Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GRAND

DICTIONNAIRE HISTORIQUE.

NOUVELLE ET DERNIERE EDITION.

TOME CINQUIÉME.

M=P.

Digitized by Google

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE

OU

LE MÉLANGE CURIEUX

DE

L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE:

QUI CONTIENT EN ABREGÉ

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Heros de l'Antiquité Payenne:

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches; des Juges; des Rois des Juifs; des Papes; des saints Martyrs & Confesseurs; des Peres de l'Eglise; & des Docteurs Orthodoxes; des Evêques; des Cardinaux & autres Prélats celebres; des Heresiarques & des Schismatiques; avec leurs principaux Dogmes.

Des Empereurs; Des Rois; Des Princes illustres; & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes; Des Philosophes; Des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toute sorte de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRÉS

Des Ordres Religieux & Militaires; & LA VIE de leurs Fondateurs:

LES GENEALOGIES

De plusieurs Familles illustres de France, & d'autres Pays:

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Republiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves, & autres lieux considerables de l'ancienne & nouvelle Geographie: où l'on remarque la situation, l'étenduë & la qualité du Pays; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coûtumes des Peuples: Où l'on voit les Dignitez, les Magistratures ou Titres d'honneur: Les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: Les principaux noms des Arts & des Sciences: Les Actions publiques & solemnelles: Les Jeux, les Fêtes, &c. Les Edits & les Loix, dont l'Histoire est curieuse, &c.

L'Histoire des Conciles generaux & particuliers, sous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout enrichi de Remarques, de Dissertations & de Recherches curieuses, pour l'éclaircissement des difficultez de l'Histoire, de la Chronologie & de la Geographie, tirées de differens Auteurs, & sur tout du Dictionnaire Critique de M. BAYLE.

Par M^re LOUIS MORERI, Prêtre, Docteur en Theologie.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION REVÛE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME V.

A PARIS,

Chez JEAN-BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur ordinaire du Roy, & de l'Académie Françoise, ruë S. Jacques, à la Bible d'or.

MDCCXXV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU LE MÉLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.

M

M CETTE lettre est une de celles queles grammairiens Grecs appellent demi-voyelles, simples & immutables; & les Latins liquides. Ils remarquent que dans la composition, la lettre M. se change en N. devant d. c. t. & q: comme *tantum*, *nuncubi*, *nunquam*, *eorundem*, *&c.* De même la préposition *am* se change en *an* devant f. comme *anfractus*, *&c.* L'M en françois, se prononce aussi comme une N. quand elle est suivie d'un B. d'une autre M. d'une N. & d'un P. comme dans *embrasser*, *emmener*, *tromper*: il faut excepter quelque mots pris du grec, comme *amnistie*, *Memnon*, *Mnemosine*, *Agamemnon*, & il faut aussi excepter les mots, qui ne sont pas composés de la particule *en*, comme *comminatoire*, *commodité*, *immense*. Lorsque la lettre M. est à la fin d'un mot; elle se prononce comme l'*n* finale; *nom*, *parfum*, *faim*, se prononcent comme si l'on écrivoit *non*, *parfun*, *fain*, par une *n*. A la fin des mots étrangers, l'*m* conserve sa propre prononciation, comme dans *Jerusalem*, *Stokolm*, *Salm*, *Krim*, *&c.* Les Grecs ne mettent jamais d'*m* à la fin de leurs mots, suivant ce que dit Ausone:

Vocibus in Graiis, nunquam ultima conspicitur m.

Les poëtes Latins ne pouvant souffrir l'M à la fin d'un mot, à cause que sa prononciation a le son trop mugissant, ont coûtume d'en faire une élision. Les Messeniens faisoient peindre une M. sur leurs boucliers, pour marque, & comme pour chiffre de leur nation. Les Romains s'en sont servi dans les nombres pour exprimer mille, & avec une barre dessus, mille fois mille. Elle fut aussi une marque de bizarrerie & de folie, *morositatis*; c'est pour cela que les anciens avoient coûtume de dire, *obvenit tibi M.* Dans les inscriptions l'M signifie *Marcus*, *Mutius*, *monumentum*, *mulier*, *meum*, *mihi*, *molestus*, *mors*, *munus*. * Pierius, *l.* 43. *Hierol. c.* 50 *&* 51. Martinius, *in Lexic.*

MA

M A

MA, femme qui suivoit Rhea, fut chargée par Jupiter du soin d'élever Bacchus. Rhea portoit aussi le nom de *Ma*: c'étoit sous ce nom que les Lydiens luy sacrifioient un taureau. C'est d'elle que la ville de Mastaura prit son nom. * Etienne *de Byzance*, *in Mastaura.*

MAACHA, femme du roi *David*, & mere d'*Absalom*, étoit fille de *Tholmas*, roi de Gessur, comme nous le voyons dans le II. livre des Rois, *c.* 3. *v.* 3. *porro tertius* (filius David) *Absalom*, *filius Maacha*; *filia Tholmas regis Gessur.*

MAACHA, fille d'*Absalom* & de *Maacha*, femme de *Roboam* & mere d'*Abias*, roi de Juda, porte ce nom dans le livre des Rois; & celuy de Michaïa, dans le livre des Paralipomenes: ce qui a fait croire aux interpretes, qu'elle avoit ces deux noms differens, ou que c'étoit le même prononcé diversement. * III. *des Rois c.* 15. *v.* 1. *&* 2. II. *des Paralipomenes*, *c.* 13. *v.* 1. Abulensis, *in c.* 13. *Paral.* Torniel, *A. M.* 3077. *n.* 1.

MAANSELHE. C'est un isthme qui joint la Laponie Moscovite & la Finlande, province de Suede, avec le Karpagol province de Moscovie. Il est entre la mer Blanche & le lac Onega. Il peut avoir environ vingt lieuës de largeur. * Maty, *diction.*

MAARA, en latin *Spelunca Sidoniorum*, c'est-à-dire, *la Grotte des Sidoniens*, étoit un lieu de la Palestine, dans le pays des Sidoniens, duquel il est fait mention au livre de Josué. Cette grotte servit de fort aux Chrétiens pour

Digitized by Google

ſe défendre contre les Saraſins, l'an 1161. mais les ſoldats qui y avoient été mis pour le garder, ſe laiſſerent corrompre par argent, & le livrerent à ces infideles. * Guil. *de Tyr*, *l.* 19. J. Euſeb. Nier. *lib. de mirab. nat. terræ promiſſæ*

MABAN, bourg de l'Ecoſſe meridionale, eſt de ceux qui ont ſeance & voix au parlement d'Ecoſſe. Il eſt ſitué près d'un lac, où l'on prend une eſpece de poiſſon nommé *Vendeſes*, qui étant ſallé & debité dans les provinces, fait un des principaux revenus du pays. * Maty, *diction.*

MABARTHA, c'étoit une ville du royaume de Samarie, ainſi appellée par les originaires du pays; mais que les étrangers ont nommée *Neapolis*, ou *la ville neuve*. Joſephe en parle dans ſon *hiſtoire de la guerre des Juifs contre les Romains*, *liv. IV. ch.* 26.

MABED BEN KHALED, ſurnommé *Al-Gioni*, docteur arabe, auteur de la ſecte des Cadariens, qui admet le franc arbitre & la liberté de l'homme dans toutes ſes actions, contre le ſentiment le plus commun & le mieux reçu parmi les Muſulmans, qui ſoûtiennent la premotion ou predetermination phyſique, qu'ils expliquent en diſant que nos actions ſe doivent abſolument rapporter à Dieu, parce que c'eſt luy qui les crée en nous. Mabed tenoit au contraire que les actions des hommes ſe devoient rapporter aux hommes mêmes, qui en ſont les maîtres, du moins ſi celuy qui nous fournit cet article a bien entendu ces divers ſentimens, ce dont on a lieu de douter par la maniere dont il s'explique. Ce docteur fut pouſſé par ſes collegues & deferé à *Hegiage* gouverneur de la ville & province de Baſſora, qui le fit mourir. * D'Herbel. *biblioth. orient.*

MABILLON (Jean) religieux Benedictin de la congregation de ſaint Maur, l'un des plus ſçavans hommes du XVII. ſiecle, étoit né à ſaint Pierre du Mont dans le dioceſe de Reims, le 23. Novembre de l'an 1632. Il fit profeſſion monaſtique dans l'abbaye de ſaint Remi de Reims, l'an 1654. paſſa ſa vie dans un travail continuel, & enrichit l'egliſe & la republique des lettres de quantité d'ouvrages excellens. Il commença à ſe faire connoitre au public l'an 1667. par la nouvelle édition des ouvrages de S. Bernard qu'il donna en même-tems en deux vol. *in fol.* & en huit tomes *in* 8. & qu'il fit reimprimer encore en 1690. en deux vol. *in fol.* Il fut bientôt après chargé par la congregation de ſaint Maur de travailler à l'édition des actes des ſaints de l'ordre de ſaint Benoît. Il en donna le premier volume dès l'année 1668. & il en donna enſuite huit autres. Ce qu'il y a de plus conſiderable dans cet ouvrage, n'eſt pas tant le recüeil immenſe d'une infinité de monumens, qui contiennent la vie & les actions des moines de ſaint Benoit, que de ſçavantes préfaces, dans leſquelles le pere Mabillon expoſe la doctrine & la diſcipline de chaque ſiecle, & des notes critiques ſur differens faits d'hiſtoire. Tout l'ouvrage eſt, comme on a dit, en neuf volumes, qui vont juſqu'au XI. ſiecle de l'égliſe. Le pere Mabillon a encore fait quantité d'autres ouvrages, dans leſquels ſon érudition & ſa modeſtie paroiſſent. L'an 1674. il fit une diſſertation latine, ſur l'uſage du pain azyme dans l'euchariſtie, dans laquelle il ſoûtient, contre l'avis du cardinal Bona, que le pain azyme eſt le ſeul, dont on ſe ſoit ſervi dans l'égliſe Latine pour celebrer les ſaints myſteres. En 1675. relevant d'une grande maladie il publia le premier vol. des analectes, c'eſt-à-dire, de petites pieces détachées, ou des commencemens d'ouvrages qu'il avoit trouvés en diverſes bibliotheques: il en donna enſuite trois autres volumes, où il y a des choſes plus conſiderables, & d'excellentes diſſertations de ſa façon. Le voyage qu'il fit en 1683. en Allemagne, & dont il a donné la deſcription, luy a fourni preſque tout ce qui compoſe le quatriéme vol. Le livre qui luy a le plus acquis de réputation, eſt ſon ſçavant ouvrage de la diplomatique, imprimé l'an 1681. *in fol.* On l'attaqua, & le pere Mabillon pour ne ſe point détourner de ſes autres études, ſe contenta d'y joindre en 1704. un ſupplément, qui eſt auſſi dans la ſeconde édition de cet excellent ouvrage, de l'an 1709. Il fit l'an 1685. un voyage à Rome aux dépens du roi, où il fut reçu avec une diſtinction particuliere, & on l'honora même d'une place dans la congregation de l'Index. Après avoir viſité les plus belles bibliothéques du pays, où il a copié quantité de nouvelles pieces, qui n'avoient pas encore paru, il a donné la relation de ſon voyage, avec pluſieurs de ces pieces, en deux volumes *in* 4°. ſous le titre de *Muſeum Italicum*. Avant ce voyage le pere Mabillon avoit publié une liturgie Gallicane avec des diſſertations, *in* 4°. Tous les ouvrages dont nous venons de parler, ſont écrits en latin. Le differend qui ſe reveilla l'an 1688. entre les Benedictins de la province de Bourgogne, & les Chanoines reguliers de la même province, ſur la ſeance aux états, l'obligea d'écrire en françois, pour maintenir les droits & les prerogatives de ſon ordre. Il fit donc pour ce ſujet un factum, dans lequel il a traité la queſtion de l'antiquité des Chanoines reguliers & des Moines. Les Chanoines reguliers y ayant répondu, il leur fit une réplique. Il entra quelque-tems après dans une autre conteſtation, ſur la ſignification des mots de *meſſe* & de *communion*, dans le ſens de la regle de ſaint Benoit: il ſoûtient qu'ils doivent s'entendre, comme nous les entendons à preſent, contre l'avis de ceux qui croyent que ſaint Benoit a pris le mot de *communion*, pour le pain & le vin que le lecteur prenoit en ligne de communion avec ſes freres; & le mot de *meſſe*, pour la concluſion de l'office. Il entra enſuite en lice, l'an 1691. contre M. l'abbé de la Trappe, ſur les *études monaſtiques*; & fit un livre ſur ce ſujet, pour montrer que les Moines peuvent, & même doivent étudier; l'abbé de la Trappe y répondit; le pere Mabillon fit une replique intitulée: *Reflexions ſur la réponſe de M. l'abbé de la Trappe, au traité des études monaſtiques.* Le traité des études monaſtiques a été traduit en latin en Allemagne & à Veniſe. En 1698. il publia une lettre latine, ſous le nom d'*Euſebe Romain*, *à Theophile François, touchant le culte des ſaints inconnus.* Ce fut le fruit des viſites qu'il avoit faites dans les catacombes de Rome: cet ouvrage ſoûleva contre luy pluſieurs perſonnes, qui crurent qu'il n'avoit pas parlé avec aſſez de retenuë des reliques des ſaints inconnus que l'on tire des catacombes: & ce fut pour les contenter qu'il fit une nouvelle édition de cette lettre, qui plut beaucoup à la cour de Rome. Le pere Mabillon a encore mis au jour une lettre adreſſée à M. de Bertier évêque de Blois, où il pretend juſtifier la verité de la ſainte Larme de Vendôme, en quoy il n'a pas réuſſi au goût de beaucoup de gens: une lettre françoiſe touchant l'inſtitution de l'abbaye de Remiremont, qu'il prétend avec raiſon avoir été dans ſon origine, une abbaye de moines; des obſervations latines ſur la réponſe à la diſſertation du pere Delfau, touchant l'auteur du livre de l'imitation de Jeſus-Chriſt; & une autre diſſertation latine ſur le monachiſme de ſaint Gregoire, qui eſt auſſi dans ſes analectes. On a trouvé encore dans ſes papiers après ſa mort un itineraire de Bourgogne; une diſſertation de la canoniſation des ſaints; une relation de quelques évenemens de la vie du pere Marſolle, general de la congregation de ſaint Maur; des obſervations ſur le celebre verſet de la 1. épiſtre de S. Jean, *Tres ſunt qui*, &c. ſon avis donné à la congregation de l'Index ſur l'ouvrage où Iſaac Voſſius traite de la chronologie des Septante: ces cinq pieces ſont en latin, les ſuivantes en françois; diſcours ſur les anciennes ſepultures de nos rois; remarques ſur les antiquités de ſaint Denys; reflexions ſur les dots des religieuſes; reflexions ſur les priſons des monaſteres; reflexions ſur l'ordre de ſaint Lazare; & avis pour ceux qui travaillent à l'hiſtoire des monaſteres de la congregation de ſaint Maur. Dom Mabillon a couronné ſes travaux par les annales Benedictines, dont il a donné quatre volumes, qui contiennent l'hiſtoire de l'ordre des Benedictins, depuis ſon commencement juſqu'à l'an 1066. Il en publia le premier vol. en 1703. & trois autres enſuite; le cinquiéme fut imprimé en 1713. par les ſoins de dom Thierry Ruinart, & une partie du ſixiéme eſt entre les mains de dom Vincent Thuillier, qui a entrepris de continuer ce grand travail, & qui a fait imprimer les œuvres poſthumes, & les lettres de dom Mabillon. Ce ſçavant pere, aimé & cheri de tous les gens de lettres, eſt mort à Paris, à l'abbaye de ſaint Germain des Prés, le 27. Decembre de l'an 1707. âgé de 75. ans. Sa profonde érudition ſe fait aſſez connoître par ſes ouvrages: elle étoit accompagnée d'humilité, de modeſ-

tie & de douceur, & d'une pieté exemplaire. Son ſtyle eſt mâle, pur, clair & methodique, ſans affectation, ſans ornemens ſuperflus, tel qu'il convient aux ouvrages qu'il a composés. * Thierry Ruinart, *vie de dom Mabillon*.

MAHADBAI, ou comme quelques-uns liſent, *Mechnedabai*, Iſraëlite, qui après le retour de la captivité de Babylone fut obligé de renvoyer ſa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive de religion. * 1. *Eſdr.* X. 40.

MABRA, anciennement *Aphrodiſium*, ville du royaume d'Alger en Barbarie. Elle eſt dans le royaume de Conſtantine, ſur le golfe de Bonne au couchant. * Maty, *diction.*

MABUSE (Jean) peintre natif d'un village de Hongrie appellé *Mabuſe*, étoit contemporain du fameux Lucas de Leyde. Après avoir beaucoup travaillé dans ſa jeuneſſe, & voyagé en Italie & ailleurs, il vint en Flandres où il fit connoître le premier la maniere de compoſer les hiſtoires, & d'y faire entrer du nud, ce qui ne s'étoit point encore pratiqué juſqu'alors. On voit de ſes ouvrages en pluſieurs lieux des Pays-Bas & en Angleterre. Il fut fort ſage & fort ſtudieux dans ſa jeuneſſe, mais dans la ſuite il s'adonna au vin. Il fut aſſez long-tems au ſervice du marquis de Verens; & ce marquis étant averti que l'empereur Charles-*Quint* devoit loger chez luy, il voulut, pour le recevoir, que tous ſes domeſtiques fuſſent habillés de damas blanc, & Mabuſe comme les autres. Mabuſe, au lieu de laiſſer prendre ſa meſure pour luy faire une eſpece de robe, avec laquelle il devoit figurer, ſelon le projet qu'on en avoit fait, voulut qu'on luy donnât l'étoffe, ſous pretexte d'imaginer quelque bizarre ajuſtement: mais c'étoit en effet pour la vendre, & pour en porter l'argent au cabaret, comme il fit; car ſçachant que l'empereur ne devoit arriver que le ſoir, il crut qu'il luy ſeroit facile de ſe tirer d'affaire. Comme le jour de l'arrivée de l'empereur approchoit, Mabuſe, au lieu d'étoffe, colla du papier blanc enſemble, y peignit un damas à grandes fleurs, fit luy-même ſa robe, & parut dans le cortege. On le plaça entre un poëte & un muſicien qui étoient auſſi domeſtiques du marquis. L'empereur trouva ce cortege ſi galant, quoiqu'il ne l'eût vû qu'aux flambeaux, qu'il voulut le lendemain matin le voir paſſer encore une fois avec plus d'attention. Il ſe mit pour cela à une fenêtre, & le marquis auprès de luy; & quand Mabuſe paſſa au milieu de ſes deux camarades, l'empereur remarqua l'étoffe du peintre, & dit qu'il n'avoit jamais vu de ſi beau damas. Le marquis le fit venir, & la fourberie que l'on remarqua, fit extrémement rire l'empereur. Le marquis fort en colere de ce que Mabuſe avoit donné lieu au monde de croire que pour faire honneur à l'empereur il faiſoit habiller ſes gens de papier, le fit mettre en priſon, où il demeura aſſez long-temps. Il ne laiſſa pas de travailler dans la priſon, & d'y faire quantité de beaux deſſeins. Il mourut en 1562. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

MACAIRE (ſaint) d'Egypte, que l'on ſurnomme l'*Ancien*, pour le diſtinguer d'un autre, qui étoit d'Alexandrie, vivoit dans le IV. ſiecle & eut ſaint Antoine pour maître. Il demeuroit dans un monaſtere de la montagne de Scetis, & mourut âgé de 90. ans, le 15. Janvier: on ne ſçait pas poſitivement en quelle année ce fut. Il a écrit en grec cinquante homelies, que Jean Pic, preſident en la chambre des enquêtes du parlement de Paris, traduiſit en latin. On les donna au public en un volume *in octavo*, l'an 1559. & on les fit imprimer l'an 1623. avec les œuvres de ſaint Gregoire *Thaumaturge*, & de ſaint Baſile de *Seleucie*. Elles ont enfin été miſes dans la bibliotheque des peres, & inſerées dans les éditions de Paris & de Cologne. Il y a une autre verſion de ces homelies, par Zacharie Palthenius, imprimée à Francfort, l'an 1549. en un volume *in octavo*. Le Mire, & quelques autres, attribuent à ce ſaint Macaire, les regles pour les moines, que nous avons en trente chapitres; mais les plus habiles critiques les donnent à un autre Macaire d'*Alexandrie*, dont nous parlerons. * S. Jerôme, *epiſt.* 22. Pallade, *hiſt. c.* 18. 19. & 20. Socrate, *l.* 4. *c.* 18. Nicephore, *l.* 9. *c.* 14. Gennade, *c.* 10. & 11. Honoré d'*Autun*, *l.* 2. Rufin. Caſſien. Suidas. Baronius, Bellarmin. Bollandus, &c.

MACAIRE, dit *le Jeune*, d'Alexandrie, illuſtre ſolitaire, étoit prêtre, & vivoit en même-tems que Macaire l'*Ancien*, c'eſt-à-dire, dans le IV. ſiecle. On dit qu'il avoit près de cinq mille ſolitaires ſous ſa conduite. La ſainteté de ſa vie, la pureté de ſa foi, qui l'expoſa à la perſecution des Ariens, & le nombre de ſes miracles, le rendent illuſtre dans l'égliſe. C'eſt à luy qu'on attribuë les regles des moines, que nous avons en trente chapitres. Il eſt mort l'an 394. ou 395. * Pallade, *in hiſt. Lauſ.* Rufin, *in hiſt. PP.* Baronius & Bollandus, *ad* 2. *Januar.* Pierre Rovier, *hiſt. Reom.* 1. *monaſt.*

Il n'eſt pas certain que l'ancien Macaire ſoit le diſciple de ſaint Antoine, & il y a plus d'apparence, comme le prouve le pere Pouſſin, que le diſciple de ſaint Antoine eſt different; car il étoit abbé de Piſpir, dès l'an 330. & l'autre Macaire n'entra dans la ſolitude que cette année-là, & fut pendant 60. ans moine de Sceté. Pallade parle encore de deux autres Macaires, l'un qu'il trouva l'an 391. dans le deſert de Sceté, où ce ſolitaire vivoit depuis 28. ans, s'y étant retiré l'an 364. âgé de 18. ans, pour éviter la punition d'un meurtre qu'il avoit commis par malheur; & l'autre Macaire, directeur d'un hôpital d'Alexandrie, qui vécut cent ans.

Il y avoit encore deux Macaires à Tabene, l'un ſuperieur du monaſtere de Pacnum, l'an 349. & l'autre frere de l'abbé Theodore.

On peut douter ſi les homelies qui portent le nom de *Macaire*, ſont de l'ancien Macaire Egyptien; parce que Gennade nous aſſure que celuy-cy n'avoit écrit qu'une ſeule lettre à de jeunes moines. Cependant ces homelies ſont d'un auteur ancien: le pere Pouſſin les attribuë aux diſciples de ſaint Antoine: mais le pere Petididier prétend qu'elles ſont d'un Pelagien. Les regles qui portent le nom de *Macaire*, ſont d'un autre auteur: celle qui ſe trouve ſous le nom d'un ſeul *Macaire*, dans le recüeil de Benoît d'*Aniane*, eſt attribuée aux diſciples de ſaint Pacôme, ou à Macaire d'*Alexandrie*. L'autre regle, qui ſe trouve dans le même recüeil, compoſé ſous le nom des deux *Macaires*, de Serapion & de Paphnuce, eſt un entretien de ces ſolitaires. Les ſept opuſcules ſpirituels donnés par le pere Pouſſin, ſont de l'auteur des cinquante homelies. * M. Du Pin. *biblioth. des aut. eccleſ. du IV. ſiecle.*

MACAIRE, ſolitaire, auquel Rufin adreſſe l'apologie qu'il publia pour Origene. Saint Jerôme fait mention de luy en ſa deuxiéme apologie contre le même Rufin; Gennade aſſure qu'il écrivit à Rome un ouvrage contre les mathematiciens.

MACAIRE I. de ce nom évêque de Jeruſalem, ſucceda l'an 312. à Hermon, que les autres appellent Thermon. Theodoret donne de grands éloges au zele qu'il témoigna en diverſes occaſions, ou pour la défenſe de l'egliſe, ou pour la propagation de la foi. L'an 318. il s'oppoſa aux erreurs d'Arius; auſſi voyons-nous dans la lettre que cet heresiarque écrivit à Euſebe de Nicomedie, & qui eſt rapportée par ſaint Epiphane, & par Theodoret, que nomment divers prélats, qui ſuivoient ſa même doctrine, il en excepte Macaire de Jeruſalem, & Philogone d'*Antioche*. Macaire ſe trouva depuis au concile general de Nicée, l'an 325. & y parut avec diſtinction entre un grand nombre de défenſeurs de la foi. L'empereur Conſtantin l'employa pour avoir ſoin de la celebre baſilique, qu'il faiſoit bâtir à Jeruſalem; & lui écrivit à ce ſujet une grande lettre. Ce ſaint patriarche mourut l'an 334. après avoir gouverné 19. ans l'égliſe de Jeruſalem. * Baronius, *in annal. martyr. ad* 10. *Mart.* Theodoret, *l.* 1. *c.* 5. *&c.* Saint Epiphane, *hær.* 69.

MACAIRE II. fut mis ſur le ſiége de l'égliſe de Jeruſalem, après Pierre, l'an. 546. On le ſoupçonna de ſuivre la doctrine d'Origene, & ce ſoupçon eut tant de pouvoir ſur l'eſprit de ſes prêtres, qu'ils le chaſſerent de ſon ſiege; mais il eſt aiſé de juger qu'il étoit innocent, par ce que Jean Moſch rapporte de lui, dans le Pré ſpirituel, & par ce que nous en voyons dans les actes de la vie de ſaint Gregoire, évêque d'Agrigente, que Macaire avoit ordonné diacre. Evagre aſſure qu'après avoir confondu l'injuſtice de ſes calomniateurs, il condamna les erreurs d'Origene, & fut remis ſur le ſiége de ſon égliſe, qu'il gouverna quatre ans. * Jean Moſch, *Prat. ſpirit. c.* 96. Surius, *ad.* 23. *Novem-*

bris. Nicephore, *liv*. 27. *chap*. 26. Evagre, *liv*. 4.

MACAIRE, I. de ce nom, évêque heretique d'Antioche, dans le VII. siecle, ſuivoit les erreurs des Monothelites, & ſe trouva l'an 681. au III. concile de Conſtantinople, qui eſt le VI. general. Chacun y jetta les yeux ſur luy; & l'empereur Conſtantin Pogonat lui ordonna de declarer ſes ſentimens. Il répondit avec une hardieſſe criminelle, que la volonté & l'opinion de Jeſus-Chriſt, étoient d'un Dieu homme; & quoy quon pût faire pour le faire retracter, on ne put jamais lui faire avoüer, qu'il y eût en Jeſus-Chriſt deux volontés & deux operations. Sur quoi on prononça anathême contre lui; on le dépoſa, & on mit en ſa place Theophane, Sicilien, homme d'une foi & d'une vertu éprouvée. Quelque tems aprés, ſon opiniâtreté incorrigible fut cauſe qu'on l'enferma dans un monaſtere. * Actes du VI. concile, *Actes* 8. 9. *&c*. Anaſtaſe, *in vit. pontif*. Baronius. *A. C*. 677. 681. *&c*.

MACAIRE X. évêque d'Antioche en Armenie, dans le XI. ſiécle étoit Armenien de nation, & fut élevé par un autre évêque de ce même nom, auquel il ſucceda, dans le gouvernement de cette égliſe. On dit que depuis il remit le ſoin de ſon diocéſe à Eleuthere, qui étoit un perſonnage d'une grande & ſolide vertu, & qu'il voyagea dans la Paleſtine, où il fut maltraité & mis en priſon par les infideles, qu'il vouloit inſtruire en la connoiſſance des verités de la religion Chrétienne. Il ſortit de captivité, & ſe retira dans l'Occident, au monaſtere de ſaint Bavon en Flandres, où il mourut l'an 1012. Un religieux qui l'avoit vû & connu, écrivit quelque tems aprés ſon trépas, les actes de ſa vie, que Surius rapporte ſous le 10. Avril; Baronius en parle dans ſes annales. * Bollandus. Baillet, *vies des Saints*, *mois d'Avril*.

MACAIRE I. de ce nom, patriarche de Conſtantinople, pour les Grecs, dans le XIV. ſiecle, ſucceda l'an 1375. à Philotée, dans le même tems que Jacques de Viſs portoit ce titre pour les Latins. On dit qu'il tint le ſiége deux ans, ſept mois & ſix jours. * Onuphre, *in Chron*. Sponde, *ann. Chriſti*. 1375. *n*. 2.

MACAIRE II. fut mis ſur le ſiége de Conſtantinople, aprés qu'on eut chaſſé le celebre Jeremie II. vers l'an 1573. ſous le pontificat du pape Gregoire XIII. Il ne gouverna pas long-tems ſon troupeau, dont il laiſſa la conduite à un certain Matthieu. Quelques auteurs aſſurent qu'il fut dépoſé; mais d'autres diſent qu'il ne quitta ſon ſiége qu'en mourant. * Genebrard. *in Chron*. Sponde, *in annal*.

MACAIRE, archevêque d'Ancyre, auteur du XV. ſiécle, avoit compoſé un traité contre les Latins, ſur la fin duquel il attaquoit auſſi Barlaam, Acindynus, & leurs ſectateurs. * M. Du Pin, *Biblioth. des aut. eccl. du XV. ſiécle*.

MACAIRE, MACRES, moine du mont Athos, qui floriſſoit vers le commencement du XV. ſiecle, fut envoyé par l'empereur Jean Paleologue, avec Marc Jagre en Italie, vers le pape Martin V. où il mourut, le 7. de Janvier de l'an 1431. Il a écrit un traité de la proceſſion du S. Eſprit contre les Latins. * M. Du Pin, *Bib. des aut. eccl. du XV. ſiécle*.

MACAIRE, dit Mutio, auteur d'un ouvrage intitulé, *Victoria crucis, ſeu triumphus Chriſti*, vivoit dans le XV. ſiécle. Nous avons dans le ſeptiéme livre des épitres d'Ange Politien, une lettre que Macaire luy écrivit. * Simler, *in epit. Biblioth. Geſner*.

MACAIRE (ſaint) ville de Guyenne, *voyez* SAINT MACAIRE.

MACAIRE ou MACARIUS (Jean) étoit de Gravelines en Flandres. Il mourut en 1604. Il eut Paul Leopard pour precepteur. Il paſſa vingt ans à Rome à foüiller les anciens monumens & les bibliotheques. Il compoſa une recherche des pierres baſilidiennées qui portent le nom d'*Abraxas*, & un traité des anciennes peintures & ſculptures ſacrées. * Swertius, *page* 445. Hallervord. *in B. C. pag*. 187.

MACAN, roi de Ghilan & de Dilem, de la race des princes que l'on nomme Dilemites, à cauſe qu'ils ont regné dans les provinces qui s'étendent ſur le bord meridional de la mer Caſpienne. Ce fut à la cour de ce Prince que *Amadeddulaſ* chef & fondateur de la dynaſtie des Buides, jetta les premiers fondemens de ſa fortune. Macan avoit remporté pluſieurs victoires ſur ſes voiſins, & avoit par ce moyen aggrandi conſiderablement ſes états: mais ayant attaqué Naſſer ſultan des Samnides, qui étoit beaucoup plus puiſſant que luy, il fut enfin défait & tué dans une bataille qu'Ali Aſfar general des troupes du Chorasſan gagna ſur luy l'an de l'hegire 329. Ali aprés avoir vaincu Macan, commanda à ſon ſecretaire d'en donner part à Naſſer ſon maitre le plus ſuccinctement qu'il pourroit. Le ſecretaire ne mit que trois mots arabes dans ſa lettre, leſquels ſignifioient que Macan étoit devenu ce que ſon nom portoit. Le mot de *Macan* ſignifie en arabe, *il n'eſt plus*. * D'Herb. *biblioth. orient*.

MACAO ou AMACHO, *Amacaum*, ville de la Chine, dans une preſqu'iſle de l'iſle de Gaoram, ou du *Lion*, ſur la côte de la province de Kantung. Cette langue de terre ne tient même au reſte de l'iſle que par une gorge fort étroite, où l'on a bâti une muraille de ſeparation. La ville eſt ſituée ſur une colline, environnée de quelques montagnes, ou ſont les deux châteaux de Sainte-Marie de la Guia. & de ſaint François. Les maiſons de Macao ſont à l'européenne, mais un peu baſſes. Il y a encore dans la ville de la verdure, & un peu de l'air des Indes. Les Chinois y ſont en plus grand nombre que les Portugais, quoyque ceux-ci ſe diſent les maîtres de cette place: ils y ont même un gouverneur; mais les Chinois y ont auſſi un mandarin, dont tout le pays dépend. Les fortifications de Macao ſont bonnes, la ſituation en eſt avantageuſe, & il y a beaucoup de canon. C'eſt une ville de grand commerce, à cauſe de la commodité de ſon port, qui eſt fort sûr & vaſte, & il y a un évêque ſuffragant de l'archevêché de Goa. * *Relation de la Chine*.

MACARE'E, *Macar* ou *Macareus*, fils d'Eole, devint ſi éperduëment amoureux de ſa ſœur Canacé, qu'il eut avec elle un commerce criminel, dont il vint un fils. Canacé de peur que ſon pere ne fit de mal à cet enfant, le cacha dans des feüillages juſqu'à ce qu'elle eût trouvé une perſonne pour en avoir ſoin. En paſſant par la ſalle d'Eole, cet enfant s'étant mis à crier, ſon grand-pere l'ayant entendu, le fit prendre & jetter par terre, afin qu'il fut devoré par les chiens. Eole envoya enſuite une épée à Canacé, afin qu'elle ſe donnât la mort. Macarée ayant eu avis de ce procedé, chercha ſon ſalut dans la fuite, & vint à Delphes, où il fut prêtre d'Apollon. Il eut une fille nommée *Amphiſſa*, qui fut aimée de ce dieu. Un autre MACARE'E, fut fils du cruel Lycaon. Athenée fait mentoin d'un auteur Grec, appellé MACARE'E.

MACARIA. *cherchez* MAZUAN.

MACARIE, ancienne ville de l'iſle de Cypre, ſur la côte qui regarde l'orient d'été, n'eſt aujourd'huy qu'un village, nommé *Jalinus*, ſelon le Noir. Le même nom fut auſſi donné à toute l'iſle, à cauſe de ſa grande fertilité, du grec *makios*, *heureux*. C'eſt encore celui d'une iſle d'Afrique, dans la mer Rouge, vers la côte d'Abex, dite maintenant *Macua*, ſelon Sanſon. Pauſanias fait mention d'une fontaine de ce nom, près de la ville de Marathon, dans l'Attique, où un grand nombre de Perſans furent ſubmergés, dans la bataille qu'ils perdirent contre les Grecs: ce qui donna lieu au proverbe des anciens, *in Macariam abi*; *va à Macarie*, quand on ſouhaitoit du mal à une perſonne. * Mela, *l*. 2. *c*. 7. Diodore de *Sicile*, *l*. 5.

MACARIE, *Macaria*, fille d'Hercule & de Dejanire, ſe dévoüa pour le ſalut de ſa famille. Euryſthée Roy de Micenes, avoit entrepris de faire perir tous les enfans d'Hercule, aprés la mort de ce heros. Ceux-ci ne pouvant lui reſiſter, ſe refugierent auprès de l'aſyle, que l'on appelloit l'*autel de la miſericorde*, à Athenes, & implorerent le ſecours de Theſée & des Atheniens, qui prirent les armes pour leur defenſe. L'oracle qui fut conſulté, avant que de commencer la guerre, répondit que les Atheniens remporteroient la victoire, ſi quelqu'un des enfans d'Hercule ſacrifioit ſa vie aux dieux infernaux. Macarie ſe preſenta, & s'expoſa courageuſement à la mort: ce qui fit gagner aux Atheniens la bataille, dans laquelle Euryſthée fut tué par Hilus, fils d'Hercule, qui porta ſa tête à Alcmene. Les Atheniens, pour immortaliſer la memoire d'une action ſi genereuſe, firent des obſeques magnifiques à Macarie, ornerent ſon tombeau de fleurs & de couron-

nes, & lui offrirent même des sacrifices, donnerent le nom de Macarie à une fontaine près de Marathon.

MACARIUS MAGNES, auteur cité par les Iconoclastes, comme vivant dans le second siecle, mais qui ne peut être que du IV. Nicephore patriarche de Constantiple, & les défenseurs des images, découvrirent un manuscrit de l'ouvrage de Magnés, dans lequel il étoit qualifié évêque, & peint en évêque. Le dessein de son ouvrage, adressé à Theosthene, étoit de combattre les payens, & particulierement les philosophes Aristoteliciens, qui reconnoissoient un Dieu seul souverain, mais chef d'autres divinités, & qui avoit combattu la religion Chrétienne. Le passage allegué par les Iconoclastes ou Brises-images, regardoit particulierement les idoles des payens; mais il suppose que les Chrétiens ne rendoient aucun honneur aux images ni aux statuës. Il ne veut pas qu'on en fasse des anges: il y approuve la statuë de l'Hemoroïsse; il dit positivement que l'eucharistie n'est point la figure, mais le corps de Jesus-Christ. On remarque que l'on trouvoit dans ce traité diverses erreurs des Ariens, des Manichéens & d'Origene. Les Venitiens prétendent avoir un manuscrit de cet ouvrage, & l'on en trouve quelques fragmens dans la bibliotheque du roi. Dans celle du cardinal Ottoboni, on trouve quelques fragmens tirés d'un ouvrage sur la genese, qui porte le nom du même auteur. Mais ce qui y est dit du sceptre des rois, fait voir que Macarius Magnés n'est pas si ancien qu'on le croit, ou que ces discours sur la genese ne sont pas de lui. * M. Du Pin, *Bibliotheque des auteurs ecclesiast. du IV. siécle.*

MACARMEDA, petite ville de la Barbarie en Afrique. Elle est dans la Province de Fez, à l'orient septentrional de la ville de ce nom. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Erpis* ou *Herpis*, petite ville de la Mauritanie Tingitane; mais d'autres geographes mettent cette ancienne ville à *Mernisa*, bourg du royaume de Fez, situé dans l'Errifi sur le Nocor, aux confins des provinces de Careta, & de Chans. * Maty, *Dict.*

MACARONIQUE, nom que l'on donne aux poëtes burlesques latins, qui mêlent de l'italien ou des mots d'une autre langue vulgaire dans leurs poëmes. La poësie Macaronique a pris son nom des macarons d'Italie, qui sont des morceaux de pâte, ou des especes de petits gâteaux, faits de farine non blutée, d'œufs & de fromage, qu'on sert sur la table à la campagne, & que l'on compte parmi les mets les plus exquis des villageois. C'est, pour ainsi dire, un ragoût de diverses choses qui entrent dans sa composition, mais d'une maniere libre & rustique. Il y entre pêle-mêle, du latin, de l'italien ou du françois, avec une terminaison latine, & du grotesque de village, mais tout cela est orné d'une naïveté accompagnée de rencontres agreables, & soûtenu d'un air enjoüé & plaisant. On dit que Theophile Folengi, qui florissoit vers l'an 1520. a été l'auteur de cette sorte de poësie. Dans le dialogue entre Saint-Ange & Mascurat, composé par Naudé, sur le jugement des pieces publiées contre le cardinal Mazarin, Mascurat prétend que, si Folengi n'a pas inventé la poësie Macaronique, il a du moins été le premier qui l'a cultivée, & que la Macaronée de Rimini, publiée l'an 1526. en six livres, par Guarino Capella, contre Cabri, roi de Gogue-Magogue, n'a point dû passer pour la premiere piece en ce genre, puisque la Macaronée de Folengi avoit paru dès l'an 1520. sous le nom de Merlin Coccaie. Quoi qu'il en soit, il est certain que cette Macaronée de Folengi a été la plus estimée, soit pour le style, soit pour l'invention, soit pour les épisodes qui se rencontrent dans l'histoire de Balbus, qui est le heros du poëme, & pour le mélange artificieux du plaisant avec l'utile. On dit que Rabelais a voulu imiter en partie cet ouvrage, & qu'il en a tiré les plus beaux morceaux de son *Pantagruel.* Il est plus vray-semblable que la Macaronée lui a fait naître l'idée de son roman; car il est impossible de faire passer en notre langue les graces d'un poëme Macaronique. * Gab. Naudé, *jugement des pieces contre le cardinal Mazarin.* Thomasini, *elog. tom. I.*

MACARSKA, petite ville avec un grand port. Elle est située sur le golfe de Venise dans la Dalmatie, vis-à-vis de la pointe orientale de l'isle de Braza, entre la ville de Spalato & celle de Narenta. * Maty, *Diction.*

MACASSAR, ou MACAZAR, grande isle de l'Asie, dans la mer des Indes, entre Bordeo, Gilolo & Mindanao, est aussi nommé *Celebes*, & passe pour être une des Moluques. Elle est composée de diverses petites isles, tellement voisines les unes des autres, qu'elles ne passent communément que pour une seule. Macassar a cent-vingt lieuës du midy au septentrion, & près de quatre-vingts d'orient en occident. Les royaumes de Mandar & de Bouguis qui la bornoient du côté du septentrion, ne furent conquis que par l'ayeul du prince qui regnoit en 1688. Dès sa jeunesse il s'étoit proposé la conquête entiere de l'isle: l'épouvante qu'il jetta aux endroits où il porta la guerre, fut si generale, que les plus fortes villes lui ouvrirent les portes: mais une mort imprevûë arrêta le cours de ses victoires. Un seigneur, duquel il avoit enlevé la femme, s'étant glissé un jour dans une galere, où il prenoit le divertissement de la pêche, le perça de plusieurs coups, & se precipita dans la mer, où il perit: ses parens & ses amis porterent la peine de son crime, & furent jettés dans des chaudieres d'eau boüillante. *Craen* Sambanco fils aîné de ce prince, acheva en un an la conquête des provinces de Mandar & de Bouguis; mais au lieu de conquerir le royaume de Teraya, il alla chercher un indigne repos dans sa capitale, où épuisé par l'excès de ses plaisirs, il finit ses jours dans sa cinquantiéme année. Daën Maella son frere devoit luy succeder suivant la loy du royaume, qui défere la couronne au frere à l'exclusion des fils; mais Craën Biset, fils unique de Sambanco, se fit proclamer, & attaqua le royaume de Teraya. Il étoit le vingtiéme de sa race; mais il mourut sans posterité vers l'an 1704. Deux des fils de Daën Maella furent amenés très-jeunes en France, où le roi Louis XIV. prit soin de les faire élever dans la religion Catholique au college des Jesuites de Paris: ils servirent depuis dans les mousquetaires & dans le regiment d'infanterie de sa majesté. L'un d'eux fut tué au service du roi: celuy qui restoit ayant appris la mort de son cousin germain, partit de France pour aller prendre possession du thrône de ses peres, & le Roy le fit conduire sur ses vaisseaux. Il avoit paru fort zelé pour la religion Catholique; & même avant que de partir de Paris, il fit faire un tableau, où il sembloit s'offrir à la sainte Vierge, & institua un ordre de chevalerie dit *de l'Etoille*, dont les chevaliers devoient porter un cordon blanc, qu'il mit sous la protection de Notre-Dame. Ce tableau fut placé dans la cathedrale; mais quelques années après on le fit ôter, ayant appris que ce Prince avoit embrassé la religion de ses peres, poussé à cela par le dogme de la pluralité des femmes. Le plus considerable royaume de cette isle est celui de Macassar, où il y a une ville de même nom, au midi de l'isle, avec un fort bon port. L'air est fort bon dans cette isle, qui produit toutes les commodités de la vie, grande quantité de riz, de fruits, de bestiaux, de poisson, d'or, d'yvoire, de sandal, de coton, &c. Les autres royaumes sont, Cion, Sanguin, Cautipana, Getigan & Supara. Les principales villes sont, Macassar, Bantâchaia, &c. Le peuple du royaume de Macassar a de grandes dispositions pour réüssir dans les arts, dans les sciences, & dans les armes. Les gens de qualité sont vêtus d'une veste qui leur descend jusqu'aux genoux. Elle est ordinairement d'un brocard d'or & d'argent, ou d'un drap d'écarlate, que les Hollandois leur portent. A leur ceinture, du côté droit, est attaché leur crit ou crie, qui est une espece de long poignard, dont la lame est ondoyante, à peu près comme les peintres representent un rayon de soleil. De l'autre côté ils portent un petit coûteau & une bourse, parce qu'ils n'ont point de poches. Les soldats marchant en campagne, portent avec le crit, un sabre passé du côté droit dans leur ceinture. Le chapeau est en horreur parmi eux, comme il l'est chez tous les Mahometans. Ils portent d'ordinaire un petit bonnet d'étoffe blanche, & le turban aux jours de fêtes & de réjoüissances publiques. Ils coupent leurs ongles avec soin mais par une raison superstitieuse, croïant que le diable s'y cache quand ils sont longs. Leur coûtume est de se faire limer les dents, & de se les faire peindre en verd, en rouge ou en noir: souvent même ils se font arracher leurs meilleures dents, pour en mettre d'autres d'or, d'argent ou de tombac, qui

est un composé d'or, d'argent & de cuivre rafinés ensemble. Les nombre des domestiques est reglé selon la qualité des personnes. Le nobles les plus illustres sont appellés *Daens*; ceux du second rang, *Carés*; & les autres, *Lolos*, qui sont comme nos simples gentilshommes de campagne. On ne condamne jamais un Daen à la mort, si ce n'est pour un crime de leze-majesté au premier chef; & le roi seul dans son conseil connoît des affaires criminelles & civiles qui regardent les Daens. Il n'y a dans ce royaume ni avocats, ni procureurs, & les parties y plaident elles-mêmes leurs causes. * Gervais *descript. du royaume de Macassar. Memoires du temps.*

Il y a plus de six vingts ans que les Macassarois ont renoncé à l'idolâtrie. Ils embrasserent la religion Chrétienne l'an 1560. par le moyen des Portugais; mais quelques années après ils se laisserent séduire par des Mahometans de Sumatra, & par des envoyés de la reine d'Achem. Il y a parmi eux trois especes d'ordres sacrés. Le premier, qui a quelque rapport à ce que nous appellons dans l'église *quatre-mineurs*, se nomme dans leur religion *libés*: ce sont ceux qui accompagnent les toüans ou curés dans les sacrifices & dans les prieres publiques. Le second ordre, qu'ils appellent *Santary*, est de ceux qui gardent la mosquée & les livres sacrés; & ceux-ci font veu de chasteté pour tout le tems qu'ils voudront exercer ce ministere. Le troisiéme ordre est celui des *toüans* ou pasteurs, dont la fonction est de sacrifier les victimes, de commencer les prieres dans les mosquées, de prêcher, &c. Ce sont ceux qui conferent les deux ordres de *libés* & de *santary*, & ils sont ordonnés par le grand Mufti de la Mecque. Ces toüans se peuvent marier; mais la polygamie leur est défenduë sous des peines tres-severes, quoiqu'il soit permis aux Macassarois d'avoir des concubines outre leurs femmes. On donne le nom d'*Aggus* à ces trois sortes d'ordres. * *Descrip. du royaume de Macassar.*

MACASSAR, ou MACAZAR, ville capitale de l'isle de ce nom, est un port de mer fort assuré, où les marchands ne payent aucun droit pour l'entrée ni pour la sortie des marchandises. Autrefois ce n'étoit pas tant une ville, qu'un amas de huttes & de cabanes. La pierre y est commune; mais les insulaires n'entendent pas l'art de l'employer. Il y a trois mosquées, qui ne sont bâties que de bois de palmiers. Les Portugais avoient traité avec un des rois de l'isle, pour s'en attribuer tout le commerce, & y avoient fait bâtir un fort à cinq bastions; mais les Hollandois les en ont fait chasser, & y ont depuis gouverné tout le négoce. Ils ont persuadé au roi de Macassar de fortifier sa ville, & d'y bâtir des maisons, dont ils ont donné le dessein & conduit le travail. Le roi de cette isle est Mahometan, aussi-bien que la plûpart de ses peuples. Ils s'attachent à l'alcoran avec tant de scrupule, qu'ils refusent de boire du vin de palmier, qui y est excellent, & qui ne cede point à nos vins de raisins. Quoique les idolâtres y soient en petit nombre, les Jesuites ont tenté inutilement d'y établir le Christianisme. On voit autour de cette ville, & par-tout dans l'isle, quantité de cocos & de figuiers d'Inde. Le cocos est un arbre qui s'éleve fort haut, & jette de son sommet quantité de feüilles, ainsi que les palmiers. Son fruit est couvert d'une écorce verte, qui, dans sa maturité, se réduit en une espece de filasse; le dedans s'endurcit & renferme une espece de chair blanche; & le milieu est plein d'une eau fraîche & saine. Le figuier d'Inde a ses feüilles fort longues: il en sort une fleur de la grosseur du poing, qui produit une seule grappe d'environ cent figues. On coupe la grappe avant qu'elle soit meure, & on la mange après l'avoir laissé sécher au plancher. Il y en a de si grosses, que deux hommes ont peine d'en porter une: ces figues ont un goût de feves. * Thevenot & Linschot, *voyage des Indes.*

MACCHABET ou MACBEDE, roi d'Ecosse, étoit fils d'un gouverneur de la province d'Angus en Nortwege, & de *Doace*, fille de *Malcolme* II. Il usurpa le royaume après Donalde ou Duncan, & le tint durant dix-sept ans, depuis l'an 1040. jusqu'en 1057. * Buchanan, *histoire d'Ecosse.*

MACCHIA, duché d'Italie au royaume de Naples, dans la province appellée Capitanate. * Leandre Alberti, *descript. de l'Italie.*

MACCIO, (Sebastien) natif de Châteaudurant, qui porte aujourd'hui le nom d'Urbanea, dans le duché d'Urbin, vivoit au commencement du XVII. siecle. Il sçavoit le droit & les belles lettres, & écrivoit avec assez de politesse en prose & en vers. Après avoir publié des ouvrages intitulés; *de historia scribenda*; *de bello Asdrubalis*; & *de historia Etrusana*; & un poëme de la vie de Jesus-Christ, &c. il mourut âgé de 37. ans, & laissa deux filles, l'une desquelles qui étoit religieuse, a écrit des lettres latines. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. Il s'appliqua si fort à écrire, qu'il se forma un creux aux deux doigts dont il tenoit sa plume. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. imag. illust. c. 152.* Bayle, *Dictionaire critique.*

MACCLESFIELD ou MAXFIELD, grande & belle ville avec marché dans le comté de Chester sur la riviere Bollin, capitale de son canton, avec une belle chapelle dans la paroisse de Prestbury, près de laquelle il y a un college. Les habitans de cette ville font un grand negoce en boutons. Cette ville donne le titre de comte à Mr. *Charles Gerard.* Elle est à 124. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

MACÉ (René) de Vendôme, entra dans l'ordre de saint Benoît, dans l'abbaye de la sainte Trinité de Vendôme, & s'étant adonné à la poësie, eut accès à la cour de François I. où on l'appelloit communément le petit moine. On a de lui une description en vers du voyage que Charles V. fit en France en 1539. mais il avoit travaillé à un ouvrage bien plus considerable. Guillaume Cretin, chantre & chanoine de la sainte Chapelle de Paris, avoit commencé une chronique de France en vers heroïques, & devoit la conduire depuis la prise de Troye jusqu'à son tems: mais ce poëte étant mort en 1525. ne laissa de fini que la premiere race. Le Petit-Moine entreprit le reste, & pour s'animer dans ce travail, il se fit décorer du titre de chroniqueur de François I. & son poëte. On ne sçait pas bien jusqu'où il a poussé son travail, parce que les manuscrits en sont rares; mais il y en a un dans la bibliotheque du marquis de Seignelay, où sa chronique commence à Pepin, & finit au roi Jean. * Lelong, *Biblioth. hist. de France.*

MACEDO (François) Portugais de nation, nâquit à Coimbre l'an 1596. & entra chez les Jesuites en 1610. Il enseigna plusieurs années la rhetorique, la philosophie & la chronologie. Il fit profession du quatriéme vœu en 1630. Neanmoins il quitta les Jesuites pour se faire Cordelier; & fut l'un des plus ardens défenseurs des droits du duc de Bragance, élevé à la couronne de Portugal. Macedo écrivoit très-bien, & l'on a de lui plusieurs ouvrages pour le soûtien de cette cause. Ce pere fut depuis appellé à Rome, où il professa la theologie & l'histoire ecclesiastique, où il fut censeur du saint office. Il enseigna ensuite à Padouë. Le Cardinal Noris a composé plusieurs petits écrits contre lui: entr'autres un qui parut en 1681. contre un *Itineraire de S. Augustin*, que Macedo avoit composé peu auparavant, & qui étoit le 50. de ses ouvrages. * Nathan. Sotwel, *Biblioth. societ. Jesu.* N. Antonio, *Biblioth. script. Hisp.* Bayle, *Dictionaire critique.*

MACEDO, (Antoine) frere du précedent, nâquit à Coimbre l'an 612. & entra chez les Jesuites à 14. ans. Il fit dans son ordre les fonctions de regent & de prédicateur, & entra ensuite dans les missions d'Afrique. Après son retour, il fut envoyé en Suede avec l'ambassadeur de Portugal; & ce fut à lui que la reine Christine fit les premieres ouvertures du dessein qu'elle avoit d'abandonner le Lutheranisme. Macedo fut ensuite penitencier du Vatican à Rome, & revint l'an 1671. en Portugal, où il exerça encore d'autres emplois. Il est auteur de quelques ouvrages. * Nathan. Sotwel. *Biblioth. soc. Jesu.* N. Antonio. *Biblioth. script. Hisp.* Bayle, *Diction. crit.*

MACEDOINE, partie considerable de la Grece, prise dans sa plus grande étenduë, a porté autrefois divers autres noms, comme ceux d'Oemenie, de Mygdonie, de Pœonie, d'Edonie, de Pierie, d'Æmathie, &c. Depuis que la valeur & la prudence de ses rois l'eurent portée à un haut point de splendeur, on y compta jusqu'à cent cinquante peuples differens, dont les plus renommés dans l'histoire étoient les Taulantiens, les Elymiotes, les Dassaretes, les Mygdoniens, les Bisaltes, les Edoniens, &c.

Ses bornes anciennes étoient à l'orient, la mer Egée; à l'occident, la mer Ionienne ou Adriatique; au septentrion, les montagnes de la Mœsie; au midi, l'Epire & la Thessalie, que quelques-uns mettent aussi avec la Thrace dans la Macedoine, du temps qu'elle étoit considerée comme une puissante monarchie sous les rois Philippe & Alexandre *le Grand*. La Macedoine, proprement dite, étoit anciennement divisée, comme elle l'est encore aujourd'hui, en quatre principales parties, dans lesquelles on distinguoit vingt-six petits pays. On nomme à present ces quatre parties, *Jamboli*, *la Macedoine propre*, *Comenolitari*, & *Janna*. Les rivieres les plus considerables de ces pays sont, le Strymon, & le Penée; les montagnes, Olympe, Pelion, Ossa, Pindus & Athos; les villes, Pella, Dyrrachium, Apollonie, Edesse, Thessalonique, Larissa, Lissus, &c. aujourd'hui Jenitza, Durazzo, Erisso, Vodena, Salonichi, Larizza, Alassio, &c. On tient que ce royaume contenoit jusqu'à cent cinquante villes, nombre qui repondoit à celui des divers peuples qu'on y distinguoit. La terre en general n'y est pas des plus fertile, & l'est maintenant bien moins qu'autrefois par le peu de soin que les habitans ont de la cultiver. Le pays est même presque desert en beaucoup d'endroits. On rapporte l'origine de l'ancien royaume des Macedoniens à Caranus, descendant d'Hercule, par Temenus, l'an 3819. de la periode Julienne, 895. avant Jesus-Christ, & 315. après la prise de Troye. Caranus étant sorti du Peloponnese, surprit Edesse; & commençant de s'établir en ces quartiers-là, il fit la guerre à ses voisins. Il laissa ce royaume à sa posterité, qui en joüit paisiblement jusqu'à Perdiccas, dont le fils legitime fut tué par Archelaüs, son bâtard, à qui Craterus ôta ensuite la vie. Depuis, Oreste, autre bâtard de Perdiccas, fut assassiné par son tuteur Æropus, dont le fils, nommé Pausanias, après avoir regné un an, fut chassé par Amyntas, fils de Philippe, qui étoit frere de Perdiccas II. & tous deux descendans de Caranus. Les guerres d'entre Pausanias & les Caranaydes, ne finirent point, jusqu'à ce que Perdiccas III. fils d'Amyntas eut vengé la mort de son frere Alexandre, en tuant Pausanias. Perdiccas III. laissa Amyntas III sous la tutelle de Philippe, fils d'Amyntas II. & oncle du pupille. Ce jeune Prince en mourant ne laissa qu'une fille, laquelle en secondes nôces fut mariée à Cassander: Philippe s'empara de l'état, & le laissa à Alexandre *le Grand* son fils. Après la mort d'Alexandre, dans la personne duquel commença & finit la monarchie universelle des Grecs, Antipater retint le gouvernement des Macedoniens & de toute la Grece, sous Perdiccas. Il eut pour successeur Cassander, son fils, qui fit mourir la reine Olympias, veuve de Philippe, & Alexandre, fils posthume d'Alexandre *le Grand*. Il persuada à Polysperchon de se défaire aussi d'Hercule, autre fils d'Alexandre, & lui laissa le Peloponnese, retenant pour soi le reste de la Grece avec la Macedoine. A Cassander succeda Philippe, son fils; & après la mort de ce dernier, Antipater & Alexandre, freres de Philippe, partagerent le royaume. Antipater tua sa mere; & ayant été chassé par Alexandre, il se retira auprès de Lysimachus, son beau-pere, qui le fit tuer. Alexandre avoit appellé à son secours Pyrrhus, roi d'Epire, & Demetrius, fils d'Antigonus, roy de Syrie, contre son frere. Mais la défiance s'étant mise entr'eux Demetrius fit tuer Alexandre, & se rendit maitre de la Macedoine, qu'il laissa à Antigonus, son fils, (dit Gonatas) qui en fut chassé deux fois. Entre luy & Demetrius II. son fils, Lysimachus, qui avoit commandé sous Alexandre, & qui depuis avoit été fait gouverneur de la Thrace par Perdiccas, regna cinq ans en Macedoine. Depuis Alexandre d'Epire y commanda. Demetrius recouvra la Macedoine sur Alexandre, & laissa Philippe, son fils, sous la tutelle d'Antigone, son fils bâtard, qui usurpa le royaume sur son pupille. Philippe trouva le moyen de recouvrer son état, & le gouverna jusques à ce que Persée, son fils le fit mourir, après avoir aussi fait mourir ses freres. C'est ce Persée, dernier roi des Macedoniens, qui fut vaincu & pris par les Romains, sous Paul Emile leur general, avec Philippe & Alexandre ses enfans, l'an 586. de la fondation de Rome, 168. avant Jesus-Christ. Philippe mourut en prison, & Alexandre fut réduit à travailler de ses mains pour gagner sa vie. Les principaux du pays, qui pouvoient troubler l'état furent emmenés à Rome; & les Macedoniens, qui ont demeuré depuis sous les empereurs Romains & les empereurs Grecs, sont enfin passés sous la domination des Turcs, qui se sont rendus maitres de toute la Grece. * Justin, *l.* 7. Pline, *l.* 4. Solin, *c.* 15. Strabon, *l.* 5. Velleïus Paterculus. Florus. Pausanias. Arrien. Quinte-Curce, & quelques autres anciens auteurs.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE MACEDOINE.

Olympiades.	*Années des Olympiades.*	*Années avant J. C.*		*Durée de leur regne.*
		895.	Caranus,	28.
		867.	Cœnus,	12.
		829.	Thurimas,	38.
			Plusieurs Rois, dont les noms sont inconnus, pendant 55. ans.	
X.	3.	738.	Perdiccas I.	51.
XXIII.	2.	687.	Argéus, *fils de* Perdiccas,	38.
XXXII.	4.	649.	Philippe I. *fils d'*Argéus,	38.
XLII.	2.	611.	Ærops, *ou* Æropas,	26.
XLVIII.	4.	585.	Alcetas,	29.
LVI.	1.	556.	Amyntas, *frere d'*Alcetas,	50.
LXVIII.	3.	506.	Alexandre, *fils d'*Amyntas,	43.
LXXIX.	2.	463.	Perdiccas II. *fils d'*Alexandre,	42.
LXXXIX.	4.	421.	Archelaüs, *fils de* Perdiccas,	20.
XCIV.	4.	401.	Oreste, *fils d'*Archelaüs,	2.
XCVI.	2.	396.	Æropas,	6.
			Eusebe met à la place de celuy-cy, un Archelaüs, *&* un Amyntas.	
XCVI.	4.	393.	Pausanias,	1.
XCVII.	2.	392.	Amyntas II. *chassé*,	24.
			Pendant son regne, Argéus eut le gouvernement pendant deux ans, après lesquels Amyntas fut rétabli.	
CIII.	1.	368.	Alexandre II.	1.
CIII.	2.	367.	Ptolomée,	3.
CIV.	1.	364.	Perdiccas III.	6.
CV.	3.	358.	Philippe II.	22.
CXI.	1.	336.	Alexandre III. dit *le Grand*,	12.
CXIV.	1.	324.	Aridée, *ou* Philippe III.	7.
CXV.	4.	317.	Cassander,	19.

Olympiades.	*Années des Olympiades.*	*Années avant J. C.*		*Durée de leur regne.*	
CXX.	3.	298.	Philippe IV. *fils de* Cassander,	1.	
CXX,	4.	297.	Alexandre & Antipater,	3.	
CXXI.	3.	294.	Demetrius *Poliocerte*,	6.	
CXXIII.	1.	288.	Pyrrhus,		7. mois.
CXXIII.	1.	288.	Lysimachus,	6.	
CXXIV.	3.	282.	Arsinoë, *femme de* Lysimachus,		7. mois.
CXXIV.	3.	281.	Ptolomée *Ceraune*,	2.	
CXXV.	1.	280.	Meleagre,		2. mois.
CXXV.	1.	280.	Sosthene,	2.	
CXXV.	3.	278.	Antigonus *Gonatas*,	34.	
CXXXIV.	3.	242.	Demetrius, *fils d'*Antigonus,	10.	
CXXXVII.	1.	232.	Antigonus *Doson*,	12.	
CXL.	1.	220.	Philippe IV. *fils de* Demetrius,	42.	
CL.	3.	178.	Persée,	13.	

Persée fut vaincu l'an 168. avant Jesus-Christ, *la premiere année de la* CLIII. *Olympiade, & la 586. de la fondation de Rome. Ensuite la Macedoine fut réünie à l'Empire des Romains, après avoir été gouvernée par ses rois, pendant sept cens ans & plus.*

MACEDONIENS, heretiques, qui suivoient les erreurs de Macedonius de Constantinople. Ce prélat ne pouvant supporter sa déposition, voulut, dit-on, s'en venger par une nouvelle heresie. Il enseigna que le Saint-Esprit n'étoit semblable ni au Pere, ni au Fils; mais creature, & l'un des ministres de Dieu, different des autres anges en excellence seulement. Les évêques mécontens embrasserent cette erreur, que les Ariens reçurent avidement, aussi-bien que quelques Donatistes d'Afrique, comme on le voit dans saint Jerôme, qui dit que Donat de Carthage, composa un traité du Saint-Esprit, conforme à la doctrine des Ariens. La pieté exterieure des Macedoniens séduisit plusieurs personnes simples; car ils faisoient profession d'une vie austere, dont les apparences ont toûjours fait beaucoup de mal à l'église, quand elle s'est trouvée jointe à la mauvaise doctrine. Un certain Marathone, qui avoit été autrefois tresorier, ayant amassé de grandes richesses, laissa la vie seculiere, s'adonna aux services des pauvres & des malades, se fit moine, & sous Eustathe suça le poison des Macedoniens. Cette doctrine s'étendit bien loin par le moyen des grands biens de Marathone, dont la distribution étoit plus puissante que tous les argumens de ceux de sa secte. Socrate dit que ces heretiques furent appellés *Marathoniens*. On les nomma aussi *Pneumatomaques*, c'est-à-dire, *qui combattent le Saint Esprit*. Le bruit de cette erreur s'étant répandu dans l'Egypte, l'évêque Serapion en avertit saint Athanase, qui étoit caché dans le desert. Cet illustre prélat prit d'abord la plume pour la combattre, & fut le premier qui eut cet avantage. Depuis, les conciles par leurs decrets, & les empereurs par leurs rescrits, poursuivirent ces heretiques avec vigueur, jusques à ce que leur secte fût entierement éteinte. * Saint Athanase, *lib. de Spirit.* Saint Augustin. *heres.* 52. Saint Epiphane, *heres.* 74. Socrate, *l.* 2. *hist.* Sozomene, *l.* 3. *&* 4. Ruffin, *l.* 1. Baronius, *in annal. eccles.* &c.

MACEDONIUS I. de ce nom, évêque de Constantinople, & heresiarque, chef des Macedoniens, avoit été diacre ou prêtre de l'église de Constantinople. Les Ariens l'en firent évêque l'an 341. dans le même tems que les Ortodoxes rétablirent Paul. L'empereur Constance chassa Paul, & soûtint l'heretique qui étoit de son parti. Cette affaire eut divers succès, jusqu'à ce que Macedonius devint paisible possesseur de cet évêché, après la mort de Paul. Il tomba dans la disgrace de Constance, non seulement parce qu'il agissoit en tyran plûtôt qu'en évêque; mais encore parce qu'il avoit causé de grands desordres, en faisant transporter le corps de l'empereur Constantin, du cercüeil où il étoit, dans l'église des apôtres (qui menaçoit ruine) en celle de S. Acace, martyr. En effet dès qu'on sçut que le corps de Constantin étoit dans l'église de ce martyr, tout le peuple y accourut en foule; & la dispute s'échauffa si fort entre ceux qui condamnoient ou approuvoient le procedé de Macedonius qu'ils en vinrent aux mains. Plusieurs y perdirent la vie; & il s'y fit un si grand carnage, que tout fut rempli de sang dans la nef de l'église, dans un portique qui en étoit proche, & jusques dans une place voisine. Constance témoigna un grand déplaisir de ce qui étoit arrivé, & en sçut fort mauvais gré à Macedonius. Mais celuy-cy se fit des partisans; & s'étant joint aux demi-Ariens, il commença de faire un nouveau parti, & publia des blasphêmes contre la divinité du Saint Esprit. Il avoit aussi offensé Acace & Eudoxe, prélats de son parti. Pour s'en venger, ils firent chasser Macedonius par le concile tenu à Constantinople, l'an 360. & firent mettre Eudoxe en sa place. Ce méchant homme, ne pouvant souffrir sa déposition, s'en vengea en répandant sa nouvelle heresie contre le Saint-Esprit, & mourut miserablement. * saint Jerôme, *in chron.* S. Augustin, *heres.* 52. S. Epiphane, *heres.* 74. Socrate, *l.* 2. Sozomene, *l.* 3. Rufin. Baronius, *in annal. ann. Christ.* 342. *& seq.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *comment.*

MACEDONIUS II. évêque de Constantinople, avoit été élevé dans la pieté par Gennade, prélat de la même église, duquel on croit qu'il étoit neveu. Ce fut l'empereur Anastase qui le fit élire, l'an 496. en la place d'Euphemius, qu'on envoya en exil. Theodore *le Lecteur* dit que Macedonius avoit signé, avant que d'être évêque, l'henotique de Zenon; mais il changea de sentiment, lorsqu'il fût évêque; & Cyrille assure, dans la vie de saint Sabas, que ce prélat étoit tres-orthodoxe. L'empereur fut extrêmement troublé de sa fermeté; car il s'étoit imaginé qu'il favorisoit le parti des heretiques; mais ayant vû qu'il défendoit le concile de Calcedoine avec courage, il s'attacha à le persecuter. Il le fit accuser de divers crimes, dont Macedonius se purgea sans peine; & il envoya même pour le tuer, un assassin, que ce prélat ayant découvert, renvoya avec des presens. Enfin Anastase craignant la fureur du peuple, fit enlever de nuit le patriarche en 511. & l'envoya en exil à Calcedoine, & de-là à Euchaites. Il fit mettre en sa place Timothée, & voulut ensuite faire faire le procès à Macedonius, mais inutilement; & Anastase se trouva lui-même en danger par la révolte de Vitalien, & promit de faire revenir Macedonius. Les Barbares s'étant répandus dans l'empire, vinrent jusqu'à Euchaites, où étoit Macedonius, qui fut obligé de s'enfuir à Gangres, où il mourut l'an 516. le 25. d'Avril, jour auquel les Grecs font sa Fête. Ces maux soufferts pour la défense de la verité orthodoxe, rendent illustre ce prélat, qu'on blâme seulement de n'avoir pas voulu ôter des dyptiques le nom d'Acace, heretique. * Theodore *le Lecteur*, *l.* 2. *collect.* Nicephore, *l.* 16. *hist.* 35. Cedrene, *in annal.* L'histoire mélée, *l.* 15. Theophane. Anastase *le bibliothecaire*, &c.

MACEDONIUS, évêque de Mopsueste assista l'an 325. au concile de Nicée comme Catholique. Depuis il suivit le parti des Ariens, & se trouva avec eux à Tyr & à Sirmich.

MACEDONIUS,

MACEDONIUS, prêtre d'Antioche & solitaire, surnommé le *Critophage*, a vécu dans le IV. siécle. Il étoit Syrien de nation, & vint au monde vers l'an 320. Il vécut 45. ans sur le haut des montagnes aux environs d'Antioche, où il se nourrit de simple orge broyé, & détrempé dans l'eau. d'où on luy a donné le nom de *Critophage*. Il fut mené à Antioche par Flavien l'an 381. & ordonné prêtre par cet evêque, sans le sçavoir. Quand il l'eut appris, il se retira promptement dans sa solitude. Il vint neanmoins de tems en tems à Antioche, & se relâcha un peu de ses grandes austerités. Il interceda pour le peuple d'Antioche auprés des officiers que l'empereur Theodose avoit envoyés à Antioche, pour en punir severement les habitans. Ayant eu nouvelle du carnage qui se faisoit dans cette ville, par les ordres de l'empereur Theodose dans le IV. siécle, il sortit de sa solitude, pour essayer s'il pourroit y apporter quelque remede. Il prit un habit semblable à celui que portoient les deux juges, que l'empereur avoit commis pour examiner les coupables; & les ayant trouvés pendant qu'ils faisoient leur devoir pour executer les ordres de leur maitre, il leur commanda de descendre de cheval. Sa mine basse & son visage défiguré par ses austerités, luy attira d'abord le mépris de ces juges; mais sa vertu, dont on les instruisit, leur ayant imprimé du respect, ils descendirent & écouterent attentivement la parole qu'il leur commanda de porter à l'empereur de la part de Dieu, pour le salut de ce pauvre peuple. Ces remontrances jointes aux supplications de Flavien, évêque de Constantinople, firent cesser le desordre. Il mourut vers le commencement du regne du jeune Theodose. On fait memoire de de lui dans les martyrologes, au 24. de Janvier. * Theodoret, l. 5. *hist. c.* 19. *&* 20. *id. Philothée, c.* 13. *&* 14. Saint Jean Chrysostome, *orat. one de statuis*. Baillet, *vies des saints, au mois de Janvier.*

MACEDONIUS, martyr de Phrygie, dans le IV. siécle, dans le tems de la persecution de Julien *l'Apostat*, étant entré avec Theodule & Tatien dans le temple de la ville de Myre, la veille du jour qu'on devoit l'ouvrir, en brisa, avec ses compagnons, toutes les idoles. Le gouverneur irrité de cette action, étoit prêt de faire mourir plusieurs habitans de la ville, quoiqu'ils n'y eussent aucune part; mais ceux qui en étoient les auteurs, vinrent eux-mêmes se déclarer. Le gouverneur, après leur avoir fait souffrir plusieurs tourmens, les fit bruler sur des grils de fer à petit feu. * Theodoret, *hist. l.* 3. *c.* 6. Socrate, *l.* 3. *c.* 15. Sozom. *l.* 5. *c.* 11. Baillet, *vies des saints, au* 12. *de Septembre*, jour auquel on celebre la memoire de ces Martyrs.

MACEDONIUS, maître des offices de l'empereur Gratien, favorisa à Milan les Priscillianistes, contre saint Ambroise. Paulin, qui a écrit la vie de ce saint, nous apprend que cet officier périt malheureusement l'an 382. Il avoit refusé d'ouvrir la porte de sa maison à saint Ambroise. & il ne put jamais entrer dans l'église, lorsqu'on le poursuivoit.

MACEDONIUS, écrivit à saint Augustin deux lettres, qui sont la 51. & la 53. entre celles de ce grand évêque. La premiere commence ainsi; *Miro modo afficior sapientia tua, &c.* Voici le commencement de la seconde; *Optatas admodum sanctitatis tuæ, &c.* Saint Augustin répondit à ce qu'il luy demandoit dans ces deux epitres.

MACEDONIUS, évêque heretique d'Antioche, fut élevé sur le siege de cette église, vers l'an 640. aprés Anasthase III. dont il soûtint les erreurs: ce qui obligea le pape Martin I. de l'excommunier, l'an 649. Depuis ce tems, nous ignorons quels furent les évêques d'Antioche, jusques à Macaire, qui fut deposé dans le VI. concile general, tenu l'an 681. * Martin I. *epist.* 6. *& seq.* Baronius, *annal Christ.* 640. *&* 649. *n.* 64. Genebrard & Onuphre, *in chron.*

MACER, *voyez* PTOLOMEE.

MACER (Emilius) de Verone, poëte latin, qui florissoit vers l'an de Rome 738. & le 16. avant Jesus-Christ, mourut en Asie, comme nous l'apprenons de S. Jerôme, Il écrivit quelques traités des serpens, des plantes, & des oiseaux; en quoi il avoit imité Nicandre, au rapport de Quintilien, & de Manilius, dans le second livre de son astronomie. Macer composa aussi un poëme de la ruine de Troye, pour servir de supplément à l'iliade d'Homere, comme Q. Calaber avoit fait en grec. Ovide parle de Macer & de ses ouvrages, *l.* 4. *trist. eleg.* 10. *l.* 2. *de ponto eleg.* 10. & dans le livre *amorum. eleg.* 18. Le poëme des plantes que nous avons aujourd'hui, sous le nom de MACER, n'est pas de celui-ci, qui vivoit du tems d'Auguste; puisqu'on y cite Pline, & que l'auteur n'est ni sçavant botaniste, ni bon versificateur. * Crinitus, *de Poet. c.* 52. Lilio Giraldi, *dial.* 4. *poet.* Vossius, *de poeti lat. c.* 2. *de hist. l.* 1. *c.* 10. *de hist. græc. l.* 1. *c.* 16.

MACERATA, bourg de l'état de l'église en Italie. Il est dans le Duché d'Urbin, entre la ville de ce nom & celle de saint Leo. Quelques Geographes le prennent pour l'ancienne *Pitinum Pisaurense*, petite ville de l'Umbrie, que d'autres mettent à *Pietra Molina*, village de la même contrée. * Maty, *Diction.*

MACERATA, bourg du royaume de Naples, situé dans la terre de Labour, environ à une lieuë de Capouë, en tirant vers Naples. * Maty, *Diction.*

MACERATA, ville d'Italie dans la marche d'Ancone, fut bâtie, selon quelques auteurs, sur les ruines d'une ancienne ville, nommée *Ælia* ou *Helvia Ricina*, que les Goths ont détruite. Selon d'autres, c'est Recanati, fondée par le pape Paul III. l'an 1540. qui tire son nom de *Ricina*. Quoi qu'il en soit, Macerata est située sur une colline. Il y a une académie, & un evêché uni à celui de Tolentin; & le légat de la Marche y reside, aussi-bien qu'à Ancone. Un poëte en fait mention au III. livre de l'itineraire. Nous avons les ordonnances d'un synode tenu à Macerata, l'an 1615.

MACERIUS (Philippe) auteur du livre de la jurisdiction royale & sacerdotale, *voyez* ACHOLLINI.

MACHABEE, *cherchez* JUDAS.

MACHABEES, deux livres canoniques de l'écriture sainte, dont on ne sçait pas précisément l'auteur. Quelques-uns croyent que Jean Hircan composa le premier, & Jason Cyrenien le second; mais on n'en parle que par conjecture, sur-tout lorsqu'on attribuë le premier livre à Hircan; parce qu'il avoit été témoin de tout ce qui est rapporté dans ce livre, qu'il vécut paisiblement, & qu'il est nommé prophete par Josephe (*l.* 13. *antiq. c.* 15.) Pour Jason, il est sûr qu'il avoit écrit l'histoire des Machabées; mais il n'est pas vray qu'il ait composé ce livre de l'écriture: puisqu'au contraire, celui qui en est l'auteur, avouë qu'il avoit eu dessein de mettre en abregé l'ouvrage, que Jason avoit publié. Ce qui est ainsi exprimé dans le chapitre 2. *Itemque ab Jasone Cyrenæo quinque libris comprehensa tentavimus nos uno volumine breviare.* Ces livres sont cités par S. Cyprien, par S. Gregoire de *Nazianze*, par S. Ambroise, & par S. Augustin, qui, dans le 18. *liv. de la cité de Dieu, c.* 136. reconnoit qu'ils sont dans le canon des Chrétiens, bien qu'ils ne soient pas dans celui des Juifs. Il ne faut pas s'en étonner, puisque ce canon étoit fait du temps d'Esdras, qui vivoit long-tems avant les Machabées. Les Protestans ne les reçoivent que comme apocryphes. Le livre que nous avons sous le nom de *III. des Machabées*, n'est pas canonique. Les deux livres des Machabées contiennent l'histoire des Juifs, pendant 45. ans ou environ, depuis la fin du regne de Seleucus *Philopator*, jusqu'à la fin de celui d'Antiochus *Soter*. * Bellarmin, *de verbo Dei, c.* 15. Torniel, *A. M.* 3868. *n.* 4. & les expositeurs de ces livres.

MACHABEES, c'est le nom qu'on a donné aux princes Asmonéens, qui gouvernerent le peuple Juif, pendant l'espace d'environ cent trente années. Le premier de ces heros est Matathias, de la maison de Joarib, qui étoit de celle d'Aaron. Ce fut lui qui tua à Modin le commissaire envoyé par Antiochus *Epiphanes*, l'an du monde 3868. & 167. avant Jesus-Christ. Il avoit cinq fils, trois desquels lui succederent: sçavoir, Judas, Jonathas & Simon. Les autres qui posséderent aprés eux le pontificat & la royauté parmi les Juifs, sont Jean Hircan, Aristobule I. Alexandre, Hircan, Aristobule II. Antigone, & Aristobule III. qu'Herode fit mourir. Ces princes soûtinrent la guerre contre des monarques tres-puissans, & rétablirent la loi Judaïque, avec tres-peu de force, selon la prophetie de Daniel (*c.* 11. *v.* 34.) *Cumque corruerint, sublevabuntur*

populo parvulo. On croit qu'on les nomma *Machabées*, parce qu'on voyoit dans leurs drapeaux, les lettres hebraïques *mem*, *caph*, *beth*, *jod*, qui font *Maccbbai*, & qui sont les premieres des quatre mots hebreux, qui signifient, *qui est semblable à toy parmi les dieux, ô Jehova?* mais cela n'est pas certain; car Judas, & les enfans de Matathias, avoient chacun leur surnom, avant que de rien entreprendre: & on ne prouve point que cette devise fût sur les drapeaux de Judas; on ne sçait pas non plus certainement, pourquoi ils furent appellés *Asmonéens*. Josephe & Eusebe croyent que Matathias étoit fils d'Asmonée; mais le mot d'*Asmonéens* ou *Assamonéens*, signifie en general *les Grands*; & il se peut faire que d'appellatif, il soit devenu propre à cette famille.* *Machab. l. 1. & 2.* Josephe, *in antiq. & de bello Judaico. Dissertation preliminaire sur la Bible de* M. du Pin.

MACHABÉES, sept freres Juifs ainsi nommés à cause que leur histoire est rapportée avec celle de Judas Machabée plûtôt que par aucune raison de parenté; souffrirent le martyre avec leur mere Salomoné, pour la loi de Dieu. Antiochus, roi de Syrie, ayant pris la ville de Jerusalem, l'an 3867. du monde, & 168. avant la naissance de Jesus-Christ, & étant de retour à Antioche, voulut forcer un sage vieillard, nommé Eléazar & Salomoné, avec ses sept fils, de renoncer à la loi de Moyse. Eléazar demeura ferme dans la veritable religion, & souffrit la mort avec une constance admirable. Les sept Machabées s'exposerent aussi courageusement que luy à tous les tourmens qui leur étoient préparés. Jean Gaddis le plus âgé de tous, fut déchiré à coups de foüet, puis étendu sur une roüe, sous laquelle les bourreaux allumerent du feu. Ce genereux Israëlite méprisant la rigueur de son supplice, employa les derniers momens de sa vie à exciter ses freres au martyre. Les gardes d'Antiochus amenerent ensuite Simon Thasi ou Matthès le second de ces sept freres, qui fit encore paroître un courage invincible. On luy aracha la peau de la tête, & toute la chair du corps, jusques au bas du ventre, avec des ongles de fer. Le troisiéme ne montra pas moins de resolution. Les bourreaux lui attacherent les mains & les pieds à un instrument de torture, fait en cercle, pour luy briser tous les membres; puis ils luy arracherent la peau avec des ongles de fer, & le mirent sur la roüe. Eléazar Abaron ou Auran, le quatriéme, eut la langue coupée, parce qu'il menaça le Roy d'un supplice éternel, & fut ensuite brûlé vif. On lia le cinquiéme sur un instrument appellé *catapulte*, avec des chaînes, puis on luy rompit tous les os des reins, avec des coins enfoncés à force; enfin on le roula sur la roüe de cette machine, pleine de pointes de fer, en forme de scorpions. Le sixiéme fut jetté dans une chaudiere bouillante. Jonathas Arphas le septiéme, qui étoit le plus jeune de tous, animé par son zele, & par les exhortations de sa mere, pria les bourreaux de le délier pour aller parler au roi, ce qu'ils firent avec joye, croyant qu'il vouloit obéïr à Antiochus; mais il courut aussi-tôt vers le lieu où le feu étoit allumé pour le brûler; & après avoir déploré le malheur de ce tyran, il se jetta au milieu des flammes. La mere de ces genereux martyrs les imita, après les avoir exhortés, & mourut dans le feu, avec la constance qu'elle leur avoit inspirée.* Josephe, *martyre des Machabées.*

MACHACACA, MACHICACA ou MACHASACO, le cap de Machacaca. C'est un grand cap de la Biscaïe, lequel s'avance dans la mer de Biscaïe, au septentrion de la ville de Bilbao.* Maty, *Diction.*

MACHANIDAS, tyran de Lacedemone, s'empara du gouvernement de cette republique, après la mort de Cleon, fils de Leonidas, dernier roi de la race des Eurysthenides. Il perit bientôt, & eut pour successeur Nabis, qui fut chassé & défait par Flaminius, proconsul Romain, & par Philopemen, general des Grecs, & les Lacedemoniens furent mis en liberté, sous la protection de l'empire Romain.* Tite-Live, *l. 34. c. 26.* Florus, *l. 2. c. 7.* Polybe, *l. 13.*

MACHAON, celebre medecin, fils d'Esculape, étoit frere de Podalire, qui exerçoit aussi la medecine. L'un & l'autre furent de grands chasseurs, au rapport de Xenophon, dans son livre *de la chasse*. Homere fait mention d'eux; & on conclut de la lecture de ses poëmes, que Machaon mourut au siege de Troye. Q. Calaber dit qu'il fut tué par Eurypide.* Homere, *iliade.*

MACHASOR, mot qui signifie *cycle*, est le nom d'un livre de prieres, fort en usage chez les Juifs, dans leurs plus grandes fêtes. Il est tres-difficile à entendre, parce que ces prieres sont écrites en vers, & d'un stile concis. Buxtorf remarque qu'il y en a eu un grand nombre d'éditions, tant en Italie qu'en Allemagne, & en Pologne; & qu'on a corrigé dans ceux qui sont imprimés à Venise, quantité de choses qui sont contre les Chrétiens. Les exemplaires manuscrits n'en sont pas fort communs chez les Juifs; cependant il y en a un assez grand nombre de manuscrits dans la bibliotheque de Sorbonne à Paris.* Buxtorf, *in biblioth. rabbin.*

MACHATI, c'étoit anciennement une petite ville ou un bourg de la Judée. Ce lieu étoit dans la Trachonite, à une lieuë du Jourdain, & à cinq de Cesarée de Philippe, vers le midi oriental. Cette ville donnoit aux habitans le nom de *Mahacatiens*, & elle fut détruite par les Israëlites.* *Deuteron.* IV. 14.

MACHAULT (Jean Baptiste de) Jesuite, n'est gueres connu que par l'histoire de Jean de Montmirel, avec un abregé de ce qui concerne l'abbaye de Long-pont: ouvrage où l'auteur fait voir de la capacité, & qui ne parut qu'un an après sa mort arrivée en 1640. mais Duchêne avoit entre les mains une histoire des évêques d'Evreux, que ce Jesuite avoit composée en latin: & l'on garde au college des Jesuites une histoire entiere de Normandie de sa façon en deux volumes *in fol.* Il avoit fait imprimer de son vivant la description du secours donné au Duc de Mantoüe par Loüis XIII. & un discours de l'entrée du même prince à Paris après la reduction de la Rochelle. Ce discours est accompagné de figures gravées par deux celebres graveurs de ce temps-là.* Lelong, *Biblioth. histor. de France.*

MACHECOU, petite ville de France. Elle est capitale du duché de Retz en Bretagne, & située sur la riviere de Tenu, à deux lieuës de son embouchure dans la mer, à cinq ou six de Nantes, vers le midi occidental.* Maty, *Dict.*

MACHELIN, *cherchez* MALINES.

MACHERA, fut un grand capitaine dans l'armée de *Marc-Antoine*. Il eut ordre de ce general de se mettre à la tête de deux legions & de mille chevaux, & d'aller secourir *Herode* roi des Juifs contre *Antigonus*. Machera se laissa corrompre par l'argent d'Antigonus, & se mit même en état de l'aller joindre, & d'unir les troupes qu'il commandoit à celles de ce prince: mais Antigonus ne s'y fia point & fit tirer sur lui. Machera fut fort irrité d'un tel accüeil, il s'en alla à *Emaus*, & dans sa colere, il fit tuer tous les Juifs qu'il rencontra en son chemin, sans distinction d'amis ou d'ennemis. A la fin il se reconcilia avec Herode, & ayant joint son armée à celle de Joseph, frere de ce prince, ils firent conjointement la guerre à Antigonus.* Josephe, *Antiquit. liv. 14. c. 27.*

MACHERON, château de la Judée, proche du Jourdain & du lac Asphaltite, à douze heures de chemin de Jerusalem, étoit bâti sur une haute montagne, environnée de profondes vallées. Alexandre, roy des Juifs, considerant l'avantage de cette situation, y fit construire cette forteresse. Gabinius l'ayant ruiné pendant la guerre, qu'il fit à Aristobule, Herode *le Grand* le rétablit, & y bâtit une ville, avec quantité de citernes, pour n'y pas manquer d'eau; & y mit tant de munitions de guerre & de bouche, que ceux qui la défendoient, ne pouvoient apprehender un long siege. On dit qu'il y avoit en ce lieu une plante de ruë, aussi grande qu'un figuier, laquelle y fut depuis le tems d'Herode, jusqu'à la guerre des Juifs, qui la couperent, après s'être emparé de cette place. Joseph rapporte que dans la vallée, qui regarde le septentrion, il se trouvoit une plante merveilleuse, nommée *Baara. Cherchez* BAARAS. Le même historien rapporte encore, que près de-là il y avoit une caverne, d'où sortoient deux fontaines; l'une, d'une eau tres-froide, & l'autre, d'une eau tres-chaude, qui, étant mêlées ensemble, composoient un bain utile à plusieurs sortes de maladies.* Josephe, *guerre des Juifs, l. 7. c. 24.* Le cardinal Ba-

tonius croit que ce fut à Macheron, que saint Jean-Baptiste fut décolé.

MACHET (*Gerard*) évêque de Castres, né à Blois vers l'an 1380. d'une noble & ancienne famille, fut reçû l'an 1411. docteur en theologie de la maison de Navarre, dont il fut ensuite principal. Depuis il eut un canonicat de l'église de Chartres, puis de celle de Paris. Il parla fort doctement dans le concile tenu en cette derniere ville, contre les erreurs de Jean Petit; & lorsque Gerson partit pour le concile de Constance, il fut nommé vice-chancelier de l'université. C'est en cette qualité qu'il harangua l'empereur Sigismond, à la tête de cette celebre compagnie, lorsqu'il fit son entrée à Paris. Sous le regne de Charles VI. pendant la regence du dauphin Charles, qui fut depuis roi de France, VII. du nom, il fut honoré d'un brevet de conseiller d'état. Il étoit alors confesseur de ce prince, & continua de l'être après son avenement à la couronne. Il fut ensuite pourvû de l'évêché de Castres, où il fonda plusieurs hôpitaux, & plusieurs couvens, & mourut l'an 1448. dans la ville de Tours, où la cour étoit en ce temps-là. Machet a écrit plusieurs lettres, qui se trouvent manuscrites dans l'église de saint Martin de Tours, dont M. de Launoy parle dans son *histoire du college de Navarre*, & donne les titres des principales; mais il n'en a rien tiré de bien remarquable, pour ce qui regarde les matieres ecclesiastiques. * Bernier, *histoire de Blois*. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XV. siécle*.

MACHIAN est une des isles de l'Ocean oriental. Elle est une des vrayes Moluques, & située sur la côte occidentale de l'isle de Gilolo, fort près de l'équateur. Elle peut avoir dix ou douze lieuës de circuit, & elle est assez bien peuplée. Les Hollandois y tiennent les forts de Mauritio, de Tafasso, de Tabillola, & de Nabacao ou Nafaquia, & ils en tirent une tres-grande quantité de clous de girofle. * Maty.

MACHIAVEL (Nicolas) natif de Florence, celebre au commencement du XVI. siecle, n'avoit que peu de connoissance de la langue latine, & écrivit avec beaucoup de politesse en sa langue. Il fut accusé d'avoir eu part à la conjuration de Soderini, contre les Medicis; & pour ce sujet mis à la question, où il n'avoüa rien: ce qui le tira d'affaires. Il devint secretaire de la republique, travailla à l'histoire de sa patrie, & la divisa en huit livres, qui comprennent ce qui s'est passé depuis l'an 1205. jusqu'en 1494. Cette histoire n'est pas toûjours fort fidele. On a encore de lui, le Prince; la vie de Castruccio Castracani; des poësies, & d'autres pieces, qu'on a rassemblées en un volume *in quarto*, & qui ont été imprimées à Geneve, l'an 1550. Cet auteur affecta de donner de grands éloges à Brutus & à Cassius: ce qui le fit soupçonner d'avoir trempé dans une autre conjuration contre le Cardinal Julien de Medicis, qui fut ensuite Pape sous le nom de Clement VII. Depuis, Machiavel vécut dans la misere, sans aucun sentiment de religion, & mourut vers l'an 1528. ou 1529. pour avoir pris une medecine à contre-tems. Les maximes de sa politique sont extrêmement dangereuses, quoique quelques auteurs ayent entrepris de le justifier là-dessus, comme M. Amelot de la Houssaye, dans la préface de sa *Traduction du Prince de Machiavel*. On a écrit contre lui l'Anti-Machiavel: Discours d'état, contre Machiavel; Fragment contre Machiavel. Tetard natif de Blois, Calviniste refugié en Hollande, fit imprimer sur la fin du XVII. siecle une nouvelle traduction de sa façon des ouvrages de Machiavel *en 17. volum. in 12.* * Paul Jove, *in elog. doct. c. 87.* Vossius, *de art. hist. c. 10.* Cornelius Tollius, *de infel. litter. in append ad Pier. Valer. &c.* Bayle, *dict. crit.*

MACHIAVELLI (François-Marie) cardinal, Florentin issu de la même famille que le precedent, fut patriarche de Constantinople, & évêque de Ferrare, & fut nommé cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, par le pape Urbain VIII. & mourut le 29. Novembre 1653.

MACHIOTA, *cherchez* JEAN III. patriarche d'Alexandrie.

MACHLENET ou MACHENLOTH, en latin *Maglona*, *Maglava*. C'étoit anciennement une ville des Ordovices; maintenant c'est un bourg du pays de Galles en Angleterre. Il est dans le comté de Montgomery, aux confins de ceux de Cardigham & de Merioneth. * Mary.

MACHLESNA, anciennement *Cydaris*, riviere de la Turquie en Europe. Elle coule dans la Romanie, & après avoir separé Constantinople du fauxbourg de Galata, & formé le beau port de cette ville, elle se décharge dans le canal de Constantinople, * Maty, *diction.*

MACHLYES, anciens peuples d'Afrique, proche de la grande Syrte, appellée maintenant *les Seches de Barbarie*, se servoient, dit-on, successivement des deux sexes. On rapporte que leur mammelle droite étoit comme celle d'un homme, & la gauche comme celle d'une femme. * Herodot. *l.* 4. Sanctus Augustinus, *de civitate Dei*, *l.* 16. *c.* 8. Pline, *l.* 6. *c.* 2.

MACHMET-KIREY, cam des Tartares de la Crimée, dans le XVI. siécle, fut le dernier prince souverain de ces peuples, indépendant de l'empereur des Turcs. Ses deux freres s'étant revoltés contre lui, & n'étant pas assez forts pour venir à bout de leur entreprise, eurent recours à Etienne Battori, roi de Pologne. Machmet-Kirey, après les avoir demandés plusieurs fois à ce roi, sans les avoir pû retirer, pria Amurat, empereur des Turcs, dont il étoit allié & ami, de les demander luy-même. Amurat obtint qu'on envoyeroit ces deux princes à Constantinople; & les ayant en son pouvoir, les retint sans vouloir les envoyer. Mais ces Princes, qui n'étoient pas soigneusement gardés, s'évaderent, & par le secours de quelques autres Tartares, avec celuy des Moscovites, firent de nouveau la guerre à leur frere, & furent enfin chassés de la Crimée. Machmet-Kirey, irrité contre le grand-seigneur, alla assieger la ville de Caffa, & la pressa si vivement, que les Turcs avoient resolu de se rendre dans deux jours, s'ils n'étoient secourus. Alors Amurat ayant fait venir un Tartare, nommé *Asslan*, qu'il tenoit prisonnier depuis long-tems, & qu'on disoit estre frere naturel de Machmet-Kirey, le déclara viceroi de la Tartarie, à condition qu'il seroit fidele à tous les successeurs de l'empire Ottoman. Aslan partit aussi-tôt avec quarante galeres, commandées par le general Ochiali; & ayant secouru la ville de Caffa, il gagna, par des presens, les principaux Tartares, qui massacrerent Machmet-Kirey, avec ses deux fils. Ensuite Aslan fut reconnu cam des Tartares, qui, d'amis & alliés de l'empire Ottoman, en devinrent ainsi les vassaux. *. De Hauteville, *relat. hist. de la Pologne*,

MACHOMETA, ville, *cherchez* MAHOMETA.

MACHYMLETH, ancienne ville avec marché dans le comté de Montgomery en Angleterre, sur la riviere de Devy, sur laquelle il y a un pont de pierre. Elle est à 139. milles anglois de Londres. * *Dict. an. Anglois.*

MACINIUS (Jean) étoit de Siradia en Pologne. Il publia en 1564. *in folio* un Lexicon latin-polonois. On dit qu'il sçavoit l'hebreu, le grec, le latin, & d'autres langues. * Konig, *biblioth.*

MACLOT (Edmond) abbé regulier d'Etanche, en Lorraine, ordre de Premontré, un des auteurs du XVII. siecle, qui a composé l'histoire de l'ancien & du nouveau testament, imprimée à Nancy l'an 1705. * M. Du Pin, *Biblioth. des aut. ecclef. du XVII. siecle.*

MACOCO, royaume de la haute Ethiopie, en Afrique, vers le fleuve Zaire, est habité par les peuples appellés *Monsoles* ou *Meticas*, qui sont antropophages, c'est-à-dire, *mangeurs d'hommes*, aussi-bien que les Jagos. Le roi de ce pays est tres-puissant, & a dix rois pour vassaux. On dit que l'on tuë tous les jours dans son palais deux cens hommes, ou criminels, ou esclaves de tribut, & que l'on apprête la chair de ces malheureux pour la table du roi, & pour celle de ses courtisans, comme si c'étoit du bœuf & du mouton. C'est par une barbare délicatesse qu'on fait cette cruelle boucherie; car on n'y manque ni de bétail ni de gibier. Monsol est la capitale de cet empire. Les Portugais de Lovango y envoyent leurs pomberos, ou esclaves, d'une fidelité éprouvée, pour y acheter des esclaves, de l'yvoire & du cuivre. Le roi de Macoco a une cour fort superbe; mais qui n'égale pas la magnificence de celle du roi de Congo, à qui les Portugais ont communiqué une partie des coûtumes de l'Europe. * Dapper, *description de l'Afrique.*

MACOMER, anciennement *Macopsisa*. C'étoit une

ville de la Sardaigne. Ce n'eſt maintenant qu'un village, qui doit être dans la partie ſeptentrionale de l'iſle, à l'orient d'Alghieri. * Maty, *diction.*

MACON, *cherchez* MASCON.

MAÇON (Robert le) ſeigneur & baron de Treves en Anjou, chancelier de France, annobli par lettres du mois de Mars 1400. fut bailli du château du Loire, puis maitre des requeſtes en 1406. & conſeiller du roi de Sicile en 1407. qui luy donna pouvoir en Juillet 1409. de ſoûtenir ſes droits par-devant les ducs de Berry & de Bourgogne ſur le comté de Nice, contre les prétentions du duc de Savoye. Les diviſions qui ſurvinrent entre les maiſons d'Orleans & de Bourgogne, le firent deſapointer de ſa charge de maitre des requeſtes en 1412. en laquelle il fut rétabli le 10. Novembre ſuivant; & le 2. Janvier il en fut encore demis; mais il y fut rétabli en 1415. & fait chancelier de la reine Iſabeau de Baviere. En cette qualité il fut député avec pluſieurs ſeigneurs pour aller à Angers, où le comte de Vendôme avoit mandé les états du pays, pour faire jurer la paix aux Anglois, ce qu'ils firent le 8. Avril 1415. Le 30. May de l'année ſuivante, il aſſiſta au parlement; fut peu après chancelier du dauphin, & prit cette qualité dans l'acquiſition qu'il fit le 16. Août 1416. de la terre de Treves, pour laquelle le dauphin luy octroya don de peage de dix deniers ſur chaque piece de vin, & de cinq deniers ſur chaque muid de ſel, paſſant par ſon château de Treves ſur la riviere de Loire. Par lettres du 7. Novembre 1420. confirmées par ce Prince lors de ſon avenement à la couronne le 23. Decembre 1423. Son merite & ſa capacité, joints au ſignalé ſervice qu'il avoit rendu à ce Prince en contribuant à le faire ſortir de Paris, lorſque cette ville fut ſurpriſe en 1418. par le ſeigneur de l'Iſle-Adam pour le Duc de Bourgogne, firent que le dauphin qui s'intitula lors lieutenant general du roi ſon pere, l'inſtitua chancelier de France, de l'avis de tous les princes du ſang & autres grands ſeigneurs qui ſuivoient ſon parti, & en cette qualité il ſcella des lettres à Chinon le 30. Octobre 1418. portant defenſes d'obéïr aux mandemens du roi pendant ſa détention & maladie, ce qui anima tellement le duc de Bourgogne contre luy, qu'il ne voulut jamais permettre qu'il fût compris au traité de paix conclu entre luy & le dauphin le 13. Novembre 1418. & le fit exclure de l'office de chancelier. Il aſſiſta neanmoins au traité de paix juré entre ces deux Princes le 11. Juillet 1419. fut rétabli en l'office de chancelier après la mort du duc de Bourgogne, dont il fit les fonctions juſqu'en 1421. que les ſceaux furent donnés à Martin Gouge évêque de Clermont, & ne laiſſa pas de ſervir au grand conſeil du roi. Il eut un long procès criminel contre Jean de Langheac, ſenechal d'Auvergne, & Robert André, Chevalier, qui l'avoient pris entre Thouars & Treves au mois d'Août 1425. & mené au château d'Uſſon en Auvergne, où il fut trois mois priſonnier en danger de la vie, d'où il ne ſortit qu'après avoir payé une groſſe ſomme d'argent; en reparation de quoy il les fit condamner par arrêt du 9. May 1439. à lui reſtituer tout ce qui luy avoit été pris & à ſes gens, en deux mille écus d'amende, & en pareille ſomme envers le roi. Il mourut le 28. Janvier 1442. ſans laiſſer de poſterité de *Jeanne* Cochon, ni de *Jeanne* de Mortemer ſes deux femmes; & eut pour ſœur & heritiere *Guillemette* le Maçon qui porta la baronie de Treves à *Eſtienne* Fillaſtre, ſeigneur d'Huillé en Anjou, d'où elle paſſa ſucceſſivement dans la maiſon de Monteclair, de Villeprouvée & de Laval. Elle appartient preſentement au duc de Bourbon de Condé dans la maiſon duquel elle a été portée par le mariage de ſon ayeulle Claire Clemence de Maille fille du maréchal de Brezé qui l'avoit achetée de la maiſon de Beaumanoir de Lavardin. Le P. Anſelme. *hiſt. des grands Offic.*

MACRAM ou MAKERAN, province de Perſe, vers la mer des Indes, & les etats du Grand-Mogol, eſt auſſi nommee *Mekeran*, & *Gerbete Maquerona*; & eſt priſe pour une partie de l'ancienne Caramanie. Sa partie la plus orientale eſt appellée *Kirman*. Le prince de ce pays eſt tributaire du roi de Perſe, & a pour ville capitale Macran ou Makeran. Les autres ſont Tiz, Kambele, Darci, &c. Guadel eſt un de ſes ports, ſur la mer Indienne. * Sanſon. Baudrand.

MACRE, golfe de la mer Mediterranée, entre la Lycie & Rhodes. Caſtaldi, & quelques autres diſent que c'eſt le *Glaucus ſinus* de la Carie.

MACRE, riviere d'Italie, *cherchez* MAGRA.

MACRE, petite ville de la Natolie. Elle eſt dans la contrée de Menteſeli, ſur le golfe de Macre, qui eſt vis-à-vis de l'iſle de Rhodes, & qui portoit anciennement le nom de *Glaucus ſinus.* * Maty, *diction.*

MACRES, anciennement *Cinyphus*, riviere d'Afrique. Elle prend ſa ſource dans le Fezzen, contrée du Biledulgerid, traverſe le royaume de Tripoli, & ſe décharge dans la mer Mediterrannée, un peu à l'orient de la ville de Lebeda. * Maty, *diction.*

MACRI, en latin *Macer*, village de la Romanie, ſitué ſur le détroit des Dardanelles, au midi de Rudiſto. Ce lieu étoit anciennement une ville nommée *Macrontechos*, c'eſt-à-dire, *la longue muraille*, parce qu'elle étoit près de la muraille, qu'on avoit bâtie au travers de l'Iſthme, qui joint la preſqu'iſle de la Romanie, avec le reſte de la province. * Maty, *diction.*

MACRI, autrefois *Panormus*, ancien bourg de l'iſle de Samo, qui eſt dans l'Archipel ſur la côte de la Natolie. * Maty, *diction.*

MACRIN (Marcus Opilius Severus Macrinus) empereur, fut élû l'an 217. après Caracalla, qu'il avoit fait tuer pour ſes cruautés. Il étoit Maure, né à Alger vers l'an 163. ou 164. de Jeſus-Chriſt, d'une famille tres-obſcure, & avoit été gladiateur, chaſſeur de bêtes ſauvages, puis notaire, intendant, avocat du fiſc, & enfin prefet du pretoire. Il aſſocia à l'empire ſon fils Diadumene, qui n'étoit âgé que d'environ neuf ou dix ans, & qu'il avoit eu de ſa femme *Nonia Celſa*, dont la reputation n'étoit pas trop bien établie. La ſeverité avec laquelle il faiſoit obſerver la diſcipline, le rendit haïſſable à ſes ſoldats, dont une partie ſe revolta, & proclama Elagabale empereur. Il y eut une bataille donnée près d'Antioche, entre ce dernier & Macrin, qui ayant été vaincu par ſon peu de fermeté, prit la fuite, & fut tué à Arquelaïde, ville de Cappadoce ſur les confins de la Galatie, par des ſoldats, qu'Elagabale avoit envoyés après luy. Diadumene eut le meſme ſort; Macrin avoit regné un an & deux mois moins trois jours, depuis l'an 217. de Jeſus-Chriſt, juſques au 7. Juin, de l'an 218. & étoit âgé de 54. ans. * Jules Capitolin, *en ſa vie.* Aurelius Victor, *in Macr.* Lamprid. *in Diadum.* Tillemont. *Hiſt. des empereurs tom. II.*

MACRIN (Salomon ou *Salmon*) connu ſous le nom de *Salmonius Macrinus*, né à Loudun, fut en grande reputation dans le XVI. ſiecle. Son veritable nom étoit Jean Salmon & ſe nomma Macrin ou *Macrinus*, parce que François I. luy donnoit ſouvent ce nom en riant à cauſe de ſon extrême maigreur. Il étudia à Paris ſous Jacques le Fevre d'Eſtaples, & joignit à une connoiſſance des ſciences les plus relevées, une facilité merveilleuſe à faire en latin des vers lyriques. Auſſi fut-il nommé l'*Horace de ſon tems.* On luy donna la conduite de Claude de Savoye, comte de Tende, qui fut depuis gouverneur de Provence, & d'Honoré ſon frere, tous deux fils de René de Savoye, mort l'an 1525. des bleſſures reçuës à Pavie. Macrin s'acquitta tres-bien de ces emplois, qui luy donnerent entrée à la cour, où il s'acquit l'amitié des ſeigneurs de Bellay. Il fut fort aimé du cardinal de ce nom, auquel il dédia des vers lyriques, que nous avons encore. On eſtime ceux qu'il fit ſur les chaſtes amours de ſa Gelonis, nom qu'il donna à ſa femme, de laquelle il eut divers enfans. L'aîné fut CHARLES Macrin, qui n'étoit pas inferieur à ſon pere pour la poëſie; mais qui le ſurpaſſa de beaucoup pour la connoiſſance de la langue grecque. Ce Macrin, le fils, fut precepteur de Catherine de Navarre, ſœur du roi Henri *le Grand*, & perit malheureuſement, avec pluſieurs autres, pendant le maſſacre de la ſaint Barthelemi, l'an 1572. Varillas rapporte que Salmon Macrin ayant été menacé par le roi à cauſe de la nouvelle religion dont il étoit ſoupçonné, en fut ſi effrayé, qu'il ſe precipita de deſeſpoir dans un puits où il ſe noya; mais cela paroit fabuleux, puiſque Sainte-

Marthe, compatriote de Macrin, aussi-bien que Boüillaud, disent positivement qu'il mourut de vieillesse à Loudun, l'an 1557. où il s'étoit retiré depuis long-tems. * De Thou, *hist. l.* 19. Sammarth. *in elog. Gall. l.* 1. Paul Jove, du Verdier Vauprivas, Varillas, &c.

MACRINE (sainte) fille de *Basile* & d'*Emmelie*, sœur de saint *Basile* & de saint *Gregoire* de Nysse, prit le nom de sa grand'mere Macrine. Elle fut élevée dans la pieté par sa mere Emmelie, & dès sa plus tendre jeunesse étudia l'ecriture-sainte. Son pere avoit resolu de la marier à un jeune homme de condition, lequel étant mort avant l'accomplissement des nôces de Macrine, elle resolut de demeurer vierge, & continua d'assister sa mere Emmelie dans les soins de sa famille. Quand ses freres & ses sœurs furent pourvûs, elle se retira, avec sa mere, dans un monastere qu'elles établirent sur une terre qui leur appartenoit dans le Pont, près du fleuve Iris, & de la petite ville d'Ibore, où saint Basile avoit aussi un monastere d'hommes. Emmelie étant morte, sainte Macrine y passa le reste de ses jours, & y mourut, après avoir eu la consolation de voir son frere saint Gregoire de Nysse, à la fin de Novembre ou au commencement de Decembre de l'an 379. Les Grecs font sa feste au 19. de Juillet. Macrine étoit sçavante dans l'intelligence de l'écriture, & consola Gregoire *de Nysse*, sur la mort de leur frere Basile. Elle luy dit des choses si excellentes, qu'il en composa un dialogue intitulé, *de l'ame & de la resurrection*, où il l'introduisit, parlant de ces points importans: il ne la nomme que *la maitresse*. Il écrivit sa vie, dans une epitre qu'il adressa à Olympe, solitaire. C'est la même dont nous avons une belle traduction entre les vies des peres du desert. L'ayeule de cette Sainte avoit aussi nom *Macrine*. * Herman, *vie de saint Basile*. S. Ambr. Theodoret & Baillet, *vies des saints*.

MACRIS, fille d'*Aristée*. Ce fut elle qui prit *Bacchus* sur son giron, après que *Mercure* l'eut tiré du milieu des flammes, & qui luy fit prendre du miel. Elle demeuroit alors au centre de l'isle d'Eubée. Elle s'exposa à l'indignation de *Junon* par le bon office qu'elle rendit à cet enfant, & fut contrainte d'abandonner le pays & de se sauver dans un autre en l'isle des Pheaques, où elle fit une infinité de biens aux habitans. Il s'ensuit de là qu'Aristée oncle d'alliance de Bacchus étoit beaucoup plus âgé que luy. Cela ne refute point ce que Diodore *de Sicile* raconte touchant l'admission d'Aristée aux Orgies, dont on a parlé dans l'article d'*Aristée*, ni ce que d'autres supposent qu'il commandoit quelques troupes dans l'armée de Bacchus; car il est de l'ordre que la superiorité appartienne à un fils de Jupiter, lors même qu'il est plus jeune. * Apollon. *Argonaut. liv. IV.* v. 1131. *&c.* Bayle, *dict. critique*.

MACRIZ, nom d'un quartier de la ville de Baalbek en Syrie, d'où étoit natif un historien celebre, nommé *Takieddin Ahmed*. plus connu sous le surnom de *Macrizi*. Il naquit l'an 769. de l'hegire, & mourut l'an 840. ou 845. Il a travaillé particulierement sur l'histoire d'Egypte, sur laquelle il a composé plusieurs volumes sous divers titres. Le premier est divisé en sept traités. Le 1. de la terre d'Egypte & de ses revenus. Le 2. de ses habitans. Le 3. de l'ancienne Babylone d'Egypte, qui fut depuis appellée par les Arabes *Fustath*. Le 4. de la ville moderne du Caire. Le 5. des changemens qui sont arrivés au Caire. Le 6. du château du Caire & des princes qui y ont fait leur sejour. Le 7. des choses qui ont causé la ruine de l'Egypte. Macrizi écrivit ensuite l'histoire des gouverneurs de l'Egypte sous les califes Abassides, & celle des califes Fathemites, qui y regnerent. Ces deux ouvrages furent suivis de l'histoire des rois ou sultans Curdes, c'est-à-dire, de *Saladin* & de sa posterité, puis de celle des sultans Turcomans & Circassiens, appellés communement *Mamlucs*, depuis l'an 558. jusques en l'an 845. de l'hegire. Cet ouvrage, qui contient plusieurs volumes, fut continué par *Badreddin Alaini*: mais cet auteur fit tant de fautes, qu'un autre *Macrizi*, nommé *Gemaleddin al Caheri* fut obligé de travailler à la même continuation. Nous avons encore une histoire du temple de la Mecque composée par Macrizi. Ce même auteur, ou son neveu, qui porte le même nom, a composé deux ouvrages qui contiennent la description geographique de l'Egypte, & de la topographie du Caire. * D'Herbelot, *biblioth.*

MACROBE (*Aurelius Macrobius*) vivoit sur la fin du IV. siecle. Ceux de Parme assurent qu'il étoit de leur ville; mais il avouë luy-même qu'il n'étoit pas né dans un pays où l'on parlât latin, *l.* 1. *des Saturnales*, *c.* 1. Nous sçavons du moins qu'il fut un des chambellans, ou grands-maîtres de la garde-robe de Theodose, comme il est facile de le juger, par un rescrit adressé à Florent, sur le rang de ceux qui possedoient cet office. Il composa divers ouvrages remplis d'érudition, entre lesquels celuy qu'il a intitulé, *les Saturnales*, traite de divers sujets, & est un agreable mélange de critique & d'antiquités. On a aussi de lui des commentaires sur le traité de Ciceron, intitulé, *le songe de Scipion*, qu'il a traduit en grec, & qu'Isaac Pontanus, & Meursius, ont enrichi de leurs notes. On les pourra consulter, aussi-bien que Merula, *l.* 2. *antiq. Gall. Cisalp. cap.* 2.

Les saturnales de Macrobe sont sçavantes; mais le stile n'en est pas bon, parce qu'il avoit écrit dans un siecle auquel la pureté de la langue latine s'étoit déja changée ou perduë. Il a pris un soin tout particulier de recüeillir, entr'autres choses, ce que les auteurs ont observé sur Virgile. Il a copié Plutarque mot pour mot, en une infinité d'endroits, & a pris beaucoup de choses d'Aulu-Gelle; mais il ajoûte aussi du sien quelques singularités agreables, qui font voir son érudition, & la connoissance qu'il avoit de l'antiquité. * Erasm. *in Ciceron. dial.* L. Cæl. Rhod. *antiq. Lection. & ex eo Matth.* Konig. *Biblioth. vet. & nova.* Godeau. *hist. eccles. fin du IV. siecle.* Van Milen, *l.* 5. *de litter.* Vavass. *de ludicr. dict.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les crit. gram.*

MACROBE, prêtre de la secte des Donatistes, qui fut envoyé à Rome pour être évêque de ceux de son parti, avoit composé, avant que de s'etre séparé de l'église, suivant le témoignagne de saint Jerôme, un livre adressé aux Confesseurs & aux Vierges, qui contenoit des instructions tres-utiles. On n'a plus cet ouvrage. * Optat, *l.* 2. Sanctus Hieronym. *de vir. illust.* M. Du Pin, *Bibliotheque des auteurs eccles. du IV. siecle.*

MACROBIES, certains peuples d'Afrique, ainsi nommés, parce qu'ils vivoient long-tems, des mots grecs, *μακρὸς*, *long*, & *βίος*, *vie*, sont placés par Pomponius Mela, dans l'isle de Meroë; par Pline, dans l'Ethiopie; & par d'autres, dans la Macedoine. Denys l'*Africain*, & Eustathius, donnent ce nom à divers peuples; celuy-cy aux Hyperboréens, & l'autre aux Ethiopiens, qui sont près de l'Ocean Atlantique.

Les sçavans donnent ordinairement ce nom à ceux qui ont vécu un grand nombre d'années. Nous conserverons icy une liste des plus illustres Macrobies, commençant par Mathusalem, qui a vecu le plus long-temps, & continuant jusques à ceux qui ont atteint seulement l'âge de 100. ans.

AVANT LE DELUGE.

Mathusalem, fils d'Henoch,	a vécu 969. ans.
Jared, fils de Malaléel,	962.
Noé, fils de Lamech,	950.
Adam, le premier homme,	930.
Seth, fils d'Adam,	912.
Caïnan, fils d'Enos,	910.
Enos, fils de Seth,	905.
Malaléel, fils de Caïnan,	895.
Lamech, fils de Mathusalem,	777.

APRES LE DELUGE.

Sem, fils de Noé, Patriarche,	600.
Un nommé Dando, dont parle Valere-Maxime & Pline,	500.
Caïnan, fils d'Arphaxad, patriarche,	460.
Heber, patriarche,	460.
Sala, patriarche,	433.
Un homme qui passa par Venise, l'an 1687. ayant déja,	400.
Phaleg, patriarche,	336.
Rheu, patriarche,	339.

Arphaxad, patriarche, 438.
Un Indien, dont parle Maffée, *l.* 11. 335.
Sarug, patriarche, 330.
Pictoreus d'Ætolie, 300.
Un Bracmane, dont parle Nicolas de Comit. 300.
Tharé, pere d'Abraham, 205.
Mardochée, oncle d'Esther, 197.
Saint Kenigem, dont Bollandus parle au 15. Janvier, 185.
Isaac, fils d'Abraham, 180.
Abraham, patriarche, 175.
Cinyras, roi de Cypre, 160.
Jean d'Estampes ou des Temps, écuyer de Charlemagne, 160.
Epimenide, de l'isle de Crete, 157.
Marc Fullonius de Bologne, du temps de l'empereur Claude, 151.
Arganthonius, roi des Tartessiens, 150.
Lucius Terence de Bologne, du tems de l'empereur Vespasien, 150.
Un Anglois, nommé *Thomas Parck*, qui fut presenté à Jacques, roi d'Ecosse, 152.
Nachor, grand-pere d'Abraham, 148.
Jacob, appellé *Israel*, 147.
* *Job* a vécu après son affliction, 140.
Galien, 140.
Laurent Hutlant, dont parle Buchanan, 140.
Amram, pere de Moyse & d'Aaron, 137.
Luc. Tertullus, & Marc Aponius d'Arimini, sous le regne de l'empereur Vespasien, 137.
Joiada, grand-prêtre des Juifs, 130.
Abel, fils d'Adam, 128.
Cronius, compagnon de saint Paul hermite, 125.
Attila roi des Huns, 124.
Moyse, le prophete, 120.
Saint Romuald, instituteur des Camaldules, 120.
Juda, fils du patriarche Jacob, 119.
Clemence, femme de saint Cloud, proche Paris, 118.
Narcisse, évêque de Jerusalem, 116.
Claudia, femme d'Osilius, senateur Romain, 115.
Pierre Picton, vigneron, 115.
Joseph, fils du patriarche Jacob, 110.
Daniel, prophete, 110.
Gorgias de Leontini orateur, 108.
Jean Bergez, laboureur, 107.
Isocrate, orateur, 106.
Judith a vécu veuve, 105.
Hippocrate, medecin, 105.
Saint Antoine, abbé, 105.
Bartier Rassan, 105.
Charles le Févre, orfévre à Paris, 102.
Osius, évêque de Cordouë, 101.
Albert II. duc de Saxe, 101.
Metellus, pontife des Romains, 100.
Cyrus *le Grand*, roy de Perse, 100.
Saint Simon Stoc, 100.

On pourroit ajoûter à cette liste un grand nombre d'autres Macrobies modernes, dont les gazettes prennent grand soin de nous annoncer l'âge & la mort. * Riccioli, *chronologia reformata*, *l.* 1.

L'écriture-sainte nous apprend qu'avant le déluge, la durée ordinaire de la vie des hommes étoit de 700. ans & plus. Adam vécut 930. ans; Seth 912. Enos 905. Caïnan 910. Malaléel 895. Jared 962. Henoch disparut à l'âge de 365. ans; Mathusalem vécut 969. ans; Lamech 777. Noé 600. avant le déluge, & 350. ans depuis: ce qui fait 950. ans. Après le déluge, Sem vécut 600. ans & Heber 464. Les autres vécurent moins jusques à Tharé, pere d'Abraham, qui mourut âgé de 205. ans. Abraham vécut 175. ans. Isaac 180. Jacob 147. Juda 119. Peu à peu le tems de la vie des hommes diminua; mais on en a vû presque dans tous les premiers siecles qui ont vécu au-delà de 100. ans, de 150. & meme de 200. ans. L'histoire prophane rapporte que Nestor avoit près de 300. ans, lorsqu'il alla au secours des Grecs, contre les Troyens: si neanmoins c'est ainsi qu'on doit expliquer les trois âges d'hommes qu'on dit qu'il a vécu, lesquels pourroient bien ne signifier que 90. ans, au-delà desquels il auroit vécu encore environ douze années selon Homere. On ajoute qu'Arganthonius, roy des Tartesses, vécut 150. ans; Cinyras, roy de Cypre, 160. & Æginius 200. Maffée dans son *histoire des Indes*, rapporte que dans l'isle de Bengala, on trouva un homme âgé de 335. ans: ce qu'il prouve par le recit qu'il fit de tout ce qui s'étoit passé de memorable pendant sa vie, & que l'on verifia être conforme aux chroniques. Sous l'empereur Trajan, Simon, fils de Cleophas, second évêque de Jerusalem, fut crucifié en sa 120. année; Narcisse, évêque de cette même ville, qui mourut au commencement du III. siecle, avoit vécu 166. ans. Saint Paul, premier hermite, vécut 120. Saint Antoine abbé, 105. & dans le XVII. siecle Bartier Rassan Portugais en a vécu autant, & fut tué les armes à la main.

L'empereur Claude, ayant examiné les preuves de l'âge de Titus Fullonius, de Bologne en Italie, reconnut qu'il étoit dans sa 150. année. Attila, roy des Huns, mourut âgé de 124. ans. Pierre de Natalibus rapporte des preuves, pour montrer que saint Severin, évêque de Tongres, vécut 375. ans qu'il fut sacré évêque en sa 197. année; mais elles n'ont paru bonnes qu'à luy. Guido Donatus assure qu'en l'année 1223. il connut un nommé *Richard*, déja âgé de 400. ans, qui prouvoit qu'il avoit porté les armes sous Charlemagne. On parle fort aussi d'un nommé *Jean des Temps*, qui avoit servi dans les armées de ce meme empereur, & qui mourut sous Louis VII. l'an 1146. de sorte qu'il devoit avoir près de 360. ans, puisque Charlemagne fut couronné empereur, l'an 800. Mais sans s'arrêter, à ce qu'on rapporte de ces Macrobies, dont la plûpart sont assez incertains, il est constant que les patriarches, dont il est parlé dans l'écriture-sainte, ont vécu le nombre des années *que nous avons marqué cy-devant*. Il ne faut pas s'imaginer que les années des Hebreux ne fussent pas solaires, mais lunaires seulement, de 29. à 30. jours; ou que chacune des quatre saisons fissent alors une de leurs années, comme chez les Chaldéens, & les Arcadiens, au rapport de Lactance, ou que tout au plus elles ne comprissent que le tems que le soleil met à passer d'un tropique à l'autre; c'est-à-dire environ six mois; car ces années ne peuvent avoir été lunaires, puisque, si cela étoit, beaucoup de personnes vivroient à present plus que nos premiers peres, cent de leurs années faisant plus de douze cens de ces années lunaires. Pour montrer qu'elles étoient au moins composées de douze mois lunaires, il n'y a qu'à faire reflexion sur ce que Moyse nous apprend, en parlant du déluge. Il dit, dans le *chap.* de la genese, que Noé ayant vécu 600. ans, le déluge commença le 17. jour du second mois; & dans le *chap.* 8. il ajoûte que le 27. jour du septiéme mois, l'arche prit terre sur les montagnes d'Armenie; que le premier jour du dixiéme mois, la pointe des autres montagnes commença à paroistre au-dessus de l'eau; & que quarante jours après Noé lâcha une colombe. Enfin il dit qu'au premier jour du premier mois, la 601. année de Noé, ce patriarche ouvrit l'arche. Ce qui fait assez connoître que Moyse compte douze mois depuis la 600. année de Noé, jusques à la 601. & que son calcul approche fort du nôtre. * De Colomier, *dans ses lettres*.

MACROCEPHALES, peuples vers le bosphore de Thrace, selon Pomponius Mela, étoient ainsi nommés, à cause de leur longue tête. Etienne de *Bysance* les met près de la Colchide, & Pline dans le voisinage de Cerasonte, ville de la Cappadoce. Ce nom vient de [illegible] *long*, & [illegible] *teste*. * Pline. Etienne de *Bysance*.

MACRON (Nævius Sertorius) avoit beaucoup de credit auprès de Tibere, & se servoit de son autorité pour faire perir bien des gens, dont il se rendoit accusateur, entr'autres, Mamercus Scaurus, qui avoit fait une tragedie sur Atrée, où l'on trouva des vers, qui pouvoient s'appliquer à Tibere. Macron le rendit odieux à ce Prince, & fut cause de sa disgrace en le faisant accuser d'avoir commis un adultere avec Livie, & d'avoir consulté des magiciens. Scaurus prévint le jugement, en se faisant mourir, suivant le conseil de sa femme, qui en fit autant. Macron fut un des principaux instrumens de la perte de Séjan, & luy succeda dans la charge de capitaine des gardes. Tibere étant près de sa mort, il se déclara en faveur de Caligula, & trouva moyen de le gagner par les charmes

de sa femme Ennia. Tibere neanmoins revint d'un accès qui l'avoit mis à l'extrémité, mais Macron le fit étouffer, pour demeurer en faveur auprès du nouvel empereur. Il continua sous ce regne ses accusations, & fit perir L. Aruntius, accusé d'une conjuration contre le Prince, faite avec une femme débauchée, nommée *Albucilla*. Mais son credit ne dura pas long-tems. Caligula oubliant les obligations qu'il luy avoit, à luy & à sa femme, força l'un & l'autre de se donner la mort. * Dion, *l.* 58. Tacite, *Annal. l.* 6. Sueton. *in Caligula*. Philon, *in legat. ad Caium*.

MACRONISO, petite isle de l'Archipel. Elle est près du duché d'Athenes, sur le cap qui separe le golfe d'Engia de celuy de Negrepont. Les anciens l'ont appellé *Helene* ou *Helena*, parce que c'est le lieu où *Paris* débaucha *Helene*. * Maty, *Diction*.

MACROPEDIUS, dont le vray nom étoit JEAN LANCUTID, cler regulier de la congregation de la vie commune, dite *de saint Jerôme*, natif de Gemertan, dans le territoire de Bois-le-duc, étoit bon grammairien, sçavoit les mathematiques & les langues, & composoit en vers. Cet auteur enseigna à Utrecht, & mourut à Bois-le-duc, l'an 1558. aprés avoir souffert tres-long-tems les incommodités de la goutte. Il composa divers ouvrages, dont on pourra voir le dénombrement dans Valere André. * Le Mire, *in elog. Belg.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

MACROS, étoit anciennement une ville de la province Byzacene en Afrique. Ce n'est maintenant qu'un village du royaume de Tunis. Il est situé sur la côte occidentale du golfe de Capez. * Maty, *Diction*.

MACZUA, est une petite isle de la mer Rouge. Elle est près de la côte d'Abex, & de la ville d'Ercoco. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Macaria*, & d'autres pour l'ancienne *Oraeon* ou *Orine*. * Maty, *Diction*.

MADAFFARI (Nicolas-Marie) évêque de Boüa, dans le royaume de Naples, étoit Calabrois, étudia à Rome, où il fut curé de saint Thomas, & fut fait évêque par le pape Paul V. Il sçavoit les langues, & composa quelques ouvrages. * Janus Nicius Erythræus, *pinac. III. imag. illustr. c.* 25. Ughel, *Ital. sacr. &c.*

MADAGASCAR, isle de la mer d'Ethiopie, à l'orient des côtes de Zanguebar, & du pays des Cafres, en Afrique.

SES NOMS, SA SITUATION, SES PORTS.

Les Insulaires appelloient la partie septentrionale, *Madacase*; & la meridionale, *Malagasche*, terme dont les Portugais composerent le nom corrompu de *Madagascar*. On luy donna aussi le nom de *saint Laurent*; parce que la découverte en fut faite le jour de la fête de ce saint martyr; ou parce que, selon quelques-uns, ce fut *Laurent*, fils de *François* Almeyde, general de l'armée du roi de Portugal aux Indes, qui découvrit cette isle en l'année 1506. Les François lui ont donné le nom de *l'isle Dauphine*, pendant le regne de Henri IV. en consideration du Dauphin, qui regna depuis sous le nom de Louis XIII. On croit que les anciens ont connu cette isle, & que c'est celle que Ptolomée nomme *Menuthias*, & Pline, *Cerne Atlantica*. Elle est située sous la zone torride, & le tropique du capricorne, dans l'Ocean meridional, ou mer d'Ethiopie, & regarde vers l'occident de Zanguebar & les Cafres, sur les côtes de l'Afrique. Sa longueur contient plus de cinquante lieuës, & sa largeur cent ou quatre vingts, en differends endroits. Elle a plusieurs caps, dont les plus considerables sont ceux de saint Sebastien, de Natal, de saint Antoine, de Bout ou Longuepointe, de saint Sebastien, au midi, de saint André, & le Cap-Rond. Ses ports & ses rades les plus assurés & les plus commodes, sont le port aux Prunes, celuy du fort Dauphin, du Tonnerre, des Bretons, de saint Augustin, de saint Vincent, de Nausio, de saint André & de Soarez; ses principales rivieres sont, Managourou, Tapoule, Mananhare, Manapani, Mandrerei, Manabauver, Onglade, Ranoumerca, Mansiatre, &c. Cette isle est coupée par de longues chaînes de montagnes, dont les deux plus considerables sont, Vigagora, vers le septentrion, & Bohistimene, vers le midi. Elles sont la plûpart couvertes de citronniers & d'orangers; & s'il y en a qui soient nuës, leur roc est composé d'un beau marbre blanc, d'où sortent les plus belles & les meilleures eaux du monde. Il y en a qui sont revétuës d'ébeniers, & d'autres arbres, dont le bois est veiné de diverses couleurs.

DIVISION DES PAYS DE MADAGASCAR.

L'isle de Madagascar est divisée en plusieurs provinces, dont la plûpart de celles qui sont vers le septentrion, sont inconnuës aux Européens. Les plus frequentées, sont les pays de Sant-Angelo, Arco, Port aux Prunes, Antavares, Matatanes, Vohistbanh, Fangaterre, Caremboule, ou vallée d'Amboule, Anossi ou Carcanossi, les Ampatres, les Machicores, An-Renavoule, pays des Zafes, Cochaa, Hefonti, terre de Guda, terre de Pracel, terre de saint André, Ansianach. Les habitations se peuvent distinguer en villes, bourgs, & villages. Les villages sont ambulatoires, selon les saisons; car quatre hommes élevent une case ou maison sur leurs épaules, & la transportent facilement où bon leur semble. Les bourgs sont stables & entourés de pieux. Les villes, outre les pieux qui leur servent de murailles, sont environnées d'un fossé profond & large de six ou sept pieds. C'est dans ces sortes de villes que demeurent les grands, sous des maisons faites de planches. Les François ont bâti dans cette isle quelques bourgs & des forts, dans la partie meridionale, vers l'orient. Le plus important est le fort Dauphin, qui a été bâti pour assurer l'établissement des colonies Françoises. L'enceinte de ce fort renfermoit l'an 1655. le logement du gouverneur, une grande chapelle, cinq magasins, seize maisons de charpente, & un corps de garde. Tout cela fut brûlé par l'imprudence d'un particulier, qui, ayant fondu du cuivre dans un creuset, le jetta tout ardent sur des herbes, qui prirent feu. Depuis cet accident, le fort a été rétabli, & muni de bonne artillerie.

QUALITEZ DU PAYS, ET DU TERROIR de Madagascar.

L'air de cette isle est extrémement chaud: de sorte que l'on n'y voit ni neige, ni glace. Les terres, lorsqu'elles sont défrichées, y sont tres-fertiles, & renferment plusieurs mines de fer, & d'acier tres-fin. On n'y trouve point de mines de cuivre, d'étain, de plomb, ni d'argent. Ce dernier métal y est assez rare: la plus grande partie est venuë d'un vaisseau Hollandois qui fit naufrage aux côtes de la province d'Ampatre. Quelques navires, qui avoient abordé auparavant à cette isle, y en avoient aussi apporté. On y voit trois sortes d'or; celuy du pays, qu'ils appellent *or de Malacasse*: il est un peu pâle, & se fond aussi facilement que du plomb. Le second, est l'or de la Mecque, appellé *Voulamene-raca*, que les Rohandriens Arabes apporterent avec eux de leur pays: celui-ci est beau & tres-fin. Le troisiéme, est celui que les Chrétiens y ont porté de l'Europe, qu'ils nomment en la langue du pays *Voulamene-voutrouva*. On y trouve plusieurs sortes de pierres précieuses dans les rivieres & dans les ruisseaux, comme des topazes, des grenats, des amethystes, des émeraudes, des saphirs, des hyacinthes, des jaspes, des agates, des cornalines, des hematiques ou sanguines, des pierres d'aigle, & des pierres de touche. Il y a aussi de beau cristal & d'excellent miel, qui est beaucoup plus dur & plus doux que le nôtre, & qui paroît être du sucre. Les habitans y font trois sortes de vins; le premier, est du vin de miel, qui est le plus commun; le second, est du vin de sucre; le troisiéme se tire des gros fruits de Banane, qui sont des especes de pommes. Ce vin a quelque rapport au cidre de Normandie. Ils tirent des huiles de plusieurs plantes, fruits, noyaux & graines, qui croissent dans le pays. On y trouve une espece de terre, appellée *Taveliffe*, qui est aussi bonne, & qui a les mémes qualités que la terre sigillée de l'isle de Lemnos. Le veritable poivre blanc y croît en si grande abondance, qu'on en pourroit charger un grand vaisseau; car les bois, aux environs de Manghabei, sont de tous côtés chargés de poivre, qui y meurit aux mois d'Août, de Septembre & d'Octobre: c'est la nourriture ordinaire des tourterelles & des pigeons ramiers. Il y a quantité de bois d'ébene, & d'autres bois de prix, de couleur d'orange, verte, violette, ou marbrée, & d'une odeur tres-agréable. La province de Caremboule produit une infini-

ré de cannes appellés *Voulou* ou *Boulou*, semblables à celles que les Indiens nomment *Bambu*, d'où vient le nom de *bamboche*, que nous leur donnons en France. Il y en a d'aussi grosses que la cuisse, & elles sont toutes fort hautes, noires & rondes. Les Insulaires s'en servent à plusieurs usages; car ils en font des pots & des bouteilles, des plumes à écrire, des violons & des harpes, de petits bateaux pour deux personnes, des palanquins ou chaises, dans lesquelles les grands se font porter : c'est pourquoi ils leur font prendre un certain pli dès qu'elles commencent à croître, afin de les rendre propres à faire de ces sortes de sieges. Ces bamboches ont au-dedans une moëlle humide qui ressemble à du lait, que les Indiens nomment *Sacar bambu*, c'est-à-dire, *sucre de Bamboche*. Non seulement les Indiens, mais aussi les Arabes, les Persans, & autres Orientaux estiment fort cette moëlle. La terre y produit de fort bon tabac; mais les Insulaires ont encore beaucoup de chanvre, nommé *Rongogue*, dont les feuilles séches leur servent aussi de tabac. Lorsqu'ils ont mâché de ces feuilles, ils deviennent étourdis, s'endorment, & deviennent fort gais lorsqu'ils sont éveillés. Ceux qui ne sont pas accoûtumés à succer de ce chanvre, sont deux ou trois jours comme hors d'eux mêmes après avoir mâché : c'est pourquoi il n'y a gueres que quelques Negres, & les *Ombiasses*, c'est-à-dire, les docteurs & les devins, qui en usent pour chasser la mélancholie. On se sert d'une semblable plante aux Indes Orientales, sous le nom de *Bangue*, qui fait le même effet. L'isle est maintenant remplie de bestiaux & de volailles. Les sauterelles y sont incommodes de tems en tems, & rongent le riz & tous les fruits; mais les originaires de l'isle reparent cette perte en amassant de ces sauterelles, dont ils font provision pour manger. On n'y voit gueres d'animaux sauvages, si ce n'est des crocodiles, & de gros serpens qui ne sont point venimeux.

MOEURS DES HABITANS de Madagascar.

Les habitans de cette isle sont distingués en blancs & en noirs. Ils parlent tous neanmoins une même langue, & se disent originaires de la Terre-ferme : ce qui est vrai-semblable pour les blancs; parce qu'ils sont circoncis, & que les noms qu'ils portent sont des noms corrompus d'Aaron, de Moyse, d'Ester, & de semblables; de sorte qu'ils pourroient bien être venus des anciennes transmigrations des Juifs, c'est-à-dire, de leurs passages dans d'autres pays. Les blancs, & les noirs vont ordinairement tout nuds, à la reserve des parties que la pudeur fait cacher. Les femmes des plus considerables ont de petits corps-de-cote sans manches, & des jupes, qu'elles nomment *Pagnes*. Les hommes achetent leurs femmes; & celui-là en a le plus, qui est plus riche. Ils ont du courage, méprisent la mort, sont ordinairement armés de dix ou douze zagayes ou javelots, & se servent aussi d'arcs & de fléches. Les femmes y ont beaucoup de prudence, & gardent à leurs maris une fidelité inviolable.

LANGAGE ET ECRITURE DES PEUPLES de Madagascar.

Le langage des habitans de cette isle a beaucoup de rapport avec l'arabe; les caractéres dont se servent les Ombiasses, sont des caractéres arabes, que l'on trace de la droite à la gauche. Il y a environ 200. ans que ces lettres furent apportées à ces insulaires, par certains Arabes qui avoient été envoyés en cette isle par le calife de la Mecque. Ils vinrent avec leurs barques prendre terre à Martatane, où ils épouserent des femmes du pays, & où ils enseignerent l'arabe & l'alcoran à tous ceux qui souhaiterent de l'apprendre. Le papier dont ils se servent pour écrire, est jaune. Il est fait de l'écorce du milieu d'un arbre, nommé *Avo*, laquelle est fort douce & unie. On fait bouillir cette écorce; puis on la bat dans un mortier; & lorsqu'elle est comme bouillie, on l'étend sur un petit clayon pour en former du papier, lequel on met secher au soleil, & ensuite on le trempe dans une décoction de riz, pour empêcher qu'il ne boive. Après avoir été seché une seconde fois, il est uni & lissé. Leur encre se fait avec le bois d'un arbre gommeux, qu'ils appellent *Arandranto*. Pour écrire, ils se servent de morceaux de bamboches, qu'ils taillent à peu près de la même façon que nous faisons nos plumes.

LEUR RELIGION ET LEUR GOUVERNEMENT.

Ils croyent qu'il y a un Dieu, qui a créé le ciel & la terre, & qui doit recompenser les bonnes actions, & punir les mauvaises. Ils le nomment *Zanharre*, & lui font des sacrifices, sans neanmoins lui bâtir de temples. Ils croyent aussi qu'il y a des anges bons & mauvais. Ils craignent fort le diable, qu'ils nomment *Beliche*; & dans tous leurs sacrifices, ils jettent par terre le premier morceau de la victime, comme une offrande qu'ils lui font. C'est par là qu'ils prétendent se le rendre favorable & appaiser sa colere. Ils ont des sorciers ou magiciens qui leur donnent des caractéres, appellés *Ollys*, pour les preserver de plusieurs malheurs; mais ces *Ollys* sont une tromperie de leurs prêtres, qui se vantent de pouvoir lier le diable, & le forcer de faire ce qu'ils desirent, afin de s'attirer l'estime & la veneration du peuple. Les habitans de Madagascar sont divisés en plusieurs ordres, familles ou tribus, & vivent comme les Tartares, sous un chef qu'ils appellent *Tscbie*, c'est-à-dire, *seigneur* ou *roi*. Cette dignité n'est pas si fort attachée aux familles, qu'après la mort du prince, celui qui se trouve le plus fort ne l'usurpe quelquefois. Une relation nouvelle de cette isle, dit que les provinces sont gouvernées par plusieurs petits princes, appellés *grands*; que les blancs sont distingués en Rohandrians, Anacandrians, ou Ondtzatsis. Les *Rohandrians* sont ceux qui sont princes, ou de la race des princes. Les *Anacandrians*, sont descendus des grands; mais ils ont dégeneré. Les *Ondtzatsis*, sont la plûpart pêcheurs, ou gardiens des cimetieres des grands, & sont issus de quelques matelots qui vinrent s'établir dans cette isle. Les noirs sont divisés en quatre sortes; les Voadziris, les Lohavohits, les Ontsoas, & les Ondeves. Les *Voadziris*, sont seigneurs d'un ou de plusieurs villages; les *Lohavohits*, sont de moindres seigneurs, qui dépendent des premiers; les *Ontsoas*, sont au-dessous des Lohavohits; & les *Ondeves*, sont les esclaves achetés ou pris en guerre. Les princes ou seigneurs s'emparent de tous les bestiaux de leurs sujets après leur mort, & ne laissent que les terres à leurs enfans. Lorsqu'un grand est mort, il est permis à ses sujets de se donner à un autre maitre, qu'ils peuvent élire, & celui qui les prend sous sa protection doit leur faire un present, qu'ils appellent *Lasse dovve*. Les Ondeves neanmoins ne peuvent s'engager sous un autre maitre, que celui qui succede legitimement au défunt. Quand un grand en vient voir un autre, celui qui reçoit la visite, prête à celui qui la rend une de ses plus belles femmes, pour en disposer à sa volonté. Les sujets en usent de la même maniere à l'égard de leurs amis & des étrangers. Les princes se plaisent à la comedie. Leurs comediens, qu'ils appellent *Secatses*, se rasent toute la barbe, & prennent des habits de femmes. Ils sont adroits, & représentent des farces assez divertissantes.

PETITES ISLES VOISINES DE MADAGASCAR.

Les isles les plus considerables qui environnent l'isle de Madagascar, sont l'isle de Bourbon, ou de Mascaregne, l'isle Maurice, sainte Apolline, & sainte Marie. Les autres ne sont que des rochers ou des bancs dangereux, dont le plus remarquable est sur la côte occidentale, dans la baye de Pracel. * Mandello, *voyage des Indes*, Flacourt, *hist. de Madagascar*. Dapper, *descript. de l'Afr.*

MADAILLAN, baronie située dans l'Agenois, a donné son nom à une ancienne maison, dont on ne rapporte ici la posterité que depuis,

I. GUILLAUME de Madaillan, sire de Lesparre en Medoc, & qui fit hommage de ses terres en 1202. au roi Philippe *Auguste*. Il avoit epousé *Alix*, fille d'*Amery* VIII. vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite*, fille de *Guy* V. vicomte de Limoges, dont il eut PONCE AMANIEU, qui suit;

II. PONCE AMANIEU baron de Madaillan, sire de Lesparre, &c. fut garand en 1243. avec les autres barons d'Agenois, que le comte de Toulouse exécuteroit le traité fait en 1228. avec le roi S. Louis, & fut pere d'AMANIEU, qui suit;

III. AMANIEU baron de Madaillan, sire de Lesparre, &c. est nommé avec plusieurs barons d'Agenois, qui prêterent serment de fidelité au roi Philippe III. dit *le Hardi*, en 1271. après la mort du comte & de la comtesse de Poitiers, & dans une reconnoissance faite par les habitans de Saint[illegible]arade, où il est porté qu'une partie de cette ville apartenoit au roi & l'autre au baron de Madaillan. Eut pour fils N. qui suit;

IV. N. baron de Madaillan, sire de Lesparre, &c. fut toujours dans le parti des Anglois, & fit prendre celui du roi à son second fils, pour conserver les biens qu'il avoit en Agenois sous la domination du roi. Il avoit épousé *Cecile* de Durfort, dont il eut GUILLAUME AMANIEU qui suit; & AMANIEU de Madaillan, qui a fait *la branche des seigneurs de Montataire, rapportée cy-après.*

V. GUILLAUME-AMANIEU de Madaillan, sire de Lesparre, &c. suivit le parti des Anglois comme son pere avoit fait, & se trouva à la bataille de Poitiers. Lorsque le prince de Galles passa en Angleterre pour y conduire le roi Jean, il nomma le sire de Lesparre pour commander dans toute la province de Guyenne, conjointement avec les sires d'Albret, Mucidan, & Rosan, ainsi que le remarque Froissart qui en fait mention, comme de l'un des plus grands seigneurs de la province. Il fut pere de GUILLAUME-ARAMON qui suit;

VI. GUILLAUME-ARAMON de Madaillan, sire de Lesparre, &c. suivit comme ses peres le parti des Anglois: se trouva à la bataille de Navaret en 1367. au siege de Limoges en 1370. & l'année suivante le duc de Lancastre le laissa gouverneur de tout le pays avec le captal de Buch & le seigneur de Mucidan. Il donna en 1377. un combat naval contre les Espagnols, qu'il perdit, dans lequel il fut fait prisonnier, & mené en Espagne, où il resta plus d'un an, & fut rendu en execution du traité de paix fait en 1379. entre les rois d'Espagne & de Navarre. Il fit son testament en 1389. Il avoit épousé *Isabeau* Dupons, dame de Gensac, fille de N. comte de Bigorre, dont il eut GUILLAUME-AMANIEU II. du nom, qui suit;

VII. GUILLAUME-AMANIEU de Madaillan, II. du nom, sire de Lesparre, &c. épousa en 1408. *Jeanne*, fille de *Jean* III. du nom, comte d'Armagnac, & de *Marguerite* comtesse de Cominges, & petite fille de *Jean I.* comte d'Armagnac, & de *Beatrix*, fille de *Robert* de France, fils du roi S. *Louis*. De ce mariage vint LANCELOT, qui suit;

VIII. LANCELOT de Madaillan, sire de Lesparre, &c. suivit le parti des Anglois comme ses ancêtres. Après la prise de Bourdeaux par le roi Charles VII. en 1451. cette ville & les grands seigneurs de la province envoyerent assurer le roi d'Angleterre que s'il vouloit leur donner du secours, ils lui remettroient la ville entre les mains, & choisirent le sire de Lesparre pour chef de cette députation: il ramena des troupes à Bourdeaux qui étoit encore sous la domination des Anglois; & le roi fut obligé de l'assieger une seconde fois. Après la prise S. M. exila le sire de Lesparre, lequel ayant encore fait des démarches pour remettre la Guyenne entre les mains des Anglois, fut fait prisonnier & mené à Poitiers, où il eut la tête tranchée en 1454. & ses biens furent confisqués. Il avoit épousé *Jeanne* d'Estissac, dont il eut JEAN, qui suit; & N. de Madaillan, mariée à *Gaston* de Gontaut, baron de Biron, tris-ayeul du premier maréchal de France.

IX. JEAN de Madaillan, fut institué par *Amaury Fregant* d'Estissac & *Marguerite* d'Harcourt sa femme, leur heritier à la charge de porter le nom & les armes d'Estissac, par acte du 22. Mars 1458. Il épousa *Jeanne* de la Brousse, dont il eut BERTRAND, qui suit; & *Geofroy* d'Estissac, évêque de Maillezais.

X. BERTRAND seigneur d'Estissac, épousa N. Chabot-Jarnac, dont il eut LOUIS, qui suit; & *Arnold*, qui fut évêque de Maillezais après son oncle.

XI. LOUIS seigneur d'Estissac, mourut en 1565. Il avoit épousé *Louise* de la Beraudiere, dont il eut deux filles, & dont l'aînée nommée *Claude* d'Estissac, fut instituée la principale heritiere, & porta la seigneurie d'Estissac dans la maison de la Rochefoucault, presque aux mêmes conditions qu'elle étoit entrée dans la maison de Madaillan en épousant *François* de la Rochefoucault.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTVIEL & de MONTATAIRE *& Marquis de* LASSAY.

V. AMANIEU de Madaillan, II. du nom, second fils de N. sire de Lesparre, & de *Cecile* de Durfort, fut seigneur de Montviel & de Cauçon. Il suivit le parti du roi de France; & Jean duc de Normandie, qui fut depuis roi, & qui étoit pour lors general de l'armée du roi son pere en Guyenne, lui donna la terre de Montviel en Agenois, qui avoit été à ses predecesseurs, & qui étoit venuë au roi par la rebellion du sire de Lesparre & de Cecile de Durfort ses pere & mere. Il avoit épousé N. dont il eut AMANIEU III. du nom qui suit;

VI. AMANIEU de Madaillan, III. du nom, seigneur de Montviel, &c. épousa *Jeanne* de Lambertie, dont il eut ARNAULTON, qui suit; & *Gilberton* de Madaillan, qui mourut fort âgé, ayant eu des enfans.

VII. ARNAULTON, de Madaillan, seigneur de Montviel, acquit la terre de Montataire en 1460. & en fit bâtir le château. A l'âge de quinze ans il se trouva à la bataille d'Azincourt, qu'il nommoit la *mal journée*, & fut depuis gouverneur de Creile. Il avoit épousé *Marguerite* de Pulche, d'une maison de Guyenne, dont il eut GUICHART, qui suit; & *Etienne* de Madaillan, seigneur de Montviel, vivant en 1494. dont le dernier de sa posterité fut tué en duel par le maréchal de Themines.

VIII. GUICHARD de Madaillan, seigneur de Montataire, fut capitaine de cinquante hommes d'armes, & épousa *Jeanne* de Marconville, dont il eut GUILLAUME, qui suit; & *Jeanne* de Madaillan, mariée à *Jacques* de Pas, seigneur de Feuquieres.

IX. GUILLAUME de Madaillan, seigneur de Montataire, épousa *Charlotte* de la Roque, dame de Roberval, Ruye & Morus près de Montataire, dont il eut LOUIS, qui suit;

X. LOUIS de Madaillan, I. du nom, seigneur de Montataire, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fut gouverneur du pont Saint-Esprit, lieutenant de roi des Sevennes, & colonel des compagnies Françoises entretenuës par sa majesté en la province de Languedoc en 1574. Il epousa *Marguerite* du Fay, dame de pont Saint-Maixance, fille de N. seigneur de Château-rouge, dont il eut entre autres enfans JEAN, qui suit; & *Elizabeth* de Madaillan, alliée à *Jean* Dupuis, baron de Case. Après la mort de Louis, sa veuve qui étoit proche parente de l'amiral de Coligny, embrassa la religion Protestante qu'il professoit, & y éleva ses enfans.

XI. JEAN de Madaillan, seigneur de Montataire, &c. fit profession de la religion Protestante jusqu'à la mort. On lui mit en dépôt la ville de Thouars, qu'on avoit accordée aux Huguenots pour place de sureté. Il fut capitaine de 200. hommes d'ordonnance du roi, sous la charge d'Henri de Bourbon, prince de Condé: servit utilement le roi Henri IV. & particulierement au combat d'Arques, où il reçut un coup de pistolet dans le genoüil, dont il demeura estropié. La tradition de la maison apprend que lorsque le roi fit des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit en 1598. sa majesté voulut qu'il la suivit aux Augustins, où elle lui fit l'honneur de lui dire qu'elle l'eût fait chevalier de ses ordres, s'il n'avoit pas été de la religion Protestante. Le roi Louis XIII. le gratifia de 8000. livres de pension en 1611. & 1624. Il épousa *Judith* de Chauvigny, qui lui apporta la plus grande partie du marquisat de Lassay, & autres terres situées en Anjou & en Normandie. De ce mariage vinrent, ISAAC, qui suit; & *Philippe* de Madaillan, seigneur de Chauvigny, qui laissa pour enfans, *Philippe* comte de Madaillan, marquis de Lesparre, mort le onze Octobre 1719. âgé de 89. ans. & *Amaury* de Madaillan de Lesparre, comte de Chauvigny, mort le 1. Septembre 1719. âgé de 79. ans, laissant de *Susanne* Dubois de Guichevove, morte le 4. Avril 1720. N. comte de Madaillan de Lesparre, enseigne des gens d'armes du roi, qui a épousé le six Juillet 1718. N. Bechameil, fille de [illegible], marquis de Nointel, conseiller d'état, & de N. le Ragois.

XII. ISAAC de Madaillan, seigneur de Montataire, marquis de Lassay, &c. servit le roi dès sa plus tendre

jeunesse ; aussi sa majesté, pour luy témoigner la satisfaction qu'il avoit de ses services, luy donna en 1622. une pension de 4000. livres, qui fut augmentée de 3000. livres en 1644. La France étant en paix, il alla servir en Hollande, & à son retour il se fit Catholique, & épousa *Jeanne* de Warignies, fille de N. seigneur de Blainville, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant pour le roi en Normandie, & gouverneur de Laitoure & de Pontorson, dont il eut Louis II. du nom, qui suit; & *René* de Madaillan de Lesparre, qui fut élevé enfant d'honneur du roi, qui lui donna 3000. liv. de pension. Il fut ensuite capitaine de cavalerie dans le regiment d'Enguyen, & fut tué à l'âge de 17. ans, dans une action en Bourgogne.

XIII. Louis de Madaillan de Lesparre, II. du nom, marquis de Montataire, &c. fit sa premiere campagne en 1646. & se trouva aux sieges de Mardick, & de Dunkerque; servit au siege de Lerida, & en 1649. il fut fait capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-legers de Bourgogne sous les ordres de Louis de Bourbon, prince de Condé : il reçut trois blessures à la bataille de Lens, où il se distingua, de l'une desquelles il demeura estropié d'un bras, & le roi lui donna une pension de 3000. livres. Il servit avec distinction aux combats de Charenton & de la porte saint Antoine; & quelque-tems après il fut nommé maréchal de camp, quoiqu'il ne fût âgé que de 22. ans. Se trouvant engagé pendant la guerre civile dans le parti du prince de Condé, la compagnie des chevaux-legers de Bourgogne qu'il commandoit, étant sous les ordres de ce prince, il ne le suivit point lorsqu'il sortit de France; mais il se retira, & servit le roi dans toutes ses conquestes jusqu'à la paix de Nimegue. Il mourut le 17. Mars 1708. âgé de 79. ans. Il avoit épousé 1. *Susanne*, fille unique & heritiere de *Guillaume* de Vipart, marquis de sainte Croix. 2°. *Marie-Therese* de Rabutin, fille de *Roger* comte de Bussi, lieutenant general des armées du roi, & mestre de camp general de la cavalerie, & de *Louise* de Rouvelle, heritiere de la branche de Longueval-Manicamp, par *Isabelle* de Longueval sa mere. Du premier lit vint Armand, qui suit ; & du second sortirent, *Reyne* de Madaillan de Lesparre, mariée en Avril 1711. à *Leon* de Madaillan de Lesparre, comte de Laffay, son neveu; & *Roger-Constant* de Madaillan de Lesparre, comte de Manicamp, mestre de camp du regiment royal Piemont, & brigadier des armées du roi, qui mourut en Septembre 1723. âgé de 32. ans. Il avoit épousé le onze May precedent *N.* le Veneur, fille de *Jacques Tannegay*, comte de Tillieres, &c. & de *Michelle Gabrielle* du Gué Bagnols.

XIV. Armand de Madaillan de Lesparre, marquis de Laffay, &c. lieutenant general au gouvernement de Bresse, Bugey & Valrome, commença à servir en 1672. en qualité d'ayde de camp de Louis de Bourbon, prince de Condé, & se trouva aux conquêtes que le roi fit pendant cette campagne. L'année suivante il fut pourveu de la charge de guidon des gens d'armes du roi, & en 1675. de celle d'enseigne : servit à la conquête de la Franche-Comté la même année, & fut blessé à la prise de la contrescarpe de Besançon, ce qui ne l'empêcha pas de se trouver aux sieges de Dole & de Salins, & à Foucoņier, où il commandoit le détachement des gens d'armes, que la maison du roi prit l'épée à la main. Il se trouva la même année au combat de Senef, où il fut blessé de trois coups, & eut deux chevaux tués sous luy. Les années suivantes il servit aux sieges de Condé, Bouchain, Valenciennes, Cambray & Ypres. La paix étant faite, il alla en 1684. en Hongrie avec les princes de Conty ; se trouva au siege de Neuchastel, à la bataille de Gran, & à une action considerable près d'Agria. La guerre ayant recommencé en 1688. il servit en Allemagne en 1691. se trouva au siege de Mons, & au combat de Leuse en 1692. & fut blessé au siege de Namur, où il servoit en qualité d'ayde de camp du roi. Il épousa 1°. *Marie-Marthe* Sibour, morte en Janvier 1675. 2°. *Marie-Anne* Pajot. 3°. le 5. Mars 1696. *Julie* de Bourbon, fille *legitimée d'Henry-Jules* de Bourbon III. du nom, prince de Condé, morte le 10. Mars 1710. âgée de 43. ans. Du premier mariage est issuë *Constance-Adelayde* de Madaillan de Lesparre, mariée à *Alexandre* comte de Coligny, mort sans enfans, & en la personne duquel cette maison est finie. Du second mariage est sorti Leon, qui suit; & du troisiéme, sortit, *Anne-Louise* de Madaillan de Lesparre, mariée en Février 1715. à N. marquis d'O, mestre de camp, lieutenant du regiment de Toulouse, morte le 2. Octobre 1723.

XV. Leon de Madaillan de Lesparre, comte de Laffay, colonel du regiment d'Enguyen, a commencé de servir en 1696. & a toûjours continué depuis. Il s'est trouvé à plusieurs sieges, & à la bataille d'Hochstet, où il fut fait prisonnier & a été nommé brigadier des armées du roi en Fevrier 1719. Il a épousé en Avril 1711. *Reyne* de Madaillan de Lesparre sa tante, fille de *Louis*, marquis de Montataire, & de *Marie-Therese* de Rabutin sa seconde femme. * La Roque, *hist. de la maison d'Harcourt. Memoires domestiques.*

Cette maison porte pour armes, *au 1. & 4. tranché d'or & de gueulle ; au 2. & 3. d'azur au lyon d'or*, qui est Lesparre.

MADAURE, MADARA ou MADURE, ville d'Afrique entre Hippone & Lambesa, étoit autrefois considerable, & avoit une celebre académie, où saint Augustin étudia, avec un évêché suffragant de celui de Carthage. Madaure étoit la patrie d'Apulée. * Pline. Ptolomée. Marmol. Apulée.

MADERA, ou GREGOIRE LOPEZ, dit DE MADERA, *voyez* LOPEZ.

MADERASPATAN, ville du royaume de Narsingue, en la presqu'isle de l'Inde, au-deça du golfe, avec un port, & une forteresse, dite de *S. George*. Les Hollandois en sont les maîtres depuis quelque tems. * Sanson. *Geographie.*

MADERE, isle de l'Ocean occidental, est située vers la côte de l'Afrique, où est le royaume de Maroc, & au midi des Canaries, au nombre desquelles les pilotes la mettent. Si on en croit Mercator, c'est la *Cerne Atlantica* de Pline; mais la situation qu'il donne à l'isle Cerné, convient mieux à *Madagascar*, & il est plus vray-semblable que Madere étoit une des isles, appellées *Purpuraria*. Cette isle fut découverte pour le roi de Portugal l'an 1420. par Jean Gonsalve & Tristan Vasée, qui lui donnerent le nom de Madere, lequel en leur langue signifie *bois* ou *forêts*, parce qu'ils la trouverent toute couverte d'arbres. Ils y mirent le feu pour la rendre propre au labourage ; & pendant le tems que dura cet embrasement, ils se retirerent dans leurs vaisseaux, où ils penserent mourir de soif, faute d'eau douce. Cette isle a plusieurs petites montagnes, & de tres-agreables plaines, qui sont également fertiles. Les sources d'eau vive y sont tres-nombreuses. On a bâti sur huit grands ruisseaux des moulins à scier du bois, & l'on y fabrique des planches de bois d'if & de cedre, dont on fait grand trafic en Portugal. Elle est feconde en cannes de sucre, en miel, en cire, & en bled, & a des vignes qui produisent le meilleur vin de la terre. Le plan y a été porté de Candie, & chaque grappe est longue de deux pieds ou environ, & presque aussi grosse. Les bêtes fauves y sont en grand nombre, aussi-bien que les pigeons ramiers, les cailles, les paons sauvages, & les serins. La ville de Funchal, qui est la capitale, est le séjour ordinaire d'un évêque suffragant de l'archevêque de Lisbonne. Son port n'a point d'abri assuré, quoiqu'il soit le meilleur de l'isle, & l'on ne trouve de bon moüillage que dans les rades.

L'isle de Port-Saint, au nord-est de Madere, fut aussi decouverte par les Portugais l'an 1420. d'autres disent en 1428. Quelques-uns la nomment *l'Isle inaccessible*, à cause d'un broüillard épais, dont on dit qu'elle est presque toûjours environnée, & dans lequel les vaisseaux peuvent aisément perdre leur route. Elle est abondante en bleds, en fruits, & en bestiaux. L'isle deserte est separée de Madere par un petit canal, & est nommée *la Garenne de Madere*, à cause de la quantité de gibier qu'on y trouve. * Emmanuel Constantin, *hist. Mad. ins.* Mariana, *l. 20. c. 11. histor.* Maffée, *l. 1. histor. Ind.* Sanson, *Geog. &c.* Marmol. *de l'Afrique.* Davity.

MADERE, dite aussi *Cayane*, fleuve de l'Amerique, qui se décharge dans celui des Amazones, comme Pierre Texeira nous l'apprend.

MADERUS (Joachim-Jean) vivoit encore en 1678. Il

a rendu de grands services à la republique des lettres, tant par les écrits des anciens qu'il a publiés, que par ses propres ouvrages. En voicy la liste. La lettre de S. Polycarpe aux Philippiens en 1652. celle de S. Clement aux Corinthiens en 1654. celle de S. Barnabé en 1656. *Chronicon montis Sereni* en 1665. *Chronicon Dietmari Merspurgensis*, en 1667. *Historia ecclesiastica Adami Bremensis*, en 1670. *Chronicon Theod. Engelhusii* en 1671. *Compendium historiæ ecclesiasticæ Haymonis* la même année, *Gervasius Tilberiensis de Imperio Romano Germanico* en 1673. *Onuphrius Panvinius de triumphis* en 1675. Ses propres ouvrages sont des disputes sur les conciles en 1650. une dissertation sur S. Laurent en 1656. les antiquités de Brunswick en 1661. un traité des couronnes en 1662. un livre sur les bibliotheques en 1666. une lettre sur l'antiquité des écoles en 1674. Il avoit encore promis de publier Martin Polonus, & la chronique de Jean Chraw prêtre de Ratisbonne, qui vivoit, à ce qu'on prétend, en 1459. * Konig, *biblioth.*

MADIAN, fils d'*Abraham*, & de *Cetura*, donna son nom aux Madianites, peuples idolâtres, & ennemis des Juifs. Ils habitoient dans l'Arabie Petrée, près de la Palestine, entre le desert de Madian, & une ville, dite aujourd'huy *Salobo-m*, selon Thevet. Dieu commanda aux Juifs de détruire ces peuples : ce qui ne fut pas entierement executé, puisque dans la suite les Israëlites furent esclaves des Madianites pendant sept ans servitude dont ils furent tirés par Gedeon, l'an du monde 2759. & avant Jesus-Christ 1245. * *Genese, c. 25. Juges, c. 7. 8.* I. des *Paralipomenes, c. 1.* Josephe, *antiq. judaïques*. Salian & Torniel, *in annal. vet. test.*

MADI-KARB, fut un des plus vaillans hommes d'entre les Arabes, qui vivoit sous le regne du calife *Omar I.* Il avoit une épée la plus celebre de tout l'orient, qui portoit le nom de *Samsam*; Omar lui manda de lui envoyer son épée, & l'ayant reçuë & éprouvée, il lui écrivit qu'il ne lui sembloit pas qu'elle répondît à son attente. Madi-Karb répondit à Omar en ces termes : *Je vous ay envoyé l'épée, mais non pas le bras qui s'en sert, & vous sçavez le proverbe des Arabes, qui porte, que l'épée est selon celui qui la manie.* Cette épée vint par succession de tems entre les mains du calife *Abugiafar Almansor*, & son tranchant étoit si excellent, que ce prince en coupa plusieurs excellentes lames, que l'on lui avoit envoyées de divers pays. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MADIA, le gouvernement de Madia ou de Magia, *Madiana præfectura*, est le plus septentrional & le dernier en ordre & en valeur des gouvernemens que les Suisses possedent dans le duché de Milan. Il est presque entierement environné de celui de Locarno, dont il dépendoit autrefois. Il comprend les vallées de Madia & de Lanze; & ses principaux lieux sont Madia & Gevio capitale. * Maty, *Diction.*

MADOFER, dernier roi de Guzurate dans l'Inde, n'avoit que douze ans, lorsque son pere, Sultan Mamoët, mourut l'an 1545. Il eut pour tuteur Ehamet-Chan, qui implora la protection du Mogol, nommé Achober, contre les grands du royaume qui s'étoient revoltés, & lui promit de lui remettre la ville d'Amadabat. Achobar entra aussi-tôt dans la Guzurate, avec une puissante armée; & s'étant rendu maître de tout le royaume, il emmena Madofer & son tuteur prisonnier à Agra. Lorsque Madofer eut atteint l'âge de trente ans, il trouva le moyen de rentrer en possession de quelques villes de son royaume; mais il fut vaincu par le Mogol, & arrêté une seconde fois. Ce malheureux prince craignant qu'Achobar ne le fit mourir, voulut le prévenir, & s'étant retiré seul dans sa garderobe, il s'y coupa la gorge. * Mandeslo, *Tom. II. d'Olearius.*

MADON, petite principauté de Canaan, dont le roi nommé *Jobab*, s'étant voulu joindre aux autres rois ses voisins contre *Josué*, fut massacré, & toutes ses villes détruites. * *Josué XI. 1. &c.*

MADONIA-MONTE, anciennement *Nebrodes* ou *Neurodes Mons*, montagne de la Sicile, s'étend dans la partie occidentale de la vallée de Demona, & dans l'orientale de celle de Mazara, vers les confins de celle de Noto. Elle est la plus haute & la plus celebre montagne de la Sicile, à la reserve du mont Gibel. * Maty, *Diction.*

MADRAN, village de la haute Carinthie en Allemagne, est entre Willach & Salbourg, & est pris par quelques geographes pour l'ancienne *Magistrica*, petite ville ou bourg du Norique. * Maty, *Diction.*

MADRAS, est une place appartenant aux Anglois, à demi-lieuë de *S. Thomé*, dans les Indes orientales. * Carré, *voyage des Indes, &c.*

MADRID, est une maison royale de l'isle de France, située dans le bois de Boulogne, sur la Seine, au couchant de Paris. François I. roi de France la fit bâtir, & lui donna le nom qu'elle porte, pour marque qu'il n'avoit pas honte de la prison où il avoit été détenu à Madrit en Espagne, après avoir été pris à la bataille de Pavie. On assure que cette maison n'est point semblable au château de Madrit, où ce prince fut enfermé. * Maty, *Dictionnaire geographique.*

MADRIGAL (Alphonse) Espagnol né à Escalona dans le diocese de Tolede, entra dans l'ordre de saint Dominique à Naples, & y mourut fort âgé vers l'an 1608. Altamura a assuré qu'il avoit composé plusieurs ouvrages, & il marque à qui l'auteur les avoit dediés : mais on n'en connoît que deux : l'un *Instructio ordinandorum religiosorum, & episcoporum*, qui parut en 1589. dedié au Pape Sixte V. l'autre *brevis tractatus de episcopis, parochis, &c.* que l'auteur publia en 1608. & dédia à D. Jean Fernandez Pacheco, alors ambassadeur d'Espagne à la cour de Rome. * Echard. *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

MADRIGAREIO, village de l'Estramadure d'Espagne, est près de la ville du Truxillo, & n'est connu que parce que Ferdinand V. roi d'Aragon y mourut l'an 1516. * Maty, *diction.*

MADRIT, ville d'Espagne en la Castille la neuve, *Madritum, Mantuum*, ou *Madridum in Carpetanis*, sur la petite riviere de Manzanares, dont quelques auteurs rapportent la fondation aux Maures ou aux Sarasins, les autres aux Visigoths, n'a été qu'un village pendant plusieurs siecles, qui ne s'est accru que par la ruine de Villa Manta, qui est la *Mantua Carpetanorum* des anciens. Madrit est devenuë la ville capitale du royaume d'Espagne, depuis que le roi Philippe II. & ses successeurs y ont fait leur séjour ordinaire dans le XVI. siecle. Elle est assez vaste, mais mal propre, & n'est revêtuë que d'une simple muraille sans fossés. Ses édifices les plus considerables sont le palais du roi, *Palasso del rei*, qui est au bout de la grande ruë; l'église *de Nostra Senora de Almudena*; celle de saint Sebastien; la maison-de-ville; le palais, qu'ils appellent *el Consistorio*; la place où l'on fait les courses de taureaux, &c. Le couvent des Jeronimites, & *el buen Retiro* qu'on voit près de Madrit, sont celebres & frequentés. S. Isidore le *laboureur*, étoit de ce lieu, & y mourut l'an 1130. Son corps qui fut déterré en 1170. a depuis ce tems-là été honoré comme le patron de Madrit. * *Consultez* Merula, Mariana, Egidio Gonçales d'Avila, dans son livre intitulé, *theatro de las grandezas de la villa de Madrit*; Jeronymo de Quintana, *historie de Madrit, &c. Topographie des saints de Baillet.*

CONCILE DE MADRIT.

Roderic, legat du saint siege, que le pape Paul II. avoit envoyé en Espagne, celebra l'an 1473. un concile à Madrit, pour remedier à l'ignorance des clercs, & pour s'opposer à la simonie, & aux débauches qui ruinoient le clergé du royaume. * T. XIV. concil. Mariana, *l. 23. c. 18.* Sponde, *a. c. 1473. n. 8. &c.*

MADRUCE (Christophle) dit le *Cardinal de Trente*, fils de *Jean Gaudence* libre baron de Madruce, & échanson hereditaire du comté de Tirol, apprit le droit à Boulogne, & obtint l'évêché de Trente sa patrie, puis celui de Brixen, & enfin le chapeau de cardinal que le pape Paul III. luy donna l'an 1542. à la recommandation de l'empereur Charles V. qui avoit de grandes considerations pour la famille des barons de Madruce, entierement devoüés à son service. Le cardinal de Trente entra sur-tout aveuglement dans les interêts de cet empereur, & entreprit divers voyages en Allemagne, en Espagne & en Italie, pour les soûtenir. Il devint doyen du sacré college, & mourut à Tivoli, un jeudi 5. Juillet de l'an 1578. âgé de 66. ans.

Son frere NICOLAS, baron de Madruce, laissa plusieurs enfans; entr'autres LOUIS Madruce, qui fut fait évêque de Trente par la resignation de son oncle, puis cardinal par le pape Pie IV. en 1561. Il soûtint tres-bien la reputation que son oncle s'étoit acquise, fut envoyé par le pape Gregoire XIII. legat en Allemagne, l'an 1582. & fut employé depuis dans les affaires les plus importantes de l'église. Ce fut lui que l'Espagne chargea de ses interêts, dans les conclaves où furent élûs Urbain VII. Gregoire XIV. Innocent IX. & Clement VIII. & qui fit tant de peine dans ces quatre conclaves au cardinal Montalte, avec qui neanmoins il fut toûjours forcé de se réunir. Il mourut à Rome le 20. Avril de l'an 1600. Il y a encore eu CHARLES Madruce, creé cardinal par le pape Clement VIII. Il fut évêque de Trente & de Sabine, & mourut à Rome le 14 Août 1628. * Petramellario. Victorel. De Thou. Aubery, &c.

ALISPRAND Madruce, colonel Allemand, frere de *Nicolas*, commandoit dix mille hommes de sa nation à la bataille de Cerisolles en 1544. au commencement du combat il sortit le premier des rangs, & defia la Mole, gentilhomme de Dauphiné, de rompre une lance ensemble; celui-ci fit la moitié du chemin pour le joindre: ils se donnerent un coup fourré, qui les renversa tous deux par terre, la pique de Madruce porta à la bourguignote de la Mole au-dessous de l'œil & luy ôta la vie, & celle de la Mole ouvrit la jouë de Madruce & sortit par l'oreille: & lui resta sur le champ de bataille pendant toute l'action, après laquelle on trouva son corps tout nud & tout couvert de playes. Il donna quelques signes de vie lorsqu'on l'alloit enterrer, & il fut si bien pansé qu'il guerit, & fut depuis échangé contre le seigneur de Thermes. * Varillas, *hist. de France*, *livre* 11.

MADRUZZO, ou MADRUCE, bourg avec titre de baronie, dans l'évêché de Trente, entre la ville de ce nom, & celle de Riva, a donné le nom à deux cardinaux, l'oncle & le neveu, qui ont été tous deux successivement évêques de Trente, & dont on vient de parler. * Maty, *diction.*

MADURE, isle & royaume d'Asie, dans les Indes orientales, proche de l'isle de Java, avec une ville de ce nom, qui est située au pied des montagnes. Ce royaume est gouverné par un prince, connu sous le nom de *Nayque*, de Madure. * Sanson.

MADURE, *voyez* MADAURE.

MADURE (la principauté de Maduré) petit état de la côte de Coromandel, dans la presqu'isle de l'Inde deça le Gange, s'étend depuis le cap de Comori jusqu'à celui de Negapatan, étant borné au nord par la principauté de Tanjaor, & au couchant par les montagnes de Gate, qui le separent de la côte de Malabar, la mer le baigne aux autres endroits. La côte de cet état, qui a environ 75. lieuës de long, porte le nom de *côte de pécheries*, parce qu'on y fait tous les ans vers le mois d'Avril, une grande péche de perles, à laquelle on employe cinquante ou soixante mille hommes, pendant quinze jours ou trois semaines; ce qui fait toute la richesse du pays. Les principales villes du Naique ou prince de Maduré, sont Maduré capitale, Manancor, Tutucori, Manapar & Jacancuri. * Maty, *diction.*

MADYTO, bourg de la Romanie, *voyez* MAITOS.

MAELSTROOM, *cherchez* MOSKESTROOM.

MAELSLAND, c'est-à-dire, *le pays de Meuse*. contrée de la mairie de Bois-le-duc dans le Brabant Hollandois, est le long de la Meuse, entre la Hollande, le comté de Megen & la seigneurie de Ravestein. On y renferme quelquefois ces deux derniers pays avec la terre de Cuyck, parce que tout cela est situé le long de la Meuse. * Maty, *diction.*

MAELSTRAND, petite ville de la Norvege, est dans le gouvernement de Bahus, du côté du couchant. Cette ville est située sur un rocher escarpé, que la mer environne presque de tous côtés, & est défenduë par un château, qui est à l'emboûchure de la Trolhetta. Les Danois la prirent l'an 1678. mais ils la rendirent par la paix. * Maty, *diction.*

MAFFE'E VEGIO, de la ville de Lodi, proche de Milan, dataire du pape Martin V. & chanoine de S. Jean de Latran, est celui des auteurs de son siecle, qui a écrit le plus utilement, le plus agréablement, & le plus élegamment. Il a composé un traité de l'éducation chrétienne des enfans, qui est le plus accompli que nous ayons en ce genre. Il y traite des devoirs des peres & des meres; des etudes des enfans; & des vertus qu'on doit leur inspirer: il est plein d'une morale tres-chrétienne, & d'une sagesse peu commune. Les six livres du même, de la perseverance dans la religion, contiennent une pieté solide, & des instructions tres-utiles, pour y faire de grands progrés, & pour entretenir & conserver des sentimens de piete & de religion; aussi-bien que le discours des quatre dernieres fins de l'homme, dont il traite avec noblesse. Le dialogue de la verité exilée est un jeu d'esprit. Il a fait aussi quelques ouvrages profanes; comme un supplement au douziéme livre de Virgile, & quelques autres pieces de poësie & d'éloquence, dans lesquelles il a excellé & approché bien près des anciens. Il est mort l'an 1458. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du XVII. siecle*. Bayle, *diction critiq.*

MAFFE'E ou CELSEMAPHE'E de Verone, chanoine regulier de Latran, qui vivoit dans le XV. siecle, écrivit quelques ouvrages historiques; entr'autres la vie de S. Tusculane. * Vossius, *de hist. lat. l.* 3. *c.* 8 *p.* 620.

MAFFE'E (Bernardin) cardinal, né à Rome l'an 1514. fit de grands progrés dans les lettres, & se rendit excellent poëte & orateur. Le pape Paul III. dont il avoit été secretaire, lui donna successivement les évêchés de Masse, de Forimpopolo & de Caserte, puis le chapeau de cardinal l'an 1549. Ce prélat mourut le 16. Juillet 1553. âgé seulement de 40. ans, & évita par sa mort de voir un malheur extraordinaire, qui arriva deux ans après dans sa maison, où un de ses parens tua son frere, sa belle-sœur & ses neveux. On a de lui des commentaires sur les epîtres de Ciceron, & un traité d'inscriptions & de medailles. Il y a encore eu Raphaël MAFFE'E, qui a composé plusieurs traités excellens, & qui mourut à Volterre le 25. Fevrier 1521. âgé de 70. ans, onze mois & 8. jours. * De Thou, *hist. l.* 15. Onuphre. Ughel. Aubery.

MAFFE'E (Jean-Pierre) Jesuite, natif de Bergame, fut instruit dans les langues grecque & latine, par Basile & Chrysostome Zanchi, chanoines reguliers, sous lesquels il profita extrémement. Il fit un voyage à Rome, où il fut retenu pour aller enseigner la rhetorique à Genes; & quelque tems après s'étant fait Jesuite, il écrivit la vie de saint Ignace. Depuis voulant travailler à son histoire des Indes, il passa en Portugal & en Espagne, où le roi Philippe II. lui témoigna beaucoup de bonté. Le pape Gregoire XIII. l'engagea à écrire l'histoire de son pontificat; mais ni cet ouvrage, ni divers autres n'ont point encore été publiés. On dit que le pere Maffée etoit extrémement scrupuleux sur ses ouvrages, & accoûtumé de limer avec grand soin toutes ses productions. On ajoûte qu'il etoit tellement jaloux de sa belle latinité, que de peur de l'alterer, il demanda permission au pape de dire son breviaire en grec. Il mourut âgé de 74. ans, l'an 1603. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. imag. illust. c.* 4. Lorenzo Crasso, *elog. d'Huom. Letter.* Ribadeneira & Alegambe, *de script. soc. Jesu*, &c.

MAGADOXO, grand royaume d'Afrique, avec une ville de ce nom, située sur la côte d'Ayan, vers la mer des Indes, & près du Zanguebar, où il y a un fort avec un port assez renommé. La ville a esté autrefois maltraitée par les Portugais. * Marmol, *descrip. d'Afrique.*

MAGALHAENS, *cherchez* MAGELLAN.

MAGALHAENS (Pierre) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Lisbonne, & de la même famille que le fameux Pilote Magellan, enseigna long-temps la theologie dans son ordre, où il eut quelques emplois honorables. On a de lui quelques ouvrages: *tractatus theologicus de scientia Dei* 1666. *Tractatus theologicus de prædestinationis exequatione* 1667. *Tractatus theologicus de voluntate, de prædestinatione, de Trinitate* 1670. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Lisbonne: le second a été réimprimé en 1674. à Lyon: quand le troisiéme parut l'auteur avoit plus de 77. ans, ainsi qu'on l'apprend de la preface. Il vivoit neanmoins encore en 1672. & jouissoit d'une parfaite santé, mais il faut qu'il soit mort peu après, puisqu'il cessa

de faire imprimer ; car il avoit d'autres ouvrages prêts. * Echard. *script. ord. FF. Præd.*

MAGALHAENS (Cosme) de Brague de la même famille, mourut en 1624. publia des commentaires sur Josué, sur le livre des Juges, sur les épîtres de saint Paul à Timotée & à Tite. * Alegambe, *page* 86.

MAGAS, fils de Philippe, capitaine Macedonien, frere de Berenice, qui épousa Ptolemée *Lagus*, roi d'Egypte, soûmit la province de Cyrene, qui s'étoit revoltée contre Ptolemée, & la gouverna apparemment sous l'autorité de ce prince. Un poëte, nommé Philemon, l'ayant fait joüer en plein theâtre dans une de ses comedies, il se contenta de commander à un de ses officiers de le frapper legerement du plat de son épée sur la tête, & ensuite il lui envoya des osselets & une petite boule pour lui servir de passe-tems, comme aux enfans. Magas devint si gras & si replet, qu'il fut étouffé par son embonpoint excessif. Il y a lieu de croire que ce MAGAS est le même qu'AGIS, qui réduisit les Cyreniens revoltés contre Ptolemée, fils de Lagus, la premiere année de la CXVII. olympiade, & la 312. avant Jesus-Christ. * Plutarchus, *de cohibenda ira*.

MAGAZA, province de l'Abissinie. On la met le long de la riviere de Tazaze, entre le royaume de Tigre & celui d'Angole. * Maty, *diction.*

MAGBIS ou MEGBIS Israëlite, dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone au nombre de cent cinquante-six. * *Esdras II.* 30.

MAGDALA, château de la Palestine, autrefois dans la tribu de Zabulon, puis dans la Galilée & près de la mer de ce nom. On dit que ce fut de ce château que Marie Magdelaine prit son nom. Il est éloigné de huit milles de Betsaïda vers le midi, & de six de Jotapat vers l'orient. * Baudrand.

MAGDALENA (Puerto de la) petit golfe ou port qui est sur la côte meridionale de l'isle de Californie, est frequenté par les Espagnols dans les voyages qu'ils font de la nouvelle Espagne aux isles Philippines. * Maty, *diction.*

MAGDEBOURG (le duché de) un des états du cercle de la basse Saxe, est fait en forme de croissant, borné au levant & au nord par le marquisat de Brandebourg, au couchant par le duché de Wolfenbutel, & au sud par les principautés d'Halberstat & d'Anhalt, & par le comté de Barby. Son circuit exterieur est d'environ quarante-cinq lieuës, & sa largeur de sept. Son terroir baigné par l'Elbe, l'Havel & la Selke, est des plus fertiles de l'Allemagne. Ses lieux principaux sont Magdebourg capitale, Borch, Sandow, Oesfelde & Staffurt. Magdebourg a été un archevêché dont les prelats portoient le titre de primats de Germanie, & avoient pour suffragans les évêques de Merlbourg, de Zeitz, de Brandebourg & d'Havelberg. Il fut secularisé sous le titre de duché, & donné en dedommagement à l'électeur de Brandebourg par le traité d'Osnabrug. * Maty, *diction.*

MAGDEBOURG, ville Anseatique d'Allemagne sur l'Elbe, nommée en latin *Parthenopolis*, est située dans la Saxe, avec archevêché, qui a pour évêchés suffragans en Saxe, Brandebourg, Havelberg ; en Misnie, Misne exempt ; Merlburg & Naumburg. Cette ville est capitale du pays ou diocese de ce nom, dit par les Allemands *Ertzbisthum Magdeburg*. Wittikind, prince de Saxe, fonda dans la Westphalie, au village d'Agaram, un college de chanoines reguliers, que Henry l'*Oiseleur* transfera au bourg de Vallersleben, dans le territoire de Lunebourg ; mais Othon I. fils de Henry, transporta encore ce college à Magdebourg, & y fonda un archevêché, vers l'an 961. qui étoit le quatriéme de l'empire d'Othon, ou l'an 971. comme veulent quelques autres, un peu avant la mort du même prince. Cette ville eut pour premier évêque, Albert, religieux de saint Maximin de Treves, à qui le pape Benoît VI. donne le nom de patriarche de Germanie, dans une épître qu'il écrivit aux évêques d'Allemagne. Au commencement des revolutions de religion qui arriverent en Allemagne, l'archevêque & le peuple de Magdebourg suivirent les erreurs de Luther. Charles V. l'an 1550. fit assieger cette ville, qui ne s'exempta d'être pillée, qu'en payant une grande somme d'argent. Pendant les dernieres guerres d'Allemagne, l'an 1631. Tilly & Papenheim, à la tête des troupes imperiales, la prirent & la reduisirent presque toute en cendres. Elle a souffert divers autres sieges ; & seroit presque deserte, si elle n'étoit restée à l'electeur de Brandebourg depuis le traité de paix de Munster, de l'an 1648. Son archevechè a été secularisé, depuis que les Lutheriens se sont fortifiés en Allemagne. * Albert Crants, *de episc. Magdeb.* André Werner, *chron. Magdeb.* Cluvier, *descript. German. &c.*

MAGDEBURG (Jean) d'Annaberg, mort en 1595. âgé de 77. ans, a écrit des élegies greques évangeliques ; & un livre pour trouver les racines par la derniere syllabe des noms & des verbes. * Konig, *biblioth.*

MAGDEDDULAT fils de *Fakhreddulat*, sultan de la maison des Buides, regna à Ispaham & dans l'Iraque Persique. Son pere le laissa sous la tutelle de *Seidat* sa mere, parce qu'il n'étoit encore âgé que de treize ans. Cette princesse étoit doüée d'un tres-grand esprit, & elle avoit autrefois gouverné son mari. Elle administra si bien les états de son fils, qu'elle les maintint toûjours en paix pendant sa regence, & elle sçut par son adresse les conserver contre l'ambition de Mahmud fils de Sebecteghin, qui cherchoit à s'en emparer depuis longtems. Dès que ce prince fut en âge de gouverner par lui-même, il donna la charge de premier vizir à Avicenne ; & ôta le gouvernement à sa mere, qui s'étant broüillée avec lui sur ce sujet, se refugia dans le fort château de Tabrek situé dans le royaume de Lar, qui s'étend le long du bord oriental de la mer Persique. Pederin Hasnuié qui y commandoit, la reçut fort bien, & luy donna une armée avec laquelle elle vint attaquer son fils, qui lui livra bataille. Elle eut le bonheur de le vaincre, & de le rendre prisonnier avec son vizir. Ce combat se donna auprès de la ville de Rey, dont la reine se rendit maîtresse, & remonta ainsi sur le thrône où elle avoit été autrefois assise. Elle continua de donner à ses sujets des marques de sa justice & de sa sagesse, après avoir fait éclater son courage & sa constance dans l'adversité. Elle donnoit audience à ses ministres derriere un rideau fait d'étofe transparente, & aux ambassadeurs des grands princes à visage découvert. Mais sa colere ne dura pas long-tems contre son fils ; car elle lui rendit la liberté, & le fit regner avec une autorité absoluë, se contentant de l'assister de ses conseils, ensorte que son regne fut tres-heureux tant qu'elle vécut. Mais sa mort étant arrivée l'an 420. de l'hegire, Mahmud sultan des Gaznevides, qui étoit un puissant voisin, ne manqua pas d'attaquer aussi-tôt la province d'Erak du côté du Mazanderan. Il s'approcha de la ville de Rey, qu'il resolut d'assieger, & donna ordre à ses generaux de faire ensorte que le sultan Magdeddulat lui tombât vif entre les mains. Il leur fut fort aisé d'executer l'ordre de leur maître ; car ce sultan vint par simplicité se rendre lui-même entre leurs mains. Mahmud le fit venir aussi-tôt en sa presence, & lui demanda s'il n'avoit jamais lû l'histoire de Perse composée par Ferdusi, ou les annales de Thabari. Le prince ayant répondu qu'il les avoit lûs, Mahmud lui demanda ensuite s'il sçavoit le jeu des échets ; le prince ayant encore répondu qu'ouy, Mahmud lui dit : *avez-vous jamais lû dans ces livres ou remarqué dans ce jeu, que deux rois se soient trouvés ensemble dans le même lieu avec égalité de pouvoir ?* Magdeddulat ayant répondu que non, le sultan repliqua, *qui vous a donc obligé de vous mettre sans necessité entre mes mains, & de me rendre par votre imprudence maître de votre personne & de votre état ?* Ce discours fut suivi d'un ordre que le sultan donna pour conduire ce prince prisonnier en la ville de Gazna. Ce fut là qu'il finit ses jours, après avoir regné près de trente-trois ans, si on peut appeller regner, vivre dans une débauche continuelle qui lui avoit enfin attiré ce malheur. * D'Herbel. *Biblioth. orient.*

MAGDELAINE (sainte Marie) sœur de sainte Marthe, & de saint Lazare, est celebre dans l'evangile, par son attachement au fils de Dieu, qui, après sa résurrection, luy apparut en habit de jardinier. Quelques docteurs ont soûtenu qu'il y avoit trois Magdelaines, parce que dans l'evangile il est parlé de diverses actions de Marie pendant la vie du sauveur du monde. Il y a eu des pe-

res qui ont du moins voulu distinguer Marie sœur de Lazare d'avec la femme pecheresse, & l'on peut assurer que S. Gregoire pape est le premier qui ait enseigné nettement que la pecheresse Marie sœur de Lazare, & Marie sœur de Marthe sont la même personne : le juste respect qu'on a eu pour une autorité si grande a entraîné toute l'église Latine dans son opinion. On n'est revenu à l'examiner que dans le XVI. siecle. C'est en ce sens que Jacques le Fevre d'Estaples, & Josse Clitou, firent imprimer l'an 1519. un traité, *de tribus & unica Magdalena*. D'un côté Jacques le Fevre & Josse Clitou dans le livre que l'on vient de citer ; de l'autre Jean Fisher, évêque de Rochester, mort pour la foy étant nommé cardinal, & Marc Grandval, s'attaquerent, répondirent, repliquerent : l'avantage fut tout entier du côté du docteur Anglois : ses écrits l'emporterent sur ceux adversaires pour l'élegance & la solidité ; & la faculté de theologie de Paris condamna l'opinion qui distinguoit Marie Magdelaine, de Marie sœur de Marthe, & de la femme pecheresse, le 9. Novembre 1521. M. Louvet fit en 1636. reparoître le sentiment condamné par la Sorbonne, par une dissertation à laquelle on ne fit pas grande attention ; & sur la fin du XVII. siecle, les docteurs à qui on avoit confié le soin de reformer le breviaire de quelques églises de France, sur-tout celui de l'église de Paris, furent de ce sentiment, qui par là acquit une autorité qu'il n'avoit point eue jusqu'alors. En 1685. M. Mauconduit fit un livre sur cette question, qui n'est presque que celui de Louveti ; MM. de Tillemont & Baillet arriverent ensuite avec beaucoup de chaleur pour appuyer la distinction ; l'ancienne opinion fut défenduë par le pere Alexandre Dominicain, le pere Mauduit de l'Oratoire dans son analyse de l'évangile, & le pere Pezron Bernardin. M. Anguotin curé de Lyon, voyant que le sentiment de ceux-cy prevaloit, opposa en 1699. une dissertation fort travaillée, à laquelle M. Trevet repondit. En 1713. il parut en même temps quatre lettres critiques de M. le Masson pour l'unité, contre l'opinion de M. Mauconduit ; & il y a apparence que cette dispute ne finira pas si tôt, d'autant plus que l'église n'y a aucun interêt, & qu'elle n'examine pas à la rigueur cette question historique, dont elle ne fait pas l'objet de notre foy. C'est une ancienne tradition des églises de Provence, que Lazare ressuscité par J. C. avec Magdelaine & Marthe, ses sœurs, vint à Marseille, accompagné de Maximin ; que Lazare fut évêque de Marseille, & que Maximin le fut d'Aix ; que Magdelaine se retira dans un desert, qu'on appelle aujourd'hui *la sainte Baume* ; & que Marthe passa le reste de ses jours dans un lieu proche du Rhône, où est à present la ville de Tarascon. Mais les plus habiles critiques prétendent que cette tradition ne se peut soûtenir : voicy leurs preuves. Pendant les dix premiers siecles de l'église, on a tenu pour une verité constante que Lazare, Magdelaine, & Marthe, étoient morts en Orient, & l'on ne fait aucune mention de Maximin, leur conducteur ou leur compagnon. Entre les auteurs Grecs, saint Epiphane, qui vivoit dans le IV. siecle, rapportant ce qui se trouvoit dans les traditions touchant Lazare, dit seulement *qu'il vécut trente ans après sa resurrection, & qu'il retourna ensuite à Dieu*, sans parler de son arrivée en Provence, de son épiscopat, ni de son martyre : ce qu'il n'auroit pas ignoré, si ce voyage eût été veritable. Modeste, qui étoit évêque de Jerusalem dans le VI. siecle, dit que *Magdelaine, qui avoit été délivrée de sept démons par* Jesus-Christ, *étoit vierge, & qu'elle souffrit le martyre à Ephese, où elle étoit allée voir S. Jean l'Evangeliste après la mort de la sainte Vierge*. L'empereur Leon VI. surnommé le *philosophe*, fit transporter les reliques de saint Lazare, de *Citium*, ville de Cypre à Constantinople, suivant le menologe des Grecs, vers l'an 886. Zonaras & Cedrene rapportent dans leurs histoires, que cet empereur bâtit une église en l'honneur de saint Lazare, où il deposa les reliques de ce saint, transferées de l'isle de Cypre, & celles de sainte Marie Magdelaine apportées d'Ephese. Plusieurs auteurs Latins s'accordent avec les Grecs. Gregoire de *Tours*, parlant de la ville d'Ephese, dit que l'on y conservoit le corps de sainte Marie Magdelaine. S. Wilibaud, qui alla visiter les saints lieux l'an 745. vit à Ephese le tombeau de sainte Marie Magdelaine, comme il est rapporté par Henry Canisius. Le matyrologe Romain qu'Adon a suivi, non plus que ceux de Bede & d'Usuard, ne parlent point de Maximin, ni du voyage de saint Lazare & de ses deux sœurs en Provence. Un ancien martyrologe de saint Laurent de Bourges, porte expressément ; *le XI. des kalendes d'Août*, c'est-à-dire, le 22. Juillet, *à Ephese, de sainte Marie Magdelaine*. A ces deux témoignages, on ajoûte que Victor, rheteur de Marseille, saint Eucher, évêque de Lyon, saint Cesaire, archevêque d'Arles, Gregoire de *Tours*, & Adon de *Vienne*, n'ont rien dit de ce voyage en Provence, ni de l'épiscopat de Lazare & de Maximin. Odon, abbé de Clugny, qui a vécu jusques en l'an 930. a fait un sermon fort long, & une hymne de la Magdelaine, où il ne dit pas un mot de son arrivée à Marseille, de sa retraite, ni de sa penitence dans un desert. Enfin saint Gregoire pape, saint Pierre Damien, saint Bernard, & le saint Jean cité dans la bibliotheque de Fleuri, (qui ne distinguoient pas Magdelaine, sœur du Lazare, d'avec la pecheresse,) se sont fort étendus sur les loüanges de cette penitente, sans parler de sa solitude, & de sa vie merveilleuse dans le desert de Provence. A l'égard des reliques de sainte Magdelaine, ceux qui s'attachent aux preuves que nous venons de rapporter, disent qu'elles furent honorées à Ephese, puis à Constantinople, où l'empereur Leon VI. les fit transporter vers l'an 886. & qu'il ne paroît point qu'elles ayent été apportées en France. Les Benedictins de Vezelay en Bourgogne, prétendent les avoir, & cette possession leur est contestée par les Dominicains de saint Maximin en Provence ; mais selon nos critiques, ni les uns ni les autres n'ont les veritables reliques de cette sainte. Ils remarquent que Baudry, évêque de Noyon, qui vivoit vers l'an 1100. dit que la translation s'étoit faite de Jerusalem à Vezelay ; & que d'ailleurs Vincent de *Beauvais* ayant publié, après l'an 1200. l'histoire de l'arrivée de la Magdelaine à Marseille, les religieux de Vezelay assurerent que le corps de cette sainte avoit été transporté de la ville d'Aix en leur église, dès l'an 769. Ainsi l'arrivée de Magdelaine en Provence n'étoit, selon eux, qu'une fiction ; & la translation de ses reliques, de Constantinople à Aix, n'étant prouvée par aucun titre, il leur semble qu'on ne doit pas ajoûter foy à tout ce que l'on veut persuader au peuple sur ce sujet.

Ceux qui suivent l'opinion commune en Provence, disent que c'est une tradition ancienne des églises de cette Province : qu'il y en a plusieurs preuves par écrit dans les archives du pays ; & que l'histoire ecclesiastique ne dit rien qui puisse détruire cette tradition. Un manuscrit de l'année 572. gardé dans l'église de Toulon, porte que Cleonas, un des 70. disciples de Jesus-Christ, accompagna Marie Magdelaine, Marthe, Lazare, Maximin, & plusieurs autres qui arriverent à Marseille. Un autre manuscrit de l'église de Senez ajoûte que saint Maximin fut évêque d'Aix ; & que l'église, où son corps reposoit, étoit appellée l'abbaye de saint Maximin. L'acte de la dedicace de l'église de saint Sauveur d'Aix, faite l'an 1103. parle d'un autel, dedié sous l'invocation de saint Maximin & de sainte Marie Magdelaine, premiers fondateurs des églises de Provence. On lit dans la chronique de Sigebert, moine de Gemblours, dans le XI. siecle, que Maximin, un des 70. disciples, passa dans les Gaules avec Marie Magdelaine, & qu'il l'ensevelit à Aix, dont il étoit évêque. On rapporte encore d'autres témoignages des années 1102. 1203. 1252. 1270. 1329. & 1442. outre plusieurs bulles des papes, où cette tradition est enoncée. On allegue de pareilles preuves, c'est-à-dire, aussi foibles, pour montrer que le corps de sainte Marie Magdelaine repose dans l'église de saint Maximin à Aix ; que celui de sainte Marthe est dans l'église de Tarascon ; & que celui de saint Lazare fut enterré dans l'église de Marseille, d'où il a été transferé à Autun.

Les sçavans sont divisés de sentimens sur le vase d'albâtre, où étoit le parfum dont Magdelaine oignit les pieds du Sauveur. Il en est parlé dans le *chap.* 26. de saint Matthieu, où cet évangeliste dit qu'elle s'approcha de Jesus-Christ avec un vase d'albâtre, plein d'un parfum précieux ; & saint Jean ajoûte dans le *chap.* 12. de son évangile, que ce parfum étoit de Nard, *Pistici pretiosi*. Quelques-uns croyent que ce vase étoit fait de cette espece, de marbre qu'on appelle *albâtre* ; & que Pline, dans son 36. livre

Digitized by Google

dit être très-propre pour conserver les liqueurs, parce qu'elles ne s'y corrompent point. Saint Epiphane, dans le livre *de mensuris*, dit que c'étoit un petit vase de verre, qui ne pouvoit tenir qu'une livre d'huile, & qu'on nommoit albâtre à cause de sa fragilité. Suidas soûtient que par ce mot *autre*, il faut entendre toutes sortes de vases sans anse, du grec *ἀλάβαστρον ab a privante*, & *λαβὴ anse*. Saint Augustin, dans son 50. traité sur saint Jean, croit que l'étymologie du nard, que saint Jean appelle *pistici*, doit être tirée du lieu qui le produit: mais il n'a pas nommé ce pays: ainsi on ne le connoit pas. Saint Marc, qui dit *spicati*, au lieu de *pistici*, nous donne lieu de mieux entendre ce mot par la raison qu'on donne, que le nard a non seulement des feüilles, mais encore des épics, dont on fait le meilleur parfum; & sainte Magdelaine s'en servit, comme étant le plus précieux. Maldonat donne une autre explication à ce mot, & dit que cette liqueur étoit potable: ce qu'il tire de l'étymologie de *pistici*, du verbe grec *πίνω* ce qui peut être favorisé par Lucien, qui reprend les philosophes dans son *Nigrinus*, pour avoir melé les odeurs dans leur breuvage. Enfin il y en a d'autres qui tirent, avec moins de vray-semblance, l'étymologie de *pistici*, de *πίστις* ou *πιστικὸς fidelis*, & prétendent que cet onguent de la Magdelaine étoit fidele, c'est-à-dire, *fait de nard, sans aucun mélange*. * Launoy, *de commentitio Lazari, &c. in Provinciam appulsu*. Vincent de *Beauvais*, *specul. histor.* Le P. Alexandre, Dominicain, *selecta historia ecclef. &c. Memoires de Trevoux du mois de Janvier* 1714.

Marie Magdelaine doit être distinguée de Marie de Bethanie, sœur du Lazare & de la pecheresse, dont on ne sçait point le nom; la Magdelaine a été ainsi nommée, à ce que l'on croit, d'un bourg de Galilée, nommé *Magdale*, situé proche de la mer de Tiberiade. Elle étoit sujette à être possedée de sept demons. Jesus la guerit, & chassa sept demons de son corps. Depuis elle fut une de ces femmes de Galilée, qui suivirent & accompagnerent Jesus-Christ dans ses voyages; elle assista au pied de la croix à son supplice, & elle le vit mettre dans le tombeau, après quoi elle retourna à Jerusalem, préparer des parfums pour l'embaumer. Le lendemain, qui étoit un jour de Sabbath, Magdelaine demeura en repos; mais le jour suivant, qui étoit le premier jour de la semaine, elle, & les autres femmes vinrent de grand matin au sepulchre, & n'ayant point trouvé le corps de Jesus, Magdelaine vint promptement à Jerusalem, avertir les Apôtres, saint Pierre & saint Jean, qu'on avoit enlevé le corps de Notre-Seigneur au tombeau, & que l'on ne sçavoit où on l'avoit mis. Pendant son absence, les Anges declarerent aux autres femmes, que Jesus étoit ressuscité. Magdelaine revint sur ses pas au sepulchre de Notre Seigneur, & étant demeurée au-dehors où elle pleuroit, & regardant au-dedans, elle apperçut deux Anges, qui luy demanderent pourquoy elle pleuroit: elle leur répondit, que c'étoit qu'ils avoient enlevé le corps de son maître, & qu'elle ne sçavoit où ils l'avoient mis. Ayant fait cette réponse, elle se retourna; & Jesus qui étoit ressuscité dès le matin, luy apparut, sous la forme d'un jardinier. Elle ne le connut point; & comme il lui eut demandé pourquoi elle pleuroit, & ce qu'elle cherchoit, elle lui répondit, croyant que c'étoit le jardinier, *si vous l'avez enlevé, dites-moy où vous l'avez mis, & je l'emporteray*. Jesus l'appella par son nom de Marie, & l'ayant reconnu à sa voix, elle lui dit, *Rabboni*, c'est-à-dire, *mon maître*, & voulut l'embrasser; mais Jesus luy dit: *ne me touchez pas; car je ne suis pas encore monté vers mon Pere*; c'est-à-dire, *N'ayez pas tant d'empressement; j'ay encore quelque tems à demeurer avec vous, avant que de monter au ciel*: il lui ordonna d'aller annoncer à ses freres, c'est-à-dire, aux apôtres & aux disciples, qu'elle l'avoit vû. Cette apparition à la Magdelaine seule, fut la premiere des apparitions de Jesus-Christ. Elle vint aussitôt à Jerusalem le dire aux apôtres & aux disciples, qui n'en voulurent rien croire; mais les autres femmes à qui Jesus-Christ avoit depuis apparu, rapporterent la même chose. On ne sçait plus rien de certain de la vie de la Magdelaine depuis ce tems-là. Quelques auteurs Grecs, comme Modeste, évêque de Jerusalem, ont écrit qu'elle suivit saint Jean & la Vierge Marie à Ephese, où elle mourut. Saint Gregoire de *Tours* rend le même témoignage: ce qui prouve que dans le VI. siecle on ne croyoit point encore que la Magdelaine fût venuë mourir à Marseille. Dans le VIII. siecle, les reliques de la Magdelaine étoient encore honorées à Ephese, comme il paroit par la relation que saint Guillebaud, évêque d'Aichstedt en Allemagne, fit de ses voyages au Levant. Les menées des Grecs portent la même chose. Zonare dit que l'empereur Leon *le Sage*, fit transporter les reliques de Marie Magdelaine, d'Ephese à Constantinople. Ce n'est que depuis le X. siecle que l'on a inventé la fable de l'arrivée de la Magdelaine en Provence; & depuis ce tems-là, les moines de l'abbaye de saint Maximin en Provence, & ceux de l'abbaye de Vezelay en Bourgogne, ont prétendu avoir son corps. Ils ont de part & d'autre un bon nombre de bulles de papes, dont les uns déclarent que le corps de la Magdelaine est à Vezelay, les autres à saint Maximin: mais on voit bien que la verité est, que ni les uns ni les autres n'ont pas le veritable corps de la Magdelaine.

Quant à la question si Marie Magdelaine est la même que la pecheresse, & la sœur du Lazare, elle est aisée à decider par l'évangile & par l'antiquité ecclesiastique. 1. la pecheresse étoit une femme publique, de la ville de Naïm, qui n'est point nommée dans l'évangile, qui ne vit Jesus-Christ que la seule fois qu'elle oignit ses pieds, & que Notre-Seigneur renvoya, en luy disant: *Allez en paix*. Marie Magdelaine, au contraire, étoit une femme de qualité de Galilée, que Notre-Seigneur guerit de sa possession, & qui le suivit depuis assiduement. 2°. Marie Magdelaine ne peut pas être Marie, sœur du Lazare: celle-cy étoit de Bethanie, proche de Jerusalem: Magdelaine étoit de Galilée. Les Evangelistes la distinguent toûjours, & appellent l'une *Marie-Magdelaine*, & l'autre *Marie*, sœur de Marthe. Les actions de l'une & de l'autre sont distinguées dans l'evangile. Les anciens peres, avant S. Gregoire, ont distingué ces trois femmes: aucun avant saint Gregoire n'a confondu la pecheresse avec la Magdelaine. Enfin les plus habiles écrivains ecclesiastiques du dernier siecle, les ont distinguées toutes trois, comme on a fait dans les breviaires nouvellement reformés.

MAGDELAINE de France; cinquiéme fille du Roy *Charles* VII. & de *Marie* d'Anjou, l'une des plus belles & des plus sages princesses de son tems, née le premier Decembre de l'an 1443. fut fiancée à *Ladislas*; roi de Hongrie & de Bohéme. Lorsque ce prince eut été empoisonné, par la faction des Hussites, le roi son pere la promit, l'an 1458. à *Gaston* de Foix, prince de Viane, fils aîné de *Gaston IV.* & d'*Eleonore* d'Aragon, heritiere du royaume de Navarre. Le mariage s'accomplit après la mort du roi Charles VII. l'an 1462. Cette sage princesse resta veuve l'an 1470. après que Gaston fut mort d'une blessure reçuë dans les joûtes faites à Libourne, près de Bourdeaux, lorsque son beau-frere Charles y fut reçu duc de Guyenne. Magdelaine ne s'occupa plus qu'à elever *François-Phœbus*, & *Catherine* de Foix, qu'elle avoit eus du prince de Viane, son époux. Elle n'oublia rien pour appaiser les divisions du royaume de Navarre, que les factions des maisons de Beaumont & de Gramont avoient presque ruiné; & après en être venuë heureusement à bout, elle fit couronner son fils, qui mourut de poison le 29. Janvier de l'an 1483. âgé seulement de 16. ans. *Catherine*, sa sœur, lui succeda, & porta l'an 1484. la couronne de Navarre, & les principautés de Bearn & de Foix à son époux, *Jean* d'Albret, fils d'*Alain* sire d'Albret, & de *Françoise* de Bretagne. Magdelaine accompagna sa fille à Pampelune, & y mourut l'an 1486. * Sainte-Marthe, *hist. geneal. de France*. Favin, *hist. de Navarre*. Le P. Anselme, &c.

MAGDELAINE de France, reine d'Ecosse, née le 10. Août de l'an 1520. fille du roi *François I.* & de *Claude* de France. *Jacques V.* roi d'Ecosse, un des princes le mieux fait de son siecle, charmé de la beauté & des vertus de Magdelaine, la vint demander luy-même au roi son pere. Il l'obtint, & le mariage se fit à Paris, le premier Janvier de l'an 1536. mais cette reine mourut sept mois après en Ecosse, le 7. Juillet suivant.

MAGDELAINE de Savoye, duchesse de Montmorency, femme d'*Anne* de Montmorency, marechal, connétable, & grand-maître de France, & fille de *René* de Savoye, comte de Tende, &c. grand-maître de France,

mourut l'an 1586. âgée de 76. ans, celebre par sa vertu & par son courage. * Le P. Hilarion de Coste, *aux éloges des femmes illustres*.

MAGDELAINE de Baviere, fille de *Guillaume* V. duc de Baviere, & de *Renée* de Lorraine, contribua beaucoup à la conversion de *Wolfgang Guillaume*, comte Palatin du Rhin & duc de Neubourg, depuis electeur Palatin, qui abjura les erreurs de Luther, pour épouser cette princesse. *Voyez* BAVIERE.

MAGDELAINE DE PAZZI, Carmelite, d'une famille de Florence, où elle nâquit le 3. Avril de l'an 1566. Elle pratiqua dès sa jeunesse les exercices de pieté, & entra l'an 1582. dans le monastere des Carmelites de sainte Marie des Anges à Florence, où elle ne fit profession qu'en 1584. le 27. May, dans une maladie, qui lui étoit survenuë. Elle fut sujette à de grandes tentations, & exerça sur elle de grandes austerités. Après avoir passé par toutes les charges de la maison, elle fut faite soûprieure, s'acquitta dignement de cette charge, pendant près de trois ans, & mourut le 27. May de l'an 1607. Le pape Urbain VIII. l'a beatifiée, l'an 1626. & Alexandre VII. l'a canonisée en l'année 1669. Sa vie a été écrite en italien, par Vincent Puchini, dont les deux premiers livres sont traduits en françois par Brochand, & en latin par Papebrock. * Baillet, *vies des saints, au mois de May*.

MAGDELAINE (sainte) ordre militaire, fut proposé au conseil du roi Louis XIII. l'an 1614. M. Jean Chesnel, seigneur de la Chappronaye, gentilhomme de Bretagne, en étoit l'inventeur. Le vœu principal qu'il vouloit faire observer aux Chevaliers de cet ordre, c'étoit d'abjurer les duels, & toute sorte de querelle, sinon en ce qui pourroit regarder l'honneur de Dieu, le service du roi, & l'avantage du royaume. Il fit faire une croix & de certains habits, avec lesquels il se presenta à sa majesté, qui le fit Chevalier; mais ce dessein n'ayant pas réüssi, le sieur de la Chappronaye se retira dans un hermitage, au bout de la forêt de Fontainebleau, & prit le nom d'*hermite pacifique de la Magdelaine*. * Favin, *theatre d'honneur & de chevalerie*.

MAGDELENET (Gabriel) né l'an 1587. à saint Martin du Puy, sur les confins de Bourgogne, vers le Nivernois, s'est fait connoître dans le XVII. siecle, par ses poësies latines & françoises, qui furent reciieillies par les ordres & les soins de Loüis Henry de Lomenie, comte de Brienne, & secretaire d'état. Elles parurent à Paris l'an 1662. en un fort petit volume, qui ne contient presque que des vers lyriques, où Magdelenet fait les éloges de nos rois, Louis XIII. & Louis XIV. de leurs ministres, & des personnes les plus distinguées de la Cour. Ses vers sont bien travaillés, fort polis, & même fort châtiés, quoiqu'il n'ait pas revû ses œuvres, qui n'ont paru qu'après sa mort. Il avoit plus d'art & d'étude que de genie; mais il réüssissoit incomparablement mieux en vers latins qu'en vers françois. Nicolas Bourbon, grand poëte & bon critique, quoique d'un goût tres-difficile, s'écria, la premiere fois qu'il vit de ses vers, *ubi tamdiu latuisti?* Magdelenet mourut le 20. de Novembre de l'an 1661. à Auxerre, âgé d'environ 74. ans. * Ludov. Henric. Lomenius, *in admonit. ad lector. edit. huj. Nov. Allegor. des troubl.* Fervenus, *au P. d'eloq. Parnasse reformé.* René Rapin, *reflexion sur la poëtique.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poetes modernes*.

MAGDELON JACOB, Hollandois, & religieux de l'ordre de saint Dominique, vers l'an 1510. étoit theologien, & sçavoit les langues grecque & hebraïque. Il a écrit; *correctorium bibliorum, compendium bibliorum metricum, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Antoine de *Sienne*, &c.

MAGDELONETTES, ou filles penitentes, *voyez* TISSERAN, qui en fut fondateur.

MAGDIEL, de la race d'Esaü, fils de *Jacob*, fut le dixiéme duc de l'Idumée, succeda à Mibesar, & eut Hiram pour successeur. * *Genes. XXXVI.* 42. 43.

MAGELLAN ou MAGALHAENS (Ferdinand) Portugais, celebre au commencement du XVI. siecle, a rendu son nom immortel par la découverte qu'il fit l'an 1519. ou 1520. du détroit, qui, de son nom, est appellé *Magellanique*. Ce fut sous les auspices de l'empereur Charles V. vers lequel il s'étoit retiré, fâché contre son roi, qui lui avoit refusé d'augmenter sa paye d'un demi écu par mois. Magellan étant parti de Seville, l'an 1519. avec cinq vaisseaux, passa ce détroit, jusques alors inconnu, & alla par la mer du Sud jusques aux isles de *los Ladrones*, où il mourut de poison. D'autres disent que ce fut en combattant, l'an 1520. dans l'isle de Matan, après avoir soûmis celle de Cebu. Ces isles sont les Philippines. Un des vaisseaux de Magellan arriva le 8. Septembre de l'an 1522. dans le port de Seville, sous la conduite de Jean-Sebastien Cano, après avoir fait le tour de la terre. * Ferdinand Pizarro, *Illust. del Nuevo Mondo.* Osorio, *l.* 11. Maffée. *l.* 8. Mariana, *l.* 26. *c.* 3. *Collect. rer. Indic.* Becmanus, *c.* 1. *Hydrograph.*

MAGELLANIQUE, que ceux du pays appellent CHIKA, terre de l'Amerique meridionale, est appellée *Magellanique*, du nom de Ferdinand Magellan. C'est la plus avancée vers le midi de toutes les provinces de l'Amerique. On n'y trouve aujourd'hui aucune colonie des peuples de l'Europe; car celles que les Espagnols y avoient, se sont dispersées, ou ont peri de misere & de faim. Ils y possedoient Nombre, ou Nom de Jesus, & de San-Felippe, que les Anglois ont depuis appellé par moquerie, *Porto Fame*. Au reste, ce pays est froid, & produit une certaine racine nommée *Capar*, qui sert de pain aux habitans. Les Espagnols nous ont representé comme des geans les Patagons qui habitent ce pays; mais les dernieres relations des Anglois en parlent autrement. Cette province, au midy, est bornée par le détroit de Magellan, que les Espagnols appellent *Estrecho de Magaglianes*. La terre de feu est nommée par quelques-uns, l'*Isle Magellanique*; & la mer, qui est à l'entour, porte encore le nom de *mer Magellanique*. Cette terre de feu, au midy de l'Amerique, & de l'autre côté du détroit de Magellan, consiste en plusieurs isles. Le passage du pilote Magellan, & les feux qu'on y a vûs, lorsqu'on y a descendu la premiere fois, ont donné lieu à ces noms. Le port Desiré, & le port saint Julien, où Magellan hyverna, l'an 1519. & où il châtia quelques seditieux, qui étoient dans ses vaisseaux, sont sur la côte orientale de la Magellanique. Le dernier, dit autrement *Baya de los Abaios*, a son entrée large d'environ une demi-lieuë, avec deux petites isles, & deux rochers, que l'on ne découvre point de haute mer. Le terroir des environs est d'un sable blanc & sans arbres. Il y a pourtant de l'eau douce, dont la plûpart des vaisseaux se pourvoyent, lorsqu'ils vont vers le detroit. Outre Magellan, Drack, Gandish, Olivier de Nort, le Maire, Schoutin, &c. divers autres y ont pareillement abordé. * Osorio. Herrera. Texeyra. Sanson. Gundisalvo Fernandez de Oviedo, *del Estrecho de Magellan. Collect. Ind.*

MAGES, prêtres & philosophes des Perses, avoient soin de tout ce qui regardoit la religion & la politique du royaume, & s'appliquoient principalement à la connoissance des astres. On a toûjours crû que Zoroastre fut le premier qui enseigna cette science; car il est vrai-semblable que la magie qu'on lui attribue, n'étoit autre chose que l'Astronomie. C'est le sentiment de grand nombre d'excellens auteurs, allegués par Brisson, Bulenger, Philelphe, Heurnius, Naudé, &c. Quant aux Mages venus de ce même prince, il est encore indubitable que leur doctrine n'étoit qu'une theologie naturelle, fondée sur le culte de l'adoration d'une divinité, comme Arnobe l'a rémarqué. Ces Mages étoient extrêmement considerés en Perse: de sorte que Cambyse, allant faire la guerre en Egypte, en établit un, nommé *Patizithes*, pour gouverner l'état pendant son absence. Ce Mage avoit un frere nommé *Smerdis*, qu'il mit sur le thrône, en la place d'un fils de Cyrus, que Cambyse avoit fait tuer: supposition qui causa de grands troubles, & qui obligea les premiers Satrapes de se défaire de Patizithes, & de tous les autres Mages. Depuis ce tems les Perses celebroient cette journée avec de grandes solemnités, & en faisoient même une fête, qu'ils appelloient *le meurtre des Mages*. Ces peuples ne laisserent pas d'avoir depuis une credulité aveugle pour les predictions de leurs sages. Agathias dit à ce sujet, que les peuples ayant été assurés par eux que la veuve d'un de leurs rois, étoit grosse d'un fils, ils ne firent nulle difficulté de couronner le ventre de cette reine, & de proclamer roi son embrion, pour nous servir des termes de l'histo-

rien,

Digitized by Google

tien, nommant l'enfant qu'elle portoit *Sapor*, long-tems avant qu'il vînt au monde. * Caton, *c.* 160. *de R. R.* Herodote, *l.* 3. ou *Thalie.* Agathias, *l.* 4. *hist.* Strabon, *l.* 5. Baronius, *A. C. 1.* Maldonat, *in evang.* Brisson, *l. de Reg. Pers.* Bulenger, *in Eclog. ad Arnob. c.* 5. & 6. Palingenius, *l.* 8. *Zodiac.* Philelphe, *l.* 2. *Convi.* Heurnius, *l.* 1. *Barbar.* Casaubon, *Exer.* 9. *in Baron.* Vossius, *c.* 1. *de philos. sectis.* Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie.* Bodin, *de Dæmonomachia, &c.* Thomas Stanley, *hist. philos. Orient. l.* 1. *c.* 4.

MAGES, qui vinrent adorer Jesus-Christ. Voici ce qui en est dit dans l'évangile de saint Matthieu. « Jesus-Christ, étant né en Bethléem de Judée, sous le regne, du roi Herode, des Mages vinrent d'Orient à Jerusalem, & demanderent où étoit le roi des Juifs; parce qu'ils avoient vû son étoile en Orient, & qu'ils étoient venus pour l'adorer; qu'Herode ayant oüi cette nouvelle, en fut épouvanté, & toute la ville de Jerusalem avec lui; qu'ayant assemblé les pontifes & les docteurs de la loi, il leur demanda en quel endroit le Christ devoit naître: ils lui repondirent, que c'étoit à Bethléem. Herode ayant appellé les Mages, leur demanda le tems auquel ils avoient vû cette étoile, les envoya à Bethléem s'informer de cet enfant & les pria de lui rapporter ce qu'ils en auroient appris, afin qu'il allât aussi l'adorer. Les Mages se mirent en chemin, & apperçûrent l'étoile qu'ils avoient vûë en Orient, qui les conduisit au lieu où étoit l'Enfant. Ils furent ravis de voir cette étoile; & étant entrés dans la maison sur laquelle elle s'arrêta, ils trouverent l'enfant, avec sa mere Marie, & ouvrirent leurs trésors: ils offrirent en presens à Jesus-Christ, de l'or, de l'encens, & de la myrrhe. Ils furent ensuite avertis en songe de ne point aller trouver Herode, & s'en retournerent dans leur pays par un autre chemin. » Voilà ce que l'évangile nous apprend de ces Mages; mais elle ne dit point de quel pays ils étoient. Elle n'exprime ni leur profession, ni en quel nombre ils vinrent pour adorer Notre-Seigneur: c'est ce qui a donné lieu à diverses questions agitées par les commentateurs. Il est marqué nettement dans l'évangile, qu'ils étoient venus d'Orient; & ce mot étant general, ne designe aucun pays en particulier. Quelques-uns ont dit qu'ils venoient de Mesopotamie; d'autres de Perse, où le nom de mage étoit plus connu; & quelques-uns de l'Arabie heureuse, qui est à l'orient de la Judée, sur ce que les presens qu'ils offrirent venoient d'Arabie. A l'égard de leur profession, il n'est point dit dans l'évangile qu'ils fussent rois, comme on le tient communément: ils sont seulement appellés *Mages*: & le nom de *Mages* ne signifie autre chose que des *Sages*, quoique grands seigneurs. La reflexion qu'ils firent sur l'étoile qui leur étoit apparuë en Orient, fait voir qu'ils se mêloient d'astronomie. Cette étoile étoit apparemment sur la Judée, puisqu'elle leur donna occasion de croire qu'il étoit né un roi aux Juifs. On ne peut pas sçavoir si cette étoile étoit une veritable étoile, ou quelque phenomene, en forme d'étoile. Quelques anciens ont crû que la prophetie de Balaam, dont la tradition étoit restée dans le pays des Mages, leur avoit donné lieu de croire que cette étoile désignoit la naissance du roi promis aux Juifs; mais c'est une conjecture qui ne paroît pas fort vrai-semblable. Quant au nombre des Mages, l'écriture n'en dit rien, & on ne les a réduit au nombre de trois, qu'à cause des trois sortes de presens qu'ils offrirent; mais c'est un fondement bien foible. Pour les noms qu'on leur a donnés, de *Balthasar*, *Melchior & Gaspar*, c'est une invention toute nouvelle. Quelques-uns ont crû que l'étoile qu'ils avoient vûë en Orient, les avoit conduits jusqu'en Judée; mais l'évangile ne le dit point. Il porte seulement qu'ils étoient partis, apres avoir vû cette étoile; & qu'étant sortis de la ville (de Jerusalem ou de Jericho) pour aller adorer Jesus-Christ, ils apperçûrent de nouveau cette étoile, qui les préceda, & les conduisit jusqu'à Béthléem. * *Matth.* 2. *les Commentateurs.*

MAGGI ou MAGGIUS (Jerôme) jurisconsulte Italien, dans le XVI. siecle, natif d'Anghiari, ville de Toscane, en latin *Anghara*, comme il le dit lui-même dans ses ouvrages; après avoir étudié les lettres humaines, la philosophie & les mathematiques, dans la connoissance desquelles il s'est signalé, par quelques livres de grande érudition, il s'appliqua entierement à l'étude du droit civil. Comme il n'étoit pas fort riche, il étoit allé en Cypre, dans le dessein d'y acquerir plus de bien par cette science. Il fut juge dans Famagouste, sous Antoine Bragadin; & rendit de grands services aux Venitiens, en qualité d'ingenieur; lorsque cette ville fut assiegée par les Turcs, mais lorsqu'elle fut prise, & que toute l'isle fut reduite en servitude, l'an 1571. il fut enveloppé dans le malheur des autres Chrétiens, & perdit sa bibliotheque, avec tous ses ouvrages, partie commencés, partie achevés. De-là il fut emmené à Constantinople chargé de chaînes, & y vécut dans une miserable servitude, sous des maîtres inhumains & barbares. Dans les emplois bas & vils, où l'on l'exerçoit, & ausquels il n'étoit pas accoûtumé, il se consola par les exemples qu'il se representoit; d'Esope, de Menippe, d'Epictete, & de divers autres sages. Il composa même, dans sa captivité, aidé de sa seule memoire, un traité des cloches, *de tintinnabulis*, imprimé à Hanaw l'an 1608. qu'il dédia à Charles Rym, natif de Gand, ambassadeur de l'empereur à Constantinople, & un autre du chevalet *de equuleo*, imprimé aussi à Hanaw l'an 1609. qu'il dédia à Charles-François de Noailles, ambassadeur de France au même lieu; mais ces deux ouvrages ne furent mis sous la presse qu'après sa mort. Ces deux ministres traiterent de la rançon de Maggi; on le conduisit même à l'hotel du premier de ces ambassadeurs; mais un bacha ayant representé au grand-seigneur les maux qu'il avoit causés aux Turcs pendant le siege de Famagouste, l'envoya reprendre, & le fit étrangler dans sa prison le 27. Mars 1572. ou 1573. Avant que d'aller en Cypre, il avoit publié plusieurs autres livres; sçavoir *de mundi exitio per exustionem*, à Bâle en 1562. *Vita illustrium virorum autore Emilio Probo, cum commentariis*; *Commentaria in quatuor institutionum civilium libros*; *Miscellanea, sive varia lectiones* en 1564. Il a fait aussi divers traités de fortification en italien, & un livre de la situation de l'ancienne Toscane. Maggi avoit beaucoup de lecture & de memoire; il écrivoit assez élegamment; ses ouvrages sont pleins d'érudition & de recherches; il produisoit peu de lui-même, & se contentoit de recüeillir les pensées ou les remarques des autres.* Eloge de Maggi par du Frêne Trichet à la tête de son traité, *de equuleo.* M. du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XVI. siecle.* Bayle, *diction. critiq.*

MAGGI ou *Maggius* (Barthelemi) medecin de Bologne, qui florissoit l'an 1541. a fait un traité sur la guérison des playes faites par les armes à feu. *Jerôme Maggi* dont il est parlé dans le corps de l'ouvrage, l'appelle son frere, *lib. III. Misc. cap.* 3.

MAGGI (Vincent) de Bresse en Italie, florissoit vers l'an 1530. & enseigna à Ferrare & à Padouë, où il s'acquit une grande réputation par son sçavoir. Il écrivit sur la poëtique d'Aristote, sur celle d'Horace, un traité intitulé, *de ridiculis, &c.* Sa famille a encore produit dans le XVII. siécle, LUCILLO FILATEO MAGGI, qui vers l'an 1640. enseigna à Pavie, & fut ensuite attiré à Turin, dans la cour de Savoye. Nous avons divers traités de sa façon; deux volumes de consolations; une traduction latine de Simplicius sur Aristote; & un autre d'Alexandre d'Aphrodisée; *Theorica & practica medendi*; *Commentarii de prognosticis Hyppocratis*; *Epistolarum Lib. III. &c.* * *Consultez* le theatre des hommes de lettres, de l'abbé Ghilini.

MAGIE. Le nom de magie se prend en bonne ou en mauvaise part, selon les bons ou mauvais moyens dont on se sert. On la distingue en magie naturelle, magie artificielle & magie diabolique. La *magie naturelle* produit des effets extraordinaires & merveilleux par les seules forces de la nature: ainsi le jeune Tobie guerit l'aveuglement de son pere, par le moyen du cœur, du fiel & du foye d'un gros poisson, qui étoit sorti du fleuve du Tigre pour le devorer. La *magie artificielle* produit des effets extraordinaires & merveilleux, mais par l'industrie humaine; tels que la sphere de verre d'Archimede, la colombe de bois volante d'Archytas; les oiseaux d'or de l'empereur Leon, qui chantoient; les oiseaux d'airain de Boëce, qui chantoient & qui voloient; & les serpens de même matiere, qui siffloient; la tête parlante d'Albert *le Grand*; les prestiges & tours de passe-passe de la plûpart des charlatans &

joüeurs de gobelets & de gibeciere. On y peut ajoûter ce que l'on voit faire d'admirable à certains animaux qui ont été instruits à cette fin. La *magie diabolique*, qui est aussi appellée *magie noire*, & qui se pratique par l'evocation des esprits, produit des effets surprenans, qui surpassent les forces de la nature & celles de l'art, par l'aide & le ministere du demon. Cela parut visiblement dans les magiciens de Pharaon, qui imiterent les veritables miracles que Dieu operoit par le bras de Moyse. On a vû dans le XVI. siecle un magicien qui promenoit où il vouloit le cadavre de la celebre joüeuse de harpe de Boulogne, par le moyen d'un charme qu'il avoit attaché sous une des aisselles de ce cadavre ; & le faisoit joüer de la harpe, comme si c'eût été un corps vivant. Gaspar Peucer, medecin Lutherien, faisant mention de cette histoire, ajoûte qu'un autre magicien ayant sçu quelle étoit la cause de ce prodige, ôta adroitement le charme, & fit tomber le cadavre par terre, lequel demeura depuis sans mouvement. Saint Isidore, évêque de Seville, dit sur ce sujet que les magiciens ébranlent les élemens, & troublent les esprits des hommes ; qu'ils les tuent sans aucun poison, & par la seule violence de leurs charmes ; qu'ils font venir les demons, & apprennent d'eux les moyens de faire du mal à leurs ennemis. On peut rapporter à cette seconde espece de magie, l'art de guerir les maladies par des paroles enchantées. Nous voyons que les anciens Romains avoient grande créance à ces sortes de superstitions, puisque Caton enseignoit comme on peut enchanter un membre démis. Voici les paroles barbares : *Incipe cantare in alto, S. F. motas danata dardanes astotaries, dic unâ parite usque dum coeant, &c.* selon l'édition d'Alde Manuce ; car celle de Henry Etienne, de la correction de Victorius, est assez differente. Q. Serenus, medecin, dit aussi que le mot ABRACADABRA, écrit sur un papier qu'on portoit au cou est capable de guerir la fiévre quarte. *Voyez* ABRACADABRA. On sçait assez quelle étoit l'opinion de l'heresiarque Basilides, sur ces sortes de caracteres ; & ce que saint Irenée, Tertullien, saint Augustin, saint Epiphane & Theodoret en ont dit : les curieux pourront le voir plus au long dans le second volume des annales du cardinal Baronius, & dans son abbreviateur Sponde, sous l'année 129.

La magie naturelle & la magie artificielle sont bonnes en elles-mêmes ; mais souvent elles font tomber les hommes dans le crime, & les portent à des curiosités superstitieuses. Pour la magie noire, elle est toûjours criminelle, parce qu'elle suppose un pacte avec les démons. Il y a des personnes qui doutent qu'il y ait des magiciens ; cependant l'écriture sainte défend en plusieurs endroits de consulter les magiciens, & fait mention de ceux de Pharaon & de Manasses ; de la Pythonisse ou devineresse que Saül consulta ; de Simon le *Magicien*, du tems des apôtres ; de Barjesu le *Magicien*, & d'une autre Pythonisse, du corps de laquelle l'apôtre saint Paul chassa le demon. Les conciles fulminent des anathêmes contre les magiciens ; les saints peres en parlent lorsqu'ils ont occasion de le faire ; & le droit civil ordonne diverses peines contre eux. On dit à cela, & c'est l'objection commune que l'on fait en France, que le parlement de Paris ne reconnoît point de sorciers ou magiciens ; cependant d'autres soûtiennent que le parlement de Paris, aussi-bien que les autres parlemens de France, ont souvent rendu des arrêts contre les sorciers. Bodin en rapporte deux dans sa *Demonomanie* ; l'un de l'année 1548. qui condamna la mere de Jean Harvillier, sorciere de Verbery, proche de Compiegne, à être brûlée vive ; l'autre du 11. Janvier 1578. contre Barbe Doré, fameuse sorciere, qui fut aussi condamnée au feu. Le pere Crespet, dans son livre de la haine de satan, en rapporte encore un du 19. Janvier 1577. contre une autre sorciere, qui fut condamnée à expier son crime par le même supplice. Lambert Daneau, dans son dialogue des sorciers, témoigne qu'un aveugle des quinze-vingts de Paris, nommé Honoré, fut condamné à mort par le parlement de Paris, pour crime de sortilege. Au reste on a souvent accusé de magie, des gens qui n'en étoient pas coupables : ainsi qu'il paroit par l'apologie que M. Naudé a faite, pour justifier de grands personnages, qui en ont été faussement soupçonnés. Corneille Agrippa en fit profession dans sa jeunesse, mais il abandonna ensuite cet art diabolique, comme il le dit lui-même dans son livre *de la vanité des sciences*, où il reconnoit que tous ceux qui s'adonnent à la magie, seront damnés éternellement avec Jannés, Mambre, & Simon *le Magicien*. On remarque qu'il y a plus de sorcieres que de sorciers, à cause de la foiblesse d'esprit & de la trop grande curiosité des femmes. * Delrio, *Disquisitiones magicæ*. Naudé, *des grands hommes accusés de magie*. Thiers, *traité des superstitions*.

MAGINI (Jean-Antoine) mathematicien, né à Padouë, enseigna avec grande réputation à Bologne sur la fin du XVI. siecle, & au commencement du XVII. & fut fort estimé de divers princes de son tems, entr'autres de l'empereur Rodolphe, qui ne pouvant l'attirer à Vienne, l'honora d'une pension. Il n'acquit pas moins de réputation par ses horoscopes, que par ses ouvrages, dont les plus considerables sont ; des ephemerides depuis l'an 1580. jusqu'en l'an 1630. *Tabula secundorum mobilium II. Theorica planetarum juxta Copernicanas observationes. De planis triangulis lib. I. Primum mobile, lib. XII. Trigonometria sphericorum. Problemata astronomica, gnomonica & geographica comment. in lib. III. Galeni de diebus decretoriis ; & de legitimo astrologiæ in medicina usu. Comment. in geograph. Ptolomæi. Italiæ descriptio. De Metoposcopia, &c.* Jean-Antoine Magini mourut à Bologne le 11. Fevrier 1617. & ne laissa qu'un fils, qui entra dans l'ordre de S. Dominique & fut habile homme. * *Consultez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres de Jacques-Philippe Thomasini. Bayle, *Dict. crit.*

MAGISTER FLORUS, *cherchez* FLORUS.

MAGISTRATS ROMAINS : on donnoit ce nom à ceux qui exerçoient quelque charge publique de judicature, de police, ou de milice, soit à Rome, soit dans les provinces. On ne pouvoit aspirer à aucune magistrature de la ville de Rome que l'on n'eût servi dix ans dans la milice Romaine, & qu'on n'eût par consequent atteint l'âge de 27. ans. Il y avoit des cas & des personnes, en faveur desquelles le peuple Romain se relâchoit de cette loi ; comme il le fit en faveur de Pompée, d'Auguste, de Scipion l'*Africain*, & de plusieurs autres. Le peuple s'assembloit dans le Champ de Mars : ceux qui vouloient parvenir aux charges, alloient solliciter chacune des tribus dont le peuple étoit composé, souvent même ils alloient voir chaque particulier pour briguer son suffrage. Mais dans la suite le peuple s'étant considerablement augmenté, on se relâcha de cette coûtume, qui fut abrogée en partie. Lorsque tout le monde étoit assemblé, une espece de herault ou d'huissier appelloit celui qui demandoit quelque magistrature. Le candidat répondoit lui-même, & disoit son nom, son surnom, faisoit un précis de l'histoire de sa vie, il nommoit plusieurs personnes pour en rendre témoignage ; souvent le general ou le capitaine sous lequel ils avoient servi, leur rendoient ce service : lorsque plusieurs particuliers concouroient pour la même place, ils s'objectoient respectivement les raisons de la naissance, de l'âge, ou de la probité qui pouvoient servir d'exclusion à ces charges. Le senat jugeoit de la capacité de ceux qui se presentoient, ayant presque toûjours plus d'égard au merite qu'à la recommandation. On gardoit aussi un ordre admirable dans la distribution des charges. On n'élevoit jamais une personne des plus bas emplois aux plus hauts. On n'y parvenoit que par degrés. Un particulier, dont le pere étoit en la puissance de l'ennemi, ne pouvoit parvenir à aucune charge de magistrature. Les Romains appelloient magistrats curules, les consuls, les censeurs, les préteurs & les édiles curules. Lorsque ces magistrats portoient les portraits de leurs ancêtres, on les appelloit nobles ; mais s'ils n'avoient que les leurs, on les appelloit gens de fortune, *Novi homines*. On leur donnoit le nom de *Curules*, selon quelques-uns, du mot latin *currus*, char, parce qu'ils avoient droit de se montrer & de paroitre en public étant montés dans un char : mais n'est-ce pas plûtôt à cause qu'ils étoient assis dans les assemblées sur une siege nommé *curules* ? Il y avoit dans la ville de Rome de grands ou de petits magistrats ; d'ordinaires ou d'extraordinaires. Les magistrats extraordinaires étoient ceux que l'on faisoit dans des circonstances difficiles. Les tribus, sans attendre les grandes assemblées, les élisoient

Digitized by Google

lorsqu'ils en avoient besoin. Les dictateurs & les maîtres de la cavalerie sont de ce nombre. Les magistrats ordinaires étoient ceux que l'on élisoit dans la place publique par les assemblées dont le tems étoit fixé. Les grands magistrats étoient ceux que l'on élisoit dans les assemblées que les Romains nommoient *Centurialia Comitia*, les consuls, les preteurs & les censeurs étoient de ce nombre. Les petits magistrats, comme les questeurs, les tribuns du peuple, les édiles du peuple, les édiles curules, les differens triumvirs, les quinquemvirs, les decemvirs, &c. étoient élûs dans l'assemblée des tribus du peuple: les derniers ne pouvoient empêcher la tenuë de l'assemblée du peuple, ou la dissoudre, ce que pouvoient les premiers. Les magistrats que l'on nommoit *patriciens*, tant parce que les patriciens donnerent lieu à leur creation, que parce qu'ils étoient de famille patricienne, étoient élûs dans les grandes assemblées. Mais les *plebeiens*, ainsi nommés, parce que le peuple dont ils étoient tirés avoit occasionné leur élection, se choisissoient dans l'assemblée des tribus. Outre ces magistrats, qui servoient pour la police & la conduite de la ville de Rome; il y en avoit d'autres à qui les Romains donnerent le nom de *provinciales*: ils comprenoient sous ce nom generalement tous ceux qui étoient chargés de quelque commandement ou de quelque inspection hors de la ville de Rome. On peut mettre dans ce rang les triumvirs, les quinquemvirs, les decemvirs, les vigintivirs, & tous ceux qui étoient chargés de conduire ou de commander les colonies du peuple Romain, &c.* Pitiscus, *Lexicon antiquitatum Romanarum.*

MAGIUSCHUN (Abu Joseph Jacob Ben Ali Salmah) celebre docteur de la ville de Medine. Il fut surnommé *magiuschun* par corruption de *meigun*, qui signifie en persien *couleur de vin*, à cause qu'il étoit fort rouge de visage. Il s'attacha à Omar fils d'Abdelaziz gouverneur de Medine, qui fut depuis calife. On rapporte de lui que les siens le croyant mort, on commençoit déja à laver son corps pour l'ensevelir, lorsque celui qui lui rendoit cet office s'apperçut qu'une artere du pied lui battoit encore. Ce signe de vie fit qu'on attendit pendant trois jours, pour voir s'il ne reviendroit pas de cette syncope. Etant enfin revenu, il s'assit sur son lit, & demanda un verre de ptisanne à boire; & après l'avoir bû, il raconta aux assistans surpris d'une chose extraordinaire, la vision qu'il avoit euë pendant son extase. Il leur dit que son ame qu'il croyoit être sortie de son corps, ayant été conduite par un ange jusqu'au septiéme ciel, on demanda à l'ange qui étoit celui qu'il conduisoit. L'ange ayant répondu que c'étoit Magiuschun, on luy repartit; *Celui que vous nommez ne doit venir ici qu'au bout d'un tel tems*; ce qui fit que l'ange le reconduisit jusqu'à son corps, & le laissa en l'etat auquel on le voyoit. Il raconta ensuite aux assistans qu'il avoit vu dans le ciel Omar Ben Abdelaziz le calife, qui étoit déja mort, placé en un lieu plus honorable qu'Abubecre & qu'Omar, ce qui l'avoit obligé d'en demander la raison à son conducteur, qui répondit que les deux premiers califes avoient pratiqué la justice dans un siécle heureux & plein d'exemples de vertu, mais que celui-ci l'avoit exercée dans un tems corrompu & plein d'injustice. Si l'histoire n'est pas vraye, du moins la leçon qu'elle contient est tres-importante & tres-sure.
* D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MAGLIABECCHI (Antoine) né le 29. Octobre 1633. bibliothecaire du grand duc de Toscane, fameux dans toute l'Europe par la grande connoissance, qu'il avoit des livres & de l'histoire litteraire, mourut à Florence en Juillet 1714. en sa 81. année, laissant sa nombreuse bibliotheque au public, ayant établi un fonds pour l'entretenir, & donné le reste de ses biens aux pauvres.* *Memoires du tems.*

MAGLIANO, en latin *Manliana*, *Manlialum*. Il y a plusieurs lieux de ce nom en Italie; un bourg en Toscane à quatre lieuës d'Orbitelle vers le nord; un autre dans le patrimoine de saint Pierre près du Tibre, à deux lieuës au dessous de Rome; un troisiéme dans l'Abruzze Ulterieure au nord du lac Calano, & à deux lieuës de la ville de ce nom; une petite ville dans la terre Sabine près du Tibre, vis-à-vis de Citta Gastellana. Cette petite ville a un évêché duquel dépend toute la terre Sabine, & qui est toûjours possedé par un des six plus anciens cardinaux.
* Maty, *Diction.*

MAGLOIRE (saint) évêque regionaire en Bretagne; abbé de Dol, né vers la fin du V. siecle, au sud-est du pays de Galles, dans la Grand'Bretagne, fut élevé dans le monastere de saint Eltut, avec saint Samson, son cousin germain. Il embrassa ensuite la vie monastique, & s'en alla en Irlande. Samson, étant ordonné évêque regionaire de la Bretagne, emmena avec lui son cousin Magloire; ils y prêcherent la foy de Jesus-Christ. Samson fonda l'abbaye de Dol, dont il se reserva le gouvernement, & donna celui de Kersontée à saint Magloire, qu'il ordonna Prêtre, puis évêque regionaire en Bretagne. Samson étant mort l'an 564. saint Magloire fut chargé du gouvernement du monastere de Dol, où il ne demeura que trois ans, aprés lesquels il se retira dans l'isle de Gersey, où il établit un monastere, & où il mourut le 24. Octobre de l'an 575. âgé de près de 80. ans. Son corps demeura dans l'isle de Gersey, jusqu'à ce qu'il fut transporté l'an 857. au prieuré de Lehon, près de Dinant en Bretagne, puis à Paris, lorsque les Normands firent une irruption dans la France par la Bretagne, au tems du roi Charles *le Chauve*, dans le IX. siecle. Alors l'évêque de S. Malo & l'évêque de Dol se refugierent à Paris, & emporterent avec eux les reliques de saint Magloire, de saint Samson & de saint Maclou, qu'ils mirent en dépôt dans la chapelle royale du palais, où est aujourd'hui l'église paroissiale de saint Barthelemi. Bientôt après, le prince Hugues *le Grand*, comte de Paris, fonda proche de cette chapelle un monastere de religieux de l'ordre de saint Benoit, sous le nom de saint Magloire. Depuis, ces religieux se retirerent avec les corps de ces trois Saints, dans la ruë saint Denys, d'où ils allerent ensuite s'établir au fauxbourg saint Jacques, dans la maison qui est maintenant aux peres de l'Oratoire, lesquels y demeurent depuis l'an 1618. par la cession que les religieux leur en ont faite.* *Anonym. apud* Mabillon. Le P. Alexandre Le Grand, *Hist. des Saints de Bretagne.* Baillet, *vies des Saints*, 24. *Octobre.*

MAGNAVACCA, village avec un port & une tour fortifiée, est dans le Ferrarois à l'embouchûre du Lac de Comachio dans le lac de Venise. On assure que ce lieu est celui que Pline a nommé *Caprasia* ou *Sagis*. * Maty, *Diction.*

MAGNEDO, en Portugal, *voyez* MANEGO.

MAGNEN (Jean-Chrysostome) professeur en medecine à Paris, dans le XVII. siécle, étoit de Luxeuil en Franche-Comté. On a de lui quelques traités assez curieux; l'un intitulé, *Democritus reviviscens*, imprimé à Leyde, l'an 1648. & un autre de *Manna*, publié l'an 1658. à la Haye; il a aussi fait un livre intitulé *de Tabacco*.* Baillet, *vie de Descartes.*

MAGNENCE (*Magnus-Magnentius*) le premier & le plus illustre de ceux qui usurperent la dignité imperiale du tems de Constance, étoit selon quelques auteurs fils de Magnus, homme né dans l'isle Britannique; d'autres disent, que son pere étoit un de ces Letes que Maximien Herculius avoit transferés dans les Gaules; mais Julien l'Apostat, qui devoit le connoitre, assûre qu'il étoit Germain, & qu'ayant été fait prisonnier de guerre, il fut enrollé dans les troupes Romaines, où il se distingua bientôt par une valeur toute extraordinaire. On assûre que l'empereur Constant l'honora d'une bienveillance singuliere, & le délivra une fois de la fureur des soldats en le couvrant de sa robe; cependant ce fut contre lui que Magnence se revolta. Il se fit proclamer empereur à Autun l'an 350. & peu après il fit mourir le Prince son bienfaiteur. Ce crime rendoit Magnence maître des Gaules, des isles Britanniques, de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Italie, & de l'Illyrie; mais les troupes de cette derniere province se croyant en état de disposer de l'empire, l'offrirent à Vetranion, qui n'étant pas aussi persuadé qu'elles de leur pouvoir, traita avec Magnence, qui voulut bien de concert avec lui offrir la paix à Constance, seul empereur legitime. Si leurs offres avoient été écoutées, Constance devoit tenir le premier rang, & marier sa sœur à Magnence, de qui il devoit épouser la

fille ; mais pendant qu'on negocioit, Nepotien s'empara de Rome, & augmenta le nombre des tyrans. On assûre que celui-ci ne regna qu'un mois, & que le même Marcellin qui avoit offert la pourpre à Magnence, fut celui qui le délivra de cet ennemi ; cependant sa revolte donna à Constance le tems de rassembler ses forces, & de surprendre Vetranion qui se soûmit. Magnence en ayant eu avis, s'avança aussi-tôt vers l'Illyrie, prit & rasa Sisfek, s'empara d'autres places, & perdit enfin une grande bataille à Mursie le 28. Septembre de l'an 351. L'approche de l'hyver ne permit pas à Constance de tirer de la victoire tout le fruit qu'il avoit pû s'en promettre ; ce ne fut qu'au printemps de l'année suivante qu'il put se rendre maître de l'Italie, & il tint cette conquête de la frayeur de Magnence, plûtôt que de la valeur de ses troupes, qui reçurent un échec auprès de Pavie. L'Espagne & l'Afrique reconnurent le legitime empereur presque en même-tems que l'Italie, & il ne restoit au tyran que les Gaules ; encore Chnodomaire roi des Allemands s'y rendoit-il redoutable après avoir défait à platte couture l'armée commandée par le Cesar Decence frere de Magnence, & la ville de Treves, qui étoit la capitale de toute la Belgique, étoit tenuë par un nommé Pœmenius sous l'autorité de Constance : cependant il fallut encore une année pour détruire entierement le parti rebelle. La perte d'une bataille au mont Seleuque, dans les Alpes Cottiennes, jetta Magnence dans le desespoir. Il s'enfuit à Lyon, où il fit mourir tous ses parens, & entre autres son frere Didier, après quoi il se donna la mort à lui-même au mois d'Août de l'an 353. Il étoit alors âgé de 50. ans, & il y avoit trois ans & sept mois qu'il regnoit. Il aimoit les belles lettres, parloit bien, & avoit beaucoup de force, mais il étoit cruel, & se décourageoit aisément. On ne dit point ce que devint sa fille, ni qui étoit sa premiere femme : étant déja empereur, il épousa en secondes nôces Justine, qui depuis fut mariée à l'empereur Valentinien. * Aur. Victor, *in Epist.* Eutrope. S. Jerôme, Idace, Marcellin, *in Chron.* Julien, *Orat.* 1. 2. Socrate, *l.* 2. *c.* 20. *& seq.* Sozomene, *l.* 4. *c.* 1. *& seq.* Zosime, *l.* 2.

MAGNES, poëte comique d'Athenes, dont le siecle est incertain, & dont Aristophane, Suidas, & Julius Pollux font mention, *l.* 2. *c.* 4. *l.* 7. *c.* 39.

MAGNES MACARIUS, *voyez* MACARIUS.

MAGNES, historien, *cherchez*, DEMETRIUS.

MAGNESIE, nom de plusieurs villes, & de deux entr'autres tres-celebres chez les anciens geographes ; l'une située dans la Carie, sur le Meandre, & éloignée de quinze mille pas d'Ephese. Cette ville, qui étoit une colonie des Magnesiens de Thessalie, fut une des trois que le roi de Perse assigna au celebre Themistocle pour sa nourriture, & fut renversée par un tremblement de terre, du tems de Strabon. Elle a depuis porté le nom de *Magnesia*, & a été le siége d'un évêché suffragant d'Ephese. MAGNESIE, ville de l'Æolide, étant aussi bâtie sur le Meandre, selon Strabon, près du mont-Sipile, selon Ptolomée, & Tite-Live, est appellée aujourd'hui *Manissa*, selon Leunclavius. Une medaille rapportée par M. Spanheim, *pag.* 849. & frappée dans cette ville, porte cette inscription, ΜΑΓΝΗΤΩΝ ΑΠΟ ΣΙΠΥΛΟΥ* Pline. Strabon, &c.

MAGNESIE, province voisine de la Thessalie & de la Macedoine, avec un promontoire, que Sophien appelle *capo Verlichi*, & les autres, *capo de S. Georgio*. Elle renfermoit autrefois les villes Tolcus, Hormenium, Pyrrha, Methone, &c. * Tite-Live, *l.* 37. Strabon, *l.* 13. Pline. Ovide, *l.* 11. *Metam.* Horatius, *l.* 3. *carm. Ode* 7. Lucain, *l.* 6. Cluvier & Briet, *in Geogr.* Ferrari, *in lexic. Geogr.*

MAGNI (Valerien) Capucin, né en 1587. dans le Milanez, étoit de la maison des comtes de Magnis, s'acquit la réputation de theologien & de philosophe, dans le XVII. siécle ; de theologien par ses livres de controverse, & entr'autres par celui qui est intitulé, *Judicium de Catholicorum regula credendi*, publié l'an 1628. qui fut suivi de plusieurs reponses aux écrits des Protestans ; celle de philosophe, par la liberté qu'il se donna de combattre ouvertement la philosophie d'Aristote, & par les livres de physique qu'il donna. Il fit un livre sous ce titre, *l'Athéïsme d'Aristote*, dans lequel il donna l'experience de Toricelli sur le vuide, comme une chose de son invention. Il a encore fait imprimer divers ouvrages philosophiques ; sçavoir à Venise, l'an 1639. un livre intitulé, *Ocularis demonstratio loci sine locato corporis successivè moti in vacuo, & luminis nulli corpori inhærentis* ; à Rome, l'an 1642. *De luce mentium & ejus imagine* ; à Warsovie, l'an 1648. *De Peripat. de Logica ; de per se notis ; de Syllogismo demonstrativo ; Experimenta de incorruptibilitate aquæ ; De vitro mirabiliter fracto.* Le pere Valerien fut en grande estime dans son ordre, & passa par les charges les plus considerables. Le pape Urbain VIII. le fit missionnaire apostolique, pour l'Allemagne, la Pologne, la Bohéme, la Hongrie, & chef des missions du Nord. Ce fut par le conseil de ce Capucin, que le pape Urbain VIII. abolit l'ordre des Jesuitesses, l'an 1631. Le roi de Pologne Uladislas demanda un chapeau de cardinal pour lui ; mais les Jesuites, avec lesquels ils étoit brouillé, s'y opposerent, à ce qu'on dit. L'occasion de leur differend avec eux n'est pas bien connuë ; il n'y a que des auteurs suspects qui en ayent parlé, & ils avancent des choses qu'on ne peut croire. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Jesuites l'ayant deferé comme heretique, il fut mis en prison, qu'il y composa des écrits fort vifs contre eux pour sa défense, & qu'ayant été élargi par l'assistance de l'empereur Ferdinand III. il se retira sur la fin de ses jours à Salzbourg, où il mourut en 1661. âgé de 75. ans dont il avoit passé soixante dans l'ordre des Capucins. L'histoire de sa mort a été écrite dans une relation latine, imprimée l'an 1662. Il avoit composé une réponse à un livre de Comenius, intitulé, *Absurditatum Echo*, qui parut sous le faux nom d'*Ulricus Newfeldius*. La réponse est intitulée, *Echo absurditatum Ulrici de Newfeld blesa, demonstrante Valeriano magno Capucino*, imprimé à Cracovie l'an 1646. * Paschal, 15. *&* 16. *lettr. Provinc.* Heideger, *hist. Papatùs*, Baillet, *vie de Descartes, & dans les Ant.* Andreas Carolus, *Memorabilium sæculi XVII. l.* 4. *c.* 9. *Relatio veridica de pio obitu reverendissimi patris Valeriani.* Bayle, *dict. critique*.

MAGNIA URBICA, imperatrice qui n'est connuë que par les medailles. Quelques antiquaires ont prétendu qu'elle étoit la femme de Maxence, en quoi il est certain qu'ils se sont trompés, & parce que ses noms n'ont pû convenir à la fille de Galere Maximien, & parce que ses médailles ne sont pas du goût de ce tems-là. Le pere Hardoüin Jesuite, homme intelligent dans cette sorte d'étude, a mieux aimé la faire femme de Numerien ou de Carin, & plûtôt de celui-ci, mais s'il avoit été persuadé de ce que les historiens assûrent que cet empereur changea neuf fois de femme en deux ans, il n'auroit eu garde de pretendre lui allier une princesse qui a été mere de deux princes, ainsi que ses medailles en font foi : il vaut donc mieux s'en tenir à l'opinion de M. Genebrier docteur medecin de Montpellier. Il pretend que Magnia Urbica étoit femme de Carus, & mere de Carin & de Numerien ; c'est ce qu'il y a de plus vraisemblable, *voyez* ses médailles dans le recüeil du pere Banduri, *tome I.*

MAGNIN de Milan, medecin, qui florissoit il y a plus de 200. ans. On a un *in* 4. de sa façon imprimé en 1503. sur le regime de vivre. * Konig, *biblioth.*

MAGNO archevêque de Sens, florissoit du tems de Charlemagne. On lui attribuë un recüeil & une explication de notes antiques, qui ont été imprimées dans le code Theodosien de Cujas avec les traités de M. Valerius Probus, & des autres sur le même sujet. On les imprima encore à Leyde *in* 8. en 1599. puis par Elie Putschius dans le recüeil des anciens grammairiens, imprimé à Francfort en deux tomes *in* 4°. en 1605. Magno adressa son ouvrage à Charlemagne par ce distique :

Has juris notas libens rex accipe, Carle,
Offert devotus quas tibi Magno tuus.

* Labbe, *biblioth. bibliothecarum. In Mantissa.*

MAGNOAC est un petit pays de la Gascogne, renfermé dans le comté de Cominges, mais on n'en sçait pas les bornes. Castello de Magnoac en est le lieu principal. * Maty, *diction.*

Digitized by Google

MAGNOMETTA, *voyez* MAHOMETTA.

MAGNOPOLIS, nom que Pompée donna à la ville *Eupatoria*, bâtie par Mithridate *Eupator*. Strabon rapporte que Pompée la trouvant imparfaite, la fit achever lorsqu'il eut vaincu Mithridate; ensuite dequoi il lui imposa le nom de *Magnopolis*, de son surnom *Magnus*. Cette ville étoit située dans la Paphlagonie, province de l'Asie Mineure, sur la côte du Pont-Euxin, à l'emboûchure des fleuves Lycus & Iris: elle est aujourd'hui entierement ruinée. Il faut bien se garder de la confondre avec une autre *Eupatoria*, aussi bâtie & jointe à la ville d'Amisus par Mithridate: cette derniere fut depuis appellée *Pompeiopolis*. * Strabon, *l.* 10. Pline, *l.* 6. Ammien Marcellin, *in Mithridaticis*.

MAGNUS I. de ce nom, roi de Norwege & de Danemarck, fils de saint *Olac*, après lequel il porta la couronne de Norwege. Depuis il succeda aussi à *Canut* II. roi de Danemarck, vers l'an 1045. & gouverna ce royaume pendant quatre ans. Arald ou Ervolde fut son successeur aux états de Norwege. MAGNUS II. son fils, regna sur le Danemarck, 28. ans, depuis l'an 1070. MAGNUS III. fils naturel de ce dernier, vint après lui; & ayant cedé la couronne, il la reprit encore. MAGNUS IV. regna 52. ans, depuis 1180. MAGNUS V. fils d'*Eric*, fut aussi roi de Suede, l'an 1315. Il laissa AQUIN III. qui eut pour successeur son frere MAGNUS VI. aussi roi de Suede, &c.

MAGNUS (Jean) archevêque d'Upsale en Suede, natif de Lincopen, travailla avec zele dans le XVI. siécle, pour la defense de la religion Orthodoxe, contre les novateurs, qui avoient gagné l'esprit de Gustave I. roi de Suede, & qui rendirent tout le royaume Lutherien. Les papes Adrien VI. Clement VII. & Paul III. l'envoierent legat en Suede, où il se vit persecuté par le roi, qu'il vouloit détromper. Il a écrit l'histoire de Suede en 24. livres; & un traité des prélats d'Upsale, qu'il continua jusqu'en 1544. qui fut l'année de sa mort. OLAUS MAGNUS, son frere, lui succeda sur le siege d'Upsale, & se trouva au concile de Trente, l'an 1546. Il souffrit aussi beaucoup pour la defense de la religion. Nous lui devons le traité des mœurs, coûtumes, & guerres des peuples du Septentrion.

Il ne faut pas le confondre avec MAGNUS, religieux Augustin, qui vivoit sous l'empire de Henri VI. Ce dernier laissa une chronique, que Jean Aventin a suivie dans le VI. livre des annales de Baviere. * Sponde, *in annal. Eccles. A. C.* 1530. *num.* 7. *&c.* Opmer, *in Chron. pag.* 488. Quenstedt, *de Patr. doct.* Vossius, *de histor. lat. l.* 2. *c.* 54.

MAGNUS Μάγνος, medecin d'Antioche, qui florissoit du tems des empereurs Julien & Valens, fit un traité sur les urines, comme nous l'apprend Theophile dans la preface de son livre *de Exact. urina notitia*. Eunapius a écrit sa vie. * Konig, *biblioth.*

MAGNUS (Alexandre) medecin de Bologne, publia un *in* 4°. en 1657. qui est un commentaire sur les livres d'Aristote de l'ouïe. * Konig, *biblioth.*

MAGNUS (Aloysius) de Bologne, publia en 1668. un livre sur la methode de trouver des argumens en forme. * Greg. Let. *Italia regn. p.* 171.

MAGNUS (Jacques) de Tolede, a fait des notes presque sur toute l'écriture sainte. On a encore de lui un volume divisé en dix livres, qui a pour titre *Sophologium*. Quelques-uns l'appellent *Jacobus magnus de Parisis*. * Konig, *biblioth.*

MAGNUS, appellé communément *saint Magnus* l'apôtre des Orcades. Les habitans de ces isles, pour autoriser leur yvrognerie, gardent une coupe d'une extraordinaire grandeur, qu'ils disent que Magnus buvoit toute pleine. Pour conserver un monument éternel de la venuë de leur patron parmi eux, ils remplissent cette coupe de liqueur; si leur Saint la vuide entierement, ils le regardent comme un présage d'abondance: le contraire est un signe de disette. * Buchanan.

MAGNY, gros bourg du Vexin François dans le gouvernement de l'isle de France. Il est entre Paris & Roüen, à neuf ou dix lieuës de l'un & de l'autre. Quelques geographes le prennent pour l'ancien *Petromantalum*, lequel d'autres mettent à Mante. * Maty, *dict.*

MAGOG, fils de *Japhet*, & petit-fils de *Noé*, est le fondateur de la nation des Scythes qui habitent près du Caucase, & est different de celui qui suit. * Josephe, *l.* 1. *des antiq.* Samuel Bochart, *Phaleg. l.* 1. *c.* 13.

MAGOG, second roi, mais roi fabuleux des anciens Gaulois, & fils de Samothés. * Dupleix, *memoires des Gaules*, *l.* 2. *c.* 3.

MAGOG, *voyez* GOG.

MAGON BARCÉE (c'est-à-dire, de la famille des Barces) general des Carthaginois, fut envoyé en Sicile pour faire la guerre à Denys *l'Ancien*, tyran de Syracuse, vers la XCVI. olympiade, & l'an 394. avant Jesus-Christ, & fut défait dans une bataille. L'année suivante il remit une puissante armée sur pied; & après divers succès, il fit la paix avec Denys. Depuis, la guerre s'étant rallumée, il commanda encore les troupes de Carthage, & fut tué dans une bataille qu'il perdit l'an 389 avant Jesus-Christ. * Diodore, *l.* 4.

MAGON, fils de Magon Barcée, commanda l'armée des Carthaginois en Sicile, sous le regne du jeune Denys, & passa dans cette isle avec une flotte de 150. vaisseaux; mais épouvanté par l'arrivée de Timoleon, general des Corinthiens, il sortit de Sicile avec precipitation, & s'en retourna à Carthage, où il se tua de desespoir, l'an de Rome 538. & 216. avant Jesus-Christ. Les Carthaginois ne se contenterent pas de sa mort volontaire; ils éleverent son cadavre sur une croix, pour couvrir son nom & sa memoire d'une éternelle infamie. Selon Diodore de *Sicile*, c'étoit Annon qui commandoit pour les Carthaginois, à l'arrivée de Timoleon, sous la CIX. olympiade, & l'an 344. avant Jesus-Christ. * Plutarchus, *in Timoleonte*.

MAGON, capitaine des Carthaginois, rendit celebre la republique de Carthage par les victoires qu'il remporta. Il fut pere d'Amilcar & d'Asdrubal. Justin en parle souvent dans le 18. & dans le 19. livre de son histoire.

MAGON, frere d'Annibal, general des Carthaginois, l'accompagna dans la fameuse bataille de Cannes, & en porta les nouvelles à Carthage, où il exposa, en presence du Senat, les anneaux d'or que l'on avoit tirés des doigts des chevaliers Romains, qui avoient été tués dans ce combat, l'an de Rome 538. & 216. avant Jesus-Christ. Il fit la guerre contre Scipion en Espagne; puis il passa en Italie, & prit la ville de Genes. Ayant ensuite fortifié son armée de nouvelles troupes de Gaulois, de Milanois & de Liguriens, il hazarda une bataille contre Quintilius Varus; mais il y fut battu & blessé; & s'étant embarqué pour retourner en Afrique, il mourut sur mer, l'an de Rome 551. & 223. avant Jesus-Christ. * Tite-Live, *l.* 30.

MAGON, medecin, voyagea tres-long-tems, ne se nourrissant que de farine seche. * *Consultez* Gesner & Vander Linden.

MAGON, Africain, écrivit vingt-neuf livres de geographie en langue phenicienne. Denys d'*Utique* les traduisit en grec, & les envoya à Sextinus, preteur. On dit que depuis, Diophane de Bithynie les reduisit en six livres, & en fit present au roi Dejoratus. * Pline cite Magon, *l.* 23. *histor.*

MAGON de Carthage, laissa vingt-huit livres d'agriculture. * Gesner, *in biblioth.*

MAGOPHONIE, fete des Perses, fut instituée en memoire du meurtre du faux Smerdis, mage, que les sept principaux seigneurs de Perse tuerent avec les autres mages, qui étoient parens ou amis de cet usurpateur de la couronne. Ces sept seigneurs étoient, Otyanes, Intaphernes, Gobryas, Megabyze, Aspatines, Hydarnes, & Darius, qui fut ensuite roi de Perse. Ce nom vient de Μάγος *mage*, & φόνος *meurtre*. * Herodote *l.* 3. Justin, *l.* 1.

MAGRA, riviere & vallée d'Italie, entre la republique de Genes & la Toscane, sort du Parmesan, & passe près de Pontremoli; puis étant grossie de quelques petites rivieres, arrose la vallée de son nom, & se jette dans la mer Mediterrannée, un peu au-dessous de Sarzane. * Lucain en parle, *l.* 2. *Phars.*

MAGRADA, riviere d'Afrique, *voyez* GUADIBARBAR.

MAGRI, en latin *Matris*. C'est une petite isle de la mer Mediterranée. Elle est au nord de celle de Rhodes sur la côte de la Natolie, pres de la ville de la Rossa, * Maty, *Diction.*

MAGRUS (Dominique) publia à Louvain en 1671. un livre des contradictions de l'écriture, & en 1677. un *Hierolexicon*, ou *dictionnaire sacré*. * Konig, *Biblioth.*

MAGSTAT, en latin *Magestadium*, est un village ou bourg de la Lorraine, situé à quatre lieuës de la ville de Sarbruck du côté du midi. Quelques geographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Amagetobriga*, ville de la Gaule, laquelle d'autres placent à Bingen, ville de l'électorat de Mayence. * Maty, *Diction.*

MAGUELONE, ville ruinée dans le bas-Languedoc, autrefois le siege des évéques qui sont presentement à Montpellier, étoit située dans une isle, au bout du petit golfe de la mer Mediterranée, qu'on appelloit anciennement *l'etang des Volces* ou *Volsques*; & depuis, *les étangs de Mauguio*, de *Perausl*, & de *Lates*. Les Sarasins, apres la conquête d'Espagne, l'an 730. entrerent en France par l'Aquitaine, & se rendirent maîtres de Maguelone; mais Charles *Martel* reprit cette ville vers l'an 735. ou 736. & jugeant que sa situation étoit avantageuse pour ces barbares, lorsqu'ils voudroient faire quelque descente en France, il la fit démolir, comme l'a remarqué Verdale, évêque de Maguelone. Le siege épiscopal fut transferé à Substantion, à un quart de lieuë de Montpellier, où les évêques ont fait leur résidence pendant 300. ans ou environ, jusques à ce qu'Arnaud, prelat de cette église, fit rebâtir Maguelone vers l'an 1060. Le siege a été transferé à Montpellier, l'an 1536. La ville de Maguelone avoit ses comtes; & les évêques n'en furent seigneurs temporels, qu'après les guerres des Albigeois, qu'Innocent III. en investit l'évêque Guillaume d'Altiniac, l'an 1215. Lorsque les troubles de la France, sur la fin de la seconde race de nos rois, eurent donné occasion à divers seigneurs de retenir en propre les gouvernemens des provinces & des villes qu'on leur avoit confiées, le comte de Maguelone en fit de même. Il avoit suivi au commencement l'evêque à Substantion; mais le mauvais air de ce lieu, trop voisin de la petite riviere du Lez, l'obligea de se retirer au château de Melguëil, dont il s'appropria le gouvernement. Il prit le titre de comte de Substantion & de Melguëil, & faisoit battre une sorte de monnoye, dite *les Sols Melgoris* ou *Melgoriens*. Pierre donna l'an 1085. ce comté à l'église, à condition de le retenir à foi & hommage pour lui & les siens, moyennant une once d'or de redevance qu'on payeroit annuellement. Il eut des successeurs jusques à *Beatrix* comtesse de Melguëil, mariée à *Bernard* Pelet. Elle laissa une fille unique, nommée *Ermenssende*, qui porta ce comté à *Raymond* VI. dit *le vieil*, comte de Toulouse, qu'elle épousa, l'an 1172. L'attachement que ce prince eut pour les Albigeois, le broüilla avec les papes. On confisqua ses biens, & le comté de Melguëil fut dévolu à l'église. Le pape Innocent III. en investit l'évêque de Maguelone. Nous avons connoissance de deux ou trois conciles assemblés dans le diocese de Maguelone. *Voyez* MONTPELLIER. * Verdale, *de episc. Maguel.* Gabriel, *Series Præsul. Maguelon.* Catel, *hist. & mem. de Langued.* dom Dionys. Sammarth. *Gall. Christ. edit.* 1715.

MAGUELONNE (le lac de) ou le lac de *Latte* ou de *Peraul*, en latin *Magalonensis lacus*, *stagna Volcarum*, *stagna Latera*, est un lac ou étang qui prend son nom, tantôt de l'ancienne ville de Maguelonne, & tantôt des villages de Latte ou de Peraul, lesquels sont sur ses bords. Cet étang est dans le Languedoc, & s'étend le long de la côte depuis la ville d'Agde, jusqu'auprès de celle d'Aiguesmortes, ayant environ quatorze lieuës de long, mais il n'en a gueres au-delà d'une de large. Il se décharge dans la mer Mediterranée par un canal qu'on nomme *la Grau de Palavas*, en latin *Fauces Lateræ stagni*, qui est le commencement du fameux canal de Languedoc. * Maty, *diction.*

MAGUIRE (Nicolas) nâquit en Irlande vers la fin du XV. siecle. Après avoir fait avec succes ses études dans l'université d'Oxford, il revint en Irlande, où il fut chanoine de Hillarel, dans le diocese de Leghlin ville episcopale de la province de Leinster. La réputation qu'il s'acquit par son érudition, jointe au talent qu'il avoit d'annoncer avec force la parole de Dieu, le firent élever sur le siege de Leghlin, avant l'âge de trente ans. Cet évêque a publié une chronique, qui a beaucoup servi à Douling, dans la composition de ses annales. Il a encore fait la vie de S. Milon, son predecesseur dans le même évêché & plusieurs autres ouvrages qu'il n'a pû achever, étant mort à la fleur de son âge, l'an 1512 ou 1513. Thomas Brown, qui avoit été aumônier de ce prelat, a écrit sa vie. * Jacq. Waræus, *de clarif. Hibernia script. l.* 1. Il y a eu un autre NICOLAS-CHARLES MAGUIRE, chanoine de la cathedrale d'Armach, celebre historien, qui a publié les annales d'Irlande, jusqu'à son tems. Il mourut au mois d'Avril 1498. âgé de 68. ans. * *Annal. Ulton.* Jacobus Waræus, *de script. Hibern. l.* 1.

MAGUIROUF qu'on écrit *Magirow*, ville de Pologne peu considerable dans le palatinat de Russie, à trois lieuës de celle de Rava. * *Memoires du chevalier* de Beaujeu.

MAGUNDAT Persan, *voyez* ANASTASE.

MAHADI, *voyez* MAHOMET-MEHEDI.

MAHADI fils d'*Abugiafar Almanzor*, succeda à son pere, fut le troisiéme calife de la race des Abbassides, & dissipa en tres-peu de tems les grands tresors que son pere avoit amassés dans le cours de plusieurs années. Il commença à regner l'an de l'hegire 158. à Bagdet, où il se trouva lorsque son pere mourut à Birmeimon près de la Mecque. Il ne fit point de guerre considerable lui même: mais il envoya plusieurs fois son second fils contre les Grecs, sur lesquels il gagna plusieurs victoires, & remporta quelques places. Il conclut enfin la paix avec l'Imperatrice Irene, à condition qu'elle lui payeroit tous les ans septante mille écus d'or de tribut. Ce fut par là qu'Irene se délivra des courses des Arabes, qui lui donnoient souvent des allarmes jusqu'à Constantinople. La plus grande occupation qu'eut Mahadi dans ses états, fut de faire la guerre à Hakem Burcai fils de Haschem, qui avoit fait soûlever la province de Chorassan. Il défit & mit enfin en fuite cet imposteur. Ce prince voulut à l'imitation de son pere, faire le pelerinage de la Mecque, mais avec beaucoup plus de faste que de devotion: car il dépensa à son voyage six millions d'écus d'or. On dit entr'autres choses qu'il fit charger sur des chameaux une si prodigieuse quantité de neige, qu'il eut de quoi se rafraîchir non seulement au milieu des sablons brûlans de l'Arabie, mais qu'il en porta encore jusqu'à la Mecque, dont la plûpart des habitans n'en avoient jamais vu, & il en fit conserver dans des vases de terre pour pouvoir boire à la glace, & pour maintenir les fruits en leur fraîcheur pendant tout le tems qu'il y séjourna. Ce prince mourut à la chasse, poursuivant une bête qui s'étoit jettée dans une masure. En voulant la forcer, son cheval s'engagea dans une porte qui étoit trop basse, ce qui l'obligea à faire un si grand effort de reins, qu'il se les rompit & expira sur l'heure l'an 169. de l'hegire, après un regne de dix ans & un mois. Un peu avant sa mort, il avoit déclaré pour son successeur son fils aîné, à condition que son frere puîné lui succederoit, à l'exclusion de ses propres enfans; & cette disposition causa de fort grandes broüilleries dans la suite entre les deux freres. On rapporte que sous le regne de ce calife l'an 64. de l'hegire, au dernier mois de l'année arabique, le soleil un peu après son lever, perdit sans s'éclipser, tout d'un coup & entierement sa lumiere, quoiqu'il ne se fût levé ni broüillard, ni poussiere. Cette obscurité affreuse dura jusqu'à midi, & les historiens observent qu'on n'avoit jamais entendu parler jusqu'alors d'un semblable prodige. Mahadi étant à la Mecque, en fit aggrandir le portique. Il fit aussi démolir à Medine plusieurs maisons, pour donner plus d'étenduë à la mosquée où étoit le sepulchre de Mahomet; ce que les superstitieux Mahometans n'approuverent pas. Un particulier lui ayant fait present d'une pantoufle de Mahomet, il la reçut avec honneur, & fit un present de dix mille drachmes d'argent à celui qui la lui presenta; après quoi il dit à ses courtisans: *Mahomet n'a jamais vu cette chaussure; mais si je l'avois refusée, le peuple qui croit qu'elle est veritablement de Mahomet, au-*

Digitized by Google

roit cru que je l'aurois méprisée ; car la coûtume du peuple est d'être toûjours porté pour le plus foible contre le plus puissant. Il changeoit souvent les gouverneurs des provinces & ses ministres, de peur qu'ils ne prissent trop d'autorité. Il tenoit frequemment son lit de justice, pour punir & reparer les oppressions & les violences que les plus grands faisoient au peuple; & il se faisoit alors assister par les plus graves personnages & par les plus habiles jurisconsultes du Musulmanisme, pour ne rien faire de contraire à la loi. Un jour ayant dit à un officier, jusqu'à quand tomberez-vous dans des fautes ? l'officier lui répondit sagement: *Tant que Dieu vous conservera la vie pour notre bien ce sera à nous à faire des fautes, & à vous de nous les pardonner.* Un jour étant sur le point de faire sa priere publique dans la mosquée de Cufa, un Arabe de la lie du peuple lui dit qu'il n'avoit pas encore fait son ablution, & que cependant il voudroit bien faire sa priere avec lui. Mahadi s'arrêta tout court, & demeura de bout au milieu de la mosquée, pour attendre que cet Arabe se fût lavé & purifié pour se disposer à la priere. Comme il étoit dans le temple de la Mecque où il faisoit de gran des largesses, il dit à un saint homme nommé *Mansor Hagiam* qu'il avoit mené avec lui: *Et vous ne me demandez rien*: cet homme lui répondit: *J'aurois grande honte de demander dans la maison de Dieu à autre qu'à lui & autre chose que lui-même.* Au retour de ce pelerinage, il se trouva si rempli de pieté & de tendresse, qu'un tres-grand orage étant survenu, il se jetta par terre, & fit sa priere en ces termes: *Si c'est moi, Seigneur, que vous demandez, me voici prêt à subir les châtimens que je merite; mais je vous prie de ne pas regarder vos fideles comme vos ennemis, à ma consideration.* On raconte une histoire de ce prince, qui merite d'être rapportée ici. Etant à la chasse, abandonné des siens & pressé de la faim & de la soif, il entra dans la cabane d'un Arabe pour y chercher de quoi se rafraîchir. L'Arabe lui ayant presenté du pain bis & du lait, Mahadi lui demanda s'il n'avoit rien de plus; sur quoi l'Arabe lui alla querir une cruche de vin. Mahadi en ayant bû un coup, lui demanda s'il ne le connoissoit point; & celui-ci ayant répondu que non, Mahadi lui dit qu'il étoit un des principaux seigneurs de la cour du calife; après quoi il but un second coup, & lui fit la même demande. L'Arabe lui répondit qu'il avoit déja dit qui il étoit; à quoi Mahadi repondit qu'il étoit encore plus grand qu'il n'avoit dit, & but un troisiéme coup; après quoi il lui fit la même demande, & ayant reçû la même réponse, il lui fit connoître qu'il étoit le calife lui-même. L'Arabe à ces paroles prit sa cruche de vin & l'emporta. Mahadi lui en ayant demandé la raison, l'Arabe lui repliqua: *J'ai peur que si vous buvez un quatriéme coup, vous ne me disiez que vous êtes prophete, & que si vous en prenez un cinquiéme, vous ne prétendissiez me persuader que vous êtes le Dieu tout-puissant.* Cette réponse rejoüit & fit rire Mahadi; & ses gens l'ayant rejoint, il fit regaler son hôte d'une veste & d'une bourse d'argent. L'Arabe tout joyeux lui dit: *Je vous tiendrois pour un homme veritable, quand même vous augmenteriez vos qualités jusqu'à la quatriéme & même jusqu'à la cinquiéme fois.* * D'Herbelot.

MAHADI (Abulcassem Mohammed Ben Abdallah) chef & premier fondateur de la dynastie des Fathemites ou Ismaëliens en Afrique. Les partisans d'Ali prétendent qu'il descendoit en droite ligne d'Ismaël fils de Giafar Sadek sixiéme Iman; mais les Abbassides l'ont toûjours regardé comme un usurpateur, qui n'appartenoit point à la famille de Mahomet, mais étoit Egyptien d'origine. Les sectateurs de ce Mahadi ou directeur des fideles, ont autorisé sa mission sur une tradition reçuë de Mahomet, laquelle porte qu'au bout de trois cens ans le soleil se leveroit du côté du couchant. En effet cet homme commença à paroître dans l'Occident l'an 296. de l'hegire, & se rendit maître d'une grande partie de l'Afrique, que les Arabes nomment *Magreb*, c'est-à-dire *Occident*. L'an 300. de la même hegire, Mahadi envoya trois armées en Egypte pour la conquerir; mais le calife Moctader qui regnoit à Bagdet, défit ses troupes en trois differentes occasions. Il ne se rebuta point du mauvais succès de ses armes; & ayant mis le siege devant Alexandrie, il l'emporta de vive force. Il se contenta pour lors de cet avantage; & sans pousser plus avant la victoire, il fit bâtir auprès de Cairoan, qui est l'ancienne Cyrene, une nouvelle ville qu'il nomma de son nom *Mahadie*, où il établit le siege de son empire. * D'Herbelot.

MAHADIE, ville que Mahadi bâtit sur le bord de la mer assez près de celle de Cairoan. Elle fut fondée l'an 303. de l'hegire. Elle est située dans une presqu'isle, & revêtuë d'une tres-bonne muraille avec un château ou palais imperial, accompagné de plusieurs grands bâtimens magnifiques qui furent construits avec une dépense excessive. C'est l'ancienne ville nommée *Aphrodisium.* Dragut, bacha de la mer, la prit sur les Arabes pour Soliman empereur des Turcs, l'an 956. de l'hegire. André Doria la prit peu après pour Charles-*Quint*, & la démolit. Les tables arabiques lui donnent 42. degrés de longitude, & 32. & demie de latitude septentrionale. * D'Herbelot.

MAHAGEM, ville de l'Iemen dans l'Arabie heureuse, qui separe deux provinces de la même Arabie, nommées Iemamah & Temamah. Elle est située dans une plaine fertile à l'orient septentrional de la ville de Zebid, de laquelle elle n'est éloignée que de six journées. Le geographe Persien la met dans le premier climat, & dit qu'elle est petite, mais fort peuplée. Edrissi qui la place dans la sixiéme partie du premier climat, dit qu'elle est à sept journées de Sanâa, ville capitale de l'Iemen, & à huit d'Aden, qui est sur l'Ocean près de l'entrée de la mer Rouge, & que le petit pays nommé Dahés, s'etend entre ces deux villes. * D'Herbelot.

MAHAMET, *cherchez* MAHOMET.

MAHAMORAT, petite ville de Barbarie, au royaume & dans la province de Fez, aux confins de celle d'Asgor, avec un fort bon port à l'embouchure de la riviere de Suga, dans l'Ocean Atlantique. Elle étoit sujette aux Espagnols depuis l'an 1614. mais elle fut reprise par les Maures, l'an 1681. ainsi elle appartient à present au roi de Maroc. * Marmol, *de l'Afrique.*

MAHANAIM, ville de Levites de la famille de Merari dans la tribu de Gad. Elle est celebre pour avoir été le sejour & le siege royal d'Isboseth fils de Saül roi d'Israël, après qu'Abner son oncle fils de Ner, l'eut élevé sur le trhône, & l'eut fait saluer roi par toute l'armée. Cette même ville ouvrit ses portes au roi David, & lui donna retraite lorsqu'il se vit contraint de sortir de Jerusalem, pour ne pas tomber entre les mains de son fils Absalom qui en vouloit à sa couronne & à sa vie. Ce fut là que les armées de ces deux princes s'entrechoquerent furieusement, & où celle de ce fils rebelle fut toute taillée en pieces, & lui mis à mort. Ce fut le patriarche Jacob qui donna le nom de *Mahanaim* à cette plaine, où les anges de Dieu lui vinrent au devant. Jacob les ayant vus, dit, *ceci est le camp de Dieu*, & nomma le lieu *Mahanaim.* * *Genes.* XXXII. 1. 2.

MAHARAH, ville de l'Arabie heureuse, dont les habitans ont un langage tout different de celui de tous les autres Arabes. Elle est située au premier climat, à la maniere de compter des Arabes, & a un terroir fort sterile; car il n'y a dans toute son étenduë aucunes terres labourables, ni autres arbres que celui de Ban. Cependant il abonde en chameaux & en moutons, qui se nourrissent de la graine & des feüilles de cet arbre, dont on tire l'huile que les Arabes appellent *Dohen elban*, & de laquelle on fait fort grand trafic dans toute l'Arabie. * D'Herbelot.

MAHARBAL, capitaine des Carthaginois, commanda la cavalerie dans la bataille de Cannes, l'an de Rome 538. & 216. avant Jesus-Christ. Ce fut lui qui tâcha de persuader à Annibal d'assieger la ville de Rome, lui promettant que six jours après le siege, ils iroient boire & manger dans le Capitole; mais ce general n'ayant pas voulu suivre son conseil, *Annibal*, lui dit Maharbal, *vous sçavez vaincre; mais vous ne sçavez pas profiter de la victoire: vincere quidem scis, sed uti victoria nescis.* * Tite-Live, *l.* 22.

MAHARAI ou *Maray*, Netophatite de la famille des

Zarites, commandoit vingt-quatre mille hommes d'Israël du tems du roi David, & entroit en garde le dixiéme mois, qui répond à notre mois de Janvier. * *I. Paralip. XXVII.* 13. Il se trouva au siege de Jerusalem avec ce prince. * *I. Rois, XXIII.* 28.

MAHATH, fils d'*Amasay* & pere d'*Eleana*, de la famille de Caath de la tribu de Levi. Etoit un des chantres sacrés. * *I. Paralip. VI.* 33.

MAHAUD, comtesse de Boulogne & de Dammartin, fille unique & heritiere de *Renaud* comte de Dammartin, & d'*Ide* comtesse de Boulogne, fut accordée l'an 1201. à *Philippe* de France, fils du roi PHILIPPE *Auguste*, & l'épousa l'an 1216. L'an 1233. elle fit hommage au roi S. Louis du comté de Boulogne qu'elle avoit eu du chef de sa mere, & après la mort du prince son mari, dans le tournoi qui se fit à Corbie la même année, elle prit une seconde alliance l'an 1235. avec *Alphonse* depuis roi de Portugal III. de ce nom, qui la repudia. Elle eut de *Philippe* de France, *Jeanne* de Boulogne, mariée avant l'an 1241. à *Gaucher* de Châtillon, seigneur de Montjay & de Saint-Aignan, & morte sans posterité, l'an 1251. Mahaud fonda l'hôpital de Boulogne. Justel a cru qu'elle mourut l'an 1260. & Du Cange soûtient que ce fut avant l'an 1258.

MAHAUD de Châtillon, comtesse de Valois, troisiéme femme de *Charles* de France, comte de Valois, étoit fille aînée de *Gui* de Châtillon, III. du nom, comte de S. Paul, & de *Marie* de Bretagne. Son mariage fut conclu à Poitiers au mois de Juin de l'an 1308. Elle eut un fils & trois filles, & mourut le 3. Octobre de l'an 1358. *Voyez* CHARLES de France, comte de Valois.

MAHAUD de Courtenay, *voyez* AGNES, comtesse de Nevers, &c. & PIERRE II. seigneur de Courtenay, empereur de Constantinople.

MAHAUD, *cherchez* MATHILDE.

MAHEQUIL, l'une des trois races d'Arabes qui passerent en Afrique, l'an 999. & 390. avant Jesus-Christ. Les deux autres, qui se nommoient *Esquequen* & *Hilela*, étoient de l'Arabie deserte, au lieu que celle de Mahequil sortoit de l'Arabie heureuse. Elles faisoient toutes trois ensemble environ cinquante mille combattans, qui se répandirent dans les provinces de la Barbarie orientatale. La tribu de Mahequil comprend vingt-trois lignées, dont la principale est celle d'Uled-Mastar, qui peut fournir trois mille six cens chevaux & trente mille hommes de pied, tous bons soldats. La lignée d'Uled-Hussein, est aussi fort considerable. Leur quartier est entre le royaume de Fez & la province de Segelmesse; & leur *cheque* ou *prince*, demeuroit dans la ville de Garciluyn, qui est maintenant au roi de Fez. Ils sont environ six mille chevaux; & plus de cinquante mille hommes de pied. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 1.

MAHMUD, roi de Perse & de l'Inde, fit prisonnier Michel, fils de Selulk, prince des Turcs, qui s'étoient jettés dans la perse; mais Michel fut délivré par les Turcs du Zagathai, qui tuerent Masud, fils de Mahmud, & seul heritier de la couronne, l'an 1038. & créerent roi Togrul-Belk, fils de Michel, qui conquit ensuite toute la Perse. * Hornius, *orb. imp.*

MAHOMET, faux prophete, Arabe de nation, nâquit, selon le sentiment de quelques auteurs, le 5. May de l'an 570. Son pere, qui étoit payen, avoit nom *Abdalla*, & sa mere Juive, s'appelloit *Emine*, l'un & l'autre de la lie du peuple. Cependant ceux de sa secte le font d'une famille royale, & lui ont tissu une genealogie depuis Adam. La misere le contraignit de servir chez un riche marchand Arabe, après la mort duquel il enchanta tellement sa veuve, nommé *Cadige* ou *Tadige*, qu'il l'épousa, & fut enfin son heritier. Il se servit de ses biens pour s'aggrandir, & servir son ambition. Dans la suite il s'associa Batiras, heretique Jacobite, Sergius, moine Nestorien, & quelques Juifs; & avec leurs secours, il compila son alcoran. Alors sa religion, composée en partie du Judaïsme, en partie des rêveries des heretiques, & accommodée à la sensualité de la nature corrompuë, fut embrassée par une troupe de voleurs, qui ne connoissoient ni Dieu, ni justice. Avec eux Mahomet prit les armes, & soûmit grand nombre de peuples, & sur-tout l'Arabie. Il faisoit passer par le fil de l'épée ceux qui refusoient de reconnoître son empire, & de professer sa loi. De cette façon ce fameux imposteur se servant du pretexte de la religion, se vit en peu de tems suivi d'un grand nombre de peuples. Pour les tromper, comme il étoit sujet à tomber du mal caduc, il avoit un pigeon familier, qui, dans ce tems-là lui venoit becqueter l'oreille; & le faux prophete faisoit accroire à ses disciples que c'étoit l'ange Gabriel, envoyé de Dieu, qui lui donnoit les ordres qu'il devoit suivre. Son secretaire commençoit à découvrir ses impostures, & à les publier: il égorgea ce malheureux dans sa propre maison, & mit le feu aux quatre coins, faisant croire au peuple que c'étoit le feu du ciel qui l'avoit consumé, pour avoir osé changer quelque chose à l'alcoran. On dit aussi qu'ayant fait cacher un de ses compagnons dans un puits sec, il lui commanda de crier tout haut quand il passeroit, *que Mahomet étoit le veritable prophete*. Il le fit, & tout le monde admira cette merveille; mais Mahomet qui craignoit que son imposture ne fût découverte, ordonna dans le même-tems à ceux qui le suivoient de combler ce puits, de peur qu'il ne fût profané à l'avenir. On le remplit à l'instant de pierres, & celui qui y étoit, y perit miserablement. Ce faux prophete continuant de seduire les peuples de la Mecque, vit une sedition s'élever contre lui: de sorte qu'il fut obligé de fuir de cette ville, le Jeudi ou Vendredi 16. Juillet de l'an 622. & de se retirer à Medinad-Alnabi, c'est-à-dire, *à la ville du prophete*. C'est delà que commence l'here ou hegire de ceux de cette secte.

Les Arabes, qui sont les peuples les plus inconstans, & qui furent des premiers à embrasser sa doctrine, ont blâmé ses mœurs, & n'ont pas épargné sa religion, qu'ils ont traitée d'imposture. Ils ont regardé Mahomet comme un homme leger & inconstant dans la promulgation de sa loi; car il établit d'abord des choses, qu'il abrogea dans la suite, telles que la ceremonie du Kiblah, qui est le lieu vers lequel on se doit tourner dans la priere; car il le fixa en premier lieu, au temple de Jerusalem, & le transporta depuis à celui de la Mecque. Il défend de contraindre personne dans sa religion, & commande ensuite que l'on fasse la guerre aux infideles, & ne permet pas que ses sectateurs puissent faire aucune paix avec eux; mais seulement des suspensions ou des treves. Il cite presque par-tout l'ancien & le nouveau-Testament, pour autoriser sa doctrine. Cependant il a abrogé l'un & l'autre, selon le sentiment universel des Musulmans, sous prétexte de corruption, quoique nous ayons encore aujourd'huy les mémes textes, qui étoient entre les mains des Juifs & des Chrétiens, lorsqu'il publia son alcoran. Il se contredit lui-même sur le sujet de la creation du monde, & presque dans toutes les histoires qu'il rapporte de l'un & de l'autre de ces livres. Enfin, quoiqu'il ait exterminé les Idoles, il a cependant retenu toutes les cérémonies que les Idolâtres pratiquoient, dans le culte du temple de la Mecque. C'est ce qui fait que les Mahometans mêmes, qui l'exemtent du peché originel, avouënt qu'il n'étoit pas impeccable. Un de leurs auteurs, Soioutihi, a composé un livre intitulé, *Al-Moharrar*, dans lequel il avance que Dieu a pardonné à Mahomet, dans un certain tems qu'il marque, non seulement les fautes qu'il avoit commises, mais encore celles qu'il pouvoit commettre; que malgré cela Mahomet, pressé par les remords de sa conscience, disoit souvent qu'il craignoit la réprobation; & que le chapitre *Houd*, qui est un de ceux de l'alcoran, où il est le plus parlé de la prédestination, lui avoit fait venir les cheveux gris avant le tems. Ce faux prophete voulut cependant joüer la comedie jusqu'à sa mort; car ayant été attaqué plusieurs fois par le poison, qu'il avoit évité, & apprehendant toûjours une mort violente, il fit descendre du ciel, pour la derniere fois un chapitre de l'alcoran, qui porte le titre de *Sourat alnasr*, qui signifie *de la victoire*, que les Mahometans nomment aussi *le chapitre de l'adieu*, à cause que c'est le dernier qu'il dit avoir reçu avant sa mort, qui n'arriva pourtant que deux ans après. L'auteur du livre intitulé *Keschaf*, dit que Mahomet fit appeller aussi-tôt après la publication de ce chapitre, sa fille unique

nommé

Digitized by Google

nommée Fatimah, & lui dit, qu'ayant reçû une lettre de l'autre monde, qui lui annonçoit son retour, il ne songeoit plus qu'à partir, & à envoyer par avance son bagage vers le ciel. Ces paroles attendrirent le cœur de Fatimah, & lui tirerent les larmes des yeux; mais son pere la consola, en lui disant: *ne pleurez pas; car vous serez la premiere de ma maison qui me suivrez de plus près.* Les historiens Musulmans ne conviennent pas du tems de la mort de Mahomet; car les uns la mettent sous la 10. année, & les autres sous la 11. de l'hegire, c'est-à-dire, en l'an 632. ou 633. de Jesus-Christ; mais tous sont d'accord qu'il mourut d'un poison lent qui lui avoit été donné par une femme, que ses ennemis avoient subornée. Sa mort fut d'abord cachée par Omar, l'un de ses principaux compagnons; mais elle fut ensuite publiée par Aboubeker, son beau-pere, qui lui succeda, sous le nom de *Calife*. On n'est pas non plus d'accord sur son âge; car les uns lui donnent 63. & les autres 65. ans de vie. La ville de Medine, qui lui avoit servi de retraite dans sa fuite, devint le siege de l'empire qu'il fonda, & lui donna enfin sa sepulture dans la même mosquée, & sous la même chaire où il avoit accoûtumé de prêcher tous les Vendredis. C'est dans cette même mosquée, où le sepulchre de ce faux prophete est reveré aujourd'hui par tous les pelerins Musulmans à leur retour de la Mecque. Il eut plusieurs femmes, & ne laissa qu'une fille, nommée *Fatimah*; d'autres disent qu'il en laissa trois. Depuis ce tems, ses sectateurs se sont rendus maîtres de la Palestine, de la Syrie, de l'Egypte, de la Perse, de la Grece, &c. La plus grande partie de notre hemisphere, a subi sa loi. *Voyez* ISMAEL, ALCORAN, HEGIRE, & MAHOMETISME. * Zonaras & Cedrene. Saint Jean de *Damas*. Vincent de *Beauvais*, *l.* 24. *c.* 4. Pierre de *Clugni*, *cont. sect. Sarac.* Blondus, *l.* 5. *Dec.* 1. Sander, *Har.* 125. Volaterran. *in Mahomet.* Baronius, *A. C.* 622. *&* 730. Mariana, *l.* 7. *de reb. Hispan.* Postel, &c. D'Herbelot, *biblioth. Orient.* Bayle, *diction. critique.*

L'époque de la naissance de Mahomet n'est pas certaine. Quelques-uns la mettent l'an 560. d'autres la reculent jusqu'en 600. ou même 620. Quelques-uns la placent l'an 593. d'autres l'an 579. ou 580. L'opinion la plus probable, est qu'il est né l'an 571. ou 572. Quoique son pere & sa mere fussent pauvres, les auteurs Arabes ne conviennent pas qu'il fût de basse naissance, & disent qu'il étoit de la tribu des Coreischites, l'une des plus nobles d'entre les Arabes. Il perdit son pere & sa mere étant fort jeune, & fut élevé par son oncle Abutaleb. Ce fut lui qui le mit au service de Cadige, qui étoit veuve d'un riche marchand. Il l'épousa à l'âge de 25. ans, & eut d'elle trois fils, qui moururent fort jeunes, & quatre filles, qui furent mariées. Comme il étoit sujet au mal caduc, & qu'il vouloit cacher à sa femme cette infirmité, il lui fit accroire qu'il ne tomboit dans ces convulsions, qu'à cause qu'il ne pouvoit soûtenir la vûë de l'ange Gabriël qui lui venoit annoncer de la part de Dieu plusieurs choses concernant la religion. Sa femme, ses domestiques & ses amis, divulguerent bientôt que Mahomet étoit un prophete: ce qui lui attira plusieurs disciples. Les magistrats de la Mecque, où il demeuroit, craignant que les nouveautés n'excitassent quelque sedition, resolurent de se défaire de Mahomet. Il en fut averti, & prit la fuite. Le tems de cette évasion, est l'époque des Mahometans; & c'est delà qu'ils comptent les années de l'hegire ou fuite, qui commence au 16. de Juillet de l'an 622. Il se retira à Medine, où plusieurs de ses disciples vinrent le trouver. Ce fut là où il commença à établir sa domination & sa religion, en faisant des courses sur les caravanes du pays. Après plusieurs combats il se rendit maître de la Mecque, l'an 8. de l'hegire. Il mourut trois ans après à Medine, âgé de soixante trois ans. Les écrivains Mahometans ont inventé mille fables sur son chapitre. Il a dit lui-même qu'il ne faisoit point de miracle. Cependant ses sectateurs lui en attribuent un grand nombre. Il a établi sa religion par la force des armes, d'une maniere toute opposée à celle dont la religion de Jesus Christ s'est établie. Quoiqu'il ait institué par sa loi plusieurs observances assez genantes; cependant la permission qu'il a donnée d'avoir plusieurs femmes, & un paradis sensuel qu'il promet, ont été des appas fort puissans pour attirer un grand nombre de personnes dans sa secte. Il usa lui-même de la polygamie, sans avoir beaucoup d'estime ni d'amitié pour les femmes. * Prideaux, *vie de Mahomet.*

MAHMOUD, fils de *Garath Eddin*, cinquiéme & dernier sultan de la dynastie des Gaurides ou de la famille de Sam, succeda à son oncle Schehab Eddin l'an 603. de l'hegire, & fut reconnu pour souverain dans les pays de Caure, de Gazna, de Zablestan, d'Indostan, & de la plus grande partie du Chorassan. Alischah fils de Takasch Khan s'étant soûlevé contre Mahamet Kuraem-Schah son frere, puis refugié auprès de Mahmoud; ce prince prenant pretexte de l'alliance étroite qu'il avoit avec Mahamed, le fit arrêter & remettre entre les mains de son frere. Cette infidelité déplut si fort aux Chorasaniens & aux Irakiens qui étoient du parti d'Ali Schah, qu'ils conjurerent contre lui, & envoyerent des gens qui entrant la nuit furtivement dans son palais, le massacrerent dans son lit, sans qu'aucun de ses domestiques s'en apperçût. On rechercha avec diligence les auteurs de cet attentat, mais on ne put jamais les découvrir. Ce prince laissa un fils nommé *Sam*, qui fit la guerre à Atsir fils de Gihansuz son parent qui lui disputoit la couronne; mais ni l'un ni l'autre de ces princes ne la posseda; car la fortune de Mohammed croissant de jour en jour, celle des Gaurides enfin s'éclipsa, & passa dans la maison des Khoiaresiens. Mahmoud fut tué l'an de l'hegire 609. après avoir regné sept ans, & terminé en sa personne la dynastie des Gaurides qui avoit tenu le sceptre pendant 64. ans. * D'Herbelot.

MAHMOUD fils de *Sebecteghin*, premier sultan de la dynastie des Gaznevides, dont son pere avoit néanmoins déja jetté les fondemens, commença à regner absolument lorsqu'il eut réduit son frere à la vie privée. Après avoir pacifié les troubles de la province de Chorassan, le Calife Cader lui envoya par forme d'investiture une tres-riche veste, & lui donna le surnom de *la main droite de l'état des Musulmans*, & celui de *Gardien & protecteur des Fideles*, l'an 389. de l'hegire. Peu de temps après Mahmoud fit un traité de paix avec Ilex-Khan roi du Turquestan; & pour l'affermir davantage, il s'allia avec lui en prenant sa fille en mariage. Après s'être ainsi assuré de ses voisins, il porta la guerre aux Indes, & attaqua l'an 392. de l'hegire Gebal, le plus puissant roi de l'Indostan. Ce prince ayant été pris & renvoyé deux fois fut obligé de renoncer à sa couronne, de la mettre sur la tête de son fils, & enfin de se brûler lui-même pour terminer son malheur. Après ces grandes conquêtes, Mahmoud obtint le surnom de *Gazi* qui signifie *conquerant*, & retourna à Gazna chargé de richesses incroyables. L'année suivante Mahmoud fit une expedition en Segestan, pour reduire à la raison Khalaf, qui n'étant que gouverneur de province, y tranchoit du souverain, & avoit même fortifié le château de That, comme s'il eût voulu s'y maintenir de force, mais il n'eut pas plûtôt appris la venuë de ce prince, qu'il alla au devant de lui, lui apporta les clefs de sa forteresse, & le reconnut pour son sultan. Ce titre de sultan qui n'étoit pas encore en usage, plut si fort à Mahmoud, qu'il le prit toûjours depuis, & non seulement pardonna à Khalaf sa revolte, mais le rétablit même dans son gouvernement. Khalaf s'étant soûlevé une seconde fois, demanda du secours à Ilex-Khan pour le soûtenir. Le sultan irrité de sa perfidie, alla contre lui en diligence, le surprit & le confina dans une prison où il mourut. L'an 396. de l'hegire, Mahmoud retourna aux Indes, & y entra du côté de Hobath & de Multan, dont il s'empara. Ilex-Kan profita de son absence pour attaquer le Chorassan. Le sultan informé de cette invasion, vint à grandes journées trouver les deux generaux qui commandoient deux corps separés des troupes d'Ilex, qui furent obligés après une legere resistance de quitter le Chorassan, & de repasser le Gihon. Ilex honteusement chassé par Mahmoud, implora le secours de Kaderkan roi du Khathay. Ce prince le joignit avec cinquante mille chevaux; & ayant passé ensemble le fleuve Gihon, ils se presenterent devant la ville de Balkhe. Le sultan attaqué par une puissante ar-

mée, pria Dieu ardemment de lui accorder sa protection contre un si grand nombre d'infideles; puis montant sur son élephant blanc, & rangeant son armée en bataille, il alla en personne investir le lieu où se trouvoit Ilex-kan. Son élephant enleva Ilek de dessus son cheval, le jetta en l'air avec sa trompe, & écrasa à ses pieds la plûpart de ceux qui combattoient autour de lui. Les deux armées cependant se choquerent fort rudement, & les troupes du sultan firent un si grand carnage de leurs ennemis qu'il n'en échapa que peu à leur fureur, à la faveur du vallon où ils se precipiterent. Cette fameuse bataille se donna à quatre lieuës de la ville l'an de l'hegire 397. & la même année Mahmoud passa aux Indes, où il châtia un de leurs rois nommé Nevescha, pour avoir renoncé au Musulmanisme qu'il avoit embrassé à sa consideration.

L'an 400. de l'hegire, Mahmoud poussa ses conquêtes aux Indes, & defit Bal, fils d'Anbal, estimé le plus riche & le plus puissant prince de tout l'Indostan. On dit qu'il se trouva dans la forteresse de Behelim, des trésors immenses en or, en argent, & en pierreries. La même année le roi des rois ou l'empereur des Indes envoya demander la paix au sultan, qui la lui accorda, à condition qu'il lui envoyeroit 50. élephans, outre une grosse somme d'argent, dont il lui devoit payer tribût tous les ans.

L'an 401. de l'hegire, le sultan attaqua Mohammed Ben Suri, prince du pays de Gaur, & le fit prisonnier. Mohammed prit du poison, qu'il tenoit caché dans un anneau, & se délivra de la prison par la mort. La même année Mahmoud se rendit maître du Gurgistan, qui est la Georgie, & en chassa le roi du pays. En 405. il retourna aux Indes, prit la ville & le royaume de Marvin. Ce fut-là qu'il apprit que dans une contrée voisine, il y avoit des élephans Musulmans, c'est-à-dire fideles; il fit la guerre au roi de ce pays-là qui étoit idolâtre, & l'ayant defait il se retira chargé d'un grand butin, & mena avec lui un grand nombre de ses élephans. L'an 407. de l'hegire, son gendre nommé Mamon, suscité par quelques autres mécontens, refusa de lui rendre l'hommage qu'il lui devoit. Mais Mahmoud l'eut bientôt rangé à son devoir. Il lui ôta son gouvernement, qu'il donna à Altuntasch son géneral & son favori.

L'an 409. de l'hegire, il entreprit de subjuguer la partie septentrionale des Indes. Il porta la guerre au pays de Kifrage éloigné de trois mois entiers de chemin de Gasnah. Il le conquit entierement, & en rapporta des richesses inestimables, & un si grand nombre d'esclaves, qu'on les donnoit pour dix drachmes la piece. L'an 416. de l'hegire, il tira vers le midi, & entra dans le royaume de Soumenat, où il eut plusieurs combats à donner, avant que de s'en rendre le maître. Quelques historiens disent que Soumenat est le nom d'une idole, que les habitans de ce pays-là adoroient, & ausquels il avoit donné son nom; mais un autre auteur dit que l'Idole de ce pays-là s'appelloit Lat. On dit que Mahmoud tira, tant du temple de cette idole que du roi de ce pays-là, plus de vingt millions d'écus d'or, sans compter le butin que ses soldats y firent.

L'an 420. de l'hegire, Mahmoud conquit la grande province de l'Iraque Persique, & la donna à son fils Massoud, declarant pour successeur de son thrône & de tous ses autres états son autre fils nommé *Mahammed*. Il eut bien de la peine de porter ces deux freres à promettre qu'ils vivroient en paix après sa mort. L'an 421. Mahmoud mourut d'une fiévre lente dans la 63. année de son âge, après avoir regné seul & absolu l'espace de 31. ans. Ce fut un tres-grand prince, doüé de vertus heroïques, & fort zelé pour la propagation du Musulmanisme, qu'il étendit bien avant dans les Indes, où il extermina un nombre infini d'idolâtres, & ruina la plus grande partie de leurs temples ou pagodes. On prétend que ce prince n'avoit qu'un seul vice, qui étoit l'avidité d'amasser des trésors. Il eut occasion de se contenter, puisqu'il trouva dans les Indes, qui n'avoient point encore été entamées jusques alors, dequoi satisfaire la plus insatiable cupidité d'or & d'argent qu'un homme puisse avoir. Mahmoud étoit fort laid, ce qui le rendoit triste quelquefois. On raconte plusieurs choses remarquables de lui. J'en marquerai une seule qui m'a paru importante. L'an 420. de l'hegire, ce sultan s'étant rendu maître de la province d'Iraque, en donna le gouvernement à son fils Massoud. Un jour la caravane qui partoit de ce pays-là pour les Indes fut volée; il y eut même plusieurs marchands de tués, & entr'autres le fils d'une veuve appellé Zal. Cette femme se rendit à la cour de Mahmoud, & lui demanda justice du meurtre de son fils. Le sultan lui répondit que la province d'Iraque étant éloignée du siege de son empire, qui étoit à Gaznah, il étoit fort difficile, qu'il remediât à tous les désordres qui pouvoient arriver. La veuve lui repartit hardiment: *Pourquoi conquêtez vous donc plus de pays que vous n'en pouvez garder, & duquel vous ne puissiez répondre au jour du jugement, lorsque l'on vous en demandera compte?* Ces paroles firent une si grande impression sur l'esprit de ce prince, & l'obligerent après avoir renvoyé cette veuve consolée par de riches presens qu'il lui fit, de faire publier dans toute la province d'Iraque, qu'il seroit désormais caution de la vie & des biens de tous les marchands qui passeroient en caravane de l'Iraque aux Indes. * D'Herbelot.

MAHMOUD, fils de *Mohammed*, fils de Malex Schah sultan des Selgiucides, ayant été établi gouverneur & lieutenant general des deux Iraks, Persique, & Arabique, par le sultan Sangiar son oncle, demeura quatorze ans dans ces deux provinces, avec cette seule qualité; mais après la mort de son oncle, il fut reconnu & proclamé sultan par les peuples, qui étoient charmés de ses belles qualités. Ce prince avoit le corps tres-bien fait & l'âme genereuse: mais l'amour des femmes & l'exercice continuel de la chasse, lui ôterent peu à peu une grande partie de la réputation qu'il avoit acquise, & on le blâme principalement d'avoir consumé une grande partie des finances en équipage de chasse, ce qui le rendoit souvent court d'argent, & lui ôtoit le moyen de fournir à l'entretien de ses troupes. Il mourut l'an de l'hegire 525. dans la ville de Hamadan, après avoir gouverné ou regné seul pendant l'espace de 27. ans, & laissé pour successeur le sultan *Togrul* son frere. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHMOUD-KHAN, fils de *Mohammed-Khan*, descendoit du côté de son pere de *Bagra-Khan*, & étoit fils de la sœur du sultan Sangiar *le Selgiucide*. Dès que ce sultan fut mort, il s'empara de la grande province de Chorassan, où il regna pendant cinq ans, jusqu'à ce qu'un des seigneurs du pays, que l'histoire ne nomme point, se revolta contre lui. Après plusieurs combats, Mahmoud-Khan fut enfin défait par les revoltés en bataille rangée, & tomba prisonnier entre les mains de son ennemi, qui ne se contentant pas de le dépoüiller de tous ses états, le priva aussi de l'usage de la vûë. Ces divisions du Chorassan furent cause que le sultan de Khuarezm, dont la dynastie s'étoit nouvellement élevée pendant le regne du sultan Sangiar, se rendit maître d'une partie de cette grande province, pendant que l'autre demeura dans la puissance des rebelles; ensorte que les sultans Selgiucides qui regnoient encore dans les deux Iraks Arabique & Persique, ne posséderent plus rien dans toute l'etenduë du Chorassan. * D'Herbelot.

MAHMOUD BEN FARAGE, fameux imposteur qui se vantoit d'être Moyse ressuscité, avoit deja si bien joüé son rôle, que plusieurs personnes se disoient ses disciples & le suivoient par tout, & même lorsqu'il fut mené devant le calife Motavakkel, l'an de l'hegire 235. ce prince après avoir oüi ses extravagances, ordonna que chacun de ses disciples qu'on avoit arretés avec lui, lui donnât dix soufflets, & qu'ensuite il fût fustigé jusques à la mort. Quant à ses sectateurs, ils furent tous renfermées, jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé aux rêveries de leur maître. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Le mot de *Mahmoud* est arabe, & signifie loüable.

MAHOMET I. de ce nom, sultan des Turcs, étoit un des fils de Bajazet I. que Tamerlan fit mourir dans une cage, & succeda à son frere Moyse ou Musa, qu'il fit mourir, vers l'an 818. de l'hegire, & 1413. de l'here Chrétienne, du moins selon l'opinion qui paroît la plus raisonnable; car les sentimens sont fort differens. Il se rendit tres-recommandable par ses victoires, par sa justice, & par sa fidelité à garder inviolablement la parole qu'il avoit don-

Digitized by Google

née. L'empire Ottoman reprit son ancien lustre sous son regne, & sous celui d'Amurat II. son fils. Il fit lever le siege de Bagdet au prince de Caramanie, & lui enleva quelques-unes de ses places. Le Pont & la Cappadoce rentrerent sous son obéïssance. Il subjugua la Servie, une partie de l'Esclavonie & de la Macedoine, & rendit les Valaques tributaires. Ce fut lui qui transporta le siege de son empire à Andrinople, & qui commença de s'établir puissamment dans la Thrace. Il ravagea sur les côtes de la mer Egée, les terres des Venitiens, qui lui enleverent en échange la ville de Lampsaque, & quelques autres places. Il fit aussi la guerre à Ismaël, prince de Sinope, qui avoit donné retraite dans ses etats à Mustapha, son frere; & eut tant de reconnoissance pour les Grecs, qui l'avoient arrêté à Thessalonique, qu'il fit alliance avec eux, & en observa fidelement les conditions. On tient qu'il mourut d'apoplexie, l'an 1421. de Jesus-Christ, & 825. des Turcs. * Chalcondyle, *hist. des Turcs.*

MAHOMET II. surnommé par les Turcs, *Bojur*, c'est-à-dire, *le Grand*, a été la terreur de l'Europe, & le plus heureux prince d'entre les Infideles, qui ait jamais porté la couronne. Il étoit né à Andrinople le 24. Mars de l'an 1430. succeda l'an 1451. à son pere *Amurat* II. qui étoit occupé au siege de Croye, & ayant retiré son armée, il vint prendre possession de l'empire à Andrinople. Ensuite, resolu de faire la guerre aux Grecs, il les attaqua jusques dans leur capitale, ferma tous les endroits par où ils pourroient recevoir du secours, & les pressa si vigoureusement, qu'il prit Constantinople, un Mardi 29. Mai de l'an 1453. Ce ne fut pas le seul empire qu'il soûmit par la force de ses armes: il conquit aussi celui de Trebisonde, l'an 1461. se rendit maître de douze royaumes, & emporta plus de deux cens villes. L'an 1456. il assiegea Belgrade avec une puissante armée; mais ayant été blessé à un assaut, qui dura 24. heures, il fut contraint de se retirer. Les fameux Jean Huniade, & Jean Capistran, contribuerent beaucoup à cette victoire. Depuis Mahomet entra dans l'Albanie l'an 1457. d'où il fut repoussé par Scanderberg. Usumcassan, roi de Perse, lui enleva aussi quelques villes; mais c'étoit une fatalité qu'il restât enfin victorieux. Il porta ses conquêtes dans la Hongrie, dans la Perse, dans la Bosnie, dans la Walachie, dans la Transsylvanie, & dans l'Albanie. Il se rendit redoutable aux Venitiens & à ceux de Rhodes, & fit fléchir tout le Peloponnese sous la puissance de ses armes. Il courut aussi la Carinthie, la Stirie, Sinopi, l'isle de Metelin, prit la ville d'Otrante en Italie; & s'il faut ajoûter foi à l'inscription qu'il ordonna de mettre sur son tombeau, après la narration de ses exploits: *Il avoit dessein de conquerir Rhodes-la-forte, & la superbe Italie.* Il mourut dans une bourgade de Bithynie, à une journée de Nicomedie, lorsqu'il se préparoit à porter la guerre en Egypte, le Jeudi 4. du mois, appellé par les Turcs, *Rabie premier*, l'an 886. de l'hegire; &, selon les Chretiens, le 3. Mai de l'an 1481. Mahomet étoit pour lors agé d'un peu plus de 51. ans, & en avoit regné 31. Son grand courage ne regloit pas seul ses conquêtes; sa prudence & sa politique y avoient beaucoup de part. Il étoit même plus sçavant que ne le sont ordinairement les princes Ottomans; car il parloit la langue grecque, la latine, l'arabe, & la persienne, & sçavoit l'astrologie. D'ailleurs, il étoit tres bien fait, & seroit comparable aux plus illustres heros, si ses débauches n'eussent terni la gloire de ses plus grandes actions. Dracula, frere du prince de Walachie, lui donna un coup de poignard à la cuisse, pour se tirer des mains de cet infame, qui le vouloit forcer. Il n'eut point de religion, puisqu'il n'en approuvoit aucune, & qu'il se moquoit également de la creance des Chrétiens, comme de la superstition de ses peres. Sa probité ne fut pas plus grande; car il fit mourir Etienne, prince de Bosnie, & le prince de Metelin, contre la parole qu'il en avoit donnée à David Comnene, & à ses enfans, qu'il traita tous avec une extrême rigueur. Il fit même eventrer quatorze de ses pages, pour sçavoir lequel avoit mangé un melon qu'on avoit dérobé dans un jardin qu'il cultivoit: il coupa lui-même la tête à une femme, qu'on lui reprochoit de trop aimer. Après la prise de Constantinople, il fit mille outrages à l'image de Jesus-Christ crucifié. * Paul. Jovius, *in elog.* Vigenere, *continuat. de Chalcondyle.* Leunclavius, *in Pand. Turc.* Bayle, *dictionaire critique.*

MAHOMET III. fils d'*Amurat* III. commença l'an 1595. son regne, par le meurtre de vingt & un de ses freres, qu'il fit égorger, & par celui de dix femmes que son pere avoit laissées grosses, qu'il fit jetter dans la mer. Il ne se trouva qu'une seule fois à la tête de ses troupes. Les Chrétiens lui prirent Strigonie sous le comte de Mansfeld, Albe-Royale, l'an 160·. sous le duc de Mercœur, & la basse ville de Bude sous l'archiduc d'Autriche. On lui enleva les forteresses de Vissegrade, de Baboch, de Petrinie & de Haduam, aussi-bien que Palotte & Vesprim; & d'un autre côté les chevaliers de Malte s'emparerent de Lepante. Les armées de Mahomet furent battuës par le vaivode de Walachie, & par le prince de Transsylvanie, qui défit Sinan bassa. Ainsi la Moldavie, la Walachie & la Transsylvanie, furent affranchies du joug des Ottomans. Ces derniers eurent quelques avantages, & reprirent deux ou trois villes, comme Pest, Canisa, & Albe-Royale; mais ces succès ne furent pas comparables à leurs pertes. Mahomet demanda la paix aux princes Chretiens, qui la lui refuserent. C'étoit un homme tellement plongé dans les débauches, que ni les désordres domestiques, ni les guerres étrangeres, ne l'en purent jamais tirer. Son indolence fit murmurer les Janissaires. Pour les appaiser, Mahomet se vit contraint de livrer ses plus chers amis à leur rage, & de faire bannir sa mere, qu'on croyoit être la cause de tous les malheurs de l'etat. Il fit étrangler l'aîné de ses fils, & noyer la sultane, qui en étoit la mere, parce qu'il la soupçonnoit de quelque trahison contre sa personne. Mahomet mourut de peste à Constantinople, l'an 1603. âgé de 39. ans, après en avoir regné huit. * Baudier, *invent. de l'histoire des Turcs.* Mezeray. *continuat. de l'histoire des Turcs.*

MAHOMET IV. né le 2. Janvier de l'an 1642. succeda l'an 1648. à son pere *Ibrahim* I. que les Janissaires étranglerent: prince heureux dans les commencemens de son regne, & qui, sans avoir jamais paru à la tête des armées, fut tres-redoutable à la Chretienté. Les Turcs avoient guerre avec les Venitiens, lorsque Mahomet monta sur le thrône. L'an 1651. l'armée navale de ces Infideles fut défaite dans l'Archipel, le 10. Juillet, par les Venitiens, avec perte de 39. galeres, de 23. vaisseaux, de 3. galeasses, & de 3000. hommes de guerre, qui avoient été embarqués sur cette flotte. L'ancienne querelle des Spahis & des Janissaires, s'étant renouvellée, l'an 1652. causa de grands troubles à Constantinople: il en coûta la vie à plus de huit mille hommes, & même au grand-visir, au Mufti, à l'Aga des Janissaires, & à plusieurs autres officiers. Le bacha d'Alep s'étant revolté, l'an 1659. donna beaucoup de peine au grand-visir, dont l'armée fut mise en déroute, avec perte de son canon & de son bagage; mais le bacha, enflé de sa victoire, voulut entrer imprudemment en négociation avec l'envoyé de sa hautesse, qui le fit étrangler. L'an 1660. la guerre s'alluma en Hongrie: les Turcs assiegerent le grand-Varadin, & le prirent, ayant auparavant remporté une victoire sur le prince Ragotski, qui fut blessé dans le combat, & qui mourut peu après de sa blessure. Cet avantage fut contrebalancé par l'incendie arrivé à Constantinople, le 24. Juillet, avec perte de plus de 7000. maisons. La mort de Ragotski suscita de nouveaux mouvemens dans la Transsylvanie pour la succession. Michel Abaffi, protegé par le Turc, l'emporta l'an 1661. sur Chimin Janos, protegé par l'empereur. La peste fit durant ce tems-là de si terribles ravages dans Constantinople, que pendant quelques semaines, on enlevoit, par la seule porte d'Andrinople, douze à treize cens personnes chaque jour: de sorte que le grand-seigneur fut obligé de camper hors des portes de cette grande ville. L'an 1662. son armée surprit & défit Chimin Janos, qui, en se retirant, tomba de cheval, & fut écrasé: le bassa assiegea en vain Clausembourg. Ces Infideles défirent le comte de Forgatz, general des Imperiaux, l'an 1663. & prirent Neuhausel, Nowigrad, & autres places. Le grand-vizir s'étant mis à la tête des armées, l'an 1664. prit le fort de Serin, & le petit Gomor. Le comte de Serin avoit pris durant l'hiver Cinq-Eglises, & la ville de Sigeth; mais n'ayant pû prendre le château, il s'étoit retiré, après

avoir ruiné le pont d'Esseck, & étoit allé assieger Canise, que les Turcs secoururent le 31. Mai. Le 19. Juillet se donna le combat de Raab, où le grand-vizir fut défait, voulant passer cette riviere, par la valeur de six mille François, que Louis XIV. avoit envoyés au secours de l'empereur. Ces braves donnerent tout le branle à cette grande victoire, qui força les Turcs à demander la paix. Ils renouvellerent leurs efforts l'an 1666. dans l'isle de Candie, où les Venitiens avoient assiegé inutilement la Canée. Le grand-vizir y passa l'an 1667. & commença le siege de la ville de Candie le 22. Mai, qu'il ne put prendre que le 27. Septembre 1669. ce siege lui ayant couté plus de 118000. hommes, & environ quarante mille aux Vénitiens. L'an 1672. ces Infideles ayant déclaré la guerre aux Polonois, leur enleverent Kaminieck : ce qui obligea ceux-ci à conclure une paix honteuse, & à leur ceder la Podolie & l'Ukraine; mais le traité n'ayant pas été ratifié, Jean Sobieski, grand-maréchal de Pologne, vengea sa nation l'année suivante 1673. par la défaite entiere de l'armée ennemie, au passage du Niester, près de Choczim, le 11. Novembre; exploit que les Polonois crurent ne pouvoir mieux recompenser, qu'en plaçant ce grand homme sur leur thrône. Les deux années suivantes leur furent glorieuses, sous la conduite de ce nouveau roi, par divers avantages, qui forcerent les Turcs à faire la paix le 16. Octobre de l'an 1676. Ceux-ci tournerent l'an 1677. leurs armes contre les Moscovites, mais sans succès, car ils furent battus devant Czechrim, ville de l'Ukraine, qu'ils assiegeoient. Les années suivantes n'eurent rien de remarquaquable par la guerre de sorte que ces deux nations, dégoûtées également d'une guerre inutile, firent une treve entr'elles l'an 1681. pour 20. années. L'année suivante, les Turcs commencerent à assister ouvertement les mécontens de Hongrie, qui avoient à leur tête le comte Tekeli. Avec ce secours, il emporta plusieurs places en la haute-Hongrie, dont il prit même le titre de prince, qui lui fut donné par le bacha de Bude, au nom du grand-seigneur. Cette guerre continua violemment; l'année 1683. les Imperiaux assiegerent en vain Neuhausel : les Tartares innonderent le pays, & firent de furieux dégats autour de Vienne, qui fut enfin assiegée par Cara Mustapha, grand-vizir, le 14. Juillet, avec une armée de plus de 150000. hommes. Il étoit prêt de l'emporter, quand le roi de Pologne, Jean III. accourut au secours, fondit sur son camp le 12. Septembre, defit ses troupes, & l'obligea de tout abandonner, & de se sauver avec les débris de son armée, que ce prince poursuivit. Il les chassa encore de l'isle de Schut, attaqua le pont de Barkan, le 10. Octobre, & emporta le pont & la ville : ce qui facilita la prise de Gran. Cette malheureuse expedition coûta la vie au grand vizir, qui fut étranglé dans Belgrade le 15. Decembre, par ordre du grand-seigneur. Le grand chancelier, son beau-frere, & plusieurs autres officiers, attachés à ses interêts, eurent le même sort. Depuis cela, les affaires des Turcs allerent en décadence, & les Cosaques, joints aux Polonois, défirent une de leurs armées, de 40000. hommes, le 4. Decembre. L'année 1684. commença par une ligue offensive & défensive contre ces Infideles, entre l'empereur, le roi de Pologne, & les Venitiens. Ceux-cy entrerent dans la Morée, où ils prirent plusieurs places, pendant que le prince Charles de Lorraine, general des armées Imperiales, s'empara de Vicegrad, & défit les Turcs à Weitzein, sur le Danube; mais il leva le siege de Bude, après avoir été trois mois & demi devant cette place. Le roi de Pologne, de son côté, mettoit en fuite les Tartares, & rompoit les desseins de ceux de cette nation, qui, joints aux Turcs, étoient près du Niester. Ces derniers, l'an 1685. perdirent dans la Morée, Coron, Calamata, & autres places. On leur enleva Neuhausel en Hongrie, par assaut, on leur fit lever honteusement le siege de Gran, on leur brûla une partie du pont d'Esseck, & on les chassa d'Eperies, de Cassovie, de Tokay, & autres lieux de la haute Hongrie, où ils tenoient bon pour les méconteus. Les Venitiens se signalerent l'année 1686. par les prises de Navarin, de Moron, & de Napolie de Romanie, & les Imperiaux en emportant d'assaut la ville de Bude, le 2. Septembre, à la vûë du grand-vizir, dont les troupes furent repoussées, en voulant secourir la place. Cette conquête fut suivie de celle de Segedin, de Cinq-Eglises, & du pont d'Esseck. Enfin l'année 1687. fut fatale à Mahomet; car ses troupes furent entierement défaites par le prince Charles de Lorraine à Mohats, près de Darda, le 12. Août: victoire qui entraîna la perte d'Esseck, de Valpo, & autres postes avancés, & qui reduisit les soldats Turcs au desespoir. Mécontens du grand-vizir Solyman, ils se revolterent, & marcherent à Constantinople. En vain essaya-t-on de les appaiser, en leur envoyant sa tête, & faisant étrangler Ibrahim, son prédecesseur, qui, depuis deux ans, étoit relegué dans l'isle de Rhodes; ils avancerent toûjours vers la capitale de l'empire, quoyque l'on s'efforçât de les arrêter, par la mort de plusieurs autres officiers, dont ils n'étoient pas satisfaits. Mahomet voyant que l'on en vouloit à sa personne, & n'esperant plus rien, voulut faire tuer ses freres & ses enfans, pour mettre les troupes dans la necessité de le laisser sur le thrône; mais les officiers du serrail se mutinerent contre lui, & empêcherent ce cruel dessein. Ce prince malheureux fut enfin déposé, le 8. Novembre de la même année, par l'ordre du Mufti, & des gens de la loi, & son frere Solyman III. qui fut élevé sur le thrône en sa place, fit enfermer cet infortuné empereur, dans la même prison, d'où on venoit de le tirer. Il y resta jusqu'au 22. Juin de l'an 1691 qu'il y mourut, laissant deux fils. Mustapha l'aîné succéda l'an 1695. à son oncle Ach, frere de Solyman. Mahomet étoit un prince bien-fait, ne manquoit ni de courage ni d'esprit, & étoit beaucoup moins sujet à ses plaisirs, que plusieurs de ses prédecesseurs. La chasse étoit sa grande passion, & l'occupoit la plus grande partie de l'année. C'est pour cette raison qu'il demeuroit ordinairement à Andrinople, pour être plus près des lieux où il y a plus de gibier. Il alloit souvent à Larisse, & passoit quelquefois huit ou dix jours de suite, sous des tentes magnifiques, tenduës à demi-lieuë de cette ville, sur les bords du Penée. * *Memoires historiques.*

MAHOMET MOHAIDIN, fut le douziéme fils de *Hussein*, qui étoit le second fils d'*Ali*, gendre de Mahomet. Les Perses croyent qu'il n'est pas encore mort : de sorte qu'ils l'attendent de jour à autre, & lui tiennent un cheval prêt dans la grande mosquée de Cufa, où est son sepulchre. Ils celebrent tous les ans une fête, où l'on mene ce cheval en triomphe, avec quantité de flambeaux autour. Ce fut Mahomet Mohaidin, qui fonda la secte des Morabites, dont nous parlons dans l'article MORABITES. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2

MAHOMET MEHEDI ou MAHADI, quatriéme calife de la race des *Abbassides*, commença de regner l'an 776. de l'hegire, & 158. avant Jesus-Christ, après la mort de son pere *Abounjafar*. Il envoya trois puissantes armées dans les provinces de l'empire de Constantinople, sçavoir dans la Thrace ou Romanie, avec ordre de détruire toutes les églises, & d'égorger tous ceux qui ne voudroient pas se faire Mahometans. Ces armées firent de grands ravages par-tout, mais celle d'Armenie fut défaite par les troupes de l'empereur, qui tuerent plus de douze mille Arabes. L'imperatrice Irene, qui gouvernoit l'empire pour son fils Constantin VII. à cause de son bas âge, craignant les forces de Mahomet, fit tréve avec lui, moyennant quelque tribut qu'elle devoit payer tous les ans. Le calife Mahomet mourut après un regne de dix ans, laissant pour successeur, son fils *Moyse* ou *Mouca*. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

MAHOMET II. (fils d'Aaron Rachid) vingtiéme calife, surnommé *Al-Amin*, & *Abou-Abdalla*, avoit un frere nommé *Abdalla*, qui lui disputa la couronne : de sorte qu'il fallut diviser l'empire. Mahomet transporta son siege de Damas à Bagdet, qu'il fit bâtir sur les ruines de Seleucie, à une journée de l'ancienne Babylone, & Abdalla regna dans le Caire en Egypte. Cette division donna sujet à plusieurs revoltes, & l'on vit cinq califes en même tems; sçavoir ceux de Bagdet, & du Caire : le calife de Carvan, & celui de Fez en Afrique; & le calife ou roi d'Espagne, sans qu'on reconnût dans la suite en Afrique, ni en Espagne, les califes de Syrie. Mahomet tâcha d'abolir la secte d'Ali; mais Giobar la défendit si bien en sa presence contre les docteurs de la secte d'Omar, que ce calife voulut suivre la doctrine qu'il con-

Digitized by Google

chamnoit auparavant. Il mourut, & eut pour ſucceſſeur *Al-Mamon*, ou *Mam-un*, l'an 813. de Jeſus-Chriſt, & 198. de l'hegire, après un regne de 5. ans.

MAHOMET ENACER, quatriéme roi de Maroc, de la race des Almohades, ſucceda à ſon pere en l'an 1206. de Jeſus-Chriſt & 603. de l'hegire. Comme il avoit l'humeur guerriere, il rompit la tréve qu'Almanſor avoit faite avec le roi de Caſtille, & paſſa en Eſpagne avec ſix-vingt mille chevaux, & trois cens mille hommes de pied : ce qui paroîtroit incroyable, ſi tous les hiſtoriens, tant Eſpagnols qu'Arabes, n'en tomboient d'accord. Avec cette nombreuſe armée, il entra dans les campagnes de Calatrava, l'an 1210. & 607. de l'hegire, & aſſiegea Salvaterre, où les chevaliers de l'ordre de Calatrava faiſoient leur reſidence. Après un long ſiege, il emporta cette ville d'aſſaut, & la raſa juſqu'aux fondemens. L'an 1212. il manda de nouvelles troupes d'Afrique, & aſſembla une ſi groſſe armée, qu'il ne s'en étoit jamais vû de ſemblable en Eſpagne. Les princes Chrétiens attaquerent Mahomet dans les pleines de Toloſa ou Toolſette; & lui ayant livré bataille, ils remporterent la victoire après un grand combat, où il mourut plus de cent cinquante mille hommes de l'infanterie des Maures, & plus de trente-cinq mille de leur cavalerie. Mahomet ſe ſauva à la courſe, abandonnant tout le bagage & l'attirail du camp aux vainqueurs; & repaſſa en Barbarie, après avoir donné le gouvernement general à ſon frere, Aben-Saad, qui fut depuis roi de Valence. Peu de tems après, Mahomet mourut de déplaiſir, & laiſſa la couronne à Ceyet Barrax, un de ſes petit-fils. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

MAHOMET, ſurnommé *Ibné Habeb Hamar*, ou *Alahib Almanzar*, capitaine Maure, fut tuteur du jeune Hiſſen, fils d'Alhaca, roi de Cordouë en Eſpagne. Il entra cinquante deux fois, dans le X. ſiecle, ſur les terres des Chrétiens, & preſque toûjours avec des ſuccès avantageux. Il emporta Leon après un ſiege fort opiniâtré, & ſe rendit redoutable à tout le royaume, par la priſe de grand nombre de villes, & par la défaite de pluſieurs armées. Varamond ou Vermond, roi de Leon, arrêta le cours de ſes victoires; car ayant aſſemblé toutes les forces d'Eſpagne, il lui tua dans une bataille ſoixante & dix mille Maures, vers l'an 998. de Jeſus-Chriſt, & de l'hegire 389. On dit que Mahomet, ne pouvant ſouffrir la honte de cette défaite, ſe donna lui-même la mort, en ſe refuſant les alimens. * Roderic, Morales & Mariana, *hiſt. d'Eſpagne*.

MAHOMET BUDOBUS, ſeptiéme roi de Maroc, dans le XIII. ſiecle, de la race des Almohades, étoit oncle de Ceyed Barrax, & tua Abdelcader, neveu & ſucceſſeur de Ceyed, pour monter ſur le thrône; mais ayant donné bataille à Aben-Joſef, uſurpateur du royaume de Fez, il y perdit la vie; & Aben-Joſef ſe rendit maître de Maroc. Il eſt vrai que quelques princes Almohades ſe conſerverent une autorité ſouveraine en quelques endroits du royaume de Maroc; mais ils n'avoient plus le titre de roi, & payoient tribut au roi de Fez & de Maroc. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

MAHOMET ou MAHAMET, cherif, roi de Sus en Barbarie, étoit fils d'*Haſcen*, cherif Numide, & homme extrémement adroit & artificieux. Ce nom de *cherif*, veut dire, *interprete de la loi*. Haſcen avoit trois fils, Abdelequivir, Hamet, & Mahomet. Il les envoya à la Mecque; & à leur retour, il conſeilla aux deux derniers d'aller à Fez, où regnoit alors Mahomet Oataz, vers l'an 1503. de Jeſus-Chriſt & de l'hegire 909. Ils y furent bien reçus, à la conſideration de leur pere. Hamet y obtint une chaire de profeſſeur dans le college de Modaraſe, & Mahomet eut l'honneur d'être precepteur des enfans du roi. Comme leur credit & leur reputation s'augmentoient, leur pere leur conſeilla de demander les gouvernemens des provinces de Sus, d'Hea, de Ducala, de Maroc, & de Tremezen, pour les défendre, au nom du roi, contre les projets des Chrétiens, ennemis de la religion de Mahomet. On leur accorda ce qu'ils demandoient, & ils ſe rendirent tres-puiſſans dans ces provinces, où Abdelequivir, l'aîné des trois freres, fut tué, & Hamet le ſecond fut proclamé roi de Maroc. Depuis, le même Hamet fit la guerre à Mahomet ſon frere, qui s'établit dans Maroc, ſe rendit maître de Fez, & devint tres-puiſſant. Ce fut ainſi que commença l'empire des cherifs en Afrique. Mahomet fit barbarement étrangler le roi de Fez, qui avoit été ſon diſciple. Buhazon, qui étoit de la famille de ce roi, implora la protection de Philippe II. roi d'Eſpagne, ſe rétablit dans Fez avec ce ſecours & celui des Turcs, & ſe ſoûtint avec vigueur l'an 1555. mais Mahomet aſſiegea ſon frere dans Tafilet, & le prit par ruſe. Enſuite il ſe rétablit dans Fez, & revint à Maroc, où il fut tué au mois de Septembre de l'an 1557. par Haſcen, capitaine de ſes gardes, que le roi d'Alger avoit gagné. Telle fut la fin du cherif Mahomet, qui a laiſſé lieu de douter s'il étoit plus celebre par ſon courage & ſa preſence d'eſprit dans les perils; que par ſa cruauté & par ſa perfidie. * Diego de Torres, *hiſtoire des cherifs*. De Thou, *hiſt. l.* 7. & 20.

MAHOMET, premier viſir, & gendre du ſultan Selim II. étoit celui de tous les miniſtres de la Porte qui poſſedoit le plus abſolument l'eſprit de ſon prince, & qui lui avoit donné la plus grande marque de fidelité & d'affection. Auſſi-tôt que Solyman fut mort pendant le ſiege de Siget en Hongrie, l'an 1565. il eut l'adreſſe de tenir ſa mort ſecrete, & preſſa le ſiege avec autant de vigueur, que ſi le grand-ſeigneur eût encore vécu : en ſorte qu'il emporta la place d'aſſaut trois jours après, malgré tous les efforts des Allemands. Il dépêcha en même-tems des couriers à Selim, pour lui donner avis de la mort de ſon pere, & lui conſeilla d'aller en diligence à Conſtantinople, & d'y arriver avant que cette nouvelle y fût répanduë, pour s'aſſurer la couronne. En recompenſe de ce grand ſervice, le nouvel empereur lui donna la qualité de grand viſir. Ce miniſtre avoit déja l'honneur d'être ſon gendre; car il avoit épouſé une de ſes filles dès le vivant de Solyman. Voyant Selim adonné à ſes plaiſirs, il ſe rendit le maître abſolu de tout l'empire. Les autres viſirs & les bachas n'agiſſoient que par ſes ordres, & chacun d'eux mettoit ſon bonheur & ſa gloire à tenir tout d'un miniſtre ſi puiſſant & ſi ſage. * Gratiani, *hiſtoire de Cypre*.

MAHOMET-ALI-BEG, Nazar ou grand-maître de la maiſon du roi de Perſe, fut élevé à cette haute dignité, par une fortune aſſez particuliere. Schah-Abas I. étant un jour à la chaſſe dans les montagnes, & éloigné de ſes gens, trouva un jeune garçon, qui joüoit de la flûte, auprès d'un troupeau de chevres. Le roi lui ayant fait quelques queſtions, fut ſi ſurpris de la vivacité de ſon eſprit, & de la ſolidité de ſon jugement, qu'il le mit entre les mains du kan ou gouverneur de Schiras, avec ordre de le faire inſtruire. Ce jeune homme s'attira bientôt l'eſtime des ſeigneurs de la cour, & les bonnes graces du ſophi, qui lui fit l'honneur de lui donner le nom de Mahomet-Ali-Beg, avec la charge de grand-maître de ſa maiſon. Le roi ayant reconnu ſa fidelité & ſa prudence en toutes chochoſes, l'envoya deux fois en ambaſſade vers le grand-Mogol, & fut tres-ſatisfait de ſes negociations. Mahomet n'étoit pas d'humeur à ſe laiſſer corrompre par des preſens : ce qui eſt fort rare parmi les Mahometans. Cette grande integrité lui fit quelques ennemis, & piqua particulierement les eunuques & les femmes, qui ont à toute heure l'oreille du roi; mais perſonne n'oſa ouvrir la bouche pour parler à ſon deſavantage, parce qu'il étoit trop bien dans l'eſprit de Schah-Abas. Ses envieux ne parurent qu'après la mort de ce roi, l'an 1629. & tâcherent de lui rendre de mauvais offices auprès de Schah-Sefi, ſon ſucceſſeur, qui étant fort jeune, étoit plus ſuſceptible des mauvaiſes impreſſions qu'ils vouloient lui donner de la conduite du grand-maître. Ils tâcherent de faire croire au roi, que Mahomet, faiſant bâtir en ſon nom pluſieurs carvanſeras, & une maiſon tres-magnifique pour lui même, il ne pouvoit faire tous ces grands ouvrages, ſans y employer une partie des deniers publics, dont il ſeroit bon de lui faire rendre compte. Le ſophi, voulant s'éclaircir de la verité, ordonna à Mahomet de regler

ses comptes dans quinze jours ; mais ce fidele intendant pria sa majesté de venir dès le lendemain dans le tresor, où le roi trouva tout en tres-bon ordre. Du tresor il alla au logis de Mahomet, qui lui fit un present fort mediocre; (car c'est la coûtume que celui qui est honoré de la visite du roi, lui fasse un present pour marquer sa reconnoissance.) Schah-Sefi fut surpris de voir toutes les chambres de cet officier si peu ornées, & admira la moderation du nazar dans une si haute fortune. Un eunuque, ayant vû une porte fermée avec trois gros cadenats, en avertit le roi qui n'y prenoit pas garde : ce qui lui donna la curiosité de demander à Mahomet quel tresor il y avoit dans ce lieu-là, fermé avec tant de soin. Mahomet répondit au roi que tout son bien y étoit caché, tout le reste étant à sa Majesté, & ouvrit aussi-tôt la porte de cette chambre, où il n'y avoit que la houlette de Mahomet, sa besace, son outre qu'il remplissoit d'eau, sa flute, & son habit de berger : chacune de ces pieces étant attachée à un clou contre la muraille, sans tapisserie ni autres meubles. Le nazar, qui vit l'étonnement du roi, lui fit e recit de sa bonne fortune, & de quelle maniere il avoit été amené à la cour, par ordre de Schah-Abas, suppliant sa Majeste de lui permettre de reprendre ses habits & son premier métier, s'il n'avoit pas le bonheur de lui rendre de bons services. Le roi, touché d'une si haute vertu, se fit ôter ses habits à l'heure même, & les donna au nazar : qui est le plus grand honneur qu'un roi de Perse puisse faire à un sujet, & on lui en apporta d'autres, avec lesquels il retourna au palais. Mahomet continua d'exercer sa charge, malgré tous les efforts de ses envieux, & mourut dans cet emploi. * Tavernier, *voyage de Perse*.

MAHOMET-GHIREI, ou ZIREI, kam de la petite Tartarie, est le premier qui refusa d'envoyer son fils aîné auprès du grand-seigneur, comme avoient fait ses predecesseurs. Il étoit demeuré en ôtage, pendant la vie de son pere, dans la ville de Jamboli, à quatre lieuës de Constantinople, lorsque le sultan jugea à propos de l'envoyer à Rhodes, où il souffrit beaucoup de choses indignes de sa qualité. Après la mort du prince des Tartares, son pere, on le mena à Constantinople, où il prêta serment de fidelité au grand-seigneur. Il prit ensuite possession de son royaume ; mais lorsqu'il fut établi sur le thrône, il voulut secouër ce joug insupportable, & refusa d'envoyer son fils aîné en ôtage. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

MAHOMET-GALADIN empereur du Mogol, dans le XVI. & XVII. siecle, passa pour un prince fort équitable, & se rendit recommandable par la facilité qu'il donnoit à tous ses sujets de l'aborder, pour lui demander la justice. Il avoit fait attacher une sonnette dans sa chambre, dont la corde repondoit dans la ruë. Aussitôt que ceux qui avoient à lui parler, la sonnoient, il les faisoit entrer, & leur rendoit justice sur le champ. Il avoit dessein de se faire Chrétien ; mais la défense de la poligamie l'en empêcha. Il mourut l'an 1605. * Clement Toli, Benedictin de la congregation de S. Silvestre, *Gentilismo confutato*, *tom.* 1. Bayle, *dictionnaire critique*.

MAHOMET, roi de Sus, puis de Maroc, *voyez* CHERIFS.

MAHOMET, roi de Tafilet, *Cherchez* MOULEY MAHAMET.

MAHOMET, ou MOHAMMED BEN ZINALABEDIN, c'est celui que l'on nomme ordinairement *Mohammed Baker*. Le surnom de *Baker* lui fut donné à cause de la grande étenduë de sa science & de ses lumieres. Il succeda à son pere dans la dignité d'imam, de sorte qu'il est entre les douze qui portent cette qualité le cinquiéme en ordre, comme issu en ligne directe de *Houssain* fils d'*Ali*. Il nâquit à Medine l'an 59. de l'hegire, & mourut l'an 114. sous le califat de Hescham. On crut que ce calife l'avoit fait empoisonner; car ce genre de mort a été commun presque à tous les imams, dont les califes tant Ommiades qu'Abbassides ont craint le credit & l'autorité parmi les peuples. Ces princes, au pouvoir desquels étoient les imams, ayant toûjours respecté en eux le sang de Mahomet, faisoient scrupule de le répandre ; quoiqu'ils se voulussent défaire de leur personne. Cet imam ayant laissé six fils & deux filles, l'aîné des fils nommé *Giafar* lui succeda. Voici les opinions de cet imam touchant les decrets de Dieu & la liberté de l'homme. « Le » decret de Dieu, *disoit-il*, ne nous contraint pas; mais il » ne nous permet pas aussi toutes choses. Dieu veut quel» que chose en nous, & quelque chose de nous. Ce qu'il » veut en nous est caché, & ce qu'il veut de nous, nous » est revelé dans sa parole. D'où vient donc que nous » ne faisons que disputer de ce qu'il veut en nous, & » que nous négligeons ce qu'il demande de nous? Puis » s'adressant à Dieu, il lui disoit : Seigneur, si je vous » obéis, la loüange vous en appartient; & si je vous des» obéis, vous avez raison de me punir; car ni moi, ni » aucun autre ne pouvons nous attribuer le bien que » nous faisons, ni moi, ni aucun autre ne pouvons nous » excuser du mal que nous commettons. » Il n'y a pas de Chrétien qui pût parler d'une maniere plus vraye & plus sage, & il seroit à souhaiter que l'on s'en tint là, sans entreprendre de penetrer plus avant dans les profondeurs divines. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MAHOMET, ou MOHAMMEL, surnommé *Giaouard*, c'est-à-dire, *le liberal*, fils d'*Ali Ridha*, nâquit à Medine l'an 195. de l'hegire, & fut reconnu pour le neuviéme imam. Il alla à Thous ville du Chorasan avec son pere; & le calife Mamon fut si charmé de ses manieres, qu'il l'aima fort tendrement & lui donna sa propre fille en mariage. Cet iman accompagna le calife son beaupere dans le voyage qu'il fit l'an 220. de l'hegire, de Thous à Bagdet, & ce fut dans cette ville qu'il mourut peu de tems après, âgé seulement de 25. ans. Il fut enterré auprès de *Moussa* son ayeul, avec une pompe digne du gendre du calife, dans le lieu destiné à la sepulture des Coraïschites. Il fut fort regreté de tous ceux qui avoient de l'amour & du respect pour la maison d'Ali, & l'on ne douta presque point, qu'il n'eût été empoisonné par les parens du calife, qui craignirent que Mamon n'eût pour lui la même pensée qu'il avoit euë pour son pere. Il ne laissa que deux enfans, *Ali* & *Moussa*, dont l'aîné fut le dixiéme imam. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMEL ABOULCASSEM. Ce nom & ce surnom du faux prophete Mahomet, est aussi celui du douziéme imam, qui porte aussi par excellence le titre de *Mahadi*, qui signifie le directeur & le maître de tous les fideles. Il étoit fils unique de *Hassam Al Asker* onziéme imam, & nâquit l'an de l'hegire 255. sous le califat de Motâmed l'Abbasside. On dit que ce calife entreprit de lui ôter la vie dès sa naissance, mais que sa mere le tint caché dans une grote jusqu'à ce qu'il mourut. Les sectateurs d'Ali ne conviennent pas entr'eux au sujet ni de sa vie, ni de sa mort; car les uns veulent, comme il est fort raisonnable, qu'il mourut l'an 330. de l'hegire âgé de 75. ans, & que pendant toute sa vie il n'eut point de communication avec les siens, que par des voyes fort secretes, ce qui lui fit donner l'épithete de *Motabatthan*, c'est-à-dire, *interieur & caché*. Les autres veulent qu'il soit encore vivant, & qu'il passa sa vie miraculeuse dans la même grote où il fut caché, quand il disparut aux yeux des hommes. Mais tous conviennent unanimement qu'il doit paroître à la fin du monde, avant le second avenement du Messie, pour réunir toutes les sectes des Musulmans en une seule, & toutes les religions differentes au Mahometisme. On raconte beaucoup de fables de ce mahadi, que nous ne rapporterons point ici. * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED BEN THAHER, cinquiéme & dernier prince de la dynastie des Thaherites qui regnoient sous l'autorité des califes, dans le Chorassan & dans les autres provinces voisines, avoit été confirmé par le calife, en lui rendant hommage; mais comme il s'étoit entierement abandonné à la débauche, qu'il negligeoit absolument ses affaires, il donna par sa mauvaise conduite occasion à ses voisins de l'inquieter. Jacob fils de Leïts, qui fut dans la suite le premier fondateur de la dynastie des Soffarides, fut le plus dangereux. Ce prince qui s'étoit deja mis en possession de la province de Fegestan, crut qu'il devoit aussi faire la conquête du Cho-

Digitized by Google

rassan. Mohammed, loin de penser à resister à son ennemi, s'avisa de lui demander s'il avoit la patente du calife, en vertu de laquelle il eût droit d'entrer armé dans ses états. Jacob répondit en tirant son épée de son fourreau que c'étoit là sa patente, & sans perdre de tems, il fit marcher ses troupes vers Nischa bour, qui étoit alors la capitale du Chorassan, & le siége de Mahomet. A la vûë de l'armée ennemie, Mahomet abandonna la défense de sa capitale, & prit le parti de la fuite. Elle ne put être si secrete, que son ennemi n'en fût averti; il fit courir après lui, & on le prit prisonnier. Ainsi finit la dynastie des Thaherites l'an 259. de l'hegire, après avoir duré seulement l'espace de 54. ans, selon quelques-uns, ou de 56. selon les autres. Car Mohammed perdit entierement ses états avec la liberté, & Jacob le retint prisonnier, jusqu'à ce que lui-même fût défait à la bataille que Mouaffic, ou Mouaffec, frere du calife Motamed lui livra. Dans cette occasion Mohammed trouva l'occasion de se sauver des mains de Jacob, & de se refugier à la cour du calife Motâmed. Ce calife le reçut fort bien; mais il y a apparence qu'il ne vécut qu'en particulier; car les historiens ne font aucune mention de lui depuis ce tems-là. * D'Herbelot.

MAHOMET, ou MOHAMMED fils de *Mahmoud* fils de *Sebectegbin*, est le second prince de la dynastie des Gaznevides, qui succeda à son pere, mais pour fort peu de tems; car son frere Massoud, qui regnoit dans l'Iraque Persienne, & qui se trouvoit dans la ville de Hamadan, quand il reçut la nouvelle de la mort de son pere, lui envoya dire qu'il ne vouloit point le troubler dans la possession de ses états; mais qu'il prétendoit seulement que son nom fût proclamé le premier dans le Khotbah ou priere publique, à cause qu'il avoit regné avant lui. Mahomet entendit bien ce que cela vouloit dire, & se preparoit déja à la guerre, quand les grands de sa cour, qui étoient dans les interêts de Massoud se saisirent de lui, & le livrerent entre les mains de son frere. Massoud arrivant à Gazna sur ces entrefaites, se fit proclamer sultan dans les états de Mahomet, fit mourir ceux qui avoient le plus favorisé son parti, & lui fit crever les yeux. * D'Herbelot.

MAHOMET, ou MOHAMMED, fils de *Melikschah*, cinquiéme sultan de la premiere branche des Selgiucides; car le jeune *Melikschah* fils de *Barkiarok* ne tient point de rang parmi ces sultans, puisque son regne ne fut que de peu de jours. Ce n'est pas que les tuteurs de ce jeune prince n'assemblassent une puissante armée pour défendre ses droits; mais on pretend que la Providence se declara par des signes extraordinaires en faveur de Mahomet, en sorte que ses ennemis effrayés par les prodiges du ciel, jetterent bas les armes & lui demanderent quartier. Cette victoire le rendit maître de la personne de son neveu & de ses deux generaux, qu'il envoya prisonniers dans le château de Lehod. Ce grand évenement arriva l'an 501. de l'hegire, auquel Mahomet entra dans Bagdet, où après avoir rendu ses respects au calife *Mostedaser*, qui étoit plûtôt reveré comme le souverain pontife de la religion, que comme l'empereur des Musulmans; il obtint de lui le titre de propagateur de la foi, avec les patentes les plus amples & les plus honorables, dans lesquelles il étoit qualifié des titres de sultan, & de chef ou commandant de tous les Musulmans, en vertu desquels tous les sujets du calife étoient tenus de lui obeïr. Quelque tems après un imposteur se souleva contre Mahomet, s'empara d'un château où il fallut l'assieger, & ayant corrompu le vizir du sultan, ils avoient resolu de le faire mourir, en lui tirant du sang avec une lancette empoisonnée. Le complot fut découvert, le visir puni de mort, puis l'imposteur, après qu'il eut été forcé dans son château. On brûla plusieurs de ses sectaires, & on abolit entierement cette nouvelle secte. Après avoir remis le calme dans ses états. Mahomet porta ses armes dans les Indes, y fit des conquêtes fort considerables, & y abolit plusieurs temples des idolâtres. Il y avoit entr'autres une idole de pierre pesant plus de quatre cens quintaux, qui etoit l'objet de la plus grande veneration de tous ces peuples infideles: il donna ordre aussi-tôt qu'on l'enlevât pour leur ôter cet objet d'idolâtrie, & comme on étoit sur le point de la transporter, les Indiens lui offrirent pour la racheter un poids égal, tant en pierreries qu'en autres choses de tres-grand prix. Mahomet refusa les offres, & cette grosse masse de pierre fut transportée à Ispahan pour servir de trophée à sa victoire. Il en fit faire le seüil de la grande porte du superbe college qu'il y faisoit bâtir, où il avoit choisi sa sepulture, pour être un monument éternel de sa pieté, & une détestation perpetuelle de l'idolâtrie. Le sultan Mahomet mourut âgé de 36. ans, après en avoir regné 13. l'an de l'hegire 511. Il déclara avant sa mort pour son successeur son fils *Mahmoud*, & dans le tems qu'il étoit à l'extrémité, il lui commanda de prendre la diadême royal. Mahmoud refusa de le faire, & lui dit que ce jour n'étoit pas heureux pour commencer son regne. Mais son pere lui repliqua: *s'il n'est pas heureux pour moi, il l'est pour vous.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MAHONET, ou MOHAMMED ABDALLAH, ou BEN ABDALLAH fils de *Tomrut*, prétendoit descendre en ligne directe d'*Ali* par *Houssain*; mais il étoit effectivement de la tribu des Mossamedes qui habitoient dans la montagne de Sous Al Aksa, pays le plus occidental de l'Afrique, que nous appellons le Mont-Atlas, au pied duquel est encore aujourd'hui située la ville de Sous. Ce Mahomet, qui fonda l'an de l'hegire 514. une nouvelle dynastie de princes, sous le nom de *Mohedites* ou *Al-Mohades*, étant encore homme privé, alla au Levant, d'où après avoir appris les sciences particulieres aux Musulmans, il retourna en son pays, & y prit le soin d'instruire ceux de sa nation, leur donnant cependant de nouvelles loix. Il rencontra dans une bourgade un docteur nommé *Abdelmoumen*, qui se joignit à lui & ne le quitta plus. Ce docteur lui persuada qu'il étoit le *Mahadi* ou prophete attendu dans la fin des siécles. Ces deux hommes vinrent ensemble à Maroc, où regnoit alors Ali fils de Tasfein, & ils prêcherent publiquement qu'il ne falloit suivre dans la religion que ce qui est connu & approuvé de tous pour juste. Ces docteurs étant suivis par une grande foule de gens abusés, le sultan Ali fit assembler les docteurs de la loi du Musulmanisme, pour convaincre leur doctrine de fausseté dans une dispute publique. Mais Mahomet fils de Tomrut prevalut dans cette dispute. Le sultan Ali ne voulut pourtant point recevoir la doctrine de ces nouveaux docteurs, & les chassa de Maroc. Mahomet Abdallah se retira dans une des provinces de la Mauritanie appellée *Agmat*, où il attira encore un grand nombre de personnes à sa suite. Ce grand concours donna lieu à Abdelmoumen son collegue de lui prêter publiquement le serment de fidelité, & de le déclarer prince & pontife souverain de la religion & de l'état, & cet exemple fut suivi par tout le grand peuple, qui se dévoüa entierement à lui. Il y a eu un autre MAHOMET ou *Mohammed*, qui étoit fils d'*Iakoub*, & qui tient le quatriéme rang dans cette dynastie des Moahedites. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED fils de *Mahmoud*, & petit-fils de *Melik Schah* I. du nom. Ce sultan, de la dynastie des Selgiucides, succeda à son frere *Melik Schah* II. du nom, qui avoit été déposé & enfermé dans le château de Hamadan, par la conjuration des plus grands Seigneurs de sa cour, qui s'étoient soûlevées contre lui. Khazbek surnommé *Belangheri*, chef de cette conjuration, qui avoit élevé Mahomet sur le trhône, crut, selon ce qui arrive dans ces occasions, qu'il étoit le maître, & qu'il pouvoit disposer de tout à sa fantaisie. Son credit & ses richesses le rendirent si puissant, que Mahomet connut bientôt qu'il ne pourroit jamais regner avec autorité, tant que ce personnage vivroit. Après s'être délivré d'un sujet si dangereux, il se mit en possession de toutes les richesses qu'il avoit amassées, lorsqu'il disposoit entierement des finances de l'état. Cependant ce ministre s'étoit fait à la cour de puissans amis, qui voulurent le venger, aux depens de la fidelité qu'ils devoient au sultan. Ildighiz Atabek & Aksankor seigneur de Maragah se revolterent pour cette raison, deposerent Mahomet, & proclamerent pour sultan Soliman Schah fils de Mahomet, fils de Melik Schah, qui etoit son oncle. Le jeune sultan encore sans experience fut si effrayé de cette nouvelle; que ne sçachant quel parti prendre, ou de combattre ou de s'accommoder avec

fon oncle, fe trouva enfin obligé d'abandonner fa ville capitale de Hamadan, & de s'enfuir vers Hifpaham. Cette fuite donna une pleine & paifible poffeffion du thrône des Selgiucides à Soliman Schah, & il s'y feroit maintenu s'il n'eut été entierement dépourvû de confeil & tres-malheureux dans toute fa conduite. Il difgracia deux de fes principaux officiers, qui s'unirent tres-étroitement, & comploterent le retour de Mahomet, qui ne pouvoit fe faire fans la dépofition de Soliman Schah. Ils n'oferent cependant l'entreprendre ouvertement, parce que la milice paroiffoit trop attachée au nouveau fultan; mais ils s'aviferent d'un ftratagême qui leur réüffit. L'un d'eux dit à fa fœur, qui étoit femme du fultan, qu'on avoit formé une conjuration contre fon mari, pour le rappel de Mahomet fon neveu, qu'elle devoit éclorre cette méme nuit, en fe faififfant de fa perfonne. Le fultan trop credule & trop timide, n'examina point la verité du fait, monta à cheval accompagné d'un petit nombre de fes confidens, & prit la route de la province de Mazanderan. Le lendemain tout le monde fut furpris de la fuite du fultan. Les milices fe foûleverent contre leurs officiers, & coururent au palais du prince qu'ils pillerent. Les conjurés ne manquerent pas de faire avertir inceffamment Mahomet de ce qui s'étoit paffé: il fe rendit en diligence à Hamadan, & y reprit la place dont il avoit été chaffé. Soliman Schah arrivé à Mazanderan apprit qu'il avoit crû trop legerement les rapports qu'on lui avoit faits: il voulut rétablir fes affaires par les fecours que fes voifins & fes amis lui fournirent, s'avança avec une armée jufques fur les bords du fleuve Aras ou Araxes, & livra bataille à fon neveu. Mais il fut défait entierement, & contraint de faire fa retraite vers Moful. Mahomet délivré de fon principal ennemi, voulut fe venger du calife, qui avoit pris le parti de fon oncle. Mais comme il avoit encore un autre ennemi à craindre, qui étoit Melix Schah II. du nom, fon propre frere, qui s'étoit fauvé du château de Hamadan, où il avoit été enfermé, il fut obligé de s'accommoder avec le calife qui lui donna fa propre fille en mariage. Cette princeffe étoit déja en chemin, & le fultan Mahomet alloit au devant d'elle pour l'époufer à Hamadan, lorfqu'une fiévre ectique, qui le confumoit depuis quelque temps, l'arréta tout court. Il mourut donc fur le chemin de Hamadan l'an de l'hegire 554. n'étant âgé que de trente deux ans. Il laiffa Melix Schah fon frere, qui ne lui furvécut que de peu de jours en poffeffion de fes états. Ce fultan a paffé pour un prince tres-accompli, qui poffedoit toutes les vertus militaires & politiques, & qui fut toûjours grand protecteur des gens de lettres, de pieté & de merite. Il quitta la vie avec beaucoup de regret, & voulut avant que d'expirer, voir paffer devant lui comme en revûë toutes fes troupes, toute fa cour & tous fes trefors, & après avoir confideré toutes ces chofes, il dit, *comment eft-il poffible qu'une puiffance auffi grande que la mienne ne foit pas capable de rendre le poids de mon mal plus leger d'un feul grain, ni de prolonger ma vie d'un feul moment? malheureux eft celui qui s'attache à amaffer toutes ces chofes, qui le quittent, & qui ne fait pas fon capital de celui en qui toutes chofes fe trouvent.* * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED, fils d'*Arflan Schah*, fut l'un des fultans de la feconde branche des Selgiucides, qui eft furnommée par diftinction des Cadherdiens. Il fucceda ainfi à fon pere, & fit mourir ou aveugler tous fes freres, pour s'affurer mieux la poffeffion de fa couronne. Il s'adonna fort à l'aftrologie judiciaire, & aima beaucoup à bâtir. C'eft tout ce que Khondemir rapporte de lui. Il regna 14. ans, & mourut l'an de l'hegire 551. * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED KOTHBEDDIN, furnommé *Khouarezm Schah*, fixiéme fultan de la dynaftie des Khouarezmiens, étoit fils de *Tagafchkan*, auquel il fucceda l'an de l'hegire 596. qui répond à l'année de Jefus-Chrift 1199. Dès qu'il fut monté fur le thrône, il entreprit la guerre contre Gaïath-eddin & Schahah Eddin freres & fultans de la dynaftie des Gaurides, qui avoient fomenté les troubles du Choraffan, & qui faifoient fouvent des courfes fur les terres du fultan. Il battit ces deux princes en plufieurs rencontres, & après leur mort, il entra avec une puiffante armée dans leurs états, & s'en rendit entierement le maître. L'année fuivante ce fultan fe trouvant paifible poffeffeur, non feulement de tout le Choraffan, mais encore de l'Iraque entier, & de l'état des Gaurides, il réfolut de pouffer fes conquêtes encore plus loin. Pour cet effet il leva une armée fi nombreufe, qu'elle étoit la terreur de tous fes voifins. Il paffa le Gihon, & réfolut d'aller attaquer le plus grand prince qui regnât dans les provinces Tranfoxanes, qui portoit le nom ou le titre de Kara Kathaï Kurkan. Pour venir à bout de fon entreprife; il commença la guerre par le fiége de plufieurs villes qui appartenoient à divers princes, qui y commandoient fouverainement. Il prit entr'autres Bokhara & Samarkande. S'étant affuré de tout ce qui reftoit derriere lui, il s'avança avec une extrême diligence vers les états de Kara Kathaï Kurkan. Ce tartare ayant eu avis de la marche de Mahomet, envoya audevant de lui une armée nombreufe. Il fe donna dans la même année de l'hegire 597. une tres-fanglante bataille, dans laquelle les Mahometans demeurerent victorieux, & les Tartares & les Turcs Orientaux furent défaits, laiffant leur general Tanikou Tharaz prifonnier de Mahomet, qui le renvoya porter la nouvelle de fa défaite. Cette victoire lui acquit le nom de *fecond Alexandre*. Pour en profiter, il marcha vers la ville d'Otrar, nommée autrement *Farab*, capitale du Turqueftan. Le gouverneur alla audevant de lui, & lui en porta les clefs. Le fultan voulut borner là fes conquêtes, & retourna triomphant dans fes états, dans le deffein d'y jouir paifiblement du fruit de fes victoires. Il n'y fut pourtant pas long-temps en repos. Il apprit que les Kara Kathaïens, que nous appellons les grands Tartares, marchoient pour faire le fiége de la ville de Samarkande. Le fultan fe prépara à les aller combattre; & dès qu'ils furent inftruits de fa marche, ils abandonnerent leur deffein & retournerent chez eux. Après quelques autres expeditions, qui ne réüffirent pas fi bien à Mahomet, ce fultan s'occupa à policer fes états. Le loifir dont il jouiffoit fit qu'il s'adonna à la débauche. En 611. Mahomet ayant appris que le fultan de la dynaftie des Gaznevides étoit mort, & qu'un efclave avoit pris fa place & prétendoit jouir de fa fucceffion, il réfolut de s'emparer lui-même de ces états. Il marcha pour cet effet vers la ville de Gaznah capitale du pays, & l'efclave s'étant vû abandonné des fiens, le fultan entra triomphant dans la ville, & prit poffeffion des provinces & des trefors de la fucceffion de Mahmoud, fils de Sebekteghin, dont les richeffes étoient immenfes. Ce fut dans ce trefor & dans ces archives, qu'il trouva les patentes, que le calife Naffer avoit envoyées à Schahabeddin, & il fut tellement irrité contre le calife, qu'il réfolut de le faire dépofer. Ces patentes, qui donnoient à Schahabeddin des titres & des éloges magnifiques, l'exhortoient auffi à faire une vive guerre aux Khouarezmiens, qui étoient ennemis déclarés du califat. Le fultan pour fe venger convoqua l'an 614. de l'hegire tous les imams & les principaux docteurs du Mufulmanifme, qui étant affemblés en concile, déclarerent unanimement que le califat, c'eft-à-dire, le vicariat ou fouverain pontificat de la religion Mufulmane, appartenoit de plein droit aux defcendans de Houffain fecond fils d'Ali, dernier calife de la famille de Mahomet, & que les Abbaffides avoient ufurpé fur eux cette dignité. Cette affemblée ajoûta que la famille des Abbaffides s'en étoit renduë indigne, non feulement par l'ufurpation qu'elle en avoit faite; mais auffi par plufieurs autres tranfgreffions de la loi, & par plufieurs guerres qu'elle avoit fufcitées injuftement entre les fideles. Après qu'on eut publié cette déclaration & fait la dépofition folemnelle de Naffer, on contefta fur le choix d'un autre calife, & enfin, on élût Alaeddin furnommé *Al Malik Termedi*. Le fultan fort fatisfait du fuccès de fon nouveau calife, & fuivi d'une puiffante armée, s'avança vers Bagdet, d'où il prétendoit chaffer Naffer, pour inftaller Alaeddin à fa place. Mais les neiges l'incommoderent tellement dans fa marche, & lui fermerent fi bien les paffages, qu'il fut obligé de retourner fur fes pas avec une perte confiderable de fes troupes. Il ne put exécuter fon deffein dans une faifon plus favorable; parce que les Tartares conduits par Ginghifkan firent une irruption dans fes états, qui lui

donna

Digitized by Google

donna bien d'autres occupations. Les historiens Musulmans disent, que Dieu voulut punir par les Tartares ce sultan, du schisme qu'il avoit suscité dans le Musulmanisme. En effet cette irruption des Tartares ou Mogols dans la Perse, précipita ce prince du plus haut point de la puissance, où sa valeur & la bonne fortune l'avoient élevé, dans un profond abime de la plus grande misere. Le gouverneur de la ville d'Otrar pour le sultan avoit arrêté des marchands Tartares, les accusant faussement d'etre des espions. Il demanda au sultan ce qu'il en feroit. Ce prince sans examiner autrement les choses, ordonna qu'on les fit mourir, ce qui fut executé. Ginghizkhan plus moderé, se contenta d'abord d'envoyer un exprès, pour demander justice du gouverneur d'Otrar. Le sultan ne lui voulut donner aucune satisfaction : ce qui irrita tellement le Tartare, qui avoit encore d'autres sujets de mécontentement, qu'il lui déclara la guerre. Ce fut l'an 615. de l'hegire, qui répond à l'an 1218. de Jesus-Christ, que Ginghiskhan se mit à la téte d'une armée composée d'un nombre presqu'infini de Mogols & de Tartares, & sortant du Turquestan, inonda en peu de temps toutes les provinces de la haute Asie. Le sultan de son côté s'avança vers le Giond avec son armée, passa ce fleuve; & arriva jusques à la ville de Giond dans la Transoxane. Il rencontra une petite troupe de Tartares, qui combattirent si vaillamment contre toute son armée, qu'ils la mirent en confusion & en grand danger. Cela persuada au sultan qu'il ne pourroit resister à toute l'armée de son ennemi. Il separa ses troupes & en mit une grande partie dans les places, qui défendoient la frontiere de ses états, & tourna bride avec le reste de son armée du côté de Samarkande, dont il effraya les habitans par la maniere dont il leur parla des Tartares ; & ils perdirent toute esperance, lorsqu'ils virent leur prince repasser le Gihon, & prendre la route du Chorassan. Le sultan ne sçavoit quel conseil prendre. Il se détermina d'abord à se retirer aux Indes, où il étoit puissant, en ayant conquis une grande partie avec les états des Gaurides, comme nous avons dit. Il s'avança pour cet effet jusques à la ville de Balk, & dépécha un exprès à Khouarezm sa capitale, pour faire passer sa mere, ses femmes, ses enfans & ses trésors dans la province de Mazanderan, pays de montagnes, où il y avoit plusieurs châteaux tres-forts, qu'il croyoit devoir être inaccessibles aux Tartares. Mais ayant pensé que s'il passoit dans les Indes, il abandonnoit entierement la Perse à ses ennemis, il rebroussa chemin, & vint camper près de la ville de Nichabour, une des principales du Chorassan & des plus voisines de l'Iraque Persienne. Ce fut-là que contre sa coûtume, il s'abandonna pendant plusieurs jours à la bonne chere, & aux autres divertissemens qui l'accompagnent & qui la suivent; comme s'il eût voulu dire adieu à la joye & aux plaisirs. Car il n'en goûta plus depuis ce temps-là, & tout le reste de sa vie ne fut qu'un tissu d'accidens déplorables, qui survenant coup sur coup, & sans aucun relâche, l'accablerent enfin entierement. Ce fut au milieu des plaisirs qu'il prenoit à Niscabour qu'il apprit que Sanbai, qui commandoit l'avant-garde des Tartares, avoit déja passé le Gihon & s'avançoit à grandes journées dans le Chorassan. Effrayé de cette nouvelle, il décampa, & partit avec beaucoup de précipitation, pour gagner l'Iraque. Mais comme il avoit toûjours les Tartares à ses trousses, & qu'il étoit poursuivi chaudement, il fuit de province en province jusqu'à ce qu'il fut sur les bords de la mer Caspienne; & ne se trouva point en sûreté, que lors qu'il eut passé dans une des isles de cette mer, qui se nomme Abgoun. Ce fut alors que les Tartares perdirent entierement sa piste & cesserent de le poursuivre. Mohammed jouit quelque temps dans cette isle du repos qui lui étoit necessaire après de si longs travaux. Mais enfin les Tartares ayant été instruits du lieu de sa retraite, il fut obligé de passer dans une autre isle plus occidentale; où il étoit moins connu. Ce fut-là qu'il reçut la plus cruelle nouvelle qu'il put recevoir; sçavoir la prise de sa mere, de ses femmes, de ses enfans, & de ses trésors, que les Tartares avoient faite en obligeant le château imprenable d'Ilal de se rendre faute d'eau. La douleur qu'il en eut lui causa la mort le 22. du dernier mois de l'année arabique, nommé Dhoulhigiah, l'an de l'hegire 617. Ce prince, qui étoit si puissant & si riche, manqua à sa mort d'un linceul pour être enseveli; en sorte qu'on fut obligé de l'enterrer dans ses propres habits. * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED, fils d'*Abdalrahman* II. du nom, & petit-fils de *Hakem*, cinquiéme calife des Arabes en Espagne, succeda à son pere l'an 238. de l'hegire, & mourut âgé de 60. ans l'an 263. qui répond à l'an de Jesus-Christ 886. Ce fut sous son regne, que la ville de Tolede se revolta; mais elle retourna à son obéïssance l'an 245. année remarquable par la descente des Normands en Espagne, & par des grands ravages qu'ils y firent. Ce calife entra dans la Navarre, qui s'étoit conservée jusqu'alors contre les Maures ou Arabes, & ruina entierement tout le terroir de la ville de Pampelune. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED KODABENDEH BEN THAHAMAH, surnommé *Al Zarir*, c'est-à-dire, *l'aveugle*, fils de *Scaz Thamas* roi de Perse, étoit gouverneur de la province de Chorassan lors qu'Ismaël son frere aîné, qui avoit succedé à Thahamasb mourut. Ismaël qui étoit second du nom roi de Perse de la famille des Sofis, ayant fait mourir tous ses freres, épargna celui-ci, parce qu'il étoit aveugle, de sorte qu'il l'eut pour successeur l'an 985. de l'hegire. Il fit la guerre quelque temps à Amurat sultan des Turcs, fut battu en plusieurs rencontres, & perdit la ville de Tauris, où les Turcs bâtirent un château qu'il assiegea en vain, & qui ne fut repris que par Schah Abbas son fils. Il mourut après un regne de 6. ou 7. ans, l'an 993. de l'hegire, & laissa pour successeur un fils nommé *Schah Abbas* qui commença son regne l'an de Jesus-Christ 1585. C'est ce prince qui s'est rendu si celebre, dont parlent tous nos historiens & voyageurs. * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED sultan, fils de *Ben Gihanghir Ben Timour* sultan, & petit-fils de *Tamerlan*, fut envoyé par son pere Gihanghir jusques aux derniers confins de son gouvernement par de-là le fleuve Sihoun ou Jaxartes, en tirant vers l'orient, pour y tenir en bride les peuples qui s'y mutinoient. * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED BEG sultan de la dynastie des Turcomans nommés *Kounlus*, c'est-à dire, *du mouton blanc*, étoit fils de *Josef* & petit-fils de *Hassan Al Thauil*, c'est-à-dire, de Hassan *le long*, que les Turcs appellent *Uzum Hassan*, & nos historiens *Uzum Cassan*. Il eut aussi un frere nommé *Alvend Bec*, & ils regnerent tous deux successivement. Mais Mohammed ne regna qu'un an dans la ville d'Iezid & ses dépendances dans le Chorassan, & fut tué auprès d'Ispahan par Morad Beg autre prince de la même famille, qui lui faisoit la guerre. * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED SCHAH BEN BEHRAM SCHAH BEN TOGRUL SCHAH, sultan de la dynastie des Selgiucides de la seconde branche, que l'on nomme ordinairement des *Cadherdiens*. Ce sultan ne fut pas plûtôt sur le thrône, qu'il se vit attaque par Seliuk schah son parent. Cette attaque imprévûë l'obligea d'avoir recours à Arslan fils de Togrul, sultan de la premiere dynastie de la même maison des Selgiucides, dont il reçut un secours si considerable, qu'il défit entierement & mit en fuite son ennemi. Il arriva cependant que Malek Dinar, qui étoit de la race d'Ali, entra avec une armée l'an de l'hegire 583. dans le Kherman, qui est la Caramanie Persienne, où les Cadherdiens regnoient, & s'en rendit le maître. Mohammed Schah ne se trouvant pas en état de resister à ce nouvel ennemi qui l'avoit surpris, fut obligé d'abandonner ses états, & ce fut dans sa personne que finit la seconde branche des Selgiucides. * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED SCHAH BEN CARA JOSEF, second prince ou sultan des Turcomans, de la race surnommée *Cara Coin*, c'est-à-dire, du *mouton noir*, succeda à son pere *Cara Josef* fondateur de cette dynastie, & regna dans la Perse l'espace de 23. ans, à la fin desquels il fut tué par Ahmed Hamadani l'an de l'hegire 833. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET BEN-HAMET, cherif de Tarudant, *voyez* CHERIFS.

MAHOMET BAGDEDIN, *cherchez* BAGDEDIN.

MAHOMET D'ARACT, *cherchez* ALBATEGNE.

MAHOMETISME, religion établie par Mahomet, suivie par ses sectateurs.

Les Mahometans reconnoissent que le Judaïsme & le Christianisme sont de veritables religions; mais ils disent qu'elles sont presentement abrogées, depuis que Dieu s'est communiqué à son prophete Mahomet. Ils disent même, que ni les Juifs, ni les Chrétiens n'ont plus de principe certain de leurs religions, parce que leurs livres saints ont été corrompus. Mahomet, selon eux, a reçu de Dieu, pendant l'espace de vingt-trois ans, par le ministere de l'ange Gabriël, un certain nombre de cahiers d'écriture, dont il a composé le livre, qu'on appelle *alcoran*. Le principal article de leur creance est fondé sur l'unité de Dieu, & ils disent sans cesse: *il n'y a point d'autre Dieu que Dieu: Dieu est un*. Le second article de leur religion, consiste en ces paroles: *Mahomet est l'envoyé de Dieu*. Ils lui attribuent quelques miracles. Ils assurent, par exemple, qu'il fit sortir de l'eau par ses doigts, & qu'en marquant la lune de son doigt, il la défendit. Ils ajoûtent que les pierres, les arbres & les bêtes le reconnurent pour le veritable prophete de Dieu, & qu'ils le saluerent en cette maniere: *Vous êtes le veritable envoyé de Dieu*. Ils affirment de plus, que Mahomet alla en une nuit de la Mecque à Jerusalem, d'où il monta au ciel; que là il vit le paradis & l'enfer; qu'il y parla avec Dieu; & qu'enfin il descendit du ciel cette même nuit, & se trouva dans la Mecque avant qu'il fût jour. Les Mahometans ont aussi des saints, ausquels ils attribuent quelques miracles, lesquels neanmoins sont inferieurs à ceux de leur prophete. Ils reconnoissent des anges, executeurs des commandemens de Dieu, qui sont destinés à de certains offices, tant dans le ciel que sur la terre, & écrivent les actions des hommes; que l'ange Afraël est destiné pour recevoir les ames de ceux qui meurent; & qu'un autre, nommé Esraphis, a toûjours en sa bouche une grande corne, ou trompette, pour en sonner au jour du jugement. Ils croyent la resurrection generale des morts, & prétendent qu'il doit alors venir un Anti-Mahomet; & que Jesus-Christ qui descendra du ciel pour le tuer, établira la religion Mahometane: à quoi ils ajoûtent plusieurs contes touchant Gog & Magog, & la bête qui doit sortir de la Mecque. Ils disent que la resurrection des morts arrivera de la maniere qui suit. Ils paroîtront tout nuds, depuis la tête jusqu'aux pieds; mais les prophetes, les saints, les docteurs & les justes seront revêtus d'habits, & portés au ciel empirée par des anges & des cherubins. Pour ce qui est des autres, ils souffriront la faim, la soif & le nudité. Le soleil s'approchant à un mille de leur tête, ils suëront étrangement, & endureront une infinité d'autres tourmens. Il y aura au jour du jugement une balance, où l'on pesera le bien & le mal. Ceux dont le bien pesera plus que le mal, iront en paradis; au contraire, ceux dont les pechés seront plus pesans que les bonnes actions, iront en Enfer: si ce n'est que les prophetes & les saints intercedent pour eux. Outre l'enfer & le paradis, ils semblent reconnoître une forme de purgatoire; car ils tiennent que ceux qui sont morts avec la foi, mais dont les pechés ont été plus pesans que les bonnes actions, & qui n'ont point été ensuite secourus par les intercessions des justes, souffriront dans les enfers, à proportion de leurs pechés, & qu'ensuite ils iront en paradis. Outre ce jugement general, où Dieu fera rendre lui-même compte à chacun de toutes ses actions, ils reconnoissent un jugement particulier, qu'ils appellent *le tourment du sepulchre*, & qui se fait de cette maniere. Aussi-tôt que quelqu'un est enterré, deux des plus grands anges, dont l'un se nomme Munzir, & l'autre Nekir, viennent interroger la mort, en lui demandant quelle est sa creance à l'égard de Dieu & du prophete, de la loi & du Kiblah, c'est-à-dire, du côté qu'il faut se tourner pour prier Dieu. Les justes doivent répondre: *notre Dieu est celui qui a créé toutes choses; notre foi est Musimique ou orthodoxe; & le lieu vers lequel nous lui adressons nos prieres, est le Kiabé*. Les infideles, au contraire, ne sçachant que répondre, sont condamnés à souffrir de grandes peines.

Ils croyent communement la predestination, & disent que le bien & le mal n'arriverent, que parce que Dieu l'a ainsi ordonné; & si l'on demande pourquoi Dieu a créé les infideles & les méchans, ils répondent que ce n'est pas à nous à rechercher trop curieusement les secrets de Dieu. A l'égard des fideles qui sont morts, sans avoir fait penitence de leurs pechés, ils croyent qu'ils demeurent en suspens après leur mort, & que Dieu en dispose selon sa volonte, pardonnant aux uns & condamnant les autres. Ils sont persuadés que Dieu remet toutes sortes de pechés, à la reserve de l'athéïsme & de l'idolâtrie: c'est pourquoi, dans les prieres qu'ils font pour les morts, ils prient également pour les bons & pour les méchans. Ils ont une espece d'office destiné à cela, où sont marquées les prieres qu'on doit faire aux enterremens, & les chapitres de l'alcoran qu'on doit dire sur la fosse du mort.

La morale des Mahometans consiste à faire le bien, & à fuire le mal. Leurs casuistes tiennent que les actions qui ne sont point accompagnées de la foi en Dieu, sont autant de pechés; que celui qui la renie, perd le merite de toutes ses bonnes actions, & que pendant tout ce tems-là, il ne fait rien qui puisse être agreable à Dieu, jusqu'à ce qu'il ait fait penitence de son peché, & qu'alors il devient Musulman ou fidele tout de nouveau; mais il faut qu'il se marie pour la seconde fois, s'il étoit marié auparavant; & s'il a fait le voyage de la Mecque, il est obligé d'en faire un autre. Ils défendent de juger des choses qui nous sont cachées; par exemple, on ne doit point dire, un tel est mort, ou mourra dans la foi, parce qu'il ne nous appartient pas de juger des choses que Dieu a cachées. La devotion des Mahometans s'étend jusqu'aux noms saints. Quand ils prononcent le nom de Dieu, ils font la reverence, & ils ajoûtent, tres-haut, tres-beni, tres-fort, tres-excellent, ou quelque chose de semblable. Il y a parmi eux des devots, qui vont au-delà des commandemens de leur loi, & qui assistent à la priere de neuf heures du matin, laquelle n'est point d'obligation. Il y a de certaines conditions, qui n'étant point observées, rendent leurs prieres nulles; par exemple, dans les prieres du midi & d'après-midi, qui sont chez eux d'obligation divine, la lecture se doit faire tout bas; mais dans celle que l'on doit faire le soir avant que de se coucher, & dans celle du matin, on doit lire à haute voix, s'il y a un *iman*, c'est-à-dire, *un prêtre*; mais si l'on prie seul, cela est indifferent. De plus, en faisant la priere, les hommes doivent d'abord lever leurs mains jusqu'au bout de leurs oreilles, & les femmes jusqu'à leurs machoires seulement. Quand on est debout, & qu'on a la main droite sur la main gauche; si c'est un homme, il doit placer ses mains au-dessous du nombril; & si c'est une femme, elle les mettra sur son sein. Enfin pour prier avec ordre, il faut suivre tout bas l'iman, & l'imiter en tout ce qu'il fait. S'il arrive qu'ils parlent ou qu'ils rient en priant, de sorte qu'on les puisse entendre, leurs prieres sont estimées nulles. Il leur est défendu de prier Dieu avec un habit dont on se sert ordinairement dans la maison pour le travail, & avec lequel on ne rendroit pas visite aux personnes de qualité. Ils ne peuvent aussi faire leur priere devant le feu, mais bien à la chandelle ou à la lampe. Il est parmi eux d'obligation divine de se laver la bouche, le visage, & ensuite tout le corps. Si on lâche quelque vent pendant l'abdest ou ablution, alors l'ablution est nulle. Ils mettent entre les commandemens de Dieu, l'obligation de se laver une fois le visage & les bras jusqu'aux coudes, de se mouiller la quatriéme partie de la tête, & les pieds une fois. La tradition de Mahomet ordonne de se laver les mains par trois fois, de se nettoyer les dents avec de certains bois, & de se laver après cela la bouche par trois fois, & le nez au-

Digitized by Google

tant de fois, sans discontinuer, quand on a une fois commencé; puis se moüiller les oreilles du reste de l'eau dont on s'est servi pour se laver la tête. Il faut toûjours commencer à se laver par la droite; & quand on se lave les mains & les pieds, il est d'obligation de commencer par les doigts.

SECTE DES MAHOMETANS.

Deux sectes principales partagent les Musulmans, & les rendent même mortels ennemis les uns des autres. Le roi de Perse & ses sujets se glorifient d'être sectateurs d'Ali, & portent le turban rouge; les Turcs au contraire méprisent la memoire d'Ali, suivent la secte d'Omar, & portent le turban blanc. Au surplus il y a un grand nombre de differentes sectes parmi les Mahometans, lesquelles il seroit trop long de rapporter en détail; car on en compte jusques à 67. Il suffit de remarquer que les Musulmans ou fideles (comme les Mahometans se nomment) étant beaucoup multipliés, commencerent à avoir differens sentimens: de sorte qu'il fut necessaire qu'il y eût parmi eux des personnes qui s'appliquassent à l'étude de leur loi, pour rediger par écrit ce qu'ils tiroient de leurs livres, qu'ils croyent divins. Cela donna occasion aux differentes sectes des docteurs; car chacun expliqua la loi à sa maniere, & selon sa capacité. Le peuple prit en même-tems parti, les uns suivoient Abu-Hanifé; les autres Chafihié; d'autres Maliké; d'autres Achmed; & d'autres Dudzahimé. En un mot le nombre de ces docteurs qui firent diverses sectes, fut tres-grand, & cela a toûjours continué jusqu'à present. Il est bon neanmoins de remarquer que ces sectes ont toutes la même creance dans ce qu'ils estiment être fondamental & essentiel à la religion. Ils disent que cette diversité est arrivée par la permission de Dieu, & qu'il n'y a point de danger pour ceux qui les suivent, parce qu'il n'y a point de secte où l'on ne puisse se sauver. Cependant les gens de bien doivent, selon eux, preferer la secte d'Abu-Hanifé à toutes les autres, parce qu'étant le plus ancien & le plus éclairé, il a mieux expliqué les difficultés de la loi, & on le doit suivre principalement pour la morale, d'autant qu'il y a plus de merite à suivre ses sentimens, que ceux des autres docteurs qui sont venus après lui. Cette grande diversité de sectes ne cause point de schisme, ni de division qui puisse apporter préjudice à l'état de l'empire Ottoman; parce que, comme nous avons dit, toutes conviennent dans les articles fondamentaux du Mahometisme, qui consistent à reconnoître qu'il n'y a qu'un Dieu, & que Mahomet est son envoyé; à faire exactement la priere, l'aumône, & le voyage de la Mecque; & à observer le jeûne de Ramadan. Ce sont là les cinq articles principaux qui en renferment plusieurs autres, car celui de la priere doit être accompagné de tout ce qui peut rendre la priere pure, *comme nous l'avons déja dit.* La circoncision même chez eux appartient à cette pureté exterieure. * M. Simon.

ETENDUE DU MAHOMETISME.

Cette fausse religion est repanduë en plusieurs endroits de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique; mais elle est inconnuë dans l'Amerique. Les princes Mahometans de l'Europe sont, le grand-seigneur ou l'empereur des Turcs, & le kam de la petite Tartarie. Dans l'Asie il y en a un plus grand nombre. Le Turc y étend sa domination au-delà des sources & des embouchures du Tigre; & vers le nord, jusqu'aux terres des Mingreliens. Tournant ensuite de l'occident à l'orient, il faut compter les princes des trois Arabies, le roi de Perse, le grand-Mogol, le roi de Visapor, le roi de Golconde, les rois de la côte de Malabar, dont le plus considerable est celui de Comorin, le grand kam de Tartarie, & les rois des montagnes de Tartarie qui sont entrés dans la Chine. Dans les isles d'Orient, le roi des Maldives, le roi d'Achem ou de Sumatra, l'empereur de Java, le roi de Bantam dans la même isle, & le roi de Macassar Celebes, sont tous Mahometans. Entre ceux-là, les rois de Perse, de Visapor & de Golconde; suivent la secte d'Ali. Les rois des montagnes de Tartarie ont quelques superstitions particulieres. Mais il faut remarquer, qu'excepté le grand-seigneur, le roi de Perse, le kam de Tartarie, & les princes Arabes, tous les autres rois, que nous venons de nommer, n'ont presque que des idolâtres pour leurs sujets, & que tout le menu peuple est plongé dans les tenebres du Paganisme, n'y ayant que les seigneurs de la cour & les gens de guerre qui suivent la loi de Mahomet. Dans l'Afrique il y a un roi Mahometan, lequel commande le long de la côte d'Abex, qui regarde l'Arabie heureuse, jusqu'au cap de Guardafu, & dont la domination s'étend sur la mer Rouge & sur l'Ocean. Les gouverneurs que le grand-seigneur tient en Egypte & dans les isles de la mer Rouge, & ceux qu'il établit le long de la côte de Barbarie, à Tripoli, à Tunis & à Alger, qui prennent le titre de rois, sont aussi Mahometans. Enfin le roi de Fez & de Maroc suit la même loi. * Tavernier, *relation du serrail.*

MAHOMETTA ou MAGNOMETTA, ville d'Afrique, sur la mer Mediterranée, & dans le royaume de Tunis, donne son nom à un golfe. Les Latins la nomment *Adrumentum*, & les Arabes *Hamamethe*. Elle étoit autrefois considerable, & le siege d'un évéché. L'an 394. on y tint un concile, dont les canons sont confondus avec ceux des autres synodes que nous avons sous le nom de canons de l'église d'Afrique. * Marmol, *descript. de l'Afrique.* Mercator, *Geogr.* Baronius, *in annal.*

MAHON (port) *voyez* MAON.

MAHOURAT, ville des Bramenes, c'est-à-dire, où habitoit la secte de la tribu des Bramenes. Un auteur different du geographe Persien, dit que Mahourat est la même que *Mansourat*, qui s'appelle aujourd'hui par abbreviation *Sourat.* * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MAHOUZA, ville de l'Irak Arabique, située assez proche de Babylone, dans laquelle Cosroës fils de Cobad, surnommé *Nourschirvan*, établit une colonie des habitans de la ville d'Antioche qu'il avoit conquise. Cette ville porta pendant quelque tems le nom d'Antioche, que Cosroës lui avoit donné, mais dans la suite du tems elle reprit son premier nom. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MAI, le cinquiéme mois de l'année, à la commencer au premier de Janvier, & le troisiéme à la commencer au mois de Mars, selon le calendrier de Romulus. Le soleil entre dans le signe des Gemeaux, & les plantes fleurissent. Ce mois fut appellé *Maius* par Romulus, en consideration des senateurs & des personnes distinguées de sa ville, qu'on nommoit *Majores*, comme le mois suivant *Junius*, en l'honneur des plus jeunes, *in honorem Juniorum*, dont il se servoit à la guerre. D'autres veulent, qu'il l'ait ainsi appellé de *Maia* mere de *Mercure*, auquel il faisoit un sacrifice ce jour-là. Ce mois étoit sous la protection d'Apollon; on y celebroit la fête de la bonne Déesse, celle des Fantômes, appellée *Lemuria*, & la ceremonie *du Refugium.* * *Ant q. Grecq. & Rom.*

MAIA, fille d'Atlas & de Pleïone, l'une des sept Pleïades, fut aimée de Jupiter, dont elle eut Mercure. Ce Dieu lui donna à nourrir Arcas, qu'il avoit eu de la nymphe Callisto. Ovide, dans son cinquiéme livre des fastes, donne diverses origines du nom du mois de May, & croit qu'il peut être tiré de Maia. * Apollodore, *l. 3.*

MAIADA, principauté du royaume de Naples, est dans la Calabre ulterieure proche de Nicastre. * Leandre Alberti, *descript. Ital.*

MAJAGUANA, isle de l'Amerique. Elle est du nombre des Lucayes, & située au nord de celle d'Hispaniola. * Maty, *diction.*

MAIDALCHINI (François) fils du marquis André Maidalchini, & frere du Cardinal *dont on va parler*, nâquit à Viterbe au commencement du XVII. siecle, & après ses études qu'il fit avec un assez grand succès; il entra dans l'ordre de saint Dominique; mais sans renoncer aux amusemens du siecle. On a de lui deux tragicomedies italiennes imprimées en 1638. à Bracciani & à

Ronciglione : elles sont intitulées *Filimanto principe di Cipro*, & *la principessa Corianna*. Il fit aussi quelques petits ouvrages de pieté, mais qui ne durent pas lui coûter beaucoup, & ils ne laisserent pas que de lui procurer l'honneur de la maîtrise. On pretend qu'il auroit été fait cardinal preferablement à son frere, s'il avoit vécu ; mais la mort le priva de cet honneur. Il avoit dans l'ordre un proche parent, nommé HYACINTHE MAIDALCHINI, qui s'acquit de la réputation par ses sermons. Fontana lui attribuë quelques pieces de theatre, & d'autres ouvrages profanes, qu'il dit qu'il avoit écrits dans sa jeunesse : mais comme il ne le dit qu'en general, & sans nommer aucun de ses ouvrages, il seroit assez naturel de croire qu'il a pris l'échange, & qu'il prête à Hyacinthe, ce qui ne convient qu'à François : ce seroit une chose étonnante, que dans une religion où il y a tant d'ordre on eût souffert que deux religieux de la même famille eussent pris une pareille licence. Hyacinthe mourut en 1644. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

MAIDALCHINI (François) cardinal, né à Viterbe le 22. Avril 1621. étoit neveu de Dona Olimpia. Il fut nommé cardinal à l'âge de 26. ans, du titre de saint Adrien, par le pape Innocent X. le 7. Octobre 1647. & mourut à Nettuno le 10. Juin 1700. âgé de 79. ans, d'où son corps fut transporté à Rome, & y fut inhumé dans l'église de saint Eustache, en présence du sacré college.

MAIDENHEAD, ville marchande d'Angleterre, située dans le comté de Bark sur la Tamise, sur laquelle il y a un pont de bois. Comme c'est une ville de passage, il y a beaucoup de logis pour les étrangers. Elle est à 22. milles anglois de Londres. * *Diction. angl.*

MAIDSTON (Richard) docteur Anglois, *voyez* RICHARD.

MAIDSTONE, anciennement *Vagniacum*, bourg ou petite ville du comté de Kent en Angleterre, a seance & voix dans le parlement, & est situé sur la riviere de Medway, à deux lieuës au dessus de Rochester. * Maty, *diction.*

MAJED, isle de la mer de la Chine, qui est la plus proche de ses côtes, située à quatre journées de navigation de celle de Soborma, qui en est plus éloignée. On met cette isle au nombre de celles qu'on appelle *Gezair Almoagrat*; mais elle les surpasse toutes en grandeur & en fertilité : ce qui fait qu'il y a toûjours dans ses ports un grand nombre de vaisseaux Chinois, qui y trafiquent. Majed a, dit-on, à son orient l'isle de Dhalah, de laquelle elle n'est éloignée que de trois jours de navigation. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MAIENCE, ville d'Allemagne, *voyez* MAYENCE.

MAIENNE, *voyez* MAYENNE.

MAIER (Jean) religieux de l'ordre des Carmes, né dans le Brabant, où il fut prieur du monastere de Bruxelles, & provincial dans le Pays-Bas, étoit bon Theologien, sçavant dans les langues, bon predicateur, & composa des commentaires sur les épîtres de saint Paul, sur le decalogue, &c. Il mourut l'an 1577. * Valere André, *biblioth. Belg.* Alegre, *in parad. Carmel.* Ghilini, *teat. d'Huom. Letter.*

MAIER (Christophle) d'Ausbourg, mort en 1626. a tâché de resoudre huit controverses, sur lesquelles la plûpart sont fort éloignés des sentimens de l'eglise Catholique. Alegambe l'appelle un disputeur excellent, vif & agreable. * Konig, *biblioth.*

MAJESTE. Le titre de majesté est fort ancien. On l'attribua d'abord à la republique Romaine, d'où il passa aux magistrats, & resta dans la suite aux seuls empereurs. Depuis ce tems, il a été donné autrefois aux papes, aux archevêques, aux rois, & aux princes. Hugues de Soissons, & Pierre abbé de saint Remi, écrivant au pape Alexandre III. dans le XII. siecle, lui ont donné le titre de majesté. Etienne de *Tournay* le donne aussi à Luce III. son successeur; & Arnoul de *Lisieux* le donne non seulement à Alexandre III. mais encore à Hugues archevêque de Rouen. Il ne paroît pas qu'on l'ait donné à des évêques ; mais Brunon, evêque de Langres, l'a pris lui-même dans un titre, où, aprés s'être qualifié, *humilis præsul*; il dit de soi-même, *nostram adiens majestatem*. Le pape Jean VIII. dans le IX. siecle, a donné le titre de majesté au roi Charles *le Chauve* ; & Yves de *Chartres* à Philippe *le Bel*, dans le XIII. On voit que Hugues, comte de Champagne, l'a même pris dans le XII. siécle, marquant à la fin d'un certain titre, qu'il l'avoit fait sceller, *Sigillo majestatis nostræ*. Dans la suite des tems ce titre est devenu plus rare, & les empereurs ont tâché de se le reserver à eux seuls, aussi-bien que la couronne fermée. Comme en notre langue nous parlons en seconde personne, & non en troisiéme, ainsi que font les Italiens & les Espagnols, ces titres d'honneur ne se sont pas si-tôt établis en France, que dans les autres pays ; & il y a apparence que ce ne fut que du tems de François I. que l'on commença à donner communement le titre de majesté à nos rois. Dans le traité de Cambray, il n'est donné qu'à l'empereur, qui y est qualifié *majesté* en trois endroits. Dans le traité de Crespy, Charles-*Quint* y est designé par *sa majesté imperiale*, & François I. par *sa majesté royale*; & dans le traité de Cateau-Cambresis, Henri II. roi de France, est qualifié *sa majesté tres-Chrétienne* ; & Philippe II. roi d'Espagne, *majesté Catholique*.

L'empereur refusa l'an 1641. de recevoir une lettre du roi de Danemarck, parce qu'il ne lui donnoit que la qualité de *dignité imperiale*; & ce roi ne donnoit, il n'y a pas encore long-tems, aux autres rois, que le titre de *dignité royale*, bien que ses predecesseurs ayent donné, il y a plus de six cens ans, celui de majesté aux rois de France. Entre les princes de l'empire, Maximilien, electeur de Baviere, fut le premier qui donna le titre de majesté au roi de France, lequel le qualifia ensuite du nom de son frere, au lieu de celui de cousin, dont il l'appelloit auparavant. Les trois électeurs ecclesiastiques en userent de même à l'égard du roi de France. L'électeur de Brandebourg convint avec le roi de Pologne de le traiter de majesté, à condition que ce prince le traiteroit de serenité. Il offrit la même chose aux plenipotentiaires du roi de France à Munster, sous la même condition; mais cela ne fut point accepté. Cet électeur & tous les autres électeurs seculiers, traitent presentement le roi de France de majesté; & le roi les qualifie du titre de ses freres, de même que les électeurs ecclesiastiques qui sont nés princes; au lieu qu'il ne traite que de cousins les électeurs qui ne sont princes qu'à cause de leur dignité.

Lorsqu'en 1646. il s'agissoit à Munster de regler le formulaire d'une lettre que la reine mere du roi Louis XIV. vouloit écrire à Ferdinand III. empereur, sur la mort de l'imperatrice, cette reine ne vouloit point écrire, à moins que d'être assurée que dans sa réponse elle seroit traitée de majesté. La cour de Vienne prétendit que le roi Henri IV. n'ayant été traité que de serenité par l'empereur, quoique ce roi l'eût qualifié de majesté, il falloit suivre ce style de la chancellerie; mais on ne voulut point en France accepter cette difference. Les plenipotentiaires de l'empereur & du roi convinrent depuis, que lorsque ces deux princes s'écriroient de leur main, ils se traiteroient de majesté imperiale, & de majesté royale. Il en fut usé ainsi dans les traités de Westphalie, où l'empereur est qualifié *sacra Cæsarea majestas*, & le roi de France & la reine de Suede, *sacra regia majestas*. Cela se pratique dans tous les traités que l'empereur fait avec la France & la Suede; mais en traitant avec le Danemarck, on met *regia majestas Danica*, ômettant *sacra*.

Ce n'est que depuis que Charles-*Quint* parvint à l'empire, que les rois d'Espagne ont eu le titre de majesté ; car ils s'étoient jusques alors contentés de celui d'altesse. Henri VIII. est le premier roi d'Angleterre qui ait aussi pris le titre de majesté, les rois ses predecesseurs ayant pris successivement celui de grace & d'altesse. Les rois de portugal n'ont pris le titre de majesté, que depuis que cette couronne s'est soustraite de la domination des rois d'Espagne. A present le titre de majesté est commun à tous les rois. Le pape le leur donne à tous, & ils se le donnent mutuellement. Les ambassadeurs de France en Pologne, pendant l'interregne, après la mort du roi Wladislas IV. le donnerent même au prince Casimir, son frere, avant son élection, à cause de sa pretention à la couronne de Suede. * *Memoires curieux.*

Digitized by Google

MAIGNAN (Emmanuel) religieux Minime, habile philosophe & sçavant mathématicien dans le XVII. siécle, nâquit à Toulouse le 17. Juillet 1601. dans une famille noble & de gens d'honneur. Après avoir fait ses humanités, il entra chez les peres Minimes, & y fit profession en 1619. On le mit en philosophie ; mais à mesure qu'il y faisoit du progrès, à mesure aussi plusieurs principes d'Aristote lui devenoient-ils suspects, jusqu'à s'en dégoûter entierement, sur-tout lors qu'il s'agissoit d'accidens, de qualités, & de formes substantielles. D'un autre côté on le vit prendre plaisir à se former en lui-même differens problêmes de géometrie, dont il donnoit la solution avec autant de netteté que s'il eût étudié profondement les livres d'Euclide, qu'il n'avoit pourtant pas encore vûs. C'en fut assez pour faire augurer dés-lors qu'il deviendroit un des plus grands géometres de son tems, & l'on ne se trompa point. Ses études étant finies, on le choisit pour enseigner aux autres ce qu'il venoit d'apprendre : il le fit avec tant de succès que son general ne tarda pas à l'appeller à Rome en 1636. pour y professer dans leur maison de la Trinité du Mont. Ce fut-là que le pere Maignan parut avec éclat, sur-tout pour les mathématiques & les experiences physiques, ensorte que les plus habiles en cette science après l'avoir entendu avec admiration, l'alloient consulter avec confiance. Le fameux pere Kircher fut même jaloux de ses ouvrages ; il poussa jusqu'à vouloir lui disputer la gloire de les avoir inventés : elle fut pourtant adjugée au pere Maignan, sur-tout pour la *Catoptrique*, cette partie de la perspective, qui ne se voit que par des rayons reflêchis, & dont il donna des regles dans son livre qui a pour titre *perspectiva horaria*, qu'il dedia l'an 1648. au cardinal Spada, protecteur de son ordre. C'est encore là qu'il donna la methode de polir les cristaux pour les lunettes d'approche : il en avoit fait des plus longues que l'on eut encore vûës ; & bien éloigné de ces gens qui veulent que leur secret meurt avec eux, il se fit un plaisir de le communiquer aux meilleurs ouvriers de Rome, chez lesquels il s'est perpetué.

Après avoir enseigné la philosophie & la théologie pendant quatorze ans dans la capitale du monde, le Pere Maignan en partit l'an 1650. pour revenir en France : Ferdinand II. grand Duc de Toscane, qui l'honoroit de son estime, aussi-bien que Charles cardinal de Medicis son oncle, l'avoit invité de passer par Florence ; mais les passeports necessaires lui ayant manqué, il prit sa route par Venise, Bologne & Milan, & dans ces trois villes, il y fut honoré des gens de lettres, qui auroient bien voulu le retenir parmi eux.

L'année suivante il fut élû provincial de la province d'Aquitaine ; mais ce ne fut qu'avec de grandes violences qu'on le força de se charger d'un emploi qui alloit interrompre ses études : à peine pourtant l'eut-il accepté, qu'il se donna tout entier pour maintenir la regularité religieuse, encore plus par son exemple que par ses discours. Il ne lui fut pas difficile de gagner le cœur de ses inferieurs : il sçut s'en faire aimer comme un pere : il entra dans leurs peines; compâtit à leurs foiblesses; les anima; les fortifia, & les consola par tout ce qui dépendoit de lui. La seconde année de son provincialat fut marquée par la consolation qu'il eut de voir sa philosophie, qu'il avoit fait imprimer en quatre petits volumes, approuvée dans l'université de Toulouse, avec permission de l'y enseigner. Il est vrai que le systême qu'il y etablit, & par lequel il attribuë à la differente combinaison des élemens, tous les effets de la nature que Descartes avoit attribués à ses matieres, & Gassendi à ses atômes, quoiqu'il tienne beaucoup de celui d'Empedocle, ou plûtôt à celui de Platon, fit peine aux partisans d'Aristote : ils pousserent jusqu'à dire qu'il seroit impossible à son auteur d'accorder avec son opinion les verités theologiques, & ce fut ce qui l'engagea de travailler pour faire cet accord dans un ouvrage qu'il intitula *philosophia sacra*. Le travail en fut pourtant interrompu par une maladie qui pensa l'enlever en 1654. puis par une deputation au chapitre general, par les fonctions de visiteur general dont il fut chargé, & par un voyage qu'il fit en 1657. à Paris, où il se concilia l'estime d'Henri Loüis Habert de Montmort, maître des requêtes, l'un des protecteurs des arts & des belles lettres, qui se fit un plaisir de lui faire remplir dans l'académie des sçavans qu'il assembloit chez lui, la place qu'y avoit occupée le pere Mersenne religieux de son ordre.

Le roi Loüis XIV. passant à Toulouse au retour de son mariage en 1660. voulut visiter la cellule du pere Maignan comme une des plus grandes curiosités de la province. Sa majesté y fut frappée du grand nombre d'instrumens de mathematiques, & des differentes machines dont elle étoit ornée, tous ouvrages de sa main ; & qui surprit pourtant moins le roi que l'esprit du pere qui les avoit inventés. Ce monarque crut donc qu'un tel homme étoit fait pour briller dans le centre de son royaume ; le cardinal Mazarin qui étoit present, confirma le roi dans cette pensée, & chargea monsieur de Fieubet premier président du Parlement, d'en parler à ce grand homme ; mais le pere Maignan plus grand encore par son humilité que par son merite, supplia avec tant d'instance qu'on le laissât dans sa retraite, que le cardinal charmé de sa vertu, ne crut pas que l'on dût contraindre une si édifiante inclination.

En 1662. le premier volume de la *philosophie sacrée* parut sous les auspices du sçavant Armand de Bourbon, prince de Conti gouverneur de Languedoc ; mais peu après de redoutables adversaires s'éleverent contre son systême ; de ce nombre furent le pere la Loubere Jesuite, habile physicien & mathematicien, & son confrere le pere Courboulez : monsieur du Casse, qui s'est fait un nom par ses ouvrages ; les peres Vincent Baron, & Nicolas Arnu sçavans Dominicains, & l'infatigable Theopile Raynaud, si connu par le nombre étonnant, & la surprenante diversité de ses traités. Ce dernier attaqua le pere Maignan sur les especes eucharistiques ; mais sans s'étonner il répondit à tous par des *appendices* tres-recherchés, où il mit ses opinions philosophiques dans tout leur jour, & où il les accorda si bien avec les especes eucharistiques, que depuis il a été hors d'atteinte de ce côté-là. Ses cinq differens appendices qui avoient paru séparément, à mesure que l'auteur s'étoit vû attaqué, furent reimprimés en un seul volume en 1672. Ce fut aussi cette même année que le II. volume de la philosophie sacrée vit le jour : l'auteur n'y épargna rien pour y concilier, s'il étoit possible, l'opinion des Thomistes sur la grace, avec celle des sectateurs de Molina.

En 1673. son cours de philosophie fut réimprimé à Lyon avec beaucoup d'additions, sur-tout une apologie contre le sieur Guilhelminot, qui avoit voulu rassembler les tourbillons de Descartes, que notre habile physicien avoit presque tous dissipés par de sçavantes & nouvelles experiences, où il faisoit voir l'impossibilité qu'il y avoit que le mouvement se fit de la maniere que ce grand philosophe l'avoit pensé. On joignit à cette édition un *opuscule* sur cette sorte de trompette vocale, que l'on nomme *port de voix*, que le chevalier Norland Anglois, avoit inventée, mais que le pere Maignan avoit beaucoup perfectionnée : on imprima aussi la même année une dissertation theologique de sa façon, qu'il intitula *de usu licito pecuniæ*.

Dans toutes ces occupations la vieillesse arriva, & amena avec elle les infirmités, suite ordinaire d'une vie des plus austeres ; mais le courage du pere Maignan le mit au-dessus de ses maux : il crut devoir mourir les armes à la main, & ne pouvoir mieux employer ses dernieres années qu'à l'instruction de la jeunesse de son ordre ; on lui envoya même des autres provinces, & il eut la consolation à 70. ans passés, de former d'excellens philosophes : dans ce nombre, trois entr'autres lui firent beaucoup d'honneur ; sçavoir le pere Amat Joseph de Villeneuve, Provençal, qui fut professeur royal en mathematique dans la ville de Toulon, & qu'une mort prematurée empêcha de pousser plus loin : le pere Charles Plumier, Marseillois, dont il est parlé *dans un article separé*, & le pere Jean Saguens Toulousain, qui après avoir enseigné à Toulouse la doctrine de son professeur, & sous ses yeux dès l'âge de 21. ans, fut envoyé à Rome, où il fit connoître par differens ouvrages, qu'il n'étoit pas moins subtile philosophe que profond theologien ;

& c'est à lui que le public est redevable d'une excellente traduction grecque des homelies du pape Innocent XI.

Enfin le Pere Maignan, non moins recommandable par l'innocence de sa vie, par la candeur de ses mœurs, & par la regularité de sa conduite, que par l'élevation de son esprit, & par la profondeur de sa doctrine, mourut dans le couvent de Toulouse, le 29. Octobre 1676. en sa 76. année, estimé des sçavans, regretté des gens de biens, & pleuré de son ordre, où sa memoire sera toûjours en benediction. Il avoit eu pour Mecenes dans ses travaux MM. Berthier & de Fieubet, premier président du parlement de Toulouse, & monsieur d'Onneville, président à mortier du même parlement. Il fut lié d'amitié, & entretint commerce de lettres avec les plus habiles physiciens & mathematiciens ses contemporains; entre autres les Digbi, Magnasi, Graindorge, Kircher, Fermat, la Chambre, Regis, du Pré, &c. Riccioli, Bayle, Carravi, & autres sçavans l'ont loué dans leurs ouvrages, ou dans leurs lettres, & la ville de Toulouse a placé son buste avec une inscription honorable, dans la gallerie qu'elle a fait dresser au milieu de son hôtel pour honorer la memoire des hommes illustres qui sont sortis de son sein. Le pere Saguens son cher disciple, donna en 1697. un abregé de la vie de son cher maître, qu'il fit inserer en 1703. dans son ouvrage intitulé *philosophia Maignani scholastica*; mais le pere Poyrier, religieux du même ordre, en promet une plus ample, où l'on trouvera toute l'histoire de la doctrine de ce philosophe. * Saguens, *Eloge du pere Maignan*, Bayle, *dict. crit.*

MAIGNELAIS (Jean dit *Tristan*, seigneur de) étoit redevable d'une somme considerable aux Lombards usuriers, dont il fut déchargé en 1354. en payant au trésor du roi celle de quatorze cens livres. Il servit en Normandie en 1356. avec sa compagnie, & se trouva la même année à la journée de Poitiers; où il portoit la banniere du dauphin, & y demeura prisonnier. Il fut obligé pour payer sa rançon de vendre la plûpart de ses terres; en consideration de quoi & des pertes qu'il avoit souffertes, le dauphin fit sa propre dette de deux mille écus en 1357. pour le restant de sa rançon, dont le cardinal de Montagu, chancelier de France, avoit répondu étant à Londres. Il fit la charge d'échanson de France en 1363. auprès du roi Jean qui étoit en Angleterre. Etant de retour en France après la mort de ce prince, tous les gens le clamoient *le bon Chevalier*. Il assista au sacre du roi Charles V. & vivoit encore en 1376.

I. Guillaume seigneur de Maignelais, son grand-pere, épousa *Helvis* de Preaux, dont il eut Raoul, qui suit; & *Jean* de Maignelais, chevalier qui vivoit en 1326. & fut pere de *Helie* de Maignelais.

II. Raoul dit *Tristan* I. du nom, seigneur de Maignelais, fut l'un des seigneurs de Picardie, qui s'associerent avec les nobles de Champagne en Novembre 1314. & de ceux qui furent mandés en Decembre 1318. de se trouver à Corbie pour le traité de paix qui s'y devoit negocier entre la comtesse d'Artois & la noblesse de son pays. Il épousa N. dont le nom est ignoré, dont il eut Jean qui suit; *Mahaud*, dit de *Happonville*, qui vivoit en 1340. & *Isabelle* de Maignelais, mariée à *Pierre* du Fay, seigneur de Montechevreüil.

III. Jean dit *Tristan*, seigneur de Maignelais, échanson de France, *qui a donné lieu à cet article*, épousa *Isabeau* de Montigny, fille unique & heritiere de *Wace* seigneur de Montigny en Picardie, dont il eut Raoul qui suit; & *Marie* de Maignelais, alliée à *Hugues* Roosnel, chevalier, mort avant l'an 1398.

IV. Raoul dit *Tristan* II. du nom, seigneur de Maignelais, Montigny, Coivrel, &c. fut retenu de l'hôtel du roi pour l'accompagner en son voyage d'Allemagne en 1388. & vivoit en 1398. Il épousa N. dont le nom est ignoré, dont il eut Jean II. qui suit; *Marguerite*, alliée à *Ableaume* de la Motte, chevalier; *Antoinette*, mariée à *Jean* d'Arras, dit *Henin*; & *Catherine* de Maignelais, châtelaine de Verneüil en Bourbonnois, qui épousa *Jean* Soreau, seigneur de saint Geran, dont elle eut *Agnés* Soreau dite *la belle Agnés*, maitresse du roi Charles VII. dont il eut deux filles.

V. Jean dit *Tristan* II. du nom, seigneur de Maignelais, Montigny, &c. fut capitaine de Gournay sur Aronde, qu'il défendit contre l'armée du duc de Bourgogne, & des Anglois en 1430. puis fut capitaine de Creil, & mourut avant l'an 1462. Il épousa *Marie* de Joüy, dont il eut *Jeanne*, mariée en May 1456. à *Jean* de Comborn, vicomte de Trignac; & *Antoinette* de Maignelais, qui étoit l'aînée, laquelle fut aimée du roi après la mort de la belle Agnés sa cousine. Ce fut en sa faveur que ce prince retira du duc de Bourbon la terre de Maignelais, & la maria l'an 1450. à *André* Baron de Villequier, seigneur de saint Sauveur le Vicomte de Montrésor & de la Guerche, premier gentilhomme de sa chambre. Etant restée veuve, elle fut maitresse de François II. du nom duc de Bretagne, dont elle eut des enfans, & mourut vers l'an 1474. *Voyez* le pere Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

MAIGRET, *cherchez* MEIGRET.

MAIGRET (G.) natif de Boüillon près de Sedan, mort en 1633. a composé les larmes d'Heraclite Chrétien rappellé des enfers & baptizé, pour apprendre à tous les hommes l'art de déplorer leur misere. Il a aussi composé un martyrologe Augustinien. * Sweertius, *pag.* 275. & Valerius And. *in Fast. Lovan.*

MAILHAT (Raimond) Dominicain de Toulouse, né en 1611. dans le comté de Foix, aprés avoir enseigné plusieurs années avec un grand succès la philosophie & la theologie, fut dans une estime & dans une consideration particuliere auprés de François Caulet, évêque de Pamiez. Etant allé à Rome, il reçut d'Innocent XI. des marques d'une singuliere bienveillance: ce pape le fit consulteur du saint Office. On a imprimé une fort bonne philosophie de ce religieux, dans laquelle il s'attache aux principes de l'école des Thomistes, & qui a été réimprimée plus de quinze fois. Il mourut à Rome le 15. Février de l'an 1693. âgé de 82. ans. * *Biblioth. Ord. Præd. Monument. conv. Tolos. Avril* 1653. Echard, *script. Ord. Præd.*

MAILLARD (Olivier) Parisien, de l'ordre des freres Mineurs, prédicateur de la cour du roi de France, & du duc de Bourgogne, qui florissoit sur la fin du XV. siécle, mourut l'an 1502. Il a fait lui-même imprimer ses sermons à Lyon l'an 1499. qui ne servent qu'à faire connoître que l'on n'étoit pas fort délicat en ce tems-là sur la prédication. * M. Du Pin, *Biblioth. des aut. eccl. XV. siécle.*

MAILLARD DE TOURNON (Charles-Thomas) cardinal, *voyez* TOURNON.

MAILLÉ illustre & ancienne maison, possedoit autrefois la terre de ce nom, premiere baronie de Touraine, qui fut acquise depuis par le connétable de Luynes, & érigée en duché sous le nom de *Maillé-Luynes*. La famille de Maillé, qui s'est divisée en plusieurs branches, étoit tres-florissante dans le XII. siécle, & avoit droit de porter la banniere de Touraine. Un auteur rapporté dans le *Gesta Francorum*, & qui écrivoit dans le milieu du XIII. siecle, fait mention de Jacquelin de Maillé, natif de la province de Touraine, chevalier de l'ordre des Templiers, qui combattant sous les ordres de Gerard de Bedefort, grand-maitre de son ordre, fit des faits d'armes si extraordinaires, que les Infideles croyans qu'il y avoit quelque chose de divin dans sa personne, le prirent pour le saint George des Chrétiens, & furent touchés d'un si grand respect pour lui, qu'ils le supplierent de se rendre, lui promettans de lui donner la liberté de se retirer où il voudroit; mais ce genereux chevalier refusa cette offre, quoiqu'il fût resté seul de la compagnie qu'il commandoit. Ainsi après avoir fait de la poussiere du petit espace de terre qu'il occupoit, il fut enfin accablé & étouffé de la multitude qui tomba sur lui; mais ces barbares étonnés de tant de bravoure, pousserent leur superstition jusqu'à ramasser avec une espece de religion, tout ce qui se trouva de cette poudre arrosée de son sang, pour s'en frotter le corps, croyant par ce moyen attirer quelque portion de sa valeur. Il en est aussi parlé dans la *chronique de Tours*. L'on n'en commencera ici la posterité qu'à

I. Gilduin de Maillé, qui laissa d'*Agnés* sa femme, Hardouin, qui suit;

II. Hardouin de Maillé, qui vivoit l'an 1084. épousa *Beatrix*, dont il eut Jacquelin, qui suit;

Digitized by Google

III. JACQUELIN de Maillé, laissa d'*Adelaïs*, sa femme, HARDOUIN II. qui suit;

IV. HARDOUIN de Maillé II. du nom, fut pere de HARDOUIN III. qui suit;

V. HARDOUIN III. du nom, baron de Maillé, eut pour fils HARDOUIN IV. qui suit;

VI. HARDOUIN IV. du nom, baron de Maillé, sénechal d'Anjou, l'an 1233. alla au secours des vicomtes de Leon & de Rohan, contre Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne, où il demeura prisonnier & se trouva en la guerre contre les Albigeois. Il épousa du vivant de son pere, *Jeanne* de Thoüars, dame de Luçon, & de la Roche-sur-Yon, fille unique d'*Aimeri* vicomte de Thoüars, & de *Beatrix* de Machecou, dame de Luçon & de la Roche-sur-Yon. Elle prit une seconde alliance avec *Maurice*, seigneur de Belleville, & laissa de son premier mariage, HARDOUIN V. qui suit;

VII. HARDOUIN V. du nom, baron de Maillé, fit le voyage de la Terre sainte, avec le roi saint Loüis, l'an 1248. & vivoit l'an 1270. Il avoit épousé *Jeanne* de Bauçay, fille de *Hugues* surnommé *le Grand*, seigneur de Bauçay en Loudunois; dont il eut HARDOUIN VI. qui suit; PAYEN ou PEAN de Maillé, qui a fait *la branche des seigneurs de* MAILLE', *rapportée ci-après*: N. mariée à *Guillaume* seigneur de Maulevrier: *Isabeau*, alliée à *Pierre* de la Brosse: *Catherine*, dame de Chahaignes; & *Jean* de Maillé, seigneur de Clervaux, qui servit dans les guerres de Guyenne & de Languedoc, l'an 1340. & mourut l'an 1347. laissant de *Jeanne* de Parthenay, sa femme, *Jean* de Maillé, seigneur de Clervaux, &c. mort sans posterité vers l'an 1390. *Eustache*: *Pean*: *Jeanne*, mariée à *Bonabes* de Rougé, seigneur de Derval: *Amaur*, alliée 1°. à *Guillaume-Pierre* seigneur du Plessis-Baudouin, 2°. à *Amauri* de Bauçay, seigneur de la Motte; & *Thomasse* de Maillé, femme d'*Imbert* Guy.

VIII. HARDOUIN VI. du nom, baron de Maillé, surnommé *le Jeune*, servit le roi Philippe *de Valois* l'an 1328. à la bataille de Bouvines l'an 1340. & mourut la même année, laissant de *Jeanne* de Montbason, sa femme, fille de *Barthelemi* seigneur de Montbason, & de *Marie* de Dreux, HARDOUIN VII. qui suit: JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs de la* ROCHE *&* de CHEVANT, *mentionnée ci-après*: *Amoil*, archevêque de Tours, l'an 1394. député au concile de Pise l'an 1407. & *Isabelle* de Maillé, alliée à *Jean* de Beaumont, seigneur de Bressuire.

IX. HARDOUIN VII. du nom, baron de Maillé, vivoit l'an 1373. Il avoit épousé *Mahaud* le Voyer, dame de la Clarté, de Bretignolles, & de Plessis-Raffré, fille de *Jean* seigneur des mêmes terres. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Laval, seigneur de Loué & de Benais, & eut de son permier mariage HARDOUIN VIII. qui suit: outre lequel, quelques auteurs lui donnent encore pour enfans, *Jeanne* de Maillé, qu'ils font femme de *Guillaume* de Choisin, seigneur d'Ampoigné: & *Marie* de Maillé, alliée à *Pean* de Maillé III. du nom, seigneur de Brezé & de Maillé.

X. HARDOUIN VIII. du nom, baron de Maillé, seigneur de la Clarté, &c. grand-maître d'hôtel de la reine, femme du roi Charles VII. l'an 1433. vivoit encore l'an 1466. Il avoit épousé le 13. Novembre 1412. *Perrennelle* d'Amboise, dame de Rochecorbon & de Benais, fille d'*Inger* seigneur de Rochecorbon, & de *Jeanne* de Craon, dont il eut HARDOUIN IX qui suit; JUHEZ qui a fait *la branche des marquis de* KERMAN *&* *de la* GUERITAUDE *rapportée ci-après*: *Marie*, alliée le 23. Juillet de l'an 1430. à *Jean* sire & baron de Montejan, seigneur de Sillé-le-Guillaume: *Mahaud*, dame de la Clarte, mariée le 2. Septembre de l'an 1448. à *Jean* Auger, seigneur du Plessis-Auger: *Françoise* femme de *Guillaume* seigneur de Penhoët, & de la Chapelle: *Renée*, dite *Marie*, dame de Balou, mariée l'an 1452. à *Jacques* de Surgeres, seigneur de la Floceliere: & *Perrenelle* de Maille, mariée 1°. à *Alain* IX. du nom, vicomte de Rohan, 2°. à *Roland* de Rostrenan.

XI. HARDOUIN. IX. du nom, baron de Maillé, seigneur de la Rochecorbon, la Haye, Bauçay, &c. conseiller & chambellan du roi, sénechal de Xaintonge, & capitaine de Mantes; vendit au roi la terre de Montils-lez-Tours l'an 1463. & fonda le chapitre de Maillé l'an 1486. Il épousa le 26. Novembre de l'an 1458. *Antoinette* de Chauvigny, vicomtesse de Brosse, fille de *Gui*, baron de Châteauroux, vicomtesse de Brosse, & de *Catherine* de Laval, sa premiere femme: après la mort de laquelle arrivée le 20. Fevrier 1473. il prit une seconde alliance avec *Marguerite* de la Rochefoucault, dame de Barbesieux, & de Verteüil, veuve de *Jean* seigneur de la Rochefoucault, & fille de *Jean*, seigneur de Barbesieux, & de *Jeanne* Sanglier, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiere femme furent *Jacques* baron de Maillé, mort sans posterité: FRANÇOIS, qui suit; HARDOUIN X. qui a continué *la posterité*, *rapportée après celle de son frere aîné*: *Louis*, né l'an 1470. *Françoise*, dame de la Châtre, née l'an 1646. mariée 1°. le 5. Octobre de l'an 1480. à *François* de Beaujeu, seigneur de Beaujeu & d'Ample depuis, 2°. le 14. Fevrier 1484. à *Jean* seigneur d'Aumont & d'Estraboune, &c. & *Claude* de Maillé, née l'an 1465 mariée à *Jean* sire de Rieux & de Rochefort, comte d'Aumale.

XII. FRANÇOIS baron de Maillé, la Rochecorbon, Bauçay, &c. & vicomte de Tours, mourut en Mai 1501. laissant de *Marguerite* de Rohan, sa femme, fille de *Louis*, seigneur de Guemené, & de *Louise* de Rieux: *Françoise*, dame de Maillé, &c. mariée vers l'an 1500. à *Gilles* de Laval, seigneur de Loué, Benais, &c. morte vers l'an 1534. & *Françoise* de Maillé, dite *la Jeune*, vicomtesse de Tours, &c. alliée le 19. Mai de l'an 1502. à *François* de Batarnay, baron du Bouchage, &c.

XII. HARDOUIN de Maillé, X. du nom, troisiéme fils de HARDOUIN IX. baron de Maillé, &c. né en Juin 1462. fut seigneur de Fontenay-Labatu, de Benais, & de la Forêt d'Etampes. Il transigea l'an 1510. avec Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, & sa femme, de la succession de son oncle *André* de Chauvigny, qui avoit fait sa femme son heritiere, laquelle fut depuis remariée à ce prince. Il obtint pour sa part les baronies de saint Chartier, Châteauroux & la Châtre, avec les seigneuries de Dun-le-Palleteau, & de Murat en la Marche, & mourut le 25. Janvier de l'an 1524. Il avoit épousé 1°. le 30. Juillet 1494. *Françoise* de la Tour, fille & principale heritiere de *Louis* seigneur de la Tour-Landry, de Bourmont, de Clairvaux, &c. & de *Catherine* Gaudin; & s'étoit obligé de prendre le nom & les armes de la Tour, sous peine de cinquante mille écus; mais après la mort de ses deux freres, sans enfans mâles, il se déclara aîné de sa maison; & le roi François I. releva ses descendans de cette obligation, leur permettant de reprendre le nom & les armes de Maillé, en y ajoûtant celui de la Tour. Il avoit pris une seconde alliance, le 22. Octobre 1518. avec *Antoinette* d'Illiers, veuve de *Robert* Chabot, baron d'Aspremont, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiere femme furent, JEAN qui suit: *François*, & *Anne* de la Tour, mariée le 15. Decembre 1517. à *François* d'Esthuer, seigneur de Tonneins, baron de Grateloup.

XIII. JEAN de Maillé de la Tour, I. du nom, baron de la Tour-Landry, & de saint-Chartier, comte de Châteauroux, seigneur de Bourmont, &c. mourut l'an 1563. ayant eu pour enfans d'*Anne* Chabot, dame de Brion, sa femme, fille de *Robert*, baron d'Aspremont, &c. & d'*Antoinette* d'Illiers, sa belle-mere: *Jean* de la Tour, mort és guerres d'Italie, sans alliance: *Joseph*, prieur de Reaumur, qui du consentement de son pere, ceda son droit d'aînesse à son frere l'an 1553. FRANÇOIS qui suit: *Paul*, seigneur de la Motte: *Claude*, mort sans alliance: *René*, seigneur d'Ampoigné, mort sans avoir été marié: *Raphael*, baron de la Mothe-Cheorsin, seigneur de la Chapelle, &c. capitaine aux gardes, mort sans alliance: *Loüis* seigneur de la Fosse: *Anne*, mariée le 20. Decembre de l'an 1543. à *Payen* d'Averron, seigneur de Belin: *Antoinette*, dame de saint Mars & de la Jaille, mariée 1°. à *René* le Porc, dit *de la Porte*, baron de Vezins, 2°. le 23. Février 1557. à *Claude* de la Tremoille, marquis de Noirmoûtier, 3°. à *Claude* Gouffier, duc de Roüannez: *Marie-Vincente* religieuse: & *Jean* de la Tour, seigneur de la Boulouere, qui de *Marie* de la Palu, eut *Jean*, Baron

de la Boulouere, mort sans enfans d'Angelique Kaërbout, qu'il avoit épousée le 12. Juin 1629. & Françoise de la Tour, femme de Claude Hamelin, seigneur du Moulin.

XIV. François de Maillé de-la-Tour, comte de Châteauroux, baron de la Tour-Landry, &c. chambellan du roi & du duc d'Alençon, en la compagnie duquel il passa en Angleterre l'an 1581. obtint du roi Henri III. la confirmation de l'érection de la baronie de Châteauroux en comté, & mourut l'an 1598. Il avoit épousé le 3. Février de l'an 1564. Diane de Rohan, fille de François, seigneur de Gié & du Verger, & de Catherine de Silly: dont il eut Charles de Maillé-de-la-Tour-Landry, comte de Châteauroux, tué en duel à Paris l'an 1605. sans laisser d'enfans d'Isabelle de Vivonne, sa femme, fille de Charles, seigneur de la Châtaigneraye, & de Renée de Vivonne-Oulmes: François, mort sans hoirs: Jean, aussi mort sans enfans: Louis, tué au massacre d'Anvers: Landri, mort sans lignée: Jean II. qui suit, François, chevalier de Malte, qui fut noyé en Provence au retour de Malte le 26. Decembre 1624. Paule de la Tour, dame d'honneur de la reine: Louise, morte sans alliance: Anne, dame de la Tour-Landry, mariée à André le Porc-de la Porte, baron de Vezins: Françoise, alliée à François Brachet, seigneur de Perruse: & Magdelaine, dame de la Cornouaille, qui épousa François de Menou, seigneur de Turbilly, &c.

XV. Jean II. du nom, baron de la Tour, Gilbourg, & saint-Chartier, comte de Châteauroux, vendit en Janvier 1613. le comté de Châteauroux au prince de Condé & mourut des blessures qu'il reçut au siege de Negrepelisse l'an 1635. Il avoit épousé le 5. Decembre 1601. Louise de Châteaubriant, dame de saint Jean, de Mamerets, Juigné, &c. fille & principale heritiere de Jean, seigneur de saint Jean, de Mamerets, &c. & de Susanne de Montausier, dont il eut Louis qui suit: Diane de Maillé, dite de la Tour, dame de saint-Chartier, mariée le 12. Janvier 1627. à Aimar Nicolay, seigneur de Bernay, &c. lieutenant general de l'artillerie, Marie, & Magdelaine de Maillé, Ursulines à Vendôme.

XVI. Louis de Maillé, dit de la Tour, marquis de Gilbourg, &c. épousa 1°. le 27. Avril de l'an 1634. Eleonore de Jalesnes, fille aînée de Charles marquis de Jalesnes, & d'Eleonore de Maillé Brezé: 2. le 4. Novembre 1649. Louise de Cherité, fille de François seigneur de Sompuis, Chemans, &c. & de Catherine de Goubis. Ses enfans du premier lit furent: Charles qui suit: Marie-Susanne, religieuse aux Benedictines de Laval: & Susanne de Maille-la-Tour, mariée à François d'Avesnes, seigneur de la Jaille, marquis de Fougeray: & du second lit sortirent: André, seigneur de saint Jean, de Mamerets, élevé page de la grande écurie, qui épousa Louise Thiesslin, veuve de Louis Gentien, seigneur d'Erigné, &c. fille aînée & heritiere de Claude, seigneur de Montfrou, & de Charlotte Martin-des-Loges: Charles de Maillé, seigneur d'Entrammes, qui a épousé N. Plisson: & Marie de Maillé, alliée à N. Buchepot, seigneur de Fourmontant en Berry.

XVII. Charles de Maillé, dit de la Tour, marquis de Jalesnes, seigneur du Pin, &c. épousa le 30. Novembre 1663. Bonne-Marie-Magdelaine de Broc, veuve de Sebastien de Broc, vicomte de Fouilletourte, son grand oncle, & fille de Michel, baron de Chemiré, & de Magdelaine du Chêne: dont il a eu Georges-Henri, qui suit: Charles-Hardouin, & Philippe-Michel, chevaliers de Malte: Susanne-Eleonore, mariée à Joseph Cotignon, seigneur de Chauvry: Marie-Helene, alliée à Henri, comte de Ghaisnes: & Michelle de Maillé, dite de la Tour.

XVIII. Georges-Henri de Maillé, marquis de la Tour-Landry, & de Jalesnes, a épousé le 20. Octobre 1687. Marie-Anne Frezeau, fille de François, marquis de la Frezeliere, lieutenant general des armées du roi, & de Charlotte-Marie Frezeau, dame de la Frezeliere.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LISLETTE, & marquis de Kerman.

XI. Juhez de Maillé, second fils de Hardouin VIII. du nom, seigneur de Maillé, & de Perrenelle d'Amboise, fut seigneur de Lislette, de Villeromain, de Fremienteau Donzenain, de Bonneval, & vivoit l'an 1430. Il avoit épousé Isabeau de Châteaubriant, fille de Brideau, seigneur du Lyon d'Angers, de Chevannes, &c. & de Jeanne de sainte-Maure: dont il eut Jean qui suit: Gui, qui a fait la branche des seigneurs de Latan, rapportée ci-après: Pierre, qui épousa Jeanne Targé: Eustache, qui fut d'église: Marie, alliée à Jean Artaud, seigneur du Puy-Monthason: & Imbault de Maillé, seigneur de la Touche & de la Jonchere, pere de Guillaume, seigneur de la Touche, qui laissa Mahaud Berruyier sa femme, veuve de Jean, seigneur de Montigny, Pierre de Maillé, seigneur de la Touche, mort sans alliance.

XII. Jean de Maillé, seigneur de Villeromain, la Gueritaude, Lislette, &c. épousa l'an 1403. Anne du Puy-du-Fou, fille de Pierre, seigneur de saint-Georges, & de Marthe Orry: dont il eut Hardouin qui suit: Gilles, seigneur de la Gueritaude & de la Jonchere, mort sans alliance Yves, seigneur de la Gueritaude & de la Jonchere, après son frere, mort aussi sans alliance: & André de Maillé, alliée en Janvier 1436. à Guillaume de sainte-Maure, seigneur de Valesnes.

XIII. Hardouin de Maillé, seigneur de Villeromain, de Lislette, &c. vivoit l'an 1464. Il épousa Agnés de la Roche-Rabasté, dame de Cessigny, fille de Jean de la Roche-Rabasté, & d'Anne dame de Cessigny: dont il eut Abel qui suit: Jeannon, qui a fait la branche des seigneurs de la Gueritaude, mentionnée ci-après: Louise, mariée à Damien de Rillé, seigneur d'Azay-sous-Loches: & Perrenelle de Maillé, alliée à François de Rafiné, seigneur de la Bulle-Charpentier, gouverneur de Nantes.

XIV. Abel de Maillé, seigneur de Lislette & de Villeromain, épousa l'an 1484. Marguerite de Refuge, veuve de Pierre de Pruneclé, seigneur d'Ouarville, & fille de Pierre, seigneur de Fougeres, chambellan du duc d'Orleans, & gouverneur d'Ast, & de Marguerite Chambellan: dont il eut René qui suit;

XV. René de Maillé, seigneur de Lislette & de Villeromain, étoit mort l'an 1531. Il avoit épousé le 24. Avril de l'an 1515. Françoise le Roy, veuve de René le Simple, seigneur de la Cour-au-Berruyer, & fille de Guion, seigneur de Chillou, vice-amiral de France, & d'Isabeau de Beauval: dont il eut René, seigneur de Lislette, mort sans alliance: Charles qui suit: Jacques, archidiacre de Bourges: autre Jacques, seigneur de la Rastre, qui épousa Françoise de Hommes: Marie, alliée à Louis Marafin, seigneur de Nors, morte le 6. Decembre de l'an 1570. & Antoinette de Maillé, mariée à Antoine le Breton, seigneur de Chanceaux.

XVI. Charles de Maillé, seigneur de Lislette, Villeromain, &c. chevalier de l'ordre du roi, étoit mort l'an 1581. Il avoit épousé Anne dame de Hommes, des Cartes, & du Plessis-Bonnay: dont il eut François qui suit: Jacques, seigneur de Cessigny, châtelain de Porcheres, mort sans enfans de Renée Rousseau: Marguerite, alliée à Claude Augustin, seigneur de Courbat: Renée, mariée l'an 1579. à René de la Touche, seigneur de la Massardiere: Françoise, femme de N. de la Carnaye, seigneur de Chermant: & Nicolle de Maillé, épouse de René Ferré, seigneur des Coustures au Maine.

XVII. François de Maillé, seigneur de Lislette, Villeromain, Hommes, &c. gentilhomme de la chambre du roi, épousa le 22. Septembre de l'an 1577. Claude de Plusquelec, dame de Kerman en Bretagne, fille de Maurice, seigneur de Kerman, & de Jeanne de Goulaine: dont il eut Charles II. qui suit: & Urbaine de Maillé, mariée à Jean d'Avaugour, seigneur de saint Laurent, du Bois-de-la-Motte, &c. morte le 11. Août 1616.

XVIII. Charles de Maillé, II. du nom, marquis de Kerman, comte de Maillé, baron de la Forêt, &c. tomba malade au siége de la Rochelle, & mourut le 14. Juin de l'an 1628. Ce fut en sa faveur que la terre de Kerman fut érigée en marquisat en Août 1612. & celle de Seixploé, depuis nommée Maillé, en comté, par lettres du 12. Janvier de l'an 1626. Il avoit épousé Charlotte d'Escoubleau, fille de René, seigneur de Sourdis, gouverneur de Melun, & de Jeanne de Rostaing: dont il eut Donatien qui suit: Charles comte de Maillé, mort sans enfans de

N.

Digitized by Google

N. Peſchart, ſa femme : *Antoine*, baron de la Forêt : *Angelique* : & *Marie-Charlotte* de Maillé, mariée l'an 1654 à *René* Barjot, marquis de Mouſſy-de-Roncée, morte le 18. Novembre 1701.

XIX. DONATIEN de Maillé, marquis de Kerman, comte de Maillé, baron de la Forêt, &c. fut tué en duel l'an 1652. par Claude marquis du Chaſtel. Il avoit épouſé l'an 1642. *Mauricette* de Ploëuc, fille de *Sebaſtien* marquis de Ploëuc, & de *Marie* de Rieux-Sourdeac. Après la mort de ſon mari, elle prit une ſeconde alliance avec N. ſeigneur de Montgaillard, frere de l'évêque de ſaint Pons, & eut pour enfans de ſon premier lit, *Charles-Sebaſtien*, marquis de Kerman, colonel du regiment de Navarre, tué en Bretagne, l'an 1672. à l'âge de 25. ans : HENRI, qui ſuit : *Donatien-Antoine*, capitaine au regiment de Navarre, tué au combat de Senef l'an 1674. *Louiſe-Renée*, religieuſe au Calvaire : *Marie-Anne*, alliée l'an 1673. à *Charles* de Thiercelin, ſeigneur de la Roche-du-Maine : & *Marie-Magdelaine* de Maillé, morte jeune.

XX. HENRI de Maillé, marquis de Kerman, &c. a épouſé en Août 1674. *Marie-Anne* du Puy-de-Murinais, morte le 7. Juillet 1707. fille d'*Antoine* du Puy, ſeigneur de Bellegarde, & de Moras en Dauphiné, & d'*Anne-Barbe* Davity ; dont il a eu DONATIEN, qui ſuit ;

XXI. DONATIEN de Maillé, marquis de Kerman, &c. colonel du regiment de Bretagne, né l'an 1675. a épouſé, le 29. Octobre de l'an 1706. *Marie* Finet de Marcoignet, veuve de N marquis de la Chaiſe, lieutenant de roi de Poitou, & fille de N. comte de Marcoignet gouverneur de la Rochelle.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la GUERITAUDE.

XIV. JEANNON de Maille, ſecond fils de HARDOUIN de Maillé, ſeigneur de Liſlette, &c. & d'*Agnès* de la Roche-Rabaſte, fut ſeigneur de la Gueritaude, & épouſa 1°. en Janvier de l'an 1490. *Anne* Paumard, fille aînée de *Philippe*, ſeigneur de Lolivé, & de *Jeanne* d'Aubigné ; 2°. l'an 1518. *Charlotte* de Salignac, dame de Saint-Martin, veuve de *Jean* de la Touche. Ses enfans du premier lit furent, RENÉ qui ſuit ; & *Françoiſe* de Maille, mariée le 20. Août de l'an 1519. à *Georges* d'Anglou, ſeigneur de Beauregard, marechal des logis du roi : & du ſecond lit vint, *Françoiſe* de Maille, alliée à *Gui* d'Auſſeure, aſſeſſeur à Poitiers.

XV. RENÉ de Maillé, ſeigneur de la Gueritaude, de Lolive, & de Verrieres, épouſa 1°. *Catherine* d'Avaugour, fille de *Charles*, ſeigneur de Cherville, & de *Catherine* de Bernefay, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. le 22. Janvier de l'an 1524. *Anne* de la Vove, fille de *Louis*, ſeigneur de la Pierre, & de *Jeanne* le Picart : dont il eut *Yves*, ſeigneur de la Gueritaude, vivant l'an 1572. lequel fut accordé avec *Anne* de Chambes Monſoreau : HELIE, qui ſuit : *Renée* & *Jeanne* de Maillé.

XVI. HELIE de Maillé, ſeigneur de Verrieres, puis de la Gueritaude, après ſon frere, épouſa 1°. *Marguerite* de Ceps, fille unique de *Pierre*, ſeigneur de la Ferriere, & de *Charlotte* le Cirier, dont il n'eut point d'enfans, 2°. en Decembre 1596. *Magdelaine* de Cherité, fille de *François*, ſeigneur de Voiſni : dont il eut HERCULES, qui ſuit ; *François*, mort ſans alliance l'an 1638. *Françoiſe*, mariée le 8. Août 1623. à *René* de la Barre, ſeigneur de Launay & d'Onglée : *Anne*, alliée l'an 1629. à *Guillaume* Berzeau, ſeigneur des Hayes & de Changrimont : & *Magdelaine* de Maillé, religieuſe au Ronceray.

XVII. HERCULES de Maillé, ſeigneur de la Gueritaude, Lolive, &c. épouſa 1°. le 3. Janvier de l'an 1621. *Antoinette* Filleul, fille de *Jacques*, ſeigneur des Gars, & d'*Antoinette* de Baignaux : 2°. *Charlotte* de la Barre, fille de *Louis*, ſeigneur des Broſſes & des Hayes en Anjou, & de *Marguerite* de Chambes.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LATAN.

XII. GUI de Maillé, ſecond fils de JUHEZ, ſeigneur de Liſlette & de Villeromain ; & d'*Iſabeau* de Châteaubriant, fut ſeigneur de Latan & du Breüil ; & épouſa l'an 1425. *Jeanne* de Soucelle, fille de *Jacques*, & de *Marguerite* de Freſnay ; dont il eut RENÉ, qui ſuit ;

XIII. RENÉ de Maillé, ſeigneur de Latan, &c. épouſa en Avril 1457. *Honneur* de Chemans, veuve de *Jean* Doſdefer, & fille de *Geofroi* de Chemans ; dont il eut PIERRE, qui ſuit : *Jean*, vivant l'an 1511. & *Margele* de Maillé, alliée à *Louis* de Vonnes, ſeigneur du Breüil.

XIV. PIERRE de Maillé ſeigneur de Latan, du Brueil, de Marolles, &c. épouſa en Septembre de l'an 1519. *Anne* de Mombron ; fille de *René*, ſeigneur d'Avoir, & de *Louiſe* de ſaint-Mauric : dont il eut LOUIS, qui ſuit ; & RENÉ de Maillé, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* CHEF-DE-RUE, *rapportée ci-après.*

XV. LOUIS de Maillé, ſeigneur de Latan & du Breuil, épouſa 1°. *Antoinette* du Caſau : 2°. *Jeanne* de Vay, dame de la Rochefardiere. Du premier lit vinrent *Jeanne*, dame de Latan, qui épouſa *Jean* du Fou, baron de Piremil, ſeigneur de Noyan, la Pleſſe, &c. *Françoiſe*, religieuſe au Ronceray : *Marguerite*, alliée à *Jacques* le Gay, ſeigneur de la Reimbertiere : *Louiſe*, enlevée par le ſieur de Clergeret, qui pour cette action eut la tête tranchée. Elle épouſa 1°. *Jacques* le Porc, baron de Vezins, 2°. *Louis* le Gay, ſeigneur de la Fautriere : *Renée*, religieuſe aux Loges : & *Lucrece* de Maillé, mariée à *Charles* de Guyet, ſeigneur de la Forêt. Du ſecond lit vinrent, *Barbe*, alliée à *Pierre* Cheminard, ſeigneur de Chalongé : & *Suſanne* de Maillé, femme de *René* d'Eſpagne, ſeigneur de la Pierre.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHEF-DE-RUE.

XV. RENÉ de Maillé, ſecond fils de PIERRE de Maillé, ſeigneur de Latan, &c. & d'*Anne* de Montberon, fut ſeigneur de Chef-de-Ruë, du Pleſſis-Beaugrand, & de Gaſtines, & épouſa *Catherine* de Mornay, fille de N. baron d'Acheres : dont il eut FLORESTAN qui ſuit : *Louis*, ſeigneur du Marget, mort ſans poſterité de *Marguerite* de Santigné, ſa premiere femme, & ne laiſſant qu'une fille nommée *Marguerite* de Maillé, morte ſans alliance, de *Françoiſe* Leſpervier, ſa ſeconde femme : CESAR, qui a fait *la branche des ſeigneurs du* SABLON, *mentionnée ci-après* ; & *Catherine* de Maillé, religieuſe à Nazareth.

XVI. FLORESTAN de Maillé, ſeigneur de Chef-de-Ruë, &c. chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du ſeigneur du Pleſſis-Mornay, épouſa l'an 1586. *Françoiſe* de Chef-de-Bois en Bretagne, dame de Tymar : dont il eut CHARLES, qui ſuit ; FREDERIC, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* TYMAR *rapportée ci-après* : & *Celeſtine* de Maillé, mariée 1°. en Avril 1637. à *Pierre* Forget, ſeigneur de Beauval, & de la Picardie, maître d'hôtel du roi, & genealogiſte de ſes ordres : 2°. à *Daniel* de Marre, ſeigneur de la Poquetierre.

XVII. CHARLES de Maille, ſeigneur de Chef-de-Ruë, gentilhomme ſervant de Monſieur, duc d'Orleans, épouſa 1°. *Claude* Morin, dame du Chapeau & du Vau de Chavaignes, veuve de N. d'Harouie : 2°. *Claude* Boulin, dame de la Court & de Chambelan, veuve de *Charles* d'Argentré, ſeigneur de la Boiſſiere, preſident au parlement de Bretagne, dont il n'eut point d'enfans, Du premier lit vint *Urbaine* de Maillé, dame du Vau de Chavaignes, &c. enlevée à onze ans par le baron de Tigny, depuis miſe auprès de la reine, & mariée à *Jean-François* de Bonnin, ſeigneur de Chalucet, lieutenant de roi au château de Nantes, guidon de la compagnie de la reine.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TYMAR. & des POTTERIES.

XVII. FREDERIC de Maillé, ſecond fils de FLORESTAN de Maillé, ſeigneur de Chef-de-Ruë, & de *Françoiſe* de Chef-de-Bois, dame de Tymar, fut ſeigneur de Tymar, puis de Voiſines & des Potteries. Il épouſa 1°. l'an 1621. *Marguerite* Senſon, dame des Potteries, qu'elle lui donna, étant lors âgée de 70. ans, & veuve de deux maris : 2°. en Octobre 1639. *Marie* Louis, fille de *Mathurin*, ſeigneur de Mahodtes, avocat au Mans : dont il eut *Henri* de Maillé, ſeigneur des Potteries : *Marie* ; *Anne-Renée* ; *Françoiſe* ; *Marguerite* ; *Charlotte-Catherine* ; *Henriette* ; & *Suſanne* de Maillé.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU SABLON.

XVI. CESAR de Maillé, troisiéme fils de RENE' de Maillé, seigneur de Chef-de-Ruë, & de *Catherine* de Mornay, fut seigneur du Sablon, & épousa le 22. Avril 1587. *Marie* Bernard, fille de *Jean*, seigneur de Goulard, & de *Catherine* du Plais; dont il eut *Cesar*, mort au siege de saint Antonin; & MICHEL, qui suit;

XVII. MICHEL de Maillé, seigneur de Flotay & de Champart, épousa le 5. Août 1619. *Jeanne* Maumechin, fille de *François*, seigneur de Giraudeau, & de *Jeanne* Daën, dame de Champart; dont il eut *François* de Maillé, lieutenant au regiment de la Marine, mort sans alliance en Catalogne l'an 1644. *Louis*, mort au siege de Landrecies; *Jeanne*, mariée à *René* de la Valette, seigneur de Brosse & de la Touche-de-Lin; *Catherine*, *Urbaine*, & *Michel* de Maillé.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA ROCHE-BOURDEUIL, & de CREVANT.

IX. JEAN de Maillé, second fils de HARDOUIN, VI du nom, baron de Maillé, & de *Jeanne* de Monthason, fut seigneur de la Roche-Bourdeuil, par le mariage qu'il contracta avec *Louise*, dame de cette terre; de laquelle il eut *Georges* de Maillé, vivant l'an 1360. & JEAN, qui suit;

X. JEAN de Maillé, seigneur de la Roche-Bourdueil, Narsay, Crevant près Chinon, &c. qui vivoit l'an 1414. épousa, 1°. *Perrette* dame de Negron, fille de *Pierre*, seigneur de Negron: 2°. en Février 1389. *Henriette* Ourceau, dame de Montagu, veuve de *Georges* le Roux, seigneur de la Roche-des-Aubiers. Ses enfans du premier lit furent: *Bouchard*, mort sans posterité: MORRAU, qui suit; & *Henriette* de Maillé, mariée à *Simonin* Berguin. Du second lit sortirent, *Charles* & *Anne* de Maillé, mariée, 1°. à *Guillaume* Bellier: 2°. à *Jean de* Maillé.

XI. MORRAU de Maillé, seigneur de Crevant, Negron, la Roche-Bourdeuil, &c. qui mourut à la bataille de Verneuil, avoit épousé *Marguerite* le Roux, fille de *Georges*, seigneur de la Roche-des-Aubiers, & d'*Henriette* Ourceau, sa belle-mere: dont il eut JACQUES, qui fuit; *Pierre*, seigneur de Narsay; & *Françoise* de Maille.

XII. JACQUES de Maillé, seigneur de Crevant, Negron, &c. vivoit l'an 1455. & laissa de *Blanche* Bellier, sa femme: CHARLES, qui suit; *Guillelmine*, mariée à *René* de Maulcon, seigneur de Touffou, & *Pierre* de Maillé, alliée à *Dimanche* du Regnier, seigneur de la Tour-du-Regnier, & de Thimbroil.

XIII. CHARLES de Maillé, seigneur de Crevant, Negron, &c. maître d'hôtel de la reine, accompagna le roi Charles VII. à son sacre en Mai 1429. le servit dans les guerres contre les Anglois, vivoit encore l'an 1483. qu'il fit hommage de ses terres, & mourut sans laisser de posterité de *Catherine* de Beauvais, fille de *Bertrand*; baron de Precigni, senéchal d'Anjou, & de *Françoise de* Brezé.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BREZE' & de BENEHART.

VIII. PAYEN ou PEAN de Maillé, troisiéme fils de HARDOUIN, V. du nom, baron de Maillé, & de *Jeanne* de Beauçay, fut seigneur de saint Georges-du-Bois, & de Breze par sa femme, heritiere de la branche aînée de sa maison, qui lui apporta en mariage la terre de Brezé, *voyez* BREZE. Il l'avoit enlevée avant que de l'épouser: pourquoi il fut poursuivi criminellement l'an 1318. Il fut successivement senéchal de Bigorre, capitaine & gouverneur de toute la senéchaussée, senéchal de Poitou & de Limoges, & étoit mort l'an 1347. Il laissa de *Jeanne* de Lestang, dame de Brezé, sa femme, fille de *Macé* de Lestang, & de *Catherine* dame de Brezé: PEAN II. qui suit; *Eleonore*, mariée à *Gui* de Chausseraye, seigneur d'Oirvau: & *Isabeau* de Maillé, dame de Saumoussay.

IX. PEAN de Maillé, II. du nom, seigneur de Brezé, de saint Georges-du-Bois, servit le roi dans ses guerres en plusieurs occasions, depuis 1352. jusqu'en 1381. Il épousa 1°. le 21. Octobre 1367. N. du Puy, de la maison du Puy, en Loudunois, dont il eut *Eleonore* de Maillé, alliée 1°. à *Tristan* de la Jaille, seigneur de Beuxey en Loudunois, 2°. à *Robert* d'Anjou: & 2°. l'an 1379. *Jeanne* Bouchard, fille de *Louis*, seigneur d'Aubeterre, & de *Catherine* de Laubeniere: dont il eut PEAN III. qui suit: & *Jacques* de Maillé, seigneur d'Ampure, à cause de *Marie* de Taveau, sa femme, fille de *Guillaume*, seigneur de Mortemer: dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Maillé, dame d'Ampure, mariée, 1°. l'an 1426. à *Amauri* de Tigné, 2°. à *Guillaume* de Tucé, 3°. à *Gui* Frotier, seigneur de Camboneau, morte sans enfans.

X. PEAN de Maillé, III. du nom, seigneur de Brezé, de Milly-le-Mougon, &c. Chambellan de René d'Anjou, roi de Sicile, laissa de *Marie* de Maillé, sa femme, fille de *Hardouin* VII. du nom, baron de Maillé, & de *Mahaud* le Vayer: HARDOUIN, qui suit; GILLES, qui a fait *la branche des seigneurs de* BREZE, *rapportée ci-après*; *Jeanne* mariée à *Thibault* de Laval, seigneur de Loüé, &c. *Marie*, alliée à *Gilles* de Clerembault, seigneur de Richelieu; *Isabeau* épouse de *Jean* de Brie, seigneur de Serrant; *Rose*, femme de *Jean* Fresneau, seigneur de Crevant; *Catherine*, mariée en Janvier 1416. à *Hugues* de Montalais, seigneur de Chambelay; N. abbesse de Bonneval-les-Thoüars; & N. Maille, abbesse de Bonneval après sa sœur.

XI. HARDOUIN de Maillé, seigneur de Ruillé & de Benehart, lieutenant de la compagnie de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, étoit mort l'an 1484. Il avoit épousé *Anne* de Villiers, dame de Champagné, fille de *Guillaume*, baron de Champagné, & de *Jeanne* de Mar, dame de Ruillé & de Benehart; dont il eut JACQUES qui suit; *Renault*; & JEAN de Maillé, qui a fait *la branche de* RUILLE', *mentionnée ci-après*.

XII. JACQUES de Maillé, seigneur de Benehart & de Champagné, vivoit l'an 1500. Il épousa *Jeanne*, le Berruyer, veuve de *Jean* de Villebréme, seigneur de Fougeres, & fille de *Lidoire*, seigneur de saint Germain, & de *Françoise* d'Outrelavoye, dont il eut JACQUES II. qui suit;

XII. JACQUES de Maillé, II. du nom, seigneur de Benehart, Champagné, &c. épousa *Marie* de Villebréme, fille de *Jean*, seigneur de Fougeres; dont il eut JACQUES III. qui suit; *Jacques*, dit *le jeune*; & *Anne* de Maillé, mariée à *Jacques* le Clerc, seigneur de Saligny-sous-Champagné, morte sans posterité.

XIV. JACQUES de Maillé, III. du nom, seigneur de Benehart, &c. gouverneur du Vendômois, fut fait prisonnier à la prise de Vendôme par le roi Henri IV. en 1589. qui lui fit trancher la tête. Il avoit épouse *Renée* de Ponce, dame de Cheripeau, la Beuvriere, Espinay, &c. fille de *René*, seigneur des mêmes terres, & de *Catherine* de Mauny; dont il eut RENE, qui suit;

XV. RENE de Maillé, seigneur de Benehart, Ruillé, Cheripeau, &c. gentilhomme de la chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, & des chasses du comté du Maine, épousa *Dorothée* Chausse, fille d'*Henri*, seigneur de Fleury, & de *Denyse* de Neufville-Villeroi; dont il eut HENRI, qui suit; *René*, capitaine aux gardes, tue au service du roi; *Honorat*, mestre de camp du regiment du cardinal de Richelieu; *Nicolas*, baron de Fleuré, & *Denyse* de Maillé, mariée à *Françoise* Barton', vicomte de Mont-bas, lieutenant general des armées du roi, mestre de camp du regiment de cavalerie du cardinal Mazarin.

XVI. HENRI de Maillé, marquis de Benehart, &c. épousa *Françoise* de la Barre, dame des Hayes, de Brion, & de Château-Senechal, fille de *Louis*, seigneur de la Brosse, & de *Marguerite* de Chambes-Montsoreau; dont il eut RENE', qui suit; *François-Henri*, chevalier de Malte; *Dorothée*, religieuse; & *Anne* de Maillé, mariée à *René* du Gravier, marquis d'Oleron.

XVII. RENE de Maille, marquis de Benehart, &c. gentilhomme de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, & des chasses du pays du Maine, épousa, 1°. *Gabrielle* Guillebert, dame de Siqueville; 2°. N. du Foyer, veuve de N. seigneur de Briqueville. Du premier lit vinrent; BONAVENTURE, qui

Digitized by Google

suit; & N. de Maillé, fils. Et du second il eut, N. de Maillé, fille.

XVIII. BONAVENTURE de Maillé, marquis de Benehart, &c. a epousé en Février 1691. N. de Maillé, fille de N. seigneur du Houssay, & de N. de Houdetot.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RUILLÉ.

XII. JEAN de Maillé, troisiéme fils de HARDOUIN, seigneur de Benehart, & d'*Anne* de Villiers, eut en partage une partie de la terre de Ruillé, & le petit Benehart. Il epousa en Septembre 1525. N. de Fromentieres, fille de N. seigneur de Meslay; dont il eut LOUIS, qui suit; *Renée* mariée à N. seigneur de Rochambault; & N. de Maillé, religieuse à la Virginité.

XIII. LOUIS de Maillé, seigneur de Ruillé & du petit Benehart, épousa en Septembre 1569. *Renée* de Baigneux Courcival; dont il eut ANTOINE, qui suit; *Louis*, qui épousa *Elizabeth* de Baigneux; & *Renée* de Maillé, mariée à *Gilles* Maillard, seigneur de Kicorelaine en Normandie.

XIV. ANTOINE de Maillé, seigneur de Ruillé, & du petit Benehart, épousa en 1615. *Judith* du Bosquet, fille de *Georges*, seigneur de Cossé, & d'*Antoinette* le Bailleur, dame de Boisclereau; dont il eut *Renée* de Maillé, dame de Ruillé, & du petit Benehart, mariée le 12. Decembre 1642. à *Joachim* de Cervan, seigneur de la Rochette; & *Elizabeth* de Maillé.

BRANCHE DES SEIGNEURS, MARQUIS ET DUCS de BREZÉ.

XI. GILLES de Maillé, fils puiné de PEAN de Maillé, III. du nom, seigneur de Brezé, & de *Marie* de Maillé, fut seigneur de Brezé, conseilleur, chambellan, & grand-maitre de la venerie de Rene roi de Sicile, qui le fit chevalier de son ordre du croissant, le 27. Juillet 1449. Il suivit ce prince en son voyage d'Italie pour le recouvrement de ses états, où il lui rendit de grands services. Il avoit épousé *Jeanne* Amenard, fille de *Jean*, seigneur de Chansé, Boüillé, &c. & de *Marie* Turpin; dont il eut HARDOUIN, qui suit; *Jacques*; *Guyonne*; *Marie* & *Catherine* de Maillé, mariée à *René* de Rotrou, seigneur de la Dorbiliere.

XII. HARDOUIN de Maillé, seigneur de Brezé, de Milly, &c. mort l'an 1508 avoit épousé en Janvier 1480. *Ambroise* de Melun, morte l'an 1526. fille de *Charles*, seigneur de Normanville, grand-maître de France, & de *Philippe* de la Rochefoucault; dont il eut *Hardouin*, mort sans posterité; GUI, qui suit; *Marie*, alliée à *Jean* de Brezé, grand senéchal de Normandie; & *Ambroise* de Maillé, mariée à *Jacques* de Perriere, seigneur du Bouchet.

XIII. GUI de Maillé, seigneur de Brezé, de Milly, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent lances & de cent archers de la garde du corps du roi, épousa le 3. Mars 1510. *Anne* de Loüan, fille de *Jean*, seigneur de Nogent-l'Artaud en Brie, gouverneur d'Orleans, & de *Magdelaine* Cleret, dont il eut ARTUS, qui suit; *Simon*, archevêque de Tours, mort en odeur de sainteté le 11. Janvier 1597. *Philippe*, vicomte de Verneuil & du Verger, capitaine des gardes du corps, tué au camp de Valenciennes, sans laisser de posterité de *Jeanne* de Hangest, dame de Vienne-le-Châtel: *Jacques*, abbé de Montfaucon & de Marmoustier: *Jeanne*, abbesse de Ronceray, morte le 6. Decembre 1571. *Yvonne*, abbesse de Ronceray après sa sœur, morte l'an 1589. *Françoise*, religieuse à Poissy: *Charlotte*, mariée, 1°. à *Lancelot* de la Touche, seigneur des Roches-Tranchelyon, 2°. à *François* de Montgommeri, seigneur de Lorges: *Marie*, alliée, 1°. à *François* Bourré, seigneur de Jarzé, 2°. à *Jean* de Leaumont, seigneur de Puygaillard: *Jeanne*, épouse d'*Hector* de Montberon, baron d'Avoir: & *Renée* de Maillé, abbesse de Noirmoustier.

XIV. ARTUS de Maillé, seigneur de Brezé, de Milly, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine des gardes du corps du roi Henri II. gentilhomme de sa chambre, eut l'an 1548 le commandement de l'armée envoyée en Guyenne contre les rebelles; & passa la même année en Ecosse pour y recevoir Marie Stuart, qu'il conduisit en France. Il eut aussi ordre d'arrêter le prince de Condé en 1560. & mourut fort âgé l'an 1592. Il avoit épousé *Claude* de Gravy, fille d'honneur de la reine, morte l'an 1570. & fille d'*Ambroise*, baron des Cousteaux, & de *Renée-Jaude* du Bellay-Langey: dont il eut CLAUDE, qui suit: & *Catherine* de Maillé, mariée en Decembre 1572. à *Jean* de Sansac, capitaine de la porte, premier gentilhomme de la fauconnerie du roi.

XV. CLAUDE de Maillé, seigneur de Brezé, Milly, &c. fut tué à la bataille de Coutras le 20. Octobre 1487. n'ayant que 27. ans. Il avoit épousé le 25. Septembre 1558. *Robinette* Heriçon, dame de la Floceliere: & de Cerisay: fille de *Jean*, seigneur de la Floceliere, &c. & de *Jeanne* de Pennevaire, dame de saint Martin; dont il eut CHARLES, qui suit: *Jacques*, marquis de Floceliere, mort l'an 1610. sans posterité de *Julienne* d'Angennes, fille de *Jean*, seigneur de Poigny, morte l'an 1614. *Claude*, seigneur de Cerisay, chevalier de Malte: tué en duel l'an 1606. *Charles*, chevalier de Malte: *Jeanne*, mariée à *Hercules* de Charnacé, gouverneur de Clermont-en-Argonne, & Ambassadeur aux Pays-bas; *Simonne*, abbesse de Ronceray, morte l'an 1646. *Yvonne*, abbesse de Ronceray après sa sœur, morte le 16. Decembre 1650. & *Leonore* de Maillé, mariée à *Charles* marquis de Jalesnes, morte l'an 1639.

XVI. CHARLES de Maillé, seigneur de Brezé, de Milly, &c. épousa le 24. Novembre 1597. *Jacqueline* de Theval, fille unique de *Jean* de Theval, III. du nom, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Metz & du pays Messin, & de *Radegonde* du Fresnay; dont il eut URBAIN, qui suit; & *Charles* de Maillé, dit *de Theval*, mort jeune.

XVII. URBAIN de Maillé, marquis de Brezé, Maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, avoit épousé le 25. Novembre 1617. *Nicolle* du Plessis-Richelieu, sœur puinée du cardinal de Richelieu, & fille de *François*, seigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roi, grand-prévôt de France, & de *Susanne* de la Porte, dont il eut *Armand* de Maillé-Brezé, duc de Fronsac & de Caumont, grand-maître, chef, & sur-intendant general de la navigation & commerce de France, *dont il sera aussi parlé ci-aprés dans un article separé*; & *Claire-Clemence* de Maillé-Brezé, mariée le 11. Février 1641. à Louis de Bourbon II. du nom, prince de Condé, morte le 16. Avril 1694. en sa 66. année.

MAILLÉ (François) natif de Pontevez en Provence, mourut en 1709. âgé de 119. ans, & merite par cet endroit une place dans l'histoire. Il étoit en 1607. aide de de cuisine du duc de Lesdiguieres, & il montroit le congé de ce seigneur datté de 1610. Le baron de Châteauneuf en Provence, faisoit voir par un registre de sa maison, que son grand pere avoit pris François Maillé pour son cuisinier le 16. Mars 1622. Il se maria à Châteauneuf, & resta toûjours au service du seigneur du lieu. A l'âge de 100. ans il eut une galanterie avec une fille du village, dont il vint un enfant. A 110. ans étant à la chasse, il tomba d'une muraille, & se cassa une jambe: il en guerit, & vécut encore neuf ans aprés cet accident, étant frais & vigoureux, jouissant de son bon sens & de sa memoire. Il ne commença à garder le lit que deux mois avant sa mort, sans autre incommodité que celle de son grand âge, mangeant bien, & buvant pour le moins un pot de vin à chaque repas: enfin sans avoir jamais été malade, on peut dire qu'il ne mourut que parce qu'il faut mourir. * Mercure, *Janvier* 1710.

MAILLÉ-BREZÉ (Simon) archevêque de Tours, qui a été l'un des illustres prélats du XVI. siecle, étoit fils de *Gui* de Maillé, gouverneur d'Anjou; & après avoir été religieux de Citeaux, & abbé de Loroux, il s'éleva par son merite & par sa naissance à l'évêché de Viviers, & à l'archevêche de Tours l'an 1554. AMALIS de Maillé avoit déja gouverné cette église l'an 1400. Simon accompagna le cardinal de Lorraine au concile de Trente, & celebra l'an 1583. un concile Provincial, qui fut approuvé par le pape Gregoire XIII. Il écrivit sur ce sujet à ce pontife une lettre tres-sçavante, & une autre au roi Henri III.

Ce prélat traduisit de grec en latin des homelies tirées des œuvres de saint Basile, & mourut à l'âge de 82. ans le 11. Janvier 1597. en odeur de sainteté. * Sammarth. *in elog. l. 4. & Gall. Christ.*

MAILLE'-BREZE' (Urbain) marquis de Brezé, &c. capitaine des gardes du Corps de la reine Marie de Medicis, puis du roi, chevalier de ses ordres, maréchal de France, gouverneur d'Anjou, &c. fils de *Charles* de Maillé, seigneur de Brezé, & de *Jeanne* de Theval, servit en Piémont l'an 1629. & 1630. fut envoyé Ambassadeur en Suede, & à son retour il reçut le bâton de maréchal de France l'an 1632. avec le gouvernement de Calais. L'année suivante il fut honoré par le roi du collier de ses ordres. L'an 1634. il commanda l'armée d'Allemagne, où il secourut Heidelberg, & prit Spire le 21. Mars 1635. Il gagna la bataille d'Avein le 2. Mai suivant. Peu après il alla en ambassade en Hollande, & eut le gouvernement d'Anjou l'an 1636. la vice-royauté de Catalogne l'an 1642. & fut élevé à d'autres honneurs, par la faveur du cardinal de Richelieu, son beau-frere. Le maréchal de Brezé prit depuis Lens, Bapaume, &c. l'an 1641. & mourut le 13. Février 1650. âgé de 53. ans.

MAILLE'-BREZE' (Armand) duc de Fronsac, & de Caumont, marquis de Graville & de Brezé, comte de Beaufort en Vallée, &c. commença à se signaler l'an 1638 en Flandres, où il servoit en qualité de mestre de camp d'un regiment. L'année suivante il commanda les galeres du roi, puis l'armée navale, & fut victorieux de celle d'Espagne, à la vûë de Cadis le 22. Juillet 1640. Il alla ambassadeur en Portugal l'an 1641. défit la flotte ennemie qui venoit au secours de Perpignan l'an 1642. & l'an 1643. il fut fait grand-maître, chef, & sur-intendant general de la navigation & commerce de France, gouverneur de Brouage, des isles de Ré & d'Oleron, de la Rochelle & du pays d'Aunis, & fut reçu au Parlement duc de Fronsac & pair de France le 30. Avril. Au mois de Septembre suivant, il donna la chasse à l'armée navale d'Espagne, qui vouloit secourir Roses; & l'année suivante il entreprit le siége de Tarragone qui ne réussit pas. Depuis il fut un des lieutenans generaux de l'armée d'Italie au siége d'Orbitelle, où il fut tué sur mer d'un coup de canon le 14. Juin de l'an 1646. âgé de 27. ans. Ce Duc n'avoit point été marié.

MAILLESEC (Gui de) ou MALSEC de Chalus, cardinal, évêque de Poitiers, sorti d'une noble famille du Limosin, fut évêque de Lodeve en 1370. l'année suivante évêque de Poitiers, & referendaire du pape Gregoire XI. qui étoit son parent, & qui le fit cardinal l'an 1375. Il fut encore évêque de Palestrine en 1383. Clement VII. l'envoya legat en Angleterre & dans les Pays-Bas, pour y soûtenir ses interêts. Ce cardinal, qui avoit beaucoup de sçavoir & de probité, soûtint toûjours constamment que l'élection d'Urbain VI. n'étoit pas canonique. Cependant le procedé de Benoît XIII. l'ayant détaché de ce pape, il se trouva au concile de Pise, & mourut le 8. Mars 1412. à Paris. Son corps fut enterré dans l'église des Dominicains, ou l'on voit son épitaphe. * Bosquet, *in Gregor. XI. Vita.* Froissart, *vol. II. c.* 90. Besly, *Histoire des évêques de Poitiers.* Frizon, Sainte-Marthe, Baluze, *Vita pap. Aven. t. 2.*

MAILLEZAIS, sur l'Autise, *Malleacum*, ville de France dans le bas Poitou, autrefois épiscopale, a été celebre, pour avoir été le sejour des comtes de Poitou & des ducs de Guyenne, qui y avoient fait bâtir une tres-belle église de saint Hilaire. Sous le regne de Robert, Guillaume V. comte de Poitou & duc de Guyenne, surnommé *le Grand*, y fonda une abbaye. Guillaume étoit fils d'un autre, dit *Fierabras*, & petit-fils de celui qui fut surnommé *Tête d'Etoupes:* ce qu'il est bon de remarquer, pour éviter l'erreur de ceux qui croyent que ce comte de Poitou, fondateur de l'abbaye de Maillezais, n'étoit que le III. de ce nom. Le pape Jean XXII. changea cette abbaye en évêché l'an 1317. & Godefroi de Pouvrelle, qui en étoit abbé, en fut le premier prélat. Enfin cet évêché a été transferé à la Rochelle l'an 1648. * Du Bouchet, *Annales d'Aquitaine.* Du Chêne, *antiq. des villes.* Sammarth. *Gall. Christ.*

MAILLY, l'une des plus anciennes maisons de la province de Picardie, a tiré son nom de la terre de Mailly près d'Amiens, & n'est pas moins illustre par les grands hommes qui sont sortis de ses branches differentes, que par ses grandes alliances. Plusieurs auteurs font mention d'ANSELME de Mailly, qui gouvernoit en Flandres pour la comtesse Richilde. Il fut tué à la prise de Lille l'an 1070. de VAUTIER de Mailly l'an 1073. de NICOLAS de Mailly, mentionné dans le cartulaire de Corbie l'an 1188. Le même NICOLAS ou un autre du même nom, est nommé par Villehardouin, au nombre des seigneurs croisés, qui accompagnerent Henri de Flandres au voyage d'Outremer. Nous nous contenterons d'en rapporter la filiation depuis

GILLES I. du nom, seigneur de Mailly, Auteville, Nedon, Auvilliers, Acheu, & de grand nombre d'autres terres qui embrassent presque tout le pays d'alentour, est qualifié chevalier l'an 1232. dans une donation de cinquante muids de froment, qu'il fit au chapitre d'Amiens. Dans le voyage qu'il fit à la Terre sainte l'an 1245. il est à remarquer qu'il mena avec lui neuf chevaliers, & qu'il avoit 3000. livres de pension. Il mourut fort âgé l'an 1255. Entr'autres enfans qu'il eut de sa femme, nommée *Amicie*, il laissa GILLES II. son troisiéme fils, *qui continua la posterité.* * *Registre de la chambre des comptes cotté* noster, *pag.* 280. Matthieu Paris, *p.* 473. Joinville, *hist. de S. Louis.*

II. GILLES II. seigneur de Mailly, succeda à son pere dans la possession de toutes les terres de sa maison, aprés la mort de ses deux freres aînés. Il se croisa avec le roi saint Louis pour le voyage de Thunis, & y mena quinze chevaliers avec trois bannieres, en même nombre que le connétable. Sa pension étoit de six mille livres. De *Jeanne* d'Amiens, dame de Talmas, de Lorsignol & de Bivre-aux-Bois, fille de *Thibault* d'Amiens, seigneur de Canaples, de l'illustre maison des anciens souverains d'Amiens, appellés dans les titres latins, *Principes civitatis Ambianensis*, il eut pour enfans: 1. JEAN, qui suit; 2. ANTOINE, *tige de la branche des seigneurs de Mailly-Conty:* 3. GILLES: & 4. JEAN, qui firent *les quatre branches de cette maison, mentionnées ci-après.* Gilles II. leur pere, par son testament, leur assigna à chacun leur partage, & ordonna qu'au lieu de se servir de brisure sur l'écu, pour se distinguer entr'eux, l'aîné porteroit, comme de coûtume, d'or, à trois maillets de sinope, au timbre ancien de la maison, qui est une couronne; son second, d'or, à trois maillets de gueules, son troisiéme, d'or pareillement, à trois maillets d'azur; son quatriéme, d'or, à trois maillets de sable, avec droit de bannieres, comme on voit par les registres & antiquités d'Amiens. Il falloit que ce seigneur fût extrêmement puissant, puisqu'il y eut un arrêt du parlement de Paris rendu contre lui l'an 1289. au sujet d'une expedition qu'il avoit entreprise contre le roi même. * *Trésor des Chartes dans l'histoire de Montmorency par du Chêne, p.* 169. *Recueil des illustres maisons de Picardie, p.* 233.

III. JEAN, I. du nom, seigneur de Mailly, &c. fit une ligue avec quelques autres seigneurs de Picardie l'an 1315. contre le comte d'Artois. Ce different fut terminé par le roi Louis *le Hutin*, qui voulut en être l'arbitre. Jean avoit épousé, selon le martyrologe de Malte & plusieurs autres auteurs, *Jeanne* de Coucy, fille d'*Enguerrand* de Coucy, & sœur de *Marie* de Coucy, reine d'Ecosse. Entr'autres enfans il en eut GILLES III. qui suit; *Colart* de Mailly, seigneur de Maiserolle & de Bariseu; & JEAN de Mailly, qui a fait *la branche des seigneurs* d'AUVILLIERS.

IV. GILLES, III. du nom, chevalier, seigneur de Mailly & d'Acheu, épousa *Peronne* de Rayneval, veuve de *Vaast* seigneur de Montigny; dont il eut GILLES IV. du nom, qui suit: & *Guillaume* seigneur de Mailly, le Franc, d'Auvilliers, & d'Acheu en partie, vivant l'an 1362.

V. GILLES IV. du nom, seigneur de Mailly, d'Acheu, Martinsart, &c. étoit mort l'an 1372. Il épousa *Marguerite* dame de Friencourt: dont il eut GILLES V. du nom, qui suit; *Guillaume*; & *Ade* de Mailly, dame d'Acheu, mariée 1°. à *Aubert* de Hangest, seigneur de Genlis. 2°. à *Jean* de Nécelle, seigneur d'Offemont. 3°. à *Gui* de Laval, seigneur d'Attichy.

Digitized by Google

VI. GILLES V. du nom, seigneur de Mailly, de Prien-court, Martinsart, &c. épousa 1°. vers l'an 1345. *Jeanne* de Moreuil, fille de *Bernard* seigneur de Moreuil, maréchal de France, & de *Mahaud* de Nêelle Offemont. 2°. en Janvier 1366 *Jeanne* de Donquerre, fille de *Bernard*, seigneur de Donquerre, & de *Jeanne* de Lambersat. Il eut de sa premiere femme: GILLES VI. du nom, qui suit: & *Anne* de Mailly, alliée à *Thomas* de l'Isle, seigneur de Fresnes: & de la seconde vint JEAN de Mailly, qui a fait *la branche des seigneurs* d'AUVILLIERS, *rapportée ci-après.*

VII. GILLES, VI. du nom, seigneur de Mailly, Bouillencourt, &c. servit en Flandres l'an 1364. Il étoit dans les troupes que commandoient les ducs d'Anjou & de Bourgogne l'an 1377. lorsqu'ils prirent la ville de Bergerac, servoit l'an 1381. sous le duc de Bourgogne, & étoit mort l'an 1383. Il avoit épousé *Marie* de Coucy, dame de Droisy, fille d'*Aubert*, seigneur de Drosnay, & de *Jeanne* de Villesçavoir dame de Droisy, niéce d'*Enguerran*, sire de Coucy, comte de Guines; après la mort de son mari, elle prit une seconde alliance avec *Gaucher* de Chatillon, seigneur du Buisson. On croit qu'il eut pour fils COLARD, dit *Payen*, seigneur de Mailly, qui suit;

VIII. COLARD, dit *Payen*, seigneur de Mailly, Bouillencourt, &c. peut-être celui qui, selon Froissart, offrit le premier heaume aux obseques de Louis, dit *de Malle*, comte de Flandres l'an 1383. Après avoir été au secours des chevaliers Teutoniques en Prusse, il entreprit avec les seigneurs de Présigny, de Beuil, de Craon, chevaliers, & avec les seigneurs de Genlis, de Mouy, d'Erby, des Barres & de Clermont, écuyers, d'aller à la cour de l'empereur, pour y combattre à outrance contre pareil nombre de chevaliers & d'écuyers. Leur entreprise étoit une visiere de bassinet, d'or pour les chevaliers, & d'argent pour les écuyers, & un riche diamant à l'entre-deux des deux bannieres. Ils furent conduits par le duc de Brunswick, par neuf comtes, & grand nombre d'autres chevaliers que l'empereur avoit envoyés au-devant d'eux. Lorsque le combat fut engagé, l'empereur voyant que la victoire panchoit du côté des François, jetta la fleche entre les combattans pour les separer, & ordonna qu'ils se feroient reciproquement les presens que doivent faire les vaincus; mais que les Allemands commenceroient, parce qu'ils avoient été poussés. Les seigneurs François furent traités ensuite par l'empereur & l'imperatrice; & à leur retour en France, ils furent reçus par les ducs de Berry & de Bourgogne, freres du roi, & par les comtes de la Marche, de Flandres, de Clermont, de Rhetel, de Brienne, du Perche, de Beaumont, d'Armagnac, & le comte Dauphin d'Auvergne, qui étoient venus à leur rencontre par ordre de sa majesté. Il accompagna le duc de Bourgogne dans son expedition contre les Liegeois, l'an 1408. Deux ans après il fut nommé le second des seigneurs, ausquels on confia le gouvernement du royaume, pendant la maladie du roi Charles VI. Sa femme fut *Marie* de Mailly, dame de Lorsignol & de Bours, fille aînée & heritiere de *Gilles* de Mailly, seigneur de Lorsignol, & de *Jeanne* de Billy, vicomtesse d'Ouchies. Outre JEAN III. qui lui succeda, il en avoit eu un fils, nommé *Colart*, tué avec lui à la bataille d'Azincourt, l'an 1415. Ils sont enterrés à saint Nicolas d'Arras, où l'on voit sur l'écu de leurs armes, une couronne de fleurs de lys, que Colart le pere prit pour timbre; & cela, sans doute, parce qu'il avoit gouverné le royaume. Ses autres enfans furent: *Jean* seigneur de Mailly II. du nom, mort à la journée de Mons en Vimeu l'an 1421. sans laisser de posterité de *Marie* de Hangest, son épouse: *Antoine*, mort sans alliance: *Hué*, seigneur de Lorsignol & Bouillencourt, gouverneur de Mondidier, mort sans enfans de *Marie* d'Athies: *Marie* de Mailly, dame de Dommart sur le Lys: *Jeanne*, religieuse à Pont S. Maixence: autre *Jeanne*, mariée à *Robert* Fretel, seigneur de Sombrin, &c. & *Marguerite* de Mailly, alliée 1°. à *Jean* de Brimeu, seigneur de Humbercourt. 2°. à *Hué* de Banquetin, seigneur de Beaupré, & de Collemont. * Monstrelet, *p. 77. & 230. hist. de Charles VI.* par le Moine de saint Denys.

IX. JEAN, III. du nom, chevalier, baron de Mailly, merita par sa valeur le surnom de l'*Estendart*, & se déclara contre Henri VI. roi d'Angleterre, pour le roi Charles VII. dans un temps où ce dernier étoit abandonné de tout le monde, & où l'on se faisoit même un crime de prononcer son nom. Il signa le traité de paix fait à Arras l'an 1435. entre le roi Charles VII. & Philippe III. duc de Bourgogne; & fut envoyé au devant de Marguerite d'Ecosse, femme de Louis, dauphin de France, avec le seigneur de Culant. Il avoit épousé *Catherine* de Mammez, fille & heritiere de *Pierre*, dit *Maillet*, seigneur de Mammez, & de *Jeanne* dame de Cayeu, de Bours, & de Ravensberghe; dont il eut *Colart* de Mailly, dit *Payen*, seigneur de Ravensberghe, mort avant l'an 1494. JEAN IV. qui suit; *Jean*, dit *Jeannet*, à la difference de son aîné, seigneur de la Neufville-le-Roi, & de la Tour-du-Pré; HUTIN, qui a fait *la branche* d'AUCHY, *rapportée ci-après*; *Ferry*, religieux à saint Pierre de Corbie; *Gillette*, religieuse à Bertaucourt; *Jeanne*, religieuse à la Thieuloye; *Antoinette*, dame de Ploïch & de la Cliqueterie, mariée le 30. Decembre 1452. à *Philippe* de Noyelles, vicomte de Langle; *Marguerite*, alliée à *Renault* de Haucourt, chevalier; & *Marie* de Mailly, dame de Tupigny & d'Yron.

X. JEAN IV. du nom, baron de Mailly, comte d'Acgimont, fut fait chevalier de l'ordre de saint Michel par le roi Charles VIII. & fut chambellan de ce prince & du roi Louis XII. Il fonda des couvens de Cordeliers à Blangi, à Mailly & à Pierre Pont. Son épouse *Isabeau* d'Ailly, à laquelle le roi Charles VIII. fit un present de dix mille écus d'or, étoit fille de *Jean* seigneur d'Ailly & de Pequigny, Vidame d'Amiens, & d'*Iolande*, fille naturelle de *Philippe* duc de Bourgogne, & niéce de *Jacqueline* d'Ailly, femme de *Jean* de Bourgogne, duc de Brabant & de Lymbourg: dont il eut ANTOINE, qui suit; ADRIEN de Mailly, qui a fait *la branche des seigneurs de* HAUCOURT, *rapportée ci-après*; & *Antoinette* de Mailly, troisiéme femme de *Foulques* de Fautreau, seigneur de Villiers sous-Foucarmont. * Chronique des Cordeliers. Du Chêne, *sur la maison de Bethune*, *page* 368.

XI. ANTOINE, chevalier, baron de Mailly, &c. épousa le 15. Juillet 1508. *Jacqueline* d'Astarac, depuis dame d'honneur de la reine Anne de Bretagne, fille de *Jean* comte d'Astarac, & de *Jeanne* de Chamlies. Jean d'Astarac est nommé haut & puissant prince dans le contrat de mariage, où signerent le roi & la reine son épouse: laquelle, en faveur de cette alliance, fit don à *Jacqueline* d'Astarac de cinq mille écus, payables en quatre années. *Antoine* de Mailly, qui avoit été fait chevalier de l'ordre par le roi François I. mourut l'an 1531. Ses enfans furent RENÉ I. qui suit: *François*, seigneur de Bouillencourt & de Pierre Pont, abbé de Toussaints: *Nicolas*, seigneur de Bouillencourt, qui fut maître de l'artillerie de France; & qui la commandoit à la bataille de Cerisolles en 1544. mort sans alliance en 1558. & *Françoise* de Mailly, alliée à *René* du Bellay, seigneur de la Flotte.

XII. RENÉ I. du nom, baron de Mailly, &c. chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Montreuil, & capitaine de cinquante hommes d'armes, se jetta avec mille hommes d'infanterie dans la ville de Hesdin l'an 1537. lorsqu'elle étoit menacée de siége, & fut aussi l'un des seigneurs qui se renfermerent dans la ville de Mets, quand elle fut assiégée par l'empereur Charles-*Quint*. Il donna des marques de sa valeur aux batailles de Cerisolles, de Dreux, de saint Denys, & de Montcontour, à laquelle il fut blessé. Le roi François I. dans des lettres patentes, par lesquelles il lui accorda les droits seigneuriaux de la terre de Mailly, lui donne le titre de cousin, parceque, dit-il, il appartient de près & par lignage à la reine Claude, son épouse, fille du roi Louis XII. Il avoit épousé en Decembre 1527. *Françoise* de Hangest, fille & heritiere d'*Antoine* de Hangest, seigneur de Remaugis, & de *Peronne* de Caulier, fille de *Jean* de Caulier, seigneur d'Aigny, ambassadeur de l'empereur vers le roi; dont il eut *Jean* V. du nom, baron de Mailly, tué au siége de Hesdin, sans laisser de posterité de *Françoise* Potard, dame de Grumesnil & de Boisemont, veuve de N.

de Montmorency, fille de Jean, seigneur de Boisemont, & de Françoise de saint-Simon, dame de Grumesnil: Gilles VI. du nom, baron de Mailly, &c. chevalier de l'ordre du roi, vice-amiral de France, gouverneur de Montreuil, capitaine de cinquante hommes d'armes; qui de Marie de Blanchefort sa femme, dame de Marcuil, fille de Gilbert, seigneur de saint Janvrin, & de Marie de Crequi dame de Marcuil, laissa René II. du nom, baron de Mailly, mort sans alliance l'an 1592. sur le point de faire le voyage d'Italie avec le duc de Nevers: & François de Mailly, mort jeune. Les autres enfans de RENÉ I. du nom, seigneur de Mailly, furent: THIBAULT, qui suit: René, abbé de Toussaints & de Longvilliers, prieur d'Avesnecourt: Gabriel, mort sans alliance: Marguerite, alliée à Jacques d'Ostrel, baron du Valen Artois: Renée, abbesse de saint Jean-aux-Bois: & Françoise de Mailly, mariée à Antoine d'Alegre, baron de Millaud.

XIII. THIBAULT de Mailly, seigneur de Remaugis & d'Orvilliers, fut l'un des seigneurs de Picardie qui signerent le traité de la ligue à Peronne, le 15. Février de l'an 1577. & fit son testament le 7. Novembre 1625. âgé de 77. ans. Il avoit épousé 1°. le 7. Juin de l'an 1577. Françoise de Belloy, fille de Florent seigneur de Belloy, & d'Amy, & d'Anne de Ligny, morte le 7. Avril de l'an 1592. 2°. Françoise de Soyecourt, veuve de Ponthus seigneur de Bellefouriere, & fille de François seigneur de Soyecourt, & de Charlotte de Mailly; dont il eut Louise de Mailly, mariée l'an 1612. à Philippe Guillart, baron d'Arcy & de l'Espicheliere. Les enfans qu'il eut de sa premiere femme furent; Marie, alliée à Geofroy de Rambures, seigneur de Ligni; RENÉ III. qui suit; Charles, abbé de Longvilliers, prieur d'Avesnecourt: & Jacques de Mailly, seigneur de Mareüil, né l'an 1590. lequel épousa, l'an 1628. Françoise de Boüelles, fille de François de Boüelles, seigneur de Neuville, & d'Eperville, & de Françoise de Boubers-Vaugenlieu, dont il eut trois fils: l'aîné, seigneur de Mareüil, cornette des chevaux-legers du prince de Condé, puis guidon de ses gens-d'armes; le second fut tué au siege de Bourdeaux l'an 1650. à 27. ans: & N. de Mailly.

XIV. RENÉ III. du nom, seigneur & baron de Mailly, après la mort de son cousin, seigneur de Remaugis, &c. fonda une chapelle en son château de Remaugis l'an 1640. & étoit mort l'an 1643. Il avoit épousé le 14. Janvier de l'an 1609. Michelle de Fontaines, fille unique de Claude seigneur de Fontaines, de Plainval & de Monstrelet, & de Marie de Montejan: dont il eut RENÉ IV. qui suit; Charles-Louis-René, seigneur de Remaugis, mort sans alliance: LOUIS qui a fait la branche des marquis de NESLE, rapportée ci-après: Thibault, destiné chevalier de Malte: Charles, prieur d'Avesnecourt: Marie, religieuse à Longchamp: Claude-Isabelle, abbesse de Longchamp: Françoise & Barbe, religieuses à Roye; & Claude de Mailly, alliée 1°. l'an 1647. à Jacques de Roucy, seigneur de Sainte-Preuve, 2°. à Louis de Roucy, seigneur de Sissonne.

XV. RENÉ IV. du nom, seigneur & marquis de Mailly, gouverneur de Corbie, servit au siege de la Rochelle, & aux guerres de la religion, au secours de Casal, à la bataille de Sedan, au siege d'Arras, & en plusieurs autres occasions, & mourut le 5. Decembre de l'an 1695. âgé de 85. ans. Il avoit épousé 1°. l'an 1630. Marguerite de Monchy, fille de Jean, seigneur de Montcavrel, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Ardres, & de Marguerite de Bourbon-Rubempré, 2°. l'an 1654. Magdelaine aux Epaules, dite de Laval, veuve de Bertrand-André de Monchy, marquis de Montcavrel, & fille de René aux Epaules, dit de Laval, marquis de Nesle, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la Fere, & de Marguerite de Montluc, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiere femme furent: RENÉ-JEAN qui suit; André-Louis, marquis de Varennes: Jacques, tué devant Mastrick: Pierre, seigneur de Toutencourt; Claude, mariée à Jean-Baptiste de Monchy, marquis de Montcavrel: N. & N. de Mailly, filles.

XVI. RENÉ-JEAN V. du nom, marquis de Mailly, seigneur de Varennes, Toutencourt, &c. mourut jeune, laissant de Charlotte de Montebene, morte le 15. Avril 1718. âgé de 85. ans, fille de Cyprien de Montebene, maréchal de camp des armées du roi, & d'Elisabeth du Chastelet, pour fils unique, RENÉ, VI. du nom qui suit;

XVII. RENÉ VI. du nom, marquis de Mailly, &c. colonel du regiment d'Orleanois, mort, avoit épousé, par dispense, l'an 1689. Anne-Marie-Magdelaine-Louise de Mailly, sa cousine, morte le 13. Mars de l'an 1704. fille de Louis, marquis de Nesle, & de Jeanne de Monchy, ayant eu N. & Henri-Louis comte de Mailly, mort sans alliance le 10. Juin 1718.

BRANCHE DES MARQUIS DE NESLE.

XV. LOUIS-CHARLES de Mailly, troisiéme fils de RENÉ III. du nom, seigneur & baron de Mailly, & de Michelle de Fontaines, fut seigneur de Remaugis, Manneville, Monthulin, Bohain, Beaurevoir, Livry en Launay, & de l'Isle sous Montreal, marquis de Nesle, &c. se trouva aux sieges de Thionville, de Mardick, d'Ypres, de Dunkerque, & aux batailles de Rocroy, de Fribourg & de Nortlingue, où il reçut trois grandes blessures. Il accompagna le roi Louis XIV. dans ses conquêtes de Flandres, de Hollande, & aux expeditions de la Franche-Comté. C'est lui qui rétablit la grandeur de sa maison par sa prudence & par sa bonne conduite, & son mariage contracté le 4. Decembre de l'an 1648. avec Jeanne de Monchy, fille de Bertrand-André de Monchy, marquis de Montcavrel, & de Marguerite aux Espaules, dite de Laval, marquise de Nesle, morte le 13. Avril 1713. âgée de 85. ans, ayant traité avec son beau-frere pour les marquisats de Nesle & de Montcavrel, & grand nombre d'autres terres, moyennant un million soixante-cinq mille livres, par contract du 30. May 1666. homologué par arrêt du 24. Mars 1667. Il fit aussi bâtir l'hôtel de Mailly à Paris, près le Pont Royal, & le château de Nesle, & obtint au mois de Decembre de l'an 1701. des lettres patentes, portant confirmation de la donation & substitution masculine à l'infini, en faveur des aînés de sa maison. Il mourut à Paris le 26. Mars de l'an 1708. âgé de 90. ans; ayant eu pour enfans, LOUIS qui suit; Victor-Augustin, évêque de Lavaur, mort le 23. Decembre 1712. François, né le 4. Mars 1658. archevêque d'Arles, puis de Reims, nommé cardinal par le pape Clement XI. le 29. Novembre 1719. & mort le 13. Septembre 1721. âgé de 63. ans; LOUIS, qui a fait la branche des comtes de MAILLY, rapportée après celle de son frere aîné; Marie-Louise, abbesse de Lavaur & de saint Just: Anne-Marie-Magdelaine-Louise, mariée par dispense l'an 1689. à René VI. du nom, marquis de Mailly, son cousin, morte le 13. Mars 1704. & Jeanne-Charlotte-Rose de Mailly, prieure perpetuelle de Poissy en 1707.

XVI. LOUIS de Mailly, II. du nom, marquis de Nesle, colonel du regiment de Condé, maréchal des camps & armées du roi, après avoir donné des preuves de sa valeur en plusieurs occasions, & particulierement à la bataille de Senef, où il eut les jambes cassées, fut blessé mortellement au siege de Philisbourg, dont il mourut le 18. Octobre de l'an 1688. âgé de 36. ans, & fut enterré à Spire. Il avoit épousé l'an 1687. Marie de Coligny, fille de Jean comte de Coligny, lieutenant general des armées du roi, mort le 17. Août de l'an 1693. âgée de 26. ans; ayant eu pour fils unique, LOUIS III. du nom, qui suit; & Charlotte de Mailly mariée le 14. Mai 1711. à Emmanuel-François-Joseph-Hyacinthe prince de Nassau-Siegen.

XVII. LOUIS de Mailly, III. du nom, marquis de Nesle, né posthume le 27. Février 1689. capitaine des gens-d'armes Ecossois & commandant la gendarmerie, brigadier des armées du roi, n'étoit encore que mousquetaire du roi, qu'il se signala à la bataille de Ramillie en 1706. & y fut blessé. L'année suivante il fut fait capitaine lieutenant des gens-d'armes Ecossois, & fut blessé à la bataille près de Mons en 1709. Il a épousé le 2. Avril 1709. Charlotte-Armande Mazarini, fille de Charles-Jules Mazarini, duc de Mazarin, & de Felice-Armande-Charlotte de Durfort Duras.

Digitized by Google

BRANCHE DES COMTES DE MAILLY.

XVI. LOUIS, comte de Mailly, menin de monseigneur le Dauphin, quatriéme fils de LOUIS de Mailly, marquis de Nesle, &c. & de *Jeanne* de Monchi-Montcavrel, été colonel du regiment de Bassigny, puis de celui de vaisseaux, fut maréchal de camp des armées du roi, & mestre de camp general des dragons, se distingua dans toutes les campagnes, depuis le siege de Luxembourg, où il n'étoit encore que volontaire, & fut nommé pour conduire à Brest le roi d'Angleterre, Jacques II. qui s'y embarqua pour l'Irlande, l'an 1689. Il mourut le 6. Avril 1699. n'étant âgé que de 37. ans; laissant de *Marie-Anne-Françoise* de Sainte-Hermine, dame d'atour de madame la Dauphine, fille de *Helie* marquis de Sainte-Hermine, seigneur de la Leigne, & d'*Anne-Magdelaine* de Valois-de-Villette, qu'il avoit épousée le 8. Juillet de l'an 1687. trois fils & trois filles: sçavoir, LOUIS-ALEXANDRE, qui suit; *Louis*; *François*; *Françoise*, mariée le premier Septembre 1700. à *Louis* Phelypeaux, marquis de la Vrilliere, secretaire d'état, commandeur des ordres du roi; *Françoise-Louise*, mariée le 11. Janvier 1706. à *N.* de Beaufremont, marquis de Listenois, chevalier de la toison d'or, & maréchal de camp; & *Françoise* de Mailly, alliée en Juillet 1709. à *Scipion-Armand* marquis de Polignac, gouverneur du Puy en Vellay, & de Chalençon.

XVII. LOUIS-ALEXANDRE comte de Mailly, &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE HAUCOURT.

XI. ADRIEN de Mailly, second fils de JEAN IV. du nom, seigneur de Mailly, & d'*Isabeau* d'Ailly, fut seigneur de Ravensberghe, de Bours, Frestemeules & Drancourt. Il épousa le 19. Octobre 1503. *Françoise* de Bailleul, dame de Grigneuseville & du Quesnoy, fille de *Jacques*, seigneur de Saint-Leger, & de *Jeanne* dame de Haucourt; dont il eut *Antoine* de Mailly, tué en Piémont du vivant de son pere: *Charles*, mort sans alliance: EDME qui suit; *Jean*, seigneur de Belleville, qui, d'*Antoinette* de Baudeüil, dame d'Aboncourt, eut pour fille unique, *Anne* de Mailly, dame de Belleville, mariée à *Robert* seigneur de Roncherolles: *Denys* de Mailly, chevalier de Malthe, tué au siege de Rouen, l'an 1562. *Antoinette*, mariée à *Robert* du Bosc, seigneur du Mesnil & *Barbe* de Mailly, dame de Grigneuseville, alliée, 1°. à *Antoine* de la Radde, seigneur de Tully, 2°. le premier Fevrier 1551. à *Simon* Langlois, seigneur de Monsseur.

XII. EDME de Mailly, seigneur de Saint-Leger & d'Haucourt, par donation que *Jeanne* dame de Haucourt, son ayeule, lui en fit l'an 1540. fut gouverneur d'Yvoy, & capitaine de mille hommes de pied, sous les regnes des rois François I. & Henri II. & fut aussi l'un des ôtages de la capitulation de Thionville l'an 1558. Il épousa, 1°. *Marie* Poulain, 2°. le 16. Juillet 1559. *Gabrielle* d'Ongnies, dame du Quesnoy, & du Pan en Boulonois, veuve de *N.* seigneur de Monssures, & fille de *Baudouin*, seigneur du Quesnoy, & de *Marguerite* de Murenez. Du premier mariage sortit, FRANÇOIS qui suit; & du second, vinrent autre *François*, seigneur de Belleville, mort sans alliance: LOUIS, qui a fait *la branche des seigneurs du* QUESNOY, *rapportée ci-après*; *Jeanne*, mariée à *Jean* de Brayle, seigneur de Bienay; *Antoinette*, morte sans alliance; & *Barbe* de Mailly, alliée à *Antoine* seigneur de Belleval.

XIII. FRANÇOIS de Mailly, seigneur d'Haucourt, &c. fut tué d'un coup de canon au siege de la Fere l'an 1580. & laissa de *Marie* de Hallencourt, sa femme, fille de *Jean* seigneur de Dromesnil, & de *Jeanne* de Courteville; *Henri* de Mailly, mort à Cambray; FRANÇOIS qui suit; *Renée*, mariée 1°. à *N.* seigneur de Framecelles en Boulonois, 2°. à *Louis* de Pienne, seigneur de Rousselloy, *Susanne*, morte sans alliance: *Magdelaine*, religieuse à l'Hôtel-Dieu de Pontoise; & *Marie* de Mailly, religieuse à Abbeville.

XIV. FRANÇOIS de Mailly, seigneur d'Haucourt, de Saint-Leger, &c. mourut le 30. Mars 1621. Il avoit épousé l'an 1598. *Marie* Turpin Crissay, fille de *Guillaume*, seigneur d'Attigny, senéchal hereditaire du comté d'Eu; & de *Françoise* de Pellevé: dont il eut PHILIPPE, qui suit; *Nicolas*, seigneur de Saint-Leger, tué au siege de Dixmude l'an 1647. *Antoine*, chevalier de Malte, mort l'an 1670. & *Jourdaine* de Mailly, alliée à *Louis* de Saint-Ouen, seigneur de Fallevy, morte l'an 1686.

XV. PHILIPPE de Mailly, marquis d'Haucourt, de Saint-Leger, &c. épousa l'an 1631. *Guillaine* du Biez, fille d'*Antoine*, seigneur de Roncourt, & de *Claude* de Boivin, dame de Savigny: dont il eut ANTOINE, qui suit;

XVI. ANTOINE de Mailly, seigneur d'Haucourt, &c. épousa 1°. le 12. May de l'an 1653. *Marie* Petit, fille de *Jean* Petit, secretaire du roi, morte le 30. Septembre de l'an 1657. 2°. le 7. Février 1658. *Marthe* Bouzelin, fille de *Jean*, seigneur de Boismelet, conseiller au parlement de Roüen, morte l'an 1672. 3°. le 6. Février 1678. *Françoise* Cauvesson, fille de *François* Cauvesson, & de *Gabrielle* de Mevratel, morte le 8. Février 1694. 4°. *Angelique* Mamel, veuve de *N.* seigneur de Hangest de Louvencourt. De son second mariage sont issus: *Jean* de Mailly, seigneur de Haucourt, capitaine de cuirassiers, tué à Mayence l'an 1690. & *Claude-François* de Mailly, comte de Haucourt, mort le 30. Juin 1704. & du troisiéme, *Joseph*, *Jerôme* & *Catherine* de Mailly.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS du QUESNOY.

XIII. LOUIS de Mailly, second fils d'EDME de Mailly, seigneur d'Haucourt, &c. & de *Gabrielle* d'Ongnies, sa seconde femme, fut seigneur du Quesnoy près de Lille, & mourut le 25. Mars 1624. Il avoit epousé le 12. Decembre 1584. *Anne* de Melun, fille de *Pierre*, seigneur de Cotenes, & de *Philippe* de Bailleul-au-Mont, dit *de Cables*; dont il eut *Adrien* de Mailly, mort page de l'archiduc Albert; & PHILIPPE, qui suit;

XIV. PHILIPPE de Mailly, seigneur du Quesnoy, de Blangy, & de Buires-aux-Bois, vicomte d'Eps, fit ériger sa terre du Quesnoy en marquisat par le roi d'Espagne l'an 1661. Il avoit épousé le 14. Octobre 1619. *Alberte* de Gand, dite *Villain*, morte le 4. Juillet 1637. fille de *Jacques-Philippe*, comte d'Isenghien, & d'*Isabeau* de Berges: dont il eut GUILLAUME qui suit; *Marie-Anne-Jacqueline*, née le 25. Avril 1630. morte sans alliance: *Marie-Maximilienne-Isabelle*, née le 21. Juillet 1633. morte fille, le 16. Juillet 1656. & *Marie-Françoise* de Mailly.

XV. GUILLAUME de Mailly, vicomte d'Eps, marquis du Quesnoy, &c. épousa le 7. Février 1661. *Isabelle-Marguerite-Caroline* de Croy, fille de *Philippe-Emmanuel*, comte de Solre, chevalier de la toison d'or, & d'*Isabelle-Claire* de Gand-Villain, morte le 18. Novembre 1662. laissant une fille unique, nommée *Isabelle-Philippe-Therese* de Mailly. Il épousa en secondes nôces *N.* de Longueval, fille du chevalier de Buquoy, dont un fils mort jeune, & plusieurs filles.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUCHY.

X. HUTIN de Mailly, troisiéme fils de JEAN III. du nom, seigneur de Mailly, & de *Catherine* de Mammez, fut seigneur d'Auchy, & de la Neufville-le-Roi, & vivoit l'an 1478. Il epousa *Perronne* de Pisseleu, veuve de *François* seigneur de Soyecourt, & fille de *Jean*, seigneur de Heilly, & de *Marie* d'Argicourt: dont il eut JEAN qui suit; ROBERT, qui a fait *la branche des seigneurs de* RUMESNIL, *rapportée ci-après*: *Magdelaine*, alliée à *Claude* baron de Bournonville: & *Antoinette* de Mailly, femme de *Jean* seigneur d'Yaucourt, près Abbeville.

XI. JEAN de Mailly, seigneur d'Auchy, &c. etoit capitaine de mille hommes de pied de la legion de Picardie, l'an 1534. & mourut la même année. Il avoit épousé *Antoinette* de Moy, fille de *Jacques* baron de Moy, gouverneur de Saint-Quentin, bailly de Tournay & de Tournesis, grand-maître des eaux & forêts de France, & de *Jacqueline* d'Estouteville: dont il eut ANTOINE qui suit; *Marguerite*, alliée 1°. à *Jean* Basset, seigneur de Normanville, 2°. à *François* d'Averhoust, seigneur de Cormettes, & *Gabrielle* de Mailly, mariée 1°. à *Louis* de Leauë, seigneur de Cambrin, 2°. à *René* de Renty, seigneur de Bouligny.

XII. ANTOINE de Mailly, seigneur d'Auchy, &c. ca-

pitaine des legionaires de Picardie, servit ès guerres de Piemont & de Picardie, & fut tué en faisant les approches du siege de Hesdin l'an 1537. en réputation d'un grand homme de guerre. Il avoit épousé *Marie*, fille & heritiere de *Jean* seigneur d'Yaucourt & d'Yvrigny, & de *Marie* d'Abbeville: dont il eut pour fille unique, *Charlotte* de Mailly, alliée 1°. à *Jean* de Thays, chevalier de l'ordre du roi, colonel general de l'Infanterie Françoise, grand-maître de l'artillerie, &c. 2°. à *François* seigneur de Soyecourt & de Tilloloy.

BRANCHE DES SEIGNEURS de RUMESNIL.

XI. ROBERT de Mailly, second fils de HUTIN de Mailly, seigneur d'Auchy, & de *Perronne* de Pisseleu, fut seigneur de Rumesnil, Silly-les-Tillart, Saillenel, Framericourt, Bazincourt, Morçourt, & Barville; capitaine des legionaires de Picardie, & fut tué sur la brêche au siege de Pavie l'an 1524. Il avoit épousé *Françoise* d'Yaucourt, fille de *Jean*, seigneur de Hallencourt, &c. & de *Jeanne* de Bailleul: dont il eut JEAN, qui suit; & *Antoinette* de Mailly, dame de Carville, mariée 1°. à *Louis* de Maricourt, seigneur de Roulleboile, & de Serifontaine, 2°. à *Louis* de Saint Simon, seigneur du Plessis-de Rasse, gouverneur de Hesdin, morte l'an 1576.

XII. JEAN de Mailly, dit *le Boiteux*, seigneur de Rumesnil, Dommart, &c. gouverneur de Dourlens, chef des legionaires de Picardie, se signala dans toutes les guerres de son temps, & particulierement dans le combat singulier, que lui & son fils aîné entreprirent contre le gouverneur de Hesdin, & son fils, pour les limites de France, & du comté d'Artois. Il avoit épousé *Jeanne* de Cassenove, fille de *Jean*, seigneur de Gaillarbois, & de *Jeanne* de Ligny; dont il eut LOUIS qui suit: *Jean*, seigneur de la Houssaye, chevalier de Malte, profès, *qui n'a laissé que des enfans naturels*: *Adrien*, abbé de saint-Just: *Charles*, seigneur d'Anneuil, lieutenant des gens d'armes du duc de Joyeuse, capitaine des oiseaux de la chambre, mort l'an 1604. sans laisser de posterité de *Marie* Fernel, veuve de *Philibert* Barjot, président au grand-conseil, & fille de *Jean* Fernel, celebre medecin du roi: YVES de Mailly, qui a fait *la branche des seigneurs de* LESPINE, *rapportée ci-après*: *Marie* alliée à *Jean* Picart, seigneur de Radeval; *Louise* mariée à *N.* seigneur du Mesnil-Jourdain en Normandie: *Adrienne*, religieuse à l'abbaye-aux Bois: & *Jeanne* de Mailly, religieuse à Maubuisson.

XIII. LOUIS de Mailly, seigneur de Rumesnil, &c. gouverneur de Mauberfontaine, lieutenant de la compagnie des gens-d'armes du comte de Chaulnes, épousa *Louise* d'Ongnies, fille de *Louis*, comte de Chaulnes, & d'*Antoinette* de Rasse-de-la Hargerie, dont il eut LOUIS qui suit: & *Louise* de Mailly, alliée le 16. Mai 1592. à *Jean* de Boutillac, seigneur d'Orson.

XIV. LOUIS de Mailly, II. du nom, seigneur de Rumesnil, &c. capitaine de la porte du louvre, mourut vers l'an 1594. Il avoit épousé l'an 1592. *Guillemette* de Coucy, sa cousine germaine, fille de *Jacques*, seigneur de Vervins, & d'*Antoinette* d'Ongnies, à condition que ses enfans prendroient le nom & les armes de Coucy: il en eut pour fils unique, LOUIS qui suit;

XV. LOUIS de Mailly, dit *de Coucy*, seigneur de Rumesnil, &c. né posthume, en Février 1594. épousa l'an 1625. *Claire-Eugenie* de Croy, sa cousine, fille de *Philippe*, comte de Solre, seigneur de Sempy & de Molembais, & de *Guillemette* de Coucy, dont il n'eut que quatre filles: 1. *Marie-Françoise* de Mailly, dite de *Coucy*, mariée 1°. à *Claude-Antide* de Grammont, seigneur de Villecheveux, au comté de Bourgogne, 2°. à *Charles* comte d'Aspremont, dont est issuë *Marie* d'Aspremont, épouse de *Charles* duc de Lorraine: 2. *Marie-Charlotte* de Mailly, dite de *Coucy*, mariée à *Charles-François* de Joyeuse, comte de Grand Pré, gouverneur de Mouzon, chevalier des ordres du roi: 3. *Isabelle* de Mailly, dite *de Coucy*, religieuse à Charonne: & 4. *Claude Gabrielle* de Mailly, dite de *Coucy*, religieuse à Soissons.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LESPINE.

XIII. YVES de Mailly, cinquiéme fils de JEAN de Mailly, dit *le Boiteux*, seigneur de Rumesnil, & de *Jeanne* de Casenove, fut seigneur de Lespine, &c. & enseigne des gens-d'armes du comte de Chaulnes. Il suivit le parti de la ligue, & fut chef des processions blanches, & des plus ardens contre le roi Henri IV. jusqu'à sa conversion: il le servit depuis avec autant de valeur que de fidelité. Il épousa *Claude* de Humilcaut, fille de *François*, seigneur de la Versine, & de *Marie* de la Haye, dame de Fiesse & de Bonneville; dont il eut douze fils & douze filles, dont la plûpart moururent jeunes. Ceux qui vécurent furent: 1. *Nicolas* de Mailly, vicomte de Hanache, seigneur de Lespine, de Fiesse, Bonneville & la Versine, chevalier de l'ordre du roi, grand-maître des eaux & forêts de Picardie, qui épousa le 13. Juillet 1614. *Isabelle* de Chistelles, fille de *Charles*, seigneur de Prouët, gouverneur de Malines, & de *Barbe* de la Planque, dont il n'eut point d'enfans, & mourut en Mars 1637. 2. *Louis-Henri*, seigneur de Sourdon, de saint-Martin, Matancourt, Courcelles-le-Roi, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de ses chasses en la province de Picardie, & cornette colonel de la cavalerie legere de Savoye, mort le 18. Février 1658. Il avoit épousé 1°. en Juin 1619. *Philippe* de Larche, fille de *Jerôme*, seigneur de saint Mandé, bailli du palais, & de *Marie* de Fortia, 2°. en Juillet 1640. *Isabelle* Desfruës, fille de *Charles-Emmanuel*, seigneur de Clerebois, & maître d'hôtel ordinaire du roi, & de *Gabrielle Sylvie* de la Thuile, dont il n'eut point d'enfans. De sa premiere femme vinrent *Isabelle* de Mailly, mariée en Decembre 1645. à *Pierre* Desfruës, seigneur de Clerebois, maître d'hôtel ordinaire du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, fils aîné de *Charles-Emmanuel* Desfruës, *dont il vient d'être parlé*; & *Nicolas* de Mailly; baron de Sourdon, &c. qui fut assassiné à Dourlens le 4. Mars 1657. Il avoit épousé en 1645. *Marguerite* de la Riviere, fille de *François*, marquis de Champlemy, &c. dont un fils, dont la naissance fut long-temps disputée, & donna lieu à de grands procès, qui mourut sans alliance en 1690. 3. ANTOINE, qui suit: *Françoise*, mariée à *François* de Fallart, seigneur de saint-Etienne: 5. *Claude* alliée à *Pierre* Aubert, seigneur de Condé: & 6. *Antoinette* de Mailly, religieuse aux sœurs-blanches d'Abbeville, morte l'an 1620.

XIV. ANTOINE de Mailly, connu à la cour sous le nom *du chevalier de Mailly*, prit en se mariant, la qualité de *comte de Mailly*, se signala au siége de la Rochelle, étant capitaine de vaisseau, & fit ses premiers exploits au siége: ce qui lui fit meriter le commandement de l'armée navale, jusqu'à l'arrivée du duc de Guise, & mourut le 11. Mai 1664. Il avoit épousé 1°. l'an 1630. *Genevieve* d'Urfé, veuve de *Charles-Alexandre* duc de Croy, & fille de *Jacques* marquis d'Urfé, & d'*Isabelle* de Neuville-Magnac, qui la maria sous le nom de *Lascaris*, à condition que les enfans qui proviendroient de ce mariage prendroient ce nom, 2°. l'an 1656. *Lucrece-Angelique* de Bruillart, veuve de *Louis* Gouffier, comte de Caravas, & fille de *Jacques* de Bruillart, baron de Coursant, & de *Charlotte* Damas, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent *Jacques* de Mailly Lascaris, comte de Mailly, seigneur de Bonneville, Frevilliers & Haucourt: *Jean-Armand* Mailly-Lascaris: & *Catherine-Genevieve-Eugenie* de Mailly, mariée à *Christophle* Pach, grand chancelier de Lithuanie, morte le 11. Mars 1686. *Il eut aussi pour fils naturel* Louis *de Mailly*, *né en* 1657.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUVILLERS.

VII. JEAN de Mailly, fils de GILLES V. du nom, seigneur de Mailly, & de *Jeanne* de Donquerre, sa seconde femme, fut seigneur d'Auvillers, & épousa *Louise* de Craon, dame de Catheu, veuve de *Miles* de Hangest, seigneur d'Avesnecourt, & fille de *Guillaume* de Craon, vicomte de Châteaudun, & de *Jeanne* de Montbason; dont il eut JEAN, qui suit.

VIII. JEAN de Mailly, seigneur d'Auvillers & de Catheu, conseiller & chambellan du roi, épousa vers l'an 1432. *Jeanne* de Waissieres, dame de Mammez, fille de *Gilles* seigneur de Waissieres, & de *Jeanne* de Flavy, dont il eut *Jean* de Mailly, qui fut d'église, & mourut à Rome, après plusieurs voyages dans les pays étrangers; ANTOINE, qui suit; *Philippe*, seigneur de Catheu, commandeur de saint-Etienne de Renneville, près Evreux: *Jeanne*

Digitized by Google

Jeanne, mariée à *Antoine* de Hellande, seigneur de Montigny : & *Jacqueline* de Mailly, abbesse de Longchamp, morte le 15. Avril 1515.

IX. ANTOINE de Mailly, seigneur d'Auvillers, de Mammez, &c. étoit mort l'an 1495. Il avoit épousé le 2. Avril 146. *Marie* de Dompierre, fille de *Hugues*, seigneur de Lemont, & d'Hardecourt, & de *Jeanne* d'Ablise, dont il eut PHILIPPE qui suit; *Enguerrand*, seigneur de Mammez & du Quesnoy, mort sans alliance; *Marie*, alliée le 27. Juillet 1495. à *Jean* de Conty seigneur de Roquencourt; *Gabrielle*, mariée à *Antoine* de Hangest, seigneur de Remaugis; & *Marguerite* de Mailly, religieuse à Longchamp, morte le 17. Avril 1535.

X. PHILIPPE de Mailly, seigneur d'Auvillers, de Mammez &c. mourut le 7. Octobre 1536. Il avoit épousé le 10. Decembre 1496. *Jeanne* de Caulincourt, dame d'Issigny, fille de *Matthieu* seigneur de Caulincourt, & de *Jeanne* de Boullainvilliers, dont il eut ENGUERRAND, qui suit; *Antoine*, mort l'an 1511. *Philippe*, religieux à Corbie; *Jean*, seigneur d'Issigny, mort sans laisser de posterité de *Magdelaine* de Laffrené, fille de *Jean*, seigneur de Tracy, & de *Magdelaine* Levêque, qu'il avoit épousée le dernier Janvier 1528. *Nicolas*, protonotaire du saint siege; *Claude*, mort à Malte; *François*, mort sans alliance; *Charles*, chanoine regulier de saint Victor à Paris; *Marie*, alliée 1°. à *Jean* de Muslen, seigneur de Bezentin, 2°. le 18. Février 1559. à *Jacques* de Saints, seigneur d'Urvillier, & de Villiers-le-Secq; *Jeanne* abbesse de Longchamp, morte l'an 1540. & *Françoise* de Mailly, religieuse à Soissons.

XI. ENGUERRAND de Mailly, seigneur d'Auvillers, & de Mammez, vicomte de Bouvignies, sénechal de Vermandois, dissipa la plus grande partie de ses biens, & vivoit l'an 1538. Il épousa 1°. le 15. Decembre 1519. *Jacqueline* de Moy, fille d'*Antoine* de Moy, seigneur de Trelon, saint Marc, & Cramault, sénechal de Vermandois, & châtelain hereditaire de Coucy, & de *Marguerite* de saint Blaise, dame de Fontaine-Notre-Dame; 2. le 26. Mai 1527. *Marie* de Bours, fille de *Sohier* de Bours, seigneur de la Bretaigne, & d'*Antoinette* d'Olehain, dite d'*Esquembourg*. Ses enfans du premier lit furent : *Antoine* de Mailly, seigneur de Riquelieu, qui épousa l'an 1559. *Françoise* de Wratervuliet, fille de *Jean*, seigneur de Baudart, & de *Marie* de Schildem : PIERRE, qui suit : *Robert*, seigneur de saint Marc, mort sans enfans l'an 1559. *Antoinette* & *Françoise*, religieuse à Bourbourg : & *Susanne* de Mailly, religieuse à Soissons. Ceux du second lit furent : *Michelle* de Mailly, mariée le 4. Mai 1558. à *Adrien* de Boufflers, seigneur de Villiers & de Plouy : *Catherine*, alliée le 17. Août 1570. à *Jean* de Colan, seigneur de Fleuron : *Marie*, alliée 1°. à *Jean* d'Aboval, seigneur de Lieuvilliers, 2°. à *Boniface* de Colan, seigneur de Worst & de Bullecourt : & *Anne* de Mailly, mariée à *N*. seigneur d'Arsonval.

XII. PIERRE de Mailly, seigneur d'Auvillers, &c. épousa *Armengare* de Dompmartin, fille de *Guillaume* seigneur de Dompmartin & de Fontenay en Lorraine, & d'*Anne* de Neufchâtel : dont il eut *Michelle* de Mailly, alliée à *Louis* Hernandez de Cordouë, capitaine au pays des Lanes, fils de *Gonsales* Hernandez, surnommé *le grand Capitaine*; *Charles* de Mailly, seigneur d'Issigny, sénechal de Vermandois, mort sans posterité; ANTOINE, qui suit; *Jean*, seigneur d'Auvillers, mort sans laisser de posterité de *Julienne* de Conty, fille de *Jean*, seigneur de Roquencourt, qu'il avoit épousée le 6. Juillet 1574. laquelle prit une seconde alliance avec *Louis* de saint Simon, seigneur de Cambronne & de Vaux; & *Robert* de Mailly, seigneur de saint Marc, qui de *Jeanne* de Berry sa femme, laissa *Jeanne* de Mailly, mariée à *N*. seigneur des Conardins en Champagne; & *Robert* de Mailly, seigneur de saint Marc, qui de *Jeanne* Constant sa femme, eut *N*. de Mailly, mort jeune; & *Diane* de Mailly, alliée à *Jean* Godet, seigneur de Renneville.

XIII. ANTOINE de Mailly, seigneur de Fontaines, Riquelieu, Issigny, &c. sénechal de Vermandois après son frere, laissa de *Luce* Carpentier, sa femme, fille de *Jean*, seigneur de Villechol, & de *Jeanne* de Fontaines, *Philippe* de Mailly, mort sans posterité; CHARLES, qui suit; *Marie*, alliée 1°. à *Antoine* de la Fon, seigneur de Rony, 2°. à *Antoine* de Crecy, seigneur de Bleky; & *Claude* de Mailly, mariée 1°. à *Antoine* de Lespinay, seigneur de Grosserne, 2°. à *Jacques* Coucault, seigneur d'Avelon.

XIV. CHARLES de Mailly, seigneur de Fontaines, &c. sénechal de Vermandois, épousa *Catherine* de Crecy, fille de *François*, seigneur de Bleky, & de *Marguerite* d'Amerval; dont il eut CLAUDE, qui suit : *Jeanne*, mariée à *François* Alez, seigneur de Corbert & d'Harnon, lieutenant au gouvernement de saint Quentin : *Françoise*, religieuse à Soissons : & *Elizabeth* de Mailly, mariée l'an 1626. à *N*. seigneur de Son, & de Mont-Fouquaisi.

XV. CLAUDE de Mailly, seigneur de Fontaines, &c. épousa l'an 1629. *Anne* de Merelessart, fille de *Charles*, seigneur d'Issigny & de Croly, & de *Claude* du Puy.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LORSIGNOL, de TALMAS, *& de* CONTY.

III. ANTOINE de Mailly, second fils de GILLES II. du nom, seigneur de Mailly, & de *Jeanne* d'Amiens, fut seigneur de Lorsignol, de Talmas, & de Buires-aux-Bois, & laissa de la fille du seigneur d'Antoing, JEAN, dit *Maillet*, qui suit;

IV. JEAN de Mailly, dit *Maillet*, seigneur de Lorsignol, de Talmas, &c. vivoit l'an 1340. Il epousa *N*. dont le nom est inconnu, & dont il eut JEAN, qui suit; COLART, qui a continué *la branche des seigneurs de* LORSIGNOL, *rapportée ci-après*, ausquels on a ajoûté *Renaud* de Mailly, qui servoit ès guerres de Flandres l'an 1340. *Louis* de Mailly, dont Froissart fait honorable mention sous l'an 1371. à cause des grands exploits qu'il fit en Turquie : & *Matthieu* de Mailly, vivant l'an 1364.

V. JEAN de Mailly, seigneur de Talmas, de Buires-aux-Bois, &c. chevalier banneret l'an 1341. servit contre les Anglois, ayant en sa compagnie cinq chevaliers, & vingt & un écuyers. Il avoit epousé *Jeanne* de Pequigny, fille de *Jean*, seigneur de saint Huyn, & de *Marie*, d'Amiens, dame de Canaples. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* sire de Crequy, duquel étant veuve elle épousa en troisiémes nôces *Henri* de Beure, seigneur de Dixmude, ayant eu de son premier mari : JEAN, qui suit;

VI. JEAN de Mailly, dit *Maillet*, seigneur de saint Huyn, de Talmas, de Buires-aux-Bois, &c. mourut l'an 1432. Lui ou son fils de même nom, seigneur de Buires, de Canlers, de Talmas, & de saint Huyn, épousa *Jeanne* de Quereques ou Creseques, fille de *Guillaume*, dit *le Bon*, & de *Marie* de Harcourt-Montgommery, & fut pere de *Robert* dit *Robinet* de Mailly, conseiller & chambellan du roi, & des ducs de Bourgogne, au parti desquels il fut attaché toute sa vie. Pendant la revolte des Parisiens l'an 1412. il fut arrêté en l'hôtel de Jean duc de Bourgogne, à la priere duquel il fut relâché, mais banni du royaume, comme adherant à ce prince, qui le mena avec lui en Bourgogne l'an 1414. & au voyage de Tours l'an 1417. Il etoit avec le seigneur de l'Isle-Adam, lors de la prise de Paris l'an 1418. & au changement d'officiers, il fut fait grand pannetier de France; mais l'année suivante, accompagnant Philippe duc de Bourgogne, qui alloit trouver le roi à Troyes, il tomba de cheval dans une fosse pleine d'eau où il se noya, d'où son corps fut porté à Troyes, & inhumé devant le grand autel des Dominicains. Les autres enfans de JEAN de Mailly, furent : *Jean* de Mailly, conseiller au parlement l'an 1411. maître des requêtes l'an 1418. l'un des conseillers d'état, pour assister la reine Isabelle à son entrevûë avec le roi d'Angleterre l'an 1419. président des comptes l'an 1424. doyen de saint Germain de l'Auxerrois, puis évêque de Noyon : en cette qualité il assista au couronnement du roi d'Angleterre Henri VI. en l'église de Paris l'an 1431. mais peu après il abandonna ce parti, & fut l'un des principaux negocians de la paix d'Arras, concluë entre le roi Charles VII. & le duc de Bourgogne. Il vécut jusqu'en 1472. qu'il mourut à Paris, & y fut enterré dans le cœur de l'église de Notre-Dame; *Colart*, seigneur de Blangy sur Somme, de Hancel, &c. sénechal de Vermandois l'an

1425. qui s'attacha, comme ses freres, au parti du duc de Bourgogne, & du roi d'Angleterre. Depuis étant rentré dans l'obéïssance du roi, il se trouva au siége de Pontoise l'an 1441. & mourut sans laisser de posterité de ses deux femmes avant l'an 1476. Il avoit épousé 1°. avant l'an 1426. *Isabelle* dame de Conty, laquelle par son testament lui fit don de cette terre de Conty. Après sa mort arrivée avant l'année 1438. il prit une seconde alliance le 27. Juillet 1440. avec *Claire* de Fleurens, veuve d'*Antoine* de Hardentun, seigneur de Maisons, & fille d'*Arnoult*, seigneur de Fleurens, & de *Marie* de Croendeborg: elle prit une seconde alliance avec *Roland* de Dixmude, & vivoit l'an 1423. FERRY, qui suit: *Marie*, alliée à *Jean* seigneur de Beauvoir: *Marguerite*, femme de *Pierre*, dit *Ferrand* des Quesnes, vicomte de Poix; puis de *Renaud* de Quinquempoix, & *Catherine* de Mailly, mariée à *Jean* d'Anche, dit *Martel*, seigneur de Tilloy.

VII. FERRY de Mailly, seigneur de Talmas, de Buires-aux-Bois, de saint Huyn, puis de Conty après la mort de *Colart*, son frere, s'attacha avec ses freres, au parti du duc de Bourgogne, pour lequel étant au pays de Santers, il fut fait prisonnier par la garnison de Compiegne. Etant en liberté, il continua de servir ce prince, & se joignit au seigneur de l'Isle-Adam, lors de la surprise de la ville de Paris l'an 1418. Il fut fait chevalier par ce duc au siége de Compiegne l'an 1430. mais après le traité de paix fait à Arras, il rentra dans l'obéïssance de son souverain, auquel il fit hommage de ses terres le 21. Octobre 1447. & vivoit encore l'an 1483. Il avoit épousé *Marie* de Breban, dame de Rueil sur Marne, de Leschelle, de Courton, & d'Arcy-le-Ponsart, fille de *Jean*, seigneur de ces terres, morte l'an 1467. dont il eut ADRIEN, qui suit: & *Jeanne* de Mailly, mariée, 1°. en Janvier 1448. à *Gui*, seigneur de Roye, 2°. à *Eustache* de Bousies, seigneur de Vertaing, de Foüilloy & de Blairenghien.

VIII. ADRIEN de Mailly, seigneur de Conty, de Talmas, Bertricourt, Blangy, &c. mourut le 4. Septembre 1518. Il avoit épousé le 23. Decembre 1469. *Jeanne* de Berghes, morte le 2. Septembre 1513. fille de *Jean* seigneur de Berghes-op-zoom, & de *Jeanne*, dite *Blanche* de saint Simon: dont il eut FERRI II. qui suit: *Antoine*, seigneur de saint Huyn, & de Blangy, mort avant le mois de Septembre 1540. ayant eu de *Marguerite* de Herzelles, fille de *Daniel*, seigneur de Lilaër, & de *Marie* de Cuinghen, qu'il avoit épousée le 4. Février 1520. un seul enfant nommé *Jean* de Mailly, seigneur de saint Huyn, mort jeune: *Helene* de Mailly, dame de Rueil, de Leschelle, de Courton, &c. mariée le 9. Juin 1498. à *Saladin* d'Anglure, seigneur de Bourlemont, morte sans enfans le 5. Juillet 1560. *Isabeau*, alliée le 25. Mai 1560. à *Georges* baron de Clere en Normandie, morte l'an 1520. & *Françoise* de Mailly, mariée 1°. à *Charles* seigneur de Rubempré, 2°. à *Jean* de Stavelle seigneur d'Issenghein & d'Estaires.

IX. FERRI de Mailly II. du nom, baron de Conty, seigneur de Sailly, Talmas, Fleurens, Tontignies, & échanson du roi, & sénechal d'Anjou, mourut en Italie des blessures qu'il avoit reçûes au siége de Milan l'an 1513. commandant une compagnie de cent hommes d'armes, suivant l'histoire du chevalier Bayard. Il avoit épousé, avant l'an 1504. *Louise* de Montmorency, sœur du connétable, & fille de *Guillaume* seigneur de Montmorency, & d'*Anne* Pot. Elle prit une seconde alliance avec *Gaspard* de Coligny, seigneur de Châtillon, maréchal de France, & eut de son premier mariage, *Jean* de Mailly, baron de Conty, &c. mort sans alliance au siége de Naples l'an 1528. *Magdelaine* de Mailly, dame de Conty, &c. mariée le 27. Août 1527. à *Charles* seigneur de Roye & de Muret, comte de Roucy; & *Louise* de Mailly, abbesse de la Trinité de Caën, puis de Lys, près de Melun, morte le 9. Août 1554.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LORSIGNOL.

V. COLART de Mailly, dit *Payen*, second fils de JEAN de Mailly, dit *Maillet*, seigneur de Lorsignol, de Talmas, &c. fut seigneur de Lorsignol, de saint Georges, &c. & gouverneur du bailliage de Vermandois, servoit en Perigord l'an 1353. & vivoit l'an 1484. Il avoit épousé vers l'an 1350. *Marguerite* de Pequigny, fille puinée de *Jean*, seigneur de saint Huyn, & de *Marie* d'Amiens, dame de Canaples; dont il eut GILLES, qui suit; & *Alix* de Mailly, alliée à *Froissart* seigneur de Beaufort en Artois.

VI. GILLES de Mailly, seigneur de Lorsignol, de Bours, &c. mourut avant l'an 1421. Il avoit épousé *Jeanne* de Billy, vicomtesse d'Ouchies en Champagne, dame de Rosel, de Montchevillan, Pregny, saint Remy, Billy sur Ourcq, Nully, saint-Front, & Hautevéne: dont il eut *Renaud*, seigneur de Lorsignol, mort avant 1421. *Marie* de Mailly, dame de Lorsignol après son frere, mariée, 1°. à *Colart*, seigneur de Mailly, son parent, 2°. à *David* de Brimeu, seigneur de Humbercourt, morte le 16. Septembre 1456. *Marguerite*, alliée 1°. à *Henri* de Boicy, seigneur de Chaulnes, 2°. à *Gilles* seigneur de Rouvroy, 3°. à *Gilles* seigneur de Soyecourt: & *Alienore* de Mailly, femme de *Baudouin* de Cramailles, seigneur de Saponay.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'AUTHUILLE.

III. GILLES de Mailly, troisiéme fils de GILLES II. du nom, seigneur de Mailly, &c. & de *Jeanne* d'Amiens, dame de Talmas, &c. eut en partage la terre d'Authuille, & mourut l'an 1357. Il eut pour femme *Blanche* de Ham, fille de *N.* seigneur de Ham en Vermandois; & pour enfans: GILLES II. qui suit: *Catherine*, mariée à *N.* seigneur du Cauroy en Ponthieu: *Marie*, alliée à *Jean* seigneur de Preure en Boulonois: *N.* femme de *N.* seigneur de Couy, en Artois: *N.* mariée à *N.* seigneur du Divion: & *N.* de Mailly alliée à *N.* seigneur de la Thieuloye.

IV. GILLES de Mailly, II. du nom, seigneur d'Authuille & d'Andinfer, se trouva l'an 1348. à la bataille de saint Omer, où il combattit pour le roi Philippe *de Valois*, & est nommé entre les pairs du Chastel d'Encre l'an 1357. Il épousa *Jeanne* de Rely, fille de *Guillaume* seigneur de Rely, dont il eut GILLES III. qui suit; *Louis* qui surprit le château de Montpaon sur les Anglois l'an 1371. *Simon*, mort des blessures qu'il reçut à la bataille de Rosebeque l'an 1382. *Jean*; & *Jacques*, morts à la bataille de Nicopolis, en Hongrie l'an 1396. & *Marie* de Mailly, alliée, 1°. à *Robert* de Nedonchel, seigneur de Rebecq, 2°. à *Hugues* de Sailly.

V. GILLES de Mailly, III. du nom, seigneur d'Authuille & d'Andinfer, fut marié trois fois, & eut 25. enfans de ses trois femmes. Il épousa, 1°. *Isabeau* de Wavant ou Waurans, fille & heritiere de *N.* seigneur de Waurans, & de *N.* d'Occoch, 2°. *Isabeau* d'Auxy, fille de *David* seigneur d'Auxy, & de *Marguerite* de la Tremoille, 3°. *Marguerite* de Longueval, dame de Bienvilliers & de Fouconvilliers, fille de *Jean* de Longueval, & de *Jeanne* dame de Beaumez. Ses enfans du premier lit furent; GILLES IV. qui suit; *Lancelot* de Mailly, qui de *Marguerite* de la Rosiere, sa femme, fille d'*Antoine* seigneur de la Rosiere, & de *Marguerite* de Durcal, n'eut qu'un fils nommé *Antoine*, mort jeune: *Palamedes*, qui laissa des enfans: *Guillaume*, dit *Saladin*, seigneur de Marçais, qui épousa *Alix* heritiere de Novelles, veuve de *N.* seigneur de Caulincourt; dont il eut *Robert* de Mailly, seigneur de Novelles & de Marçais, qui épousa l'an 1496. *Martine* d'Estourmel, dont il eut des enfans: *N.* de Mailly, religieux à Corbie: *N.* religieux à Ham: *N.* religieux à Berthancourt: *N.* abbesse de sainte Austreberte de Montreüil: *Françoise*, mariée à *Berard* de Recourt: & cinq autres filles mortes jeunes. GILLES de Mailly eut de sa seconde femme, sept filles, dont trois moururent jeunes; les autres furent: *Roberte* de Mailly, alliée à *Alain* de Longueval: *Guillemette*, dame d'Andinfer & d'Hinguiettes, mariée à *Robert* de Hames, seigneur de Bondus & de Sangatte: *Marie*, épouse de *Georges* le Gay, seigneur de Lorges & de Combreüil en Sologne: & *N.* de Mailly, femme de *Jean* seigneur de Bussy. Les enfans du troisiéme lit de GILLES de Mailly III. du nom, furent: *Jean* de Mailly, dit *le Begue*, seigneur de la Brecque, de Bienvilliers, & du Quesnoy, qui épousa 1°. *Jeanne* d'Aboval, fille de *Guil-*

Digitized by Google

laume, seigneur de la Thieuloye, gouverneur d'Arras, 2°. *Jeanne* de Rosimbos, fille de *Jean* seigneur de Rosimbos, de laquelle il eut *Jean* de Mailly, mort jeune; & *Marguerite* de Mailly, femme d'*Antoine* seigneur de Bethencourt & de Frêne: & de la premiere vinrent *Jacques* de Mailly, seigneur de la Brecque; *Miles*, mort en Turquie: & *Jeanne* de Mailly, alliée à *N.* seigneur d'Eibbecq. ROBERT, second fils de la troisiéme femme, *tige de la branche des seigneurs de* RUTHERE *& de* COMBLIGNEUIL, *rapportée ci-après*: *Mathelin*, troisiéme fils, fut seigneur de Fouconvilliers, & épousa *Ade* de Quebienfay: dont il eut pour fille unique, *Antoinette* de Mailly, dame de Fouconvilliers, mariée à *Jean* seigneur d'Yaucourt: *Jeanne* de Mailly, sœur des precedens, épousa 1°. *N.* seigneur de Maucourt. 2°. *Jean* de Villers.

VI. GILLES de Mailly, IV. du nom, seigneur d'Authuille & de Waurans, épousa *Jeanne* de Maisieres: dont il eut JEAN, qui suit; & *Mathelin* de Mailly, mort à Lyon.

VII. JEAN de Mailly, seigneur d'Authuille & de Waurans, mourut à la bataille d'Azincourt l'an 1415. il avoit épousé *Marguerite* de Fiennes, veuve de *Jean* seigneur de Sempy, & fille de *Jean* de Fiennes, seigneur de Souverain-Moulin & de Rebeque, & de *Martine* Perrot, dont il eut LOUIS, qui suit;

VIII. LOUIS de Mailly, seigneur d'Authuille & de Waurans, vivoit l'an 1459. Il avoit épousé *Marguerite* de Gaëlbecq, ou Herzebecq: dont il eut COLART qui suit; & *Marguerite* de Mailly, dame de Waurans, mariée à *Philippe* de Saveuse, seigneur de saint Aubin.

IX. COLART de Mailly, seigneur d'Authuille, Quinchy, Metz, &c. donna en Février 1498. les terres d'Authuille & du Metz, à *Jean* seigneur de Mailly, &c. au préjudice de ses filles. Il épousa 1°. *Jacqueline* d'Olehain, fille de *Jacques*, seigneur d'Estiembourg, dont il n'eut point d'enfans, 2°. *Adolphine* de Tserrats: dont il eut *Helene*, morte sans alliance: *Jossine*, mariée à *Jacques* d'Ordre, seigneur de Sainghin & de Longpré, morte sans enfans: & *Jeanne* de Mailly, alliée à *Jean* de la Douve, morte sans posterité.

BRANCHE DES SEIGNEURS de RUTHERE, *& de* COMBLIGNEUIL.

VI. ROBERT de Mailly, second fils de GILLES de Mailly, III. du nom, seigneur d'Authuille, & de *Marguerite* de Longueval, sa troisiéme femme, fut seigneur de Ruthere. Il épousa 1°. l'an 1429. *Isabelle* du Bois, fille & heritiere de *Jacques*, dit *le Galois*, seigneur de Combligneuil, Drevet & de Houdens, & de *Jeanne* de Beugny: 2°. *Beatrix* de Boufflers, dame de Vironceaux, veuve de *Baudouin* de Saints, & fille d'*Alleaume* seigneur de Boufflers, & de *Catherine* de Berniculles, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent: BAUDOUIN, qui suit; & *Caloye* de Mailly, alliée à *Gilles* de Proisy, seigneur de Maineville.

VII. BAUDOUIN de Mailly, seigneur de Combligneuil, &c. épousa *Jeanne* du Bois, Blequin, dite *de Boeffes*, fille de *Matthieu* du Bois, dit *le Galois*, seigneur de Boeffes, &c. & d'*Eustasie* de Saints: dont il eut *Antoine* de Mailly, seigneur de Combligneuil, mort sans enfans, de *Jeanne* d'Ottove, fille de *Jean* d'Ostove: *Anne* dame de Combligneuil, mariée à *Philippe* d'Osterel, seigneur de Dieval: & *N.* de Mailly, morte sans alliance.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE NEDON.

III. JEAN de Mailly, quatriéme fils de GILLES, II. du nom, seigneur de Mailly, & de *Jeanne* d'Amiens, dame de Talmas, fut seigneur de Nedon, & épousa *Isabeau* de Beuvry, fille de *Colart* seigneur de Beuvry, dont il eut JEAN II. qui suit: & *Catherine* de Mailly, dame des Marests, mariée l'an 1330. à *Hugues* seigneur de Noyelles & de Mamez.

IV. JEAN de Mailly, II. du nom, seigneur de Nedon, épousa *N.* fille de *N.* seigneur d'Haveskerque: dont il eut *Marie* de Mailly, dame de Nedon, mariée à *Jean*, seigneur de la Viefville. * La Morliere, *histoire de Picardie*. Le pere Anselme, *histoire des grands officiers*, *&c.*

MAILLY (Robert) chevalier, seigneur de Rumesnil, Silly, &c. petit-fils de JEAN III. du nom, seigneur de Mailly, *dont nous avons parlé ci-dessus dans la genealogie de cette maison*, & fils puiné de HUTIN de Mailly, seigneur d'Auchy, est tres-celebre dans l'histoire par sa valeur. Du Bellay nous apprend qu'en 1521. Il eut charge des gens de pied legionaires, sous M. de Vendôme, gouverneur de Picardie; & que la même année ce prince lui ordonna de se jetter avec le seigneur de Longueval dans la ville de Guise, pour la défendre contre l'armée imperiale. Robert de Mailly fut tué l'an 1524. à Pavie dans le Milanez, en combattant sur la bréche de cette ville assiegée. C'est de lui que sont sorties les deux branches de Mailly-Rumesnil, & Mailly-la-Houssaye. De cette derniere sont issus; *Adrien*, chevalier, seigneur de Silly, &c. connu sous le nom du comte de Mailly-la-Houssaye, colonel du regiment des Landes d'infanterie, brigadier des armées du roi, mort en Mars 1708. & son frere *Jerôme* de Mailly, capitaine dans le même regiment. * Du Bellay, *hist.* La Morliere, *recüeil des illustres maisons de Picardie*.

MAIMBOURG (Louis) Jesuite, né l'an 1610. à Nancy en Lorraine, de parens nobles & riches, avoit l'esprit fort vif & fort aisé, & s'est rendu celebre, tant par ses predications, que par plusieurs livres d'histoires qu'il a donnés au public. Il entra dans la societé des Jesuites l'an 1626. enseigna les humanités pendant six ans, aprés lesquels il s'occupa uniquement à la chaire. Il fut obligé de quitter les Jesuites par ordre du pape Innocent XI. l'an 1682. pour avoir écrit contre la cour de Rome, en faveur des propositions de l'assemblée du clergé de France, tenuë l'an 1682. Il fut gratifié d'une pension du roi, & se retira à l'abbaye de saint Victor de Paris, où il mourut d'apoplexie le 13. Août de l'année 1686. âgé de 77. ans, lorsqu'il travailloit encore à un traité du schisme d'Angleterre, & est enterré dans l'église de cette abbaye. Les livres qu'il a composés sont; deux volumes des sermons qu'il a prêchés; une methode pacifique, pour ramener sans dispute les Protestans à la vraye foi sur le point de l'Eucharistie; un traité de la vraye Eglise & de la vraye parole de Dieu; les histoires de l'Arianisme, des Iconoclastes, des Croisades, du schisme d'Occident, du schisme des Grecs, de la décadence de l'Empire, de la Ligue, du Lutheranisme, du Calvinisme; le traité de l'église de Rome; le pontificat de saint Leon, &c. Tous ces ouvrages sont en seize volumes *in* 4. Il seroit à souhaiter qu'ils eussent été composés avec autant de solidité & de discernement dans les faits, que de feu & de rapidité dans le style. Les auteurs Protestans ont écrit contre son Lutheranisme & son Calvinisme. Ses premieres histoires furent bien reçuës du public; elles se faisoient lire agreablement, & avoient un certain air de roman qui plaisoit; mais peu à peu le monde est revenu de ce goût. Ses dernieres n'ont plus eu tant de cours, & les premieres sont tombées tout-à-fait, même dès son vivant. Il a eu quelques démêlés avec le pere Bouhours, qui avoit critiqué quelques-unes de ses expressions. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques au XVII. siecle*.

MAIMBOURG (Theodore) cousin du precedent, quitta le parti de l'église Catholique, embrassa celui de la religion Pretenduë Reformée: pour justifier son apostasie, il écrivit une lettre à son frere qui fut imprimée en 1659. On a de lui une *réponse sommaire* à la methode du cardinal de Richelieu, qu'il dédia à madame de Turenne: il y prit le nom *de la Ruelle*, & envoya le manuscrit à Samuël des Marets, qui le publia à Groningue l'an 1664. Quelque éloigné qu'il parût de l'église Catholique, il ne laissa pas d'y rentrer en 1664. & il y étoit lorsque le livre de l'*exposition de la foi Catholique* parut; mais peu aprés il l'abandonna une seconde fois, & se retira en Angleterre, où il fut chargé de l'education d'un fils *naturel* de Charles II. Ce fut là qu'il publia une réponse à l'exposition de la foi en 1682. Il l'avoit annoncée à ses amis avant que de lever le masque; & c'est ce qui donna lieu à Bastide Protestant d'écrire qu'un Catholique écrivoit contre l'exposition. Il mourut à Londres vers l'an 1693. Quelques personnes ont dit qu'étant à l'extrémité

il avoit déclaré qu'il mouroit Socinien, & qu'on n'avoit pû le faire changer de sentiment. Il y a encore un autre MAIMBOURG nommé JEAN, Lorrain, qui entra chez les Jesuites, & qui ne voulut jamais publier aucun ouvrage, quelque capable qu'il en fût. * Bayle, *dictionnaire critique*.

MAIMON ou MAIMONIDES, *voyez* MOYSE rabbin.

MAIMON, *cherchez* MEMON.

MAIN (Amber) est une espece de miracle qui se trouve dans la province de Cornoüaille en Angleterre, & qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de méchanique. C'est un grand rocher placé sur d'autres de moindre grandeur; & quoiqu'aucune force ne puisse lui faire changer de situation, il est dans un si parfait équilibre, que la moindre chose peut l'ébranler. Quant à son nom, le mot de *Main* en langage de Cornoüaille signifie une *pierre*, le mot *Amber* semble être abregé du mot *Ambrosius* qui fut un vaillant Breton, qu'on croit avoir érigé ce monument, après quelque victoire remportée sur les Romains ou sur quelques autres ennemis. * *diction. Anglois*.

MAINA, BRACCIO DI MANIA, ou PAYS DES MAINOTES, contrée de la Grece dans la Morée, le long de la mer, sur les côtes du golfe de Coron, & depuis le cap de Matapan, jusques à la riviere de Calamata. Les Mainotes ou Magnotes, qui habitent une partie du pays des anciens Lacedemoniens, sont les seuls entre les Grecs, qui se soient conservés en corps de republique, contre la puissance des Turcs. Le voisinage de la mer, & l'âpreté de leurs montagnes, leur ont procuré cet avantage. Cependant, depuis la prise de Candie, l'an 1669. la crainte de voir opprimer leur liberté les a obligés de chercher d'autres habitations, pour y pouvoir vivre en repos. Les Genois en ont reçu cinq ou six cens familles dans l'isle de Corse; & le grand duc de Florence a donné des terres dans ses états, à mille autres qui s'y sont établies depuis peu. Ces Mainotes se ressentent encore de l'inclination des anciens Lacedemoniens pour le larcin. Ils sont grands voleurs, cruels, & menent une vie extrêmement dure.

MAINA, petite ville de la Morée située au pied des montagnes de Maina, sur le golfe de Coron, à six lieuës de Chiclisa du côté du midi. Ce lieu est different de Castro di Maina, forteresse bâtie par les Turcs sur le cap de Matapan, pour brider les Mainotes l'an 1560. & ruïnée par les Venitiens la même année. * Maty, *dictionnaire geograph.*

MAINA (les montagnes de) ou des Mainotes, anciennement le mont Taygete, *Taygetus mons*, *Amyclaus mons*, grande montagne de la Zaconie en Morée, commence entre la ville de Lacedemone, & celle de Zamata, & s'étend du nord au sud entre le golfe de Coron & celui de Colochine, jusqu'au cap de Matapan, qui en est l'extrémité meridionale. * Maty, *dictionnaire geographique*.

MAINARD, *cherchez* MAYNARD.

MAINBOEUF, en latin *Magnobodus*, évêque d'Angers, dans le VII. siecle, né vers l'an 574. dans le pays d'Anjou, de parens considerables, qui étoient au service des rois Chilperic & Clotaire II. fut élevé dans les lettres humaines & dans la pieté. S'étant mis ensuite sous la discipline de saint Lezin, évêque d'Angers, il reçut de sa main les ordres sacrés, & fit un voyage à Rome du tems du pape saint Gregoire, & à son retour, saint Lezin lui donna l'administration du monastere de Colonet. Il fut élû évêque d'Angers l'an 606. à la place de Cardulphe, successeur de saint Lezin. Il assista l'an 625. au concile de Reims, mourut le 16. Octobre de l'an 654. & eut pour successeur saint Godebert. * *Acta apud Bolland.* Baillet, *vies des saints au 16. Octobre*.

MAINE, ou LE MAINE, province de France, a la Normandie au septentrion; le Perche, le Vendômois, & la Beausse, au levant; la Bretagne, au couchant; une partie de la Touraine avec l'Anjou au midi. On la divise ordinairement en deux parties. Celle qui s'approche de la Bretagne & de la Normandie, s'appelle le *Bas-Maine*, dont l'assiete est fort inégale. L'autre partie qui s'étend du côté du Perche, du Vendômois, de l'Anjou & de la Touraine, est plus belle & plus feconde: on la nomme le *Haut-Maine*. La province produit du bled, du lin, du vin, du bétail, &c. Elle renferme quelques mines de fer, & est arrosée de trois principales rivieres, qui sont l'Huisne, la Sarte & la Mayenne, qui reçoivent dans leurs cours, plusieurs autres gros ruisseaux, comme la Yaigre, le Jeayu, la Dive, la Yeuve, la Graine, &c. Ses principales forêts sont, Bersay, Perseigne, Longaunay, Sillé, Dandaine, &c. Le Mans est la ville capitale. Les autres sont, Laval, Beaumont-le-Vicomte, Sablé, la Ferté-Bernard, lieu de la naissance du poëte Robert Garnier, Mayenne, Château du Loir, &c. Les habitans ont beaucoup d'esprit & d'adresse, & parlent naturellement bien. Le Maine a produit de grands hommes, des poëtes, des philosophes, des mathematiciens & des medecins tres-habiles. Les Manceaux sçavent tres-bien faire leurs affaires: & c'est pour cela qu'on dit, *qu'un Mancean vaut un Normand & demi*. On assure que ce qui a donné lieu à ce proverbe, c'est une monnoye du Maine, qui valoit une moitié plus que celle de Normandie. Ptolomée & Cesar donnent aux Manceaux le nom de *Cenomani Aulerci*. Tite-Live, Polybe, &, entre les modernes, Leandre Alberti, parlent des conquêtes de ces peuples en Italie, vers l'an 160. de Rome, & 594. avant Jesus-Christ. Elitorvius commandoit alors l'armée des Cenomans, qui suivoient leur prince Bellovese. Du consentement de ce dernier ils s'arrêterent en cette contrée, qui est bornée du Pô, des Alpes, & de la mer Adriatique; & après avoir défait les Toscans sur le rivage du Tessin, ils les chasserent de la Gaule Transalpine, qu'ils occuperent quelque tems, & où ils bâtirent les villes de Bresse, de Verone, de Trente, de Creme, de Bergame, de Mantouë, &c. Le Maine a été soûmis aux Gaulois, puis aux Romains, & enfin aux François. Il eut ensuite des comtes, jusques à ce que le pays fut réüni à la couronne. HUGUES I. comte du Mans, qui vivoit l'an 1020. fut pere de HERBERT I. dit *Eveille-chien*; parce qu'il faisoit la nuit des courses dans le Perche, où il éveilloit tous les chiens. Herbert mourut vers l'année 1060. laissant HUGUES II. qui suit; & *Biotte*, mariée à *Gautier* comte de Meulan & de Pontoise. HUGUES II. étoit encore jeune, & *Herbert Bacco*, son oncle & son tuteur, voulut usurper le comté du Mans; mais les Manceaux & l'evêque Gerbert s'y opposerent. Ce prélat maria Hugues à *Berte* de Blois, fils d'*Eudes*, comte de Champagne & de Blois, & veuve d'*Alain* II. dit *le Rebru*, comte de Champagne. Il en eut *Herbert*, II. comte du Mans, qui mourut sans posterité & qui étant peu satisfait de ses parens, donna son comté à Guillaume *le Bâtard*, duc de Normandie; *Hermengarde*, mariée 1°. à *Thibault* III. comte de Champagne, qui la répudia, 2°. à *Ezon* ou *Azon*, marquis en Ligurie, qu'on croit être sorti de la maison de Malespine, & dont elle eut *Hugues* III. comte du Maine; *Paule*, femme de *Jean* seigneur de Beaugency & de la Fléche, dont elle eut *Gozbert*; *Enoc*; & *Elie*, comte du Maine; & *Marguerite*, accordée à *Robert* III. dit *Courtecuiße*, duc de Normandie. Après la mort de Herbert II. Guillaume *le Bâtard* se prévalut du testament que ce comte avoit fait en sa faveur, & soûmit le pays du Maine. Les Manceaux appellerent HUGUES, fils d'*Ason*, qui fut le III. de ce nom, vers l'an 1090. Mais comme il manquoit de biens, de forces & de courage, il ceda ses droits à *Elie* de la Fléche, son cousin. Orderic dit que Hugues vendit son comté pour dix mille sols de la monnoye du Mans. ELIE mourut le 11. Juillet de l'an 1110. & laissa une fille unique *Eremburge*, que d'autres nomment *Sibylle*, qui fut mariée à *Foulques* comte d'Anjou, & qui eut GEOFROI V. dit *Plantegeneste*. Celui-ci épousa *Mahaud* d'Angleterre & fut pere de HENRI II. roi d'Angleterre, duc de Normandie, comte du Maine, &c. Henri, mort l'an 1189. épousa *Alienor* de Guyenne, & laissa, entr'autres enfans, *Richard*, dit l'*orgueilleux*, qui fut tué l'an 1199. *Geofroi*, pere d'*Artus*; & JEAN *Sans-Terre*. Ce dernier fit mourir son neveu *Artus*; & pour raison de ce crime, le Maine & toutes les autres terres que l'Anglois avoit en France, furent confisquées par arrêts des Pairs, l'an 1202. & dévoluës au souverain qui étoit le roi Phi-

Digitized by Google

ppe Auguste. Saint Louis, son petit-fils, donna le Maine à CHARLES d'Anjou, son frere, comte de Provence, puis roi de Naples & de Sicile, mort l'an 1285. CHARLES II. son fils, ceda l'an 1290. le comté du Maine, à CHARLES de France, comte de Valois, &c. qui épousa *Marguerite* de Sicile, sa fille. Ce traité fut depuis confirmé *par* le roi Philippe *le Bel.* Charles de France fut pere du roi PHILIPPE *de Valois*, qui apporta le comté du Maine à la couronne. Le roi Jean, qui lui succeda, donna ce comté en appanage à Louis de France, son second fils, roi de Naples, duc d'Anjou, &c. Ce prince, mort l'an 1383. fut pere de Louis II. qui mourut l'an 1417. Louis II. eut *Louis* III. mort l'an 1431. *René*, mort l'an 1480. & CHARLES, comte du Maine, mort l'an 1472. Celui-ci eut un autre CHARLES, roi de Naples, comte de Provence & du Maine, qui laissa le roi Louis XI. son heritier universel, le 10. Decembre 1481. & mourut le 11. jour du même mois. Ainsi le Maine fut encore réuni à la couronne. Le roi Henri II. le donna en appanage à son troisiéme fils HENRI de France, depuis roi III. du nom; & ce monarque le donna de même à *François* de France, son frere, qui mourut sans posterité l'an 1584. Louis XIV. a donné l'an 1673. pour appanage le Maine à son fils *naturel* LOUIS AUGUSTE de Bourbon, legitimé de France, prince souverain de Dombes, colonel general des Suisses, &c. *Cherchez* BOURBON. * Tite-Live, *l.* 5. Cesar, *in comment.* Orderic Vitalis, *l.* 4. Le pere Anselme, &c.

MAINFERME (Jean de la) religieux de l'ordre de Font-Evrauld, né à Orleans, & mort à l'âge de 47. ans en 1693. s'est signalé par la défense de Robert d'Arbrisselles, fondateur de son ordre, en donnant un livre latin au public, sous le titre de *Bouclier de l'ordre de Font-Evrauld naissant.* Le principal sujet de cet ouvrage est de justifier la memoire de Robert d'Arbrisselles, d'un reproche qui lui a été fait d'avoir eu commerce trop familier avec des filles de son ordre, & d'avoir osé même coucher la nuit à côté d'elles, sous pretexte de se mortifier en souffrant par là un nouveau genre de martyre. C'est le bruit qui couroit de lui, dont Geofroi de Vendôme & Marbodus lui donnerent avis par leurs lettres. Le pere de la Mainferme, ne s'est pas contenté de faire voir que ce bruit étoit faux, & de justifier Robert d'Arbrisselles: il a même entrepris de faire voir que ces deux lettres étoient supposées & composées par Roscelin, qui selon le rapport d'Abaillard, avoit osé écrire une lettre injurieuse contre ce saint homme. Les critiques n'ont pas été persuadés de ces raisons: & quoi-qu'ils rendent justice à Robert d'Arbrisselles sur le fait dont il est accusé, ils tiennent les lettres de Geofroi de Vendôme & de Marbodus tres-legitimes, malgré les conjectures du pere de la Mainferme. Il a neanmoins réüssi à justifier la memoire du fondateur de son ordre, par les témoignages de quantité de grands hommes. On ne conviendra peut-être pas qu'il ait eu le même succès dans la dissertation qu'il a faite, pour justifier l'autorité que les religieuses de Font-Evrauld ont sur les religieux & les prêtres qui dépendent d'elles.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. au XVII. siécle.*

MAINFROY, tyran de Sicile, fils *naturel* de l'empereur *Frideric* II. étouffa, dit-on, dans le lit son propre pere, & fit empoisonner Conrad fils du même empereur. Ce Conrad laissa un fils, nommé *Conradin*, dont Mainfroy se fit tuteur. Ce fut à la faveur de ce titre qu'il se rendit maître du royaume de Sicile, qu'il gouverna dans de continuels désordres, pendant près d'onze ans. Il se broüilla avec le pape Innocent IV. porta la guerre dans ses états, & le 20. Decembre de l'an 1254. il défit ses troupes, par le secours qu'il obtint des Sarasins de Lucera. Depuis il enleva à l'église le comté de Fondi, & fut excommunié par les papes Urbain IV. & Clement IV. Le premier de ces pontifes ayant appellé Charles d'Anjou, frere du roi saint Louis, lui donna l'investiture du royaume de Naples & de Sicile: ce qui obligea ce prince de faire la guerre à Mainfroy, ennemi de l'église. On dit que celui-ci fit proposer un accommodement à Charles, qui répondit en ces termes; *Ite & renunciate Sultano Lucerino*, (Il appelloit ainsi Mainfroy qui tiroit du secours des Sarasins de Luceria.) *vel me breve ipsum in infernum detrusurum, vel ipsum me in Paradisum collocaturum* En effet la bataille fut donnée dans la plaine de Benevent, un vendredi 26. Février de l'an 1266. Mainfroy y perdit la vie, & fut trouvé mort, tout couvert de sang & de bouë. Comme il étoit excommunié on le mit dans une fosse près du pont de Benevent; & au rapport d'un auteur moderne, le pape Clement fit porter son corps hors des terres de l'église. Ce Mainfroy avoit marié, l'an 1262. sa fille *Constance* à *Pierre* III. roi d'Aragon, c'est delà que les princes de cette maison ont fondé leur droit sur le royaume de Naples. * Summoneta & Collenutio, *hist. de Naples.*

MAINGOT, *voyez* SURGERES.

MAINGRE (Jean le) *cherchez* BOUCICAUT.

MAINLAND, isle d'Ecosse, la plus grande des Orcades, *voyez* ORCADES.

MAINLAND, anciennement *Romona*, isle de l'Ocean Caledonien, differente d'une autre anciennement nommée *Pamona, & dont il est parlé dans le corps de l'ouvrage.* Elle est la principale des isles Schellandiques, qui appartiennent au roi de Danemarck. Elle peut avoir vingt lieuës de long & cinq de large. Ses habitans ne se tenoient autrefois que le long des côtes, & ne vivoient que de poissons; mais maintenant ils cultivent les terres. * Maty.

MAINOTES, peuples, *voyez* MAINA.

MAINTENON (seigneur de) *voyez* ANGENNES.

MAINUS (Jason) celebre jurisconsulte, fils *naturel* d'*André* Mainus, nâquit à Pesaro, où son pere avoit été banni. Après avoir étudié en droit à Pavie, il s'adonna au jeu avec tant de fureur, qu'il perdit tout son argent & tous ses livres. Les desagrémens que cette conduite lui attira, le firent rentrer en lui-même, & lui firent reprendre l'étude du droit avec tant de succès à Bologne, à Pise & à Pavie, qu'il eut jusques à trois mille disciples. Il fut envoyé par le duc de Milan en 1492. vers le pape Alexandre VI. pour le feliciter sur son élection: & en 1493. à la cour de l'Empereur Frederic IV. au sujet du mariage de Maximilien d'Autriche son fils, roi des Romains, avec la sœur du duc de Milan, & s'y distingua par des harangues tres-éloquentes. Louis XII. roi de France, honora son école de sa presence; & pour lui faire reprendre ses leçons, que la foiblesse de sa vûë lui avoit fait interrompre sur la fin de ses jours, ce prince l'investit d'un fief, qui ne l'enrichit pas beaucoup, & qu'il perdit depuis. Il fut entierement dispensé de ses fonctions de professeur, quoiqu'on lui continuât ses appointemens, & mourut dans une espece de démence à Padouë l'an 1519. âgé de 84. ans, ne laissant qu'un fils *naturel.* Paul Jove dit que Mainus fut lui-même l'artisan de sa fortune, & qu'il avoit pris pour devise, *Virtuti fortuna comes non defecit.* Il ajoûte que le roi Louis XII. lui ayant demandé pourquoi il ne s'étoit point marié, il répondit que ç'avoit été pour se mettre en état de pouvoir être fait cardinal par le pape Jules II. à la recommandation de sa majesté. Ce fut après une promotion que ce pape avoit faite, & dans laquelle il aveit donné cinq chapeaux, sur la nomination de sa majesté tres-Chrétienne. Les ouvrages de Mainus sont, un commentaire sur les Pandectes & sur le code de Justinien; une explication du titre, *De Actionibus*, & quatre volumes *Responsorum.* * Pancirole, *de claris Legum Interpret.* Paul. Jovius, *in Elogiis*, Bayle, *dict. crit.*

MAJO, grand amiral de Sicile, dans le XII. siécle, natif du pays de Bari, dans la Pouille, & fils d'un vendeur d'huile, s'étoit insinué par son esprit dans les bonnes graces de Guillaume I. de ce nom, roi de Sicile, qui lui donna successivement les charges de notaire du palais, & de chancelier, & enfin celle de grand amiral. L'éclat de cette dignité l'aveugla tellement, qu'il osa aspirer à la royauté. Pour y parvenir, il attira dans son parti Hugues, archevêque de Palerme, & fit en sorte par ses calomnies, que le roi fit arrêter prisonniers plusieurs seigneurs de sa cour, dont quelques-uns eurent les yeux crevés, & d'autres la langue coupée, & les autres furent foüettés. Ce scelerat engagea ensuite la reine même dans ses interêts, par un commerce honteux qu'il entretenoit avec

elle. Il gagna le peuple, en lui faisant de grandes largesses : enfin il fit de riches presens au pape Alexandre III. dans l'esperance de l'obliger d'ôter la couronne au roi Guillaume; mais lorsqu'il esperoit de monter sur le thrône, une mort violente & imprévûë, empêcha l'execution d'un dessein si criminel ; car Bonello, jeune gentilhomme, sollicité par quelques seigneurs, qui ne pouvoient supporter l'insolence de ce favori, le tua de deux coups d'épée. La mort de ce méchant homme fut si agréable au peuple, qu'il lui arracha les cheveux & la barbe, & traîna son corps par toutes les ruës, puis le déchira en pieces. * Du Puy, *hist. des Favoris*.

MAJOLUS, *cherchez* SIMON MAJOLUS.

MAJONGO, montagne de l'isle Celebes. Elle est dans la province de Camarmtha, près de la petite ville de Caceres ; & elle est celebre parce qu'elle vomit continuellement des flammes par trois ouvertures. * Maty.

MAJOR RIO MAJOR, anciennement *Nasabath* & *Nabar*, grande riviere de l'Afrique. Elle naît dans le Biledulgerid, dans la contrée de Mezzab, traverse celle de Zeb, & après avoir separé les provinces d'Alger & de Bugie en Barbarie, elle se décharge dans le golfe de Bug, à la ville de ce nom. * Maty.

MAJOR RIO MAJOR petite riviere d'Espagne, appellée anciennement *Mearus*, *Metaurus*. Elle coule dans la Galice, & se décharge dans la mer de Biscaye, à Santa Martha, à quelques lieuës du cap d'Ortegal vers le levant. * Maty.

MAJOR (Jean) poëte & professeur à Wirtemberg, né en 1533. & mort en 1600. a composé un pseautier en vers heroïques. On trouve ses poësies, *Tom. IV. Delit. Germ. pag.* 2. consultez aussi Jo. Pet. Lotichius, *tom.* 3. *B. P. pag.* 92.

MAJOR (Jean) de Reinstadt, théologien, né en 1564. mort en 1654. âgé de 90. ans, enseigna 43. ans à Iena. * Konig.

MAJOR (Jean-Daniel) medecin & professeur à Kiel, publia en 1662. *Lithologia curiosa* ; & en 1665. *Prodromus chirurgiæ infusoriæ*. * Konig.

MAJOR (Jean-Tobie) théologien & professeur à Iene, né en 1615. mort en 1655. a écrit sur la nature & le culte des anges; sur les trois symboles; sur la priere pour les morts; sur la filiation de Jesus-Christ en tant qu'homme; sur le sabbat; sur la nature & la constitution de l'église ; sur la science moyenne, &c. * Hadrianus Beyer, *in vitâ. Ien. pag.* 492.

MAJOR (George) ministre Protestant d'Allemagne, né à Nuremberg le 25. Avril 1502. fut élevé dans la cour de Frederic III. duc de Saxe, étudia la philosophie, & reçut le degré de maître-ès-arts dans l'université de Wirtemberg : s'étant attaché à Melancthon, il ne fut pas long-temps à embrasser les sentimens de Luther, qu'il connut particulierement, & fut un des plus zelés partisans de cette nouvelle doctrine. Il enseigna à Magdebourg, puis à Wirtemberg, & après avoir été ministre à Islebe, il mourut fort pauvre le 28. Novembre 1574. âgé de 72. ans. On a recüeilli en trois volumes ses ouvrages, qui sont des commentaires sur quelques livres de l'écriture ; des sermons, &c. Il soûtenoit contre Nicolas Amsdorph, & contre ceux qu'on nomma *Rigides Confessionistes*, que les bonnes œuvres sont si absolument necessaires pour le salut, que même les petits enfans ne sçauroient être justifiés sans elles. Ses partisans furent nommés MAJORITES. * Florimond de Raimond, *l.* 2. *de Origin. Heres. c.* 14. *n.* 5. Sponde, *A. C.* 1551. *n.* 21. Sanderus, *Heres.* 187. Melchior Adam, *in Vit. Theolog. German.*

MAJOR, *cherchez* MAIRE.

MAJORAGIO (Marc-Antoine) professeur en éloquence dans le XVI. siécle, étoit natif d'un village de ce nom, dans le territoire de Milan, d'où son pere avoit pris le nom de *Majoragius*. Pour lui il se fit appeller *Antonius-Maria Comes*, à la tête de ses ouvrages : nom qu'il changea en ceux de *Marcus-Antonius Majoragius*. Son éloquence le fit admirer, aussi-bien que son érudition, qui paroît dans ses commentaires sur la rhétorique d'Aristote, & sur l'orateur de Ciceron. Pour défendre ce dernier ouvrage, il écrivit contre Cœlio Calcagnini, qui l'avoit censuré, & publia encore des réprehensi on contre Mario Nizoli, l'un de ses adversaires. Nous avons encore de lui des commentaires sur Virgile, outre plusieurs traités; *De Senatu Romano*; *de Risu Oratorio & Urbano*; *de Nominibus propriis veterum Romanorum*, &c. Majoragio enseigna à Milan, & y mourut le 4. Avril de l'an 1555. âgé de 40. ans & 6. mois. Son corps fut enterré dans le portique de l'église de saint Ambroise. * Gesner, *biblioth.* Imperialis, *in Musæo Histor.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Riccioli, *Chron. Reform. &c.* Bayle, *dict. crit.*

MAJORAN (Nicolas) homme sçavant en grec, qui florissoit en 1550. On lui attribuë la belle édition Romaine d'Homere & d'Eustathe son commentateur, avec un indice tres-ample, publié à Rome. * Konig.

MAJORIEN (*Julius Majorianus*) petit-fils par sa mere de *Majorien* maître de la milice d'Illyrie sous le regne de Theodose, fut employé dans les armées par Aëtius, qui venant ensuite à craindre qu'il ne lui nuisît auprès de l'empereur Plac-Valentinien, le destitua. Après la mort d'Aëtius, Majorien rappellé à la cour, éxerça divers emplois honorables, & enfin fut fait maître de la milice par l'empereur Avitus, qui peu après eut lieu de se repentir du choix qu'il avoit fait de lui. Il y avoit alors en Occident un officier dangereux, & qui ne pouvoit aimer ses maîtres, nommé *Ricimer* ; ce fut de concert avec lui, que Majorien obligea Avitus sur la fin de l'an 456 à renoncer à la dignité imperiale, & trois mois après, c'est-à-dire, le premier d'Avril 457. il s'en revêtit lui-même avec l'agrément de Leon empereur d'Orient. Dès son avenement à l'empire, il pensa perdre les Gaules, les Bourguignons, & les Visigoths, avec qui Avitus avoit eu d'étroites liaisons, y ayant formé diverses entreprises sous pretexte de venger cet empereur déposſedé ; mais Majorien ne leur donna pas le temps de se fortifier dans leur conquêtes, passa les Alpes au plus fort de l'hyver, chassa les Bourguignons de Lyon & de la ville d'Auvergne, & opposa aux Goths, Gilles maître de la milice, homme d'un grand merite, qui après avoir repoussé ces barbares de devant Arles, où ils l'avoient assiegé, les battit à platte couture deux fois de suite, & les força l'an 459. à lui accorder la paix. Avant que de venir dans les Gaules, Majorien avoit repoussé les Vandales, qui avoient fait une descente en Italie, & il équippa ensuite une nombreuse flotte, avec laquelle il passa en Espagne pour aller ensuite les chasser d'Afrique; mais ayant appris qu'une partie de cette flotte avoit été enlevée par Genseric dans la rade de Carthagene, il fut contraint de faire la paix. Majorien étant empereur, s'acquit une solide reputation par sa valeur, par son esprit, & par son amour pour les belles lettres ; mais l'amour des peuples ne put le garantir de la perfidie du même Ricimer, qui l'avoit elevé à l'empire. Ce traître le contraignit de déposer la pourpre en la ville de Tortone en Lombardie, le 1. Août de l'an 461. & le 7. du même mois, il le fit massacrer sur la riviere d'Iria, après un regne de 4. ans, 4. mois & 2. jours. * Idace & Marcellin, *in Chron.* Cassiodore & Jornandès, *Hist.* Procop. *l.* 1. *de Bell. Vandal.*

MAJORIN, premier évêque des Donatistes, en Afrique, vers l'an 306. étoit domestique de cette Lucille, si celebre dans cette secte, & avoit été lecteur de Cecilien, auquel les Donatistes l'opposerent. Quoique Majorin ait été leur premier évêque, il ne leur a pas toutefois donné le nom, & son successeur nommé *Donat*, eut ce malheureux avantage. * Sanct. Augustin. *lib.* 1. *cont. Parmen. c.* 3. *l.* 3. *cont. Crescon. &c.* Optat, *l.* 1. *in Parmen.*

MAJORQUE, isle dans la mer Mediterranée, sur la côte d'Espagne, appellée par ceux du pays, *Mailorque*, & par les Latins *Majorica*, est entre celles de Minorque & Evisse, que les Espagnols nomment *Ivica*, & les Italiens *Evissa*. Ces isles, prises toutes ensemble, étoient les *Gymnesies* ou *Baleares* des anciens, & forment aujourd'hui un royaume, qui appartient à l'Espagne. Majorque a près de soixante lieuës de circuit. Sa ville capitale, qui porte le nom de *Palma*, a un evêché suffragant de Tarragone, avec un port fort commode. Les autres sont *Al-*

Digitized by Google

cudia, *Pollentia*, *Arta*, *Hingue*, &c. L'isle est renommée par le commerce des réales, qu'on y fabrique, & est assez fertile, quoique coupée par grand nombre de montagnes, du côte de la mer. Les Romains & les Pisans furent successivement maitres de Majorque, jusqu'à ce que les Sarasins la leur enleverent. Les Aragonois & les Castillans la conquirent sur ces derniers, vers l'an 1230. Jacques de la même maison d'Aragon, possedа ce royaume en clef, & le perdit depuis. *Voyez* ARAGON. Aujourd'hui les rois d'Espagne en sont maitres, en qualité de rois d'Aragon. Cette isle a produit de grands hommes, soit pour les sciences, soit pour la guerre, & entr'autres Raimond Lulle, le maréchal d'Ornano, & deux grands maitres de Malte, de l'illustre maison de Cottoner, &c. La ville capitale est celebre, à cause d'une université florissante, où Raimond Lulle a autrefois enseigné: sa doctrine y est tellement reverée, qu'il y a un professeur gagé pour l'expliquer. Les habitans de Majorque sont grands corsaires; l'air y est fort sain, & les vents de mer y temperent les chaleurs de l'été. Aux environs de ses côtes, on trouve beaucoup de corail, dont il ne sera pas inutile de remarquer ici la nature, & la maniere de le pêcher. Il n'est point mol dans la mer, comme quelques-uns l'ont dit, & il croît sur des rochers, dans une eau tres-profonde. En certains mois de l'année on tire du bout de la branche, en le pressant, une espece de lait, comme de la mammelle d'une femme; & cela pourroit bien être comme la semence, laquelle tombant sur un fond dans la mer, y produit une autre branche de corail, ainsi qu'il s'en est trouvé sur une tête de mort, sur une lame d'épée, & sur une grenade qui étoit tombée dans la mer, & où il s'étoit entrelassé des branches de corail, de la hauteur d'un demi-pied. Ceux qui pêchent le corail, attachent d'ordinaire deux chevrons ou pieces de bois en croix, les couvrent de chanvre tortillé à l'entour, & mettent une masse de plomb au milieu, pour les faire aller à fond. Ils pendent cette machine avec deux cordes, attachées aux deux extrémités d'une barque, & la laissent aller au courant de l'eau le long des rochers, où le chanvre s'entortille autour du corail. Alors la retirant avec force, elle entraîne avec elle le corail, qui se trouve engagé dans le chanvre. On dit qu'il y a des plongeurs de Barbarie assez adroits & hardis pour l'aller pêcher à la main, ayant devant les yeux des lunettes, qui leur servent à le distinguer d'avec une certaine racine qui n'est d'aucune valeur, & qui lui ressemble beaucoup. Le plus rouge est estimé le meilleur, quand il a quantité de branches, qu'il n'est ni égal, ni raboteux, ni pierreux, & qu'il est massif, sans être vuide ni troué. Les Indiens, & même beaucoup d'autres nations, croyent que, si on en porte sur soi, il détourne plusieurs malheurs, & sur-tout l'effet des sortileges: c'est pour cette raison qu'ils en pendent ordinairement une branche au col des enfans. Les anciens Indiens estimoient autant le corail que nous estimons les perles. Pline dit que dans la mer il est fait en maniere d'un arbrisseau vert, & que ses boutons y sont blancs & tendres; mais qu'étant tirés de l'eau, ils rougissent & s'endurcissent. * Ptolomée, *l.* 2. Mela, *l.* 2. Strabon, *l.* 3. Pline, *l.* 32. Florus Mariana. Mayerne Turquet. Paul Ferragut. Davity, *du monde*, *tome* 1. Tavernier; *voyage des Indes*, *tom.* 2. *l.* 2.

MAJOUR (le lac) autrefois *Verbanus Lacus*. C'est un grand lac du duché de Milan. Il est en partie dans le comté d'Anghiera, & en partie dans les bailliages des Suisses. Il a douze lieuës du nord au sud, & environ deux de largeur. Le Tesin le traverse, & l'on voit sur ses bords les villes d'Anghiera, de Sesto, d'Arona, de Palanza, & de Locarno, avec un fort grand nombre de villages * Maty.

MAIRE (Guillaume le) évêque d'Angers, *voyez* GUILLAUME LE MAIRE.

MAIRE ou MAJOR (Jean) d'Hadington en Ecosse, étant venu jeune à Paris, étudia les belles lettres au college de sainte Barbe sous Jean Boulac, qui fut depuis principal du college de Navarre. Il fut ensuite disciple du fameux Standon, principal du college de Montaigu, où il commença à étudier la théologie. Standon ayant été éxilé l'an 1498. Jean Maire se fit recevoir dans la maison de Navarre, sans toutefois quitter le college de Montaigu, où il enseigna la philosophie & la théologie. Il reçût le bonnet de docteur en théologie l'an 1505. après quoi il fit un voyage en son pays, & y enseigna quelque temps dans l'académie de Glascow; mais il préfera le séjour de Paris à ce poste, & revint continuer ses leçons au college de Montaigu. Il eut quantité de disciples celebres; entr'autres Almain, Jerôme Hangest, & Robert Cenalis, depuis évêque d'Avranches. Il composa dans le college de Montaigu, une histoire de la grande-Bretagne, qu'il dédia à son roi, Jacques V. Cet ouvrage, publié l'an 1521. est divisé en six livres, & finit au mariage de Henri VIII. avec Catherine d'Aragon. Il composa aussi des commentaires tres-sçavans sur les livres du Maitre des Sentences, & d'autres traités; une exposition litterale de l'évangile de saint Matthieu, imprimée à Paris l'an 1518. un commentaire sur les quatre évangelistes, *ibidem* l'an 1529. & plusieurs ouvrages de philosophie, imprimés à Lyon l'an 1514. Il y a encore un livre attribué à Maire, intitulé; *le grand miroir des exemples*, imprimé à Cologne l'an 1555. Jean Maire alla finir ses jours en Ecosse, où il mourut, âgé de 62. ans, vers l'an 1540. ayant défendu fortement dans ses écrits les sentimens de l'université de Paris, touchant la puissance ecclesiastique. * Thomas Dempster, *l.* 12. *hist. eccles. Scot.* Budé, *cent.* 14. Buchanan. *l.* 6. *hist. Scot.* Bellarmin, *de script. eccles.* Le Mire, *in Auctuar.* Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.* De Launoy, *hist. Navar.* M. du Pin, *bibliotheque des Aut. ecclef. au XVI. siécle.*

MAIRE (Eudes le) valet de chambre de Philippe I. vers la fin du XI. siécle, fut le seul qui s'offrit d'accomplir le voeu du roi son maitre, & qui alla pour lui à pied & armé, avec un cierge à la main, dans la Terre-sainte. A son retour le roi lui donna la terre de Chaló-saint-Mard, ou Medard, près d'Etampes, avec ce privilege, que les mâles & femelles, descendans de lui, seroient exemts de tous subsides; exemtion dont ils ont joüi pendant plus de cinq siécles, & qui fut abolie le 24. Mai 1596. par Henri IV. parce que le nombre des familles qui prétendoient descendre d'Eudes, étoit tres-grand dans la Beausse, & qu'aucune ne put prouver la filiation. * Charron, *hist. Universelle.* Bouthrays, *comment. l.* 3.

MAIRE (Jean le) natif de Belges, dans le Hainaut, qui vivoit vers l'an 1610. prenoit la qualité de secretaire indiciaire, c'est-à-dire, d'historien & de faiseur de remarques. Il composa un ouvrage des illustrations de la Gaule, & singularites de Troye, piece fabuleuse, dans laquelle il fait remonter l'origine des rois de France, jusques aux Troyens. On a encore de lui un traité de la difference des schismes & des conciles de l'église; & d'autres ouvrages, qui ont été traduits en latin. * Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.* La Croix du Maine, Du Verdier Vauprivas, & Sorel, *en la biblioth. Françoise.*

MAIRE (Jacques le) fameux pilote Hollandois, découvrit le détroit de son nom; qui est au-delà de la terre *del Fuego*, entre laquelle est le continent de l'Amerique, & le détroit de Magellan. Il commandoit deux vaisseaux Hollandois, nommés *la Concorde & le Horne*, qui partirent du Texel le 14. Juin de l'an 1615. On a une relation de son voyage du Texel, vers le bout de l'Amerique, & de-là par la mer du Sud à Java, & de Java en Hollande, qui a été publiée en François, dans un recüeil des voyages de l'Amerique, imprimé à Amsterdam, *in fol.* l'an 1622.

MAIRE, en latin *Macra*, *Merula*, riviere du Piémont qui prend sa source dans les Alpes traverse, la vallée de Maire, partie du marquisat de Saluces, baigne Savillian, & après avoir reçu la Grana, & passé à Rocognini, se décharge dans le Pô, quelques lieuës au-dessus de Carignan. * Maty.

MAIRE, (le détroit de le) que les Espagnols appellent quelquefois le *détroit de saint Vincent*, est un celebre passage dans l'Amerique de la mer du Nord à celle du Sud. Il est vers la pointe la plus méridionale de l'Amerique, entre la terre de Feu & l'isle nommée Statenland. Il n'a que sept lieuës de long, & il n'est point dangereux. C'est pourquoi on le prefere à celui de Magellan. Il fut découvert l'an 1616. par Jacob ou Jacques le Maire, Hollandois,

duquel il porte le nom. * Maty, *dictionnaire géographique.*

MAIRES DU PALAIS, officiers des rois de France de la premiere race, tiroient leur nom, selon quelques auteurs, du mot *Meyer*, qui en allemand signifie *sur-intendant*; & selon d'autres, du terme latin *Major*, d'où Gregoire de *Tours* les appelle, *Majores Domus Regiæ.* Ils gouvernoient le royaume, & se prenoient toûjours entre la premiere noblesse, comme Eginhard nous l'apprend, dans la vie de Charlemagne; *Hic honor non aliis dari consueverat, quàm iis qui & claritate generis & opum amplitune cæteris eminebant.* Les Maires portoient le titre de princes du palais, de ducs du palais, de ducs de France, étoient tuteurs des rois, & s'éleverent à ce haut degré de puissance, sous le regne de Clovis II. fils de Dagobert. Ils déposoient souvent les rois, en mettoient d'autres à leur fantaisie sur le thrône, & se servoient du nom de ces princes faineans, pour regner en leur place. C'est en ce sens que les annales de Mayence, & celles du Moine de Lauresheim, parlent de Charles *Martel* en ces termes: *Carolus sub honore Major Domatus tenuit regnum Francorum annos viginti septem* Les vers de son épitaphe témoignent la même chose.

Lorsque le royaume fut divisé en trois principales monarchies, France, Australie & Bourgogne, il y eut des maires du palais en chacune, dont il est bon de remarquer ici la suite pour l'intelligence de l'histoire.

MAIRES DU PALAIS DES ROIS DE FRANCE.

1. Badegisile, sous Chilperic I. jusqu'à l'année 581. où il fut fait évêque du Mans.
2. Landry, sous Chilperic I. & Clotaire II.
3. Gondoald, ou Gondoland, sous Clotaire II.
4. Ega, ou Eganes, sous Dagobert & Clovis II. jusques à l'an 640.
5. Erchinoald, sous Clovis II. & Clotaire III. jusqu'en 656.
6. Ebroïn sous Clotaire III. jusqu'en 670.
7. Aubede ou Audebelle, sous Clotaire III. Il en est fait mention dans la chronique de saint Benigne.
8. Leudese ou Lieuthere, sous Childeric.
9. Ebroïn rétabli, sous Thierry, jusqu'en 681.
10. Waraton, sous Thierry pendant un an.
11. Gissemar, fils de Waraton, sous Thierry pendant un an.
12. Waraton rétabli sous Thierry, jusqu'en 684.
13. Berthaire, gendre de Waraton sous Thierry, jusqu'en 687.
14. Pepin d'Heristal, jusqu'en 714.
15. Nordebert, sous Clovis III. & Childebert III. sous l'autorité de Pepin d'Heristal, jusqu'en 695.
16. Grimoald, fils de Pepin, sous Childebert III. & Dagobert III. jusqu'en 714.
17. Theudoald, fils de Grimoald, sous Dagobert III.
18. Ragenfrede ou Rainfroy, sous Dagobert III. & Chilperic II.
19. Charles Martel, depuis 717. jusqu'en 741.
20. Pepin, fils de Charles Martel, jusqu'en 752. où il fut fait roi.

MAIRES DU PALAIS DES ROIS D'AUSTRASIE.

1. Gogo, sous Sigebert I. qui le tua vers l'an 567.
2. Florentien, sous Childebert, en 589.
3. Rado, sous Clotaire II. en 613.
4. Pepin *l'ancien*, sous Dagobert I. dès l'an 625.
5. Adalgise, sous Sigebert en 632. en même temps que Pepin.
6. Otton après la mort de Pepin *l'ancien*, depuis 640. jusqu'en 642.
7. Grimoald, fils de Pepin *l'ancien*, sous le même Sigebert, depuis 642. jusqu'en 656.
8. Wulfoad, jusqu'en 658.
8. Pepin d'Heristal, ou le jeune, jusqu'en 714.
9. Martin en second, jusqu'en 680.
10. Charles *Martel* jusqu'en 741.
11. Carloman, fils aîné de Charles Martel, jusqu'en 747.

MAIRES DU PALAIS DES ROIS de Bourgogne.

1. Warnachaire, mort en 599. sous Thierry.
2. Berthoald, sous le même, jusqu'en 604.
3. Protade en 605. sous le même.
4. Claude, sous le même.
5. Warnachaire II. mort en 626.
6. Flaochat, sous Clovis II. mort en 641.

Dans le royaume d'Aquitaine, l'histoire fait mention de Robert, sous Pepin l'an 828. Sous le regne des rois de la troisiéme race, on appella *sénechaux*, ceux qui succederent au maires du palais. * *Voyez* Gregoire de *Tours*, *hist. Franc.* Du Chêne, *in hist.* Pasquier, *dans ses recherches.* André Favin, *traité des premiers officiers de la couronne.* Mezeray, *hist. de France.* Du Cange, *Gloss. Latinit.*

MAIRET (N***) poëte François, vers le milieu du XVII. siécle, a donné quelques pieces de theâtre assez passables; comme la *Sylvie*, la *Sidonie*, *l'illustre Corsaire*, la *Virginie*, *Roland le furieux*, le *duc d'Ossone*, *&c.* Mais la meilleur de ses pieces, est la *Sophonisbe*, qui eut un grand succès, toutes les fois qu'elle parut sur le theâtre: elle a même eu l'avantage sur la *Sophonisbe* de Corneille, quoi-que celui-ci soit venu le dernier. * Charles Sorel, *biblioth. Franc. traité de la Poesie.* Saint Evremond, *dissert. sur la tragedie d'Alexandre, par Racine.* Baillet, *Jugemens des sçav. sur les poëtes modernes.*

MAIRONIS (François de) religieux de l'ordre de saint François, dit *le docteur éclairé*, dans le XIV. siécle, fut disciple de Jean Scot, & enseigna à Paris, où l'on dit qu'il fut le premier auteur de cet acte celebre, qu'on nomme *la grande Sorbonique*, & qui oblige le soûtenant de répondre aux objections qu'on lui fait, depuis six heures du matin, jusques à six heures du soir. Il laissa grand nombre de traités philosophiques & theologiques.

Bellarmin & quelques autres se sont imaginés que Maironis étoit Ecossois; mais il est certain qu'il etoit Provençal, natif d'un village nommé *Macrone*, dans la vallée de Barcelone & dans les montagnes de Provence. Le pape Jean XXII. écrivant pour lui au chancelier de l'université de Paris, le nomme *François de Maironis, de Digne*, peut-être parce qu'il avoit pris l'habit de religieux en cette ville. D'autres auteurs disent, qu'il étoit natif de Digne, & que *Maronis* étoit son nom. Quelques autres ajoûtent, que Cisteron fut le lieu de sa naissance; & il y en a même qui croyent que le nom de sa famille étoit *Hospitaleri.* Quoi qu'il en soit, il est du moins sûr que la Provence, & non pas l'Ecosse, fut le lieu de sa naissance. * Bellarmin. *de script. eccles.* Luc Wadingue, *Ann. Min. Tom. III.* Henri Willot, *Athen. Franc.* Thomas Dempster, *hist. Eccles.* Genebrard, *en la Chron.* Possevin, *Appar. Sac.* Sponde, *A. C.* 1315. *n.* 7. Bouche, *hist. de Provence, l.* 9. *sect.* 3.

MAIROSE (Raimond) cardinal, évêque de Castres, natif d'Avilhan, bourg du diocese de Rhodez, s'éleva par son merite à l'évêché de saint Paul-Trois-Châteaux, uni à celui de Castres; & enfin à la pourpre que lui donna le pape Martin V. l'an 1426. On croit que c'est de lui dont parle Jean Juvenal des Ursins, quand il dit, que le cardinal de Castres fut envoyé pour travailler à l'accommodement du Dauphin avec la reine sa mere. Mairose mourut à Rome le 22. Octobre de l'an 1427. * Frison, *Gall. purp.* Catel, *Mem. de Langued.* Sainte-Marthe. Aubery, &c.

MAISIERES (Philippe de) chancelier des royaumes de Jerusalem & de Cypre, François de nation, & non pas noble Venitien ou Sicilien, comme quelques-uns l'ont écrit, nâquit vers l'an 1327. dans le château de Maisieres, situé dans le diocese d'Amiens. Lorsqu'il eut achevé ses études, il quitta son pays, & passa au service d'André roi de Sicile, & d'Alfonse roi de Castille. Il revint ensuite en sa patrie, où il fut pourvû d'un canonicat dans la cathedrale d'Amiens. Au bout de six ans, il entreprit le voyage de la Terre-sainte. Comme il avoit dessein d'exciter les princes Chrétiens à faire une croisade, il prit parti dans les troupes des Infideles, qui étoient

Digitized by Google

étoient alors divisés entr'eux, afin de s'instruire de l'état de leurs forces, & de leur maniere de faire la guerre. Après y avoir servi un an, il se retira dans l'isle de Cypre, auprès du roi Hugues IV. de Lusignan, qu'il trouva dans la disposition de se croiser contre les Sarasins; mais ce prince mourut bientôt après, dans un voyage qu'il entreprit pour inviter les princes d'Occident. Pierre I. lui succeda, & se servit heureusement des conseils de Maisieres, qui fut chancelier de ses royaumes. Maisieres se trouva l'an 1365. au siége d'Alexandrie; & après la prise de cette ville, il reçut en don du roi la troisiéme partie des dépoüilles & du butin, pour commencer l'établissement d'un nouvel ordre militaire pour la conquête & la conservation de la Terre-sainte; mais les Chrétiens perdirent bientôt, par leur peu de fermeté, ce qu'ils avoient gagné par leur valeur. Après que Pierre I. eut été assassiné, son successeur Pierre II. dit *Petrin*, envoya Maisieres ambassadeur extraordinaire vers le pape Gregoire XI. qui le retint un an auprès de sa personne. De-là ce grand homme vint en France l'an 1372. & se mit au service du roi Charles V. qui lui donna une charge de conseiller d'état, & lui confia l'éducation du dauphin, qui fut depuis Charles VI. roi de France. Ce fut alors, que dégoûté du monde, il resolut de vivre en retraite dans le monastere des Celestins de Paris, proche duquel la cour étoit en ce temps-là. Il en obtint la permission du roi, & fit bâtir l'an 1380. un appartement dans un coin de ce monastere, sans prendre l'habit, ni faire les vœux, quoique l'auteur de l'histoire de Cypre assure le contraire. Charles V. l'honoroit souvent de ses visites; & lorsqu'il étoit éloigné de Paris, il le consultoit par lettres sur les plus importantes affaires de l'état. Maisieres fut aussi estimé de Charles VI. dont il avoit été gouverneur, & obtint de ce prince l'abrogation de la coûtume que l'on avoit alors de refuser le sacrement de penitence aux criminels condamnés à mort; ainsi qu'il se voit dans l'édit du 2. Février 395. commencé au mois de Mars, c'est-à-dire, selon notre maniere de compter, l'an 1396. Il l'avoit obligé de sortir de sa solitude l'an 1383. pour aller à Avignon demander au pape Clement VII. l'entier établissement de la fête de la Presentation de la Vierge en Occident, à l'imitation de l'église d'Orient. Lorsqu'il l'eut obtenu, il revint dans sa retraite, où il composa entr'autres ouvrages, deux excellens livres pour l'instruction du jeune roi Charles VI dont l'un est intitulé, *Le pelerinage du pauvre Pelerin*; & l'autre, *Le songe du vieux Pelerin*. Dans celui-là il donne les regles de la vertu & du veritable honneur; & dans celui-ci il parle des moyens d'éviter les desordres qui regnoient parmi les Chrétiens.

On peut remarquer à l'égard de ce titre de *Songe*, que peu de temps auparavant on avoit vû paroître au jour deux livres fort sçavans sous un titre semblable; sçavoir *le songe du Vergier*, *& le songe de la Verité*. Le premier, où il étoit traité de l'autorité royale & ecclesiastique, a été attribué par plusieurs à Nicole Oresme, évêque de Bayeux, qui le composa, dit-on, par ordre du roi Charles V. pour répondre au livre de Jean Terano, secretaire d'Urbain VI. qui soûtenoit la puissance du pape sur le temporel des princes. Mais plusieurs auteurs ont cru que Philippe de Maisieres en étoit l'auteur: & ç'a été le sentiment du cardinal du Perron. Il y a plus d'apparence qu'il est de Charles de Louvieres. Pour l'autre, qui examinoit les causes du schisme qui partageoit l'eglise, on l'attribuë à Bonnet de Salon, docteur en theologie, de l'ordre de saint Augustin. Maisierés vécut vingt-cinq ans chez les Celestins; disposa de tous ses biens en leur faveur; mourut l'an 1405. & fut enterré, selon sa derniere volonté, en habit de religieux, dans le chapitre de ce Monastere. Outre les livres dont nous avons parlé, il écrivit une sçavante lettre à Jean de Maisieres, chanoine de Noyon, son neveu, où il explique fort doctement les devoirs des prêtres; & il composa encore d'autres ouvrages; comme *le Poirier fleuri en faveur d'un grand prince; La vie de saint Pierre Thomase, patriarche de Constantinople; l'Eloge des PP. Celestins, &c.* * Extrait des Memoires du pere Becquet, bibliothecaire des Celestins de Paris.

MAISON, en latin *Domus*. Ce mot latin se prend ordinairement, pour toute sorte de maisons magnifiques ou non; mais le plus souvent dans les auteurs, pour un hôtel de grands seigneurs, & pour les palais des princes. C'est, par exemple, le nom que donne Virgile au palais de Didon.

At Domus interior regali splendida luxu.

Ces maisons ou hôtels étoient construites avec beaucoup de magnificence, & avoient une grande étenduë, car elles contenoient plusieurs cours, avant-cours, appartemens, corps de logis, cabinets, bains, étuves, & plusieurs belles salles, soit pour manger, soit pour y traiter des matieres de consequence. On voyoit devant ces hôtels une grande place ou porche, dans lequel les cliens & ceux qui venoient faire la cour aux grands attendoient l'heure, pour faire leur cour. Il est à croire que cet avant-porche étoit couvert, pour la commodité de ceux qui étoient obligés d'attendre quelque-fois fort long-tems avant qu'on les fit entrer. Ces maisons ou hôtels avoient une seconde partie, qui s'appelloit *Cavum-Ædium* ou *Cavædium*, qui étoit une grande cour spatieuse formée par plusieurs corps de logis. La troisiéme partie se nommoit *Atrium interius*, ce qui signifie generalement tout le dedans d'une maison. Virgile a pris ce mot dans le même sens que Vitruve, quand il dit,

Apparet Domus intus, & atria longa patescunt;

car il est aisé de voir que Virgile entend par ce mot *Atria*, tout ce qui se peut voir au dedans d'une maison, quand elle est ouverte. Il y avoit un portier à l'*Atrium*, nommé *Servus Atriensis*. Ce lieu avoit en-dedans plusieurs figures; car comme les Romains aimoient passionnement la gloire & les louanges, ils dressoient par tout des trophées & des statuës, pour laisser à la posterité d'éternels monumens de leurs belles actions, non seulement dans les provinces, qu'ils assujettissoient à leur empire; mais même à Rome dans les places publiques & dans leurs palais. On y voyoit des batailles peintes ou gravées, des haches, des faisceaux, & les autres marques de magistratures, qu'eux ou leurs ancêtres avoient exercées. On y voyoit les statuës de leurs peres de bas relief de cire ou de metal, mises dans des niches d'un bois precieux ou d'un marbre rare. Aux jours des fêtes solemnelles ou dans la pompe de leurs triomphes; on ouvroit ces niches, on ornoit ces figures de festons & de guirlandes; & on les portoit par la ville. Quand quelqu'un de la famille mouroit, elles accompagnoient ses funerailles; ainsi l'on pouvoit dire que tous ceux de la famille y assistoient, depuis le premier jusqu'au dernier, comme dit Pline. On voyoit de plus dans ces maisons de grandes galeries, ornées de colonnes accompagnées des autres ornemens d'architecture. Il y avoit de grandes salles, des cabinets de conversation & de peinture, & des bibliotheques avec des basiliques & de beaux jardins. Ces salles étoient ou corinthiennes ou égyptiennes. Les premieres n'avoient qu'un rang de colonnes posées sur un pied d'estal, ou même en bas sur le pavé, & ne soûtenoient que leur architrave & leur corniche de menuiserie ou de stuc, sur quoi étoit le plancher en voute surbaissée: mais les dernieres avoient des architraves sur des colonnes, & sur les architraves des planchers d'assemblage, qui faisoient une terrasse découverte tournant tout à l'entour. Ces maisons avoient plusieurs appartemens, les uns pour les hommes, les autres pour les femmes; les uns à manger, qu'on appelloit *Triclinia*; les autres pour dormir, qu'on nommoit *Dormitoria*; & d'autres enfin pour loger les étrangers avec lesquels ils avoient droit d'hospitalité. L'ancienne Rome étoit si grande, qu'il y avoit quarante-huit mille maisons isolées, c'est-à-dire, détachées les unes des autres, ce qui étoit plus commode à cause du jour qu'elles recevoient de tous côtés, & des issuës qu'on avoit sur les ruës & qu'elles étoient plus à couvert des accidens du feu. Ce qu'il faut entendre de Rome rebâtie par Neron après un incendie general, dont on le croit l'auteur. Les Grecs bâtissoient autrement que les Romains. Ils n'avoient point de vestibules; mais de la premiere porte on entroit dans un passage qui n'étoit pas fort large, où d'un côté il y avoit des écuries, & de l'autre la loge du portier. Au bout de ce passage il

y avoit une autre porte, d'où l'on entroit dans une galerie soutenuë par des colonnes, & qui avoit des portiques des trois côtés. Au dedans, il y avoit de grandes salles, où les meres de famille filoient avec leurs servantes: Dans le passage il y avoit à droit & à gauche des chambres, dont l'une étoit appellée *Thalamus*, & l'autre *Antithalamus*. Autour des portiques il y avoit des salles à manger, des chambres & des garderobes. A cette partie étoit jointe une autre plus grande, qui avoit des galeries fort larges, dont les quatre portiques étoient d'égale hauteur. Cette partie de la maison avoit deux plus beaux vestibules, & des portes plus magnifiques que l'autre. Il y avoit des grandes salles quarrées si vastes & si spatieuses, qu'elles pouvoient contenir, sans être embarassées, quatre tables à trois sieges en forme de lits, avec la place qu'il falloit pour le service, & pour ceux qui y joüoient des jeux. C'étoit dans ces salles que se faisoient les festins des hommes, parce que ce n'étoit point la coûtume que les femmes se missent à table avec eux. A droit & à gauche de ces bâtimens, il y avoit de petits appartemens dégagés, & des chambres fort commodes, destinées pour recevoir les survenans; car ceux qui étoient opulens & magnifiques parmi les Grecs, avoient des appartemens de reserve avec toutes leurs commodités, dans lesquels ils recevoient ceux qui étoient venus de loin pour loger chez eux. La coûtume étoit qu'après les avoir traités le premier jour seulement, ils leur envoyoient ensuite chaque jour quelque present des choses qui leur venoient de la campagne, comme des poulets, des œufs, des legumes & des fruits; ainsi ceux qui voyageoient étoient logés comme chez eux, pouvant vivre dans ces appartemens en particulier, & en toute liberté. Les pavés de ces appartemens étoient de Mosaïque ou de marqueterie. Pline nous dit que les pavés peints & travaillés avec art sont des Grecs, qui les ont nommés [illegible]. La mode en vint à Rome sous Sylla, qui en fit faire un à Preneste dans le temple de la Fortune: ce mot grec [illegible], signifie seulement un pavé de pierres: mais les Grecs entendoient par là ces pavés faits de petites pierres de diverses couleurs jointes & comme enchassées dans le ciment, representant differentes figures par la varieté de leurs couleurs & par leur arrangement. Ce pavé n'étoit pas seulement pour les cours des maisons, & pour les salles, mais on s'en servoit encore dans les chambres, & on en lambrissoit souvent les murailles. On donnoit à ces sortes de pavés le nom de *Musea*, *Musia* & *Musiva*, parce qu'on attribuoit aux Muses les ouvrages ingenieux, & qu'on y representoit les Muses & les Sciences. Le terme de *Mosaïque* est venu du mot latin *Musivum*, & non pas de *Moyse*, ni des Juifs.

Il y a deux questions sur le sujet des maisons des anciens, qu'il ne sera pas inutile de resoudre: la premiere est si les anciens avoient des cheminées dans leurs maisons, & la seconde s'ils avoient des fosses à privé. Il est certain qu'ils avoient des cheminées dans leurs cuisines, mais il y a lieu de douter qu'ils en eussent dans leurs chambres, qu'ils échauffoient seulement, ou par des conduits, qui apportoient une vapeur chaude d'un feu qu'on allumoit, ou avec une espece de charbon de terre qui brûloit, sans faire de fumée, & que Suetone appelle *Misenus Charbones*. Mais on lit beaucoup de choses, qui peuvent faire croire qu'ils avoient des cheminées dans leurs chambres. Suetone nous apprend que celle de Vitellius fut brûlée, parce que le feu prit à la cheminée: *nec ante in Pratorium rediit, quàm flagrante triclinio ex concepto camini*. Horace écrit à son ami de faire bon feu dans la cheminée. *Ode IX. du liv. I.*

Dissolve frigus, ligna super foco
Largè reponens.

Ciceron mande la même chose à son ami Atticus: *Camino luculento*, lui dit-il, *tibi utendum censeo*. Et Vitruve, parlant des corniches que l'on fait dans les chambres, avertit de les faire simples & sans sculpture dans les lieux où l'on fait du feu. Il est croyable neanmoins, que si les anciens ont eu des cheminées faites comme les nôtres, elles étoient fort rares. Blondus & Henri Salmuth disent que les cheminées n'étoient point en usage parmi les anciens: mais Pancirole & plusieurs autres soûtiennent l'affirmative. Ce qu'il y a de constant, sans vouloir absolument décider cette question, c'est qu'ils avoient des fourneaux pour échauffer leurs chambres & les autres appartemens de leurs maisons. On les appelloit *Fornaces*, *Vaporaria*; & aussi des poëles, appellés *Hypocausta*. Ces fourneaux, selon Philander, étoient sous terre, bâtis en long dans le gros mur, ayant de petits tuyaux à chaque étage, pour échauffer les chambres. Ils avoient encore des poëles portatifs, qu'ils changeoient de place quand ils vouloient: car Ciceron écrit, qu'il avoit changé son poële de lieu, parce que le tuyau, par où sortoit le feu, étoit sous la chambre, *Hypocausta in alterum apodyterii angulum promovi, propterea quod ita erant posita, ut eorum vaporarium, ex quo ignis erumpit, esset subjectum cubiculo.*

Les Romains ne se servoient pas seulement de bois, pour échauffer leurs chambres: mais aussi des rayons du soleil qu'ils ramassoient dans de certains fourneaux, comme nous faisons par nos miroirs ardens. Ce fourneau s'appelloit en grec [illegible], & en latin *Solarium* ou *Solare Vaporarium*, & il n'étoit pas permis de planter des arbres, qui empêchassent ce ramas des rayons du soleil, comme dit Ulpien.

Il ne se trouve point dans les écrits ni dans les bâtimens qui nous restent des anciens, qu'ils eussent dans leurs maisons des fosses à privé. Ce qu'ils appellent *Latrinas* étoient des lieux publics, où alloient ceux qui n'avoient pas des esclaves pour vuider & laver leurs bassins, qui étoient aussi appellés *Latrina* de *Lavando*, selon l'étymologie de monsieur Varron; car Plaute parle de la servante, *qua latrinam lavat*, *qui lave le bassin*. Or *latrina* ne peut-être entendu dans cet endroit de Plaute de la fosse, qui, chez les Romains étoit nétoyée par des conduits soûterains, dans lesquels le Tibre passoit & il est vrai-semblable que Plaute s'est servi du mot de *Latrina*, pour dire que *Sella familiaris erat velut latrina particularis*. Les latrines publiques pour le jour étoient en divers lieux de la ville pour la commodité; on les nommoit encore *Sterquilinia*, & elles étoient couvertes & remplies d'éponges, comme nous l'apprenons de Seneque dans ses epîtres. Ils avoient pour la nuit la commodité des eaux coulantes par toutes les ruës de Rome, où ils jettoient les ordures: mais les riches avoient des bassins, que les valets avoient soin de vuider dans les égoûts, dont toutes les eaux se rendoient dans le grand cloaque, & de là dans le Tibre.* *Antiq. Grecq. & Rom.*

MAISONS (marquis de) *voyez* LONGUEIL.

MAISTRE (le) est une ancienne famille illustre dans la robe, qui s'est divisée en plusieurs branches, dont on rapportera la posterité depuis;

I. JEAN le Maistre, qui fut reçu avocat general du parlement le 29. Avril 1482. sous le regne de Charles VIII. & mourut le 19. Juin 1510. avoit epousé N. de saint Germain, dont il eut GEOFROY qui suit; & un autre fils.

II. GEOFROY le Maistre, seigneur de Cincehour, &c. mourut le 1. Juillet 1545. Il avoit épousé 1°. *Catherine* Fremin, morte le 2. Novembre 1515. 2°. *Catherine* le Febvre, morte en 1532. De ces deux mariages il eut cinq fils, qui furent, *Jacques*, seigneur du Buissore, procureur du roi au tresor, mort en 1564. GILLES, qui suit; *Claude*, chanoine du Mans & de Meaux, mort le 8. Decembre 1534. PIERRE, qui a fait *la branche des seigneurs de* VAUX *& de* MONTSABERT *rapportée ci-après*; & JULIEN le Maistre, qui a fait *la branche des seigneurs de* GRANDCHAMP, *aussi mentionnée ci-après*.

III. GILLES le Maistre, seigneur de Cincehour, & de Monthelon près Montlhery, premier president du parlement, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé*, mourut le 5. Decembre 1562. en sa 63. année. Il avoit épousé par contract du 18. Septembre 1525. *Marie* Sapin, fille de *Jean*, seigneur de Roizieres & de la Bretaiche en Touraine, receveur general des finances en Languedoc, & de *Marie* Brosset, fille de *Michelle* Brosset, comptable de Bourdeaux, & de *Jeanne* Briçonnet, cousine germaine de *Guillaume* Briçonnet, cardinal, dit de S. Malo, dont il eut JEAN, qui suit; *Nicolas*, conseiller au parlement, aumônier ordinaire du roi, chanoine de l'église de Paris, prieur de Choisy en Brie, & de saint Georges-lès-Montaigu en Poitou, mort le 23. May 1568.

Digitized by Google

Genevieve, mariée à *Jean-Jacques* de la Vergne, seigneur de Guillergues, fils de *Pierre*, president au parlement de Bourdeaux; *Marthe*, alliée en Juin 1551. à *Jean* de Longueil, seigneur de Maisons-sur-Seine, conseiller au parlement; & *Claude* le Maistre, qui épousa *Claude* Bereau, seigneur de la Marcilliere, conseiller au grand conseil, morte le 22. Septembre 1556.

IV. Jean le Maistre, seigneur de la Bretaiche & de Cincehour, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, mourut en Novembre 1585. âgé de 55. ans. Il avoit épousé 1°. *Catherine* Herbelot, fille de *Nicolas*, seigneur de Ferrieres, maître des comptes, & de *Catherine* Poncher. 2°. *Rose* de Lespine, dont il eut quelques enfans. De son premier mariage étoit issu pour fils unique Gilles II. qui suit;

V. Gilles le Maistre, II. du nom, seigneur de Ferrieres, Cincehour, &c. capitaine d'une compagnie de chevaux-legers, épousa *Marie* Hennequin, fille de *Claude*, seigneur de Bermanville & de Compans, maître des requêtes, & de *Magdelaine* Seguier, dont il eut Gilles III. du nom, qui suit; *Jean*, seigneur de Bermanville, qui épousa N. Orlandini, dont il eut des enfans; *Marie*, alliée à *Robert* de Balsac, seigneur d'Ambonville, Montagu, la Brizette, &c. morte en Octobre 1647. *Marguerite*, alliée à *Seraphin* du Tillet, seigneur de Montramé, maître d'hôtel ordinaire du roi; *Louise*, mariée à *Louis* de Clidié, seigneur de Bellot & de Chambry, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, morte en Juillet 1660. *Magdelaine*, qui épousa *Henri* de Bloteliere, seigneur de Mortlancourt, Plainval, &c. & *Catherine* le Maistre, religieuse en l'abbaye du Moncel.

VI. Gilles le Maistre, III. du nom, seigneur de Ferrieres, Cincehour, &c. conseiller au parlement, mourut le 24. Octobre 1630. Il avoit épousé *Marie* Pastoureau, fille de *François*, baron de Sansac, & de Cellefroin, seigneur de S. Laurent, morte le 27. Février 1636. dont il eut Jean II qui suit; & *François* le Maistre.

VII. Jean le Maistre, II. du nom, seigneur de Ferrieres, de Cincehour, &c. conseiller au parlement, mourut en Avril 1659. Il avoit épousé *Renée* Davy, fille de *Laurent*, seigneur de la Fautriere, maître des requêtes, morte en Février 1692. laissant posterité, *qui a continué cette branche aînée.*

BRANCHE DES SEIGNEURS
de Vaux *&* *de* Montsabert.

III. Pierre le Maistre, quatriéme fils de Geofroy, seigneur de Cincehour, fut secretaire du roi, & greffier de la chambre des comptes, & mourut le 6. Novembre 1564. Il avoit épousé *Marie* de Merle, dont il eut Pierre, qui suit; & Hierôme, qui a fait la *branche des seigneurs de* Bellejamme, *rapportée ci-après.*

IV. Pierre le Maistre, II. du nom, seigneur de Vaux, près Meulan, conseiller au parlement & président és enquêtes, épousa *Anne* le Sueur, fille de *Jacques*, seigneur d'Aulny, greffier de la cour des aydes, & d'*Anne* Hennequin, dont il eut Pierre III. du nom, qui suit; *Gilles*, seigneur de Montmor, qui fut marié; *Jean*, seigneur d'Hardivilliers, mort en Avril 1658. ne laissant que deux filles d'*Antoinette* d'Espinoy sa femme, & *Armand* le Maistre, religieux en l'abbaye de saint Denys, prieur d'Evesquemont.

V. Pierre le Maistre, III. du nom, seigneur de Vaux, Montsabert, &c. épousa *Françoise* Vyon, fille d'*Antoine*, seigneur de Tangy & d'Herouval, & de *Claude* Abelly, dont des enfans, *qui ont continué cette branche.*

BRANCHE DES SEIGNEURS
de Bellejamme.

IV. Hierôme le Maistre, seigneur de Bellejamme, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, second fils de Pierre le Maistre, II. du nom, & de *Marie* de Merle, avoit épousé *Renée* le Febvre, sœur de *Louis*, seigneur de Caumartin, garde des sceaux de France, dont il eut entr'autres enfans, Louis 1. qui suit; 2. *Jean*, chanoine de l'église de Paris; 3. *Antoine* conseiller de la cour des aydes, qui de *Catherine* Almeras, fille de *N.* Almeras, maître des comptes, eut pour fils *Claude* le Maistre & 4. *Magdelaine* le Maistre, alliée à *Gui* Tambonneau, seigneur du Bouchet.

V. Louis le Maistre, seigneur de Bellejamme, maître des requêtes, puis conseiller d'état, mourut en Août 1666. Il avoit épousé 1°. *Françoise* Brandon, fille de *N.* Brandon, conseiller d'état, 2°. *Eleonore* Prudent. Du premier mariage vint Hierôme II. du nom, qui suit;

VI. Hierôme le Maistre, II. du nom, seigneur de Bellejamme, conseiller au parlement, puis président és enquêtes, mourut en Decembre 1669. Il avoit épousé *Marie-Françoise* Feydeau, fille d'*Etienne*, seigneur de Veuvres, & d'*Anne* Mareschal, morte le 25. Novembre 1712. âgée de 79. ans, dont il eut Henri-Louis, qui suit; *Antoine*, mort sans alliance en Mai 1694. *Eleonore*, mariée 1°. à *François* le Roi, seigneur de Beaupré, conseiller au parlement. 2°. à *André* le Febvre d'Ormesson, seigneur d'Amboile, maître des requêtes, morte en Mars 1681. *Anne*, alliée à *Charles* de la Boutiere, aussi maître des requêtes, morte le 16. Avril 1700. sans posterité; & *Marie-Françoise* le Maistre, qui épousa le 2. Janvier 1700. *Etienne-Michel* Barberye de saint Contest, maître des requêtes, puis conseiller d'état.

VII. Henri-Louis le Maistre, seigneur de Bellejamme, conseiller au parlement, a epousé le 5. Janvier 1706. *Marie-Magdelaine* de Bullion, fille de *Jean-Louis* de Bullion, aussi conseiller au parlement. * Blanchard, *hist. des présidens du parlement.*

BRANCHE DES SEIGNEURS
de Grandchamp.

III. Julien le Maistre, cinquiéme & dernier fils de Geofroy le Maistre, seigneur de Cincehour, & de *Catherine* le Febvre sa seconde femme, fut celebre avocat au parlement, & mourut fort âgé en 1592. Il avoit épousé *N.* dont il eut Jean, qui suit;

IV. Jean le Maistre, président au parlement, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé*, mourut en 1596. Il avoit épousé *Nicolle* Habert, dont il eut *N.* mort sans posterité; Charles, qui suit; *Marie* alliée à *Charles* Amelot, maître des comptes, morte le 16. Janvier 1630. âgé de 69. ans; & *Augustin* le Maistre conseiller au parlement, & commissaire aux requêtes du palais, qui mourut en Janvier 1658. Il avoit épousé *Eleonore* le Picart, fille de *Jean* le Picart, maître des comptes, dont il eut *Marie*, alliée à *Charles* Sevin, conseiller au parlement; & *Eleonore* le Maistre, mariée à *André* Broé, seigneur de la Guete, aussi conseiller au parlement, puis maistre des requêtes, mort en Octobre 1689.

V. Charles le Maistre, maistre des comptes, avoit épousé *Antoine* Grenier, fille de *Hierôme* Grenier, secretaire du roi, & de *N.* de Fontaine, dont il eut pour fils unique, Charles, qui suit;

VI. Charles le Maistre, baron de Grandchamp, capitaine d'une galere entretenuë pour le service du roi, fut tué en duel en 1646. Il avoit épousé *Françoise* la Robie, fille de *Charles* de la Robie, conseiller au grand conseil, morte en Juin 1662. laissant posterité.

MAISTRE, (Gilles le) seigneur de Cincehour, premier president au parlement de Paris, sous le regne de Henri II. roi de France, fils de Geofroi le Maistre, seigneur de Cincehour, passa sa jeunesse dans le barreau, où il acquit la réputation de grand orateur, & d'excellent jurisconsulte; ce qui donna lieu à François I. de l'honorer l'an 1540. de la charge de son avocat general. Dix ans après, Henri II. voulant reconnoître les services qu'il avoit rendus au roi son pere & à lui, le pourvut de la dignité de president à mortier; & l'an 1551. il l'éleva à celle de premier president. Il eut le malheur de voir naître de sanglantes factions, lesquelles, sous pretexte de religion, désolerent depuis toute la France; mais ni les promesses, ni les menaces, ni même la crainte de l'interdiction & de la mort, ne purent jamais ébranler sa constance, ni l'empêcher de soûtenir les interêts de l'état jusques à sa mort, arrivée le 5. Decembre de l'année 1562. en la 63. de son âge. Son corps fut enterré aux Cordeliers de Paris, où l'on voit sa statuë & celle de *Marie* Sapin, sa femme, sur un tombeau élevé avec une épitaphe.

MAISTRE (Jean le) president à mortier au parlement de Paris, s'étoit appliqué entierement à la Jurisprudence, & y avoit fait de grands progrès. Le Duc de Mayenne, & les autres chefs de la ligue le nommerent president en la place de Barnabé Brisson, & en cette qualité le députerent aux prétendus états du royaume tenus à Paris l'an 1593. Le Legat y proposa la publication du concile de Trente sans reserve ni modification, affaire tres-délicate d'elle-même, que le Maistre & du Vair eurent ordre d'examiner. Ces deux sages magistrats, que M. de Thou appelle *des hommes de bien*, éloignés de l'esprit de revolte, & versés dans la connoissance du droit-françois, firent à l'assemblée un rapport qui ne fut pas du goût du Legat, & qui l'obligea de prendre d'autres mesures. Le president le Maistre, ayant découvert dans ces états les partis qu'on faisoit pour l'élection d'un nouveau roi, fit assembler le parlement, qui donna cet arrêt si celebre, par lequel il déclaroit nulle l'élection d'un prince étranger, comme étant contraire aux loix de la Monarchie. Depuis il s'employa à ménager la reduction de la ville de Paris sous l'obeïssance du roi Henri *le Grand*, qui lui en témoigna sa reconnoissance, en lui conservant la charge qu'on lui avoit donnée, & en créant même en sa faveur une septiéme charge de president, l'an 1594. Le president le Maistre mourut sur la fin de 1596. * De Thou, *hist. sui temp.* Dupleix & Mezeray. Blanchard.

MAISTRE (Antoine le) que son érudition & sa pieté ont rendu celebre, né à Paris le 2. May de l'an 1608. fils d'*Isaac* le Maistre, maître des comptes, & de *Catherine* Arnauld, sœur de M. Arnauld d'Andilli, de M. Arnauld évêque d'Angers, & de M. Arnauld docteur de Sorbonne, commença de plaider à vingt & un ans, & s'acquit une tres-grande réputation par son éloquence vive & animée, qu'il augmenta beaucoup depuis par la connoissance de ce qu'il y a de plus rare dans les auteurs seculiers & ecclesiastiques. M. Seguier le choisit, lorsqu'il n'avoit que vingt-huit ans, pour presenter au parlement ses lettres de chancelier de France. Cette action lui réussit extraordinairement, comme plusieurs autres; & M. le chancelier le fit recevoir conseiller d'état, & lui offrit la charge d'avocat general au parlement de Metz, qu'il ne crut pas devoir accepter. Peu après il quitta le monde, lorsqu'il sembloit devoir le plus aimer. Plusieurs s'imaginoient qu'il alloit paroître dans la chaire, comme il avoit fait dans le barreau; pour s'ouvrir un chemin aux premieres dignités de l'église. Il écrivit à M. le chancelier, en lui renvoyant ses lettres de conseiller d'état, que Dieu lui avoit fait la grace de renoncer au monde tres-sincerement; & qu'il avoit dessein, non de changer seulement d'ambition, mais de n'en avoir plus du tout. Sa retraite, pendant plus de vingt ans, a toûjours été accompagnée d'une penitence tres-austere, de l'amour des pauvres, de la pauvreté, & de l'étude des livres saints. Il avoit formé depuis long-tems le dessein de publier une vie des saints, purgée de toutes les fables que l'ignorance ou le peu d'exactitude de quelques auteurs ont laissé glisser dans les anciennes legendes. Dans cette vûë il avoit rassemblé, avec le secours de M. d'Herouval son intime ami, tout ce qu'ils avoient pû déterrer d'actes originaux de la vie & du martyre des saints. Il avoit même donné d'excellens échantillons de ce grand ouvrage dans la vie de saint Ignace évêque d'Antioche; dans celle de saint Jean Climaque, dans l'histoire si touchante des martyrs de Lyon; & dans la vie de saint Bernard. Mais sa mort trop prompte arrêta le cours d'une si grande entreprise. Dans ses derniers momens, penetré des sentimens d'une parfaite humilité, il dit à ses amis, que Dieu, qui lui avoit inspiré ce projet, ne lui avoit pas permis de le consommer, parce que la vie des saints devoit être écrite de la main d'un saint. Il mourut le 4. Novembre 1658. âgé de plus de 50. ans, dans des sentimens d'une pieté digne de la vie penitente qu'il avoit menée depuis sa retraite. Il avoit été enterré à Port-Royal-des-Champs; mais lorsque ce monastere fut démoli, on exhuma ce qui restoit de son corps & on l'apporta dans l'église de saint Etienne du mont à Paris l'an 1710. & fut mis proche de la sepulture de M. Paschal son ancien ami. Outre ses plaidoyers imprimés plusieurs fois sous son nom, on a de lui plusieurs bons ouvrages, qui ne portent point son nom. Il est l'auteur de la traduction des passages des Peres, recüeillis dans le livre de la tradition de l'église, touchant la penitence & la communion, de la réponse à la remontrance du pere Yves Capucin, de l'apologie de l'abbé de saint Cyran, & de quelques autres petits traités, comme des reflexions sur le decret de l'inquisition, contre la proposition que saint Pierre & saint Paul étoient deux chefs de l'église, qui n'ent font qu'un; d'une lettre pour justifier la traduction des hymnes des heures de Port-Royal; des factums pour M. Gourdon, & pour les religieuses de Notre-Dame de Liesse. C'est lui qui a composé la vie de saint Bernard, & traduit plusieurs traités de ce saint, avec le livre du sacerdoce de saint Jean *Chrysostome*. Il avoit travaillé à une version françoise de l'ancien & du nouveau testament. * *Memoires du tems.*

MAISTRE (Louis Isaac le) vulgairement de SACY, frere du precedent, naquit à Paris le 29. Mars 1613. Il fit ses études au college de Beauvais, avec Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne, son oncle. Dès son enfance, il consacra à Dieu les grands talens qu'il en avoit reçus: maxime qu'il observa encore plus inviolablement, lorsqu'il fut engagé dans le sacerdoce. Un des premiers fruits de son travail fut l'office de l'église, traduit en françois, avec les hymnes en vers, qu'on appelle communement *les heures de Port-Royal*. Il traduisit ensuite en vers & en prose le poëme de saint Prosper, contre les ingrats. Les enlumineurs de l'almanach des Jesuites furent un jeu de son esprit. Pendant le tems que l'on recherchoit ceux qui demeuroient dans l'exterieur de l'abbaye de Port-Royal, où il s'étoit retiré, il se cacha; & ayant été découvert, il fut mis à la Bastille, où il fut retenu pendant deux années & demie. Ce fut là qu'il composa l'histoire de l'ancien & du nouveau testament, sous le nom de Royaumont, au moins suivant l'opinion commune; car M. Baillet prétend que cet ouvrage est de Nicolas Fontaine. Il avoit composé l'an 1663. la vie de dom Barthelemi des Martyrs, au nom des Dominicains du noviciat de Paris, ouvrage qui passa pour un chef-d'œuvre dans ce genre. Quand il fut mis en liberté, il travailla à une traduction de la bible, qui avoit été commencée par M. le Maistre, son frere, & en publia une partie dès son vivant, avec des explications du sens spirituel & litteral. Il est encore auteur de la traduction des pseaumes selon l'hebreu & de la vulgate, des heures canoniales sur le pseaume 118. *Beati immaculati*; & des sermons de saint Chysostome sur saint Matthieu. La traduction de l'imitation de Jesus-Christ, qui porte le nom du sieur de Beüil, est de lui. Il a reveu & publié les sermons de M. de Singlin, qui ont paru sous le nom d'*instructions chrétiennes*. On a donné depuis sa mort des lettres spirituelles de lui, & un poëme sur l'eucharistie. Il est mort le 4. Janvier 1684. à l'âge de 71. ans, dans le château de Pompone, où il s'étoit rétiré sur la fin de ses jours. * *Memoires du tems.* Baillet, *auteurs déguis. p.* 596.

MAISTRE EUSTACHE, anciennement nommé *Huistace* ou *Wistace*, qui vivoit vers l'an 1115. est le premier poëte François, dont le nom soit venu jusqu'à nous, & fut l'auteur du roman appellé *Brut.* * Fauchet, *recueil, l.* 2.

MAISTRE (Raoulle) de Rouen, entra dans l'ordre de saint Dominique en 1570. où il enseigna la theologie, & eut quelques emplois honorables, est auteur d'un livre imprimé à Nantes en 1592. intitulé *origine des troubles de ce tems, discourant brievement des princes plus illustres de la maison de Luxembourg*, &c. il publia trois ans après dans la même ville la description du siege de Rouen, & en 1619. ayant été chargé de faire l'oraison funebre du baron Jacques de Clere, il en prit occasion de dresser une genealogie de cette maison, qu'on n'a point imprimée, mais dont on a deux manuscrits dans la bibliotheque du roi. Ce religieux est mort fort âgé, puisqu'on trouve qu'il souscrivit à un acte du 30. Août 1632. mais on ne sçait pas precisément le tems de sa mort. * Echard, *script. ord. Pred.*

MAISTRE OECUMENIQUE, nom du directeur d'un fameux college que l'empereur Constantin *le Grand*

fonds dans la ville de Constantinople. On lui donna ce titre, parce qu'il avoit la connoissance universelle de tout ce que doit sçavoir un habile homme, ou parce que sa charge s'étendoit universellement sur tout ce qui concernoit l'administration de ce college. Il y avoit sous lui douze autres docteurs qui instruisoient gratuitement la jeunesse dans toutes les sciences divines & humaines. Les empereurs consideroient extrêmement ce maître oecumenique & les autres professeurs; jusques-là qu'ils n'entreprenoient rien de consequence, sans demander leur avis. Ce college étoit meublé magnifiquement, & enrichi de vases d'or & d'argent, de tres-beaux ornemens pour l'église, & sur-tout d'une incomparable bibliotheque, composée de six cens mille volumes tres-recherchés. On y voyoit, entr'autres merveilles, un chef-d'œuvre de l'art en petit; sçavoir l'Iliade & l'Odyssée d'Homere, écrites en lettres d'or, sur un seul boyau de dragon de 120. pieds de longueur. Leon l'*Isaurien*, irrité contre le maître œcumenique & les docteurs de ce college, qui soûtenoient le culte des images, les fit enfermer dans ce magnifique palais; & commanda qu'on y mit le feu pendant la nuit: de sorte que ces grands hommes y furent brûlés vifs, & que ces superbes bâtimens avec cette riche bibliotheque, furent consumés dans cet incendie, avec une perte irreparable l'an 726.* Theoph. Zonar. Cedren. Maimbourg, *histoire des Iconoclastes*.

MAISTRE DU SACRE' PALAIS, officier du palais du pape. Ce qui donna lieu à l'érection de cet office, fut que saint Dominique s'offrit à faire des instructions aux domestiques des cardinaux & des autres prélats qui venoient au palais du pape. Afin qu'il fit ces instructions avec autorité, Honorius III. lui donna le titre de lecteur du sacré palais en 1218. Ses disciples exercerent ensuite les mêmes fonctions; mais depuis les instructions ne se firent plus qu'aux domestiques du pape pendant l'Avent, le Carême, & les principales fêtes; & ceux qui furent chargés de les faire ou d'y commettre quelqu'un, furent appellés non lecteurs, mais maîtres du sacré palais. Eugene IV. attribua ensuite à cet officier le droit de nommer les predicateurs pour la chapelle du pape, & il voulut que personne ne pût être reçu dans Rome docteur en theologie sans sa permission: à quoi Calixte III. ajoûta vingt ans après, c'est-à-dire, en 1456. qu'il pourroit reprendre publiquement les predicateurs, même en presence du pape, s'il leur échapoit quelque chose de reprehensible. Leon X. augmenta encore l'autorité du maître du sacré palais, en défendant d'imprimer aucun ouvrage sans sa permission. Il est juge dans Rome des imprimeurs, libraires & graveurs pour ce qui regarde l'impression, la vente, l'achât, l'entrée & la sortie des livres & des estampes: il fait faire la visite chez eux par ses compagnons, qu'il charge aussi de l'examen des livres, & il jouit encore d'autres prérogatives. Le pape lui entretient un carosse, & il jouit d'une pension de trois cens écus romains sur l'abbaye de Terreto: les cardinaux mêmes lui donnent le titre de reverendissime: il a séance immediatement après les auditeurs de Rote, & le pas devant tous les clercs de la chambre apostolique. Cette charge est exercée par un religieux de l'ordre de saint Dominique, qui a deux religieux du même ordre avec lui, pour l'aider dans cette fonction.

MAISTRE DES CEREMONIES DE FRANCE, *cherchez* GRAND-MAISTRE DES CEREMONIES.

MAISTRES. On a appellé de ce nom ceux qui enseignoient publiquement dans les écoles, & les recteurs ou prefets des colleges. Dans la suite du tems, ç'a été un titre d'honneur pour ceux qui excelloient dans la connoissance des arts & des sciences; & enfin pour les docteurs en theologie, ausquels il semble être demeuré seulement comme un titre de profession. On plaçoit la qualité de maître au-devant du nom propre; comme dans maître Conrard, qui étoit Conrard de *Marpug*, & une infinité d'autres écrivans, particulierement de l'université de Paris; ou après le surnom, comme dans *Florus magister*, archidiacre de Lyon, & plusieurs autres. Les plus considerables de ceux à qui l'on a donné le titre de maître pour marquer l'excellence de leur science, sont Pierre Lombard, Pierre Comestor ou *le mangeur*, & Gratien. Le premier a été nommé le maître des sentences; le second, le maître de l'histoire scolastique ou sçavante; & le troisiéme, le maître des canons ou des decrets. La réputation neanmoins de ces trois auteurs s'est diminuée avec le tems, & plusieurs sçavans ne croyent pas aujourd'huy que ce titre leur soit tout-à-fait dû. *Voyez* DOCTEURS. * Vossius, *étymol.* Baillet, *jugemens des sçavans*.

MAITOS, MADYTO en latin *Macidos*, *Madytos*, ancien bourg de la presqu'isle de la Romanie, est situé sur le détroit des Dardanelles entre Gallipoli & Sesto. * Maty, *diction.*

MAITRE (Martin le) docteur de Paris, *voyez* MARTIN.

MAJUME, étoit un bourg de Palestine, où étoient les magazins & le port de la ville de Gaze, aux extrémités de la Judée du côté de l'Egypte. L'empereur Constantin l'érigea en cité, changea le nom qu'elle portoit en celui de *Constantia*, & lui accorda divers privileges, en consideration de l'ardeur avec laquelle les habitans de ce bourg avoient embrassé le Christianisme. Julien l'*Apostat* ôta à cette ville le nom de Constantia, les privileges & les droits qu'elle avoit obtenus, la remit sur son ancien pied, & la soûmit à celle de Gaze, dont elle étoit indépendante. Ceci n'eut lieu neanmoins que pour le civil; car à l'égard du spirituel Majume conserva son évêque, dont le diocese fut toûjours distingué de l'évêché de Gaze. * Baillet, *topographie des Saints*.

MAJUMES, certains spectacles qui se faisoient chez les payens, & que les Chrétiens continuerent long-tems. Ils s'appelloient ainsi, selon le cardinal Baronius, d'une ville de Palestine nommée *Majuma*, où l'on adoroit Venus; ou du mois de Mai, selon Suidas, & plusieurs autres. On y representoit les adulteres les plus criminels qui soient décrits dans les fables: ce qui ne pouvoit que porter les spectateurs à l'imitation des mêmes crimes. On les avoit défendus; & l'empereur Arcadius, soit pour son propre divertissement, soit pour celui du peuple, les avoit rétablis, en retranchant tout ce qui étoit contre l'honnêteté. Mais l'ancienne impureté s'y glissa: ce qui fit tant crier saint Chrysostome contre ce déreglement, qu'à la fin l'empereur abolit entierement ces sortes de representations l'an 399.* saint Chrysostome, *hom. 7. in Matth. hom. de Davide & Saüle, &c. l. 1. & 2.* Cod. Theodos. *de Majum.* Baronius, *A. C.* 399.

MAIUS (Junianus) gentilhomme Napolitain, enseigna les belles lettres avec beaucoup de réputation à Naples, sur la fin du XV. siecle, & eut pour disciple le celebre Sannazar. Il se mêloit sur-tout d'interpreter les songes; & laissa quelques traités de grammaire, & quelques épîtres.* Bayle, *dict. crit.*

MAIUS (Henri) né en 1545. & mort en 1607. enseigna la theologie à Wirtemberg; renvoyé de là, il fut fait membre du senat ecclesiastique d'Heidelberg, & a composé un commentaire sur le prophete Daniel.* Konig, *biblioth.*

MAIXENT, prêtre & abbé dans le Poitou, vers les V. & VI. siecle, natif de la ville d'Agde, s'appelloit, étant dans le monde, *Adjuteur*. Aprés avoir été élevé par un solitaire venu de Syrie à Agde, il quitta son pays pour s'en aller dans le Poitou, où il vécut sous la conduite de l'abbé Agapet, & changea son nom d'*Adjuteur* en celui de *Maxent*. Il fut élû superieur du monastere, & le gouverna avec beaucoup de sagesse, jusqu'en l'an 515. qu'il mourut, âgé de 67. ans. On fait memoire de lui dans les martyrologes au 27. Juin.* *Anonym. apud.* Mabillon. Baillet, *vies des saints, mois de Juin.*

MAIXENT (saint) abbaye, *voyez* SAINT MAIXANT.

MAKAD (le) oratoire des Turcs, au Caire, en Egypte.

MAKEDA: c'est le nom que quelques écrivains donnent à la reine de Saba, qui rendit visite à Salomon. Josephe en fait mention sous le nom de *Micaulis*. *Cherchez* NICAULIS, & *voyez* SABA.* *Voyez* aussi Joh. Ludolf, *hist. Æthiop. l. 2. c. 3.*

MAKERAM, province de Perse, *voyez* MACRAM.

MAKHAN ou MAHAN, ville qui donne son nom à une grande plaine, qui s'étend entre les villes de Bavurd & de Meru dans le Chorasan. Ben Arabschiah écrit que Tamerlan la ruina avec toutes les bourgades qui la peuploient, lorsqu'il fit son irruption dans cette province. C'est de ce lieu que sortit Solyman Schah, pere d'Ortogrul & ayeul d'Othman, fondateur de la dynastie des Othmanides ou Othomans. Babur sultan de la race de Tamerlan donna le gouvernement de la ville de Mahan & de celle de Meru à Mirza Sangiar son parent, l'an de l'hegire 894. Quelques historiens Turcs, traitant de la genealogie d'Othman, placent cette ville dans la province Transoxane, pour tirer l'origine de leurs princes de plus loin. * D'Herbelot.

MAKHUL (Abu Abdallah Alschami) docteur celebre dans la theologie & dans la jurisprudence des Musulmans, natif de la partie des Indes, que les Arabes appellent *Send*, c'est-à-dire, d'*au-deçà du Gange* & sur les bords du fleuve Indus, avoit été pris par les Arabes à la conquête de cette province, & se trouva reduit à devenir l'esclave d'une femme. Mais son bel esprit, & la grande capacité qu'il acquit dans les sciences des Arabes, lui firent donner la liberté ; & il devint en peu de tems le Mufti de Damas : pendant que trois autres grands personnages l'étoient à Medine, à Bassora & à Cufa, qui pour-lors étoient les quatre metropoles du Musulmanisme. Ces trois Muftis étoient Masliab, Hassan, Albasri & Schaabi. Makhul mourut l'an 118 de l'hegire. On rapporte de lui, qu'il ne prononçoit jamais aucune décision, qu'il ne dît auparavant ces paroles : *ceci est une opinion, & toute opinion est sujette à erreur ; car il n'y a de certitude & de verité que dans Dieu.* * D'Herbelot.

MAKIR, fils de *Manassé*, & chef d'une famille, qui fut nommée de son nom la famille des *Makirites*, mourut sans enfans mâles : mais ses filles heriterent dans la terre promise. * *Nomb. I.* XXVI. *Deuteron. III.* 15.

MAKIR, fils de *Hammiel*, de la tribu de Simeon & de la ville de Lodobar. C'est dans sa maison que Miphiboseph, fils de Jonatas fut nourri, & d'où le roi David le retira, pour l'avoir près de lui. II. *Rois*, IX. 5.

MALABAR, pays sur la côte d'Asie, dans la presqu'isle de l'Inde, en-deçà du Gange, & au couchant du cap de Comorin, s'étend depuis le cap de Ramos, distant du côté du midi de dix lieuës de la ville de Goa, & finit au même cap de Comorin. Sa longueur est d'environ cent huit lieuës, selon Linschot. On y trouve divers royaumes, qui tirent tous leurs noms des villes capitales, comme Angamele, Calicut, Cananor, Cochim, Coulant, Travancor, Cragnanor, Manigate, Porca, Tanor, &c. La côte est couverte de grands arbres, toûjours verds, & produit grande quantité de poivre & de canelle. Tout ce pays a été sujet à un seul souverain, & on dit que le dernier avoit nom *Sarama Perimal.* Aujourd'huy il y a divers princes ; les Portugais & les Hollandois y ont des colonies ; & ces derniers y possedent des villes considerables. Les habitans de Malabar sont bienfaits, & n'ont rien de difforme. Ils sont neanmoins presque tous noirs, ou fort bazanés. Ils ne manquent point d'esprit, mais ils le negligent, & ne s'adonnent ni aux sciences, ni aux beaux arts. Les Mahometans passent pour les plus perfides du pays, & les Gentils ou originaires ne sont gueres de meilleur foi. On distingue les originaires par leurs lignées. La premiere lignée est celle des *princes* ; la seconde, des *Nambouris*, ou *grands-sacrificateurs* ; la troisiéme, des *Bramenes* ; & la quatriéme, des *Nahers*, *Naires* ou *Nobles*. Les *Tives* sont ceux qui cultivent la terre, & ont permission de porter des armes. Les *Moucanas* ou pêcheurs ne peuvent habiter que les bords de la mer, & ne vivent que de pêche : on les tient indignes de faire la guerre, & jamais on ne les choisit pour soldats. Les *chetes*, c'est-à-dire, les *tisserans*, & d'autres sortes d'artisans, sont aussi des lignées differentes. Les *Pouliats* sont les derniers & les plus vils de tous, & se retirent sous de petites cabanes de feüilles de palmier. Lorsqu'un Nambourу ou Bramene, ou un Naher trouve un Pouliat dans son chemin, il lui crie, d'aussi loin qu'il le voit, de s'enfuir, & s'il n'obeït pas assez promptement, il peut l'y contraindre à coups de fléches ou de mousquet ; car il est libre de tuer ces miserables, pourvû qu'ils ne soient pas dans un lieu privilegié. Les Pouliats ne laissent pas d'avoir souvent beaucoup d'argent ; car comme ils sçavent que la plûpart des Malabares ont coûtume d'enterrer leurs tresors sans jamais en rien ôter, ils les cherchent avec soin, & c'est par là qu'ils s'enrichissent. Les peuples du Malabar observent exactement la loi, selon laquelle personne ne peut monter à un rang plus élevé que celui de la lignée où il est né : ainsi quelques richesses que l'on puisse amasser, on ne change jamais d'état. Dans tous les royaumes de la côte de Malabar, aucun étranger ne peut voyager, sans être escorté d'un ou de plusieurs Nahers, & le prince ne punit jamais les violences qu'on fait à ceux qui ont manqué à prendre de ces guides. Ces Nahers ont une qualité qui n'est pas commune dans le pays ; car ils ne trahissent & n'abandonnent jamais ceux qu'ils conduisent. S'il perit un homme, qui se soit mis sous leur protection, ils se font tuer avec lui ; & ce seroit une lâcheté parmi eux que de lui survivre. Ceux des lignées les plus relevées n'ont aucun commerce avec leurs inferieurs, particulierement pour le boire & le manger. Les enfans tirent leur noblesse de la mere, & sont de sa lignée, & non pas de celle du pere. Les princesses épousent des Nambouris & des Bramenes ; & les enfans qui en naissent, sont princes & successeurs legitimes de la couronne. Les princes n'épousent point de princesses, mais des Nahers, dont ils ont des enfans Nahers, & non pas princes.

Les Malabares ont tellement le larcin en horreur, qu'ils condamnent souvent à la mort celui qui n'aura volé qu'une grappe de poivre, & quelqu'autre chose d'aussi peu de valeur. Toutes les causes civiles & criminelles sont plaidées devant le roi par les parties ; & s'il prononce un arrêt de mort, on l'execute sur le champ, conduisant le criminel hors du palais. Comme chacun fait gloire d'obéïr au prince, il n'y a point de bourreaux, & les Nahers de sa garde en font la fonction. Quant le roi vient à mourir, le plus ancien prince lui succede : ainsi l'on y voit gueres de jeunes souverains. Lorsque le roi de Cananor (qui est un des royaumes de Malabar) sort de son palais, il est porté sur un élephant, ou dans un palanquin, ayant sur sa tête une couronne d'or massif, faite en forme de bonnet, du poids de cinq cens ducats, dont le ministre d'état, ou lieutenant general du royaume fait present au roi, lors qu'il est élevé au ministere ; & celle du roi défunt, se met dans le trésor de sa pagode (ou temple.) A l'égard des mariages, les femmes Malabares peuvent prendre autant de maris qu'il leur plaît, par une coûtume opposée à celle des Mahometans, qui prennent chacun plusieurs femmes. La pluralité de leurs maris, les éxemte de cette cruelle coûtume, qu'observent les autres Indiennes, de se brûler vives, avec le corps mort de leur mari. Les Mahometans du Malabar descendent des étrangers qui s'y sont autrefois habitués, pour l'utilité du commerce, parce que les Gentils, & sur-tout les Nahers ou nobles, n'en peuvent faire aucun. Tout ce qui entre au pays & tout ce qui en sort, passent par les mains des Mahometans. On appelle les villages où ils demeurent *Bajars* ; c'est-à-dire, *marchés*. Les plus riches sont sur le bord de la mer, ou à l'emboûchure des rivieres, pour la commodité des negocians, qui sont ordinairement Européens. Au reste, les Malabares sont grands corsaires, & courent ordinairement le long des côtes de la presqu'isle de l'Inde audeça du golfe de Bengala, particulierement depuis la côte de Malabar, jusques à Surate. Ils sont dans leurs barques jusques à 200. ou 250. hommes, & vont par escadres de dix ou de quinze barques, attaquer un grand vaisseau, & ne craignent point le canon. Ils viennent aussi-tôt à l'abordage, & jettent quantité de pots à feu sur le tillac ; mais comme on sçait leur coûtume, dès qu'on les voit venir on bouche promptement tous les trous du tillac, & on les remplit d'eau, afin que ces pots qui sont pleins de feux d'artifice, ne puissent avoir d'effet. Les Malabares sont si superstitieux qu'ils ne touchent jamais rien de sale de la main droite. Ils laissent croître les ongles de leur main gauche, qui leur servent

de peigne, parce qu'ils ont une longue chevelure, comme les femmes, laquelle ils entortillent autour de la tête avec un petit linge à trois pointes, lié par dessus. * Maffée, *histoire des Indes*. Tavernier & Dellon, *voyage des Indes*.

MALABRANCA (Latin) appellé aussi ORSINI, parce que sa mere étoit de cette famille & sœur du cardinal Jean Orsini, qui fut depuis le pape Nicolas III. entra dans l'ordre de saint Dominique, & fut fait cardinal & évêque d'Ostie & de Velletri en 1278. par son oncle, qui lui confia le gouvernement de la ville, conjointement avec le cardinal Jacques Colonna, & ensuite la legation de Bologne. On assure qu'il s'acquitta parfaitement bien de tous ces emplois, & qu'ayant encore été envoyé à Florence, qui étoit divisée par les factions des Guelfes & des Gibelins, il eut le bonheur de faire cesser les troubles, & de persuader au peuple de prendre une nouvelle forme de gouvernement: ce qui lui attira beaucoup de considerations, même auprès des papes suivans, & entre autres d'Honorius IV. qui se conforma à ses avis dans la réponse qu'il donna aux deputés de quelques évêques de France touchant une Bulle de Martin IV. concernant les reguliers. L'élection du pape saint Celestin, fit aussi beaucoup d'honneur au cardinal Malabranca: il avoit toûjours eu une singuliere veneration pour ce pieux hermite, avoit attiré quelques-uns de ses disciples à Rome, les y soûtenoit, & envoyoit aussi chaque année des aumônes à leur instituteur. Après une vacance du saint siége de deux ans & quatre mois, il le proposa aux cardinaux avec tant de force, que tous suivirent son avis, mais quelque temps après, c'est-à-dire, au mois de Novembre de l'an 1294. il mourut. On lui attribuë la prose que l'église chante à la messe des trépassés: il y en a deux autres de sa composition en l'honneur de la Vierge, imprimées dans le Marial d'Isidore de *Thessalonique*. * Echard, *scr pr. ord. Præd.*

MALABRANCA (Hugolin) d'Orviete, religieux de l'ordre des hermites de saint Augustin, puis évêque de Rimini, & patriarche de Constantinople, étoit apparemment parent du précedent, & florissoit vers l'an 1290. & laissa divers livres. Il écrivit principalement sur le Maître des Sentences: ce que Trithême, Possevin & Pamphile, auteur de la chronique des Augustins, apprendrent aux curieux. Le pape Nicolas IV. l'employa souvent pour la réduction des Grecs schismatiques à l'église Romaine. * Bzovius *A. C.* 1291. & Sponde, 1290. *n.* 10.

MALACA ou MALACCA, langue de terre en forme de peninsule, dans la presqu'isle de l'Inde, au-delà du golfe de Bengala, a près de six vingts lieuës d'étenduë, depuis l'Isthme vers le royaume de Siam, jusques au detroit, vers l'isle de Sumatra. Les anciens l'appelloient *la Chersonese d'or*. (Le mot de *Chersonese* en grec, signifie *presqu'isle*.) Outre la ville de Malaca, qui lui donne le nom, elle comprend le royaume d'Ihor ou de Johor & de Patane. Cette presqu'isle obéïssoit autrefois au roi d'Ihor; mais le duc d'Albuquerque y fit une descente l'an 1511. & établit les Portugais dans la ville de Malaca, & dans les pays voisins. L'an 1606. les Hollandois, qui avoient obtenu quelque secours du roi d'Ihor, assiégerent Malaca, & furent contraints de lever le siége. Enfin l'an 1641. ils s'en rendirent les maîtres, après un siége de cinq mois douze jours, & en chasserent les Portugais. La ville de Malaca est située sur le détroit, qui separe la terre ferme d'avec l'isle de Sumatra, dans une grande plaine, où l'on ne découvre qu'une seule montagne; dont la ville occupe presque toute la croupe. Cette ville est separée de la forteresse par une riviere, qui venant à se joindre à la mer, lorsque la marée est haute, fait que la citadelle demeure isolée. Cette forteresse est grande comme la ville de saint Malo, & les bastions en sont bons. Il ne se passe point de semaine qu'il ne pleuve à Malaca deux ou trois fois, si ce n'est au mois de Janvier, de Fevrier & de Mars. Le reflus y découvre plus de deux mille pas de bord, dont le fond n'étant que bouë & limon, fait qu'on ne peut y arriver avec la basse marée. La situation de cette ville est admirable pour le commerce de la Chine & des Molucques: l'air y est bon, même aux étrangers, quoique les Portugais ayent publié qu'il y étoit mal sain, pour empêcher les autres nations de s'y établir. * Mandeslo, *tom.* 2. d'Olearius. Linschot. Magin, *geograph.*

MALACA ou COSTAGNA, anciennement *Pangæus mons*. Montagne qui est sur les confins de la Macedoine & de la Romanie, près de la ville de Philippe. * Maty.

MALACHIE, prophete, est le dernier non seulement des douze qu'on appelle *les petits Prophetes*, mais aussi de tous les prophetes de l'ancien testament. Il étoit de la tribu de Zabulon, au sentiment de saint Epiphane, & vivoit après Zacharie, du temps de Nehemie, sous le regne d'Artaxerxés *Longue-main*, vers l'an du monde 3585. & 450. avant Jesus-Christ. Il prédit, dans ses propheties, l'abolition des sacrifices Judaïques, & l'institution du nouveau sacrifice, qui seroit offert par tout le monde. Il instruit les prêtres de la pureté qu'ils doivent avoir, tant en leur personne qu'en leurs offrandes; & il prophetise le jugement dernier, & la venuë d'Elie. Nous ne sçavons rien de sa famille ni de ses actions, & nous voudrions pouvoir trouver des raisons pour nous ranger du côté de ceux qui croyent qu'il étoit natif de Sopha, dans la tribu de Zabulon. Nous ne croyons pas non plus devoir adopter le sentiment d'Origene, de Tertullien & du faux Epiphane, qui ont pris occasion de son nom, pour avancer que ce prophete avoit effectivement été un ange qui avoit pris une forme humaine pour prophetiser & converser sur la terre. Saint Jerôme & les autres peres refutent avec raison, ce sentiment: en effet, s'il falloit croire que Malachie ait été un Ange, parce qu'il en porte le nom, on pourroit aussi conclure, qu'Osée étoit le Christ, à cause que son nom signifie *Sauveur*. D'autres auteurs ont crû avec les Juifs, que c'étoit Esdras qui avoit pris le nom de Malachie. On a sans doute grande raison de nier le premier sentiment, & nous ne trouvons rien d'assez convamquant pour nous porter à embrasser le second, qui est contraire à celui d'Eusebe, & de divers autres écrivains celebres. * Eusebius, *in chron.* S. Augustin. *l.* 18. *de civit. c.* 36. S. Cyrillus, *in c.* 1. *Malach.* Sixte de *Sienne*, *l.* 1. *biblioth.* Bellarmin. *de script. Eccles. &c.* S. Epiphanius, *de vita Prophetarum*. S. Hieronymus, *præfat.o commentariorum in Malachiam*.

MALACHIE, Juif qui se signala en combattant contre les Romains, du temps que Tite Vespasien assiegea Jerusalem. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv.* 4. *chap.* 7.

MALACHIE (saint) archevêque d'Armach, né à Armach en Irlande l'an 1094. se retira de la maison de son pere, pour se mettre sous la conduite d'un saint homme nommé *Imar*, qui étoit reclus proche de l'église d'Armach. Il se forma en ce lieu une communauté: Malachie fut un des premiers à y pratiquer les vertus chrétiennes. Il fut ordonné prêtre à l'âge de 25. ans, & s'appliqua à la prédication. Malch, évêque de Momonie, l'appella auprès de lui; & étant ensuite appellé dans sa province, son oncle lui donna l'abbaye de Benchor, que saint Malachie reforma. Peu de temps après il fut élû évêque de Conner, diocese abandonné depuis longtemps. Il y travailla utilement pour y établir le Christianisme. Sa ville épiscopale ayant été ruiné par un des rois d'Irlande, il se retira avec ses religieux dans le royaume de Momonie. Il fut ensuite élû archevêque d'Armach l'an 1127. mais il n'entra en possession de ce siége qu'en l'an 1130. après la mort de Maurice, qui s'en étoit emparé. Il s'en demit l'an 1135. & ayant fait mettre Gelase en sa place, il retourna à Conner, partagea le pays en plusieurs dioceses; & après avoir fait etablir un évêque à Conner, il alla resider à Downe, où il établit un clergé regulier. Il fit un voyage à Rome, & en revenant, il passa par Clairvaux en Bourgogne, où il vit saint Bernard son ami particulier. Quand il fut retourné en Ecosse & en Irlande, il y fit quantité de miracles: il revint l'an 1148. à Clairvaux trouver le pape Eugene III. & y mourut entre les bras de saint Bernard, la nuit d'après la fête de la Toussaints. Il est le premier des saints qui ait été canonisé solemnellement par le pape dans les formes. L'église a remis sa fete au 30. Novembre, lendemain de sa

mort. * S. Bernard. *vit. Malach.* Baillet, *vies des S.* 3. Nov.

On attribuë à saint Malachie une prophetie des papes depuis Celestin II. jusqu'à la fin du monde ; mais les sçavans n'ignorent pas que c'est un ouvrage fabriqué pendant le conclave de l'an 1590. par les partisans du cardinal Simoncelli, qui le désignerent par ces mots, *de Antiquitate urbis*, parce qu'il étoit d'Orviete, que l'on appelle en latin *urbs Vetus*. Il est certain que pas un auteur n'a parlé de ces propheties avant Arnould de Wyon, religieux de l'ordre de saint Benoit. Il étoit Flamand, de la ville de Doüay ; & à cause des troubles qui arriverent en son pays, il se retira en Italie, & entra dans la congregation de sainte Justine de Padouë, dite *du Mont-Cassin*. Là il composa deux livres ; le premier est une génealogie de la famille des *Anicius*, dont il fait descendre saint Benoit ; le second, est une histoire des hommes illustres de son ordre. Il donna à ces deux ouvrages le titre d'*arbre de vie* (*Lignum vitæ*) & les dédia à Philippe II. roi d'Espagne l'an 1595. Dans le second, où il parle de saint Malachie, moine de Benchor, & archevêque d'Armach, puis evêque de Conner, il insere dans son histoire la prophetie de ce Saint, parce, dit-il, qu'elle n'avoit point encore été imprimée, & que plusieurs curieux souhaitoient de la voir. Pour juger que cet ouvrage est supposé, on doit observer qu'Arnould de Wyon avoit raison d'assurer qu'il n'en avoit point vû d'imprimées jusques alors ; que cela étoit facile à croire, l'ouvrage n'étant que de l'an 1590. que tout ce qui est avant Gregoire XIV. est fait après coup, & qu'il est aisé d'être prophete à l'égard des choses avenuës ; qu'ainsi ces propheties paroissent assez justes jusques à ce pape ; mais que l'application est extrêmement forcée dans les papes qui suivent. Dailleurs, saint Bernard, qui a écrit la vie de saint Malachie, & qui a rapporté ses moindres prédictions, n'a point parlé de ces propheties. Nul auteur de ce temps-là n'en parle, ni Othon de *Frisinghen*, ni Jean de *Sarisbery*, evêque de Chartres, ni Pierre *le Venerable*, abbé de Clugny. Tant d'autres qui ont écrit au sujet des papes, depuis la mort de saint Malachie, n'en disent rien, ni le continuateur de Marianus Scotus, ni Bordini, ni Platine, ni Papyre Masson, ni Onuphre Panvini, ni Joannel, qui écrivit l'an 1570. Les Irlandois, qui ont pris soin d'écrire les merveilles des saints de leur pays, & qui ont donné au public les vies de saint Patrice, de saint Colombe abbé, & d'une sainte Brigitte, du même pays, comme de trois prophetes, dont ils ont rapporté les revelations, n'ont rien dit de celle de saint Malachie. Thomas de Messingham Irlandois, ajoûta à la fin des vies des saints d'Hibernie, publiées l'an 1624. l'histoire du purgatoire de saint Patrice, & la prophetie de saint Malachie. Robert Rusca a mis cette même prophetie dans l'histoire de Citeaux ; mais Ange Manriquez, qui a composé les annales de cet ordre, la tient pour apocryphe. Le cardinal Baronius, Sponde, Bzovius, & Raynaldus, ne font nulle mention de ces prédictions dans les annales ecclesiastiques, non pas même Ciaconius, dans les vies des papes & des cardinaux. Ainsi ce silence de quatre cens ans, & de tant d'auteurs si éclairés, est un fort préjugé pour la supposition de cette prophetie. Au reste, il y a des erreurs & des anachronismes dans ses predictions : huit antipapes y sont mêlées avec les papes legitimes, si l'on s'en tient à l'interpretation qui y a été ajoutée ; sçavoir, Victor IV. Calixte III. Paschal III. Nicolas V. Clement VII. Benoit XIII. Clement VIII. & Felix V. & il n'y en a que deux qui y soient déclarés schismatiques, Nicolas V. & Clement VIII. A l'égard de la chronologie, Victor IV. Paschal III. & Calixte III. sont designés avant Alexandre III. qui les préceda. Clement V. Benoit XIII. & Clement VIII. antipapes, sont mis avant Urbain VI. couronné à Rome le jour de Pâques de de l'an 1378. Quant à l'explication des termes de cette prophetie, Arnoud de Wion en fait auteur Ciaconius, religieux de l'ordre de S. Dominique, qui vivoit vers l'an 1595. Mais les sçavans ont remarqué que Ciaconius ne parle point de cette interprétation dans les vies des papes ; & ceux qui ont fait le dénombrement des ouvrages de ce sçavant Dominicain, jusques à des feüilles volantes, ne parlent ni de ces propheties, ni de leur explication.

Pour entendre les remarques qui ont été faites sur cette fameuse prophetie, il semble necessaire de la donner ici en latin, avec les noms des papes élûs, l'explication en François, & les dates.

Années de l'élection	PROPHETHIES	PAPES ELUS.	EXPLICATIONS.
1143	*Ex castro Tiberis.* Du château du Tibre.	Celestin II.	Natif d'un château sur le Tibre.
1144	*Inimicus expulsus*, L'ennemi chassé.	Luce II.	De la famille des Caccianemici, de Bologne.
1145	*Ex magnitudine Montis*, De la grandeur du Mont.	Eugene III.	Natif d'un château près de Pise, dit Grandmont.
1153	*Abbas Suburranus*, L'abbé de Suburre.	Anastase IV.	Abbé, nommé Conrad Suburri. D'autres disent qu'il étoit abbé de Savorne.
1154	*De rure albo*, D'un champ blanc, ou du champ d'Albe.	Adrien IV.	Natif de saint Alban en Angleterre, abbé de saint Ruf, de l'ordre des chanoines reguliers, qui sont habillés de blanc, puis évêque d'Albe.
1159	*Ex tetro carcere*, D'une noire prison.	Victor IV. antipape opposé à Alexandre III.	On dit qu'il étoit cardinal du titre de saint Nicolas, *in carcere Tulliano.*
1164	*Via Transtiberina*, Le chemin au-delà du Tibre.	Paschal III. antipape.	Cardinal de sainte Marie au-delà du Tibre.
1170	*De Pannonia Tusciæ*, De la Hongrie de Frescati.	Calixte III. antipape.	Hongrois, évêque, cardinal de Frescati.
1179	*Ex Ansere custode*, De l'Oye qui est en garde.	Alexandre III.	Roland Paparoni. *Paparo* en Italien, veut dire Oye; & on lui donne pour armes, une tour ou garde.
1181.	*Lux in Ostio*, La lumiere de la porte, ou à Ostie.	Luce III.	Né à Luques, & évêque d'Ostie.
1185	*Sus in cribro*, Le pourceau dans le crible.	Urbain III.	De la famille de Crivelli, qui a pour armes un pourceau dans un crible.
1187	*Ensis Laurentii*, L'épée de saint Laurent.	Gregoire VIII.	Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, qui avoit deux épées en sautoir dans ses armes.
1188	*Ex Schola exiet*, Il sortira de l'école.	Clement III.	De la famille Scolari.
1191	*De rure Bovensi*, Du champ de Bovis.	Celestin III.	De la famille de Bovis.
1198	*Comes signatus*, Comte signé.	Innocent III.	De la maison des comtes de Signi.

Années de l'élection.	PROPHETIES.	PAPES ELUS.	EXPLICATIONS.
1216	*Canonicus ex Latere*, Chanoine de Latran.	Honoré III.	De la famille Savelli, chanoine de S. Jean de Latran.
1227	*Avis Ostiensis*, L'oiseau d'Ostie.	Gregoire IX.	De la famille des comtes de Signi, qui ont un aigle dans leurs armes, cardinal & évêque d'Ostie.
1241	*Leo Sabinus*, Le lion Sabin.	Celestin IV.	Cardinal, évêque de sainte Sabine, avoit un lion dans ses armes.
1243	*Comes Laurentius*, Le comte Laurent.	Innocent IV.	Des comtes de Lavagne, cardinal du titre de saint Laurent.
1254	*Signum Ostiense*, Le signe d'Ostie.	Alexandre IV.	Evêque d'Ostie, des comtes de Signy.
1261	*Jerusalem Campania*, Jerusalem de Champagne.	Urbain IV.	Né à Troyes en Champagne, & patriarche de Jerusalem.
1265	*Draco depressus*, Le dragon foulé, ou écrasé.	Clemens IV.	On lui donne la devise des Guelphes, qui étoit un aigle écrasant un dragon.
1271	*Anguineus vir*, L'homme de serpent.	Gregoire X.	Des Visconti de Milan, qui ont un serpent ou une givre dans leurs armes.
1276	*Concionator Gallus*, Le prédicateur François.	Innocent V.	François, de l'ordre des Prêcheurs, ou de saint Dominique.
1276	*Bonus comes*, Le bon comte.	Adrien V.	Othobon Fiesque, des comtes de Lavagne.
1276	*Piscator Tuscus*, Le pêcheur de Frescati.	Jean XXI.	Pierre, évêque de Frescati.
1277	*Rosa composita*, La rose composée.	Nicolas III.	Nommé Compositus, de la maison des Ursins, qui ont une rose dans leurs armes.
1281	*Ex Telonio Liliacei Martini*, De la banque de Martin des Lys.	Martin IV.	Trésorier de S. Martin de Tours en France. Ou c'est qu'il portoit des lys dans ses armes.
1285	*Ex Rosa Leonina*, De la rose & du lion.	Honoré IV.	De la famille de Savelli. On voit dans son blason un lion qui porte une rose.
1285	*Picus inter escas*, Le Pivert, ou Pic entre les viandes.	Nicolas IV.	Natif d'Ascoli, évêque de Palestrine, *Picenus Patriâ Esculanus*.
1294	*Ex Eremo celsus*, Elevé de l'hermitage.	Celestin V.	Pierre Mouron, hermite.
1294	*Ex undarum benedictione*, De la benediction des ondes.	Boniface VIII.	Il se nommoit Benoît, & portoit des fasces ondées en ses armes.
1303	*Concionator Pataraus*; Le prédicateur de Patare.	Benoît XI.	Fr. Nicolas, de l'ordre des FF. Prêcheurs. (S. Nicolas étoit de Patare.)
1305	*De Fessis Aquitanicis*, Des fasces d'Aquitaine.	Clement V.	Gascon, archevêque de Bourdeaux, portoit des fasces dans ses armes.
1316	*De sutore Osseo*, Du cordonnier d'Osse.	Jean XXII.	Jacques d'Osse, fils d'un cordonnier.
1329	*Corvus schismaticus*, Le corbeau schismatique.	Nicolas V. antipape, contre Jean XXII.	Pierre de Corberia, schismatique.
1334	*Frigidus abbas*, L'abbé froid.	Benoit XII.	Abbé de Montfroid ou Froidmond, dans le diocese de Beauvais.
1342	*Ex rosa Atrebatensi*, De la rose d'Arras.	Clement VI.	Evêque d'Arras, portoit des roses dans ses armes.
1352	*De montibus Pammachii*, Des montagnes de S. Pammaque.	Innocent VI.	Cardinal du titre de saint Pammaque, avoit six montagnes dans son blason.
1362	*Gallus vice-comes*, Le François vicomte.	Urbain V.	François de nation, nonce apostolique, vers les Visconti de Milan.
1370	*Novus de virgine forti*, ou *Nova de virgine fortis*, Nouveau d'une vierge forte, ou fort d'une vierge neuve.	Gregoire XI.	Pierre Roger de Beaufort, cardinal de sainte Marie la neuve.
1378	*De cruce apostolica*, De la croix apostolique.	Clement VII.	Cardinal prêtre du titre des douze apôtres, avoit une croix dans ses armes.
1394	*Luna Cosmedina*, La lune en Cosmedine.	Benoît XIII. antipape.	Pierre de la Lune, cardinal du titre de sainte Marie en Cosmedin.
1324	*Schisma Barcinonicum*, Le schisme de Barcelone.	Clement VIII. antipape.	Gilles, chanoine de Barcelone, élû durant le schisme.
1378	*De inferno Pregnani*, De l'enfer de Pregnani.	Urbain VI.	Barthelemi Pregnani, natif d'un village près de Naples, dit l'Enfer.
1389	*Cubus de mixtione*, Un cube du mélange.	Boniface IX.	De la famille des Tomacelles de Genes, dont les armes étoient des cubes.
1404	*De meliore sidere*, D'un astre meilleur.	Innocent VII.	Côme de Meliorati portoit une étoile dans ses armes.
1406	*Nauta de ponte Nigro*, Le marinier de Negrepont.	Gregoire XII.	Venitien, commandeur de l'église de Negrepont.
1409	*Flagellum Solis*, Le foüet du Soleil.	Alexandre.	Archevêque de l'église de Milan, où saint Ambroise est peint avec le foüet à la main. Il avoit pour armes un soleil levant.

Années de l'élection.	PROPHETIES	PAPES ELUS.	EXPLICATIONS.
1410	*Cervus sirenæ,* Le cerf de la sirene.	Jean XXIII.	Né à Naples, dont les anciennes armes sont une Sirene, & cardinal du titre de saint Eustache, qu'on peint avec un cerf.
1417	*Columna veli aurei,* La colomne du voile d'or.	Martin V.	Othon Colonne, cardinal de saint Georges, au voile d'or.
1431	*Lupa celestina,* La louve celestine ou celeste.	Eugene IV.	Celestin, puis évêque de Sienne, dont les armes sont une louve.
1439	*Amator crucis,* L'amant de la croix.	Felix V.	Amé duc de Savoye, avoit une croix pour blason.
1447	*De modicitate lunæ,* De la bassesse de la lune.	Nicolas V.	Né au diocese de Lunes, de parens peu considerables.
1455	*Bos pascens,* Un bœuf paissant.	Caliste III.	Avoit un bœuf paissant dans ses armes.
1458	*De capra & albergo,* De la chévre & de l'auberge.	Pie II.	Avoit été secretaire du cardinal de Capranico, puis du cardinal Albergati.
1464	*De cervo & leone,* Du cerf & du lion.	Paul II.	Evêque de Cervie, cardinal du titre de saint Marc, qui a pour symbole le lion. Il avoit aussi un lion dans ses armes.
1471	*Piscator Minorita,* Le cordelier pêcheur.	Sixte IV.	Cordelier, fils d'un pêcheur de Savonne.
1484	*Præcursor Siciliæ,* Le precurseur de Sicile.	Innocent VIII.	Jean-Baptiste Cibo, avoit demeuré long-temps à la cour du roi de Sicile.
1492	*Bos Albanus in portu,* Le bœuf d'Albe au port.	Alexandre VI.	Cardinal évêque d'Albe, & puis de Porto, avoit un bœuf dans ses armes.
1503	*De parvo homine,* Du petit homme.	Pie III.	François Picolomini.
1503	*Fructus Jovis juvabit,* Le fruit de Jupiter aidera.	Jule II.	Julien de la Rovere portoit dans ses armes un chêne, arbre autrefois dedié à Jupiter.
1513	*De craticula Politiana,* Du gril de Politien.	Leon X.	Fils de Laurent de Medicis, (le gril est le symbole de Laurent) & disciple d'Ange Politien.
1522	*Leo Florentius,* Le lion de Florent.	Adrien VI.	Fils de Florent, tapissier d'Utrecht, portoit un lion dans ses armes.
1523	*Flos pilæ, ou pilulæ,* La fleur de la pilule, *ou* boule.	Clement VII.	De la maison de Medicis, qui a dans ses armes six tourteaux, que d'autres appellent des pilules ou boules, & il y en a un chargé de trois fleurs de lys.
1534	*Hyacinthus medico,* L'hyacinte au medecin.	Paul III.	De la maison des Farneses, dont les armes sont six fleurs de lys ou hyacintes. Il étoit cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien medecins.
1550	*De corona Montana,* De la couronne du Mont.	Jule III.	Jean Marie du Mont, portoit dans ses armes une montagne, & des couronnes de laurier.
1555	*Frumentum floccidum,* Le froment peu durable.	Marcel II.	Il avoit des épics de froment dans ses armes, & son pontificat ne fut que de vingt & un jours.
1555	*De fide Petri,* De la foi de Pierre.	Paul IV.	Pierre Caraffe, (CARA-FE) foi chere.
1559	*Æsculapii pharmacum,* La medecine d'Esculape.	Pie IV.	Ange Medicis, avoit étudié en medecine à Boulogne.
1566	*Angelus nemorosus,* L'ange des bois.	Pie V.	Michel Gisleri, natif d'un village nommé *Boschi*, qui signifie *Bois*.
1572	*Medium corpus pilularum,* La moitié du corps de pilules.	Gregoire XIII.	Il avoit dans ses armes une moitié de dragon, (un dragon naissant) & etoit creature de Pie IV. qui avoit six pilules ou tourteaux dans les siennes.
1585	*Axis in medietate signi,* L'axe, *ou* essieu au milieu du signe.	Sixte V.	Il portoit pour armes un lion, qui est un des douze signes, surmonté d'un Axe.
1590	*De rore cœli,* De la rosée du ciel.	Urbain VII.	Evêque de Rossane en Calabre, où se recueille la manne du ciel.
1590	*De antiquitate urbis,* De l'antiquité de la ville.	Gregoire XIV.	D'Orviete en latin, *Urbs vetus.*
1591	*Pia civitas in bello,* La cité devote pendant la guerre.	Innocent IX.	De Bologne.
1592	*Crux Romulea,* La croix Romaine.	Clement VIII.	De la famille des Aldobrandins, qu'on dit être descendue du premier Chrétien Romain, portoit une bande croisée dans ses armes.
1605	*Undosus vir,* L'homme fait comme une onde.	Leon XI.	Passa comme une onde ; n'ayant regné que vingt-six jours.
1605	*Gens perversa,* La race méchante.	Paul V.	Il portoit un dragon & un aigle dans ses armes.
1621	*In tribulatione pacis,* Dans le trouble de la paix.	Gregoire XV.	Fut élevé au cardinalat après la paix faite entre le duc de Savoye & le duc de Mantoue.
1623	*Lilium & rosa,* Le lys & la rose.	Urbain VIII.	Il portoit dans ses armes des mouches à miel, qui succent les lys & les roses.
1644	*Jucunditas Crucis,* La joye de la croix.	Innocent X.	Elevé au pontificat le jour de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix.

Années de l'élection.	PROPHETIES.	PAPES ELUS.	EXPLICATIONS.
1655	*Montium custos*, Le gardien des montagnes.	Alexandre VII.	Portoit pour armes une montagne à six côteaux, & avoit établi les monts de pieté à Rome.
1667	*Sydus olorum*, L'astre des cygnes.	Clement IX.	Il eut dans le conclave la chambre des cygnes, d'où il sortit comme un astre brillant.
1670	*De flumine magno*, Du grand fleuve.	Clement X.	De Rome, où passe le Tybre, qui déborda dans le temps que ce pape nâquit.
1676	*Bellua insatiabilis*, La bête insatiable.	Innocent XI.	Il avoit dans ses armes un lion, & en chef un aigle. Il aimoit le cardinal Cibo. (*Cibus*, signifie *viande*.)
1689	*Pœnitentia gloriosa*, La penitence glorieuse.	Alexandre VIII.	Il fut élû le jour de saint Bruno, celebre & glorieux penitent, & se nommoit *Pierre*.
1691	*Rastrum in porta*, Le rateau en la porte.	Innocent XII.	Natif de Naples, de la maison de Pignatelli.
1700	*Flores circumdati*, Les fleurs environnées.	Clement XI.	Il a les fleurs de l'éloquence en partage, & étoit de l'académie de la reine Christine de Suede.
1721	*De bona religione*, De la bonne religion.	Innocent XIII.	

PROPHETIES QUI RESTENT DE CELLES qu'on attribuë à saint Malachie, avec l'interpretation Françoise.

Miles in bello,	Soldat à la guerre.
Columna excelsa,	Une colomne élevée.
Animal rurale,	L'animal de campagne.
Rosa Umbria,	La rose de Toscane.
Visus velox, vel	La vûë perçante, ou
Ursus velox,	L'ours leger.
Peregrinus apostolicus,	Le pelerin apostolique.
Aquila rapax,	L'aigle ravissant.
Canis & coluber,	Le chien & le serpent.
Vir religiosus,	L'homme religieux.
De balneis Hetruria,	Des bains de Toscane.
Crux de cruce,	La croix de la croix.
Lumen in cœlo,	La lumiere dans le ciel.
Ignis ardens,	Le feu ardent.
Religio depopulata,	La religion dépeuplée.
Fides intrepida,	La foi intrepide.
Pastor angelicus,	Pasteur angelique.
Pastor & nauta,	Pasteur & marinier.
Flos florum,	La fleur des fleurs.
De medietate lunæ,	De la moitié de la lune.
De labore solis,	Du travail du soleil.
De gloria olivæ,	De la gloire de l'olive,

In persecutione extrema sacra Romana ecclesia sedebit Petrus Romanus, qui pascet oves in multis tribulationibus; quibus transactis, civitas septicollis diruetur; & judex tremendus judicabit populum.	Dans la derniere persecution de la sainte église Romaine, il y aura un Pierre Romain élevé au pontificat, celui-là paîtra les oüailles dans de grandes tribulations; & ce temps fâcheux étant passé, la ville à sept montagnes sera détruite, & le juge redoutable jugera le monde.

On voit aisément que l'explication de ces prédictions se prend du pays des papes, de leur nom, de leurs armes, du titre de leur cardinalat, de la condition de leur naissance, de leur profession ou emploi, & de tant d'autres circonstances, qu'il est impossible de n'en pas tirer quelque allusion, ou forcée, ou vrai-semblable. * Le pere Menestrier, *traité sur les propheties attribuées à saint Malachie*.

MALACHIE, de l'ordre des Freres Mineurs, theologien d'Oxford, & predicateur d'Edoüard II. roi d'Angleterre, fut en grande réputation au commencement du XIV. siecle. On a de lui un traité de pieté, imprimé l'an 1518. par Henri Etienne, intitulé, *du venin des pechés mortels, & de leurs remedes*. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. au XIV. siecle*.

MALAGA ou MALGUE, ville d'Espagne, avec port de mer, dans le royaume de Grenade, & près de la riviere de Guadalquivir, est renommée par ses bons vins, & par ses deux forteresses. On croit que les Pheniciens en furent les fondateurs, long-tems avant la naissance de Jesus-Christ: aussi Strabon, Pline & les autres auteurs anciens en font souvent mention. Cette ville est le siege d'un évêché, autrefois suffragant de Seville, & maintenant de Grenade. Il y avoit autrefois dans ce lieu-là grand negoce de poisson & de chair salée, selon le témoignage de Strabon: d'où vient qu'on lui donna le nom de *Malaca*, du Phenicien, *Malach*, qui veut dire *saler*. * Bochart, *Canaan*, *l.* 1. *c.* 34. Strabon, *l.* 3. Pline, *l.* 5. *c.* 2. Merula Mariana, &c.

MALAGRA, anciennement Agora, ancien bourg de la presqu'isle de la Romanie, situé sur la côte près de Sesto. * Maty, *diction.*

MALAIS, peuples du royaume de Malaca, dans la presqu'isle de l'Inde, au-delà du golfe de Bengala, sont établis en grand nombre dans le royaume de Siam. Ils sont Mahometans; mais il y a quelque difference dans leur religion, d'avec celle des Turcs & des Perses. Les Malais sont bons soldats & grands voleurs. * Mandeslo, *tome II.* d'Olearius.

MALALEEL ou MAHALALEEL, fils de *Caïnan*, nâquit l'an 396. du monde, & 3659. avant Jesus-Christ, son pere étant alors âgé de 70. ans. Il eut Jared à l'âge de 65. ans & mourut l'an 1290. du monde 2745. avant Jesus-Christ, en ayant vécu 895. * *Genese*, *c.* 5. *v.* 12. 15. 17. Salian & Torniel, *A. M.* 376. 461. & 1290.

MALAMOCCO, en latin *Medoacus Portus*, *Methamaucum*, bourg avec un bon port, est dans une petite isle du golfe de Venise, environ à deux lieuës de la ville de ce nom. Il y avoit autrefois dans cette isle la ville épiscopale de Malamocco qui fut engloutie par la mer, & son évêché transferé à Chioggia. * Maty, *dictionnaire geographique*.

MALAPERT (Charles) Jesuite, natif de Mons en Haynaut, enseigna avec reputation à Douay, & composa divers ouvrages en prose & en vers. Il étoit excellent mathematicien, & mourut en Espagne, où il alloit enseigner les mathematiques à Madrit le 1. Novembre de l'an 1630. Nous avons de lui; *De ventis*, *lib. II. comment. in lib. VI. priores Euclidis*; *Elementa geometria*; *Institutiones arithmetica practica*; *Austriaca*; *Sidera heliocyclica*, &c. * Alegambe, *biblioth. societ. Jes.* Valere André, *biblioth. Belg.* &c.

MALATESTA, (Robert) *voyez* MALATESTA Sigismond.

MALATESTA (Sigismond) seigneur de Rimini, qui fut en grande reputation dans le XV. siecle, étoit philosophe, historien, homme de guerre, & l'un des plus celebres capitaines de son tems. Mais ces bonnes qualités étoient obscurcies par d'autres tres-mauvaises; car il étoit impie, sans religion, nioit l'immortalité de l'ame, & violoit toutes sortes de droits, pour satisfaire son ambition. Cette conduite lui fit des affaires avec les papes, & entr'autres avec Pie II. qui l'excommunia l'an 1462. Malatesta se joignant à François Sforce, défit Antonio Ordelaffi, seigneur de Forli: & se rendit tres-redoutable dans les guerres qu'il eut avec ses voisins. Depuis, il commanda les troupes des Venitiens, & passa dans la Morée, où il prit Sparte & quelques autres places sur les Infideles. A son retour il fut fait general des Siennois & des Florentins; puis il eut la guerre contre le pape Pie II. mais sans succès, & mourut le 6. Octobre de l'an 1467. âgé de

51. ans. Il laissa divers enfans, entr'autres, Robert Malatesta, capitaine celebre, qui fut general des Venitiens, puis des troupes du pape Sixte IV. contre Alfonse roi de Naples & les autres alliés, qu'il défit le 22. Août de l'an 1482. On dit que Jerôme Riario le fit empoisonner peu après, & qu'il mourut l'an 1483. Le pape ordonna qu'on lui élevât une statuë équestre dans l'église de saint Pierre. La famille de Malatesta, qui s'est divisée en diverses branches, a commandé à Pesaro & à Rimini, où elle s'est maintenuë plus de 200. ans. Le pape Clement VII. en chassa Pandolphe Malatesta, qui mourut fort pauvre à Ferrare. * Marcheselli & Sansovino, *orig. de famil. Ital.* Pie II. *in comment.* Guichardin. Paul Jove, &c.

MALATHA, château en Idumée, où le grand Agrippa se retira pour quelque tems, après qu'il eut dépensé tout son bien à Rome. * Josephe, *antiq. l. XVIII. chap.* 8.

MALATHIA, petite ville de la Romanie, est sur la côte de la mer Noire, environ à quinze lieuës du détroit de Constantinople. * Maty, *dictionnaire geographique.*

MALATYAH, en latin, *Melitene*, *Melitine*, *Melita*, ville de la Turquie en Asie: elle est dans la Natolie sur l'Euphrate, à cinq ou six lieuës au-dessus de Marasch. Il y a dans Malatyah le siege d'un archevêque. * Maty, *diction.*

MALAUSE (marquis de) *cherchez* BOURBON.

MALAXE (Jean) auteur Grec, qui vivoit à Constantinople l'an 1578. étoit réduit à la derniere misere, & mourut vers l'an 1581. *Voyez* ce que Martin Crucius écrivoit à Garlach. *Malaxe est fort âgé, il enseigne des petits enfans dans une miserable cabane, où j'ay vû quelques poissons secs qui lui servent de nourriture. Il décrit des livres, & employe l'argent qu'il en tire à acheter du vin, & malgré cela il se porte bien.* Il écrivit en grec l'histoire patriarchale de Constantinople, que le pere Labbe a mise dans le corps de l'histoire Byzantine. *Voyez* cet ouvrage, *edit reg.* Vossius, *de hist. Grac. &c.*

MALBORGHETTO, en latin, *Burgium*. C'étoit anciennement une petite ville du Norique, maintenant c'est un village de la Carinthie, situé aux confins du Frioul, sur la riviere de Fella, au-dessus de *Ponteva Imperiale*. * Maty.

MALC ou MALCHUS, roi des Arabes, avoit de tres-grandes obligations au roi Herode, mais il les reconnut fort mal, car ce prince étant allé pour le trouver & lui demander quelque secours dans une grande extrémité où il etoit, non seulement il le lui refusa; mais il lui défendit même d'entrer dans ses états, sous prétexte que les Parthes lui avoient défendu de le recevoir. Herode répondit qu'il ne vouloit point lui être à charge, & qu'il avoit seulement desiré de lui parler sur des affaires importantes. Après cela, il se retira pour aller du côté de l'Egypte. * Josephe, *antiq. liv. XIV. c.* 25.

MALC ou MALCHUS, autre roi d'Arabie, qui envoya mille chevaux & cinq mille hommes de pied, au secours de Vespasien contre les Juifs. La plûpart de ces soldats n'étoient armés que d'arcs & de fléches. * Josephe, *guerres des Juifs l. III. c.* 5.

MALCH, solitaire du IV. siecle, né dans le territoire de Nisibe en Mesopotamie, se retira dans une communauté de moines, qui habitoient dans le desert de Chalcide en Syrie. Après y avoir demeuré plusieurs années, il lui vint en pensée de retourner en son pays, afin de consoler sa mere, & de disposer des biens que son pere lui avoit laissés. Dans ce dessein, il quitta son monastere malgré les remontrances de son abbé; mais comme il étoit en chemin, pour aller à Edesse, il fut pris par une troupe de Sarasins, & devint l'esclave d'un de ces barbares, qui l'emmena chez lui, & l'employa à garder ses troupeaux. Son maître voulut lui faire épouser par force une femme, qui avoit été prise avec lui; mais de concert, ils vécurent tous deux en continence, & s'enfuirent ensemble. Leur maître courut après eux avec un valet, & les atteignit; mais ils se retirerent dans une grotte, où le valet & le maître étant entrés, ils furent devorés par une lionne. Malch & sa prétenduë femme monterent sur leurs chameaux, & étant arrivés à l'armée des Romains, ils se separerent. Malch retourna dans son monastere de Chalcide, & sa compagne se retira avec deux vierges. Cependant saint Jerôme dit qu'il les avoit vûs habiter ensemble sur la fin de leurs jours, & sous le regne de l'empereur Valens, dans un village de Syrie, nommé Marone, à dix ou douze lieuës d'Antioche. * Hieronymus, *in Malachi vita.* Baillet, *vies des saints*, *au* 21. *Octobre.*

MALCHIN, petite ville du duché de Meckelbourg en basse Saxe. Il est dans la Vandalie, à l'emboûchure du Pene dans le lac de Camrou, entre Waron & Demmin, à cinq lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *dictionnaire geographique.*

MALCHION, homme tres-éloquent, après avoir enseigné avec beaucoup de réputation les sciences profanes dans la ville d'Antioche, fut ordonné prêtre dans l'église de cette ville, à cause de la pureté de sa foi & de sa doctrine. Il eut une fameuse dispute contre Paul de Samosate, dans le second concile d'Antioche, tenu l'an 270. dans laquelle, après avoir découvert les erreurs que cet heretique s'efforçoit de cacher, il le fit condamner par le concile. Cette conference fut écrite par des notaires, & elle subsistoit encore non seulement du tems d'Eusebe & de saint Jerôme qui en font mention, mais aussi au tems de Leontius, (c'est-à-dire, vers la fin du VI. siecle.) Il en parle dans son premier livre contre les Nestoriens, & en rapporte quelques fragmens au livre 3. mais il n'est pas entierement certain qu'ils fussent veritables, non plus que les fragmens d'une lettre du synode d'Antioche, differente de celle dont il est parlé dans Eusebe. Saint Jerôme dit qu'il est aussi l'auteur de la lettre écrite au nom du concile contre Paul de Samosate, rapportée par Eusebe, au livre 7. de son histoire, *c.* 23. & 24. * Eusebius, *l.* 7. *hist. c.* 23. & 24. Sanct. Hieronym. *de script. ecclef.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. aux trois premiers siecles.*

MALCHUS, un des domestiques de Caïphe souverain sacrificateur des Juifs, se trouva avec ceux qui prirent Jesus-Christ. S. Pierre ayant tiré son épée lui coupa l'oreille. * *Jean XVIII.* 10.

MALCHUS, sophiste de Byzance, selon Suidas, ou de Philadelphie, comme le veut Photius, vivoit dans le V. siecle, sous l'empire d'Anastase. Photius, qui avoit lû sept livres de son histoire, depuis la dix-septiéme année de l'empereur Leon, jusques à la mort de Nepot, louë la pureté & l'élegance de son style, & le donne pour modele d'un parfait historien. Suidas dit que son histoire entiere commençoit à Constantin, & finissoit au regne d'Anastase. * Photius, *in biblioth. c.* 78. Suidas. Vossius, *l.* 2. *de hist. Grac. c.* 21. Gesner, *in biblioth. &c.*

MALCHUS, *cherchez* CLEODEME, &c.

MALCOLME, ou MICOLUMBE, I. de ce nom roi d'Ecosse, fils du roi *Dongal* ou *Donard* VI. de ce nom, succeda à Constantin III. & regna 15. ans. Malcolme II. fils de *Kennet* III. dechû des pretentions qu'il avoit sur le royaume, se retira pour quelque tems; & après la mort de Grime, son cousin, il fut déclaré roi. Il obtint qu'à l'avenir la couronne seroit hereditaire, établit de bonnes loix, divisa le royaume en baronies, & regna 30. ans, jusqu'en 1040. Malcolme III. fils de *Duncan* ou *Donalde*, & de *Sybille* de Northumberland, succeda à Machabel vers l'an 1056. Ce bon prince institua en Ecosse les dignités des comtes, marquis & autres, à l'imitation des Anglois, chez lesquels il avoit passé en exil une grande partie de sa jeunesse. Il fit plusieurs courses l'an 1070. dans le même pays, d'où il rapporta un grand butin, & mourut l'an 1094. après un regne de 36. ans. Malcolme IV. étoit fils de *Henri*, prince d'Ecosse, mort avant son pere *David*, & succeda à son ayeul l'an 1153. Il appaisa sagement diverses émotions qui s'étoient formées dans son état, & mourut après un regne de 12. ans le 9. Decembre 1165. * Buchanan, *histoire d'Ecosse.*

MAL-CONTENS, nom d'une faction qui s'éleva sous le regne de Charles IX. vers l'an 1573. Il y avoit alors trois partis considerables en France; celui des fideles, celui des nouveaux, & celui des mal-contens. Ceux ci se fâchoient de n'avoir pas des emplois proportionnés à leur qualité & à leur merite. Les fideles se donnoient ce nom,

parce qu'ils n'avoient point changé de religion, persistant toujours dans le Calvinisme. Les nouveaux étoient ceux qui alloient à la messe depuis le massacre de la saint Barthelemi. Les sieurs de la Nouë, de la Tour, vicomte de Turenne, & quelques autres étoient du nombre des prétendus fideles. Le roi de Navarre & le prince de Condé s'étoient mis au rang des nouveaux. Presque tous les Seigneurs étoient mécontens de la reine mere, qui gouvernoit l'état par le conseil de deux ou trois étrangers. Ils élurent pour chef le duc d'Alençon, frere du roi. * Mezeray, *histoire de France sous Charles IX.*

MALDACHINI (François) cardinal, *voyez* MAIDALCHINI.

MALDERE (Jean) évêque d'Anvers, né à Leuwe-saint-Pierre, près de Bruxelles, le 14. Août de l'an 1563. étudia à Bruxelles, à Douay & à Louvain, où il enseigna la theologie avec réputation. Il fut élevé sur le siege de l'église d'Anvers l'an 1611. travailla à remplir les devoirs de son ministere, & mourut le 18. Octobre de l'an 1633. Ce prelat avoit composé divers ouvrages; comme des traités de theologie sur la somme de S. Thomas; *De abusu restrictionum mentalium; commentaria in cant ca canticorum; De sigillo confessionis sacramentalis, &c.* * *Consultez* l'oraison funebre de Jacques Maldere, prononcée par Jean Hamelar, chanoine d'Anvers. Le Mire, Sainte-Marthe, Valere André, &c. parlent aussi de lui avec éloge.

MALDIVES, isles d'Asie dans la mer des Indes, vers la pointe de la presqu'isle de l'Inde au-deça du golfe de Bengala, prennent leur nom de deux mots, sçavoir de *Male* & de *Dive*; le premier est le nom que porte la principale isle; & le second, en langue du pays, signifie une *isle*. Elles furent découvertes par le fils d'Almeïda l'an 1507. Cet endroit de l'Ocean s'appelle *mer des Maldives*, par les Pilotes. Quelques-uns font monter à plus de douze mille le nombre de ces isles, qui forment un Archipel, ou un amas d'isles si confus, qu'on prend souvent un roc ou un banc de sable pour une isle. Leur situation occupe une espece de ligne droite; & la nature a separé ces divers amas d'isles en treize parties principales, que les insulaires nomment *Attollons*; de sorte qu'il y a douze grands détroits, qui détachent un *Attollon* d'avec l'autre; les isles sont separées par de petits canaux où la mer est fort basse. Voici les noms des treize parties, qui s'étendent du septentrion au midi, par l'espace d'environ 250. ou 300. lieuës. Trilladou Matis, que les Portugais appellent *Cabeza de las Ilhas*, c'est-à-dire, chef ou premier des isles. Les autres sont, Milladove Madové, Padipola, Malo, Madou, Ari-Attollon, Male Attollon, où il y a Male, capitale des Maldives; Palisdou, Moluque, Nillaudoux, Collomadoux, Adoumatis, Sovadou, Addou, & Pove Moluque. Les deux dernieres ne passent que pour une; & toutes reconnoissent un roi, qui fait son sejour ordinaire à Male. En general l'air de ces isles est dangereux pour les étrangers, & les eaux croupies de tant de differens canaux exhalent des vapeurs puantes, qui, jointes à la malignité des eaux douces qu'on y boit, y causent des fievres pernicieuses. Il se rencontre tant de crocodiles parmi ces Attollons, qu'il n'y a point de sureté à s'y baigner. On croit que ces peuples sont originaires de l'isle de Ceylan. Ils ont le teint olivâtre, & la taille petite, mais bien proportionnée. La plûpart vont tout nuds, à la reserve de ce que la modestie veut que l'on cache. Il n'y a que le roi & les soldats qui ayent droit de porter de longs cheveux. Ils ont de l'esprit, & s'appliquent à la medecine & à l'astrologie. Ces isles ne rapportent, ni bled, ni riz, mais du miel, des grenades, des citrons, des oranges, & des cocos ou noix d'Inde. L'arbre qui les produit, est le plus utile de tous les arbres; il fournit des sucs & des liqueurs, qui, étant diversement preparées, ou tirées en diverses saisons, donnent du vin, de l'huile, du beurre, du lait, & du sucre; son fruit est une amande dont ont fait du pain; la feuille se prépare pour faire du papier à écrire; & le tronc sert à la charpente de leurs maisons & de leurs vaisseaux. On trouve aussi dans ces isles des coquilles blanches, que la nature a si bien formées, qu'elles passent pour de la monnoye en beaucoup d'endroits de la Terre-ferme des Indes. La religion Mahometane est celle qu'on professe dans le pays; & lorsqu'un insulaire a fait le voyage de la Mecque, il a le privilege de porter une longue barbe en signe de sainteté. Toutes ces isles dépendent d'un roi qui vient par succession à la couronne, & le droit d'y succeder appartient aux mâles à l'exclusion des filles. Le principal revenu du roi consiste au cinquiéme de tous les fruits qui se recüeillent dans ces isles, & en la confiscation de tous les vaisseaux qui y font naufrage. Il se nomme sultan, roi de treize provinces, & de douze mille isles. * *Consultez* François Pirard, *descript. des Maldives.* Massée, *histoire des Indes.* Linschot, *voyage des Indes, &c.*

MALDON en latin, *Maladunum*, *Camudolanum*, *Camalodunum*, ancienne petite ville des Trinobantes en Angleterre. Elle est dans le comté d'Essex, à l'embouchure de la riviere de Chelmers, à quatre lieuës de la ville de Colchester vers le midi.

MALDON, *cherchez* THOMAS de Maldon.

MALDONADO, *voyez* HERRERA MALDONADO.

MALDONAT (Jean) theologien celebre, étoit Espagnol, & nâquit l'an 1534. à Fuente del Maestro, petit village dans l'Estramadoure, ou plûtôt à *Casas de la Reina*, proche de *Lerena*, dans la même province. Il étudia à Salamanque avec beaucoup de succès, sous Dominique Soto Dominicain, & sous François Tolet Jesuite, qui fut depuis cardinal. Il y professa ensuite la langue grecque, la philosophie & la theologie, & entra dans l'ordre des Jesuites à Rome l'an 1562. où il enseigna quelques tems; ses superieurs trouverent à propos de le faire venir en France l'an 1563. Maldonat enseigna à Paris la philosophie & la theologie, pendant plus de dix ans, avec un concours extraordinaire d'écoliers, qui venoient de toutes les provinces, où sa réputation s'étoit répanduë. Les Protestans mêmes alloient l'entendre, quoiqu'il fût un de leurs plus zelés adversaires. Il eut avec plusieurs d'entr'eux des conferences particulieres à Paris, en Lorraine, à Poitiers, à Bourges, & ailleurs. Quelques-uns des plus obstinés cederent à ses raisons, & rentrerent dans le sein de l'église. Maldonat parloit assez bien françois, & prêchoit avec beaucoup d'éloquence. Le roi Charles IX. se faisoit un plaisir de l'entendre, & de l'entretenir dans le particulier. Les princes de la maison de Lorraine prirent le parti de Maldonat contre quelques personnes qui le persecuterent fortement. Etant revenu à Paris, il continua d'enseigner la theologie, & ce fut alors qu'il eut des traverses qui troublerent son repos; car, d'un côté, il fut accusé devant les juges seculiers d'avoir fait faire au president de Montbrun un legs universel en faveur de sa societé; & d'un autre côté l'université & la faculté de theologie l'accuserent d'heresie, pour avoir enseigné qu'il n'étoit pas de foi que la Vierge eut été conçuë sans peché. Il fut mis à couvert de la premiere affaire par un arrêt du parlement, dont le principal motif fut la probité connuë de l'accusé; mais l'autre affaire eut de plus grandes suites. L'université, qui tenoit l'immaculée conception comme un point de foi Catholique, le défera à Pierre de Gondi, évêque de Paris; & la faculté de theologie consultée par cet évêque, se trouva partagée; les uns soûtenant que l'opinion de l'immaculée conception étoit de foi, les autres ne la considerant que comme une opinion pieuse. L'évêque de Paris se déclara pour Maldonat, & prononça une sentence d'absolution en sa faveur le 17. Janvier 1575. L'assemblée de la faculté de theologie du 1. Février, déclara, au contraire, qu'il falloit tenir l'immaculée conception comme un point de foi. L'évêque de Paris irrité de ce jugement, excommunia le doyen & le syndic, qui appellerent comme d'abus de cette sentence au parlement, où l'affaire ayant été plaidée, il fut ordonné que ces deux docteurs seroient absous *ad cautelam*. Maldonat se retira à Bourges, où les Jesuites avoient déja un college, & y resta environ dix-huit mois, s'y occupant à mettre en ordre une partie des ouvrages que nous avons de sa façon. Le pape Gregoire XIII. le fit venir à Rome, pour se servir de lui dans l'édition de la bible grecque des Septante, qu'il vouloit faire imprimer; mais le pere Jean Maldonat mourut peu de tems après, à l'âge de 50. ans le 5. Janvier de l'an 1583.

Il a écrit des commentaires sur les évangiles, sur quatre prophetes, Jeremie, Baruch, Ezechiel & Daniel; *disputationes de fide; liber de damonibus; summa casuum conscientia; disputationes ac controversia circa sacramenta*; des lettres, &c. Ces deux derniers ouvrages sont imprimés sous son nom à Lyon & à Cologne. Alegambe assure pourtant qu'ils ne sont pas de Maldonat; mais ils sont certainement de lui. Outre ces livres, il avoit encore composé des commentaires sur les pseaumes, sur l'épître de saint Paul aux Romains, & sur toute la theologie scholastique, avec quatre traités *de constitutione theologica; de caremoniis Missa; de indulgentiis*; & *de purgatorio*, qu'on conserve à Milan dans la bibliotheque Ambrosienne: ils n'ont point été publiés. Le commentaire de Maldonat sur les évangiles est un excellent ouvrage. L'édition de Pont-à-Mousson & les suivantes jusqu'en 1617. sont les meilleures; car celles qui ont été faites depuis à Cologne, à Mayence, & à Paris, ont été alterées. Les commentaires sur les prophetes ont été imprimés l'an 1609. On a imprimé à Paris l'an 1643. des commentaires sur les principaux livres de l'ancien testament, qui sont aussi attribués à Maldonat, mais qui ne sont pas de la même force que les autres commentaires. Le traité des sacremens, imprimé à Lyon l'an 1614. avec plusieurs autres opuscules theologiques, des lettres, & des discours, est certainement de lui, aussi-bien que ses opuscules. M. Simon a donné depuis peu dans sa bibliotheque critique, un extrait du traité de la Trinité de Maldonat. On a un petit livre, imprimée à Paris l'an 1617. qui porte pour titre; *Maldonat, des anges & des demons*. La somme de cas de conscience, imprimée à Lyon l'an 1604. n'est point l'ouvrage de Maldonat, mais un recüeil tiré de ses œuvres, par un religieux Minime, nommé Martin Cardeignac. Maldonat avoit encore composé plusieurs traités de theologie que l'on trouve manuscrits. On ne peut nier qu'il n'ait été un tres-excellent homme. Il étoit fort habile dans la litterature profane. Il sçavoit le grec & l'hebreu; il parloit tres-bien latin. Il avoit bien lû les anciens peres & les theologiens. Il avoit un esprit net & methodique, beaucoup de facilité à s'énoncer, beaucoup de vivacité, de presence d'esprit, & d'adresse dans la dispute. Il est assez libre dans ses sentimens, & juge assez sainement des choses: il semble neanmoins avoir eu quelquefois trop de prevention & d'attachement pour ses opinions. On a imprimé à Paris en 1677. quelques pieces de lui, qui n'avoient point encore vû le jour; son traité sur la grace; celui du péché originel; celui de la providence & de la justice; celui de la justification & du merite des œuvres; ses préfaces; ses harangues; ses lettres, le tout en un volume *in folio*. On y trouve une préface, qui contient son éloge. * Genebrard, *in chron. ad ann.* 1583. Florimond de Raymond, *de orig. haeres. l. 5. c. 2. n. 6.* Possevin. *in appar. sacr.* André du Saussay, *in suppl. mart. Gallic. ad diem 5. Januar.* Ribadeneira & Alegambe, *de script. soc. Jesu*, Beierlink, *in chonog. p. 64.* André Schot, *biblioth. hisp.* Nicolas Antoine, *biblioth. script. Hisp.* Pierre de saint Romuald, *tres. chron.* Sponde. Serrarius. Mariana. Le Mire, &c.

Il y a un autre MALDONAT (Jean) prêtre à Burgos, dans la Castille, qui florissoit vers l'an 1550. & qui a publie une parænese ou exhortation latine à l'étude des belles lettres. Il fit aussi un abregé des vies des saints, qui fut imprimé plusieurs fois, & fut chargé par Jean Fonsecca, évêque de Burgos, de travailler à une nouvelle édition du breviaire de son diocese, & il se chargea de mettre en latin les vies des saints, qui devoient servir de leçons à ce breviaire * Andreas Scottus, *biblioth. Hispan.* Thiers, *sur saint Firmin d'Amiens.* Bayle, *dictionnaire critique.*

Il y a un troisiéme MALDONAT (Alfonse) religieux de l'ordre de saint Dominique, qui publia en 1624. à Madrit le premier volume d'une chronique universelle *in folio*. Il contient six dissertations de l'espace du tems écoulé depuis la creation du monde jusqu'à Jesus-Christ des semaines de Daniel; sous quel consulat naquit Jesus-Christ, de l'année, du mois & du jour de sa mort; de la genealogie; de l'autorité du Berose & du Flavius Dexter, d'Anne de Viterbe, à qui il est trop favorable. Outre ces dissertations, il y a dans ce volume l'histoire du monde jusqu'à l'an 737. avant Jesus-Christ. L'auteur a écrit en sa langue. * Echard, *script. ord. Pred.*

MALDUIN, roi d'Ecosse, fils de *Donald* ou *Donevald* IV. du nom, succeda à Ferquard II. & regna 20. ans, depuis l'an 668. jusqu'en 688. qu'Eugene IV. son neveu parvint à la couronne. * Buchanan, *histoire d'Ecosse.*

MALE-BESTE, monstre, qui, selon la fausse imagination du peuple, couroit les ruës de la ville de Toulouse pendant la nuit dans le XV. siecle. On le representoit comme un homme d'une stature gigantesque, n'ayant qu'un œil au milieu du front, monté sur un cheval monstreux, qui avoit plusieurs jambes longues & menuës, comme celles d'une écrevisse; & à côté on voyoit un homme couronné à cheval, avec une lance à plusieurs branches, dont il renversoit d'autres cavaliers. Il y a encore aujourd'hui beaucoup de gens qui prennent cette fable pour une histoire veritable, & qui vont dans l'hôtel de ville demander qu'on leur fasse voir la Male-bête. * La Faille, *annales de Toulouse.*

MALEBRANCHE (Nicolas) prêtre de l'Oratoire fils de *Nicolas* Malebranche, secretaire du roi, & de *Catherine* de Lauson, né à Paris le 6. Août de l'an 1638. entra dans l'Oratoire à l'âge de vingt & un ans, le 28. du mois de Janvier 1660. S'étant appliqué serieusement à rechercher & à mediter la verité, il donna l'an 1673. le premier volume d'un ouvrage qui étoit le fruit de ses méditations, intitulé *la recherche de la verité*. Ce livre fut reçu du public avec une approbation universelle, tant il est vrai, qu'il ne se peut pas faire que des verités exposées d'une maniere simple & noble, ne frappent le public, & ne lui plaisent. La solidité & la justesse des pensées & des reflexions contenuës dans ce livre, écrites avec tout l'agrement & toute la politesse que l'on peut souhaiter, lui attirerent l'estime de tous les gens d'esprit. Le pere Malebranche en donna un second volume l'année suivante; & des éclaircissemens, qui font le troisiéme. Il en donna une nouvelle édition augmentée en quatre volumes, dans laquelle il a fait beaucoup d'additions, principalement sur la metaphysique & la physique. Cet excellent ouvrage fit connoître la force du genie du pere Malebranche, & lui acquit avec justice la reputation d'un des plus grands philosophes de notre siecle. Il fit encore voir dans ses conversations chrétiennes, jusqu'où pouvoit aller sa methode de philosopher, en y traitant d'une maniere aisée & sensible, les questions sublimes de la religion. Il s'engagea ensuite dans les questions sur la grace, & proposa dans son livre *de la nature & de la grace*, un nouveau systême pour accorder les differends des theologiens sur ce sujet. Il fit ensuite un traité de morale, & des meditations chrétiennes. Le celebre M. Arnauld, qui avoit été de ses amis, ne s'accommoda pas du systême du pere Malebranche sur la grace, ni sur les idées par lesquelles nous connoissons les verités que le pere Malebranche prétend que l'on voit en Dieu. M. Arnauld, avec sa vivacité ordinaire, mit aussi-tôt la main à la plume, & écrivit contre le pere Malebranche. Celui-ci ne demeura pas sans réplique, & composa pour se défendre, une réponse au traité de M. Arnauld, des vrayes & des fausses idées; trois lettres touchant la défense de M. Arnauld, contre la réponse au livre des vrayes & des fausses idées, réponse à la dissertation de M. Arnauld sur les miracles de l'ancienne loi; lettre du pere Malebranche, dans lesquelles il répond aux reflexions philosophiques & theologiques de M. Arnauld, touchant le traité de la nature & de la grace, en deux volumes. Quatre lettres pour répondre à celles de M. Arnauld; réponse à une troisiéme lettre posthume de M. Arnauld, touchant les idées & les plaisirs, dans laquelle il donne un remede contre la prévention. Il donna quelque tems après ses entretiens sur la metaphysique & sur la religion, augmentés de trois entretiens sur la mort. Quelques personnes ayant cru que le pere Malebranche favorisoit dans ses écrits le systême de M. de Cambray sur le *pur amour*, il fit un petit écrit sur ce sujet. Le pere dom François Lamy, Benedictin, l'attaqua, prétendant qu'il étoit tombé en contradiction. Le pere Malebranche lui opposa un traité de l'amour de Dieu, avec une réponse generale à ce pere. Ayant été

prié d'écrire quelque chose pour aider à convertir les Chinois, en réformant l'idée qu'ils ont de Dieu, il composa un entretien entre un Chrétien & un philosophe Chinois. Il ajoûta à la fin de la recherche de la verité, les regles des loix du mouvement, & une réponse à M. Regis sur les idées & sur les plaisirs des sens. Le pere Malebranche fut choisi dans le tems de la réforme de l'académie des sciences, pour un des académiciens honoraires de cette académie, dont il a été l'un des plus illustres membres. Il étoit autant recommandable par sa pieté, par sa probité, par sa simplicité, que par la solidité de son jugement, & par la profondeur de ses connoissances. Il n'étoit pas moins bon mathematicien que metaphysicien, & il sçut toûjours joindre à ces sciences abstraites, toute la politesse & la délicatesse d'un homme du monde. Il mourut à Paris le 13. Octobre 1715. en sa 78. année. * *Memoires du tems. Nouvelles de la repub. des lettres, mois d'Août 1684.*

MALEE, capitaine des Carthaginois, fut le premier qui fit entrer l'armée de ces peuples dans la Sicile, où il eut beaucoup de bonheur, car il en subjuga une bonne partie; mais la fortune ayant changé, il en fut chassé avec grande perte de ses troupes. Ce mauvais succès le fit condamner à l'éxil par le senat: jugement dont ce capitaine fut tellement irrité, qu'il alla mettre le siége devant Carthage avec ce qui lui restoit de troupes. Pendant qu'il tenoit cette ville assiegée, son fils Cartalo, qui revenoit d'une ambassade de la ville de Tyr en Syrie, passa au travers de son camp, & ne voulut point voir son pere, avant que d'avoir été dans la ville; mais quelques jours après, étant vêtu de pourpre, & ayant la tiare en tête, il revint trouver son pere, qui le voyant en cet état, s'imagina qu'il venoit pour triompher de son malheur. Transporté de colere, il le fit attacher à une croix vêtu de ses superbes ornemens, à la vûë de la ville, afin de donner un exemple aux enfans de ne pas insulter aux disgraces de leur pere. Ensuite Malée s'étant rendu maître de la ville, obtint un pardon de toutes ses entreprises; mais quelque temps après ayant été accusé de vouloir usurper la souveraineté, il fut tué par les citoyens. * Justin, *l.* 18.

MALEE promontoire du Peloponnese, dans la côte meridionale du pays de Lacedemone, qui avance dans la mer de cinquante mille pas, est appellé à present *Il Capo Malia.* * Virgil. *Æneid. l.* 5. Ovid. *lib. Amor.* Plin. Strabon. Baudrand, *diction. crit.*

MALEG, fleuve d'Afrique dans l'Ethiopie superieure, coule dans le royaume de Damute, reçoit la riviere d'Anquet, & après un cours de près de 80. lieuës, se décharge dans le Nil en Nubie. * Isaac Vossius, *diss. du Nil.*

MALEGUETE, MALLAGUETE ou MANAGUETE, côte de la Guinée en Afrique, que les Hollandois appellent *Tand-Gust*, & les François *côte des Graines*, commence à Rio-Sanguin, & dans son étenduë de soixante lieuës jusqu'au cap des Palmes, comprend, outre Rio Sanguin, Gestra-Crou, Crou Sestre, Wapo, Batou, Grand Sestre, Petit-Sestre, & Goyan. Le commerce du poivre y est très-considerable; les côtes sont bordées de grands arbres, la terre en est fort basse, extrêmement grasse, & arrosée par quantité de ruisseaux, qui en rendent l'air si mauvais, que peu d'étrangers y peuvent passer sans tomber malades. Les gens du pays vont tête nuë, sont robustes, & travaillent bien en fer. Ils ont divers sortes de fruits & de venaison, avec quantité de vin de palmier. Les François aborderent en ce pays l'an 1366. y établirent diverses colonies, & y bâtirent des villes, comme celle de la petite Dieppe, &c. Depuis, les Portugais y sont venus; & enfin les Anglois & les Hollandois s'y sont établis. * *Consultez.* Villaut, *Relation des côtes d'Afrique.*

MALEK: son nom entier est *Abou Abdalla Malek* fils d'Ans, fils d'Abou Amer, Al Albexi Al Medeni. Il étoit natif de Medine, c'est pourquoi on lui donne le nom d'Imam Dar Alhegrat, c'est-à-dire, l'Imam de la ville de la Fuite, qui est Medine. C'est un des chefs des quatre principales sectes du Musulmanisme qui sont approuvées & suivies comme orthodoxes. Boshari dit de lui, que les principes de la doctrine de Malek sont plus sûrs que ceux de Nafé & de Ben Omar, qui l'avoient précedé, & qui passent aussi pour les chefs de deux autres sectes approuvées, que plusieurs joignent aux quatre autres. Ce docteur nâquit sous le regne de Soliman fils d'Abdelmelek calife de la race des Ommiades, dont la residence étoit à Damas. On prétend qu'il demeura trois ans entiers dans le ventre de sa mere. Il mourut l'an de l'hegire 179. sous le regne de Haroun Arraschid, calife de la maison des Abbassides. Quelqu'un ayant demandé à Malex, s'il étoit permis de manger du pourceau de mer, où si la loi obligeoit les Musulmans à s'en abstenir; Malek dit qu'il étoit absolument défendu, parce que, quoique ce fut un poisson, neanmoins le nom qu'il portoit le faisoit passer pour un pourceau: l'imposition des noms étant selon la tradition Musulmane, quelque chose de divin. * D'Herbelot.

MALEK BEN DINAR ABOU JAHIA, docteur de tres-grande réputation parmi les Musulmans. Car, outre la connoissance des traditions, son éloquence le fit passer pour le plus grand prédicateur de son temps. Il joignoit à ces talens une pieté exemplaire. Il ne vivoit que de ce qu'il gagnoit du travail de ses mains, autorisant cette maniere de vivre par un passage, qu'il disoit avoir lû dans l'ancien testament, & dont le sens est, *celui-là est heureux en sa vie & à sa mort, qui subsiste par le travail de ses mains*; peut être avoit-il égard à ces paroles du pseaume CXXVIII. selon l'hebreu, vers. 2. où le sens de la vulgate est, *parce que vous mangerez le fruit du travail de vos mains vous êtes heureux & vous serez comblés de biens.* Le principal travail de ce docteur consistoit à copier des livres dont il vendoit les exemplaires, & que ses disciples achetoient bien cher. On avoit si bonne opinion de lui, qu'un homme le sollicita de prier pour sa femme, qui étoit grosse depuis quatre ans. Il se mit d'abord à le censurer rudement & dit qu'il n'étoit pas prophete, pour faire des miracles. Il se mit neanmoins en prieres, & dit à Dieu en élevant ses mains vers le ciel, *Seigneur, si cette femme est grosse d'une fille, faites s'il vous plait, qu'elle accouche d'un garçon; car vous pouvez changer toutes choses comme il vous plait.* Tous ceux qui étoient presens joignirent leurs prieres aux siennes. On dit que ce pieux Scheixh n'abaissa point ses mains, que l'homme qui l'avoit prié pour la délivrance de sa femme ne retournât avec un fils entre ses bras, que sa femme avoit mis au monde tout chevelu & avec toutes ses dents, comme s'il eût eu quatre ans. Malek étoit aussi excellent poëte & mourut à Bassora l'an 131. de l'hegire. Jafeï a écrit sa vie. * Voyez *la bibliotheque Orientale de* d'Herbelot, qui soupçonne que Malek pourroit bien avoir été Chrétien.

MALEK RAHIM, fils du sultan *Addoulat Omad eddin* surnommé *Azz al Molouk*, fut le seiziéme & dernier prince de la dynastie des Boüides. Il succeda à son pere l'an de l'hegire 440. le calife Caïem Bemrillah le rendant maître de la ville de Bagdet, & lui donnant l'investiture de ses états pour en joüir au même droit que ses prédecesseurs. Cette ceremonie d'investiture se faisoit par les patentes, la couronne, la chaîne & les bracelets, que le calife envoyoit au sultan qu'il investissoit. Malex Rahim avoit un frere nommé *Abou Mansor*, qui lui disputa pendant quelque temps le commandement de la Perse, & qui s'étoit emparé pour cet effet de la ville de Schiraz, mais Malex Rahim le poursuivit si chaudement, qu'il n'eut pas le temps de s'y établir, mais fut mis en déroute l'an 447. de l'hegire. Cette même année le calife Caïem pressé par Bessasiri Turc, dont il craignoit beaucoup plus la puissance, que celle de Malex Rahim, se crut obligé d'appeller Togrul Beg, premier sultan de la maison des Selgucides, pour le secourir. Celui-ci appellé par le calife, s'approcha de Bagdet, dont il se rendit maître. Il se saisit d'abord de la personne de Malex Rahim, qu'il envoya prisonnier dans un château de l'Iraque, & ce fut-là que ce prince finit ses jours aprés sept ans de regne. Abou Mansor son frere, fut aussi fait prisonnier l'année suivante 448. qui est le terme fatal de la dynastie des Boüides; car Caïkhosroué troisiéme fils d'Azz el Molouk vécut en homme particulier, sous

le regne d'Alp-Arslan successeur de Togrul.* D'Herbelot.

MALEK SCHAH, ou *Melikscah*, troisiéme sultan de la race des Selgiucides, étoit fils d'*Alp-Arslan*, & quoiqu'il ne fût pas l'aîné, son pere ne laissa pas de le déclarer son successeur, suivant le conseil de son visir Nezam al Mulch, dont l'autorité étoit si grande auprès de lui, qu'il lui fit preferer le cadet aux aînés. Mais cette préference fut enfin funeste à ce même visir. Alp-Arslan ne fut pas plûtôt mort l'an de l'hegire 465. que Melik-Schah fut à la tête des armées qu'il commandoit reconnu pour legitime heritier & successeur de son pere. Le calife lui envoya la confirmation du titre & du pouvoir de sultan, & y ajoûta même la qualité d'*Emir-Elmoumenin*, c'est-à-dire, *commandans des fideles*, qualité que jusques alors les califes s'étoient reservée & n'avoient communiquée à aucun autre prince dans toute l'étenduë du Musulmanisme. Il fut aussi proclamé par tous les sujets du nom de *Gelal ed doulat*, v. *Eddin*, c'est-à-dire, *la gloire de l'état & de la religion* : & c'est à cause de ce titre de Gelal, que la reforme du calendrier Persien, qui fut faite sous son regne, fut appellée Tarikh Gelali, c'est-à-dire, le calendrier Gelaleen. Ce prince eut dès le commencement de son regne une guerre assez fâcheuse sur les bras. Son oncle nommé *Caderd* gouverneur de la Carmanie Persique se revolta contre lui & s'avança même jusques auprès de Kurge ou Ghurge, avec une armée considerable; ce qui obligea le sultan à faire marcher contre lui les troupes du Chorassan, qui avoient été toûjours victorieuses sous le regne d'Alp-Arslan. Ces deux armées furent trois jours & trois nuits à se harceler l'une & l'autre, jusques à ce que le combat fut échauffé, & enfin il se donna une des plus sanglantes batailles, que la Perse eût encore vûës. La victoire demeura du côte de Malek Schah, & Caderd y fut fait prisonnier, puis envoyé sous bonne garde dans un château du Chorassan. Cette victoire signalée, qui affermissoit l'autorité du nouveau prince, donna beaucoup d'insolence aux troupes Chorassanienes. Elles se mutinerent, & leurs principaux chefs allerent trouver Nezam-al-Mulk, qui avoit avec la qualité de visir la direction de toutes les affaires de la guerre & de l'état. Ils demanderent qu'on doublât leur solde à cause du grand service qu'ils venoient de rendre, & menacerent en même temps de mettre Caderd sur le thrône, si on ne leur donnoit une prompte satisfaction. Le visir sçut appaiser par sa prudence les premiers mouvemens de la sédition, en leur promettant qu'il en parleroit au prince, & qu'il en esperoit une réponse favorable. Dès que Malek Schah eut appris que le nom seul de Caderd fournissoit un motif de sédition à ses troupes, il le fit empoisonner dès la même nuit dans la prison. Les officiers de l'armée étant venus dès le lendemain pour sçavoir du visir la réponse du sultan, ce ministre qui avoit eu sans doute part à la mort de Caderd, leur répondit finement qu'il n'avoit pû encore presenter leur requête au sultan, parce qu'il l'avoit trouvé la nuit passée accablé de tristesse par la mort imprevûë de son oncle, ce prince poussé de desespoir ayant succé du poison caché dans une bague qu'il portoit au doigt. Cette réponse ferma la bouche aux officiers & à toute l'armée, qui ne parla plus d'augmentation de solde depuis qu'elle eut appris que Caderd qui pouvoit seul favoriser leur mutinerie, étoit mort. L'an de l'hegire 467. Malek-Schah se rendit maître de toute la Syrie jusqu'à Antioche, ville qui étoit encore alors considerable. L'an 471. ce prince entreprit la conquête du pays de de-là le Gihon. Le prince ou can, comme ils l'appellent, de ce pays-là, qui portoit le nom de *Soliman*, fut fait prisonnier après la défaite de son armée, & Malek Schah l'envoya sous bonne garde à Ispaham, ville qui étoit alors le siége royal des Selgiucides. Cette même année le sultan épousa *Turkhan-Khatun* fille du can *Tamghage*, dont il eut un fils qui nâquit l'an 479. de l'hegire dans une petite ville du Chorassan nommée *Sangiar*, d'où le nom de Sangiar lui est demeuré. Ce sultan se plaisoit fort à voyager, & on dit qu'il fit dix fois pendant sa vie le tour de son empire qui s'étendoit depuis Antioche jusqu'à Ourkand ville du Turkestan. Il fit le pelerinage de la Mecque l'an de l'hegire 481. & dépensa des sommes immenses dans ce voyage. Car outre qu'il abolit le tribut que les pelerins avoient accoûtumé de payer, il employa de tres-grandes sommes à bâtir des bourgades dans le desert, où il fit creuser quantité de puits & de citernes, & conduire des eaux de tous côtés. Il fit aussi porter des provisions en grande abondance pour la subsistance des pelerins, & distribua aux pauvres des sommes immenses. La seconde fois qu'il fit le tour de ses états, l'empereur Grec s'avança vers lui avec une puissante armée. Un jour le sultan étant à la chasse, & s'étant separé du gros de ses gens, il fut pris par les Grecs qui le menerent sans le connoître avec quelques-uns des siens à l'empereur. Il donna d'abord ordre à ses gens de le traiter comme l'un d'entre eux sans aucune distinction, de peur d'être connu, & fit sçavoir secretement à son visir ce qui lui étoit arrivé. Le visir fit mettre la garde ordinaire à la route du sultan comme s'il y fût rentré au retour de la chasse, & partit en même temps en qualité d'ambassadeur vers l'empereur Grec pour regler avec lui les limites des deux empires. L'empereur reçut fort agréablement cette ambassade, & dit au visir qu'il vouloit faire une bonne paix avec le sultan; & que pour marque de sa sincerité, il lui vouloit renvoyer des prisonniers que ses gens avoient faits depuis peu. Le visir repondit qu'il falloit que ces prisonniers fussent gens inconnus & de peu de consideration, puisqu'on n'en avoit rien sçu dans le camp du sultan & quand on les lui eut amenés, il les regarda avec mépris, comme s'il ne les connoissoit point. Il les emmena pourtant tous; & dès qu'il fut en sûreté, il se jetta aux pieds du sultan, & lui demanda pardon de ce qu'il avoit manqué au respect qui lui étoit dû. On peut juger qu'il l'obtint facilement, & ce stratagême augmenta m me de beaucoup le credit qu'il avoit à la cour. Cependant on ne put faire la paix, & il se donna une bataille dont la victoire demeura au sultan qui fit l'empereur Grec prisonnier. Ce prince étant conduit en la presence du sultan, le reconnut pour avoir été son prisonnier, & lui dit fierement : *Si vous êtes l'empereur des Turcs, renvoyez-moi; si vous êtes un marchand, vendez-moi : & si vous êtes un boucher tuez-moi.* Le sultan lui fit connoître qui il étoit; car il lui donna gratuitement la liberté & le renvoya dans son pays. Mais cet empereur étant mort bientôt après, Malek-Schah s'empara d'une partie de ses états, & en donna le gouvernement à Soliman son cousin. Sur la fin du regne de ce sultan le visir Nezam-al Mulk se broüilla extrêmement avec la sultane Tarkan-Khatun, au sujet de la succession que la sultane vouloit faire tomber sur son fils, quoiqu'il ne fût que le cadet des enfans du sultan; au lieu que le visir soûtenoit que la succession devoit appartenir à Berkiarok qui étoit l'aîné & le plus capable de regner. La sultane pour faire réüssir son dessein, s'occupa à décrediter le visir dans l'esprit du sultan; elle lui fit comprendre que toutes les charges & les gouvernemens étoient entre les mains de ce ministre; qu'il les avoit partagés à douze fils qu'il avoit, & à quelques autres de ses creatures. Le sultan se laissa prevenir : il s'en plaignit au visir, & lui fit dire que s'il ne changeoit de conduite, il lui feroit quitter le bonnet & l'écritoire, qui étoient les marques de sa dignité & de son pouvoir. Le visir répondit à celui que le sultan lui avoit envoyé, que le bonnet qu'il portoit & la charge qu'il possedoit étoient tellement liés à la couronne & au trône du sultan par le decret éternel de la providence divine, que ces quatre choses ne pouvoient subsister l'une sans l'autre. Cette réponse, quoique hardie, pouvoit avoir un bon sens, mais elle fut alterée par l'envoyé qui étoit gagné par la sultane; de sorte que le sultan irrité au dernier point, priva le visir de sa charge, & la donna à Tage el-Mulk-Cami chef des conseils de la sultane, avec commission de faire informer des malversations de son prédecesseur. Dans ce même temps le sultan sortit d'Ispahan pour aller à Bagdet où residoit le calife Radhi, qui ne soûtenoit plus ce grand nom de prince de tous les Musulmans, que par certaines prérogatives d'honneur qu'on lui rendoit, quoiqu'il fût dépoüillé de toute sorte d'autorité, hors de celle qui regardoit la religion. Le visir dépossedé suivit la cour; & s'étant mis en chemin après le sultan, un assassin suborné par le nouveau visir

lui

lui donna un coup de couteau, dont il mourut peu de temps après l'an de l'hegire 485. On porta son corps à Ispahan, où il fut enterré avec pompe. Il eut le temps avant que de mourir, d'écrire en vers persiens & d'envoyer au sultan par un de ses enfans, des paroles que nous jugeons dignes d'être rapportées ici : *Grand monarque, j'ai passé une partie de ma vie à bannir l'injustice de vos états, étant appuyé de votre autorité. J'emporte avec moi pour les presenter au souverain roi du ciel les comptes de mon administration, les témoignages de ma fidelité, & les titres de la reputation que j'ai acquise en vous servant, signés de votre royale main. Le terme fatal de ma vie se rencontre en la 93. année de mon âge, & c'est un coup de couteau qui en tranche le fil. Il ne me reste plus qu'à remettre entre les mains de mon fils la continuation des longs services que je vous ai rendus, en le recommandant à Dieu & à votre majesté.* Ce visir protegea beaucoup l'avancement des sciences ; il bâtit des maisons & des colleges aux gens de lettres à Bagdet, à Bassora, & à Ispahan. Mais le plus considerable fut le college de Bagdet, qui porte son nom, & d'où sont sortis plusieurs sçavans de merite. Le sultan étant parti pour Bagdet, comme nous avons dit, y arriva l'an 445. de l'hegire. Quelques jours après étant à la chasse, il s'y trouva mal ; & après avoir vécu seulement dix-huit jours depuis la mort du visir, chargé d'ennuis & accablé par son mal, il mourut le 3. jour de la lune de Scheval de la même année. Son fils aîné *Berkiarok* lui succeda. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MALEK SCHAH, fils de *Mohammed* fils de *Malek-Schah*, succeda à son oncle Massoud ; mais son regne fut de peu de durée. Aussi étoit-il tout à fait indigne de regner ; car il n'estimoit que la bonne chere, & abandonnoit entierement le soin des affaires à ses ministres. Malgré son incapacité, il prit ombrage de l'autorité de Kasbex qui avoit été dans une tres-grande consideration près du sultan Massoud, & passoit pour le plus vaillant homme de son siécle. Malek-Schah le voulut faire arrêter prisonnier ; mais cette resolution parut injuste à tous les grands de sa cour. C'est pourquoi Hassan Khandar qui étoit des meilleurs amis de Khalbek voulut prévenir ce coup ; & sous pretexte de donner un grand regal chez lui au sultan, il le retint pendant trois jours dans une débauche continuelle, au milieu de laquelle il se saisit de sa personne, & l'enferma dans le château de Hamadan. On resolut aussi-tôt de mettre à sa place son frere Mohammed, qui étoit pour lors à Khouzestan. Malek-Schah ayant demeuré quelque temps prisonnier à Hamadan, trouva l'occasion de se sauver au même pays d'où son frere avoit été appellé pour regner. Il y demeura pendant la vie de Mohammed jusqu'en l'an de l'hegire 555. & quand il eut appris sa mort, il courut vers Ispahan pour reprendre la couronne ; mais il mourut dans ces entrefaites, n'étant encore âgé que de 32. ans. * D'Herbelot.

MALEL ville du pays des Negres, qui est éloignée de douze journées du desert de leur ville capitale nommée *Kana al Kebra*, c'est-à-dire, *Gana la Grande*. On ne trouve point d'eau dans ce desert, & il faut par necessité en porter sa provision. * D'Herbelot.

MALELA (Jean) d'Antioche, a écrit dans le VII. siécle une chronique en 18. livres, depuis le commencement du monde jusqu'à la mort de l'empereur Justinien, qui a été donnée au public par M. Hody, & imprimée à Oxford l'an 1691. Cette chronique est pleine de fables, de contes, d'erreurs chronologiques, & de faussetés historiques. Jean de Tzetzes l'a citée dans sa chronique, & Constantin *Porphyrogenete* en a inseré quelques passages dans sa compilation d'exemples de vertus & de vices. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. des VII. & VIII. siécles.*

MALEMBA, royaume d'Afrique, situé entre celui d'Angola & le lac de Zembre. * Marmol & Jean de Leon, *description de l'Afrique.*

MALESPINE, marquisat souverain d'Italie en Toscane, près de l'état de Genes, est proprement celui de Masse, qui a été possedé par la maison de Malespine, laquelle est tres-ancienne.

I. ALBERIC, nommé dans le concile de Pavie de l'an 876. eut pour fils

II. ALBERIC II. marquis d'Italie, qui laissa

III. ALBERIC III. seigneur de Masse, &c. On croit que celui-ci épousa *Cunissa*, sœur de la femme de *Berenger* III. dont il eut

IV. GUILLAUME, surnommé MALESPINE, marquis de Lunigiano & de Carfagnano, seigneur de Bobio, &c. Il servit l'empereur Othon contre les Sarasins de la Calabre, & épousa *Giberge*, fille de *Guimar*, prince de Salerne.

V. OBIZZON son fils, continua ses services pour l'empereur, fut employé en diverses negociations, & mourut vers l'an 1005. Il laissa

VI. AZOLIN Malespine, qui servit l'empereur Henri II. & qui fut pere

VII. D'AZON marquis en Italie. On dit que celui-ci épousa *Ermengarde*, fille de *Hugues* II. comte du Mans, que Thibaud III. comte de Champagne, avoit repudiée. Orderic Vitalis & Guillaume de Jumieges parlent de cette alliance. Leurs enfans furent ; *Foulques*, qui vivoit l'an 1099. *Hugues*, comte du Mans, qui vendit ce comté à *Elie* de la Fléche, son cousin ; &

VIII. CONRAD Malespine, marquis de Lunigiano, qui continua la posterité. Dante parle de lui, dans son poëme du purgatoire. Il eut

IX. ISNARD, qui vivoit l'an 1108. & qui épousa *Sichelganta*, qu'on croit fille d'un roi de Sardaigne.

X. OBIZZON Malespine son fils, refusa de servir l'empereur Henri V. contre le pape. Il laissa

XI MORELLO ou MONCELLO Malespine, auquel les Genois firent la guerre l'an 1172. Il leur ceda Pietra-coperta pour avoir la paix. Ses enfans furent ; GUILLAUME, qui suit ; *Conrad* Malespine, tige des marquis de Villafranca ; & *Obizzon*, qui laissa aussi posterité.

XII. GUILLAUME Malespine, marquis de Masse, Carrare, &c. fut exposé à de grandes traverses, servit les Genois contre les Astesans, & mourut vers l'an 1230. laissant divers enfans ; entr'autres ISNARD, qui suit ; *Albert* ; *François-Mainfroi*, &c.

XIII. ISNARD Malespine, marquis de Masse, &c. épousa *Cubitose*, fille d'*Ason* V, marquis de Mantouë & de Ferrare, & d'*Elise* d'Antioche ; dont il eut

XIV. GABRIEL, qui laissa

XV. SPINETTA Malespine, chassé de ses états par Castruccio Castracani : il se retira auprès de Mastin de l'Escale, prince de Verone ; & fit bâtir dans cette ville un magnifique palais.

XVI. AZZOLIN, son fils, rétablit les affaires de sa famille après la mort de Castruccio. Il eut

XVII. GALEOT, pere de

XVIII. SPINETTA, II. du nom, marquis de Masse, &c. Charles III. roi de Naples, lui donna le duché de Gravina dans le royaume de Naples, qu'il perdit peu après. Il prit alliance avec *Marguerite*, fille du comte *François* de Cuny ; dont il eut divers enfans, entr'autres.

XIX. ANTOINE-ALBERIC Malespine. Celui-ci épousa l'an 1418. par dispense du pape Martin V. *Jeanne* Malespine, sa cousine, marquise de Fivizano. Il en eut six fils, JACQUES, qui suit ; *Gabriel*, tige des marquis de Fornovo, &c.

XX. JACQUES Malespine, marquis de Masse, &c. acquit Carrare, Monita & Lavenza. Il fut lieutenant de Ludovic Sforce l'an 1470. se conserva l'amitié des Florentins, & eut de *Thadea* Pic, fille de *François*, marquis de la Mirande, ALBERIC, qui suit ; & *François* qui laissa posterité.

XXI. ALBERIC Malespine, marquis de Masse, & de Carrare, se vit attaqué par les armes de *François*, son frere, lequel prit sur lui Carrare, Laventa & Monita, que le roi Charles VIII. lui fit rendre l'an 1494. lorsqu'il fut en Italie. Ce monarque reprit pour lui le marquisat de Fivizano que les Florentins lui retenoient ; passa à Masse, & lui donna le même duché de Gravina que son ayeul Spinetta avoit possedé. Mais après le retour du roi, les Florentins reprirent Fivizano & quelques autres châteaux sur Alberic, qui épousa *Lucrece*, fille de *Sigis-*

mond d'Est. Il eut de cette alliance trois filles. L'aînée fut mariée à *Scipion* de Fiesque, comte de Lavagne; *Richarde* Malespine fut mariée l'an 1515. par dispense du pape Leon X. avec *Scipion* de Fiesque, veuf de sa sœur aînée. Ce seigneur mourut l'an 1520. ne laissant qu'une fille qui épousa vers l'an 1540. le comte *Vitalino* visconti de Borromeo, *Richarde* prit une seconde alliance avec *Laurent* Cibo, comte de Ferentille, qui devint marquis de Masse, &c. Sa troisiéme sœur *Thadée* Malespine, épousa le celebre Bojardi, comte de Scandiano. * *Consultez* Porchacchi, Zazzera, le Laboureur, &c.

MALET de Graville, maison considerable de Normandie, qui a donné plusieurs grands officiers à la couronne, tire son origine

D'ERNEST Malet, seigneur de Graville, qui est dit pere de

II. ROBERT Malet, I. du nom, seigneur de Graville, dans un registre des fiefs de Normandie, vivant l'an 1205. épousa *Ade*, fille de *Robert* comte d'Alençon, & de *Jeanne* de la Guerche; dont il eut ROBERT II. qui suit;

III. ROBERT Malet, II. du nom, sire de Graville, qualifié chevalier banneret, partagea l'an 1230. avec le comte de Champagne, & ses autres coheritiers, ce qu'il pouvoit prétendre au comté du Perche, & eut une partie de la seigneurie de Bernay, la prevôté de Sées, le Bois, dit *Malet*, appellés ensemble *la terre-Malet*, dont ses descendans joüirent jusqu'en 1355. Il vivoit l'an 1242. On lui donne pour femme *Agnés* de Tancarville; & pour enfant, JEAN I. qui suit; & *Agnés*, mariée à *Thibault* de Prulay, seigneur de Longueau.

IV. JEAN Malet, I. du nom, sire de Graville, de Sées & de Bernay, vivoit l'an 1285. On lui donne pour femme *Marie* de Leon, veuve de *Jean* seigneur de Kergorlay, & fille de *Hervé* sire de Leon, & de *Marguerite* d'Avaugour. Ses enfans furent; JEAN II. qui suit; *Robert*, chevalier, vivant l'an 1318. & *Guillaume* Malet, seigneur de Montagu, qui d'*Ameline* dame du Bosc-Achard, & de Plannes, eut pour enfant, *Guillaume* Malet qui servoit en Poitou & en Xaintonge l'an 1358. *Robert* Malet, seigneur de Plannes; & *Jean* Malet, seigneur de Plannes, chevalier capitaine châtelain de Bonneville-sur-Touque, mort l'an 1363. laissant de *Jeanne* dame de Plannes, sa femme, N. Malet, dame du Bosc-Achard, mariée a *Guillaume* seigneur de Courcy, *Marie*, femme de *Gaucher* de Châtillon, seigneur de Dours; & N. Malet, dont l'alliance est ignorée.

V. JEAN Malet, II. du nom, sire de Graville, fut fait chevalier l'an 1313. & servit en Flandres l'an 1328. à la bataille des Maraux. Il avoit épousé *Anne* de Waurin, fille de *Robert*, seigneur de saint-Venant; dont il eut JEAN III. qui suit; *Robert*, seigneur d'Amboville, de la Haye, & de Fontaines, qui suivit, ainsi que son frere, le parti du roi de Navarre, à cause de quoi ses terres furent confisquées, & lui furent renduës, après qu'il eut obtenu remission, avec les trois cens seigneurs ausquels le roi pardonna l'an 1360. & vivoit encore l'an 1378. *Catherine* Malet, femme de *Jean* sire de Preaux; & *Jeanne* Malet, mariée à *Jean* de Mauquenchy, dit *Mouton*, sire de Blainville, maréchal de France.

VI. JEAN Malet, III. du nom, sire de Graville, servit sous Louis d'Espagne l'an 1340. & l'an 1352. en Picardie sous le roi de Navarre, au parti duquel il se dévoüa, ce qui lui fut funeste; car quoiqu'il eût obtenu remission d'avoir contribué à la mort de Charles d'Espagne, connétable de France, il eut la tête tranchée à Roüen le 5. Avril de l'an 1355. avec plusieurs autres seigneurs, qui favorisoient ce parti, & qui furent depuis déclarés innocens, & enterrés solemnellement le 23. Decembre de l'an 1357. Il avoit épousé *Eleonore* de Châtillon, fille de *Gui*, comte de Saint Paul, & de *Marie* de Bretagne, laquelle obtint pour elle & son fils, en Juin de l'an 1359. la délivrance de la terre de Graville, & des autres biens confisqués sur son mari, & vivoit encore l'an 1363. ayant eu pour enfans *Jean* Malet IV. du nom, sire de Graville, qui fut rétabli dans tous les biens de son pere en Janvier 1361. avec pouvoir de succeder à ceux de ses predecesseurs, & qui servoit l'an 1380. en qualité de chevalier banneret; mais depuis il ne se trouve rien de lui; GUI qui suit; & *Isabelle* Malet, mariée 1°. à *Guillaume* de Trie, 2°. à *Louis* baron de Creüilly.

VII. GUI Malet, sire de Graville, fut fait chevalier à la bataille de Rosebeque le 17. Novembre de l'an 1382. & vivoit encore l'an 1410. ayant eu pour enfans de sa femme, dont le nom est ignoré, JEAN V. qui suit; *Catherine*, mariée 1. à *Helin* seigneur de Waisieres, 2. à *Olivier* d'Escanneville; & *Agnés* Malet, femme de *Louis* de Launay, chevalier.

VIII. JEAN Malet, V. du nom, sire de Graville & de Marcoussis, successivement fauconnier, pannetier & maître des arbalêtriers de France, s'étant attaché au dauphin, ses terres de Normandie furent confisquées par le roi d'Angleterre. Il fut pourvû de la charge de pannetier de France l'an 1423. qu'il quitta peu après pour celle de maître des arbalêtriers. En cette qualité il défendit vigoureusement la ville de Montargis, assiegée par les Anglois l'an 1426. servit au ravitaillement de la ville d'Orleans, au recouvrement de celles d'Yenville, de Gergeau & de Baugency, puis accompagna le roi à son sacre à Reims l'an 1429. & vivoit encore l'an 1449. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Bellengues, veuve de *Regnault* de Trie, amiral de France; 2. *Jacqueline* de Montagu, dame de Marcoussis, & du Bois-Malherbes, veuve de *Jean* de Craon, seigneur de Mont-bason, & fille de *Jean* de Montagu, seigneur de Marcoussis, grand-maître de France, & de *Jacqueline* de la Grange, laquelle mourut l'an 1436. Du premier lit vint; *Marie* de Graville, dame de Lougey, mariée à *Gerard* de Harcourt, seigneur du Bonêtable, de Beaufou & de Beuvron, vivante l'an 1469. & du second sortirent; JEAN VI. du nom, qui suit; *Charles*, curé de Montfort & de Beaufou; & *Louise* Malet de Graville. *Il eut encore un fils* naturel, *nommé* Jean, *qui épousa* Guillemette *dame d'Estelan*.

IX. JEAN Malet, VI. du nom, sire de Graville, de Marcoussis, &c. chambellan de M. le dauphin, épousa 1°. *Marie* de Montauban, fille de *Guillaume* seigneur de Montauban, & de *Bonne* de Milan; 2°. *Marie* de Montberon, fille de *François*, seigneur de Maulevrier, & de *Louise* de Clermont. Ses enfans du premier lit furent; *Jean* Malet, VII. du nom, sire de Graville, conseiller & chambellan du roi, mort sans posterité vers l'an 1470. & LOUIS, qui suit; ceux du second furent; *Louise* Malet de Graville, mariée à *Guillaume* Goujeul, seigneur de Rouville, grand-veneur de France; *Marie*, alliée 1°. à *Louis* seigneur de Clermont & de Gallerande, 2°. à *Antoine* de Beaumont, seigneur de Bury & de Chef-Boutonne; *Renée*, femme de *Jean* Martel, seigneur de Bacqueville; & *Jeanne* Malet de Graville, mariée 1. à *François* d'Alegre, seigneur de Precy, 2. à *Guiot* de la Haye, écuyer.

X. LOUIS Malet, sire de Graville, de Marcoussis, de Montagu, de Milly, &c. gouverneur de Picardie & de Normandie, chevalier de l'ordre du roi, & capitaine des cent gentilshommes de sa maison, fut l'un de ceux qui eurent le plus de credit à la cour des rois Louis XI. Charles VIII. & Louis XII. Il fut fait amiral de France l'an 1486. se trouva à la journée de saint-Aubin-du-Cormier l'an 1488. suivit le roi Charles VIII. à la conquête du royaume de Naples; se démit l'an 1508. de sa charge d'amiral en faveur de Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, son gendre, après la mort duquel il y fut rétabli l'an 1511. & mourut en son château de Marcoussis le 30. Octobre de l'an 1516. âgé de 78. ans. Il avoit épousé *Marie* de Balzac, fille de *Ruffec*, seigneur d'Entragues, morte le 23. Mars de l'an 1503. dont il eut *Louis* & *Joachim* morts jeunes; *Louise* Malet, dame de Graville, mariée à *Jacques* de Vendôme, vidame de Chartres, prince de Chabanois, &c. grand-maître des eaux & forests de France; *Jeanne* Malet, dame de Marcoussis, alliée 1° à *Charles* d'Amboise II. du nom, seigneur de Chaumont, amiral & maréchal de France. 2°. à *René* seigneur d'Illiers auquel elle donna par son contract de mariage, les terres de Marcoussis, de saint-Clerc, Gometz-le-Châtel, &c. morte le 18. Septembre de l'an 1540. âgée de 59. ans; & *Anne* Malet de Graville, dame de Montagu, femme de *Pierre* de Balzac, seigneur d'En-

tragues. * Voyez le Feron, Godefroy, & le pere Anselme.

MALGUE, cherchez MALAGA.

MALHERBE (François) poëte celebre, né à Caën, vers l'an 1556. étoit de l'illustre maison de Malherbe-Saint-Aignan, qui porta les armes en Angleterre, mais qui tomba si bas en France, que le pere de Malherbe n'étoit qu'assesseur à Caën. On dit que ce dernier se fit Calviniste un peu avant que de mourir. Son fils en eut un si sensible deplaisir, qu'il quitta le pays, & s'alla établir en Provence, à la suite de Henri d'Angoulême, fils naturel du roi Henri II. grand-prieur de France, amiral des mers de Levant, qui en étoit alors gouverneur. Il entra dans sa maison à l'âge de dix sept ans, & le servit jusqu'à ce que ce prince fut tué par Altoviti l'an 1586. Malherbe épousa la veuve d'un conseiller, fille d'un president de Provence, nommé *Garnolis*, dit *jambe de bois*, dont il eut plusieurs enfans, qui moururent tous avant lui; & entr'autres, un fils brave & bien fait qui fut tué en duel par M. de Piles. Le nom & le merite de Malherbe furent connus du roi Henri *le Grand*, par le rapport avantageux que lui en fit M. du Perron. On dit qu'un jour ce monarque demandant à du Perron, s'il ne faisoit plus de vers, il répondit, que depuis que sa majesté lui faisoit la grace de l'employer dans ses affaires, il avoit tout-à fait quitté cet exercice, & ajoûta qu'il ne falloit plus que personne s'en mêlât, après un gentilhomme de Normandie, nommé *Malherbe*, qui avoit porté la poësie françoise à un si haut point, que personne n'en pouvoit approcher. Depuis ce tems-là, le roi parloit souvent de Malherbe à Des Iveteaux, precepteur de M. de Vendôme; mais ce poëte ne vint à la cour que deux ou trois ans après; c'est-à-dire l'an 1605. un peu avant que le roi partît pour Limoges. Sa majesté lui commanda de faire sur son voyage des vers, qu'il lui presenta à son retour: c'est cette piece qui commence,

O Dieu! dont les bontés de nos larmes touchées.

Le roi en fut si content, que voulant retenir Malherbe à son service, il commanda par avance à M. de Bellegarde de lui donner sa maison, jusqu'à ce qu'il l'eût fait mettre sur l'état de ses pensionnaires. Ce seigneur lui donna sa table, un cheval, & mille livres d'appointement. Racan, qui étoit alors page de la chambre, fit connoissance avec Malherbe, apprit de lui l'art de faire des vers, & contracta avec lui une amitié qui dura jusqu'à leur mort. Après celle du roi Henri IV. la reine Marie de Medicis gratifia Malherbe de cinq cens écus de pension. On dit que sa conversation étoit brusque, qu'il parloit peu, mais qu'il ne disoit jamais mot qui ne portât, quoiqu'il s'exprimât de tres-mauvaise grace, à ce qu'a dit Balzac; mais Racan lui rend plus de justice. Il a été des premiers qui se soient appliqués à purifier la langue françoise; enfin il a été generalement loüé de tout le monde, quoiqu'il n'ait presque jamais loüé les ouvrages des autres. Il mourut à Paris l'an 1628. Nous avons sa vie, attribuée au marquis de Racan, au commencement d'un livre qui a pour titre, *divers traités d'histoires de morale & d'éloquence*. Menage & Chevreau ont commenté les œuvres de Malherbe, qui avoit traduit des lettres de Seneque; & quelques livres de l'histoire de Tite-Live.

Malherbe est consideré comme le pere de la poësie françoise, & on peut dire que tous les poëtes de notre langue qui ont paru avant lui, ont trouvé leur tombeau dans ses vers. Ses ouvrages poëtiques ne font pas un gros volume, quoiqu'on les ait divisés en six livres. Ils consistent en quelques paraphrases de pseaumes, en odes, stances, sonnets, & en quelques épigrammes; & ils ont été imprimés en diverses formes, jusqu'en 1666. que parut l'édition complette de M. Ménage, accompagnée de bonnes remarques. Malherbe donna des regles fines pour les rimes & la poësie françoise: c'est ce que le celebre Boileau Despreaux nous a dépeint en ces termes.

Enfin Malherbe vint, & le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence:
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et reduisit la Muse aux regles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée,
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les stances avec grace apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses loix, & ce guide fidele
Aux auteurs de ce tems sert encore de modele.
Marchez donc sur ses pas, aimez sa pureté,
Et de son tour heureux, imitez la clarté.

Ce n'est pas assez de dire qu'il étoit excellent versificateur; on ne peut lui refuser la qualité de veritable poëte; car s'il est vray que l'art de la poësie n'est qu'une imitation de la nature, il n'est pas aisé de trouver dans le genre de vers qu'il a embrassé, un autre poëte qui l'ait mieux imitée. Il represente toutes choses avec une naïveté toute singuliere; il observe la bienseance tres-religieusement; il explique les anciennes fables de fort bonne grace, & d'une maniere couverte, & plus fine que ceux qui avoient passé parmi nous pour de veritables poëtes avant lui: il employe même des fables de sa propre invention, avec un merveilleux artifice. Il rend son stile si sublime, par les figures qui l'embellissent, lorsque le sujet le demande; & si délicat, quand il ne lui permet pas de s'élever beaucoup, qu'il faut reconnoître que jamais homme ne modera la chaleur de son imagination avec plus de jugement, & ne merita mieux la qualité d'excellent poëte lyrique. La justesse de ses pensées, la noblesse de ses expressions, la varieté de son stile, & sur-tout, ce je ne sçay quoi, qui se voit, qui se sent, & qui ne se peut exprimer, lui donnent le premier rang parmi les poëtes François. De tous ceux qui l'ont precedé, il n'y en a pas qui ait imité Horace plus heureusement que lui: il en a parfaitement representé le genie & le caractere dans ses odes & dans ses stances, qui meritent aussi le nom d'*odes*, puisqu'elles semblent avoir été faites pour être chantées. * M. Godeau, évêque de Grace & de Vence, *sur les œuvres de Malherbe*. Petr. Daniel. Huetius, *de clar. interpret. l. 2.* Gill. Ménage, *preface sur les ouvrages de Malherbe, avec ses observations*. Pelisson. Fontan. *Relation historique de l'académie Françoise*. Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes modernes*.

MALHERBE (N.) gentilhomme de la maison de Malherbe, fut nourri fort jeune en Espagne, se mit sur la flotte des Indes, & passa au Perou, où il fit de nouvelles découvertes. Il revint en France pour en donner avis; mais il ne fut point prophete en sa patrie: ce qui l'obligea de retourner en Espagne, où il fut mieux reçu. On lui fit armer quelques vaisseaux, avec lesquels il repassa aux Indes, où il eut le succès qu'il avoit promis. Etant de retour une seconde fois en Espagne, le roi lui donna dix mille écus de pension, & le soixantiéme denier de tout l'or que sa majesté tireroit de ces terres là, dont Malherbe se fit un parti, qui lui valoit quatre-vingt-dix mille écus par an. * Le cardinal du Perron, dans le *Perroniana*.

MALICHUS, homme d'une illustre naissance & capitaine parmi les Juifs, se joignit aux Romains avec un corps considerable de ceux de sa nation contre Alexandre fils d'Aristobule, qui faisoit la guerre à Hircan, & fit empoisonner Antipater pere d'Herode. Celui-ci avoit trop d'amour pour son pere, & étoit trop sensible à l'honneur pour ne pas venger cette mort; il fit assassiner Malichus sur le chemin de Tyr par quelques officiers de l'armée Romaine. * Josephe, *antiq. liv. XIV. chap. 10. 19. & 20.*

MALICUT. C'est une petite isle de l'Ocean Indien. Elle est entre les isles Maldives & celles de Divandurou. Elle n'a que cinq lieuës de circuit, & elle est une dépendance du royaume de Cananor ou Malabar. * Maty, *diction.*

MALIK, chef d'une des quatre sectes anciennes de la religion de Mahomet, que les Turcs croyent être orthodoxe. Cette secte se nomme *Malikiene*, & est suivie par les peuples d'Afrique; entr'autres, par ceux de Tripoli, de Tunis & d'Alger. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

MALINES, sur la Dile, appellée par les Allemands, *Mechelin*; par les Flamands, *Mekeln*; & par les Latins,

Mechlinia, est une ville & seigneurie enclavée dans l'une des dix-sept provinces, dans le Brabant, entre Louvain, Bruxelles & Anvers. Sa grandeur & sa magnificence la font surnommer *Malines la belle*. La riviere de Dile, qui passe au milieu, étant augmentée par le flux & reflux de la mer, rend la ville riche & marchande. On voyoit dans le fauxbourg le monastere de saint Alexis, où il y avoit quinze ou seize cens religieuses, appellées *Beguines*, qui avoient la liberté de sortir, de se promener, de faire & recevoir des visites, & de se marier quand bon leur sembloit; mais ce monastere fut entierement démoli pendant les guerres civiles vers la fin du XVI. siécle. La seigneurie de Malines a eu des souverains particuliers, jusqu'en l'année 1336. qu'elle se mit en liberté. Elle a appartenu depuis à la maison de Bourgogne, & enfin à celle d'Autriche, avec le Brabant l'an 1477. Malines est le siege d'un archevêque, qui fut établi à la priere de Philippe II. roi d'Espagne, par Paul IV. l'an 1559. avec le titre de primat des Pays-Bas, & qui a pour suffragans Anvers, Bruges, Gand, Ypres, Ruremonde & Boisleduc. Le cardinal de Granvelle en fut le premier archevêque. L'église metropolitaine est dediée à saint Rombaut, & a douze chanoines, fondés l'an 1000. par Notger, évêque de Liege. Malines est aussi la residence du grand conseil royal, institué ambulatoire par Charles duc de Bourgogne l'an 1473. & fixé à Malines en 1503. le lieu du parlement, des chevaliers de la toison, & l'arsenal du prince. Le tonnerre ayant mis le feu dans cet arsenal l'an 1546. à plusieurs barils de poudre, bouleversa une tour, & plus de trois cens maisons, desséchа l'eau des fossés de la ville, & causa des ravages incroyables. Les habitans de Malines sont francs de tous impôts, à cause des bons services qu'ils rendirent à Charles *le Hardi*, duc de Bourgogne, & comte de Flandres, au siege de Nuis sur le Rhin. * Guichardin, *description des Pays-Bas*. Jean-Baptiste Gramaye, *histoire de Malines*. Valere-André, *biblioth. Belg.* Havensius, *de erect. novor. episcop. in Belg.* Gazet, *hist. eccles. des Pays-Bas*. Sammarth. *Gall. Christ.* &c.

CONCILE DE MALINES.

Martin Rithove, évêque d'Ypres, presida au concile provincial de Malines tenu l'an 1570. en l'absence d'Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, qui étoit prélat de la même ville. Matthieu Hovius, aussi archevêque de Malines, y celebra un autre concile provincial l'an 1607. & deux ans après publia des ordonnances synodales.

MALINGRE (Claude) sieur de saint Lazare, né à Sens, a travaillé beaucoup, mais avec peu de succès, à l'histoire de France. Le premier de ses ouvrages, où il prit le nom de saint Lazare, parut en 1635. C'est une histoire des dignités honoraires de France, qui a sans doute son utilité, puisqu'il a soin de citer ses garans. Il ne prend le titre d'historiographe du roi, que dans les antiquités & les annales de Paris, qui parurent en 1640. dont le stile est languissant, & où il y a des inéxactitudes, mais qui ne laisse pas que d'être un ouvrage passable en ce genre. Dès l'an 1614. Malingre publia un traité de la loi Salique, armes & blazons de France; & une description de l'entrée de Loüis XIII. en la ville d'Orleans: & en 1616. il publia l'histoire des états assemblés à Paris en 1614. Il prit part à l'histoire generale du progrès & de la décadence de l'heresie moderne: la partie du 7. livre, où il est traité de la religion Huguenote de la republique de Genéve, est de lui. Il y joignit dans le 8. livre l'état general de la religion P. R. de France; dans le 9. l'état de la religion P. R. dans le Bearn; dans le 10. l'état de la religion P. R. de la Rochelle: tout cela fut imprimé en 1624. Il publia aussi en 1630. une continuation des memoires de Boyvin de Villars jusqu'à l'an 1629. & en 1652. un recüeil de ce qui s'étoit passé dans les troubles de 1588. & à la pacification de 1594. Mais à quoi il s'est appliqué particulierement, c'est l'histoire de Loüis XIII. qu'il écrivit d'une maniere qui ne devoit pas contribuer à le faire estimer, puisqu'il y flatte trop les puissances, & que pour gagner davantage, il alla jusqu'à diversifier les titres de ses ouvrages. En 1616. on vit paroître l'histoire de Loüis XIII. depuis 1610. jusqu'en 1614. il y joignit en 1622. l'histoire des rouges & des guerres civiles de 1620. & des deux années suivantes en 2. volumes, & pour procurer un plus prompt débit à ce livre, en mettant les curieux dans le risque de l'acheter plusieurs fois, il le fit paroître cette année là même, & l'année suivante sous trois autres titres differens. Trois autres volumes, où l'histoire de ces intrigues étoit continuée jusqu'en 1629. parurent cette année-là même. En 1638. il repeta tout ce qu'il avoit fait sur le regne de Loüis XIII. le reduisit, y ajoûta, & en fit une histoire generale des guerres & des mouvemens arrivés en divers états du monde; & en 1647. il fit reparoître le même ouvrage avec une continuation jusqu'en 1642. On ne sçait comment il osa mettre son nom à cette édition; car l'année précedente il avoit eu assez de prudence pour le déguiser. Il vouloit publier un journal du regne de Loüis XIII. & il trouva un libraire, mais comme le public étoit las de lui, il eut la précaution de ne pas mettre son nom à la tête, & pour donner le change aux curieux, il y fit imprimer ces lettres S. M. C. On ne sçait pas précisement le temps de sa mort, mais on ne peut douter qu'elle ne soit arrivée entre les années 1652. & 1655. On a vû ci-dessus qu'il publia un ouvrage la premiere de ces années: en la seconde il en parut un autre intitulé *l'histoire de notre temps*, commencée par Claude Malingre, & continuée par du Verdier.

MALIO ou CAPO MALIO, qu'on nomme aussi *Capo di S. Angelo*, promontoire du Peloponnese, étoit tellement dangereux, que les anciens disoient en proverbe, pour exprimer le danger qu'il y a, *Maleam legens obliviscere quæ sunt domi*. * Strabon, Pline, & les autres géographes en parlent aussi-bien que Virgile, *l. 5. de l'Eneïde*.

MALKIEL ou MELCHIEL, fils de Beriah de la tribu d'Aser, fut chef d'une famille qu'on nomma de son nom la famille des Malkielites. * *Numb. XXVI. 45.*

MALLAGUETE, *cherchez* MALLEGUETE.

MALLAN, ville dans la moitié de la tribu de Manassé vers la Galatide. Judas Machabée la prit de force, en fit tuer tous les habitans, à la reserve des femmes, & la reduisit en cendres. * Josephe, *antiq. liv. XII. chap. 12.*

MALLEOLUS (Felix) chantre de l'église de Zurich, dans le XV. siécle, vers l'an 1454. composa divers ouvrages; *Contra validos mendicantes*; *Lollhardorum descriptio*; *De libertate ecclesiastica*; *de Plebanis & Religiosis mendicantibus*; *de Religiosis proprietarie præcepta Domini prædicantibus*, &c. * Addition à Trithéme, *de script. eccles.* Gesner, *biblioth.* Coccius, *catal. A. C.* 1450.

MALLET (Antoine) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit de Rennes. Il prit les degrés dans la faculté de théologie de Paris, devint prieur de saint Jacques, & fut successivement vicaire general de la congregation de France, & provincial de cette même congregation lorsqu'on en fit une province; mais il prit de si étroites liaisons avec Gaston de France duc d'Orleans, qu'il le suivit à Blois, où il mourut en 1663. âgé d'environ 70. ans. Il avoit publié en 1634. les histoires des saints papes, cardinaux, patriarches, évêques, &c. des docteurs de toutes facultés de l'université de Paris, & des religieux illustres du couvent de saint Jacques: on y a remarqué bien des negligences. * Échard, *script. ord. Præd.*

MALLET, (Philippe) troisiéme fils de *Pierre* Mallet, écuyer, sieur des Equenes, né à Bazancourt, petit village du diocese de Beauvais, proche du Gerberoi en Picardie, fit ses humanités à Paris, où il s'appliqua particulierement aux mathématiques. Le fils de mylord Digby, s'en retournant en Angleterre, le pria de l'accompagner en qualité d'homme de belles lettres: ce qui lui procura la connoissance des principaux de la cour, qui l'engagerent à passer deux fois la mer, pour venir en France negocier quelques affaires pour les interêts de la reine Henriette, femme de Charles I. roi d'Angleterre; mais entraîné par son inclination pour l'étude, qui ne s'accommodoit pas avec le bruit de la cour, il repassa pour la troisiéme fois en France, où il enseigna les mathematiques avec beaucoup de succès l'espace de quarante trois années, faisant gratuitement tous les jours une leçon publique dans le college royal de Bourgogne, où grand

Digitized by Google

nombre d'écoliers venoient l'écouter. Il a composé plusieurs traités sur les mathématiques, entr'autres, un livre de fortifications, en vers françois, un cours de mathématique; & mourut à Paris l'an 1679. âgé de 73. ans, sans avoir été marié. * *Mem. du temps.*

MALLEVILLE (Claude) secretaire de l'académie Françoise, étoit de Paris, & fils d'officier dans la maison de Rets. On le mit, pour s'instruire dans les affaires, chez un secretaire du roi, qui étoit dans les finances; mais il n'y demeura pas long-temps, & se laissa conduire à l'inclination qu'il avoit pour les belles lettres. Il fut secretaire du maréchal de Bassompierre, puis du cardinal de Berulle, & retourna ensuite chez le premier, auquel il rendit de bons services pendant sa prison. Lorsque le maréchal fut rétabli dans sa charge de colonel des Suisses, Malleville, qui étoit son secretaire, acquit dequoi acheter une charge de secretaire du roi, & mourut vers l'an 1647. âgé d'environ 50. ans. Il a composé divers ouvrages en prose & en vers. * *Consultez* l'histoire de l'académie Françoise de M. Pelisson.

MALLINCKROT, (Bernard) doyen de l'église cathedrale de Munster, auteur du XVII. siécle, fut un homme d'érudition, qui avoit beaucoup lû, & avoit tout retenu; cependant il passoit ses jours à regaler ses amis, & à se divertir avec eux, & ne donnoit à l'étude qu'une partie des nuits. L'empereur Ferdinand I. le nomma à l'évêché de Ratzebourg; mais l'irruption de Gustave Adolphe l'empêcha de joüir de cette nomination. Il fut ensuite élû évêque de Minden; mais il fallut ceder à un competiteur puissant, qui étoit déja évêque d'Osnabruck, à se reduire au vain titre de coadjuteur de Minden. Il fit tous ses efforts pour se faire élire évêque de Munster en 1650. mais les chanoines apprehendant son genie fier & hautain, jetterent les yeux sur Christophle Bernard de Galen: Mallinckrot, qui avoit formé opposition à l'élection, en fit encore de plus grandes & d'aussi vaines à la cour de Rome & à celle de Vienne, pour empêcher qu'elle ne fût confirmée. Le nouvel évêque demanda réparation des calomnies que le doyen avoit repanduës contre lui; & le trouvant toûjours rebelle, il lui interdit l'entrée du cœur & du chapitre, le suspendit de toutes ses fonctions, & arrêta tous ses revenus. Mallinckrot outré de ce procedé, chercha à exciter une sédition, à l'occasion d'une capitation que l'évêque avoit proposée aux états du diocese en 1654. Il reparut au chœur une veille de fête solemnelle: on le déclara irregulier & excommunié s'il ne s'abstenoit pas de venir au chœur: il sema divers écrits, où il tâchoit de montrer l'injustice & la nullité des procedures faites contre lui. Non seulement le peuple, mais encore les ecclesiastiques & les religieux se déclarerent en sa faveur, d'autant plus qu'il continuoit à aller au chœur, ce qui obligeoit les chanoines de cesser l'office divin dès qu'il paroissoit, & par-là ils s'attiroient la malédiction du peuple ignorant. Enfin l'évêque voulut le faire arrêter, la populace repoussa ses gardes, & mena le doyen en triomphe par la ville, ce qui arriva en Février 1655. Mallinckrot se retira pourtant le soir prudemment, & alla au comté de Ham. On le cita juridiquement; & n'ayant point comparu ni par lui, ni par procureur, il fut déclaré déchû de sa dignité de doyen, qui fut conferée à un autre. Cela ne l'empêcha pas de revenir à Munster la veille de saint Jacques 1657. & l'évêque le fit arrêter & conduire au château d'Ottensheim, où on lui laissa pourtant la liberté de recevoir ses amis, & d'aller les visiter accompagné pourtant de gardes, de manger & de se divertir avec eux. C'est dans ce château qu'il mourut subitement le 7. Mars 1664. Ses ouvrages sont en latin; sçavoir un *traité de l'invention & du progrès de l'imprimerie*, imprimé à Cologne en 1639. Un autre *de la nature & de l'usage des lettres; divers endroits remarquables des historiens Grecs*, avec un discours préliminaire *du vrai bonheur de l'homme en cet malheureuse vie*, à Cologne en 1656. Traité *des archichanceliers du saint empire Romain, & des chanceliers de la cour Romaine*, &c. imprimé à Munster en 1640. à Genes en 1665. & au même lieu en 1715. où Burcard Gotteliff Sture a ajoûté une préface touchant la vie & les ouvrages de l'auteur.

MALLON ou MALLEN, en latin *Manlia*, ancien bourg du royaume de Navarre, situé aux confins de l'Aragon sur la riviere de Quejes, à trois ou quatre lieuës audessus de Tudelle. * Maty.

MALLONI (Daniel) natif de Bresse en Italie, & religieux de l'ordre de saint Jerôme, au commencement du XVI. siécle, sçavoit tres-bien la philosophie & la théologie scholastique. Nous avons de lui *Elucidationes in Stigmata D. N. J. C.* qu'il publia l'an 1606. *Scholastica bibliotheca in secundum librum Sententiarum*, imprimé l'an 1616. Malloni mourut peu après.

MALLONI, (Thomas) religieux Somasque, puis évêque de Sebenico, vivoit l'an 1640. & étoit habile prédicateur. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac.* I. *Imag. Illustr. c.* 76. Imperialis, *in mus. hist.* Labbe, *biblioth. bibliothecarum.* Hallevord, *biblioth. Cur.*

MALLOTES, *cherchez* CRATES.

MALLUS ou MALLOTH, ville maritime de Cilicie, selon Strabon & Ptolomée, à l'emboûchure du fleuve Pirame. Elle étoit épiscopale & suffragante de Tarse, d'où elle est peu éloignée vers l'orient. C'est maintenant un village nommé *Mallo*, avec un port & un promontoire de même nom, entre Pompeiopolis & Lajazzo ou la Jazzo, en latin *Issus*, au-delà de l'emboûchure du fleuve Cydnus. Il est parlé dans le *II. des Machab. IV.* 30. des habitans de Mallus, qui ne voulurent jamais se soûmettre à une maîtresse d'Antiochus *Epiphanés*, nommée *Antiochiside*, ni même la recevoir dans leur ville, tant ils avoient d'horreur de ses infamies.

MALMEDY, en latin *Malmundarium*, bourg avec abbaye. Il est dans le comté de Franchimont, contrée de l'évêché de Liége sur la riviere de Rechte, à trois lieuës de la ville de Limbourg vers le sud. * Maty.

MALMESBURI, bourg d'Angleterre, avec un celebre monastere, dans le royaume des anciens Merciens, est maintenant renfermé dans le comté de Viltonie. * Sanson. Camden.

CONCILE DE MALMESBURI.

Les auteurs Anglois croyent que ce concile fut assemblé vers l'an 705. ou 707. Altelme, qui étoit abbé de Malmesburi, y fut engagé à écrire contre l'erreur de ceux qui ne celebroient pas la fête de Pâques au jour ordonné par l'église. * Bede, *l.* 5. *hist. Angl. c.* 19.

MALMESBURI (Guillaume de) *voyez* SOMMERSET.

MALMESBURI (Olivier de) Benedictin, *voyez* OLIVIER.

MALMISTRA CORNUI, anciennement *Pyramus*, riviere de la Natolie. Elle coule dans l'Aladuli, & se décharge dans le golfe de Lajazzo à Malmistra, un peu au levant de l'emboûchure du Carasu. * Maty.

MALMISTRA, anciennement *Mopsuestia*, ancienne ville archiépiscopale située dans l'Aladuli en Natolie, à l'emboûchure de la riviere de Malmistra, qui la partage en vieille & nouvelle ville. Elle est entre la ville de Tharse & celle d'Adena. * Maty.

MALMOEU, ou *Malmuys* ou *Malmuyen*, & par les Flamands *Ellebogen*, c'est-à-dire *le coude*, parce que cette ville en a la figure. On l'appelle en latin *Malmogia*. C'est une ville considerable de la province de Scanie en Suede, située sur le détroit du Sond, vis-à-vis de Coppenhague, & a un grand & bon port. Elle fût construite en 1319. & sa forteresse en 1434. Les rois de Danemarck l'ont possedée autrefois, mais elle est au pouvoir de la Suede depuis l'an 1658. Elle est éloignée de Coppenhague vers l'orient, de quatre milles de Danemarck; de deux de Lund vers le midi, & de quatre de Landskron. Le roi de Danemarck l'a assiegée deux fois inutilement; sçavoir en 1676. & en 1677. * Baudrand. *Memoires* du chevalier de Beaujeu.

MALNOTES (pays des) contrée de la Grece, *voyez* MAINA.

MALNOUE, village avec abbaye. Il est dans la Brie Françoise entre Paris & Meaux, à une lieuë de la Marne du côté du midi. * Maty.

MALO (saint) ou MACLO ou MAHOUT, en latin *Machutus*, *Maclovius*, ou *Machavus*, évêque en Bretagne, dans le VI. siécle, étoit fils d'un gentilhomme de

la grande Bretagne, nommé *Went* ou *Guent*, & cousin germain de saint Samson & de saint Magloire. Il fut élevé dans un monastere d'Irlande, sous la conduite de l'abbé Brendan, & fit profession dans ce monastere. Il fut élû évêque de Guic-Castel, & fut enlevé malgré lui de son monastere par les habitans. Ne voulant point occuper ce siége, il passa la mer, & arriva en Bretagne, proche de la ville, qui s'appelloit alors *Alet*, où il se mit sous la conduite d'un solitaire nommé *Aron*, avec lequel il vécut pendant quelque temps. Il fut ensuite appellé à la ville d'Alet, y precha, & y fit un grand nombre de conversions. Il fut d'un commun consentement déclaré évêque de cette ville; & après la mort de l'abbé Aron, il prit le soin de son monastere. Etant persecuté en son pays, il se refugia dans l'Aquitaine, & fut reçu à Xaintes par saint Leonce, évêque de Bourdeaux, qui y faisoit les fonctions de métropolitain; ses diocesains l'ayant redemandé, il retourna à Alet; mail il n'y demeura pas long-temps, & revint à sa solitude de Xaintes, où il mourut le 15. Novembre de l'an 565. Son corps fut apporté dans le VII. siécle à Alet, d'où on le transporta à Paris, dans le temps de l'irruption des Normands l'an 966. On l'a depuis reporté en Bretagne; & au lieu de le déposer dans la ville épiscopale d'Alet, qui étoit alors un village, on le mit dans la nouvelle ville de l'isle d'Aron, qui a depuis été appellée de son nom, *saint Malo*. * *Anonym. apud* Mabillon, *sæculo primo Benedict.* Waræus, *de script. Hibern.* Baillet, *vies des Saints*.

MALO (saint) ville de Bretagne, *voyez* SAINT MALO.

MALOGNITI, anciennement *Lethæus fluvius*, riviere de Candie. Elle coule dans le territoire particulier de Candie, & se décharge dans la mer de Barbarie à Priorisa. * Maty, *dictionnaire*.

MALOMBRA (Pierre) peintre, né à Venise l'an 1596. étudia assez bien, apprit à chanter, à joüer des instrumens, & à peindre. Il fut pourvû d'un emploi dans la chancellerie ducale, & avoit coûtume de peindre divers ornemens, sur les expeditions. Depuis il s'attacha uniquement à la peinture, & fit divers tableaux. Il s'occupoit aussi à l'étude des lettres, & mourut l'an 1618. âgé de 52. ans. * Ridolfi, *vit. de Pittor. Venet. Part. II.*

MALO WOUDA, anciennement *Agarus*, *Sagaris*, *Hypanis*, riviere de la petite Tartarie. Elle se décharge dans la mer de Zabache, à quinze lieuës du lac de Suxa Morzi vers l'Orient. * Maty.

MALPE (Pierre) né à Bruxelles en 1591. entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, où il fit voir tant de merite qu'on le fit prieur de son couvent avant qu'il eût atteint l'âge de trente ans. C'étoit un homme laborieux, & qui auroit fait honneur à l'ordre s'il avoit vécu plus long-temps; mais il mourut dès l'an 1645. & plusieurs ouvrages qu'il étoit près de mettre sous la presse ont été perdus après sa mort. Il y en avoit un où il donnoit l'histoire de tous ceux de son ordre qui s'etoient rendus illustres par leur sainteté depuis l'an 1500. un autre où il parloit de ceux qui ont été évés aux dignités ecclesiastiques, un troisiéme de ceux qui ont écrit: tout cela ne se trouve plus, quoique les superieurs eussent permis d'imprimer: & il ne reste que *Palma Fidei sacri ordinis FF. Præd.* qui parut en 1655. à Anvers. * Echard, *script. ord. Præd.*

MALPHI ou AMALFI, en latin *Amalphis*, ville d'Italie, dans la province citerieure du royaume de Naples, avec titre de duché & archevêché, a pour suffragans, Capri, Scala, Minort, Lettere & Ravello, que le pape Clement VIII. unit à Scala. Elle est située sur la mer Mediterranée, entre Salerne & le cap de la Minerve, vers l'isle de Caprée, & n'est bien connuë que depuis le XII. siécle. L'empereur Lothaire II. ayant pris les armes en faveur du pape Innocent II. contre Roger, roi de Sicile, qui favorisoit l'antipape Anaclet, emporta l'an 1133. Amalfi, avec le secours de quarante-six galeres, que lui amenerent les Pisans. La ville fut mise au pillage; & Lothaire ne voulut de tout le butin, qu'un volume des pandectes du droit, que l'empereur Justinien avoit fait compiler, & qu'on conserve dans la bibliotheque de Florence. On dit que le cardinal Pierre, surnommé *de Capouë*, natif d'Amalfi, y apporta le corps de saint André vers l'an 1206. étant de retour du voyage qu'il avoit fait en qualité de legat du saint siege, avec les François & les Venitiens, qui prirent Constantinople l'an 1204. Cette ville a été renommée pour avoir été le lieu de la naissance de Jean ou Flavio Gioia, ou Goia, qui inventa la boussole ou aiguille aimantée pour les mariniers, vers l'an 1300. Amalfi a été à la maison de saint Severin, puis à celle de Picolomini, & est devenuë ville royale. Enfin dans le XVII. siécle, elle a été érigée en duché en faveur d'Octavio Picolomini, l'un des plus grands capitaines de son siécle. * Blondus, *l. 15. hist.* Sigonius, *l. 11. Regni Ital.* Scipion Mazella, *descript. del Regno di Napoli.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* Alexandre Sardus, & Polydore Virgile, *de rer Inventor. &c.*

CONCILE D'AMALFI.

Le pape Nicolas II. celebra l'an 1059. un concile à Amalfi. L'élection des pontifes Romains avoit été si souvent troublée, par la faction de ceux qui favorisoient les antipapes, que Nicolas se crut obligé d'en retrancher les abus. Pour cette raison, quelque temps après son élevation sur le siege de saint Pierre, il fit un voyage dans la Poüille, la Calabre, & dans la Campagne d'Italie. Ce fut alors qu'après avoir ordonné ce qu'il crut le plus important pour l'execution de ses desseins, il assembla le concile à Amalfi. Il y fit déposer l'évêque de Trani, & confirma Robert Guischard dans la possession des duchés de la Poüille & de la Calabre, & Richard dans celle de la principauté de Capouë. On dit même qu'il y donna la Sicile au premier, qui avoit promis de chasser entierement les Sarasins. Ces seigneurs s'obligerent au serment de fidelité, & à quelque tribut annuel peu considerable. L'an 1639. Ange Pic, archevêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales. * *tom. IX. Concil.* Leon d'*Ostie l. 3. c. 15.* Sigonius, *de reg. Ital.* Baronius, *in Annal. &c.*

MALPIGHI (André) cardinal, *cherchez* GHINI MALPIGGI.

MALPIGHI (Marcel) qui florissoit dans le XVII. siécle, s'est rendu celebre par les divers ouvrages qu'il a donnés au public, & qui ont été ramassés & imprimés *in folio* à Londres en 1686. Il étoit medecin à Bologne, & membre de la societé royale de Londres. En 1691. le pape Innocent XII. le fit son premier medecin; ce qui l'obligea d'aller à Rome, où il mourut d'apoplexie dans le palais Quirinal le 29. Novembre 1694. âgé de 67 ans. Voici la liste de ses ouvrages: *Plantarum Anatome; Epistolæ variæ; Dissertationes epistolicæ de bombice, de formatione pulli in ovo, de cerebro, de lingua, de externo tactus organo, de omento, de pinguedine, & adiposis ductibus; Exercitatio anatomica de viscerum structura; Dissertationes de polypo cordis & de pulmonibus, &c.*

MALSEC (Gui de) cardinal, *voyez* MAILLESEC.

MALTACE, l'une des femmes d'Herode *le Grand* roi de Judée, qui fut mere d'Archelaüs. Elle mourut dans le temps que son fils étoit à Rome, pour poursuivre ses prétentions sur la couronne de Judée par devant Auguste. * Josephe, *Antiq. lib. XVII. chap. 12.*

MALTE, isle de la mer Mediterranée, sur les côtes d'Afrique, nommée par les Latins *Melita*, appartient aux chevaliers de saint Jean de Jerusalem. Cette isle a environ vingt milles de longueur, & presque la moitié de largeur & est bordée de divers châteaux & de bons hâvres, qui en défendent l'entrée aux ennemis. Il y a deux villes considerables; sçavoir, la cité vieille, ou *civita vecchia*; & celle qui porte le nom de *Malte*, avec environ cinquante bourgs ou villages. La vieille cité qui est bâtie au milieu de l'isle, & est le siége de l'évêque, qui est suffragant de Palerme en Sicile, fut presque ruinée par un tremblement de terre, arrivée le 9. & 11. Janvier de l'an 1693. Malte, qui est située dans un golfe du côté de la Sicile, & qui est maintenant la capitale, est composée de trois parties, qui sont la ville, le bourg, & l'isle de saint Michel. La ville comprend la Cité-Valette, & la Florianne ou la Ville-Neuve, & est bâtie entre le grand port, & le port de Marsamouchet. Le bourg, & l'isle saint Michel

sont vers l'orient ; le premier regarde le grand port, & l'autre est au midi du bourg. La Cité-Valette qui a emprunté ce nom du grand-maître de la Valette, qui la fit bâtir l'an 1566. est située sur le mont Scebaras, & renferme le palais du grand-maître, l'arsenal, l'infirmerie, l'église du prieuré de saint Jean, & les hôtels, ou auberges des Langues. Le fort saint Elme, qui est à la pointe de cette ville vers la mer, commande l'entrée des deux ports. La Ville-neuve, bâtie vers le midi, est separée de la Valette par des fortifications, & est moins peuplée. Le Bourg (qui est la plus ancienne de ces parties) se nomme ordinairement *la cité Victorieuse* ; parce qu'en l'année 1565. il soûtint un siége de quatre mois, contre toutes les forces de Solyman II. Il regarde le grand port vers le septentrion, & est separé de l'isle de saint Michel par le port des galeres vers le midi. On voit dans le bourg le palais de l'inquisition, un arsenal, & le bain, ou logement des esclaves. Il y a plusieurs églises, dont celle des Grecs est la plus ancienne. Le château saint Ange, qui est entre le Bourg & la Cité-Valette, & est environné des eaux de la mer, commande le grand port, & est fortifié si avantageusement, qu'il a resisté à toutes les attaques des Turcs. L'isle de saint Michel, ou l'isle de la Sangle (parce qu'un grand-maître de ce nom la fit fortifier) est entre le port des galeres, & le port de Florianne, vers le midi. Ses ruës sont dans un alignement presque aussi regulier que celles de la Cité-Valette. On peut compter quatre ports dans le golfe de Malte. Le premier est le grand port, qui est à l'orient de la Cité-Valette. Le port des galeres, qui est entre le bourg & l'isle de la Sangle, & dont l'entrée est fermée toutes les nuits par une chaine qui va répondre au pied du château saint-Ange. Le port de Florianne, vers la Ville-neuve ; & le port Marsamouchet, à l'occident de la Cité-Valette, qui est celui où les vaisseaux font la quarantaine à leur retour du Levant. Aux environs de l'isle de Malte il y a plusieurs petites isles, qui dépendent du grand-maître, dont les principales sont, le Goze, Comine & Farfara. Le Goze a un petit bourg, & un bon château, avec une garnison considerable. Comine est défenduë par un château que le grand-maître de Vignacourt y fit bâtir, pour y loger des troupes. L'isle de Farfara n'est qu'un rocher au sud de Malte, & n'est celebre que par le commun proverbe des chevaliers de Malte, qui voulant railler un jeune chevalier, le nomment *commandeur de Farfara.* On y trouve encore divers bourgs & villages. *Il Bochetto*, est la maison de plaisance des grands-maîtres, qui en ont quelques-autres. Au reste l'isle de Malte étoit habitée par les Barbares, du temps que saint Paul fit naufrage. On sçait que ce grand apôtre s'y étant sauvé, fit allumer quelques broussailles, d'où il sortit un serpent qui lui piqua la main sans le blesser, & qu'ensuite ce Saint benit l'isle, afin qu'elle ne portât plus de semblables insectes. Depuis Malte fut aux rois de Tunis, jusques à ce que Charles V. en étant maître, la donna l'an 1530. aux chevaliers de saint Jean de Jerusalem. L'isle de Malte ne produit ni vin ni bled; mais le coton & l'avoine y croissent en abondance, & on y recüeille de toutes sortes de fruits délicats. Entre plusieurs sources que l'on trouve dans cette isle, celles des environs de Notre-Dame de la Malecha, & de la Vieille ville, sont des principales. Ces dernieres sont portées par un aqueduc de quatre milles de long, dans la ville de Malte : ce qui a fait dire que le grand-maître de la Valette avoit fait le corps de la Ville-neuve, mais que Vignacourt lui avoit donné la vie, en y faisant venir l'eau, qui est la chose la plus necessaire pour une ville de guerre. Antoine Tuso, évêque de Malte, y celebra l'an 1591. un synode diocesain, dont on a donné les decrets au public. * Bosio. Naberat. Baudoüin, &c. *histoire de Malte.* Pline, *l.* 3. *c.* 10. Ortelius, *geograph. &c.*

ORDRE DES CHEVALIERS, dits HOSPITALIERS de saint Jean de Jerusalem, de Rhodes & de Malte.

L'ordre des hospitaliers de saint Jean de Jerusalem, à qui la Chrétienté a de si grandes obligations, a été tres-foible dans ses commencemens. Quelque temps avant le voyage de Godefroi de Boüillon, dans la Terre sainte, des marchands de la ville de Melphe, dans le royaume de Naples, qui négocioient au Levant, eurent permission du calife d'Egypte de bâtir à Jerusalem une maison pour eux & pour ceux de leur nation, qui viendroient en pelerinage dans la Palestine; pour cela ils payoient un tribut annuel. Quelque temps après ils bâtirent encore deux églises, sous les noms de la sainte Vierge & de sainte Magdelaine, l'une pour les hommes, & l'autre pour les femmes; & ils y reçurent les Pelerins avec zele & charité. Ce dessein donna lieu à quelques autres de s'employer aux mêmes exercices de charité, & à fonder une église en l'honneur de saint Jean, avec un hôpital, où l'on avoit soin de traiter les malades, & de recevoir ceux qui alloient visiter les saints lieux. Le B. Gerard, que quelques-uns nomment *Tung*, natif de Martigues, ville de Provence, étoit directeur de cet hôpital l'an 1099. que les Chrétiens, conduits par le même Godefroi de Boüillon, prirent Jerusalem. La reputation de la sainteté & du zele de ce directeur, fut cause que les rois de Jerusalem travaillerent avec soin pour établir ceux qui s'employoient sous lui à de si bonnes œuvres, & qui furent nommés *Hospitaliers.* On leur donna des habits noirs, avec une croix à huit pointes, ou patée; & on leur fit faire les trois vœux de la religion, ausquels on en ajoûta un quatriéme, par lequel ils s'engageoient de recevoir, traiter & défendre les pelerins. La fondation est de l'an 1104. sous le regne de Baudoüin I. L'assistance qu'ils rendoient à ces pelerins, leur fit prendre soin de leurs voyages & de la liberté des chemins, pour empêcher les courses des Infideles. Il fallut pour cela prendre les armes, & devenir hommes de guerre. Cet emploi attira quantité de noblesse, & changea les hospitaliers en chevaliers. Depuis, leur but a toûjous été le même, de faire une guerre irreconciliable aux ennemis de la foi. Gerard leur donna des statuts, & eut Raimond du Puy pour successeur vers l'an 1118. La ruine des affaires des Chrétiens au Levant, obligea les hospitaliers de sortir de Jerusalem, après la prise de cette ville. Ils se retirerent à Margat, puis à Acre, qu'ils défendirent vaillamment l'an 1290. & suivirent Jean de Lusignan, qui leur donna dans son royaume de Cypre, Limisson, où ils demeurerent jusqu'en l'an 1310. Cette même année ils prirent Rhodes, le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, sous la conduite de leur grand-maître, Foulques de Villaret, François de nation, & la suivante ils la défendirent contre une armée de Sarasins, avec le secours d'Amé IV. comte de Savoye. On dit que c'est de lui que ses successeurs ont pris pour devise quatre lettres F. E. R. T. qui signifient, *Fortitudo ejus Rhodum tenuit.* Les hospitaliers tirerent de là le nom de *chevaliers de Rhodes.* Mahomet II. assiegea inutilement cette isle l'an 1480. Le grand-maître Pierre d'Aubusson la défendit courageusement pendant un siége de trois mois. Depuis, Solyman la prit l'an 1522. après une genereuse défense. Le grand-maître Philippe de Villiers-l'Isle-Adam, qui avoit acquis beaucoup d'honneur dans cette défense, ayant fait voile avec ses chevaliers, & quatre mille habitans, tant de cette isle que des autres qui en dépendoient, se retira en Candie, où il passa l'hyver. De-là il alla en Sicile, & trois mois après à Rome, vers le pape Adrien VI. qui donna à l'ordre la ville de Viterbe pour retraite. Six ans après, sçavoir l'an 1530. les chevaliers s'établirent dans l'isle de Malte, dont ils portent le nom. L'empereur Charles V. la leur accorda, pour mettre son royaume de Sicile à couvert, & ils l'accepterent du consentement de tous les autres princes Chrétiens, dans les terres desquels leur ordre avoit des possessions. L'an 1566. Solyman fit assieger Malte, qui fut puissamment attaquée quatre mois durant, & encore plus vaillamment défenduë par son grand-maître Jean de la Vallette-Parisot, & par ses chevaliers. Mustapha Bassa de Bude, fit la descente dans l'isle le 17. Mai. Piali Bassa étoit amiral, ou capitan Bassa. Le fameux Dragut, & le vieux Occhiali, qu'ils nommoient *Louchali*, tous deux redoutables par leurs pirateries, se joignirent quelque temps après, avec les vaisseaux des corsaires d'Afrique. Garcias de Tolede, vice-roi de Sicile, avoit promis du secours à Parisot dans le mois de Juin; mais il ne lui en donna qu'en Septembre, après que le fort saint Elme eut été

peis, & que saint Michel & le bourg eurent tous deux été presque reduits en poudre : si bien que ce fut la valeur infatigable des chevaliers qui les sauva, plûtôt que son assistance. Les Barbares après y avoir perdu en quatre mois de temps 78. mille coups de canon, 15. mille soldats, & 8. mille matelots, furent contraints de se retirer. Depuis, la ville & l'isle ont été tres-bien fortifiées.

ORDRE DES CHEVALIERS DE MALTE.

L'ordre de Malte ou de saint Jean de Jerusalem, comprend trois états; le premier est celui des chevaliers; le second, celui des chapelains; & le troisiéme, celui des servans d'armes. Il y a des prêtres d'obédience, qui desservent dans les églises; des freres servans d'office, ou serviteurs; & des donnés ou demi-croix; mais ces derniers ne sont pas proprement du corps de l'ordre, qui ne renferme que les trois états ou rangs que nous venons de dire. Cette division fut faite l'an 1130. par le grand-maitre Raimond du Puy. Les chevaliers doivent être nobles de quatre races, du côté paternel & maternel, & portent les armes. On a vû souvent des fils de rois & des princes honorer ce rang. Les chapelains ou prêtres conventuels sont nobles, ou du moins de famille considerable. Les dignités ecclesiastiques, comme l'évêché de Malte, le prieuré de l'église de saint Jean, & autres prieurés de l'ordre, leur sont affectés, & ils peuvent être élevés au cardinalat, quoique membres d'un ordre militaire. Les servans d'armes sont nobles (mais non pas de quatre races) ou du moins sont issus d'une famille élevée au-dessus du commun. Quelque fois, en consideration de leurs services, on les fait chevaliers de grace, comme il arriva au chevalier Paul, vice-amiral de France. Le gouvernement est monarchique & aristocratique; car le grand-maitre est souverain sur le peuple dans l'isle de Malte & ses appartenances, fait battre monnoye; accorde des graces & des remissions aux criminels, & donne des provisions des grands prieurés, des bailliages, & des commanderies. Tous les chevaliers de l'ordre, quelque autorité qu'ils ayent, lui doivent obéir en tout ce qui n'est point contraire à la regle & aux statuts de la religion. Voilà la monarchie. Dans les affaires de grande importance, qui regardent les chevaliers & la religion, le grand-maitre, & le sacré conseil, exercent ensemble une autorité absoluë: ce qui fait l'aristocratie, ou gouvernement des principaux; car le grand-maître y a seulement deux voix pour sa préeminence. Le conseil est ordinaire, ou complet. Au conseil ordinaire assistent le grand-maître, comme chef, & les grands-croix, qui sont l'évêque de Malte, le prieur de l'eglise, les baillifs conventuels, les grands prieurs & les baillifs capitulaires. Le conseil complet est composé de grands-croix, & des deux plus anciens chevaliers de chaque langue. Les chevaliers donnent au grand-maitre le titre d'*Eminence*, & ses sujets lui donnent celui d'*Altesse*.

Les langues sont les differentes nations, dont l'ordre est composé, au nombre de huit; à sçavoir, Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Allemagne, Castille & Angleterre. Ces huit langues ont leurs chefs à Malte, que l'on nomme *piliers*; & *baillifs conventuels*. Le chef ou pilier de la langue de Provence (qui est la premiere, parce que Gerard, fondateur de l'ordre, étoit Provençal) a la charge de grand-commandeur; le pilier de la langue d'Auvergne, est grand-maréchal; celui de France, est grand-hospitalier; le chef de la langue d'Italie a la charge d'amiral; la langue d'Aragon a pour pilier le grand conservateur, qu'on nommoit autrefois *drapier*; celle d'Allemagne a le grand-baillí; celle de Castille, le grand-chancelier. La langue d'Angleterre, qui ne subsiste plus, à cause du schisme dans la Religion, avoit pour chef, le turcopelier, ou general de l'infanterie. Le plus ancien chevalier de l'ordre, de quelque langue qu'il soit, entre au conseil ordinaire; & les deux autres plus anciens chevaliers, au conseil complet, pour représenter cette langue & son pilier. Dans chaque langue il y a plusieurs grands-prieurés, qui sont dans la langue de France, ceux de France, d'Aquitaine & de Champagne; dans la langue de Provence, deux, celui de saint Gilles, & celui de Toulouse; & dans celle d'Auvergne, le grand-prieuré d'Auvergne. Il y a d'autres grands-prieurés en Italie, en Espagne & en Allemagne. Outre cette dignité, chaque langue a encore des baillifs capitulaires, qui sont ainsi nommes, parce qu'ils ont séance après les grands-prieurs dans les chapitres provinciaux. La langue de France a deux bailliages, dont les titulaires sont le bailli de la Morée, ou commandeur de saint Jean de Latran à Paris, & le grand-tresorier ou commandeur de saint Jean en l'Isle, près de Corbeil; la langue de Provence a le bailliage de Manosque; celle d'Auvergne, le bailliage de Lyon. Chaque grand-prieuré a un nombre de commanderies, dont les unes sont destinées aux chevaliers, & les autres indifferemment aux chapelains & aux servans d'armes. Dans le grand-prieuré de France, il y a trente six commanderies pour les chevaliers, & dix pour les servans d'armes & les chapelains; outre la commanderie magistrale, que le grand-maître de l'ordre tient par ses mains, ou donne à tel chevalier qu'il lui plaît. Mais il faut remarquer que ces commanderies sont appellées, *commanderies de justice*, ou *commanderies de grace*, selon la maniere de les obtenir. On les nomme *commanderies de justice*, quand on les possede par droit d'ancienneté, ou par amelioriſſement. L'ancienneté se compte du tems de la reception, mais il faut aussi que celui qui prétend une commanderie, ait fait cinq années de residence à Malte, & quatre caravanes ou voyages sur mer. L'amelioriſſement est lors qu'après avoir fait des reparations dans une commanderie dont on joüit, on en prend une de plus grand revenu. Les commanderies de grace ont ce nom, quand elles sont données par le grand-maître, ou par les grands-prieurs, par un droit qui appartient à leur dignité. Le grand-maître (outre la commanderie qu'on appelle *magistrale*) a droit de donner une commanderie de cinq en cinq ans, dans chaque grand-prieuré. Chaque grand-prieur a aussi le droit de donner une commanderie de cinq en cinq ans. On ne prend point garde si la commanderie vacante est de celles qui sont affectées aux chevaliers, ou de celles qui appartiennent aux servans d'armes; & le grand-maître, ou le grand-prieur peut donner à tel frere qu'il lui plaira, de quelque rang qu'il soit, cela étant indifferent, quand la promotion est de grace.

DE LA RECEPTION DES CHEVALIERS.

Les chevaliers de Malte sont reçus dans l'ordre de S. Jean de Jerusalem, en faisant toutes les preuves requises par les statuts, ou avec quelque dispense. La dispense s'obtient du pape par un bref, ou du chapitre general de l'ordre, & est ensuite enterinée au sacré conseil. Les dispenses ordinairement se donnent pour quelques quartiers où la noblesse manque, principalement du côté maternel. Les chevaliers sont reçus d'âge ou de minorité, ou pages de son éminence, le grand-maître. L'âge requis par les statuts, est de seize ans complets, pour entrer au noviciat à dix-sept, & faire profession à dix-huit ans. Celui qui souhaite d'être reçu dans l'ordre, doit se presenter en personne au chapitre, ou à l'assemblée provinciale du grand-prieuré, dans l'étenduë duquel il est né. A l'égard du grand-prieuré de France, le chapitre se tient au Temple à Paris, le lendemain de la saint Barnabé; c'est-à-dire, le 12. Juin, & dure huit jours. L'assemblée se fait à la saint Martin d'hyver, au mois de Novembre Le presenté doit apporter son extrait baptistaire, en forme authentique, & légalisé par l'évêque ou son grand-vicaire; le memorial de ses preuves, contenant les extraits des titres, qui justifient la legitimation & la noblesse du presenté, & des quatre familles du côte paternel & maternel; c'est-à-dire, du pere & de la mere, des ayeux & des bisayeuls. Ces preuves doivent aller au-delà de cent ans; ainsi il faut quelquefois remonter jusqu'aux trisayeuls & quatr-ayeuls. Outre le baptistaire & le memorial, le presenté doit apporter le blason & les armes de sa famille, peint avec les émeaux & couleurs sur du velin. Lorsque le presenté a été admis, la commission pour faire ses preuves lui est délivrée par le chancelier du grand-prieuré. Si le pere ou la mere, ou quelqu'un des ayeux

Digitized by Google

ayeux est né dans un autre grand-prieuré, le chapitre donne une commission rogatoire, pour y faire les preuves necessaires. Les preuves de la noblesse se font par titres & contracts, par témoins, par épitaphes, & autres monumens. Les commissaires font aussi une enquête, pour sçavoir si les parens du presenté n'ont point dérogé à leur noblesse, par marchandise, trafic ou banque. Sur quoi il y a un privilege pour les gentilshommes des villes de Genes, de Florence, de Sienne & de Lucques, qui ne dérogent point en exerçant la marchandise en gros. Après que les preuves sont faites, les commissaires qui y ont travaillé, les apportent au chapitre ou à l'assemblée; & si elles sont trouvées bonnes & valables, elles sont envoyées à Malte, sous le sceau du grand-prieuré. Quand le presenté est arrivé à Malte, ses preuves sont examinées dans l'assemblée de la langue, de laquelle est le grand-prieuré où il s'est presenté; & si elles sont approuvées, il est reçu chevalier & son ancienneté court de ce jour, pourvû qu'il paye le passage, qui est de deux cens cinquante écus d'or, & qu'il fasse profession aussi-tôt après le noviciat; autrement il ne compte son ancienneté que du jour de sa profession, si l'on suit les statuts & reglemens; mais l'usage est que le retardement de la profession ne nuit point à l'ancienneté. On ne peut neanmoins obtenir aucune commanderie sans l'avoir faite. On paye ordinairement le passage au receveur de l'ordre, dans le grand-prieuré. Les preuves sont quelquefois rejettées à Malte. En ce cas, on rendoit autrefois la somme qui avoit été payée; mais depuis il a été ordonné par de nouveaux decrets, qu'elle demeureroit acquise au tresor. Outre les deux cens cinquante écus d'or pour le tresor de l'ordre, le nouveau chevalier paye aussi le droit de la langue. Ce droit est reglé suivant l'état & le rang où le presenté est reçu. Ceux qui se presentent en minorité, c'est-à-dire, au-dessous de seize ans, sont reçus en vertu d'une bulle du grand-maître, que son éminence leur accorde, suivant le pouvoir qui lui est donné par le pape, ou par le chapitre general. Ils sont ordinairement reçus à six ans, quelquefois par une grace speciale à cinq, à quatre, & même à un. Leur ancienneté court du jour porté par leur bulle de minorité, pourvû que le passage soit payé un an après. On obtient d'abord le bref du pape à Rome, puis on poursuit l'expedition de la bulle de Malte; & le tout coûte environ quinze pistoles d'or. Le passage est de mille écus d'or pour le tresor, avec cinquante écus d'or pour la langue; ce qui fait près de quatre mille livres. On ne le rend point, soit que les preuves soient refusées, soit que le presenté change de resolution, ou meurt avant sa reception. Le privilege du presenté de minorité, est qu'il peut demander une assemblée extraordinaire, pour y obtenir une commission, afin de faire ses preuves, pour les presenter, sans attendre le chapitre ou l'assemblée provinciale. Il peut aller à Malte à l'âge de quinze ans, pour y commencer son noviciat, & faire ensuite profession à seize ans. Mais il n'est obligé d'y être qu'à vingt-cinq ans, pour faire profession à vingt-six au plus tard; faute de quoi il perd son ancienneté, & la commence du jour de sa profession. Dès que ses preuves sont reçuës, il peut porter la croix d'or, que les autres ne doivent porter qu'après avoir fait les vœux. A l'égard des chevaliers pages, le grand-maître en a seize, qui le servent depuis douze ans jusqu'à quinze, & à mesure qu'il en sort de service, d'autres y entrent en leur place. Après avoir obtenu de son eminence leurs lettres de pages, ils doivent se presenter au chapitre ou à l'assemblée provinciale, pour obtenir commission de faire leurs preuves à l'âge d'onze ans. Les preuves faites, ils vont à Malte pour entrer en service depuis douze ans jusqu'à quinze accomplis. A quinze ans ils commencent leur noviciat, pour faire leur profession à seize. Leur passage est de deux cens cinquante écus d'or; & ne se rend point si les preuves sont refusées à Malte, non plus qu'aux autres chevaliers. Leur ancienneté court du jour qu'ils entrent en service. Si les places des pages étoient remplies, de sorte qu'ils ne pussent y entrer, ils perdroient leur privilege, & leur ancienneté commenceroit seulement à seize ans complets.

Ceux qui sont reçus chapelains & clercs conventuels, ou servans-d'armes, sont quelquefois gentilshommes; mais s'ils ne sont nobles de quatre races du côté paternel & du maternel, ils ne peuvent être admis dans le rang des chevaliers. On peut voir de deux cousins, ou d'un oncle & d'un neveu, l'un chevalier, & l'autre servant d'armes, parce que l'un des deux freres se sera més-allié. Un gentilhomme, même de quatre races, qui aura toutes les qualités requises pour être chevalier, s'il veut être ecclesiastique, & recevoir les ordres, ne peut-être que du rang des chapelains; parce que tous les chevaliers doivent porter les armes contre les Infideles. Les ecclesiastiques, qui font le second état, ou rang de l'ordre de Malte, sont ordinairement reçus diaco ou clercs conventuels, pour servir dans l'église de Malte depuis dix ans jusques à quinze. Ils obtiennent, à cet effet une lettre de son éminence. Leur presentation se fait à neuf ans, & le presenté doit apporter son extrait baptistaire légalisé, sa lettre de diaco, & son memorial, contenant les extraits & les dates des titres, qui justifient sa legitimation, la qualité de son pere & de sa mere, & de ses ayeuls paternels & maternels. Il ne faut point de blazon, si ce n'est que le presenté, étant gentilhomme, voulût montrer ses armes. Ses preuves doivent faire connoître qu'il est né de parens honorables, & qui ne se sont point mêlés d'arts, ni de professions méchaniques & basses. On reçoit dans ce rang les fils de docteurs aux droits, des avocats, des medecins, des procureurs, des notaires, des banquiers, des marchands en gros, demeurans dans les villes, des laboureurs, qui cultivent leurs terres, & qui vivent honorablement, & d'autres personnes qui sont au-dessus du commun peuple. Leur ancienneté court du jour de leur reception à Malte. Leur passage est de cent écus d'or. Ceux qui ont plus de quinze ans, & souhaitent d'être reçus chapelains conventuels, doivent obtenir un bref du pape, passé ou enteriné à Malte, & ensuite se presenter pour faire leurs preuves. Leur passage est de deux cens écus d'or, outre le droit de la langue. Les servans d'armes font leurs preuves comme les chapelains. L'âge pour se presenter est de seize ans complets; le passage, de deux cens écus d'or, outre le droit de la langue. Les prêtres d'obedience sont reçus sans preuves, & sans aller à Malte. Ils sont ainsi appellés, parce qu'ils obéïssent au grand-prieur, ou au commandeur qui les reçoit, pour desservir dans les prieurés, ou dans les cures de l'ordre. Ils portent la croix blanche sur le manteau, & joüissent des privileges de la religion. Il y a des gentilshommes de ce nombre. Les servans d'offices sont employés à Malte au service de l'hôpital, & à de semblables fonctions. Il y a aussi des donnés, ou demi-croix, qui sont mariées, & portent une croix d'or à trois branches. La croix d'or des chevaliers en a quatre; & celle des chapelains ou des servans d'armes, est de même; mais ils ne la portent que par une permission qu'ils obtiennent du grand-maître. Tous les chevaliers & freres, de quelque rang, qualité, ou dignité qu'ils soient, sont obligés, aussi-tôt qu'ils ont fait leurs vœux, de porter sur le manteau ou sur le juste-au-corps, du côté gauche, une croix octogone, ou à huit pointes, de toile branche cirée, qui est la veritable marque de leur profession, la croix d'or n'étant qu'un ornement exterieur. Cette coûtume s'observe exactement à Malte, & presque par tout ailleurs. Lorsque les chevaliers, tant novices que profès, vont combattre contre les Infideles, ils portent sur leur habit une sobreveste rouge, en forme de dalmatique, ornée par devant & par derriere d'une grande croix blanche sans pointes, qui marque les armes de la religion. L'habit ordinaire du grand-maître, est une sorte de soutane de tabis ou de drap, ouverte par le devant, & liée d'une ceinture, d'où pend une grosse bourse, pour marquer la charité envers les pauvres, suivant l'institution de cet ordre. Par dessus ce vêtement, il porte une maniere de robe de velours, au lieu de laquelle il prend un manteau à bec qui est fort long, quand il va à l'église dans les jours solemnels. Au devant de la soutane, sur l'estomach, & sur la robe, vers la manche gauche, il y a une croix de toile blanche à huit pointes, comme sont toutes les croix que portent ceux de l'ordre.

Voici les derniers grands-maîtres de l'ordre. Gregoire

Caraffe élû l'an 1680. a gouverné jufques en l'an 1690. L'an 1659. étant general des galeres de Malte, il fe trouva à la bataille des Dardanelles, où il eut tres-grande part à la victoire que les Chrétiens remporterent fur les Turcs, malgré le grand nombre de ces Infideles. Il eut l'avantage de commencer à mettre les ennemis en déroute; & avec les fept galeres qui compofoient fon efcadre, il en prit huit Ottomanes, & trois de leurs galeaffes, qu'il emmena en triomphe à Malte. Adrien de Vignacourt lui a fuccedé, & a gouverné jufques à fa mort arrivée l'an 1697. Le grand-maître regnant eft Portugais, & fe nomme *Antoine* Manuël. * *Hiftoire de l'ordre, & memoires de* M. d'Aify, ci-devant employé aux archives du grand-prieuré de France.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des grands-maîtres de l'hôpital de faint Jean de Jerufalem, de Rhodes & de Malte.

L'an 1099. le B. Girard, durant 19. ans.
1118. Raimond du Puy, 42.
1160. Auger de Balben, 3.
1163. Arnaud de Comps, 4.
1167. Gilbert Affailli ou de Sailli, 2.
1169. Gafto ou Gafte, 2. ou 4. mois.
1169. Joubert, 10.
1179. Roger de Molins, 8.
1187. Garnier de Napoli, 10. mois.
1188. Ermengard d'Apt, 4.
1192. Geofroi de Donjon, 2.
1194. Alfonfe, Portugais durant quelques mois.
1194. Geofroi le Rat, 12.
1206. Guerin de Montaigu, 24.
1230. Bertrand Texi, 10.
1240. Guerin, 14.
1244. Bertrand des Comps, 4.
1248. Pierre de Villebride, 3.
1251. Guillaume de Châteauneuf, 9.
1260. Hugues de Revel, 18.
1278. Nicolas de Lorgue, 10.
1288. Jean de Villers, 6.
1294. Odon ou Eudes de Pins, 2.
1296. Guillaume de Villaret, 12.
1308. Foulques de Villaret, 9.
1317. Maurice de Pagnac, *intrus* du vivant de Foulques de Villaret, qui y rentra, 6.
1323. Leon de Villeneuve, 23.
1346. Dieu-donné de Gozon, 7.
1351. Pierre de Cornillan, 2.
1355. Roger de Pins, 10.
1365. Raimond Berenger, 8.
1373. Robert de Juliac, 3.
1376. Jean-Ferdinand de Heredia, 20.
1396. Philibert de Naillac, 25.
1421. Antoine Fluvian, 16.
1437. Jean de Laftic, 17.
1454. Jacques de Milly, 7.
1461. Pierre-Raimond Zacofta, 6.
1467. Jean-Baptifte des Urfins, 9.
1476. Pierre d'Aubuffon, cardinal, 27.
1503. Emeric d'Amboife, 9.
1512. Gui de Blanchefort, 1.
1513. Fabrice de Carrette, 8.
1521. Philippe de Villiers de l'Ifle-Adam, établit l'ordre à Malte l'an 1530. après la perte de Rhodes, 13.
1534. Perrin du Pont, durant 22. jours.
1534. Didier de Saint-Jaille, 2.
1536. Jean de Homedes, 20.
1556. Claude de la Sengle, 1.
1557. Jean de la Valette Parifot, 11.
1568. Pierre de Monti, 4.
1572. Jean l'Evêque de la Caffiere, 10.
1582. Hugues de Loubens de Verdale, cardinal, 13.
1595. Martin Garcias, 6.
1601. Aloph de Vignacourt, 21.
1622. Aoifio Mendez Vafconcellos, 7. mois.
1623. Antoine de Paule, 13.
1636. Jean-Paul de Lafcaris, 21.
1657. Martin de Redin, 3.
1660. Anet de Gaffan, 3. mois.
1660. Raphaël Cotoner, 3.
1663. Nicolas Cotoner, frere de Raphaël, 17.
1680. Gregoire Caraffe, 10.
1690. Adrien de Vignacourt, 6. ans, 6. mois.
1697. Raimond de Perellos de Rocafull. 22. ans, 11. mois, 3. jours.
1720. Marc-Antoine Zondodari, 2. ans, 5. mois, 3. jours.
1722. Antoine Manoel.

* Guillaume de *Tyr*, *l.* 18. *c.* 5. Jacques de Vitry, *hift.* Polidore Virgile, *l.* 7. Jean Azor, *inft. mort. l.* 13. Bofio. Boifar. Naberat. Baudoüin, &c. *hift. de Malte.* Aubert le Mire, *orig. ordin. equeft. hift. des ord. religieux, tome* 3. *chez J. B. Coignard.*

MALTE, *Melita*, dans la mer Adriatique, ifle de la Malmatie, que les Efclavons appellent *Miles*, & les autres *Meleda*. Athenée parle des petits chiens de cette ifle, d'où eft venu le proverbe, *Melitaus Catellus*. * Pline, *l.* 3. *c.* 26. Athenée, *l.* 12.

MALTRAIT (Claude) Jefuite de Touloufe, publia à Paris en 1663. les œuvres de Procope en grec & en latin, avec des notes de fa façon. * Konig, *bibliotheque*.

MALVASIE ou MALVOISIE (*Malvafia*, anciennement *Epidaurus*) ville de la Morée, fur la côte orientale, où commence le golfe de Napoli de Romanie, dans la province de Tzaconie, ou *Braccio di Maina*. Elle eft fituée fur un grand rocher, environné de la mer en forme d'ifle, & joint à une langue de terre par un pont de bois. Il y a des fontaines d'eau douce, & la colline eft fi fertile, qu'on y peut recüeillir de quoi nourrir cinquante ou foixante perfonnes, qui fuffifent pour la défendre, parce que le rocher eft inacceffible de tous côtés, à la referve d'un feul. Les raifins y font admirables & en quantité; le vin qu'on en fait eft affez connu dans le monde, & ne cede en rien à ceux de Candie. Son port eft commode, & défendu par la fortereffe. Le temple d'Efculape rendit autrefois cette petite ifle celebre. Malvafie, qui avoit titre d'archevêché, obéïffoit à l'empereur de Conftantinople l'an 1204. & Baudoüin comte de Flandres, s'étant mis en poffeffion de l'empire, donna l'inveftiture de cette place à Guillaume, baron François, mais ce nouveau feigneur de Malvafie, fut contraint de ceder fes droits à Michel Paleologue, qui monta fur le thrône, après avoir chaffé les François. Guillaume fe retira à Venife, où il fit une donation à la republique des mêmes droits qu'il venoit de tranfporter à l'empereur Michel, alleguant que la renonciation qu'il en avoit faite, avoit été extorquée par violence. Les Venitiens firent valoir leur droit par les armes, prirent Malvafie, & joüirent de cette conquête jufques en 1537. qu'ils fe virent obligés de l'abandonner à Soliman II. par un traité de paix. L'an 1655. les Turcs ayant rompu la paix, & porté leurs armes en Candie, Fufcolo, general des Venitiens, attaqua le fort de Malvafie, le prit & le raza, en ayant enlevé vingt pieces de canon. L'année fuivante, Morofini, alors provediteur, affiegea cette place, & leva le fiege pour fe rendre en Candie. Le doge Morofini affiegea Malvafie l'an 1689. mais la maladie s'étant mife dans fon armée, il fut obligé de lever le fiege, qu'il convertit en un blocus, qui dura jufques au mois d'Août 1690. que cette place fe rendit aux Venitiens. * P. Coronelli, *defcription de la Morée.*

MALVENDA (Thomas) religieux de l'ordre de faint Dominique, étoit né à Xativa, au mois de Mai de l'an 1566. & entra en 1582. dans l'ordre de faint Dominique, où après avoir fait de tres-bonnes études, il profeffa la philofophie pendant quatre ans, & la théologie pendant dix. On remarque qu'il écrivoit avec autant de facilité que de politeffe & d'élegance, & que fes diverfes occupations ne furent jamais capables de lui faire quitter les exercices ordinaires de la religion. Ayant trouvé quelques fautes dans le martyrologe Romain du cardinal Baronius, il en écrivit en 1600. à ce grand cardinal, qui trouva tant d'efprit, de politeffe, & de difcernement,

qu'il souhaita l'avoir auprès de lui pour être plus à portée de recevoir ses avis. Malvenda appellé à Rome par son general n'y manqua pas d'occupation : outre la revûë des annales de Baronius, qui corrigea beaucoup de choses dans ce qu'il avoit imprimé sur ses avis ; on voulut qu'il revît même tous les livres ecclesiastiques de son ordre, & il s'en acquitta avec tant de succès qu'on trouve encore à present ces livres des mieux digerés en leurs genres. Il travailla aussi sur le martyrologe Romain pour le rendre à l'usage de l'ordre : & chargé d'examiner la bibliotheque des peres de Margarin de la Bigne, il y fit des observations qui ont eu place dans l'édition de 1605. Cette même année Malvenda publia un livre touchant le paradis terrestre, qu'il avoit composé fort à la hâte, mais l'année précedente il en avoit donné un autre *de Antichristo*, qui lui avoit attiré de grands applaudissemens. Il fut le seul qui n'en fut pas tout à fait content : il voulut le revoir, mais il fut si détourné qu'il lui fut impossible d'en donner une nouvelle édition avant l'an 1621. Elle parut à Valence en Espagne, où l'auteur étoit alors, & depuis il en a été fait une autre en 1647. à Lyon. L'estime qu'on avoit conçûë de Malvenda fit croire qu'il étoit capable de donner des annales de son ordre : son general le chargea de ce travail, auquel il donna tous ses soins ; mais les divers changemens de demeure que ses superieurs lui firent faire ne lui permirent que de compiler des memoires dont il eut soin de garder une copie en même temps qu'il en délivra une en 1608. au general, étant près de partir pour l'Espagne. L'intention de Malvenda étoit qu'au cas qu'il ne pût recouvrer du loisir, ses memoires servissent à quelqu'un qui en auroit plus que lui ; mais on n'y eut point d'egard, on resolut de les imprimer tout informes, & on les envoya à Naples, où ils parurent en 1627. Ce qu'il y eut de pis, fut qu'on n'imprima pas même ces memoires dans l'ordre où Malvenda les avoit mis : il étoit alors en Espagne, où il changeoit souvent de demeure, les superieurs majeurs de ce royaume voulant toûjours l'avoir auprès d'eux ; il fut même forcé de vivre quelque temps hors de son cloître dans le palais d'Aliciga archevêque de Valence. Mais tous ces changemens, en l'empêchant de suivre ses annales, ne purent le détourner de travailler : & il employa tout ce qu'il eut de loisir à faire une nouvelle version du texte hebreu de l'écriture sainte, avec des commentaires courts. Il y travailloit, lorsque la mort l'enleva. Il mourut le 7. Mai 1628. âgé de 63. ans, à Valence, & fut porté dans le couvent de son ordre, où on l'enterra dans un lieu honorable : l'archevêque qui avoit assisté à ses funerailles, eut soin de recüeillir ses travaux sur l'écriture sainte, & les envoya au general, qui les fit imprimer en 1650. à Lyon en cinq volumes *in fol.* On a une vie de saint Pierre martyr, écrite en espagnol par le même auteur, & imprimée en 1613. à Saragoce. * Echard, *script. ord. Præd.*

MALVEZZI (Virgilio) de Bologne en Italie ; connu sous le nom du marquis Malvezzi sçavoit le droit, la medecine, les mathématiques, les belles lettres, la musique, & la théologie. Après avoir servi à la guerre & dans des negociations importantes sous Philippe IV. roi d'Espagne il s'établit à Bologne, sa patrie, où il mourut au mois d'Août de l'an 1654. On a de lui : *Discorsi sopra Cornelio Tacito ; Il Romulo ; Il Tarquino superbo ; Il Davide perseguitato ; Ragioni per lequali li Litterati credono non poter avantaggiarsi nella Corte ; Il ritratto del privato politico Christiano, &c.* * Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. P. I.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. P. I. &c.*

MALVOISIE, ville, *voyez* MALVASIE.

MALUSELLI (Jerôme) né à Mensa dans le territoire de Cesene, fut fait prêtre à Ravenne, où il s'attacha à la B. Gentile qui le fit son heritier. C'est lui qui ayant recüeilli les memoires de la B. Marguerite de Ravenne, en tira tout ce qui étoit propre à des ecclesiastiques, vivans en communauté, en forme de reglemens qui furent approuvés l'an 1538. par le pape Paul III. d'où vient qu'on le regarde comme le principal fondateur de la congregation des clercs reguliers du bon Jesus. Il eut quelques persecutions à souffrir, & pendant la vie de la B. Gentile avec qui il demeuroit, & après sa mort ; mais son innocence fut toûjours justifiée pleinement, & mourut paisiblement le 20. Août de l'an 1541. * Simon Marini, *Vite dell. BB. Margher. & Gentile, & del P. Geronimo.*

MAM, isle, *voyez* MAN.

MAMANT (saint) *voyez* MAMMES.

MAMAS, *voyez* GREGOIRE MAMAS.

MAMBRE' ou MAMRE', vallée fertile & agreable dans la Palestine, à quinze stades d'Hebron, vers le midi, & à deux cens cinquante stades (c'est-à-dire, environ trente & un milles) de Jerusalem, est celebre dans l'histoire sainte. Ce fut en ce lieu-là, qu'Abraham habitant sous des tentes, reçut les trois anges qui lui prédirent la naissance de son fils Isaac ; ce fut-là qu'il les servit à table sous un arbre, que saint Jerôme appelle *Terebinthe*, d'où cette vallée a été aussi nommée *la vallée de Terebinthe*. Ce même auteur assure qu'on voyoit encore cet arbre de son temps, sous l'empire de Constance. Quelques peuples y avoient dressé des autels, pour y faire des sacrifices en memoire de ce qui s'étoit passé sous ce Terebinthe ; mais le grand Constantin averti de cette superstition, par sa mere Helene, donna ordre d'abolir ces sacrifices, & y fit bâtir un superbe temple. Quoique cet arbre ait été détruit, on dit qu'il en a repoussé d'autres de sa souche, que l'on montre pour marquer l'endroit où il étoit. La ville d'Hebron se nommoit aussi Manzré. *Voyez Gen.* XXIII. 19. Elle tiroit peut-être ce nom d'un Chananéen nommé *Mamré*, qui semble avoir été maître de ces lieux. * *Voyez Gen.* XIV. 13. 24. J. Euseb. *Nier. c.* 62.

MAMBRE', Amorrhéen, frere d'*Escol* & d'*Aner*. Ils étoient tous trois amis du patriarche Abraham. Ils lui aiderent à combattre les Assyriens, & à délivrer Lot qu'ils avoient fait prisonnier. Aussi Abraham, qui ne voulut point avoir de part à la dépoüille de ces princes, exigea que ces trois freres ses alliés en eussent une portion convenable. Le pays où habitoit Mambré, reçut son nom, & est appellé dans l'écriture *la vallée de Mambré.* * *Genes. XIV.*

MAMBRES, magicien de Pharaon, *voyez* JANNES.

MAMBRUN (Pierre) Jesuite, né à Clermont en Auvergne l'an 1581. & mort à la Fléche le dernier Octobre de l'an 1661. a donné une *dissertation peripatetique* sur le poëme epique, dont M. Baillet a fait l'analyse dans ses jugemens sur les auteurs qui ont traité de l'art poëtique. Mais le P. Mambrun s'est plus fait connoître par ses poësies latines. On a de lui des *Eglogues* ; des *Georgiques* ; ou IV. livres de la *culture de l'ame & de l'esprit* ; & un poëme en XII. livres, appellé *Constantin*, ou l'*Idolâtrie terrassée*. Ce religieux est un des plus parfaits & des plus accomplis d'entre les imitateurs de Virgile, à en juger par la forme exterieure de ses vers, par le nombre de ses livres, & par les trois genres de poësie ausquels il s'est appliqué. Il possedoit à fonds son Virgile, & sçavoit parfaitement les regles de l'art poëtique, comme il l'a fait voir dans la dissertation peripatetique qu'il a faite du poëme epique ; & l'on peut dire que ce pere étoit grand poëte & grand critique tout ensemble. * Petr. Mambrun, *Dissert. peripat. & de epico carmine.* Jean Chapelain, *dans la preface sur le poëme de la Pucelle.* Gill. Menage, *réponse au discours sur l'Heautontimorum. de Terence.* Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

MAMERANUS (Nicolas) natif de Luxembourg, écrivit en 1547. le voyage de Charles-*Quint* pour la guerre de Smalcade ; & l'investiture de l'électeur Maurice. Il a aussi composé un écrit sur la chasse, où tous les mots commencent par la lettre C. sans craindre la maxime du poëte : *Stultum est difficiles habere nugas.* * Konig, *biblioth.*

MAMERCUS, tyran de Catane, après avoir vaincu Denys *le Tyran*, se rendit à Timoleon. Il fut amené à Syracuse, & accusé devant le peuple : il entreprit de se justifier, & voyant que le peuple ne recevoit point sa defense, il se jetta par terre du haut du theâtre, & se cassa la tête ; mais il ne mourut pas du coup, & subit la peine du supplice. * Polyæn. *l.* 5. *in Timoleon.*

MAMERT, archevêque de Vienne en Dauphiné, tres celebre & tres-saint prélat, succeda à Simplicius dans

Digitized by Google

le V. siécle, & étoit frere de Claudien Mamert, auteur de trois livres *de l'état de l'ame*. Il consacra un évêque dans l'église de Die, qu'il croyoit dépendre de sa metropole; & eut quelque démêlé sur ce fait avec le pape Hilaire, qui renvoya la connoissance de cette affaire à Leonce d'Arles, pour l'examiner dans un synode. Cet évêque & les autres prélats de France ayant envoyé leur avis au pape Hilaire, ce pontife ordonna que l'évêque de Die seroit confirmé par l'archevêque d'Arles; & qu'à l'avenir l'archevêque de Vienne s'abstiendroit des ordinations hors de sa province. La province de Vienne se trouvant affligée de divers malheurs, & le feu ayant pris l'an 469. le jour de Pâques dans la ville, saint Mamert crut que pour appaiser la colere du Ciel, il étoit à propos de recourir à la penitence & à la priere. Il institua pour ce sujet un jeûne de trois jours, pendant lesquels se font les processions, que l'on appelle *Rogations*, qu'on dit avoir été confirmées dans un synode tenu l'an 474. Sidonius Apollinaris écrivit à Mamert, pour le feliciter de l'heureux établissement de ces processions. Le premier concile d'Orleans les établit par toute la France; & cette pratique a été reçûë dans presque tout l'Occident. Mamert mourut le 11. Mai. de l'an 475. Il eut Hesychius ou Isycius pour successeur sur le siége archiepiscopal de Vienne, & est honoré par l'église le 11. Mai. Son frere Claudien Mamert étoit prêtre de l'église de Vienne. On a ses trois livres *de la nature de l'ame*, qui sont excellens. Apollinaris Sidonius a fait son éloge & son épitâphe. Il est l'auteur de l'hymne sur la passion, *Pange lingua gloriosi, prælium certaminis*, que d'autres ont attribuée à Venantius Fortunatus; mais Gennade & l'ancien scholiaste la donnent à Claudien Mamert. C'est apparemment cette hymne dont Sidonius fait l'éloge, *l. 4. Epist. 3.* * Sidoine Apollinaire, *Ep. 1. l. 7. & Ep. 14. l. 5.* Gennadius, *de script. eccles.* Saint Augustin, *Ser. 175.* Concile d'Orleans, *can. 27.* Gregoire de *Tours, l. 2. hist. c. 34.* Adon, *in chron.* Savaron & Sirmond, *in Not. ad Sidon. Apoll.* Rericon, *l. 1. c. 5. de gest. Franc.* Baronius, *in Annal. eccles. & Marc.* Rom. Robert. & Sammarth. *Gall. Christ.* Jean de Bosc & Jean de Liévre, *de Viennens. antist.* Chorier, *hist. & état Polit. de Dauphiné.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du V. siécle.*

MAMERT PATISSON, *cherchez* PATISSON.

MAMERTIN, orateur, qui vivoit dans le IV. siécle, du temps de Constantin, de ses fils, & de Julien l'*Apostat*, fut élevé au consulat sous l'empire de ce dernier, & pour l'en remercier, il prononça en sa presence ce panegyrique que nous avons encore, & qui commence ainsi: *Esset fortasse, imperator, & ceuslos qui consilium eorum participant pessimarum, &c.*

MAMERTINS, peuples originaires de l'isle de Samos, s'établirent auprès de Messine. C'est pour cela que les Messinois ont été nommés *Mamertins*, & le Phare de Messine, *Mamertinum fretum*. * Martial parle du bon vin de ce pays, *l. 13. Ep. 114.*

MAMILAS, quatorziéme roi des Assyriens, succeda à Ispherée, après un regne de 30. ans. *Voyez* ASSYRIE. * Eusebe, *in chron.* Genebrard, *l. 1. chron.*

MAMITHE, roi des Assyriens, succeda, dit-on, à Althade, & se rendit terrible aux Egyptiens & aux Syriens, & est nommé Hermasque par saint Augustin. Il regna 30. ans. *Voyez* ASSYRIE. * Eusebius, *in chron.* Sanct. Augustin, *l. 18. de civit. c. 7.* Genebrard, *l. 1. chron.* Torniel, *A. M. 2176. & 1415.*

MAMMEE (Julie) *Julia Mammæa* mere de l'empereur *Severe* Alexandre, est celebre dans l'histoire à cause de son esprit & de son courage. Elle n'étoit pas ennemie de la religion Chrétienne, & avoit envoyé chercher Origene, qui la vint trouver & l'entretint de nos mysteres; de sorte que l'empereur ayant été élevé sous sa conduite, en avoit eu aussi quelque connoissance. Depuis, elle devint cruelle & avare; & fit même tuer le beau pere d'Alexandre son fils, & releguer sa belle-fille en Afrique, pour joüir seule des honneurs de la souveraineté. Son avarice rendit son fils odieux aux soldats, & fut en partie cause de sa mort. Ceux qui avoient conspiré contre la vie d'Alexandre, & qui la lui ôterent, la ravirent aussi à Mammée l'an 235. de Jesus-Christ. * Lampride *in Alexandr.* Herodien, *l. 5.* Eusebe, *l. 6. hist. c. 15.*

MAMMELUS, nom qu'on a donné à la milice des sultans d'Egypte, veut dire *Serviteur* ou *Soldat*. Ils étoient ordinairement tirés d'entre les Chrétiens, & ne se marioient point. Leur pouvoir étoit grand; car outre qu'on choisissoit dans leur corps les souverains d'Egypte, ils possedoient les charges les plus importantes de l'état. On dit que les premiers étant sortis de Circassie pour s'établir en Egypte, commencerent à s'y faire connoitre vers l'an 1250. du temps que saint Loüis y avoit porté les armes contre les Sarasins. Ils se sont rendus redoutables pendant plus de deux siécles, jusqu'à ce que Selim I. sultan des Turcs les défit, & tua leur sultan Campson, près d'Alep en Syrie le 26. Août 1516. Ensuite il créerent pour sultan Tomombey, que le même Selim défit, & fit tuer le 27. Janvier 1517. après avoir pris la ville du Caire. Ainsi finit l'empire des Mammelus, après avoir duré 267. ans. * Pierre Martyr Angleri *hist. Leg. ep.* Paul Jove, *hist.* Chalcondile, *l. 3.* Baudier, *histoire des Turcs.*

MAMMELUS, nom que l'on donna l'an 1526. à ceux de Geneve, qui soûtenoient le parti du duc de Savoye, voulant leur reprocher par là qu'ils se rendoient esclaves de ce duc, comme les Mammelus l'étoient du Soudan d'Egypte. * Maimbourg, *hist. du Calvinisme.*

MAMMES, ou saint MAMANT; en grec *Mamas*, martyr en Cappadoce, dans le III. siécle, dont saint Basile *le Grand*, & saint Gregoire *de Nazianze* ont fait l'éloge, étoit berger de profession. On tient qu'il fut martyrisé à Cesarée de Cappadoce, dans le temps de la persecution d'Aurelien l'an 274. Sa memoire étoit celebre dans le IV. siécle. Ce saint martyr a toûjours été depuis honoré parmi les Grecs: son nom se trouve aussi dans les plus anciens martyrologes d'Occident, qui font memoire de lui au 17. Août. * Sanct. Basil. *Homil. 26.* S. Greg. *Nazianzenus, Orat. 43.* Tillem. *Mem. pour servir à l'hist. de l'égl. tom. 5.* Baillet, *vies des Saints.*

MAMMILLAIRES, secte des Anabaptistes, qui s'est formée à Harlem; on ne sçait pas en quel temps. Elle doit son origine à la liberté qu'un jeune homme se donna de mettre la main sur le sein d'une fille qu'il aimoit, & qu'il vouloit épouser. Cette action ayant été deferée au tribunal de l'église des Anabaptistes, les uns soûtinrent qu'il devoit être excommunié; les autres dirent que sa faute meritoit grace, & ne voulurent jamais consentir à son excommunication. Cela causa une division entr'eux, & ceux qui s'étoient déclarés pour ce jeune homme, furent appellés du nom odieux de *Mammillaires*. * M. Micrelius, *Syntagm. histor. eccles. pag. 1012. édit. 1679.* Bayle, *diction. critiq. 2. édit. 1702.*

MAMRE', ville, *voyez* MAMBRE'.

MAMURIUS VETURIUS, habile ouvrier de Rome, fit par ordre de Numa plusieurs petits boucliers, semblables à celui qu'ils nommoient *Ancile*. On lui avoit érigé une statuë de plomb dans la sixiéme region de Rome. *Voyez* ANCILE.

MAMURRA, chevalier Romain, natif de Formium, accompagna Cesar dans les Gaules, en qualite d'intendant des ouvriers. Il y acquit de grandes richesses, qu'il dépensa de la même maniere qu'il les avoit acquises. Il fit bâtir une maison magnifique à Rome, sur le mont Celius, & fut le premier qui fit incruster de marbre les murailles & les colonnes. Catulle a fait des épigrammes tres-satyriques contre lui, dans lesquelles il l'accuse non seulement de concussion, mais de débauche avec Cesar. * Catull. *Epig. 50. & 58.* Cicero, *Epist. ad Attic. l. 13. Epist. 52.*

MAN, isle d'Europe, entre l'Angleterre & l'Irlande, est la même que Ptolomée appelle *Monarda*; Pline, *Monapia*; Bede, *Menavia*; & Gildas, *Eubonia*. Aujourd'hui les Anglois lui donnent le nom de *The Island of Man*; & ceux du pays *Maning*. Cette isle a eu autrefois des rois, & appartient à present aux comtes de Derbi. Il y a environ dix sept paroisses, & quatre petites villes ou bourgs, qui sont Russin, Duglas, Peel & Balacuri, où il y a un évêque suffragant d'Yorck. * *Consultez* Ptolomée, Pline, Bede, Cambden, *&c.*

Google

MANAGUETE, *cherchez* MALEGUETE.

MANAHEM, roi d'Israël, étoit fils de *Gadi*, & general des troupes de Zacharie. Sellum, fils de Jabés, avoit tué Zacharie, & s'étoit emparé de son royaume; mais il ne le posseda qu'un mois, & fut tué lui-même l'an du monde 3264. & 771. avant Jesus-Christ, par Manahem, qui se mit sur le throne, où il s'affermit par le secours de Paul, roi des Assyriens, auquel il payoit un tribut annuel. Sa administration répondit à son entrée, & il fut aussi impie envers Dieu, qu'injuste à l'égard de ses sujets. Il mourut après un regne de 10. ans, l'an du monde 3274. & 761. avant Jesus-Christ. * IV. *des Rois*, c. 15. Joseph, *l. 9. antiq. Jud. c. 11.*

MANAHEM, Essenien: c'étoit un homme d'une grande vertu, qui étoit fort estimé des Juifs, & qui avoit, dit-on, le don de prophetie. Voyant Herode (qui fut ensuite surnommé *le Grand*) encore jeune étudier avec des enfans de son âge, il lui prédit qu'il regneroit un jour sur les Juifs. Il lui déclara en même-tems qu'il seroit impie envers Dieu & injuste envers les hommes, & lui donna des avis dont Herode ne profita gueres dans la suite. Il ne tint pas même alors grand compte de tout le discours de Manahem. Mais quand il se vit élevé sur le throne, il le fit venir, & lui demanda si son regne seroit bien de dix ans. Manahem répondit & de vingt ans & de trente, sans déterminer rien de certain. Herode fort satisfait de cette réponse, le renvoya avec honneur, & traita toujours depuis favorablement tous les Esseniens. * Josephe, *antiq. liv. XV. c. 13.*

MANAHEM, fils de Judas *Galiléen*, ce grand sophiste, qui du tems de Cirenius avoit reproché aux Juifs, qu'au lieu d'obéïr à Dieu seul, ils étoient si lâches que de reconnoître les Romains pour maîtres. Son fils Manahem attira à son parti quelques personnes de qualité, quantité de voleurs, & d'autres gens qui n'avoient rien à perdre, assiegea & prit de force la forteresse de Massada, pilla l'arsenal du roi Herode qui étoit mort alors, arma ses gens; & ayant grossi son armée, alla à Jerusalem, s'en rendit maître, en chassa les Romains, & se fit reconnoître & proclamer roi. Ensuite il alla au temple pour y offrir des sacrifices, & remercier Dieu de son avenement à la couronne. Il fit tuer le grand sacrificateur Ananias avec son frere Ezechias. Un nommé Eleazar homme riche & puissant, irrité d'une pareille insolence & d'une telle cruauté, fit soulever le peuple contre Manahem & ceux de sa suite. Ils en tuerent une bonne partie; & Manahem s'étant allé cacher dans un lieu appellé *Ophlas*, il y fut trouvé le lendemain & conduit au supplice. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. II. c. 32.*

MANAHEN (saint) l'un des prophetes de l'église d'Antioche, du tems de saint Paul, frere de lait d'Herode *le Tetrarque*; dont il est parlé dans le *c.* 13. des *actes*, qui est mis au rang des Saints dans le martyrologe, au 24. de May. Quelques uns croyent qu'il a été du nombre des soixante & douze disciples. Il est certain qu'il fut un des prêtres d'Antioche qui imposerent les mains à saint Paul & à Barnabé, pour les envoyer, suivant l'ordre du saint Esprit, prêcher l'évangile aux Gentils. * *act. des apôtres*, *c. 13. v. 1.*

MANAO, c'est une des isles des Larrons. Elle est dans l'Ocean oriental, entre l'isle de Chemocoa & l'isle Angloise. * Mary.

MANAR, ville de l'Inde de-là le Gange. Elle est capitale d'un royaume dépendant de celui de Pegu, & est située sur la riviere de Menan aux confins du royaume de Siam. * Mary, *diction.*

MANAR, petite isle, avec une ville de ce nom en Asie, & dans la mer des Indes proche de Ceilan. Quoique les Portugais y ayent un fort, les Hollandois sont maîtres de tout le reste de l'isle. * Baudrand. Du Val, *geogr.*

MANAR (Jean) né à Ferrare l'en 1462. celebre medecin de Ladislas roi de Hongrie. Etant revenu dans son pays, il y professa avec beaucoup de réputation. On a de lui divers ouvrages, *epist. l. 20. censura in medicamenta simplicia & composita medica*, &c. Il se maria dans un âge très-avancé, avec une jeune fille, & se laissa emporter par le desir d'avoir des enfans, à des excès, dont il mourut à Ferrare l'an 1536. âgé de 74. ans. Il est enterré au cloître des Carmes. * Paul. Jovius, *in elog. doct. viror. c.* 81. Castellan. *in vit. illust. medic.* Gesner, *biblioth.* &c. Bayle, *diction. crit.*

MANASSÉS, fils de *Joseph* & d'*Aseneth*, fut adopté par Jacob, qui étoit son ayeul, avec son frere Ephraïm, qui étoit le cadet, l'an du monde 2345. & 1690. avant Jesus-Christ. La moitié de sa tribu fut logée de l'autre côté du Jourdain, avant l'entiere conquête de la Terre promise. * *Genese*, *c. 41. & 48. Josué*, *c.* 16. Torniel & Salian, *in annal. vet. test.*

MANASSÉS, roi de Juda, succeda à son pere *Ezechias*, l'an du monde 3337. & 698. avant Jesus-Christ, à l'âge de 12. ans, signala le commencement de son régne, par toutes les abominations de l'idolâtrie, rebâtit tous les temples des faux dieux que son pere avoit détruits, & s'adonna à toutes sortes de vices. Ce tyran fit couper le prophete Isaïe par le milieu du corps, avec une scie de bois, & surpassa les plus horribles impietés (comme Dieu le dit lui-même à ses prophetes) que les Amorrhéens eussent jamais exercées dans ce pays; c'est pourquoy Dieu suscita contre lui le roi d'Assyrie, qui le prit vers l'an 3358. du monde, & 677. avant Jesus-Christ, la 21. année de son regne, le chargea de chaînes & le mena captif à Babylone. Son malheur le fit rentrer en lui-même. Il se tourna vers Dieu qui le châtioit: il le pria de tout son cœur & témoigna qu'il étoit touché d'une sincere penitence. Cette humilité fléchit la colere de Dieu, qui le retira des fers du roi de Babylone, lequel lui rendit ses états peu après sa défaite. Manassés revint à Jerusalem, où, par toutes sortes d'actions de pieté, il essaya de réparer les crimes qu'il avoit commis contre Dieu. Il purgea son temple des abominations de l'idolâtrie qu'il y avoit introduites, abattit les autels profanes qu'il y avoit élevés, rétablit ceux du vrai Dieu, & fit tout ce qui étoit en sa puissance pour porter son peuple à reprendre la vraye Religion. Il mourut l'an 3392. du monde & 643. avant Jesus-Christ, qui étoit le 67. de son âge & le 55. de son regne. On lui attribuë une oraison ou priere, qu'il fit pendant sa captivité, & que nous n'avons plus; car celle qui nous reste n'est point reçuë entre les livres canoniques de l'ancien testament. * IV. *des Rois*, *c.* 21. II. *des Paralipomenes*, *c.* 33. Josephe, *l. 10. antiq. Jud. c.* 4. Sulpice Sévère, *l. 1. hist. sacr.* Torniel & Salian, *in annal. vet. test.*

MANASSÉS, mari de *Judith*, sainte veuve, mourut à Bethulie au tems de la moisson, laissant sa femme fort jeune. *Voyez* JUDITH.

MANASSÉS, frere de *Jaddus*, grand pontife, gendre de Sannaballate Choronite, étant obligé par l'édit de Nehemias de quitter la femme étrangere qu'il avoit épousée, ou de renoncer au sacerdoce, se servant de la faveur qu'il avoit auprès d'Alexandre, par le moyen de son frere, il bâtit un temple sur une montagne de Samarie appellée *Garizim*, prit la qualité de souverain pontife, & fit schisme avec les autres Juifs. * Josephe, *antiq. Judaic. l. 11. c.* 8. Godwin, *de rit. Hebraïc. l. 1. c. 11.*

MANASSÉS, de la race des sacrificateurs d'entre les Juifs. Au commencement de la guerre de ces peuples contre les Romains, il fut envoyé pour commander dans les provinces qui sont au-delà du Jourdain. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. II. c.* 42.

MANASSÉS, archevêque de Reims dans le XI. siecle, homme de qualité, qui fut élevé à l'archevêché de Reims l'an 1070. est accusé d'être parvenu à cette dignité par simonie, de l'avoir exercée avec domination, & d'avoir plûtôt vécu en grand seigneur qu'en évêque. Il voulut donner un abbé aux moines de l'abbaye de saint Remi, malgré eux: ces moines en ayant porté leurs plaintes au pape Alexandre II. & à Gregoire VII. ces papes lui écrivirent de satisfaire ces religieux, & de leur laisser élire un abbé. Manassés obéït aux ordres de Gregoire VII. & fit élire Guillaume, abbé de saint Arnoul de Mets, pour être aussi abbé de saint Remi de Reims; mais Guillaume ne pouvant souffrir Manassés, quitta l'abbaye de saint Remi, & le pape fit élire un autre abbé. Hugues de Die, legat du saint siege en France, fit citer Manassés à un concile d'Autun. Cet archevêque croyant

Digitized by Google

qu'il étoit indigne de lui d'y comparoître, alla à Rome pour s'y justifier, & attendit, par l'ordre du pape, l'arrivée de Hugues de Die. Cet évêque y envoya des députés. Manassés fut justifié, & le jugement rendu contre lui fut infirmé. Nonobstant cela Manassés fut cité par Hugues de Die à un concile de Troyes; mais il en déclina la jurisdiction, & porta ses plaintes au pape contre Hugues de Die. Gregoire VII. le renvoya par-devant Hugues de Die & l'abbé de Clugny. Hugues fit citer Manassés à un concile tenu à Lyon l'an 1080. où il prononça une sentence de déposition contre lui. Manassés fit publier une apologie pour sa défense, n'acquiesça point à ce jugement & demeura en possession de son siege jusques vers l'an 1085. Quelques auteurs du tems l'ont accusé, & d'autres l'ont justifié. Fulcoïus, diacre de Meaux, a fait son éloge, & soûtient que l'excommunication prononcée contre lui, a été faite par un motif d'envie; qu'elle a été injuste & précipitée. Le pere Mabillon nous a donné l'apologie de Manassés, & la lettre de ce diacre de Meaux. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, du XI. siecle.*

MANASSES, *cherchez* CONSTANTIN Manassés.

MANASTABAL, *voyez* JUGURTHA.

MANCALEE, douziéme roi des Assyriens, succeda dit-on à Mamyuthe, & regna environ 30. ans, selon la supputation d'Eusebe, *in chron. Voyez* ASSYRIE.

MANCALOUT, ville d'Egypte, *voyez* MANFALOUT.

MANÇANO DE HARO (Melchior) Espagnol, religieux de l'ordre de saint Dominique, est connu par l'histoire du martyre de Jean de saint Dominique de Sanabria, & celle des treize martyrs du Japon, qu'il publia en espagnol en 1624. & 1629. Il avoit déja exercé les premiers emplois de son ordre dans les Philippines & dans la province de Ruito en Amerique, ce qui donne une bonne idée de sa capacité & de son merite, mais on ne sçait quand il est mort. * Echard, *script. ord. Prad.*

MANCHA, ou LA MANCHA, petit pays d'Espagne, dans la Castille neuve, *Laminitanus Ager.* On la divise en *la Mancha d'Aragon*, & *la Mancha Cleca.* On donne aussi le nom de Manche à cet espace de mer, qui est entre la France & l'Angleterre. *Voyez* BRITANNIQUE.

MANCHESTER, c'étoit autrefois une petite ville des Cornaviens en Angleterre. Ce n'est maintenant qu'un petit village du comté de Warwik. Il est à trois lieuës de Conventri vers le midi. * Maty.

MANCHESTER, petite ville ancienne d'Angleterre. Elle est sur la riviere de Mersei dans le comté de Lancastre, & aux confins de ceux de Chester & d'Yorck. Manchester est un lieu bien peuplé, & renommé pour les draps qu'on y fabrique. * Maty.

MANCINI (Celse) de Ravenne, qui florissoit en 1586. a fait un traité des songes & du ris, & un autre de la connoissance de l'homme par la lumiere naturelle, publié en 1587. * Konig, *biblioth.*

MANCINI (Vincent) publia un traité à Rome en 1604. touchant la confession; un autre du serment; & un troisiéme de la tutelle & curatelle des enfans mineurs. * Konig, *biblioth.*

MANCINI ou MANZINI (Jean-Baptiste) chevalier des ordres de saint Lazare & de saint Maurice de Savoye, étoit de Bologne, & florissoit vers les années 1630. & 1640. Il s'attacha au cardinal de Savoye, se fit des amis illustres, & composa divers ouvrages, comme *I furori de la gioventù; La caduta di Sciano,* & quelques autres, dont monsieur de Scuderi a traduit une partie en notre langue, & qui sont d'un stile bien enflé, & peu raisonnable.

MANCINI (Paul) baron Romain, aimoit les belles lettres, & fut premier instituteur de l'académie des Humoristes. Il vivoit l'an 1600. épousa *Vittoria* Capori, & se fit prêtre, quand il fut veuf. Il eut deux enfans, l'aîné *François-Marie* Mancini, fut nommé cardinal à la recommandation du roi Loüis XIV. par le pape Alexandre VII. le 5. Avril 1660. & mourut à Rome le 28. Juin 1672. en sa 66. année. Le cadet MICHEL-LAURENT Mancini, épousa *Jeronime* Mazarin, sœur puînée du cardinal Mazarin, morte le 29. Decembre 1656. Leurs enfans furent; N. comte de Mancini, tué au combat du fauxbourg saint Antoine à Paris l'an 1652. PHILIPPE-JULIEN, qui suit; & qui joignit à son nom celui de Mazarin; N. dit *l'abbé Mancini*, qui fut tué malheureusement au college, en joüant avec ses amis le 15. Decembre 1654. *Alfonse*, mort le 5. Janvier 1658. âgé de 14. ans; *Laure*, alliée le 4. Février 1651. à *Louis* duc de Vendôme & de Mercœur, morte le 8. Février 1657. en sa 21. année; *Olympe*, surintendante de la maison de la reine, mariée le 20. Février 1657. à *Eugene-Maurice* de Savoye, comte de Soissons, &c. morte le 9. Octobre 1708. *Marie*, alliée à *Laurent* Colonne, connétable du royaume de Naples, morte en Mai 1715. *Hortense*, qui épousa le 28. Février 1661. *Armand-Charles* de la Porte, duc de la Meilleraye, substitué aux nom & armes de Mazarin, morte en Angleterre le 2. Juillet 1699. & *Marie-Anne*, mariée le 20. Avril 1662. à *Godefroy-Maurice* de la Tour, duc de Boüillon, &c. morte le 20. Juin 1714. PHILIPPE-JULIEN Mazarini-Mancini, duc de Nevers & de Donzi, gouverneur & lieutenant general pour sa majesté des pays de Nivernois & de Dionzois, chevalier des ordres du roi, cy-devant gouverneur de la Rochelle, Broüage, isle de Ré & pays d'Aunis, & capitaine lieutenant d'une des compagnies des mousquetaires du roi, reçut le collier de l'ordre à la promotion de 1661. quoiqu'il n'eût encore que 25. ans, mais il avoit porté la queüe du manteau de sa majesté au jour de son sacre; & ceux qui ont cet honneur, ont le privilege d'être reçus chevaliers, quelque âge qu'ils ayent. Ce duc, qui cultivoit les belles lettres, & dont on a quelques pieces de poësie françoise, mourut à Paris le 8. Mai 1707. âgé de 66. ans. Il avoit épousé le 15. Decembre 1670. *Gabriele* de Damas, fille de *Claude-Leonor*, marquis de Thianges, & de *Gabriele* de Rochechoüart-Mortemar, morte le 12. Janvier 1715. dont il eut, *Eloy*, mort jeune; N. duc de Donzi, mort en Mai 1683. PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS, qui suit; *Jacques-Hyppolite*, dit le marquis Mancini, auquel son pere laissa ses biens situés en Italie. *Diane-Gabriele-Victoire*, mariée le 6. Mai 1699. à *Charles-Louis-Antoine-Galeas* de Henin, comte de Bossu, prince de Chimay, & du saint empire, premier pair des comtés de Haynaut, & de Namur, chevalier de la Toison d'or, lieutenant general des armées du roi d'Espagne &c. morte à Paris le 12. Septembre 1716. en sa 44. année; & *Diane-Adelaide-Philippine* Mancini, alliée en Août 1707. à *Louis-Armand* duc d'Etrées pair de France; PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS Mazarini Mancini, duc de Nevers, pair de France, prince de Donziois, de Vergagne & du saint empire, grand d'Espagne, nâquit à Venise en Mars 1675. Le comté de Nevers ayant été érigé en duché pairie en sa faveur par lettres du 7. Septembre 1720. Il fut reçu au parlement le 14. Janvier 1721. Il a épousé en Juin 1709. *Marie-Anne* Spinola, fille aînée & heritiere de *Jean-Baptiste* Spinola, prince de Vergagne, fait prince de l'empire en 1677. grand d'Espagne de la premiere classe, lieutenant general des armées du roi Charles II. ci-devant gouverneur & grand châtelain de la ville d'Ath, dont est issu *Henri-Jules-Barbon* Mancini, prince de Vergagne, né en 1716. * Bumaldi, *biblioth. Bonon. script.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Imperialis, *in Musæo histor.* Thomasin, *in elog. doctor.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. I. imag. illustr. c.* 13. Le pere Anselme, &c.

MANCOUNAH, ville d'Ethiopie, située sur la mer Rouge, éloignée de celle de Zaleg de cinq journées de chemin; c'est le port où l'on arrive pour passer à la ville de Calgioon, située dans le milieu du desert d'Ethiopie, à douze journées de ce port. Cette même ville de Mancounah est éloignée de quatre journées de celle d'Akent, qui est sur la même côte de la mer Rouge, en tirant vers le midi. * d'Herbelot.

MANCUP, bourg situé sur le haut d'une montagne, & fortifié. Il est dans la Tartarie Crimée près de la riviere de Karbatas, à huit lieuës de Baciesaray vers le couchant. * Maty, *diction.*

MANDAGOT (Guillaume de) né d'une famille illustre de Lodeve, fut archidiacre de Nismes, prévôt de Toulouse, & enfin archevêque d'Ambrun vers l'an 1295. Il compila le sixiéme livre des decretales par ordre de Bo-

Digitized by Google

[illegible] VIII. & composa un traité de l'élection des prélats, qui a été imprimé en 1573. à Cologne, & dont on a fait depuis d'autres éditions. Il fut fait cardinal & évêque de Palestine par Clement V. en 1310. deux ans après avoir été transferé d'Ambrun à Aix ; & il mourut à Avignon au mois de Novembre de l'an 1321. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XIV. siécle.* Baluze, *vita pap. Aven.* [illegible]

MANDANE, fille d'*Astiage*, roi des Medes, songea qu'elle inondoit de son urine toute la terre ; & en second lieu, que de son sein il sortoit une vigne, qui couvroit la terre de ses rameaux ; ce que les devins interpreterent de la domination étenduë de celui qui devoit naître d'elle. Cette princesse épousa Cambyses, qui étoit Persan, & fut mere de Cyrus. *Voyez* CYRUS. * Herodote, *l.* 1. *Clio.*

MANDANES, philosophe, & prince Indien, renommé par sa sagesse vers l'an du monde 3701. & 334. avant Jesus-Christ, reçût des ambassadeurs qu'Alexandre *le Grand* lui envoya, & se moqua de ce prince, qui se disoit fils de Jupiter : ce que nous apprenons de Strabon, *l.* 15.

MANDARINS, grands de la Chine, qui sont ordinairement gouverneurs de quelques provinces. Ce nom signifie *chevaliers du seigneur.* Le roi de la Chine choisit ses mandarins entre les *Loitias*, c'est-à-dire, les plus doctes de la secte de Confucius. Dans leur gouvernement, qui est toujours éloigné du pays de leur naissance, ils ont un fort beau palais ; & dans la principale salle, il y a un lieu élevé où est la statuë du roi, devant laquelle le Mandarin se met à genoux, avant que de s'asseoir sur le siege de justice. On a un si grand respect pour les Mandarins, qu'on ne leur parle qu'à genoux. Il y a des Mandarins d'armes, qui commandent la milice, & ont la conduite des troupes ; & des mandarins de lettres, qui exercent les charges de justice.

On compte neuf ordres de Mandarins : chaque ordre est divisé en deux degrés, & ont des marques particulieres pour se distinguer. Les Mandarins du premier ordre portent au haut de leur bonnet, qui finit en cône, une escarboucle enchassée dans de l'or, & à sa base par devant, une perle, & leur ceinture est enrichie de quatre pierres précieuses verdâtres. Les grands seigneurs qui sont au-dessus de tous les neuf ordres des Mandarins, sont distingués de ceux du premier ordre, par les pierres de leur ceinture, qui sont rondes, & ont un saphir au milieu. Les petits rois, ainsi appellés, quoiqu'ils ne jouissent d'aucune souveraineté, portent au lieu d'escarboucle au haut de leur bonnet, un rubis accompagné de plusieurs perles. Les Mandarins du second ordre ont un rubis à la pointe de leur bonnet, & un autre plus petit à la base, & leur ceinture est ornée de demi-globes d'or, accompagnés de fleurs d'or, avec une escarboucle au milieu. Les Mandarins du troisiéme ordre portent au haut de leur bonnet une escarboucle enchassée dans de l'or, & au bas un saphir, & à leur ceinture des demi-globes, accompagnés de fleurs seulement. Ceux du quatriéme ordre portent un saphir à la pointe, & un autre à la base de leur bonnet : & leur ceinture est ornée de demi-globes d'or sans fleurs. Ceux du cinquiéme ordre ont un saphir seulement à la pointe, & la ceinture de même. Les Mandarins du sixiéme ordre ont au bout du bonnet un crystal taillé, & au bas un saphir ; leur ceinture est ornée de pieces de corne de Rhinoceros, enchassées dans de l'or. Ceux du septiéme ordre ont un ornement d'or à la pointe de leur bonnet, un saphir à la base, & des plaques d'argent à leur ceinture. Ceux du huitiéme ordre ont aussi un ornement d'or au haut du bonnet, sans saphir à la base, & des plaques de cornes de Rhinoceros à leur ceinture. Les Mandarins du neuviéme ordre ont leur bonnet d'un brocart d'argent, & leur ceinture couverte de plaques de cornes du Busle, enchassées dans de l'argent. Les habits servent aussi à distinguer les divers ordres des Mandarins. Les Mandarins de lettres des trois premiers ordres, & les Mandarins d'armes des quatre premiers ordres, sont distingués des ordres inferieurs, par des robes enrichies de figures de Dragon. * Le pere Magaillans, *nouvelle relation de la Chine.*

MANDE, ville capitale du Gevaudan ; *cherchez* MENDE.

MANDEB, nom d'une montagne ou d'un cap qui fait l'entrée de la mer Rouge du côté d'Ethiopie, que les anciens géographes Orientaux prétendent être loin d'aiman, & attirer à soi tous les vaisseaux qui sont armés de fer, ce qui est aussi vrai qu'une semblable histoire qu'on raconte du tombeau de Mahomet. C'est cette montagne qui a donné le nom au détroit de Babel-Mandeb, que nous écrivons d'ordinaire *Babel-mandel.* L'entrée de cette mer est si étroite, disent les mêmes auteurs qu'un homme qui est sur la côte de l'Iemen, en peut voir un autre qui seroit au pied de la montagne de Mandeb. * D'Herbelot.

MANDELSLO, ou MANDESLO, natif du pays de Mexelbourg, dans la basse Saxe, fut page du duc de Holstein, puis gentilhomme de la chambre des ambassadeurs, que ce duc envoya en Moscovie & en Perse l'an 1636. Lorsqu'il fut arrivé en Perse avec ces ambassadeurs, le roi lui offrit une pension pour l'obliger à demeurer en sa cour ; mais il obtint son congé pour aller à Ormuz, & de-là aux Indes suivant le dessein qu'il en avoit formé dès qu'il partit d'Allemagne, où il l'avoit fait agréer au duc de Holstein son maître. Il a écrit le journal de son voyage, qu'il commença en Janvier 1638. & qu'il acheva au mois de Mai de l'an 1640. Cette relation est imprimée dans le second tome de la relation du voyage d'Olearius.

MANDER (Charles de) né en Flandres en 1548. & mort en 1606. a écrit les vies des peintres Italiens, Allemands & Flamands. * Swertius, *page* 172.

MANDER (Charles de) Danois & peintre du roi de Danemarck, a écrit un poëme sur le tabac en poudre, publié en 1665. * Konig, *biblioth.*

MANDERSCHEIT, dans le cercle électoral du Rhin, est divisé en deux bourgs ; Ober-Manderscheit & Neder-Manderscheit, c'est-à-dire, le haut & le bas Manderscheit ; & est chef du comté de ce nom, qui est entre le diocese de Treves & le duché de Juliers. * Maty.

MANDEVILLE (Jean de) chevalier Anglois, & professeur en medecine, sortit vers l'an 1332. de son pays & voyagea l'espace de 34. ans, en Asie & en Afrique. A son retour, il donna au public une relation de son voyage, dans laquelle il rapporte ce qu'il a vû d'admirable en Egypte, dans l'Arabie, en Perse, &c. Cet ouvrage, qu'il mit en latin, en françois & en anglois, a été encore traduit en diverses autres langues. L'auteur mourut à Liege le 17. Novembre 1372. comme nous l'apprenons de son épitaphe, rapportée par Vossius, Balæus, Pitseus, & autres. Il n'y a gueres de livre moins utile, & plus chargé de narrations incroyables que son inventaire.

MANDEURRE, anciennement *Epamanduodurum*, bourg avec titre de comté. Il est dans le comté de Montbeliart, environ à une lieuë de la ville de ce nom vers le midi. * Maty.

MANDI, MANDINGA, GORIZA, DORBOGLIZA, anciennement *Mantinée*, petite ville de la Zaconie en Morée. Elle est dans l'ancienne Arcadie vers les sources de l'Alphée, à quinze lieuës de la ville de Lacedemone. Mantinée est celebre par la victoire qu'Epaminondas general des Thebains, y remporta sur les Lacedemoniens & les Atheniens, l'an de Rome 391. * Maty.

MANDINGUE, royaume d'Afrique en Nigritie, entre le Niger ou Sanger au septentrion, & le royaume de Malaguette au midi, a pour capitale une ville, aussi nommée Mandingue, ou *Sango*, selon d'autres géographes. * Sanson.

MANDOE, MANOE, isle de l'Ocean septentrional. Elle est sur la côte du duché de Slefwick près de la ville de Rypen. Cette isle appartient au roi de Danemarck, & elle a été connuë par les anciens sous le nom de *Mana* ou de *Manda.* * Maty.

MANDON, ville & royaume de l'Inde, dans l'empire du Mogol. * Sanson.

MANDONIUS & INDIBILIS, Espagnols & generaux d'armée, se joignirent avec Scipion l'*Africain* en Espagne, contre les Carthaginois : ensuite ils se revolterent, & firent la guerre aux Romains. Scipion les

Digitized by Google

avant fait prisonniers, en consideration des services qu'ils lui avoient rendus, se contenta de les renvoyer, après leur avoir fait quelques reprimandes. * Tite-Live, *l.* 29. *c.* 3.

MANDOSI (Prosper) Romain, chevalier de saint Etienne, publia l'an 1683. *La bibliotheque Romaine*, comprenant cinq centuries, ou cinq cens hommes, qui ont paru dans Rome par leurs écrits, dont il a ramassé jusqu'aux moins importans. Il y a ajoûté quantité d'epitaphes & d'inscriptions. Le style de cet ouvrage est simple, & la methode en est assez irreguliere, il n'y suit même aucun ordre, soit pour les noms, soit pour les temps, soit pour les matieres, sur lesquelles ces auteurs ont écrit. * Baillet, *Jugemens des sçav. sur les crit. histor.*

MANDOSI (Quint) jurisconsulte Romain, publia à Venise en 1585. la pratique de la signature de grace, & en 1606. deux tomes *in folio* de commentaires sur les regles de la chancellerie apostolique. * Konig, *biblioth.*

MANDOVA, fleuve de l'Inde, qui passe près de Coa, & se jette dans la mer. * Sanson.

MANDRA, lieu près de Jerusalem, où Jean fils de Careas s'arrêta après avoir délivré des prisonniers qu'Ismaël emmenoit chez Balis roi des Ammonites. * Josephe, *hist. des Juifs*, *liv.* X. *ch.* 11.

MANDRANELLE, ville de l'Inde de-là le Gange. Elle est sur la riviere de Pegu, environ à cent lieuës audessus de la ville de Pegu. Elle est capitale du petit royaume de Mandranelle. * Maty.

MANDREREI, grand fleuve de l'isle de saint Laurent ou de Madagascar. Il prend sa source dans une petite contrée, qui lui donne son nom; & étant grossi par les eaux, de diverses autres rivieres, il se décharge dans l'Ocean, du côté du septentrion, & près de la province de Carcanossi. * Flacourt, *hist. de Madagascar.*

MANDRIA, anciennement *Minya*, petite isle environnée d'écüeils & deserte. Elle est dans l'Archipel entre l'isle Samo & celle de Lango. Elle donne le nom de mer de Mandria à la partie de l'Archipel qui est à ses environs, & que les anciens appelloient *Mare Myrtoum.* * Maty.

MANDROCLE, fameux architecte, natif de Samos, isle de la mer Egée, qui étoit en reputation sous la LXVIII. olympiade, vers l'an 508. avant la naissance de Jesus-Christ, bâtit le pont que Darius roi de Perse fit construire sur la mer, dans le lieu le plus étroit du Bosphore de Thrace. Ce pont composé de quantité de bateaux joints ensemble, couvroit la largeur que la mer peut avoir en cet endroit, & étoit si solide, que l'armée de ce prince, quoique tres-nombreuse, passa dessus fort seurement, pour aller d'Asie en Europe. Mandrocles, afin de conserver la memoire d'un ouvrage qui ne devoit durer que peu de temps, fit un tableau, où, ayant figuré le Bosphore, il representa le roi de Perse assis sur un thrône au milieu du pont, & l'armée de ce prince qui traversoit la mer sur ce même pont. * Tzetzés, *Chil.* 11. Felibien, *vies des Architectes.*

MANDUCUS, ce nom étoit attribué chez les Romains à un personnage masqué extraordinairement, portant des griffes & des jouës fort enflées, ouvrant la bouche & montrant de grandes dents, qu'il faisoit craquer les unes contre les autres. On en faisoit peur aux enfans. Les meres & les nourrices les menaçoient pour les appaiser de les donner à Manducus. * Plaute, *in Rudente.* Scaliger, *in Varron.*

MANDUGASINO (Albert) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Bresse, fut un des disciples de saint Thomas d'Aquin pour qui il conserva toûjours une grande veneration, professa la théologie avec succès, & mourut vers l'an 1314. On assure que Dieu manifesta sa sainteté par des miracles devant & après sa mort. On a dans plusieurs bibliotheques un traité de sa composition, intitulé *De officio sacerdotis, sive summa casuum conscientiæ.* On conserve aussi à Vicence ses sermons, & son commentaire sur les livres des Sentences. * Echard, *script. ord. Præd.*

MANEDO, MAGNEDO, village de la province entre Daro & Minho en Portugal. C'étoit une petite ville épiscopale, dont l'évêché a été transferé à Porto. * Maty.

MANEE, *Juif*, fils de *Lazare*, étoit dans Jerusalem pendant le siége de Tite; & voyant les tyrannies & les cruautés de Simon & de Jean, il prit le parti de se rendre à Tite. Il lui rapporta que depuis le 14. jour d'Avril jusqu'au premier jour de Juillet, on avoit emporté cent quinze mille huit cens quatre-vingts corps morts par la porte où il commandoit; & neanmoins il n'avoit compté que ceux dont il étoit obligé de sçavoir le nombre, à cause d'une distribution publique dont il avoit soin: car quant aux autres, leurs proches prenoient celui de les enterrer, c'est-à-dire de les emporter hors de la ville, car c'étoit là toute la sepulture qu'on leur donnoit. * Josephe, *Antiq. liv.* 5. *ch.* 38.

MANELFI (Jean) professeur en medecine à Rome, natif de Monterotonde, dans le pays des Sabins, se distingua à Rome sous le pontificat d'Urbain VIII. par son érudition & par ses ouvrages. Les plus considerables sont *De fletu & lacrymis*; *De helleboro*; *Urbana disputationes*; *Mensa Romana*, *&c.* Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * L'abbé Ghilini, *Theatre des hommes de lettres.*

MANES, divinités des anciens, que l'on prenoit tantôt pour les ames separées des corps, & tantôt pour les dieux infernaux, ou les dieux des morts. *Les Manes*, dit Servius, *sont les ames séparées des corps humains, qui ne sont pas encore entrées dans d'autres corps, & qui se plaisent à faire du mal aux hommes.* Elles sont ainsi appellées par antiphrase, du mot *Manum*, qui en vieux latin signifie, *bon*: de même que les Parques sont nommées *Parcæ*, *quod nemini parcant*, de ce qu'elles ne pardonnent à personne; & que la guerre est appellée *Bellum*, parce qu'elle n'est nullement belle. *Quelques-uns croyent*, (continuë ce même auteur) *que ce mot de* Manes, *vient de* Manare, *découler*, ou *sortir*, *parce qu'ils occupent l'air qui est entre la terre & le cercle lunaire, d'où ils descendent pour venir tourmenter les hommes.* Il y en a qui distinguent les Manes d'avec les dieux infernaux; d'autres qui disent que les dieux celestes, sont les dieux des vivans, & les Manes, les dieux des morts. Quelques-uns s'imaginent que les Manes sont des dieux nocturnes, qui regnent entre le ciel & la terre, & qui président sur l'humidité de la nuit; ce qui a donné lieu d'appeller le matin, *Mane.* Cette diversité de sentimens rapportée par Servius, montre de combien de nuages étoit enveloppée la théologie des Payens. Apulée explique ainsi l'idée que l'on doit avoir des Manes. *L'ame de l'homme*, dit-il, *détachée des liens du corps, devient une espece de demon ou de génie, qu'on appelloit autrefois* Lemures. De ces Lemures, ceux qui étoient bienfaisans à l'égard de leurs familles, étoient nommés *Lares familiares*, Lares domestiques. Ceux qui pour les crimes qu'ils avoient commis pendant leur vie, étoient condamnés à errer continuellement, sans trouver aucun lieu de repos, & qui épouvantoient les vivans, étoient vulgairement appellés *Larvæ.* Or comme il étoit incertain si les ames separées des corps étoient du nombre des Lares, ou de celui des Larves, on les appella du nom de Manes, & par honneur on leur donna le titre de dieux. Ces Lares, nommés aussi *Penates*, étoient adorés dans les maisons des particuliers, sous la figure de certains marmousets d'argent, de bronze, ou de terre cuite. Festus dit que les Manes étoient invoquées par les augures du peuple Romain, parce qu'on croyoit qu'ils favorisoient les hommes. Les considerant donc comme des dieux bienfaisans, on les appelloit *Manes*, du mot ancien *Manus*, qui signifioit *Bon*, sans qu'il faille recourir à l'antiphrase de Servius. Nous lisons aussi qu'Orphée dans ses hymnes appelle les dieux infernaux, *Doux & Benins*, μειλιχίους & que les défunts chez les Grecs étoient souvent nommés *Tres-bons*, χρηστοί. D'où vient que Plutarque, dans ses questions grecques & romaines, explique cette façon de parler, du traité d'alliance entre les Lacedemoniens & les Arcadiens, μὴ ἐξεῖναι χρηστοὺς ποιεῖν, *qu'il ne seroit pas permis de faire mourir personne*; au lieu que dans le sens propre de χρηστοὺς, il faudroit traduire, *qu'il ne seroit pas permis de faire de tres-bons hommes.* On peut connoître par toutes ces autorités, que le mot de Manes

se

se prenoit chez les anciens en divers sens. Premierement en general, pour les ames des défunts : ce que nos poëtes François ont retenu dans leurs ouvrages. Secondement, le nom de Manes se donnoit aux divinités infernales & soûterraines, & generalement à tous les dieux qui présidoient aux tombeaux & aux soins des morts : c'est pourquoi dans les épitaphes des Romains, ou des Grecs soûmis à l'empire Romain, il est toûjours fait mention des dieux Manes, pour qui ils avoient une grande veneration. On a aussi pris le mot de Manes pour les enfers ; c'est-à-dire, pour les lieux soûterrains, où se devoient rendre les ames des hommes, d'où les bonnes étoient envoyées aux Champs Elysées, & les méchantes aux lieux des supplices, appellés *Tartara*. Dans ce sens Virgile a dit :

Hac Manes veniet mihi fama sub imos.

De ce que nous venons de dire, on peut recüeillir que les anciens Payens se faisoient une idée des ames, comme de certaines substances legeres, à la maniere des ombres, & neanmoins visibles, ayant les mêmes organes, & faisant les mêmes fonctions que dans les corps qu'elles animoient ; puisque, selon eux, elles voyoient, elles parloient, elles entendoient, & faisoient de semblables actions : de sorte que, suivant leur imagination, ce n'étoit que des corps plus subtils, & qui tenoient de la qualité de l'air. Cette erreur passa parmi quelques-uns des premiers Chrétiens ; & il y eut des Heretiques qui donnerent même à Dieu un corps à peu près de cette façon ; c'est pourquoi on les appella *Anthropomorphites*, parce qu'ils croyoient que Dieu avoit la forme d'un homme. * Spon, *recherches curieuses de l'Antiq.*

MANE'S, fondateur de la secte des Manichéens, commença de semer ses erreurs dans le III. siecle. Voici son histoire. Terebinthus, disciple de Scythianus, qui étoit magicien, trouvant dans la Perse, où il fut contraint de se retirer de la Palestine, les prêtres & les sçavans du pays extrêmement opposés à ses erreurs & à ses desseins, se retira dans la maison d'une veuve, où il fut tué. Cette femme, heritiere de l'argent & des livres de Terebinthus, acheta un esclave nommé Curbicus, qu'elle adopta depuis, & qu'elle fit instruire dans les sciences qui s'enseignoient en Perse. Curbicus, après la mort de cette femme, changea de nom, de peur qu'on ne lui reprochât sa premiere condition, & prit celui de Manés. Il se qualifioit apôtre de Jesus-Christ, & se disoit le saint Esprit, qu'il avoit promis, enseignant qu'il y avoit deux principes, l'un bon & l'autre mauvais ; que de celui-là procedoit la bonne ame de l'homme ; & de celui-ci l'ame mauvaise, le corps & toutes les creatures corporelles. Il nioit la resurrection, & condamnoit le mariage, permettant neanmoins à ses disciples de se plonger dans toute sortes de voluptés brutales. Il défendoit de donner l'aumône aux pauvres qui n'étoient pas de sa secte, & d'honorer les reliques des martyrs. Il attribuoit les mouvemens de la concupiscence à la mauvaise ame ; enseignoit la transmigration de Pythagore, & faisoit passer les ames de ceux de sa secte par les élemens d'où elles montoient par le globe de la lune, & de-là dans le soleil pour se purifier : & enfin elles arrivoient, disoit-il, à Dieu, à qui elles se rejoignoient. Pour celles des autres hommes, il les plaçoit dans l'enfer, pour être renvoyées dans d'autres corps. Il soûtenoit que Jesus-Christ n'avoit point eu de veritable corps ; qu'il n'étoit ni mort ni ressuscité : & qu'il étoit le serpent qui tenta Eve. Il le plaçoit dans le soleil, comme le saint-Esprit dans l'air, la Sapience dans la lune, & le Pere dans une abisme de lumiere. Il rejettoit les prophetes, & ne retenoit que ce qui lui plaisoit des écritures. Il condamnoit l'usage des œufs, du lait, de toute sorte de fromage, & celui du vin, comme étant creature du mauvais principe. Il établissoit une autre forme de baptême que celle de l'église : il enseignoit à n'obeïr point aux magistrats, & condamnoit les guerres les plus legitimes. Il est presque impossible de rapporter toutes les rêveries & les impietés de cet Heresiarque, dont le pape saint Leon a dit : *Que le demon qui regne dans toutes les heresies, a bâti une forteresse & établi son throne dans celle de Manés, où il regne, non par une seule sorte d'erreur, mais par toutes les impietés & les folies, dont l'esprit humain est capable ; car tout ce que les Payens ont de profane, les Juifs d'aveugle & de charnel, les secrets de la magie d'illicite, & les heresies de sacrilege, a coulé dans la secte des Manichéens comme dans un cloaque.* Son auteur promit au roi de Perse qu'il gueriroit son fils : le pere chassa les medecins qui lui auroient pû rendre la santé, & le malade mourut incontinent. Manés fut mis en prison, d'où il trouva moyen de se sauver. Ensuite Archelaus, evêque, qui se trouvoit à Cascara, le confondit dans une dispute, & l'obligea de fuir. Peu de temps après, Manés fut pris par les gens du roi de Perse, qui le fit écorcher tout vif, & exposer son cadavre aux bêtes. Les auteurs anciens ne sont pas bien d'accord sur le tems auquel cet heresiarque commença à paroître. Plusieurs auteurs Catholiques ont refuté ses rêveries, & celles de ses sectateurs. Mais saint Augustin, qui les connoissoit parfaitement, pour avoir été de sa secte, les a combattuës avec plus de force qu'aucun. La secte des Manichéens étoit divisée en deux classes, d'auditeurs & d'élus ; pour imiter l'église partagée en clercs & en laïques. De ces élûs, douze se nommoient maîtres, pour se rapporter au nombre des douzes apôtres. Il y en avoit un treiziéme, qui étoit comme leur pape. Ceux-là créoient leurs évêques, qui étoient au nombre de 72. & les évêques, faisoient des prêtres, & avoient des diacres. Les empereurs firent souvent des loix contre ces Heretiques, qui dans le IV. siécle, se renouvelloient en Afrique, dans les Gaules & à Rome, où l'on tint un Concile contr'eux. Heribert & Lisoius prêcherent les mêmes erreurs en France, dans le XI. siecle ; mais ce fut sans succès. * Sanct. Epiphanius, *har.* 6. Sanct. Augustin. *har.* 46. *de morib. Manich. &c.* Theodoret, *lib. har. fab.* 10. Eusebe. saint Cyrille, Prateole de *Castre*. Sandere. Baronius, *in Annal. eccl.* Godeau, *histor. eccl.* Genebrard. *in Chron.* Philastre.

MANET, *cherchez* MANETTI.

MANETHON, prêtre, Egyptien, natif d'Heliopoli, & originaire de Sebenne, qui vivoit du tems de Ptolemée *Philadelphe*, & peu après Berose qu'il avoit vû, c'est-à-dire vers la CXIX. olympiade, & l'an 304. avant Jesus-Christ, écrivit en grec l'histoire d'Egypte, que Josephe & divers autres auteurs alleguent souvent, dont Jule *Africain* avoit fait un abregé dans sa chronologie. Quant à l'histoire de Manethon, supposée par Annius de *Viterbe*, elle ne merite que le mépris des personnes de bon sens. L'histoire de Manethon étoit divisée en trois parties ; la premiere contenoit l'histoire des dieux ; la seconde celle des princes ou des rois d'Egypte, & demi-dieux ; & la troisiéme, celle des XXXI. dynasties, qui finissent à Nectanebus, dernier roi d'Egypte, qui a regné 14. ans avant la conquête d'Alexandre. Ces XXXI. dynasties se trouvent dans les extraits d'Africanus, rapportés dans la chronique d'Eusebe, & par George Syncelle ; mais on n'y trouve que les noms de ces princes, & les années de leur regne, qu'il ne faut pas compter de suite, parce que ce sont des princes de differentes contrées de l'Egypte, dont les regnes concourent ensemble. * Josephus, *l.* 1. *Antiq. c.* 3. *l.* 1. *cont. Appion. &c.* Plutarchus *l. de Iside & Osiride*, Tertullien, *c.* 19. *Apolog.* Eusebius, *l.* 1. *prep. evang.* Scaliger, *in not. ad Euseb.* Vossius, *de hist. Grec. l.* 1. *c.* 14.

MANETHON, Egyptien, surnommé *le Mendesien*, auteur de quelques ouvrages cités par Suidas : entr'autres, d'un livre, *de la maniere de faire les parfums*, dont se servoient les sacrificateurs Egyptiens. Il est parlé de cet auteur dans le livre d'Isis & d'Osiris de Plutarque dans Galien, & dans le second livre de saint Jerôme contre Jovinien. * S. Hieronym. *l.* 2. *adv. Jovinian.* Vossius, *de Histor. Grac. & Poet. c. ult.*

MANETTI (Janus ou Jannutius) natif de Florence, & disciple d'Emmanuël *Chrysoloras*, dans le XV. siécle, exerça des emplois importans dans sa ville, & eut beaucoup de part dans l'estime du pape Nicolas V. Il traduisit le pseautier de l'hebreu ; l'introduction de Porphire, avec les categories d'Aristote de grec en latin : & publia six livres, *De illustribus longævis* ; quatre de la vie de Nicolas V. deux de l'histoire de Genes, trois de celle de Pistoye, les vies de Socrate, de Seneque, de Danle, de Bocace, &c. Cet auteur mourut à Naples l'an 1459. *

Leandre Alberti, *Descrip. Ital.* Vossius, *de hist. Lat.* Hugolin Verrin, *l. 2. Flor. illustr.*

MANFALOUT ou MANCALOUT, ville de l'Egypte superieure, dans ce que les Arabes appellent *la Thebaide moyenne*. Elle est sur la rive gauche du Nil. Le geographe Persien remarque qu'il y a dans cette ville une Mosquée qui passe pour être une des plus considerables de l'Egypte. * D'Herbelot.

MANFREDI, (Jerôme) de Ferrare, professeur de Bologne, mourut l'an 1562. & écrivit, *de Cardinalibus; de Attentatis, &c.*

MANFREDI, medecin & astronome de Bologne, étoit celebre vers l'an 1450. & composa divers ouvrages. Plusieurs auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez* Alidosi & Bumaldi, *de script. Bononiens.*

MANFREDONIA, ville du royaume de Naples, dans la province de la Capitanate, près du mont Gargan, fut bâtie par Mainfroi, *bâtard* de l'empereur Frideric II. l'an 1250. près des ruines de Siponte, d'où l'on y transfera l'archevêché. Elle a un port de mer avec une forteresse qui resista au fameux Lautrec. Les Turcs la prirent l'an 1620. & la ruinerent presque toute: depuis elle a été reparée & fortifiée. * Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Voyage d'Italie.

CONCILE DE MANFREDONIA.

Ptolomée Gallio, cardinal de Como, & archevêque de Manfredonia, y celebra l'an 1567. un Concile provincial, dont nous avons les decrets dans un volume particulier, & dans le recüeil des conciles de la derniere édition.

MANGALOR, ville du royaume de Canara, sur la côte occidentale de la presqu'isle de l'Inde, au-deça du golfe, est une des plus fortes places de ce royaume. Les Portugais y ont une riche factorerie, c'est-à-dire, *un bon bureau de marchands*, & ils y reçoivent la moitié des doüanes, que le roi de Canara leur a cedées, pour y entretenir le commerce. * Dellon, *relation des Indes Orientales.*

MANGATE, ville de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange. Elle est dans le Malabar près du Canara & des montagnes de Gate, & elle est capitale d'un royaume dépendant du royaume de Calecut. * Maty, *Dict.*

MANGHISI, anciennement *Tapsus*, *Thapsus*, petite presqu'isle de la Sicile. Elle est sur la côte orientale de la vallée de Noto, entre Syracuse & Augusta. * Maty, *Dict.*

MANGOT (Claude) seigneur de Villarceau, de Dreville, &c. secretaire d'état, & garde des sceaux de France, fils de CLAUDE Mangot de Loudun, celebre avocat du parlement de Paris, & de *Genevieve* Sevin. Après s'être distingué dans le barreau du parlement de Paris, il fut fait maître des requêtes l'an 1600. Le maréchal d'Ancre, qui avoit beaucoup de part aux affaires, sous la regence de la reine Marie de Medicis, goûta l'esprit de Mangot, & le fit connoître à la reine, qui l'envoya ambassadeur en Suisse. A son retour on le pourvut de la charge de premier president au parlement de Bourdeaux, & l'an 1616. de celle de secretaire d'état en la place du sieur de Puisieux. On lui donna depuis la charge de garde des sceaux de France, que du Vair avoit quittée au mois de Novembre de la même année 1616. La fortune du maréchal d'Ancre soûtenoit celle du sieur Mangot, que la disgrace de ce favori éloigna de la Cour. Il remit les sceaux au roi le 17. Avril 1617. & vécut depuis en personne privée. Il avoit épousé *Marguerite* le Beau, dame de Villarceau, dont il eut quatre fils & quatre filles; sçavoir *Claude* Mangot, seigneur de Villeran, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, mort le 16. Mai 1652. sans laisser de posterité d'*Helene* de la Fléche, morte en Avril 1660. ANNE, qui suit; *Jacques*, seigneur d'Orgeres, conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, mort sans posterité; *Mathurin* Mangot, abbé de sainte Colombe, maître des requêtes, qui se noya l'an 1658. *Marguerite* Mangot, mariée à *Nicolas* de la Croix, baron de Plancy, morte, l'an 1642. *Magdelaine* Mangot, femme d'*Aimé* de Rochechoüart, seigneur de Tonnecharante, marquis de Bonnivet, morte en Mai 1662. *Anne* Mangot, alliée à *Jean-Emmanuel* de Rieux, marquis d'Asserac, & *Marie* Mangot, religieuse Ursuline.

ANNE Mangot, seigneur de Villarceau, mourut doyen des maîtres des requêtes le 10. Avril 1655. laissant de *Marie* Phelypeaux fille de *Paul*, seigneur de Pontchartrain, secretaire d'état, morte le 15. Avril 1670. *Marguerite*, mariée 1°. l'an 1643. à *Jean* marquis d'Amilli, 2°. à *Jean* d'Herauldi, seigneur des Roques & de S. Dierri, morte le 17. Août 1651. *Françoise*, mariée à *Pierre* Larcher, seigneur d'Ormoy, président en la chambre des comptes, morte le 18. Decembre 1662. *Marie*, religieuse aux Filles de sainte Marie; *Anne*, abbesse du Val-de-Grace; *Marie-Magdelaine*, alliée en Fevrier 1663. à *Paul* Barillon, seigneur d'Amoncourt, maître des requêtes, morte le 17. Octobre 1694. & *Marie-Therese* Mangot, mariée à *Antoine* d'Aubray, comte d'Offemont, lieutenant civil au châtelet de Paris, morte le 29. Juillet 1678. * De Thou, *Hist. sui Temp.* Sammarth. *in elog. doct. Gall.* Dupleix, *hist. de France, en Louis XIII.* Fauvelet du Toc, *histoire des secretaires d'état.* Godefroy, *histoire des officiers de la couronne.* Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

MANGOT (Jacques) frere de *Claude* Mangot, né à Loudun en Poitou, étudia le grec sous le fameux Lambin, & la jurisprudence sous Cujas. Après qu'il eut fait admirer son éloquence dans le barreau, il fut élevé à la charge de maître des requêtes, puis à celle de procureur general de la chambre des comptes, & enfin à celle d'avocat general du parlement de Paris, & mourut l'an 1587. âgé de 36. ans, laissant de *Marie* du Moulinet, pour fille unique *Françoise* Mangot, mariée le 24. Fevrier 1607. à *Nicolas* Roüault, seigneur de Gamaches. * Scævola Sammarthan. *in elogiis.*

MANGU CAAN, que plusieurs nomment *Manguka* & *Mongaka*. Il étoit fils de *Tuli Can* quatriéme fils de *Ginghizkhan*, & fut le quatriéme empereur des Mogols ou Tartares, & succeda à Gajuk Can son cousin germain. Il favorisa pendant son regne les Chrétiens & les Mahometans, & persecuta les Juifs. Il regna treize ans, & mourut l'an 657. de l'hegire. Ce prince avoit sept freres, dont les deux aînés & les plus connus furent *Coblay* & *Holagou*. Coblay commanda dans le Khatay. On dit que la ville de Khambaleg, que nous appellons aujourd'hui *Cambalu*, fut fondée par ce prince. Holagou son autre frere eut le commandement de la Perse, de la Mésopotamie & de la Syrie. Ce fut lui qui prit Bagdet, & qui abolit le califat des Abbassides l'an 656. de l'hegire, un an avant la mort de l'empereur Mangu son frere. * D'Herbelot.

MANHARTZBERG, qui est la partie septentrionale de la basse Autriche, est separée de la meridionale, qui est le Wienner Wald, par le Danube, & bornée au couchant par la haute Autriche; au nord par la Bohême, & la Moravie; & au levant par la Hongrie. On divise ce pays selon sa situation sur le Danube, en haut & bas Manhartzberg. Le haut est au couchant. Krembs, Stain & Thyrstain en sont les lieux principaux. Le bas est au levant, & on y distingue Corneubourg, Laba & Retz. * Maty, *Diction.*

MANHATE, ville nouvelle de l'Amerique septentrionale, est nommée par quelques-uns Amsterdam, parce qu'elle est dans la nouvelle Hollande. * Baudrand.

MANHEIM, place d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, entre ce fleuve & le Neckre, à trois lieuës de Spire, dont la situation fait sa plus grande force, n'étant commandée d'aucune éminence. Au commencement du XVI. siecle, cette ville n'étoit qu'un village, situé dans le lieu où on a élevé depuis une citadelle, qui fut demolie en 1689. Frederic V. electeur Palatin fit fortifier ce village, & le nomma *Frederisbourg*, & peu après en bâtit la ville, qui reprit son premier nom de Manheim, qui est un lieu fort agreable. Il y a une église appellée *la Concorde*, qui fut bâtie par Charles Louis electeur Palatin, pour servir en commun aux Calvinistes & aux Lutheriens. Après sa mort, son successeur qui étoit Catholique, fit aussi entrer les Catholiques en cette église; en sorte que tous les trois y faisoient l'office en un même jour, chacune des trois religions commençant la premiere à l'alternative, de maniere que si un Dimanche les Catholiques

commençoient, le Dimanche suivant ils officioient les seconds, & le troisiéme Dimanche ils étoient les derniers à faire leurs ceremonies : quand ils avoient achevé, ils tiroient un rideau, dont ils cachoient l'autel. Cette ville fut prise & abandonnée par les François en 1689.

MANICAPATAN, ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est sur la côte du royaume de Golconde, & prise par quelques geographes pour l'ancienne *Maesara*. * Maty, *Diction.*

MANICHE'ENS, Heretiques, sectateurs de Manés, *voyez* MANES.

MANIE (*Mania*) mere des dieux Lares ou Penates, *cherchez* COMPITALES.

MANIEL, montagne de l'isle Hispaniola, une des Antilles. Cette montagne a huit lieuës de circuit : elle est fort haute, & si escarpée qu'elle est presque inaccessible. * Maty, *dict.*

MANIFESTAIRES, Heretiques de Prusse, qui suivoient les impietés des Anabaptistes, croyoient que c'étoit un crime de nier leur doctrine, lorsqu'ils étoient interrogés. * Prateole, *V. Manifest.* Gautier, *chron. sec. XVII. c.* 77.

MANIHLE, *voyez* MANILLE.

MANILIUS (Octavius) auteur de la famille des Maniliens de Rome, étoit chef de ceux de Tusculé, aujourd'hui Tivoli, & gendre de Tarquin *le Superbe*, qui se retira chez lui, quand il fut chassé de Rome. * Tite-Live, *l.* 2. *c.* 15.

MANILIUS (T.) historien tres-sçavant, vivoit du tems de Marius & de Sylla. Ciceron, qui le nomme *Marcus*, le cite pour témoin dans l'oraison pour Roscius; & Pline, dans le dixiéme livre de l'histoire naturelle, *c.* 2. fait son eloge en ces termes : *Primus atque diligentissimus togatorum, de eo produit Manilius, senator ille maximus nobilis doctrinis, doctore nullo, &c.* * Varron, *l.* 4. *&* 6. *de lat. ling.* Arnobe, *l.* 3. Vossius, *de hist. lat. l.* 1. *c.* 9. Gesner, *in biblioth.* Possevin. *in appar. sacr. &c.*

MANILIUS (Marcus) poëte Latin, auteur d'un traité d'astronomie en vers, vivoit du tems d'Auguste, selon Scaliger, ou selon d'autres, du tems du grand Constantin, vers l'an 315. & plus vrai-semblablement sous Tibere. D'autres le prennent, mais sans fondement, pour ce MANILIUS THEODORUS, qui florissoit sous l'empire de Theodose, & de qui Claudien fait le panegyrique. Manilius a mis en vers latins ce qu'il a composé touchant l'astronomie. Il n'a pourtant pas rempli tout son dessein, & ce qu'il a fait n'est pas venu même tout entier jusqu'à nous. Il promettoit deux parties de son *Astronomique*; la premiere, pour les étoiles fixes; & la seconde, pour les planetes. Il n'a pas fait cette derniere partie; & des six livres qu'il avoit composés sur les étoiles, nous n'en avons que cinq, dont le dernier n'est pas même entier. Quelques-uns prétendent que Manilius est plûtôt un simple versificateur, qu'un veritable poëte. La meilleure édition de son *Astronomique*, est celle de Joseph Scaliger. * Gevart, *in not. Stat. l.* 3. *Sil. c.* 3. Vossius, *de poët. lat. c.* 2. *de scient. math.* Baillet, *Jugem. des sçavans sur les poët. anciens.*

MANILIUS, *cherchez* FELIX MANILIUS.

MANILLE, isle de la mer des Indes, avec une ville de même nom, est la capitale des isles Philippines, & est aussi appellée l'isle de Luçon. Elle a environ trois cens cinquante lieuës de tour, & est abondante en bled, & en riz. Les arbres y produisent toutes sortes de fruits, des poires, des figues, des citrons, des oranges, &c. Il y a quantité de bestiaux, de volaille & de gibier, de perroquets, d'aigles & de faucons; mais les crocodiles y sont fort à craindre. Les habitans font du vin de palme, en coupant une des branches de l'arbre, dont il sort une liqueur qu'ils laissent cuver, jusqu'à ce qu'elle ait acquis autant de force que le vin d'Espagne.

La ville de MANILLE est située dans l'enfoncement d'une baye, sur une pointe de terre qui est battuë de la mer d'un côté, & qui est arrosée de l'autre par la riviere d'Araude, laquelle porte des barques assez grandes. Son port est fort beau, toutes les maisons sont bâties de pierres, & à la moderne, & les églises y sont belles & en grand nombre. Il y a deux grands colleges, l'un de Jesuites, & l'autre de Dominicains. L'archevêque de Manille exerce la jurisdiction spirituelle sur toutes les isles Philippines, laquelle il fait exercer par trois évêques suffragans. Il a aussi la qualité de viceroi, & préside au conseil du roi qui est établi dans cette ville, pour les affaires publiques, & pour les procès des particuliers. Le château, nommé S. Jago, a son artillerie pointée vers la mer, pour empêcher l'entrée du port aux vaisseaux ennemis. Il y a dans Manille environ deux mille Espagnols, en comptant les soldats avec les habitans, près de vingt mille Chinois qui y exercent toutes sortes d'arts & de métiers, sans ceux qui y arrivent tous les ans, avec plus de cinq cens navires, & qui y font leur commerce depuis le mois de Decembre jusqu'en Avril. Les Japonois y viennent aussi; quoiqu'ils ne soient pas en si grand nombre, ils donnent plus d'ombrage aux Espagnols que les Chinois. On bâtit à Manille des galions plus grands que ceux de la mer Mediterranée; car il y a quantité de bois & d'autres choses necessaires pour la construction des vaisseaux. Les Espagnols en sont les maîtres depuis l'an 1572. & les Hollandois les y attaquerent inutilement en l'année 1640.* Mandeslo, *voyage des Indes.*

MANIPE, idole adorée par les peuples des royaumes de Tangut & de Barantola, dans la Tartarie, a neuf têtes qui s'élevent monstrueusement en forme de pyramide; car il y en a trois au premier & au second rang, puis deux surmontées d'une autre, qui fait la pointe de cette figure. * Kircher, *de la Chine.*

MANLIENS, famille. La famille des MANLIENS a été celebre à Rome, & feconde en hommes illustres & en consuls. On compte jusqu'à trois consuls, douze tribuns, avec la puissance du consulat, & deux dictateurs de cette famille. On croit qu'ils descendoient de MANLIUS, gendre de Tarquin, chez lequel il se retira, après avoir été chassé de Rome l'an 245. de cette ville, & 509. avant Jesus-Christ comme nous l'apprenons de Tite-Live. C. MANLIUS Cincinnatus, ou Vulso, qui fut consul avec M. Fabius Vibulanus l'an 274. de Rome, & 480. avant Jesus-Christ, fut tué dans une victoire qu'il remporta contre cinq peuples d'Italie, ennemis des Romains; & fut pere de MANLIUS Vulso, consul l'an 280. & 474. avant Jesus-Christ avec L. Furius Medullinus. Celui-ci défit les Veyens, & fut honoré du triomphe de l'ovation. Il laissa A. MANLIUS, qui suit; L. MANLIUS, tribun militaire; & M. MANLIUS, aussi tribun militaire l'an 334. de Rome, & 420. avant Jesus-Christ. A. MANLIUS Vulso eut divers emplois dans les armées, & fut pere d'A. MANLIUS, qui continua la posterité; & de M. MANLIUS Capitolinus, qu'on précipita du haut du Capitole. A. MANLIUS Capitolinus fut quatre fois tribun militaire. Il laissa deux fils, P. MANLIUS, & L. MANLIUS, *dont nous parlerons dans la suite.* L'aîné fut dictateur l'an 387. de Rome, & 367. avant Jesus-Christ, & eut pour fils A. MANLIUS, pere de L. MANLIUS, que sa severité fit surnommer *Imperiosus.* Celui-ci fut fait dictateur l'an 391. de Rome, & 363. avant Jesus-Christ. Il voulut faire la guerre aux Herniques sans aucun pretexte plausible, mais seulement par un desir ambitieux de triompher. Les tribuns populaires se servirent de leur autorité pour arrêter cet injuste dessein, & contraignirent Manlius à se déposer. Il laissa T. MANLIUS, qui suit; & Cn. MANLIUS, consul l'an 396. de Rome, & 358. avant Jesus-Christ avec M. Popilius, & l'an 398. de Rome, & 356. avant Jesus-Christ avec C. Martinus Rutilus. Ce fut sous ce second consulat qu'il entreprit la guerre contre les Falisques; mais sans succès. T. MANLIUS Torquatus fut souvent consul. *Nous parlerons de lui, de son pere, & de* T. MANLIUS *son fils*, qu'il fit mourir. Celui-ci laissa T. MANLIUS Torquatus, qui fut consul l'an 455. de Rome, & 299. avant Jesus-Christ, avec M. Fulvius Petinus. Il tomba de cheval en faisant la revûë de ses troupes, & se rompit le cou. T. MANLIUS son fils aîné, parvint au consulat l'an 519. de Rome, & 235. avant Jesus-Christ, avec C. Attilius Balbus. Ces deux consuls défirent les peuples de Sardaigne, meriterent le triomphe par ces exploits, & ensuite fermerent, pour la quatriéme fois, le temple de Janus. Manlius fut censeur l'an 522. de Rome, & 232. avant Jesus-Christ, avec Q. Fulvius Flaccus, qui fut aussi le compagnon de son second

consulat l'an 503. de Rome, & 224. avant Jesus-Christ. Ils continuerent la guerre qu'on avoit déja commencée contre les peuples de la Ligurie; & furent obligés par la peste & les pluyes continuelles, de se retirer sans avoir rien fait de considerable. Manlius fut aussi dictateur l'an 546. de Rome, & 208. avant Jesus-Christ. A. MANLIUS, son frere, fut censeur l'an 507. de Rome, & 247. avant Jesus-Christ, avec A. Attilius, consul l'an 510. avec Sempronius, & l'an 513. avec Q. Lutatius Cerco. La revolte & la défaite des Falisques leur fournit une occasion de triomphe; ils vainquirent en six jours ces ennemis de Rome; leur tuerent quinze mille hommes; leur ôterent la moitie de leurs terres; & leur laisserent le reste avec la paix & la liberté. Manlius laissa A. MANLIUS, consul l'an 590 de Rome, & 164. avant Jesus-Christ avec Q. Cassius; & T. ou M. MANLIUS Torquatus, consul l'an 589. avec Cn. Octavius. Il étoit excellent Jurisconsulte, & eut un fils de meme nom que lui, qu'il ne voulut pas voir, parce qu'il fut accusé par les Macedoniens d'avoir pillé leur province, dont il étoit gouverneur. Manlius fut encore consul l'an 605. de Rome, & 149. avant Jesus-Christ avec L. Martius. Ils commencerent la troisiéme guerre Punique, & eurent ordre d'aller détruire Carthage. Asdrubal se mit en campagne avec vingt mille hommes; & fut poursuivi par Manlius qui se précipita dans un défilé, où il auroit péri, si la prudence de Scipion, l'un des tribuns, ne l'en eût retiré. Il avoit composé divers ouvrages de droit. Ciceron, Pomponius, & plusieurs autres en parlent avec éloge. La famille des Manliens a produit d'autres celebres magistrats, entre lesquels on peut mettre MANLIUS, tribun du peuple, qui l'an 688. de Rome, & 66. avant Jesus-Christ, fit en faveur de Pompée, la loi qui de son nom fut dite *Manlia*, & qui donnoit à Pompée la commission de faire la guerre contre Mithridate. C'est pour cette même loi que Ciceron prononça une de ses oraisons, *pro lege Manilia*. * Tite-Live. Denys d'*Halicarnasse*. Polybe. Plutarque. Pline. Cassiodore. Cicero, *de orat. de finib. &c.* Antonius Augustinus, *de Legibus p. mihi* 107. *edit. Lugd. Francisc. Fabri* 1592. Rutilius, *in Vit. Jurisc.* Richardus Strenius, *de famil. Roman. &c.*

MANLIEU, en latin *Magnus Locus*, village avec abbaye dans l'Auvergne près de la ville d'Issoire. * Maty, *diction.*

MANLIUS surnommé *Lucius*, peintre fameux, lequel répondit à Semilius qui s'étonnoit de lui voir des enfans si laids pour un peintre si habile: *In luce pingo; in tenebris fingo. Je fais mes portraits le jour, & mes enfans la nuit.*

MANLIUS, surnommé *Capitolinus*, consul & capitaine Romain, porta les armes dès l'âge de 16. ans, & merita 37. fois des récompenses militaires: c'est lui, qui dans le Capitole, lorsque Rome fut prise par les Gaulois l'an 364. de Rome, & 390. avant Jesus-Christ, s'étant reveillé aux cris des oyes, repoussa les ennemis qui vouloient surprendre cette forteresse à la faveur de la nuit. C'est pour raison que les Romains lui donnerent le surnom de *Capitolin*, & *de conservateur de la ville*. Dans la suite, après avoir excité le peuple contre le Senat, il fut convaincu d'aspirer à la royauté: ce qui fut cause qu'on le précipita du haut en bas du Capitole l'an 370. de Rome, & 384. avant Jesus-Christ. * Tite-Live, *l.* 5. & 6. Florus, *l.* 1. *c.* 13. & 26. Eutrope, *l.* 2. *c.* 13. Valere Maxime, *l.* 6. *c.* 3. Pline, *l.* 7. *c.* 18. Aurelius Victor *de vir. illust. c.* 24.

MANLIUS (Titus) jurisconsulte, ayant été choisi pour juge entre les Macedoniens & son fils Silanus, après avoir entendu les parties, prononça cette sentence: *Ayant été prouvé que mon fils Silanus a reçu de l'argent, je le juge indigne de la republique & de ma maison, & je lui ordonne de ne se pas presenter devant moy.* Silanus eut tant de douleur de ce jugement, qu'il se pendit la nuit suivante. Son pere ne voulut pas assister à ses funerailles. * Valere Maxim. *l.* 5. *c.* 8.

MANLIUS, surnommé *Torquatus*, étoit fils d'un autre Manlius, que sa severité fit nommer *Imperiosus*, le même que le Senat choisi l'an 391. de Rome, & 363. avant Jesus-Christ, pour planter le clou dans le temple d'une certaine divinité, afin de délivrer la ville de Rome d'une facheuse contagion dont elle étoit affligée. Torquatus avoit l'esprit vif, mais peu de facilité à parler; ce qui fit que son pére le tint presque par force à la campagne. Ce procedé de Manlius le pere, parut extraordinaire à Pompée tribun du peuple, qui forma le dessein de l'accuser devant les Juges. Torquatus le sçut, vint à la ville; & étant entré chez ce tribun, il lui fit jurer le poignard à la main, qu'il ne poursuivroit point cette accusation contre celui auquel il devoit la vie. Il fut tribun militaire dans le tems que Sulpicius étoit dictateur, tua un soldat Gaulois qui l'avoit appellé en duel, & luy arracha une chaîne ou collier d'or, ce qui lui fit meriter le nom de *Torquatus*. Depuis il fut souvent consul, & dans un de ses consulats en l'an 414. de Rome, & 340. avant Jesus-Christ, poursuivant la guerre contre les Latins, il fit couper la tête à son propre fils, parce qu'il avoit combattu contre sa défense, bien qu'il eût remporté la victoire. Il vainquit les ennemis près du fleuve Vesiris; dans le tems que son collegue Decius Mus se devoüa à la mort pour sa patrie. Manlius refusa une autre fois le consulat, disant: *Qu'il ne lui étoit plus possible de souffrir les vices du peuple; comme le peuple ne pouvoit plus souffrir sa severité.* Elle étoit extraordinaire, & passa en proverbe, *Manliana imperia*. * Tite-Live, *l.* 7. Valere Maxime, *l.* 2. *c.* 9. Aurelius Victor. *de Vir. illust. c.* 28. Florus, &c.

MANLIUS (C.) dit *Vulso*, consul Romain l'an 565. de Rome, & 189. avant Jesus-Christ avec M. Fulvius Nobilior, fut envoyé pour administrer le gouvernement de la province, que Scipion *l'Asiatique* avoit soûmise en Asie. Il eut une si grande ambition de triompher, qu'il declara de son mouvement la guerre aux Pisidiens & aux Galates qui avoient secouru Antiochus. Le Senat ayant trouvé son procedé deraisonnable, lui refusa le triomphe après la défaite de ces peuples; mais le peuple le lui accorda. * Tite-live, *l.* 38. Florus, *l.* 2. *c.* 4. Aurelius Victor, *de Viris illustribus c.* 55.

MANLIUS, *cherchez* FELIX MANILIUS.

MANNE, espece de pain qui, à la priere de Moyse, tomba du ciel pendant les 40. années que les Israëlites furent dans le desert, pour nourrir le peuple de Dieu. Les Israëlites s'imaginerent d'abord que c'étoit de la neige, parce que, la premiere fois qu'elle tomba, c'en étoit la saison; mais Moyse les assura que c'étoit une nouvelle nourriture qui venoit de la liberalité de Dieu. Elle avoit le goût du miel, & la forme d'une gomme qu'on nomme *bdellion*, qui croit sur un arbre semblable à un olivier; & étoit de la grosseur d'un grain de coriandre. Moyse ordonna aux Israëlites de n'en recüeillir chaque jour qu'une certaine mesure nommée *Gomor*; & lorsque quelqu'un en ramassoit plus qu'il n'étoit permis, il la trouvoit le lendemain amere & pleine de vers; ce qui marquoit qu'il y avoit dans cette viande quelque chose de surnaturel & de divin. Josephe assure que de son tems il tomboit encore en ce pays-là une rosée semblable à celle que Dieu envoya alors en faveur de Moyse. Les Hebreux la nomment *Manhu*: ce qui est en notre langue une maniere d'interrogation, comme qui diroit, *Qu'est-ceque ceci?* & on l'appelle ordinairement manne. Les Israëlites s'en nourrirent pendant quarante ans qu'ils demeurerent dans le desert, jusques à ce qu'ils arriverent proche de la ville de Jericho. * *Exod. c.* 2. Josephe, *hist. des Juifs. l.* 3. & 5.

On trouve en Arabie une manne naturelle, qui est une espece de miel condensé, qui s'attache aux arbres. Saumaise a cru que c'étoit cette même manne naturelle, dont les Israëlites avoient vécu dans le desert. Mais cette Manne commune ne peut point être la manne miraculeuse des Israëlites; car 1. La manne commune est un purgatif & non pas un aliment, 2. elle ne tombe pas tous les jours ni en si grande quantité que la manne des Israëlites, & elle se forme peu à peu, 3. la manne des Israëlites étoit propre à faire du pain, & ne se fondoit point au feu, comme la manne ordinaire. L'Auteur du livre de la sagesse dit, que la manne se proportionnoit au goût de tous ceux qui en mangeoient, & que chacun y trouvoit de quoi contenter son appetit. Quelques interpretes prennent ces mots à la lettre, & prétendent que les Israëlites y trouvoient le goût qu'ils souhaitoient; mais il est plus rai-

sonnable d'expliquer cette expression dans un autre sens, en disant que la manne avoit un goût agréable, qui pouvoit plaire à ceux qui en mangeoient; puisqu'on lit dans l'Exode, que les Israëlites s'en dégouterent: ce qui ne seroit pas arrivé, si elle eut eu le goût qu'ils eussent pû souhaiter.

MANSEE, c'est-à-dire *le lac de la lune*, en latin *Inna lacus*. Ce lac est dans l'évêché de Saltzbourg en Allemagne, au levant de la ville de Saltzbourg & près de l'Autriche. * Mary, *Diction.*

MANOA, que les Espagnols nomment *el Dorado*, ville de l'Amerique meridionale dans la province de la Guiane.

MANOE, *cherchez* MANDOE.

MANOSQUE, ville de France en Provence, en latin *Manuesca*, est située dans une campagne fertile, à une lieuë de la Durance, & dans le diocèse de Sisteron. Quelques auteurs la prennent pour le *Bormanicum* de Pline, ou pour l'*Alaunium* de l'itineraire d'Antonin & de la table de Peutinger; d'autres croient que c'est la *Machao* ou *Manhamilla* de Gregoire de *Tours* & de Paul diacre. Il y a apparence qu'elle fut ruinée par les Barbares, qui ont souvent fait des courses en Provence. Elle fut rebâtie dans le VIII. siécle par les habitans de trois ou quatre hameaux *voisins*. Manosque appartient aux chevaliers de Malte, par concession des comtes de Forcalquier, qui passoient ordinairement l'hiver en cette ville où ils avoient un palais. Il y a aujourd'hui deux paroisses & diverses maisons religieuses. Le P. Jean Colombi Jesuite, a publié une histoire de Manosque, sa patrie, que les curieux pourront consulter. Cette ville fut presque toute ruinée en 1708. par des tremblemens de terre, qui commencerent le 14 Aoust, & continuerent à diverses reprises, jusqu'au milieu du mois d'Octobre: les bruits souterrains qui les accompagnoient, se faisoient entendre jusqu'à sept à huit lieuës à la ronde. Elle en essuya encore plusieurs, très-violents depuis le 15. Juin 1713. jusqu'au 30. * *Memoires du temps.*

MANRIQUE, l'une des plus illustres & des plus anciennes maisons d'Espagne, descend de

I. GONSALVE Fernandez, comte de Castille & de Burgos, qui étoit fils de FERDINAND comte de Castille, lequel descendoit en ligne directe de RAMIRE, I. du nom, roi des Asturies & de Galice. Celui dont nous parlons, vivoit vers l'an 900. & avoit épousé *Nonnia* Fernandez, fille unique de *Ferdinand* Gonsales, comte de Lara, dont il eut FERDINAND, qui suit;

II. FERDINAND Gonsales, comte de Castille, de Lara, d'Alava & Amaya, mourut en Juin 970. Il avoit épousé *Sanche*, fille de *Sanche-Garcie*, II. du nom, roi de Navarre, dont il eut GONSALVE, qui suit; *Sanche* Fernandez, comte d'Alava, mort avant son pere; *Urraque*, mariée 1. à *Ordonio*, III. du nom, roi de Leon & de Galice. 2. à *Ordonio* IV. roi de Leon; *Nonnia*, mariée à *Gomez Diaz*, comte de Saldagne; & GARCIAS Fernandez qui étoit le troisiéme fils de *Ferdinand*, qui s'empara de la Castille au préjudice de son neveu, & dont il fut comte souverain. Il avoit épousé *Abba*, dont il eut SANCHE, qui suit; *Gonsalve*, mort jeune; & *Urraque* de Castille, abbesse de Covarruvias. SANCHE Garcie comte souverain de Castille, mourut le 5. Février 1022. ayant eu d'*Urraque*, *Garcias* Sanchez, comte souverain de Castille, mort le 13. May 1028. sans enfans de *Sanche*, fille d'*Alphonse* V. du nom, roi de Leon; MUNIA-MAJOR, qui suit; *Tigride*, abbesse de saint Sauveur d'*Ogna*; & *Semene* de Castille, mariée à *Bermude*, III. du nom, roi de Leon. MUNIA-MAJOR comtesse souveraine de Castille, épousa l'an 1000. *Sanche-Major* roi de Navarre. De ce mariage vinrent *Garcias* VI. roi de Navarre; *Ferdinand* premier roi de Castille, de Leon, des Asturies & de Galice; & *Gonsalve* roi de Soprarbe & de Ribagorce.

III. GONSALVE Fernandez, comte de Lara & de Burebe, & seigneur d'Aza qu'il fit bâtir, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Nonnia*, fille de *Roderigue* Nunez, qui avoit fait bâtir le château de Guzman, dont il eut, NONNIO, qui suit; & *Ferdinand* Gonsalez, seigneur d'Aza.

IV. NONNIO Gonsalez, seigneur de Lara, épousa *Dorde* Diaz, ou *Elvire* Lopez, dont il eut GONSALVE, qui suit; *Nonnia* Nunez; & *Alvare* Nunez.

V. GONSALVE Nunez Minaja, seigneur de Lara, épousa *Gertrude*, dont il eut NONNIO, qui suit;

VI. NONNIO Gonsalez, seigneur de Lara, fut tué par les Maures à Rueda en 1085. Il avoit épousé *Munia*, dite aussi *Hermesinde* Gonsalez de Maja, fille de *Gonsalve* Transtamirez de Maja, seigneur de Maja, dont il eut, GONSALVE, qui suit;

VII. GONSALVE Nunez, seigneur de Lara, mourut en 1103. Il avoit épousé *Gode* Gonsalez Salvadores, fille de *Gonsalve* Salvadores, Ric-Homme, dont il eut, PIERRE, qui suit; *Gode* Gonsalez de Lara, mariée à *Rodrigue* Nunez, seigneur de Guzman; *Marie* Gonsalez de Lara, mariée à *Ximene* Inniguez, Ric-Homme, seigneur de los Cameros; *Sanche* Gonsalez de Lara, qui épousa *Ferdinand* Perez de Trava, comte de Trastamare; *Elvire*, mariée à *Pierre* Nunez, seigneur de Fuente-Almexir; & RODRIGUE Gonsalez de Lara, qui épousa, 1°. *Sanche* infante de Castille, fille du roi *Alfonse* VI. 2°. *Etiennette*, fille d'*Armangand* comte d'Urgel, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage furent, RODRIGUE, qui suit; *Pierre* Rodrigue de Lara, Ric-Homme, seigneur de Gazano, mort sans alliance le 26. Fevrier 1180. & *Sancie* de Lara. RODRIGUE Rodriguez de Lara, Ric-Homme, seigneur de Penalva, Quintanilla, & Transpineda, épousa *N.* fille de *Rodrigue* Perez de Azagra, seigneur d'Estella, dont il eut pour enfans, RODRIGUE, qui suit; & *Sanche* de Lara, mariée à *Gonsalve* Ruiz Giron, seigneur d'Antillo. RODRIGUE Rodriguez de Lara, Ric-Homme, seigneur de Penalva, &c. avoit épousé *Agnés* Perez, dont il eut *Marie* Ruiz de Lara, alliée à *Rodrigue* Manrique de Manzanedo; & *Therese* Ruiz de Lara, mariée à *Ferdinand* Alvarez Giron, seigneur de Brizuela.

VIII. PIERRE Gonsalez, seigneur de Lara, mourut en 1130. Il avoit épousé 1. *Eve* Perez de Trava, veuve de *Garcie* comte de Cabrera, & fille de *Pierre* Frolaz de Trava, comte de Trastamare. 2°. *Urraque* reine de Castille. Du premier mariage vinrent MANRIQUE de Lara, lequel ayant épousé l'heritiere du vicomté de Narbonne, continua la branche aînée de cette maison, & prit le titre de vicomte de Narbonne, *ainsi qu'il se verra dans l'article suivant*; *Alvare* Perez de Lara, mort vers l'an 1173. & NONNIO Perez comte de Lara, qui a continué *la branche des seigneurs de* LARA, *rapportée ci-après*. Et du second mariage sortirent *Elvire Perez*, mariée 1. à *Garcie* Perez de Trava. 2°. à *Bertrand* de Risnel, & *Ferdinand* Perez Furtado, c'est-à-dire, *né en cachette*, qui fut Ric-Homme, seigneur d'Escarrona & de Mendivil, & qui épousa *Giomare* Alonso, dont il eut *Pierre* Fernandez Furtado, fondateur & premier maître de l'ordre de saint Jacques, mort en 1184. & *Leonore* Furtado, dame de Mendivil, & d'Escarrona, mariée à *Diegue* Lopez, seigneur de Mendoza.

BRANCHE DES VICOMTES DE NARBONNE, SEIGNEURS de MOLINA.

IX. MANRIQUE de Lara, seigneur de Lara, fils aîné de PIERRE Gonsalez, seigneur de Lara, & d'*Eve* Perez de Trava, sa premiere femme, fut tué en 1164 en un combat contre Ferdinand comte de Castres. Il avoit épousé *Hermesende* vicomtesse de Narbonne, fille d'*Amaury*, III. du nom, vicomte de Narbonne, dont il eut PIERRE, qui suit; *Amaury*, IV. du nom, gouverneur de la province de Narbonne, mort sans posterité, *Guillaume* Manrique de Lara; *Major* Manrique, alliée à *Gomes* Gonsalez, seigneur de Manzanedo; *Marie*, qui épousa *Diegue* Lopez de Haro, surnommé *le bon*, seigneur de Biscaye; *Sanche*; *Ermengarde*; & *Elvire*, mariée 1°. à *Ermengaud* VIII. comte d'Urgel. 2. à *Guillaume* de Cervera, seigneur de Juneda.

X. PIERRE Manrique de Lara, vicomte de Narbonne, seigneur de Molina & de Mesa, fut tuteur du roi Alfonce VIII. & mourut le 18. Juin 1202. Il avoit épousé en 1173. *Sanche* infante de Navarre, veuve de *Gaston* V. du nom, vicomte de Bearn, & fille de *Garcie Ramire*, roi de Navarre, dont il eut AMAURY, V. du nom, qui suit; RODRIGUE, qui a fait *la branche des seigneurs d'*AMUSCO, *rapportée ci-après*; *Garcie* Perez, coseigneur de Molina;

Nonnio Perez de Lara, Ric-Homme, seigneur de Bertavilla; & *Gonsalve* Perez de Lara, comte & seigneur de Molina & de Mesa, qui étoit le troisiéme fils, lequel de *Sancie* Gomez, dame de Trastamare, eut pour enfans, *Pierre* Gonsalez de Molina, desherité par son pere; *Gomez* Gonsalez de Molina, mort sans posterité de *Marie* Rodriguez, dame de Parade, *Manrique* de Lara, Ric-Homme; & *Mafilde* de Lara, dame de Molina & de Mesa, mariée en 1222. à *Alfonce* infant de Castille.

XI. AMAURY, V. du nom, vicomte de Narbonne, mourut le premier Février 1239. Il avoit épousé *Guilelmine* de Moncade, fille de *Raymond*, seigneur de Tortose, dont il eut AMALARIC, qui suit; *Amaury* de Narbonne, seigneur de Verneüil, chanoine de l'église de Chartres en France, mort le 28. Mars 1256. *Hermengarde*, mariée en 1231. à *Roger Bernard* comte de Foix; & *Marguerite*, religieuse.

XII. AMALARIC vicomte de Narbonne, mourut vers l'an 1270. Il avoit épousé *Philippe* d'Anduse, fille de *Bermond*, seigneur d'Anduse, dont il eut, AMAURY VI. qui suit; *Amalaric* de Narbonne, vicomte de Talagran; *Guillaume*, seigneur de Verneüil, *Gancerande* mariée à *Guillaume* de Voisins, baron de Confolant; & *Marguerite* de Narbonne, alliée à *Arnaud-Aton* vicomte de Lomagne.

XIII. AMAURY VI. du nom, vicomte de Narbonne, &c. avoit épousé *Sibille* de Foix, fille de *Roger-Bernard*, comte de Foix, dont il eut AMALARIC, qui suit; *Pierre*, seigneur de Verneüil; *Brunisende*, mariée à *Loup* Diaz, seigneur de Roda; *Marguerite*, alliée à *Pierre* de Castille, seigneur de Ledesma; & *Mafalde*, qui épousa *Alfonce* de la Cerda.

XIV. AMALARIC vicomte de Narbonne, &c. fut capitaine general de la republique de Florence. Il avoit épousé *Jeanne* de Lisle, fille de *Jourdain* seigneur de Lisle, viceroi de Naples, dont il eut, AMAURY VII. qui suit; *Guillaume*, seigneur de Montahhac, qui épousa *Gaillarde* de Levis-Mirepoix, dont il n'eut point d'enfans; *Pierre*, évêque d'Urgel; *Jeanne*, mariée à *Deodat* de Severac; *Jansera*; *Constance*, alliée à N. de Trians, vicomte de Tallard; & *Sibille* de Narbonne, qui épousa *Maugalin* comte d'Ampuries.

XV. AMAURY, VII. du nom, vicomte de Narbonne, &c. épousa 1°. *Catherine* de Poitiers, fille d'*Aimar*, comte de Valentinois. 2°. *Tiburge* de Puysalguier. Du premier lit vinrent, *Amalaric*, vicomte de Narbonne, mort sans enfans d'*Triande* de Bellegarde, fille de *Hugues* de Es, seigneur de Bellegarde; ni de *Marie* de Canet, fille de *Raymond*, vicomte de Canet, ses deux femmes; AMAURY VIII. du nom, qui suit; & du second étoient issus, *Amalaric*; *Guillaume*; *Gaston*; *Arnaud*; *Sibille*, mariée à *André* de Fenollet, & vicomte d'Ylla; & *Jeanne* de Narbonne, religieuse.

XVI. AMAURY, VIII. du nom, vicomte de Narbonne, &c. est nommé amiral de France par les auteurs Espagnols. Il avoit épousé 1°. *Beatrix*, fille de *Jean*, seigneur de Sully. 2°. *Violante*, fille d'*Amedée*, III. du nom, comte de Geneve, dont il n'eut point d'enfans. 3°. *Beatrix*, fille de *Marian* XXI. juge & prince d'*Arborea*. 4°. *Guillemette*, veuve de *Pierre* Galceran Depinois. Du premier mariage vint, *Marguerite*, morte sans alliance, & du troisiéme sortit, GUILLAUME II. qui suit;

XVII. GUILLAUME, II. du nom, vicomte de Narbonne, mourut en 1398. Il avoit épousé *Guerine* de Beaufort, fille de N. marquis de Beaufort, dont il eut GUILLAUME III. qui suit; & *Amaury* de Narbonne, mort à l'âge de 16. ans.

XVIII. GUILLAUME, III. du nom, vicomte de Narbonne, prince & juge d'Arborea, fut tué le 14. Août 1424. en un combat contre les Anglois, sans laisser de posterité de *Marguerite*, fille de *Jean*, III. du nom, comte d'Armagnac, *voyez* NARBONNE.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'AMUSCO, de S. GADEA, *&c.*

XI. RODRIGUE Perez Manrique, second fils de PIERRE Manrique, vicomte de Narbonne, fut seigneur d'Amusco, Pina, Amayvelas, Montpezat, &c. Il épousa *Therese-Garcie* de Bragance, fille de *Garcias* de Bragance, Ric-Homme en Portugal, dont il eut, PIERRE, qui suit; *Rodrigue* Manrique, Ric-Homme; & *Melia* Rodriguez Manrique, alliée à *Ferdinand Garcias* de Villamajor, seigneur de Calervega.

XII. PIERRE Rodriguez Manrique, seigneur d'Amusco, &c. Ric-Homme épousa *Marie-Garcie* de Villamajor, fille de *Garcie* Fernandez, seigneur de Villamajor, Ric-Homme, dont il eut GARCIAS, qui suit;

XIII. GARCIAS Fernandez Manrique, Ric-Homme, III. seigneur d'Amusco, &c. épousa *Therese* de Zuniga, fille d'*Ortun* Ortiz, seigneur d'Estuniga, dont il eut PIERRE, qui suit; *Jean-Garcias* Manrique, Ric-Homme, seigneur de Torde Moronta, grand-adelante de Castille, qui mourut en 1353. sans enfans de *Jeanne* Roxas; & N. Manrique, alliée à *Rodrigue* Perez de Villalobos, Ric-Homme, seigneur de la Gaya.

XIV. PIERRE Manrique, IV. seigneur d'Amusco, &c. Ric-Homme de Castille, épousa *Therese* de Sotomajor, fille unique de *Rodrigue* Perez de Sotomajor, Ric-Homme, dont il eut GARCIAS, qui suit; & *Gomes* Manrique, archevêque de saint Jacques en 1350. puis de Tolede en 1360. primat d'Espagne, grand chapelain du roi, chancelier & grand notaire des royaumes de Castille & de Leon, qui mourut en 1375. *laissant pour fille* naturelle, Therese, *qui épousa* Mendez *Rodriguez de Benavidez*, *seigneur de San-Istruan del Puerto*.

XV. GARCIAS Fernandez Manrique, V. seigneur d'Amusco, & grand-adelante de Castille, mourut en 1362. Il avoit épousé 1°. *Urraque* de Leyva, fille de *Jean* Martinez seigneur de Leyva. 2°. *Therese* Vasquez de Tolede, fille de *Gutier* Fernandez, seigneur d'Anamella. Du premier mariage vinrent, PIERRE, qui suit; *Gomez*, seigneur de Malvecino; *Jean Garcias* Manrique, évêque d'Orense, de Siguença & de Coimbre, archevêque de saint Jacques, chapelain & grand chancelier du roi, qui fut élû archevêque & primat de Tolede, & mourut en 1416. & du second sortirent, GARCIAS, qui a donné origine à la *branche des marquis d'*AGUILAR *Comtes de* CASTAGNEDA, *rapportée ci-aprés*; *Rodrigue*, Ric-Homme, seigneur de Tor-de-Moronta, mort sans alliance; DIEGUE, qui a fait la *branche des seigneurs d'*AMUSCO *ducs de* NAGERA *aussi rapportée ci-aprés*, & *Therese* Manrique, alliée à *Jean* Ramirez de Arellano, seigneur de Dicastillo.

XVI. PIERRE Manrique, VI. seigneur d'Amusco, & I. de Trevigno, Ric-Homme, & grand-adelante de Castille, mourut en 1381. Il avoit épousé *Therese* de Cisneros, dame de Villoldo & de Nedecillo, dont il n'eut point d'enfans, & laissa GOMEZ qui suit;

XVII. GOMEZ Manrique, né en 1356. *avant le mariage de son pere*, fut seigneur de S. Gadea, Nequena, Fromesta, &c. grand-adelante de Castille, & mourut en 1411. Il avoit épousé *Jeanne* de Roxas, dame de S. Gadea, fille de *Rodrigue* Diaz, seigneur de Roxas, dont il eut *Mencie*, dame de saint Gedea, Sotopalacios, & Villavera, mariée à *Jean* de Padilla, grand-adelante de Castille; *Marie*, dame de Fromesta & Arcos, alliée à *Gomez* de Benavides, seigneur de Mota, *Therese*, dame de Villareal, qui épousa *Jean* de Avendagno; *Jeanne*, dame de Amaia, mariée à *Pierre* Manuel, seigneur de Montalegre; & *Elvire* Manrique, dame de Requena, alliée à *Jean* Rodriguez de Roxas, seigneur de Poza.

BRANCHE DES MARQUIS D'AGUILAR, COMTES de CASTAGNEDA, *& des seigneurs de* FUENTEGUINALDO.

XVI. GARCIAS Fernandez Manrique, fils de GARCIAS, V. seigneur d'Amusco, & de *Therese* Vasquez de Tolede sa seconde femme, fut Ric-Homme, & seigneur d'Estar, Galisteo & Villanneva-del-Garamo. Il épousa *Isabelle* Enriquez, fille d'*Henri*, seigneur de Villalva, dont il eut GARCIAS qui suit; *Diegue*, tué le 10. Mars 1408. *Elvire*, mariée 1°. à *Martin* Sanchez de Roxas, III. seigneur de Monzon. 2°. à *Garcias* Fernandez de Sarmiento, seigneur de Ribadavia; & *Eleonore* Manrique, alliée à *Beranger* Carroz, comte de Quirra.

XVII. GARCIAS Fernandez Manrique I. comte de Castagneda, seigneur d'Estar, &c. mourut le 23. May

1436. Il avoit épousé *Aldonce*, dame d'Aguilar & de Castagneda, fille de *Jean* Tellez, qui descendoit des rois de Castille, dont il eut JEAN qui suit; GABRIEL, qui fit *la branche des comtes d'*OSSORNO, *rapportée ci-après*, & *Beatrix* Manrique, dame de Celadilla, Villagro & Lobilla, mariée à *Sanche* de Zuniga, seigneur de Bagnares.

XVIII. JEAN Manrique II. comte de Castagneda, seigneur d'Aguilar, &c. grand chancelier de Castille, mourut en 1493. âgé de 95. ans. Il avoit épousé 1° *Marie* Enriquez fille d'*Alfonce*, grand amiral de Castille, dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Catherine* Enriquez de Ribera, dont il eut GARCIAS qui suit; *Aldonce*, mariée à *Jean* Quixada, seigneur de Villagarcia. *Isabelle*, alliée 1. à *Pierre* Velasco. 2°. à *Sanche* de Ulloa, comte de Monterey; & JEAN Manrique, seigneur de FUENTEGUINALDO, Villalombroso, &c. qui épousa *Beatrix* Manrique, fille de *Diegue* Gomez, comte de Trevigno, dont il eut FREDERIC qui suit; *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Silva coseigneur de la Moragna, *Marie*, religieuse; & *Brianda*, mariée à *Alfonce* Nino de Castro, seigneur de Castroverde; FREDERIC Manrique de Lara, seigneur de Fuenteguinaldo, maréchal de Castille, mourut en 1520. Il avoit épousé *Antoinette* de Valence, fille unique d'*Alfonce*, maréchal de Castille, dont il eut GEORGES, qui suit; *Jean* Manrique de Valence, mort sans enfans d'*Anne* de Cardonne; *Frederic* mort sans posterité de *Leonore* Manrique; *Antoine* Manrique de Valence, évêque de Pampelune, mort le 19. Décembre 1577. *Anne-Marie*, alliée à *Jerôme* Mendoza, seigneur d'Arrogo; *Marie*, qui épousa *Jean* de Ajala, seigneur de Pero-Moro; *Jeanne* mariée à *Garcias* Manrique de la Torres; *Françoise* & *Beatrix* Manrique successivement abbesses de sainte Marie la Real; GEORGES Manrique de Valence, maréchal de Castille, III. seigneur de Fuenteguinaldo, épousa *Leonore* de Zuniga, fille de *Pierre* de Regnoso, seigneur d'Autillo, dont il eut *Antoinette* Manrique de Valence, dame de Fuenteguinaldo, mariée à *Frederic* de Vargas, seigneur de Vargas; *Jeanne* & *Agnés*, mortes jeunes.

XIX. GARCIAS Fernandez Manrique I. marquis d'Aguilar, III. comte de Castagneda, grand de Castille, mourut en Juin 1500. Il avoit épousé 1°. *Brazaide* de Almada, fille de *Jean* Vas de Almada, Ric-Homme en Portugal, seigneur de Pereyra. 2°. *Eleonore* Pimentel, veuve d'*Alfonce* de Castro-Osorio, fille d'*Alfonce* Pimentel. III. Comte de Benevent, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, *Jean*, mort jeune; LOUIS qui suit; *Catherine*, mariée à *Pierre* Lopez de Ajala, III. comte de Fuensalida; *Aldonce*, qui epousa *Gonsalve* Ruiz de la Vega, seigneur de Barcena; & *Anne* Manrique, abbesse de sainte Claire d'Aguilar. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Bernard, *Manrique, évêque de Malaga en* 1541. *mort le* 25. *Septembre* 1564. & Aldonce *Manrique, née d'*Anne *de Bassamente, mariée à* Antoine *de Meneses, seigneur de Villaverde.*

XX. LOUIS Fernandez Manrique, II. Marquis d'Aguilar, IV. comte de Castagneda, grand chancelier de Castille, épousa *Anne* Pimentel, fille de *Pierre*, seigneur de Tavora, dont il eut JEAN, qui suit; *Alfonce* tué à Naples; *Pierre*, évêque de Ciudad-Rodrigo & de Cordoue, qui fut nommé cardinal par le pape Paul III. en 1538. & mourut à Rome le 7. Octobre 1540. *Agnés*, mariée à *Pierre* Manrique de Lara, IV. comte de Paredes; *Anne*, qui épousa *Ferdinand* de Tolede, seigneur de Villorias; *Catherine*, mariée à *Alvare* de Ajala; *Louise*, mariée à *Gomez* Gonsalez de Butron & Moxica, seigneur de Butron; *Marie*, alliée à *Joseph* de Guenara, seigneur d'Escalante, & *Anne* Manrique, abbesse de sainte Claire d'Aguilar. *Il eut aussi pour fille naturelle*, Jeanne *Manrique, qui épousa* Pierre Ruiz *d'Ajala, Calderon, seigneur de Nogales.*

XXI. JEAN Fernandez Manrique, III. marquis d'Aguilar, V. comte de Castagneda, viceroi de Catalogne, mourut le 14. Octobre 1553. Il avoit épousé 1°. *Marie* de Sandoval, fille de *Bernard*, II. marquis de Denia. 2°. *Blanche* Pimentel, fille d'*Alfonce*, vicomte de Benevent. Du premier lit vint *Anne* Manrique, alliée à *Antoine* Manrique, seigneur de Lara, V. comte de Paredes, morte le six Janvier 1542. & du second sortirent LOUIS, qui suit; *Antoine*, chanoine de Tolede; *Garcias*; *Jean*; *Anne*, mariée à *Diegue* Sarmiento-de-Villandrando & de la Cerda, fils du III. comte de Salinas: & *Marie* Manrique, alliée à *Martin* Enriquez, seigneur de Valderabano.

XXII. LOUIS Fernandez Manrique, IV. marquis d'Aguilar & VI. comte de Castagneda, grand chancelier de Castille, mourut le 8. Octobre 1585. Il avoit épousé *Anne* de Mendoza, fille d'*Innico* Larez, IV. duc de l'Infantade, morte le 9. Octobre 1566. dont il eut *Jean* Fernandez, VII. comte de Castagneda, mort le 16. Juin 1573. *Innico*, mort jeune; BERNARD, qui suit; *Louis* chevalier de l'ordre d'Alcantara, mort le 22. Décembre 1593. & *Blanche* Manrique, alliée 1. à *Louis* Ximenez de Urrea, IV. comte d'Aranda. 2°. à *Pierre* Alvarez Osorio, VIII. marquis d'Astorga. *Il eut aussi pour fils* naturel, Garcias *Manrique, religieux de l'ordre de saint François, puis Evêque de Vic en Catalogne.*

XXIII. BERNARD Manrique declaré V. marquis d'Aguilar, VIII. comte de Castagneda, grand chancelier du royaume de Castille, épousa *Antoinette* de la Cerda, fille de *Jean-Louis* V. Duc de Medina-Cœli, dont il eut JEAN-LOUIS, qui suit; *Anne* mariée à *Garcias* Fernandez Manrique VII. comte d'Ossorno, morte en 1642. *Françoise* religieuse de sainte Claire; *Casilde*, morte à l'âge de trois ans; & *Antoinette* Manrique, alliée 1°. en 1613. à *Rodrigue* Gomez de Silva, I. marquis de la Eliseda. 2. en 1624. à *Innico* Velez de Guevara & Taxis, VIII. comte d'Ognate & de la Villamediana. *Il eut aussi pour fils* naturel Loüis *Manrique religieux de l'ordre de saint Jerôme.*

XXIV. JEAN-LOUIS Fernandez Manrique de Lara, VI. marquis d'Aguilar, IX. comte de Castagneda & Buelna, grand chancelier de Castille; commandeur de Horcajo de l'ordre de S. Jacques, mourut le 27. Juin 1653. Il avoit épousé 1. *Jeanne* Porto-Carrero, fille de *Jean-Antoine*, comte de Medellin, dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Beatrix* de Haro & Avellaneda, fille de *Garcias*, comte de Castrillo, dont il eut BERNARD, qui suit; *il eut aussi de* Marie *de Cosio pour enfans* naturels, Jean Hiacinthe *Manrique, qui fut recteur de l'université de Salamanque, puis religieux de l'ordre de S. Benoist, & abbé de S. Pierre d'Eslonça*; Jean-Antoine, *lequel après avoir été capitaine de cavalerie, se fit religieux de l'ordre de S. Benoist*; Placide, *qui fut religieux du même ordre*; & Jeanne *Manrique, religieuse de l'ordre de sainte Claire.*

XXV. BERNARD Manrique de Lara, VII. Marquis d'Aguilar, X. comte de Castagneda & Buelna, grand chancelier de Castille, mourut jeune le 31. Octobre 1662. Après sa mort *Bernard* de Silva son cousin germain, fils d'*Antoinette* Manrique, & de *Rodrigue* Gomez de Silva, marquis de la Eliseda son premier mari, herita du marquisat d'Aguilar & du comté de Castagneda, qui passerent dans la maison de Silva.

BRANCHE DES COMTES D'OSSORNO, & Ducs de GALISTEO.

XVIII. GABRIEL Manrique, second fils de GARCIAS Fernandez Manrique I. comte de Castagneda, & d'*Aldonce* Tellez, dame d'Aguilar & de Castagneda, fut I. comte d'Ossorno, duc de Galisteo, & grand commandeur de Castille. Il avoit épousé 1°. *Mencie* d'Avalos & Guevara, dame d'Ossorno, fille de *Rodrigue* Lopez d'Avalos, comte de Ribadeo, connétable de Castille. 2. en 1452. *Aldonce* de Vivero fille d'*Alfonce* Perez, seigneur de Vivero. Du premier mariage vinrent *Tellez* & *Garcias* morts jeunes. Et du second vinrent, PIERRE, qui suit; *Jean*, commandeur de Montemolin de l'ordre de S. Jacques; *Marie*, alliée à *Gonsalve* Chacon, seigneur de Casarubios, morte en 1502. *Beatrix* abbesse de sainte Claire de Carion; *Aldonce*, mariée à *Gomez* Carillo-de-Acugna, seigneur de Pinto & de Caracene; & *Eleonore* Manrique de la Vega, qui épousa *Garcias* de Tolede, seigneur de Horcajada.

XIX. PIERRE Manrique, II. comte d'Ossorno, seigneur de Galisteo, épousa 1. en 1482. *Therese* de Tolede, fille de *Garcias* Alvarez, I. duc d'Albe. 2°. *Marie* de Cabrera

& Bobadilla, fille d'*André*, marquis de Moja. Du premier mariage sortirent, 1. GARCIAS, qui suit; 2. *Gabriel*, qui de *Constance* Zapata, eut pour fille unique *Magdelaine* Manrique, alliée à *Alvare* Perez Osorio, IV. seigneur de Villacis; 3. 4. *Pierre* & *Jean*, religieux de l'ordre de S. Dominique; 5. *Aldonce*, mariée à *Pierre* de Luna, III. seigneur de Fuentiduegna; 6. 7. *Marie* & *Beatrix* Manrique, religieuses de sainte Claire. Et du second mariage étoit issu *Pierre* Manrique de Bobadilla, commandeur de Benfayan de l'ordre d'Alcantara.

XX. GARCIAS Fernandez Manrique, III. comte d'Ossorno, seigneur de Galisteo, épousa 1°. *Jeanne* Enriquez, dame des villes de Vega & de Ruy-Ponce, morte sans enfans en 1503. 2°. *Marie* de Luna, fille d'*Alvare*, II. seigneur de Fuentiduegna, dont il eut PIERRE, qui suit; ALFONCE, qui a fait la *branche des comtes de* MONTCHERMOSO *&* *de* FUENSALDAGNE *rapportée ci-après*; *Jean*, religieux de l'ordre de S. Dominique; *Marie-Magdelaine*, alliée en 1532. à *Hurtado* de Mendoza, seigneur de Cagnete; *Isabelle*, mariée en 1539. à *Gaspard-Gaston* de la Cerda & Mendoza, seigneur de Pastrane; & *Catherine* Manrique, qui épousa *Garcias* Lopez de Carvajal, IV. seigneur de Torrejon.

XXI. PIERRE Fernandez Manrique, IV. comte d'Ossorno, seigneur de Galisteo, épousa 1°. en 1524. *Elvire* de Cordouë, fille de *Pierre* Fernandez, I. marquis de Priego, morte le 1. Septembre 1539. 2°. *Marie* de Velasco & Arragon, dame de Villalua, fille de *Jean Hurtado*, VII. seigneur de Moron. Du premier mariage vinrent, GARCIAS, qui suit; *Pierre*, mort à l'âge de trois ans; *Michel*, mort en 1578. *Gabriel*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, mort en Hollande en 1568. *Alvare*, chevalier de l'ordre de Calatrava; *Marie*, alliée à *Pierre* Pimentel, marquis de Viana; *Catherine*, morte à l'âge de 8. ans; *Therese*, religieuse; & *Elvire* Manrique, née en 1539. mariée à *Suero* de Vega. Et du second mariage sortirent, *Bernard* de Velasco & Aragon, mort en 1585. âgé de 26. ans; *Pierre*, théologien, mort en 1585. *Julienne Angelique* d'Aragon, religieuse; *Marie*, morte jeune; *Jeanne* de Velasco & Aragon, mariée en 1583. à *Antoine* Gomez de Butron; & *Maxica*, seigneur de Butron, comte de Castelnovo; *Angelique*, & *Louise*, religieuses.

XXII. GARCIAS Fernandez Manrique, V. comte d'Ossorno, mourut le 1. Janvier 1587. Il avoit épousé *Therese* Enriquez, fille d'*Henri* IV. comte d'Alva-d'Aliste, dont il eut PIERRE, qui suit; *Diegue*, mort jeune; ANTOINE, qui fit la *branche des comtes de* MORATA, *rapportée ci-après*; *Elvire* de Cordouë, mariée à *Antoine* Gomez Manrique de Mendoza, V. comte de Castrogeriz; *Marie*, alliée à *Ferdinand* Enriquez de Ribera, III. marquis de Villanueva-del-Rio; & *Jeanne* Manrique, qui épousa *Pierre-Etienne* Davila, III. marquis de las-Navas.

XXIII. PIERRE Fernandez Manrique, VI. comte d'Ossorno, &c. mourut le 1. Avril 1589. à l'âge de 32. ans. Il avoit épousé en 1585. *Catherine* Zapata de Mendoza, fille de *François*, comte de Barajas, dont il eut GARCIAS, qui suit; & *François* Manrique, chevalier de l'ordre d'Alcantara, né posthume, mort sans alliance.

XXIV. GARCIAS Fernandez Manrique, VII. comte d'Ossorno, duc de Galisteo, mourut le 9. Decembre 1635. Il avoit épousé *Anne* Manrique de la Cerda, fille de *Bernard* Manrique de Lara, V. marquis d'Aguilar, morte en Mars 1642. dont il eut *Antoine* Manrique, mort le lendemain de sa naissance.

BRANCHE DES COMTES DE MORATA.

XXIII. ANTOINE Manrique de Luna, fils puîné de GARCIAS, V. comte d'Ossorno, fut comte de Morata par son mariage, & mourut en Mars 1624. Il avoit épousé *Anne* de Luna, III. comtesse de Morata, fille de *Michel* Martinez de Luna II. comte de Morata, dont il eut, *Joseph* de Luna & Manrique, I. Marquis de Viluena, mort sans alliance; ANTOINE, qui suit; *Michel*, mort avant ses freres; & *Anne-Apollonie* Manrique de Lara, qui fut VIII. comtesse d'Ossorno & V. de Morata, duchesse de Galisteo. Elle épousa *Balthasar* Barroso de Ribera, II. marquis de Malpica, I. comte de Navalmoral, & mourut sans posterité.

XXIV. ANTOINE Manrique de Luna, IV. comte de Morata, marquis de Viluena, chevalier de l'ordre de saint Jacques, mourut sans alliance le 17. Novembre 1634. Sa sœur *Anne-Apollonie* lui succeda.

BRANCHE DES COMTES DE MONTCHERMOSO & FUENSALDAGNE.

XXI. ALFONCE Manrique, fils puîné de GARCIAS Fernandez, III. comte d'Ossorno, & de *Marie* de Luna sa seconde femme, fut seigneur de las-Graneras, & commandeur de Ribera dans l'ordre de saint Jacques. Il avoit épousé *Agnés* de Solis, dame de Sagrejas, fille aînée de *Ferdinand* de Solis, seigneur de Sagrejas & de Malpartida, dont il eut, *Manrique* de Lara, mort sans alliance avant l'an 1568. *Garcias* Manrique de Solis, chevalier de l'ordre de saint Jacques, seigneur de Sagrejas, mort sans posterité après l'an 1598. PIERRE, qui suit; *Alfonce*, chevalier de l'ordre d'Alcantara, chanoine de Plaisance, & archevêque de Burgos en 1603. mort en 1613 *Alvare*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; *Ferdinand* de Solis; *Aldonce*, mariée à *Ferdinand* de Solis, seigneur de Rianzuela; *Marie* de Luna, abbesse de sainte Claire de Carrion; *Marianne* & *Therese*, religieuses.

XXII. PIERRE Manrique de Solis, seigneur de Sagrejas & de Malpartida, chevalier de l'ordre de saint Jacques, mourut le 26. Novembre 1608. Il avoit épousé *Eleonore* de Cordouë & de las Infantas, veuve de *Christophe* seigneur de Villalva, & fille de *Louis* de las Infantas, dont il eut ALFONCE, qui suit; & *Agnés*, mariée à *Balthasar* de Luzan & Guzman, seigneur de Luzan. *Il eut aussi pour fils naturel* Gabriel *Manrique, chanoine & archidiacre de l'église de Cuenca.*

XXIII. ALFONCE Fernandez Manrique de Solis, seigneur de Sagrejas, IX. seigneur de Galisteo; chevalier de l'ordre de saint Jacques, épousa *Marie* Manuel de Solis, fille de *Jean* de Solis Porto-Carrero, chevalier de l'ordre d'Alcantara, dont il eut ALFONCE, qui suit; & PIERRE, qui continuë *la posterité rapportée ci-après.*

XXIV. ALFONCE Manrique de Solis & Vivero, X. seigneur de Galisteo, I. comte de Montchermoso, V. comte de Fuensaldagne, vicomte d'Altamire, chevalier de l'ordre de saint Jacques, &c. mourut en 1683. sans enfans de *Marie* Enriquez de Carvajal & Luna, fille de *Louis*, seigneur de Salinas & Sobrinos, morte en 1677.

XXIV. PIERRE Manrique de Lara, frere puîné du précedent, avant lequel il mourut, fut seigneur d'Arquillo. Il avoit épousé le 29. Octobre 1668. *Antoinette* de Silva, fille de *Jean-François* de Silva & Ribera, V. marquis de Montemajor, dont il eut, MARC Manrique, qui suit; *Alfonce* Manrique de Lara, seigneur d'Arquillo, qui épousa le 30. Juillet 1695. *Marianne* Enriquez de Portugal, fille unique de *Louis* Enriquez de las Casas & Villalobos, comte de Montenuevo; & *Marie* de Prado Manrique de Silva, mariée le 11. Novembre 1697. à *Thomas* Lasso de la Vega & Cordouë, VIII. marquis de Miranda-de-Auta.

XXV. MARC Manrique de Solis & Vivero, II. comte de Montchermoso, VI. de Fuensaldagne, X. vicomte d'Altamire, XI. seigneur de Galisteo, epousa *Marianne* de Carvajal & Vivero, fille de *Jean* de Carvajal, & Sende, comte de la Enjarada, dont sont issus, *Pierre-Antoine* Manrique de Solis & Vivero; & *Jean-Antoine* Manrique.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AMUSCO ducs de NAGERA, *comtes de* TREVIGNO *& seigneur de saint* LEONARD.

XVI. DIEGUE Gomez Manrique, troisiéme fils de GARCIAS, Fernandez, V. seigneur d'Amusco, & de *Therese* Vasquez de Tolede, sa seconde femme, fut Ric-Homme, VII. seigneur d'Amusco, Trevigno, Villadamian, grand-adelante de Castille, &c. & fut tué au combat d'Aliubarrota le 14. Août 1385. Il avoit épousé *Jeanne* de Mendoza, fille de *Pierre* Gonsalez, seigneur de Mendoza, dont il eut, PIERRE, qui suit;

XVII. PIERRE Manrique, VIII. seigneur d'Amusco, Trevigno, &c. Ric-Homme, grand-adelante de Castille & de Leon, nâquit en 1381. & mourut le 21. Septembre 1440. Il avoit épousé en 1408. *Eleonore* de Castille, fille de *Frederic*, duc de Benevent, morte le 7. Septembre 1470.

1470. dont il eut 1. Diegue, qui suit; 2. Rodrigue, qui a fait *la branche des comtes de* Paredes, *rapportée ci-après.* 3. Pierre, qui fit *celle des seigneurs de* Valdescaray, *mentionnée ci-après*; 4. Inigo, évêque d'Oviedo, puis de Jaen, & archevêque de Seville; 5. Gomez, qui fit *la branche des seigneurs de* Villazopeque, *rapportée ci-après*; 6. *Jean*, archidiacre de Valpuesta, qui de Sanche *Hortun*, *eut pour fille naturelle*, Catherine *Manrique*, *mariée à* Jean *Rodrigue de Roxas*, *IV. seigneur de Raquena*; 7. *Frederic*, seigneur de Bagnos, commandeur de Azuaga de l'ordre de saint Jacques, qui mourut en 1479. ayant eu de *Beatrix* de Figueroa, sa femme, fille de *Gomez*, seigneur de Feria, *Elvire*, dame de Bagnos, mariée à *François* Enriquez, seigneur de la Vega; *Françoise*, qui épousa en 1473. *Louis* Porto-Carrero, seigneur de Palma; *Marie*, dame de Sotorgudo, alliée à *Gonsalve* Fernandez de Cordouë, duc de Sessa & de Terranova, morte le 10. Juin 1527. & *Eleonore* Manrique, dame de Salazar, mariée à *Pierre* Carillo de Mendoza, fils du IV. seigneur d'Alcaudete; 8. Garcias, qui a fait *la branche des seigneurs & comtes de las* Amajuelas, *rapportée ci-après*; 9. *Beatrix*, mariée à *Pierre* Fernandez de Velasco, I. comte de Haro; 10. *Jeanne*, alliée à *Ferdinand* de Sandoval II. comte de Castro & de Denia; 11. *Eleonore*, qui épousa *Alvare* de Zuniga, I. duc d'Arevalo; 12. *Agnés*, mariée à *Jean* Hurtado de Mendoza, II. seigneur de Cagnete; 13. *Marie*, alliée à *Rodrigue* de Castagneda, seigneur de Fuentiduegna; & 14. *Isabelle* Manrique, qui épousa *Pierre* Velez de Guevara, seigneur d'Ognate.

XVIII. Diegue Manrique, comte de Trevigno, IX. seigneur d'Amusco, Villoslada, Lumbreras, Ortigosa, Redecvilla, Navarrette, &c. grand-adalante de Leon, épousa *Marie* de Sandoval, fille de *Diegue*, comte de Castro & de Denia, dont il eut Pierre, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Inico* de Guevara, I. comte d'Ognate; *Eleonore*, alliée à *Sanche* de Basad; *Beatrix*, qui épousa *Jean* Manrique, seigneur de Fuenteguinaldo; & *Diegue* Manrique, grand notaire de Leon, qui de *N.* sa femme, dont le nom n'est pas connu, eut pour enfans *Pierre*, & *Alfonce* Manrique, mort sans posterité de *Mencie* de Guzman, fille de *Ramire*, seigneur de Villaximena.

XIX. Pierre Manrique de Lara, surnommé *le Fort*, I. duc de Nagera, II. comte de Trevigno, X. seigneur d'Amusco, né en 1443. mourut le 1. Février 1515. laissant de *Guiomare* de Castro, sa femme, fille d'*Alvare*, comte de Monsanto; *Manrique* de Lara, mort sans alliance; Antoine, qui suit; *Leonore*, mariée à *François* de Zuniga, saint Guzman, marquis d'Ayamont; *Jeanne*, alliée à *Victor* de Guevara, fils du I. comte d'Ognate; *Briande*, qui épousa en 1486. *Louis* de Beaumont, III. comte de Lerin, connetable de Navarre; *Guiomare*, mariée à *Philippe* seigneur de Castro, & de Pinos; *Marie*, morte étant promise à *Louis* Manrique, II. marquis d'Aguilar; *Françoise*, alliée en 1498. à *Ferdinand* Folch, II. duc de Cardonne; & *Isabelle* Manrique, abbesse de las Huelgas de Burgos. *Il eut aussi vingt enfans naturels; sçavoir*, 1. Alvare *Manrique*, *commandeur*; 2. Loüis, *seigneur d'Alesanco, Oronnela, & Villaximena*, *commandeur de las Casas de Cordouë de l'ordre de Calatrava*; 3. François *Manrique de Lara*, *né en* 1503 *chapelain de l'empereur Charles V. ambassadeur en France*, *évêque d'Orenze*, *puis de Salamanque & Siguença*, *qui mourut en grande réputation le* 11. *Novembre* 1560. 4. Georges *Manrique*; 5. Philippe, *commandeur de Ballesteros de l'ordre de Calatrava*, *mort le* 29. *Juin* 1567. 6. Jean, *surnommé* Boquinette, *qui servit l'empereur Charles V. dans ses armées en Allemagne*, *en Hongrie & en Afrique*; 7. Garcias, *chanoine & trésorier de l'église de Tolede*; 8. Pierre, *seigneur d'Azofera*, *Genevilla & Cabredo*, *capitaine general du Roussillon & de Cerdagne*, *& majordome de l'imperatrice Marie*, *lequel épousa* Isabelle *de Mendoza*, *fille de* Pierre *Carillo d'Albornoz*, *seigneur de Toralva*, *dont il eut* Diegue *Manrique de Mendoza*, *commandeur de Mora*, *de l'ordre de saint Jacques*, *mort en* 1581. *&* Jeanne *Manrique de Mendoza*, *alliée à* Alfonce *de la Cueva & Benavides*, *seigneur de Bedmar*; 9. Claude, commandeur de Badajos & de *Villas-Buenas de l'ordre de Calatrava*, *& majordome de Marie*, *reine de Hongrie*; 10. Laurent, *commandeur*; 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. Anne, Catherine, Jeanne, Marie; *autre*, Anne, Aldonce, Therese, Marie; *autre* Marie, *qui furent toutes religieuses*; & 20. *autre* Jeanne *Manrique*, *alliée à* Diegue *Orense de Covarruvias*, *seigneur d'Amaja & de Peones.*

XX. Antoine Manrique de Lara, II. duc de Nagera, III. comte de Trevigno, XI. seigneur d'Amusco, chevalier de la toison d'or, viceroi de Navarre, &c. mourut le 13. Decembre 1535. Il avoit épousé en 1503. *Jeanne* de Cardonne, fille de *Jean-Raymond* Folch, duc de Cardonne, morte le 30. Janvier 1547. dont il eut, 1. Manrique, qui suit; 2. *Jean* Manrique de Lara, seigneur de saint Leonard, viceroi de Naples en 1557. qui épousa 1°. *Jeanne* de Castro & Norogna, fille d'*Henri* de Castro. 2°. *Anne* Faxardo, fille de *Pierre*, marquis de los Velez, dont il eut *Antoine*, II. seigneur de saint Leonard, mort sans enfans legitimes le 10. Avril 1611. & *Jeanne* Manrique de Lara, dame de saint Leonard, mariée en 1592. à *Manrique* de Lara, VII. comte de Valence; 3. *Rodrigue*; 4. *Bernardin*, commandeur de Herrera, de l'ordre de Calatrava, mort le 9. Juin 1591. laissant d'*Anne* de Castro, *Aldonce*, morte sans alliance; *Guiomare*, mariée en 1590. à *Alvare* de Bazan, II. marquis de sainte Croix; & *Jeanne* Manrique de Lara; 5. *Aldonce*, fondatrice du monastere de sainte Helene de Nagera; 6. *Guiomare*, alliée en 1542. à *Antoine* Manrique de Lara, V. comte de Paredes, morte le 28. Juillet 1543. & 7. *Marie* Manrique de Lara, Camerera major de l'imperatrice Marie infante d'Espagne, veuve de Maximilien II. empereur.

XXI. Manrique Manrique de Lara, III. duc de Nagera, IV. comte de Trevigno & de Valence, XII. seigneur d'Amusco, chevalier de la toison d'or, &c. né le 26. Decembre 1504. mourut le 22. Janvier 1558. Il avoit épousé *Louise* d'Acugna, fille unique d'*Henri*, IV. comte de Valence, morte le 10. Octobre 1570. dont il eut Manrique, qui suit; & Henri Manrique de Acugna, qui fut VI. comte de Paredes à cause de sa femme, & dont *la posterité sera mentionnée ci-après* en rapportant la branche de ces comtes. *Il eut aussi cinq enfans* naturels; *sçavoir*, Manrique; Jean-Baptiste, *chanoine de Tolede*; Alvare, *chevalier de l'ordre de saint Jacques*; Antoine, *qui fut d'église*; & Alfonce, *Jesuite.*

XXII. Manrique Manrique de Lara, Acugna, & Manuel, IV. duc de Nagera, V. comte de Trevigno, VI. de Valence, & XIII. seigneur d'Amusco, né le 10. Avril 1533. fut viceroi de Valence, & mourut le 5. Juin 1600. Il avoit épousé le 10. Août 1552. *Jeanne* Tellez Giron, fille de *Jean*, IV. comte de Vrena, dont il eut, Manrique, qui suit; *Jean* Manrique de Lara, VI. comte de Trevigno, commandeur d'Herrera, ordre de Calatrava, qui mourut en 1598. sans enfans de *Marie* de Quignonez, veuve d'*Antoine Pierre* Osorio, marquis d'Astorga, & fille de *Louis* de Quignonez, V. comte de Luna; *Rodrigue* & *Pierre*, morts jeunes; & Louise Manrique, qui porta les biens de sa maison dans celle de Cardenas, & continua la posterité des ducs de Nagera, *ainsi qu'il se verra ci-après.* *Il eut aussi pour fils naturel*, Jean *Manrique*, *chevalier de de saint Jean*, *qui épousa* Catherine *de Ordugna.*

XXIII. Manrique Manrique de Lara, VII. comte de Valence, né le 2. Août 1555. fut viceroi de Catalogne, & mourut avant son pere le 14. Mai 1593. sans posterité de *Jeanne* Manrique, III. dame de saint Leonard.

XXIII. Louise Manrique de Lara, sœur du precedent, née le 8. Janvier 1558. devint V. duchesse de Nagera, VII. comtesse de Trevigno, VIII. de Valence après la mort de ses freres. Elle avoit épousé en 1580. *Bernardin* de Cardenas, III. duc de Maqueda, & mourut en 1627. ayant eu de ce mariage, *Bernardin* de Cardenas, marquis d'Elche, né le 8. Janvier 1583. mort en 1599. *Georges* Manrique de Cardenas, VI. duc de Nagera, IV. de Maqueda, comte de Trevigno & de Valence, marquis d'Elche, grand-adelante de Grenade, né le 13. Avril 1584. & mort le 30. Octobre 1644 sans enfans d'*Isabelle* de la Cueva, fille de *François*, VII. duc d'Albuquerque; Jacques-Emmanuel, qui suit; *Jean*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, commandeur de Villa-Rubia, né en 1587. mort vers l'an 1634. *Pierre*, mort jeune; *Marie* de Cardenas-Manrique, alliée à *Jean-André* Hurtado de Mendoza, V. marquis de Cagnete, morte peu après l'an 1627. *Anne*

Marie, seconde femme de *Georges* d'Alencastre, duc de Torres-Novas, morte le 17. Decembre 1660. *Dominique*, morte jeune; & *Isabelle* de Cardenas Manrique, religieuse.

XXIV. JACQUES-EMMANUEL Manrique de Cardenas, V. duc de Naqueda, VII. de Nagera, marquis de Belmonte, &c. grand-adelante de Grenade, mourut le 24. Juillet 1652. Il avoit épousé *Agnés-Marie* de Arellano, fille de *Philippe* Ramirez, VII. comte d'Aguilar, morte le 14. Fevrier 1660. dont il eut FRANÇOIS-MARIE, qui suit;

XXV. FRANÇOIS-MARIE de MONTSERRAT Manrique de Cardenas, VIII. duc de Nagera, VI. de Naqueda, comte de Trevigno & de Valence, marquis de Belmonte & d'Elche, grand-adelante de Grenade, mourut jeune le 30. Avril 1656.

BRANCHE DES MARQUIS DE PAREDES.

XVIII. RODRIGUE Manrique, second fils de PIERRE, VIII. seigneur d'Amusco, nâquit en 1406. fut créé en 1452. comte de Paredes, grand de Castille, fut aussi connétable de Castille, maître de l'ordre de saint Jacques, & mourut le 11. Novembre 1476. Il avoit épousé 1. *Mencie* de Figueroa, fille de GOMEZ Suarez, seigneur de Zafra & de Feria, morte en 1445. 2. en 1446. *Beatrix* de Guzman, fille de *Diegue* Hustado de Mendoza, I. seigneur de Cagnete, morte en 1452. 3. *Elvire* de Castagneda, fille de PIERRE Lopez de Ayala I. comte de Fuensalida. Les enfans issus du premier mariage furent 1. PIERRE, qui suit; 2. DIEGUE mort avant son pere. 3. RODRIGUE, seigneur de Ybros, mort le 8. Avril 1518. ayant eu de *Mencie* de Benavides fille de *Diegue*, comte de saint Istevan, *Diegue*, commandeur d'Yeste de l'ordre de S. Jacques; *Rodrigue*, commandeur de Manzanaret de l'ordre de Calatrava, mort en 1527. *Françoise*, mariée à *François* Agnajo, seigneur de Villaverde; *Eleonore*, alliée à *Gauseran* de Castelui, seigneur de Carlete; & *Isabelle* Manrique qui épousa *Diegue* Vaca de Sotomajor; 4. GEORGE, seigneur de Belmontejo, mort en 1479. ayant eu de *Guiomare* de Menesès, fille de *Pierre* Lopez de Ayala, comte de Fuensalida, *Louis*, commandeur de saint Jacques de Montizon, mort sans alliance; & *Louise* Manrique, alliée à *Emmanuel* de Benavides, III. seigneur de Javalquinto; 5. *Frederic*, seigneur de Jarase par son mariage avec *Marie* de Molina, de laquelle il n'eut point d'enfans; 6. *Eleonore*, mariée à *Pierre* Saxardo, comte de Cartagene; 7. & *Elvire* Manrique, alliée à *Gomez* de Benavides, seigneur de Fromesta. Les enfans issus du troisiéme mariage furent 8. *Henri* seigneur de Rielves, mort en 1511. ayant eu de *Jeanne* fille de *Gonsalve* Davila, seigneur de Navalmorquendo, *François*, mort sans enfans de *Therese*, fille de *Gutier* de Robles, seigneur de Valdetriguero; *Alfonce* archidiacre de Seville; & *Agnés* Manrique, alliée à *Alfonce* Enriquez de Seville, VII. seigneur de Villalva; 9. *Alfonce*, patriarche des Indes, grand inquisiteur, archevêque de Seville & cardinal, mort le 18. Septembre 1538. *dont sera parlé cy-après dans un article separé.* 10. RODRIGUE Manrique, qui a fait *branche rapportée cy-après.*

XIX. PIERRE Manrique de Lara, II. comte de Paredes, mourut en 1481. Il avoit épousé *Leonore* d'Acugna, fille de PIERRE, I. comte de Buendia, dont il eut *Pierre Gomez*, mort jeune; RODRIGUE, qui suit; *Agnés*, mariée à *Jean* Chacon, seigneur de Cartagene; *Marie*, alliée à *Gomez* Gonsalez de Butron & Moxica, seigneur d'Amarajona; & *Magdelaine* Manrique, qui épousa *Pierre* Faxardo, marquis de Lovetz, d'avec lequel ayant été separée en 1506. elle se fit religieuse.

XX. RODRIGUE Manrique, III. comte de Paredes, mourut le 6. Janvier 1536. Il avoit épousé 1°. *Isabelle* Faxardo, fille de *Jean* Chacon, seigneur d'Oria. 2°. *Anne* de Jaën Manrique. Ses enfans du premier mariage furent, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Jean*, chevalier de saint Jean; 3. *Rodrigue*, commandeur de Biedma, de l'ordre de saint Jacques, mort en 1534. laissant de *Catherine* Lopez, *François*, chevalier de saint Jacques, & commandeur de Villa Franca, mort le 12. Août 1593. ayant eu de *Marie* de Cepeda, *Marie* Manrique, alliée à *Diegue* de Tevet Manrique; 4. *George*, mort jeune; 5. *Eleonore*, mariée à *Louis* de Guzman, IV. seigneur de la Algava; 6. *Mencie*, alliée à *Louis* de Vich, III. seigneur de Laurin; & 7. *Marie-Magdelaine* Manrique qui épousa *François* de Menroi, I. comte de Deleyt Tosa, morte en 1588. Les enfans issus du second mariage furent 8. *Bernardin*, chapelain de la chapelle royale de Grenade; 9. Raphaël, qui a fait la *branche des comtes de* BURGO-LAVEZAR; *seigneurs de Villaverde rapportée cy-après*; & 1°. *Jeanne* Manrique, alliée à *Jerôme* de Aliaga. *Il eut aussi dix enfans naturels.*

XXI. PIERRE Manrique de Lara, IV. comte de Paredes, mourut le 28. Mai 1539. Il avoit épousé *Agnés*, fille de *Louis* Fernandez Manrique, II. marquis d'Aguilar, dont il eut 1. *Antoine*, qui suit; 2. *François*, jumeau du précedent, commandeur de Villa Franca & de Bienvenida, de l'ordre de saint Jacques, mort le 20. Mai 1583. *laissant pour fils* naturel Rodrigue, *general de l'artillerie en Sicile, mort le 15. Mars 1611. sans enfans de* Violante *Marcello*; 3. *Anne*, mariée à *Gonsalve* Mesia, marquis de la Guardia; 4. *Jeanne*, alliée à *Frederic* Enriquez-Giron, commandeur du monastere de l'ordre de saint Jacques, & quatre filles religieuses.

XXII. ANTOINE Manrique de Lara, V. comte de Paredes, mourut en 1571. Il avoit épousé 1°. *Anne* Manrique de Lara, fille de *Jean* Fernandez III. marquis d'Aguilar, morte en 1542. 2°. *Guiomare* Manrique, fille d'*Antoine*, II. duc de Nagera, morte en 1543. 3°. *Françoise* de Sandoval & Roxas, fille de *Louis* III. marquis de Denia, & eut pour fille unique de sa seconde femme, AGNE'S, qui suit;

XXIII. AGNE'S Manrique de Lara, VI. comtesse de Paredes, épousa le 24. Mars 1556. *Henri* Manrique d'Acugna, second fils de *Manrique* Manrique, III. duc de Nagera, & mourut le 5. Novembre 1583. & son mari le 28. Septembre 1574. Leurs enfans furent, *Antoine* Manrique de Lara, V. comte de Paredes, né en 1563. mort dans une expedition sur mer en Angleterre en 1588. *Pierre*, VIII comte de Paredes, né l'an 1567. mort le 7. Fevrier 1626. sans enfans de *Catherine* Fernandez de Cordoüe, fille de *Diegue*, seigneur d'Almuña; *François*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, qui eut le même sort que son frere aîné en 1588. *Emmanuel*, qui suit; *Henri*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, mort avant son pere; *Françoise*, dame de l'infante Isabelle-Claire-Eugenie, puis mariée à *Antoine* Coloma, II. comte d'Elda; *Louise*, mariée en 1604. à *Philippe* Ramirez de Arellano, VIII. comte d'Aguilar, morte le 3. Mai 1631. & *Marguerite* Manrique de Lara, religieuse.

XXIV. EMMANUEL Manrique de Lara IX. comte de Paredes, commandeur de Montalvan de l'ordre de saint Jacques, mourut le 26 Novembre 1626. Il avoit épousé *Louise* Manrique Enriquez, fille de *Louis* Enriquez, & de *Catherine* de Lujan, dont il eut, *Marie-Agnés* Manrique de Lara, X. comtesse de Paredes, mariée en 1646. à *Vespasien* de Gonzague, duc de Guastalla, morte le 8. Août 1679. *Isabelle*, dame de la reine Marie-Anne d'Autriche, puis mariée à *François* d'Orozco, & Ribera, II. marquis de Mortare, morte en Avril 1682. & *Antoinette* Manrique de Lara, morte jeune.

BRANCHE DES COMTES DE BURGO-LAVEZAR, Seigneurs de VILLAVERDE.

XXI. RAPHAEL Manrique, fils de *Rodrigue*, III. comte de Paredes & d'*Anne* de Jaën Manrique sa seconde femme, fut comte de Burgo-Lavezar, seigneur de Villaverde, & gouverneur de Cremone, de N. sa femme, dont le nom n'est pas connu, il eut *Rodrigue*, II. comte de Burgo-Lavezar, seigneur de Villaverde, mort sans posterité; GEORGES, qui suit; & *Anne* Manrique.

XXII. GEORGES Manrique, III. comte de Burgo-Lavezar, seigneur de Villaverde, épousa *Magdelaine*, fille de *Jean-Ange* Cicogna, noble Milanois, dont il eut *Rodrigue*, IV. comte de Burgo-Lavezar, &c. mort sans alliance, avant l'an 1619. *Hyppolite* dame de Burgo-Lavesar & de Villaverde, mariée en 1621. à *Jean* Diazzamora; *Françoise*; *Laure*; & *Marie* Manrique de Lara, née posthume, morte jeune.

BRANCHE ISSUE DES COMTES DE PAREDES.

XIX. RODRIGUE Manrique, fils de RODRIGUE, I. comte de Paredes, & d'*Elvire* de Castagneda sa troisiéme femme, fut commandeur de Vallerubia de l'ordre de saint Jacques, & epousa *Anne* de Castille, veuve de *Gutier* de Monroi, morte le 29. Février 1541. dont il eut 1. *Gaspard*, chevalier de l'ordre de S. Jacques, lequel d'*Isabelle* de Castille, fille de *Pierre* Suarez de Castille, eut pour enfans, *Pierre*, commandeur de l'ordre d'Alcantara; & *Jeannette*, dame de la reine Isabelle, morte le 7. Décembre 1606. 2. *Rodrigue*, qui fut d'église; 3. *Inico*, chapelain de l'imperatrice Isabelle; 4. ALFONCE, qui suit; & *Marie* Manrique religieuse.

XX. ALFONCE Manrique de Lara, épousa 1°. *Elvire*, fille de *Vasquez* Ramirez de Guzman. 2°. *Catherine* de Guevara, dont il n'eut point d'enfans. De son premier mariage vinrent 1. MANRIQUE, qui suit; 2. *Alfonce* Manrique de Guzman, qui de *Constance* de Mendoza, eut pour fils unique, *Alfonce* mort en 1616. sans enfans de *Marie-Anne* de Zuniga, veuve de *Claude* de Zuignones, & fille de *Eugene* de Zuniga & de Valdes; 3. & *Jerôme* Manrique de Guzman, qui de *Magdelaine* Paës de Sotomajor, eut *Alfonce* Manrique de Lara & Guzman, XV. seigneur d'Amusco & Redecilla en 1642. mort sans posterité; *François*; *Elvire*; & *Magdelaine* Manrique de Lara & Guzman.

XXI. MANRIQUE Manrique de Lara & Guzman, épousa *Therese* de Tolede, dont il eut pour fils unique VASQUEZ, qui suit;

XXII. VASQUEZ Manrique-de-Lara-de-Guzman, mourut en 1615. Il avoit épousé *Isabelle*, fille de *Bernardin* de Zuniga & Quevedo, dont vint *Melchiore*, née posthume, morte jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VALDESCARAY.

XVIII. PIERRE Manrique, troisiéme fils de PIERRE, VIII. seigneur d'Amusco, Trevigno, &c. fut seigneur de Valdescaray, Anguiano, Escamilla, &c. & épousa 1°. *Isabelle* de Quignones, fille de *Diegue* Fernandez, seigneur de Luna. 2°. *Contesine* de Luna, dame d'Escamilla, fille d'*Alvare*, seigneur de Carvajales. Du premier mariage vinrent, PIERRE, qui suit; *Inico*, évêque de Leon & de Cordoüe, grand inquisiteur d'Espagne; *Leonard*, mort vers l'an 1515. sans enfans d'*Agnés* Carillo-de-Acugna, & *Eleonore* Manrique de Lara, séconde femme de *Rodrigue* Diaz de Mendoza, seigneur de Mendivil. Du second mariage vinrent BARNABE', *qui a fait la branche des seigneurs d'*ESCAMILLA *rapportée ci-aprés*; & *Blanche-Marie* Manrique de Lara, alliée en 1506. à *Jean* de Acugna-Porto-Carrero, III. seigneur de Pajares.

XIX. PIERRE Gomez Manrique de Lara, II. seigneur de Valdescaray, épousa 1°. *Leonore* de Leiva, dame de Rodecilla-del-Campo, fille de *Ladron* comte de Leiva. 2°. *Elvire* Labo-Manuel, fille de *Jean*, seigneur de Cangas & Belmonte. Du second mariage vinrent *Pierre*, mort jeune; ANTOINE qui suit; & *Emmanuel* Manrique de Lara.

XX. ANTOINE Manrique de Lara, III. seigneur de Valdescaray, grand-adelante de Castille, mourut en 1560. ayant eu de *Louise* de Padilla fille & heritiere de *Antoine* seigneur de Padilla & de saint Gadea; JEAN, qui suit; MARTIN, qui fit *la branche des comtes de S.* GADEA, *rapportée ci-aprés*; *Pierre* chanoine de Tolede, puis Jesuite; *Gomez*, commandeur de Lopera, de l'ordre de Calatrava; *Angelique*, mariée à *Jean Alfonce* de Moxica & Butron, seigneur d'Aramayona; *Isabelle*, alliée à *Jean* de Mendoza & Luna, II. Marquis de Castil-de-Vayvella; & *Louise* Manrique de Lara, qui épousa en 1564. *Louis* Porto-Carrero & Boccanegra, II. comte de Palma.

XXI. JEAN de Padilla & Manrique, IV. Seigneur de Valdescaray, Villoveta, & S. Gadea, grand-adelante de Castille, avoit épousé *Marie* d'Acugna, comtesse de Buendia, fille de *Frederic* V. comte de Buendia, dont il eut *Antoine*, qui fut Jesuite; *Louise* comtesse de saint Gadea & Buendia, dame de Valdescaray, qui épousa *Martin* Manrique de Padilla son oncle; *Casilde*, & *Marie* Manrique de Padilla religieuses.

BRANCHE DES COMTES DE S. GADEA ET BUENDIA.

XXI. MARTIN Manrique de Lara, fils puîné d'ANTOINE, III. seigneur de Valdescaray, fut grand-adelante de Castille, & I. comte de S. Gadea & VII. de Buendia, grand de Castille, par son mariage avec *Louise* Manrique & Padilla sa niece, fille de *Jean* de Padilla & Manrique, IV. seigneur de Valdescaray, & dont il eut *Jean* de Padilla-Manrique & Acugna, II. comte de S. Gadea, de Cifuentes & de Buendia, VI. seigneur de Valdescaray, grand-adelante de Castille, mort en 1606. sans posterité d'*Anne* de Silva, VIII. comtesse de Cifuentes, fille de *Ferdinand* de Silva, VI. comte de Cifuentes, qu'il avoit épousée en 1602. morte le 29. Mars 1606. *Martin* Jesuite; EUGENE, qui suit; *Marie-Anne*, alliée à *Christophle* Gomez de Sandoval, I. duc d'Uceda; *Anne*, seconde femme de *François* Fernandez de la Cueva, VII. duc d'Albuquerque; & *Louise* de Padilla Manrique & Acugna, mariée à *Ximenes* de Urrea, V. comte d'Aranda.

XXII. EUGENE de Padilla Manrique & Acugna, III. comte de S. Gadea & Buendia, VII. seigneur de Valdescaray, grand-adelante de Castille, mourut le 15. Juin 1622. sans posterité de *Louise* d'Aragon-Moncade, fille de *François* de Moncade, & de *Marie* d'Aragon, V. Duchesse de Montalto.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ESCAMILLA.

XIX. BARNABE' Manrique de Luna, fils de PIERRE, seigneur de Valdescaray & de *Contesine* de Luna, dame d'Escamilla sa seconde femme, fut seigneur de Villamadorni, Quintana, &c. & mourut en 1511. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de Tolede. 2°. *Catherine*, fille de *Pierre* Garcias de la Torre. Du premier mariage étoit issu JEAN, qui suit; & du second sortirent *Pierre*; *Rodrigue*, chevalier de l'ordre de S. Jacques; *Georges*, aussi chevalier de l'ordre de S. Jacques; *Garcias*, Archevêque de Tarragone; *Marie*, alliée à *Jean* de S. Dominique, seigneur d'Estepar, & *Angelique*, religieuse.

XX. JEAN Manrique de Luna, chevalier de l'ordre de saint Jacques, seigneur d'Escamilla, mourut en 1540. laissant de *Marie* de la Mota, fille de *François* de la Torre; PIERRE, qui suit; *Françoise*, mariée à *Pierre* Yannes de Coral; & *Anne* religieuse.

XXI. PIERRE Manrique de Luna, seigneur d'Escamilla, mourut le 27. Octobre 1579. ayant eu de *Catherine* fille d'*Alfonce* de Padilla, morte en 1574. JEAN, qui suit; *Alfonce*, mort sans alliance; & *Marie* Manrique de Luna, qui épousa *Charles* d'Arellano & Navarre, seigneur de Sartaguda.

XXII. JEAN Manrique de Luna, seigneur d'Escamille, mourut en 1622. sans laisser de posterité d'*Isabelle* Osorio-Velasco, fille de *Pierre*, seigneur de Coscorita.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VILLAZOPEQUE.

XVIII. GOMEZ Manrique, cinquiéme fils de PIERRE, VIII. seigneur d'Amusco, fut seigneur de Villazopeque, & mourut en 1491. Il avoit épousé *Jeanne* de Mendoza, fille de *Diegue*, I. comte de Cagnetes, dont il eut, LOUIS, qui suit; *Marie*, abbesse de Calabazanos; & *Catherine*, mariée à *Diegue-Garcie* de Tolede, VII. seigneur de Mejorada.

XIX. LOUIS Manrique, chevalier de l'ordre de saint Jacques, mourut avant son pere, laissant d'*Agnés* de Castille, fille de *Sanche*, I. seigneur d'Herrera; *Anne* Manrique, dame de Villazopeque, qui épousa *Rodrigue* de Mendoza, II. comte de Castrogeriz.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES *de las* AMAYVELAS, *seigneurs d'*AMUSCO.

XVIII. GARCIAS Fernandez Manrique, septiéme fils de PIERRE, VIII. seigneur d'Amusco, fut seigneur de las AMAYVELAS, Belliza, Espinosa, Alozaina, &c. & mourut en 1496. Il avoit épousé *Aldonce* Faxardo, fille d'*Alfonce*, seigneur de Lorca, dont il eut BERNARDIN, qui suit; *Rodrigue*, archidiacre d'Almuguezar; *François*, chevalier de saint Jean; *Pierre* Lopez Faxardo, commandeur de Caravaca; INICO, qui a fait *la branche des seigneurs de*

las TORRES, *rapportée ci-après*; *Gomes*, commandeur de Plasencia & de Fuentiduegna, de l'ordre de Calatrava; *Guiomare*, alliée à *Diegue* Fernandez de Cordouë, seigneur de Salzaracejos; & *Mencie* Manrique, qui épousa *Sanche* della Cavalleria.

XIX. BERNARDIN Manrique, II. seigneur de las Amayvelas, &c. mourut le 19. Avril 1517. Il avoit épousé *Isabelle* Ordonez de Guzman, dame de la Sagrada, Terrados, Ambroz, &c. fille ainée d'*Antoine* Nunnez, seigneur d'Ambroz, dont il eut, GARCIAS, qui suit; *Alfonce*; *Diegue*; *Gabriel*, chanoine de Seville; *Georges*; *Marie*, alliée à *Martin* de Roxas, seigneur de la Torre de Mazuelo; *Leonore*, & *Aldonce*, religieuses; *Isabelle*, abbesse de Calabazanos; & *Catherine* Manrique, religieuse.

XX. GARCIAS Fernandez Manrique, III. seigneur de las Amayvelas, Espinosa, la Sagrada, &c. mourut le 2. Novembre 1540. Il avoit épousé 1°. *Françoise* de Benavides, fille de *François*, seigneur de Fromesta, morte en 1534. 2°. *Constance* de Bazan, fille de *Gutier* de Robles, seigneur de Valdetrigueros. Du premier mariage vinrent, BERNARDIN, qui suit; *Antoine*, mort jeune; *François*; *Aldonce*; & *Leonore*, religieuses; *Isabelle* de Velasco, mariée à *Pierre* Ordonez de Villaquiran, seigneur de Leche; & *Françoise* Manrique, religieuse. Et du second mariage étoit issu *Gabriel* Manrique de Bazan, né en 1538. mort sans posterité.

XXI. BERNARDIN Manrique de Lara, IV. seigneur de las Amayvelas, &c. mourut en 1581. Il avoit épousé *Isabelle* de Mendoza, fille de *Louis* Laso de Castille, dont il eut GARCIAS, qui suit; *Alfonce*; *Louis* Laso de Castille; *Diegue*, religieuse; *Antoine*, qui fut d'église; MICHEL, qui fit *la branche des seigneurs de las* GRANERAS, *rapportée ci-après*; *Françoise*, abbesse de Calabazanos, & *Bernardine* Manrique, religieuse.

XXII. GARCIAS Fernandez Manrique, V. seigneur de las Amayvelas, &c. épousa 1°. *Catherine* de Fonseca & Tolede, fille de *Pierre* de Fonseca Nieto, seigneur del Cubo. 2°. *Marie* de Velasco. Les enfans qu'il eut de sa premiere femme furent, BERNARDIN, qui suit; *Gaspard*; & *Isabelle* Manrique, mariée à *Jean Alfonce* de Solis, seigneur de Villa-de-Retortillo. Et de la seconde, étoit issuë *Eleonore* de Velasco, religieuse.

XXIII. BERNARDIN Manrique, VI. seigneur de las Amayvelas, &c. mourut en 1641. ayant eu d'*Antoinette* del Aguila, fille de *Diegue*, seigneur de Villaviciosa, GARCIAS, qui suit; *Diegue*, chevalier de saint Jacques; *Pierre*, mort au royaume de Naples; & *Catherine* Manrique, alliée à *François* Lopez de Zuniga & de la Cerda, II. marquis de Baides.

XXIV. GARCIAS Manrique de Lara, VII. seigneur de las Amayvelas & XVI. seigneur d'Amusco, épousa *Françoise-Nicostrate* de Barrientos Colonne, fille unique de *Pierre-François*, seigneur de Serranos, dont il eut BERNARDIN, qui suit; *Balthasar*, prieur des Augustins; JOSEPH, qui a continué *la posterité rapportée après celle de son frere ainé*; *Therese*, mariée à *Antoine-Joseph* del Castillo-Porto-Carrero, IV. seigneur de Fermoselle; *Marie*, alliée à *Felix* de Solis; *Antoinette*; *Beatrix*; & *Catherine* Manrique de Lara, religieuses.

XXV. BERNARDIN Manrique de Lara, Barrientos, Tejeda, Maldonallo & Pacheco, I. comte de las Amayvelas, XVII. seigneur d'Amusco, mourut en 1671. Il avoit épousé *Louise* de Ibarra & Cardonne, fille de *Charles*, I. marquis de Taracene, dont il eut *Garcias* Fernandez, II. comte de las Amayvelas, XVIII. seigneur d'Amusco, mort sans alliance le 15. Mars 1679. *Charles*, III. comte de las Amayvelas, XIX. seigneur d'Amusco, mort sans alliance le 3. Juillet, 1682. JOSEPH-ANGE, qui suit; *Eleonore-Petronelle*, troisiéme femme de *Gaspard* de Villacie-Quixada-Ocampo & d'Acugna, III comte de Pegnaflos; *Antoinette*; & *Blanche* Manrique de Lara, religieuses.

XXVI. JOSEPH-ANGE Manrique de Lara, IV. comte de las Amayvelas, XX. seigneur d'Amusco, maréchal des camps & armées de l'empereur, après avoir été commandant à Barcelone, mourut à Vienne le 10. Octobre 1723. en sa 52. année, il avoit épousé *Castille-Therese* de Ribadeneira-Nino-de Castro, marquise de la Vega, fille de *Balthasar* de Ribadeneira & Zuniga, marquise de la Vega, dont il eut *Dominique-Benoît*, né en Mars 1694. mort en Août suivant; & *Marie-Antoinette* Manrique de Lara, née en Août 1689. morte le 24. Août 1696.

XXV. JOSEPH Manrique de Lara, fils puîné de GARCIAS, VII. seigneur de las Amayvelas, & XVI. seigneur d'Amusco, fut chevalier de l'ordre de Calatrava, & laissa d'*Eleonore* Fernandez de Arguello, JOSEPH, qui suit; & *Marie* Manrique de Lara.

XXVI. JOSEPH Manrique de Lara.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAS GRANERAS & VILLAXEMINA.

XXII. MICHEL Manrique de Lara, fils puiné de BERNARDIN, IV. seigneur de las Amayvelas, fut seigneur de las Graneras, & gouverneur de Tarente. Il avoit épousé *Isabelle* Delgado, fille d'*Augustin*, seigneur de Villaximena, dont il eut LOUIS, qui suit;

XXIII. LOUIS Manrique de Lara & Delgado, seigneur de Villaximena & de las Graneras, épousa *Damiane* Delgado de Mata, dont il eut pour fille unique *Isabelle* Manrique de Lara, dame de Villaximena & de las Graneras, mariée à *Georges* Venegas de Cordouë & de la Cuëva, VI. seigneur de la Harina.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAS TORRES de ALOZAYNA.

XIX. INICO Manrique, cinquiéme fils de GARCIAS Fernandez, I. seigneur de las Amayvelas, fut seigneur de las Torres-de-Alozayna, Frigiliana, & Nerja, commandeur de Corral, de l'ordre de saint Jacques, & mourut le 17. Janvier 1536. Il avoit épousé en 1498. *Isabelle* Carillo, fille de *Sanche* de Cordouë & Roxas, seigneur de Casapalma, dont il eut GARCIAS, qui suit; RODRIGUE, qui a fait *la branche des comtes de* FRIGILIANA, *rapportée ci-après*, *Guiomare*, mariée à *Gutier* de la Vega, seigneur de Puertollano; *Isabelle*, religieuse de sainte Claire; *Aldonce*, qui épousa *Diegue* de Cordouë Ponce de Leon, seigneur de la Campana; & *Marie* Manrique, alliée à *Diegue* de Roxas, des marquis de Poza.

XX. GARCIAS Manrique, seigneur de las Torres-de-Alozayna, mourut en 1537. Il avoit épousé en 1525. *Jeanne* de Valence, fille de *Frederic* Manrique, maréchal de Castille, dont il eut, INICO, qui suit; *Frederic*; *Philippe*; & *Françoise* Manrique.

XXI. INICO Manrique, seigneur de las Torres-de-Alozayna & Chilches, mourut en 1571. Il avoit épousé *Anne*, fille de *Ferdinand* de Bazan, dont il eut pour fille unique *Françoise* Fernandez Manrique, dame de las Torres-de-Alozayna & Chilches, née en 1568. mariée en 1587. à *Rodrigue* Manrique de Lara, IV. seigneur de Frigiliana. *Il eut aussi de* Marie d'*Agurre*, *un fils* naturel *nommé* Charles.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES de FRIGILIANA, *d'*AGUILAR *& marquis de la* HINOJOSA.

XX. RODRIGUE Manrique, second fils d'INICO, seigneur de las Torres-de-Alozayna, fut seigneur de Frigiliana & Nerja, & chevalier de l'ordre de saint Jacques. Il avoit épousé *Catherine* Pacheco & Arroniz, dame de la Esperilla, & Fuente-la-Higuera, fille de *Louis*, dont il eut LOUIS, qui suit; *Jean*, qui fut tué à Utrecht; *Isabelle*, & *Marie-Anne*, religieuses; & *Diegue* Manrique-Pacheco, qui épousa *Marie* de Guzman, fille de *Jean-Baptiste* Cazalla, dont il eut *Antoine* Manrique de Lara, seigneur de Madera & Cazalla, chevalier de l'ordre de saint Jacques, qui d'*Agnés* Collado-Pacheco eut pour enfans, *François*, mort avant son pere; *Marie*, dame de Cazella & Madera, alliée à *François* Chacon, Enriquez, I. comte de Molina; & *Françoise* Manrique de Lara, qui épousa *André* de la Goncha-Zapata, chevalier de l'ordre de Calatrava.

XXI. LOUIS Manrique de Lara, III. seigneur de Frigiliana & Nerja, mourut le 3. Octobre 1606. Il avoit épousé *Mencie* Manrique, fille de *Diegue* d'Aguajo, seigneur de Villaverde, morte en Juin 1568. dont il eut RODRIGUE, qui suit;

XXII RODRIGUE Manrique de Lara, IV. seigneur de Frigiliana & Nerja, mourut le 12. Novembre 1621. Il avoit

épousé en 1587. *Françoise* Fernandez Manrique, fille unique d'Inico, seigneur de las Torres-de-Alozayna & Chilches, dont il eut Inico, qui suit; *Joseph*; *Sabinian*, chevalier de l'ordre de Calatrava, gouverneur des Philippines, mort sans alliance le 15. Novembre 1679. *Bernard*, tué en un combat naval contre les Turs le 15. Octobre 1620. *Pierre*; *François*, tué en 1631. *Gabriel*, né en 1611. mort en 1644. *Anne*; *Mencie*; & *Marie* Manrique de Lara, religieuses.

XXIII. Inico Manrique de Lara, I. comte de Frigiliana, vicomte de la Fuente, seigneur de las Torres-de-Alozayna, Nerja & Chilches, mourut le 28. Decembre 1664. Il avoit épousé en 1629. *Marguerite* de Tavora, fille de *Jean-Gaspard* de Sousa, morte le 21. Septembre 1662. dont il eut Rodrigue-Emmanuel, qui suit; *Gaspard-François*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, gouverneur de Navarre en Lombardie, & general des milices du Milanez; *Françoise-Marie*, alliée à *Diegue-François-Eugene* de Silva-Mendoza & la Cerda, VII. seigneur de Galves; *Marie-Antoinette*, qui épousa en 1655. *Gaspard-Dominique* de Villacis-Quijada-Ocampo & Acugna, III. comte de Villaflor, morte en 1672. & *Therese-Marie* Manrique de Lara, mariée en 1672. à *Octave-Ignace* prince de Barbanson & du saint empire Romain.

XXIV. Rodrigue-Emmanuel Manrique de Lara, II. comte de Frigiliana, vicomte de la Fuente, &c. grand d'Espagne, né le 25. Mars 1638. avoit épousé le 13. Avril 1670. *Marie-Antoinette* de Valbanera-Ramirez-de-Arellano, Mendoza & Alvaredo, X. comtesse d'Aguilar & de Villamor, II. marquise de la Hinoyosa, XIII. dame de los Cameros, fille unique de *Jean-Dominique* Ramirez d'Arellano, IX. comte d'Aguilar, &c. morte le 4 Decembre 1675. dont il eut Inico de la Croix, qui suit; & *Marie-Therese*, née & morte en 1674.

XXV. Inico de la Croix Manrique-de-Lara-Arellano-Mendoza & Alvaredo, XI. comte d'Aguilar, V. marquis de la Hinojosa, IV. comte de Villamor, XIII. seigneur de los Cameros, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, né le 3. Mai 1673. épousa le 12. Novembre 1689. *Rosalie-Marie* d'Aragon & Pignatelli, fille d'*André Fabrice*, VII. duc de Monteleon, dont il n'a point d'enfans.

BRANCHE DES COMTES DE LARA, *seigneurs de* Castrogeriz.

IX. Nonnio Perez, fils puîné de Pierre Gonsalez, II. seigneur de Lara, & d'*Eve* Perez de Trava, sa premiere femme, conserva le nom de Lara, dont il fut le III. seigneur, & de Gama son frere aîné, ayant pris celui de vicomte de Narbonne, dont il avoit épousé l'heritiere. Le seigneur de Lara dont nous parlons, fut tuteur du roi Alfonce VIII. & regent de ses royaumes. Il avoit épousé *Therese*, fille de *Ferdinand* Perez de Trava, comte de Tristamare, dont il eut Ferdinand, qui suit; *Alvare* Nunnez de Lara, seigneur de Lara, de Lerme, &c. qui fut tuteur du roi Henri I. & mourut en 1219. sans enfans legitimes. Il avoit épousé *Urraque*, fille de *Diegue* Lopez de Haro, surnommé *le Bon*, seigneur de Biscaye; Gonsalve, qui *continua la posterité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Therese* Nunnez de Lara, seconde femme de *Ferdinand* II. roi de Leon, mort en 1180. & *Sancie* Nunnez de Lara, mariée à *Sanche* infant d'Aragon, comte de Roussillon & de Cerdagne.

X. Ferdinand Nunnez de Lara, seigneur de Castrogeriz, épousa *Majo* fille de *Garcias* Garciz, Ric-Homme, seigneur d'Aza, dont il eut, *Ferdinand* Fernandez de Lara, mort sans posterité; Alvare, qui suit; *Sancie*, mariée à l'infant *Ferdinand* de Portugal, seigneur de Serpe; & *Therese*, alliée à *Ponce-Hugon* comte d'Ampuries.

XI. Alvare Fernandez de Lara, Ric-Homme, seigneur de Lara, mourut sans enfans legitimes. Il avoit épousé *Marie* Alonso de Leon, fille *naturelle d'Alfonce*, IX. roi de Leon.

X. Gonsalve Nunnez de Lara, fils puîné de Nonnio, seigneur de Lara, fut seigneur de Belorado, Brionez, &c. & mourut vers l'an 1225. Il avoit épousé *Marie* Diaz de Haro, sœur d'*Urraque*, qui avoit épousé son frere aîné, dont il eut, *Diegue* Gonzales de Lara, tué par les Maures; Nonnio, qui suit; *Ferdinand-Therese*, seconde femme d'*Alfonce* seigneur de Molina & de Mesa; & *Eleonore* de Lara, mariée à *Rodrigue* Fernandez de Castro.

XI. Nonnio Gonsalez de Lara, surnommé *le Bon*, Ric-Homme, seigneur de Lara, fut tué à la bataille d'Ecija en Mai 1275. Il avoit épousé *Therese* Alonso de Leon, dame d'Almugna, fille de *Pierre* Alonso, maître de l'ordre de saint Jacques, & niéce d'*Alfonce* roi de Leon, dont il eut, Jean, qui suit; *Nonnio* Gonsalez de Lara, Ric-Homme, seigneur d'Estella, mort en 1291. sans enfans de *Jeanne* Gomez Giron, fille unique de *Gomez* Gonsalez Giron, Ric-Homme; & *Therese* de Lara, mariée à *Gilles* Gomez de Roa, Ric-Homme, seigneur d'Aza. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Marie, *alliée* à Diegue *Gomez de Deza*, *seigneur de Probasus*.

XII. Jean Gonsalez de Lara, Ric-Homme, seigneur de Lara, Lerme, &c. ambassadeur au concile general de Lyon, mourut en 1276. Il avoit épousé *Therese* de Haro, fille de *Diegue* Lopez, seigneur de Biscaye, dont il eut *Alvare* Nunnez de Lara, Ric-Homme, seigneur de Lara, mort sans alliance en 1287. & Jean, qui suit;

XIII. Jean Nunnez de Lara, Ric-Homme, seigneur de Lara, &c. capitaine general des limites des royaumes d'Aragon & de Grenade, mourut en Avril 1294. Il avoit épousé *Therese* Alvarez d'Azagra, V. dame souveraine de Alvarrazin & de la maison d'Azagra, fille d'*Alvare* Perez d'Azagra, dont il eut Jean, qui suit; *Nonnio* Gonsalez de Lara, Ric-Homme, seigneur de Vide, mort en 1296. sans posterité de *Constance* de Portugal, fille de l'infant *Alfonce* de Portugal, seigneur de Portalegre; *Jeanne* Nunnez de Lara, dite *la Palomille*, dame de Lara après la mort de son frere, mariée 1°. l'an 1300. à *Henri* infant de Castille, qui étoit âgé de 70. ans. 2°. à *Ferdinand* de la Cerda, morte en 1351. & *Therese* Nunnez de Lara, alliée en 1303. à *Alfonce* de Castille, seigneur de Valence.

XIV. Jean Nunnez de Lara, dit *le Jeune & le Barbu*, seigneur des maisons de Lara & d'Azagra, souverain d'Alvarrazin & de Molina, grand-maître de la cour royale & des limites du pays, mourut en 1315. Il avoit épousé 1. en 1290. *Isabelle* de Molina & de Mesa, fille d'*Alfonse* de Castille & de *Blanche*, V. dame de Molina, morte en 1292. 2°. *Marie* Diaz de Haro, dame de Tordehumos, fille de *Diegue* Lopez de Haro, seigneur de Biscaye, desquelles il n'eut point d'enfans.

MANRIQUE (Thomas) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit fils de Pierre de Luna, seigneur de Fuente Duenna, & d'Alfonse Manrique, fille du comte d'Osorne. Il fut fait procureur general de l'ordre à Rome en 1553. & en 1565. le pape Pie IV. le fit maître du sacré palais. On dit qu'il fut employé dans de grandes affaires, & entre autres qu'il negocia heureusement auprès du viceroi de Naples qui vouloit envahir Rome; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut le principal directeur de l'édition qui parut en 1570. à Rome de toutes les œuvres de saint Thomas en 17. volumes *in fol.* & que la vie du Saint qui est à la tête, est de lui. Il parut la même année à Lyon une nouvelle édition des œuvres d'Alexandre Tartagno jurisconsulte, à la bonté de laquelle il contribua, par les memoires qu'il fournit sur les defauts de celle que le fameux Charles du Moulin avoit donnée en 1556. * Echard, *script. ord. Præd.*

MANRIQUE DE LARA (Alfonse) cardinal, archevêque de Seville, fils de Rodrigue Manrique, comte de Parades, fut nommé par Isabelle reine de Castille, à l'évêché de Badajoz. Après la mort de cette princesse l'an 1504. il se déclara pour Philippe archiduc d'Autriche, contre le roi Ferdinand, qui en conserva du ressentiment. Manrique cabala encore en faveur de Charles d'Autriche, fils de l'archiduc Philippe, qui fut depuis empereur. Ferdinand prit des mesures pour le perdre, & le fit arrêter dans les Asturies, dans le tems qu'il avoit pris la fuite déguisé en marchand. On le mit sous la garde de l'archevêque de Tolede, conformément à une commission qu'on avoit du pape. Depuis il recouvra la liberté par le traité qui se fit entre l'empereur Maximilien I. & Ferdinand, touchant l'administration des états de Charles archiduc d'Autriche. Manrique vint alors dans le Pays-Bas, à la cour du même prince Charles, qui le nomma à l'évêché de Cordouë, puis à l'archevêché

de Seville. Il lui donna encore l'office d'inquisiteur general de la Foi, & procura l'an 1531. un chapeau de cardinal à ce prelat, qui mourut en Espagne le 28. Septembre de l'an 1538. * Gomez, *de reb. cardin Ximen. l.* 6. Mariana, *l.* 29. Onuphre. Aubery. Ciaconius, &c.

MANS (le) sur la Sarte, ville de France, capitale de la province du Maine, avec presidial & évêché suffragant de Tours, est nommé par les Latins *Cenomanum*. Scaliger, Cluvier, & presque tous les geographes la prennent pour le *Vindinum* de Ptolomée. Les anciennes chroniques debitent que le Mans fut bâti par Sarthon, petit-fils de Samothes, roi des Gaules; & que depuis ayant été ruinée par les factions des Druides & des Sarrhonides, elle fut reparée par Lement aussi roi des Gaules, qui lui donna son nom. Sans s'arrêter à ces fables, il faut convenir que le Mans est une des plus anciennes villes des Gaules, ce qui a donné lieu à ce distique assez commun dans les vieux auteurs.

Bourges, Autun, le Mans, avec Limouges,
Furent jadis les quatre villes rouges.

Aujourd'hui elle est bâtie sur une montagne qui s'éleve au-dessus de la Sarte, entre le septentrion & le couchant. Aimoin dit que du tems de Charlemagne elle étoit une des plus puissantes villes de la Gaule Celtique. Les courses des Normands, les guerres des Anglois, & les frequens incendies l'ont souvent fait changer de forme. L'église cathedrale a été dédiée à la sainte Vierge, puis à saint Gervais, & enfin à saint Julien, qui est le premier évêque du Mans. On peut consulter l'histoire des prélats, & des choses plus memorables de ce diocese, qu'Antoine Corvasier de Courteilles, conseiller au presidial de cette ville, a donnée au public, depuis l'an 1648. * *Consultez* aussi Gregoire de *Tours*, *l.* 5. Aimoin, *in hist.* Du Chêne, *antiq. des villes*. Robert. & Sammarth. *Gall. Christ.*

CONCILES DU MANS.

Le roi Charles *le Chauve* sejourna quelque tems au Mans, pour s'y opposer aux courses des Normands. Pendant ce sejour Alderic, qui en étoit évêque, le pria de remedier à quelques abus qui se commettoient contre le culte divin & la puissance royale. Pour cela les évêques s'assemblerent l'an 843. au bourg de Coulaines, qui est près des fauxbourgs du Mans, & y firent quelques décisions, que nous avons dans les recüeils des conciles, *T. XXIII. édit. reg. & T. VIII. édit. ult. Paris.* L'archevêque de Tours celebra l'an 1242. un concile à Laval dans le Maine. Geofroy, évêque du Mans, y assista.

MANSARD (Jean) paysan de la paroisse de Chalivoy-Milon près Dun-le-Roi, diocese de Bourges, merite place dans ce dictionnaire, par le grand âge qu'il vécut, qui fut de 110. ans. Il avoit eu dix femmes, dont il épousa la derniere à l'âge de 99. ans, & elle n'en avoit que 18. Il en eut un fils deux ans après, & mourut sur la fin de 1709. * *Gazette du* 18. *Janvier* 1710.

MANSART (François) fameux architecte, nâquit à Paris en 1598. Son pere qui étoit aussi architecte, & qu'il perdit fort jeune, le laissa entre les mains de son beaufrere qui étoit de la même profession, & qui eut soin de lui apprendre les premiers élemens de l'architecture. Ce jeune éleve avoit apporté en naissant toutes les dispositions necessaires pour réüssir dans ce bel art, un goût exquis & un esprit solide & profond, qui cherchoit toûjours quelque chose de plus beau que ce qu'il voyoit faire aux autres. La pratique qu'il joignit de bonne heure à l'étude & aux reflexions, lui acquit en peu de tems beaucoup d'habileté & beaucoup de réputation. Ses pensées étoient nobles & grandes pour le dessein general d'un édifice, & son choix toûjours heureux & délicat pour les profils de tous les membres d'architecture, qu'il y employoit. Ses ouvrages qui ont embelli Paris & ses environs, & même plusieurs provinces, sont en si grand nombre, que je ne rapporterai que les principaux. Les premiers ont été le portail de l'église des Feüillans de la ruë saint Honoré, le château de Berny & le château de Baleroy en Normandie, ensuite celui de Blerancour, une partie de celui de Choisy sur Seine, & celui de Petit-bourg. Le nouveau château de Blois est tout entier de sa façon, & il a fait une partie des dedans de Richelieu & de Coulommiers. Il a fait tous les dehors du château & des jardins de Gesvres en Brie, & la plus grande partie de celui de Fresne, où il y a une chapelle qui est en même-tems & le modele de l'église du Val-de-Grace à Paris, & un chef-d'œuvre d'architecture. Le château de Maisons, dont il a fait faire tous les bâtimens & tous les jardinages, & d'une beauté si singuliere, qu'il n'y a point d'étrangers curieux qui ne l'aillent voir, comme une des plus belles choses qu'on ait en France. L'hôtel de la Vrilliere & l'hôtel de Jars qu'il fit construire environ dans le même-tems, ne meritent pas moins d'être considerés pour la beauté & l'élegance de leur architecture. L'église des Filles de sainte-Marie dans la ruë S. Antoine, est de lui, de même qu'une partie de l'hôtel de Conty, l'hôtel de Boüillon, est le portail des Minimes de la place royale jusqu'à la premiere corniche seulement. Il a bâti plusieurs choses à l'hôtel de Carnavalet, de tres-bon goût, sur-tout le corps de logis sur la ruë, où il a conservé l'ancienne porte & des bas-reliefs dont elle est ornée, parce qu'il les trouva tres-beaux, & qu'il n'eut point cette maligne envie de plusieurs architectes, qui ne manquent pas de faire abattre les morceaux d'architecture dont la comparaison avec les leurs pourroit leur être desavantageuse. L'église du Val-de-Grace a été bâtie sur son dessein, & conduite par lui jusqu'au-dessus de la grande corniche du dedans. Lorsqu'on en étoit là, on fit entendre à la reine mere fondatrice du couvent, que cette église sur le pied qu'elle étoit commencée, ne poûvoit s'achever qu'avec des sommes immenses, & qui excederoient beaucoup celles qu'elle y avoit destinées. Elle s'en plaignit à M. Mansart; & n'ayant pas reçû de ses réponses toute la satisfaction qu'elle en attendoit, elle chargea d'autres architectes de ce qui restoit à faire. C'est assurement une des belles églises qu'il y ait au monde; mais il y a lieu de croire qu'elle auroit été encore plus belle, si M. Mansart y eût mis la derniere main. Elle n'auroit peut-être pas été chargée de tant d'ornemens de sculpture; mais elle n'en auroit pas été moins ornée. Peut-être aussi que le dôme, quelque beau & majestueux qu'il soit, auroit eu quelque chose de plus élegant & de plus dégagé, s'il eût été fait entierement dans le goût de Mansart. L'on peut en juger ainsi par la beauté du dôme des Invalides, fait par M. Mansart premier architecte du roi de France, & digne neveu de celui dont je parle, parce qu'il a le même goût que son oncle. Cet excellent architecte qui contentoit tout le monde par ses beaux ouvrages, ne pouvoit se contenter lui-même. Il lui venoit toûjours en travaillant de plus belles idées que celles où il s'étoit d'abord arreté, & souvent il a fait refaire jusqu'à deux & trois fois les mêmes morceaux, pour n'avoir pû en demeurer à quelque chose de beau, lorsque quelque chose de plus beau se presentoit à son imagination. C'a été cette abondance de belles pensées qui a empêché que la façade principale du Louvre n'ait été bâtie sous sa conduite & sur ses desseins; & parce que la posterité sera étonnée que dans le tems où il étoit dans sa plus grande réputation, on ait fait venir en France pour cet ouvrage le cavalier Bernin, qui, à ce que disent les connoisseurs: n'avoit aucun avantage sur lui du côté de l'architecture, il est bon de dire comme la chose se passa. M. Colbert, avant que d'envoyer à Rome pour avoir des desseins des meilleurs architectes d'Italie, manda Mansart, & le pria d'aporter ceux qu'il avoit faits pour le Louvre. Il lui dit qu'il seroit bien-aise de lui voir bâtir la façade de ce palais, ne doutant point que s'agissant de servir le roi dans un ouvrage si important, il ne fit quelque chose d'admirable. M. Mansart ouvrit son porte-feüille, & fit voir plusieurs desseins tous tres-beaux & tres-magnifiques, mais dont il n'y en avoit pas un seul qui fût fini & arrêté. Il y avoit par tout deux ou trois pensées differentes à choisir; l'une marquée avec du crayon, l'autre avec de l'encre, & l'autre avec de la sanguine. M. Colbert témoigna être extrémement satisfait de la beauté & de l'abondance de toutes ces differentes idées; mais il ajoûta qu'il falloit se déterminer, prendre les plus belles & les mettre au net, ensuite les presenter au roi, pour en choisir une, après

quoi il n'y auroit plus qu'à l'executer promptement sans y rien changer. M. Mansart répondit qu'il ne pouvoit se lier ainsi les mains, & qu'il vouloit se conserver toûjours le pouvoir de mieux faire, & se rendre par-là plus digne de l'honneur qu'on lui faisoit. M. Colbert lui répondit que s'il n'étoit question que d'un bâtiment pour lui, il n'auroit aucun chagrin de le voir abattre huit & dix fois de suite, pourvu qu'il parvînt à avoir un édifice de sa façon: mais que s'agissant d'un bâtiment pour le roi & d'un bâtiment tel que le Louvre, il ne pouvoit ni ne devoit y faire travailler aux conditions que M. Mansart demandoit. Ils persisterent l'un & l'autre dans leur resolution, & la chose en demeura là. Il mourut au mois de Septembre 1666. âgé de 69. ans. C'est lui qui a inventé cette sorte de couverture qu'on nomme *Mansarde*, où en brisant les toits on augmente l'espace qu'ils renferment, & on trouve moyen d'y pratiquer des logemens tres-commodes & tres-agreables. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France.*

MANSENCAL (Jean) premier président au parlement de Toulouse, & l'un des plus grands magistrats du XVI. siécle, étoit issu d'une ancienne famille de Bazas, laquelle avoit une portion de la seigneurie de cette ville, où son ayeul avoit exercé la charge de lieutenant general. Celui dont nous parlons, après avoir été conseiller au parlement de Toulouse, puis avocat general, y fut reçû premier président en 1538. C'étoit un homme sage, éloquent, & d'un grand sçavoir; aussi jamais aucun de ceux qui ont possedé la même charge, n'en porta l'autorité si loin. Ce fut en sa faveur que le roi Henri II. ordonna que les premiers présidens du parlement de Toulouse, joüiroient des mêmes gages & pensions, dont joüissent les premiers présidens du parlement de Paris. Le roi François II. l'honora aussi d'une commission de lieutenant general pour sa majesté dans tout le ressort du parlement en l'absence des gouverneurs. En 1550. il avoit mis au jour un écrit sous le titre *de la verité & autorité de la justice du roi tres-Chrétien en la correction & punition des malefices, &c.* au sujet d'un arrêt rendu par le parlement, contre un prêtre concubinaire: arrêt qui avoit excité un grand bruit dans le clergé, & contre lequel on avoit publié un libelle rempli d'injures contre le parlement, sous le titre ironique, *Arrêt du parlement de Toulouse tres-profitable, &c.* L'écrit du premier président étoit une reponse à ce libelle; & comme il reprenoit avec beaucoup de force les déreglemens des gens d'église de ce temps-là, sans épargner même les prélats, quelques docteurs de Sorbonne le censurerent: le président, quoiqu'il eût beaucoup de modestie & de pieté, fut tres-sensible à cette censure; de sorte qu'il envoya à Paris du Bourg, un de ses gendres, pour tâcher d'en obtenir la retractation; mais quoique le roi & toute sa cour s'y interessassent, la faculté tint ferme, & refusa cette retractation par déliberation du 25. Septembre 1552. Il marqua beaucoup de courage & de fermeté, lors de la conspiration des Calvinistes, qui entreprirent de se saisir de la ville en 1562. Cependant comme les deux derniers de ses gendres avoient embrassé les nouvelles opinions, le peuple le soupçonna de favoriser les Huguenots, quoiqu'il fût tres-Catholique, & il couroit risque sans son fils Grepiac, qui s'étant fait Catholique, le preserva, aussi-bien que ses deux beaux-freres Cavaignes & du Bourg. Ce magistrat mourut en 1562. Il avoit épousé 1°. *Antoinette* d'Olmieres, fille de *Georges*, président à mortier. 2°. *Jeanne* Vidal. Du premier mariage vint JEAN de Mansencal avocat general, qui fut pere d'un autre *Jean*, qui ne laissa qu'une fille mariée à N. de Sevin, président és enquêtes du même parlement. Et de son second mariage sortirent, *Jean*, seigneur de Grepiac, qui prit le parti des armes, & mourut sans posterité; *Pierre*, seigneur de Miramont, conseiller au grand conseil, puis président és enquêtes du parlement de Toulouse; FRANÇOIS, seigneur de Venerque, qui a fait *la branche des seigneurs de ce nom*; *Jeanne*, mariée 1°. à N. de Julian, conseiller au parlement de Toulouse. 2°. à *Charles* du Faur, président à mortier au même parlement; N. mariée à *Jean* de Cavaignes; & *Marguerite* Mansencal, alliée à *Gabriel* du Bourg, tous deux conseillers, au parlement de Toulouse.* La Faille, *Annales de Toulouse.*

MANSFELD, ville & comté de l'empire dans la haute Saxe, a tire son nom d'un château celebre du pays, que les Allemands appellent *Graffschaufft Mansfeld*, & est située entre la principauté d'Anhalt, Merlbourg, la Thuringe propre, &c. Autrefois ce pays avoit ses comtes; mais le duc de Saxe paye aujourd'hui pension à ceux de cette maison, & est maître du comté, où il y a quatre villes principales, qui sont Mansfeld, Leimbach, Eisleben & Wipren.

La maison des comtes de MANSFELD a eu des seigneurs qui se sont distingués en diverses occasions, & est divisée en diverses branches, dont il y en a de Catholiques & de Protestantes. Les historiens d'Allemagne parlent d'HOYER comte de Mansfeld sous l'empire de Henri IV. dit *le Jeune*. C'étoit un celebre capitaine Saxon, qui avoit quitté son pays pour porter les armes au service de l'empereur, & qui étoit encore moins distingué par sa taille gigantesque, que par sa valeur. Il se trouva l'an 1115. à la bataille que Henri *le Jeune* perdit contre les Saxons, & y fut tué. Dans le XV. siécle, cette famille étant à la huitiéme generation, se divisa en deux branches principales, qui produisirent l'une & l'autre de grands hommes. Le chef de la branche aînée fut ALBERT; & le chef de la seconde fut ERNEST; l'un & l'autre fils de GUNCHER III. comte de Mansfeld, mort l'an 1472.

BRANCHE AISNE'E DE MANSFELD.

VIII. ALBERT V. comte de Mansfeld, mourut le 3. Decembre 1484. ayant eu de *Susanne*, fille de *Conrad* comte de Bikenbach; *Gunther* IV. mort l'an 1526. sans enfans d'*Agnés*, fille de *Philippe* comte de Gleichen; *Hoyer*, qui s'attacha à l'empereur Charles V. & mourut le 9. Janvier 1540. ERNEST, qui suit; *Elisabeth*, & *Anne*, religieuses à Illebe.

IX. ERNEST comte de Mansfeld, qui résida à Heldrungen, mourut l'an 1532. Il avoit été marié, 1°. à *Barbe*, fille de *Bruno*, seigneur de Quedfurt, 2°. à *Dorothée*, fille de *Philippe* comte de Solms. Il eut de la premiere PHILIPPE, qui suit; *Christophle*, chanoine, qui mourut l'an 1533. *Ernest*, doyen de Magdebourg, mort l'an 1551. *Catherine*, mariée à *Philippe* duc de Brunswick Grubenhagen, morte l'an 1555. *Agnés*, alliée à *George* Burgrave de Leisnic, decedée l'an 1570. *Emilie*, femme de *Henri* de Ruthen, puis de *Joachim* comte de Gleichen; & *Barbe*, épouse d'*Ulrich* comte de Reinstein. De la seconde nâquirent; JEAN-GEORGE, *tige de la branche* d'EISLEBEN; PIERRE-ERNEST, *qui fit la branche* BELGIQUE ou d'HULDREGEN; JEAN-ALBERT, *tige de la branche* d'ARNSTEIN; JEAN-HOYER, *tige de la branche* d'ARETERHN; *Jean-Gebhart*, archevêque de Cologne, mort le 2. Novembre 1562. *Jean-Ernest*, mort l'an 1572. laissant de *Sara*, fille d'*Albert* comte de Mansfeld, de la branche cadette, une fille nommée *Anne*, épouse de *Jean*, libre-baron de Buren. Les filles du second lit d'ERNEST furent; *Anne*, femme de *Berthold*, comte d'Henneberg; *Elisabeth*, mariée l'an 1539. à *Frederic* duc de Saxe, dont elle resta veuve un mois après. Elle se remaria l'année suivante à *Christophle* de Rogendorff; & *Dorothée*, mariée l'an 1547. à *George* de Schomberg, mort l'an 1550. & plusieurs autres mortes jeunes. Les comtes de ce second lit ne pouvant s'accorder dans leurs partages, Luther entreprit de le faire, & se transporta pour cet effet à Islebe; il mourut en y travaillant l'an 1546.

X. PHILIPPE, fils aîné du comte ERNEST, fut seigneur de BORNSTEIN, d'où sa branche tira son nom. Né l'an 1502. il mourut le 9. Juillet 1546. Il avoit épousé *Emilie*, fille d'*Hugues* comte de Leisnic, & veuve d'*Ernest*, libre-baron de Schomberg, morte le 27. Février 1569. dont il eut *Hugues*, mort à 22. ans l'an 1558. BRUNO, qui suit; & *Barbe* doyenne de Gandersheim.

XI. BRUNO comte de Mansfeld, né le 17. Novembre 1546. mourut le 14. Avril 1615. ayant eu de *Christine*, fille de *Wolfang* comte de Barby, morte le 9. Avril 1605. *Philippe*, mort l'an 1584. âgé de 12. ans; *Frederic*, tué le 17. Decembre 1592. à la guerre de Strasbourg, âgé de 18. ans; WOLFANG, qui suit; BRUNO, *mentionné après son frere*; *Juste*, né l'an 1577. tué à la guerre de Flandres; *Joachim-Frederic*, qui servit sous Charles roy de Suede, & qui

mourut le 26. Avril 1623. PHILIPPE, *dont il sera parlé après ses freres*; *Agnès*, doyenne de Gandersheim, morte le 8. Avril 1647. âgée de 74. ans; *Elisabeth*, morte l'an 1622. âgée de 44. ans; *Anne*, femme d'*Ernest* comte de Solms; morte le 7. Août 1620. âgée de 40. ans; & *Christine*, doyenne de Gandersheim après sa sœur: elle s'en démit, & mourut à Illebe le 1. Mai 1655. âgée de 69. ans.

XII. WOLFANG comte de Mansfeld, né l'an 1575. fut lieutenant general des troupes de l'electeur de Saxe, puis conseiller, chambellan de l'empereur, maréchal de camp dans ses armées, & gouverneur de Javarin, où il mourut le 5. Mai 1638. ayant eu de *Sophie* de Schenekin, dame de Priesniz & de Tautenberg; CHARLES-ADAM, qui suit; *Sophie-Agnès*, mariée à *Maximilien* prince de Dietrichstein, morte le 20. Janvier 1677. âgée de 58. ans; *Christine-Elisabeth*, épouse de *Jean-François* de Trautson, comte de Falckenstein, & deux fils, morts jeunes.

XIII. CHARLES-ADAM comte de Mansfeld, s'établit à Schlukenau, sur les confins de la Bohême & de la Misnie. Il servit dans les guerres de Flandres, se maria l'an 1655. avec *Marie-Therese-Ignace*, fille du premier lit du prince de Dietrichstein, son beau-frere, qu'il perdit trois ans après; & mourut sans laisser de posterité le 20. Mars 1662. âgé de 33. ans.

XII. BRUNO II. comte de Mansfeld, second fils de BRUNO I. nâquit le 13. Septembre de l'an 1576. Il fut grand-écuyer de l'empereur, se fit Catholique, & mourut en Septembre 1644. Il avoit épousé 1°. *Marie* Manrique de Lara, Espagnole: dont il eut *Marie-Françoise*, morte jeune. 2°. *Marie-Magdelaine*, fille de *Ferdinand* comte de Torring: dont il eut, FRANÇOIS-MAXIMILIEN, qui suit; *Henri-François*, prince du saint empire, prince de Fondi au royaume de Naples, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, chambellan, & conseiller-secretaire de l'empereur, maréchal de camp general de ses armées, & de sa cour, general de l'artillerie, & gouverneur de Comorre; c'est lui qui a été ambassadeur en France, & qui n'est que trop connu par son ambassade d'Espagne. Il en quitta les interêts à l'avenement du roi Philippe V. qui le priva de la principauté de Fondi en Mai 1701. & la réunit à sa couronne. Ayant embrassé le parti de l'archiduc Charles d'Autriche, l'empereur le nomma président du conseil aulique de guerre, puis son grand-chambellan: il mourut à Vienne le 8. Juin 1715. âgé de 74. ans. Il avoit épousé, 1°. l'an 1679. *Marie-Louise*, fille de *Charles* comte d'Aspremont, & veuve de *Charles* IV. duc de Lorraine: elle mourut à Madrit le 23. Octobre 1692. & l'année suivante il se remaria à *Françoise* fille de *Jean Wicard* prince d'Avesperg. Il eut de sa premiere femme deux filles; *Marie Anne*, née l'an 1680. dame du palais de l'imperatrice, mariée le 28. Septembre 1699. à N. Rhingrave, capitaine des Trabans de la garde de l'empereur; & *Marie Eleonore*, née l'an 1682. BRUNO II laissa aussi une fille, *Françoise* morte femme de *Georges Acace* comte de Losenstein, grand écuyer de l'empereur.

XIII. FRANÇOIS-MAXIMILIEN comte de Mansfeld, chambellan & conseiller secret de l'empereur, grand-maître de la maison de l'imperatrice, & chevalier de la toison d'or, mourut à Vienne le 12. Septembre de l'an 1692. âgé de 53. ans. Il avoit épousé le 25. Novembre de l'an 1663. *Marie-Anne-Elisabeth*, fille de *Charles-Leonard* comte d'Harrach, morte le 9. Février 1698. dont il eut CHARLES-FRANÇOIS qui suit; *Marie-Anne*, née l'an 1681. & six autres enfans, morts jeunes.

XIII. CHARLES-FRANÇOIS comte de Mansfeld, né l'an 1679. La principauté de Fondi fut déclarée principauté & état de l'empire en Septembre 1709. Il en avoit déja eu un decret en faveur de son oncle l'an 1691. qui fut confirmé en 1696. mais cette affaire ne fut entierement terminée qu'en 1709. Il fut fait gentilhomme de la chambre de l'empereur en 1712. & mourut à Prague le 8. Juillet 1717. en sa 37. année.

I. Rameau, sorti de la branche aînée, dite de Bornstein.

XII. PHILIPPE comte de Mansfeld, fils puîné de BRUNO I. né l'an 1589. mourut le 8. Avril de l'an 1657. ayant été conseiller de l'empereur, maréchal de camp, & gouverneur de Javarin. Il avoit épousé 1°. *Marie* fille de *Jean* comte de Mansfeld & veuve de *Louis* landgrave de Hesse, dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Marguerite-Catherine* Poppel de Lobkowitz: dont il eut *Ferdinand-Hoyer*, & *Charles*, morts sans avoir été mariés; *Maximilien-Philippe*, major general dans le troupes de l'empereur, mort l'an 1664. sans enfans; GEORGE-ALBERT, qui suit *Marie-Claire*, religieuse; *Polixene-Susanne*, épouse de *Maximilien* Comte de Hodiz, *Françoise-Marguerite*, mariée au baron de Zeldits; & *Anne-Charlotte*, femme de *Charles-Henri* baron de Zierotin, puis de *Philippe-François* comte de Galas.

XIII. GEORGE-ALBERT comte de Mansfeld, s'est fait Protestant, & réside à Arteren, ayant épousé *Barbe-Magdelaine*, fille de *David* comte de Mansfeld, de la branche cadette, dont il est resté veuf l'an 1698.

II. Rameau de Mansfeld, dit d'Eisleben.

X. JEAN-GEORGE I. du nom, comte de Mansfeld, fils aîné du second lit, d'ERNEST, mourut l'an 1579. ayant eu de *Catherine*, fille d'*Albert* comte de Mansfeld, morte l'an 1582. *Philippe*, mort l'an 1564. âgé de 21. ans; *Ernest*, mort le premier Mai 1609. âgé de 65. ans, sans avoir été marié; JUSTE, qui suit; *Hoyer-Christophle*, mort l'an 1587. âgé de 35. ans; *Pierre-Ernest*, chanoine de Strasbourg, mort aussi l'an 1587. âgé de 31. ans; *Marie*, alliée 1°. à *Adolphe* comte de Sayn, 2. à *Pierre-Ernest* libre baron de Griechingen; *Anne*, femme de *Jean-Philippe* comte de Linanges-d'Achlberg, *Dorothée*, épouse de *Joachim-Christophle* Rhingrave; *Catherine*, femme de *Charles* comte de Wartemberg; *Agnès*, qui épousa *Gebhard* Truchses, archevêque de Cologne, après qu'il se fut fait Protestant; *Esther*, alliée à *George*, libre baron de Griechingen; & *Sybille*, femme d'*Adam* libre baron de Slawata.

XI. JUSTE ou JOSSE comte de Mansfeld, né l'an 1558. devint aveugle à l'âge de 3. ans, & mourut le 30. Decembre de l'an 1619. ayant eu d'*Anne* de Kognitz, morte le 24. Juin 1637. JEAN-GEORGE, qui suit; *Catherine* femme de *Henri* Volrath comte de Stolberg; *Anne-Sibylle*, morte l'an 1636. & deux autres filles.

XII. JEAN-GEORGE II. du nom, comte de Mansfeld, &c. né le 10. Mai de l'an 1593. mourut le 19. Février 1647. Il avoit épousé 1°. *Barbe-Marie* fille de *Christophle* comte de Stolberg, morte le 21. Mars de l'an 1636. 2. *Barbe-Magdelaine*, fille de *David* comte de Mansfeld, de la branche cadette. De la premiere il eut *Hoyer-Christophle*, mort le 20. Octobre de l'an 1653. âgé de 17. ans. De la seconde il eut JEAN-GEORGE, qui suit; *Magdelaine*, née l'an 1638. & *Anne-Julienne*, morte l'an 1660. âgée de 14. ans.

XIII. JEAN-GEORGE III. comte de Mansfeld, né le 22. Juillet de l'an 1640. établit sa demeure au château d'Arteren, près de Honstrut, sur les confins de la Thuringe, & épousa le 20. Octobre 1667. *Sophie-Eleonore*, fille d'*Othon Albert*, libre-baron de Schœnbourg, dont il n'a point d'enfans.

III. Rameau de Mansfeld, dit d'Huldregen, fini l'an 1604.

X. PIERRE-ERNEST Comte de Mansfeld, troisiéme fils du comte ERNEST, se distingua, & fut employé par le duc d'Albe en diverses affaires. Il commandoit dans Yvoy, lors que cette place fut prise par les François l'an 1552 Il y fut même arrêté prisonnier; depuis il servit les Catholiques à la bataille de Montcontour, & fut ensuite gouverneur d'Avênes, de Luxembourg, de Bruxelles, & désigné par le prince Alexandre de Parme pour gouverner les Pays-Bas en son absence. Il fut aussi chevalier de la toison d'or, & mourut avec le titre de *prince de l'empire*, le 2. Mai de l'an 1604. âgé de 87. ans. Il avoit épousé 1°. *Marguerite*, fille de *Reinhold* de Brederode, l'an 1556. 2° l'an 1562. *Marie* de Montmorency, fille de *Joseph*, comte de Nivelle, morte le 5. Février 1570. Du premier lit il eut *Frederic*, mort à Boulogne; & CHARLES, qui suit. Du second lit il eut *Philippe-Octavien*, tué dans un combat en Gueldres l'an 1591. & *d'une dame de Malines, il eut le fameux* ERNEST *bâtard de Mansfeld*, dont on parlera dans un article exprès; & *deux filles*: Polyxene, *mariée à* Palamede *seigneur de Chalogny*,

Chalogny; & Dorothée, *femme de* François *comte de Verdugo, gouverneur de Frise*.

XI. Charles prince de Mansfeld, né l'an 1543. se signala dans les guerres de Flandres, & dans celle de Hongrie. Il entra en France l'an 1593. pour secourir la ligue; fut general de l'artillerie, capitaine general de mer en Flandres, & lieutenant general des armées de l'empereur en Hongrie. Sa M. imperiale le créa prince en reconnoissance de ses services. & il mourut le 14. Août 1695. après avoir battu les Turcs, qui vouloient secourir Strigonie ou Graad qu'il assiegeoit, sans laisser de posterité, ni de *Diane* de Cossé sa premiere femme, fille de *Charles*, I. du nom, comte de Brissac, maréchal de France, laquelle il fit tuer, l'ayant surprise en adultere avec le comte de Maure, qui eut le même sort; ni de sa seconde femme, *Marie-Christine*, fille de *Lamoral* comte d'Egmont, veuve de *Guillaume* de Lalain, comte de Hoostrate, & auparavant veuve d'Edouard de Bournonville, seigneur Caprées, comte de Hennin, &c.

IV. Rameau de Mansfeld, dit d'Arnstein, *fini l'an* 1615.

X. Jean-Albert comte de Mansfeld, quatriéme fils d'Ernest, resida à Arnstein, & mourut le 18. Juillet de l'an 1586. âgé de 64. ans. Il avoit épousé 1°. *Marguerite* fille de *Gunther* comte de Schwartzenbourg, morte le 7 Septembre 1565. 2°. l'an 1570. *Catherine*, fille de *Charles* comte de Gleichein. Il eut de la premiere *Gebhart*, mort le 2. Février 1601 âgé de 48. ans, sans avoir été marié; Guillaume, qui suit; *Jean Gunther*, chanoine de Strasbourg, mort le 9. Février 1602. *Othon* décedé le 26. Octobre 1599. âgé de 41. ans; *Elisabeth* mariée à *Henri* de Rheden; *Adrienne*, alliée à *Henri* comte de Stolberg, morte le 25. Septembre 1625. *Dorothée*, épouse de *Jean-George* prince d'Anhalt; *Anne-Sophie*, femme de *Jean-Albert*, libre-baron de Wolstein; & *Anne-Susanne* mariée à *Ferdinand* comte de Schlick.

XI. Guillaume comte de Mansfeld, mourut le 19. Octobre 1615. ayant eu de *Mecthilde*, fille de *Jean* comte de Nassau, morte le 10. Mai 1625. une fille unique, *Sophie-Dorothée*, alliée l'an 1612. à *Henri-Guillaume* comte de Solms-Laubach, morte le 22. Janvier 1617.

V. Rameau de Mansfeld, dit d'Arteren, *fini l'an* 1632.

X. Jean-Hoyer, cinquiéme fils d'Ernest comte de Mansfeld, eut le château d'Arteren pour son partage, & mourut le 26. Mars de l'an 1585. âgé de 60. ans; ayant eu de *Marthe*, fille d'*Albert* comte de Mansfeld, de la branche cadette, morte le 17. Avril 1586. *Jean-George*, mort le 5. Septembre 1615. âgé de 58. ans; *Wolrath* mort le 25. Août 1627. Philippe-Ernest, qui suit; *Albert-Wolfang*, mort le 3. Août 1626. âgé de 64. ans; *Jean-Ulric*, décedé l'an 1602. à 35. ans; *Adolphe*, mort le 20. Décembre 1609. âgé de 57. ans; *Anne*, mariée à *Henri* de Ruthen, morte le 21. Décembre 1636. & *Sara*, morte le 20. Octobre 1637.

XI. Philippe-Ernest fut le seul de ses freres qui se maria; mais il mourut le 15. Septembre 1632. âgé de 72. ans, sans avoir eu d'enfans, d'*Eve* de Ruthen. Ses biens passerent à la branche d'Eisleben.

Branche cadette de Mansfeld, finie l'an 1666.

VIII. Ernest comte de Mansfeld, second fils de Gunther III. la commença. Il mourut l'an 1486. ayant eu de *Marguerite*, fille de *Gebhard*, dit *le Vieux* comte de Mansfeld-Heldrugen, Gebhard qui suit; Albert, dont *il sera parlé ci-après*; & deux autres fils, morts jeunes.

IX. Gebhard comte de Mansfeld, resida à Seeburg, & mourut le 13. Septembre 1558. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Charles* comte de Gleichein, morte le premier Août 1567. dont il eut *Josse* ou *Juste*, tué l'an 1536. Christophle, qui suit; *George*, mort jeune l'an 1546. *Magdelaine*, mariée l'an 1522. à *Simon* comte de Lippe, morte l'an 1537. *Agnés*, alliée l'an 1526. à *Wolfang* comte de Barby, morte l'an 1558. *Marguerite*, femme de *Rembart* comte d'Isembourg, morte l'an 1573. *Anne*, épouse de *Maurice* Schlick comte de Passau; *Dorothée*, mariée 1°. à *Jean*, libre-baron de Tautenberg, 2° à *Wolfang-Sigismond* comte de Gleichein, 3°. à *Sigismond* comte de Kirkerg, morte en 1560.

X. Christophle comte de Mansfeld, demeura à Schrapelaw, & mourut le 29. Août 1551. âgé de 31. ans. Il avoit épousé *Amalie*, fille de *Henri* comte de Schwarzenbourg: dont il eut Henri, qui suit; *Ernest*, mort l'an 1572. âgé de 15. ans; *Catherine*, morte l'an 1625. âgée de 63. ans; *Agnés-Sibylle*, mariée à *David* comte de Mansfeld son cousin, morte le 24. Août 1613. & autres enfans morts jeunes.

XI. Henri comte de Mansfeld, nâquit jumeau l'an 1554. & mourut le 5. Avril 1602. Ses biens passerent à ses cousins.

IX. Albert comte de Mansfeld, second fils d'Ernest, se declara pour Luther, & fut un des principaux chefs du parti Protestant durant les guerres d'Allemagne. Il fit lever l'an 1547. le siége de Bremen à Henri de Brunswick; & peu après il fut battu par le colonel Wrisberger, qui enleva le bagage de ses troupes, & lui prit jusqu'à deux mille chevaux. L'an 1550. on l'envoya pour secourir Magdebourg, assiegée par l'armée de l'empereur Charles V. sous Maurice, électeur de Saxe; mais ayant perdu une partie de ses troupes, il ne put que se jetter dans la ville avec ce qui lui restoit de soldats. Ce comte mourut le 5. Mars de l'an 1560. âgé de 80. ans, ayant eu de sa femme, *Anne* fille d'*Ernest* comte de Hoënstein, décedé le 14. Février de l'an 1559. *Gaspard*, qui mourut le 26. Octobre de l'an 1542. laissant une fille nommée *Anne*, mariée à *Louis* comte d'Eberstein-Newgarten; Jean, qui suit; *Albert*, mort sans avoir été marié à *Wolfang*, tué dans les guerres d'Allemagne l'an 1546. Wolrath, qui fit un rameau; *Charles*, qui commanda la cavalerie sous le duc d'Alençon, & qui mourut le 17. Février 1594. sans enfans de *Magdelaine* comtesse de Sayn; *Anne*, mariée à *Philippe* de Nassau-Weilbourg; *Catherine*, alliée avec *Jean-George* de Mansfeld, de la branche d'Eisleben; *Marthe*, femme de *Jean Hoyer* comte de Mansfeld son cousin, de la branche d'Artem; *Sara* épouse de *Jean-Ernest*, un des fils du comte Ernest, de la branche aînée; & *Susanne*, mariée à *Louis* comte d'Oëtingen, morte le 8. Septembre 1565.

X. Jean comte de Mansfeld, suivit son pere dans toutes ses guerres, & mourut le 3. Mars 1567. De sa premiere femme *Dorothée*, fille de *Barnime* XI. duc de Pomeranie, morte le 4. Juin 1558. il eut une fille, *Anne*, mariée à *Wolfgang* comte de Barby, morte le 30 Juillet 1575. De la seconde, *Marguerite*, fille d'*Ernest* duc de Brunsvick, il eut Ernest qui suit; Frederic-Christophle, *mentionné après son frere*; *Anne-Sophie*, mariée à *Herman-Adolphe* comte de Solms, morte le 7. Avril 1601. *Elisabeth*, épouse d'*Ernest* duc de Saxe, morte le 12. Avril 1596. & *Marie*, née posthume, mariée 1°. à *Loüis* landgrave de Hesse, 2°. à *Philippe* comte de Mansfeld, de la branche aînée.

XI. Ernest comte de Mansfeld né l'an 1561. fut chanoine de Strasbourg, & mourut le 7. Avril 1609. Il avoit épousé 1°. *Julienne*, fille de *Thomas*, rhingrave. 2°. *Anne-Sibylle*, fille de *Charles*, libre-baron de Wartemberg. Ses enfans furent: *Julienne*, mariée à *Jean-George*, dit *le Jeune*, rhingrave; & *Marguerite*, alliée à *Jean-George*, dit *le Vieux*, rhingrave.

XI. Frideric Christophle comte de Mansfeld, second fils du comte Jean, né le 6. Avril 1564. mourut le 4. Février de l'an 1631. Il avoit épousé *Agnés*, fille de *Wolfgand* comte d'Eberstein, morte l'an 1626. Il en eut *Ernest-Louis*, mort le 9. Avril 1632. ayant eu d'*Agnés*, fille de *Henri* comte de Ruthen, des enfans qui ne vécurent pas; *Jean-Albert* tué l'an 1634. âgé de 19. ans; Christian-Frederic, qui suit; & *Marie-Sibylle*, mariée à *Jean-Henri*, libre-baron de Schomberg, morte l'an 1642.

XII. Christian-Frederic comte de Mansfeld, né l'an 1615. mourut l'an 1666. sans enfans d'*Elisabeth* comtesse de Lippe. En lui finit cette branche.

Rameau, issu de la branche cadette, fini l'an 1629.

X. Wolrath comte de Mansfeld, cinquiéme fils du comte Albert, porta les armes avec reputation en Alle-

magne. L'an 1569. il fut lieutenant de l'armée que Wolfgang, duc de Deux-Ponts, conduisit aux Protestans en France. Ce duc étant mort peu après dans le Limousin, laissa le commandement de son armée à Wolrath, qui servit les Huguenots à Montcontour, & sauva après la perte de la bataille une partie de la cavalerie Allemande, par une prudente retraite. Il mourut le 30. Decembre 1578. ayant eu de *Barbe*, fille de *Henri* de Ruthen, *Gaspard*, mort l'an 1586. sans enfans; *Sophie*, libre-baronne de Tautembert; DAVID, qui suit; *Frederic*, tué au combat de Wolsheim l'an 1562.& *Sara*, épouse de *Louis-George* comte de Stolberg.

X. DAVID comte de Mansfeld, né l'an 1571. mourut l'an 1619. Il avoit épousé 1°. *Agnés-Sibylle*, fille de *Christophle* comte de Mansfeld : 2°. *Julienne*, de Ruthen. Il n'eut qu'une fille de sa seconde femme, *Barbe-Magdelaine*, née l'an 1618. mariée 1°. l'an 1637. au comte *Jean-George* II. du nom, comte de Mansfeld de la branche d'Eisleben: 2. l'an 1654. au comte de Werthem: 3°. l'an 1680. au baron de Liechtemberg : 4°. l'an 1696. au comte *George-Albert*, son cousin, de la branche aînée, morte l'année suivante. * Ritterhusius, *geneal.* Imhoff. *notit. Imper.*

MANSFELD (Ernest de) fils *naturel* de PIERRE ERNEST III. legitimé par l'empereur Rodolphe II. fut élevé dans la religion Catholique à la cour de Bruxelles, par son parrain l'archiduc Ernest d'Autriche. Il servit utilement le roi d'Espagne dans les Pays-Bas, & l'empereur en Hongrie, avec son frere Charles. On l'appella *l'Ulisse de l'Allemagne*, & ce fut lui qui introduisit l'usage de vendre ou de loüer des troupes: mais le mécontentement de n'avoir pas succedé aux charges de son pere, qui lui avoient été promises, & aux biens qu'il possedoit dans les Pays-Bas Espagnols, le fit jetter l'an 1610. dans le parti des princes Protestans, & lui fit embrasser le Calvinisme. Il fut ensuite le plus fâcheux ennemi qu'eût encore eu la maison d'Autriche, qui l'appelloit l'*Attila de la Chrêtienté*. Il se jetta l'an 1618. parmi les revoltés de Bohême, & fut un de leurs principaux chefs. L'an 1619. après avoir pris Pilsen dans la Bohême, il marcha pour joindre le comte de la Tour, qui assiegeoit Vienne; mais Bucquoi, general des troupes imperiales, ayant été averti de cette marche, alla à lui, & le défit entierement le 8. de Juin. L'année suivante ses soldats perdirent la bataille de Prague, après laquelle ayant recüeilli les débris de leur armée, il se jetta dans le Palatinat, & par la prise de quelques places, donna du courage aux siens, & étonna les ennemis. Les approches du duc de Baviere rompirent ses mesures. Pour se retirer de ce mauvais pas, il feignit de vouloir la paix. On la lui accorda; mais se voyant hors de peril, il se moqua de ce qu'il avoit promis, courut le Bas-Palatinat & l'Alsace, prit Haguenau, & défit les Bavarois. Tilly en tira bientôt vengeance, & battit l'an 1622. Vimpfer & les troupes du comte, qui eut du desavantage en diverses autres occasions, & principalement au pont de Dassou l'an 1626. Ce fut-là que, sur la fin du mois d'Avril, Wallenstein remporta une memorable victoire, où presque toute la gloire du comte de Mansfeld fut ensevelie. Il mit encore quelques troupes en campagne, qu'il ceda au duc de Weymar; & voulant passer dans les états de Venise, il tomba malade dans un village, entre Zara & Spalatro, où il mourut le 20. Novembre de l'an 1626. non sans soupçon de poison, n'ayant alors que 46. ans. Il ne voulut point expirer dans le lit; mais s'étant fait revêtir de ses plus beaux habits, l'épée au côté, & appuyé de deux de ses domestiques, il rendit l'esprit. On n'avoit point vû de capitaine ni de soldat plus patient, plus infatigable, & plus endurci contre le travail, les veilles, le froid & la faim; ni plus heureux à mettre des armées sur pied en peu de temps, & à ravager des provinces; mais il fut presque toûjours malheureux dans les combats & les rencontres. Comme il se fit bien payer des services qu'il rendit aux Hollandois, ils disoient de lui, *Bonus in auxilio, carus in pretio.* * Cluvier, *descr. Germ.* Sleidan, *hist.* Thuanus, *hist. sui temp.* Strada, *de bello Belg.* Thuldenus, *hist. nost. temp.* Caraffé, *German, &c.* Consultez aussi l'auteur de l'itineraire, *au l. 7.*

MANSFELD. C'est une ville avec marché dans le canton de Brexlow, partie du comté de Nottingham en Angleterre. C'est une bonne ville, grande, bien bâtie, peuplée, située dans la forêt de Sheerwood, & où il se fait un bon negoce de grain moulu pour faire de la bierre. Elle est à 109. milles anglois de Londres. * *Diction. Angl.*

MANSFELDT, ou isle de Mansfeldt, isle de l'Amerique septentrionale, dans le golfe de Hudson, ou Hudson-Bey, en la terre Arctique. Elle a été découverte depuis quelques-tems par les Anglois.

MANSO, *cherchez* MANZO.

MANSO, religieux Benedictin, succeda à Aligerne abbé du Mont-Cassin en 986. & bien-loin de suivre les exemples que ce pieux abbé lui avoit donnés, il ne se servit des richesses de son monastere que pour briller dans le monde. Une nombreuse suite de domestiques, de grands équipages flattoient sa vanité; on le voyoit plus souvent à la cour de l'empereur, que dans son cloître; & enfin, le desir de dominer lui fit commencer une forteresse où saint Thomas d'*Aquin* a pris naissance depuis. Une entreprise si peu convenable allarma les princes de Capouë, & en même tems attira toute l'attention d'Alberic évêque de Marsico, qui avoit un fils naturel à qui il vouloit procurer un établissement solide. Il résolut, pour le faire abbé du Mont-Cassin, de se défaire de Manso, & engagea quelques scelerats à lui arracher les yeux, ce qu'ils firent en 996. On asseure qu'Alberic mourut au même moment que ce crime fut commis; & il y a de l'apparence que Manso lui survécut peu, au moins lui donna-t-on d'abord Jean II. pour successeur. * Leo, *Ost. chron. Mont-Cassin.* Tornamira. *Orig. & progr. della congr. Cassin.*

MANSOR ABOU-GIAFAR, dit *Almansor Billah*, second calife de la maison des Abbassides, succeda à son frere *Aboul-Abbas-Seffah* l'an de l'hegire 136. Il étoit chef de la caravane des pelerins de la Mecque, lorsqu'il apprit la mort de son frere: il dépêcha aussitôt Abou-Meslem à Cufah qui étoit alors le siege des califes, pour y faire prêter le serment de fidelité à ses habitans, & le faire proclamer calife. La diligence étoit necessaire; car déja Issa fils de Mussa, son neveu, faisoit des pratiques pour envahir le califat. Elles furent inutiles; mais Abdallah oncle d'Almansor lui donna beaucoup plus de peine: car il résolut de ne le point reconnoître, mais de prendre lui-même la qualité de calife de Damas. Il alleguoit pour raison de ses prétentions, que son neveu Abulabbas Seffas, premier calife de sa maison, l'ayant envoyé combattre contre Maan, dernier calife des Ommiades, avoit declaré que celui des Abbassides qui le délivreroit de cet ennemi qui lui disputoit l'empire, & qui lui envoyeroit sa tête, auroit pour prix la succession au califat immediatement après lui; & ce fut ce qu'Abdallah avoit executé. Pour soûtenir ses prétentions, il falloit des troupes: il en alla chercher dans le Chorassan, & vint de-là à grandes journées camper avec une puissante armée auprès de Nisibe. Abou-Meslem qui commandoit l'armée du calife l'ayant harcelé pendant cinq mois, le défit enfin entierement, & l'obligea à prendre la fuite. Après la mort d'Abou-Meslem que le calife fit assassiner pour les raisons qu'on peut voir ailleurs, Sinan de Niscahur, mage ou adorateur du feu, qui s'étoit rendu maître des tresors d'Abou-Meslem, fit revolter la province de Chorassan contre Almansor l'an de l'hegire 137. Mais il fut bientôt défait par Giamhour, que le calife envoya contre lui. Ce general ayant fait un butin considerable, le calife qui étoit avare envoya un homme exprès pour s'en saisir en son nom, ce qui causa un si grand dépit à Giamhour, qu'il tourna ses armes contre son maître. Mais ayant appris qu'il envoyoit une grosse armée contre lui, il quitta la ville de Rey où il s'étoit cantonné, & alla se saisir d'Ispahan & de tout le pays qui en dépendoit. Il demeura quelque tems le maître dans ces quartiers-là; mais les troupes du calife s'approchant de lui & le serrant de plus près, il s'enfuit dans l'Adherbigian, où il fut vivement poursuivi, & enfin défait entierement l'an de l'hegire 138. Almansor ayant reçu un affront dans sa capitale de Haschemie ou d'Anbar, par des rebelles qui l'y attaquerent, résolut de changer de demeure, & songea à bâtir sa nouvelle ville de Bagdet, dont

il jetta les fondemens l'an 145. de l'hegire. Ce Prince mourut l'an 158. en faisant le pelerinage de la Mecque. Il regna 22. ans & trois mois, & laissa pour successeur *Mahadi* son fils. Les actions les plus éclatantes d'Almansor sont la conquête de l'Armenie, de la Cilicie & de la Cappadoce. * D'Herbelot.

MANSOR ou ALMANSOR-BILLAH fils de *Caïem-Beamr-Illah*, dont le nom propre étoit *Ismaël-Abou-Thaher*, commença à regner en Afrique après la mort de son pere l'an 334. de l'hegire. Il étoit de race Fathimite, & prenoit le nom de calife, quoique ce ne fût proprement que son fils & successeur. Moez-Ledin-Illah, qui ayant transporté le siege de son empire de Caïron au Caire en Egypte, fut proclamé le premier calife de cette race. Tous les historiens qui ont écrit la vie de ce calife Almansor, loüent son éloquence. * D'Herbelot.

MANSOR, premier du nom, petit-fils de *Nasser*, fut le sixiéme de la dynastie des Samanides, succeda à son frere Abdelmelik, regna 15. ans, & mourut l'an de l'hegire 365. L'an 356. il obligea par la force de ses armes Rukneddoulat sultan de la maison des Bouides, à lui payer tous les ans la somme de cent cinquante mille écus d'or, pour tribut des états qu'il possedoit en Perse. Il avoit cependant perdu auparavant la province de Segestan, où Khalaf, fils d'Ahmed s'étoit établi, & d'où Mansor ne le put jamais chasser. Il eut aussi à soûtenir long-tems la guerre contre Alp-teghim qui remporta deux grands avantages sur lui, qui furent comme les fondemens de la puissance des Gaznevides, que Sebekteghin établit depuis sous Nouh, fils & successeur de Mansor. * D'Herbelot.

MANSOR second fils de *Nouh*, aussi second du nom, étoit petit-fils de *Mansor*, premier du nom, qui étoit aussi fils de *Nouh*, premier du nom pareillement. Il succeda à son pere *Nouh*; fut le huitiéme roi de la dynastie des Samanides, ne regna qu'un an & demi. Tolon-Begh, Turc de nation, qui avoit été esclave de Nouh son pere, & élevé jusqu'au commandement general de la milice, se saisit de lui dans la ville de Sarakhs en Chorassan, le dépoüilla de ses états, & lui fit perdre la vûë, l'an de l'hegire 389.

MANSOR, autrement dit *Schah Mansor*, étoit fils de Modhaffer, fils de *Molenez*, fut le V. sultan de la dynastie des *Modafferiens*, qui s'étoient rendus maîtres de la Perse. Schah Mansor fut défait & mis à mort par Tamerlan, & la ville de Schiraz qui étoit devenuë la capitale & le siege royal des princes de cette dynastie, avec le reste de la Perse, tomba entre les mains de ce grand conquerant, l'an 895. de l'hegire, * D'Herbelot.

MANSOURAH, ville d'Egypte bâtie par Al-Mansor Billah, troisiéme calife des Fathimites, qui lui donna son nom : elle est située sur le Nil dans un lieu nommé *Iftirak-el Neilein*, à cause que le Nil s'y separe en deux branches principales. Elle fut rebâtie & fortifiée par Al-Malek Al-Kamel, roi d'Egypte, de la posterité de Saladin, pour couvrir le pays de l'invasion des Francs, qui avoient pris la ville de Damiette pour la premiere fois. * D'Herbelot, *biblioth. Orient*.

MANSOURAH ou MANSOURAT, est le nom d'une ville du pays de Sind, c'est-à-dire, de la partie de l'Indostan, qui est au-deça du Gange & aux environs du fleuve Indus. On dit qu'elle a tiré son nom de ce que Mahmoud, fils de Sebecteghin fondateur de la dynastie des Gaznevides, l'ayant conquise, dit en arabe *Nosserna*, Dieu nous a aidés & nous a donné la victoire; car, *Mansour* ou *Mansor*, en arabe signifie *victorieux*. D'autres veulent qu'elle ait été bâtie par Abougiafar Almansor second calife de la race des Abbassides, fondateur aussi de Bagdad. Cette ville est exposée à de tres-grandes chaleurs, qui font qu'il ne croît d'autres arbres dans son terroir, que des palmiers & des cannes de sucre. Il y a une sorte de dattes en ce pays-là, qui sont aussi grosses qu'un homme ordinaire, & qui viennent par grappes comme les autres, mais elles n'en ont pas la douceur. Un auteur Arabe appelle le terroir de Mansourat, une petite province qui est aux confins de la Perse & des Indes deça le Gange, dont la ville de Mansourah est la capitale. C'est apparemment la ville qui est nommée *Soret* dans nos cartes geographiques, & non pas Souratt ou Suratte, située dans le royaume de Camboya, beaucoup plus connuë par nos marchands & par nos voyageurs. * D'Herbelot.

MANTAILE ancien château dans le territoire de Vienne en Dauphiné, où fut celebré le concile, appellé *Concilium Mantalense*. Quelques auteurs ont crû que le lieu où ce concile a été tenu, est Mante sur la Seine. D'autres tiennent que c'est Montmeillan en Savoye. Guichenon, historien de Savoye, se persuade que c'étoit une maison de campagne, entre Vienne & Valence, dite *Valloire*, *Vallis aurea*. Mais la plûpart croyent que c'est le lieu de Mantouë, marqué dans la carte de Dauphiné, de Jean Beins.

CONCILE DE MANTAILE.

Boson fit celebrer ce concile l'an 879. pour se faire élire roi de Provence, d'Arles & de Bourgogne, six archevêques, dix-sept évêques, & un tres-grand nombre d'abbés & de seigneurs de ces états, le declarerent leur legitime souverain. Le pere Sirmond nous a donné dans le III. tome des conciles de France, l'acte de cette élection, qui commence ainsi : *Cùm venissent sancti patres in nomine Domini Salvatoris nostri, conventum celebraturi apud Mantalem territorii Viennensis*, &c. Ce que nous rapportons, pour faire voir que Mantaile n'étoit pas loin de Vienne.

MANTE, dite la *Jolie*, ville de France sur la Seine, dans le diocese de Chartres, à douze lieuës au-dessous de Paris, a eu autrefois titre de comté, & étoit défenduë par une citadelle, que Henri IV. fit détruire à la priere des Parisiens. Son église, qui est collegiale, fut bâtie & fondée par Jeanne fille de France, dont on voit le tombeau à côté du grand autel. Il y a bailliage & présidial, prevôté des marechaux, élection, grenier à sel, & hôtel de Ville. On y voit plusieurs couvents tant d'hommes que de filles. Charles V. roi de France, y fonda l'an 1376. le monastere des Celestins, dont l'enclos & le côteau est renommé pour produire le meilleur vin François. * D'Achery, *Spicil. t. 3.*

MANTEGNA (André) peintre, étoit de Padouë. On dit que, lorsqu'il étoit encore enfant, & qu'il gardoit les brebis à la campagne, il prenoit plaisir à dessiner. Depuis on le mit sous Jacques Squarcioné, pour apprendre à peindre; & il employa son tems si utilement, que bientôt après, non-seulement il surpassa son maître, qui le fit son heritier, mais se rendit encore égal aux peintres les plus habiles. Dès l'âge de dix sept ans il peignit à Padouë le tableau du grand autel de sainte Sophie, & les quatre évangelistes, & fit d'autres ouvrages si excellens, que Loüis de Gonzague le fit chevalier. Dans la suite, il travailla encore pour le pape Innocent VIII. à Rome, & mourut à Mantouë l'an 1517. * Vasari *vit. de pit.* Rodolfi, *vit. de pit. Venet.* Felibien, *entretiens des peintres*, &c.

MANTEGAZZA (Etienne) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit de Milan, où il mourut de maladie contagieuse en 1630. il avoit été l'an 1600. en la Terre-sainte; & en étant revenu l'année suivante, il écrivit la relation de ce qu'il avoit observé, qui ne parut néanmoins qu'en 1616. à Milan. Elle est écrite en italien, & l'on dit qu'il y en a eu une seconde édition. * Echard, *script. ord. Pred.*

MANTHIA, *cherchez* AMANTEA.

MANTICA (François) cardinal, d'Udine dans le Frioul, né l'an 1534. d'*Andua* Mantica, & de *Fontana* Fonteboni, perdit son pere à l'âge de sept ans. Il fit un si grand progrès dans le droit, qu'il fut jugé capable de l'enseigner à Padouë dans le tems que Menochio, Marco-Mantua Benavidio, Tiberiano-Deziani, &c. tous illustres par leur doctrine, remplissoient les chaires de professeurs en cette université. Mantica y soûtint tres-bien la reputation qu'il s'étoit déja acquise, & fut attiré à Rome par le pape Sixte V. qui lui donna une charge d'auditeur de Rote; Clement VIII. le fit cardinal l'an 1596. François Mantica travailla à deux ouvrages que nous avons de sa façon; *De conjecturis ultimarum voluntatum, lib. XII. Lucubrationes Vaticanæ, seu de tacitis & ambiguis conventionibus, lib. XXVII.* Il mourut à Rome le

28. Janvier de l'an 1614. âgé de 80. ans. Son corps fut enterré dans l'église de *Sancta Maria del popolo*, son titre, où l'on voit son épitaphe que Germain Mantica évêque de Famagouste, François & André, ses neveux, y firent mettre. * Ghilini, *teat. d'Huom. letter.* Lorenzo Crasso, *elog. d'Huom. letter.* Contin. de Ciaconius, &c.

MANTINE'E, *Mantinea*, ville d'Arcadie dans la Morée, fut fondée, selon Pausanias, par Mantineus, fils de Lycaon. Elle devint colonie des Argiens, qui lui donnerent le nom d'*Antigonie*, en faveur d'Antigonus, tuteur de Philippe, roi de Macedoine, pere de Persée. L'empereur Hadrien lui fit reprendre son ancien nom. La tradition portoit, que ce fut dans cette ville que Penelope passa le tems de l'exil, auquel Ulysse son époux l'avoit condamnée pour adultere. Mantinée est celebre par la bataille que les Thebains, conduits par Epaminondas, y gagnerent sous la CIV. olympiade, l'an 363. avant Jesus-Christ. Quelques-uns croyent que cette ville est la *Mendi* d'aujourd'hui. On en met une autre dans la même province, que Leunclavius appelle *Mandigna*, & le Noir *Mantegna*. * Pausanias, *in Arcadium*. Strabon, *l.* 8.

MANTINE'E, ville, *voyez* MANDI.

MANTO, fille de *Tiresias*, & grande devineresse, comme son pere, fut envoyée au temple de Delphes par ceux d'Argos, qui l'avoient prise dans la ville de Thebes, comme ce qu'il y avoit de plus excellent dans le butin, qu'ils avoient voüé à Apollon. Alcmeon, general de l'armée, qui prit Thebes, en devint amoureux, & eut deux enfans d'elle; un fils nommé *Amphiloque*, & une fille appellée *Tisiphone*. La derniere se sentit de la fureur de son pere. Voilà ce qu'Apollodore a écrit de Manto. D'autres historiens disent qu'elle fut amenée à Delphes avec les autres prisonniers de Thebes; que fuyant les vainqueurs, elle se retira à Claros, où elle bâtit le temple d'Apollon *Clarien*; qu'elle y épousa Rhatius, dont elle eut un fils nommé Mopsus. Diodore de *Sicile* dit que la fille de Tiresias s'appelloit *Daphné*; qu'elle fut envoyée à Delphes par les Argiens; & qu'elle y rendit un grand nombre d'oracles. Virgile fait de Manto une prophetesse d'Italie, & marque qu'elle a donné son nom à la ville de Mantoüe. Pausanias rapporte, que de son tems on voyoit à Thebes, devant le vestibule du temple, la pierre sur laquelle Manto s'asseyoit pour rendre ses oracles, & qu'on l'appelloit *la chaire de Manto*. * Apollodor. *biblioth. l.* 6. Pausan. *l.* 7. & 9. Virgil. *Æneid. l.* 10. Diodor. *Sicul. biblioth. l.* 5. *c.* 6. Bayle, *dictionnaire critique*.

MANTOUE, *Mantua*, ville d'Italie en Lombardie, est la capitale d'un duché de même nom. Le pays connu sous le nom de Mantoüan, s'étend des deux côtés du Pô, entre l'état de Modene, celui de l'église, le domaine de Venise, & le Milanez. Sa longueur est d'environ cinquante milles, & sa largeur de quarante. Le pays est tres-fertile. La ville de Mantoüe est bâtie au milieu du lac que forme le fleuve du Mincio; de sorte qu'on n'en peut approcher que par deux ponts qui sont bâtis sur le même lac. Cette situation de Mantoüe la rend tres-forte. Elle est belle & ancienne, a près de quatre milles de circuit, huit portes, dix-huit paroisses, & quarante maisons religieuses, avec un lieu destiné pour les Juifs. Le palais du duc, si renommé par ses meubles & par ses richesses, fait un des plus beaux ornemens de la ville, qui est comme divisée en deux. L'église du dôme, qui est la cathedrale, dont la voûte est toute dorée & azurée, celle de saint Dominique, la maison de ville, le moulin dit *des douze Apôtres*, les manufactures, &c. sont tres-renommées parmi les voyageurs. Novellara, Guastalla, Sabionette, Bozolo, Castiglione delle Stivere, & Solfarino, sont des seigneuries, qui autrefois ont fait partie de l'état de Mantoüe, & qui en ont été demembrées pour être l'appanage de quelques cadets. La maison de Gonzague posseda le Mantoüan, après en avoir chassé quelques tyrans vers l'an 1327. ou 1328. Loüis de Gonzague, fils de Gui, après avoir tué Passerino Bonacolsa, tyran de Mantoüe, en obtint la seigneurie, sous le titre de vicaire de l'empire. Ses descendans prirent le nom de capitaines de Mantoüe, jusques à JEAN-FRANÇOIS, que l'empereur Sigismond créa marquis l'an 1433. Charles V. érigea Mantoüe en duché l'an 1530. Les Imperiaux susciterent la guerre au duc de Mantoüe, auparavant duc de Nevers, en l'année 1629. & ce prince fut secouru par le roi Louis XIII. avant & après la paix de Queiras. Mantoüe fut prise le 18. Juillet de l'an 1630. par Colalto, general de l'armée de l'empereur, dont les soldats y ruinerent des ouvrages incomparables. Cette ville s'est long-tems ressentie de ce pillage, & ne s'est rétablie qu'avec peine. Le palais du duc, un des plus magnifiques de toute l'Italie, avoit avant cette prise, sept differens ameublemens, pour chacun de ses appartemens, outre une infinité de tableaux & de statuës, des cabinets, des vases d'or & d'argent, &c. On y voyoit une licorne & une orgue d'albastre; six tables, chacune de trois pieds, la premiere toute d'émeraudes, la seconde de turquoises; la troisiéme d'hyacinthes; la quatriéme de saphirs; la cinquiéme d'ambre; & la sixiéme de jaspe. Tous ces tresors furent pillés. Le feu duc de Mantoüe prenoit le titre de duc de Mantoüe & de Montferrat, de prince & vicaire perpetuel du saint empire, de marquis de Gonzague, de Viadane, de Gazolo, & de Dozolo, de seigneur de Luzara, de comte de Rodriga, &c. Il étoit chef de l'ordre des chevaliers du sang de Christ, que le duc Vincent institua en l'an 1608. Au reste, Mantoüe a donné naissance à plusieurs grands hommes; & entr'autres à Virgile, à Tasse, à Pomponace, à Possevin, à Baptiste Mantoüan, &c. Il y a un évêché, qui ne releve que du saint siege. Mantoüe a trois fauxbourgs, qui sont comme autant de villes sur le lac. Ce sont *Porto Forteze*, le bourg saint George, & le Thé. Les principales villes de l'état sont, Viadana, Borgoforte, Pomponesco, Goito, Governolo, Caneto, &c. sans parler de la Mirandole, & des autres seigneuries détachées, qui sont dans le Mantoüan. Quant à la maison des ducs de Mantoüe, le dernier duc de la maison de Gonzague étant mort en 1708. le duc de Lorraine prétendit que la succession lui appartenoit par sa mere Eleonore-Marie d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand III. & d'Eleonore de Gonzague, II. du nom, & tante de Ferdinand Charles dernier duc: aussi on lui ajugea en 1709. les effets mobiliaires, qui lui étoient contestés par le grand duc de Toscane, qui fut déchû de ses droits: on en donna seulement une sixiéme partie à un fils naturel du défunt. *Voyez* GONZAGUE. * Leandre Alberti, *descript. Ital.* Antonius Possevin. *in Mant. & Mont. hist.* Egulicola ou Agricola, *chron. di Mant.* Francisco Negro, & Frederico Bossio, *ducat. Mant. disquis. juris.* Gregorio Leti, *Ital. regn.* Schottus, *itiner. Ital. &c.*

CONCILE DE MANTOUE.

L'élection du pape Alexandre II. ayant été troublée par le schisme de Cadaloüs, évêque de Parme, que l'empereur Henri IV. avoit fait nommer pontife, sous le nom d'Honorius II. il fut necessaire de chercher un remede à ce mal, pour donner la paix à l'église. Dans cette vûë on celebra l'an 1064. un concile à Mantoüe, ou l'élection d'Alexandre fut confirmée, & celle de l'antipape condamnée. Pie II. y tint une conference, afin de deliberer & de prendre les moyens seurs pour faire la guerre au Turc. Elle commença l'an 1459.

MANTUA (Marc) *cherchez* BENAVIDIUS.

MANTUAN, *cherchez* SPAGNOLI.

MANTUANA, *cherchez* DIANE, &c.

MANTURNA, déesse adorée par les Romains pour obliger l'épouse de demeurer à la maison. Ce sont des épithetes données à la divinité, dont on a fait autant de divinités particulieres.

MANUACH, Hebreu, de la tribu de Dan, *voyez* MANUE'.

MANUCE (Alde) *Aldus Pius Manutius*, celebre imprimeur sur la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. étoit né à Bassano dans la Marche Trevisane, d'où vient qu'il fut surnommé *Bassianus*, & fut chef de la famille des Manuces, imprimeurs de Venise, illustres par leur sçavoir. Il donna au public une grammaire grecque, des notes sur Horace, Homere, &c. après avoir déja traduit quelques traités de saint Gregoire *de Nazianze*, & de saint Jean *de Damas*, ouvrages qui ont tous rendu son nom immortel. Cet homme extrémement laborieux en publia quelques-uns des anciens, que nous

avons avec d'excellentes préfaces de sa façon. Il épousa la fille d'*Andrea* Asculano, imprimeur de Venise, & en eut *Paul* Manuce, dont nous parlerons dans la suite. Alde mourut extrêmement âgé à Venise en l'année 1516. Quelques auteurs prétendent qu'il a été le premier qui a imprimé le grec correctement & de suite. Scaliger a reproché à Erasme de s'être borné à être le correcteur de Manuce; mais Erasme lui-même assure qu'il n'avoit point corrigé d'autres ouvrages de cet imprimeur, que ceux qu'il imprimoit pour lui. * Gesner, *biblioth.* Le Mire, *de script. sec. XVI.* Le continuateur de Trithême. Simler. Quensted. Opmer, &c. *de vitis Stephanorum*, *bibliotheca Vaticana.* Monsieur de la Monnoye sur Bail. *tom.* I.

MANUCE (Paul) fils d'Alde, né à Venise l'an 1512. fit un grand progrès dans l'intelligence des langues & dans les belles lettres, & soûtint tres-bien la grande réputation que son pere s'étoit acquise. Il se distingua dans plusieurs villes d'Italie, sur-tout à Rome, où Pie IV. le fit venir pour prendre soin de l'imprimerie apostolique, dans le dessein de faire imprimer les peres de l'église. On le chargea aussi pendant quelque tems de la bibliotheque du Vatican. Ce sçavant homme publia les œuvres de Ciceron, avec des notes & des commentaires, & composa les traités: *De legibus Romanis: De dierum apud Romanos veteres ratione: De Senatu Romano: De civitate Romana: De comitiis Romanorum:* des épîtres en latin & en italien, &c. Ses afflictions domestiques avancerent ses jours. Une de ses filles qui étoit religieuse, voulut sortir de son monastere: il la maria, ce qui ne l'empêcha pas de vivre dans le désordre. Les débauches ausquelles il s'étoit abandonné lui-même, lorsqu'il étoit jeune, lui causerent de grandes incommodités dans sa vieillesse, & le rendirent extrêmement mélancolique. Il mourut en 1574. âgé de 62. ans. * De Thou, *hist. l.* 59. Imperialis, *in Musæo hist.* Beyerlink, *in cont. chron.* Opmer. Le Mire, *de script. sec. XVI.* Ghilini, *theat. hist. &c.*

MANUCE (Alde) dit *le Jeune*, fils de Paul, & petit-fils d'Alde Manuce, fut élevé par son pere dans les lettres, où il fit un si grand progrès que dès l'âge de 14. ans il donna un commentaire sur l'ortographe, & il n'en avoit que 19. quand il composa le livre des notes des anciens, & enseigna dans plusieurs villes d'Italie. Il alla à Rome du tems du pape Sixte V. & obtint de Clement VIII. la direction de l'imprimerie du Vatican. Apparemment que les émolumens en étoient tres-modiques, ou que Manuce ne se plaisoit pas dans cet employ; car nous apprenons de plusieurs auteurs que pour se tirer de la misere, il se vit contraint d'accepter un employ de professeur en rhetorique. Nous avons divers ouvrages de sa façon en latin & en italien, comme des commentaires sur Ciceron: un traité d'ortographe; trois livres d'épîtres, &c. Il fut obligé, pour subsister, de vendre l'excellente bibliotheque qui étoit dans sa famille, & que son pere, son ayeul, & ses grands oncles avoient recueillie avec grand soin. On dit qu'elle étoit composée de quatre-vingt mille volumes. Alde Manuce mourut l'an 1597. à Rome, où son sçavoir lui attira des éloges pour toute recompense. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. imag. illust. c.* 109. Ghilini, *theat. d'huom. letter. P. I.* Crœselius *in elog.* De Thou, *hist.* Beyerlink, *in cont. chron.* Opmer. Simler, *in epist.* Gesner. Possevin, &c.

MANUE' ou MANUACH, Hebreu, de la tribu de Dan, est celebre pour avoir été pere de *Samson*. Un ange lui annonça la naissance de ce fils, qui devoit être Nazaréen, & qui nâquit l'an 2880. du monde, & 1155. avant J. C. * *Juges, c.* 13.

MANUEL de Brienne, auteur d'un ouvrage de musique.

MANUEL MOSCHOPULE, *voyez* MOSCHOPULE (*Manuel*)

MANUEL, l'un des generaux d'armée de Theophile, empereur des Grecs, & grand domestique de l'empire, signala son courage en plusieurs occasions. Cet empereur, dans une bataille contre les Arabes, vers l'an 840. voyant la défaite de ses troupes, fut tellement saisi de douleur, qu'il demeura immobile, comme s'il eût perdu le jugement. Le vaillant Manuel ne le pouvant tirer d'entre les mains des ennemis, s'avisa de le menacer qu'il le tueroit s'il ne le suivoit: & lui ayant fait reprendre ses esprits par ces feintes menaces, il le sauva du danger. Mais peu après il mourut lui-même d'une maladie causée par les blessures qu'il avoit reçuës dans ce combat, & fut enterré dans un monastere qu'il avoit fondé. * Leon le *Grammairien*, *vie de Theophile.*

MANUEL CHARITOPULE, patriarche de Constantinople, succeda l'an 1216. à Maxime, & mourut peu de tems après, avant l'empire de Jean Ducas, qui commença l'an 1222. Il a fait des reglemens ecclesiastiques, qui sont dans le droit grec-romain, attribués faussement à l'empereur Manuel Comnene, & qui sont certainement d'un patriarche de Constantinople: soit de celui-ci, soit d'un autre Manuel qui succeda à Methodius, l'an 1243. & qui mourut à la fin de l'an 1254. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques, du XIII. siecle.* Banduri, *imp. orient. l.* 8. *comm.*

MANUEL Comnene, empereur d'Orient, *cherchez* EMMANUEL.

MANUEL CALECAS, *cherchez* EMMANUEL CALECAS.

MANUEL, maison sortie des rois de Castille, *voyez* CASTILLE.

MANUEL CHRYSOLORAS, *cherchez* CHRYSOLORAS.

MANUEL de Byzance, historien Grec, qui est cité par Jean Curopalate, en la préface de son histoire, est different de ces deux auteurs *dont nous venons de parler.*

MANUS ou HARTMANUS BEIERUS, *cherchez* BEIER.

MANZANILLA, MANSERA, ou MANSILLA, en latin *Manzanilla*, *Pomeriola*, ancien bourg d'Espagne. Il est dans le royaume de Leon, à quatre ou cinq lieuës de la ville de ce nom, en tirant vers Palencia. * Maty, *dictionnaire.*

MANZINI, *cherchez* MANCINI.

MANZIUS (Gaspard) a fait un commentaire sur les quatre livres des instituts, imprimé en 1645. & un traité des testamens, publié en 1661. * Konig, *biblioth.*

MANZO, ou LE MANSO (Jean-Baptiste) marquis de Ville, natif de Naples, d'une famille originaire d'Amalfi, porta les armes pour le duc de Savoye, puis pour le roi d'Espagne son souverain. Depuis, étant de retour à Naples, il cultiva les lettres, & fut un des fondateurs de l'academie de *gli Oziosi* de Naples. Il composa divers traités, comme la vie de Torquato Tasso: *l'Erocallia; La poësie Nomiche; I. Paradossi, &c.* & mourut le 28. Decembre 1645. agé de 84. ans. Les poësies pastorales du Manso parurent à Venise l'an 1635. *in* 12. Elles se divisent en trois parties: dont la premiere comprend les pieces galantes: la seconde, les sacrées: & la troisiéme, les morales. Il n'étoit pas excellent poëte; mais on ne le compte pas non plus tout-à-fait parmi les poëtes mediocres. Il a fait divers autres ouvrages sur l'amour profane, & l'on peut dire que sa prose est presque toute érotique: c'est-à-dire qu'elle ne parle que d'avantures tendres & romanesques. * Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. P. I.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac III. imag. illust. c.* 12. *&c.* Nicol. Toppi, *biblioth. Napolitan.*

MANZUOLI (Luc) cardinal, évêque de Fiesole, né à Florence, où il prit l'habit de religieux dans l'ordre des Humiliés, fut choisi pour gouverner le monastere de son ordre à Florence, en qualité d'abbé, & remplit ses devoirs avec tant d'exactitude, que le pape Gregoire XII. lui donna l'évêché de Fiesole, & le fit depuis cardinal le 19. Septembre de l'an 1408. Il travailla avec soin pour porter le pape à donner la paix à l'eglise pendant ce schisme déplorable qui la déchiroit alors, & mourut peu après à Florence le 14. Septembre de l'an 1411. Son corps fut enterré dans l'église des Humiliés, qui est aujourd'hui desservie par les Cordeliers, & où l'on voit son tombeau. * Scipione Ammirato & Ughel, *de episc. Fesul.* Saint Antonin, *tit.* 15. *&* 22. Arnoul Wion. Ciaconius. Aubery, &c.

MAON, ou PORTO MAHON, en latin *Mago*, petite ville située sur la côte orientale de l'isle de Minorque, à

huit lieuës de Citadella. Porto Mahon a un fort beau port, & elle est défenduë par la citadelle de saint Philippe. Elle fut prise par les alliés dans la derniere guerre pour la succession d'Espagne, & elle a été cedée avec l'isle aux Anglois par la paix d'Utrecht. * Maty, *diction. Memoires du tems.*

MAPES (Gautier) Anglois, chanoine de Salisbery, puis precenteur de Lincoln, & archidiacre d'Oxford, vivoit dans le XIII. siecle, vers l'an 1210. fut celebre sous les regnes des rois Henri II. Jean & Richard. Il composa des poësies satyriques contre les papes, les cardinaux, les évêques & contre l'ordre de Cîteaux, sous le titre de *l'apocalypse du pontife Golias, des déreglemens de la cour de Rome*, en quatre pieces *contre les mauvais ecclesiastiques.* Il laissa aussi d'autres ouvrages, dont on pourra voir le dénombrement dans Balée, Leland, Pitseus, &c. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XIII. siecle.*

MAPHEE, *cherchez* MAFFEE.

MAPPALIQUE, Africain, souffrit le martyre, l'an 250. du tems de la persecution de Dece. Saint Cyprien a loüé sa constance: & l'ancienne église d'Afrique celebroit sa memoire le 19. Avril, quoique nos martyrologes le placent au 17. du même mois. * Saint Cyprien, *ep.* 10. *v.* 12. & 27. *de la nouvelle edition.* Tillemont, *mem. de l'hist. eccl. Calendarium African. apud* Mabillon, *analect. tom.* 3. Baillet, *vies des Saints, mois d'Avril.*

MAQUEDA (ducs de) grands d'Espagne, *voyez* CARDENAS.

MAQUEDA, *Macbeda*, bourg avec un château & titre de duché. Il est dans la Castille vieille, à sept ou huit lieuës de Tolede, vers le couchant. * Maty, *diction.*

MAQUIS. C'est un lieu de l'Andalousie en Espagne. Il est sur le Guadalquivir, à deux lieuës au-dessus d'Anduxar, & on y voit les ruines de l'ancienne *Ossigni Laconium*, petite ville du territoire de Cordouë. * Maty, *diction.*

MARA, c'est le nom qui fut donné au lieu où les Israëlites firent leur cinquiéme campement, & où ils arriverent du desert d'Ethan. Ils venoient de passer la mer Rouge, & ils s'y arréterent pendant huit jours. Ils y trouverent une ou plusieurs fontaines, mais dont les eaux étoient ameres, & ils n'en pouvoient point boire; ce qui fit qu'ils nommerent ce lieu *Mara*, car le mot de *Mar* en hebreu signifie *amer*. Les Israëlites ayant goûté de ces eaux murmurerent contre Moyse, & furent sur le point d'exciter une grande sedition. Moyse dans un si grand besoin s'adressa à Dieu, & Dieu lui montra un certain bois, qu'il jetta dans les eaux, & elles devinrent douces. De Mara ils allerent camper en Elim. * *Exode*, XV. 23.

On montre encore aujourd'hui à quelques cens pas de la mer Rouge, tirant vers le septentrion, certaines fontaines dons les eaux sont ameres, & qu'on dit être les mêmes que celles de Mara. * *Voyez* Pierre Belon, *l. II. c.* 57. & 59. & Pietro della Valle, *letter* XI. Pline en fait aussi mention *l. VI. c.* 29. Il dit que Ptolomée *Philadelphe* fit faire un fossé depuis le Nil jusqu'aux fontaines ameres vers la mer Rouge, pour la joindre avec le Nil. Mais ces fontaines ne sont point les mêmes que celles de Mara. Car les Israëlites marcherent trois jours après avoir passé la mer Rouge avant que d'y arriver; & il n'étoit pas necessaire de marcher si long-temps pour venir à ces fontaines dont parlent les auteurs que nous venons de citer, qui n'en sont éloignées que de quelques heures de chemin. De plus, puisqu'ils passerent la mer pour arriver sur son rivage oriental, selon le sentiment le plus reçu & le plus vrai-semblable, on ne peut pas croire qu'ils se soient détournés sur leur gauche vers ces fontaines, puisqu'ils alloient à la montagne de Sinaï, qui étoit à leur droite. Il faut donc que les fontaines dont parle Moyse fussent plus vers l'orient & plus près du mont Sinaï. Enfin on dit que ces fontaines ameres sont au nombre de douze; ce qui fait voir que des personnes peu versées dans la lecture de l'écriture sainte ont confondu les fontaines ameres de Mara avec les douze fontaines d'Elim. Les plus petites conjectures ont quelquefois suffi pour donner de certains noms à de certaines choses, afin d'exciter la curiosité des voyageurs, & la devotion des personnes credules. * Jean le Clerc, *dans son commentaire sur l'Exode.*

MARA, c'est le nom que prit Noëmi après avoir perdu son mari & ses deux fils, pour marquer l'amertume de son cœur & son affliction. * *Ruth.* 1. 20.

MAR-ABA. Les Syriens attribuent à cet écrivain de leur nation, la version syriaque de tout le vieux testament faite sur le grec. Ebed Jesu attribuë aussi à ce Mar-Aba, qu'il nomme *Raba-Grand*, des commentaires sur la Genese, sur les pseaumes, sur les proverbes, & sur quelques epîtres de saint Paul. Il le fait encore auteur de divers discours, de quelques epîtres synodiques, touchant le gouvernement de l'église, & de quelques constitutions ecclesiastiques. * Ebed Jesu, *catalogue des ecrivains Chaldéens.*

MARABOTTI (Frederic) natif de Genes, commanda les armées de sa patrie qui étoit engagée dans le parti des Guelphes, contre les Gibelins, dans le XII. siecle. On rapporte de lui le stratagême suivant. Se voyant poursuivi sur mer par les ennemis plus forts que lui, il gagna la côte pendant la nuit, & fit mettre dans une chaloupe le fanal de la flotte, qui avoit coûtume d'être allumé sur le vaisseau du general, pour servir de guide aux autres vaisseaux. Il commanda à quelques rameurs de faire avancer cette chaloupe vers le rivage le plus proche, tandis que les autres vaisseaux se retireroient sans lumiere par une autre route. Les Gibelins suivirent cette lumiere, qu'ils croyoient être à la tête de la flotte Genoise, & furent bien surpris le lendemain de ne trouver sur le bord que cette chaloupe abandonnée, qui les avoit trompés, & qui avoit facilité la retraite de Marabotti. * Ub. Foliet, *elog. clar. vir.*

MARABOUS, prêtres des Mahometans, dans le pays des Negres en Afrique, ont pour toute science celle de sçavoir lire & écrire l'arabe, & d'interpreter à leur mode quelques passages de l'alcoran. Ils rendent aussi la justice avec tant d'autorité, que leurs sentences, qu'ils prononcent sur le champ, sont sans appel. Ils s'appliquent encore à faire des charmes, qu'ils nomment *Grisgris.* Ce sont de petits billets où ils écrivent certains passages de l'alcoran, avec quelques caracteres qu'ils prétendent avoir une force admirable pour faire réüssir les desseins de ceux qui les portent, pour les rendre invulnerables, pour les preserver de malheurs, ou les guerir de maladies. Les uns portent ces Grisgris pendus à leur cou; les autres attachés sur leur estomac; & d'autres comme les soldats, les mettent à leur tête en forme de papillotes dont ils enveloppent leurs cheveux. Les Marabous vendent tres-cher ces sortes de billets enchantés, parce que ces peuples sont extrémement superstitieux & credules. Ils les entretiennent aussi dans la créance de la Metempsycose, ou passage des ames dans d'autres corps. * Le pere Gaby, *Relation de la Nigritie.*

MARACAIBO ou MARECAYE, ville de la province de Venezuela, dans la Castille d'Or, en l'Amerique Meridionale, sur la côte du lac de Marecaye, est bâtie à la moderne, & renferme quantité de belles maisons d'une architecture fort reguliere, & ornées de tres-beaux balcons, qui ont vûë sur un lac d'une vaste étenduë. Cette ville peut avoir quatre mille habitans, & huit cens hommes capables de porter les armes. Il y a un gouvernement qui dépend de Caraco, une grande église paroissiale, un hôpital, & quatre couvens, dont le plus beau est celui des Cordeliers. Les habitans sont la plûpart des marchands fort riches, dont les terres sont à Gibraltar, de l'autre côté du lac, quoiqu'ils demeurent à Maracaibo, parce que ce lieu est plus sain & plus agreable. Les Espagnols y bâtissent aussi des navires, & profitent de la commodité du port qui est tres-sûr. * Oëxmelin, *hist. des Indes Occid.*

MARACAIBO, grand lac dans le Venezuela, partie de l'Amerique meridionale, appellé par les Espagnols, *Lago de Nostra Sennora.* Il s'étend depuis la Baye du Mexique, entre le cap saint Roman à l'orient, & le cap de Coquibocca à l'occident. Il entre 40. lieuës dans le Continent, & en quelques endroits il a dix lieuës de large, & il se remplit par le flux de la mer. Une riviere qui s'y

décharge facilite le negoce entre la nouvelle Grenade & la baye du Mexique. * Laet, p. 685.

MARACCI (Hyppolite) de Lucques, a ramassé la bibliotheque de Marie, disposée en ordre alphabetique, & divisée en deux parties, dans laquelle on trouve tous les auteurs qui ont écrit sur la Vierge Marie, en deux tomes 1648. * Konig.

MARAFINIOTI (Jerôme) Calabrois, qui florissoit en 1601. a écrit un petit livre de l'art de la reminiscence, & la chronique & les antiquités de Calabre. * Wading. *in S. O. M. pag.* 171.

MARAGNAN, isle de l'Amerique septentrionale, au septentrion du Bresil, est située à l'embouchure de la riviere de Miari. La province qui est sur cette riviere, est appellée la capitanie de Maragnan. Les François ont possedé ce pays, & l'ont abandonné. Les Portugais en sont à present les maîtres, aussi-bien que du Bresil. La forteresse, dite saint LUIS DE MARANHAN, est la place la plus considerable du pays. Elle fut surprise par les Hollandois l'an 1641. & depuis elle a été reprise par les Portugais.

MARAGNON, grand fleuve de l'Amerique meridionale, appellé par quelques-uns *Xauca*, sort dans le Perou du lac dit *Chincacob*, & se décharge dans le fleuve des Amazones, selon Texeira. Les relations modernes nous assurent que ce qu'on nous a dit de ce fleuve est peu veritable, & que ce n'est qu'un golfe, qui ne peut passer pour une riviere.

MARAHENSES, *cherchez* MARCOMANS.

MARAKAH, ville maritime du pays de Berberah, qui est la côte de Cafreri ou de Zanguebar en Afrique. Elle est éloignée du cap Chakouni, qu'elle a au septentrion, de 90. milles, & de la ville de Nagia, qu'elle a à son midi, d'une journée & demie par mer, & de quatre journées par terre. * D'Herbelot.

MARAMARUS, petite ville de la haute Hongrie, située sur la riviere de Maramarus, ou d'Ugog, à neuf lieuës de la ville d'Ugog, vers l'orient septentrional. Maramarus est capitale d'un comté, qui porte son nom, & qui est le long du mont Crapack, autour de la Teisse. Ce comté a été uni à la Transsylvanie. * Maty.

MARAMAURE (Landolfe) cardinal, archevêque de Bari, natif du royaume de Naples, fut revêtu de la pourpre par le pape Urbain VI. aux Quatre Temps de Decembre de l'an 1381. Depuis, ce pontife ayant pris les armes contre Charles III. roi de Naples, & craignant que le cardinal Maramaure ne l'abandonnât, songea à le faire arrêter. Le cardinal le sçut, & se retira à Naples. Sa retraite offensa si fort le pape, qu'il le déclara criminel, & le priva de la pourpre. Boniface IX. le rétablit, & l'envoya legat dans la Romagne, à Florence, puis à Naples & l'employa dans d'autres affaires tres-importantes. Innocent VIII. lui donna le gouvernement de Perouse: & les cardinaux l'envoyerent en Allemagne, pour persuader aux princes d'envoyer des legats au concile de Pise. Ils le firent, & on y élut Alexandre V. qui fut suivi de Jean XXIII. Celui-ci engagea le cardinal Maramaure à faire un voyage en Aragon, pour tâcher de fléchir l'antipape Pierre de la Lune, qui s'y étoit retiré dans la forteresse de Penniscole, & qui entretenoit le schisme dans l'église par son opiniâtreté. Ce voyage fut inutile. Maramaure se trouva au concile de Constance, & mourut en cette ville le 16. Octobre 1415. * Theodore de *Niem*, *hist. schism. l.* 1. & 3. Garimber. Ciaconius, &c.

MARAN-ATHA: ce sont deux mots syriaques, qui signifient *le Seigneur est venu*, & dont saint Paul se sert dans sa premiere épitre aux Corinthiens, *c.* 16. On employoit cette expression pour marquer le dernier anathême, par lequel un homme étoit exclus de toute societé humaine, & puni de la derniere malediction. Les Juifs usent dans leur talmud d'une semblable formule d'excommunication, quand ils disent, *Schem-Atha*, qui signifient aussi, *le Seigneur est venu*. L'on ajoûte à cela une priere à Dieu, afin qu'il punisse celui qui est ainsi excommunié. * *Memoires des sçavans.*

MARANA, MARANELLA, anciennement *Cabra*, riviere de la Campagne de Rome en Italie. Elle baigne le bourg de Grotta Ferrata, & se sépare en deux branches, dont l'une se décharge dans le Teverone à Quarticiola, & l'autre dans le Tybre à Rome. * Maty.

MARANDE' (Jean) de Bourg en Bresse, celebre astrologue dans le XV. siécle, fit l'horoscope du roi Loüis XI. & s'étendant sur ce qui lui devoit arriver jusques à trente ans, avertit le roi Charles VII. de se précautionner contre sa rebellion. Cet astrologue fut fort estimé d'Amé VIII. premier duc de Savoye, depuis antipape, & predit à ce qu'on prétend le schisme de l'église & les guerres de France & d'Angleterre. * Guichenon, *hist. de Bresse*. Matthieu, *Vie de Louis XI.*

MARANDE' (François de) auteur qui vivoit l'an 1650. a composé *le Theologien François*, & plusieurs autres traités de philosophie & de morale.

MARANE (sainte) & sainte CYRE', anachoretes de Syrie, dans le V. siécle, étoient de la ville de Berée en Syrie, issuës l'une & l'autre d'une race fort illustre dans la province. Elles quitterent le siécle & la maison paternelle, & s'enfermerent dans un petit reduit proche de la ville, où elles vivoient exposées à l'injure de l'air, pratiquant des austerités extraordinaires. Elles vécurent de la sorte pendant l'espace de quarante-deux ans, firent le voyage de Jerusalem, & moururent dans leur solitude. Theodoret fait mention de ces Saintes dans son Philothée, *c.* 29. composé l'an 444. où il en parle comme de personnes encore vivantes. Le martyrologe Romain fait memoire d'elles au 14. Août.

MARANES: nom que l'on donna aux Maures en Espagne. Quelques-uns croyent que ce nom vient du mot syriaque *Maran-Atha*, qui marquoit un anathême & une execration. Abbas, oncle de Mahomet, laissa le califat à ses descendans; mais Marva dépoüilla les Abbassides de cette dignité & s'en mit en possession: ce qui le rendit odieux à tous ceux de la race de Mahomet. * Mariana, *de reb. Hisp. l.* 7. Scaliger *de emendatione temporum*, *l.* 6. Du Cange, *Glossarum Latinitatis.*

MARANO, petite ville du Frioul, dans l'état de Venise. Elle a une bonne citadelle, & elle est située à cinq lieuës de Palma-Nuova, du côté du midi, entre les marais de Marano, qui en rendent l'accès difficile. * Maty.

MARANS, bourg de France, dans le pays d'Aulnis, sur la Sevre Niortoise, est située dans les marais, avec un château à deux lieuës de la mer, & à quatre de la Rochelle. Marans a beaucoup souffert durant les guerres de la religion, & a été souvent pris & repris par les Catholiques & par les Huguenots. * Davila. Mezeray, &c.

MARANS (seigneurs de) *voyez* BEUIL.

MARANTA (Barthelemi) de Venosa en Italie, publia en 1559. trois livres sur la methode de connoître les simples: & en 1564. cinq livres *Lucullianarum quæstionum*. Il y a aussi un traité de lui sur la theriaque & le mithridate. * Maty.

MARASA, petite ville d'Afrique, dans le royaume de Gangara en Nigritie, sur le Niger, aux confins du royaume de Zanfara. * Maty.

MARASCH, en latin *Marasia*, ville de la Natolie en Asie, est sur l'Euphrate, à cinq ou six lieuës au-dessous de Malatiyah. Elle est grande, bien peuplée, & capitale du Beglerbeglic de Marasch, qu'on appelle autrement le *Bozoc*, & qui est renfermée entre les montagnes du Taur, & la riviere de l'Euphrate. * Maty.

MARATA, petit royaume de l'Amerique septentrionale, est situé près du nouveau royaume de Mexico, & de *la mar Verneja*, de la mer vermeille. * Sanson, *in Geogr.*

MARATHON, dite aujourd'hui *Marathona*, selon Sophien, & *Marason*, selon quelques autres, étoit une petite ville de l'Attique. Elle est celebre par la victoire que douze mille Atheniens, conduits par Miltiade, y remporterent sur l'armée des Perses, qui étoit de plus de cinq cens mille hommes, la troisiéme année de la LXXII. olympiade, & la 490. avant Jesus Christ. * Herodote, *l.* 6. Thucydide, *l.* 1. Cornelius Nepos, *Vie de Miltiade.* Justin. *l.* 2. Ovide, *l.* 7. *Metamorph.* parle du taureau de Marathon, tué par Thesée.

MARATHONE, heretique Macedonien, *cherchez* MACEDONIENS.

MARATHUS (Julius) affranchi d'Auguste, écrivit

des memoires de la vie de ce prince, dont nous avons connoissance par deux passages de Suetone, dans la vie de cet empereur; le premier, qui est dans le chapitre 79. *Julius Marathus, affranchi, a écrit que la taille d'Auguste étoit de cinq pieds & neuf poulces, &c.* le second dans le ch. 94. *Jule Marathus raconte, que peu de mois avant qu'Auguste nâquit, il arriva un prodige à Rome, par lequel le peuple Romain étoit averti que la nature étoit prête de lui enfanter un roi, &c.*

MARAVIGLIA (Joseph Marie) natif de Milan, professoit la philosophie dans l'université de Padouë en 1663. On a de lui *Proteus politicus de multiformi hominum statu. Legatus ad principes Christianos. Pseudomantia veterum & recentiorum.* * Konig.

MARBACH, petite ville du cercle de Soüabe, située dans le duché de Wurtemberg, sur le Necre, où elle a un pont, entre la ville de Stutgard & celle d'Hailbron. Les François la prirent & brûlerent en Juillet 1693. * Maty.

MARBACH (Philippe) né à Strasbourg en 1550. & mort en 1611. fut professeur en theologie pendant 19. ans, & a composé l'apologie du livre de la concorde. * Henn. Wite, *in Theol. p.* 61.

MARBACH (Jean) ministre Protestant d'Allemagne, né à Lindaw l'an 1521. le 24. Avril, fut ministre à Jene, où il succeda à Paul Fagius, puis à Strasbourg, & fut employé dans les affaires de son parti. Il parut au concile de Trente en 1552. & se trouva à la conference de Wormes l'an 1557. & ailleurs. Marbach écrivit contre les Sacramentaires un traité, *De cœna Domini*, & publia un ouvrage intitulé, *De officio episcopi*; un autre contre le pere Canisius, au sujet des miracles, &c. Ce ministre mourut à Strasbourg le 17. Mars 1581. âgé de 60. ans. * Sleidan, *hist.* Melchior Adam, &c.

MARBELLA, petite ville ou bourg de l'Andalousie en Espagne. Ce lieu est à l'embouchure du Rio Verde, entre Malaga & Gibraltar, à neuf lieuës de la premiere, & à douze de la derniere. Quelques géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Barbesola*, petite ville des Bastules, laquelle d'autres mettent à *Estepona*. * Maty, *diction.*

MARBODE (*Marbodus*, *Marbadus*, *Marbodeus*, ou *Marbodeus*, que l'on nommeroit à present MARBOEUF) évêque de Rennes en Bretagne, florissoit dans les XI. & XII. siécles. Pitseus & Balée le font Anglois, mais il est certain qu'il étoit François: ce qui se prouve par divers témoignages, & sur tout par celui d'Ulger, évêque d'Angers, qui a fait son épitaphe, où il parle de sa naissance, dont il place le lieu dans le diocese d'Angers. Les mêmes auteurs Anglois croyent que Marbode vivoit vers l'an 1150. Cependant on montre qu'ayant été chanoine, puis écolastre, & enfin archidiacre d'Angers, il fut fait évêque de Rennes. Au concile de Tours, tenu l'an 1096. il souscrivit à la bulle du pape Urbain II. pour les abbayes de Cormery & de Vendôme. Il assista au concile de Troyes l'an 1114. Enfin il prit l'habit de religieux dans l'abbaye de saint Aubin d'Angers, & mourut le 11. Septembre 1123. Nous avons de lui cinq lettres ausquelles on en ajoûte une sixiéme, qui est une satyre contre Robert d'Arbrissel, à cause de sa trop grande familiarité avec les femmes; mais elle n'est point de ce prélat. Ses autres ouvrages sont *les Vies* de saint Lezin, de saint Robert abbé de la Chaise-Dieu, & de saint Mainbœuf, avec un petit traité des *pierres précieuses*. Ses poësies rimées qui sont du goût de son siécle, consiste en 10. *satyres* rassemblées dans un livre qui a pour titre *des dix chapitres*; un poëme des *pierres précieuses*; une *paraphrase sur le cantique des cantiques*, qui sont les plus considerables de ses ouvrages. Ils furent imprimés à Rennes en 1524. puis en 1708. dans un même volume, avec les œuvres d'Hildebert évêque du Mans, par les soins du pere Beaugendre, Benedictin de la congregation de saint Maur * Hildeberg, *épist.* 80. & 200. Sigebert. *in Cat. c.* 59. Sixte de *Sienne*, *l.* 4. *biblioth. sac.* Balée & Pitseus, *de script. Angl.* Silvestre Giraldi, *in speculo eccles. l.* 4. *c.* 16. Lilio Giraldi, *dial.* 5. *Poet.* René Benoît, *in vit. SS. Gall.* Sirmond, *in not. epist. Goffr. l.* 3. *epist.* 14. Chenu, *de episcop. Gall.* d'Argentré & Augustin du Pas, *hist. de Bretagne.* Sammarth. *Gall. Christ.* Vossius, *l.* 2. *c.* 44. *de hist. Lat.* & *c.* 6. *de Poët.* Gesner, *in biblioth.* Possevin. *in appar.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XII. siécle.*

MARBUCH (Conrad) *voyez* CONRAD.

MARC (saint) évangeliste, étoit le disciple & l'interprete de saint Pierre, & l'on croit avec raison que c'est lui que cet apôtre appelle *son fils* dans sa premiere lettre; mais il est different de Jean-Marc, fils de Marie, compagnon de saint Paul & de saint Barnabé, dont il est souvent parlé dans les actes. Il étoit Juif, & plûtôt Hebreu naturel, qu'Helleniste. Quelques-uns ont crû qu'il a été l'un des soixante & douze disciples; mais il y a plus d'apparence qu'il n'a été disciple que des apôtres, & particulierement de saint Pierre. C'est une tradition ancienne & constante, qu'il a été fondateur de l'église d'Alexandrie. Les autres circonstances de sa vie & de sa mort rapportées dans ses actes & par de nouveaux auteurs, son incertaines ou fabuleuses. Les anciens ne conviennent ni du temps ni du lieu où saint Marc composa son évangile. Saint Irenée dit que ce fut après la mort de saint Pierre & de saint Paul. Papias, saint Clement d'*Alexandrie*, Tertullien & saint Jerôme assûrent qu'il le composa à Rome du vivant de saint Pierre, qui l'approuva. D'autres, comme saint Gregoire de *Nazianze*, & l'auteur de la Synopse, attribuée à saint Athanase, disent qu'il ne fit que l'écrire sous ces apôtres. Saint Chrysostome soûtient au contraire qu'il le fit en Egypte, & pour des Chrétiens de ce pays-là. Pour accorder ces sentimens, on peut dire que saint Marc fit son évangile à Rome, peu de temps avant la mort de saint Pierre, & qu'il le publia en Egypte. Cet évangile n'est presque qu'un abregé de celui de saint Matthieu. Tous les anciens ont crû qu'il a été composé en grec. La liturgie qui est attribuée à saint Marc, n'est point son ouvrage; mais une liturgie à l'usage de l'église d'Alexandrie. Il n'est point non plus auteur d'une vie de saint Barnabé, que Bede a mise sous son nom, & qu'il a traduite en latin. Saint Jerôme remarque que le dernier capitule de cet évangile, commençant au verset 9. du dernier chapitre, se trouve dans peu d'exemplaires. Cependant il est reconnu par saint Irenée, & par plusieurs autres anciens peres. * M. Du Pin, *dissertation préliminaire sur la Bible.*

L'opinion constante des anciens, est que l'église d'Alexandrie a été fondée par l'évangeliste saint Marc; mais l'année de son établissement est assez incertaine. L'auteur de la chronique d'Alexandrie met la fondation de cette église par saint Marc à la troisiéme année de l'empereur Caligula, qui est la 39. de Jesus-Christ. Eusebe la rapporte à la seconde année de Claude, qui est la 42. de Jesus-Christ; & Eutychius à l'an 43. qui est la 3. de Claude. Il est certain par la seconde lettre de saint Pierre, écrite de Rome, ou plûtôt de Babylone après l'an 43. que Marc étoit avec saint Pierre. Ainsi il ne peut être allé à Alexandrie qu'après ce temps-là. L'auteur de la chronique d'Alexandrie ne met son arrivée à Alexandrie qu'à l'an 61. Aucun historien digne de foi ne nous apprend ce qu'il fit dans ce pays, combien il y demeura, de quelle maniere, & en quel temps il y mourut. Saint Jerôme dit seulement qu'il a été enterré à Alexandrie, sans parler de son martyre, dont il est fait mention dans un concile de Rome, sous le pape Gelase. Pallade dans son histoire Lausiaque, rapporte qu'on venoit de tous côtés prier au martyr, c'est-à-dire, au tombeau de ce bienheureux apôtre. La chronique orientale place sa mort à l'an 67. de Jesus-Christ; les actes de sa mort à l'an 54. & Eusebe à la huitiéme année de Neron, la 62. de Jesus-Christ. en laquelle il lui donne pour successeur Anien. Les actes de son martyr, & ce que l'on dit de la translation de son corps à Venise, sont des choses fabuleuses. * Eusebe, *l.* 2. *hist. eccles. c.* 15. & 16. & *in chron.* S. Hieronym. *in cat.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des II. premiers siécles.*

MARC (saint) pape, Romain de nation, succeda à saint Sylvestre I. le 16. Janvier 336. & ne tint le pontificat que 8. mois & 22. jours, jusques au 7. Octobre. Saint Jule I. lui succeda. L'épître qui se lit sous son nom, & qui est adressée à saint Athanase & aux évêques d'Egypte, par laquelle il répond à celle qu'ils lui avoient écrite, & dont

dont on se sert pour justifier le nombre des soixante & douze canons de Nicée, est crûë fausse par les critiques. On doute aussi de la nombreuse ordination qu'on lui attribuë, & de la fondation de deux Basiliques en si peu de temps. * Baronius, *in annal. A. C.* 336. Bellarminus, *libro secundo de Romano pontifice, capite* 14. Du Chêne. Papire Masson. Platine, &c. *en sa vie.*

MARC, évêque d'Alexandrie II. de ce nom, succeda à Eumenes vers l'an 144. & gouverna cette église jusques à l'an 154. que Celadion lui succeda. * Eusebe, *l.* 4. *hist. c.* 10. *&* 19. *& in chron.* Baronius, *in annal.*

MARC, évêque de Jerusalem, est le premier qui ait gouverné cette église sans avoir été Juif. Il fut élû après la persecution, vers l'an 135. & eut soin de cette église jusqu'en l'an 156. que Publius lui succeda. * Eusebe, *l.* 4. *histor. c.* 6. & *in chron.* Adon, *in chron.* Baronius, *in annal.*

MARC, heretique, & disciple de Valentin, dans le II. siécle, se servoit d'illusions magiques, pour faire paroître du sang dans le calice eucharistique. Il operoit encore d'autres fausses merveilles, qui séduisoient les simples, & établissoient l'impieté de ses dogmes. D'ailleurs il prenoit un soin particulier de gagner les femmes, surtout celles qui étoient riches ou belles. Sous prétexte de les rendre prophetesses & participantes de cette grande & celeste grace, dont il disoit que la source étoit en lui, il tiroit des sommes d'argent de celles qui avoient du bien; & faisoit accroire à celles qui étoient belles, qu'en consentant à ses mauvais desirs, elles faisoient une action de pieté, qui les remplissoit du saint Esprit. Quant à sa doctrine, il composoit le Dieu souverain d'une quaternité, sçavoir, de l'ineffable, du silence, du Pere & de la Verité. Il trouvoit quantité de mysteres dans l'alphabet des Grecs; il soûtenoit avec les autres heretiques, que J. C. n'avoit point souffert réellement, & il etablissoit une substance du mal. * Eusebe, *l.* 4. *hist. c.* 20.

MARC, évêque d'Arethuse dans le IV. siécle, qui fut élevé à l'épiscopat, sous l'empire de Constantin *le Grand*, sauva la vie à Julien, qui fut depuis empereur. Il fut longtemps engagé dans le parti des Eusebiens, assista avec eux l'an 347. au concile de Sardique, & à celui de Sirmich l'an 351. Il dressa dans un autre concile de Sirmich de l'an 359. une formule de foi, dans laquelle sans employer les termes de *consubstantiel*, & de *semblable en substance*, il déclara que le Fils étoit semblable au Pere en tout. Dans le concile de Seleucie, il se joignit aux demi-Ariens, quoique les Anoméens fissent valoir sa profession de foi, & qu'Ursace & Valens l'eussent portée & traduite en latin au concile de Rimini; cela n'a pas empêché que saint Gregoire de *Nazianze* n'ait donné de grands éloges à Marc d'Arethuse, & qu'il ne le considere comme un martyr, parce que sous le regne de Julien, les Payens qui étoient restés dans la ville, le persecuterent, pour avoir détruit un temple magnifique qui étoit en ce lieu: ils se saisirent de lui, le maltraiterent, lui demanderent une grosse somme pour rebâtir ce temple, l'enfermerent dans une cage, dans laquelle ils le suspendirent en l'air, frotté de miel; mais n'ayant pû vaincre son courage, ils le descendirent & le laisserent aller. Il employa le reste de ses jours à convertir les Payens, & mourut en paix sous le regne de Jovien ou de Valens. L'église Grecque honore publiquement sa memoire le 29. de Mars. * S. Athanas. *ep. ad solit.* Gregor. *Nazianz. Orat.* 3. Socrat. *l.* 2. *hist. c.* 30. Sozomene, *l.* 4. *c.* 17. *&* 22. Theodoret, *l.* 3. *c.* 7. Baronius, *ad ann.* 362. Henschenius, Baillet, *vies des Saints, mois de Mars.*

MARC, diacre de l'église de Gaze, vivoit sur la fin du IV. siecle, & au commencement du V. & fut envoyé par Porphyre son évêque l'an 398. à Constantinople, pour obtenir de l'empereur Arcadius, qu'on abattit le temple de Marnas, idole des habitans de Gaze. Saint Jean Chrysostome, à qui Marc s'adressa, agit avec son zele ordinaire auprès de l'empereur pour cette affaire, dont Marc composa une relation, que le cardinal Baronius rapporte. Nous l'avons aussi dans Metaphraste & dans Surius, dans la vie du même Porphyre, évêque de Gaze, sous le 26. Février. Les sçavans doutent de la fidelité de ces actes.

MARC, heretique du IV. siécle, natif de Memphis en Egypte, professoit les erreurs des Gnostiques, & couroit le monde pour les debiter. Il vint dans les Gaules, & publia ses dogmes le long du Rhône, où la volupté charnelle, dont il faisoit le principal article de sa doctrine, lui avoit attiré grand nombre de disciples. Depuis il passa en Espagne, où plusieurs femmes, dont la principale étoit Agapé, professerent ses erreurs, aussi-bien que le rhetoricien Helvidius, & Priscillien chef des Priscillianistes. * Sulpice Severe, *l.* 2. *hist. sacra.* Baronius, *A. C.* 381.

MARC, solitaire dans le IV. siécle, du tems de saint Chrysostome & de saint Nil, étoit, selon quelques auteurs, celui que Pallade avoit vû extrêmement âgé, qui sçavoit par cœur l'ancien & le nouveau testament, & qui ne s'étoit pas moins signalé par sa grande douceur, que par sa parfaite temperance. Nous n'en pouvons rien dire de certain, sinon que nous avons de lui neuf traités dans la bibliotheque des peres, & qu'il a été surnommé *l'Ascetique.* Photius lui attribuë encore un livre contre les heretiques, dits *Melchisedechiens.* Il y a de l'absurdité à avancer, comme a fait un auteur, que ce solitaire pourroit être le même *Marc*, qui guérit l'empereur Leon *le Philosophe*, vers l'an 900. & qui lui prédit encore dix années de vie, comme Jean Curopalate, Cedrene & Zonare le rapportent. * *Consultez* Bellarmin, *de script. eccles.* Le Mire, *in auct. c.* 34. Photius, *cod.* 200. Pallade, *in hist. Laus. &c.*

MARC, moine du mont Cassin dans le VI. siécle, mit en vers la vie de saint Benoist écrite par saint Gregoire. Cet ouvrage, qu'on avoit cru perdu, fut trouvé sur la fin du XVI. siécle à Mantouë, & fut publié à Rome l'an 1592. avec le troisiéme livre des poësies de Prosper Martingue. * Sigebert, *de script. eccles. c.* 33. Le Mire, *in auct.* Vossius, &c.

MARC, évêque d'Otrante en Italie, vivoit selon le sentiment de Coccius dans le VIII. siécle, vers l'an 750. & écrivit en grec une hymne du Samedi saint, que nous avons dans la bibliotheque des peres, sous ce titre, *Hymnus in magnum Sabbatum.* * *Consultez* Coccius, Le Mire, &c.

MARC *Eugenique*, après avoir fait long-tems profession d'enseigner l'éloquence, fut nommé archevêque d'Ephese, & choisi pour porter la parole au nom des Grecs, dans les conferences qu'ils devoient avoir en Occident avec les Latins. Il y soûtint leur cause avec toute la subtilité & la force qu'ils pouvoient desirer, & fut presque le seul qui ne voulut point signer le decret d'union, & enfin le premier qui s'éleva, & qui écrivit contre, après que les Grecs qui avoient été à Florence, furent de retour à Constantinople. Il y a dans le XIII. tome des conciles, deux lettres circulaires de lui, adressées à tous les Chrêtiens, contre le concile de Florence. Il avoit fait une profession de foy, que l'on trouve manuscrite dans la bibliotheque du Vatican, aussi-bien qu'un traité de la procession du saint Esprit, contre les Latins; une lettre à l'empereur Jean *Paleologue*; & une autre lettre à George Scholarius contre les rites & la liturgie de l'église de Rome. Il y a encore de lui un traité imprimé parmi les liturgies, pour montrer que la consecration se fait non seulement par les paroles de Jesus-Christ, mais aussi par l'oraison & la benediction du prêtre. On a dans les actes du concile de Florence, & dans l'histoire de Sguropule, une partie des discours qu'il prononça dans ce concile; & il y a dans la bibliotheque du roi quelques autres ouvrages manuscrits du même auteur; comme deux discours du Purgatoire, prononcés à Ferrare; des réponses aux questions des cardinaux, & sur la consecration du corps de Jesus-Christ; la solution de deux questions proposées par l'empereur; & des lettres contre les Latins. Marc *Eugenique* avoit un frere nommé JEAN, qui vint avec lui au concile de Florence, & y tint le même parti, lequel a aussi composé un écrit contre le concile de Florence, dont Leon Allatius rapporte quelques fragmens dans son livre du Purgatoire. * Sponde, *ann. Christi* 1440. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XV. siécle.*

MARC, surnommé *de Lisbone*, évêque de Ciudad de Puerto ou Porto en Portugal, vivoit dans le XVI. siécle,

& étoit natif de la ville de Lisbone, dont il porta le nom. Il entra jeune dans l'ordre de saint François, où on le choisit pour écrire les chroniques de son ordre. Pour y mieux réüssir, il fit un voyage en Italie, & à son retour il publia cet ouvrage que nous avons en trois parties. On lui en attribuë d'autres. Philippe II. roi d'Espagne lui donna l'évêché de Porto l'an 1581. Ce prélat publia des ordonnances synodales l'an 1585. & mourut le 15. Septembre 1591. * Wadingue, *in annal. & biblioth. Minor.* Willot, *Ath. Francisc.* Nicolas Antonin, *de script. Hisp. &c.*

MARC, ou MARCO (saint) ville du royaume de Naples, *voyez* SAINT MARC.

MARC, tyran en Angleterre, fut élu par les legions Romaines vers l'an 407. & tué peu après par ceux qui lui avoient offert l'empire. * Banduri, *num. imp. Rom.*

MARC, fils de *Basilisque*, oncle de Zenon, fut créé Cesar par son pere, qui se rendit maistre de l'empire l'an de Jesus-Christ 475. * Theophan. Evag.

MARC (saint) ordre de chevalerie, *voyez* SAINT MARC.

MARC-ANTOINE, un des triumvirs, *cherchez* ANTOINE.

MARC-ANTOINE RAIMONDI, natif de Bologne, graveur celebre dans les XV. & XVI. siécles, fut un des plus excellens éleves de François Francia, qui peignoit dans cette ville. Après avoir acquis une grande facilité de manier le burin dans les ouvrages d'orfevrerie, il alla à Venise, où il vit des estampes qu'Albert Durer avoit faites au burin, & en taille de bois; il en acheta plusieurs de tout son argent, entr'autres la passion gravée en taille de bois: & faisant reflexion sur l'honneur & le bien qu'il auroit acquis, s'il se fût occupé à graver de cette maniere, il résolut de s'y appliquer entierement. Il se mit à copier si adroitement cette passion d'Albert par de grosses hachures sur le cuivre, qu'on l'eût prise pour de la taille en bois; & il y mit jusqu'à cette marque d'Albert, A. B. Cet ouvrage fut copié si juste, que personne ne le crut de Marc-Antoine, mais d'Albert, & que même on le vendit & acheta pour tel à Venise; de sorte qu'on l'écrivit en Brabant à Albert, à qui on envoya une passion de celles que Marc-Antoine avoit faites. Cette contrefaction mit Albert dans une colere si violente, qu'il partit d'Anvers & se rendit à Venise, où il eut recours à la republique, se plaignant du tort que lui faisoit Marc-Antoine: mais, il ne put rien obtenir, sinon que la marque d'Albert ne pourroit être mise davantage sur les planches de Marc-Antoine. Ce dernier se rendit à Rome, où la premiere chose qu'il grava fut une Lucrece d'après Raphaël. On la fit voir à ce grand peintre, qui prit Marc-Antoine en amitié, & lui fit graver sa planche du jugement de Paris, celle de la mort des Innocens, & plusieurs autres. Cette maniere de multiplier les tableaux acheva de répandre la reputation de Raphaël dans toute l'Europe, & fit naistre à plusieurs dessinateurs l'envie de s'appliquer à la gravure, & de devenir éleves de Marc-Antoine. Les plus celebres furent, Marc de Ravenne, & Augustin Venitien, qui ont gravé plusieurs desseins de Raphaël & de Jules Romain. Marc Antoine, après la mort de Raphaël, grava d'après les desseins de Jules Romain, les planches qui furent mises dans le livre infame de l'Aretin. Il fut arrêté à Rome par ordre du pape Clement VII. & s'étant sauvé de prison, il s'en alla à Florence, où il acheva de graver le saint Laurent du dessein de Baccio Bandinelli. Ce dernier se plaignoit quelquefois au pape que Marc-Antoine gâtoit son dessein. Cela vint à sa connoissance; & dès que la planche fut finie, il la porta à ce pape avec le dessein de Bandinelli. Clement, qui étoit connoisseur & amateur du dessein, en jugea tout autrement, & reconnut que cet habile graveur avoit corrigé beaucoup de fautes dans le dessein du sculpteur Bandinelli: de sorte que par la beauté de cette rare estampe, Marc-Antoine regagna les bonnes graces de Clement VII. Mais la prise & le sac de Rome l'an 1527. réduisirent Marc-Antoine presque à la mendicité; car pour se retirer d'entre les mains des Imperiaux qui l'avoient fait prisonnier, il fut obligé de leur donner tout l'argent qu'il avoit; ainsi il sortit de Rome où il ne retourna plus. * Achillini, *in viridar.* Bumaldi, *de pict. & sculp. Bonon.* Vasari. Felibien, *hist. des arts, &c.*

MARC-ANTOINE PASSARANI ou PASARINI, *cherchez* PASSERA.

MARC-AURELE (*Marcus Aurelius Antoninus Verus*) surnommé *le Philosophe*, empereur, succeda à son beau-pere Antonin *le Debonnaire*, le 7. Mars 161. avec Lucius Ælius Verus qu'il avoit adopté, & auquel il avoit donné sa fille Lucilla en mariage. Il ne fit point d'édit general contre les Chrétiens; mais comme il étoit extrêmement attaché à l'idolatrie, & qu'il se piquoit d'imiter Numa, dont il se disoit descendu, dans sa pieté envers les dieux, il donna sujet par plusieurs rescrits à la quatriéme persecution, dans laquelle, en diverses provinces de l'empire, plusieurs Chrétiens finirent glorieusement leur vie, l'an 162. Marc-Aurele pourvut à la necessité de ses sujets pendant une cruelle famine, & dans la peste qui arriva de son tems. Il triompha des Parthes l'an 165. avec son collegue, qui mourut 4. ans après, & défit ensuite les Quades & les Marcomans. Cette derniere guerre avoit déja duré quatre ans, sans que l'armée Romaine eût beaucoup avancé. Un jour les Barbares l'assiegerent de si près, que selon toutes les apparences humaines elle ne pouvoit pas échaper. Ce qui étoit de plus cruel, c'est qu'il n'y avoit point d'eau, & que les chaleurs étoient tres-vehementes. Dans cette necessité les soldats payens invoquerent leurs dieux qui se trouverent sourds à leurs prieres. Les Chrétiens qui composoient une legion entiere, demanderent à Dieu la délivrance d'un si grand danger. Leurs vœux furent heureusement éxaucés; on vit tout d'un coup tomber dans le camp des Romains une douce pluye qui rafraîchit les troupes; & sur les ennemis des foudres & des éclairs qui les dissiperent & les mirent en fuite. Jule *Capitolin* attribuë cet évenement merveilleux aux prieres de Marc-Aurele. Dion dit qu'un magicien nommé Arnulphe, avoit par ses enchantemens fait descendre cette pluye en invoquant Mercure & les autres demons de l'air. Xiphilin l'accuse en cela d'un mensonge ou volontaire ou inconsideré; & dit que toute la gloire de cet évenement merveilleux étoit duë à la legion des Chrétiens, nommée pour lors *Melitine*, laquelle fut depuis pour cette raison appellée *la Foudroyante*, qui est le même nom que la douziéme legion portoit déja du tems d'Auguste. L'empereur dans une lettre qu'il écrivit au senat, avoüa qu'il devoit cette victoire aux Chrétiens, & defendit de les persecuter dans la suite à cause de leur religion. Tertullien fait mention de cette victoire obtenuë par les prieres des Chrétiens: *Marcus quoque Aurelius in Germanica expeditione Christianorum militum orationibus ad Deum factis, imbres in siti illa impetravit.* Il parle aussi de la lettre écrite par l'empereur, de laquelle Orose dit que de son tems il y en avoit beaucoup d'exemplaires. Pour illustrer cet avantage, Marc-Aurele en fit graver l'histoire dans une colonne qu'il dédia à Jupiter *le Pluvieux*; & au-dessus il y éleva la statuë d'Antonin qui l'avoit appellé à l'empire. C'est cette même colonne que le pape Sixte V. fit redresser dans le XVI. siecle, & au-dessus de laquelle il fit placer une image de saint Paul. On met l'année de cette victoire en 174. Quoiqu'on ne puisse pas rejetter entierement cette histoire de la legion Fulminante, on peut dire, sans être en danger de se tromper, qu'il s'y trouve plusieurs choses fabuleuses: sur quoi l'on peut consulter M. de Valois, sur le cinquiéme livre de l'histoire ecclesiastique d'Eusebe, *c.* 5. & le pere Pagi sur l'an 174. dans sa critique de Baronius. Peu de tems après, Avidius Cassius se revolta contre l'empereur l'an 175. & fut massacré trois mois après cette revolte. Les historiens nous disent des choses surprenantes de la moderation de Marc Aurele dans cette conjoncture. Il associa l'an 176. son fils Commode à l'empire, & fit un voyage en Orient, pour y appaiser les restes de la revolte de Cassius. Celle des Marcomans l'obligea de passer une seconde fois en Allemagne, & il mourut à Sirmich dans la Pannonie le 16. Mars de l'an 180. âgé d'environ 59. ans, après en avoir regné 19. & quelques jours. On dit que les inclinations corrompuës de son fils Commode le dégoûterent de la vie, & le firent résoudre à ne point manger pour s'en delivrer. Il faut avoüer qu'il avoit toutes les qualités que l'on peut desirer en un grand prince pour la felicité des peuples, & qu'en sa personne on voyoit l'accomplissement de ce

vieux mot, *que le monde seroit heureux, si les philosophes étoient rois, ou si les rois étoient philosophes.* Marc-Aurele fut malheureux dans sa famille; car il eut un gendre voluptueux & déreglé, un fils corrompu dans ses inclinations, & une femme, qui étoit Faustine, diffamée par son incontinence. Il faisoit profession de suivre la secte des philosophes Stoïques. Ce prince écrivit en grec douze livres des réflexions sur sa vie, que Guillaume Xylander a traduits en latin, & Meric Casaubon en anglois. Madame Dacier les a mis en françois avec de tres-belles remarques. * Jules Capitolin, *en sa vie.* Dion, *l.* 55. Orose, *l.* 7. Tertullian. *in apol.* & *adv. Scap. c.* 4. Euseb. *l.* 5. *hist. & in chron.* Suidas. Gesner. *in bib.* Voss. *l.* 2. *de hist. Grac.*

MARCA (LA) *cherchez* LA MARCHE.

MARCA (Pierre de) l'un des plus celebres prelats, de l'église Gallicane dans le XVII. siecle, né à Gand dans le Bearn le 24. Janvier 1594. d'une famille noble & ancienne dans cette province, & constamment attachée à la religion Catholique, fit son cours d'humanités à Auch, & sa philosophie à Toulouse, où il étudia le droit pendant trois ans; ensuite de quoy il fut reçu conseiller au conseil souverain de Bearn l'an 1615. Tous ses collegues étoient alors Calvinistes; mais les choses changerent peu après; la religion Orthodoxe fut rétablie dans le Bearn, & M. de Marca, en reconnoissance des soins qu'il avoit pris pour contribuer à cette revolution, fut revêtu l'an 1621. d'une charge de president au parlement de Pau, qui étoit devenu entierement Catholique. L'an 1639. il fut honoré de la dignité de conseiller d'état, & publia l'année suivante l'histoire du Bearn, qui n'augmenta pas peu l'opinion avantageuse que l'on avoit conçûë de son érudition, & qui le fit charger par le roi du soin de répondre au libelle intitulé *Optatus Gallus.* Ce fut pour le refuter qu'il composa l'an 1641. son excellent ouvrage *de Concordia sacerdotii & imperii*, qui fut applaudi de tout le monde, & qui empêcha néanmoins à Rome qu'il ne pût obtenir du pape Urbain VIII. les bulles de l'évêché de Conserans, auquel il avoit été nommé après la mort de sa femme. Le prétexte des délais de la cour de Rome fut la maniere trop favorable dont il avoit soûtenu dans son livre, les libertés de l'église Gallicane. Cet obstacle fut levé au mois de Janvier 1647. sous Innocent X. après néanmoins que M. de Marca eut exposé & interpreté ses sentimens sur cette matiere, par un livre imprimé à Barcelone. Trois ans auparavant il avoit été envoyé en Catalogne en qualité de visiteur general & intendant. Commission qu'il remplit avec beaucoup d'honneur & d'habileté, jusques en 1651. qu'il alla prendre possession de son évêché; mais il ne le gouverna pas long tems: car l'année suivante il fut élevé à l'archevêché de Toulouse, où il fut installé au mois de Mars 1655. Il se preparoit à y remplir constamment les devoirs de la résidence, lorsque le roi, qui avoit besoin de ses lumieres dans son conseil, le fit ministre d'état l'an 1658. M. de Marca suivit la cour au voyage de Lyon; puis ayant assisté aux états de Languedoc, il alla à Toulouse au mois d'Avril 1659. & y présida aux états de la province. L'année suivante il fut envoyé dans le Roussillon, pour y regler les limites avec les commissaires nommés par le roi d'Espagne. Il fit un voyage à Paris au mois de Septembre de la même année, & y mourut le 29. Juin 1662. âgé de 68. ans, peu après avoir reçu les bulles de l'archevêché de Paris, auquel le roi l'avoit nommé sur la démission du cardinal de Rets. Ce grand homme confia en mourant ses manuscrits à M. Baluze, qui étoit à lui depuis l'an 1656. & qui après sa mort nous a procuré de nouvelles éditions du fameux ouvrage *De concordia sacerdotii & imperii.* C'est à ses soins que nous devons encore les œuvres posthumes de M. de Marca, avec de sçavantes prefaces, notes & additions, &c. Elles consistent en plusieurs dissertations, dont les unes ont esté publiées l'an 1669. & les autres l'an 1681. en un volume *in folio*, intitulé *Marca Hispanica*, qui contient une description historique & geographique de la Catalogne, du Roussillon, & des frontieres. Il avoit épousé une demoiselle, de la maison de Lavedan, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres *Galactoire* de Marca, président au parlement de Pau, abbé de saint Aubin d'Angers, mort le 11. Fevrier 1689. âgé de 65. ans.

M. de Marca avoit joint à une érudition profonde, une grande beauté de génie, & une facilité admirable de tourner les choses comme il vouloit. Il excelloit en tout genre. Il étoit grand politique, bon jurisconsulte, sçavant theologien, & habile critique. Il a eu quelquefois beaucoup de ménagement pour la cour de Rome, & a soûtenu fortement en d'autres occasions les interêts de l'église & du royaume. Il ne paroit pas avoir toûjours été bien constant dans les mêmes principes, & il lui est arrivé de s'accommoder au tems. Il faisoit servir les faits aux desseins & aux fins qu'il avoit, au lieu d'ajuster ses desseins à la nature des faits. Son style est ferme & mâle, assez pur, sans affectation & sans embarras.

La maison de M. de Marca étoit anciennement d'épée, & étoit originaire d'Espagne, d'où elle étoit sortie, pour s'établir en Bearn. Elle est la même que celle de la Marque, comme nous le montrerons dans un autre endroit. *Voyez* LA MARQUE. *. Baluze, *vie de M. de Marca.* Bayle, *diction. crit.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XVII. siecle.*

MARCANA, petite ville d'une isle de Dalmatie, avec évêché uni à celui de Trebigna, & suffragant de Raguse.

MARCATRUDE, *cherchez* MERCATRUDE.

MARCEL (Saint) martyr à Châlon sur Saône, & saint Valerien, furent arrêtés à Lyon avec les autres Chrétiens, dans le tems de la premiere persecution des Gaules, sous l'empire de Marc-Aurele. S'étant sauvés de prison, ils s'en allerent dans la Bourgogne, & y prêcherent la religion Chrétienne. Marcel fut arrêté près de Châlon, dont le gouverneur Prisque le fit enfoüir en terre jusqu'à la ceinture. Il mourut dans ce cruel supplice. Son compagnon Valerien fut arrêté au château de Tournus, où il eut la tête tranchée. * Gregorius *Turon. de gloria martyr. c.* 54. *Acta apud Sur. Projet de l'histoire de Tournus, par le pere* Chifflet. Tillemont, *mem. pour l'histoire ecclesf.* Baillet, *vies des Saints, mois de Septembre.*

MARCEL (Saint) martyr en Afrique dans le III. siecle, étoit capitaine d'une compagnie de cent hommes dans la legion Trajane, du tems des empereurs Diocletien & Maximien. Il se declara publiquement Chrétien dans l'armée, & renonça à la milice, en renonçant au Paganisme, dans une fête qui se celebroit en l'honneur de l'empereur le 21. de Juillet. Il fut arrêté par les soldats, & deferé à Anastase Fortunat, prevôt de la legion, qui l'envoya à Agricola, vicaire du prefet du pretoire des Gaules. Ce juge l'interrogea, & Marcel ayant avoüé qu'il étoit Chrétien, & qu'il avoit quitté la milice, il le condamna à la mort. Le greffier nommé Cassien, dit hautement aux juges que sa sentence étoit injuste. Elle fut néanmoins executée, & Marcel eut la tête tranchée à Tanger en Mauritanie, le 30. Octobre vers l'an 298. Cassien fut mis en prison, & quelque tems après en ayant été tiré, fut aussi condamné à la mort. * *Acta apud Bolland.* Ruinart, *veritables actes des martyrs.* Baillet, *vies des Saints.*

MARCEL (Saint) I. de ce nom, pape, Romain de nation, succeda à Marcellin le 26. Février de l'an 308. après que le siege eût vaqué trois ans sept mois & vingt-cinq jours, comme on le lit dans le calendrier de Bucherius. Il divisa Rome en vingt titres ou paroisses, dans lesquelles il ordonna qu'on baptiseroit les Catechumenes, & qu'on enseveliroit les martyrs. Maxence, cruel ennemi des Chrétiens, le condamna à avoir soin des chevaux, dont on se servoit pour courir la poste, dans une méchante écurie sur le grand chemin. Environ neuf mois après, ses clercs l'en retirerent, & le menerent chez une sainte veuve nommée Lucine. Maxence l'ayant sçû y fit mener les chevaux de poste, & attacha le saint pontife à leur service comme auparavant. La puanteur du lieu, la nudité & les autres miseres de cette condition lui ravirent la vie le 16. Janvier de l'an 309. Saint Eusebe lui succeda. * Baronius *in annal. & martyrol.*

☞ Tout ce qui est dit dans cet endroit du martyre de Marcel, tiré de ses actes, est fabuleux. Les plus anciens martyrologes ne lui donnent que le titre de confesseur.

MARCEL II. nommé auparavant *Marcel* Cervin, cardinal du titre de sainte Croix en Jerusalem, natif de Fano, fils de *Richard* Cervin de Monte Pulciano, qui étoit alors receveur general pour le saint Siege, dans la

premiere de ces villes, étudia à Sienne, & alla à Rome sous le pontificat du pape Paul III. qui le choisit pour être le premier de ses secretaires. Depuis il fut mis auprès du cardinal Farnese, neveu de ce pontife, que son oncle envoyoit legat en France & dans le Pays-Bas, pour tâcher de terminer les differends du roi François I. & de l'empereur Charles-*Quint*. Cette affaire étoit trop délicate pour être accommodée si facilement. Le cardinal legat laissa cette commission à Marcel Cervin, qui avoit alors le titre d'évêque de Nicastro, & qui eut depuis les évêchés de Reggio & d'Ugubio. A son retour Paul III. le fit cardinal l'an 1559. & le nomma l'un des presidens au concile de Trente. Marcel ne voulut pas changer son nom, lorsqu'il fut fait pape après Jules III. le 9. Avril 1555. Il avoit donné des marques si éclatantes d'un parfait discernement & d'une solide pieté, qu'on attendoit de grandes choses de lui durant son pontificat. En effet, il commença par défendre à ses parens de venir à Rome, & par donner des ordres tres-importans pour le bien de l'église en general, & pour le bonheur de ses sujets en particulier. Mais dans le tems qu'il se disposoit à executer les pieux desseins qu'il avoit conçus pour l'avantage du Christianisme, il mourut 24. jours après son élection, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Paul IV. fut son successeur. * Genebrard, *l.* 4. *chron.* Pavini, *en sa vie.* Jerôme Seripando, *in epist. princip.* Sponde *in annal.* A. C. 1555. *n.* 5. 6. Paul Jove. De Thou. Sadolet, &c.

MARCEL, évêque d'Ancyre, ville de Galatie, dès l'an 314. puisqu'on trouve son nom dans les souscriptions du concile d'Ancyre tenu en cette année, assista selon le témoignage de saint Athanase & de Theodoret, au concile de Nicée l'an 325. quoiqu'on lise le nom de *Pancrace* au lieu du sien, dans les souscriptions qui nous restent. Il y combattit fortement l'impieté Arienne; de sorte que les prêtres de Rome, qui y assistoient au nom du pape, parlerent avantageusement de lui à leur retour. Depuis il se trouva l'an 335. au concile de Tyr, où il s'opposa à la condamnation de S. Athanase, & à celui de Jerusalem, où il refusa de s'employer pour faire admettre Arius à la communion. Sa fermeté le mit mal avec les Ariens, qui le persecuterent avec fureur, sur-tout depuis qu'il eut écrit contre le sophiste Asterius: ouvrage qu'il intitula *de la sujetion de notre Seigneur Jesus-Christ*, ainsi que nous l'apprenons de saint Hilaire. Les Heretiques le déposerent à Constantinople l'an 336. & mirent en sa place Basile, qui avoit la reputation d'être homme fort éloquent. Marcel fut alors exilé: peut-être fut-il rétabli après la mort de Constantin; mais il fut chassé dans le même tems que saint Athanase le fut d'Alexandrie. Il alla à Rome trouver le pape Jules, à qui il presenta une exposition de foi, rapportée par saint Epiphane, qui ne croit pas qu'elle le justifie entierement; néanmoins il fut reçu à la communion, & jugé innocent dans le concile de Rome, & absous & rétabli par celui de Sardique, de l'an 347. mais les évêques d'Orient le condamnerent. Il revint à Ancyre; & il ne put y vivre en repos, parce que Basile d'Ancyre demeura en possession de son siege: on ne sçait pas ce qu'il devint. Saint Hilaire, & Sulpice Severe, nous assurent que saint Athanase ayant découvert qu'il favorisoit l'erreur de Photin, le priva de sa communion; & que Marcel d'*Ancyre* se voyant condamné par le jugement de ce Saint, s'abstint lui-même de l'entrée de l'église: mais ce fait est détruit par les témoignages de saint Athanase & de S. Basile, & par une confession de foi, que Marcel d'*Ancyre* envoya à S. Athanase vers l'an 372. peu de tems avant la mort de saint Athanase. Marcel mourut l'an 374. Après sa mort quelques-uns de ses disciples furent reçus à la communion des evêques d'Egypte; & S. Basile même, qui étoit fort contraire à Marcel d'*Ancyre*, ne s'éloigna pas de les recevoir, pourvû qu'ils renonçassent aux erreurs dans lesquelles il prétendoit qu'ils étoient tombés. S. Jerôme assure que Marcel d'*Ancyre* avoit composé plusieurs volumes sur differens sujets, mais principalement contre les Ariens. Il ne nous reste de ces ouvrages que quelques fragmens de son livre contre Astere, rapportés par Eusebe & par Acace; une lettre que Marcel écrivit au pape Jules, contenant une exposition de sa doctrine, rapportée par saint Epiphane; & deux confessions de foi données par ses disciples. Les Catholiques ont été fort partagés du vivant de Marcel sur sa Catholicité; le pape Jules, saint Athanase, les conciles de Rome & de Sardique, & les Orientaux de la communion de Paulin, les Egyptiens & les Romains, ont été longtems persuadés qu'il n'avoit eu que des sentimens Catholiques. Saint Hilaire & Sulpice Severe ont approuvé le jugement du concile de Sardique; mais ils ont crû que Marcel étoit tombé depuis dans l'erreur. Saint Epiphane en a parlé douteusement. Eusebe, & les evêques d'Orient dans les conciles d'Antioche, de Constantinople & de Philippopole, l'ont condamné ouvertement comme un heretique. Saint Cyrille de Jerusalem, saint Basile, Melece, & generalement tous les evêques d'Orient, de la communion de Melece, en ont porté le même jugement. Depuis sa mort, presque tous les auteurs Grecs en ont parlé comme d'un heretique; & parmi les Latins, saint Jerôme, Marius Victorinus & Gennade, le joignent à Photin; & le concile de Calcedoine, dans sa lettre à l'empereur Martien, l'accuse de la même erreur. Si l'on en juge par ses premiers écrits, il est difficile de le justifier entierement; mais si l'on en juge par sa confession de foi, & par celle de ses disciples, on le trouvera dans des sentimens orthodoxes. Eusebe, Acace & Apollinaire, ont écrit contre lui. Ce qui l'a rendu plus suspect, c'est que l'heretique Photin a été son diacre & son disciple. * Le P. Pagi, *sur l'année* 347. *dans sa critique de Baronius.* Saint Athanase, *Apol.* 2. S. Hilaire, *adv. Arian.* S. Basile, *epist.* 52. Theodoret, *l.* 2. Socrate, *l.* 1. Sozomene, *l.* 2. & 3. Hermant, *vie de S. Athanase.* M. Du Pin, *bibl. des aut. ecc. du IV. siecle.*

MARCEL (Saint) evêque de Paris, né dans cette ville vers la fin du IV. siecle, de parens qui étoient de condition mediocre, fut élevé aux ordres par Prudence evêque de Paris, & lui succeda dans ce siege, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse. Saint Gregoire de *Tours* dit qu'il se faisoit plusieurs miracles à son tombeau. Sa vie a été écrite par un prêtre nommé *Fortunat*, que quelques-uns croyent être l'evêque de Poitiers. On y rapporte plusieurs miracles de saint Marcel. On y ajoûte aussi l'histoire suivante; qu'un serpent d'une grandeur & d'une figure monstrueuse, vint d'une forêt qui étoit aux environs de Paris, dans le cimetiere de la ville, lequel étoit hors des murs, creusa la fosse d'une dame de grande qualité, qui y étoit enterrée depuis quelque tems, & devora ensuite une partie de son corps: ce qu'il fit plusieurs jours de suite. Alors le saint evêque se transporta sur le lieu, déchargea trois coups de crosse sur la tête du serpent, lui jetta son étole au cou, & l'entraina ainsi à une lieuë & demie de la ville, où il lui commanda de se cacher, ou de s'aller jetter dans l'eau. Depuis ce tems, ce dragon ne parut plus aux environs de cette ville. On dit que c'est pour ce sujet qu'aux processions que l'église de Paris fait dans le tems des Rogations on porte la figure d'un dragon; mais cette histoire est entierement fabuleuse. On ne sçait point l'année de la mort de S. Marcel: ce fut au commencement du V. siecle; quelques-uns la placent l'an 436. Paris étoit encore alors sous la puissance des Romains. Son corps fut porté à un bourg voisin de la ville, dans une chapelle dédiée en l'honneur de saint Clement, où depuis on a bâti une église collegiale, qui porte le nom de saint Marcel: ce bourg est devenu un des fauxbourg de Paris. Sous le regne de Philippe-*Auguste*, sa châsse fut transportée en l'église cathedrale de Paris, de crainte que les Anglois ne se saisissent du bourg de saint Marcel, & n'enlevassent ce tresor. Elle y est toûjours demeurée depuis. On la porte à sainte Genevieve, toutes les fois que le chapitre de Notre-Dame y va pour la procession solemnelle, où l'on porte la châsse de cette Sainte. On fait la fête de saint Marcel au 3. de Novembre. * Fortunat & Gregorius *Turon. Gall. Christ.* Bailler, *vies des Saints.*

MARCEL (Saint) évêque d'Apamée en Syrie, dans le IV. siecle, entreprit, suivant la loi de Theodose de l'an 385. d'abattre les temples des idoles en son pays, & d'y détruire le Paganisme. Il succeda à Jean, evêque de la même ville, qui avoit assisté au concile de Constantinople, l'an 381. Ayant appellé à son secours Cynegius, prefet d'Orient, ils firent abattre le temple de Jupiter, qui

étoit à Apamée, & les autres temples de la ville; mais saint Marcel ayant voulu attaquer un temple dans un canton écarté du territoire d'Apamée, que l'on appelloit *le pays d'Aulone*, les habitans retranchés dans une forteresse sortirent; & ayant surpris l'evêque, le jetterent dans un feu qu'ils allumerent. * Theodoret, *l. 5. c. 21.* Sozomen. *l. 7. c. 15.* Baillet, *vies des Saints, au 14. d'Aout, jour auquel on fait la fête de ce Saint.*

MARCEL, archimandrite des Acemetes à Constantinople, dans le V. siecle, étoit de la ville d'Apamée en Syrie, d'une famille noble & riche. Après avoir distribué tous ses biens aux pauvres, il alla demeurer à Ephese, pour y gagner sa vie à copier des livres. Il fut attiré depuis à Constantinople par la reputation du B. Alexandre, instituteur des Acemetes; c'est-à-dire, des moines chez lesquels on chantoit à toutes heures l'office divin, sans aucune interruption. Alexandre reçut Marcel au nombre de ses moines. Après la mort d'Alexandre, Marcel se retira du monastere, de peur d'être élû abbé, & ne revint qu'après l'élection de Jean Marcel se retira avec cet abbé au monastere de Gomon en Bithynie, que l'on appella *le grand monastere des Acemetes* ou *l'Irenée*, parce qu'ils s'y étoient retirés pour y vivre en paix & fuir les contradictions qu'ils avoient à souffrir à Constantinople. L'abbé Jean étant mort, Marcel lui succeda vers l'an 447. & augmenta beaucoup sa communauté. On rapporte de lui beaucoup de miracles. Il assista au concile de Constantinople tenu l'an 448. par Flavien, patriarche de Constantinople, contre Eutychés, & souscrivit à la condamnation du dernier. L'an 454. il fut obligé d'envoyer de ses religieux à Constantinople, pour remplir le monastere fondé par le seigneur Stude, & revint lui-même dans cette ville au bout de vingt ans, pour rétablir le monastere du B. Alexandre. Il est rapporté dans l'histoire, qu'un homme nommé *Jean*, s'étant refugié dans son monastere, pour se mettre à couvert de la vengeance du patrice Ardabure, Marcel refusa de le rendre; qu'Ardabure envoya des soldats pour le prendre de force, & que ces soldats furent mis en fuite par un feu qu'ils virent tomber d'en-haut sur le monastere, qui lançoit contre eux des traits comme si ç'eût été la foudre. On prétend que ce fut ce miracle qui donna occasion à la loi de l'empereur Leon pour les asyles, publiée le dernier Février de l'an 466. Ardabure, touché de ce miracle, pardonna à celui qui s'étoit refugié dans le monastere. Ce ne fut pas la seule fois qu'Ardabure trouva Marcel en son chemin; Marcel l'empêcha de faire Cesar son fils Aspar. L'empereur Leon offroit à Aspar cette qualité avec sa fille; mais à condition qu'il renonceroit à l'Arianisme aussi-tôt qu'il seroit parvenu à l'empire. Le peuple de Constantinople s'opposoit à cette élection. Marcel vint à la tête d'un nombre de gens trouver l'empereur dans l'Hippodrome pour l'en détourner, & lui fit promettre publiquement qu'Aspar ne seroit point Cesar, qu'il ne se fût fait instruire de la religion Catholique. Cela ne fut pas capable d'appaiser le peuple, qui s'assembla en tumulte dans l'Hippodrome. Aspar & ses enfans en eurent tant de peur, qu'ils se retirerent à Calcedoine, & se refugierent dans l'église de sainte Euphemie. Leon se défit ensuite d'Aspar & d'Ardabure, en donnant sa fille Ariadne à Zenon. Saint Marcel mourut après l'an 485. L'église Grecque honore sa memoire au 29. de Décembre. * *Vita apud Sur.* Bulteau, *hist. monast. d'Orient.* Baillet, *vies des Saints.*

MALCEL DE PERGAME, rheteur, avoit laissé un livre intitulé, *Adrianus*, ou *de Regno*, selon Suidas. Sigebert & Trithême disent qu'il écrivit un traité de la dispute de saint Pierre avec Simon *le Magicien*, dont il avoit été disciple: mais cet ouvrage est supposé.

MARCEL SIDITES, *cherchez* SIDITES.

MARCEL (Guillaume) de Toulouse, avocat au Conseil, est l'auteur de l'histoire de l'origine & des progrès de la monarchie Françoise, qui parut en 1686 à Paris, en 4. volumes. Dans le premier, l'auteur traite des antiquités des Gaules: dans le second après un petit traité de l'origine des François, il décrit l'histoire de nos rois, en marquant succinctement à chaque année ce qu'il a trouvé de remarquable. Il accompagne les fastes de chaque roi d'une liste des autres princes contemporains, & des grands officiers à la fin de chaque siecle; il donne quelques extraits des auteurs contemporains pour servir de preuve à ce qu'il a avancé dans ses fastes. Cet auteur est mort en 1709. à Arles, où il etoit commissaire des classes. * Lelong, *biblioth. hist. de France.*

MARCELLE, l'une des plus illustres dames entre celles qui vivoient sous la conduite de saint Jerôme, étoit fille d'Albine, & étant restée veuve, sept mois après son mariage, refusa de passer à de secondes nôces, quoiqu'elle en fût sollicitée par ses parens & par des personnes de consideration, tels que Cerealis, qui la vouloit épouser. Elle se retira entierement du monde, & vécut dans une maison de vierges dont elle fut la fondatrice, ne s'occupant qu'à la priere & à la meditation de l'écriture-sainte. Sainte Paule eut le bonheur de joüir de son amitié, & Eustochie fut nourrie près d'elle; d'où il est aisé de juger, dit saint Jerôme, quelle devoit être la maîtresse qui avoit formé de telles disciples. Ce Saint étant allé l'an 382. à Rome, fit connoissance avec elle, & dit qu'elle ne le voyoit jamais sans lui faire quelque question sur l'écriture-sainte. Aussi elle l'apprit & la posseda de telle sorte, que lorsqu'il arrivoit quelque contestation touchant des passages difficiles, on l'en prenoit pour Juge. Son humilité & sa prudence paroissoient dans ses réponses, parce qu'elle avoit toûjours soin de rapporter à autrui ce qui venoit d'elle-même. Cette sainte veuve s'opposa aux Origenistes qui s'élevoient à Rome, & fut cause de leur condamnation. Elle mourut peu de tems après que Rome fut prise par les Goths l'an 409. * Saint Jerôme, *en sa vie à Principia, epist. 8. &c.*

MARCELLE, fille d'Octavie, sœur d'Auguste & de Marcellus, épousa Agrippa. Ensuite elle devint belle-fille de Marc-Antoine, & eut pour fils L. Antonius, qui mourut à Marseille. * Tacite, *annal.*

MARCELLIANITES, heretiques du second siécle, dont il est parlé dans le livre d'Origene contre Celse, *pag.* 272. de l'édition de Cambrige. Ils suivoient les dogmes d'une certaine femme nommée *Marcelle*, & étoient une branche des Gnostiques.

MARCELLIEN, capitaine tres-puissant dans la Dalmatie, vers le milieu du V. siécle, se rendit maître du pays, après la mort d'Aëtius, l'an de Jesus-Christ 454. L'empereur Leon sçut si bien menager son esprit, qu'il l'en retira, & l'engagea même à chasser les Vandales de Sardaigne: ce qu'il fit en peu de temps, & fort aisément.

MARCELLIENS, nom qu'on donna dans le IV. siécle à ceux qui suivoient les opinions de Marcel d'Ancyre, lesquelles furent condamnées au concile de Constantinople l'an 381.

MARCELLIN, pape, Romain d'origine, succeda à Caïus dans le siége de l'église de Rome, le 3. Mai de l'an 296. selon Eusebe, & la gouverna huit années, dans le temps que l'église commençoit de respirer, après la rigueur des persecutions. Ce calme ne dura pas longtemps, & la persecution recommença avec plus de force & de violence l'an 302. On dit que le pape manquant de courage, offrit un sacrifice à Hercule, à Jupiter & à Saturne, dans le temple de Vesta, & que par cette lâcheté il évita la mort. On ajoûte qu'après cette funeste chûte, trois cens évêques assemblés à Sinuesse, petit bourg près de Rome, que d'autres appellent *Rocca de Mondragone*, y firent venir Marcellin, lequel avoüant sa faute, en demanda la punition; & que les prélats lui firent cette réponse: *Prima Sedes à nemine judicatur. Tu reus, tu judex, ex ore tuo justificaberis, & ex ore tuo condemnaberis, &c.* On dit encore qu'après cela le pape s'alla presenter aux juges, qu'il confessa courageusement le nom de Jesus-Christ, & qu'il effaça enfin sa premiere faute par le martyre; mais les actes du concile de Sinuesse sont certainement supposés, & toute cette histoire est fausse. En voici des raisons convaincantes. 1. Cette histoire n'est appuyée sur le témoignage d'aucun ancien auteur. 2°. Saint Augustin dans son livre contre Petilien, *ch.* 16. défend l'innocence de Marcellin contre les Donatistes, qui l'accusoient d'avoir sacrifié aux idoles. 3. Quelle apparence y a-t'il qu'on ait pû assembler trois cens évêques dans le

temps de la persécution la plus violente que l'église ait jamais soufferte. 4°. Le style de ces actes est barbare, & d'un tems beaucoup plus nouveau. 5. Ces actes sont pleins de faits ridicules. On fait rapporter au grand prêtre des Payens, que l'on appelle *le Pontife du Capitole*, ce qui est dit dans l'écriture sainte de l'adoration des mages, pour prouver qu'il faut offrir de l'encens aux idoles. Les noms des Chrétiens qu'on dit avoir été témoins du sacrilege de Marcellin, sont Africains ou Barbares. 6°. ce qui est rapporté dans ces actes du jugement de Marcellin, est contraire à la discipline de ce temps-là; & l'on y fait dire aux évêques des paroles bien éloignées de la gravité & de la noble simplicité des premiers Chrétiens. Enfin, celui qui a supposé ces actes, dit que Diocletien apprit la condamnation de Marcellin, comme il étoit à la guerre des Perses. Or il est certain que cette guerre étoit terminée avant la persécution de Diocletien. Il n'y a donc pas lieu de douter que tous ces actes & toute cette histoire ne soient faux. Il n'est pas certain que Marcellin ait été martyr. Theodoret dit seulement qu'il s'étoit rendu illustre pendant la persécution. Suivant le calendrier de Bucherius, qu'il semble qu'on doit suivre, Marcellin gouverna l'église de Rome pendant 8. ans, 1. mois & 27. jours, & mourut le dernier Juin de l'an 304. Après sa mort le siége vaqua suivant le même calendrier 3. ans 7. mois & 25. jours: de sorte que Marcel ne succeda à Marcellin que le 26. Février de l'an 308. Sa mort est marquée dans la plûpart des calendriers au 26. Avril; & dans le calendrier de Bucherius au dernier de Juin. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des III. & IV. siécles*. Tillemont. Pagi. Fleury.

MARCELLIN est, à ce que l'on croit, le premier évêque d'Ambrun. On prétend qu'il étoit né en Afrique, qu'il vint dans le Dauphiné vers l'an 313. & qu'y ayant rencontré Eusebe, évêque de Verceil, ce prélat l'ordonna évêque; que Marcellin s'établit à Ambrun, ville encore plongée dans l'idolâtrie; & qu'il travailla à la conversion des peuples. On ajoûte qu'il eut beaucoup à souffrir de la part des Ariens, & qu'il mourut en éxil sous Constance l'an 340. d'autres disent qu'il mourut l'an 374. Saint Gregoire de *Tours* fait son éloge, & rapporte quelques miracles faits à son baptistaire & à son sepulchre. Usuard & Adon font memoire de lui au 20. d'Avril. Les actes de sa vie ne sont pas fort certains. * Gregor. *Turon. lib. de Gloria confess. c.* 69. Sammarth. *Gallia Christiana*. Bollandus. Henschenius. Baillet, *Vies des Saints, au mois d'Avril*.

☞ Les actes de la vie de saint Marcellin sont fort incertains; & même ce qu'on y lit qu'Eusebe évêque de Verceil l'ordonna évêque, paroît faux, car quel droit avoit-il d'ordonner des évêques dans des lieux où il n'y en avoit point encore? Peut-être que quelqu'un trouvant dans les actes que Marcellin avoit été ordonné par Eusebe s'est avisé d'ajoûter de Verceil, parce qu'il n'en connoissoit pas d'autre On attribueroit cette ordination avec assez de vrai-semblance au pape Eusebe, qui gouverna l'église pendant deux ans & quelques mois depuis le 5. Février 309. cela s'accorderoit avec la tradition, suivant laquelle Marcellin fut évêque au commencement du IV. siécle, & qui ne paroît pas devoir être rejettée sans de bonnes raisons. S'il est vrai que Marcellin ait été exilé pour la défense de la foi sous le regne de Jules Constance, ce ne peut être avant 350. car ce prince ne fut maître d'Occident que depuis cet année-là. En ce cas il aura gouverné son église au moins quarante ans.

MARCELLIN, prêtre de Rome, & saint Pierre éxorciste, martyrs, eurent la tête tranchée dans un bois près de Rome du temps de la persécution des empereurs Diocletien & Maximien. C'est tout ce qu'on sçait d'eux; car les actes de leur martyre ne sont pas originaux. Leurs corps, qui avoient été jettés après l'éxecution dans une caverne, furent découverts par une dame nommée *Lucille*, & l'on bâtit une ville à l'endroit où ils avoient été executés, appellée *Sylve Candide* ou *Forêt blanche*. On prétend que l'empereur Constantin fit bâtir une église en leur honneur, & que ce fut celle où sainte Helene fut enterrée. Le pape Honorius eut soin de rétablir leur tombeau, & ils étoient honorés à Rome au second jour de Juin. On dit que leurs corps furent transportés en Allemagne du temps de Loüis *le Debonnaire*, comme Eginard le rapporte. * Le pape Damase, *Carm.* 12. Saint Gregoire *le Grand*, *hom.* 6. *in evangel. Calendrier de* Fronton. Egmard, *translatio Marcellini*. Bollandus. Henschenius. Mabillon. Baillet, *Vies des Saints*, *mois de Juin*.

MARCELLIN, prêtre, s'associa à Faustin, avec lequel il prit le parti d'Urcin ou Urcisin, qui s'étoit fait consacrer évêque, contre saint Damase pape l'an 367. Il composa contre le même pontife des libelles diffamatoires, dans lesquels il l'accusoit d'un grand nombre de crimes, tous supposés. Depuis il suivit encore le schisme des Luciferiens. * Baronius, *in annal.*

MARCELLIN, officier de l'empire, & comte d'Illyrie, du tems de l'empereur Justinien, a composé une chronique, qu'il commence l'an 379. où avoit fini celle de saint Jerôme, & qu'il termine au quatriéme consulat de Justinien, qui étoit la huitiéme année de son empire, & la 534. de Jesus-Christ On y fit depuis une continuation, jusques en 566. Cassiodore loüe fort cet ouvrage, & dit que le comte Marcellin avoit aussi mis au jour quatre livres de la ville de Constantinople & de Jerusalem, que nous avons perdus. Antoine Schoonhovius, chanoine de Bruges, fit imprimer dans le XVI. siécle la chronique de cet auteur. Joseph Scaliger & divers autres l'ont aussi publiée; mais l'édition la plus correcte est celle du pere Sirmond, publiée l'an 1619. * Cassiodore, *Divin. Lect. c.* 17. & 25.

MARCELLIN, frere du tyran Maxime, qui fut défait & vaincu par l'empereur Theodose l'an 388. s'étoit campé à Petau, ville sur le Drave, où l'empereur l'attaqua. * Zozime, *l.* 4.

MARCELLIN, tribun & secretaire d'état imperial, éxerçoit sa charge de tribun en Afrique du tems de saint Augustin, qui lui dédia les trois livres de la remission des pechés; le traité de l'esprit & de la lettre; & son grand ouvrage de la cité de Dieu. Il lui écrivit aussi quelques epîtres, où nous voyons le respect qu'il lui portoit. Ce tribun étoit un homme sage & habile, & qui desiroit ardemment de voir rétablir la concorde dans l'église d'Afrique, troublée par le schisme des Donatistes. L'empereur Honorius ayant ordonné une conference avec les Catholiques & ces mêmes Schismatiques, choisit Marcellin pour s'y trouver de sa part. Cette conference fut tenuë à Carthage l'an 411. Marcellin, après avoir entendu les évêques des deux partis, rendit un jugement en faveur des évêques Catholiques, qui fut confirmé par l'empereur: ce qui irrita tellement les Donatistes, que ne se contentant pas de publier qu'il avoit été corrompu par les presens des Catholiques, ils resolurent entr'eux de le perdre. En effet, lorsque Marin fut venu l'an 413. en Afrique pour commander les armées de l'empereur contre Heraclien qui s'étoit revolté, ils lui firent croire que Marcellin étoit du parti de ce rebelle; & sçurent si bien colorer leur calomnie, que ce general le fit mourir. Il est mis au nombre des martyrs. L'on fait sa fête au 6. d'Avril, quoique selon saint Augustin, il soit mort le même jour que saint Cyprien le 14. de Septembre. * Sanct. Augustin. *de gest. com. Emer.* Sanct. Hieronym. *l.* 3. *contra Pelag. Acta collat. Carthag.* Baronius, *in annal. A. C.* 410. 411. 413. & *in martyr. ad diem* 6. *April.*

MARCELLIN, auteur Grec, dont il ne nous reste qu'une dissertation sur la vie de Thucydide, & sur son style. Gesner a crû qu'il est le même qu'Ammien Marcellin. Vossius ne reçoit point ce sentiment. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 2. *c.* 18.

MARCELLIN (saint) Anglois, religieux de l'ordre de saint Benoît, fut envoyé avec dix ou douze autres missionnaires pour prêcher la foi Chrétienne à quelques peuples d'Allemagne, & sur-tout aux Frizons. Il travailla pendant soixante & dix ans à leur conversion & écrivit la vie de saint Suibert, de saint Willebrorde, & quelques autres ouvrages historiques. Possevin distingue ce Marcellin Anglois d'un autre de Frize; mais assurément c'est le même Marcellin qui mourut vers l'an 766. * Pitseus, *de script. Angl. p.* 152. Surius, *in vita S. Suith*, *ad diem* 1. *Mart.* Possevin, *in appar. sacr.* Suffridus Petri, *de script. Friz.*

MARCELLIN (saint) ville de Dauphiné, *voyez* SAINT MARCELLIN.

MARCELLIN, prêtre d'Italie, adressa aux empereurs Theodose & Arcadius un petit ouvrage, qui contient les actions des évêques, qui s'étoient assemblés à Rimini, contre le *Homousios* dont on étoit convenu au concile de Nicée. * Isidorus, *in viris illustr. cap.* 14.

MARCELLIN (Evangeliste) Italien, mort en 1593. a écrit des commentaires sur le livre des Juges, sur les Pseaumes, sur Daniel, sur Habacuc, &c. * Wading. *in S.O.M. pag.* 107.

MARCELLIN, *cherchez* AMMIEN MARCELLIN.

MARCELLIN, *cherchez* FABIUS MARCELLINUS.

MARCELLINE, femme effrontée, laquelle sous le pontificat du pape Anicet introduisoit à Rome les erreurs des Gnostiques, dont elle faisoit profession. Elle se servoit de sa beauté & de son esprit pour seduire les Fideles par l'amour des voluptés brutales, dont elle faisoit des dogmes de religion. * S. Irenée, *l.* 1. *c.* 24. S. Epiphane, *her.* 27.

MARCELLINE, sœur aînée de saint Ambroise, fille d'Ambroise, préfet du prétoire des Gaules, où elle nâquit, & y fut élevée par son pere. Dès sa plus tendre jeunesse, elle se destina à garder la virginité. Après la mort de son pere, sa mere se retira à Rome, où Marcelline la suivit. Elle fut chargée de l'instruction de ses deux freres Satyre & Ambroise. L'an 352. elle reçut le voile sacré dans l'église de saint Pierre des mains du pape, qui en cette occasion lui fit un discours que saint Ambroise a inseré dans le troisiéme livre du traité des Vierges. Elle mena depuis une vie tres-austere, & continua de demeurer à Rome dans sa famille, à laquelle elle servit d'exemple de vertu. Elle ne quitta pas même ce sejour, quand son frere Ambroise fut archevêque de Milan; mais elle le venoit voir de temps en temps. On ne sçait point précisément le temps de sa mort; mais elle survécut à saint Ambroise. L'église Latine fait sa fête au 17. de Juillet.* Ambros. *l.* 3. *de Virginib. epistol.* 14. 46. & 80. Paulin. *in vita Ambrosii.* Hermant, *vie de saint Ambroise.* Baillet, *vies des Saints.*

MARCELLINUS (Fabius) historien, *voyez* FABIUS.

MARCELLINO, anciennement *Myla*, *Mylas*, petite riviere de la vallée de Noto en Sicile. Elle se décharge dans la mer Ionienne, à deux lieuës d'Agusta, vers le midi. * Maty.

MARCELLUS. La famille des Marcels à Rome, étoit une branche de celle des Claudiens, *Claudia Marcellorum Gens*, & a été celebre entre les plebeïennes. M. CLAUDIUS MARCELLUS fut consul l'an 420. de Rome & 330. avant Jesus-Christ avec C. Valerius Potitus. Ce fut sous ce consulat qu'un esclave découvrit que des femmes Romaines employoient le poison pour se défaire de leurs maris. On arrêta vingt de ces femmes, qui expirerent dans un moment, après avoir pris de ce breuvage empoisonné, & on en fit mourir cent soixante dix autres. MARCELLUS fut dictateur l'an 427. & fut déposé par la brigue des nobles, parce qu'il étoit de famille plebeïenne. Il eut un fils de même nom, consul l'an 467. de Rome, & 287. avant Jesus-Christ, avec Sp. Nautius Rutilus. Ce dernier fut pere du celebre MARCELLUS, dont nous parlerons ci-dessous, lequel laissa deux fils, M. CLAUDIUS-MARCELLUS, qui suit; & un autre, consul l'an 571. de Rome, & 183. avant Jesus-Christ, avec Q. Fabius Labeo. M. CLAUDIUS-MARCELLUS fut consul l'an 558. de Rome & 196. avant Jesus-Christ, avec L. Furius Purpureus. Il défit les Gaulois qui habitoient le long du Pô dans le Milanez, & en triompha à son retour à Rome. M. C. MARCELLUS son fils fut trois fois consul l'an 588. de Rome, & 166. avant Jesus-Christ avec Sulpitius Gallus l'an 599. avec C. Scipio Nasica, & l'an 602. avec L. Valerius Flaccus. Sous son premier consulat, il fit la guerre contre les Gaulois avec un heureux succès, & se noya en Afrique, laissant deux fils, M. & C. Claudius MARCELLUS. Celui-ci eut un fils qui fut consul l'an 704. de Rome, & 50. avant Jesus-Christ L'autre ne fut point élevé aux charges publiques. Il laissa deux fils, M. C. MARCELLUS qui suit; & C. C. MARCELLUS, consul l'an 705. avec L. Cornelius, Lentulus. M. CLAUDIUS MARCELLUS fut consul, & prit le parti de Pompée dans la guerre civile. Cesar lui pardonna à la priere du senat qui aimoit Marcellus; mais il fut tué peu après à Athenes. Ciceron, pour remercier Cesar de son rappel, fit dans le senat sa harangue *pro Marcello.* Marcellus laissa un fils de son nom, qui fut consul l'an 732. de Rome, & 22. avant Jesus-Christ avec L. Aruntius Nepos C'est celui qui épousa Octavie, sœur de l'empereur Auguste, la même, qui étant veuve, se remaria à Marc-Antoine. Elle eut de son premier mariage M. C. MARCELLUS, qui étoit l'amour & les delices du peuple Romain. Auguste son oncle, qui l'aimoit beaucoup, le fit édile à l'âge de 18. ans, l'an 708. de Rome, & 46. avant Jesus-Christ, & lui fit épouser sa fille Julie; mais il mourut peu de temps après sans laisser d'enfans. Marcellus eut encore d'Octavie deux filles du nom de MARCELLA. L'aînée fut mariée à Agrippa, & puis à un fils de Marc-Antoine, d'où nâquit Lucius Antonius qui mourut à Marseille. L'histoire ne fait point mention de la cadette. * Tite-Live, *l.* 8. 24. 25. *&* 26. Dion. Eutrope. Ciceron. Plutarque. Orose. Cassiodore, &c.

MARCELLUS (Marcus Claudius) merita d'obtenir cinq diverses fois la dignité de consul, après avoir possedé en divers temps les plus considerables charges de la republique. Il exerça son premier consulat l'an 532. de Rome, & 222. avant Jesus-Christ avec Cneius Cornelius Scipion; & faisant la guerre aux Gaulois *Gesates*, il tua de sa propre main leur roi Viridomare ou Britomare, comme l'appelle Plutarque; ensuite dequoi il subjugua les Insubriens & emporta Milan, qui étoit leur ville capitale. Marcellus fut consul pour la seconde fois avec Titus Sempronius; puis l'an 540. de Rome, & 214. avant Jesus-Christ avec Fabius Maximus. Il prit alors Syracuse après trois années de siége. Il avoit vû long-temps éluder la vigueur de ses attaques par les machines d'Archimede, qu'il tacha de conserver, & dont il n'apprit la mort qu'avec un extrême déplaisir. Ensuite il s'opposa aux armes d'Annibal, qui étoit entré en Italie; & merita le titre d'*épée du peuple Romain*, comme Fabius en fut nommé *le Bouclier.* Mais malgré tant de services, comme la vertu est sujette à la calomnie, il fut contraint de venir à Rome, pour se justifier de divers crimes dont on l'accusoit. Il le fit si avantageusement, qu'il obtint le quatriéme consulat l'an 544. de Rome, & 210. avant Jesus-Christ, & l'éxerça avec M. Valerius Lævinus. On lui avoit refusé le triomphe, pour avoir soûmis la Sicile: cette injustice ne le rendit pas moins zelé pour la republique. Il exerça le cinquiéme consulat l'an 546. de Rome, & 208. avant Jesus-Christ avec T. Quintius Crispinus. Depuis il prit la conduite de l'armée contre le celebre Annibal, se battit deux jours contre lui avec avantage égal, & le troisiéme fut tué après être tombé dans les embûches que les ennemis lui avoient dressées. Annibal rendit de grands honneurs au corps de son ennemi. Tous les auteurs de l'histoire Romaine parlent de Marcellus avec de grands éloges. * Plutarque *en sa vie.* Aurelius Victor, *de Illustr. c.* 45. Florus, *l.* 2. Tite-Live. Polybe. Eutrope. Orose, &c.

MARCELLUS (Tullius) de Carthage, a traité fort subtilement & reduit briévement en sept livres, ce que ceux qui l'avoient precedé avoient écrit sur les syllogismes cathegoriques & hypothetiques. * Cassiodorus, *de dialect. p.* 1044.

MARCELLUS, officier Romain, ami de Vitellius. Celui-ci l'envoya prendre soin des affaires de Judée, à la place de Pilate, qui eut ordre de s'aller justifier devant l'empereur de diverses choses, dont on l'accusoit. * Josephe, *Antiquit. liv. XVIII. chap. V.*

MARCELLUS, medecin de Bourdeaux, qui vivoit du temps de Théodose l'an 388. écrivit *de Medicamentis empiricis physicis, rationabilibus.* * Ausone, *in epist.* Justus, *in chron. medic.* Vander Linden, *de script. med.*

MARCELLUS NONIUS, *cherchez* NONIUS.

MARCELS, *cherchez* MARCELLUS.

MARCENILLE, arbre venimeux, *voyez* GUIANE.

MARCH DE VELASCO (Acace) d'une illustre fa-

mille d'Espagne, entra dans l'ordre de saint Dominique, où après avoir enseigné long-tems la Théologie, il parvint aux emplois les plus honorables, quoiqu'il se fût déclaré pour les opinions les plus relâchées, ainsi qu'on le voit par ses resolutions morales, qu'il fit imprimer en 1656. & 1658. en 2. volumes *in fol.* Elles sont écrites en espagnol: leur auteur fut presenté par Philippe IV. à l'évêché d'Origuela, dont il prit possession en 1660. & il y tint en 1663. un synode, dont il fit imprimer les actes en espagnol. Il mourut au mois de Juin de l'an 1665. * Echard. *script. ord. Pred.*

MARCHAND (Louis) secretaire de l'évêque d'Arras, vivoit dans le XVI. siécle, & avoit traduit la vie de Caton d'Utique. * La Croix du Maine.

MARCHANT (Jerôme) general de l'ordre des Chartreux, illustre par sa pieté, né en 1540. à Auxi-le-Château, village à trois lieuës d'Abbeville, reçut dans sa jeunesse les ordres de l'église, tint école à Auxi, lieu de sa naissance; puis enseigna les humanités dans le college d'Abbeville. En 1562. il prit l'habit dans la Chartreuse de la même ville, & quelques années après sa profession, il en fut nommé procureur. Dom Bernard Caraffe, élu prieur de la grande Chartreuse, & general de l'ordre l'y attira, & lui fit faire une nouvelle profession, selon la coûtume, que les Chartreux observoient en ce temps-là de promettre *Stabilitatem in loco.* Cette coûtume de réiterer la profession fut abolie par les nouveaux statuts de l'an 1577. Depuis ce temps-là quand un Chartreux est transferé dans un nouveau monastere, il n'y a point de voix en chapitre. Il exerça sous le general Caraffe le même emploi de procureur dans l'obedience de Villette, & de saint Etienne de Crocey. Dans ce lieu-ci, & auprès de la grange de la Chartreuse étoit un hôpital, où quelques lepreux étoient nourris. Il leur disoit la messe, les exhortoit à la souffrance, les embrassoit, & les baisoit. Bientôt après dom Marchant travailla à la fondation de la Chartreuse de Lyon, dont il fut premier prieur, jusqu'à ce qu'il fut élû prieur de la grande Chartreuse, & general de l'ordre. Sous lui la Chartreuse eut beaucoup de maux à essuyer. Elle souffrit les ravages des gens de guerre pendant les troubles de la Ligue, un sixiéme embrasement l'an 1592. & divers autres malheurs, qui lui donnerent lieu de signaler sa constance. Il ne bûvoit que de l'eau, ne mangeoit que du pain bis, & n'usoit pour tous mets que de pommes sauvages. Il passoit les nuits entieres dans l'église ou dans son oratoire, en prieres & en méditations. Ce bon religieux mourut en reputation d'une grande pieté le 26. jour de Septembre 1594. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Voyez* celui que lui a dressé Nicolas Chorier, *dans l'état politique de Dauphiné*, & la vie de ce pere, mise à la fin du III. tome *de l'histoire des antiquités de l'état monastique*, imprimée *in* 12. à Paris en 1699. & composée par le pere Claude Delle, *religieux de l'ordre de saint Dominique.*

MARCHANTI, nommé par Vossius LUDOVICUS MARCHENTIUS, de Verone, avoit écrit en vers latins, la victoire remportée par le general Etienne Contarini, sur la flotte de Philippe Marie Visconti. * Vossius, *de histor latin.*

MARCHANTIUS ou LE MARCHANT (Jacques) natif de Furnes, & originaire de Nieuport, jurisconsulte, historien & poëte, mourut à Bruxelles l'an 1609. âgé de 72. ans. Nous avons de lui; *De rebus gestis à Flandria comitibus; De rebus Flandria memorabilibus, &c.*

MARCHANTIUS ou LE MARCHANT (Pierre) frere de Jacques Marchant, étoit religieux de l'ordre de S. François, & a écrit *tribunal sacramentale; Baculus pastoralis, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.*

MARCHAUMONT (seigneurs de) *voyez* CLAUSES.

MARCHE (la) province & comté de France, donne naissance à diverses rivieres, comme à la Vienne, au Cher, à la Creuse, à la Gartambe, &c. Le pays est assez fertile, & est divisé en haute & basse-Marche. Le petit pays de Francaleu en est voisin. Les principaux lieux de la Marche après Gueret, Dorat & Bellegarde, sont Bourganeuf, Belac, Crezan, Brosse, Montbas, &c. Quelques-uns ont crû que la Marche semble avoir eu son nom de sa situation sur les *marches* ou frontieres de plusieurs autres provinces; car elle a l'Auvergne & le Bourbonnois au levant, le Poitou au couchant, le Berry au septentrion, & le Limosin au midi. Gueret, Bellegarde, Bourganeuf, & Belac y ont des élections; les deux premieres sous la generalité de Moulins, les deux autres sous la generalité de Limoges. Les seigneurs de Luzignan ou Lezignen, furent comtes de la Marche, & devinrent comtes d'Angoulême; ensuite de quoi ces deux comtés furent unis au domaine royal, sous Philippe *le Bel.* Ce prince donna le comté de la Marche à Charles de France son fils, qui parvint depuis à la couronne l'an 1322. Charles le donna l'an 1327. à Louis de Bourbon I. du nom, duc de Bourbon, dont le fils puîné nommé JACQUES, fut comte de la Marche, & fit la branche de ce nom. Ce Jacques I. eut JEAN pere de JACQUES II. qui mourut l'an 1438. Celui-ci laissa une fille unique *Eleonore* de Bourbon, comtesse de la Marche, &c. femme de BERNARD d'Armagnac, comte de Pardiac, fils puîné de *Bernard* d'Armagnac VII. du nom, connétable de France. Ils eurent entr'autres enfans, JACQUES, comte de Nemours & de la Marche, auquel le roi Louis XI. fit trancher la tête l'an 1477. Ses terres furent confisquées, & furent données par ce monarque à PIERRE de Bourbon son gendre, mari d'*Anne* de France. *Susanne*, leur fille, épousa *Charles* de Bourbon connétable de France, que sa rebellion fit priver de ses biens. *Louise* de Savoye, mere du roi François I. prétendit les avoir; mais après plusieurs discussions, le comté de la Marche fut uni à la couronne vers l'an 1531. *Cherchez* ANGOULESME, ARMAGNAC & BOURBON. * Du Chêne, *antiq de France.* Du Puy, *droits du roi.* Sainte-Marthe, *hist. gen. de France.*

MARCHE d'ANCONE (la) province d'Italie dans le patrimoine de l'église, a pour principales villes, Ancone, Ascoli, Camerino, Macerata, Lorete, Fermo, &c. Cette province, assez grande & assez fertile, est des principales du domaine du saint siege. Elle comprend une partie du *Picenum* des anciens; & a la mer Adriatique au septentrion, l'Ombrie au midi, le duché d'Urbain au levant, & au couchant l'Abruzze ulterieure, dont elle est separée par la riviere de Tronto. *Cherchez* ANCONE.

MARCHE (la) de Brandebourg, *cherchez* BRANDEBOURG, ville d'Allemagne.

MARCHE (la) dite d'*Espagne.* La Catalogne eut du tems de l'empereur Louis *le Debonnaire*, le nom de MARCHE d'Espagne; *Marca Hispanica.* C'est pour cette raison que M. de Marca a donné ce même nom pour titre a un traité, qui parle de cette province, & de quelques regions voisines, qui sont les limites de la France & de l'Espagne. Ce livre a été imprimé à Paris l'an 1688. par les soins de M. Baluze. Les peuples du bas empire donnoient ce nom aux provinces limitrophes des états. Ainsi *Marche*, ou *Marches*, est un petit pays de l'Ecosse meridionale proche d'Angleterre. Les ducs de Lorraine ont pris le titre de Marquis ou de Marchis. *Voyez* LORRAINE.

MARCHE TREVISANE (la) province d'Italie, qui renferme les territoires de Trevise, de Feltre, Cadorino, & Belluno, a été autrefois plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui, & est soûmise aux Venitiens depuis environ l'an 1390. Elle a le Frioul au levant, & les territoires de Trente & de Vicenze. *Cherchez* TREVISAN.

MARCHE, bourg du duché de Bar en Lorraine. Il est entre les sources de la Meuse & de la Saone, près de la Champagne, à treize lieuës de Toul, vers le midi. * Maty, *diction.*

MARCHE EN FAMINE, en latin *Marchia Famina*, petite ville avec prevôté. Elle est dans le Luxembourg, province des Pays-Bas, à neuf lieuës de la ville de Liege vers le midi. * Maty.

MARCHE (Olivier de la) fils d'un gentilhomme de la Franche-Comté, fut page, puis gentilhomme de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne. Il servit ce prince, & le duc Charles, son successeur, & fut maître-d'hôtel, & capitaine des gardes de ce dernier. Le roi Louis XI. le demanda au duc Philippe, lorsqu'on arrêta prisonnier en Hollande le bâtard de Rubempré l'an 1463. soupçonné d'avoir

d'avoir voulu enlever le comte de Charolois; mais Philippe refusa de livrer à Louis XI. un si fidele serviteur. Le comte de Charolois le fit chevalier à la journée de Montlheri l'an 1465. Il fut fait prisonnier à la bataille de Nancy, dans laquelle son maître perdit la vie l'an 1477. Ayant payé sa rançon, il fut mis en liberté, eut la charge de grand & premier maître d'hôtel de Maximilien d'Autriche, qui épousa l'heritiere de Bourgogne. Il eut la même charge sous l'archiduc Philippe fils de Maximilien, & fut envoyé en ambassade à la cour de France, pour complimenter le nouveau roi, après la mort de Louis XI. Il a fait des memoires ou chroniques, qui ont paru à Lyon l'an 1562. par les soins de Denys Sauvage, historiographe de France; & composé quelques autres relations, dont quelques-unes ont été imprimées. Il a donné aussi d'autres pieces, comme *le parement & le triomphe des dames d'honneur*, augmenté par Pierre Desfray, & imprimé à Paris l'an 1510. Olivier de la Marche mourut à Bruxelles le 1. Fevrier de l'an 1501.* Valere André, *in biblioth. Belg.* La Croix du Maine, *biblioth. Franc. Mem. d'Olivier de la Marche.*

MARCHELME, Anglois, frere de saint Marcellin, religieux Anglois, dont nous avons parlé. Il fut disciple de saint Willebrode, puis de saint Gregoire évêque d'Utrecht, & devint tres-illustre par sa doctrine & par sa pieté. Il employa une partie de sa vie à la conversion des idolâtres & publia une interpretation d'un songe de saint Ludger, comme nous l'apprenons de Pitseus, qui met sa mort vers l'an 775.* Leland Balée, & Pitseus, *de illustr. Angl. script. p.* 155.

MARCHEROUX, en latin, *Marchasium Rodulphi*, village avec abbaye. Il est dans le gouvernement de l'isle de France, à trois lieuës de Beauvais du côté du couchant.* Mary.

MARCHESE (Dominique-Marie) d'une famille noble de Sicile, entra en 1649. dans l'ordre de saint Dominique, où après avoir refusé plusieurs emplois, il fut contraint de prendre le gouvernement de sa province. Le roi Charles II. l'ayant presenté à l'évêché de Pouzzoles, il fut sacré le 8. Juin 1688. & gouverna ce diocese avec toute l'attention possible. Il mourut le 11. Fevrier 1692. âgé de 59. ans. On a de lui plusieurs ouvrages: les vies de Jean Leonard de Fusco; de la B. Rose; de sœur Paule Maresca; de S. Vincent Ferrier; de sœur Marie Villani; les fastes de son ordre, où il décrit sur chaque jour de l'année, les personnes illustres en sainteté de son ordre qui y sont morts: tous ces ouvrages sont écrits en italien. Il avoit de plus entrepris une theologie dogmatique & morale, dont il publia en 1685. à Naples le premier tome, contenant un traité du pape, & un autre des loix, avec un appendix *touchant la puissance non seulement spirituelle, mais temporelle du pape dans tout le monde Catholique.* Il est étonnant qu'on trouve encore des gens qui soûtiennent une pareille opinion.* Echard, *script. ord. Præd.*

MARCHETTI (François) prêtre de Marseille, entra dans la congregation de l'Oratoire, dont il étoit déja sorti en 1650. lorsqu'il publia la vie de Jean-Baptiste Gault, prêtre de cette congregation. En 1658. Il publia à Aix la vie de François Galoup de Chasteuil, solitaire du Mont-Liban, que le Petit réimprima en 1666. à Paris; & depuis il s'appliqua à l'histoire de sa patrie, sur laquelle neanmoins il ne publia pas grand'chose: car tout ce qu'on a de lui, est borné à un discours sur le negoce des gentilshommes de la ville de Marseille, & sur la qualité de nobles marchands qu'ils prenoient, imprimé en 1671. & les coûtumes sacrées de Marseille, qui parurent en 1685. Ces coûtumes sacrées étoient le 1. tome de l'explication des usages & coûtumes des Marseillois, que l'auteur avoit entreprise, mais il mourut en 1688. avant que d'avoir donné le second tome.* Lelong, *biblioth. hist. de France.*

MARCHETTI (Alexandre) professeur en philosophie dans l'université de Pise, qui florissoit en 1664. a écrit sur le mouvement, & sur la resistance des solides. On a aussi ses theorémes geometriques, & ses exercitations mechaniques.* Leti, *Italia regnante*, pag. 495.

MARCHIENNES, en latin, *Martiana*, village avec abbaye. Il est dans la Flandre, sur la Scarpe, entre Doüay & saint Amand. Ce lieu est different de MARCHIENNE AU PONT, situé sur la Sambre à une lieuë audessus de Charleroi. Marchiennes fut pris par les François en 1712. après qu'ils eurent battu les alliés à Denain. Ils y trouverent un grand nombre de provisions de guerre & de bouche, & firent six bataillons prisonniers.* *Memoires du tems.*

MARCHIN (Jean-Gaspard-Ferdinand comte de) & du saint empire, seigneur de Modave, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, capitaine & mestre de camp general aux Pays-Bas pour le roi d'Espagne, & son conseiller en son conseil suprême de guerre, fils de JEAN de Marchin, seigneur de Chanteraine & de Modave, originaire du pays de Liege, & de *Jeanne* de la Vauxrenard, étoit colonel du regiment des chevaux legers Liegeois l'an 1642. maréchal de camp & colonel de cavalerie Liegeoise l'an 1645. qu'il fut admis dans le corps de la noblesse du pays de Liege & du comté de Loz, par l'assemblée generale tenuë à Liege le 16. Juillet de cette année. Il fut depuis lieutenant general dans l'armée de France en Catalogne, & capitaine general de cette province l'an 1649. & 1651. & gouverneur de Stenay. Deux ans après il quitta le parti de France, & passa à celui du roi d'Espagne, qui le fit capitaine general de ses armées aux Pays-Bas l'an 1653. & servit ce prince au secours de Valenciennes l'an 1656. L'année suivante le roi d'Angleterre lui donna pouvoir de commander sous les ordres des ducs d'Yorck & de Glocester, toutes ses forces de mer & de terre, pour le recouvrement de ses états, & le fit chevalier de la Jarretiere l'an 1658. L'empereur le créa aussi comte de Marchin & du saint empire la même année, ayant acquis une partie de cette terre du chapitre de saint Martin au mont de Liege l'an 1657. & l'autre partie du chapitre de Notre-Dame de Huy. Il commanda l'an 1667. les armées d'Espagne dans les Pays-Bas; fut défait sur le canal de Bruges par le marquis de Crequy, depuis maréchal de France le 31. Août; & obligé de se retirer derriere la ville de Gand; & mourut l'an 1673. Il avoit épousé à Paris le 28. Mai 1651. *Marie* de Balsac, fille d'*Henri*, marquis de Clermont-d'Entragues, comte de Graville, &c. & de *Louise* Luillier-de-Boulencourt, morte à Paris le 9. Novembre 1691. âgée de 74. ans, ayant eu pour enfans; FERDINAND, dont il va être parlé dans l'article suivant; & *Louise-Henriete-Agnés* de Marchin, morte jeune.

MARCHIN (Ferdinand comte de) & du saint empire, marquis de Clermont-d'Entragues, comte de Graville, baron de Dunes, &c. gouverneur de Valenciennes, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, né en Fevrier 1656. vint en France après la mort du comte de Marchin son pere, n'étant encore âgé que de 17. ans, & fut pourvû en Avril 1673. de la charge de capitaine-lieutenant des gensd'armes de Flandres. Après quelques campagnes il fut fait brigadier de cavalerie en Août 1688. commanda la gendarmerie l'an 1689. dans l'armée d'Allemagne, servit l'année suivante en Flandres, où il se trouva à la bataille de Fleurus, donnée le 1. Juillet, où il fut blessé. Il fut fait maréchal de camp en Mai 1693. servit à la bataille de Nervinde le 14. Juillet de la même année; & à la prise de Charleroi le 13. Septembre suivant. Le roi lui donna l'ordre de saint Louis l'an 1694. & au mois de Novembre 1695. la charge de directeur general de la cavalerie de l'armée. Il fut envoyé la même année en Italie, où il servit toute l'année & au commencement de la suivante, sur la fin de laquelle il alla visiter la cavalerie & les dragons, qui avoient leurs quartiers d'hyver dans les provinces de Normandie, Touraine & Bretagne. Ayant été nommé lieutenant general en Juin 1701, le roi le nomma son ambassadeur extraordinaire en Espagne; il accompagna le roi Philippe V. en son voyage de Naples, fit agréer à ce prince de lui donner sa premiere audience en Avril 1702. dans le vaisseau qui le transportoit, afin de ne pas être *incognito* à sa suite. Il se trouva au combat de Luzzara donné le 9. Août suivant, où il eut deux chevaux tués sous lui, près de la personne du roi d'Espagne. Ayant été rappellé en France sur la fin de la même année, le roi lui donna le collier de ses ordres le 2. Fevrier 1703. le nomma le même mois pour servir en Allemagne, & le gratifia le mois suivant du gouverne-

ment de la ville d'Aire en Artois; avec permission d'en disposer. Il servit la même année sous monseigneur le dauphin, alors duc de Bourgogne, à la prise de Brisac; & contribua beaucoup au gain de la bataille de Spire, donnée le 15. Novembre 1703. qui fut suivie de la prise de Landau. Il passa ensuite le Rhin, & alla joindre le duc de Baviere avec un convoy considerable. Ce fut en cette occasion que ce prince lui remit les provisions que le roi lui avoit adressées de la charge de maréchal de France. Il prit ensuite le commandement de l'armée sous l'électeur de Baviere, & fut mis dans Ausbourg, après la prise de cette place, pour y commander pendant l'hyver. Au commencement de l'année 1704. il remporta quelques avantages sur les Imperiaux, se trouva à la journée d'Hocstet le 13. Août, où il fut blessé; & par sa bonne conduite il se retira avec le reste de l'armée en si bon ordre, que les ennemis, qui le poursuivirent long-tems, ne purent l'empêcher de faire sa retraite. Il eut le commandement de l'armée en Alsace pendant l'hyver; y servit encore l'année suivante avec le maréchal de Villars, ayant auparavant été pourvû du gouvernement de Valenciennes; & ils forcerent les Imperiaux de repasser le Rhin, & dégagerent le Fort-Louis. Il fut quelque-tems après nommé pour aller en Italie, & y servit sous le duc d'Orleans; il se trouva au combat donné près de Turin le 7. Septembre 1706. où il fut blessé à mort, mourut peu d'heures après entre les mains des ennemis, & fut enterré dans la cathedrale de Turin, sans avoir été marié.* Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

MARCHINE (Marthe) née à Naples, fut menée fort jeune à Rome, où elle nourissoit toute sa famille, en faisant des savonnettes. Elle avoit un genie si propre pour les sciences, qu'elle apprit sans peine la langue latine, la grecque & l'hebraïque, & faisoit de bons vers. Elle mourut âgée de 46. ans l'an 1646. * Janus Nicius Erythræus, *P. III. Pinac. c.* 64.

MARCHPURG, en latin, *Marchpurgum*, *Marcopurgum*, *Martiana Castra*, *Martena*, petite ville du cercle d'Autriche. Elle est dans la Stirie, sur la Drave, à cinq lieuës de Pettau, vers le couchant. Il y a dans cette ville un bon château, qu'on avoit bien fortifié, lorsque les Turcs tenoient Canise. * Maty.

MARCI (Jean-Marc) né en 1595. & mort en 1667. professa la medecine à Prague & étoit fort sçavant en hebreu, en grec, en syriaque. Il publia *philosophia vetus restaurata*; un traité sur l'arc-en-ciel; *de ideis operatricibus. De generatione & corruptione*. Caramuel de Lobkowitz le loüe beaucoup dans sa theologie fondamentale, *pag.* 461. Voyez aussi Carolus Visch, *pag.* 187. *M. X.* Volckman, *in elog. Prag. pag.* 121.

MARCIA PROBA, que l'on prétend avoir été reine des anciens Bretons Anglois, avant la naissance de Jesus-Christ, étoit femme du roi Guithelind. On dit qu'ayant perdu son mari fort jeune, elle s'occupa à policer le royaume, & à élever un fils unique, qu'elle avoit nommé *Sibille*. Elle publia des loix, qui de son nom furent nommées, *leges Martianæ* que Gildas *le Sage* traduisit en latin, & le roi Alfred, en langue saxonne. * Bede. Polydore Virgile. Du Chêne, &c. *Hist. d'Angl.* Pitseus, *de script. Angl. p.* 66.

MARCIA, fondateur de Rome, *voyez* AUFERA.

MARCIANOPOLIS, ville de Mœsie en Bulgarie, que ceux du pays nomment *Preslaw*, entre Odisse & Anchiale des anciens, est marquée dans l'itineraire d'Antonin. Ammien Marcellin dit qu'elle fut ainsi appellée du nom d'une sœur de Trajan, nommée *Marcia*, ce que Jornandés assure encore. L'historien Trebellius Pollio en fait mention dans la vie de l'empereur Claude II. parlant de divers combats donnés près de cette ville. Elle fut autrefois episcopale; & le Code Theodosien nomme Marmarius, qui en étoit évêque, entre ceux dont la foi devoit être suivie comme tres-orthodoxe. * *L. de fide Cat. Cod. Theod.*

MARCIAS & STICHUS, affranchis d'Agrippa, surnommé *le Grand*, furent si fideles à leur maître, qu'ils ne l'abandonnerent jamais dans ses plus grandes disgraces. Lorsqu'il fut emprisonné par ordre de Tibere, ils lui portoient à manger les viandes qu'ils sçavoient lui être les plus agréables, & prenoient tant de soin de lui, que, sous prétexte de vouloir vendre des couvertures, ils lui en laissoient, dont il se servoit la nuit, sans que les gardes l'empêchassent, parce qu'ils avoient ordre de Macron de le permettre. Ce fut Marcias qui vint annoncer à ce prince la mort de Tibere, lui disant à l'oreille en hebreu: *le lion est mort.* * Josephe, *histoire des Juifs, l. XVIII. chap.* 8.

MARCIEN, empereur d'Orient, natif d'Illyrie, & fils d'un homme de guerre, s'éleva sur le thrône par son courage & par sa pieté. Il se trouva à la bataille que les Romains, conduits par Aspar, perdirent en Afrique l'an 431. & fut pris dans la mêlée. On dit que Genseric, roi des Vandales, ayant vû, avec admiration, qu'un aigle s'étoit arrêté sur la tête de Marcien, le renvoya à Constantinople, tirant parole de lui, qu'il ne feroit plus la guerre aux Vandales. Après la mort de Theodose *le Jeune*, Pulcherie, qui lui avoit succedé à l'empire, voulant en faire part à Marcien, l'épousa à condition de vivre en continence avec lui sous le nom de mariage: ce fut le 29. Juillet, ou, selon la chronique d'Alexandrie, le 26. Août de l'an 450. Marcien, trois jours après son élection, publia une loi tres-rigoureuse contre les Heretiques, & rappella les évêques, qui avoient été déposés ou bannis par le faux concile d'Ephese. Depuis, il fit assembler l'an 451. un concile universel à Calcedoine, où il se trouva, sans vouloir décider sur les affaires ecclesiastiques; ensuite de quoi, pour autoriser tout ce qui avoit été conclu dans cette assemblée, il publia divers édits. Il entretint une parfaite correspondance entre le senat & l'armée, continua la paix avec les Perses, & envoya du secours à Valentinien II. empereur d'Occident, contre Attilla, qui n'osa attaquer l'Orient, quoyqu'on lui eût refusé le tribut que Theodose *le Jeune* lui payoit chaque année. Par sa conduite, l'empire d'Orient jouit d'un grand calme sous son regne. Il est consideré comme un des plus grands princes qui ayent occupé le thrône imperial; & l'on peut dire que, par l'innocence de ses mœurs, par son zele pour la religion, par sa charité pour les pauvres, & particulierement par sa chasteté, il a égalé la gloire du grand constantin. Ce sage prince mourut à Constantinople le 26. Janvier de l'an 457. âgé de 64. ans. Etant particulier, il avoit eu de son premier mariage une fille nommée *Euphemie* qui fut mariée à l'empereur Anthemius. * Marcellin, *in chron.* Evagre, *l.* 2. Nicephore, *l.* 14. Procope, &c.

MARCIEN, fils de l'empereur Anthemius, petit-fils par sa mere Euphemie de l'empereur Marcien & gendre de l'empereur Leon, excita une sedition à Constantinople vers l'an 486. & entreprit de se saisir de l'empire sur Zenon; mais ayant été pris dans une église, il fut relegué à Césarée de Cappadoce, & delà conduit à Tarse, ville de Cilicie, où il fut rasé & ordonné prêtre. * Evagre, *l.* 3. *c.* 26.

MARCIEN, roi des Allemands, se rendit redoutable sur la fin du IV. siecle, & se joignit aux Romains, pour faire la guerre aux François, dont le voisinage lui donnoit de la jalousie. Ce dessein ne lui réussit pas, & il fut tué vers l'an 374. * Ammien Marcellin.

MARCIEN, évêque d'Arles, dans le III. siecle, introduisit la secte des Novatiens dans les Gaules, après avoir chassé les penitens de son église, & s'être separé de ses confreres, qui les recevoient à la communion. C'est à ce sujet que saint Cyprien écrivit au pape Etienne, pour l'avertir de travailler à l'extirpation de cette heresie naissante.

MARCIEN, œconome de l'église de Constantinople, dans le V. siecle, fut un personnage d'une insigne pieté. Il étoit originaire de l'ancienne Rome, né à Constantinople, de parens fort riches & fort considerés dans la ville, & alliés à la maison imperiale des Theodoses. Il joignit une penitence tres-austere à la vie clericale: il employa tout son bien à la nourriture des pauvres, & fut accusé du Novatianisme, peut-être à cause de la societé qu'il avoit avec les Novatiens. Cela ne l'empêcha pas d'être nommé patriarche de Constantinople, & grand œconome de l'église de cette ville. C'étoit la premiere

dignité après celle de patriarche. Marcien, élevé à cette charge, fit reparer toutes les églises de la ville, & en bâtit de nouvelles. Il étoit si charitable envers les pauvres, qu'un jour étant prêt de monter à l'autel, & ayant vû dans la sacristie un pauvre, il se dépoüilla de son habit pour l'en revêtir, & se couvrit de son aube, pour assister à la ceremonie de la dédicace de sainte Anastasie. On dit que pendant tout le service, il parut avoir sous son aube, un habit tout brillant d'or & de diamans, & l'on fut bien étonné de le trouver ensuite sans habits. Les églises d'Orient & d'Occident celebrent la memoire de ce saint le 10. de Janvier, qui est le jour de sa mort. Sa vie a été écrite par un auteur anonyme, & a peut-être été revûë par Metaphraste. Gentien Hervet en a donné une traduction, que Lipoman, Surius & Bollandus ont rapportée. * Baillet, *vies des Saints*, *mois de Janvier*.

MARCIEN, solitaire, en Syrie dans le IV. siecle, étoit né dans la ville de Cyr. Il quitta le monde, pour se retirer dans le desert de Chalcis, où il se renferma dans une cellule, & y vécut long-tems seul. Il eut ensuite deux associés, Eusebe & Agapet, qui vinrent demeurer près de lui. Agapet fonda depuis deux grands monasteres à Apamée. La reputation de sa sainteté & de ses miracles, attira dans sa solitude quantité de personnes considerables, tant du clergé, que des principaux officiers, pour profiter de ses instructions. En mourant il recommanda à ses disciples de cacher le lieu de sa sepulture. * Theodoret. Philothée, *c.* 3. Bulteau, *histor. monast. d'Orient*, *l.* 2. *c.* 17. Baillet, *vies des saints*, *au* 2. *de Novembre*, jour auquel on celebre la fête de ce saint. M. Du Pin, *dans les monumens de l'histoire des Donatistes de son édition d'Optat*.

MARCIEN, parent de l'empereur Justin *le Jeune*, & maître de la milice d'Orient, fut envoyé contre les Perses l'an 572. & par sa temerité, mit l'empire sur le panchant de sa ruine. On le priva du commandement, sans en rien communiquer aux soldats, qui, en étant indignés, quitterent le siege de Nisibe : ainsi les Perses ne trouvant personne qui leur fit tête, ravagerent la Syrie, & prirent Antioche, Heraclée & Apamée, qu'ils désolerent entierement. * Evagre, *l.* 5. *c.* 8. *&* 9.

MARCIEN d'Heraclée, est auteur d'un periple de la mer exterieure tant orientale qu'occidentale & des principales villes de cette mer ; on ne sçait pas certainement quand il a vécu ; mais comme il ne parle point de la ville de Constantinople, il est à croire que c'est avant le regne de Constantin qu'il a écrit, & neanmoins après Ptolomée le geographe. * Dodwel, *collect. geog. Græcorum*, *à Oxford* 1695.

MARCIEN & plûtôt, MACRIEN (Titus Fulvius Junius Macrianus) fut fait empereur au commencement de l'an 261. par les troupes d'Orient. Macrien son pere étoit un homme illustre, mais extrêmement superstitieux. Ce fut lui qui porta Valerien à persecuter les Chrétiens que ce prince avoit traités fort favorablement au commencement de son regne : il l'accompagna à la guerre de Perse, & Dieu permit que ce fut lui qui l'engagea dans le lieu où il fut forcé de se rendre à Sapor qui le traita de la maniere la plus indigne. S. Denys d'*Alexandrie* assure que ce fut par malice, peut-être n'y eut-il que de l'imprudence : les troupes Romaines commandées par Macrien, & par Balista ne purent vanger l'empereur pendant toute l'année 260. & au commencement de l'année suivante n'ayant point de bonnes nouvelles de Gallien, occupé à d'autres guerres, elles prirent le parti de se donner un empereur ; le choix tomba sur Macrien, mais il étoit vieux, & il n'eut pas de peine à obtenir qu'on deferât cet honneur à ses deux fils ; Macrien qui étoit l'aîné étoit alors tribun : il laissa à Quietus son frere le soin de l'Orient ; & pour lui accompagné de son pere, il s'avança jusques dans la Grece, d'où il devoit aller à Rome pour s'y faire reconnoître empereur après avoir défait Gallien. Ces projets n'eurent aucun effet, tout se soûmit à lui jusqu'à l'Illirie, mais il trouva dans ce pays-là un general à qui parler. Domitianus qui y commandoit pour Gallien, alla fierement à sa rencontre ; on en vint aux mains ; l'armée des tyrans fut défaite, & ils furent tués eux-mêmes sur le champ de bataille. Cela arriva vers le milieu de l'an 262. Macrien n'avoit regné qu'un peu plus d'un an. * Eusebe, *hist. eccles. lib.* 6.

MARCIEN CAPELLA, *cherchez* CAPELLA.

MARCIENNE (sainte) Africaine, née à Rusucure en Mauritanie, fut martyrisée dans le tems de la persecution de Diocletien, qui dura en Afrique jusqu'à l'an 311. Elle s'étoit retirée à Cesarée ; mais son zele la fit sortir un jour pour aller dans la place publique, où elle abattit, à ce qu'on rapporte, la tête d'une statuë de Diane. Elle fut aussi-tôt arrêtée par la populace, conduite au magistrat, & exposée aux bêtes farouches. C'est ce que portent ses actes, qui ne paroissent pas originaux. Sa memoire a été celebrée dans l'église, tantôt le 9. de Janvier, tantôt le 11. de Juillet. * Baillet, *vies des saints*, *mois de Janvier*.

MARCIGLIANO, bourg de la terre de Labour. Il est au septentrion de la ville de Naples, entre Acerra & Nola. * Maty.

MARCIGLIANO VECCHIO en latin *Crustumeria*, *Crustumerium*. C'étoit autrefois une petite ville de la Sabine. Ce n'est maintenant qu'un village, situé sur le Tibre, à trois lieuës au dessus de Rome. * Maty.

MARCIGNY, en latin *Marciniacum* bourg du duché de Bourgogne, situé sur la Loire, à deux lieuës de Semur du côté du couchant. * Maty.

MARCILLAC (François de) issu des anciens seigneurs de Marcillac en Poitou, fut baron de Combres en Normandie, & de Courcelles, châtelain de saint Sulpice, &c. & premier president au parlement de Roüen. Il avoit épousé *Marthe* de Selve, fille aînée de *Jean* de Selve, seigneur de Cromiere, premier president du parlement de Paris, & de *Cecile* de Buxir, dont il eut entre autres enfans, *Jean*, baron de Combres, ambassadeur à Venise, où il mourut sans enfans ; & *Antoine* de Marcillac, baron de Combres après son frere, qui a continué la posterité des seigneurs de ce nom, rapportée par Blanchard en son *histoire des premiers presidens du parlement de Paris*.

MARCILLY ou POULET (Claude de) vicomte de Marcilly, seigneur de saint Germain & de Faucaucourt, capitaine-lieutenant des chevaux legers de la reine, mestre de camp de cavalerie, & maréchal des camps & armées du roi, servit tres-long-tems avec beaucoup de distinction, & se trouva en plusieurs combats & sieges. Ce fut lui qui eut le commandement des troupes destinées pour le secours de la ville de Dourlens, & qui les y fit entrer heureusement, lorsque Picolomini & Jean de Vert, qui commandoit l'armée d'Espagne, eurent investi cette place l'an 1636. ce qui les empêcha d'en faire le siege. Il laissa posterité de *Marie-Françoise* de Martigni, & d'*Eleonore* de Flavigni, ses deux femmes, & entre autres il eut de cette derniere, *Achilles*, marquis de Marcilly, brigadier des armées du roi, & colonel d'Infanterie, qui s'est distingué en plusieurs occasions. Il étoit issu de *Jean* Poulet ou Paulet, originaire d'Angleterre, d'où il passa en France l'an 1500. avec le roi Henri VII. Les barons de Hinton, saint George, & les marquis de Winchester, en Angleterre, sont de la même maison. * *Memoires historiques*.

MARCILLY (Theodore) d'Arnhem en Gueldres, *Arnhemuensis Guelder*, & professeur royal en eloquence à Paris, étoit habile dans les langues grecque & latine, & assez bon critique. Ses ouvrages latins sont ; *Orationes* II. *de strena Kalend. Januar. danda*, imprimés à Paris l'an 1596. une explication de l'oraison dominicale, & de la salutation angelique ; un discours sur le mot de *Nemo*, à l'exemple de Jean Passerat, qui avoit fait de beaux vers sur le *Nihil* ; des notes sur le premier livre de Martial, c'est-à-dire, sur l'amphitheâtre de l'empereur, & sur la chasse, imprimées à Paris, *in fol.* l'an 1600. avec les commentaires de quelques autres écrivains. Marcilly mourut à Paris l'an 1617. On voit le catalogue exact de ses ouvrages dans la bibliotheque Belgique de Valere André. * Josephus Scaliger. *in epistol. ad Scriver.* Nicolas Antonio, *bibliotheca Hispanica*, *tom.* 2. *posterior. Scaligeran.* Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les critiques grammairiens*.

MARCILLY (Philibert de) seigneur de Cipiere, *voyez* CIPIERE.

MARCION, heresiarque, qui vivoit dans le II. sie-

cle, né à Sinope, ville de Paphlagonie, sur le Pont-Euxin, & pour cette raison, quelquefois surnommé *Pontique*, étoit fils d'un evêque de l'église Catholique. Dans ses premieres années, il fit profession de la vie monastique, & aima la retraite & la pauvreté; mais ayant été convaincu d'avoir débauché une vierge, il fut retranché de l'église par son pere. Ensuite il vint à Rome, où n'ayant pû être reçu à la communion ecclesiastique, si l'on en croit S Epiphane, à cause que son pere s'y opposa, le dépit le jetta dans l'heresie de Cerdon, qu'il choisit pour maître, au commencement du pontificat de Pie I. vers la cinquiéme année d'Antonin *le Pieux*, la 143. de Jesus-Christ: il y demeura jusqu'au pontificat d'Anicet, sous lequel saint Polycarpe étant venu à Rome, Marcion lui demanda s'il ne vouloit pas le reconnoître. Saint Polycarpe lui répondit: *Je te reconnois pour le premier-né de satan.* Tertullien dit, dans son livre des prescriptions, que Marcion fut chassé de l'église par deux fois, avec deux cens sesterces qu'il y avoit apportés; qu'enfin ayant encore voulu faire penitence, on lui avoit promis de le recevoir, pourvû qu'il ramenât avec lui tous ceux qu'il avoit instruits dans l'heresie; & que, comme il se disposoit à le faire, il fut prévenu de la mort. Mais il est difficile d'entendre ceci de Marcion, qui ne fut point reçu à la communion de l'église de Rome, & qui n'auroit pas pû, quand il auroit voulu, y ramener le grand nombre de disciples qu'il avoit, sa secte étant déja repanduë par tout, avant le pontificat d'Eleuthere, sous lequel Tertullien place cet évenement. Cela convient mieux à son maître Cerdon, qui, selon le temoignage de saint Irenée, fut chassé plusieurs fois de la communion de l'eglise, y rentra après avoir fait penitence, enseigna ses erreurs secretement, & n'eut qu'un petit nombre de disciples à Rome. Marcion admettoit, comme Cerdon, deux dieux, ou deux principes, l'un bon & juste; l'autre injuste & méchant; le dernier auteur du monde & de la loi; & le premier auteur de l'évangile. Quelques anciens ont dit que Marcion avoit admis trois principes; un bon, pere de Jesus-Christ; un méchant, qui étoit le diable; & un troisiéme, entre l'un & l'autre, qui étoit le createur du monde. Mais les auteurs les plus anciens & les mieux instruits, ont assuré que Marcion n'avoit admis que deux principes. Ce fut, selon Rhodon, quelques-uns de ses disciples qui en inventerent trois. Marcion nioit encore avec Cerdon, la verité de la chair de Jesus-Christ, & la resurrection des corps; mais il admettoit une espece de resurrection de l'ame, pour ceux qui croyoient en sa doctrine. Il assuroit aussi que Jesus-Christ, descendu aux enfers, avoit delivré Caïn, les Sodomites, & tous les autres impies ennemis du Dieu createur; mais qu'il y avoit laissé les patriarches, les prophetes, & les justes de l'ancien testament, qui étoient les amis du dieu de la loi. Il rejettoit tout l'ancien testament, & ne recevoit du nouveau, qu'une partie de l'évangile de saint Luc, dix épîtres de saint Paul, corrompuës & alterées dans les endroits, où il est parlé de l'ancien testament, & de Dieu comme createur. Il avoit fait un livre intitulé, *les Antitheses*, dans lequel il s'efforçoit de montrer plusieurs contrarietés entre l'ancien & le nouveau testament. Il admettoit la metempsycose, & la matiere éternelle. Saint Epiphane accuse Marcion d'avoir permis de donner le baptême plusieurs fois, & d'avoir souffert que les femmes l'administrassent; mais Tertullien parle du baptême des Marcionites, sans y rien reprendre. Il condamnoit le mariage, & ne baptisoit que ceux qui faisoient profession de la continence. Quelques-uns de ses sectateurs s'abstenoient aussi de manger de la viande, & de boire du vin. Ils jeûnoient le Samedi en haine du Createur, & s'exposoient facilement au martyre. La secte des Marcionites se répandit en peu de tems dans une grande partie du monde. Il eut des sectateurs, non seulement à Rome & en Italie, mais aussi dans l'Egypte, dans la Palestine, dans la Syrie, & dans plusieurs autres pays, & son heresie dura long-tems: elle fut même partagée en plusieurs sectes particulieres, dès le tems de l'empire de Commode, comme Rhodon, qui écrivoit alors contr'eux, le témoigne. Constantin *le Grand* publia l'an 326. un édit contre les Marcionites & les autres Heretiques; & Theodoret, évêque de Cyr, en convertit plus de dix mille l'an 423. comme il l'écrit lui-même. *Tertullianus, *de præsc. & in Marcion.* Saint Irenée, *l. 1. & 3.* Saint Epiphane, *hær.* 42. Saint Augustin, *hær.* 22. Origene, *dial. mont. &c.* Theodoret, *l. 2. hær. fab.* Philastre, *de hær. c.* 40. Theodoret, *epist.* 146. Eusebe, *l. 3. vita Const. L. 1.* Cod. Theod. *de heres.*

MARCIONITES, *voyez* MARCION.

MARCIUS, famille. La famille des MARCIUS ou MARCIENS a été celebre à Rome entre les plebeïennes. Marcius *dont nous parlerons cy-dessous*, en fut comme le fondateur. Il laissa C. MARCIUS RUTILIUS, qu'on surnomma *Censorinus*, parce qu'il avoit été deux fois censeur. Le même fut consul avec Q. Fabius Rulianus l'an 444. de Rome, 310. avant Jesus-Christ, & fut vaincu par les Samnites. Un autre Q. MARCIUS, dit *Tremulus*, qui vivoit en même tems, obtint le consulat l'an 448. de Rome, & 306. avant Jesus Christ. P. Cornelius Aruina fut son collegue. Marcius fit la guerre aux Herniques, les défit en bataille, & les reduisit à ne plus paroître devant lui, que derriere des palissades; encore les força-t-il dans trois divers camps, & les contraignit-il à demander la paix. Il laissa Q. MARCIUS, dit *Philippus*, qui fut consul l'an 473. de Rome, & 281. avant Jesus-Christ, avec L. Æmilius Barbula, & fit la guerre aux Etruriens. Celui-ci eut deux fils, L. MARCIUS PHILIPPUS, qui eut un fils de ce nom, consul l'an 568. de Rome, & 186. avant Jesus Christ, avec Sp. Posthumius Albinus, & l'an 585. de Rome, & 169. avant Jesus-Christ, avec Cn. Servilius Cœpio. Ce fut sous son premier consulat qu'il se fit une exacte recherche de la nouvelle superstition des bacchanales qu'on celebroit de nuit avec des desordres horribles. On convainquit sept mille personnes de cette honteuse superstition. Marcius poursuivit les Liguriens jusqu'en une vallée, d'où il ne se put dégager sans une tres-grande perte. C. MARCIUS, dit *Figulus*, second fils de Q. MARCIUS, laissa C. MARCIUS FIGULUS, consul l'an 592. de Rome, & 162. avant Jesus-Christ, avec P. Scipion, dit *Nasica*, & l'an 598. avec L. Cornelius Lentulus Lupus. Ce Marcius eut deux fils, C. MARCIUS, pere d'un autre de ce nom, qui laissa C. MARCIUS FIGULUS, consul l'an 690. de Rome, & 64. avant Jesus-Christ, & L. MARCIUS, dit *Censorinus*. Celui-ci fut consul l'an 605. de Rome, & 149. avant Jesus-Christ, avec M. Manlius Nepos. La seconde guerre Punique commença sous leur consulat, & ils allerent faire la guerre en Afrique. Marcius laissa un fils de son nom, qui eut L. MARCIUS, consul l'an 715. de Rome, & 39. avant Jesus-Christ, & pere d'un autre, aussi consul l'an 746. de Rome, & 8. avant Jesus-Christ, avec C. Asinius Gallus. On ne connoît pas la filiation de L. MARCIUS PHILIPPUS, consul l'an 663. de Rome, & 91. avant Jesus-Christ, avec Cesar. La guerre sociale, ou des villes liguées commença cette année. Q. MARCIUS Rex, fut consul l'an 636. de Rome, & 118. avant Jesus-Christ, avec M. Portius Cato; & son fils de même nom le fut l'an 686. de Rome, & 68. avant Jesus-Christ, avec L. Cæcilius Metellus.* Tite-Live. Florus. Ciceron. Valere-Maxime. Pline. Dion. Europe. Cassiodore. Orose, &c.

MARCIUS (C.) surnommé RUTILIUS, fut consul à Rome avec Cn. Manlius Imperiosus l'an 398. de la fondation de la ville, & 356. avant Jesus-Christ. Il fit la guerre aux Privernates, & pilla leur territoire. Par cette irruption, il les attira au combat, les défit, & prit leur ville, qu'ils lui abandonnerent sans oser la défendre. Ces avantages lui procurerent les honneurs du triomphe. L'année suivante les Toscans se joignirent aux Falisques & aux Tarquiniens, pour faire la guerre aux Romains. Ceux-ci jugerent à propos de faire un nouveau dictateur, pour opposer à de si puissans ennemis. Marcius fut honoré de cette charge, & fut le premier des Plebeïens qui la posseda. Il fit colonel de la cavalerie, C. Plautius, plebeïen comme lui. Ce procedé chagrina, le senat; mais le peuple en parut plus disposé à prendre les armes. Marcius défit entierement les ennemis, & en amena huit mille prisonniers. Le senat s'opposa à son triomphe, qu'il ne laissa pas d'obtenir; & les senateurs eurent ce surcroît de déplaisir de voir que jamais le peuple n'a-

voit tant témoigné de joye d'aucun triomphe. Marcius fut encore consul l'an 403. de Rome, & 351. avant Jesus-Christ, avec P. Valerius Publicola; l'an 411. avec T. Manlius Torquatus; & l'an 413. de Rome, & 341. avant Jesus-Christ, avec Q. Servilius Ahala. * Tite-Live, *l. 7. & 10.* Diodore, *l. 16.* Florus. Cassiodore, &c.

MARCIUS, devin celebre dans Rome, avoit écrit un livre de propheties à peu près tel que celui de Nostradamus en France. Ce livre tomba entre les mains de M. Atilius premier magistrat de la police, qui par ordre du senat faisoit une recherche exacte de ces sortes d'écrits, vers l'an de Rome 541. & 213. avant Jesus-Christ. Il fut trouvé dans ce livre une prédiction de la funeste bataille de Cannes, en termes qui parurent assez clairs, & que Tite-Live rapporte tout au long. Cette prédiction, qui venoit de se trouver veritable par l'évenement, disposa tous les esprits à ajoûter foi à une autre prophetie, contenuë dans ce livre de Marcius, mais qui étoit beaucoup plus obscure que l'autre, non seulement parce que le tems, qui est le veritable interprete de ces choses, ne l'avoit pas encore éclaircie, mais aussi parce que les expressions en étoient effectivement plus énigmatiques. Elle contenoit des menaces d'un grand malheur exprimé en termes ambigus & quelques moyens de l'éviter. Ces moyens étoient d'instituer des jeux en l'honneur d'Apollon: de lui sacrifier tous les ans à la maniere des Grecs: & de tirer du peuple, pour cet effet, certaine somme d'argent. On trouva à propos de prendre un jour entier pour examiner toutes les paroles de la prophetie, & le lendemain les jeux d'Apollon, la maniere de lui sacrifier, & la taxe sur le peuple, furent établis par un arrest du senat, dressé de point en point, sur ce qui étoit porté par la prophetie de Marcius, de la meilleure maniere qu'on avoit pû l'entendre. Voilà l'origine & la premiere cause de l'institution des jeux que les Romains consacrerent en l'honneur d'Apollon. Le livre de Marcius fut depuis ce tems-là gardé soigneusement avec les autres livres publics & sacrés. * Tite Live, *l. 25. c. 12.*

MARCK (LA) ou *marquisat de Brandebourg*, province d'Allemagne, soûmise à l'électeur de ce nom, est divisée ordinairement en trois parties: en ancienne ou Haute-Marche, que ceux du pays nomment *Alte Marck*, dont la ville capitale est Tangermund: cette partie est à l'occident. L'autre, dite Nouvelle-Marche, ou *Neuve-Marck*, est au Levant, & a pour capitale Custrin, au confluent du Wart dans l'Oder. La troisiéme partie, qui tient le milieu, & est plus grande que les deux autres, est nommée *Mittel-Marck*, ou *Moyenne-Marche*, & a pour capitale, Berlin, sur la Sprehe. Les autres villes sont, Brandebourg, Stendel, Driezen, Francfort, Gardeleben, Spandaw, Havelberg, Ratzenow, Lamperg, Rapin, Lubus, &c. *Cherchez* BRANDEBOURG.

MARCK ou LA MARCK, province d'Allemagne, dans la Westphalie, avec titre de comté, appartient à l'électeur de Brandebourg, qui l'a euë de l'heritage de la maison de Juliers. Sa ville capitale donne son nom à la province, & est sur la Lippe aussi-bien que Ham. Ce comté est au midi de la même riviere de la Lippe, a le duché de Westphalie au levant, l'évêché de Munster au septentrion, au midi & au couchant le duché de Mons ou Berg.

MARCK. La maison DE LA MARCK, qui a tiré son nom du comté de la Marck, est tres-illustre, & a produit de grands hommes. Elle descend des comtes d'Altene & d'Altemberg, qui vivoient dans le XI. siécle, & qui donnerent dans les siécles suivans, plusieurs archevêques à l'église de Cologne. Le premier qui prit le nom de comte de la Marck; fut ENGILBERT, qui suit;

I. ENGILBERT, I. comte de la Marck, étoit fils d'ADOLPHE IV. comte d'Alterne, qui acquit la seigneurie de la Marck, qu'il fit ériger en comté, dont *Engilbert* son fils, prit le nom, & mourut en prison l'an 1251. Il avoit épousé 1°. *Cunegonde* de Schawemberg. 2. *Elisabeth* de Falckenbourg. De la premiere il eut EVRARD I. qui suit; du second lit, quatre filles, mariées en de puissantes maisons.

II. EVRARD, I. du nom, comte de la Marck, combattit l'an 1288. à la bataille de Woring, pour Jean duc de Brabant, contre Renaud duc de Gueldres, & mourut le 12. Decembre de l'an 1308. laissant d'*Ermengarde*, fille d'*Adolphe* I. comte de Mons, morte l'an 1295. ENGILBERT II. qui suit; *Adolphe*, évêque de Liege, mort le 3. Novembre de l'an 1349. *Conrad*, qui fonda le monastere de sainte-Claire de Huërden; *Catherine*, religieuse à Vrodenberg; & *Cunegonde* de la Marck.

III. ENGILBERT, II. du nom, comte de la Marck, mourut l'an 1328. Il avoit épousé *Mathilde*, fille unique & heritiere de *Jean* comte d'Aremberg, dont il eut *Engilbert* III. mort sans enfans mâles de *Richarde* de Juliers; *Adolphe*, qui fut archevêque de Cologne & evêque de Munster, puis comte de la Marck & de Cleves: ce fut lui qui fit la branche des ducs de CLEVES & de NEVERS. *Voyez* au mot CLEVES & NEVERS; EVRARD II. qui suit; & *Engilbert*, evêque de Liege & coadjuteur de Cologne, mort le 21. Août 1368.

IV. EVRARD de la Marck, II. du nom, troisiéme fils d'ENGILBERT, fut comte d'Aremberg, par le partage de son pere. Il fut archidiacre de Cologne & de Liege; puis il épousa *Marie* de Los, dame de Lumain, fille unique de *Louis* comte de Los, seigneur de Lumain, & de Neufchâtel en Ardenne, & de N. dame de Lumain. Il mourut l'an 1387. & c'est de lui que descendent les comtes de la Marck d'aujourd'huy: son fils fut EVRARD III. qui suit. Il eut aussi une fille nommée *Marie*, alliée l'an 1381. à *Robert*, IV. seigneur de Floranges, morte sans enfans.

V. EVRARD de la Marck, III. du nom, seigneur d'Aremberg, baron de Lumain, &c. épousa l'an 1410. *Marie* de Braquemont, fille de *Guillaume*, seigneur de Sedan & de Florainville, terres qu'il acheta l'an 1424. de *Louis* de Braquemont, son beau-frere; ensuite de quoi il fit commencer la forteresse de Sedan l'an 1446. Il s'étoit remarié l'an 1422. avec *Agnés*, fille unique & heritiere de *Jean* Seigneur de Rochefort en Ardenne, & d'*Isabelle* dame d'Ogimont. Du premier lit il eut JEAN, qui suit; *Jacques*, seigneur d'Aisseu en Vimeu, mort sans posterité; & *Elisabeth*, femme de *George* de Sayn, comte de Wirgenstein. Les enfans du second lit d'EVRARD III. furent; *Evrard*, mort sans lignée; *Jean*, archidiacre de Liege; & *Louis*, comte de Rochefort, qui laissa de *Nicolle* d'Aspremont un fils, *Louis*, mort sans posterité; & une fille *Louise*, qui porta la terre de Rochefort à *Philippe* comte de Kunegstein, son mari.

VI. JEAN de la Marck, I. du nom, seigneur d'Aremberg & de Sedan, fut chambellan du roi Charles VII. & épousa l'an 1443. *Agnés*, fille de *Robert* comte de Vernenbourg; dont il eut EVRARD IV. qui continua la posterité des comtes d'*Aremberg*, laquelle finit en son arriere petit-fils; *Robert* de la Marck, qui ne laissa qu'une fille, *Marguerite*, laquelle porta la terre d'Aremberg dans la maison de Ligne, par son mariage avec *Jean* de Ligne, baron de Barbançon. *Voyez* AREMBERG. Les autres enfans de JEAN I. furent; ROBERT I. qui suit; GUILLAUME, *tige des seigneurs de* LUMAIN, *mentionnés ci-après*; *Adolphe*, mort sans enfans de *Marie* de Hamale; *Jean*, chanoine de Liege; & *Louis* seigneur de Florenville.

VII. ROBERT de la Marck, I. du nom, seigneur de Sedan, de Floranges, de Jamets, &c. duc de Boüillon, épousa *Jeanne* de Marley, dit *de Saulcis*, fille & heritiere de *Colart* de Marley, seigneur de Saulcis, de Jamets, &c. & fut tué au siege d'Yvoye l'an 1489. laissant ROBERT II. qui suit; *Evrard*, cardinal, *mentionné dans un article separé*; *Claude*, mariée l'an 1470. à *Louis* de Lenoncourt; & *Bonne*, qui épousa l'an 1475. *Pierre* de Baudoche, seigneur de Moulin, morte l'an 1505.

VIII. ROBERT de la Marck, II. du nom, duc de Boüillon, seigneur de Sedan, &c. chevalier de l'ordre de saint Michel, servit le roi Louis XII. & se trouva à la bataille de Novarre l'an 1513. où ayant appris que ses deux fils aînés étoient restés blessés dans un fossé, il passa avec quelques cavaliers qu'il avoit ramassés au travers des Suisses victorieux, & alla retirer ses deux enfans qu'il ramena. Il avoit épousé l'an 1491. *Catherine* de Croy, fille de *Philippe*, comte de Chimay, chevalier de la toison d'or, & mourut l'an 1535. Ses enfans furent; ROBERT III. qui suit; *Guillaume* seigneur de Jamets, mort l'an 1529. sans laisser posterité de *Magdelaine* dame d'Azay,

son épouse; *Jean*, seigneur de Jamets; *Antoine*, abbé de Beaulieu en Argonne; *Philippe*, chanoine & archidiacre de Liege; *Jacques*, chevalier de Malte; *Philippe*, mariée l'an 1521. à *Renaud* seigneur de Brederode, chevalier de la toison d'or; & *Jacqueline*, religieuse.

IX. Robert de la Marck, III. du nom, fut maréchal de France, & épousa *Guillemette* de Sarbruche, comtesse de Braine, dame de Montagu, de Neufchâtel, &c. troisiéme fille de *Robert* de Sarbruche, IV. du nom, comte de Roucy & de Braine, & de *Marie* d'Amboise, & mourut l'an 1537. Il eut de cette alliance un fils unique.

X. Robert de la Marck, IV. du nom, aussi maréchal de France, épousa le 19. Janvier 1538. *Françoise* de Brezé, comtesse de Maulevrier, barone de Mauny & de Serignan, fille aînée & heritiere de *Louis*, grand sénéchal & lieutenant general au gouvernement de Normandie, & de *Diane* de Poitiers, duchesse de Valentinois, dont il eut Henri-Robert, duc de Boüillon, qui suit; Charles-Robert, comte de Maulevrier, *tige de la II. branche*; *Antoinette*, premiere femme de *Henri* I. duc de Montmorency, pair & connétable de France; *Diane*, mariée 1°. à *Jacques* de Cleves, duc de Nevers. 2°. à *Henri* de Clermont, vicomte de Tallart; & 3°. à *Jean* Babou, comte de Sagonne; *Guillemette*, mariée, 1. à *Jean* de Luxembourg, comte de Brienne. 2. à *George* de Beaufremont, comte de Croisilles, & morte l'an 1592. *Catherine*, dame de Breval, mariée le 20. Août 1582. à *Jacques* de Harlay, seigneur de Chamvalon, chevalier de l'ordre du roi; & *Françoise*, abbesse d'Avenay l'an 1585.

XI. Henri-Robert de la Marck, duc de Boüillon, prince de Sedan, chevalier de l'ordre du roi, & gouverneur de Normandie, épousa l'an 1558. *Françoise* de Bourbon, fille aînée de *Louis* de Bourbon, duc de Montpensier, & mourut le 2. Decembre de l'an 1574. laissant *Guillaume-Robert* de la Marck, duc de Boüillon, &c. né à Sedan le 1. Janvier de l'an 1562. & mort à Geneve le 1. Janvier de l'an 1588. sans avoir été marié; *Jean* comte de la Marck, né le 6. Octobre 1564. & mort sans alliance le 4. Mai 1587. *Henri-Robert*, mort jeune; & *Charlotte* de la Marck, duchesse de Boüillon, princesse de Sedan, née le 5. Novembre 1574. & mariée l'an 1591. à *Henri* de la Tour, vicomte de Turenne, maréchal de France, morte l'an 1594. sans laisser d'enfans, ayant fait son mari heritier de ses biens.

II. BRANCHE DE LA MARCK, qui ne subsiste plus que par ceux qui ont été substitués au nom & aux armes de la maison.

XI. Charles-Robert de la Marck, second fils de Robert IV. maréchal de Boüillon, commença cette branche: il fut comte de Maulevrier & de Braine, vicomte de Hussay, baron de Pontarcy, de Mauny & de Serignan, chevalier des ordres du roi, & capitaine des Cent-Suisses de la garde du corps de sa Majesté. Il fut marié trois fois; 1. à *Jacqueline* d'Averton, fille de *Payen*, seigneur de Belin; 2. l'an 1574. à *Antoinette* de la Tour fille de *Gilles*, baron de Limeüil; 3. à *Isabeau* de Pluviers. Ce comte qui avoit pris le titre de duc de Boüillon, après la mort de *Charlotte* sa niece, mourut en Septembre 1622. âgé de 84. ans. Il eut du premier lit *Françoise* de la Marck, femme de *Henri* Pinart, vicomte de Comblizy Ses enfans du second lit furent Henri-Robert comte de Braine, qui suit; *Louis*, marquis de Mauny, chevalier des ordres du roi, & capitaine de ses gardes du corps, mort sans posterité legitime l'an 1626. il avoit épousé *Charlotte* des Ursins; *Alexandre*, abbé de Braine & d'Igny; *Anne*, comtesse de Braine, mort sans posterité, de *Marie* Hennequin, veuve d'*Olivier* le Fevre, seigneur d'Eaubonn; & *Catherine*, mariée à *Jean* Flehard, seigneur de Preslin.

XII Henri-Robert de la Marck, comte de Braine, baron de Serignan, & capitaine des Cent-Suisses de la garde du roi, qui prit aussi le titre de duc de Boüillon, fut marié trois fois, 1°. à *Marguerite* d'Autun, fille de *Jacques*, seigneur de Chanclos, & d'*Isabelle* de Pluviers sa belle-mere; 2. à *Antoinette* d'Albert, sœur de *Charles*, duc de Luines; 3. à *Françoise* de Harcourt, fille de *Pierre* marquis de Beuvron. Il mourut le 7. Novembre de l'an 1652. âgé de 77. ans, ayant eu du premier lit *Robert*, mort jeune l'an 1615. *Marie-Charlotte*, premiere femme de *René* de l'Hôpital, marquis de Choisy; *Henriette*, religieuse; & *Louise* de la Marck, mariée l'an 1633. à *Maximilien* Echallart, marquis de la Boullaye, & morte à Paris le 17. Mai de l'an 1668. âgée de 56. ans. Leurs enfans prirent le nom & les armes de la Marck; sçavoir 1. Henri-Robert II. comte de la Marck & de Braine, colonel du regiment de Picardie, gouverneur de Woërden, maréchal des camps & armées du roi, tué à la bataille de Consarbrick près de Treves, le 11. Août 1675. après s'être signalé en diverses occasions. Il avoit épousé l'an 1657. *Jeanne* de Saveuse, fille unique & heritiere de *Henri* de Saveuse, baron de Cardonay, & seigneur de Bouquainville, & de *Magdelaine* Viole, morte le 12. Avril 1714. dont il laissa *Louise-Magdelaine* Echallard de la Marck comtesse de Braine, barone de Serignan, mariée l'an 1689. à *Henri* de Durfort, duc de Duras, morte le 13. Avril 1717. âgée de 58. ans; & *Gabrielle* demoiselle de Braine, morte à l'âge de 20. ans au mois de Novembre de l'an 1680. 2. Henri-Louis Echallard, dit *le comte de la Marck*, capitaine aux gardes du duc de Savoye, qui prit le nom de comte de la Marck, après la mort de son frere: il épousa *Elisabeth* Desfraudy, morte l'an 1686. dont il a eu deux fils; 3. *Maximilienne*, religieuse à Châtelleraut; 4. *Charlotte-Elisabeth*, religieuse à Poitiers; & 5. *Marie-Françoise*, demoiselle de la Marck, fille d'honneur de la reine Marie-Therese, laquelle épousa en Juin 1680. *Pierre* marquis de Lanion, lieutenant general des armées du roi, capitaine-lieutenant des gens-d'armes de la reine, gouverneur de Vannes, & chevalier de saint Louis.

III. BRANCHE DE LA MARCK, la seule qui subsiste à present, celles de Cleves, de Nevers, d'Aremberg, de Sedan & Bouillon, & de Maulevrier, étant éteintes.

VII. Guillaume de la Marck, troisiéme fils de Jean I. comte de la Marck & d'Aremberg, commença cette branche, qui fut surnommée *des barons de Lumain*. On le surnomma *le sanglier des Ardennes*, à cause de sa ferocité. Ce fut lui qui tua inhumainement de sa main, Louis de Bourbon, évêque de Liege, & qui jetta son corps du haut du pont dans la Meuse, dans une sédition qu'il avoit suscitée avec quelques chanoines contre ce prince l'an 1482. Maximilien archiduc d'Autriche, vengea cette mort; car ayant appris que Guillaume vouloit exciter quelques troubles dans les Pays-Bas, il le fit arrêter à Utrecht, où il eut la tête tranchée l'an 1485. Il avoit épousé *Jeanne* d'Arscot, barone de Schonhoüen; dont il eut, Jean qui suit; & *Marguerite*, femme de *Lancelot* seigneur de Barlemont.

VIII. Jean de la Marck, baron de Lumain, mourut l'an 1526. Il avoit épousé *Marguerite* fille de *Theodoric* seigneur de Runckel; dont il eut Jean II. qui suit;

IX. Jean II. de la Marck, baron de Lumain, mort l'an 1553. avoit épousé *Marguerite* fille de *Jean* de Wassenaër, burgrave de Leyden; dont il eut *Guillaume* mort l'an 1573. sans avoir été marié; Philippe, qui suit; *George* mort jeune; *Magdelaine*, mariée à *Philippe* seigneur de Beaufort en Artois; *Marguerite*, alliée à *Charles* de Gavre, comte de Beaurieu; & *Josine*, épouse de *Jean-Thierri* comte de Lowestein, morte l'an 1626.

X. Philippe de la Marck, baron de Lumain, épousa *Catherine* fille de *Theodoric* comte de Manderscheid: deux oncles de Catherine étant morts sans enfans, Philippe s'empara, au nom de sa femme, des châteaux de Sleiden & de Kerpen. Cependant, par sentence de la chambre imperiale renduë l'an 1637. il rendit le dernier à la maison de Culembourg, qui y avoit plus de part que lui. Il le racheta depuis des comtes de Waldeck. Ses enfans furent Ernest, qui suit; & *Catherine*, qui épousa *Pierre-Ernest* de Gavre, comte de Fresin.

XI. Ernest de la Marck, baron de Lumain & de Sleiden, prit le titre de comte de la Marck, après la mort d'*Henri-Robert*, de la branche de Maulevrier, & mourut le 18. Février de l'an 1653. Il avoit épousé *Sibylle*, fille de *Jean-George* prince de Hohenzollern, dont il eut un

fils, *Jean-Frederic*, qui lui survécut : mais qui mourut sans posterité. Ernest s'étoit remarié à une personne d'une condition bien au-dessous de la sienne : il en eut FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit ;

XII. FRANÇOIS-ANTOINE comte de la Marck, nonobstant l'inégalité de la condition de sa mere, succeda pourtant à son frere *Jean-Frederic*, & mourut le 21. Juin 1680. ayant épousé *Catherine-Charlotte*, fille de *Jean-Ernest* comte de Wallenrod, laquelle se remaria au prince *Emanuel* de Furstemberg. François-Antoine laissa trois fils ; *Jean-Berthold-François*, né l'an 1672. mort à Paris le 19. Janvier 1697. LOUIS PIERRE, qui suit ; & *Jules-Auguste*, né l'an 1680. colonel d'un regiment d'infanterie au service de la France.

XIII. LOUIS-PIERRE comte de la Marck & de Sleiden ; baron de Lumain, seigneur de Serain, de Kerpen & de Saffeubourg, est né l'an mil six cens soixante-quatorze. Il est lieutenant general des armées du roi de France, & colonel de deux regimens, nommés autrefois *de Furstemberg*. Il avoit épousé l'an 1700. *Marie-Marguerite-Françoise* de Rohan-Chabot, fille de *Louis* duc de Rohan, pair de France, morte le 28. Janvier 1706. laissant un fils & une fille. * Justel, *histoire d'Auvergne*. Sainte-Marthe. Gui Coquille. Godefroi, La Roque, *histoire de Harcourt, tom.* 2. Le P. Anselme, Imhof, *notitia imperii*.

MARCK (Evrard de la) cardinal, évêque de Liege, nommé par quelques auteurs le cardinal de Boüillon, fils de ROBERT I. duc de Boüillon, prince de Sedan, &c. & de *Jeanne* de Marly, fut élû évêque de Liege l'an 1505. & outre ses ordonnances synodales, il en publia de particulieres contre les blasphémateurs, contre les impies, puis contre les heretiques. Ce prelat, qui s'étoit mis sous la protection de la France, avoit été pourvû de l'évêché de Chartres, & avoit reçu plusieurs bienfaits des rois Louis XII. & François I. qui lui devoient procurer un chapeau de cardinal. Cependant sous pretexte qu'un autre lui avoit été preferé, il se jetta dans le parti de l'empereur, & l'an 1518. étant uni à Robert de la Marck son frere, il se ligua avec Charles d'Autriche, roi d'Espagne contre la France. L'ingratitude de ces deux freres fut generalement blâmée : mais Evrard s'en moquant, ne garda plus de mesures, & oublia même ce qu'il devoit à son rang. Après la mort de l'empereur Maximilien I. il se trouva à la diete de Francfort, & fit si bien par ses cabales, que Charles V. fut élu en la place de Maximilien son ayeul, l'an 1519. Ce prince satisfait de ses soins, le fit archevêque de Valence en Espagne, & lui procura le chapeau de cardinal, que le pape Leon X. lui donna l'an 1520. Peu après Robert prince de Sedan, se remit sous la protection de la France, & declara la guerre à l'empereur. Le cardinal de Liege son frere, devoit ou le défendre, ou lui faire prendre d'autres mesures. Au contraire il fut le premier à se jetter sur ses terres, à lui enlever ses places, & à le traiter comme le plus cruel de ses ennemis. Par cette conduite il se ménagea une nouvelle grace qui flattoit son ambition ; c'est que l'empereur lui permit d'exercer dans le Pays-Bas le pouvoir de Legat, qu'il avoit obtenu du pape Clement VII. Ce Prelat mourut à Liege le 16. Février de l'an 1538. Son corps fut enterré dans sa cathedrale, où l on voit sa statuë sur son tombeau de bronze doré. * Martin du Bellay, *memoir. l.* 1. Chapeauville, *de episc. Leod.* Ciaconius. Aubery, &c.

MARCK (Robert de la) Duc de Boüillon, de Sedan & de Floranges, maréchal de France, chevalier de l'ordre du roi, fils de ROBERT de la Marck III. du nom, & de *Catherine* de Croy, se distingua dans les armées sous les regnes de Louis XII. & de François I. fut blessé l'an 1513. à la bataille de Novarre, & fut pris à celle de Pavie l'an 1525. On le conduisit à l'Ecluse en Flandres, & quelque temps après on le mit en liberté. Le roi lui donna le collier de son ordre, & le fit maréchal de France vers l'an 1530. Il défendit l'an 1536. la ville de Peronne contre le comte de Nassau, & mourut l'an 1537. Son fils ROBERT de la Marck IV. du nom, duc de Boüillon, &c. fut aussi maréchal de France, chevalier de l'ordre du roi, & fut nommé *le maréchal de Bouillon*. Le roi Henri II. lui donna le bâton l'an 1547. & l'an 1550. l'envoya en ambassade vers le pape Jules II. Il reprit le château de Bouillon l'an 1552. & l'année suivante il fut arrêté à la prise du château d'Hesdin le 18. Juillet. Les Espagnols le traiterent de la maniere du monde la plus dure, le taxerent à soixante mille écus d'or de rançon, par la treve concluë à Vaucelles le 5. Février 1555. & par une perfidie horrible, ils lui donnerent avant sa sortie un poison lent, dont il mourut l'an 1556. * Martin du Bellay, *memoires*. Paul Jove. De Thou. Justel. Le P. Anselme, *hist. des grands offic. de la couronne*.

MARCOMANS, peuples de l'ancienne Germanie, que Reginon appelle *Marahenses*, occupoient le pays, qu'on appelle aujourd'hui *Merhern*. Cluvier dit qu'ils demeuroient entre les rivieres du Rhin, du Danube & du Necker, & que de-là ils passerent dans la Bohême, avec les Sedusiens & les Harudes. Depuis ils se revolterent souvent contre les Romains, & sur-tout du tems de l'empereur Marc-Aurele, par lequel ils furent vaincus l'an de *Jesus-Christ* 174. Ils le furent encore sous l'empire de Diocletien l'an 299. * Ptolomée. Dion. Velleius Paterculus. Jule Capitolin, *& divers autres anciens auteurs en font mention*.

MARCOMIR : c'est le nom de quelques princes, qu'on prétend avoir gouverné les François avant Pharamond. L'abbé Trithême, qui nous a donné une histoire, ou plûtôt un roman ridicule de l'origine des François, dit qu'Antenor ayant été tué par les Scythes & les Goths, laissa un fils qui fut MARCOMIR I. Celui-ci se laissa conduire par une celebre magicienne nommée *Alirune*, laquelle lui fit voir un monstre qui avoit trois têtes, de lion, de crapaut & d'aigle ; marquant les Allemands par le lion, les François par le crapaut, à cause qu'ils habiterent des lieux marecageux ; & par l'aigle l'empire Romain. Ainsi Marcomir quittant le pays où il demeuroit, vint s'établir en Allemagne, & eut pour successeur son fils Antenor. MARCOMIR II. fils de Nicanor, regna 20. ans, & laissa un fils nommé Clodion ou *Clovis*. MARCOMIR III. succeda à son frere Herimer, & fut vaincu par l'empereur Claude à son retour d'Angleterre, ayant regné 18. ans. Il eut un fils nommé *Clodomer* ou Clodomir qui lui succeda. MARCOMIR IV. fils d'Odemar ou Audemar, regna 21. ans. MARCOMIR V. fils de Clodion III. étoit tres-puissant, fit la guerre aux Romains avec avantage, & se rendit redoutable à ses ennemis. On croit qu'il fut pere de Pharamond, & d'un autre fils aussi nommé MARCOMIR. Ces faits sont imaginaires, & nous ne les rapportons que comme des fables. * *Voyez* Trithemius, *de orig. Franc.* & Dupleix, *avant propos 6. de l'hist. de France, pag. 20. & suiv.*

MARCOMIR, prince ou capitaine François, & frere de Sunnon, fut défait par Stilicon, qui l'envoya en exil dans la Toscane l'an 396. Sunnon fut tué par les siens. Le poëte Claudien en fait mention, *l.* 1. *de laud. Stilic.*

MARCOUEFE religieuse, que Charibert épousa. *Voyez* CHARIBERT & MIREFLEUR.

MARCOUL ou MARCULFE (saint) abbé de Nanteüil, nâquit à Bayeux en Normandie, de parens fort considerables par leur noblesse. Aussi-tôt qu'il se vit en état de disposer de ses biens, il les vendit, en donna le prix aux pauvres, & passa dans le diocese de Coûtance, dont saint Possesseur étoit évêque. Il y mena une vie fort retirée, jusques à l'âge de trente ans, qu'il fut ordonné prêtre. Ensuite il s'adonna à la prédication, & se fit admirer par sa science & par son zele. Ce fut pour lors qu'il fut inspiré d'aller trouver Childebert roi de France, fils de Clovis, premier roi Chrétien, pour lui demander un petit lieu appellé Nanteüil, près de la ville de Coûtance, afin d'y bâtir un monastere. Non seulement il obtint ce lieu, mais par ordre du roi, il y fut conduit par un seigneur nommé Leonce, auquel on donna l'intendance des bâtimens qu'il y falloit faire. Saint Marcoul se vit bientôt chef d'un grand nombre de religieux ; de sorte qu'il fut obligé de bâtir plusieurs monasteres pour les recevoir. Dans un second voyage qu'il fit à la cour, le roi, qui étoit à Compiegne, alla au-devant de lui, le fit loger dans son palais, & confirma les donations qu'il lui avoit faites, & celles des autres bienfaicteurs de son ab-

baye. Il ne fut pas plûtôt de retour à Nanteüil, qu'il rendit son ame à Dieu, entre les mains de saint Lo, évêque de Coûtance, le premier jour de May de l'an 558. Il y a une celebre église à Corbery, au diocese de Laon, dépendante de saint Remi de Reims, qui est dediée sous son nom, & où l'on conserve une partie de ses reliques. C'est où les rois de France vont faire une neuvaine après avoir été sacrés à Reims, & avant que de toucher les malades des écroüelles. Les autres ossemens de ce Saint ont été transportés pendant les guerres des Normands, de l'abbaye de Nanteüil en l'église de Mante, où l'on assure qu'il se fait plusieurs miracles, pour la guerison des écroüelles. L'on tient que c'est à saint Marcoul que les rois de France reçoivent de Dieu le pouvoir de guerir les écroüelles. Du Haillan témoigne que le roi Charles VII. y alla au sortir de Reims, selon la coûtume & dévotion ancienne des rois ses prédecesseurs. * *Actes, dans* Surius, *dans* Bollandus, *& dans* Mabillon, *siecle Benedictin.* Faroul, *vie de S. Marcoul.* Bulteau, *hist. monastique d'Occident, tom. 1. l. 2. c.* 31. Du Chêne, *hist. des antiq. des villes, & l. 1. de la majesté Françoise.*

MARCSUL, en latin *Marcosula, Marsula*, bourg de la Turinge en haute Saxe. Il est sur la riviere de Werra, à deux lieuës de la ville d'Eysenac, du côté du midi.* Maty, *diction.*

MARCULE, martyr des Donatistes en Afrique, dans le IV. siecle, étoit évêque de ce parti. L'empereur Constance ayant envoyé Paul Macaire l'an 348. pour reprimer les Donatistes, ses officiers envoyerent des troupes à Bagais, où ils trouverent Donat & Marcule à la tête des Circumcellions. Les soldats ayant été repoussés, revinrent à la charge, tuerent quelques-uns de la troupe, & entr'autres Donat & Marcule, si l'on en croit les Donatistes. S. Augustin dit toutefois qu'ils se tuerent eux-mêmes; Donat en se jettant dans un puits; & Marcule en se précipitant du haut d'un rocher. Les actes de Marcule, faits par un Donatiste, portent que Marcule étoit un des dix évêques qui furent députés vers Macaire, par un synode des Donatistes, assemblé en Numidie; que Macaire le fit fustiger & renfermer dans le château de la petite ville de Nova Petra, où il fut précipité du haut d'une roche voisine. Ces actes de Donat & de Marcule ont trompé les auteurs de quelques martyrologes, dont les uns ont mis ces deux Donatistes au nombre des saints martyrs de l'église; & les autres, en changeant le nom de Marcule, en ont fait un Marcel, prêtre de Nicomedie, précipité du haut d'une roche par les Ariens, du tems de l'empereur Constance. * Optat. *l.* 3. Augustin. *in Joan. hom. I. & II. & l. 3. contra Crescon. Acta apud* Mabillon. *tom. 4. Analector.* Baillet, *vies des Saints, au mois de Novembre.*

MARCULFE, moine, qui vivoit vers l'an 660. avoit été apparemment chapelain de nos rois, avant que de se retirer dans une solitude. Il a recüeilli deux livres de Formules: le premier contient des lettres expediées aux palais des rois, *charta regales*; & l'autre livre rapporte celles qui étoient données devant le comte, ou les juges des lieux, *charta pagenses*. Cet ouvrage est tres-utile, & même tres-necessaire pour bien entendre l'histoire de nos monarques de la premiere race, comme Du Chêne l'a remarqué. Marculfe l'avoit dédié à Landry, évêque de Paris, ou selon d'autres, à un prélat de Meaux, du même nom, de qui Molan fait mention. Le celebre Jerôme Bignon, avocat general du parlement de Paris, publia l'an 1613. cet ouvrage en un volume *in octavo*, qu'il enrichit de remarques excellentes, que les curieux pourront consulter. * Du Chêne, *biblioth. des hist. de France p.* 26. Molan, *in indiculo SS. Belgii.* Guillaume de Pierat, *hist. ecclesi. de la cour, l. 1. c.* 51.

Marculfe nous apprend dans sa préface, qu'il étoit moine François, & qu'il avoit composé cet ouvrage à l'âge de 70. ans passés. Ce qu'on dit qu'il a vécu en 660. est fort incertain. On ne sçait pas si Landry, à qui il a adressé son ouvrage, est l'évêque de Paris de ce nom. M. de Launoy croit que c'est l'évêque de Meaux, & que l'auteur est plus recent, & vivoit dans le VIII. siecle; parce qu'il fait mention d'un grand nombre de monasteres en France; & qu'il paroît par la vie de S. Eloi, qu'il n'y en avoit que peu sous les regnes de Dagobert & de Clovis. Le pere Labbe croit au contraire, qu'il est de l'an 660. parce que dans la vie de saint Austregisile archevêque de Bourges, il est parlé d'un Marculfe lecteur, qui fut depuis abbé du monastere de ce Saint au diocese de Bourges; & que ce qu'on y rapporte de lui, arriva l'an 601. Mais il se peut faire que ce Marculfe soit different de celui qui a donné ses formules. Quoi qu'il en soit, ces formules sont du tems de la premiere race de nos rois; car Marculfe les ayant écrites à l'âge de soixante-dix ans, ayant recüeilli les formules qui étoient en usage du tems de ses ancêtres, & n'en ayant dressé lui-même qu'un petit nombre, on ne peut pas douter que la plûpart ne soient tres-anciennes. * M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccles. des VII. & VIII. siecles.*

MARCULFE, *cherchez* MARCOU.

MARCUS ANTONIUS COCCIUS SABELLICUS, *cherchez* SABELLICUS.

MARCUS ANTONIUS MONTISIANUS, *cherchez* MONTOSIEN.

MARCUS ANTONIUS OTHELIUS, *voyez* OTHELIO.

MARCUS AURELIUS CLAUDIUS, *cherchez* CLAUDE II.

MARCUS ZUERIUS BOXHORNIUS, *cherchez* BOXHORNIUS.

MARDAS SALEH, fils de *Mardas* qui fut surnommé *Asad eddoulat*, c'est-à-dire, *le lion de la principauté*, étoit Kelabite d'origine, c'est-à-dire, d'une tribu des Arabes, qui portoient ce nom, dont il étoit le chef. Il vint en Syrie environ l'an 415. de l'hegire, avec les Arabes, & s'empara de la ville d'Alep, où commandoit alors un gouverneur de la part de Dhaher, calife des Fathimites en Egypte. Mais il ne put jouir de cette principauté que trois ans; car il fut tué dans un combat que lui livra Bouzkin, general d'armée du même calife. De ce Saleh fils de Mardas, la maison ou la dynastie des Mardassides, qui ont regné dans Alep & dans une grande partie de la Syrie, a pris son nom. Il y en a qui donnent quatre ans quelques mois de regne à Saleh, qui fut tué l'an 420. de l'hegire. Ces sultans Mardassides ou Mardaschides, comme quelques-uns les appellent, après avoir repris Alep sur les califes d'Egypte, joüirent de cette principauté environ cinquante ans. Il y en eut parmi eux de tres-sçavans & tres-liberaux envers les gens de lettres: tels furent Mahmoud surnommé *Azz'eddoulat* & son fils Nasser. Le dernier de ces princes fut Amin Sabek, qui commença son regne l'an 468. & qui perdit enfin Alep l'an 472. de l'hegire. Les Mardassides sont souvent appellés par les historiens les *Kelabites* à cause de leur origine. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MARDAVIGUE fils de *Rayaz* fils de *Mordanschah*. Il étoit Mage ou Zoroastrien de religion, & Dilemite de nation, & avoit un frere nommé *Vaschmakin*. Ils étoient tous deux si braves, qu'ils se rendirent maîtres, non seulement de la province de Dilem, qui avoit des rois particuliers de la race de Vaschoudan; mais encore de celle de Ghilan, de Tabarestan & de Mazanderan, dans lesquelles Mardavigue prit le titre de sultan. Après avoir acquis une si grande puissance, il attaqua les provinces d'Iraque & de Fars, c'est-à-dire, de la haute Perse, & de la Perse proprement dite, que l'on pourroit appeller meridionale à l'égard de l'Iraque Persique, qui est septentrionale. Ce fut dans cette expedition, que les enfans de Bouiah commencerent à paroître. Ils firent de si belles actions pendant cette guerre, qu'ils meriterent de posseder les premiers emplois de la milice, & ce furent là les premiers pas qu'ils firent pour monter jusqu'à la souveraineté, où ils parvinrent peu de tems après. Mardavigue cependant qui portoit le titre de roi de Dilem, fut tué par un de ses esclaves. Vasmakin succeda, après la mort de son frere Mardavigue, à la couronne de Dilem & de presque toute la Perse, l'an 323. de l'hegire. *D'Herbelot, *biblioth.*

MARDIKC, bourg du côté de Flandre, que l'on distingue dans le pays par le grand & petit Mardick. Le grand Mardick est situé entre Dunkerque & Graveline, à deux lieuës de l'une & de l'autre. Le petit Mardick est entre Dunkerque & le grand Mardick sur le bord de la mer;

mer ; c'est ce dernier qui a été autrefois fortifié ; & il y avoit un fort de bois qui gardoit un chesnal qui conduisoit autrefois les vaisseaux à Dunkerque avant que l'on y eût formé les jettées, & que l'on nommoit *fosse de Mardick*, mais qui s'étoit entierement recomblé depuis. Les François ayant été obligés de démolir le port de Dunkerque par le traité de paix conclu à Utrecht le 11. Avril 1713. ils ont fait un canal avec une écluse à deux passages auprès du petit Mardick pour tirer les eaux du pays, & les décharger à la mer à la marée basse. Mais comme ils avoient à l'écluse de Mardick un passage fort large, & que les Anglois craignoient que ce ne fût dans le dessein d'y faire un nouveau port; il a été convenu par le traité d'alliance fait à la Haye le 4. Janvier 1717. qu'on démolit le grand passage, & que le petit seroit reduit à la largeur de 16. pieds. * *Memoires du tems.*

MARDINUS (Moyse dit) *voyez* à MOYSE BAR-CEPHA.

MARDOCEMPADUS roi de Babylone, est appellé par Isaye, MERODAC BALADAN, c'est-à-dire fils ou descendant de Baladan, ou Belesus. *Voyez* MERODAC.

MARDOCHEE ou MARDOCHAI, de la tribu de Benjamin, oncle de la reine Esther. *Cherchez* AMAN & ESTHER. On lui attribuë un traité, *de ritibus Judæorum*, qui est entre les Talmudiques : mais il est sûr qu'il a été composé long-tems après par quelque Juif, peut-être de même nom.

MARDOCHEE rabbin, fils d'Eliezer Comtino, Juif de Constantinople, a composé un commentaire sur les cinq livres de Moyse. Ceux qui l'ont lû en manuscrit, disent qu'il est assez litteral, & que l'auteur ne neglige rien pour trouver le sens de son texte : qu'il cite d'ordinaire les meilleurs rabbins, & principalement Aben-Esra : de sorte qu'il peut être utile même aux Chrétiens, pour l'intelligence de l'écriture-sainte. * Simon.

MARDONIUS, general de l'armée de Xerxés, roi de Perse, gendre de Darius, & beau-frere du même Xerxés, prit Athenes sous la LXXV. olympiade l'an 479. avant Jesus-Christ. Pausanias & Aristides, generaux des Atheniens & des Lacedemoniens, défirent ses troupes dans un combat où il perdit la vie, près de la ville de Platées dans la Beotie, sur la fin de la même année. * Herodote, *l.* 8. & 9. Diodore, *l.* 11. Plutarque. Justin. Cornelius Nepos, &c.

MARDONIUS, Scythe de nation & payen de créance, qui vivoit vers l'an 332. apprit les premiers élemens des lettres à Julien l'*Apostat*.

MARE (Guillaume de la) Cordelier, *voyez* GUILLAUME DE LA MARE.

MARECAYE, ville de l'Amerique, *voyez* MARACAIBO.

MAREB, ville de la province de l'Iemen ou Arabie heureuse, appartenante à la petite province appellée Hadhramuth, qui est l'*Adramitena* de Ptolomée. Plusieurs geographes croyent que cette ville est l'ancienne Saba, où regnoit la reine de Saba ou de Seba, du tems du roi Salomon; & que cette ville ayant été détruite, Mareb fut bâtie sur ses ruines ou dans son voisinage. * D'Herbelot.

MARECHIA, en latin *Marechia*, *Ariminus*. Riviere d'Italie, qui a sa source dans l'Apennin, près de la source du Tibre, traverse une partie du duché d'Urbin, & de la Romagne, & se décharge dans le golfe de Venise à Rimini. * Maty.

MAREE, ville située aux extrêmités de l'Egypte, sur les frontieres de la Lybie, selon Herodote, *l.* II. Il nous dit que les habitans de cette ville prétendant être Libyens, & ne pouvant s'accommoder de la religion des Egyptiens, qui leur défendoit de manger de la chaire de vache, ils envoyerent à l'oracle de Jupiter *Hammon*, déclarer qu'ils n'avoient rien de commun avec les Egyptiens; qu'ils demeuroient hors du Delta; & qu'étant d'un sentiment contraire au leur, ils vouloient avoir la liberté de manger de tout ; mais le dieu ne leur permit pas d'en user ainsi ; assurant que tout ce que le Nil arrose dans son débordement étoit de l'Egypte, & que tous ceux-là étoient Egyptiens, qui bûvoient des eaux de ce fleuve, au-dessous de la ville d'Elephantine.

MARENGE, MARVEJOL, & plus communement MARUEGE, petite ville du Languedoc située dans le Gevaudan, sur la petite riviere de Colange ; à quatre ou cinq lieuës de Mende, vers le couchant. * Maty, *diction.*

MAREOTE ou MAREOTIDE, ancienne contrée d'Egypte, ville & lac près d'Alexandrie, est nommée aujourd'hui selon Castalde, Moletius, & les autres, *Lago di Buchiara*. Elle donnoit son nom à un canton du territoire d'Alexandrie, qui consistoit en divers villages. C'est dans un de ces hameaux, appellé la paix de Secontarure, Εἰρήνη Σεκονταρούρου, que demeuroit cet Ischyras, calomniateur de saint Athanase, comme il le dit lui-même en sa II. apologie, & comme nous l'apprenons de Theodoret & de Socrate. Ce quartier de la Mareote étoit fertile & abondant en vin. * Etienne de *Byzance*, Strabon.

MARESCHAL DE FRANCE, dignité considerable du royaume pour la conduite des armées. Les maréchaux de France sont proprement les anciens écuyers de nos rois, *magistri equitum*, ou *Tribuni & Præfecti militum*, des Romains, & les Chiliarques des Grecs. Leur premiere institution les obligeoit à conduire l'avant-garde, pour découvrir l'ennemi, & choisir les lieux propres pour faire camper l'armée. Les maréchaux de camp, les maréchaux des logis, & les fouriers, dépendent d'eux. Le mot de *connétable* n'étant pas en usage chez nos voisins, ils se servent de celui de maréchal. Ainsi les ducs de Saxe sont les grands-maréchaux de l'empire; & les comtes de Flandres & de Champagne avoient leurs maréchaux. Nous voyons même que durant la guerre que Simon de Montfort fit contre les Albigeois, un seigneur de la maison de Levi, portoit le titre de maréchal de la foi. On doit remarquer au sujet des maréchaux de France, que leur dignité a été plûtôt établie entre les militaires, que celle de connétable; quoiqu'originairement les maréchaux ne fussent que les premiers écuyers sous les connétables. Alberic Clement, seigneur du Mez en Gâtinois, l'un des maréchaux de l'écurie du roi, merita cet avantage, de devenir le lieutenant du fenechal de France. Depuis ses successeurs, au defaut de ce grand officier, furent comme les lieutenans de la senechaussée vacante, & éleverent leur charge dans les armes, avant que le connétable qui avoit été leur chef, le pût devenir de nouveau dans la guerre, en s'attribuant l'autorité militaire du senechal. Cette charge dépend absolument de la couronne, & ceux qui en sont revêtus, font serment au roi, depuis l'arrêt de Philippe de France, duc d'Orleans l'an 1361. Il n'y avoit au commencement que deux maréchaux de France; mais ce nombre s'est augmenté dans la suite du tems. Il y en avoit quatre sous Charles VII. l'an 1450. Ces quatre furent réduits à l'ancienne institution, jusques au tems de François I. qui se voyant obligé d'entretenir trois ou quatre armées, fit revivre ce nombre de quatre, & en ajoûta peu de tems après un cinquiéme, qui fut François de Montmorenci, fils du connétable. Le duc de Mayenne en avoit fait trois du tems qu'il étoit chef de la ligue; & Henri *le Grand* en créa deux de ces trois, lorsqu'il fut en possession du royaume. Louis XIII. ne limita pas le nombre des maréchaux de France ; & Louis *le Grand* l'a encore accrû. Ces charges dépendent absolument de la couronne; & on ne peut les ôter aux maréchaux de France qu'avec la vie;mais le roi peut leur en interdire la fonction. Elles ne sont point hereditaires, & n'appartiennent qu'à ceux qui les ont meritées par leurs belles actions. La commune opinion est que les maréchaux de France ont toûjours été lieutenans des connétables; mais ils ne s'ensuit pas qu'ils ayent toûjours été generaux d'armée, puisque le connétable n'a pas été de tout tems le chef souverain des armées de France; & qu'avant que de posseder cette haute dignité, il ne commandoit qu'à une partie de la cavalerie royale. La charge de connétable étant devenuë la premiere de France, par la valeur de Matthieu de Montmorenci, qui du regne de Philippe-*Auguste*, avoit gagné la bataille de Bovines contre l'empereur Othon & le roi d'Angleterre, celle de maréchal de France reçut alors l'éclat qu'elle conserve aujourd'hui ; car de lieutenans du connéteble dans l'écurie du roi, ils devinrent ses lieutenans au commande-

ment des armées. En effet, on leur donne cette autorité, quand on leur met en main le bâton de maréchal. Ils ont aussi une jurisdiction à la table de marbre à Paris, appellée *la connétablie & maréchaussée*; & leurs prévôts dans les provinces, que l'on nomme *prévots des maréchaux*, ont jurisdiction sur les vagabonds, les voleurs de grands chemins, & semblables gens. A l'égard du nom, on dit qu'il vient du mot Allemand *march*, ou *marach*, qui signifie *cheval*; & *schalch*, qui signifie *maître* ou *officier*; comme qui diroit *écuyer*. En ce sens, on trouve dans les anciens manuscrits, *Mareschalcia*, pour une *écurie*. Aujourd'hui ils sont arbitres des querelles qui surviennent entre les gentilshommes du royaume; & ont le pouvoir de châtier les traîtres, les deserteurs, &c.

Voici une suite chronologique de ces officiers militaires de la couronne, depuis Alberic Clement. Nous marquerons l'année de leur élection, & puis celle de leur mort.

SUCCESSION CHRONOGIQUE des Maréchaux de France.

Vers l'an 1185. Alberic Clement, seigneur du Mez, mort l'an 1191.
1191. Henri Clement, seigneur du Mez, 1214.
1225. Jean Clement, seigneur du Mez,
Henri Clement II.
Henri seigneur de Cousances,
Ferri Pasté,
Guillaume de Beaumont,
Gautier, III. du nom, seigneur de Nemours en Gâtinois,
Raoul de Sores, surnommé d'*Estrées*,
Lancelot de S. Maard,
Ferri de Verneüil,
Guillaume seigneur du Bec-Crespin,
Jean II. sire de Harcourt, 1302.
Raoul le Flamenc, V. du nom, seigneur de Cany,
Jean de Varennes,
Simon de Melun, seigneur de la Loupe, 1302.
Gui de Clermont, I. du nom, seigneur de Bretcüil, 1302.
Foucaud, dit *Foulques*, seigneur de Merles,
Miles VI. du nom, seigneur de Noyers, 1350.
Jean de Corbeil, dit *de Grez*, 1318.
1315. Jean de Beaumont, dit *le Deramé*. 1318.
Renaud de Trie, II. du nom, seigneur du Plessis-Billebaut,
1318. Jean des Barres,
1320. Matthieu de Trie, seigneur de Vaumain, 1344.
1326. Robert Bertrand, VII. du nom, seigneur de Briquebec, 1347.
Ancel sire de Joinville,
1345. Charles sire de Montmorenci, 1381.
Robert de Waurin, seigneur de saint Venant, 1360.
Bernard, VI. seigneur de Moreüil,
Gui de Nesle, II. seigneur de Mello, 1352.
1347. Edoüard I. sire de Beaujeu, 1351.
1352. Rogues seigneur de Hangest,
Jean de Clermont, seigneur de Chantilly, 1356.
Arnoul, seigneur d'Andreham, 1370.
1357. Jean sire de Beuil,
1362. Jean le Maingre, dit *Boucicaut*, I. du nom, 1367.
Jean sire de Neuville,
1368. Jean de Mauquenchi, dit *Mouton*, sire de Blainville, 1391.
1369. Louis de Sancerre, seigneur de Charenton, 1402.
Pierre de Craon, seigneur de la Ferté-Bernard,
1391. Jean le Maingre, dit *Boucicaut*, II. du nom, comte de Beaufort, &c. 1421.
1397. Jean II. du nom, sire de Rieux & de Rochefort, 1417.
1412. Louis seigneur de Loigny,
Jacques seigneur de Heilly, dit *le maréchal de Guyenne*, 1415.
1417. Pierre de Rieux, dit *de Rochefort*, 1439.
1418. Claude de Beauvoir, seigneur de Chastellus, 1453.
Jean de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, 1437.
Jacques seigneur de Montbero, en Angoûmois, 1422.
1421. Tannegu du Chastel,
Antoine du Vergy, comte de Dammartin, 1439.
Jean de la Baume, I. du nom, comte de Montrevel, 1435.
Gilbert, seigneur de la Fayette, & de Pontgibaut,
Amauri seigneur de Severac, 1427.
Jean de Brosse, I. du nom, seigneur de sainte Severe, 1433.
1429. Gilles de Laval, seigneur de Rets, d'Ingrande, &c. 1440.
1439. André de Laval, seigneur de Loheac & de Rets, 1486.
1441. Philippe de Culant, seigneur de Jalognes, vers l'an 1454.
Jean sire de Talbot, 1453.
1454. Jean, dit *Poton*, seigneur de Saintrailles, &c. 1461.
1461. Jean, Bâtard d'Armagnac, seigneur de Gourdon, 1473.
Joachim Roüaut, seigneur de Boismenard &c. 1478.
Wolfard de Borselle, seigneur de la Vere en Zelande, mort l'an 1487.
1475. Pierre de Rohan, dit *le maréchal de Gié*, 1513.
1483. Philippe de Crevecœur, seigneur d'Esquerdes, 1494.
1488. Jean seigneur de Baudricourt, de Choiseul, &c. 1499.
1500. Jean-Jacques Trivulce, marquis de Vigene, 1518.
1504. Charles d'Amboise, II. du nom, 1511.
1515. Jacques de Chabannes, II. du nom, seigneur de la Palisse, 1524.
Robert Stuart, seigneur d'Aubigny, comte de Beaumont-le-Roger, 1543.
Odet de Foix, seigneur de Lautrec, 1528.
Gaspart de Coligny, I. du nom, seigneur de Coligni, &c. 1522.
1522. Anne de Montmorency, depuis connétable de France, 1567.
Thomas de Foix, seigneur de Lescun, 1524.
1526. Theodore Trivulce, comte de Coria, 1531.
Robert de la Marck, III. du nom, duc de Boüillon, 1537.
1538. René, seigneur de Montejan, 1538.
Claude d'Annebaut, baron de Rets, 1552.
1543. Odard seigneur du Biez, 1553.
Antoine Desprez, seigneur de Montpezat, 1544.
1544. Jean Caracciol, prince de Melphes, &c. 1550.
1547. Robert de la Marck, IV. du nom, duc de Boüillon, 1556.
Jacques d'Albon, seigneur de saint André, marquis de Fronsac, 1562.
1550. Charles de Cossé, I. du nom, comte de Brissac, 1563.
1554. Pierre Strozzi, 1558.
1558. Paul de la Barthe, seigneur de Thermes, 1562.
1559. François duc de Montmorency, 1579.
1562. Imbert de la Platiere, seigneur de Bourdillon, 1567.
François de Scepeaux, seigneur de Vielville, 1571.
1566. Henri, I. de ce nom, duc de Montmorency, depuis connétable de France, 1614.
1567. Artus de Cossé, comte de Secondigny &c. 1582.
1570. Gaspard de Saulx, seigneur de Tavanes, 1573.
1572. Honorat de Savoye, marquis de Villars, &c. 1580.

1574. Albert de Gondy, duc de Rets, 1602.
Roger de saint Lary, seigneur de Bellegarde, 1579.
Blaise de Montluc, 1577.
1577. Armand de Gontaud, baron de Biron, 1592.
1579. Jacques de Matignon, II. du nom, comte de Thorigny, 1597.
Jean d'Aumont, VI. du nom, comte de Châteauroux, 1575.
Guillaume II. vicomte de Joyeuse, 1592.
1592. Henri de la Tour, vicomte de Turenne, duc de Boüillon, 1623.
1594. Charles de Gontaud, duc de Biron, 1602.
Claude de la Chastre, baron de la Maisonfort, 1614.
Charles de Cossé, II. du nom, duc de Brissac, 1621.
Jean de Montluc, seigneur de Balagny, 1603.
1595. Jean de Beaumanoir, III. du nom, marquis de Lavardin, 1614.
1596. Henri de Joyeuse, comte du Bouchage, puis duc de Joyeuse, 1608.
Alfonse d'Ornano, colonel des Corses, 1610.
Urbain de Laval, marquis de Sablé, 1629.
Guillaume de Hautemer, IV. du nom, comte de Grancey, 1613.
1608. François de Bonne, duc de Lesdiguieres, depuis connétable de France, 1626.
1614. Concino Concini, marquis d'Ancre, 1617.
1615. Gilles de Souvré, marquis de Courtenvaux, 1626.
Antoine seigneur de Roquelaure, &c. 1625.
1616. Loüis de la Chastre, baron de la Maisonfort, 1630.
Pons de Lausieres-Themines-Cardaillac, marquis de Themines, 1627.
François de la Grange, seigneur de Montigny, 1617.
1617. Nicolas de L'Hôpital, duc de Vitry, 1644.
1619. Charles de Choiseul, marquis de Praslin, &c. 1626.
Jean-François de la Guiche, comte de la Palisse, seigneur de saint Geran, 1632.
1620. Honoré d'Albert, duc de Chaulnes, 1649.
François d'Esparbes de Lussan, vicomte d'Aubeterre, 1628.
1621. Charles sire de Crequy, duc de Lesdiguieres, 1638.
1622. Gaspard de Coligny, III. du nom, comte de Coligny, seigneur de Châtillon sur Loin &c. 1646.
Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, 1652.
François de Bassompierre, colonel des Suisses, 1646.
1625. Henri de Schomberg, comte de Nanteüil, 1632.
1626. François Annibal duc d'Estrées, 1670.
Jean-Baptiste d'Ornano, comte de Montlaur, 1627.
1628. Thimoleon d'Espinay, seigneur de saint Luc, comte d'Estelan, 1644.
1629. Loüis de Marillac, comte de Beaumont-le-Roger, 1632.
1630. Henri, II. du nom, duc de Montmorency & de Damville, 1632.
Jean de saint Bonnet, seigneur de Thoiras, 1636.
1631. Antoine Coiffier, dit *Ruzé*, marquis d'Effiat, 1632.
1632. Urbain de Maillé, marquis de Brezé, 1650.
1634. Maximilien de Bethune, I. du nom, duc de Sully, 1641.
1637. Charles de Schomberg, duc d'Halluin, 1656.
1639. Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, 1664.
1641. Antoine III. du nom, duc de Gramont, &c. 1678.
1642. Jean-Baptiste Budes, comte de Guebriant, 1643.
Philippe de la Mothe-Houdancourt, duc de Cardonne, 1657.
1643. François de L'Hôpital, comte de Rosnay, &c. 1660.
1643. Henri de la Tour, vicomte de Turenne, 1675.
Jean de Gassion, 1647.
1645. Cesar duc de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, 1675.
Josias comte de Rantzaw, 1650.
1646. Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, 1685.
1651. Antoine d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, 1669.
Jacques d'Estampes, marquis de la Ferté Imbaut, 1668.
Charles de Monchy, marquis d'Hoquincourt, 1658.
Henri de saint Nectaire, II. du nom, duc de la Ferté-Senneterre, 1681.
Jacques Rouxel, comte de Grancey, 1680.
1652. Armand Nompar de Caumont, duc de la Force, 1675.
1653. Loüis de Foucaut, comte de Daugnon, 1659.
Cesar-Phœbus d'Albert, comte de Miossens, 1676.
Philippe de Clerambault, comte de Palluau, 1665.
1658. Jacques marquis de Castelnau, 1685.
Jean de Schulemberg, comte de Mondejeu, 1671.
Abraham de Fabert, 1662.
1668. François de Crequy, marquis de Marines, &c. 1687.
Bernardin de Gigaut, marquis de Bellefonds, 1694.
Loüis de Crevant, duc de Humiers, &c. 1694.
1675. Godefroi comte d'Estrades, chevalier des ordres du roi, 1686.
Philippe de Montault de Benac, duc de Navailles, 1684.
Frederic Armand comte de Schomberg & de Mertola en Portugal, &c. 1690.
1665. Jacques Henri de Durfort, duc de Duras, &c. 1704.
1675. Loüis-Victor de Rochechoüart, duc de Mortemar, nommé *le duc de Vivonne*, &c. 1688.
François vicomte d'Aubusson, duc de la Feüillade, 1691.
François-Henri de Montmorency-Luxembourg, duc de Piney, 1695.
Henri-Loüis d'Alongny, marquis de Rochefort, baron de Craon, &c. 1676.
1676. Gui-Aldonce de Durfort, Duc de Lorges, capitaine des gardes du corps du roi, 1702.
1681. Jean comte d'Estrées, vice-amiral de France, chevalier des ordres du roi, 1707.
1693. Claude comte de Choiseul, chevalier des ordres du roi, 1711.
François de Neufville, duc de Villeroi, capitaine des gardes du corps du roi,
Jean Armand marquis de Joyeuse, 1710.
Loüis-François duc de Boufflers, 1711.
Anne-Hilarion de Constantin, comte de Tourville, 1701.
Anne Jules duc de Noailles capitaine des gardes du corps du roi, 1708.
Nicolas Catinat, seigneur de saint Gratien, 1712.
1702. Loüis Hector duc de Villars,
1703. Noël Bouton, marquis de Chamilly, 1715.
Victor-Marie, comte d'Estrées, vice-amiral de France,
François-Loüis de Rousselet, comte de Château-renaud, vice-amiral de France, 1716.
Sebastien le Prêtre, seigneur de Vauban, grand-croix de l'ordre de saint Loüis, 1707.
Conrard de Rosen, comte de Bouluviler, mestre de camp general de la cavalerie, 1715.
Nicolas Chalon du Blé, marquis d'Uxelles,
René de Froulay, comte de Tessé,
Nicolas Auguste de la Baume, marquis de Montrevel, 1716.

1703. Camille d'Hostun, duc de Tallard,
Henri duc d'Harcourt, 1718.
Ferdinand comte de Marchin, & du saint empire, &c. 1706.
Jacques Fitz-James, duc de Berwick,
1708. Charles-Auguste Goyon de Matignon, comte de Gacé,
1709. Jacques Bazin de Bezons, gouverneur de Cambray,
Pierre de Montesquiou, comte d'Artagnan, gouverneur d'Arras,
1724. Victor-Maurice, comte de Broglio,
Antoine-Gaston-Jean-Baptiste, duc de Roquelaure,
Jacques-Leonor Rouxel, comte de Medavy & de Grancey,
Leonor-Marie du Maine, comte du Bourg,
Yves marquis d'Alegre,
Loüis vicomte d'Aubusson, duc de la Feüillade,
Antoine duc de Gramont,

* Favin, *des officiers de la couronne*. Le Feron. Sainte-Marthe. Godefroy. Le pere Anselme, &c. Davity, *de la France*. Du Cange, *Glossar. Latinit.*

MARESCHAL DES LOGIS, officier du roi, qui donne les ordres pour le logement de sa majesté, & pour les quartiers des gardes du corps, des gens-d'armes, des chevaux-legers, des mousquetaires, des cent-Suisses, & des regimens des gardes Françoises & Suisses, qui marchent à la suite du roi. Le grand-maréchal des logis fait entendre les ordres du roi à ceux des douze maréchaux des logis qui sont de quartier; & ceux-ci font marquer les logemens par les fouriers du corps. Les maréchaux des logis du roi étoient aussi maréchaux des camps & armées; & les mêmes qui travailloient au logis de la maison, travailloient en même temps au logement des troupes, comme ont fait plusieurs qui vivent encore; mais quelques-uns de leur corps se sont érigés en maréchaux des camps & armées, & en ont été pourvûs en titre d'office du regne de Loüis XIII. Le roi envoye aussi quelques maréchaux des logis au-devant des princes étrangers, qui viennent en ce royaume, pour ordonner leurs logemens par tout où ils doivent passer. * *Memoires historiques.*

MARESHVAN ou *Marchesvan*, hutiéme mois de l'année des Hebreux de 30. jours, n'avoit point de fête ni de sacrifice extraordinaire. * Sigonius, *in Kalend. Hebr.* Torniel, *A. M.* 2544. *n.* 12. 2545. *n.* 30.

MARESME (François) natif de Valence en Espagne, & general de l'ordre des Chartreux, dans le XV. siécle, succeda à Guillaume de la Mothe l'an 1437. Son érudition & sa pieté avoient rendu son nom si celebre, que les peres du concile de Bâle ne pouvant s'accorder avec Eugene IV. le proposerent pour le mettre en sa place. Il eut deux voix dans cette élection, où Amedée de Savoye, sous le nom de *Felix*, fut instalé au pontificat. Maresme gouverna son ordre pendant 26. ans, & mourut l'an 1463. * Petreïus, *in not. ad Dorland. l.* 4. *c.* 26. Sponde, *Ann. Christ.* 1439. *n.* 44.

MARETAMO, MARETIMO, en latin *Maritima*, *Hiera*, *Theresia*, petite isle de la mer Mediterranée. Elle est vers la pointe occidental de e la Sicile. On en tire quantité d'excellent miel, & elle est celebre par la victoire que Catule, general de la flotte Romaine, y gagna sur celle des Carthaginois. * Maty, *dictionnaire geographique.*

MARETS (des) *voyez* DESMARES.

MARETS (Roland des) avocat, né à Paris l'an 1594. suivit quelques temps le barreau: il se retira ensuite pour se donner tout entier à l'étude des belles lettres, & devint un excellent critique. Il a écrit en latin, & a laissé un volume de lettres, que Jean de Launoy fit imprimer l'an 1655. sous le titre de *Roland: Maresii epistolæ*. Il mourut à Paris l'an 1653. âgé d'environ 60. ans, sans avoir été marié.

Son frere puiné, JEAN DES MARETS de saint Sorlin, qui est mort long-tems après lui à l'âge d'environ 80. ans, chez le duc de Richelieu, dont il étoit intendant, fut l'un des quarante de l'académie Françoise. Il fit le sonnet qui sert d'inscription à la statuë équestre de bronze du roi Loüis XIII. qui est à la place royale. Il avoit été marié, a laissé quelques enfans, & mourut l'an 1676. Il a publié une espece de dissertation sur les poëtes Grecs, Latins & François, dans laquelle il a voulu établir de nouveaux principes & de nouvelles regles de l'art poëtique, en méprisant les maximes d'Aristote & des autres maîtres de l'art; mais ses nouvelles regles n'ont point été reçûës du public, ni goûtées des critiques judicieux; & il a fait moins de tort à la réputation d'Homere & de Virgile, qu'il a attaquée, qu'à la sienne en particulier. Il fut engagé par le cardinal de Richelieu à la composition de quelques pieces de theâtre; la premiere qu'il donna fut *Aspasie*, qui plut fort au cardinal. Il composa ensuite plusieurs pieces de theâtre; *les Visionnaires*, *Roxane*, *Scipion*, *Mirane*, & l'*Europe*. Outre ces pieces, on a encore de lui diverses œuvres poëtiques; un livre de *Prieres en vers*; le poëme des *vertus Chrétiennes*, en huit chants, une traduction ou paraphrase poëtique de l'*imitation de* Jesus-Christ; *Clovis* ou *la France Chrétienne*, poëme heroïque, en vingt livres, &c. mais le chef-d'œuvre de tous les ouvrages de des Marets, est la comédie des *Visionnaires*, piece inimitable dans son genre, & on la peut regarder comme le sceau du veritable caractere de son esprit, qu'il a gardé dans tous ses autres écrits. C'est à une telle imagination échauffée, que l'on doit attribuer ces expressions empoulées & extatiques répanduës dans ses écrits. Sur la fin de sa vie, s'étant mis dans la devotion, il se déclara ennemi de ceux que l'on appelle *Jansenistes*, & les combattit par des visions outrées, qui donnerent prise sur lui à M. Nicole auteur des *Visionnaires*. Il écrivit aussi quelque chose contre les satyres de Boileau. * Baillet, *Jugem. des sçav. sur les poëtes François.*

MARETS (Samuel des) en latin *Maresius*, ministre & professeur en theologie de l'église Prétenduë Reformée de France, & des Provinces Unies, nâquit à Oisemond en Picardie le 9. d'Août de l'an 1599. Après avoir fait ses études à Paris, à Saumur & à Geneve, il fut reçu ministre à Charenton l'an 1620. & envoyé à Laon. De-là il fut appellé à Falaise l'an 1624. Ensuite on le fit venir à Sedan, où il succeda à Capel au mois d'Octobre de la même année. Il fit un voyage en Hollande & en Angleterre, & revint à Sedan où il professa la theologie. Il s'y maria l'an 1622. Le duc de Boüillon le mena en Hollande; l'église de Boisleduc le choisit l'an 1636. pour ministre. L'année suivante il fut fait professeur en theologie dans cette ville. Il fut appellé l'an 1642. à Groningue, où il demeura le reste de ses jours, & y mourut le 18. de Mai de l'an 1673. Il a laissé un grand nombre de livres de controverse, tant contre les Catholiques que contre les Sociniens, & contre Grotius.

Des Marets laissa deux fils; sçavoir HENRI des Marets, né à Sedan, lequel après avoir étudié le droit à Paris, & y avoir même plaidé quelques causes avec succès, sous les auspices de *Charles* des Marets, celebre avocat son oncle, quitta cette profession pour embrasser celle de ministre. Il y fut reçu en 1652. & on lui donna le soin de prêcher en François à Groningue. La même année le landgrave de Hesse-Cassel l'appella pour faire les mêmes fonctions dans la capitale de ses états; mais les magistrats de Boisleduc le revendiquerent l'année suivante, & il y eut soin de l'église Walonne jusqu'en 1662. que ceux de Delft se l'attacherent, & il y continuoit encore les fonctions de ministre en 1696. Son cadet DANIEL des Marets, nâquit à Mastricht en 1635. & dès qu'il eut été admis au ministeriat, il fut collegue de son pere dans l'église Françoise de Groningue jusqu'en 1656. qu'il passa pour les mêmes fonctions à Middelbourg, où il resta six ans. Enfin en 1662. l'église Françoise de la Haye se l'appropria, & il y a acquis une si grande consideration à la cour du prince d'Orange, que son peu de santé l'ayant obligé de renoncer à son emploi, ce prince lui donna un azile dans Honslardick, sa maison de plaisance, où Daniel des Marets lui rendit de grands services pendant qu'il étoit assis sur le thrône d'Angleterre, & il étoit encore dans cette retraite en 1696. On a une bible Françoise qui porte le nom de *des Marets*; imprimée en grand papier *in folio* chez Elze-

vier l'an 16... Le pere & les deux fils prirent foin de cette édition; mais les notes dont cette bible eft remplie, font toutes de la façon du pere. * Bayle, *dict. critique*.

MARETTI (Fabio) a fait dans le XVI. fiécle une traduction italienne en vers des métamorphofes d'Ovide, qui fut imprimée avec le texte latin à côté l'an 1570. *in quarto.* * Baillet, *Jugem. des fçav. fur les traducteurs Italiens.*

MARFORIO, ftatuë auffi celebre à Rome que celle de Pafquin; par les placards fatyriques qu'on y attache. C'eft une figure tronquée, couchée de fon long, qui porte toutes les marques d'une grande antiquité, & repréfente, felon quelques-uns, *Panarium Jovem*, & felon d'autres, le fleuve du Rhin, ou celui du Nar, appellé aujourd'hui *la Nera*, qui arrofe l'Ombrie. Il y a auffi un Marforio à Venife. *Voyez* PASQUIN.

MARGAIES ou MARGAJAS, certains peuples de l'Amerique, qu'on trouve dans les terres du Brefil. *Voyez* BRESIL.

MARGARETA (la) ifle de l'Amerique, *cherchez* SAINTE-MARGUERITE.

MARGARIN (Corneille) abbé du Mont-Caffin, & archivifte de l'ordre, qui a été un des grands compilateurs qui ait vécu dans le XVII. fiécle, nâquit vers l'an 1605. & mourut le 11. Février 1681. Il a publié quelques ouvrages, dont voici les titres: *Juftinianus Magnus Aniciæ familiæ reftitutus: Difcorfo apologetico in corroborazione della verità di un inftromento concernente la famiglia de Caprucchi: Bullarium Caffinenfe*, en deux tomes: *Infcriptiones antiquæ bafilicæ S. Pauli de urbe; Dictionarium Longobardicum.* Il avoit encore fait un gros recüeil de plufieurs titres anciens en huit volumes *in fol.* que l'on conferve dans le Vatican. * Profper. Mandof. *in bibliotb. Roman. centur. 5. num.* 66.

MARGARIT, maifon illuftre & ancienne au diocefe de Gironne en Catalogne, dont font fortis ceux *dont nous allons parler.*

MARGARIT (Berenger) fe fignala beaucoup dans le XII. fiécle, devant la ville de Tyr, que Saladin foudan d'Egypte vint affieger, après avoir pris la ville de Jerufalem. Conrad, frere de Boniface III. marquis de Montferrat défendoit la place; & Guillaume II. dit *le Bon*, roi de Sicile, fçachant l'extrémité où étoient les affiegés, leur envoya fur 40. galeres & autres bâtimens un fecours de 5000. *hommes* & confia la conduite de fa flotte à Berenger Margarit, gentilhomme Catalan, homme tres-experimenté fur mer. Dès que cette flotte parut, les Infideles appareillerent pour le combat mais le general Chrétien ayant fait remplir un de fes navires de toutes fortes de matieres combuftibles, il en forma un brulot, qui fut conduit au milieu des vaiffeaux ennemis, & qui mit bientôt le feu à quelques-uns. Alors Margarit profitant de la confufion où cet incendie mit ces barbares, il fondit fur eux fi vivement qu'il s'empara de plufieurs de leurs bâtimens, en coula d'autres à fond, & fit mettre une partie de fon monde à terre, ce qui obligea Conrad de Montferrat de faire une vigoureufe fortie fur les Infideles, de maniere que Saladin preffé, fut obligé de recourir au peu de navires qui lui reftoient pour trouver fon falut dans la fuite, avec le peu de fes gens qui avoient échapé au glaive des vainqueurs. Ainfi Tyr fut délivrée l'an 1188. * Bofio, *hiftoire de l'ordre de faint Jean de Jerufalem*, *tom. I. liv. X.*

MARGARIT (Jean) cardinal, qui floriffoit dans le XV. fiécle, après avoir fait un grand progrès dans l'étude des belles lettres, fe diftingua fi bien par fon merite que de chanoine de l'églife de Gironne, il fut élevé fur le fiége épifcopal d'Elne l'an 1454. & peu après le roi d'Aragon, Alfonfe V. l'envoya dans le royaume de Naples, pour y traiter des affaires importantes à fa majefté. Jean II. qui lui fucceda en 1458. nomma l'évêque d'Elne fon Ambaffadeur d'obedience auprès du pape Pie II. & ce prélat fuivi fa fainteté à Mantouë, où il fit un difcours tres-éloquent pour exhorter les princes d'Italie à entrer dans la ligue que le faint pere vouloit former contre le Turc. Margarit revenu de cette ambaffade fut élû évêque de Gironne en 1462. La Catalogne étoit alors dans de grands troubles qui avoient été fufcités par Charles, prince de Viane, fils du premier lit de Jean II. roi de Navarre & d'Aragon: ce prince prenoit le prétexte des mauvais traitemens, qu'il difoit avoir effuyés de la part de Jeanne Henriquez feconde femme de fon pere. L'évêque de Gironne fervit fi bien le roi fon maître pendant cette guerre, qui après la mort du prince de Viane, fut fomentée par le roi de Caftille; qu'il fut nommé chancelier d'Aragon, charge qu'il exerça avec honneur fous ce prince & fous Ferdinand V. fon fucceffeur. Celui-ci l'employa encore en une celebre ambaffade pour procurer la paix entre le pape & le roi de Naples. Tant de fervices importans rendus par ce prélat, lui firent donner la pourpre à la recommandation du roi fon maître, par le pape Sixte IV. l'an 1483. Il avoit alors outre l'évêché de Gironne celui de Patti en Sicile. Les honneurs du cardinalat ne durerent pas long-temps pour lui, puifqu'après avoir affifté à l'élection du pape Innocent VIII. il mourut à Rome le 21. Novembre 1484. Nous avons de lui une hiftoire d'Efpagne en X. livres, fous le titre de *Paralipomenon Hifpaniæ*; où il ramaffa tout ce que les écrivains Efpagnols avoient oublié depuis l'arrivée prétenduë d'Hercule, jufqu'au regne de l'empereur Theodofe *le Grand*. Cet ouvrage fut imprimé à Grenade l'an 1545. * Zurita, *annal. lib.* 16. *cap.* 85. Diago & Roig, *lifte hiftorique des évêques de Gironne. Dypticon Gerundenfe.* Garibay, *liv.* 18. Aubery. Ciaconius. Onuphre, &c.

Il y a eu un autre JEAN de Margarit, qui de grand archidiacre de Gironne, en fut élû évêque l'an 1534. Il fit fort augmenter le palais épifcopal & mourut affez âgé le 21. Octobre 1554.

MARGARIT (Bernard de) rendit avec fon frere le cardinal, de fi grands fervices au roi d'Aragon Jean II. fur-tout dans la délivrance de la reine fa femme & de l'infant Ferdinand, affiegés par les rebelles dans Gironne; que ce prince crut ne pouvoir mieux les recompenfer, & en même tems les autres fervices rendus aux rois fes prédeceffeurs par les ayeux, dit-il, de cette illuftre famille, *familia præclara majores*, qu'en permettant à ces deux freres, & à toute la pofterité de Bernard de l'un & l'autre fexe, de porter en chef au-deffus des armes de leur maifon, qui font de *gueules à trois marguerites d'argent écartelé d'or à trois pals de gueules*, les armes royales d'Aragon, de Navarre, & de Sicile: privilége dont joüiffent encore aujourd'hui les defcendans de Bernard Margarit, qui fut dangereufement bleffé en défendant la reine d'Aragon dans Gironne, & eut pour fils Louis, qui fuit;

MARGARIT (Loüis de) fut envoyé en Sicile par le roi Ferdinand V. l'an 1490. pour y exercer les fonctions de gouverneur de la chambre royale. Il prit fur les Tripolins l'ifle des Gerbes en Afrique fur la Mediterranée, dont il fut établi gouverneur, & cette ifle refta aux Efpagnols jufqu'en 1560. qu'ils en furent chaffés.

MARGARIT (Pierre de) fils de Louis, fut nourri & élevé près de la perfonne du roi Ferdinand V. de qui il eut une penfion confiderable qui paffa à fa veuve *Marie* de Carillo & à leurs enfans. Il s'embarqua pour les Indes en 1492. fur la flotte de Chriftophle Cortez, avec lequel il fe broüilla depuis, & ce fut lui qui découvrit, & donna le nom aux *ifles Marguerites*, qui font auprès de la ligne équinoctiale. * Blafio, *liv.* 1. *chap.* 20. Bofc, *titres d'honneur de Catalogne*, *liv.* 1. *chap.* 13.

MARGARIT (Loüis) II. du nom, fils de PIERRE; étoit feigneur de Caftel-d'Empourda, château qui étoit depuis long-temps dans fa maifon. Il fut lieutenant & capitaine general de l'empereur Charles V. qui l'honora l'an 1539. du titre de *Dom* pour lui & pour fa pofterité. Ce qui ne s'accordoit alors qu'aux perfonnes d'une tres-ancienne nobleffe. Il fut pere de *Leandre* de Margarit, qui fut propofé pour être gouverneur de la perfonne de Philippe IV. mais fes inclinations qui étoient toutes pour la guerre, empêcherent qu'il ne fût nommé. De lui nâquit *Philippe* de Margarit de Beure, qui de *Beatrix* de Beure eut DOM JOSEPH, *dont nous allons parler*; & Dom *Vincent*, religieux de faint Dominique, puis évêque d'Elne en 1669. mort en 1672.

MARGARIT (Dom Jofeph de) marquis d'Aguillar, feigneur de Caftel-Empourda, gouverneur de Catalogne,

lieutenant general des armées du roi tres-Chrétien, fit bien parler de lui vers le milieu du XVII. siécle. Il nâquit l'an 1602. Au commencement de 1640. la province de Catalogne, poussée à bout par les mauvais traitemens qu'elle recevoit de la part des gouverneurs qui lui venoient de Madrit, forma la resolution de se réünir à la couronne de France, dont elle reconnoissoit avoir été autrefois demembrée. Les Espagnols ne furent pas long-temps sans avoir vent de ce dessein: ainsi pour en empêcher l'execution, ils envoyerent inopinément une armée de 23000. hommes de pied & de 4000. chevaux qui marcherent droit à Barcelone. La députation de cette ville & le corps des états de la province ne crurent pouvoir prendre un meilleur parti dans cette conjoncture que de donner ordre à dom Joseph de Margarit, l'un des plus considerables de la noblesse, d'aller avec un petit corps de troupes du pays, que l'on ramassa brusquement, observer cette armée & tâcher de l'harceler dans sa marche, pour gagner le tems de faire de plus grandes levées: & le fit, & avec tant de succès qu'après avoir pris la ville & le château de Constantin, où les Espagnols avoient une puissante garnison & d'où il delivra 500. Catalans qui y étoient retenus prisonniers; il ne laissa pas de côtoyer cette grande armée & lui fit perdre beaucoup de monde. Ce premier exploit lui merita une lettre de remerciment de la part de la députation avec cette clause, *que si les autres gentilshommes travailloient comme lui, les affaires de la province seroient en meilleur état.* La même année il servit au siége de Tarragone sous les ordres de M. de la Mothe-Houdancourt, pour lors lieutenant general des armées de France. Mais la place ayant été secouruë il falut se retirer, alors la députation prit le parti d'envoyer Margarit auprès du roi Loüis XIII. pour lui demander un viceroi, inspirerent à sa majesté le dessein de faire le siége de Perpignan, & lui en faciliterent les moyens sur les instances de cet envoyé: le maréchal de Brezé fut nommé viceroi: le roi se resolut d'aller en personne assieger la ville & citadelle de Perpignan, & dom Joseph fut pourvû du gouvernement de la Catalogne. Il en eut à peine reçu les patentes qu'il alla se poster au col, ou détroit de Cabra, qui est dans la montagne qui sépare le camp de Tarragone. Là il reconnut que le marquis de Poüar assembloit 2000. chevaux choisis, & 2000. hommes de pied, dans le dessein d'aller à travers la Catalogne, au secours de Perpignan. Aussitôt il en donna avis à M. de la Mothe, & sans perdre de tems, il ramassa les milices du pays & quelques troupes d'infanterie Françoise qui étoient du côté de Gironne, & de Vic, à la tête desquelles il s'alla poster au pont de saint Saloni, pour en disputer le passage au general Espagnol: cette précaution réüssit, car elle fit rebrousser chemin à l'ennemi, qui fut poursuivi par M. de la Mothe d'un côté, & par Margarit de l'autre. On défit entierement ces 4000. hommes, & le marquis qui les commandoit resta prisonnier: cette action arrivée en 1642. couronna toutes les autres de M. de la Mothe. On lui donna le bâton de maréchal de France, & peu après la qualité de viceroi de Catalogne: le marquis d'Aguilar fut fait maréchal de camp.

En 1643. les Espagnols s'étant saisis de la vallée d'Aran & du château de Castelleon, poste important, situé dans les plus hautes montagnes, entre la France & l'Aragon; le nouveau maréchal de camp fut commandé pour les en aller debusquer: il s'y rendit à travers les neiges au plus fort de l'hyver, & en quinze jours il battit l'élite des troupes d'Espagne, fit prisonnier dom Martin d'Astor leur general, reprit la vallée & le château, *& fit châtier quelques rebelles du pays.*

L'année 1644. dom Joseph eut ordre de rester dans Barcelone pour veiller à la conservation de cette capitale. Il le fit avec tant de zele & de fidelité, que les menées que l'on fit pour le faire assassiner ne purent l'intimider, ni les offres avantageuses qu'on lui fit de la part de la cour de Madrit, l'ébranler. Le maréchal de la Mothe fut battu cette année-là près de Lerida, & les Espagnols reprirent cette place. Un si triste évenement ne fit aucun effet sur l'esprit des Barcelonois, animés qu'ils étoient par la presence de Margarit. Il leva un regiment à ses dépens: les villes de Barcelone & de Gironne en firent chacune autant: exemple qui obligea jusqu'aux inquisiteurs de la foi à faire de pareilles levées pour rétablir l'armée Françoise. La campagne de 1645. fut glorieuse pour les armes de France. Le maréchal du Plessis profitant des conseils du marquis d'Aguilar, assiégea & prit Rose, ce qui lui valut la dignité de maréchal de France; & le comte d'Harcourt battit les Espagnols à Lorrens, 2000. fantassins, 300. officiers, & le marquis de Mortare lieutenant general, pris à cette defaite, furent envoyés à Barcelone pour y être gardés. Leur presence fit esperer à l'abbé de Galligams député ecclesiastique, & à quelques autres mal intentionnés que l'on pourroit en les armant, se servir d'eux pour introduire les Espagnols dans la ville. La flotte Espagnole forte de 40. vaisseaux & de 26. galeres, se presenta devant Barcelone, de concert avec les conjurés le 25. d'Août. Mais dom Joseph fit si bonne contenance, & paya si bien de tête, en plaçant de bons corps de garde aux endroits où ces prisonniers étoient enfermés, qu'il contint tous ceux qui participoient à ce mauvais dessein. Ensuite il fit transporter à Ostalric toutes ces troupes prisonnieres sans même vouloir faire grace au marquis de Mortare, quelque priere qu'il lui fit de le laisser lui seul dans Barcelone. C'en fut assez pour dissiper la conjuration, & pour empêcher la flotte d'Espagne, qui s'étoit retirée, de revenir au 8. Septembre comme elle l'avoit promis. Le comte d'Harcourt viceroi de Catalogne se crut assez fort en 1646. pour mettre le siége devant Lerida; mais si son dessein ne réüssit pas, ce ne fut nullement la faute du marquis d'Aguilar: puisqu'avec des mulets de charge il fournit à ce prince des convois considerables pour faire subsister tres long-temps l'armée Françoise dans ses retranchemens. L'année suivante les soins qu'il se donna pour pourvoir abondamment les troupes que commandoit le grand prince de Condé, pour lors duc d'Enguien, devant la même place, ne furent pas plus heureux; mais en 1648. il contribua tres-utilement par une pareille attention à la prise de Tortose, assiegée par le maréchal de Schomberg qui avoit succedé au cardinal de sainte Cecile, dans la viceroyauté de Catalogne. Les troubles de Paris arrivés en 1649. apporterent un grand préjudice aux Catalans. Cette année-là ils n'eurent point de viceroi: ainsi l'administration des affaires de justice & du gouvernement politique, tomba sur dom Joseph, pendant que le comte de Marchin lieutenant general, avoit le commandement militaire. Le premier soin du marquis d'Aguilar, fut de ravitailler avec ses propres grains, & ceux qu'il tira de chez ses amis, les places de Balaguer, Flix, Miravet, & Tortose, sans quoi elles étoient perduës. En l'automne de cette même année, dom Juan de Garay, general Espagnol, entra dans la Catalogne avec une armée de 16000. hommes, pendant que la flotte se tenoit le long de la côte de Tarragone. Leur dessein étoit d'assieger Barcelone où ils avoient intelligence. Dans une telle conjoncture, Margarit n'hesita pas de passer sur les usages du pays, en faisant sortir sans aucune formalité de justice, une centaine de bourgeois dont il avoit sujet de se méfier: il les envoya en Roussillon; & la députation approuva son procedé, d'autant mieux, que dès que les ennemis l'eurent appris, ils perdirent esperance & s'arrêterent tout court à une journée de Barcelone. Il fit encore consentir le corps de ville à recevoir 2000. soldats François, que M. de Marchin détacha de ses troupes, & fit prêter par la ville 7000. pistoles pour leur subsistance, après que l'on eut mangé cent mille livres que l'on avoit empruntées sur sept diamants envoyés par le cardinal Mazarin pour servir de gages à cet emprunt.

Au commencement de 1650. dom Joseph eut ordre de se saisir de la personne de M. de Marchin, ce qu'il executa avec prudence & il le conduisit à Perpignan, après quoi le commandement des troupes, comme le soin de la justice & de la police, roula uniquement sur lui jusqu'à l'arrivée du duc de Mercœur. En execution des ordres de ce nouveau viceroi, il se rendit sur la riviere d'Ebre pour dégager cinq regiments de cavalerie: commandés par le sieur Balthasar, & assiegés dans Mora &

lieux circonvoisins par des paysans soûlevés. Margarit réüssit dans cette entreprise, & il appaisa les mutins; mais ce ne fut pas sans courir plus d'une fois risque de sa vie, tant par des assassins détachés exprès contre sa personne, que par les differentes embuscades qu'on lui dressa, où il lui fallut essuyer beaucoup de décharges de mousqueterie. En 1651. il fournit de son bien la somme de 28000. livres pour faire subsister les troupes commandées par le marquis de saint Maigrin, lieutenant general, & il reçut la même année la commission de lieutenant general des armées de France. La peste se mit alors dans Barcelone; cependant la mort de plus de 50000. hommes, & celle de 40. de ses domestiques n'étonna pas le marquis d'Aguilar. Dom Juan d'Autriche se presenta dans ces fâcheuses conjectures, devant la place avec 22. galeres : comme il y avoit peu de troupes pour les garder, dom Joseph fit sortir de l'hôpital des pestiferés 400. hommes qui n'étoient au plus qu'à demi gueris de la peste, au milieu desquels il n'hesita pas de s'exposer. L'armée de terre s'avançoit d'un autre côté pour l'assieger; mais avant qu'elle fût arrivée, il fit entrer dans la ville 200000. quartiers de grains: & avec ce secours & une tres-modique garnison dom Joseph d'Ardenne, comte d'Ille, & dom Joseph Margarit, marquis d'Aguilar, tous deux lieutenans generaux des armées de France, soûtinrent un siége de 15. mois, qui couta plus de 40000. hommes aux Espagnols. Notre heros n'y épargna ni sa personne, ni son bien, & en differentes fois il donna la somme de 88000. livres provenant de la vente de sa vaisselle, & de ses meubles. Il hypothequa generalement tout ce qu'il avoit pour un emprunt de plus de 700000. livres employées à la subsistance des troupes du roi. Enfin après avoir été forcé par la famine de sortir de Barcelone sur la fin de 1652. & de se sauver sur un simple esquif, à travers l'armée navalle d'Espagne, il se retira à Perpignan ayant été lui seul excepté de l'amnistie generale que le roi d'Espagne accorda à tous les Catalans. Là après avoir vû toutes ses terres confisquées, & ses châteaux dégradés, il vécut tranquille sous la protection du roi Loüis *le Grand* qui le dédommagea par plusieurs bienfaits; servit de lieutenant general jusqu'aux pays des Pyrenées où il mourut l'an 1685. ayant eu de *Marie* de Beure, *Hyacinthe*, morte à l'âge de 11. ans; *Gaspard* qui fut colonel d'un regiment de cavalerie, & qui mourut à Perpignan le 7. Janvier 1656. âgé de 25. ans; JEAN, qui suit; *Joseph* qui fut abbé de saint Martin de Canigou, benefice auquel il renonça dans la suite pour se retirer à Narbonne, & mourut en 1701. *Jacques*, qui épousa N. de Castillon issuë des anciens vicomtes de Narbonne, & mourut sans posterité; *Raphaëlle* qui fut mariée à *Galceran* de Cruilles comte de Montegu ; & *Beatrix* Margarit alliée à *Jean-François* de Gleou, vicomte de Durban, dont elle resta veuve en 1711. & mourut en 1712. YVAN de Margarit, marquis d'Aguilar, comte de Montegu, baron de Castel-Empourda, Valspinosa, Moucet, Castelfollet, & de plusieurs autres baronies; servit quelque tems dans les armées de France, & mourut à Perpignan âgé de 62. ans l'an 1701. Il laissa de *Raphaëlle* de Cruilles; *Joseph*, colonel d'un regiment de milice dans le Roussillon, mort dans sa 23. année. En 1707. JEAN, marquis d'Aguilar, chef de sa maison; *Dominique-Marie*, qui épousa *Jean* de Ros, comte de saint Feliû en Roussillon, dont elle est restée veuve le 31. Janvier 1720. *Marie-Anne* Margarit alliée en Avril 1719. à N. de Millas gentilhomme Catalan, résident à la Bisbal, & deux autres filles mortes jeunes.

MARGARITONE, peintre & sculpteur, natif d'Arezzo dans le XIII. siecle, fut employé par le pape Urbain IV. à faire quelques tableaux dans l'église de saint Pierre. Depuis les habitans d'Arezzo le choisirent pour travailler au tombeau du pape Gregoire X. qui étoit mort dans leur ville l'an 1275. Il fit la statuë de ce pape en marbre, & embellit de plusieurs tableaux la chapelle où étoit son tombeau, & mourut âgé de 77. ans. * Vasari, *vies des peintres*. Felibien, *entretiens sur les ouvrages des peintres*.

MARGATH, en latin *Marathus*. C'étoit anciennement une petite ville de la Syrie; & ce n'est maintenant qu'un village situé entre Tripoli de Syrie, & Hama. * Maty.

MARGHINAN, ville de la province Transoxane, qui a été autrefois la capitale d'un grand pays, où *Ilek Khan* a regné. Elle est aujourd'hui des dépendances de la ville de Farganah. * D'Herbelot.

MARGIANE, que Castalde appelle *Jeselbes*, grande province d'Asie, entre la Bactriane & l'Hyrcanie des anciens. Pline, Ptolomée, Solin, &c. en font souvent mention. Sanson & les autres geographes modernes assurent que les provinces de Khoësme & de Khorasan, qui sont dans le royaume de Perse, occupent presentement la plus grande partie de l'ancienne Margiane.

MARGONICA, anciennement *Ardotium*. C'étoit autrefois une petite ville; c'est maintenant un village de la Liburnie en Dalmatie, situé près du bourg d'Ottoschatz. * Maty.

MARGOSEST, en latin *Marcodava*, ville de la Turquie en Europe. Elle est sur la riviere de Badalach en Moldavie, environ à douze lieuës de Jassy, & autant de Tergorod. * Maty.

MARGOZZA, en latin *Margotia*. Petite ville du duché de Milan en Italie. Elle est dans le comté d'Anghiera, sur le petit lac de Margozza, qui est environ à deux lieuës de celui d'Orta vers le nord. * Maty.

MARGUERIN DE LA BIGNE, docteur de Sorbonne, né à Bayeux en Normandie, fut theologal en cette ville & doyen du Mans. Il fut deputé aux états de Blois l'an 1576. & s'acquit la reputation d'être un des plus habiles hommes de son tems. Ce docteur fit imprimer l'an 1576. à Paris, chez Michel Sonnius, sa bibliotheque des peres, en huit volumes *in fol.* & y ajoûta l'an 1579. un autre volume sous le titre d'*Appendix*. Depuis, on a souvent réimprimé à Paris ce recüeil si considerable de traités ecclesiastiques: la deuxieme édition s'en fit l'an 1589. en neuf volumes: la troisieme édition l'an 1610. & on y ajoûta un *Appendix*, où l'on trouve divers traités, recüeillis en partie par Melchior Hittorpius, & en partie par Henri Canisius. Le pere Fronton-du-Duc nous procura l'an 1624. la quatrieme édition, à laquelle il ajoûta deux tomes de traités grecs & latins. Morel donna l'an 1644. la cinquieme édition en dix-sept tomes. Le pere François Combefis y ajoûta l'an 1648. deux volumes d'auteurs Grecs & Latins, & deux autres l'an 1672. Avant ces deux dernieres éditions de la bibliotheque des peres, nous avions celle de Cologne de l'an 1618. en dix-huit volumes, ausquels le pere André Schot ajoûta l'an 1622. quelques traités nouveaux, sous le titre d'*Appendix*. Enfin, on a publié l'an 1677. à Lyon la même bibliotheque, en vingt sept volumes. L'an 1528. Jean Sichard publia quelques traités des peres. Dans la suite on imprima diverses fois à Bâle d'autres recüeils des ouvrages des peres, & on leur donna des titres differens; comme de *Micro-Presbyticon* l'an 1550. *De Hæreseologia* l'an 1556. & *De Orthodoxographis* l'an 1555. & l'an 1559. Ce furent là les commencemens des bibliotheques des peres. Marguerin de la Bigne est celui qui y a travaillé avec le plus de succès, & qui y acquit le plus de gloire. * Simler, *epistol. gener.* La Croix du Maine. Labbe, La Boulaye, &c.

MARGUERITE (l'isle de la) C'est une des Antilles de Sottovento. Elle est vers la côte de la nouvelle Andalousie, à vingt ou vingt cinq lieuës de la nouvelle Cordouë. Cette isle est mediocrement grande, mais elle est sterile & sans eau douce. Elle ne laisse pas d'être habitée par plusieurs riches marchands, qui y font pêcher par des Negres les plus belles perles de l'Amerique. Ce qui a fait donner à l'isle le nom de *Marguerite*, qui signifie une *perle*. * Maty.

MARGUERITE (sainte) que les Grecs appellent *Marine*, étoit d'Antioche de Pisidie en l'Asie mineure. Elle eut pour pere un prêtre ou sacrificateur des faux dieux, nommé *Ædesius*; & après la mort de sa mere, elle fut confiée à une femme qui étoit Chrétienne, & qui l'éleva dans la vertu & dans la pieté. Dès que son pere sçut qu'elle avoit embrassé la religion Chrétienne, il la fit revenir en sa maison, lui donna des habits de paysanne, & l'envoya aux champs, pour y avoir soin du bétail, esperant de la réduire à ses volontés, par un châ-

timent si févere. Quelque tems après, Olybrius, general d'armée sous l'empereur Aurelien, étant dans la Pisidie, vit Marguerite au milieu des champs, & l'ayant trouvée fort belle, il la fit emmener à Antioche, où il employa les promesses & les menaces, pour l'obliger de sacrifier aux idoles; mais ne pouvant réüssir dans son dessein, il la fit cruellement tourmenter; & parce que sa constance, & les prodiges que Dieu faisoit paroître alors, attiroient l'admiration de tous les spectateurs, dont la plûpart renonçoient à l'idolâtrie, il ordonna qu'on lui tranchât la tête; ce qui fut executé le 20. Juillet 275. de J. C. ou environ, sous le pontificat du pape saint Eutychien, & sous l'empire d'Aurelien. Son corps fut enterré par les Chrétiens dans Antioche, lieu de son martyre; mais lorsque cette ville fut prise par les François l'an 1098. plusieurs de ses reliques furent transportées en France. Les critiques doutent avec raison des actes d'où cette legende est tirée, que Metaphraste même a reconnu être fabuleuse. Raoul de Tongres assure que le pape Gelase avoit mis ces actes de sainte Marguerite au rang des pieces apocryphes. Le culte de cette sainte n'est pas fort ancien dans l'église d'Occident. Son nom ne se trouve point dans tous les anciens martyrologes, & elle n'est devenuë celebre que dans l'onzieme siecle. Ce que l'on dit de ses reliques & ceintures n'a non plus aucun fondement. Cependant on fait presentement la fête de cette sainte au 20. de Juillet. * Surius. Metaphraste. Pierre *de Natalibus*. Baillet, *vies des saints*.

REINES DE FRANCE.

MARGUERITE de Provence, reine de France, fille de RAYMOND BERENGER, II. du nom, comte de Provence & de Forcalquier, & de *Beatrix*, fille de *Thomas* comte de Savoye, fut mariée au roi saint *Louis*, à Sens, par dispense du pape Gregoire IX. l'an 1234. Nos historiens parlent souvent de la beauté & des vertus de cette princesse, qui suivit son époux au voyage d'Outremer, & qui témoigna un zele admirable pour la conversion des barbares & pour le soulagement des malheureux. Dieu benit son mariage par la naissance de six fils & de cinq filles. Cette reine, comme fille aînée de *Raimond-Berenger*, prétendit à la succession des états de ce comte, qui les avoit laissés à sa derniere fille *Beatrix*, épouse de *Charles* d'Anjou, frere de saint Louis. On blâme Marguerite de s'être adressée à l'empereur, pour avoir justice sur ses prétentions. Elle fonda l'hôpital de la Barre au fauxbourg de Château-Thierri, un autre en celui de saint Marcel de Paris, & donna aux religieuses de l'ordre de saint François, la maison royale qu'elle avoit près de leur monastere, dans le même fauxbourg de saint Marcel. Ce fut pourtant à condition que sa fille *Blanche*, princesse de Castille, en auroit la joüissance sa vie durant. Elle mourut à Paris le Mardi 20. Decembre 1295. selon les titres du monastere des mêmes religieuses de saint François, ou l'an 1285. selon messieurs de sainte Marthe. On l'enterra à saint Denys, devant le grand autel. * *Voyez* la chronique de saint Denys. Guillaume de Nangis. *Vie de saint Louis*. L'abbé de Choisi, *dans la vie du même prince*. Sainte-Marthe, *histoire genealogique de la maison de France*. Mezeray, *histoire de France*. Nostradamus, & Bouche, *histoire de Provence*. le pere Anselme, &c.

MARGUERITE de Bourgogne, reine de France, fille de *Robert* II. de ce nom, duc de Bourgogne, & d'*Agnés* de France, tres-sage princesse, fille de saint *Louis* fut mariée l'an 1305. à Vernon en Normandie, à *Louis*, roi de Navarre, puis roi de France X. du nom, dit *le Hutin*, & fils de Philippe *le Bel*. Elle eut de ce mariage *Jeanne*, qui porta le royaume de Navarre à *Philippe* d'Evreux son mari. La reine Marguerite, accusée de quelque amour secrette, convaincuë d'adultere, fut enfermée dans le château Gaillard d'Andely, où elle fut étranglée avec un drap de lin l'an 1314. Son corps fut enterré dans l'église des Cordeliers de Vernon.

MARGUERITE d'Ecosse, dauphine de France, fille de *Jacques* I. roi d'Ecosse, & de *Jeanne* de Sommerset, fut mariée à *Louis* dauphin, depuis roi, XI. de ce nom, le 24. Juin 1436. Elle avoit beaucoup d'esprit, & aimoit les gens de lettres. Un jour passant dans la salle des gardes, elle baisa Alain Chartier, qui dormoit, & qui étoit homme assez laid, mais spirituel & éloquent. Lorsqu'on lui en demanda la raison, elle répondit de bonne grace, qu'elle ne baisoit pas l'homme, mais la bouche d'où sortoient de si belles choses. Les auteurs assurent qu'elle avoit quelque incommodité secrette, qui fut cause que le dauphin son époux ne l'aima pas beaucoup: aussi n'en eut-il point d'enfans. Cette princesse mourut le 16. Août de l'an 1444. âgée de 26. ans, à Châlons sur-Marne, d'où son corps fut transporté l'an 1479. en l'abbaye de saint Laon de Thoüars.

REINES D'ANGLETERRE.

MARGUERITE de France, reine d'Angleterre, étoit fille du roi *Louis*, dit *le Jeune*, & de *Constance* de Castille, sa seconde femme. L'an 1160. par un traité fait à Neubourg en Normandie, elle fut promise à Henri *le Jeune*, dit *au Court-Mantel*, fils aîné de *Henri* II. roi d'Angleterre, qu'elle épousa l'an 1170. Elle fut couronnée par l'archevêque de Roüen l'an 1172. mais deux ans après la mort de Henri, arrivée l'an 1183. elle prit une seconde alliance avec *Bela* III. roi de Hongrie. Ce prince ne vécut pas long tems après son mariage; & *Marguerite* se voyant une seconde fois veuve, entreprit le voyage de la Palestine, où elle mourut à Acre l'an 1196. * Rigord. Roger de Hoveden. Guillaume le Breton, &c.

MARGUERITE de France, reine d'Angleterre, fille de *Philippe* III. dit *le Hardi*, & de *Marie* de Brabant, sa seconde femme, fut mariée dans la ville de Cantorbery, le 8. Septembre 1299. à *Edouard* I. roi d'Angleterre, dont elle fut la seconde femme, & mourut l'an 1317. Elle fut enterrée dans l'église des Cordeliers de Londres, où elle avoit eu soin de faire préparer son tombeau.

REINE DE D'ANEMARCK.

MARGUERITE, reine de Danemarck, de Suede & de Nortvege, fille de *Waldemar* III. roi de Danemarck, & femme de *Hacquin* roi de Nortvege, dont elle eut un fils nommé *Olaus*, lequel, Waldemar étant mort, succeda au royaume de Danemarck. Mais comme il étoit encore fort jeune, ce ne fut que sous l'administration de sa mere, qu'il gouverna les royaumes de Danemarck & de Nortvege, le roi Hacquin son pere étant aussi mort. Ce prince étant mort jeune, la reine Marguerite commença à regner seule. Elle eut d'abord la guerre avec Albert roi de Suede, dans laquelle celui-ci ayant été fait prisonnier avec son fils, il ne sortit de prison, où il avoit été sept ans, qu'à condition qu'il payeroit soixante mille marcs d'argent, ou qu'il renonceroit à perpetuité pour lui & pour son fils au royaume de Suede. Ayant pris ce dernier parti, la reine le réünit aux deux autres qu'elle tenoit déja, par l'acte qui en fut fait à Calmar en 1397. Ce fut dans ce tems-là qu'elle associa au gouvernement des trois royaumes, Eric duc de Pomeranie son neveu. Elle mourut enfin l'an 1412. à Flensbourg ville du duché de Slesvic âgée de 59. ans. Elle regna en tout 36. ans, avec beaucoup de moderation & de prudence, ayant rendu le royaume de Danemarck fort florissant. Elle lui joignit la Nortvege par droit de succession, & la Suede par les armes. * *Memoires manuscrits*.

REINE D'ECOSSE.

MARGUERITE reine d'Ecosse, petite fille d'*Edmond* II. roi d'Angleterre & fille d'*Edouard*, chassé de ses états par Canut, & mort en exil en Hongrie, fut ramenée en Angleterre avec son frere Edgard & sa sœur Christine, pour vivre à la cour de son grand oncle Edoüard III. qui la maria à *Malcolme* III. roi d'Ecosse, en l'année 1070. Elle se fit aimer de ce prince, qui partagea avec elle le gouvernement, & fit de grands biens en Ecosse. Le roi son mari, ayant été tué avec son fils *Edoüard* l'an 1093. la reine Marguerite fut tellement saisie de cette nouvelle qu'elle en mourut. Elle a été canonisée par Innocent IV. l'an 1251. On fait sa fete au 10. de Juin. * *Voyez sa vie par* Thierri, moine de Durham, *dans Bollandus*. Baillet, *vies des saints, mois de Juin*.

REINE

REINE D'ESPAGNE.

MARGUERITE, reine d'Espagne, fille de *Charles* d'Autriche, archiduc de Grats, & duc de Stirie & de Carinthie, & de *Marie* de Baviere, nâquit le 25. Decembre 1584. Philippe II. roi d'Espagne la demanda pour son fils, qui fut *Philippe* III. & les ceremonies des épousailles furent faites à Ferrare par le pape Clement VIII. qui se trouvoit alors en cette ville. Ensuite *Marguerite* passa en Espagne & fut mere d'*Anne-Marie* d'Autriche, mariée à *Louis* XIII. roi de France, de *Philippe* IV. roi d'Espagne, & de divers autres enfans. Cette sage reine s'adonna aux œuvres de pieté, fit diverses fondations saintes, & mourut le 13. Octobre 1611. De sçavans hommes ont travaillé à son eloge, que l'on trouvera en celui que lui a dressé le pere Hilarion de Coste, *T. II. des éloges des dames illustres, page 259. 2. édition.*

REINE DE NAVARRE.

MARGUERITE d'Orleans ou de *Valois*, duchesse d'Alençon, puis reine de Navarre, a été tres-celebre par sa beauté, & sur-tout par son esprit. Elle étoit sœur du roi *François* I. fille de *Charles* d'Orleans, duc d'Angoulême, & de *Louise* de Savoye, nâquit à Angoulême le 11. Avril 1492. & fut élevée à la cour du roi Loüis XII. son oncle. Charles, comte de Flandres, qui fut depuis roi d'Espagne & empereur, la demanda inutilement en mariage. Elle épousa le 9. Octobre 1509. *Charles* dernier duc d'Alençon, que le roi *François* I. son beau frere, fit reconnoître premier prince du sang, & qu'il honora de la charge de connétable, & de divers autres emplois tres-considerables. Charles suivit le roi en son voyage d'Italie; & à son retour l'an 1525. il mourut à Lyon du déplaisir qu'il eut de la prise de ce roi à Pavie. La princesse Marguerite tres-affligée, & de la mort de son époux, & de la prise de son frere, qu'elle aimoit tendrement, en témoigna un déplaisir extrême. Elle fit un voyage à Madrid, pour y servir le roi malade; & parla avec tant d'hardiesse à l'empereur & à ceux de son conseil, qu'ils en parurent plus traitables. On dit que la politique suggera à Charles V. de faire arrêter la princesse; mais qu'ayant honte de commettre cette perfidie à la vûë de toute sa cour, il amusa pendant quelque tems cette princesse, s'imaginant que le terme du sauf-conduit, qu'il lui avoit accordé, expireroit sans doute quatre jours avant qu'elle fût en état de sortir du royaume. Marguerite ayant découvert ce dessein, se retira en diligence, & arriva avant le tems expiré sur la frontiere, où le seigneur de Clermont de Lodéve l'attendoit avec une bonne escorte, que les Espagnols n'oserent attaquer. Le roi François I. étant de retour lui témoigna sa reconnoissance par toutes les preuves de son amitié. Il la nommoit ordinairement *sa Mignone*, & la maria l'an 1527. à *Henri* d'Albret, roi de Navarre, & prince de Bearn. De ce mariage elle eut *Jeanne* d'Albret, qui épousa *Antoine* de Bourbon, pere de HENRI *le Grand*. Cette reine avoit beaucoup de connoissance des belles lettres, composoit tres-bien en vers & en prose, & avoit sur-tout une facilité admirable à faire des devises. Elle composa divers ouvrages de poësie en divers tems, entre autres le *miroir de l'ame pecheresse*, imprimé en 1533. qui déplut à la Sorbonne; *le triomphe de l'agneau*; des *comedies*, & autres pieces en vers. Le tout fut rassemblé en un corps par Jean de la Haye ou *Silvius* son valet de chambre, & publié l'an 1547. sous le titre de *Marguerites de la Marguerite des princesses*. Cette princesse fit aussi, en prose *L'heptameron*, connu sous le nom de *nouvelles de la reine de Navarre*, & plusieurs autres. Elle estimoit les sçavans & se plaisoit à leur faire du bien. La curiosité l'engagea d'écouter Jacques le Févre & Gerard Roussel, heretiques, qui lui communiquerent leurs sentimens, qu'elle professa quelque tems: elle s'en désabusa, selon quelques Protestans. Plusieurs d'entr'eux avoüent neanmoins dans leurs histoires ecclesiastiques, *qu'elle retourna à sa premiere idolatrie; qu'elle abandonna Dieu, & se perdit tout-à-fait.* Sur la fin de sa vie, elle frequentoit souvent les sacremens de penitence & de l'autel, & s'adonnoit aux œuvres de pieté. Elle mourut au château d'Odos en Bigorre le 2. Decembre 1549. & fut inhumée à Pau. Sa devise de sa façon étoit la fleur de souci, qui regardoit le Soleil, avec ces mots: *Non inferiora secutus*. Elle en avoit aussi fait une qui étoit un lys accolé de deux Marguerites, & ces paroles à l'entour: *Mirandum naturæ opus*. * Charles de Sainte Marthe, lieutenant criminel d'Alençon, & maistre des requêtes de l'hôtel de cette reine, composa son oraison funebre, qu'il publia en latin & en françois. Scevole de Sainte-Marthe a placé son eloge entre ceux des hommes de lettres François. Ronsart, d'Aurat, Nicolas Denisot, Matthieu Pacus, Brantôme, Pierre de Mireurs, Matthieu, Bernard, la Croix du Maine, du Verdier Vauprivas, Sponde, Hilarion de Coste, les auteurs de l'histoire de France & de Navarre, & divers autres, parlent tres-avantageusement de cette heroïne. Nous avons un volume d'épitaphes qu'on fit pour elle. Anne, Marguerite & Jeanne de Seimour, Angloises, composerent pour elle plus de cent distiques latins, que du Bellay, d'Aurat, Bayf, & les autres poëtes celebres de ce tems, mirent en notre langue: ils furent aussi traduits en grec & en latin. * Bayle, *dict. critiq.* au mot, *Navarre*

MARGUERITE de France, autre reine de Navarre, fille du roi *Henri* II. & de *Catherine* de Medicis, & sœur des rois *François* II. *Charles* IX. & *Henri* III. & de *François* duc d'Alençon, de Brabant, &c. d'*Elisabeth* reine d'Espagne, & de *Claude* duchesse de Lorraine, nâquit le 14. Mai de l'an 1552. & parut à la cour comme un soleil, comme nous l'apprend Brantôme dans ses memoires. Divers Princes, & entr'autres, l'empereur & le roi de Portugal, la firent demander en mariage; mais differens interêts furent cause qu'en 1572. on la maria à *Henri*, alors prince de Bearn, puis roi de Navarre & de France, IV. du nom. Ce mariage ne fut point heureux, parce que le duc de Guise possedoit le cœur de cette princesse, qui ne fut ni des plus constantes, ni des plus regulieres dans sa conduite. Elle parle dans ses memoires de son voyage pour aller aux eaux de Spa, & de divers autres accidens de sa vie, qui fut assez agitée, jusqu'à ce qu'elle fût enfermée au château d'Usson en Auvergne, dont elle se rendit maîtresse, après avoir assujetti le cœur du marquis de Canillac qui la gardoit. On dit que ce seigneur devint le captif de sa prisonniere, pour avoir regardé un peu trop attentivement la blancheur du bras de cette reine. Après que le roi Henri *le Grand* eut abjuré les erreurs des Calvinistes, la reine Marguerite voulant témoigner son affection au bien de l'état, fit prier le roi de faire dissoudre leur mariage, & de se procurer, par la dispense du pape, qui étoit alors Clement VIII. la liberté d'épouser une femme, dont il pût avoir une heureuse posterité, ce qui se fit par autorité du saint siege l'an 1599. Depuis, lorsque Marie de Medecis eut eu plusieurs enfans, elle demanda permission de venir à la cour, & arriva à Paris au mois d'Août de l'an 1605. Elle s'y adonnoit aux œuvres de pieté, prenoit un singulier plaisir de conferer avec les gens de lettres; mais elle ne s'embarrassoit pas de payer ses dettes, & faisoit un mélange bizarre de devotion & de galanterie. Cette princesse engagea Coëffeteau à composer une theologie en françois. Elle avoit une merveilleuse facilité de composer en prose & en vers: ce qu'on peut juger par les poësies & les memoires qui nous restent d'elle. Elle mourut le 27. Mars 1615. & fut la derniere princesse de la maison de Valois, dont tous les princes étoient morts sans posterité. Brantôme, la croix du Maine, Hilarion de Coste, Mezeray, Sainte-Marthe, & divers autres auteurs, font mention d'elle; mais la plûpart n'en parlent pas avantageusement sur le chapitre de la chasteté. Auger de Mauleon, seigneur de Granier, a publié les memoires de la reine Marguerite; mais il n'est pas sûr, comme il le prétend, que cette princesse les ait adressés à Charles de Vivonne, baron de la Chastaigneraye: il y a plus d'apparence que ce fut à Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme. Ce dernier a inseré la vie de la reine Marguerite parmi celles des femmes illustres, où il parle assez au long de Pau, du voyage de la reine, du marechal de Biron, d'Agen, & de la sortie du marquis de Canillac du château d'Usson en Auvergne. Si l'on se donne la peine de comparer tous ces endroits, avec ce que dit la reine Marguerite dès le commencement & dans la suite de ses memoires, il y a

tres-peu de personnes qui n'approuvent cette conjecture. Il paroît même, par les memoires de cette princesse, qu'elle y refute indirectement quelques endroits du discours de Brantôme. Si nous avions ces memoires plus entiers, nous y verrions, suivant la promesse de cette reine, de quelle façon elle y détruit ce que Brantôme dit de la sortie du marquis de Canillac du château d'Usson. Outre cela la reine Marguerite nomme madame de Dampierre, tante de celui à qui elle parle; madame de Rets, sa cousine; & M. d'Ardelay, son brave frere. Cela convient précisément à Brantôme, qui nomme souvent dans ses memoires madame de Dampierre sa tante. C'étoit Jeanne de Vivonne, femme de Claude de Clermont, seigneur de Dampierre, & mere de Claude-Catherine de Clermont, dont nous parlerons ailleurs, mariée en secondes nôces à Albert de Gondy, duc de Rets, maréchal de France. Brantôme nomme encore celle-ci sa cousine, & parle de M. d'Ardelay son frere, qui fut tué à Chartres, comme il le dit dans le discours des colonels. Nous pouvons ajoûter que Brantôme étoit particulierement connu de cette princesse; qu'il recevoit de tems en tems de ses lettres, & qu'il lui dédia par son ordre, ses hommes illustres étrangers: *je leur sers de maître de ceremonies & d'interprete*, dit-il, en finissant l'épitre dedicatoire, *par l'honneur des commandemens que j'en ai reçus de votre majesté.* Enfin il y a apparence que c'est encore de lui dont parle si obligeamment la reine en ces termes: *mon histoire sera digne d'être écrite par un cavalier d'honneur, vrai François, né d'illustre maison, nourri des rois mes pere & mere, parent & familier ami des plus genereuses & honnêtes femmes de notre tems, de la compagnie desquelles j'ay eu ce bonheur d'être.*

AUTRES PRINCESSES DE CE NOM.

MARGUERITE, femme du comte de Virbollas, accoucha dans Cracovie, ville capitale du royaume de Pologne, le 20. Janvier 1269. de 36. enfans tous en vie. Martin Cromer rapporte ce prodige dans le livre 9. de son histoire de Pologne, & est cité par Guichardin dans la description qu'il a faite de la Hollande. * Herburt de Fulstein, *histoire des rois de Pologne.*

MARGUERITE de France, duchesse de Brabant, fille du roi saint *Louis*, & de *Marguerite* de Provence, fut mariée l'an 1269. à *Jean* I. de ce nom duc de Brabant, mourut en couches vers l'an 1271. & fut enterrée à saint Denys.

MARGUERITE princesse de Hongrie, vierge & religieuse de saint Dominique, née l'an 1243. étoit fille de *Bela* IV. roi d'Hongrie, & de la reine *Marie*, tous deux de grande pieté, qui la consacrerent au service de Dieu dès sa naissance, & la mirent à l'âge de trois ans & demi dans un monastere de religieuses de saint Dominique à Vesprin. A l'âge de douze ans elle fit profession de virginité perpetuelle dans le monastere que le roi & la reine avoient bâti exprès pour elle, dans une isle du Danube, près de Bude. Elle fut en grande reputation de sainteté, & gouverna ce monastere jusqu'à l'an 1271. qui fut celui de sa mort. Quoiqu'elle n'ait pas été canonisée, on lui donne la qualité de Sainte. Son corps repose à Presbourg. * Bollandus. Baillet, *vies des Saints, mois de Janvier.*

MARGUERITE comtesse de Hollande, fille & heritiere de *Florent* comte de Hollande & de Zelande, & de *Mathilde*, fille de *Henri* duc de Brabant, est celebre par un conte dont on ne sçait pas l'origine. On dit qu'elle refusa un jour l'aumône à une femme qu'elle accusa en même tems d'adultere, & d'avoir eu la compagnie de deux hommes, parce qu'elle portoit entre ses bras deux petits enfans jumeaux, dont elle étoit accouchée. Cette pauvre femme se voyant accusée injustement, pria Dieu, pour justifier son innocence, de donner à la comtesse, qui étoit grosse alors, autant d'enfans qu'il y avoit de jours en l'année: ce qui arriva; car la comtesse accoucha l'an 1276. le Vendredi Saint, de 364. enfans, tant garçons que filles, tous petits comme des poulins, qui eurent vie, & furent tous baptisés par Gui, d'autres disent Otho, evêque d'Utrecht, qui donna le nom de Jean aux garçons, & celui d'Elizabeth aux filles. Ces enfans moururent les uns après les autres, & la mere ensuite, à l'âge de 42. ans. Elle fut enterrée avec eux à Losduyne, dans l'église de l'abbaye des religieux de l'ordre de saint Bernard, à demi-lieuë de la Haye en Hollande. On y garde encore les bassins, dans lesquels on baptisa ces enfans, & on y voit cette épitaphe,

Illustris domini Florentii comitis Hollandiæ filia, cujus mater fuit Mathildis filia Henrici ducis Brabantiæ, fratrem quoque habuit Guillelmum Alamaniæ regem: hac præfata domina Margareta, anno salutis millesimo ducentesimo septuagesimo sexto, ætatis suæ anno quadragesimo secundo, ipso die Parasceves, horâ nonâ ante meridiem, peperit infantes vivos promiscui sexûs, numero trecentos sexaginta quatuor, qui postquam per venerabilem episcopum dominum Guidonem suffraganeum, præsentibus nonnullis proceribus & magnatibus in pelvi quidam baptismi sacramentum percepissent, & masculis Joannes, fœmellis verò nomen Elizabeth impositum fuisset, ipsorum omnium, simul cum matris, anima ad Deum æternaliter victura redierunt: corpora autem sub hoc saxo requiescunt. Il faudroit être assuré que cette épitaphe n'a point été faite après coup. * Guichardin, *dans la description de Hollande.* Erasme. Vives. &c. Junius, *in histor. Batav.* & autres.

MARGUERITE d'Anjou Sicile, comtesse de Valois, fille aînée de *Charles* II. roi de Naples & de Sicile, & de *Marie* de Hongrie, épousa *Charles* de France, comte de Valois, à Corbeil le 16. Août de l'an 1290. Elle fut mere du roi PHILIPPE VI. dit de *Valois*; de *Charles*, comte d'Alençon; & de quatre filles, entre lesquelles il y en eut une, appellée *Marguerite* de Valois, promise l'an 1298. à saint Germain en Laye à *Gui* de Châtillon, I. de ce nom, comte de Blois, qu'elle épousa l'an 1310. La comtesse sa mere mourut le 31. Decembre de l'an 1299. & fut enterrée dans le chœur des Dominicains de Paris, & son cœur dans l'église de saint Maurice d'Angers.

MARGUERITE de France, comtesse de Flandres, fille du roi *Philippe* V. dit *le Long*, & de *Jeanne* de Bourgogne-Comté, fut accordée l'an 1317. à *Louis* II. dit *de Crecy*, comte de Flandres, qui l'épousa l'an 1320. Elle en eut *Louis* III. pere de MARGUERITE comtesse de Flandres, & duchesse de Bourgogne, & mourut l'an 1382. âgée de 72. ans, dans une haute reputation de vertu. Son corps fut apporté à saint Denys, & enterré dans une chapelle qu'elle y avoit fondée, comme nous l'apprenons du religieux de saint Denys, qui a écrit l'histoire de Charles VI. *l. 2. c. 7.*

MARGUERITE d'Autriche, duchesse de Savoye, fille unique de *Maximilien* I. empereur, & de *Marie* de Bourgogne, & sœur de *Philippe* I. archiduc d'Autriche, qui épousa *Jeanne*, heritiere d'Espagne, nâquit le 10. Janvier 1480. & après la mort de sa mere, qui fut causée par une chute de cheval, elle fut envoyée en France pour y être élevée avec les enfans du roi Louis XI. Peu de tems après elle fut fiancée au dauphin, qui fut depuis le roi Charles VIII. mais ce monarque ayant épousé Anne heritiere de Bretagne l'an 1491. renvoya Marguerite à son pere, avant la consommation du mariage. Ferdinand & Isabelle, rois de Castille & d'Aragon, la firent demander l'an 1497. pour leur fils unique *Jean*, infant des Espagnes. Elle leur fut accordée, & le vaisseau sur lequel elle fut menée, faillit à perir par violence de la tempête. On dit que ce fut dans cette occasion que la princesse composa son épitaphe en ces termes:

Ci gist Margot la gente damoiselle,
Qu'eut deux maris, & si mourut pucelle.

Elle aborda enfin en Espagne, & en sortit bientôt, parce que l'infant son époux mourut peu après la consommation du mariage. Le 26. Septembre 1501. elle épousa *Philibert* II. duc de Savoye, dit *le Beau*, qui mourut trois ans après l'an 1504. sans laisser d'enfans. Après cette mort elle se retira en Allemagne auprès de l'empereur son pere. Depuis elle fut gouvernante des Pays-Bas, & acquit beaucoup de reputation par sa prudence & par le soin qu'elle eut de s'oppoler aux progrès de l'heresie de Luther en ces Provinces. Ce fut elle qui fit bâtir la belle église que l'on voit aux portes de Bourg en Bresse, qui est un couvent d'Augustins Déchaussés. Elle lui couta

deux cens mille écus, comme l'a remarqué Henri Corneille Agrippa, conseiller & historiographe de cette princesse, dans son oraison funebre qu'il dressa. On voit dans cette église sa devise en ces termes; *fortune, infortune, fors une*, que les curieux expliquent diversement. Marguerite mourut à Malines, le premier Décembre 1530. & laissa divers ouvrages en prose & en vers, entr'autres; *le discours de ses infortunes & de sa vie*. Jean le Maire de Belges composa à sa louange un livre intitulé, *la couronne Margaritique*, imprimé à Lyon chez Jean de Tournes l'an 1549. Il y rapporte des choses assez particulieres de l'esprit & des reponses de cette princesse. * Agrippa, *orat.* 1. Guichenon, *histoire de Bresse & de Savoye*. La Croix du Maine, *biblioth. Franç.* Harée. Mariana. Hilarion de Coste, &c.

MARGUERITE D'YORC, princesse d'Angleterre, illustre par son esprit & par sa pieté, étoit fille de *George*, duc de Clarence, que son frere *Edouard* IV. fit mourir dans une pipe de malvoisie. On la maria à *Richard* Polus ou Pool, duquel elle eut quatre fils, entr'autres, le cardinal *Regnaud* Polus. Henri VIII. & la reine Catherine d'Aragon son épouse, firent choix de cette Princesse pour être gouvernante & dame d'honneur de leur fille unique Marie, princesse de Galles. Elle s'acquitta tres-bien de cet emploi, & jetta dans l'esprit de la jeune princesse ces semences de pieté, qui porterent depuis des fruits, lorsqu'elle fut parvenuë à la couronne. Lorsque Henri VIII. fut devenu amoureux d'Anne de Boulen, Marguerite Polus devint un des objets de sa haine, parce qu'elle étoit le refuge & la consolation des Catholiques, & parce qu'elle avoit l'avantage d'être mere d'un fils, qui avoit reproché à Henri ses debauches & son impieté. Ce prince ne pouvant décharger sa fureur sur la personne du fils, fit couper la tête à la mere âgée de 70. ans. Le pretexte de cette mort fut qu'elle avoit reçu une lettre du cardinal son fils. * Du Chene, *histoire d'Angleterre*. Hilarion de Coste, *aux éloges*. Sanderus & Becatel, *vie du cardinal Polus*.

MARGUERITE de France, duchesse de Berry & de Savoye, princesse de Piémont, fille du roi *François* I. & de *Claude* de France, & sœur du roi *Henri* II. & de *Magdelaine*, femme de *Jacques* V. roi d'Ecosse, nâquit à saint Germain en Laye le 5. Juin 1523. & dès son jeune âge elle acquit une tres-grande connoissance de la langue grecque & de la latine. Sa pieté, son sçavoir, sa beauté, sa douceur, sa prudence & sa liberalité lui acquirent une grande reputation, & la firent celebrer à l'envi par les sçavans les plus illustres de son tems. Elle fut la protectrice des Sciences après la mort du roi François I. son pere. Ronsard, du Bellay, Jodelle, d'Aurat & Belleau, tous poëtes François, eurent beaucoup de part à son estime & à ses liberalités; & les plus celebres Jurisconsultes vinrent enseigner en l'université de Turin, depuis que cette princesse eut épousé *Emmanuel-Philibert* duc de Savoye, auquel elle fut accordée par le traité de paix conclu à Cateau-Cambresis l'an 1559. & mariée le 9. de Juillet de la même année. Le duc s'estimoit tres-heureux de posseder une épouse si accomplie, & ses sujets la nommoient *la mere des peuples*, & la combloient de mille benedictions. Elle reçut à Turin le roi Henri III. à son retour de Pologne, & lui donna de tres-bons conseils. On dit qu'elle s'empressa avec tant d'ardeur pour donner ordre que le roi & les seigneurs de sa suite fussent traités comme elle le souhaitoit, qu'elle se donnoit elle-même la peine de voir faire le lit de ce monarque. Elle gagna dans ces occasions une pleuresie dont elle mourut le 14. Septembre 1574. en l'absence de son époux qui étoit venu accompagner le roi jusqu'à Lyon. Barthelemi d'Elbene dédia son livre de *la Cité de la Verité* à cette princesse, à qui divers autres sçavans adresserent leurs ouvrages. * Jean Tonso, *en la vie d'Emmanuel-Philibert*. Monod, *alliances de France & de Savoye*. Matthieu & Mezeray, *hist. de France*. Guichenon, *histoire de Savoye*. Louis Jacob, *Biblioth. Fœmin.* Brantôme & de Thou. Hilarion de Coste.

MARGUERITE, duchesse de Florence, de Parme, & de Plaisance, gouvernante des Pays-Bas, fille *naturelle* de l'empereur *Charles* V. qui l'avoit euë de *Marguerite* Van Geste, demoiselle de Flandres, fut élevée auprès de Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien I. puis auprès de Marie sœur de Charles V. & veuve de Louis roi de Hongrie, & fut mariée par l'empereur son pere, à *Alexandre* de Medicis, duc de Florence. Après que ce prince eut été assassiné l'an 1537. on la donna en secondes nôces à *Octave* Farnese, neveu du pape Paul III. Marguerite ne fut pas contente de ce mariage, & sembloit mépriser un mari qui n'étoit pas encore en âge. Elle disoit agreablement à ce propos, que c'étoit son destin de n'avoir point de rapport avec ses maris: parce que n'étant qu'une fille de douze ans, elle avoit épousé un homme âgé de vingt-sept ans; & qu'en un âge où elle étoit déja femme, on lui donnoit un jeune enfant de 13. ans. Octave ayant fait le voyage d'Afrique avec son beau-pere, revint après deux ans d'absence, & reçut de Marguerite de grands témoignages de tendresse. Il fut fait en même tems duc de Parme & de Plaisance, & la duchesse accoucha de deux enfans mâles. Elle fut extrémement aimée des peuples du Pays-Bas, ausquels le roi Philippe II. son frere, la donna pour gouvernante, après la mort de son époux. Elle ménagea avec beaucoup de prudence les esprits de ces peuples portés à la revolte, & passionnés pour les opinions nouvelles, dont plusieurs d'entre eux étoient infectés. L'érection des nouveaux evêchés, & l'établissement de l'inquisition, furent le pretexte de leur soûlevement. La douceur & la conduite de la duchesse de Parme les retenoit encore; mais la severité du duc d'Albe, qu'on envoya pour gouverner à la place de Marguerite, porta les affaires à l'extremité. Elle se retira en Italie, & s'adonna plus particulierement à la pieté, qu'elle avoit autrefois pratiquée sous la direction de saint Ignace de Loyola. Avant que de mourir, elle eut la consolation de voir l'an 1578. son fils *Alexandre* de Parme, gouverneur des Pays-Bas, après dom Jean d'Autriche qui avoit eu cet emploi après dom Louis de Requesens, successeur du duc d'Albe. Marguerite mourut à Ottone dans le royaume de Naples au mois de Janvier 1586. ou 1587. Les historiens parlent tres-avantageusement des qualités de cette princesse. Non seulement elle avoit un esprit qui surpassoit celui des femmes, mais par sa démarche même, elle faisoit juger qu'elle étoit moins une femme avantagée du courage d'un homme, qu'un homme caché sous les habits d'une femme. Elle étoit si forte & si vigoureuse, que quand elle chassoit le cerf, elle avoit accoûtumé de relayer d'autant de chevaux que les plus robustes chasseurs qui succomboient quelquefois dans le travail de pareilles chasses. Elle avoit un peu de barbe au menton & sur la levre superieure; & ce qui arrive rarement aux femmes, si elles ne sont d'un naturel tres-robuste, elle étoit quelquefois tourmentée de la goute. * Strada, *de bello Belg.* De Thou. Hilarion de Coste, &c.

MARGUERITE de France, *voyez* PHILIPPE IV. dit *le Bel*.

MARGUERITE DE RAVENNE, ainsi nommée du lieu où elle fit sa demeure ordinaire, étoit née à Russi, petit village entre Faenza & Ravenne; elle perdit la vûë n'ayant que trois mois, & l'on assûre que dès sa plus tendre enfance, elle s'accoûtuma aux plus grandes austerités. Les maladies dont elle fut accablée ensuite pendant quatorze ans, sa patience invincible dans les insultes qu'elle eut à souffrir, son empressement à gagner les ames à Jesus-Christ, la rendirent enfin l'objet de la veneration du public: on lui demanda des avis de tous côtés, & D. Seraphim de Ferme, chanoine regulier de saint Jean de Latran, voulut bien écrire ceux qu'elle lui dicta pour une societé nommée du bon Jesus, où toutes sortes de personnes entrerent alors, & qui devint depuis une congregation de clercs reguliers. Rien n'est plus sage que ces avis, & à l'exception de ce qui concerne les austerités qui y sont marquées pour ceux & celles qui étoient entrés dans la societé, il n'y a rien qui ne convienne parfaitement à tout Chrétien. Marguerite mourut le 23. Janvier 1505. étant âgée de 63. ans; & à la requête de Frederic II. duc de Mantouë, le pape Paul III. fit informer en 1537. des miracles qui se faisoient à son tombeau; mais on ne suivit pas cette affaire, ce qui n'a pas empêché Ferrarius de lui donner le titre de Bienheureuse, & de la placer dans le catalogue des Saints d'Italie.

* Simon Marini, *vite dello BB. Margar. & Gentile.*

MARIAGE. Il ne sera pas inutile de rapporter ici les anciennes ceremonies qu'on y observoit. Il étoit precedé des fiançailles & des accordailles chez les Romains, comme on le peut voir dans Plaute & dans Terence. Celui qui vouloit prendre une fille en mariage s'adressoit aux parens, & leur demandoit s'ils vouloient bien lui donner leur fille en mariage. On dressoit ensuite le contrat, qui étoit scellé du cachet des parens. Ce contrat contenoit les conventions & les articles du mariage, d'où vient que Juvenal a dit,

Si tibi legitimis pactam junctamque tabellis
Non es amaturus.
Veniet cum signatoribus auspex.

L'époux envoyoit à la future épouse un anneau, comme un gage de leur mariage futur. Ce que nous apprenons de Tertullien, d'Isidore de *Sevile*, d'Aulu-Gelle, de Macrobe, d'Appien, & principalement par ces vers de Juvenal :

Conventum tamen & pactum & sponsalia nostra,
Tempestate paras; jamque à tonsore magistro
Pecteris, & digito pignus fortasse dedisti.

Cet anneau étoit de fer & sans chaton, au tems de Pline l'*Historien*, comme on le voit dans son 33. livre. On n'avoit point d'abord prescrit chez les Romains l'âge pour les fiançailles ou les accordailles, & elles se pouvoient faire par les deux parties à l'âge de sept ans. Mais Auguste ordonna depuis qu'elles se feroient deux ans avant le mariage, c'est-à-dire, à l'âge de dix ans, les filles pouvant legitimement contracter mariage à douze.

Les accordailles étant faites, on prenoit jour pour faire le mariage: tous les premiers jours de mois, aussibien que le mois de Mai étoient estimés funestes pour cela. On peut voir dans le *chap. 15. du liv.* I. de Macrobe, en quels jours les Romains ne se marioient point.

On avoit grand soin de prendre les auspices avant le mariage, pour sçavoir la volonté des dieux, comme le témoigne ce vers de Plaute:

Ultro ibit nuptum : non manebit auspices.

Et Tacite parlant des nôces de Messaline, dit que son mariage avec Silius se fit avec toutes les ceremonies requises, sacrifices, témoins, auspices, festins, baisers, embrassemens, enfin dans toutes les libertés de la femme & du mari : & parlant dans le *liv.* 15. du mariage de Neron avec Pithagore, il fait mention des auspices, qu'on prit pour cela. Le mariage se fit avec toutes les ceremonies ordinaires. L'argent fut consigné entre les mains des augures. On lui mit le voile que portent les épousées; on lui dressa un lit nuptial, on alluma les flambeaux de l'Hymen.

La mariée étoit coëffée des cheveux d'un vieillard, dit Sextus Pompeïus, qu'on frisoit avec le fer d'une javeline, qui étoit restée dans le corps d'un gladiateur qu'on avoit tué, afin que de même que ce fer avoit été uni au corps du gladiateur, elle fût pareillement unie avec son mari; ou bien parce que les femmes étoient sous la protection de Junon *Curite* qui a été appellée *Curis* dans la langue Sabine, qui signifie une *javeline.*

Sive quod hasta Curis priscis est dicta Latinis,

dit Ovide *dans ses fastes.*

La mariée étoit vêtuë d'une longue robe, que Caïa Cæcilia avoit tissuë de ses propres mains, selon Pline, dans le *liv. VII.* de son *histoire naturelle.*

En entrant dans le logis de son mari, on lui presentoit les clefs : par là on la faisoit maîtresse de tout le logis, & on lui donnoit la conduite du ménage; au contraire, lorsque le mari repudioit sa femme, il lui ôtoit les clefs, comme cela a été remarqué ailleurs.

Après cette ceremonie, on la couchoit sur une peau de brebis avec sa laine, pour la faire ressouvenir que les hommes étoient couverts autrefois de peaux de bêtes, & pour lui marquer aussi qu'elle devoit s'occuper à filer. On faisoit ensuite les festins de nôces, où l'on n'épargnoit ni les viandes, ni les divertissemens.

Dans le mariage des Grecs on chantoit l'Hymenée; mais dans ceux des Romains on chantoit *Talassio* avec la flute & la voix. Cette coûtume de chanter *Talassio* vient, dit Tite-Live, de ce que dans le ravissement des Sabines, il s'en trouva une tres-belle qui fut ravie par les soldats de Talassion; & comme ils la conduisoient à leur chef, de crainte que quelqu'un ne la leur enlevât, ils crierent qu'ils la reservoient pour Talassion, & ce mot s'est trouvé dans la suite de bon augure, & s'est conservé jusqu'à nous. Varron donne une autre interpretation de ce mot, & veut qu'il signifie un panier à mettre des laines.

Le marié jettoit des noix aux enfans, *sparge marite, nuces*, dit Virgile dans sa VIII. éclogue. C'étoit pour marquer qu'il renonçoit à tous les divertissemens des enfans; & pour empêcher qu'on n'entendit les cris de la mariée lorsqu'elle perdoit sa virginité, on chantoit des vers libres & lascifs qu'on appelloit *versus Fescennini*, parce que les premiers furent faits dans la ville de Fescennia. *Fescenninum*, dit Servius, est une ville dans la Campanie, où l'on a inventé les vers pour les nôces. Enfin on dressoit le lit nuptial, qui a été appellé par les anciens *lectus* ou *thorus genialis*, & alors l'on invoquoit le génie du mari, & l'on couchoit la mariée.

Le lendemain le marié faisoit chez lui un festin qu'on appelloit *Repotia*, & on lui faisoit des presens; & le mari & la femme sacrifioient aux dieux.

On donnoit une ceinture à l'épousée, que l'époux lui défaisoit en se couchant, & cette ceinture étoit faite de laine de brebis.

Cui mea virginitas avibus libata sinistris,
Castaque fallaci zona revincta manu.

Junon qui présidoit aux mariages, a pris divers noms de diverses actions qui s'y passoient. On en a parlé ci-dessus au mot de JUNON. S. Augustin se raille dans le chapitre 11 du VI. livre de *la cité de Dieu*, de la superstition des Gentils, qui introduisoient tant de divinités dans l'action du mariage. « Le dieu jugatin, *dit-il*, » preside à l'habitation de l'homme avec la femme; pour » mener l'épousée en la maison de son époux, il y a un » dieu domiduc : le dieu domice sert à l'y retenir; & l'on » ajoûte encore la déesse manturne pour la faire demeu- » rer avec son mari. On remplit encore la chambre » d'une troupe de dieux, lorsque les paranymphes s'en » vont. En effet la déesse vierge, le pere subigue, la mere » prême partunde, Venus & Priape assistent à cette ac- » tion. La déesse vierge est presente pour deshabiller l'é- » pouse; le dieu subigue pour la mettre au lit; la déesse » prême pour l'empêcher de resister aux caresses de son » mari; Priape y est aussi; & par une coûtume tres-pieuse » & tres-honnête des dames Romaines, on faisoit asseoir » l'épousée sur les genoux de cet infame, sous pretexte » d'empêcher par là les charmes & les sortileges.

L'épousée paroissoit voilée d'un voile couleur de feu, qu'on appelloit *flammeum*, & elle portoit sous ce voile une couronne de verveine qu'elle avoit cüeillie elle-même.

On allumoit les flambeaux de l'Hymen, qui étoient de bois d'épine blanche ou de pin. On conduisoit la mariée à la faveur de ces flambeaux le soir dans la maison de son mari. D'où vient qu'on lit dans Virgile,

Mopse, novas incide faces, tibi ducitur uxor.

L'épousée étoit conduite chez son époux dans un chariot chez les Grecs & chez les Egyptiens; mais chez les Romains on l'y menoit par la main. Les portes du logis étoient ornées de guirlandes de fleurs & de branches d'arbres.

La toilette de la mariée étoit portée par un jeune enfant dans une corbeille couverte.

En arrivant au logis du mari, on demandoit à la femme qui elle étoit; aussi-tôt elle répondoit *Caia*, comme nous l'apprend Valere Maxime; faisant allusion à cette *Caia Cæcilia* femme de l'ancien Tarquin, qui fut une mere de famille d'un grand exemple, & qui passoit sa vie à filer.

Après cette réponse l'épouse mettoit de la laine à la porte de son époux, & la frottoit d'huile ou de graisse de loup, comme dit Pline. Cela fait, elle sautoit par-dessus le sëuil de la porte, prenant garde soigneusement de le toucher; ce qui eût été d'un tres-mauvais présage, selon Lucain :

Translata vitat contingere limina plantâ.
Servius sur la VIII. éclogue de Virgile, dit que l'épouse prenoit garde en entrant chez son mari de toucher le seüil de la porte, de crainte qu'elle ne fit un sacrilege, en touchant ce qui étoit consacré à Vesta. * *Antiq. Rom.*

MARIAGER, petite ville de la Jutlande, province du Danemarck. Elle est sur une grande baye du Categat dans le diocese d'Arhusen, à dix lieuës de la ville de ce nom, vers le nord. * Maty.

MARIAH, princesse des Arabes de la dynastie des Hemarites. Elle mourut de faim au milieu de plusieurs joyaux d'un prix inestimable par le moyen desquels elle ne put avoir de quoi se nourrir, tant étoit excessive la famine dont son état étoit affligé. Les pendans d'oreille de cette princesse passent en proverbe parmi les Arabes, pour des perles d'un tres-grand prix. * D'Herb.

MARIALES (Xantes) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit de Venise, & s'appelloit dans le monde *Pinardi*. Il enseigna quelque tems la philosophie & la theologie, & se renferma ensuite dans son cabinet, sans vouloir aucun emploi dans son ordre, ce qui ne l'empêcha pas d'accepter les titres de theologien & de chapelain de l'empereur. On a de lui de gros ouvrages de theologie. *Controversiæ ad universam summam D. Thomæ, necnon ad IV. libros Magistri Sententiarum.* Venise 1624. *Bibliotheca interpretum ad universam summam D. Thomæ.* Venise 1660. cet ouvrage est curieux. *Amplissimum artium scientiarumque omnium amphitheatrum, &c.* Titre ambitieux, par lequel on veut faire à S. Thomas d'Aquin un honneur auquel il ne prétend pas. Bologne 1658. L'auteur a fait aussi d'autres ouvrages en italien, imprimés à Cologne & à Francfort, où il prend quelquefois le nom du cavalier Pierre-Paul Torelli d'Orbin. Ce sont des declamations contre la France qui attirerent de mauvaises affaires à l'auteur; on le chassa de Venise, & il n'eut pas de demeure stable pendant quelque tems, mais enfin il retourna dans sa patrie, où il mourut en 1660. âgé de plus de 80. ans. Voici les titres de ses ouvrages contre la France. *Quali presagmenti possono haversi, &c. Italia, Apri gli occhi, &c.* Discorso del cavalier *Pietro Paolo Torelli*, &c. *Stravaganze nuovamente seguite nel Cr. regno di Francia*, &c. Cologne 1646. *Enormità inaudite nuovamente uscite in luce nel ex regno di Francia*, &c. Francfort 1649. il traite de l'autorité du roi dans la police de l'église, du droit de regale & du pouvoir des papes. * Echard, *script. ord. Præd.*

MARIAMNE fille d'*Alexandre*, fils du roi *Aristobule* & d'*Alexandra*, autrement dite *Salomé*, fille d'*Hircan* grand sacrificateur. Ce fut la plus belle princesse de son tems. Elle épousa Herode l'an du monde 3997. Sa vertu n'étoit en rien inferieure à sa beauté, & ces deux qualités jointes à la noblesse de sa famille la rendoient digne d'un meilleur sort. Son air fier & majestueux lui attira des ennemis & des calomniateurs, qui persuaderent à Herode qu'elle lui avoit été peu fidelle pendant son absence. Ce prince, qui étoit naturellement méfiant, barbare & cruel, ajoûta foi à ces discours envenimés, & fit enfin mourir celle dont il étoit passionnément amoureux. Il est vrai qu'il ne tarda gueres d'être desabusé: mais le coup étoit fait, & la chose sans remede; & tout ce qui lui en resta fut un chagrin perpetuel. Elle fut mere de deux princes, *Alexandre* & *Aristobule*, & de deux princesses, *Salampso* & *Cypros*, n'ayant été mariée que quatre ans avec Herode. * Josephe, *antiq. liv. XIV. chap.* 21. Ce prince fit bâtir à l'honneur de Mariamne une tour extrémement superbe & magnifique, laquelle étoit toute de marbre blanc. Les pierres avoient vingt coudées de long, dix de large & cinq de haut, & étoient si bien taillées, si bien jointes & si bien polies, qu'on les eût prises pour être toutes d'une seule piece. Toute cette tour avoit vingt coudées de long, autant de large, & cinquante-cinq de haut.

MARIAMNE, femme d'*Herode*, dit *le Grand*, & fille de *Simon* de la ville d'Alexandrie. Sa beauté extraordinaire lui gagna le cœur d'Herode, & le consola en quelque sorte de la premiere Mariamne. Elle fut mere d'*Herode*, qui avoit été institué heritier d'*Herode*, dit *le Grand*, au royaume de Judée, en cas qu'Antipater mourût avant lui; mais Mariamne ayant été accusée d'avoir conspiré contre le roi son époux avec plusieurs autres personnes de la maison royale, & même d'avoir fait entrer son pere dans son parti: & ne pouvant pas s'en justifier pleinement, elle fut chassée du palais, & fut cause que le grand Herode fit un autre testament, & ôta la grande sacrificature au pere de Mariamne, pour la donner à Mathias fils de Theophile. * Josephe, *antiq. l. XVII. ch.* 6.

MARIAMNE premiere femme de l'Ethnarque *Archelaus*, qui la répudia pour épouser Glaphyra femme d'Alexandre, fille du grand Herode & de Mariamne la premiere de ce nom. * Josephe, *Antiq. liv. XVII. c.* 15.

MARIAMNE, fille du grand *Agrippa* & de *Cypros*, fille de *Phasael* & de *Salampso*, épousa *Archelaus*, fils de Chelcias, qu'elle quitta quelques années après pour se marier à *Demetrius* Alabarche d'Alexandrie, le plus qualifié & le plus riche de tous les Juifs de cette grande ville. Elle fut mere d'*Agrippin* qui mourut fort jeune. Cette princesse étoit aussi belle que noble, de même que ses deux sœurs Berenice & Drusille; mais on les accusoit toutes trois de n'avoir pas une vertu fort farouche. * Josephe, *antiq. liv. XX. ch.* 5.

MARIAMNE, fille de *Joseph*, frere du grand Herode, qui fut tué au commencement des guerres civiles de Judée par Antigonne. Sa mere s'appelloit *Olympias* ou Olympe, fille du même Herode *le Grand*. Cette Mariamne fut mariée en premieres nôces à *Herode* roi de Chalcide, & frere du Roi Agrippa *le Grand*, & en eut un fils nommé *Aristobule*.

MARIANA, ville ruinée de Corse avec évêché. On la nomme presentement *Rovine di Mariana*.

MARIANA (Jean) Jesuite Espagnol, natif de Talavera dans le diocese de Tolede, étudia à Alcala, & entra dans la societé des Jesuites l'an 1554. âgé de 17. ans. Il se rendit habile dans l'intelligence des langues, dans la theologie, dans la connoissance de l'histoire sacrée & profane, & dans les belles lettres, & fut envoyé par ses superieurs l'an 1561. à Rome, où il enseigna, & où il reçut l'ordre de prêtrise. Ensuite il alla en Sicile, & l'an 1569. il vint à Paris, où il enseigna pendant cinq ans la theologie avec réputation. On le renvoya en Espagne l'an 1574. & il passa le reste de ses jours à Tolede, où il composa les ouvrages que nous avons de sa façon. Les plus considerables sont; *historia de rebus Hispaniæ*, qu'il publia l'an 1592. en XX. livres, ausquels il en ajoûta depuis X. avec une continuation; on en imprima la traduction en françois. *De rege & regis institutione, l. III. De ponderibus & mensuris; Tractatus VII. theologici & historici; I. De adventu B. Jacobi apostoli in Hispaniam; II. Pro editione vulgata SS. bibliorum; III. De spectaculis; IV. De moneta mutatione; V. De die mortis Christi & anno; VI. De annis Arabum cum annis nostris comparatis; VII. de morte & immortalitate.* Il publia aussi quelques traités de Lucade Tudelensis, de saint Isidore &c. avec des notes de sa façon. Son traité *De rege & regis institutione*, imprimé à Tolede en 1598. en trois livres, qu'il publia pour justifier l'assassinat de Henri III. roi de France, est tres-seditieux, & fut brûlé publiquement à Paris par arrêt du parlement le 8. Juin 1610. En même-tems la faculté de theologie de Paris le censura, & il parut peu de tems après un livre intitulé *Antimariana*, composé par un nommé Roufflet. Mariana a fait des scholies sur l'ancien testament, tres-utiles pour le sens litteral de l'écriture-sainte. On a donné après sa mort, un ouvrage des défauts de sa societé, imprimé en espagnol, en italien & en françois. Le pere Mariana mourut le 17. Février 1624. âgé de 87. ans. * Thomas Thomajus de Vergas, *in vita & apol. pro Mariana.* Baronius, *A. C.* 1580. Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. soc. Jes.* Andreas Schotus, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* Le Mire, &c.

MARIANES, montagnes d'Espagne, connuës sous le nom de *Sierra Morena*, s'étendent du levant au couchant depuis la riviere Guadarmena, jusqu'à la fin de l'Estremadoure. Celle qui est au levant est nommée *la Navas de Tolosa*, & le passage *Puerto Muradal*. Ce lieu est fameux par une celebre défaite de Maures, que vainquit Alfonse IV. dit *le Noble*.

MARIANUS dit Scotus, parce qu'il étoit Ecossois, selon quelques auteurs, ou plûtôt Irlandois, comme les autres l'assurent, & parent du venerable Bede, si l'on en

étoit Matthieu de Westminster, nâquit l'an 1028. & étant sorti de son pays l'an 1052. vint en Allemagne, & prit l'habit de moine à Cologne l'an 1058. L'année suivante s'étant retiré dans l'abbaye de Fulde, il fut fait prêtre, & y demeura reclus jusqu'en 1069. qu'il fut envoyé à Mayence, où il mourut âgé de 58. ans l'an 1086. en grande réputation, & laissa une chronique exacte depuis la naissance de Jesus-Christ, jusqu'en 1083. que Dodechin, abbé de saint Disibode au diocese de Treves, a continuée jusqu'en 1200. On attribuë à Marianus quelques autres ouvrages, comme *Calculatio de universali tempore*, *&c.* dont on peut voir le dénombrement dans le traité de Waræus, des écrivains d'Irlande. * Sigebert, *c.* 159. *de vir. illustr. & in chron. A. C.* 106. *&* 1082. Trithemius, *de script. eccles. scriptor. Britan. centur.* 14. *n.* 45. Boston. Buriens. Ger. Joan. Vossius, *de histor. lat. l.* 2. Dempster, *histor. eccles. Scot. l.* 9. Jac. Waræus, *de claris Hibern. script. l.* 1. Avantin, *in annal.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Baronius. Bellarmin. Le Mire. Gesner, &c.

MARIANUS, religieux de l'ordre de saint François, né à Florence vers l'an 1430. composa une chronique de son ordre, & quelques autres ouvrages, dont Michel Pocciantio fait mention, *in catal. script. Florent.*

MARIANUS, Romain, general de l'ordre de saint Augustin l'an 1500. a laissé des epîtres, des harangues & des sermons. * Joseph Pamphile, *in chron. August.* Philippe Elssius, *in encom. August.*

MARIANUS, medecin, est nommé par Gesner Marianus *sancti Barolitani*, & par Juste & Vander Linden Marianus sanctus, *Barolitanus Halus*, parce qu'en effet il étoit de Barlette, ville de la Poüille. Il vivoit à Venise dans le XVI. siecle, & a écrit divers ouvrages. * Gesner, *in biblioth.* Justus, *in chron. Medic.* Vander Linden, *de script. medicis.*

MARIANUS VICTORIUS, *cherchez* VICTORIUS.

MARIANUS ou MULMURRIUSO-LAGHNAN, archevêque de Toam, capitale de la province de Connacie en Irlande, dans le XIII. siécle, fit par un desir de voir les saints lieux, un voyage à Jerusalem, dont il nous a laissé une belle relation. Il mourut en Irlande dans la ville d'Athlone l'an 1249. vers les fêtes de Noël; & eut pour successeur Florence Mac-Flin, chancelier de l'église de Toam. * Jacobus Waræus, *de claris Hibernia scriptor.*

MARIB, ville de l'Arabie heureuse en Asie. Elle est sur le bord d'un grand lac dans la principauté de Fartach, au nord de la ville de ce nom, dont elle est éloignée environ de trente-deux lieuës. * Maty, *dictionnaire geographique.*

MARIE, sœur de *Moyse* & d'*Aaron*, & fille d'*Amram* & de *Jocabed*, nâquit selon quelques auteurs, en l'année 2457. du monde, & 1578. avant Jesus-Christ, quatre ans avant celle d'Aaron, & sept ans avant celle de Moyse: ce qui est fondé sur la chronologie des Hebreux. Quelques interpretes croyent qu'elle devoit avoir quinze ans à la naissance du même Moyse, se fondans sur l'offre qu'elle fit à la fille de Pharaon, de chercher une nourrice Juive pour son frere, qu'on avoit exposé sur le Nil: *vis ut vadam & vocem tibi mulierem Hebræam, quæ nutrire possit infantulum?* mais les autres répondent, qu'elle avoit été instruite par ses parens. Quoi qu'il en soit, elle fut depuis mariée à Hur, bien que saint Gregoire de *Nazianze*, saint Ambroise & quelques autres ayent crû qu'elle étoit morte vierge: ce qui n'est ni conforme à l'usage de la nation Judaïque, ni approuvé par l'autorité des anciens. Après que les Israëlites eurent passé la mer Rouge, & que l'armée des Egyptiens, qui les poursuivoit, eut été entierement abîmée, Marie se joignit aux femmes de sa nation, pour chanter un cantique en action de grace d'une faveur si signalée. Depuis elle eut quelques démêlés avec Sephora, femme de son frere Moyse, interressa dans son parti son autre frere Aaron, & murmura avec lui contre le même Moyse. Dieu s'en irrita tellement contre eux, qu'il frappa Marie d'une lepre fâcheuse. Il l'en guerit à la priere de Moyse, & elle en fut quitte pour demeurer hors du camp durant sept jours. Elle mourut âgée d'environ cent vingt-six ans, l'an 2583. du monde, 1452. avant Jesus-Christ, le premier jour du premier mois de la quatriéme année depuis la sortie d'Egypte. On l'enterra à Cadés, qui est le lieu de la XXXIII. station, que les Israëlites firent dans le desert. * *Exode, c.* 15. *Nombres, c.* 20. Torniel. Salian & Sponde, *in annal. vet. testam. A. M.* 2457. 2545. 2583. Josephe, *in antiq. Judaïc.* Comestor, *hist. scol.* Vatabe. Cajetan. Liranus. Abulensis. Tirinus, &c.

MARIE, vierge tres sainte, mere de Jesus-Christ, vrai Dieu & vrai homme, étoit fille de *Joachim* & d'*Anne*, de la tribu de Juda, & de la famille de David, dont les descendans étoient tombés dans une condition obscure, & dans une grande pauvreté. L'écriture sainte ne dit rien de sa genealogie, ni ne marque point qu'elle soit née miraculeusement d'une mere sterile. Saint Jean de *Damas*, & quelques autres docteurs après lui, sont les premiers qui en fassent mention. Les auteurs ne sont nullement d'accord sur l'année de sa naissance. Mais selon nous, il faut croire qu'elle nâquit l'an du monde 4019. & le 16. avant la naissance de Jesus-Christ, puisque, conformément au passage d'Evode évêque d'Antioche, cité par Nicephore Calliste, elle l'enfanta à l'âge de quinze ans, & le 25. Decembre: c'est-à-dire de quinze ans complets, & commençant d'entrer dans la seiziéme. La Vierge fut presentée à l'age de trois ans au temple, où elle demeura onze années. Ensuite elle fut mariée à saint Joseph que Dieu lui donna pour être le protecteur & le gardien de sa pureté, s'étant mariés tous deux, comme dit saint Augustin, dans un dessein réciproque de n'être jamais unis ensemble que par l'esprit. L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu pour lui annoncer la conception merveilleuse du Fils de Dieu. Il la trouva seule, comme remarque saint Ambroise, la salua comme pleine de grace, & lui annonça qu'elle concevroit le Fils du tres-Haut; que Dieu lui donneroit le sceptre de David son pere; qu'il régneroit dans la maison de Jacob; & que son regne n'auroit point de fin. La Vierge surprise de cette ambassade, demanda humblement à celui qui en étoit le ministre, comment ce qu'il lui disoit pourroit s'accomplir, parce qu'elle ne connoissoit point d'homme. Gabriel l'assura que les hommes n'auroient point de part à cet ouvrage: mais que le saint Esprit formeroit lui-même en son sein l'enfant dont elle seroit mere. Alors la sainte Vierge témoigna à Dieu sa parfaite soûmission par ces paroles: *je suis la servante du seigneur: qu'il me soit fait selon votre parole.* Ce fut en ce moment que le Fils de Dieu s'incarna dans son chaste sein. Peu de jours après, Marie partit de Nazareth où elle étoit, pour aller visiter sa cousine sainte Elizabeth, qui étoit grosse de saint Jean-Baptiste, comme l'ange l'en avoit averti. L'enfant d'Elisabeth tressaillit dans les flancs de sa mere, sentant approcher celui dont il devoit être le precurseur: & ce fut en cette occasion que Marie prononça cet admirable cantique, qui sera un monument éternel de son humilité & de sa reconnoissance. Depuis la Vierge sainte & Joseph vinrent à Bethléem, pour satisfaire à l'édit de l'empereur Auguste, qui pour connoître les forces de l'empire, avoit ordonné que chacun vînt se faire écrire sur le rôle public, dans le pays dont il étoit originaire. Bethléem étoit une ville si petite, & il y abordoit tant de monde, parce que tous ceux qui descendoient de David, devoient s'y faire écrire, que Marie & Joseph furent contraints de se retirer dans une caverne, qui servoit d'étable pour les bêtes. Ce fut là que le Fils de Dieu voulut naître le 25. Decembre de l'an 4034. du monde. Il sortit du ventre de la Vierge comme une fleur sort de sa tige sans l'ouvrir; & au lieu de blesser sa virginité, il la consacra par sa naissance. Marie vit avec admiration la visite des pasteurs, & l'adoration des mages; & quarante jours après la naissance de son Fils, voulant satisfaire aux préceptes de la loi, elle alla le presenter au temple, & observa ce qui étoit ordonné pour la purification des femmes, bien qu'elle n'y fût point sujette, n'ayant ni conçu, ni enfanté son Fils par la voye naturelle. Ce fut en cette occasion que Simeon lui annonça que son cœur seroit percé d'un glaive de douleur; prédiction qui fut accomplie à la mort du Sauveur du monde, sur le Calvaire, où Jesus-Christ la recommanda à saint Jean, son disciple bien-aimé. Nous apprenons de l'epître synodale du concile d'Ephese au

clergé de Constantinople, que le même Saint a demeuré avec la sainte Vierge à Ephese. On croit qu'elle mourut âgée de 72. ans, l'an 56. ou 57. de l'ere Chrétienne. Ce fut le 15. du mois d'Août, qu'elle quitta la terre, pour aller joüir dans le ciel de la présence de son Fils. L'église celebre *ce jour* même la fête de son assomption; & la créance commune est, qu'elle fut élevée en corps & en ame dans le ciel. Nous avons un passage dans le livre des *noms divins*, c. 3. attribué à saint Denys *Areopagite*, où l'auteur dit qu'il se trouva à la mort de la Vierge, avec saint Pierre, saint Paul & saint Jacques. Juvenal évêque de Jerusalem, saint Jean de *Damas*, & divers autres auteurs Grecs, l'entendent ainsi; mais les autres l'expliquent du sepulchre de Notre-Seigneur, le changement d'une seule lettre dans les deux mots grecs, ayant pû faire cette équivoque. D'ailleurs on convient aujourd'hui que ce livre n'est point de saint Denys l'*Areopagite*. L'église & les saints peres donnent à la sainte Vierge divers éloges, & la nomment la reine du ciel & de la terre, souveraine des anges & des hommes, canal par lequel les graces de son Fils nous sont données, avocate des pecheurs, &c. A l'égard de sa conception, *voyez* l'article CONCEPTION IMMACULE'E.

Nous avons dit que la sainte Vierge mourut âgée de 72. ans; cette opinion n'est pourtant pas generalement suivie de tous les auteurs; & il y en a quatre differentes. La premiere est celle de Pierre *de Natalibus*, de Maffée, de Volaterran & de quelques autres, qui mettent la mort de la Vierge deux ans après celle de son Fils en l'an 35. de salut, le 49. de son âge. La seconde opinion est d'Evodius, rapportée & suivie par Nicephore, & divers autres, qui tiennent que la Vierge mourut âgée de 57. années. Saint Antonin en met 60. Ceux qui suivent la troisiéme opinion, mettent la mort de la Vierge en la 63. année de son âge, 48. de salut. Eusebe, Onuphre & le même Baronius, ont du panchant à soûtenir ce sentiment. La quatriéme, qui est celle à laquelle nous nous sommes attachés, est que la mere de Dieu mourut à l'âge de 72. ans. Ce qui est soûtenu par l'autorité d'Epiphane prêtre de Constantinople, qui a écrit la vie de la Vierge, & qui en parle ainsi: *Ætas Virginis ad septuaginta duos annos processit*, par le consentement de Cedrene, de Glycas, d'André de Crete, de saint Anselme, d'Alfonse Villegas, de Laurent Maxelle, & du cardinal Baronius. * Tomiel. & Salian. *in annal. vet. testam.* Baronius, *in annal. eccles.* Canisius, *l. de Deip.* Laurent Maxelle, *in vita B. Virginis.* Epiphane & Alfonse Villegas, *in vita B. M. Virginis.* Pierre *de Natalibus*, *in catal. SS.* Maffée, *l.* 8. *chron.* Suarez, *tom.* 2. Eusèb. *in chron.* Nicephore, *l.* 2. *hist.* Onuphre, *in chron.* Cedren. *in compend.* Riccioli, *tom.* 1. *chron. reformat. l.* 8. *&c.*

Il est constant que la Vierge Marie étoit de la race royale de David, & originaire de Bethléem. A l'égard du nom de son pere que l'on nomme *Joachim*, il n'est connu que par des livres apocryphes; d'où saint Epiphane, saint Gregoire de *Nysse*, Eusthate & d'autres auteurs, l'ont pris; aussi-bien que ce qui est dit de sa mere sainte Anne. Du tems de saint Jerôme, quelques-uns croyoient que le pere de la Vierge s'appelloit *Cleophas*, & qu'elle étoit sœur de Marie fille de Cleophas, dont il est parlé dans l'évangile; mais c'est sans aucun fondement, parce que, quoiqu'il soit dit dans l'évangile, que Marie de Cleophas étoit sœur de la Vierge, le nom de sœur se prend souvent pour cousine germaine ou proche parente. Tout ce que l'on dit de la naissance miraculeuse de la Vierge, n'est établi que sur des monumens apocryphes. L'église celebre sa conception le 8. de Decembre, & le 9. en Orient; mais cette fête est établie depuis l'onziéme siecle. On fait memoire de sa naissance au 8. de Septembre. Cette fête est un peu plus ancienne; car on la trouve dès le VIII. siecle; & il est certain qu'elle étoit établie avant le X. On tient communement qu'elle fut présentée au temple à l'âge de trois ans, & qu'elle y fut élevée par les prêtres, comme Samuel; mais cette opinion, combattuë par l'usage des Juifs, n'est fondée que sur un livre apocryphe, qui portoit le nom d'Evodius, cité & reconnu pour tel par S. Gregoire de *Nysse* & par l'auteur de la tragedie de Jesus souffrant. Ce que l'on ajoûte qu'elle avoit fait vœu de virginité dans le temple, & que s'étant consacrée à Dieu, les prêtres pour la marier choisirent exprès un homme, avec lequel elle pût garder la virginité, n'a pas de fondement plus solide. Quoique l'évangile, en parlant de l'alliance de la Vierge avec Joseph, se serve du terme d'*épousée*, ce que l'on peut entendre, par *promise en mariage*, il y a bien de l'apparence qu'elle étoit mariée à Joseph, quand l'ange lui vint annoncer qu'elle concevroit Jesus-Christ; car elle est nommée depuis sa femme; & il est dit que Joseph ayant connu qu'elle étoit grosse, voulut la renvoyer secretement sans la diffamer. Son voyage vers sainte Elizabeth sa cousine à Bethléem, où elle mit au monde Notre-Seigneur, & à Jerusalem avec Joseph & Jesus-Christ âgé de 12. ans, sont marqués dans l'évangile. Il n'y est plus depuis parlé d'elle jusqu'aux nôces de Cana. Elle suivit Notre-Seigneur à Capharnaüm; & ce fut là où Jesus-Christ étant accablé d'une foule de peuple, auquel il prêchoit dans une maison, elle le vint trouver pour l'emmener, & que Jesus Christ dit que ceux qui l'écoutoient, lui tenoient lieu de freres & de mere. Il est encore dit dans l'évangile qu'elle assista au supplice de son fils sur la croix, & que Notre-Seigneur la recommanda à saint Jean, qui la reçut chez lui. Depuis cette circonstance, les évangelistes ne parlent plus de la Vierge; Saint Luc ajoûte seulement que dans les dix jours qui suivirent l'ascension de Jesus-Christ, elle demeura avec les apôtres, perseverant dans la priere. On croit assez communément qu'elle est morte à Ephese, où on dit qu'elle a demeuré avec saint Jean; on ne sçait pas neanmoins aucune particularité de sa mort; parce que ce qu'on en a dit, n'est fondé que sur des monumens apocryphes. On ne sçait pas non plus, comme il est marqué dans les martyrologes d'Usuard & d'Adon, où repose son corps. On croit communément qu'elle est ressuscitée, & qu'elle a été enlevée au ciel; les uns disent trois jours après sa mort, les autres quarante. C'est le sentiment commun à present; mais ce n'est pas celui qui a été reçu le plus communément dans l'église, ni le plus autorisé par les anciens martyrologes. Quant à l'année de la mort de la Vierge, elle est absolument incertaine, & il n'y a pas même de conjectures probables pour la determiner. * Tillemont, *memoires pour servir à l'histoire de l'église.*

MARIE DE CLEOPHAS, qui est appellée dans l'écriture la sœur de la mere de Jesus, *Joan* 19. *v.* 25. & mere de l'apôtre saint Jacques, suivit Jesus-Christ après son baptême: elle fut presente, lorsqu'il étoit attaché à la croix, & à sa sepulture. Elle fut aussi une des femmes qui allerent au tombeau pour embaumer son corps, qui trouverent le sepulchre découvert, qui apprirent de la bouche des anges, qu'il étoit ressuscité, ausquelles il apparut comme elles s'en retournoient, & qui porterent cette nouvelle aux apôtres. On n'est pas certain pourquoi elle porte le nom de *Cleophas*. La plus commune opinion est que Cleophas étoit son mari; mais si elle est mere de saint Jacques, frere du Seigneur, & que celui-ci soit l'apôtre, il semble que son mari ne devoit point s'appeller *Cleophas*, puisque les évangelistes nomment l'apôtre saint Jacques fils d'Alphée. Saint Jerôme croit que le même homme s'appelloit *Alphée* & *Cleophas*. D'autres disent que Marie mere de Jacques, a été appellée *Marie de Cleophas*, du nom de son pere; mais Hegesippe nous assure que Simon, l'un des freres de saint Jacques, étoit fils de Cleophas, & de Marie sa femme; que Cleophas étoit oncle paternel de Notre-Seigneur; c'est-à-dire, frere de Joseph; & qu'ainsi Jacques, Jude, Simon, & Josés, fils de Marie & de Cleophas, étoient cousins germains de Notre-Seigneur, & ses freres en ce sens, & Marie de Cleophas étoit réputée belle-sœur de la Vierge Marie, étant épouse du frere de son mari. Pour tout accorder, on peut dire que les noms de Cleophas & d'Alphée ne sont pas differens, parce que le mot syriaque, composé des mêmes lettres, peut être prononcé *Alphai* ou *Cleophas*; car de prétendre que Marie avoit été mariée deux fois, une premiere à Alphée, & l'autre à Cleophas, c'est une supposition inutile & sans fondement. On n'a aucune connoissance des autres particularités de la vie de cette Marie. L'église celebre sa fête le 8. d'Avril, avec celle des saintes femmes, qui porterent des parfums pour

embaûmer Jesus-Christ; & les Grecs ont prétendu avoir leurs corps à Constantinople dans une église de saint Jacques, bâtie par l'empereur Justin. Nos martyrologes varient sur le culte de Marie de Cleophas, & sur le jour où quelques-uns font sa memoire. Elle est presentement au 9. d'Avril. * *Matth.* 11. 27. *v.* 55. *c.* 28. *v.* 1. *& 9. Marc. c.* 6. *v.* 3. *c.* 15. *v.* 40. *c.* 16. *v.* 1. *Luca, c.* 24. *v.* 1. *c.* 23. *v.* 55. *& 56. Joan. c.* 19. *v.* 25. *c.* 20. *v.* 2. Eusebe. *l.* 3. *c.* 11. *l.* 4. *c.* 23. Saint Epiphane, *Har.* 66. *c.* 19. Gregor. *Nyss. serm.* 2. *de resurrect.* Chrysost. *Homil.* 89. *in Matth.* Hier. *comment in Matth.* Tillemont, *memoires pour l'histoire de l'église.* Baillet, *vies des Saints, mois d'Avril.*

MARIE sœur de *Lazare* & de *Marthe*, étoit de Bethanie, bourgade voisine de Jerusalem. Jesus-Christ étoit ami de Lazare, & Marie & Marthe avoient une consideration singuliere pour lui. Etant allé à Bethanie la troisiéme année de son ministere, & la seconde de sa prédication, il fut reçu par Marthe sœur de Marie, qui s'empressa d'apprêter tout ce qui étoit necessaire pour le bien traiter, pendant que Marie assise aux pieds de Jesus, écoutoit ce devin maître. Marthe se plaignit à Jesus de ce que sa sœur la laissoit seule pour servir; & Jesus lui répondit: *Marthe, vous vous occupez & vous vous embarrassez de plusieurs choses; il n'y en a qu'une de necessaire; Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.* Leur frere Lazare étant mort l'année suivante, Jesus, à qui l'heure de sa mort fut connuë, vint en Bethanie: Marthe alla au-devant de lui, pendant que Marie resta à sa maison. Jesus fit apppeller Marie qui vint aussi tôt, se jetta aux pieds de Jesus, & lui dit, *Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frere ne seroit pas mort.* Jesus la voyant qui pleuroit, alla au monument, & ressuscita Lazare. Six jours avant la fête de Pâques, Jesus vint encore en Bethanie, où il fut reçu chez Simon le *Lepreux*. Marthe le servit, & Lazare y étoit. Marie s'y trouva; & ayant porté une livre de nard pistique précieux, renfermé dans un vase d'albâtre, elle en oignit les pieds de Jesus, & les essuya avec ses cheveux, & même sa tête, comme saint Matthieu & saint Marc le disent. C'est tout ce que l'on sçait de la vie de cette Marie, dont il n'est plus parlé dans l'évangile, ni dans les auteurs ecclesiastiques. * *Voyez la concorde des evangelistes.*

MARIE, mere de *Jean* surnommé *Marc*. Ce fut dans sa maison que se rendit S. Pierre, après être sorti de prison par le ministere d'un Ange. * *Actes, XII.* 12.

MARIE femme Romaine, ou habitante à Rome, convertie au Christianisme, que S. Paul saluë dans son *ep. aux Rom. c. XVI.* 6.

MARIE, dame Juive, fille d'*Eleazar*, & fort riche, se rendit avec d'autres du bourg de Bathecor à Jerusalem pour s'y refugier, & s'y trouva assiegée. Les tyrans, sous qui cette ville gemissoit, lui prirent à diverses fois tout ce qu'elle avoit de plus precieux, & toutes les provisions qu'elle avoit cachees pour vivre. Enfin elle perdit aussi son mari qui avoit été tué dans une sortie. Ces malheurs, & sur-tout la faim qui la dévoroit, & le desespoir où l'avoient poussée ces tyrans, lui inspirerent le dessein d'arracher de la mammelle un fils qu'elle avoit; & après l'avoir tué, elle le mit en pieces, le fit cuire, en mangea une partie, & garda l'autre pour une autrefois. Ces impies qui ne vivoient que de rapines, entrerent peu de tems après dans la maison de cette dame, & ayant senti l'odeur de la viande, ils la menacerent de la tuer si elle ne montroit ce qu'elle avoit preparé pour manger. Après bien des menaces, elle leur fit voir les pitoyables restes de son enfant; & leur ayant reproché leur cruauté & leur tyrannie, elle les leur offrit pour en manger, ce qu'ils n'oserent jamais faire. * Josephe, *guerre des Juifs, l. VI. c.* 21.

MARIE EGYPTIENNE (sainte) étoit une courtisanne d'Egypte, laquelle ayant quitté son pere & sa mere à l'age de douze ans, mena pendant dix-sept ans une vie débauchée dans Alexandrie. Au bout de ce tems, elle voulut par curiosité suivre une troupe de pelerins qui alloient à Jerusalem, à la fête de l'exaltation de la sainte Croix, que l'on celebroit le 14. de Septembre: y étant arrivee, elle ne laissa pas d'y continuer ses débauches; mais ayant voulu entrer dans le temple, elle se sentit repoussée par trois ou quatre fois, sans y pouvoir entrer: elle prit alors la resolution de changer de vie & de faire penitence; & étant retournée à l'église, elle y entra facilement & adora la croix. Le jour même elle sortit de Jerusalem, passa le Jourdain, & se retira dans la vaste solitude, qui est au-delà de ce fleuve, où elle passa quarante sept ans sans voir personne, vivant de ce que produisoit la terre, jusqu'à ce qu'elle fut rencontree vers l'an 430. par un solitaire nommée *Zosime*, à qui elle conta son histoire, & le pria de lui apporter l'eucharistie, qu'elle n'avoit point reçuë depuis le jour qu'étant sortie de Jerusalem, elle avoit communié dans une église sur le bord du Jourdain. Zosime l'alla trouver l'année suivante le jour du Jeudi saint, & lui administra l'eucharistie. Il y retourna encore l'année suivante, & trouva son corps étendu sur le sable, avec une inscription près de son corps, tracée sur la terre, qui avertissoit Zosime d'enterrer le corps de la miserable Marie, & de prier pour elle. On ajoûte qu'il y étoit marqué que sa mort étoit arrivée l'année précedente, le jour même qu'il l'avoit communiée sur les bords du Jourdain, quoique ce corps fût à plus de huit jours de chemin de cet endroit; enfin on dit que Zosime embarrassé comment il creuseroit la terre pour enterrer le corps de Marie, un lion vint à son secours, qui fit la fosse. Cette histoire a été écrite à ce que l'on croit par un auteur contemporain; cependant elle contient bien des circonstances extraordinaires & peu croyables. On rapporte une autre histoire d'une maniere approchante de celle-ci, mais arrivée plus tard (sous l'empire de Justinien) d'une Marie pecheresse, penitente du desert de Palestine, proche le Jourdain, qui fut rencontrée par deux solitaires, & qui leur déclara qu'elle s'appelloit *Marie*; qu'elle s'étoit retirée dans ce desert; qu'elle y avoit apporté une cruche d'eau, une corbeille pleine de pois, & que cette provision n'étoit point encore diminuée; qu'elle leur dit de la venir voir l'année suivante; & qu'y étant retournés, ils la trouverent morte. Ces deux solitaires conterent cette avanture à saint Cyriaque, & elle est rapportée dans sa vie qui se trouve dans les analectes grecs. Pour la premiere histoire, elle est fameuse chez les Grecs. Le concile de Nicée & saint Jean de *Damas*, s'en servent pour prouver le culte des images. Le culte de sainte Marie a commencé dans l'église Grecque, & est passé de-là chez les Latins. Les Grecs font sa fete le premier d'Avril, & les Latins le 9. en Espagne le 31. de Mars. Usuard & Adon, & les autres martyrologes au 2. d'Avril. * *Anonym. apud Rosweid.* Bail. *vies des SS. mois d'Avril.*

MARIE (sainte) esclave & martyre dans le III. ou le IV. siecle, étoit au service de Tertulle, officier d'un empereur, que l'on croit être Maximien-Hercule, ou Galere-Maximien. Elle étoit Chrétienne, & ne voulant point participer aux ceremonies payennes, qui se faisoient dans la maison, son maître la fit foüetter cruellement, & enfermer dans une prison domestique, d'où elle fut transferée dans la prison publique par ordre du gouverneur, qui l'ayant fait comparoître à son tribunal, lui fit souffrir plusieurs tourmens, & la laissa ensuite à la garde d'un soldat. Elle se sauva dans des rochers, & mourut dans quelques cavernes selon les actes de son martyre. M. Baluze a donné les actes de cette Sainte, *tom.* 2. *Miscellan.* mais ils sont pleins de tant de faussetés, que l'on ne doit point y ajoûter de foi. L'église fait memoire de cette Sainte au premier de Novembre. * Baillet, *vies des Saints.*

MARIE (sainte) fille de la sœur du saint solitaire Abraham dans le IV. ou VI. siecle, devint par la mort de sa mere, orpheline à l'âge de 7. ans. Ses parens la mirent entre les mains du solitaire Abraham son oncle, qui la renferma dans une cellule à côté de la sienne, & prit soin de son éducation, en l'instruisant par une petite fenêtre de communication, qui étoit entre les deux cellules. Ils prioient & chantoient ensemble les loüanges de Dieu, & menoient une vie tres-sainte. Un hermite hypocrite s'étant familiarisé avec Marie, l'engagea à sortir de sa cellule, & la fit tomber dans le crime. Marie confuse & desesperée de la faute qu'elle avoit faite, s'enfuit du pays, changea d'habit, & alla dans une ville où elle n'étoit point connuë, continuant d'y vivre dans le désordre. Abraham fut deux ans sans sçavoir ce qu'elle étoit devenuë. Ayant ensuite appris où elle étoit, & la vie qu'elle menoit,

menoit, il s'habilla en cavalier, vint trouver l'hôte chez lequel logeoit sa niece, soupa avec elle sans qu'elle le reconnût; & étant entré dans sa chambre après souper, il se fit connoitre à elle, & la ramena dans la cellule où il demeuroit, dans laquelle elle passa le reste de ses jours dans des œuvres de penitence. Elle survécut à son oncle de cinq ans, & mourut à l'age de 45. ans ou environ. On fait memoire d'elle au 29. d'Octobre. * Rosweid, *vitæ patrum*. Dandilly, *vies des peres du desert*. Baillet, *vies des Saints au mois d'Octobre*.

MARIE d'OIGNIES, recluse au Pays-Bas, née à Nivelle l'an 1177. mena une vie penitente & mortifiée dans le mariage, où ses parens l'engagerent. Elle persuada à son mari de vivre dans la chasteté, & elle se renferma enfin dans une cellule au village d'Oignies, où elle mourut le 23. de Juin de l'an 1213. * Jacob. *de Vitriaco, apud Surium*, Baillet, *vies des saints, mois de Juin*.

IMPERATRICES.

MARIE D'ARAGON imperatrice, femme d'*Othon* III. empereur, qui regnoit sur la fin du X. siecle, perit par une mort aussi honteuse que sa vie. Cette princesse avoit ordinairement avec elle un garçon déguisé en fille, lequel ayant été découvert, & convaincu d'adulterre, fut brulé vif. Cela n'empêcha pas qu'elle ne continuât ses dissolutions, & qu'elle ne sollicitât un jeune comte à satisfaire ses desirs. Mais ce seigneur aussi chaste que Joseph, la rebuta genereusement; ce qui irrita tellement l'imperatrice, qu'elle l'accusa du crime qu'il n'avoit point voulu commettre. L'empereur crut trop legerement un fait de cette importance; & sans l'avoir bien examiné, il fit trancher la tête au comte, qui pour ne point deshonorer l'imperatrice, n'avoit pas voulu reveler le déreglement de cette princesse. La comtesse, à qui son mari, sur le point de tendre le col au bourreau, avoit déclaré la verité, s'alla presenter à l'empereur, lorsqu'il rendoit la justice suivant la coûtume des empereurs & des rois d'Italie, dans l'assemblée generale qui se tenoit en une grande plaine auprès de Plaisance; & sans se faire connoitre, elle lui demanda justice du meurtrier de son mari. Othon lui promit sur le champ de la lui faire, selon toute la rigueur des loix, au cas qu'elle le representât. Alors cette genereuse veuve lui montrant la tête du comte qu'elle prit d'un de ses gens, qui la tenoit cachée sous son manteau, *c'est vous-même seigneur*, dit-elle, *qui êtes ce meurtrier, qui avez fait mourir injustement le comte mon mari: ce que je suis prête de prouver par l'épreuve du feu, en tenant un fer chaud entre mes mains*. L'empereur y consentit, quoiqu'il ne dût pas admettre cette épreuve, que le pape Etienne IV. avoit condamnée cent ans auparavant, & contre laquelle le sçavant Agobart archeveque de Lyon, avoit fait un traité. On apporta un fer dans un grand brazier, & lorsqu'il fut tout rouge, la comtesse le prit sans s'émouvoir, & le tint entre ses mains sans se brûler: puis se tournant vers Othon épouvanté d'un spectacle si surprenant, elle eut la hardiesse de lui demander sa propre tête, selon l'arrêt qu'il avoit rendu contre lui-même, puisqu'il etoit convaincu par cette épreuve, d'être le meurtrier de ce comte innocent. Enfin après plusieurs délais qu'elle accorda à l'empereur, qui se confessa coupable & digne de mort, elle se contenta que l'on punit l'imperatrice qui avoit inventé cette horrible calomnie. Cela fut aussi-tôt executé à Modene, selon l'arrêt de l'empereur même, qui condamna son épouse au feu l'année 998. * Alb. Crantz. Cuspin. *in Othon III*. Maimbourg, *hist. de la décadence de l'empire*.

MARIE D'AUTRICHE imperatrice, fille de *Charles* V. & d'*Isabelle* de Portugal, née l'an 1528. fut mariée vingt ans après à son cousin germain, *Maximilien* d'Autriche, fils de *Ferdinand* I. & son successeur à l'empire. On assure qu'elle avoit une tendresse & une déference extrême pour ce prince, qu'elle servoit dans ses maladies avec une grande assiduité. Elle avoit été instruite dans la pieté par le pere Tolet, Jesuite, que son merite éleva depuis au cardinalat. Après la mort de son époux l'an 1576. Marie se retira en Espagne dans le monastere des religieuses de sainte Claire de Madrit, où elle mourut au mois de Mars de l'an 1603. Elle avoit eu de son mariage neuf fils & six filles. * Mariana, *hist. d'Espagne*. Serdonati, *delle donne illust*. Hilarion de Coste, *eloge des dames illustres*.

REINES DE FRANCE.

MARIE DE BRABANT, reine de France, étoit fille de *Henri* III. & sœur de *Jean* duc de Brabant. Le roi *Philippe*, dit *le Hardi*, ayant ouï parler du merite de cette princesse, & ennuyé du veuvage de quatre ans, la fit rechercher en mariage, l'épousa au bois de Vincennes, au mois d'Août de l'an 1274. & la fit sacrer l'année suivante dans la sainte Chapelle de Paris le jour de saint Jean-Baptiste. De ce mariage il eut un fils & deux filles. Après la mort du roi, son époux, elle vécut dans la retraite, s'adonnant aux exercices de pieté, mourut le 12. Janvier 1321. & fut enterrée aux Cordeliers de Paris.

MARIE DE LUXEMBOURG reine de France, étoit fille de l'empereur *Henri* VII. de la maison de Luxembourg, & de *Marguerite* de Brabant, & sœur de *Jean*, qui étoit alors roi de Bohême, du chef de sa femme Elisabeth. *Charles* IV. dit *le Bel*, fils du roi *Philippe* V. surnommé *le Bel*, étant parvenu l'an 1322. à la couronne après ses freres, Louis *Hutin* & Philippe *le Long*, mécontent de sa femme Blanche de Bourgogne, la répudia, sous prétexte de parenté. Ensuite après qu'elle eut pris le voile de religion dans Maubuisson, il épousa l'an 1313. *Marie* de Luxembourg, princesse illustre par ses bonnes qualités. Elle mourut dans ses premieres couches l'an 1324. Noël Fribois dit qu'en retournant de Toulouse, elle accoucha à Issoudun en Berry; que peu de tems après elle mourut, & fut enterrée dans l'église des religieuses Dominicaines de Montargis. * Mezeray, *hist. de France tom.* 2. Sainte-Marthe, &c.

MARIE d'ANJOU ou DE PROVENCE, reine de France, fille de *Louis* II. roi de Naples, comte de Provence, &c. & d'*Ioland* d'Aragon, nâquit le 14. Octobre de l'an 1404. fut promise à l'âge de cinq ans à Jean de Baux, prince de Tarente, & quatre ans après fut accordée au roi *Charles* VII. qui n'étoit alors que comte de Ponthieu, parce qu'il avoit deux freres plus âgés que lui. Ce mariage conclu l'an 1413. s'accomplit l'an 1422. Depuis que l'époux de Marie fut parvenu à la couronne, elle eut un soin extrême de s'opposer par ses conseils & par sa conduite, aux armes des Anglois & à la fureur de ses sujets rebelles. Elle consoloit les bons François, animoit les soldats, éludoit les desseins des ennemis de l'état, & encourageoit le roi dans les plus fâcheuses conjonctures. Elle combattit même la résolution que ce prince avoit prise de se retirer en Dauphiné; & on peut dire que sa prudence sauva le royaume à deux doigts de sa ruine. Cependant malgré ces bons offices, le roi enchanté par ses maîtresses, oublia si fort la reine, que même il ne lui parloit pas. Elle supporta cette disgrace avec une patience admirable; & ayant été souvent sollicitée par les mécontens, & par le dauphin son fils, de se retirer de la cour, bien loin d'en venir à ces extrémités, elle travailloit à ramener les esprits; & lorsqu'elle n'en pouvoit venir à bout, elle faisoit donner des avis secrets au roi. Lorsque ce prince fut mort l'an 1461. elle fonda pour sa vie durant, douze chapelles ardentes, dans chacune desquelles il y avoit douze prêtres entretenus pour prier Dieu pour le roi, à toutes les heures du jour. Tous les mois elle se transportoit à saint Denys pour y faire celebrer un service à la même intention. Elle se tint tres-souvent à Bourges, où elle fit trois fondations d'un hôpital pour les malades, d'un autre pour les passans, & d'un college pour les pauvres orphelins. Dieu lui avoit donné grand nombre d'enfans. Elle mourut à Châtelliers, abbaye de Poitou, le 29. Novembre de l'an 1463. âgée de 59. ans, 1. mois & 15. jours, d'où son corps fut porté à saint Denys en France. * Jean Chartier, *histoire de Charles VII*. Monstrelet, *chron.* Mezeray, *histoire de France*. Sainte-Marthe, &c.

MARIE D'ANGLETERRE, reine de France, étoit fille de *Henri* VII. & sœur de *Henri* VIII. rois d'Angleterre. Le roi *Louis* XII. l'épousa à Abbeville le 9. Octobre de l'an 1514. à la priere de ses sujets, pour avoir la paix, dans un tems où son âge ne lui permettoit plus de songer au mariage. Aussi mourut-il peu de tems après, le premier Janvier suivant. Marie retourna en Angleterre,

où Henri son frere lui fit épouser en secondes nôces *Charles* Brandon, simple gentilhomme, son favori, qu'il honora du duché de Suffolck, ôté à ceux de la maison de Polus ou Poole. Elle eut divers enfans, se fit nommer la reine-duchesse, & mourut le 23. Juin de l'an 1534. âgée de 37. ans.* Mezeray, *histoire de France. Vie de Louis XII.* Du Chêne, *hist. d'Angleterre.*

MARIE STUART, reine de France & d'Ecosse, fille de *Jacques* V. roi d'Ecosse, & de *Marie* de Lorraine, vint au monde huit jours avant la mort du roi son pere. Pendant les guerres civiles d'Ecosse, elle fut envoyée en France, & élevée à la cour du roi Henri II. Elle fut mariée le 24. Avril 1558. au dauphin de France, qui fut depuis le roi *François* II. & après la mort de ce monarque en 1560. elle fut obligée de repasser en Ecosse, pour prendre soin de cet état extrémement divisé. Pour faire plaisir à ses sujets, elle épousa en secondes nôces, *Henri* Stuart, son cousin; mais ce roi, qu'elle n'aimoit point, perit miserablement, & fut enlevé par une mine que les seditieux firent joüer sous la chambre & le lit où il étoit couché. La Reine en avoit eu un fils, qui a été *Jacques* I. roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. Depuis, elle épousa *Jacques* Helburn, comte de Bothuel, Calviniste, soupçonné de la mort du roi, & d'adultere avec la reine. Ses sujets heretiques lui firent la guerre, la tinrent en prison, & l'obligerent enfin d'aller chercher un asyle en Angleterre; mais bien loin de l'y trouver, la reine Elisabeth, qui y regnoit alors, & qui avoit toûjours témoigné une tres-grande jalousie contre la reine d'Ecosse, la fit arrêter, contre tous les droits de l'hospitalité, & contre la promesse qu'elle lui fit de prendre son parti. Elle la tint dix-huit ans en prison, & le 18. Février 1587. elle lui fit couper la tête au château de Fondringaye. Il y avoit trois mois que la sentence de mort avoit été prononcée. Pendant ce tems-là, Henri III. roi de France, n'ômit ni remontrances, ni prieres, qu'il fit faire par Pompone de Bellievre à Elisabeth, pour arrêter un coup aussi prejudiciable à toutes les têtes couronnées, que honteux à la France, dont Marie étoit reine doüairiere; mais Elisabeth ne consulta que sa jalousie & sa cruauté, & perdit par cet attentat toute l'estime qu'elle s'étoit acquise chez les peuples étrangers. Marie mourut avec une constance admirable, âgée de 42. ans. Les historiens du tems parlent avantageusement de son esprit & de sa beauté. Voicy comme Brantôme s'en exprime dans ses memoires. *Ainsi que son bel âge croissoit, ainsi vit-on en elle sa belle beauté, ses grandes vertus croitre de telle sorte, que venant sur les quinze ans, sa beauté commença à paroitre comme la lumiere en plein midy, & en effacer le soleil lorsqu'il luisoit le plus fort, tant la beauté de son corps étoit belle. Et pour celle de l'ame, elle étoit toute pareille, car elle s'étoit faite fort sçavante en latin. Etant en l'âge de treize à quatorze ans, elle déclama devant le roi Henri, la reine, & toute la cour, publiquement en la salle du Louvre, une oraison en latin qu'elle avoit faite, soûtenant & défendant contre l'opinion commune, qu'il étoit bien-séant aux femmes de sçavoir les lettres & les arts liberaux. Songez quelle rare chose & admirable de voir cette sçavante & belle reine ainsi orer en latin, qu'elle entendoit & parloit fort bien; car je l'ay vû là, & fus si curieuse de faire faire à Antoine Fochain de Chauni en Vermandois, & l'addresser à ladite reine, une rhetorique en françois que nous avons encore en lumiere, afin qu'elle l'entendit mieux; & se fit plus éloquente, comme elle l'a été, & mieux que si dans la France même elle eût pris sa naissance. Aussi la faisoit-il beau voir parler, fût ou aux plus grands ou aux plus petits, & tant qu'elle a été en France, elle se reservoit toûjours deux heures du jour pour étudier & lire. Aussi il n'y avoit gueres de sciences humaines, qu'elle n'en discourût bien; sur-tout elle aimoit la poësie, mais surtout. M. de Ronsard. M. du Bellay & M. de Maison-fleur, qui ont fait de belles poesies & elegies pour elle-même sur son partement de la France, que j'ay vû souvent lire à elle-même en France & en Ecosse, la larme à l'œil & les soupirs au cœur. Elle se méloit d'être poëte, & composoit des vers, dont j'ai vu aucuns de beaux & très-bien faits, &c.* Cette reine écrivoit & parloit avec facilité six sortes de langues. *Voyez* les livres intitulés, *martyre de la reine d'Ecosse*, l'histoire de M. de Thou, l'histoire d'Angleterre de Du Chêne, Florimond de Raimond, Sponde, Dupleix, le pere Caussin, Mezeray, le pere Hilarion de Coste, &c. Ce sont les auteurs qu'il faut consulter, & non pas Buchanan, & les autres qui ont employé leurs plumes, pour noircir la reputation de cette reine. Le meme Buchanan s'est démenti lui-même dans les injures qu'il vomit contre cette reine, qui lui avoit fait tant de bien, & qu'il avoit tant louée. Aubery du Maurier parle assez mal de cette reine, tout François qu'il soit, dans la préface de ses memoires pour servir à l'histoire de Hollande.* Du Chêne, *hist. d'Angl.* De Thou, *hist. sui temp.* Brantôme, *aux memoires.* Le pere Caussin, *cour sainte.* Florimond de Raimond, *l. 6. de la naissance de l'heres.* Dupleix & Mezeray, *hist. de France.* Sponde, *in annal.* Hilarion de Coste, Brantôme, *eloge des dames illustres, &c.*

MARIE DE MEDICIS, reine de France, étoit fille de *François* de Medicis, grand-duc de Toscane, & de *Jeanne* archiduchesse d'Autriche, reine née de Hongrie & de Bohême. Quand le mariage du roi HENRI IV. & de *Marguerite* de Valois, eut été dissous, ses ministres l'engagerent à rechercher *Marie* de Medicis. Cette affaire fut heureusement concluë; & *Ferdinand*, frere & successeur de *François*, grand-duc de Toscane, ayant reçu la procuration du roi par le duc de Bellegarde, son grand-écuyer, l'épousa le 5. Octobre 1600. Le cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clement VIII. en fit la ceremonie. Le duc de Florence fit voir sa magnificence & ses richesses dans les festins, bals, carrousels, courses de bagues & autres réjoüissances dont on honore de pareilles solemnités. Les Italiens n'ont pas oublié de remarquer, qu'une comedie seule coûta plus de soixante mille écus à representer. Les galeres de Florence & de Malte amenerent la nouvelle reine à Marseille, où elle arriva le 3. Novembre, accompagnée de la grande duchesse de Florence sa tante, de celle de Mantoue sa sœur, & de plusieurs autres personnes de qualité. Le connétable, le chancelier, les ducs de Nemours & de Ventadour, avec celui de Guise, gouverneur de Provence, les cardinaux de Joyeuse, de Gondy, de Givry & de Sourdis, y avoient été envoyés de la part du roi, pour la recevoir; & plusieurs des princesses & des plus grandes dames de la cour, pour lui faire compagnie. Lorsque la reine fut arrivée à Lyon, le roi, qui étoit occupé à mettre le duc de Savoye à la raison, la vint joindre en cette ville, & consomma le mariage le soir même de son arrivée. Ensuite la ville de Lyon honora cette princesse par la pompe d'une magnifique entrée, qui fut suivie des ceremonies nuptiales faites par le même cardinal Aldobrandin, qui les avoit faites à Florence, & qui étoit alors légat pour la paix de Savoye. Les enfans de cette alliance sont assez connus, & trois grands royaumes sont gouvernés par sa posterité. L'an 1610. sa majesté ayant de grands desseins, & devant partir pour les executer, declara la reine regente, & la fit sacrer & couronner. Le lendemain de ce couronnement, qui étoit le quatorziéme du mois de May, le roi fut assassiné, par François Ravaillac. La regence fut confirmée à la reine, qui gouverna jusqu'en 1617. auquel tems le maréchal d'Ancre fut tué. Cet homme, nommé *Concino Concini*, Florentin, avoit épousé Leonore Dori, dite *Galigay*, fille d'un menuisier de Florence, & domestique de la reine. Outre que cette femme étoit de tres-basse naissance, elle étoit la femme la plus laide du monde; mais le pouvoir absolu qu'elle avoit sur l'esprit de sa maitresse, reparoit ces défauts de la conduite & de la nature. On sçait que son mari & elle avoient usurpé tant de pouvoir sur l'esprit de la reine, qu'ils regloient ses desirs, ses affections & sa haine, comme il leur plaisoit. Ils furent la cause de la mauvaise humeur de cette reine, qui donna tant de peine au roi son fils, & qui la rendit si infortunée sur la fin de ses jours. Après plusieurs brigues faites pour détruire le cardinal de Richelieu, qui étoit dans le ministere, elle se retira l'an 1631. dans les Pays-Bas, & mourut à Cologne le 3. Juillet de l'an 1642. âgée de 68. ans. On consultera de Thou, Dupleix, Mezeray, Matthieu de Morgues, Hilarion de Coste, &c. L'an 1608. cette reine avoit pris pour devise une Junon appuyée sur un Paon roüant, avec ces mots; *Viro partuque beata.* Après la mort du roi, elle prit un pelican avec sa charité, comme di-

sent les maîtres, & ces paroles, *Tegit virtute minores*. Elle fit aussi graver l'oiseau du Paradis, portant trois de ses petits sur le dos, & prenant son essort vers le ciel, avec cette ame; *Mox ad sidera tollo*. On lui en fit dans les Pays-Bas, où elle étoit representée sous la forme de la mere des dieux, avec ces mots; *Læta deûm partu*. La ville de Paris est redevable à cette princesse de plusieurs superbes bâtimens que l'on y remarque. C'est elle qui a fait bâtir le magnifique palais d'Orleans, auquel on donne communement le nom de Luxembourg, parce qu'il a été construit sur les ruines d'un hôtel qui portoit ce nom. Elle posa la premiere pierre du monastere des Carmes déchaussés en 1613. Cette même princesse est aussi fondatrice du monastere des religieuses du Calvaire, qui furent établies en 1620. * *Histoire de Louis XIII. de l'edition de Paris*.

MARIE-THERESE D'AUTRICHE, infante d'Espagne, fille de *Philippe* IV. roi d'Espagne, & d'*Elisabeth* de France, sa premiere femme, nâquit à Madrit le 20. Septembre 1638. Par la paix concluë entre les deux couronnes de France & d'Espagne, en l'année 1659. on conclut le mariage de cette princesse avec le roi Louis XIV. lequel fut celebré à saint Jean de Luz le 9. Juin 1660. Cette grande princesse, celebre par sa vertu & par sa pieté, mourut à Versailles le 30. Juillet 1683. âgée de 45. ans, universellement regretée du roi, & de tous les peuples du royaume. *Voyez* LOUIS XIV. * *Memoires du tems*.

MARIE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIERE, dauphine, fille de *Ferdinand-Marie* electeur de Baviere, & de *Henriete-Adelaide* de Savoye, née à Munich le 28. Novembre 1660. épousa le 7. Mars 1680. à Châlons en Champagne, *Louis* dauphin, fils du roi *Louis* XIV. & de *Marie-Therese* d'Autriche. C'étoit une princesse d'un grand esprit, qui s'attira l'estime du roi son beau-pere, & de toute la cour. Elle mourut à Versailles le 20. Avril 1690. en sa trentiéme année, après une longue maladie. *Voyez* FRANCE. * *Memoires du tems*.

REINES D'ANGLETERRE.

MARIE, REINE D'ANGLETERRE, fille de *Henri* VIII. & de *Catherine* d'Espagne, née le 18. Février 1515. fut élevée, comme l'heritiere présomptive de la couronne. Mais après que Henri eut épousé Anne de Boulen l'an 1533. il ôta à Marie la principauté de Galles, & tous ses honneurs, & la renvoya auprès de sa mere, à Cimbalton, dans la province de Betford. La regardant alors comme une bâtarde, il fit ordonner dans un parlement, *que Marie seroit privée des droits qu'elle pouvoit prétendre à la couronne, & que ces mêmes droits seroient transferés à Elisabeth*. Cependant un peu avant sa mort, il ordonna par son testament, qu'Edouard, qu'il avoit eu de Jeanne Seymour, lui succederoit le premier; & lui substitua Marie, puis Elisabeth. Pendant le regne d'Edouard, la princesse Marie suivit toûjours la religion Catholique. Ni les prieres, ni les menaces du protecteur du royaume, pendant la minorité du roi, ne la purent faire consentir à fermer la chapelle de son palais, ni à souffrir que l'on y changeât le sacrifice de la messe, pour y introduire la cene Calviniste. On eut du respect pour sa qualité de sœur du roi, & d'heritiere présomptive de la couronne, & on lui laissa la liberté qu'elle demandoit. Edouard mourut au mois de Juillet 1553. Alors Dudley, comte de Warwick & duc de Northumberland, qui avoit formé le dessein de faire Giffort son fils, roi, par une alliance avec Jeanne de Suffolck, petite-niece de Henri VIII. tâcha de s'assurer de la personne de Marie; mais cette princesse se retira en son chateau de Framinghan, où elle se fit proclamer reine d'Angleterre. Cependant les ducs de Northumberland & de Suffolck, se saisirent de la tour de Londres. Là ils prirent en secret le serment des principaux de la noblesse, & les obligerent à se déclarer pour Jeanne, fille du duc de Suffolck, mariée à Giffort, fils du duc de Northumberland, & à la reconnoître pour reine. Ensuite ils y firent venir le maire de Londres avec six échevins, & exigerent d'eux le même serment. Deux jours après, par un édit public, on proclama Jeanne, reine d'Angleterre. En même tems le duc de Northumberland leva une puissante armée, & marcha contre Marie, laissant à Londres le duc de Suffolck, pour veiller à leurs communs interêts. La cause de Marie étoit si juste, que tout le monde prit son parti: de sorte qu'en dix jours elle mit sur pied une armée de plus de trente mille hommes. Sur ces nouvelles, le maire de Londres, & le reste de la noblesse, qui n'avoient osé s'opposer à Dudley, prenant avantage de son absence, le declarerent criminel de leze-majesté, arrêterent le duc de Suffolck avec Jeanne, que peu de jours auparavant ils avoient proclamée reine, & reconnurent Marie pour leur legitime princesse. Le duc de Northumberland perdit courage, & se mit entre les mains des magistrats, dans l'esperance peut-être d'obtenir sa grace. On le mena prisonnier à Londres, où, quelque tems après, il fut condamné à avoir la tête tranchée, aussi bien que le duc de Suffolck, & Jeanne, avec Giffort son mari. Après une victoire remportée sans effusion de sang, Marie entra triomphante dans la ville de Londres; & pour commencer à rétablir la religion Catholique, elle retira de prison les évêques de Londres, de Winchester & de Durham, le duc de Nortfolck, & Edoüard de Courtenay, qui étoient arrêtés, pour fait de la religion. A l'égard de la princesse Elisabeth, qui étoit un grand obstacle à un si bon dessein, elle l'envoya à Woodstocke, sous sûre garde. L'amour du bien public la fit resoudre à se marier, quoique jusques à trente-huit ans elle eût conservé sa virginité. Son conseil & le parlement la pressoient de donner un heritier au royaume; & son mariage avec un prince Catholique, étoit un puissant moyen pour rétablir la religion. Elle epousa l'an 1554. *Philippe*, fils de Charles-*Quint*, à qui cet empereur donna le royaume d'Espagne l'an 1555. Plusieurs évêques heretiques avoient eu part à la révolte de Dudley; toutefois, elle ne voulut pas que le magistrat seculier instruisit leur procès; mais elle les renvoya aux juges ecclesiastiques, principalement Crammer, archevêque de Cantorbery, dont la cause fut jugée conformément aux mandemens apostoliques. La reine Marie, & le roi son mari, comparurent par procureur devant le commissaire apostolique, & quitterent la qualité de juges, pour prendre celle de simples parties. Pour travailler plus sûrement au rétablissement de la religion Catholique, Marie ordonna, *que tous les étrangers sans charges publiques, & qui n'etoient pas naturalisés, eussent à sortir du royaume dans un tems prefix*. La crainte de cette ordonnance chassa d'Angleterre près de trente mille heretiques, qui, du tems d'Edoüard, s'y étoient refugiés, comme en un asyle, où toutes les sectes étoient bien reçuës. L'exemple de la reine, sa declaration, & l'arrêt du parlement, rappellerent dans l'Angleterre l'ancien usage des prieres & du service divin, à quoi les Heretiques ne s'opposerent que foiblement. Ensuite le cardinal Polus reconcilia le peuple d'Angleterre à l'église, en presence du roi & de la reine, après avoir donné l'absolution de toutes les censures que ce peuple avoit encouruës par sa desobéïssance au saint siege, & par son heresie. Ainsi la religion Catholique refleurit en ce royaume; mais ce ne fut pas pour long-temps; car Marie mourut sans enfans l'an 1558. & l'heresie se retablit pendant le regne d'Elisabeth. * Sanderus, *histoire du schisme d'Angleterre*.

MARIE II. reine d'Angleterre, fille aînée de *Jacques* II. roi d'Angleterre, & de sa premiere femme, nâquit au palais de saint James le 10. May 1662. Quoique le roi son pere qui n'étoit alors que duc d'Yorck, eût déja du panchant pour la religion Catholique, & que sa mere en fît profession lorsqu'elle mourut, elle fut élevée dans la religion Protestante. A l'âge de seize ans le 15. Novembre 1677. elle épousa *Guillaume-Henri* de Nassau prince d'Orange. Peu de tems après elle passa en Hollande avec son époux, où elle demeura 11. ans, sçavoir jusqu'au mois de 1689. qu'elle repassa en Angleterre. Elle arriva à White-Hall le 12. du même mois, & le lendemain elle fut proclamée reine d'Angleterre. Elle partageoit également avec le roi son époux la souveraineté, la suprematie & l'autorité sur tous les domaines & droits appartenans à la couronne: mais l'administration & l'execution residoient uniquement dans la personne du roi, conformément à une ordonnance de la convention. Mais dans la suite le

parlement fit un acte, par lequel en l'absence du roi elle avoit seule la même administration & execution, qu'elle prit toûjours en main au départ du roi hors du royaume, & qu'elle lui remit toûjours à son retour. Ce fut en 1690. que Marie prit la premiere fois le gouvernement en main, pendant que le roi son époux étoit occupé en Irlande à la reduction de ce royaume. La flotte Angloise commandée par le comte de Torrington eut le malheur d'être battuë par les François. Ce fâcheux évenement fut contrebalancé par la victoire remportée en Irlande près de la Boyne. La seconde année de son administration termina la reduction de toute l'Irlande. En 1692. l'Angleterre se vit menacée d'une descente & d'une invasion; mais les vents arrêterent la flotte des François dans leurs ports, favoriserent la jonction des vaisseaux d'Angleterre & de ses alliés, & ne changerent qu'après avoir favorisé la victoire que l'Angleterre remporta, la flotte des ennemis ayant été defaite, & la plûpart de leurs vaisseaux brûlés. En 1693. le malheureux succès de la bataille de Landen changea la face des affaires. L'année suivante fut la derniere de l'administration de Marie. Les forces d'Angleterre estant alors plûtôt superieures qu'inferieures à celles des François par terre, remporterent divers avantages sur elles, pendant que leurs flottes s'assuroient l'empire non seulement de ces mers qui dépendent en particulier d'Angleterre, mais aussi de l'Ocean entier & de la Mediterranée. Marie mourut de la petite verole le 28. Decembre 1694. vieux stile, dans le palais de Kensington, après une maladie de peu de jours, âgée de trente-trois ans, dont elle en avoit regné plus de six.

REINE D'ECOSSE.

MARIE DE LORRAINE, reine d'Ecosse, fille de *Claude* de Lorraine, I. du nom, duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon-Vendôme, fut elevée avec grand soin, & fut mariée le 4. Août 1534. à *Louis* d'Orleans, II. du nom, duc de Longueville, duquel elle resta veuve l'an 1537. Elle avoit renoncé au mariage, s'étoit retirée à la campagne, & avoit refusé d'épouser Henri VIII. roi d'Angleterre, lorsque le roi François I. lui commanda l'an 1538. d'épouser *Jacques* V. roi d'Ecosse, veuf de *Magdelaine* de France. Elle ne put resister à cet ordre, & fut menée en Ecosse, où ses vertus lui firent des admirateurs de tous ses sujets. Le Ciel benit ce mariage par la naissance de deux fils, qui moururent jeunes, & par celle d'une fille nommée *Marie*, qui regna après son pere, & qui a eu son article entre les reines de France. La reine en accoucha huit jours avant la mort de son mari, arrivée l'an 1542. Ensuite elle fut encore recherchée par le roi d'Angleterre: mais elle rompit adroitement ce dessein, & ne s'occupa qu'à élever sa fille, & à gouverner l'etat, qu'elle eut le bonheur de maintenir en paix. Il est vrai que les Anglois jaloux susciterent des divisions, & y porterent la guerre avec tant de fureur, que ces traverses auroient été capables de le bouleverser, si le secours des rois François I. & Henri II. ne l'eussent maintenu. La reine Marie eut la consolation de voir ses freres posseder les premieres charges du royaume de France, & de voir sa fille, *Marie* Stuart, épouser l'an 1558. le dauphin, qui fut depuis le roi *François* II. Cette sage reine mourut le 10. Juin 1560. ou, selon Pierre Matthieu l'an 1561. Son corps fut porté en France, comme elle l'avoit ordonné, & fut enterré dans l'église de saint Pierre de Reims, où *Renée* de Lorraine, sa sœur, étoit abbesse. * Claude Despense, *en son eloge funebre*. Sainte-Marthe, *hist. geneal. de France*. Le pere Anselme. De Thou. Castelnau-Mauvissiere. Du Chêne. Mezeray, &c.

REINE DE HONGRIE ET DE BOHEME.

MARIE D'AUTRICHE, reine de Hongrie & de Bohéme, fille de *Philippe* archiduc d'Autriche & roi d'Espagne, & de *Jeanne* d'Aragon, & sœur des empereurs *Charles* V. & *Ferdinand* I. née à Bruxelles le 13. Septembre 1503. épousa en 1521. *Louis* Jagellon, roi de Hongrie, qui perit l'an 1526. à la bataille de Mohats. Cette mort toucha sensiblement la reine son épouse, qui depuis ne voulut jamais songer à de secondes nôces, bien qu'elle fût recherchée par plusieurs princes. Son frere, Charles V. qui l'aimoit beaucoup, lui donna le gouvernement des Pays-Bas, dont elle s'acquitta en 1531. étant aussi propre à ménager les esprits durant la paix, qu'à conduire les armées durant la guerre. Cette princesse fit la guerre au roi Henri II. & dans le tems que l'empereur Charles V. son frere, assiegeoit Mets l'an 1552. elle fit diversion d'armes en Picardie, brûla & pilla diverses villes de cette province, avec Folembray, maison royale bâtie par le roi François I. Le roi Henri II. emporta depuis Mariembourg, qu'elle avoit fait bâtir; & c'est de la prise de cette ville & du château, qu'on disoit de la gouvernante du Pays-Bas: *Elle a fait la sole en Bray, & Marie en Bourg*. Elle aimoit la chasse, & se divertissoit souvent à cette sorte d'exercice, qu'elle ne trouvoit point penible. Sa prudence la rendit extrêmement chere aux peuples, qu'elle gouverna pendant 24. ans jusqu'au 25. Octobre 1555. & passa en Espagne en 1556. où elle mourut en 1558. peu de jours après la mort de Charles V. & lorsqu'elle étoit preste de partir pour revenir en Flandres, où elle avoit dessein de finir ses jours. * Hilarion de Coste, *eloges des femmes illustres*.

MARIE ISABELLE, reine de Hongrie, sœur de *Sigismond-Auguste*, roi de Pologne, épousa l'an 1539. *Jean* Zapol, vaivode de Transsylvanie, qui avoit été élû roi de Hongrie l'an 1526. & qui disputoit cette couronne à Ferdinand d'Autriche, frere de l'empereur Charles-*Quint*. Elle accoucha d'un fils le 7. de Juillet 1540. Son mari en eut tant de joye, qu'ayant reçu cette nouvelle, il fit un excès de table, qui fut cause de sa mort le 21. du même mois. Isabelle ne se voyant pas en état de conserver à son fils une couronne que Ferdinand lui disputoit, elle implora la protection de la Porte, & en reçut de si grands secours, que l'armée de Ferdinand qui assiegeoit Bude, fut taillée en pieces. Solyman vint lui-même en Hongrie, se rendit maître de Bude, & obligea Isabelle de se retirer à Lippa, lui laissant seulement le vain titre de regente de Transsylvanie, avec l'esperance de donner un jour la couronne de Hongrie à son fils. Elle ceda ensuite l'an 1551. la Transsylvanie au roi Ferdinand, & se retira à Cassovie en Pologne, près de Bonne Sforce sa mere, & de Sigismond-Auguste son frere, d'où elle negocia son retour en Transsylvanie l'an 1556. où elle se maintint jusqu'à sa mort, sans faire part de son autorité à Jean-Sigismond son fils. Elle mourut à Albe-Jule le 15. Septembre 1558. * Strada, *Decad*. I. *l*. 9. Hilarion de Coste, *Eloge des femmes illustres*. *Discours historiques & politiques sur la guerre de Hongrie*.

REINE DE NAPLES.

MARIE DE CHASTILLON, reine de Naples & de Sicile, fille de *Charles* de Chastillon, dit *de Blois*, & de *Jeanne* de Bretagne, qui porta ce duché à son mari, épousa le 9. Juillet 1360. *Louis* de France, duc d'Anjou, comte de Provence & du Maine, second fils du roi *Jean*, qui fut ensuite roi de Jerusalem, de Naples & de Sicile. Cette reine étant devenuë veuve l'an 1384. prit la tutelle de son fils *Louis*, qui étoit encore fort jeune, & gouverna le royaume de Sicile pendant sa minorité. On peut voir dans l'article de LOUIS II. roi de Naples, les soins qu'elle prit de conserver ce royaume, qui fut disputé par Ladislas ou Lancelot, fils de Charles de Duras. Elle fit paroître tant de sagesse dans le maniment des affaires, & usa si prudemment de ses revenus, qu'outre la dépense, qu'il lui fallut faire pour entretenir une si longue guerre, on trouva encore après sa mort deux cens mille écus d'or, qu'elle avoit reservés pour payer la rançon de son fils, en cas qu'il fût pris à la guerre. Elle mourut à Angers le 12. Novembre 1404. & fut inhumée en l'église de saint Maurice, devant le grand autel. * Godefroi, *sur l'histoire de Charles VI*. Le pere Anselme.

PRINCESSES DU NOM DE MARIE.

MARIE DE BOURGOGNE, fille de *Charles*, surnommé *le Temeraire*, duc de Bourgogne, & d'*Isabelle* de Bourbon, seconde femme de ce prince, nâquit à Bruxelles le 13. Février 1457. Elle n'avoit que 20. ans, lorsque son pere ayant été tué au siége de Nancy l'an 1477.

la laissa heritiere de tous ses états. Le roi Loüis XI. negligea la proposition que les ambassadeurs Bourguignons lui firent à Peronne, de marier leur princesse, avec le dauphin Charles: ce que les politiques ont toûjours blâmé, parce que Marie porta tous ses états des Pays-Bas à la maison d'Autriche. Elle choisit *Maximilien*, fils de l'empereur *Frederic*, & le mariage en fut accompli à Gand le 20. Août de la même année. On dit que ce prince étoit si pauvre, qu'il fallut que sa femme fit la dépense des nôces, de son équipage & de ses gens. Cette princesse étant à la chasse, tomba de cheval & en mourut le 25. Mars 1482. Elle avoit eu *Philippe* I. *Marguerite*; & *François*, qui vécut fort peu. * Du Chêne, *histoire de Bourgogne*. Le pere Anselme, &c.

MARIE DE FRANCE, comtesse de Champagne, de Blois & de Chartres, fille aînée du roi *Louis* VII. dit *le Jeune*; & d'*Alienor* de Guyenne, fut mariée à *Henri* I. surnommé *le Large* ou *le Riche*, comte palatin de Champagne & de Brie, seigneur des comtés de Chartres, Blois, Sancerre, &c. Elle mourut âgée de près de 60. ans le 11. Mars 1198. du déplaisir de la mort de son fils *Henri* II. comte de Champagne & roi de Jerusalem, qui mourut étant tombé d'une fenêtre au château d'Acre en Palestine l'an 1197. Elle avoit eu aussi *Thibaud* V. qui succeda à *Henri* II. son frere; *Scholastique*, femme de *Guillaume* III. comte de Vienne & de Mâcon; & *Marie*, qui épousa *Baudouin* IX. comte de Flandres, & depuis empereur de Constantinople. *Consultez* la chronique de Robert, religieux d'Auxerre. Rigord. Guillaume le Breton. Le pere Anselme, &c.

MARIE DE FRANCE, fille du roi *Philippe* II. surnommé *Auguste*, & d'*Agnès* de Meranie, fut promise l'an 1200. à Alexandre prince d'Ecosse, & deux ans après, à Artus comte de Bretagne & d'Anjou. Depuis, au mois d'Août de l'an 1206. elle épousa *Philippe* de Hainaut, marquis de Namur; étant restée veuve, elle prit une seconde alliance à Soissons l'an 1213. avec *Henri* I. duc de Brabant. Le pere Buskens dit qu'elle mourut l'an 1226. mais ce fut l'an 1238. âgée d'environ 40. ans, & fut enterrée dans l'église de saint Pierre de Louvain, où l'on voit son tombeau.

MARIE DE FRANCE, fille du roi *Charles* IV. dit *le Bel*, & de sa troisiéme femme *Jeanne* d'Evreux, mourut sans alliance le 6. Octobre 1341.

MARIE DE FRANCE, fille du roi *Philippe* de Valois VI. du nom, & de *Jeanne* de Bourgogne, sa premiere femme, épousa l'an 1332. *Jean* de Brabant, duc de Limbourg, fils de *Jean* III. duc de Brabant, & mourut le 22. Septembre 1333.

MARIE DE FRANCE, fille du roi *Jean*, & de *Bonne* de Luxembourg, sa premiere femme, fut mariée l'an 1364. à *Robert* I. du nom, duc de Bar. On met sa mort l'an 1404.

MARIE DE FRANCE, fille du roi *Charles* V. dit *le Sage*, & de *Jeanne* de Bourbon, née le 27. Février 1370. fut promise par le roi son pere, à *Guillaume* de Baviere, comte de Hainaut, & mourut avant le mariage l'an 1377.

MARIE DE FRANCE, fille du roi *Charles* VI. née le 22. Août 1393. fut prieure de Poissy, & mourut le 19. Août 1438. * Sainte-Marthe, *hist. general. de la maison de France*. Le pere Anselme.

MARIE DE LUXEMBOURG, fille de *Pierre* de Luxembourg, II. du nom, comte de saint Paul, épousa 1°. *Louis* de Savoye, comte de Romont, 2. l'an 1487. *François* de Bourbon, comte de Vendôme. Cette princesse, renommée par sa pieté & par sa chasteté, ayant été veuve pendant cinquante & un ans, mourut le premier Avril de l'an 1546. ayant eu quatre fils & deux filles. L'aîné fut *Charles* de Bourbon, qui eut *Antoine*, pere de *Henri* IV.

MARIE DE LUXEMBOURG, fille de *Sebastien* de Luxembourg, & de *Marie* de Beaucaire, épousa *Philippe-Emmanuel* de Lorraine, duc de Mercœur, & en eut un fils & deux filles, dont il ne resta que *Françoise*, heritiere de la principauté de Martigues, des duchés de Mercœur, Penthiévre, &c. & femme de *Cesar* de Vendôme, fils *naturel* de Henri *le Grand*. Marie mourut le 6. Septembre 1623. Le pere Hilarion de Coste a fait l'éloge de ces deux princesses.

MARIE DE VALOIS, duchesse de Calabre, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & de sa troisiéme femme *Mahaud* de Chastillon, fut mariée à *Charles* de Sicile, duc de Calabre, fils de *Robert* roi de Naples, & d'*Yolande* d'Aragon, & veuf de *Catherine* d'Autriche. Le traité du mariage fut passé à Paris le 11. Janvier 1324. Elle mourut en couches le 6. Decembre 1328. laissant deux filles; *Jeanne* I. qui fut reine de Naples; & *Marie*, qui épousa l'an 1343. *Charles* de Sicile, duc de Duras son cousin. Cette derniere étant veuve, fut contrainte par Hugues de Baux, comte d'Avelino, d'épouser *Robert*, son fils; mais cette insolence ayant été punie par la mort du pere & du fils, *Philippe* de Sicile, II. du nom, prince de Tarente, l'enleva & l'épousa l'an 1353. C'étoit une tres-belle princesse, qui mourut le 20. Mai 1366. à Naples, où elle fut enterrée dans l'église de sainte Claire. * Villani. Collenucio. Sainte-Marthe. Bouche. Le pere Anselme, &c.

MARIE ADELAIDE de Savoye, dauphine, fille aînée de *Victor Amedée* II. du nom, duc de Savoye, & d'*Anne-Marie* d'Orleans, née à Turin le 5. Decembre 1685. fut amenée en France en 1696. en consequence du traité de paix conclu à Turin le 29. Août de la même année, entre le roi Loüis XIV. & le duc de Savoye, pour y être élevée jusqu'à ce qu'elle fût en âge d'épouser Loüis de France, duc de Bourgogne, depuis dauphin, ce qui fut fait à Versailles le sept Decembre 1697. Cette princesse sçut toûjours par ses manieres gracieuses & spirituelles, se concilier toute l'affection du roi ayeul de son époux. Elle ne porta le titre de dauphine que pendant dix mois, étant morte au château de Versailles le 12. Février 1712. âgée de 26. ans, 2. mois 6. jours. Loüis dauphin son mari, mourut au château de Marly le 18. du même mois, & leurs corps furent portés à saint Denys en France sur un même char, & inhumés ensemble. *Voyez, leur posterité* à FRANCE.

FEMMES ILLUSTRES DU MESME NOM.

MARIE DE FRANCE, dame sçavante, vivoit vers l'an 1260. & n'étoit pas de la maison royale de France, mais seulement Françoise, comme elle l'assure elle-même dans ses vers. Elle traduisit d'anglois en vers françois, les fables d'Esope moralisées, & entreprit cet ouvrage, pour faire plaisir à un seigneur de ce tems, nommé Guillaume. * Fauchet. Du Verdier. La Croix du Maine.

MARIE-MAGDELAINE de la Trinité, fondatrice des religieuses de Notre-Dame de Misericorde, conjointement avec le pere Yvan prêtre de l'Oratoire, qui en a été le fondateur, nâquit à Aix en Provence le 3. Juin 1616. Son pere étoit un soldat appellé *Armand* Martin, né à Tours, & marié à Aix avec Marguerite Caritas. Il mourut à la guerre en Piémont, avant que Magdelaine eût atteint l'âge de dix ans. Après sa mort elle fut élevée avec grand soin par sa mere qui vivoit d'un petit negoce. A l'âge de quinze ans elle fut demandée en mariage, & pressée par sa mere d'accepter le parti qui paroissoit avantageux, elle demanda du tems pour consulter Dieu, puis déclara dans l'assemblée de ses parens, qu'elle n'avoit nulle volonté de s'engager jamais dans le mariage. En 1630. elle se retira à Pertuis avec madame de saint Marc, veuve d'un conseiller d'Aix, pour se garantir de la maladie contagieuse qui faisoit alors de grands ravages dans cette derniere ville. Elle accompagna cette dame à Tarascon, & courut dans le voyage deux grands dangers. Quand elle en eut été délivrée & qu'elle fut arrivée à Tarascon, elle alla tous les jours qu'elle y demeura, en rendre graces à Dieu dans l'église souterraine de sainte Marthe, fort fréquentée à cause des reliques qui y sont exposées à la veneration du peuple, & que l'on croit être de cette Sainte. Quand elle fut de retour à Aix, elle se mit sous la conduite du pere Yvan, qui composa pour elle un livre qui a pour titre, *Conduite à la perfection Chrétienne*. Elle lui demanda permission de faire vœu de continence perpetuelle, & lui témoigna depuis quelque dessein d'entrer dans le monastere des Capucines de Marseille. Le pere Yvan lui déclara que Dieu la destinoit à un autre

emploi, & un Capucin consulté là-dessus répondit la même chose. On dit qu'elle connut dans la priere que cet emploi étoit la fondation d'un nouvel Ordre; & dans une maladie qu'elle eut en 1632. elle prit la résolution de fonder un ordre, qui fut appellé l'*Ordre de la Misericorde*, où l'on recevoit sans dot les filles de qualité qui n'avoient pas de bien, pour entrer dans les autres religions. Quand elle proposa ce dessein au pere Yvan, il le jugea impossible; néanmoins il entreprit de travailler à son établissement, & pour cet effet acheta une maison dans Aix, pour loger les pauvres filles de l'ordre qu'il vouloit fonder. Magdelaine quitta la maison de sa mere, pour aller demeurer dans celle que le pere Yvan avoit preparée. La demoiselle de Bontems y envoya des meubles, & pourvut à la subsistance des filles, ausquelles elle fit depuis donation de tout son bien. Le nombre de ces filles s'étant accru, le pere Yvan acheta des jardins où il pût loger plus commodément sa communauté. Le 13. Août 1637. la premiere pierre du nouveau bâtiment fut posée. M. Bretel archevêque d'Aix trouva mauvais que cette ceremonie eût été faite sans son ordre; mais ayant connu depuis la vertu de Magdelaine, il ratifia la permission donnée par son grand Vicaire. Les ennemis de cette congregation naissante donnerent à l'archevêque d'Aix de mauvaises impressions du pere Yvan, & le décrierent dans son esprit comme un ignorant, & un homme peu capable de l'emploi dont il se mêloit. L'archevêque lui ayant donc défendu de diriger la communauté jusqu'à nouvel ordre, les filles qui la composoient demanderent des Jesuites pour directeurs, & en obtinrent deux qui rendirent un témoignage avantageux & du pere Yvan & de la communauté, & dissiperent les nuages de la calomnie. L'orage ne fut pas pour cela entierement appaisé. L'archevêque ne pouvoit digerer le projet d'un nouvel ordre, ni de recevoir des filles sans dot. Cependant M. Sforza archevêque d'Avignon, approuva l'institut, le comte d'Alais gouverneur de Provence obtint du roi tres-Chrétien les lettres necessaires pour cet établissement, & l'archevêque reçut enfin la bulle, & permit aux filles de prendre l'habit de religieuses, & au pere Yvan de les confesser & de les conduire. La ceremonie de leur vêture se fit le 13. Juin 1639. La mere Magdelaine, qui avoit été la premiere superieure, se démit de sa charge, pour aller établir à Marseille une autre maison du même ordre. Elle y arriva avec trois de ses sœurs le 13. Février 1643. & y fut fort considerée par M. Gault évêque de la ville, qui la visita presque tous les jours pendant quatre mois. Quelques années après, elle établit une autre maison de son ordre à Avignon, & une autre encore à Paris, où elle arriva le 3. Janvier 1649. & la trouva pleine de troubles. Malgré les malheurs publics, la cherté des vivres, la rareté de l'argent, la disette de toutes choses, elle y acheta une maison, & obtint des lettres pour y établir un monastere. Le pere Yvan en eut tant de joye, qu'il voulut l'aller visiter; mais il étoit si fort accablé d'années & de maladies, qu'il y mourut dans la sacristie le 8. Octobre 1653 Le pere Leon, Carme reformé fit son oraison funebre, qui fut imprimée, aussi-bien que les lettres du pere Yvan. M. Gondon docteur en theologie, composa sa vie sur les memoires fournis par la mere Magdelaine. La reine Anne d'Autriche, qui avoit entendu l'oraison funebre du pere Yvan, conçut une haute estime de la mere Magdelaine, & l'assura de sa protection. Les affaires de son ordre l'obligerent de faire un voyage en Provence, & à y visiter les monasteres d'Aix, de Marseille & d'Avignon. Avant que de retourner à Paris, elle souhaita de voir les reliques de la Magdelaine sa patrone, qui sont dit-on, à saint Maximin, & de passer de-là à la sainte Baume. On dit que notre religieuse de retour à Paris, prédit à la reine mere la paix des Pyrenées, le mariage du roi Loüis XIV. & la naissance du dauphin. Quelques desirs que des personnes de la premiere qualité de la cour eussent de la retenir, elle les quitta pour aller établir dans la ville d'Arles une nouvelle maison de son ordre. Au mois de Mai 1665. elle en fonda une autre à Salon ville du diocese d'Arles, & y demeura quelques années. La mere Marie des Anges professe de Paris, fut la premiere superieure. Elle eut ordre du confesseur de la maison de mettre l'obéïssance de la mere Magdelaine à l'épreuve, & n'en laisser pas échapper l'occasion. Au mois de Juin suivant elle retourna à Paris, où consultée par la reine mere sur l'état de sa maladie, elle lui déclara qu'elle étoit tres-dangereuse. En 1666. elle partit pour Rome, où l'on avoit demandé des religieuses de l'ordre de la Misericorde, mais avant qu'elle y fût arrivée, elle fut rappellée à Paris pour appaiser le trouble excité par le directeur. Elle y reçut de séveres reprimandes, & y vit élever une autre superieure. Le prétexte de la persécution qu'elle souffrit, fut qu'elle avoit fait de trop grandes acquisitions, & reçut trop de pauvres filles. Lassée de ces contradictions, elle resolut de se retirer, & se rendit à Avignon en 1670. Elle prétendoit en partir pour aller à Rome où son nom étoit connu, & où quelques personnes souhaitoient voir établir un monastere de l'ordre de la Misericorde, qu'une grande dame avoit promis de faire bâtir à ses dépens. Quand elle arriva à Avignon, elle parut si foible, qu'il fut aisé de juger qu'elle ne seroit jamais en état d'entreprendre le voyage de Rome. On reconnut bientôt après qu'elle étoit hydropique. Le 12. Février 1678. elle demanda le viatique, & à quatre heures du soir l'extrême-onction. Trois jours avant sa mort elle dicta une lettre circulaire à tous les monasteres de son ordre, & y recommanda sur-tout le quatriéme vœu, qui consiste à recevoir des filles de qualité qui n'ont point de dot, & elle demanda qu'une pauvre fille de qualité fût reçuë en chaque monastere pour y tenir sa place, ce qui fut religieusement observé. Quoiqu'elle eût souffert de violentes douleurs & de cruelles incisions, elle expira doucement le 20. Février. Quatorze jours après son decès, on lui fit un service solemnel, auquel assisterent le vice-legat d'Avignon & toute la noblesse. Le pere Marc-Antoine du Roi de la congrégation de la doctrine Chrétienne, prononça son oraison funebre, qui fut ensuite imprimée. * Grosez Jesuite, *dans la vie de Marie Magdelaine de la Trinité, publiée à Lyon in 8°. en 1696.*

MARIE DE L'INCARNATION. Nous avons eu deux religieuses en France qui ont porté ce nom & l'ont rendu celebre par un grand merite, de grandes actions, & une éminente sainteté. La premiere se nommoit Barbe Avrillot, née à Paris le 1. Février 1565. de parens nobles. Elle fut mise fort jeune pensionnaire à Longchamp, où dès-lors elle parut élevée à une vertu qui passoit de beaucoup son âge. Elle n'eut pas plûtôt atteint l'âge de 14. ou 15. ans qu'elle sollicita auprès de ses parens la permission d'entrer en religion; mais elle ne l'obtint pas, & par obéïssance elle épousa M. Acarie qui avoit du bien, de la naissance, & de la vertu. Elle se comporta dans le mariage de maniere à être proposée aux femmes pour un modele accompli de toutes les vertus de leur état. Son mari, qui avoit soûtenu avec chaleur le parti de la ligue, ayant été obligé de sortir de Paris lorsque cette ville fut reduite à l'obeïssance du roi Henri IV. elle se vit avec six enfans dans le plus grand abandon, & dans la plus extrême misere où l'on puisse être réduit; elle soûtint cette épreuve avec une fermeté d'ame qui la rendit l'admiration de Paris; & l'éclat de ses vertus augmentant de jour en jour, il ne se faisoit rien de considerable en France pour la gloire de Dieu qu'elle ne fût consultée. Elle donna commencement à la reforme qui se fit alors dans un grand nombre de monasteres, & tout le monde sçait que c'est principalement à elle qu'on doit l'établissement des Carmelites reformés en France. Les differences qu'elle y rencontra, & les persécutions qu'on lui suscita, ne la rebuterent point. Elle se chargea des bâtimens du premier monastere qui est au fauxbourg saint Jacques; fit le choix des premieres novices qui y furent reçûes; engagea madame de sainte Beuve son amie à l'établissement du monastere des Ursulines du même fauxbourg; aida le cardinal de Berulle dans l'institution de la congregation de l'Oratoire; & étant devenuë veuve en 1613. elle entra en qualité de converse dans l'ordre dont elle étoit la fondatrice. Elle fit son noviciat & ses vœux à Amiens, où peu après elle fut élüë superieure. Elle refusa constamment cette dignité, passa ensuite au monastere de Pontoise, qui lui devoit son

établissement, elle leur fit de grands biens, & y mourut le 18. Avril 1618. âgée de 63. ans. *Voyez* sa vie écrite par M. du Val, par d'autres auteurs, les auteurs qui ont parlé de l'établissement des Carmelites en France. Le tombeau de cette sainte femme a été honoré de plusieurs miracles.

L'autre MARIE DE L'INCARNATION se nommoit Marie Guyert, elle nâquit à Tours le 18. Octobre 1599. Son pere étoit un marchand de soye, sa mere étoit d'une tres-bonne famille. Elle épousa par obeïssance à ses parens un homme de même condition que son pere, nommé Martin, & en eut un fils qui s'est rendu illustre dans la congregation des Benedictins de saint Maur, sous le nom de dom Claude Martin. Elle demeura veuve à l'âge de 19. ans & à l'âge de 32. elle entra chez les Ursulines de Tours. Comme dès sa plus tendre enfance elle avoit été élevée à un don d'oraison tres-sublime, soûtenuë d'une austerité de vie qui a peu d'exemples, & de toutes les vertus qui peuvent convenir aux personnes de son sexe. Elle étoit déja maîtresse dans la vie spirituelle lorsqu'elle entra au noviciat, aussi ne tarda-t-on pas après sa profession à la charger du soin d'instruire les novices: elle s'acquitta de cet emploi avec un succès qui répondit à l'attente qu'on en avoit: elle peupla sa maison de Saintes. Ce fut dans ce temps-là, & pour l'instruction de ces jeunes éleves qui lui étoient confiées, qu'elle composa l'école Chrétienne, qui est un des meilleurs catechismes que nous ayons en notre langue. Appellée ensuite par des voyes extraordinaires à la conversion des filles sauvages du Canada, elle passa à Quebec en 1639. pour y établir un couvent de son ordre, qu'elle a solidement établi; gouverné long-tems avec une grande sagesse, soûtenu dans des tems fâcheux d'une maniere presque miraculeuse, & auquel elle a laissé des constitutions conformes au pays, qui marquent une prudence toute divine, & une experience consommée. Elle mourut en odeur de sainteté le dernier jour d'Avril 1672. Outre l'école Chrétienne, nous avons encore d'elle un volume de ses retraites & de ses lettres, in 4°. Sa vie écrite par elle-même, a été imprimée avec des additions par le pere dom Claude Martin son fils. Tous ces écrits sont remplis de cette onction sainte, & de cette sublimité de pensées qu'on ne trouve que dans les Saints. Elle a merité les éloges des plus grands hommes de son siécle. * *Sa vie écrite depuis peu par le* pere de Charlevoix, *Jesuite*.

MARIE DE GOURNAY, *cherchez* JARS.

MARIENBERG, en latin *Marieberga*, ville d'Allemagne dans la haute Saxe, est située dans les montagnes, où il y a diverses mines de métaux: ce qui donna la pensée à Henri duc de Saxe, d'y faire bâtir cette ville l'an 1519. Elle appartient à l'électeur de Saxe.

MARIENBOURG, ville des Pays-Bas sur les confins du Hainaut & du Luxembourg, reçut son nom de Marie d'Autriche, reine de Hongrie, & gouvernante du Pays-Bas, qui la fit bâtir l'an 1542. Les François la prirent, & l'ont gardée par le XXXIX. article de la paix des Pyrenées de 1659.

MARIENBOURG, ville du royaume de Pologne, capitale de la Prusse royale, est bâtie sur la riviere Nogat, qui est un bras de la Vistule. Il y avoit en ce lieu une forteresse, qui fut cause qu'on y bâtit l'an 1281. cette ville, à laquelle on donna le nom qu'elle porte, en consideration d'une image miraculeuse de la sainte Vierge. Elle a été autrefois le siége des Chevaliers de l'ordre Teutonique, & avoit été bâtie par les chevaliers Porte-Croix. Cette ville fut prise par Casimir IV. roi de Pologne l'an 1460. & par les Suedois l'an 1626. & l'an 1655. Depuis elle a été renduë au roi de Pologne. Marienbourg a titre de palatinat. * Cromer, *histor. Polon.* Starovollius, & Cellarius, *desc. Polon.*

MARIENBURG ou MARIOBOURG, ville d'Irlande, est la capitale du comté de la reine, qu'ils appellent *Queynescounti*.

MARIENDAL, que les Allemands nomment Mergentheim, *Mergenthemum*, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, est nommée par quelques auteurs Latins *Mergethum*, & *Mariae domus*. Elle est sur le Taubert, à cinq ou six lieuës de Wirtzbourg, & est considerable, parce qu'elle est le lieu de la residence du grand-maître de l'ordre Teutonique en Franconie.

MARIENWERDER, petite ville de la Prusse ducale. Elle est dans la Pomesanie, entre Marienbourg & Graudens, à six lieuës des deux. Elle étoit autrefois le siége de l'évêque de Pomeranie. * Maty.

MARIENZELL, village de la Stirie, situé aux confins de l'Autriche. Il n'est connu que par l'affluence des pelerins, qui y vont en devotion. * Maty.

MARIES, fête de rejoüissance, qui se faisoit autrefois à Venise, & qui devoit son origine au sujet qui suit. Les Istriens, peuples d'Italie, voisins de l'état de Venise, & alors ennemis jurés des Venitiens, se jetterent un jour au mois de Février, dans une des isles qui formoient cette ville, & qui est aujourd'hui celle de *Castello*. Etant entrés dans l'église de S. Pierre, où ils trouverent des filles assemblées pour quelque mariage, ils les enleverent & les emmenerent dans Caorle petite isle du Frioul. Dès que les Venitiens eurent eu avis de cette entreprise, ils les poursuivirent; & après un combat sanglant, ils retirerent ces filles d'entre leurs mains. Pour conserver la memoire de cette action, on institua à Venise une fête publique, qui se celebroit tous les ans le deuxiéme jour du même mois de Février. Douze jeunes filles des plus belles, superbement parées, & accompagnées d'un jeune homme habillé en ange, alloient dansant par toute la ville. Cette ceremonie, qui fut observée pendant trois cens ans, finit dans le tems de la guerre des Genois, à cause qu'on reconnut qu'il s'y commettoit quelques abus. Il en demeura neanmoins quelque marque, en ce que le doge & les senateurs continuerent d'aller tous les ans le second jour de Février, en procession à l'église de Notre-Dame, avec une pompe fort celebre. * Joan. Bapt. Egnat. *exempl. illustr. vir.*

MARIESTADT, ville de Suede dans la Gothie occidentale, ou Westrogothlandt, entre les lacs Weter & Wener, à trois ou quatre lieuës du premier. C'est une ville nouvelle.

MARIETE (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique, Espagnol & natif de Vittoria, entra dans l'ordre en 1571. & mourut au mois de Decembre de l'an 1611. Nous avons quelques ouvrages qu'il avoit composés en sa langue naturelle; comme l'histoire ecclesiastique des Saints d'Espagne, qui parut en 1596. *in fol.* à Cuença. Celle des archevêques de Tolede, qu'il publia à Madrid en 1600. L'histoire des prélats tirés de son ordre, imprimée dans la même ville en 1605. &c. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* Echard, *script. ord. Præd.*

MARIGALANTE, isle de l'Amerique septentrionale, entre les Antilles ou les Caraïbes, appartient aux François. Elle est extrémement fertile, située à six lieuës de la Guadeloupe, & à dix ou douze de San-Domingo.

MARIGNAN, en latin *Melignanum* & *Merignanum*, bourg d'Italie dans le duché de Milan, entre la ville de Milan & Lodi, est celebre par la victoire que le roi François I. y remporta l'an 1515. sur les Suisses. *Voyez* MEDICIS, MEDICI ou MEDIQUIN (JEAN-JACQUES) marquis de Marignan.

MARIGNY, famille tres-ancienne en Normandie, tiroit son origine d'ENGUERRAN le Portier, chevalier, seigneur de Rosey & de Lyons en partie, vivant l'an 1180. lequel fut pere de HUGUES, qui suit;

II. HUGUES le Portier, chevalier, seigneur de Rosey & de Lyons, laissa de *Mahaud* dame de Marigny, veuve de *Richard* seigneur de saint Leger, pour fils ENGUERRAN, II. qui suit;

III. ENGUERRAN, II. du nom, seigneur de Marigny, &c. prit le nom de sa mere, vivoit l'an 1240. & fut pere de JEAN, qui suit; & de PHILIPPE, qui continua *la posterité rapportée après celle de son aîné*.

IV. JEAN seigneur de Marigny, ne laissa d'*Agnés* sa femme, que deux filles, qui furent; *Agnés* dame de Marigny, mariée à *Etienne* Postel, chevalier; & *Jeanne* de Marigny, femme de Robert de Villiers, chevalier.

IV. PHILIPPE de Marigny, fils puiné d'ENGUERRAN II.

fut seigneur d'Escoüis, puis de Marigny, après la mort de Gilles Postel son petit-neveu, & laissa de N. sa premiere femme, dont le nom est ignoré, ENGUERRAN III. qui suit; & de N. sa seconde femme, il eut *Philippe* de Marigny, évêque de Cambray, puis archevêque de Sens, mort à Paris l'an 1325. & enterré en l'église des Chartreux; *Jean* de Marigny, chantre de l'église de Paris, puis évêque de Beauvais l'an 1312. chancelier de France, & archevêque de Roüen, mort le 26. Decembre 1351. & enterré en l'eglise collegiale d'Escoüis près Enguerran III. son frere; *Robert* de Marigny, seigneur de Maineville & Boisroger, qualifié sire de Tourny, maréchal du roi de France ès parties du Languedoc & de Xaintonge, dans un mandement domé l'an 1342. mort sans laisser de posterité d'*Alix* de Beauvais; *Alix* de Marigny, femme de *Jean* de Sains; *Catherine* de Marigny, alliée dans la maison de Mauffigny; & *Pierre* de Marigny, seigneur du Plessis-Tremblay, dit *Loiselet*, qui de *Blanche* de Changy, eut pour fils *Jean* de Marigny, seigneur du Plessis & du Mesnil, pere de *Roberte* de Marigny, femme de *Gui* de Dangu, chevalier, & de *Jeanne* de Marigny, mariée à *Pierre* de Villaines.

V. ENGUERRAN de Marigny, III. du nom, comte de Longueville, seigneur de Marigny, de Maineville, d'Escoüis, Gaillefontaine, Vardes, &c. chambellan de France, & intendant des finances du roi Philippe *le Bel*, dont *il sera parlé ci-après dans un article separé*, fut marié trois fois, 1°. à *Jeanne* de saint Martin, 2°. à *Hauvide*, 3. à *Alipe* de Mons, qui fut accusée de sortilege contre la personne du roi, & qui fut long-temps prisonniere après la mort de son mari, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent, LOUIS qui suit; *Marie*, religieuse à Maubuisson; & *Isabelle* de Marigny, mariée 1°. l'an 1309. à *Guillaume* seigneur de Tancarville, 2. à *Hugues* seigneur d'Auxi. Ceux du second lit furent; *Raoul* de Marigny, nommé avec ses freres & sœurs dans le testament du roi Loüis *Hutin*; *Thomas* de Marigny, seigneur de Dampierre en Ponthieu, mort sans alliance; & *Alipe* de Marigny, femme de *Pierre* seigneur de Fescamp, chevalier.

VI. LOUIS seigneur de Marigny, Maineville, Boisroger, &c. filleul du roi Loüis *Hutin*, épousa du vivant de son pere, *Roberte* dame de Beaume, châtelain de Bapaume, fille unique de *Gilles* châtelain de Bapaume, seigneur de Beaume, & d'*Ide* d'Escayencourt, dame de Croisilles, dont il eut pour fille unique *Ide* dame de Marigny, laquelle fut élevée auprès de la reine de Navarre, & mariée l'an 1348. à *Jean* de Melun III. du nom, comte de Tancarville, chambellan de France, morte sans posterité l'an 1391.

MARIGNY (Enguerran de) comte de Longueville, seigneur d'Escoüis, de Marigny, &c. chambellan de France, fut le principal ministre du Royaume, sous le regne de Philippe *le Bel*. Il s'avança à la cour par son merite & par son adresse, & gagna les bonnes graces du roi Philippe *le Bel*, qu'il servit avec beaucoup de fidelité & de succès en diverses occasions importantes. Ce prince le fit chambellan de France, capitaine du louvre, & lui donna l'intendance de ses finances & de ses bâtimens, avec le comté de Longueville. Charles de France, comte de Valois, frere du roi, & les autres grands du royaume, ne lui virent occuper qu'avec peine, le poste avantageux dans lequel ses services l'avoient place. Cette envie dégenera en une haine secrete, & passa facilement de l'esprit des grands dans celui des peuples. D'ailleurs, Marigny, naturellement fier, ne se mit point en peine de ménager ses ennemis, tant qu'il posseda la faveur du roi. L'histoire de son tems, qui l'appelle coadjuteur & gouverneur de tout le royaume de France, rapporte une exemple de son habileté & de son éloquence. Le roi qui avoit besoin d'argent assembla les grands & les députés des villes à Paris, où Enguerran de Marigny leur parla avec tant de force dans la cour du palais, qu'ils ne purent resister à ses raisons, quoique la misere du tems fut extraordinaire. Philippe *le Bel* mourut l'an 1314. & Louis X. dit *Hutin* son fils lui succeda. Charles de Valois, son oncle, se mit en possession de toute l'autorité, & changea divers Officiers. Il n'aimoit pas Marigny; & ne trouvant point d'argent pour le sacre du roi, il prit cette occasion pour rechercher les financiers, & sur-tout Enguerran, avec lequel il avoit déja eu de rudes prises, pendant la vie de Philippe. On demanda à Marigny ce qu'il avoit fait de tout l'argent qu'il avoit levé, tant sur le clergé que sur le peuple, un peu avant la mort du feu roi. Il répondit hardiment qu'il en rendroit bon compte. Alors Charles de Valois lui dit: faites-le presentement: *sire, volontiers*, repliqua Marigny; *mais je vous en ai baillé la plus grande partie, & le demeurant j'ay mis en payement des dettes de monseigneur votre frere*. Le comte de Valois, offensé de cette réponse, lui dit: *certes, de ce mentez-vous, Enguerran*. Alors Marigny répondit: *par bieu, sire, vous en mentez-vous*. Cette hardiesse, peu respectueuse, contribua beaucoup à sa mort. Il fut arrêté quelque tems après en entrant au conseil, mis dans la tour du louvre, & de-là transferé en celle du temple. Ensuite on lui suscita de nouvelles accusations, & l'on prétendit que sa femme, abusée par quelques enchanteurs, cherchoit à envoûter le roi, c'est-à-dire, à le faire mourir par des images de cire. Il y avoit quatre chefs d'accusation contre lui, d'avoir alteré les monnoyes, d'avoir chargé les peuples d'impôts, d'avoir volé plusieurs grandes sommes, & d'avoir degradé les forêts du roi. Son procès lui fut fait dans le château du bois de Vincennes, par les pairs & barons du royaume, qui le condamnerent à être attaché au gibet qu'il avoit lui-même fait dresser à Montfaucon: ce qui fut executé le Samedi après la fête de l'Ascension de l'an 1315. Enguerran de Marigny étoit alors âgé d'environ 50. ans, & fut enterré quelque temps après dans l'église des Chartreux. Depuis, le comte de Valois même le fit porter dans celle d'Escoüis, que Marigny avoit fondée l'an 1310. & où son corps fut mis l'an 1326. Ce comte malade à l'extrêmité, se repentit de ce qu'il avoit fait contre lui. On dit qu'ayant alors ordonné une aumône publique, ceux qui la faisoient, disoient aux pauvres par ordre de ce prince: *priez Dieu pour l'ame de monseigneur Enguerran de Marigny, & pour monseigneur Charles de Valois*, & que le peuple fut surpris de ce qu'on nommoit Marigny avant le comte. On avoit arraché la statuë du premier, qui étoit auprès de celle du roi Philippe *le Bel*, au palais, & l'on y remit ensuite son portrait en plate peinture, avec ces deux vers, à la façon de ce tems-là:

Chacun soit content de ses biens,
Qui n'a suffisance, n'a riens.

La maison d'Enguerran de Marigny, rentra depuis dans ses biens, & sa memoire fut rétablie. * Le continuateur de Guillaume de Nangis. Du Haillan. Gaguin. Mezeray. D'Auteüil, *histoire des ministres d'état*. Du Puy, *histoire des favoris*. Sainte-Marthe. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

MARIGNY (Jacques-Carpentier de) natif de Nevers, se distingua dans le XVII. siecle par la connoissance qu'il avoit des langues étrangeres. Sa conversation étoit fort recherchée, parce qu'il debitoit agréablement les choses rares & curieuses qu'il avoit observées dans plusieurs voyages qu'il avoit faits. Il suivit le parti du prince de Condé & l'accompagna en Flandres. Il étoit beneficier, & le pain beni que les marguilliers de S. Paul lui voulurent faire rendre, fut l'occasion du poëme qu'il composa du pain-beni. Guy Patin lui attribuë dans sa lettre CLV. le *traité polytique, &c. que tuer un tyran n'est pas un meurtre*. Voici ses paroles. *On a imprimé en Hollande un livre intitulé*, TRAITE' POLYTIQUE, *&c. On dit qu'il est traduit de l'anglois; mais le livre a premierement été fait en françois par un gentilhomme de Nevers, nommé M. de Marigny, qui est un bel esprit.*

MARILLAC, famille d'Auvergne, a produit de grands hommes.

I. PIERRE de Marillac, capitaine-châtelain de Lastic, eut pour enfans: GUILLAUME qui suit; & *Julien* de Marillac, conseiller du duc de Bourbon, son procureur general ès comtés de Clermont & Dauphiné d'Auvergne.

II. GUILLAUME de Marillac, seigneur de Saint-Genest, de la Motte-Hermant, & de Ricon, secretaire du duc de Bourbon, tresorier de Montpensier l'an 1506. capitaine-châtelain de Lastic l'an 1507. contrôleur general des finances

ces du même duc l'an 1515. & commis par M..., mere du roi François I. l'an 1527. pour visiter les comtes de la maison de Bourbon, épousa *Marguerite* Geneft, fille de *Bertrand* Geneft, & de *Blanche* Chevillon; dont il eut *Gilbert*, baron de Porsac, seigneur de Saint-Geneft, Secretaire du connétable de Bourbon, qui, de *Perronelle* Filliol sa femme, ne laissa qu'une fille, nommée *Perronelle* de Marillac, mariée à *Michel* Veny, seigneur d'Arbouze, premier maître d'hôtel du duc d'Anjou, bailli de Montpentier, & gouverneur d'Aigueperce; *Jean* de Marillac, avocat, mort sans alliance; *Gabrielle* de Marillac, avocat general au parlement de Paris, mort le 23. Avril de l'an 1551. sans enfans d'*Anne* de Loynes, sa femme fille d'*Antoine* de Loynes, & de *Genevieve* Brinon; *Charles* de Marillac, archevêque de Vienne, *dont il sera parlé dans un article ci-aprés*; *Bertrand* de Marillac, Cordelier, puis évêque de Rennes, mort le 31. Mai de l'an 1573. GUILLAUME, qui suit; JULIEN de Marillac, commissaire des guerres, qui laissa posterité; *Pierre* de Marillac, abbé de Pontigny, qui se fit de la religion à 40. ans, & se retira à Geneve, où il se maria; *Antoine* religieux à Thiern; *Catherine* morte sans alliance; & *François* de Marillac, avocat en parlement, qui de *Magdelaine* de Besançon, fille de *Louis*, conseiller au Parlement, & de *Marie* Poitier, eut pour enfans, *Jacques* de Marillac, vivant l'an 1576. *Gabriel*, payeur des gages du grand-conseil l'an 1576. *Nicole*, mariée 1°. à *Antoine* de Pany, seigneur d'Ostel, 2°. à *Charles* seigneur d'Arpentigny; & *Magdelaine* de Marillac, alliée à *Charles* Maillard, seigneur de Boulets en Brie; JULIEN de Marillac, l'un des fils de GUILLAUME de Marillac, & de *Marguerite* Geneft, qui fut commissaire des guerres, eut pour enfans, *Magdelaine* de Marillac, mariée l'an 1551. à *Jacques* de la Boulaye, seigneur d'Enone, capitaine de cent hommes d'armes; *Charles* de Marillac, écuyer, qui de *Marguerite* de Gueldrorp, fille de *Guillaume*, baron de Hommecourt en Picardie, eut pour enfans, *Pierre* de Marillac, seigneur de Beaulieu, gentilhomme de la maison de Gaston, duc d'Orleans vivant l'an 1620. avec *Anne* Portas, sa femme; *Jean* de Marillac, mort sans alliance; *Catherine*, alliée le 20. Janvier 1610. à *Louis* Ribier, seigneur de Villebrosse, morte le 18. Juillet 1643. & *Helene* de Marillac, morte sans alliance.

III. GUILLAUME de Marillac, seigneur de Ferrieres, general des monnoyes l'an 1553. maître des comptes l'an 1555. intendant & contrôleur general des finances l'an 1569. & fait chevalier en Mars 1570. mourut l'an 1573. Il avoit épousé 1°. *Marie* Aligret, fille d'*Olivier* Aligret, seigneur de Charentonneau, avocat general au parlement, morte le 8. Juin 1568. 2°. le 25. Mars 1571. *Genevieve*, de Boislevêque, veuve de *Jean* seigneur de Rosieres, maître des requêtes. Du premier lit il eut *Charles* de Marillac, seigneur de Ferrieres, conseiller au parlement, mort le 11. Avril 1560. sans enfans, de *Marie* Prud'homme, fille de *Louis*, seigneur de Fontenay, & de *Marie* Luillier; *Louis* de Marillac, seigneur de Farinvilliers, conseiller au parlement, mort le 25. Avril 1604. Il avoit épousé 1°. *Marthe* de la Rosieres, dont il n'eut point d'enfans. 2° *Antoinette* Camus, fille de *Jean*, seigneur de Saint-Bonnet, intendant des finances, & de *Marie* Bouguier dont il eut pour fille unique, *Innocente* de Marillac, mariée l'an 1617. à *Jean* d'Aspremont, seigneur de Vendy; MICHEL, qui suit; *Jean* & *Pierre* de Marillac, morts jeunes; & *Marie* de Marillac, alliée à *René* Hennequin, seigneur de Sermoises, maître des requêtes. Du second lit vinrent; Louis de Marillac, comte de Beaumont, maréchal de France, *dont il sera parlé dans un article ci-aprés*; & *Valence* de Marillac, qui épousa *Octavien* Dony, seigneur d'Attichy, surintendant des finances de la reine Marie de Medicis.

IV. MICHEL de Marillac, garde des sceaux de France, épousa 1°. le 12. Juillet 1587. *Nicole*, dite *Marguerite*, Barbe-de-la-Forterie, fille de *Jean* Barbe, seigneur de la Forterie au Maine, & de *Marie* Carriere, morte le 6. Février 1600. 2°. l'an 1601. *Marie* de Saint Germain, veuve de *Jean* Amelot, President aux enquêtes, & fille de *Jean* de Saint Germain, & d'*Agnés* Hervieu. Il eut de sa premiere femme trois enfans, morts jeunes: RENE' qui suit; *Octavien*, Capucin, dit *le pere Michel*, nommé à l'évêché de Saint-Malo, mort le 29. Juillet 1631. & *Valence* de Marillac, religieuse Carmelite à Pontoise.

V. RENE' de Marillac, né le 18. Décembre 1588. conseiller au parlement, puis maître des requêtes l'an 1613. mourut de maladie au camp de Montauban en Languedoc, le 29. Septembre 1621. Il avoit épousé *Marie* de Creil, fille de *Jean* de Creil, seigneur de Gournay, secretaire du roi, & de *Marie* Gamin; dont il eut MICHEL, qui suit; *Louis*, chevalier de Malte, mort à 21. ans, le 12. Mai 1635. *Adrienne*, Carmelite au fauxbourg saint Jacques; *Marie*, Carmelite à Pontoise; & *Marguerite* de Marillac, Carmelite au fauxbourg saint Jacques.

VI. MICHEL de Marillac, seigneur d'Ollainville, &c. fut reçu conseiller au parlement l'an 1637. puis maître des requêtes l'an 1643. & mourut conseiller d'état le 29. Novembre 1684. Il avoit épousé *Jeanne* Potier fille de *Nicolas*, seigneur d'Ocquerre secretaire d'état, morte le premier Juillet 1681. dont il eut RENE' qui suit; *André*, doyen de Sainte Emilion, mort l'an 1681. *Louis*, prieur de Langey, curé de saint Germain de l'Auxerrois, puis de saint Jacques de la Boucherie à Paris, mort le 25. Février 1696. *Marie-Gabrielle*, religieuse aux Carmelites, ruë Chapon; & *Magdelaine-Therese-Euphrasie* de Marillac, mariée l'an 1682. à *André* Hennequin, seigneur d'Ecvilly, capitaine des toiles & des chasses.

VII. RENE' de Marillac, seigneur d'Ollainville, d'Attichy, & de la Ferté sur-Perron, aprés avoir été conseiller au parlement, avocat general du grand-conseil, maître des requêtes, intendant au Poitou, fut nommé conseiller d'état l'an 1710. dont il mourut doyen le 15. Septembre 1719. âgé de 81. ans. Il avoit épousé l'an 1664. *Marie* Bochart, fille de *François*, seigneur de Sarron, conseiller d'état, & intendant de Lyon, & de *Marie* Luillier morte le 13. Août 1722. en sa 80. année, dont il a eu *Michel* de Marillac, avocat du roi au châtelet, mort le 18. Juillet 1695. âgé de 21. ans; JEAN qui suit; & *Jeanne-Magdelaine* de Marillac, mariée en Décembre 1689. à *René-Armand* marquis de la Fayette, brigadier d'infanterie, mort à Landau en Août 1694. & elle le 13. Septembre 1712. âgée de 42. ans.

VIII. JEAN marquis de Marillac, colonel du regiment de Languedoc, brigadier des armées du roi l'an 1702. gouverneur de Bethune, fut tué à la bataille d'Hochstet le 13. Août 1704. Il avoit épousé le 23. Janvier 1703. *Marie-Françoise* de Beauvillier, fille de *François*, duc de Saint-Aignan, chevalier des ordres du roi, dont il n'a point laissé d'enfans. Sa veuve prit une seconde alliance le 12. Mai 1710. avec *Louis-François* marquis de l'Aubespine. * *Voyez* le pere Anselme, *hist. des grands offic. de la couron.*

MARILLAC (Charles de) archevêque de Vienne en Dauphiné, fils de *Guillaume* de Marillac, & de *Marguerite* Geneft, née en Auvergne vers l'an 1510. fut avocat au parlement de Paris, où son sçavoir & son éloquence lui acquirent l'estime du roi François I. mais il fut soupçonné d'avoir du panchant pour les opinions nouvelles; & pour ne pas demeurer exposé au peril dont il se voyoit menacé, il suivit à l'âge de 22. ans Jean de la Forêt son cousin, qui alloit ambassadeur à Constantinople, & auquel il succeda. Il emporta cet emploi, malgré les brigues de diverses personnes de qualité qui le recherchoient avec passion, & l'exerça pendant quatre ans. A son retour, il fut pourvû par le roi d'une charge de conseiller au parlement de Paris l'an 1541. & fut envoyé dans la suite ambassadeur en Angleterre, où pendant son séjour il fut pourvû de l'abbaye de saint Pierre de Melun, & d'une charge de maître des requêtes. Il fut encore choisi pour accompagner le maréchal de Cossé en son ambassade d'Allemagne, & y acquit une grande reputation. Depuis il fut évêque de Vannes en Bretagne; & l'an 1555. il fut du nombre des députés nommés par le Roi, pour traiter dans la ville de Graveline, avec ceux d'Espagne, de la paix, dont on avoit fait quelques propositions. Enfin il fut élevé à l'Archevêché de Vienne, qui avoit vaqué par la mort de Pierre Palmier. L'an 1557. les trois ordres furent assemblés dans le Louvre le 15. Janvier, & ce prelat qui étoit chef du conseil privé, fut present à cette assemblée. Ensuite, lorsqu'on eut rompu la treve, qui avoit été concluë dans la conference de Graveline,

il justifia la France de cette rupture par un Manifeste qu'il dressa & qui fut publié. Il alla en qualité d'ambassadeur à Rome, & se trouva l'an 1559. avec la même qualité à la diete d'Ausbourg, après la mort de l'empereur Charles V. Il se fit admirer dans l'assemblée des grands du royaume, tenuë à Fontainebleau le 21. Août de l'an 1560. & fit une tres-belle harangue, pour persuader la convocation d'un concile national, dont les princes de la maison de Lorraine lui en témoignerent du chagrin. Celui qu'il eut de prévoir le funeste état où alloit infailliblement tomber la France, le mit dans le tombeau le 2. Décembre de la même année 1560. qui étoit la 50. de son âge. Il mourut dans son abbaye de S. Pierre de Melun, où il fut enterré. Charles du Moulin, qui lui avoit de grandes obligations, lui dédia l'an 1558. un de ses ouvrages, qu'il fit imprimer à Lyon, chez Antoine Vincent, sous ce titre: *novus intellectus quinque legum*. Henri Etienne, & Buchanan, eurent part à ses bienfaits; & le chancelier de l'Hôpital fut son ami intime. Un poëme de cet excellent homme adressé à ce prelat, est un monument éternel de leur amitié. * De Thou, *hist. sui tempor.* Blanchard. *hist. des maîtres des requêtes*. Sainte-Marthe. *Gall. Christ.* Chorier. *Etat politique de Dauphiné*.

MARILLAC (Michel de) garde des sceaux de France, fils de *Guillaume* de Marillac, seigneur de Ferrieres, & frere du maréchal, nâquit le 9. Octobre de l'an 1563. Il fut successivement conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, conseiller d'état, puis surintendant des finances l'an 1644. Le roi lui donna les sceaux à Paris le premier du mois de Juin de l'an 1626. Depuis, il eut part à la disgrace de son frere, lorsqu'il sembloit avoir moins de raison d'apprehender ce revers. On lui fit rendre les sceaux à Glatigny près de Versailles, le 12. Novembre de l'an 1630. on l'arrêta en même tems, & on le conduisit dans le château de Caën, puis dans celui de Châteaudun, où il mourut de chagrin le 7. Août 1632. M. de Marillac avoit rendu de grands services aux Carmelites, pour l'établissement de leur ordre en France. Il eut une chapelle dans l'église de ces religieuses, au fauxbourg saint Jacques à Paris, & son corps y fut enterré. Le garde des sceaux de Marillac avoit publié l'an 1628. un code, qu'on nomma de son nom de Michel, *le code Michau*, & qui ne fut pas reçu avec grand applaudissement. *Nous avons parlé ci-dessus de ses alliances & de ses enfans*.

MARILLAC (Louis de) frere du garde des sceaux, comte de Beaumont-le-Roger, lieutenant general des évêchés de Metz, Toul & Verdun, maréchal de France, &c. né posthume l'an 1572. servit en diverses occasions le roi Henri IV. qui lui donna une compagnie de cent chevaux-legers, le fit gentilhomme ordinaire de sa chambre, & sous-lieutenant de la compagnie des gens-d'armes du duc d'Anjou. L'an 1611. il alla en qualité d'ambassadeur en Savoye, à Mantouë, à Florence, & à Venise; & l'an 1616. il alla encore avec le même caractere en Lorraine, en Allemagne, & en Italie. Il fut fait par le roi Louis XIII. commissaire general de ses armées l'an 1617. & servit l'an mil six cens vingt-un, de maréchal de camp au siege de Montauban, où il fut blessé. Pendant toute cette guerre, jusqu'à la paix de Montpellier, il exerça presque toûjours le même emploi. Peu après il eut celui de capitaine-lieutenant des gens d'armes de la reine Marie de Medicis. Le roi le fit son lieutenant general aux évêchés de Metz, Toul & Verdun, & lui donna en particulier le gouvernement de la ville & citadelle de Verdun l'an 1625. Il signala de nouveau son courage au combat de l'isle de Ré, au siege de la Rochelle, à la prise de Privas, & ailleurs, & reçut le bâton de Maréchal de France l'an 1629. Le credit de son frere, garde des sceaux de France, & l'appui de la reine Marie de Medicis, contribuerent extrémement à son élevation. Le maréchal de Marillac fut un des lieutenans generaux qui commanderent l'armée du roi en Italie l'an 1638. Mais dès lors sa perte avoit été jurée par le cardinal de Richelieu, qu'il avoit offert de tuer de sa propre main, lorsqu'il opina contre lui à la journée qu'on surnomma *des dupes*. Le maréchal fut arrêté dans le camp de Felizzo en Piémont le 30. Octobre de la même année; & après avoir été transferé dans diverses prisons, il fut enfin condamné à Ruel, comme criminel le 8. Mai de l'an 1632. par les commissaires qu'on lui avoit donnés pour Juges. Deux jours après il eut la tête tranchée en la place de greve à Paris. Divers de ses amis lui avoient souvent offert de le tirer de prison; mais il les avoit refusés; parce qu'il se reposoit sur son bon droit & sur son innocence. Il fut enterré dans la chapelle qu'il avoit aux Feüillans, & ne laissa point d'enfans de *Catherine* de Medicis sa femme, fille de *Côme* de Medicis, & de *Diane* comtesse de Bardi. La memoire de ce maréchal fut rétablie par arrêt du parlement, après la mort du cardinal de Richelieu. * *Mem. de Puysegur*. Le P. Anselme.

MARILLAC (Louise de) religieuse de Poissy, s'occupa à la composition de divers ouvrages de pieté. On imprima l'an 1621. une traduction des pseaumes penitentiaux de sa façon, qu'elle dedia à Jeanne de Gondy, sa prieure, & mourut l'an 1629.

MARIMONT, ville de Hainault. *voyez* BINCHE.

MARIMUTH, Israelite, *voyez* MEREMOTH.

MARIN (saint) né en Dalmatie, de parens Chrétiens, dans le III. siecle, étoit tailleur de pierres, & fut employé à rebâtir la ville de Rimini en Italie, où il assistoit les Chrétiens, & prêchoit l'évangile aux Infideles, jusques-là qu'il convertit même à la foi quelques prêtres des faux dieux. Il se retira ensuite sur le mont Titan, où il vécut dans la solitude, continuant néanmoins de prêcher l'évangile aux Payens des environs: ce qui obligea l'évêque de Rimini à lui conferer l'ordre de diacre, afin qu'il pût baptiser solemnellement ceux qu'il attiroit à la religion Chrétienne. Il mourut dans ce saint exercice, & fut enterré dans son oratoire. On a depuis bâti en ce lieu une ville, que l'on appelle *Saint-Martin*, qui est la capitale d'une petite republique. *Voyez* SAINT-MARTIN, *ville & republique*. * Pierre *de natalibus, en sa vie*.

MARIN (saint) dit *le Vieillard*, martyr de Cilicie, étoit d'Anazarbe, ville de Cilicie. Lysias, gouverneur de la province, ayant suscité une persecution contre les Chrétiens, fit amener Marin devant son tribunal, & le pressa de renoncer à la foi de Jesus-Christ, ce qu'il refusa de faire; Lysias le fit fouetter, & suspendre au chevalet; & après lui avoir fait souffrir plusieurs tourmens, il le condamna à avoir la tête tranchée. On croit que son martyre arriva vers l'an 290. Les Grecs font memoire de lui au 8. d'Août: ce qui a été suivi dans le martyrologe Romain. * *acta apud Surium*. Baillet, *vies des Saints*.

MARIN, martyr dans le III. siecle, étoit un homme distingué par sa naissance & par ses richesses. Ayant demandé à être centenier, son concurrent l. i opposa qu'il étoit Chrétien: ce qu'il confessa genereusement. Le juge lui donna du tems pour penser à ce qu'il avoit à faire. Au sortir du tribunal, Marin rencontra Theoctone, evêque de Cesarée, qu'il assura de sa constance, & par lequel il fut confirmé dans sa resolution. Au sortir de l'eglise, il fut cité au tribunal, & condamné à avoir la tête tranchée: ce qui fut executé l'an 261. Les Latins font memoire de ce saint martyr au 3. Mars. * Euseb. *l. 7. c. 15. hist.*

MARIN I. de ce nom, pape, que les autres appellent *Martin* II. étoit natif de Galese, ville de Toscane, & avoit été envoyé par le pape Nicolas I. à Michel III. empereur de Constantinople. Adrien II. le nomma l'an 869. avec les legats qui se trouverent au VIII. synode general, assemblé contre Photius, & Jean VIII. son successeur lui donna une semblable commission l'an 879. Il fut mis sur le thrône pontifical, le 28. Decembre de l'an 882. & cassa ce que Photius avoit fait. Basile *le Macedonien*, qui étoit alors empereur d'Orient, se plaignit de ces censures, & soûtint vainement que l'election de ce pontife n'étoit pas canonique, à cause qu'il avoit été evêque d'une autre église. Ce pape mourut le 18. Janvier de l'an 884. & eut pour successeur *Adrien* III. * Pierre Guillerme. Martin *le Polonois*. Platina. Ciaconius. Du Chêne, & Papyre Masson, *in vit. pont. Rom.*

MARIN II. nommé par d'autres, *Martin* III. Romain, fut élu pape après Etienne VIII. ou IX. l'an 943. Après

sa promotion. Il ne s'occupa qu'à reformer les mœurs des ecclesiastiques, à reparer les basiliques, & à prendre soin des pauvres. Il n'oublia aucun des devoirs d'un souverain pontife de l'église, & mourut l'an 946. après avoir tenu le siege 3. ans 6. mois & 13. jours. *Agapet* II. lui succeda. * Baronius, *in annal. ecclef.*

MARIN, comte, dans le V. siecle, remit l'Afrique sous l'obéïssance de l'empereur Honorius; mais après s'être deshonoré l'an 413. par la mort du tribun Marcellin, il fut rappellé, & reduit à la condition de particulier. *Voyez* MARCELLIN.

MARIN DE TYR, geographe, vivoit dans le I. siecle, vers l'an 60. de Jesus-Christ. * Luc Gauric, *in calend. eccl. p. 16. edit. Venet.* 1552.

MARIN DE NAPLES, philosophe, dans le V. siecle, fut disciple de Proclus, & tint son école après lui. Pour témoigner sa reconnoissance envers son maître, il écrivit en prose & en vers sa vie, qui nous est restée. * Suidas. Vossius, *de hist. & poët. Grec.*

MARIN SANUT ou *Sanudo*, surnommé TORSELLE, du nom d'un instrument dont on le dit inventeur, natif de Rivo-Alto, dans l'etat de Venise, après avoir passé sa jeunesse à voyager dans la Terre-Sainte, composa un ouvrage, auquel il donna le titre de *secrets des Fideles de la croix*, dans lequel il entreprend de déduire les moyens par lesquels les Chrétiens peuvent recouvrer la Terre-Sainte, divisé en trois livres. Il traite dans le premier des moyens d'affoiblir les Infideles, en cessant d'entretenir commerce avec eux: dans le second, de la maniere dont il les faut attaquer, par quel endroit, & avec combien de force: & dans le troisieme, il fait l'histoire de la Terre-Sainte, & des croisades, afin d'instruire des moyens de réüssir dans cette conquête, en évitant les fautes des uns, & imitant la conduite des autres. Sanut presenta cet ouvrage l'an 1321. au pape Jean XXII. avec des cartes geographiques, & l'adressa ensuite aux rois de France, d'Angleterrre & de Sicile, pour les exhorter à l'entreprise de la conquête de la Terre-Sainte. Il a aussi écrit diverses lettres sur ce sujet à des princes, à des cardinaux, & à des prelats, qui sont imprimées à la fin de son ouvrage, donné par Bongars, dans la collection intitulée, *Gesta Dei per Francos*, imprimée à Hanover l'an 1611. * Aubert le Mire. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV. siecle.*

MARIN (Jean-Baptiste) poëte, *voyez* MARINI.

MARIN (saint) principauté d'Italie, *cherchez* SAINT MARIN.

MARIN (l'isle de S.) en Amerique, *cherchez* SAINT MARIN.

MARIN, dit BARLET, prêtre de Scutari, ville d'Albanie, qui vivoit dans le XV. siecle, écrivit treize livres de la vie de George Castriot, dit *Scanderbeg*. Paul Jove trouve que les louanges qu'il donne à ce prince, sont trop outrées, trop magnifiques, & doivent être soupçonnées de mensonge: cependant Marin n'étoit point gagé pour loüer Scanderbeg, & Paul Jove l'a été pour en loüer qui ne valoient pas ce heros Chrétien. Le même auteur composa aussi trois livres du siege de Scutari.

MARIN BECICHEME, natif de Scutari, fut professeur à Bresse en Italie, du tems de Raphaël Regius, de George Valla, &c. Il publia divers ouvrages, cités par grand nombre d'auteurs. * Gesner, *in biblioth.* Possevin. *in appar. sacr.* Felix Osius, & Ricoboni *de gymn. Batav.* Vossius, *l. 3. de hist. L.* Paul. Jovius, *in elog. doct. vir. c.* 157.

MARINAI, *Marianari*; *Glubotin*, *Planina*, en latin *Marineus Mons*, anciennement *Scardus & Scodrus*, montagne de Turquie en Europe. Elle s'étend d'orient en occident entre l'Albanie, la Bulgarie, & la Servie. Le Drino Nero & la Morave y prennent leur source. * Maty.

MARINE (sainte) vierge, solitaire de Bithynie, fut laissée jeune dans le monde, par son pere *Eugene*, qui se retira dans un monastere. L'inquietude prit à ce pere d'avoir ainsi abandonné sa fille. Son abbé s'en étant apperçu, lui en demanda le sujet. Eugene lui avoüa que c'étoit le regret d'avoir laissé son enfant. L'abbé croyant que c'étoit un fils, lui dit, qu'il pouvoit le faire venir dans le monastere. Eugene alla querir sa fille, nommée alors *Marie*, lui coupa les cheveux, & lui donna un habit de garçon, lui recommandant de garder le secret de son sexe, jusqu'à sa mort. Elle fut reçuë dans le monastere au nombre des freres, sous le nom de *frere Marin*, & elle y resta après la mort de son pere. On dit qu'étant accusée par la fille de l'hôte, où elle alloit, avec les autres freres, querir les provisions pour la maison, d'avoir abusé d'elle, Marie aima mieux se charger de cette faute, que de deceler son sexe. Elle fut mise en penitence, se chargea de l'enfant, quand il fut venu au monde, & demeura à la porte du monastere, exposée aux injures de l'air, vivant d'aumônes. Au bout de deux ans l'abbé lui permit de rentrer dans le monastere, à condition que, pour expier sa faute, elle balayeroit tous les jours la maison, & serviroit les freres. Un travail si penible, joint au jeûne, & aux autres austerités, la firent bientôt mourir. Après sa mort, on reconnut ce qu'elle étoit, & l'abbé eut beaucoup de douleur de l'avoir traitée si durement. Au lieu de lui laisser son nom de *Marie*, on a fait memoire d'elle dans les martyrologes sous le nom de *Marine*. On ne sçait point au vray en quel tems ni en quel pays elle a vécu; mais il y a apparence que c'est dans le VIII. siecle, & en Bithynie, plûtôt qu'en Egypte. Sa fête ne se fait pas par tout en un même jour. Les Grecs en font memoire au 12. de Fevrier. Quelques Latins la mettent au 8. du même mois. Quelques martyrologes font mention d'une *Marine* au 18. de Juin, que l'on croit être une martyre d'Alexandrie. Dans le martyrologe Romain elle est au 17. de Juillet. On tient que son corps a été transporté vers l'an 1230. de Grece à Venise. Il y a à Paris dans la cité une église sous le nom de cette Sainte. * Rosweid, *vita Patrum*. Baillet, *vies des Saints*.

MARINELLA (Lucrece) dame Venitienne, qui avoit beaucoup d'esprit, vivoit dans le XVI. siecle. Elle a composé quelques ouvrages, entr'autres un intitulé, *La Nobilità è l'eccellenza delle donne con difetti è mancamenti de gli Huomini*, imprimé à Venise l'an 1601. dans lequel elle soûtient la preference de son sexe au-dessus des hommes. Elle a aussi fait un ouvrage, qui a pour titre, *columba sacra*. * Bayle, *dict. crit. 2. edit.* 1702.

MARINELLI (Curt.) Venitien, medecin & philosophe, publia en 1615. un traité des maladies, qui attaquent les plus nobles facultés de l'ame, & une pharmacopée en 1617. * Konig.

MARINELLI (Jean) publia en 1665. des commentaires sur tous les livres d'Hippocrate. * Konig.

MARINI ou MARIN (Jean-Baptiste) connu sous le nom de CAVALIER MARIN, poëte Italien, né à Naples, le 18. Octobre 1569. & fils de *Jean-François* jurisconsulte celebre, fut contraint par son pere, qui n'étoit pas fort avantagé des biens de la fortune, d'étudier en droit, & de s'attacher à la profession d'avocat; mais il étoit beaucoup plus porté à lire les œuvres des poëtes Latins & Italiens, que les traités des jurisconsultes; de sorte que ne pouvant plus contraindre le panchant qu'il avoit à la poësie, il quitta son pere, & se retira chez le sieur Manzi marquis de Ville, l'un des fondateurs de l'academie *degli Oziosi*, & ami de toutes les personnes d'esprit. C'est-là qu'il commença de publier ses ouvrages qui nous restent de lui, & dont l'abondance étonne les lecteurs. Il se fit connoître de diverses personnes de qualité, & entra chez Matthieu de Capouë, prince de Conca, grand-amiral du royaume, en qualité de secretaire. Ce fut-là qu'il connut le Tasso, qui lui donna son amitié, & qui lui persuada de faire valoir le merveilleux talent qu'il avoit pour la poësie. Peu de tems après une affaire fâcheuse ayant obligé Marini de sortir de Naples, il vint à Rome, où il entra chez M. Crescentio, clerc de chambre, puis chez le cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clement VIII. qui le mena avec lui dans sa legation de Savoye. Marini fut tres-consideré en cette cour, sur-tout après avoir prononcé un panegyrique en l'honneur du duc Charles-Emmanuel, qui le fit chevalier des ordres de saint Lazare & de saint Maurice, & qui le retint à Turin. Ces honneurs lui firent des ennemis, & entr'autres Gaspard Murtola poëte, qui pour le décrier, composa sa vie, où il le traitoit tres-mal. Marini répondit par un ouvrage intitulé, *le Fischiate*, qui rendit son ennemi le

joüet de toute la cour de Savoye. Ce coup mit Murtola au desespoir: de sorte qu'il tira sur Marini un coup de pistolet, qui ayant porté à faux, blessa un favori du duc. Quelque tems après Marini fut obligé de sortir de Turin pour éviter la colere du prince, que ses ennemis avoient irrité contre lui. La reine de France Marie de Medicis, lui avoit fait témoigner qu'elle seroit bien-aise de le voir à Paris. Il y vint, & publia son poëme d'Adonis, qu'il dedia au roi Louis XIII. Le cardinal Ludovisio, neveu du pape Gregoire XV. l'invita d'aller à Rome, où il fut tres-bien reçu. On lui fit aussi de tres-grands honneurs à Naples, où il fit un voyage, & où il mourut le 26. Mars de l'an 1625. dans le tems qu'il se disposoit à revenir à Rome sous le pontificat d'Urbain VIII. protecteur des gens de lettres. Les ouvrages de Marini sont assez connus. Les principaux sont, *lira*, *sampogna*, *epitalamii*, *galeria*, *panegyrici*, *strage de gl' Innocenti*, *Adone*, *Diceria*, *&c.* Il fut enterré dans l'église des Theatins de Naples, où l'on voit cet éloge sur son tombeau: *Equiti Joan. Baptistæ Marino poetæ sui sæculi maximo; cujus musa è Parthenopeis cineribus enata, inter lilia efflorescens reges habuit Mecænates, cujus ingenium fœcunditate felicissimum, terrarum orbem habuit admiratorem, academici Humoristæ principi quondam suo PP.* * Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Imperialis, *in mus. hist.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Jan. Nic. Erythræus, *pin. 1. imag. c. 16. &c.*

MARINIS (Boniface de) natif de Genes, & philosophe sur la fin du XIII. siecle, & vers l'an 1295. écrivit plusieurs ouvrages; entr'autres un intitulé, *liber de confusione linguarum*; & un autre, *liber de secretis naturæ.* * Soprani, *script. della Ligur. p. 65.*

MARINIS (Leonard de) d'une famille noble de Genes, fils du marquis de Casa-Maggiore, nâquit en 1509. dans l'isle de Chio, & entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, où après avoir exercé plusieurs emplois honorables, Paul III. lui avoit donné la coadjutorerie de l'évêché de Perugia; mais son successeur Jules III. n'y eut point d'égard, & le fit le 5. Mars 1550. évêque titulaire de Laodicée, & suffragant du cardinal Hercules de Gonzague évêque de Mantoüe. Le même pape l'envoya deux ans après en Espagne en qualité de nonce auprès de Charles V. & il eut le bonheur d'employer son credit pour appaiser les querelles entre plusieurs évêques, & leurs églises, ce qui lui attira de grands éloges. Mais d'un autre côté son attention aux interêts de la cour de Rome le brouilla avec le ministere: on saisit ses effets, il fut obligé d'interrompre ses fonctions pendant une année entiere; mais il eut enfin l'avantage, & le roi Philippe II. lui donna toutes sortes de marques d'estime jusqu'à le presenter quelque tems après à l'évêché de Lanciano dans l'Abruzze. Marinis, qui prit possession de cet évêché en 1560. s'appliqua d'abord à terminer les differends qu'il y avoit entre cet évêché & celui de Chica: & n'ayant pû y réüssir autrement, il engagea Pie IV. à ériger Lanciano en archevêché, ce qui fut fait le 26 Fevrier 1562. Ce fut alors que le cardinal Hercules de Gonzague, qui présidoit au concile de Trente, voulut l'avoir auprès de lui. On le mit à tout, & satisfit parfaitement les peres du concile, qui n'employerent dans la XXII. session que ses propres paroles dans les articles qui concernent le sacrifice de la Messe. Pie IV. l'envoya ensuite en qualité de legat à la cour de Maximilien II. où il negocia tres-heureusement, & à son retour il renonça à son évêché; mais il ne put joüir long-temps du repos qu'il s'étoit procuré, Pie V. ayant voulu qu'il prît l'évêché d'Albe, & qu'il fît les fonctions de visiteur apostolique en vingt-cinq dioceses. Dans cet emploi, qu'il exerça pendant six années, il acquit toute l'estime de S. Charles Borromée: au bout de ce temps Gregoire XIII. le nomma son nonce à la cour d'Espagne, & à celle de Portugal: & lorsque de retour de ces nonciatures il se promettoit justement d'être promû au cardinalat, avec la legation en Allemagne, qu'on lui avoit promise, il mourut le 11. Juin 1573. âgé de 63. ans. Il est un des trois évêques qui ont dressé le catechisme Romain, le breviaire & le missel Romains, par l'ordre du concile de Trente: c'est lui qui a donné aux Barnabites leurs constitutions.* Echard. *Scrip. ord. Pred.*

MARINIS (Jean-Baptiste de) petit neveu du précedent, fils de Jean-Baptiste de Marinis, & de Theodora Giustiniani, nâquit à Rome le 28. Novembre 1597. & entra dans l'ordre de saint Dominique, où après plusieurs autres emplois honorables il fut fait secretaire de la congregation de l'Index: emploi qu'il exerça long-temps, & qui lui attira de grands reproches de Theophile Rainaud dans son livre *de immunitate Cyriacorum.* Ce fut en ce temps-là qu'il publia l'Index de tous les livres censurés depuis Clement VIII. En 1649. il fut tiré de ce poste pour être general de son ordre, & il continua de l'être jusqu'à sa mort, qui arriva le 6. May 1669. Il étoit âgé alors de 72. ans. On garde les lettres qu'il écrivit étant general, & l'on assure qu'elles sont parfaitement bien écrites, & meritent d'etre imprimées. Il avoit composé par ordre d'Alexandre VII. un traité de la conception de la sainte Vierge, qui n'a pas vû le jour. * Echard, *script. ord. Pred.*

MARINIS (Dominique) frere du précedent, entra comme lui dans l'ordre de saint Dominique, où il eut encore un autre frere nommé Thomas, qui enseigna avec succès la theologie, & qui mourut en 1635. à Naples, après s'etre acquitté dignement de plusieurs emplois. Dominique, le plus jeune des trois, nâquit à Rome le 21. Octobre 1599. après avoir fait de bonnes études, vint à Toulouse pour pratiquer les constitutions avec plus de regularité, professa la theologie dans cette ville, & ensuite dans le couvent de saint Honoré; & rappellé peu après à Rome, il fut fait prieur du couvent de sainte Marie sur la Minerve, qu'il rebâtit dans la magnificence où on le voit aujourd'hui. Il fut aussi vicaire general de l'ordre en l'absence du general pendant plus de deux ans, & le 11. Avril 1649. il fut sacré évêque d'Avignon. On ne peut trop loüer le zele, l'assiduité, & la liberalité de ce prélat: il exerça pendant quelques années la vice-legation d'Avignon, au contentement de tout le monde: il fit revivre la faculté de theologie dans cette ville, en y fondant deux chaires, dont il fit présent à son ordre; il orna magnifiquement l'église metropolitaine, fit rebâtir le palais archiepiscopal, & avec tout cela fit de grandes aumônes aux pauvres qu'il institua ses legataires universels. On a de lui des commentaires sur la somme de saint Thomas, imprimés en 1663. 1666. & 1668. à Lyon en trois volumes *in fol.* & les decrets du synode qu'il tint en 1660. à Avignon, imprimés la même année dans cette ville. Il mourut le 20. Juin 1669. * Echard. *script. ord. Pred.*

MARINIS (Donato Antonio de) Jurisconsulte, natif de Giongano dans le royaume de Naples, se distingua par son sçavoir & par sa probité, dans le barreau d'un conseil de ce royaume, où il eut des charges importantes. Il fut élevé à celle de regent du conseil collateral, & mourut le 26. Avril de l'an 1666. âgé de 67. ans. De Marinis a composé divers ouvrages; *resolutionum juris*, *tom. 1. & 2. collect. Alleg. illust. juris. observat. ad decis. revert. tom. 1. & 2. &c.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.*

MARINO, en latin *Marinum*, *illa-Marina.*, bourg de la Campagne de Rome, à quatre lieuës de la ville de Rome, vers le levant. * Maty.

MARINO, bourg du Milanez en Italie. Il est à cinq lieuës de la ville de Milan, vers le Nord. * Maty, *dictionnaire.*

MARINO, *Campo Marino.* C'est un village de la Capitanate, province du royaume de Naples. Ce lieu situé sur le Tiferno, à une lieuë de son embouchure, est la petite ville qu'on nommoit anciennement, *Claterna* ou *Cliterna.* * Maty.

MARIO, *monte Mario*, en latin, *mons Marii*, *mons Gaudius.* Montagne de la Campagne de Rome, tout auprès de la ville de ce nom. * Maty.

MARIO, *voyez* MARIUS.

MARIOBOURG, ville d'Irlande, *voyez* MARIENBURG.

MARION (Simon) avocat general au parlement de Paris, natif d'une famille de Nevers, fit de grands progrès dans la jurisprudence, dans les langues, & dans les belles lettres. Il avoit naturellement beaucoup d'éloquence, une imagination feconde, & une memoire si fidelle, qu'il n'oublia jamais rien de ce qui lui avoit été confié.

Son premier employ fut celui d'avocat dans le parlement de Paris, où il s'étoit extrémement distingué dès l'an 1584. Il fut depuis conseiller le 12. Août de l'an 1586. puis president en la seconde chambre des enquêtes, & enfin avocat general. Cet illustre magistrat, après avoir défendu avec beaucoup de constance les droits du roi, la liberté publique, & l'honneur du royaume, mourut dans sa maison à Paris, au mois d'Octobre de l'an 1605. agé de 64. ans & 3. mois. Il avoit remis sa charge au sieur Cardin le Bret. Son corps fut enterré dans l'église de saint Merri sa paroisse, où l'on voit son tombeau & son épitaphe: il laissa entr'autres enfans, *Catherine* Marion, femme d'*Antoine* Arnaud, conseiller d'état, & avocat general de la reine Catherine de Medicis. Ses plaidoyers avec les arrêts, ausquels ils ont donné lieu, ont été imprimés à Paris l'an 1594.

De la même famille que cet avocat general sont issus messieurs de Druges, dont il y a eu *N.* Marion, comte de Druges, lieutenant des gardes du corps du roi & lieutenant general de ses armées, & commandant à Luxembourg, mort en Février 1712. laissant N. qui suit; & *N.* Marion, alliée à *N.* Raynier, marquis de Guerchy, lieutenant general des armées du roi. *N.* Marion, marquis de Druges, major de la gendarmerie, fut tué à la bataille de la Marsaille en 1693. Il avoit épousé *Marguerite-Henriette* de Saulx-Tavannes, veuve de *Louis* de Montsaulnin, marquis de Montal, dont des enfans.

MARIS évêque de Calcedoine, Arien zelé & confident d'Eusebe de *Nicomedie*, fit une action tres-glorieuse en presence de l'empereur Julien l'*Apostat*. Il étoit devenu aveugle de vieillesse; & ayant appris l'impieté de Julien, qu'il avoit vû autrefois pratiquer les exercices de la religion Chrétienne, il se fit mener à Constantinople l'an de Jesus-Christ 361. Un jour que l'empereur sacrifioit publiquement à la Fortune, Maris lui fit devant tout le monde, de sanglans reproches de son idolâtrie, l'appellant *impie, athée & apostat*. Ce fut apparemment la premiere fois que cet infame surnom lui fut donné. Julien se trouvant ce jour-là d'humeur à faire le philosophe, affecta de faire paroître un genereux mépris de ces injures; & ajoûtant le blasphême à une mauvaise raillerie: *ton Galiléen neanmoins*, lui dit-il, *ne te rendra pas l'usage des yeux.* A quoi Maris répartit sur le champ: *c'est de cela même que je lui rends graces, m'estimant heureux d'être aveugle, pour n'être pas obligé de te voir.* L'empereur lui tournant le dos, se fit honneur d'une patience philosophique, & ne lui répondit rien. * Sozomene, *l.* 5.

MARISCO, *cherchez* ADAM DE MARISCO.

MARISE, que les Hongrois nomment *Marons*, & les Allemands *Merisch*, fleuve qui a sa source près de Neumarck, dans les monts Carpathiens, que ceux du pays appellent *Szepesi* & *Krapak*, passe dans la Transylvanie, à Albe-Jule ou Weissembourg, à Lippa, & dans quelques autres villes; puis dans la Hongrie, où il se mêle avec le Theiss, Teissa ou Tissa, près de Siget. * Sanson.

MARISE (la) fleuve de la Thrace, *voyez* HEBRE.

MARISSI (Baschar Ben A'iâth Ben A'bdarrhaman) qui passe parmi les Musulmans pour un des plus sçavans docteurs dans leur loi, & pour grand philosophe, fut disciple d'Abou Josef, qui le chassa honteusement de son école; mais il ne laissa pas d'y retourner dès le lendemain, & dit qu'il avoit reçu cet affront comme une tres-grande faveur de la part de son maître. Il introduisit plusieurs nouveautés dans le Musulmanisme, & permit entr'autres choses de manger de la chair d'asnon, en quoi il fut suivi par Ismaël Al Bokhari, autre fameux docteur qui fut son disciple. On met ce docteur au nombre des *Motazales* les plus severes, c'est-à-dire, de ceux qui donnoient plus à la liberté qu'à la grace. Aussi passe-t-il pour avoir innové beaucoup de choses dans la theologie scholastique ou metaphysique des Musulmans. * D'Herbelot.

MARIUS (Caïus) l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, qui étoit sorti d'une maison obscure, dans le territoire d'Arpinum, fut donné pour lieutenant à Metellus, lorsqu'il étoit en Numidie; & ayant été élevé au consulat l'an 647. de Rome, & 107. avant Jesus-Christ, il passa en Afrique pour continuer la guerre contre Jugurtha, qu'il vainquit aussi-bien que Bocchus roi de Mauritanie. Il triompha du même Jugurtha pendant son second consulat, puis fut envoyé en Provence contre les Teutons & Ambrons, qui etoient sur le point d'y entrer. En les attendant, Marius occupa son armée à divers travaux tres-utiles & tres magnifiques. Lorsque les ennemis furent descendus dans cette province, il leur donna deux batailles aux environs de la ville d'Aix l'an de Rome 652. & avant Jesus-Christ 102. La seconde fut extrémement sanglante: on assure que près de deux cens mille barbares demeurerent sur la place, & qu'il y en eut près de quatre-vingt mille prisonniers. Marius fit élever une pyramide, dont on voit encore les fondemens sur le grand chemin d'Aix à saint Maximin, entre les villages de Portieres & de Trets, où la bataille fut donnée. L'année suivante, Marius consul pour la cinquiéme fois, défit les Cimbres, qui avoient fait une irruption dans l'Italie, par le pays des Grisons & la vallée de Trente, & triompha à son retour. On dit qu'il y en eut cent mille de tués & soixante mille prisonniers. En l'an 654. de Rome, & 100. avant Jesus-Christ, étant consul pour la sixiéme fois, il fit tuer Saturnin, qui étoit un seditieux, & passa en Asie, où il chagrina le roi Mithridate pour le pousser à la guerre, & trouver de nouveaux sujets de triomphe. Quelque-tems après la commission de cette guerre fut donnée à Sylla; mais tandis qu'il étoit occupé ailleurs, C. Sulpitius tribun du peuple, la remit à Marius. Cela fit retourner Sylla à Rome, où s'étant trouvé le plus fort, il fit mourir le tribun, & mit son competiteur en fuite. Marius se cacha dans les roseaux d'un marais qui étoit près de Minturne, où un soldat Allemand, qu'on avoit envoyé pour le tuer, fut frappé de terreur, & n'osa le faire mourir. Après s'être échappé, il se jetta dans une barque, qui le porta en Afrique, où il erra long-tems, & se cacha comme un banni. Mais après avoir été rappellé par Cinna & Sertorius, ils entrerent à Rome à main armée, firent mourir quelques-uns de leurs ennemis, & bannirent les autres. Marius fut consul pour la septiéme fois l'an 668. de Rome, 86. avant Jesus-Christ, & mourut de maladie dix-sept jours après. *Voyez* CIMBRES. * Plutarque, *en sa vie*. Velleius Paterculus, *l.* 2. Salluste, *de bello Jugurth.* Tite-Live, *l.* 64. & 65. Florus, *brev. l.* 3. *c.* 3. Aurelius Victor, *de vir. illustr. c.* 67. Eutrope, *l.* 4. & 5. &c.

MARIUS (Caïus) dit *le Jeune*, fils du premier, usurpa le consulat à l'âge de 25. ans, l'an 672. de Rome, 82. avant Jesus-Christ, & s'opposa ouvertement à Sylla. Il assiegea le senat qui lui étoit contraire, fit tuer ses ennemis, & jetter leurs corps dans le Tibre. Depuis, Sylla le contraignit de prendre la fuite; & ayant défait ses troupes, il le fit assieger dans Preneste par Lucretius Offella. Marius ne pouvant fuir, se tua de désespoir, ou, comme les autres disent, se fit donner la mort par un soldat nommé *Ponce Telesin.* * Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 68. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 3. *c.* 21. Eutrope, *l.* 5 &c.

MARIUS (*Marcus-Aurelius*) l'un des tyrans des Gaules, sous le regne de Gallien. On varie extrémement à son sujet: voici ce qu'en dit Trebellius Pollion. C'étoit un homme d'une force extraordinaire qui avoit été ouvrier en fer: il avoit quitté son métier pour celui de soldat: il s'avança par degrés dans les troupes, se distingua dans les guerres contre les Germains, & après que Victorin eut été tué, il fut élû empereur par la faveur de Victoria, mere de l'empereur dernier mort. Il n'y avoit que trois jours qu'il étoit revêtu de cette dignité, lorsqu'un soldat qui l'avoit servi autrefois dans sa forge l'assassina. Ce qui montre qu'au moins une partie de ce recit est faux, c'est qu'on a de lui un tres-grand nombre de médailles: Aurelius Victor & Eutrope assurent au contraire que Marius succeda immédiatement à Posthume, & que ce ne fut qu'après sa mort que Victorin regna dans les Gaules. Il est difficile de prendre parti là-dessus: toutes les médailles de Marius ont été recüeillies par le pere Banduri.

MARIUS MAXIMUS, historien Latin, écrivit sept livres de l'histoire Romaine, depuis Auguste jusques à Alexandre *Severe*. Ses ouvrages sont perdus. Ammien

Marcellin lui donne beaucoup de loüanges, Spartien, Vopiscus, Lampridius, &c. parlent de lui & le citent. * Ammien Marcellin, *l.* 38.

MARIUS ou MARIO (George) de Venise, religieux Servite, philosophe & theologien vers l'an 1381. publia contre les Simoniaques deux livres intitulés, *De libertate ecclesiastica*; & la vie de saint Philippe Beniti en vers. * Vossius, *de hist. Lat.* Possevin, *in appar. sacr.*

MARIUS, surnommé *Æquicola*, parce qu'il étoit né au pays des Æques en Italie, qui florissoit sur la fin du XV. siécle, & au commencement du XVI. étudia à Paris la physique & les mathématiques sous Jacques le Févre d'Estaples. Il fut un des beaux esprits de la cour de Mantoüe, & composa en italien une histoire de Mantoüe, & plusieurs autres écrits en latin. On a encore de lui un livre italien, de la nature de l'amour, imprimé plusieurs fois. Il ne mourut qu'après l'an 1521. où parut sa chronique de Mantoüe. * Leandre Alberti. Bayle, *dictionnaire critique*.

MARIUS (Leonard) de Zelande, qui florissoit en 1624. fit des commentaires sur toute l'écriture, & la défense Catholique de la hierarchie ecclesiastique, contre Marc-Antoine de Dominis. * Konig.

MARIUS CELSUS, *cherchez* CELSUS.

MARIUS MERCATOR, auteur, *cherchez* MERCATOR (Marius.)

MARIZE, *cherchez* MARISE.

MARKATHA, ville d'Ethiopie, fort petite, mais bien peuplée, située sur un grand fleuve, qui ayant sa source au midi, prend son cours entre le septentrion & le couchant, & se décharge dans le Nil, auprès de la ville d'Ilak. Elle est éloignée de six journées de la ville de Nagiaga, au-delà de laquelle il n'y a plus aucune habitation vers le midi. Ses habitans ne vivent que d'orge, de poissons & de laitage, & n'ont point d'autre commerce qu'avec la ville d'Ilax en Nubie, qui en est cependant éloignée de trente journées. Car c'est-là que les marchands de la ville de Zaleg située sur la mer Rouge apportent leurs marchandises. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

MARKGRAVE, titre de dignité en Allemagne, *cherchez* DUC.

MARLE (Henri le CORGNE, dit de) seigneur de Versigni, en la châtellenie de Senlis, qu'il acquit en Février 1401. & chancelier de France, fut conseiller au parlement de Paris, fut troisiéme président au même parlement en 1393. & en cette qualité fut envoyé en Avignon vers le pape, & en Aragon. Après la mort de Jean de Popaincourt, premier président du même parlement, il fut reçu en cette charge, tant par provisions du roi, que par élection de la cour de parlement, le 22. Mars 1403. & élevé à celle de chancelier de France le 8. Août 1413. Il favorisa toûjours le parti d'Orleans contre celui de Bourgogne, ce qui lui coûta la vie; car la ville de Paris ayant été surprise le 29. Mai 1418. par le seigneur de l'Isle-Adam pour le duc de Bourgogne, il fut arrêté prisonnier, conduit à la grosse tour du palais, & le 12. Juin suivant la populace de Paris s'étant mutinée, rompit toutes les prisons, & le massacra cruellement avec son fils. Leurs corps furent exposés dans les champs de la clôture de saint Martin, d'où le sien fut depuis retiré, & enterré dans l'église de Notre-Dame de Senlis.

I. MAUR ou MORA, & selon quelques-uns GUILLAUME le Corgne, dit de Marle, lieutenant d'une compagnie de cent hommes d'armes, & l'un de ceux qui furent tués à la bataille de Poitiers l'an 1356. eut de N. sa femme pour fils, HENRI, qui suit;

II. HENRI le Corgne, dit de Marle, seigneur de Versigni, chancelier de France, qui a donné lieu à cet article, épousa *Mahaud* le Barbier, laquelle après la mort de son mari se retira en Auvergne, ayant eu pour enfans, *Jean* de Marle, conseiller au parlement, puis maître des requêtes en 1409. dont il fit la fonction jusqu'en 1414. qu'il fut élû évêque de Coûtances, & s'étant trouvé à Paris en 1418. lors de la surprise de cette ville, il y fut massacré avec son pere; ARNAULD qui suit; *Pierre* de Marle, mort sans enfans de *Philippe* Raguier; *Marie*, alliée à *Jean* de Romain, seigneur de Veymar, conseiller au parlement; *Jeanne*, mariée a N. seigneur de Sissy; & *Jacqueline* de Marle, qui épousa *Pierre* Buffieres, conseiller au parlement.

III. ARNAULD de Marle, seigneur de Versigni, conseiller au parlement en 1412. maître des requêtes en 1414. suivit le dauphin à Poitiers, où ce prince le commit avec autres le 21. Septembre 1418. pour tenir le sceau en l'absence du chancelier. Il exerça la charge de maître des requêtes jusqu'en 1444. qu'en recompense de ses services il fut pourvu d'un office de président au parlement, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée au mois d'Avril 1456. Il épousa 1°. en Novembre 1412. *Jeanne* Blanchet, fille unique de *Pierre* Blanchet, maître des requêtes, & de *Guillemette* de Vitry. 2°. *Martine* Boucher, fille de *Bureau* Boucher, seigneur de Piscop & de *Gillette* Raguier. Elle survécut long-tems à son mari, & vivoit encore en 1491. Du premier mariage sortit HENRI, qui suit; & du second vinrent JEAN de Marle, qui a fait *la branche des seigneurs de* VERSIGNI, *rapportée ci-après*; *Jeanne* mariée à *Martin* le Picart, seigneur de la Grange-Neurlon, maître des comptes; *Marie*, alliée 1°. en Février 1462. à *Jean* de Longüeil, seigneur de Maisons, conseiller au parlement. 2°. à *Jacques* Loüest, conseiller de la cour des Aydes; *Marguerite* qui épousa *Pierre* Hennequin, seigneur de Mathau, &c. conseiller du trésor; & *Hilaire* de Marle, mariée à *Dreux* Raguier, seigneur de Thionville.

IV. HENRI de Marle, seigneur de Versigni & de Lusancy, fut reçu conseiller au parlement en 1442. maître des requêtes en 1455. & obtint le 2. Février 1461. le don d'un office de président extraordinaire au parlement, qu'il presenta à la cour; mais sur l'opposition du procureur de Jean Dauvet, premier président de Toulouse, qui prétendoit avoir don de l'office de cinquiéme président, ses lettres furent refusées, & il en fut débouté. Depuis l'office de premier président au parlement de Toulouse étant venu à vaquer, il en fut pourvû en 1466. & en fit les fonctions jusqu'à sa mort arrivée à Paris en 1495. Il épousa *Jeanne* de Cambray, fille d'*Adam* de Cambray, premier président du parlement de Paris, & *Charlotte* Alexandre, morte le 21. Novembre 1474. dont il eut JERÔME, qui suit; *Helene*, mariée à *Guillaume* de Ceris, conseiller au parlement; *Claude*, alliée à *Jacques* Allegrain, seigneur de saint Dian, conseiller au parlement; *Marie*, qui épousa *Charles* de Louvieres, seigneur du Chastel-les-Nangis, échanson du roi; & *Charlotte* de Marle, alliée à *Guy* Arbaleste, seigneur de la Borde-le-Vicomte, président de la chambre des comptes.

V. JERÔME de Marle, seigneur de Lusancy & de Versigni en partie, mourut avant l'an 1538. Il épousa 1°. en Juin 1484. *Charlotte* le Breton, dame d'Arcy-le-Ponsart, fille de *Pierre* le Breton, seigneur de Chanceaux, &c. maître d'hôtel de la reine, morte l'an 1495. 2°. *Philippe* Laurent; veuve de *Martin* Berthelot, seigneur d'Azay-le-Rideau, & fille de *Nicolas* Laurent, seigneur de Mamez. Du premier mariage vint PIERRE de Marle, qui suit; & du second sortirent GUILLAUME, qui a fait *la seconde branche de cette maison, rapportée ci-après*; & *Anne* de Marle, mariée à *Gaillard* Spifame, seigneur de Bisseaux, trésorier de France, morte le 9. Juin 1529.

VI. PIERRE de Marle, vicomte d'Arcy-le-Ponsart, seigneur de Lusancy, mourut en 1531. épousa par contrat du 3. Mars 1522. *Anne* de Refuge, fille de *Christophle*, seigneur des Menuës, correcteur des comptes, & maître d'hôtel du duc d'Alençon, & de *Julienne* Jouvelin, morte le 11. Avril 1544. dont il eut CLAUDE qui suit; & *Charlotte* de Narle, dame de Lusancy, mariée à *Christophle* de Gomer, seigneur du Breüil.

VII. CLAUDE de Marle, vicomte d'Arcy-le-Pontsart, seigneur de Charmantray en partie, chevalier de l'ordre du roi, mourut le 26. Février 1606. Il épousa par contrat du 10. Février 1555. *Jacquette* de Cuvilliers, fille & seule heritiere de *Jean*, seigneur de Coucy-sur-Epte, & de la Mothe d'Aubencourt au comté d'Artois, & de *Claude* de Condé. 2°. *Claude* de Margival, fille de *Nicolas*, seigneur de Salancy, & de *Françoise* de Boves. 3°. *Blanche* de Noirefontaine. Il n'eut point d'enfans de ces deux derniers mariages; mais du premier sortirent,

Louis, qui suit; *Jacqueline*, mariée à *Guillaume* de Condé, seigneur de Fulligny & de Villers-en-Corneille; *Elizabeth*, alliée à *Louis* de la Berquerie, seigneur de Savigny; *Marie*, qui épousa *Robert* du Sart, seigneur de la Tournelle; *Claude*, abbesse d'Ormont; *Catherine*, grande prieure de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons; & *Claude* de Marle, seigneur de Bailleul-lès-Fismes, qui épousa *Nicolle* Goujon, fille d'*André*, seigneur de Bouzy & de Tours sur Marne, & de *Nicolle* Noël, dont il eut *Louis* de Marle, seigneur de Bailleul, capitaine au regiment de Praslin, mort à Revol en Piémont; *Charles*, mort au siege de la Rochelle; *Nicolle*, mariée à *Claude* Godet, seigneur d'Aulnay sur Marne; *Antoinette*, alliée à *Thomas* Cauchon, seigneur de Vigneux, vicomte d'Huissel, morte sans enfans; *Anne* & *Magdelaine*, religieuses à Ormont; *Claude*, religieuse à la congregation de Laon; & *Marie* de Marle, alliée 1°. à N. seigneur de Beauvais. 2°. à N. seigneur du Glas près Laon.

VIII. Louis de Marle, vicomte d'Arcy-le-Ponsart, & de Coucy-lès-Epte, fut député de la noblesse de Laon aux états tenus à Paris en 1614. & épousa du vivant de son pere le 5. Février 1595. *Anne* le Conte, fille de *Jean*, seigneur de Voisinlieu, conseiller d'état, & de *Marie* Bourdelot, 2°. *Jeanne* de Harlus, fille d'*Antoine*, baron de Givroy, & de *Marie* Cauchon-Maupas. Du premier lit vinrent, Claude, qui suit; *François*, mort sans alliance; *Henri*, vicomte d'Arcy-le-Ponsart, mort le 7. Mai 1655. *Marguerite*, alliée 1°. à *Henri* de Besanne, seigneur de Guignicourt. 2°. à *Jean*, seigneur de Bouzonville; *Anne*, religieuse à Meaux; *Nicolle*, religieuse à Notre-Dame de Soissons; & *Marie* de Marle, qui épousa 1°. en 1638. *Guillaume* des Fossés, seigneur de Richemont. 2°. *Antoine* de Biecourt, seigneur de Cincourt; & du second lit sortirent, *Louis*; *Jacqueline*, & *Marguerite* de Marle.

IX. Claude de Marle, vicomte d'Arcy-le-Ponsart, & de Coucy sur Epte, épousa par contrat du 15. Septembre 1630. *Catherine* de Vassan, fille de *Zacharie*, seigneur de Puiseux, vicomte d'Obilly, &c. & de *Marguerite* Faret, dont il eut, Louis, qui suit; *Charles*, tresorier de l'église de Laon en 1683. *Claude-Marie*, alliée à *Jean* Doucet, seigneur de Toulemor, morte sans enfans; *Perrine*, religieuse à la congregation de Laon; & *Magdelaine* de Marle, religieuse à Epernay.

X. Louis de Marle, seigneur de Coucy sur Epte, épousa le 27. Decembre 1662. *Antoinette* de Flavigny, fille de *Claude*, seigneur de Ribauvilliers, & de *Jacqueline* de la Chapelle, dont il a eu Pierre, qui suit;

XI Pierre de Marle.

SECONDE BRANCHE.

VI. Guillaume de Marle, fils de Jerôme, seigneur de Lusancy & de Versigni en partie, & de *Philippe* Laurent sa seconde femme, fut seigneur de Versigni en partie, maître d'hôtel du roi, chevalier de son ordre, & maître des eaux & forêts de France, Brie & Champagne. Il rendit hommage de la terre de Versigni en Novembre 1531. après que son frere aîné eut ratifié la donation que son pere lui en avoit faite, & mourut en 1594. Il épousa le 3. Février 1527. *Radegonde* Bourdelot, fille de *Jean*, seigneur de Monfermeil, procureur general au parlement, & de *Radegonde* Luillier, dont il eut Jerôme, qui suit; *Henri*, né le 17. Mars 1569. tué de sang froid retournant de Melun, entre le fort de Gournay & Brie-Comte-Robert par la garnison du bois de Vincennes le 11. Novembre 1592. *Anne*, mariée le 10. Août 1559. à *Roland* de la Riviere, seigneur du Mesnil-saint-Denys, & de sainte Genevieve; & *Françoise* de Marle, alliée 1°. à *André* de Vieuxpont, seigneur de Crecy. 2°. à *Philibert* de Limoges, seigneur de Lisors & du Moucfet.

VII. Jerôme de Marle, seigneur de Versigni & d'Orcheux, maître des ceremonies de France, fut assassiné dans la forêt de Senlis du vivant de son pere vers l'an 1590. Il épousa *Magdelaine* de Barbizy, fille de *Louis*, seigneur d'Heronville, & de *Claude* de Lansac, dont il eut Philippe, qui suit; & *Magdelaine* de Marle, alliée 1°. le 7. Février 1596. à *Claude* Faoucq, seigneur de Pouilly en Vexin; 2°. le 24. Juin 1599. à *Jean* de Courtenay, seigneur de Chevillon, &c.

VIII. Philippe de Marle, maître d'hôtel ordinaire du roi, seigneur d'Orcheux & de Versigni en partie, dont il fit hommage en 1595. & vendit cette terre à Christophle Hector, maître des requêtes, seigneur de l'autre partie. Il épousa 1°. *Angelique* du Tillet, fille d'*Helie*, seigneur de Gouaix, maître d'hôtel du roi, & de *Philippe* Violle, dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Magdelaine* de Bragelogne, fille de *Claude*, seigneur de Charmoy, conseiller au parlement, & de *Catherine* Huault, morte le 19. Mars 1656. dont il eut, *Claude*, dame d'Orcheux, mariée à *François* d'Eu, seigneur de la Chaussée & d'Arrest; *Angelique*, religieuse à Fontaine; *Anne*, religieuse à Hieres; *Isabelle*, religieuse à Notre-Dame de Soissons; *Magdelaine*, religieuse à Colinances; & *Claire* de Marle, mariée le 22. Juin 1636. à *Charles* le Comte de Nonant, seigneur de Bouffay.

TROISIÉME BRANCHE.

IV. Jean de Marle, fils d'Arnauld de Marle, seigneur de Versigni, président au parlement, & de *Marine* Boucher, sa seconde femme, fut seigneur de Versigni en partie, & épousa par contrat du dernier Decembre 1472. *Anne* du Drac, dame de Beaubourg & de Clotomont, fille de *Jean* du Drac, vicomte d'Ay, seigneur de Mareüil, Beaulieu, Beaubourg, &c. prévôt des marchands à Paris, & d'*Adenette* Thibouft, dont il eut, *Christophle* de Marle, seigneur de Versigni en partie, de Beaubourg & de Clotomont, conseiller au parlement, & chanoine d'Avranches, mort en 1555. âgé de 70. ans, après avoir institué son heritier universel Christophle-Hector, son neveu & filleul, à la charge de porter le nom & les armes de Marle, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*; *Claude* de Marle, mariée avant l'an 1520. à *Augustin* de Thou, seigneur de Bonneüil, président au parlement; & Nicolle de Marle, qui suit;

V. Nicolle de Marle, épousa par contrat du 20. Novembre 1520. *René* Hector, seigneur de Pereuse, fils de *Robert* Hector, avocat en parlement & de *Marguerite* du Rueil, dame de Pereuse. Elle eut de son mariage *Nicolas* Hector de Marle, seigneur de Pereuse, conseiller au parlement, puis maître des requêtes en 1567. prévôt des marchands de Paris, mort sans laisser posterité de *Marie* Ruzé, fille de *Jean*, seigneur de Stains, chancelier de Navarre, & receveur general des finances à Paris, & de *Jeanne* Brinon; *René* Hector, abbé de saint Jacques de Provins; Christophle, qui suit; *Anne*, mariée à *Louis* de Grené, seigneur de Courcelles; & *Hilaire* Hector, à *Louis* de Besançon, conseiller au parlement.

VI. Christophle Hector de Marle, seigneur de Versigni, de Beaubourg, de Clotomont, & de Pereuse, maître des requêtes, fut institué heritier universel par Christophle de Marle, conseiller au parlement son oncle & parrain à la charge de porter le nom & les armes de Marle. Il épousa 1°. *Antoinette* Briçonnet, fille de *François*, seigneur de Leveville, conseiller au parlement, & de *Jeanne* Tavel sa premiere femme. 2°. *Magdelaine* Barthelemi, fille de *Guillaume*, seigneur de Beauverger, conseiller au parlement, & de *Marie* de Bailly. Du premier mariage vint, *Nicolle* Hector de Marle, mariée à *Claude* Baillon, maître des comptes: & du second sortirent, Christophle, qui suit; Jacques, qui a fait *la branche des seigneurs de* Beaubourg, *rapportée ci-après*; René, qui a fait *celle de* Pereuse *aussi mentionnée ci-après*; & *Anne* Hector de Marle, mariée à *François* d'Ancienville, seigneur de Villiers-aux-Corneilles.

VII. Christophle Hector de Marle, seigneur de Versigni, procureur general en la cour des aydes, puis président en la chambre des comptes, mourut en Avril 1658. Il épousa *Marie* Colbert, fille d'*Oudart*, seigneur de Villacerf, &c. & de *Marie* le Févre, morte le 26. Mai 1665. dont il eut, Bernard, qui suit; *Magdelaine*, religieuse de l'ordre de saint Dominique; & *Marie* Hector de Marle, alliée le 5. Février 1642. à *Thomas* de Bragelogne, seigneur d'Enjenville, &c. conseiller au parlement, puis président ès enquêtes, & premier président du parlement de Metz, morte le 24. Octobre 1705. laissant des enfans.

VIII. Bernard Hector de Marle, seigneur de Versigni, &c. fut reçu conseiller au parlement en 1652. puis maître des requêtes en 1665. Il épousa *Claude* Hector de Marle sa cousine, fille de *Jacques*, seigneur de Beaubourg & de Clotomont, président au grand conseil, & de *Claude* Amariton, sa seconde femme.

SEIGNEURS DE BEAUBOURG & de Clotomont.

VII. Jacques Hector de Marle, second fils de Christophle, seigneur de Versigni, &c. maître des requêtes & de *Magdelaine* Barthelemy, sa seconde femme, fut seigneur de Beaubourg & de Clotomont, maître des requêtes, & president au grand conseil, & mourut le 10. Octobre 1651. Il épousa 1°. *Bonne* Lotin, fille de *Guillaume*, vicomte de Vaux, chastelain du Chauny, seigneur de Charny, président és enquêtes du parlement, & de *Magdelaine* Morin. 2°. *Claude* Amariton, morte le 9. Novembre 1643. Du premier lit vinrent, Theodore, qui suit; *Louis*, qui épousa *Marie* Ollin, morte veuve le 15. Novembre 1701. & *Gabrielle*, religieuse aux Annonciades: & du second lit vint, *Claude* Hector de Marle, mariée à *Bernard* Hector de Marle, seigneur de Versigni, maître des requêtes son cousin.

VIII. Theodore Hector de Marle, seigneur de Beaubourg & de Clotomont, conseiller en la cour des aydes.

SEIGNEURS DE PEREUSE.

VII. René Hector de Marle, troisiéme fils de Christophle, seigneur de Versigni, &c. maître des requêtes, & de *Magdelaine* Barthelemy sa seconde femme, fut seigneur de Pereuse. Il épousa *Claude* Prud'homme, dont il eut *René* Hector de Marle, capitaine au regiment d'Annevous, *Jacques*; *Louis*, chevalier de Malte; *Isabelle* Carmelite; *Marie*; *Nicolle*, Carmelite; *Jeanne*, religieuse à Louvres; & *Claude* Hector de Marle. *Voyez* Blanchard, *hist. des présidens & maîtres des requêtes*. Du Bouchet, *hist. de Courtenay*. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Le Feron. Le pere Anselme, &c.

MARLE, petite ville de la Tierasche en Picardie. Elle est sur la riviere de Serre, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Laon, vers le nord. *Maty.

MARLEBOROUGH, en latin, *Margaberga*, bourg du comté de Wilt en Angleterre. Il est sur la riviere de Kennet, à sept lieuës de la ville de Salisbury, vers le nord. Quelques geographes mettent à ce bourg, l'ancienne *Cunetio* ville des Belges, laquelle d'autres mettent à Kennet, village situé à deux lieuës de Marleborough, vers le couchant. Ce nom est devenu celebre dans la derniere guerre, par les actions heroïques que Jean Churchil duc de Marleborough a faites à la tête des armées des Alliés contre la France. * *Memoires du tems*.

MARLEBOROUG, (Jean-Churchill, duc & comte de) marquis de Blandfort, lord Churchill, de Sandrige, dans la province d'Herford, & baron d'Aymouth dans la province de Berwick en Ecosse, prince de l'empire, capitaine general des forces d'Angleterre, grand-maître de l'artillerie, colonel du premier regiment des gardes, membre du conseil privé, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, &c. étoit fils du chevalier *Winston* Churchill-de-Wootton-Basset, dans la province de Wiltz, clerc de la table verte, & membre de la société royale, & d'*Elizabeth*, fille du chevalier *Guillaume* Draks danss la province de Devon. Il commença de porter les armes en France, où il fut enseigne au regiment des gardes Françoises, que le duc de Montmouth, avec lequel il étoit venu, lui fit quitter pour lui donner une compagnie dans son regiment. A son retour en Angleterre, il fut fait lieutenant colonel d'un regiment d'infanterie. Charles II. roi d'Angleterre, le créa baron d'Aymouth en 1683. & en 1685. le roi Jacques II. duquel il étoit gentilhomme de la chambre, le créa baron de Sandrige. Il fut élevé à la dignité de comte de Marleborougg par le roi Guillaume & la reine Marie en 1689. & en 1702. à celle de duc par la reine Anne. L'empereur Leopold lui donna en 1704. la principauté de Mindelheim, avec voix dans le college des princes à la diete de Ratisbonne, dont il prit possession le 15 Septembre 1706. Il obtint en 1689. le commandement des troupes Angloises en Flandres, & en 1690. il fut nommé gouverneur du duc de Glocester; mais l'année suivante il fut démis de tous ses emplois par des raisons d'état, & ne rentra en grace qu'en 1701. qu'il fut nommé general de l'infanterie & commandant des troupes Angloises en Hollande. La reine Anne ne fut pas plûtôt montée sur le thrône, qu'elle le nomma capitaine general de toutes ses forces, lui donna l'ordre de la Jarretiere, & le nomma son ambassadeur extraordinaire en Hollande. En 1702. il eut le commandement en chef de l'armée des Alliés dans les Pays-Bas; prit Venlo, Ruremonde, Liege, & obligea les François qui avoient été jusqu'aux portes de Nimegue, de se retirer derriere leurs lignes. La campagne suivante il prit Bonne, Huy, & Limbourg; se rendit maître du Pays entre le Rhin & la Meuse; & ce qui lui acquit beaucoup de gloire, fut la victoire qu'il remporta avec le prince Eugene de Savoye sur la France à la bataille de Hocstet en 1704. qui fut suivie en 1706. de celle de Ramillies. La paix ayant été concluë avec la France, il se retira à Anvers, d'où il fut rappellé en 1714. à l'avenement du roi Georges à la couronne, & rétabli dans toutes ses charges, qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée le 27. Juin 1722. en sa 74. année, chargé d'honneur & de grands biens. Son corps fut inhumé le 20. Août suivant, avec une pompe extraordinaire en l'abbaye de Westminster.

Il avoit épousé *Sara*, fille de *Richard* Jenninge-de-Sandrige, laquelle en vertu d'un acte du parlement, doit joüir pendant sa vie de la seigneurie de Woodstock, où est le magnifique château de Bleinheim, que ce duc avoit fait bâtir, & d'une pension de cinq mille livres sterling par an, sur les revenus des postes qui doit passer à ses heritiers. Elle a eu de son mariage, 1. *Jean*, marquis de Blandfort, mort en 1703. 2. *Henriette*, mariée à *François* comte de Gondolphin-Rialton, laquelle en vertu d'un acte du parlement, daté de la cinquiéme année du regne de la reine Anne, a herité de tous les titres & biens du duc son pere pour les transmettre au lord Rialton son fils aîné, qui pendant la vie de sa mere porte le titre de marquis de Blandfort; 3. *Marie*, alliée à *N.* Egerton, duc de Bridgewater, morte le 2. Avril 1714. 4. *Anne*, seconde femme de *N.* Spencer, comte de Sunderland, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, & premier ministre d'Angleterre, morte le 26. Avril 1716. & 5. *N.* Churchill, mariée à *N.* duc de Montagu.

Le duc de Marleborough eut aussi pour freres & sœurs, *Georges* Churchill, amiral de l'escadre bleuë, mort le 19. May 1710. *N.* gouverneur de l'isle de Guernezey, mort le 9. Janvier 1715. & *Arabelle* Churchill, mere du duc de Berwick, pair & maréchal de France, morte en Mars 1715. * *Memoires du tems*.

MARLEBOURG (Henri de) *voyez* HENRI DE MARLEBOURG

MARLETTA (Gabriel) religieux de l'ordre de saint Dominique, qui fit imprimer en 1662. 1663. & 1667. à Naples des commentaires sur la premiere partie de saint Thomas, en 7. vol. Il étoit né à Arienzo dans le royaume de Naples, & vivoit encore en 1678. mais il faut qu'il soit mort peu après, puisque le reste de ses commentaires sur la somme, qui étoient prêts, n'a pas vû le jour. * Echard. *Script. ord. Præd.*

MARLORAT (Augustin) ministre Protestant, Lorrain de nation, né l'an 1506. entra jeune parmi les religieux Augustins. Mais s'étant laissé emporter aux nouveautés de son siécle, il sortit de son monastere, & abjura la religion de ses peres pour embrasser les erreurs de Calvin. Il y fit tant de progrès qu'il fut appellé au ministere, & prêcha avec réputation à Bourges, à Poitiers & à Anvers. Ensuite il se retira à Geneve & à Lausane, & fut fait ministre dans un petit village de Suisse. Ses amis le rappellerent en France, où il fut ministre de Roüen, & il se trouva au colloque de Poissy l'an 1561. Les guerres de la religion commencerent l'année suivante. Les Calvinistes se rendirent maîtres de plusieurs villes, & entr'autres, de Roüen, que le roi leur enleva. Marlorat y fut

fut pendu le 30. Octobre de l'an 1562. âgé de 56. ans. Ceux de son parti l'ont mis au nombre de leurs martyrs. Il avoit écrit des commentaires sur l'écriture. * De Thou, *hist.* Beze, *in icon.* Melchior Adam, *in vit. theol. exter.* Gesner, &c.

MARLOW (Magna) ville avec marché dans le canton du comté de Buckingham, qu'on nomme *Desborough*; elle est apparemment ainsi nommée à cause de l'abondance de marne ou de craye qu'on en tire, car *marl* en anglois signifie *de la marne*. * *Diction. Anglois.*

MARMANDE, bourg du Bazadois en Guyenne. Il est sur la Garone à cinq lieuës de Bazas, vers le levant. * *Maty, diction.*

MARMARIQUE, *Marmarica* ou *Mareotis Libya*, region d'Afrique qui faisoit autrefois partie de la Libye, avoit cette province au levant, & la Cyrenaïque au couchant. Aujourd'hui elle est comprise dans le royaume de Barca. Solin assure que les peuples de ce pays enchantoient les serpens. * Strabon, *l.* 17. Pline, l. 5. Ptolomée, *l.* 4. *c.* 5.

MARMOCHINO (Sanctes) né à San-Cassiano dans le diocése de Florence, entra dans l'ordre de saint Dominique, où il mourut vers l'an 1545. On a de lui une traduction du texte hebreu de la bible en italien, à laquelle il joignit une chronique, diverses tables, &c. imprimée en 1538. à Venise chez les Giunti: & il promit en même tems plusieurs autres ouvrages qu'apparemment il avoit ébauchés; mais il falloit qu'il ne connût ni la brieveté de la vie, ni le peu d'étenduë de l'esprit de l'homme pour les entreprendre tous. * Echard, *script. ord. Pred.*

MARMOL (Louis) Espagnol, natif de Grenade, qui florissoit dans le XVI. siécle, vers les années 1580. & 1590. composa quelques ouvrages qui lui ont acquis beaucoup de réputation. Les principaux sont; la description generale d'Afrique, sous le titre de *la Description generale de l'Afrique;* & *l'historia del rebellion y Castico de los Moriscos del reino de Grenada*, le tout est divisé en trois parties. La premiere fut imprimée à Grenade l'an 1574. la seconde à Malaca l'an 1599. & la troisiéme à Paris l'an 1600. Nicolas Perrot d'Ablancourt nous a donné une traduction de la description d'Afrique de Marmol, qu'on a publiée à Paris l'an 1667. Divers auteurs parlent avec éloge de Marmol, qui na pas toûjours été fort exact. * De Thou, *hist. l.* 7. Ambrosio Morales, *l.* 14. *c.* 33. *hist. Hisp.*

MARMOLEJO, anciennement *Utica*. C'étoit une ville de l'Espagne Betique. Ce n'est maintenant qu'un village, situé sur le Guadalquivir, à une lieuë au-dessous d'Anduxar. * Maty.

MARMORA, isle de la Propontide, qui est entre l'Europe & l'Asie, ou entre l'Asie mineure & la Thrace: *Proconnesus* est la même que Pline nomme *Elaphonesus* & *Nevris*. Elle a donné son nom à trois autres isles voisines, & à cette mer que l'on appelle maintenant la mer de Marmora. Ces quatres isles, que l'on nomme en general les isles de Marmora, ont chacune leur nom en particulier. La plus grande est Marmora, la seconde Avezia, la troisiéme Coutalli, & la quatriéme Gadaro. On les trouve à main droite en sortant du détroit de Gallipoli, à dix lieuës environ dans la mer. L'isle de Marmora a dix ou douze lieuës de circuit. Sa ville capitale a le même nom: & il y a plusieurs villages, où l'on trouve des couvents & des hermitages habités par des Caloïers ou religieux Grecs qui y vivent fort sobrement. Avezia a un bourg & deux villages, dont l'un n'est peuplé que d'Arabes. Coutalli a un bourg de même nom; & Gadaro a quelques habitations avec quelques couvens de Caloïers. Ces quatre isles sont dans un bon climat & sont abondantes en bled, en vin, en bestiaux, en fruits & en cotton: les golfes de Comidie & de Polmeur sont sur la mer de Marmora. Elle a de chaque côté Constantinople, Calcedoine, Perinthe, Cyzique, Lampsaque, &c. La mer de Marmora se décharge d'un côté dans le Pont-Euxin par le Bosphore de Thrace; & de l'autre vers le midi, dans la mer Egée par l'Hellespont. * Pline, *l.* 5. Solin. Ptolomée. Strabon, *l.* 17. Grelot, *Voyage de Constantinople.*

MARMOUTIER (*Majus Monasterium*) celebre abbaye près de Tours, fondée par saint Martin archevêque de cette ville, fut ainsi appellée pour la distinguer des autres monasteres fondés par le même Saint, où il demeuroit moins de religieux. On y menoit une vie tres-austere, mais le travail des mains n'y étoit pas d'usage, & l'on y faisoit pas métier de vendre & acheter comme dans les autres monasteres: les jeunes transcrivoient des livres, travail autrefois important, les autres s'appliquoient à la priere. Quand la regle de saint Benoît eut été introduite à Marmoutier, on vit bientôt cette abbaye comblée de biens par les rois & par les seigneurs, mais les Normands y étant venus en 853. y firent de grands ravages: de cent quarante religieux il n'en échappa que vingt-quatre à leur fureur, & peu après ce petit nombre prit la fuite avec le corps de saint Martin, qui ne fut rapporté à Tours qu'en 887. On remarque que tous les religieux qui accompagnerent le corps de saint Martin à Auxerre, étoient évêques ou abbés lorsqu'on le rapporta, & que l'abbé Heberne fut fait archevêque de Tours peu après. Marmoutier abandonné par les moines fut tenu ensuite par quelques chanoines reguliers, & ce ne fut que du tems de saint Mayeul abbé de Clugny vers l'an 980. que les Benedictins y rentrerent, & formerent en peu de tems une si nombreuse congregation, & de laquelle tant de monasteres dépendoient, qu'en 1048. les religieux de Souvigny de la congregation de Clugny, écrivant à Albert abbé de Marmoutier pour lui donner avis de la mort de saint Odilon, l'appellerent l'*Abbé des abbés*. Il y eut jusqu'en Angleterre des monasteres dépendans de cette abbaye, qui fut déclarée immédiatement soûmise au saint siege par le pape Urbain II. dans le concile de Clermont, conformément à ce qui avoit été decidé en plusieurs conciles provinciaux. En 1580. Marmoutier fut un des monasteres qui composerent la congregation des exemts; mais en 1634. la reforme y fut introduite par les Benedictins de la congregation de saint Maur, qui ont fait rebâtir le monastere avec beaucoup de magnificence, * Mabillon, *Ann. Bened.* Buveau, *hist. de l'ordre de saint Benoit.*

MARNE, riviere de de France en Champagne, nommée par les latins *Matrona*, qui a sa source près de Langres, en un lieu dit *la Marmote*, passe à Langres, à Rolandpont, à Chaumont, à Joinville, à saint Disier, à Vitri, à Châlons, à Espernay, à Dormans, à Château-Thierry, à la Ferté sous Joüarre, à Meaux & à Lagni, & se mêle à la Seine au pont de Charenton, au-dessus de Paris, après avoir reçu les rivieres de Vannori, de saint Geôme, la Mousche, la Suize, la Blaise, le Sault, le Roignon, la Noïure, la Soupe, le grand & le petit Morin, &c. * Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.*

MARNIX (Philippe) seigneur du Mont sainte Aldegonde, né l'an 1538. à Bruxelles, de parens nobles, & originaires de Savoye, fut élevé dans les sciences, apprit les langues, & se rendit tres-habile dans le droit. Il fut dans sa jeunesse imbu des nouvelles erreurs par Calvin qui fut son maître à Geneve: revenu aux Pays-Bas, il fut contraint d'en sortir, & de se retirer au Palatinat, où il fut fait conseiller ou consul ecclesiastique; mais Guillaume, prince d'Orange le redemanda à l'électeur Charles Louis, qui voulut bien le lui donner pour un certain tems seulement. Ce fut sainte Aldegonde qui dressa le formulaire de la fameuse confederation de l'an 1566. par laquelle plusieurs seigneurs des Pays-Bas s'engagerent de s'opposer à l'inquisition: Brederode, qui en étoit le chef, l'en fit trésorier general. L'an 1572. il fut l'orateur du prince d'Orange dans l'assemblée de Dordrecht, composée des deputés de toutes les villes; & sa harangue fut extremement vive. L'année suivante les Espagnols le prirent à la Haye; mais le prince d'Orange leur fit dire que s'il lui arrivoit quelque chose de mal, il useroit de represailles contre le comte de Bossu son prisonnier, & trois autres prisonniers. En 1574. Montdragon rendit Midelbourg, & offrit de faire élargir sainte Aldegonde, pourvû que la capitulation qu'il demandoit lui fut accordée, ce qui eut lieu; & on lui laissa le choix des trois qui recouvreroient avec lui la liberté. En 1575. il fut l'un des députés des états en Angleterre

pour demander à la reine Elisabeth sa protection. Trois ans après l'archiduc Mathias l'envoya à la diete de Wormes, où il fit un discours tres-fort contre la maniere de gouverner des Espagnols ; & l'an 1580. il vint en France, après la conclusion du traité de Tours, que les états avoient fait avec François de France, duc d'Alençon, puis d'Anjou ; & il en apporta la ratification à ce prince, qu'il suivit l'année suivante en Angleterre. Il fut depuis consul d'Anvers, qu'il défendit contre le duc de Parme en 1584. En 1593. il mena au Palatinat la princesse Louise Julienne de Nassau, qui avoit eté fiancée avec l'électeur Frederic IV. Enfin il mourut à Leyde en Hollande le 15. Decembre de l'an 1598. âgé de 60. ans, dans le tems qu'il travailloit à une version flamande de l'écriture. On dit que sur la fin de sa vie, il se rendit odieux aux Provinces-Unies, parce qu'il favorisoit les Espagnols. Il traduisit les pseaumes en vers flamands, & composa divers autres ouvrages, dont les principaux sont des theses de *Controverses* ; des *Epîtres circulaires* à ses freres les Protestans ; des *Apologies*, &c.* De Thou, *hist. l.* 9. 66. 71. 77. & 80. Strada, *de bello Belg.* Meursius, *Athen. Batav. l.* 2. Melchior Adam, *in vit. German. Jurisc.&c.* De Reide, *annal. l.* 4. Bayle, *diction. critique*, au mot, *sainte Aldegonde*.

MARNIX (Jean) baron de Pots, a composé un livre intitulé, *Resolutions de politique* ou *Maximes d'état*, dediées à l'archiduc Albert, souverain des Pays-Bas, & imprimées à Bruxelles l'an 1612. On a encore de lui un ouvrage intitulé, *Representations* imprimé à Bruxelles l'an 1622.* Bayle, *diction. crit.*

Il y a eu aussi de ce nom MAXIMILIAN Marnix, comte de sainte Aldegonde, baron de Noircarmes, &c. gouverneur de la province d'Artois, qui fut fait chevalier de la toison d'or par le roi Philippe IV. & mourut le 13. Mars 1635. laissant posterité. * *Voyez* Maurice, *Chevalier de la toison.*

MARO : c'est le nom d'une ville, d'une vallée & d'un marquisat en Italie. Il appartient au duc de Savoye, & est sur la côte de Genes.

MAROC, ville & royaume d'Afrique, dans la partie occidentale de Barbarie. Cet état & celui de Fez ont formé l'empire des cherifs, qui s'en sont emparés, sous pretexte de zele pour la religion Mahometane. Les pays de Fez & de Maroc, sont l'ancienne Mauritanie Tingitane, qui fait aujourd'hui la partie la plus occidentale de ce qu'on appelle *Barbarie*. L'un & l'autre considerés ensemble, ont pour limites la mer Mediterranée au nord ; l'Ocean Atlantique au couchant ; le mont Atlas au midi, ou même un peu au-delà les deserts sablonneux de la Numidie ; & au levant, le royaume de Tremecen, qui est de la Mauritanie, dite *Cesarienne* par les anciens. Maroc étoit la capitale de l'empire des cherifes ; mais depuis ces deux états ont été separés, jusqu'au tems auquel le roi de Tafilet les a réünis, comme nous l'apprenons des relations de ce pays. Ce roi se qualifie empereur de Barbarie & de Maroc, roi de Fez, de Sus & de Tafilet, seigneur de Dara, de Gago, &c. Il prend encore le titre de grand cherif de Mahomet, & de successeur de la maison de ce prophete. On l'appelloit aussi empereur des fideles. Maroc pris en particulier, est au sud-oüest de celui de Fez, entre le Segelmesse & l'Ocean Atlantique. Sa plus grande longueur est d'environ 125. lieuës, depuis le cap de Nom jusqu'aux montagnes qui le separent du Segelmesse ; & sa plus grande longueur en contient presque autant, depuis le même cap de Nom jusqu'à l'embouchure du fleuve de l'Ommirabi. Ce fleuve reçoit le Cuadelhab, &c. Les autres sont Tensif qui reçoit Assinual, Sus, &c. Le royaume de Maroc est divisé en sept provinces, Maroc, Sus, Hea, Guzula, Teldes, Duccala & Hascora La ville capitale de Maroc porte le nom du royaume. Les autres villes sont, Elmadine, Azamor, Asafi ou Azafia, Trejuth, Mazagan, Messa, Agades, Tavagost, Tefza, Tendnest, Tarudante ou Tarodant, Tefrasta, Delgumuha, &c. Il y a un grand nombre de châteaux dans ce royaume, où les Arabes se retirent. On y voit quantité de palmiers qui portent des dattes fort grosses & tres-douces ; & le pays a quelques mines, & est plus fertile en blé que celui de Fez, parce que la terre y est moins sablonneuse.

Les Portugais ont une forteresse appellée *Masagan*, sur les côtes de ce royaume, à deux lieuës d'Azamor, & sont beaucoup plus redoutés dans ce pays-là, que ne sont les Espagnols & les Anglois dans celui de Fez. C'est pourquoi les rois de Portugal honorent ceux qui défendent cette ville du titre d'illustres fidalques, ou défenseurs de la foi, & du collier de l'ordre de Christ.

La ville de Maroc, appellée en latin moderne *Marocum*, *Marochium* & *Marochia*, en italien *Maroco*, & en espagnol *Marvecos*, est selon quelques-uns, le *Bocanum Hemerum* des anciens, est située dans une belle plaine, à cinq ou six lieuës du mont Atlas, & fermée de bonnes murailles faites à chaux & à sable, mêlées avec de la terre grasse, qui rend le ciment si dur, qu'y donnant un coup de pic, il en sort du feu comme d'un caillou. Quoique la ville ait été plusieurs fois saccagée, il n'y a pas une seule breche ; ce qui est surprenant, d'autant que ces murailles sont d'une hauteur extraordinaire. Elle a vingt-quatre portes, & peut contenir cent mille habitans. Du côté du midi, il y a une grande forteresse qui renferme plus de quatre mille maisons ; & proche d'une des portes de cette forteresse, on voit une superbe mosquée qu'Abdulmumen second roi de Maroc, de la lignée des Almohades fit bâtir, & que Jacob Almansor, petit-fils de ce prince, embellit de plusieurs jaspes & albâtres qu'il fit emporter d'Espagne, y ajoûtant comme par trophée, les portes de la grande église de Seville, couvertes de petites pieces de bronze, dont le travail est admirable : on les reconnoît aux inscriptions latines qui y sont. Il mit aussi dans ce temple deux grosses cloches qu'il enleva d'Espagne, lesquelles il fit suspendre renversées, parce que les Maures, qui sont Mahometans, ne s'en servent point. Il y bâtit encore une tour, au haut de laquelle il fit attacher à une grosse barre de fer quatre pommes de fin or l'une sur l'autre, dont la plus grande peut tenir huit mesures de blé, la seconde quatre, & les autres à proportion, chaque mesure d'un boisseau & demi ou environ. Le corps de la pomme est de cuivre, couvert d'une grosse l'ame d'or. Les historiens d'Afrique disent qu'une des femmes de Jacob Almansor vendit ses pierreries pour faire ces boules d'or, que le peuple croit être enchantées & gardées par des esprits. Vers l'année 1540. le cherif Muley Hamet, plus avare que religieux, fit ôter la plus haute : & ayant fait lever l'or par un orfevre Juif, il en tira pour vingt-cinq mille pistoles ; mais parce que le peuple murmuroit, il fit dorer le cuivre & la fit remettre en sa place. Quelque tems après on vit un matin le Juif pendu au haut de la tour ; & les alfaquis ou docteurs de la loi, dirent que c'étoit les esprits gardiens de cette pomme, qui l'avoient enlevé la nuit & l'avoient attaché là. Mais le cherif l'avoit ainsi ordonné pour satisfaire le peuple, & pour empêcher ses successeurs de prendre quelqu'une de ces pommes. Ce prince ayant perdu depuis la vie & la couronne, le peuple attribua son malheur à cette action : de sorte qu'on n'a plus osé y toucher.

Près de cette mosquée est un ancien college, nommé *madaraca*, c'est-à-dire, *le marteau des sciences*, lequel a été bâti aussi par Abdulmumen. Il y avoit autrefois grand nombre d'écoliers avec plusieurs maîtres qui y faisoient des leçons d'astrologie, de necromancie, & des sciences naturelles. On y enseignoit aussi l'arabe & la loi de Mahomet ; mais vers l'année 1560. le cherif Muley Abdalla en fonda un plus beau au bas de la ville. Dans ce vieux college de la forteresse, il y a une grande salle ornée par tout d'un ouvrage à la Mosaïque : la cour qui est au-devant est pavée de grands carreaux d'albâtre avec un bassin au milieu, fait d'une seule pierre qui n'a pas sa pareille pour la grandeur dans toute la Barbarie. Vers la place de la mosquée, il y avoit autrefois deux grands palais où demeuroient les Chrétiens Musarabes, dont les rois de Maroc se servoient à la guerre. Jacob Almansor les avoit amenés d'Espagne vers l'an 1270. pour la garde de sa personne, au nombre de cinq cens chevaux On les laissoit vivre en leur religion, & ils avoient une église où ils entendoient la messe, & assistoient au service divin. L'an 1219. saint Belard & cinq de ses compagnons allerent prêcher l'évangile à Maroc en ce lieu, & y furent mar-

tyrisés par les Maures. Dom Pedro, fils du roi de Portugal qui étoit alors dans Maroc, emporta leurs reliques à Conimbre. Le cherif Meley Abdalla, qui regnoit l'an 1560. y fit bâtir ses magasins, & un de ses arsenaux. Il y a dans la ville une belle & grande place nommée *le cereque*, où se font les réjoüissances dans les fêtes solemnelles: le palais du roi est en face, & est accompagné de plusieurs hôtels magnifiques, les uns à l'antique, & les autres à notre maniere. Dans le palais du roi, il y a une mosquée avec sa tour, où l'on voit trois pommes de cuivre doré attachées de la même maniere que celles d'or, qui sont au haut de la tour bâtie par Jacob Almansor, proche de la forteresse; mais elles ne sont pas si grosses. La plus celebre mosquée de la ville de Maroc, est celle qui porte le nom d'Ali Ben Joseph, parce que ce fut lui qui la fit bâtir. La structure en est admirable, & la tour est estimée la plus haute de toute l'Afrique. Les murailles ont douze pieds d'épaisseur, & trois hommes de cheval peuvent monter de front jusqu'au haut, tant les degrés de l'escalier sont plats & larges. Au faîte de la tour, il y a trois pommes d'argent attachées à une grande barre d'acier de la même façon que celle d'or, dont nous avons parlé. On dit que la plus grosse contient douze mesures de blé, la seconde huit, & la troisiéme quatre. Les historiens du pays disent qu'Ali-Ben Josef les fit mettre là en memoire d'une grande victoire qu'il avoit remportée sur les Chrétiens en Espagne, & que cet argent est la dîme de la cinquiéme partie du butin qui lui appartenoit. Quand l'air est serain, on découvre du haut de cette tour la montagne de Safi, qui en est à quarante lieuës. Il est vrai que cette montagne est fort élevée, & qu'il n'y a qu'une plaine entre deux. Il y a une autre celebre mosquée dans la ville qu'on nomme *la mosquée de Quivir*, où l'on plante le premier étendart à l'élection d'un nouveau roi & les autres marques de réjoüissance dans les fêtes publiques. Près de-là est un beau college fondé avec un revenu suffisant pour entretenir plusieurs professeurs, & un grand nombre d'écoliers, pour lesquels il y a quatre cens chambres pavées de petits carreaux de marqueterie, avec de grandes salles pour les classes, & de belles galleries pour la promenade. Les Juifs ont leur quartier dans Maroc, & la plûpart sont orféves ou marchands. Quelques-uns administrent les revenus des enfans du roi & des gouverneurs; car ce peuple aime à donner la conduite de ses biens aux Juifs & y trouve son compte. Les marchands Chrétiens demeurent proche la douanne, où se fait le plus grand trafic de soye, d'étofes, de lin, de coton, & d'autres marchandises.

Une des choses les plus remarquables de cette ville, est un superbe édifice pour l'assemblage des eaux, qui y coulent par quatre cens canaux ou aqueducs, lesquels viennent tous du midi & sont fort profonds en terre. Quelques-uns disent que cette eau venoit de six lieuës loin, d'une riviere qui sort du mont Atlas, dont le canal étant couvert jusqu'à la ville, on ne pouvoit découvrir d'où venoit l'eau, ni par où elle couroit. Pour s'en éclarcir, quelques rois firent entrer des hommes par ces canaux avec des lanternes, & des provisions de bouche pour deux ou trois jours, leur commandant d'aller jusqu'à la source; mais ils ne rapporterent rien d'assuré, & alleguerent tous des obstacles differens; les uns, qu'au bout de deux lieuës ils avoient trouvé un air si froid & si perçant qu'il éteignoit la lumiere; d'autres, qu'ils trouvoient le canal bouché de pierre ou de terre, de sorte qu'ils ne pouvoient passer outre; quelques-uns, que les canaux étoient percés & formoient des mares en quelques endroits qu'on ne pouvoit traverser; & d'autres enfin, qu'il y avoit quelque enchantement qui les empêchoit d'avancer plus loin. Mais le cherif Muley Abdalla qui regnoit l'an 1560. fit faire de grands puits du côté d'où venoient les eaux, à deux ou trois lieuës de la ville, où la terre commence à se hausser; & recüeillant toute l'eau dans un reservoir, il la conduisit par un aqueduc dans la ville, puis fit boucher tous les puits & les regards: si bien qu'on ne sçait plus d'où vient l'eau, ni où est l'aqueduc: ce qui fait croire que tous les autres ont été faits de la même sorte, afin que dans un siege on ne pût ôter l'eau entierement aux assiegés.

Les habitans de Maroc sont superbes, & font gloire d'être ennemis des Chrétiens: leur habit est une soutane de drap de couleur, & une veste de fin camelot par-dessus, avec un bonnet d'écarlate accompagné d'un petit turban. Les femmes sont civiles & galantes, & vont parées de brasselets d'or & d'argent avec plusieurs perles & pierreries à la tête, aux oreilles & au cou. Elles ne sortent jamais du logis, que pour aller à la mosquée ou au bain. Elles ont le visage voilé de peur qu'on ne les voye; mais elles ne laissent pas d'être enjoüées & de donner beaucoup de jalousie à leurs maris. * Ortelius. Sanson. Jean de Leon. Marmol. Dapper, *hist. de Tafilet*. Diego de Torres, *hist. des cherifs*. Moüette, *hist. de Maroc*.

MAROGNA, ville archiepiscopale de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie sur la côte de l'Archipel, à dix lieuës de l'emboûchure de la Marize, & à douze de la ville d'Eno, vers le couchant. * Maty, *dictionnaire*.

MAROIS (Claude de) natif de Troyes en Champagne, religieux de l'ordre de saint Dominique, fut prieur vers les années 1632. & 1658. dans son couvent, où il mourut en 1659. Il fit imprimer en 1631. à Troyes *le parfait gentilhomme* avec un traité des armes, & armoiries. Il avoit fait aussi l'histoire de la famille de Chaumont en Vexin, dont Gilles-André de la Roque s'est servi. * Echard, *script. ord. Præd.*

MAROLLES (Claude de) gentilhomme de la province de Touraine, seigneur de Marolles, de la Rochere, du Breuil & de Noisay, fils d'un autre *Claude* de Marolles, & de *Françoise* d'Erain, porta jeune les armes, & se signala en diverses occasions. Ce fut lui qui resta victorieux dans le combat qui se fit l'an 1589. aux portes de Paris, entre l'Isle-Marivaut & lui. L'Isle-Marivaut étoit du parti du roi, & Claude de Marolles de celui de la Ligue. Les plus braves des deux partis venoient souvent demander à faire un coup de lance & de pistolet contre lui. Une heure avant l'assassinat du roi Henri III. Marivaut demanda si quelqu'un vouloit rompre une lance pour l'amour des dames. Marolles accepta le parti pour le lendemain, dans la campagne derriere les Chartreux. Le premier, outre sa valeur, qui lui avoit acquis les bonnes graces du roi, étoit rédoutable par sa force & par son adresse. Marolles beaucoup plus jeune, s'étoit acquis de l'estime dans les tournois & dans les courses de bague. Le lendemain 2. jour d'Août, Marivaut pressé par la douleur de la mort du roi, se trouva sur le champ, long-tems avant l'heure assignée; & impatient de voir son ennemi, il le fit sommer par une trompette de tenir sa parole. Marolles répondit que *Marivaut avoit grand hâte de mourir*. Chastillon étoit parrain du royaliste; & le ligueur avoit choisi la Chastre, qui fit apporter des lances. Il les envoya à Marivaut, qui refusa d'en choisir une, disant que c'étoient des quenoüilles de femmes, plûtôt que des lances de gensd'armes, & pria Marolles de lui permettre d'en prendre une autre: ce qu'on lui accorda. Ensuite les parrains ayant assuré le champ, & étant demeurés d'accord des conditions du combat, dont la principale étoit que le vainqueur feroit ce qu'il lui plairoit du vaincu, les combattans passerent chacun du côté des ennemis. Marivaut vers la ville, & Marolles vers la campagne, afin qu'après avoir fourni leur carriere, ils se trouvassent avec ceux de leur parti. Ensuite au signal des trompettes, ils partirent tous deux. Marivaut qui se fioit en sa force, mit la lance en arrêt, & Marolles ne la baissa que comme s'il eût voulu courir la bague. Le premier la rompit dans la cuirasse, qui en fut faussée; & l'autre porta si adroitement son coup, qu'il donna dans l'œil de son ennemi, & y laissa le fer de sa lance avec le tronçon, enfoncé jusqu'au derriere de la tête. Marivaut renversé par terre, expira dans un demi quart d'heure, en proferant ces genereuses paroles; *que s'il eût été heureux de vaincre, il eût été malheureux de survivre au roi son maître*. Marolles n'exigea point d'autre marque de sa victoire, que l'épée & le cheval du vaincu. Il rendit le corps à Chastillon, qui le fit emporter fort regretté de ceux du parti du roi, dans le tems que le vainqueur fut ramené à Paris, au son des trompettes & parmi les acclamations publiques. Les prédicateurs de la Ligue disoient, *que le jeune David avoit*

tué Goliat, & amusoient le peuple par ces exaggerations indiscrettes. Marolles signala son courage en diverses autres occasions en France, en Italie, en Hongrie & ailleurs. Il fut gentilhomme ordinaire de la maison du roi, lieutenant colonel des cent Suisses de la garde du corps, capitaine des gens-d'armes & chevaux-legers entretenus, & maréchal de camp dans les armées de Champagne, de Picardie & de Piemont. Tous ceux qui ont parlé de lui, ont vanté son adresse, sa valeur & sa probité. Il mourut le 9. Decembre 1633. âgé de 69. ans. Ce brave homme avoit épousé 1°. l'an 1594. *Agathe* de Chastillon, fille de *Noël*, seigneur de Soleillan en Forez, & de *Jeanne* de la Vuë, morte l'an 1630. 2°. *Lucrece* du Hamel. Il eut divers enfans de la premiere, entr'autres, MICHEL de Marolles *dont nous allons parler.* * *Consultez* d'Aubigné, De Thou, de Serres, Pierre Matthieu, Dupleix, Mezeray, *les memoires de Marolles, &c.*

MAROLLES (Michel de) abbé de Villeloin, étoit fils de *Claude* seigneur de Marolles, dont nous venons de parler. Depuis l'année 1619. qu'il donna la traduction de Lucain, jusqu'en 1681. qu'il publia l'histoire des comtes d'Anjou, il ne cessa de travailler avec une application continuelle, & de mettre au jour un nombre infini de traductions qui ne sont pas des plus parfaites. Les grands services de son pere, son merite particulier, & le credit qu'il avoit dans la maison de Nevers, sembloient être des assurances qu'il parviendroit un jour aux premieres dignités de l'eglise; neanmoins comme il étoit fort studieux, il eut le même sort qu'ont presque tous les gens de lettres; c'est-à-dire, de belles esperances, mais infructueuses. Après avoir fait un tres-beau recüeil d'estampes, au nombre de plus de cent mille, qui sont à present dans le cabinet du roi, il s'adonna tout de nouveau à cette recherche, & en fit un second recüeil tres-curieux. Outre un grand nombre de livres qu'il donna au public, il eut soin de faire imprimer ses memoires pendant sa vie, à l'imitation de M. de Thou, & de plusieurs grands hommes, qui ont fait la même chose. Ces memoires sont un melange de quantité de bonnes choses: & comme il y a rapporté tout ce qui lui est arrivé, on y peut aisément connoître ce qui regarde sa personne. Il mourut à Paris le 6. Mars 1681. âgé de 81. ans le plus ancien abbé, & le plus infatigable; mais non le plus exact, ni le plus habile auteur du royaume. Sans parler de la version du nouveau testament, il a traduit de latin en françois, *le breviaire Romain*, & quelques autres pieces saintes; un tres-grand nombre de poëtes, comme *Plaute*, *Terence*, *Lucrece*, *Catulle*, *Tibulle*, *Properce*, *Virgile*, *Horace*, *les fastes d'Ovide*, *Seneque* le Tragique, *Lucain*, *Juvenal*, *Perse*, *Martial*, *Stace*, *les histoires d'Aurelius Victor*, & de *Sextus Rufus*, les *vies des empereurs par les écrivains de l'histoire auguste*, sçavoir, *de Capitolin*, *Lampride*, *Spartien*, *Pollion*, *Gallican* & *Vopisque*, *l'histoire d'Ammien Marcellin*, celle de *saint Gregoire de Tours*, avec la *continuation de Fredegaire*, & les *Dipnosophistes d'Athenée*. Les moins estimées des traductions de Marolles, sont celles des poëtes, quoiqu'elles lui ayent beaucoup coûté. Il a mis des livres au jour plus de soixante ans durant, & s'il n'a point mis la derniere main à ses ouvrages: on lui a du moins l'obligation d'avoir frayé le chemin à plusieurs traducteurs qui sont venus après lui, & qui peut-être ne lui ont pas rendu toute la justice qui lui étoit dûë; car il faut avoüer qu'il avoit de l'érudition, & d'autres bonnes qualités. * *Memoires du tems.* Baillet, *jug. des sçav. sur les traductions.*

MARON ou MARAT, ancienne petite ville de la Syrie en Asie. Elle est au midi de la ville d'Alep, & au levant de celle d'Antioche. * Maty, *dictionnaire geographique.*

MARON (André) poëte Italien, né à Bresse & selon d'autres, dans le Frioul, d'une mere native de Bresse, acquit une si grande facilité pour les vers latins, qu'il les composoit sans peine & sur le champ. Les hommes de lettres l'aimoient, & les personnes de qualité recherchoient son entretien: seul avantage qu'il tira de son sçavoir. Il n'avoit qu'un petit benefice à Capouë. Avec ce secours, il composa quelques poëmes, & se fit une bibliotheque; mais étant à Rome, lorsque cette ville fut prise par les Espagnols l'an 1527. il perdit tout ce qu'il avoit, & sortit de cette ville pour se retirer à son benefice de Capouë. Le chagrin d'avoir perdu ses ouvrages, le fit revenir à Rome, pour les y chercher de nouveau. Sa peine fut inutile; & il en ressentit une si grande douleur, qu'il en tomba malade, & mourut de déplaisir, dans une miserable auberge, où il étoit inconnu à tout le monde. * Paul. Jovius, *in elog. c. 72.* Joannes Pierius Valerianus, *de infelicit. litter. &c.*

MARON (Jean) écrivain Syrien, *voyez* JEAN MARON.

MARON, *voyez* VIRGILE.

MARONITES, nation Chrétienne, qui habite le mont Liban en Syrie, qui est répanduë à Tripoli, à Barut, à Sidon, à Damas, à Alep, & en Cypre. Guillaume, archevêque de Tyr, nous assure que de son tems, vers l'an 1180. ils excedoient le nombre de quarante mille; qu'ils étoient tres-vaillans, & qu'ils rendirent aux rois de Jerusalem de grands services dans les guerres contre les Sarasins: ce qui fit qu'on eut une extrême joye de leur conversion. Car, dit cet archevêque, il y avoit alors environ 500. ans, qu'ils avoient été pervertis par un heretique Monothelite, appellé *Maron*, duquel on les appella *Maronites*. Ces peuples soutiennent encore aujourd'hui, qu'ils tirent ce nom d'une de leurs bourgades, appellée *Maroma*, dont a parlé saint Jerôme, & qui fut depuis érigée par eux en évêché; & de saint Maron, qui bâtit un celebre monastere près de leur pays, au commencement du V. siecle, & dont les disciples combattirent fortement l'heresie des Eutychiens, comme on le voit parmi les actes du concile de Constantinople, tenu sous le patriarche Mennas l'an 536. Il semble qu'on les doit croire en cela plûtôt que Guillaume de *Tyr*, puisque, s'ils eussent pris leur nom de cet heretique Maron, en embrassant son heresie, il est évident qu'ils l'eussent quittée comme un nom de secte, & un nom infame, lorsqu'ils firent leur profession de foi entre les mains d'Aimeric patriarche Latin d'Antioche, vers l'an 1182. Theodoret a écrit la vie de saint Maron; & l'on peut voir sur ce sujet la préface latine, qui est au-devant du missel Syriaque des Maronites, imprimé à Rome, où ils citent aussi une lettre de saint Jean *Chrysostome*, à un certain Maron, moine & prêtre, & plusieurs autres actes touchant l'origine de leur nom. Abraham Ecchellensis dit dans une lettre écrite au pere Morin, que ce saint abbé Maron donna le nom de Maronites à tous les moines de la seconde Syrie; & qu'après le concile de Calcedoine, tous les Syriens qui défendirent les decrets de ce concile contre les Eutychiens, Dioscoriens & Acephales, furent appellés Maronites. Cela neanmoins n'a point empêché le pere Morin, & le cardinal Bona, qui a même consulté là-dessus à Rome les Maronites, de croire que ce nom est un nom de secte, & que les Maronites ont été autrefois heretiques. Effectivement ils étoient Monothelites dans leur origine, & ils se réunirent il y a plus de 500. ans à l'église Romaine, sous Aimeric, troisiéme patriarche Latin d'Antioche.

Fauste Naironi, neveu d'Abraham *Ecchellensis*, & son successeur dans le college de la Sapience à Rome, où il professoit les langues syriaque & arabe, y fit imprimer l'an 1679. une dissertation touchant l'origine, le nom & la religion des Maronites, où il tâche de justifier ceux de sa nation; mais quelques sçavans disent que ses preuves ne sont pas assez anciennes; qu'on ne doit pas s'en rapporter entierement à l'autorité de Thomas, archevêque de Kfartab, qu'on prétend avoir vécu vers le XI. siecle, parmi les Monothelites; & que les auteurs que Naironi cite, rapportent souvent pour des choses anciennes, ce qui se passoit de leur tems, & qu'ils ont même tiré des livres des Maronites, depuis leur reconciliation avec Rome. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Maronites sont demeurés fermes dans l'union de l'église Romaine depuis l'an 1182. Leur patriarche assista 33. ans après au quatriéme concile de Latran sous Innocent III. & ils s'attacherent fortement à l'église Romaine.

L'union de ces peuples avec l'église Romaine se refroidit depuis la ruine des affaires des Latins en Orient; mais depuis elle s'est renouvellée; car l'an 1445. sous le pontificat d'Eugene IV. André, archevêque de Colocsa en

Hongrie, fut envoyé par l'ordre de ce pape en l'isle de Cypre, & y réduisit à l'obéïssance de l'église Romaine, Timothée, metropolitain des Chaldéens ou Nestoriens, & Elie, metropolitain des Maronites, qui ne pouvant venir à Rome comme l'autre, pour faire cette réunion d'une maniere plus solemnelle, y envoya un prêtre, nommé Isaac. L'an 1469. Paul II. envoya encore des instructions aux Maronites, à la priere du patriarche qui l'avoit souhaité. L'an 1516. le patriarche assista au V. concile de Latran. On voit encore des marques d'union des Maronites avec les papes Clement VII. l'an 1526. & 1531. avec Gregoire XIII. l'an 1577. & 1584. &c. avec Clement VIII. l'an 1596. avec Paul V. l'an 1612. &c. Clement VIII. envoya en la même année 1596. le pere Jerôme Dandini, Jesuite, nonce aux Maronites du mont Liban, dont il nous a donné une relation. Ce même pape fonda pour eux un college à Rome, où ils sont instruits dans le ministere ecclesiastique, pour en faire dignement les fonctions dans leur pays. La langue dont se servent les Maronites, tient un peu de la langue syriaque, qui est la même dont les Jacobites & les Nestoriens usent parmi eux, quoiqu'ils la prononcent, & qu'ils l'écrivent d'une maniere differente de celle des Maronites. Le commerce qu'ils ont eu avec les Arabes, leur a fait quitter l'usage de cette langue: de sorte qu'ils ne s'en servent plus que dans l'office divin, que saint Ephrem a composé pour la plus grande partie. Il est vrai qu'il y a cinq ou six villages parmi eux qui l'ont retenuë, & qui la parlent encore; mais c'est un syriaque, qui est mêlé de l'idiome arabe. Les Maronites d'aujourd'hui sont en general gens de bien, & vivent tres-chrétiennement. Ils ont une parfaite soûmission pour l'église Romaine, & un grand respect pour ses ordonnances: aussi chacun d'eux s'appelle ordinairement *Telmid Roumi*, c'est-à-dire; *disciple de Rome*. Ils ont un patriarche, des archevêques, des évêques, & environ cent-cinquante curés, qui ont soin de leur conduite. Le patriarche fait sa résidence à Edem Canobin, qui est un monastere bâti dans le roc. Le Turc les force de tems en tems d'abandonner leur pays, & à se retirer dans les montagnes du Chouf & du Castroan, pour se mettre à couvert des cruautés qu'il fait exercer sur eux. Leur pauvreté est si grande, que leurs curés, & même les évêques, sont reduits à la necessité de gagner leur vie par le travail de leurs mains, comme de simples artisans. Ils cultivent des jardins, & labourent des terres: ce qu'ils font avec soûmission aux ordres de la providence, & sans murmurer. Leur plus grand plaisir, c'est de recevoir chez eux les pelerins, qu'ils traitent avec une tres-grande cordialité. Aussi-tôt que celui qui dit la messe, a lû l'épitre & l'évangile en syriaque, on les lit au peuple en arabe, à cause que c'est la langue vulgaire du pays. Durant la lecture de l'une & de l'autre, ils ont accoûtumé de pancher la tête, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & de prononcer entre leurs dents ces mots *num*, c'est-à-dire, oüi; *Eynam*, oüi vrayement, pour temoigner que ce qu'ils entendent lire, est la verité divine, & qu'ils l'approuvent: ce qu'ils font quelquefois avec serment, en ajoûtant ce mot *Eynala*. Ils observent le carême, selon l'ancienne rigueur, ne mangeant qu'une fois le jour, après la celebration de la sainte messe, qui ne se dit que vers les quatre heures du soir. Outre le grand carême, ils en observent encore trois autres. Les prêtres sont regardés & reverés de ces peuples avec un grand respect, & sont distingués par une écharpe bleuë, qu'ils portent seuls à l'entour de leur bonnet. Il y en a quelques-uns qui sont mariés; mais ce sont ceux-là qui l'étoient déja, quand on les a honorés de la dignité du sacerdoce; car hors de là, le mariage leur est défendu, aussi-bien qu'aux évêques, pour lesquels ils ont des loix plus severes, à cause de l'éminence de leur dignité. Aussi les Maronites ont un si grand respect pour leurs évêques, que, lorsqu'ils les voyent boire, ils se levent aussi-tôt, ou se prosternent à terre, & prient pour eux. Dans l'administration des sacremens, ils gardent les ceremonies des églises d'Occident, si ce n'est au baptême, qu'ils font la benediction solemnelle de l'eau, pour chaque enfant qu'ils baptisent, comme on la fait parmi nous la veille des fêtes de pâques & de la pentecôte.

Les Maronites suivent à peu prés le rit & les coûtumes des Grecs, à la reserve de l'azyme ou pain sans levain, qu'ils consacrent comme on fait dans l'eglise Romaine. Leur patriarche, aprés son élection, obtient du pape sa confirmation avec le *pallium*, que sa sainteté lui envoye. Il fait sa residence avec cinq ou six religieux dans un petit couvent, dit Canobin. Ce patriarche & les évêques portent la mître comme les nôtres; & les prêtres se revêtent aussi d'une chasuble à la messe; mais ils ne se servent point de surplis ni de bonnet quarré. Ils ont plusieurs carêmes que nous n'observons pas, & des fêtes particulieres qui ne sont pas celebrées dans l'église Romaine: ce qui ne met point de difference essentielle entr'eux & nous. Il y a au mont Liban un monastere de religieuses Maronites, qui vivent tres austerement, aussi-bien que quelques autres à Alep. Ces Chrétiens ont un grand de leur nation, nommé *Abou-noufel*, qui fait sa residence ordinaire au Kesraon, proche de Barut, où il est comme leur gouverneur, quoiqu'il y en ait d'autres établis par le grand-seigneur. Il est comme le lieutenant du prince des Druses, avec lequel il seroit capable d'incommoder fort les Turcs, s'ils tiroient quelques secours des princes de l'Europe. * Guillaume de *Tyr*, *l.* 22. *c.* 8. Jacques de *Vitry*, *l.* 1. *c.* 77. Reinaldi & Sponde, *in annal. eccles.* Dandini, *missione apost. ad patr. & Marotini del monte Liban.* Marcheti, *vie de M. de Casteüil*, *c.* 25. 26. Maimbourg, *histoire du schisme des Grecs.* Naironi, *dissertation sur la religion des Maronites.* Le Fevre, *theatre de la Turquie.*

MAROSTICA ou MOROSTICA, forteresse du domaine de Venise, en Italie. Elle est dans les montagnes du Vincentin, à quatre lieuës de Vicence, du côté du Nord. * Maty.

MAROT (Jean) poëte & valet de chambre du roi François I. dans le XVI. siecle, natif de Matthieu, village à deux lieuës de Caen, fut poëte de la reine Anne de Bretagne, & laissa un recüeil de poësies sous ce titre: *le recueil de Jean Marot de Caen, poete de la magnifique reine Anne de Bretagne, & depuis valet de chambre du tres-chrétien roi François I. de ce nom.* Il composa aussi en vers la relation de deux voyages du roi Louis XII. en Italie, qu'on imprima l'an 1537. à Lyon.

MAROT (Clement) poëte celebre, fils du précedent fut valet de chambre de François I. Dans sa jeunesse il fut page de la princesse Marguerite, sœur du roi François I. femme du duc d'Alençon; suivit ce duc à l'armée l'an 1521. & fut blessé & fait prisonnier à la journée de Pavie. Pendant que François I. étoit prisonnier en Espagne, le docteur Bouchard l'ayant accusé d'être Protestant il fut mis en prison, & deux ans après, c'est-à-dire, en 1527. il fut arrêté une seconde fois par un decret de la chambre de la cour des aydes, pour avoir sauvé un prisonnier d'entre les mains des archers. Il écrivit de sa prison à François I. qui donna une lettre adressée à la cour des aydes, en date du 1. Novembre 1527. pour le mettre hors de prison, ce qui fut executé dès le 5. du même mois. Quelque temps après, ayant appris que l'on recommençoit à le rechercher pour la religion, il se retira chez la reine de Navarre, & puis près la duchesse de Ferrare, obtint de François I. la permission de revenir à Paris l'an 1536. mais s'étant déclaré pour le parti des Prétendus Reformés, il s'enfuit à Geneve. On prétend qu'il y débaucha son hôtesse, & que la peine de mort qu'il avoit à craindre, fut commuée en celle du foüet, à la recommandation de Calvin. Il sortit de Geneve, & s'en alla en Piémont, où il mourut à Turin l'an 1544. âgé d'environ 50. ans; car Beze quoique contemporain se trompe en lui donnant 60. ans, puisque Marot dans son poëme sur son emprisonnement de 1525. dit qu'il avoit alors trente ans. Marot etoit un homme agréable, plaisant, & qui avoit reçu de la nature une si grande facilité à faire des vers, qu'il en composoit sur toute sorte de sujets. Mais ses poësies ne sont pas toûjours fort chastes: ce qu'on ne doit pas moins attribuer à la licence de son siecle, qu'à la corruption de ses mœurs. Il a traduit en vers françois, une partie des pseaumes de David, que Beze a continués & que ceux de la religion Prétenduë Reformée chantent encore aujourd'hui. On les censura en Sorbonne; & Fran-

çois I. les défendit. Au reste, on assure que Marot ne travailloit que sur la traduction françoise des pseaumes, que ses amis lui faisoient, parce qu'il n'entendoit point l'hebreu, & mediocrement le latin. Il a composé plusieurs autres poësies badines. Son caractere est aisé, & d'une naïveté qui a été heureusement imitée de nos jours, quoiqu'avec quelque difference, par Voiture, par la Fontaine & par Rousseau. Marot eut un fils nommé MICHEL MAROT, auteur de quelques vers, peu dignes de la reputation que son pere s'étoit acquise dans ce genre d'écrire. Les œuvres de Marot ont été réimprimées à la Haye en 1706. en II. *vol. in 12.* * Sainte-Marthe, *l. I. elog. doct. Gall.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franç.* Strada. Sponde. d'Argentré. Bayle, *dictionnaire critique*.

MAROT, *voyez* AROT.

MAROTH, en latin, *Martis Castra*, ancien bourg de la basse Pannonie. Il est dans l'Esclavonie, sur la Bozwtha, à six lieuës de la ville d'Essec, vers le midi. * Maty.

MAROZIE, dame Romaine, fille de *Theodore*, femme de méchante vie, est renommée dans l'histoire ecclesiastique du X. siecle, par son impudence, par ses crimes, & par les maux qu'elle fit à l'Eglise. Sa beauté & son esprit lui engageoient les cœurs des plus nobles d'entre les Romains, qu'elle employoit pour faire réüssir ses desseins ambitieux & criminels. Elle se rendit maîtresse du château S. Ange, qui appartenoit à Adelbert marquis de Toscane, dont elle avoit eu un fils nommé *Alberic*; & après la mort du même Adelbert, elle épousa son fils nommé *Gui*. Cette méchante femme destituoit les papes à sa fantaisie; car elle fit déposer Jean X. fit mourir en prison Leon VI. & plaça en 931. sur le siege pontifical Jean XI. qu'elle avoit eu de Serge III. Ne diroit-on pas, comme le remarque le cardinal Baronius, que Dieu n'avoit plus soin de l'Eglise? cependant on ne vit personne en ce siecle s'en separer, ou par schisme, ou par heresie. Divers auteurs parlent avec horreur de Marozie, qui se maria, selon quelques-uns une troisiéme fois à *Hugues*, beau-frere de Gui. Ce Hugues donna un soufflet à Alberic, fils de Marozie, qui assembla ses amis en 933. le chassa de Rome, & mit le faux pape Jean XI. en prison avec sa mere. * Luitprand, *l. 3.* Flodoard, *in chron.* Baronius, *in annal. A. C.* 908. 928. *&c.*

MARPESSE (*Marpessa*) fille d'*Oevenus* roi d'Etolie, fut enlevee par Idas, fils d'Apharée, sur un char emprunté de Neptune, dans le tems qu'Apollon la recherchoit en mariage. Oevenus, outré de cet enlevement, poursuivit le ravisseur, & ne pouvant l'atteindre, égorgea ses chevaux & se precipita dans le fleuve Lycormas, auquel il donna son nom. Mais Apollon se rendit maître de la personne de Marpesse, qu'Idas emmenoit à Messene. Ce dernier porta ses plaintes à Jupiter, qui remit à Marpesse le choix de l'un des deux rivaux. Elle décida en faveur d'Idas, de crainte qu'Apollon ne l'abandonnât, lorsqu'elle seroit vieille. * Apollodor. *l. 1.*

MARPURG, *Marpurgum*, *Matisburgum*, & *Matthiacum*, ville d'Allemagne, dans la province de Hesse, sur le Lann, avec forteresse, & académie fondée l'an 1526. par Philippe landgrave de Hesse. Cluvier croit que Marpurg est l'*Amasia* des anciens; mais il y a plus d'apparence que ce nom est celui d'Embden dans la Frise. Berthius juge au contraire que Marpurg est le *Mattium* de Tacite, & le *Mattiacus* de Ptolomée. Cette ville a eu autrefois ses princes particuliers, & appartient présentement aux landgraves de Hesse-Cassel. Il y a de belles maisons, & des ruës assez agréables: ce qu'on pourra voir dans Berthius, qui fait une description particuliere de Marpurg. Le château est bâti sur une colline.

MARQUARD FREHER, jurisconsulte Allemand, nâquit à Ausbourg le 26. Juillet de l'an 1565. dans une famille feconde en hommes de lettres. Son bisayeul, originaire du bourg de Dunkelpsul, étoit un sçavant medecin. Son ayeul fut fait senateur d'Ausbourg par l'empereur Charles V. & son pere fut avocat à la chambre de Spire, puis de la republique de Nurembreg, conseiller du prince d'Anspach, & enfin chancelier de Jean Casimir, prince Palatin du Rhin. Ces exemples domestiques inspirerent à Freher un grand amour pour les lettres, dans lesquelles il fit un grand progrès. Il étudia à Bourges, sous le celebre Cujas; & étant de retour en Allemagne, il fut fait conseiller à Heidelberg par l'électeur Palatin, & enseigna ensuite le droit dans l'université de cette ville. Mais comme il avoit peu d'inclination pour cet emploi, il s'en défit bientôt, & fut employé dans les affaires d'état par l'électeur Frederic IV. qui lui donna la charge de vice-president du senat d'Heidelberg. Outre que Freher étoit habile jurisconsulte, il sçavoit encore les belles lettres, & avoit une grande connoissance de l'histoire ancienne. Il aimoit aussi la peinture antique, & se fit une suite de medailles consulaires & imperiales, qu'il choisit avec grand soin. Il fut envoyé par son prince, avec caractere de ministre en Pologne, à Mayence, à Cologne, à Spire, à Wormes, &c. Ses emplois ne l'empêcherent pas de s'appliquer aux ouvrages que nous avons de sa façon. Les plus considerables sont; *De re monetaria veterum Romanorum, & hodiernis apud Germanos imperii. L. II. De Fama & φήμῃ; Rerum Bohemicarum scriptores varii, rerum Germanicarum scriptores, à Carolo Magno ad Fredericum III. corpus historiæ Franciæ; Originum Palatinorum comment. &c.* Freher mourut à Heidelberg le 13. Mai 1614. âgé de 49. ans. *Voyez* BOSCH ou BOSCHIUS. L'électeur Palatin lui avoit donné la terre de Lust-stad, qu'il nommoit *Tersipolis*. Divers auteurs parlent avantageusement de lui. * *Voyez* sa vie parmi celle des jurisconsultes Allemands de Melchior Adam.

MARQUARD LEON, a fait un livre qui contient le dénombrement des auteurs d'Occident, &c. imprimé à Ingolstadt en 1610.

MARQUARD DE SUSANIS, Italien, qui a écrit, *de cœlibatu, de Judæis, &c.* * Gesner, *in biblioth.*

MARQUE (la) nom d'une ancienne famille de Bearn, qui est la même que celle de MARCA. Toutes deux ont eu pour tige PIERRE de Marca, époux de *Marguerite* d'Andoins; dont il eut JERÔME de Marca, seigneur de Doublet & de la Palice, capitaine de cinquante arbalêtriers, & gouverneur de Furnes en Flandres, qui épousa en 1341. *Amadine* de Ribera, ou de Riviere, & pere de PIERRE II. de Marca, qui épousa en 1395. *Catherine* de Mun. L'une des branches de cette famille, de laquelle étoit M. de Marca, archevêque de Toulouse, puis de Paris, a conservé l'ancien nom de MARCA. L'autre, établie à Castelnau de Magnoac, changea ce nom vers le milieu du XVI siecle en celui de LA MARQUE, qui sembloit plus François: ce fut le celebre cardinal d'Ossat, qui donna lieu à ce changement. Il étoit alors precepteur d'un neveu de Thomas de Marca, ou de la Marque, qui lui en confia un second dans la suite. En écrivant à ce seigneur, il lui adresse ses lettres sous differens titres; d'abord c'est à M. *Marca*, puis à M. *la Marca*, à M. *de la Marca*, mais plus constamment, à M. *de la Marque*; & cela sans doute pour s'accommoder à l'usage de son tems. Malgré ce changement de nom, M. de Marca, pour-lors archevêque de Toulouse, juge tres-éclairé dans ces matieres, ne laissa pas de reconnoitre que les deux branches de Marca, & de la Marque, descendoient d'une même tige. C'est ce que nous apprenons de l'original d'une lettre écrite à M. de Marca, par *Marguerite* de Bouffos d'Espenan, épouse de *Thomas* de la Marque, III. du nom, le 15. Janvier 1660. Cette dame, avec le consentement de ce prélat, fit prendre à un de ses fils le nom de *prieur de Marca*. Au reste, rien n'est plus commun dans le Bearn, que cette diversité de noms dans les titres d'une même maison, comme on le peut voir dans les extraits du president de Doat, dans la bibliotheque de M. Colbert. Ainsi la maison de Riviere, de laquelle sortoit Amadine, est la même que celle de Ribera en Espagne; ainsi le nom de *Dusson*, famille du pays de Foix, est exprimé dans les actes, par ceux de *Sono*, en latin; de *So*, en espagnol, d'*Asson*, d'*Asso*, & de *Asso*, en bearnois; & de *Sou*, selon l'idiome du pays de Foix: diversité que l'on doit attribuer, ou à la maniere differente de latiniser les noms propres, ou au soin qu'a pris la noblesse des pays de Bearn & de Foix, de varier, selon le tems, les noms sous lesquels elle étoit connuë, pour les accommoder à la langue naturelle de ses souverains, qui ont changé di-

verses fois. La branche de MARCA a fini en la personne de GALACTOIRE DE MARCA, président au parlement de Pau. *Voyez* MARCA.

La branche de la Marque, est subdivisée en six autres. 1. celle de LA MARQUE-TILLADET a subsisté jusqu'en l'année 1715. en la personne de l'abbé JEAN-MARIE de la Marque-de-Tilladet, académicien & homme de lettres; & subsiste en celle de *Claire* de la Marque, superieure du couvent des religieuses de Gondrin, tous deux nés de *François* de la Marque, seigneur de Tilladet, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & d'*Angelique* de Riviere, son épouse. 2. La branche de la MARQUE-GENSAC a fini en PIERRE-FRANÇOIS de la Marque, baron de Gensac, qui, de son épouse *Julienne* de Tunbriene, sœur du marquis de Valence, n'a laissé que deux filles; 1. *Isabeau*, femme de *Jean* de Durdas, marquis de Cassagnac; 2. *Brandelise*, mariée à *Jean* de Mun, baron de Sarlaboust. La 3. la 4. & la 5. branche, qui sont celles de la MARQUE-ESCONVILLE, de la MARQUE-MANENS, & de la MARQUE-MONTAUT, tirent leur origine du mariage de THOMAS de la Marque, III. du nom, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de *Marguerite* de Boussos d'Espenan, sœur de *Roger* de Boussos, comte d'Espenan, baron de Luc, senechal de Bigorre, lieutenant general des armées de sa majesté, & gouverneur de Philisbourg, qui mourut sur le point d'être fait maréchal de France. Ce seigneur avoit épousé *Paule* d'Astarac, sœur du marquis de Fontrailles, de laquelle il laissa une fille unique, mariée à *Roger* de Rochechoüart, marquis de Faudoas. Outre ces cinq branches, il y en a une sixiéme, qui est celle de la MARQUE-DOUBLET; & une autre établie en Espagne. * *Les memoires & actes dont nous avons extrait presque tout cet article, nous ont été communiqués par* M. Baluze.

MARQUEMONT (Denys-Simon de) cardinal & archevêque de Lyon, natif de Paris, suivit Jacques du Perron, depuis cardinal à Rome, au commencement du regne du roi Henri *le Grand*. Il y fut auditeur de Rote, puis accompagna M. de Sillery à Florence, pour negocier le mariage de Henri IV. avec Marie de Medicis. Pour récompenser ses services, le roi Louis *le Juste* le nomma à l'archevêché de Lyon l'an 1612. M. de Marquemont présida deux ans après pour le clergé, en qualité de primat, aux états generaux du royaume, tenus à Paris, quoique François de la Guesle, archevêque de Tours, lui voulût contester la preséance, comme plus ancien, selon le rang de promotion. Il alla ensuite en qualité d'ambassadeur extraordinaire à la cour de Rome, où le pape Urbain VIII. lui donna le chapeau de cardinal l'an 1626. en quoi il ne fit que suivre les intentions de Clement VIII. de Paul V. & de Gregoire XV. ses predecesseurs. Le zele du cardinal de Marquemont éclata dans le gouvernement de son diocese, par ses visites frequentes, par ses prédications, & par les synodes qu'il tenoit tres-souvent. Il établit à Lyon treize maisons religieuses, & quelques autres, où la pieté étoit cultivée. Celle de la Charité est aussi un ouvrage de son zele. Ce fut par le conseil de ce prélat, que saint François de Sales mit en clôture les religieuses de la Visitation, qu'il avoit fondées. Le cardinal de Marquemont avoit établi une congregation de docteurs, qui s'assembloient une fois la semaine dans sa maison, & qu'il consultoit pour les affaires qui regardoient la conduite de son diocese. Il mourut à Rome le 16. Septembre de l'an 1626. âgé de 54. ans, & fut enterré dans l'église des Minimes de la Trinité du Mont, qui étoit celle de son titre de cardinal. * Sponde, A. C. 1626. n. 16. Sammarth. *Gall. Christ.* Saint Aubin, *hist. eccles. de Lyon.*

MARQUEST (Anne de) religieuse du monastere de Poissy, de l'ordre de saint Dominique, native du comté d'Eu en Normandie, parloit les langues grecque & latine, composoit assez bien en vers, & étoit estimée de Ronsard, de d'Aurat, & des autres poëtes de son tems. On publia quelques-uns de ses ouvrages, dans le XVI. siecle, & sur-tout l'an 1561. avec une preface de Marie de Fortia, religieuse du même monastere. Anne de Marquest mourut le 11. May de l'an 1588. * La Croix du Maine, *biblioth. Françoise.* Louis Jacob, *biblioth. femin.* Augustin della Chieza, *theatre des dames sçavantes.* Hilarion de Coste, *éloges des dames illustres.*

MARQUETTE (Jacques) Jesuite, étoit de Laon en Picardie. Il a travaillé long-temps dans les missions du Canada; a parcouru presque toutes les contrées de ce vaste continent. Comme il naviguoit dans le lac Michigou accompagné de deux domestiques, il entra dans une riviere qui porte aujourd'hui son nom, fit dresser à tems sa chapelle, dit la messe, fit creuser une fosse, & fit toutes les ceremonies de ses obseques; & après avoir averti ses deux conducteurs qu'à une certaine heure qu'il leur marqua ils vinssent le trouver, il s'écarta un peu pour prier Dieu & faire oraison. Le temps prescrit étant écoulé on le trouva mort; la riviere comme par respect pour son tombeau qui étoit sur ses bords, s'est jettée depuis de l'autre côté, & a coupé une montagne pour se faire un nouveau lit. C'est à ce celebre missionnaire que nous devons la premiere decouverte du grand fleuve Missicipi. Il y entra en 1673. par la riviere Oüisconsing accompagné d'un bourgeois de Quebec nommé Joliet, & le descendit jusqu'aux Accantes, fit alliance avec les Illinois, & les disposa à l'établissement d'une mission chez eux, qui commença bientôt après. Il a fait la relation de son voyage qui est dans le recüeil de M. Thevenot. Voyez la relation du Canada, & le journal d'un voyage de l'Amerique par le P. de Charlevoix.

MARQUIS, titre de dignité, *voyez* DUC.

MARQUIS (Jean) medecin, natif de Coindrieu sur le Rhône, tiroit son origine de Vienne en Dauphiné, où il exerça la medecine avec grand applaudissement. Il étoit l'an 1583. principal du college Bertrand à Paris, lorsque Jean Morel, son ami, lui recommanda en mourant sa fille Camille, si celebre par ses propres ouvrages grecs, latins & françois. Marquis interressa les plus beaux esprits de ce tems-là à travailler avec lui au tombeau de Morel, & lui érigea le *Mausolée royal*, titre qu'il donna au recüeil de vers qu'on composa sur cette mort. Juste Lipse fut des amis particuliers de Marquis, qui avoit composé divers ouvrages; nous n'avons neanmoins de lui qu'une continuation de la chronologie de Genebrard, jusqu'en 1609. Il mourut l'an 1625. âgé de 72. ans. * Chorier, *hist. du Dauphiné.*

MARQUISAT DU SAINT EMPIRE, l'une des dix-sept provinces des Pays-Bas, qui ne consiste qu'en la ville d'Anvers, & en son territoire ou banlieuë. *Voyez* ANVERS.

MARRA, petite ville du territoire de Hems ou Emesse en Syrie, qui s'est renduë celebre par la naissance qu'elle a donnée au fameux poëte Abou l'Ola, qui est surnommé *Al Tenoukhi Al Maarri*, à cause qu'il étoit originaire de la tribu Arabique, appellée *Tenoukh*, & natif de la ville de Marrah. * D'Herbelot.

MARRAFA (Antoine) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit né à Martina dans la Poüille. En 1542. il étoit definiteur de sa province au chapitre general, & en 1550. directeur des études de Naples, & professeur de metaphysique. Cette même année il publia un traité de l'ame, divisé en IV. parties; où il examine la crainte de la mort, la production des ames, leur creation, & leur immortalité. On assure que ce traité merite d'être lû; on ne sçait pas en quelle année mourut l'auteur. * Echard, *script. ord. Pred.*

MARRHAM (Radulfe) religieux Augustin vers l'an 1380. composa une chronique intitulée: *Manipulum chronicorum.*

MARRIS, province d'Ecosse, en la partie septentrionale du royaume, avec titre de comté. Ses villes sont, Aberdon, New-Aberdon, &c. * Camden.

MARRO ou METAURO riviere de la Calabre Ulterieure, province du royaume du Naples. Elle prend sa source dans le mont Apennin, baigne Groya, & se décharge dans la mer de Toscane. * Maty.

MARRONES ou MARRUCES, nom que l'on donna à quelques restes des Sarasins, qui se retirerent dans les montagnes des Alpes, lorsqu'ils furent jettés sur les côtes de Provence, par une grande tempête, pendant le regne de l'empereur Leon *le Philosophe*, vers l'an 900. Leur principale demeure fut vers le mont Maurus, d'où

d'où ils firent souvent des courses dans la Bourgogne & dans l'Italie. Hugues même, roi d'Italie, fut contraint de faire la paix avec eux; mais quelque tems après ils furent chassés de cette retraite par les seigneurs des pays voisins.* Du Cange, *Glossar. latinit.*

MARS (divinité des Romains.) Les anciens ne conviennent point touchant l'origine de cette divinité. Quelques-uns prétendent que Junon jalouse de ce que Jupiter ayant frappé sa tête, en avoit fait sortir Pallas ou Minerve de son cerveau, sans qu'elle eût eu aucune part à la generation de cette divinité; cette déesse avoit formé la resolution d'aller en Orient pour tâcher d'apprendre comment elle pourroit avoir aussi des enfans sans le ministere de son mari; qu'étant fatiguée du chemin, elle s'étoit assise près du temple de la déesse Flore, qui lui demanda le sujet de ce voyage; & que l'ayant appris, elle lui accorda ce qu'elle souhaitoit, à condition qu'elle ne declareroit point à Jupiter son mari, le secret qu'elle alloit lui apprendre. Junon ayant promis avec serment de n'en rien dire à qui que ce soit, Flore lui dit d'aller dans le champ d'Olen, *in Olenuis campis*, & qu'elle y trouveroit une fleur, qui avoit la vertu de faire concevoir sans avoir commerce avec aucun homme. Junon y ayant été, éprouva, dit la fable, la vertu de cette fleur, & conçut un fils à qui elle donna le nom de Mars. Cette histoire n'a été suivie que par tres-peu d'auteurs, à la tête desquels Ovide se rencontre. Le plus grand nombre des poëtes prétendent que Mars étoit fils de Jupiter & de Junon, & parlent fort au long des amours de Mars avec Venus, & marquent de quelle maniere ce dieu & cette déesse avoient été enchaînés par Vulcain, exposés à la risée des autres divinités, & délivrés à la sollicitation de Neptune. Les poëtes donnent au dieu Mars plusieurs femmes & plusieurs enfans. Il eut, disent-ils, Hermione de Venus, Remus & Romulus de Rhea, & Evadné qui se jetta dans le bucher de son mari Capanée, de la fameuse Thebé. Les Romains avoient une grande veneration pour cette divinité, qu'ils consideroient comme le dieu de la guerre: il présidoit aux jeux des gladiateurs & à la chasse, parce que ces exercices avoient quelque chose de martial: c'est même la raison pour laquelle on lui donna l'épithete de dieu champêtre, *Silvanus*. Au commencement du mois de Juin, on offroit des sacrifices au dieu Mars hors la porte Capene, & aux ides d'Octobre dans le champ de Mars. Les Romains ont donné plusieurs surnoms à cette divinité, dont on pourra voir le détail dans Pitiscus, *Lexicon antiq. Rom.* Ovid. *Fast.* v. 249. *& seq.* Hesiode.

MARS. C'est le nom d'une des sept planettes située entre le Soleil & Jupiter; c'est-à-dire, au-dessus du Soleil & au-dessous de Jupiter. Elle fait son tour d'Orient en Occident en près de deux ans. Les astrologues la prennent pour une planette mal-faisante, & l'appellent la *petite infortune*. On a observé, au moyen d'une tache qui est sur la surface, qu'elle tourne sur son centre. * Jacques Rohault, *dans sa physique*.

MARS. C'est le nom du troisiéme mois de notre année, & du premier de l'année de Romulus. Cette derniere maniere de compter s'observe encore dans quelques supputations ecclesiastiques. Ce n'est que depuis l'édit de Charles IX. de 1564. que l'on commence en France l'année au mois de Janvier, laquelle commençoit avant cela au mois de Mars. Les astronomes comptent aussi ce mois pour le premier, parce que c'est alors que le Soleil entre dans le signe d'*aries* ou du belier, par lequel ils commencent à compter les signes du zodiaque.

Les calendes de ce mois étoient anciennement fort remarquables, à cause que c'étoit le premier jour de l'année, auquel on pratiquoit plusieurs ceremonies. On allumoit le feu nouveau sur l'autel de *Vesta* avec les rayons du soleil, par le moyen d'un miroir ardent, de la même façon à peu près qu'on le renouvelle dans l'église Catholique la veille de Pâques. *Hujus diei primi*, dit Macrobe, dans le 1. *livre des Saturnales, chap. 12. ignem novum Vestæ aris accendebant, ut incipiente anno, cura denuò servandi novati ignis inciperet.*

On ôtoit les vieilles branches de laurier & les vieilles couronnes, tant de la porte du roi des sacrifices, que des cours, des maisons des Flamines, & des haches des Consuls, & l'on en mettoit de nouvelles, ce qui s'appelloit, *mutatio laurearum*. C'est ce que nous apprend le même Macrobe, *tum in regia curiisque atque Flaminum domibus laurea veteres novis laureis mutabantur.* Ovide nous dit la même chose au 3. *des fastes.*

Laurea flaminibus, quæ toto perstitit anno
Tollitur, & frondes sunt in honore nova.
Adde quod arcana fieri novus ignis in æde
Dicitur, & vires flamma refecta capit.

Les magistrats entroient en possession de leurs charges, ce qui dura, dit Ovide, jusqu'aux guerres des Carthaginois; car alors on changea, & on y entroit le 1. Janvier. Les dames Romaines celebroient une fête particuliere selon l'instruction de Romulus; ils l'appelloient *Matronalia*. Les autres fêtes du mois de Mars se trouvent à l'article FESTES. * *Antiq. Romaines.*

MARSA, étoit anciennement une petite ville d'Afrique propre. Elle étoit episcopale, suffragante de Carthage; & n'est maintenant qu'un village, situé sur la côte du royaume de Tunis, au nord de la ville de ce nom.

MARSAC: c'est le nom d'une fontaine, qui n'est pas éloignée de Perigueux, & qui a flux & reflux.

MARSAILLE, plaine du Piémont, où se donna une bataille le 4. Octobre de l'an 1693. entre les troupes de France, commandées par le maréchal de Catinat, & celles du duc de Savoye, Victor-Amé II. du nom, assisté des Espagnols & des Allemands. Le combat fut sanglant, & le champ de bataille demeura couvert de bataillons entiers, particulierement d'Espagnols. Le comte Charles de Schomberg, y fut blessé à mort & pris; huit mille furent faits prisonniers, entr'autres le marquis de Carailles, capitaine des gardes du corps du duc de Savoye, ses officiers generaux, six colonels, cinq lieutenans colonels, soixante-deux capitaines & vingt-huit lieutenans. On y prit soixante-huit enseignes, six cornettes, & tout le canon, avec 104. drapeaux & étendarts. * *Memoires du temps.*

MARSAL (*Marsalium*) place forte de Lorraine, aux François, à une lieuë de Moyenvic, & à cinq de Nancy.

MARSALA, ville de Sicile bâtie par les Romains, durant la guerre avec les Carthaginois. Quelques auteurs lui donnent le nom de *Lilybaum*, qui est celui du Promontoire, dit *Capo Boco*. Cette ville est située dans la vallée de Mazara. * Cluvier. Sanson.

MARSALA, fleuve de Sicile, dit *Sossius*, & *Calatabellota*. * Cluvier, *descript. Sicil.*

MARSAN, pays de France dans les landes de Gascogne, est une ancienne vicomté qui commença l'an 1000. sous Guillaume duc de Gascogne. Elle passa depuis aux comtes de Bigorre, par le mariage de Pierre fils de Loup Aznar, avec Beatrix comtesse de Bigorre vers l'an 1118. Ensuite elle tomba dans la maison de Bearn, & appartient aujourd'hui aux princes de la maison de Lorraine, de la branche d'Armagnac. Le Mont-Marsan est la ville capitale, entre la Douze & le Midou. Elle fut bâtie par Pierre vicomte de Marsan. Le pays n'est pas peuplé, & ne produit que des seigles, du millet, de la cire & du miel.

MARSAQUIVIR, port de mer d'Afrique, sur la côte de Barbarie, près de la ville d'Oran, au roi d'Espagne.

MARSAS, *cherchez* MARSYAS.

MARSDIEP, ou LE TEXEL, c'est un détroit fort frequenté. Il est entre l'isle de Texel & la pointe septentrionale de la Nort-Hollande. Ce détroit est un des principaux passages de la mer d'Allemagne dans le Zuyderzée. * Maty, *diction.*

MARSEILLE, ville de la France en Provence avec évêché & port de mer sur la Mediterrannée, a été tres-celebre par son gouvernement, par ses victoires, & par son académie. Les Romains firent alliance avec elle, & lui accorderent des privileges extrêmement avantageux. Tous les auteurs conviennent qu'elle fut fondée par des Phocéens; mais quelques-uns assurent que ce fut par les habitans de la Phocide en Beotie, province de Grece; cependant il est plus probable que ses fondateurs venoient

noient de la Phocée, colonie des Atheniens en Asie & dans l'Ionie. On dit que les Phocéens quitterent alors leur pays, trop sterile, pour en chercher un plus fecond; d'autres tiennent qu'ils n'abandonnerent leur patrie que pour fuir la tyrannie de Harpagus ou Harpalus, que Cyrus leur avoit donné pour gouverneur, après avoir conquis leur pays. On ajoûte que les Phocéens étant passés à Ephese, une dame nommée Aristarque, vit en songe la déesse Diane, qui lui commanda de prendre une de ses statuës, & de suivre ces étrangers, ce qu'elle fit. Ces Grecs Asiatiques vinrent à deux differentes fois en Provence vers l'an 164. de Rome, & 590. avant Jesus-Christ; jetterent les premiers fondemens de Marseille; & 50. ans après une seconde troupe de leur nation augmenta considerablement cette ville. Leurs chefs, Furius & Peranus, que d'autres nomment Euxenus, arriverent dans le pays, dans le tems que le roi des Liguriens Gaulois, Segoregiens ou Saliens, appellé *Senanus*, étoit occupé à celebrer les ceremonies du mariage de sa fille Giptis, que d'autres nomment *Peta* ou *Arixena*. Ce prince fit civilité à ces étrangers; & comme les loix du pays permettoient aux filles de se choisir un époux, la princesse charmée de la bonne grace des Grecs Asiatiques, donna la main à leur conducteur; soit que ce choix se fit, ou par le don d'une guirlande de fleurs, ou bien en donnant de l'eau pour laver les mains, ou enfin en presentant la coupe dans laquelle elle venoit de boire. On assure que de ce mariage nâquit Protis, chef de la famille des Protides, qui fut extrêmement considerée à Marseille. Les Grecs donnerent le nom de Μασσαλία ou Μασαλία, à cette ville, que les Latins nomment *Massilia* ou *Masalia*. Quelques-uns ont crû que ce nom a été tiré de ce que les Grecs se disoient en arrivant en Provence Μάσαι ἁλιεῦ τὸν ἀπόγειον χάλων comme qui diroit, *pêcheur, attache*; ou de ces mots, Μᾶσαι Σάλυς *abaisse la voile, voici les Saliens*. Le nom de Phocéen leur resta toûjours, comme nous le voyons dans les anciens auteurs. Les nouveaux habitans de Marseille firent des loix tres-importantes pour la police, & pour le gouvernement de la ville, fonderent divers temples, & attirerent d'habiles gens, ausquels on confioit l'éducation de la jeunesse des Gaules, & même de celle de Rome: ce qui acquit à Marseille le nom de *ville des sciences*. Ils y établirent les arts & des manufactures, & eurent un soin extrême de faire cultiver les campagnes. Le gouvernement étoit aristocratique, en sorte que de six cens senateurs qui formoient le conseil, on en choisissoit quinze, qui avoient soin des affaires. La situation de cette ville est aujourd'hui differente de ce qu'elle étoit autrefois. On la divise en quatre quartiers, qui ont chacun leur capitaine & autres officiers. Ces quartiers sont, saint Jean, Cavaillon, le corps de ville, & la blanquerie, avec quatre églises principales, Notre-Dame de la Majour, qui est la cathedrale, Notre-Dame des Acoules, saint Laurent & saint Martin. Le port, qui a d'un côté la forteresse & l'abbaye de saint Victor, est revêtu de l'autre d'un quai de plus de treize cens pas de long. L'embouchure de ce même port est fermée d'une chaîne, soûtenuë à certaine distance sur trois differens piliers de pierres, qui ne laissent de place que pour le passage d'un grand vaisseau. Les anciens Marseillois avoient civilisé presque toute la Gaule, & avoient augmenté le lustre de la religion. Ils avoient fait une alliance étroite avec les Romains, qui n'eurent jamais d'amis plus fideles & plus genereux, ce qui parut sur-tout, lorsqu'ils embrasserent les interêts de la republique contre Cesar. Le pouvoir & les forces des Marseillois étoient tres-considerables; ils soûtinrent diverses guerres contre les Gaulois, les Liguriens, les Carthaginois, & contre d'autres peuples. Outre cela ils bâtirent plusieurs villes, comme Nice, Antibe, Agde, &c. qu'ils peuplerent par leurs colonies. Cesar se rendit maître de cette ville, après un siege opiniâtre. Depuis la décadence de l'empire elle fut soûmise aux Goths, puis aux Bourguignons, & enfin aux François. Elle eut ensuite des vicomtes particuliers, & devint le partage des comtes de Provence l'an 1243. jusqu'à ce qu'elle a été réünie à la couronne avec le reste du pays l'an 1481. Alfonce roi d'Aragon, l'avoit surprise l'an 1423. mais le connêtable Charles de Bourbon, & l'empereur Charles-*Quint* lui-même l'assiegerent vainement, l'un l'an 1524. & l'autre l'an 1536. Cette ville a été celebre par elle-même & par les hommes illustres qu'elle a produits, ou qu'elle a élevés. Les plus considerables sont, le Jurisconsulte Meneciate, Crinas, Charmenide & Demosthene, medecins; Pythias & Eudeme, geographes; Pacatus, Oscius, Victorin & Petrone, rheteurs; Telonius & Guiarrée, astronomes, & divers autres cités p les auteurs de l'histoire de Marseille. On ne doit p oublier Cassien, Salvien, Honoré, Gennade, Musée, sain Cyprien de Toulon, &c. entre les anciens; & les sieurs de Bausset, de Vias, Mascaron, Marcheti, Ruffi, Peissonnel & quelques autres, qui dans le XVII. siecle ont immortalisé leur memoire par leurs productions. Marseille est celebre, selon la tradition du pays, par les predications de sainte Magdelaine, de saint Lazare, & des autres saints tutelaires de la province. *Voyez* MAGDELAINE. Il y a un évêché, qui a été autrefois suffragant de Vienne, & qui l'est aujourd'hui d'Arles. Saint Lazare en a été, dit-on, le premier prelat, & a eu d'illustres successeurs pour la conduite de cette église. Marseille a aussi un siege du senêchal de la Province, institué par le roi François I. l'an 1536. & divers autres officiers. Cette ville est aujourd'hui des plus grandes, des plus belles, & des mieux peuplées de l'univers, depuis qu'elle a été aggrandie par ordre de Louis XIV. Son beau cours, son port, ses maisons propres & magnifiques, le grand nombre d'églises, de monasteres, de seminaires, d'hôpitaux, de places, de fontaines, &c. y surprennent les étrangers, qui voyent avec plaisir aux environs plus de vingt mille maisons de campagne, que ceux du pays nomment *Bastides*. La peste, qui fut apportée dans cette ville par un vaisseau venu du Levant, y fit perir près de quatre-vingt mille personnes en 1720. & 1721.

DES VICOMTES DE MARSEILLE.

La ville de Marseille étoit unie à la France avant le partage des enfans de Loüis *le Debonnaire*, qui se fit à Verdun au mois d'Août de l'an 843. elle fut comprise dans le royaume de Bourgogne, qui fut du partage de l'empereur Lothaire; & après la décadence de cet état, elle suivit la fortune du reste de la Provence, sous les comtes qui s'en approprierent le gouvernement. Quelques auteurs prétendent que Bozon, premier comte de Provence, donna Marseille à un de ses freres nommé *Pons*. D'autres assurent que BOZON, comte de la Provence Orientale & Occidentale, eut de sa femme, *Folcoare*, *Guillaume* I. qui vivoit l'an 970. & qui fut tige des comtes de Provence; *Rotbold* ou *Roubaud*, tige des comtes de Forcalquier; & PONS I. de ce nom, vicomte de Marseille. Cette vicomté ne comprenoit alors que la ville de Marseille, & quelques terres voisines; mais dans la suite elle s'augmenta considerablement, en sorte que les vicomtes acquirent tout ce qui étoit depuis les villes d'Hieres & de Toulon, jusqu'à Martigues & à Foz le long de la mer, avec diverses autres terres. PONS laissa vers l'an 980. GUILLAUME I. qui suit; & *Honoré* évêque de Marseille l'an 962. GUILLAUME I. de ce nom, vicomte de Marseille, tomba dangereusement malade l'an 1004. & fit vœu de se faire religieux dans l'abbaye de S. Victor: ce qu'il executa peu après, & mourut en reputation d'une grande pieté. Ce prince avoit épousé 1°. une dame, que les actes anciens nomment *Bilitele*; 2°. une autre, dite *Hermengarde*. De la premiere il eut GUILLAUME II. qui suit; *Foulques*, vicomte en partie de Marseille, mort l'an 1069. sans laisser d'enfans de sa femme nommée *Odille*; *Pons*, évêque de Marseille; & *Bilitele* dont on ne connoît que le nom; GUILLAUME II. dit *le Gros*, vicomte de Marseille, fit de grands biens à diverses églises, & mourut l'an 1047. Il épousa 1°. *Aceline* & 2°. *Etiennette*, fille de *Bertrand* I. comte de Forcalquier, & d'*Alix* comtesse de Die. Du premier lit il eut GUILLAUME III. qui suit; *Aicard* vicomte de Marseille, qui ne laissa qu'une fille, dont le nom est inconnu; *Pons*, évêque de Marseille l'an 1040. *Foulques* mort avant son pere; & GEOFROY, qui continua la posterité. Guillaume *le Gros* eut du second lit *Etienne* & *Bertrand*, morts jeunes; & *Pierre* surnommé

Saumade, qui laissa posterité. On lui donna diverses terres; mais il n'eut point de part à la vicomté de Marseille. Guillaume III. surnommé *le Jeune*, mourut l'an 1005. ayant eu de sa femme *Aldegarde*, *Guillaume IV. Foulques*; *Geofroi*; *Aicard*, tous quatre vicomtes de Marseille, morts sans enfans; & Pons II. de ce nom, qui succeda à ses freres. Celui-ci prit alliance avec une dame, dite *Salomé*, & surnommée *Burgunda*; dont il eut *Guillaume V. & Foulques* morts sans lignée. La vicomté de Marseille fut alors réünie dans la maison de Geofroi I. de ce nom, fils de Guillaume *le Gros*. Ce Geofroi qui prend quelquefois le titre de vicomte d'Arles, épousa *Rixendis*, & mourut en l'année 1090. ayant eu *Geofroi*, mort sans alliance; *Aicard* archevêque d'Arles l'an 1063. *Raimond*, évêque de Marseille; *Foulques*, religieux de saint Victor; *Pierre*, aussi religieux dans le même monastere, puis archevêque d'Aix l'an 1082. Hugues-Geofroi qui suit; & Pons III. Celui-ci vicomte en partie de Marseille, & seigneur de Peinier, eut de *Guerreiade* sa femme *Aicard*, qui souscrivit au testament de Raimond de saint Gilles, comte de Toulouse, &c. fait dans la Palestine, un Mardi 31. Janvier de l'an 1105. & Geofroi II. vicomte de Marseille, qui laissa Pons IV. de ce nom, surnommé *de Fos*, pere de *Geofroi* Ivat, de *Gui* Camerlenc, de *Guillaume* de la Garde, & de *Pons* de Fos, qui vendirent l'an 1215. Hieres, Bergançon, &c. aux citoyens de Marseille. Hugues-Geofroi I. de ce nom, vicomte de Marseille, fils de Geofroi I. épousa *Douce* d'Adalberon, & mourut l'an 1150. ayant eu Raimond-Geofroi vicomte de Marseille. Celui-ci laissa de *Pontia* sa femme, Hugues-Geofroi II. qui suit; *Bertrand*, dont on ne connoît que le nom; & *Geofroi* qui eut de sa femme nommée *Sarde*, *Geofroi & Hugues*, dont les alliances ne sont pas connuës. Hugues-Geofroi II. du nom, vicomte de Marseille, seigneur de Trets, &c. mourut l'an 1170. laissant de sa femme nommée *Cecile*, cinq fils, qui partagerent la vicomté de Marseille; sçavoir 1. *Hugues-Geofroi* III. du nom, mort l'an 1190. ayant eu *Rostang* d'Agoult; *Raimond-Geofroi*; *Geofroi*, tous trois morts sans alliance; & *Adelais* ou *Alix* femme de *Raimond* de Baux, auquel elle porta la portion que son pere avoit dans la vicomté de Marseille, qu'ils vendirent ensuite aux habitans de cette ville pour la somme de quatre-vingt mille sols royaux couronnés. 2. *Guillaume* VI. surnommé *le Gros*, laissa une fille nommée, *Mabile*, mariée à *Gerard* Adhemar, seigneur de Montelimar. Ils vendirent encore leur portion aux Marseillois pour la somme de cinquante mille sols royaux, & une pension perpetuelle de cent livres. 3. Barral vicomte de Marseille, qui fut gouverneur de Provence sous Alfonse ou Ildefonse I. roi d'Aragon, comte de Barcelone, de Provence, &c. & laissa une fille nommée *Barrale*, femme de *Hugues* de Baux. Les habitans de Marseille leur avoient prêté de grandes sommes, qui leur servirent à racheter la part que *Barrale & Hugues* son mari, avoient sur la vicomté, dont ils retirerent encore quarante-six mille sols royaux, & trois mille de pension perpetuelle. Ce fut l'an 1214. ou selon d'autres l'an 1226. 4. Raimond-Geofroi II. surnommé *Barral*, eut de sa femme nommée *Marquise* ou *Ismille*, Geofroi Reforciat; & *Burgundia*. Celui-ci mourut sans enfans, & l'autre eut une fille nommée *Sibylle*, qui donna par testament ses biens à Charles I. comte de Provence, l'an 1261. Raimond-Geofroi vendit, du consentement de sa femme & de ses enfans, sa portion sur la vicomté de Marseille aux habitans de cette ville, qui lui en donnerent quarante mille sols royaux. 5. Roncelin ou Roucelin, le cinquiéme des fils de Hugues-Geofroi II. se fit religieux de saint Victor, d'où il sortit peu après pour se marier. Le pape l'obligea de reprendre l'habit; & après divers changemens, ce prince fut contraint de vendre sa part de la vicomté de Marseille, dont ses habitans profiterent encore. Ainsi cette ville devenuë libre, fit alliance avec Gayette l'an 1208. & avec Pise l'an 1210. & avec les Genois mêmes. Mais Charles de France I. de ce nom, roi de Naples, comte de Provence, ayant pris Arles & Avignon, qui s'étoient renduës republiques, résolut de se soumettre aussi Marseille: ce qui obligea les habitans de lui remettre la seigneurie de leur ville par traité de l'année 1257. L'évêque y étoit seigneur d'une partie, qu'il échangea avec le même prince en la même année. On accorda divers privileges aux habitans qui sont exemts de taille, ban & arriere-ban, &c. Leur ville étoit un corps particulier, separé de celui du pays de Provence. * Ptolomée, *l.* 2. *&* 5. Strabon, *l.* 4. Aristote, *l.* 6. *Polit.* Justin, *l.* 43. Athenée, *l.* 13. Ammien Marcellin, *l.* 15. Ruffi, Soleri & Guesnay, *histoire de Marseille*. Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence*, Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

MARSES, peuples d'Italie dans le pays des Samnites, habitoient le long du lac de Phocen, ou le pays qu'on appelle aujourd'hui l'*Abruzze Ulterieure*, dans le royaume de Naples, & vers le patrimoine de saint Pierre. Tite-Live & Appien font mention de la guerre Marsique, qui commença l'an 663. de Rome, & 91. avant Jesus-Christ, contre plusieurs alliés du peuple Romain, en Italie, ausquels on avoit fait esperer le droit de bourgeoisie. Leur dessein de tuer les deux consuls, pendant une fête nommée *des feries Latines*, ayant été éventé, ils massacrerent le proconsul Q. Servilius, & Fonteyus son lieutenant, avec tous les Romains qui se trouverent dans la ville d'Ascoli. Cette guerre fut terminée par Sylla, après avoir duré trois ans. * Cesar, Strabon, Pline, &c. parlent des Marses, aussi bien que Virgile, *l.* 7. *Æneid.*

MARSES, peuples de l'ancienne Germanie, habitoient, à ce que l'on croit, la province d'Ower-Issel, dans le Pays-Bas: on prétend qu'il y en a encore quelque sorte de vestige dans un village, dit *Detmarsen*.

MARSHAM (Jean) Anglois, chevalier de la Jarretiere, qui a été un des plus sçavans hommes du siecle passé, & des plus profonds dans l'histoire ancienne & generale du monde, a fait un ouvrage chronologique & historique sur les dix-huit premiers siecles après le deluge, intitulé, *canon chronicus, Ægyptiacus, Hebraicus, Græcus, &c.* dans lequel il a éclairci, autant qu'on le peut faire, l'histoire obscure de l'antiquité la plus reculée de toutes les nations, & particulierement celle des Egyptiens. Il a fait plusieurs découvertes sur ce sujet, & a traité cette matiere avec plus d'exactitude qu'aucun autre; mais il faut avoüer qu'il a eu quelques opinions particulieres & trop libres; comme quand il prétend que la circoncision & les autres ceremonies des Juifs sont des pratiques imitées des Egyptiens, & quand il fait finir les soixante & dix semaines de Daniel à Antiochus Epiphane, &c. Cet ouvrage a été imprimé à Londres l'an 1672. qui est le tems même de sa mort, & réimprimé en Allemagne l'an 1676. & depuis à Franeker. * *Præfatio operis ipsius.*

MARSI, *il ducato di Marsi*. C'est un petit pays de l'Abruzze Ulterieure. Il est autour du lac Celano, & il a conservé le nom des anciens Marses, qui en étoient les habitans. Quelques geographes croyent qu'il y avoit autrefois une ville episcopale près du lac Celano, qui portoit le nom de Marsi, & dont l'évêché a été transferé à Piscina. * Maty, *diction.*

MARSICANUS, *cherchez* LEON MARSICANUS.

MARSICO, ville d'Italie sur l'Acri ou Agri, dans la Basilicate. Elle est aujourd'hui peu considerable, & porte le nom de *Marsico vetere* pour se distinguer de *Marsico novo*, ou *la nouvelle*, autre ville d'Italie avec titre d'évêché; dans la principauté Citerieure, province du royaume de Naples. On lui donne aussi le nom de *Marci* ou *Marsi*, en latin *Marsicum*. La ville de ce nom qui est dans le royaume de Naples, est une principauté qui appartient à une branche de la maison Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI.

MARSIGLIA, c'est un lieu près du lac Cesano, dans l'Abruzze Citerieure. Il y avoit autrefois une petite ville ou un bourg des Marses, qu'on nommoit *Archippe* ou *Alchippe*, qui a été englouti par le lac. * Maty.

MARSILE DE PADOUE, surnommé Menandrin; jurisconsulte celebre de son tems, soûtint fortement le parti de l'empereur Louis de Baviere contre le pape, & composa vers l'an 1324. un gros ouvrage sur les droits de l'empereur & du pape, intitulé, *le defenseur de la paix contre la jurisdiction usurpée du pontife Romain*; mais en voulant défendre les droits de l'empire contre les entrepri-

ses des papes, il est tombé dans l'extremité opposée, & a plutôt écrit en jurisconsulte qu'en theologien. Cet auteur a encore composé un traité de la translation de l'empire; & une consultation sur le divorce de Jean fils du roi de Bohéme, & de Marguerite duchesse de Carinthie, dans laquelle il établit le droit du prince sur les mariages. Ces trois traités se trouvent dans la monarchie de Goldast. Jean XXII. condamna le traité de Marsile de Padoue, par un decret exprès. Il a aussi été combattu par Alvare Pelage, dans son livre, *de planctu ecclesiæ*, par Alexandre de saint Elpide, par Pierre de Palude, par le cardinal *de Turre Cremata*. * Prateole, *Mars.* Gautier, *chron. XII. secul. c. 2.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du XIV. siecle.*

MARSILE DE INGHEN, ainsi nommé du lieu de sa naissance, chanoine & trésorier de l'église de saint André de Cologne, dans le XIV. siecle, étoit Allemand, ou du moins des Pays-Bas, & non Anglois. Selon Valere André, il étoit natif du bourg d'Inghen, qui est dans le Betau ou Betuwe, pays du duché de Gueldres. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été Chartreux, comme Bosio l'assure, quoyqu'il ait mené une vie extremement penitente: ce que nous voyons dans son oraison funebre, prononcée par Nicolas Prouvin, & rapportée par Melchior Adam. On croit aussi qu'il fut docteur de Paris. Il est instituteur & fondateur du college d'Heidelberg, où il mourut le 20. Août de l'an 1394. & laissa des commentaires sur les quatre livres du Maître des Sentences, imprimés à Strasbourg l'an 1501. & quelques autres pieces. * Trithemius & Bellarmin. *de script. ecclesf.* Possevin, *in appar. sacr.* Valere André, *biblioth. Belg.* Bosio, *l. 22. de signis ecclesiæ, c. 5.* Petreyus, *biblioth. Carth. &c.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, du XIV. siecle.*

MARSILE FICIN, *cherchez* FICIN.

MARSILIO (Antoine) dit *Colonne*, archevêque de Salerne, *cherchez* COLONNE (Marc-Antoine) cardinal.

MARSILLIS (Hyppolite de) sçavant jurisconsulte, qui professoit à Bologne l'an 1524. fut tres-estimé, pour l'intelligence des causes criminelles. On a divers ouvrages de sa façon. * *Consultez la bibliotheque des écrivains de Bologne*, de Jean-Antonio Bumaldi, *p. 93.*

MARSIN, petite ville de l'Inde delà le Gange. Elle est sur la riviere de Menan, à l'orient meridional de la ville de Pegu, & elle est capitale d'un royaume dépendant de celui de Pegu. * Maty.

MARSINCUE (Ferdinand) maréchal de France, *cherchez* MARCHIN.

MARSINGUE, royaume, *cherchez* BISNAGAR.

MARSLEY-HILL, c'est-à-dire, *la montagne de Marsley*, c'est une montagne du comté d'Hereford en Angleterre, dont Cambden & Speed racontent une histoire bien merveilleuse. Le Samedi 7. de Fevrier 1571. à six heures du matin, elle se remua avec un bruit épouventable, de la place où elle étoit, & à sept heures du matin du jour suivant elle avoit déja avancé de deux cens pas, continuant ainsi de se mouvoir trois jours de suite, en sorte que la chapelle, qui étoit batie dessus fut renversée avec plusieurs arbres, hayes, & étables de brebis; pendant que d'autres demeurerent de bout. Les grands chemins furent éloignés de 300. pas du lieu où ils étoient, l'orient devenant l'occident, & l'occident l'orient, les prairies transportées où étoient les terres labourables, & les terres labourables où étoient les prairies.

MARSOLLIER (Jacques) chanoine regulier de l'église cathedrale d'Uzez, prieur de saint Victor dans le même diocese, est un de nos auteurs François, qui écrit avec le plus de delicatesse. On donna au public l'an 1693. un ouvrage qu'il avoit composé, qui a pour titre, *histoire de l'Inquisition & de son origine*; & qui fut imprimé sans privilege & sans nom d'auteur. Il a écrit depuis la vie du cardinal Ximenés, celle de M. l'abbé de la Trappe, que les connoisseurs ont considerées comme des chefs-d'œuvres en ce genre, &c. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XVII. siecle.*

MARSONOWITZ. C'est une grande isle de la mer de Moscovie. Elle dépend de la province de Dwina en Moscovie, dont elle n'est separée que par un canal de cinq ou six lieuës. Il n'y a rien de considerable, que le cap de *Candenoes*, qui est la pointe septentrionale de l'isle, d'où quelques-uns ont pris occasion de la nommer, *l'isle de Candenoes*. * Maty.

MARSPERG, ville, *voyez* STADTBERG.

MARSUS, succeda à Petrone au gouvernement de Syrie de la part des Romains. Ce fut lui qui donna avis à l'empereur Claude des belles fortifications, que le grand Agrippa faisoit faire à Jerusalem; & sur cet avis il lui fut défendu de poursuivre l'ouvrage. Depuis ce tems Marsus & Agrippa devinrent ennemis si irréconciliables, que si l'empereur n'eût ôté, après la mort de ce roi, le gouvernement à Marsus, ce Romain n'auroit jamais manqué de s'en venger sur les enfans d'Agrippa. Longinus fut envoyé à sa place. * Josephe, *antiq. liv. xix. chap. 6. & liv. xx. chap. 1.*

MARSUS (Domitius) poëte Latin du tems d'Auguste, écrivit un poëme des Amazones, & des narrations fabuleuses. Nous avons encore ces quatre vers de lui sur la mort de Tibulle.

Te quoque Virgilio comitem non æqua, Tibulle,
Mors juvenem campos misit in Elisios.
Ne foret, aut elegis molles qui fleret amores,
Aut caneret forti regia bella manu.

Ovide fait mention de lui dans la derniere de ses elegies *de Ponto*, & Martial a preferé les satyres de Perse à son poëme des Amazones.

MARSYAS, statuë qui étoit dans la grande place à Rome, & que l'on disoit être sous la protection du dieu Liber ou Bacchus. Les villes qui payoient quelque tribut ou qui n'étoient qu'alliées, n'avoient point droit de dresser une semblable statuë dans leurs places publiques. Les avocats & les plaideurs avoient coûtume de s'assembler auprès du Marsyas, qui étoit dans la place de Rome. * Servius, *ad librum 3. Æneid.* Cœlius Rhodiginus, *lectiones antiqu. lib. 28. cap. 2.* Lilius Girald. *de diis Gentil.*

MARSYAS, Phrygien, étoit fils d'Hyanides, & d'Oeagrus, qui introduisit le premier la coûtume de mettre en musique les hymnes consacrées aux dieux. Cybele attacha près d'elle Marsyas, qui excelloit surtout à joüer de la flute. Il la suivit long-tems dans ses voyages, & arriva un jour avec elle à Nysa, où regnoit Dionysius ou Bacchus. Ce fut là qu'il osa disputer à Apollon le prix de l'harmonie, sous condition que le vaincu seroit tenu de se remettre absolument au pouvoir du vainqueur. Apollon chanta, & accompagna sa voix du son de sa lyre. Marsyas joüa de sa flute, & eut le malheur d'être declaré vaincu. Il lui en coûta cher; car Apollon, indigné de sa temerité, le fit attacher à un chêne, où il fut écorché vif. Ovide dit qu'il fut ensuite changé en fleuve par Apollon même. Marsyas est un fleuve de Phrygie. * Pausanias, *in Phocaic.* Ovide, *metam. l. 5.* Natalis Comes, *in Mith.*

MARSYAS, Macedonien, fils de *Periandre*, & historien Grec, qui vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, vers l'an 420. de Rome, & 334. avant J. C. étoit frere d'Antigonus, qui regna après la mort d'Alexandre, & avoit été élevé avec ce prince. On peut voir les titres de ses ouvrages dans Suidas, Gesner, Vossius, &c.

MARSYAS, fils de *Critophème*; un autre, fils de Marsus, tous deux historiens Grecs, & differens du premier.

MARTA, petite ville capitale d'une petite contrée, qui porte le nom du royaume de Marta. Elle est dans le Malabar, entre la ville de Cochin, & celle d'Angemale. * Maty.

MARTA, fleuve & bourg d'Italie en Toscane, est, selon quelques auteurs, le même que l'*Ossa* des anciens. * Ferrari, *in lexic. geogr.*

MARTABAN, grande ville d'Asie, dans le royaume de Siam, & dans la presqu'isle de l'Inde, au-delà du Gange. * *Consultez* Sanson & du Val.

MARTBURG (Conrad de) *cherchez* CONRAD.

MARTECA, MARATECA, c'étoit anciennement une petite ville de la Lusitanie, nommée *Malceca*; maintenant ce n'est qu'un village, situé dans l'Estramadure

de Portugal sur le Zadaon, à quatre lieuës de Setuval vers le levant. * Maty.

MARTEGUES ou MARTIGUES, en latin *Maritima colonia*, ville de France en Provence, avec titre de principauté, que quelques-uns nomment la *Venise de France*, en comprend trois, Jonquieres, l'Isle, & Ferrieres. Elle est bâtie sur l'étang de Berry, qui communique avec la mer, quoiqu'éloignée d'un mille, par le moyen d'un canal, ou de grands fossés qu'on y a creusés, & que l'on croit être un ouvrage des Romains. Ainsi Martegues, & sur-tout l'isle, est bâtie dans l'eau; & les plus grosses barques y remontent de la mer, & passent dans l'étang de Berry, pour l'avantage du commerce. On y traverse d'une ville à l'autre sur des ponts. Les Martegaux sont excellens pêcheurs, & pilotes tres-experts sur la mer Mediterranée. On y fait une incroyable pêche de toute sorte de bons poissons, dans certaines hutes pratiquées pour cela, & faites de roseaux ou de joncs marins, que ceux du pays appellent *Bourdigons*. Cette ville, qui a eu autrefois le nom d'isle ou de pont de saint Gelais, fut depeuplée par les courses des barbares, & a été retablie depuis dans le lieu où elle est presentement. Soleri parle de l'enjouëment & des danses des habitans de Martegues; d'où est venu le proverbe, *danser la Martingale*. Cette ville a eu divers seigneurs, & a appartenu aux vicomtes de Marseille, puis aux comtes de Provence. Charles IV. roi de Naples, &c. la donna l'an 1481. à FRANÇOIS de Luxembourg I. du nom. Il laissa FRANÇOIS II. vicomte de Martegues, qui eut de *Charlotte* de Brosse, dite *de Bretagne*; CHARLES, vicomte de Martigues, tué au siege d'Hesdin l'an 1553. SEBASTIEN, duc de Penthievre, dit *le Chevalier sans peur*, qui fut colonel de l'infanterie Françoise, &c. Celui-ci laissa une fille unique, *Marie* de Luxembourg, mariée l'an 1576. avec *Philippe-Emmanuel* de Lorraine, duc de Mercœur; d'où vint *Françoise* de Lorraine, duchesse de Mercœur, d'Estampes & de Penthievre, princesse de Martigues, qui porta ces grands biens dans la maison de Vendôme, par son mariage avec *Cesar* duc de Vendôme, legitimé du roi Henry IV. Ainsi Martigues a été érigée en principauté, & a appartenu à la maison de Vendôme: elle est possedée presentement par le maréchal duc de Villars. * Nostradamus, *hist. de Prov.* Bouche, *descript. de Prov. l. 4. c. 5. §. 1.*

MARTEL, petite ville de France, dans le Quercy, vers les confins du Limosin, sur la Dordogne, à neuf ou dix lieuës de Cahors, & environ à six de Sarlat, de Brive & de Tulle. * Maty.

MARTEL (Pierre) de Florence, qui fut estimé parmi les sçavans de son tems, entendoit bien le latin, le grec & même l'hebreu, réüssissoit fort bien à écrire des lettres, & à composer des epigrammes. Il composa quatre livres d'interpretations sur les mathematiques; qui étant tombés entre les mains de Pierre Alcyonius ne parurent jamais depuis. * Pierius Valerianus *de inf. lit. pag.* 147.

MARTEL, maison considerable de Normandie, tiroit son origine de GUILLAUME Martel, seigneur de Bacqueville, qui donna l'an 1133. à l'abbaye de Tyron, du consentement d'*Alberie* sa femme, d'*Eudes*, son frere, de *Geofroy* & *Roger*, ses enfans, tout le droit qu'il avoit au prieuré de sainte Marie de Bacqueville. De l'un de ces seigneurs descendoit.

I. RAOUL Martel, seigneur de Bacqueville, vivant l'an 1368. lequel laissa de N. sa femme, dont le nom est ignoré; GUILLAUME, qui suit; & LEONARD, qui a continué *la posterité, rapportée après celle de son aîné.*

II. GUILLAUME Martel, seigneur de Bacqueville, auquel on donne pour femme *Perronne* de Rayneval, eut pour enfans: *Jean* Martel, seigneur de Bacqueville, mort sans enfans de *Jeanne* de Houdetot, fille de *Richard*, bailli de Roüen; & *Agnés* Martel, dame de Bacqueville, qui donna cette terre l'an 1390. à *Guillaume* Martel, seigneur de S. Vigor, son cousin.

II. LEONARD Martel, fils puîné de RAOUL Martel, seigneur de Bacqueville, fut seigneur de S. Vigor, & pere de GUILLAUME, qui suit;

III. GUILLAUME Martel, seigneur de S. Vigor, puis de Bacqueville, par donation d'*Agnés* Martel, sa cousine, dont *il sera parlé dans un article separé*, fut garde de l'oriflamme de France, & fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il avoit épousé *Mahaud* d'Estouteville, dame de Rames, fille & heritiere de *Robert* II. du nom, seigneur de Rames, & de *Marie* de Villequier; dont il eut JEAN I. qui suit; *Louis*, seigneur d'Angerville; & *Jean*, seigneur de Lindebeuf, qui ne laissa qu'une fille, nommée *Jeanne*, dame de Lindebeuf, mariée 1. à *Jean* de Vassy, 2. à *Jean* de Martel, II. du nom, seigneur de Bacqueville son cousin, vivant l'an 1454.

IV. JEAN Martel, I. du nom, seigneur de Bacqueville &c. chevalier, & chambellan du roi, mourut avec son pere à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il avoit épousé l'an 1403. *Guillemette* de la Rocheguyon; dont il eut JEAN II. qui suit; & *Jacqueline* Martel, femme de *Jean* de la Heuze, seigneur d'Escotignieres, morte l'an 1472.

V. JEAN Martel, II. du nom, seigneur de Bacqueville, &c. épousa *Jeanne* Martel, dame de Lindebeuf, sa cousine, veuve de *Jean* de Vassy, dont il eut JEAN III. qui suit; & *Guillemette* Martel.

VI. JEAN Martel, III. du nom, chevalier, seigneur de Bacqueville, &c. épousa *Renée* Malet Graville, sœur de *Louis*, amiral de France; dont il eut *François* Martel, seigneur de Bacqueville, qui épousa l'an 1492. *Marie* de Vierville, fille d'*Artus*, baron de Creüilly, & de *Jaqueline* de Briqueville, & mourut sans posterité; ANTOINE, qui suit; *Jacques*, tresorier de l'église de Poitiers; *Leonard*, mort jeune; *Jean*, seigneur de Rames, qui de *Jeanne* d'Estouteville, dame de Beaumont, ne laissa qu'un seul fils, nommé *François*, mort sans posterité; *Jacqueline* Martel, femme de *Jacques* Paynel, seigneur de Briqueville, &c. & *Louise* Martel, alliée à *Constantin* de Barville.

VII. ANTOINE Martel, seigneur d'Anglesqueville, puis de Bacqueville, commanda un vaisseau sous l'amiral de Graville son oncle l'an 1496. & laissa d'*Isabeau* Masse, sa femme, *Leonard*, mort jeune; & CHARLES, qui suit;

VIII. CHARLES Martel, seigneur de Bacqueville, &c. gouverneur du Havre, & colonel d'infanterie, épousa 1°. *Louise* de Balsac, fille de *Pierre*, seigneur d'Entragues, & d'*Anne* Malet Graville, dame de Montagu, 2°. *Marie* d'Yaucourt, fille de *Jean* seigneur d'Yaucourt, & de *Marie* d'Abbeville. Ses enfans du premier lit furent: *Nicolas* Martel, seigneur de Bacqueville, qui epousa *Jeanne* Secretain, dame de Cany, dont il eut un seul fils, nommé *Charles* Martel, dit *Bec-de-Lievre*, baron de Bacqueville, tué au combat d'Arques l'an 1589. ANTOINE, qui suit; *Guillaume*, abbé de saint Josse sur mer; & *François*, seigneur d'Hermanville, mort sans alliance. Ceux du second lit furent, FRANÇOIS Martel, qui a fait *la branche des seigneurs de Lindebeuf, rapportée cy-après*; *Charles* Martel, seigneur de Rames, que *Josline* de Rochechoüart rendit pere de *Henry* Martel, seigneur de Bacqueville, par donation que lui en firent ses cousines, & qui mourut sans laisser de posterité de *Catherine* Guillebert son épouse; & *Diane* Martel, femme de *Claude* du Fay, seigneur de saint Jean. Les autres enfans de CHARLES Martel, seigneur de Bacqueville, & de *Marie* d'Yaucourt, furent; *Charlotte* Martel, femme de *Laurent* Puchot, seigneur de Gerponville; *Magdelaine*, mariée à *Jean* le Marquetel, seigneur de saint Denys-le-Gast; *Jeanne*, femme de *Jean* le Roux, seigneur d'Euville; *Charlotte*, alliée à *Hilaire* Malet, seigneur de Hessey; *Adrienne*, dame de la Poterie, mariée à *Jean* de Varignies, seigneur de Blainville; *Françoise*, prieure de Bondeville; *Marguerite* & *Magdelaine* Martel, mortes sans alliance.

IX. ANTOINE Martel, seigneur de la Vaupilliere, &c. épousa *Catherine* de la Roche; dont il eut *Charles* Martel, baron de Bacqueville, mort insensé par malefice; *Catherine*, mariée à *Sanson* de saint Germain, seigneur de Juvigny; *Adrienne*; *Marguerite*; *Charlotte*; & *Françoise* Martel, qui firent don de la terre de Bacqueville à *Henri* Martel, leur cousin.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LINDEBEUF.

IX. FRANÇOIS Martel, fils de CHARLES Martel, seigneur

de Bacqueville, & de *Marie* d'Yaucourt, sa secon de femme, fut seigneur de Lindebeuf. Il avoit épousé *Anne* de Pons, dame de Marennes, fille aînée d'*Antoine* sire de Pons & de Marennes, chevalier des ordres du roi, &c. & d'*Anne* de Parthenay sa premiere femme: dont il eut ISAAC, qui suit; *François*, qui a fait la branche de Marennes; *Anne*, mariée à *Loup* du Gravier, seigneur de la Plongere; & *Marie* Martel, femme de *Jean* baron d'Anteri.

X. ISAAC Martel, seigneur de Lindebeuf, épousa 1°. *Elisabeth* Puchot de Gerponville, sa parente, 2°. *Isabelle* de Chassagne, dame de Taunay-Boutonne. Du premier lit il eut *Gedeon*, comte de Marennes, qui épousa *Elisabeth* de la Mothe-Fouqué; *Isaac* Martel, baron de Lindebeuf, qui épousa *Elisabeth* Pouffart; *Samuel*, seigneur de Beaumont; *Magdelaine*, femme de *Lancelot* seigneur de Feugerais; & *Charlotte* Martel, mariée à *Pierre* Acarie, seigneur du Bourdet.

MARTEL (Guillaume) seigneur de Bacqueville, chevalier, & chambellan du roi, fut choisi par le roi Charles VI. pour porter l'oriflamme de France, le jour de Pâque-fleuri l'an 1414. & parce qu'il s'excusa sur sa vieillesse, il obtint qu'on lui donneroit deux aides, qui furent *Jean* Martel, son fils, & *Jean* Betas, seigneur de saint Clair. Il fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. C'est le dernier porte-oriflamme dont il soit parlé dans l'histoire. *Voyez* ORIFLAMME. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*. Dans le XVII. siecle il y a eu de cette maison, CHARLES Martel, comte de Clerc, capitaine des gardes de Philippe de France, duc d'Orleans, qui fut fait chevalier des ordres du roi en 1661. & mourut en 1669. âgé de 46. ans, & RENÉ Martel, marquis d'Arcy son frere, lequel fut ambassadeur en Savoye, conseiller d'état d'épée, gouverneur de la personne de Philippe petit-fils de France, alors duc de Chartres, puis duc d'Orleans, & mourut en Juin 1694.

MARTEL (Charles) *voyez* CHARLES.

MARTELLI (Hugolin) évêque de Glandéves, Florentin, vint en France avec la reine Catherine de Medicis, & fut élevé à l'évêché de Glandéves le 10. Janvier 1572. Il a publié quelques ouvrages de litterature, & des traités sur le calendrier, dont voici les titres; *de anni integra in integrum restitutione*, dedié au cardinal Sirlet, imprimé à Florence l'an 1578. & réimprimé à Lyon l'an 1582. avec un traité intitulé, *Sacrorum temporum assertio*. L'an 1583. il fit aussi imprimer à Lyon un ouvrage intitulé, *La Chiave del calendario Gregoriano*. * Sammarth. *Gall. Christ.* Bayle, *dict. crit.* 2. *édit* 1702.

MARTELLO, *voyez* RASOCALMO.

MARTENNE (Edmond) religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, né à saint Jean de Loone au diocese de Langres, a fait profession de la vie monastique dans l'abbaye de saint Remi de Reims le 8. Septembre 1672. à l'âge de 18. ans. Il s'est appliqué depuis à rechercher les anciens usages des moines, & de-là il a passé à ceux de l'église. Il nous a donné plusieurs ouvrages curieux & exacts sur ces matieres. Son premier ouvrage est un commentaire latin sur la regle de saint Benoit, *in quarto*, imprimé à Paris l'an 1690. Il a depuis donné un traité, *de antiquis monachorum ritibus*, en deux volumes *in quarto*: trois volumes sur les rites ecclesiastiques; un traité sur la discipline de l'église, dans la celebration des offices divins; & enfin un recüeil d'écrivains & de monumens moraux, historiques & dogmatiques, concernant les affaires ecclesiastiques, monastiques & politiques, qui peut être consideré comme un nouveau spicilege, pour servir de continuation à celui du pere dom Luc d'Achery. On a encore de lui la vie du venerable pere dom Claude Martin, mort à Marmoutier en odeur de sainteté, imprimée à Tours *in* 8°. l'an 1697. & un recüeil des maximes spirituelles du même pere, *in* 12. imprimé à Roüen l'an 1698. Il a fait imprimer aussi cinq volumes *in folio*, sous le titre de *Thesaurus novus anecdotorum*; & un voyage litteraire, *in quarto*, qui paroit; & presentement il fait imprimer un nouveau recüeil plus ample que le premier. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII. siecle*.

MARTHE (sainte) sœur de Marie & de Lazare, étoit fille de qualité, & demeuroit avec son frere & sa sœur à Bethanie, près de Jerusalem. Il paroît par l'évangile qu'elle avoit le principal soin du ménage. Jesus-Christ revenant de Galilée, logea chez elle, & leur rendit quelques visites. Leur frere Lazare étant malade, ils envoyerent chercher Jesus. Il arriva après la mort du Lazare; & Marthe étant venuë au-devant de lui: *Seigneur*, lui dit-elle, *si vous eussiez été ici, mon frere ne seroit point mort*. Jesus lui répondit: *votre frere ressuscitera*. Marthe lui repliqua: *Je sçai qu'il ressuscitera au jour de la resurrection, qui se fera à la fin des tems*. Jesus repartit, *Je suis la resurrection & la vie; celui qui croit en moi, vivra, quand même il seroit mort; & quiconque vit & croit en moi, ne mourra jamais: croyez vous cela?* Marthe répondit, *Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le* Christ, *le fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde*. Après ces paroles, elle retourna chez elle, appella sa sœur, & l'avertit que Jesus étoit venu. Quelque tems après, & six jours avant la Pâque, Jesus étant à Bethanie, dans la maison de Simon *le Lepreux*, où il étoit à table avec Lazare, Marthe les servoit. Il n'est plus parlé d'elle dans l'évangile, ni même dans l'ancienne histoire ecclesiastique. Les auteurs Grecs paroissent persuadés que Marthe & Marie demeurerent à Bethanie où à Jerusalem. Ce n'est que depuis le X. siécle, que l'on a inventé l'histoire de leur arrivée en Provence. On dit qu'après la mort de Jesus, Marthe, Marie & Lazare furent exposés dans un vaisseau sans voiles, & que le vaisseau ayant heureusement abordé à Marseille, Marthe se retira près du Rhône, dans un lieu, où est presentement la ville de Tarascon, & qu'elle y mourut saintement; mais d'habiles critiques ont montré que c'est une pure fable. La fête de sainte Marthe se faisoit autrefois avec celle de sainte Marie sa sœur, au 19. Janvier. On la fait à present au 29. de Juillet. * *Matth. c.* 26. *Marc. c.* 14. *Luc. c.* 10. *Joann. c.* 11. & 12. Baronius, *in annalibus ecclesiasticis, & in Martyrologio ad* 29. *Julii*. De Launoy, *Magdalena*. De Tillemont, *Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique tom.* 1. Baillet, *vies des Saints*.

MARTIA, étoit femme de Caton d'*Utique*, qui la ceda à son ami Hortensius, afin qu'il en pût avoir des enfans. Depuis, Caton la reprit pour femme, après qu'elle fut restée veuve, au commencement des guerres civiles. On lui reprocha qu'il l'avoit renvoyée lorsqu'elle étoit pauvre, & qu'il l'avoit reprise lorsqu'elle fut devenuë riche par les liberalités d'Hortensius. * Plutarch *in vita Caton*.

MARTIAL (Marc-Valere) poëte Latin, nâquit à Bilbilis, aujourd'hui dite *Bubiera*, ville de l'ancienne Celtiberie en Espagne, qui est du royaume d'Aragon. Son pere s'appelloit *Fronto*, & sa mere *Flacille*: ce qu'il témoigne lui-même dans la 35 épigramme du 5. livre, & sa femme *Clodia Marcella*. Il n'avoit que vingt-un ans lorsqu'il vint à Rome, & il y demeura trente cinq ans, sous les empereurs Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Tite, Domitien, Nerva & Trajan. On croit qu'il en sortit après la premiere ou seconde année de Trajan, se voyant negligé par cet empereur. Il retourna en son pays, où il mourut cinq ou six ans après. Tite & Domitien lui firent du bien, & lui donnerent le même droit qu'aux citoyens qui avoient trois enfans. Il fut crée tribun, & fit voir qu'il étoit de l'ordre des Chevaliers, auquels dans l'amphithéatre on donnoit un rang au-dessus des simples citoyens. Nous avons quatorze livres de ses épigrammes, & un livre des spectacles, qu'on y joint ordinairement; mais il y a apparence que tout ce qu'il avoit écrit, n'est pas venu jusqu'à nous. * Pline *le Jeune* parle avantageusement de lui, *l.* 3. *ep. ult.* Lisez aussi Spartian, *in Ælio vero*. Scaliger, *l.* 6. *Poet.* Lilio Giraldi. Domitius Calderinus. George d'*Alexandrie*. Pierre Crinitus. Ramirés de Prado. Matthieu Rader. Baillet, *Jugem. des sçav. sur les poet. lat.* & divers autres qui ont écrit sa vie.

On a coûtume de diviser les épigrammes de Martial en trois parties fort inégales. La plus petite comprend ce qu'il y a de bon; celle d'après, ce qu'il y a de mediocre; & la plus grande ce qu'il y a de mauvais. C'est le juge-

ment qu'il semble avoir voulu faire lui-même de ses vers; & il n'a jamais mieux rencontré, que lorsqu'il a dit de ses propres ouvrages.

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

Ce poëte est consideré comme le principal auteur des pointes fondées sur des jeux de mots; mais il ne peut avoir l'avantage sur Catulle pour l'épigramme, dont la force & la beauté est toute renfermée dans la pensée. L'amour des subtilités, & l'affectation des pointes dans le discours, avoit pris, dès le tems de Tibere ou de Caligula, la place du bon goût qui regnoit sous l'empire d'Auguste. Cette corruption s'introduisit d'abord dans les écoles de droit & de rhetorique; ensuite elle gagna les philosophes & les poëtes mêmes, sur-tout du tems de Neron; mais sous le regne de Domitien, personne n'en fut plus infecté que Martial: outre cela, les obscenités font la plus grande partie de ses ouvrages. C'est ce que l'on remarque particulierement à la fin de son troisiéme livre, dans le septiéme & l'onziéme. Pour remedier à ces inconveniens, quelques personnes, dans ces derniers tems, ont jugé à propos de faire un recüeil de celles des épigrammes de Martial, qui se sentent le moins des défauts de leur auteur. Entre ceux qui se sont donné ce soin, on peut nommer les peres André Frusius, Emond Auger, Matthieu Rader, Pierre Rodeille, Joseph Jouvency, Jesuites; & M. Nicole dans son recüeil latin d'épigrammes choisies, qu'il a accompagnées de courtes notes qui sont fort claires. Quant au livre des spectacles ou de l'amphitheâtre, qui porte le nom de Martial, on croit qu'il n'est pas de ce poëte. Une des meilleurs éditions de Martial pour le texte, est celle de Vincent Collesson, professeur en droit, qui fut faite vers l'an 1680. par l'ordre de Loüis XIV. roi de France, pour les études de monseigneur le dauphin. * Baillet, *Jugemens des sçavans.*

MARTIAL (saint) évêque de Limoges. Les Limosins fondés sur une prétenduë tradition de leur église, assurent que ce prélat avoit été disciple du fils de Dieu, & qu'il fut envoyé par saint Pierre dans les Gaules, où il prêcha dans l'Aquitaine; mais Gregoire de *Tours* ne met la mission de saint Martial que dans le III. siecle & sous l'empire de Dece. M. de Cordes a publié sur ce sujet une belle dissertation; & M. Bosquet, évêque de Montpellier, l'a inserée dans le premier volume de l'histoire ecclesiastique de France. On attribuë à saint Martial deux épitres; l'une aux habitans de Bourdeaux; & l'autre à ceux de Toulouse, mais elles sont supposées. A l'égard des synodes tenus à Limoges pour décider, si on devoit donner à ce Saint le nom d'apôtre, comme vouloient les Limosins, ou seulement celui de confesseur, comme soûtenoient quelques autres, ils ne sont en cela d'aucune autorité. On y rapporte plusieurs fables, aussi-bien que dans la vie de saint Martial, imprimée à la fin d'Abdias. Il est certain que saint Martial ne vint en France que sous l'empire de Dece. On fait sa fête au 30. Juin. *Voyez* LIMOGES. * Bellarmin. *de script. eccl.* Baronius, *A. C.* 74. Le Mire, *in auct.* De Cordes, *dissert. de S. Mart.* Sammarth. *tom. II. Gall. Christ.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des III. premiers siécles.*

MARTIAL, évêque de Merida en Espagne, fut accusé d'être du nombre des Libellatiques, dans le III. siécle, & fut chassé de son siége. Saint Cyprien parle de lui & de Basilide d'Astures. * Saint Cyprien, *ep.* 52. 64. 68.

MARTIAL, ou Cornelius Martialis, capitaine, dont Tacite celebre la valeur.

MARTIAL (Jule) à qui le poëte Martial donne beaucoup de loüanges.

MARTIAL, *cherchez* GARGILIUS Martialis.

MARTIALIS, *cherchez* JUVENTIUS ou JUVENCUS Martialis.

MARTIANAY (Jean) religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, né à saint Sever-Cap, au diocese d'Aire en Gascogne le 30. Decembre 1647. fit profession à Toulouse le 5. Août 1668. à l'âge de vingt ans. Il s'appliqua à l'étude du grec & de l'hebreu, & à la critique de l'écriture sainte. Il nous a donné une nouvelle édition des Oeuvres de saint Jerôme, en cinq volumes *in folio*, qui furent achevés d'imprimer à Paris l'an 1706. sur laquelle il eut des differends avec M. Simon, & avec plusieurs autres auteurs qui ont publié des écrits contre lui. Il a défendu contre le pere Pezron, dans deux livres françois, l'autorité & la chronologie du texte hebreu de l'écriture sainte. Il a donné l'ancienne version latine de l'évangile de saint Matthieu, avec des notes françoises; des traités historiques de la verité de l'inspiration des livres sacrés; un traité du canon des livres de l'écriture; un traité de la maniere d'expliquer l'écriture sainte, la vie de S. Jerôme, & les trois pseautiers de ce pere, traduits en françois, avec des notes; une harmonie analytique de plusieurs sens cachés de l'ancien testament, imprimée à Paris l'an 1708. des essais de traduction, ou remarques sur les versions françoises du nouveau testament, à Paris l'an 1710. & le nouveau testament, avec des notes prises uniquement des sources de l'écriture, *in* 12. deux vol. à Paris 1712. Il préparoit encore d'autres ouvrages, & entr'autres un commentaire sur toute l'écriture sainte, où il se proposoit de l'expliquer par elle-même, lorsqu'il mourut en l'abbaye de saint Germain des Prés le 16. Juillet 1717. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII. siécle. Voyez* son éloge, & celui de ses ouvrages, *t.* 4. *de l'histoire de litterature.*

MARTIANI, ville, *voyez* GIREONA.

MARTIANUS CAPELLA, *cherchez* CAPELLA.

MARTIEN (saint) *voyez* NICANDRE (saint)

MARTIGNAC (Etienne Algay, sieur de) commença vers l'an 1680. à donner en françois diverses traductions en prose de quelques poëtes Latins. Elles sont meilleures que celles qu'on avoit publiées avant lui sur les mêmes auteurs, sans excepter même M. de Marolles. Il a traduit les trois comedies de *Terence*, ausquelles MM. du Port-Royal n'avoient pas voulu toucher; *Horace* tout entier; *Perse & Juvenal*; *Virgile*; & si on excepte la version d'un ou de deux livres de l'Eneïde separés, faite par M. le Maître, il n'y en a point, de celles qui ont paru en prose, qui doivent lui disputer le prix. Ces traductions sont fidelles, exactes & claires; mais ce qu'il y a de particulier, c'est que Martignac a soin d'ajuster l'ancienne géographie avec la moderne. On a aussi de lui une traduction de l'imitation de J. C. Il avoit commencé celle de la bible: son dernier ouvrage fut la vie des archevêques & derniers évêques de Paris du XVII. siécle. Il mourut en 1698. âgé de 70. ans. * *Journal des sçavans du* 28. *Novembre* 1698. *La guerre des auteurs, pag.* 94. Baillet, *Jugemens des sçavans sur les critiques grammair. & sur les traduct. françoises.*

MARTIGNANO, ancien bourg de l'Hetrurie. Il est dans le duché de Bracciano, dans la province du patrimoine, entre les petits lacs de Martignano & de Stracia Capa, à cinq lieuës de Rome, vers le couchant. * Maty.

MARTIGNY, MARTINACH, bon bourg du pays de Valais, allié des Suisses. Ce bourg est près du Rhône, sur la Dranse, qui le divise en deux parties jointes par un pont, & il est considerable par ses bonnes mines de fer. * Maty.

MARTIGUES, *cherchez* MARTEGUES.

MARTIN (saint) pape, *cherchez* MARTIN I. de ce nom, pape.

MARTIN (saint) évêque de Tours dans le IV. siécle, étoit Hongrois de nation. Il nâquit vers l'an 316. à Sabarie ville de Pannonie, à present Staïn, dans la basse Hongrie. Il fut élevé à Pavie: son pere étoit tribun militaire, & il fut lui-même destiné au service. A l'âge de dix ans, il se retira dans l'église des Chrétiens malgré ses parens, qui étoient payens, & prit le dessein de vivre dans la retraite; mais il fut enrôlé malgré lui dans la milice. Sa profession ne l'empêcha pas de pratiquer les vertus chrétiennes, & sur-tout d'exercer la charité envers les pauvres. Ayant un jour rencontré un pauvre tout nud, pendant un rude hyver, aux portes de la ville d'Amiens, il coupa son habit en deux, pour en donner la moitié à ce pauvre. On rapporte qu'il eut la nuit une vision dans laquelle J. C. lui apparut revêtu de cette moitié d'habit, disant aux anges, *c'est Martin qui m'a revêtu de cet habit,*

quoiqu'il ne soit encore que Catechumene. Il reçut bientôt après le baptême, & obtint enfin son congé de l'empereur, quoiqu'avec peine. Il se retira donc après cinq ans de service, & passa plusieurs années à mener une vie solitaire. Il sortit ensuite de sa solitude pour aller trouver saint Hilaire, évêque de Poitiers, qui lui confera l'ordre d'éxorciste. Voulant s'en retourner en son pays, pour visiter ses parens & les convertir, il fut attaqué en chemin par des voleurs, qui voulurent le tuer, & se saisirent de lui; mais il en convertit un, & arriva enfin en Pannonie. Il convertit sa mere, & s'opposa fortement aux evêques Ariens, qui dominoient dans l'Illyrie. Etant revenu en Italie, & apprenant que l'église des Gaules étoit aussi dans le trouble, & que saint Hilaire en avoit été banni, il se retira près de la ville de Milan; mais Auxence qui en étoit évêque, étant Arien, le chassa. Martin se retira dans la petite isle appellée Gallinaire, sur les côtes de la Ligurie, près de la ville d'Albinga. Quand il apprit que saint Hilaire revenoit de son exil, il alla le joindre, & vint s'établir près de Poitiers, où il fonda le monastere de Ligugé, où il assembla une nombreuse communauté de religieux. Quelque tems après, l'église de Tours étant venuë à vaquer par la mort de saint Lidoire, Martin fut enlevé de force, proclamé evêque par le peuple, & sacré le douze du mois de Juin l'an 371. ou selon d'autres, 374. ou 375. Le changement d'état ne lui fit point changer de maniere de vivre. Il demeura quelque tems dans une cellule, qui tenoit à l'église; mais souffrant trop de distraction par les visites qu'il recevoit, il établit un monastere à deux milles de la ville, entre la Loire & une roche escarpée. Il s'y fit une cellule de bois; & la plûpart des freres habitoient dans des trous qu'ils avoient creusés dans le rocher; c'est le lieu où est à present l'abbaye de Marmoûtier, & fonda depuis d'autres monasteres. Ayant été obligé d'aller à la cour de l'empereur Valentinien, qui étoit alors dans les Gaules, ce prince qui ne l'avoit pas voulu d'abord recevoir, lui fit ensuite beaucoup d'honneur. Il combattit fortement les restes du Paganisme qui étoient dans son diocese, & reprima les superstitions qui y regnoient. Le tyran Maxime s'étant emparé des Gaules après la mort de l'empereur Gratien, saint Martin l'alla trouver à Treves; & fit tous ses efforts pour empêcher que l'on ne condamnât à mort les Priscillianistes, poursuivis par Ithace & Idace, évêques d'Espagne. Nonobstant les remontrances de saint Martin, ces deux évêques ayant obtenu la condamnation de ces heretiques, saint Martin revint à Treves l'année suivante, & Maxime le sollicita de communiquer avec les évêques, qui avoient poursuivi ce procès. Il fit beaucoup d'honneur à saint Martin, & l'engagea enfin, en le menaçant de faire mourir ceux pour qui il venoit demander grace, de communiquer avec Ithace & les autres évêques de son parti; mais saint Martin se repentit bientôt de ce qu'il avoit fait, quitta promptement la ville de Treves, & revint à Tours. Il mourut à Candes le 8. de Novembre de l'an 397. suivant le sentiment le plus probable, quoique contesté. Son corps fut porté à Tours, & enterré entre les corps de saint Gatien & de S. Lidoire ses prédecesseurs. Les évêques du concile de Tours, tenu en 461. honorerent la memoire de saint Martin. Ses reliques furent transferées l'an 472. dans l'église que l'on appelle à present de saint Martin, qui étoit alors desservie par des moines. Pendant les guerres des Normands, dans le IX. siécle, son corps fut porté à Auxerre, où il demeura 31. ans. Il fut reporté à Tours en 887. où il a été conservé. Saint Martin est le premier des saints confesseurs ausquels l'église Latine ait rendu un culte public. Les François venus dans les Gaules l'honorerent d'une maniere particuliere, & ce culte passa dans les pays étrangers. Nos anciens François avoient tant de respect pour la memoire de ce Saint, qu'ils portoient sa chape à la guerre, & comptoient les années depuis le trépas de ce saint prelat. On fait sa fête au 11. de Novembre, que l'on croit être le jour de sa mort; mais qui est plûtôt celui de sa sepulture; car s'il est mort un Dimanche l'an 397. comme nous l'assure saint Gregoire de *Tours*, il faut que ce soit le 8. & non pas le 11. de Novembre. Gregoire de *Tours*, Sulpice Severe, Paulin de Perigueux, & Fortunat, ont parlé avantageusement de ce saint, & surtout le second, qui étoit son disciple, & qui a écrit plus particulierement sa vie. * *Voyez* aussi les auteurs de l'histoire de France, Baronius & Sponde, *in annal. eccl.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

Gregoire de *Tours* dit que cette mort arriva sous Cesaire & Atticus, consuls, en 397. Joseph Scaliger la met en 395. le pere Petau en 401. Baronius, Calvisius, &c. en 402. & les peres Bollandus, Sirmond, Labbe, &c. la fixent en 400. Ces differentes opinions sont fondées sur quelques raisons qui paroissent assez plausibles, & confirmées par l'autorité de Gregoire de *Tours*, ou par celle de Sulpice Severe, de Prospert ou de Sigebert. Ceux qui soûtiennent que ce fut en 400. se fondent sur ce qu'en l'an 400. sous le consulat d'Aurelien & de Stilicon, le 11. Novembre tomba un Dimanche. Outre cela Gregoire de *Tours* met la mort de Clovis cent douze ans après celle de saint Martin. Clovis mourut le 27. Novembre de l'an 511. Sulpice Severe met seize années commencées depuis que, sous le consulat d'Evode en l'an 386. Saint Martin se trouva à Treves près de Maxime, jusqu'à sa mort; & si ce Saint fût mort avant l'an 400. comme quelques-uns l'assurent, il n'y a pas d'apparence que Sulpice eût oublié d'en parler; neanmoins le témoignage de Gregoire de *Tours* doit l'emporter sur des conjectures. * *Consultez*, outre les auteurs que je viens d'alleguer, Scaliger, Petau, le pere Labbe, *in Excursion. &c.*

PAPES.

MARTIN (Saint) I. de ce nom pape, natif de Todi dans le duché de Spolete, succeda à *Theodore* le 1. Juillet de l'an 649. Aussi-tôt après son élection, il assembla à Rome un concile de cent cinq évêques, où, après avoir lû & examiné tres-soigneusement tout ce qui s'étoit écrit de plus important de part & d'autre touchant l'heresie des Monothelites, on établit les deux volontés & les deux operations de Jesus-Christ. On les expliqua par vingt canons; & Theodore évêque de Pharan, Sergius, Pyrrhus, Paul patriarche de Constantinople, Cyrus d'Alexandrie, & divers autres y furent declarés heretiques. On condamna aussi l'édit d'Heraclius, nommé *Ecthesis*, & celui de Constant nommé *Typus*, que Paul de Constantinople avoit fait afficher aux portes de l'église comme un formulaire de foi. L'empereur Constant fit mourir cruellement les défenseurs de la foi Orthodoxe en Orient, & envoya ordre d'arrêter le pape en Occident. On dit que celui qui avoit ordre de se saisir du saint pontife, lorsqu'il seroit à l'autel, perdit la vûë. Depuis, S. Martin ayant été arrêté le 16. Juin 653. par ordre de l'exarque Theodore Calliopas, fut conduit à Constantinople, & de-là fut relegué par Constant dans la Chersonese, où il finit ses jours par un long martyre, au milieu de mille incommodités, le 12. Novembre de l'an 655. six ans un mois & 26. jours après son élevation sur le saint siege: il écrivit diverses épîtres, & nous en avons dix-huit dans l'édition des conciles de Binius & ailleurs. *Eugene* I. avoit été élû en sa place par ordre de Constant. * Anastase, *in vit. Pontificum.* Baronius, *in annal. & martyr. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des aut. eccl. du VII. siecle.*

MARTIN II dit IV. par ceux qui mettent Marin II. & III. au nombre des papes du nom de Martin, fut élû après Nicolas III. le 22. Février de l'an 1281. Il étoit François, né à Andrecelles dans la province de Brie, d'où il prit le nom de *Simon de Brie.* Après avoir été tresorier de S. Martin de Tours, & nommé garde des sceaux du roi S. Loüis, depuis 1260. jusqu'en 1261. il fut fait cardinal du titre de sainte Cecile l'an 1261. par Urbain IV. Le siege avoit vaqué six mois, lorsqu'on le mit sur le siege pontifical à Viterbe. La ville de Rome étoit alors divisée par differens partis: ce qui obligea le pape d'aller recevoir la couronne à Orvieto, croyant la ville où il avoit été élû, excommuniée, à cause de quelque violence qu'on y avoit faite aux cardinaux assemblés en conclave. Après cette ceremonie, il s'appliqua uniquement à procurer le bien de l'église. Un de ses freres l'étant venu voir, quelque tems après son élection, il le renvoya, & ne lui donna qu'autant d'ar-

gent qu'il lui en falloit pour les frais de son voyage, disant qu'il ne pouvoit pas disposer des revenus du saint siege, dont il n'étoit que l'œconome. Il appaisa les divisions qui troubloient la ville de Rome; & ayant appris avec un déplaisir extrême la barbarie des Siciliens contre les François, *aux Vêpres Siciliennes*, l'an 1282. il excommunia Pierre d'Aragon qui en étoit auteur, & Michel Paleologue empereur d'Orient, qui s'étoit ligué avec le même roi. L'an 1285. Martin étant à Perouse, y fit l'office le jour de la fête de Pâques 25. Mars, & mourut trois jours après. Il avoit tenu le siege 4. ans, un mois & 7. jours. *Honoré* IV. lui succeda. * Platine. Du Chêne. Papire Masson, &c. *in vit. Pont.* Sponde & Rainaldi, *in Annal. Eccl.*

MARTIN III. dit V. Romain, nommé *Othon* ou *Eudes Colonna*, cardinal du titre de saint George au voile d'or, fut fait pape au concile de Constance, après que Gregoire XII. y eut fait une abdication volontaire du pontificat; & que Jean XXIII. y eut été déposé, aussi-bien que l'antipape Pierre de la Lune, qui se faisoit nommer Benoît XIII. Les peres du Concile, qui souhaitoient de finir un schisme qui partageoit l'église depuis quarante années, trouverent à propos de proceder à l'élection d'un seul pape, qui devoit etre faite pour cette fois seulement par les cardinaux avec trente prelats, ou autres personnes ecclesiastiques, tirées des nations qui étoient au concile. Ensuite les cardinaux & ces électeurs entrerent au conclave, qui fut tenu dans la maison de ville de Constance, où six jours après ils élûrent Martin V. qui fut couronné le 11. Novembre 1417. Il étoit fils d'*Agapet* Colonna, avoit été fait cardinal en 1405. par Innocent VII. & avoit exercé diverses legations. Le pape présida à la XLII. session du concile, & aux suivantes, & n'oublia rien pour conserver la paix dans l'église. Après la mort de Gregoire XII. il reçut humainement Jean XXIII. & le fit doyen du college des cardinaux. Il eut plus de peine à ramener Benoît, qui n'étoit suivi que de quatre cardinaux, deux desquels l'abandonnerent. Cependant toute la Chrétienté reconnut Martin, excepté le petit lieu de Paniscola en Catalogne, où s'étoit retiré l'antipape, qui menaçoit encore l'église de nouveaux troubles, parce qu'il etoit appuyé par Alfonse roi d'Aragon. Celui-ci se sentant offensé de ce que le pape prenant le parti de Louis d'Anjou, lui avoit donné le titre & l'investiture du royaume de Naples, rechercha les moyens de s'en venger. Le concile de Constance dans la XLIV. session en avoit assigné un qui se devoit tenir à Pavie en 1423. & lequel, à cause de la peste, fut transferé à Sienne pour l'année suivante. Alfonse s'imagina que c'étoit une occasion de se venger du pape, en remettant sur le tapis les prétentions de Benoît. Pour cela il envoya un ambassadeur, qui par presens & par promesses, fit tout ce qu'il put pour établir l'obéissance du faux pontife, & détruire celle de Martin; mais la mort du premier, qui finit ses jours l'an 1424. en son obstination dans son château de Paniscola, fit prendre d'autres mesures à Alfonse. Ce prince fit ensorte que les deux cardinaux qui restoient, élûrent Gilles de Mugnos Espagnol, chanoine de Barcelone, qui se fit nommer Clement VIII. & qui créa des cardinaux. Les peres du concile de Sienne condamnerent cette élection; mais le pape Martin craignant sagement que ce mal ne prît racine, fit dissoudre cette assemblée, & convoqua un concile à Bâle à sept ans de-là. Cependant il traita avec le roi d'Aragon, fit ensorte que l'antipape ceda en 1429. & se contenta de l'évêché de Majorque. Ainsi le schisme, qui avoit causé tant de maux à l'église pendant 51. ans, fut entierement assoupi par la prudence de Martin. Il avoit déja envoyé à Constantinople, pour tâcher de finir le schisme des Grecs; mais l'execution de ce projet étoit reservée à son successeur Eugene IV. Le pape Martin écrivit aux Hussites pour les ramener à leur devoir, & fit une constitution celebre, en faveur des ecclesiastiques contre les juges seculiers. Il mourut d'apoplexie à Rome âgé de 63. ans le 20. Février 1431. celebre pour avoir parfaitement établi l'union de l'église, le repos de l'Italie & de la ville de Rome, qu'il remit dans son ancien éclat. Il avoit tenu le saint siege 13. ans, 3. mois & 12. jours, & avoit composé divers ouvrages. Son successeur fut *Eugene* IV. *Consultez* Loüis Jacob, * *Biblioth. Pontif.* les actes du concile de Constance, Bzovius, Sponde & Rainaldi *in annal. eccl. hist. du Schisme* par M. Pithou, M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques du XV. siecle.*

MARTIN (Saint) abbé de Vertou en Bretagne, nâquit à Nantes, vers l'an 527. d'une des meilleures familles de la ville. Quand ses études furent faites, il embrassa l'etat ecclesiastique. Il ne fut pas plûtôt diacre, que Felix son évêque l'employa au ministere de la predication, & l'envoya dans une ville proche de Nantes nommée Herbauge, pour y annoncer l'évangile. Les habitans de cette ville ne voulurent point l'écouter. On dit que S. Martin, averti par une revelation de ce qui devoit arriver à cette ville, s'en retira avec son hôte nommé Romain, & qu'aussi-tôt la ville fut inondée & abîmée par les eaux, qui formerent dans ce lieu un grand lac qu'on y voit encore. Il ne resta que l'endroit le plus élevé de la ville, qui fut reduit en un village. S. Martin n'ayant pas réüssi, entreprit plusieurs voyages, & parcourut toute l'Europe. Etant de retour en Bretagne, il se bâtit un hermitage dans la forêt du Menne. Après y avoir demeuré quelque tems seul, il s'y forma une communauté, & ensuite il alla bâtir un monastere dans le lieu le plus reculé de la forêt, appellé Vertaw, maintenant Vertou, à deux lieuës de la ville de Nantes, où il fit pratiquer une regle qu'il avoit apportée d'Italie. Il fonda encore d'autres monasteres d'hommes & de filles, & mourut le 24. Octobre l'an 601. âgé de 74. ans. * *Anonym. apud* Mabillon. Baillet, *vies des Saints.*

MARTIN (Saint) évêque de Brague en Portugal, qui vivoit dans le VI. siecle, étoit de Pannonie ou de Hongrie. Ayant quitté son pays assez jeune, il fit un voyage en Palestine. De-là il passa en Galice, où il prêcha la foi Catholique à Theodemire roi des Sueves qui étoit Arien, & le convertit; & après avoir été pendant quelque tems abbé de Dumes près de Brague, il fut élevé sur le siege episcopal de cette ville, & presida au second concile de Brague, tenu l'an 572. qui étoit le 610. de l'ere d'Espagne. Le cardinal Baronius croit qu'il mourut l'année d'après la celebration de ce concile; mais il y a plus d'apparence que ce ne fut qu'en 580. Il eut pour successeur Pantarde, le même qui souscrivit au troisiéme concile de Tolede en 589. Isidore de *Seville* dit qu'il avoit lû de lui un livre intitulé, *de la difference des quatre vertus cardinales*; & un volume d'épitres. Le premier ouvrage fut dedié au roi Ariamire, qui le cherissoit & l'honoroit pour sa doctrine & pour sa sainteté. C'est le même que nous avons dans la bibliotheque des peres, & dans un volume à part imprimé à Bâle, par les soins de Gilbert Nozorene, avec ce titre: *formula honestæ vitæ, sive de differentiis quatuor virtutum cardinalium.* Le même prelat recüeillit aussi des canons Orientaux au nombre de vingt-cinq, qu'il presenta au même Ariamire & au synode de Brague. Ces canons sont dans l'édition des conciles de Binius. On attribuë encore à cet évêque une traduction des sentences des peres d'Egypte, que nous avons dans les vies des peres de Rosweide. Le X. concile de Tolede fait mention de lui. Sigebert en parle aussi, *in cat. c.* 19. & 117. sanct. Isidorus, *c.* 22. *de vir. illust.* Honoré d'*Autun*, *l.* 3. *c.* 26. *de lumin. eccl.* Trithême. Baronius. Bellarmin. Garsias Loaisa. Ambroise Morales. Arnoult Wion. Possevin. le Mire, &c. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du VI. siecle.*

MARTIN, roi d'Aragon, second fils de *Pierre IV.* dit *le Ceremonieux*, usurpa la couronne en 1395. après la mort de son frere *Jean* I. qui mourut d'une chûte de cheval à la chasse, & au préjudice de deux filles qu'il avoit laissées; *Jeanne* femme de *Matthieu* comte de Foix, & *Iolande* femme de *Louis* II. roi de Naples, comte de Provence. Martin avoit un fils de même nom, qu'il maria avec *Marie*, fille de *Frederic* III. dit *le Simple*, roi de Sicile; mais il eut le chagrin de voir mourir ce prince sans enfans, & mourut lui-même le 31. Mai de l'an 1410. le dernier de la famille des comtes de Barcelone. * Surita, *in Ind. lib.* 3. Mariana, *lib.* 19.

MARTIN

MARTIN ou MARTINUS POLONUS, est ainsi nommé, parce qu'il étoit sans doute natif de Pologne, bien que quelques-uns le fassent Ecossois, & les autres François. Volaterran, qui a écrit qu'il avoit pris naissance à Carsola, ville d'Italie en Ombrie, le confondoit, selon toutes les apparences, avec un MARTIN de Carsola, dont il fait mention au *liv.* 22. en ces termes: *Pontificum Romanorum, seu temporum eorum historias scripsere Vincentius & Martinus Carsolanus, &c.* Martin de Pologne étoit religieux de l'ordre de saint Dominique; & non de Cîteaux ou de saint Benoît, comme l'ont écrit Charles de Visch, auteur de la bibliotheque de Cîteaux, Gaspard Jongelin, dans son livre intitulé, *puerpera sancti Bernardi*, & divers autres. Il fut penitencier de Jean XXI. & de Nicolas III. qui le nomma à l'archevêché de Gnesne en Pologne; mais dans le tems que Martin en alloit prendre possession, il mourut à Bologne le 29. Juin de l'an 1278. Quelques auteurs le font archevêque de Cosence, & d'autres de Benevent; cependant il est seur qu'il n'eut que l'archevêché de Gnesne, auquel Nicolas III. l'éleva, les électeurs ne pouvant pas s'accorder pour la nomination d'un prelat. Martin avoit écrit une chronique, qui finit dans certaines éditions l'an 1320. ce qui a fait croire à quelques auteurs qu'il vécut jusqu'à ce tems. Mais ce doit être une addition de quelque autre écrivain; car Martin marque le tems auquel finit son ouvrage dans la preface en ces termes: *Ego F. Martinus domini papa pœnitentiarius & capellanus, ex diversis chronicis & gestis summorum pontificum & imperatorum, præsens opusculum usque ad Joannem XXI. papam deduxi inclusivè.* Ce pape mourut l'an 1277. On a ajoûté diverses choses à la chronique de Martin Polonus; entr'autres, l'histoire de la papesse Jeanne, qui se trouve dans l'édition de Bâle de l'an 1559. & d'Anvers de l'an 1574. mais ces additions ont été retranchées dans l'édition qu'en a faite Jean Fabricius, de l'ordre de Premontré, sur un ancien manuscrit du tems, imprimé à Cologne en 1616. On lui attribuë encore des sermons, imprimés à Strasbourg en 1486. & 1488. Quelques autres ont remarqué qu'il avoit fait une somme de droit canon, appellée Martinienne, & un traité des choses memorables de Rome. * Onuphre, *in chron.* Trithemius & Bellarmin. *de script. eccl.* Leandre Alberti, & Antoine de *Sienne, de vir. illust. ord. Dominic.* Simon Starovolscius, *de script. Polon.* Arnoult Wion, *in ligno vitæ.* Vossius, *l.* 2. *c.* 60. *de hist. Lat.* Possevin. *in apparat. Sacr.* Gesner, *in biblioth.* Bzovius & Sponde, *in annal. &c.*

MARTIN D'ALNEVICK, Anglois, que Pitseus appelle *Alvewik*, natif d'un village de ce nom, vivoit dans le XIV. siecle. Il étoit religieux de l'ordre de S. François, composa quatre livres de commentaires sur le Maître des Sentences, un de disputes, une chronique, & mourut en 1336.

MARTIN-PORE'E fit un traité pour défendre l'assassinat du duc d'Orleans fait l'an 1407. par l'ordre du duc de Bourgogne, & en récompense fut fait évêque d'Arras. Ce traité se trouve manuscrit dans la bibliotheque du college de Navarre, avec la réponse. Porée fut un des ambassadeurs du duc de Bourgogne au concile de Constance, fit ensuite un voyage en Angleterre, & mourut le 6. de Septembre de l'an 1426. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XV. siecle.*

MARTIN DE LEDESMA, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de Ledesma, bourg d'Espagne dans le royaume de Leon, étoit religieux de l'ordre de S. Dominique, & fut fort estimé de Jean III. roi de Portugal. Il enseigna pendant 30. ans la theologie dans l'université de Conimbre, & mourut en 1574. après avoir refusé l'évêché de Viseu. Il laissa des commentaires sur le quatriéme livre du Maître des Sentences. Possevin & quelques autres se sont trompés, en lui attribuant un traité du mariage; car cet ouvrage intitulé, *de magno matrimonii sacramento*, a été composé par Pierre Ledesma de Salamanque. * Louis Sousa, Nicolas Antonio, Le Mire, &c.

MARTIN DE LAON, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville en Picardie, Chartreux, prieur de la maison du Val S. Pierre, écrivit un ouvrage intitulé: *Parænetica*, que Petreïus publia en 1607. * Petreïus, *in biblioth. Cartus.* Possevin. *in appar. sacro, &c.*

MARTIN DU BELLAY, *cherchez* BELLAY.

MARTIN LE MAITRE, natif de Tours, étoit docteur en theologie de la faculté de Paris de la societé de Navarre, & principal du college de sainte Barbe. Quoiqu'il fût d'une condition fort basse, puisqu'il étoit fils d'un boucher, il parvint à la charge d'aumônier & de confesseur du roi Louis XI. Il s'étoit rendu celebre par les traités de philosophie & de morale qu'il avoit enseignées. On a de lui un traité de la valeur, imprimé à Paris l'an 1489. un traité de la temperance, imprimé dans la même ville l'an 1490. un traité des consequences, suivant la doctrine des Nominaux, imprimé à Paris sans date; une explication des universaux de Porphyre, imprimée à Paris l'an 1499. & une question du destin, imprimée au même endroit. Cet auteur fut reçu bachelier l'an 1469. prit le bonnet de docteur en 1473. & mourut en 1482. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XV. siecle.*

MARTIN (André) prêtre de l'Oratoire, natif de Poitou, entra jeune dans l'Oratoire, & s'est rendu celebre par la maniere surprenante avec laquelle il possedoit les ouvrages de S. Augustin. Les theses qu'il fit imprimer à Saumur *in* 4°. lorsqu'il y enseignoit la theologie, ont été fort recherchées. Il a donné sous le nom d'Ambroise Victor, la *philosophie Chrétienne*, toute tirée des ouvrages de S. Augustin, & composée des paroles de ce pere: il y en a sept volumes, imprimés à Saumur & à Paris l'an 1667. & l'an 1671. Le pere Martin est mort à Poitiers le 26. Septembre 1695. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, du XVII. siecle.*

MARTIN, dit *Garat*, de Laino dans la Calabre, jurisconsulte tres-renommé, laissa divers monumens de son esprit dans les ouvrages que nous avons de lui. * Forster, *l.* 3. *hist. Jurisc. c.* 35.

MARTIN (Raimond) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit né à Subiratz en Catalogne au commencement du XIII. siecle. Il n'y eut point d'homme dans ce siecle plus habile que lui dans les langues hebraïque & arabe, & il se servit de la connoissance de ces langues pour ramener les Maures & les Juifs à la foy. Il fut un de ceux que Jacques I. roi d'Aragon, employa en 1264. pour examiner le talmud, & il fut envoyé ensuite à Tunis vers l'an 1268. pour travailler à la conversion des Maures. On assure qu'il avoit fait plusieurs ouvrages en arabe contre les Sarasins, & il en fit encore un autre en latin contre les Juifs, qu'il intitula *capistrum Judæorum*, mais s'étant apperçu qu'ils ne daignoient pas lire les livres latins, il en composa un autre en latin & en hebreu, qu'il intitula *Pugio fidei Christianæ*, & qui après avoir été long-tems manuscrit, fut enfin imprimé en 1651. à Paris, par les soins de François Bosquet évêque de Montpellier, & de Joseph de Voisin, conseiller au parlement de Bourdeaux. Il en a été fait une nouvelle édition en 1687. à Liplic, avec une belle introduction de Carpzovius. Raimond étoit encore vivant en 1286. mais comme il comptoit alors la 50. année de sa profession, il ne doit pas avoir vécu long-temps depuis. * Echard, *script. ord. Præd.*

MARTIN MARTINI, *cherchez* MARTINI.

MARTIN (saint) citadelle près de la Rochelle en France, *cherchez* SAINT MARTIN.

MARTIN (l'isle de saint) aux Antilles, *cherchez* SAINT MARTIN.

MARTIN (l'isle de saint) aux Norlingues, *cherchez* SAINT MARTIN.

MARTIN (Michel de saint) étoit docteur de la Sapience à Rome, aggregé à l'université de Caën, & ancien recteur de cette université. Nous avons de lui *le gouvernement de Rome*, & quelques autres petits livres. Il embellit la ville de Caën de plusieurs statuës qu'il fit élever dans les places publiques. Il est fondateur d'une chaire en theologie, & de plusieurs prix destinés pour la recompense des bons poëtes, & des habiles musiciens. Il fit imprimer à ses dépens ses lettres choisies, un traité fort enjoüé de medecine curieuse, & quelques autres, *concetti extravaganti.* * *Menagiana*, *Furetteriana* & *mélanges d'histoires* & *de litterature de* Vigneul Marville.

MARTIN, *Cabo Martin*, anciennement, *Ferraria*, *Dianium*, *Artemisium Promontorium.* C'est un grand cap du

royaume de Valence en Espagne. Il est près de la ville de Denia, & il separe le golfe de Valence de celui d'Alicante. Ce cap avance trois pointes dans la mer, dont celle du milieu porte le nom particulier *de Punta de l'imperador*. * Maty.

MARTIN VAS (l'isle de) c'est une isle pleine de montagnes & vuide d'habitans. Elle a été découverte par les Portugais, dans l'Ocean meridional, entre la côte des Cafres & celle du Bresil, sous le premier degré de longitude, & le vingtiéme de latitude meridionale. * Maty.

MARTINA (ducs de) *cherchez* CARACCIOLI.

MARTINE, niéce & seconde femme de l'empereur Heraclius, dans le VII. siécle, pour frayer à son fils Heracleonas le chemin de l'empire, fit empoisonner, après trois mois de regne, Constantin fils d'Heraclius & d'Eudoxe, & son successeur à l'empire, par Pyrrhus patriarche de Constantinople, & s'empara du gouvernement de l'état. Mais environ six mois après, Heracleonas fut déposé, & Constant, son cousin, fut élevé à l'empire. Le senat condamna Martine à avoir la langue coupée, de peur qu'elle n'excitât les peuples par des discours séditieux, fit couper le nez à son fils Heracleonas, & les envoya tous deux en exil dans la Cappadoce, province de l'Asie mineure. * Cuspinien, *in vita Heraclii*.

MARTINENGO (Tite Prosper) religieux de l'ordre de saint Benoît, de la congregation du Mont-Cassin, dans le XVI. siécle, étoit de Bresse en Italie, où il mourut dans le monastere de sainte Euphemie l'an 1594. Il sçavoit les langues, & composa divers ouvrages en prose & en vers. Il fut appellé à Rome, sous le pontificat de Pie IV. où il revit l'édition des œuvres de saint Jerôme, publiée par Paul Manuce. Il revit aussi les œuvres de saint Chrysostome & de Theophylacte, & la bible grecque, qui fut imprimée à Rome. L'abbé Ghilini a fait son éloge dans la premiere partie du theatre des hommes de lettres. La famille de MARTINENGO de Bresse est tres-ancienne, & a produit de grands capitaines, qui ont rendu de bons services à leur patrie, & à la republique de Venise. * Sansovin, dans son traité des familles illustres d'Italie.

Un des plus celebres de cette famille a été GABRIEL-RADIN Martinengo, habile ingenieur pour les Venitiens dans Candie, lequel ayant appris que Soliman avoit mis le siége devant Rhodes, plein de zele pour la religion Catholique, sortit de Candie contre le gré de la republique en 1522. & s'alla jetter dans la place assiegée. Le gouverneur indigné de son évasion, envoya des galeres contre lui; mais ne l'ayant pû attraper, il fit piller sa maison, & confisqua ses biens. Martinengo arrivé dans Rhodes, y prit l'habit de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, & reçut la croix de chevalier. Le grand-maître lui donna la surintendance des fortifications; & il rendit de grands services, jusqu'à exposer souvent sa vie pour découvrir les mines des Turcs: il se battoit contre eux dans celles qu'il éventoit; & dans une de ces occasions il reçut un coup d'arquebuse dans l'œil, dont il pensa mourir. Il fut depuis bailli de sainte Euphemie, & envoyé de la religion vers l'empereur Charles *Quint* avec le prieur de Castille, pour demander à sa majesté imperiale l'isle de Malte, & mourut vers l'an 1530. FRANÇOIS Martinengo comte de Malpaga, fut dans le XVI. siécle le grand écuyer du duc de Savoye, gouverneur & lieutenant general en Savoye, general de la cavalerie, & lieutenant general des armées du duc Emmanuel-Philibert, qui le fit chevalier de l'Annonciade en 1576. Il mourut general de la cavalerie de la republique de Genes. * Bosio, *hist. de saint Jean de Jerusalem, liv. IX. chap. IV.* Capre, *chevaliers de l'Annonciade*.

MARTINELLI (Vincent) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit fort estimé dans son ordre, & le compagnon du general, lorsqu'Urbain VIII. lui donna l'évêché de Conversano. Il fut sacré le 30. Août 1625. & au mois de Septembre 1632. le même pape le transfera à l'évêché de Venafre, où il tint en 1634. un synode, dont il fit imprimer les actes l'année suivante à Rome. Ce prélat veilloit avec une extrême soin sur son troupeau, & l'on croit que sa liberte à reprendre les nobles lui fut fatale. Il y en eut, dit-on, qui ne purent supporter ses remontrances, & qui se défirent de lui par le poison. Il mourut le 5. d'Août 1635. n'ayant que 49. ans. * Echard, *script. ord. Pred.*

MARTINEZ (Jean) cardinal, archevêque de Tolede, *cherchez* GUIJENO, ou SILICEO, (Jean Martinot.)

MARTINEZ ou MARTINUS (Pierre) *voyez* MARTINUS.

MARTINEZ (Gregoire) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit fils de Sebastien Martinez & de Catherine de Muños, l'un & l'autre illustres par leur naissance, & nâquit à Segovie le 12. Mars 1575. Il fut prieur en divers couvens de son ordre, & y enseigna long-tems la theologie, on peut voir avec quel succès par les commentaires qu'il fit imprimer à Valladolid en 3. vol. *in fol.* sur la premiere partie de la seconde de saint Thomas. Ces trois volumes parurent successivement en 1617. 1622. & 1637. L'auteur mourut le 15. Mai de cette même année, âgé de 62. ans & trois jours. * Echard, *script. ord. Pred.*

MARTINEZ (Jean) de la même famille que le précedent, entra aussi dans l'ordre de saint Dominique, auquel le credit qu'il acquit par ses talens pour la chaire, & pour la direction, fut tres-utile. Après avoir gouverné plusieurs maisons, & enseigné en diverses universités, on voulut l'avoir à la cour, & il y fut successivement confesseur de la reine Elisabeth, des rois Philippe IV. & Charles II. & de la reine mere Marie-Anne d'Autriche, qui en reconnoissance de ses services, fonderent plusieurs chaires par son ordre, & en rétablirent quelques couvens. Il mourut le 1. jour de l'an 1676. à Madrid, âgé de 86. ans, & son corps fut porté à Segovie. Il a laissé entr'autres ouvrages un volume de discours theologiques & politiques, écrits en sa langue naturelle, qui fut imprimé à Alcala de Henares en 1664. & où il traite de questions la plûpart importantes. * Echard, *script. ord. Pred.*

MARTINEZ DEL PRADO (Jean) autre religieux Dominicain, de la même famille, a été illustre dans les universités d'Espagne, & a laissé divers ouvrages: des disputes de metaphysique, cinq autres volumes *in* 4°. de questions de dialectique, de logique, de metaphysique & de physique: les principales questions de la theologie morale en 2. volumes *in fol.* traité des sacremens en general, & en particulier des sacremens de baptême, de confirmation, d'eucharistie & de penitence, en 3. volumes *in fol.* Tous ces ouvrages ont été imprimés à Alcala de Henares depuis l'an 1649. jusqu'à l'an 1669. Il publia aussi en 1661. dans la même ville un traité, où il examinoit les sentimens des Dominicains sur la question, si la Vierge a été preservée de peché, mais quoiqu'il fit profession de n'en parler qu'en historien, l'inquisition ordonna que cet ouvrage seroit supprimé. Il fut fait provincial l'année suivante, & crut devoir s'opposer à la loi introduite en Espagne pour les prédicateurs, de loüer l'immaculée conception au commencement de leurs sermons; mais pour le recompenser du memoire qu'il avoit presenté à ce sujet, le roi Philippe IV. le relegua à Peña de Francia, d'où il fut obligé d'écrire aux prédicateurs de sa province de suivre l'exemple des autres. Ayant obtenu la liberté à ce prix, il gouverna sa province avec beaucoup d'attention, & mourut le 25. Février 1668. à Segovie. * Echard, *script. ord. Pred.*

MARTINI (François) Catalan de nation, religieux de l'ordre des Carmes, sur la fin du XIV. siécle, vers l'an 1390. composa un ouvrage de la conception de la sainte Vierge, & d'autres traités françois. * Trithême. Lucius, *biblioth. Carmel.* Alegre, *in parad. Carmel.*

MARTINI ou MARTINEZ (Martin) docteur en theologie & professeur à Salamanque, dans le XVI. siécle, vers les années 1560. & 1570. étoit Espagnol, & natif de Cantapiedra dans le diocese de la même ville de Salamanque. Il composa quelques ouvrages; comme *Institutiones linguarum Hebraicæ & Chaldaicæ; Hypotyposes theologicæ ad intelligendos S. scripturæ sensus, &c.* Ce dernier fut mis par le concile de Trente entre les livres défendus, jusqu'à ce qu'on les corrigeât.

MARTINI (Corneille) celebre philosophe d'An-

vers, mourut en 1621. Il enseigna la philosophie à Helmstadt. Nous avons de lui une metaphysique & une analyse de logique. * Swertius, *pag.* 163. Calixtus de Urraque, *pag.* 351.

MARTINI (Jacques) d'Halberstadt, né en 1570. & mort en 1649. a enseigné long-tems la philosophie & la theologie à Wittemberg. Il a écrit *de tribus Elohim*; *de loco*; *Disputationes de cognitione sui*; *Partitiones metaphysicæ*; *&c.* * Spitzelius, *in templo honoris*, *pag.* 176. Henning Wite, *in theol. pag.* 714.

MARTINI (Martin) Jesuite, natif de Trente, demeura long-tems dans la Chine, & en revint en 1651. Il nous a donné plusieurs ouvrages, entr'autres, *De bello Tartaros inter & Chinenses*, imprimé à Anvers l'an 1654. *Historia Sinensis Decas I.* publié à Munich l'an 1658. une description geographique de la Chine, accompagnée d'une carte generale de ce pays, travaillée avec beaucoup d'exactitude; & quinze cartes particulieres pour les quinze provinces de cet empire, une carte de la presqu'isle de Corea; & une autre du Japon.

MARTINI (Denys) religieux de l'ordre de saint Dominique, nâquit à Luques le 6 Juillet 1659. Louis Martini son pere étoit d'une illustre famille de cette ville, & sa mere Elisabeth Turretini n'étoit pas moins considerable par sa naissance. Leur fils releva le lustre de sa famille par sa sainteté. Il enseigna dans plusieurs, maisons, fut superieur dans d'autres, & par tout fut également aimé & estimé; le peuple qui l'entendoit souvent prêcher, n'étoit pas moins charmé de lui. Il mourut le 17. Septembre 1708. à Ascoli, & pour l'enterrer il fallut faire escorter son corps par quatre nobles nommés par le conseil de la ville, qui le fit mettre dans un tombeau bien relié de fer, & attaché à la muraille, de peur que les habitans d'Aquila, chez qui il avoit demeuré, ne l'enlevassent. Sa vie a été écrite par Cesar Franciotti, & imprimée à Luques en 1619. Il avoit fait un ouvrage intitulé *Opera di Giesu Christo*, qui est une espece de commentaire sur les cinq livres de Moyse: le general Augustin Galaminio, entre les mains de qui il pria en mourant qu'on le remît, ne jugea apparemment pas à propos de le faire imprimer. * Echard, *script. ord. Præd.*

MARTINIEN (Marius-Martinianus) s'avança par son courage dans les armées de Licinius. Il étoit maître des offices, & fut créé *Auguste* par cet empereur à Calcedoine; mais après la sanglante bataille que Constantin gagna près de la même ville, il fut livré aux soldats victorieux, qui le mirent en pieces dans la Cappadoce l'an 324. ou 325. *Voyez* LICINIUS.

MARTINIEN (saint) & ses compagnons, martyrs du V. siecle, dans le tems de la persécution de Genseric, qui commença l'an 457. Il étoit esclave d'un seigneur Vandale, avec Saturien, deux de leurs freres, & une fille nommée Maxime, tous cinq Chrétiens. Ce seigneur voulut marier Martinien à Maxime; mais cette fille, qui s'étoit consacrée à Dieu, persuada à Martinien de se retirer. Martinien se sauva la nuit avec ses freres & Maxime, & s'en étant allés à Tabraque, ville de Numidie, les quatre freres entrerent dans un monastere d'hommes, & Maxime dans un monastere de filles. Leur maître ayant découvert où ils étoient, les fit prendre, enchaîner & tourmenter par divers supplices. Il voulut encore leur faire recevoir le baptême des Ariens; & Genseric, pour les y obliger, ordonna qu'ils seroient battus avec des bâtons faits en forme de scies. Cet ordre fut executé plusieurs fois; mais le lendemain ils se trouverent parfaitement gueris. On les mit ensuite tous cinq dans une prison, les pieds dans le nerf, c'est-à-dire, dans des entraves de bois: ces machines se rompirent, miracle qui étonna le geolier. Le seigneur Vandale mourut après avoir souffert plusieurs pertes; sa veuve désolée, donna les cinq esclaves à Sersaon, parent du roi Genseric; mais ils ne furent pas plûtôt dans sa maison, qu'elle fut encore affligée. Genseric envoya les quatre freres au roi des Maures, & donna la liberté à Maxime. Celle-ci se retira dans un monastere de Vierges consacrées à Dieu, dont elle fut ensuite établie superieure, & où elle finit ses jours tres-saintement. Les quatre freres convertirent plusieurs Maures à la religion Catholique, & demanderent à l'évêque de Rome, des ministres, pour assister ces nouveaux fideles. Capsur roi de Mauritanie ayant fait sçavoir à Genseric le progrès que la religion Catholique faisoit sur l'Arianisme dans son royaume; ce prince lui manda de les faire attacher par les pieds à des chevaux indomptés, qui les trainant par des ronces & des buissons, missent leurs corps en pieces, ce qui fut executé. On fait memoire de ces martyrs au 16. d'Octobre. * Victor de Vite, *l.* 1. *c.* 10. Baillet, *vies des Saints*, *mois d'Octobre.*

MARTINIQUE, isle de l'Amerique, l'une des Antilles ou Caraïbes, étoit appellée par ses anciens habitans *Madanina*. Elle a environ seize lieuës en longueur, sur une largeur inégale, & quarante-cinq de circuit. C'est presentement une des plus peuplées, & des plus celebres des isles Antilles. Les François s'y sont établis depuis l'an 1635. & y ont souvent battu les Indiens ou Caraïbes. Le pays est bon & fertile en tabac & en manioc. Il y a aussi du sucre, de la casse, du cotton, des patates, des figues d'inde, des bananes, &c. Ce qu'il y a de tres-incommode, c'est une grande quantité de serpens dangereux, qui entrent dans les cases ou maisons, & qui se glissent jusques dans les lits. On pêche sur les côtes de la Martinique des tortuës, des coüannes, du caret, &c. On y trouve vers le sud-oüest, le Cul-de-sac Royal, qui est l'endroit de toutes les Antilles le plus propre pour carener les navires. Les dernieres relations y marquent plus de 40. rivieres, dont quelques-unes sont navigables assez avant dans les terres. Les associés de la premiere compagnie des Indes vendirent l'an 1650. avec permission du roi, la Martinique & quelques autres isles. Ceux de la seconde compagnie les ont rachettées l'an 1665. La Martinique n'a qu'un fort, dit le fort de saint Pierre. * Du Tertre. Linschot, *hist. des Antilles*, *&c.*

MARTINIS (Octavien de) natif de Sessa, vivoit dans le V. siécle, composa quelques ouvrages, & prononça devant le pape Sixte IV. un éloge de la vie de saint Bonaventure, que Surius rapporte *T. IV. ad* 13. *Jul.*

MARTINIUS ou MARTINEZ (Pierre) de la basse-Navarre, mort à la Rochelle vers l'an 1594. a enseigné publiquement la grammaire hebraïque en Allemagne & aux Pays-Bas. Il étoit fort habile dans la connoissance de cette langue. Il a fait imprimer sa grammaire, à laquelle on a fait quelques augmentations apres sa mort. * Joan. Buxtorf, *in Thesauro. Grammatic. pag.* 9. *édition* 1609. Paul Colom. *Gall. Oriental.*

MARTINIUS (Mathias) né à Freinhague, dans le comté de Waldec l'an 1572. fit ses études à Paderborn, principalement sous le celebre Piscator. A l'âge de 23. ans il fut appellé pour être ministre à la cour des comtes de Nassau-Dillembourg. L'année suivante il fut fait professeur dans le college de Paderborn, & en 1597. on le chargea de la regence dans la même école. Il prêchoit en même-tems tous les quinze jours, & avoit soin des écoliers qu'on elevoit aux dépens du public. Il eût bien voulu se décharger entierement de l'instruction de la jeunesse, pour vaquer uniquement au ministere; mais il s'acquittoit si bien de ce premier emploi, qu'on ne voulut pas lui permettre de le quitter. Il s'occupa donc à enseigneur l'hebreu, le chaldaïque & le syriaque. Il fut ensuite appellé pour être ministre de l'église d'Embden; & il accepta cette vocation. En 1610. on lui offrit le rectorat de l'école de Brême, & il eut bien de la peine d'obtenir son congé de son église, qui étoit fort contente de son ministere. Il rétablit entierement la réputation de cette école, y fit faire plusieurs changemens; & obligea le magistrat & le peuple à des fondations considerables. Il favorisa beaucoup les études du celebre Cocceïus, & ne contribua pas peu par ses soins à la grande reputation que ce sçavant homme s'est acquise dans la suite. Martinius se rendit sur-tout celebre par son *Lexicon philologique*. dont on a fait trois éditions, la derniere en deux volumes *in fol.* On prétend que divers sçavans, & Vossius entr'autres, ont puisé dans cette source, sans en faire honneur à l'auteur. En 1618. Martinius fut député par le magistrat de Brême au synode de Dordrecht conjointement avec Henri Isselburgius & Louis Crocius. Il étoit à peu

près dans les mêmes sentimens qu'ont soûtenus depuis Cameron, Amyraut, Daillé, & autres, qu'on a nommé *les theologiens de Saumur* : il condamnoit sur-tout l'opinion des Supralapsaires. Il disputa quelquefois avec Gomar & les autres theologiens Hollandois; mais il signa pourtant les actes du synode, ce qui marque assez quelle étoit son opinion. Martinius mourut en 1630. âgé de 58. ans. On peut voir sa vie mise au-devant de son *Lexicon*. Il composa encore quelques autres ouvrages, comme *des disputes, & un abregé de theologie* imprimé en 1617.

MARTINOW, bourg de la Pokutie en Pologne. Il est sur le Niester, environ une lieuë au dessus de la ville d'Halick. * Maty, *diction.*

MARTINOZZI, *cherchez* ANNE MARIE MARTINOZZI.

MARTINUSIUS (George) cardinal, évêque de Varadin, sortoit de la famille des UTISSENOVICH, & nâquit l'an 1481. à Namiesaz, château situé sur la riviere de Variecha en Dalmatie ou en Croatie. Il prit le nom de Martinusius, qui étoit celui de sa mere, pour faire plaisir à Jacques Martinusius son oncle, évêque de Scardona. Après la mort de son pere & de son frere aîné, il se fit religieux dans le monastere de saint Paul hermite près de Bude, qui appartenoit alors à la congregation du Mont-Olivet. Martinusius s'y distingua par son merite, exerça des charges importantes dans son ordre, & fut enfin abbé ou superieur du couvent de Gesto Koniano en Pologne. Ladislas VI. roi de Hongrie étoit mort en 1516. laissant Louis *le Jeune*, qui fut tué à la bataille de Mohatz en 1526. & Anne mariée à Ferdinand d'Autriche, depuis empereur I. du nom. Après la mort de Loüis, une partie des Hongrois élut Jean de Zapol, comte de Scepus, vaivode de Transsylvanie, qui fut couronné le 11. Novembre de la même année, & qui fut chassé par Ferdinand, que les autres reconnoissoient. Jean implora le secours de Sigismond roi de Pologne, dont il avoit épousé la fille nommée Elizabeth. Martinusius se fit connoître à ce prince, le reçut dans son monastere, & fit divers voyages en Hongrie, pour disposer les peuples à le recevoir. Ses negociations ne furent pas infructueuses : Jean de Zapol fut rétabli sur le thrône, & les soins de Martinusius y contribuerent autant que le secours des Turcs, que Jerôme Laski Polonois, lui avoit menagé. Ce prince témoigna sa reconnoissance à Martinusius, en lui donnant la charge de trésorier du royaume, ensuite l'évêché de Varadin, & en le faisant conseiller & ministre d'état. Il avoit tant de confiance en sa conduite, qu'étant au lit de la mort en 1540. il voulut que la reine Elizabeth son épouse, & ce prelat, fussent les seuls tuteurs du jeune prince Jean-Etienne son fils. Ferdinand d'Autriche avoit fait un traité avec Jean de Zapol, qui s'étoit engagé qu'après sa mort, son fils se contenteroit de la Transsylvanie; mais l'évêque de Varadin se mocqua de cette promesse, & fit couronner le jeune prince Jean-Etienne. Ferdinand mit alors une armée en campagne, dont il donna le commandement à Roccandolph, qui prit plusieurs places en Hongrie, & alla assieger Bude. Le jeune prince, la reine & Martinusius, étoient dans cette ville. Ils envoyerent demander du secours à Solyman II. empereur des Turcs. Ce prince commanda aux bachas de Bosnie & de Belgrade, de s'avancer du côté de Bude, où ils défirent Roccandolph. Il les suivit peu après avec une armée de 200000. hommes, s'y rendit maître de la même ville de Bude, & des autres places plus considerables de la Hongrie, & envoya le prince & la reine en Transsylvanie, dont il donna le gouvernement à Martinusius, le confirmant dans la charge de trésorier. Ce prélat traita si mal la reine, qu'elle fut obligée de s'en plaindre à Solyman, qui commanda au bacha de Bude de lui donner du secours. Martinusius ne perdant point de tems, assembla ses amis, mit une armée de cinquante mille hommes sur pied, assiegea dans Albe Royale, la reine, qui fut obligée de faire la paix, & vint se presenter devant les Turcs qui se retirerent. Solyman dissimula son ressentiment, & lui écrivit des lettres de civilité. Dans la suite, l'ambition de Martinusius donna encore sujet à la reine de se plaindre de sa conduite : ce fut le sujet d'une nouvelle guerre. A la fin ce ministre ambitieux affecta de se jetter dans le parti de Ferdinand, obligea la reine à signer un traité qui étoit un peu avantageux au jeune prince : & voulut encore rompre ce même traité. La reine en prefera l'execution au chagrin de se voir toûjours exposée aux emportemens de Martinusius, qui demanda l'archevêché de Strigonie qu'on lui accorda, & puis un chapeau de cardinal, que le pape Jule III. lui donna en 1551. Peu après l'empereur Ferdinand craignant les intrigues de ce prélat, donna ordre à Jean-Baptiste Gastalde general de ses troupes, de se défaire de Martinusius : ce qu'il executa par le moyen de quelques assassins, qui l'allerent tuer dans le château de Binse ou Binch. * De Thou, *hist.* Martin Fumée, *histoire de Hongrie.* Florimond de Raimond, *de la naissance des heresies, l. 4. c. 7. §. 3.* Paule Jove. Sponde. Aubery. Mezeray, *histoire de France, &c.*

MARTIO, *cherchez* GALEOTI MARTIO.

MARTIO (François) jurisconsulte & chanoine de Tivoli, qui vivoit dans le XVII. siécle, étoit un homme d'esprit, qui rassembla chez lui une académie de gens de lettres, & qui fut en relation avec tous les grands hommes de son tems. Il mourut en 1662. en sa 54. année. Nous avons de lui une *histoire de Tivoli* écrite en italien, qui fut mise au jour en 1665. par Michel Justiniani patrice Genois, lequel y ajoûta deux livres des évêques & des gouverneurs de Tivoli, & un abregé de la vie de François Martio.

MARTORANO, que les anciens appelloient *Mamertium*, & aujourd'hui *Martoranum*, ville d'Italie dans la Calabre, avec titre d'évêché, suffragant de l'archevêché de Cosence.

MARTOREL, bourg de la Catalogne, situé au confluent de la Noya & du Llobregat, à six lieuës au-dessous de Manresa, & à sept ou huit de Barcelone. * Maty, *diction.*

MARTOS, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, à trois lieuës d'Anduxar, du côté du midi. Ce bourg est l'ancienne *Tucci, Tuccis, Augusta Gemella*, ville des Turdules, qui fut épiscopale, suffragante de Seville, ou du moins il s'est aggrandi des ruines de cette ancienne ville. * Maty.

MARTS ou MARS, en latin *Martius*, abbé en Auvergne, nâquit vers l'an 440. Il se retira dans une montagne, proche de la ville de Clermont. Il se tailla des cellules dans une roche, où il se retira avec quelques personnes, qui suivirent son exemple, & y forma une petite communauté. Il y vécut jusques vers l'an 525. On l'honore en Auvergne au 13. d'Avril. * Greg. *Turon. vita Patr. c. 14.* Henschen. Mabillon, *siecle I. Benedictin.* Bulteau, *hist. monast. d'Occid. l. 1. c. 4.* Savaron, *Origin. Claromontana.* Baillet, *vies des Saints 13. Avril.*

MARTYR, (Pierre) surnommé *Anglerius*, étoit d'Anghiera, petit bourg près de Milan, dit en latin *Angleria*. Il fut conseiller de Ferdinand roi d'Espagne; & en 1602. il publia ses trente livres *de navigatione Oceani, &c.* Il a fait aussi les decades du nouveau monde. Il y a aussi un autre PIERRE MARTYR, de Novare en Italie, qui est l'auteur d'un livre latin des ulceres & des blessures de la tête. * Paul Jove, *in elog. cap. 123.* Vasée, *in chron. Hisp. cap. 4.* Vossius, *de hist. Latin.* Addition de M. Teissier aux éloges des hommes sçavans de l'histoire de M. de Thou.

MARTYR (Pierre) inquisiteur general de la foi, *cherchez* PIERRE MARTYR.

MARTYR (Pierre) heretique. *Cherchez* VERMILLI.

MARTYRE (saint) diacre de l'église de Constantinople, sous le pontificat de Paul dans le IV. siecle, fut livré par Macedonius évêque Arien, qui s'étoit emparé de ce siege après le bannissement de Paul de Constantinople, au prefet de la ville, qui le fit condamner à la mort avec Martien lecteur de la même église, sous pretexte d'avoir eu part au massacre d'Hermogene, & d'avoir été cause de la sedition, qui s'étoit excitée dans la ville à cette occasion. Ils souffrirent tous deux la mort avec Constance, & furent enterrés hors de la ville, près de la porte de Melandesse. Saint Chrysostome commença sur leur tombeau le bâtiment d'une église, qui fut

achevée par Sisinne vers l'an 428. L'église Grecque honore la memoire de ces deux martyrs au 25. d'Octobre.* Sozomen, *l. 4. hist.* Baillet, *vies des Saints.*

MARTYRIUS, évêque d'Antioche, succeda à Acace en 459. & gouvernoit son église avec beaucoup de tranquillité, lorsque Pierre le Foulon heretique, entreprit de le déposseder. Ce méchant homme étant venu à Antioche, se joignit à plusieurs sectateurs de l'heresie d'Apollinaire, avec lesquels il accusa Martyrius d'être Nestorien, parce qu'il défendoit le concile de Calcedoine. Par leurs intrigues, ce prelat fut cité devant l'empereur Leon à Constantinople; mais l'évêque Gennade le protegea si puissamment, qu'il fit connoître son innocence & la malice de son adversaire. Il fut renvoyé à Antioche, où Pierre s'étoit emparé de la chaire episcopale. Le legitime pasteur voyant une grande division parmi son troupeau, renonça publiquement à son évêché, en prononçant ces paroles: *J'abandonne une église souillée, un clergé desobéïssant, un peuple rebelle; & ne me reserve que la fonction du sacerdoce.* C'est ainsi que Theodore le Lecteur rapporte cette histoire. Nicephore dit que Martyrius renonça à l'évêché avant son premier départ d'Antioche; & que Pierre ayant quitté la ville sur l'avis du jugement de l'empereur donné contre lui, Etienne fut élû en sa place. Les actes de la vie de saint Barnabé, écrits par Alexandre moine Grec, nous assurent que Martyrius fut rétabli sur le siege episcopal d'Antioche; & qu'après la mort de l'empereur Leon, Zenon son successeur l'en chassa, pour lui substituer Pierre le Foulon. Ce fut l'an 474.* Theodore le Lecteur, *l. 1. collat.* Liberatus, *in breviar, c.* 18. Nicephore, *l.* 15. Alexandre moine Grec, *dans la vie de saint Barnabé, rapportée par Surius. tome III.*

MARTYRIUS, évêque de Jerusalem, Cappadocien de nation, & moine de profession, avoit eu l'avantage d'être disciple du grand Euthyme, & succeda à Anastase l'an 477. Il mourut l'an 485. Cyrille qui a écrit la vie d'Euthyme, parle de Martyrius comme d'un prelat tres-orthodoxe. Il eut Sallustе pour successeur.* Nicephore, *in chron.* Cyrille, *in vita Euth. & Saba apud Surium ad 20. Januar. & 4. Decemb.* Evagre, *l. 3. c.* 16. Baronius, *A. C.* 477. 485.

MARTYROLOGE : ce mot signifie *discours touchant les Martyrs*, du grec, *Μάρτυς, Martyr, & λόγος, discours.* Bede dans son commentaire de l'évangile de saint Marc, parlant du jour de la decollation de saint Jean, fait mention d'un martyrologe de saint Jerôme, que nous n'avons plus presentement. Car celui que dom Luc d'Achery, moine Benedictin, a fait imprimer sous le nom de saint Jerôme, n'est point de ce pere. A l'égard du martyrologe de Bede que nous avons, on y a rempli plusieurs jours qui étoient vuides, comme on le peut prouver par l'édition que M. Bouhier, conseiller au parlement de Dijon, en a publiée. Usuard, qui a donné aussi un martyrologe, s'est servi de celui de saint Jerôme & de celui de Bede. Il se plaint dans sa préface, de ce que saint Jerôme est trop court, & que Bede avoit laissé un assez grand nombre de jours, sans les remplir des noms d'aucuns Saints. C'est pourquoi, comme tous ces jours ont été ensuite remplis, & qu'on n'en a laissé aucuns de vuides dans le martyrologe de Bede, ces additions ont été faites depuis le tems d'Usuard. Le même Usuard remarque neanmoins dans sa préface, que Florus avoit donné deux éditions du martyrologe qu'il avoit prises de celui qui est attribué à saint Jerôme, & de celui de Bede, auquel il avoit ajoûté quelque chose en remplissant quelques-uns de ces jours, mais il en laissa encore un grand nombre de vuides; car de 180. qui étoient vuides, il n'en remplit que 54. Nous avons aussi un martyrologe plus nouveau que ceux que nous venons de marquer, qui a été composé par Adon évêque de Vienne; avant lequel Wandalbert avoit publié un martyrologe écrit en vers. Jean Molanus, qui a fait imprimer le martyrologe d'Usuard avec des remarques, y a joint une dissertation, où il traite en general de tous les martyrologes. Henri de Valois a publié une petite dissertation touchant le martyrologe Romain en particulier, qui est imprimée à la fin de son édition de l'histoire ecclesiastique d'Eusebe. Il y examine les raisons que le Jesuite Rosweide a euës de donner au public un martyrologe, sous le titre de l'ancien martyrologe Romain. Rosweide s'est principalement appuyé sur l'autorité de Baronius, & de quelques autres écrivains de ces derniers tems, qui ont dit que l'église Romaine a eu autrefois un martyrologe particulier, dont S. Gregoire *le Grand* & Adon ont fait mention. M. de Valois assure au contraire, que l'église de Rome n'a jamais eu aucun martyrologe particulier, avant celui qui a été imprimé par l'ordre du pape Sixte V. auquel Baronius a ajoûté des remarques pour prouver sa pensée. Il suppose comme une chose constante, que les plus celebres églises ont eu autrefois des fastes, où étoient écrits les noms des évêques & des martyrs; & que c'est ce qu'on a appellé dans la suite des tems *Calendriers.* Il convient que l'église Romaine a eu un calendrier particulier de cette sorte, & qu'on en a même une édition d'Anvers. Il donne une tres-grande antiquité à ce calendrier de l'église Romaine; mais il nie que ces calendriers soient de veritables martyrologes, parce que les martyrologes regardent toutes les églises en general, & sont composés de plusieurs calendriers. Pour appuyer son sentiment, il se sert de l'autorité d'Usuard, qui dans une lettre adressée à l'empereur Charles *le Chauve*, qu'il a mise à la tête de son martyrologe, fait le catalogue des martyrologes qui ont été avant lui, sans parler de ce martyrologe de l'église Romaine. D'ailleurs, Bede dans son commentaire sur le chapitre VI. de saint Marc, cite le martyrologe de saint Jerôme, & ne dit rien du martyrologe Romain. M. de Valois observe en même-tems que le martyrologe que Bede a cité sous le nom de saint Jerôme, n'est point de ce pere; mais que c'est un ouvrage supposé, qui fut publié peu de tems après sa mort. Baronius cependant se fonde sur l'autorité du pape saint Gregoire, & d'Adon de Vienne, pour montrer que l'église de Rome a eu un veritable martyrologe, qui a été particulier. Saint Gregoire dans une lettre adressée à Eulogius évêque d'Alexandrie, lui dit qu'ils avoient un livre, où étoient recüeillis les noms de presque tous les martyrs, dans lequel leur mort étoit marquée & distinguée selon les jours, & qu'ils offroient chaque jour le sacrifice de la messe, pour honorer leur memoire. Il ajoûte qu'on ne trouve point dans ce livre le nom de celui qui a souffert, ni le genre de son martyre, mais seulement le lieu où il a souffert : de sorte qu'on connoît seulement qu'en differens pays, tel & tel jour il y a eu des martyrs.

Les martyrologes doivent leur naissance aux calendriers des églises particulieres, dans lesquels on marquoit les fêtes & les jours où l'on faisoit memoire des martyrs. Ceux qui ont été attribués à Eusebe & à saint Jerôme, sont supposés. Bede est le premier qui ait fait au commencement du VIII. siécle, deux martyrologes, l'un en prose, l'autre en vers; mais celui qui porte son nom en prose, est plein d'additions. Florus, diacre de Lyon, qui vivoit dans le IX. siecle, fit plusieurs additions au martyrologe de Bede, & le mit presque en l'état où il est presentement. Vandalbert moine du monastere de Prom, au diocese de Treves, composa vers l'an 850. un martyrologe en vers, tiré de ceux de Bede & de Flore, donné par le pere dom Luc d'Achery dans le V. tome du Spicilege. Vers le même-tems, Raban Maure, archevêque de Mayenne, fit aussi un martyrologe donné par Canisius dans son VI. tome des antiquités ecclesiastiques. Après ceux-ci, Adon archevêque de Vienne, qui avoit demeuré avec Vandalbert dans l'abbaye de Prom, composa un nouveau martyrologe dans un voyage qu'il fit en Italie. Etant venu de Rome à Ravenne vers l'an 857. il y vit un manuscrit trouvé à Aquilée d'un martyrologe ancien. Usuard moine de saint Germain des Prez, sur ces martyrologes, en dressa un nouveau plus exact & plus ample que les précedens qu'il dédia vers l'an 870. à Charles *le Chauve.* Cet ouvrage fut bien reçu dans les églises, qui commencerent à s'en servir dans leurs offices; & on croit que l'église Romaine l'adopta. A la fin de ce même siecle ou au commencement du suivant, Notger surnommé *le Begue*, moine de l'abbaye de saint Gal en Suisse, fit un autre martyrologe sur celui d'Adon : ce martyrologe a été publié par Canisius; mais il s'en fallut

bien que ce martyrologe eût le même succès que celui d'Usuard. Les églises & les monasteres, qui se servoient de ce dernier, y firent divers changemens ou additions; ce qui a produit un nombre infini de differens martyrologes pendant six cens ans. Enfin les modernes voulant reformer ce qu'il y avoit de défectueux dans ces anciens martyrologes, en ont dressé de nouveaux. Augustin Belin de Padouë est le premier qui en fit un sur la fin du XV. siecle. Après lui François Maruli, dit *Maurolycus*, Sicilien, abbé de Messine, en donna un, dans lequel il changea entierement le texte d'Usuard. Jean Vander-Meulen, connu sous le nom de *Molanus*, docteur de Louvain, le rétablit & en donna deux éditions, avec des changemens & des notes fort sçavantes. En même-tems Galesini, protonotaire apostolique, dressa un martyrologe, qu'il dédia à Gregoire XIII. mais qui ne fut point approuvé à Rome. Celui que Baronius donna ensuite, accompagné de notes, fut mieux reçu & approuvé par le pape Sixte V. & a depuis passé pour le martyrologe moderne de l'église Romaine. On y a fait depuis diverses corrections. Feu M. l'abbé Châtelain, chanoine de Notre-Dame de Paris, a donné l'an 1709. un texte du martyrologe Romain, traduit en françois avec des notes, & avoit entrepris un commentaire plus étendu sur tout le martyrologe, dont il n'a paru qu'un volume qui contient les mois de Janvier & de Février.

Quant à la difference qui se trouve dans les narrations de quelques martyrologes, & au peu de certitude des faits qui y sont quelquefois rapportés, voici quelles en sont les causes. 1°. Dès les premiers siecles de l'église, on vit paroître plusieurs histoires supposées ou falsifiées, soit par des Heretiques, soit par des Chrétiens trop credules, ou qui avoient un faux zele. Telles sont la plûpart des histoires de la vie des apôtres. 2°. Quoique les premiers Chrétiens eussent été soigneux de recueillir les veritables actes des martyrs dans le tems de la persecution de Diocletien, & ensuite dans celui de l'invasion de l'empire d'Occident par les Barbares, la plûpart de ces anciens actes perirent, & l'on en substitua d'autres sans avoir de bons memoires. 3°. Quelques Heretiques falsifierent les actes des vrays martyrs. 4°. Dans le VIII. siecle & dans les suivans, plusieurs écrivains tant de l'église Grecque, que de l'église Latine, dresserent des actes des martyrs & des vies des saints à leur fantaisie, qui passerent dans les offices de l'église. Simeon Metaphraste, auteur Grec du XI. siecle, est un de ceux qui en a le plus fabriqué. 5°. Les legendaires, gens sans critique, ont adopté dans les vies des martyrs & des saints, toutes les fables qu'ils ont trouvées écrites avant eux, sans en examiner non seulement la verité, mais même la vray-semblance. 6°. La credulité des peuples a soûtenu une partie de ces fables, & en a encore ajoûté qu'ils ont reçuës comme des traditions. 7°. Ceux qui ont écrit les premiers dans ces derniers siécles, sur les vies des martyrs & des saints, quoique plus habiles, soit qu'ils fussent prévenus, soit qu'ils eussent peur de se rendre suspects, en attaquant des opinions communément reçuës, ont adopté la plûpart de ces fables, & donné de faux actes pour veritables. Bollandus, & ceux qui l'ont suivi, ont eu un peu plus de discernement; mais ils ont encore inseré dans leur recüeil, & même approuvé plusieurs pieces fausses. Ce n'est que depuis quelques années, que d'habiles critiques ont purgé entierement l'histoire des saints. De ce nombre sont M. de Launoy, docteur de Paris; le pere dom Thierri Ruinart Benedictin; M. le Nain de Tillemont; M. Baillet *dans ses vies des Saints*, & M. Châtelain chanoine de Notre-Dame, sans compter plusieurs auteurs qui ont écrit sur des faits particuliers. * Baillet, *preface à la vie des Saints*. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des IX. & XVIII. siecles*.

MARTYRS, *cherchez* BARTHELEMI DES MARTYRS.

MARVAN, I. du nom, fils de Hakem, fut le quatriéme calife des Musulmans de la maison d'*Ommiath*, & succeda à *Moavie* II. du nom. Il ne fut pas d'abord reconnu dans l'Arabie ni dans l'Egypte, parce qu'Abdallah fils de Zobeir y avoit été proclamé calife. Mais après qu'il eut défait Zhohak general d'Abdallah, qui s'étoit avancé jusqu'en Syrie, il fut reconnu generalement par toutes les provinces du Musulmanisme. Après la défaite de l'armée d'Abdallah, Marvan eut encore affaire avec plusieurs chefs de la secte d'Ali, qui demandoit sans cesse la vengeance de la mort de Hassain fils d'Ali. Ces Alides étoient suivis aveuglément par les peuples de l'Iraque Arabique ou Chaldée, & les villes de Couran & de Bassora les protegeoient. Cependant Marvan reduisit tous ces mutins par la force de ses armes, & laissa après sa mort son fils Abdalmelek en pleine possession du califat. Il faut remarquer qu'après la mort de Moavie, Marvan avoit été élû calife à cette condition, que Khaled fils d'Iezid lui succederoit, à l'exclusion de ses propres enfans, & que Khaled avoit refusé le califat, à cause de sa trop grande jeunesse. C'est pourquoi, Marvan, pour mieux assurer la succession à Kaled, épousa sa mere, qui étoit veuve du calife Iezid. Cependant Marvan ayant depuis changé d'avis, voulut que sa succession passât à ses propres enfans, à l'exclusion de Caled. Pour cet effet, il fit proclamer Abdalmelek son fils aîné pour son successeur legitime. Caled se plaignit hautement de cette injustice de Marvan, & celui-ci transporté de colere, l'injuria en l'appellant bâtard. Ce que Caled ayant rapporté à sa mere, qui, comme nous avons dit, étoit femme de Marvan, cette dame piquée jusqu'au vif d'une telle injure, résolut de se venger, & de procurer à Caled son fils, tous les avantages que lui donnoit le droit qu'il avoit au califat. Quelques-uns disent qu'elle avança par le poison la mort de son mari, & les autres, qu'elle mit un oreiller de plumes sur sa bouche, pendant qu'il dormoit, & qu'elle se tint assise sur lui, jusqu'à ce qu'il fût expiré. Ce calife mourut l'an 65. de l'hegire, après avoir seulement regné dix mois, & laissa Abdalmelek son fils, pour son successeur. * D'Herbelot.

MARVEGE, ou MARVECOL, en Languedoc *voyez* MARENGE.

MARUAN, fils de Mahamet, quinziéme calife ou successeur de Mahomet, qui étoit gouverneur de l'Egypte sous le regne de Jezid-el-Gelid, fut élû calife par les peuples d'Egypte & d'Arabie l'an 748. dans le même-tems qu'Hechen fut élû par ceux de Syrie. Pour fortifier son parti, il fit treve avec l'empereur Constantin, & promit de lui donner un tribut de trois cens mille bezans d'or, trois cens chevaux & trois cens esclaves, & de lui remettre entre les mains tout ce que les Arabes occupoient dans la Thrace, à la charge que l'empereur lui donneroit du secours. Ainsi il ne lui fut pas difficile de vaincre Hechen, qu'il fit mourir dans la premiere année de son regne, avec ses enfans, & tous ceux de la maison de Gualid, qui pouvoient lui donner quelque ombrage. Après s'être rendu maître de la Syrie, il fit abattre les murs de Jerusalem & de Damas, & fit mourir cruellement tous les grands qui avoient favorisé le parti d'Hechen. L'an 751. il envoya une puissante armée en Espagne contre Abderame, lequel ne se croyant pas assez fort, passa en Afrique pour y demander du secours. Cependant les Arabes, qui ne trouverent point d'ennemis en Espagne, tournerent leurs armes contre les François: & entrant par les Pyrenées, ils coururent tout le pays de Narbonne; mais Pepin, fils de Charles-Martel, & pere de Charlemagne, les en chassa. En ce même-tems le Zulcimin, que d'autres nomment Solyman, renouvella dans la Perse la secte d'Ali, & prit le titre d'*Amir-el-Moselemin*, c'est-à-dire, *empereur des enfans du salut*. L'an 754. Zulcimin gagna la bataille contre Maruan, à qui il fit trancher la tête; puis il fit mourir tous ceux qu'il put trouver de la famille de Maruan. Le reste se sauva en Espagne & dans la Barbarie, où ils établirent plusieurs royaumes. Ce Maruan étoit ami des Chrétiens, & se montrant affectionné aux personnes doctes, il consentit tres-volontiers que Theophylacte fût sacré patriarche d'Antioche. * Marmol, *de l'Afrique l.* 2.

MARUGIO, ancien bourg des Salentins en Italie. Il est dans la terre d'Otrante, à cinq lieuës de la ville de Tarente vers le Levant. * Maty.

MARVILLE, bourg du duché de Bar en Lorraine. Il

est sur la petite riviere d'Ostain, aux confins du Luxembourg, à quatre lieuës de Stenay, & à une de Jametz vers le levant. * Maty.

MARULLA évêque Syrien de Mipharetket, a composé un martyrologe, des hymnes & des loüanges en l'honneur des martyrs. Il a aussi écrit l'histoire du concile de Nicée, & a traduit les canons de ce concile. * Ebed Jesu, *catalogue des ecrivains Chaldéens.*

MARULLE (Marc) poëte satyrique sous le regne de Marc-Antonin *le Philosophe.* * S. Jerôme *in Ruf.*

MARULLE (Pompée) grammairien de Rome, tres-exact sur la pureté de la langue, eut la hardiesse de reprendre Tibere sur un mot qu'il avoit avancé; & Ateius Capiton ayant soûtenu que ce terme étoit latin, il répondit en parlant à Tibere, qu'il pouvoit donner le droit de bourgeoisie à des hommes; mais qu'il ne pouvoit pas faire que des mots qui n'étoient point latins, fussent reçus pour latins. *Tu enim Cæsar civitatem dare potes hominibus, verbis non potes.*

MARULLE (Tacite) poëte de Calabre au V. siecle, vint trouver Attila à Padouë, & lui presenta un poëme flatteur qu'il avoit fait à sa loüange. Il en attendoit une recompense considerable; mais ce roi ayant sçu par ses interpretes que le poëte le faisoit descendre des dieux, & le nommoit *dieu*, il ordonna que ses vers, & celui qui les avoit composés fussent brûlés. Il adoucit cette peine, quand il eut fait reflexion que cette severité pourroit détourner d'autres auteurs d'écrire ses loüanges. * Callimach. Experiens, *in vit. Attilæ.*

MARULLE, rheteur, dont Seneque avoit entendu les leçons. * Senec. *Controv.* 1.

MARULLE (Michel) Tarchaniote, nom de la famille de sa mere, étoit Grec de Constantinople, & fut un de ceux qui se retirerent en Italie après la prise de cette ville. Quoiqu'il fût sçavant, il suivit le métier des armes, & servit dans la cavalerie sous Nicolas Ralla, qui étoit de Lacedemone. Non content d'être poëte grec, il s'appliqua à la poësie latine. On a de lui IV. livres d'épigrammes, & IV. livres d'hymnes, avec un commencement de poëme sur l'éducation d'un prince. Les critiques ont été fort partagés sur ses poësies; mais il faut avoüer qu'elles sont pleines de paganisme, & même d'impietés. Quoiqu'il fût Grec de naissance, il avoit cependant plus de facilité pour les vers latins; mais toutes ses poësies ne sont pas grand'chose. Il épousa la sçavante Alexandra Scala. Il se noya l'an 1500. dans une riviere de Toscane, qui passe à Volterre qui porte presentement son nom. * Paul Jove, *in elog. c.* 28. Pierius Valerian. *de infelicit litter.* Leandre Alberti. *de script. Ital.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes.* Bayle, *dict. crit. 2. édit.* 1702.

MARULLE, genereuse fille, de l'isle de Stalimene dans le XV. siecle, *voyez* STALIMENE.

MARULLE (Marc) natif de Spalato ou Spalatro en Dalmatie, a vécu dans le XVI. siecle vers l'an 1510. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les plus considerables sont, VI. livres *de religiosè vivendi institutione per exempla,* qui ont été traduits en françois; *Evangelistarum de fide, spe & charitate, parabola L.* & d'autres qu'on a recüeillis en un seul volume, imprimé en l'année 1610. à Anvers. * Gesner, *biblioth.* Le continuateur de Trithême. Le Mire, &c.

MARULLE jeune fille de la ville de Cochino dans l'isle de Lemnos, qui appartenoit alors aux Venitiens, ayant sçu que son pere avoit été tué par les Turcs à la défense de la porte de la ville, elle y accourut, & trouvant son corps, le desarma de son épée, & soûtint seule la fureur des ennemis; & ayant reçu du secours, les chassa jusques dans les vaisseaux. Chaque capitaine admirant son courage & sa force, lui fit present d'un écu d'or. Le general de l'armée Venitienne nommé Loredane, lui permit de choisir pour mari celui de ses capitaines, qui lui plairoit le plus, lui promettant de lui faire assigner une dot considerable par la republique: mais elle répondit sagement, qu'elle ne se marieroit jamais, qu'elle ne connût le merite de celui qu'elle devoit épouser. * Baudier, *hist. generale des Turcs, l. VII. c.* 4.

MARULLE, fut envoyé en Judée par l'empereur Caïus Caligula, pour gouverner le royaume, jusques à l'arrivée d'Agrippa, surnommé le Grand. * Josephe, *ant. l. XVIII. c.* 8.

MARULLE (François) abbé de Notre-Dame de Messine, *cherchez* MAUROLYCO.

MARULLUS, tribun du peuple, arracha les couronnes que quelques-uns avoient mises sur les statues de Cesar, & fit mettre en prison ceux qui les premiers l'avoient salué roi. Il fut déposé par Cesar: ce qui fut le principal motif de la conspiration de Brutus. * Plutarque, *en la vie de Cesar.*

MARUTHAS, évêque de Mesopotamie, dans le IV. & V. siecle, se trouva au concile d'Antioche, assemblé vers l'an 390. contre les Messaliens, & assista à l'assemblée des évêques convoqués à Calcedoine contre saint Chrysostome; mais ayant découvert la mauvaise foi & la passion des ennemis de cet évêque, il prit son parti. Il paroît par une lettre de saint Chrysostome, qu'ils étoient en liaison de lettres; que Maruthas étoit en prison, & que saint Chrysostome sollicitoit pour sa liberté. Maruthas avoit été envoyé par l'empereur Arcadius en ambassade auprès d'Isdegerde roi de Perse, qui le reçut favorablement, & lui fit beaucoup d'honneur. Cela donna de la jalousie aux Mages, qui firent cacher un homme dans un lieu soûterain du temple. Le roi y étant venu, cet homme instruit par les mages, se mit à crier qu'il le falloit chasser, s'il continuoit à souffrir Maruthas dans son royaume. Maruthas ayant découvert cette fourbe au roi, & la même chose étant arrivée une seconde fois, Isdegerde fit creuser la terre: l'imposteur fut découvert, & plusieurs mages punis de mort par son ordre. En même-tems il permit à Maruthas de bâtir dans tous les lieux de son obéïssance autant d'églises qu'il jugeroit à propos. Ce fut apparemment après le retour de cette ambassade, qu'il fut persecuté par les ennemis de saint Chrysostome, & retenu en prison à Constantinople. Il retourna en Perse après la mort d'Arcadius. Les mages lui susciterent de nouvelles traverses; mais Isdegerde lui fit plus d'honneur que jamais. Maruthas travailla toûjours avec grand succès à établir la foi de Jesus-Christ dans la Perse. Un jour étant accompagné d'un évêque de Perse, nommé *Abdas,* il délivra par ses prieres & par ses jeûnes, le fils du roi Isdegerde, d'un démon dont il étoit possedé: ce qui fut cause que les Chrétiens eurent une liberté entiere; peu s'en fallut même que le roi ne fît profession du Christianisme. Socrate dit qu'Isdegerde fut prévenu par la mort: mais Theodoret assûre qu'il changea de disposition, & qu'irrité par le zele d'Abdas, qui refusa de faire rebâtir à ses dépens un temple auquel il avoit mis le feu, il commença contre les Chrétiens de son royaume une persecution, qui fut continuée & augmentée vers l'an 420. par Varane son fils & successeur. Maruthas n'étoit plus alors en Perse, ni peut-être au monde. On ne sçait ni l'année ni le jour de sa mort: les Grecs ont choisi le 4. Decembre pour honorer sa memoire. * Socrate, *l. 6. hist. c. 15. & l. 7. c.* 8. Sozomene, *hist. l. 8. c.* 16. Theodoret, *l. 5. hist. c.* 39. Photius, *cod.* 52. Bollandus. Baillet, *vies des Saints.*

MARWYNEN, grande riviere de l'Amerique meridionale. Elle naît dans la Gujane, dont elle baigne une partie; ensuite elle traverse la Caribane, & se décharge dans la mer du Nord au levant de la riviere de Surinam, ou Surname. * Maty.

MARYLLAND, isle de l'Amerique occupée par les Anglois. Le climat en est fort sain, & elle abonde en toute sorte de marchandises. Les Indiens de ce pays croyent qu'il y a plusieurs dieux qu'ils appellent *Manrovi,* dont un seul est éternel, qui a fait les autres dieux pour l'aider à créer le monde; que la femme a été faite la premiere, & qu'elle conçut quatre enfans d'un de ces dieux. Ils font des statues de leurs dieux en forme humaine, & en ont au moins chacun une dans leur maison: ils croyent les ames immortelles, & les recompenses ou les peines temporelles après la mort. Leur principale idole se nomme *Kiwasa,* & porte le titre de capitaine des gardes de leur roi. Ils font souvent des fêtes en l'honneur de ces idoles.

Cette province, qui est dans les Indes Occidentales, a passé pour une partie de la Virginie jusqu'en 1631. que Charles I. roi d'Angleterre, en donna la proprieté à Georges Calvert, baron de Baltimor. Comme ce sei-

gneur étoit Catholique, il engagea plusieurs gentilshommes de sa religion à s'aller établir à Maryland. Ils y débarquerent sans opposition, & commencerent aussi-tôt à se bâtir des maisons, à élever des forts & à défricher les terres. Le pays étoit si fertile principalement en tabac, que les nouveaux habitans en ayant envoyé une assez grande quantité en Angleterre, y attirerent un grand nombre d'Anglois; mais quand on eut appris à Londres que Milord Baltimor, quoique lui-meme Catholique, ne violentoit personne sur le fait de la religion, plusieurs familles considerables se firent transporter en Maryland, pour se dérober aux mauvais traitemens de l'usurpateur Cromwel. Ainsi cette province devint en peu de tems si peuplée, que trente ans après son premier établissement, on y comptoit 16000. habitans Anglois. Le grand commerce de ce pays-là consiste en tabac, qui ne le cede point à celui de Virginie: l'on y joüit de plusieurs beaux privileges que les autres colonies n'ont point; & tout le Maryland est divisé en deux grandes parties presque égales, où il y a plusieurs villes bien peuplées. * *Hist. du pays que le roi d'Angleterre possede en Amerique. Amsterdam. L'empire Britannique dans les Indes Occidentales, &c. en anglois par* Oldmixon, *à Londres* 1708. *Memoires de Trevoux*, *Mars* 1711.

MARZA SIROCCO. C'est un petit golfe de l'isle de Malte. Il est dans la côte meridionale. Les Turcs y firent une descente l'an 1565. qu'ils allerent assieger la ville de Malte. Pour prevenir un pareil malheur, les grands maîtres de Malte y ont fait bâtir trois forts, deux à l'entrée du golfe, & un troisiéme sur une pointe de terre, qui s'avance vers le milieu du golfe, & qui en regarde l'entrée. * Maty.

MAS, ou *Mes*, quatriéme fils d'*Aram*, fils de *Sem*. Il est appellé *Mosoch* 1. Paral. 1. 17. Samuel Bochart croit qu'il a donné son nom à une montagne d'Asie nommée *Masius*, qui fait partie du mont Taurus, & qui est dans la Mesopotamie sur les frontieres de l'Armenie, comme de *Mosoch* ou *Mesech* s'est fait *Masca*, nom que donne *Xenophon* au fleuve que les autres appellent *Soacoras*; aujourd'hui nommée, selon quelques-uns, *Hermus*, & selon d'autres *Ser*. * *Genese* X. 23. Bochart, *Phaleg. liv.* 2. *chap.* 2. Le Clerc, *sur la Genese*. Baudrand.

MASACCIO, peintre celebre, dans le XV. siecle, fut disciple de Massolino, qui fit voir beaucoup de difference entre ses tableaux, & ceux des peintres qui avoient été avant lui. Masaccio le surpassa, comme il avoit surpassé les autres; & c'est à lui qu'on donne la gloire d'avoir commencé à bien peindre. Il fut le premier qui fit paroitre les figures dans de belles attitudes, qui leur donna de la force, du relief, du mouvement & de la grace. Il auroit porté plus loin la perfection de la peinture; mais il mourut jeune l'an 1445. âgé de vingt-six ans. * Vasari, *vies des peintres*. Felibien, *entret. sur les ouvrages des peintres*.

MASANDERAN, MAZANDERAN, autrement *Tabristan*, *Tabaristan*, province de la Perse. C'est une partie de l'ancienne Hyrcanie. Ses bornes sont au nord la mer Caspienne, au couchant le Chilan, au sud l'Yerack Agemi, & au levant l'Asterabat. Cette province n'est pas exactement connuë par les Européens, comme cela paroît par leurs variations, les uns faisant trois provinces du Masanderan, du Tabarestan, & de l'Asterabat; les autres joignant ces deux derniers pays, & en separant le Masanderan; les autres separant l'Asterabat, & joignant le Masanderan & le Tabarestan, comme nous avons fait; & enfin, quelques-uns lui donnant le Masanderan pour capitale, dont Tavernier ne fait point de mention. * Maty.

MASAT, ou *Rio de S. Juan*, riviere de la Nigritie. Elle coule sur les confins du royaume de Gualate, & de celui de Genehoa, & elle se décharge dans l'Ocean Atlantique* au midi du cap Blanc. * Maty, *diction*.

MASBATE, isle de l'Ocean Oriental. C'est une des Philippines, qui appartient aux Espagnols, & se trouve au midi de Manilla, & au couchant de Tendaye. * Maty, *diction*.

MASBOTHEENS, ainsi nommés de *Masbothée*, secte des Juifs, qu'Hegesippe joint aux Cléobiens, mais qui sont peu connus; & que d'autres font disciples de Simon *le Magicien*. * Hegesippe, *apud Euseb. l.* 4. *hist. c.* 22. Theodoret, *har. fab. in Simon*, Baronius, *A. C.* 35. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des* III. *premiers siecles*.

MASCALAT, ville & royaume d'Asie, dans l'Arabie Heureuse, capitale d'un royaume de ce nom. * *Consultez* Sanson, *geogr.*

MASCARDI (Augustin) de Sarzane, dans l'état de Genes, où il nâquit l'an 1591. s'acquit beaucoup de réputation sous le pontificat du pape Urbain VIII. Il étoit fils d'*Alderano* Mascardi, celebre jurisconsulte, qui mourut l'an 1608. & laissa quelques ouvrages de droit; frere de JEAN MASCARDI, évêque de Nebio en Corse, mort l'an 1646. & neveu de JOSEPH MASCARDI, ecclesiastique de grand merite, qui fut grand-vicaire dans divers dioceses, & qui écrivit trois volumes sous ce titre: *conclusiones omnium probationum, quæ in utroque foro quotidie versantur.* Augustin passa les premieres années de sa vie chez les Jesuites, & fut depuis camerier d'honneur du pape Urbain VIII. Il composoit assez bien en prose & en vers, & étoit naturellement si éloquent, que ce pape, qui vouloit exercer un talent si rare & si considerable, outre une pension de cinq cens écus, qu'il lui assigna, fonda pour lui une chaire de rhetorique dans le college de la Sapienza l'an 1628. L'amour que Mascardi avoit pour les lettres & pour le plaisir lui fit negliger sa fortune. Il mourut à Sarzane l'an 1640. âgé de 49. ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon; comme des oraisons; *Sylvarum, lib.* IV. *Prose vulgari*; *Discorsi morali su la tavola di Cebete Tebano*; *La congiura del conte Giovan Luigi Freschi*; *Dell' arte historica*; *Dissertationes de affectibus*; *Prolusiones Ethicæ*, *&c.* * Leo Allatius, *in apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac.* I. *Imag. illust. c.* 26. Imperialis, *in Musæo, hist.* Ghilini, *theat. d'Huom. Letter.* Galdi, *script. non eccles.* Marracci, *biblioth. Mariana.* Soprani & Justiniani, *script. Ligur.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Le Mire, &c.

MASCAREGNE, *cherchez* BOURBON ou L'ISLE BOURBON.

MASCARI, village de la vallée de Demona en Sicile. Il est au pied du mont Gibel, à quatre lieuës de Catanea, vers le nord. Quelques geographes prennent ce lieu pour l'ancien bourg nommé *Inessa*, *Innessa*, ou *Aetna*, lequel d'autres placent à *S. Nicolo de Renis*, qui est un monastere situé à trois lieuës de Catanea, vers le couchant. * Maty.

MASCARON (Jule) évêque d'Agen a été l'un des plus excellens predicateurs du XVII. siecle. Il nâquit à Marseille l'an 1634. & le plus considerable heritage qu'il eut de son pere, fameux avocat au parlement d'Aix, fut le rare talent d'éloquence qui le distingua. Etant entré fort jeune dans la congregation des prêtres de l'Oratoire, on l'envoya dès l'âge de 22. ans enseigner la rhetorique au Mans. Là il devint ami du celebre Costar, & les avis qu'il reçut de lui, ne contribuerent pas peu à cultiver les favorables dispositions qu'il avoit reçûës de la nature. Peu d'hommes destinés à parler en public, en ont eu de pareilles. Son exterieur prevenoit, & il étoit difficile, dès qu'il paroissoit, de lui refuser son attention: prestance majestueuse, son de voix agréable, geste naturel & reglé. Avec ces beaux dehors & un fonds d'éloquence naturelle, cultivée par beaucoup d'étude, soûtenuë d'un esprit solide, & d'un bon goût, il monta dans la chaire, presqu'au sortir des bancs de l'école. Ses premieres prédications se firent à Saumur: l'église se trouva trop petite pour contenir tous ceux que sa reputation y attiroit, & il fallut y dresser des échaffauts, pour mieux entendre ce jeune prédicateur. Les Heretiques mêmes y accouroient; & le fameux Tanneguy le Fevre ne put lui refuser son estime, & fut des premiers à faire son éloge. L'évêque du Mans voulant attacher à son église un si habile prédicateur, l'en nomma theologal; mais Paris l'enleva bientôt à la province. Le pere Mascaron y parut avec éclat dans l'église de sa congregation, ruë saint Honoré. Les principaux membres de l'academie Françoise, qui avoient été en commerce de litterature avec son pere, furent charmés d'entendre le fils, & se firent

vent un plaisir de rendre justice à son merite. La cour le demanda pour l'Avent de 1666. & tout de suite il y prêcha le Carême de l'an 1667. l'Avent de 1668. le Carême de 1669. le Carême de 1670. & l'Avent de 1671. sans que l'on se lassât de lui. Aussi disoit-on que Dieu l'avoit formé exprès pour annoncer ses verités aux Grands. Ses sermons étoient faits precisément pour la cour: il se retiroit chaque Eté à Vendôme, pour les préparer & les diversifier, de maniere que rarement a-t-il donné au Louvre les mêmes pieces. Le roi le nomma à l'évêché de Tulles, en Janvier 1671. & si-tôt qu'il eut été sacré, il s'y retira. On eut dans la province le même empressement pour l'entendre, qu'on avoit eu dans la capitale. Ainsi, après avoir donné à ses oüailles la pâture necessaire, il alla rompre le pain de la parole chez ses voisins. Les cathedrales de Toulouse & de Bourdeaux eurent la consolation de le posseder; mais le roi voulut le r'avoir pour le Carême de 1675. qui fut suivi de celui de 1677. Au commencement de l'an 1678. sa majesté le nomma à l'évêché d'Agen. Là il trouva un plus grand champ pour son zele. Sa douceur y gagna le cœur des Heretiques; son éloquence les attira; la force de ses raisons les convainquit; sa politesse les charma; sa vertu les convertit; & de trente mille qu'ils étoient à son arrivée, il eut la consolation d'en voir vingt-huit mille abjurer leurs erreurs. Cependant la cour s'ennuyoit de ne le plus entendre: il fallut y reparoître l'Avent de 1679. Quatre ans après on lui redemanda l'Avent de 1683. & le Carême tout de suite de 1684. Enfin pour la derniere fois il prêcha l'Avent de 1694. L'assemblée du clergé lui confia l'année suivante le discours de son ouverture; après quoi il prit congé de Paris, & se retira dans son diocese, pour ne plus s'y occuper que de ses fonctions épiscopales. Ce fut là qu'il mourut au milieu de son troupeau le 16. Decembre de l'an 1703. avec les mêmes sentimens de pieté qu'il avoit tant de fois inspirés aux autres, instituant pour ses heritiers, les pauvres, qu'il avoit toûjours traités comme ses enfans. On n'a d'imprimé des sermons de ce grand homme, qu'un *recüeil de ses oraisons funebres*, qui sont celles de la reine mere, de Madame, du duc de Beaufort, du chancelier Seguier, & de M. de Turenne. On trouve à la tête de ce recüeil un abregé de la vie de ce digne prélat. * *memoires du tems.*

MASCATE, ville & principauté souveraine, dans l'Arabie heureuse, vers l'entrée du golfe de Balsora, appartenoit aux Portugais, qui en furent chassés par un prince Arabe, nommé pour lors *Aceph-Ben-Ali.* prince de Norenvaé, & depuis Imenhect, prince de Mascaté. Cette province, quoique petite, est la meilleure de toute l'Arabie Heureuse, & produit tout ce qui est necessaire à la vie, particulierement de beaux fruits, & d'excellens raisins. Le prince de Mascaté a la plus belle perle qui soit au monde, non pas tant pour sa grosseur, car elle ne pese que douze carats, ni pour sa parfaite rondeur, que parce qu'elle est si claire & si transparente, que l'on voit presque le jour au travers. Le kam d'Ormuz a voulu l'acheter pour en faire present au roi de Perse, & en a offert jusqu'à deux mille tomans, qui valent plus de trente mille écus. Depuis le grand-mogol envoya un banjan pour en offrir quarante mille écus: ce que ce prince ne voulut pas accepter. * Tavernier, *voyage des Indes.*

MASCEZEL ou MAZEZIL, general de l'armée d'Honorius, étoit Africain, fils de Nebule, seigneur le plus puissant de la Mauritanie, & frere de Gildon, comte en Afrique. Ce dernier s'étant revolté contre Honorius l'an 398. Mascezel eut horreur de cet attentat, se retira en Italie, & par sa retraite, irrita Gildon, qui fit mourir ses deux fils. Le desespoir où le jetta cette perte, le fit choisir pour faire la guerre à son frere. L'entreprise étoit difficile: c'est pourquoy Mascezel eut recours aux prieres des saints moines de l'isle, nommée *Capraria*, qui est entre la Corse & l'Italie. Elles ne lui furent pas inutiles, puis qu'avec une petite armée, il défit soixante & dix mille hommes des troupes de son frere. Orose dit que cette victoire rendit Mascezel insolent, qu'il manqua de respect pour l'église, & qu'il en fut puni. Mais Jornandés & Zosime disent qu'étant de retour en Italie, il fut precipité d'un pont dans une riviere, par des soldats apostés par Stilicon, envieux du bonheur de ce general * Marcellin, *in chron.* Jornandés, *de regn. success.* Orose. *l.* 7. Zosime.

MASCOLO (Jean-Baptiste) Jesuite, étoit de Naples, où il nâquit l'an 1583. Quoiqu'il eût été destiné par son pere aux charges de la robe, dans lesquelles Alfonse Mascolo, frere aîné de Jean-Baptiste, s'étoit déja beaucoup avancé: il aima mieux se consacrer à Dieu dans la compagnie de Jesus, & y prit l'habit l'an 1598. Ce religieux eut part au malheur dont sa patrie fut affligée l'an 1656. c'est-à-dire, à cette cruelle peste, qui désola la ville de Naples. Il s'exposa avec charité, pour secourir ceux qui étoient attaqués de cette maladie, & en mourut lui-même, âgé de 73. ans. Nous avons de lui; *Lyricorum, sive Odarum, lib. XV. De incendio Vesuviano; Persecutiones ecclesiæ cruenta: Encomia: Ponderationes concionales in opera SS. Augustini, Hieronymi & Ambrosii.* * Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Alegambe, *biblioth. societ. Jesu.* Le Mire, *de script. secul. XVII. &c.*

MASCON, sur la Saône, en Bourgogne, capitale du pays Mâconnois avec bailliage & évêché suffragant de Lyon, est une ville tres-ancienne. Cesar en fait mention dans ses commentaires, sur la fin du septieme livre, où il dit que Ciceron & Sulpitius furent envoyés à Mâcon & à Châlon-sur-Saône, pour la sureté des vivres. Les Latins la nomment *Matisco* & *Matiscona.* Elle a été souvent ruinée par les courses des barbares, sur-tout par celles d'Attila, & a souffert de grands maux pendant les guerres des Bourguignons & des François; mais plusieurs rois de France ont pris soin de la reparer. Aujourd'hui cette ville est bâtie sur le panchant d'une petite colline, qui s'abaisse jusqu'au bord de la Saône, qu'on y passe sur un beau pont. Ce pont finit au fauxbourg saint Laurent, où il y a deux fortes tours. Les avenuës sont agréables, & aboutissent à de grandes prairies. L'église cathedrale a été autrefois dediée à saint Pierre & à saint Barthelemi, & aux saints martyrs Gervais & Protais. Le roi Childebert, qui avoit grande devotion à saint Vincent, la consacra en l'honneur de ce Saint, & l'enrichit de ses reliques. Il y a à Mâcon le chapitre de saint Pierre, où les chanoines font preuves de noblesse; la paroisse de saint Etienne; diverses maisons ecclesiastiques & religieuses; un college de Jesuites; & un bureau de l'election. Le diocese comprend deux cens soixante-six paroisses, sous quatre archiprêtres.

Le pays appellé LE MASCONNOIS, qui est entre la Bresse, la Dombes, le Bourbonnois, le Châlonois, le Charolois, le Beaujolois & le Lyonnois, a environ douze lieuës de longueur, & neuf de largeur. Outre la ville de Mâcon, il en renferme cinq autres, closes de murailles; sçavoir, Clugni, où est la celebre abbaye de ce nom; Tournus, avec abbaye, du diocese de Châlon; saint Gengoux-le Royal; Marsilli-lez-Nonnains; & le Bois-Sainte-Marie. Le Mâconnois tient ses états à part, en même-tems que la Bourgogne; & quoiqu'il soit du gouvernement de cette province, il a un lieutenant de roi detaché, & un gouverneur particulier à Mâcon. C'est un ancien comté, acquis par le roi saint Louis, qui depuis a été quelquefois separé de la couronne, & qui y a toûjours été réüni. Mâcon a eu des comtes dès le X. siecle. Nous avons connoissance d'ALBERIC I. comte de Mâcon; de LEOTALD I. de ce nom; d'ALBERIC II. qui vivoit l'an 943. & qui eut d'*Ermolana*, sa femme, LEOTALD II. qui suit; avec quelques autres enfans, entre lesquels des auteurs celebres ont mis *Humbert* comte de Maurienne, tige de la maison de Savoye. Il est nommé dans des chartes de Clugny, avec le comte LEOTALD II. son frere. Celui ci, qui vivoit l'an 959. eut ALBERIC III. du nom, comte de Mâcon, qui ne laissa qu'une fille unique, mariée, à ce que l'on prétend, à *Otte-Guillaume*, dit l'*Etranger*, comte de Bourgogne. Nous parlerons de ce comte sous le nom de BOURGOGNE & nous avons mis après lui RENAUD I. qui mourut l'an 1057. & qui laissa d'*Alix* de Normandie, son épouse GUILLAUME, surnommé *Tête-Hardie*, comte de Bourgogne, de Vienne & de Mâcon. Il mourut l'an 1078. ayant eu, entr'autres enfans, de *Gertrude* de Limbourg, que d'autres nomment de Mâcon, ETIENNE, & *Guy*, archevêque de Vienne, puis pape, sous le

nom de *Calixte II.* ETIENNE, dit aussi *Tête-Hardie*, comte de Bourgogne, de Vienne, & de Mâcon, épousa *Anne* de Zeringhen, & mourut vers l'an 1101. GUILLAUME, son fils, fut assassiné l'an 1126. Un autre GUILLAUME, comte de Bourgogne, de Vienne, de Mâcon & d'Auxonne, prit alliance avec *Ponce* dame de Trave; dont il eut, entr'autres enfans, GERARD comte de Mâcon. Celui-ci épousa *Guigonne* de Salins, dite *More* ou *Morette*, fille & heritiere de *Gaucher* ou *Gautier* sire de Salins: & trois filles, dont l'aînée fut *Beatrix*, femme de *Humbert* III. comte de Savoye. L'auteur de la vie de saint Anthelme évêque de Belley, la chronique des Chartreux, celle d'Hautecombe, Guichenon, &c. en font mention; en quoi Champier, Paradin, Papire Masson, &c. se sont trompés. GUILLAUME III. ou IV. comte de Mâcon & de Vienne, prit alliance avec *Scholastique* de Champagne, fille de *Henri* I. dit *le Large* ou *le Riche*, comte de Champagne, & de *Marie* de France; dont il eut *Girard* & *Henri*, morts jeunes. GIRARD II. de ce nom, comte de Mâcon, laissa *Guillaume*, mort sans enfans; & ALIX comtesse de Mâcon. Elle prit alliance avec *Jean* de Dreux, dit *de Braine*, fils puîné de *Robert* II. dit *le Jeune*, comte de Dreux, de Braine, & de Nevers, & de sa seconde femme, *Ioland* de Coucy. Le comte Jean mourut sans enfans l'an 1259. selon Matthieu Paris. Ce fut de son consentement que la comtesse Alix, sa femme, vendit l'an 1238. le comté de Mâcon au roi saint Louis, pour dix mille livres en argent, & mille livres de rente. Ainsi ce comté fut uni à la couronne. L'an 1435. le roi Charles VII. le ceda à Philippe III. dit *le Bon*, duc de Bourgogne, par le traité d'Arras, que Louis XI. confirma, malgré lui, en celui de Peronne l'an 1468. Depuis après la mort de Charles *le Temeraire*, duc de Bourgogne, le même roi Louis XI. tres-satisfait de la fidelité des habitans de Mâcon, declara par lettres du mois de Mars de l'an 1476. que ce comté ne pourroit être desuni de la couronne. Il restitua à Mâcon le bailliage royal, qui avoit été transferé à saint Gengoux. L'empereur Charles V. avoit obtenu le même comté, par le traité de Madrid de l'an 1526. mais il y fut derogé par celui de Cambray de l'an 1529. car on y accorda que le comté de Mâcon resteroit à la France: ce qui fut encore stipulé par le traité de Crespy de l'an 1544. Le Mâconnois est un bon pays, & est fertile en bons vins. * Du Chêne, *histoire de Bourgogne & de Dreux.* Guichenon, *biblioth. Seb. & hist. de Savoye.* Du Puy, *droits du roi.* Chopin, *l. 1. du dom. c. 6. §. 6.* Pierre de saint Julien, *aux antiquités de Bourgogne.* Arien, *in theat. urb.* Severt, *hist. præsul. Matisc.* Robert & Sammarth. *Gall. Christ.*

CONCILES DE MASCON.

Le roi Gontran fit assembler le premier concile de Mâcon l'an 581. Priscus de Lyon y présida, & on y fit XIX. canons. Saint Eusebe gouvernoit alors l'église de Mâcon, & souscrivit à ce concile, & au second, tenu l'an 585. par ordre de Gontran & de Childebert. Le même Priscus y présida, & fut accompagné de quarante-deux autres prélats. On y fit XX. canons, pour la discipline ecclesiastique. Gregoire de *Tours* parle des actes de ce synode dans le huitiéme livre de son histoire, aux *chap. 1. 7. & 20.* Le troisiéme concile de Mâcon fut assemblé l'an 624. ou l'an 627. comme d'autres l'assurent. On y approuva la regle de saint Colomban, combattuë par Agrestin, moine de Luxeüil. Rodolphe ou Raoul de la Torrete, archeveque de Lyon, assembla un concile provincial à Mâcon, le Jeudy d'après la fête de saint Pierre & de saint Paul l'an 1285. Le cardinal François de Tournon, archeveque de Lyon, cite ce concile, dans des ordonnances synodales, qu'il publia pour son diocese. Etienne de Longwi, évêque de Mâcon, fit l'an 1498. des statuts synodaux tres-importans; & Jean de Lingendes, qui a gouverné la même église, en publia aussi d'autres l'an 1653. ce que les curieux pourront voir plus au long, dans la derniere édition des conciles.

MASCON (Hugues de) de la maison des comtes de Mâcon de Bourgogne, étoit parent de S. Bernard, qu'il suivit dans l'ordre de Citeaux, & fut élû abbé de Pontigny l'an 1114. La consideration où il étoit dans l'ordre porta le chapitre general à le deputer en 1127. au roi Louis *le Jeune*; l'année suivante il assista au concile de Troyes, & en 1136. il fut fait évêque d'Auxerre. Ce fut en cette qualité qu'il assista l'an 1148. au concile de Reims, par lequel il fut deputé au pape Eugene III. Ce prélat mourut l'an 1151. & laissa divers traités, entr'autres, un intitulé, *de conservandis ecclesiæ privilegiis.* Les Calvinistes brûlerent son corps, dans la fureur des guerres civiles du XVI. siecle. * Manriquez, *in serie abbat. Pontig.* Charles de Visch, *biblioth. Cisterc.* Sammarth. *Gall. Christ. &c.*

MAS D'AGENOIS, en latin, *Mansus Aginnensis*, bourg du Bazadois en Guyenne. Il est sur la Garonne, à six lieuës au-dessous d'Agen. * Maty.

MAS D'ASIP, en latin *Mansus Asilii*, bourg avec une celebre abbaye. Il est dans le comté de Foix en Languedoc, à quatre lieuës de Pamiers, vers le couchant. * Maty, *diction.*

MAS DE SAINTES PUELLES, en latin, *Mansus-Sanctarum-Puellarum*, autrefois *Recaudum*, bourg du haut Languedoc, à une lieuë de Castelnaudary. * Maty, *diction.*

MASEICK, anciennement *Driopolis*, petite ville fortifiée. Elle est dans le comté de Looz, contrée de l'évêché de Liege sur la Meuse, à cinq lieuës au-dessous de Mastricht. Elle fut prise par les alliés sur les François & les Espagnols, dans la guerre terminée par le traité d'Utrecht. * *Memoires du tems.* Maty, *diction.*

MASELI, anciennement, *Gerrum*, *Gerrhum.* Ç'a été une ville d'Egypte, située sur la mer Mediterranée, vers les confins de la Palestine. Ce n'est maintenant qu'un petit village. * Maty, *diction.*

MASEREPHOHT ou MASEREPHOTHMAIN, lieu de la Palestine, le long de la mer Mediterranée, étoit celebre pour les salines. Dans le tems que l'eau de la mer se débordoit, on la recevoit dans des caneaux; & ensuite par la chaleur du soleil, ou par le feu, on en faisoit le sel. Il est parlé de ce lieu dans l'onziéme chapitre de Josué, sous la conduite duquel les Israëlites poursuivirent les Chananéens jusqu'à cet endroit. * Eusebius, *in locis hebr.* J. Euseb. *Nier. lib. de miraculis natur. Terra promissa, capite 56.*

MASFA ville d'Asie dans l'Arabie Heureuse, capitale d'un Royaume de ce nom. Peut-être que c'est la même qui a été nommée autrefois *Maspha.*

MASINISSA ou MASSANISSA, roi d'une contrée de l'Afrique, prit le parti des Carthaginois contre les Romains, & battit deux fois Syphax roi de Numidie, l'an 541. de Rome, & 213. avant Jesus-Christ. Trois ou quatre ans après, Scipion ayant mis en déroute l'armée d'Asdrubal, renvoya sans rançon le neveu de Masinissa: honnêteté qui charma si fort ce prince, que depuis il fut toûjours ami des Romains. Il joignit ses troupes aux leurs, & l'an 551. de Rome & 203. avant Jesus-Christ, il se trouva à la bataille qu'ils gagnerent contre les armées d'Asdrubal & de Syphax; puis ayant poursuivi les fuyards avec Caïus Lelius, il arrêta le même roi Syphax, & prit la ville capitale de son royaume des Massesyles. La reine Sophonisbe se rendit à Masinissa qui l'épousa; mais Scipion n'ayant pas approuvé cette alliance, le prince se défit de sa nouvelle épouse, par un breuvage qu'il lui envoya. Après que la paix eut été concluë entre les Romains & les Carthaginois, il eut la souveraineté de diverses Provinces qui avoient appartenu à ceux-ci. Il mourut âgé de 90. ans, laissant quarante-quatre enfans de diverses femmes. On dit qu'étant au lit de la mort, il pria Manlius, general de l'armée Romaine, de lui envoyer le jeune Scipion, afin d'avoir la consolation de mourir entre ses bras, & de pouvoir lui donner l'ordre qu'il vouloit que l'on suivît pour le partage de son royaume. * Tite-Live, Florus, Polybe, Appian, Orose, &c.

MASIUS (André) docteur de Louvain, dans le XVI. siecle, né dans un petit village près de Bruxelles, étoit philosophe & jurisconsulte, & avoit une grande connoissance des langues orientales. Il se fit considerer en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas, fut conseiller du duc de Cleves, & mourut dans son état au mois d'Avril de l'an 1573. Les ouvrages qui nous restent de lui sont;

grammatica Syriaca; *Syrorum peculium*; *disputatio de cœna Domini*; *explicatio in historiam Josue*. Philippe II. roi d'Espagne avoit envoyé André Masius à Anvers pour l'édition des bibles. Il y travailla avec Arias Montanus & Fabricius. Il a traduit de syriaque en latin le livre de *Moyse Bar-Cepha*, touchant le paradis; *la liturgie attribuée à saint Basile*; deux professions de foi de *Moyse Mardene*, patriarche des Jacobites à Antioche; & deux Lettres des Nestoriens. Masius a toûjours eu un soin tout particulier de s'attacher à la lettre & aux mots de ses originaux. *Voyez* la critique du cinquiéme tome de M. Simon, qui juge tres-avantageusement de lui. * Valere André, *biblioth. Belgica*. P. Daniel Huëtius, *de claris interpretibus*, *l.* 2. Baillet, *jugement des Sçav. sur les traduct. Latins*.

MASIUS (Gilbert) évêque de Bois-le-Duc, étoit de Bomel, & publia l'an 1612. des ordonnances synodales, &c. * Valere André, *bibliotheca Belgica*. Le Mire, *de scriptoribus sæculi XVII*. Sandere. Gazet, &c.

MASLIPATAN ou MASULIPATAN, ville du royaume de Golconde, dans la presqu'isle de l'Inde, au-deça du golfe de Bengala, & sur la côte de l'Ocean Indien, est renommée à cause de sa plage, qui est la meilleure de ce golfe. C'est de-là d'où partent des vaisseaux pour le Pegu, pour Siam, pour Arakan, pour Bengala, pour la Cochinchine, pour la Mecque & pour Ormuz; comme aussi pour les isles de Madagascar, de Sumatra & des Manilles. De Golconde à Maslipatan, les chemins sont entrecoupés de hautes montagnes, d'étangs & de ruisseaux, & il s'y trouve plusieurs passages étroits & difficiles: c'est pourquoi on a de la peine à y mener un carrosse, & on se sert de pallekis ou *palanquins*, qui est une voiture fort douce, & dans laquelle on fait plus de chemin que dans des carrosses. * Tavernier, *voyages des Indes*.

MASMUNSTER, petite ville située dans une vallée appellée Moisevaux, au pied du mont Vosge dans cette contrée de l'Alsace qu'on appelle Suntgaw, à cinq lieuës de Mulhausen vers l'occident, est ainsi appellée d'un monastere de religieuses de l'ordre de saint Benoit, qui fut fondé, à ce qu'on prétend, en 720. par Mason duc de Soüabe vers le lieu où son fils s'étoit noyé. Ce monastere est riche, & on n'y reçoit que des filles qui ont fait preuve de seize quartiers de noblesse, tant du côté paternel que du côté maternel. Leur habillement est noir, mais presque semblable à celui des seculieres. * Heliot, *hist. des ord. Mon. tom.* 5.

MASO, dit FINIGUERRA de Florence, inventa dans le XV. siecle, le secret de graver sur le cuivre. Il travailloit d'orfevrie l'an 1460. & avoit coûtume de faire une empreinte de terre de tout ce qu'il gravoit sur l'argent, pour émailler. Dans le moment qu'il jettoit dans ce moule de terre du soufre fondu, il s'apperçut que ces dernieres empreintes étant frottées d'huile & de noir de fumée, representoient les traits qui étoient gravés sur l'argent. Maso trouva ensuite moyen d'exprimer les mêmes figures sur du papier, en l'humectant, & passant un rouleau bien uni sur l'empreinte: ce qui lui réüssit si bien, que non seulement ces figures paroissoient imprimées, mais même dessinées avec la plume. Comme en toutes choses il n'y a que les premieres inventions qui soient difficiles, & comme il est aisé d'y ajoûter, Maso n'eut pas plûtôt divulgué son secret, qu'un autre orfevre de la même ville de Florence, nommé Baccio Baldini, fit paroître quelque chose de plus parfait: d'autres y ajoûterent aussi dans la suite. * Felibien, *entretiens sur la vie des peintres*. *Histoire des arts*.

MASSORE, mot hebreu qui signifie, *tradition*. Ce mot se prend ordinairement pour la critique, qui examine combien de fois le même mot se trouve dans l'écriture, ses differentes significations, & les diverses manieres, dont les passages peuvent être lûs; & qui excluant les faux sens en marque le veritable. L'exactitude des auteurs de cette critique, qui à cause de cela ont été appellés *Massorethes*, n'est presque pas concevable. Ils separerent premierement les livres apocryphes d'avec les canoniques, puis ils diviserent le canon en vingt-deux livres, qui est le nombre des lettres de l'alphabet hebraïque, & chaque livre en sections & versets. Ils compterent même tous les mots & toutes les lettres de chaque section; & parce qu'il y avoit des mots qu'il falloit lire autrement qu'ils n'étoient écrits, & qui contenoient plus ou moins de lettres qu'il n'en falloit prononcer, ils firent des notes à la marge du texte, appellant *Kethib*, la maniere d'écrire; & *Keri*, la maniere de lire. Plusieurs auteurs attribuent la Massore à une école qu'ils prétendent qu'Esdras établit pour ce sujet à Jerusalem, environ 400. ans après Jesus-Christ; & l'auteur des recherches critiques des diverses éditions de la bible, *disquisitiones criticæ*, &c. imprimées à Londres en 1684. croit que la Massore est un ouvrage du VII. siecle, & que les Juifs l'ont emprunté des Arabes, ausquels ils avoüent qu'ils sont redevables de tout ce qui se trouve dans la grammaire & dans la critique. Il fonde sa conjecture sur ce que les Arabes ont une Massore de l'alcoran, toute semblable à celle que les Juifs ont de la bible. Il faut convenir que la Massore étant un ouvrage de gens tres-habiles en leur langue, & fort versés dans la connoissance des manuscrits de l'écriture, il peut être de quelque utilité; mais comme il est certain d'ailleurs que les Massorethes n'ont pas été inspirés de Dieu, on ne peut pas dire que leurs corrections soient infaillibles. En un mot leur travail a bien pû faire que desormais le texte ne s'alterât pas; mais non que les alterations précedentes fussent gueries. D'autres prétendent que la Massore est l'ouvrage des rabbins qui enseignoient dans la fameuse école de Tiberiade au cinquiéme siecle. Mais selon le sentiment de Louis Cappel, qui est le plus vrai-semblable, la Massore n'est l'ouvrage ni d'un auteur, ni d'un siecle. Les docteurs de Tiberiade y ont travaillé les premiers; d'autres rabbins y ont travaillé après eux à diverses reprises pendant les siecles suivans, jusqu'au onze ou douziéme siecle, auquel *Ben-Ascher* & *Ben-Nephtali* semblent y avoir mis la derniere main. * Louis Cappel, *Arcanum punctationis*, avec la défense. Buxtorf, *commentar. major*. Sanct. Augustin. *de mirabilibus sacræ script. l.* 2. Genebrard, *libro secundo*. Bayle, *republique des lettres*. *Septembre* 1684.

MASOVIE, province de Pologne, que les Latins nomment *Mazovia* & *Masovia*, est renfermée entre la grande & la petite Pologne, la Lithuanie, la Prusse & la Polesie. Ses villes, sont Varsovie, Plosko & Czersko. Quelques-uns la confondent avec la petite province, dite *Polachie*, qui lui a été unie, où sont les villes de Bielsk, d'Augustow, de Tikoczin, de Drogien, &c. Au reste, la Masovie a eu autrefois ses princes particuliers nommés ducs. Elle fut soûmise à la Pologne sous le regne de Casimir *le Grand*; mais elle ne lui a été parfaitement unie que depuis l'année 1526. MASOS ou MASLAUS, échanson de Micislas II. roi de Pologne, ayant usurpé la plus grande partie de la province de Plosko ou Plosca, durant l'interregne qui suivit la mort de ce roi l'an 1034. lui donna le nom de Masovie, & s'y rendit tres-puissant. Casimir l'en chassa pourtant l'an 1040. & le força de se retirer chez les Prussiens, qui le crucifierent. Quoique cet usurpateur eût perdu la vie par un si honteux supplice, cette province conserva toûjours le nom de Masovie. Elle a passé en partage dans la maison des rois, & a donné le nom à une branche qui a eu plusieurs ducs. Ceux-ci avoient des maréchaux, des chanceliers, divers officiers, & plus de quarante mille gentilshommes pour les défendre. Depuis, cet état divisé en plusieurs parties, dont chacune avoit titre de duché, fut enfin réuni à la couronne, faute de mâles; & pour-lors les rois de Pologne prirent le titre de ducs de Masovie. CASIMIR II. dit *le Juste*, prince ou roi de Pologne, mourut l'an 1194. & eut entr'autres enfans d'*Helene*, fille du prince de Belze, CONRAD duc de Masovie & de Cujavie. Il épousa *Agathe*, Russienne de nation, & mourut l'an 1247. laissant ZIEMOVIT I. duc de Masovie, &c. qui fut tué l'an 1262. par Zuamon, Russien de nation, Ziemovit laissa de sa femme *Gertrude*, *Boleslas* duc de Masovie, qui disputa la couronne à Lescus *le Noir*, & qui mourut sans enfans l'an 1294. & BOLESLAS II. qui succeda à son frere, & mourut l'an mil trois cens vingt-neuf. Il épousa 1°. *Prislave*, dame Lithuanienne, 2°. une femme de Bohéme dont le nom est inconnu. Leurs enfans furent; 1. ZIEMOVIT II. qui suit; 2. TROIDENE, duc de Varsovie, &c. qui eut de *Marie* duchesse de Russie, *Boleslas*,

duc de Russie, empoisonné l'an mil trois cens quarante-quatre, & *Casimir*, qui mourut sans enfans en la même année, & qui fit son heritier *Casimir* III. dit *le Grand*, roi de Pologne; 3. *Wancon* ou *Wenceslas*, duc de Plosko, qui fit la guerre à Ladislas III. *le Loctique*, & fut pere de *Boleslas*, mort sans posterité l'an 1340. ZIEMOVIT II. duc de Masovie, de Cirhe, Rava, Goltin, &c. fit hommage à Casimir *le Grand* l'an 1343. & eut ZIEMOVIT III. qui suit; & *Jean*, qui épousa *Anne*, fille de *Witold* grand duc de Lithuanie, dont il n'eut point d'enfans. ZIEMOVIT III. duc de Masovie, de Cirhe, Rava, Calisse, &c. prétendit au mariage de *Hedwige* reine de Pologne. Il épousa *Alexandra*, fille du roi *Jagellon*, dit *Ladislas* IV. & mourut l'an 1426. Ses enfans furent; *Ziemovit* IV. mort sans enfans; LADISLAS, qui suit; *Casimir*, duc de Belze, mort sans enfans; *Alexandre*, ecclesiastique; *Cimbalca*, femme d'*Ernest* archiduc d'Autriche; *Euphemie*, mariée à *Wenceslas* duc de Teschine; *Cecile*, femme de *Bogeslas* de Pomeranie, duc de Stolpe; *Oska* ou *Agathe*, qui prit alliance avec *Michel* duc de Starodub; & une autre fille, morte en enfance. LADISLAS prenoit le titre de duc de Masovie, de prince de Russie, &c. il eut *Janusse*, qui prétendit au royaume, à l'exclusion de *Jean-Albert*, & qui mourut sans avoir été marié l'an 1495. & CONRARD, duc de Masovie, & de tous les biens de son pere, hormis de Plosko, qu'il ceda au roi *Jean-Albert*. Ce duc mourut l'an 1503. laissant STANISLAS & JANUSSE II. qui moururent tous deux l'an 1526. sans avoir été mariés. Ils avoient possedé ensemble la Masovie, qui fut ainsi reünie à la couronne, selon les conditions accordées à leurs ancêtres, qu'ils avoient eux-mêmes ratifiées. Nous avons déja remarqué que ce fut sous le regne de Sigismond I. * Starovolscius, *descript. Polon.* Le laboureur, *voyage de la reine de Pologn.* André Cellari, *regni Poloniæ & Lithuaniæ descriptio.* Cromer, *histoire de Pologne.* Ortelius & Cluvier, *geogr.*

MASPHA, ville de la tribu de Juda, bâtie par le roi Asa. Il y avoit un lieu du même nom dans le pays de Galaad, où Jacob & Laban firent leur traité, & une ville de ce nom, dans la tribu de Benjamin. * III. *Reg. c.* 15. *v.* 22. I. *Reg. c.* 23. *v.* 3. & *Gen.* 31. *v.* 48.

MASSA ou MASSE ville d'Italie, dans la petite province de la Lunigiane, tire son nom de l'ancienne ville de Lune. Elle a été érigée en duché, & a un prince particulier de la maison de Cibo, qui est aussi prince de Carrare, une heritiere de la maison de Malespine, ayant porté le marquisat de Massa dans la maison de Cibo. On nomme cette ville *Massa di Carrara*, pour la distinguer de *Massa di Sorrento*, que les Latins nomment *Massa Lubrensis*. Elle est dans la terre de Labour, & a titre d'évêché & de principauté; mais elle est fort peu considerable. *Cherchez* CIBO. * Leandre Alberti. Sanson.

MASSA, qui est *Massa Veternensis*, ville d'Italie, dans le Siennois, province de Toscane, avec évêché suffragant de Sienne, est située sur une colline, & dépend du grand duc. Onuphre dit que ce fut le lieu de la naissance de Gallus Cesar.

MASSA OLIVIERI, anciennement *Plemmyrium Promontorium*, cap de la Sicile. Il est dans la côte orientale de la vallée de Noto, un peu au midi de la ville de Syracuse. * Maty.

MASSACIUCCOLI, en latin *Massanicolium*, c'est un bon bourg de Toscane, situé sur le lac de Massaciuccoli, dans la republique de Luques, & à trois lieuës de la ville de ce nom. Ce lieu est celui que l'on nommoit anciennement *Fanum Herculis*, & on y montre encore les ruines du temple d'Hercule. * Maty, *diction.*

MASSADA, c'étoit la plus forte place de la Palestine dans la tribu de *Juda*. Elle fut bâtie par le souverain sacrificateur Jonathas, pour être en état de resister aux rois de Syrie; & fortifiée depuis par le roi Herode *le Grand*, qui en fit une place imprenable Sa propre situation la mettoit hors de prise, & même presque hors d'attaque. Elle étoit bâtie sur un rocher escarpé, où l'on ne pouvoit monter que par un chemin si étroit & si difficile, qu'il n'y pouvoit passer qu'un homme seul avec tant de danger, qu'il lui étoit bien difficile d'assurer ses pas, encore étoit-il obligé de s'appuyer de ses mains. Herode apprehendant quelque revolte dans son royaume, & que les Juifs ses sujets n'entreprissent de le renverser du thrône, & d'y élever quelques-uns de la race des Asmonéens; ou que Cleopatre, qui possedoit entierement le cœur d'Antoine, & qui le haïssoit mortellement, ne lui joüât un mauvais tour auprès de ce Romain, il voulut avoir ce poste & le fortifier extraordinairement, afin qu'en cas d'un fâcheux revers il s'y pût retirer en sureté, & s'y défendre contre ses ennemis. Outre les grandes fortifications qu'il y fit faire, il y bâtit un superbe palais avec une quantité de citernes, pour recevoir & conserver l'eau de la pluye, & le munit de tant d'armes & de provisions, qu'il y avoit de quoi armer dix mille hommes, & nourrir une garnison pendant un siege de plusieurs années. Toutes ces provisions de bouche, comme bled, vin, huile, légumes & dattes furent, dit-on, trouvées cent ans après aussi saines & aussi entieres, que si on n'eût fait que de les y mettre. Ce qui étoit encore considerable, c'est qu'au sommet de ce rocher il y avoit une belle plaine, qui étant cultivée auroit pû fournir à la nourriture de ceux qui s'y seroient retirés. Eleazar chef des Sicaires s'y étant jetté après la ruine de Jerusalem, y fut assiegé par Flavius Sylva, & voyant qu'il ne pouvoit pas éviter d'être emporté d'assaut & de tomber entre ses mains, il persuada à tous ceux qui étoient dans la place, d'y mettre le feu & de se tuer eux-mêmes, pour éviter une honteuse servitude. Ils le firent, & celui qui demeura le dernier, voyant qu'il n'y avoit plus personne qui eût besoin de son bras pour lui ôter la vie, mit le feu au chateau, se passa son épée au travers du corps, & se laissa tomber sur ceux de ses compagnons. Deux femmes échapperent au massacre, & aimerent mieux éprouver la discretion des Romains, que de cesser de vivre. Il y en avoit une vieille & une jeune cousines d'Eleazar, qui se cacherent dans des aqueducs avec cinq jeunes enfans, & qui racontèrent cette action à Sylva le lendemain, qui fut le 15. ou le 16. du mois d'Avril, qui suivit la prise & la ruine de Jerusalem le 4. de l'empire de Vespasien, & le 42. ou le 43. de la mort de Jesus Christ. On a dit que cette place étoit hors d'attaque, & que cependant Sylva l'assiegea. Il fallut pour cela qu'il comblât de terre un endroit par où il fit son attaque, & il n'y avoit que celui-là qui pût être comblé. * Josephe decrit ce siege fort au long dans son *histoire de la guerre des Juifs, liv. VII.* depuis le *chap.* xxxi. jusqu'au xxxvi.

MASSÆUS, *cherchez* MASSE E ou LE MASSON.

MASSÆUS, *cherchez* BACHARIUS.

MASSAGETES, peuples de Scythie, habitoient vers le mont Imaüs & le Turquestan, où est presentement la Tartarie deserte, vers le pays, dit Zagathay ou Usbeck de Mawara.nahra. Ptolomée dit qu'il y avoit de deux sortes de Massagetes vers la Margiane, & dans le pays des Saces peuples de Scythie; mais d'autres les mettent vers le Pont-Euxin & le Palus Meotide: ce qui est bien éloigné. Ces peuples n'avoient ni villes, ni temples, habitoient sous des tentes, & sacrifioient au soleil. Ils étoient cruels & barbares, devoroient leurs ennemis, & mangeoient leurs parens après qu'ils étoient morts. * Strabon, *l.* 11. Ptolomée. Herodote, &c.

MASSALIENS ou MESSALIENS, heretiques, qui s'éleverent sous le regne de Constance vers l'an 361. furent aussi nommés *Euchytes*, c'est-à-dire, *prieurs & spirituels*. Ils disoient que la priere seule suffisoit pour toutes les bonnes œuvres, fondant leur sentiment sur les paroles du Fils de Dieu, qu'*il faut toujours prier*. Les auteurs de cette secte étoient des moines de Mesopotamie, qui, pour vaquer à leur oraison, laissoient le travail des mains, en quoi consistoit alors une partie de la discipline monastique. Ils rejettoient le jeûne, & regardoient les sacremens avec indifference. Ils disoient que la priere seule leur donnoit la force de resister aux tentations; qu'elle chassoit le demon, & effaçoit les pechés, que le baptême n'avoit fait que couper, comme un rasoir qui coupe les cheveux sans ôter la racine, qui les fait croitre d'abord. Selon eux chaque homme avoit deux ames, dont l'une étoit plus que celeste, & l'autre un demon qui sortoit par la priere. Ils se vantoient d'être prophetes; de voir

la Trinité de leurs yeux corporels; de parvenir à la ressemblance avec Dieu; & de ne point pecher pour lors, non pas même de pensée. Le demon les corrompoit par des illusions, & leur faisoit accroire que le Saint-Esprit descendoit visiblement sur eux, & principalement dans les ordinations; car ils avoient des prêtres & des évêques. Alors ils se mettoient à danser, disant qu'ils dansoient sur le diable, d'où on les nomma *enthousiastes*; c'est-à-dire, *possedés*. Il défendoient de donner l'aumône à d'autres qu'à ceux de leur secte; rompoient les mariages, & persuadoient aux enfans d'abandonner leurs peres pour les suivre. Ils portoient de grands cheveux à la façon des femmes, & des robes magnifiques: ce qui étoit bien éloigné de l'habit de penitence, propre à la condition monastique. Ces heretiques ne sortirent point de la Mesopotamie & de la Syrie, à cause de l'opposition generale qu'ils trouverent par tout à la folie & à l'impieté de leurs dogmes. L'empereur Theodose *le Grand* publia des loix contre les Massaliens, qu'on nomma *Saccophores*, à cause qu'ils se couvroient de sacs. Flavien d'Antioche ayant appris de la bouche d'un vieillard, nommé Adelphe, la verité de leurs sentimens, les condamna dans un synode: ce qu'il fit sçavoir aux Armeniens & aux Osroeniens. Amphiloque les poursuivit aussi dans la Lycaonie. Mais cette secte ne fut pas entierement éteinte; & quoique ceux qui la professoient eussent été reçus dans l'église, ils ne laissoient pas de continuer à semer leurs erreurs. C'est pour cela qu'en 427. les évêques assemblerent un concile, où il fut ordonné, qu'à cause de leurs frequentes rechûtes, on ne les recevroit plus à l'église, quelques promesses qu'ils fissent de se repentir. * S. Epiphan. *her.* 80. S. Augustinus. *de her. c.* 57. Theodoret, *her. fab. l.* 4. S. Joannes *Damasc. her.* 80. Sandere, *her.* 85. De Castro. Prateole. Baronius *in annal. A. C.* 361. *num.* 33. 34. 35. *&c.* Godeau, *hist. eccles. &c.*

MASSANI (Antoine) Toscan vivoit en 1430. Le pape Martin V. l'envoya à Constantinople, pour tâcher de réünir les Grecs avec les Latins. Il a écrit un livre des erreurs des Grecs. * Wading, *in S. O. M. pag.* 35.

MASSANIELO ou ANELLO (Thomas) fut le chef des mécontens de Naples en 1647. *Voyez* ANELLO.

MASSANISSA, *cherchez* MASINISSA.

MASSARIA (Alexandre) natif de Vicenze, professeur en medecine dans l'université de Padouë, acquit beaucoup de reputation par son sçavoir dans le XVI. siecle, & mourut dans la même ville de Padouë l'an 1548. Nous avons de lui, *de peste; practica medica; adversus Saxoniam de abusu medicamentorum vesicantium; de pulsibus; de urinis; consultationes & responsa medicinalia, &c.* * Thomasini, *in elog.* Ghilini, *Theat. d'Huom. letter. &c.*

MASSE, *cherchez* MASSA.

MASSE E ou LE MASSON, connu sous le nom de CHRISTIANUS MASSAEUS, dans le XVI. siecle, est auteur d'une chronique en vingt livres, depuis le commencement du monde jusqu'en l'an 1540. & des quatre calendriers, Egyptien, Hebreu, Macedonien, Romain, &c. Il étoit natif du petit village de Varneton en Flandres, sur la riviere de Lis, avoit étudié à Gand, & avoit été prêtre de la congregation des Jeronymites. Jacques de Croy, évêque de Cambray l'attira en cette ville, dont il prit le nom, & où il mourut âgé de 77. ans l'an 1546. * Vossius, *de math. c.* 41. §. 4. Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, &c.

MASSERAN, petite principauté en Piémont, a son prince de la maison de Fiesque, qui releve de l'église, & qui tire un revenu tres-considerable de cette seigneurie. Le bourg de *Crevalore* en dépend. Le Masseran est enclavé dans la seigneurie de Verceil, du côté du Milanez. Le prince de ce nom fut grand d'Espagne de la premiere classe en 1712. Son fils se nomme marquis de Crevecœur.

MASSILIARGUES, bon bourg du bas Languedoc. Il est sur la Vidourle, à quatre lieuës de Montpellier vers le levant. * Maty.

MASSIMI (Camille) cardinal, Romain & doyen de la chambre apostolique, prefet de la chambre du pape, abbé de S. Severin, & patriarche de Jerusalem, fut nommé cardinal par le pape Clement X. le 22. Décembre 1670. & secretaire d'état. Il mourut le 12. Septembre 1677. * *Memoires du temps.*

MASSINI (Philippe) Jurisconsulte & poëte, natif de Perouse, acquit une grande connoissance du droit, & l'enseigna avec reputation à Perouse, à Fermo, à Pavie & à Bologne, où il mourut le 10. Mai 1618. Il a composé divers traités de droit, des poësies, & d'autres ouvrages d'esprit. * Jacobilli, *biblioth. Umbr.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.*

MASSINISSA, *voyez* MASINISSA.

MASSON (Innocent le) XLIX. general de l'ordre des Chartreux, nâquit à Noyon en Picardie le 10. Mars 1628. & dès l'âge de 17. ans il se consacra à Dieu dans la Chartreuse qui est près de cette ville. Il y fit en peu de temps de si grands progrès, & s'avança tellement dans la perfection de son état, que quoiqu'encore assez jeune, il fut jugé capable de remplir la place de vicaire; & quelques années après, il fut installé prieur de la même maison, puis visiteur de la province de Picardie. Il en faisoit les fonctions, lorsque les religieux de la grande Chartreuse jetterent les yeux sur lui pour remplir la place de dom Jean Pegon leur prieur & general de tout l'ordre, qui venoit de mourir, & fut élû general le 15. Octobre 1675. Ce fut dans cette charge que tous les talens dont il étoit doüé, parurent dans tout leur jour, dès le premier mois de sa dignité: la maison de la grande Chartreuse ayant été, par un fâcheux accident, presque entierement reduite en cendres, il travailla aussi-tôt à la rebâtir, & il le fit d'une maniere si commode & si solide, qu'elle fait & fera long temps l'admiration de tous ceux que la curiosité ou la devotion attirent en ce lieu. Malgré les occupations que lui donnoient le détail d'un si grand bâtiment, & la conduite d'un ordre aussi étendu que celui des Chartreux, il trouva neanmoins le tems de s'appliquer à la composition de plusieurs ouvrages de pieté. N'étant encore que prieur de la Chartreuse de Noyon, il fit imprimer une *theologie morale* en table, qui merita de grandes approbations de plusieurs docteurs de Sorbonne; mais à peine fut-il general, qu'il donna au public une *nouvelle collection des statuts de son ordre*, avec des notes fort curieuses pour en éclaircir les difficultés, & il y joignit les bulles de plusieurs papes, pour prouver que l'ordre des Chartreux a été approuvé dès ses commencemens, contre le sentiment de plusieurs qui disent qu'il n'est que toleré. Il travailla ensuite à un *nouveau directoire*, pour les novices de son ordre de l'un & de l'autre sexe, puis à une *introduction à la vie religieuse & interieure*, ouvrage rempli d'onction & de pieté, dont la plus grande partie a été tirée des œuvres de saint François de Sales, & du livre de l'imitation de Jesus-Christ. Et afin que les Chartreux François ne profitassent pas seuls de son travail, il le traduisit en latin: ce qui fut suivi d'un autre ouvrage latin & françois, qu'il intitula le *directoire des mourans*, & qu'il remplit d'exhortations des plus touchantes & des plus effectives. Ensuite il s'appliqua à une *traduction françoise*, selon le sens litteral de l'office de la sainte Vierge, de l'office des morts, des sept pseaumes de la penitence, & du pseaume *Beati immaculati*; après en avoir donné le sens litteral, il y ajoûte une paraphrase tres-instructive, & il y joint un tres-grand nombre de sujets de meditations, qui font assez connoître l'application avec laquelle il s'étoit adonné toute sa vie à ce saint exercice; il fit imprimer peu après une *traduction du cantique des cantiques*, avec des notes fort recherchées. La veneration qu'il avoit toûjours euë pour Jean d'Arenton, évêque d'Annecy, qui venoit de mourir, le porta dans le même temps à en écrire la vie d'une maniere à la verité assez simple, mais qui ne laisse pas de faire connoître toutes les vertus de ce prelat. L'on passe sous silence plusieurs autres petits ouvrages de ce general, qui font connoître les lumieres qu'il avoit acquises dans la theologie mystique & morale. Il fut pendant toute sa vie l'ennemi declaré des disciples de Jansenius; en sorte que la derniere lettre qu'il écrivit avant sa mort, & ne croyant pas devoir mourir si-tôt, fut au R. P. de la Chaise confesseur du roi, pour le supplier de lui procurer le pouvoir du punir ceux de son ordre, qui seroient soupçonnés d'être de ce parti: cette lettre ne

parut qu'après sa mort, & fit beaucoup de bruit. Il avoit écrit contre le systême de la grace de M. Nicole, & ses remarques sur ce systême, sont contenuës dans une de ses lettres adressée à dom Payelle, religieux de son ordre. Enfin ce grand homme, chargé d'années & encore plus de merites; accablé des travaux de la penitence, aussi-bien que de ceux d'un long generalat, mourut le 8. May 1703. en sa 75. année.* *Memoires du temps.*

MASSON, *cherchez* PAPIRE MASSON, & aussi MASSET.

MASSOUD, fils de MAHMOUD, fils de SEBEKTEGHIN. Il est le premier du nom, & le second ou le troisiéme, si l'on compte Mohammed *l'aveugle* son frere, sultan de la race de Sebekteghin ou de la dynastie des Gaznevides. Il succeda à son pere Mahmoud dans tous les grands états qu'il avoit conquis, après qu'il eut emprisonné & fait créver les yeux à son frere Mohammed. Il commença à regner l'an de l'hegire 422. Il rétablit la maison des Bouides, qui étoit sur le panchant de sa ruine dans l'Iraque Persique, dans la personne d'Aladdoulat surnommé *Ebn Kakouiah*. Le sultan Masśôud prit pour visir Hamed fils de Hassan surnommé *Al Memendi*, que son pere avoit dépoüillé de cette dignité. Mais ce grand homme ne vécut que jusqu'à l'année 424. & laissa sa charge à Ahmed fils d'Abd'Alsamed. Altuntasch gouverneur de la province de Khouarezm, fit cette même année une irruption dans le pays, qui est au-delà du Gihon, au nom de Masśôud. Mais ce grand capitaine ayant eu un œil crevé d'un coup de fléche, sur le point que son armée alloit donner bataille, il n'y eut point de combat, mais les deux armées se retirerent chacune de son côté. Altuntasch mourut de cette blessure, & laissa le gouvernement du Khouarezm à son fils *Haron*. Cette même année 424. les Selgiucides, race Turquesque, qui faisoit déja grand bruit dans la Perse, passerent le fleuve Amou & Gihon, & prirent des quartiers dans le Khouarezm près des villes de Nessa & d'Abiurd, & peu de tems après commencerent à courir & à piller les provinces d'alentour. L'an 426. le sultan Masśôud voulant poursuivre les conquêtes de son pere Mahmoud, entreprit la guerre des Indes contre le sentiment des plus sages de son conseil, qui étoient d'avis qu'il s'appliquât principalement à chasser les Turcs Selgiucides de ses états, avant que leurs forces augmentassent, après quoi, n'ayant plus d'affaires chez lui, il pourroit plus aisément faire des conquêtes au-dehors. Masśôud ne se laissa point persuader, & poursuivit son premier dessein. Il est vrai que le succès fut heureux, pendant deux ans qu'il fit la guerre; mais étant retourné dans ses états en 428. il trouva les Selgiucides si puissans, qu'il eut sujet de se repentir de n'avoir pas suivi le conseil de ses plus sages ministres. Il fut obligé de mettre sur pied une armée considerable, pour marcher contre de si redoutables ennemis, mais il fut défait, & obligé de se retirer à Gazna, laissant les Selgiucides maîtres de la plus grande partie du Chorassan. Masśôud chagrin déchargea sa colere sur ceux qui avoient mal conduit ses affaires dans la guerre passée; & mettant sur pied de nouvelles troupes, il en donna le commandement à son fils Maudoud, qu'il envoya du côté de Balkhe, pour défendre cette frontiere. Puis faisant sortir son frere Mohammed l'aveugle de prison, il le mena avec ses enfans aux Indes, où il voulut cependant continuer la guerre. Il demeura dans cette expedition jusqu'à l'hyver suivant, & il y fit d'assez grands progrès. Mais étant contraint de tourner vers la ville de Balkhe, pour se défendre des Selgiucides, qui devenoient tous les jours plus puissans, & faisant déja passer son bagage sur le fleuve Sind, qui est l'Indus, Joseph, fils de Pousteghin, un des principaux chefs de son armée, se revolta avec une partie de ses troupes, & se jettant sur ses équipages & sur ses tresors, il les pilla en sa presence. Les revoltés après avoir commis cette insolence, proclamerent son frere Mohammed l'aveugle pour leur sultan, & Masśôud fut obligé de prendre la fuite, pour se sauver de leurs mains. Mais il ne put pas leur échapper. Ayant été poursuivi chaudement & fait prisonnier, on le conduisit à son frere, qui le fit enfermer dans un château avec les principaux officiers qui ne l'avoient pas abandonné. Mohammed ne se trouvant pas en état de gouverner par le défaut de vûë, fit proclamer sultan son fils Ahmed, qui passa incontinent avec Joseph Pousteghin, & quelques autres au château dans lequel Masśôud étoit prisonnier, & le fit mourir en sa presence, l'an de l'hegire 433. Masśôud regna 13. ans, & acquit la reputation d'un prince magnifique & tres-liberal; de sorte qu'il gagna le cœur de tous les gens d'esprit & de lettres de son siecle.* D'Herbelot.

MASSOUD, fils de MOHAMMED fils de MELIKSCHAH, sultan de la dynastie Persienne des Selgiucides. Il étoit dans la ville de Bagdet, quand son frere *Togrul* mourut; de sorte qu'on lui dépécha un courier en grande diligence, pendant qu'un parti, qui s'étoit formé à la cour, dépécha vers Daould fils de Togrul, pour le mettre sur le thrône en l'absence de son oncle. Mais l'oncle fut plus diligent que le neveu, & arriva le premier à Hamadan, qui étoit pour lors la capitale des Selgiucides dans l'Iraque, & fut salué sultan par tous les grands de l'état, qui le reconnurent unanimement pour leur prince, & on ne songea plus à Daoud. Au commencement du regne de ce sultan, le calife Mostarsched, qui ne favorisoit pas son élevation, fut tué par des assassins avec Rasched son fils. Cette mort donna occasion au sultan Massoud de mettre à la place du calife tué Mottaki Lemrillah, qui étoit de ses amis. Mais ayant appris avant qu'il fût de retour à Bagdet, que le gouverneur de Perse faisoit difficulté de reconnoître ce nouveau calife, il envoya son frere Selgiukschah avec l'Atabek Carasancar pour le ranger à son devoir. Mais l'Atabek n'eut pas plûtôt fait une journée de marche, qu'il fit sçavoir au sultan qu'il ne passeroit pas outre, s'il ne lui envoyoit Pir Mohammed Khazen son premier vizir, duquel il vouloit la mort. Ce vizir gouvernoit tres-bien les affaires de l'état, mais on l'accusoit de trop de fermeté & de fierté, qualités qui le rendoient peu agreable aux seigneurs de la cour. Massoud ne put consentir à une demande si desraisonnable; mais voyant que Carasancar avoit toutes ses forces entre les mains, il se trouva enfin obligé de lui envoyer la tête du visir. L'Atabek satisfait rentra dans son devoir; mais il ne joüit pas long-tems de sa vengeance; car il mourut peu de jours après qu'il se fut défait de son ennemi. Le sultan ayant appris sa mort, donna sa charge à Ildighiz, qui tient le premier rang dans la dynastie des Atabeks ou seigneurs de l'Aderbigian, avec le gouvernement presque souverain de cette province & de celle du Curdistan, & lui accorda en mariage sa belle-sœur, qui avoit été promise autrefois au sultan Togrul son frere & son predecesseur. C'est de cette princesse qu'Ildighiz eut deux enfans, qui lui succederent dans la dignité d'Atabeck, sçavoir Mohammed & Kezel-Arslan. Peu de tems après l'élevation d'Ildighiz, Abbas gouverneur de la ville de Reï, avec quelques autres conjurés, se soûleverent en faveur de Soliman Schah frere de Massoud, & le mirent sur le thrône. Mais cette conjuration fut bientôt dissipée, & chacun rentra dans son devoir; après quoi Massoud fut paisible possesseur de ses états, dont il joüit pendant 18. ans. Il mourut âgé de 45. ans, l'an de l'hegire 547. Ce prince aimoit extrémement les gens pieux & sçavans, & fut si liberal, qu'il ne laissa rien dans ses tresors après sa mort. Il fut le dernier des Selgiucides, qui eut du pouvoir dans l'Iraque. Avec lui finit cette dynastie, & il s'en établit une autre dans l'Asie mineure à *Iconium*, que l'on appelle aujourd'hui *Cogni*. Moctafi 31. calife des Abbassides ne laissa plus prendre aucune autorité aux Selgiucides dans Bagdet après la mort de Massoud. * D'Herbelot.

MASSOULIE (Antonin) de l'ordre des freres Prêcheurs, assistant du general de son ordre, né à Toulouse le 28. Octobre 1632. prit l'habit de religieux au couvent des Dominicains reformés de cette ville, le 21. Avril 1647. & y fit profession le 2. Novembre de l'année suivante. Etant venu à Paris, il fut prieur dans la maison du noviciat, puis élû provincial de la province de Toulouse. Enfin le pere general de l'ordre l'appella à Rome l'an 1686. & le fit son assistant: charge qu'il exerça jusqu'à sa mort. Il fut élû vicaire general de l'ordre, en l'absence du general. Il refusa un evêché, qui lui fut offert par le

grand duc de Toscane, & mourut à Rome le 22. Janvier 1706. Cet auteur a sçu allier la theologie avec la pieté & la spiritualité, & a corrigé par la premiere, les excès où tombent ceux qui s'appliquent à la seconde, sans avoir de principes de theologie. Tout le monde sçait que S. Thomas a été subtil theologien; mais il y a peu de personnes qui le regardent comme un mystique: cependant ses opuscules sont pleins de pensées de spiritualité, aussi-bien que ses commentaires sur saint Paul, sur les œuvres attribuées à saint Denys, & sur le cantique des cantiques. Le pere Massoulié l'ayant connu, comme il le dit, par une lecture assez longue des ouvrages de S. Thomas, en a recüeilli un grand nombre de remarques, sur les pratiques les plus ordinaires de la vie spirituelle. Il les a ensuite mises en forme de meditations, pour les exercices des retraites de dix jours, & les a fait imprimer à Toulouse l'an 1678. Ce livre contient non seulement trente meditations sur les vies purgative, illuminative, & unitive; mais encore un traité des vertus, dans lequel les actes des principales vertus sont expliquées en particulier. Etant à Rome, il donna au public l'an 1692. deux volumes de theologie intitulés; *saint Thomas interprete de soi-même*, touchant la motion divine, & la liberté créée. Le dessein de cet ouvrage est de faire voir que les sentimens de l'école des Dominicains touchant la prémotion physique, sont ceux de saint Thomas, & que cette prémotion n'est point une invention de Bannez, comme le prétendent les adversaires des Thomistes. Enfin le pere Massoulié entreprit de combattre, par les principes de S. Thomas, les erreurs des Quietistes touchant l'oraison & l'amour de Dieu: c'est le sujet de deux livres françois, dont le premier sur l'oraison, parut l'an 1699. & le dernier l'an 1705. Il a tiré, à son ordinaire, ses principes & ses raisonnemens des œuvres de S. Thomas, dont il avoit fait sa principale étude. Il paroît qu'il avoit aussi lû les peres, & particulierement saint Augustin, saint Gregoire & saint Bernard. Il étoit bon scholastique, solide mystique, & sçavoit avec cela la langue hebraïque. Il a rendu de grands services à son ordre, par sa sage conduite, & par son application continuelle aux devoirs de ses emplois. Il étoit fort zelé pour la doctrine de saint Thomas & de son école; & travailla toute sa vie, non seulement à la soûtenir, mais encore à la mettre à couvert du soupçon de Jansenisme. * M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccles. du XVII. siecle*.

MASSUET (Dom-René) religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, né à saint Oüen de Mancelles, proche Lyre, au diocese d'Evreux, le 31. d'Août 1666. fit profession dans l'abbaye de Notre-Dame de Lyre, le 20. Octobre 1682. Il donna en 1710. une édition de saint Irenée, beaucoup plus ample & plus correcte que les précedentes, revûë sur plusieurs manuscrits que personne n'avoit encore consultés, & enrichie de nouvelles notes & de sçavantes préfaces. Les trois dissertations qui sont à la tête, donnent un nouveau jour à une matiere, qui, peut-être, n'avoit jamais été bien éclaircie auparavant, & font connoître en même-tems la penetration de l'auteur. La premiere traite de la personne de saint Irenée, des écrits & des dogmes des Heretiques qu'il combat; la seconde, de la vie, des actions, du martyre, & des écrits de ce Saint; & la troisiéme, de sa doctrine. Ce religieux, déja si versé dans l'antiquité, avoit dessein d'y penetrer encore plus avant; mais la mort inopinée du celebre dom Jean Mabillon, & de dom Thierry Ruinart, l'obligea de changer de dessein. Les superieurs de sa congregation l'engagerent à travailler à la continuation des actes des Saints, & des annales de l'ordre de saint Benoît, dont le cinquiéme tome a paru precedé d'une préface de sa façon, & de la vie en latin de dom Jean Mabillon. Il avoit commencé une nouvelle édition de saint Bernard, revûë par dom Jean Mabillon, & il commençoit à travailler à un nouveau volume des annales, lorsqu'il fut attaqué d'une paralisie, dont il mourut le 19. Janvier 1716. On a trouvé dans ses papiers un petit traité du pelerinage au mont Saint-Michel. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. du XVIII. siecle*.

MASSUS, troisiéme évêque de Paris, successeur de Mallo, avoit écrit l'histoire du martyre des saints Denys & Eleuthere: ouvrage qui est perdu. L'abbé Hilduin fait mention de ce prelat; mais on ne sçait rien de ces premiers évêques de Paris; & la vie de S. Denys, citée par Hilduin, étoit une piece fausse. * Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Vossius, *de hist. lat.* Demochares, *de sacrif. Missa*, l. 2. c. 18.

MASTICIENS, peuples qui habitoient sur les frontieres de la tribu de Juda & de Benjamin, en des lieux tres-forts & comme inaccessibles, & où David se retira avec ses gens, après qu'il eut coupé un bout du manteau de Saül, dans la caverne d'Engaddi, qu'il se fut reconcilié avec lui, & qu'il lui eut fait serment, qu'il ne détruiroit point sa famille lorsqu'il seroit monté sur le thrône. * I. *Rois*, XXIV. 23. Josephe, *antiq. liv.* VI. *ch.* 14. L'écriture appelle cet endroit-là *le lieu fort*, & c'est Josephe dans l'endroit que nous venons de citer, qui dit que c'est le pays des Masticiens. Peut-être David y avoit il fait construire quelque château pour s'y retirer, ou que c'étoit un pays de montagnes & de rochers.

MASTICO, *Capo Mastico*, *Panale*, en latin, *Phana*, *Phanaa Extrema*. C'est un cap de la côte meridionale de Scio, une des isles de l'Archipel. * Maty, *dictionnaire geographique*.

MASTRICHT, sur la Meuse, ville du Pays-Bas, que les Latins ont nommée *Obtricum*, *Trajectum ad Mosam*, ou *Trajectum superius*, pour la distinguer d'Utrecht, dite *Trajectum inferius*, ou *Trajectum ad Rhenum*, est tres-ancienne & tres-forte. Elle a été autrefois épiscopale; car la ville de Tongres ayant été presque toute ruinée par les Barbares, saint Servais, qui vivoit dans le IV. siecle, & qui se trouva au concile de Cologne, tenu l'an 346. transfera le siege à Mastricht, où il demeura jusques dans le VIII. siecle, que saint Hubert le transfera encore à Liege, pour punir ceux de Mastricht, qui avoient fait mourir saint Lambert, leur prelat. Cette ville est dans le Liegeois, & fut venduë par un évêque de Liege à l'empereur Charles V. C'est pour cette raison que plusieurs la mettent dans le Brabant, parce qu'elle a été long-tems soûmise aux Espagnols; qui l'ayant laissé prendre aux Hollandois l'an 1633. la leur abandonnerent par la paix de Munster. Louis XIV. roi de France, la prit en treize jours l'an 1673. Depuis, les confederés l'attaquerent l'an 1676. & furent obligés de se retirer, après un siege de 51. jours. Mastricht a été ensuite cedée aux Hollandois par le VIII. article de la paix de Nimegue l'an 1678. Il y a deux églises collegiales, & diverses maisons religieuses. Elle n'est qu'à cinq lieuës de Liege. * Jean Chapeauville, *de episc. Tong. Traj. & Leod.* Le Mire, *in fast. Belg.* Gazet, *hist. eccles. du Pays-Bas*. Guichardin, *description du Pays-Bas*.

MASTRICHT (Gerard van) publia en 1670. un livre sur les parrains, qui presentent les enfans au baptême; & en 1677. un autre de l'origine & des progrès du droit ecclesiastique & pontifical. * Konig.

MASTRIT (Pierre van) docteur & professeur en theologie à Utrecht, nâquit au mois de Novembre 1630. à Cologne où son ayeul & son ayeule s'étoient retirés de Mastricht leur patrie, pour fuir la persecution du duc d'Albe. C'est ce qui obligea son ayeul, puis son pere, & lui à prendre le nom de *Mastrigt* (*van Mastrigt*) au lieu que leur veritable nom étoit *Sconing*, famille distinguée de la ville de Mastricht. Le pere de celui dont nous parlons s'appelloit *Thomas*, & avoit été ancien de l'église Prétenduë Reformée de Cologne; & sa mere *Jeanne* le Planq, fille d'un bourguemestre d'Ath, qui fut obligé de se refugier à Anvers pour la religion. Après avoir étudié en latin & en grec, il se rendit à Utrecht pour y continuer ses études. Il vit aussi les academies de Leide & d'Heidelberg, & fit un voyage en Angleterre; après quoi il retourna à Utrecht pour y achever ses études. En 1652. il fut reçu candidat en theologie, ou, comme parlent les Hollandois, *proposant*. Après avoir servi quelques églises, l'électeur de Brandebourg l'appella à Francfort sur l'Oder, pour le mettre au nombre de ses docteurs en theologie, l'établit pour enseigner la langue hebraïque dans l'université de cette ville, & pour y exercer la charge de professeur en theologie pratique ou morale. Il fut fait docteur en philosophie & en theologie en 1669. A

Duisbourg, où il fut appellé pour être professeur en theologie & en hebreu un an après, & y exerça cette profession l'espace de sept ans. Après il fut appellé à Utrecht pour y être professeur en theologie, à la place du celebre Voëtius, mort quelque-tems auparavant. Il a composé deux gros volumes de theologie morale, dont on a fait diverses éditions qu'il publia en 1655. *Vindiciæ S. scripturæ contra Wittichium*; & en 1677. un *in* 4°. sous le titre de *Gangræna seu theologia Cartesiana.* On l'a accusé d'avoir un peu trop invectivé contre la raison. Il mourut le 10. de Fevrier de l'année 1706. d'une blessure qu'il s'étoit faite par une chûte, & où la gangrene se mit dans sa 76. année. Il avoit eu une santé fort infirme, & il y avoit quelque-tems qu'il ne faisoit plus de leçons. Il n'avoit jamais été marié. * Henri Pontanus, *professeur en theologie, & en histoire ecclesiastique à Utrecht, dans l'oraison funebre de Pierre van Mastrigt.*

MASURIER ou MASURIES, *voyez ci-dessous* MASURIUS.

MASURIUS SABINUS, chevalier Romain, & docte jurisconsulte, sous l'empire d'Auguste, écrivit divers traités; *De indigenis*; *fastorum memorabilium l. XII. &c.* Pomponius le cite dans le digeste, *l.* 1. *tit.* 2. *de origine juris.* Pline, Athenée, Aulu-Gelle, Macrobe, & divers autres, en font tres-souvent mention. C'est de lui que parle le poëte Perse, *sat.* 5. * Gesner, *in biblioth.* Vossius, *de hist. lat. l.* 1. *c.* 2. Rutillius, *in jurisc. Vitis, &c.*

MASURIUS, MASURIES ou MASURIER, jurisconsulte François, qui vivoit vers l'an 1560. a écrit *Practica Forenses.* * Covarruvias parle tres-avantageusement de lui, *pract. Quæst. c.* 17.

MATA (Jean de) religieux Dominicain, & celebre prédicateur Espagnol, est mort vers l'an 1640. On a de lui cinq volumes de sermons en sa langue naturelle. Ceux qu'il fit sur la sainte Vierge ont été imprimés à Pampelune en 1632. & il y en a une traduction latine imprimée à Anvers, & faite par le pere Onefime de Kien Capucin, qui y publia aussi la traduction des sermons pour les fêtes solemnelles, qui avoient paru à Grenade en 1634. un Carême, un Avent, des panegyriques de saint Dominique, de saint François, &c. occupent les autres tomes, qui ont été imprimés en 1637. 1638. & 1639. à Alcala, de Henares, &c. * Echard, *script. ord. Præd.*

MATACA, baye sur la côte septentrionale de l'isle de Cuba, l'une des Antilles dans l'Amerique, est l'endroit où le celebre Pieter Heyen, amiral de Hollande, battit la flotte des gallions du roi d'Espagne, & la prit presque toute en l'année 1627. ce qui remit les Provinces-Unies en état de lui faire la guerre, par les richesses immenses dont cette flotte étoit chargée. C'est en ce lieu que toutes les flottes des gallions vont faire aiguade, pour ensuite passer par le canal de Bahama, afin de retourner en Espagne. * Oëxmelin, *hist. des Ind. Occid.*

MATAGI, en latin *Matisa.* C'étoit anciennement une ville de l'isle de Corse. Maintenant ce n'est qu'un village situé à trois lieuës de Bonifacio, du côté du nord. * Maty, *diction.*

MATAIA, province de l'Amerique meridionale, vers la riviere des Amazones, entre l'embouchure de Madera & Tapaïsa. * Texeira, *hist. Ameriq.*

MATALA; c'étoit autrefois une petite ville, située sur la côte meridionale de l'isle de Candie. Ce n'est maintenant qu'un village, qui est sur le cap de Matala, au midi de la ville de Candie. * Maty.

MATALONE, duché du royaume de Naples, dans la terre de Labour, est appellé par quelques-uns *Magdalonum*, & par les autres *Meta Leonis*, & est possedée par la maison de Caraffe. *Voyez* CARAFFE.

MATAMAN, royaume d'Afrique, à l'occident de la mer d'Ethiopie, entre Angola & Cafres, vers la riviere Verte.

MATAMOROS (Alfonse-Garsias) natif de Seville en Espagne, où il eut un canonicat, est un de ceux qui travaillerent le plus dans le XVI. siecle, à rétablir en Espagne les belles lettres, que le trop grand attachement pour les disputes de l'école, sembloit en avoir entierement banni. Il professa l'éloquence dans l'université d'Alcala, & fut ami particulier d'Ambroise Moralés, d'Antonius Augustinus, d'Arias Montanus, d'Alvarez Gomez, & de quelques autres sçavans qui s'unirent pour faire la guerre à la barbarie. Garsias Matamoros fut cruellement affligé de la goute, & ne laissa pas de beaucoup travailler. Il est facile d'en juger par les ouvrages qu'il publia; *De ratione dicendi; de tribus dicendi generibus; de methodo concionandi; de academiis & doctis viris Hispaniæ, &c.* Il vivoit encore en l'an 1550. Matamore a composé son traité latin *des academies & des hommes doctes en Espagne*, pour servir d'apologie contre ceux qui revoquoient en doute l'érudition des Espagnols. Il l'a fait sur le modele du livre de Ciceron, appellé *Brutus*, où il est parlé des orateurs Romains. Son style est le même que dans ses autres ouvrages, c'est-à-dire, qu'il affecte de le rendre pur & fleuri. Cet auteur est un judicieux critique. * Gaddius, *de script. non eccles.* André Schottus, *T. III. biblioth. Hisp.* Nicol. Antonio, *de script. Hisp.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

MATAN, isle de la mer des Indes, & l'une des Philippines, a eu autrefois des rois qui furent chassés par les Espagnols. Ceux du pays s'y sont encore rétablis, & en ont fait sortir les étrangers. On dit que Magellan mourut dans cette isle.

MATANE, pays d'Afrique, à l'orient de Madagascar, où les François ont établi des colonies. * Flacourt, *hist. de Madagascar.*

MATAPAN, cap de la Morée, qui s'avance dans la mer vers le midi. Les anciens l'appelloient *Tanarium*, à cause de l'Antre, nommé *Tanarus*, qui se voit dans ces quartiers-là, & qui a quelque chose de si affreux, que les poëtes en ont pris occasion de l'appeller *la porte de l'enfer*, & de dire que ce fut par-là qu'Hercule en sortit, lorsqu'il en tira Cerbere. La mer qui environne ce cap est tres-profonde, & les pilotes y trouvent deux bons ports; l'un appellé *le port des cailles*, à cause du grand nombre de ces oiseaux qu'on y voit; & l'autre, *le port de Maina.* Entre ces deux ports, les Turcs bâtirent vers l'an 1570. une forteresse, qu'ils appellerent *Monige* ou *Castro de Maini*, pour tenir en bride les peuples de la province de Maina, qui ne peuvent souffrir la domination des Turcs. Peu de tems après, Quirini, capitaine du golfe, partit de Candie avec vingt-quatre galeres, & s'empara de ces deux ports & de la forteresse, qu'il fit ruiner, pour favoriser la liberté des Mainotes, affectionnés à la republique de Venise. * P. Coronelli, *descrip. de la Morée.*

MATARO, bourg de Catalogne, situé sur la côte, environ à sept lieuës de Barcelone, du côté du levant. Quelques geographes prennent ce bourg pour celui qu'on nommoit anciennement *Illuro*, lequel d'autres mettent à *Alora*, & d'autres à *Arenys*, petits lieux de la même contrée. * Maty.

MATELICA, ancien bourg de l'état de l'Eglise, en Italie. Il est dans la marche d'Ancone, environ à six lieuës de Jesi, vers le midi. * Maty.

MATENES (Jean-Frederic) c'étoit un de ces sçavans, qui se sont plûs à écrire sur des sujets rares; mais de nulle utilité. Il publia en 1637. *Syntagma criticum* sur la coûtume de boire à la santé des princes; & en 1649. un traité sur le luxe & l'abus des habits. * Konig.

MATARACI (François) de Perouse, que d'autres nomment MATHORANTI, se distingua dans le XV. siecle, & composa divers ouvrages. Il vivoit l'an 1460. * *Consultez* Trithême, dans son traité des écrivains ecclesiastiques, l'histoire de Perouse de Pellini, la bibliotheque des écrivains de l'Ombrie de Louis Jacobilli, &c.

MATERA, sur la riviere de Canobro, ville du royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, avec archevêché, est peu considerable. Les auteurs Latins lui donnent le nom de *Mateola.*

MATERAN ou MATERAW, grande ville & royaume d'Asie, dans l'isle de Java. *Voyez* JAVA.

MATERNE (saint) évêque de Treves, disciple de saint Pierre, fut envoyé avec Eucharius & Valerius, pour y prêcher l'évangile. On dit que Materne mourut en chemin d'une fievre, & que saint Pierre en ayant été averti, envoya son bâton pontifical à Eucharius & à Valerius, avec lequel ces saints hommes ressusciterent Materne, quarante jours après sa mort. Lorsqu'ils furent arrivés

rivés à Treves, ils y prêcherent l'évangile, & Materne y fut évêque vers l'an 90. après le decés d'Eucharius & de Valerius. Il gouverna cette église pendant quarante ans, & convertit à la Foi ceux de Cologne & de Tongres, dont il fut le premier évêque, gouvernant ces trois églises en même-tems. Il mourut à Cologne l'an 130. Les peuples de ces évêchés furent en contestation pour avoir son corps; mais, à ce que l'on rapporte, leur differend fut terminé d'une maniere assez extraordinaire. On exposa le corps de ce saint prélat dans un vaisseau, à la merci des vents, & il aborda au port de Rose, d'où il fut porté à Treves & mis dans le tombeau d'Eucharius & de Valerius. Cette histoire est entierement fabuleuse; elle n'est appuyée de l'autorité d'aucun historien digne de foi, & ne s'accorde point avec l'époque certaine de la premiere publication de la foi dans les Gaules. * J. Chapeauville, *de pontif.*

MATERNE, évêque de Cologne, au commencement du IV. siecle, fut commis par l'empereur Constantin, avec Reticius, évêque d'Autun, & Marin d'Arles, pour juger avec le pape Miltiade, la cause des Donatistes. Il se rendit à Rome, & assista au concile de dixneuf évêques, qui fut tenu l'an 313. dans lequel Cecilien fut absous, & Donat condamné. Il assista encore au concile d'Arles, tenu sur la même affaire l'an 314. * Optat. Milevit. *l. 1. actes du concile d'Arles.* M. Du Pin, *historia Donatist.* à la tête de son édition d'Optat, *in fol.* Baillet, *vies des Saints.*

MATERNUS, *cherchez* FIRMICUS MATERNUS, & CURIATIUS MATERNUS.

MATHA (Jean de) fondateur de l'ordre de la tres-sainte Trinité, *cherchez* JEAN DE MATHA (saint.)

MATHA, bon bourg de la Xaintonge en France. Il est sur la Chalendre, à quatre lieuës de S. Jean d'Angeli, vers l'orient. * Maty.

MATHAINCOURT, *cherchez* FOURRIER.

MATHAN, petite ville du pays des Negres, qui est des dépendances de la ville & province de Khanem. Elle est éloignée également de Zagara & d'Engimi, sçavoir de huit journées, & c'est dans cette ville que le prince de Zagara fait sa résidence. * D'Herbelot.

MATHANIAS, dernier roi de Juda, *voyez* SEDECIAS.

MATHAREE ou MATHEREE: lieu fort agréable, à deux petites lieuës du nouveau Caire, en Egypte, où croissoient les arbres qui produisoient autrefois le vrai baume. On voit à l'entrée de la cour un *makad*, c'est-à-dire, un *oratoire à la turque*, qui est l'ouvrage d'un bacha d'Egypte, nommé Ibrahim, qui le fit bâtir en l'année 1659. sur les ruines d'une petite église des Chrétiens Cophtes. Dans ce makad, il y a un petit reservoir, fait de marbre de plusieurs couleurs, qui est toûjours plein de l'eau du puits miraculeux, que l'on appelle ainsi, parce que son eau est admirablement bonne; ou parce que, selon les Cophtes, sa source parut pour fournir de l'eau à la Vierge, lorsqu'elle étoit en Egypte. Ce puits est à côté du makad: il est vaste & fort profond, & son eau est excellente pour sa legereté & sa douceur: c'est pourquoi les bachas la préferent à celle du Nil. Quelques-uns croyent que l'eau de ce puits vient du Nil par un canal soûterrain; mais outre qu'il est trop éloigné, on n'y remarque aucun accroissement ni décroissement comme au Nil; & d'ailleurs, quand l'eau du Nil est trouble, celle ci ne laisse pas d'être toûjours tres claire. Les Mahometans assurent ridiculement que sa source est à la Mecque, & la même que celle du puits qui s'y voit. De cette salle on passe dans un grand jardin fermé de murailles, où il y a plusieurs beaux arbres, quantité d'orangers de limoniers, & entr'autres un gros sycomore fort vieux, qui porte neanmoins du fruit tous les ans. Ce jardin étoit autrefois rempli d'arbrisseaux qui produisoient le vray baume. Cette plante n'avoit que deux pieds de haut, & étoit toûjours verte: ses branches ressembloient à celles du farment de vigne; mais ses feuilles étoient comme celles du basilic. Lorsqu'on faisoit une incision dans cet arbrisseau, il en sortoit une eau rousse qui étoit le veritable beaume. Près de ce jardin on voit un grand obelisque qui est débout, & quelques édifices, qui font connoître que c'étoit quelque ville ou quelque temple. Ce fut en ce lieu que Selim campa, lorsqu'il prit le Caire l'an 1517. Les Cophtes, c'est-à-dire, les Chrétiens d'Egypte, croyent que la sainte Vierge a demeuré quelque-tems dans la Matharée avec son fils Jesus, & qu'elle lavoit son linge dans le reservoir ou bassin, qui est maintenant dans le makad. Ils disent aussi par tradition, que la niche ou petite fenêtre que l'on y voit creusée dans la muraille, est le lieu où elle mettoit reposer ce divin Enfant, pendant qu'elle étoit occupée à son travail. C'est pourquoi les religieux Chrétiens qui font ce voyage, y disent quelquefois la messe par devotion sur un autel portatif. Ils ajoûtent que la source du puits est miraculeuse, pour la raison que nous avons rapportée; & que le sycomore qui est dans le jardin, s'ouvrit par miracle, pour recevoir la Vierge & l'enfant Jesus, & se referma, en sorte qu'ils ne furent point vus des soldats d'Herode, qui les poursuivoient; mais que ces gens étant passés, l'arbre se r'ouvrit, & qu'il est demeuré ainsi ouvert jusqu'en l'année 1656. que le morceau, qui s'étoit separé du tronc, fut rompu. * Davity, *de l'Afrique.* Vansleb, *voyage d'Egypte.* Thevenot, *voyage du Levant.*

MATHAT, un des ancêtres du fils de Dieu, selon la chair, est appellé Mathan par saint Matthieu. Celui-ci le fait fils d'Eleazar; & saint Luc le nomme fils de Levi. Pour les concilier, on tient qu'il étoit né d'Eleazar, & qu'il avoit été adopté par Levi. * *Saint Matthieu, c. 1. v. 15. saint Luc, c. 3. v. 24.* Torniel, *A. M.* 3911. *n.* 3. 4037. *n.* 5. & 6.

MATHATHIAS, prêtre de la famille de Joarib, dite des *Macabées* ou *Assamonéens*, voyant avec douleur les abominations qui se commettoient à Jerusalem, après que cette ville eut été prise par Antiochus, se retira avec cinq de ses fils sur la montagne de Modin, de la tribu de Juda, où il étoit né. Ses fils étoient Jean Gaddi, Simon Thassi: Judas Macabée ou Mathés, Eleazar Abaron ou Avaran, & Jonathas Apphus. Ce fut vers l'an 3868. du monde, & 167. avant Jesus-Christ. Les partisans d'Antiochus exerçoient leur tyrannie à Modin, & contraignoient les Juifs de sacrifier aux idoles. Mathathias & ses enfans demeurerent seuls fermes dans le service de Dieu. Un jour, voyant un Israëlite qui immoloit aux idoles, Mathathias, emporté d'un saint zele, le tua, & lui & le commissaire d'Antiochus nommé Apellés, qui le forçoit à cette impieté. Après cette action, il s'enfuit dans les montagnes avec ses enfans, fut suivi de plusieurs Juifs, & mourut la même année. Dieu se voulut servir de lui, pour abattre l'orgüeil d'un prince insolent dans son bonheur, & rétablir son culte qu'il avoit presque aboli. C'est en ce tems que commença la principauté des Assamonéens ou Asmonéens, qui dura jusqu'à Herode: la souveraine sacrificature y fut presque toûjours jointe. Quelques-uns ont cru que Mathathias posseda cette dignité avant ses enfans; mais il y a plus d'apparence que ce fut son fils Judas Machabée, qui en fut revêtu le premier. * I. & II. des *Machabées.* Josephe, *l.* 12. *Antiq.* & 1. *de bello.* Torniel & Salian, *in annal. vet. test.* Baillet, *vies des Saints de l'ancien testament, Octobre.*

MATHATHIAS, fils de *Simon*, & petit-fils d'un autre *Mathathias*, dont on vient de parler, fut tué en trahison avec son pere & un de ses freres, par Ptolomée son beau-frere, dans la forteresse de Doch, l'an du monde 3900. avant Jesus-Christ 135. * *I. Machab. XVI.* 14. &c.

MATHATHIAS, fils d'*Amos*, & pere de *Joseph*, est mis au nombre des ancêtres de Joseph époux de la sainte Vierge. * *Luc, III.* 25. Il y en a un autre de ce même nom dans la même genealogie, qui étoit pere de *Mahath*, & fils de *Semei.* * *Luc, III.* 26.

MATHATHIAS, ou *Mathias*, Juif du parti des Macedoniens. Il fut envoyé de la part de Nicanor avec Theodotus & Possidonius à Judas *Machabée* pour traiter de paix; mais ce n'étoit qu'un amusement pour tromper Judas, quoique Mathias ignorât la trahison de Nicanor. * *II. Machab. XIV.* 19.

MATHESILANI (Matthieu) de Bologne, jurisconsulte, qui vivoit dans le XV. siécle vers l'an 1435. a écrit; *De electione veterís opinionis*; *De successionibus ab*

inteſtato; *Lectura ſuper lib. cod. VII. &c.* & d'autres ouvrages qui ont été ſouvent imprimés. * *Conſultez.* Bumaldi, *bibliot. Bonon.* Alidoſi, &c.

MATHEZ (Jean) miniſtre Proteſtant d'Allemagne, né le 24. Juin 1504. à Rochlic, dans la Miſnie, enſeigna long-tems à Joachimſtal, pays rempli de métaux; & prenant de-là occaſion, il écrivit beaucoup de choſes, en langue allemande, de la nature des mines, qu'il intitula *Expoſition de tous les lieux de l'Ecriture ſainte, où il eſt fait mention des métaux.* Il a fait mention d'autres ouvrages, dont on voit le dénombrement, avec quelques autres particularités dans les aditions de Teiſſier, aux éloges des hommes ſçavans, tirés de l'hiſtoire de M. de Thou. Mathez mourut le 7. Octobre de l'an 1565. âgé de 62. ans. Il a compoſé pluſieurs traités ſinguliers. * Chytræus, *in Saxon.* Melchior Adam. *Eloge des hommes ſçav.* de M. de Thou, par Teiſſier.

MATHIAS, grand ſacrificateur des Juifs, fut appellé à cette dignité l'an du monde 4035. le premier de l'ere Chrétienne, & ne la poſſeda qu'une année. Sous ſon pontificat un autre MATHIAS, fils de Margalothe, & Judas, fils de Sariphée, ſçavans dans l'intelligence des loix des Juifs, arracherent un aigle d'or, qu'Herode avoit conſacré ſur le portail du temple: ce qui irrita tellement ce prince, qu'il ôta la grande ſacrificature à Mathias, qu'il croyoit avoir eu part à ce conſeil, pour la donner à Joazar, ſon beau-frere. Herode fit brûler tout vif l'autre Mathias, & ceux qui avoient été pris avec lui. * Joſephe, *l. 7. antiq. c. 8.*

MATHIAS II. fils d'ANANUS fut fait ſouverain ſacrificateur des Juifs au refus de ſon frere Jonathas, par la faveur du roi Agrippa, qui en dépoüilla Simon Canthara, fils de Boëthus. Il ne garda cette charge qu'un an, & eut pour ſucceſſeur Elioné fils de Cytheus. * Joſephe, *antiq. liv. XIX. ch. 7.* Tirin, *chronol. ſacrée, ch. 42.*

MATHIAS III. ſouverain ſacrificateur des Juifs de ce nom, fils de *Theophile*, ſucceda à Jeſus, fils de Gamaliel, vers l'an 70. de la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Il ne garda cette charge qu'un an pour la premiere fois, & fut obligé de s'en demettre en faveur de Phanatius, à cauſe des mauvais traitemens qu'il recevoit des Iduméens, de Jean & de Simon chefs des Zelateurs ou factieux. Ce pontife perſuada au peuple de recevoir Simon, afin de l'oppoſer à Jean, d'en balancer par là l'autorité, & d'en arrêter les cruautés. Mais le perfide Simon ſe voyant maître de la ville, ne diſtingua point Mathias de ceux qui lui étoient ennemis, & effaçant de ſon eſprit toutes les obligations qu'il lui avoit, le fit accuſer d'être d'intelligence avec les Romains, & le condamna à la mort avec trois de ſes fils, ſans lui permettre de ſe juſtifier. La ſeule grace que Mathias lui demanda fut de le faire mourir le premier; mais ce barbare la lui refuſa, & ce venerable vieillard eut la douleur de voir maſſacrer ſes fils en ſa preſence, avant qu'on mêlât ſon ſang avec le leur. * Joſephe, *guerre des Juifs, liv. IV. ch. 34. & liv. V. ch. 33.* Tirin, *chronol. ſacr. chap. 42.*

MATHIAS (ſaint) apôtre, fut élû en la place de Judas l'an 33. de Jeſus-Chriſt. Le ſort tomba ſur lui, dit l'écriture, parce qu'on jetta au ſort pour ſçavoir qui ſeroit apôtre de lui ou de Joſeph ſurnommé *le Juſte*. Il prêcha dans la Judée & dans une partie de l'Ethiopie, & fut couronné comme les autres pour la confeſſion du nom de Jeſus-Chriſt. Les latins en celebrent la memoire le 24. Février, & les Grecs le 9. Août. On publia ſous ſon nom un evangile, dont Origene, Clement d'*Alexandrie* & Euſebe, reconnoiſſent la fauſſeté, & que le pape Gelaſe mit depuis entre les écrits ſuppoſés & condamnés par l'égliſe: auſſi-bien qu'un livre de tradition, qu'on lui attribuoit, & où Marcion avoit puiſé ſon hereſie. * *Actes des apôtres, c. 1. v. 23.* Origene, *hom. in Luc.* Clemens *Alexandrin. l. 7. ſtrom.* Euſebe, *l. 3. hiſtor.* Sanct. Hieronym. *de ſcript. eccl.* Nicephore, *l. 2.* Baronius, *A. C. 44.* Tillemont, *mem. eccl.* Henſchenius. Baillet, *vies des Saints, mois de Février.*

Ce qui eſt dit dans l'article, de la prédication de ſaint Mathias en Ethiopie, & de ſon martyre, n'eſt fondé ſur aucun monument ancien & digne de foi. Saint Clement d'*Alexandrie* rapporte que ſaint Mathias étoit un prédicateur de la mortification, qui enſeignoit autant par ſes exemples, que par ſes diſcours, que l'on doit combattre contre la chair, la traiter durement, la dompter, & lui refuſer toûjours ce que demandent les deſirs dereglés de la ſenſualité; mais que d'un autre côté il faut travailler à fortifier l'ame par la foi, & à augmenter ſes lumieres par la connoiſſance de la verité. Peut-être ſaint Clement avoit-il puiſé cela dans l'évangile apocryphe de ſaint Mathias. Dans les anciens martyrologes & calendriers, il n'y a point de fête particuliere de ce ſaint.

MATHIAS, évêque de Jeruſalem, dans le II. ſiécle gouverna après Jean, & eut Benjamin II. pour ſon ſucceſſeur. * *Conſultez.* Euſebe & Onuphre, *in chron.* Baronius, *in annal.*

MATHIAS, empereur d'Occident, fils de *Maximilien* II. & frere de *Rodolphe* II. fut élû empereur après la mort de ce dernier le 13. Juin 1612. étant déja archiduc d'Autriche, roi de Hongrie & de Bohême. Au commencement de ſon empire il fut obligé de ſoûtenir la guerre contre les Turcs: cette guerre dura juſqu'en l'année 1615. en laquelle il fit la paix avec eux pour 20. ans. Depuis ce tems-là ſe voyant ſans enfans, il fit couronner roi de Bohême, puis de Hongrie, ſon couſin *Ferdinand*, archiduc de Gratz, qu'il adopta, & qui lui ſucceda dans tous ſes états. Il mourut à Vienne le 10. Mars 1619. âgé de 62. ans. Ce prince avoit épouſé l'an 1611. *Anne-Catherine*, fille de *Ferdinand*, archiduc d'Autriche, & d'*Anne-Catherine* de Gonzague, ſa ſeconde femme.

MATHIAS CORVIN, roi de Hongrie & de Bohême, fils de *Jean* Huniade; s'acquit par ſa bravoure le nom de *Grand*. Les ennemis de ſon pere le retenoient dans une priſon en Bohême, & avoient reſolu de ſe défaire de lui, auſſi-bien que de ſon frere Ladiſlas, qu'ils avoient fait mourir. Mathias étoit alors âgé de quinze ans ſelon quelques auteurs, & de 18. au ſentiment des autres. Cependant après la mort de Ladiſlas l'an 1457. il fut mis en liberté, & élû roi de Hongrie le 24. Janvier 1458. dans le même tems que George Pogebrach ſe faiſoit élire roi de Bohême par les Huſſites. Quelques grands ſeigneurs Hongrois s'oppoſerent à l'élection de Mathias, & ſolliciterent l'empereur Frederic IV. de ſe faire couronner. D'autres offrirent auſſi la couronne au roi de Pologne: ce qui ſuſcita la guerre entre ces princes. Le Turc en profita, & prit la Boſnie, avec une partie de la Servie; mais Mathias reprit ce qui avoit été perdu, & remit la Tranſſylvanie & la Valachie dans leur devoir. Il fut couronné l'an 1464. Depuis il fit la guerre contre les Heretiques de Bohême; & les ayant vaincus, il fut déclaré à Olmuz roi de Bohême, & marquis de Moravie; & à Breſlau duc de Sileſie l'an 1469. Enſuite, après avoir pris le fils de George chef des Huſſites, il retourna en Hongrie. La guerre qu'il avoit euë contre les Moldaves, ne lui avoit pas été ſi avantageuſe; car il y avoit perdu ſes troupes, & y avoit reçu trois bleſſures. Ses armes furent plus heureuſes contre le Turc: ſes generaux défirent ſoixante mille de ces Infideles; & lui-même reprit Jaïtza, & remit la Boſnie ſous ſes loix. Il fut neanmoins contraint de faire treve avec Mahomet II. & après la mort de ce prince l'an 1481. il ſe prepara à recommencer la guerre contre Bajazet II. qui lui avoit ſuccedé. Diverſes injures qu'il reçut de l'empereur Frederic, lui firent changer de deſſein, & l'obligerent d'en venir à une guerre ouverte contre lui. Cette guerre lui fut ſi favorable, qu'ayant aſſujetti une partie de l'Autriche, il prit enfin Vienne & Neuſtadt, qui en ſont les principaux boulevarts. Il porta auſſi la guerre contre les rebelles de Bohême, s'accorda avec Ladiſlas fils de Caſimir roi de Pologne, qui avoit été élû roi de Bohême, après George Podiebrach, & ſe preparoit à la guerre contre les Turcs, lorſqu'il fut emporté d'apoplexie à Vienne, un mardi 6. Avril de l'an 1490. Il avoit épouſé 1°. en 1458. *Catherine* Podiebrach, fille de *Georges*, roi de Bohême, morte ſans enfans en 1464. 2°. en 1476. *Beatrix* d'Aragon, fille de Ferdinand I. roi de Naples & de Sicile, qu'il repudia. Elle prit une ſeconde alliance avec *Ladiſlas* IV. roi de Bohême, & mourut le 23. Septembre

1508. Ce heros n'ignoroit rien de ce qu'un grand prince doit sçavoir, & fut heureux en paix & en guerre. On dit qu'il parloit toutes les langues de l'Europe, si on en excepte la grecque & la turcque; qu'il étoit extremement enjoüé, & se plaisoit à dire de bons mots; qu'il aimoit les sçavans & les beaux arts; qu'il employoit les plus excellens peintres d'Italie, & qu'il attiroit à sa cour les sçavans de l'Europe. Il avoit à Bude une tres-belle bibliotheque, qu'il enrichit des ouvrages les plus curieux, & des manuscrits les plus rares. Son corps fut porté à Albe Royale, & mis dans le tombeau des rois de Hongrie. * Bonfinius, *histoire de Hongrie*. Turosius, *in reb. Hungar.* Pierre de Reva, *Monarc. Hung.* Nicolas Isthuanf. Cromer. Crants, &c.

MATHIAS FLACCIUS ILLYRICUS, heretique, *cherchez* TRANCOWITZ (Mathias.)

MATHIAS D'AIX, ainsi nommé, parce qu'il étoit d'Aix-la-Chapelle, vivoit dans le XVI. siécle, fut professeur à Cologne, & écrivit contre Luther & contre Bucer.

MATHIAS (Christian) Danois, professeur à Sora, fut exilé par les brigues de ses ennemis, & se retira à la Haye, où il fut ministre dans l'église Lutherienne. Il est auteur du *Theatrum Historicum*, & du *Theatrum Practicum*, imprimés à Lipsic *in* 4°. en 1689. Il avoit conduit son ouvrage jusques à la mort de l'empereur Rodolphe II. en 1612. mais on y a ajoûté un supplément fort abregé, qui va jusqu'en 1689. Il mourut à Utrecht en 1651.

MATHIEU (Marguerite) femme de *Jean* Puget, tondeur de draps à Toulouse, conserva pendant vingt-six ans une grossesse d'enfant. Elle devint enceinte l'an 1652. & ayant senti sur la fin du neuviéme mois de sa grossesse les douleurs de l'enfantement, fit les efforts ordinaires pour accoucher, sans que l'enfant vînt au monde. Depuis elle sentit de tems en tems pendant vingt années, quelques mouvemens de cet enfant avec diverses incommodités, qui lui étoient si sensibles, qu'elle souhaitoit qu'on lui ouvrît le ventre pour en tirer ce fardeau; mais pendant les six dernieres années, elle souffrit moins. Aussi-tôt qu'elle fut morte l'an 1678. à l'âge de 64. ans on l'ouvrit, & on trouva un petit corps d'enfant mort, dont le derriere étoit couvert de l'épiploon ou coëffe. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que cet enfant eût pû se conserver l'espace de vingt-six ans dans le ventre de la mere sans se corrompre. * *Memoires du tems.*

MATHILDE, appellée vulgairement *sainte Mahaud*, reine d'Allemagne, mere de l'empereur *Othon*, & ayeule maternelle de Hugues *Capet*, étoit fille du comte *Thierry*, qui tiroit son origine du fameux *Witikind* prince des Saxons. Elle nâquit à Westphalie, & fut élevée dans le monastere d'Hereword par son ayeule Mathilde, mere de son pere, qui en étoit abbesse. Elle fut mariée au prince *Henri*, surnommé l'*Oiseleur*, fils d'*Othon* duc de Saxe. Henri fut élu roi de Germanie l'an 919. Elle eut de lui trois fils; *Othon*, surnommé *le Grand*, qui fut empereur; *Henri*, duc de Baviere; & *Brunon*, archevêque de Cologne, & plusieurs filles; *Gerberge* qui épousa *Louis*, dit d'*Outremer*; & *Hedwige*, qui fut mariée à *Hugues*, dit *le Grand*, duc des François; dont elle eut HUGUES *Capet*. *Henri*, dit l'*Oiseleur*, étant mort l'an 936. elle eut le déplaisir d'être maltraitée par ses fils: ce qui l'obligea de se retirer en Westphalie. Othon la fit revenir: elle l'assista de ses conseils dans le gouvernement, continua ses exercices de pieté envers les pauvres, & bâtit plusieurs monasteres d'hommes & de filles, & quantité d'hôpitaux. Elle mourut l'an 968. le 14. de Mars dans l'abbaye de Quedelimbourg. * *Anonym. apud* Bolland. & Henschenium. Mabillon, *siécle V. Benedictin.* Baillet, *vies des Saints, mois de Mars.*

MATHILDE ou MAHAUD, fille de *Baudouin* V. dit *de l'Isle*, comte de Flandres, & d'*Alix* de France, épousa *Guillaume*, surnommé *le Bâtard*, duc de Normandie, & roi d'Angleterre. Divers auteurs parlent de cette princesse, qui mourut le jeudi 2. de Novembre de l'an 1083.

MATHILDE ou MAHAUD, reine d'Angleterre, fille de *Henri* I. du nom, duc de Normandie & roi d'Angleterre, & de *Mahaud* d'Ecosse, épousa 1. l'an 1109. ou 1110. ou selon d'autres, l'an 1114. l'empereur *Henri* V. dit *le Jeune*, mort l'an 1125. 2°. *Geofroi* V. du nom, comte d'Anjou, dit *Plantegenest*, qui fut roi d'Angleterre. Elle en eut *Henri* II. La chronique de Caën met sa mort l'an 1167. Nous faisons mention de plusieurs princesses de ce nom, en parlant de leurs maris.

MATHILDE comtesse de Toscane, celebre par sa pieté & par son courage, étoit fille de *Boniface*, marquis de Toscane, & de *Beatrix*, qui selon toutes les apparences, avoit eu pour pere l'empereur *Conrad* II. On dit que cette Beatrix étant veuve de *Boniface*, fut mariée en seconde nôces à *Godefroi*, dit *le Barbu*, duc de la basse Lorraine; dont le fils *Godefroi*, surnommé *le Bossu*, veuf de *Hedwige* de Namur, sœur d'*Albert* II. comte de Namur, fut fiancé avec la comtesse *Mathilde*. Ce mariage ne se consomma jamais; & après la mort du duc, Mathilde épousa *Guelfe*, dit *le Jeune*, duc de Baviere, fils d'*Azon* marquis en Italie, & neveu d'un autre *Azon* marquis de Ferrare, l'an 1089. On dit que la comtesse avoit de la repugnance pour ce mariage; que le pape Urbain lui conseilla de l'achever, & qu'elle n'obéït qu'à condition de vivre en continence avec son époux. Cette princesse avoit un grand zele pour tout ce qui regarde les interêts du saint siége, dont elle prit courageusement la défense contre l'empereur Henri IV. On la vit souvent à la tête d'une armée s'opposer à ce prince, qui ayant fait créer Antipape son chancelier Guibert, entretint long-tems le schisme dans l'église. Elle donna diverses batailles contre le même empereur, lequel avec le secours de Godefroi de Boüillon, défit une armée de la comtesse l'an 1081. & assiegea Rome. Ce siege ne termina pas la guerre, qui continua encore l'an 1091. & l'an 1092. Mathilde y acquit beaucoup de reputation par son courage & par sa prudence. Les ennemis des souverains pontifes l'ont accusée d'avoir eu des liaisons trop étroites avec le pape Gregoire VII. mais la vertu de ce pape, & celle de Mathilde, a fait passer cette accusation pour calomnie, dans l'esprit de la plûpart des historiens, qui l'ont refutée dans leurs écrits. La comtesse fit une donation solemnelle de ses biens au saint siége, & mourut le 24. Juillet de l'an 1115. âgée de 76. ans. Domnizon prêtre écrivit sa vie en vers heroïques. * Lambert. L'abbé d'Usperg, &c. rapportés par Baronius, *in annal. eccles.*

MATHOUD (Hugues) religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, natif de Mâcon, mourut en 1705. Il nous donna l'an 1655. les huit livres des sentences de Robert Pullus, le plus ancien des theologiens scholastiques; & les cinq livres des sentences de Pierre de Poitiers: il y a joint de sçavantes observations sur l'ouvrage de Pullus, dans lesquelles il traite de diverses questions de theologie & de discipline. Après s'être reposé long-tems, il donna l'an 1688. un traité latin, *de la vraye origine Chrétienne du pays de Sens*, contre M. de Launoy, pour prouver que saint Savinien, saint Potentien & saint Altin, ont été envoyés par saint Pierre à Sens: qu'ils y ont prêché l'évangile, & établi une église dès ces premiers tems; mais les monumens qu'il allegue pour le prouver, sont peu dignes de foi. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII. siécle.*

MATHURINS (ordre religieux) *cherchez* TRINITAIRES.

MATHUSALEM, fils d'*Henoc*, nâquit l'an 688. du monde, & 3347. avant Jesus-Christ, son pere étant âgé de 65. ans. L'an 875. du monde, & 3160. avant Jesus-Christ, il eut Lamech pere de Noé; & en l'an 1656. du monde, & 2379. avant Jesus-Christ, il finit ses jours âgé de 969. ans, peu de tems avant le deluge. * *Genese*, c. 5. Torniel. Salian, Sponde & Usserius, *in an. V. T.*

MATIGNON, ou plûtôt GOYON MATIGNON, maison des plus anciennes & des plus illustres de Bretagne, possede de tout tems la ville de Matignon & le château de la Roche-Goïon. Il est tres-difficile de decider si les seigneurs qui en sont sortis, ont donné leur nom à la ville qui le porte, ou s'ils l'ont emprunté d'elle. Quant au nom de Goïon, il est tres-probable que c'est un nom propre, adopté par les descendans de GOÏON, premier banneret de Bretagne, qui dans le X. siécle rendit de tres-grands services au duc Alain, surnommé *Barbetorte*. Ce fut lui, selon les anciennes chroniques, qui

chassa les Normands de la Bretagne dont ils s'étoient emparés vers l'année 931. & qui pour assurer le pays contre leurs incursions, fit bâtir un château sur un rocher escarpé sur la mer, qu'il appella de son nom, *le château de la Roche-Goïon*, qui subsiste encore. L'ignorance de ce tems-là, & le peu d'usage qu'on avoit pour-lors des surnoms, nous ont dérobé la connoissance des ancêtres de cette maison ; mais les cartulaires des abbayes anciennes de saint Jacut & de saint Aubin, dont ils sont les fondateurs, & les annales de Bretagne, nous ont conservé le nom de quelques-uns d'entr'eux. L'an 1057. un Goïon se trouva aux états de Bretagne, tenus par Eudon, où il se plaignit qu'on lui disputoit la préséance que ses peres y avoient euë en qualité de premiers bannerets. D'Argentré dit de ces bannerets, qu'*il falloit qu'ils fussent d'un grand état & bien riches, pour nourrir & entretenir à leurs gages & à leurs dépens, nombre de gentilshommes à cheval pour le service du prince.* L'an 1096. Etienne Goïon suivit le duc Alain Fergent à la conquête d'Angleterre, par Guillaume *le Bâtard*; & au voyage de la Terre-sainte, où il se distingua par sa valeur. C'est lui qui a fondé le prieuré de saint Valeri. Denys Goïon qui vivoit encore l'an 1125. fit de grands biens à l'abbaye de saint Jacut, fondée par ses ancêtres. Guigues & Seldwin Goïon, sont nommés entre les chevaliers & écuyers pris dans la tour de Dol par le roi d'Angleterre l'an 1173. & *Damette* de Matignon, fille de *Robert* Goïon, & petite-fille de *Godefroi* Goïon, fit une donation à l'abbaye du mont-saint-Michel l'an 1218. Ces fondations & un grand nombre d'autres, qu'on trouvera répanduës presque dans tous les articles de cette histoire, nous fournissent des preuves authentiques, non seulement de l'ancienneté & de la grandeur de cette maison; mais encore de sa pieté ; & c'est apparemment ce qui lui a attiré une si grande benediction, & qui l'a si fort multipliée. Après avoir resté plusieurs siécles en Bretagne, elle s'établit en Normandie vers l'an 1450. à l'occasion du mariage de Jean Goïon, avec *Marguerite* de Mauny, heritiere de plusieurs grandes terres de Normandie, & principalement de la baronie de Thorigny, que les descendans de Jean Goïon-Matignon, possedent encore aujourd'hui; & dans l'une & dans l'autre de ces deux provinces, elle a été dans un tres-grand lustre, puisqu'elle compte parmi ses descendans un grand nombre de gouverneurs de places, de maréchaux de camp, de colonels generaux des Suisses, & de la cavalerie, de lieutenans generaux dans les armées, un amiral de Bretagne, un maréchal & six chambellans des ducs de Bretagne, six chevaliers de l'ordre du saint Esprit, un grand écuyer de France, deux conseillers d'état, plusieurs chambellans de nos rois, sept lieutenans generaux de la province de Normandie, un gouverneur de Guyenne & deux maréchaux de France, dont l'un fit la fonction de connétable au sacre du roi Henri IV. Il y en a un troisiéme de cette maison, qui a eu un brevet de maréchal de France, qui est le grand-pere de ceux qui vivent aujourd'hui.

Cette grande maison n'est pas moins illustre par ses alliances; les plus hautes sont celles des maisons de Bretagne, d'Orleans-Longueville, & de *Marie* de Bourbon, cousine germaine d'*Antoine* roi de Navarre, pere de Henri *le Grand*. Par ces alliances les seigneurs de Matignon descendent du même sang des princes qui portent aujourd'hui toutes les couronnes de l'Europe. Par la premiere, leurs ancêtres ont eu l'honneur d'être appellés au mariage d'Anne de Bretagne, & de Charles VIII. comme principaux parens de cette reine. Par la seconde ils sont les dignes rejettons du fameux comte de Dunois, qui fut le défenseur de cette couronne, & des droits de Charles VII. & par la troisiéme, les descendans de cette maison, qui vivent aujourd'hui, peuvent se glorifier d'être les seuls seigneurs en France qui étoient au cinquiéme degré avec le roi Louis XIV. & qu'il n'y a que les princes du sang qui soient plus proches.

La preuve de tous ces faits se justifiera dans la suite de cette genealogie, que nous commencerons par Etienne Goïon qui vivoit dans le XII. siecle, & dont nous prouverons la filiation sans aucune interruption, pendant plus de cinq cens ans.

I. Etienne Goïon I. du nom, seigneur de la Roche-Goïon, & de Plevenou, épousa *Luce* dame de Matignon. On ne sçait pas précisement l'année:on croit que c'est environ l'an 1170. Il fit plusieurs donations à l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, & entr'autres des dîmes de saint Germain & de Plevenou : ces donations sont dans le tresor de cette abbaye. La premiere, qui est sans date, faite du consentement de *Hugues* leur fils aîné, porte qu'*Etienne* & ses successeurs, ont le droit de nommer un religieux à cette abbaye. La seconde, qui est de l'année 1214. est faite du consentement d'*Alain* leur fils, & de leurs autres heritiers; & par la troisiéme, ils confirment les donations precedentes, & donnent la dîme de saint-Postlant, pour eux & le salut des ames de leurs enfans, *Hugues*, *Geofroi*, *Etienne & Jean* qui étoient morts. Il paroît par ces actes, qu'il y a eu cinq enfans de ce mariage; 1. Hugues, qui suit; 2. *Alain*; 3. *Geofroi*; 4. *Etienne*; 5. *Jean-Geofroi* mort à la fleur de son âge, ne laissant de *Marguerite* de Plancoüet sa femme, que *Tiphaine* Goïon, fille unique, qui vivoit encore l'an 1235. Il fut un des chevaliers bannerets de Bretagne, qui demanderent justice à Philippe-*Auguste* roi de France, de la mort d'Alain leur duc. *Etienne* étoit mort auparavant l'an 1214. il en est parlé dans la donation de cette année-là. L'histoire d'Harcourt rapporte que *Jean*, dernier des enfans d'*Etienne*, fit une fondation pour le repos des ames de son pere & de ses prédecesseurs. Il n'a point eu de posterité; *ainsi nous rapporterons celle de* Hugues & d'Alain.

II. Hugues Goïon, seigneur de la Roche-Goïon, & de Lanquenan, est nommé fils aîné d'*Etienne* Goïon, & de *Lucie* de Matignon dans une donation de l'année 1214. & étoit mort l'an 1219. Il fut pere de *Raoul* Goïon, mort sans enfans, & de *Denyse* Goïon, qui par la mort de son frere, fut dame de Matignon. Elle épousa *Robert* vicomte de Merdignac, fit de grands biens pendant les années 1257. 1258. & 1259. aux religieux de l'abbaye de saint-Aubin, qui la reconnurent pour leur fondatrice dans les transactions qu'ils passerent ensemble l'an 1278. & elle mourut sans enfans l'an 1284. *Ainsi nous continuerons la posterité d'Etienne* par Alain, le seul fils qui restoit.

II. Alain Goïon, seigneur de Lanquenan, du Pagalet, & de Galoia, fils d'*Etienne* Goïon, & de *Luce* dame de Matignon, remit l'an 1219. aux religieux de l'abbaye de saint-Aubin, certains droits onereux dont ils étoient chargés. Cet acte est fait du consentement de *Robert* vicomte de Merdignac, & sous le sceau de ce seigneur : il fit donation de quelques biens au prieuré de saint Valery près de Matignon l'an 1245. Il confirma l'an 1246. du consentement d'*Etienne* Goïon son fils, toutes les donations que ses pere & mere avoient faites à l'abbaye de saint-Aubin. Il fit son testament au mois d'Août de l'an 1251. par lequel il ordonna certaines sommes pour le payement de ses dettes, & des legs pieux à prendre sur les terres de Lanquenan, de Pagalet & de Galoia. Il nomma pour executeur, l'évêque de saint-Brieu, l'abbé de saint-Aubin, le vicomte de Dinan, *Luce* de la Roncerie sa femme, & deux autres seigneurs; & pria Robert de Dinan, qu'il qualifie son ami, & Robert de Merdignac, de les aider de leurs conseils. Ce testament, dont on conserve encore l'original, étoit scellé de sept sceaux : il eut pour fils

III. Etienne Goïon, II. du nom, seigneur de Lanquenan, qui ratifia avec son pere, l'an 1245. & 1246. les donations faites au prieuré de saint-Valery par son ayeul. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

IV. Alain Goïon, II. du nom, seigneur de Matignon, & de Lanquenan, qui transigea l'an 1278. en presence de *Denyse*, dame de Matignon sa grande-tante, avec les religieux de l'abbaye de saint-Aubin, touchant les dismes de Lanquenan, que son ayeul leur avoit données. Cette donation, fut faite du consentement d'*Etienne* son fils aîné, de *Mathilde* sa femme, & de *Denyse* sa fille : il passa un autre acte avec ces religieux, qui se trouve sans date, par lequel il s'engage de leur donner quatre mines de bled par an. Il devint heritier de la terre de Matignon l'an 1284. par la mort de *Denyse*, dame de Matignon sa grande-tante; & la même année, il passa un autre acte avec les religieux de saint-Aubin, dans lequel il prend

la qualité de seigneur de Matignon. Il eut de *Mathilde* sa femme, six enfans; 1. *Denyse* Goïon, nommée sa fille aînée, dans la transaction de l'an 1278. dont l'alliance est ignorée; 2. *Etienne* Goïon, qualifié son fils aîné dans la même transaction, mort sans enfans; 3. BERNARD Goïon, qui suit; 4. *Alain* Goïon, representé en habits sacerdotaux sur une tombe, au pied du grand autel de l'église de Matignon, mort l'an 1305. âgé de 35. ans; 5. *Pierre* Goïon; 6. *Philippe* Goïon. Il est fait mention de ces deux derniers dans une fondation faite à l'église de Matignon en l'année 1339. & dans une enquête qui se trouve au procès de *Charles* de Blois, contre *Jean* de Montfort, dans laquelle ils sont nommés oncles d'*Etienne* Goïon, fils de BERTRAND, qui suit;

V. BERTRAND, I. du nom, seigneur de Matignon, fils puîné d'ALAIN II. fonda au mois de Septembre de l'an 1323. du consentement d'*Etienne* son fils aîné, une chapelle en l'église de Matignon, qu'il dota de 25. mines de bled de rente. On lui donne pour femme, *Jeanne*, que quelques-uns appellent *de Tournemine*; d'autres *de Bretagne*: ce qui est plus probable; parce qu'outre les titres & les monumens qu'on en a dans cette maison, Charles duc de Bretagne, qualifie *Etienne* Goïon, fils de *Bertrand* son cousin. De ce mariage sont issus; 1. ETIENNE Goïon, qui suit, dénommé dans la fondation de l'année 1323. 2. *Pierre* Goïon, prêtre, nommé dans la fondation de l'an 1342. *rapportée ci-après*; & *Louis* Goïon, qui se trouva à la fameuse bataille de Trente de l'an 1351.

VI. ETIENNE Goïon, III. du nom, seigneur de Matignon & de la Roche-Goïon, fut capitaine du châtel-Jugon, & l'un des principaux du parti de Charles de Blois, duc de Bretagne, & de la duchesse *Jeanne*, qui lui donnerent le domaine de la ville d'Hameon, en recompense des grands services qu'il leur avoit rendus: il est qualifié dans cette patente, qui est du 20. Février de l'an 1341. *notre tres-brave cousin & feal chevalier banneret monsieur* Etienne *Goïon*, *sire de Matignon*: il est compris dans une commission de l'année 1353. que cette duchesse donna pour l'ambassade d'Angleterre, aux fins de la délivrance du duc son époux. Il avoit accordé l'an 1338. à l'abbaye de saint-Jacut, le privilege & franchise aux foires & marchés de Matignon, pour tous les hommes & sujets de cette abbaye. Il avoit aussi fondé deux chapelles dans l'église de Matignon; une l'an 1339. avec *Pierre* & *Philippe* Goïon ses oncles; & l'autre l'an 1342. avec *Pierre* Goïon son frere. Il étoit mort en 1363. & eut deux femmes, dont il est fait mention dans cette fondation de l'an 1342. La premiere s'appelloit *Jeanne*, dont le surnom est ignoré; la seconde, *Alix* de Paynel, descenduë par *Marguerite* d'Avaugour sa mere, des comtes de Penthiévre & Goello, puînés des premiers ducs de Bretagne. De son premier mariage sortirent, 1. *Alain* Goïon, nommé son fils aîné, present l'an 1339. & 1342. aux fondations faites par son pere en l'église de Matignon; 2. BERTRAND II. du nom, qui suit; 3. *Alix* Goïon, femme de *Guillaume* seigneur de Coëtquen, 4. *Renée* Goïon, femme de *Silvestre* Budes, seigneur d'Uzel; 5. *Marguerite* Goïon, mariée 1°. à *Gilbert* seigneur du Cambout. 2°. à *Thomas* Gerevaux, seigneur du Canavet, comme il est justifié par une fondation de l'année 1361. faite par ladite *Marguerite* à l'abbaye de saint-Aubin. De sa seconde femme vint *Etienne* Goïon, seigneur de Launay-Bouquien, qui fut capitaine de la ville & château de Rennes; puis maréchal & amiral de Bretagne, & un des principaux ministres du duc Jean, surnommé *le Vaillant*. Il fut garant du traité passé entre le roi de France & le duc l'an 1379. & fut envoyé en ambassade vers le roi d'Angleterre, pour traiter de la reddition de Brest; & ensuite vers le roi de France. Il s'étoit allié, aussi-bien que Bertrand son frere, dans la maison de Montafilan. Cet *Etienne* a formé la branche de GOÏON LA-MOUSSAYE, dont le dernier qui est mort depuis peu, étoit fils d'*Amauri* Goïon, marquis de la Moussaye, & de *Henriette-Catherine* de la Tour, fille de *Henri* de la Tour, duc de Bouillon, vicomte de Turenne, maréchal de France, & d'*Elisabeth* de Nassau, fille de *Guillaume* de Nassau, prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon.

XII. BERTRAND Goïon II. du nom, seigneur de Matignon & de la Roche-Goïon, porta l'an 1364. à la bataille de Cocherel, la banniere du connêtable du Guesclin son cousin, qu'il suivit aussi en Espagne l'an 1366. Il assista l'an 1368. à la procession qui fut faite à Rennes, lorsque Jean *le Vaillant* duc de Bretagne, posa la premiere pierre de l'église de Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles, & contribua même de cent florins d'or à ce bâtiment. Il transigea en cette année avec *Etienne* Goïon son frere, auquel il donna la terre de Launay-Bouquien, qu'il n'avoit euë qu'à viage, par le partage de l'an 1363. & confirma la donation de plusieurs autres heritages qu'il lui avoit legués par son testament fait en Espagne. Il fut un des seigneurs dont Charles VI. roi de France demanda les scellés, pour assurance du traité de paix qu'il conclut à Guerande en 1380. avec Jean *le Vaillant*, duc de Bretagne. Son épouse fut *Jeanne* de Dinan, fille de *Rolland*, seigneur de Montafilan, de laquelle il eut, BERTRAND, qui suit;

VIII. BERTRAND Goïon, III. du nom, seigneur de Matignon, demeura jeune sous la tutelle d'*Etienne* Goïon, seigneur de Launay son oncle, avec lequel il transigea le 7. Août de l'an 1385. tant au sujet des biens & succession d'*Etienne* Goïon, sire de Matignon son ayeul, que de plusieurs terres & seigneuries, dont ledit *Etienne* son oncle s'étoit emparé pendant sa minorité, sous prétexte qu'elles lui avoient été données par son frere pere dudit *Bertrand* II. Par cette transaction il décharge *Etienne* son oncle du compte de sa tutelle, moyennant certaine somme, & se regle entierement avec lui & les siens. En vertu du traité de Guerande, il rentra en possession de son château de la Roche-Goïon, dont *Etienne* son ayeul avoit été dépoüillé par le comte de Montfort, pour avoir suivi le parti de Charles de Blois. Il fut un des seigneurs qui cautionna le duc de Bretagne envers le seigneur de Clisson, & fit serment de fidelité à ce duc avec les autres grands de Bretagne, le 28. Novembre de l'an 1393. Il fonda l'an 1397. une chapelle dans l'église de Matignon, & l'année suivante il assista aux états de Bretagne tenus à Rennes. Il acquit le 8. Juillet 1401. d'*Etienne* Goïon son oncle, la seigneurie de Pleun: on trouve des actes de cette même année, dans lesquels Jeanne fille du roi de Navarre, duchesse de Bretagne, le qualifie son cousin. L'an 1402. le duc de Bretagne le fit capitaine du Châtel-Jugon. L'an 1404. il fut present à la décharge que ce duc donna au sire de Laval, de l'administration qu'il avoit euë de ses biens pendant sa minorité. Il transigea la même année avec *Bertrand* Goïon, seigneur de Launay son cousin, touchant l'execution testamentaire d'*Etienne*, pere dudit *Bertrand*, seigneur de Launay. Il transigea pareillement avec *Marguerite* de Clisson, comtesse de Penthievre sa cousine, sur quelques droits de justice. On tient qu'il mourut en Angleterre au pays de Galles l'an 1407. Il avoit épousé *Marie* de Rochefort, fille puînée de *Jean* sire de Rochefort, d'Ancenis & de Châteauneuf, & de *Jeanne* d'Ancenis. *Marie* de Rochefort vivoit encore l'an 1418. puisqu'elle transigea en cette année-là avec *Jeanne* de Rochefort sa sœur aînée, dame de Rieux, de Rochefort & d'Ancenis, sur les droits qu'elle avoit aux successions de ses pere & mere, & des deniers dotaux, qui lui avoient été promis en mariage. Ses enfans furent; 1. JEAN Goïon, sire de Matignon, qui suit; 2. *Matheline* Goïon, mariée en 1407. à *Jean* de Beaumanoir, seigneur du Bois la Mothe; 3. *Isabeau* Goïon, qui épousa 1°. l'an 1408. *Pierre* d'Amboise, vicomte de Thoüars, 2°. avant l'an 1422. *Thomas* Ston, chevalier Anglois, seigneur de Langeais; 3°. l'an 1345. *Geofroi* Tremeruc; 4°. *Marie* Goïon, femme de *Rolland* Madeve, seigneur de Guemadeve; 5. *Lancelot* Goïon, seigneur du Lude, chambellan du duc de Bretagne, qui servit pendant les guerres du Languedoc, avec 18. écuyers de sa compagnie l'an 1418. Il suivit le duc de Bretagne, comme un de ses chambellans, dans un voyage qu'il fit à Amiens l'an 1425. Depuis ayant été fait prisonnier par le sire de l'Escale chevalier Anglois, & demeuré prisonnier à Domfront, il traita de sa rançon le 23. Avril de l'an 1439. à laquelle s'obligerent les seigneurs de Châteauneuf & de Coëtquen, sous la caution du sire de Matignon. Il épousa 1°. *Isabeau* le Moine, dame de Kaësden, 2°. *Sybille* de Mont-

bourcher, veuve de *Pierre* de Lhôpital, seigneur de la Roüardaye, dont il n'eut point d'enfans; & laissa de sa premiere femme *Jean* Goïon, seigneur du Lude & Kaësden, mort aussi sans enfans, de *Jeanne* de Lhôpital, fille de *Sybille* de Montbourcher sa belle-mere, & de son premier mari.

IX. Jean Goïon, sire de Matignon & de la Roche-Goïon, baron de Thorigny, chambellan du duc de Bretagne, signa l'an 1407. au contrat de mariage d'entre *Matheline* Goïon, sa sœur, & le seigneur de Beaumanoir, avec lequel il transigea l'an 1441. tant en son nom que pour *Matheline* Goïon, sa sœur. Il avoit été present au traité qui fut fait l'an 1418. entre *Marie* de Rochefort, sa mere, & *Jeanne* de Rochefort, dame de Rieux, & l'an 1443. il transigea avec *François* de Rieux, seigneur de Rochefort, son cousin, de tous les differends qu'ils avoient ensemble. Il fit plusieurs fondations; la premiere l'an 1425. dans l'église de Plevenon; la seconde l'an 1431. dans l'église de Matignon; la troisiéme l'an 1435. dans son château de la Roche; & l'an 1439. il ratifia la fondation faite à l'abbaye du mont saint-Michel, par *Olivier* Mauny, son beau-pere. Suivant le droit que les seigneurs de Matignon ont depuis un tems immemorial, de nommer un religieux à l'abbaye de saint-Aubin, il presenta Jacques Dubois l'an 1438. pour y être reçû. Le procès, qui survint à cette occasion, fut terminé par une transaction du 22. Avril de l'an 1440. par laquelle ces religieux acquiescerent à son droit, & reconnurent, comme ils avoient fait auparavant l'an 1438. que ses prédecesseurs étoient fondateurs de cette abbaye. Cette transaction, qui fut ratifiée en plein chapitre l'année 1441. porte expressement que cette abbaye est obligée de dire plusieurs messes & prieres pour les seigneurs de Matignon, même d'envoyer deux religieux à toutes les grandes fêtes pour dire la messe devant le seigneur ou dame de Matignon, en quelque endroit qu'ils soient de leur seigneurie. Il fut un des seigneurs qui s'associerent l'an 1420. pour venger l'entreprise faite contre la personne du duc de Bretagne, par Olivier, comte de Penthievre; & on le trouve nommé entre les parens de Marguerite de Bretagne, fille du duc François, dans les actes, par lesquels Gui comte de Laval, est institué son curateur. L'an 1449. il obtint un arrêt du conseil de ce duc, qui lui permet de contraindre les nobles des environs de la forteresse de la Roche, de s'y rendre pour la garder contre les ennemis. Il avoit obtenu l'an 1433. pareille contrainte contre les hommes & vassaux, qui refusoient de faire le guet & la garde dans ce château; & dans ces deux actes, aussi-bien que dans plusieurs autres, le duc de Bretagne le qualifie son cousin. Il mourut au mois de Fevrier de l'an 1450. Il avoit épousé *Marguerite* de Mauny, qui devint heritiere de la baronie de Thorigny, & de plusieurs autres terres, par le decès de son frere, mort sans enfans: elle étoit fille d'*Olivier* de Mauny, baron de Thorigny, & de *Catherine* de Thieuville. Ce mariage lui donna occasion de s'établir en Normandie, où cette maison a resté depuis. Elle se remaria, quoiqu'âgée de 60. ans, à Jean de Mauhugeon qui fut baron de Thorigny à cause d'elle, & mourut en 1469. ayant eu de son premier mari. Bertrand Goïon IV. du nom, qui suit; *Marie* Goïon qui épousa *Richard* sire d'Espinay, morte sans posterité: *Jeanne* Goïon, mariée 1°. à *Rolland* Madeuc seigneur de Guemadeuc, 2°. à *Jean* de Couvran, seigneur de la Morandaye. *Isabeau* Goïon femme de *Gui* sire d'Espinay & de la Marche, & *Alain* Goïon, sire de Thieuville & de Villiers, grand-écuyer de France. Il s'attacha à Loüis XI. auquel il rendit de tres-grands services, avant & après son avenement à la couronne: ce fut lui qui commanda les gentilshommes dans l'entrée que ce roi fit à Paris. Il défendit les frontieres de Normandie contre les ducs de Berry & de Bretagne, & empêcha leur jonction avec le duc de Bourgogne. Charles VIII. le continua dans sa charge de grand-écuyer, & le fit conseiller d'état, chambellan & chevalier de son ordre. Il procura de grands privileges à la ville de Caën, dont il étoit gouverneur, & qu'il défendit avec cinquante lances, contre le seigneur de Lescun: il étoit aussi bailli de Cotentin. Il mourut l'an 1490. & fut enterré à Caën dans l'église du S. Sepulchre, où étoit son tombeau, que les Huguenots ont ruiné. Il epousa *Magdelaine* Cleret, fille de *Jean*, seigneur de Fontaines, & de *Marguerite* de la Rochechoüart, dont il eut pour fille unique, *Françoise* Goïon dame de Thieuville, de Villiers, &c. mariée à *Jean* de Quellenec, vicomte du Fou, baron du Pont &c. morte en 1536.

X. Bertrand Goïon, IV. du nom, sire de Matignon, & de la Roche-Goïon, baron de Thorigny, & grand-chambellan du duc de Bretagne, fut tres-attaché, aussi-bien que son frere *Alain*, aux interêts de Charles VII. & de Loüis XI. rois de France. Il signa, comme parent, au contrat de mariage de Marguerite de Bretagne, fille du duc François, avec François comte d'Estampes. Pierre, duc de Bretagne, qui le qualifie son cousin, lui accorda par lettres du 28. Mai 1451. qu'en attendant le jugement du differend qu'il avoit avec les sires de Rieux, de Rochefort, & de la Hunaudaye, au sujet de la preséance qu'il demandoit en son parlement de Bretagne, comme premier banneret, il pourroit prendre rang & séance, où bon lui sembleroit près de ses barons. Le roi Charles VII. le retint, le premier Juillet de la même année, pour un de ses chambellans ordinaires; & le roi Louis XI. n'étant encore que dauphin, le retint pareillement l'an 1460. pour un de ses conseillers & chambellans. François II. du nom, duc de Bretagne, qui le qualifie aussi son cousin, lui remit par lettres du dernier Août 1462. à la priere de la comtesse de Laval, dame de Châteaubriant, toutes les amendes qu'il avoit encouruës, faute d'avoir comparu en son parlement, où il avoit été semons, sur ce qu'elle representa qu'il étoit pour-lors au voyage de saint Jacques. Ce duc lui confirma pareillement le 20. de Mai de l'an 1468. le privilege & prerogative de se délivrer, & ceux de sa suite & de sa maison, des plais generaux de Lemballe, pour éviter les contestations qui pourroient survenir entre lui & plusieurs seigneurs de Bretagne, à l'occasion des rangs & séances que chacun d'eux y prétendoit, comme premier banneret, lui la prétendant après le baron d'Avaugour. Il mourut le 3. Septembre de l'an 1480. Il avoit épousé le 28. Septembre 1441. *Jeanne* du Perrier, fille aînée de *Jean*, seigneur du Quentin & du Perrier, de laquelle il laissa; 1. Guy Goïon, qui suit; 2. *Jean* Goïon, seigneur de Boisglé; 3. *François* Goïon, seigneur de Ville-Baguës.

XI. Guy sire de Matignon & de la Roche-Goïon, baron de Thorigny, grand-chambellan du duc de Bretagne, laissa le nom de Goïon, ne prenant que celui de Matignon. François II. duc de Bretagne, lui remit l'an 1481. tous les revenus de ses terres, qui avoient été confisquées pour n'avoir pas comparu avec les autres nobles de la province aux montres qui avoient été convoquées. Il le fit son conseiller & chambellan, & lui donna la prevôté de Caën, par lettres du quatorze Octobre de l'an 1479. François II. du nom, duc de Bretagne, le qualifie son grand chambellan dans les lettres du quinze Mai de l'an 1485. par lesquelles il lui permet de lever sur le droit de billot certains deniers, pour les reparations & fortifications de son château de la Roche-Goïon. Il y a un arrêt du 24. Août de l'an 1486. où il est dénommé seul chambellan du duc de Bretagne. Il mourut le 12. Mai 1497. ayant épousé 1°. en 1479. N. marquise de Laval, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1485. *Perronne* de Jeucour, fille aînée & heritiere de *Jean* seigneur de Jeucour, & de *Perrette* de Trousseauville, dont il eut; *Anne*, femme de *François* Lespervier, seigneur de la Bouvardiere; Joachim; & Jacques, qui feront le degré suivant.

XII. Joachim sire de Matignon, baron de Thorigny, demeura jeune sous la tutelle de sa mere l'an 1498. Il fut depuis chevalier, conseiller, & chambellan du roi, lieutenant general de la province de Normandie, où il eut plusieurs commissions tres-importantes, pour fortifier & munir les places fortes du pays, pour s'opposer aux descentes que pourroient faire les Anglois sur les côtes de Normandie, & pour empêcher les assemblées des gens de guerre qui se faisoient sans permission du roi. Il mourut le 9. Octobre de l'an 1549. sans laisser d'enfans de *Françoise* Daillon-du-Lude, veuve du vicomte de Rohan.

XII. Jacques, I. du nom fils posthume de Gui de Matignon, & de *Perrette* de Jeucour, rendit un service tres-considerable à l'état, en donnant avis au roi des desseins, & de la retraite du connétable de Bourbon. Pour l'en récompenser, le roi lui donna la baronie de la Roche-Tesson. Il mourut avant son frere *Joachim* l'an 1537. en Piemont, où il commandoit les Suisses. Il avoit épousé *Anne* de Silly, dame de Lonray, fille aînée & heritiere de *François* de Silly; seigneur de Lonray, & du Fay, premier écuyer tranchant du roi, capitaine & bailli de Caën, & d'*Aimée* de la Fayette, dont il eut *Anne* de Matignon, femme d'*Olivier* de Maridot, seigneur de Vaux; & Jacques, qui suit;

XIII. Jacques II. du nom, sire de Matignon & de Lesparre, prince de Mortagne, comte de Thorigny, de Gacé & de Selles, baron de la Marque, de la ville de Saint-Lo & de Moyon, marquis de Lonray, gouverneur de Cherbourg, Granville, Saint-Lo, & lieutenant general pour le roi de la province de Normandie, gouverneur de Guyenne & de Bourdeaux, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, herita par le decès de *Joachim* Goïon, son oncle, mort sans posterité, des seigneuries de Matignon, de la Roche-Goïon, & de l'ancienne baronie de Thorigny, que le roi Charles IX. érigea en comté. Il avoit été élevé enfant d'honneur auprès de Henri II. qui n'étoit encore que dauphin, auquel il rendit de tres-grands services, aussi-bien qu'aux rois Henri III. & Henri IV. ses successeurs. Dès son jeune âge il donna des preuves de sa valeur aux sieges de Montmidy & de Domvilliers. Depuis, il se signala à la défense de Metz, d'Hesdin, & à la journée de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier l'an 1557. Deux ans après, la reine Catherine de Medicis, qui le consultoit dans les affaires les plus importantes, lui fit donner la lieutenance generale de la province de Normandie. En 1562. il fut fait maréchal de camp, & se trouva à la prise de Blois, de Tours & de Poitiers: il retourna ensuite en Normandie, où il défit 200. Anglois, sauva le château de Falaise, & contribua à la prise de Roüen en 1567. il rendit un service considerable à l'état, ayant empêché d'Andelot de passer la Seine, & de joindre avant le combat l'armée du prince de Condé. En 1569. il se signala aux combats de Jarnac, de la Roche-Abeille, & de Moncontour. En 1572. il empêcha le massacre des Huguenots à Alençon, à Saint-Lo, & pacifia la Basse-Normandie où il commanda l'armée du roi en 1574. & prit le comte de Montgommerie dans Domtfront. Le roi Henri III. voulant récompenser ses services, le confirma dans la charge de lieutenant general de Normandie en 1575. lui donna en 1578. le gouvernement de Cherbourg, & l'éleva à la dignité de maréchal de France le 14. Juillet 1579. & l'honora le trente-un Décembre de la même année du collier de ses ordres. Peu de tems après il eut le commandement de l'armée en Picardie, où il prit la Fere l'an 1581. & reduisit cette province à l'obéissance du roi. En 1585. il fut pourvû de la lieutenance generale de Guyenne, où il ne fut pas plûtôt arrivé qu'il chassa Vaillac du château Trompette, & arracha par ce moyen, à la ligue, la ville de Bourdeaux, & toute cette province. Les années 1586. & 1587. ne furent qu'une suite d'heureux succès, & de victoires pour le maréchal de Matignon; il secourut fort à propos Broüage, défit les Huguenots en plusieurs rencontres, prit sur eux plusieurs places, & leur eût enlevé la victoire qu'ils emporterent à Coûtras, si le duc de Joyeuse, qu'il alloit joindre, n'eût temerairement precipité le combat. En l'année 1588. il défit les troupes du roi de Navarre à Nerac, & chassa toutes celles que les Huguenots avoient dans le Quercy. En 1589. il fut pourvû du gouvernement de Guyenne. Après la mort de Henri III. il écrivit au roi Henri IV. pour le conjurer de hâter sa conversion, & dans cet intervalle, il défit l'armée navale des Espagnols; prit plusieurs places en Guyenne, & malgré les efforts de la ligue, il remit Bourdeaux, & toute cette Province, sous l'obéissance du roi, ayant obligé le parlement de Bourdeaux, qui se servoit des sceaux de Henri III. encore après sa mort, de se servir de ceux de Henri IV. ce qu'ils avoient d'abord refusé. En 1594. il fit la fonction de connétable au sacre d'Henri IV. & à la reddition de Paris, il entra dans cette ville à la tête des Suisses. Ce grand homme, également illustre par sa naissance, par sa valeur, par sa fermeté, par sa prudence, & par son humanité, mourut en son château de Lesparre le 27. Juillet 1597. âgé de 72. ans; son corps fut porté à sa terre de Thorigny en Normandie, où l'on voit son tombeau en marbre. Il avoit épousé *Françoise* de Daillon-du-Lude, fille de *Jean*, comte du Lude & d'*Anne* de Batarnay, dont il eut 1. *Odet*, comte de Thorigny, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de la province de Normandie, gouverneur de Cherbourg, bailli d'Evreux, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, & de cent arquebusiers à cheval, né l'an 1559. qui épousa l'an 1586. *Louise* comtesse de Maure, fille de *Charles* comte de Maure en Bretagne, dont il n'eut point d'enfant. Ce jeune seigneur, presque aussi celebre dans l'histoire, que son pere, mourut à la fleur de son âge, le 7. Août l'an 1595. après s'être distingué à l'affaire des Gautiers l'an 1588. au combat d'Arques en 1589. & à la bataille d'Ivry. Il avoit encore servi aux sieges de Roüen, d'Alençon, de Lisieux, de Laon & de Dijon. Le roi en consideration de ses services, le gratifia de la somme de dix mille écus l'an 1594. & le fit conseiller de son conseil d'état, dont il prêta le serment le 12. Janvier 1595. lui fit l'honneur de le voir pendant sa maladie, & lui donna un brevet d'amiral; 2. Charles, qui suit; 3. *Lancellot*, mort fort jeune; 4. *Gilonne* mariée en 1580. à *Pierre* d'Harcourt marquis de Beuvron; 5. *Anne*, épouse de *René* Carbonnel, marquis de Canisy.

XIV. Charles de Matignon, sire de Matignon & de Lesparre, comte de Thorigny, de Gacé & de Selles, marquis de Lonray, baron de la Marque, de Moyon, de Saint-Lo, & de la Roche-Tesson, conseiller du roi en ses conseils, & chevalier de ses ordres, gouverneur de Granville, Cherbourg & Saint-Lo, & Lieutenant general de la province de Normandie, fut capitaine de cent hommes-d'armes des ordonnances l'an 1579. gouverneur de Granville l'an 1596. & chevalier des ordres du roi l'an 1599. Il obtint droit d'entrée & séance au parlement de Normandie l'an 1609. fut nommé pour assister aux états de Paris l'an 1614. & pour tenir ceux de Roüen l'an 1616. 1623. & 1624. Le roi en consideration de ses services, lui accorda un brevet de maréchal de France le huitiéme Mars 1622. qui n'eut point d'effet, & mourut le huitiéme Juin 1648. Il avoit épousé à Roüen dès l'année 1596. la princesse *Eleonore* d'Orleans, fille de *Leonore*, duc de Longueville, & de *Marie* de Bourbon, duchesse d'Estouteville, comtesse de saint Pol, fille unique & heritiere de *François* de Bourbon, comte de saint Pol, cousine-germaine d'*Antoine*, roi de Navarre, pere de *Henri* IV. dont il eut 1. *Henri*, mort à 12. ans; 2. *Jacques*, comte de Thorigny, élevé enfant d'honneur du roi Louis XIII. capitaine de cent hommes-d'armes, gouverneur de Cherbourg & de Granville, qui épousa *Henriette* de la Guiche, depuis remariée à *Louis* de Valois, duc d'Angoulême, & comte d'Alais. Il servit l'an 1622. avec un regiment d'infanterie contre les religionnaires, fut blessé à Blaye d'un coup de mousquet, & prit Agen l'an 1625. Il exerça par commission la charge de mestre de camp de la cavalerie-legere dans l'armée d'Italie, & fut tué en duel en Mars 1626. sans laisser de posterité; 3. *Leonor*, abbé de Lassay & de Thorigny, nommé à l'évêché de Coûtances l'an 1622. puis évêque & comte de Lisieux l'an 1646. commandeur des ordres du roi, mort le 14. de Février 1680. 4. François, qui suit; 5. *Françoise*, religieuse à Vendôme; 6. *Catherine-Gilonne*, mariée à *François* de Silly, duc la Roche-Guyon, grand Louvetier de France, morte en Mars 1662.

XV. François de Matignon, sire de Matignon, & de la Roche-Goïon, comte de Thorigny, de Gacé & de Montmartin, marquis de Lonray, baron de la ville de S. Lo & de Moyon, chevalier des ordres du roi, gouverneur des villes, & châteaux de Cherbourg, Granville, saint Lo, & lieutenant general de la province de Normandie, fut blessé aux approches de Pavie en Italie en 1625. servit au siege de la Rochelle l'an 1628. suivit la

roi en Savoye l'année suivante, & se distingua l'an 1632. au combat de Rouvroy. L'an 1638. il fut fait gouverneur de Cherbourg, l'an 1639. gouverneur de Graville; & l'an 1643. mestre de camp d'un regiment d'infanterie. Il fut fait chevalier des ordres du roi, le premier de Janvier 1661. & mourut le 19. de Janvier 1675. Il avoit épousé *Anne* de Malon de Bercy, fille du president de Bercy, morte le 2. Avril 1688. dont il eut; 1. HENRI, qui suit; 2. *Leonor*, aumônier du roi, abbé de Lassay & de Thorigny, évêque & comte de Lisieux, après son oncle, mort le 14 Juillet 1714. âgé de 77. ans; 3. *Charles* comte de Gacé, colonel du regiment amiral, brigadier des armees du roi, qui servit l'an 1664 avec plusieurs seigneurs, en Hongrie, au combat de saint Gothart, se signala l'an 1667. à la déroute du comte de Marsin, près de Lille en Flandres, & l'an 1672. à la conquête de la Hollande. & mourut sans alliance l'an 1674. d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Senef; 4. *Jacques* évêque de Condom, qui se démit de cet évêché, après avoir gouverné ce diocese pendant vingt ans: il est à present abbé de saint Victor de Marseille; 5. un autre JACQUES de Matignon, *qui a fait la branche des comtes de* THORIGNY, *dont la posterité sera rapportée ci-après*; 6. CHARLES-AUGUSTE, *qui a fait celle des comtes de* GACE', *dont il sera aussi parlé ci-après*; 7. *Eleonore*, prieure des Bernardines de Thorigny, puis abbesse du Paraclet; 8 *Marie Catherine*, abbesse de Cordillon; 9. *Charlotte*, abbesse de Saint-Desir, près de Lisieux; 10. *Henriette*, religieuse à Cordillon; 11. *Marie*, *Françoise*, mariée à *Robert-Jean-Antoine* de Franquetot, comte de Coigny, gouverneur de Caën, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de Barcelone morte le 11. Octobre 1719. 12. & *Anne* de Matignon, alliée à N. marquis de Nevet, morte sans enfans.

XVI. HENRI sire de Matignon, & de la Roche-Goïon comte de Thorigny, marquis de Lonray, baron de saint Lo, de Moyon & de la Roche-Thesson, marquis de la Luthumiere, &c. Lieutenant general de la province de Normandie, gouverneur des villes de Cherbourg, Granville & saint Lo, mestre de camp du regiment royal cavalerie, né en 1633. obtint des lettres de conseiller d'état l'an 1658. pour avoir ses entrées & séances au parlement de Normandie. Il servit à l'attaque des lignes d'Arras l'an 1654. aux prises de Montmedy, Gravelines & Dunkerque l'an 1658. se distingua à la déroute du comte de Marsin l'an 1667. & mourut l'an 1682. Il avoit épousé l'an 1648. *Marie-Françoise* le Tellier, dame de la Luthumiere, fille unique & heritiere de *François* le Tellier, marquis de Luthumiere, & de *Charlotte* du Bec, dont il eut; 1. *Jean-Louis-Charles*, marquis de Lonray, né l'an 1660. mort l'an 1671. 2. *François*, marquis de la Luthumiere, né l'an 1664. mort l'an 1673. 3. *Leonor*, né l'an 1667. mort l'an 1670. 4. *Anne* religieuse à la Visitation de Caën; 5. *Eleonore*, aussi religieuse à la Visitation de Caën; 6. *Marie-Françoise-Gabrielle*, religieuse à Cordillon; 7. *Claude-Therese*, aussi religieuse à Cordillon, qui en est devenuë abbesse après la mort de sa tante; 8. *Charlotte*, mariée par dispense à *Jacques* de Matignon, comte de Thorigny, son oncle, morte le 4. Avril 1721. & 9. *Catherine-Therese* de Matignon, dame de Lonray, mariée 1°. à *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Seignelay, ministre & secretaire d'état, grand-tresorier des ordres du roi, 2°. à *Charles* de Lorraine, comte de Marsan, chevalier des ordres du roi, morte le 7. Decembre 1699.

BRANCHE DES COMTES DE THORIGNI.

XVI. JACQUES, III. du nom, sire de Matignon, de la Roche-Goion, seigneur du duché d'Estouteville, comte de Thorigny, de Gournay, de la Ferté & de Montmartin, châtelain de Condé-sur-Noireau, & d'Hambie, baron de la ville de saint Lo, de Moyon, de la Roche-Tesson & de Gatteville, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Cherbourg, Granville & saint Lo, & lieutenant general de la province de Normandie & des armées du roi, né le 28. May 1644. cinquiéme fils de FRANÇOIS de Matignon, & d'*Anne* Malon de Bercy, fut reçu chevalier de Malte l'an 1651. & étoit nommé *le chevalier de Matignon*. Il a été depuis guidon des gendarmes Ecossois, & a servi l'an 1664. à la prise de Gigeri en Barbarie, sous le duc de Beaufort, en Portugal, sous le comte de Schomberg; & a été fait lieutenant general des armées du roi l'an 1693. Sa majesté l'a honoré du collier de ses ordres. Il épousa, par dispense, *Charlotte* de Matignon, sa niece, fille de *Henri* de Matignon son frere, morte le 4 Avril 1721. en sa 64. année. De ce mariage il a eu; 1. FRANÇOIS-LEONOR-JACQUES de Matignon, comte de Thorigny, qui suit; 2. *Catherine-Elisabeth* de Matignon, mariée aussi par dispense à *Louis-Jean-Baptiste* de Matignon, marquis de Gacé, son cousin-germain, fils du maréchal de Matignon, oncle de ladite dame, morte sans enfans le 8. Juillet 1706. agée de 27. ans.

XVII. JACQUES-FRANÇOIS-LEONOR de Matignon, comte de Thorigny, né en Novembre 1689. mestre de camp du regiment royal etranger cavalerie, a épousé en Octobre 1715. *Louise-Hyppolite* Grimaldi, duchesse de Valentinois, fille d'*Antoine*, prince de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, chevalier des ordres du roi, & de *Marie* de Lorraine-Armagnac, à la charge de prendre le nom & les armes de Grimaldi, sans pouvoir ni lui, ni ses descendans ajoûter aucun autre nom à celui de Grimaldi, ni écarteler d'autres armes, & a été reçu duc de Valentinois, pair de France au parlement le 14. Decembre 1716. *Voyez sa posterité à* GRIMALDI.

BRANCHE DES COMTES DE GACE'.

XVI. CHARLES-AUGUSTE de Matignon, comte de Gacé, baron de Briquebec, &c. gouverneur & lieutenant general pour le roi du pays d'Aunis, ville & gouvernement de la Rochelle, isle de Ré, Oleron, Broüage, &c. maréchal de France, sixiéme fils de FRANÇOIS de Matignon, comte de Thorigny, & d'*Anne* de Malon de Bercy, né le 28. Mai 1647. a porté les armes fort jeune, sous le nom *du chevalier de Thorigny*. Il alla en Candie, où il commanda les enfans perdus, sous les ordres de son cousin le comte de saint Pol, gouverneur de Normandie, & y fut dangereusement blessé. L'an 1668. il a servi en Hollande. L'an 1672. il s'est trouvé à la bataille de Sintzain, au combat de Turkein, & à la bataille de Treves, où il s'est signalé. Il étoit pour lors colonel du regiment de Vermandois, & avoit pris la qualité de *comte de Gacé*. Il s'est trouvé l'an 1676. aux sieges de Condé & de Bouchain, & dans plusieurs autres occasions, jusques à la paix de Nimegue. L'an 1684. il alla au siege de Luxembourg, & fut nommé gouverneur du pays d'Aulnis. L'an 1689. il eut ordre de suivre le roi d'Angleterre en Irlande, avec le titre de lieutenant general, & commanda les troupes de ce prince. A son retour il servit à la bataille de Fleurus, aux sieges de Mons & de Namur, & au combat de Steinkerque, & fut nommé lieutenant general le 30. Mars 1693. La guerre s'étant renouvellée, il suivit en 1703. le duc de Bourgogne en Flandres, & y commanda l'infanterie: il continua de servir les années suivantes, & prit la ville d'Huy le 31. Mai 1705. Le roi lui donna l'an 1708 le commandement des troupes qu'il fit embarquer pour passer en Ecosse avec le roi d'Angleterre, auprès duquel il eut aussi le caractere d'ambassadeur extraordinaire, avec la commission de generalissime, & lui accorda le 18. Fevrier de la même année, avant l'embarquement, le brevet de maréchal de France. Louis XV. l'a honoré en 1724. de la qualité de chevalier de ses ordres. Cette expedition n'ayant pas réüssi, il revint en Flandres, & servit sous le duc de Bourgogne, au combat d'Oudenarde. Il épousa le 8. Avril 1681. *Marie-Elisabeth* Berthelot, fille de *François* Berthelot, secretaire du roi & des commandemens de madame la dauphine, & d'*Anne* Regnault de Buchy, morte le 26. Juin 1702. âgée de 33. ans, dont il a eu; 1. *Louis-Jean-Baptiste*, qui suit; 2. *Eleonor*, docteur en theologie de la faculté de Paris, prieur du Plessis Grimout, abbé de Lassay, sacré évêque de Coûtances le onze Janvier 1722. 3 N. dit *le chevalier de Matignon*, colonel d'un regiment, mort en Fevrier 1707. 4. *Marie-Thomas-Auguste*, marquis de Matignon, brigadier des armées du roi, qui a épousé en May 1720. *Edmée-Charlotte* de Brenne, fille de *Basile* de Brenne de Postel, comte de Bombon, & de *Marie-Magdelaine* Duret, dont

dont il a *Victoire-Louise-Josephe* de Matignon, baptisée le 10. Août 1722. 5. *Marie-Anne*, alliée à *Henri-François*, marquis de Graves; & 6. N. de Matignon, qui a épousé en Juin 1720. *Jacques-Claude-Augustin* de la Cour, marquis de Balleroy, colonel d'un regiment de dragons.

XVII. LOUIS-JEAN-BAPTISTE de Matignon, marquis de Gacé, né le 29. Janvier 1682. après avoir esté mestre de camp du regiment de Toulouse, le fut nommé du regiment Dauphin etranger, gouverneur & lieutenant general pour le roi du pays d'Aunis, ville & gouvernement de la Rochelle, isle de Ré, Oleron, Broüage &c. a été nommé brigadier de cavalerie en Janvier 1709. maréchal de camp en Fevrier 1719. & fait chevalier des ordres du roi en 1724. Il épousa 1°. en Juin 1700. *Catherine-Elisabeth* de Matignon sa cousine germaine, fille de *Jacques*, III. du nom, comte de Thorigny, morte sans enfans le 8. Juillet 1706. âgée de 27. ans. 2°. le 22. May 1710. *Anne-Eleonore-Dreuse* Rousselet, fille de Louis, marquis de Chasteaurenault, maréchal & vice-amiral de France &c. & de *Renée* de la Porte. * *Cartulaires des abbayes* de S. Aubin, de S. Jacut, & du mont S. Michel. *Titres du duché de Bretagne au château de Nantes. Registres de la chambre des comptes de Bretagne, & de celle de Paris.* Guillaume de *Malmesbury. Histoire de Bretagne*, par le pere le Baud & par d'Argentré. *Chroniques* d'Alain Bouchard. *Histoire genealogique de Bretagne*, par Augustin le Pas. Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne. Vie du maréchal de Matignon*, par M. de Caillères, *histoire de la maison d'Harcourt*, par M. Du Bouchet. *L'histoire du maréchal de Guebriant*, par M. le Laboureur, *& autres.*

MATIN, en latin *Mathis*, *Matis*, petite riviere de l'Albanie. Elle baigne Durazzo, & se décharge dans le golfe de Venise. * Maty.

MATINES, est le nom que l'on donne vulgairement à l'office ecclesiastique de la nuit, composé de trois nocturnes. Anciennement c'étoit le nom de l'office que l'on recite au point du jour, que l'on appelloit *Laudes Matutinas*, & que l'on appelle communement Laudes. Le peuple donna en France ce nom au massacre de la saint-Barthelemi, qui fut executé sur les Huguenots le 24. Août 1572. Le roi Charles IX. irrité par toutes les entreprises que les Calvinistes avoient faites contre lui, & sur tout par celle de Meaux, où ils se seroient saisis de sa personne, sans la genereuse resistance des Suisses, n'aspiroit qu'à en tirer une vengeance sanglante. Catherine de Medicis sa mere, le duc d'Anjou son frere, qui fut depuis le roi Henri III. & les princes Lorrains, excitoient son ressentiment, chacun par des vûës differentes, mais qui tendoient toutes à se défaire des princes & des seigneurs engagés dans le parti Huguenot. Pour les attirer dans le piege qu'on leur tendoit, le roi leur fit des caresses extraordinaires, & sur-tout à l'amiral de Coligni, auquel il accorda tout ce qu'il lui demandoit. Enfin le mariage de madame Marguerite de France, sœur du roi, avec le roi de Navarre, depuis roi de France, fut le dernier leurre, par lequel on desarma leur défiance. Le roi de Navarre, le prince de Condé son neveu, l'amiral, & les autres chefs s'étoient rendus à Paris pour y celebrer ces nôces; & ce fut alors qu'il fut resolu dans le conseil du roi, de consommer cette funeste entreprise, qu'on y méditoit depuis long tems. Le premier acte de cette tragedie fut l'assassinat de l'amiral, qui fut blessé par un certain Maurevel, d'un coup de pistolet à la main droite & au bras gauche, en revenant du louvre, près duquel il étoit logé. La reine mere avoit crû qu'après sa mort qu'elle croyoit infaillible, parce qu'il fut tiré d'une fenêtre presque à bout portant, les Calvinistes qui étoient à la cour se souleveroient à l'instant, & avec eux les Montmorency, en faveur des Châtillons; que dans la chaleur de leurs premiers transports ils se jetteroient sur les Guises, & que tous les chefs de ces deux partis affoiblis par l'animosité des uns & des autres, pourroient aisément être exterminés par le roi, qui feroit sortir ses gardes sur eux. Mais le hazard qui voulut que l'amiral ne fût que blessé, rompit toutes ces mesures, & reduisit le roi & la reine sa mere à redoubler leurs artifices, pour retenir à la cour les seigneurs Huguenots, effarouchés de ce coup. Charles IX. & sa mere allerent voir l'amiral, & lui jurerent solemnellement de le venger de cet attentat, dont on soupçonnoit les princes Lorrains, parce que Maurevel avoit été page du duc de Guise; mais incontinent après on conclut dans le conseil qu'il falloit hâter l'éxecution du massacre; & après avoir agité longtems si l'on devoit l'étendre jusques sur les personnes du roi de Navarre & du prince de Condé, on resolut enfin de les épargner. Les seigneurs Calvinistes, qui avoient lieu d'apprehender ce qui se preparoit, tinrent conseil entr'eux; & quelques-uns, à la tête desquels étoit le vidame de Chartres; opinoient à faire emporter l'amiral à Châtillon, & à se dérober avec lui à la fureur du roi. Mais Teligny, gendre de l'amiral, persista toûjours à soûtenir qu'on faisoit tort au roi de douter de sa sincerité; & fit tant par ses persuasions, que tous prirent le parti de demeurer. Cependant le duc de Guise, qui s'étoit chargé de l'éxecution, assembla les capitaines Suisses des cinq petits cantons, & les capitaines des compagnies Françoises qui étoient à Paris, pour leur déclarer les intentions du roi. Aprés les avoir animés par des motifs de religion, & par l'esperance du butin, il les posta devant le louvre, au tour du logis de l'amiral, & en d'autres places differentes. Le prévôt des marchands eut ordre de faire armer les bourgeois, qui prirent pour marque un linge blanc au bras gauche, & une croix au chapeau. Le signal se devoit donner à la pointe du jour par le son de la cloche du palais, mais la reine mere le fit avancer, de peur que le roi ne donnât ses ordres pour revoquer cette cruelle boucherie, qui commençoit à lui donner de l'horreur. Elle descendit à l'appartement de ce prince pour le rassurer, accompagnée du duc d'Anjou, du duc de Nevers, de Birague, de Tavanes, & du comte de Rets; & aussi-tôt après elle fit sonner le tocsin à S. Germain l'Auxerrois, pour avancer celui du palais. Alors les gens armés coururent la plûpart vers le louvre, où se devoit commencer l'éxecution. On enfonça les portes du logis de l'amiral, qui sortit du lit, se fit donner sa robe de chambre; & après avoir conseillé à ses amis de se sauver, il s'avança genereusement au-devant de la mort qui le cherchoit. Cosseins, suivi d'un grand nombre d'autres capitaines armés, entrerent l'épée à la main dans sa chambre; & un Allemand appellé *Bême*, qui avoit été nourri chez le duc de Guise, venant à lui pour le frapper: *Jeune homme*, lui dit l'amiral, *tu devrois respecter mes cheveux blancs; mais tu n'accourciras pas ma vie de beaucoup.* A ces mots, Bême lui donna de son épée dans le ventre, & l'abattit ensuite d'un coup d'estramaçon. Il fut achevé par les autres, & son corps fut jetté par la fenêtre pour être consideré du duc de Guise, qui eut, dit-on, assez peu de generosité pour lui mettre le pied sur le ventre, en proferant quelques paroles outrageantes. Un Italien coupa la tête, & la porta à la reine mere, laquelle, si l'on en croit les Huguenots, la fit embaumer, & l'envoya à Rome. Le corps fut exposé trois jours entiers aux insultes de la populace, & fut enfin pendu par les pieds au gibet de Montfaucon. Dans les autres quartiers de la ville, le duc de Nevers, le duc de Montpensier & Tavanes, couroient de ruë en ruë pour animer le peuple, quoique beaucoup plus acharné au massacre que les soldats. Il y eut un grand nombre de seigneurs qui perirent cette nuit-là; & entr'autres le comte de la Rochefoucault, Teligny, le marquis de Renel frere du prince de Porcean, le seigneur de la Force, avec un de ses fils, l'autre s'étant couché sur les corps de son pere & de son frere, & s'étant ensuite sauvé chez Biron gouverneur de l'Arsenal; le baron de Soubize; le sieur de Guerchy, tués après une vigoureuse resistance; Pluvault, Berny, Baudiné de Brion, gouverneur du marquis de Conty, &c. Enfin l'on croit que le nombre des morts dans Paris & dans les fauxbourgs, fut de cinq mille personnes, tant seigneurs, gentilshommes, présidens, conseillers, avocats, procureurs, medecins, marchands, que femmes, &c.

Quelques seigneurs Calvinistes, qui s'étoient logés au fauxbourg saint Germain, separés du louvre par la Seine, trouverent moyen de se sauver, malgré la poursuite du duc de Guise, qui les suivit lui-même jusques à Montfort l'Amaury. Les principaux qui échapperent

furent, Jean de Rohan-Fontenay, Geofroi de Caumont, oncle de la Force, le vidame de Chartres, Montgommery, Beauvais-la-Nocle, Segur, Pardaillan, & quelques autres. La tuërie dura près de sept jours, pendant lesquels plusieurs Catholiques même furent sacrifiés par ordre des puissances, ou par des ennemis particuliers qui profitoient du tumulte, pour satisfaire ou leur vengeance, ou leur avarice. On tient même que les Montmorency, qui étoient quatre freres, le maréchal de Cossé, & Biron grand-maître de l'artillerie, avoient été mis sur la liste des proscrits; les premiers à cause de leur étroite union avec les Coligny leurs parens; & les deux autres, parce qu'on les soupçonnoit de pancher vers le parti Calviniste. Mais l'absence du maréchal de Montmorency, qui avoit prévû l'orage, empêcha que l'on n'attaquât ses freres qu'il auroit pû venger. La belle Châteauneuf, maîtresse de Monsieur, frere du roi, sauva la vie au maréchal de Cossé son allié; & le canon que Biron fit pointer à l'arsenal contre la ville, ôta l'envie à ses ennemis de rien entreprendre sur lui. Paris ne fut pas le seul theâtre de ces massacres; ils furent executés à la même heure dans plusieurs provinces, où l'on avoit donné les mêmes ordres qu'à Paris, à Meaux, à Troyes, à Orleans, à Nevers, à Toulouse, à Bourdeaux, à Lyon, & en Bretagne. La moderation des gouverneurs fit que l'on en usa plus doucement en Provence, en Languedoc, & en Bourgogne. Au reste cette sanglante execution ne fit qu'irriter le mal, au lieu de l'étouffer; car ceux qui en étoient échappés, porterent le feu dans toutes les provinces, où ils souleverent les Calvinistes, & en Allemagne même, où ils obtinrent de grandes levées contre le roi. Ce prince rejetta d'abord le dessein de ce massacre sur les Guises; mais ensuite il l'avoüa lui-même en plein parlement, où il fit faire le procès à l'amiral de Coligny. Quant au roi de Navarre & au prince de Condé, les menaces du roi les obligerent de changer de religion; mais ce ne fut pas pour long-tems; car dès qu'ils purent trouver l'occasion de se mettre en liberté, ils ne manquerent pas d'en profiter, & de rentrer avec plus d'ardeur que jamais dans le parti qu'on leur avoit fait abandonner. * Mezeray, *hist. de France en Charles IX.* Varillas.

MATIQUE, bourg de la Floride Françoise en Amerique. Il est chef de la province de Matique, & situé sur la riviere de May, vers le grand lac, où cette riviere prend sa source. * Maty.

MATMAN (Rodolphe) né à Lucerne en Suisse, se fit Jesuite à l'âge de 18. ans. Il enseigna la rhetorique pendant vingt années, & mourut à Munich le 18. de Septembre 1612. âgé de 48. ans. Il y avoit alors 30. ans, qu'il étoit entré dans cette Societé. Il preparoit plusieurs ouvrages pour le public. Il composa contre Scaliger un petit livre, que bien des gens ont donné à Scioppius. En voici le titre; *Cornelii Denii Brugensis tres Capellæ, sive admonitio ad Josephum Justum Burdonem Julii Burdonis F. Benedicti Burdonis N. prius Scaligerum, nunc sacrilegum*, à Ingolstad l'an 1608. *in* 4°. Scioppius le fit réimprimer l'an 1611. avec ses *Oporini Grubinii Amphotides Scioppianæ.* * Alegambe, *biblioth. script. Societat. Jesu, pag.* 417. Bayle, *diction. critique.*

MATRA, *Matray*, en latin *Mitreium*, *Matreium Matreio*, ancien bourg de la Rhetie. Il est dans le Tirol, sur la riviere d'Ultz, à trois lieuës d'Inspruck, du côté du midi. * Maty, *diction.*

MATRALES, fêtes de la déesse Matuta, que les Romains celebroient le 11. Juin. Les esclaves Romaines n'étoient point admises aux ceremonies de cette fête. Il n'y avoit que les dames Romaines qui entrassent dans le temple de cette déesse pour y sacrifier: elles y menoient seulement une esclave, à laquelle elles donnoient des coups de poing sur les jouës, en memoire de ce que la déesse Ino femme d'Athamas roi de Thebes, avoit été jalouse d'une esclave que son mari aimoit. Les dames Romaines observoient encore une ceremonie assez particuliere dans cette fête, en y menant, non leurs enfans, mais les enfans de leurs sœurs, pour lesquels elles faisoient des prieres & non pour les leurs. Elles offroient en sacrifice un gateau de farine de miel & d'huile, qui avoit été cuit sous une cloche de terre. * Plutarchus, *in quæst. Rom.* Ovid. 6. *Fast.* Pitiscus, *Lexicon antiquit. Roman.* Hofman, *Lexicon universale.*

MATRIGA ou GUDESCIO, autrefois *Hermonassa, Hermonessa.* C'étoit anciennement une petite ville de la Sarmatie en Asie. Ce n'est maintenant qu'un village de la Circassie, situé sur la mer Noire, près du détroit de Caffa. * Maty, *diction.*

MATRONALES, fêtes que les dames Romaines celebroient le premier jour du mois de Mars, en l'honneur du dieu Mars. On rapporte plusieurs raisons, pour lesquelles cette fête avoit été établie. Les uns disent qu'elle fut instituée en memoire de ce que les femmes Sabines, qui avoient été enlevées par les Romains, avoient appaisé la guerre qui étoit allumée entre leurs maris, leurs peres & leurs amis. Les autres prétendent que les dames Romaines la solemnisoient, pour engager le dieu Mars à être aussi favorable à leurs fils, qu'il l'avoit été au dieu d'Ilia. La troisiéme raison que l'on rapporte de l'établissement de cette fête & du jour auquel on la celebroit, étoit, dit-on, parce que la terre commençant à produire au mois de Mars, les dames Romaines prioient le dieu Mars de leur accorder aussi une heureuse fecondité; ou parce que le premier jour de Mars on avoit bâti un temple à Junon *Lucine* sur le mont Esquilin; ou enfin parce que Mars étoit fils de la déesse Junon, qui présidoit aux mariages. Quoi qu'il en soit, cette fête étoit une espece de Saturnales pour les femmes, dans lesquelles elles servoient leurs domestiques & s'envoyoient des presens les unes aux autres. * *Voyez* Ovid. *l.* 3. *des Fast.* Martial. Plaute. Macrobe. Pitiscus, *Lexicon antiquitatum Rom.*

MATRONIANUS, *cherchez* LATRONIANUS.

MATSIS, *cherchez* QUINTIN MESIUS ou MATSIS.

MATTA, montagne à l'orient de Tunis, & voisine de Sfachcki, abonde en huiles & en figues. Les habitans font un grand commerce de laine & de Berans, qui sont une espece de manteaux que portent les Turcs. * *Histoire des revol. de Tunis.*

MATTEI (Leonard) né à Udine dans le Frioul, vers le commencement du XV. siécle, fut un des plus celebres & des plus sensés predicateurs de son tems. Il eut divers emplois dans son ordre, & fut même provincial de la basse Lombardie; mais lorsqu'il lui fut permis de renoncer aux affaires, il alla demeurer à Udine, où il fut particulierement consideré. Ses sermons pour les fêtes des Saints, y furent imprimés dès l'an 1466. sous le titre: *Sermones aurei de Sanctis*, & il en parut de nouvelles éditions en 1473. à Venise en 1475. à Ulme la même année; à Lyon en 1495. à Nuremberg en 1478. & 1479. On imprima en même tems dans cette derniere ville les sermons de Mattei pour les Dimanches: *Sermones floridi de Dominicis*; mais ils avoient paru à Venise dès 1473. & il y en eut d'autres éditions, à Ulme en 1478. à Vicence en 1479. à Lyon en 1496. Ses sermons de Carême avec le titre *De legibus animæ, &c.* furent aussi imprimés plusieurs fois dans les mêmes villes, & il y en eut aussi une édition en 1477. à Paris. Il y a un *Quadragesimale certum*, qui a été imprimé sans datte, & sans nom du lieu, qu'on pourroit croire être de cet auteur, parce que dans le titre on lit qu'il a été par un Dominicain nommé *Leonardus Italicus*; mais comme tous les sermons de ce volume sont divisés en trois points, on doute que Mattei qui ne se gêne point là-dessus dans les sermons qui sont reconnus de lui, ait voulu se gêner en ceux-là. Les Carêmes qui ont pour titre *de Petitionibus animæ, & de Flagellis*, lui ont été attribués faussement: ils sont de Leonard Dati, Florentin & general de l'ordre. Mattei fit aussi un traité de lieux communs pour les prédicateurs, qui a été imprimé en 1478. à Ulme, & d'autres ouvrages qui n'ont pas vû le jour. On publia en 1617. à Venise celui qu'il avoit fait *de sanguine Christi in triduo mortis effuso*, à la priere des principaux d'Udine, après que la dispute qui s'étoit élevée là-dessus en 1463. s'étoit rallentie. Ce qui montre qu'il a vécu jusques vers l'an 1470. * Echard, *script. ord. Præd.*

MATTHAN, *voyez* MATHAT.

MATTHAN pere de *Jacob*, & ayeul de *Joseph*, époux de la sainte Vierge. * *Matth. l.* 15. S. Luc l'appelle *Matthat*

& le fait fils de *Levi*, c'est-à-dire, selon quelques-uns, seulement fils adoptif. * *Luc*, *III*. 24.

MATTHATA, fils de *Nathan* & pere de *Mainan*, est mis au nombre des ancêtres de *Joseph* époux de *Marie* mere de Jesus-Christ. * *Luc*, *III*. 31.

MATTHEACCI (Angelo) professeur en droit dans l'université de Padouë, natif de Marostica, avoit beaucoup de connoissance de la philosophie & des mathematiques. Le pape Sixte V. & l'empereur Rodolphe le consulterent souvent, & le comblerent de biens & d'honneurs. Il mourut âgé de 64. ans l'an 1600. & fut enterré dans l'église de saint Antoine de *Padouë*. Nous avons de lui; *De via & ratione artificiosa universi juris*; *De fideicommissis*, *&c.* * Thomasini, *in elog.*

MATTHIAS (Jacques de) c'est-à-dire, *Jacques fils de Matthias*, né en 1532. & mort en 1586. étoit sçavant en grec & en hebreu. Il composa deux livres sur les lettres, une rhetorique & une dialectique sacrées; un commentaire sur Joël & sur l'Ecclesiaste. * Vindingius, *in rect. Hafn. pag.* 136.

MATTHIAS (Jacques) de la ville d'Arhusen en Jutlande, province du roi de Danemarck, né en 1602. & mort en 1660. a écrit de l'usage de la philosophie dans toutes sortes d'études. * Vindingius *in rect. Hafn. pag.* 324.

MATTHIAS (Christian) de Ditmarsen, province de la basse Saxe, qui florissoit en 1640. enseigna pendant quelque tems la theologie à Altdorph, de-là il passa en Danemarck, & enfin en Hollande. Il a composé *Theatrum historicum*: *Systema theologicum*: *Systema politicum*, *Ethicum*, *Logicum*, *collegium Antiphotinianum*, *&c.* *Spizelius, *in templo honoris*, *pag.* 203. Thomasius, *de Plagio*, §. 506. Bartholinus, *in Danis*, *pag.* 26.

MATTHIAS, *voyez* MATHIAS.

MATTHIEU (S.) appellé d'un autre nom *Levi*, apôtre & évangeliste, etoit fils d'*Alphée*, & selon toutes les apparences, du pays de Galilée, d'où étoient les autres apôtres de Jesus-Christ. Il étoit commis ou receveur des impôts, qui se levoient dans une des villes de cette province, & apparemment à Capharnaum. Quoique Tertullien ait pretendu qu'il n'y avoit que des Gentils qui exerçassent cette fonction, on ne peut pas neanmoins douter que saint Matthieu ne fût Juif. Il avoit son bureau hors de la ville, sur un passage, qui étoit près de la mer de Galilée. Jesus-Christ qui enseignoit, il y avoit plus d'un an, dans la Galilée, passant près du bureau de Matthieu, lui dit de le suivre: Matthieu se leva aussi-tôt, quitta tout, & le suivit. Il alla dans sa maison à Capharnaum, où Matthieu lui fit un grand festin, & renonça ensuite à son exercice. Il suivit depuis Jesus-Christ, qui le mit du nombre des douze apôtres. Voilà tout ce qui est dit de lui dans l'évangile. Saint Clement d'*Alexandrie*, suivant le témoignage d'Heracleon, disciple de Valentin, assure que saint Matthieu sortit du monde par une mort naturelle, & non par le martyre. Quelques Grecs ont suivi ce sentiment; mais la plus commune opinion, parmi eux, est qu'il a été brûlé pour la foi de Jesus-Christ. Les Latins, depuis le commencement du IX. siécle, ont aussi crû qu'il étoit mort martyr, & ont tiré ce qu'ils ont dit de son martyre des fausses histoires d'Abdias & d'Hippolyte. S. Paulin dit que le corps de ce S. apôtre reposoit dans le pays des Parthes. Fortunat, suivant Abdias, rapporte qu'il étoit dans une ville d'Ethiopie, nommée Naddaver; d'autres croyent que saint Matthieu est mort en Perse: c'est le sentiment de saint Ambroise. Metaphraste dit qu'il a prêché en Syrie; Isidore de *Seville* donne à saint Matthieu la Judée & la Macedoine en partage; saint Clement d'*Alexandrie* écrit que cet apôtre pratiqua une abstinence continuelle pendant sa vie, en ne vivant que de racines, de laituës, & d'autres legumes, sans jamais manger de viande; mais tous cela est fort incertain, & l'on ne peut faire aucun fonds sur les diverses translations du corps de saint Matthieu en differens endroits. Il faut s'en tenir uniquement à ce que les plus anciens auteurs Chretiens nous ont rapporté comme une chose certaine, qui est, que saint Matthieu ayant prêché pendant quelques années l'évangile en Judée, il composa son évangile en hebreu, c'est-a dire, en syriaque, avant que de sortir de ce pays; on ne sçait pas en quelle année; mais on convient que c'est le premier des quatre évangelistes. Tous les anciens auteurs ecclesiastiques assurent que saint Matthieu l'a écrit en hebreu, ou plûtôt en la langue commune alors en Jerusalem, qui étoit la langue syriaque. Quelques-uns ont rapporté des conjectures pour opposer à ce témoignage; mais elles ne paroissent pas assez fortes pour l'emporter. Cet original hebreu est perdu il y a long-tems. Les Nazaréens & les Ebionites le corrompirent. Eusebe rapporte, que Pantænus étant allé dans les Indes, y trouva l'évangile de saint Matthieu, écrit en caracteres hebreux, que saint Barthelemi avoit laissé aux Indiens; & saint Jerôme ajoûte que Pantænus apporta cet exemplaire dans la ville d'Alexandrie. Theodore le Lecteur assûre, que sous l'empire de Zenon l'on avoit trouvé dans l'isle de Cypre, les reliques de saint Barnabé, avec un évangile de saint Matthieu sur la poitrine, écrit de la main même de saint Barnabé, & que l'empereur Zenon le mit dans la chapelle de son palais: cet évangile étoit écrit en grec. Il y a de l'apparence que l'original de l'évangile de saint Matthieu fut conservé par les Chrétiens de la nation Juive, qui étoient à Jerusalem, & qui l'emporterent avec eux à Pella, où ils se retirerent avant que Jerusalem fût affligée. La plûpart de ces Juifs convertis ayant retenu une partie du Judaïsme, formerent une secte appellée la secte des Nazaréens, qui dégenera ensuite en celle des Ebionites. Ces Nazaréens garderent l'original de l'évangile de saint Matthieu; mais ils y ajoûterent plusieurs histoires, qu'ils avoient apprises par tradition, & qu'ils croyoient veritables. Les anciens auteurs qui avoient des exemplaires de cet évangile des Nazaréens, nous ont conservé quelques-unes de ces additions. Presentement on n'a pas même cet évangile hebreu; car les deux textes hebreux de l'évangile de saint Matthieu, donnés, l'un par Munster, l'autre par Tilius, sont plus recens; & la version Syriaque, publiée par Widmanstad, est traduite sur le grec. Quant au texte grec, que nous avons presentement, qui nous tient lieu d'original, c'est une version tres-ancienne, & du tems même des apôtres, comme saint Jerôme & saint Augustin le remarquent. On ne sçait point qui en est auteur; quelques-uns l'ont attribué à saint Jacques, évéque de Jerusalem; d'autres à saint Jean, & d'autres à saint Luc; mais tout cela est dit sans fondement. * Saint Irenée, *l.* 3. *c.* 1. Sanct. Hieronym. *c.* 3. *cat. praef. in evang. Matth. &c.* Eusebe, *l.* 3. *c.* 18. 24. *&c.* Sanct. Epiphanius, *haer.* 29. Sanct. Athanasius. *in Sinopsi.* Origenes, *l.* 3. *in Genes.* Sanct. Augustin. Clement *Alexandrin*, *&c.* Baronius, *in annal. & martyr. ad* 21. *Sept.* Bellarmin. les Interpretes, &c. *Voyez* le 1. livre de l'histoire critique du N. T. par Simon, & M. Du Pin, *dissert. prélim. sur la bible.*

MATTHIEU I. de ce nom, duc de Lorraine, fils de SIMON I. & d'*Adelaide* sœur de l'empereur *Lothaire* II. succeda à son pere en l'an 1141. Il fonda l'abbaye de Charlieu, pour les religieux de Cîteaux, avec sa femme *Berthe* de Suabe, sœur de l'Empereur *Frederic* I. surnommé *Barberousse*, de laquelle il eut quatre fils rapporté sous le nom de LORRAINE. Matthieu mourut le 15. Mai de l'an 1176. * Sainte-Marthe, & Vigner, *origine de la maison de Lorraine.* Champier, *chron. Austr. & geneal. duc.* Edmond du Boulay, *Genealogie des Princes de Lorraine*, *&c.*

MATTHIEU II. duc de Lorraine, étoit second fils de FREDERIC I. duc de Lorraine, qui avoit succedé en l'an 1207. au duché, par la mort de son oncle *Simon* II. fils de *Matthieu* I. Matthieu II. continua la posterité, après la mort de *Thibaut* I. son aîné, qui se trouva à la bataille de Bouvines, & mourut en 1214 sans laisser d'enfans. *Voyez* sa posterité à l'article de LORRAINE. * Sainte-Marthe, *Geneal.* Rozieres, *Stem. duc. Lothar. &c.*

MATTHIEU I de ce nom, dit *le Grand*, de la famille des Visconti, seigneur de Milan, fut créé vicaire general de Lombardie, par l'empereur Adolphe en l'an 1294. se rendit maître de cet état & de plusieurs autres, & eut de grands démêlés avec les empereurs & les papes. Jean XXII. l'accusa en 1318. d'heresie, de ne croire point à la resurrection des corps, d'être ennemi de l'église, &c. Il

mourut l'an 1322. Corio, Villani, Bzovius, Rainaldi, Sponde, &c. qui parlent de lui, font aussi mention de MATTHIEU II. qui se rendit méprisable par ses crimes. Il avoit deux freres cadets, qui ne pouvant souffrir sa conduite, le tuerent l'an 1355. * Villani, *l. 5. c. 18.* Corio, *p. 3. Cherchez* VISCONTI.

MATTHIEU DE GAND, ancien poëte François, vivoit l'an 1260. & écrivit diverses pieces de poësie. * Fauchet, *des poët. Franç.* La Croix du Maine, *biblioth. Franç.*

MATTHIEU DE VENDOSME, ainsi surnommé du nom de sa patrie, fut regent du royaume, sous le roi saint Loüis, & principal ministre sous Philippe *le Hardi*. Les anciens registres de la cour du parlement de Paris, & les actes de son abbaye, font souvent mention de cet abbé, qui a toûjours passé pour cadet de la maison des comtes de Vendôme. Le roi saint Loüis, ayant resolu en 1270. son second voyage d'Outre-mer, nomma cet abbé regent du royaume, & executeur de son testament. Le roi Philippe *le Hardi*, dont il étoit principal ministre, lui fit encore les mêmes honneurs. Philippe *le Bel* l'estima aussi beaucoup. Nous apprenons de l'inscription de son tombeau, qu'il refusa l'archevêché de Tours; & on voit dans les antiquités de saint Denys, qu'il avoit aussi refusé l'évêché d'Evreux. Les papes Clement IV. Nicolas III. & Martin II. honorerent extrêmement sa prudence, sa pieté & sa doctrine. On lui attribuë un poëme en vers élegiaques, contenant l'histoire de Tobie, adressée à Barthelemi archevêque de Tours, qui est plein de sentences, & assez bien pour son tems, qui a été imprimé à Lyon l'an 1505. Jean Herold, Allemand, publia cet ouvrage à Bâle l'an 1563. & l'appelle un livre d'or. Jean Heringe l'avoit déja donné au public l'an 1542. On voit encore aujourd'hui le tombeau de Matthieu de Vendôme, dans l'église de saint Denys, qu'il gouverna depuis l'an 1259. jusqu'à l'an 1286. qu'il mourut le 25. Septembre, & non pas l'an 1315. comme l'a cru Vossius: ce qui se prouve par son épitaphe. * Sammarth. *Gall. Christ. tom. I. de arch. Turon. p. 773. & tom. IV. de abbat. S. Dyon. p.* 336. Auteüil, *histoire des ministres d'état.* Vossius, *l. 2. c. 64. de hist. lat.* Jacques Doublet, *histoire de l'abbaye de saint Denys.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du XIII. siécle.* Le P. Felibien, *hist. de l'abbaye de saint Denys.*

MATTHIEU, *cherchez* AQUA-SPARTA.

MATTHIEU CANTACUZENE, fils de JEAN empereur d'Orient, fut associé à l'empire l'an 1355. & couronné par Philothée patriarche. Après plusieurs guerres, il fut reduit par Jean Paleologue à suivre la fortune de son pere, & à quitter les ornemens imperiaux, pour se retirer dans un monastere du mont-Athos, où il travailla à des commentaires sur le cantique des cantiques, que nous avons de l'impression de Rome. On lui attribuë aussi d'autres commentaires sur la sagesse de Salomon; *Praecepta salutaria, &c. Cherchez* JEAN V. empereur.

MATTHIEU DE CRACOVIE, Polonois, piêtre, chassé par les Heretiques de Prague, enseigna quelque tems à Paris, & composa des ouvrages, intitulés; *de praedestinatione; de celebratione Missa, &c.* Il vivoit l'an 1370.

MATTHIEU DE CRACOVIE, Polonois, évêque de Wormes, vivoit dans les XIV. & XV. siecles. Etant sorti de son pays, il alla étudier à Paris, puis à Prague, où il fut honoré de la charge de recteur de l'université, puis de celle de professeur en theologie. S'étant ensuite attaché à la cour de Robert III. électeur Palatin, qui fut élû empereur; il fut nommé chancelier de l'empire par ce prince, qui lui procura encore l'évêché de Wormes en 1405. & l'envoya son ambassadeur à Rome. Il y fut nommé cardinal par le pape Gregoire XII. le 19. Septembre 1408. mais il remercia le souverain pontife, dans la crainte que ceux de Wormes ne le voulussent plus pour leur évêque. Il revint donc dans son diocese, & y mourut le 5. Mai 1410. Ciaconius. Aubery, *hist. des cardinaux.*

MATTHIEU DE WESTMINSTER, ainsi nommé dans le XIV. siecle, parce qu'il étoit religieux du monastere de ce nom en Angleterre, qui est de l'ordre de saint Benoît, est aussi surnommé *Florilegus*, parce qu'il a composé des annales depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1307. ausquelles il a donné le nom de *flores historiarum*, imprimées à Londres l'an 1567. & à Francfort l'an 1601. Elles sont divisées en trois livres. Le premier contient ce qui s'est passé de plus considerable, depuis le commencement du monde jusques à Jesus-Christ; le second, depuis ce tems jusqu'à la venuë des Normands en Angleterre; & le troisiéme comprend ce qui s'est passé depuis cette celebre époque d'Angleterre jusqu'au regne d'Edouard II. Au reste, il s'attache fort à suivre Matthieu Paris, si nous en exceptons ce qu'il ajoûte jusqu'en l'an 1377. qui fut celle de la mort d'Edoüard III. & le commencement du regne de Richard II. petit-fils du même Edoüard. Il y a apparence que Matthieu de Westminster ne vécut pas long-tems après cela. Il laissa divers autres traités, comme les chroniques des monasteres de Westminster; & de saint Edmond, &c. * Pitseus, *de illust. Angliae script. p.* 518. Balæus, *de script. Angliæ.* Vossius, *de hist. lat. lib. 3. c. 2. &c.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du IV. siecle.*

MATTHIEU D'EVREUX, de l'ordre de saint Dominique, qui vivoit en 1390. florissoit sous le regne de Charles VI. roi de France. Il est auteur d'un commentaire sur le Pentateuque, & de postilles sur Isaïe, & sur plusieurs autres livres de la bible, qui sont manuscrits dans la bibliotheque des freres Prêcheurs d'Evreux, où ils ont été mis par Robert Begard, docteur en theologie, confesseur de Charles VII. * Antoine de *Sienne*, & Leandre Alberti, *de vir. illustr. ordin. FF. Pradic.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XIV. siecle.*

MATTHIEU CAMARIOTE a écrit une lettre touchant la prise de Constantinople par les Turcs. Il a aussi fait des commentaires sur Synesius; & un traité de la lumiere du Thabor, contre les Barlaamites. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XV. siecle.*

MATTHIEU HENCY, dans le XIII. siecle, de religieux de Cîteaux, fut fait archevêque de Cassel en Irlande. Il a écrit la vie de saint Cuthbert, évêque de Lindisfarne; des lettres aux papes Celestin III. & Innocent III. & mourut en 1206. dans le comté de Tiperari, au royaume d'Irlande. * Gir. Cambrensis, *dist. 3. c. 32. de mirabilib. Hiberniæ.* Stanihurst. *de reb. Hib. l.* 4. Hanmerus, *chronic. Hib. edit. Dublinii* 1633. Warræus, *de illust. Hib. script.*

MATTHIEU, patriarche de Constantinople, dans XVI. siécle succeda à Macaire; & ayant été déposé par la faction de ceux qui avoient plus d'argent & plus d'amis que lui à la porte du grand seigneur, il eut Gabriel, Theophane & Melece pour successeurs. Ensuite Matthieu fut rétabli, & fut encore déposé par Neophyte; mais son parti ayant été le plus fort, il fut remis sur ce siége. * Genebrard & Gautier, *in chron.*

MATTHIEU dit DE AFFLICTIS, jurisconsulte & conseiller de Naples, a écrit divers traités de droit; comme *Concilia Juridica*, imprimés en l'an 1573. à Francfort. Il mourut en 1510. âgé de 80. ans. à Naples, où on conserve encore son épitaphe. * Gesner, *in biblioth.*

MATTHIEU (Pierre) historiographe de France, né d'une famille obscure, sur les frontieres de la Franche-Comté, ayant fait du progrès dans les belles lettres, s'attacha particulierement à l'histoire. On dit qu'il voulut écrire celle d'Alexandre, prince de Parme, qu'il alla saluer dans les Pays-Bas; mais il fut obligé de se retirer, & revint en France, où il fit l'histoire des choses mémorables, arrivées, tant en ce royaume, qu'ailleurs, pendant sept années de paix, sous le regne de Henri *le Grand*. Le président Jeannin le fit valoir à la cour, & parla si avantageusement de l'auteur au roi, que ce prince resolut de l'attirer par ses bienfaits. On voit par la premiere edition de ce livre, que Pierre Matthieu ne prenoit que la qualité d'avocat au présidial de Lyon. Il obtint depuis la charge d'historiographe de France, vacante par la mort de Du Haillan, & entreprit de faire une histoire complette du roi Henri *le Grand*. Pour mieux faire connoître la source des guerres civiles de France, il commença par l'histoire des rois François I. Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. qu'il ne donna neanmoins, que comme une introduction à celle de Henri IV. Sa maniere d'écrire est assez singuliere; car pour rendre son style

fleuri & élegant, il a rempli son discours de metaphores affectées, de citations & d'exemples, tirez des anciens historiens & des poëtes. Matthieu exerça la même charge d'historiographe de France, sous le regne de Loüis XIII. & ayant suivi ce monarque pendant la guerre contre les Huguenots, il tomba malade devant Montauban. Il se fit porter à Toulouse, où il mourut, sur la fin de l'an 1621. âgé de 57. ans. Son fils JEAN-BAPTISTE *Matthieu*, publia une histoire du roi Louis XIII. jusqu'en la même année 1621. Il y a apparence qu'il l'avoit dressée sur les memoires de son pere, & il en promettoit la continuation; mais comme on lui refusa la charge d'historiographe, il s'attacha à des emplois qui lui convenoient mieux que celui d'écrire l'histoire. * Imperialis, *in muf. hist.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Dupleix, *hist.* Gramont, *liv.* 10. *hist.* Gabriel Naudé, *in bibliograph. polit.* Sorel, *biblioth. Franç. &c.*

MATTHIEU (JEAN) chef des Anabaptistes. *Voyez* JEAN DE LEYDEN.

MATTHIOLE, ou MATTHIOLUS DE MATTHIOLIS, medecin, natif de Perouse, fut professeur à Padouë, où il mourut en 1498. Entr'autres ouvrages il en composa un des secrets de la memoire. *Ars memorativa* imprimé *in* 4. à Ausbourg en 1498. On publia dans le XVI. siécle, sous le nom de Matthiole un livre en vers contre le mariage, imprimé à Lyon chez Olivier Arnoulet. Ce traité fit assez de bruit, & attira une réponse qui avoit pour titre, *le rebours de Matthiolus.* * Du Verdier Vauprivas *biblioth. Franç. p.* 859.

MATTHIOLE (Pierre-André) de Sienne, medecin celebre, qui vivoit l'an 1554. avoit une grande connoissance des langues grecque & latine: ce qui lui donna une merveilleuse facilité pour la composition des ouvrages, dont il enrichit le public. Il publia des commentaires sur les six livres de Dioscoride. Gaspard Bauhin tres-sçavant en botanique, y ajoûta depuis des notes trescurieuses. Matthiole a aussi écrit; *Epitome de plantis*; *Consilia medica, &c.* Tous ceux qui ont lû avec application les commentaires de Matthiole sur Dioscoride, tombent d'accord qu'ils sont écrits avec beaucoup de politesse, de jugement & d'industrie; & qu'ils sont remplis d'un grand nombre de remarques, également curieuses & utiles au public. Il mourut l'an 1577. * Juste Lipse, *in chron. medic.* Vander Linden, *de script. medic.* Gesner, *in biblioth. &c. éloges des hommes sçavans de* M. de Thou, *traduits par* Teissier, où vous trouverez la liste de ses ouvrages.

MATTHUSIUS, Thracien, vivoit sous le regne de Démophoon, quand il arriva une peste dans toute la Chersonnese de Thrace. On consulta l'oracle d'Apollon, pour trouver les moyens de l'appaiser. L'oracle répondit qu'il falloit tous les ans immoler une fille de qualité. Le roi fit mettre dans un vase les noms de toutes les filles nobles, pour tirer le nom d'une d'entr'elles, qui servît de victimes aux autres: le roi excepta ses filles de ce nombre. Matthusius ne voulut pas non plus que le nom de sa fille fût mis dans l'urne: le roi offensé de ce refus, ordonna qu'elle seroit la premiere immolée. Matthusius ne pouvant faire autrement, le souffrit; mais quelque-tems après il invita le roi avec ses deux filles à venir manger chez lui, & ayant fait entrer ces filles dans un cabinet, il les fit tuer, & fit boire à leur pere de leur sang mêlé avec le vin, dans le vase où on avoit mis les noms. Demophoon ayant appris que ses filles avoient été égorgées, fit jetter Matthusius dans la mer avec la tasse dans laquelle il lui avoit donné à boire. * Hygin. *ex Philarco.*

MATTIUS (Cn.) poëte latin qui vivoit du tems de Jules-Cesar, eut beaucoup de part à son amitié. Varron, Terentianus Maurus, Nonius, Priscien, Aulu-Gelle, &c. en font mention. Lilio Giraldi, Elie Vinet, & Glandorpius, donnent à ce poëte le nom de *Trimatius*; mais celui de Mattius se trouve dans les meilleures éditions, comme Vossius l'a remarqué. * Vossius, *de poët. lat. l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 25. Giraldi, *dial.* 4. *de poët.* Vinet, *ad* 1. *epig. Auson.* Glandorpius, *in onomast. Rom.*

MATTIUS (Jean-Marius) natif de la ville d'Alexandrie en Italie, & mort en 1600. enseigna le grec & le latin à Milan. Il a écrit trois livres d'opinions, dans lesquels il explique plusieurs passages des auteurs Grecs & Latins. Il a aussi écrit un livre sur l'ortographe. * Ghilinus, *theatr. hom. litterat. vol.* 1. *p.* 110.

MATURANTI, *cherchez* MATARACI.

MATURE, petite ville ou fort de l'isle de Ceylan. Ce lieu est sur la côte meridionale, à huit ou neuf lieuës de Ponto-Galé, du côté du levant. Il appartient aux Hollandois, & il est chef d'une principauté, qui renferme la plus grande partie du Caneland. * Maty, *dictionnaire geographique.*

MATURIN (saint) prêtre & confesseur en Gâtinois, né dans ce canton du diocese de Sens au IV. siecle, se convertit à la foi de Jesus-Christ. Il n'y a rien de certain sur sa vie ni sur sa mort. Le martyrologe d'Usuard fait memoire de lui au 1. de Novembre. Sa fête se fait à present à Paris au 9. du même mois. Mombricius a publié les actes de sa vie; mais ils sont fort incertains & corrompus. Ce Saint a donné son nom au bourg de saint Mathurin de Larchant, à deux lieuës de Nemours, vers le midi. Baillet, *vies des Saints.* Maty, *diction.*

MATURIN CLEMENT, ou COURTOIS, docteur de Paris l'an 1520. étoit de Bourges, & ayant fait profession chez les Carmes, s'éleva par son merite à la charge de provincial. Il fut le premier professeur de theologie à Bourges, où il mourut bientôt après, & laissa divers ouvrages; des commentaires sur l'écriture & grand nombre de traités de theologie, &c. * Possevin. *in appar. sacr. tom.* 2. Gesner, *in biblioth.* Marc-Antoine Alegre, *in parad. Carmel. p.* 383. *&c.*

MATURIN CORDIER, *cherchez* CORDIER.

MATUTA est la *Leucothea* des Latins, & la déesse que les Grecs appelloient *Ino* fille de Cadmus, qu'ils disoient avoir été femme d'Athamas roi de Thebes, & nourrice de Bacchus qui fut changée en déesse de la mer, selon la fiction des poëtes, & fut nommée par les Grecs Λευκοθέα, qui signifie *déesse blanche.* Quelques-uns par *Matuta*, entendent l'aurore qui preside au matin. D'autres disent que *Matuta* signifie *Bonne*, selon le langage des anciens Latins. Les Romains celebroient une fête à l'honneur de cette divinité, à laquelle ils avoient donné le nom de *Matrales*, dont il est parlé ci-dessus. Le roi Servius Tullius bâtit à cette déesse un temple à Rome, que Camille consul & dictateur fit rétablir & dedia quatre ans après la prise de Veïes l'an de Rome 362. & 392. avant Jesus-Christ. * Tite-Live, *l.* 5. Festus Cicero, *l.* 1. *Tuscul.* Pitiscus *Lexicon. antiquit. Rom.*

MATZUMAY, c'est une contrée de la côte du pays de Jesso. Elle est au septentrion oriental de l'isle de Niphon. Les Hollandois ont découvert ce pays, mais on n'en connoît pas les particularités. * Maty, *dictionnaire geographique.*

MAUBERGE (Jean) de Bâle, Dominicain, qui florissoit vers l'an 1400. étoit un prédicateur fort zelé, qui prêcha contre les vices & les erreurs de son tems, & particulierement contre la secte des Beguines. Son zele lui attira l'inimitié des ecclesiastiques & du peuple, & le fit exiler dans un monastere du diocese de Spire, où il mourut l'an 1414. * *hist. Dominic.*

MAUBERT, bourg du Rhetelois en Champagne. Il est à huit lieuës de Rhetel du côté du nord. * Maty, *dict. geograph.*

MAUBEUGE, ville des Pays-Bas dans le Hainaut, en latin *Malbodium* ou *Malobodium*, est situé sur l'Escaut, entre Mons & Avesnes, à quatre lieuës de distance de ces deux villes. Elle n'est pas moins considerable par les fortifications dont l'a revêtuë le roi de France, Louis XIV. que par son chapitre de chanoinesses seculieres. Elles étoient autrefois religieuses Benedictines, & elles reconnoissent pour leur fondatrice sainte Aldegonde qui mourut en 683. Ce n'est que vers le XII. siécle qu'elles ont renoncé aux vœux solemnels pour se seculariser. Elles ont le gouvernement de la ville & de son territoire & la jurisdiction, soit au civil ou au criminel. Autrefois elles faisoient battre de petites monnoyes de plomb appellées mites, dont les douze valoient un gros de Flandres. Sainte Aldegonde étoit representée sur ces petites pieces, qui avoient cours dans tout le Hainaut jusqu'à Bruxelles. Pour être reçuë chanoinesse à Maubeuge il faut que la no-

blesse soit si ancienne, qu'on n'en connoisse pas l'origine. * Mabillon, *ann. ord. S. Bened.* Bousingaut, *voyage des Pays-Bas.* Modeste de saint Amable, *monarchie sainte de France.*

MAUBURNE (Jean) abbé de Livray, est auteur du Rosier spirituel, imprimé à Bâle dès l'an 1491. Il cite dans cet ouvrage le livre de l'imitation sous le nom de Thomas à Kempis; & dans un autre ouvrage manuscrit des écrivains ecclesiastiques de l'ordre des chanoines reguliers, il met de ce nombre Thomas à Kempis, à cause des livres qu'il a composés, entre lesquels il nomme celui qui commence par ces mots: *Qui sequitur me.* Cet auteur n'a écrit ceci que vers la fin du XV. siecle. Il reconnoît que dès ce tems-là ce livre étoit attribué à Gerson. Il croit neanmoins qu'il étoit de Thomas à Kempis; mais il ne donne point de preuve de son sentiment, & son témoignage n'est pas décisif. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XV. siecle.*

MAUCLERC (Gautier) né à la fin du XII. siecle en Angleterre, fut fait évêque de Carlile en 1223. & eut toute la faveur d'Henri III. qui le fit grand tresorier. Ce même prince le choisit en 1225. pour aller demander la fille du comte de Bretagne en mariage, & pour tâcher de faire entrer dans ses interêts les seigneurs des pays dont les rois d'Angleterre avoient été les maîtres en France; mais la reine Blanche avoit sçu les contenter tous si bien, qu'aucun ne se trouva en disposition de remuer, & toutes les négociations de Mauclerc & de ses collegues furent inutiles. Il conserva la faveur du roi jusqu'en 1233. mais en cette année un autre évêque s'étant emparé de son esprit, l'engagea à changer tout le ministere, & à ne se servir que de Poitevins. Mauclerc destitué, fut encore condamné à mettre au tresor cent livres d'argent: on lui ôta avec ignominie quelques biens dont le roi lui avoit fait don, & il reçut tant d'autres affronts, qu'il resolut de quitter son pays. Il étoit déja monté sur un navire à Douvres, lorsqu'il y fut atteint par des gens que le roi envoyoit après lui, & il reçut d'eux quelques mauvais traitemens, pour lesquels ils furent excommuniés par l'évêque de Londres, qui revenoit alors de France, & qui fut témoin de tout. Matthieu Paris, de qui tout cet article est pris, ajoûte que le même évêque de Londres rénouvella cette excommunication à Herford en presence du roi, qui en fut tres-irrité; mais comme les coleres des princes ne sont pas plus durables que celles des autres hommes, Mauclerc étoit rentré en faveur dès l'an 1235. & en 1239. il fut un des parrains du fils aîné du roi, qui lui donna depuis plusieurs autres marques de son estime & de son affection, & le choisit enfin en 1245. avec l'abbé de Westminster pour gouverner le royaume pendant son expedition au pays de Galles, qui dura près de quatre mois. Ce fut en ce tems-là-même, où Mauclerc étoit dans la plus grande faveur, qu'il vint à considerer par quelles voyes il y étoit venu; il trouva que celles par lesquelles il avoit été élevé à l'épiscopat, n'étoient pas canoniques: il y renonça le 29. Juin 1246. sans se reserver aucune pension dessus, & entra en même-tems dans l'ordre de saint Dominique, ou après avoir vécu d'une maniere digne de sa vocation, il mourut au mois de Novembre de l'an 1248. * Matthieu Paris, Nicolas Triveth. *in chron.*

MAUCROIX (François de) né à Noyon le 7. Janvier 1619. fit ses études à Paris, & se fit recevoir avocat; mais s'étant dégoûté de cette profession, il la quitta pour se donner tout entier à l'étude des belles lettres. Comme on lui resigna un canonicat de l'église cathedrale de Reims, il alla faire sa residence dans cette ville; d'où il ne sortit que pour faire un voyage en Italie, par ordre de M. Fouquet, surintendant des finances, qui l'y envoya. Il étoit generalement estimé & cheri de tous les beaux esprits du siecle: il avoit beaucoup de vivacité, d'enjouëment, de délicatesse & de naïveté dans la conversation. Il écrivoit tres-poliment; & ce n'est pas sans raison que le pere Bouhours a dit de lui, que sans être de l'académie, il avoit tout le merite d'un excellent academicien. Il mourut à Reims dans sa 90. année le 9. Avril 1708. Il a fait plusieurs traductions françoises tres-estimées, entr'autres les *homelies de saint Jean Chrysostome au peuple d'Antioche*, imprimées à Paris l'an 1671. seconde édition augmentée l'an 1689. l'*histoire du schisme d'Angleterre*, écrite en latin par Sanderus, imprimée à Paris l'an 1675. en Hollande l'an 1683. *les vies des cardinaux Polus & Campege*, à Paris l'an 1677. Ces deux vies sont la suite de l'histoire du schisme d'Angleterre; l'une est traduite du latin de Bécatel; & l'autre du latin de Sigonius; *le traité de Lactance de la mort des persecuteurs de l'église*, à Paris l'an 1680. & à Lyon l'an 1699. *l'abregé chronologique de l'histoire universelle, faite en latin par le pere Petau*, à Paris l'an 1683. & à Bruxelles l'an 1690. des *ouvrages de prose & de poesie des sieurs Maucroix & de la Fontaine*; en deux tomes à Paris l'an 1685. & en Hollande l'an 1688. Le premier tome ne contient que des vers de M. de la Fontaine. Dans le second, qui est de M. de Maucroix, sont les Philippiques de Demosthene; la Verrine de Ciceron, *de Signis*; les *homelies d'Asterius évêque d'Amasée*, à Paris l'an 1695. ses *poësies diverses*: elles n'ont point été imprimées toutes ensemble; mais il s'en trouve quelques-unes dans le traité de Richelet, sur la versification françoise, & dans plusieurs autres recüeils d'auteurs differens; des *œuvres posthumes*, qui sont des traductions diverses, pour former le goût de l'éloquence, sur les modeles de l'antiquité; comme des Catilinaires de Ciceron, & de son oraison pour Marcellus; des Philippiques de Demosthene, qui ont paru l'an 1710. & 1712. à Paris, &c. * Baillet, *jugemens des sçavans sur les traduct. Memoires du tems.*

MAUDE, *cherchez* AMMONIUS LEVINUS.

MAUDOUD fils de MASSOUD, c'est le troisiéme ou le quatriéme, si on compte Mohammed l'*aveugle*, sultan de la dynastie des Gaznevides. Dès que Maudoud eut appris dans la ville de Balkhe, qu'il défendoit contre les Selgiucides, que son pere avoit été dépouillé de ses états par la revolte de son armée, & qu'Ahmed fils de Mohammed l'*aveugle* son oncle, l'avoit fait mourir, il se transporta en diligence dans la ville de Gaznach, où il fut reconnu pour sultan, en qualité de legitime successeur de son pere. Après cette prise de possession, Maudoud se mit en campagne, & alla au-devant de Mohammed l'*aveugle* & d'Ahmed son fils, qui avoient été proclamés rois par l'armée revoltée, à la suscitation de Joseph fils de Pousteghin. Tous ceux-ci retournoient victorieux des Indes à la ville de Gaznah chargés des dépoüilles & des tresors de Massoud, lors que Maudoud les rencontra, & les obligea à livrer bataille. Maudoud les défit à platte couture, fit prisonniers tous ses ennemis, & ne leur donna aucun quartier. Il pardonna seulement à Abderrahim un des enfans de Mohammed l'*aveugle*, qui étoit innocent de tout ce qui s'étoit passé contre Massoud. Après qu'il eut remporté une victoire si signalée, & qu'il se fût défait de tous ses ennemis domestiques, il demeura paisible possesseur de ses états, qui cependant étoient déja fort maltraités par les Selgiucides. Pour reparer ces pertes, il fut obligé de mettre derechef une grande armée sur pied, avec laquelle il marcha contre eux. Mais ayant été défait par Alp Arslan leur prince, il eut besoin de lever de nouvelles troupes, avec lesquelles il se promettoit de les mettre à la raison. Mais à peine étoit-il en marche, qu'il fut attaqué d'une collique, qui l'emporta en fort peu de jours, l'an 435. de l'hegire, après un regne de sept ans. Maudoud ne laissa en mourant qu'un fils en fort bas âge, nommé *Massoud* II. du nom, qui lui succeda. Mais les Turcs, qui étoient les plus puissans en cette cour, refusant d'être commandés par un enfant, mirent sur le thrône des Gaznevides son oncle Ali, fils de Massoud premier, dont le regne fut aussi fort court; car il fut depossedé & chassé par Abderraschid fils du sultan Mahmoud, premier sultan de cette dynastie, qui s'étoit échappé de la prison, où il avoit passé une grande partie de sa vie. * D'Herbelot.

MAUDRE, petite riviere de l'isle de France. Elle nait près de Montfort, & se décharge dans la Seine à Mante. * Maty, *diction.*

MAUDUIT (Michel) né à Vire en Normandie, entra dans la congregation de l'Oratoire en 1646. & après y avoir pris les principes d'une solide pieté, fut ordonné prêtre en 1654. On a de lui des analyses écrites en françois sur les quatre évangiles, sur les epitres de saint Paul,

& sur les épîtres canoniques, qui passent pour tres-bien faites, & où l'on remarque beaucoup de bon sens, de pieté & d'érudition. Cet écrivain, dont les ouvrages seront goûtés par la posterité, mourut au mois de Janvier 1709. étant âgé de 79. ans ou environ. * *Memoires du tems.*

MAVE, en latin, *Mavica*, c'étoit une petite ville des Vaccéens en Espagne. Ce n'est maintenant qu'un petit village de la Castille-vieille, près de la riviere de Pisuerga. * Maty.

MAUG ou TUNAS, l'une des isles Marianes ou des Larrons, n'est composée que de trois rochers, qui ont chacun environ trois lieuës de circuit. Les Espagnols l'appellent *l'isle de S. Laurent.* Elle est sous le vingtiéme dégré, 35. minutes de latitude septentrionale, à cinq lieuës de l'isle d'Assonsong, & à une pareille distance de celle d'Urac, la derniere & la plus septentrionale de toutes ces isles. * Charles le Gobien, *histoire des isles Marianes.*

MAUGUIN (Gilbert) president de la cour des monnoyes de Paris, fut élevé par son oncle, un des plus celebres avocats de son tems, & frequenta le barreau jusqu'à l'an 1637. dans laquelle il fut pourvu de la charge de president en la cour des monnoyes. Il s'appliqua alors à la lecture des saints peres & des auteurs ecclesiastiques; par ce moyen il acquit une connoissance singuliere de l'antiquité ecclesiastique. Il entra en dispute avec le pere Sirmond, touchant l'heresie Predestinatienne, composée par ce Jesuite: il lui proposa ses objections, & le pria d'y répondre. Le pere Sirmond travailla à mettre ses réponses par écrit, & les fit imprimer sous le titre d'*histoire Predestinatienne.* Mauguin lui répliqua par une dissertation qu'il a inserée dans le II. tome *in* 4°. du livre qu'il publia en 1650. sous le titre *de vindiciis prædestinationis & gratiæ.* Le premier volume contient un recüeil de plusieurs pieces, qui regardent l'histoire de la contestation de la predestination & de la grace, agitée avec tant de chaleur dans le IX. siecle: la plûpart de ces pieces n'avoient point encore été imprimées. Le second volume contient, outre la dissertation dont nous avons parlé, une dissertation sur l'histoire de Gotescalque, & un recüeil de pieces anciennes sur la predestination, la volonté de Dieu & la mort de Jesus-Christ. Après la mort du pere Sirmond, le pere Cellot entreprit de refuter l'ouvrage de M. Mauguin. Ce président composa pour lui répondre un écrit qui n'a point été imprimé, & mourut en Juillet 1674. dans un âge fort avancé, & fut inhumé à saint André des Arcs, sans laisser de posterité de *Susane* de Dreux, morte en Mars 1643. ni de *Helene* de Gaumont, morte le 31. Mars 1684. ses deux femmes. Il laissa tous les manuscrits & les livres imprimés de sa bibliotheque qui regardoient la theologie, aux Augustins du Fauxbourg S. Germain à Paris, & legua à l'hôpital general une somme de 60000. livres qu'il lui avoit prêtée avec plus de 100000. qu'il laissa à prendre sur ses autres biens.

MAUKISCH (Jean) de Freiberg dans la Misnie, theologien de Dantzic, nâquit en 1617. & mourut en 1669. Il a composé *Anti-Spanhemius, sive exercitationes de gratia universali. Anti-Zwickerus, de notitia Dei naturali &c.* * Konig.

MAULBRUN ou MOLBRUN, bourg du duché de Wurtemberg en Soüabe. Il est sur un petit lac, d'où sort la riviere de Satza, aux confins du Palatinat du Rhin. Ce lieu étoit autrefois une riche abbaye, dont les revenus sont employés à l'entretien des écoles & à d'autres œuvres pies. Maty, *diction.*

MAULEON (seigneurs de) *voyez* VINCENS.

MAULEON, en latin, *Malus Leo*, bourg de France situé dans le Poitou, près de la Seure Nantoise, à onze lieuës d'Angers vers le midi. * Maty, *dictionnaire geographique.*

MAULEON DE SOULE, que les Latins nomment *Malleo* ou *Mauleosolium*, ville de France dans le pays des Basques, capitale du vicomté de Soule, a été le lieu de la naissance de Henri Sponde évêque de Pamiers.

MAULEON (Auger de) sieur de Granier, ecclesiastique, natif de Bresse, a été connu dans le XVII. siecle, pour avoir donné au public plusieurs manuscrits tres-curieux. Ce fut lui qui fit imprimer à Paris l'an 1628. les memoires de la reine Marguerite; & dans un autre tems ceux de M. de Villeroy. Nous lui devons encore les lettres du cardinal d'Ossat, celles de M. de Foix archevêque de Toulouse, & le traité du pere Mariana touchant la reformation du gouvernement des Jesuites, traduits en François. Il avoit été reçu à l'académie Françoise l'an 1635. mais il fut retranché de ce corps l'année suivante. * Pelisson, *histoire de l'academie.* Colomiez, *biblioth.*

MAULI, MAULO, anciennement *Hymenius Fluvius*, riviere de la vallée de Noto en Sicile. Elle prend sa source dans les montagnes de S. Marcellino, près du bourg de Cerretana, & se décharge dans la mer Mediterranée à Mazzarelli. * Maty.

MAUMONT, c'est un petit lieu du Limosin, province de France. Il est situé à trois lieuës de Tulle vers l'orient, & est connu pour avoir été la patrie des papes Clement VI. & Gregoire XI. * Maty.

MAUMUSSON (le Pertuis de) c'est un petit détroit de la mer de Gascogne. Il est entre l'isle d'Oleron & le cap de Maumusson en Saintonge. On croit que c'est le *Santonum Promontorium* des anciens. * Maty.

MAUNOIR (Julien) Jesuite missionnaire en Bretagne, nâquit le premier Octobre 1606. au bourg de saint George, dit de Baintambaut au diocese de Rennes. Il fit ses études d'humanités dans cette ville chez les Jesuites, & fut reçu dans leur compagnie par le pere Coton; dans le tems qu'il visitoit ce college en qualité de provincial. Après sa profession, il fit son cours de philosophie à la Fléche, d'où il fut renvoyé à Quimper pour y faire ses basses classes. Ensuite il enseigna la troisiéme à Tours, où les Jesuites commençoient alors à s'établir, & conçut dès ce tems-là le dessein d'entreprendre des missions en basse Bretagne, où le peuple avoit un extrême besoin d'instruction, & apprit pour cet effet le bas-breton. Quand il eut étudié en theologie, il obtint permission du pere Mutio Vitellechi, general de sa compagnie, de s'engager à cet emploi, auquel il s'étoit consacré par un vœu; & nonobstant les obstacles qui se presenterent, & l'avis des peres du college de Quimper, qui ne jugeoient pas à propos d'entreprendre des missions qui n'étoient pas fondées, & dont leur maison n'étoit pas en état de faire les frais, il suivit sa vocation, & consulta M. de Noblets, fameux missionnaire de cette province, qui lui donna de bons avis, lui conseilla de composer des cantiques spirituels en vers bas-bretons sur les maximes de l'évangile, & de les faire chanter par le peuple. Suivant cet avis le pere Maunoir employa une partie des nuits à composer à genoux des cantiques spirituels, qu'il fit depuis chanter au peuple. Quand il eut été déclaré superieur des missions de la basse Bretagne, contre le sentiment de M. Cupif évêque de Leon, qui étoit persuadé qu'il falloit exclure les religieux, & sur-tout les Jesuites, des fonctions apostoliques, il donna ses premiers soins à l'isle d'Oüessant, dont les habitans étoient plongés dans une profonde ignorance. Mais ils avoient une grande faim de la parole de Dieu, & on dit qu'ils la reçurent avec autant de fruit que d'avidité. De-là le pere Maunoir passa à l'isle de Sizun, qui est à fleur d'eau & à tout moment en danger d'être submergée. On n'y cueille que de l'orge, & en si petite quantité, qu'à peine suffit-elle pour nourrir les habitans trois mois de l'année. Ils ne vivent le reste du tems que de racines broyées & de poisson. La raison qu'ils ont de preferer cette demeure, est qu'ils s'y portent bien, & qu'à peine peuvent-ils y mourir. On les appelloit *les demons de la mer*, parce qu'ils n'avoient point d'autre occupation que d'y faire perir les vaisseaux pour profiter de leurs débris. Ils n'avoient ni prêtres, ni sacrifice, ni sacrement. Un ancien disciple de M. de Noblets nommé le Su, qu'ils avoient fait leur capitaine, leur tenoit lieu de pasteur. Il avoit appris le plein chant, & les jours de Dimanches & de Fêtes. Il assembloit les insulaires, & les faisoit chanter à deux chœurs. Le pere Maunoir lui donna ses cantiques spirituels, afin qu'il les apprît & qu'il les enseignât aux autres. Lorsque sa mission fut achevée, il eut beaucoup de peine de voir qu'il alloit laisser ces pauvres gens sans pasteur, & il crut que le capitaine, qui étoit veuf, pouvoit bien le devenir. Il pensa qu'il seroit aisé de lui apprendre assez de latin pour entendre le breviaire, le missel & les

casuistes. Il lui conseilla donc de se retirer à l'abbaye de Landevenec d'où dépend l'isle de Sizun, & de s'y faire instruire par les religieux. Le capitaine le Su ne demeura que deux mois dans cette abbaye; & croyant en sçavoir assez pour être ordonné prêtre, il se presenta aux grands vicaires de Quimper, & leur demanda un demissoire. Ils lui firent lire l'évangile dans le missel, & expliquer ce qu'il avoit lû, & l'interrogerent sur quelques cas de conscience, Il les satisfit, de sorte qu'ils lui accorderent le demissoire, sur lequel il fut ordonné à Leon. Le pere Maunoir continua de la sorte ses missions dans diverses paroisses de la basse-Bretagne. Il en faisoit environ six par an,& il employa quarante-deux ans à ce penible exercice. Il visita aussi des dioceses avec des évêques, conduisit quantité de personnes dans des retraites, pendant lesquelles il entendoit des confessions generales, & enseignoit des pratiques de pieté. Il prêcha son dernier Carême à Crozon, demeura malade chez le curé de Plemin, où il mourut le 28. Janvier 1683. * *Le parfait missionnaire, ou la vie du R. P. Julien Maunoir de la compagnie de Jesus, missionnaire en Bretagne, par le pere* Boschet, *in 12. 1697. Journal des sçavans, tome XXV. pag. 729. édit. de Holl.*

MAUQUENCHY (Jean de) sire de Blainville, maréchal de France, étoit fort jeune lors de la mort de son pere. Il servit en Normandie en 1356. & l'année suivante au siege que Louis de Harcourt, lieutenant du duc de Normandie, mit devant la ville de Honfleur: il y étoit encore en 1361. sous l'amiral de la Heuze, & en 1363. avec Philippe de Navarre aux environs de Beaumont-le-Roger. Le roi Charles I. ne fut pas plûtôt parvenu à la couronne, qu'il le commit à la garde du château de Roüen; & le pourvut après la mort du maréchal de Boucicaut, de cette dignité par lettres du 20. Juin 1368. Il servit en Normandie toute l'année 1369. & la suivante en Poitou sous le connetable de France, ce qu'il continua les années suivantes en Normandie. La guerre étant survenuë en Flandres, il commanda l'avant-garde de l'armée à la bataille de Rosebeque en 1382. l'année suivante il servit au siege de Bourbourg; & au mois de Septembre il servoit sous le connétable de Clisson, alla en 1388. avec le même connétable & plusieurs autres seigneurs en Bretagne, au siege de la ville de Becherel, que les Anglois furent contraints de rendre, & ne vivoit plus en 1391.

Il descendoit de DURAND de Mauquenchy, qui vivoit en 1180. & auquel on donne pour femme, *Marguerite* dame de Blainville, morte en 1203. & pour fils GUERARD, qui suit;

II. GUERARD de Mauquenchy, seigneur de Blainville, vivant en 1213. & 1234. laissa de N. sa femme, N. qui suit;

III. N. de Mauquenchy, seigneur de Blainville, épousa *Marie* de Rayneval, morte le 30. Novembre 1270. dont il eut JEAN, qui suit;

IV. JEAN de Mauquenchy, seigneur de Blainville, se trouva en l'Ost, convoqué pour la guerre de Foix en 1271. comme devant le service d'un chevalier pendant quarante jours. Il eut differend avec Pierre de Preaux, chevalier, jusqu'à se devoir battre en duel en presence du roi, mais il fut accommodé en 1276. & mourut en Arragon le 16. Août 1285. ayant eu de *Marguerite* de Ferrieres sa femme, morte le 20. May 1287. JEAN, qui suit;

V. JEAN de Mauquenchy, II. du nom, dit *Mouton*, seigneur de Blainville, étoit senechal de Toulouse en 1298. & en 1316. le fut aussi des baillages de Roüen, & de Gisors. Il alla ensuite servir sur les frontieres de Flandre en 1326. & l'année suivante en Gascogne & en Agenois, dont il étoit senechal & gouverneur en 1328. de même qu'en Saintonge en 1336. & 1338. & vivoit encore en 1344. Il avoit épousé 1°. *Isabelle* de Hotot, morte le 8. Avril 1290. 2°. *Isabelle* de Harcourt-Beaumesnil, morte le 16. Avril 1293. 3°. *Jeanne* de Corneüil au bailliage de Gisors, morte le 7. Mars 1310. De l'une de ces deux premieres femmes étoit issuë *Eustache* de Mauquenchy, morte jeune en 1297. De la troisiéme vinrent, JEAN III. qui suit; *Gilles*, qui eut la joüissance de la terre de Blainville sa vie durant; *Heloys*, mariée à *Robert* de la Haye, morte avant Pâques 1342. & *Guerard* de Mauquenchy de Blainville, seigneur de Maudetour, mort en 1342.

VI. JEAN de Mauquenchy, III. du nom, dit *Mouton*, seigneur de Corneüil, fut commis par le roi à la garde des frontieres de la mer de Normandie en Decembre 1326. & mourut avant son pere. Il épousa avant l'an 1322. *Jeanne* de Chambly, dame de Cervon, fille unique de *Pierre* de Chambly, dit *Grismouton*, seigneur de Cervon, & de *Marguerite* de la Chapelle. Elle étoit remariée en 1339. avec *Guillaume* Braé, chevalier, qui fut à cause d'elle seigneur de Cervon, & eut de son premier mariage JEAN, qui suit;

VII. JEAN de Mauquenchy, IV. du nom, dit *Mouton*, seigneur de Blainville, maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article*, épousa *Jeanne* Mallet, seconde fille de *Jean* Mallet, seigneur de Graville, dont il eut *Moutonnet*, mort en 1369. & *Jeanne* de Mauquenchy, dame de Blainville, mariée en 1372. à *Colart* d'Estouteville, seigneur de Torcy, senechal de Toulouse. * Le pere Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

MAUR (Saint) abbé de Glanfeüil en Anjou, que l'on croit communément moine du Mont-Cassin, disciple de saint Benoît, sur la foi d'une vie de S. Maur abbé de Glanfeüil, que l'on suppose avoir été faite par Fauste son compagnon, & qui depuis a été augmentée & corrigée, ou plûtôt composée par Eudes abbé de Glanfeüil, qui vivoit au IX. siécle. Mais comme cette vie du prétendu Fauste est certainement composée long-tems après la mort de saint Maur, qu'elle n'a été connuë que sur la fin du IX. siécle, & qu'elle est apparemment d'Eudes, qui a fait l'histoire de la translation de saint Maur, écrite du même style, on ne peut pas fonder là-dessus une preuve constante de la mission de saint Maur abbé de Glanfeüil par saint Benoît. Au contraire, ceux qui ont parlé avant le IX. siécle de saint Maur, abbé de Glanfeüil, supposent qu'il est venu s'établir à Glanfeuil du tems de Bertrand evêque du Mans; c'est-à-dire au commencement du VII. siécle, soixante ans après la mort de saint Benoît: ce qui est encore confirmé par sa vie même attribuée à Fauste, où il est dit que Bertrand étoit alors evêque du Mans. Il faut donc distinguer deux saints Maur; l'un disciple de saint Benoit; l'autre abbé de Glanfeüil, au commencement du VII. siécle. Le premier nous est connu par les dialogues de saint Gregoire: il fut presenté à saint Benoît par Equice son pere l'an 522. il fut son plus fidele disciple, & se jetta à l'eau pour en retirer le frere Placide. Il suivit saint Benoît de Sublac au Mont-Cassin, où il mourut apparemment. Le second a été abbé de Glanfeüil au commencement du VII. siécle; il étoit religieux de l'ordre de saint Colomban, & non de saint Benoît, & a vécu jusqu'en 640. Le monastere de Glanfeüil fut ruiné vers le milieu du VIII. siécle, & rétabli sous le regne de Loüis *le Debonnaire*. Le corps de saint Maur fut levé de terre & mis dans une chasse l'an 845. du tems de l'abbé Gauzelin, de là il fut transferé l'an 868. à saint Maur des-Fossez proche de Paris; il fut depuis transporté dans l'abbaye Seissieux près du Rhône, d'où l'on tient qu'il a été rapporté à saint Maur-des-Fossez. On fait la fête de saint Maur le 15. de Janvier. * Gregor. *Dial. l. 2. c. 3. & 4. Vita sancti Mauri ab Odone, dans* Bollandus. Henschenius. Papebroc. Le pere Mabillon. *Notes de Papebroc sur saint Maur. Apologie de la mission de saint Maur, par* dom Thierri Ruinart. *Notes de* M. l'abbé Châtelain, *sur le Martyrologe.* Baillet, *vies des Saints.*

MAUR (saint) congregation de l'ordre de saint Benoît en France, a euë pour mere la congregation de saint Vanne, qui avoit commencé sa reforme en Lorraine l'an 1597. Jean Renaud, abbé de saint Augustin de Limoges, alla en 1613. querir des religieux de saint Vanne, à l'aide desquels il jetta les premiers fondemens de la congregation de saint Maur, pour y suivre l'esprit primitif de la regle de saint Benoît. Plusieurs monasteres entrerent dans le même dessein, & en 1621. le pape Gregoire XV. à l'instance du roi Louis XIII. lui donna son approbation. Depuis, le pape Urbain VIII. informé du zele & de l'union des religieux de cette congregation, la confirma l'an 1627. & lui accorda de nouveaux privileges. L'odeur de leur pieté, qui se répandit de toutes parts, invita plusieurs évêques, abbés & religieux à soûmettre leurs monasteres à la conduite des superieurs de cette congregation

congregation. Elle a été divisée en six provinces, dont chacune contient environ vingt maisons religieuses. Les plus considerables sont, saint Denys en France, saint Germain-des-Prez, saint Remi de Reims, Marmoustier, saint Pierre de Corbie, Fleuri ou saint Benoît sur Loire, Fescamp, la Trinité de Vendôme, &c. Les religieux ont outre la regle de saint Benoît, des statuts, & des constitions particuliers. Ils sont gouvernés par un superieur general, des assistans & des visiteurs ; & tiennent leur chapitre general de trois en trois ans à Marmoustier. Au reste, ces religieux font une profession particuliere des belles lettres, & ont dans chaque province des seminaires pour y élever leur jeunesse. La congregation de saint Maur a produit dans le XVII. siecle des religieux celebres par leurs ouvrages; comme dom Hugues Menard, dom Luc d'Acheri, dom Jean Mabillon, dom Michel Germain, dom Thierri Ruinart, dom Bernard de Montfaucon, dom le Nourri, dom Massuet, & plusieurs autres celebres par leurs écrits & par leur pieté.

Il est a remarquer que ces religieux ne sont entrés que dans les monasteres qui étoient demeurés sous la grande regle de saint Benoît, sans être unis au corps, & qui faisoient vœu de stabilité ; ainsi ils ne sont point introduits dans les maisons de Clugny. La reforme pourtant s'est établie dans cette celebre abbaye & dans quelques autres maisons de sa dépendance ; mais ces reformés ne sont point de la congregation de saint Maur. Celle-ci est divisée en six provinces, qui toutes ensemble avoient en 1709. cent quatre-vingt-huit maisons. Le general est électif, ordinairement à vie; mais on en a déchargé quelques-uns ou pour leur grand âge, ou pour satisfaire à leur instances.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES GENERAUX de la congregation de saint Maur.

1630. Dom Jean Gregoire Tarisse, de Cesane, diocese de Paris, déchargé en 1648. mort le 14. Septembre de la même année. 1648.
1648. Dom Theodore Jean Harel, né à Jumieges, diocese de Rouen, déchargé en 1660. mort le 14. Mars 1665.
1660. Dom Bernard Audebert, de Bellac en Limosin, déchargé en 1672. mort le 19. Août 1675.
1672. Dom Vincent Marsolle, de Doüé diocese d'Angers, mort le 5. Septembre 1681.
1681. Dom Michel Benoît Brachet, d'Orleans, mort le 7. Janvier 1687.
1687. Dom Euroul Claude Boitard, d'Ingrande en Anjou, déchargé en 1705. mort le 26 Mars 1709.
1705. Dom Simon Bougis, de Sées en Normandie, déchargé en 1711.
1711. Dom Arnoul de Loo, de Roüen, mort le 9. Août 1713 1713.
1713. Dom Charles de l'Hostallerie, déchargé en 1720. mort le 18. Mars 1721.
1720. Dom Denys de Sainte-Marthe.

* Le Bullaire, *in constit. Gregor. XV. & Urban. VIII.* M. Du Pin, *XVII. siecle.*

MAUR DES FOSSEZ (saint) *voyez* SAINT MAUR.

MAUR SUR LOIRE (saint) *voyez* SAINT MAUR.

MAURE', anciennement *Calydna Insula*. Ce sont deux petites isles de l'Archipel, situé près de la côte meridionale de celle de Tenedo. * Maty, *diction.*

MAUREGAT septiéme roi de Leon & d'Oviedo en Espagne, étoit bâtard d'*Alfonse* I. roi de Leon, & usurpa la couronne sur *Alfonse* son neveu. Lorsqu'il fut monté sur le thrône l'an 783. il eut peine à s'y maintenir, & fut obligé de faire alliance avec les Maures, ausquels il paya un tribut annuel de cinquante filles nobles, & autant de roturieres : ce qui lui attira la haine de tout le peuple. Il mourut l'an 788. * L. de Mayerne Turquet, *hist. d'Espagne.*

MAURICE (saint) étoit colonel d'une legion toute composée de Chrétiens, appellée *Thebéenne*, peut être parce qu'elle avoit été levée en Thebaïde lorsqu'on avoit commencé à en former le corps. Diocletien voulant remedier aux troubles excités dans les Gaules par les Bagaudes voleurs & paysans revoltés, y envoya, la seconde année de son empire, 286. de Jesus-Christ, son collegue Maximien avec des troupes ; mais craignant qu'elles ne fussent point assez fortes, il fit venir d'Orient, c'est-à-dire de Syrie ou de Cilicie, la legion Thebéenne, à qui il donna ordre de suivre l'armée Romaine. Maurice joignit bientôt Maximien, qui fatigué de la marche, s'arrêta à Octodure ville des Veragres, aujourd'hui Martigni en Wallais, où il ordonna que l'on fît des sacrifices aux dieux, pour implorer leur secours. Maurice, qui eut horreur de cette idolâtrie, se retira du camp, & conduisit ses troupes à huit milles de là. L'empereur en étant averti, envoya vers lui pour sçavoir le sujet de sa retraite, & sçut que Maurice & tous ses soldats étoient Chrétiens. Alors emporté de colere, il commanda que l'on décimât la legion, & que l'on fît mourir chaque dixiéme soldat, sur lequel le sort tomberoit. Voyant que les autres n'étoient point épouvantés par ce supplice, il ordonna une seconde decimation, après laquelle il fit massacrer tout ce qui restoit de la legion. On croit que le martyre de ces genereux Thebains arriva le 22. Septembre de l'an 286. au lieu qui se nommoit alors *Agaunum*, situé en Chablais au diocese de Sion. Il y eut d'abord un monastere de religieux de l'ordre de saint Basile, dont S. Severin étoit abbé sous le regne de Clovis. Sigismond, roi de Bourgogne, y fit bâtir peu après un fameux monastere, qui fut nommé *de saint Maurice*, & y fonda 900. religieux dans le VI. siecle. Les Sarasins ruinerent cette maison un peu avant le regne de Charlemagne; ensorte que les religieux furent obligés de prendre la fuite. Charlemagne les y rétablit; mais leur vie relâchée obligea Louis *le Debonnaire* de les en chasser, & il y établit des chanoines reguliers. Ceux-cy ont porté le camail rouge sur le rochet, & Guillaume comte de Ponthieu leur assigna l'an 1210. treize livres de rente annuelle sur la halle d'Abbeville, pour acheter vingt aunes d'écarlatte. Les prieurés qui dépendent de ce royal monastere, joüissent du même droit de porter le camail rouge, comme font ceux de S. Jean l'Evangeliste de Semur en Bourgogne, & comme faisoient autrefois ceux de saint Maurice de Senlis, avant que la reforme de sainte Genevieve y fût introduite. L'histoire de France nous apprend que le prince Charles *Martel* voulut se servir de la lance & du casque de ce vaillant martyr, lorsqu'il donna bataille aux Sarasins. Les ducs de Savoye portent toûjours son anneau, & se le laissent par succession les uns aux autres, comme la plus belle marque de leur souveraineté. * Eucher évêque de Lyon, *hist du mart. de saint Maurice.* Baillet, *vies des Saints.* Hermant, *hist des ordres religieux, t. 1.*

MAURICE (Mauricius-Tiberius) empereur d'Orient, tiroit son ancienne origine de Rome, & étoit natif d'Arabisse, ville de Cappadoce. L'empereur Tibere l'ayant fait general de ses armées, lui donna sa fille *Constantine* en mariage, & le nomma son successeur à l'empire. Ce fut au retour de la guerre de Perse, où il avoit fait de tres-belles actions, qu'il fut créé césar le 5. Août de l'an 582. par son beau-pere. Evagre loüe l'esprit, la prudence & le courage de Maurice, dont saint Gregoire parle comme d'un prince tres-zelé pour la défense de la foi Catholique, & sous lequel les Heretiques étoient contraints de cacher soigneusement leurs erreurs. Eutychius de Constantinople, & l'abbé Theodore, avoient prédit l'empire de la part de Dieu à Maurice, qui succeda à Tibere le 14. Août de la même année 582. Les Perses avoient fait tant d'injures à l'empire, que Maurice ne les pouvant souffrir, donna une armée à Philippicus, son beau-frere, pour les aller attaquer. Ce general entra dans leur pays, & fit un fort grand butin. Après un combat opiniâtre, les Perses furent défaits & mis en fuite; le lendemain on les battit une seconde fois, avec plus de succès que la premiere; on fit deux mille prisonniers, qui furent conduits à Constantinople. Depuis il s'éleva de si grands desordres dans l'armée imperiale, qu'elle ne fit plus rien de considerable. Comme Maurice avoit be-

soin de gens de guerre, il ordonna l'an 592. que pas un soldat ne se pourroit faire moine, qu'après avoir accompli le tems de la milice. Saint Gregoire, qui gouvernoit alors l'église, trouvant cette loi injuste, en écrivit à l'empereur, à son medecin, nommé *Theodore*, que Maurice estimoit, & à divers metropolitains d'Orient & d'Occident. Dans ce tems, Chosroès II. roi de Perse, chassé par les siens, se retira à la cour de l'empereur, qui lui fit un bon accüeil, & lui donna une armée, avec laquelle il se rétablit sur le thrône Depuis, Chagan, roi des Avares, ayant fait des courses dans la basse Hongrie, pilla la Mœsie; & s'étant avancé dans la Thrace, il menaça la ville de Constantinople d'un siege. La maladie contagieuse qui se mit dans l'armée de ce Barbare, lui emporta sept fils qu'il avoit, & l'empécha de pousser plus loin ses progrès. Il avoit fait environ douze mille prisonniers; & il offrit de les delivrer, à condition que l'empereur donneroit environ un demi écu pour le rachat de chacun d'eux en particulier. Maurice le refusa, & le prince Barbare les fit tous passer au fil de l'épée: ce qui fut cause que le peuple de Constantinople se revolta, & conçut un mépris extréme pour l'empereur, le traitant de cruel, d'avare & de tyran. Ce prince témoigna une tres-grande douleur de cet accident, & fit prier tous les saints ecclesiastiques & religieux de son tems, d'offrir leurs vœux au Ciel pour lui, afin qu'il obtînt le pardon de cette offense, & qu'il plût à Dieu de l'en punir plûtôt en ce monde qu'en l'autre. On ajoûte qu'il fut averti en songe, qu'il seroit massacré avec sa femme & ses enfans. D'autres disent que depuis long tems on lui avoit prédit qu'il seroit déthrôné par un homme qui avoit P. & H. pour les deux premieres lettres de son nom; & que s'étant imaginé que ce seroit Philippicus, qui avoit épousé sa sœur l'an 584. il l'avoit éloigné de la cour. Quoi qu'il en soit, Phocas, qui de simple centurion, s'étoit avancé aux premieres dignités de l'armée, se fit proclamer empereur l'an 602. & poursuivit Maurice jusques auprès de Calcedoine, où il fit mourir quatre de ses fils en sa presence; ensuite de quoi il lui fit couper la tête. On dit que Maurice pendant cette triste execution, ne se plaignit point, & prononça seulement ces paroles du prophete: *Vous êtes juste, seigneur, & votre jugement est équitable.* Cet empereur fut tué un Mardi 27. Novembre de l'an 602. la 63. année de son âge, après avoir regné 20. ans, 3. mois & quelques jours. * Nicephore, *l.* 18. *&* 19 Theophane. Anastase. Baronius, &c.

MAURICE, dit de SOMMERSET, Anglois, moine de Cîteaux, & ensuite abbé vers l'an 1195. écrivit un livre de poësie; & un autre, *De schemate pontificali, &c.* * Pitseus, *de script. Angl. pag.* 260. Charles de Visch. *biblioth. Cist.*

MAURICE, archevêque de Roüen, a laissé cinq lettres, qui sont rapportées dans le second tome du spicilege, de dom Luc d'Achery. Les trois dernieres concernent l'interdit qu'il prononça contre son diocese l'an 1233. parce que le roi saint Louis avoit fait saisir les revenus de son archevêché. Il est remarquable qu'il y interdit les chapelles & les eglises que le roi avoit dans son diocese, à l'exception de celle où le roi & la reine assisteroient en personne. Cet archevêque mourut l'année suivante. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIII. siecle.*

MAURICE REGAN, officier de Dermitius, fils de Murchard roi de Leinster en Irlande, florissoit vers l'an 1171. Il a écrit une histoire assez exacte de tout ce qui s'est passé de son tems en Irlande. Un de ses amis la traduisit en vers françois; & George Carew, chevalier de la Jarretiere, & president de la province de Munster sous la reine, Elisabeth, l'a donnée en anglois. * Jac. Waræus, *de clar. Hibern. script.*

MAURICE religieux de l'ordre de S. Dominique suivant Pitseus qui le fait Anglois, & que la plûpart font Cordelier & François, né dans le diocese de Beauvais, est auteur d'un livre de distinctions par alphabet à l'usage des predicateurs, qu'on conserve en plusieurs bibliothèques, & entre autres dans celles de Sorbonne, de Navarre, & de saint Victor à Paris, & dont on a imprimé les quatre premieres lettres à Venise, en 1603. sous le titre de *dictionnaire de la Bible.* Cet ouvrage a été utile en son temps; quelques critiques ont assuré que Maurice florissoit vers l'an 1290. & il ne peut pas avoir vécu plus tard; puisque dans le livre du recteur de l'université de Paris, l'on trouve que ses distinctions ont été en vente l'an 1303. & les années precedentes: ainsi Wading s'est trompé en le confondant avec Maurice d'Irlande, qui a fait des additions aux marges de Scot, dont on parle ci-dessous, puisque cet Irlandois ne florissoit qu'au commencement du XVI. siecle. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* I.

MAURICE GIBELLAN, jurisconsulte & chanoine de l'eglise cathedrale de Toam en Irlande, fut habile philosophe & grand poëte. On a de lui quelques poëmes & d'autres ouvrages. Il mourut l'an 1327. * Jac. Waræus, *de clar. Hibern. script. l.* I.

MAURICE DE PORTU ou DE FIHELY, né proche de Baltimore dans le comté de Corck en Irlande, entra dans l'ordre des FF. Mineurs, & fut en grande reputation dans le XVI. siecle. Son merite porta le pape Jules II. à le faire archevêque de Toam en Irlande. Maurice assista l'an 1512. aux deux premieres sessions du concile de Latran, & l'année suivante étant retourné en Irlande, il mourut dans la ville de Galloway le 25. de May de l'an 1513. mais il en faut retrancher le dictionnaire de la bible. On peut voir le denombrement de ses autres ouvrages dans le livre de Waræus, *de script. Hibern.* Johan. Camers. *in* 35. *ap. Solin.* Franciscus Gonzaga. *de origin. Francisan. Part.* I. Anton. Possev. *in appar. sacr.* Binius, *tom.* 9. *concil. annal. Ulton.* Jac. Waræus, *de clar. Hibern. script.*

MAURICE DE NASSAU prince d'Orange, fils de *Guillaume*, & de sa seconde femme *Anne* de Saxe, & l'un des plus grands capitaines des derniers siecles, fut fait gouverneur des Provinces-Unies après la mort de son pere, tué l'an 584. à Delft en Hollande, par un Franc-Comtois nommé *Baltazar-Gerard.* Le prince Maurice fit plusieurs conquêtes dans les Pays-Bas l'an 1590. & 1592. & battit les troupes de l'archiduc Albert l'an 1597. mais l'an 1600. il fut obligé de lever le siege de Dunkerque; & peu de jours après il tailla en pieces l'armée Espagnole, en une bataille rangée. Il prit Grave sur la Meuse l'an 1602. & l'Ecluse l'an 1604. lorsqu'Ostende étoit assiegée par Spinola. Après un grand nombre d'autres victoires, il mourut à la Haye, le 23. Avril de l'an 1625. Quelques-uns disent que ce fut de déplaisir de ne pouvoir faire lever le siege de Bréda, qui fut enfin prise le 5. Juin de la même année après neuf mois de siege. D'autres pretendent que son chagrin vint de n'avoir pas réüssi dans le dessein qu'il avoit de surprendre le château d'Anvers. Le prince Maurice ne laissa point d'enfans legitimes, & eut pour successeur son frere, *Frederic-Henri.* Le nom de *Maurice* lui fut donné de celui de MAURICE pere d'*Anne* sa mere, qui étoit electeur de Saxe, & qui mourut d'un coup de pistolet en faisant la guerre à Albert marquis de Brandebourg, le 9. Juin de l'an 1553. & le 32. de son âge.

MAURICE (saint) ordre militaire de Savoye. Amé ou Amedée VIII. premier duc de Savoye, s'étant retiré dit-on, à Ripaille avec quelques seigneurs de sa cour, institua l'an 1434. l'ordre des chevaliers de saint Maurice, tant pour honorer la memoire de ce martyr de Jesus-Christ, que pour conserver celle de sa lance & de son anneau, qui sont les marques essentielles de chevalerie, & que l'on garde dans la maison des princes de Savoye. On ajoûte qu'il voulut que les chevaliers fussent vetus d'une soûtane & d'un chaperon gris, avec la ceinture d'or, le bonnet & les manches d'un camelot rouge, & sur le manteau une croix pommetée de taffetas blanc: mais cette institution est fabuleuse. On a la bulle du pape Gregoire XIII. du 16. Septembre 1572. par laquelle ce pape permit à Philibert Emmanuel duc de Savoye d'instituer un ordre militaire sous le nom de saint Maurice, & dans cette bulle le pape declare que le duc s'étoit porté à cette institution, principalement pour s'opposer à l'heresie, qui s'étoit introduite en plusieurs provinces, & dont les frontieres de la Savoye étoient menacées. Le 13. Novembre suivant le duc obtint du pape une nouvelle bulle qui unit l'ancien ordre de saint Lazare, à l'ordre naissant de saint Maurice, & depuis ces deux

ordres ont toûjours demeurés unis. Les chevaliers font vœu de pauvreté, d'obeïssance, & de chasteté conjugale. Ils suivent la regle de Cîteaux, peuvent se marier une fois seulement à une vierge, & il leur est permis de posseder des benefices ou des pensions sur des benefices jusqu'à la somme de 400. écus. C'est Clement VIII. qui leur accorda cette permission en 1596. L'ordre a plusieurs commanderies, & deux principales maisons; l'une à Turin, & l'autre à Nice, où les chevaliers vivent en commun. La croix qu'ils portent est blanche & pommetée par les bouts, avec des bandes vertes aux quatre angles. Les chevaliers de justice, laics ou prélats, la portent d'or émaillée de blanc devant la poitrine; mais les clercs & les chapelains ne portent qu'une croix de laine blanche cousuë sur leur manteau. * Heliot, *hist. des ord. mon. tom.* 6.

MAURICE (saint) ville de Savoye, *voyez* SAINT MAURICE.

MAURICE (saint) abbaye dans le Chablais, *voyez* SAINT MAURICE.

MAURICE, ville de l'Amerique dans le Bresil, bâtie par les Hollandois, fut ainsi nommée en l'honneur de Maurice de Nassau, gouverneur de ce pays-là. Les Portugais en sont aujourd'hui les maîtres. MAURICE, isle d'Afrique, que ceux du Pays-Bas, nomment *Mauritz-Eyland*, est dans la mer d'Ethiopie. Quelques-uns lui donnent le nom d'*Isle des Cignes*, & les Portugais la nomment l'*Isle des Cerno.* * *Voyez* Tavernier, *pag.* 3. *l.* 1. *c.* 5. Le pays de MAURICE, que les Hollandois appellent *Mauritzland*, est dans l'Amerique meridionale, & fut découvert en l'année 1616.

MAURICE BURDIN, *voyez* BURDIN.

MAURIENNE, province ou vallée de Savoye, s'étend depuis les Alpes jusques à la riviere de l'Isere d'un côté, & depuis la Tarentaise jusqu'au Dauphiné de l'autre. Quelques geographes tiennent que c'est le pays des anciens Brannovices de Cesar: Nicolas Sanson n'est pas de ce sentiment dans ses remarques sur l'ancienne Gaule. On croit que le village de Bramau, qui est au pied du mont Cenis, étoit autrefois la ville capitale de ces peuples. Celle qui l'est aujourd'hui est saint Jean de Maurienne sur l'Arche, avec évêché. Ce pays depuis plus de six siecles, porte le titre de comté, & a été comme le premier heritage des princes de Savoye. Les autres lieux plus considerables sont Lanebourg, Trémignon, saint André, saint Michel, Aiguebelle, la Chambre marquisat, Argentine, &c. *Cherchez* SAINT JEAN DE MAURIENNE.* Guichenon, *hist. de Savoye.*

MAURILLE archevêque de Roüen, originaire de la ville de Mayence, mais né à Rheims en Champagne. Aprés avoir été prévôt d'Alberstad, il passa en Italie, & entra dans un monastere de Florence, dont il fut fait abbé. Le relachement de ces religieux lui fit quitter cette place: il revint en France avec un religieux nommé *Gilbert*, & entra dans le monastere de Fescamp. Il fut tiré de ce monastere l'an 1055. pour estre mis sur le siege metropolitain de la ville de Roüen. Il tint la même année un concile des évêques de la province, dans lequel il condamna l'erreur de Berenger, & dressa une profession de foy, portant que le pain & le vin étoient changés aprés la consecration, au corps & au sang de Jesus-Christ, & ordonna qu'à l'avenir cette profession de foi seroit signée par les évêques aprés leur ordination. Il assembla un autre concile à Caën l'an 1061. & mourut l'an 1065. le 9. d'Août.* Baillet, *vies des Saints.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XI. siecle.*

MAURITANIE, grande region d'Afrique, qui fait aujourd'hui la partie occidentale de la Barbarie, a été divisée en trois parties; en Mauritanie CESARIENNE, TINGITANE & de SITIFE. La Mauritanie CESARIENNE avoit la Tingitane au couchant, celle de Sitife au levant, la Getulie au midi, & la mer Mediterranée au septentrion, & elle est presque toute dans le royaume d'Alger d'aujourd'hui, vers le couchant: car la partie orientale de cet état se trouve dans la Mauritanie de SITIFE, qui avoit la Cesarienne au couchant, la Getulie au midi, la Numidie au levant & la mer Mediterranée au septentrion. La Mauritanie TINGITANE, que les Espagnols nommerent du tems de Constantin, *Transfretana*, étoit entre l'Ocean Atlantique, la mer Mediterranée, la Getulie & la Mauritanie Cesarienne. D'autres distinguent simplement la Mauritanie, suivant la division qu'en fit Jule Cesar en Tingitane & en Cesarienne, où ils mettent le royaume de Dara, qui s'appelloit autrefois le royaume de Bocchus, quoique les Masesyliens eussent occupé cette partie, qui s'étend entre les rivieres de Malva & de Mulucha. La capitale de la province de Tenez, en latin *Julia Cæsarea*, qui avoit autrefois le nom de *Jol*, lorsque le roi Juba la choisit pour y faire son sejour. Voici le nom des autres villes de cette province; *Arsenaria*, Arsen ou Arzerum; *Cartenna*, Mostagan, *Deorum Portus*, Mazzagran *Icosium*, Acor; *Igilgili*, Gigeri, *Manliana*, Meliane; *Oppidum novum*, Mezuna; *Portus magnus*, Marzalquivir, *Quiza*, Oran; *Rusazus*, Carbon; *Rusconia*, Morasus; *Salde Colonia*, Bugie; *Sitifi*, Sitifi ou Steffe, autrefois colonie & ville episcopale; *Temissa*, Tenexa; *Timice*, Tremisen; *Vasa*, Tagdemet; *Victoria*, Agobal, autrefois episcopale. La province TINGITANE emprunta son nom de la ville de Tingis, que nous appellons Tanger. Les autres sont; *Baba*, Beniteuda; *Banasa* ou *Valentia*, Fanfara; *Boccanum Hemerum* ou *Marochium*, Maroc; *Exilissa*, Ceuta; *Hontiana*, Gemaa; *Jagath*, Targa; *Lixa* ou *Lixos*, Larache; *Misocoras*, Aman; *Opinum*, Rabath, qui étoit autrefois episcopale; *Rusibis* ou *Rutibis*, Ommirabi ou Azamor; *Rissadirum*, Melilla; *Sala*, Salé; *Tanusida*, Tiseldect: *Tocolosida*, Mergo; *Volubilis*, Fez; *Zilis* & *Zilia*, Arzile. Divers auteurs Grecs & Latins ont crû que Phuth un des fils de Cham, fut le premier habitant de la Lybie & de la Mauritanie; & même on remarque que les interpretes Latins ont traduit le mot hebreux de Phuth, qui est dans Jeremie & Ezechiel par celui de Lybie. Outre cela, Josephe & saint Jerôme assurent que de leur tems il y avoit dans la Mauritanie un fleuve nommé Phuth, & que tout le pays en tira le même nom, *Regio Phuthensis*. Ceux qu'on appelle MAURES, étoient des Arabes ou Sarasins, qui se rendirent maitres de la Mauritanie, & y établirent la religion de Mahomet vers l'an 710. Ils embrasserent l'occasion favorable, qui se presenta pour envahir l'Espagne. Vitiza roi des Wisigoths qui y commandoit, avoit été aveuglé, & ses enfans avoient été exclus de la couronne par Roderic qui la possedoit. Ces princes se retirerent auprès du comte Julien gouverneur de Tingi, qui en son particulier étoit offensé de ce que ce nouveau roi ayant débauché sa fille, ne la vouloit tenir que pour sa concubine. Ils s'adresserent à Maza, lieutenant en Afrique de Valit ou Ulit, calife ou chef souverain des Sarasins, & en obtinrent quelques troupes qui furent vaincuës. On leur en envoya de nouvelles, commandées par Tarec ou Tarik, qui entra en Espagne au mois de Mai de l'an 92. de l'hegire, le 711. de Jesus-Christ, & se fortifia sur le mont Abila, appellé depuis *Gebal-Tarik*, ou *Gibalter* & *Gibraltar*. Moses, gouverneur d'Armenie, vint au secours de Tarik l'an 712. & prit avec lui Seville & plusieurs autres villes. L'année suivante, qui étoit la 571. de l'ere d'Espagne, Roderic fut tué, & tout le pays fut soûmis aux Maures, qui choisirent Cordoüe pour en faire la capitale de leur etat. Ensuite les victorieux prétendirent que tout ce que les Wisigoths avoient possedé, leur appartenoit, & que leur conquête étoit pour eux un titre legitime. Ainsi ils entrerent en Languedoc & en Provence, prirent Nimes, Narbonne, Avignon, &c. & ruinerent tout le pays. Charles *Martel* arrêta depuis leurs conquêtes, par la défaite d'Abderame. L'an 712. dom Pelage ayant assemblé quelques troupes dans les montagnes des Asturies, jetta les premiers fondemens des royaumes d'Oviedo & de Leon, & défit souvent les troupes des Maures. Ceux-ci furent vaincus en diverses occasions, & n'eurent plus en Espagne que le royaume de Grenade, qui aprés une guerre de huit ans consecutifs, fut entierement conquis par la prise de sa ville capitale. Boadile, le dernier de ses rois, y ayant soûtenu un siege de huit mois, la rendit à Ferdinand & Isabelle, rois d'Espagne, le 2. Janvier 1492. Ainsi finit la domination des Maures en Espagne, où elle avoit duré près de huit cens ans: mais non leur nation, ni l'impieté Mahométane, que les rigueurs de lin-

quisition, l'exil & les proscriptions ont bien eu de la peine à déraciner. * Salluste, *de Bell. Jugurth.* Ptolomée. Strabon. Pline. Cluvier. Sanson, &c. *geograph.* Gregoire de *Tours* & Aimoin, *hist.* Adon, *in chron.* Saint Isidore. Roderic. Vasée. Garibay. Turquet. Mariana, &c. *hist. d'Esp.* Marmol. *descript. d'Afriq.* Avogdo *histoire d'Afric. &c.*

MAURITZLAND, c'est-à-dire, *le pays de Maurice.* C'est un pays de l'Amerique meridionale. Il est la partie de la terre de feu, qui regarde le détroit de le Maire. Il a été découvert par les Hollandois l'an 1616. & il porte le nom de Maurice prince d'Orange. * Maty. *diction.*

MAURITZ STAD, c'est-à-dire, *la ville de Maurice*, petite ville ou fort du Bresil, situé dans le Fernambouc sur la riviere de Biberibi, vis-à-vis de Recif. Il a été fondé par les Hollandois l'an 1644. Les Portugais le possedent maintenant. * Maty *diction.*

MAUROCENE, *cherchez* THOMAS DE MAUROCENE.

MAUROLYCO ou MARULE (François) abbé de Notre-Dame de Messine, dite *del Parto*, étoit originaire de Grece, & étoit né à Messine l'an 1494. d'*Antonio* Maurolyco, qui s'y étoit retiré pour fuir la persecution des Turcs. On rapporte que sa mere étant enceinte de lui, songea qu'il sortoit de son ventre une flamme qui s'élevoit jusqu'au ciel; ce qui fut comme un présage, que l'enfant qu'elle portoit, s'attacheroit à la contemplation des cieux & des astres. En effet, ce fils après avoir fait un progrès extraordinaire dans les lettres grecque & latine, particulierement dans les mathematiques, se consacra jeune dans l'état ecclesiastique, & fit son plaisir de l'étude des mathematiques & de l'astronomie, qui ruina sa santé. Il vécut avec de grandes incommodités jusqu'en 1577. qui étoit la 83. de son âge, estimé de tous ceux qui le connoissoient, entre lesquels on peut compter l'empereur Charles V. qui le vit à son retour d'Afrique, le cardinal de Sainte-Croix, qui fut depuis le pape Marcel II. le cardinal Bembo, Alexandre Farnese, qui lui fit avoir l'abbaye *del Parto*, &c. Maurolyco composa un tres-grand nombre d'ouvrages, dont on pourra voir le dénombrement avec son éloge, dans Lorenzo Crasso: & encore plus exactement dans les éloges des hommes sçavans de l'histoire de M. De Thou, traduits par Teissier.

MAUROLYCO (Sylvestre) different du précedent, mais sans doute de la même famille, né à Messine, prit les degrés, & eut aussi une abbaye en Sicile. Il a publié en 1613. un livre intitulé; *mare Oceanum religionum.*

MAURUS (Ælius) qui vivoit dans le III. siecle, du tems de Severe & de Caracalla, étoit affranchi de Phlegon, le même qui l'étoit d'Adrien. Il avoit écrit quelque chose sur l'empereur Severe. Quelques-uns ont douté s'il avoit écrit en grec ou en latin; mais il y a plus d'apparence que ce fut en cette derniere langue. André Schot a voulu corriger un endroit de Spartien, qui fait mention d'Ælius Maurus, & a cru suivant cette correction, qu'il n'y avoit point eu d'historien du nom de *Maurus*; mais Vossius est d'un sentiment opposé. * André Schot, *observ. human. c.* 19. Vossius, *l.* 2. *de hist. Lat. c.* 2.

MAURUS (Terentianus) sous Trajan, selon quelques-uns, & sous les derniers Antonins, selon d'autres, gouverneur de Sienne, dite aujourd'hui *Asna*, qui est une isle du Nil dans la haute Egypte, sous le tropique du cancer, nous a donné un petit ouvrage, qui ne regarde pas moins l'art poëtique, que celui de la versification, parce qu'il y traitte simplement de la mesure & de la quantité des vers. C'est une composition qui est faite en petits vers, mais qui n'est pas venuë entiere jusqu'à nous: telle qu'elle est à present, elle est fort élegante. * Martial, *l.* 1. *epigrammat.* 87. Vossius, *institut. poëtic. l.* 1. 2. & 3. Lil. Gregor. Giral. *dialogi XI. de poëtar. histor.* Tanaquil. Faber. *in notis ad Longin.* Baillet, *Jugement des sçavans sur les auteurs de l'art poëtique.*

MAURUS évêque de Ravenne, a écrit au pape Martin I. une lettre contre les Monothelites, qui a été approuvée par le concile de Latran, sous Martin I. & inserée dans ses actes. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. des VII. & VIII. siecles.*

MAURUS, religieux Benedictin, florissoit en Hongrie dans le XI. siecle. Saint Etienne roi de Hongrie, fils de Geisa, ayant établi la religion Chrétienne dans son état, le fit évêque de Cinq-Eglises, que les Allemands nomment *Funfkirchen*, & ceux du pays *Otegrazac.* Maurus écrivit la vie de deux religieux, de Zoërarde, dit *André*, & de Benoît, que Surius rapporte le 1. jour de Mai.

MAURUS LAPIUS, religieux de saint Matthieu de Murano en Italie, auteur de la vie du B. Pierre de Sardaigne. * Possevin. *in appar. sacr.*

MAURUS, *cherchez* RABANUS MAURUS.

MAUSOLE (*Mausolus*) roi de Carie, à qui sa femme Artemise fit bâtir un tres-beau tombeau après sa mort. *Voyez* ARTEMISE. Il avoit été attaché au parti des rois de Perse contre les Grecs, & avoit été ligué avec les peuples de Byzance, Rhodes, Cos, & Chio, contre les Atheniens, dans cette guerre qu'on nomma *Sociale bellum.* Il mourut la derniere année de la CVI. olympiade.

MAUSOLE'E: nom que l'on a donné à tous les tombeaux magnifiques, depuis qu'Artemise reine de Carie, fit bâtir au roi Mausole son mari, un superbe sepulchre, qui fut nommé Mausolée, dans la ville d'Halicarnasse, capitale du royaume, entre le palais du roi & le temple de Venus. L'étenduë de ce Mausolée étoit de soixante trois pieds du midi au septentrion, les faces étoient un peu moins larges, & son tour étoit de quatre cens onze pieds. Il avoit vingt-cinq coudées de hauteur, & trente-six colonnes dans son enceinte. Scopas entreprit ce qui regarde l'orient; Timothée eut le côté du midi; Leocharés travailla au couchant: & Briaxis au septentrion. Artemise mourut de déplaisir, avant que de voir finir cet ouvrage, que les architectes ne laisserent pas de continuer. Pythis se joignit à ces quatre fameux architectes, & éleva une pyramide au-dessus du Mausolée, sur laquelle il posa un char de marbre attelé à quatre chevaux. Ce tombeau passa pour une des merveilles du monde, neanmoins le philosophe Anaxagoras de *Clazomene*, dit froidement quand il le vit: *Voila bien de l'argent changé en pierre.* Vitruve dit que Satyrus & Phyteus, celebres architectes, eurent la conduite de ce superbe édifice, où l'on admiroit aussi les ouvrages de sculpture, dont l'enrichirent Timothée, Briaxis, Leocharés, Praxitelle & Scopas, les plus renommés sculpteurs qui fussent alors. * Pline, *histor. nat. l.* 36. Vitruve, *l.* 7. Chevreau, *hist. du monde*, Bayle *dict. crit.*

MAUSSAC (Philippe-Jacques) conseiller à Toulouse, & président en la cour des aydes à Montpellier, mort l'an 1650. a fait des corrections sur l'*Harpocration.* On a encore de lui le *Psellus* de la vertu des pierres; *Jule-Cesar Scaliger*, sur l'histoire des animaux d'Aristote; des notes avec une version sur le traité des monts & des fleuves, attribué à *Plutarque*; & quelques autres opuscules de Jules Scaliger. Maussac passe pour un des plus judicieux & des plus habiles critiques de son siecle, & il n'avoit personne au-dessus de lui pour le grec. * Meric. Casaub. *Pist. patern. part.* 4. P. Colomiez, *bibliotheque choisie.* Baillet, *Jugemens des sçavans sur les critiques gramm.*

MAUTINI (Jerôme) *cherchez* NARNI (Jerôme Mautini de)

MAUVIA, reine des Ismaëlites ou Sarasins, dans le IV. siecle, désola la Palestine & l'Arabie, sous l'empire de Valens. Après plusieurs combats, l'an 372. elle fit alliance avec l'empereur, & demanda un saint moine appellé Moyse, qui demeuroit sur les frontieres d'Egypte & de la Palestine pour évêque de ses peuples. Elle venoit d'être éclairée des lumieres de la foi, & vouloit faire participer ses sujets à un si grand bien. On chercha cet homme merveilleux, qui lui ôtoit les armes des mains, & on le conduisit à Alexandrie pour le faire ordonner par un prelat Arien; mais il prit la fuite: de sorte que Valens fut obligé de permettre qu'il fût sacré par les évêques Orthodoxes. Après la mort de ce même empereur, Mauvia & ses sujets secoururent l'empire contre les Goths. * Socrate, *l.* 4. *c.* 29. Sozomene, *l.* 6. *c.* 38. Amm. Marcellin, *l.* 14. Baronius, *in annal. &c.*

MAUVISSIERE (seigneurs de) *voyez* CASTELNAU.

MAWORNE, Anglois, qu'on croit avoir été religieux de saint Benoît, disciple de Worgrese, puis évêque, florissoit dans le VII. siecle vers l'an 636. Il s'appliqua avec grand soin à la prédication & à la lecture; & écrivit un livre de questions sur l'écriture sainte ; des annales & des sermons. * Pitseus, *de script. Anglia*, *pag.* 107.

MAXENCE (Marcus-Aurelius-Valerius-Maxentius) fils de Valere Maximien, surnommé *Heraclius*, & d'Eutropie, ne tint aucun rang pendant tout le regne de son pere, & lorsque cet empereur abdiqua la dignité imperiale, on n'eut point égard à son fils, ce qui parut d'autant plus surprenant que l'empereur Galere Maximien lui avoit donné sa fille en mariage. Les auteurs du tems, disent que sa fierté & ses autres mauvaises qualités le firent rejetter : il mena une vie retirée dans la Lucanie, jusqu'à ce que par promesses il engagea les soldats Pretoriens à se joindre à lui. Les Romains mécontens des éxactions de Galere Maximien, & de Severe, qui regnoit en Italie avec la qualité de Cesar, ne furent pas fâchés d'essayer d'un nouveau maître, & il fut proclamé Auguste le 28. Oct. de l'an 306. Constantin venoit d'en faire à peu prés autant dans les Gaules. Galere Maximien, quoique mécontent du choix des troupes, avoit crû devoir lui ceder le titre de Cesar, parce qu'il le craignoit; mais il ne se crut pas obligé aux mêmes ménagemens à l'égard de Maxence, & il ordonna à Severe de marcher contre lui. Maxence prit des mesures fort sages pour écarter cet orage. Sçachant le respect que les troupes avoient pour son pere, il l'invita à reprendre la pourpre, ce qui produisit un effet merveilleux. L'armée de Severe l'abandonna, & ce malheureux prince fut contraint de s'enfermer dans Ravenne, où aprés s'être défendu quelque tems il se rendit, & malgré la parole qu'on lui avoit dônée, fut mis à mort. Galere Maximien qui vint peu après pour faire par lui-même ce que son Cesar n'avoit pû executer, ne fut plus heureux que parce qu'il trouva moyen de s'échapper. L'Italie joüit depuis d'une paix profonde, car les broüilleries du pere & du fils ne causerent aucune émotion : Maximien Hercule vouloit commander en maître absolu, Maxence vouloit partager l'autorité : on en vint aux reproches, & des reproches aux voyes de fait : le pere plus violent mit le premier la main sur son fils, & lui arracha la pourpre de dessus les épaules; mais le fils ayant gardé assez de sang froid pour observer de quels yeux les soldats de la garde regardoient l'affront qu'on lui faisoit, s'apperçut qu'il pouvoit tout entreprendre pour maintenir sa dignité. Val. Maximien fut chassé de Rome & de toute l'Italie pour n'y plus rentrer. En 311. Gal. Maximien étant mort, Maxence resolut de s'emparer de l'Afrique, & il n'eut pas beaucoup de peine, quoi qu'Alexandre qui en étoit gouverneur se fût revolté; mais il s'y fit extremement haïr par les cruautés qu'on y commit par ses ordres. On étoit aussi fort dégouté de son gouvernement en Italie, aux moins à ce que disent ceux qui ont fait l'éloge de Constantin, mais ces écrivains sont un peu suspects. Ils representent Maxence comme un homme également cruel & débauché, qui accabloit l'Italie d'impôts, qui ne ménageoit ni le sang ni l'honneur de ce qu'il y avoit de plus illustre dans le senat, qui consultoit continuellement les magiciens, qui n'aimoit que les scelerats, & tout ce qu'il y avoit de plus abject, & par la naissance, & du côté des mœurs : il y a peut-être beaucoup à rabattre de tout cela. On sçait que d'ordinaire les princes sont peu moderés dans leurs passions; mais il est certain que celui-ci avoit à son service beaucoup de gens de cœur qui lui étoient fort attachés. Lorsque Constantin lui déclara la guerre, il trouva à qui parler : il fallut bien des combats avant que de penetrer dans l'Italie, & il n'y eut que la mort de Maxence qui put détruire son parti. Il est donc bien difficile de croire ce qu'ils assûrent que Constantin n'entreprit cette guerre, que parce que toute l'Italie soûpiroit après lui. Il est vrai-semblable qu'il agit par un autre motif; il s'étoit declaré pour les Chrétiens, & il voulut les délivrer de la cruelle persecution qu'ils souffroient dans les provinces soûmises à Maxence, & ce fut ce qui attira sur ses armes la benediction de Dieu, qui vouloit enfin donner au monde un empereur Chrétien. On combattit d'abord auprès de Turin, & plusieurs fois ensuite aux environs de Verone; enfin la défaite de Ruricius Pompeïanus ouvrit toute l'Italie au vainqueur. Il s'avança jusqu'auprès de Rome, où Maxence le reçut en assez bonne contenance : on engagea la bataille, les troupes de Maxence plierent, & lui-même prit la fuite ; mais le pont sur lequel il falloit passer ayant fondu sous lui, il fut emporté par les eaux du Tibre, où il se noya le 28. Octobre 312. Il y avoit six années entieres qu'il regnoit : on repêcha son corps, & on en détacha la tête pour la porter au haut d'une lance dans la ville de Rome. Il avoit eu deux enfans, dont l'un nommé Romulus, étoit mort peu auparavant, l'autre perit apparemment en même tems que lui. * Eusebe, *in hist. & vita Constant.* Zozime, *l.* 2. & 3. Eutropius, *l.* 10. Idace. Aurelius Victor. Nazare, & Gallicanus, *in paneg.* Baronius, *in annal. &c.*

MAXENCE (Jean) moine dans le VI. siecle, fut le principal défenseur de la cause des moines de Scythie, sur la verité de cette proposition : *un de la trinité a souffert.* On ne sçait pas bien d'où il étoit : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il étoit moine de Scythie. Il soûtint à Constantinople la verité de cette proposition : *un de la trinité a souffert*, devant les legats du pape Hormisdas, & dressa une apologie de leur sentiment, & une requête à l'empereur; mais ils n'eurent point de satisfaction de leurs juges, & furent obligés d'envoyer des deputés à Rome pour soûtenir leur opinion. Jean Maxence fut à la tête de cette députation. Ils presenterent une requête au pape Hormisdas, qui fut encore dressée par Jean Maxence. Ils trouverent en Occident, comme en Orient, des partisans & des adversaires : le pape Hormisdas, ne leur ayant pas paru favorable, ils se retirerent de Rome, ayant auparavant publié une protestation, avec une confession de foi. Après leur départ, le pape Hormisdas, irrité de cette retraite, écrivit une épître contr'eux à Possessor, évêque d'Afrique. Maxence y fit une replique pleine d'aigreur, supposant qu'elle n'étoit point du pape Hormisdas. Jean Maxence a encore composé un écrit contre les Acephales, qui disoient qu'il n'y avoit qu'une nature en Jesus-Christ après l'union : & un dialogue contre les Nestoriens. Cet auteur étoit défenseur rigoureux de la doctrine de saint Augustin, contre Fauste de Riez. On ne peut pas ne le point reconnoître pour Catholique sur l'incarnation; & quoique son sentiment ait été condamné par Hormisdas, il fut neanmoins approuvé par le V. concile, & par le pape Martin I. Il ne faut pas confondre ce Jean Maxence, avec un MAXENCE, reclus à Poitiers, qui vivoit vers l'an 507. dont il est parlé dans Gregoire de *Tours*, en ces termes : *Erat in his diebus vir laudabilis sanctitatis Maxentius reclusus, &c. l.* 1. *hist. c.* 37. * Card. Noris, *in dissert. de uno ex trinitate passo.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du VI. siecle, & supplement de l'histoire des V. VI. VII. & VIII. siecles.*

MAXENCE ou MAIXENCE (sainte) vierge, en Beauvaisis, passe pour une éleve de saint Patrice, apôtre d'Irlande. L'histoire que l'on en fait, est entierement fabuleuse. Ce que l'on sçait d'elle, c'est que dès le VII. siecle son corps étoit honoré dans le lieu, que l'on appelle de son nom, *le pont sainte Maixence*, sur la riviere d'Oyse. On faisoit sa fête en Irlande au 24. d'Octobre, en Angleterre au 16. d'Avril, en Ecosse & en France au 20. de Novembre. * *Fredegarii continuator, in chronico.* Baillet, *vies des Saints.*

MAXI, anciennement *Loryma*, *Laryma*, ville de la Natolie en Asie. Cette ville, autrefois épiscopale, est sur la côte meridionale au nord de l'isle de Rhodes. * Maty, *diction.*

MAXIME (Maximus-Magnus) fut proclamé empereur en Angleterre l'an 383. Il avoit été écuyer de Theodose, & pour lors il étoit éxilé en Angleterre, si l'on en croit Pacatus, mais d'autres disent qu'il commandoit les troupes dans cette isle. Il y a des auteurs qui ont assuré que ce fut lui qui débaucha l'armée; pour lui il protestoit que les troupes l'avoient contraint de prendre la

pourpre, & Sulpice Severe & Orose l'ont crut: ce qu'il y a de certain, c'est que quand il eut pris goût à commander, l'ambition ne lui manqua pas. Ce tyran passa dans les Gaules, où les legions, qui étoient mal satisfaites de Gratien, le reconnurent, ensuite de quoi il établit dans Treves le siege de son empire. Dans le même tems, l'empereur Gratien perdit une bataille à Paris, par la trahison de Merobaude, & fut tué à Lyon par Andragathe l'an 383. Maxime lui refusa l'honneur de la sepulture, par une cruauté tout-à-fait barbare, & envoya des ambassadeurs à Theodose, pour sonder, s'il le vouloit associer à l'empire. L'empereur dissimula prudemment, & lui donna de grandes esperances, de peur que venant en Italie, il ne surprit Valentinien. Celui-ci, envoya saint Ambroise à Maxime pour l'empêcher de passer les Alpes; & en effet il ne se mit point en campagne. Mais depuis, ayant créé Cesar son fils Victor, il resolut de reparer, disoit-il, la faute qu'il avoit faite, de ne pas aller en Italie. On lui envoya une seconde fois saint Ambroise qui ne put rien obtenir. Alors Valentinien & sa mere Justine se sauverent à Thessalonique, pour implorer le secours de Theodose. Maxime vint en Italie l'an 387. & y ruina Plaisance, Modene, Rhege & Bologne de fond en comble. Toutes les autres villes, qui se trouverent sur son passage, à droit ou à gauche, se sentirent de cette désolation; & il n'y eut pillage, violence, cruauté, infamie & sacrileges, qui ne fussent exercés par ses troupes. Ceux qui ne perdirent pas les biens ou la vie, perdirent la liberté; & on ne respecta ni âge, ni sexe, ni condition. Saint Ambroise seul, parmi ces calamités, fut épargné, & exemta son église du sort des autres. Theodose se mit en campagne, pour punir le tyran, qui n'oublia rien pour conserver la dignité qu'il avoit usurpée. Andragathe étoit general de son armée navale, & avoit ordre de fermer la mer d'Ionie, si Theodose vouloit y faire passer la sienne. Marcellin, frere de Maxime, gardoit les avenuës d'Italie, pendant qu'il marchoit avec de grandes troupes vers la Hongrie, pour fermer encore ce passage. Theodose le défit en cette province, & gagna une autre bataille en Italie. Ensuite il poursuivit Maxime jusqu'à Aquilée, où il fut livré à l'empereur par ses propres soldats, qui lui couperent la tête le 26. d'Août 388. Victor, fils de Maxime, fut tué par la trahison d'Arbogaste; & Andragathe se jetta de desespoir dans la mer. * Zosime, *l.* 4. Theodoret, *l.* 5. Socrate, *l.* 5. Victor, *in Grat.* Pacatus, *in paneg.* Paulin. *in vita S. Ambros.* Sulpice Severe, *l.* 2. *hist. sac.* Baronius, *in annal. &c.* Tillemont, *histoire des empereurs, tome III.*

MAXIME, un des tyrans qui parurent du tems de l'empereur Honorius. Il avoit été domestique, c'est-à-dire, officier de la garde imperiale, & s'étoit retiré en Espagne, où il menoit une vie tranquille, lorsque Geronce, homme ambitieux, qui étoit né en Angleterre, & qui commandoit dans la Tarragonoise pour le tyran Constantin, s'avisa de lui faire prendre le nom d'empereur, pour avoir sous qui suivre tous ses caprices. Maxime contraint de lui obéïr, prit la pourpre l'an 409. & lui laissa faire tout ce qu'il voulut, & lorsqu'il le sçut mort, il se retira chez les Barbares, où il vivoit encore fort miserablement en 417. mais deux ans après on jugea à propos de lui faire reprendre le titre qu'il avoit quitté; & après qu'il l'eut gardé près de trois ans, il fut pris par les generaux d'Honorius, qui le condamna à la mort l'an 422. * Prosper & Marcellin, *in chron.*

MAXIME (Petronius Maximus) senateur Romain, deux fois consul & patricien, de la famille du tyran de ce nom, que Theodose *le Grand* avoit défait, étoit marié à une femme parfaitement belle, dont Valentinien III. devint amoureux. Ce prince ne put jamais obtenir d'elle la moindre faveur. Un jour ayant joüé aux dez avec Maxime, & lui ayant gagné son argent & son anneau, il l'envoya à sa femme, & lui fit dire de sa part de venir au palais, où il lui ravit par force ce qu'il n'avoit pû obtenir par ses prieres. Maxime ayant sçu ce qui s'étoit passé, consola sa femme, la pria de dissimuler, & l'assura qu'il la vengeroit. Dès-lors il conçut le dessein de perdre Valentinien, & de se saisir s'il pouvoit de l'empire. Pour en venir à bout, il fit ensorte que l'empereur se défit d'Aëtius; & ensuite, ayant conspiré secretement, il fit tuer ce prince dans le champ de Mars l'an 455. Après cette action, ne trouvant point de resistance, il se saisit de l'empire, & épousa par force Eudocie, veuve de Valentinien, voulant pour se venger soüiller le lit de son maître, comme ce prince avoit soüillé le sien. Il créa Cesar son fils Pallade, & lui fit épouser la jeune Eudocie, fille de l'empereur mort, qui étoit promise à Gaudence, fils d'Aëtius. Ensuite il prit resolution de remettre les affaires de l'état dans leur premier lustre, & donna divers ordres, pour l'execution de ses desseins; mais Dieu les renversa tous, & le punit du parricide qu'il avoit commis sur la personne de son prince. Une nuit qu'il étoit couché avec Eudocie, se laissant transporter mal à propos à sa passion, il lui avoüa que l'amour l'avoit porté à faire mourir Valentinien. Cette princesse qui s'en doutoit, & qui cherchoit le moyen de se venger, envoya un homme seur à Genseric, roi des Vandales d'Afrique, pour le conjurer de la venir tirer de la solitude où le tyran la tenoit reduite, sous le nom de son mari. Le barbare vint en Italie, & entra dans Rome, d'où Maxime sortit aussi tôt. Mais les Romains le poursuivirent, & l'ayant assommé à coups de pierres, ils mirent son corps en pieces. D'autres disent que dans le tems que Genseric s'approchoit de Rome, Maxime fut tué par un soldat, nommé Ursus, qu'il fut mis en pieces par les officiers de l'imperatrice & par les Romains, & qu'on le traina dans le Tibre le 77. jour de son regne, & le 12. de Juin 455. * Procope, *l.* 1. *de bello Vandal.* Evagre, *l.* 2. Sidonius Apollinaris, *l.* 1. *ep.* 23. *ad Serram.* Nicephore, *l.* 15. Baronius, *in annal. eccl. A. C.* 455.

MAXIME I. de ce nom, évêque de Jerusalem, & le dix-neuviéme prélat de ceux qui ont gouverné cette église, vivoit dans le II. siecle. Il fut élû après Publius, & eut Julien pour successeur. * Eusebe, *in chron.* Baronius, *in annal.*

MAXIME II. fut élû évêque de Jerusalem, vers l'an 185. Il est le vingt-sixiéme qui ait gouverné cette église, où il fut mis en la place de Capiton. Antonin lui succeda. * Eusebe, *in chron.*

MAXIME, III. de ce nom, évêque de Jerusalem, que saint Epiphane appelle *Maximonas*, succeda à saint Macaire l'an 331. Il s'étoit déja signalé dans les persecutions de l'église, ayant perdu l'œil droit & une jambe, pour la défense de la foi. Il avoit été même condamné aux mines. Sozomene dit que saint Macaire l'avoit ordonné évêque de Diospolis. Il assista l'an 325. au concile de Nicée, & le peuple de Jerusalem le retint dans cette ville, pour être le coadjuteur de saint Macaire. Il assista aussi l'an 335. au concile de Tyr, où les Ariens furent les plus puissans. Rufin dit que saint Paphnuce, évêque de Thmüis, dans la Thebaïde, voyant saint Maxime, dont la simplicité lui faisoit ignorer la cabale & les mauvais desseins des Heretiques, passa au milieu de l'assemblée, & le prenant par la main, lui dit: *Puisque j'ai l'honneur de porter les mêmes marques que vous, de mes souffrances pour* Jesus-Christ, *& puisque j'ai perdu, comme vous un de ces yeux corporels, pour joüir plus abondamment de la lumiere divine, je ne sçaurois vous voir assis dans une assemblée de méchans, ni vous voir tenir rang entre les ouvriers d'iniquité.* Après l'avoir fait sortir de ce lieu, il l'instruisit de toutes les intrigues des Ariens. Ensuite Maxime reçut à Jerusalem les évêques pour la dedicace de la celebre basilique que l'empereur Constantin y avoit fait bâtir. Il fut appellé l'an 341. au concile d'Antioche; mais il refusa de s'y trouver, & se rendit à celui de Sardique en 347. L'an 349. il celebra un concile à Jerusalem, où les prélats ayant reçu saint Athanase à leur communion, ils l'écrivirent aux évêques d'Egypte & de Libye, & à l'église d'Alexandrie. Les Ariens ne purent apprendre le resultat de ce concile, sans être extremement irrités contre saint Maxime. Ils en furent touchés si vivement, que si nous en croyons Socrate, ils le déposerent, pour en mettre un autre en sa place. Ce saint prélat mourut l'an 351. après avoir gouverné l'église de Jerusalem environ 20. ans. L'église Grecque & Latine en font memoire le 5. Mai. Socrate & Sozomene disent qu'Acace de *Cesarée*, & Patro-

phyle de Scythopole chasserent saint Maxime de Jérusalem, pour établir saint Cyrille en sa place. Saint Jerôme, contraire à ces historiens, pour ce fait, ne met en sa chronique le commencement de l'épiscopat de saint Cyrille qu'après la mort de saint Maxime. * Theodoret, *l.* 2. *c.* 26. Socrate, *l.* 2. *c.* 8. Sozomene, *l.* 1. 3. & 4. *l.* 2. *c.* 6. & 20. Rufin, *l.* 1. *c.* 4. Philostorge, *l.* 3. *c.* 12. Baronius, *in annal. eccl. & Martyr. &c.* S. Athanasius, *apolog.* 2. *epist. ad solit.*

MAXIME, évêque d'Alexandrie, dans le III. siecle, avoit été prêtre de cette église, du tems de saint Denys, qui avoit succedé l'an 249. à Heraclas, sur le siege d'Alexandrie. Il fit éclater son zele & sa charité, pendant la persecution excitée vers l'an 249. contre les Chrétiens par les ordres de l'empereur Dece. Il assista particulierement les confesseurs qui étoient dans les prisons, en l'absence de Denys son évêque. Il continua d'exercer sa charité pendant la peste, qui survint l'an 253. après que la persecution fut finie. Il fut envoyé, avec saint Denys, en exil à Kephro, village à l'entrée des deserts de la Libye, dans le tems de la persecution de l'empereur Valerien, & suivit son évêque dans son second exil, au quartier de Mareote, où il demeura avec lui jusqu'à la fin de la persecution, qui cessa quand le tyran Marcien eut été défait en Illyrie l'an 262. Il succeda à saint Denys dans le siege d'Alexandrie l'an 264. & gouverna cette église pendant 18. ans. Il eut pour successeur Theonas l'an 282. * Eusebe, *hist. l.* 7. *c.* 11. & 22. Baronius. De Tillemont, *tom.* 4. *des memoires ecclesiastiques*, M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des III. premiers siecles.*

MAXIME, martyr, dans la persecution de Dece, confessa genereusement la foi de Jesus-Christ devant le proconsul Optime, dans l'une des villes de l'Asie proconsulaire. Le proconsul le fit battre & attacher au chevalet, pour l'obliger à sacrifier, & le condamna ensuite à être lapidé. Les Grecs honorent sa memoire le 14. de Mai. La plûpart des martyrologes Latins mettent sa fête au 30. Avril. Quelques-uns croyent qu'il fut martyrisé dans la ville de Lampsaque. D'autres conjecturent que ce ne fut point en Asie, mais dans la ville d'Asie, que l'on met dans la Liburnie, province voisine de la Dalmatie en Illyrie. * *Acta apud Baronium.* Surius. Bollandus. Dom Thierry Ruinart. Papebrok. Tillemont, *memoires pour l'histoire ecclesiastique.* Fleury, *histoire de l'église.* Baillet, *vies des Saints, mois d'Avril.*

MAXIME, auteur ecclesiastique, qui vivoit au commencement du III. siecle, avoit composé des traités, où il disputoit de l'origine du mal & de la matiere, comme nous l'apprenons d'Eusebe de *Cesarée* & de saint Jerôme, *de script. eccl.*

MAXIME, évêque de Naples, dans le IV. siecle, fut persecuté par les Ariens, qui le releguerent. Ils mirent en sa place Zosime, que le saint prélat frappa d'anathême du lieu de son exil. * Baronius, *in annal.* Herman, *vie de S. Athan. l.* 7. *c.* 6.

MAXIME (saint) fut le premier évêque de Saltzbourg erigé en évêché en 474. Malgré l'avis qui lui fut donné par saint Severin évêque de Passau, que les Goths Payens avoient formé le dessein de venir surprendre Saltzbourg, & qu'il eût à se retirer ailleurs, il n'en voulut rien faire, se confiant avec les habitans en la fortification de la ville. Mais leur assurance fut vaine; car quelque tems après la place ayant été attaquée, elle fut prise & saccagée, & saint Maxime fut pendu. * Heiss, *hist. de l'empire, livre VI. page* 222. *du tome II. de l'édit. de Holl. de* 1694.

MAXIME, philosophe Cynique, puis Chrétien, étoit d'Alexandrie, & se vantoit d'être fils d'un martyr, & d'avoir souffert l'exil dans la solitude d'Oasis, pour la défense de la foi Catholique. Il vint vers l'an 370. à Constantinople, où saint Gregoire *de Nazianze* le logea chez lui, le reçut à sa table, le traita comme un confesseur de Jesus-Christ, & prononça même une oraison à sa louange; mais Maxime, peu sensible à cette reception obligeante, forma le dessein de chasser Gregoire de Constantinople, & de s'en faire élire évêque. Pour tromper l'empereur Gratien, il l'alla trouver à Milan, où il lui presenta un livre contre les Ariens, que saint Jerôme loue comme un ouvrage excellent. Ensuite il revint à Constantinople, où il se fit ordonner clandestinement par sept évêques, envoyés par Pierre d'Alexandrie; mais le peuple ne le voulut point recevoir, & l'obligea de sortir de la ville. Gregoire, qui étoit à la campagne, étant revenu dans la ville, monta en chaire, & recita une oraison excellente, où il peignit Maxime de toutes ses couleurs. La conduite de Pierre d'Alexandrie, qui étoit un évêque celebre, étoit plus surprenante. Theodoret dit que ce fut Timothée son successeur, qui persecuta saint Gregoire en faveur de Maxime. Mais à qui devons-nous plûtôt croire, ou à des historiens qui n'ont pas vû les choses qu'ils écrivent, ou à saint Gregoire qui les a souffertes, & qui nous en a fait l'histoire dans le poëme de sa vie? Cette affaire causa un schisme dans l'église de Constantinople, où Maxime avoit ses partisans. Dans le même tems Theodose ayant été associé l'an 379. à l'empire par Gratien, s'étoit arrêté à Thessalonique, où il venoit de recevoir le baptême. Maxime *le Cynique* l'y vint trouver, pour le prier de l'établir dans la chaire épiscopale de Constantinople, qu'il avoit usurpée. L'empereur, informé de sa fourberie & de ses mœurs, le renvoya avec menaces: de sorte que craignant d'être châtié par celui dont il esperoit la protection, il vint à Alexandrie trouver Pierre, qui l'avoit favorisé en son intrusion. Il lui demanda la continuation de ses offices, pour le faire joüir paisiblement du siege, sur lequel il l'avoit élevé, le menaçant, s'il ne l'assistoit, de le chasser du sien. Ses menaces furent vaines, on le bannit de la ville comme un seditieux; & bientôt après, étant tombé dans l'heresie d'Apollinaire, il fut condamné par les évêques, & mourut miserable. * S. Greg. *Nazianz. de vita sua, & orat. in Max.* Theodoret, *l.* 5. Nicephore, *l.* 12. Cassiodore, *l.* 9. Baronius, *A. C.* 379. 380. Godeau, *hist. eccl. Voyez* aussi la vie de saint Gregoire *de Nazianze*, dans le dix-huitiéme tome de la bibliotheque universelle. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du IV. siecle.*

MAXIME, évêque d'Antioche, fut mis en la place de Domnus, dans le faux concile d'Ephese l'an 449. Comme la déposition du dernier étoit legitime, le pape Leon l'approuva, aussi-bien que l'élection de Maxime, qui se trouva au concile generale de Calcedoine l'an 451. Dans la huitiéme session, les peres confirmerent un accord, qui avoit été fait entre lui & Juvenal de Jerusalem. Il portoit, qu'Antioche auroit sous sa dépendance les deux Phenicies, & l'Arabie; & que Jerusalem auroit les trois Palestines. Sur la fin de la neuviéme session, Maxime pria les commissaires & le synode, d'assigner à Domnus (en la place duquel il avoit été mis) quelque portion des revenus de son église, pour sa subsistance: ce qu'on laissa à sa discretion. Quelque tems après, il écrivit par Marin prêtre, & Olympe diacre, une lettre au pape Leon, pour les droits & les privileges de son église. Le saint pontife lui fit réponse; & son epitre, qui est la soixante-deuxiéme entre celles qui nous restent de lui, commence ainsi: *Quantùm dilectioni tuæ placeat communionis fidei sacratissima unitas, &c.* Maxime mourut l'an 456. & eut Basile pour successeur. *Acta synod. Calced. act.* 8. 9. *&c.* Baronius, *in annal. ecclesiast.*

MAXIME DE RIEZ, evêque de cette ville en Provence, dans le V. siecle, étoit, selon quelques auteurs, natif d'un village du diocese de Riez, nommé par les anciens *Comecto* ou *Cornuto*, & aujourd'hui *Châteauredon*, ou selon d'autres, *Decomer*, dans le territoire de Digne. Maxime avoit pris l'habit de moine dans le monastere de Lerins, & fut élevé l'an 426. par son merite, à la dignité d'abbé, après saint Honorat. Depuis, il fut élû évêque de Riez vers l'an 433. Il assista au concile d'Arles. Il se trouva à divers autres conciles tenus dans la province, ou dans les provinces voisines. Il souscrivit à celui de Riez de l'an 439. Il assista à celui d'Orange l'an 441. & fut un des évêques des Gaules, qui reçurent la lettre du pape S. Leon à Flavien de Constantinople. L'an 449. il fut deputé à Rome avec Ravennius, pour demander le retablissement des anciens privileges de l'église d'Arles. Il assista encore au III. concile d'Arles l'an 455. pour la jurisdic-

tion de l'abbaye de Lerins, & mourut l'an 460. le 27. de Novembre, & eut Fauste pour successeur. Il a fait de son vivant & après sa mort, beaucoup de miracles, & a laissé plusieurs homelies, qui ont été publiées sous le nom d'Eusebe d'Emese, de saint Ambroise, & de saint Eucher. Dynamius écrivit sa vie, à la priere d'Urbius; & cette vie est rapportée par Baralis, dans la chronique de Lerins. * Dynamius, *in chronic. Lirinensi.* Faustus Rhegiens. *in Maximo.* Greg. *Turon. de gloria confessor. c.* 83. Eucher Lugdun. *de laude erem. Concilia Galliæ.* Sidon. Apollinaris, *vers. Euch. ad Faust.* Baillet, *vies des Saints au* 27. *Novembre.*

Simon Bartel, qui nous a donné l'histoire chronologique des évêques de Riez, met deux autres prélats de la même église, du nom de MAXIME. Le premier, selon lui vivoit au commencement du III. siecle, & jetta les premiers fondemens de la basilique de saint Alban. L'autre saint MAXIME, qui est le second de ce nom, succeda à Faventius, vers l'an 400. On lui attribuë diverses homelies, que d'autres ont voulu donner sans raison, à Eusebe d'Emese. On croit aussi que c'est de son tems, qu'on assembla un concile à Riez, contre Armentaire d'Ambrun.

MAXIME DE TOULOUSE, évêque de cette ville, dans le V. siecle, fut tiré de la magistrature seculiere, pour remplir ce siege après saint Exupere, & mena dans l'épiscopat la vie d'un anachorete. Le cardinal Baronius & le docte Savaron, ne doutent point que ce ne soit lui dont fait mention Apollinaris Sidonius, en écrivant à Turnus; mais il faut qu'ils se trompent, puisque dans cette lettre écrite après l'an 460. Sidonius parle de l'ordination de Maxime, comme d'une chose recente, & que saint Exupere n'a pas vécu jusqu'à l'an 420. Le Maxime dont parle Sidonius, n'étant encore que laïc, vivoit tres-saintement, comme nous l'apprenons de cet auteur, qui se loüe beaucoup de son amitié & de sa generosité: *Precibus orantis citius annui, quia cum Maximo mihi non notitia solùm, verùm & hospitii vetera jura. Igitur ad amicum libens ex itinere perrexi, &c.* Heraclien, qui se trouva au concile d'Agde l'an 506. fut un des successeurs de Maxime. * Baronius, *in annal.* Savaron, *notit. in Sidon. Apollin. l.* 4. *epist.* 24. Catel, *histoire de Toulouse.* Sammarth. *Gall. Christ.*

MAXIME DE TURIN, évêque de cette ville, en Piémont dans le V. siecle, étoit un prélat celebre pour sa doctrine & pour sa pieté. Les homelies qui nous restent de lui, en font des preuves. On est persuadé que parmi celles qui portent le nom de saint Ambroise, de saint Augustin & d'Eusebe d'Emese, il y en a quelques-unes qui lui appartiennent. Gennade parle tres-avantageusement de lui; mais il s'est trompé, en ce qu'il dit que Maxime mourut sous les empereurs Honorius & Theodose, à moins qu'on ne lise, *floruit Honorio, &c.* comme porte l'édition de le Mire, au lieu de *moritur Honorio & Theodosio juniore regnantibus.* Vossius croit qu'il faut lire *moritur Odoacro & Theodorico regnantibus*; mais cette conjecture ne paroît pas si juste, parce qu'Odoacre ne vint en Italie qu'en 476. & Theodoric l'an 489. Cependant saint Maxime étoit extrémement âgé l'an 465. lors qu'assistant au synode que le pape Hilaire tint à Rome, il signa après le pontife Romain, comme le plus ancien des 48. évêques qui s'y trouverent: de sorte qu'il n'y a pas d'apparence qu'il ait vécu encore assez long-tems, pour avoir vû ces princes. Saint Maxime assista au concile de Milan, tenu sous saint Leon l'an 451. Le Cardinal Baronius tient qu'il souscrivit au premier concile d'Orange l'an 441. mais il y a plus d'apparence que ce fut Maxime, évêque de Riez. Le nom de saint Maxime de Turin est en grande veneration dans l'église, qui en fait mention le 25. jour de Juin. Nous avons des homelies de sa façon. Le P. Mabillon dans la seconde partie de son *Musæum Italicum* en a publié douze, qui n'avoient pas encore été imprimées, à l'exception des trois qui se trouvent parmi les œuvres de saint Ambroise, dans la seconde partie de son *Musæum Italicum.* * Gennade, *in catal. c.* 40. Honoré d'*Autun*, *l.* 2. *c.* 40. Trithem. & Bellarmin. *de script. eccl.* Baronius, *in annal. & martyr.* Vossius *de hist. lat. l.* 2. *c.* 13. Possevin, *in appar. sacr.* Bartel, *hist. præsul. region. pag.* 90. *& suiv.*

MAXIME DE SARRAGOSSE, évêque de cette ville en Espagne, dans le VII. siecle, a assisté aux conciles de Barcelone l'an 599. de Tolede l'an 610. d'Egara l'an 614. & a vécu jusques vers l'an 620. qu'il eut Jean pour successeur. Maxime écrivit une histoire des Goths, pendant leur sejour en Espagne. Saint Isidore de *Seville* parle avantageusement de lui dans le dernier chapitre de son catalogue des hommes illustres, où il dit que Maxime vivoit encore, & composoit toûjours. Honorius en fait aussi mention, & Tritheme fait l'éloge de son ouvrage. *Insigne volumen & opus amœnum de gestis Gothorum in Hispania.* * *Consultez* aussi Vasee, *in chron. rer. Hispan. c.* 4. Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *de hist. lat. &c.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du VI. siecle.*

MAXIME (saint) martyr, moine, abbé ou confesseur, dans le VII. siecle, auquel on donne ces surnoms pour le distinguer des autres Maximes, étoit né à Constantinople, d'une famille ancienne & considerable. Il fut engagé par l'empereur Heraclius à demeurer au palais pour écrire l'histoire des empereurs; mais lorsque ce prince fut tombé dans l'erreur des Monothelites, Maxime se retira dans un monastere, où sa vertu l'éleva bientôt à la dignité d'abbé. Voyant que l'heresie se répandoit de plus en plus en Orient, il passa à Rome, en Afrique, & dans diverses autres provinces, pour porter les autres évêques à s'opposer à ces erreurs. Dans le tems qu'il étoit en Afrique l'an 645. il y trouva Pyrrhus de Constantinople, qui s'y étant retiré, y débitoit les rêveries des Monothelites. Maxime y eut une conference avec lui, & l'obligea de souscrire aux sentimens des Orthodoxes. Ensuite il vint à Rome, & persuada au pape Martin I. de tenir un concile contre les Errans. L'empereur Constant, qui en étoit le protecteur, le fit prendre & mener à Constantinople, d'où il fut envoyé en exil l'an 655. dans une petite ville de Thrace, où Theodore évêque de de Basya vint le trouver pour le faire changer de sentiment; mais n'en ayant pû venir à bout, on ramena Maxime à Constantinople, où après l'avoir beaucoup fait souffrir, on lui coupa la main & la langue, à lui & à son disciple Anastase; il fut ensuite envoyé en prison dans un château, où il mourut le 13. jour d'Août de l'an 662. Nous avons divers ouvrages de saint Maxime que le P. Combefis a publiés en deux volumes. On a mis à la tête de ses œuvres, la vie de ce Saint, écrite par un Grec plus recent que lui, avec les actes authentiques de sa persecution. On a de lui diverses questions sur l'ecriture: un discours ascetique; des traités theologiques & polemiques; entr'autres, sa conference avec Pyrrhus; un traité de l'ame; des lettres; cinq dialogues sur la trinité, attribués faussement à saint Athanase, la mistagogie sur les ceremonies de l'église; un commentaire sur les ouvrages attribués à saint Denys l'*Areopagite*, &c. Cet auteur est obscur & scholastique, & cependant fort mystique dans les ouvrages de spiritualité. * *Voyez* l'auteur de sa vie, publiée par Morin. Photius, *cod.* 192 193. 194. & 195. Anastase *le bibliothequaire*, *in collect.* Theophane. Baronius. Bellarmin. Le Mire. Possevin, &c. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des VII. & VIII. siecles.*

MAXIME DE TYR, philosophe Platonicien, dans le II. siecle, étoit natif de Tyr, ville de Phenicie, d'où il a tiré son nom. Il vint l'an 146. à Rome, où il trouva Apollonius, Arrien, & divers autres. L'empereur Marc-Aurele lui donna souvent des marques de son estime, & voulut bien être son disciple. On croit que ce philosophe vécut jusqu'au tems de l'empereur Commode. Il écrivit quarante-un discours qui nous restent, & que Côme Pazzi, évêque de Florence, traduisit au commencement du XVI. siecle; mais comme cet ouvrage étoit plein de fautes, Daniel Heinsius nous en a donné l'an 1624. une édition plus correcte avec des notes. * Suidas *in Maxim.* Volaterran, *l.* 17. *antr.* Heinsius, &c.

MAXIME LE CYNIQUE, philosophe, idolâtre & magicien, dans le IV. siecle, étoit natif d'Ephese, & étoit different de cet autre MAXIME *le Cynique*, qui fut intrus sur le siege de l'église de Constantinople. Il fut connu par Julien l'*Apostat*, à Nicomedie, où il inspira à ce prince de

de la haine contre la religion Chrétienne, & l'assura, à ce qu'on prétend, qu'il parviendroit à l'empire : Julien ayant survécu à Constance l'an 361. témoigna une tendresse extréme à Maxime. On rapporte qu'ayant été averti que Maxime le venoit saluer, il se leva de sa chaise, alla bien loin au-devant de lui, & le choisit pour être le censeur de ses ouvrages. Depuis, Julien ayant dessein de faire la guerre aux Perses, consulta divers oracles ; & flatté par Maxime que sa victoire seroit aussi illustre, que l'avoit été celle d'Alexandre, il s'imagina que par metempsycose l'ame de ce conquerant étoit descenduë dans son corps. Le ciel permit qu'il périt l'an 363. & sa perte fit voir la vanité des prédictions de Maxime. Jovien, empereur après Julien, l'honora beaucoup à cause de son sçavoir. Valens ne le traita pas si bien, lorsqu'il ordonna de punir de mort les philosophes Magiciens. Maxime porta dans Ephese la juste peine de ses impietés, & mourut pour la même science, qui l'avoit rendu si cher à Julien, vers l'an 366. * Eunapius, *in vit. philos.* Sozomene, *l.* 6. Socrate, *l.* 4. Zozime, *l.* 4. Ammien Marcellin, *l.* 22. & 26. Baronius, *in annal.*

MAXIME, auteur Grec, qui écrivit les actions d'Apollonius, est cité par Philostrate, *l.* 1. *de vita Apoll. c.* 5. Tzetzes, *Chil.* 2. *hist.* 291. Le même fait mention d'un autre historien de ce nom, *Chil.* 9. *hist.* 293.

MAXIME, grammairien de Madaure, écrivit à saint Augustin une épître, qui est la 43. entre celles de ce saint docteur, & commence ainsi : *Avens crebrò tuis affatibus lætificari.* Saint Augustin lui répondit par la lettre suivante, qui commence ; *Seriumne aliquid inter nos agimus, an jocari libet, &c.*

MAXIME, sophiste d'Alexandrie, auteur de quelques declamations, que Photius avoit vûës, comme il l'assure, *cod.* 135.

MAXIME PLANUDES, *cherchez* PLANUDES.

MAXIMIANISTES, secte de Donatistes en Afrique, *cherchez* MAXIMIEN, diacre de Carthage.

MAXIMIANOPOLI, étoit anciennement une ville de Thrace, fondée par l'empereur Maximien ; ce n'est maintenant qu'un bourg de la Romanie, situé à vingt lieuës d'Andrinople, en tirant vers les confins de la Macedoine, & le golfe de Contessa. * Maty, *diction.*

MAXIMIEN (Marcus Aurelius Valerius Maximianus) surnommé aussi *Herculius*, nâquit vers l'an 250. auprès de Sirmich, de pauvres parens, & s'avança par sa valeur dans les troupes, & lia une étroite amitié avec Diocletien ; qui étant devenu empereur, après lui avoir donné plusieurs marques de son estime, l'associa à l'empire le 1. Avril de l'an 286. Eutrope dit qu'il fut cesar avant que d'être auguste, mais en quel tems, c'est ce qu'il ne dit pas. Etant venu dans les Gaules, il défit les Bagaudes, voleurs & paysans revoltés avec leurs chefs Elien & Amand, & fit aussi une vigoureuse guerre aux Barbares qui infestoient ces provinces. Les Bourguignons & les Allemands qui y étoient entrés, furent si bien enveloppés de tous côtés, qu'il ne fallut pas tirer l'épée pour les défaire : & la faim & les maladies détruisirent entierement leur armée. Les Chaibons & les Erules furent repoussés avec perte : une autre troupe de Barbares s'étant avancée auprès de Treves fut battuë à plate coûture : enfin Maximien ayant passé le Rhin, porta la terreur dans ces vastes pays, & força les Barbares à lui demander la paix. Il n'y avoit plus que les François qui fissent de la peine. Carause, qui avoit eu ordre de les chasser de l'isle des Bataves, dont ils s'étoient emparés, avoit traité avec eux, & s'étoit revêtu de la pourpre. Maximien débarassé des autres guerres, marcha de ce côté-là, & sa presence fit souhaiter la paix aux François, qui n'eurent pas de peine à l'obtenir ; mais le tyran en fut quitte pour se retirer en Angleterre, d'où il infesta tellement les côtes des Gaules, qu'on résolut de l'aller chercher dans son isle. L'entreprise etoit assez difficile : il falloit une flotte, on en équippa une ; mais ceux qui servoient dessus, ignorans la manœuvre, Carause n'eut pas de peine à la faire périr. Diocletien ayant jugé à propos quelque-tems après que chaque auguste eût sous lui un cesar qui gouvernât une partie des provinces de son département, Valere Constance, qu'on appelle communément Constance *Chlore*, fut donné en 1292. à Maximien, qui lui avoit déja fait épouser sa fille Theodore, & qui lui facilita la défaite des Gaules, en gardant les bords du Rhin pendant que ce cesar faisoit la guerre aux tyrans d'Angleterre. L'histoire de ces temps-là n'est pas fort connuë, & l'on y trouve plusieurs années vuides de fait. En 298. Maximien alla en Afrique, où il défit quelques peuples Maures qui s'étoient cantonnés dans les montagnes, & de-là il revint en Italie, d'où il alla quelquefois dans la Rhetie pour retenir les Barbares. Ce ne fut que l'an 303. qu'il vint à Rome : Diocletien son bon & ancien ami s'y trouva : ils triompherent ensemble, & se separerent bientôt pour ne se plus revoir. Galere-Maximien, qui étoit cesar sous Diocletien, avoit engagé ce prince à persecuter les Chrétiens, qu'il avoit toûjours aimés, jusqu'à n'avoir presque point d'autres officiers auprès de sa personne : on commença par maltraiter ceux qui avoient quelque employ dans les armées, on en vint ensuite à tous les autres. La description qu'on fait de cette persecution est effrayante. Maximien Hercules ne fut pas moins violent que les autres, & il y eut une infinité de Chrétiens qui perirent par ses ordres. Ces cruautés attirerent sur Diocletien toutes sortes de malheurs : enfin il quitta la pourpre le 1. May 305. & il voulut que Maximien en fit autant. On dit qu'il eut quelque peine à s'y resoudre ; sur la fin de l'année suivante Maxence son fils lui fit reprendre le titre d'empereur : il débaucha les troupes de Severe, qui tenoit une partie de l'Italie avec le titre de cesar, l'assiegea dans Ravenne, & l'ayant reçû à composition le fit mourir. Galere-Maximien, qui osa ensuite entreprendre de le deposseder, se vit abandonné des siens, & eut peine à s'échapper. Tout paroissoit plier sous lui, lorsqu'il entreprit de faire rentrer son fils dans l'état de particulier. Celui-ci eut assez de bonheur pour se délivrer de lui. Maximien chassé d'Italie tâcha d'y allumer la guerre ; mais n'ayant pû en venir à bout, il se retira dans les Gaules auprès de Constantin, qui épousa sa fille Fausta. Il y joüissoit de tous sortes d'honneurs dans cette cour, mais il ne s'en contenta pas, & ne fut pas plus fidele à son gendre qu'il avoit été à son fils. On lui laissa la vie, & on se contenta de le garder à vûë dans le palais ; mais en 310. ayant voulu attenter à la vie de Constantin, il fut puni de ce crime & des autres par la necessité où on le mit de s'étrangler lui-même. * Eusebe, *l.* 8. Eutrope, *l.* 9. Victor, *de Cæsar.* Orose, *l.* 7. Ammien Marcellin, *l.* 16. Zozime, *l.* 2. Socrate, l. 1. Theodoret, *l.* 5. Baronius, *tom.* 2. & 3. *annal.* Lactance, *mort des persecut.*

MAXIMIEN (Galerius Valerius Maximianus) né auprès de Sardique de parens si pauvres que dans sa jeunesse il conduisit les troupeaux ; ce qui lui fit donner le surnom d'*Armentarre*, s'avança par sa valeur dans les troupes, & fut enfin choisi le 1. Mars de l'an 292. pour être cesar en Orient, sous l'autorité de Diocletien, qui lui fit épouser sa fille Valeria. Il fit d'abord la guerre aux Goths & aux Sarmates, qu'il battit plusieurs fois, & de-là il fut envoyé contre les Perses qui eurent d'abord quelques avantages sur lui : ce qui lui attira de la part de Diocletien des mauvais traitemens, qui lui furent si sensibles, qu'étant rentré sur les terres des ennemis il les défit à plate coûture, leur prit plusieurs places, & les poussa avec tant de furie, que pour obtenir la paix ils lui abandonnerent cinq provinces au de-là du Tigre. La mere de Galere Maximien étoit de ces Daces qu'Aurelien avoit fait venir au midi du Danube, & avant que son fils fût élevé elle étoit prêtresse dans son village. Cette femme folle, indignée de ce qu'elle n'avoit pû persuader à quelques Chrétiens de manger des viandes qu'elle avoit offertes aux idoles, conçut une furieuse aversion contre tous, & elle eut assez de credit sur l'esprit de son fils, pour l'engager à proposer à Diocletien de les persecuter. Celui-ci ne se rendit que trop aisément à ses instances : sa facilité donna de la hardiesse au cesar, qui entreprit ensuite de plus grandes choses. Il s'ennuyoit d'être toûjours dans le second rang, il entreprit de persuader à Diocletien d'abdiquer la dignité imperiale, & il en vint à bout : Maximien Hercule suivit l'exemple de son collegue ; & Galere Maximien fut declaré auguste avec Valere & Constance *Chlore*. Ce grand changement se fit le 1. Mai de

l'an 305. en même temps Maximin fut declaré cesar sous Galere Maximien, & Severe sous Constance; mais celui-ci content de gouverner les Gaules avec l'Espagne & l'Angleterre, ne s'embarrassa pas du reste, & laissa à Galere Maximien faire tout ce qu'il voulut dans le reste de l'empire: cette moderation étoit pourtant peut-être un peu forcée. Galere Maximien tenoit Constantin son fils aîné comme en ôtage. Ce jeune prince trouva moyen de s'échapper, & succéda dès le 25. Juillet 306. à son pere. Galere ne voulut lui accorder que le titre de cesar pour estre seul auguste; mais dès le 28. Octobre suivant il en vit un second en Italie. Maxence fils de Valere Maximien y prit la pourpre: on fit marcher Severe contre lui; & pour lui donner plus d'autorité, on le fit empereur; mais Valere Maximien ayant repris la dignité imperiale, n'eut pas de peine à se défaire de lui: desorte qu'à la fin de l'année au lieu d'un auguste il y en eut trois. L'année 307. ne fut pas moins triste pour lui que la precedente; étant entré en Italie, pour essayer de reduire Maxence, il se vit abandonné de la meilleure partie de ses troupes, & eut peine à s'échapper. Le 11. Novembre il crut pour assurer son repos devoir faire part de l'empire à Licinius son ancien ami; mais ce fut une nouvelle occasion de trouble. Maximin, qui commandoit en Egypte, prétendit qu'on lui avoit fait tort, & on eut beau vouloir l'appaiser en lui offrant le titre de fils des augustes qu'on donna aussi à Constantin: il se fit proclamer empereur, & ainsi on vit en même-temps cinq princes qui portoient ce titre. C'est ainsi que la vanité de Galere Maximien fut confonduë; il persecutoit toûjours les Chrétiens, mais les Payens n'étoient gueres plus heureux: on les accabloit d'impôts, & lorsqu'ils ne pouvoient payer on leur faisoit souffrir les plus cruels supplices. Enfin Dieu étendit sa main sur lui: il fut attaqué d'une maladie qui ne fit de tout son corps qu'un ulcere affreux. Dans cet état il reconnut son injustice envers les Chrétiens, en faveur de qui il publia des édits, mais trop tard. Il mourut au mois de May de l'an 311. après avoir été cesar trois ans & trois mois, empereur six ans & quelques jours. Il laissa un fils naturel, nommé *Candidien*.* Eusebe, *lib.* 3. Victor. Zosime, *l.* 2. L. Cæcilius, *de sedit. persec.* &c.

MAXIMIEN, diacre de Carthage, se fit élire évêque par une partie des Donatistes, sur la fin du IV. siecle. Primien, successeur de Parmenien, excommunia ce diacre; qui croyant que la censure étoit injuste, s'en plaignit aux évêques, & accusa Primien de plusieurs crimes. Pour examiner cette affaire, ils s'assemblerent près de Carthage au nombre de cinquante-trois, & citerent Primien, qui se moqua d'eux. Ils lui donnerent du tems pour se reconnoître, & écrivirent sur cette affaire à leurs confreres; mais lorsque le tems de la suspension fut passé, les évêques, au nombre de cent, s'assemblerent une seconde fois dans une bourgade nommée *Cebarsussi*. Primien refusa encore de comparoître, de sorte qu'on le déposa pour mettre Maximien en sa place. Ainsi le siege que les Donatistes occupoient à Carthage, eut deux évêques, & chacun trouva des partisans, qui s'attacherent à lui: les uns se nommant *Primianistes*; & les autres, *Maximianistes*. Ce schisme dura long-tems: & Primien ayant assemblé les évêques de Numidie & de Mauritanie à Bagays, porta les choses à l'extrêmité. * Saint Augustin, *l.* 3. *cont. Crescent. c.* 6. & 7. Baronius, *an. Chr.* 394.

MAXIMIEN, évêque de Constantinople, qui avoit vécu dans une solitude, fut mis en la place de l'heresiarque Nestorius, déposé au concile d'Ephese l'an 431. C'étoit un prêtre d'une grande pieté, & d'un zele merveilleux pour la foy, mais au reste ignorant, & incapable de parler en public. Il fit part de son ordination à saint Cyrille, qui lui fit une réponse, où il lui témoigne la joye qu'il a de voir l'impieté de Nestorius éteinte, & de le voir assis dans sa chaire. Maximien & son clergé écrivirent au pape Celestin, qui leur fit réponse. Ce prélat mourut la semaine avant Pâques l'an 434. & eut pour successeur Proclus. * Socrate, *l.* 7. *c.* 34. & *seq.* Liberatus, *Brev. cap.* 7. Baronius, *in annal.* A. C. 431. & 434.

MAXIMIEN, *cherchez* MAXIME.

MAXIMILIEN I. de ce nom, empereur, fils de FREDERIC IV. dit *le Pacifique*, archiduc d'Autriche, épousa l'an 1477. *Marie* de Bourgogne, fille & heritiere de *Charles*, surnommé *le Temeraire*, dernier duc de Bourgogne, comte de Flandres, &c. Depuis, il fit treve avec le roi Louis XI. mais ce ne fut pas pour long-tems; car la guerre recommença, & fut suivie l'an 1479. de la bataille de Guinegaste, où le champ demeura à Maximilien, quoique plus couvert de corps de ses gens, que de ceux de ses ennemis. Le 25. Mars de l'an 1482. il perdit son épouse, & resta si peu autorisé, à cause de son indigence, qu'il fut contraint de souffrir que ses enfans demeurassent à la garde des Gantois. Il fut créé roi des Romains du vivant de son pere à Francfort le 16. Fevrier de l'an 1486. & couronné à Aix-la Chapelle, par l'archevêque de Cologne le 9. Avril. Quelque tems après il ôta son fils aux Gantois, qui se declarerent ses ennemis. Bruges, & presque toutes les villes de Flandres, suivirent cet exemple. Le desordre fut si grand, que le 2. Fevrier de l'an 1488. dans le tems que Maximilien étoit à Bruges, les habitans coururent aux armes, l'arrêterent prisonnier, & firent mourir plusieurs de ses créatures. Ils vouloient même le livrer au roi de France; mais les larmes de ce pauvre prince les fléchirent. Quelque tems après il songea à se remarier avec *Anne* heritiere de Bretagne, & avança tellement cette affaire, qu'en l'an 1489. il l'épousa par procureur, qui fut le comte de Nassau; mais le roi Charles VIII. sçut negocier plus habilement que lui, & épousa la duchesse l'an 1491. renvoyant à Maximilien *Marguerite* d'Autriche sa fille, qu'il avoit fiancée. Le roi des Romains, cruellement offensé par ce double affront, prit les armes, surprit Arras & saint Omer par intelligence, & entra la nuit dans Amiens, d'où il fut vigoureusement repoussé. Depuis il consentit à une treve avec le roi Charles VIII. au nom de Philippe son fils, ne voulant pas y être compris, ni nommé dans le traité. La paix se fit à Senlis l'an 1493. & Maximilien ayant succedé à l'empereur *Frederic*, épousa *Blanche*, sœur du duc de Milan, lorsque Charles VIII. se rendit maître du royaume de Naples. Les conquêtes de ce jeune prince allarmerent Maximilien, qui se ligua avec le pape, & divers autres princes. Leur armée de quarante mille hommes attaqua celle du roi, qui n'en avoit que huit mille, & fut neanmoins defaite à Fornouë en l'année 1495. Depuis, Maximilien se ligua avec le roi Louis XII. contre les Venitiens & contre le pape Jules II. & se rangea encore avec les Anglois contre le même roi. L'an 1513. les François furent defaits dans une seconde bataille, près de Guinegaste, qui est la même qu'on surnomma *la journée des éperons*. L'empereur mourut à Lens le 12. Janvier 1519. On dit qu'il aimoit les sçavans, & qu'il composa quelques poësies, & même des memoires de sa vie. Son corps fut porté à Neustadt, comme il l'avoit souhaité. Ce prince avoit épousé 1°. l'an 1477. *Marie* de Bourgogne, fille de *Charles* duc de Bourgogne, dit *le Téméraire*, morte l'an 1482. 2°. *Blanche*, fille de *Galeas-Marie* duc de Milan, & n'en eut point d'enfans. De la premiere, il laissa PHILIPPE, qui épousa *Jeanne*, heritiere d'Espagne, & fut pere de CHARLES V. empereur, après son ayeul Maximilien. Ce bonheur des princes de la maison d'Autriche à épouser des heritieres, a donné sujet à ce distique.

Bella gerant fortes, tu felix Austria nube;
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

* Paul. Jovius, *in elog.* Joan. Cuspinianus, *in orat. fun.* Surius, *in comment.* Guichardin, *l.* 13. Philippe de Commines, & Gaguin, *in hist.* &c.

MAXIMILIEN II. fils de FERDINAND I. fut élû roi des Romains du vivant de son pere, le 24. Novembre l'an 1562. Il avoit déja épousé *Marie* d'Autriche sa cousine, fille de l'empereur *Charles* V. & d'*Isabelle* de Portugal. Ce prince trouva moyen de se faire élire roi de Hongrie & de Bohême. On dit qu'il eut d'abord des sentimens favorables aux Protestans; mais qu'il changea, se contentant d'entretenir la paix entre les princes de ce parti & les Catholiques, sur-tout après la mort de son pere l'an 1564. Les Turcs lui firent la guerre en Hongrie, où Solyman II. mourut au siege de Zigeth l'an 1566. Henri

de France, roi de Pologne, ayant quitté cette couronne, pour venir prendre celle de ses peres, après la mort du roi Charles IX. son frere, donna occasion aux Polonois, d'élire un nouveau monarque. Ils assemblerent une diete, où s'étant divisés en deux brigues, les uns élûrent l'empereur *Maximilien*, & les autres *Etienne* Batori, prince de Transsilvanie, à condition que celui qui regneroit, épouseroit *Anne*, sœur du défunt roi. Ce dernier plus diligent que son rival, accourut en Pologne, épousa la princesse, & se mit en possession de la couronne. Maximilien n'eut pas le tems de s'en venger, & mourut à Ratisbonne le 12. Octobre 1576. après un regne de 12. ans, 2. mois & 17. jours. L'on trouve à la fin du recüeil des lettres de Louis XII. roi de France, & du cardinal Georges d'Amboise, imprimées en 1712. une lettre latine de cet empereur écrite le 16. Septembre 1511. & une autre du même écrite en françois, à sa fille Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, le 18. du même mois & an, par lesquelles on voit les voyes étranges qu'il prenoit pour executer le chimerique dessein qu'il avoit projetté, de se faire élire coadjuteur du pape Jules II. & qu'au moyen de deux ou trois cens mille ducats, il ménageoit les suffrages des cardinaux. *Voyez* sa posterité à l'article d'AUTRICHE. * Isthuanf, *histoire de Hongrie*. Natalis, *l.* 14. Onuphre, *in chron.* Sponde, *in annal. &c.*

MAXIMILIEN, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur MAXIMILIEN II. & frere de *Rodolphe* II. & de *Mathias* aussi empereurs, fut élû par quelques seigneurs roi de Pologne, lorsque les autres mirent Sigismond sur le thrône en 1587. Il voulut soûtenir son droit les armes à la main; mais ce fut avec tant de malheur, que ses troupes furent taillées en pieces, & lui-même fait prisonnier. En 1596. il marcha en Hongrie contre Mahomet III. qui prit Agria. L'archiduc lui donna bataille à Kerest, le 16. Octobre; & l'ayant gagnée, il en perdit tout le fruit par la faute des Allemands, qui s'étant jettés sur le bagage, furent attaqués par Cigale renegat, qui faisant volte-face, en tua douze mille. Maximilien assiegea en vain Javarin, & mourut en 1618. *Voyez* AUTRICHE.

MAXIMILIEN duc de Baviere, s'est distingué dans le XVII. siecle par son courage & par sa valeur, qui lui ont acquis le titre de *défenseur de l'Allemagne*; sa prudence lui merita le surnom de *Salomon*. Il gagna la bataille de Prague en 1620. ayant le comte de Tilly pour lieutenant general, contre Frederic prince Palatin, qui s'étoit fait declarer roi de Bohême. En reconnoissance de ses services, il fut nommé électeur de l'empire en 1623. en la place du même comte Palatin. Il mourut en 1651. âgé de 70. ans. *Voyez* BAVIERE.

MAXIMILIEN, martyr d'Afrique, sur la fin du III. siecle, se déclara Chrétien, par le refus qu'il fit de s'enrôler. Le proconsul voulut le contraindre; mais il continua à déclarer qu'il étoit Chrétien, & fut condamné à avoir la tête tranchée. On fait mention de ce Saint dans les martyrologes au 12. Mars. * *Acta apud* Mabillon. *Analect. tom.* 4. Dom Thierri Ruinart, *acta sincera martyr.* Tillemont, *mem. de l'hist. eccl.* Baillet, *vies des Saints, au mois de Mars.*

MAXIMILLE (*Maximilla*) femme de qualité dans le II. siecle, se laissa tromper par l'heretique Montan, & fut aussi-bien que Priscille, disciple de cet heresiarque. Ensuite elles s'érigerent l'une & l'autre en maitresses, & enseignerent ses heresies. Les grands biens de ces deux femmes servirent à corrompre ceux qui préferoient les commodités temporelles à l'integrité de la foi. Eusebe dit que Montan & Maximille, agités par l'esprit malin, se pendirent tous deux. *Voyez* MONTAN. * Eusebe, *l.* 3. *hist. c.* 15. Tertullien *adv. Psychic. c.* 14. Saint Jerôme, *ep.* 14. *ad Marcellam. Ep. ad Ctesiph. &c.* Baronius, *A. C.* 173.

MAXIMIN. On en fait l'un des soixante & douze disciples de Jesus-Christ, & l'on dit qu'il fut chassé de Jerusalem avec Lazare, Marthe, Magdelaine & quelques autres, & qu'ayant pris terre à Marseille, il alla prêcher l'évangile à Aix en Provence, dont il fut le premier évêque. Le martyrologe Romain met sa fête le 28. de Juin. Ce qui regarde son histoire est entierement fabuleux.

MAXIMIN (saint) évêque de Treves, dans le IV. siecle, étoit né à Poitiers d'une famille illustre, & étoit frere de saint Maxence, évêque de la même ville avant saint Hilaire. Il fut attiré à Treves par la reputation de saint Agrice, qui en étoit prélat; & ayant été élevé quelque tems sous sa discipline, il devint son successeur l'an 332. Il assista au concile assemblé à Milan l'an 345. Lorsque saint Athanase fut exilé dans les Gaules, saint Maximin le reçut honorablement à Treves, & fut un celebre défenseur de la doctrine du concile de Nicée, contre Euphratas évêque de cette ville. Il se rendit à celui de Sardique, tenu l'an 347. & fut un des évêques excommuniés par les Orientaux. A son retour dans son diocese, étant allé voir ses parens en Poitou, il y mourut vers l'an 350. ou 351. Son corps, qu'on porta à Treves, fut ôté de la cave où il étoit par Hidulfe évêque de Treves l'an 667. & fut transporté dans l'abbaye qui porte son nom, sur le bord de la Moselle. Loup Servat, abbé de Ferrieres, a écrit sa vie, qui est rapportée par Surius, sous le 29. May. * S. Hieronym. *in chron.* Gregorius *Turonensis lib.* 2. *hist, c.* 35. *&c.* 93. *de glor. conf.* Socrate. Sozomene. Theodoret. &c. Guillaume Kiriander *de orig. ac stat. Trev.* Christophle Brower, *de antiq. Trev.* Pierre Cretopoli, *de episcopis Trevirensibus.* Sammarthanus. *Gallia Christiana.* Baillet, *vies des Saints, mois de Mai.*

MAXIMIN, évêque des Goths Ariens, se voyant soûtenu de l'autorité du comte Pascentius, l'un des principaux officiers de l'empereur en Afrique, se crut assez fort pour défier saint Augustin à la dispute, dans une conference publique. Ce dernier accepta le parti, & confera à Hippone avec Maximin, & à Carthage avec Pascentius, en presence d'arbitres & de témoins. Saint Augustin n'eut pas de peine à les confondre l'un & l'autre; neanmoins ces deux Heretiques publierent hautement qu'ils avoient remporté l'avantage. C'est pourquoi saint Augustin, pour l'interêt de la verité, rendit leur confusion publique, en redigeant par écrit la conference de Carthage, & la dispute contre Maximin. * Saint Aug. *cont. Maxim.*

MAXIMIN, surnommé *Ajax* (Caïus Julius Verus Maximinus) empereur, étoit natif de Thrace, & fils d'un pere Goth, que quelques-uns nomment *Micca*, & d'une mere Alaine, appellée *Ababa* ou *Abala*. Sa premiere profession fut d'être berger ou bouvier; ensuite dequoi il porta les armes. On doit mettre sa naissance vers l'an 173. de J. C. Il étoit d'une taille extraordinairement haute, bûvoit quelque-fois par jour plus de huit bouteilles de vin, & mangeoit quarante livres de viande. Il se fit connoître de Severe dans les jeux militaires, que cet empereur fit representer le 7. Mars 203. Lorsqu'il eut atteint l'âge de 20. ans, il fut enrôlé dans la cavalerie, d'où il passa dans les gardes du corps. Son courage l'éleva à des emplois importans dans les armées, & lui acquit l'estime & l'amitié des soldats: de sorte qu'après la mort d'Alexandre *Severe*, à laquelle il contribua, il fut proclamé empereur dès le mois de Mars de l'an 235. Il voulut signaler son avenement à l'empire par une sanglante persecution contre les Chrétiens; & la fonda sur de fausses opinions où étoient les Infideles, que les tremblemens de terre arrivés en plusieurs endroits de l'empire, & qui avoient renversé plusieurs villes, ne venoient que de la tolerance du culte de Jesus-Christ. Maximin étoit un monstre de barbarie, plutôt qu'un homme, & fit des actions si inhumaines & si furieuses, qu'il fut nommé le *Cyclope*, le *Busiris*, le *Sciron*, le *Phalaris*, le *Typhon*, & le *Gigès* de son siecle. Son élection remplit le senat & le peuple d'effroi; & l'on voyoit les femmes & les enfans aller en foule dans les temples prier les dieux qu'ils ne lui permissent jamais d'entrer à Rome, de peur que, comme une bête sauvage, il ne la remplit de sang & de carnage. Outre sa brutalité naturelle, qui le rendoit sanguinaire, le desir de cacher l'infamie de sa naissance, augmenta encore sa cruauté. Il fit mourir tous ceux qui pouvoient avoir connoissance de son extraction, & commença par ses anciens amis, qui l'avoient secourus

dans la bassesse de sa fortune. Ceux qui étoient d'une famille illustre n'étoient jamais épargnés; & il en faisoit attacher les uns en croix; il ensevelissoit les autres dans des peaux de bêtes qu'il faisoit écorcher; il en exposoit aux lions & aux tigres, & en faisoit encore assommer plusieurs à coups de bâton. Son insolence n'étoit pas moindre que sa cruauté; il écrivit au senat en termes remplis d'orgüeil, & se vanta d'avoir plus fait que tous les anciens capitaines. Cependant après la mort des Gordiens, qui s'étoient emparés de l'empire en Afrique, le senat choisit 20. hommes pour gouverner la republique, & la defendre contre Maximin, qui avoit été declaré ennemi. Ce procedé offença extrêmement ce tyran, qui dans son emportement, faillit à tuer. C. Julius Verus MAXIMUS, son fils, qu'il avoit associé à l'empire. Il vint d'Allemagne en Italie, & assiega la ville d'Aquilée, qui se défendit si courageusement, que ses soldats rebutés de la longueur du siege, & plus encore de sa cruauté, le tuerent avec son fils l'an 238. On porta leurs têtes à Rome, & leurs corps furent exposés aux bestes feroces. Maximin le pere étoit alors âgé de 65. ans, & avoit regné environ 2. ans & six mois. Son fils n'avoit que 21. ans. On dit que c'étoit un jeune homme qui n'avoit rien de la cruauté de son pere, qui avoit appris les lettres grecque & latine en perfection, sous Fabilius le poëte, le grammairien Philemon, Modestus le jurisconsulte, Tatien, & Eugamius, tous deux rhetoriciens Grecs. * Jule Capitolin, *vies des Maximins*. Eusebe, *l.* 6. Orose, *l.* 7. Aurelius Victor, *de Cæsar*. Tillemont, *histoire des empereurs tome* 3. *Voyez* AJAX.

MAXIMIN, abbé de Micy, *voyez* MESMIN (saint)

MAXIMIN (saint) ville de Provence, *voyez* SAINT MAXIMIN.

MAXIMIN (Galerius Valerius Maximinus) surnommé *Daza*, étoit né dans l'Illyrie: sa mere étoit sœur de Galere Maximien, qui le fit cesar le 1. May de l'an 305. & lui donna le gouvernement de l'Orient. Ce prince aimoit les sçavans; mais c'est tout ce qu'il y avoit de louable en lui: sa débauche le rendoit odieux à tout le monde, & il étoit si sujet à faire des extravagances quand il étoit yvre, ce qui lui arrivoit souvent, que lui-même se crut obligé à regler, que s'il donnoit quelques ordres apres le repas, on ne les executât que le lendemain. Galere Maximien ayant fait Licinius auguste, Maximin s'en plaignit avec beaucoup de hauteur: on lui offrit le titre de fils des augustes, qu'on donnoit aussi à Constantin; mais il ne s'en contenta pas, & il se fit proclamer empereur au mois de Février ou de Mars en 308. ce que son oncle fut contraint de souffrir. Il persecutoit continuellement les Chretiens, mais après la mort de Galere Maximien, les lettres de Constantin & de Licinius, qui étoit son collegue, l'obligerent de faire cesser la persecution. Cependant il se broüilla avec ce dernier, & crut qu'avec une puissante armée, il le dépoüilleroit sans peine de la pourpre imperiale, établissant l'esperance de la victoire sur la réponse de ses dieux. En effet tout ce qui est au-delà du détroit ne lui coûta aucune peine: Bysance ne tint contre lui qu'onze jours, & Heraclée ne fit pas beaucoup de resistance, mais Licinius étant enfin venu à sa rencontre, on se battit le dernier Avril 313. & Maximin perdit la bataille, & prit la fuite en habit déguisé. Lorsqu'il fut arrivé dans ses états, il fit mourir les prêtres des idoles, pour les punir ou de leur flatterie, ou de leur imposture; & publia un édit en faveur des Chrétiens: ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût surpris d'une maladie etrange. Il sentoit un feu interieur qui le dévoroit: de sorte qu'ayant perdu les yeux, il ne lui restoit, comme dit Eusebe, que les os & la peau, qui paroissoit comme un sepulchre où son corps étoit enseveli. C'est ainsi qu'il mourut à Tarse n'ayant été empereur qu'un peu plus de cinq ans. Sa femme & ses enfans furent mis à mort par ordre de Licinius. Il avoit voulu épouser Valeria veuve de Galere Maximien; & cette princesse, qui étoit sa tante, & comme sa mere par adoption, n'y ayant pas consenti il l'avoit releguée on ne sçait en quel endroit de Syrie.* Aurelius Victor, *de Cæsar*. Eutrope. Eusebe. Zosime, &c.

MAXIMUS, *cherchez* CARVILIUS.

MAXIMUS, *cherchez* FABIUS MAXIMUS.

MAY (l'isle de) c'est une petite isle d'Ecosse. Elle est à l'entrée du golfe de Forth, près de la côte septentrionale & du bourg de Carrail. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Emonia*, que d'autres mettent à S. Colme, petite isle fort avancée dans le golfe, & environ à une lieuë du bourg d'Aberdoure. * Maty, *dictionnaire geographique*.

MAY (la riviere de) C'est une grande riviere de la Floride dans l'Amerique septentrionale. Elle prend sa source d'un grand lac qui est dans les montagnes Apalaches, traverse la Floride Françoise, passe fort près de Saturioa, & se décharge dans la mer du Nord. * Maty, *diction. geograph.*

MAYA, bourg d'Espagne. Ce lieu est fortifié & situé dans la Navarre, à la source de la Bidasce, entre Pampelune & Bayone, à quatre lieuës de celle-ci, & à huit de celle-là. * Maty, *diction.*

MAYENCE, ville d'Allemagne, près du confluent du Rhin & du Mein, avec archevêche, & premier électorat de l'empire, est nommée par les Allemands *Mentz*, & par les auteurs Latins *Maguntia*, *Moguntia*, ou *Moguntiacum*. Les anciens auteurs font souvent mention de cette ville, particulierement Ptolomée, Tacite, saint Jerôme, Ammien Marcellin, Eginhart, &c. Quelques auteurs tirent l'étymologie du nom de Mayence, de Magog, fils de Japhet; de Magantius Troyen; ou de certains mages ou magiciens, qui contribuerent à sa fondation. Mais cette origine paroît aussi peu raisonnable que celle que lui a voulu donner Gonthaire, ou Gonthier, que quelques-uns appellent *Ligurinus*, lequel pretend que son nom est tiré de celui de la riviere du Mein, qu'il nomme *Mogus*. Drusus fonda Mayence, comme il est facile de le prouver par ce que Florus dit dans le livre quatriéme de son histoire. Elle fut souvent ruinée par les Bataves, du tems de Vespasien, par les Barbares, sous l'empire de Julien, & par les Vandales, Alains, & Sueves vers l'an 413. comme nous l'apprenons d'une épître de S. Jerôme à Ageruchia. Mayence souffrit d'autres malheurs dans le VI. siécle. L'an 872. un tremblement de terre l'abîma presqu'entierement, & un incendie en consuma une grande partie en 1080. Cette ville a été long-tems soûmise aux rois de France. On dit que Clovis, après son baptême, l'enrichit de diverses églises, que Dagobert la répara considerablement, & que Charlemagne y fit bâtir un pont sur le Rhin. Le plus ancien évêque de Mayence est saint Crescent, que l'on fait disciple de S. Paul, mais sans fondement.

L'an 744. Mayence n'étoit qu'évêché suffragant de la metropole de Treves; mais le pape Zacharie l'érigea en archevêché la même année, & en pourvut Boniface, nommé *l'apôtre de la Frise*, parce qu'il prêcha l'évangile en ce pays. Cette nouvelle metropole eut pour suffragans les évêchés de Tongres ou de Liege, de Cologne, de Wormes, de Spire, & d'Utrecht. Le même pape attribua à l'église de Mayence, la primatie de la Germanie, & plusieurs droits considerables. Les prélats qui succederent à saint Boniface, imiterent son zele & ses vertus; mais il s'en trouva un, nommé *Hatton* II. qui ayant mené une vie fort contraire à celle de ces saints personnages, fut par une punition divine devoré par des rats, dans une tour au milieu du Rhin, appellée encore aujourd'hui *Mausthume*, c'est-à-dire, *la tour des souris*. Il s'étoit attiré ce châtiment, pour avoir durant une famine, fait enfermer dans une grange, un grand nombre de pauvres, & les y avoir fait brûler, leur reprochant qu'ils étoient des rats qui mangeoient le pain des riches. Quelque-tems après, sur la fin du X. siecle, Willigise, fils d'un charon du village de Schoningen, au pays de Brunswick, parvint par son merite à être chancelier des empereurs Othon III. & Henri II. & archevêque de Mayence. On tient que c'est le premier archevêque de Mayence qui ait été électeur. Il conserva une si grande humilité dans cette haute fortune, qu'il fit peindre des roues dans les vitres de son palais, pour se representer la bassesse de sa naissance. C'est-là l'origine des armes de l'archevêché de Mayence, qui porte de gueules à une roue d'argent. Cette élevation de Willigise à une si grande dignité, aussi-bien que celle de Henri Knoders, dit *Gurtelknopb*, fils

d'un boulanger d'Ysne en Souabe, qui ayant été tiré par l'empereur Rodolphe I. du couvent des Cordeliers de Lucerne, vers l'année 1280. fut élevé à l'archevêché de Mayence, font voir qu'en ce tems-là, on donnoit au merite ce que l'on a depuis reservé & attaché à la naissance. On en peut encore inferer qu'anciennement ce n'étoit pas une condition necessaire d'être d'une extraction noble pour être reçu chanoine dans cette église, & que la coûtume de n'y admettre que des gentilshommes de quatre races, n'est pas aussi ancienne que l'institution de cet archevêché. Il semble qu'elle ait commencé depuis l'archevêque Albert III. de Brandebourg, qui mourut en 1545. On remarque aussi qu'après lui on n'a plus nommé de prince à cet archevêché, & que les chanoines se sont conservé le droit d'y élever des personnes de leur corps. Il y a à Mayence quarante-deux chanoines, dont les vingt-quatre plus anciens élisent l'archevêque, & donnent par-là un prince électeur à l'empire d'Allemagne, qui est confirmé par le pape & par l'empereur.

Nous avons marqué, que lorsque l'église de Mayence fut érigée en archevêché, elle avoit cinq suffragans; sçavoir, Liege, Cologne, Wormes, Spire & Utrecht: mais depuis que l'évêché de Cologne en a été détaché, pour en faire un archevêché, & qu'on a oté à Mayence les dioceses de Liege & d'Utrecht, elle a eu pour suffragans les évêchés de Wormes, de Spire, de Wirtzbourg, d'Augsbourg, d'Eichstet, de Bamberg, de Strasbourg, de Constance, de Hildesheim, de Paderborn, de Coire, & ceux d'Halberstat & de Werde, qui ont été secularisés par les traités de Westphalie. L'archevêque de Mayenne, outre l'autorité qu'il a sur le spirituel, est prince de l'empire, & prend de l'empereur l'investiture du temporel. La dignité de grand chancelier de l'empire en Allemagne est encore annexée à son archevêché: ce qui le rend la seconde personne de l'empire, & doyen perpetuel des electeurs. Il a aussi l'inspection sur le conseil aulique, & sur la chambre imperiale dont nous avons parlé dans l'article d'ALLEMAGNE, au titre des tribunaux de justice.

Le domaine du diocese de l'archevêque de Mayence, que ceux du pays appellent *Stif vont Maints*, est en partie dans la Franconie, dans le cercle des quatre électeurs du Rhin, dans la Hesse & dans la Turinge. Il a la Wetteravie au septentrion & le bas Palatinat au midi. Ses principales villes, après Mayence, sont, Binghen, Aschaffenbourg, où l'électeur fait ordinairement sa demeure, Miltemberg, Omeneburg, &c. Frizlard dans le pays de Hesse, Friedeberg, Wisbaden, Konistein, Erfort capitale de la Turinge. Le pays d'Eischfel, Duxderstadt, &c. dependent du même prélat qui a son maréchal & son chancelier; celui-là pour les affaires de la guerre; celui-ci pour celles de la justice. Mayence a aussi une université fondée à ce qu'on dit l'an 800. & rétablie l'an 1472. Le Rhin est d'une tres grande commodité pour cette ville, où l'on le passe sur un pont de bâteaux extrêmement long. On y voit de tres-belles églises, le palais des princes, la maison de ville, & trois châteaux, que les voyageurs ne manquent pas d'admirer, & sur-tout le craën, qui est une machine par laquelle on décharge les marchandises qu'on y apporte sur la riviere. On y remarque aussi le tombeau de Drusus, & le pont de Jules-Cesar. Mayence est renommée par l'invention de l'imprimerie qui y fut trouvée, à ce que divers écrivains prétendent, vers l'an 1450. par Jean de Guttemberg. Elle a eu part aux malheurs de l'Allemagne pendant les guerres du XVII. siecle. Les François la prirent en 1644. & au mois d'Octobre 1688. elle se mit sous leur protection: mais le 17. Juillet de l'année suivante le prince Charles de Lorraine l'assiegea, assisté des électeurs de Saxe & de Baviere & des troupes de Hesse & des autres de l'empire au nombre de 60000. hommes: le marquis d'Uxelles lieutenant general des armées du roi, qui y commandoit pour sa majesté, fit une vigoureuse resistance; & ce ne fut qu'après sept semaines de siege, & avoir fait perir plus de 14000. hommes des assiegeans, dont quatre princes & plusieurs officiers generaux furent du nombre, qu'il se rendit le 8. Septembre 1689. avec une capitulation fort honorable, étant sorti de la place le 11. tambour battant, enseignes déployées, &c. six pieces de canon, & quatre mortiers, le seul manquement de poudre & d'armes, tous les mousquets ayant été crevés, l'ayant obligé de capituler. Pierre Cratepole a publié les annales des électeurs ecclesiastiques, & Nicolas Serrarius Jesuite, celles des princes en particulier, & de la ville de Mayence.

AUTEURS QUI ONT PARLÉ DE MAYENCE.

Ptolomée. S. Hieronym. *epist. ad Ager.* Ammien Marcellin, *liv.* 15. Eginhart, *in vita Carol. Mag.* Othon de *Frisinghen*, *l.* 3. *c.* 4. Gosvin, l. 2. *c.* 27. Rhenanus, *l.* 1. & 2. Cluvier, *descript. German.* Mildendorp, *l.* 3. Heiss. *hist. de l'empire*, *l.* 6. Venance Fortunat, *l.* 9. Berthius, *de reb. Germ.* Gonthier, *l.* 2. *de Frid.* Sammarth. *Gall. Christ.*

CONCILES DE MAYENCE.

Le premier concile de Mayence fut tenu par trente évêques & par quinze abbés, le 9. Juin de l'an 813. dans le tems que Richulfe gouvernoit cette église. On y fit cinquante-cinq canons. Louis *le Debonnaire*, roi de France & empereur, ordonna l'an 828. la convocation de quatre conciles, qui furent celebrés l'année suivante à Mayence, à Paris, à Lyon & à Toulouse, & dressa les articles de ce qui s'y devoit traiter. Autgaire étoit alors archevêque de cette ville. Louis confirma les decrets des quatre conciles dans celui de Wormes, tenu au mois d'Août de la même année, en presence des legats du pape Gregoire IV. Nous n'avons que les actes de celui de Paris en trois livres. Rabanus Maurus archevêque de Mayence, celebra quatre conciles; le I. vers le mois d'Octobre 847. pour les privileges de l'église. On y dressa trente-un chapitres, que nous avons avec l'épître synodale, adressée à Louis roi de Germanie. Thiota Allemande, qui faisoit la prophetesse, y fut condamnée & fustigée, comme nous l'apprennent les annales de Fulde. Dans le même tems le moine Godescalque ayant publié quelques propositions suspectes, fut cité par Rabanus, à un concile tenu au mois d'Octobre de l'an 848. Mais le moine presenta une requête d'accusation contre lui; & l'archevêque le traitant de broüillon & d'insolent, le renvoya à Hincmar son diocesain, pour être jugé. Rabanus assembla l'an 852. les prélats de la France orientale, de Baviere & de Saxe, pour y appaiser quelques differends qu'ils avoient entr'eux. Charles fils de Pepin roi d'Aquitaine, succeda à Rabanus, & celebra un concile l'an 857. pour les droits de l'église, & pour examiner une lettre de Gonthier de Cologne à un prélat, nommé Alfrede. Luitbert archevêque de Mayence après Charles, tint l'an 888. un concile pour la reforme des mœurs, & afin de chercher des moyens pour s'opposer aux Normands. On y dressa 26. chapitres. Aribon successeur d'Erkembaud l'an 1021. celebra divers synodes, & l'an 1023. un concile au sujet du comte Othon. Surius en rapporte les actes dans la vie de saint Gothard. Berdon d'Opparshoüen successeur d'Aribon, se trouva à un concile de quarante-deux prélats, que le pape Leon X. accompagné de l'empereur Henri III. dit *le Noir*, celebra l'an 1049. à Mayence, contre les simoniaques & les clercs vicieux. Leopold fut archevêque après Berdon, & Sigefride d'Epcistein le fut après lui. Il celebra deux conciles; le premier l'an 1069. à l'occasion de Henri IV. qui vouloit répudier Berthe son épouse; & l'autre l'an 1071. au sujet de Charles évêque de Constance, que ses prêtres vouloient chasser, l'accusant de sacrilege & de simonie. Le même prélat tint l'an 1075. un synode pour y publier les decrets d'un concile de Rome, assemblé contre les ecclesiastiques concubinaires, par le pape Gregoire VII. L'an 1085. les ennemis de ce même pape formerent un conciliabule à Mayence, où ils définirent que l'élection de Guibert antipape, étoit legitime. Dans un concile de toute l'Allemagne assemblé l'an 1105. on ôta à l'empereur Henri VI. la couronne, pour la donner à son fils. Sous le pontificat d'Adelbert de Lorraine, qui succeda à Rutthard, on tint l'an 1131. un concile à Mayence contre Brunon évêque de Strasbourg, accusé de s'être installé par surprise sur le siege de cette église: il y remit ses droits à Matthieu, le-

gat du saint siege, & à Adelbert qui presidoient tous deux à cette assemblée. Werner de Falkenstein archevêque après Gerard I. celebra l'an 1261. un concile par ordre du pape Alexandre IV. qui souhaitoit que l'on trouvât moyen de s'opposer aux Tartares, qui faisoient souvent des courses en Hongrie. Pierre d'Achtzpalt assembla l'an 1310. un concile pour l'affaire des Templiers, & Conrad rhingrave en celebra deux l'an 1420. & 1423. Theodoric Schenck assembla quelques prélats l'an 1439. & 1441. au sujet du concile de Bâle; & Sebastien Hensenstein tint un concile provincial l'an 1549. Nous en avons les decrets en deux parties; dont la premiere contient 47. chapitres, & la seconde 104.

MAYENCE (Conrad de) *voyez* CONRAD.

MAYENNE, MAYNE ou MAYENNE DE JUHEL, en latin *Meduana*, ville de France dans la province du Maine. Elle est située sur une riviere de son nom, au-dessous de Lassay, vers les frontieres de la Normandie, & à quatorze lieuës du Mans. Mayenne est assez agreable. Elle a tiré le nom de Juhel, d'un ancien seigneur du pays, qui vivoit sous le regne de Philippe-*Auguste*. Mayenne a eu aussi titre de marquisat, puis de duché. CLAUDE de Lorraine duc de Guise, fut marquis de Mayenne. Il mourut l'an 1550. & laissa FRANÇOIS duc de Guise, qui eut le même marquisat. François fut tué devant Orleans l'an 1563. CHARLES son second fils, fut marquis de Mayenne, que le roi Charles IX. érigea pour lui en duché l'an 1573. Ce duc fut chef de la Ligue, comme on l'a dit ailleurs, & mourut le 3. Octobre 1611. HENRI de Lorraine son fils duc de Mayenne, fut tué au siege de Montauban l'an 1621. *Catherine* de Lorraine sa sœur, avoit épousé *Charles* de Gonzague duc de Nevers, puis de Mantouë. Leurs enfans heriterent du duché de Mayenne. FERDINAND de Gonzague l'un de leurs fils porta ce titre, & mourut l'an 1631. Depuis le cardinal Mazarin acheta Mayenne, qu'il donna le 28. Février 1661. à *Armand-Charles* de la Porte duc de Mazarin, par le contract de mariage avec *Hortense* Mancini, niéce de ce même cardinal.

MAYERNE (Theodore Turquet, sieur de) baron d'Aubonne, premier medecin du roi d'Angleterre, fut l'un des plus fameux medecins de son tems. Sa famille avoit fleuri long-tems à Quiere en Piémont, & elle avoit pris le surnom de *Turquet*, d'une femme qui étoit entrée dans cette famille, & qui pour être bien faite & d'une taille avantageuse, étoit dite ressembler à une belle Turque; ce qui fit qu'on donna communement le surnom de *Turquet* à ses enfans. LOUIS de Mayerne, pere de notre medecin, s'étoit établi à Lyon, & il fut auteur d'une *histoire generale d'Espagne en deux volumes, in fol.* & d'un livre intitulé *la monarchie Aristodemocratique*, qu'il dedia aux Etats Generaux des Pays-Bas; mais que l'on défendit en France l'an 1611. Louis de Mayerne ayant donné dans les erreurs du Calvinisme, eut deux maisons brûlées à Lyon, ce qui l'obligea de se retirer en 1572. à Geneve, où de sa femme *Louise*, fille d'*Antoine* le Masson, tresorier des guerres des rois François I. & Henri II. nâquit le 28. Septembre 1573. celui qui donne lieu à cet article, lequel eut pour parrain Theodore de Beze. Après avoir fait ses humanités en sa patrie, il fut envoyé à Heidelberg, où il étudia encore quelque-tems; mais s'étant destiné à la medecine, il alla à Montpellier, & fut reçu docteur en cette faculté le 20. Fevrier 1597. De-là il passa à Paris, où il fit des leçons d'anatomie aux jeunes chirurgiens, & de pharmacie aux apothicaires. La chymie à laquelle il s'appliqua, étoit alors fort décriée en cette capitale de la France, ce qui causa le déchaînement des medecins contre Mayerne, & dont on peut voir quelque chose dans les lettres de Patin. On imprima en 1603. un ouvrage sanglant contre lui, & contre du Chêne son associé: il y répondit par une *apologie*, à laquelle Riolan répliqua: enfin la faculté de medecine fit une défense de consulter avec lui. Cela n'empêcha pas le roi Henri IV. de lui accorder la charge d'un de ses medecins ordinaires à la recommandation de Ribbit, sieur de la Riviere, premier medecin de sa majesté, charge qu'il ne vendit qu'en 1616. & ce prince le donna en 1600. à Henri Guy de Rohan, pour l'accompagner dans les voyages qu'il fit pour la France, vers les princes d'Allemagne & d'Italie. Mayerne étant de retour à la cour, y fut bien reçû, jusques-là que le roi engagea le cardinal du Perron, & quelques ecclesiastiques à travailler à le convertir à la religion Catholique; mais les instructions de ce cardinal, ni celles de plusieurs autres personnes sçavantes, ne purent rien sur ses préjugés, non plus que les offres que lui fit sa majesté de l'élever à des honneurs considerables. En 1607. il traita un seigneur Anglois, qui étant gueri le mena en Angleterre, où il eut audience particuliere du roi Jacques. Il revint en France; mais après la mort d Henri IV. le roi d'Angleterre le fit demander par son ambassadeur, pour être son premier medecin & de la reine son épouse, & il lui en fit expedier en 1611. la patente scellée du grand sceau. L'envie des autres medecins Anglois n'épargna rien pour le noircir l'année suivante, à l'occasion de la mort du prince de Galles; mais le roi Jacques & les seigneurs du conseil, de même que les officiers & gentilshommes du feu prince de Galles, lui expedierent des certificats dans la meilleure forme qu'il fut possible pour mettre son honneur à couvert. Enfin après avoir continué les fonctions de premier medecin auprès du roi Charles I. il mourut à Chelsey près de Londres le 15. Mars 1655. âgé de 82. ans. Il avoit épousé 1° *Marguerite* de Boestlaer, de la maison d'Asperen. 2°. *Isabelle*, fille d'*Albert* Joachimi, celebre par ses ambassades pour les états generaux en Moscovie, en Suede, & pendant plus de 24. ans en Angleterre. De la premiere il eut deux fils; de la seconde, deux fils & trois filles; mais de tous ces enfans une seule fille lui survêcut, laquelle porta ses grands biens en mariage à *Armand* de Caumont de la Force, marquis de Montpoüillan, lieutenant general des armées des états generaux, & petit fils de *Jacques-Nompar* de Caumont-la-Force, maréchal de France. Cette dame mourut à la Haye l'an 1661. Une de ses sœurs avoit épousé *Pierre* de Caumont-la-Force, marquis de Cugnac, frere aîné du marquis de Montpoüillan & étoit morte avant elle sans enfans. On imprima à Londres en 1700. par les soins de Joseph Browne, medecin Anglois, les œuvres latines de Theodore de Mayerne en un gros vol. *in fol.* divisé en deux livres. Le I. contient ses conseils & ses lettres d'observations: & le II. une pharmacopée fort curieuse des remedes tant galeniques que spagyriques. M. de Mayerne avoit une niece *Louise* de Frotté, qu'il maria à *N.* Windsor, seigneur Anglois: c'étoit une dame de tres-grand merite, & qui avoit beaucoup d'esprit & de lecture. Leti en parle avec éloge dans la IV. partie de son *Italia regnante, pag.* 64. de même que l'*histoire des ouvrages des sçavans au mois de Mars* 1692. Elle s'étoit retirée à Geneve, & y mourut vers la fin de l'an 1691. *La vie de Mayerne est dans la preface de ses œuvres.* * Bayle, *dict. crit.*

MAYERNE (Louis Turquet sieur de) qui vivoit à Geneve en 1586. fit l'histoire d'Espagne en deux volumes *in fol.* qu'il dédia à Henri III. roi de Navarre, & est auteur d'un livre intitulé *la monarchie aristodemocratique*, qui fut contredit par Louis d'Orleans dans sa *plainte humaine*, imprimée à Lyon & à Paris. Turquet fit une réplique en 1617. * Patin, *lettre VIII.*

MAYFART (Matthieu) theologien Protestant, qui florissoit en 1630. publia un grand nombre de livres. Voici le catalogue de ceux qui sont venus à notre connoissance. *Antibecanus. Nodus Gordius resolutus. Suscitabulum clericorum. Grawerus continuatus. Distinctiones theologicæ. Arx Sionis. Absurda Jesuitica. Meletemata theologica. Academica disciplina. Tractatus de pace reconcilianda inter Evangelicos, &c.* * Konig, *biblioth.*

MAYNARD (Jean) natif de S. Ceré, estimé pour son sçavoir, composa des commentaires sur les pseaumes, qu'on voit encore aujourd'hui. Il eut pour fils GERAUD Maynard, conseiller au parlement de Toulouse, grand homme de palais. On le louë d'être toûjours demeuré ferme dans le service du roi, en un tems où les guerres civiles avoient partagé presque toutes les cours souveraines du royaume. Il fut un de ceux qui se retirerent à Castel-Sarrasy, lorsque la compagnie fut entierement opprimée par le pouvoir du duc de Joyeuse. Depuis pour s'éloigner entierement des troubles, il quitta sa charge & retourna demeurer à saint Ceré, où il recüeillit un excellent volume d'arrêts, qui fut tres-bien reçû du public.

Geraud eut pour fils JEAN Maynard, aussi conseiller au parlement de Toulouse, où il mourut jeune.

MAYNARD (François) fils de Geraud, poëte celebre, & l'un des quarante de l'academie Françoise, fut president au presidial d'Aurillac, & fut honoré avant sa mort du brevet de conseiller d'état. Etant fort jeune, il vint à la cour, & fut secretaire de la reine Marguerite, ami de Desportes, camarade de Regnier, & enfin disciple de Malherbe. L'an 1634. il alla à Rome, où il s'attacha à M. de Noailles, ambassadeur pour le roi. Le cardinal Bentivoglio lui témoigna beaucoup d'amitié. Le pape Urbain VIII qui prenoit plaisir de s'entretenir avec lui, lui donna de sa propre main un exemplaire de ses poësies latines. Il ne fut pas moins connu & moins estimé en France des plus grands seigneurs; mais sa fortune n'en devint pas meilleure. Il fut de l'académie Françoise dès son institution, & peut-être le seul de sa volée, auquel le cardinal de Richelieu ne fit jamais de bien. On en rapporte diverses raisons. Maynard s'en vengea dans la suite, par les vers qu'il fit contre lui, sous la regence de la reine Anne d'Autriche. Le peu de fruit qu'il recüeillit de ce métier, & de son assiduité à la cour, l'obligea à se retirer chez lui, où il mourut le 28. Decembre 1646. âgé de 64. ans. Il avoit fait mettre sur la porte de son cabinet cette inscription, qui témoignoit le dégoût qu'il avoit de la cour & de son siecle.

Las d'esperer & de me plaindre
Des muses, des grands & du sort,
C'est ici que j'attens la mort,
Sans la desirer ni la craindre.

Il a composé des épigrammes & d'autres pieces en vers. * *Consultez* la vie de Malherbe, écrite par Racan; *les memoires de Languedoc*, de Catel; *l'histoire de l'Académie* de Paul Pelisson; Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes François*, &c.

MAYNE, ville, *voyez* MAYENNE.

MAYNE, MAIENNE, ou LA MAYNE, *Meduana*, riviere de France, qui a sa source dans les montagnes d'Alençon, sur les frontieres de la Normandie. Elle traverse la partie occidentale de la province du Maine, où elle passe à Lassay, à Mayenne, à Laval, à Antresme, &c. & elle y reçoit Domfront, Grene, &c. puis elle entre dans l'Anjou, passe à Château-Gontier, reçoit l'Ione, l'Oudon, &c. mêle ses eaux avec celles de la Sarte & du Loire proche Angers, & se jette peu après dans la Loire. La Mayne commence à porter batteau auprès de Laval.

MAYNI (Jason) de Milan, *voyez* MAINIUS.

MAYO: c'est une des isles du Cap Verd en Afrique. Elle est à l'orient de celle de saint Jacques, & elle est considerable par la quantité de sel qu'y font les Portugais qui en sont les maîtres. * Maty.

MAYO (le comté de) contrée de la Conacie en Irlande. Elle est bornée au levant par les comtés de Slego & de Roscomen; au midi par celui de Galloway; & ailleurs par l'Ocean Occidental. Ce comté peut avoir quinze lieuës de côtes, au couchant, & dix au nord. Ses lieux principaux sont Killalo, Castelbar & le château de Moy, qui a donné le nom au comté, & qui est situé à quelques lieuës de Killalo, sur l'emboûchure de la riviere de Moy. * Maty.

MAYOL ou MAYEUL (saint) quatriéme abbé de Clugny, fils de *Foucher*, l'un des plus riches seigneurs de Provence, nâquit à Avignon vers l'an 906. & se retira à Mâcon, où l'évêque Bernon le fit clerc, & lui donna un canonicat dans sa cathedrale. Il alla ensuite faire ses études à Lyon. Etant revenu à Mâcon, il fut fait archidiacre; mais ayant pris la resolution de quitter le monde, il se retira l'an 943. dans l'abbaye de Clugni, & fut fait coadjuteur d'Aimar, abbé de ce monastere, qui le fit élire en sa place l'an 954. Il gouverna ce monastere seul, après la mort d'Aimar, depuis l'an 966. jusqu'à l'an 991. Il fut consideré comme un second fondateur de Clugni, par les soins qu'il prit d'augmenter cette abbaye. Les papes, les empereurs & les rois, eurent une consideration particuliere pour lui. Il mit sa reforme dans un grand nombre de monasteres de France, d'Allemagne & d'Italie. L'an 991. il fit élire en sa place, pour successeur Odilon, & ne lui survécut que de quatre ans; étant mort le 11. Mai 994. * *Vie de saint Mayol*, écrite par Surius, moine de Clugni, augmentée par Aldelbalde. *Vie du même*, par Odilon & par Nalgod, dans Bollandus, *avec les notes* d'Henschenius, & de Papebrok. Mabillon, *VII. siecle Benedictin.* Baillet, *vies des Saints*, *mois de Mai.*

MAYOL (Joseph) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à saint Maximin en Provence, a eu plusieurs emplois honorables dans son ordre, & entr'autres celui de provincial de Toulouse. Il publia en 1704. à Avignon un *in 4°.* intitulé *Summa moralis doctrinæ Thomisticæ*, & mourut peu après. On croit que ses autres ouvrages pourront être imprimés, parce qu'il a laissé une somme considerable d'argent dans le dépôt commun pour les frais de l'impression. * Echard, *script. ord. Præd.*

MAYOR (Thomas) de Xativa en Aragon, entra vers la fin du XVI. siecle, dans l'ordre de saint Dominique, & fut envoyé dans les Philippines pour y annoncer la foi. En 1612. Jean de la Piedad, évêque de Macao, étant venu demander à Manille des missionnaires Dominicains pour la Chine, Mayor fut un des deux que le provincial lui donna, mais ceux qui avoient commencé cette mission, ne voulant point la partager avec des religieux d'un autre ordre, les traverserent si bien, que tout ce que Mayor put faire, fut d'instruire quelques Chinois à Macao même & de les baptiser. Il ne laissa pas que de faire ensuite un symbole de la foi en Chinois, pour servir à ceux qui viendroient après lui, & il le fit imprimer à Manille. * Echard, *script. ord. Præd.*

MAYOTTE ou COMORRE (les isles de) c'est un peloton de petites isles situées dans la mer de Zanguebar, entre la côte de Zanguebar & l'isle de de Madagascar. Elles sont sous le douziéme degré de latitude meridionale, & prennent le nom de la Mayotta, qui est la plus meridionale de toutes. * Maty.

MAYRHOVIUS (Matthieu) de Munich en Baviere, qui florissoit en 1620. a écrit du peché mortel, veniel, & originel; *De rerum dominio*; *De restitutione*; *De sacramento Eucharistiæ*, &c. * Alegambe, *p.* 337.

MAZAGAN, petite ville & forteresse de la province de Ducala ou Duquelo, dans le royaume de Maroc en Afrique, est située sur la côte septentrionale, vers l'emboûchure du fleuve Ommirabi; environnée de l'Ocean d'un côté; & fermée de l'autre d'un fossé large & profond, dont l'eau monte avec celle de la mer. Il y a dans ce fossé un puits d'eau douce, qui a un bord de pierre fort élevé, où les barques viennent faire aiguade. C'est une place forte, que le roi de Portugal fit bâtir vers l'an 1058. & qu'il a encore fortifiée, depuis qu'il a abandonné les villes de Safie & d'Azamor. Les murs sont bâtis à la moderne, & il y a beaucoup d'artillerie & de munitions, avec une bonne garnison. Le cherif l'assiegea l'an 1562. avec plus de deux cens mille hommes; mais les assiegés se défendirent vaillamment, & avec des mines & des feux d'artifices ils chasserent les Maures de devant la ville. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 3.

MAZANDERAN, province de Perse en Asie, vers la mer Caspienne, avec une ville de ce nom. Adam Olearius dit que c'étoit autrefois la partie orientale d'Hyrcanie. * Sanson.

MAZARA, ville de Sicile, avec évêché & capitale d'une vallée de même nom, dite *Val di Mazara.*

MAZARES, Mede, s'attacha après la destruction de l'empire des Medes à Cyrus, qui lui donna de l'emploi dans ses armées, & lui confia enfin le gouvernement de la Lydie, & des provinces voisines. Pactyas Lydien venoit de se revolter lorsque Mazares fut envoyé dans ce pays-là, & il faisoit même le siege de la citadelle de Sardes, mais le nouveau gouverneur n'en eut pas plus de peine à prendre possession de la province: tout prit la fuite devant lui, & il ne s'apperçut presque qu'il étoit entré dans un pays de rebelles, que parce qu'il fallut suivant ses instructions introduire de nouvelles coûtumes en Lydie, & députer à quelques villes pour se faire livrer le chef de la revolte, qu'elles vouloient mettre à

couvert du châtiment. Mazares vécut fort peu dans son gouvernement, & il mourut lorsqu'il venoit de prendre Priene, & de ravager la plaine du Meandre. * Herodote, *liv. 1.*

MAZARIN ou MAZARINI (Jules) cardinal & premier ministre d'état en France, né dans le bourg de Piscina dans l'Abruzze le 14. Juillet 1602. posseda en même tems l'évêché de Metz, & les abbayes de saint Arnoul, de saint Clement, & de saint Vincent de la même ville de Metz, de saint Denys en France, de Clugni, de saint Victor-lez Marseille, de saint Medard de Soissons, de saint Martin de Laon, de saint Taurin d'Evreux, de saint Michel en l'Erm, de Moissac, &c. Dès son jeune âge il fit paroitre beaucoup d'esprit, & s'avança dans les lettres de la maniere qu'on les étudie en Italie : ce qui lui donna moyen d'entrer chez l'abbé Jerôme Colonna, qui fut depuis cardinal. Ce jeune seigneur allant étudier dans l'université d'Alcala en Espagne, fut suivi par Mazarin, qui y apprit le droit, & qui à son retour en Italie, prit le bonnet de docteur. Ensuite il se poussa à la cour de Rome, & s'attachant à Sacchetti, depuis cardinal, que le pape Urbain VIII. envoyoit en Lombardie, il s'y instruisit des divers interêts des princes, qui y faisoient alors la guerre au sujet de Cazal & du Montferrat. Peu après le cardinal Antoine Barberin, neveu du pape, vint avec le caractere de Legat, dans le Milanez, & en Piémont, pour travailler à la paix. Mazarin qui étoit resté en Piémont, entra si bien dans les sentimens de ce cardinal, & servit si à propos, qu'il eut ordre de continuer & d'agir avec Jacques Pancirole, nonce en Savoye, pour la conclusion de cette grande affaire. Il s'attacha à connoitre les desseins des François, des Imperiaux, des Espagnols, du duc de Mantouë, & du duc de Savoye, & prit des mesures certaines, pour accorder leurs interêts. La paix avoit été concluë à Ratisbonne le troisiéme du mois d'Octobre; mais les François & les Espagnols refusoient de l'accepter en Italie. Mazarin, qui voyoit que ces refus rendoient inutiles tous ses soins, chercha de nouveaux expediens, pour faire recevoir cette paix, & pour empêcher les deux armées d'en venir aux mains. Les Espagnols qui assiegeoient Cazal, avoient fait des retranchemens de six milles de tour, & étoient dans le dessein de se bien defendre contre les François, qui s'étoient approchés de la place, & qui vouloient forcer les ennemis dans leurs lignes. Déja les deux armées étoient prêtes à donner bataille le 26. Octobre 1630. le canon même des Espagnols n'attendoit que le signal pour tirer, & les enfans perdus de l'armée Françoise s'étoient detachés, pour attaquer les lignes, lorsque Mazarin, après avoir fait divers voyages, & proposé plusieurs moyens pour faire accepter la paix, sortit des retranchemens des Espagnols, & courant au galop du côté des François, leur fit signe de la main & du chapeau, en leur criant, *la paix, la paix*. Ensuite il s'adressa au maréchal de Schomberg, qui commandoit ce jour-là l'armée, & fit des propositions que nos generaux accepterent, & qui furent suivies de la paix de Querasque, concluë le 6. Avril 1631. Le nonce Pancirole & Mazarin s'y trouverent de la part du pape. Mazarin en eut toute la gloire. Le cardinal de Richelieu fut tres-satisfait de sa conduite, & conçut pour lui une estime, qui lui fut tres-favorable dans la suite. Le cardinal Antoine eut les mêmes sentimens pour lui, & le fit pourvoir par le pape Urbain VIII. d'une place de referendaire des deux signatures; ensuite on l'envoya l'an 1634. vice-legat à Avignon, & nonce extraordinaire en France. Ce fut-là qu'il s'acquit, avec la connoissance des affaires, l'amitié du cardinal de Richelieu, & la bienveillance du roi Loüis XIII. Sur la nomination de ce monarque, le pape Urbain VIII. le mit au nombre des cardinaux l'an 1641. Depuis le même roi, après la mort du cardinal de Richelieu, le fit conseiller d'etat, & le nomma l'un des executeurs de son testament. Ainsi le cardinal Mazarin, devenu ministre d'état, continua à prendre soin des affaires pendant la minorité de Loüis XIV. sous la regence de la reine Anne d'Autriche. Les commencemens en furent tres-heureux; & les bons succès des armées du roi firent donner des loüanges au ministre. Mais dans la suite le peuple opprimé, & les grands, jaloux de son élevation, murmurerent également contre lui. Ce fut le sujet ou le prétexte des guerres civiles en 1649. 1650. 1651. & 1652. On demanda son éloignement au roi; & le cardinal, qui connut que c'étoit une necessité pour lui de se retirer, demanda son congé & sortit du royaume, pour s'accommoder au tems. Il étoit cependant tellement assuré de sa bonne fortune, qu'il mettoit cet accident au rang des plus grandes prosperités qui lui pouvoient arriver pour sa gloire. Tout ce que la France souffroit alors de fâcheux, renouvelloit la haine du peuple contre le cardinal. On donna divers arrêts contre lui: on mit sa tête à prix : on vendit sa bibliotheque; mais il para adroitement ces coups, revint à la cour plus puissant qu'auparavant, & vit avec plaisir que plusieurs de ceux qui s'étoient le plus emportés contre lui, furent les premiers à lui donner des loüanges. Il continua depuis de rendre de grands services, dont le plus important fut celui de la paix. Il l'alla lui-même negocier l'an 1659. dans l'isle des Faisans, avec dom Loüis de Haro, ministre du roi d'Espagne. Cette grande affaire y fut heureusement terminée par ces deux ministres plenipotentiaires, & la paix fut suivie du mariage du roi avec l'infante d'Espagne. Dans la suite, son application continuelle lui causa une maladie tres-dangereuse. Il étoit alors au louvre : il se fit porter à Vincennes, & y mourut le 9. Mars 1661. âgé de 59. ans. Le roi fit rendre à sa memoire des honneurs extraordinaires : ce qui justifia toutes ses actions passées. Le corps du cardinal Mazarin a été mis dans un magnifique tombeau au college appellé *Mazarin*, de son nom, autrement *des Quatre-Nations*, parce qu'il est destiné à élever la jeunesse des quatre Nations conquises. Ce cardinal avoit un frere & deux sœurs.

MAZARIN (Michel) frere du precedent, né à Rome l'an 1607. se fit religieux dans l'ordre de saint Dominique, où il enseigna la philosophie & la theologie. Le parti de France le nomma general dans un chapitre tenu à Genes; mais comme les Espagnols s'y opposerent, il renonça à cette charge pour le bien de la paix, & fut fait maître du sacré palais. Le cardinal son frere lui fit donner l'archevêché d'Aix l'an 1645. le chapeau de cardinal l'an 1647. & la vice-royauté de Catalogne l'an 1648. Il y fit son entrée à Barcelone au mois de Février, & étant allé à Rome, il y mourut le 2. de Septembre suivant âgé de 41. ans. * Gualdo Priorati, *histoire de la paix*. Justiniani, *script. della Ligur.* La Barde & Priolo, *de rebus Gall.* Guichenon, *hist. de Savoye.* Dupleix, *hist. de Louis XIII.* Minist. du cardinal Mazarin. Continuation de Ciaconius. Sainte-Marthe, &c.

I. PIERRE Mazarini, dont la famille étoit originaire de Montaldeo dans l'état de Genes, d'où ses ayeux sortirent dans le XVI. siecle, pour aller s'établir en Sicile, nâquit à Palerme, d'où il vint s'établir à Rome, où il mourut le 14. Novembre 1654. âgé de 78. ans. Il avoit épousé *Hortense* Bussalini, d'une bonne maison de Citta-di-Castillo, fille d'*Octavio* Bussalini, & de *Françoise* de Bellon-de-Turin, dont il eut *Jules*, cardinal, premier ministre d'état, *qui a donné lieu à cet article*; *Michel*, aussi cardinal, & archevêque d'Aix, *dont il est parlé ci-dessus*; *Laure-Marguerite* Mazarini, mariée le 6. Juillet 1634. à *Jerôme* Martinozzi, gentilhomme Romain, morte à Rome le 9. Juin 1685. ayant eu deux filles, qui furent, *Laure* Martinozzi, qui épousa en 1655. *Alfonse* d'Est, IV. du nom, duc de Modene & de Reggio, morte le 19. Juillet 1687. & *Anne-Marie* Martinozzi, alliée le 22. Février 1654. à *Armand* de Bourbon, prince de Conty, &c. morte le 4. Février 1672. âgée de 35. ans; & HIERONYME Mazarin, qui suit;

II. HIERONYME Mazarini, épousa *Michel-Laurent* Mancini, baron Romain, & mourut le 29. Decembre 1656. ayant eu plusieurs enfans rapportés à MANCINI, & entr'autres, HORTENSE, qui suit;

III. HORTENSE Mancini, épousa le 28. Février 1661. *Armand Charles* de la Porte, duc de la Meilleraye, pair de France, chevalier des ordres du roi, grand-maître de l'artillerie de France, &c. dont les ancêtres sont rapportés à la PORTE, auquel elle apporta la plus grande partie des biens immenses que le cardinal Mazarin son oncle avoit acquis, & qui les nomma pour ses heritiers, &

& legataires universels, à la charge de porter le nom & les armes pleines de Mazarin, & de substitution graduelle par leur contrat de mariage, & par ses testaments & codiciles. Elle mourut à Chelsey en Angletere le 2. Juillet 1699. & le duc son mari en son duché de la Meilleraye le 9. Novembre 1713. âgé de 82. ans. Leurs enfans furent PAUL-JULES, qui suit; *Marie-Charlotte*, née le 28. Mars 1662. mariée à *Armand-Jean* de Wignerot-du-Plessis, marquis de Richelieu, &c. *Marie-Anne*, née en 1663. abbesse du Lys en 1698. morte en 1720. & *Marie-Olimpe* Mazarin, née en 1665. mariée le 30. Septembre 1681. à *Louis-Christophle* Gigault, marquis de Bellefonds & de la Boullaye, gouverneur du château de Vincennes, & premier écuyer de madame la dauphine.

IV. PAUL-JULES duc de Mazarin, & de la Meilleraye, pair de France, gouverneur de Port-Louis, Blavet d'Hennebon & de Kimperlé, &c. né le 25. Janvier 1666. a épousé en Decembre 1685. *Felice-Charlotte-Armande* de Durfort, fille de *Jacques-Henri*, duc de Duras, maréchal de France, & de *Marguerite-Felice* de Levis-Ventadour, dont il a eu GUY-PAUL-JULES, qui suit; *Henri-Jules* de Mazarin, duc de Mayenne, né le 12. Mars 1703. mort le 28. Juin 1715. *Armande-Felicitée*, née le 3. Septembre 1691. mariée en Avril 1709. à *Louis* de Mailly, marquis de Nesle; & N. de Mazarin, morte sans être nommée le 23. Decembre 1699. âgée de 18. mois.

V. GUY-PAUL-JULES de Mazarin, duc de la Meilleraye, né le 12. Septembre 1701. a épousé le 5. Mai 1717. *Louise-Françoise* de Rohan, fille d'*Hercules-Meriades* duc de Rohan-Rohan, pair de France, prince de Soubise, &c. & d'*Anne-Geneviéve* de Levis-Ventadour, dont il a *Charlotte-Antoinette* de Mazarin, née le 24. Mars 1718. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

MAZARIN (Jules) Jesuite, natif de Palerme en Sicile, & oncle du cardinal Mazarin, que Naudé dit être frere *bâtard* du pere de cette éminence, entra jeune parmi les Jesuites, & se distingua par son sçavoir & par ses bonnes qualités. Il enseigna la philosophie à Palerme, la theologie à Paris; & dans la suite, il fut recteur des colleges de Genes & de Ferrare, & de la maison professe de Palerme. Le P. Jules Mazarin fut estimé l'un des plus illustres prédicateurs de son tems, s'occupa pendant plus de 20. ans dans les fonctions évangeliques, & mourut à Bologne le 22. Decembre 1622. âgé de 78. ans. Il laissa divers ouvrages de sa façon, écrits en Italien. * Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Justiniani, *script. ligur, &c.*

MAZARINO, place de Sicile, avec titre de comté, en la vallée del Noto, nommée quelquefois *Moracini*, & *Mactorium* par les Latins.

MAZDAC, nom d'un fameux imposteur natif de Perse, & surnommé *Zendik*, c'est-à-dire, l'*Impie*; qui sous pretexte de rendre les biens communs, vouloit s'emparer de ceux d'autrui. Il vivoit sous le regne de Cobad pere de Cosroés, & sçut si bien gagner par ses impostures l'esprit de ce prince, qu'il entreprit par son autorité, de faire une nouvelle repartition de biens par toute la Perse. Cette entreprise lui réüssit si bien, qu'il dépoüilla la plûpart des grands du royaume, & se mit à la tête d'une grande populace, à laquelle il faisoit part de son butin. Cependant les grands de l'état qui se virent si maltraités par les ordres de leur prince, résolurent de le détrhôner & de le chasser de ses états. Mais Mazdac qui étoit soûtenu d'un fort grand parti, eut assez de credit pour faire élire en sa place un nommé Masraf, qui étoit de sa faction. Buzurgemihir qui étoit le premier ministre de Cobad, sçut cependant si bien menager les esprits des grands & du peuple, leur découvrant toutes les fourberies de Mazdac, qu'il fit rétablir Cobad, & que Mazdac fut obligé de sortir du royaume. Quelque tems après cet imposteur qui continuoit toûjours à vouloir passer pour prophete, retourna en Perse sous le regne de Nouschirvan fils de Cobad. Mais ce prince mieux conseillé que son pere, ne le voulut point écouter, & se servit si bien des bons avis que lui donna le même Buzurgemihir, qu'il le fit emprisonner, & enfin condamner à mort. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MAZEZIL, *cherchez* MASCEZEL.

MAZIRA, c'est une petite isle de l'Afrique. Elle est sur la côte meridionale de l'Arabie heureuse, entre le cap de Raz-al-gate, & l'embouchure du Prim. Quelques geographes disent qu'elle étoit anciennement nommée *Organa*, & d'autres *Sarapidis Insula*. * Maty, *diction.*

MAZOVIE, province de Pologne, *cherchez* MASOVIE.

MAZOURE, ville d'Afrique, dans la basse Egypte. C'est près de cette ville que le roi saint Louis donna une bataille l'an 1250. contre les Infideles, dans laquelle il fut fait prisonnier. * Mezeray.

MAZUAN, isle d'Afrique, dans le golfe Arabique, a été soûmise autrefois aux Abyssins, & est presentement au Turc, depuis l'année 1557. On la nomme aussi *Macaria*. * Daper.

MAZZAGRAN, ou *Mazagant*, anciennement *Deorum Portus*, ancienne petite ville du royaume d'Alger en Barbarie. Elle est sur la côte à l'embouchure du Selef, entre Oran & Tenez. * Maty.

MAZZOLI (Laurent) religieux de l'ordre de saint Benoît, de la congregation de sainte Justine de Padouë dans le XVI. siecle, composa des sonnets; la maniere d'écrire l'histoire; la concorde d'Aristote & de Platon, &c. & mourut l'an 1590. *Voyez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres de l'abbé Ghilini.

MAZZONI (Jacques) Italien, natif de Cesena; s'acquit une grande reputation sur la fin du XVI. siecle, & excelloit en tout genre de litterature; de sorte que le sçavant Jacques Criton, Ecossois, qui cherchoit avec tant de soin les hommes de lettres, & qui se vantoit d'avoir pû répondre à l'âge de 20. ans sur tout ce qu'un homme pouvoit sçavoir, disoit qu'il n'en avoit pas trouvé de la force de Mazzoni; aussi fut-il le seul qui lui tint tête en Italie. Il avoit étudié les humanités à Bologne, d'où il alla à Padouë pour y apprendre la philosophie. Il quitta cette université à l'âge de 18. ans, étudia la theologie pendant six mois seulement, & y fit un si prodigieux progrès, qu'il fut reçu docteur avec l'admiration de ceux qui l'avoient examiné & qui l'avoient entendu. Depuis ce tems-là il professa la philosophie à Macerata, à Sesene, à Pise, & à Rome. Le grand duc de Florence l'avoit attiré dans son université de Pise; mais le cardinal Aldobrandin le lui demanda. Ce prince le lui accorda, quoiqu'avec repugnance. Mazzoni alla à Rome l'an 1600. où il fut extrêmement consideré; & peu après il suivit le même cardinal à Ferrare, où il mourut l'an 1603. âgé seulement de 50. ans, & ne laissa qu'une fille, mariée à N. Martinelli, gentilhomme de Cesenne, qui fit son oraison funebre, dans laquelle on trouve plusieurs particularités de sa vie. Nous avons de lui; *Methodus de triplici hominum vita, lib. III. quaest. 5197. distincta; in universam Aristotelis & Platonis philosophiam praeludia; Difesa di Dante, &c.* * Imperialis, *in mus. hist.* Lorenzo Crasso *elog. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythraeus, *pin. I. Imag. illustr. c. 38. Naudaana.*

MAZZUOLI (François) de Parme, peintre celebre, dès l'âge de 23. ans, peignit de tres-beaux morceaux. Un de ses oncles l'introduisit auprès du pape Clement VII. qui l'employa à faire divers tableaux. Il en achevoit un, lorsque Rome fut prise par les Imperiaux l'an 1527. Sans s'étonner du bruit & du désordre que faisoient les victorieux dans la ville, il travailloit tranquillement, comme autrefois Protogene. Des soldats qui le surprirent, ne lui firent aucun mal, & admirerent ses ouvrages; mais il fut ensuite pris par d'autres, ausquels il fut obligé de donner tout ce qu'il avoit, pour se retirer de leurs mains. Il revint à Parme, & l'an 1530. il se trouva à Bologne, où le pape Clement VII. couronna l'empereur Charles V. Mazzuoli observa si bien l'empereur, qu'il fit son portrait parfaitement ressemblant. Il accompagna la figure de ce prince d'une renommée, qui lui mettoit une couronne de laurier sur la tête, & d'un jeune enfant en forme d'un petit Hercule, qui lui presentoit une boule, comme s'il lui eût offert toute la terre à gouverner. Ce tableau plut extrêmement au pape, qui envoya l'évêque de Vasona, son dataire, pour le presenter à l'empereur avec le peintre qui l'avoit fait. Charles V. voulut gar-

der ce portrait; mais Mazzuoli lui dit qu'il n'étoit pas achevé : ce qui lui en fit perdre la récompense. Ce peintre se retira depuis dans sa maison; & après avoir dépensé tout son bien dans des épreuves de chimie, ausquelles il s'attacha, il mourut l'an 1540. âgé seulement de 36. ans. * Vasari, *Vies des peintres*. Felibien, *Entretiens sur les vies des peintres*.

M C

MCISLAU ou MCISLAW (*Mislavia*) ville & palatinat du royaume de Pologne en Lithuanie, vers le fleuve de Sose, est située sur les confins de Moscovie, à dix lieuës de Smolensco, & fut autrefois attaquée par les Moscovites, qui y furent battus par Sigismond I. roi de Pologne. Depuis quelque tems, les mêmes Moscovites s'en sont rendus maîtres. Suentoslaüs, duc de Smolensco, assiegea Mcislaw l'an 1386. sans la pouvoir prendre.

M E

MEACO, grande ville du Japon, dans l'isle de Niphon, a été autrefois capitale du pays, & le siege des rois; mais depuis que Iedo ou Yedo a eu cet avantage, elle est devenuë moins considerable, bien qu'elle soit extrêmement marchande. Cette ville fut presque toute brûlée, pendant les guerres civiles du Japon. Elle est divisée en deux parties; la ville haute; où est le palais des empereurs du Japon; & la basse, où est le port, avec une forteresse dite *Fuxime*.

MEAN (Charles de) a fait des observations sur le droit civil de l'évêché de Liege sa patrie, imprimées *in folio* en 1670. * Konig, *biblioth.*

MEANDRE, fleuve de Phrygie, sortoit de la source d'Aulocrene. Les poëtes le croyoient fils de la Terre & de l'Ocean, & pere de Cyane, qui fut mere de Caune & de Byblis. Son cours étoit si oblique & si inégal, qu'on a appellé *Meandres*, les conduites obliques & les intrigues embarassées. Ovide fait une description ingenieuse du Meandre, dans le huitiéme livre des métamorphoses, au sujet du Labyrinthe de Crete fait par Dedale, à la priere de Minos roi de Crete.

Non secùs ac liquidis Phrygius Maander in undis
Ludit, & ambiguo lapsu refluitque fluitque,
Occurrensque sibi venturas aspicit undas,
Et nunc ad fontes, nunc ad mare versus apertum
Incertas exercet aquas; Ita Dadalus implet
Innumeras errore vias, &c.

Ptolomée parle d'une montagne de ce nom dans les Indes, * Strabon, *l.* 12. & 13. Pline, *l.* 5. *c.* 19. Ovide, *l.* 9. *Métamorph. &c.*

MEATH, que d'autres nomment *Medie*, province d'Irlande, dans le milieu du royaume, & dans la Lagenie. Il y a la partie orientale, dite *East Meath*; & l'occidentale *West Meath*.

MEAUX, ville de France, sur la riviere de Marne, est capitale de la Brie, avec évêché suffragant de Paris. Cette ville, que les Latins nomment *Meldorum urbs*, *Melda*, *Meldis*, & *Jatinum Meldarum*, est tres-ancienne, & a eu titre de comté. On ne doute point que le passage de Cesar, où il est parlé de Meaux, ne soit corrompu; c'est au livre cinquiéme, où il est dit: *Iis rebus constitutis, Cæsar ad portum Itium cum legionibus pervenit. Ibi cognoscit quadraginta naves, quæ in Meldis factæ erant, cursum tenere non potuisse.* D'Ablancourt traduit ainsi ce passage: *Cesar se rendit de-là à Calais avec son armée, & apprit que quarante vaisseaux, qui avoient été faits sur cette côte, n'avoient pû tenir leur route, &c.* Il fait observer dans ses remarques sur cette traduction, que c'est une chose ridicule de dire, comme il y a dans le texte latin, que ce fut à Meaux qu'on avoit fait ces vaisseaux: car il ajoûte qu'ils furent jettés par la tempête au port, d'où ils étoient partis. Sanson juge qu'il faut lire, *Unellis* pour *Meldis*. L'église cathedrale de Meaux est dediée à saint Etienne, & compte entre ses évêques, S. Saintin, qui est le plus ancien. La riviere divise Meaux en deux parties; l'une dite *la ville*; & l'autre, *le marché*, à cause d'une place où l'on tient le marché. Outre l'église cathedrale, il y a une collegiale, dédiée à saint Saintin; diverses paroisses; l'abbaye de saint Faron, possedée par les religieux Benedictins de la congregation de saint Maur; plusieurs monasteres, &c. Meaux a aussi trois fauxbourgs; un grand bailliage, élection, &c. Cette ville a eu autrefois des comtes particuliers. ROBERT de Vermandois, troisiéme fils d'*Herbert* II. comte de Troyes & de Meaux vers l'an 958. épousa *Adelaïs*, dite *Were*, fille de *Gilbert* duc de Bourgogne. HERBERT son frere, fut après lui comte de Troyes & de Meaux, & mourut fort âgé le 28. Decembre de l'an 993. Son corps fut enterré dans l'église de l'abbaye de Lagny, qu'il avoit fait rebâtir. Flodoard & Fauchet en font mention. Herbert avoit épousé *Ogive* d'Angleterre, veuve du roi *Charles*, surnommé *le Simple*. Il en eut *Etienne*, comte de Troyes & de Meaux, qui mourut sans posterité vers l'an 1019. & *Agnés*, seconde femme de *Charles* de France, duc de Lorraine. Après la mort d'Etienne, *Eudes* II. comte de Blois son cousin, se saisit des comtés de Troyes & de Meaux, malgré le roi Robert. Les autres comtes de Champagne ont porté le même titre de comtes de Meaux, qui a été aussi celui de leurs puînés. HENRI, surnommé *Etienne*, fils du même EUDES II. fut comte de Troyes & de Meaux, aussi-bien qu'*Eudes*, fils de *Thibaut* III. comte de Champagne. Meaux fut depuis réüni à la couronne, par le mariage de *Jeanne* reine de Navarre & comtesse de Champagne, avec le roi *Philippe* IV. dit *le Bel* l'an 1284. Cette ville a beaucoup souffert en diverses occasions. Pendant la prison du roi Jean, le dauphin Charles son fils, regent du royaume, ayant sujet de se plaindre des Parisiens, se retira à Meaux l'an 1358. Depuis il alla vers Sens, & laissa Gaston Phœbus comte de Foix, dans la partie de la ville de Meaux que l'on nomme *le marché*. Les Parisiens, qui avoient un tres-grand interêt de s'assûrer de cette clef de la Marne, y envoyerent quelques troupes, sous la conduite d'un épicier pour s'en saisir. Le maire de Meaux, qui étoit de la faction, leur ouvrit les portes; mais comme les uns & les autres attaquoient le marché, le comte sortit sur eux avec de la cavalerie, & les tailla tous en pieces. L'épicier y fut tué, la ville fut brûlée & saccagée, & on y fit trancher la tête au maire & à quelques bourgeois. Dans la suite on rétablit Meaux: elle fut la derniere des villes sur la Marne qui resta dans le parti du dauphin Charles I. depuis roi VII. du nom. Les Anglois l'assiegerent au commencement de l'an 1421. & après une défense de trois mois, obligerent les habitans à capituler le 9. jour de Mai. On leur promit la liberté; mais les soldats de la garnison furent arrêtés prisonniers, & on fit trancher la tête dans les halles de Paris au bailli Loüis Gast, & à trois autres capitaines. Meaux fut la premiere ville de France où les Protestans commencerent à débiter leur doctrine. Jean le Clerc, cardeur de laine de cette ville, y eut le foüet, & fut marqué de la fleur-de-lys l'an 1523. pour avoir dit que le pape étoit l'antechrist. Le même fut ensuite brûlé à Metz. Jacques Pavannes, qui avoit prêché cette nouvelle doctrine à Meaux, fut brûlé à Paris l'an 1525. Martial Mazurier, docteur de Paris & penitencier de Notre-Dame, & François le Picart aussi docteur de Paris, & doyen de saint Germain l'Auxerrois, contribuerent beaucoup à retablir la foi dans cette ville, que les Protestans y combattoient. Divers Protestans y furent punis au mois d'Octobre de l'an 1546. par arrêt du parlement. Ils s'y maintinrent jusques vers l'an 1563. qu'ils y ruinerent les églises, & chasserent les prêtres. Claude Gouffier, duc de Roanez, &c. grand écuyer de France, se saisit ensuite de la ville pour le roi Charles IX. qui s'y retira l'an 1566. lorsque les Huguenots le voulurent surprendre à Monceaux. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 8. Pline, *l.* 4. *c.* 18. Gregoire de *Tours*, l. 5. *c.* 1. Nicolas Fontaine, *hist. Carbol.* De Thou, *hist.* Robert. & Sammarth. *Gall. Christ.* Du Chêne, *Antiquités des villes de France*. Davila. Pierre. Matthieu. Mezeray, &c. *Itiner. Gall. l.* 4.

CONCILES DE MEAUX.

Wenilon de Sens, Hincmar de *Reims*, Gontbaud de *Rouen*, & Rodolphe de *Bourges*, tinrent le 17. Juin de

l'an 845. un concile à Meaux, où ayant reçû les decrets des Synodes de Couleines, de Thionville, de Beauvais & de Lorris, ils en formerent de nouveaux, que nous avons en 66. chapitres, *au VIII. tome des Conciles.* Hugues de Die, legat du saint siege, celebra l'an 1080. un concile à Meaux, dans lequel Ursin de Soissons fut déposé. On installa en sa place Arnoul de Pamele, moine de saint Medard, comme nous le voyons dans la vie du même Saint, écrite par Lisiard, & rapportée par Surius, & dans Sigebert. Le même Hugues de Die assembla un autre concile à Meaux, & sacra Robert, abbé de Rebais, après la mort de Gautier Saveïr, évêque de cette ville; mais Richard archevêque de Sens, considerant cette entreprise comme une usurpation sur sa qualité de Metropolitain, ordonna Gautier de Chambli : ce qu'on pourra voir dans les chroniques de Sens & d'Auxerre, dans les epîtres du pape Gregoire VII. &c. Jean Luillier, évêque de Meaux, publia des ordonnances synodales l'an 1493. Louis Pinelle en fit pour les curés l'an 1531. & Dominique Seguier d'autres l'an 1654.

MECELLATA, en latin *Macomada*, *Calumacuna.* C'étoit anciennement une petite ville, maintenant ce n'est qu'un village situé dans le royaume de Tripoli, sur la côte occidentale du golfe de Sidra. * Maty, *diction.*

MECENAS (C. Cilnius) tiroit selon quelques auteurs, son origine d'une ancienne maison des rois d'Etrurie, & etoit de la famille des Cilniens. C'est ce qui a fait dire à Horace;

Mecenas atavis edite Regibus.

Il fut favori particulier d'Auguste, protecteur des gens de lettres, & promoteur des sciences & des arts. Virgile & Horace étoient de ses amis, & lui ont dédié, l'un ses georgiques, & l'autre ses odes. Il donnoit liberalement aux poëtes : c'est ce qui a fait dire à Martial:

Sint Mecenates, non deerunt, Flacce, Marones.

On lui attribuë l'invention des abregés, & la methode d'écrire avec celerité, qu'il fit publier par Acilius ou Aquila son affranchi. Il composa quelques ouvrages fort polis; entr'autres un livre qu'il intitula, *Promethée.* Seneque jugeoit que son style auroit pû être donné pour exemple, si sa fortune ne l'eût rendu trop mol & trop efféminé. Ce qu'il exprime en termes assez particuliers: *Ingeniosus vir ille fuit, magnum exemplum Romanæ eloquentiæ daturus, nisi illum enervasset felicitas, imo castrasset.* Velleïus Paterculus parle ainsi de lui : *Quant à Mecenas*, dit-il, *il étoit né d'une race illustre entre les chevaliers. C'étoit un homme qui ne dormoit pas, lorsque les affaires requeroient que l'on veillât; prévoyant, & qui sçavoit comment il se falloit conduire dans les grandes actions; quoique d'ailleurs il aimât l'oisiveté, & que nageant dans les délices, il s'abandonnoit à toute sorte de mollesse, aussi-tôt que les affaires lui permettoient de prendre quelque repos. Il n'étoit pas moins agréable, ni moins cher à Cesar qu'Agrippa, encore qu'il en reçût moins d'honneur, car il passa toute sa vie content du rang de chevalier, sans se soucier des grandes dignités, qui ne lui eussent pas manqué, s'il s'en fut mis en peine.* Suetone dit, que quand l'empereur étoit indisposé, pour se divertir il se faisoit porter chez Mecenas, & le railloit souvent sur la fausse politesse de son langage, qu'il comparoit à des cheveux frisés & parfumés. Cet empereur l'envoya à Antoine, pour lui demander du secours contre le jeune Pompée. Dion Cassius nous a conservé deux excellentes harangues d'Agrippa & de Mecenas, sur la proposition d'Auguste de quitter l'empire ou de le retenir. Mecenas lui donna ce dernier conseil, qu'Auguste suivit. On dit que ce prince rendant un jour la justice, & ayant déja condamné un grand nombre de criminels, Mecenas ne pouvant s'approcher de lui, lui jetta ses tablettes; où l'empereur trouva ces paroles écrites de la main de son ami : *Leve toi, bourreau, & sors de là.* Auguste ne s'offença point de cette liberté, connoissant l'affection de Mecenas. Les amours de sa femme avec Auguste, causerent quelque froideur entre ce prince & lui mais cela n'empêcha pas qu'en mourant Mecenas ne fit Auguste son heritier, ni qu'Auguste ne temoignât une extrême douleur de la perte de Mecenas. Il mourut en l'anné 746. de Rome, & la huitiéme avant l'ere Chrétienne. Au reste Mecenas aimoit les sçavans, & leur fit tant de bien, sur tout à Virgile, à Horace & à plusieurs autres, qu'il a consacré son nom à l'immortalité, & merité qu'on donnât le nom de *Mecene* à ceux qui favorisent les gens de lettres. Pline fait mention d'un MECENAS, qui eut assez de pouvoir sur soi pour passer trois ans sans parler. Jean-Henri Meibomius a recüeilli tout ce que l'on trouve dans l'antiquité touchant Mecenas, dans un livre imprimé à Leyde, *in quarto* l'an 1653. & intitulé, *Mecanas, sive de C. Cilnii Mecanatis vita, moribus & rebus gestis.* * *Voyez* aussi ce qu'en dit M. Dacier, *dans son commentaire sur Horace.* Macrobe, *l.* 2. *c.* 4. Suetone, *in August.* Dion. *in August.* Seneque, *epist.* 19. Plutarch. *in vit. August.* Velleius, *l.* 2. Virgile. Horace, &c. Pline, *l.*8. *c.* 6.

MECENIUS (Egnatius) un des principaux de Rome, ayant trouvé sa femme qui avoit bû du vin contre la loi de Romulus, qui le défendoit aux femmes, la tua à coups de baton, & fut absous par ce prince, selon Pline. Valere Maxime l'appelle *Egnatius Metellus*, & dit qu'il n'en fut pas seulement recherché. Mais Tertullien le nomme comme Pline. * *Voyez* Pline, *histoire natur. liv. XIV. chap.* 13. Valere Maxime, *liv. VI. ch.* 3. *& l'apologetique de* Tertullien.

MECHERINO, *cherchez* BECCAFUMI.

MECHOACAN, ville & province de l'Amerique septentrionale dans la nouvelle Espagne ou Mexique, s'étend l'espace de quatre-vingts lieuës ou environ, le long de la mer Pacifique. Le pays est fertile, & ses villes sont Valladolid de Mechoacan qui est la capitale, & que les habitans nomment *Guiancareo*, avec évêché; saint Michel, saint Philippe, la conception de Salia, Leon, Zamara, Zacatula, & Colima.

MECHOVIUS (Guillaume) professeur dans le college de Lunebourg, est auteur d'une *Ethica Parænetica*, & d'un livre de la bonne maniere d'élever la jeunesse dans les écoles, imprimé en 1673. * Konig, *biblioth.*

MECHRIDE, institutrice des Benedictines de l'adoration perpetuelle du saint Sacrement, *voyez* BENEDICTINES.

MECKAW (Melchior) surnommé CAPIS, cardinal, évêque de Brixen, étoit Allemand, né dans l'Autriche, & fils de *Gaspard* Meckaw, conseiller d'état de l'empereur Maximilien I. Ce prince, pour récompenser en la personne du fils, les bons services que lui avoit rendus le pere, procura à Melchior l'évêché de Brixen, & le chapeau de cardinal que lui donna le pape Alexandre VI. l'an 1503. Ce prelat travailla tout le tems de sa vie à remplir exactement ses devoirs, & se fit extrêmement considerer à Rome sous le pontificat de Jules II. Il y eut soin des affaires de l'empereur Maximilien, & y mourut le 3. Mars de l'an 1509.* Guichardin, *l.* 7. Onuphre. Ciaconius, &c.

MECKELBOURG ou MEKELBOURG, province d'Allemagne, avec titre de duché dans la basse-Saxe, entre la mer Baltique, la Pomeranie, l'Holstein & la marche de Brandebourg. Le pays est gouverné par deux princes, qui sont d'une même maison, sçavoir celui de GUSTRAW, dans la partie orientale, & celui de SWER ou SWERIN au couchant. La ville du nom de *Meckelbourg*, a été ruinée, & n'est plus qu'un bourg près de la mer Baltique. Lubeck a dépendu autrefois de ce duché. Les autres villes sont Wismar qui est au roi de Suede, Rostock, ville Anseatique, Domitz, Ratzebourg, Sturgard, Ribnitz, Varnemund, Tessin, Sulté, Kropelin, Rhenen, Waren, où étoient les anciens peuples, dits *Varini* ou *Varni*, Cluv. *s.* 3. Plawen, Bruel, &c. Les auteurs Latins nomment Meckelbourg, *Meckelburgum* & *Megalopolis.* Cluvier improuve ce dernier nom. Les tombeaux des princes de Meckelbourg sont à Obera ancien monastere.

MECKELBOURG, l'une des plus anciennes maisons des princes en Allemagne, tire son origine selon quelques-uns, de la maison des princes de MECKELBOURG, & selon les autres, de GENSERIC roi des Vandales, l'une en Espagne, & l'autre en Afrique. D'autres la font venir

de *Radagaise* ou *Vislas* ou *Visilas*, roi des Herules, bisayeul du roi MISTEVO II. du nom, dit *le Fort* ou *le Geant*. Ce dernier, qui étoit idolâtre, voulut vainement s'allier avec Bernard Biling, II. du nom, duc de Saxe. Pour s'en venger, il fit des ravages épouventables. On dit pourtant qu'il mourut Chrétien vers l'année 1025. & qu'il laissa deux fils, EUDES & *Bogislas*. Les successeurs de l'aîné, furent, GODSFAL apôtre & martyr de ses sujets, fondateur de l'évêché de Swerin ou Schwerin. Il eut BUTHUENS chassé & tué par les Rugiens, pere de NICOLOT, qui mourut l'an 1144. dans une bataille contre les Saxons. On met après lui, PRIBISLAS roi des Oboditres, qui fut converti l'an 1151. à la foi par Albert l'*Ours*, & HENRI *le Lion*, qui étoient ses ennemis hereditaires; HENRI surnommé *Buovin*, fut le restaurateur des ruines de sa maison, & eut pour fils HENRI *le Jeune*, prince des Vandales, qui fonda l'an 1226. le chapitre de Rostoch; JEAN, dit *le Theologien*, qui étudia dans l'université de Paris, & travailla en l'année 1240. à la conversion des Livoniens; HENRI qui suivit le roi saint Louis en Egypte, & y fut fait prisonnier. Son fils fut HENRI, *par lequel nous allons commencer la genealogie de ces princes.*

GENEALOGIE DES DUCS DE MECKELBOURG.

I. HENRI prince des Vandales, & duc de Meckelbourg, est celui depuis lequel la succession de cette maison est purgée de fables. Il fut surnommé *le Lion*, parce qu'il sçut défendre vaillamment ses états contre le marquis de Brandebourg, vers la fin du XIII. siecle, & mourut en 1329. Il épousa 1°. *Beatrix* de Brandebourg, qui lui apporta Sturgard en mariage: & quoiqu'il n'en eût qu'une fille, *Mathilde*, qui fut mariée à *Othon* duc de Lunebourg, il sçut se conserver cette terre, partie par argent, partie par la force des armes. Christophle, roi de Danemarck, lui ceda aussi entierement la ville de Rostoch, qui avoit été quelque tems dans sa dependance. Henri se remaria avec *Anne*, sœur de *Rodolphe* I. electeur de Saxe; & prit une troisiéme alliance avec *Agnés* comtesse de Lindaw. Il laissa de la seconde, ALBERT I. qui suit; *Henri*, mort jeune; *Anne*, femme de *Henri* comte d'Holsace; & *Jean*, que l'empereur Charles IV. fit prince de l'empire, avec son frere l'an 1348. Celui-ci, qui eut Sturgard pour son partage, laissa un fils nommé *Jean*, qui de l'*egerille* de Pologne, eut un fils de même nom, mort jeune. Les autres enfans de JEAN I. furent, *Rodolphe* & *Albert*, évêque de Livonie; *Anne*, femme de *Wratislas* V. duc de Pomeranie; & *Ulric*, pere de *Henri*, qui épousa 1°. *Engelburde* de Stetin; 2°. *Marguerite*, fille de *Frederic* duc de Brunswick; dont il eut, *Marguerite* ou *Magdelaine*, mariée 1°. à *Wratislas* duc de Pomeranie 2°. à *Burchard* comte de Barbi; & *Ulrich* II. duc de Sturgard, qui épousa *Catherine*, fille unique de *Guillaume*, prince de Vandalie; dont il ne laissa que deux filles. Il mourut l'an 1471. & ses biens passerent à Henri *le Gras* de la branche aînée.

II. ALBERT I. fils aîné de HENRI *le Lion*, fut duc de Meckelbourg, & servit utilement en France avec *Jean* son frere, contre les Anglois. Il mourut l'an 1380. ayant eu d'*Euphemie*, fille ou sœur de *Magnus* IV. dit *Smek*, roi de Suede, trois fils & deux filles; 1. ALBERT II. duc de Meckelbourg, qui fut élu roi de Suede, en la place de Magnus IV. l'an 1363. Magnus avoit deux fils, *Eric*, qui fut empoisonné, & *Aquin* roi de Norwege, qui épousa *Marguerite*, fille de *Valdemar*, roi de Danemarck. Cette princesse, qui étoit une heroïne, fit la guerre à *Albert*, & l'arrêta prisonnier l'an 1387. ou 1388. Il mourut l'an 1394. Sa premiere femme fut *Richarde* comtesse de Swerin, & la seconde, fut *Helene*, fille de *Magnus Torquatus* duc de Lunebourg. Il eut de la premiere *Eric*, qui fut pris avec son pere, & qui mourut sans posterité; & de la seconde *Albert*, mort sans lignée, de *Marguerite*, fille de *Frederic* electeur de Brandebourg; & une fille nommée *Richarde*, mariée à *Jean* marquis de Moravie, frere de l'empereur *Sigismond*. Albert I. eut encore MAGNUS I. *qui continua la posterité*; *Anne* femme d'*Adolphe* XII. comte d'Holsace; *Ingelburge*, femme de *Louis* electeur de Brandebourg; & HENRI, qui épousa *Ingelburge*, fille de *Valdemar* roi de Danemarck, dont il eut *Albert* III. mort sans posterité, d'*Elisabeth*, fille de *Nicolas* duc d'Holsace; & *Marie*, femme de *Wratislas* duc de Pomeranie, & mere d'*Eric* roi de Dannemarck, &c. l'an 1412.

III. MAGNUS, I. de ce nom, duc de Meckelbourg, mourut avant son pere l'an 1384. laissant d'*Agnés* de Rugen, sa femme, JEAN, qui suit; *Euphemie*, femme de *Balthazar* prince des Vandales; & *Hedwige* mariée à *Othon* II. duc de Stetin.

IV. JEAN, dit *le Jeune*, fonda l'université de Rostoch l'an 1419. fut élû roi de Suede par quelques Suedois l'an 1422. & mourut l'année suivante. Il avoit épousé *Catherine* fille d'*Eric* III. duc de Saxe-Lawembourg, & en eut HENRI, qui suit; *Magnus*, mort en enfance; & *Jean* qui n'eut point de lignée, d'*Anne* fille de *Casimir* duc de Stetin.

V. HENRI, dit *le Gras*, duc de Meckelbourg, fut successeur des états de ses cousins, *Guillaume*, prince de Vandalie, & *Ulric* duc de Sturgard. Il épousa *Dorothée* de Brandebourg, & mourut l'an 1477. Leurs enfans furent, *Albert*, mort l'an 1491. sans posterité; *Jean*, mort de peste l'an 1475. sans lignée de *Sophie*, fille d'*Eric* II. duc de Pomeranie; MAGNUS II. qui suit; *Balthazar* élu évêque de Swerin & d'Hildesheim, qu'il résigna l'an 1474. pour épouser *Marguerite*, fille du même *Eric* II. mais il n'en eut point d'enfans, & mourut le 7. Mars de l'an 1507. *Anne*, morte sans alliance l'an 1464. & *Elisabeth* abbesse de Ribniz.

VI. MAGNUS II. fut duc de Sturgard, par le partage de son pere. Il fonda l'église cathedrale de Rostock, se signala par sa prudence & par son amour pour les lettres, & mourut le 22. Novembre de l'an 1503. Il avoit épousé l'an 1475. *Sophie*, veuve de son frere *Jean*; dont il eut HENRI, qui suit; ALBERT, *qui continua la posterité*; *Eric*, mort l'an 1508. *Sophie*, mariée l'an 1500. à *Jean* electeur de Saxe, morte le 12. Juillet de l'an 1503. *Anne* femme de *Guillaume* landgrave de Hesse, puis d'*Othon* comte de Solms, morte l'an 1525. *Catherine*, épouse de *Henri* duc de Saxe, decedée le 6. Juin de l'an 1561. âgée de 84. ans; & *Dorothée*, abbesse de Ribniz.

VII. HENRI, dit *le Pacifique*, duc de Meckelbourg, né le 3. de Mai de l'an 1479. mourut le 6. Fevrier de l'an 1552. Il épousa 1°. l'an 1506. *Ursule*, fille de *Jean* I. electeur de Brandebourg, morte l'an 1511. 2°. l'an 1513. *Helene* fille de *Philippe* electeur Palatin, 3°. l'an 1551. *Ursule*, fille de *Magnus*, duc de Saxe-Lawembourg. De la premiere il eut *Magnus*, évêque de Swerin, mort le 28. Janvier 1550. âgé de 41. ans sans enfans, d'*Elisabeth* fille de *Frederic* I. roi de Danemarck, qu'il avoit épousée l'an 1543. & qui mourut le 14. Octobre 1586. *Sophie*, née l'an 1507. morte le 18. Juin 1541. femme d'*Ernest* duc de Brunswick-Lunebourg Zel; & *Ursule* abbesse de Ribniz, decedée l'an 1586. âgée de 76. ans. De la seconde, il eut *Philippe* né l'an 1514. mort sans avoir été marié l'an 1557. *Marguerite*, alliée à *Henri* IV. duc de Munsterberg, morte l'an 1559. âgée de 44. ans; & *Catherine*, épouse de *Frederic* III. duc de Lignitz, decedée l'an 1581. à l'âge de 63. ans.

VII. ALBERT IV. dit *le Bel*, second fils de MAGNUS II. nâquit l'an 1486. fit la guerre à ceux de Lubeck, & mourut le 10. Janvier de l'an 1547. Il avoit épousé l'an 1524. *Anne*, fille de *Joachim* I. electeur de Brandebourg, morte le 18. Juin de l'an 1567. Leurs enfans furent, 1. JEAN-ALBERT, qui suit; 2. *Ulric*, né le 22. Avril de l'an 1527. qui fut administrateur de l'évêché de Swerin, & aida beaucoup à son frere aîné à établir la religion Protestante dans leurs états. Après la mort de leur oncle, Henri *le Pacifique*, il disputa contre son frere aîné *Jean Albert*, la regie des états, & la tutelle de leur neveu *Philippe*, dit l'*Imbecille*. Il le força ensuite à faire un nouveau partage des biens de la maison; & par un accord passé à Wismar, il fut conclu que chacun des deux fourniroit l'entretien à leurs autres freres qui restoient en vie; sçavoir *Jean-Albert*, à *Christophle*; & *Ulric*, à *Charles*. Enfin Ulric fut tuteur de ses neveux, & mourut le 14. Mars de l'an 1603. Il avoit épousé l'an 1556. *Elisabeth* de Danemarck, veuve de son cousin *Magnus*, laquelle étant morte le 4. Octobre de l'an 1586. il se remaria deux ans après, à *Anne*

fille de *Philippe* duc de Pomeranie, morte l'an 1626. Il eut de la premiere une fille, *Sophie*, née l'an 1557. mariée l'an 1572. à *Frederic* II. roi de Danemarck, & morte l'an 1631. après 42. ans de viduité; 3. *George*, né l'an 1529. tué au siege de Francfort sur le Mein le 13. Juillet de l'an 1552. 4. *Christophle*, né le 5. Janvier de l'an 1537. qui fut évêque de Ratzebourg, & y abolit le culte de la religion Romaine: l'archevêque de Riga l'ayant demandé pour coadjuteur, il s'empara de cet archevêché après la mort de ce prelat, secondé qu'il étoit par Eric roi de Suede; mais Gothard duc de Curlande, general de l'armée Polonoise, l'ayant enlevé, il resta cinq ans prisonnier en Pologne; d'où étant revenu, il s'occupa le reste de ses jours à la chymie & à la musique; & mourut subitement le 14. Mars de l'an 1592. Il avoit épousé l'an 1573. *Dorothée*, fille de *Frederic* I. roi de Danemarck, qui mourut le 11. Novembre de l'an 1575. Il se remaria l'an 1581. à *Elisabeth*, fille de *Gustave* roi de Suede, morte l'an 1597. dont il eut *Marguerite-Elisabeth*, mariée l'an 1611. à *Jean-Albert* duc de Meckelbourg-Gustraw son neveu, morte le 10. Decembre de l'an 1616. 5. *Charles* évêque de Ratzebourg, mort l'an 1610. ayant été tuteur de ses petits-neveux; 6. *Louis* mort au siege de Coppenhague l'an 1585. âgé de 49. ans; & 7. *Anne* mariée à *Gothard* duc de Curlande.

VIII. JEAN-ALBERT duc de Meckelbourg, né le 22. Decembre de l'an 1525. introduisit la religion Protestante dans ses états; eut part aux plus grandes affaires de son tems; eut aussi de grands demelés avec les habitans de Rostock, qui le forcerent à démolir la citadelle qu'il avoit élevée; & mourut le 2. Fevrier de l'an 1576. âgé de 51. ans. Il avoit épousé le 24. Fevrier de l'an 1555. *Anne-Sophie*, fille d'*Albert* I. duc de Prusse, morte le 6. Fevrier de l'an 1591. & en eut *Albert*, né l'an 1556. & mort l'an 1561. JEAN, qui suit; & *Sigismond-Auguste*, qui mourut le 5. Septembre de l'an 1603. sans laisser d'enfans, de *Marie-Claire* de Pomeranie, sa femme.

IX. JEAN, II. du nom, duc de Meckelbourg, né le 7. Mars de l'an 1558. mourut le 22. Mars de l'an 1592. De sa femme *Sophie*, fille d'*Adolphe* duc d'Holstace, qu'il avoit épousée l'an 1588. morte l'an 1634. Il laissa deux fils, ADOLPHE-FREDERIC & JEAN-ALBERT, qui ont fait *les deux branches de* MECKELBOURG SWERIN & GUSTRAW: *Charles* évêque de Ratzebourg, fut tuteur de ces deux princes, ses neveux.

X. ADOLPHE-FREDERIC duc de Meckelbourg-Swerin, né le 15. Decembre de l'an 1588. prit le parti de l'electeur Palatin & du roi de Danemarck, contre la maison d'Autriche, aussi-bien que *Jean-Albert*, son frere. L'empereur Ferdinand II. les proscrivit l'an 1628. & donna leurs états à Walstein, qui s'en étoit déja rendu le maître. Depuis le roi de Suede les rétablit le 25. Juin de l'an 1631. après la bataille de Leipsic. Ils accepterent ensuite la paix de Prague, l'an 1634. & par ce traité, rentrerent dans les bonnes graces de l'empereur. Adolphe-Frederic ceda Wismar aux Suedois, pour faciliter la paix de Westphalie, l'an 1648. Pour dédommagement on lui ceda à titre d'heredité les évêchés de Swerin & de Ratzebourg en fief immédiat & perpetuel, & le droit d'y éteindre les prébendes par le decès des chanoines. Ce prince mourut le 24. Fevrier de l'an 1658. Il epousa 1°. le 5. Septembre de l'an 1622. *Anne-Marie*, fille d'*Ennon* II. comte d'Oostfrise, morte le 5 Septembre de l'an 1634. 2°. le 15. Fevrier de l'an 1635. *Marie-Catherine*, fille de *Jules-Ernest* duc de Brunswick-à-Danneberg, morte le premier Juillet de l'an 1665. De la premiere il eut; CHRISTIAN-LOUIS qui suit; *Charles*, qui après avoir servi dans les armées de Suede, se retira à Mirow, où il mourut le 29. Août de l'an 1670 âgé de 44. ans; *Jean-George*, né le 5. Mai de l'an 1629. mort le 19. Juillet 1675. six mois après avoir epousé *Elisabeth-Eleonore*, fille d'*Antoine-Ulric* duc de Brunswick; *Gustave-Rodolphe*, né le 26. Fevrier de l'an 1631. mort le 14. Mai 1670. Il avoit été chanoine de Strasbourg, puis s'étoit marié l'an 1667 à *Erthmud-Sophie*, fille de *François-Henri* duc de Saxe-Lawembourg, dont il n'eut point d'enfans; *Sophie-Agnés*, née le 12. Janvier 1625. mariée le 28. Juillet de l'an 1650. à *Erthmand-Auguste* marquis de Brandebourg, qui mourut avant la consommation du mariage: elle deceda le 5. Janvier de l'an 1695. *Anne-Marie*, née l'an 1627. mariée le 3. Decembre de l'an 1647. à *Auguste* duc de Saxe-Hal, administrateur de Magdebourg, morte le 21. Decembre de l'an 1669. & autres enfans, morts en bas âge. De sa seconde femme le duc Adolphe-Frederic eut; FREDERIC, *tige de la branche de* SWERIN *rapportée ci-après*; ADOLPHE-FREDERIC II. qui a fait la branche de STRELITZ; *aussi mentionnée ci-après*; *Julienne-Sybille*, née l'an 1636. qui demeura dans le monastere de Rumen, & mourut le 2. Octobre 1701. *Christine*, abbesse de Gandersheim, née l'an 1639. morte l'an 1693. *Marie-Elisabeth*, doyenne de Gandersheim, née l'an 1646. & *Anne-Sophie*, née l'an 1647. mariée le 27. Mars de l'an 1677. à *Jules-Sigismond* duc de Wirtemberg-Oëls, dont elle est veuve.

XI. CHRISTIAN-LOUIS duc de Meckelbourg, prince des Vandales, né le 1. Decembre l'an 1623. épousa 1°. le 6. Juillet 1650. *Christine-Marguerite* de Meckelbourg-Gustrau, sa cousine, qu'il repudia en 1663. Elle étoit fille de *Jean-Albert*, & veuve de *François-Albert* duc de Saxe-Lavembourg. Depuis il se fit Catholique: & étant en France l'an 1663. fut fait par le roi chevalier de ses ordres. La même année il prit une seconde alliance avec *Elisabeth-Angelique* de Montmorency, veuve de *Gaspard* de Coligny IV. du nom, duc de Châtillon, & sœur de *François-Henri* de Montmorency, duc de Luxembourg Pinei, &c. marechal de France: morte le 24. Janvier l'an 1695. Le duc Christian-Louis mourut à la Haye en Hollande le 21. Juin 1692. âgé de 69. ans sans laisser d'enfans de ses deux femmes.

BRANCHE DE SWERIN.

XI. FREDERIC duc de Meckelbourg, fils du second lit du duc ADOLPHE-FREDERIC, *continua la posterité*: il nâquit le 13. Fevrier l'an 1638. & servit quelque tems dans les troupes de Brandebourg. Il fut aussi doyen parmi les chanoines Protestants de Strasbourg, & mourut le 23. Avril 1688. Il avoit fait sa demeure à Krabbau, & il eut de son epouse *Christine-Willelmine*, fille de *Christophle* landgrave de Hesse-Bingenhein, qu'il épousa l'an 1671. FREDERIC-GUILLAUME, qui suit; *Charles-Leopold*, *qui a continué la posterité rapportée après celle de son frere aîné*, né l'an 1679. *Christian-Louis*, né l'an 1683. qui a épousé en Novembre 1714. *Gustave-Charlotte* de Meckelbourg-Strelitz; & *Sophie-Louise*, née le 6. Mai l'an 1685. mariée le 19. Novembre 1708. à *Frederic* III. electeur de Brandebourg, roi de Prusse.

XII. FREDERIC-GUILLAUME duc de Meckelbourg, prince des Vandales, de Swerin & de Ratzebourg, seigneur de Rostock & de Sturgard, né le 29. Mars l'an 1675. succeda en 1692. au duché de Swerin, par la mort du duc *Christian-Louis*, son oncle, & au duché de Gustrau par celle du duc *Gustave-Adolphe* l'an 1695. & mourut le 31. Juillet 1713. Il épousa le 2. Janvier 1704. *Sophie-Charlotte*, fille de *Charles* landgrave de Hesse-Cassel, dont il n'a point eu d'enfans.

XII. CHARLES-LEOPOLD duc de Meckelbourg-Swerin, prince des Vandales, &c. né le 26. Mai 1679. a succedé à *Frederic-Guillaume* son frere aîné, & prit possession du duché de Swerin le 7. Août 1713. Il a de grands differends avec la noblesse de ses états, qui ne sont pas encore terminés; & ayant découvert une conspiration faite contre sa personne, il s'est retiré à Dantzic dès le mois de Decembre 1721. Il épousa 1°. le 27. May 1690. *Sophie-Hedwige*, fille d'*Henri-Casimir* prince de Nassau Dietz, qu'il repudia de sa propre autorité; & a pris une seconde alliance le 19. Avril 1716. avec *Catherine* princesse de Russie, veuve de *Frederic-Guillaume* duc de Curlande, & fille de *Jean* Alexiowitz, czar de Moscovie, dont il a N. né en Novembre 1718. & autres enfans.

BRANCHE DE STRELITZ.

XI. ADOLPHE-FREDERIC, II. du nom, second fils du second lit d'ADOLPHE-FREDERIC duc de Meckelbourg, commença cette branche; il nâquit posthume le 19. Octobre 1658. & fut un des chanoines Protestans de Strasbourg. Il demeura à Strelitz, & épousa 1°. le 24. Septembre l'an 1684. *Marie*, fille de *Gustave-Adolphe*, duc de

Gustrau, morte le 16. Janvier 1701. Après la mort de son beau-pere, il disputa sa succession contre le duc de Swerin son cousin, & enfin par un traité du 12. Mars 1701. il lui fut cedé 4000. écus de rente, sçavoir l'évêché de Ratzebourg & le district de Stragarg, & une somme à prendre sur des peages, la souveraineté sur les terres cedées, & un suffrage ou voix avec la séance dans les assemblées de l'empire, & du clergé de la basse Saxe, & double suffrage de prince. Il prit une seconde alliance le 20. Juin 1702. avec *Jeanne* fille de *Frederic*, duc de Saxe-Gotha, morte le 9. Juillet 1704. & une troisiéme le 8. Juin 1705. avec *Christine-Emilie-Antoinette*, fille de *Christian-Guillaume*, prince de Schuwartzbourg, & mourut le 12. May 1708. en sa 50. année. Du premier mariage sortirent, ADOLPHE FREDERIC III. qui suit; *Magdelaine-Amelie*, née & morte en Avril 1689. *Eleonore-Willelmine*, née & morte en Juillet 1691. & *Gustave-Charlotte*, née le 12. Juillet 1694. mariée en Novembre 1714. à *Christian-Louis* duc de Meckelbourg-Swerin. Et du troisiéme mariage vinrent, *Charles-Louis-Frederic*, né le 23. Fevrier 1708. & *Sophie-Christine-Louise*, née le 12. Octobre 1706. morte le 22. Decembre 1708.

XII. ADOLPHE FREDERIC, III. du nom, duc de Meckelbourg, né le 7. Juin 1686. succeda à son pere en 1708. sous la tutelle du roi de Suede & du duc de Brunswick-Hannover. Il a épousé le onze Avril 1709. *Dorothée-Sophie*, fille de *Jean-Adolphe* duc de Holstein-Ploën, dont il a *Marie-Sophie*, née le 5. May 1710. *Magdelaine-Christine*, née le 21. Juillet 1711. & *Frederique-Sophie*, née le 27. Juin 1713.

BRANCHE DE GUSTRAU, finie en 1695.

X. JEAN-ALBERT, II. du nom, duc de Meckelbourg, second fils du duc JEAN II. fut duc de Gustrau par son partage, & nâquit le 5. Mai l'an 1590. il eut part aux disgraces de son frere *Adolphe-Frederic*, & fut rétabli avec lui. Il se fit Calviniste, & mourut le 23. Avril l'an 1636. Ce prince prit trois alliances; la premiere l'an 1611. avec *Marguerite-Elisabeth* sa tante, fille de *Christophle* duc de Meckelbourg, morte le 10. Decembre de l'an 1616. La seconde en 1618. avec *Elisabeth*, fille de *Maurice* landgrave de Hesse, morte le 16. Decembre l'an 1625. & la troisiéme le 7. May l'an 1626. avec *Eleonore-Marie*, fille de *Christian* prince d'Anhalt, morte l'an 1657. Les enfans du premier lit furent, *Jean-Christophle*; & *Charles-Henri*, morts jeunes; *Sophie-Elisabeth*, née le 10. Août l'an 1613. & mariée le 13. Juillet 1635. à *Auguste* duc de Brunswick-Wolfembutel, morte le 12. Août 1676. & *Christine-Marguerite*, née l'an 1615. mariée 1. l'an 1640. à *François-Albert* duc de Saxe-Lawembourg, 2. à *Christian-Louis* son cousin, morte le 30. Août de l'an 1666. Le duc de Gustrau eut du troisiéme lit GUSTAVE-ADOLPHE, qui suit; *Anne-Sophie* née le 29. Septembre l'an 1628 mariée le 18. Mai l'an 1649. à *Louis* duc de Lignitz, morte le 19. Fevrier l'an 1669. *Louise*, née l'an 1635. morte l'an 1648. un fils & une fille morts au berceau.

XI. GUSTAVE-ADOLPHE duc de Meckelbourg-Gustrau, &c. né le 26. Fevrier 1633. étoit un prince genereux, & qui aimoit les lettres. Après avoir été élû administrateur de l'evêché de Ratzebourg, il y renonça l'an 1648. par le traité de Westphalie en faveur de son oncle; & eut en recompense trois canonicats, un à Magdebourg, le second à Halberstad, & l'autre à Strasbourg, avec la commanderie de Numeraw. Ce prince qui mourut le 26. Octobre 1695. avoit épousé le 28. Novembre 1654. *Magdelaine-Sybille*, fille de *Frederic* duc de Holstein-Sleswich, morte le 20. Septembre 1719. âgée de 88. ans dont il eut *Jean*, né l'an 1655. mort l'an 1660. *Charles*, né le 18. Novembre l'an 1664. mort le 15. Mars de l'an 1688. sept mois après son mariage avec *Emilie*, fille de *Frederic-Guillaume* electeur de Brandebourg; *Eleonore*, née l'an 1657. morte l'an 1672. *Marie*, née le 9. Juillet l'an 1659. mariée le 24. Septembre l'an 1684. *Adolphe-Frederic* duc de Meckelbourg-Strelitz; *Magdelaine*, née l'an 1660. *Sophie*, née l'an 1662. *Christine*, née le 14. Août de l'an 1663. mariée le 14. Mai l'an 1683. à *Louis-Christian* comte de Stolberg; *Hedwige-Leonore*, née le 12. Janvier l'an 1666. mariée le premier Decembre l'an 1686. à *Auguste* duc de Saxe Mersbourg; *Louise* née le 28. Août l'an 1667. mariée le 5. Decembre l'an 1695. à *Frederic* IV. roi de Danemarck, morte le 15. Mars 1721. en sa 54. année; *Elisabeth*, née le 13. Septembre l'an 1668. mariée le 29. Mars l'an 1692 à *Henri* duc de Saxe-Mersbourg, frere du duc *Auguste*; & *Auguste*, née le 27. Decembre l'an 1674.

Il y avoit autrefois deux autres branches de cette maison. La premiere appellée *Vandalique*, commença vers l'an 1255. en NICOLOT prince de la Vandalie, dont Gustrau étoit le siege. Elle finit après sept degrés de generation l'an 1430. en *Guillaume*, qui ne laissa qu'une fille mariée à *Ulric* II. de ce nom, duc de Sturgard, comme nous l'avons remarqué. On prétend que la seconde branche commença l'an 1025. en BUGISLAS, ou *Wratislas* duc de Pomeranie, fils de *Mistevo*, surnommé *le Fort* ou *le Geant*; & qu'elle finit l'an 1637. en *Bugislas* IV. comme nous le dirons à l'article de POMERANIE.* Albert Grantz, *hist. Vandal.* Joannes Bocer, *de reg. & reb. gestis ducum Mekel.* Nicolas Helduader, *sylva chron. circuli Bile.* Zeiller, *topogr. Germ.* Cluvier, *desc. Germ. Tabula geneal. duc. Mekelbourg.* De Prade. *hist. d'Allemagne.* Reusner, Imhof, *not. imper.* Rittershusius, Hubner, &c.

MECON. C'est une grande riviere de l'Inde de-là le Gange. Elle prend sa source dans les monts Damaliens aux confins de Chine, traverse le royaume de Lao, une partie de celui de Pegu, celui de Camboye où elle baigne Ravocca & Camboye, & se décharge dans la mer de l'Inde par trois emboûchures. Quelques geographes la prennent pour le *Sobanus* des anciens, lequel d'autres estiment être le Menan, qui est une autre riviere du même pays.* Maty.

MECQUE (la) ville de l'Arabie heureuse, est nommée par les auteurs *Meccha*, & par les Italiens *la Meccha*. Bellon croit que c'est la *Petra* des anciens; d'autres assurent que c'est *Marabba*: elle est située sur le fleuve Betius, que ceux du pays nomment *Chasbar*, à une journée de la mer Rouge. Cette ville est grande, bien pavée & celebre parmi les Turcs pour avoir été, ou le lieu de la naissance du faux prophete Mahomet, ou celui de sa sepulture; car les historiens ne sont pas d'un même sentiment sur ce sujet. Les environs de la Mecque sont fertiles en cette sorte de féves que nous appellons *caphé*, si renommées dans le Levant. La Mecque est située dans un vallon terminé de tous côtés par une chaîne de montagnes, qui laisse quatre petits passages pour servir d'avenuës à cette ville, qui est ouverte & sans murailles. Le terroir y est extrémement ingrat, sans herbages, sans grains & sans arbres: les arbres & les fleurs qu'on y voit y sont transportés dans des caisses des pays éloignés. La secheresse y est extraordinaire, & les eaux si rares, que pour l'usage des habitans il les faut apporter d'ailleurs, d'où vient qu'elles y sont tres-cheres. Mais ces incommodités sont surmontées par le zele de la religion Mahometane, qui y attire des pelerins de tous côtés, & des vivres en abondance. On n'y compte gueres que six mille feux, la plûpart des maisons y sont bâties de brique, & converties en terrasse. La plus celebre de toutes les Mosquées Mahometanes, & la plus frequentée de l'univers, est située au milieu de la ville. Elle paroît de loin par son toit qui est élevé en dôme, avec deux minarets ou especes de tours, qui sont d'une hauteur extraordinaire, & d'une structure fort belle. On y entre par plus de cent portes, qui ont chacune une fenêtre au-dessus: le plan de la Mosquée est bas, & on y descend par dix ou douze degrés. Les Mahometans croyent que son terrain est sacré pour deux raisons; la premiere, parce que, disent-ils, Abraham y bâtit sa premiere maison; la seconde, parce que Mahomet y a pris naissance. La richesse des tapisseries & des dorures éclate dans toute cette Mosquée, & particulierement dans un espace qui n'a point de toit, & qui selon leur tradition, marque l'enceinte de la maison d'Abraham. On y entre par une porte d'argent qui est de la hauteur d'un homme. A côté on voit un *Turbé*, (c'est ainsi qu'ils appellent une chapelle) qui enferme un puits tres-profond, & dont l'eau est salée, mais si salutaire selon leur opinion, qu'elle sert à l'expiation de leurs pechés quand ils en prennent pour se laver. Aussi y a-t'il un jour de l'année, qui répond au 23. jour de notre

mois de Mai, destiné à une fête solemnelle, & sanctifié à leur maniere par l'épanchement de l'eau de ce puits qu'on jette sur les Mahometans, & cela se pratique dans le tems que les caravannes des pelerins abordent à la Mecque. Les voutes de la Mosquée, & les boutiques qui sont à l'entour, sont remplies d'une prodigieuse quantité de riches marchandises. On trouve parmi les pierreries qu'on y étale, quantité de poudres aromatiques, qui exhalent une odeur tres-douce. * Davity, *de l'Asie*. Bayle, *diction. critique*.

MEDA (Jean de) l'un des fondateurs de l'ordre des Humiliés, *voyez* HUMILIE'S.

MEDABA ou *Madaba*, ville de la tribu de Ruben aux confins de l'Arabie, dont les habitans tuerent Jean fils de Mathatias, & frere de Judas *Machabée*. * I. *Machab*. XI. 26.

MEDAILLES, pieces de métal, où sont representés les têtes ou portraits des princes & des personnes illustres d'un côté, & quelques figures ou emblêmes de l'autre côté, qu'on nomme le revers. Les médaillons sont de grandes medailles. Ceux qui sont curieux de l'antiquité, ont toûjours fait grande estime de ces pieces, qui nous apprennent plusieurs choses dont on ne peut avoir aucune connoissance par les livres. Parmi les Romains, Varron avoit recherché les portraits de tous les hommes illustres qui s'étoient signalés depuis la fondation de Rome. Ciceron recherchoit aussi les medailles avec empressement; & Jules-Cesar, qui avoit autant d'inclination pour les sciences, que pour les armes, se plaisoit à voir les portraits des grands hommes, gravés sur ces sortes de monumens. Enfin les médailles ne servent pas seulement à satisfaire la curiosité, mais apprennent encore des points importans de l'histoire dont elles sont des monumens authentiques & irreprochables. Les médailles sont d'or, d'argent, de cuivre jaune & rouge, de cuivre qu'on appelle de Corinthe, de bronze & de plomb: quelques-unes de celles d'argent sont fourrées, c'est-à-dire, qu'elles n'ont qu'une petite feüille d'argent sur le cuivre; quelqu'autres ne sont que de cuivre argenté. Le prix des médailles ne se prend pas de la nature du métal dont elles sont composées, puisqu'il y en a de bronze qui sont beaucoup plus cheres & plus rares que celles d'or. Les médailles d'Othon qui sont d'or, valent beaucoup moins que celles de cet empereur en bronze. Il faut néanmoins avoüer que les veritables médailles d'or sont fort rares, celles d'argent sont plus communes, & ne passent gueres trois pouces de diametre. A l'égard des empereurs Romains, on doit choisir les latines, c'est à-dire, celles qui ont été gravées en Italie, & particulierement à Rome; car celles qui étoient faites dans les Gaules, dans l'Espagne, ou dans la Grece, ne ressembloient pas si bien. Les connoisseurs discernent facilement les unes des autres; car outre que les Grecques & celles des provinces ont ordinairement quelque nom, ou quelque hieroglyfique, qui fait connoître le pays où elles ont été frappées, elles sont aussi presque toûjours d'une fabrique differente. Ainsi l'on reconnoit aisément les Egyptiennes, à leurs bords particuliers: les Syriennes, à leur épaisseur, & les Espagnolles, à leur peu de relief. De plus les étrangers n'avoient pas la permission de battre des médailles d'or de l'empereur. Si bien que celles d'or sont d'Italie, & la plûpart de celles d'argent ou de grand bronze, qui ont les deux lettres S. C. c'est-à-dire, *senatus consulto*, par ordre du Senat. On ne peut rien établir de certain pour la ressemblance sur les médailles des consuls Romains ou des heros de l'antiquité; parce que comme les consuls n'avoient pas la permission de representer leur tête sur la monnoye, celles que l'on voit d'eux, n'ont été faites que par leurs descendans; & les heros n'ont aussi été representés sur les medailles, qu'après leur mort, & quelquefois plusieurs années après: c'est pourquoi on n'est pas sûr de voir les traits au naturel. A l'égard des médailles de bronze, on les partage en trois classes; le grand, le moyen & le petit bronze. Le grand bronze ne passe point les Posthumes; le moyen va jusqu'à la décadence de l'empire en Occident, & même jusques aux Paleologues pour l'Orient, mais il y a de grandes interruptions: en sorte qu'il est difficile d'en former une suite depuis Jules-Cesar jusqu'aux Paleologues pour l'Orient. Celle du petit bronze a aussi de grandes interruptions, & on auroit bien de la peine à en trouver depuis Jules-Cesar jusqu'aux Posthumes; & cela seroit absolument impossible depuis Theodose jusqu'aux Paleologues. On peut encore diviser les médailles en cinq classes differentes, par rapport à ce qu'elles representent 1°. Celles des rois. 2°. Des villes Grecques ou Latines. 3°. Des familles Romaines, que l'on appelle consulaires. 4°. Les imperiales & celles qui y ont rapport. 5°. Les divinités. Les médailles que l'on appelle consulaires ne sont pas ainsi nommées, parce qu'elles ont été battuës pour les consuls, mais parce qu'elles ont été frappées dans le tems que la republique étoit gouvernée par les consuls. Ordinairement les inscriptions sont en latin ou en grec. Il y en a aussi en hebreu, en langue punique & en arabe. Les Hebraïques ne sont pas plus anciennes que les Machabées, peut-être même n'ont-elles pas cette antiquité. On croit que c'est la monnoye que les Juifs appellerent sicles. A l'égard des Puniques elles paroissent avoir été battuës en Espagne par les Sarasins. Pour les Arabesques elles sont modernes, peu curieuses & d'une mauvaise fabrique. * *Science des médailles à Amsterdam* 1693. Spanheim, *des médailles*. Spon, *recherches curieuses de l'antiquité*.

MEDARD (saint) évêque de Noyon, nâquit en Picardie au village de Salency, à une lieuë de Noyon, sous le regne de Meroüée. Son pere, qui s'appelloit *Nectar*, étoit un gentilhomme François des plus considerables de la cour; & sa mere, qui se nommoit *Protagie*, étoit une demoiselle issuë des anciens Romains, qui s'étoient habitués dans les Gaules. Medard ayant fait ses études avec saint Eleuthere, qui fut depuis évêque de Tournay, reçut l'ordre de prêtrise des mains de l'évêque de Vermand, qui étoit alors la capitale du Vermandois. Quelques années après, c'est-à-dire, vers l'an 1530. il fut élû évêque de cette église; mais comme un peu avant son élection, tout le pays autour de l'Oise & de la Somme, avoit été desolé par les Huns, les Vandales & autres Barbares, & que la ville de Vermand, qui n'étoit pas forte, étoit continuellement exposée à de semblables courses, il prit la résolution de transferer son siege à Noyon, qui étoit une forteresse considerable, & qui depuis est devenuë une ville celebre, avec titre de comté-pairie. L'évêché de Tournay étant venu à vaquer, par la mort de saint Eleuthere, tous les Catholiques de cette ville demanderent instamment saint Medard pour leur prelat. Il ne voulut point écouter cette proposition, parce qu'il n'etoit pas permis de posseder deux évêchés ensemble; mais le roi, l'archevéque de Reims, qui étoit le metropolitain, & tous les évêques suffragans de cette province, representerent au pape la necessité qu'il y avoit de donner cet évêché à saint Medard, pour détruire l'idolâtrie qui regnoit encore dans une partie de ce diocese. Le pape ayant égard au besoin de l'église, voulut que saint Medard eût soin de cet évêché sans quitter le lien. La ville de Tournay changea bientôt de face, & vit fleurir la religion Catholique avec les bonnes mœurs. Après avoir converti les idolâtres & les libertins du diocese de Tournay, saint Medard revint à Noyon, où il tomba malade, & fût visité par le roi Clotaire, qui lui alla demander sa benediction. S. Medard la lui accorda, & consentit que son corps fût porté après sa mort en la ville de Soissons, dans une église que Clotaire y vouloit faire bâtir. Le Saint rendit son ame à Dieu le 8. Juin vers l'an 545. car on ne sçait pas précisement l'année. Son corps fut porté au bourg de Croüy, à deux cens pas de Soissons, & le roi voulut être un de ceux qui chargerent ce précieux fardeau sur leurs épaules. Il pressa le bâtiment de l'église; mais étant mort bientôt après dans son château de Compiegne, il laissa ce soin à son fils Sigebert, qui s'en acquitta tres-dignement. Les rois qui le suivirent, comme Clotaire II. pere de Dagobert, Louis *le Debonnaire*, & Charles *le Chauve*, rendirent encore cette église plus magnifique. On y joignit un monastere, qui fut donné aux religieux de saint Benoît, & qui a été si illustre, que saint Gregoire pape l'ayant soûmis immediatement au saint siege, & l'ayant orné d'autres grands privileges, le fit

chef de tous les monasteres de France. On dit même que l'abbé avoit autrefois pouvoir de battre monnoye. * Baronius. Nitard, abbé de S. Riquier, *hist. l.* 3. Baillet, *vies des Saints*.

MEDAVY (Louise) abbesse d'Almenesche, au diocese de Sées, fille de *Pierre* Rouxel, baron de Medavy, comte de Grancey, *cherchez* ROUXEL.

MEDE (Joseph) natif d'Essex en Angleterre, & mort en 1638. âgé de 52. ans, étoit membre du college de Christ à Cambridge. Ses ouvrages ont été ramassés dans deux volumes *in folio*, & imprimés à Londres en 1664. Il a donné diverses dissertations tres-sçavantes sur plusieurs passages de l'écriture-sainte. Mais son principal ouvrage est sa clef de l'apocalypse.

MEDECINE. C'est l'art de guerir les maladies. On ne peut pas douter que la medecine naturelle ne soit aussi ancienne que les hommes, puisqu'ils ont aimé de tout tems la conservation de leur vie, & cherché des remedes à leurs maux. L'usage des choses qui les ont soulagés, l'experience & le raisonnement ont formé les premiers élemens de la medecine. Chacun avoit soin de remarquer les remedes qui l'avoient soulagé dans ses maladies, & de les apprendre aux autres. Herodote assûre que de son tems les Babyloniens faisoient porter les malades dans les places publiques, afin que les passans pussent leur donner conseil, & leur indiquer ce qui les avoit soulagés ou gueris en pareil cas. Les anciens ont fait les dieux auteurs de la medecine. L'on en attribuë ordinairement l'invention à Esculape fils d'Apollon, que l'on croit avoir gueri Hippolyte déchiré & fracassé par la chûte de son chariot. Esculape eut deux fils, Macaon & Podalyre, qui firent aussi profession de la medecine. Ce dernier guerit la fille du roi Damatus, qui étoit tombée du haut d'une maison, en la seignant des deux bras: c'est là l'exemple le plus ancien que l'on ait de la saignée. Parmi les Babyloniens Zoroastre passe pour avoir eu une grande connoissance de la medecine. Melampe un des plus anciens poëtes Grecs, l'exerçoit: il purgea les filles de Prœtus roi d'Athenes, avec de l'hellebore, ou avec du lait de chevres qui avoient mangé de cette herbe. Il fit aussi boire à Iphitus l'un des Argonautes, de la roüille d'un coûteau dans du vin pour le fortifier. Les descendans d'Esculape que l'on nomme *Asclepiades*, conserverent chez les Grecs la medecine dans leur famille; mais ils n'écrivirent rien de ce qu'ils en sçavoient, se contentant de faire passer leurs pratiques de pere en fils par tradition. Pythagore, Alcmeon, Democrite, Empedocles & les autres anciens philosophes, en traitant de la physique, y mêlerent des principes de medecine, particulierement sur la structure du corps humain. Il est même remarqué de Democrite, qu'Hippocrate l'étant venu voir, le trouva dissequant des animaux. Neanmoins la gloire de la perfection de cette science est attribuée à Hippocrate, qui vivoit du tems de la guerre du Peloponnese. Il étoit de la race des Asclepiades; mais ne se contentant pas des connoissances qui étoient hereditaires dans sa famille, il joignit les raisons physiques à l'experience, & fut le premier qui fit un corps de medecine dogmatique: il fut beaucoup aidé dans ses aphorismes par les memoires des remedes qu'il trouva dans le temple de Delphes, où on les conservoit. Chrysippe se fit chef d'une secte de medecins qui condamnoit la saignée & la purgation, remedes usités & recommandés par Hippocrate, ausquels ils substituoient les lavemens, les vomitifs & le regime de vivre. Ce fut en ce tems-là que la medecine fut partagée en trois sortes d'arts ou de professions; *la dialectique*, *la pharmaceutique* & *la chirurgie*. Les anciens Medecins exerçoient la chirurgie par eux-mêmes. On a depuis separé ces deux arts, mais ce n'est chez les Grecs & chez les Latins que dans les bas siecles. Il s'éleva une secte d'Empiriques qui se separa des Dogmatiques. Ceux-ci se fondoient uniquement sur l'experience. On attribuë l'origine de cette secte à Serapion d'Alexandrie, ou à Philinus de Coos, ou à Acron d'Agrigente. La medecine passa des Grecs aux Romains, & l'on voit dans l'histoire que dès les premiers tems de la republique Romaine il y avoit quantité de medecins à Rome; Archagatus & Asclepiade rétablirent la medecine dans cette ville. Themison qui vivoit sous le regne d'Auguste, fonda la secte methodique, qui consistoit à reduire toutes les maladies & les remedes en deux classes. On attribuë à Themison le premier usage des sangsuës. Celse, qui vivoit sous l'empire de Tibere, ou sous celui de Neron, suivit la secte des Pneumatiques fondée par Athenée. Galien de Pergame fils de Nicon, ayant medité sur tous les systêmes anciens de medecine, en forma un fondé uniquement sur le raisonnement, & peu chargé de remedes; c'est la methode des Galenistes. Il vivoit sous l'empire de Marc-Antonin *le philosophe*. Elle a été reçuë & suivie presque par tous les medecins qui ont professé depuis lui jusqu'à notre tems. Les Arabes l'ont embrassée & pratiquée; mais enfin cette methode qui avoit été respectée de la même maniere qu'on avoit fait la philosophie d'Aristote, sur laquelle elle étoit comme antée, est tombée de notre tems. Les nouvelles découvertes tant dans l'*anatomie* que dans la *therapeutique*, la *pharmacie* & la *botanique*, que l'on a faites depuis environ cent cinquante ans, ont entierement changé la pratique.

MEDECINS, ce sont ceux qui exercent l'art de la medecine, pour la guerison des maladies & des playes; car anciennement les medecins faisoient la chirurgie. Il y a des auteurs qui prétendent qu'anciennement la medecine n'étoit pratiquée que par des esclaves ou par des affranchis; mais ils ont été refutés par Casaubon dans ses commentaires sur Suetone, & par M. Drelincourt professeur en medecine à Leide; ce qu'on peut aussi justifier par des inscriptions anciennes. Dioscoride Grec d'Anazarbe, étant allé à Rome, y fut reçû bourgeois, & fut ami particulier de Licinius Bassus illustre Romain. Le medecin qui visita les playes de Jules-Cesar, s'appelloit Antistius; & par consequent c'étoit un citoyen Romain de condition libre; car les esclaves ne portoient qu'un surnom, sans nom de famille. Pline, qui semble n'être pas toûjours ami de la medecine, dit que les Quirites, c'est-à-dire les Romains, l'exerçoient; & l'on sçait qu'il n'y avoit pas de bourgeois Romain qui fût esclave. Ceux qui sçavent l'histoire n'ignorent pas l'estime qu'on faisoit anciennement de la medecine à Rome & ailleurs, puisqu'on lit que les princes eux-mêmes s'y sont appliqués.

Mithridate roi de Pont ne dédaigna pas de composer lui-même un remede contre les poisons. Juba roi de Mauritanie écrivit un livre des plantes; & Evax roi des Arabes, au témoignage de Pline, dédia à Neron un livre des vertus medicinales des simples. Il est vrai que Suetone parle d'un esclave medecin dans la vie de Caligula: *Je vous envoye aussi avec lui un de mes esclaves qui est medecin*; mais cela ne conclut rien; il pouvoit y avoir des esclaves medecins, mais tous les medecins n'étoient pas esclaves. On prétend encore qu'ils furent chassés de Rome du tems de Caton *le Censeur*. C'est le sentiment d'Agrippa dans son livre de *la vanité des sciences*; mais cela ne vient que de ce passage de Pline mal entendu: « cet art de la medecine est sujet à mille changemens & à mille additions; tant nos esprits ont peu de peine à changer de situation au premier vent de la Grece: & rien n'est plus constant, que parmi ceux qui l'exercent, celui qui est plus fort en belles paroles devient par resistance l'arbitre de la vie & de la mort: comme s'il n'y avoit pas une infinité de peuples qui vivent sans medecins, quoiqu'à la verité ils ne soient pas sans medecine, ainsi qu'on peut remarquer du peuple Romain qui demeura plus de six cens ans sans en avoir, quoique d'ailleurs il n'ait pas été paresseux à recevoir les beaux arts, & qu'il ait témoigné avoir de l'empressement pour la medecine, jusqu'à ce qu'en ayant fait l'experience, il la condamna: *expertam damnarunt*. Ils ne condamnerent point la medecine, mais la maniere de l'exercer; *non rem, sed artem.* »

Cassius Hemina, auteur ancien, dit que le premier des medecins qui vint du Peloponnese à Rome, fut Archagathe fils de Lysanias, & qu'il y arriva sous le consulat de L. Æmilius & de M. Livius, l'an de Rome 535. qu'on lui donna le droit de bourgeoisie, & qu'on lui acheta aux

aux dépens du public une boutique au carrefour d'Acilius. On dit qu'on lui donna l'épithete de *guerisseur de playes*, & qu'il y fut merveilleusement bien reçu; mais qu'un peu après les operations impitoyables qui l'obligeoient à couper & à brûler les membres, lui firent donner le sobriquet de *bourreau*, & qu'on se dégoûta de la medecine & des medecins.

Voici ce que dit Marc Caton dans une lettre qu'il écrivoit à son fils. « Je vous dirai maintenant, mon cher » fils Marc, ce que je pense de ces Grecs, & ce que je » souhaite que vous remportiez du sejour que vous ferez » à Athenes; c'est que vous vous informiez de leurs coûtumes, mais que vous ne les appreniez pas. C'est une » race méchante & indocile que je ne puis souffrir. Faites » état, comme si un devin vous le disoit, que quand » cette nation communiquera cette science aux autres, » elle corrompra tout, & particulierement si elle nous » envoye ici ses medecins. Ils ont juré entre eux de tuer » tous les barbares par la medecine.... Ils nous appellent » barbares, & nous traitent encore avec des noms plus » injurieux. Je vous défens donc sur-tout les medecins.

On ne doit pas croire que Pline compte exactement, quand il dit que le peuple Romain fut plus de six cens ans sans medecins, puisqu'il dit ailleurs qu'Archagatus vint à Rome l'an de Rome 535. Ainsi voilà plus de cent ans de mécompte.

Mais pour faire voir combien il se trompe, on n'a qu'à remarquer que Denys d'*Halicarnasse* sur l'année 301. de son *histoire Romaine*, rapporte que la peste s'étant allumée dans Rome, elle emporta presque tous les esclaves & la moitié des citoyens, les medecins ne suffisant pas pour le grand nombre des malades. Voilà donc du moins trois cens ans de rabattus du compte de Pline, puisque suivant le témoignage de Denys d'*Halicarnasse*, auteur digne de foi, dès l'an 301. il y avoit plusieurs medecins à Rome.

Dans le siecle suivant en 461. la peste ravagea de nouveau la ville de Rome; & la maladie surmontant l'art & les soins des medecins, les Romains députerent en Grece pour en faire venir Esculape, le dieu de la medecine, qui faisoit des merveilles à Epidaure pour la guerison des malades.

Dans le sixiéme siecle Archagatus vint le premier de Grece à Rome. Terence donna en l'an 588. une comédie où il introduit des medecins; ce qu'il n'auroit apparemment pas fait, s'il n'y en eût point eu à Rome, ou s'ils en eussent été bannis. Plaute avant lui introduit dans le *Mercator* un homme chagrin, qui dit qu'il veut aller chez un medecin, pour lui demander du poison:

Ibo ad medicum, atque me ibi toxico morti dabo.

Dans le septiéme siecle vint Herophile, qui, à ce que dit Pline, renversoit les principes d'Erasistrate, & qui établissoit les differences des maladies sur les regles de la musique. Sur la fin du même siecle Asclepiade fut en reputation, & après lui son disciple Themison, & le fameux Craterus, dont Ciceron parle souvent dans ses lettres à Atticus, & qui avoit une si grande reputation, témoin ce vers d'Horace:

Non est cardicus, Craterum dixisse putato,
Hic Æger.

C'est de lui dont Porphyre rapporte, qu'ayant entre les mains un homme allité d'une maladie extraordinaire, dans laquelle la chair se separoit des os, il le guerit en le nourrissant de viperes accommodées comme du poisson.

Dans le huitiéme siecle, outre le fameux Antonius Musa, medecin d'Auguste, & Eudemus, florirent encore à Rome, Celsus, Scribonius Largus & Charicles, sous Auguste, Tibere & Caligula; Vectius Valens & Alcon sous Claude; & Cyrus medecin de Livie.

Pendant le neuviéme siecle florissoient à Rome Statius Annæus medecin de Neron: le vieux Andromachus inventeur de la Theriaque; Thessalus, qui se faisoit nommer *Iatronices*, le vainqueur des medecins, parce qu'il se vantoit d'avoir détruit leurs principes; Crinias de Marseille, & Charmis de la même ville, qui voulant rafiner sur ses collegues, condamnoit les bains d'eau tiede, & faisoit baigner ses malades dans l'eau froide, même en hyver.

Dans le dixiéme siecle de la fondation de Rome, Galien natif de Pergame, étoit en vogue à Rome, étant medecin des empereurs Marc-Aurele & Lucius Verus.

Dans l'onziéme siecle, il y eut plusieurs medecins celebres dans l'Empire & à Rome, mais le douziéme fut fertile en medecins, entre lesquels fut Zenon de Cypre, Jonicus de Sardis, Magnus d'Antioche, & Oribase de Pergame. Ce siecle fut le dernier de l'empire Romain, qui, selon les douze vautours apparus à Romulus, ne devoit durer que douze siecles. * *Ant. Grec. & Rom.*

MEDE'E, fille d'Æete ou Æetas roi de Colchos, étoit magicienne, & est celebre dans la fable par ses crimes. Elle devint amoureuse de Jason roi de Thessalie, chef de l'expedition des Argonautes pour la conquête de la toison d'or: Medée ayant trouvé le moyen de gagner les gardes du tresor, que la fable nous represente sous le nom de dragon, s'embarqua dans le vaisseau de Jason, afin d'éviter par sa fuite la fureur de son pere. Comme elle se vit poursuivie par son pere Æetas, elle mit en pieces pour l'arrêter, le corps de son frere Absyrte, & sema ses membres sur sa route. Lorsqu'elle fut arrivée en Thessalie, elle rajeunit le vieux roi Eson pere de Jason; & pour le venger de Pelias son oncle, elle fit ensorte que les filles de ce prince, croyant le rajeunir, l'égorgerent, & firent boüillir son corps par morceaux. Depuis, Jason épousa Glaucé ou Creüse, fille de Creon roi de Corinthe. Cette infidelité rendit Medée si furieuse, qu'elle fit mourir le pere & la fille, & deux enfans que son époux infidele avoit eus de la même Creüse, ou selon d'autres, deux enfans qu'elle-même avoit eus de Jason. Ensuite elle se fit porter par deux dragons aîlés, ou plûtôt elle passa sur un vaisseau ainsi nommé à cause qu'il étoit bon voilier, jusques à Athenes, où elle épousa Egée fils de Pandion, dont elle eut un fils nommé Medus. Medée ayant été chassée d'Athenes avec son fils, elle retourna à Colchos, où ayant trouvé son pere Æetas detrôné par son frere Persés, elle le rétablit sur le thrône. * Eusebe, *en la chron.* Ovide, *l. 7. Metam.* Seneque, *Medea.* Valerius Flaccus, *de Argon.* Natalis Comes, *Mytol. l. 6. & 7.* Hygin. Apollodore. M. Du Pin, *histoire prophane, tom. 1.*

MEDELIN, en latin *Metellinum*, *Metallinum*, bourg de l'Estremadure d'Espagne, situé sur la Guadiane, à huit lieuës au-dessus de Merida. Ce lieu est la patrie de Ferdinand Cortez, qui conquit le Mexique. Il y a un vieux château, & un beau pont de vingt arches sur la Guadiane, qui ne s'y cache pas dans la terre, comme on l'a debité. * Maty, *Diction.*

MEDELPADIE, province de Suede située le long du Golfe de Bothnie, entre l'Angermanie, l'Hellingie & la Jemptie. Ce pays peut avoir trente-cinq lieuës de long sur dix de large; mais il n'est que forêts & montagnes; il n'y a ni villes ni bourgs, & la plûpart de ses habitans demeurent, comme les Lapons, sous des cabanes faites de branches d'arbres, & couvertes de peaux. * Maty, *Diction.*

MEDENBLIK, ville avec un vieux château sur la côte septentrionale de la Nort-Hollande, à trois lieuës de Hoorne & d'Enckhuyse. Medenblik, qui a été la residence des rois de West-Frise, a maintenant entrée dans les états de Hollande. Ses digues passent pour les plus belles du pays. * Maty, *Diction.*

MEDES, anciens peuples d'Asie, habitans de la Medie, qui est un grand pays, terminé du côté du septentrion de la mer d'Hyrcanie; du côté de l'occident de la grande Armenie & de la Syrie; au midi de la Perse; & à l'orient, de l'Hyrcanie & du pays des Parthes, qui est separé de la Medie par les montagnes Caspiennes. Les habitans de ce pays, selon nos auteurs, sont appellés Medes, du nom de Madaï, fils de Japhet. Solin dit que c'est Medus, fils de Medée & d'Egée, qui a donné ce nom à la Medie. Strabon divise la Medie en deux parties; *la grande Medie*, dont Egbatane est la capitale; & *la petite*, que l'on appelle *Atropatienne*: mais celle-ci, qu'on nomme presentement l'*Alderbijan*, n'a été appellée Me-

die qu'après Alexandre, parce qu'un seigneur Mede nommé Atropate y fonda un nouveau royaume. Le pays est rempli de montagnes, froid & sterile, à l'exception des environs des monts Caspiens, qui sont fertiles. Il a été autrefois riche. Les Medes étoient d'abord soûmis aux Assyriens; mais s'étant revoltés, ils secouerent leur joug, & s'établirent un Empire, que l'on comte pour le second. Les auteurs ne conviennent pas de son commencement ni de sa durée. Quelques-uns disent qu'il a duré 350. ans, commençant à l'an 909. ou 910. avant Jesus-Christ, & finissant à la premiere année du regne de Cyrus; mais cette époque ne s'accorde ni avec l'écriture sainte, ni avec les meilleurs auteurs profanes. Herodote ne donne à la durée de l'empire des Medes que 150. ans. Les Medes s'étant revoltés, furent quelque tems sans rois; enfin ils élûrent Déjocés la 38. année de l'ere de Nabonassar, & 709. ans avant Jesus-Christ. Déjocés regna 53. ans. Il étendit l'empire des Medes, par ses conquêtes sur les rois de Ninive & de Babylone, jusqu'au fleuve Halys. Son fils Phraortés lui succeda l'an 91. de l'ere de Nabonassar, & 656. avant Jesus-Christ. Celui-ci subjugua les Perses, & plusieurs autres peuples d'Asie: il mena ensuite son armée contre les Assyriens de Ninive, qui le vainquirent. Il perit avec une partie de son armée dans cette expedition l'an 22. de son regne 113. de l'ere de Nabonassar, & 634. avant Jesus-Christ. C'est l'Arphaxad du livre de Judith. Son fils Cyaxarés ayant mis sur pied des troupes reglées, gagna une bataille contre les Assyriens, & assiegeoit Ninive dans le tems qu'une grande armée de Scytes entra dans la Medie: ce qui obligea Cyaxarés de lever le siege pour venir à leur rencontre; mais son armée fut entierement défaite, & les Scytes demeurerent maîtres de la Medie pendant 28. ans, au bout desquels Cyaxarés les chassa, & rentra en possession de son royaume. Il fit la guerre pendant cinq ans aux Lydiens: il attaqua & prit Ninive, & mourut après avoir regné 40. ans, y compris les 28. années de la domination des Scythes, la 153. année de l'ere de Nabonassar, & 594. avant Jesus-Christ. Astyages son fils, lui succeda. Cet Astyages regna 35. ans, & eut pour successeur Cyrus, qui transfera l'empire des Medes aux Perses l'an 188. de l'ere de Nabonassar, & 559. avant Jesus-Christ.

Quoique la suite des rois Medes, telle que Ctesias, & après luy Diodore de *Sicile* & d'autres anciens l'ont donnée, paroisse entierement fabuleuse, il semble qu'on ne puisse se dispenser de la décrire ici. La voici.

		Ans de regne.	*Ans avant J. C.*
1.	Arbacés.	28.	876.
2.	Mandaucés.	50.	848.
3.	Sosarme.	30.	798.
4.	Artycas.	50.	768.
5.	Arbianes.	22.	718.
6.	Arsaces.	40.	696.
7.	Artynes.	22.	656.
8.	Astibaras.	40.	635.
9.	Apandas.	35.	595.

Et il est necessaire de remarquer, qu'entre ces rois les trois derniers ont le même nombre d'années de regne, que Phraortés, Cyaxarés & Astyages que nous reconnoissons pour vrais rois; ce qui a fait dire que c'étoit les mêmes qui avoient differens noms. On y a ajoûté qu'Arsaces est le Dejocés d'Herodote, & qu'Arbianes s'appella aussi Cardiceas, mais tout cela ne paroît fondé que sur des conjectures tres-minces. Il ne faut pas toûjours entreprendre de concilier les anciens entre eux; & ce travail souvent inutile l'est encore plus, lorsqu'on sçait que de deux auteurs l'un a affecté de contredire l'autre, & que pour le faire à coup sûr, il n'a rien menagé: or on ne peut gueres douter, que ce n'ait été la conduite de Ctesias à l'égard d'Herodote.

MEDES, c'est une petite isle environnée de deux ou trois autres beaucoup moindres. Elle est sur la côte de Catalogne, près de l'embouchure du Ter, du côté du nord. * Maty, *diction.*

MEDGYES, en latin *Medgyesinum*, *Mediesium Pirum*, petite ville de Transsylvanie. Elle est sur la riviere de Kikellew, à douze lieuës d'Hermanstat du côté du nord. * Maty, *diction.*

MEDIANA, bourg de Toscane, *voyez* MODIGLIANA.

MEDIAROTA, *cherchez* MEZZAROTTA.

MEDICIS, maison. La maison de Medicis s'est renduë tres-considerable dans ces derniers siecles, par son élevation & par ses alliances. Les genealogistes parlent diversement de son origine. Alexandre Sardi rapporte qu'en 1162. ANSELME de Medicis défendoit Alexandrie contre Frederic I. empereur. Cipriano Manente dit, qu'en 1050. JACQUES de Medicis étoit chef du conseil d'Orviette; qu'un autre de cette famille s'y fit considerer l'an 1119. & qu'en 1255. Constant Tafulio de l'ordre des FF. Prêcheurs, fut évêque de la même ville; & que le pape Alexandre IV. l'envoya legat dans la Grece, où un de ses parens qui l'avoit accompagné à ce voyage, se maria & laissa posterité. Nostradamus fait mention d'un LOTHAIRE de Medicis, amiral de Provence, sous le regne d'Idelfonse II. mais la succession de cette maison n'est bien connuë que depuis LIPPO, ou PHILIPPO, ou PHILIPPE de Medicis, qui demeuroit l'an 1250. à Fioriano, dans le pays de Magello. C'étoit un homme extrêmement consideré par sa prudence, & que les Guelphes de Florence consultoient ordinairement dans les entreprises qu'ils avoient dessein de faire sur les Gibelins leurs ennemis. Ceux-ci en conçurent un si grand chagrin, qu'ils resolurent d'exterminer toute la famille de Medicis, mais ils n'y réüssirent pas. Ils furent eux-mêmes battus par les Guelphes de Florence, qui ramenerent dans leur ville les Medicis triomphans; & les y reçurent non-seulement comme citoyens, mais les firent encore admettre aux principales charges de la republique. Philippe de Medicis mourut l'an 1258. & laissa EVRARD I. qui suit; *Galvan*, dont la posterité finit à la troisiéme generation; *Reinier* mort sans lignée, & *Clarissime*. EVRARD I. de ce nom, vivoit l'an 1280. & fut pere d'EVRARD II. gonfalonier de Florence l'an 1314. Il épousa *Mandina* Ariguci de Fiesol; dont il eut JUVENCUS I. qui suit; *Côme*, mort sans alliance, & CLARISSIME ou SYLVESTRE, *dont nous parlerons, après avoir marqué la succession de son aîné.* JUVENCUS I. épousa *Nuria*, dont il eut *François*; & JUVENCUS II. *qui continua la posterité.* Celui-ci fut pere de JULIEN, à qui on donne divers enfans; entr'autres BERNARD qui eut EVRARD. On met ensuite RAPHAEL pere de LAURENT, qui eut OCTAVIEN. Ce dernier épousa en secondes nôces *Françoise* Salviati, & en eut BERNARD ou BERNARDET, qui suit; *Alexandre* né l'an 1536. fait archevêque de Florence l'an 1574. cardinal l'an 1583. élû pape sous le nom de LEON XI. le 1. Avril 1605. & mort le 27. du même mois. BERNARD ou BERNARDET de Medicis, baron d'Ottaviano, près du mont-Vesuve, épousa *Adelaide* de San-Severin, sœur du comte Saponara, dont il eut un autre BERNARDIN ou BERNARDET, qui se trouvoit à la XI. generation depuis Philippe: il prit alliance avec *Jeanne* Caraccioli; *Octavien* que le pape Leon XI. son oncle refusa de faire cardinal; & *Catherine* mariée à *Horace* du Pont.

Il faut revenir à l'autre branche de Medicis, qui commence à la IV. generation, depuis Philippe.

IV. CLARISSIME, que d'autres nomment SYLVESTRE, second fils d'EVRARD II. vivoit l'an 1370. Il épousa Livie fille de *Sinibalde* Donati, dont il eut

V. EVRARD de Medicis, III. du nom, qui vivoit l'an 1400. & épousa *Jacqueline* Spini, dont il eut JEAN, qui suit; *Matthieu* qui laissa des enfans; *Michel, Paul* & *François*, dont le fils nommé *Evrard*, rendit de bons services à *Côme* son cousin.

VI. JEAN de Medicis, gonfalonier de Florence, né en 1360. fut un homme d'un merite singulier, & mourut l'an 1428. laissant de *Piccarda* Bueri sa femme, fille d'*Edouard*, COSME qui suit; & LAURENT, tige des grands ducs de Toscane.

VII. COSME de Medicis, dit *le pere de la patrie*, dont il sera parlé ci-après dans un article separé, nâquit le 27. Septembre 1399. fut gonfalonier de Florence, & mourut l'an 1464. âgé de 65. ans, 3. mois & 20. jours. Il épousa

Contessina Bardi; & en eut Pierre, qui suit; *Charles*, chanoine & prévôt de Prato; & *Jean*, qui épousa *Cornelia* ou *Genevre* de Alexandris, mort sans posterité legitime.

VIII. Pierre de Medicis, I. du nom, gonfalonier l'an 1460. mourut l'an 1472. ayant eu de *Lucrece*, fille de *François* Tornabuoni, Laurent, qui suit; *Blanche*, femme de *Guillaume* Pazzi; *Nannina*, mariée à *Bernard* Rucellai; *Marie*, alliée à *Leonel* de Rossi; & *Julien* de Medicis, né le 25. Octobre 1453. qui fut tué dans l'église de Santa Reparata à Florence, par les complices de la conjuration des Pazzi, Salviati & Blandini, le 26. Avril de l'an 1478. *laissant pour fils naturel* Jules *de Medicis, né le 27. Mai 1478. qui fut chevalier de Malte, puis archevêque de Florence, & nommé cardinal l'an 1513. par le pape Leon X. son cousin, & enfin élû pape le 19. Novembre 1523. sous le nom de* Clement VII. *mort le 25. Septembre de l'an 1534.* laissant pour fils naturel *Alexandre* de Medicis, né l'an 1510. que l'empereur Charles V. créa duc de Florence l'an 1531. dont il épousa en Juin 1536. la fille *naturelle*, nommée *Marguerite*, dont il n'eut point d'enfans, & fut tué le 6. Janvier 1537. laissant trois enfans naturels, Jules, qui suit; *Julie alliée*, 1°. à François *Cantelmi, des ducs de Popoli*, 2°. à Bernard *de Medicis, baron d'Ottajano*; Portia *de Medicis, religieuse*; Jules *de Medicis, general des galeres de l'ordre de saint Estienne épousa* Lucrece *Cajetan, dont il eut pour fille unique* Angelique *de Medicis, mariée à* Pierre *duc d'Alcemps*.

IX. Laurent de Medicis, surnommé *le pere des Muses*, qui aura son article ci-après, né le premier Janvier de l'an 1448. s'acquit une tres-grande réputation par sa magnificence, & mourut le 9. Avril de l'an 1492. âgé de 44. ans. Il avoit pris alliance avec *Clarice* des Ursins; & en eut 1. Pierre II. qui suit; 2. *Jean*, qui fut pape sous le nom de Leon X. 3. *Julien*, surnommé *le Magnifique & le Jeune*, gonfalonier & lieutenant general des armées de l'Eglise, duc de Nemours, &c. qui épousa *Philiberthe* de Savoye, fille de *Philippe*, duc de Savoye, & de *Claudine* de Brosse-Bretagne, sa seconde femme : c'étoit un seigneur d'un merite singulier, & que le roi François I. estimoit beaucoup : il mourut à Florence le 17. Mars de l'an 1516. sans laisser de posterité legitime; & *eut seulement un fils naturel*, Hippolyte, *cardinal de Medicis, mort l'an 1535.* dont il sera parlé ci-après dans un article separé ; 4. *Lucrece*, femme de *Jacques* Salviati, & mere de *Jean* Salviati, que le pape Leon X. fit cardinal l'an 1517. 5. *Magdelaine*, mariée à *François* Cibo, comte d'Aguillara, fils du pape Innocent VIII. & mere d'*Innocent* Cibo, mis au nombre des cardinaux, par Leon X. son oncle; 6. *Contessina* de Medicis, femme de *Pierre* Ridolfi, qui eut la tête tranchée à Florence l'an 1497. pour avoir eu part à la conjuration de Pierre de Medicis. Ils eurent de cette alliance, *Nicolas* Ridolfi, à qui le pape Leon X. donna l'an 1517. le chapeau de cardinal, aussi-bien qu'à ses autres neveux.

X. Pierre de Medecis, II. du nom, né l'an 1471. fut le premier de sa famille qui chargea un des tourteaux de ses armes de trois fleurs de lys d'or. On dit que ce fut par concession du roi Charles VIII. lorsqu'il alloit à la conquête du royaume de Naples; mais quelques-uns ont cru que ce fut le roi Louis XI. qui accorda ce privilege à la maison de Medicis. Pierre fut proscrit & chassé de Florence, le 9. Novembre de l'an 1494. & mourut l'an 1504. laissant d'*Alfonsine* des Ursins sa femme, Laurent, qui suit; *Côme*, tué pour ses débauches, & *Clarice*, femme de *Philippe* Strozzi.

XI. Laurent de Medicis, II. du nom, né le 13. Septembre 1492. fut fait duc d'Urbin par le pape Leon X. son oncle l'an 1516. & mourut le 4. Mai de l'an 1519. Il épousa l'an 1513. *Magdelaine* de la Tour, dite *de Boulogne*, fille de *Jean* de la Tour, III. du nom, comte d'Auvergne, & de *Jeanne* de Bourbon morte le 28. Avril 1519. dont il eut la reine *Catherine* de Medicis, née le 13. Avril 1519. mariée le 4. Octobre 1533. à *Henri* II. du nom, roi de France, morte le 5. Janvier de l'an 1589.

La derniere branche de Medicis, qui commence à la VII. generation depuis Philippe, a pour tige,

VII. Laurent de Medicis, fils puîné de Jean de Medicis, & de *Picarda* Bueri. Il nâquit en l'an 1394. & mourut le 23. Septembre de l'an 1440. ayant eu de *Ginevre* Cavalcanti, fille de *Jean*, qu'il avoit épousée l'an 1416. Pierre-François, qui suit; & *François* de Medicis, mort avant son pere.

VIII. Pierre-François de Medicis, I. de ce nom, fut tué l'an 1477. laissant de *Laudamie* Acciaoli sa femme, Laurent qui suit; & Jean, *qui continua la posterité*.

IX. Laurent de Medicis, II. du nom de cette branche, épousa *Semiramis* Appiana, fille de *Jacques*, seigneur de Piombino, dont il eut Pierre-François, II. du nom, qui suit; *Evrard*, gonfalonier de l'Eglise, en l'année 1515. & *Laudamine*, mariée à *François* Salviati.

X. Pierre-François de Medicis, II. du nom, gonfalonier de Florence l'an 1516. laissa de *Marie* Soderini, fille de *Thomas*, Laurent ou Laurencin, qui suit; *Julien* de Medicis, évêque de Beziers & d'Alby, archevêque d'Aix, & abbé de saint Victor-lez-Marseille, où il mourut l'an 1588. *Laudamie* mariée à *Pierre* Strozzi, maréchal de France; & *Magdelaine* de Medicis, alliée à *Robert* Strozzi frere de *Pierre*.

XI. Laurent ou Laurencin de Medicis, affecta le nom de *Populaire*; tua l'an 1537. Alexandre, duc de Florence, & mourut sans alliance.

XI. Jean de Medicis, fils puîné de Pierre-François I. prit alliance avec *Catherine*, fille de *Galeas-Marie* Sforce, duc de Milan, veuve de *Jerôme* Riario, duc d'Imola & de Forli, dont il eut Jean, qui suit;

X. Jean de Medicis, né en 1498. qui se fit surnommer *le Populaire*, lorsqu'on eut chassé de Florence l'an 1494. *Pierre* de Medicis son cousin. Montluc parle de lui comme d'un tres-grand capitaine. Il combattit pour le roi François I. à la bataille de Pavie en 1525. à la tête de 3000. hommes d'infanterie de ses troupes & trois cornettes de cavalerie, & il y fut blessé à la jambe qu'il lui fallut couper, dont il mourut peu après à Plaisance. Ses troupes porterent le deüil de leur general; ce qui leur fit donner le nom de *Bandes Noires*, ayant toûjours été vêtuës de cette couleur, & porté des enseignes noires. Cependant Varillas dans son *hist. de François I. livre* 6. dit que ce fut à l'attaque de Borgo Forte, que Jean de Medicis commandant la cavalerie legere du pape, fut blessé d'un coup de fauconneau, pour lequel il lui fallut couper la cuisse. *Il ajoûte* qu'il tint lui-même la bougie, sans vouloir qu'elle fût tenuë par d'autres, pendant cette cruelle operation, dont il mourut huit jours après, dans le palais du marquis de Mantouë, l'an 1526. en sa 28. année. Il avoit épousé en 1516. *Marie*, fille de *Jacques* Salviati, & de *Lucrece* de Medicis, fille de *Laurent*, surnommé *le pere des Muses*. Il en eut pour fils unique Cosme, qui suit;

XI. Cosme de Medicis, I. de ce nom, né le 11. Juin 1519. que le pape Pie V. fit grand duc de Toscane l'an 1569. Il fut le plus heureux prince de son tems, & mourut le 21. Avril de l'an 1574. âgé de 55. ans, ayant eu une tres-heureuse lignée, d'*Eleonore* de Tolede, sa premiere femme, fille de *Pierre*, marquis de Villafranca, & de *Marie* Osorio Pimentel; sçavoir, 1. François-Marie I. qui suit; 2. Ferdinand, *mentionné après son frere*; 3. *Pierre*; 4. *Antoine*; & 5. *Jean*, morts jeunes; 6. *Jean*, né en 1543. cardinal en 1560. tué, selon quelques-uns, par son frere *Garcias*, le 12. Decembre de l'an 1562. âgé de 19. ans, *qui aura son article ci-après*; 7. *Garcias*, né en 1547. mort de peste, ou selon d'autres, tué par son pere l'an 1562. 8. *Isabelle*, née en 1545. femme de *Paul-Jourdain* des Ursins, duc de Bracciano, qui la tua en 1578. 9. *Lucrece* née en 1542. mariée à *Alfonse* d'Est II. duc de Ferrare, &c. 10. *Pierre* de Medicis, chevalier de la toison d'or, qui porta les armes dans le Pays-Bas pour les Espagnols, & mourut en 1604. sans posterité d'*Eleonore* de Tolede, fille de *Garcias*, marquis de Villafranca, morte l'an 1578. ni de *Beatrix* de Norogna, fille d'*Emmanuel* de Menesés, duc de Villareal, ses deux femmes; *& eut un fils naturel, nommé* Pierre *de Medicis, chevalier de Malte*. Cosme eut encore de *Camille* Martel, sa seconde femme, *Virginie* de Medicis, mariée à *Cesar* d'Est, duc de Modene, morte le 25. Mars 1615. *& pour fils naturel*, Jean *de Medicis né en 1567. mort en 1624. sans posterité* d'Eleonore *Albizzi*. Ce Jean de Medicis, dont le cardinal d'Ossat parle dans sa lettre du 4. Août 1598. suivit en France la reine Marie

de Medicis sa niece; mais ayant eu prises de paroles avec Concini, depuis marquis d'Encre, le plus insolent de tous les hommes, il aima mieux retourner à Florence, que de rester auprès de la reine. Il s'acquit beaucoup de réputation dans les guerres de Hongrie; & la republique de Venise le fit gouverneur general de ses troupes en 1616. pour la défense du Frioul.

XII. FRANÇOIS-MARIE de Medicis, I. du nom, duc de Toscane, né le 25. Mars 1541. mourut le 9. Octobre de l'an 1587. Il épousa 1°. en 1565. *Jeanne* d'Autriche, fille de l'empereur *Ferdinand* I. morte le 6. Avril de l'an 1578. 2°. le 12. Octobre de l'an 1579. *Blanche* Capello, fille de *Barthelemi*, senateur de Venise, que le senat de Venise adopta pour sa fille, morte le 9. Octobre de l'an 1587. Du premier lit sortirent, *Philippe*, né le 29. Mai 1577. mort le 5. Avril de l'an 1583. *Eleonore*, née en 1566. mariée à *Vincent* de Gonzague, duc de Mantouë; & *Marie* de Medicis, née le 26. Avril de l'an 1575. mariée le 27. Decembre 1600. à *Henri* IV. roi de France, morte le 3. Juillet 1642. Du second lit vint, *Antoine* de Medicis, mort en 1621. *laissant trois fils naturels*. FRANÇOIS-MARIE, grand-duc de Toscane, *eut aussi pour fille naturelle*, Pelegrine *de Medicis, alliée à* Ulisse *comte de Bentivoglio*.

XII. FERDINAND de Medicis, I. de ce nom, grand-duc de Toscane, second fils de COSME I. du nom, & d'*Eleonore* de Tolede, sa premiere femme, avoit été mis au nombre des cardinaux par le pape Pie IV. l'an 1563. Depuis, l'an 1587. après la mort de *François*, son frere aîné, il quitta la pourpre, & épousa *Catherine* de Lorraine, fille de *Charles* II. duc de Lorraine, & de *Claude* de France. Il mourut le 22. Février 1608. & la princesse son épouse, lui survécut jusqu'au 19. Decembre de l'an 1637. Leurs enfans furent; COSME II. qui suit; *Charles* cardinal de Medicis, né le 19. Mars 1595. évêque de Velitre & d'Ostie, abbé de Chiaravalle dans la Marche, protecteur d'Espagne, doyen du sacré college, créé cardinal par le pape Paul V. le 2. Decembre de l'an 1615. & mort à Florence le 17. Juin de l'an 1666. âgé de 71. ans; *Philippe*; *Laurent*; *Magdelaine* & *Eleonore*, morts en enfance; *François*, prince de Capistran, né le 4. Mai 1594. mort le 17. Mai 1614. *Catherine*, femme de *Ferdinand* de Gonzague, duc de Mantoë, morte en 1629. *Claude*, mariée 1°. à *Frederic-Ubalde* de la Roüere, duc d'Urbin; 2°. à *Leopold* archiduc d'Autriche, morte le 25. Decembre 1648.

XIII. COSME de Medicis, II. de ce nom, grand-duc de Toscane, né le 12. Mai 1590. mourut le 28. Février 1621. Il avoit épousé le 19. Octobre 1608. *Magdelaine* d'Autriche, sœur de l'empereur *Ferdinand* II. & fille de *Charles*, archiduc de Gratz en Stirie, & de *Marie* de Baviere, morte en 1631. Leurs enfans furent; FERDINAND II. qui suit; *Jean-Charles* de Medicis, cardinal de Toscane, generalissime des mers de Toscane pour le roi d'Espagne, fait cardinal par le pape Innocent X. l'an 1644. sacré évêque de Sabine l'an 1645. & mort à Florence le 22. Janvier de l'an 1662. *Leopold*, né le 6. Novembre 1617. que le pape Clement IX. fit cardinal le 12. Decembre de l'an 1667. mort le 10. Novembre de l'an 1675. en sa cinquante-neuviéme année; *Mathias*, né le 9. Mai 1613. mort le 11. Octobre de l'an 1667. sans alliance; *François*, né le 16. Octobre 1614. mort sans alliance le 25. Juillet 1634. *Marguerite*, née le 31. Mai 1612. mariée en 1628. à *Edouard* Farnese, duc de Parme, morte le 6. Février de l'an 1679. *Marie*, religieuse; & *Anne*, née le 21. Juillet de l'an 1616. mariée le 10. Juin de l'an 1646. à *Ferdinand-Charles* d'Autriche, archiduc d'Inspruk, morte le 12. Septembre de l'an 1676.

XIV. FERDINAND de Medicis, II. de ce nom, grand-duc de Toscane, né le 14. Juillet de l'an 1610. mourut le 24. Mai de l'an 1670. âgé de 60. ans. Il avoit épousé le 26. Septembre de l'an 1633. *Julie-Victoire* de la Roüere, sa cousine, fille de *Frederic-Ubalde* de la Roüere, dernier duc d'Urbin, & de *Claude* de Medicis, morte le 6. Mars de l'an 1694. âgée de 72. ans. Il en eut COSME III. qui suit; & *François-Marie*, né le 15. Novembre de l'an 1660. lequel fut nommé cardinal par le pape Innocent XII. le 2. Septembre de l'an 1686. Il se trouva à l'entrée de Philippe V. roi d'Espagne, dans le royaume de Naples, en Mai 1702. fut nommé protecteur des affaires de France & d'Espagne l'an 1703. & fut pourvû des abbayes de Marchiennes & de S. Amand en France. Depuis ayant remis son chapeau entre les mains du pape, dans le consistoire du 19. Juin 1709. il épousa le 14. de Juillet suivant, *Eleonore* de Gonzague, fille de *Vincent* duc de Guastalle; mais il mourut sans posterité le 3. Février de l'an 1711. en sa 51. année. La princesse sa veuve, prit une seconde alliance en 1719. avec *Philippe*, prince de Hesse d'Armstad, gouverneur de Mantouë.

XV. COSME de Medicis, III. de ce nom, grand-duc de Toscane, né le 14. Août de l'an 1642. mourut le 31. Octobre 1723. en sa 82. année. Il avoit épousé le 19. Avril 1661. *Marguerite-Louise* d'Orleans, fille de *Gaston* de France, duc d'Orleans, frere du roi *Louis* XIII. & de *Marguerite* de Lorraine sa seconde femme, morte à Paris le 17. Septembre 1721. en sa 77. année, dont il a eu FERDINAND, qui suit; JEAN-GASTON, *dont il sera parlé après son frere aîné*; & *Anne-Marie-Louise*, née le 11. Août 1667. mariée le 29. Avril de l'an 1691. à *Jean-Guillaume*, électeur Palatin.

XVI. JEAN-GASTON de Medicis né le 24. Mai 1671. fils puîné de COSME III. du nom, grand duc de Toscane, a été reconnu grand duc après la mort de son pere. Il a épousé le 2. Juillet 1697. *Anne-Marie-Françoise* de Saxe-Lawembourg, veuve de *Philippe-Guillaume-Auguste* comte Palatin du Rhin, & fille aînée de *Jules-François* dernier duc de Saxe-Lawembourg dont jusqu'à present il n'a point eu d'enfans.

XVI. FERDINAND de Medicis, prince de Toscane, né le 9. Août 1663. mort le 30. Octobre 1713. sans posterité. Il avoit épousé le 21. Novembre de l'an 1688. *Iolande-Beatrix* de Baviere, fille de *Ferdinand-Marie* électeur de Baviere, & de *Henriette-Adelaïde* de Savoye. * Scipione Ammirato. Francisco Zazzera. Rittershusius. Andrea Farino. Ciacconio, & Francisco Sansovino, *Famigl. d'Ital.* Reusner, *de famil. orb. Christ.* Sainte-Marthe. Justel. Guichenon. Imhof, en ses familles d'Italie, &c.

MEDICIS (Côme de) dit *le Grand*, frere de *Laurent* de Medicis; & fils de JEAN, gouverna la republique de Florence avec beaucoup de conduite, & amassa des tresors incroyables, par le commerce qu'il faisoit faire de toutes parts. Ce bonheur suscita contre lui des envieux, par les intrigues desquels il fut exilé avec son frere. Il se retira à Venise, fut reçu de tous les princes comme un souverain; & quelque-tems après il fut rappellé par les Florentins. Ce retour lui fut tres-glorieux; car il fut accüeilli avec un applaudissement universel, & fut même honoré du nom de *pere du peuple*, & de *liberateur de la patrie*. Côme aimoit les sciences & les sçavans, & en attira par ses liberalités, un grand nombre auprès de lui, qui ont travaillé à rendre son nom immortel dans leurs ouvrages. Il recueillit une tres-belle bibliotheque, que Catherine de Medicis partagea depuis avec son frere, le duc de Toscane. Elle apporta en France ce qu'elle en avoit eu, portion tres-considerable à cause des manuscrits grecs. Côme *le Grand* vécut tres-long tems sans rien perdre de son credit ni de sa gloire, & mourut l'an 1464. âgé de 65. ans, 3. mois & 20. jours. * Villani, *l. 12. hist.* Machiavel, *l. 4. hist. Flor.* Pie II. *in comment. Gobel.* Paul. Jovius, *in elog. l. 7. & in vita Leonis X. &c.*

MEDICIS (Laurent de) surnommé *le Grand*, & le *pere des lettres*, chef de la republique de Florence, fils de PIERRE de Medicis, I. du nom, & de *Lucrece* Tornabuoni, dame d'un merite singulier, & frere de *Julien* de Medicis, qui fut assassiné par la faction des Pazzi l'an 1478. Ces conjurés avoient aussi dessein de faire mourir Laurent, qui fut même blessé assez dangereusement; mais il se sauva dans la sacristie de l'eglise de Santa-Reparata, & repoussa ses ennemis avec le secours du peuple de Florence. Dans la suite, il se fit déclarer chef de la république; & par sa generosité, il ne se fit pas seulement aimer des Florentins, mais s'acquit encore l'estime de tous les princes de l'Europe, qui faisoient gloire de le nommer pour arbitre de leurs differends. On dit que Bajazet empereur des Turcs, pour lui témoigner son amitié, lui envoya Bernard Bandini, l'un des assassins de son frere, qu'on avoit pris à Constantinople. Laurent de Medicis

avoit été instruit dans les sciences par Gentile d'Arezzo, & les avoit soigneusement cultivées, excité par l'exemple de sa mere *Lucrece* Tornabuoni. Il fut consideré comme le Mecenas des gens de lettres de son tems, & le protecteur des Grecs exilés. Les principaux de ceux qui vivoient à sa suite étoient, Christophle Landini, Marsile Ficin, Chalcondile, Ange Policien, Jean Pie, & divers autres, qu'il retenoit par ses liberalités considerables. Il envoya Jean Lascaris en Grece, pour y recouvrer des livres manuscrits, dont il enrichissoit sa bibliotheque. Laurent de Medicis étoit magnifique, liberal, bon ami, genereux, mais voluptueux, & soupçonné d'avoir peu de religion. Il mourut le 9. Avril de l'an 1492. âgé de 44. ans seulement, laissa deux fils; *Pierre*, qui lui succeda; *Jean*, qui fut depuis pape, sous le nom de LEON X. Il avoit fait la guerre à ceux de Volterre, qu'il soûmit, & avoit eu quelques démêlés avec le pape Sixte IV. qui ne l'aimoit pas. Innocent VIII. lui fut plus favorable, & donna le chapeau de cardinal à *Jean*, le second de ses fils. Il les avoit eus de *Clarice* des Ursins. * Ange Policien, *l.* 5. *epist.* François Guichardin, *l.* 1. *epist.* Machiavel, *hist. de Florence*. Paul Jove, *in elog. in vit Leon X. & hist.* Nicolas Vallori, *en sa vie, &c.*

MEDICIS (Hippolyte de) cardinal, administrateur de l'archevêché d'Avignon, fils naturel de *Julien* de Medicis, dit *le Magnifique & le Jeune*, duc de Nemours, & d'une demoiselle d'Urbin sa maîtresse. On dit qu'il ne fut pas plûtôt né, que sa mere, honteuse de voir ce fruit de son peché, le donna à une de ses servantes pour le faire mourir. Mais celle-ci le nourrit en secret, & le porta à *Julien* de Medicis, qui le reconnut pour son fils, & le fit élever avec beaucoup de soin. Hippolyte qui n'avoit pas une grande inclination pour les lettres, s'attacha avec plus de plaisir à la musique & à la poësie, & y devint tres-habile. Le pape Clement VII. son cousin, le mit au nombre des cardinaux le 11. Janvier de l'an 1529. & peu après le fit administrateur de l'archevêché d'Avignon, & vice-chancelier de l'église. Quoique ces dignités ne fussent pas de son goût, il les accepta pourtant, de peur de déplaire au pape, qui l'envoya legat en Allemagne vers l'empereur Charles V. au sujet de la guerre que Solyman empereur des Turcs avoit entreprise l'an 1529. contre cet empereur. Le legat se fit un plaisir de mettre huit mille Hongrois sur pied, qu'il paya lui-même, & de dresser quelques compagnies de chevaux-legers des meilleurs hommes de sa suite. Ces soins furent si utiles à l'Allemagne, & à l'empereur en particulier, que l'on chassa entierement les Infideles des terres hereditaires de la maison d'Autriche. Ensuite lorsque Charles V. passa en Italie, Hippolyte qui le suivoit, se laissant emporter à son humeur guerriere, s'habilla en general d'armée, & devança l'empereur suivi des plus braves gentilshommes de sa suite. Ce prince qui étoit naturellement soupçonneux, craignant que le legat n'eût dessein de le mettre mal avec le pape, envoya après lui & le fit arrêter; mais ayant appris quelle étoit l'humeur de ce jeune homme, il le mit en liberté cinq jours après. La réputation que le cardinal de Medicis s'acquit par l'heureux succès de cette legation, lui fut extrêmement avantageuse. On le considera comme le protecteur du saint siege; & sur la fin de la vie de Clement VII. l'an 1534. lorsque le corsaire Barberousse eut fait une descente en Italie, & eut pillé les villes de Stecaccio & de Terracine, le sacré college craignant pour Rome, qui n'étoit alors gardée que par environ deux cens hommes de la garde du pape, pria le cardinal de Medicis d'aller défendre les côtes les plus exposées à la fureur des Barbares. En arrivant sur la côte, il trouva heureusement que Barberousse s'étoit retiré: de sorte qu'il eut la gloire d'avoir chassé les ennemis sans avoir exposé ses troupes. Incontinent après il revint à Rome, entra dans le conclave, & contribua beaucoup à l'élection du cardinal Farnese, qui prit le nom de PAUL III. Dans la suite il n'eut pas sujet de se loüer de ce pape, qui lui refusa la legation de la Marche d'Ancone, qu'on lui avoit promise dans le conclave. Au reste le cardinal de Medicis contribua lui-même à ce refus par sa conduite extraordinaire. Aucune de ses actions ne ressentoit l'ecclesiastique; il portoit l'épée comme un cavalier; il employoit toute la journée ou à faire des armes, ou à monter à cheval; il n'étoit jamais en habit de cardinal, que lorsqu'il étoit obligé de se trouver à quelque consistoire; & paroissoit plus souvent au cours, à la chasse, & à la comédie, que dans son cabinet & dans les églises. On ajoûte qu'il couroit les ruës de Rome pendant une partie de la nuit, & qu'il se faisoit accompagner par des scelerats nourris dans la débauche & dans le crime. Il étoit au desespoir de ce que le pape Clement VII. lui avoit préferé Alexandre de Medicis, fils naturel de Laurent, duc d'Urbin, pour la principauté de Florence, dont il se croyoit plus digne. Son ambition lui persuada qu'il y pourroit encore parvenir, en se défaisant d'Alexandre. Il conjura contre lui, & resolut de le faire mourir par le moyen d'une mine; mais elle fut éventée, la conjuration fut découverte, & Octavien Zenga, l'un des gardes du cardinal, fut arrêté comme l'un des principaux complices. Hippolyte de Medicis en prit l'épouvante, se retira dans un château près de Tivoli; & voulant passer à Naples, il tomba malade à Itri, dans le territoire de Fondi, où il mourut le 13. Août de l'an 1535. âgé de 24. ans, d'une fievre maligne, causée par les grandes chaleurs de la saison. D'autres assurent qu'il fut empoisonné; mais il y a peu d'apparence. Au reste il étoit liberal, ami fidele, & avoit fait de sa maison un asyle pour les malheureux: elle étoit ouverte à toutes sortes de nations; & on y parloit quelquefois jusques à vingt sortes de langues differentes. *Ce cardinal eut un fils naturel, nommé* Asdrubal *de Medicis, qui fut chevalier de Malte, où il mourut en* 1565. * Paul. Jovius, *in elog. cardin. Medic. & hist. liv.* 30. 33. *&* 34. Garimbert, *liv.* 4. *&* 5. Onuphre. Ciaconius. Aubery, &c.

MEDICIS (Jean de) cardinal, fils de COSME I. de ce nom, grand duc de Toscane, & d'*Eleonore* de Tolede, fut élevé avec beaucoup de soin, & se fit aimer par la douceur de son esprit, & par la bonté de ses mœurs. Le pape Pie IV. le fit cardinal l'an 1560. en la dix-septiéme année de son âge. Un de ses freres, nommé *Garcias*, farouche, emporté, prit un jour querelle avec lui à la chasse, & le tua lui-même, ou le fit tuer par ses gens l'an 1562. On dit que le grand duc Côme, au desespoir d'un accident si terrible, s'emporta jusqu'à poignarder lui-même Garcias son fils, pour le punir de sa brutalité. C'est ce que le président de Thou rapporte dans le 31. livre de l'histoire de son tems; mais comme cela ne se trouve point dans la premiere édition de cet ouvrage, & qu'on ne l'ajoûta à son histoire qu'après sa mort dans l'édition de Geneve, divers auteurs ont douté de la verité de ces faits. Ils ont crû au contraire que ces deux freres moururent de peste. C'est du moins ce que le grand duc en fit alors publier. M. de Lansac ambassadeur du roi Charles IX. au concile de Trente, le rapporte de la même maniere dans une de ses lettres.

MEDICIS (Alexandre de) *voyez* ALEXANDRE.

MEDICIS, MEDICI ou MEDIQUIN, famille de Milan, ne doit son élevation, selon quelques auteurs, qu'au merite de Jean-Jacques, marquis de Marignan, & au bonheur de Jean-Ange élû pape. On tient que ce ne fut qu'à la la consideration de ce pontife, que Côme I. depuis grand-duc de Toscane, reconnut les Medicis de Milan pour être ses parens, & sortis d'une même maison que la sienne. Cependant d'autres croyent que les Medicis de Milan avoient pour tige ce CLARISSIME de Medicis, qui étoit dernier fils de *Philippe* de Medicis, de qui toute la maison de Florence est descenduë. Selon ces auteurs ce Clarissime eut divers enfans, & entr'autres PAPUS, gouverneur de Naples, qu'on surnomma *Branca*, & *le Maure*, pour avoir défait les Sarasins; *Lippe* ou *Philippe*, dont la posterité fut feconde en hommes de merite; & GIAMBONT, pere de BERNARD, ou BERNARDIN, qui eut JEAN. Celui-ci podestat & gonfalonier de Lucques, s'acquit beaucoup de réputation, & fut tué par ordre de Gautier duc d'Athenes. Il laissa NICOLAS, pere de JEAN II. qui eut divers enfans, & entr'autres ROSSO ou ROUX, d'où vint JEAN-JACQUES. Celui-ci épousa *Nufingia* Contrata, dont il eut BERNARD, qui suit; & *Nicolas*. BERNARD OU BERNARDIN II. admodiateur à Milan des fermes ducales, épousa *Cecile* Serbellon; & en eut

Jean-Jacques, marquis de Marignan, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Jean-Ange*, pape, sous le nom de Pie IV. *Jean-Baptiste*, homme de lettres, & soldat, tué l'an 1545. *Gabriel*, tué jeune l'an 1531. au siege d'une petite place de Lombardie; *Auguste*, marquis de Marignan, après son frere; *Marguerite*, femme de *Gilbert* Borromée, II. du nom, comte d'Aronne, heureuse pour avoir été la mere de saint Charles, *Claire* mariée à *Wolfgang-Theodore* Sittich, sieur d'Altaëms, dont elle eut le cardinal *Marc* d'Altaëms; & deux autres filles religieuses.* Onuphre, *in Pio IV.* Villani, *l.* 11. *c.* 131. Aretin, *l.* 6. Saint Antonin, III. *part. hist. tit.* 21. §. 8. *c.* 7. Zazzera. Ammirato. Sansovin. De Thou, &c.

MEDICIS, MEDICI ou MEDEQUIN (Jean-Jacques) châtelain de Musse; marquis de Marignan, & l'un des plus grands capitaines de son tems, étoit fils de *Bernardin*, admodiateur à Milan des fermes ducales, & de *Cecile* Serbellon, & nâquit l'an 1497. On dit que l'origine de sa fortune fut d'avoir été connu de Jerôme Moron, qui le presenta au duc de Milan, François Sforce II. du nom. Ce duc tres-satisfait de Jean-Jacques Medicis, se servit de lui, & d'un certain Ponzin, pour assassiner Monsignor Visconti, dont le merite & le credit lui donnoient une grande jalousie. On ajoûte que le duc fit mourir Ponzin; & que voulant se défaire en même tems de Medicis, il lui donna de fausses lettres, adressées au gouverneur de Musse, afin qu'il lui remît la place; mais que Jean-Jacques, qui se doutoit de la supercherie qu'on lui vouloit faire, assembla ses amis, contrefit lui-même ses lettres, & trouva moyen de se rendre maître du château de Musse, sur le lac de Côme du côté des Suisses. Il est sûr qu'il porta assez long-tems le titre de châtelain de Musse, & qu'il avoit rendu de grands services au duc François Sforce. Depuis, l'an 1526. il entra dans la ligue du pape Clement VII. du roi François I. des Venitiens, & du duc de Milan, contre l'empereur Charles V. Il se rendit redoutable dans le Milanez, prit diverses places, & y défit Alberic de Barbiano; mais il ne fut pas si heureux contre Antoine de Leve, qui l'obligea de prendre la fuite. Sa valeur le fit connoître à l'empereur, qui travailla à l'attirer dans son parti. Medicis avoit tant de sujets de se plaindre du duc François, qui vouloit le faire perir, qu'il ne balança point d'accepter les offres que lui faisoit Charles V. Il commanda l'an 1542. les troupes que ce prince envoya au secours de Ferdinand son frere, & s'y distingua par la défaite des Infideles sur le Danube. Il servit l'an 1543. dans la guerre contre le duc de Cleves, à la prise de Luxembourg & de saint Dizier l'an 1544. puis dans la guerre d'Allemagne, dans celles de Bohême: & encore dans celle de Parme, & au siege de Metz l'an 1552. On le vit exercer en diverses occasions les charges de colonel general de l'infanterie Italienne, de maître de l'artillerie, & de general de toute l'infanterie. Après le siege de Metz, l'empereur lui donna le commandement de l'armée, qu'il envoyoit en Italie contre les Siennois. Medicis défit Strozzi l'an 1555. prit Sienne, & revint à Milan, où il mourut l'an 1555. âgé de 58. ans. Jean-Jacques de Medicis étoit frere de *Jean-Ange* de Medicis, qui fut pape sous le nom de Pie IV. l'an 1559. & qui lui devoit une partie de son élevation. On dit que ce pontife pendant les ceremonies de son couronnement, se tourna vers un de ses meilleurs amis, & lui dit en soupirant: *Helas! où est maintenant le marquis de Marignan.** Paul Jove, *hist.* François de Beaucaire, *comment. l.* 28. De Thou, *hist. l.* 16. *&* 23. Mascardi, *elog. di capitan. illustr.* Brantôme, *vies des capitaines étrangers.* Erycius Puteanus, *hist. Cisalpine.*

MEDIE, ancien royaume d'Asie, tres-celebre dans les anciens auteurs, contenoit à peu près les pays où sont presentement les provinces de Servan, Gilan, Yerach Agemi, & Mazanderum, ou Dilemon en Perse. Les auteurs conviennent que les Medes étoient descendus de Madai, l'un des fils de Japhet. Leur pays étoit entre la grande Armenie, l'Hyrcanie, la mer Caspienne, l'Assyrie, la Susiane, &c. La ville capitale de la Medie étoit Ecbatane; & les autres étoient Arsacé, que quelques-uns nomment aujourd'hui *Casbin*, Cyropolis, &c. Les Medes étoient autrefois soûmis aux Assyriens; mais ils secoüerent le joug de cette domination, & après avoir joüi quelque tems de leur liberté, ils choisirent pour leur roi Déjoces l'an 709. avant Jesus Christ. Cet empire n'a duré que 150. ans, selon Herodote, depuis Déjoces jusqu'à Cyrus, qui le réünit à celui des Perses & des Assyriens. Il est parlé d'eux à l'article des MEDES.* *Consultez* Strabon, Pline, Herodote, Justin, Diodore de *Sicile*, Xenophon *in Cyropæd.* Euseb. Jules Africain. Orose. Scaliger, *in chron.* Petau, *doct. temp.* Salian. Torniel & Sponde, *in annal. vet. testam.* Riccioli, *chron. reform. &c.* M. Du Pin, *biblioth. universelle des hist. profanes.*

MEDIE, province d'Irlande, *cherchez* MEATH.

MEDINA, dite DEL CAMPO, en latin *Metymna Campestris*, ville d'Espagne dans la Castille-Vieille, si privilegiée, que le roi n'y peut créer d'officiers, ni le pape conferer des benefices, tout dependant des bourgeois.* *Voyage d'Espagne de l'an* 1679.

MEDINA CELI, *Ecclesia*, *Ecclesia*, *Augustobriga*, *Medolum Seconcia vetus*, ou *Methymna Celia*, qui est une autre ville d'Espagne en la Castille-Neuve. Cette ville a donné son nom aux ducs de Medina-Celi, du nom de la Cerda.

MEDINA DEL POMAR, bourg de la Castille vieille en Espagne. Il est entre l'Ebre & les confins de la Biscaye, au nord de la ville de Burgos. * Maty, *diction.*

MEDINA DE LAS TORRES; c'est un village avec château & titre de duché. Il est dans l'Estremadure d'Espagne, aux confins de l'Andalousie. * Maty, *dictionnaire.*

MEDINA DE RIO SECO, *Forum Egurrorum*, ou *Methymna Sicca*, est une ville d'Espagne avec titre de duché, possedé par la maison de Henriquez, issuë d'un bâtard des rois de Castille, dont la posterité est rapportée sous le mot de CASTILLE.

MEDINA SIDONIA, *Asindum* ou *Assidonia*, ville dans l'Andalousie, avec titre de duché, & grandesse d'Espagne appartenante à la maison de Guzman, aussi-bien que le duché de MEDINA DE LAS TORRES, qui est aussi une grandesse. *Voyez* GUZMAN.

MEDINA (Jean) Espagnol, celebre par son sçavoir dans le XVI. siecle, étoit natif d'Alcala, & enseigna pendant vingt années la theologie dans l'université de cette ville. Les plus considerables de ses ouvrages sont, *De restitutione & contractibus*, & *in titulum de pœnitentia ejusque partibus.* Medina mourut l'an 1546. âgé d'environ 56. ans. Alvarez Gomez parle tres-avantageusement de lui dans la vie du cardinal Ximenés. Alfonse Garcias Matamore a fait son éloge, & divers auteurs le citent avec estime: ce qu'on pourra voir dans André Schottus, & dans Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

MEDINA (Pierre) natif de Seville en Espagne, qui vivoit dans le XVI. siecle l'an 1545. & 1550. sçavoit assez bien la navigation, & composa *Arte de navigar; Regimento de navigation*; *libro de las grandezas y cosas memorables de Espagna*, *&c.* Son ouvrage de l'art de naviger fut traduit l'an 1554. en françois par un gentilhomme de Dauphiné nommé Nicolas de Nicolaï, seigneur d'Arsüeille & de Belair. Nicolas Antonio croit que ce même traité fut encore traduit en françois par Michel Coignet; mais apparemment qu'il se trompe; car l'ouvrage que ce Michel Coignet, qui étoit mathematicien d'Anvers, publia l'an 1581. étoit different, & avoit pour titre: *Instruction des points plus excellens & necessaires touchant l'art de naviger*, *&c.* * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.* Guichardin, *descr. des Pays-Bas.* Du Verdier Vauprivas, & la Croix du Maine, *biblioth. Franç.* Valere André, *biblioth. Belg.*

MEDINA (Michel) religieux de l'ordre de saint François, natif d'un village nommé Belalcazar, dans le diocese de Cordouë, étudia sous Alfonse de Castro, & se rendit tres-habile dans la theologie, dans l'intelligence des langues orientales & dans l'histoire. On l'accuse d'avoir trop donné dans les fables d'Annius de Viterbe. Il mourut à Tolede vers l'an 1580. & laissa entr'autres ouvrages; *Christiana parænesis, sive de recta in Deum fide*; *De sacrorum hominum continentia*: *de intelligentiis*: *de purgatorio*, *&c.* Il publia aussi une apologie pour Ferus ou Sauvage contre Dominique de Soto. Cet auteur écrit

assez bien. Il traite les matieres amplement, & avec beaucoup d'érudition, & étoit versé dans la lecture des peres & des conciles. Enfin il s'en faut peu qu'il n'égale les theologiens de notre tems, qui ont traité les questions selon la methode de la theologie, que l'on appelle positive. * Wading. *in annal. & biblioth. Minor.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. &c.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XVI. siecle.*

MEDINA (Barthelemi) religieux de l'ordre de saint Dominique, natif de Medina de Rio Seco, dans la Castille vieille, étoit l'homme de son tems qui fit le plus de progrès dans la theologie scholastique, qu'il enseigna avec grand applaudissement dans l'université de Salamanque, & mourut l'an 1580. ou 1581. dans le tems qu'il travailloit à la suite des expositions qu'il nous a laissées sur la Somme de saint Thomas, étant âgé de 53. ans seulement. Tout ce qu'il a fait sur saint Thomas, a été imprimé à Salamanque, à Venise, à Cologne, &c. Il publia aussi en espagnol une instruction sur le sacrement de Penitence, qui a paru meriter d'être traduit en italien & en latin. C'est à tort qu'on l'accuse d'avoir introduit l'opinion de la probabilité. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Nicolas Antonio, &c. Echard, *script. ord. fratrum Prædicatorum.*

MEDINA, *cherchez* CITTA VECCHIA.

MEDINAT-ALNABI ou MEDINE, c'est-à-dire, *ville du Prophete*, sur le fleuve Laakic, ville de l'Arabie heureuse, dite autrefois *Jatreb*, à trois journées de la mer Rouge, est tres-considerable parmi les Mahometans, parce que le corps de leur faux prophete Mahomet y est en dépôt. Quelques-uns tiennent que le corps de cet imposteur n'y a été transferé que dans le tems qu'Albuquerque, general des Portugais, le voulut enlever de la Mecque où étoit alors son tombeau, & que ce general pour faciliter son entreprise, essaya de surprendre la ville de Gide, afin de favoriser sa retraite; mais la plus commune opinion est que Mahomet même a choisi Medine pour sa sepulture, poussé de ressentiment contre la Mecque, lieu de sa naissance, d'où ses compatriotes l'avoient chassé par mépris, lorsqu'ils virent qu'il se vouloit ériger en prophete & en legislateur. Cette ville est à 4. journées de la Mecque, & située proche de la riviere de Laakic. Elle n'a pas douze cens feux, & ses maisons n'ont qu'un étage, à la reserve de celles où logent les dervis; les ebruhars & les xadris, qui sont des religieux Mahometans, que les Turs reverent extrêmement, sur l'opinion qu'ils ont de leur sainteté, & de leur intelligence à expliquer l'alcoran. Entre les mosquées considerables qui sont dans la ville, on distingue particulierement la principale, qu'ils appellent *Mas-al-Kebu*, ou *la tres-sainte.* Elle est soûtenuë par quatre cens colonnes, chargées de plus de trois mille lampes d'argent. On y voit une petite tour, parée de lames d'argent, & tapissée d'un drap d'or. C'est-là qu'est le cercüeil de Mahomet, sous un dais de toile d'argent en broderie d'or, que le bassa d'Egypte y envoye toutes les années avec beaucoup de magnificence, par l'ordre du grand-seigneur. Il n'est pas vrai que ce cercüeil soit de fer, & que des pierres d'aimant le tiennent suspendu en l'air, comme quelques-uns l'ont supposé; car encore qu'il y ait peine de mort contre les Chrétiens qui en approchent de quinze lieuës, on a sçû par des pelerins Turcs, qui se sont faits Chrétiens, qu'il est soûtenu par des colonnes de marbre noir, qui sont tres-déliées, & qu'il est environné d'une balustrade d'argent, chargée de quantité de lampes, dont la fumée rend le lieu fort sombre & obscur. Les Turcs sont obligés par un principe de religion, d'aller une fois en leur vie reverer le tombeau de Mahomet; mais il n'y va presque plus que du petit peuple, & présentement le grand muphti, c'est-à-dire, le chef de la religion Mahometane, dispense les personnes de qualité de ce pelerinage, à condition d'y envoyer quelqu'un par commission, & de faire des aumônes aux pauvres. * Maffée, *l.* 5. Davity, *de l'Asie.*

MEDINE, *voyez* MEDINAT ALNABI.

MEDIQUIN, *voyez* MEDICIS.

MEDITERRANÉE, ou mer Interne, *voyez* MER MEDITERRANÉE.

MEDITRINALES, fête, *voyez* dans l'article MEDITRINE, qui suit.

MEDITRINE, déesse du Paganisme, à laquelle les anciens donnoient l'intendance de tous les médicamens. Cette déesse avoit ses fêtes, qu'on appelloit meditrinales, *Meditrinalia*, dans la celebration desquelles on offroit à la déesse du vin vieux & du vin nouveau. On y bûvoit un peu de l'un & de l'autre par maniere de médicament, dans la pensée que le vin pris avec mesure étoit un merveilleux remede, & un excellent preservatif à la plus grande partie des maladies. C'étoit même une ancienne coûtume parmi les peuples Latins, qu'un homme qui bûvoit du vin nouveau pour la premiere fois de l'année, prononçât avant que de boire, comme par une espece de bon augure, ces paroles qu'un long usage avoit en quelque façon consacrées: *novum vetus vinum bibo: veteri novo morbo medeor.* * Festus Varron, *l.* 5. *de ling. lat.*

MEDIUS FIDIUS, *cherchez* SABUS.

MEDLIN, village de Baviere, situé sur l'Inn, à trois lieuës au-dessus d'Oeting. Quelques geographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Medullum* petite ville de la Vindelicie, que d'autres mettent à Mittespach village du même pays, situé entre l'Inn & l'Iser, à huit ou neuf lieuës de Munich, en tirant vers le lac de Giemzée. * Maty, *dictionnaire.*

MEDLING, ville d'Allemagne, *voyez* METLING.

MEDNIKI (*Mednicia*) ville de Pologne, en la province de Samogitie, est aussi nommée *Womie*, & est située vers la source du fleuve Wirwits. Elle n'est considerable que pour être le siege d'un évêché, qui y fut fondé par Vencesllas roi de Pologne l'an 1415.

MEDOC, pays de France en Guyenne, entre l'Ocean & la Garonne, est le pays des anciens Meduliens, *Meduli*, dont Ausone fait mention, *ep.* 4. Il y avoit aussi les Meduliens, Mediles ou Medules, dans la Savoye, ou plûtôt dans le Dauphiné, où est presentement le château de Mevillons. * Chorier, *l.* 1. & 2. *histoire du Dauphiné.*

MEDON, bourg ou village de Dalmatie. Il est sur une montagne près de la riviere de Bojana, un peu au-dessus du lac de Scutatri. Quelques geographes assurent qu'on voit près de ce lieu des ruines qu'on nomme *Doclea*, & que ce sont celles de l'ancienne *Dioclea* ou *Doclea*, patrie de l'empereur Diocletien. Elle fut archiepiscopale, & son siege fut transferé à Raguse l'an 990. * Maty, *diction.*

MEDON, dit *le Boiteux*, étoit fils de Codrus, dix-septiéme & dernier roi d'Athenes. Après la mort de Codrus, il n'y eut plus de rois à Athenes, & on leur substitua les archontes, magistrats, qui au commencement gouvernoient la republique pendant toute leur vie. Medon fut le premier archonte perpetuel, & fut preferé par l'oracle d'Apollon *Delphique*, à son frere aîné Nelée. Il gouverna 20. années, depuis l'an 2967. du monde, & & 1068. avant Jesus-Christ. * Justin, *l.* 2. Veilleius Paterculus, *l.* 1. Pausanias, *in Attic.* Eusebe, *in chron.*

MEDRASCHIM, *voyez* RABBOTH; car ce sont les mêmes commentaires allegoriques sur l'écriture, ausquels on a donné ces deux differens noms. Le mot même de *Medraschim* marque que ce sont des livres allegoriques. Outre ceux qu'on a designés sur le mot RABBOTH, il y en a cinq autres sur les cinq volumes, c'est-à-dire, sur le cantique des cantiques, Ruth, les lamentations, l'ecclesiaste & Esther. Les Juifs font de ces cinq livres une espece de petit pentateuque, qu'ils appellent les cinq *Megillots* ou volumes. Ils les lisent aussi-bien que les livres de Moyse dans leurs synagogues en de certains jours de l'année, & ils les écrivent sur des rouleaux de la même maniere que le pentateuque. Les Juifs donnent aussi le nom de *Medrasch* ou *Medraschim*, à tous les commentaires allegoriques sur l'écriture-sainte. * M. Simon.

MEDULIENS, MEDILES, ou MEDULES, *voyez* MEDOC.

MEDUSE, fille de Ceto, & d'un dieu marin nommé Phorcus, étoit l'aînée de trois filles que son pere avoit euës de Ceton. Ces trois filles allerent habiter les is-

les de Gorgones, d'où elles retinrent le nom. Meduse surpassoit en beauté ses deux sœurs. La beauté de ses cheveux attira l'amour de Neptune, qui l'enleva & la mena dans le temple de Minerve, où il eut commerce avec elle, dont nâquirent (selon Hygin) *Fab. poët. c.* 152. le cheval Pegase, & Chrysaor. Minerve irritée de ce sacrilege, qui avoit été commis dans son temple, changea les cheveux de Meduse en serpens, & fit changer en pierres tous ceux qui regardoient Meduse. Persée muni des talonieres de Mercure, & de la hache dont il avoit tué Argus, attaqua Meduse & lui coupa la tête. Son sang produisit Pegase & Chrysaor, selon Hesiode, *in theogonia.* * Ovide, *l.* 3. *metam.* Hygin, &c.

MEDWAY riviere d'Angleterre. Elle a ses sources aux confins des comtés de Surrey & de Suffex, traverse celui de Kont, baigne la ville de Rochester, & se décharge dans la Tamise près de l'isle de Schepey. * Maty,

MEERBEKE (Guillaume de) celebre religieux de l'ordre de saint Dominique, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est situé sur la frontiere de la Flandre & du Brabant, à une lieuë & demie de Ninove, est quelquefois appellé *de Brabant*, du nom de son pays, & quelquefois aussi *de Corinthe*, parce qu'il fut archevêque de cette ville. Il fut disciple d'Albert le Grand, & entretint d'étroites liaisons avec saint Thomas d'Aquin, qui l'engagea à traduire les ouvrages d'Aristote : on garde dans les bibliotheques quelques-unes des versions qu'il avoit faites des ouvrages de ce philosophe, & de ceux de Simplicius, de Proclus Platonicien, d'Hippocrate & de Galien. Il avoit étudié non seulement le grec, mais aussi l'arabe, & il s'étoit rendu tres-habile dans ces deux langues : Witelon Polonois lui dédia son livre de la perspective, & lui donna les plus grands éloges. Il fut chapellain & penitencier des papes Clement IV. & Gregoire X. dès l'an 1268. & il suivit le dernier au concile general de Lyon tenu en 1274. Jean XXI. lui confera l'archevêché de Corinthe en 1277. mais il n'eut *le pallium* que l'année suivante, & étant allé dans son diocese, il y mourut ce semble avant l'an 1300. Outre les versions dont on a parlé, on garde sa geomancie en latin dans la bibliotheque de Sorbonne, & en françois dans celle de M. de Seignelay. Divers écrivains ont fait une infinité de fautes en parlant de ce celebre Dominicain. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MEGABAZE, homme illustre entre les Perses, vivoit sous le regne de Darius fils d'Hystaspes, qui l'estimoit jusqu'à dire, qu'il aimeroit mieux avoir à son service un certain nombre d'hommes semblables à Megabaze, que de faire la conquête de toute la Grece. Ce prince ayant entrepris vainement de subjuguer les Scythes, laissa Megabaze dans la Thrace pour se soûmettre tous les environs. Herodote, de qui l'on a pris ce qu'on dit ici *l.* 4. n'entre pas dans le détail des conquêtes de ce general; & il laisse seulement entrevoir qu'il courut d'abord toutes les côtes de la Thrace. Darius, ajoûte le même auteur *l.* 5. lui ordonna ensuite d'entreprendre la conquête de la Peonie. Elle devint plus facile qu'on n'auroit osé esperer, parce que les Peoniens voulant aller au-devant de lui, s'écarterent, & lui laisserent l'entrée libre dans leur pays. Magabaze maître de la plûpart des places, permit aux Peoniens qui l'étoient allé chercher de rentrer dans leurs villes en se soumettant à Darius, & il en choisit un certain nombre pour les transferer en Asie. Il envoya ensuite demander la terre & l'eau à Amyntas roi de Macedoine; mais ses députés ayant commis quelques insolences furent assassinés, & les recherches qu'on fit de leur mort devinrent inutiles, Alexandre fils d'Amyntas ayant corrompu les commissaires. Megabaze demeura peu en Europe; il conduisit à Sardes les Peoniens qu'il avoit ordre de faire transporter, & rendit en cette rencontre un grand service à son maître, en l'engageant à revoquer la permission qu'il avoit donnée à Histiée tyran de Milet de bâtir une nouvelle ville dans la Thrace. L'auteur que nous citons toûjours, parle *l.* 7. de deux fils de Megabaze; l'un nommé Bubaris étoit un des directeurs des travaux que Xerxés fit faire au mont Athos; l'autre, qu'il nomme Ph rendates, commandoit les Saranges dans l'armée du même prince.

MEGABYSE, l'un des sept conjurés qui firent mourir le mage qui avoit succedé à Cambyses : il n'étoit pas d'abord de la conspiration, & ce fut Gobryas qui l'y fit entrer. Ctesias ne parle ni de l'un ni de l'autre. Le mage ayant été tué, Megabyze s'efforça de prouver aux conjurés qu'ils devoient gouverner l'état en commun; mais l'avis de Darius qui opina pour la monarchie, prévalut. Herodote, qui nous a appris ces particularités, *l.* 3. ne dit plus rien de Megabyze.

MEGABYZE, fils de Zopyre, different de celui dont on vient de parler : vivoit sous les regnes de Darius, Xerxés & d'Artaxerxés; & ce fut lui qui commanda les troupes des Perses en Egypte contre les Atheniens & leurs alliés. * Herodote *l.* 3. Le même auteur ajoûte en cet endroit là-même, que Zopyre qui se réfugia à Athenes étoit fils de ce Megabyze, & il ne nous apprend rien de plus de lui, sinon qu'*au livre* 7. il dit qu'il fut un des six generaux de l'infanterie de Xerxés, lorsqu'il entreprit la conquête de la Grece. Ctesias en a parlé bien plus au long, & voici ce que Photius en a conservé. Les habitans de Babylone s'étant revoltés, & ayant fait mourir Zopyre leur gouverneur, Megabyze gendre de Xerxés, qui regnoit alors dans la Perse, se fit couper le nez & les oreilles, & s'étant presenté en cet état aux rebelles, qui lui donnerent aussi-tôt le commandement des armées, il n'eut pas beaucoup de peine à livrer cette ville aux Perses. On ne doit pas manquer de remarquer que Herodote attribuë à Zopyre ce que Ctesias dit de Megabyze, & qu'il place cet évenement sous le regne de Darius, sans qu'on puisse deviner qui de ces deux historiens a raison. Megabyze, continuë Ctesias, fut recompensé d'une maniere aussi extraordinaire que l'action qu'il venoit de faire, & entr'autres choses Xerxés, lui fit present d'une meule d'or du poids de six talens. Ce prince le chargea ensuite d'aller piller le temple de Delphes, ce qu'il refusa de faire. Xerxés tué peu après, laissa ses états à Artaxerxés, à qui Megabyze eut occasion de rendre un grand service. Artapan qui venoit d'assassiner le dernier roi, entreprit d'en faire autant à celui-ci, & découvrit son dessein à Megabyze, qui ne parut l'approuver que pour être plus instruit de la conspiration. Le traître fut puni du dernier supplice, mais sa mort ne fit qu'animer les conjurés; ils armerent puissamment, & Megabyze qui fut chargé de les combattre, fut blessé dangereusement dans la victoire qu'il remporta sur eux. Inare de Libye s'étant revolté ensuite en Egypte, & ayant battu les Perses avec le secours des Atheniens, Megabyze seul parut capable de châtier les rebelles, Son arrivée changea en effet toute la face des affaires : les Perses, qui jusques-là avoient eu du dessous, commencerent à remporter quelques avantages, & enfin la valeur de leur general, qui blessa Inare de sa propre main, leur donna une victoire complette. Les rebelles s'étant retirés après leur défaite dans la ville de Byble, s'y virent assiegés aussi-tôt, & se préparerent à faire une vigoureuse défense. Ce siege auroit été sans doute un des plus memorables de l'antiquité, parce qu'Inare avoit encore avec lui un peu plus de six mille Grecs, si Megabyze s'étoit obstiné à les pousser à bout; mais il aima mieux les recevoir à composition; & cette action de prudence lui causa ensuite bien des chagrins. La reine mere toujours irritée de la mort d'un des princes ses fils, qui avoit été tué en combattant les rebelles avant que Megabyze eût pris le commandement des troupes, s'efforça de faire violer la capitulation, & s'en prenant ensuite à Megabyze, qui ne lui paroissoit pas avoir pris assez de part à son ressentiment, elle poussa la fureur jusqu'à demander sa mort. Artaxerxés après avoir essuyé ses importunités pendant plus de quatre ans, lui livra Inare, & cinquante Grecs qu'elle fit mourir; & Megabyze s'offençant de cette perfidie, se retira aussi-tôt dans son gouvernement de Syrie, où il reçut tous les Grecs qui chercherent sa protection, & se vit bientôt à la tête de cent cinquante mille hommes. Artaxerxés ne l'y laissa pas long-tems en repos; mais tous les efforts qu'on fit pour le réduire, ne servirent qu'à augmenter sa gloire. Usiris, qui fut commandé le premier contre lui, étant entré en Syrie avec deux cens mille hommes, les vit bientôt en déroute, & lui-même au pouvoir de Megabyze, qui l'avoit blessé de sa propre main,

main, & qui le renvoya ensuite en Perse. Menostanes, qui succeda à Usiris, éprouva de même que lui, en sa propre personne qu'elle étoit la valeur de ce general, & perdit de même que lui une grande partie de ses troupes. On s'efforça ensuite de regagner un homme si dangereux, & il se defendit long-tems de rétourner à la cour. L'evenement fit voir qu'il avoit eu raison de se méfier d'Artaxerxés : ce prince perfide lui fit une querelle de ce qu'il l'avoit prévenu à la chasse pour frapper un sanglier & les princesses eurent beaucoup de peine à faire convertir la peine de mort en exil. Megabyze, déchu de sa grandeur, vécut cinq ans à Cyrtes sur la mer Rouge : enfin s'ennuyant d'une si triste vie, il écarta ses gardes en se feignant lepreux, & se servit de leur frayeur pour s'échapper d'eux & revenir à la cour, où il fut rétabli dans tous ses honneurs, & mourut enfin agé de soixante seize ans. Il avoit eu deux fils d'Amytis, sœur d'Artaxerxés, Zopyre & Artyphie, qui se montrerent dignes de lui dans la bataille où il fit Usiris prisonnier.

MEGACLES, descendant de Nestor, roi de Pyle, dans la Messenie, & l'un des archontes annuels d'Athenes, la 1. année de la XLV. olympiade, & 600. ans avant Jesus-Christ, ayant sçu le dessein de Cylon, qui vouloit s'emparer du gouvernement de cette republique, le poursuivit jusqu'au temple de Minerve. Cilon en sortit couvert d'une toile, comme d'une chose consacrée à la déesse, & demanda grace; mais Megaclés n'ayant aucun respect pour la religion, le fit assommer. Cette cruelle vengeance rendit le nom de Megaclés execrable, & le fit passer pour un sacrilege. *Voyez* CILON.* Plutarq.

MEGACLES, fils d'Alcmeon, & petit-fils de Megaclés, dont on vient de parler, augmenta beaucoup le credit que sa naissance lui donnoit dans sa patrie par son mariage avec Agariste, fille de Clisthenes tyran de Sicyone. Il en eut deux fils, Clisthenes, & Hippocrates, & une fille *dont on va parler*.* Herodote *l.* 6. Les Atheniens s'étant partagés en deux factions, Megaclés se fit chef des marins, & eut de frequens démêlés avec Lycurgue chef de l'autre faction; mais Pisistrate les mit d'accord en formant un troisiéme parti qui le rendit maître d'Athenes. Les deux ennemis s'étant reconciliés alors, n'eurent pas beaucoup de peine à le chasser, mais ils ne furent pas plûtôt délivrés de lui, qu'ils recommencerent à se harceler. Megaclés s'en lassant le premier, rappella Pisistrate, à qui il donna sa fille en mariage, & comme en dot la souveraine autorité dans sa patrie. Il n'eut pas lieu d'être content de cet accord. Pisistrate moins par mépris pour sa femme, que parce qu'il croyoit que sa famille étoit coupable d'un crime qui n'étoit pas encore expié, ne la traita pas comme il devoit : ce qui irrita tellement Megaclés, qu'il entreprit de le chasser une seconde fois. * Le même, *l.* 1. Il semble qu'il soit mort peu après avoir rendu la liberté à Athenes; car on ne parle plus de lui.

MEGACLES, auteur Grec, qui avoit composé un livre des hommes illustres, comme nous l'apprenons d'Athenée. On ne sçait en quel tems il a vécu. * Athenée.

MEGACLES de Messine en Sicile, étoit chef du parti contraire à Agathocles, & promit même des recompenses à celui qui le tueroit. Agathoclés irrité fit des préparatifs pour assieger Messine, & leur demanda Megaclés, s'ils vouloient éviter d'être réduits en servitude. Megaclés fut lui-même d'avis qu'il falloit qu'on le livrât. Cela fut executé, & Megaclés fut envoyé à Agathocles en qualité d'ambassadeur. Il parla si bien, qu'Agathocles lui pardonna, & le renvoya à Messine sans lui faire aucun mal. * Polian. *l.* 5. *c.* 2.

MEGALESIENS, *voyez* JEUX MEGALESIENS.

MEGALOPOLIS, dite aujourd'hui *Leondari*, ou *Leontari*, ville d'Arcadie, près du fleuve Alphée, fut autrefois celebre par les guerres des Achéens sous Aratus, & Philopœmen, & a été illustre par la naissance de Polybe & de quelques autres sçavans. Du nom de cette ville on tira, selon quelques-uns, celui des jeux Megalesiens. Le sort de Megalopolis, qui d'une grande ville devint tout-à-fait deserte, donna lieu au proverbe : *magna civitas, magna solitudo*. Megalopolis a été le siege d'un évêché. * Ovide, *l.* 4. *fast.* Strabon, *l.* 8. Polybe, *l.* 9. Pline, &c.

MEGALOSTRATE, femme qui composoit des vers, fut aimée du poëte Lyrique Alcman de Lacedemone. Elle vivoit vers la XXVII. olympiade, & l'an 672. avant Jesus-Christ. Athenée rapporte quelques vers contre elle.

MEGAPENTHES, roi des Argiens, fils de *Prætus*, succeda à Acrisius, roi d'Argos, l'an 1345. avant Jesus-Christ. Persée, fils de Danaë & d'Acrisius, lui ayant cedé ce royaume en se retirant à Mycenes, après avoir tué Acrisius. Il eut pour successeur Anaxagoras son fils. * Apollodor. Pausan. M. Du Pin, *biblioth. des hist. prof.*

MEGARE, ville d'Achaïe, doit son nom, selon quelques historiens, à Megare, fils de Neptune, qui étant venu au secours de Nisus contre Minos, roi de Crete, fut tué dans un combat, & enterré dans une ville, depuis appellée Megare de son nom. D'autres rapportent que ce fut Megare, fils d'Apollon, qui donna son nom à cette contrée, après l'avoir conquise. Les Megariens se vantoient que les nymphes Sithonides étoient de leur pays, & que Jupiter eut de Thiatré, l'une d'entr'elles, un fils nommé Megare, qui vivoit du tems de Deucalion, & qui s'étant sauvé au tems du déluge sur la montagne de Geranie, donna son nom à toute la contrée voisine. Les autres assurent que Pandion, roi d'Athenes, eut quatre fils, Egée, Lycus, Pallas & Nisus, & que le pays Megarique fut le partage de ce dernier. On ajoûte que du tems de Codrus, les Heraclides entrerent dans l'Attique, à la sollicitation des Messeniens & des Corinthiens; & que n'ayant pas eu tout l'avantage qu'ils se promettoient de cette expedition, ils se refugierent dans le pays Megarien, qu'ils tirerent de la domination des Atheniens, & où ils bâtirent la ville de Megare, après y avoir établi une colonie de Doriens : ce qui est conforme à ce que rapporte Velleïus Paterculus : *les Peleponnesiens*, dit-il, *qui étoient entrés en armes dans l'Attique, bâtirent en se retirant chez eux la ville de Megare, presqu'en égale distance de Corinthe & d'Athenes. Les Ioniens qui occupoient auparavant le pays de Megare en furent chassés, & les naturels habitans commencerent à parler le langage des Doriens leurs associés.* On dit qu'au commencement le pays fut gouverné par douze rois, depuis Cleso, fils de Lelex, roi de Lelegie, jusqu'à Ajax, fils de Telamon. Ensuite les Megariens vécurent en république, jusqu'à ce qu'ils furent soûmis par les Atheniens, & délivrés par les Heraclides. Les Megariens eurent diverses guerres à soûtenir contre les Atheniens & quelques autres peuples. Ils bâtirent Calcedoine à l'embouchure du Pont-Euxin, selon Thucydide, qui dit aussi que Lamis partant de Megare, fonda en Sicile une colonie sur la riviere de Pantace en un lieu nommé Trotile; qu'il la transporta depuis à Leonte; & qu'en étant chassé, il bâtit Thapse & y mourut. Après sa mort ceux qui l'avoient suivi allerent sous la conduite d'Hyblon, prince du pays, fonder MEGARE L'HYBLEENE, d'où ils furent chassés 245. ans après par Gelon de Syracuse; mais ils fonderent auparavant Selinonte, 100. ans depuis leur premier établissement, c'est-à-dire, selon Eusebe vers la XXXIII. olympiade, & l'an 648. avant Jesus-Christ. On dit que les Megariens étoient grands rieurs, d'où est venu le proverbe *Megarensis risus*; mais c'étoient des gens adroits qui trompoient en riant, d'où on a tiré cet autre proverbe, *Megarensis ars*. Au reste cette ville a produit de grands hommes, & sur-tout Euclide, disciple de Socrate, auteur de la secte dite *Megarique*, Stilpon disciple d'Euclide, &c. Megare n'est aujourd'hui qu'un malheureux village appellé *Megra*, sous l'empire du Turc. * Pline, *l.* 4. *c.* 7. Strabon, *l.* 9. Thucydide, *l.* 2. 4. & 5. *histor. Gr.* Plutarch. *in vita Solon.* Diogenes *Laërtius*, *in vit. Euclid.* Eusebe, *in chron.* Laurembergius, *Græc. antiq.* Diodore. Suidas, &c.

MEGARE, fille de Creon, roi des Thebains, & femme d'Hercule, lui fut donnée en mariage pour recompense de ce qu'il vint au secours de Creon contre Ergine, roi des Orchomeniens ennemis des Thebains, & parce qu'il vainquit ce prince. Pendant qu'Hercule étoit descendu aux enfers, Lycus Thebain voulut s'emparer du royaume de Thebes; & ne pouvant faire condescendre Megare à l'épouser, il se preparoit à la forcer de le faire; mais Hercule, revenu fort à propos, tua Lycus, & re-

mit Créon sur le trône de Thebes. Mais Junon indignée de la mort de Lycus, fit devenir Hercule si furieux, qu'il tua Megare & les enfans qu'il avoit eus d'elle. * Hygin. *Fab.* 32. Senec. *in Hercul. furioso.*

MEGARISE (le golfe de) anciennement, *Melas* ou *Cardianus Sinus*. Ce golfe est une partie de l'Archipel. Il s'étend le long de la côte de la Romanie, depuis la presqu'isle de Romanie, jusqu'à l'emboûchure de la Mariza, & il renferme le petit golfe d'Eno. Il prend son nom de la riviere de Megarise, qu'on nomme *Larissa*.

MEGASARE, qui avoit été nourri page de la reine Mariamne, se distingua par son courage au siege de Jerusalem par Tite-Vespasien. S'étant joint à Taphtée, de la ville de Garsi en Galilée, & à un Adiabenien fils de Nabathée, surnommé *le Boiteux*, ils se jetterent vigoureusement eux trois sur les beliers que les Romains avoient dressés sur des terrasses, sortirent avec des flambeaux à la main vers ces machines, firent retirer à coups d'épée ceux qui les gardoient, y mirent le feu, & ne se retirerent qu'après les avoir vû embrasées, & en état de ne pouvoir plus servir. Ces trois hommes rendirent de grands services à la republique tant que cette guerre dura, & on n'en vit jamais de plus déterminés, ni de plus redoutables. Lorsqu'ils mirent le feu à ces machines, les Romains y accoururent en foule, & les enfermerent comme dans un cercle, pour leur empêcher le passage; les dards & les fléches sans nombre pleuvoient sur eux; mais tout cela ne put les étonner: ils écarterent leurs ennemis, qui furent bien-aises de leur faire place, pour se garantir de leurs coups. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* V. *c.* 20.

MEGASTHENE, historien Grec, vivoit du tems de Seleucus *Nicator*, vers la CXXII. olympiade & 292. ans avant Jesus-Christ, comme nous l'apprenons de Strabon & de Clement *Alexandrin*. Il écrivit une histoire des Indes, qui est souvent alleguée par les anciens, mais qui s'est perduë. Celle que nous avons aujourd'hui sous son nom, est une ridicule supposition d'Annius de Viterbe, qui le nomme Metasthene, pour Megasthene. Cet auteur est cité non seulement par S. Clement d'*Alexandrie*, mais encore par Josephe, par Abydene, par Pline, par Ælien, par Arrien & par plusieurs autres auteurs. * Strabon, *l.* 1. Clemens *Alexandrin. l.* 1. *Strom.* Eusebe, *l.* 9. *prap. evang.* Arrien, *l.* 5. & 7. Ælien, *l.* 8. *hist. anim. c.* 41. Vossius, *l.* 1. *c.* 11. *de hist. Græc.*

MEGE (Joseph) religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, né à Clermont en Auvergne, après avoir passé plusieurs années dans la congregation de S. Maur, pendant lesquelles il a toujours été un exemple de régularité, mourut le 15. Avril 1691. agé de 66. ans. Il a donné des livres utiles pour l'instruction & l'édification des Fideles; une traduction françoise du traité de Jonas évêque d'Orleans, pour l'instruction des laïques; une traduction des pseaumes du roi de Portugal; la vie & les revelations de sainte Gertrude; une explication ou paraphrase des pseaumes, tirée des saints peres & des meilleurs interpretes, avec la vie de David; un commentaire sur la regle de saint Benoît qui fut supprimé; une traduction des livres de la virginité, de saint Ambroise; avec une dissertation de l'origine, de l'excellence & des avantages de la virginité; & une vie de S. Benoît, avec un abregé de l'histoire de son ordre. * M. Du Pin, *biblioth.*

MEGEBOURG, temple dedié par les anciens Saxons, à une déesse qui y étoit du tems de Charlemagne. Elle y étoit representée toute nuë, dans un char tiré à quatre cygnes, une couronne de myrte sur la tête, une torche ardente contre le sein, un globe dans la main droite, & trois pommes d'or dans la gauche. Il y avoit dans le même char trois filles aussi toutes nuës, qui se tenoient par la main. Les Grecs & les Romains peignoient à peu près ainsi leur Venus; & il y a apparence que Drusus, lorsqu'il étoit en ce pays-là, y établit le culte de cette déesse, dont les empereurs faisoient croire qu'ils étoient issus. Charlemagne fit abattre ce temple, & abolit cette idolâtrie. * Mezeray.

MEGENFROY ou MEGINFROY, ou MEGINFREDE ou MEGENFRIDE, moine de Fulde, & prévôt de Magdebourg, dans le XI. siecle, a été comparé par Trithéme, à une rose environnée d'épines, parce qu'il prit soin d'étudier, & de se rendre recommandable à la posterité par ses productions, au milieu d'un grand nombre de faineans & d'ignorans. Il écrivit l'histoire de son monastere en 24. livres; & la vie de saint Emmeran, évêque de Ratisbonne, adressée à Arnulphe, comte de Vogbourg, rapportée par Canisius, dans le second tome de ses antiquités. Trithéme dit qu'il étoit moine de Fulde, & qu'il est nommé prévôt de Magdebourg, au commencement de la vie de saint Emmeran: ce qui semble se contredire; mais Canisius remarque qu'il peut avoir été l'un & l'autre. * Canisius, *tom. II. antiq. Lect.* Trithemius, *in chron. Hirsaug.* Vossius, *l.* 2. *de hist. Lat.* Possevin, *in appar. sacr.*

MEGERE, l'une des trois furies, que les poëtes faisoient fille d'Acheron, & de la Nuit. Ils lui donnerent ce nom, du grec *Μεγαίρειν*, qui signifient *hayer*, *envier*. * Servius.

MEGERLIN (Pierre) celebre jurisconsulte & mathematicien, nâquit en 1623. & vivoit encore en 1678. qu'il enseignoit les mathematiques dans l'université de Basle. Il a publié une dissertation sur les cycles des planetes & des éclipses; une table mathematique historique, la défense de l'astrologie, & avoit promis une astronomie Cartesienne. * Konig.

MEGHEN, ville & comté des Pays-Bas dans le Brabant, est sur la gauche de la Meuse, à trois lieuës de Bois-le-Duc. * Ortelius. Sanson.

MEGINHART, moine Allemand: Possevin dit qu'il florissoit à Fulde l'an 770. Il a écrit l'histoire de saint Ferrut martyr, & celle de la translation de son corps, faite par Lulle, archevéque de Mayence, au monastere de Bleidenstat. Mais comme ce Lulle succeda à saint Boniface l'an 755. qu'il tint son siege trente-deux ans; & que Meginhart, nomme *Richolfe*, Haistolfe, & Rabanus Maurus, ont gouverné après lui, il est à présumer qu'il ne vivoit que du tems de ce dernier l'an 870. * Vossius, *l.* 2. *de hist. Lat. c.* 36. Possevin, *in appar. sacro.* Surius, *ad diem.* 28. *Octob.*

MEGISER (Jerôme) de Stuagard dans le Wirtemberg, a écrit sur la langue turque; un tresor polyglotte, *theatrum cæsareopoliticum*, &c. * Zeillert, *part.* 2. *de hist.*

MEGOBACCH (Jean) medecin Allemand dans le XVI. siecle, né l'an 1487. étudia à Padouë, où il fut reçu docteur; & à son retour en Allemagne, il enseigna quelque-tems à Marpurg, & fut ensuite medecin de Philippe, landgrave de Hesse, auquel il rendit de tres-bons services. Il composa divers ouvrages, & mourut à Cassel le 17. Juillet 1555. âgé de 68. ans. * Melchior Adam, *in vit. medic. German.*

MEGOLE DE LESCAR, marchand Genois, sorti d'une ancienne famille de cette ville, rendit son nom celebre par son courage vers l'an 1380. Pendant qu'il trafiquoit au Levant, il se mit si bien dans l'esprit de l'empereur de Trebizonde, ville de Cappadoce dans l'Asie Mineure, que les courtisans, jaloux de sa faveur, mirent tout en usage pour la lui faire perdre. Un entr'autres lui donna un soufflet, en joüant contre lui aux échets. L'empereur ne faisant point justice de cette affront à Megole, il se retira dans son pays, & équippa deux galeres, avec lesquelles il ravagea les côtes de cet empire. Un jour ayant vû venir à lui quatre galeres de l'empereur de Trebizonde, il en attaqua deux qui étoient plus avancées, les chargea si vivement, qu'il s'en rendit maître, & mit les autres en fuite. Megole fit couper le nez & les oreilles à ceux qu'il prit sur ces galeres, & les renvoya ainsi defigurés à leur roi, auquel il manda que le seul moyen de délivrer son pays de ses courses, c'étoit de lui envoyer celui qui lui avoit donné le soufflet. Il lui fut envoyé; & l'ayant soûmis à sa volonté, il le renvoya à l'empereur, & le chargea seulement de lui dire, que s'il vouloit faire bâtir une maison à Trebizonde pour les marchands de Genes, & faire peindre cette histoire contre les murailles, il n'exerceroit jamais aucune hostilité contre ses sujets: ce que l'empereur executa, pour mettre son pays en repos. Après ces exploits, Megole, de retour à Genes, fut comblé d'honneurs & de biens par le senat & par le peuple. * Henning, *geneal. Lescariorum.*

MEGRINA, c'est une province que les vieilles cartes mettent dans la Moscovie, entre le lac Ilmen & celui de Biel-Jezero. Elle est maintenant en partie dans le duché de Biel-Jezero, & en partie dans celui de Novogrod-Weliki. * Maty.

MEHAINE, riviere des Pays-Bas. Elle baigne Bonef dans le comté de Namur, & ayant traversé une petite partie de l'évêché de Liege, elle se décharge dans la Meuse, à quelques lieuës au dessus de Huy. * Maty, *diction.*

MEHEDI, *voyez* MAHOMET MEHEDI.

MEHEDIAH, ville bâtie en Afrique sur le bord de la mer, auprès de Cairoüan, par Mahadi premier calife des Fathimites. Cette ville a aussi été appellée *Afrikiah*, & fut bâtie sur les ruines de l'ancienne ville nommée, *Aphrodisium*. Elle fut prise par Dragut, prince de Tripoli & bacha de la mer, au nom du sultan Soliman, l'an 956. de l'hegire; & reprise peu de tems après par André Doria, pour Charles *Quint* empereur, qui la fit entierement démolir. * D'Herbelot.

MEHEMET, bacha de Negrepont, fut fait prisonnier à la bataille de Lepante, gagnée par les Chrétiens, & envoyé à Rome. Il sçavoit parfaitement les coûtumes & les manieres des Européens, & entendoit assez bien l'italien. Parlant de la journée de Lepante, il disoit que *deux choses avoient fait remporter la victoire aux Chrétiens; sçavoir, leur grand nombre de mousquetaires, dont les armes sont beaucoup meilleures dans un combat, que ni les fléches, ni les traits, & les pavesades ou parapets de planches élevées sur les bords des galeres, pour mettre les soldats à couvert pendant qu'ils tirent.* Quelqu'un lui parlant de la victoire de Lepante, comme d'une perte pour le grand seigneur, dont il n'étoit pas dédommagé par la conquête du royaume de Cypre; il répondit en souriant: *Vous nous avez coupé la barbe; mais le poil nous reviendra; & les Venitiens ne pourront rejoindre au corps de leur état, la partie que nous leur avons enlevée.* Le general Colonne visitant les prisonniers, commanda aux officiers de les traiter avec douceur; & se tournant vers Mehemet: *Apprenez de nous*, lui dit-il, *à pratiquer l'humanité, vous autres qui exercez tant de barbarie contre les Chrétiens.* Mehemet lui repliqua d'un air fort spirituel: *Votre seigneurie aura la bonté de pardonner notre ignorance; jusques ici nous n'avions fait que des prisonniers; & nous n'avions point encore été, comme esclaves, à l'école des Chrétiens.* * Gratiani, *histoire de Cypre.*

MEHERAH, ville de l'Iemen ou Arabie heureuse, dans le terroir de laquelle il ne croît point d'autre arbre, que celui qui porte le ben. Cette plante y croît en si grande quantité, que les troupeaux de moutons & de chameaux s'en nourrissent. * D'Herbelot.

MEHERDATE, roi des Parthes, fils de Vonones, avoit été donné en ôtage à l'empereur Auguste par Phraates III. son ayeul, & fut renvoyé avec le titre de roi, par Claudius. Lorsque ce prince fut prêt d'entrer dans son royaume, Izate roi des Adiabeniens dans l'Assyrie, qui l'étoit venu joindre pour l'aider à remonter sur le thrône, l'abandonna, & Gotarzes, fils d'Artaban, le fit prisonnier l'an 50. de Jesus-Christ. Cet usurpateur lui fit couper les oreilles, & le laissa vivre après cette ignominie. * Tacite, *annal. l.* 11. & 12.

MEHUN, *cherchez* MEUN.

MEIBOM (Henri) de Lemgow en Westphalie, nâquit en 1555. & mourut en 1625. Il a fait des notes sur les quatre monarchies de Sleidan. Il a publié les anciens écrivains Saxons. Ses poësies se trouvent *tom. IV. del. Germ. pag.* 310. * Joh. Pet. Lotichius, *part.* 3. *bibl. poet. pag.* 173. Zeillerus, *p.* 2. *de hist. pag.* 90.

MEIBOM (Jean-Henri) medecin, a écrit, *Epistola de flagrorum usu in re venerea.* Lugd. ann. 1643. La vie de Mecenas en 1653. Un livre sur le vin & sur la biere en 1668. * Konig.

MEIBOM (Marc) publia sept auteurs de la musique ancienne en 1652 & un dialogue sur les nouvelles proportions. * Bartholinus, *in Danis, pag.* 98.

MEICH, *cherchez* CANDIDUS PANTALEON.

MEIER (Jacques) prêtre, *voyez* MEYER.

MEIGRET (Jean) president au parlement de Paris, étoit de Lyon & frere de *Lambert* Meigret, assez renommé sous le regne de François I. qui le fit contrôleur des guerres, ce qu'on nommoit alors trésorier des blancs de Milan. Jean Meigret parut entre les plus celebres avocats de Paris, & fut honoré par le roi l'an 1521. de la charge de conseiller clerc au parlement. L'an 1551. il fut nommé président à mortier, & mourut au mois de Mai de l'an 1556. à Paris, où il fut enterré dans l'église des enfans Rouges. Sa posterité est rapportée par Blanchard, dans son histoire des présidens au parlement de Paris. * *Consultez* aussi l'histoire de M. de Thou; l'éloge historique de la ville de Lyon, du P. Menetrier; & Marc-Antoine Muret, qui parle avec éloge de Louis Meigret, un des neveux du président, lequel se rendit celebre dans les lettres.

MEIGRET (Amedée) frere du president Jean Meigret, & de Lambert Meigret contrôleur des guerres, entra dans l'ordre de saint Dominique, & fut reçu docteur en theologie le 15. Juin 1520. C'étoit un grand prédicateur, mais dans un sermon qu'il prononça à Grenoble, il lui échappa quelques propositions qui furent censurées par la faculté le 9. Mars 1524. On a de lui deux traités philosophiques, *De cælo & mundo, de generatione & corruptione.* * Echard, *script. ord. FF. Pred.*

MEIGRET ou MAIGRET (Louis) Lyonnois, se fit connoître vers le milieu du XVI. siecle, par la contestation qui s'éleva en ce tems sur l'orthographe françoise. Maigret y donna occasion, en publiant l'an 1545. un *traité touchant le commun usage de l'écriture françoise, auquel est debattu des fautes & abus en la vraye & ancienne puissance des lettres.* Quoiqu'il fût un des meilleurs écrivains de son siecle pour notre langue, il trouva des adversaires. Le sieur des Autels écrivit contre son ouvrage un *traité touchant l'ancienne écriture françoise, & l'orthographe* qui avoit été en usage jusqu'alors, pour confondre ceux qu'il appelloit *Meigretistes*, & qui se multiplioient beaucoup. Jacques Pelletier publia à Poitiers ses *dialogues de l'orthographe & prononciation françoise*, en 2. livres, où il pratiqua le premier les nouvelles regles d'orthographe qu'il vouloit introduire; il ajoûta à la fin de cet ouvrage une apologie à Louis Maigret. En même tems Loüis Maigret publia à Paris le traité de la *grammaire françoise*, la *réponse à l'apologie de Jacques Pelletier*, & un autre livre de *défenses* touchant son ortographe françoise, contre les censures de Guillaume Desautels & ses adherens. L'an 1551. Desautels fit imprimer à Lyon, *la replique aux furieuses défenses de Louis Meigret touchant son orthographe, & la question de notre écriture françoise.* Meigret, dès la même année, fit un nouveau livre, qui eut pour titre, *la réponse à la desesperée replique de Guillaume Desautels.* Laurent Joubert voulut renouveller la dispute, & publia en 1579. à Paris, un dialogue sur la *cacographie françoise, avec annotations sur son orthographie*; mais cela fut sans succès. Le président Expilly écrivit aussi sur le même sujet, & publia à Lyon l'an 1618. un traité *in folio* de l'*orthographe françoise*, selon la prononciation de notre langue. Les étrangers ont eu la curiosité de traiter aussi cette matiere. Jerôme-Ambroise Langen-Mantel publia l'an 1669. à Ausbourg, un livre de l'orthographe de la langue françoise. Plusieurs modernes ont tâché d'introduire la coûtume d'orthographier en françois, comme l'on prononce; mais ils n'y ont pas encore pû réüssir: toutes les vaines raisons qu'ils apportent pour appuyer une telle orthographe, sont parfaitement bien refutées par M. l'abbé Regnier de l'académie françoise, dans sa grammaire françoise à l'article de l'orthographe. * Scævol. Sammarth. *elog. l.* 3. l'abbé Gallois, *Journal du* 17. *Decembre* 1668. Baillet, *Jugemens des sçavans sur les grammair.* M. l'abbé Regnier-des-Marais, *grammaire françoise.*

MEILLERAYE (ducs de la) *cherchez* PORTE (Charles de la)

MEIMAC, abbaye du Limosin, située à sept lieuës de la ville de Tulle, vers le nord. * Maty.

MEIMEND: il y a deux villes ou grosses bourgades en Perse, qui portent ce nom. La premiere est dans la province de Zablestan, ou Rostamdar, ancien patrimoine & gouvernement du fameux Rostam. Cette ville

est des dépendances de la ville royale de Gaznin ou Geznah. Le terroir de cette ville est tres-agreable, car il est arrosé de quantité d'eaux vives & coulantes, ce qui fait qu'il porte les meilleurs fruits de toute l'Asie. L'autre ville qui porte le nom de *Meimend*, est située à deux journées de la ville de Schiraz en tirant vers le midi, & n'a rien de considerable.* *Le geographe Persien, dans le troisieme climat.*

MEIN, riviere d'Allemagne dans la Franconie, a sa source près de Culembach, dans le même pays. Les Latins la nomment *Mœnus*, & quelques auteurs du bas empire *Moganus*, & les Allemands *der Meyn*. Elle passe près de Bamberg, à Surinford, à Virtzbourg, à Verthaim, à Duisbourg, à Francfort, & se jette dans le Rhin près de Mayence, après avoir reçu le Regnitz, le Sala, &c.

MEINARD, *voyez* MAYNARD.

MEINENGEN, titre des cadets des ducs de Saxe, *voyez* SAXE.

MEINGRE (Jean le) *voyez* BOUCICAUT.

MEINGOW, c'est le nom qu'on donne à une contrée de la Franconie. Elle s'étend le long du Mein, depuis la ville de Wurtzburg, jusqu'à Aschaffembourg.* Maty *dictionnaire.*

MEINUNGEN ou MEININGEN, ville de la Franconie en Allemagne. Elle est capitale du comté d'Henneberg, & le siege de la chambre de la regence du pays. On la trouve sur la Werra, à trois lieuës de Smalkade, vers le midi. * Maty.

MEISNER (Balthasar) theologien de grande réputation, nâquit en 1587. & mourut en 1628. Il fut professeur en theologie à Wittemberg. Il avoit pour devise, ces paroles de Jesus-Christ, *heureux ceux qui sont doux.* Il publia une *anthropologie*, une *philosophie sobre*; un *traité du purgatoire.** Spizelius *in templo honoris, pag.* 60. Henning. Wite *in theol. pag.* 215. Il y a eu un EUSEBE MEISNER, qui publia en 1674. *le politique de cour.* Un JEAN MEISNER, professeur en theologie à Wittemberg, qui publia en 1664. ses exercitations sur l'évangile selon saint Matthieu; & un MICHEL MEISNER, qui donna en 1623. un livre sur les stigmates. * Konig.

MEISSEN, *cherchez* MISNIE.

MEISSEN, sur l'Elbe, ville d'Allemagne dans la Saxe, a été autrefois capitale de la Misnie, & a eu titre d'évêché. Le pays appartient presentement aux Protestans, & la ville qui étoit autrefois à l'évêque, dépend de l'électeur de Saxe. Il y a un beau pont de bois sur l'Elbe. L'évêché y fut fondé en 952. & Buchard, chapelain de l'empereur Othon, en fut le premier prelat. * *Consultez* Bertius au sujet de Meissen.

MEISSENHEIM, petite ville du cercle électoral du Rhin en Allemagne. Elle est capitale d'un petit gouvernement du duché des Deux-Ponts, & située sur le Lauter, environ à trois lieuës de Creutznach vers le sud. * Maty, *diction.*

MEISTER (Joachim) de Gorlitz en Bohême, nâquit en 1532. & mourut en 1587. Il sçavoit si bien le grec, que des Grecs de naissance ayant oüi avec quelle facilité il parloit leur langue, s'écrierent, l'Italie n'est que barbarie en comparaison du sçavoir des Allemands dans la langue greceque. Il a écrit touchant Eutyches & ses erreurs. Il a composé un poëme heroïque en trois livres, contenant la vie de l'empereur Rodolphe de Habsbourg. Ses poësies se trouvent dans le *tome II. delit. Germ. pag.* 321.* *Voyez* Melchior Adam, *in elog. philolog. pag.* 387.

MEKELBOURG, *cherchez* MECKELBOURG.

MEKELEN, *cherchez* MALINES.

MELA ou LA MELA, riviere auprès de Bresse en Italie, dans le pays des Cenomans. Elle se jette dans l'Oglio, qui se joint ensuite au Pô. * Catulle parle de cette riviere, *carm.* 68.

MELA, *cherchez* POMPONIUS MELA. JEAN II. patriarche d'Alexandrie, & MILEVE ville.

MELA, l'un des plus grands seigneurs de la cour d'Archelaüs roi de Cappadoce, fut envoyé par ce prince ambassadeur à Herode *le Grand*, afin de moyenner par ses bons offices la reconciliation du pere avec le fils. Mais Herode fit comparoitre son fils Alexandre qui étoit prisonnier devant Mela, & l'embarrassa dans des demandes d'où l'on put conjecturer, qu'Archelaüs trempoit dans le crime supposé & prétendu de son gendre. * Josephe, *antiq. liv. XVI. c.* 16.

MELAINE ou MELANIUS, évêque de Rennes en Bretagne, dans le VI. siecle, fut tiré d'un monastere pour être mis sur le siege de Rennes, vers l'an 500. Il assista au concile d'Orleans de l'an 511. & mourut en 530. On fait sa fête le 6. de Janvier, & à Rennes le 6. de Novembre. * *Anonym. apud Bolland.* Sammarth. *Gall. Christ.* Le Cointe, *ad an.* 530. Baillet, *vies des Saints, mois de Janvier.*

MELAMPE, *Melampus*, d'Argos, augure & celebre medecin Grec, fils d'Amythaon & de Doripe, & ainsi appellé parce que sa mere l'avoit exposé couvert, à l'exception des pieds que le soleil noircit, vivoit du tems de Prœtus roi des Argiens, vers l'an du monde 2655. & 1380. avant Jesus-Christ, & non pas après Empedocle, comme Pierre Castellan, Neander, & quelques autres se le sont imaginé. Il guerit les filles de Prœtus, qui étoient furieuses, en leur donnant de l'hellebore, qu'on nomma depuis *Melampodium*, en épousa une, nommée *Iphianasse*, & eut aussi bien que son frere Bias, une troisieme partie du royaume d'Argos. On dit qu'il aida Bias à enlever les bœufs d'Iphiclus, qu'il restitua à Neleus. On a quelques livres de medecine sous son nom, mais qui sont fort suspects de suppositions. On lui a élevé des temples, & offert des sacrifices. Un des chiens d'Acteon portoit le même nom. * Homer. *Odyss. penult.* Herodot. *l.* 9. Virgil. *Georg. l.* 3. Tibull. *ad Messal. l.* 4. Ovid. *Metamorphos. l.* 3. *fab.* 2. Pausan. *l.* 1. Pierre Castellan, *in vit. illust. medic.* Jean Neander, *in syntag. de medic.* Juste, *chron. med.* Vander Linden, *in script. medic.* Vossius, *de Phil. cap.* 11.

MELAN (Claude) celebre graveur en taille-douce; il avoit deux grands avantages sur la plûpart de ceux de sa profession. Le premier c'est qu'il n'avoit pas seulement le don de graver avec beaucoup de grace & d'élegance les plus beaux tableaux des plus excellens maîtres; mais qu'il étoit aussi l'auteur & l'ouvrier de la plûpart des desseins qu'il gravoit; de sorte qu'on doit le regarder comme un habile graveur & comme un grand dessinateur tout ensemble: on pourroit encore ajoûter & comme peintre, car il a peint plusieurs tableaux d'un tres-bon goût & d'une tres-belle ordonnance. Le second avantage, plus grand encore que le premier, c'est qu'il a inventé lui-même la maniere admirable de graver, dont il s'est servi dans la plûpart de ses ouvrages. Les graveurs ordinaires ont presque autant de tailles differentes, qu'ils ont de differens objets à representer. Autre est celle dont ils se servent pour la chair, soit du visage, soit des mains ou des autres parties du corps, autre celle qu'ils employent pour les vêtemens, autre celle dont ils representent la terre, l'eau, l'air & le feu, & même dans chacun de ces objets ils varient leur taille, & le maniement de leur burin en plusieurs façons differentes. Melan imitoit toutes choses avec de simples traits mis auprès les uns des autres, sans jamais les croiser en quelque maniere que ce soit, se contentant de les faire ou plus forts ou plus foibles, selon que le demandoient les parties, les couleurs, les jours & les ombres de ce qu'il representoit. Il a porté cette gravure à une telle perfection, qu'il n'est pas possible d'y rien ajoûter; & pas un de ceux qui l'ont suivi n'a entrepris d'aller plus loin dans cette sorte de travail. Ce n'est pas qu'il ne sçût pratiquer à la maniere ordinaire des autres graveurs: il a fait beaucoup d'estampes à double taille, qui sont tres-belles & tres-estimées; mais il s'est plus adonné à celle qui est simple: & c'est par celle-là qu'il s'est plus distingué. Parmi ses ouvrages dont le nombre est tres-grand, il y en a un qui paroît meriter être plus admiré que les autres. C'est une tête de Jesus-Christ dessinée & ombrée avec sa couronne d'épines, & le sang qui ruisselle de tous côtés, d'un seul & unique trait, qui commençant par le bout du nez, & allant toûjours en tournant, forme tres-exactement tout ce qui est representé dans cette estampe, par la seule difference épaisseur de ce trait, qui selon qu'il est plus ou moins gros, fait des yeux, un nez, une bouche, des jouës, des cheveux, du sang & des épines; le tout si bien repre-

santé, & avec une telle marque de douleur & d'affliction, que rien n'est plus triste ni plus touchant. Son œuvre, ou le recüeil de ses ouvrages contient une infinité de pieces tres-curieuses. Il fut choisi pour representer les figures antiques & les bustes du cabinet du roi de France. Son burin réüssit parfaitement dans ces sortes d'ouvrages, qui étant tout d'une couleur, s'accommode bien de l'uniformité de sa gravure, laquelle n'étant point croisée conserve une blancheur tres-convenable au marbre qu'elle represente. Il avoit encore ceci de particulier, que les choses qu'il avoit gravées avoient plus de feu, plus de vie & plus de liberté, que le dessein même qu'il imitoit, contre ce qui arrive à tous les autres graveurs, dont les ouvrages sont toûjours moins vifs & moins animés que le dessein & le tableau qu'ils copient; ce qui ne peut venir, que du goût qu'il prenoit à son travail, & de l'extrême facilité qu'il avoit à conduire son burin en la maniere qu'il lui plaisoit. Il avoit son logement aux galeries du louvre, que son merite seul lui avoit fait donner. Il y mourut le 9. de Septembre de l'année 1688. âgé de 94. ans, & est enterré dans l'église de saint Germain l'Auxerrois. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France*.

MELANCHTHON (Philippe) nâquit le 16. Février de l'an 1497. à Bret ou Bretin, ville du bas Palatinat du Rhin, & eut pour pere & mere *Georges* Schwarzerd, qui avoit soin des armes dans la maison des princes Palatins; & *Barbe* Reuchlin, sœur de *Jean* Reuchlin, dit *Capnion* ou *Fumée*. Melanchthon perdit son pere à l'âge de 12. ans. Sa mere se rendit aux avis de son ayeul maternel, & l'envoya continuer ses études à Phortzein en Suabe. A l'imitation de son oncle, il changea son nom de famille pour prendre celui de Melanchthon, mot grec, signifiant la même chose que *Showarzerd*, c'est-à-dire, en Allemand *terre noire*. Melanchthon vint à Heidelberg l'an 1509. il y reçut le degré de bachelier le 10. Juin 1511. n'étant âgé que de 14. ans. Il vint à Tubinge, où il fut reçû docteur le 25. Janvier 1514. Il fit de grands progrès dans les belles lettres, & s'acquit une grande connoissance des sciences humaines, des langues & de la philosophie. Il devint professeur de Wirtemberg l'an 1518. n'étant encore âgé que de 22. ans. Il tomba entre les mains de Luther, qui abusa de sa facilité & de tous ses talens, & lui fit embrasser ses erreurs. En 1521. n'étant âgé que d'environ 24. ans, il publia une apologie contre la censure des docteurs de Paris qui les avoient condamnées. Cette piece étoit intitulée: *Adversus furiosum Parisiensium Logastrorum decretum*. Depuis Melanchthon fit paroître une si grande inconstance en fait de religion, qu'on le surnommoit communement *le brodequin d'Allemagne*. En effet il s'attacha en partie aux sentimens de Zuingle, pour la doctrine de l'eucharistie; & voulant inventer quelque chose qui fût de son goût, il assura qu'on devoit expliquer ces paroles, *Hoc est corpus meum*, par ces autres, *Hoc est participatio corporis mei*. On dit aussi qu'il changea quatorze fois d'opinion au sujet de la justification. Melanchthon composa en 1530. la confession dite d'Ausbourg, & fut chef de ceux qu'on appella *Confessionites*, *Mols-Lutheriens*, *Adiaphoristes* & *Melanchthoniens*. Il mourut le 19. Avril 1560. à Wittemberg en la 64. année de son âge, & laissa divers ouvrages d'esprit & de controverse. De son épouse *Catherine* Crappe, il eut deux fils & deux filles. Au reste, c'étoit le docteur le plus honnête & le plus doux de tous les Protestans. Le roi François I. qui aimoit naturellement les sçavans, voulut voir Melanchthon, dont la reine de Navarre sa sœur, lui avoit parlé fort avantageusement; mais François cardinal de Tournon, rompit habilement ce coup, dont il craignoit les suites. On dit que Melanchthon peu avant sa mort, ennuyé de tant de disputes de religion, voulut quitter Wirtemberg & se retirer en Pologne; mais qu'une mort precipitée l'empêcha d'executer son dessein. On ajoûte que sa mere le supplia un jour de lui dire ingenuëment quelle étoit la meilleure religion; & que Melanchthon lui répondit que la nouvelle étoit la plus plausible, mais que l'ancienne étoit la plus sure. Il ne faut pas croire que ce fut à la mort même de Melanchthon, que sa mere le consulta, ainsi que ledit Florimond de Raymond, puisqu'elle étoit morte dès l'an 1529. * Florimond de Raimond, *l. 2. c. 9. orig. har.* Sandere, *har.* 188. Prateole, *de har.* Sponde, *in ann.* Camerarius, *in vit. Melancht.* Lindan. Hosius. Gautier. Melchior Adam, *in vit. phil. & theol. German.* Bayle, *dict. crit. &c.*

MELANDER, baron de Holtzappel, Allemand, general des troupes de l'empereur, se distingua dans le XVII. siecle, pendant les guerres qui finirent par la paix de Munster, & s'éleva par son courage aux premieres charges militaires. On lui confia la conduite des troupes de Hesse en 1634. & quoiqu'il eût été obligé de prendre la fuite devant les ennemis, il rendit bon compte de la commission qu'on lui avoit donnée. Il fût plus heureux l'an 1646. lors qu'étant general des troupes du cercle de Westphalie, il s'opposa aux desseins des ennemis dans le diocese de Cologne. Après la mort de Galeas, l'empereur lui donna le commandement de son armée. Il ne promettoit pas moins que de rétablir ses affaires & l'autorité de ce prince. On murmuroit cependant de ce qu'un Calviniste sans naissance avoit été preferé à tant de grands seigneurs Catholiques. Melander voulut faire connoître qu'on avoit eu raison de se confier en lui. Il alla s'opposer aux Suedois, qui avoient passé le Danube, & qui s'approchoient d'Ausbourg; mais ayant été abandonné, il fut percé de deux coups, & porté dans cette ville, où il mourut le même jour au mois de Mai 1648.

MELANIE, dame Romaine, de l'illustre maison des Antoines, petite-fille de Marcellin, qui avoit été consul l'an 341. avec Probin, vint au monde deux ans après. Elle fut mariée fort jeune, & en une même année, perdit son mari & deux de ses fils. Il lui en restoit un fort jeune, nommé Publicola qui fut preteur de Rome. Elle entreprit en 366. un voyage en Egypte. Etant arrivée à Alexandrie, & instruite par le prêtre Isidore, des vertus des solitaires de Nitrie, elle alla les visiter, & leur fit des presens considerables. De Nitrie elle revint à Alexandrie, où elle vit le celebre aveugle Didyme. Elle se déclara alors la protectrice des Catholiques, chassés par les Ariens, sous l'empire de Valens l'an 373. On dit qu'elle en nourrit pendant trois jours jusqu'à cinq mille, & qu'elle soulagea les autres. Elle suivit ceux qui furent relegués en Palestine, jusqu'au nombre de 112. presque tous évêques & prêtres. Rufin prêtre d'Aquilée, qui s'étoit attaché à Didyme pendant son séjour à Alexandrie, & qui ayant été enveloppé dans la persecution avec les autres prêtres Catholiques, avoit été mis en prison, puis banni comme eux, accompagna Melanie en Palestine. Ils vinrent ensemble à Jerusalem, où elle demeura 25. ans entiers. Elle continua d'assister les confesseurs exilés pour la foi, & bâtit un monastere dans la ville de Jerusalem, où elle assembla cinquante vierges, avec lesquelles elle mena une vie reguliere & penitente, sous la direction de Rufin. Cependant Publicola, fils de Melanie, épousa à Rome une femme de sa qualité, nommée Albine, & eut d'elle la jeune Melanie, vers l'an 388. Elle n'avoit que dix-huit ans, lorsqu'elle fut mariée à Pinien, fils de Severe, qui avoit été gouverneur de Rome. Cette jeune femme ayant perdu ses deux enfans, prit la resolution de se retirer. Sa grande mere s'embarqua vers l'an 405. pour la venir trouver en Italie; mais ce fut sans la compagnie de Rufin, qui étoit revenu à Rome en 398. & delà s'étoit retiré à Aquilée. En passant elle visita saint Paulin à Nole. Etant arrivée à Rome, elle convertit à la foi de Jesus-Christ Turcius Apronianus, mari de sa niece Avite, instruisit sa belle-fille Albine, & confirma sa petite-fille Melanie dans la résolution qu'elle avoit prise de vivre dans la continence perpetuelle, du consentement de son mari Pinien. Publicola mourut vers l'an 409. sa mere Melanie supporta cette affliction avec toute la constance possible. Elle passa en Sicile avec Albine & la jeune Melanie, lorsque les Goths, sous la conduite d'Alaric, vinrent pour la premiere fois mettre le siege devant la ville de Rome en 1410. Rufin étoit de ce voyage, & mourut en Sicile; & l'ancienne Melanie étant allée de Sicile à Jerusalem, y mourut 40. jours après y être arrivée. Albine, Pinien, & Melanie passerent en Afrique, & firent leur demeure dans la ville de Tagaste, dont Alipe étoit évêque. Etant allés à Hippone pour voir saint Au-

gustin, le peuple de cette ville voulut faire ordonner prêtre Pinien. Pinien le refusa; mais il promit qu'en cas qu'il entrât dans le clergé, ce seroit dans celui de l'église d'Hippone. Ces illustres étrangers bâtirent à Tagaste deux monasteres, l'un pour les hommes & l'autre pour les filles. Après avoir demeuré plus de six ans en Afrique, ils allerent à Jerusalem, & voyagerent en Egypte & en Palestine. Mais leur demeure ordinaire fut en Palestine. Pelage voulut les attirer dans son parti; mais saint Augustin, à qui ils écrivirent sur ce sujet, les en détourna. Après la mort d'Albine, Melanie & Pinien se separerent; Pinien se retira dans une communauté de trente religieux, & y mourut quelques années après. Melanie demeura recluse pendant quatorze ans dans une cellule du mont de Oliviers, où elle établit un monastere. Elle fit neanmoins l'an 436. un voyage à Constantinople, pour convertir Volusien frere de sa mere Albine, & de-là revint en Palestine, où elle mourut. L'année de sa mort n'est pas certaine. * Hieronym. *epist.* 25. Paulin, *epist.* 10. Rufin, *invectiva* 2. *& lib.* 2. *hist.* Pallad. *hist.* Lausiac. *August. epist.* 124. 125. 126. 246. *de gratia Christi*, *c.* 2. 32. Baillet, *vies des Saints*, *au* 31. *Decembre*, *jour auquel on fait la fête de sainte Melanie.*

MELANION, fils d'*Amphidamas*, & petit-fils de *Lycurgue* roi d'Arcadie, vainquit à la course la belle Atalante, que son pere Jasus avoit promise en mariage à celui qui la devanceroit. Cette princesse fut arrêtée dans sa course par trois pommes d'or que Melanion eut l'adresse de jetter devant ses pas, suivant le conseil que Venus lui en avoit donné: ce qui lui procura la victoire. Jasus refusant de donner sa fille au vainqueur, elle s'échappa avec Melanion, & se retira avec lui dans une caverne, pour s'y cacher pendant quelque tems; mais ils furent devorés par les lions. Ovide rapporte autrement cette fable. Il fait Hippomene le vainqueur, & dit qu'ils furent metamorphosés en lions, pour s'être connus dans un temple de Cybele où ils s'étoient retirés. D'autres disent que Melanion étoit le même que Meleagre, amant d'Atalante, fille de Schenée roi d'Arcadie, & celebre pour avoir tué le sanglier de Calydonie. * Pausanias, *in Eliac.* Apollodore, *l.* 3.

MELANIPPIDE, poëte Grec, qui vivoit sous la LXV. olympiade, vers l'an 520. avant Jesus-Christ, étoit fils de Criton, & composa diverses pieces en vers. * Athenée, *l.* 14. & Suidas.

MELANIPPIDES, dit *le Jeune*, poëte lyrique de Milet, étoit fils d'une sœur de Melanippe dont nous venons de parler, & vivoit sous la LXXX. olympiade, vers l'an 460. avant J. C.

MELANTA GRANDE, MELONTA. C'est un bourg de la Dalmatie, situé sur le golfe de Venise, à quelques lieuës de celui de Cattaro vers le couchant. Quelques geographes prennent ce lieu pour la ville appellée anciennement *Ascrivium*, *Ascrivion*, & *Ascrovium*, que d'autres mettent à *Castel Nuovo*, & Dominique Niger à *Cattaro*. * Maty.

MELANTHIUS, historien Grec, qui a écrit de l'Attique, & qui est cité par Athenée dans le VII. livre, & par Harpocration, est different d'un autre de ce nom, que Pline met entre les peintres illustres, *l.* 35. *c.* 7. & qui avoit écrit de son art, comme nous l'apprend Diogene *Laerce*. On met encore un troisiéme MELANTHIUS, poëte tragique, qui vivoit du tems de Cimon. Il composa aussi des elegies: ce qui a fait croire à Simler qu'il devoit distinguer Melanthius *le Tragique* de cet autre; mais il y a apparence que c'étoit le même. * Suidas & Vossius, *de histor. & poët. Græc.*

MELANTHO, fille de *Prothée*, qui avoit accoûtumé de se divertir dans la mer, montée sur le dos des Dauphins. Neptune étant amoureux de sa beauté prit la forme d'un de ces poissons, & après l'avoir portée quelque tems sur son dos dans la mer, l'enleva & en joüit. * *antiq. Rom.*

MELANTHUS, prince de Messene, fils d'*Andropompe*, & descendant de Nestor, dans le Peloponnese, ayant été banni de son pays, consulta l'oracle pour sçavoir où il pourroit s'établir. On dit que l'oracle lui repondit, que ce seroit où il ne trouveroit que des têtes & des pieds à manger. Lorsqu'il fut arrivé dans l'Attique à Eleusine, il logea dans une maison où l'on venoit de faire une fête, & où l'on avoit tout mangé, à la reserve des têtes & des pieds des animaux. Aussi-tôt il se souvint de l'oracle. Quand il arriva dans ce pays, les Atheniens étoient en guerre avec les Beotiens. On proposa de la finir par un combat singulier entre les rois des deux peuples, Xanthus roi de Thebes, & Thymetés roi d'Athenes. Ce dernier ayant refusé de se battre, ce Melanthus accepta le parti, tua Xanthus, merita par cette action le royaume d'Athenes, & regna 37. ans. La 24. année de son regne les Heraclides firent une descente dans le Peloponnese, & s'en rendirent les maîtres. Son fils Codrus, dernier roi des Atheniens, lui succeda l'an 1092. avant Jesus-Christ. * Herodot. Humphridus Prideaux, *marmor. arondel.* Strabon Pausan. M. Du Pin, *bibliotheque universelle des hist. prof.* Il y a eu un MELANTHUS Cyzicenien, qui fut tué dans un combat nocturne avec son frere Arés. Valer. Flacc. Et un fleuve de ce nom en Sarmatie, qui se décharge dans le Borysthene.

MELANTHOIS (le quartier de) autrefois *Medenensense territorium*. C'est une contrée de la châtellenie de Lille en Flandres. Le Melantois est entre les rivieres de Marque & de Duelle. Ses lieux principaux sont, Lille, Seclin & Anappes. * Maty.

MELAS riviere de Thrace, la même que l'armée de Xerxés desécha en y bûvant, selon Herodote. Les uns, comme Nardus, la nomment *la Mere*; & les autres, comme Belon, *Larissa*. Il y en a une autre de même nom, selon Strabon, qui passe près de Cesarée en Cappadoce, & se decharge dans l'Euphrate. Castalde dit qu'on la nomme aujourd'hui *Gensu*. Solin en met une dans l'Ionie. Strabon & Pline parlent d'une autre, que le Noir nomme *Crionero*, & qui separe la Pamphylie & la Cilicie. Les mêmes auteurs parlent encore d'un fleuve Melas, qui sort du Mont-Parnasse, qui est navigable au commencement de sa course, croît au solstice d'Eté, comme le Nil, & fait que les brebis qui paissent sur ses bords deviennent noires. Enfin, on met un autre fleuve de ce nom dans la Lycie, où Latone metamorphosa les habitans en grenoüilles; un dans l'Arcadie; un dans la Mygdonie en Macedoine; & un autre en Sicile près de Termini.

MELAS (Saint) evêque de Rhinocorus sur les frontieres d'Egypte dans la Palestine, florissoit dans le IV. siecle du tems des empereurs Valentinien & Valens. Il fut chassé de son siege l'an 174. par l'ordre de l'empereur Valens: on ne sçait pas où il fut relegué: l'église honore sa memoire au 16. Janvier. Solon son frere lui succeda. Il y eut en même-tems proche de cette ville, un celebre abbé, nommé *Denys*: l'historien Sozomene remarque que l'église de Rhinocorus étoit encore florissante plus de 60. ans après l'épiscopat de saint Melas, & que la vie commune des clercs y étoit établie. * Sozomen. *l.* 6. *hist. cap.* 31. Baillet, *vies des Saints*, *mois de Janvier.*

MELASSO ou MELAZZO, ville de Sicile dans le Val de Demona, près de Messine.

MELASSO, ville de la province nommée Aidinelli dans la Natolie, étoit anciennement appellée *Milasa*, & étoit comprise dans la Carie, province de l'Asie mineure. C'est le siege d'un évêque suffragant de l'archevêque de *San-Croce*. Au reste ce n'est pas l'ancienne ville de Milet, *Miletus*, comme Ortelius, Ferrari, & quelques autres l'assurent. On en rapporte deux preuves constantes: la premiere est fondée sur ce que l'on a trouvé à Palatschia, qui est à deux journées de-là, une belle inscription, où les mois de *nius Milesius* sont repetés cinq fois, ce qui montre que c'étoit la ville de Milet. L'autre preuve est que l'on voit encore à Melasso une colonne érigée en l'honneur de Menander fils d'Euthydemus, qui selon Strabon, étoit un des plus illustres citoyens de *Mylasa*. Hybreas orateur, fut cause que Labienus general des Romains, prit cette ville l'an 713. de Rome, & 41. avant Jesus-Christ. Strabon en parle avec eloge, & assure que sa situation la rendoit de difficile accès, & qu'elle étoit sur un precipice. * Strabon, *l.* 14. J. Spon, *voyage d'Italie*, *&c. en* 1675.

MELCHI: on trouve deux personnes de ce nom

dans la genealogie de saint Joseph époux de la sainte Vierge. Le premier étoit fils de *Janna*, & pere de *Levi*. Le second étoit fils d'*Addi* & pere de *Neri*. * *Luc*, III. 24. & 28.

MELCHIADE ou plûtôt MILTIADE, qui succeda à Eusebe sur le siege de Rome le 2. Juillet de l'an 311. avoit été prêtre du tems du pape Marcellin. L'empereur Maxence avoit rendu la paix aux églises d'Italie, & le pape envoya des diacres au prefet de Rome, pour faire rendre les églises & les biens des Chrétiens, suivant les ordres de l'empereur. Quand Constantin eut vaincu Maxence, il eut une consideration particuliere pour Miltiade, & le joignit aux évêques qu'il nomma pour juges de l'affaire de Donat. Il lui écrivit sur ce sujet une lettre qu'Eusebe nous a conservée. Melchiade assembla à Rome l'an 313. un concile de 15. évêques d'Italie, qui joints avec les trois évêques des Gaules nommés pour juges avec lui, deciderent la cause de Cecilien & des Donatistes. Ce fut Melchiade qui conclut & qui y prononça la sentence. Il mourut le 10. Janvier de l'an 314. & eut pour successeur saint Sylvestre. Les Donatistes l'accusoient du tems de saint Augustin, d'avoir livré les saintes écritures aux Payens pour être brulées, & d'avoir offert de l'encens aux idoles: mais c'étoit une calomnie qui fut refutée par les Catholiques. * Optat, *l.* 1. Eusèb. *l.* 7. *c.* 14. *l.* 10. *c.* 5. Augustin, *epist.* 162. & *collationis Carthaginensis dies tertia*, *c.* 17. & 18. Bucherius, *in cyclo paschali*.

MELCHIOR ADAM, *cherchez* ADAM.

MELCHIOR CANUS, *cherchez* CANUS.

MELCHIOR OSMAN Heretique, qui publioit diverses erreurs dans le XVI. siecle, défioit les predicateurs de Strasbourg de répondre à ses argumens. Il soûtenoit que le Verbe n'a point pris chair humaine dans le sein de la Vierge: que le salut dépend de nos forces, & que celui qui perd volontairement la grace, ne la recouvre jamais. Ses disciples furent nommés *Milchioristes*, & furent accusés de participer aux erreurs des Chiliastes, ou Millenaires. * Prateole, *vit. Melch.* Gautier, *chron. sec. XVI. c.* 34.

MELCHISEDECH, prêtre du Tres-haut, & roi de Salem, vint à la rencontre d'Abraham victorieux du roi Codorlahomor ou Chodorlahomor, l'an du monde 2123. & 1912. avant Jesus-Christ. Il le benit, & lui presenta du pain & du vin: ou selon l'explication des peres, il offrit pour lui du pain & du vin au Seigneur. Il n'y a gueres de dispute plus celebre dans l'histoire sainte, que celle qui se forme sur le sujet de Melchisedech, pour sçavoir quel homme c'étoit. Quelques peres Grecs ont cru qu'il étoit Payen; d'autres qu'il descendoit de Side fils d'un roi d'Egypte & de Lybie; mais plusieurs docteurs Latins assurent qu'il étoit le meme que Sem. Quoi qu'il en soit, il est du moins certain qu'il n'étoit ni un ange comme a cru Origene, ni le Saint-Esprit, non plus que Jesus-Christ, comme le prétendoient les Heretiques, qui de son nom furent appellés MELCHISEDECIENS, disciples de Theodore l'Argentier; mais un vrai homme, & un homme mysterieux. L'écriture ne parle point de sa genealogie, ne nomme ni son pere ni sa mere, & ne dit point en quel tems il commença & finit sa prêtrise. Il representoit le Messie comme le prêtre Eternel, qui devoit être sans pere sur la terre, comme il étoit sans mere dans le ciel; qui devoit établir un nouveau sacerdoce & un nouveau sacrifice, lequel s'offriroit jusques à la consommation du monde, sous les symboles eucharistiques du pain & du vin, où son corps & son sang seroient contenus. Saint Paul traite de cette figure dans l'épître aux Hebreux. Abraham offrit à Melchisedech les decimes de toutes les dépoüilles prises sur les ennemis; & en lui toute la nation Judaïque, & même la tribu de Levi fut benie: ce qui signifioit l'avantage du sacerdoce Chrétien sur le sacerdoce legal qui le devoit préceder. On ne sçait pas precisement quelle étoit cette ville de Salem, dont Melchisedech étoit roi. Josephe, saint Jerôme, Pererius & divers autres prétendent que c'est la même qui fut depuis appellée Jerusalem; quoique le même saint Jerôme écrivant à Evagre, croye que c'est Salem ville des Sichimites, dont il est parlé dans le 33. chapitre de la Genese; & la même qui est nommée *Salem*, dans saint Jean, chapitre 3. * *Genese*, *c.* 14. *Saint Paul*, *ad Hebr. c.* 7. Joseph. *Antiq. Jud. l.* 7. *c.* 11. S. Hieronym. *in tract. Heb.* Philon, *l. de Abraham.* Pererius, *in Genes.* Torniel, *ann. M.* 2118. *n.* 5. 6. & *seq.* & 2156. *n.* 1. & 2. Salian & Sponde, *in annal. vet. testam.* &c.

MELCHISEDECIENS, Heretiques, *voyez* THEODORE, Argentier.

MELCHITES: c'est le nom que l'on donne aux Chrétiens Orthodoxes Orientaux, qui suivent la doctrine du concile de Calcedoine, & reconnoissent deux natures en une personne, en quoi ils sont differens des Nestoriens, qui croyent deux personnes en Jesus-Christ, & des Jacobites qui ne reconnoissent en lui qu'une seule nature. Ce mot est tiré de l'hebreu, *Melech*, qui signifie *roi*, parce qu'ils suivent le decret du concile de Calcedoine, soûtenu par l'empereur Marcien, qui a eu beaucoup de part à cette décision. Peu de tems après ce concile, les ennemis de la doctrine qu'il avoit établie, leur donnerent le nom de *Melchites*: ainsi tous ceux qui reçoivent le concile de Calcedoine, sont mis au nombre des Melchites, par les differentes communions des Orientaux, tant Syriens que Grecs & Latins. Mais on a donné particulierement ce nom aux Chrétiens Orientaux, ou Syriens Orthodoxes sur le dogme de l'incarnation. Les Melchites ont traduit en arabe la Bible Grecque, les conciles, l'euchologe, & en un mot, tous les livres ecclesiastiques des Grecs. Gabriel Sionita dans un petit ouvrage qu'il a composé touchant la religion & les mœurs des peuples d'Orient, les appelle indifferemment, *Grecs* & *Melchites*. En effet, ils ne different en rien des Grecs pour la créance, & prennent le nom d'*Orthodoxes*, à l'égard des autres societés Chrétiennes du Levant, qui sont partagées en differentes sectes. Le même Sionita assure qu'ils nient le Purgatoire, & que dans tout l'Orient il n'y a point de Chrétiens qui soient si fort opposés à la primauté du pape. Mais cela n'est pas étonnant, puisqu'ils conviennent en toutes choses avec les Grecs Schismatiques. * *La perpetuité de la foy de* M. Arnauld, *tom.* 1. Simon, *hist. de la créance des églises du Levant.* M. l'abbé Renaudot, 4. *tom. de la perpetuité de la foy.*

MELCTAL (Arnold de) natif du canton d'Underwal en Suisse, étoit fils de *Henri*, auquel Landenberg gouverneur de cette province pour l'empereur Albert I. avoit fait crever les yeux. Arnold voulant se venger de cette cruauté, se joignit à Werner Stouffacher, du canton de Schwits, & à Walter Furstius, du canton d'Uri, tous deux vaillans hommes, pour consulter ensemble sur les moyens de secoüer le joug de la domination de la maison d'Autriche. Ils en formerent le projet le 14. Novembre de l'an 1307. & ce fut en la même année que Guillaume Tell, un des confederés, ayant aussi été tres-indignement traité de Grisler, le tua d'un coup de fléche. Alors il se fit une revolte generale dans ces trois cantons, sous la conduite de ces trois chefs, qui jetterent les fondemens de la liberté des Suisses. *Voyez* ARNOLD MELCHTAL. * Simler, *de republ. Helvet.*

MELCK, bourg dominé par un grand château. Il est sur une colline, à l'emboûchure de la Piela dans le Danube, dans la basse Autriche, à dix-huit lieuës au-dessus de Vienne. On prend ce bourg pour celui de Norique qu'on nommoit anciennement *Nomare*. * Maty, *diction.*

MELCOMB (Regis) communauté d'Angleterre dans le canton du comté de Dorset, qu'on appelle Ugscomb. Elle est située sur l'emboûchure de la riviere de Wey dans la mer, & unie par un beau pont de bois à la ville de Weymouth, située de l'autre côté de la riviere, & incorporée avec cette ville par un acte du parlement, du tems de la reine Elisabeth. Elle est gouvernée par un maire & par un alderman, mais elles nomment chacune deux deputés au parlement. * *diction. Anglois.*

MELDOLA, bourg avec titre de principauté. Il est dans l'état de l'église, dans la Romagne, aux confins de la Toscane, sur la riviere de Bedese, à six ou sept lieuës au-dessus de Ravenne. * Maty.

MELDORP, petite ville du Holstein en basse-Saxe. Elle est dans la Dithmarse, près de la côte, à quatre lieuës

de Tonningure, vers le midy. * Maty, *diction. geog.*

MELEAGRE, étoit fils d'Oëneus roi de Calydon & d'Althée, fille de Thestius. Les poëtes disent que dès qu'il fut né, sa mere vit les trois Parques auprès du feu, qui y mettoient un tison, en prononçant ces paroles: *Cet enfant vivra tant que ce tison durera.* Les Parques s'étant retirées, Althée se leva, prit ce tison, & le conserva avec beaucoup de soin. Meleagre fit depuis paroître son courage, en combattant contre le fameux sanglier de Calydonie, qu'il tua. Il étoit alors accompagné de plusieurs seigneurs, qui s'étoient assemblés pour exterminer cette furieuse bête, qui désoloit tout le pays: Atalante, fille de Jasius, roi d'Argos, qui avoit voulu se signaler dans cette rencontre, avoit donné le premier coup au sanglier: c'est pourquoi Meleagre lui en offrit la tête, comme la plus considerable dépoüille de cet animal. Les freres d'Altée, Plexippe & Toxée, en furent mécontens, & voulurent avoir cette tête; mais Meleagre les tua, & épousa Atalante dont il eut Parthenopé. Althée ne sçut pas plûtôt la nouvelle du meurtre de ses deux freres, que pour s'en venger elle jetta le tison fatal dans le feu, où elle le fit brûler peu à peu: ce qui causa une mort lente à Meleagre, qui se sentit dévorer les entrailles par des ardeurs insupportables. Sabin dit que cette fable se doit entendre de l'art magique, ou plûtôt du poison, qu'Altée employa pour faire perir Meleagre. *Voyez* ALTHEE. * Ovid. 8. *metamorph.*

MELEAGRE roi de Macedoine, succeda à son frere Ptolomée *Ceraunus* la 1. année de la CXXV. olympiade, & la 280. avant Jesus-Christ, la 474. de la fondation de Rome. Il soûtint environ deux mois une guerre contre les Gaulois; mais ayant été tué, & après lui Antipater fils d'un frere de Cassandre, qui ne regna que 45. jours, les Macedoniens donnerent la couronne à Sosthene. * Pausanias, *in Phoc.* Justin, *l.* 22. *&c.*

MELEAGRE, fils d'*Eucrate*, auteur Grec & poëte fort délicat, étoit natif de Gadare ville de Syrie, qui a été aussi nommée *Seleucie*, & florissoit sous le regne de Seleucus VI. qui fut le dernier des rois de Syrie. Le sejour ordinaire de Meleagre fut la ville de Tyr, où il avoit été élevé & instruit dans les sciences; mais sur la fin de ses jours il passa dans l'isle de Coos, qui est une de celles de l'Archipel, laquelle anciennement fut aussi nommée *Merope*, au rapport d'Etienne de *Bysance*; ce qu'il est necessaire de sçavoir pour entendre l'endroit de Meleagre où il en parle. Il a été le premier qui a recueïlli cet amas d'épigrammes grecques, que nous appellons *Anthologie*, & qu'il nomma lui-même de ce nom du grec Ἄνθος *fleur* & λέγω *cueillir*: parce qu'ayant choisi ce qu'il trouva de plus brillant & de plus fleuri, parmi les epigrammes de quarante-six poëtes de l'antiquité; il regarda son recueïl comme un bouquet de fleurs, & attribua une fleur à chacun de ces poëtes; comme le lis à Anytes; la rose, à Sappho; le narcisse, à Menalippidas; l'iris, à Nossides; la fleur de saffran, à Herinne; l'hyacinthe, à Alcée; le laurier à Samias; le lierre, à Leonidas; la violette, à Damagetes; le myrthe, à Callimachus; & ainsi des autres, comme nous l'apprenons de la préface que Meleagre mit à la tête de son recueïl en soixante vers, que le P. Vavasseur Jesuite, a donné le premier au public l'an 169. dans son livre, *de epigrammate.* Meleagre mourut dans l'isle de Coos. L'ordre qu'il avoit observé, n'étoit que celui des lettres de l'alphabet, qui commençoient le n om de chaque poëte, mais un certain Constantin Cephalas changea cet ordre dans la suite, & rangea les epigrammes par matieres, en quatre classes, comme on le trouve encore dans certains manuscrits. Après Meleagre, il y eut un certain Philippe de Thessalonique, qui fit du tems de l'empereur Auguste, un second recueïl d'épigrammes grecques, qu'il ne prit que de quatorze poëtes. Agathias en fit encore un troisiéme, environ cinq cens ans après, du tems de l'empereur Justinien. Enfin le moine Planute fit le quatriéme l'an 1380. & c'est l'Anthologie que nous avons presentement. * Le P. Vavasseur, *de epigram.* c. 1. 6.

MELECE ou plûtôt MELICE (*Melicius* & *Melitius*) évêque de Lycopolis, forma un schisme dans l'eglise d'Egypte vers l'an 306. Ce prélat ayant été trouvé coupable d'idolâtrie durant la persecution, & de beaucoup d'autres crimes, fut déposé dans un synode par Pierre évêque d'Alexandrie. Au lieu de recourir à la penitence, il se revolta contre ses juges, les calomnia, se separa de l'eglise, & se rendit un des principaux instrumens du tyran Maximin pour tourmenter les Fideles. Ceux qui suivirent son parti, furent nommés MELECIENS. Le second concile d'Alexandrie, où Osius présida l'an 319. fut en partie assemblé contr'eux. Le concile general de Nicée usant de clemence envers Melece, lui laissa le nom d'évêque dans son église, & lui interdit les fonctions episcopales. A l'égard de ceux qu'il avoit ordonnés, on résolut qu'ils seroient rehabilités. Cependant cette reconciliation ne dura pas. Saint Athanase, élû évêque d'Alexandrie, s'opposa courageusement aux nouveaux troubles qu'excita Melece contre l'ordre établi par le concile. Melece ordonna Arsene évêque des Hypselites qui s'étoit enfui d'Alexandrie, pour éviter la punition d'une action fort sale. Un peu avant que de mourir, il ordonna en sa place un de ses domestiques nommé *Jean*, & mourut vers l'an 326. Les Meleciens persecuterent saint Athanase avec une fureur extréme, conspirerent pour cela avec les Ariens, l'accuserent devant Constantin, & inventerent l'histoire d'Ischiras & d'Arsene. Depuis, saint Athanase les reçut à l'église; mais plusieurs d'entr'eux retomberent dans le schisme, & causerent de grands malheurs aux églises d'Egypte. Saint Epiphane. Saint Athanase, *Or.* 1. & 2. *Apol.* 2. *in Arian.* Socrate, *l.* 1. Sozomene, *l.* 2. Baronius, *in annal, A. C.* 306. *n.* 44. *& seq.*

MELECE, évêque d'Antioche, natif de Melitine, ville de la petite Armenie, étoit un homme irreprehensible, juste, sincere, craignant Dieu, & extrémement doux. Il fut élû évêque de Sebaste dans la petite Armenie, apparemment après qu'Eustathe eut été déposé, dans le concile de Melitine, vers l'an 357. Il signa la formule de foi des Acaciens, dans le concile tenu à Seleucie l'an 359. & fut confirmé dans le concile de Constantinople de l'an 360. De Sebaste, si l'on en croit Socrate, il fut transferé à Berée, puis à Antioche; mais il y a plus d'apparence qu'il n'a jamais été évêque de Berée & que ne pouvant souffrir l'indocilité du peuple de Sebaste, il se retira à Berée, d'où il fut appellé à Antioche. Après qu'Eudoxe eut quitté le siege de cette ville pour passer à celui de Constantinople, les Ariens & les Orthodoxes consentirent à son ordination, qui fut faite l'an 360. Quelque tems après l'empereur Constance, qui étoit alors à Antioche, pria ceux d'entre les évêques qui avoient le plus de talent pour parler en public, d'expliquer ces paroles de l'écriture: *Le Seigneur m'a créé au commencement de ses voyes pour ses ouvrages*; & ordonna que leurs explications fussent redigées par écrit pour les obliger à les faire plus exactes. George, évêque de Laodicée, expliqua le premier ces paroles, & répandit tout le venin de son erreur. Acace évêque de Césarée, apporta ensuite une explication qui tenoit le milieu, entre l'impieté d'Arius & la doctrine Catholique. Mais Melece proposa la doctrine Orthodoxe de l'église: on dit même que son archidiacre ayant osé lui fermer la bouche, il fit connoître sa doctrine par signe. Les Ariens s'assemblerent aussi-tôt pour le déposer, & ayant ordonné à sa place un Arien, nommé *Euzoius*, ils firent releguer Melece au lieu de sa naissance. Alors la plus saine partie du peuple se separa de ceux qui étoient infectés de l'erreur d'Arius, & s'assembla dans l'église des Apôtres, qui est dans l'ancienne ville. Mais outre les Catholiques, il y avoit encore à Antioche un petit nombre d'anciens Orthodoxes, qui après la déposition d'Eustathe, étoient demeurés sans évêque. Ceux-ci ne voulurent point se réünir à Melece, ni à ceux de son parti, quoiqu'il se fût separé des Ariens. Lucifer étant venu à Antioche après la mort de Constance, leur donna Paulin pour évêque, & Melece revint en cette ville; mais Euzoïus évêque des Ariens, demeura le maître des églises, jusqu'à ce que sous l'empire de Jovien, les Acaciens se réünirent avec lui, & firent profession de la foi Orthodoxe dans le concile d'Antioche, de l'année 363. Sous l'empire de Valens, Melece fut encore persecuté & envoyé en exil: mais il ne fut pas moins odieux aux Catholiques

Catholiques d'Occident qui supportoient Paulin, qu'aux Ariens. Saint Basile fit ce qu'il put pour réünir Melece avec les évêques d'Occident: il n'en put venir à bout de son vivant. Ce ne fut que neuf mois après sa mort, que Melece & Paulin convinrent qu'après la mort de l'un des deux, le survivant demeureroit seul évêque, & que cependant ils gouverneroient l'un & l'autre dans l'église d'Antioche ceux qui les reconnoissoient. Melece étant venu l'an 380. au premier concile de Constantinople, auquel il présida, mourut dans cette ville regretté de tous les évêques. Son corps fut transporté avec de grandes ceremonies à Antioche, où on le mit près du martyr saint Babylas. Les évêques d'Orient, sans avoir égard à la convention faite avec Paulin, élûrent en sa place Flavien, & après la mort de Paulin, ceux de son parti lui substituerent Evagre. Ce different fut porté au concile de Capouë, au jugement duquel Flavien ne voulut pas se soumettre. Evagre étant mort l'an 392. Flavien empêcha qu'on ne mit un évêque en sa place, & se réünit à l'Occident, par le moyen de saint Jean Chrysostome l'an 398. Saint Epiphane nous a conservé le discours que Melece fit devant l empereur pour la foi Orthodoxe. * Sanct. Gregorius *Nyssen. orat. funeb. Melet.* S. Joan. Chrysostomus, *in Melet.* Saint Basile, *epit.* 251. Saint Epiphane, *Her.* 73. Theodoret, *l.* 2. & 3. Sozomene, *l.* 4. Socrate, *l.* 2 Rufin, *l.* 2. Philostorge, *l.* 5. & 6. Baronius, *in annal.* Baillet, *vies des Saints*, *mois de Février*, M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du IV. siecle.*

MELECE, sçavant homme qui vivoit dans le IV. siecle, & auquel Eusebe donne des loüanges extraordinaires, étoit très-bien instruit dans les saintes lettres, & dans d'autres sciences.

MELECE, surnommé *Piga*, patriarche d'Alexandrie, schismatique dans le XVI siecl, étoit de Candie, & avoit fait ses études à Padouë, où il avoit appris la theologie scholastique, qu'il employa dans ses écrits. Il étoit en 1582. protosyncelle d'Alexandrie, & succeda à Sylvestre, alors patriarche de cette église. Avec cette nouvelle dignité il exerça encore la charge d'exarque de Constantinople, c'est-à-dire, de *vicaire general* ou d'*official*, & en 1599. ou environ, il eut l'administration de cette église pendant un an, le patriarche etant exilé. On a de lui *un recueil d'homelies*, un *traité contre les Juifs*, & divers autres sur les points contestés entre les Grecs & les Latins, avec quelques lettres, deux desquelles ont été imprimées en grec & en latin à Paris l'an 1709. par les soins de M. l'abbé Renaudot, dans un recüeil de differentes pieces des Grecs, comme une suite des actes produits dans l'ouvrage de *la perpetuité de la foy*, touchant le sentiment des Grecs sur la transsubstantiation. * *Memoires de Trevoux*, mois de May 1710.

MELECE, patriarche de Constantinople, dans le même tems, succeda à Theophane. Matthieu, qui avoit été chassé, fut rétabli après lui.

MELECE SYRIGUE, est un auteur Grec, dont le marquis de Nointel, ambassadeur de France à la Porte, envoya le livre manuscrit à Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne, qui a inseré en françois une dissertation de ce Melece, dans son troisieme *tome de la Perpetuité.* Depuis ce tems-là, M. Simon qui a eu un exemplaire manuscrit de ce livre de Syrigue, a donné au public cette dissertation entiere, en grec & en latin, à la fin de son traité *de la creance de l'église Orientale sur la transsubstantiation.* Il a donné de plus, dans ce même traité, une analyse exacte de l'ouvrage de Melece, qui a été écrit exprès, pour refuter de point en point la confession que Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, avoit publiée en latin & en grec, sous le nom de *confession de l'église Orientale.* Melece y montre fort au long, que Cyrille est Calviniste, & qu'il a imité jusques aux expressions de Calvin. Thomas Smith ayant pretendu que Melece étoit un Grec ignorant, & un moine gagné par les Latins, M. Simon a fait voir au contraire, qu'il a été un des plus sçavans hommes que les Grecs ayent eus dans le XVII. siecle. Il étoit protosyncelle de la grande église de Constantinople, docteur ordinaire de cette église, & fut choisi, comme le plus sçavant des Grecs, par son patriarche, pour aller en Moldavie, en qualité d'exarque, ou de principal député, examiner une confession de foi composée par le clergé de Russie; & qui a été depuis adoptée par toutes les églises d'Orient. C'est cette *confession Orthodoxe*, qu'il a faite par l'ordre du concile tenu à Constantinople l'an 1638. que Binagiotti, premier interprete de la Porte, a fait imprimer en Hollande, d'où on lui a envoyé les exemplaires, qu'il a distribués gratuitement dans le Levant, à ceux qui professent la religion Grecque. M. l'Abbé Renaudot a fait imprimer depuis peu en grec & en latin, un extrait du Livre de Syrigus, sur la transsubstantiation. *Voyez le 4. tome de la Perpetuité, & le recueil de* M. l'abbé Renaudot.

MELEDA, *Melita*, isle de Dalmatie, dans le golfe de Venise, proche de l'isle de Cursole, & de la côte de la terre ferme de la Dalmatie, dont elle n'est separée que par le canal de Sabioncello de cinq mille pas au midi. Sa longueur est de vingt-quatre mille pas du levant au couchant, & son circuit de soixante & dix mille. Il y a une petite place nommée aussi *Meleda*; & elle n'est éloignée que de quinze milles de Raguse, au couchant, dont elle dépend. Cette isle est appellée par d'autres *Malthe.*

MELENDEZ (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Lima dans le Perou, s'acquit une solide reputation parmi les siens, par les progrès qu'il fit dans les études, & par sa pieté. Il y eut peu d'emplois honorables qu'il n'exerçât dans les maisons de sa province, dont il entreprit d'écrire l'histoire; & afin de le faire plus utilement, il eut soin de dépoüiller tous les registres, non seulement dans son pays, mais à Madrit & à Rome, où il étoit venu en qualité de procureur. Ce fut dans cette derniere ville qu'il rendit son ouvrage public: il est en trois volumes *in fol.* écrit en espagnol, & parut en 1681. Melendez pendant son séjour à Rome, professa la theologie au college de la Minerve; & étant retourné ensuite dans sa patrie, il y mourut vers l'an 1690. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

MELER, c'est le nom d'un grand lac de la Suede. Il est entre l'Uplande, la Westmanie & la Sudermanie. Ce lac a vingt à vingt cinq lieuës du couchant au levant, & environ dix lieuës de largeur. Il se décharge dans la mer Baltique à Stokolm, qui est sur les bords, de même que Telges, Stregnes, Torsilia, Arboga & Koping.

MELES, jeune garçon d'Athenes. *Voyez* ce qui en est dit dans l'article de TIMAGORAS.

MELES, fleuve proche de Smyrne; près duquel l'on croit qu'Homere étoit né, & d'où il avoit pris le nom de *Melesigene.* Il y avoit encore une ville de ce nom dans le pays des Samnites. * *Antiq grecq.* Tite-Live, *l.* 27. Papinius, *l.* 3. *Sylv.* 30.

MELESAGORAS, *cherchez* AMELESAGORAS.

MELFI ou MELPHES, que les Latins nomment *Melphia*, ville, évêché & principauté du royaume de Naples, en la Basilicate, qui appartient à la maison de Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI. Elle est confonduë par quelques-uns avec AMALFI, ville archiepiscopale, dans le même royaume. Elle a été autrefois plus considerable qu'elle ne l'est aujourd'hui. La maison de Doria a aussi une principauté de ce nom.

CONCILES DE MELFI.

Le pape Urbain II. assembla l'an 1091. un concile à Melfi, pour la reforme des mœurs & le bien de l'église, dont il nous reste XVI. canons. On y reçut l'hommage de la Sicile, fait par Roger, fils de Robert Guischard. Romuald de Salern en parle dans sa chronique, & Baronius sous l'an 1090. Lazare Caraphini, évêque de Melfe, fit l'an 1624. des ordonnances synodales, que nous avons dans la derniere édition des conciles.

MELGAR, terre des aînés des amirautés de Castille; *voyez* HENRIQUEZ.

MELIANE, en latin *Malliana*, *Manliana*, petite ville d'Alger en Barbarie. Elle est sur une montagne, près de la riviere de Mirom dans la province de Tenez, & aux confins de celle d'Alger en Barbarie. * Maty.

MELIAPOR (MELIAPUR) ville d'Asie, dans la presqu'isle de l'Irlande, au-deça du Gange, sur la côte de Coromandel, avec titre d'Archevêché. On lui donne aussi le nom de *saint Thomas*; parce que, dit-on, ce

saint apôtre y fut martyrisé en un lieu, dit *Calurmina*, par ceux de Malabar, c'est-à-dire, sur une pierre qui est près de cette ville, comme l'explique le P. Athanase Kircher. Il est vrai que dès le IX. siecle, cette ville s'appelloit *Batouma*, ce qui en syrien signifie la maison de Thomas, ainsi qu'on l'apprend par les relations de ce tems-là, que M. l'Abbé Renaudot a publiées; mais on pouroit douter que S. Thomas eût porté la langue syriaque dans les Indes, & il y a bien plus d'apparence à croire que Meliapur n'a été ainsi nommée, que parce que les Nestoriens, qui regardoient S. Thomas comme leur apôtre, parce que, selon leur tradition, il avoit fondé l'église d'Edesse, lui avoient dédié la principale église de Meliapur.

MELIBOEE, ville de la Thessalie, dans la contrée dite Magnesie, au midi du fleuve Penée, entre le lac Bæbé & le golfe de Thessalonique. Plutarque en parle dans la vie de Pelopidas, & Herodote au *livre VII*.

MELICALE, citoyen de Rhodes, étoit brave & hardi, mais accoûtumé dès sa jeunesse à toutes sortes de crimes. Après avoir dissipé son bien dans la débauche, il passa à Constantinople, se fit Turc, & s'introduisit à la cour de Mahomet II. Avant son départ, il avoit observé fort exactement toutes les fortifications de Rhodes, & en avoit même fait le plan, avec un memoire de l'artillerie, & de toutes les munitions de la place. Ce fut par là qu'il eut accès auprès du bacha Misach Paleologue, & qu'il entra dans les bonnes graces du Grand-Seigneur. Ce scelerat trouva à Constantinople un autre renegat, nommé *Demetrius*, & lia une amitié étroite avec lui. Ils prirent ensemble des mesures pour ruiner la religion de saint Jean de Jerusalem. La confiance que Mahomet prenoit en eux, leur donna la hardiesse de se declarer. En lui montrant le plan de la ville, ils lui firent entendre que les murailles du château étoient vieilles & ruinées; que le quartier des Juifs étoit le plus foible; & que quand on auroit pris la tour de S. Nicolas, il seroit facile de gagner le reste. Mahomet ne goûta pas d'abord ces ouvertures; mais enfin ces deux renegats se prévalurent de la disposition de son esprit, & l'animerent si fort contre les chevaliers, qu'il forma la résolution d'assieger Rhodes l'an 1480. Il voulut même que Melicale & Démetrius accompagnassent le bacha Paleologue, general de la flotte Ottomane; mais Melicale fut frappé sur mer d'une maladie prodigieuse, qui l'emporta en peu de jours; la corruption se mit dans son corps, & outre la puanteur qui le rendoit insupportable, les vers le mangeoient tout vivant. Après avoir souffert d'extrêmes douleurs, il mourut en maudissant Dieu & les hommes, presque à la vûë de Rhodes. * Le P. Bouhours, *hist. de Pierre d'Aubusson*.

MELICE, *voyez* MELECE.

MELICERTE, *Melicertus*, fils d'Athanas & d'Ino, *voyez* PALEMON.

MELIEMOR, *voyez* GAZELLI, prince d'Apamée.

MELIFLUY, *voyez* LAURENT MELLIFLUUS.

MELILE, petite ville de Barbarie dans le royaume de Fez. Elle est sur la mer Mediterranée, & appartient au roi d'Espagne.

MELILLE, c'est une petite ville de l'Amerique située sur la côte meridionale de la Jamaïque. * Maty.

MELILLI, ou MERILLI, bourg de Sicile. Il est près de la côte orientale de la vallée de Noto, entre Syracuse & Leontini. Quelques geographes prennent Melilli, pour l'ancienne petite ville nommée *Hybla parva*, *Galeotis*, *& Megara*, que d'autres croyent être entierement ruinée. * Maty.

MELILOT, bourg de la Floride. Il est vers les montagnes Apalaches, & chef du royaume, qui porte ce nom.

MELIN DE SAINT-GELAIS, *cherchez* SAINT-GELAIS.

MELINDA, royaume & ville d'Afrique, sur les côtes de Zanguebar entre Montbaze & Pata. La ville est bâtie sur le bord de la mer, avec un tres-beau port, commandé par un château, que les Portugais y ont fait bâtir. Ils y font grand commerce, & y ont diverses églises, quoique le roi de Melinda leur allié, soit Mahometan. On dit que lorsqu'il sort en public, les femmes chantent ses louanges, portant devant lui des vases remplis de parfums, & font une musique barbare pour le réjoüir, en frappant alternativement sur des vases d'airain avec de petits bâtons d'ivoire. Selon quelques-uns, la côte de Melinda est l'*Asperum Mare* de Ptolomée.

MELIORATO (Jean) cardinal, archevêque de Ravenne, natif de Sulmonne, dans le royaume de Naples, étudia en droit, & fut fait archevêque de Ravenne, sur la démission de son oncle, Côme Meliorato, cardinal, qui fut depuis pape, sous le nom d'INNOCENT VII. & qui le mit dans le sacré college le 11. Juin de l'an 1405. Jean Meliorato se trouva au conclave, dans lequel Angelo Corario fut élû pape, sous le nom de GREGOIRE XII. & jura avant cela avec les autres cardinaux, que celui qui seroit élû quitteroit la thiare, toutes les fois qu'il en seroit supplié par le conclave. C'étoit pour donner la paix à l'église, qui étoit alors déchirée par un horrible schisme. Gregoire, qui s'étoit soûmis à cette loi, refusa d'y souscrire, lorsqu'il en fut supplié par les cardinaux. Ils s'assemblerent à Pise, où ils mirent Alexandre V. sur le thrône pontifical. Le cardinal Meliorato se trouva à cette élection, & mourut à Boulogne le 16. Novembre de l'an 1410. * Theodore de *Niem. l. 3. hist. Schismat.* Rubeus, *hist. Raven.* Ciaconius, &c.

MELISANDRE, poëte Milesien, avoit composé en vers le combat des Lapithes & des Centaures. Quelques-uns croyent qu'il étoit plus ancien qu'Homere; mais Elien, qui le cite, ne le dit pas. * Elien, *l. 11. c. 2.* Varron, *hist.* Vossius, *de hist. & poet. Græc.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. profanes*.

MELISSA, ancien bourg de la grande Grece. Il est peu considerable, & situé dans la Calabre citerieure, environ à une lieuë de Strongoli, & à deux de la mer Ionienne. * Maty.

MELISSA, fille de *Melisseus*, roi de Crete ou Candie, eut le soin avec sa sœur Amalthée, de nourir Jupiter de lait de chevre & de miel; c'est ce qui a donné lieu à la fable, de supposer que des abeilles avoient volé sur la bouche de Jupiter, & y avoient distillé du miel. On dit qu'elle a été la premiere qui ait trouvé le moyen de preparer le miel: ce qui a donné lieu de feindre qu'elle avoit été changée en abeille. Melisseus établit sa fille premiere prêtresse de la mere des dieux, & c'est la raison pour laquelle ces prêtresses ont porté depuis le nom de *Melissa*. * Columelle, *l. 9. c. 2.* Lactance, *l. 1. c. 22.*

MELISSA, femme de *Periandre*, tyran de Corinthe, l'un des sept sages de Grece, fut tellement maltraitée de son époux, aigri par ses concubines, qu'elle mourut d'un coup de pied qu'il lui donna, quoiqu'elle fût enceinte. * Diogenes *Laërtius*, *in vita Periandri*.

MELISSA (Antoine) moine Grec, *voyez* ANTOINE, surnommé *Melissa*.

MELISSEUS, roi de Candie, pere de Melissa & d'Amalthée, nourrices de Jupiter, est different de MELISSEUS, mari d'Inaché, mere de Phoronée, second roi d'Argos, qui établit le premier des loix, selon Eusebius, *l. 6. prap. evang. & in chronic.* Hyginus, *in astrom. poët. l. 11. c. 13.* & Lactantius, *inst. divin. l. 1. c. 22.*

MELISSUS DE SAMOS, philosophe, fils d'*Ithagene*, & disciple de Parmenide d'Elée, vivoit, selon Apollodore & Eusebe, sous la LXXXIV. Olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 444. avant Jesus-Christ, il fit connoissance avec Heraclite, qu'il recommanda aux Epheliens, & exerça dans sa patrie, la charge d'amiral, avec un pouvoir plus ample qu'à l'ordinaire, & des privileges particuliers qu'on n'avoit encore accordés à aucun de ceux qui avoient possedé le même emploi avant lui. Melissus croyoit que ce tout, dont l'univers est composé, est infini, immuable, immobile & unique; qu'il est semblable à lui-même, & rempli de tous côtés, sans qu'il y ait du vuide; qu'il n'y a point de mouvement, mais qu'il semble qu'il y en ait. Il disoit qu'il ne falloit rien avancer de la divinité, comme d'une chose certaine, puisqu'on n'en pouvoit avoir une connoissance parfaite. * Eusebius, *in chron.* Diogenes *Laërtius*, *l. 9. vita Philos.*

MELISSUS ou MELISSEUS, historien Grec, dont le siecle ne nous est pas connu, avoit écrit, *de rebus Delphicis*. Un autre MELISSUS d'Eubée, a composé un traité de mythologie. Pline en cite un, entre les auteurs dont

il s'est servi. * Tzetzés, *Chil.* 6. *hist.* 90. Pline, *l.* 7. & 11. Vossius, *libro tertio*, & 4. *de historicis. Graecis.*

MELISSUS (Mecenas C.) affranchi de Mecenas, poëte comique, fut nommé par Auguste, pour avoir soin de la bibliotheque qu'il avoit fait dresser dans la gallerie Octavienne. Il inventa une nouvelle sorte de comedie Romaine, qu'on appelloit *Trabeata*, comme nous l'apprenons de Suetone, dans son traité des illustres Grammairiens. * Ovide, *elegiâ ultimâ.* Pline *epist.* 483. Eusebe *in chron.* Vollateran. Vossius. Jacobelli, &c.

MELISSUS (Marc) ou MARCUS MELISSA, natif de Spolete, celebre Grammairien, vivoit du tems d'Auguste.

MELISSUS, HELIUS ou ÆLIUS, *cherchez* ÆLIUS.

MELISSUS SCHEDIUS (Paul) *cherchez* SCHEDIUS.

MELITA, *cherchez* CITTA VECCHIA.

MELITE, ville ou bourg d'Attique, où il y avoit trois temples; l'un desquels étoit dédié à Diane, & avoit été bâti par Themistocle. On y enterroit les corps de ceux qui avoient été suppliciés. * Pline, *l.* 4. *c.* 7. Plutarchus, *in Solon.* *Harpocration.*

MELITEE, ou MELITTEE, ville de la Thessalie dans la contrée dite *Phthiotide.* Strabon dit dans son IX. livre, qu'elle s'appelloit auparavant *Pyrrha.* Elle étoit près du fleuve Enipeus. * Lubin, *tables geograph. pour les vies de Plutarq.*

MELITELLO, petite ville ou bourg de Sicile. Il est dans la vallée de Noto, à trois lieuës de Leontini, du côté du couchant. * Maty.

MELITIAS ou *Melantrada*, ancienne petite ville de la Romanie. Elle est sur la mer de Marmora, entre Constantinople & Selivrée. * Maty.

MELITINE, legion dont les historiens ecclesiastiques rapportent un miracle éclatant; sçavoir, que sous l'empire d'Antonin *le Philosophe*, les soldats de cette legion, qui étoient Chrétiens, s'étant mis en prieres, obtinrent du ciel une tempête & des foudres, pour dissiper l'armée des Quades. * Paul Orose, *l.* 7. *c.* 15.

MELITO (princes de) *voyez* MENDOZA.

MELKELEIA (Gervais dit de) poëte, orateur & philosophe, *voyez* GERVAIS.

MELITON, auteur Grec, avoit fait un écrit des familles des Atheniens. On ne sçait en quel tems il a vécu.

MELITON, évêque de Sardes, ville de Lydie, en Asie, qui vivoit dans le II. siecle, presenta l'an 171. à l'empereur Marc-Aurele Antonin, une excellente apologie pour les Chrétiens, que nous avons perduë, aussi-bien que ses autres ouvrages, qui étoient; deux livres *de la fête de Pâques*; de *la vie des prophetes*; de *l'église*; du *jour du Dimanche*; de *la nature de l'homme & de sa création*; de *l'obéissance des sens à la foi*; de *l'ame, du corps & de l'esprit*; du *baptême*; de *la verité*; de *la prophetie*; de *l'hospitalité*; un écrit intitulé, *la clef*; un traité *du diable*; un autre *de l'apocalypse*; un traité *de Dieu incarné*, ou comme d'autres traduisent, *que Dieu a un corps*; & un recueil tiré de l'écriture. Eusebe cite un fragment du traité *de la Pâque*, & rapporte un catalogue des livres canoniques, que Meliton avoit mis à la tête de son recueil sur l'écriture. Le traité du trepas de la sainte Vierge, *de transitu Virginis*, qu'on lui a voulu attribuer, est un ouvrage supposé, que le pape Gelase a mis au rang des apocryphes, & que Bede a rejetté. Meliton étoit mort avant le pontificat du pape Victor, puisque Polycrate, évêque d'Ephese, écrivant à ce pape, en parle comme d'un homme mort, en ces termes: *que ne dirois-je point de Meliton, dont les actions étoient réglées par les mouvemens du saint Esprit, qui est enterré à Sardes, où il attend le jugement & la resurrection.* Ce qui fait voir que Meliton avoit été dans le sentiment des Asiatiques, touchant la celebration de la Pâque, & qu'il avoit été consideré comme un homme inspiré de Dieu. Tertullien assure que Meliton étoit élegant & bon orateur. On ne sçait pas précisément l'année de la mort de cet évêque. Les martyrologes font memoire de lui au 2. d'Avril. * Eusebius, *in chron.* A. C. 170. & *l.* 4. *hist. c.* 25. S. Hieronym. *de script. eccles. c.* 24. Beda, *retract. in acta. c.* 8. Gelase, *cum sancta, dist.* 15. *apud Grat.* Sixte *de Sienne*, *l.* 2. *biblioth. sacr.* Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *A. C.* 24. *num.* 12. 76. *num.* 3. Possevin, *in appar. sac.* M. de Valois, *in Euseb.* Le Mire. Baillet, *vies des Saints.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du* II. *siecle.*

MELITON, MELTON, ou MILTON (Guillaume de) celebre religieux de l'ordre de saint François dans le XIII. siecle, étoit contemporain d'Albert le grand, fut reçu docteur en theologie avant lui; & fut un des theologiens que le cardinal de Chateau-Raoul employa en 1248. à l'examen du Talmud. Le pape Alexandre IV. avoit une si haute opinion de lui, qu'il le choisit pour continuer la somme de theologie qu'Alexandre de Halés avoit laissée imparfaite. Il joignit une solide pieté à la science, & mourut d'une maniere extraordinaire: étant en chaire, il interrompit son discours par un silence d'une heure, le reprit ensuite, & donnant la benediction à son auditoire avec un visage serein & tranquille, il rendit l'esprit. Il a plû à quelques auteurs de faire de lui un Dominicain. Aucun de ses ouvrages n'a été imprimé; on conserve dans la bibliotheque de Sorbonne ses commentaires sur les XII. prophetes, sur le cantique des cantiques, & sur l'ecclesiastique. Sixte de *Sienne* ajoûte une exposition de l'épitre aux Romains, qu'on gardoit de son tems dans la bibliotheque des Freres Precheurs à Bologne. * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom.* 1.

MELITON ou MELITO, principauté du royaume de Naples, sur la côte de la Calabre Ulterieure. Elle est peu importante.

MELITUS, orateur & poëte Grec, d'une réputation médiocre, vivoit vers la CXV. olympiade, environ l'an 400. avant Jesus-Christ, & fut un de ceux qui accuserent Socrate, qu'on fit mourir en cette même année. * Vossius, *de poët. Grac.*

MELLA (Jean de) cardinal, évêque de Zamora & de Siguença en Espagne, étoit natif de la même ville de Zamora dans le royaume de Leon. Il se rendit tres-habile dans la theologie & dans le droit; & étant allé à Rome, il se fit connoître à la cour du pape Eugene IV. qui lui confia divers emplois importans, & lui donna l'évêché de Zamora. Jean de Mella avoit un de ses freres nommé ALFONSE de Mella, religieux de l'ordre de S. François. Celui-ci se fit chef d'une secte particuliere, qu'il s'efforça d'introduire en Espagne; mais voyant qu'on n'étoit pas disposé à l'écouter, il se fit suivre par un grand nombre de femmes & de filles qu'il avoit perverties, & se retira chez les Maures de Grenade, qui le firent mourir d'une maniere barbare. Jean de Mella, son frere, fut extrémement affligé des égaremens d'une personne qui lui étoit si chere. Il étoit déja lui-même avancé en âge, & continuoit à servir dans la cour de Rome, lorsque Calixte III. le fit cardinal l'an 1456. Dans la suite, Paul II. lui donna l'évêché de Siguença, quoique le chapitre de cette église se fût déja nommé un prélat. Mella mourut à Rome le 13. Octobre de l'an 1467. qui étoit le 70. de son âge dans le tems que cette ville étoit affligé d'une cruelle peste. Il composa un traité de l'obligation indispensable que les curés ont à resider pendant la maladie contagieuse; & il y parle avec zele contre ces lâches pasteurs, qui croyent pouvoir abandonner leur troupeau, lorsqu'il a le plus de besoin de leur presence & de leur secours. * Pie II. *in comm. l.* 2. Mariana, *l.* 21. Zurita, *l.* 14. Onuphr. Garimbert. Ciaconius. Aubery, &c.

MELLE, petite ville du cercle de Westphalie. Elle est sur la riviere d'Hase, dans l'évêché d'Osnabrug, à trois ou quatre lieuës au-dessus de la ville de ce nom. * Maty.

MELLI, ville & royaume de Nigritie, est située aux environs de *Rio Grande*, qui est un des bras du Niger, vers son emboûchure. Le fleuve Niger est au septentrion de cet état, qui a Mandingue & Gage au levant, Malaguette au midi, & l'Ocean Atlantique au couchant. Il n'y a qu'un bourg peuplé de plus de six mille habitans, où le prince tient sa cour, à trente journées de Tombut. Le pays abonde en blé, en troupeaux & en coton; & les habitans sont riches, à cause du commerce. Ces peuples ont leurs mosquées, & leurs *moulas* ou docteurs, qui

leur enseignent l'arabe, avec les sciences & les choses de leur religion, qui est celle de Mahomet. Ils avoient été subjugués par Joseph, roi de Maroc; mais en l'an 1510. Yzchia, roi de Tombut, se les rendit tributaires. * Dapper, *descript. de l'Afrique.*

MELLIER (Guillaume) celebre jurisconsulte Lyonnois, juge des appellations, & fils d'un lieutenant general, vivoit dans le XVI. siecle. Il y a quelques traités de lui, dont du Verdier fait le dénombrement, *dans sa biblioth. franç. p.* 498.

MELLINGEN, petite ville de Suisse, située à une lieuë de Bade, vers le midi, sur la riviere de Russ, qu'on y passe sur un pont couvert. Cette ville appartient aux huit premiers cantons, qui s'en rendirent maîtres l'an 1415. * Maty.

MELLINI (Jean-Baptiste) cardinal, évêque d'Urbin, nâquit à Rome le 9. Juin 1405. & fut pourvû à l'âge de sept ans par le pape Jean XXIII. d'un canonicat dans l'église de S. Jean de Latran. Depuis, le pape Martin lui assigna une pension pour l'obliger à étudier en droit canon. Il s'y rendit tres-habile, & apprit à soûtenir avec une fermeté Chrétienne, ce qu'il croyoit conforme à la raison & à l'équité. Le pape Eugene IV. ayant résolu de faire quelques changemens dans l'église de Latran, le chapitre députa Mellini vers ce pontife, qui étoit alors à Florence. Eugene voulut, mais inutilement, le gagner par la promesse d'un évêché; & traitant sa fermeté de désobéïssance, il lui donna des commissaires qui le renvoyerent absous. Il exerça depuis divers emplois à la cour de Rome, fut fait cardinal l'an 1476. par Sixte IV. & fut envoyé legat à Milan, après la mort du duc Galeas-Marie Sforce. Il mourut le 20. ou 24. Juillet de l'an 1478. C'étoit un veritable ecclesiastique, prudent, chaste, charitable, genereux, & bon ami. Platine avouë de bonne foi, que sans les liberalités secretes de ce prelat, il seroit mort de misere en la prison où le pape Paul II. l'avoit fait mettre. Ce fut par reconnoissance qu'il écrivit la vie de Mellini, qu'on pourra consulter, aussi-bien que Ciaconius, Aubery, &c. Il y a eu dans le XV. siecle DOMINIQUE Mellini, gouverneur de Tivoli en 1477. & CELSE Mellini, jeune homme d'esprit vif, qui sous le pontificat de Leon X. fut obligé de sortir de Rome, pour une oraison qu'il avoit faite contre Christophle de Longueil, & dans le XVII. siecle BENOIST Mellini, bibliotecaire à Rome de la reine Christine de Suede, de qui nous avons un livre de *sermons* & autres ouvrages; outre deux cardinaux, sçavoir JEAN-GARZIA Mellini, promû par Paul V. l'an 1606. & qui avoit été auditeur de Rote, mort le 7. de Janvier 1608. & SAVO Mellini, qui étoit nonce en Espagne, & qui fut créé cardinal l'an 1681. par Innocent XI. Il mourut le 11. Février 1701. âgé de 58. ans.

MELLIT, religieux Italien, évêque de Londres, & troisiéme archevêque de Cantorbery, fut un des compagnons de saint Augustin dans sa mission en Angleterre l'an 601. Il fut fait évêque de Londres l'an 604. Il alla à Rome après la mort d'Augustin, pour consulter le pape Boniface IV. sur des difficultés qui étoient survenuës dans sa mission. Quand il fut de retour, il continua de confirmer l'église d'Angleterre, appuyé du credit & de l'assistance des rois Ethelbert & Seberth. Mais après leur mort, les enfans de Seberth chasserent Mellit, qui se retira en France vers l'an 616. Il fut rappellé peu de tems après par Edbaud, roi de Kent, & succeda l'an 619. à Laurent dans le siege de Cantorbery. Il mourut le 24. Avril de l'an 624. * Bede, *l.* 1. *&* 2. *histor. eccl. Anglor.* Bolland. Mabillon, *siecle benedict.* Baillet, *vies des Saints, mois d'Avril.*

MELLO, maison considerable en Picardie, tiroit son origine de

I. DREUX, I. du nom, seigneur de Mello, appellé aussi MERLO & MERLOU, frere de *Martin* de Mello, chanoine de l'église de Paris, qui fonda l'église collegiale de Mello l'an 1103. Ce Dreux épousa N. sœur d'*Yves* comte de Beaumont-sur-Oyse, dont il eut *Yves* de Mello, qui fut d'église; HUGUES II. qui suit; & *Guillaume* de Mello, dont on ne trouve que le nom.

II. DREUX, II. du nom, seigneur de Mello, mort vers l'an 1136. avoit épousé *Richilde*, fille de *Hugues* I. du nom, comte de Clermont en Beauvaisis, & de *Marguerite* de Roucy, dont il eut DREUX III. du nom, qui suit; *Renaud* nommé dans un titre de saint Martin de Pontoise de 1136. *Raoul*, l'un des plus vaillans capitaines de son tems, tué à Tripoli l'an 1151. & *Guillaume* de Mello, abbé de saint Martin de Pontoise l'an 1144. & de Vezelay l'an 1159. mort fort âgé l'an 1171.

III. DREUX, III. du nom, seigneur de Mello & de S. Prisc, dit *de saint Bris*, vivoit en 1153. De N. sa femme, dont le nom est ignoré, & qui étoit dame de plusieurs terres en Bourgogne, il eut GUILLAUME, qui suit; *Hugues*, religieux l'an 1157. *Renaud*, qui au retour de son voyage de la Terre-Sainte, fonda le prieuré de la Magdelaine de Mello l'an 1157. & se rendit religieux à Vezelay l'an 1159. & DREUX de Mello, IV. du nom, *qui continua la posterité, rapportée après celle de son frere aîné.*

IV. GUILLAUME seigneur de Mello, suivit le roi Philippe-*Auguste* au voyage de la Terre-Sainte. Il avoit épousé *Ermentrude* de Bulles, niece de *Manassés* seigneur de Bulles, dont il eut 1. *Renaud* seigneur de Mello, vivant l'an 1201. qui de *Gertrude* sa femme, eut pour fille unique *Isabeau* de Mello, mariée à *Simon* seigneur d'Argies; 2. *Pierre*, dont on ne trouve que le nom; 3. *Manassés* seigneur de Mello, après son frere, mort vers l'an 1216. & 4. *Guillaume* de Mello, après ses freres, vivant en 1221. qui epousa *Ade*, qui étoit remariée l'an 1231. à *Jean* de Chaumont, dont il eut *Agathe* de Mello.

IV. DREUX de Mello, IV. du nom, fils puîné de DREUX III. du nom, seigneur de Mello, fut seigneur de S. Bris, & connétable de France. Il se distingua par ses services, sous les regnes de Louis *le Jeune*, & de Philippe *Auguste*, &c. Il accompagna l'an 1191. le dernier de ces monarques dans la Terre-Sainte, & s'y signala d'une maniere qui lui fut si glorieuse, que le roi l'honora l'an 1204. de la charge de connétable de France, vacante par la mort de Raoul I. comte de Clermont en Beauvaisis. A son retour en France, il rendit de grands services à l'état. Le roi lui donna le château de Loches, & Châtillon sur Indre, que ce connétable avoit conquis sur les Anglois. On met sa mort au 3. Mars de l'an 1218. qui étoit le 80. de son âge. Il avoit épousé l'an 1162. *Ermengarde* de Moucy, fille de *Dreux* seigneur de Moucy en Beauvaisis, dont il eut GUILLAUME de Mello, I. du nom, seigneur de saint Bris, qui suit; *Agnés*, mariée à *Garnier* de Traynel, III. du nom, seigneur de Marigny; & *Dreux* de Mello, seigneur de Loches & de Chatillon-sur-Indre, qui accompagna le roi saint Louis l'an 1243. à son voyage d'Outremer, & mourut dans l'isle de Cypre le 8. Janvier de la même année, sans laisser de posterité d'*Isabeau* dame de Mayenne, fille d'*Ithaël* seigneur de Mayenne, & de *Gervaise* vicomtesse de Dinan, laquelle prit une seconde alliance avec *Louis* comte de Sancerre.

V. GUILLAUME de Mello, I. du nom, seigneur de saint Bris, surnommé *le Jeune* & *le Pacifique*, fut fait prisonnier dans un combat donné au Vexin-François, entre le roi Philippe-*Auguste*, & Henri II. roi d'Angleterre en Septembre 1198. & vivoit encore l'an 1249. Il avoit épousé *Elisabeth* dame d'Ancy-le-Franc, fille de *Guillaume* seigneur de Mont-Saint-Jean & de Bure, dont il eut GUILLAUME II. qui suit; DREUX, qui a fait *la branche des seigneurs de* l'ORME, *rapportée ci-après*; *Gui*, doyen d'Auxerre, puis évêque de Verdun l'an 1245. & d'Auxerre l'an 1246. mort le 19. Septembre 1270. *Marguerite*, alliée à *Robert* seigneur de Tanlay; *Isabeau*, mariée 1°. à *Hugues* de Châtillon, seigneur de Jaligny, 2°. à *Robert* seigneur de Montgascon en Auvergne; *Marguerite* de Mello *la Jeune*, épouse de *Guillaume* de Ville-Hardoüin, sire de Lisignes, connétable de Champagne; & *Agnés* de Mello, femme de *Pierre* de Rochefort, seigneur de Bragelogne.

VI. GUILLAUME de Mello, II. du nom, seigneur de saint Bris, &c. suivit le roi saint Louis au voyage d'Outre-mer, & mourut en la ville de Nicosie en l'isle de Cypre, l'an 1248. laissant de N sa femme, dont le nom est ignoré, *Isabeau* de Mello, dame de saint Bris, &c. mariée 1°. l'an 1257. à *Guillaume* comte de Joigny, 2°. à *Humbert* de Beaujeu, I. du nom, seigneur de Montpensier, connétable de France, morte vers l'an 1301.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE L'ORME.

VI. DREUX de Mello, second fils de GUILLAUME de Mello, I. du nom, seigneur de saint Bris, fut seigneur de Brechart, &c. fit le voyage de la Terre-Sainte avec le roi saint Louis l'an 1248. & étoit mort l'an 1252. ayant eu d'*Elvis* fille unique & heritiere de *Hugues* seigneur de l'Orme & de Château-Chinon, & d'*Elvis* dame d'Espoisses, DREUX II. du nom, qui suit; GUILLAUME, qui a fait *la branche des seigneurs d'*ESPOISSES, *rapportée ci-après*; & *Isabeau* de Mello, mariée l'an 1265. à *Gui* de Mauvoisin, II. du nom, seigneur de Rosny.

VII. DREUX de Mello, II. du nom, seigneur de l'Orme, de Château-Chinon, &c. vivoit l'an 1282. Il avoit épousé N. de Montreal, fille d'*Anseric* IV. du nom, seigneur de Montreal, & de *Marie* de Garlande, comtesse de Grand-pré, dont il eut DREUX III. du nom, qui suit;

VIII. DREUX de Mello, III. du nom, seigneur de l'Orme, de Château-Chinon, &c. mourut le 23. Avril 1310. ayant eu d'*Eustache* de Lesignen, dame de Saint-Hermine, sa femme, fille de *Geofroi* seigneur de Jarnac, de Château-neuf, de Saint-Hermine, &c. & de *Jeanne* vicomtesse de Châtelleraut, DREUX IV. du nom, qui suit; MATTHIEU, qui a fait *la branche des seigneurs de* S. PARISE, *mentionnée ci-après*; & *Jeanne* de Mello, mariée à *Hugues* IV. du nom, seigneur de S. Verain.

IX. DREUX de Mello, IV. du nom, seigneur de l'Orme, Château-Chinon, Jarnac, Château-neuf, Saint-Hermine, &c. étoit mort l'an 1323. Il avoit épousé 1°. vers l'an 1297. *Jeanne* de Tocy, fille d'*Othe* de Tocy, amiral de France; 2°. l'an 1305. *Eleonore* de Savoye, veuve de *Guillaume* de Châlon, comte d'Auxerre, & fille d'*Amé* IV. du nom, comte de Savoye, dit *le Grand*. De sa premiere femme vint, *Jeanne* de Mello, dame de l'Orme & de Château-Chinon, mariée l'an 1319. à *Raoul* de Brienne, III. du nom, comte d'Eu & de Guines, connétable de France, morte avant l'an 1351. & de la seconde sortit *Marguerite* de Mello, dame de Saint-Hermine, alliée 1°. à *Maurice* VII. du nom, sire de Craon, 2°. à *Jean* de Châlon, sire d'Arlay.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ESPOISSES.

VII. GUILLAUME de Mello, second fils de DREUX de Mello, I. du nom, seigneur de Brechart, & d'*Elvis* dame de l'Orme, de Chateau-Chinon, & d'Espoisses, fut seigneur d'Espoisses, de Givry, &c. & mourut vers l'an 1284. ayant eu d'*Agnés* de S. Verain sa femme, laquelle étant veuve se remaria à *Jean* de Frolois; GUILLAUME de Mello, II. du nom, qui suit; & *Jeanne* de Mello, mariée à *Aubert* de Thorotte, seigneur de Châtelier.

VIII. GUILLAUME de Mello, II. du nom, seigneur d'Espoisses, de Givry, &c. mourut le 22. Février 1326. Il avoit épousé avant l'an 1311. *Marie* de Chateauvillain, fille de *Gui*, seigneur de Luzy, & d'*Isabeau* de Jaligny, laquelle vivoit encore l'an 1356. & en eut pour enfans; GUILLAUME III. qui suit; *Jean* seigneur de Givry, qui servoit dans les guerres l'an 1337. & 1351. DREUX, qui a fait *la branche des seigneurs de* S. BRIS, *rapportée ci-après*; & *Elipe* de Mello, mariée à *Guillaume* Flotte, seigneur de Revel, chancelier de France, morte avant l'an 1339.

IX. GUILLAUME de Mello, III. du nom, seigneur d'Espoisses, &c. servit le roi en ses guerres de Gascogne & de Flandres, & vivoit l'an 1348. Il eut de N. sa femme, dont le nom est ignoré; *Gibaut* de Mello, seigneur d'Espoisses, de Bourbon-Lancy, de Huchon, &c. mort avant l'an 1383. sans enfans d'*Isabelle* de la Tour, veuve d'*Amé* dauphin, seigneur de Rochefort, & fille de *Bertrand* seigneur de la Tour en Auvergne, & d'*Isabeau* de Levis, qu'il avoit épousée le 31. Janvier 1365. *Jean*, seigneur de Givry, évêque de Châlon l'an 1354. puis de Clermont l'an 1357. & lieutenant general du duc de Berry en Auvergne l'an 1371. & GUI, qui suit;

X. GUI de Mello, mourut l'an 1370. avant ses freres, laissant d'*Agnés* dame de Clery & de Chezelles sa femme, fille de *Geofroi* seigneur de Clery; GUILLAUME de Mello IV. du nom, qui suit; *Jeanne*, dame de Chappes, Clery, &c. mariée l'an 1381. à *Pierre* II. du nom, seigneur d'Aumont, premier chambellan du roi, garde de l'oriflamme de France, morte le 3. Août 1408. & *Marie* de Mello, dame de Bourbon-Lancy & de Huchon, alliée à *Guillaume* de la Tremoille, seigneur d'Antigny, maréchal de Bourgogne.

XI. GUILLAUME de Mello, IV. du nom, seigneur d'Espoisses, de Givry, de Chezelles, de la Roche-Millay & de Vitry, servoit dans les guerres l'an 1383. & 1394. & étoit mort l'an 1399. Il avoit épousé *Isabeau* de Bourbon, dame de la Ferté-Chaudron, dont il eut *Guillaume* de Mello, V. du nom, seigneur d'Espoisses, de Givry, &c. vivant l'an 1419. mort sans lignée; & *Jeanne* de Mello, dame d'Espoisses, de la Ferté-Chaudron, &c. mariée à *Jean* de Montagu, II. du nom, seigneur de Couches.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE S. BRIS.

IX. DREUX de Mello, troisiéme fils de GUILLAUME de Mello, II. du nom, seigneur d'Espoisses, & de *Marie* de Châteauvillain, fut seigneur de S. Bris & de Blaigny, servit le roi avec ses freres dans les guerres de Gascogne & de Flandres, & étoit mort l'an 1374. Il avoit épousé *Marguerite* de S. Verain, morte avant l'an 1387. dont il eut DREUX II. du nom, qui suit; *Claude*, vivant l'an 1387. *Marguerite*, & *Isabelle* de Mello, mariée à *Louis* de Plancy.

X. DREUX de Mello, II. du nom, seigneur de S. Bris & de Blaigny, servit dans les guerres en 1383. & 1389. & étoit mort l'an 1417. Il avoit épousé *Isabeau* de Noyers, dame de Vandeuvre, fille de *Jean*, seigneur de Remaucourt, de Vandeuvre, &c. & de *Jeanne* de Joinville-la-Fauche, dont il eut CHARLES, qui suit; & *Claude* de Mello, mariée à *Gerard* de Cusance, seigneur de Belvoir.

XI. CHARLES de Mello, seigneur de S. Bris, Blaigny, Vandeuvre, Vitry, &c. vivoit l'an 1450. & laissa d'*Isabeau* Aycelin, dame de Montagu, de Listenois & de Chastel-Odon sa femme, fille de *Louis*, seigneur de Listenois, &c. & de *Marguerite* de Beaujeu, GUILLAUME, qui suit;

XII. GUILLAUME de Mello, seigneur de S. Bris, Blaigny, &c. épousa l'an 1466. *Jacqueline* de Vendôme, dont il eut CHARLES, qui suit;

XIII. CHARLES de Mello, seigneur de S. Bris, Blaigny, &c. vivoit l'an 1490. & mourut sans laisser posterité de *Catherine* de Rougemont sa femme, qui eut pour son douaire la terre de S. Bris, qu'elle porta à *Jean* de Neufchâtel, seigneur de S. Aubin son second mari.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE S. PARISE.

IX. MATTHIEU de Mello, que l'on croit second fils de DREUX de Mello, III. du nom, seigneur de l'Orme & de Château-Chinon, & d'*Eustache* de Lesignen, dame de S. Hermine, fut seigneur de S. Parise, & mourut avant l'an 1332. ayant eu de *Marguerite* sa femme; *Matthieu*; RENAUD, qui suit; *Gautier*; *Catherine*; & *Isabelle* de Mello.

X. RENAUD de Mello, seigneur de S. Parise & de Chacenay, servit au siege d'Aiguillon l'an 1346. & étoit mort l'an 1390. Il épousa en secondes nôces, *Iolande* de Dinteville, dame de Vitry-le-Croisé & de Chacenay, laquelle se remaria à *Etienne* d'Oiselet, seigneur de la Villeneuve. De ce dernier mariage il eut, *Agathe* de Mello; & du premier, dont le nom de la femme est ignoré, vinrent JEAN, qui suit; *Hector*; *Marie*, alliée à *Ferry* de Chardoigne, seigneur de Ricecourt; & *Dreux* de Mello, seigneur de Vitry-le-Croisé, mort au voyage de Hongrie l'an 1396. laissant de *Jeanne* de Plancy, dame de Rigny-le-Feron, fille de *Jean* seigneur de Plancy, & de *Jeanne* de Sully, qu'il avoit épousée le 11. Octobre 1381. *Jeanne* de Mello, dame de Rigny-le-Feron, & de Vitry-le-Croisé, alliée le 16. Juin 1408. à *Guillaume* de Chaumont, seigneur de Quitry, chambellan du roi, souverain, maître & general reformateur des eaux & forêts de France.

XI. JEAN de Mello, seigneur de S. Parise, &c. vivoit l'an 1400. Il avoit épousé *Marguerite* de Lespinace, dame

de Grisy, veuve de *Jean* de Châtillon, seigneur de la Palice, & fille de *Philibert* de Lespinace, seigneur de la Clayette, & de *Guillemette* de Vaux, dont il eut *Jean* de Mello II. du nom, seigneur de S. Parise, mort sans posterité; LOUIS, qui suit; *Philiberte*, mariée à *Gui* de S. Priest; & *Guillemette* de Mello, alliée à *Jean* de S. Priest, seigneur de S. Chamant.

XII. LOUIS de Mello, seigneur de S. Parise en partie, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Jeanne* d'Aumont, fille de *Pierre*, dit *Hutin*, seigneur d'Aumont, premier chambellan du roi, garde de l'oriflamme de France, & de *Jeanne* de Mello, dame de Chappes, dont il eut JEAN III. qui suit; *Jeanne*, mariée à *Louis* Aigrain, seigneur de Poiseux & de Lestang, écuyer d'écurie du roi; *Renaude*, alliée 1°. à *Jacques* de la Tremoille, seigneur de Tours, 2°. à *Charles* de Cervolle; *Beatrix*, religieuse à Poissy; & *Pierre* de Mello, dit *Hutin*, seigneur de Vitry-le-Croisé, qui épousa *Catherine* de Bourman, dont il eut *Jeanne* de Mello, dame de Vitry-le-Croisé, mariée à *Jacques* de Lanteiges, seigneur de Balaon, Roussillon, Thoire, &c.

XIII. JEAN de Mello, III. du nom, seigneur de S. Parise, &c. vivoit l'an 1446. Il avoit épousé avant l'an 1423. *Marguerite* de Ventadour, fille de *Jacques* comte de Ventadour, dont il n'eut que deux filles. L'aînée, *Claude* de Mello, dame de S. Parise, fut mariée 1°. le 10. Fevrier 1446. à *Jacques* Damas, seigneur de Marcilly, 2°. à *Erard* de Digoine, seigneur de Savigny & de saint Gratian, & mourut avant l'an 1481. & la cadette *Jeanne* de Mello, dame en partie de S. Parise, fut mariée le même jour que sa sœur, & par même contrat à *Jean* Damas, seigneur d'Anlezy, après la mort duquel, elle se remaria à *Emar* de Lay, seigneur de Bellegarde. * Le Feron. Godefroy. Du Bouchet. Le pere Anselme, &c.

MELLO (seigneurs de) *voyez* NESLE.

MELLO, autre maison. La maison de Mello en Portugal, est une branche de celle de Bragance, & en a formé diverses autres, *voyez* PORTUGAL.

MELLONE ou MELLONIE, déesse, qui selon les Payens presidoit aux ruches, conservoit les abeilles, & avoit l'intendance de tout ce qui regardoit le miel. * Saint Augustin en fait mention, *au livr. 4. de la Cité de Dieu.*

MELNICK, anciennement *Bizenia*, bourg de Bohême, situé sur l'Elbe, vis-à-vis de l'embouchure de Muldaw, à six lieuës de Prague vers le nord. * Maty.

MELOS, *cherchez* MILO.

MELPHES, *cherchez* MELFI.

MELPOMENE, l'une des neuf muses, qu'on a fait inventrice de la tragedie. On la representoit ordinairement avec un visage serieux, couverte d'un habit de theatre, & tenant des sceptres & des couronnes d'une main, & un poignard de l'autre.

MELVIL (Jacques) sortoit de l'une des meilleures familles d'Ecosse. Il étoit le troisiéme fils du lord Kaëth. A l'âge de 14. ans il fut reçu page de Marie Stuart que le Dauphin de France avoit épousée. Du consentement de cette princesse il passa au service du connétable de Montmorency, où il demeura neuf ans; au bout desquels il obtint permission de voyager en Allemagne & en Italie. L'électeur Palatin le retint trois ans à sa cour. Il fut rappellé par Marie Stuart, alors veuve du roi François II. qui lui donna entrée au conseil privé, & le fit gentilhomme de la chambre. Les quatre regens qui gouvernerent l'Ecosse, après l'emprisonnement de cette reine, l'employerent aux plus importantes negociations. Le roi Jacques fils de Marie le mit dans son conseil, & lui confia l'administration de ses finances. Il voulut l'emmener avec lui, lorsqu'après la mort de la reine Elisabeth, il alla prendre possession de la couronne d'Angleterre; mais il s'en excusa & obtint la permission de vivre dans la retraite, où il composa ses memoires pour l'instruction de ses enfans. On ne sçait par quel avanture ils y ont été conservés, dans le tems que les titres du royaume n'ont pu s'exemter du pillage. M. Trail ministre d'une des églises d'Edimbourg, s'en saisit, lorsqu'il étoit prisonnier dans le château, & les remit entre les mains de Jacques Melvil, petit-fils de l'auteur, de qui ils ont passé à M. Scot, qui a pris la peine de les revoir, & de les communiquer au public. Ils ont été imprimés dans un petit *in folio* en anglois, puis traduits en françois, & imprimés en grand *in douze*, à la Haye en 1694. & à Paris en 1695. à moins que dans cette derniere que je n'ay jamais vûë, on n'ait changé que le titre. * *Memoires de* Jacques Melvil.

MELUN, ville de France sur la riviere de Seine, & dans le gouvernement de l'isle de France, avec titre de vicomté, est nommée par les auteurs latins *Melodunum Melledunum* & *Meclednum*. Elle est à dix lieuës au-dessus de Paris, & à quatre lieuës au-dessous de Fontainebleau. Ce que Cesar dit de Melun dans ses commentaires, témoigne qu'elle est tres-ancienne, & que de son tems elle fut tres-considerable. Les Normands la ruinerent en 845. Le roi Hugues Capet la donna à Bouchard son favori. Sous le regne de Robert, Eudes comte de Champagne la surprit par argent, & ce roi la reprit pour le vicomte l'an 999. Le Châtelain & sa femme, qui avoient livré la ville, furent pendus. Elle fut souvent prise pendant les guerres des Anglois. L'an 1420. les Anglois furent quatre mois devant Melun, sans la pouvoir forcer; mais la famine fit enfin ce que leurs armes n'avoient pû faire. Les assiegés se rendirent à composition; & malgré la foi promise, furent tous arrêtés prisonniers. Melun eut aussi part aux malheurs de la France dans les guerres civiles du XVI. siecle. Cette ville est agreable & bien peuplée. La riviere de Seine y forme une isle, où est le château avec les églises de Notre-Dame & de saint Etienne. On divise ordinairement Melun comme Paris, en trois parties; aussi c'étoit un proverbe des gens du pays, *après Melun Paris*. La riviere qu'on y passe sur deux beaux ponts, traverse la ville, dont une partie est dans la Brie, & l'autre dans le Gatinois. On y voit diverses jolies églises, entre lesquelles on peut remarquer la collegiale de Notre-Dame, les paroisses de saint Etienne, de saint Aspais & de saint Ambroise, l'abbaye de saint Pierre ou saint Pere, divers monasteres, &c. Melun a présidial, bailliage, élection, &c. * Cesar, *l. 7.* Du Chêne, *antiq. des villes de France.* Papyre Masson, *descr. flum. Gall.* Sincerus, *in itin. Gall.* Roüillard, *hist. de Melun.*

MELUN, maison tres-ancienne, qui a produit de grands hommes, divers officiers de la couronne, grand nombre de prélats, &c.

I. Le premier de cette maison, dont la memoire s'est conservée jusqu'à nous, est JOSSELIN I. du nom, vicomte de Melun, qui tenoit rang parmi les plus grands seigneurs de la cour des rois Hugues Capet, & Robert. Il donna l'an 998. le village de Noisy-le-Sec au monastere de S. Maur-lez-Fossez, où il prit l'habit de religieux, & où il mourut le 19. Mars. C'est ce qu'on peut remarquer dans la vie de Bouchard comte de Vendôme, écrite par Eudes, religieux du même monastere de S. Maur. Josselin laissa

II. HERVE' vicomte de Melun, qui vivoit encore l'an 1030. au rapport de l'auteur des miracles de saint Liesne, & qui fut pere d'URSION, qui suit.

III. URSION I. est nommé dans diverses chartes de son tems, entr'autres, dans une de l'abbaye de Ferrieres de l'an 1070. Il eut GUILLAUME I. qui suit; & *Manasses* qui prit le parti du châtelain de Cambray contre l'évêque de cette ville.

IV. GUILLAUME, I. du nom, vicomte de Melun, fut surnommé *Charpentier*, à cause qu'il ne se trouvoit point d'armes qui pussent resister à l'effort de ses coups. La pesanteur des siennes le faisoit apprehender dans les combats. C'est ce que rapporte Pierre moine de S. Remi de Reims. Cet historien qui connoissoit Guillaume comte de Melun, assure dans le quatriéme livre de son histoire, de la conquête de la Terre-Sainte, en parlant de la retraite de l'armée Chrétienne après la prise d'Antioche l'an 1098. que ce seigneur étoit de race royale, & cousin de Hugues de France, comte de Vermandois, frere du roi Philippe I. Ce roi confirma l'an 1084. les privileges accordés par ses prédecesseurs à l'abbaye de saint Pere de Melun, & à la priere du vicomte. Le nom de sa femme & le tems de sa mort ne sont pas bien connus. Il fut pere de URSION II. qui suit;

V. URSION, II. du nom, vicomte de Melun, vivoit l'an 1138. & laissa de N. sa femme, dont le nom est ignoré, *Adam* I. du nom, vicomte de Melun, mort sans enfans avant l'an 1150. JOSSELIN II. du nom, qui suit; & *Gilles* de Melun, seigneur de Villefermoy l'an 1146. qui fut pere d'*Adam* de Melun, seigneur de Villefermoy, lequel étoit marié en 1189. avec *Helvise*, veuve de *Pierre* Britaut, seigneur de Nangis, dont il eut *Gilles* de Melun, seigneur de Villefermoy, vivant l'an 1219. *Henri*; *Dreux*; *Marie*, alliée à Jean de Vallery; & *Lucienne* de Melun.

VI. JOSSELIN, II. de ce nom, vicomte de Melun, épousa une dame nommée *Alpais*, donna l'an 1156 la moitié de la forêt de Fescus à l'abbaye de Barbeaux, & laissa LOUIS I. qui suit; *Adam*, qui vivoit l'an 1172. *Gilles* de Melun; & *Aveline*, veuve de *Philippe* de Nemours, seigneur de Guercheville.

VII. LOUIS, I. de ce nom, vicomte de Melun, est nommé dans diverses chartes de son tems, entr'autres dans une de l'abbaye de saint Denys de l'an 1183. &c. Il eut de *Gisle* sa femme, ADAM II. qui suit; *Jean*, archidiacre de Sens, qui fut élû évêque de Poitiers l'an 1236. & mourut le 11. Decembre 1257. *Renard* chanoine de Sens l'an 1216. *Guillaume*, archidiacre de la même église l'an 1221. *Simon*, chevalier, l'an 1194. *Raoul* de Melun; & *Adelaide*, femme d'*Hugues* seigneur d'Aigreville.

VIII. ADAM, II. de ce nom, vicomte de Melun, se signala sous le regne de Philippe *Auguste*. Il commanda l'an 1207. une armée dans le Poitou, contre Aimeric VI. du nom, vicomte de Thoüars, chef des Anglois, qu'il défit & fit prisonnier, se trouva à la bataille de Bouvines l'an 1214. & à la guerre contre les Albigeois dans le Languedoc, où il accompagna l'an 1215. le prince Louis, fils aîné du roi. Il le suivit encore en Angleterre, où ce prince s'alla faire couronner, & mourut le 22. Septembre de l'an 1217. laissant entr'autres enfans d'*Aremburge* sa femme

IX. GUILLAUME, II. de ce nom, vicomte de Melun. Celui-ci épousa *Agnés*, fille unique & heritiere de *Giraud* Bellay, III. du nom, seigneur de Montreuil-Bellay en Anjou, mourut le 4. Mai l'an 1221. & fut enterré dans l'abbaye du Jard, où étoit le tombeau de sa famille. On compte entre ses enfans, ADAM III. qui suit; *Guillaume*, mort sans lignée le 9. Février 1249. & *Aremburge*, religieuse à Longchamp.

X. ADAM, III. de ce nom, vicomte de Melun, seigneur de Montreüil-Bellay, &c. épousa 1°. une dame nommée *Gertrude*, 2°. *Comtesse* de Sancerre, dame de Marcheville & de la Loupe, fille d'*Etienne* I. du nom, seigneur de Châtillon sur Loing, &c. & d'*Eleonore* de Soissons sa premiere femme. Il testa au mois d'Août de l'an 1249. & mourut le 9. Fev. suivant. Ce vicomte eut de sa seconde femme *Guillaume* III. vicomte de Melun, mort en 1278. sans avoir eu d'enfans d'*Alix* de Chacenay sa femme, veuve de *Guigues* IV. du nom, comte de Forez, & fille d'*Erard* seigneur de Chacenay, & d'*Emeline* de Broyes. ADAM IV. qui suit; JEAN de Melun, I. du nom, seigneur d'Esprenne & de la Borde, *duquel sont descendus les seigneurs de* LA BORDE *de* NORMANVILLE *& de* COURTERY, *dont la posterité sera rapportée ci-après*; SIMON, seigneur de la Loupe & de Marcheville, maréchal de France; *qui laissa aussi des enfans mentionnés ci-après*; *Robert*, qui vivoit l'an 1298. *Philippe*, mort sans enfans; *Jeanne* mariée à *Henri* I. sire de Trainel; *Eleonore*, femme de *Gautier* de Nemours, IV. du nom, seigneur de Villebeon; & *Comtesse*, abbesse de Notre-Dame du Lis, morte en 1300.

XI. ADAM, IV. du nom, vicomte de Melun, seigneur de Montreüil-Bellay, &c. épousa *Jeanne* de Sully, fille de *Henri* II. du nom, seigneur de Sully, & de *Perrenelle* de Joigny, & mourut vers l'an 1304. laissant JEAN I. qui suit; *Guillaume* de Melun, archevêque de Sens, mort le 27. Octobre 1329. *Henri*, mort sans posterité; *Philippe*, évêque de Châlons, puis archevêque de Sens, mort le 7. Avril l'an 1345. *Robert*, mort sans être marié l'an 1342. *Louis*, chanoine & chantre de l'église de Chartres; *Charles*, seigneur d'Issi; *Isabelle*, femme de *Thomas*, seigneur de Bruyeres; *Agnés*, abbesse du Lis, morte le 3. Octobre 1315. & *Jean* de Melun, seigneur de saint Maurice sur l'Averon, &c. Fontenelle, &c. qui épousa *Marguerite* dame de Brimeu, dont il eut *Jean* de Melun, seigneur de saint Maurice, mort sans alliance; *Catherine*, alliée à *Jean* Ber-d'Auxi; *Jeanne*, femme de *Jean*, sire de Beauval & de Haucrsheke; *Beatrix*; *Nicolle*, mariée à *Bernard* de Chaumont, seigneur de Conantes; & *Marie* de Melun morte sans alliance.

XII. JEAN I. du nom, vicomte de Melun, &c. rendit de grands services au roi Philippe *le Long*, qui le fit grand chambellan de France après Enguerrand de Marigny. Il servit avec le même zele le roi Philippe de *Valois*, pendant les guerres de son regne, & fut nommé par ce prince entre les executeurs de son testament, qu'il fit le 24. Mai 1347. mais il mourut avant lui la même année. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* dame de Tancarville, fille & heritiere de *Robert* seigneur de Tancarville, chambellan hereditaire de Normandie, & d'*Alix* de Pont, dame de Blaye. 2°. l'an 1329. *Isabeau* dame d'Antoing, d'Espinoy, vicomtesse de Gand, &c. veuve de *Henri* de Louvain, seigneur de Gaesbeck, & d'*Alfonse* d'Espagne, dit *de la Cerda*, seigneur de Lunel, fille unique de *Hugues* VI. seigneur d'Antoing, & de *Marie* d'Enghien, dame de Sottenghien. Ses enfans du premier lit, furent; JEAN II. qui suit; *Adam*, premier chambellan des rois Jean & Charles V. mort sans posterité le 22. Avril 1361. *Guillaume* de Melun, archevêque de Sens, mort le 4. Mai l'an 1378. *Raoul*, mort sans alliance; *Henri*, mort sans posterité; *Simon* chanoine de Sens l'an 1345. & *Robert*, qui épousa le 29. Octobre de l'an 1347. *Isabeau* dame de Chatenoi, dont il eut des enfans. Ceux du second lit du vicomte de Melun, furent; HUGUES, *tige de la branche des princes d'*ESPINOY, *dont nous parlerons plus bas*; *Isabeau* dame de Houdan, mariée 1°. à *Pierre*, I. du nom, comte de Dreux. 2°. à *Jean* d'Artois, comte d'Eu; & *Marie*, morte sans alliance.

XIII. JEAN, II. de ce nom, vicomte de Melun, grand-maître & grand chambellan de France, *dont sera parlé ci-après dans un article separé*, mourut l'an 1382. Il avoit épousé *Jeanne* Crespin, dame de Varenguebec, d'Estrepagni & Neaufle, fille aînée & principale heritiere de *Guillaume* Crespin, VI. du nom, seigneur du Bec-Crespin, & de *Mabaud* de Beaumez, &c. connêtable hereditaire de Normandie, dont il eut *Jean* III. du nom, vicomte de Melun, comte de Tancarville, &c. grand chambellan de France, mort avant l'année 1385. sans avoir d'enfans d'*Ide* de Marigni sa femme, fille unique de *Louis* seigneur de Marigni; GUILLAUME IV. qui suit; & *Marguerite* de Melun, mariée 1°. à *Miles* du Noyers, I. du nom, comte de Joigny, 2°. à *Robert* seigneur de Fiennes, connêtable de France.

XIV. GUILLAUME IV. vicomte de Melun, comte de Tancarville, seigneur de Montreuil-Bellay, fut chambellan du roi, & envoyé l'an 1393. en Angleterre, pour obtenir que les articles de la paix qu'on avoit faite, subsistassent jusqu'au rétablissement de la santé de Charles VI. roi de France. En 1396. il alla en Italie prendre possession de l'état de Genes, qui s'étoit donné au roi; & passa à Florence & en Cypre, pour y conclurre des traités d'alliance. A son retour, il eut la charge de grand bouteiller de France, & fut le premier president lay de la chambre des comptes, par lettres du roi du 29. Avril 1402. Cette charge étoit annexée à celle de grand bouteiller de France. Le comte de Tancarville fut employé en d'autres occasions importantes, & fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il avoit épousé par contrat passé le 21. Janvier 1390. *Jeanne* de Parthenay, fille de *Guillaume* Larchevêque, seigneur de Parthenay, & de *Jeanne* dame de Mathefelon; dont il eut *Marguerite* vicomtesse de Melun, comtesse de Tancarville, barone de Varenguebec, dame de Montreüil-Bellay, &c. qui prit alliance l'an 1417. avec *Jacques* d'Harcourt II. du nom, seigneur de Montgommeri &c. d'où vint *Guillaume* d'Harcourt, comte de Tancarville; & *Marie* d'Harcourt, seconde femme de *Jean* bâtard d'Orleans, comte de Dunois & de Longueville.

BRANCHE D'ESPINOY.

XIII. HUGUES de Melun, I. du nom, seigneur d'Antoing, d'Espinoy, &c. fils de JEAN I. & d'*Isabeau* dame d'Antoing, &c. sa seconde femme, se retira aux Pays-Bas, & epousa 1°. l'an 1360. *Marguerite* de Pequigny, fille

de *Jean* de Pequigny, seigneur d'Ailly, & de *Catherine* de Châtillon, dite *de saint Paul*: 2°. *Beatrix* de Beausart, dame de Croisilles, de Wingle, &c. connétable de Flandres, fille aînée de *Robert* de Beausart seigneur de Wingle, &c. connétable de Flandres, & de *Laure* de Rosny, dame de Villeneuve-en-Chevrie. Du premier lit vinrent *Hugues* de Melun, seigneur de Falui, qui épousa en 1383 *Isabelle* de Ghistelles, fille de *Jean*, seigneur de Ghistelles, & de *Marguerite* de Reinglesèt. Etant restée veuve, elle épousa *Robert* de Bethune, vicomte de Meaux; *Henri* de Melun, qui accompagna Louis II. duc de Bourbon au voyage d'Afrique, se trouva à la bataille de Nicopolis en 1396. & mourut avant l'an 1399. sans enfans de *Jeanne* de Werchin; & *Isabelle* de Melun, dame de Viane, mariée 1°. le 4. Avril 1380. à *Robert* de Namur, seigneur de Beaufort-sur-Meuse. 2°. à *Bertrand*, seigneur de la Bouverie. Du second lit sortirent, *Guillaume* de Melun, mort jeune le 8. Mai 1406. JEAN I. du nom qui suit; *Philipotte*, dame de Croisilles & de Courieres, mariée par contrat du 1. Octobre 1399. à *Jacques* seigneur de Montmorency, morte en 1421. *Marie* alliée en 1404. à *Jean* de Lalain, seigneur de Houdain; *Catherine*, femme de *Jean* seigneur de Roisin & de Rongy; & *Marguerite* de Melun, alliée à *Enguerrand* seigneur de Nedonchel.

XIV. JEAN de Melun, I. du nom, seigneur d'Antoing, d'Espinoy, connétable de Flandres, vicomte de Gand, chevalier de la toison d'or, & gouverneur de Doüay, mourut fort âgé le 15. Février de l'an 1484. Il avoit épousé 1. par contrat du 28. Octobre 1419 *Jeanne* de Luxembourg, veuve de *Louis* seigneur de Ghistelles, fille de *Jean*, seigneur de Beaurevoir, & de *Marguerite* dame d'Enghien, comtesse de Brienne, morte le 9. Janvier 1420. 2°. le 5. Avril 1421. *Jeanne* d'Abbeville, dame de Boubers, Dompuast, de Caumont de Relly, &c. fille & principale heritiere d'*Edmond* d'Abbeville, seigneur de Boubers, & de *Jeanne* dame de Relly, laquelle mourut avant son mari le 11. Janvier 1480. laissant JEAN II. qui suit; *Philippe* de Melun dame de Sottenghien, mariée à *Thibaut* de Luxembourg, seigneur de Fiennes; *Helene* de Melun, seconde femme de *Charles* d'Artois, comte d'Eu, mariée le 23. Septembre 1454. & *Bonne* de Melun, mariée à *Josse* d'Halluvin, seigneur de Piennes.

XV. JEAN de Melun II. du nom, seigneur d'Antoing, & d'Espinoy, vicomte de Gand, connétable de Flandres, mourut le 20 Octobre de l'an 1513 Il avoit epousé le 6 Octobre 1451. *Marie* de Sarrebruche, dame de Bailleul, fille de *Robert*, Damoiseau de Commercy, & de *Jeanne* comtesse de Roucy; dont il eut JEAN III. qui suit; HUGUES, qui a fait *la branche des vicomtes de* GAND, *rapportée ci-après*; *Robert* de Melun, baron de Rosny, gouverneur d'Arras, mort sans posterité d'*Adrienne* de Stavele, vicomtesse de Furnes, veuve de *Jean* de Croy; *François* de Melun, évêque d'Arras, puis de Theroüenne; *Philippe*, mariée le 3. Septembre 1470. à *Frederic* de Hornes, seigneur de Montigny en Ostrevant; *Helene* mariée le 24. Août 1490. à *Richard* de Merode, seigneur de Hostphalise; *Marguerite*, alliée à *Jean* seigneur de Merode; *Guillemette*, qui épousa le 14. Juin de l'an 1485. *Louis* de Bournel, seigneur de Thiembrune; *Jacqueline*, chanoinesse à Mons; & *Marguerite* de Melun, chanoinesse à sainte Waudrude.

XVI. JEAN de Melun, III. du nom, seigneur d'Antoing & d'Espinoy, marechal de Flandres, mourut avant son pere. Il avoit épousé le 18. Mars de l'an 1495. *Isabeau* de Luxembourg, fille aînée de *Jacques* de Luxembourg, seigneur de Richebourg, chevalier de la toison d'or, & d'*Isabelle*, dame de Roubaix. Elle mourut le 22. Fevrier 1519. laissant pour enfans, FRANÇOIS, qui suit; & *Marie* de Melun, alliée 1°. le 30. Novembre de l'an 1551. à *Jean* de Bruges, seigneur de la Grutuse; 2°. à *Jacques* de Chabannes, seigneur de la Palice, maréchal de France.

XVII. FRANÇOIS de Melun, comte d'Espinoy, &c. chevalier de la toison d'or, connétable hereditaire de Flandres, chambellan de l'empereur Charles V. fonda le monastere des Annonciades de la ville de Bethune, & mourut en l'an 1547. Il épousa 1°. le 7. Juillet de l'an 1514. *Louise* de Foix, fille de *Jean* II. du nom, comte de Candale, & d'*Isabeau* d'Albret, sœur de *Jean* roi de Navarre: 2°. *Anne* d'Autriche, fille *naturelle* de l'empereur *Maximilien* I. dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit sortirent HUGUES, qui suit; & *Claude* de Melun, mariée le 9. Août de l'an 1531 à *Adrien* de Croy, comte de Rœux, chevalier de la toison d'or.

XVIII. HUGUES de Melun, premier prince d'Espinoy, connétable hereditaire de Flandres, & châtelain de Bapaume, mourut dans un combat donné près la riviere d'Authie le 13. Août de l'an 1553. Il avoit épousé le 3. Août de l'an 1545. *Yolande* de Barbançon, dite *de Werchin*, dame de Roubaix, senéchale de Hainaut, fille aînée de *Pierre* de Barbançon, seigneur de Werchin, chevalier de la toison d'or, senéchal de Hainaut, & d'*Helene* de Vergy, dont il eut *Charles* de Melun, prince d'Espinoy, mort à Venise sans alliance l'an 1579. PIERRE, qui suit; *Robert* de Melun, marquis de Roubaix, nommé chevalier de la toison d'or, qui fut tué au siege d'Anvers l'an 1585. sans laisser de posterité d'*Anne* Rolin, dame d'Aimeries & de Guisant, fille de *Georges*, seigneur d'Aimeries, & de *Jeanne* de Hamal; *Jacques* de Melun, seigneur de Saulty, mort l'an 1560. sans alliance; *Helene* de Melun, mariée l'an 1565. à *Floris* de Montmorency, seigneur de Montigny, chevalier de la toison d'or; & *Marie* de Melun, alliée à *Lamoral* prince de Ligne comte de Faucambergue, gouverneur d'Artois & chevalier de la toison d'or.

XIX. PIERRE de Melun, prince d'Espinoy, marquis de Roubaix, baron d'Antoing, &c. connétable & senéchal hereditaire de Hainault; s'étant engagé en 1577. dans la revolte des Provinces-Unies, ses biens furent confisqués en 1582. & 1584. & donnés à *Robert* de Melun son frere, qui prit le nom de prince d'Espinoy. Il mourut en 1594. Il épousa 1°. le 2. Juillet de l'an 1572. *Philippe Chrétienne* de Lalain, fille de *Charles* II. du nom, comte de Lalain, & de *Marie* de Montmorency Hornes, dont il eut un fils mort jeune: 2°. le 19. Août 1586. *Hippolyte* de Montmorency, fille de *Jean*, seigneur de Bours, & de *Bernarde* Gaillard-Lonjumeau; dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Henri* de Melun marquis de Richebourg, filleul du roi Henri IV. qui fut tué en duel; autre *Henri*, mort en Juin 1601. sans alliance; *Mathias* de Melun, mort en bas âge des piqueures que lui firent des mouches à miel; *Henri-Anne* de Melun, marquis de Richebourg, capitaine d'une compagnie de cuirassiers, qui se signala à la bataille de Prague au service de l'empereur, & mourut sans alliance au mois de Novembre de l'an 1630. *Anne* de Melun mariée le 5. Septembre de l'an 1611. à *Alexandre* I. du nom, duc de Bournonville, comte de Hennin-Lietard, &c. chevalier de la toison d'or; & *Hippolyte* de Melun, mariée l'an 1610. à *Philippe* de Ligne, prince d'Aremberg, duc d'Arschot, morte le 16. Fevrier 1615.

XX. GUILLAUME de Melun, prince d'Espinoy, &c. chevalier de la toison d'or, grand bailli de Hainaut, &c. né l'an 1580. rentra dans les biens de son pere en 1602. & mourut à saint Quentin le 8. Septembre l'an 1635. Il avoit épousé 1°. le 17. Octobre 1612. *Marie-Mencie* de Witthem, marquise de Bergh-op-zoom, veuve de *Herman* comte de Berg, chevalier de la toison d'or, fille aînée & heritiere de *Henri* de Witthem, seigneur de Bersele, & de *Marguerite* de Merode, marquise de Bergh-op-zoom morte en Juillet l'an 1613. dont il eut une fille morte jeune: 2°. le 3. Novembre de l'an 1615. *Ernestine* d'Aremberg, fille de *Charles* de Ligne, comte & prince d'Aremberg, & d'*Anne* de Croy, duchesse d'Arschot, dont il eut 1. *Ambroise* de Melun, prince d'Espinoy, mort sans alliance d'une blessure reçuë au siege d'Aire le 5. Août de l'an 1641. 2. ALEXANDRE-GUILLAUME, qui suit; 3. *Henri* de Melun, marquis de Richebourg, colonel d'un regiment d'infanterie Walonne, mort en Portugal au service du roi d'Espagne, au mois de Janvier l'an 1664. sans avoir été marié; 4. *Charles-Alexandre-Albert* vicomte de Gand, marié le 12. Février 1664. à *Renée* de Rupierre, fille & heritiere de *Philippe* de Rupierre, seigneur de Sucitz & de la Cressonniere, & de *Françoise* de Mailloc, dont il eut *Alexandre* comte de Melun, marié en 1690. à *Elisabeth* de Rohan, fille de *Charles* de Rohan, duc de Montbazon, pair de France, &c. & de *Jeanne-Armande* de Schomberg, morte le 21. Septembre 1707. en sa 45. année

année, dont une fille; 5. *François-Philippe* de Melun, marquis de Richebourg, chevalier de la toison d'or, grand bailli & capitaine general du Hainaut, & gouverneur de Valenciennes, mort l'an 1690. ayant été marié l'an 1665. avec *Therese* Vilain, dite *de Gand*, fille de *Philippe-Balsazar* de Gand, prince de Masmines, dont un fils & une fille; 6. *Claire-Marie*, morte l'an 1652. à Abbeville sans alliance; 7. *Anne* de Melun, chanoinesse de Mons, qui se retira à l'hôpital de Baugé en Anjou, dont elle fut bienfaictrice, & où elle mourut en odeur de sainteté le 13. Août 1679. 8. *Isabelle-Claire*, chanoinesse à Maubeuge; 9. *Marie-Magdelaine*, chanoinesse à Mons; & deux autres aussi chanoinesses, mortes jeunes.

XXI. Alexandre-Guillaume de Melun, prince d'Espinoy, marquis de Roubaix, vicomte de Gand, connétable hereditaire de Flandres, senéchal de Hainaut, &c. servit dans les armées de France, fut fait chevalier des ordres l'an 1661. & mourut dans son château d'Antoing près de Tournay le 16. Février l'an 1679. Il avoit épousé 1°. le 19. Avril l'an 1665. *Louise-Anne* de Bethune, fille de *Louis* de Bethune, duc de Charost, chevalier des ordres du roi, morte le 14. Septembre 1666. 2°. le 11. Avril l'an 1668. *Jeanne-Pelagie* Chabot de Rohan, fille puînée de *Henri* Chabot, duc de Rohan, & de *Marguerite* duchesse de Rohan, morte le 18. Août l'an 1698. Du premier lit sortit *Louise-Marie-Therese* de Melun, née en 1666. mariée le 2. Novembre 1680. à *Armand* de Bethune, marquis d'Ancenis son cousin, morte le 31. Octobre 1683. Et du second sont issus Louis, qui suit; *François-Michel-Auguste*, né l'an 1674. mort l'an 1691. *Marie-Marguerite-Françoise*, née l'an 1671. & *Anne*, née l'an 1672.

XXII. Louis de Melun, prince d'Espinoy, marquis de Roubaix, maréchal des camps & armées du roi, ci-devant colonel du regiment de Picardie, né l'an 1673. mourut de la petite verole à Strasbourg le 24. Septembre l'an 1704. Il avoit épousé le 7. Octobre l'an 1691. *Therese* de Lorraine, fille puînée de *François-Marie*, prince de l'Islebonne, & d'*Anne* de Lorraine-Vaudemont, dont il a Louis, qui suit; & *Anne-Julie-Adelaide* de Melun, mariée le 18. Septembre 1714. à *Louis-François-Jules* de Rohan, prince de Soubise, gouvernante des enfans & petits-enfans de France, & surintendante de leur maison en survivance, & conjointement avec la duchesse de Ventadour, ayeule maternelle de ce prince.

XXIII. Louis de Melun, né en 1694. prince d'Espinoy, &c. fut créé duc de Joyeuse en Octobre 1714. & prit seance au parlement le 18. Decembre suivant. Il épousa le 23. Fevrier 1716. *Armande* de la Tour, fille d'*Emmanuel Theodose* de la Tour, duc d'Albret, pair & grand-chambellan de France, & de *Marie-Armande-Victoire* de la Tremoille, morte en couches le 13. Avril 1717. en sa 20. année.

VICOMTES DE GAND.

XVI. Hugues de Melun, fils puîné de Jean de Melun, II. du nom, seigneur d'Antoing & d'Espinoy, & de *Marie* de Sarrebruche, fut vicomte de Gand, seigneur de Caumont, chevalier de la toison d'or, gouverneur de Tenremonde, & mourut le 27. Novembre 1524. Il avoit épousé le 15. Octobre de l'an 1495. *Jeanne* de Hornes, fille d'*Arnoul*, seigneur de Gaësbeke, & de *Marguerite* de Montmorency, dont il eut Jean, qui suit; *Marguerite*, alliée le 20. Octobre 1518. à *Antoine* d'Ailly, baron de Pequigny, vidame d'Amiens; *Honorine*, mariée à *Jean* de Maslaing, seigneur de Herimez, morte en 1590. âgée de 80. ans; *Adrienne*, religieuse aux Sœurs Grises de la Bassée, morte le 19. Octobre 1551. & *Anne* de Melun, dame de Rosny, mariée l'an 1529. à *Jean* de Bethune IV. du nom, baron de Baye, &c. morte le 13. Mai de l'an 1540.

XVII. Jean de Melun, vicomte de Gand, seigneur de Caumont, &c. laissa d'*Elizabeth* de Valdeck, fille de *Philippe* III. du nom, comte de Valdeck, & d'*Anne* de Cleves, un fils unique, qui suit;

XVIII. Maximilien de Melun, vicomte de Gand, baron de Caumont, &c. mourut sans posterité d'*Anne* Rollin, fille de *Georges*, seigneur d'Aimeries, laquelle prit une seconde alliance avec *Robert* de Melun, seigneur de Roubaix, son cousin.

BRANCHE D'ESPRENNE, DE LA BORDE, & de Normanville.

XI. Jean de Melun, troisiéme fils d'Adam, III. du nom, vicomte de Melun, & de *Comtesse* de Sancerre, fut seigneur d'Esprenne & de la Borde, & étoit mort en 1311. Il épousa *Isabeau* de Montigny, dont il eut 1. *Adam* de Melun, seigneur de la Borde, pere d'*Isabeau* de Melun; 2. *Jean* de Melun, seigneur d'Esprenne, doyen de l'église d'Auxerre; 3. Simon, qui suit; 4. *Philippe* de Melun, pere d'*Agnés* de Melun; 5. *Gilles*, mort sans alliance; 6. *Louis* de Melun, seigneur de la Grange & d'Esprenne, qui épousa *Pernelle*, fille de *Nevelon*, seigneur de Sailleville, dont il eut *Marie*, alliée à *Jean* de la Tournelle, seigneur de la Villette, & *Jeanne* de Melun, mariée à N. de Pontmolin.

XII. Simon de Melun, seigneur de la Borde, vivoit en 1333. ayant eu de *Marie* sa femme, *Gilles* de Melun, seigneur d'Esprenne en partie, mort sans posterité en 1367. & Jean III. du nom, qui suit;

XIII. Jean de Melun, III. du nom, seigneur de la Borde, Courtery, &c. vivoit en 1367. Il épousa *Anne* de Guerchy, dont il eut Jean IV. du nom, qui suit; *Philippe*, qui fut ambassadeur en Angleterre en 1393. pour traiter de la paix, mort sans enfans après l'an 1414. & *Agnés* de Melun, dame d'Esprenne, mariée à *Pierre* de Courtenay, seigneur de Champignelles & de saint Brisson.

XIV. Jean de Melun, IV. du nom, seigneur de la Borde, de Dannemois, &c. est qualifié chambellan du roi, & maître enquesteur des eaux & forêts de France, Champagne & Brie, par un titre de l'abbaye de Ferrieres du 2. Mai de l'an 1416. & vivoit en 1421. Il épousa *Isabeau* de Savoisy, sœur de *Henri*, archevêque de Sens, & fille de *Eudes* de Savoisy, bailli de Vitry, & de *Marguerite* de Dongeux, dont il eut 1. Philippe qui suit; 2. *Louis*, archevêque de Sens, puis évêque de Meaux, mort le 9. Septembre de l'an 1473. 3. *Guillaume* de Melun, seigneur du Mez & de Buignon, qui épousa en 1438. *Marie* de Courcelles, fille de *Jean*, seigneur de saint Liebaud, mort avant l'an 1446. laissant pour fils unique, *Louis* de Melun, archidiacre de Sens & de Meaux, abbé de S. Colombe de Sens; 4. *Charles* de Melun, bailli de Melun, gouverneur du château d'Usson, à qui le roi Louis XI. fit trancher la tête l'an 1468. pour avoir laissé évader Antoine de Châteauneuf, seigneur de Lau, prisonnier d'état. Il fut pere d'*Antoine* de Melun, bailli de Melun, mort en 1487. & de *Marie* de Melun, femme de *Philippe* seigneur de Champigny; 5. *Louis* de Melun, seigneur d'Egligny, nommé avant ses freres dans le partage des biens de son pere; 6. *Pregente* de Melun, mariée le 8. Mars de l'an 1435. à *Pierre* de Courcelles, seigneur de saint Liebaud; & 7. Jean de Melun, seigneur de Courtery & du Mesnil, qui épousa le 15. Juillet de l'an 1457. *Marie* du Foüilloux, fille de *Guillaume* du Foüilloux, & de *Marie* Bessonneau, dont il eut *Hugues* de Melun, qui fit partage avec son frere le 13. Avril de l'an 1496. & Louis de Melun, seigneur de Courtery, &c. qui épousa *Jeanne* Bonnet, dame de la Chapelle-Bertrand, dont il eut Louis, qui suit; *Jean*, seigneur de la Barre, mort sans posterité après l'an 1556. *Louise*; *Jeanne*; & *Jacquette* de Melun. Louis de Melun, seigneur de Courtery du Mesnil, de la Chapelle-Bertrand, &c. épousa le 3. Juillet de l'an 1525. *Catherine* de Roüartais, fille de *Jean*, seigneur de la Doubliere, & de *Jeanne* Belin, dont il eut pour fille unique *Magdelaine* de Melun, heritiere de tous les biens de son pere, mariée le 19. Decembre de l'an 1549. à *François* d'Escoubleau, seigneur de Sourdis.

XIV. Philippe de Melun, seigneur de la Borde, de la Mothe-saint-Eraye, &c. conseiller & chambellan du roi, gouverneur de Brie, & capitaine de Provins en 1428. puis de la grosse tour de Bourges en 1435. fut institué la même année maître & enquesteur des eaux & forêts de France, de Champagne & de Brie, & capitaine de la Bastille en 1462. qu'il tint jusqu'à sa mort, arrivée en 1464. Il épousa 1°. *Jeanne* dame de Nantoüillet, &c. fille aînée de *Renaud* seigneur de Nantoüillet, & de *Jeanne* dame de Londes, de Lumigny & de Norman-

ville: 2°. *Jeanne* de Torsay, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent CHARLES qui suit; *Louis*, élu évêque de Meaux en 1483. *Antoine*, seigneur de Nantoüillet; & *Jean* de Melun, seigneur de la Borde, vivant en 1485.

XVI. CHARLES de Melun, seigneur de Nantoüillet, Normanville, Lumigny, Champigny sur-Marne, &c. conseiller chambellan du roi, bailli d'Evreux & de Sens, capitaine de Vincennes & gouverneur de la Bastille, possedа pendant quelques-années toute la faveur de Louis XI. qui le fit son lieutenant general dans tout le royaume, & grand maître de France en 1465. Il eut la même autorité sur toutes les armées de France, de sorte qu'il ne lui manquoit que le nom de connétable, dont il faisoit les fonctions. Mais cette faveur ne fut pas longue; car étant tombé dans la disgrace de ce prince, par la malice de ses ennemis, qui l'accuserent d'avoir intelligence avec ceux de l'état, son procès lui fut fait, & il eut la tête tranchée dans le marché d'Andely le 20. Août de l'an 1468. Il avoit épousé 1°. le 21. Janvier de l'an 1453. *Anne-Philippe* de la Rochefoucault, fille de *Guillaume*, seigneur de Melleran, & de *Marguerite* de Torsay: 2°. le 23. Mars de l'an 1465. *Philippe* de Montmorency, fille de *Jean* II. du nom, sire de Montmorency, grand chambellan de France, & de *Marguerite* d'Orgemont, dont il neut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, LOUIS qui suit; *Arethuse*, mariée 1°. à *Arnoul*, seigneur de Vendieres. 2°. à *Olivier*, seigneur de la Chapelle-Rainsoin, morte le 8. Août de l'an 1526. *Pregente*, prieure de Poissy, morte le 25. Avril 1501. *Ambroise*, alliée le 25. Janvier 1481. à *Hardouin* de Maillé, seigneur de Brezé; & *Louise* de Melun vivante en 1489.

XVII. LOUIS de Melun, seigneur de Normanville, &c. filleul du roi Louis XI. ne fut déclaré majeur qu'en l'an 1487. Il épousa 1°. *Tonne* Sanguin, fille de *Claude*, seigneur de Bomont en Thierarche, & de *Antoinette* Hebert, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Michelle* de la Place, fille de *Jean* de la Place, conseiller au parlement, & de *Philippe* de Vailly, dont il eut, *Adrian* de Melun, seigneur de Normanville, &c. échanson du roi, bailli de Mantes, mort sans posterité de *Marguerite* de Vieupont, fille de *Laurent*, baron de Neufbourg, & de *Jacqueline* de Clerembaut, qu'il avoit épousée le 17. de Septembre de l'an 1536. CHARLES II. du nom qui suit; *Marie*, prieure du Paraclet, morte le 13. Avril de l'an 1548. & *Pregente* de Melun, mariée à *Jean* de saint Germain, seigneur de Rouverou.

XVIII. CHARLES de Melun, II. du nom, seigneur de Normanville, &c. vivoit en 1565. & épousa *Marie* dame de Luré, fille de *Jean* seigneur de Luré, grand veneur de Henri d'Albret roi de Navarre, & de *Jeanne* Brinon, dame du Plessis-aux-Tournelles, dont il eut pour fille unique *Magdelaine* de Melun, dame de Normanville, &c. mariée le 11. Mars 1572. à *Louis* de Champagne, comte de la Suse, chevalier des ordres du roi.

BRANCHE DE LA LOUPE ET MARCHEVILLE.

XI. SIMON de Melun, quatriéme fils d'ADAM III. du nom, vicomte de Melun, & de *Comtesse* de Sancerre, dame de la Loupe, fut seigneur de la Loupe, de Marcheville, de la Salle, & de Viezui. Il suivit le roi saint Loüis au voyage d'Afrique en 1269. étoit senechal de Perigord de Quercy, & de Limosin avant l'an 1291. & fut élevé à la dignité de maréchal de France avant l'an 1293. Il fut envoyé l'an 1297. pour faire observer la treve concluë avec le roi d'Angleterre, & fut tué à la bataille de Courtray le 11. Juillet 1302. ayant eu de *Marie*, dite *Anne* dame de la Salle & de Viezui sa femme, GILLES qui suit, & *Jeanne* de Melun, mariée à *Pierre* de Mornay, seigneur de la Ferté-Nabert.

XII. GILLES de Melun, seigneur de la Loupe, de Marcheville, de la Salle, de Viezui, &c. étoit mort en l'an 1312. Il avoit épousé par contrat du mois d'Avril 1290. *Marguerite* de Sancerre, fille d'*Etienne*, seigneur de saint Brisson, dont il eut JEAN qui suit; *Marie*, dame d'Autri, alliée à *Jean* de Beaumont, seigneur d'Ogierville; & *Simon* de Melun, seigneur de Marcheville, qui fut pere d'*Alix* de Melun, mariée à *Simon* de Coutes, chevalier, duquel elle étoit veuve en 1360. & d'*Anne* de Melun.

XIII. JEAN de Melun, seigneur de la Salle, la Loupe, &c. capitaine d'une compagnie de gens-d'armes, mourut en 1363. Il avoit épousé *Henriette* de Sully, dame de Cernoy, fille de *Jean* II. du nom, sire de Sully & de *Marguerite* de Bourbon, dont il eut *Simon* de Melun, seigneur de la Loupe, &c. vivant en 1383. *Marie* dame de Cernoy en 1372. & *Alix* de Melun, dame de Cernoy, de la Salle & de Viezui, mariée à *Geofroi* de Husson, chevalier. * *Voyez* Le Feron, Godefroy, Du Chêne, Du Bouchet, le P. Anselme, *officiers de la couronne*, &c.

MELUN (Simon de) seigneur de la Loupe, de Marcheville, &c. chevalier, maréchal de France, quatriéme fils d'ADAM III. du nom, vicomte de Melun, & de *Comtesse* de Sancerre, dame de la Loupe & de Marcheville, suivit le roi saint Loüis au voyage d'Afrique l'an 1270. & se trouva au siege de Tunis. A son retour, il fut senechal de Perigord, du Quercy & du Limosin, & fut fait maréchal de France l'an 1293. Le roi Philippe *le Bel* l'envoya l'an 1297. pour faire observer la treve accordée aux Anglois, à la priere de Charles roi de Naples & du duc de Savoye, depuis le 10. Octobre jusques à la fête des Rois pour la Guyenne, & jusques à la saint André seulement pour la Flandre. Simon de Melun fonda six prebendes de chanoines dans l'église de Notre-Dame de Clery près d'Orleans en 1300. & fut tué à la bataille de Courtray le 11. Juillet 1302.

MELUN (Jean II. de) comte de Tancarville, vicomte de Melun, seigneur de Montreüil-Bellay & de Varenguebec, grand-maître & grand-chambellan de France, chambellan & connétable hereditaire de Normandie, gouverneur de Champagne, de Brie, de Bourgogne & de Languedoc, fils de JEAN I. du nom, vicomte de Melun, auquel il succeda l'an 1350. dans la charge de grand chambellan de France, & de *Jeanne* dame de Tancarville. Le roi Jean érigea en sa faveur la terre de Tancarville en comté le 4. Fevrier de l'an 1351. & le fit ensuite grand-maître de France en la place du seigneur de Châtillon, qui fut pourvû de la charge de souverain maître de l'hôtel du roi. Ce monarque l'envoya en même tems en Flandres, & lui donna le collier de l'ordre de l'Etoile. Il se trouva à la bataille de Poitiers avec Guillaume, archevêque de Sens, son frere, & y fut fait prisonnier & mené en Angleterre avec lui. Il fut envoyé en France par le roi Jean, qui étoit aussi prisonnier l'an 1358. se trouva l'année suivante à la paix de Bretigni, & eut part à toutes les grandes affaires de son tems. Comme grand chambellan, il reçut à Paris l'hommage du duché de Bretagne, rendu le 3. Octobre 1366. au roi Charles V. par Jean comte de Montfort. Il se trouva aussi au parlement avec les grands du royaume pour la publication de l'ordonnance de la majorité des rois le 21. Mai 1375. Il mourut l'an 1382. & fut enterré dans l'abbaye du Jard au diocese de Sens. *Nous avons parlé ci-dessus de sa femme & de ses enfans.*

MELUSINE, *voyez* LUZIGNAN.

MELZI (Loüis) chevalier de Malte, natif de Milan, servit dans les armées d'Espagne, en Italie & dans les Pays-Bas, où il exerça des emplois tres-importans. Il s'acquit une grande reputation par la connoissance particuliere qu'il avoit de l'art militaire, & sur-tout pour ce qui regardoit la cavalerie, dont il publia un ouvrage sous ce titre, *Regole militari sopra il governo, & servizio particolare della cavalleria.* Il mourut à Milan au mois de Juin de l'année 1617. en la 90. année son âge. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

MELZO, en latin *Melpum*, ancien bourg, mais peu considerable. Il est dans le Milanez en Italie, environ à quatre lieuës de Milan vers le levant. * Maty, *diction.*

MEMEL ou MEMMEL, que ceux de Courlande nomment *Clenpede*, en latin *Memelum*, *Memmelburgum* & *Cleupeda*, ville de la Prusse ducale dans le petit pays dit Schalavonie. Cromer fait mention de Memel, sous le nom de *Troipes Arx.* Elle est située près du lac de Curon, ou Curisch, à l'endroit où il se décharge dans la mer Baltique, & est tres-bien fortifiée. Cette ville est connuë depuis environ l'an 1250. & a été bâtie à ce qu'on croit, par des chevaliers de Livonie, qui la cederent en

1438. aux Portes-Croix. Depuis elle fut soûmise aux Polonois; puis aux Suedois, qui l'ont possedée quelque tems; & aujourd'hui elle appartient à l'électeur de Brandebourg. Elle fut brûlée en 1540. * Gaspard Hennenberger, *desc. Boruss.* Olearius, *in Itiner.* Cellarius, *desc. Polon.* Cromer, &c.

MEMEL NIEMEN ou RUSSE, riviere de Pologne, est le *Chronus* de Ptolomée dans la Sarmatie. Les Allemands la nomment *Memel*, les Polonois *Niemen*, & ceux de la Prusse vers son emboûchure lui donnent le nom de Russe, qui est celui d'un bourg où elle se jette dans le lac de Curisch. La riviere de Memel a sa source dans la Lithuanie près de la ville de Slucko, reçoit le Meretz, la Wilia, &c. passe à Grodno & à Kouno dans la Lithuanie, traverse un coin de la Samogitie & de la Prusse ducale, & se joint au même lac de Curisch ou Curon, pour se jetter dans la mer Baltique.

MEMETS ou MESMERS, bourg de France situé dans le Maine sur la source de la Dive, à huit lieuës du Mans vers le nord. * Maty, *diction.*

MEMMI (Simon) peintre originaire de Sienne, qui vivoit dans le XIV. siecle, travailloit sur-tout au portrait. Lorsque Pandolfe Malatesta, seigneur de Rimini voulut avoir celui de Petrarque, il l'envoya exprès en Provence, où il peignit cette homme si celebre & la belle Laure, que Petrarque aimoit beaucoup. Ce fut dans le même tems que cet ingenieux poëte fit à la loüange de son peintre, les deux sonnets que nous avons dans ses œuvres. Simon Memmi demeura à Avignon jusques à l'élection du pape Benoît XII. l'an 1334. Il vint ensuite travailler à Sienne, puis à Florence, où il representa dans un tableau qu'il fit, divers grands hommes de son tems, le pape, des rois, des princes, des cardinaux, Cimabué, M. Laure & Petrarque, qui fut couronné en même-tems poëte dans la ville de Rome l'an 1338. Entre les tableaux qu'il fit à Florence, il y en avoit un de l'histoire de saint Reinier de Pise, qui chassoit le diable. Pour faire connoître la confusion & la honte de cet esprit de tenebres, il le peignit la tête baissée, les épaules hautes, & le visage couvert de ses mains, avec un rouleau qui sortoit de sa bouche, où étoit écrit *Ohi me non posso piu*; maniere de peindre les mouvemens de l'ame, assez commune parmi les peintres mediocres, dans un tems où l'on ignoroit ce qu'on appelle *expression*. Simon mourut l'an 1345. âgé de 60. ans. Il avoit un frere nommé LIPPO MEMMI, qui peignoit, & qui l'ayant survécu de 12. années, finit quelques ouvrages qu'il avoit laissés imparfaits. * Vasari, *vies des peintres.* Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

MEMMINGEN, ville imperiale d'Allemagne dans l'Algow en Soüabe, est située près de l'Iller, à sept ou huit lieuës du Danube. Quelques auteurs la prennent pour la *Drusomagus* de Ptolomée ou l'*Augusta Drusi* de Strabon, & s'efforcent de le prouver par le fragment d'une inscription ancienne. Cela est pourtant peu sûr, aussi-bien que le sentiment de Simler, qui prend Memmingen pour la *Rostrum Nemavia* d'Antonin; car on est même persuadé que cette derniere place est *Mindelheim.*

MEMMIUS REGULUS, vivoit sous Neron. Il étoit en si grande réputation, que cet empereur étant interrogé dans une maladie qu'il eut, à qui on se confieroit pour le gouvernement de la republique, s'il mouroit, répondit qu'il le faudroit donner à Memmius Regulus. Une pareille réputation étoit dangereuse sous un regne comme celui de Neron; cependant Memmius vécut en repos, parce qu'il n'étoit pas d'une qualité distinguée ni fort riche. Il mourut sous le consulat de Cesonius Pætus & de Petronius Turpilianus. * Tacite *l.* 14. Spartien fait mention d'un MEMMIUS RUFINUS, qui fut un de ceux que l'empereur Severe fit mourir, sans avoir fait instruire leur procès. Enfin Vopiscus fait mention d'un MEMMIUS FUSCUS, consul sous l'empire d'Aurelien.

MEMMIUS (C.) Romain, étoit fils de Lucius Memmius, & ami du poëte Lucrece, qui lui dédia son poëme. Il ne se comporta pas équitablement dans le gouvernement de Bithynie, & fut accusé de concussions par Jules Cesar, puis absous; mais ayant été accusé une seconde fois, il fut envoyé en exil vers l'an 690. de Rome & 61. avant Jesus-Christ. Il étoit orateur & poëte, mais poëte assez licentieux. Si l'on en croit Virgile, la famille de Memmius étoit descenduë de Mnestée, Troyen. Cependant il y a eu des Memmius qui ont été tribuns du peuple; ce qui fait voir que leur race étoit plébeïenne. * Cicero, *in Bruto*; & Ovide, 2. *Trist.* Aulu-Gelle parle aussi de sa poësie rude, *l.* 19. *c.* 9.

MEMNON, fils de Tithonus, frere de Laomedon & de l'Aurore, ayant amené des troupes près de Troye, au secours de Priam, fut tué par Achille, ou comme d'autres disent, par des Thessaliens, qui lui dresserent une embuscade. On feint que son corps ayant été sur le bucher fut changé en oiseau à la priere de l'Aurore; & que ces oiseaux, qui portoient son nom, venoient tous les ans d'Ethiopie, dans le pays d'*Ilium*, pour rendre leurs devoirs au tombeau de Memnon, où ils se battoient, afin de s'immoler à leur pere. Anticle, cité par Pline, témoigne que Memnon trouva l'invention des lettres, environ quinze ans avant le regne de Phoronée roi d'Argos, qui commença à regner l'an 2227. du monde, & 1808. avant Jesus-Christ. * Pline, *l.* 7. *c.* 58. Strabon, *l.* 16. Tacite, *l.* 2. *annal.* Pausan. *in Phocic.* Qu. Smyrnæus, *l.* 2. Bacon, *in sap. Veter. Memn. seu Præmat.* Suidas, &c.

MEMNON, de l'isle de Rhodes, servit dans les armées du dernier Darius roi de Perse, & devint l'un de ses generaux. Dans un conseil qui fut tenu, pour sçavoir de quelle maniere on devoit faire la guerre à Alexandre, il conseilla à Darius de ruiner son propre pays, pour ôter les vivres aux Macedoniens, & d'attaquer ensuite la Macedoine, pour les tirer par cette diversion des provinces de l'empire de Perse, sur lesquelles ils s'étoient jettés. Ce conseil, qui étoit en effet le plus utile, fut desapprouvé des autres chefs, qui s'appuyoient sur ce qu'il étoit indigne de la grandeur des Perses, de détruire eux-mêmes leur pays. On resolut donc d'en venir aux mains; & les Perses furent vaincus au passage du Granique, où Memnon fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un bon soldat, & d'un habile general, la 4. année de la CXI. olympiade, & 333. ans avant Jesus-Christ. Après cette défaite, il se retira à Milet, qu'il défendit avec vigueur. Depuis ayant reçu de grandes sommes, & s'étant fait déclarer generalissime pour l'expedition qu'il méditoit en Macedoine, il s'empara de l'isle de Chio, se rendit maître de l'isle de Lesbos, réduisit une partie des isles Cyclades à lui envoyer des députés, menaça l'isle d'Eubée, & porta la terreur dans toute la Grece. Ces progrès rapides, & l'argent qui fut prodigué pour gagner les principaux des Grecs, auroient infailliblement arrêté les conquêtes d'Alexandre dans l'Asie, si la mort de Memnon ne l'eût débarassé de cet obstacle. Dans la suite, lorsque la mere de Darius eût été faite prisonniere avec sa femme & ses enfans, Alexandre devint amoureux de Barsine veuve de Memnon, qui avoit été prise avec elle. Il en eut un fils nommé *Hercules.*

Il y a eu dans le même-tems un autre MEMNON qu'Alexandre établit gouverneur de la Cœlesyrie, & de la Thrace. Ce Memnon amena un secours de Thrace à Alexandrie. * Diodor. *Sicul. l.* 17. Plutarch. *in Alexand.* Freinshen. *in supplem. ad Curt.*

MEMNON, roi d'Egypte, *voyez* AMENOPHIS.

MEMNON, auteur Grec, qui vivoit du tems d'Auguste écrivit l'histoire d'Heraclée de Pont en 24. livres, dont il y en avoit encore 16. du tems de Photius, qui en a donné le précis, *cod.* 224. Les huit autres étoient déja perdus.

MEMON, ou plûtôt MAIMON, ALMAMON, MAMUN, calife, ou successeur de Mahomet, regna après son pere Mahomet-Al-Adin, qui mourut l'an 813. de Jesus-Christ & 198. de l'hegire. Il avoit de l'inclination pour la vertu & pour les sciences, & écrivit à l'empereur Michel, pour le prier de lui envoyer le philosophe Leon évêque de Thessalonique, duquel il souhaitoit apprendre les mathematiques, & principalement la geometrie; mais il ne put obtenir ce qu'il desiroit, quoiqu'il promît à l'empereur d'entretenir la paix avec lui, & de lui envoyer

mille bezans d'or, pour aider à le rembourser des frais de la derniere guerre. Irrité de ce refus, il entra dans les provinces de l'empire, où il perdit la bataille, & fut tué l'an 833. On dit que les deux armées étant en presence, il demanda à un des captifs Chrétiens, le nom des lieux où ils étoient, & que le Chrétien lui répondit que le pays s'appelloit *Lalacen*; le champ de bataille, *Eptosante*; & la riviere, *Hire*: ce qu'il prit à mauvais augure, parce que *Lalaceon* signifioit *affliction du peuple*; *Eptosante*, *exclus*; & *Hire*, *renversé*, ou *foulé aux pieds des ennemis*. Ce qui ne l'empêcha pas neanmoins de presenter le combat où il perdit la vie. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

MEMPHIS. *Voyez* CAIRE.

MEMPHITES rois d'Egypte, qui ont regné à Memphis, capitale de leur royaume, entre la basse Egypte & la Thebaïde. Le premier roi a été Menés, lequel donna commencement à l'empire d'Egypte, & fonda les trois dynasties ou principautés de This, de Thebes & de Memphis. Neanmoins Jules *Africain* met Nechérophés fils de Menés, pour premier roi de la premiere dynastie, & lui donne huit successeurs. On compte cinq dynasties ou familles, qui ont possedé cette principauté de Memphis. Soris fut le chef de la seconde, qui eut sept rois. Othoés de la troisiéme qui en eut six: la quatriéme dynastie eut, à ce que l'on dit, soixante-dix rois, qui ne joüirent que chacun un jour de leur royauté: la cinquiéme & derniere dynastie des Memphites, eut cinq rois, qui regnerent cent ans. Elle finit la même année que Joseph fut vendu en Egypte. Tout cela est dit par Manethon; mais il n'en est pas plus sûr.

MEMUCAN ou *Mamuchan*, l'un des sept premiers princes de Perse, qui conseilla au roi *Assuerus* de repudier la reine *Vasthi*, qui n'avoit pas voulu se rendre au festin que ce prince faisoit, ce qui fut la cause de l'élevation d'*Esther*. * *Esther*, I. 10. & 16.

MENA (Jean de) poëte Espagnol, vivoit dans le XV. siecle: s'il eût vécu dans un siecle plus poli, il auroit pû rendre à sa patrie la gloire qu'elle possedoit sous les empereurs Romains. * Baillet, *jugemens des sçavans*, *tom.* IV.

MENADES, femmes transportées de fureur, qui étoient suivantes de Bacchus. *Voyez* BACCHANTES.

MENAGE (Gilles) né à Angers le 23. Août de l'an 1613. eut pour pere, *Guillaume* Menage, avocat du roi dans la même ville. Après y avoir achevé ses études, il fut reçu avocat à Angers en 1632. & y plaida. Il vint la même année à Paris, où il fut aussi reçu avocat, & y plaida plusieurs causes. En 1634. le parlement ayant été tenir les grands jours à Poitiers, il le suivit, & y plaida aussi, comme il nous l'apprend lui-même dans ses *origines de la langue françoise* au mot *Rachat*. Mais dégouté de cette profession il se fit pourvoir de quelques benefices, & se donna tout entier aux belles lettres. Resolu de se fixer à Paris, il entra chez le cardinal de Rets, à la recommandation de M. Chapelain, de l'académie Françoise, & se distingua bientôt par deux pieces en vers, qui sortirent de sa plume: l'une fut, la *metamorphose du pedant Montmaur en Perroquet*: & l'autre, *la requête des dictionnaires*. Le peu de mesure qu'il garda avec des personnes qui étoient entrées chez le cardinal de Rets par des vûës plus interessées que les siennes, le broüilla irreconciliablement avec eux. Il en sortit, & prit un appartement dans le cloître Notre-Dame, où jusques à sa mort il a tenu tous les Mercredis une assemblée frequentée par quantité de gens de lettres, qu'il appelloit lui-même *Mercuriale*. Il avoit vendu une terre de la succession de son pere à M. Servien, qui lui en passa contrat de constitution de trois mille livres de rente. D'ailleurs il joüissoit d'une pension de quatre mille livres, créée en sa faveur sur deux abbayes. Ce revenu & deux mille livres de pension que lui faisoit le roi, mais dont il ne fut payé que pendant quatre ans, le mirent en état de cultiver agreablement l'étude des belles lettres, & de faire les dépenses necessaires pour l'impression de quelques-uns de ses ouvrages. Il avoit beaucoup d'érudition, jointe à une memoire prodigieuse; & aimoit à citer des vers grecs, latins, italiens & françois dans toutes ses conversations. Au reste il eut le malheur de voir s'élever contre lui dans la republique des lettres un grand nombre d'adversaires, contre quelques-uns desquels il écrivit, & dont quelques-uns écrivirent contre lui. Tels furent l'abbé d'Aubignac, Boileau-Despreaux, Cotin, M. Salo, le pere Bouhours & M. Baillet. Il n'y a presque point de genre de litterature, dans lequel il ne se soit exercé & tres-souvent avec succès, comme on le peut voir par le grand nombre de livres qu'il a publiés. Leurs titres sont: *œuvres mêlées*, dans lequel il y a un livre adoptif, qui contient des pieces à sa loüange, *origines de la langue françoise*, auquel il travailloit quand il est mort, & qui a été achevé d'imprimer peu de tems après; *remarques italiennes sur l'Amynte*, *observations & corrections sur Diogene Laërce*; *etymologies italiennes*; *amenités du droit*; *histoire de Sablé*; *remarques sur la langue françoise*; *poësies grecques*, *latines*, *françoises*, *italiennes*, *&c.* Menage étoit de l'académie de *la Crusca*. Ses infirmités ne lui parmirent pas d'accepter l'offre qu'on lui fit, de le mettre de l'académie Françoise. Il mourut à Paris le 23. Juillet de l'an 1692. âgé de 79. ans. * Journal des sçavans *du mois d'Août* 1692. Mercure galant *de la même année*. Suite du Menagiana. Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes modernes*. Bayle, *diction. critiq.*

MENAHEM DE LONZANO, rabbin, a composé un livre intitulé; *Schete*, *Jadoth*; *deux mains*, où il traite de diverses choses. Dans la premiere partie dont le titre est *Ottora*, *la lumiere de la loi*, l'auteur examine le texte hebreu du Pentateuque sur un grand nombre d'exemplaires manuscrits, pour en marquer exactement les diverses leçons, jusqu'aux plus petites minuties des accens. Ce traité a été imprimé à Venise l'an 1618. & l'on en pourroit trouver encore des exemplaires chez les Juifs d'Amsterdam. * M. Simon.

MENAI, riviere, où plutôt détroit d'Angleterre dans la partie septentrionale de la province de Galles, est nommé par ceux du pays *Northwales*. Ce détroit separe l'isle d'Anglesei du comté de Caërnavan, & a sur ses bords la ville qui donne son nom à ce même comté, Bangor, Beaumaris, &c.

MENAIA, MENEES. Les Grecs appellent ainsi douze volumes de leur office ecclesiastique, qui répondent aux douze mois de l'année: de sorte que chaque volume répond à chaque mois. On trouve dans ce livre l'office des Saints de chaque jour rédigeé en un certain ordre. Les menologes ont été tirés de ces Menées. * *Voyez* Leo Allatius, *dans sa* 1. *dissertat. sur les livres eccles. des Grecs*.

MENALE, montagne d'Arcadie, dediée au dieu Pan, tres-élevée & pleine de pins. Elle est ainsi appellée du nom de *Menale* fils de Lycaon. C'est aussi le nom d'une ville d'Arcadie, celebre par le culte qu'on y rendoit au dieu Pan. * Virgil. *Egl. VIII. & Georg. l.* 1. Ovid, *metamorph. l.* 1. Stace, *l.* 9. *Thebaïd*. Pausanias. Stephanus *de Urbibus*.

MENALIPPE sœur d'Antiope, reine des Amazones, fut faite prisonniere par Hercule dans la guerre qu'il leur fit; & l'ayant renduë à sa sœur, il reçut d'elle pour prix de sa rançon, les armes & le baudrier de la reine. * Juvenal, *satyr.* 8.

MENALIPPE, *Menalippus*, citoyen de Thebes, blessa mortellement *Tydée*, l'un des seigneurs qui assiegoient la ville de Thebes. Tydée avant que de mourir, demanda à ses gens, qu'on lui donnât la consolation de lui apporter la tête de Menalippe: ils le firent après avoir répandu beaucoup de sang, & la porterent à Tydée, qui l'ayant vûë se jetta dessus, la déchira avec ses dents, & mourut plus tranquille, se voyant vengé. Il y a aussi un MENALIPPE, qu'on dit avoir été tué à la chasse par son frere Tydée: & un autre MENALIPPE Troyen, favori de Priam.

MENALIPPIDES, deux poëtes de Melos, pere & fils, vers le tems de Perdiccas roi de Macedoine, sont auteurs des vers dithyrambiques, de poësies lyriques, d'epigrammes & d'élegies. * Suidas.

MENAN, fleuve des Indes dans la presqu'isle de-là le Gange, sort, dit-on, du lac de Chyamai dans les états du roi d'Ava, arrose les villes de Prom, d'Ava, de Bre-

ma, de Tanju, &c. & après avoir traversé divers royaumes, entre dans celui de Siam. Il forme deux isles dans la ville capitale de cet état, dite *Siam*, *Odia* ou *Judia*, à vingt lieuës de la mer: & va se décharger dans le golfe, dit *de Siam*. Le Menan se déborde de six en six mois, & son nom, en langage des Indes, veut dire, *Mere des eaux*.

MENANCABO, petite ville des Indes. Elle est sur la côte meridionale de l'isle de Sumatra, vis-à-vis l'isle de Nassaw, & à cent lieuës du détroit de la Sonde. Elle est capitale d'un petit royaume qui porte son nom. * Maty, *diction.*

MENANDRE d'Athenes, *Menander*, poëte comique; fils de Diopethe, nâquit la troisiéme année de la CIX. olympiade, & la 342. avant Jesus-Christ, comme on l'a recueilli d'une ancienne inscription rapportée par Gruter. Il fut disciple de Theophraste, fut nommé *prince de la nouvelle comedie*, & composa cent huit pieces de theâtre, dont huit seulement remporterent le prix. Menandre mourut âgé de 51. ou 52. ans l'an 292. ou 293. avant Jesus-Christ. * Eusebius, *in chron.* Casaubon, *in Athen.* Vossius, *de poët. Græc. pag.* 57. 58. *&c. Voyez* Baillet, *jug. des sçav. sur les poëtes.*

MENANDRE d'Ephese, historien de Phenicie, avoit composé une histoire des actions que les rois de ces pays avoient faites contre les Grecs & les Barbares. Il y parloit particulierement des rois de Tyr, dont on voit la succession dans les passages de cet auteur, rapportés par Josephe. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Josephe, *l.* 1. *cont. Appion.* & *l.* 8. *antiq. Jud. c.* 7. Tertullian. *in Apol. c.* 19. Theophile d'Antioche, *ad Autolyc. l.* 3. Scaliger, *de emend. temp.* Vossius, *de hist. Græc.* M. Du Pin, *biblioth. univ. des hist. prof.*

MENANDRE de Pergame, auteur Grec, nous est connu par une histoire des Pheniciens, qu'il avoit composée, & qui est citée par Tatien, & par Clement Alexandrin. * Tatien, *advers. Gent.* Clement *Alexandrin*, *l.* 1. *Strom.*

MENANDRE, fut un des principaux disciples de Simon *le Magicien*: il étoit aussi Samaritain, du bourg de Capparattée, & magicien de profession: il se fit chef d'une secte particuliere, en changeant quelque chose à la doctrine de son maître. 1°. il soutenoit que la vertu souveraine, c'est-à-dire, Dieu, étoit inconnuë à tout le monde; mais il disoit qu'elle avoit été envoyée par les puissances invisibles, pour être le Sauveur des hommes. 2°. il prétendoit avec Simon, que les anges produits par l'intelligence divine, avoient créé le monde; mais il ajoûtoit qu'il avoit appris aux hommes à vaincre les anges par la magie. 3°. il disoit que ses disciples recevoient l'immortalité par son baptême, & que quand ils l'avoient une fois reçuë, ils ne pouvoient plus mourir; mais qu'ils demeuroient en vie sans vieillir & sans mourir. Menandre eut beaucoup de sectateurs à Antioche. Il y en avoit encore plusieurs du tems de saint Justin, Basilides & Saturnin furent ses eleves. * Saint Epiphane, *Hær.* 2. Baronius, *in annal.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, des III. premiers siecles.*

MENANDRE, dit *Protector*, c'est-à-dire officier de la garde, auteur Grec, du tems de l'empereur Maurice, l'an 1598. écrivit une chronique, dont on a quelques fragmens dans le volume de la Byzantine intitulé *Corpus historiæ Byzantinæ*. Cet auteur avoit du bon sens & de la capacité. Il ne traitoit que l'histoire de son temps. * Suidas, *in Men.* Vossius, *l.* 2. *de hist. Græc. c.* 22. *&c.*

MENANDRIN, jurisconsulte, *voyez* MARSILE de *Padoue*.

MENAPIENS, peuples de la Gaule Belgique, dont Cesar, Pline & Tacite font mention. Le P. Briet, & Nicolas Sanson, croyent que ces peuples habitoient depuis l'Escaut jusqu'à la Meuse, où est le duché de Brabant. D'autres y ajoûtent une partie de la Flandre. La ville capitale des Menapiens, est ce qu'on appelle aujourd'hui *Kessel*, sur la Meuse. Il est fait mention de ces peuples dans le quatriéme livre de l'itineraire.

MENARD (Hugues) religieux Benedictin de la Congregation de saint Maur en France, dans le XVII. siecle, étoit de Paris, & dès son jeune âge se consacra au service de Dieu parmi les Benedictins de l'abbaye de saint Denys en France. Depuis, il embrassa la réforme dans la congregation de saint Maur, n'étant alors âgé que de 29. ans. Il est un des premiers religieux de cette réforme, qui s'appliqua à l'étude & à la composition d'ouvrages utiles au public. Dom Menard mourut à Paris dans l'abbaye de saint Germain des Prez le 21. Janvier de l'an 1644. Il publia l'an 1629. un martyrologe des Saints de son ordre, avec des observations de sa façon, en deux volumes *in folio*. Il fit imprimer l'an 1638. avec des notes trescurieuses, un traité de saint Benoit d'Aniane, intitulé, *Concordia Regularum*; & la vie du même Saint écrite par Adon: le livre des sacremens de saint Gregoire *le Grand*, qu'il publia l'an 1642. en un vol. *in* 4°. un traité intitulé, *Diatriba de unico Dionysio*; & des remarques sur une epître attribuée à saint Barnabé, apôtre. D. Luc d'Acheri publia l'an 1645. cet ouvrage, après la mort de D. Menard, qui avoit beaucoup d'érudition & de justesse d'esprit. Ses remarques sont pleines de recherches curieuses, qui viennent à son sujet. Il avoit joint à la science une grande humilité & une singuliere pieté, & s'étoit acquis une estime generale des habiles gens de son tems. *Voyez* la préface de ce dernier ouvrage. * M. Du Pin, *bibliotheque des aut. ecclesf. du XVII. siecle.*

MENARD (N.) natif de Tours, avocat au parlement de Paris, fut un homme d'érudition dans le XVII. siecle. Sa grande habileté pour les affaires le fit employer par le maréchal de Bassompierre, par la duchesse d'Aiguillon, & par d'autres personnes du premier rang, pour débroüiller celles de leurs maisons. Son amour pour les lettres lui ayant fait renoncer au soin d'augmenter sa fortune, il retourna à Tours pour y goûter les douceurs, & profiter du loisir de la vie privée: il y passa plus de quarante ans dans une application continuelle à l'étude, & sans avoir presque d'autre commerce qu'avec les livres & les sçavans. Il y mourut au commencement de l'an 1701. âgé de 75. ans, regretté de ceux qui l'avoient honoré pendant sa vie pour sa capacité, sa probité & sa droiture. Il ne fit imprimer de livres que l'*Académie des princes*, pour l'instruction de Louis XIV dans sa jeunesse; & l'*accord de tous les chronologues*; mais il laissa d'autres ouvrages prêts à voir le jour, entr'autres, *les vies des anciens philosophes*, en quatre tomes; *la philosophie de Pythagore*; un *commentaire sur Aulus-Gellius*, *l'anthologie des epigrammes grecques*, *traduites en vers latins*, *&c.* * *Mem. de Trévoux*, Janvier & Fevrier 1701.

MENARD, *cherchez* MAYNARD.

MENARDIERE (Hyppolyte-Jules de la) lecteur du roi, l'un des quarante de l'académie Françoise, mort vers l'an 1663. est auteur d'un traité de la poëtique, où il examine particulierement le poëme Dramatique, & ses especes. * Hedelin d'Aubignac, *prat. du theâtre*, *l.* 1. 3. & 4. Rostrau, *dans ses sentimens manuscrits sur quelques auteurs.* Furetiere, *Nouvell. allegor. des troubles du R. d'eloq.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les auteurs de l'art poëtique.*

MENASSEH-BEN-ISRAEL, Juif de la synagogue Espagnole d'Amsterdam, s'est acquis de la reputation, même chez les Chrétiens, par plusieurs ouvrages qu'il a composés en latin, en espagnol & en portugais. Celui où il paroît plus d'érudition juive, est intitulé en espagnol, *Conciliador*, imprimé l'an 1632. à Francfort. Il tâche de concilier dans ce livre les passages de l'écriture, qui semblent se contredire; & s'y sert des témoignages des rabbins, tant anciens que nouveaux. Il est aussi quelquefois philosophe & cabaliste; mais il ne laisse pas de s'appliquer aussi à la lettre; & cet ouvrage peut n'être pas moins utile aux Chrétiens qu'aux Juifs. On voit même qu'il a lû les livres des Chrétiens, dont il se sert, mais plus rarement. Ceux qui aiment la litterature des Juifs, trouveront de quoi se satisfaire dans cet ouvrage, qui en est rempli. L'auteur prend la qualité de *Theolog. y philosopho Hebreo*. Il témoigne, dans la préface espagnole, qu'il a mise au devant de son livre, que son ouvrage sur cette matiere est nouveau, & qu'aucun de sa nation n'a travaillé là-dessus: *Obra nueva, y jamas pro otro de nuestra nation cultivada.* * M. Simon.

MENAT, abbaye de France, dans l'Auvergne, aux

confins du Bourbonnois, & à sept lieuës de Clermont. * Maty, *diction.*

MENBIGZ, en latin *Menbigium*, & anciennement *Menba*, *Manba*, *Bambyce*, *Hierapolis*. C'est une ancienne ville, qui a été épiscopale. Elle est dans la Syrie, environ à quinze lieuës d'Alep, vers l'orient septentrional, mais elle est presque toute ruinée. * Maty, *diction.*

MENCHERES, treiziéme roi des Memphites en Egypte, succeda à Saphis l'an 1803. avant Jesus-Christ. Herodote rapporte que sa fille étant morte, il fit mettre son corps dans une vache de bois doré, qu'il plaça dans son cabinet, afin qu'on lui offrît tous les jours de l'encens, & qu'on allumât des lampes autour d'elle. Herodote dit aussi que c'est lui qui a bâti la troisiéme Pyramide: ce que d'autres attribuent à Nitocris: il regna 63. ans. On dit que l'oracle de Butis lui prédit qu'il n'avoit plus que six ans à vivre, & qu'il mourroit la septiéme. * Manethon, *apud Euseb. in chron.* Herodot. *l.* 2. *c.* 34.

MENCIO, riviere de Lombardie, *voyez* MENZO.

MENDE, *Pausanias* dit au premier livre de ses Eliaques, que c'étoit une ville de la Thrace, & à la fin du même livre, il met les Mendæens sur la côte de la mer Ægée, à l'emboûchure du fleuve Hebrus. Plutarque parle de cette ville dans la comparaison de Nicias & de Crassus.

MENDE, près du Lot, ville & évêché de France, dans le Gévaudan, province du gouvernement de Languedoc, dans les Cévenes, est nommée par les auteurs Latins, *Mimatum Gabalorum*, ou *Mimata*. La ville capitale du Gévaudan, dite *Gabalum*, *Anderedum* ou *Anderetum*, fut détruite dans le milieu du III. siecle, par les Barbares, qui firent mourir l'évêque saint Privat. On croit dans le pays que ses ruines se voyent à Javoux. Quoi qu'il en soit, Mende qui n'étoit qu'un petit bourg, devint le siege des prélats, & la principale ville de la province. Elle est située dans un vallon, & entourée de montagnes. Cette ville fut tres maltraitée l'an 1563. par les Calvinistes, qui ruinerent l'église, brûlerent une image de la sainte Vierge, & prirent plus de 280. marcs d'argent en reliquaires & vases sacrés. L'évêque de Mende se dit comte du pays, par transaction de l'an 1306. entre le roi Philippe *le Bel*, & Guillaume Durant *le Jeune*, évêque de Mende. Il est aussi coseigneur avec le roi, possede une partie de la justice, & faisoit même autrefois battre monnoye. Cette ville est assez agréable, ornée de diverses églises, & d'un beau palais épiscopal. Elle a eu plusieurs prélats illustres par leur merite. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 7. Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 11. *c.* 42. Du Chêne, *antiq. des villes.* Sammarth. *Gall. Christ.*

MENDES, ville d'Egypte, selon Strabon. Plutarque dit que c'est dans cette ville qu'on adoroit le dieu Pan; & Strabon le dit aussi, mais il ajoûte qu'on y adoroit aussi le Bouc; ce qui est certain, & par le témoignage d'Herodote, qui en dit des choses fort singulieres, & par les médailles que des Mendesiens firent frapper au coin de l'empereur Hadrien. Elle étoit située dans la basse Egypte, & entre les bras du Nil.

MENDEZ PINTO (Ferdinand) Portugais, qui a vécu sur la fin du XVI. siecle, demeura la plus grande partie de sa vie dans les Indes, & composa en portugais la relation de ses voyages, sous ce titre: *Peregrinaçion de Fernan Mendez Pinto*, qu'on publia l'an 1614. à Lisbonne, après la mort de l'auteur, & par les soins de Francisco de Andrada. On a depuis traduit en diverses langues cet ouvrage de Mendez Pinto, dans lequel on trouve des faits qu'on a cru fabuleux, mais dont la meilleure partie a été verifiée depuis. Francisco de Herrera, Maldonado, & Thomas Malvenda, avoient entrepris de les défendre par des apologies. * Malvenda, *de Antich. l.* 4. *c.* 25. Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan. &c.*

MENDEZ VASCONCELLOS (Louis de) cinquante-quatriéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, résidant pour lors à Malte, succeda en Septembre, de l'an 1622. à Alof de Vignacourt. Il étoit Portugais de la langue de Castille, & avoit paru dans les plus belles charges de l'ordre, principalement dans les ambassades pour la religion à Rome & en France. Mais le peu de durée de son administration ne lui permit pas de se signaler par d'autres exploits, comme il auroit pû faire, s'il avoit vécu plus long-tems. Il mourut en Mars 1623. n'ayant gouverné l'Ordre qu'environ six mois, & eut pour successeur Antoine de Paule. * Naberat, *privileges de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.*

MENDESIENS, rois d'Egypte, qui ont regné à Mendés vers le milieu du Delta, dans la basse Egypte. Celui qui établit cette dynastie, s'appelloit *Nepherites* ou *Nephréus*. Ses successeurs furent Athoris, Psammuthis, & Nephérites II. & ces quatre rois ne regnerent en tout que 32. ans. * Paul Pezron, *antiq. des tems.*

MENDIBIL (comtes de) *voyez* MENDOZA.

MENDICINO, ancien bourg fort déchu. Il est dans la Calabre Citerieure, environ à une lieuë de Cosenza, vers le couchant. * Maty, *diction.*

MENDIP-HILLS, en latin, *Minarii Montes.* Ce sont des montagnes fort hautes dans le comté de Sommerset en Angleterre. * Maty, *diction.*

MENDLIGERI, prince des Petits-Tartares, entra dans la Moscovie vers l'an 1530. prit la ville de Moscou, la pilla, & pressa si fort le château, que le grand-duc fut contraint de demander la paix, en lui payant tribut. Mendligeri voulant faire connoître qu'il étoit seigneur souverain de Moscou, fit dresser sa statuë au milieu de la ville, & fit jurer au grand-duc de faire une profonde inclination de la tête devant cette statuë, toutes les fois qu'il lui payeroit le tribut. Après cette victoire, il se retira à Crim, & son frere Sapgeri alla établir le siege de sa domination à Cazan. Mendligeri voulant augmenter ses conquêtes, assiegea ensuite la ville de Rezan, & fit sçavoir au Waivode qu'il lui feroit inutile de resister, puisque le grand-duc de Moscovie étoit devenu son sujet. Pour le persuader entierement, il eut l'imprudence de lui envoyer les lettres patentes, par lesquelles le grand-duc s'étoit obligé au tribut. Ce Waivode envoya les patentes à Moscou, où l'on abattit la statuë de Mendligeri, & où l'on fit une résistance si vigoureuse, que Mendligeri fut contraint de lever le siege. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

MENDO (André) de Logrono dans la Castille vieille en Espagne, vivoit en 1668. Il publia un jugement sur la pieté, la doctrine, & l'utilité de la societé de Jesus; un traité des ordres militaires *in folio*, & un autre du droit académique en 1668. * Konig, *biblioth.*

MENDOCINO: c'est le nom d'un cap de l'isle de Californie, en Amerique, sur la côte occidentale, à l'endroit où elle se tourne vers le nord. * Maty, *diction.*

MENDOGE, premier roi des Lithuaniens. Ces peuples étoient peu connus avant le XII. siecle, & sujets des Russes & des Polonois. Mendoge, qui avoit la reputation d'être un grand capitaine, se déclara l'an 1252. souverain des Lithuaniens, & les délivra du joug de leurs voisins par la force des armes. Il eut plusieurs successeurs, qui ne regnerent pas long-tems, jusqu'à ce qu'en 1279. un soldat, appellé *Vitenen*, ayant tué son maître, s'empara de la Lithuanie. Gediminus lui succeda l'an 1300. & étendit la domination des Lithuaniens bien avant dans la Russie, & jusqu'au Pont-Euxin: ce qui fit donner le nom de *Grand-Ducs* aux princes de Lithuanie. Il eut pour successeur l'an 1325. Olgerde, dont les fils furent, Jagellon & Skirgellon. Le premier étant devenu roi de Pologne & Chrétien, par son mariage, il détruisit l'idolâtrie, & établit la foi Chrétienne parmi les Lithuaniens. Il voulut unir la Lithuanie à la couronne de Pologne; mais son frere Skirgellon, & son oncle Vidolde s'y opposerent, & retinrent la souveraineté de Lithuanie, qui continua d'être gouvernée par ses grand-ducs, jusqu'à ce qu'en 1501. Alexandre duc de Lithuanie, ayant été créé roi de Pologne, acheva cette union tant souhaitée. * Greg. Horn. *Orb. Imper.*

MENDOLIA, bourg de la Calabre, situé environ à une lieuë de Boüa, vers le couchant. Quelques geographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Peripolium*, patrie du celebre sculpteur Praxitele, que d'autres mettent à Paglıopoli, village situé près de Mendolia. * Maty, *diction.*

MENDOZA ou MENDOZE, maison considerable

d'Espagne que quelques auteurs font descendre de Hugues Lopez, seigneur de Biscaye. L'on en rapportera ici la posterité depuis

I. N. seigneur de Mendoza, qui vivoit vers l'an 1170. Il avoit épousé *Leonore* Hurtado, ou Furtado, dame de Mendibil, Escarona, &c. fille de *Ferdinand* Perez de Lara, dit *Furtado*, seigneur de Mendibil, qui étoit fils du comte *Pierre* Gonzalez de Lara, & d'*Urraque* reine de Castille. De leur mariage vinrent LOPEZ-DIAZ, seigneur de Mendoza, qui suit; HURTADO, qui continua *la posterité rapportée apres celle de son frere aîné*; *Pierre* Diaz, qui a fait la branche des Mendoza à Seville; *Ferdinand* Furtado, qui a fait celle de Mendoza en Portugal; & *Furtada* de Mendoza, alliée à *Ortien* Ortiz-Calderon, seigneur de Villamardon.

II. LOPEZ Diaz, seigneur de Mendoza, épousa *Marie* Diaz de Haro, dont il eut pour fille unique *Marie*, dame de Mendoza, qui épousa *Jean* Hurtado de Mendoza, seigneur de Mendibil, Escarona, &c. son cousin germain.

II. HURTADO Diaz de Mendoza, seigneur de Mendibil, frere du precedent, épousa *Marie* Agnerol de Salazar, dont il eut JEAN Hurtado de Mendoza, qui suit;

III. JEAN Hurtado de Mendoza, seigneur de Mendibil, Escarona, &c. transmit à sa posterité les deux noms de Hurtado & Mendoza, en épousant *Marie*, dame de Mendoza, sa cousine germaine, dont il eut, DIEGUE, qui suit; & HURTADO Diaz de Mendoza, qui a fait *la branche des seigneurs de* MENDIBIL, *&c. rapportée ci-après.*

IV. DIEGUE Hurtado de Mendoza, seigneur de Mendoza, & las Hermandades de Alava, ric-homme sous le regne de Ferdinand IV. avoit épousé *Marie* Gonzalez de Aguero, dont il eut GONSALVE, qui suit;

V. GONSALVE Yanez de Hurtado & Mendoza, seigneur de Mendoza, ric-homme sous le roi Alfonse XI. épousa *Jeanne* Fernandez de Orozco, dame de Hita & Buitrago, dont il eut PIERRE, qui suit;

VI. PIERRE Gonzalez de Hurtado de Mendoza, seigneur de Mendoza, Hita, Buitrago, & de las Hermandades de Alava, fut grand maître de la maison de Jean I. qui l'avoit nommé l'un de ses executeurs testamentaires; mais il fut tué à la bataille d'Aljubarrota le 14. Août 1385. en tirant ce monarque du danger où il étoit. Il avoit épousé *Aldonce* de Ajala, fille de *Ferdinand* Perez X. seigneur d'Ajala, dont il eut DIEGUE, qui suit; INICO, qui fit *la branche des comtes de* PRIEGO, *rapportée ci-après*; *Jean*, seigneur de Barajos & Alameda; *Jeanne*, mariée 1°. à *Diegue* Gomez Manrique, seigneur de Trevigno. 2°. à *Alfonse* Henriquez, seigneur de Medina de-Rioseco, amirante de Castille; *Mencie*, alliée 1°. à *Gaston* de la Cerda, II. comte de Medina-Celi. 2°. à *Jean* Hurtado de Mendoza, seigneur d'Almanzan & Moron; & *Marie* Hurtado de Mendoza, qui épousa DIEGUE Sanchez de Benavides, III. seigneur de San-Istevan.

VII. DIEGUE Hurtado-de-Mendoza, seigneur de Mendoza, Hita, Buitrago, &c. amiral de Castille, mourut l'an 1405. Il avoit épousé 1°. *Marie*, fille d'*Henri* II. roi de Castille. 2°. *Leonore* dame de la Vega, veuve de *Jean* Tellez, seigneur d'Aguilar. Du premier mariage vinrent, *Pierre* Gonzalez, mort jeune; & *Aldonce* Hurtado-de-Mendoza, mariée à *Frederic* de Castille, duc d'Arione, duquel elle n'eut point d'enfans, & du second sortirent, INICO LOPEZ, qui suit; *Elvire* Lasso de la Vega, mariée à *Gomez* Suarez de Figueroa, seigneur de Feria & de Zafra; *Therese* de la Vega, alliée à *Alvare* Carillo, seigneur d'Ocentejo; & *Gonsalve* Ruiz de la Vega, seigneur de Castrillo, Villavega, Torde-Humos, &c. qui de *Mencie* Tellez de Tolede eut pour enfans, *Marie* de la Vega, dame de Castrillo, mariée à *Diegue* de Sandoval, seigneur de Cea; & *Mencie* de la Vega, alliée à *Ferdinand* Alvarez de la Serna.

VIII. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, seigneur de Mendoza, de la Vega, de Hita & Buitrago, comte de Manzanares, fut créé marquis de Santillana en 1445. & mourut le 25. Mars 1458. Il avoit épousé en 1412. *Catherine* Suarez de Figueroa, dame de Torya, fille de *Laurent* Suarez de Figueroa, seigneur de Feria & de Zafra, dont il eut 1. DIEGUE, qui suit; 2. *Pierre* Laso-de Mendoza, seigneur de Mondejar par sa femme *Agnés* Carillo, dame de Mondejar, de laquelle il eut *Marine* Laso-de-Mendoza, alliée à *Inico* Lopez de Mendoza, II. comte de Tendilla; & *Catherine* Laso de Mendoza, qui épousa *Louis* de la Cerda, duc de Medina-Celi, laquelle après son divorce, prit une seconde alliance avec *Pierre* de Castille; 3. INICO, qui a fait *la branche des comtes de* TENDILLA, *rapportée ci-apres*, 4. LAURENT, qui a fait *celle des comtes de* CORUGNA, *aussi mentionnée ci-après*; 5. *Pierre* Gonzalez de Mendoza, archevêque de Seville & de Tolede, puis cardinal *dont il sera parlé ci-après dans un article separé, & laissa trois enfans* naturels, *dont la posterité sera rapportée à la fin de cet article*; 6. JEAN, qui fit *la branche des seigneurs de* CELMENAR, *rapportée ci-après*; 7. *Pierre* Hurtado de Mendoza, seigneur de Sazedon, adelante de Cazorla, qui épousa 1°. *Eleonore* de Zuiros, 2°. *Jeanne* de Valence, fille de *Jacques* maréchal de Valence, & eut de sa premiere femme *Catherine*, religieuse; & *Guiomare* alliée à *Diegue* Hurtado de Mendoza III. comte de Priego; 8. *Mencie*, alliée à *Pierre* Fernandez de Velasco, II. comte de Haro, connétable de Castille; 9. *Marie*, qui épousa *Pierre* Afan de Ribera, comte de Los Molares, adelante d'Andalousie; & 10. *Eleonore* Hurtado de Mendoza, mariée à *Gaston* de la Cerda, IV. comte de Medina-Celi.

X. DIEGUE Hurtado de Mendoza, comte de Realde Manzaranes, fut créé duc de l'INFANTADO en 1475. & mourut en Janvier 1479. Il avoit épousé 1°. *Briande* de Luna & Mendoza, fille de *Jean* de Hurtado de Mendoza, seigneur de Moron & de Gormaz. 2°. *Isabelle* Henriquez de Norogna. Du premier mariage vinrent INICO, qui suit; *Jean*, seigneur de Belena & Valhermoso, qui épousa 1°. *Beatrix* de Zuniga, & de Tolede, dame de Cubas & Grinnon. 2°. *Anne* de Villagran, desquelles il n'eut point d'enfans; *Pierre* Gonzalez, seigneur de Castrillo & de Torde-Humos, par sa femme *Marie* de la Vega, fille de *Diegue* de Sandoval, & de *Leonore* de la Vega, dame de Castrillo, dont il n'eut point d'enfans; *Garcias* Laso, seigneur de Junqueret, mort sans posterité d'*Anne* de Barrionvevo; *Antoine*, mort sans alliance; *Catherine*, mariée à *Alfonse* Ramirez de Arellano, I. comte d'Aguilar, *Marie*, alliée à *Pierre* Fernandez de Cordouë II. comte de Cabra; *Mencie*, qui épousa *Bertrand* de la Cueva, duc d'Albuquerque; & *Majore*, alliée à *Pierre* de Navarre. Et du second mariage sortirent, *Anne*, mariée à *Jean* Perez de Cabrera & Bobadilla, II. marquis de Moja; & *Beatrix* Hurtado de Mendoza, qui épousa *Diegue* de Castille, seigneur de Gor.

X. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, II. duc de l'Infantado, III. marquis de Santillana, &c. mourut le 14. Juillet 1500. Il avoit épousé *Marie* de Luna, fille d'*Alvare*, connétable de Castille, morte en 1502. dont il eut DIEGUE, qui suit; ALVARE, qui a donné origine à *la branche des marquis de la* VALLE'E SICILIENNE, *rapportée ci-après*; *Bernardin*, archidiacre de Guadalaxara; *Briande*, fondatrice du monastere de la pieté de Guadalaxara en 1526. & *Françoise* Hurtado de Mendoza, alliée à *Louis* de la Cerda, seigneur de Madayona.

XI. DIEGUE Hurtado de Mendoza, III. duc de l'Infantado, IV. marquis de Santillana, chevalier de la toison d'or, mourut le 30. Août 1531. Il avoit épousé *Marie* Pimentel, fille de *Rodrigue*, IV. comte de Benevent, dont il eut INICO, qui suit; RODRIGUE qui a fait *la branche des marquis de* MONTES CLAROS, *rapportée ci-après*; *Anne*, mariée à *Louis* de la Cerda, marquis de Cogolludo; *Marie*, morte sans alliance; & *Elvire* Hurtado de Mendoza.

XII. INICO Lopez de Hurtado de Mendoza, VI. duc de l'Infantado, &c. chevalier de la toison d'or, mourut le 17 Septembre 1566. Il avoit épousé *Isabelle* d'Aragon, fille d'*Henri*, duc de Segorbe; dont il eut DIEGUE, qui suit; *Henri* d'Aragon, chevalier & commandeur de l'ordre de Calatrava; *Alfonse* d'Aragon, chevalier de l'ordre d'Alcantara; *Alvare*, seigneur de Silillos, mort sans enfans de *Jeanne* de Mendoza, fille de *Laurent* Suarez, IV. comte de Corugna; *Pierre* Laso de Mendoza, mort jeune; *Pierre* Gonzalez, évêque de Salamanque, qui se trouva au concile de Trente, dont il écrivit l'histoire de ce qui s'y passa sous le pape Pie IV. & mourut le 10. Septembre 1574. âgé de 56. ans; *Ferdinand*, chevalier de

l'ordre d'Alcantara; *Inico* & *Martin*, morts sans alliance; *Marie*, alliée à *Inico* Lopez de Mendoza, marquis de Mondejar; *Guiomare*, qui épousa François de Zuniga & Sotomajor, duc de Bejar; *Anne*, mariée en 1546. à *Louis* Fernandez Manrique, IV. marquis d'Aguillar; *Briande*, abbesse de sainte Claire de Guadalaxara; & *Isabelle* d'Aragon, abbesse du monastere de la Pieté de Guadalaxara.

XIII. Diegue Hurtado de Mendoza, comte de Saldagne, mourut le 29. Mars 1566. avant son pere. Il avoit épousé *Marie* de Mendoza, fille & heritiere de *Rodrigue*, marquis de Zenete, dont il eut Inico, qui suit; 2. Rodrigue, qui continua la *posterité qui sera rapporté après celle de son frere aîné*; 3. *Diegue*, chevalier de l'ordre de S. Jean; 4. *Pierre* Gonzalez, qui fut pere de *Diegue* de Mendoza, chevalier de l'ordre de S. Jean; 5. *Jean*, archidiacre de Talavera, doyen de Tolede, créé cardinal par le pape Sixte V. en 1587. mort à Rome le 8. Janvier 1592. âgé de 44. ans; 6. *Henri*, qui d'*Anne*, fille de *Ferdinand* de la Cerda, eut *Isabelle*, mariée à *Alfonse* Tellez Giron, comte de Montaluan, morte en 1660. & *Anne*, alliée à *Jean* de Taxis, II. comte de Villamediano; 7. Alvare, qui fit *la branche des seigneurs del* Fresno *de* Torote, *rapportée ci-après*; 8. *Antoine*, religieux de l'ordre de saint François; 9. *Anne*, mariée à *Louis* Henriquez de Cabrera, duc de Medina de Rioseco, amiral de Castille, morte le 26. Juin 1595. 10. *Isabelle*, alliée à *Rodrigue* Mesia-Carillo, II. marquis de la Guardia; 11. *Catherine*, religieuse; 12. & 13. *Marie*, & *Mencie* Hurtado de Mendoza.

XIV. Inico Lopez Hurtado de Mendoza, V. duc de l'Infantado après la mort de son grand pere, VI. marquis de Santillana, & IV. de Zenete, chevalier de la toison d'or, &c. mourut le 21. Août 1601. Il avoit épousé *Louise* Henriquez de Cabrera, fille de *Louis*, amirante de Castille, dont il eut, *Diegue*, & quatre autre fils, morts jeunes; *Anne*, VI. duchesse de l'Infantado; VII. marquise de Santillana, &c. qui épousa 1°. *Rodrigue* Hurtado de Mendoza son oncle, *ainsi qu'il est remarqué ci-après*. 2°. *Jean* Hurtado de Mendoza, fils d'*Inico*, III. marquis de Mondejar, desquels elle eut posterité; *Isabelle*, mariée à *Laurent* Suarez de Figueroa, duc de Feria; *Mencie*, alliée à *Antoine* Alvarez de Tolede, V. duc d'Albe; & *Jeanne* Hurtado de Mendoza, qui épousa *Alfonse* Lopez de Zuniga, VI. duc de Bejar.

XIV. Rodrigue Hurtado de Mendoza, second fils de Diegue, comte de Saldagne, & petit fils de Inico, IV. duc de l'Infantado, fut chevalier & commandeur de l'ordre de saint Jacques, & épousa *Anne* Hurtado de Mendoza sa niéce, VI. duchesse de l'Infantado, fille aînée d'*Inico*, V. duc de l'Infantado, *ainsi qu'il vient d'être remarqué*. De ce mariage vinrent, *Inico* & autres garçons morts jeunes; Louise, qui suit; & *Marie* Hurtado de Mendoza, alliée à *Garcias* de Tolede, duc de Ferrandine.

XV. Louise Hurtado de Mendoza, comtesse de Saldagne, épousa en 1603. *Diegue* Gomez de Sandoval, dont elle fut la premiere femme, & mourut en 1619. Leurs enfans furent, Rodrigue, qui suit; *Anne* de Mendoza & Sandoval, mariée en 1626. à *Ferdinand* Afan de Ribera, marquis de Carifa, morte le 27. Septembre 1634. & *Catherine* de Mendoza & Sandoval, mariée en 1630. à *Rodrigue* de Silva, IV. duc de Pastrance, prince de Melito & d'Eboli. Elle devint VIII. duchesse de l'Infantado après la mort de son frere, & mourut en Juillet 1686.

XVI. Rodrigue Diaz de Vivar-Hurtado de Mendoza Sandoval de-la-Vega & Luna, VII. duc de l'Infantado, comte de Lerme & de Saldagne, viceroi de Sicile, né le 3. Avril 1614. mourut sans posterité le 14. Janvier 1657. Il avoit épousé 1°. *Isabelle* de Mendoza, IV. marquise de Montes Claros, morte en 1629. 2°. en 1630. *Marie* de Silva, fille de *Rodrigue*, III. duc de Pastrane, morte en 1642.

DERNIERS SEIGNEURS DEL FRESNO DE TOROTE.

XIV. Alvare Hurtado de Mendoza, fils puîné de Diegue, comte de Saldagne, & petit-fils d'Inico, IV. duc de l'Infantado, épousa *Marie* de Guzman, dont il eut Diegue, qui suit; & *Anne*, mariée à *Antoine* de Molina-Lignan & Arellano, seigneur d'Embid.

XV. Diegue Hurtado de Mendoza, épousa *Isabelle* de Mendoza, VI. dame del Fresno de Torote, dont il eut *Jean* & *Inico*, morts sans alliance; & *Marie* de Mendoza, VII. dame del Fresno de Torote, mariée à *Jean-Hiacinthe* de Chiriboga, Cordouë & Aragon, seigneur de Chiriboga.

BRANCHE DES MARQUIS DE MONTES CLAROS.

XII. Rodrigue Hurtado de Mendoza & Luna, second fils de Diegue, III. duc de l'Infantado, fut créé marquis de Montes Claros par l'empereur Charles V. & épousa *Françoise* de Mendoza, dame de Colmenar, fille d'*Inico* Lopez de Mendoza, & de *Constance* d'Ayala, dame de Colmenar, dont il eut Jean, qui suit; & *pour fille* naturelle, Briande, *née d'*Hippolyte *de Salazar, mariée à* Louis *de Herrera*.

XIII. Jean Hurtado de Mendoza, II. marquis de Montes Claros, mourut le 19. Septembre 1570. Il avoit épousé *Isabelle* Manrique de Padilla, fille d'*Antoine*, seigneur de Valdescaray, dont il eut, *Rodrigue*, mort jeune; Jean Emmanuel, qui suit; *Anne* religieuse; & *Françoise*, mariée à *Louis* Fernandez Porto-Carrero, III. comte de Palma. *Il eut aussi pour fille* naturelle Marie-Anne, *alliée à* Jean *de Baeza & Castillo*.

XIV. Jean-Emmanuel Hurtado de Mendoza, III. marquis de Montes Claros, viceroi de la nouvelle Espagne, né posthume, mourut le 9. Octobre 1628. Il avoit épousé 1°. *Anne* Mesia, fille de *Gonsalve*, III. marquis de la Guardia. 2°. *Louise-Antoinette* Porto-Carrero, fille de sa sœur, & veuve de *Rodrigue*, IV. marquis de la Guardia. Du premier mariage vint *Jean*, né en Septembre 1596. mort jeune; & du second étoit issuë, *Isabelle* de Mendoza, IV. marquise de Montes Claros, mariée à *Rodrigue* Diaz de Vivar-Hurtado de Mendoza & Sandoval, VII. duc de l'Infantado, morte en 1629.

BRANCHE DES MARQUIS DE LA VALLE'E SICILIENNE.

XI. Alvare Hurtado de Mendoza & Luna, fils puîné d'Inico Lopez, II duc de l'Infantado, fut seigneur de la Torre de Estevan, Ambran, &c. Il avoit épousé *Therese* Carillo de Acugna, dame de Caracene & de Mandajona, dont il eut Pierre, qui suit; & *Marie* de Mendoza, alliée à *Pierre* Laso de la Vega, comte de los Arcos.

XII. Pierre Gonzalez Hurtado de Mendoza, seigneur de la Torre de Estevan, Ambran, &c. épousa *Isabelle* Ruiz Alarcon, II. marquise de la Vallée Sicilienne, fille unique de Ferdinand, I. marquis de ce nom, dont il eut 1. Ferdinand, qui suit; 2. *Jean*, Jesuite; 3. *Alvare*, seigneur della Bella, qui d'*Anne* de Tolede, fille de *Pierre*, marquis de Villafranca, eut pour enfans, *Inico*, Jesuite; *Pierre*, Capucin; *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Luna, seigneur de Fuentiduena; & *Marie* de Mendoza, alliée 1°. à *Alfonse* de Mendoza son cousin. 2°. à *Pierre* Bazan. 3°. à *Georges* de Mendoza, marquis d'Agropoli; 4. *Diegue*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, qui de *Claude* de Caro, eut pour enfans *Pierre* chevalier de l'ordre de S. Jacques, tué en une expedition en Angleterre; *Jean*, chevalier de l'ordre de S. Jean, tué en la même occasion que son frere; *Alfonse*, qui de *Marie* de Mendoza sa cousine, fille d'*Alvare*, seigneur della Bella, eut trois enfans morts jeunes; *Isabelle*, seconde femme de *Ferdinand* de Mendoza son cousin, IV. marquis de la Vallée Sicilienne; & *Antoine* de Mendoza, chevalier de l'ordre de Calatrava, qui de *Françoise* Lombardo, comtesse de Gambutesa, eut *Joseph* mort sans posterité; & *Isabelle* de Mendoza, alliée à *Ferdinand* de Mendoza, VI. marquis de la Vallée Sicilienne; 5. *Anne*, mariée 1°. à *Lelio* Carafe, marquis d'Arienzo. 2°. à *Charles* Caraccioli, comte de saint Angel; & 6. *Catherine* de Mendoza, alliée à *Artus* Pappacoda, marquis de Capurso.

XIII. Ferdinand Hurtado de Mendoza & Alarcon, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Eleonore* de saint Severin, fille de *Pierre-Antoine*, prince de Bisignano, dont il eut *Ferdinand*, III. marquis de la Vallée Sicilienne, mort sans alliance en la fleur de son âge; & Pierre, qui suit;

XIV. Pierre Hurtado de Mendoza, prit le nom de Ferdinand après la mort de son frere aîné, & fut IV. marquis de la Vallée Sicilienne, & de Renda. Il avoit épousé

épousé 1°. *Lucrece* Tomacelli, veuve de *Galeas* Farnese. 2°. *Isabelle*, fille de *Diegue* de Mendoza son oncle. Du premier mariage vinrent 1. FERDINAND, qui suit; & 2. *Eleonore*, morte sans alliance; & du second sortirent, 3. *André*, lequel d'*Hilarie* Sifola, eut *Antoinette* de Mendoza, mariée à *Michel* Gentile & Cardone; 4. *Diegue*; 5. *Eleonore*, alliée à *Fulvio* della Cornia, duc de Castiglione-del-Lago; & 6. *Claude-Antoinette* de Mendoza, qui épousa *Alexandre* Ridolfi, marquis de Baselice.

XV. FERDINAND Hurtado de Mendoza, V. marquis de la Vallée Sicilienne & de Renda, épousa *Lucrece* Coscia, fille de *N.* duc de sainte Agathe, dont il eut, FERDINAND, qui suit; *Alvare*; *Diegue*; *Charles*; *François*, provincial des Recollets; *Cornelie*, & *Isabelle* de Mendoza, religieuses.

XVI. FERDINAND Hurtado de Mendoza, VI. marquis de la Vallée Sicilienne & de Renda, avoit épousé *Isabelle*, fille d'*Antoine* de Mendoza, morte en 1653. dont il eut FERDINAND, qui suit; *Dominique*, clerc regulier; *Janvier*; *Lucrece*; *Antoinette*; *Therese*; & *Françoise* de Mendoza.

XVII. FERDINAND de Mendoza & Alarcon, VII. marquis de la Vallée Sicilienne & de Renda, comte de Gambatesa, seigneur de Tosseria, Pagliara, Aquaviva, &c. épousa 1°. *Antoinette-Marie* de Cavanillas, des marquis de saint Marc, morte sans enfans. 2°. *Lucrece* Ruffo & Caracciolì, fille de *Charles* Ruffo, III. duc de la Bagnera.

BRANCHE DES COMTES DE TENDILLA, marquis de MONDEJAR.

IX. INICO Hurtado de Mendoza, frere de DIEGUE, premier duc de l'Infantado, fut crée comte de Tendilla en 1465. & fut aussi adelante & capitaine general d'Andalousie. Il avoit épousé *Elvire* de Zuinones, fille de *Diegue* Fernandez, seigneur de Luna, dont il eut INICO, qui suit; *Diegue*, archevêque de Seville, & cardinal, *dont il sera parlé dans un article separé, & qui laissa quelques enfans* naturels; *Pierre*, qui épousa *Jeanne* Nunez Cabezadebaca, fille de *Pierre*, seigneur de Calende, dont étoient issus les seigneurs de Robres & de Sanguerrin; *Catherine*, mariée à *Diegue* de Sandoval & Roxas, premier marquis de Denia; & *Mencie* de Mendoza, alliée à *Pierre* de Carillo & Albornoz, seigneur de Torralva.

X. INICO Lopez de Mendoza, II. comte de Tendilla, premier marquis de Mondejar, grand d'Espagne & viceroi de Grenade, mourut en 1515. Il avoit épousé 1°. *Marine* Laso de Mendoza, fille de *Pierre*, seigneur de Mondejar son oncle, dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Françoise* Pacheco, fille de *Jean*, duc d'Escalone, dont il eut 1. LOUIS, qui suit; 2. *Diegue*, qui fut envoyé à Rome en qualité de capitaine general des troupes Espagnoles en Toscane, & mourut sans posterité vers l'an 1575. *& dont sera parlé ci-après dans un article separé*; 3. *Bernardin*, mort à la bataille de saint Quentin en 1557. laissant d'*Elvire* Carillo, fille de *Pierre* Carillo de Cordouë, *Catherine*, mariée 1°. à *François* de Mendoza. 2°. à *Louis* Hurtado de Mendoza, IV. marquis de Mondejar; *Beatrix*, alliée à *Semen* Perez-Ruiz de Corella, VI. comte de Concentaina; *Hieronyme*, qui épousa *Balthasar* de Mendoza, comte de Galve; *Inico* Lopez, commandant d'Alcuesca, *Antoine*, mort à Rome; *François*; & *Jean* de Mendoza, commandeur de Merida, de l'ordre de saint Jacques, qui épousa *Jeanne* de Cardenas, fille de *Gautier*, seigneur de Colmenar, dont il eut, *Elvire*, mariée 1°. à *Gomez* de Guzman, seigneur de Fuentes. 2°. à *Louis* de la Cueva, seigneur de Bedmar; & *Bernardin*, commandeur de Merida, qui mourut en 1585. laissant d'*Eleonore-Marie* de la Vega, fille d'*Antoine* Portocarrero de la Vega, seigneur de Moncloua, pour fille unique *Sancie* de Mendoza, alliée à *François* Centurion, II. marquis d'Almugnan; 4. *François*, évêque de Jaen; 5. *Marie*, alliée à *Antoine* Hurtado de Mendoza, II. comte de Monteagudo; 6. *Marie*, Pacheco, qui épousa *Jean* de Padilla; 7. *Isabelle* de Mendoza; & 8. *Antoine* Hurtado de Mendoza, viceroi de la nouvelle Espagne, qui de *Catherine* fille de *François* de Vargas, eut pour enfans, *Inico* Lopez, tué à la bataille de saint Quentin en 1557. *François* general des galeres d'Espagne, mort en 1563. sans laisser de posterité de *Catherine* de Mendoza, sa cousine; & *Françoise* de Mendoza, qui épousa *Alfonse* Fernandez de Cordouë & Velasco, II. comte d'Alcaudete. INICO II. comte de Tendilla, *eut aussi pour fille* naturelle, Marie, *qui épousa en Amerique* Martin *de Ircio*.

XI. LOUIS Hurtado de Mendoza, II. marquis de Mondejar, III. comte de Tendilla, viceroi de Navarre, épousa *Catherine* de Mendoza, fille de *Pierre* Gonzalez, premier marquis de Monteagudo, dont il eut INICO, qui suit; *François*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, surnommé *le More*; *Françoise*, alliée à *Balthasar* Ladron, de la Maza; *Marie*, fondatrice du college des Jesuites d'Alcala de Henares; *Isabelle*; *Anne*; & *Louise* de Mendoza.

XII. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, III. marquis de Mondejar, IV. comte de Tendilla, fut viceroi de Naples, & mourut en 1577. Il avoit épousé *Marie* de Mendoza, fille d'*Inico* Lopez, IV. duc de l'Infantado, dont il eut 1. LOUIS, qui suit; 2. INICO, qui continua *la posterité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; 3. *Bernardin*, chanoine de Tolede; 4. *François*, amiral d'Aragon, & marquis de Guadaleste par sa femme *Marie* Ruiz-Colon de Cardonne, sœur & heritiere de *Christophle* de Cardonne, II. marquis de Guadaleste, &c. après la mort de laquelle il fut prêtre, & mourut le 1. Mars 1623. ayant eu de son mariage pour fille unique *Marie* de Mendoza, morte jeune; 5. *Diegue*, mort à l'âge de 21. ans; 6. *Henri*, chevalier de l'ordre de saint Jacques; 7. *Jean*, né le 5. Fevrier 1555. qui fut VI. duc de l'Infantado par son mariage avec *Anne* de Mendoza, veuve de *Rodrigue* de Mendoza, dont il eut *Anne* de Mendoza, mariée à *François-Diegue* Lopez de Zuniga & Sotomajor, IX. comte de Belalcazar; 8. *Pierre* Gonzalez prieur d'Irlande, commandeur de Viso, general des galeres de l'ordre de Malte; 9. *Catherine*, mariée à *Alfonse* de Cardenas, III. comte de la Puebla-del-Maestre; 10. *Isabelle*; & 11. *Elvire* de Mendoza, alliée à *Pierre* de Tolede, marquis de Villafranca.

XIII. LOUIS Hurtado de Mendoza, IV. marquis de Mondejar, V. comte de Tendilla, mourut en 1604. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de Mendoza, veuve de *François* de Mendoza, general des galeres d'Espagne, & fille de *Bernardin*, & d'*Elvire* Carillo. 2°. *Beatrix* de Cardonne, fille d'*Adam*, seigneur de Dietrichstein, & de *Marguerite* de Cardonne; de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier mariage étoit issu INICO, qui suit;

XIV. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, VI. comte de Tendilla, mourut avant son pere le 8. Octobre 1592. sans laisser de posterité d'*Anne* de Silva, fille de *Rodrigue* duc de Pastrane.

XIII. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, frere puîné de LOUIS, IV. marquis de Mondejar, & V. comte de Tendilla, fut chevalier de l'ordre de saint Jacques, & ambassadeur à Venise. Il avoit épousé *Marie* de Mendoza, dont il eut INICO, qui suit; & GEORGES, qui a fait la *branche des marquis d'*AGRIPOLI, *rapportée ci-après*.

XIV. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, devint V. marquis de Mondejar & VII. comte de Tendilla après la mort de *Louis* son oncle. Il épousa *Anne* de Cabrera & Vargas; fille de *Diegue*, après la mort de laquelle il se rendit Jesuite, & mourut en 1647. ayant eu de son mariage, INICO, qui suit; *Diegue*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, mort jeune; & *Marie* de Mendoza, qui fut VII. marquise de Mondejar & IX. comtesse de Tendilla après la mort de son frere, & épousa *Alfonse* de Guzman & Silva, II. comte de Saltes, lequel étant mort avant l'accomplissement de son mariage, elle se remaria à *Diegue-Felix-Antoine* de Croy & Peralta, VI. marquis de Fales, comte de saint Etienne, qui mourut sans posterité le 8. Septembre 1681.

XV. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, VIII. comte de Tendilla, VI. marquis de Mondejar, mourut en 1656. sans laisser de posterité de *Briande* Sarmiento-de-la-Cerda & Zuniga, IV. marquise d'Ayamonte, veuve de *Rodrigue* Guzman, comte de Saltes.

BRANCHE DES MARQUIS D'AGRIPOLI, devenus marquis de MONDEJAR.

XIV. GEORGES Hurtado de Mendoza, marquis d'Agripoli au royaume de Naples, frere d'INICO, V. marquis de Mondejar, & VII. comte de Tendilla, épousa

Marie de Mendoza, veuve de *Pierre* Bazan, & fille d'*Alvare* de Mendoza, des marquis de la Vallée Sicilienne, dont il eut pour fille unique MARIE, qui suit;

XV. MARIE de Mendoza & Aragon, II. marquise d'Agripoli, épousa *Nunnio* de Cordouë & Boccanegra, dont il eut *Françoise-Jeanne* de Mendoza & Aragon, VIII. marquise de Mondejar, &c. mariée 1°. à *François-Dominique* Comte de Coruna. 2°. à *Diegue* de Silva & Mendoza, comte de Galves, morte sans posterité; & MARIE-GREGOIRE, qui suit;

XVI. MARIE-GREGOIRE de Mendoza, IX. marquise de Mondejar, &c. épousa en 1654. *Gaspard* de Mendoza-Ybanez de Segovie, & Arevalo; de ce mariage sortirent JOSEPH, qui suit; *François*, & *Nunnio*, chanoines de saint Ildefonse d'Alcala, & *Vincent* de Mendoza, officier de Marine.

XVII. JOSEPH Ybanez de Mendoza, X. marquis de Mondejar, XII. comte de Tendilla, a épousé *Marie-Victoire* de Velasco, sœur du connétable de Castille, dont sont issus *Nicolas-Louis*; *Gaspard-Thomas*; & *François-Marie* de Mendoza.

BRANCHE DES COMTES DE CORUGNA.

IX LAURENT Suarez Hurtado-de-Mendoza, & Figueroa, quatriéme fils d'INICO Lopez de Mendoza, premier marquis de Sentillana, fut fait comte de Corugna en 1466. & mourut le 21. Mai 1481. Il avoit épousé *Isabelle* de Borbon, fille de *Rodrigue* de Villandrade, premier comte de Ribadeo, dont il eut BERNARDIN qui suit; *Marie*, premiere femme de *Ferdinand* Alvarez de Tolede, II. comte d'Oropesa; & *Isabelle* de Borbon, mariée à *Etienne* de Guzman, seigneur d'Orgaz.

X. BERNARDIN Suarez Hurtado de Mendoza, II. comte de Corugna, vicomte de Torija, épousa *Marie* Manrique de Sotamajor, fille d'*Alfonse*, comte de Belalcazar, dont il eut *Laurent* Suarez, mort avant son pere, sans enfans de *Marie* de Tolede; ALFONSE, qui suit; JEAN, qui a donné origine à la *branche des comtes de* BARAJAS *rapportée ci-après*; & *Marie* de Mendoza, alliée à *François* de Quignonez, III. comte de Luna.

XI. ALFONSE Suarez Hurtado de Mendoza, III. comte de Corugna, mourut en 1544. Il avoit épousé *Jeanne* Ximenes de Cisneros, fille de *Jean*, & niece de *François* Ximenes, cardinal, dont il eut 1. LAURENT, qui suit; 2. *François* chevalier de l'ordre de S. Jacques, & commandeur de la Fuente-del-Maestre, qui de *Marie* de Velasco, dame de Verberana, eut pour fille unique *Jeanne* de Velasco & Mendoza, qui épousa *Alfonse* Ramirez de Mendoza; 3. *Pierre* Gonzalez, qui fut d'église; 4. *Antoine*, chevalier de l'ordre de S. Jacques, & envoyé à Genes, mort sans enfans de *Marie* de Almaguer; 5. 6. *Gaspard*, & *Alfonse*, chanoines de Tolede; 7. *Bernardin*, chevalier de l'ordre de S. Jacques, commandeur d'Albange, & ambassadeur en Angleterre & en France; 8. *Marie* Manrique de Mendoza; 9. *Eleonore*, mariée à *Ferdinand* Alvarez, prince de Leon, seigneur de Cedilla; 10. *Isabelle*, religieuse; 11. *Anne*, qui épousa *Garcias* Ramirez de Cardenas; 12. *Catherine* mariée à *Ferdinand* de Chamboa-Arteaga; & cinq autres filles religieuses.

XII. LAURENT Suarez Hurtado de Mendoza, IV. comte de Corugna, fut vice-roi de la nouvelle Espagne, & mourut à Mexique le 29. Juin 1583. Il avoit épousé *Catherine* de la Cerda, fille de *Jean* duc de Medina-Celi, dont il eut *Alfonse* Suarez mort avant son pere; BERNARDIN, qui suit; *Jeanne*, mariée 1°. à *Alvare* de Mendoza, seigneur de Silillos. 2°. à *Antoine* de Padilla, seigneur de Noves & Mejorada; & *Marie-Anne* de Mendoza, alliée à *Alfonse* Martinez de Leyva, seigneur de Leyva.

XIII. BERNARDIN Suarez Hurtado de Mendoza, V. comte de Corugna, vicomte de Torija, mourut le 4. Juillet 1592. Il avoit épousé *Marie-Anne* de Bazan, fille d'*Alvare*, premier marquis de sainte Croix, dont il eut, *Laurent* Suarez, VI. comte de Corugna, vicomte de Torija, mort sans alliance le 9. Février 1616. *Bernardin* Suarez, mort en 1602. à l'âge de 19. ans; SEBASTIEN, qui suit; *Jeanne* mariée à *Pierre* de Zuniga, premier marquis de Flores Davila; *Marie-Apollonie*, alliée à *Jean* de Tores & Portugal, II. comte de Villardompardo; *Catherine*, qui épousa *Martin-Valere* de Franqueza, comte de Villa-Franqueza; & *Marie-Anne* de Mendoza, religieuse.

XIV. SEBASTIEN Hurtado de Mendoza, fut VII. comte de Corugna, & vicomte de Torija après la mort de son frere aîné, & mourut sans alliance.

BRANCHE DES COMTES DE BARAJAS devenus comtes de CORUGNA.

XI. JEAN Hurtado de Mendoza, fils puîné de LAURENT, comte de Corugna, épousa *Marie* de Mendoza, fille de *Jean*, seigneur de Belena, dont il eut, MARIE, qui suit;

XII. MARIE Hurtado de Mendoza, épousa *François* Zapata de Cisneros, premier comte de Barajas: de ce mariage vint DIEGUE, qui suit;

XIII. DIEGUE Zapata-de-Mendoza, II. comte de Barajas, seigneur de la Alameda, épousa 1°. *Catherine* de Zuniga, fille de *Pierre*, II. marquis de Aguilafuente, dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Marie-Sidonia* Riederer-de-Paar, dont il eut, ANTOINE, qui suit; & PIERRE, dont *la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

XIV. ANTOINE Zapata de Mendoza, III. comte de Barajas, IX. de Corugna & marquis de la Alameda, mourut en 1676. Il avoit épousé *Anne-Marie* de Silva fille de *Rodrigue* III. duc de Pastrane, dont il eut DIEGUE Philippe, qui suit; *Marie* Zapata & Silva, V. comtesse de Barajas, XI. comtesse de Corugna, marquise d'Alameda, vicomtesse de Torija, après la mort de son frere, laquelle épousa 1°. *Pierre* Zapata son oncle. 2°. *Pierre* Mascaregnas, II. marquis de Montaluan; *Eleonore-Marie*, alliée à *Joseph-Diegue* Fernandez de Cordouë & Portocarrero, II. comte de Casapalma; & *Catherine*, mariée en 1676. à *François* Gutierrez de Los-Riooz & Cordouë, III. comte de Fernan-Nunez, morte en 1681.

XV. DIEGUE-PHILIPPE Zapata-de-Mendoza, IV. comte de Barajas, X. comte de Corugna, marquis de la Alameda, &c. mourut le onze Decembre 1684. sans posterité de *Marie-Augustine* Sarmiento, fille de *Diegue*, III. comte de Salvatierra.

XIV. PIERRE Zapata, fils puîné de DIEGUE, II. comte de Barajas, fut chevalier de l'ordre de S. Jacques, & épousa *Marie* Zapata, & Silva, sa niece, V. comtesse de Barajas, XI. comtesse de Corugna, fille d'*Antoine* III. comte de Barajas, laquelle prit une seconde alliance avec *Pierre* Mascaregnas, II. marquis de Montaluan ainsi qu'il a été dit ci-dessus, ayant eu de son premier mariage, DIEGUE-ANTOINE, qui suit; *Melchiore* Zapata, mariée à *Alfonse* de Ribadeneyra-Nino de Castro, fils aîné du marquis de la Vegt, morte sans enfans; *Anne* Zapata, religieuse à Milan; & *Marie-Josephe Polycarpe* Zapata de Silva, dame de la reine Marie-Louise d'Orleans, morte en 1681.

XV. DIEGUE-ANTOINE Zapata de Mendoza & Silva, mourut sans alliance en 1684.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE COLMENAR.

IX. JEAN Hurtado de Mendoza, cinquiéme fils d'INICO Lopez seigneur de Mendoza, marquis de Santillana, fut seigneur de Colmenar & de Cardoso. Il avoit épousé 1°. *Françoise* de Ribera, fille de *Diegue* Gomez, adelante d'Andalousie. 2°. *Eleonore* de Luxan, du premier lit vint, INICO, qui suit; & du second sortit JEAN, qui fit la *premiere branche des seigneurs del* FRESNO-*del* TOROTE, *rapportée ci-après.*

X. INICO Lopes Hurtado de Mendoza, seigneur de Colmenar, laissa de *Constance* de Ayala, *Françoise* de Mendoza, dame de Colmenar, mariée à *Rodrigue* de Mendoza, premier marquis de Montesclaros.

PREMIERS SEIGNEURS DEL FRESNO del TOROTE.

X. JEAN Hurtado de Mendoza, fils issu du second lit de JEAN, seigneur de Colmenar, fut seigneur del Fresno-del Torote, & épousa *Marie* Condelmario, dont il eut JEAN, qui suit; *Anne* mariée à *Inico* de Mendoza; & *Eleonore* de Mendoza, alliée à *Pierre* Nunez de Tolede.

XI. JEAN Hurtado de Mendoza, III. seigneur del Fresno-del Torote, épousa *Nuse* de Vozmediano, dont il eut

Jean, qui fuit; & *Marie* de Mendoza, alliée à *Gaspard* Ramirez de Vargas.

XII. Jean Hurtado de Mendoza, IV. seigneur del Fresno-del-Torote, avoit épousé *Agnés* de Ribera, fille de *Melchior* Herrera, premier marquis d'Aunon, dont il eut Jean, qui fuit; & *Ferdinand*, mort sans alliance.

XIII. Jean Hurtado de Mendoza, V. seigneur del Fresno-del-Torote, épousa *Marie* de Porres & Zuniga, fille d'*Emmanuel* de Porres, seigneur de Tremoroso, dont il eut pour fille unique *Isabelle* de Mendoza, dame del Fresno-del-Torote, qu'elle porta en mariage à *Diegue* Hurtado de Mendoza, dont sont issus les derniers seigneurs del Fresno *rapportés ci-devant*.

BRANCHE DES COMTES DE PRIEGO.

VII. Inigo Lopez Hurtado de Mendoza, fils puîné de Pierre Gonzalez, seigneur de Mendoza, épousa 1°. *Jeanne Mendez* de Benavides, fille de *Mendez* Rodriguez, seigneur de Benavides. 2°. *Agnés* Manuel, fille de *Jean* Sanchez, comte de Carrion. Du premier mariage vint *Aldoncie* morte sans alliance; & du second étoit issu, Diegue, qui fuit;

VIII. Diegue Hurtado de Mendoza, fut créé comte de Priego, en 1465. Il avoit épousé *Therese* Carillo, dame de Priego, fille de *Pierre* Carillo, dont il eut, Pierre, qui fuit; *Inigo* Lopez de Mendoza, seigneur d'Argal & de Mochales, qui épousa 1°. *Constance* de Coëllo, fille d'*Etienne*, seigneur de Montalvo. 2°. *Marie* Diaz d'Aguilera, fille d'*Alfonse* de Molina, seigneur d'Embid, desquelles il n'eut point d'enfans; & *Aldoncie* de Mendoza, mariée à *Alfonse* de Haro, seigneur de Busto.

IX. Pierre Carillo de Mendoza, II. comte de Priego, seigneur d'Escabas & de Canaberas, avoit épousé *Marie* de Quinones, sœur de Diegue Fernandez, premier comte de Luna, dont il eut Diegue qui fuit; Ferdinand, qui continua *la posterité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; *François* seigneur de Perales; *Hurtado*, fondateur du monastere del Rosale de Priego; *Jomare*, alliée à *Etienne* Coëllo, seigneur de Montalvo; *Catherine*, mariée à *Inico* de Molina, III. seigneur d'Embid; *Elvire*, qui épousa *Gutier* de Sandoval, seigneur de Veuxosa; & *Aldoncie* de Mendoza, mariée à *Garcias* Bravo d'Atienza.

X. Diegue Hurtado de Mendoza, III. comte de Priego, épousa *Jomare* de Mendoza, fille de *Pierre* Hurtado, adelante de Cazorla, dont il eut, Louis, qui fuit, & *Marie* de Mendoza, alliée à *François* Zapata.

XI. Louis Hurtado de Mendoza, IV. comte de Priego, mourut en 1522. sans enfans de *Beatrix* de Valence & Benavides, fille d'*Emmanuel*, III. seigneur de Javalquinto.

X. Ferdinand Hurtado de Mendoza, frere puîné de Diegue, III. comte de Priego, fut V. comte de Priego, après la mort de son neveu & épousa *Leonore* d'Ajala, dont il eut *Pierre*, VI. comte de Priego, qui se rendit depuis religieux de l'ordre de S. François, Louis, qui fuit; *Elvire* mariée à *Bernardin* de Portugal; *Anne*, *Beatrix* de Mendoza religieuse.

XI. Louis Hurtado de Mendoza, VII. comte de Priego, épousa *Etiennette*, fille de *Garcias* de Villareal, dont il eut Ferdinand, qui fuit; *Louis* Carillo, mort sans enfans de *Catherine*, fille de *Pierre* de Mendoza Diegue, chantre de l'église de Cuença; *Jean*; *Pierre*; *Louise*, mariée à *Jean* Vasquez de Molina, seigneur de Pajo; & *Marie* de Mendoza, alliée à *Jean* Vasquez de Salazar, seigneur de Marmol.

XII. Ferdinand de Carillo-de-Mendoza, VIII. comte de Priego, epousa *Jeanne* de Cardenas, fille de *Louis* Carillo d'Albornoz, seigneur de Torralva, dont il eut, *Louis* IX. comte de Priego, mort sans alliance; Pierre, qui fuit; *Ferdinand*, Jesuite; *Antoine* chantre de l'église de Cuença; & *Etiennette* de Mendoza, alliée à *Alfonse* de Cardenas, comte de la Puebla-del Maëstre.

XIII. Pierre Hurtado de Mendoza, X. comte de Priego, &c. mourut le 2. Décembre 1619. Il avoit épousé 1°. Marie de Zapata, fille de *François*, I. comte de Barajas. 2°. *Jeanne* Cortez & Arellano, fille de *Martin* Cortez, II. marquis de Valle. 3°. *Marie* de la Cueva sœur d'*Alfonse*, I. marquis de Bedmar. Du premier mariage sortirent, *Jeanne*, XI. comtesse de Priego, mariée 1°. à *François* Gasol, chevalier de l'ordre de S. Jacques, protonotaire du royaume d'Aragon. 2°. à *Diegue* Pimentel, marquis de Jelves; *Marie*, alliée à *Louis* de Mendoza; & Antoinette, qui fuit; & du second mariage vinrent, *Ferdinand*, mort jeune; & *Etiennette* de Mendoza, marquise de Valle, qui épousa *Diegue* d'Aragon & Tagliavia, duc de Terranova.

XIV. Antoinette de Mendoza XII. comtesse de Priego, épousa *Raphael* Garces, seigneur de Santa Croche, dont elle eut Jerosme, qui fuit; *Isabelle-Engracie*, mariée à *Joseph* Strata, I. marquis de Robledo; *Blaise*, alliée à N. seigneur de Los-Cobos; & *Anne* de Mendoza, qui épousa N. de S. Victor, marquis de la Rambla.

XV. Jerosme Garces-Carillo-de-Mendoza, XIII. comte de Priego, baron de Gaibiel & de Santa Croche, seigneur d'Escâvas, Cagnâveras, & Castelnuovo, épousa *Marguerite* Zapata, fille de *Diegue*, II. comte de Barajas, dont il eut Pierre, qui fuit; *Marie-Sidonie* Garces de Mendoza, qui fut XV. comtesse de Priego après la mort de son frere, & fut mariée à *François* Fernandez de Cordouë, I. marquis de Moratilla, seigneur de Belmonte; & *Jeanne*, alliée à *François-Antoine* de Medina-Tolede & Guzman I. comte de la Ribera.

XVI. Pierre-Garces Carillo-de-Mendoza, XIV. comte de Priego, mourut sans laisser de posterité d'*Antoinette-Marie* de Tolede, fille de *Pierre*, I. marquis de Mancera.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MENDIBIL, comtes de Monteagudo, *marquis d'*Almazan.

IV. Hurtado Diaz de Mendoza, fils de Jean Hurtado, & de *Marie* dame de Mendoza & de Mendibil, fut seigneur de Mendibil & de Ribera, & épousa *Marie* de Mendoza, dame de Lodio, dont il eut Jean, qui fuit; & Hurtado, qui a fait la *branche des comtes de la* Corzana, *rapportée ci-après*.

V. Jean Hurtado de Mendoza, dit *le Grand*, seigneur de Mendibil, Ribera, Almazan, Moron, & Gormaz, mourut en 1426. âgé de 75. ans. Il avoit épousé *Marie* de Castille, dame de la Olmeda, fille de *Tellez* de Castille, seigneur de Biscaye, dont il eut, 1. Pierre, qui fuit; 2. *Rodrigue* Diaz, seigneur de Martioda & los Huetos, amiral de Castille; qui épousa *Majore* de Ayala, fille de *Pierre* Lopez de Ayala, dont il eut, *Marie*, dame de Martioda, & los Huetos, alliée à *Jean* Hurtado de Mendoza; & *Eleonore* de Mendoza, qui épousa *Jean* Henriquez, seigneur de Cabrera; 3. Jean, qui a fait la *branche des seigneurs de* Moron, *rapportée ci-après*: 4. Diegue, qui a fait *celle des marquis de* Cagnete, *aussi rapportée ci-après*; & 5. *Therese* de Mendoza, mariée à *Alvare* de Luna.

VI. Pierre Gonzalez Hurtado de Mendoza, seigneur d'Almazan, épousa *Marie* Ruiz d'Aellon, dame de Monteagudo & Rello, dont il eut, Jean, qui fuit;

VII. Jean Hurtado de Mendoza, surnommé *le Bon*, seigneur d'Almazan & Monteagudo, épousa *Agnés* Henriquez, fille d'*Alfonse*, amiral de Castille, dont il eut Pierre, qui fuit; *Gonsalve*; *Alfonse*, évêque de Coria; *Jean*; *Beatrix*, mariée à *Sanche* de Castille, seigneur de Herrera; & *Rodrigue* Hurtado de Mendoza, seigneur de sainte Cecile, qui épousa *Jeanne* d'Azevedo, dont il eut pour fille unique *Isabelle* de Mendoza, seconde femme de *Jean* Lopez de Gamboa, seigneur d'Olaso.

VIII. Pierre Gonzalez Hurtado de Mendoza, surnommé *le Fort*, seigneur d'Almazan & de Monteagudo, épousa 1°. *Marie* de Luna, fille de *Jean* Martinez de Luna: 2°. *Blanche* de Navarre, dame de Lodosa, & Bunuel, fille de *Godefroy*, comte de Cortes. Du premier mariage vinrent, Pierre, qui fuit; *Diegue*; *Rodrigue*, & *Briande* de Mendoza. Et du second sortirent, *Jean* de Navarre & Mendoza, seigneur de Lodosa, Bunuel & Ribafarada, mort sans enfans de *Marie* de Mendoza, fille de *Rodrigue* Diaz, seigneur de Moron; *Marie*, & *Agnés*.

IX. Pierre Gonsalez Hurtado de Mendoza, seigneur d'Almazan, fut créé comte de Monteagudo. Il avoit épousé 1. *Isabelle* de Zuniga & Avellaneda, fille de *Diegue*, I. comte de Miranda. 2°. *Marie* de Cordouë, fille de *Garcias*, III. seigneur de Guadalcazar, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent *Jean*, mort avant son pere, sans enfans d'*El-*

vire Henriquez ; Antoine qui fuit ; Alfonse, qui fit la *branche des seigneurs de* Tejeda, *rapportée ci-après* ; *Catherine*, mariée à *Louis* Hurtado de Mendoza, II. marquis de Mondejar ; *Marie*, alliée à *Jean* de Palafox, seigneur d'Ariza ; *Constance*, religieuse ; *Aldoncie* de Avellaneda, qui épousa *Rodrigue* Diaz de Mendoza, seigneur de Moron ; *Isabelle*, alliée à *Alvare* de Luna, seigneur de Cornago ; *Agnés*, mariée à *Alfonse* Pimentel, V. comte de Benavente ; & *Marie* de Mendoza, qui épousa *Antoine* Sarmiento.

X. Antoine Hurtado de Mendoza, II. comte de Monteagudo, seigneur d'Almazan, épousa 1°. *Marie* de Mendoza, fille d'*Inico* Lopez, I. marquis de Mondejar. 2°. *Anne* de Porras. 3°. *Therese* de Quinones, fille de *Ferdinand* de Vega, seigneur de Grajal. Du premier mariage vinrent, Jean qui suit ; *Antoine*, religieux de l'ordre de S. Dominique ; *Gregoire*, Castelan de l'empereur Charles V. & *Isabelle* de Mendoza, mariée à *Gonsalve* Chacon, III. seigneur de Casarubios. Et du troisiéme mariage sortirent, *Pierre* Gonzalez, chevalier de l'ordre d'Alcantara, mort sans enfans de *Mencie* de la Cerda ; & *Ferdinand* de Mendoza, chevalier de l'ordre de S. Jacques, qui de *Marie* de Urrias, eut pour fille unique *Therese* de Mendoza, dame de Marchamolo, mariée à *François* de Tejada & Guzman, seigneur de Valdosera.

XI. Jean Hurtado de Mendoza, III. comte de Monteagudo, &c. épousa *Louise* Faxardo, fille de *Gonsalve* Chacon, seigneur de Casarubios, dont il eut, François, qui suit ; *Louis*, religieux de l'ordre de S. François ; *Gonsalve*, écolâtre de Siguença ; *Françoise*, mariée à *François* de Carvajal, I. comte de Torrejon & Rubio ; *Marie*, alliée à *François* de Carvajal ; *Marie-Anne*, *Louise*, & *Magdelaine* de Mendoza, religieuses.

XII. François Hurtado de Mendoza, IV. comte de Monteagudo, fut créé marquis d'Almazan en 1575. Il avoit épousé *Marie* de Cardenas, fille de *Bernardin*, II. duc de Maqueda, dont il eut *Jean*, & *Bernardin*, morts jeunes ; François, qui suit ; *Louise*, mariée à *Jean* Porto-Carrero ; *Isabelle* alliée à *Louis* Carillo de Tolede, marquis de Carascene ; & *Marie* de Mendoza, qui épousa *Gonsalve* Messia, III. marquis de la Guardia.

XIII. François Hurtado de Mendoza, II. marquis d'Almazan, V. comte de Monteagudo, épousa *Anne*, fille de *Louis* Porto-Carrero, dont il eut François, qui suit ; *Louis*, mort jeune ; *Marie*, morte sans alliance ; *Antoinette*, III. marquise d'Almazan, & VII. comtesse de Monteagudo après la mort de son frere, laquelle fut mariée à *Gaspard* Moscoso-Offorio, fils aîné du comte d'Altamire ; *Jeanne*, alliée à *Garcias-François* Suarez de Carvajal, seigneur de Pegnalues ; *Marguerite*, *Anne*, & *Eleonore* de Mendoza.

XIV. François Hurtado de Mendoza, VI. comte de Monteagudo mourut le 31. Août. 1598. âgé de 12. ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TEJEDA ET Lodarejos.

X. Alfonse Hurtado de Mendoza, fils puîné de Pierre Gonzalez I. comte de Monteagudo, fut seigneur de Tejeda, & chevalier de l'ordre de saint Jacques. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de la Cerda, fille de *Louis*, I. duc de Medina-Celi. 2°. *Catherine* de Salazar. Du premier mariage sortirent, *Jean*, mort sans posterité de *Marie* de Torres & la Cerda ; *François*, qui n'eut point d'enfans de *Beatrix* de Salazar ; & *Agnés* de Mendoza, mariée 1°. à *François* Fernandez de Luna, seigneur de Camarasa. 2°. à *Pierre* de Luna, I. comte de Morata. Et du second vinrent, Jean, qui suit ; & *Emmanuel* de Mendoza.

XI. Jean Hurtado de Mendoza, épousa *Françoise* de Salazar, dont il eut *Alfonse*, seigneur de Lodarejos & Vallana, mort sans posterité de *Marie* de Mendoza, fille de *Christophle*, seigneur d'Hinojosa ; & Pierre, qui suit ;

XII. Pierre Gonzalez Hurtado de Mendoza, fut seigneur de Lodarejos & Vallana après la mort de son frere, & épousa *Marie* Manuel Zapata, fille de *Jean*, seigneur de Tejado, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MORON, comtes de Castrogeriz, Villazopeque *& marquis de* Hinojosa.

VI. Jean Hurtado de Mendoza, troisiéme fils de Jean, dit *le Grand*, seigneur de Mendibil, &c. fut seigneur de Moron, Deformaz & de Mendibil, & épousa 1°. en 1396. *Eleonore* d'Arellano, fille de *Jean* Ramirez, seigneur de los Cameros. 2°. *Mencie* de Mendoza, dame de Hita & de Buitrago, veuve de *Gaston* de la Cerda, II. comte de Medina-Celi. 3°. *Marie* de Luna, fille de N. seigneur de Ylueca. Du premier mariage vinrent Rodrigue, qui suit ; Jean qui fit *la branche des comtes d'*Orgaz, *rapportée ci-après* ; & *Eleonore*, mariée à *Jean* Hurtado de Mendoza. Du second étoit issuë *Marie*, alliée à *Pierre* Sarmiento, seigneur de Salinas ; & du troisiéme sortirent ; *Jean* de Luna, seigneur de Zubera ; & *Briande* de Luna & Mendoza premiere femme de *Diegue* Hurtado de Mendoza I. duc de l'Infantado.

VII. Rodrigue Diaz Hurtado de Mendoza, seigneur de Moron, Gormaz, fut créé comte de Castrogeriz, & épousa *Elvire*, dite aussi *Beatrix* de Guzman, fille d'*Alvare* Perez, seigneur d'Orgaz, dont il eut, Alvare, qui suit ; Rodrigue, qui a continué *la branche des seigneurs de* Moron, *rapportée ci-après* ; *Charles*, protonotaire apostolique, doyen & chanoine de Tolede ; *Louis*, abbé de Covarrubios ; *Elvire*, mariée à *Pierre* de Zuljada, seigneur de Villagarcia ; *Eleonore*, alliée à *Jean* de Velasco, I. comte de Siruela, & *Marie* de Mendoza, qui épousa *Louis* de Velasco, seigneur de Belorado.

VIII. Alvare Hurtado de Mendoza, II. comte de Castrogeriz, épousa *Jeanne* de la Cerda, fille de *Louis*, I. duc de Medina-Celi, dont il eut Rodrigue, qui suit ; *Louis*, chevalier de l'ordre de Calatrava, & commandeur de la Penna de Martos ; & *Beatrix* de Mendoza, seconde femme de *Jean* de Silva & Ribera, I. marquis de Montemajor. *Il eut aussi un fils naturel, nommé* Rodrigue.

IX. Rodrigue Hurtado de Mendoza, III. comte de Castrogeriz, seigneur d'Astudillo, épousa *Anne* Manrique, dame de Villazopeque, dont il eut Alvare, qui suit ; *Rodrigue*, évêque d'Orense en 1532. puis de Salamanque en 1538. mort le 4. Novembre 1543. *Gomez*, commandeur de Caraquel de l'ordre de Calatrava, & *Jeanne* de la Cerda-Mendoza, mariée en 1525. à *Laurens* Manuel, seigneur de Belmonte.

X. Alvare Gomez Hurtado de Mendoza Manrique, IV. comte de Castrogeriz, seigneur d'Astudillo & de Villazopeque, épousa en 1514. *Magdelaine* de Sandoval & Roxas, fille de *Bernard*, II. marquis de Denia, dont il eut Antoine, qui suit ; *Magdelaine*, & *Françoise* de Mendoza, religieuses de l'ordre de saint Dominique.

XI. Antoine Gomez Hurtado de Mendoza, V. comte de Castrogeriz, seigneur d'Astudillo & de Villazopeque, épousa 1°. *Isabelle* de Velasco, fille de *Jean*, I. marquis de Verlanga. 2°. *Elvire* Manrique, fille de *Garcias* Hernandez, V. comte d'Osorno. 3°. *Catherine* Pinelo. 4°. *Anne-Marie* Manrique, fille de *François* d'Orenso-Manrique, seigneur d'Amenja. Du premier mariage vinrent Gomez, qui suit ; *Alvare*, mort sans alliance ; *Jeanne*, mariée à *Antoine* Coloma, II. comte d'Elda ; *Catherine* ; *Isabelle* ; & *Agnés*, religieuses : & *Jean* Hurtado de Mendoza, marquis de saint Germain, puis de Hinojosa, gouverneur du Milanez, qui épousa *Marie* Velasco & Alvaredo, fille de *Garcias* Alvaredo, I. comte de Villamor, dont il eut *François*, mort jeune ; & *Anne-Marie* de Mendoza, II. marquise de Hinojosa, dame de saint Leonard, mariée à *Jean* Ramirez de Arellano, VIII. comte d'Aguilar, morte le onze Janvier 1642. Du second mariage d'*Antoine* Gomez V. comte de Castrogeriz, étoit issuë *Jeanne*, mariée à *Diegue* Ruiz d'Alarcon, I. comte de Valverde : & du quatriéme sortirent, *Alvare*, chevalier de l'ordre de saint Jacques ; & *Antoinette* de Mendoza, mariée en 1648. à *Jean-Alfonse* Pimentel de Herrera, X. comte de Benavente.

XII. Gomez Hurtado de Mendoza, VI. comte de Castrogeriz & I. de Villazopeque, épousa en 1582. *Marie* Henriquez de Ribera, fille de *Pierre*, I. marquis de Malpica, dont il eut Isabelle, qui suit ; & *Catherine* de Men-

doza, alliée à *Jean* Hurtado de Mendoza, IV. comte d'Orgaz.

XIII. ISABELLE de Mendoza, VII. comtesse de Castrogeriz & II. de Villazopeque, épousa 1°. en 1605. *Diegue* Sarmiento de Mendoza, IX. comte de Ribadania. 2°. en 1617. *Gonsalve* Faxardo, I. marquis de saint Leonard, duquel elle n'eut point d'enfans; mais du premier mariage vint EMMANUEL, qui suit;

XIV. EMMANUEL Gomez-Manrique-de-Mendoza Sarmiento de los Cobos & Luna, IV. marquis de Camarasa, X. comte de Ribadavia & Riela, VIII. comte de Castrogeriz & III. de Villazopeque, grand de Castille, viceroi de Sardaigne, où il fut tué le 21. Juillet 1668.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MORON, comtes de LODOSA.

VIII. RODRIGUE Hurtado de Mendoza, second fils de RODRIGUE DIAZ, I. comte de Castrogeriz, fut seigneur de Moron, & épousa *Beatrix* de Norogna, fille de *Rodrigue* Pereyra, dont il eut RODRIGUE, qui suit; JEAN, qui fit *la branche des comtes de* RIBADAVIA, *rapportée ci-après*; *Marie*, alliée à *Jean* de Navarre, & Mendoza, seigneur de Lodosa; & *Isabelle* de Mendoza, mariée à *Simon* Gonzalez de la Camera, seigneur de la Villanueva de Calleta.

IX. RODRIGUE Diaz Hurtado de Mendoza, IV. seigneur de Moron, épousa *Aldoncie* d'Avellaneda & Zuniga, fille de *Pierre* Gonzalez de Mendoza, I. comte de Monteagudo, dont il eut JEAN, qui suit; *Pierre* Gonzalez, chevalier de saint Jean, & commandeur d'Yebenes; & *Rodrigue* de Mendoza, viceroi de Calabre, qui épousa *Guiomare*, Cerbellon, dont il eut pour fille unique, *Victoire* de Mendoza maîtresse d'*Alfonse* de Bazan, frere du premier marquis de sainte Croix, puis mariée à *Jean* Franco de Guzman.

X. JEAN Hurtado de Mendoza, V. seigneur de Moron étoit aveugle, & épousa 1°. *Louise* de Velasco, fille de *Jean* Velasquez de Cuellar, dame de Villavaquerin, 2°. *Eleonore* de Rio, veuve de *Bernardin* de Arellano. Du premier mariage sortirent RODRIGUE, qui suit; *Joseph*, mort à Salamanque; *Marie*, seconde femme de *Pierre Manrique*, IV. comte d'Osorno; & *Aldoncie* de Mendoza, religieuse.

XI. RODRIGUE Diaz Hurtado de Mendoza, VI. seigneur de Moron, épousa *Catherine* d'Arellano, fille de *Bernardin*, seigneur de Soto, dont il eut, JEAN, qui suit; *Bernardin*, chevalier de S. Jean; *Rodrigue*, mort sans enfans de *Catherine* Serrano; *Jean*; & *Pierre* Gonzalez de Mendoza.

XII. JEAN Hurtado de Mendoza, VII. seigneur de Moron, épousa *Marie* de Navarre & Mendoza, sœur & heritiere de *Geofroi*, I. comte de Lodosa, dont il eut JEAN, qui suit; *François*; & *Catherine* de Mendoza.

XIII. JEAN Hurtado de Mendoza, & Navarre, II. comte de Lodosa & Castelnuovo, VIII. seigneur de Moron, épousa *Marie* Venegas-d'Espinosa, fille de *Jean* Fernandez d'Espinosa, dont il eut JEAN, qui suit; *Matthieu*; & *François-Antoine* de Mendoza, qui fut IV. comte de Lodosa & Castelnuovo, & X. seigneur de Moron après la mort de son frere aîné.

XIV. JEAN-MATTHIEU Hurtado de Mendoza-Navarre & Velasco, III. comte de Lodosa & Castelnuovo & IX. seigneur de Moron, mourut sans alliance, & *laissa pour fils* naturel *de* Petronille *de Montes* Jean-Antoine *Hurtado de Mendoza, seigneur de Soto.*

BRANCHE DES COMTES DE RIBADAVIA.

IX. JEAN Hurtado de Mendoza, second fils de RODRIGUE, seigneur de Moron, épousa *Marie* Sarmiento, II. comtesse de Ribadavia, fille de *Bernardin*, I. comte de Ribadavia, dont il eut DIEGUE, qui suit; *Jean*, chevalier de saint Jean; *Bernardin*; *Alvare*, évêque d'Avila, puis de Plaisance; *Marie*, qui fut VI. comtesse de Ribadavia après la mort de sa petite niece, & épousa *François* de los Cobos, *Beatrix*, mariée à *Jean* Sarmiento, seigneur de Salvatierra; & *Françoise* de Mendoza, alliée à *Ferdinand* Diaz de Ribadeneyra.

X. DIEGUE Sarmiento de Mendoza, III. comte de Ribadavia, épousa *Eleonore* de Castro & de Portugal, fille de *Denys* de Portugal, & de *Beatrix* de Castro, comtesse de Lemos, dont il eut Louis, qui suit; *Beatrix*; & *Marie* de Mendoza, alliée à *Diegue* Mesia-de-Obando Davila, I. comte d'Uceda.

XI. LOUIS Sarmiento de Mendoza, IV. comte de Ribadavia, épousa *Marie* de Moscoso-Ossorio, fille de *Lopez*, IV. comte d'Altamire, dont il eut pour fille unique *Eleonore* Sarmiento de Mendoza, V. comtesse de Ribadavia, mariée à *Diegue* de los Cobos, & Mendoza, morte sans posterité.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE MENDIBIL, comtes d'*ORGAZ.

VII. JEAN Hurtado de Mendoza, second fils de JEAN, seigneur de Moron, & de *Leonore* d'Arellano, fut seigneur de Mendibil, Olavarri, Nanclares, Berguenda & Fontecha, & épousa *Marie* de Roxas, fille de *Lopez*, seigneur de sainte Croix, de Campeto, dont il eut RODRIGUE, qui suit; & *Eleonore* de Mendoza, mariée à *Pierre* d'Avendanno, IV. seigneur de Villareal d'Alava.

VIII. RODRIGUE Diaz Hurtado de Mendoza, seigneur de Mendibil, Olivarri, &c. épousa 1°. *Eleonore* de Guzman, fille d'*Alvare* Perez, seigneur d'Orgaz & de sainte Olalla. 2°. *Eleonore* Manrique, fille de *Pierre*, seigneur de Valdescaray. Du premier mariage vinrent, ALVARE, qui suit; *Eleonore*, mariée à *Pajo* de Ribera-Barroso, seigneur de Malpica; & *Constance*, alliée à *Jean* Martinez de Leyva, seigneur de Leyva. Et du second mariage étoit issuë, *Marie* de Mendoza, qui épousa *Inico* Ortiz de Salcedo, seigneur de Legarda.

IX. ALVARE Hurtado de Mendoza & Guzman, seigneur de Mendibil, Nanclares, la Ribera, &c. épousa *Marie* de Roxas, dame de sainte Croix de Campeto, fille & heritiere de *Lopez*, III. seigneur du même lieu, dont il eut, Louis, qui suit; *Alvare*, mort jeune; *Françoise*, mariée à *Louis* de Samano; & *Agnés* de Mendoza.

X. LOUIS Hurtado de Mendoza & Guzman, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Agnes* de Tolede, fille de *Ferdinand*, seigneur de Villoria, dont il eut, JEAN, qui suit; *Ferdinand* de Tolede, alcade de la Puente d'Alcantara; *Antoine*, Jesuite; *François* religieux Augustin; & *Agnés* de Mendoza, alliée à *Martin* Pantoja, seigneur de Mozejon.

XI. JEAN Hurtado de Mendoza & Guzman, III. comte d'Orgaz, seigneur de sainte Olalla, Mendibil, &c. épousa *Eleonore* de Mendoza, fille de *François* Pajo de Ribera, seigneur de Malpica, dont il eut, ETIENNE, qui suit; *Laurent*, mort en 1578. en une expedition en Angleterre, *François*, évêque de Salamanque, puis de Pampelune en 1621. & *Marie-Anne* de Mendoza, qui épousa *Pierre* Laso de la Vega; & Guzman, I. comte de los Arcos.

XII. ETIENNE Hurtado de Mendoza & Guzman, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Marie* de Figuersa, fille de *Pierre*, & de *Catherine* de Ribera, marquis de Malpica, dont il eut, JEAN, qui suit; *Eleonore*, mariée à *Jean-Louis* de Silva, & Ribera, IV. marquis de Montemajor; & *Marie-Anne* de Mendoza, alliée à N....

XIII. JEAN Hurtado de Mendoza & Guzman, IV. comte d'Orgaz, &c. épousa *Catherine* Henriquez de Mendoza, fille de *Gomez* Manrique de Mendoza, VI. comte de Castrogeriz, dont il eut pour fils unique, BALTASAR, qui suit;

XIV. BALTASAR Hurtado de Mendoza & Guzman, V. comte d'Orgaz, &c. épousa *Marie* de Sandoval, fille de *Diegue*, IV. duc de Lerme, dont il eut JOSEPH, qui suit; & *Baltasar* de Mendoza & Sandoval, commandeur de Lopera, ordre de Calatrava.

XV. JOSEPH Hurtado de Mendoza & Guzman, VI. comte d'Orgaz, &c. mourut en Février 1685. Il avoit épousé *Jeanne* Trelles & Agliata, fille de *Benoit*, marquis de Torralva, dont il eut AUGUSTIN, qui suit; *Isabelle* de saint Joachim, religieuse à l'Incarnation de Madrid; *Marie*, dame de la reine Marie-Anne Palatine, & *Joseph* de Mendoza, alliée à *Christophle* Crespi & Brondo, fils de N. II. comte de Samacarces.

XVI. AUGUSTIN Hurtado de Mendoza Guzman & Roxas, VII. comte d'Orgaz, seigneur de Mendibil, Nanclares, sainte Olalla, & sainte Croix de Campeto, &

épousé en 1696. *Emmanuele* d'Aremberg, fille d'*Octave-Ignace*, prince de Barbanson.

BRANCHE DES SEIGNEURS, ET MARQUIS DE CAGNETE.

VI. DIEGUE Hurtado de Mendoza, quatriéme fils de JEAN, seigneur d'Almazan, Moron & Mendibil, fut seigneur de Cagnete & de Castileja. Il épousa 1°. *Beatrix* d'Albornoz, dame de cette maison. 2°. *Therese* de Guzman, fille de *Jean* Ramirez de Guzman. Du premier mariage vint *Louis*, mort sans enfans de *Marie* de Tolede, fille du I. comte d'Albe. Et du second sortirent, JEAN, qui suit; *Inico* Lopez, commandeur de Huelamo; *Beatrix*, mariée à *Rodrigue* Manrique, I. comte de Paredes, *Jeanne*, alliée à *Gomez* Manrique, seigneur de Villazopeque; & *Marie* de Mendoza, qui épousa *Lopez* Vasquez d'Acugna, duc de Huete.

VII. JEAN Hurtado de Mendoza, II. seigneur de Cagnete, mourut en 1490. Il avoit épousé 1°. *Agnés* Manrique, fille de *Pierre*, VIII. seigneur d'Amusco, adelante de Leon. 2°. *Elvire* de Rabanal. De son premier mariage il eut HONORE', qui suit; & *François*, doyen de l'église de Cuença: & du second vinrent *Marie*, alliée à *N.* seigneur de Valdecabras; & *Louis* de Mendoza, seigneur de la Frontera, qui épousa *Agnés* de Barrientes, dont il eut pour fille unique *Marie* de Mendoza, alliée à *Diegue* Ruiz d'Alarcon, seigneur de Buenacle.

VIII. HONORE Hurtado de Mendoza, seigneur de Barrilla & de Belmontejo mourut avant son pere. Il avoit épousé *Françoise* de Silva, fille de *Jean*, I. comte de Cifuentes, dont il eut *Jean*, qui fut tué dans la guerre de Grenade. DIEGUE, qui suit; *Rodrigue*, commandeur de Zalamea, de l'ordre d'Alcantara; *Pierre* Gonzalez, commandeur de Sorvuellamos, de l'ordre de saint Jacques; GARCIAS, qui fit *la branche des comtes de* BIGNASCO, *rapportée ci-après*; *François*, prieur d'Aroche; *Marie*, alliée à *Sanche* de Cordouë, II. seigneur de Casapalma; *Agnés*, mariée à *Pierre* Ladron de Villanova, vicomte de Chelva; & *Therese* de Mendoza, qui épousa *Antoine* de Caruvajal, seigneur de Sobrinos & Salinas.

IX. DIEGUE Hurtado de Mendoza fut créé marquis de Cagnete, fut aussi viceroi de Navarre, & mourut en 1542. Il avoit épousé *Isabelle* Bobabilla, fille d'*André* de Cabrera, I. marquis de Mojas, dont il eut ANDRE', qui suit; *François*, cardinal, mort en 1566. *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Ferdinand*, archidiacre de Tolede; *Pierre*, commandeur d'Aledo, mort sans enfans de *Aldoncie* de Castille; *Rodrigue*, chevalier de l'ordre d'Alcantara; *Françoise*, mariée à *Louis* Laso de Castille; & *Isabelle* de Mendoza, qui épousa *Jean* Ruiz de Alarcon, seigneur de Valverde.

X. ANDRE Hurtado de Mendoza, II. marquis de Cagnete, &c. & viceroi du Perou, mourut en 1560. Il avoit épousé en 1532. *Marie-Magdelaine* Manrique, fille de *Garcias*, III. comte d'Offorno, morte en 1578. dont il eut *Diegue*, III. marquis de Cagnete, mort sans enfans de *Magdelaine* Puindas, ni d'*Isabelle*, fille de *Pierre* de Mendoza, ses deux femmes; GARCIAS, qui suit; *François*, tresorier de l'église de Cuença; *Pierre*, chanoine de Cuença; *Rodrigue*, tué en une expedition en Angleterre; *Ferdinand*, archidiacre de Tolede, puis Jesuite; *Jean*, inquisiteur; *Alvare*, religieux de l'ordre de saint Benoît; *André*, religieux de l'ordre de saint Dominique; *Marie-Anne*, alliée à *Sanche* de Castille, seigneur de Gors *Isabelle*, prieure de sainte Catherine de Sienne à Valladolid; *Marie*, religieuse; & *Agnés* Manrique, dame de la reine Anne d'Autriche, morte en 1579.

XI. GARCIAS Hurtado de Mendoza, IV. marquis de Cagnete, &c. mourut le 15. Octobre 1609. Il avoit épousé 1°. en 1573. *Marie* de Castro, fille de *Pierre*, V. comte de Lemos. 2°. *Anne-Florence* de la Cerda, veuve d'*Henri* de Mendoza. Du premier mariage sortirent JEAN, qui suit; & *Marie* de Mendoza, morte jeune. Et du second étoit issuë *Marie-Anne* de Mendoza & la Cerda, mariée 1°. à N. de Mendoza, & Navarre, comte de Lodosa. 2°. à *Pierre* Ruiz-d'Alarcon-Ledesma; & *Guzman*, II. marquis de Palacios.

XII. JEAN Hurtado de Mendoza, V. marquis de Cagnete, &c. mourut le 6. Avril 1639. Il avoit épousé 1°. *Marie* Pacheco, fille de *Diegue* Fernandez de Cabrera & Bobadilla, comte de Chinchon. 2. *Marie* de la Cerda, fille de *Jean*, V. duc de Medina-Celi. 3°. *Marie* Manrique de Cardenas, fille de *Bernardin* de Cardenas, & de *Louise* Manrique de Lara, duchesse de Maqueda & de Nagera. 4° *Catherine* de Zuniga, fille de *Diegue*, II. duc de Pegneranda. Du premier mariage étoit issu, *Garcias*, mort avant son pere; & du troisiéme vinrent, *Gaspard*, mort sans alliance; *François-Denys*, & *Melchior* morts jeunes; *Jeanne-Antoinette*, VI. marquise de Cagnette, morte sans alliance en Janvier 1640. THERESE-ANTOINETTE, qui suit; & *Nicolle* de Mendoza-Manrique & Cardenas, premiere femme d'*Alfonse* Fernandez de Velasco, III. comte de la Revilla, morte en Decembre 1649.

XIII. THERESE-ANTOINETTE Manrique de Mendoza, VII. marquise de Cagnete, IX. duchesse de Maqueda & de Nagera, fut mariée 1. à *Ferdinand* de Faro, seigneur de Vimiero. 2°. en 1642. à *Jean-Antoine* de Torres & Portugal, III. comte de Villardompardo. 3. à *Jean* de Borgia & Aragon, morte sans enfans le 17. Fevrier 1657.

BRANCHE DES COMTES DE BIGNASCO.

IX. GARCIAS Manrique, cinquiéme fils d'HONORE' de Mendoza des marquis de Cagnete, fut gouverneur de Parme & de Plaisance, & épousa *Isabelle* Brizegno, dont il eut, PIERRE, qui suit; GEORGES, qui a fait *la branche des comtes de* SETIMO, *rapportée ci-après*; *Jean*, gouverneur de Final; *François*, chanoine de Cuença; *Marie* Manrique, alliée à *Vratislas*, baron de Pernstein en Bohéme; *Isabelle* de Mendoza, mariée au comte *Hercules* Galeati; & *Isabelle* Manrique, qui épousa *Jerôme* Piñeyro.

X. PIERRE Gonzalez Manrique, fut créé comte de Bignasco: fut aussi ambassadeur à Genes, & épousa *N.* dont il eut GEORGES, qui suit; *Pierre* & *Garcias*, morts sans alliance; *Isabelle*, mariée à *Alexandre* d'Aragon & Appiano, duc de Piombino; & *Hippolyte*, religieuse.

XI. GEORGES de Mendoza & Manrique, II. comte de Bignasco, ambassadeur à Genes, épousa *Isabelle* d'Aragon & Appiano, fille de sa sœur, dont il eut N. III. comte de Bignasco, mort sans alliance; & *Polixene* de Mendoza-Aragon & Appiano, seconde femme de *Nicolas* Ludovisio, prince de Venouse, de Piombino, duc de Zagarole.

*BRANCHE DES COMTES DE SETIMO, marquis d'*ESIO.

X. GEORGES Manrique, second fils de GARCIAS Manrique, gouverneur de Parme & de Plaisance, épousa *Justine*, fille de *Camille* comte Borromée, dont il eut JEAN, qui suit;

XI. JEAN de Mendoza, marquis d'Esio, comte de Setimo, &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES de CORZANA.

V. HURTADO Diaz de Mendoza, second fils d'HURTADO, seigneur de Mendibil & de Ribera, fut seigneur de Corzana, Fuentecha, Soportiella, &c. & épousa *Eleonore* de Salazar, dont il eut pour fils unique JEAN, qui suit;

VI. JEAN Hurtado de Mendoza, seigneur de Corzana & de Fuentecha, épousa 1°. *Marie* de Salcedo, fille de *Diegue* Lopez, seigneur de Salcedo. 2°. *Andreguine* Gomez, & eut de son premier mariage LOPEZ, qui suit;

VII. LOPEZ Hurtado de Mendoza, seigneur de Corzana & Lupiero, épousa 1°. *Andreguine* Gomez de Herrera, fille de *Garcias* Lopez de Herrera, dont il n'eut point d'enfans. 2. Tode Fernandez de Solorzana, dont il eut LOPEZ, qui suit; & *Diegue* de Mendoza, archidiacre de Barberiego.

VIII. LOPEZ Hurtado de Mendoza, seigneur de Corzana, &c. épousa *Jeanne* de Mendoza, dont il eut JEAN, qui suit;

IX. JEAN Hurtado de Mendoza, seigneur de Corzana, &c. épousa *Marie* Ortiz de Salcedo, dame de Salcedo & de Legarda, dont il eut GARCIAS, qui suit; INICO, qui fit *la branche des seigneurs de* LEGARDO, *rapportée ci-après*;

Sanche, seigneur de Logrogno, *Pierre* Gonzalez, seigneur de Verantevilla; *Jean*, & *Lopez* de Mendoza.

X. Garcias Hurtado de Mendoza, seigneur de Corzana, &c. épousa *Constance* de Velasco, dont il eut Hurtado, qui suit;

XI. Hurtado Diaz de Mendoza, seigneur de Corzana, &c. épousa *Marie*, fille d'*Adelante-Alfonse* Tenorio, dont il eut, Garcias, qui suit; & *Marie* de Mendoza, alliée à *Jean*, seigneur de Corzuera.

XII. Garcias Hurtado de Mendoza, seigneur de Corzana, &c. épousa *Anne* de Leyva, fille de Sanche Martinez, seigneur de Leyva, dont il eut, Diegue, qui suit; *Garcias*, tué à Utrecht sur la Meuse; *Sanche*, mort en la guerre d'Hollande; & *Eleonore* de Mendoza, mariée à *Sanche* Martinez, seigneur de Leyva.

XIII. Diegue Hurtado de Mendoza, seigneur de Corzana, &c. épousa *Jeanne* de Guevara, & Acugna, fille de *Diegue* Velez de Guevara, dont il eut *François*, mort enfant d'honneur du roi Philippe II. Diegue, qui suit; & *Eleonore* de Mendoza, mariée à *François* d'Ocio.

XIV. Diegue Hurtado de Mendoza, fut créé comte de Corzana en 1639. Il avoit épousé en 1608. *Marie* Ruiz de Vergara, fille de *François*, seigneur de Santurdejo; dont il eut Etienne, qui suit; *Michelle-Françoise*; *Vincent*; *Anne*, & *Marie* de Mendoza.

XV. Etienne Hurtado de Mendoza, II. comte de Corzana, seigneur de Santurdejo, Partilla, & sainte Marie de Tovera, épousa *Thomasse* de Sandoval, sœur de *Diegue* Gomez, V. duc de Lerme, dont il eut Diegue, qui suit;

XVI. Diegue Hurtado de Mendoza, III. comte de Corzana.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LEGARDA.

X. Inico Hurtado de Mendoza, second fils de Jean, seigneur de Corzana, fut seigneur de Legarda & de Salcedo. Il avoit épousé *Isabelle* de Zuniga, dont il eut Hurtado, qui suit; & *Inico* Hurtado de Salcedo.

XI. Hurtado Diaz de Salcedo, seigneur de Legarda & Salcedo, épousa *Marie* de Butron, dont il eut, Diegue, qui suit; *Lopez*; & *Marie* de Salcedo.

XII. Diegue de Salcedo, seigneur de Legarda, & de Salcedo, épousa *Marie* de Salazar & Torres, dont il eut Inico, qui suit;

XIII. Inico Ortiz de Salcedo, seigneur de Legarda & Salcedo, épousa *Marie* de Mendoza, fille de *Rodrigue* Diaz, seigneur de Mendibil, dont il eut, Diegue, qui suit; & *Rodrigue* Diaz de Mendoza, mort sans enfans de *Jeanne* de Otagnez.

XIV. Diegue de Salcedo, seigneur de Legarda & de Salcedo, épousa *Marie* de Salazar, fille d'*Ochas*, seigneur de saint Martin, dont il eut *Lopez*, seigneur de Legarda; & *Louise* de Salcedo, mariée à *Diegue* de Urrutia, seigneur d'Urrutia.

BRANCHE DES MARQUIS DE ZENETE.

IX. *L'on a remarqué ci-devant, que* Pierre Gonzalez de Mendoza, archevêque de Seville & de Tolede, puis cardinal, qui étoit cinquiéme fils d'Inico Lopez, seigneur de Mendoza, laissa trois enfans *naturels. Il eut de* Mencie *de Lemos, fille de* Gomez *Martinez de Lemos, seigneur de la Tresa*, Rodrigue, *qui suit*; & Diegue, *qui fit la* branche des comtes de Melito rapportée ci-après; *& d'Agnés de Tovar, ce cardinal eut* Jean *Hurtado de Mendoza, mort sans enfans de* Mencie *de la Vega, dame de Castrillo, veuve de* Pierre *Gonzalez de Mendoza, & fille de* Diegue *de Sandoval, seigneur de Cea & de Castrillo.*

X. Rodrigue de Mendoza, seigneur del Cide, fut créé marquis de Zenete en 1491. Il avoit épousé 1°. *Eleonore* de la Cerda, fille de *Louis*, I. duc de Medina-Celi. 2°. *Marie* de Fonseca, fille d'*Alfonse*, seigneur de Coca. De son premier mariage étoit issu *Louis*, mort jeune; & du second vinrent, Mencie, qui suit; *Catherine*, mariée à N.... & *Marie* de Mendoza III. marquise de Zenete après la mort de sa sœur aînée, mariée à *Diegue* Hurtado de Mendoza, comte de Saldagne.

XI. Mencie de Mendoza, II. marquise de Zenete, épousa 1. *Henry* comte de Nassau. 2. *Ferdinand* d'Aragon, duc de Calabre, desquels elle n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES COMTES ET PRINCES DE MELITO, *ducs de* FRANCAVILLE.

X. Diegue Hurtado de Mendoza, fils *naturel* de Pierre Gonzalez de Mendoza, cardinal, fut I. comte de Mento & Aliano, & grand justicier du royaume de Naples. Il avoit épousé *Anne* de la Cerda, dame de Miedes, de Mandayona & de Pastrane, dont il eut 1. Diegue, qui suit; 2. *Gaspard Gaston* de la Cerda & Mendoza, seigneur de Pastrane, qui épousa en 1539. *Isabelle* de Luna, fille de *Garcias* Fernandez Manrique, III. comte d'Ossorno, dont il eut *Inico* de Mendoza & de la Cerda, I. marquis d'Almenara, mort le 8. Juin 1591. sans enfans d'*Anne* de l'Aquila, VII. dame de Payo & d'Eliseda; *Diegue* Hurtado, II. marquis d'Almenar, mort sans alliance le 24. Septembre 1609. *Garcias*, chanoine de Tolede; & *Anne*, morte sans alliance; 3. Baltasar, qui fit *la branche des comtes de* Galve, *rapportée ci-après*; & 4. *Briande* de Mendoza & la Cerda, mariée à *Guillaume* Ruiz de Corella, V. comte de Concenteina.

XI. Diegue Hurtado de Mendoza & de la Cerda, prince de Melito, duc de Francaville, marquis d'Aldecilla, comte d'Aliano, &c. grand d'Espagne, mourut le 18. Mars 1578. Il avoit épousé 1°. en 1538. *Catherine* de Silva, fille de *Ferdinand*, IV. comte de Cifuentes, morte en 1576. 2°. *Magdelaine* d'Aragon, fille d'*Alfonse*, II. duc de Segorbe, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage étoit issuë, Anne qui suit;

XII. Anne de Mendoza & de la Cerda, II. princesse de Melito, marquise d'Algecilla, duchesse de Francaville, fut mariée en 1553. à *Rodrigue* Gomez de Silva, prince d'Eboli, duc de Pastrane, & mourut le 2. Février 1592.

BRANCHE DES COMTES DE GALVE.

XI. Baltazar de Mendoza & de la Cerda, troisiéme fils de Diegue, comte de Melito, fut comte de Galve, & épousa *Hieronyme*, fille de *Bernardin* de Mendoza, dont il eut *Diegue*, mort avant son pere; *Hieronyme*, morte avant son pere; & Anne, qui suit;

XII. Anne de Mendoza, II. comtesse de Galve épousa *Louis* Fernandez de Hijas, IV. comte de Belchite. * Mariana. Antonio, *hist. d'Espagne.* Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne*, *&c.*

MENDOZA (Pierre-Gonzalez de) cardinal, archevêque de Seville, puis de Tolede, chancelier de Castille & de Leon, né le 3. May de l'an 1428. a été connu sous le nom *du cardinal d'Espagne.* Il étoit fils de Inico Lopez seigneur de Mendoza, marquis de Santillana, & de *Catherine* Suarez de Figueroa, & fit du progrès dans les langues, dans la jurisprudence civile & canonique, & dans les belles lettres. Alvarez de Tolede son oncle, archevêque de Tolede, lui donna un archidiaconé dans son église, & l'envoya à la cour de Jean II. roi de Castille, qui le nomma à l'évêché de Calahorra. Henri IV. roi de Castille, successeur de Jean, lui confia les plus grandes affaires de l'état; & après l'avoir pourvû de l'évêché de Siguença, lui procura la dignité de cardinal par le pape Sixte IV. l'an 1473. Ce roi mourut l'année suivante, & nomma executeur de son testament le cardinal de Mendoza, qu'on surnomma depuis d'*Espagne*. Il continua de rendre de bons services à Ferdinand & à Isabelle dans la guerre contre le roi de Portugal, & dans la conquête du royaume de Grenade sur les Maures. Ensuite il fut archevêque de Seville, puis de Tolede; & après avoir gouverné avec beaucoup de prudence & de sagesse, il mourut le 11. Janvier de l'an 1495. On assure que ce cardinal avoit traduit Salluste, l'Iliade d'Homere, Virgile, & quelques pieces d'Ovide pendant sa jeunesse. * Mariana, *hist. Hispan. chronique du cardinal d'Espagne*, Aubery, *histoire des cardinaux.* Onuphre. Ciaconius, &c.

MENDOZA (Diego-Hurtado de) cardinal, archevêque de Seville, fils d'Inico Lopez de Mendoza, premier comte de Tendilla, neveu de *Pierre*, dit *le cardinal d'Espagne*, & oncle d'un autre *Diego* Hurtado de Mendoza. Il fut nommé à l'évêché de Palencia, puis à l'archevêché de Seville, reçut le titre de patriarche d'Alexan-

drie, puis le chapeau de cardinal, du pape Alexandre VI. au mois de S ptembre de l'an 1500. Il mourut presque subitement à Madrit le 14. Octobre de l'an 1502. âgé de 58. ans. * Pedro de Salazar, *chron. del gran cardin.* Garibay. Zurita. Aubery. Imhoff, &c.

MENDOZA (Pierre-Gonzalez de) archevêque de Sarragosse, & parent du cardinal de ce même nom, nâquit, l'an 1471. & entra parmi les religieux de S. François, dans le monastere de Notre-Dame de la Salceda. Depuis, il fut évêque d'Osma & de Siguença, archevêque de Grenade l'an 1510. archevêque de Sarragosse l'an 1516. & mourut l'an 1539. Il a écrit quelques ouvrages; des lettres pastorales; l'histoire de Notre-Dame de la Salceda, &c. * Nicolas Antonio, *de script. Hispan.*

MENDOZA (François de) cardinal, évêque de Burgos, né l'an 1508. de DIEGO Hurtado de Mendoza, comte de Cagnete, & d'*Elisabeth* Bobadilla, étant encore jeune, fut envoyé dans l'université de Salamanque, où il fit en peu de tems un si grand progrès dans les langues & dans les sciences, qu'il fut bientôt capable de les enseigner. Il fut pourvû de l'archidiaconé de Tolede, puis de l'évêché de Coria, ensuite de celui de Burgos, & fut enfin honoré par le pape Paul III. du chapeau de cardinal l'an 1544. Ce prélat fut quelque tems gouverneur de Sienne en Italie pour l'empereur Charles V. & fut choisi par Philippe II. roi d'Espagne, pour aller recevoir à Roncevaux, Elisabeth de France, que ce prince devoit épouser. Ensuite il se retira dans son diocese, où il mena une vie douce & tranquille, remplissant les devoirs de son ministere, & s'entretenant avec les hommes de lettres. Il composa divers ouvrages qu'on n'a pas publiés: & mourut au bourg d'Arcos, le 3. Decembre de l'an 1566. âgé de 50. ans. Ce cardinal avoit été nommé peu avant sa mort à l'archevêché de Valence, dont il ne prit pas possession. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez* Gonzalez Davila, *dans son histoire des évêques de Burgos*; Ciaconius; Aubery; Nicolas Antonio; Imhoff, &c.

MENDOZA (Diego-Hurtado de) comte de Tendilla, second fils de INICO Lopez de Mendoza, second comte de Tendilla, & premier marquis de Mondejar, & de *Françoise* Pacheco-d'Escalonne sa seconde femme, nâquit à Grenade, & fut instruit dans les sciences, & particulierement dans l'intelligence des langues. L'empereur Charles V. se servit de lui dans les armées, & l'envoya ambassadeur à Rome & au concile de Trente. Ce fut lui qui fit en plein consistoire le 18. Janvier de l'an 1548. cette protestation hardie de la nullité du concile. L'empereur lui donna le gouvernement de Sienne, dont il le rappella depuis, parce que son humeur imperieuse éloignoit des Espagnols tous les peuples de ce pays. Philippe II. se servit encore en diverses occasions de Diego-Hurtado de Mendoza, qui mourut sans alliance vers l'année 1575. Comme il aimoit les lettres, il eut soin de recueillir une tres-belle bibliotheque, remplie d'excellens manuscrits, qu'on a depuis mis dans celle de l'Escurial. Il laissa aussi divers ouvrages de sa façon; entr'autres, un de la guerre de Grenade, sous Philippe II. roi d'Espagne, & un autre de poësie, intitulé: *Obras del insigne Cavallero D. Diego de Mendoza.* On lui attribuë aussi la premiere partie de *Lazarillo de Tormes.* * De Thou, *hist. l.* 4. *& seq.* Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan. &c.*

MENDOZA (Pierre-Hurtado de Jesuite, natif de Valmase, dans la Biscaye, vivoit en même tems que le dernier, & composa divers ouvrages de philosophie & de theologie. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.*

MENDOZA (Ferdinand de) de la branche des seigneurs del Fresno de Torote, en Espagne, se fit considerer par son érudition, même dans une grande jeunesse, sur la fin du XVI. siecle. Il sçavoit les langues, le droit, se rendit habile critique, & publia l'an 1586. un volume *in folio*, sous ce titre: *Disputationes in locos difficiliores tituli de pactis in digest.* Depuis, l'an 1594. il fit imprimer un autre ouvrage, *De confirmando concilio Illiberitano ad Clement. VIII. pont. Max. lib. III.* Dom Emmanuel Gonzalez. Tellez a fait réimprimer cet ouvrage l'an 1665. à Lyon, avec ses notes & celles de Gabriel de Laubespine, de Binius, de Coriolan, & de Loaisa. La destinée de Ferdinand de Mendoza fut tres-malheureuse; car sa grande application à l'étude le jetta dans une noire mélancholie, qui lui fit perdre l'esprit. Ses parens le firent enfermer dans une maison à Madrid, où il mourut long-tems après. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

MENDOZA (Jean-Gonzalez de) évêque de Popaïan, dans l'Amerique, Espagnol, natif de Tolede, porta les armes, puis se fit religieux parmi les Augustins. Philippe II. roi d'Espagne, l'envoya l'an 1580. dans la Chine, dont il publia une histoire; & à son retour il lui donna l'évêché de Lipari. Il fut encore envoyé l'an 1607. dans l'Amerique en qualité de vicaire apostolique, & y fut évêque de Chiapa, puis de Popaïan. * Rocchus Pyrrhus, *notit. eccles. Sicil.* Gilles Gonzalez Davila, *in theat. indiar. eccles.* Herrera. Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

MENDOZA (François de) Jesuite, natif de Lisbonne, en Portugal, rendit de bons services à sa compagnie. Il fut envoyé procureur à Rome; & en revenant dans son pays, il mourut à Lyon le 3. Juin de l'an 1626. âgé de 54. ans. Nous avons de lui, *commentaria in lib. Regum, tom. III. Viridarium sacra & profana histor.* * Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, &c.

MENDOZA (François de) commandeur de Valdepeñas, de l'ordre de Calatrava, fils d'INICO, marquis de Mondejar, servit les rois d'Espagne en diverses ambassades, & dans les guerres du Pays-Bas, où il fut pris à Nieuport par les Hollandois, qui l'arrêterent deux ans prisonnier en Zelande. Ensuite, après avoir recouvré sa liberté, il retourna en Espagne, & s'y maria avec *Marie* Ruiz Colon de Cardonne, duchesse de Varagua. Mais étant resté veuf, il se fit prêtre & mourut le 1. Mars 1623. dans le tems que le roi d'Espagne l'avoit nommé à l'évêché de Siguença. Il publia une relation de ses ambassades, sous ce titre: *Francisci de Mendoza relatio legationis suæ ad Cæsaream majestatem, ad archiducem Austriæ & regem Poloniæ*, qui fut imprimée à Bruxelles l'an 1679. On lui en attribuë d'autres. * Beïerlinck, in *addit. chronog. Omp.* Nicolas Antonio, &c.

MENDOZA (Antoine-Hurtado de) Espagnol, commandeur de Zurita, dans l'ordre de Calatrava, a été en reputation à la cour de Philippe IV. roi d'Espagne, vers les années 1625. & 1630. Il a publié des comedies, & d'autres pieces ingenieuses en sa langue naturelle. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

MENDOZA, *voyez* PALAFOX, évêque.

MENDRY, MENDRIS, ville des Suisses située à trois lieuës de Como, du côté du couchant, & capitale du gouvernement de Mendris ou Mendrisi, qui est le plus avancé vers le midi, de ceux que les Suisses possedent dans le Milanez; le troisiéme en ordre; mais un des moindres en étenduë. Il est entre le lac de Lugano & celui de Como. * Maty, *diction.*

MENE, déesse, qui étoit autrefois adorée des femmes & des filles Romaines, comme celle qui présidoit à l'écoulement d'un sang qui leur étoit superflu. Cette divinité tire son nom du mot grec μὴν qui signifie *mois*, ou de μήνη *lune*. Quelques-uns ont crû que c'étoit la lune même. * Saint Augustin, *liv.* 4. *de la cité de Dieu, c.* 11.

MENECHME, de Sicyone, fils d'Alcibie, florissoit du temps des premiers successeurs d'Alexandre, & composa divers ouvrages, entre lesquels on fait mention d'une histoire de ce heros. Athenée & les scholiastes de Pindare, citent son histoire de Sicyone, & son traité des arts, & de ceux qui les exerçoient. Il y a eu un autre MENECHME, qui avoit écrit une histoire de l'oracle de Delphes, dont le scholiaste de Pindare s'est aussi servi, & un troisiéme mathematicien de profession, qui avoit commencé les élemens d'Euclide. * Vossius, *de hist. græc. l.* 1.

MENECLES, de Bacale, lieu du territoire de Barca, en Afrique, a écrit une histoire, dit Athenée, & il n'est pas difficile de deviner que c'est l'histoire de son pays, parce qu'en rapporte le scholiaste de Pindare *in* 4. *Od. Pyth.* & Tzetzes dans son commentaire sur Lycophron, touchant Battus qui fonda Cyrenes. Un autre MENE-

CLES

CLES écrivit une histoire d'Athenes, ou du moins quelques-uns la lui attribuoient, pendant que d'autres en faisoient honneur à Callistrate, ainsi que l'assûrent Harpocration & le scholiaste d'Aristophanes. Strabon, *liv.* 14. parle d'un troisiéme homme de ce nom, qui étoit né à Alabandes dans la Carie, & qui alla s'établir à Rhodes, où son éloquence le rendit illustre.

MENECRATE (*Menecrates*) medecin de Syracuse, vivoit sous la CV. olympiade, vers l'an 360. avant Jesus-Christ, du tems d'Artaxerxes *Ochus*. Il fut fort estimé pour son habileté, & laissa un livre de remedes; mais sa vanité étoit si ridicule, que menant avec lui quelques-uns de ceux qu'il avoit gueris, il les faisoit habiller, les uns en Apollon, les autres en Esculape, d'autres en Hercule, se reservant la couronne, le sceptre, & le nom de Jupiter, comme ayant redonné la vie aux autres. Il écrivit à Philippe de *Macedoine*, pere d'Alexandre *le Grand*, avec cette souscription : *Menecrates Jupiter Philippo regi salutem*; *Menecrate Jupiter, au roi Philippe, salut.* Ce roi se moquant de lui, lui répondit, *Philippus Menecrati ὑγιαίνειν*, *Philippe à Menecrate, santé* ou *sagesse*. * Elien, *l.* 12. *var. hist.* Athenée, *l.* 7. Suidas. Pierre Castellan, &c.

MENECRATES, d'Elée, écrivain Grec tres-ancien & contemporain d'Hecatée de Milet, sous le regne de Darius fils d'Hystaspes. Hecatée & Menecrates eurent pour maître Xenocrates, philosophe celebre dans ce tems-là, & celui dont nous parlons avoit décrit l'Hellespont, & les pays qui le bordent. C'est une perte considerable que celle de cet ouvrage. Les auteurs de cette antiquité étoient exacts au-delà de l'imagination dans leurs descriptions. * Strabon, *l.* 12.

MENECRATES, de Xanthe dans la Lycie, avoit écrit une histoire de la Lycie, qui est citée, & par Antonius Liberalis, & par le scholiaste de Pindare. Tzetzes assure qu'il avoit écrit aussi une histoire de Nicée, & par ce que d'autres anciens citent de lui, on voit qu'il avoit aussi travaillé à débrouiller l'histoire d'Hercule. * Vossius, *de hist. Gr. l.* 3.

MENECRATES, disciple d'Aristarque, grammairien Grec, étoit de Nycée, * Strabon, *l.* 16.

MENECRATES, poëte comique, dont parlent Athenée & Suidas.

MENECRATES d'Ephese, a écrit de la campagne. * *Consultez* Varron, *l. de R. R.*

MENECRATES, medecin, vivoit du tems des empereurs Tibere & Claude. * Strabon, *l.* 16.

MENEDEME, philosophe, sectateur de Phedon, étoit fils de Clisthenes d'Erytrée, & vivoit sous la CXX. olympiade, vers l'an 300. avant Jesus Christ. On dit qu'il suivit d'abord la profession des armes, qu'il abandonna pour se donner à l'étude de la philosophie. Il se joignit à Asclepiade, & fut avec lui disciple de Stilpon. De-là passant à Elée, il visita Antiphile & Moschus, auditeurs de Phedon. On les nommoit *Eliaques*; mais ils changerent ce nom; & prenant celui de la patrie de Menedeme, ils furent nommés *Erytréens*. Ce philosophe fut extrêmement consideré dans son pays, & exerça des emplois importans. Quelqu'un lui disoit : *c'est un grand bien d'avoir ce qu'on desire; c'en est un bien plus grand*, dit-il, *de ne desirer que ce qu'on a*. On dit qu'avec le secours de Demetrius, il défendit souvent Erytrée, contre la tyrannie de ceux qui vouloient la soûmettre : & qu'ayant prié Antigonus de laisser cette ville libre, sans en avoir pû venir à bout, il demeura sept jours sans manger, & mourut de regret. Lycophron écrivit un éloge ironique de Menedeme. * Diogenes *Laert. in vit. Phil.* Athenée, *l.* 10. Strabon, *l.* 9.

MENEDEME, philosophe Cynique, fut disciple de Colotes de Lampsaque. Il prit un habit de furie, disant qu'il venoit des enfers, pour considerer les actions des hommes, & en faire rapport aux dieux infernaux. Il avoit une robe de couleur tanée, qui lui descendoit jusques aux talons, avec une ceinture rouge. Il portoit sur sa tête un bonnet à l'Arcadienne, sur lequel il avoit fait marquer les douze signes du zodiaque; ses souliers étoient une espece de brodequins de theâtre : sa barbe étoit toûjours longue, & il s'appuyoit sur un bâton de frêne. * Diogenes *Laert. l.* 6. *vit. philosophorum.*

MENE'ES, *cherchez* MENAIA.

MENEHOULD (Sainte) *cherchez* SAINTE MENEHOULD.

MENELAUS, frere d'Agamemnon, fils d'Atrée & d'Erope selon Homere, & de Philisthene selon Hesiode, regnoit à Lacedemone, vers l'an 1220. avant Jesus-Christ, & avoit épousé Helene, fille de Tindare, qui fut enlevée par Paris, fils de Priam. Ce rapt fut la cause de la guerre de Troye, qui dura dix années. Après la prise de cette ville, Menelaüs reprit sa femme Helene, qui lui avoit livré son second mari Deïphobus, autre fils de Priam. *Voyez* HELENE. * Homere. Virgile, *Æneid.*

MENELAUS, mathematicien, qui vivoit du tems de l'empereur Trajan, est auteur de trois livres de la sphere que nous avons encore, & que le P. Mersenne Minime a publiés. C'est sans doute celui qu'Etienne de *Byzance in v.* Avaia, dit être né à Anée dans la Carie, & avoir fait profession de la philosophie Peripateticienne.

MENELAUS, d'Egée, poëte, qui écrivit un poëme de la Thebaïde, en douze livres, comme nous l'apprenons de divers auteurs. * Suidas, Etienne de *Byzance*.

MENELAUS, frere de Simon & de Lysimachus, de la tribu de Benjamin, se fit donner à prix d'argent l'an 172. avant Jesus-Christ le souverain pontificat des Juifs, qu'on ôta à Jason, qui l'avoit aussi acheté à deniers comptans. Mais parce que Menelaüs manqua au payement annuel de la somme convenuë, son frere Lysimachus fut revêtu de sa dignité. Ménelaüs remonta sur le siege en fournissant de nouvelles sommes, déroba les vases sacrés; & voyant qu'Onias ne cessoit de crier contre de si grands sacrileges, il le fit tuer par Andronique. Ce fut lui qui attira & conduisit Antiochus, lorsque ce prince profana le temple. Antiochus *Eupator* le fit depuis mourir. * II. des *Machabées*, *l.* 4. Josephe, *l.* 12. *Antiq.* Torniel. Salian. Sponde, & Usserius, *in annal. vet. Testam.*

MENEO, MENO, en latin *Mena*, ancien bourg de Sicile. Il est dans la vallée de Noto, près des sources de la riviere de S. Paolo, à six lieuës de Leontini vers le couchant. * Maty, *diction.*

MENERBE, bourg du Languedoc, situé à trois lieuës de la ville de S. Pons, vers le midi. * Maty, *diction.*

MENES, premier roi & fondateur de l'empire des Egyptiens, que l'on croit être Misraïm, fils de Cham, pere des Egyptiens, s'établit à Thebes, ensuite à This & à Memphis. Il eut, dit-on, trois fils, qui partagerent son empire. Le premier se nommoit *Athotis*, qui commanda après lui dans la Haute-Egypte, à This & à Thebes; l'autre fut *Curudés*, qui eut pour partage toute la Basse-Egypte; & le troisiéme fut Torsothros qui regna à Memphis entre la haute & la basse Egypte. On dit que c'est lui qui fit bâtir la ville de Memphis, & que par une invention admirable, il arrêta le Nil proche de cette ville, par une chaussée de cent stades de large, & lui fit prendre un autre cours entre les montagnes par où ce fleuve passe à present. Cette chaussée fut entretenuë avec grand soin par les rois d'Egypte, qui y mettoient des gardes, pour empêcher qu'on ne la détruisît. * Herodote, *l.* 2. Marsham, *in canon. Ægypt.* P. Pezron, *antiquité des tems.* Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 11. M. Du Pin, *biblioth. univers. des historiens profanes.*

MENESARQUE, *Menesarchus*, fils de Pythagore, tint quelque tems l'école de son pere, avec son frere Telauge. Eusebe est de ce sentiment dans sa chronique; mais Diogene *Laërce* ne donne à Pythagore qu'un fils, qui est ce Telauge. * Diogenes *Laertius*, *in vita Pytag.*

MENESES, connu sous le nom d'ANTONIO PADILLA MENESES, jurisconsulte Espagnol, né à Talavera dans la Castille la Neuve, de FRANÇOIS de Meneses, & de *Marie* de Padilla, étudia en droit dans l'université de Salamanque : il y enseigna pendant quelque tems, & fut élevé à de grands emplois. L'an 1573. on le choisit pour être du conseil de guerre; puis on l'admit dans celui des Indes, & enfin dans celui de Castille. On assure qu'ayant vû le testament de Philippe II. roi d'Espagne, il eut l'imprudence d'en reveler la disposition à la reine Anne d'Au-

triche, & de l'avertir qu'elle y étoit excluë du gouvernement. Cette princesse en témoigna son chagrin au roi son mari; & Philippe, qui n'étoit pas accoûtumé à de semblables infidelités, en fit des reproches si aigres & si menaçans à Meneses, qu'il en mourut de déplaisir vers l'an 1598. Nous avons trois traités de sa façon; *In quadam imperatorum rescripta, & nonnulla jurisconsultorum responsa; commentaria ad titulum cod. de transactionibus; ad titulum cod. de fideicommissis.* * Louis Cabrera, *histor. de Philipp. II. l.* 13. *c.* 12. Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

MENESES, (Alexis) archevêque de Goa dans les Indes, puis de Brague en Portugal, étoit fils d'*Alexis* de Meneses, comte de Cataneda, l'un des principaux seigneurs de Portugal, & nâquit à Lisbonne le 25. Janvier de l'an 1559. Il se consacra au service de Dieu dans l'ordre des Hermites de saint Augustin, & s'y étoit distingué par son merite & par sa doctrine, lorsque Philippe II. roi d'Espagne, qui s'étoit rendu maître du Portugal, le nomma à l'archevêché de Goa dans les Indes. Dom Alexis de Meneses y travailla utilement pour la foi, principalement lorsqu'il alla visiter dans le Malabard, les Chrétiens, dits *de saint Thomas*. Toutes choses s'opposerent d'abord à ce dessein; mais ce prelat l'executa avec beaucoup de gloire & de bonheur, quoiqu'il se vît souvent en danger de perdre la vie. Il celebra le synode que nous avons sous le titre de *synodus Diamperensis*, & peu après il revint en Portugal. Le roi Philippe II. le nomma à l'archevêché de Brague, le fit viceroi de Portugal, & le choisit encore pour être president de cet état. Ces honneurs ne purent détacher Meneses de la modestie d'un religieux, & de la gravité d'un évêque, qu'il conserva jusqu'à la mort. Il paya le tribut à la nature dans la ville de Madrid le 3. Mai de l'an 1617. On lui attribuë des vies de quelques religieux de son ordre. * Roderic de Cunha, *hist. arch. Bragar.* Jean Haye, *de repub. Japon.* Curtius, *in elog. August.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* Herrera, *in alph. Aug.*

MENESTHÉE ou MNESTÉE, fils de Petée, fut roi d'Athenes. Il se rendit maître de cet état par le secours de Castor & Pollux, qui en chasserent Thesée l'an 1206. avant Jesus-Christ. Il mourut dans l'isle de Melos, au retour de la guerre de Troye l'an 1183. avant Jesus-Christ, après un regne de 23. ans. * Plutarchus, *in Thes.* Eusebius, *in chron.*

MENESTRIER (Claude-François) Jesuite, s'est distingué dans le XVII. siecle par son érudition. Il nâquit à Lyon le 10. Mars 1631. & entra dès l'âge de 15. ans dans la compagnie de Jesus. Il y fut employé dans ses premieres années, suivant l'usage de la societé, à regenter les humanités. Il joignit à l'étude des langues, & à la lecture des anciens auteurs tout ce qui étoit capable de perfectionner ses connoissances dans les belles lettres; l'étude de l'histoire, du blason, des devises, des médailles, des inscriptions, des decorations, & de tout ce que les monumens anciens & modernes peuvent fournir sur ces matieres; & il se signala dans ce genre de litterature. Ce fut sur ses desseins que la cour du college de Lyon fut peinte l'an 1662. & il n'en faut pas davantage pour faire connoître quel étoit son goût. Sa memoire lui avoit été d'un grand secours dans cette sorte d'étude. La reine Christine de Suede passant par Lyon pour se rendre à Rome, voulut connoître par elle-même, si tout ce qu'on lui avoit dit de la prodigieuse memoire du P. Menestrier étoit vrai. Il étudioit pour lors en theologie. Sa majesté fit prononcer en sa presence & écrire trois cens mots les plus bizarres & les plus extraordinaires qu'on pût imaginer: il les repeta tous dans l'ordre qu'ils avoient été écrits; en tel ordre & tel dérangement qu'on lui voulut proposer. Son goût se perfectionna si fort pour tout ce qui se nommoit fêtes publiques, ceremonies éclatantes, spectacles, qu'on le rechercha de tous côtés pour en avoir des desseins; & il fut si heureux à en inventer, que quoiqu'il en ait fait en divers tems plus de trente differens, soit pour des canonisations de Saints, soit pour des pompes funebres, soit pour des entrées de princes dans les villes, ou pour d'autres sujets semblables, & que dans tout il n'ait rien épargné pour leur donner tout l'agrément que l'art & l'invention pouvoient leur fournir; il a pourtant sçû les diversifier de maniere, que l'on y trouvoit dans chacun un goût de nouveaut qui lui meritoit l'approbation du public. Ces desseins étoient ordinairement enrichis d'une si grande quantité de devises, d'inscriptions & de médailles, qu'on ne peut assez admirer sur cela la fecondité de son imagination. La fête faite au college de Lyon, lorsque le roi honora cette ville de sa presence l'an 1658. fit tout l'honneur possible au P. Menestrier, qui la conduisit tout seul, quoiqu'il n'eût alors que 27. ans, aussi bien que celle que l'on fit à Chamberry l'an 1663. pour le mariage du duc de Savoye, avec la troisiéme fille de Gaston de France, duc d'Orleans. Ces sortes d'amusemens ne l'empêcherent point de donner toute son application à l'étude serieuse de la langue sainte & de la theologie. Il y réüssit si bien, qu'au sortir des bancs, le pere de Saint Rigaud Jesuite, qui avoit été son regent, le choisit pour lui servir de second dans des disputes qu'il se disposoit à soûtenir contre les Protestans à Die, où ils venoient de convoquer un celebre synode. Le P. Menestrier, par l'étenduë de ses connoissances, & par sa facilité à s'exprimer en françois, en grec & en latin, déconcerta les ministres Protestans, qui furent surpris de voir, qu'à chaque these publique qu'ils soûtenoient, le jeune Jesuite se trouvoit prêt à répondre dès le lendemain par une autre these, qui contenoit les verités opposées aux erreurs qu'ils avoient avancées. Ce succès, qui donna un grand avantage aux Catholiques, fit abreger le tems du synode. Le pere Menestrier ayant trouvé l'occasion de voyager en Italie, en Allemagne, en Flandres & en Angleterre, ne la laissa pas échapper. Il en profita, soit pour lier amitié avec plusieurs sçavans, soit pour enrichir le fonds de connoissance qu'il avoit déja sur les plus illustres familles de l'Europe. Par tout où il passoit rien ne lui échappoit de ce qui lui pouvoit donner là-dessus quelque nouvelle lumiere. Son habileté à déchiffrer tout ce qu'il y a de plus obscur dans les monumens anciens, lui faisoit trouver jusques dans les vitrages des anciennes églises, sur les monumens des particuliers, dans les inscriptions & les ornemens des portes & des places publiques, de quoi éclaircir des faits tres-embrouillés, & des verités peu connuës, & on ne peut gueres être plus heureux qu'il l'étoit dans ses conjectures. Il a composé quantité d'ouvrages. Nous nous contenterons de citer les principaux qui sont; son *histoire consulaire de la ville de Lyon*; une grande *histoire de la même ville*, en trois volumes: il travailloit au dernier, qui concerne l'église de Lyon, quand il mourut; l'*histoire du regne de Louis le Grand*, par les médailles, emblêmes, devises, &c. divers petits *traités* sur les devises, les médailles, les tournois, les carrousels, les decorations, les ballets, &c. divers autres *traités* sur le blason, les armoiries, la noblesse, &c. Sur toutes ces matieres, il étoit original. Toute l'application que demandoit cette grande diversité d'occupations, ne l'empêcha pas de se donner à celles de son ministere. Après avoir prêché quelque tems en province, il vint l'an 1670. à Paris pour cette éclatante fonction, qu'il soûtint durant plus de 25. ans, dans les principales églises de cette grande ville, & dans les plus considerables cathedrales du royaume. Il mourut enfin à Paris le 21. Janvier 1705. Ce pere n'étoit pas le premier homme de lettres de sa famille. JEAN-BAPTISTE Menestrier de Dijon, avoit publié en 1622. & 1627. ses observations sur quelques médailles. CLAUDE Menestrier, son grand oncle, fut antiquaire du pape Urbain VIII. & publia aussi un tres-bon traité, *de Diana Ephesina.* * *Mercure*, Février 1705. *Memoires de Trevoux*, Avril 1705. où l'on trouve une liste exacte de tous ses ouvrages.

MENETOR, auteur Grec, écrivit un traité, *de Donariis*, selon le témoignage d'Athenée, qui en parle dans le treiziéme livre. On ne sçait en quel tems il a vécu.

MENETOR ou MENTOR, general des Grecs en Egypte, au service d'Artaxerxes *Ochus*, roi des Perses.

MENGERINGUS (Arnould) de Hall, nâquit en 1596. & mourut en 1647. Il a publié entr'autres ouvr-

ges, *Tobias conscientiosus*; *Scrutinium conscientiæ catecheticum*. * Henning. Witte, *in theolog.*

MENGHO, connu sous le nom de *Hieronymus Mengbus*, religieux de l'ordre de saint François, qui vivoit sur la fin du XVI. siecle, étoit natif de Viadana sur le Pô, dans l'état de Mantouë, & se distingua par son sçavoir. On lui attribuë l'ouvrage intitulé, *flagellum dæmonum*; & la seconde partie, qui est sous le titre, *de fustis dæmonum*; le tout imprimé à Venise l'an 1587. * Possevin. Wadinge, &c.

MENGOLI (Pierre) de Bologne en Italie, florissoit en 1655. Nous avons de lui, la geometrie specieuse; l'arithmetique réelle; la Planimetrie, &c. * Gregoire Leti, *in Ital. regn.*

MENGRELIE, *cherchez* MINGRELIE.

MENICHOUF, est un village de Pologne, à un quart de lieuë de la riviere de Pilsa. Il est dans les sables, a une église de brique, un carchema, & une maison de gentilhomme, qu'on appelle dans le langage du pays *Devour*, c'est-à-dire, *la cour*. Le gentilhomme campagnard, qui est en Pologne seigneur absolu de ses paysans, lesquels il traite comme des esclaves, a voulu honorer son château, qui n'est souvent qu'une chaumiere, du nom dont on se sert pour parler de la *cour du roi*, de la *cour de justice*, &c. * *Memoires du chevalier de Beaujeu.*

MENIN, petite ville parfaitement bien fortifiée. Elle est dans la châtelenie d'Ypres en Flandres, sur la Lys, entre Courtray & Armentieres. Les Hollandois & leurs alliés l'ont prise à la France avec assez de facilité dans la guerre terminée par le traité d'Utrecht. * Maty, *diction. Mem. du tems.*

MENJOT (Antoine) medecin François, a été celebre à Paris dans le XVII. siecle, par quelques ouvrages. Un des premiers qu'il publia, fut l'*histoire & la guerison des fievres malignes*, qui regnoient alors dans cette grande ville, & y ajoûta quelques *dissertations pathologiques*. Comme il vouloit pressentir le jugement que le public en feroit, il n'y voulut pas mettre son nom; mais quelques personnes ayant fait courir le bruit que M. de Gorrys, medecin du roi, & doyen de la faculté de medecine, étoit l'auteur de cet ouvrage, Menjot se déclara dans une II. édition beaucoup plus ample que la premiere, qu'il dédia au même M. de Gorrys. Quelque tems après il fit imprimer une II. partie de *dissertations*, puis une III. Ce fut dans cette derniere qu'il mit un avertissement au lecteur pour se justifier par plusieurs raisons contre ceux qui se plaignoient de ce qu'il ne donnoit pas la cure aussi-bien que la theorie de chaque maladie particuliere. Au commencement il annexa la guerison des fievres malignes avec leur histoire; mais ce fut à cause que cela lui donnoit le moyen d'expliquer les principales loix therapeutiques d'Hippocrate & de Galien, sur lesquelles roule la pratique generale de la medecine. Il écrivit dans cet intervalle à son ami M. Rompsius, une lettre *de variis sectis amplectendis*, qu'on imprima à Paris à son insçu, & qui fut attaquée assez aigrement par un medecin déguisé sous le nom d'*Adrianus Scaurus*, & défenduë vigoureusement tout aussi tôt par son auteur, sans que depuis ce tems, on lui ait fait aucune replique; on voit cette lettre avec sa défense à la fin de la III. partie: la IV. & derniere parut ensuite avec d'autres dissertations. Quoique M. Menjot fût de la religion Prétenduë Reformée, il aima les Augustins Déchaussés de Paris ses voisins, & les frequenta: aussi peu de jours avant sa mort, il leur envoya pour leur bibliotheque, en marque de son amitié, deux grands volumes de l'Atlas, contenant les plans des principales places & villes des Pays-Bas, dont MM. des états d'Hollande, lui avoient fait present en 1672. * Bayle, *Republ. des lettres*, Août 1685. & Fevrier 1687.

MENIPPE (*Menippus*) Gadarien, qui tournoit en burlesque les choses les plus serieuses. * Strabon, *l.* 6.

MENIPPE, philosophe de la secte des Cyniques, natif de Phenicie, & esclave de condition, gagna de quoi se racheter, devint citoyen de Thebes, & se fit ensuite usurier. Outre de ce que tout le monde se moquoit de lui, à cause de son infame commerce, il se pendit de desespoir. Il composa treize volumes remplis de railleries & de satyres: bien que d'autres assurent que ces ouvrages étoient de Denys & de Zopyre. On n'en est pourtant pas assuré. Diogene *Laerce* parle de divers autres auteurs Grecs de ce nom. Le premier avoit écrit une histoire des Lydiens, & fait un abregé des ouvrages de Xanthus; le second étoit un sophiste de Carie, & c'est apparemment le Menippe de Stratonice, *auquel nous donnons un article*; un autre sculpteur; & deux autres peintres. * *Voyez* les notes de Gilles Ménage, sur Diogene *Laërce*.

MENIPPE de Pergame, geographe, auteur Grec, qui est assez souvent allegué par Artemidore d'Ephese, Etienne de Byzance, & autres. Il avoit donné la description des côtes du Pont-Euxin, de la Propontide & de l'Hellespont, car c'est ce que signifioit le titre de son ouvrage, *Periple des deux ponts ou mers.*

MENIPPE de Stratonice, ville de Carie, fut un celebre orateur. Plutarque & Strabon en parlent avantageusement, aussi-bien que Ciceron, qui assure que Menippe étoit le premier homme & le plus éloquent de son tems. * Strabon, *l.* 14. Cicero, *in Bruto.*

MENIUS, consul l'an 417. de la fondation de Rome, ayant gagné une bataille navale contre les Latins & les Antiates, prit les éperons de leurs navires, & les mit dans un lieu public, où l'on assembloit le peuple, qui fut appellé *Rostra*, du nom latin de ces éperons. * Tite-Live, *l.* 8. *c.* 14. Pline, *l.* 34. *c.* 5.

MENNAS, patriarche de Constantinople, dans le VI. siecle, fut mis en la place d'Anthime l'an 536. etant alors superieur du grand monastere, ou hôpital de cette ville, appellé de saint *Samson*, & fut ordonné par le pape Agapet, à la priere de l'empereur Justinien. Il assembla un synode contre les Origenistes l'an 536. & un autre l'an 538. Depuis, sa trop grande complaisance pour la cour le jetta dans les sentimens de l'empereur, qui publia un édit contre les trois chapitres. Le pape Vigilius, desapprouvant cette lâcheté, excommunia Mennas, qui reconnut sa faute, & mourut en paix dans la communion de l'église l'an 552. * Evagre, *l.* 4. Anastasius, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.*

MENNON SIMONIS, *voyez* l'article suivant MENNONITES.

MENNONITES, nom des Anabaptistes de Hollande, qui y ont le libre exercice de leur religion, & ausquels plusieurs Sociniens se sont joints. Ils ont pris leur nom de Mennon Simonis, natif d'un village de Frise. Voici comment Stoupp rapporte leurs sentimens. Mennon, dit-il, n'est pas le premier pere des Anabaptistes; mais ayant rejetté les enthousiasmes & les revelations des premiers Anabaptistes, & leurs opinions touchant le nouveau regne de Jesus-Christ, il établit d'autres dogmes que ses sectateurs ont retenu la plûpart jusques ici. Ils croyent qu'il n'y a que le nouveau Testament qui soit la regle de notre foi; qu'il ne faut point se servir des termes de *Trinité* & de *Personnes*, en parlant du Pere, du Fils & du saint Esprit; que les premiers hommes n'ont pas été créés justes; qu'il n'y a point de peché originel; que Jesus-Christ n'a point tiré sa chair de la substance de Marie sa mere, mais de l'essence du Pere; qu'il n'est point permis aux Chrétiens de jurer, ni d'exercer aucune magistrature, ni de se servir du glaive, même pour punir les méchans, ni de faire la guerre pour quelque sujet que ce soit: qu'un homme peut en cette vie arriver au point d'une perfection parfaite; que les ministres de l'évangile ne doivent recevoir aucun salaire de leur travail; qu'il ne faut point baptiser les petits enfans; que les ames des hommes après la mort, se reposent en un lieu inconnu. Cependant ces Mennonites se sont partagés en plusieurs sectes, pour des causes tres-legeres. Plusieurs d'entr'eux ont embrassé la plûpart des opinions des Sociniens, ou plûtôt celles des Ariens, touchant la divinité de Jesus-Christ, & tiennent tous pour la tolerance des religions, croyant qu'ils ne doivent rejetter de leurs assemblées aucun de ceux qui vivent pieusement, & qui reconnoissent que l'écriture est la parole de Dieu. Ceux-ci sont appellés *Galenites*, & prennent leur nom d'un medecin d'Amsterdam, nommé *Galen*. On nomme en Hollande quelques-uns d'entr'eux, *Collegiens*, parce qu'ils s'assemblent en particulier, & que chacun a dans l'assemblée la liberté de parler, d'expliquer l'écriture, de prier ou de

chanter. Ceux qui sont veritablement collegiens, sont unitaires. Ils ne communient jamais dans leur college; mais ils s'assemblent deux fois l'an de toutes les parties de la Hollande à Rhinsbourg, qui est un village environ à deux lieuës de Leyde, où ils font la communion. Le premier venu qui se met à table, peut la donner; & l'on y reçoit toutes les sectes, même les Catholiques, s'ils s'y présentent. *Voyez* ANABAPTISTES. * Florimond de Raimond, *c.* 15. Prateole, *V. Meno.* Gautier, *chron. XVI. sec.* 69. Stoupp, *relig. des Hollandois.*

MENOCHIUS (Jacques) celebre jurisconsulte, né à Pavie, d'une famille peu considerable, se rendit si habile dans l'étude du droit, qu'on le surnomma *le Balde & le Bartole de son siecle.* Il enseigna en Piémont, à Pise, puis à Padouë, où il fut 23. ans de suite; & à Pavie, où on lui donna la chaire de professeur de Nicolas Gratiani, mort peu auparavant. Philippe II. roi d'Espagne le fit conseiller, puis président au conseil de Milan. Ce jurisconsulte a rendu son nom celebre par les ouvrages qu'il a laissés. Les principaux sont; *De recuperanda possessione; De adipiscenda possessione; De præsumptionibus; De arbitrariis judicum quæstionibus & causis consiliorum, tom. XIII. &c.* Il mourut le 10. Août 1607. âgé de 75. ans, & fut enterré dans l'église des clercs reguliers de Pavie, où l'on voit son tombeau avec son épitaphe. * Thomasini, *in elog. illustr. pat. part.* I. Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Ghilini. De Thou. Riccioli, &c.

MENOCHIUS (Jean-Etienne) Jesuite, natif de Pavie, fils du celebre *Jacques* Menochius, fut élevé avec grand soin dans l'étude des belles lettres; & dès l'âge de 17. ans, il se fit religieux parmi les Jesuites le 25. Mai de l'an 1593. Il y enseigna avec applaudissement, exerça les premieres charges dans les colleges & les provinces d'Italie, & se distingua par son érudition. Nous en avons des marques dans ses ouvrages, qui sont; *Hieropoliticon, seu institutiones politicæ è sacris scripturis depromptæ lib. III. Institutionis œconomicæ ex sacris litteris depromptæ lib. II. Brevis explicatio sensûs litteralis totius scripturæ tom. II. De republica Hebræorum lib. VIII. &c.* Ce religieux mourut à Rome le 4. Fevrier 1656. Le pere Tournemine Jesuite, a donné une nouvelle édition du commentaire de Menochius sur l'ecriture, qui est plus ample & plus exacte que les precedentes. * Alegambe, *biblioth. scriptor. societat. Jesu.* Le Mire, *de scriptoribus sæculi XVII. &c.*

MENODOTE (*Menodotus*) de Nicomedie, medecin empirique, dont Diogene *Laerce* fait mention dans la vie de Timon.

MENODOTE de Samos, historien Grec, est cité par Athenée dans le XV. livre des Dipnosophistes. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Vossius, *de histor. græc.*

MENOECEE, fils de Creon de Thebes, ayant sçû que l'oracle promettoit la victoire aux Thebains, si le dernier de la race de Cadmus se donnoit la mort, se perça le sein pour rendre ce service à sa patrie. * Stace, *l.* 10. *Thebaïd.*

MENOLOGE, c'est-à-dire, *Calendrier.* Il ne faut point confondre le Menologe des Grecs, avec ce qu'ils appellent Μηναῖον, *Menaeon*; car le menologe répond à notre martyrologe ou calendrier; & l'on n'y fait que raporter sommairement la vie des Saints, ou leurs noms seulement, sans qu'il y ait rien de l'office ecclesiastique. Le *Menæon* a du rapport avec notre breviaire. * Leo Allatius, *premiere dissertation sur les livres ecclesiastiques des Grecs.*

MENON, capitaine de deux mille cavaliers Thessaliens, remporta une grande victoire sur les Lacedemoniens, la 2. année de l'olympiade CXIV. Leonnate, chef des Lacedemoniens, fut tué dans le combat. * Diodor. *Sicul. l.* 18.

MENON de Larisse, capitaine des Thessaliens, dans l'expedition de Cyrus, contre son frere Xerxés, ayant été pris avec Clearque & d'autres officiers, pendant la retraite des dix mille, fut le seul à qui Artaxerxés pardonna: ce qui le fit soupçonner d'avoir voulu trahir les Grecs ses confreres. * Polyæn. *l.* 7. *c.* 18.

MENON, sophiste arrogant du tems de Socrate. * Plutarque, περὶ πλουσίων.

MENOPHILE ou MENOPHILUS, consulaire du tems des Maximins, commandoit avec Crispinus, dans la ville d'Aquilée, pour le senat: il fit fermer les portes de la ville à Maximin & le défit. * Jul. Capitol. *in Maximinis, & in Maximo & Balbino, c.* 12.

MENOPHILE, eunuque, à qui Mithridate, avant que d'être vaincu par Pompée, avoit confié sa fille, pour la garder dans un château. Manlius Priscus l'ayant assiegé, & Menophile voyant que l'on étoit prêt de rendre la place, pour empêcher que cette fille ne fût faite captive des Romains, lui enfonça un poignard dans le sein, avec lequel il se tua ensuite lui-même. * Ammien Marcellin, *l.* 16. *c.* 7.

MENOT (Michel) religieux de l'ordre de saint François, & docteur de Paris dans le XV. siecle, & au commencement du XVI. est auteur de quelques livres de sermons, où il y a plusieurs façons de parler burlesques, dont Henri Etienne se moque dans son apologie pour Herodote. *Ses œuvres*, dit la Croix du Maine, dans la bibliotheque des auteurs François, *sont plus recherchées que celles d'Olivier Maillard, ou bien de Michel Barlette, & autres semblables écrivains, lesquels ont fait des prédications si hardies & tellement libres, qu'ils n'ont craint en cela aucun, tant ils étoient ardens pour annoncer la parole de Dieu. Et si quelques-uns recherchent leurs œuvres par dessus tous autres theologiens de leur tems, c'est pour voir les abus de tous états découverts par iceux, &c.*

MENOU (sainte) *voyez* SAINTE MENEHOULD.

MENOUFIA, ville de la basse Egypte. Elle est dans le Delta, sur une des branches du Nil, à dix lieuës du Caire, vers le Nord. Elle est capitale d'un Cassilif. * Maty, *diction.*

MENSING (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique, né en Saxe vers la fin du XV. siecle, professoit la theologie à Ulm en 1514. vint ensuite à Paris prendre les degrés, & employa depuis tous ses talens à repousser Luther & par ses écrits, ce qui lui attira de mauvais traitemens de la part de Frederic, duc de Saxe. Il avoit écrit des traités touchant le jugement de l'église, le merite des œuvres, & le sacrifice de la Messe, &c. Le stile est vif, la latinité assez pure, & il presse de tous côtés son ennemi. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MENTEL (Jean) gentilhomme Allemand, natif de Strasbourg, a été selon quelques auteurs, l'inventeur de l'Imprimerie. Une chronique de Strasbourg lui attribuë cette découverte en l'année 1440. Spiegel qui florissoit vers l'an 1515. dit dans son *Lexicon juris*, que Jean Mentel avoit été le premier imprimeur, & avoit inventé cet art à Strasbourg vers l'an 1442. C'est dans l'article de *Librarius*, où il remarque qu'on appelloit de ce nom ceux qui imprimoient les livres. Ce même auteur dans ses notes sur les poëtes latins de Richard Bartholin de *Perouse*, dit encore que l'art de l'Imprimerie fut inventé à Strasbourg par Jean Mentel l'an 1442. Jerôme Gebviler, dans le panegyrique de l'empereur Charles-*Quint*, qu'il fit imprimer l'an 1521. parlant de la ville de Strasbourg, met Jean Mentel entre les hommes illustres, pour avoir inventé l'art d'imprimer avec des caracteres de plomb, environ 74. ans auparavant. Ceux qui attribuënt cette admirable découverte à Jean Mentel, disent qu'il fit des lettres de buis ou de poirier, puis d'étain fondu, & ensuite d'une matiere composée de plomb, d'étain, de cuivre & d'antimoine mêlés ensemble: d'où vient que les auteurs qui parlent de cet art, en rapporte l'invention sous des années differentes; sçavoir en 1440. 1442. & 1447. Ils ajoûtent que Mentel employa Guttemberg orfévre, pour faire des matrices & des moules, & que Gensfleich, domestique de Mentel, communiqua tout le secret à Guttemberg, qui s'en alla avec ce valet à Mayence, où il s'associa avec Fauste, marchand fort riche pour imprimer. Ils rapportent des lettres patentes de l'empereur Frederic IV. données l'an 1446. dans lesquelles cet empereur déclara Jean Mentel seul inventeur de l'Imprimerie, & lui permit de couronner d'or le lion qu'il portoit pour armes, & d'ajoûter au lion qui étoit sur le timbre de l'écu, une couronne d'or surmontée d'un panache de plusieurs plumes droites: ce que l'on

voit encore à present dans les armes de ses descendans.

Voilà ce que Mentel docteur en medecine à Paris, qui étoit de la famille de Mentel de Strasbourg, a écrit dans un traité *de vera typographiæ origine*, imprimé en 1650. à Paris; mais on remarque premierement, qu'on ne produit aucun ouvrage imprimé dans les premiers tems à Strasbourg, en second lieu que l'empereur Frederic n'a pû donner des lettres en 1446. par lesquelles il le déclarât inventeur de l'Imprimerie, puisque supposé qu'il l'eût inventée, il n'avoit pû encore en faire connoître l'utilité; troisiémement enfin que Guttemberg & ses associés ont passé pendant plus de 60. ans pour les inventeurs de ce bel art, & s'en sont glorifiés hautement, sans que personne se soit embarrassé de leur opposer Mentel, dont il paroît que Trithême n'oüit pas même parler. *Voyez* GUTTEMBERG & IMPRIMERIE.

MENTES, *voyez* MENDES.

MENTESELI anciennement *Lycia*, contrée de la Natolie en Asie. C'est une partie de la Caramanie, & elle est renfermée dans les montagnes du Taur, entre la Caramanie propre, l'Aidinelli, & la mer de Rhodes. Ses villes principales sont Patera, Strumeta, Lovante, & Fionda; qui portoient autrefois les noms de Patara, Myra, Andriace & Phaselis. On y voit les restes de l'ancienne Limyra, & quelques geographes y mettent aussi la ville de Mentefelie ou Menteſche, au pied du mont Taur, & environ à vingt-deux lieuës de Pathera, vers le nord. * Maty, *diction.*

MENTHEIT province d'Ecosse, en la partie meridionale, avec titre de comté, est entre la province de Fise & celle de Lennox. Dumblain est la ville capitale; les autres sont, Kinkardin, Kirkbrid, &c.

MENTOR, *cherchez* MENETOR.

MENTSER (Balthazar) d'Allendorf, petite ville du Landgraviat de Hesse-Cassel, fut un theologien de grande réputation parmi les Lutheriens, qui nâquit en 1565. & mourut en 1627. Il a laissé une explication de la confession d'Ausbourg, un *Anti-Crocius*; un *Anti-Steinius*; un *Anti-Pistorius*, &c. * Spizelius, *in templo honoris*, *pag.* 68. Henning. Witte, *in theolog. pag.* 224.

MENZO, MENCIO ou MINCIO, en latin *Minicius*, riviere de Lombardie en Italie. Elle a sa source au lac de Garda, qui est dans l'état de Venise. Elle y baigne Peschiera, & Monzambano; ensuite entrant dans le Mantoüan elle forme le lac de Mantoüe, dans lequel la ville de ce nom est bâtie, & elle va se décharger dans le Pô à Sachetta. * Maty, *diction.*

MEOTIDES, *cherchez* PALUS MEOTIDES.

MEPHAHAT, ville de la tribu de *Ruben*, qui fut donnée aux Levites de la famille de *Merari* pour y habiter. * *Josué*, XXI. 37.

MEPHITIS, déesse adorée dans le Paganisme, avoit l'intendance des cloaques, des lieux infectés par toutes sortes de puanteur, d'où elle avoit pris son nom; car *Mephitis*, en grec & en latin, veut dire, *infection*, *corruption*, *puanteur*. Cette déesse est selon quelques-uns, la même que Junon, qui est la déesse de l'air. Leur raison est que toutes les mauvaises odeurs viennent de la corruption de l'air: de sorte que l'air étant dans une bonne disposition, il n'y a aucune infection à craindre. * Servius, *in Virgil. Æn. l.* 7.

+ MEPIN, ville d'Allemagne, dans la Westphalie, appartenant à l'évêque de Munster, est assez bien fortifiée, & située sur la petite riviere de Hase, entre la même ville de Munster & Emden, un peu au-dessus de l'Emps.

MEQUE, *cherchez* MECQUE.

MEQUINENÇA, bourg d'Espagne, situé dans l'Aragon, au confluent de la Segre & de l'Ebre, & à quatre lieuës de Lerida. Quelques geographes le prennent pour le lieu des Ilergetes, qu'on nommoit *Octogesa*, *Etovissa*, que d'autres mettent à *Aiton*, bourg entre Mequinença & Lerida. * Maty, *diction.*

MERAIA ou MARAJA sacrificateur d'entre les Juifs, fut un de ceux qui revinrent de la captivité de Babylone avec Zorobabel. * 2. *Esdr.* XII. 12.

MERAIOTH ou MARAJOTH, fils d'*Amarias* & pere de *Zarahias*, un des ancêtres d'*Esdras*, qui retourna de la captivité de Babylone, à la tête de plusieurs Juifs. * 1. *Esdras*. VII. 3.

MERAIOTH fils de *Zaraias*, & pere d'*Amaria*, qui tous descendoient d'*Eleazar* fils d'*Aaron*, mais qui n'eurent jamais l'honneur d'exercer la sacrificature. * I. *Paralip.* VI. 6. 7. Tirin. *chronol. sacr. cap.* 41.

MERAN, MERANIE, petite ville ou bourg d'Allemagne, située dans le Tirol, sur l'Adige, à douze lieuës au dessus de Trente, étoit anciennement le chef du duché de Meranie, qui comprenoit tout le Tirol, & une petite partie de la haute Baviere. Ce pays entra dans la maison d'Autriche l'an 1366. * Maty, *diction.*

MERARI, troisiéme fils de *Levi* l'un des douze Patriarches, qui a donné le nom à une nombreuse famille, appellée de son nom la famille des *Merarites*. Il en est parlé en plusieurs endroits de l'ancien testament. * *Genese*, XLVI. 11.

MERARI, fils d'*Idox* & pere de la celebre *Judith*, qui coupa la tête à Holoferne. * *Judith. VIII.* 1.

MERBATH, ville de la province d'Hadhramuth, dans l'Iemen, ou Arabie heureuse. C'est dans les montagnes des environs de cette ville, que naissent les arbres, qui portent le meilleur encens de toute l'Arabie. C'est la remarque d'Edrissi, qui dit aussi, que les pays de Schagera, de Hessek, & de Scharmach fournissent aussi abondamment ce même parfum. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

MER BALTIQUE, *cherchez* BALTIQUE.

MER BRITANIQUE, *cherchez* BRITANIQUE.

MER CASPIENNE, *cherchez* CASPIE.

MER ROUGE, partie de l'Ocean, qui forme un grand golfe, entre l'Arabie & les côtes orientales de l'Afrique, s'étend l'espace de trois cens cinquante lieuës, depuis l'emboûchure, vers le détroit de Babelmendel, jusqu'à Suez. Quelques-uns disent que ce nom lui a été donné, parce que ses eaux sont rouges en plusieurs endroits, ou à cause du sable qui y est rougeâtre, ou à cause du corail rouge qui y croît, ou selon d'autres d'une herbe rouge nommée *Zuph*. Les anciens tirent ce nom d'un roi du pays, qu'on apelloit *Erythée* en grec Ἐρυθραῖος, c'est-à-dire, *Rouge*; mais ils ont ignoré quel étoit ce roi, que l'écriture nous apprend avoir été Esaü ou Edom, fils du patriarche Isaac, & frere de Jacob. *Edom*, signifie *Rouge* en hebreu; & quelques Grecs ayant traduit le mot *Edom*, en celui d'Ἐρυθραῖος qui signifie la même chose en leur langue, les historiens ont dit ensuite qu'il y avoit eu en ce pays un roi nommé *Erythée*. L'Idumée, qui a pris son nom d'Edom, s'étendoit jusques aux bords de cette mer, comme l'écriture sainte nous l'apprend: c'est pourquoi les rabbins appellent la mer Rouge, *la mer d'Edom* ou *d'Idumée*. Les nouveaux voyageurs rapportent, qu'en rasant les côtes d'Abex, on trouve de tems en tems l'eau pleine de taches rouges, à cause du fond qui est de cette couleur en plusieurs endroits, où la mer est fort basse. Dom Jean de Castro, gentilhomme Portugais, dit que son vaisseau s'y étant arrêté, il y prit de l'eau dans un verre & la trouva fort claire, quoiqu'elle parût rouge dans la mer; & qu'ayant fait plonger quelques matelots, ils tirerent du fonds une matiere rouge, comme des branches de corail, couverte d'une peau orangée; qu'ailleurs, où l'on voit sur l'eau des marques vertes, on tiroit une espece de corail blanc, couvert de quelque chose de vert; qu'aux endroits où la mer étoit blanche, on trouvoit du sable blanc, l'eau representant ainsi la couleur du fonds. Il ajoûte que le quartier où il y a le plus de ces taches rouges, est depuis Suaquin jusqu'au port de Cossir, l'espace de plus de cent trente lieuës; mais depuis Tor jusqu'à Suez qui est au fonds du golfe, on ne voit point de taches rouges. Dans ce dernier espace, la mer qui est serrée entre les rochers, est presque toûjours agitée & semble boüillir, le vent du nord élevant extraordinairement les flots. On pêche des perles dans la mer Rouge, le long de la côte d'Abex, autour de l'isle de Dalaca; mais on porte les huitres dans une isle voisine, où étant exposées au soleil, elles s'ouvrent d'elles-mêmes. On pêche aussi des perles proche d'une autre isle sur la côte d'Arabie. On trouve dans cette mer plusieurs choses rares & curieuses; comme diverses plan-

tes, des belles branches de corail, des tritons, des sirenes, des poissons volans, & autres animaux extraordinaires. Les habitans des côtes n'osent prendre aucun de ces tritons ou de ces sirenes, dans la pensée qu'ils ont que s'ils avoient tué un de ces animaux, ils mourroient euxmêmes dans l'année. La plûpart des Egyptiens sont de ce sentiment; car en 1631. un de ces poissons ayant été pris vif dans le Nil, près de Rosette, & étant mort peu de tems après, le bay ou gouverneur de cette ville le fit jetter dans la riviere, & fit rendre à un marchand Venitien, qui l'avoit acheté vingt-cinq piastres qu'il en avoit données. La navigation est fort dangereuse sur la mer Rouge, à cause d'une infinité de rochers & de bancs de sable qu'on rencontre. Les Israëlites s'enfuyant d'Egypte passerent cette mer à pied sec, en l'endroit où est le bourg de Tort en Arabie. Elle est separée de la mer Mediterranée par l'Isthme de Suez, qui est un espace de terre d'environ trente lieuës d'étenduë. * Dapper, & Marmol, *de l'Afrique. Voyez* aussi *Pietro della Valle*.

MER GLACIALE, partie de l'Ocean Septentrional, vers l'isle d'Islande & la Groënlande. C'est dans cette mer qu'on pêche un poisson nommé *Espadard*, que les Islandois nomment *Narwal*. Sa tête ressemble à celle du Crocodile, & au-dessous des yeux est armée d'une longue corne, que beaucoup de curieux font passer pour celle de la Licorne. * La Peirere, *relation d'Islande*.

MER MEDITERRANE'E, mer qui s'étend au milieu des terres entre l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Les Pilotes partagent ordinairement cette mer en deux grandes parties, qu'ils appellent *mer de Levant*, & *mer de Ponant*. La mer de Levant ou la partie orientale de la mer Mediterranée, comprend la mer de Levant propre, le golfe de Satalie, *mare Ægeum*, vers l'isle de Cypre: l'Archipel, *mare Asiaticum*: la mer de Marmora, la mer Noire & la mer de Zabache. Elle baigne les côtes de Barca & d'Egypte en Afrique, de Syrie, de Natolie & de Georgie en Asie, de la petite Tartarie & de la Turquie en Europe. La mer de Ponant contient la mer Ionienne, *mare Ionium*; le golfe de Venise, *mare Adriaticum*; la mer de Toscane, *mare Tyrrhenum*; le golfe de Lyon, *mare Gallicum*. Elle regne sur les côtes de l'Afrique vers le midi: & celles d'Italie, de France & d'Espagne vers le septentrion. Il y a plusieurs grandes isles dans la mer Mediterranée, qui sont en la mer du Levant, celles de Cypre, de Rhodes & de Candie: & en la mer de Ponant, celles de Sicile, de Malte, de Corse, de Sardaigne & de Majorque.

MER NOIRE, anciennement le Pont-Euxin, est appellée par les Italiens, *mare Maggiore*; par les Allemands, *Schwar-zée*; par les Moscovites, *Zorno more*; par les Turcs, *Cara-denhiz*; par les Polonois, *Czarme morse*, par les Anglois, *Black sea*; & par les Grecs modernes, *maure-Thalassa*. Cette mer baigne les côtes de la Natolie, de la Mingrelie & de la Circassie en Asie; & celles de la petite Tartarie, de la Bessarabie, de la Bulgarie & de la Romanie en Europe. Elle est jointe à la mer de Zabache ou de Limen, par le détroit de Gaffa vers le septentrion; & à la mer de Marmora par le détroit de Constantinople, vers le midi. Au reste elle est fort sujette aux tempêtes, car la tramontane ou vent de nord y couvre l'air de nuages & d'obscurité; au lieu que dans les autres pays elle le rend plus serein: c'est de-là que lui vient le nom de mer Noire, plûtôt que de son sable ou de son fond. Il n'y a point d'isles, si l'on ne compte pour isles quelques petits rochers qui se trouvent proche de ses côtes. Ammien Marcellin dit qu'on y a vû des isles flottantes: ce qu'il faut entendre des grandes glaces qu'elle charie quelquefois. Du tems de l'empereur Constantin *Copronyme*, ces masses de glaces abbattirent un pan des murailles de Constantinople en l'année 766. Il y en avoit qui étoient épaisses de cinquante coudées, les neiges qui s'y étoient endurcies par le froid, les ayant élevées jusqu'à cette épaisseur. On y pêche fort peu de tons, quoiqu'en dise Elien, mais on y trouve des esturgeons en grande quantité. L'on y voit quelquefois beaucoup de harengs, & c'est un presage que la pêche de l'esturgeon doit être fort abondante. * P. Lamberti, *Relation de la Mingrelie dans le recueil de* Thevenot, *vol.* I.

MER-MORTE, grand lac de la Palestine dans la partie meridionale, & vers l'orient de la Terre-Sainte, a environ vingt-quatre lieuës de longueur, & six à sept de largeur, & est environnée de montagnes inaccessibles. Ce lac est appellé *Mer*, suivant le langage des Hebreux, qui donnent le nom de *Mer* à tout ce qui contient une grande quantité d'eau; comme à la *Mer de Tiberiade*, qui n'est proprement qu'un lac. Elle est souvent appellée *Mer de Sel*, ou *Mer salée*, dans l'écriture-sainte; soit pour la distinguer de la *Mer de Tiberiade*, qui est douce; soit parce qu'on y fait quantité de sel. On la nomme aussi *Mer du Desert*, parce que tous ses environs sont deserts, à cause de leur sterilité. Josephe la nomme *lac Asphaltite*, c'est-à-dire, *Lac de bitume*, parce qu'elle en jette beaucoup sur ses bords. Enfin son nom le plus commun est celui de *Mer Morte*, qui lui convient fort bien, puisque ses eaux n'ont point de cours, & que les poissons y meurent aussi-tôt qu'ils y entrent. C'étoit autrefois une grande vallée arrosée par les eaux du Jourdain, où il y avoit plusieurs puits de bitume, avec cinq villes nommées, *Sodome*, *Gomorre*, *Adama*, *Seboim* & *Segor*, lesquelles, excepté la derniere, furent brûlées par des feux qui tomberent du Ciel, & abîmées dans les eaux du Jourdain qui y passoit: & celles de plusieurs sources & conduits souterrains, que la justice divine y assembla pour les submerger. Cette vallée étoit extrêmement fertile & abondante en toute sorte de fruits; & quelques rabbins s'imaginent qu'elle doit un jour être rétablie en son premier état, à cause de ces paroles du prophete Ezechiel: *Sodoma & filiæ ejus revertentur ad antiquitatem suam*; mais, comme dit saint Jerôme, le mot de *Sodome*, marque en cet endroit les ames pecheresses qui se convertiront à Dieu, & recouvreront leur premiere innocence. Le cardinal de Vitry nomme ce lac *Mer du Diable*; Sanut dit qu'elle est toûjours couverte de vapeurs noires; & d'autres disent que ses eaux sont épaisses & puantes; cependant plusieurs voyageurs assurent qu'ils n'y ont point vû de broüillards, & que l'eau y est assez claire & nette, quoique cette mere soit obscurcie par l'ombre des hautes montagnes qui l'environnent, ce qui la fait paroître noirâtre. D'autres disent que l'eau du Jourdain passe par le milieu plus d'une grande lieuë sans se mêler, & s'y conserve toûjours aussi claire que de l'eau de roche; mais que dans les autres endroits de cette mer les eaux sont épaisses & noires. Ce qui est considerable, c'est que cette mer n'ayant aucune issuë qu'on puisse connoître, ne grossit jamais, quoique l'eau du Jourdain y entre continuellement. Il y a apparence qu'elle se décharge par quelque conduit soûterrain dans la Mer Mediterranée, qui n'en est éloignée que de vingt-deux lieuës. Aux environs de la Mer-Morte on trouve des arbres qui portent des pommes fort belles à la vûë, mais dont le dedans est plein d'une cendre puante & amere. Quelques-uns rapportent qu'on y voit une grosse pierre de sel, qu'ils estiment être le corps de la femme de Lot: mais les nouveaux voyageurs ne l'ont point vûë, & disent que ce monument de la justice divine ne subsiste plus. *Voyez* ASPHALTIDE. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte*.

MER DU SUD, *voyez* PACIFIQUE (Mer)

MERARGUES (barons de) *voyez* VALBELLE.

MERBES (Bon de) de Montdidier, prêtre, a mené une vie longue & cachée, quoiqu'il eût beaucoup de merite. Il ne rechercha point les emplois avantageux, & demeura presque toûjours dans la province. Il vint à Paris sur la fin de ses jours, pour faire imprimer une *Somme Chrétienne & Orthodoxe des mœurs*, tirée des saints peres & des monumens ecclesiastiques, qui parut en deux volumes *in folio* l'an 1683. Il mourut à Paris au college de Beauvais le 2. Août de l'an 1684. âgé de 86. ans. Sa morale est pure & éloignée des maximes relâchées. Elle est écrite en bon latin; les principes en sont solides, les décisions justes & raisonnables. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du XVII. siecle*.

MERCABA, *voyez* MERCARA.

MERCADO, dit MERCATUS (Louis) medecin celebre, étoit de Valladolid en Espagne, où il enseigna avec réputation sur la fin du XVI. siecle l'an 1580. & 1590. Il fut premier medecin de Philippe II. roi d'Espagne, & composa divers ouvrages que nous avons de l'impression

de Francfort en cinq volumes *in folio.* * Castellan, *in vit. illust. Medic.* Vander Linden, *de script. Medic.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

MERCADO (Thomas) né à Seville, prit l'habit de l'ordre de saint Dominique à Mexique, où il fit de grands progrès dans la theologie dogmatique & morale, qu'il enseigna. Ses superieurs lui ayant permis de venir en Espagne, il fit imprimer en 1569. à Salamanque un traité espagnol, des contrats, qui fut réimprimé deux années après à Seville, où on en a fait encore depuis une autre édition. Dès l'an 1591. on le vit paroître en italien à Bresse. Mercado fit encore imprimer en 1571. à Seville un commentaire sur le texte de Pierre d'Espagne, & ses observations sur la dialectique d'Aristote. Peu après il s'embarqua pour retourner à Mexique, mais il mourut en chemin.* Echard. *script. ord. FF. Præd.*

MERCATOR (Marius) auteur ecclesiastique, qui vivoit dans le V. siecle du tems de saint Augustin, avoit écrit contre les Nestoriens, Pelagiens &c. On conjecture qu'il étoit Italien; mais on ne sçait pas quelle a été sa profession; ce qu'il y a de seur, c'est qu'il n'a point été évêque. Il est facile de juger qu'il étoit mort avant la celebration du concile general de Calcedoine l'an 451. du moins il est probable que s'il eût vécu après, il auroit mieux traité Theodoret, que ce concile avoit reçu entre les Orthodoxes. Saint Augustin avoit une tres-grande estime pour Mercator. Il fait mention d'une épître qu'il lui avoit écrite; & dans un autre endroit il le prie de lui envoyer ce qu'il avoit de nouveau: *Si quid hinc absolutum ac definitum disputatione rationabili atque perfecta, vel audisti, vel legisti, vel etiam audire, vel legere, aut excogitare potueris, pete mihi mittere non graveris; ego enim quod confitendum est charitati tuæ, plus amo discere quàm docere.* Marius Mercator avoit fait un écrit contre les Pelagiens, que nous n'avons plus, à moins que ce ne soit l'*Hipognosticon*, qui porte le nom de saint Augustin. Nous avons son memoire historique contre Celestius qu'il fit en grec, pour le distribuer à Constantinople, & qu'il presenta l'an 429. à Theodose *le Jeune*; un autre contre les Pelagiens, écrit après la mort de saint Augustin: & divers traités contre Nestorius. Le pere Labbe donna le premier des memoires historiques de Marius Mercator, dans la collection des conciles sur un manuscrit du Vatican. Le pere Garnier Jesuite, publia tous ces ouvrages l'an 1673. mais il renversa l'ordre & y joignit de longues dissertations. Le P. Gerberon Benedictin, en publia une partie avec des notes en la même année. Depuis M. Baluze professeur au college royal de France, a donné le texte de Marius Mercator, tel qu'il est dans les manuscrits du Vatican, & de la bibliotheque du chapitre de Beauvais, qu'il fit imprimer à Paris l'an 1684.* M. Du Pin, *biblioth.*

MERCATOR (Gerard) l'un des plus celebres geographes de son tems, nâquit le 5. Mars de l'an 1512. à Ruremonde ville du Pays-Bas dans le pays de Gueldre, mais de parens qui étoient de Juliers. Il étudia la philosophie à Bois-le-Duc, & les mathematiques à Louvain; & eut un si grand penchant pour ces sortes de sciences, qu'il en perdoit, disent les auteurs de sa vie, & le manger & le dormir. Etant encore jeune, il apprit à graver sous Gemma Frison. Ce sçavant homme eut part dans les bonnes graces de l'empereur Charles V. auquel il fit present de divers instrumens de mathematiques, & fut depuis cosmographe du duc de Juliers. Il publia une chronologie, des tables geographiques, & travailla à l'Atlas que Josse Hondius imprima après sa mort. Ce ne furent pas les seuls ouvrages de sa façon, car il corrigea la geographie de Ptolomée, & composa d'autres traités: comme *de usu annuli astronomici*; *Globi cœlestis sculptura*; *Globi terrestris sculptura*, *&c.* Il donna aussi au public des ouvrages de theologie; comme *Harmonia evangelistarum*, & un autre *de creatione ac fabrica mundi*, qui fut condamné, parce qu'on y trouva dans le *c.* 18. quelque proposition touchant le peché originel, qui n'étoit pas conforme au sentiment de l'église. Il gravoit lui-même ses cartes, les enluminoit, & se faisoit admirer jusques dans les moindres choses. Il mourut à Duisbourg le 2. Decembre de l'an 1594. âgé de 82. ans. 8. mois & 28. jours. Il eut un fils connu sous le nom de *Barthelemi*, qui composa des notes sur la sphere de Jean de Sacrobosco étant encore fort jeune, & mourut en 1563. âgé de 18. ans.* Gautier Chimnius, *en sa vie.* Possevin, *l. 2. biblioth. selecta.* Vossius, *de scientia mathem.* Valere André, *biblioth. Belg.* Melchior Adam, *in vit. Germ. philosoph. &c.*

MERCATOR, *cherchez* ISIDORE.

MERCATRUDE, ou MARCATRUDE, fille de Magnacaire comte ou duc des François Transjurains, & depuis évêque d'Angoulême, & fut la seconde femme de Gontran, de qui elle eut un fils; mais ayant fait empoisonner *Gombaud*, que Gontran avoit eu de Venerande, & qui par droit d'aînesse étoit appellé à la couronne, Dieu la punit de son crime par la mort du fils pour qui elle l'avoit commis, & Gontran la répudia peu après. On tient qu'elle mourut vers l'an 566. ou 567.* Gregoire de *Tours*, *l. 4. ch. 24.*

MERCATUS, *voyez* MERCADO.

MERCAVA ou MERCABA, terme celebre parmi les Juifs, qui s'en servent pour marquer de profondes speculations sur la nature de Dieu & des êtres spirituels. Il signifie proprement *Chariot*, & a été pris de la vision d'Ezechiel, où il est souvent fait mention de chariots. R. Juda, surnommé *le Saint*, & qui est l'auteur de la *Misna*, comprend sous le nom de l'ouvrage de *Mercava*, ces trois visions; sçavoir celles des *roues*, des *animaux* & de *l'homme*, selon qu'elles sont écrites dans Ezechiel. Il ajoûte que ces secrets sont si sublimes, qu'il n'est pas permis de les enseigner en particulier; mais seulement en general, & en ne touchant que les points principaux. R. Moyse parle aussi de *Mercava* dans son livre, *More Nevochim*, où il dit qu'il a dessein d'exposer tout ce qui regarde l'ouvrage du *Bereschit* ou *de la creation* & du *Mercava*. Par ce *Mercava* il entend les mysteres de l'ouvrage de la creation, qui ne sont entendus que des sages, & qu'on ne doit pas expliquer au simple peuple.* M. Simon.

MERCE, *voyez* MERCIE ci-dessous.

MCRCEDONIUS, *voyez* MERKEDONIUS.

MERCHEING (seigneurs de) *voyez* RHINGRAVE.

MERCER anabaptiste, publioit de nouvelles erreurs au commencement du XVII. siecle; & pour cette raison il fut long-tems détenu prisonnier en Angleterre. Ce scelerat avoit l'impudence de prêcher que la ceremonie du baptême est une invention profane; que la regeneration se fait sur les pieds; & que les adultes seuls la peuvent recevoir.* Gautier, *chron. sac. XVII. c. 20.*

MERCEX, autrefois *Germanica*, ville anciennement épiscopale. Elle est dans la Syrie près du mont Aman au septentrion d'Alep.* Maty, *diction.*

MERCHE (la) ou les MERCHES en latin, *Marchia*, *Merchia*, *Mersia*, province de l'Ecosse meridionale, bornée au nord par la Lothiane, au couchant par la Lauderdale, & au midi par la Twedale & le Nortumberland, dont elle est separée par la riviere de Twede; la mer d'Allemagne la baigne au levant. Cette province n'a gueres plus de huit lieuës de long & de six de large. Son terroir est fertile, ses habitans sont laborieux & soldats; parce qu'elle a été long-tems le theatre de la guerre entre l'Angleterre & l'Ecosse. Coldingham en est la capitale. Barwick l'étoit autrefois; mais elle dépend maintenant d'Angleterre.* Maty, *diction.*

MERCHIER, *cherchez* MERCIER.

MERCIE ou MERCE, royaume des Merciens, qu'on nommoit *Anglois Mediterranéens*, étoit le plus considerable & le plus grand de toute la Grande-Bretagne, & comprenoit les peuples Cornaviens, les Coritains, les Dobuniens, &c. Il avoit au levant en partie l'Ocean, & en partie les royaumes d'Essex & d'East Angle, celui de Westsex au midi, celui de Northumberland au septentrion, & la principauté de Galles au couchant. Aujourd'hui la Mercie comprend dix-huit comtés, qui sont Chester, Darbi, Notthingham, Lincoln, Rutland, Stafford, Strop, Hereford, Warwick, Northampton, Huntington, Buckingham, Glocester, Oxford, Leicester, Betford, Worchester & Monmouth. Ce fut Penda qui établit ce royaume l'an 656. & il fut le septiéme des royaumes des Anglo-Saxons. Le premier fut celui de Kent fondé l'an 449. par Hengist: le second celui de

Suflex, établi par Ella l'an 488. le troisiéme, celui des West-Saxons, dont Cerdicius fut le premier roi l'an 519. le quatriéme des Est-Saxons, établi par Ida l'an 547. qui fut divisé en deux, l'un de Durham, & l'autre de Berwick; le cinquiéme celui de Northumbre, le sixiéme celui des Est-Anglois, commencé par Uffa l'an 575. & le dernier celui des Merciens dont nous parlons. Tous ces royaumes furent réünis en un seul l'an 800. sous le roi Egbert, qui lui donna le nom d'Angleterre. *Voyez* ANGLETERRE. * Camden, & Jean Spéed, *descript. d'Angleterre.* Polydore Virgile, & Du Chêne, *hist. d'Angleterre, &c.*

CONCILE DE MERCIE.

Les évêques Anglois assemblés dans la province de Mercie, celebrerent vers l'an 705. un concile, dont le venerable Bede fait mention. Adhelme s'y trouva, & eut ordre d'écrire pour la celebration de la fete de Pâques, contre l'erreur des Bretons. * Bede, *l. 5. c. 19.* Pitseus, *descript. Angl. in Adhelmo, p. 116. & seq.*

MERCIER, en latin *Mercerus* (Jean le) l'un des plus sçavans hommes en hebreu qui ayent paru parmi les Chrétiens, mais Protestant, étoit natif d'Uzez en Languedoc. Ses parens le destinerent aux charges publiques: & pour l'en rendre digne, ils l'éleverent avec beaucoup de soin, & lui firent apprendre le droit dans l'université de Toulouse, puis dans celle d'Avignon. Il y fit de grands progrès aussi-bien que dans les belles lettres, & dans les langues grecque, latine, hebraïque & chaldaïque. Après la mort de François Vatable, qui s'acquit justement le titre de *restaurateur de la langue hebraïque*, le Mercier fut nommé en sa place professeur royal l'an 1546. Depuis pendant les guerres civiles, il fut obligé de sortir du royaume, & se retira à Venise auprès d'Arnoul du Ferrier ambassadeur de France, son ami particulier. Il revint en France avec le même ambassadeur, & mourut dans sa maison d'Uzez l'an 1573. Ce fut une grande perte pour la republique des lettres. Il étoit petit de taille: d'ailleurs son inclination laborieuse, & ses longues veilles, avoient extrêmement desseché son corps, & diminué ses forces. Il avoit pourtant la voix mâle & vigoureuse: de sorte qu'il remplissoit facilement toute l'étenduë d'un grand auditoire. Il traduisit de grec en latin, lorsqu'il étudioit en droit à Avignon, *le Prochiron* ou *promptuarium juris civilis* d'Harmenopule. Il a composé des leçons sur la Genese: des commentaires sur Job, sur les proverbes, sur l'ecclesiaste, sur le cantique des cantiques, & sur cinq petits prophetes, qui ont été imprimés à Geneve depuis sa mort par les soins de son fils JOSIAS le Mercier. Il avoit donné de son vivant plusieurs traités hebreux, chaldaïques ou syriaques, en avoit traduit quelques-uns, & avoit fait plusieurs livres de grammaire hebraïque. Les commentaires de Mercier sur la Genese sont pleins d'érudition juive; mais ceux qu'il a faits sur Job & sur les livres de Salomon, sont beaucoup plus clairs, plus nets & plus suivis. Il explique le sens litteral d'une maniere courte & precise, leve en peu de mots les difficultés, & fait connoître le vrai sens du texte. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du XVI. siecle.*

MERCIER (Josias le) fils du précedent, & d'une demoiselle, fille d'un gentilhomme nommé *d'Allier*, & d'*Antoinette* de Loynes, qui prit depuis une seconde alliance avec le celebre *Jean* Morel. C'est ce qui a fait dire avec raison à Scevole de Sainte-Marthe, que la femme de Jean le Mercier étoit sœur de la sçavante Camille Morel: ce que plusieurs ne comprennent pas. Il étoit habile critique; & quoiqu'employé à diverses affaires qui l'ont empêché d'écrire, il a neanmoins laissé d'assez bons ouvrages. Le plus important est Nonius Marcellus qu'il a corrigé. Les autres sont des notes sur Aristenet, sur Tacite, sur Dictys de Crete, & sur le livre d'Apulée, *de deo Socratis*. Outre l'éloge de Pierre Pithou, on a des lettres de lui dans le recüeil de Goldast. Josias le Mercier mourut le 5. Decembre 1626. Claude de Saumaise, qui étoit son gendre, promettoit sa vie; mais la mort l'a empêché de s'acquitter de sa promesse. * Sainte-Marthe, *elog. doct. Gall. l. 2.* De Thou, *hist. l. 3. & seq.* Le Mire, *de script. sac. XVI. &c.* M. de la Monnoye sur Baillet, *tom. 2. article 463.*

MERCIER (Jean le) seigneur de la Sauvagere en Anjou, & avocat au siege présidial de la ville d'Angers, vivoit sur la fin du XVI. siecle l'an 1584. Il étoit poëte, & composa divers ouvrages en prose & en vers. * La Croix du Maine.

MERCIER ou MERCHIER, en latin *Mercerus*, (Guillaume le) doyen de saint Pierre de Louvain, & professeur en theologie, étoit d'Ath en Hainaut, où il nâquit au commencement de l'an 1572. Il enseigna pendant près de trente ans la philosophie & la theologie à Louvain. Il mourut le 6. Août de l'an 1639. & laissa des commentaires sur la troisiéme partie de la somme de S. Thomas, depuis la LX. question, où sont celles des sacremens, des censures, &c. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sac. XVII.*

MERCIER (Nicolas) né à Poissy, fit ses études à Paris, & s'attacha beaucoup à M. le Venier, alors regent de rhetorique au college de Navarre, & depuis penitencier d'Auxerre. Il devint lui-même regent de troisiéme, & sous-principal des grammairiens de ce college. Son manuel des grammairiens fut imprimé avant 1653. puisqu'il étoit dedié au cardinal Alfonse de Richelieu qui mourut cette année-là: on en a fait depuis huit éditions, mais dans les dernieres on a retranché l'épitre dédicatoire, & même le nom de l'auteur. On a encore de lui une édition des colloques d'Erasme, où il a corrigé les endroits dangereux, & ajoûté de bonnes notes, avec la vie d'Erasme en françois & en latin, & un nouveau colloque sur le jeu du ballon. Cette édition parut en 1661. on ne sçait quand parut pour la premiere fois son traité latin de l'épigramme, ouvrage fort estimé, & dont M. Baillet a eu tort de faire honneur à M. le Venier, puisque celui-ci même a comblé l'auteur d'éloges, & que Mercier, qui étoit très-capable de composer un pareil ouvrage, ne l'étoit pas de s'en attribuer un qui ne fût pas de lui. On ne sçait pas précisement le tems de la mort de ce celebre professeur, mais on vient de voir qu'il vivoit en 1661. & il est certain qu'il étoit mort en 1665. puisque dans l'édition qui se fit de son manuel cette année-là, il est nommé feu Nicolas Mercier. * *Memoires.*

MERCOEUR, petite ville de France en Auvergne, avec titre de duché, est située sur une colline baignée par le pied d'un ruisseau, qui passe à Artes & à saint-Germain-Lambrun, & qui se jette dans l'Allier, entre Brioude & Issoire. Le roi Charles l'érigea en principauté l'an 1563. puis en duché & pairie au mois de Decembre de l'an 1569. ce qui fut verifié au parlement de Paris le 8. Mars 1576. Cette ville a donné son nom à l'ancienne & noble maison de MERCOEUR ou MERCUEILE.

MERCOEUR, maison, a pris son nom de MERCOEUR, petite ville de France en Auvergne. On dit qu'HICTIER seigneur de Mercœur, vivoit l'an 890. ou 900. & que de sa femme *Arsende*, il eut BERAUD I. surnommé *le Grand*, seigneur de Mercœur. Celui-ci laissa de *Gerberge* son épouse, BERAUD II. qui suit; *Odilon*, abbé de Clugny, mort le 1. Janvier de l'an 1048. & *Bertrand* de Mercœur, prevôt de l'église du Puy en Velay. BERAUD II. seigneur de Mercœur, eut BERAUD III. qui suit; & *Etienne* evêque du Puy, mort l'an 1053. BERAUD III. laissa BERAUD IV. & *Pierre* évêque du Puy, après son oncle. Pierre mourut vers l'an 1076. & eut pour successeur un de ses neveux, nommé ETIENNE. Ce prélat étoit fils de BERAUD IV. & frere de BERAUD V. Celui-ci laissa BERAUD VI. qui suit; & *Etienne*, évêque de Clermont en Auvergne, mort l'an 1169. BERAUD VI. de ce nom, seigneur de Mercœur, épousa *Judith* d'Auvergne, fille d'*Anne* de Nevers, & de *Guillaume* VI. dit *le Vieux*, qui usurpa le comté d'Auvergne sur Guillaume V. son neveu. Le comte avoit rappellé sa fille chez lui, & le pape Alexandre III. l'excommunia jusqu'à ce qu'il l'eût renvoyée au sire de Mercœur son mari. C'est ce qu'on voit par un rescrit du même pape au roi Louis *le Jeune*. Beraud VI. mourut vers l'an 1168. laissant BERAUD VII. qui suit; & *Odilon* de Mercœur évêque du Puy. BERAUD VII. sire de Mercœur, prit alliance avec *Alix* de Bourgogne, fille d'*Eudes* III. duc de Bourgogne, & d'*Alix* de Vergy, sa seconde femme; & dont il eut entr'autres enfans, BERAUD VIII. qui suit; & *Odillon* évêque de Mende. Beraud mourut avant l'an

l'an 1238. *Alix* de Bourgogne, sa femme, se remaria à *Robert* I. du nom, comte de Clermont, & dauphin d'Auvergne; & étant veuve une seconde fois l'an 1252. elle se fit religieuse à Fontevrault, où elle mourut le 13. Août de l'an 1266. BERAUD VIII. de ce nom, sire de Mercœur, épousa vers l'an 1238. *Beatrix* de Bourbon, fille d'*Archambaud* VIII. sire de Bourbon, & mourut l'an 1294. Leurs enfans furent BERAUD IX. qui suit; *Archambaud*, seigneur de Voussac & de Beauvoir; *Alix*, mariée en 1279. à *Robert* III. du nom, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, morte l'an 1286. *Beatrix* femme d'*Armand* III. du nom, vicomte de Polignac; & *Agnés* de Mercœur, alliée à *Jean* I. du nom, comte de Joigny, mere de JEAN II. qui fut sire de Mercœur, après la mort de *Beraud* X. son cousin. BERAUD de Mercœur IX. du nom, seigneur d'Ussel, épousa l'an 1268. *Blanche* de Châlon, fille de *Jean* comte de Châlon & de Bourgogne, & mourut avant son pere, laissant BERAUD X. sire de Mercœur. Celui-ci succeda à son ayeul, & épousa l'an 1290. *Isabeau* de Forez, fille de *Guigues* VI. du nom, comte de Forez, & de *Jeanne* de Montfort, & mourut sans enfans après l'an 1318. JEAN II. comte de Joigny, fut sire de Mercœur après sa mort, & épousa *Agnés* de Brienne, fille de *Hugues* comte de Brienne & de Liches, duc d'Athenes, &c. & d'*Isabelle* de la Roche, duchesse d'Athenes; dont il eut *Jean* mort jeune; JEANNE comtesse de Joigny, & dame de Mercœur, mariée par contrat passé au mois d'Avril de l'an 1314. à *Charles* de Valois, II. du nom, comte d'Alençon, de Chartres, &c. dit *le Magnanime*, second fils de *Charles* de France, comte de Valois, & frere du roi Philippe de *Valois*: cette dame mourut sans enfans le 2. Septembre de l'an 1336. Les biens de la maison de Mercœur & de Joigny, furent partagés entre *Beraud* I. comte de Clermont & dauphin d'Auvergne; *Armand* vicomte de Polignac; *Guillaume* de Poitiers; & *Etienne* de Vissac. BERAUD I. comte de Clermont, fut sire de Mercœur, & cette seigneurie lui fut adjugée par sentence de l'an 1357. comme étant petit-fils de *Robert* III. comte de Clermont, & dauphin d'Auvergne, & d'*Alix* de Mercœur. Il étoit fils de *Jean* comte de Clermont, &c. & d'*Anne* de Poitiers, & mourut au mois d'Octobre de l'an 1373. Il eut pour fils BERAUD II. dit *le Grand*, pere de BERAUD III. & d'*Anne*, qui devint heritiere de sa maison. BERAUD III. laissa de *Jeanne* de la Tour sa premiere femme, JEANNE, comtesse de Clermont & de Sancerre, dauphine d'Auvergne & dame de Mercœur. Cette dame fut mariée par traité de l'an 1426. avec *Louis* de Bourbon I. du nom, comte de Montpensier, &c. & mourut sans posterité le 26. Mai de l'an 1436. âgée de 22. ans seulement. Les enfans d'*Anne* sa tante, lui succederent au dauphiné d'Auvergne, comté de Forez & seigneurie de Mercœur, parce qu'*Anne* étoit fille de *Beraud* II. dit *le Grand*, & de *Jeanne* de Forez, dame d'Ussel. Elle avoit épousé LOUIS II. dit *le Bon*, duc de Bourbon, pere de JEAN I. d'où vint ce LOUIS I. comte de Montpensier. LOUIS fut pere de GILBERT, qui laissa CHARLES III. duc de Bourbon, &c. sire de Mercœur, connétable de France. Les biens de ce seigneur retournerent à la couronne. Le roi François I. & Louise de Savoye sa mere, cederent Mercœur à ANTOINE duc de Lorraine, & à *Renée* de Bourbon sa femme, sœur du connétable, par transaction passée à Fontainebleau le 10. Juin de l'an 1529. On y ajoûta que cette terre seroit rachetable. Depuis cette reserve fut encore ôtée par contrat du 27. Mars de l'an 1530. par lequel le roi consentit que Mercœur & quelques autres terres qu'on avoit accordées au duc & à la duchesse de Lorraine, leur resteroient en propre. Le parlement refusa de ratifier ce contrat, & ne le fit qu'après diverses jussions le 18. Août de l'an 1534. ce qu'on exprima dans la ratification, *registrata de mandato regis*. Les enfans d'*Antoine* duc de Lorraine, & de *Renée* de Bourbon, furent entr'autres; *François* duc de Lorraine; & NICOLAS de Lorraine duc de Mercœur. Il mourut l'an 1577. & laissa PHILIPPE-EMMANUEL de Lorraine, duc de Mercœur, qui signala son courage en Hongrie. *Voyez* PHILIPPE-EMMANUEL. Il avoit épousé *Marie* de Luxembourg, fille unique & heritiere de *Sebastien* vicomte de Martigues; & de ce mariage il eut FRANÇOISE de Lorraine, duchesse de Mercœur, d'Estampes & de Penthievre, princesse de Martigues, mariée l'an 1609. à CESAR de Vendôme, fils naturel du roi Henri IV. Celui-ci mort l'an 1665. eut entre autres enfans, LOUIS duc de Mercœur, depuis cardinal de Vendôme, mort l'an 1669. & pere de *Louis-Joseph* duc de Vendôme, de Mercœur, &c. & de *Philippe* grand-prieur de France. * Justel. Sainte-Marthe. Du Chêne. Du Bouchet. Du Puy. Le pere Anselme, &c.

MERCOGLIANO, en latin *Mercuriale*. C'étoit anciennement une petite ville de la Campanie. Ce n'est maintenant qu'un village de la terre de Labour, situé à quatre lieuës de Naples vers le levant. * Maty, *dictionnaire*.

MERCORI (Jules) de Cremone, religieux de l'ordre de saint Dominique, est illustre dans son pays, auquel il rendit de grands services, ayant été député par la ville de Cremone à la cour de Philippe IV. pour des affaires importantes. C'étoit un bon philosophe, un excellent theologien, & il joignit à ces talens une grande politesse, une connoissance suffisante des lettres, & une gravité convenable à sa profession. Après avoir été premier professeur, & ensuite recteur du college de Naples, il fut fait inquisiteur general successivement à Mantouë & à Milan, & ce fut dans ce tems-là qu'il publia un livre intitulé *basis totius theologiæ moralis*, où il traite de la probabilité des opinions, en prenant le milieu entre ceux qui lui paroissent trop appesentir le joug de Jesus-Christ, & ceux qui le veulent rendre trop leger. Ce livre, qui parut en 1658. à Mantouë, fut réimprimé l'année suivante à Paris, & fut d'abord attaqué d'un côté par M. Nicole, & caché sous le nom de Wendrock, & de l'autre par Jean Caramuel. Mercori y répondit par deux écrits imprimés en 1663. & 1664. à Pavie & mourut en 1669. à Milan. * Echard, *script. ord. Præd.*

MERCURE, dieu des payens, étoit fils de Jupiter & de Maia, & nâquit en Arcadie sur le mont-Cyllene. On distingue ordinairement trois autres Mercures; l'un fils du ciel & du jour; le second fils de Bacchus & de Proserpine; & le troisiéme fils de Jupiter & de Cyllene; mais les prerogatives de tous les trois s'attribuent au seul fils de Maia. La fable le fait messager des dieux, & lui fait porter des aîles à son chapeau & à ses talons, & un caducée à la main. Il conduisoit les ames des morts en enfers, & avoit le pouvoir de les en retirer. D'ailleurs il étoit consideré comme inventeur de plusieurs arts, comme dieu de l'éloquence, du commerce, & des voleurs. On lui attribuë l'invention de la lyre, de la lutte, de l'écriture, des sacrifices, de l'harmonie & de la musique. Osiris le laissa pour conseiller à sa femme Isis. Mercure tua Argus à cent yeux par ordre de Jupiter, il déroba les bœufs d'Apollon, berger d'Admete, métamorphosa Battus en pierre de touche, & eut divers enfans de differentes femmes, comme Hermaphrodite de Venus, &c. Il délivra le dieu Mars de la prison où il avoit été enfermé pendant bien du tems, & attacha Promethée sur le mont Caucase. * Ovide, *metam.* Hesiode. Homere, &c. Carcari, *de imag. deor.* Natalis Comes, *in Mythol.*

MERCURE est une des sept planetes la plus près du soleil, autour duquel elle acheve son cours en 4. mois, & ne s'éloigne de cet astre que de 28. degrés tout au plus. C'est le systême nouveau des Coperniciens & des autres astronomes modernes qui en ont reconnu la verité, parce que cette planete est tantôt au-dessus & tantôt au-dessous du soleil.

MERCURE, que les Grecs ont appellé *Trismegiste*, c'est-à-dire, *trois fois grand*, qui fut prêtre, roi & philosophe, étoit Egyptien, & vivoit après Moyse. Il inventa divers arts, qu'il apprit aux Egyptiens avec la philosophie. Ciceron & Lactance mettent cinq grands hommes du nom de Mercure, & assurent que celui-ci a été le dernier. Marsile Ficin croit qu'il fut neveu d'Atlas; & saint Augustin dit qu'il s'adonna à l'étude de la magie. Les anciens parlent souvent de ses ouvrages, qui sont perdus; les deux dialogues qui nous restent, sous le nom de *Pimander* & d'*Asclepius*, & qu'on attribuë à ce philosophe, ne sont pas de lui. Il vivoit, à ce qu'on prétend, seize cens ans avant la naissance de Jesus-Christ; & son fils nommé *Tat*, se rendit recommandable, au rapport

d'Eusebe de Pamphile, environ vingt ans avant la mort de Moyse. Jamblicus, qui assure que Pythagore & Platon apprirent la philosophie des colonnes de Mercure en Egypte, dit qu'il composa trente-six mille volumes; soit qu'il entende par le terme de livres, autant de vers, comme quelques-uns l'ont crû; soit qu'il le fasse l'auteur de tout ce que les Egyptiens ont mis au jour sous son nom, pour y donner plus de poids & d'autorité dans le monde, comme il y a de l'apparence, & comme cet auteur semble le croire ailleurs. Julius Firmicus ne lui donne que vingt mille volumes, dans la plûpart desquels il dit qu'il avoit expliqué l'astrologie & la theologie des Egyptiens, qu'il enseigna, suivant cet auteur, à Esculape & à Anubis, qui devint ensuite ce fameux dieu de ces peuples. Clement *Alexandrin* reduit le tout à quarante-deux volumes, dont il rapporte l'argument & la matiere. Cependant plusieurs doutent encore que ces livres, qui passent sous le nom de Trismegiste, soient veritablement de lui, mais d'un auteur plus jeune de dix-huit cens c'est-à-dire, du II. siecle de l'église, qui tient du Platonicien & du Chrétien tout ensemble. Les Egyptiens appellent *Thoth*, ceux que les Grecs appellent *Hermes*, & les Latins *Mercure*. Le plus ancien *Thoth* d'Egypte est celui qu'ils mettoient dans la dynastie de leurs dieux, auquel Platon attribuë dans le Phædon, l'invention des lettres & des mathematiques. On ne convient pas du tems de ce premier Mercure, quoiqu'on reconnoisse qu'il est tres-ancien; mais on peut conjecturer qu'il est cet Athothis fils de Menés, que l'on trouve dans la dynastie des Thebains & des Memphites. Les lettres qu'il inventa sont des caracteres hieroglyphiques. Le second *Thoth* ou *Mercure* des Egyptiens ne se trouve point dans leurs dynasties, mais à côté du trente-cinquiéme roi, nommé *Syphocés*, de la dynastie des Thebains, faite par Erastothenes. Il est marqué que ce roi est aussi Mercure, fils de Vulcain: c'est celui-ci qui, selon Manethon, écrivit l'histoire d'Egypte, & auquel on pourroit attribuer le grand nombre d'ouvrages, qui portent le nom de *Mercure Trismegiste*, s'il n'étoit constant qu'ils sont d'auteurs beaucoup plus recens. * Clemens *Alexandrin. l.* 6. *Strom.* Diodorus *Siculus*, *l.* 2. *de nat. deor.* Strabon. *l.* 16. Lilio Giraldi, *dial.* 2. *de poët.* Casaubon, *exerc.* 1. *ad appar. annal. Baron.* §. 10. *p.* 53. *& seq.* Marsile Ficin, *tom.* 2. *p. mihi* 1836. *& seq. edit. Basil.* 1576. Genebrard, *chron. &c.* Lambecius 70. *volum. des manuscrits de la biblioth. de l'empereur.* M. Du Pin, *bibliot. des hist. prof. & dissert. prélim. sur la Bible.* Danet, *diction.*

MERCURIALE, assemblée du parlement de Paris, qui se tient le premier Mercredi d'après la saint Martin, & le premier Mercredi d'après la semaine de Pâques. C'est le premier president & l'un des avocats generaux qui parlent contre les abus & les desordres qu'ils ont remarqués dans l'administration de la justice. Ce mot se prend aussi pour le discours que le premier président & l'avocat general font ces jours-là sur ce sujet. De là est venu que l'on appelle *mercuriale*, une reprimande faite en public, ou en presence de plusieurs personnes. * *Memoires du tems.*

MERCURIALIS (Jerôme) medecin celebre, né à Forli le 30. Septembre l'an 1530. se rendit en peu de tems tres-habile dans les sciences, & principalement dans la medecine. Ses citoyens l'envoyerent à Rome l'an 1562. qui étoit le 32. de son âge, pour y traiter d'affaires importantes à la cour du pape Pie IV. Le cardinal Farnese l'arrêta dans cette ville, où il composa les IV. livres, *de arte Gymnastica*, qui lui acquirent une grande reputation, & firent connoître sa profonde érudition, & la parfaite intelligence qu'il avoit des langues. La republique de Venise souhaita de l'avoir pour professeur dans son université de Padouë, que Mercurialis appelloit ordinairement sa mere, parce qu'il y avoit reçu les honneurs du doctorat. Il y occupa avec honneur l'an 1569. la chaire vacante par la mort d'un excellent professeur Antonio Fracantiani de Vicenze, qu'on avoit surnommé *l'Esculape de son tems*. L'empereur Maximilien II. frappé de sa reputation, le fit venir en Allemagne, pour le consulter sur sa santé chancelante. Il fut extrêmement satisfait de Mercurialis, auquel il témoigna sa reconnoissance par des presens considerables, & dont il honora le merite par les titres magnifiques de comte & de chevalier. Dans la suite cet habile medecin enseigna dans les universités de Bologne & de Pise. Enfin, resolu de vivre en repos le reste de ses jours, il se retira à Forli, où il mourut le 13. Novembre l'an 1596. âgé de 66. ans. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, nous avons de lui; *de morbis mulierum*; *consultationes medicinales*; *de componendis medicamentis*; *variæ lectiones*; *de venenis & morbis venenosis*; *de morbis puerorum*; *de morbis cutaneis*; *de morbis oculorum & aurium*; *de cognoscendis & curandis humani corporis affectibus, lib. V. Hippocratis opera omnia, græcè & latinè edita & scholiis illustrata*; *Galeni opera latinè conversa & emendata, &c.* * Thomasini, *in elog. doct.* Castellan, *in vit. illust. medic.* Ghilini, *teat. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *pinac.* 1. *imag. illust.* 84. Vander Linden, &c.

MERCURIAN (Everard) general des Jesuites, né dans un petit village de la province de Luxembourg & du diocese de Liege, dont il porta le nom, étudia à Louvain, & s'y avança dans les lettres & dans la pieté. Son zele pour le salut des ames, lui fit preferer une cure de la campagne à un canonicat dans Liege. Depuis, il se fit Jesuite à Paris le 8. Septembre l'an 1540. & fut envoyé à Rome l'an 1551. Saint Ignace, qui vivoit encore, l'y reçut avec bonté, & jugea avantageusement de lui. On l'employa dans les charges de la societé, & il fut enfin élevé à celle de general, après la mort de S. François de Borgia. Le P. Everard Mercurian fut élû le 23. Avril de l'an 1573. gouverna sa compagnie avec prudence, & mourut le 1. Août de l'an 1580. On a de lui une lettre écrite aux superieurs de sa societé, remplie d'un grand nombre de preceptes. * Sachini, *hist. soc. Jes.* Ribadeneira, & Alegambe, *de script. soc. Jes.* Le Mire, Valere André, &c.

MERCURII (Jerôme) Romain, étant allé étudier la medecine à Bologne, & ensuite à Padouë, après avoir pris dans l'une & dans l'autre université, des leçons d'excellens maitres, & s'être rendu lui-même tres-habile, entra dans l'ordre de saint Dominique à Milan; & quoique fort appliqué à l'étude de la philosophie & de la theologie, il ne laissa pas que de cultiver son art, & d'entretenir des relations avec les plus celebres medecins. Il s'étoit fait un si grand nom à Milan, pendant le peu de tems qu'il y avoit demeuré, que la noblesse de cette ville demanda avec instance qu'on lui permit de l'avoir en qualité de medecin. On le fit venir de Padouë, où il faisoit ses études, & il exerça sa profession d'une maniere qui satisfit tout le monde, hors ses confreres. Il dit lui-même que ce fut l'envie qui les porta à l'attaquer; mais le zele eut peut être plus de part à leurs démarches; ils trouvoient que la profession de la medecine ne convenoit pas à un religieux, & au lieu de se plaindre d'eux à ses superieurs majeurs, il sortit de son couvent, & courut le monde pendant plusieurs années, exerçant son art par tout, & par tout demeurant attaché à l'église, & vivant d'une maniere irreprehensible. Il assûre que pendant qu'il fut hors de son ordre, il parcourut la plus grande partie de l'Europe, mais il ne s'arrêta long-tems qu'en Italie. Il semble même qu'il n'en sortit pas d'abord, puisqu'il avoit demeuré à Peschiera, avant l'an 1571. où il vint en France pour être le medecin de Jerôme de Lodrone, commandant des troupes Allemandes sous Anne de Joyeuse. En 1573. il retourna à Peschiera, où le peu de succès des medecins qui lui succederent l'avoit fait bien regretter, mais il quitta encore ce lieu pour aller exercer en 1578. à Bologne, & ensuite à Padouë. On l'appella ensuite à Civita Vecchia, où il fut gagé par le pape, & peu après la republique de Venise l'attira dans le Polesin, & dans le Lendenara par de bons appointemens, mais il quitta tout pour retourner une troisiéme fois à Peschiera, où il acquit même quelques biens. Mais lorsqu'il paroissoit le plus éloigné de rentrer dans le sein de la religion, Dieu lui toucha le cœur, & ses superieurs ayant égard à la regularité de ses mœurs, & aux services qu'il avoit rendus au public, le reçurent à bras ouverts. Ce fut en mil six cens un qu'il reprit l'habit, & il vécut depuis environ quinze ans, exerçant toûjours la medecine. Il avoit fait imprimer quelques ouvrages étant

dans le monde, dont le plus considerable, intitulé *la Commare*, a été réimprimé depuis plusieurs fois, avec quelques nouveaux traités. En 1603. il publia à Venise un autre ouvrage important, *de gli errori popolari d'Italia libri sette.* Ils sont tous les deux tres-utiles, non seulement aux medecins, mais à tous ceux qui ont charge d'ames. Il est appellé dans le titre *Scipion Mercurii*, nom sous lequel on le connoissoit dans le monde. * Echard, *script. ord. Pred.*

MERCY (la) ou NOSTRE-DAME DE LA MERCY, religieux fondés par saint Pierre de Nolasque pour la redemption des captifs. Il fut approuvé par le pape Gregoire IX. l'an 1230. sous la regle de S. Augustin. Ces religieux se sont fort multipliés en Espagne, où ils ont quatre provinces. Ils sont aussi répandus dans l'isle Majorque, dans la Sardaigne, & en Afrique sur les côtes de Barbarie, de même qu'en Italie, où ils ont une grande province, qui comprend toute l'Italie & la Sicile. En France ils n'ont que dix-sept couvens; mais en Amerique ils forment huit provinces, & ont encore plusieurs couvens dans le Bresil. Tout cela est sous l'autorité d'un general à vie. Il y a une congregation de religieux déchaussés de cet ordre, qui font quatre provinces; l'une d'Espagne, qui commença à Madrid l'an 1603. l'autre d'Italie, toutes deux sous un vicaire general dépendant du general. Il y a aussi des religieuses du même ordre, établies en 1571. par le P. Antoine de Velasco: leur premier couvent fut bâti à Seville. Elles ont quantité de monasteres en Espagne, dont quelques-uns sont déchaussés, & vivent dans une grande pauvreté. * Hermant, *hist. des ordres religieux. Voyez* S. PIERRE NOLASQUE & REDEMPTION DES CAPTIFS.

GENERAUX DE L'ORDRE DE LA MERCY.

I. PIERRE de Nolasque (saint) natif du Mas-de-Saintes-Puelles, au diocese de S. Papoul en Languedoc, fonda cet ordre en 1218. & en fut le premier general, confirmé tel par le pape Gregoire IX. en 1230. Il se démit de cette charge en 1249. & mourut en 1256. Sous son generalat, vécurent S. Raymond Nonnat, cardinal en 1237. mort en 1240. & Raimond de Blanes, noble Catalan; Jacques de Soto, natif de Tolede; Serapion, Anglois; Raymond de S. Victor, Guillaume de S. Leonard, nobles François; Pierre de S. Denys, Narbonnois, docteur en theologie de la faculté de Paris, souffrirent le martyre chez les Infideles. Bernard de Montaigu fut élû évêque de Saragosse en 1236. & Simon Ximenes évêque d'Albaracin & de Segorre en Valence, mourut l'an 1241. 5104. captifs furent délivrés de son tems, sans compter plus de 2000. qu'il avoit dégagés étant encore seculier.

II. GUILLAUME de Bas, natif de Languedoc, chevalier militaire, fut élû en 1249. Le roi Jacques d'Aragon le créa lui & ses successeurs, barons d'Algar, & leur donna en cette qualité le droit de voter aux états de son royaume, où ils ont rang immediatement après les évêques, & au-dessus des abbés & des chevaliers des ordres militaires. Il mourut à Barcelone l'an 1269. Sous son generalat Fernand Perez, Castillan; Louis Blanc, Catalan; Thibaud, François; Ferdinand Port-alegre, Espagnol; Eleuthere de Plat, Narbonnois; & Louis Gallo, Gascon, moururent martyrs chez les Infideles. Bernard d'Olivella fut fait évêque de Tortose en 1254. puis archevêque de Tarragone, mort le 29. Octobre 1287. & 12400. captifs furent rachetés.

III. BERNARD de S. Romain, François de nation, cousin du vicomte de Bearn, chevalier militaire, fut élu en Décembre 1269. Il fut ambassadeur du roi Jacques d'Aragon auprès du roi de France Philippe III. & mourut à Barcelone sur la fin de l'année 1272. Guillaume Sagian fut martyrisé durant son generalat, & plus de 700. esclaves furent délivrés.

IV. PIERRE d'Aymery, Catalan, & chevalier militaire, lui succeda. Il fut conseiller du roi d'Aragon, Jacques I. & son envoyé auprès d'Alfonse roi de Castille, puis auprès de Denys roi de Portugal, & mourut à Puch le 10. Juin 1301. âgé de 100. ans. Sous son generalat moururent, le prince Sanche, fils de Jacques, premier roi d'Aragon, qui avoit reçu l'habit des mains de S. Pierre de Nolasque en 1243. étant alors archiprêtre de Saragosse, & abbé de Valladolid, & qui ayant été élevé sur le thrône archiepiscopal de Tolede, en 1262. & consacré en 1268. fut tué pendant qu'il faisoit les visites de son diocese, par un Maur gouverneur de Malaga, le 21. Octobre 1275. S. Pierre Paschal, natif de Valence & chanoine de la cathedrale, docteur en theologie de la faculté de Paris, évêque titulaire de Grenade, suffragant de l'archevéché de Tolede, puis évêque de Jaën, fut martyrisé en 1300. Pierre Camin, François; Antoine Valois, Ligurien; & Mathias Marc, Toulousain; tous religieux de l'ordre, eurent le même sort en differens tems; & sainte Marie de Cervellon, dite *du Secours*, ou *de Socos*, premiere religieuse du tiers ordre de la Mercy, mourut le 19. Septembre 1290. Le pape Innocent XII. a permis à son ordre d'en faire l'office; Jacques de Roca fut fait évêque d'Avesca en 1273. & Etienne de saint Font, patriarche de Jerusalem en 1286. & Pierre Barel fut fait cardinal par Nicolas IV. en 1286. & Dominique de S. Pierre en 1300. par Boniface VIII. 2316. captifs furent délivrés.

V. PIERRE Fourmy ou Formica, prêtre natif du lieu de Formiche, en Aragon, diocese de Tervel, fut élû le 18. Octobre 1301. pendant que les freres laïques faisoient d'un autre côté l'élection du frere Arnauld Amer: ce qui causa un procès à Rome, durant lequel le general Formica mourut à Barcelone le 25. Mars 1303. selon le stile nouveau.

VI. ARNAULD Amer, Catalan, chevalier militaire, fut élû, ainsi que nous venons de dire, par les laïques de l'ordre, & son élection fut confirmée par sentence interlocutoire du pape Boniface VIII. Il mourut à Puch en 1308. De son tems mourut S. Pierre Armengol, que l'on dit issu des comtes d'Urgel, & qui après avoir été pendu par les Infideles à Bugie, & être resté six jours entiers à la potence, fut trouvé encore vivant par son compagnon, & ne mourut que dix ans après au couvent de Guardia, dit des Prez de Maintalvan, diocese de Targone le 27. Avril 1304. & Guillaume Noveli, Florentin, souffrit aussi le martyre à Alger. Claude Gullo fut fait patriarche d'Antioche en 1304. par Benoît XI. Il y eut 590. captifs ausquels on procura la liberté.

XII. ARNAULD Rossignol, d'une noble famille de Catalogne, fut le dernier des chevaliers militaires & laïques, qui fut general, élû l'an 1308. Il mourut à Valence le 3. Mai 1317. De son tems le P. Pierre de S. Herman fut martyrisé en 1308. Alexandre Sicilien le fut aussi, de même que les FF. Jacques & Adolfe; le P. Severin Galle, François de nation, fut fait cardinal en 1310. par Clement V. & Claude de Tonelles, dit de *Porta-cœli*, natif du Languedoc, fut créé par le même pape en 1312. au rapport d'Alduin. On compte 2000. esclaves rachetés de son temps.

VIII. RAYMOND Alberti, natif de Barcelone, & cousin des comtes de Roussillon, fut le premier prêtre qui fut general, nommé tel par le pape Jean XXII. le 17. Novembre 1317. Les prêtres l'avoient élû, les chevaliers en avoient élû un autre, & le pape cassa les deux élections, & nomma Alberti de sa propre autorité. Il étoit docteur en droit canon & civil; fut conseiller du roi d'Aragon Jacques II. & son ambassadeur, pour réünir ensemble les rois de Naples & de Sicile. Il fut aussi arbitre d'un different entre les rois de France & d'Aragon, & mourut à Valence le 18. Novembre 1330. Alduin dit qu'il avoit été fait cardinal la même année. Thomas Vives Valentin fut martyrisé à Tunis l'an 1324. Pierre de Bustamante fut fait évêque d'Osma en 1329. & Simon de Saussa predicateur du roi de Castille, évêque de Badajop en 1330. & transferé à Tuy en Galice en 1334. 1530. personnes furent rachetées.

IX. BERENGER Cantul, natif de Barcelone, que l'on dit issu du sang royal, & prince de Montpellier, docteur en theologie de la faculté de Paris, fut élû en 1330. Le roi d'Aragon Alfonse IV. l'envoya son ambassadeur auprès de Robert roi de Naples: la mort de Jean XXII. le priva du chapeau de cardinal, que le roi d'Aragon avoit demandé pour lui. Il refusa l'évêché de Salamanque; mais le pape Clement VI. l'alloit forcer d'accepter celui de Barcelone, auquel il l'avoit nommé, lorsqu'il

mourut dans cette ville le 2. Decembre 1343. Il avoit eu en 1334. douze de ses religieux martyrisés à Alger. Les annales de l'ordre, disent, après Alduin, que Beccimond de Toulouse, religieux profès de l'ordre, troisiéme fils du comte de Monfort, fut fait cardinal prêtre du titre de S. Etienne, *in Monte-Cælio* par le pape Benoît XII mais la genealogie de la maison de Montfort ne parle nullement de ce prétendu fils d'un comte de ce nom. 1664. esclaves recouvrerent leur liberté par les soins des religieux de cet ordre.

X. Vincent de Riera, natif de Barcelone, & docteur en theologie, fut élû le 31. Decembre 1343. & fut peu après ambassadeur du roi Pierre d'Aragon, IV. du nom, auprès du pape Clement VI. Il mourut le 25. Mars 1345. On compte 319. captifs rachetés.

XI. Dominique de Serrano, natif de Montpellier, docteur en l'un & l'autre droit de l'université de cette ville-là & de celle de Paris, & professeur, fut élû le 23. Juin 1345. & mourut de peste à Montpellier le 9. Juillet 1348. six jours après sa promotion au cardinalat par le pape Clement VI. Guillaume Sans, fut martyrisé de son tems, & 521. captifs furent délivrés.

XII. Ponce de Bavellis, natif de Toulouse, docteur en droit de l'université de Paris, & professeur, fut élû en 1349. Il fut conseiller du roi d'Aragon Pierre IV. & pacifia pour lui le royaume de Valence, fut son ambassadeur auprès du duc de Normandie, fils du roi de France Jean I. & appellé à Avignon par le pape Innocent VI. pour assister à l'assemblée que ce pape y convoqua pour traiter des affaires du roi Jean I. prisonnier du roi d'Angleterre. Il mourut à Artose en Languedoc le 10. Octobre 1364. Jacques de Valence, natif de cette ville-là, fut martyrisé par les Juifs en Alger vers l'an 1362. & Pierre de sainte Marie, François de nation, eut le même sort à Tunis; & sur mer par des pirates un autre Pierre de sainte Marie, & Simon de Haro-Lara, de même que deux autres religieux qui furent d'un autre côté jettés pour la foy dans la mer. Alfonse Pimentel comte de Benevent, professeur des saintes écritures à Salamanque, conseiller & predicateur du roi de Castille. Alfonse VI. fut créé évêque de Laon ou Ciudad Rodrigo en 1349. & mourut en 1355. âgé de 79. ans. L'an 1349 Jean de Panubio fut créé patriarche de Ierusalem. Jean de Lasso fut créé cardinal le 23. Decembre 1356 par Innocent VI. Les fers de 1623. captifs furent brisés.

XIII. Nicolas Perez, natif de Valence, docteur en droit & professeur à Osca, fut élû en 1365. Il fut conseiller du roi d'Aragon Jean I. & mourut à Valence le 17. Mars 1401. Pierre Beteta, natif de Avenca en Castille & Arnaud Arenchs, natif de Manrese en Catalogne, furent martyrisés. Le 1. à Almeria, le 2. à Grenade. Pierre-Rodrigues de Torres, Castillan, évêque de Plasentia, fut créé cardinal par Urbain VI. en 1388. Christophle de Luna neveu de Benoit XIII. fut fait en 1400. archevêque de Braga & mourut à Talavera en allant prendre possession de cette dignité. Il y eut 1849. esclaves rachetés.

XIV. Jacques Thaust, natif de Valence fut élû le 23. Juin 1401. Il fut conseiller & aumônier de Martin roi d'Aragon, & mourut à Valence le 28. Août 1405. Ferdinand de Baldes prédicateur du roi de Castille Henri, fut élû évêque de Lugo. 873. esclaves recouvrerent leur liberté.

XV. Antoine Caxal, natif de Tarragone, docteur en Thelogie de Salamanque, interprete des saintes écritures, & professeur à Lerida, fut élevé au generalat de son ordre le 14. Mars 1406. Il fut conseiller des rois d'Aragon, envoyé du roi Martin auprès de Catherine reine de Castille, ambassadeur du roi Ferdinand vers l'empereur Sigismond, & deputé plusieurs fois de ce monarque vers l'antipape Benoît XIII. pour la paix de l'église. Enfin ambassadeur du roi Alfonse V. au concile de Constance, où il fut un des XII. juges de la cause de l'antipape, le même concile l'élut archevêque de Lyon; mais il mourut peu après à Constance le 27. Mai 1417. Sous son generalat le pere Justin, natif de Paris, dont il étoit docteur & professeur, fut martyrisé à Grenade. Saint Jean Joffre Galibert, natif de Valence, fondateur du couvent de Salamanque, nommé le college de la Vraye-Croix, mourut à Puch. Jean de Thaust confesseur du roi Martin, & son envoyé auprès de l'antipape Benoît XIII. fut fait évêque d'Osca en 1410. puis d'Albaracin & de Segorbe. Le même antipape créa cardinaux de l'ordre de la Mercy, Christophle - Aymeri, qui fut confirmé par Martin V. Jean Virin, confirmé aussi par le même pape; Arnaud-Laurent; Barthelemy Zelfor; & Benoît Biera, qui furent deposés par le concile de Constance. On compte 1460. prisonniers delivrés.

XVI. Bernard de Plano ou du Plan, natif de Gascogne, fut élu le 3. Novembre 1417. & mourut le 12. Janvier 1419. Sous son generalat le pere Severin, gentilhomme François, docteur de l'université de Paris, fut martyrisé à Alger en 1418. & le pere Jean d'Espagne aumônier de l'armée du roi Alfonse sous les ordres de Pierre de Moncade, contre les Algeriens, fut tué en montrant le Crucifix aux troupes pour les animer. 1030. esclaves furent delivrés.

XVII. Jacques Aymeric, natif de Barcelone, fut élu le 8. Avril 1419. Le roi d'Aragon Alfonse V. l'envoya son ambassadeur vers le roi de Castille Jean II. & il mourut à Valence le 23. Decembre 1428. Les martyrs de son temps furent Bernard Rebolledo Castillan, & Jean de Luna Aragonois en 1422. Jean de Grenade neveu d'Ismaël premier roi de Grenade pour les Maures, docteur en droit canon de Salamanque, provincial de la province de Castille, martyrisé à Grenade par l'ordre du roi Mahamet Abenalla son cousin, & Pierre-Maladano son compagnon l'an 1426. Guillaume de Sanz, natif de Valence & Pierre-Perpignan. Les rachetés furent 531.

XVIII. Antoine Dulan, natif de Tervel en Aragon, docteur en droit, fut élu par la recommandation du roi d'Aragon le 13. Mars 1429. sur la renonciation volontaire de Noël Gaver, qui avoit été élu canoniquement. Le cardinal Pierre de Foix legat à *Latere* du pape Martin V. le confirma, mais par l'autorité du concile de Bâle & de l'évêque d'Osma commissaire du pape Eugene IV. il fut deposé le 29. May 1441. Les martyrs de son temps furent Jean de Tosa & Bertrand del Mas en 1430. Jean Jober Catalan; & Pierre Esenba Valentin; Jerôme-Prats Catalan; six autres religieux massacrés par les Maures en allant au chapitre provincial. On delivra 1107. esclaves.

XIX. Pierre de Huete, natif de Gaette en Castille neuve, fut revêtu de la dignité de general pour l'évêque d'Osma en 1441. à la recommandation du roi de Castille. Il fut prédicateur des rois de Castille Jean II. & Henri IV. & leur aumônier, mais il ne se mêla que de gouverner les provinces dépendantes de la couronne de Castille & mourut en 1461. Ceux de son obéissance retirerent des fers 348. personnes.

XX. Noel Gaver docteur en theologie, natif de Barcelone, fut nommé general par le concile de Bâle le 6. Avril 1441. & confirmé par le pape Eugene le 8. Octobre 1444. Il ne gouverna d'abord que les provinces de France, d'Aragon, de Navarre, de Catalogne, & de Valence; mais après la mort du pere de Huete toutes les autres se soûmirent à son obéissance, & il les commanda jusqu'à sa mort arrivée à Barcelone l'an 1474. Sous son generalat le pere Pierre Bosfer, François, mourut à Tunis l'an 1452. dans une affreuse prison, où il étoit retenu depuis dix ans pour la foi, & dix autres religieux furent martyrisés en differens temps. Didace de Muros prédicateur du roi de Castille Henri IV. & son envoyé auprès du pape Paul II. & autres princes, fut fait évêque de Tui en Galice l'an 1464. puis de Ciudad-Rodrigo ou Leon en 1461. & mourut en 1492. âgé de 90. ans. On rachepta 2002. esclaves.

XXI. Laurent Company, natif de Puch en Valence, fut élu en 1479. après avoir été 16. ans prisonnier pour la redemption à Tunis, où il fit même des miracles. Pierre-Bosfet avoit été durant dix années le compagnon de sa captivité. Il mourut saintement à Valence sur la fin de Decembre 1479. On ne compte par la negligence des écrivains de ce temps-là que 216. rachetés.

XXII. Antoine Morell, natif de Tarragone, doc-

teur en theologie, tres-habile és langues hebraïque, grecque & latine fut élu en 1480. & mourut à Toulouse le 15. Juin 1492. Sous son generalat les peres Jean de Torrosa de l'Espagne Tarraconoise, que l'on nomme *Cantabrie*, & Jean Huete, natif de Guette furent martyrisés au commencement de Mai 1482. & Arnaud-Tuerra du royaume de Valence, ayant été pris sur mer avec 30. autres religieux qui revenoient du chapitre general en 1492. furent conduits à Tunis, où on les fit périr de faim & de miseres dans les prisons. Le pere Rodolphe de Bologne fut créé patriarche de Venise en 1484. Didace de Saldaña & Roxas fut fait évêque d'Avila. On racheta 912. captifs.

XXIII. Jean Urgel Barcelonois, fameux docteur en theologie, fut élu le 8. Septembre 1492. & mourut à Barcelone le 28. Aout 1513. Sous son generalat Jacques Perez de Valence, *Alphius* de Palerme, furent martyrisés à Constantinople en 1493. Le pere Othon de Thoulouse frere du vicomte de Narbonne, qui étoit allé pour les racheter, eut le même sort. Theobad Anglois & son compagnon souffrirent aussi la mort pour Jesus-Christ en 1498. aussi-bien que Mathias-Malavetino. Le P. Raymond Solch, de la maison des ducs de Cardone, fut fait évêque de Cuença en 1504. mais il refusa constamment cette dignité. Jacques Cunchillas fut élevé en 1506. sur le thrône épiscopal de Catane en Sicile, puis de Lerida en 1512. Les redemptions furent de 578. personnes.

XXIV. Jacques-Laurent de la Mata, natif du même lieu en Aragon, docteur en theologie, & professeur de l'université d'Huasen, confesseur d'Alfonse d'Aragon, archevêque de Saragosse, & son executeur testamentaire, fut élu le 24. Decembre 1513. & mourut au couvent d'Olivet le 7. Juin 1519. De son temps le pere Barthelemi Olmedo Castillan, que Fernand-Cortez avoit demandé pour son confesseur, travailla beaucoup à la conversion des Mexicains & mourut au Mexique après y avoir érigé plusieurs couvents de son ordre. On delivra 829. personnes.

XXV. Jacques de saint Laurent Catalan fut élu en 1519. & mourut en 1522.

XXVI. Benoist de Safont, natif de Barcelone, habile philosophe & grand theologien, fut élu le 20. Août 1522 & mourut à Barcelone le 20. Aout 1535. Les redemptions monterent à 1726. personnes.

XXVII. Pierre Sorel, Barcelonois, fut élu le 11. Novembre 1535. & mourut dans sa ville natale le 10. Fevrier 1546. Sous son generalat, les peres Thomas Napolitain, & Antoine-Tremulliers, docteur en theologie de l'université de Toulouse sa patrie, furent poignardés en 1540. près de Montpellier par les Huguenots qu'il avoit entrepris de ramener à la verité. Les redemptions furent de 691. personnes.

XXVIII. Michel Puig ou de Podio, fameux canoniste, fut élu le 2. Mai 1546. & mourut à Barcelone le 22. Novembre 1567. De son tems le pere Jean de Salazar natif de Xeres, fut martyrisé au Perou près de la ville de l'Assomption par les Indiens l'an 1552. Le pere Christophle Albarran eut le même sort dans le même royaume en 1554. de même que le P. Jean de Vargas natif de Xerez de la Fronteca, que les Indiens d'auprès de Panama, firent cruellement mourir en 1556. Ces deux derniers ont fait des miracles après leur mort. On compte aussi jusqu'à 315. religieux de cet ordre que les Huguenots assommerent en plusieurs couvents, principalement en ceux du Languedoc l'an 1567. Le pere Denys d'Avila & Cavejon fut fait évêque de Troya en 1550. auquel succeda en 1552. le pere Pierre de Orioña. Le P. Gabriel de sainte Marie docteur & professeur de theologie dans l'université de Salamanque, conseiller & prédicateur de l'empereur Charles V. puis archevêque de Pise, mourut en 1550. âgé de 68. ans. De son tems florissoit aussi dans l'université de Salamanque le pere Jerôme Perez, où il professa la philosophie, puis la theologie. Saint François de Borgia voulut l'avoir pour professeur en theologie dans le college que ce duc fit bâtir à Salamanque, & le pere Perez fut le premier professeur de ce college, qui est le premier que la compagnie de Jesus ait eu en Espagne : il fut vicaire general de son ordre. On a de lui un commentaire sur la premiere partie de saint Thomas & *Menechimm*. 2341. captifs furent delivrés.

XXIX. Mathias Papiol Barcelonois, fut élu le 20. Janvier 1568. & mourut à Saragosse le 28. Juillet de la même année. Il fut le dernier des generaux à vie. Le pape Pie V. ayant jugé à propos de reduire le generalat à six années, le pere Jean de Covaruvias provincial de Castille gouverna l'ordre en qualité de vicaire general durant tout l'interregne, & ce fut dans cet intervalle que le pere Jean de Barrios, natif de Tolede, fut fait le premier évêque de Paraguay ou de la ville de l'Assomption, d'où il fut transferé à l'archevêché de S. Foy dans le nouveau roïaume de Grenade en Amerique : les nouvelles religieuses de l'ordre de la Mercy furent établies en 1569. par les soins du pere Antoine de Valence: le pere Jean-Lapi premier professeur de theologie à Osca durant 36. ans y mourut en 1570. On racheta 662. esclaves.

XXX. François, natif de Torres d'Elché au royaume de Valence, fut élu le 14. Novembre 1574. & mourut à Saragosse le 29. Septembre suivant.

XXXI. François Maldonat, d'une illustre famille de Salamanque, où il étoit docteur, fut élu le 10. Juin 1579. & après avoir rempli son temps il mourut plusieurs années après à Madrid. Le pape Gregoire XIII. fit suspendre l'élection d'un successeur durant cinq ans, & établit des vicaires generaux pour gouverner l'ordre. Le pere Antoine Tremulliers Toulousain, docteur en theologie, & provincial de France, avoit été élu general, mais on s'opposa à sa confirmation auprès du pape : & lui-même ne vouloit point se charger de ce fardeau. Le pere Jean Enriquez fut créé en 1581. archevêque de saint Domingue, mais il mourut l'année suivante à Rome, où il étoit depuis long-temps procureur general de l'ordre: & le pere Gaspard de Torres ancien docteur & professeur de l'université de Salamanque, conseiller du roi Philippe II. qui avoit été l'un de ses theologiens deputés au concile de Trente, & précepteur du prince dom Carlos, puis évêque de Medaure, mourut à Seville, étant nommé archevêque de San-Domingue le 5. Janvier 1585. âgé de 70. ans. Il y eut 424. rachetés durant ce generalat.

XXXII. François de Salazar, natif de Saragosse, fut élu le 23. Mai 1587. Après avoir rempli son tems, il mourut dans sa ville natale vers l'an 1600. Sous son generalat le pere Balthazar Velasque, natif de Xerez de la Frontera, fut martyrisé par les Maures d'Aragon, proche d'un lieu appellé la *Muela*, pas loin de Saragosse l'an 1588. âgé de 26. ans. Il y eut 507. esclaves rachetés.

XXXIII. François Zumel, natif de Palencia au royaume de Leon, docteur & professeur de Salamanque, doyen de cette université & visiteur royal des grands colleges de cette ville, fut élu le 5. Juin 1593. Il remplit dignement ses six années & mourut à Salamanque l'an 1607. C'étoit un tres-sçavant homme, comme il paroît par ses *commentaires* sur saint Thomas & un *traité de la grace*, imprimés sous le generalat du pere Monroy. De son tems le pere Louis de la Peña, commandeur du couvent de Valdivia dans la province du Chili fut martyrisé dans son monastere avec tous ses religieux par les Indiens qui mirent le feu à l'église, où tous leurs corps furent consumés. 468. captifs furent rachetés.

XXXIV. Pierre Balaguer, natif d'Elché en Valence, fut élu le 29. Mai 1599. mais il mourut à Madrid le 8. Decembre suivant.

XXXV. François Medina, natif de Tolede, provincial pour la seconde fois de la province de Castille, fut élu la veille de la Pentecôte 1600. mais des broüilleries arrivées dans l'ordre, le firent deposer par le nonce du pape, ce qui fut confirmé par Clement VIII. Il se retira à Tolede, où il mourut après avoir marqué beaucoup d'humilité, de patience & de douceur. On voit pourtant son épitaphe dans le couvent de Xeres de la Frontera en Andalousie, dont il avoit été plusieurs fois commandeur, & où on lui donne de grands éloges. Il avoit composé trois tomes de *commentaires* sur la III. partie de la somme de S. Thomas, dont les manuscrits sont conservés précieusement dans l'université de Salamanque. Sous son generalat le pere Jean-Bernal, natif de Carthagene en Aragon, provincial d'Andalousie, docteur

fameux & prédicateur du roi, mourut en odeur de sainteté à Seville le 18. Novembre 1601. d'une maladie contractée par les mauvais traitemens qu'il avoit essuyés des Maures d'Afrique, pendant qu'il y étoit pour le rachat des captifs: il fit des miracles à sa mort. Le P. Pierre de Oña, provincial de Castille, & celebre theologien, fut fait évêque de Gayette, au royaume de Naples. Il y a des ouvrages de lui imprimés sur des matieres theologiques. On ne racheta du tems de ce general que 166. captifs.

XXXVI. Alfonse de Monroy, natif de Seville, vicaire general des provinces du Perou, & provincial de celle d'Andalousie, fut nommé general le 26. Août 1602. par le nonce du pape en Espagne, & confirmé par le pape Clement VIII. Il avoit rendu de grands services à son ordre & à l'état, dans l'Amerique; & il fit de riches presens à plusieurs églises de la Mercy en Espagne, outre une somme considerable qu'il donna pour le rachat des captifs, le tout provenant des aumônes qu'on lui avoit faites au Perou. Il institua en 1603. la congregation dite de *Recollection* des religieux déchaussés & reformés de l'ordre de la Mercy. Elle fleurit en Espagne. Après le tems de son administration il se retira à Seville, où il mourut le 19. Août 1614. âgé de 74. ans. ayant refusé l'évêché de Portrie en Amerique, auquel le roi d'Espagne l'avoit nommé après son generalat. En 1604. le P. Dominique Usabagia, natif de Biblao, & provincial d'Aragon, mourut à Uncastille en réputation de sainteté, & le P. Pierre de Avendaño passant par la France pour se rendre à Rome en 1606. fut inhumainement assassiné pour la foi, par un Huguenot chez qui il étoit logé, & qu'il avoit voulu convertir. Il expira à genoux en recitant à haute voix le *Credo*. Le P. Pierre Machado, fameux docteur en theologie, & professeur en l'université de Salamanque, habile mathematicien, sçavant dans les langues hebraïque, chaldaïque & grecque, provincial de Castille, mourut à Burgos en 1602. Les redemptions furent de 586. personnes.

XXXVII. Philippe de Guimeran, issu de la noble maison de ce nom en Valence, professeur à Tarragone, chanoine theologal de Tortose, & provincial de Valence, fut élû en 1609. Il continua ses emplois ordinaires de prédication, & fit imprimer quelques ouvrages. Son tems fini, il fut sacré au mois d'Octobre 1616. évêque de Jacca; mais il mourut à Valence le 24. Janvier suivant, ayant predit le jour de sa mort. En 1611. le P. Alfonse Henriquez de Tolede, provincial du Mexique, fut fait évêque de Tavanne, puis de Mechoacan en 1623. où il mourut l'an 1628. Le P. François Vera eut l'évêché d'Elne en 1612. puis celui de Salamanque, où il mourut en 1631. On racheta sous ce general 418. captifs.

XXXVIII. François de Ribera, natif de Complute, docteur en theologie, & professeur en l'université d'Alcala, provincial de Castille, fut élû le 15. Juin 1615. Il fut fait en 1618. évêque de Guadalajara dans la nouvelle Espagne, puis de Mechoacan dans l'Amerique septentrionale, & il y mourut fort âgé le 2. Septembre 1638. Le P. Pierre Ortiz de Luyando, habile dans les sciences divines & humaines, de même que dans les langues grecque & hebraïque, fleurit sous son generalat, durant lequel on brisa les fers de 292. captifs.

XXXIX. Ambroise Machin-d'Aquena, natif d'Alguer en Sardaigne, auteurs de plusieurs livres, exprovincial d'Aragon, & prieur de Barcelone, fut élû le 2. Juin 1618. Il fut fait évêque d'Alguer en 1621. puis archevêque de Cagliari, dans la même isle de Sardaigne en 1626. où il mourut l'an 1640. âgé de 60. ans. On avoit racheté 121. captifs durant son administration.

XL. Gaspard Prieto, né à Burgos le 12. d'Août 1578. dans une famille illustre par sa noblesse, fut élu le 14. Mai 1622. étant provincial de Castille, après avoir professé la theologie dans les universités de Valladolid, de Tolede & de Salamanque; il fut fait évêque d'Alguer en 1626. viceroi & capitaine general des armées d'Espagne en Sardaigne; puis ayant été transferé à l'évêché d'Elne en 1634. il mourut à Perpignan le 30. Octobre 1637. avec la reputation d'un zelé defenseur des immunités ecclesiastiques & droits de l'église, d'un homme de paix, grand aumônier, & si severe à lui-même qu'il porta toûjours le cilice. Sous son generalat le P. Alfonse Gomez de Encinas, natif de Cuollar au diocese de Segovie, curé dans l'isle de Puna au Zuilly, y fut martyrisé le 23. Juin 1624. en haine de la religion par des Pirates Hollandois, qui lui ouvrirent le ventre. Ils en furent punis aussi-tôt; l'église qu'ils vouloient profaner étant tombée subitement, & les ayant enveloppés sous ses ruines. Le P. Etienne Muniera, nommé vicaire general apostolique de tout l'ordre par le pape Paul V. fut fait évêque de Cefalu en Sicile l'an 1622. où il mourut en 1631. On avoit racheté durant son tems 122. captifs.

XLI. Jean Cebrian, d'une noble famille de Perale, diocese de Tervel en Aragon, oncle des comtes de Fonclara, qualificateur de l'inquisition, prieur de Barcelone, puis provincial d'Aragon, fut élu le 22. Mai 1627. Il fit de nouvelles constitutions pour la reforme de son ordre, fut fait évêque d'Albaracin en 1632. puis de Tervel: enfin archevêque de Sarragosse en 1644. conseiller d'état, viceroi & capitaine general d'Aragon, & mourut le 27. Decembre 1662. Il fut si liberal envers les pauvres, que dans un seul jour de l'année 1651. il leur fit distribuer en aumônes de son propre argent une somme de cent mille livres: son attachement fut si grand pour l'infant Balthasar fils aîné du roi Philippe IV. mort en 1646. qu'il fit transporter son corps à ses propres dépens de Sarragosse, où il étoit mort à l'Escurial, sepulture des rois d'Espagne. Il fit bâtir le college de son ordre à Saragosse, nommé *de saint Pierre de Nolasque*. On avoit racheté sous son administration 300. personnes. De son tems les peres Jean Caudro d'Aragon, & Jean Traizos de Pampelune, furent si maltraités en Alger, qu'ils peuvent être regardés comme martyrs, quoiqu'ils revinssent en leur patrie; car ils n'y traînerent plus qu'une vie tres-languissante; & fleurirent aussi le pere Jean Perez de Roxas, natif de Cordouë, grand theologien & excellent prédicateur; on a de lui un volume de *Sermons* & quelques *opuscules*. Il avoit fait des *commentaires* sur le livre de Tobie, & un ouvrage sur l'*Immaculée* Mere de Dieu; mais sa mort arrivée à Rome, où il étoit procureur general, l'empêcha de les faire imprimer; Louis d'Aparicio son successeur à Rome, homme tres-habile, que les princes consulterent souvent, fut depuis provincial de Lima, & premier professeur de theologie en cette université: il l'avoit auparavant professée à Tolede: il fut aussi censeur de la foi, & grand directeur des ames: il laissa plusieurs volumes manuscrits, dont il n'y en a eu qu'un d'imprimé, qui a pour titre *de beatitudine Adami*; le pere Melchior Prieto, nommé à l'évêché de l'Assomption au Paraguay en 1627. il abdiqua depuis. Henriquez Almendares, évêque de Mechoacan, & Jerôme de Var, évêque de la Havane, moururent sous ce general. Le P. Louis Ximenés, natif de Cuença, fut fait en 1627. évêque d'Urgento dans la Poüille.

XLII. Didace Serrano, natif de Chillo dans la province de Grenade, provincial d'Aragon, fut élu le 4. Septembre 1632. & fut fait évêque de Solsone en 1636. puis de Segorbe en 1639. enfin de Guadix où il mourut. On délivra de son tems 323. captifs.

XLIII. Dalmace Sierra, natif de Barcelone, provincial d'Aragon, fut élu le 10. Mai 1636. fut nommé par le roi de France Louis XIII. évêque d'Urgel, dont sa majesté étoit alors en possession. Le pape Urbain VIII. sous son generalat, retarda ses bulles pour des raisons de politique, & le nomma évêque *in partibus* en 1641. Il mourut à Barcelone durant les troubles de Catalogne. Sous son generalat le P. Blaise Tineo, Castillan, fut fait Tremipolensim & abbé majeur de Ste Foy en 1637. Le P. François de saint Jacques, natif de Seville, surnommé *Bouche d'or*, mourut en sa ville natale le 13. Mars 1639. âgé de plus de 80. ans. Il est auteur de plusieurs ouvrages; fut un tres-excellent prédicateur, dont le pape Paul V. voulut entendre un sermon en langue espagnole un Jeudi Saint, & étoit alors procureur general de son ordre, en 1606. & fut vicaire general des provinces d'Italie, de Sicile, de Sardaigne & de France. Les rois Philippe II. & Philippe III. le députerent pour des affaires importantes auprès des papes Gregoire XIV. & Paul V. Le P. Jean Fulcomeri, fameux docteur scholastique & mystique, mourut sous son generalat, durant lequel on délivra 333. captifs.

XLIV. Marc Salmeron, natif de Bondio en Castille, provincial de Castille, fut élu le 7. Juin 1642. Il servit bien le roi Philippe IV. dont il étoit prédicateur dans les états de Valence, où il assista comme baron d'Algar, en qualité de general de son ordre. Ce monarque le nomma évêque de Truxillo au Perou après son generalat; mais à peine ses bulles furent-elles arrivées qu'il mourut à Madrit le 21. Janvier 1649. On a imprimé 4. volumes de ses œuvres. Sous son generalat, fleurit le P. Jean Perez de Munebrega Aragonois, grand theologien, docteur & professeur en l'université de Sarragosse, examinateur de cet archevêché, procureur general en cour de Rome, & vicaire general de l'ordre en Italie & Sicile. Il donna au public plusieurs opuscules: Joseph Gonzales, celebre docteur & professeur en l'université de Salamanque, fut fait évêque de Leon, puis de Placentra: & le P. Melchior Rodrigue de Torres, évêque de Rosse en Irlande, & suffragant de l'archevêché de Burgos en Castille, mourut sous son gouvernement, sous lequel on racheta 412. captifs.

XLV. Antoine Garus de Barbastro, docteur & professeur d'Huesca, provincial d'Aragon, fut élu le 30. Mai 1648. & mourut à Madrid au mois de Septembre 1651. Son corps étoit aussi flexible après sa mort que pendant sa vie; & 17. ans après on le trouva tout entier & sans aucune corruption, quoique dans un lieu tres-humide. Sous son generalat le P. Pierre Merino, docteur & professeur en l'université de Salamanque, puis provincial de Castille, mourut le 11. Decembre 1649. âgé de 73. ans, ayant refusé l'évêché de Valladolid dans les Indes, auquel il avoit été nommé en 1647. Les redemptions furent de 590. personnes.

XLVI. Alfonse de Soto-Major, natif de Carmone en Grenade, provincial d'Andalousie, fut élu le 30. Janvier 1652. fut fait archevêque d'Oristan en Sardaigne l'an 1657. d'où il fut transferé à l'évêché de Barcelone en 1663. où il mourut le 10. Juin 1682. âgé de 75. ans, ayant été long-tems president de la principauté de Catalogne. De son tems le P. Jean Molina, natif de Carenas en Aragon, & qui fut provincial de sa province, mourut à Saragosse en odeur de sainteté le 17. Decembre 1652. ayant fait des miracles pendant sa vie: le P. Gabriel Adazo Santander, Castillan, prédicateur du roi d'Espagne, fut fait en 1653. évêque de Bexavenensem ou Vexavenensis en Lombardie, puis en 1661. archevêque de Tarente ou d'Otrante. Il enseignoit la theologie morale dans l'université de Salamanque, & le P. François Buil, Sardaignois, celebre prédicateur du roi Philippe IV. fut créé la même année évêque d'Alguer en Sardaigne. Il y a des ouvrages de lui imprimés. On racheta durant ce generalat 516. personnes.

XLVII. Martin Allve, natif de Ponzana, diocese d'Huesca en Aragon, & provincial de sa province, fut élu le 4. Janvier 1658. & mourut à Sarragosse le 9. Juin de la même année. Sous son generalat les P. Didace de Prado & Marmol, professeur en l'université de Salamanque qui avoit été fait archevêque de Brindisi, au royaume de Naples l'an 1657. fut submergé près de Palamos, par une tempête arrivée le 21. Avril 1658. Martin d'Azevedo, premier professeur de theologie en l'université de Compostelle, fut fait évêque d'Urgento en 1658. & la même année il fut nommé évêque de Gallipoli; mais il mourut avant sa consecration; & le P. Didace Gatica, natif de Seville, provincial d'Andalousie, fut aussi créé dans cette année-là évêque d'Utique pour être suffragant de l'archevêque de Seville. Il a fait imprimer quelques ouvrages, entr'autres *de adventu Messiæ*.

XLVIII. Jean Asensio, natif de Gibraltar, docteur fameux en theologie, fameux prédicateur, & provincial d'Andalousie, fut élu le 15. Octobre 1658. gouverna pendant six ans, & fut fait évêque de Lugo en 1670. puis d'Avila, quoique malgré lui, en 1673. ensuite de Jaën. Il fut forcé par le pape Innocent XI. d'accepter la charge de president de Castille, & l'archevêché de Burgos; mais au bout de cinq ans, il obtint de grandes instances de retourner dans son église de Jaën, qu'il gouverna jusqu'à sa mort arrivée en 1692. De son tems le P. Alfonse Vasquez de Miranda, docteur de Salamanque, abbé de sainte Anastasie, qui avoit refusé l'évêché de Léon, mourut le 17. Janvier 1661. âgé de 75. ans. Il avoit été predicateur du roi Philippe IV. son conseiller dans le conseil d'Italie, & celui des Indes, & envoyé par sa majesté auprès du pape Urbain VIII. de l'empereur Ferdinand, de Sigismond roi de Pologne, & d'autres princes, & fut auteur de divers ouvrages qui ont été imprimés. Le P. Antoine Vigo fut créé en 1663. archevêque *in partibus*, & coadjuteur de l'archevêque de Lima; mais étant arrivé à Lima, il y mourut le jour même, qui avoit été marqué pour sa consecration. L'on compte 905. captifs retirés d'esclavage.

XLIX. Joseph Sanctuz, natif d'Almucasa en Valence, docteur & professeur royal en l'université de Valence; provincial de la même province, excellent prédicateur & censeur des propositions contre la foi, fut élu le 18. Octobre 1664. Après ses six années de generalat, il fut fait évêque de Segovie en 1672. puis archevêque de Tarragone en 1679. où il mourut le 26. Mars 1694. Sous son generalat le P. Jerôme de Valderas, natif de Valladolid, qui après avoir été deux fois provincial de Castille, avoit été fait evêque de Badajos en 1662. fut fait évêque de Jaën en 1667. où il mourut en odeur de sainteté vers l'an 1679. On délivra 697. captifs.

L. Pierre de Salazar, natif de Malaga, docteur de Salamanque, qualificateur de l'inquisition, & predicateur du roi, fut élu le 18. Octobre 1670. Il fut fait évêque de Salamanque en 1680. puis de Cordouë en 1686. la même année il fut fait cardinal, & mourut l'an 1700. Sous son generalat le P. Jean de la Calle, de Grenade, vicaire general du Perou, & de la nouvelle Espagne qui avoit été fait évêque de Truxillo dans le Perou en 1661. fut fait évêque d'Arichipa en 1674 où il mourut; Jean Coutreras, vicaire general de tout l'ordre, fut nommé évêque de Vicque en 1673. mais il mourut avant que d'être sacré; & Faustin de Cadas fut fait évêque de Paraguay aux Indes l'an 1674. On racheta 620. personnes.

LI. Sebastien de Velasco, natif de Pampelune, visiteur de la France, & provincial d'Aragon, fut élu le 18. Octobre 1676. & mourut à Pampelune le 25. Juillet 1682. près à être promû à l'épiscopat. Sous son generalat le P. Laurent Mayers-Caramuel, Castillan, dont les sermons sont imprimés, fut fait évêque de Castellamare au royaume de Naples en 1675. puis de Gayete au même royaume en 1680. où il mourut. Le P. André de Navar, Andalousien, visiteur general des provinces de France, fut promû en 1677. à l'évêché de Nicaragua, dans la nouvelle Espagne, & en 1682. à celui de Guatimala; le P. François Domonte fut sacré en 1679. évêque d'Hippone, pour être suffragant de l'archevêque de Seville; le P. Joseph Durand, enfant de la maison de Lima, dans les isles Philippines, fut consacré la même année coadjuteur de l'archevêque de Lima, & mourut pourvu de cet archevêché; & le P. Jean de Roxas, natif de Cuença, fameux directeur des ames à Madrid, dont il y a des ouvrages de spiritualité qui sont imprimés, fut fait evêque de Nicaragua en 1682. Les redemptions monterent à 1152. personnes.

LII. François-Antoine de Issasi & Guzman, natif de Madrid, predicateur du roi, provincial de Castille pour la seconde fois, fut élu le 23. Octobre 1682. mourut en sa ville natale le 23. Octobre 1685. On delivra 421. esclaves.

LIII. Joseph de Linas, procureur general en cour de Rome, vicaire general d'Italie, & provincial d'Aragon, qualificateur de l'inquisition, fut élu le 1. Juin 1686. fait archevêque de Tarragone l'an 1694. où il mourut en 1711. Le P. Balthazar Benavente de Salamanque, fut fait évêque de Potenza, au royaume de Naples en 1686. & il y mourut en odeur de sainteté. De son tems le P. Ferdinand Carrajol & Ribera, natif aussi de Salamanque, vicaire general des provinces du Perou & d'Italie, procureur general à Rome, fut promû la même année à l'archevêché de saint Domingue dans les Indes; le P. Sebastien de Pastrane, professeur en l'université de Lima, où il avoit pris l'habit, & provincial de cette province, fut fait évêque de Paraguay en 1687. le P. Emmanuel de la Torre, docteur & professeur dans l'université de

Complutte, & fameux predicateur, fut sacré à Rome le 24. Août 1688. archevêque de Lanciano, au royaume de Naples, où il mourut en odeur de sainteté avant 1695. Le P. Joseph Gonzalez, fameux docteur & professeur dans l'université de Salamanque, fut créé en 1687. évêque de Laon, puis évêque de Placentia en 1694. Le P. Emmanuel Torquemada, vicaire general du Perou, fut fait en 1690. évêque de Baruth, suffragant de l'évêque de Cordouë, & le P. Barthelemi Ribero, Portugais, procureur general en cour de Rome, vicaire general d'Italie, consulteur de la congregation des rites, fut fait en 1691. évêque de Nicotera en Calabre. On délivra 794. captifs.

LIV. Jean-Antoine de Velasco, natif de Madrid, provincial de Castille, fut élu le 25. Mai 1692. & mourut en odeur de sainteté le .... Fevrier 1697. Sous son generalat le P. Louis Diaz de Aux, provincial d'Aragon, qui avoit été fait évêque d'Alguer en Sardaigne l'an 1681. puis archevêque de Cagliari en 1686. mourut sous ce general. Le P. François Padilla, qui avoit été fait évêque de Portvic en 1683. fut élevé à celui de sainte Croix de la Sierra dans le Perou l'an 1693. Le P. François Pemades, Catalan, provincial d'Aragon, excellent theologien, & prédicateur, fut nommé à l'épiscopat d'Alguer en 1694. mais il abdiqua. Le P. Marc de Ostos, exprovincial d'Andalousie, & definiteur general de la province d'Aragon, prédicateur du roi, & qualificateur au tribunal de l'inquisition generale, puis évêque de Salerne, mourut le 19. Novembre 1695.

LV. Jean Navarro, natif de Calatajud en Aragon, fut élu le 10. Mai 1697. & après ses six années fut fait evêque d'Albaracin en Aragon par la nomination du roi d'Espagne Philippe V. L'esperance d'un meilleur évêché, qu'il ne voyoit pas rempli, lui fit quitter au bout de deux ou trois ans le parti de son souverain & de son bienfaicteur, & il s'en alla à Barcelone trouver l'archiduc qui le nomma dans la suite à l'archevêché de Saragosse fort inutilement, puisque le roi Catholique redevint bientôt maître de cette place: cela broüilla ce prelat avec le chapitre d'Albaracin qui ne voulut plus le recevoir. Le P. Bernard Carignena, vicaire general de Rome, fut fait sous ce general archevêque de Cagliari en Serdagne.

LVI. Joseph Montel de Porres, natif de Madrid, fut élu le ..... 1703. & fut 9. ans general, le pape à cause des guerres ayant prorogé par des bulles la convocation du chapitre general. Sous ce general le P. ...... Solis, fut fait évêque de Lerida, & en 1701. son grand merite & son attachement pour le roi Philippe V. meriterent que ce monarque le nommât à l'évêché de Siguença.

LVII. Pantaleon de Guarcia, Aragonois, & provincial de sa province, fut élu le 14. Mai 1712.

LVIII. Joseph Pereto, provincial d'Andalousie, fut élu general de Saragosse le 4. Juin 1718. & nommé évêque d'Almena, au commencement de 1723.

LIX. Gabriel Balbastro, de la province de Valence, fut élu general à Madrid le 16. Octobre 1723.

MERCY (François) general de l'armée du duc de Baviere, connu sous le nom de baron de Mercy, étoit natif de Longwy en Lorraine. Il s'avança par sa bravoure de degré en degré dans les charges militaires, & devint general des troupes du duc de Baviere, pendant les guerres d'Allemagne. Il prit Rotweil l'an 1643 assiegea ensuite Uberling, qui se rendit; & soûmit de même quelques autres places. Sa reputation s'augmenta en 1644. par la prise de Fribourg, où son frere Gaspard de Mercy fut tué; mais peu après il perdit la bataille donnée près de la même ville de Fribourg, & fut blessé en combattant à celle de Nortlingue le 3. Août 1645. & mourut de ses blessures: il s'étoit signalé à celle de Mariendal & ailleurs. * Thuldenus, *hist. nost. temp. lib.* 6. Relation de la bataille de Nortlingue. Puffendorf. *in histor. Suecica, &c.*

De cette maison étoit N. comte de Mercy, qui fut fait en 1708. lieutenant general des armées de l'empereur, qu'il servit en diverses occasions, & commandoit des corps séparés. En 1709. il en conduisoit un de près de 8000. hommes, à la tête desquels il passa le Rhin sur les terres de Basle. Son dessein étoit de penetrer en Franche-Comté, afin de se joindre à un corps de troupes de Savoye, qui devoient passer par la haute Bourgogne; mais le comte de Bourg, lieutenant general, & depuis maréchal de France, étant arrivé de ce côté-là, tomba sur le comte de Mercy, & quoique moins fort que lui, il le défit entierement à Rhumersheim le 26. Août. Un des generaux Allemands fut tué; & le comte de Mercy, qui fut blessé en cette occasion, eut bien de la peine à repasser le Rhin, pour se sauver avec tres-peu de cavaliers: sa cassette, qui contenoit tous ses papiers & instructions, tomba au pouvoir du vainqueur. * *Memoires du tems.*

MERDIN, ville de Turquie en Asie. Elle est dans le Diarbekir près du tigre, environ à quinze lieuës de Mosul vers le nord. Il y a dans Merdin le siege d'un archevêché. * Maty, *diction.*

MERE, ville avec marché dans le comté de Wilt en Angleterre. Elle est capitale de son canton. * *diction. Angl.*

MERE DE DIEU, nom d'un ordre de chevalerie institué en 1233. & confirmé par le pape Urbain IV. en 1262. qui le mit sous la regle de saint Dominique. Les chevaliers portoient une soutanne blanche, & sur l'estomac une croix patée de rouge, avec deux étoiles en chef, de même couleur, & par-dessus la soutane un manteau gris cendré. Leur profession étoit d'avoir un soin particulier des veuves & des orphelins, & de mettre la paix dans les familles desunies. Ils obéïssoient à un grand-maître; mais ils n'avoient point de maison pour y vivre en commun, chacun demeurant en sa maison avec sa famille: c'est pourquoi on les appelloit par dérision, *les freres de la joye.* * André Favin, *theatre d'honneur & de chevalerie.*

MEREC, petite ville du duché de Lithuanie. Elle est dans la Polesie à l'embouchure du Merecz dans le Niemen, & à onze lieuës au-dessous de Grodno. Ce lieu est dans une situation fort agreable, & est orné d'un magnifique château, dans lequel Uladislas IV. roi de Pologne mourut l'an 1648. * Maty, *diction.*

MERED, fils d'Esdras de la tribu de Juda. On peut voir ses descendans. I. *Paralip. IV.* 17.

MEREDITHUS HANMER, docteur en theologie, *voyez* HANMER.

MEREMOTH, fils d'*Urie* sacrificateur, après qu'Esdras & les autres Juifs furent de retour à Jerusalem de la captivité de Babylone; on lui mit entre les mains les tresors & les vaisseaux sacrés du temple. * 1. *Esdras* VIII. 33.

MEREMOTH ou MARIMUTH, Israëlite des enfans de Bani de la tribu de Levi, fut un de ceux qui furent obligés de renvoyer leurs femmes après la captivité de Babylone, parce qu'elles n'étoient pas Juives. * 1. *Esdras* X. 36.

MERES ou MARES, étoit un des ministres de la cour d'Assuerus, que ce Prince consulta pour sçavoir comment il devoit traiter la reine Vasti, qui avoit refusé de venir à son festin. * *Esther, l.* 14.

MERI (de) poëte, *cherchez* HUON DE MERI.

MERIBBAAL, fils de *Jonathan*, & petit-fils de *Saul* premier roi d'Israël. Il eut un fils appellé *Micha*, dont on peut voir les enfans. * I. *Paralip.* VIII. 34. 35.

MERICI, Anglois, *voyez* ANGELE.

MERIDA, *Emerida Augusta*, ville d'Espagne dans la Castille Neuve sur la Guadiana, entre Badajoz & Medelin, a été tres-considerable, & est aujourdhui presque ruinée. Son siege metropolitain fut transferé par Calixte II. l'an 1124. à saint Jacques de Compostelle en Galice. Les Mores étoient maîtres de Merida, d'où on les chassa l'an 1230. ensuite de quoi on confia la défense de cette ville aux chevaliers de saint Jacques de l'épée. Elle a été legerement fortifiée pendant les guerres du XVII. siecle contre les Portugais. Il y a un château, & on y admire les restes de la magnificence des anciens, un arc de triomphe, des acqueducs, &c. * Ambrosius Morales, *antig. de las Ciudadas, de España*, Mariana, *hist. de l'Espagne.* Nonius, &c.

CONCILE DE MERIDA.

Douze prelats d'Espagne, qui avoient à leur tête le metropolitain Proficius, assemblerent l'an 666. de J. C. &

& 704. de l'ere d'Espagne, le concile de Merida dans l'église, dite *de Jerusalem*, l'an 18. du regne de Recefwinthe. Les decrets de ce synode sont exprimés en dix-sept chapitres, que nous avons dans le sixiéme tome des conciles.

MERIDA, ville & évêché de l'Amerique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, ou Mexique, & dans la province de Jucatan, a reçu ce nom, à cause des anciens edifices qu'on y a trouvés semblables à ceux de Merida en Espagne. Elle est située vers le golfe de Mexico. * Bernardin de Lizana, *hist. de la prov. de Jucatan.*

MERIDIEN, cercle de la sphere, qui passe du midi au septentrion, montre que tous les peuples qui sont sous ce cercle, ont le soleil à son midi en même tems. Les geographes se servent des meridiens pour marquer les longitudes, c'est-à-dire, combien un lieu est plus oriental ou plus occidental qu'un autre, prenant la longueur du monde de l'orient à l'occident. Afin d'avoir un terme fixe, ils établissent un premier meridien, d'où ils commencent à compter les longitudes, en tirant de l'occident à l'orient. La plûpart des geographes ont choisi les isles Canaries, à l'occident de l'Afrique, pour y établir le premier meridien. Les Hollandois le font passer par l'isle de Tenerife, & le Cap Verd: & les François par l'extrêmité occidentale de l'isle de Fer, qui est plus à l'occident, comme a fait Ptolomée: ce qui fait une difference de deux degrés, 44. minutes. Les Portugais ont établi leur premier meridien, environ à dix degrés au-delà, le faisant passer par la Tercere, une des isles Açores vers l'Amerique. Ils se fondent sur ce que l'aiguille aimantée, qui varie & decline presque par tout ailleurs, n'a point de variation dans l'isle de Tercere, mais se tourne directement au nord. Ceux qui lisent les relations des voyages, doivent prendre garde à la diversité de ces premiers meridiens, pour juger de la longitude qui y est marquée, & sçavoir quelle est la distance des lieux à l'égard de l'orient & de l'occident. Quant au premier meridien, mis par les Portugais à l'isle de Tercere, il est bon d'ajouter ici une raison, sur laquelle on dit qu'ils se déterminerent à choisir cette isle. Après les premieres découvertes des Indes & de l'Amerique, vers la fin du XV. siecle, Ferdinand V. roi de Castille, & Jean II. roi de Portugal, firent un traité, par lequel il fut arrêté qu'ils joüiroient de leurs nouvelles conquêtes chacun dans un hemisphere; sçavoir les Portugais dans l'ancien continent; & les Espagnols dans le nouveau: de sorte que ceux-ci prendroient leur route vers l'occident pour passer à l'Amerique; & ceux-là vers l'orient pour aller aux Indes; commençant au premier meridien, fixé à l'isle de Fer, la plus occidentale des Canaries. Ce traité fut confirmé par le pape Alexandre VI. à la charge qu'ils travailleroient à y établir la religion Catholique. Neanmoins quelque tems après, les Portugais souhaitant d'avoir quelque part dans l'Amerique, se plaignirent de ce partage, & voulurent que le premier meridien fût placé à l'isle de Tercere: ce qui leur donna lieu de faire la conquête du Bresil; mais ce changement de meridien leur ôta le droit sur les Philippines & les Moluques, qui étoient sans contestation dans leur hemisphere, en gardant le premier meridien de Ptolomée. D'autres disent que Magellan, mécontent du roi de Portugal, se retira auprès de Charles-*Quint*, roi d'Espagne, auquel il persuada de se rendre maître des Moluques, qui étoient, disoit-il, dans le partage des Espagnols, en avançant le premier meridien vers l'occident, jusques à l'isle de Tercere, où il devoit être, selon lui, parce que l'aiguille de la boussole regarde directement le septentrion en cet endroit, sans decliner, ni vers l'orient, ni vers l'occident. * Hornius, *ord. imper. Memoires Sçavans.*

MERILLE (Edmond) jurisconsulte celebre & professeur en droit dans l'université de Bourges, étoit natif de Troye en Champagne, & a passé pour un des plus sçavans jurisconsultes du XVII. siecle. Outre divers ouvrages de jurisprudence, il a fait des remarques de critique sur l'histoire de la passion. M. le chancelier d'Aguesseau a quelques ouvrages manuscrits de Merille: M. Eusebe de Lauriere celebre avocat en a aussi. Merille mourut en 1647. âgé de 68. ans.

MERILO (Foucaud, ou Foulques, seigneur de) fut fait maréchal de France en 1302. L'année suivante étant en garnison à Tournay, il défit quelques troupes Flamandes qui étoient sorties de la ville de Lille, & en fit plusieurs prisonnieres. Le Roi lui fit quelques dons en 1304. & en 1307. Il fut envoyé en Lyonois en 1310. à Vienne en 1311. & étoit en l'armée de Flandres en 1311. Mais nous ne sçavons rien de ses ancêtres ni de sa posterité, sinon que FOULQUES de Merle chevalier, servoit en Poitou, & fut reçu à Fougeres le 11. Août 1353. avec deux autres chevaliers, & trois écuyers; & qu'*Isabelle* de Merle fut mere de *Guy* de Briouse, qui fut maintenu par lettres du 5. Avril 1359. en la possession de la terre de Balon, donnée en 1306. au maréchal de Merle, predecesseur de ladite *Isabelle*. * Le P. Anselme, *hist. des grands offic.*

MERINDOL, bourg qui servoit de retraite aux Vaudois, situé sur les frontieres du comté Venaissin en Provence. Ces heretiques s'étoient aussi depuis long-tems établis dans le bourg de Cabriere, au même comté, & en quelques bourgades aux environs de ces deux lieux. Là ils s'étoient extrêmement multipliés, professant ouvertement l'heresie qu'ils tenoient de leurs ancêtres. Lorsque les nouveaux reformateurs parurent en France, il embrasserent aussi ce parti; ce qui obligea le roi François I. de faire un édit fort rigoureux contre eux l'an 1535. Mais ils prirent les armes, & après avoir ravagé tout le plat pays, ils se saisirent des châteaux & des lieux forts dans les montagnes & dans les bois, pour s'y défendre contre la justice, si l'on entreprenoit d'executer contre eux l'édit du roi. Alors ce prince ordonna coup sur coup au parlement d'Aix, de proceder incessamment contre eux, de punir rigoureusement les coupables, de ruiner tous les lieux où ils s'étoient fortifiés, & d'exterminer cette secte. Sur quoi le parlement rendit le 18. Novembre 1540. un arrêt fort severe, par lequel il condamnoit par contumace dix-neuf de ces heretiques à être brûlés, & ordonnoit que toutes les maisons de Merindol, qui étoient remplies d'heretiques, fussent entierement démolies, aussi-bien que tous les châteaux & tous les forts qu'ils occupoient. Ceux-ci étant resolus de se bien défendre, le roi fit expedier des lettres patentes en Fevrier 1542. par lesquelles il pardonnoit à tous les rebelles, pourvû qu'ils abjurassent leurs erreurs; à faute dequoi il ordonnoit à tous ses officiers, & aux gens de guerre, de prêter main forte à la cour pour l'execution de ses arrêts. En même tems il ordonna au comte de Grignan, son Lieutenant en Provence, d'assembler toutes ses forces pour tailler en pieces ces revoltés, s'ils ne vouloient renoncer à leur heresie. Mais bien loin de se soûmettre, ils coururent toute la Provence, renversant les autels, brisant les images, & brûlant les Crucifix, & s'assemblerent même jusqu'au nombre de seize mille, à dessein de surprendre Marseille. Alors le roi fit expedier de nouvelles lettres patentes l'an 1545. par lesquelles il ordonna à la cour d'executer son arrêt sans aucun retardement; & au comte de Grignan, de faire des levées de gens de guerre, d'assembler le ban & l'arriere-ban, & les gens de ses ordonnances, s'il en étoit besoin, pour faire rendre obeïssance au roi & à la justice, & pour netoyer la Provence de ces heretiques.

Le premier president Jean Meynier, baron d'Oppede, ayant résolu d'executer l'arrêt, dont son predecesseur, le celebre Chassanée avoit toûjours empêché l'execution, confera avec le capitaine Paulin, si fameux sous le nom de *baron de la Garde*, qui promit de l'assister des troupes qu'il avoit amenées de Piemont, pour la guerre qu'on avoit contre les Anglois. Ensuite le parlement, toutes les chambres assemblées, nomma trois commissaires, qui furent le second president, & deux conseillers, avec l'avocat general Guillaume Guerin. Le premier president d'Oppede, comme lieutenant de roi en l'absence du comte de Grignan, se mit à la tête des troupes, & alla chercher ces rebelles. Ceux qui étoient dans les bourgades, se sauverent dans les bois & dans les rochers inaccessibles, & ne laisserent que des vieillards, des infirmes, des femmes & des enfans que l'on fit passer impitoyablement au fil de l'épée; ensuite de quoi on

mit le feu aux maisons. On fut de-là à Merindol, où n'ayant trouvé personne, on brûla toutes les maisons, après les avoir pillées. L'armée se joignit aux troupes du vice-legat d'Avignon, commandées par son lieutenant, qui avoit amené du canon pour assieger Cabrieres. Les Vaudois se rendirent dès le second jour, & une trentaine des plus coupables furent executés. Après quoi le president se retira avec toutes ces troupes à Cavaillon, & donna ordre à quelques gentilshommes de sa suite, de retirer d'entre les femmes & les enfans que l'on avoit enfermés dans l'église, tous ceux qu'ils pourroient disposer à embrasser la religion Catholique, ce qu'ils firent. Mais dès le lendemain le commandant des troupes d'Avignon fit inhumainement massacrer, non seulement les hommes qu'on avoit enfermés dans le château, mais aussi tout ce qui restoit de femmes dans l'église, pour executer la sentence d'Avignon, qui portoit qu'on feroit main-basse sur tout ce que l'on trouveroit dans Cabrieres, & que le lieu seroit rasé pour en abolir la memoire. Ceux de l'armée de Provence, qui n'avoient pas eu de part au pillage de Cabrieres, déchargerent leur fureur sur les lieux de Muz & de la côte, où ils firent à peu près ce que l'on avoit fait à Cabrieres. Le reste de ces miserables Vaudois, qui s'étoient sauvés dans les bois, y moururent presque tous de faim, à la reserve des plus robustes qui se retirerent à Geneve, & dans les cantons Protestans. Enfin, par une exacte supputation qu'on en fit, il se trouva qu'environ trois mille personnes perirent en cette occasion; que six cens hommes des plus forts furent envoyés aux galeres par le baron de la Garde; & qu'il y eut neuf cens maisons brûlées en vingt-quatre villages de Provence. Le roi François I. recommanda peu de tems avant sa mort à son fils Henri II. de faire examiner l'affaire de Merindol, & d'avoir grand soin qu'on en fit justice. Ce prince étant parvenu à la couronne, donna des Juges aux parties qui se plaignoient du pillage, & de l'incendie de leurs châteaux, & des maisons que les troupes avoient ruinées; & pour venir plus promptement à la discussion de cette affaire, ordonna par ses lettres patentes du 17. Mars 1551. qu'elle fût jugée par le parlement de Paris. *Voyez* OPPEDE. * Maimbourg, *hist. du calv.*

MERINO (Etienne-Gabriel) cardinal, archevêque de Bari, né à Jaën, ville d'Espagne, d'une famille obscure, s'éleva par son adresse à la cour de Ferdinand & d'Isabelle, roi d'Espagne, & à celle des papes Jules II. & Leon X. qui lui procura l'évêché de Leon en Espagne. Merino, qui étoit déja archevêque de Bari, fut ensuite évêque de Jaën, sa patrie, puis patriarche des Indes. Le pape Adrien VI. l'envoya l'an 1522. legat en France, pour y travailler à la paix, entre le roi François I. & l'empereur Charles V. Quoiqu'il n'eût pas réüssi dans cette negociation, il s'acquit pourtant beaucoup d'estime auprès de l'empereur, qui l'employa en diverses affaires importantes, & lui procura le chapeau de cardinal l'an 1533. Ce prélat mourut le 28. Juillet de l'an 1535. à Rome, où l'on voit son tombeau & son épitaphe dans l'église de saint Jacques des Espagnols. * Paul Jove, *hist. l.* 31. Ughel, *Ital. sacr.* Aubery, &c.

MERINS, nom de la cinquiéme race des rois de Fez en Afrique, qui commença à regner l'an 1010. Muhamed-Enazar, roi de Fez, avoit laissé dix fils qui se ruinerent par leurs dissensions, & donnerent occasion aux gouverneurs des provinces d'y usurper une puissance souveraine. Pendant ces desordres, les Merins chasserent les Almohades du royaume de Fez, qu'ils posséderent jusqu'en 1420. Ils se contenterent d'abord du titre de prince, & ne prirent celui de roi qu'en 1269. Hascenes, chef, ayant tué le dernier de cette famille, usurpa l'autorité royale pendant une année, & fut déthrôné par les Oatassens. * Hornius, *orb. imperial.*

MERIONES, prince Grec fils de *Molus* & de *Melphis*, & l'un des amans d'Helene, mena vingt vaisseaux à la guerre de Troye. Il étoit de Crete, & conduisoit le chariot d'Idomenée, roi de cette isle: ce qui ne l'empêcha pas de signaler sa valeur dans les occasions. * Hygin, *fab.* 97. & 114. Dictys de *Crete*.

MERIONETH, en latin *Mervinia* & *Marionetha*, province d'Angleterre dans la principauté de Galles, avec titre de comté, faisoit autrefois partie du pays des anciens Ordovices. Cette province, dans la Nortwalle, s'étend le long de la mer d'Irlande, près des comtés de Montgommeri, de Caërnavan & de Bimbigh. La ville capitale est Harlech, les autres sont, Bala, Bolgelhe, Barmouth, &c. * Camden. Sanson.

MERIS, lac d'Egypte, *voyez* MOERIS.

MERKEDONIUS ou MERCEDONIUS, mois intercalaire, que l'on ajoûtoit de deux en deux ans, entre le 23. & le 24. de Février (*inter terminalia & regifugium*) étoit composé de deux épactes, c'est à-dire, des onze jours, dont le cours annuel du soleil surpasse l'année lunaire de douze lunaisons; parce que l'année solaire est de 365. jours & 6. heures; tous les quatre ans on faisoit le mois Merkedonius, de vingt trois jours, ajoûtant un jour formé de ces vingt quatre heures. On croit que le roi Numa institua ce mois intercalaire, pour ajuster en quelque façon l'année du soleil à celle de la lune. Quelques-uns neanmoins en attribuent l'invention à Tullus Hostilius, successeur de Numa; & d'autres aux decemvirs, qui, en composant les loix des douze tables, établirent aussi cette façon d'inserer ce mois, qui dura depuis ce tems-là, jusqu'à la réforme faite par Jules-Cesar. *Voyez* ANNE E JULIENNE. * Plutarque, *dans la vie de Numa.* Petau, *de doct. temp.*

MERLIN (Ambroise) Anglois, prétendu magicien, dont on a dit des choses surprenantes, vivoit sur la fin du V. siecle, vers l'an 480. Presque tous les auteurs Anglois ont écrit qu'il avoit eté engendré d'un incube, qui avoit commerce avec la fille d'un roi, religieuse à Caër-Merlin. On ajoûte qu'il étudia sous Telesinus; qu'il devint un des plus excellens philosophes & mathematiciens de son tems, & qu'il fut honoré de l'amitié & de la confidence de quatre rois; mais on veut qu'il se soit deshonoré par la magie, dont il faisoit profession; qu'il ait transporté, d'Irlande en Angleterre, de grands rochers, qu'on y voit en pyramide, près de Salisburi; & qu'il ait prédit la mort de quelques rois. On lui attribuë aussi des livres de propheties; un traité contre les magiciens du roi Vortigernes; d'autres pieces de la même façon, qu'on trouve dans les bibliotheques d'Angleterre. Geofroi de Montmouth a traduit un traité de cet auteur, qu'il a mis dans son histoire; & s'est attiré la raillerie de Polydore Virgile, & de quelques autres, qui se moquent de la credulité avec laquelle il a donné dans ses fables. Alain des Isles, l'un des plus doctes personnages de son tems, s'est amusé à éclaircir par ses commentaires, les propheties attribuées à Merlin. * Leland. Balæus, & Pitseus, *de script. Angl.* Polydore Virgile, *de reb. Angl. in proœm. l.* 5. Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie, c.* 16. *&c.*

MERLIN (Jacques) du diocese de Limoges, docteur en theologie de la faculté de Paris, fut quelque-tems curé de la paroisse de Montmartre, & puis chanoine de Notre-Dame de Paris. On le choisit l'an 1525. pour remplir la place de grand penitencier. Son zele l'emporta à déclamer contre les personnes de la cour, soupçonnées de favoriser les nouveaux sentimens. Le roi François I. prévenu contre lui, le fit arrêter prisonnier dans le château du Louvre, le 9. Avril de l'an 1527. & il n'en sortit que deux ans après, à la priere des chanoines de Paris; ce ne fut neanmoins que pour aller en exil à Nantes, peine à laquelle il fut condamné par les commissaires que le roi lui donna. L'église de Paris écrivit une lettre de recommandation en sa faveur à l'église de Nantes; enfin le roi s'étant appaisé, lui permit, au mois de Juin de l'an 1530. de revenir à Paris. Après son retour il fut honoré de la qualité de grand-vicaire de l'évêque de Paris, & fait curé & archiprêtre de la Magdelaine. Il mourut le 26. Septembre de l'an 1541. dans le college de Navarre, & fut enterré dans l'église de Notre-Dame. Merlin est le premier qui en donnant les ouvrages d'Origene au public, ait entrepris de le défendre des erreurs qu'on lui imputoit, par une apologie qu'il a mise à la tête de l'édition des œuvres de ce pere en 1512. Il est encore le premier qui ait entrepris de donner une collection de tous les conciles. Il y en a trois éditions; la premiere à Paris, en 1524. la seconde à Cologne, en 1530. & la troisiéme à Paris en

1535. Il a aussi donné les œuvres de Richard de saint-Victor, imprimées à Paris, en 1518. celles de Pierre de Blois, imprimées aussi à Paris, en 1519. & celles de Durand de saint-Pourçain, en 1515. Il y a encore six homelies de Merlin sur ces paroles de l'évangile : *l'ange Gabriel fut envoyé à une vierge, &c.* imprimées à Paris en 1538. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVI siecle.*

MERLIN COCCAIE, *cherchez* FOLENGIO (Theophile.)

MERLINO (Francisco) president de Naples, marquis de Ramont, & chevalier de saint Jacques, étoit natif de Sansevero dans la Poüille, & s'éleva par son sçavoir, aux premieres charges de la robe. Après avoir servi avec beaucoup d'honneur dans les principales provinces du royaume de Naples, il fut appellé dans la capitale de cet état, & y mourut le 6. Septembre de l'an 1650. Il a composé deux volumes de controverses de droit. * *Voyez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres de Lorenzo Crasso.

MERLON, connu sous le nom de JACOBUS MERLONUS HORSTIUS, curé de Cologne, natif de Horst dans le pays de Gueldre, étoit fort sçavant & tres-zelé pour le salut des ames, exercice auquel il s'employa durant plus de vingt ans. Il mourut au mois de Mars de l'an 1644. âgé de 47. ans, après avoir publié les œuvres de saint Bernard, qu'il recueillit avec grand soin. Nous avons de lui; *paradisus animæ Christianæ; aphorismi eucharistici, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. III. imag. illust. c. 2.*

MERMAN (Arnoul) religieux de l'ordre de S. François dans le XVI. siecle, se distingua dans les Pays-Bas, par son sçavoir, & par le zele avec lequel il s'opposa à la doctrine des Novateurs. Nous avons de lui divers ouvrages qu'il composa sur ce sujet; entr'autres, une chronologie de la conversion des nations, sous ce titre, *theatrum conversionis gentium*; un traité des rogations & des pelerinages; de la croix; de la veneration des reliques; de la confession auriculaire; de la penitence publique, &c. Merman merita les premieres charges dans les monasteres de son ordre dans le Pays-Bas, & mourut de peste à Louvain le 4. Septembre de l'an 1578. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Ghilini, &c.

MERMEROE', capitaine Persan, qui avoit passé sa jeunesse dans les travaux de la guerre, se voyant réduit en sa vieillesse dans un état à ne pouvoir marcher, ni se servir de ses bras, se faisoit porter en litiere, au milieu des troupes, pour les animer par ses conseils & par son exemple. Après sa mort ses parens exposerent son corps en pleine campagne, sans autre sepulture, persuadés suivant la superstition extravagante du pays, qu'ayant vécu comme il avoit fait en homme de bien, il ne manqueroit pas d'être dévoré par les chiens ou par les bêtes feroces : ce qui étoit parmi eux la marque la plus infaillible de leur predestination : au contraire les Perses croyoient que les morts, dont les cadavres n'étoient point mangés par les bêtes, étoient tombés dans la puissance des démons; & c'étoient ceux-là dont les parens déploroient la destinée. * Agathias, *de bello Gothorum*, *l. 2.*

MERMNADES, dynastie, ou race des rois des Lydiens, *voyez* LYDIE.

MERNIS, que les Latins nomment *Marnia* & *Mernia*, comté dans la partie septentrionale du royaume d'Ecosse. Ses villes sont, Dumnotir, Fordon, Coüi, Barbi, &c.

MEROB ou MEROBE E, fille aînée de Saül, fut promise par ce roi à celui qui tuëroit Goliath. David eut cet avantage; mais Saül lui manqua de parole, & la donna à Hadriel de Molath. Cette femme eut cinq fils que David livra aux Gabaonites pour être crucifiés. * I. *des Rois*, *c.* 14. & 18. *II. des Rois*, 21.

MEROCH, ville à l'extremité de la Galilée-Superieure, du côté de l'occident dans la tribu d'Aser. * Josephe, *l.* 3. *belli Judaic. c.* 2.

MEROCLES, évêque de Milan, assista au concile de Rome tenu l'an 313. contre les Donatistes, sous le pape Miltiade. Quelques-uns ont crû que c'est celui qui est appellé *Marc* dans la lettre de Constantin à ce pape; mais ce n'est pas un fait certain. Il assista encore au concile d'Arles l'an 314. Saint Ambroise en parle comme d'un des plus saints & des plus celebres entre ses prédecesseurs. Ennode lui donne le titre de *confesseur*. Quelques-uns lui ont attribué une épigramme sur une église, qu'on prétend qu'il avoit bâtie en l'honneur de saint Anathalon, disciple de saint Barnabé, que l'on fait premier évêque de Milan; mais il y a bien de l'apparence que c'est une piece supposée. On trouve dans les monumens anciens, qu'il mourut le 30. Novembre, & qu'il fut enterré dans la basilique Portienne; cependant le martyrologe Romain place sa fête au 3. de Decembre. * Optat. *l.* 1. *epist. concilii Arelat.* 1. Ambros. *serm.* 1. Ennod. *Vita Epiphanii.* Mabillon, *itiner. Italic.* Baillet, *vies des Saints*, *mois de Decembre.*

MERODACH ou BERODACH BALADAN, roi de Babylone, le même que le canon de Ptolomée nomme *Mardocempade* & l'un des descendans de Baladan ou Nabonassar roi de Babylone, monta sur le trhône après Jugæus, ou Ilæus l'an du monde 3314. & 721. avant Jesus-Christ. Ce prince envoya à Ezechias, roi de Juda, des ambassadeurs, avec de riches presens, pour se réjoüir avec lui de sa santé, & peut-être aussi pour s'informer plus particulierement d'un prodige qui venoit d'arriver en Judée. C'étoit ce miracle fameux que fit le prophete Isaïe, de faire retrograder l'ombre du soleil de dix lignes dans l'horloge d'Achas. Ce ne fut point Merodach, mais Asarhaddon, souverain en même-tems de Ninive & de Babylone, qui fit prisonnier Manassés, roi de Juda, & le mena chargé de chaines à Babylone. Le regne de Merodach fut de 12. ans.

☞ Les chronologistes ne sont pas d'accord sur tout ce qui regarde ce roi de Babylone, parce que quelques-uns le font pere ou ayeul de Nabuchodonosor *le Grand*, qui étoit de la race des rois de Ninive, & posseda les deux monarchies : ce qui n'est aucunement conforme à la verité; car ce Merodach Baladan, après avoir regné 12. ans, eut Arkianus pour successeur, & quatre autres rois, dont le dernier, Mesessimordakus fut vaincu par Asarhaddon, ou Esarchaddon, qui détruisit l'empire de Babylone, & réünit les empires de Babylone & de Ninive en un seul, qui fut nommé l'*empire des Assyriens.* Il eut pour successeurs, Saosduchin & Chiniladanus, autrement Sarao, dernier roi de Ninive; mais Nabopolassar rétablit le royaume de Babylone, & son fils Nabuchodonosor détruisit entierement le royaume de Ninive, dont Chiniladan fut le dernier roi. *Voyez* ASSYRIE. * IV. *des Rois*, *c.* 18. & 20. *Isaïe*, *c.* 39. Ptolomée, *l.* 4. *Almagest. c.* 6. & 8. Euseb. *in chron.* & *l.* 9. *prap. evang.* Scaliger, *l.* 5. *emend. temp.* Tirinus, *in chron. sacr. c.* 34 Genebrard, *l.* 1. *chron.* Bellarmin, *l.* 1. *de verbo Dei*, *c.* 12. Torniel, *A. M.* 3302. *num.* 1. & 2. 3306. *n.* 4. 3324. *n.* 3. &c. Salian & Sponde, *in annal. vet. testam.* Gordon, *in chron.* Lange, *l.* 2. *de arm. Christ.* Petau, *l.* 9. *de doct. temp. c.* 52. & *part. II. ration. l.* 4. Riccioli, *chron. reformat. l.* 5. *c.* 6. *n.* 1. & 2. Mercator. Codoman. Functius. M. Du Pin, *biblioth. des histor. prof.*

MEROE', isle de la haute Ethiopie dans le Nil, selon les anciens, est une peninsule, qui s'étend depuis le 12. jusqu'au 13. dégré de latitude, & qui a 50. lieuës de tour, & non pas 100. comme le veulent quelques geographes. C'est le royaume de Coïam d'aujourd hui, suivant le calcul exact du patriarche Alfonso-Mendés, & du pere Manuel d'Almeïda, qui ont vécu plusieurs années en Ethiopie. Le Nil ne se divise point en deux bras dans l'Ethiopie, comme l'ont crû les anciens; mais le royaume de Coïam ou Meroé, est le lieu de son origine. D'ailleurs ce fleuve est different du Tacazé : tous deux naissent en differens endroits, & parcourent separés l'un de l'autre, la distance d'environ soixante lieuës.* Pline, *l.* 6. Strabon, *l.* 17. Almeïda, *histoire d'Ethiopie.*

MEROFLEDE, *cherchez* MIREFLEUR.

MEROM, il est parlé des eaux de Merom, dans Josué XI. 5. Ce fut près de ces eaux, que vinrent camper Jabin roi d'Azor & ses alliés, pour combattre les Israëlites, & où Josué les défit entierement.

MEROPE l'une des Pleïades, étoit fille d'Atlas & de Pleïone. Ovide en fait mention dans le 4. *livre des fastes*, & ailleurs. Cette étoile est assez obscure; & les anciens ont feint que ce fut pour avoir été l'unique entre les Pleïades qui épousa un homme mortel, sçavoir, Sisy-

phe. Ses sœurs avoient eu l'avantage d'avoir des dieux pour maris.

MEROPIUS, Tyrien, voyagea dans les Indes, *voyez* INDE.

MEROPIUS, *voyez* FRUMENCE.

MEROPS, un des geans qui voulurent chasser les dieux du ciel; mais ce nom doit plûtôt être donné à ceux qui aiderent à construire la tour de Babel, à cause de la confusion des langues qui y survint, puisque *Merops* vient du grec μείζειν, *dividere*, & d'ὄψ *vox*, *la voix*, *la parole*.

MEROS, montagne des Indes, entre les fleuves Indus & Cophes, au pied de laquelle, Bacchus étant allé dans les Indes, bâtit la ville de Nyse, d'où l'on croit qu'est venuë la fable, que Bacchus étoit né de la cuisse de Jupiter; parce que *Meros* μηρὸς en grec, signifie *cuisse*, * Plin. *l.* 6. *c.* 21. Quint. Curt. *l.* 8. *c.* 10. Polyæn. *l.* 1. *c.* 1.

MEROU, c'est le nom de deux villes differentes, qui sont situées dans la province du Chorassan. La premiere s'appelle par distinction *Merou Schahgian*, c'est-à-dire, *l'ame*, ou, *les delices du roi*, & a été le siege royal de plusieurs sultans, & particulierement des Selgiucides, c'est pourquoi elle tient rang parmi les quatre villes capitales de cette grande province. Les trois autres sont Balkhe, Herat, & Nischabour, Merou fut désolée entierement par les Turcomans, après la défaite du sultan Sangiar. La seconde ville, qui porte aussi le nom de Merou, est nommée par distinction, *Merou-Al-Roud*, c'est-à-dire, *Merou de la riviere*, à cause qu'elle est située sur une riviere, qui se décharge assez près de cette ville-là dans le Gihon ou Oxus. Cette seconde ville n'est pas si considerable que la premiere, dont la fondation est attribuée selon quelques-uns à Tahmuras, & selon les autres à Alexandre *le Grand*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MEROVE'E ou MEROUE'E, roi de France, succeda à Clodion *le Chevelu* l'an 451. & se joignit à Aëtius, general des Romains, & à Theodoric, roi des Wisigoths, pour combattre Attila. Ce barbare qui se faisoit nommer *le Fleau de Dieu*, avoit saccagé & brûlé plusieurs villes des Gaules, & assiegeoit Orleans. La ville avoit capitulé, & une partie de ses troupes étoit entrée dedans, lorsque Meroüée & les autres vinrent l'attaquer. Ils le chargerent à l'improviste avec tant de vigueur, qu'après avoir jonché les ruës des corps morts de ses troupes, ils pousserent les autres hors de la ville. Peu de tems après, les trois chefs lui donnerent encore une bataille, où Attila perdit plus de deux cens mille hommes. Le roi des Wisigoths y fut tué. Cette bataille se donna l'an 451. *in campis Catalaunicis*, c'est-à-dire, dans la plaine de Châlons en Champagne, qui a plus de trente lieuës en longueur, car ceux qui lisent, *in campis Secalaunicis*, dans la Sologne, près d'Orleans, ne sont fondés sur aucun manuscrit. Ensuite le roi des François étendit les bornes de son empire depuis les bords de la Somme jusques bien avant dans le pays de la seconde Belgique, & de la premiere Germanie, s'approchant des rivages de la Seine, de la Marne, de la Meuse, & de la Moselle, où il prit & brûla la ville de Treves, par la trahison de Lucius, senateur, mal satisfait de l'empereur Avitus. La valeur de Meroüée a fait donner à nos rois de la premiere race, le nom de MEROVINGIENS. Il mourut environ vers l'an 456.

☞ Nous ne sçavons rien d'assuré sur la femme & les enfans de Meroüée. Nous pouvons dire la même chose de sa naissance : on croit neanmoins qu'il étoit fils ou parent de Clodion. Quelques auteurs fondés sur une tradition fabuleuse, ont ecrit que pendant que sa mere se baignoit au bord de la mer, il sortit un taureau marin, qui la rendit grosse de ce prince. Cette fable semble être fondée sur ce que *Mer-Veich*, signifie, *Veau de Mer*. On prétend que Meroüée étoit le même dont parle Priscus Panites, auteur Grec, qui vivoit du tems de Theodose *le Jeune*, & dont il nous reste quelques fragmens dans les recüeils ou extraits des légations, que David Hoëschelius publia le premier en grec à Augsbourg l'an 1603. Cet auteur dit qu'ayant été envoyé en ambassade à Rome, il y vit le jeune fils du roi des François, mort depuis peu; qu'il avoit une belle chevelure blonde; & que le patrice Aëtius l'ayant adopté pour son fils, l'avoit envoyé à l'empereur Valentinien III. pour faire alliance avec lui. Il y a apparence que l'aîné des fils de Clodion avoit prié Attila de le proteger, & que ce fut la cause de la guerre. * Gregoire *de Tours*, *l.* 2. *c.* 7. Priscus, au 1. *tom. de l'hist. Byzant.* Prosper, *in chron.* Fredegaire. Roricon. Aimoin. Valois. Cordemoy. Le pere Daniel, *histoire de France*.

MEROUE'E II. second fils de CHILPERIC roi de France, & d'*Audouere*, prince bien-fait & vaillant, fut envoyé par Chilperic son pere l'an 576. en Poitou, pour s'emparer de cette province, qui appartenoit au jeune Childebert II. son cousin, fils de Sigebert roi d'Austrasie. Au lieu d'executer les ordres du roi son pere, il se retira à Tours, & de-là à Roüen, où il se laissa surprendre aux charmes de *Brunehaut*, qu'il épousa quoiqu'elle fût sa tante, & qu'elle eût alors vingt-huit ans. Prétextat, évêque de Roüen, & parrain du jeune prince, fit ce mariage sans avoir aucun égard aux saints canons, qui défendoient ces sortes d'alliances. Chilperic en ayant eu avis, vint avec précipitation à Roüen, & reduisit les deux époux pour éviter sa colere, à se sauver dans l'église de saint Martin, bâtie sur les murailles de la ville, d'où il les retira sur des promesses trompeuses. Peu après il donna des gardes à Brunehaut, & emmena son fils avec lui. L'an 577. quelques seigneurs Austrasiens, dont Godin étoit le chef, se retirerent de l'obéïssance de Chilperic, pour retourner à celle de leur roi Childebert, & s'emparerent de la ville de Soissons, où étoit la reine Fredegonde, qu'ils auroient surprise dans cette place avec son fils Clovis, si elle ne s'en étoit retirée précipitamment. Elle poussa son mari Chilperic à faire arrêter son fils Meroüée, sous prétexte qu'il étoit d'intelligence avec ces seigneurs. Peu après elle le fit raser, & le fit envoyer dans le monastere d'Anisle, appellé aujourd'hui *Saint Calais*, du nom de son premier abbé, dans le diocese du Mans. Meroüée poussé par Gontran Boson, & par Gailen son confident, se sauva du monastere d'Anisle, & se retira dans l'église de saint Martin de Tours, l'asyle le plus saint qu'il y eût alors en France. Le traître Gontran, qui étoit ami de Fredegonde, marâtre de Meroüée, persuada à ce jeune prince de sortir ensemble de leur asyle, & de se retirer en Austrasie auprès de Brunehaut sa femme, que le roi Chilperic avoit été contraint de délivrer de sa prison de Roüen, pour la renvoyer à Metz avec ses deux filles. Les Austrasiens ayant appris que ce prince venoit accompagné de ce perfide, le prierent de ne point entrer dans leur royaume. Il demeura quelque tems errant & caché; après quoi Gontran, Boson & Gilles archevêque de Reims, sous pretexte de lui livrer la ville de Teroüanne, le firent tomber dans des embûches. Ces traîtres l'envelopperent dans un village où ils l'arrêterent, & en donnerent avis à Chilperic son pere, qui étant parti en diligence, pour aller reprendre son fils le trouva mort. Il avoit été poignardé par ordre de Fredegonde; & cette méchante femme fit croire au roi Chilperic son époux, que ce jeune prince, troublée de l'apprehension des tourmens qu'il auroit pû lui faire souffrir, à cause de ses rebellions, s'étoit fait tuer par Gailen son favori l'an 577. Son corps fut enterré en l'abbaye de saint Vincent, dit depuis de saint Germain des Prez l'an 585. par les soins du roi Gontran. * Mezeray, *hist. de France dans la vie de Chilperic*. Daniel, *histoire de France*, *tome I.*

MEROUE'E, fils de THIERRI II. roi de Bourgogne & d'Austrasie, fut tenu sur les fonds par Clotaire II. Ce prince le sauva du massacre qu'on fit de ses autres freres, & le fit élever en secret dans la Neustrie, par le comte Ingenbaud; mais il mourut peu de tems après.

MEROUE'E, prince de France, *voyez* CLOTAIRE II.

MEROVE'ENS ou MEROVINGIENS, nom que l'on donne aux rois de France de la premiere race, qui commença l'an 414. par Clodion, lequel eut pour successeur Merouée, & finit par Childeric III. l'an 751. On compte vingt rois de France de cette famille.

MEROUVILLE (Charles de Hallot de) Jesuite, nâquit en 1626. à Merouville, dans le diocese de Chartres, de Claude de Hallot, seigneur de Merouville, &c. mestre

de camp, & gouverneur de Saint-Amour en Franche-Comté, & de Marguerite de Hallot sa cousine germaine. Il entra chez les Jesuites en 1643. & il mourut dans cette societé le 9. Avril 1705. Il a publié vers l'an 1682. une nouvelle édition des oraisons de Ciceron, à laquelle il a ajoûté un commentaire dans lequel il donne une explication courte, mais bonne, des endroits difficiles; & une analyse exacte de chaque harangue de Ciceron; des sommaires de ce qu'elles contiennent, & tout ce que l'on peut souhaiter pour rendre un ouvrage de cette espece accompli, & utile à tous ceux qui veulent lire les oraisons de Ciceron. * Merouville, *praef. in orat. Ciceron.* Baillet, *Jugem. des sçav. sur les crit. gramm. Memoires.*

MEROZ, ville de la tribu de Nephtali, voisine du lieu où se donna cette grande & fameuse bataille entre Barac & Debbora d'une part, & Sisara lieutenant general de Jabin roi d'Asor, & où Barac & Debbora remporterent une victoire signalée. Ceux de Meroz ne voulurent point se trouver à la bataille, ni donner aucun secours à leurs freres. Aussi après la victoire, l'ange qui étoit à la tête de l'armée des Israëlites fulmina des anathêmes & des maledictions contre cette ville ingrate & contre ses habitans. Voici les termes du cantique de Debbora. *Malheur à la terre de Meroz, dit l'ange du seigneur, malheur à ceux qui l'habitent, parce qu'ils ne sont point venus au secours du seigneur au secours du plus vaillant de ses guerriers.* L'écriture ne dit point quels furent les effets de tant de maledictions, & ne parle plus même de cette ville, ni de ses habitans. Il y en a qui croyent qu'elle fut engloutie dans la terre en punition de son crime, ou qu'on la raya du nombre des villes des Israëlites, & que c'est pour cela qu'il n'en est plus fait mention. * *Juges IV. & V. 22.*

MERRE (Pierre le) professeur royal en droit canon, ne s'est appliqué au droit, qu'après avoir long-tems étudié les anciens peres, & l'histoire ecclesiastique. Il fut nommé professeur en droit canon l'an 1692. Il a composé quantité d'excellens memoires sur le droit canon; mais de tous ces ouvrages, il n'y en a qu'un imprimé en 1687. intitulé, *Justifications des usages de France, sur les mariages des enfans de famille, faits sans le consentement de leurs parens.* Le but qu'il s'y propose est de faire voir que les ordonnances de nos princes, qui ont condamné les mariages contractés par les enfans de famille, sans le consentement de leurs parens, ne sont point contraires au concile de Trente; & que l'anathême prononcé par cette assemblée, contre ceux *qui nient que les mariages clandestins ont été de veritables mariages, & qui disent que les mariages contractés par les enfans de famille, sans le consentement de leurs parens sont nuls, & qu'il dépend des parens de faire qu'ils demeurent nuls, ou de les rendre valables,* ne tombe point sur les docteurs, ni les jurisconsultes Catholiques, qui suivent les ordonnances de ces princes. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVII. siécle.*

MERSBOURG (le duché de) contrée de Misnie en haute Saxe. Elle s'étend des deux côtés de la riviere de Sala, ayant au-dessus le duché de Naumbourg & audessous celui de Hall. Ce pays peut avoir sept lieuës du couchant au levant, & cinq ou six du nord au sud. Mersbourg capitale, Lutzen, Herbourg, Neumark, & Langstet en sont les lieux principaux. Ce pays étoit autrefois un évêché suffragant de Magdebourg. Jean George de Saxe, qui en étoit administrateur, étant parvenu à l'électorat, le laissa par testament à Christian son troisiéme fils, dont les descendans le possedent en titre d'appanage, de même que la basse Lusace. * Maty, *diction.*

MERSBOURG, autre ville d'Allemagne en Soüabe, sur le lac de Constance. C'est aujourd'hui la residence de l'évêque de Constance.

MERSENNE (Marin) religieux de l'ordre des Minimes, étoit fils de *Julien* Mersenne, & de *Jeanne* Mouliere, habitans du bourg d'Oyse dans le Maine, où il nâquit le 8. Septembre de l'an 1588. Il étudia à la Fléche, puis à Paris, où il fut reçu parmi les Minimes, dans le couvent de Nigeon le 17. Juillet de l'an 1611. & fit profession à Fublines près de Meaux l'an 1612. âgé de 24. ans. Le pere Mersenne, qui avoit déja fait un grand progrès dans les sciences, continua à les cultiver avec beaucoup de réputation. Il se perfectionna dans la langue hebraïque, sous le pere Jean Bruno, religieux de son ordre, Ecossois, & enseigna la philosophie & la theologie, depuis l'an 1615. jusques en 1619. dans le couvent de Nevers, dont il fut ensuite superieur. Ces emplois, quoiqu'honorables pour un religieux, n'étoient pas du goût du pere Mersenne, qui vivoit sans ambition, d'une humeur tranquille, douce, honnête & engageante. Il s'attira l'estime d'un grand nombre de personnes illustres par leur naissance, par leurs dignités, & par leur sçavoir, & se fit extrémement considerer dans les voyages qu'il fit en Allemagne, en Italie & dans les Pays-Bas. Ce religieux mourut à Paris le 1. Septembre de l'an 1648. âgé de 60. ans. Nous avons un grand nombre d'ouvrages de sa façon; *Quaestiones celebres in Genesim; Harmonicorum libri, in quibus de sonorum natura, causis & effectibus; Cogitata physico-mathematica, tom. III. La verité des sciences; Les questions inouïes, &c.* Divers grands hommes parlent du pere Mersenne; mais il suffit de voir sa vie écrite par le pere Hilarion de Coste.

MERSEY, riviere du comté de Chester en Angleterre. Elle est sur les frontieres de ce comté & de celui d'Yorck; d'où elle coule vers l'occident, séparant dans une bonne partie de son cours, le comté de Lancastre de celui de Chester, & se décharge par une large embouchure dans la mer d'Irlande. Les principales villes qu'elle arrose sont Stopford dans le comté de Chester, Wartington & Leverpole, dans le comté de Lancastre. * *diction. Anglois.*

MERVEILLE (Arnaud de) *voyez* ARNAUD.

MERVEILLES DU MONDE: les anciens les ont ordinairement reduites à sept; qui sont, 1. *le colosse de Rhodes*; 2. *le Mausolée*; 3. *la statuë de Jupiter Olympien*; 4. *les jardins & les murailles de Babylone*; 5. *le temple de Diane d'Ephese*; 6. *les pyramides d'Egypte*; 7. *le capitole de Rome.* Philon de *Byzance* les avoit décrites en autant de chapitres, dont celui du mausolée s'est perdu; & celui de Diane d'Ephese n'est pas entier. Leo Allatius, après avoir traduit cet ouvrage de grec en latin, y a ajoûté des remarques. Herodote, Diodore de *Sicile*, Strabon & Pline en ont aussi parlé. Quelques-uns ont crû qu'il falloit ajoûter à ces sept merveilles, *le Labyrinthe*, bâti à l'extremité du lac de *Moeris* en Egypte. D'autres mettent encore au nombre des merveilles *la tour de Pharos*, proche d'Alexandrie en Egypte, *le Jupiter Ammon*, ou *Hammon*, dans la Libye; *le palais de Cyrus* roi de Perse, dont les ruines ont aujourd'hui le nom de *Tschelminar*; mais l'édifice le plus merveilleux du monde, étoit sans doute le *temple de Salomon* à Jerusalem. * *Voyez* AMMON, BABYLONE, COLOSSE, EPHESE, MAUSOLEE, MOERIS, OLYMPIE, PHARE, PYRAMIDES, TEMPLE, TSCHELMINAR. * Leo Allatius, *de septem orbis spectaculis.*

MERVIN, prince de Powisland dans la principauté de Gales en Angleterre. C'étoit le plus jeune fils de *Roderic*, surnommé *le Grand*, roi de Gales. Il partagea son royaume à ses trois fils, Ameraud, Cadel, & Mervin. Il donna à ce dernier la principauté de Powisland, parce qu'étant un prince de grand courage il crut qu'il étoit plus propre à défendre un pays, qui étoit sur les frontieres de son royaume. Powisland comprenoit tous les comtés de Montgomery, de Radnor, de Shrop au-delà de la Saverne, la ville de Shrewsbury, & une partie des comtés de Denbigh & de Flint. Les descendans de Mervin possederent long-tems & par succession ces états; mais ils furent demembrés par le comte de Chester & de Shrewsbury, qui prit une bonne partie des comtés de Flint, Denbigh, & Shrop. Ils le furent encore depuis par les princes de Nort-Wales, c'est-à dire, du pays de Gales septentrional. Enfin Owen ap Gryffth, un des descendans de Mervin, remit ses états & son titre au roi d'Angleterre Edoüard I. dans un parlement tenu à Shrewsbury, & les reçut du roi pour les posseder *in capite*, & baronage libre, selon les coûtumes d'Angleterre. Ces états & ce titre passerent ensuite par mariage aux Charletons, & de ceux-ci aux Greys, Edoüard étant le dernier de cette ligne, en la personne de qui ce titre fut

éteint. Mais il revécut ensuite en la personne de Guillaume-Herbert de Château-Rouge, ou Red-Castle, créé lord Powis par le roi Charles I. l'an 1629. Ce Guillaume descendoit des Herberts comtes de Pembroke. * *Diction. Anglois.*

MERULA (George) natif d'Alexandrie de la Paille, dans le Milanez, & originaire d'Acqui, que les Latins nomment *Aqua Statella*, vivoit dans le XV. siecle, & s'acquit beaucoup de reputation entre les sçavans de son tems, qui lui donnent de grands éloges, sur-tout Erasme, Hermolaüs, Barbarus & les autres. On l'accuse d'avoir eu un grand panchant à la médisance, & de n'avoir épargné personne, non pas même son precepteur Philelphe. Il se fit aussi des affaires avec Politien, Calderin & d'autres, & enseigna près de quarante ans, ou à Venise, ou à Milan. On a de lui divers ouvrages; entr'autres *l'histoire des vicomtes de Milan*, en douze livres; *la description du mont Vesuve; une traduction de ce que Dion avoit écrit de Trajan: des commentaires sur Martial, Stace, Juvenal, Varron, Columella: la description du mont Ferrat: des épitres, &c.* George Merula mourut l'an 1494. à Milan, où on lui fit des funerailles magnifiques. * Volaterran, *anthrop. l.* 21. Paul Jove, *in elog. doct. c.* 37. Vossius, *l.* 3. *de hist. lat. &c.* Ghilini, *theat. d'huom. lett.*

MERULA (Paul) natif de Dordrech en Hollande, après avoir fait de grands progrès dans le droit, dans l'histoire, dans les langues & dans les belles lettres, voyagea en France, en Italie, en Allemagne & en Angleterre, & eut soin de voir les hommes doctes de ces differentes nations. Lorsqu'il fut revenu dans son pays, on l'engagea d'enseigner l'histoire dans l'université de Leyden. Il succeda dans cet emploi à Juste Lipse, & le remplit dignement pendant 15. années; mais le trop grand attachement qu'il avoit à l'étude, le jetta dans une maladie fâcheuse, qui l'obligea d'aller à Rostock pour y changer d'air: il y mourut le 18. Juillet 1607. âgé de 49. ans. Ce sçavant homme avoit publié les *fragmens d'Ennius avec des commentaires; Eutrope; l'abbé Willerame sur les cantiques; les vies d'Erasme & de du Jon; une cosmographie en trois livres; un traité de droit, &c.* Il avoit composé divers autres ouvrages, qui n'ont point été imprimés, que ses fils auroient sans doute donné au public, s'ils lui avoient longtems survecu; mais étant tous morts avant l'âge de 30. ans, ils n'ont pû rendre ce dernier devoir à la memoire de leur pere. L'un d'eux a seulement continué jusqu'en l'an 1614. *l'histoire civile & ecclesiastique*, que Merula avoit poussée depuis Jesus-Christ jusques au XIII. siecle exclusivement. La plupart de ses autres manuscrits ont péri par la négligence des heritiers. Des libraires d'Hollande en sauverent quelques-uns du naufrage en les achetant, & les ont publiés l'an 1684. sous le titre de *Pauli Merulæ, &c. Opera varia posthuma.* * *Consultez* Meursius, Valere André, &c. Nouvelles de la republique des lettres, Août 1684.

MERY (saint) en latin *Medericus*, que l'on croit avoir vécu dans le VII. siecle, étoit d'Autun. Il prit l'habit dans le monastere de saint Martin de cette ville: il en fut élu abbé, & y vécut en grande reputation de sainteté. Il voulut quitter cette place, pour vivre dans la solitude; mais l'évêque d'Autun l'alla tirer de sa cellule, le ramena à son abbaye, & l'ordonna prêtre. Saint Mery voulant absolument vivre en simple religieux, quitta son monastere, sous prétexte de visiter les tombeaux de saint Denys & de saint Germain. Il se mit en chemin avec un autre religieux, nommé Frodulphe; mais il tomba malade dans le monastere de Champeaux en Brie. Etant un peu rétabli, il se fit apporter dans un chariot à Paris, & s'y renferma au fauxbourg du Nord, dans une cellule jointe à la chapelle de saint Pierre, où il acheva le reste de ses jours affligé de maladies, qui ne l'empêchoient pas de prier continuellement. On fait memoire de lui au 29. d'Août, que l'on croit étre le jour de sa mort. Au lieu de l'ancienne chapelle de saint Pierre, on a depuis bâti sur son tombeau une grande église, qui porte son nom, & où l'on conserve ses reliques. * *Anonym. apud* Mabillon, *sæculo III. Benedict.* Baillet, *vies des Saints.*

MERY (seigneurs de) *voyez* ORCHEMONT.

MESA ou MESAH, roi des Moabites, fut assiegé dans sa ville capitale par Joram fils d'Achab, roi d'Israël, auquel il devoit & refusoit de payer un tribut annuel de cent mille agneaux & de cent moutons. Pressé par Josaphat roi de Juda, & par le roi d'Idumée, de se rendre, il parut sur les murailles, & y sacrifia de ses mains son propre fils, selon quelques-uns, ou plûtôt le fils du roi des Iduméens, qui étoit son prisonnier, en presence de ses ennemis: lesquels effrayés de cette inhumanité leverent le siege, & se retirerent, l'an du monde 3140. & 895. avant Jesus-Christ.

☞ Il faut remarquer que rabbi Salomon, & ceux qui l'ont suivi, interpretant le terme hebreux, *beno* par *filium ejus*, au lieu de *filium suum*, disent que ce n'étoit pas le fils de Mesa, comme quelques auteurs l'ont crû, qui fut sacrifié, mais le fils du roi des Iduméens, qui avoit été pris dans une sortie, comme nous l'avons marqué; & qu'aussi-tôt que ce roi des Iduméens vît que Mesa réduit au desespoir, étoit sur le point de sacrifier son fils, il se retira avec toutes ses troupes, pour lui en ôter la pensée: ce qui pourtant ne réüssit pas, la passion de venger tant de maux passés ayant prévalu dans l'esprit de Mesa. * IV. *Reg. c.* 3. Corn. à Lap. Emmanuel Sa. Estius. Tirinus, *super caput* 4. *Reg.*

MESA DE ASTA, en latin, *Asta*, *Asta Regia*. C'étoit anciennement une grande ville d'Espagne, ce n'est maintenant qu'un tas de ruines. Elles sont dans l'Andalousie, sur la Guadalete, entre Arcos & Xeres de la Frontera, qui a profité de ses pertes. L'an 713. les Arabes y vainquirent *Roderic*, dernier roi des Goths, & devinrent par cette victoire les maîtres de l'Espagne. * Maty, *diction.*

MESAGNA, en latin *Messapia*, *Messana Apulia*, ancien bourg du royaume de Naples. Il est dans la terre d'Otrante entre Oria & Brindes, environ à trois lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *diction.*

MESCHASIPI, *cherchez* MISSISSIPI.

MESCHEDE (Godescalque de) natif de Westphalie en Allemagne, vivoit sur la fin du XV. siecle, en 1470. & sçavoit tres bien la philosophie & la theologie, qu'il enseigna à Erfort. Il composa divers ouvrages; comme, *Quæstiones sententiarum; Quæstiones variæ disputatæ: Sermones & collationes, &c.* * Trithême, *de script. eccl.* Serrarius, *l.* 1. *rer. Mogunt. c.* 40. Pantaleon, *l.* 2. *Prosop.* Melchior Adam, *in vit. med. Germ.*

MESCHEDE (Thierri Gresmunt de) medecin celebre, & frere du précedent, s'établit à Mayence, & vivoit encore l'an 1492. lorsque Trithême publia son traité des écrivains ecclesiastiques. Il publia son traité *De tuenda sanitate tempore pestis*, & laissa un fils, que son esprit fit considerer comme un prodige. * *Consultez* les auteurs cités dans l'article precedent.

MESEMBRIA, ville de Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie, ou selon Baudrand, dans la Romanie, sur la mer Noire, entre Stravico & Varne. Elle a le siege d'un archevêché. * Maty, *diction.*

MESIE, *voyez* MOESIE.

MESIUS, *cherchez* QUINTIN MESIUS.

MESKIRK, petite ville du comté de Furstemberg en Soüabe. Elle est assez jolie, porte le titre de baronie, & est située sur une petite riviere, à cinq ou six lieuës d'Uberlingen, du côté du nord. * Maty, *diction.*

MESLE, bourg de Poitou en France. Il est à la source de la Boutonne, à huit lieuës au-dessus de saint Jean d'Angely. * Maty, *diction.*

MESMERS, bourg de France, *voyez* MEMETS.

MESMES, château & forteresse, celebre par son antiquité, situé dans le diocese de Bazas, rétabli & fortifié au commencement du XIII. siecle, par AMANIEU de Mesmes.

MESMES, maison noble & tres ancienne, dans la province de Guyenne, également distinguée par les armes & dans la robe, a produit en differens siecles, plusieurs grands hommes, illustres par leur capacité, par leurs dignités, & par les services importans qu'ils ont rendus à nos rois & à l'état. Le premier de ce nom, dont on a connoissance, est AMANIEU, seigneur des châteaux de Mesmes, & de Caixchen, & des terres d'Arnet & de Barsey. Il souscrivit, suivant l'usage de ce tems-là, à une dona-

tion faite l'an 1219. à l'hôpital de Bessal par Renault Guilhem de Mazerolles : on lit au bas de cet acte, *Amanivus de Mames, Miles, Amanieu Mesmes, chevalier*, qualité que l'on ne donnoit qu'aux seigneurs, qui l'avoient reçuë solemnellement comme le témoignage & la récompense de leur valeur & de leurs services. Un cadet de cette maison, attaché aux rois d'Angleterre, dans le tems qu'ils possedoient la Guyenne, s'étoit établi en Angleterre, dans le comté de Northumberland dès l'an 1200. Sa posterité y a conservé le nom & les armes de Mesmes, jusqu'à N. de Mesmes, gouverneur de Barwick, l'an 1567. qui mourut sans avoir été marié.

AMANIEU, tige de cette maison, fut pere de PIERRE, de *Guillaume*, & de RAIMOND de Mesmes. Pierre est qualifié *Dominus*, c'est-à-dire, *Chevalier*, dans un ancien registre d'hommages rendus par la noblesse du bailliage de Roquefort l'an 1279. *Guillaume* de Mesmes, second fils d'Amanieu, fut premier chapelain, c'est-à-dire, premier aumônier du roi saint Louis, ainsi qu'on l'apprend d'un ancien manuscrit en velin, enrichi de mignatures, où on lit ces mots : *Ce livre fut au roi saint Louis, qui en la fin de ses jours le donna à Messire Guillaume de Mesmes, son premier chapelain*. Ce pseautier passa depuis dans la bibliotheque des rois d'Angleterre, d'où il est revenu dans celle de MM. de Mesmes, où il est conservé comme un monument de l'antiquité de leur maison. RAIMOND de Mesmes, troisiéme fils d'AMANIEU, a continué la posterité. Il avoit épousé *Laure* de Marsan, comme il paroît par l'aveu rendu par cette dame, étant veuve l'an 1287. au roi d'Angleterre, comme duc de Guyenne. Raimond fut pere de PIERRE de Mesmes, II. du nom, qui se trouve nommé le premier à la tête de la noblesse de son bailliage, dans l'acte d'hommage d'Eleonore de Foix, vicomtesse de Bearn & de Marsan, en date de l'an 1343. L'original de cet aveu est conservé au tresor des chartres du roi à Pau. On y voit que ce Pierre est qualifié Mossen de Mesmes, seigneur du château de Caixchen, & des paroisses de Gestes & de Leissen : il fut pere de ROGER de Mesmes, qualifié dans le contrat de mariage d'*Arnaud* de Mesmes, son fils, passé l'an 1379. *Mol naut Roger de Cosdun, Cavaler senhor de Mesmes*, c'est à-dire, *tres-noble Roger de Cosdun, chevalier, seigneur de Mesmes*. ARNAUD de Mesmes, fils de ROGER, épousa le 9. d'Août 1579. *Anglitne* de Miossens, fille de *Guichard* baron de Miossens, chevalier, & de noble dame *Anne* de Clermont, qui donnerent pour dot à leur fille, 3000. florins d'or d'Aragon. De cette alliance vint BERTRAND de Mesmes, chevalier, seigneur de Caixchen, épousa *Jeanne* de la Barthe, d'une des plus illustres maisons de Languedoc. De ce mariage, sortirent ARNAUD, *Pierre & Jacques* de Mesmes, Bertrand de Mesmes, leur pere, par son testament fait le 1:. de Janvier 1440. institua Arnaud, son heritier universel, & donna mille florins d'or à ses deux cadets, pour leur legitime. ARNAUD de Mesmes, II. du nom, chevalier, seigneur de Mesmes & de Caixchen, continua la posterité. Il épousa *Catherine* de Lassus, sœur d'*Etienne* de Lassus, seigneur de Canens, ainsi qu'il est justifié par le testament de Bertrand de Mesmes, son pere.

GEORGE de Mesmes, chevalier, seigneur des châteaux de Mesmes, de Caixchen, de Lusson & de Brocas, issu de ce mariage, épousa le 4. Juin 1480. *Marguerite* de Cauna, fille de *Bernard*, seigneur de Cauna, chevalier d'une grande & illustre maison de Guyenne, fonduë en celle d'Andoins & de Caupenne, & de *Jeanne* de Beaumont, issuë des Beaumonts, connétables hereditaires du royaume de Navarre, & qui sortoient d'un bâtard legitimé de la maison royale de Navarre. De ce mariage nâquirent JEAN-JACQUES de Mesmes, qui continua la branche aînée; *George* de Mesmes, seigneur de Guedes; DOMENGE de Mesmes, *tige de la branche de* MESMES-RAVIGNAN, *dont il sera parlé ci-après*; & *Pierre* de Mesmes, chevalier, chambellan du roi de Navarre, seigneur de Monstrou, Dargez, de Stiran, & de Montegut; comme il est justifié par une transaction qu'il fit avec Jean-Jacques & Domenge de Mesmes, ses freres cadets, de l'an 1527. & par l'hommage qu'il rendit au roi de Navarre, l'an 1538.

JEAN-JACQUES de Mesmes, I. du nom, chevalier, seigneur de Roissy, & de Cantiers en France, de Gengor, Brocas, Lusson en Bearn, né au septiéme mois de la grossesse de sa mere le 11. May 1490. se trouva d'une constitution si délicate, qu'il ne pût, comme ses ancêtres, suivre nos rois ou ceux de Navarre, dans leurs armées. Il ne leur fut pas moins utile dans l'administration de la justice. C'est le premier de sa maison qui ait pris le parti de la robe. Il consacra les premieres années de sa vie à l'étude des belles lettres. Il passa ensuite à la jurisprudence, & il y fit de si grands progrès, qu'il n'avoit pas 20. ans qu'il fut trouvé capable de professer les loix dans l'université de Toulouse. Philippe Décius, André Alciat, & les plus sçavans jurisconsultes, alloient souvent l'entendre. Il étoit l'ami de tous les gens de lettres : il devint depuis leur protecteur, qualité hereditaire dans cette maison. Catherine de Foix, reine de Navarre, lui donna une place dans son conseil; il y fit paroître tant de capacité, que cette princesse, l'envoya en qualité d'ambassadeur à l'assemblée de Noyon, pour revendiquer cette partie de la Navarre, dont les Espagnols s'étoient emparés. Cela le fit connoître par François I. il le fut encore mieux, par le refus genereux qu'il fit de la charge d'avocat general au parlement de Paris, dont ce prince vouloit dépoüiller Jean de Ruzé, pour l'en revêtir. Jean-Jacques de Mesmes protesta qu'il n'accepteroit jamais la place d'un homme de bien, & qui servoit utilement son roi & sa patrie : il eut même de la peine à se resoudre peu après à accepter la charge de lieutenant civil au Châtelet de Paris, quoique vacante, & il n'en reçut les provisions, qu'à condition qu'il lui seroit permis de partager ses services entre son prince naturel & son prince adoptif; & il continua de prendre soin des interêts du roi de Navarre à la cour : ce même attachement pour la maison royale de Navarre, lui fit faire differens voyages, en qualité d'ambassadeur en Allemagne, en Suisse, & en Espagne. Ces ambassades accrurent sa réputation, & l'estime que le roi François I. faisoit de ce grand magistrat; ce prince, pour l'approcher de sa personne, le fit maître des requêtes, l'an 1544. Il fut depuis nommé premier président du parlement de Normandie, mais Henri II. successeur de François I. le retint dans son conseil. Ce fut lui qui négocia le mariage de Jeanne d'Albret, fille du roi de Navarre, & unique heritiere de ses états, avec Antoine de Bourbon, duc de Vendôme; & il fut le ministre d'une alliance, qui a mis une couronne dans la maison de Bourbon, & donné à la France pour roi, Henri *le Grand*. C'est ce qu'on apprend par son testament, fait le 9. Juin 1549. & on y trouve en même tems une preuve bien singuliere de son attachement à la religion Catholique : Il prive par ce testament, ses enfans de la succession de ses biens, s'ils changent de religion; il nomma le roi pour son heritier, & il le prie de faire remettre par ses officiers la quatriéme partie des biens qu'il a en Gascogne, entre les mains de deux de ses plus proches parens, qui se trouveront alors dans cette province, de son nom & armes, pour en faire des aumônes, & employer ce legs en œuvres pieuses, dans le pays même, où ses biens sont situés; mais cette précaution fut inutile, & ses enfans ne furent pas moins les heritiers de la pureté de sa foy, que de ses autres grandes qualités. Il mourut le 23. Octobre 1569. âgé de 79. ans. Il avoit épousé 1°. l'an 1530. *Nicole* Hennequin, morte le 17. Janvier 1554. fille de *Christophe* Hennequin, doyen du parlement, ambassadeur en Suisse, designé premier president, & de *Bonne* Couraud; & de cette alliance sortirent HENRI de Mesmes, chevalier, seigneur de Roissy, &c. qui suit; *Jean-Jacques*, seigneur des Arches, & de Langle, maître des requêtes, & président au grand-conseil, pere d'un autre *Jean-Jacques* de Mesmes, seigneur des Arches, président en la chambre des comptes, mort sans posterité, & de *Jean-Gabriel* de Mesmes, conseiller au parlement de Paris; *Antoinette* de Mesmes, femme de *François* d'Elbene, seigneur de l'Espine; & *Adrienne* de Mesmes, dame d'Ony. Jean-Jacques de Mesmes, étant veuf de sa premiere femme, s'étoit remarié le 12. Septembre 1555. avec *Jeanne* le Pere, morte le 13. Novembre 1571. fille de *Gerard* le Pere, écuyer, sieur de saint Marc, & de Lean en Valois, & de *Marie*

l'Esbahi ; mais il ne sortit aucune posterité de ce second mariage.

Henri de Mesmes, I. du nom, chevalier, seigneur de Roissy, &c. fils de Jean-Jacques de Mesmes, donna un nouvel éclat à son nom, & un grand homme à l'état : il fut fils d'un homme illustre. Henri, à l'exemple de son pere, cultiva les sciences & les belles lettres, &, comme lui, il fut l'ami ou le protecteur des plus sçavans hommes de son siecle. MM. de Foix & Pibrac, Adrien Turnebe, & Denys Lambin, furent ses compagnons d'étude ; & ce dernier lui dédia depuis ses observations sur Ciceron, dont il avouë dans son épître dédicatoire, qu'il lui est redevable de la meilleure partie. Henri excella surtout dans la jurisprudence, & à l'âge de 16. ans, il professoit le droit à Toulouse, avec l'applaudissement du public. A l'âge de 20. ans, & en l'an 1551. il fut conseiller à la cour des Aydes, où il ne fit que passer ; l'an 1552. conseiller au grand-conseil, & maître des requêtes l'an 1553. en survivance de Jean-Jacques de Mesmes son pere. Le roi Henri II. le nomma trois ans après, & en l'an 1556. pour podestat ou chef des armes & de la justice dans les états de la republique de Sienne, qui s'étoient mis sous la protection de la couronne de France. Henri ne fut pas moins excellent capitaine qu'habile magistrat ; & pendant l'absence de Montluc, qui étoit allé joindre François duc de Guise, au siege de Civitelle, dans le royaume de Naples, Henri de Mesmes forma un petit corps d'armée de differentes garnisons, avec lequel il se mit en campagne, & reprit plusieurs villes, & un grand nombre de châteaux fortifiés, dont les Espagnols s'étoient emparés ; & il se trouva chargé en même-tems de differentes négociations avec le pape, & d'autres souverains d'Italie, où il réüssit à la satisfaction du roi son maître, & des princes avec lesquels il traita. A son retour en France, il fut fait conseiller d'état, puis chancelier du royaume de Navarre, garde du tresor des chartes, & enfin chancelier de la reine Louise, veuve de Henri III. Sa mauvaise santé l'avoit empêché d'accepter l'ambassade de Vienne, à laquelle il avoit été nommé, & dont même il dressa toutes les instructions. Il fut depuis chargé, avec le maréchal de Biron, d'une négociation plus difficile avec les Huguenots, d'où s'ensuivit la paix de l'an 1570. dite *la paix boiteuse* & *mal assise*, de sa courte durée, & par rapport au maréchal de Biron, qui étoit boiteux, & à Henri de Mesmes, qu'on nommoit *M. de mal assise*, d'une terre dont il étoit seigneur. Ses ambassades, les affaires publiques, & celles du cabinet, ne l'empécherent point de cultiver toûjours avec soin les belles lettres. Nous en trouvons les preuves dans des poësies de d'Aurat & de Passerat, dont il fut le protecteur. MM. de Sainte-Marthe nous ont laissé un éloge historique de Jean-Jacques, & de Henri de Mesmes. Ce dernier mourut l'an 1596. Il avoit épousé, par dispense, dès le 3. Juin 1552. *Jeanne* Hennequin, sa cousine au troisiéme degré, fille d'*Oudart*, seigneur de Boinville, maître des comptes à Paris, & de *Jeanne* Michon ; & de ce mariage nâquirent Jean-Jacques de Mesmes, qui suit ; & *Judith* de Mesmes, qui épousa *Jacques* Barillon, seigneur de Mancy, conseiller au parlement. Henri de Mesmes fut inhumé auprès de son pere, dans leur chapelle, dans l'église des Augustins de Paris ; & le seigneur de Roissy, son fils, lui fit dresser cette épitaphe.

DEO OPTIMO MAXIMO.

Memoriæ quietique perpetuæ Henrici Memmii, clarissimi viri, ab interioribus aulæ consiliis Navarræis, regis & reginæ Cancellarii, inter arma civilia pro regni salute, legationibus fideliter obitis, de patria bene meriti, concordiæque autoris & vindicis, litterarum patroni, eximiis moribus, artibus instructi, ingenio, judicio, eloquentiâ præstantissimi ; cujus nomen, utriusque linguæ doctissimorum hominum scriptis celeberrimum, à nemine tamen satis pro dignitate laudatum : hunc pietatis ergo tumulum Joannes-Jacobus Memmius libellorum supplicum in regia magister, patri incomparabili filius mærens posuit. Vixit annos LXI. obiit Kalendis sextilibus anno à virginis partu 1596.

Autorem pacis te pax æterna sequatur.

Jean-Jacques de Mesmes, II. du nom, chevalier, seigneur de Roissy, fils unique de Henri de Mesmes, & de *Jeanne* Hennequin, continua la branche aînée : il fut élevé dans les belles lettres, par les soins de son illustre pere, & sous la conduite d'un excellent précepteur, Jean Passerat. Il passa ensuite successivement par les charges de conseiller au Parlement l'an 1583. de maître des requêtes l'an 1594. de conseiller d'état l'an 1600. Il fut appellé au conseil de la direction des finances l'an 1613. au conseil des dépeches la même année ; & mourut doyen de tous les conseils le dernier jour d'Octobre 1642. Il avoit épousé, le 25. Août 1584. *Antoinette* de Grossaine, fille unique de *Jerôme* de Grossaine, seigneur d'Irval, d'Avaux, de Bruëil, de Besaucourt & de Bellefontaine, vicomte de Vanduëil. Le roi érigea la terre & seigneurie d'Avaux en titre de comté l'an 1638. en faveur de Jean-Jacques de Mesmes, *& en considération,* dit ce prince dans ses lettres, *des grands & recommandables services rendus à ses couronnes de France & de Navarre, par les défunts seigneurs de Mesmes, tant dedans que dehors le royaume, notamment au feu roi, par le feu seigneur de Roissy, chancelier de Navarre, & premier conseiller d'état de France, & à present par ledit seigneur de Roissy son fils, premier & plus ancien conseiller en tous ses conseils ;* ces lettres furent verifiées en la chambre des comptes & au parlement, le 4. Août 1648. Du mariage de Jean-Jacques de Mesmes sortirent trois fils & deux filles, qui furent Henri II. du nom, chevalier, seigneur de Roissy, qui suit ; *Claude* de Mesmes, chevalier, comte d'Avaux, dont on trouvera un article separé ; & Jean-Antoine de Mesmes, seigneur d'Irval, qui a continué la posterité ; *Jeanne* de Mesmes, mariée l'an 1615. à *François* Lambert, seigneur d'Herbigny, maître des requêtes, puis conseiller d'état ; & *Judith* de Mesmes, mariée le 4. Novembre 1618. à *Maximilien* de Belleforiere, chevalier, seigneur de Soyecourt, marquis de Guerbigny, comte de Tilloloy & de Tupigny, gouverneur de Corbie, & lieutenant pour le roi au gouvernement de Picardie.

Henri de Mesmes, II. du nom, chevalier marquis de Moigneville & Desverly, seigneur de Roissy, de Balagny, Maurup, Bray sur-Seine, Pargny, &c. fut reçu conseiller, l'an 1608. lieutenant civil l'an 1613. Il se trouva l'année suivante aux états du royaume tenus à Paris, assista l'an 1617. à l'assemblée des notables convoquée à Roüen, fut élû prevôt des marchands l'an 1618. & continué dans le même emploi l'an 1620. Le roi, après l'avoir fait passer par ces differentes charges, comme par autant de degrés d'honneur, l'éleva à la dignité de president au mortier l'an 1627. qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée l'an 1650. avec autant d'integrité, que d'attachement pour le service de nos rois ; qualités qu'il fit éclater dans des tems fâcheux, & qu'on peut dire qui forment le caractere hereditaire des seigneurs de ce nom. Henri de Mesmes avoit épousé 1°. par traité du 2. Juin 1621. *Jeanne* de Montluc, veuve de *Charles* d'Amboise, marquis de Renel & de Bussy, & fille de *Jean* de Montluc, seigneur de Balagny, prince de Cambray, maréchal de France, & de *Renée* d'Amboise, morte sans enfans l'an 1639. 2°. le 30. Decembre 1639. *Marie* des Fossés, veuve de *Gilles* de saint Gelais, marquis de Lansac, morte le 21. Août 1661. fille unique & heritiere de *Gabriel* seigneur des Fossés, d'Epone, marquis d'Esverly, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lorraine, & des villes & citadelles de Montpellier, Nancy, Verdun, &c. & de *Magdelaine* du Val-de-Fontenay, de laquelle il eut, *Jean-Jacques* de Mesmes, né l'an 1643. mort jeune ; *Antoinette-Louise* de Mesmes, mariée l'an 1655. à *Louis-Victor* de Rochechoüart, duc de Vivonne, prince de Tonnay-Charente, &c. pair & maréchal de France, general des galeres, gouverneur de Brie & de Champagne, & vice-roi de Sicile, morte le 10. Mars 1709. N. de Mesmes, religieuse de Sainte Marie à Chaillot.

Jean-Antoine de Mesmes, troisiéme fils de Jean-Jacques de Mesmes, & d'*Antoinette* de Grossaine, seigneur d'Irval de Cramayel, de Bruëil, de Lagery, vicomte de Vandeüil & de Hourgues, continua la posterité. Il fut reçu conseiller au parlement de Paris l'an 1621. maître

maître des requêtes l'an 1626. conseiller d'état, & enfin president au mortier au parlement de Paris l'an 1650. après la mort de Henri de Mesmes son frere aîné : il mourut le 23. de Fevrier 1673. agé de 75. ans. Il avoit épousé *Anne* Courtin, fille de *François* Courtin, chevalier, seigneur de Brusselles, baron de Givry, &c. maître des requêtes, & conseiller d'état, & de *Jeanne* Lescalopier, dont il eut JEAN-JACQUES de Mesmes, comte d'Avaux, qui suit; *Henri* de Mesmes, abbé de la Valroy, mort l'an 1658. *Claude* de Mesmes, chevalier de Malte, abbé de la Valroy & de Hambye, mort l'an 1671. *Jean-Antoine* de Mesmes, comte d'Avaux, *dont il sera parlé ci-après*; & *Antoinette* de Mesmes, religieuse Carmelite.

JEAN-JACQUES de Mesmes, III. du nom, comte d'Avaux, de Neufchâtel, & seigneur de Cramayel, fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, conseiller d'état, president au Mortier, prevôt & grand maître des ceremonies des ordres du roi, & un des quarante de l'académie Françoise, également digne de ces differens emplois, par la profonde connoissance qu'il avoit des belles lettres, de la jurisprudence, & des affaires d'état. Il mourut le 9. de Janvier 1688. Il avoit épousé le 8. Mars 1660. *Marguerite* Bertrand de la Baziniere, fille de *Macé* Bertrand, seigneur de la Baziniere, prevôt & grand-maître des ceremonies de l'ordre du Saint-Esprit, & de *Françoise* de Barbezieres-Chemerault, morte en Octobre 1688. De son mariage avec cette dame sont sortis JEAN-ANTOINE de Mesmes, qui suit; *Henri* de Mesmes, né l'an 1666. licencié de Sorbonne, abbé de la Valroy, de Hambie, prieur de Saint-Denys de l'Estrée, & de S. Pierre d'Abbeville, mort le 6. May 1721. *Marie-Therese* de Mesmes, née l'an 1668. mariée l'an 1683. à *François* de la Roche, marquis de Fontenille; *Judith-Amasie* de Mesmes, née l'an 1672. religieuse Ursuline à Sainte-Avoye l'an 1693. & *Jean-Jacques* de Mesmes, né l'an 1675. reçu chevalier de S. Jean de Jerusalem l'an 1676. capitaine de la patrone de Malte l'an 1706. commandeur de Sommereu, grand-croix de Grace dudit ordre, & ambassadeur de cet ordre en France en 1715.

JEAN-ANTOINE de Mesmes, comte d'Avaux, sire de Cramayel, Brie-Comte-Robert, marquis de saint Etienne, vicomte de Neuf-Châtel, &c. né le 18. Novembre 1661. substitut de M. le procureur general l'an 1679. conseiller au parlement en Decembre 1687. president à mortier en Mars 1688. prevôt & grand-maître des ceremonies des ordres du roi par la démission de M. d'Avaux son oncle, en Septembre 1703. l'un des quarante de l'académie Françoise l'an 1710. fut nommé premier president du parlement de Paris le 5. Janvier 1712. & mourut subitement le 23. Août 1723. âgé de 61. ans, universellement regretté; tant à cause de la prudence, que de l'integrité avec lesquelles il exerçoit sa charge; ce qui lui avoit acquis une estime generale. Il avoit épousé le 23. Mai 1695. *Marie-Therese* Feydeau, fille de *Denys* Feydeau, seigneur de Brou, president au grand conseil, & de *Marie-Anne* Voisin de la Noiraye, decedée le 29. Janvier 1705. dont il a eu; *Marie-Anne-Antoinette* née le 15. Mai 1696. mariée le 14. Decembre 1720. à *Gui* de Durfort, duc de Lorge; & *Henriette-Antoinette*, née le 29. Avril 1698. mariée le 7. Août 1715. à *Louis* de Gelas de Leberon, marquis de Lautrec, &c.

MESMES (Claude de) second fils de JEAN-JACQUES de Mesmes, & d'*Antoinette* de Grossaine, connu sous le nom de *comte d'Avaux*, dont le nom est si celebre dans toute l'Europe, qu'il suffit seul pour faire tout son éloge, ambassadeur, plenipotentiaire, ministre, surintendant des finances, commandeur des ordres du roi, & un de ces hommes rares que Dieu fait naître pour le bonheur des souverains, & la felicité de leurs peuples. Il commença à se former dans les affaires au grand-conseil, où il fut reçu en qualité de conseiller aussi-tôt que son âge le permit. Il fut depuis maître des requêtes, & conseiller d'état, dont il prêta le serment le 7. Août 1623. Le roi quatre ans après, en l'an 1627. l'envoya à Venise en qualité d'ambassadeur : il fut ensuite avec la même qualité à Rome, à Mantouë, à Florence & à Turin; de-là il reçut ordre de passer en Allemagne, où il vit la plûpart des princes de l'empire; & à son retour, il rendit si bon compte de ses negociations, que le roi le renvoya peu après en Danemarck, en Suede & en Pologne. On sçait les grands succès qu'il y eut; son nom est resté en veneration chez tous les princes du Nord; & la treve qu'il ménagea entre la Suede & la Pologne, ne fut, pour ainsi dire, que comme un essai du traité des préliminaires pour la paix generale, qu'il signa à Hambourg l'an 1642. & qui fut depuis consommé par son habileté à Munster & à Osnabruck. La reputation si bien établie de son exacte probité, lui attiroit la confiance des ministres étrangers qui negocioient avec lui : sa parole valoit un serment; & il fit voir dans tout le cours de sa vie, que la pieté & la politique n'étoient pas incompatibles. Quoique sans cesse occupé aux plus grandes affaires de l'Europe, il trouvoit encore du tems pour le commerce qu'il entretenoit avec les gens de lettres. A l'exemple de ses ancêtres il en fut toûjours l'ami & le protecteur; & les lettres si enjoüées, & en même tems si remplies d'érudition du celebre Voiture, feront passer cette verité à la posterité avec le souvenir de ses bienfaits. Ce grand homme survécut peu de tems après la conclusion du traité de Munster : il revint à Paris, & mourut sans alliance le 9. Novembre 1650.

M. le prieur Ogier qui l'avoit accompagné dans ses ambassades, en qualité d'aumônier & de predicateur, consacra à sa memoire un excellent éloge, à la fin duquel on lit cette épitaphe.

Clarissimo & illustrissimo Claudio Memmio, comiti Avauxio, utriusque torquis equiti, supremo ærarii præfecto, singulari in Deum pietate & religione, in regg. & patriam fide & charitate, in litteratos & pauperes humanitate, & beneficentia viros, senatori consultiss. oratori eloquentiss. legato prudentiss. Italia, Suecia, Polonia, Germania, atque adeo sua Gallia, ni prava consilia obstitissent, pacificatori, cum jam sæculum desereret, sæculo feliciter erepto. Franc. Ogerius legationis monaster. continuus & ecclesiastes mitiss. & beneficentiss. patrono grati animi momentum posuit modicum & mansurum.

Anno CIↃ. IↃC. L.

MESMES (Jean-Antoine de) quatriéme fils de JEAN-ANTOINE de Mesmes, & d'*Anne* Courtin, comte d'Avaux, seigneur de Roissy, marquis de Givry, herita comme par succession, avec le nom illustre d'Avaux, des grandes qualités de Claude de Mesmes son oncle : il eut les mêmes emplois & les mêmes talens, fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes, conseiller d'état, commandeur, grand-prevôt & maître des ceremonies des ordres du roi. Il fut envoyé à Venise en l'année 1671. en qualité d'ambassadeur extraordinaire : il y resida jusques en 1674. Le roi le choisit l'année suivante pour un de ses plenipotentiaires à la paix de Nimegue, qu'il conclut heureusement. Il fut envoyé quelque tems après en Hollande avec le titre d'ambassadeur : il y ménagea une treve l'an 1684. avec l'Espagne, par laquelle Luxembourg fut cedé au roi. La guerre l'ayant fait revenir en France l'an 1688. le roi le nomma l'année suivante pour son ambassadeur extraordinaire auprès de Jacques II. roi d'Angleterre, qui étoit alors en Irlande. L'an 1692. il fut envoyé en Suede avec la même qualité d'ambassadeur, & il y travailla utilement aux préliminaires de la paix, qui fut concluë depuis à Riswick; enfin, après avoir renouvellé les anciens traités d'alliance entre la France & la Suede, il passa pour la seconde fois en Hollande, d'où la guerre causée pour la succession d'Espagne, le fit revenir, & il mourut à Paris le 11. Fevrier 1709. âgé de 69. ans.

MESMES (Domenge de) écuyer, seigneur de Ravignan, troisiéme fils de GEORGES de Mesmes, chevalier, seigneur de Caixchen, de Lusson, de Brocas, &c. & de *Marguerite* de Cauna, a fait la branche de MESMES-RAVIGNAN, comme il est prouvé par une transaction du 6. Avril 1527. par laquelle noble *Jean-Jacques* de Mesmes, conseiller & intendant de la maison du roi & de la reine de Navarre, cede à Noble *Domenge* de Mesmes, écuyer, senéchal du Mont-de-Marsan, les terres & seigneuries de Brocas & de Lusson, pour tous les droits qu'il pourroit prétendre dans la succession de noble seigneur *Georges*

de Mesmes, & de *Marguerite* de Cauna leurs pere & mere : cet acte fait en presence de noble *Pierre* de Mesmes, leur frere, écuyer, seigneur de Montroo, chambellan du roi de Navarre, & reçu par le Maupin & Battonneau, notaires au châtelet de Paris. On trouve au tresor des chartes du roi à Pau, le dénombrement des fiefs de Ravignan, de Lusson & de Brocas, fourni le 25. de Fevrier 1538. par noble *Domenge* de Mesmes, sous la redevance d'un fer de lance, & d'un collier de levrier. De *Domenge* de Mesmes-Ravignan, & de *Jeanne* de la Cassagne sa femme, sortit PIERRE de Mesmes-Ravignan, conseiller de rapport du royaume de Navarre, suivant qu'il est justifié par ses provisions en date du 7. Mars 1561. signées Antoine & Jeanne, & sur le repli, *de Teltret*, & scellées. Il fut depuis en l'année 1582. élevé à la dignité de premier president de la cour souveraine de Pau ; par lettres signées *Henri*, & sur le repli *de Mazelieres* & scellées : enfin Henri *le Grand* roi de Navarre, étant parvenu à la couronne de France, l'honora du titre de conseiller d'état le 21. Fevrier 1598. par lettres signées Henri, contresignées *de Neuville*, & scellées. Il avoit épousé *Roquete* de Parage, fille de *Saranzat* de Parage, & de *Jeanne* de Maumoura ; & de cette alliance sont sortis *Jean* de Mesmes, seigneur de Pacience, gouverneur du Mont-de-Marsan, & JOSEPH de Mesmes, seigneur de Ravignan & de Lusson, qui a continué la posterité. Il rendit hommage au roi le 17. Septembre 1613. pour la maison noble de Ravignan, mouvante du comté de Marsan : cet acte est signé *de Serres*. Il avoit épousé par contrat du 11. Novembre 1603. *Jeanne* de Vignoles, fille de noble *Jacques* de Vignoles, seigneur de Fressillon, & de *Jeanne* de Poyane, dame de Labatut, dont il eut *Bertrand* & ALCIBIADE de Mesmes, qui a continué la posterité. Il rendit hommage au roi l'an 1666. des terres de Ravignan, de Perquier & de Lusson, mouvantes du comté de Marsan ; l'année suivante l'an 1667. il fit ses preuves de noblesse pardevant M. Pelot maître des requêtes, intendant de justice és generalités de Guyenne, prouva qu'il étoit descendu au quatriéme degré de DOMENGE de Mesmes, & de *Marguerite* de Cauna ; declara qu'il reconnoissoit pour aîné & chef de son nom & armes, messire JEAN-ANTOINE de Mesmes, grand-president au parlement de Paris, & fit remonter sa genealogie par degrés justifiés, jusqu'à AMANIEU seigneur de Mesmes, chevalier, qui vivoit en l'an 1219. Le roi l'an 1682. honora ALCIBIADE de Mesmes, baron de Ravignan de la charge de senéchal & de gouverneur du Mont-de-Marsan, & pays en dépendant. Il avoit épousé le 6. Septembre 1667. *Marie* d'Arrac-de-Vignes, fille de *François* d'Arrac-de-Vignes, seigneur & baron de Sault ; & de *Jeanne* d'Arrest, d'où sont sortis ; JOSEPH de Mesmes-de-Ravignan, né & baptisé le 4 Fevrier 1670. & reçu page du roi dans la petite écurie au mois de Novembre 1687. chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, senéchal de Marsan, maréchal des camps & armées du roi, inspecteur general d'infanterie, puis lieutenant general des armées du roi, qui a épousé l'an 1712. *Marie-Albertine* Racine, fille de *Michel* Racine écuyer, receveur general des finances d'Alençon & de *Petronille* Vanderlinde ; N. de Mesmes, chevalier de Ravignan, colonel d'Infanterie. * *Voyez hist.* de Thou, *éloges de* Sainte-Marthe. Ogier, *actions publiques. Poësies de* Passerat. Blanchard, *hist. des presidens.* Le P. Anselme, *des grands officiers de la couronne. Additions de* Le Laboureur *aux memoires de Castelnan &c.* Imhof, *nobiliaire de France.*

MESMIN (Saint) ou MAXIMIN, second abbé de Micy, étoit neveu du prêtre Euspice de Verdun, que Clovis avoit retenu auprès de sa personne, après qu'il eut reconcilié avec ce prince la ville de Verdun, Euspice ayant accompagné Clovis jusqu'à Orleans, lui demanda permission de se retirer dans un lieu appellé *Micy*, sur le ruisseau du Loiret au-delà de la Loire. Clovis lui fit bâtir un monastere où il se retira l'an 508. avec saint Mesmin & quelques autres disciples. Il les gouverna pendant deux ans, & après sa mort son neveu saint Mesmin lui succeda. Ce dernier mourut le 15. Decembre de l'an 520. c'est à present une abbaye à une lieuë & demie au-dessous de la ville d'Orleans. * *Anonym. apud* Mabillon. Baillet, *vies des Saints au 15. Decembre, jour de la fête du Saint.*

MESNIL (Baptiste du) avocat du roi au parlement de Paris, celebre sous les regnes de Henri II. de François II. & de Charles IX. par son sçavoir, par son éloquence & par sa probité, étoit de Paris, & mourut vers l'an 1571. Son corps fut enterré à saint Jean en Greve, où Antoine Loisel fit graver une épitaphe. Le parlement assista en corps à ses funerailles, pour marquer l'estime qu'il avoit fait de ce grand homme. * Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l. 2.*

MESOMEDES, *Mesomedes*, de Crete, poëte lyrique, affranchi ou courtisan d'Adrien dans le II. siecle, a composé diverses poësies qui se sont perduës, & entr'autres un poëme à la loüange d'Antinoüs qu'Adrien aimoit. Il avoit aussi fait des vers lyriques & des chansons. L'empereur Adrien lui fit une pension considerable, qu'Antonin *le Debonnaire* diminua. On a de lui parmi les épigrammes anciennes, des vers anacréontiques sur le ver. * Jul. Capitol. *in Antonio Pio.* Suidas. Saumaise. Lilio Giraldi.

MESOPOTAMIE, region d'Asie appellée ainsi par les anciens d'un mot grec, qui veut dire *entre deux fleuves*, parce qu'elle étoit enfermée entre le Tigre & l'Euphrate, en latin *Mesopotamia*. Les Hebreux l'appelloient *Haram*, ou *Charam*. Il est vrai qu'une partie de ce pays reçut d'autres noms. La contrée du ressort d'Amide fut appellée *Armenie* par quelques-uns ; & celle d'*Edesse*, *Osroëne*, d'un certain Osroës qui y regna. Aujourd'hui les Turcs l'appellent *Caraolive* ou *Turquie Noire* ; & les autres nations, *Diarbekir* ou *Diarbec*. Postel la nomme *Meredin*, du nom de l'une de ses villes ; & Texeira dit que les Arabes l'appellent *Jazirey*, & les Persans *Jazirat*, c'est-à-dire, *Isle*. Ensuite, parlant de Mosul ville d'Assyrie, il en fait une ville de Diarbeck ou Karaëmid, qu'il dit être la *Mesopotamie*, comme lui donnant un nom plus commun, & la confondant avec l'Assyrie, où l'on place la ville de Mosul ou Ninive. Il ajoûte que la Mesopotamie se nomme *Diarbek* ou *Rabiah* ; mais Elmacin Arabe la distingue entierement en plusieurs endroits, & particulierement lorsqu'il parle d'Amide & de Nasibin ou Nisibis, & de Mausil ou Mosul, qu'il met ainsi que les deux premieres, entre les villes de Diarbeck & de Mesopotamie. Ce pays a pour bornes au levant, l'Assyrie, proche du Tygre & le Curdistan ; au couchant une partie de la Syrie separée par l'Euphrate ; au nord, la grande Armenie, près du mont Taurus ; & au midi l'Arabie deserte. Ses villes principales sont *Dara*, *Mediney*, *Kanserm* ; & en sortant de l'Arabie deserte, après avoir passé l'Euphrate, si l'on va contre le cours de cette riviere vers Bagda, on trouve entr'autres lieux sur ses bords, *Gedide*, *Hit*, *Hadite*, *Halus*, *Juba*, *Mamura*, les cités de *Zelebi* & de *Elder*, autrefois *port de la Chaine* ; *Elpiphara*, *Rabab*, *Bir*, *Orpha*, *Jumilen*, *Caraemit*, *Mirdin*, *Gezire*, *Asanchif*, *Dedur*, *Carsibiert*, *Sert*, & autres. La Mesopotamie est arrosée de l'Euphrate, du Tigre & du Set ; & elle a deux monts fort hauts, nommés *Lison* & *Sima*. Le premier s'appelloit anciennement *Casius*, & l'autre est le *Singare* de Ptolemée. Cette contrée est sujette à des chaleurs excessives, qui font mourir quelquefois des bêtes en rase campagne ; & les marécages que font les rivieres, y rendent l'air fort épais. Elle a des endroits inhabitables pour la secheresse, des sablonieres fort profondes, & de larges campagnes arides, sans arbres, sans herbes, sans collines, & presque sans rivieres, & sans aucun lieu où l'on puisse avoir une retraite. Il y en a d'autres où les pâturages sont si gras, qu'il faut en retirer le betail, de peur qu'il ne creve en mangeant trop. Cette fertilité est causée par l'humeur des deux grandes & principales rivieres qui se poussent dans les veines de la terre. Cela fait que les chemins sont tres-fâcheux en hyver. Ce pays nourrit beaucoup de lions & d'autres bêtes entre les cannes & les arbrisseaux des rivieres : l'on y voit principalement des gazeles & des sangliers. Il y a une mine de sel fort blanc, appellée *Sinefela*, à deux journées de la ville d'Ana, qui est partie dans la *Mesopotamie*, & partie dans l'Arabie deserte. Les habitans de cette premiere province étoient un peuple mêlé d'Arabes & d'Armeniens, dont la plûpart n'avoient aucune

demeure fixe. Ils erroient d'un lieu à l'autre; & se tenoient enfermés comme dans une isle. Le vol & le meurtre n'étoient pas chez eux des crimes qui fussent punis severement; mais l'amour des hommes pour ceux de leur sexe, leur paroissoit si abominable, que lorsque quelqu'un étoit convaincu d'être tombé dans cette infamie, on le contraignoit à se tuer de sa propre main, & on ne l'enterroit point, comme étant indigne de la sepulture. Les Mesopotamiens étoient autrefois idolâtres, & on le connoît, en ce que Rachel emporta les idoles de son pere, lorsqu'elle sortit de la Mesopotamie pour suivre Jacob. Ce pays, aujourd'hui soûmis au Turc, est peuplé de Mahometans & de Juifs en fort grand nombre, aussi bien que de Chrétiens Armeniens & de Jacobites. Outre plusieurs fruits qui lui sont communs avec l'Europe, il produit quantité de dattes, qui sont le fruit des palmiers, sur-tout dans sa partie meridionale. * Pline, *l.* 6. *c.* 26. Strabon, *l.* 11. Ptolomée. Davity, *Mesopotamie*.

MESPLEDE (Louis) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Cahors, a été prieur de la maison de son ordre dans sa patrie, & ensuite provincial, mais dans cet employ il eut de grands démêlés avec d'autres provinciaux, qui ne pouvoient goûter les idées qu'il proposoit d'une reforme generale de l'ordre. Il fit imprimer en 1643. à Paris deux ouvrages assez considerables: le premier, *Catalania Gallia vindicata adversus Hispaniensium scriptorum imposturas*, où il soûtenoit que la transaction faite en 1258. entre saint Louis & Jacques roi d'Aragon, est fausse: le second, *notitia antiqui statûs ordinis Prædicatorum*. Celui-ci fut supprimé d'abord; mais l'auteur le fit réimprimer l'année suivante à Cahors, sous le titre *commonitorium de necessaria ordinis Prædicatorum renovatione per capitulum generalissimum*. Le pere Nicolai refuta l'un & l'autre ouvrage. Le pere Mesplede mourut à Cahors vers l'an 1663. âgé de plus de soixante ans. * Echard, *script. ord. Præd.*

MESRAIM ou MESTRAIM ou MISRAIM ou MITZRAIM, étoit fils de *Cham* & petit-fils de *Noé*. Plusieurs croyent que Cham alla s'établir dans l'Egypte, qui pour ce sujet est appellée dans l'écriture, *la terre de Cham*; mais s'il n'est pas entré dans ce pays, Mesraïm du moins prit possession de cet heritage qui lui avoit été destiné, ou par son pere Cham, ou par son ayeul Noé: c'est la raison pourquoi cette contrée du Nil est nommée *la terre de Mesraim* dans les livres saints. Syncelle dit que depuis que l'Egypte a été habitée par Mesraïm, elle a été appellée de ce nom par les Hebreux, par les Syriens & par les Arabes. De-là vient sans doute que les premiers descendans de cet homme, que les Egyptiens ont regardé comme leur heros, sont appellés *Mestréens* dans leurs anciennes chroniques. De plus on voit par l'écriture-sainte, que c'est de ce Mesraïm premier possesseur de l'Egypte, que sont sortis tous les differens peuples qui ont habité cette region & les pays voisins; comme les Ludiens de Moyse, c'est-à-dire les Ethiopiens; les Phatrusiens, ou ceux de la Thebaïde; les Lehabiens ou Libyens, voisins de la haute Egypte vers le couchant du Nil; les Anaméens, qu'on croit être les Ammonites; & les Nasamones. Les histoires ne nous apprennent point en quel tems il est entré en Egypte; mais il y a apparence que ce fut au tems du patriarche Heber, environ 191. ans après le déluge, vers l'an du monde 1847. & 2188. avant Jesus-Christ. Quelques-uns disent que ce Mesraïm regnoit en Egypte sous le nom de Pharaon, lorsqu'Abraham s'y retira; mais on oppose à ce sentiment le témoignage d'Herodote, de Manethon, d'Eratosthenes, d'Apollodore, de Diodore de *Sicile*, de Josephe, de Jule *Africain*, d'Eusebe & de Syncelle, qui assurent que Menés a été le premier qui ait porté le titre de roi d'Egypte; & Josephe donne assez à entendre qu'il a aussi été le premier qui ait pris le nom de Pharaon, qu'ont eu après lui tous ses successeurs. Ainsi il faudroit que Mesraïm & Menés fussent deux noms d'une même personne. Mesraïm étant mort, fut adoré comme un dieu, sous le nom d'Osiris, d'Apis ou Serapis & d'Adonis. Ceux qui croyent que Cham entra dans l'Egypte, disent qu'après sa mort on lui rendit des honneurs divins, & qu'il fut nommé Hammon ou Jupiter *Hammon*. * Syncelle, *in chronograph.* Josephe, *antiq. l.* 1. & 8. Bochartus, *in Phaleg. l.* 4. Diodore de *Sicile*, *l.* 1.

MESRANI, *voyez* ASRANI.

MESSALA, *cherchez* VALERIUS & VIPSANIUS.

MESSALA, homme fort estimé & tres-éloquent. Il soûtint le parti d'Herode & de Phazaël devant Marc-Antoine, contre les accusations des Juifs, & il y réüssit si bien, que ce general commanda aux magistrats de Jerusalem de faire châtier ces accusateurs qui vouloient exciter de nouveaux troubles dans la Judée. * Josephe, *antiq. l.* 14. *c.* 23.

MESSALIENS, *cherchez* MASSALIENS.

MESSALINE (Valerie) femme de l'empereur *Claudius*, fille de *Barbatus Messala*, est renommée dans l'histoire par ses méchancetés, par ses infamies & par sa lubricité excessive. Son effronterie fut si grande, qu'elle épousa C. Silius, chevalier Romain, du vivant même de l'empereur, qui la fit mourir l'an 48. * Tacite, *l.* 11. *annal.* Suetone, *in Claud.* Dion.

MESSAPE, neuviéme roi de Sicyone, succeda à Leucippe l'an du monde 2226. & 1809. avant Jesus-Christ. Il regna 47. ans, & eut ERATUS pour successeur. * Eusebe.

MESSAPIE, ancienne province d'Italie, où est presentement *la terre d'Otrante*, dans le royaume de Naples, reçut son nom de Messapus, fils de Neptune, qui secourut Turnus contre Enée. Virgile en fait mention, *au l.* 7. *de l'Eneide*. Pline & Strabon parlent de l'ancienne Messapie; & Ovide, *l.* 7. *des metam.*

MESSAPIE, ville de la province de ce nom, porte aujourd'hui le nom de *Messagna*, & est la même qui dans le martyrologe est nommée *Messala Apulia*, selon la remarque de Luc Holstenius, *in not. ad Geogr.*

MESSE. La messe est ainsi appellé du mot *Missa*, qui signifie *mission* ou *renvoi*. On l'a donné quelquefois à toutes les parties de l'office divin, dans lesquelles on renvoyoit le peuple; mais presentement il est particulierement attribué à la celebration des saints mysteres. Anciennement on appelloit messe des Catechumenes, toutes les prieres qui se recitoient jusqu'au tems que l'on renvoyoit les Catechumenes, les Energumenes, & les Pénitens. On a donné le nom de messe des Fideles aux autres prieres qui se recitoient pour les Fideles; ces deux parties ayant été jointes depuis, & ne faisant plus qu'un même corps de liturgie, on leur a donné le nom de *messe*, qui a enfin prévalu, est resté seul dans le langage ordinaire de l'église, & a été reçu communement pour signifier oblation de l'Eucharistie. Quelques auteurs ont voulu deriver ce nom de l'hebreu *Missah*, prétendant que les apôtres s'en étoient servi; mais c'est sans aucun fondement, puisque dans les premiers siecles, ce mot de *Messe* est entierement inconnu. M. de l'Aubespine s'est avisé de le tirer d'un ancien mot des peuples septentrionaux *Messe*, qui signifie *fête* ou *assemblée*. Mais ces opinions sont à present generalement rejettées par tous ceux qui ont traité serieusement de ces matieres, qui conviennent que le mot de *Messe* vient de *Missio* ou *Missa*, c'est-à-dire du *renvoi*, tant des Catechumenes que des Fideles. La messe est composée de deux parties; la premiere, l'ancienne messe des Catechumenes; la seconde, la celebration & la consecration de l'Eucharistie jointe à la communion, qui, selon l'ancien usage, suit la consecration. A l'égard des oraisons particulieres, & des ceremonies que l'on employe dans la celebration de la messe, elles ont été differentes en differens tems & en differentes églises. C'est ce qui a composé diverses liturgies chez les Orientaux, & des messes pour les differens pays chez les Occidentaux. Autrefois toutes les messes étoient solemnelles, & le peuple y communioit. Dans le VI. siecle, l'usage s'est introduit peu à peu de celebrer des messes particulieres. Les messes s'accordent ordinairement avec l'office du jour; mais on en dit encore de *votives*; celle qu'on appelle *messe des presanctifiés*, est celle dans laquelle on prend la communion de l'hostie consacrée les jours précedens & reservée. Cette messe est en usage ordinaire chez les Grecs, qui ne consacrent l'Eucharistie en Carême que le Samedi & le Dimanche. Chez les Latins, elle n'est plus en usage qu'au seul Vendredi Saint. * Card Bona, *de reb. Liturgic.* Grancolas, *anciennes liturgies*. Du Vert, *explication simple, litterale & historique des ceremonies de l'église*.

MESSE ROMAINE. Il est arrivé du changement dans l'office qui se recitoit à Rome. Radulfe de Tongres a remarqué qu'il y avoit dans Rome même deux sortes d'offices, dont l'un étoit long & l'autre court; que le dernier, qui avoit été abregé de l'autre, se disoit dans la chapelle du pape; & que l'autre étoit proprement l'office Romain. Il ajoûte que les Freres Mineurs prirent cet office abregé pour se conformer à la cour de Rome; & que par-là ils crurent satisfaire à la regle de saint François, qui les obligeoit de suivre l'ordre Romain. * Simon.

MESSE DE MILAN. L'église de Milan a eu une messe, & même l'office entier different de celui de Rome. Cet office de Milan distingué du Romain, subsiste encore en partie, & est nommé ordinairement *le rit Ambrosien*, du nom de saint Ambroise. Quelques auteurs ont écrit sur cette messe Ambrosienne. Walafridus Strabon dit que S. Ambroise en a été l'auteur. D'autres croyent qu'avant même le tems de saint Ambroise, l'église de Milan avoit un office different de celui de Rome.

MESSE GALLICANE. Les Gaules avoient aussi leur messe particuliere, lorsque Charlemagne & ses successeurs firent tous leurs efforts pour y introduire l'office Romain. L'abbé Hilduin attribuë à saint Denys, qu'il croit être l'Areopagite, l'origine de la messe, qui étoit en usage en France avant qu'on s'y fût conformé au rit Romain. Le même abbé, écrivant à l'empereur Louis, fait mention de certains missels fort anciens, selon l'usage de l'église Gallicane. Plusieurs auteurs ont crû que la messe que Mathias Flaccus Illyricus fit imprimer l'an 1557. à Strasbourg, est cette ancienne messe Gallicane; mais le cardinal Bona dans ses discours sur les liturgies, tâche de faire voir le contraire par plusieurs raisons qu'il en apporte. Il croit que la messe, qu'on nommoit autrefois Gallicane, a été prise de celle qui étoit en usage en Espagne, & que nous appellons *la messe des Mosarabes*: mais ces conjectures sont assez inutiles, puisqu'on a plusieurs liturgies Gallicanes, publiées par le P. Mabillon.

MESSE DES ESPAGNES. Il est constant que les Goths, étant les maîtres de l'Espagne, ont eu une messe particuliere. Tolede & Salamanque retiennent encore à present cette messe des Goths. Les Aragonois ont été les premiers qui ont reçu la messe Romaine sous le pape Alexandre II. Le pape Gregoire VII. la fit aussi recevoir dans la Navarre: ce qu'on peut voir dans l'histoire de Bearn, par M. de Marca. Alfonse roi de Castille la reçut, parce que la reine qui venoit de France, où le rit Romain étoit en usage, le souhaita. Cette ancienne messe Gothique est celle qui a été imprimée sous le titre de *Missa Mosarabum*, & qui a été mise dans la bibliotheque des peres. On l'a ainsi nommée, parce que les Arabes ont été les maîtres de l'Espagne, & qu'on appelloit alors les Chrétiens de ce pays-là, *Mosarabes*, c'est-à-dire, *mêlés avec les Arabes*. * Simon.

Il y a eu aussi une messe particuliere dans l'Angleterre, ou Grande-Bretagne, qui avoit ses ceremonies & son office, avant que saint Gregoire y eût envoyé Augustin, qui n'annonça l'évangile qu'à un certain canton, une bonne partie de l'isle ayant embrassé le Christianisme long-tems auparavant, comme on le peut voir dans une épître de saint Jerôme. Toutes les églises d'Occident qui reconnoissent l'église Romaine pour leur mere, ne s'accordent pas neanmoins avec elle dans la forme de la messe, ni dans les autres offices. * Simon.

MESSENE, ancienne ville du Peloponnese, n'est presentement qu'un petit bourg de la Morée, dans la province de Belvedere. Elle étoit capitale du pays de Messenie, extrémement fertile, comme nous l'apprenons d'Ovide, *l. 6. metamorph.* Les Messeniens soûtinrent souvent deux guerres tres-considerables. Celle qu'ils eurent contre les Lacedemoniens est celebre. Elle commença la 1. année de la IX. olympiade, vers l'an 744. avant Jesus-Christ, & prit son origine de l'attentat des Messeniens, qui avoient enlevé quelques filles des Lacedemoniens, & avoient tué le roi Teleclès. Cette guerre dura vingt ans, depuis la prise de la ville d'Amphia jusques à la destruction de la ville d'Itome, qui arriva sur la fin de la 1. année de la XIV. olympiade, & 724. ans avant Jesus-Christ. La seconde guerre des Messeniens commença la 4. année de la XXIII. olympiade, & 685. ans avant Jesus-Christ & fut entreprise à la sollicitation d'Aristomene, qui persuada à ses citoyens de se revolter contre les Lacedemoniens qu'il défit. Cette guerre dura 17. ans, jusques à la prise de la forteresse des Messeniens sur le mont Ira. Il faut consulter Pausanias dans ses Messeniaques, où il distingue tres-bien ces deux guerres, que Justin a confonduës en une seule. Les Messeniens passerent depuis en Sicile: la ville de Messene donnoit son nom au golfe MESSENIEN, que Sophien appelle *golfo di Coron*; & les matelots, *golfo di Calamata*. *Voyez* MESSINE.

MESSENIUS (Jean) Suedois. Lui & son fils furent accusés & convaincus de conjuration, sous le regne de Christine, & executés à mort. Il avoit publié en 1610. *le theatre de la noblesse de Suede*, & en 1611. *les tombeaux ou inscriptions sepulchrales*. * Zeillerus, *part. 2. hist. pag.* 210. Scheferus, *in Upsal. p.* 261. 403.

MESSIA, *cherchez* MEXIA.

MESSILAH, ville d'Afrique qui fut rebâtie par Caïem Beemrillah fils de Mahdi, premier calife des Fathimites en Afrique, l'an 315. de l'hegire. Mais elle perdit son nom; car Caïem lui donna le nom de Mohammediath, & on l'appelle aujourd'hui *Mahomete*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MESSIN, ou pays Messin, *voyez* METZ, ville & évêché de France.

MESSINE, ville de Sicile, avec un beau port & archevéché, est nommée par les Latins *Messana*, & avoit aussi porté le nom de *Zanclé*, qui veut dire *faux*. *Voyez* ZANCLE'. Après que la forteresse du mont Ira eut été prise par les Lacedemoniens sur les Messeniens, ces derniers, pour éviter la mort ou la captivité, s'embarquerent vers l'an 670. avant Jesus-Christ & vinrent en Sicile, où ils s'habituerent dans la ville de Zanclé, qu'ils nommerent *Messene*, du nom de leur pays natal. Les Messeniens eurent depuis pour tyran le philosophe Anaxilaüs, puis Agathocles. Les Mamertins se rendirent ensuite maîtres de Messine; & se voyant attaqués par le roi Hieron & les Carthaginois, ils demanderent secours aux Romains, qui le leur accorderent. Ce fut le commencement de la premiere guerre Punique, qui dura vingt-quatre ans, jusqu'à l'année 513. de Rome, & 241. avant Jesus-Christ. Cette ville fut ensuite colonie Romaine, & eut une fortune assez diverse. Elle fut prise par les Sarasins l'an 1058. & souffrit beaucoup du tems de l'empereur Frederic II. & pendant les guerres des François & des Aragonois. Au reste, Messine a été de tout tems la plus celebre ville de Sicile. Sa situation est agréable; car elle est en partie bâtie sur les colines, & en partie dans la plaine: de sorte qu'elle represente un amphitheatre dont le milieu est son port, long de mille pas, & bordé d'un quai qui est revêtu de pierres de taille, avec de belles maisons. Le commerce, & sur-tout celui des soyes, rend cette ville riche. Son phare ou canal est le passage de tous les vaisseaux qui viennent du Levant. La severité du gouvernement des Espagnols, & sur-tout la conduite de dom Louis del Hojo, qui exerçoit cette charge l'an 1671. porterent les Messinois à la revolte. Cette affaire eut des suites fâcheuses. Louis XIV. roi de France, prit la protection de ce peuple reduit à la misere; & la leur continua quelques années, jusques à ce que leur conduite bizarre & inégale l'obligea de les abandonner. Messine est une ville forte, ornée de belles églises, de maisons magnifiques. La metropole, dite sainte Marie la Neuve, merite d'être vûë, & a son portail & son pavé de marbre de diverses couleurs. On voit au-dessus de la porte en gros caracteres, ces mots françois *gran mere à Messine*. L'on y voit quatorze statuës de marbre; d'ailleurs les peintures de la voûte, le tabernacle qui est tout d'or, tout enfin répond parfaitement à cette magnificence marquée dans les rélations que nous avons de Messine. Cette ville a produit quantité de grands hommes, Symmaque, victorieux aux jeux olympiques; Ibycus poëte; Lycus historien; Polyclete medecin; Antoine de Messine peintre fameux, & divers autres. *Voyez* ANTOINE DE MESSINE. * Placido Rayna, *memor. hist. della citt. de Mess. c.* 8. Marc Antoine Settini, *della fedelt. di Mess.* Strabon, *l.* 6. Plin. *l.* 6. *c.* 8. Pomponius Mela, *l.* 2. Solin, *c.* 11. Thu-

cydide. Diodore de *Sicile*, Polybe, &c. cités par Leandre Alberti & Cluvier, *in descriptione Siciliæ*.

MESSINE (le fare ou le canal de Messine) en latin *fretum Siculum*. C'est un celebre détroit de la mer Mediterranée, entre les côtes de Sicile & de la Calabre ulterieure, ayant la mer Tyrrhene au nord, & l'Ionienne au midi. Ce canal est fameux par le flux & reflux, qui s'y fait de six en six heures, qui est quelquefois si rapide, qu'il emporte les vaisseaux malgré la resistance des ancres, & les fait perir. Il y a aussi à l'entrée septentrionale du canal, un écüeil & un gouffre nommé par les anciens *Scylla* & *Caribdis*. Le premier, qu'on nomme aujourd'hui Capo Sciglio, est un rocher de la côte de Calabre, qui s'avance en forme de presqu'isle vers le cap de Faro en Sicile. Ce rocher est tres-dangereux. Tous les vaisseaux, qui y sont emportés par la violence du flux ou par celle des vents, y perissent sans ressource. Le caribde est près du cap de Faro en Sicile. C'est un tournant d'eau, qui a environ trente pas de diametre. Les matelots le craignoient beaucoup autrefois. Aujourd'hui ceux de Messine vont s'y promener avec des barques plates; & après y avoir fait plusieurs tours au gré de l'eau, ils s'en retirent à force de rames. * Maty, *diction.*

MESTRATA, ou la côte de Droca, anciennement Pentapolis. C'étoit la partie septentrionale de la Cyrenaïque en Afrique. Aujourd'hui c'est la partie occidentale du royaume de Barca. Elle est baignée par la riviere de Melel, & par celle de Droca, laquelle lui donne le nom de Côte de Droca. Elle portoit autrefois celui de Pentapole, qui signifie cinq villes, à cause des cinq villes qui y étoient; sçavoir, Berenice, Arsinoë, Ptolemaïs, Cyréne, & Apollonie, qui se nomment aujourd'hui, Berniche, Taochara, Tolemeta, Cayroan, & Bonandrea; outre lesquelles on y voit encore Barca, qui donne le nom à tout le royaume de Barca. *Voyez* CYRENE. * Maty, *diction.*

MESTREZAT (Jean) ministre de la religion Prétenduë Reformée, nâquit à Paris vers l'an 1592. Il étoit fils d'*Amé* Mestrezat premier syndic de la republique de Geneve. Il fit ses études à Saumur, où il professa la philosophie, puis fut élu ministre de l'église Pretenduë Reformée de Paris. Il s'acquit beaucoup de reputation parmi ceux de son parti, qui souvent l'employerent dans leurs affaires les plus importantes. Il mourut en 1657. & laissa plusieurs ouvrages de sa façon; comme des sermons sur divers livres de l'écriture; des traités de l'écriture, de l'église, &c. * Bayle, *diction. crit.*

MESTREZAT (Philippe) neveu du precedent, fut professeur en philosophie, puis ministre & professeur en theologie dans l'académie de Geneve; il exerça cet emploi pendant plusieurs années, & eut un grand nombre de disciples. Nous avons de lui des disputes sur la perseverance des Saints, & une autre dispute contre Socin, de l'efficace des sacremens de la nouvelle alliance. Il laissa entr'autres enfans, un fils ainé mort assez jeune, étant syndic de la republique de Geneve: son cadet, qui étoit medecin, a exercé la même charge dans la republique. Il est mort en 1714. * Bayle, *diction. crit. Memoires du tems.*

MESUE' (Jean) *voyez* JEAN MESUE'.

METAMORPHISTES, ou TRANSFORMATEURS; nom que quelques-uns on donné dans le XVI. siecle à ces Sacramentaires, qui disoient que le corps de Jesus-Christ montant au ciel, a été entierement fait Dieu. Ce sont les mêmes que les Lutheriens Ubiquitaires. * Prateole, *catal. hæres.*

METANGISMONITES, heretiques, ainsi nommés du mot grec ἀγγεῖον, qui veut dire *vaisseau*. Ils disoient que le Verbe est dans son Pere, comme un vaisseau dans un autre. On ne sçait point qui fut l'inventeur de cette imposture. * Saint Augustin, *hær.* 58. Philastre, *de hær.* Castro, *hær.* 6. Prateole.

METAPHRASTE, *cherchez* SIMON METAPHRASTE.

METAPONT, ville de l'ancienne Lucanie, dite aujourd'hui *Torre di mare*. * Ptolomee. Strabon. Pline. Leandre Alberti. Denys l'*Africain*.

METARO, riviere d'Italie, *voyez* METRO.

METAURO, riviere, *voyez* MARRO.

METAURUS, ville des Brutiens, sur la côte de Calabre, à present *Gioia*, est à l'emboûchure d'un fleuve qui portoit autrefois le même nom, & qui s'appelle presentement *Marro*. Il y a encore un autre fleuve du même nom, à present *Metaro*, qui passe à Pesaro, & se décharge dans la mer Adriatique: il est celebre par la défaite d'Asdrubal. * Pline, *l.* 3. *c.* 5. Pompon. Mela. Horat. *l.* 4. *od.* 4. Sil. Italic. *l.* 8. Lucain, *l.* 2.

METEL (François) *voyez* BOIS-ROBERT.

METELEN, en latin *Mediolanium*; c'étoit anciennement une ville des Chamaves, en Allemagne. Maintenant ce n'est qu'un village de l'évêché de Munster, situé au couchant meridional de la ville de ce nom, que quelques-uns prennent pour l'ancienne *Mediolanum*. * Maty, *dictionnaire*.

METELIN, isle de la mer Egée, en Asie, entre la Troade & la Mysie, est la Lesbos des anciens. On lui donne le nom de Metelin, qui est tiré de celui de sa ville capitale. Il y a deux ports considerables, Geremia & Caloni. Les Venitiens en furent autrefois les maîtres; mais les Turcs la possedent presentement depuis Mahomet II. Les revenus de cette isle consistent en grains, en fruits, en fromages, &c. & elle paye dix-huit mille piastres de tribut ou carasch aux Turcs, qui y tiennent d'ordinaire une flotte.

METELLA (Cæcilia) sœur de Q. Cæcilius Metellus, surnommé *le Numidique*, fut femme de L. Lucullus, & mere du celebre Lucullus, qui vainquit Mithridate. Si l'on en croit Plutarque, sa conduite ne fut pas plus reglée que celle de sa niece, *dont nous allons parler*.

METELLA (Cæcilia) fille de *Q. Cæcilius Metellus*, surnommé *le Pieux*, fils du *Numidique*, épousa 1°. *Marcus-Emilius-Scaurus*, dont elle eut un fils qui porta le nom du pere, & une fille nommée *Emilia*, mariée 1°. à *Marcus-Acilius-Glabrion*, & ensuite au grand *Pompée*, & mourut en couches: Metella se remaria au dictateur *Sylla*, qui eut une extrême consideration pour elle. Elle courut un tres-grand danger, lorsque Cinna & Carbon, qui étoient de la faction opposée à Sylla, se furent emparés de Rome, l'an 84. avant l'ere Chrétienne; & elle fut obligée de fuir en Asie vers son époux, qui y faisoit la guerre. Les médisances que les Atheniens assiegés par Sylla, firent de cette dame, furent cruellement punies. Il en eut deux enfans jumeaux; sçavoir *Faustus-Sylla*, & *Fausta*, femme de *Milon*, fameux par le meurtre de Claudius. Il parut fort touché de sa mort, & il lui fit des funerailles magnifiques. * Plutarchus, *in Sylla & in Lucullo*.

METELLUS (Lucius-Cæcilius) grand pontife Romain, enleva le Palladium du temple de Vesta, en traversant les flammes de l'incendie de ce temple. Il y perdit la vûë. * Pline *l.* 7. *c.* 43. Juvenal, *sat.* 3.

METELLUS CELER (Quintus-Cæcilius) consul l'an de Rome 694. avoit exercé la préture l'année du consulat de Ciceron, & rendu de bons services à la republique, en s'opposant aux troupes de Catilina, qui vouloient passer dans la Gaule Cisalpine. Après sa préture, il obtint le gouvernement de cette province. C'étoit un homme de merite; mais qui fut tres-malheureux à se choisir une femme; car il épousa une sœur de Claudius, laquelle le deshonora par ses impudicités, & l'empoisonna. Elle étoit sa cousine germaine. C'est elle qui sous le nom de *Lesbia*, a été tant diffamée par Catulle. Ciceron perdit un tres-bon ami par la mort de Metellus l'an 695. de la fondation de Rome. * Plutarque. Saluste. Cicero, *pro Cælio*.

METELLUS (Lucius-Cæcilius) tribun du peuple, lorsque Cesar se rendit maître de Rome, au commencement des guerres civiles, eut plus de courage, que tous les autres magistrats. La ville de Rome parut si soumise aux volontés de Cesar dès les premiers jours, qu'on eut dit qu'elle étoit accoûtumée depuis long-tems au joug de la servitude. Le seul Metellus eut la hardiesse de s'opposer à Cesar, qui se vouloit saisir du trésor que l'on gardoit dans le temple de Saturne. Cesar se moqua de l'opposition & des loix, qui lui furent alleguées, & s'en alla

tout droit au lieu, où ce trésor étoit en dépôt. Il se trouva fermé, & comme on lui refusoit les clefs, il donna ordre qu'on rompît les portes; & sur ce que Metellus renouvella ses oppositions, il le menaça de le tuer: *Jeune homme*, ajoûta-t-il, *tu n'ignores pas qu'il me seroit plus facile de le faire que de le dire.* Le tribun ne resista plus, & se retira tout doucement: & Cesar prit dans cette épargne tout ce qu'il voulut. Il s'est bien gardé de conter comme la chose s'étoit passée; il la déguise de telle sorte dans son histoire de la guerre civile, qu'on n'y trouve rien d'injuste ni de violent. C'est ainsi qu'en usent ceux qui composent eux-mêmes leur vie. Ils font évanoüir les circonstances, qui ne leur sont pas glorieuses.* Plutarchus, *in Caes.* Bayle, *diction. crit.*

METELLUS, étant déclaré general de l'armée Romaine contre les Carthaginois & les Siciliens, offrit des sacrifices à tous les dieux, à l'exception de Vesta. Le mépris qu'il avoit fait de cette déesse, ne pouvoit être reparé que par le sacrifice de sa fille, qu'il étoit obligé d'immoler; mais la déesse en eut pitié, & mit en sa place une genisse. Metellus porta sa fille à Lanuvium, & la fit prêtresse du dragon que l'on y honoroit. * Plutarque *Parallel.* Il y a eu encore un METELLUS appellé *le Cretois*, parce qu'il subjugua l'isle de Crete; & un autre appellé *le Dalmatien*, parce qu'il vainquit les Dalmates. * Plutarchus, *in Pompeio.* Asconius Pedianus, *in Orationem.* 3. *Ciceronis contra Verrem.* La famille des Metellus, qui étoit une branche de la famille Cæcilia, étoit plebeïenne; mais elle fut illustrée par les magistratures. * Tite-Live, *l.* 9. *hist. Rom.*

METELLUS, consul, *cherchez* CECILIUS.

METELLUS, (Egnatius) *voyez* EGNATIUS.

METELLUS (Hugues) natif de Toul en Lorraine, & chanoine regulier de saint Augustin dans l'abbaye de saint Leon, sous Siebaud, abbé, au commencement du XII. siecle, avoit écrit 55. épitres au pape Innocent II. aux cardinaux, à l'archevêque de Treves, aux évêques de Metz, de Toul, de Langres, de Wirtzbourg, à saint Bernard, à Abailard, à Heloïse, abbesse du Paraclet, & à divers autres. Il se recrie fort dans celle qu'il écrit aux cardinaux, contre la multiplication des ordres reguliers. Il fit dans une de ses lettres l'époque de l'institut des chanoines reguliers vers l'an 818. au concile d'Aix-la-Chappelle. Elles sont toutes recueillies dans un manuscrit au college de Clermont, ou des Jesuites à Paris. * D. Mabillon. *in analect. tom. III.*

METELLUS, dit *Tergernsée*, parce qu'il étoit religieux d'un monastere de ce nom à Passaw en Allemagne, vivoit vers l'an 1060. & écrivit en vers lyriques la vie de saint Quirin, sous le titre de *Quirinalia*, que Canisius a publiée. * Canisius, *T. I. ant. lect.* Gaspard Brunschius, *l.* 1. *de Patav. German.* Vossius, *l.* 3. *de historicis Latinis.*

METEMPSYCHOSE, ou *transmigration des ames d'un corps en un autre.* Pythagore & plusieurs autres philosophes, ont crû que les ames des hommes passoient après la mort dans d'autres corps, même d'animaux. Platon ne s'est pas éloigné de ce sentiment: il semble neanmoins y avoir mis une limitation, en supposant que les ames des hommes ne passent que dans des corps d'hommes. Parmi les Juifs, la plûpart des Pharisiens ont été de cette opinion. Le systême de la metempsychose a été & est encore fort commun en Orient, & est reçu communément par les Brachmanes, par les Indiens & par les Chinois. Cesar attribuë le même sentiment aux anciens Gaulois; mais ceux-ci restreignoient la transmigration des ames des hommes aux seuls corps des autres hommes. Les Getes & les anciens Germains étoient aussi dans la meme persuasion. * Tertullian. *de anima.* Diogenes *Laert. vita philosoph.*

METEREN (Emmanuel) nâquit à Anvers en 1535. & mourut en 1612. Il a écrit en flamand l'histoire des Pays-Bas, depuis l'an 1315. jusqu'en 1612. Une partie de cette histoire a été traduite en latin; & elle l'a été entierement en françois, mais d'une maniere barbare. On trouve à la tête la vie de l'auteur, qui a été imprimée à la Haye en 1670 Meteren passe pour un des meilleurs historiens des Pays-Bas. * Jaq. Bernard, *dans la table alphabetique des livres, &c. mise au devant du grand recueil des traités de paix.*

METEZEAU, *voyez* LA ROCHELLE.

METHASUAM, *cherchez* MARESHUAM.

METHOCHITE (Theodore) Logothete, l'un des plus doctes personnages que la Grece ait produits dans le XIV. siecle, exerça des emplois considerables sous l'empereur Andronic *le Jeune.* Son érudition étoit profonde, son jugement solide, & sa memoire heureuse: ce qui le fit appeller comme Longin, *une bibliotheque vivante.* Il a neanmoins été repris, de ce que négligeant le style des anciens, il s'en est fait un beaucoup moins net. Il composa une histoire depuis Jules Cesar, jusqu'à l'empire de Constantin *le Grand*, que Jean Meursius a mise en latin, & à laquelle il a ajoûté des notes. Il publia encore une paraphrase sur les livres de physique d'Aristote, qui a été traduite par Gentien Hervet; une histoire sacrée en deux livres; une histoire de Constantinople, &c. Ce sçavant homme mourut l'an 1332. Nicephore Gregoras son disciple, prononça son oraison funebre, & parle tres-souvent de lui, *l.* 7. 8. & 9.* Jean Cantacuzene, *lib.* 1. *hist. c.* 59. *& l.* 2. *c.* 1. Meursius, *in not. ad Metoch.* Vossius, *de hist. latin. &c.*

METHODIUS (saint) dit *Eubulius*, martyr au commencement du IV. siecle, fut transferé de l'évêché d'Olympe, ou selon d'autres, de Patare en Lycie, à celui de Tyr l'an de Jesus-Christ 311. ou 312. dans le lieu de son exil, appellé *Chalcide*, par les ordres de Maximin Daïa. Il écrivit un grand ouvrage contre Porphyre, philosophe Payen; un traité de la resurrection contre Origene; un autre de la Pythonisse, contre le même; un livre intitulé, *le festin des Vierges*, un traité du *libre arbitre*; des commentaires sur la Genese, & sur le cantique des cantiques; & plusieurs autres ouvrages qu'on avoit du tems de saint Jerôme, qui fait mention de ceux-ci: presentement nous n'avons plus que son festin des Vierges, donné par le P. Poussin Jesuite, sur un manuscrit de la bibliotheque Vaticane; & quelques fragmens de ses autres ouvrages, tirés de saint Epiphane, de Photius & de quelques manuscrits. Le festin des Vierges est composé en forme de dialogue entre des Vierges qui agitent plusieurs questions sur la virginité. Le traité de la resurrection étoit aussi composé en forme de dialogue, & Methodius y prouvoit, contre Origene, que l'homme ressusciteroit avec sa chair. Celui du libre-arbitre, etoit une dispute entre un Valentinien & un Catholique sur l'origine du mal. Photius donne quelques extraits d'un traite de Methodius sur les choses créées, & Theodoret cite un sermon de Methodius sur les martyrs: les sermons qu'on lui attribuë touchant Simeon & Anne, & sur la fête des Rameaux, ne sont point de lui, non plus que plusieurs extraits rapportés par saint Jean Damascene, & par Nicetas. Il faut mettre au même rang les propheties de l'antechrist, qui se trouvent sous son nom dans la bibliotheque des peres. Le style de Methodius est un stile asiatique, c'est-à-dire, un style diffus, empoullé, & plein d'epithetes: ses expressions sont figurées, son tour affecté; il est plein de comparaisons & d'allegories éloignées: ses pensées sont recherchées, & il dit peu de choses en beaucoup de paroles. On attribuë à ce martyr une chronique, dont nous avons quelques fragmens dans Marianus Scotus, & dans Martinus Polonus, *l.* 1. *c.* 4. mais c'est une piece manifestement supposée. * Photius, *cod.* 234. 235. 236. *&* 237. Socrate, *hist. lib.* 6. *c.* 13. Theodoret, *dial.* 1. S. Hieronym. *in cat. cap.* 83. *in praef. ac. c.* 12. *comment. in Daniel. ep.* 84. *ad Magnum orat. Rom. & apol. ad Pammach.* S. Epiphanius, *haer.* 64. S. Gregoire de *Nysse, lib. Quid ad imag. Dei.* Honoré d'*Autun*, *lib.* 1. *de lumin. eccl. c.* 84. Sixte de *Sienne*, *lib.* 4. *bibl. sac.* Trithême. Bellarmin. Baronius. Tillemont, *memoires ecclesiast. tome V.* Baillet, *vies des Saints au* 18. *Septembre.*

METHODIUS, religieux Grec, fit un voyage à Rome, où il se rendit excellent peintre; & à son retour il fut employé par Bogoris roi des Bulgares, à peindre une maison qu'il venoit de faire bâtir. Ce prince lui demanda en general des representations de choses terribles, ausquelles il se plaisoit, se divertissant d'ordinaire à regarder des tableaux de chasses & de combats sanglans.

Methodius peignit le jugement dernier, d'une maniere qui donnoit de la terreur, & prit adroitement son tems pour instruire ce roi sur cet épouventable sujet. Bogoris en fut si vivement touché, qu'il resolut de se faire Chrétien, & reçut le baptême en 845. * Maimbourg, *histoire des Iconoclastes*.

METHODIUS I. prêtre, puis patriarche de l'église de Constantinople, a été l'un des plus illustres confesseurs de la foi Orthodoxe, dans le neuviéme siecle. Il étoit natif de Syracuse, & ayant été envoyé par ses parens à Constantinople, il fut ordonné prêtre par le patriarche Nicephore. Celui-ci ayant été chassé de son siege par l'empereur Leon l'*Armenien*, Methodius fut envoyé à Rome, pour implorer le secours du pape en faveur de son patriarche: il fut bien reçu par Etienne IV. & y demeura pendant la vie du patriarche Nicephore. Après sa mort Methodius retourna à Constantinople. Il n'y fut pas plûtôt arrivé que l'empereur Michel *le Begue* le fit mettre dans la tour d'Acrise: il fut élargi après la mort de Michel, au commencement du regne de Theophile; mais ce dernier n'étant pas moins ennemi des images que son predecesseur, & ne pouvant supporter le zele de Methodius pour la défense des images, il le fit battre impitoyablement, puis l'enferma dans un tombeau, où il ne recevoit qu'un peu de pain & d'eau, qu'un pêcheur avoit soin de lui porter chaque jour. Dans le même tems, le même Theophile n'ayant pu vaincre la constance de deux religieux de Palestine, qui étoient freres & qui avoient nom Theodore & Theophane, les traita cruellement à Constantinople; & leur ayant fait graver avec un fer chaud sur le front, des vers ignominieux, il les renvoya en exil. Ces deux défenseurs des images trouverent heureusement le pêcheur, qui avoit soin de porter à manger à Methodius, & communiquerent avec lui, par des vers que l'on rapporte d'eux & de Methodius. Après la mort de Theophile, Michel III. lui ayant succedé, sous la tutele de sa mere Theodora, Methodius fut élevé sur le siege de l'église de Constantinople en l'an 842. Ce grand homme celebra d'abord un concile pour le rétablissement des images, & publia des canons penitentiaux pour ceux qu'il ramenoit à sa créance. Ses ennemis le persecuterent, & le firent même accuser par une femme de l'avoir débauchée; mais il n'eut pas de peine à se justifier, en faisant voir qu'il étoit eunuque. Il mourut l'an 846. le 14. de Juin. Outre la vie de saint Denys l'*Areopagite*, qui est à la fin des ouvrages qui portent le nom de ce pere, on lui attribuë encore les fragmens d'un sermon sur la croix de Jesus-Christ, rapporté par Gretser; un panegyrique de sainte Agathe, donné en latin par le pere Combefis; & deux sermons que le pere de Combefis attribuë à l'ancien Methodius. * Jean Curopalate Cedrene. Theodore Balsamon. Hincmar, Baronius, &c. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du IX. siecle*. Baillet, *vies des Saints, mois de Juin*.

METHODIUS II. patriarche de Constantinople, succeda à Germain l'an 1240. & ne tint ce siege que trois mois. Manuel fut mis à sa place, mais seulement en 1243. * Onuphre, *in chron.* Sponde, *A. C.* 1230. *n.* 16. Banduri, *Imp. orient. l.* 8. *comment.*

METHONE: il y a eu diverses villes de ce nom, une dans la Messenie, une autre dans la Laconie, dont parlent Plutarque dans la vie d'Aratus, & Stephanus *de Urbibus*. Scylax l'appelle Methana, & dit qu'elle est maritime avec un bon port. Il semble la mettre dans le golfe Argolic, près de Prasia. Il y a une autre Methone d'Argie, dans le golfe Saronique, que Strabon dit aussi avoir été appellée Methana & Methone.

METHUSUPHIS, roi XIX. des Memphites, commença à regner l'an 1649. avant Jesus-Christ. * Maneth. *apud Euseb.* M. Du Pin, *bibliotheque universelle des hist. profanes*.

METHYDRE, en grec Μεθύδριον, *Methydrium*, ville du Peloponnese dans l'Arcadie, fut ainsi nommée à cause de sa situation entre deux rivieres. Orchomene, qui en fut le fondateur, la bâtit sur une éminence. Il y avoit proche de Methydre un temple de Neptune équestre, & une montagne, que l'on appelloit *Thaumasie*, c'est-à-dire, *miraculeuse*, où l'on prétendoit que Cybele enceinte de Jupiter se refugia, & qu'Hoplodamus & les geans de sa suite se preparerent à la secourir, en cas que Saturne son mari lui voulût faire quelque violence. On ne nioit pas qu'elle ne fût accouchée sur le mont Lyceus, mais on soûtenoit qu'elle trompa son époux sur la montagne de Thaumasie, en lui donnant une pierre au lieu de l'enfant. On montroit sur le sommet de cette montagne la caverne de Cybelle, où il n'étoit permis à personne de mettre le pied, hormis les femmes consacrées à cette déesse. Methydre n'étoit qu'un village au tems de Pausanias, & appartenoit aux Megalopolitains. Cet article sert à faire voir qu'il y avoit dans le Paganisme certains lieux où l'on rendoit des cultes superstitieux aux fausses divinités, & où les peuples s'assembloient en foule, quoique cette superstition ne fût fondée que sur des contes ridicules. Pausanias qui rapporte ce fait est un auteur digne de foi, dont l'autorité ne laisse pas lieu de douter qu'il ne soit veritable. * Bayle, *diction. critique*.

METHYMNE, ville de l'isle de Lesbos, la premiere après Mitylene, ainsi appellée du nom de Methymne, fille de Macaris, & femme de Lepydnus. Cette ville étoit la patrie du musicien Arion, aux environs de laquelle il croissoit de bon vin. * Virgil. *Georg. l.* 2. Ovid. *lib. de arte amandi*. Propert. Sil. Italic. *l.* 7.

METILIUS, capitaine Romain, qui ayant été assiegé dans le palais royal par les Juifs de Jerusalem, fut si lâche que de rendre la place, & de promettre même de se faire circoncire pour avoir la vie. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. II. chap.* 32.

METIS, déesse de la bonne conduite, & mere de Porus dieu de l'abondance. Le mot grec Μῆτις, signifie *conseil, exhortation, prudence, intelligence, sagesse*. Celui de Πόρος, qui signifie proprement un *canal*, se prend aussi quelquefois dans les auteurs Grecs, pour le moyen d'amasser de l'argent. * *Voyez* le banquet de Platon, & ce qu'on dira plus bas sur le mot PORUS.

METIUS SUFFETIUS, general ou dictateur de la ville d'Albe, sous le regne de Tullus Hostilius roi des Romains, eut souvent du desavantage en combattant contre ce peuple, & tira la guerre en longueur, pour mieux prendre ses mesures. Pour la terminer, on proposa le combat de trois Horaces Romains, contre trois Curiaces d'Albe, sous condition que le pays des vaincus obéïroit à l'état des victorieux. Les Romains eurent l'avantage; ensuite dequoi Tullus mit tous ses soins à se venger des Veïens & des Fidenates, qui lui avoient déclaré la guerre. Ceux d'Albe lui devoient donner du secours; mais Suffetius promit aux Veïens de quitter son poste pendant la bataille. Il le fit, & se retira sur une éminence, resolu, si la victoire se déclaroit pour les Veïens, de charger les vaincus; & si les Romains avoient l'avantage, de donner sur leurs ennemis. La retraite de Metius eût fait perdre cœur aux Romains, si leur roi ne leur eût fait croire que ceux d'Albe ne se retiroient que pour charger les ennemis par derriere. Cette ruse ranima les Romains, & les rendit maîtres du champ de bataille. Tullus Hostilius fit ensuite prendre Metius Suffetius; & pour punir sa perfidie, il commanda qu'on l'attachât entre deux chariots, & le fit tirer par deux puissans chevaux, qui le mirent en pieces aux yeux de toute l'armée l'an de Rome 85. & 669. avant Jesus Christ. * Tite-Live, *l.* 2. Florus, *l.* 1. *c.* 3. Denys d'*Halicarnasse*, &c.

METIUS (Adrien) mathematicien, natif d'Alcmaër, en Hollande, florissoit sur la fin du XVI. siecle, & au commencement du XVII. Il étudia en Allemagne, où il enseigna long-tems avec reputation, & publia divers ouvrages; *Doctrina spherica, lib. V. Astronomia universa institutiones; arithmetica & geometrica practica; De gemino usu utriusque Globi, &c.*

METIUS (Jacques) Hollandois, & frere du précedent, inventa la lunette de longue vûë vers l'an 1609. Quelques sçavans disputent cette invention à son auteur; & M. Tinelis entr'autres, *dans le journal de medecine du 1. Octobre 1681.* dit positivement que M. Rohault s'est trompé en écrivant dans sa physique, après M. Descartes, que l'on doit la découverte de cette lunette à Jacques Metius. Cependant M. de Monconis, auteur digne de

foi, témoigne dans ses voyages, qu'il logeoit à Alcmaër en Hollande, chez un peintre nommé *Metius*, neveu de celui qui avoit trouvé l'invention des lunettes d'approche. M. Descartes, qui avoit été long-tems en Hollande, dans un commerce perpetuel avec les sçavans & les curieux de ce pays-là, pouvoit bien s'assurer de la verité ou de la fausseté de ce fait, rapporté par les auteurs contemporains. Le Rossi entr'autres, dit que Galilée étant à Venise, apprit qu'un Hollandois avoit trouvé une espece de lunette qui approchoit les objets; & qu'ayant conçu sur le rapport & la description qu'on lui en fit, ce que ce pouvoit être, il donna le mieux qu'il put la forme de deux verres, les attacha aux deux bouts d'un tuyau d'orgue, & fit voir à MM. de Venise de dessus la tour saint Marc, les merveilles de cette nouvelle invention. Cet auteur ajoûte que depuis cette heure-là, Galilée avoit beaucoup travaillé à perfectionner les lunettes d'approche, & merité par la perfection qu'il leur donna, que l'invention lui en fût attribuée. Il est vrai que le sçavant Dom Mabillon témoigne *dans son voyage d'Italie*, qu'il avoit vû dans un monastere de son ordre, les œuvres de Comestor, écrites à la main par un certain Coradus, dans le XIII. siecle, où se trouve à la troisiéme page un portrait de Ptolomée, qui contemple les astres avec un tube à quatre tuyaux; mais ce pere ne dit point que ce tube fut garni de verres. En effet, on ne se servoit de tube en ce tems-là que pour conserver & diriger la vûë, ou la rendre plus nette, en séparant par cette invention les objets qu'on regardoit, des autres dont la proximité auroit empêché de voir ceux-la bien distinctement. L'experience est conforme à cette conjecture; car sans tube même & en regardant seulement entre nos doigts un peu ouverts, & par un trou d'epingle dans une feüille de papier, les objets nous en paroissent beaucoup plus nets. Quoi qu'il en soit, il faut convenir que les principes d'optique, sur lesquels se font les lunettes d'approche, se trouvent dans Euclide, & dans les anciens geometres; & que c'est faute d'y avoir reflechi, qu'on a été si long-tems sans découvrir cette merveilleuse invention. * Valere André, *biblioth. Belg.* Vossius, *de mathem. &c.*

METKERCK (Adolphe) de Bruges, jurisconsulte, mourut en 1591. M. de Thou l'appelle un homme tres-bien instruit dans les belles lettres. Il a composé un traité sur la veritable prononciation de la langue grecque. On trouve ses poësies, *tom. I. II. delit. Belg. pag.* 543. * Sweertius, *pag.* 92.

METLING ou MEDLING, ville de la basse Carniole en Allemagne. Elle est capitale de Windismarck, & située sur la pente d'une montagne, près de la riviere de Kulp aux confins de la Croatie. Quelques geographes prennent Metling pour l'ancienne *Metulum*, dont les habitans ayant blessé Auguste qui les assiegeoit, aimerent mieux s'ensevelir sous les ruines de leur ville, que d'accepter les dures conditions que cet empereur voulut leur imposer. Cependant quelques-uns mettent cette ancienne ville à Troïa, bourg de la basse Carniole, situé environ à trois lieuës de Saaneck vers le midi. * Maty, *diction.*

METLOCK, en latin *Mediolacus*, bourg avec abbaye. Il est dans la Lorraine, aux confins de l'archevêché de Treves, dans lequel quelques-uns le mettent, & sur la Sare, à deux lieuës au-dessus de Sarburg. * Maty, *diction.*

METON d'Athenes, fils de *Pausanias*, mathematicien celebre, publia sur la fin de la quatriéme année de la LXXXVI. olympiade l'an 432. avant Jesus-Christ, & 316. de l'ere de Nabonassar, son enneade caëteride, c'est-à-dire, son cycle de dix-neuf ans, par lequel il prétendoit ajuster le cours du Soleil à celui de la Lune, & faire que les années solaires & lunaires commençassent au même point. Meton avoit pour compagnon de ses observations solaires Euctemon. * Ptolomee, *l.* 3. *Almagesti.* Elien, *l.* 10. *c.* 7. *diversf. hist.* Suidas. Scaliger, *De emend. temp.* Petau, *de doct. temp. l.* 1. *c.* 12. *& in Uranolog. l.* 6. *c.* 2. Langius, *de annis Christi*, *l.* 1. *c.* 12. *&* 13. Riccioli, *chron. reform. l.* 1. *c.* 19. Vossius, *de math. c.* 33. §. 11.

METRA, fille d'*Erysichthon* Thessalien, se résolut à une honteuse prostitution, pour gagner dequoi soulager la faim prodigieuse de son pere. Comme il n'y avoit point encore de monnoye d'or ni d'argent, elle prenoit de ses amans un mouton, un bœuf & un cheval, ou quelqu'autre animal: ce qui donna lieu aux poëtes de feindre qu'elle se transformoit en plusieurs figures. Ils disent aussi que Metra fut aimée de Neptune, qui lui donna le pouvoir de se changer en ce qu'elle voudroit. Ainsi selon eux, pour soulager son pere, elle se vendoit à un maître comme fille, puis elle prenoit la figure d'un pêcheur. Ensuite elle se transformoit tantôt en mouton, tantôt en vache, tantôt en cheval; & son pere Erysichthon la vendoit sous toutes ces figures, qu'elle quittoit peu après pour se mettre en liberté. * Ovide, *l.* 8. *des metamorphoses.*

METRAM en latin *Medama*, petite riviere de la Calabre Ulterieure. Elle prend sa source au mont Apennin, passe près de Rossano, & se décharge sur la mer Tyrrhene ou de Toscane, entre Nicotera & Gioia. * Maty, *diction.*

METRO ou METARO, riviere de l'état de l'église en Italie. Elle coule dans le duché d'Urbin, baigne Fossombrone, & se décharge dans le golfe de Venise près de Fano. * Maty, *diction.*

METROCLE, *Metrocles*, philosophe Cynique, étoit frere de la celebre Hipparchie, & vivoit sous la CXXIII. olympiade l'an 288. avant Jesus-Christ. Il fut disciple de Theophraste; & l'ayant quitté à cause de quelque incommodité, il se rangea sous la discipline de Cratès. Ensuite il eut Theombrote & Cleomene pour disciples, & mourut assez vieux, s'étant étouffé lui-même. * Diogene *Laërce*, *en sa vie*, *l.* 6.

METRODORE, *Metrodorus*, de Chio, medecin, disciple du philosophe Democrite, & maître d'Hippocrate & d'Anaxarque, vivoit sous la LXXXIV. olympiade, vers l'an 444. avant Jesus-Christ. Il écrivit divers ouvrages de medecine, & une histoire du royaume de Troye, cités par Pline, Athenée, Isaac Tzetzés, &c.

METRODORE de Lampsaque, vivoit sous la LXXXVI. olympiade, vers l'an 436. avant Jesus-Christ, & fut lié d'amitié avec le philosophe Anaxagoras. * Eusebe, *olymp. LXX. & LXXXIX.* Diogenes *Laertius*, *in vita Anaxag.*

METRODORE d'Athenes, philosophe, ami particulier & disciple d'Epicure, vivoit sous la CXXVI. olympiade, vers l'an 274. avant Jesus-Christ. Gassendi, qui a publié la vie de ce dernier philosophe, croit que Metrodore étoit de Lampsaque. D'autres ne sont pas de ce sentiment. Quoi qu'il en soit, Metrodore écrivit divers ouvrages dont Diogene *Laërce* fait le dénombrement. * Diogenes *Laertius*, *l.* 10. *in vita Epic.* Cicero, *l.* 2. *de fin. bon. & mal.* Strabon. *l.* 13. Clemens *Alexandrin. l.* 2. *strom.* Gassendi, *l.* 1. *de vita Epic. c.* 8. S. Jean de Salisburi, *de nugis Curialium*, *l.* 7. *c.* 11.

METRODORE de Stratonice, philosophe, le seul qui quitta la secte d'Epicure, pour s'attacher à Carneade académicien, florissoit sous la CLXI. olympiade, vers l'an 136. avant Jesus-Christ. * Diogenes *Laërtius*, *in vita Epic. l.* 10. Cicero, *l.* 5. *de fin. bon. & mal. l.* 1. *de orat. l.* 4. *de acad.* Gassendi, *l.* 4. *vita Epic. c.* 8.

METRODORE de Scepsis, ville de Mysie, écrivit divers traités, & fut ambassadeur pour Mithridate, auprès de Tigrane. Il mourut sous la CLXXVII. olympiade de l'an 72. avant Jesus-Christ. * Ce qu'on pourra voir dans Strabon, *l.* 11. Pline, *l.* 2. *c.* 16. *&* 31. *l.* 34. *c.* 6. Athenée, *l.* 13. *&c.*

METRODORE, bon peintre & bon philosophe, fut choisi par les Atheniens pour être envoyé à Paul Emile, qui après avoir pris Persée roi de Macedoine, leur avoit demandé deux hommes; l'un afin de lui donner à instruire ses enfans, l'autre afin de lui faire peindre son triomphe. Il témoigna souhaiter que le précepteur fût un excellent philosophe. Les Atheniens lui envoyerent Metrodore, qui excelloit tout ensemble & dans la philosophie & dans la peinture. Paul Emile fut fort content de leur choix. * Pline *lib. XXXV. cap.* 11.

METRODORE, mathematicien, dont Pline fait mention.

METRODORE, grammairien, dont Agathias fait mention, *l. 5. hist.*

METRODORE. Photius parle d'un auteur nommé Metrodore, qui avoit fait un cycle pour la celebration de la fête de Pâques, composé de 28. cycles de 19. ans chacun, commençant à Diocletien, & continuant pendant 533. ans à marquer les fêtes de Pâques suivant le calcul de la quatorziéme lune, quoique ni l'église ancienne, ni la nouvelle, dit Photius, ne s'y soit pas toûjours si exactement arrêtée. Il ne sçavoit qui étoit cet auteur, ni en quel tems il avoit écrit. * Photius. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du IV. siecle.*

METRODORE, celebre architecte sous l'empire de Constantin, vers l'an 327. de Jesus-Christ, étoit natif de Perse, & embrassa la religion Chrétienne. Il fit un voyage dans les Indes, où il bâtit des bains & d'autres édifices, qui le firent admirer. Ensuite il revint en Perse, d'où il remporta, lorsqu'il en sortit, quantité de diamans & autres pierreries de grand prix, que le roi des Indes lui avoit données, pour marque de l'estime qu'il faisoit de ses ouvrages. Cedrenus remarque que ce fut Metrodore qui porta l'empereur Constantin à faire la guerre au roi de Perse, & à délivrer les Chrétiens de la persecution qu'ils souffroient dans les états de ce roi: *Car*, dit-il, *après son retour des Indes, il alla à Constantinople, & fit present à l'empereur de toutes les richesses qu'il avoit apportées, pour avoir occasion de lui parler des cruautés que les Perses exerçoient contre les Chrétiens.* * Cedrenus, *hist. compend.*

METROPHANE, *Metrophanes*, sophiste Grec, natif d'Eucarpie, ville de Phrygie, composa des commentaires sur Hermogene & Aristide, & d'autres ouvrages, dont Etienne de *Byzance* & Suidas font mention.

METROPHANE, nom de deux autres auteurs, dont l'un a été un orateur celebre. On ne sçait pas en quel tems ils ont vécu. * Suidas.

METROPHANE, évêque de Byzance, est un des prélats des plus celebres du IV. siecle. Dans l'embarras où sont les sçavans à determiner le tems & la durée de son épiscopat; Nicephore Calliste dans son catalogue des patriarches assure que Metrophane gouverna l'église pendant dix ans, qu'il assista au concile de Nicée, & qu'il fut le premier patriarche de Constantinople: d'où il suivroit qu'il auroit été fait évêque au plûtôt en 316. M. de Marca dans son sçavant traité *de concord. sac. & imp. l. 5. c. 3.* & après lui M. Baluze, favorisent ce sentiment; & les raisons qu'ils en donnent, sont capables d'éblouïr. Eusebe dans son 3. livre de la vie de Constantin *ch. 7.* faisant le dénombrement des provinces, dont il vint des évêques au concile de Nicée, observe que l'évêque de la ville regnante ne s'y trouva pas à cause de sa grande vieillesse, mais qu'il y avoit des prêtres qui y tenoient sa place. Or cette ville regnante selon M. de Marca est Constantinople, car c'est ainsi que l'a entendu Gelase de Cyzique dans les actes qu'il a dressés du concile, ainsi qu'on le voit non seulement dans les imprimés, mais dans les extraits qu'en a donnés Photius au code 88. où il est dit expressément que le prêtre Alexandre, depuis patriarche de Constantinople, tenoit au concile la place de Metrophane, que sa vieillesse empêchoit de s'y trouver en personne. On trouve encore la même chose dans les extraits des vies de Metrophane & d'Alexandre conservés par Photius au code 256. & Nicetas Choniates dans sa Panoplie s'y accorde ainsi qu'Epiphane le Scholastique, mais tout cela n'a pas paru assez fort à M. de Valois, pour lui faire croire que Metrophane vivoit encore au tems du concile de Nicée. En effet les raisons qu'on a de croire le contraire sont si fortes, qu'il est difficile de ne s'y pas rendre. Theodoret, auteur tout autrement considerable que Gelase, dit nettement *au chap. 3. du 1. livre de son hist. eccl.* que lorsqu'Arius commença à publier ses erreurs saint Sylvestre étoit évêque de Rome, Vital & Philogone d'Antioche, Macaire de Jerusalem, Alexandre de Constantinople, & Alexandre d'Alexandrie. Il donne au *ch. 4.* une lettre d'Alexandrie à Alexandre de *Byzance*, touchant la naissance de l'heresie d'Arius; & enfin parlant au *ch. 8.* du concile de Nicée, il fait observer que l'évêque de Rome ne s'y trouva pas *à cause de sa grande vieillesse*, ce qui est d'autant plus remarquable qu'on trouve la même chose dans Sozomene. L'absence de Sylvestre étoit en effet une chose digne d'être écrite; mais celle d'un évêque suffragant ne l'étoit pas, s'il ne faisoit d'ailleurs une grande figure par son merite personnel. Gelase & les autres auteurs dont on a parlé, ont bien pû croire que par la ville regnante, Eusebe avoit entendu Constantinople, parce qu'on l'appelloit ainsi de leur tems mais en comparant Eusebe avec lui même; on est sûr qu'il a voulu parler de Rome; car c'est ainsi qu'il la designe en plusieurs endroits de la vie de Constantin. Metrophane pendant la persecution s'acquit le titre de confesseur, & sa memoire est en honneur dans les églises de Grece, d'Orient & d'Egypte; s'il a gouverné l'église de Byzance dix ans, il a dû en être fait évêque en 303. car saint Alexandre étant déja évêque lorsqu'Arius fut excommunié par saint Alexandre d'*Alexandrie*, a dû lui succeder vers l'an 313.

METROPHANE de Smyrne, dont Gesner fait mention, avoit écrit un traité du saint Esprit. * Gesner, *in biblioth.*

METROPHANE CRITOPULE, auteur Grec, a fait une confession de foi de l'église Grecque, publiée par les Protestans d'Allemagne, en faveur desquels il la composa. Elle a été imprimée en grec & en latin à Helmstadt en 1661. Ce Critopule prend dans le titre de sa confession de foy, la qualité de protosyncelle du patriarche, c'est-à-dire, protosyncelle de la grande église de Constantinople; & étoit prêtre & moine, ce qu'ils appellent dans leur langue *Hieromonacos*. Le fameux Cyrille Lucar patriarche de Constantinople, qui vouloit connoître parfaitement l'état des églises Protestantes de l'Europe, le députa pour aller en Angleterre, afin de s'informer exactement de l'état & de la doctrine de ce pays-là. Critopule ayant debarqué à Hambourg, parcourut une partie de l'Allemagne; & y composa cette confession de foi, qui favorise en quelques endroits la religion des Protestans, comme plusieurs écrivains Catholiques l'ont remarqué. Malgré cela elle ne laisse pas d'etre exacte en d'autres endroits. L'auteur s'attache principalement à faire connoître les dogmes, & raisonne assez en theologien & en homme de bon sens. Ce livre seul condamne tout ce qu'il y a de Protestans, bien qu'il ait été composé pour eux, & qu'ils l'ayent publié avec une version latine faite par Jean Horneyus. Il y a aussi une lettre de Coringius à la tête de ce livre adressée au traducteur, où il s'étend sur la créance des Grecs, contre Leo Allatius. * M. Simon.

METROPOLE: ce nom s'est donné dans les commencemens aux villes d'où sortoient des colonies. Dans la suite il s'est pris pour la ville principale d'une province. On l'a quelquefois donné aux principales villes de l'empire: c'est en ce sens que saint Athanase dit que la ville de Rome est la metropole de la Romanie, & qu'Eusebe appelle les villes de Lyon & de Vienne les metropoles des Gaules. Suivant l'usage le plus commun, on entend par le mot de metropole, la ville principale d'une province; car les empereurs Romains ayant divisé l'empire en diverses provinces, établirent dans chaque province une metropole, de laquelle dépendoient les autres villes. L'église s'étant établie suivant la forme de l'empire, les metropoles civiles ont été en même tems les metropoles ecclesiastiques; & l'évêque de la metropole, appellé metropolitain, non seulement a été le premier évêque de la province, mais aussi a eu une jurisdiction sur les autres évêques, & sur tout le territoire de la province. Cet établissement est dès les premiers tems de l'église, & se trouve clairement marqué dans le concile de Nicée, où le nom de *metropolitain* se trouve pour signifier l'évêque de la metropole. C'est le nom qui a toûjours été donné dans l'église Grecque aux evêques des metropoles; mais dans l'église Latine, ils ont aussi été appellés primats, & dans ces derniers tems archevêques. En Afrique le droit de primat sur la metropole ecclesiastique n'étoit point attaché à la metropole civile; mais seulement à l'antiquité de l'épiscopat en sorte que le plus an-

cien évêque de chaque province en étoit le primat ou le metropolitain. Il n'y avoit que l'évêque de Carthage qui fût metropolitain perpetuel de la province proconsulaire. Les droits de metropolitain dans la province, étoient; 1° d'avoir la préseance sur tous les autres évêques; 2°. le droit d'ordination des évêques de sa province; 3°. celui de convoquer le concile des évêques de la province; 4°. l'intendance generale sur toute la province, pour veiller, à ce que la foi y fût maintenuë, & la discipline observée. Il y a eu neanmoins quelques évêques qui n'étoient metropolitains que de nom, n'ayant point d'évêques ni de provinces sous eux; mais qui avoient seulement l'honneur & le rang de metropolitain. * M. Du Pin, *de antiqua ecclesiæ disciplina.* Thomassin, *discipl. eccles.*

METROVICH, ville, *voyez* NORIN.

METSLER (Jean) de Breslaw en Silesie, habile jurisconsulte, dans le XVI. siecle, sçavoit les langues, enseigna avec applaudissement, & composa plusieurs ouvrages. Il mourut le 2. Octobre 1538. * Melchior Adam, *vies des jurisconsultes Allemands.*

METXEAU ou METEZEAU, *v.* LA ROCHELLE.

METZ (Claude Berbier du) nâquit à Rosnay en Champagne le premier d'Avril 1638. Dès ses plus tendres années il donna des marques de l'inclination qu'il avoit pour les exercices qui conviennent à un gentilhomme, & à la profession des armes, que son pere tresorier des parties casuelles avoit quittée en l'année 1632. & que son fils embrassa dès qu'il eut assez de force pour en soûtenir les fatigues. Il fit sa premiere campagne dans le regiment de la Meilleraye en l'année 1647. & la seconde dans le même regiment. Mais cette route lui ayant paru trop longue, pour avoir les occasions de se distinguer & de s'avancer, il pria le marquis de la Meilleraye de le faire servir dans le corps de l'artillerie, dont il étoit grand-maître, & où les occasions perilleuses & hardies sont frequentes. Le marquis le fit commissaire d'artillerie, & ce fut dans l'exercice de cette charge, qu'en 1657. il reçut un coup de canon au visage. Le roi Louis XIV. lui donna dans ce tems-là une pension de cinq cens écus. Cette blessure fut plus de dix-huit mois à guerir, & lui fit manquer la campagne de 1658. qui est la seule où il n'ait pas servi depuis qu'il entra au service jusqu'à sa mort. En l'année 1663. il fut commandé pour le siege de Marsal, mais cette affaire n'eut pas de suite. En 1664. il le fut aussi pour passer en Italie; mais il n'alla que jusqu'à Grenoble, le pape s'étant résolu de donner au roi toute la satisfaction qu'il pouvoit souhaiter. En 1667. il servit au siege de Tournay, de Doüay, & de Lisle. Ce dernier ne dura que neuf ou dix jours, mais il fut remarquable par un grand nombre d'actions vigoureuses qui s'y passerent. M. de la Motte Fenelon rapporta au roi qu'il venoit de voir un jeune officier d'artillerie, nommé du Metz, qui avoit fait dresser une batterie proche de la contrescarpe, avec quatre vingts Suisses, qu'il avoit demandés pour faire ce travail, & qu'il n'en avoit ramené que dix, tous les autres ayant été tués ou blessés autour de lui, sans qu'il eût donné aucune marque de trouble ni d'étonnement. Cette action jointe à l'application qu'on avoit remarquée en lui pour tout ce qui regardoit le service de l'artillerie, lui en fit donner en 1668. la lieutenance generale en Flandres, Artois, Haynault, pays conquis & reconquis, & en 1671. le roi y ajoûta la Picardie, la Lorraine & le Luxembourg. Il se distingua dans la guerre que la France eut contre la Hollande en 1672. & dans les années suivantes, particulierement au siege de Mastricht en 1678. à la bataille de Senef où il fut blessé, au siege de Cambray, & à celui de Valenciennes, & fut le premier officier general qui entra dans cette place, qui fit mettre bas les armes à la garnison, & qui fit prisonnier le comte de Lumbre & sept ou huit personnes de qualité, dont il sauva les chevaux & les équipages. Il commanda l'artillerie aux siéges de Gand & d'Ypres, & enfin à la bataille de S. Denys, qui fut la derniere action de cette guerre. Il y fut blessé de deux coups de mousquet à la cuisse. Il fut fait maréchal de camp en 1676. & ayant donné des preuves extraordinaires de sa valeur & de sa capacité dans le service & le commandement de l'artillerie, il la mit dans un état où elle n'avoit jamais été, la faisant servir presque avec la même diligence que la mousqueterie. Le roi lui ordonna de rester en Flandres, pour y faire les fonctions de lieutenant general de l'artillerie dans toutes les provinces de son département, & lui donna le gouvernement de la citadelle de Lisle. En 1684. il eut le gouvernement de la ville & du château de Gravelines, & de tous les forts qui en dépendent. En 1688. il fut fait lieutenant general des armées du roi. Il servit en 1689. dans l'armée commandée par le maréchal d'Humieres, & en 1690. dans celle qui fut commandée par le maréchal de Luxembourg. Ce fut dans cette campagne que se donna la fameuse bataille de Fleurus, dans laquelle du Metz fut tué d'un coup de mousquet dans la tête. Louis XIV. témoigna beaucoup de douleur de la perte de cet officier, & dit à son frere, alors garde du tresor royal, & depuis president à la chambre des comptes; *Vous perdez beaucoup, mais je perds encore davantage, par la difficulté que j'aurai à remplir cette place.* Un jour madame la Dauphine, l'ayant apperçu au dîner du roi, elle dit tout bas à sa majesté: *voilà un homme qui est bien laid; & moi*, dit le roi, *je le trouve bien beau; c'est un des plus braves hommes de mon royaume.* * Perrault, *hommes illustres qui ont paru en France, tome II.*

METZ, sur le confluent de la Seille & de la Moselle, ville & évêché de France, capitale du pays Messin, est tres-ancienne, & est diversement nommée dans Cesar, Pline, Strabon, Ptolomée, Antonin, Tacite & autres auteurs, *Mediomatricum, Divodurum Mediomatricorum &c.* Elle a été la capitale des peuples dits *Mediomatrices*, & l'a aussi été du royaume d'Austrasie, depuis Thierri, ou Theodoric, fils de Clovis *le Grand*. Mais lorsque l'empire vint à décheoir dans la maison de France, & que les princes qui lui étoient sujets, commencerent de se soustraire à son obéïssance, plusieurs villes qui lui étoient sujetes, suivirent ce pernicieux exemple, attirées par la douceur du nom de liberté. Metz fut de celles là. Elle se gouverna longtems par ses propres loix, créant tous les ans ses magistrats souverains, disposant de la vie & du bien de ses citoyens, & faisant battre monnoye. Le roi Charles VII. l'an 1444. assiegea la ville de Metz, pour René duc de Lorraine. Les bourgeois, ayant vû consumer & ruiner leur pays pendant plus de sept mois, se racheterent pour trois cens mille florins, dont ils en compterent deux cens mille au roi, donnant quittance à René de cent mille qu'il leur devoit. Ensuite ils conserverent leur premiere liberté jusques en l'an 1552. que Metz fut prise par le connétable de Montmorenci, general de l'armée de France. Henri II. y fit aussi-tôt bâtir une citadelle pour conserver cette ville, qui est d'ailleurs assez forte. L'année précedente les princes d'Allemagne s'étoient mis sous la protection du roi Henri II. & avoient passé avec lui le 5. Octobre un traité, par lequel ils le reconnoissoient pour le restaurateur & le defenseur de la liberté Germanique. Pour executer ce traité, il s'avança du côté du Rhin, avec une puissante armée; & se rendit maître de Metz, Toul & Verdun. Alors ces trois villes, qui étoient de l'ancien domaine de la couronne de France, & sur laquelle les nouveaux empereurs les avoient usurpées, sous pretexte de les mettre en liberté, furent soûmises à leur legitime seigneur. Les efforts que Charles-*Quint* fit pour recouvrer Metz, furent inutiles. Il l'assiegea le 22. Octobre de la même année; mais par la genereuse resistance des François, & du duc de Guise qui en étoit gouverneur, il fut obligé de se retirer. Ce fut la derniere des entreprises de Charles-*Quint*: ce qui donna sujet à ce vers, où l'on fait allusion à la devise de ce prince, dont le corps étoit composé des deux colonnes d'Hercule, avec ces mots: PLUS ULTRA.

Siste viam Metis, hæc tibi meta datur.

On tient que le chagrin que conçut cet empereur d'avoir manqué cette conquête & celle de Marseille, fut une des principales causes de son abdication & de sa retraite. La paix de Cateau-Cambresis en l'an 1559. laissa Metz, Toul & Verdun à la France, & fut suivie de la mort du roi Henri II. En l'an 1560. l'empereur Ferdinand I. envoya l'évêque de Trente, pour demander ces

villes au roi. Le chancelier Olivier prévenant sagement le conseil du roi, commença par ópiner qu'il falloit trancher la tête au premier qui seroit d'avis de souscrire aux injustes demandes de l'empereur. Depuis ce tems-là, on ne parla point de ces villes, jusques à l'établissement du parlement de Metz, fait l'an 1633. par le roi Louis XIII. Les commissaires de l'empereur se plaignirent de ce que le roi, qui avoit été consideré comme simple protecteur de ces villes & de leur territoire, vouloit abolir les justices ordinaires, & le droit que les peuples avoient d'en appeller à la chambre imperiale de Spire, en se faisant reconnoître pour seul souverain. Enfin toutes ces plaintes finirent par la paix de Munster de l'an 1648. L'article XLIV. porte en termes exprès; *Que la souveraine puissance sur les villes & évêchés de Metz, Toul & Verdun, & leurs détroits, nommément sur Moyenvic, appartiendra desormais à la couronne de France, & lui sera incorporée à perpetuité & irrevocablement, en la même façon que jusques à present elle avoit appartenu à l'empire Romain, conservant le droit metropolitain de l'archevêché de Treves.* Ainsi cette ville, l'une des plus importantes de l'Europe, fut réunie pour toûjours à l'ancien domaine de la France, dont elle avoit été démembrée. Mets est agreablement située dans un territoire assez fertile, & arrosée des eaux de deux rivieres. Le circuit de cette ville est grand; elle est peuplée d'un grand nombre d'habitans riches & industrieux, & ausquels le voisinage d'Allemagne donne beaucoup de facilité pour le commerce. Cette ville a un évêché suffragant de Treves, parlement & bailliage. L'évêque se dit prince de l'empire, & l'église cathedrale de saint Etienne est renommée par son ancienneté & par ses prerogatives. On y voit entr'autres ornemens, une cuve de porphyre d'une seule piece, de dix pieds de long, qui sert de fonts baptismaux. Tout le diocese est divisé en quatre archidiaconés, qui comprennent 623. paroisses, dont il y en a seize dans Metz. Il y a aussi sept abbayes; quatre d'hommes, saint Arnoul, saint Vincent, saint Clement, & saint Symphorien; & trois de filles, saint Pierre, sainte Marie, sainte Glossine; diverses maisons religieuses; un college de Jesuites, &c. On prétend qu'un saint Clement, disciple de saint Pierre, en a été le premier prelat; mais cette tradition est peu certaine. Metz a eu d'illustres prelats, dont quelques-uns dans le IX. siecle ont eu le *Pallium*. Un d'entre eux, Drogon ou Dreux fils de Charlemagne, eut aussi le titre d'archevêque. Le pays Messin, aux environs de sa ville capitale, est entre la Lorraine propre, le duché de Bar, & le Luxembourg. Les Juifs y sont soufferts par une distinction particuliere en France. * Outre les auteurs déja cités, on peut consulter les annales de Metz. Du Puy, *droits du roi*. De Thou, *hist.* Faber, *descript. du pays Messin*. Paul Walnefride, *de ordine episc. Metens.* Meurisse, *des évêques de Metz*. Du Chêne, *antiq. des villes*. Robert, & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILES DE METZ.

Le premier concile de Metz fut assemblé l'an 590. par Childebert, roi d'Austrasie. Sunegisile, son connétable, convaincu de lui avoir voulu ôter la vie, nomma entre les complices, Gilles évêque de Reims. Le roi le fit arrêter, & manda, pour le juger, les prelats, qui tinrent un synode à Metz, où leur confrere, ayant été convaincu de ce crime, fut condamné, déposé, & envoyé en exil. * Gregoire de *Tours*, *l.* 10. *hist. c.* 19. Le roi Pepin y assembla en 753. les prelats qui firent des décisions tres-importantes, que nous avons en huit chapitres. L'assemblée faite à Metz l'an 835. est plus considerable. Les évêques ayant dit la Messe dans l'église de saint Etienne le Dimanche de la Quinquagesime, sept archevêques reciterent sept oraisons sur l'empereur Louis *le Debonnaire*, auquel on avoit interdit l'entrée de l'église. Ensuite ils lui mirent la couronne sur la tête; & Ebles de Reims, qui avoit beaucoup contribué à la déposition de ce prince, monta sur la tribune, & publia à haute voix qu'il avoit été injustement déposé. Les prelats tinrent un autre synode à Metz le 28. de Mai 859. pour mettre en paix les rois, & pour l'absolution de Louis *le Germanique*, qui avoit desolé les états de son frere Charles. Lothaire, roi de Lorraine, ayant voulu répudier Thietberge, pour prendre Valdrade, s'attira les censures de l'église; mais s'étant soûmis à ce qui seroit ordonné dans une assemblée de prelats, le pape Nicolas I. envoya Radoalde, évêque de Porto, & un autre évêque, nommé Jean, pour y présider de sa part. L'assemblée se tint à Metz l'an 863. mais Gonthier de Cologne, & Thiedgaud de Treves, celui-ci oncle, & l'autre frere de Valdrade, corrompirent les legats par des presens, & firent approuver la dissolution. Ce procedé obligea le pape de tenir un autre synode à Latran, où ces prelats furent excommuniés. Lothaire mourut en Italie le 7. Août 869. & après sa mort Charles *le Chauve* se fit couronner à Metz, le Vendredi 9. Septembre de la même année. Adventius, évêque de Metz, Hincmar de *Reims*, Hatton de *Verdun*, & Arnoul de *Toul* s'y trouverent, & s'assemblerent en synode. Ratbaud de *Treves*, Didon de *Verdun*, le même Arnoul de *Toul*, & Robert de *Metz* tinrent l'an 888. ou 889. un autre concile à Metz, dont il nous reste treize canons. On en met un autre tenu l'an 1272.

METZNER (Laurent) de Lunebourg, nâquit en 1571. & mourut en 1629. Il fut professeur en droit à Coppenhague. Il a écrit, *de adulterio & stupro: de rerum divisione: de sponsalibus: de nuptiis: de jure gentium & civili: de injuriis & famosis libellis.* * Bartholinus, *in Danis*, *pag.* 97. Vindingius, *pag.* 221.

MEVAT (le royaume de) c'est une province de l'empire du grand Mogol en Asie. Elle est au-delà du Gange, au nord du royaume de Bengale. Narval en est la ville capitale. * Maty, *diction.*

MEUCTIO (Sylvestre) Augustin de Venise, a écrit sur l'apocalypse, &c.

MEUDON (Antoine Sanguin, *dit* le cardinal de) *voyez* SANGUIN.

MEVE, est le nom que les Allemands donnent à la ville que les Polonois nomment *Gniew*, & qu'ils prononcent *Ghinief*, en latin *Gnovum*. C'est une starostie, qui appartenoit au roi Jean Sobieski, & où il tenoit ses tresors, pour être à couvert des courses des Tartares. Elle est située dans cette partie de la Prusse, qu'on nomme Pomerellie, dans l'endroit où la petite riviere de Fers se décharge dans la Vistule, à cinq lieuës de Graudentz au nord, & à sept lieuës de Dantzick. La ville & le château sont de brique. * *Memoires du chevalier de Beaujeu.*

MEVELAVA, fondateur des dervis religieux Mahometans, *voyez* DERVIS.

MEVILLONS, baronie du Dauphiné dans le diocese de Gap, dont le seigneur RAYMOND de Mevillons entra dans l'ordre de saint Dominique en 1269. & mourut à la fin de l'an 1273. Ce baron avoit dès long-tems un fils de même nom que lui dans le même ordre: il étoit predicateur general dès l'an 1264. & en 1278. il fut un des deux commissaires que le chapitre general nomma pour reprimer quelques religieux de cette isle, qui par complaisance pour Jean Peikam archevêque de Cantorbery s'étoient écartés des sentimens de saint Thomas d'Aquin. Raymond exerça encore d'autres emplois dans son ordre, dont il fut tiré en 1281. pour gouverner le diocese de Gap, pour l'administration duquel il fit de bons reglemens que son successeur renouvella. Il paroît qu'il avoit plusieurs parens dans l'ordre, puisque le chapitre provincial de 1282. lui permit de choisir entre les religieux de sa famille un lecteur de physique pour Sisteron. En 1289. il fut archevêque d'Ambrun, & dès l'année suivante il y tint un concile Provincial que D. Martene a publié au IV. tome de son nouveau tresor d'Anecdotes. Il garda toûjours une sincere affection pour l'ordre dont il étoit sorti, lui procura un établissement au Buis, dont Raymond baron de Mevillons son neveu étoit seigneur, & voulut assister au chapitre general de Montpellier en 1294. Ce fut au retour de ce chapitre qu'il mourut au Buis le 18. Juin: son corps fut porté à Sisteron, & enterré dans l'église où il avoit fait autrefois profession. * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom.* I.

MEVIUS, *Mevius*, poëte Latin, qui vivoit du tems d'Auguste, s'étoit rendu ridicule par ses vers. Virgile &

Horace s'en moquent, souvent; le premier dans ce vers d'une de ses églogues:

Qui bavium non odit, amet tua carmina Maevi.

& l'autre dans une ode, où il souhaite que Mevius fasse naufrage dans un voyage qu'il alloit entreprendre sur mer, *lib. Epodon. ode* 10.

MEVIUS (David) jurisconsulte habile, conseiller privé du roi de Suede, & president du conseil souverain de Wismar, fut envoyé de Charles X. roi de Suede à Vienne, pour vuider les differends que ce prince avoit avec la cour imperiale, touchant l'investiture des provinces d'Allemagne, qui avoient été cedées à la couronne de Suede par le traité de Westphalie. Il fit sur cela un *traité* qui parut à Stralzund en 1662. Il fut encore arbitre nommé par la Suede, & M. Courtin le fut par la France, pour terminer à l'amiable les differends qui s'étoient élevés entre l'électeur Palatin d'une part, & l'électeur de Mayence, comme évêque de Wormes, & de Wirtzbourg, l'électeur de Baviere & quelques autres princes d'autre part. Mevius publia les *actes de cette conference* & la sentence arbitrale. Il fut ensuite employé à faire tous les reglemens qui doivent être observés dans les provinces qu'occupe la Suede en Allemagne, & mourut avant l'an 1688. Ses *commentaires sur le droit de Lubeck* ont été si goûtés, qu'ils ont été reimprimés sept ou huit fois; il y a des *prolegomenes* au-devant de l'ouvrage, qui sont excellens. On a fait aussi huit éditions de ses *décisions*, qui sont autant de choses jugées: elles se montent au nombre de 3410. & sont divisées en neuf parties. Il y a encore du même auteur un *traité de l'amnistie*; un autre des *voyes d'arrests*, tant sur les personnes que sur les biens; un traité sur les *moyens de soulager* les debiteurs ruinés par les calamités de la guerre, ou par d'autres malheurs; une dispute fort ample *de mecatis & epidemiticis*; un traité *de pensionariis*, & divers autres traités en langue allemande. On a aussi imprimé *ses conseils* ou *deliberations* en un grand volume *in folio*; mais son ouvrage le plus estimé, est sa *jurisprudence universelle & commune des gens*, qui a été reimprimée avec des augmentations, dont il avoit chargé M. d'Engelbrechen son gendre, conseiller d'état, & vice-directeur de cours de justice du roi de Suede, aux duchés de Bremen & de Verden, qui a eu soin de l'édition de l'ouvrage de son beaupere, auquel il a ajoûté un *Index* des matieres tres-ample & tres-exact. * *Hist. des ouvrages des Sçavans, Janvier* 1708.

MEULAN, en latin *Mulancum*, petite ville du gouvernement de l'isle de France, à huit ou neuf lieuës de Paris, est située sur la Seine, avec un pont, entre Poissy & Mante. Il y a un fort dans une isle jointe aux deux rivages par deux ponts. Le roi Henri IV. prit la ville au commencement de l'an 1589. mais il ne put pas prendre le fort. Le duc de Mayenne y jetta du secours pour le conserver. * *Hist. de Henri IV.*

MEUN ou MEHUN, petite ville de France en Berry, est bâtie sur la riviere d'Yevre, entre Bourges & Vierzon. Les Anglois y ruinerent un château, dont on voit encore les restes. Il y a une église collegiale, avec baillage établi par le roi Charles VIII. Quelques auteurs ont pris Meun, pour le *Mediolanum Aulercorum* d'Antonin, mais ils se trompent; car les Aulerques étoient dans le Maine, dans le Perche, & dans le diocese d'Evreux. Il n'y a pas aussi apparence, comme l'a crû Ortelius, que Meun soit le *Megledunum* de Gregoire de *Tours*. Quoi qu'il en soit, on trouve encore dans le Berry Meun, bourg sur la riviere d'Indre, entre Châteauroux & Buzançois.

MEUNG ou MEHUN, *Magdunum*, bourg & château de France dans l'Orleanois, est situé sur la rive droite de la Loire, entre Orleans & Beaugency. Meun fut pris par les Anglois, sous le comte de Salisbury. Ce bourg a une collegiale, & est celebre pour avoir produit le fameux poëte Jean Clopinel, dit *de Meung*. On dit que le roi Charles V. dit *le Sage*, se plaisoit à Meung; & si l'on en croit un proverbe du pays, il y mourut l'an 1381. cependant il est sûr que ce roi mourut à Beauté sur Marne l'an 1380.

MEUNG (Jean de) *voyez* CLOPINEL.

MEURER (Wolfgang) medecin Allemand, né à Aldenberg dans la Misnie, le 23. Mai 1513. enseigna assez long-tems la philosophie à Leipsick. Depuis il voyagea en Italie où il apprit la medecine; étant rappellé dans l'université de Leipsick, il y enseigna, en fut chancelier, & recteur. Il s'acquit beaucoup d'estime dans ces emplois, & mourut en la 72. année de son âge, le 6. Février 1585. On a divers ouvrages de sa façon, entr'autres; *meteorologia quaestionibus informata, & explicationibus dilucidis illustrata*, où l'on trouve sa vie écrite par Barthelemi Valther.

MEURS, ville & principauté d'Allemagne, dans le Pays-Bas du Rhin, qui appartenoit à la maison d'Orange, est placée par quelques auteurs dans le duché de Cleves, quoiqu'elle soit enclavée dans le diocese de Cologne, à une lieuë du Rhin, & à deux de Rhinberg. Elle est assez bien fortifiée, & a eu autrefois des comtes partiliers. L'empereur Joseph l'érigea en 1707. en principauté en faveur de l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, qui en avoit herité par la mort du dernier prince d'Orange; le comte de Nassau-Sarbruck s'opposa à l'investiture, prétendant y avoir plus de droit. Sa majesté imperiale donna à cette ville le rang de ville imperiale, pour avoir seance aux dietes de l'empire sur le banc du cercle du haut Rhin. Cet électeur en chassa la garnison Hollandoise en 1712.

MEURSIUS (Jean) Hollandois, né à Losdun près de la Haye l'an 1579. avoit une si grande inclination pour l'étude, que dès l'âge de douze ou treize ans, il prononçoit des oraisons latines de sa façon, & faisoit fort bien des vers grecs. Il étudia en droit à Orleans avec les fils de Jean Barneveldt, qu'il accompagna dans leurs voyages: ce qui lui donna lieu de voir les cours des princes de l'Europe, de visiter les sçavans dans leurs états, & d'être reçu dans leurs bibliotheques. Lorsqu'il fut de retour en Hollande, il fut nommé l'an 1610. pour y enseigner l'histoire dans l'université de Leyden, & fut aussi professeur de la langue grecque. Comme sa réputation s'augmentoit tous les jours, divers princes souhaiterent de l'attirer dans leurs cours. Christien IV. roi de Danemarck lui fit offrir en 1625. la chaire de professeur en histoire & en politique dans l'université de Sora, que ce prince avoit établie. Il accepta ce parti, remplit tres-bien les esperances qu'on avoit conçuës de sa diligence & de sa capacité; & après y avoir soûtenu l'estime qu'il s'étoit acquise, il mourut l'an 1641. agé de 62. ans. Entre les ouvrages que nous avons de lui, on peut ranger dans la premiere classe divers traités de plusieurs auteurs Grecs qu'il a le premier publiés, corrigés, & enrichis de notes; dans la seconde, les auteurs Grecs & Latins, qu'il a donnés avec des commentaires de sa façon; & dans la troisiéme, les pieces qu'il a lui même composées; mais celles *de gloria; de funere; de luxu Romanorum, de puerperio; glossarium graeco-barbarum; rerum Belgicarum lib. IV. historia Danica lib. III. De populis Atticae; Atticarum lectionum lib. VI. Archontes Athenienses; fortuna Attica, de Athenarum origine; cecropia de Athenarum arce; orchestra de saltationibus veterum; Graecia feriata, de festis Graecorum; Eleusinia; Graecia ludicra, de ludis Graecorum; Athenae Atticae, de Athenarum antiquitatibus; regnum Atticum; Theseus; Athenae Batavae; de regno Laconae; Laconica; Cyprus & Rhodus; Piraeus, &c.* Divers auteurs parlent avec éloge de Meursius: ceux de ses ouvrages qui regardent l'état ancien de la Grece, ont été réimprimés par les soins de Gronovius dans le tresor des antiquités grecques avec les additions & les changemens que l'auteur y avoit faits depuis qu'il les avoit publiés. * Valere André, *biblioth. des écrivains du Pays-Bas*. Le catalogue des professeurs de Leyden, &c.

MEURSIUS (Jean) fils du sçavant *Jean* Meursius, nâquit en Danemarck, & florissoit en 1640. Il a publié un livre *de coronis: observationes politicae: arboretum sacrum de tibiis veterum, &c.* * Konig, *biblioth.*

MEURTE ou LA MEURTE, *Murta*, riviere de Lorraine, a sa source au mont de Vosge, passe à Luneville, à saint Nicolas, à Nancy, reçoit diverses autres rivieres, & se jette dans la Moselle, entre la même ville de Nancy, & Pont-à-Mousson.

MEUSE (la) fleuve de l'Europe, que les Latins nomment *Mosa*, les Italiens *la Mosa*, les Allemands *die Mase*, & ceux du Pays-Bas *Maas*, a sa source en Champagne, près du village, dit *Meuse*, & Montigni-le-Roi, & delà coule par la Lorraine & le Barrois. Il commence à porter bateau à S. Thibaud, passe à Neufchâtel, à Vaucouleurs, à S. Michel, à Verdun, à Mouzon, & reçoit ensuite le Chiers. De-là il vient à Mezieres, à Sedan, à Charleville, à Bovines, à Dinant & à Namur : puis étant augmenté des eaux de la Sambre, il traverse la ville de Liege, de Mastricht, va à Venlo, arrose Ravestein & Meghem ; & après avoir reçu l'Ull, la Rure, Nieres, &c. il se joint au Vahal près de Hervoërden, où il prend le nom de *Merwe* : ensuite il arrose Worcum & Gorcum : & ayant passé Dordrecht, & formé une isle dite *Yssclmonde*, il se décharge dans l'Ocean. * Ortelius. Sanson.

MEUSE, évêque de Tournay, *cherchez* MOUSKES.

MEXAT, MESCHED, ville de la Perse, capitale du Chorasan, est située environ à quinze lieuës d'Herat, vers le septentrion occidental. On dit que cette ville a six lieuës de circuit & cent mille habitans. On y voit le tombeau d'Ali Riza, gendre & quatriéme successeur de Mahomet. * Maty, *diction.*

MEXIA ou MESSIA (Pierre) Espagnol, natif de Seville, fit honneur à son pays par son sçavoir, sous le regne de Charles V. qui lui donna la qualité de son chronographe. Il a composé quelques ouvrages. Le premier qu'il publia, fut celui de *Silva de varia lecion*, qui fut reçu avec un applaudissement general, & qu'on traduisit en plusieurs langues. Depuis il donna encore *los Cesares*; *laus Asini*, *&c.* Il travailloit à la vie de l'empereur Charles V. & mourut avant que de l'avoir achevée, vers l'an 1552. André Matamore le blâme d'avoir introduit des mots latins dans la langue espagnole. * Matamore, *de doct. Hisp. viris.* André Schot & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* Le Mire, *de script. sec. XVI.*

MEXIQUE ou NOUVELLE ESPAGNE, grand pays de l'Amerique septentrionale, porte le nom de sa ville capitale, & a reçu celui de *nouvelle Espagne*, depuis que les Espagnols s'y sont établis. Ce pays a environ 600. lieuës de longeur, depuis la riviere de Chagre dans l'Isthme de Panama, jusques à celle del Norte de la mer Vermeille. Sa largeur est peu reguliere. La mer de Mexique le borne à l'orient; son golfe, la Floripe & le nouveau Mexique au septentrion, & la mer du Sud au couchant & au midi. Tout ce pays se divise en trois principales audiences ou gouvernemens, qui sont Mexico, Guadalajara ou nouvelle Galice, & Guatimala. La premiere comprend sept Provinces, Mexico, Mechoachan, Panuco, Jucatan, los Angeles, Guaxaca & Tabasco. On en trouvera le détail sous le nom d'ESPAGNE NOUVELLE. Le Mexique est un tres-bon pays. L'air y est fort temperé & fort sain, & la terre tres-fertile en grains & bons fruits. Les animaux domestiques, comme les vaches, les chevres, les brebis, &c. y portent deux fois l'année. Les mines d'or & d'argent y sont assez communes, & on y trouve aussi de ces métaux sur les bords des rivieres. Cependant la monnoye de ce pays est un petit fruit, à peu près comme nos amandes, nommé *cacao*, qui sert encore à faire le chocolat. Le Mexique produit une admirable plante, dont les relations de ce pays parlent comme d'une chose surprenante. Les habitans la nomment *Maguey* ou *Maquey*, & elle fournit du petit vin, du vinaigre, du miel, des aiguilles, du fil, des étofes & du bois propre à bâtir. On trouve encore en ce pays du coton, de la soye, de la laine, des cuirs, du baume, du sucre, du sel, & presque toutes les commodités de l'Europe, si l'on en excepte l'huile & le vin. Les principales rivieres du Mexique sont, Panuco, qui se jette dans le golfe qui porte le nom du pays; Equitalan ; les Yopes; & Mexico, qui se décharge dans la mer du Sud. Nicaragua & Mexico sont les principaux lacs. Les peuples sont assez doux & fideles ; mais ils ne peuvent souffrir ceux qui les gouvernent avec tyrannie, & qui les maltraitent. Ils sont adroits, inventifs, & bons ouvriers, quoique naturellement paresseux. Ils joüent des instrumens, ils peignent, & font avec les plumes d'un oyseau nommé *cincon*, des tableaux dont les nuances sont admirables. Cet oyseau, dont les relations du Mexique nous disent des choses si singulieres, est moindre qu'un hanneton, & est couvert d'un plumage merveilleux. On dit qu'il se nourrit de la rosée & de l'odeur des fleurs; & que s'attachant dans le mois d'Octobre à une branche, il s'y endort & ne se reveille qu'au mois d'Avril. Le pays a été autrefois gouverné par des rois qui en étoient originaires. Les derniers ont été Montezuma, dont la fin fut si tragique & si indigne de son rang; & Quahutimoc ou Quicuxtemoc, qu'on élut en sa place. Ferdinand Cortez soûmit le Mexique au nom du roi d'Espagne, & n'y employa qu'un peu plus de trois ans, depuis 1518. jusques sur la fin de 1521. *Voyez* CORTEZ. Le bruit de son artillerie le fit prendre pour un dieu qui lançoit le tonnerre. La conduite cruelle & barbare des Espagnols dans le Mexique a fait beaucoup de tort à leur réputation. De grands hommes de leur nation même, ont justement blâmé cette cruauté si opposée à l'évangile. Les habitans ont reçu la religion Chrétienne, & l'observent, du moins en apparence; car on trouve souvent des idolâtres dans les paroisses de la campagne. Ces paroisses sont ordinairement desservies par des religieux Espagnols, qui tâchent d'en exclure ceux du pays, qu'il nomment *Crioles*, ou *Créoles*.

ARCHEVESCHÉ DE MEXIQUE.

Le Mexique proprement dit, ou l'archevéché de Mexique, a cent trente-cinq lieuës d'étenduë entre le midi & le septentrion, & soixante de largeur de l'orient à l'occident. Il enferme plusieurs petites provinces, dont la ville de Mexique est comme le centre. Entre cette ville & l'évêché de Tlascala on voit un volcan, que les originaires du pays appellent *popocatepec*. C'est une montagne fort haute, toute couverte de cyprès, de cedres, de pins & de chênes, remarquables par leur grandeur & par leur beauté. Les vallées sont fertiles en froment & en coton; & au pied de la montagne, on trouve de l'alun fort blanc, & tout-à-fait transparent. A quelques lieuës delà, proche du village de Gualtepeque, il y a une montagne d'où l'on tire du jaspe verd, & qui approche du porphyre. Le village de Tuculala est riche en veines d'or mais il est si sujet aux tremblemens de terre, que les habitans sont contraints de demeurer dans des cabanes fort basses, faites de gazon & couvertes de paille. Au midi de la ville de Mexique, sont quatre bourgs, qui dépendent du marquisat *del-Valle*. Ce sont des lieux fort agréables, où les champs sont embellis de fleurs & de roses tres-odoriferantes. Les terres y sont fertiles en mez & en coton; & il y a quatre moulins, où l'on fait du sucre excellent en blancheur & en dureté. Tout proche est le bourg de Tlapa, dont les collines renferment de riches mines d'or. Dans l'archevêché de Mexique il y a plusieurs mines d'argent, où plus de quatre mille Espagnols travaillent avec grand nombre d'esclaves.

La ville de Mexique, capitale de cet archevêché, que les auteurs modernes nomment en latin *Mexicum*, les Espagnols *Mexico*, & ceux du pays *Tenuchtitla* ou *Temistitan*, est à vingt degrés de la ligne équinoctiale. Elle est située sur le bord d'un lac de même nom, qui a cinq lieuës de large & huit de long, & dont l'eau est salée, à cause du fond qui est nitreux. Ce lac est joint à un autre presque aussi grand, lequel coulant dans le premier, en modere la salure par la douceur de ses eaux. L'un & l'autre lac ont plus de trente lieuës de circuit, & sont bordés de plusieurs villes & bourgs, autrefois fort peuplés. Le lac de Mexique nourrit une sorte de poisson sans écaille, qui a quatre pieds comme un lezard, & qui a, dit-on, une partie semblable à la nature d'une femme, jusques-là même qu'il a ses ordinaires chaque mois, comme ce sexe. Ce poisson est bon à manger, & a le goût d'une anguille. Les sauvages le nomment *Axoloti*, & les Espagnols *Juguetea de agua*. On compte maintenant dans le Mexique quatre mille Espagnols, & environ trente mille sauvages : nombre tres-petit par rapport au passé ; car avant la venuë des Espagnols, le Mexique étoit beaucoup plus peuplé. Ce qui a encore diminué le nombre des habitans, est l'inondation qui arriva l'an 1629. faute d'avoir bien entretenu les chaussées du lac; car une infinité de personnes

périrent dans ce débordement, qui submergea presque toute la ville. D'ailleurs le travail necessaire pour détourner les eaux du lac, en enleva encore beaucoup. Mexique est le siege d'un archevêque, & des viceroıs de l'Amerique septentrionale, de l'audience royale, de l'inquisition, & d'une université. Elle fut bâtie, à ce que disent les Mexiquains, l'an 1322. & elle fut toûjours la demeure des rois de Mexique. Ferdinand Cortez la prit pour le roi d'Espagne l'an 1519. Le pape Paul III. fonda l'archevêché de Mexique l'an 1547. & lui donna pour évêchés suffragans, Guatimala, Mechoacan, Puebla de los Angelés, Merida, Guaxaca, Nicaragua, Guadalajara, Chiapa, Vera-Pas, Durango, & Sancta-Fé. Les Espagnols y sont tres-puissans; & plusieurs y ont des carrosses magnifiques, traînés par de beaux chevaux, qui ont souvent des fers d'argent. Les hommes & les femmes sont presque toûjours habillés d'étofes de soye, & les premiers ont ordinairement des cordons d'or & des roses de diamant à leurs chapeaux. Les artisans ont des cordons de perles; & les esclaves même ont des colliers, des brasselets & des boucles d'or, d'argent, & de perles, avec quelque pierre précieuse de valeur. * A Costa, *l.* 7. Oviedo, *l.* 17. Bernard de la Vega, *Grandezas de Mexico.* Bernard Dias del Castillo, *conquista de Mexico.* Bernardin de Sahagun, *conq. de Mex.* Alfonse de Ojeda, *conq. de Nenv. Espag.* Diego de Cisnero, *descr. de la Ciud. de Mex.* Fernand de Cepeda, *descr. de Mex.* Henri Martinez, *hist. nat. de la Nenva Espag.* Diego Durand, *hist. de Nenva Espag.* Herrera. Linschot. Thomas Gage. Sanson. Du Val. Robbe. Laët. *hist. du nouv. monde*, & l'*hist. de la conquête du Mexique, par* Antoine de Solis, *traduite en* 1704.

CONCILES DE MEXIQUE.

Les missionnaires qui travailloient à la conversion des Mexiquains, s'assemblerent l'an 1524. en synode, où ils définirent que ceux qui suivroient la religion Catholique, seroient obligés d'abandonner leurs femmes, & n'en pourroient garder qu'une. Pierre de Moïsa de Contreras, archevêque de Mexique, y tint l'an 1585. un concile provincial, pour la réforme des mœurs, & pour les autres necessités spirituelles des Fideles. Nous en avons les decrets dans la derniere édition des conciles.

MEXIQUE ou NOUVEAU MEXIQUE, pays de l'Amerique septentrionale, est separé par de hautes montagnes du Canada, & de la Floride à l'orient. Il a le Mexique au midi, & au couchant la mer Vermeille, qui la sépare de l'isle de Californie. Son étenduë & ses bornes ne sont pas bien connuës du côté du septentrion. On assure que ce pays étoit celui des anciens Navatelcas, qui vinrent s'établir dans le Mexique. Antonio d'Epejo le découvrit vers l'an 1583. & lui donna le nom de nouveau Mexique. La riviere del Norte separe du nord-oüest ou sud-oüest cet état, où l'on trouve encore celles d'Anguchi, de Cievia, de Huex, de Tecon, &c. les lacs d'or, de Conibes, & quelques autres. Les principales provinces sous le nouveau Mexique propre, sont l'Anien, le Quivira & le Cibola. Santa-Fé en est la ville capitale. Les autres sont Seville, Socorro, Acoma, Rei-Coromedo, Zaguato, &c. L'air de ce pays est bon & doux; & la terre, quoique couverte de montagnes, y est assez fertile en pâturage, en mez & en légumes. On y trouve des mines d'argent, des turquoises, des émeraudes, du crystal, &c. Il y a grande quantité de chasse, plusieurs animaux domestiques, & du poisson qu'on pêche dans les lacs & dans la mer Vermeille, où l'on pêche aussi des perles. Ce pays à divers peuples, qui vivent de leur chasse & de leur agriculture: ils sont naturellement doux & assez bien policés; car ils sont gouvernés chacun par un capitaine, qu'ils nomment *Cacique*, & qu'ils se choisissent eux-mêmes. Les Espagnols qui s'y sont établis en quelques endroits, ont un gouverneur à Santa-Fé. Ils ont converti quelques-uns de ces Mexiquains, que leur bonté naturelle contribuë beaucoup à tirer de l'aveuglement dans lequel ils sont plongés par le malheur de leur naissance. Ceux qui habitent du côté du septentrion, ont un grand nombre d'idoles, qu'ils placent dans de petits oratoires, & ausquels ils portent tous les jours à manger. D'autres adorent le soleil. Il y en a qui croyent en Dieu auteur de toutes choses, qui demeure dans le ciel; & d'autres enfin qui n'ont ni idoles, ni religion.

MEXIQUE, *voyez* GOLFE DE MEXIQUE.

MEY (Jean de) docteur en medecine, professeur en theologie & ministre à Middelbourg au XVII. siecle, a composé plusieurs ouvrages en flamand, recueillis en un volume *in folio* imprimé à Middelbourg en 1681. Il a aussi fait un livre latin intitulé *sacra physiologia*, imprimé dans la même ville en 1661. & non pas à Venise l'an 1602. comme M. Konig l'a débité. Il y explique les passages de l'écriture, qui concernent les matieres de physique. Valentin Henri Voglerus en parle avec beaucoup de mépris, l'accusant de compiler sans jugement l'opinion des autres auteurs, & de se laisser trop entraîner à la nouveauté. Godefroi Vokerodt l'accuse de plagiat. Il mourut le 19. Avril 1678. âgé de 59. ans. * Bayle, *dictionnaire critique.*

MEYEN ou MEGEN, en latin *Magniacum*, petite ville ou bourg du cercle électoral du Rhin. Il est dans l'archevêché de Treves sur la Nette, à six lieuës de Coblentz du côté du couchant. Il est chef de Meyenfeld, qui est un pays renfermé entre la Moselle, le Rhin, l'archevêché de Cologne & le comté de Manderscheid.* Maty, *diction.*

MEYENBERG, village avec un château. Il est dans le quartier de la Suisse qu'on nomme les provinces libres sur le Russ, entre Lucerne & Bremgarten. On assure que ce lieu se gouvernoit autrefois en ville libre. Les Suisses en sont les maîtres depuis l'an 1385.* Maty, *dictionnaire geographique.*

MEYENFELD, en latin *Majavilla*, *Magna villa*, anciennement *Lupinum*, petite ville avec une citadelle. Elle est capitale des dix droitures, une des trois ligues des Grisons, & située près du Rhin, à six lieuës au-dessous de Coire. Maty, *diction.*

MEYER (Jacques) prêtre né le 17. Janvier 1491. à Ulterne dans le territoire de Bailleul en Flandres, étudia en philosophie & en theologie dans l'université de Paris; & se consacra à Dieu dans l'état ecclesiastique; enseigna assez long-tems dans les Pays-Bas à Ypres & à Bruges, où il eut un benefice dans l'église de S. Donatien; & à Blankeberg, où il mourut au mois de Fevrier 1552. âgé de 61. ans. Son corps fut porté dans l'église de saint Donatien de Bruges, qui n'est qu'environ à une lieuë de Blankeberg. Les hommes de lettres de son siecle, comme Erasme, Jean Despautere, &c. furent ses amis particuliers. Il composa divers ouvrages, entr'autres; *rerum Flandricarum tom. X.* dans lequel il parle de l'ancienneté, de la noblesse & des genealogies des comtes de Flandres; *chronicon Flandriæ*; *hymni*; *carmina, &c.* Au reste, on ne doit lire ses ouvrages qu'avec beaucoup de précaution, pour ce qui regarde les François; car il se déchaîne contre eux dans toutes les occasions. Il avoit un frere nommé HENRI, qui fut pere d'ANTOINE MEYER. Celui-ci enseigna dans plusieurs villes des Pays-Bas, composa divers ouvrages en prose & en vers, & mourut l'an 1597. à Arras, où il avoit été principal du college pendant 37. ans. André Hojus écrivit sa vie en vers. Il laissa PHILIPPE MEYER, qui nâquit dans la même ville d'Arras, où il fut aussi principal du college, & où il mourut l'an 1637. âgé de plus de 70. ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon en vers; comme la vie de Mahomet, &c. * Le Mire, *in elog. Belg. & de script. sæculi XVI.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

MEYER (Jacques) theologien de Bâle, fils de *Rodolphe* senateur de cette ville, né l'an 1526. eut pour maîtres, Fabrice Capiton, Martin Borrahüs, Martin Bucer, & Philippe Melanchthon. Etant venu dans son pays, il fut élû ministre de Bâle, & mourut d'apoplexie en chaire, en commençant un sermon l'an 1604.

MEYER (Wolfang) fils du précedent, aussi theologien de Bâle, né l'an 1577. après avoir fait ses humanités dans son pays, s'en alla en Angleterre, où la reine Elisabeth lui fit achever gratuitement ses études dans l'université de Cambridge. Etant retourné en son pays, il succeda à

son pere dans la place de ministre de Bâle. Il fut un des deputés envoyés au synode de Dordrecht, & mourut l'an 1653. âgé 76. ans. Il a laissé plusieurs ouvrages. * *Vita Jac. Meyen.* Hofman, *lex univers.*

MEYNE, lieu à deux cens pas de la ville d'Arles en Provence, donne son nom à une fontaine d'eau minerale, que l'on tient être tres-excellente pour la gravelle, pour l'hydropisie, pour les obstructions, & pour les maux externes qui viennent de l'impureté du sang. On n'a fait l'experience des qualités de cette eau qu'en 1680. & depuis ce tems-là, le lieu a été frequenté par une infinité de malades. * *Memoire du tems.*

MEYNIER (Jean baron de) premier president au parlement d'Aix en Provence, *voyez* OPPEDE.

MEYNIER (Honorat de) est auteur d'un livre intitulé *les demandes curieuses & les réponses libres*, qu'il publia à Paris l'an 1635. Il avoit porté les armes 36. ans. Cet ouvrage roule sur des matieres de politique & de guerre, & contient des raisons & des exemples qui n'ont rien de rare; mais qui ne laissent pas d'être de bons sens. * M. Bayle, qui nous fournit cet article, le cite quelquefois dans son *dictionnaire critique.*

MEZ, seigneurs du) famille qui a donné des maréchaux de France, *voyez* CLEMENT.

MEZENCE, *Mezentius*, roi des Tyrrheniens, homme impie & tyran, ayant été chassé de son pays par ses sujets avec son fils Lausus, alla trouver Turnus, qui faisoit alors la guerre à Enée & aux Troyens qui étoient venus en Italie. Si l'on en croit Virgile, il fut tué par Enée, après avoir fait un grand carnage des Troyens. * Virgile, *Æneid. l.* 8.

MEZERAY (François-Eudes de) historiographe de France & secretaire de l'académie Françoise, s'appelloit *Eudes*, du nom de sa famille, & étoit du village de Mezeray proche de la ville d'Argentan en Basse-Normandie. Son pere, qui étoit homme d'esprit & assez accommodé des biens de la fortune, prit un soin particulier de l'éducation de deux enfans mâles qu'il avoit, & les envoya à Caën pour y faire leurs études. François s'étant fait connoître à Paris de Jean Baudoüin, de l'académie Françoise, qui avoit entrepris de faire l'histoire generale de France, l'aida à en chercher & en disposer les memoires sur la premiere race de nos rois; & après sa mort, il fut choisi pour continuer cet ouvrage. Ce fut alors qu'il prit le nom de son village, & se fit appeller *Mezeray*, puis *de Mezeray*. Pierre Seguier, chancelier, conçut une si grande estime pour lui, qu'il lui donna une pension avec le brevet d'historiographe de France. Le roi le gratifia encore d'une pension, & le cardinal Mazarin lui en donna une troisiéme. Mezeray s'appliqua avec des soins extraordinaires à ce grand travail qu'il avoit entrepris, & en a fait trois volumes *in folio*, qui contiennent l'histoire generale de France, jusqu'à la mort de Henri IV. Il en fait aussi lui-même l'abregé en trois volumes *in quarto*, & en huit *in douze*. Ces ouvrages l'ont fait regarder comme l'un des plus sinceres historiens qui ayent encore paru en France, & qui parle le plus librement; mais il seroit à souhaiter que son style eût été moins dur & quelquefois moins bas. Il mourut à Paris au mois de Juillet de l'an 1683. âgé de 73. ans. Son frere connu sous le nom du *pere Eudes*, missionnaire, a donné au public plusieurs traités de devotion, & est l'instituteur d'une congregation de prêtres missionnaires, qu'on appelle Eudistes. * *Memoires du tems.*

MEZIERES, sur la Meuse, ville de France dans la province de Champagne, avec citadelle, est nommée par les auteurs Latins, *Maderiacum* & *Maceria*. Elle est entre Sedan & Charleville, située dans une presqu'isle que fait la riviere, partie sur une éminence & partie dans un vallon. La citadelle, qui commande à la ville, est doublement fortifiée. La ville est assez agreable, & a une église collegiale.

MEZIERES (marquis de) bâtards de la maison d'Anjou-Maine, *voyez* ANJOU.

MEZIERES (de Bethisy) c'est le nom d'une ancienne famille, qui tire son origine de Flandres, & qui vint s'établir en Picardie. Nous trouvons qu'en l'an 1060. RICHARD de Bethisy, qui prend le titre de *Miles*, fonda un prieuré, qui porte encore le nom de *Bethisy*. HUGUES de Bethisy son fils, chancelier de Philippe-*Auguste*, chanoine de Saint Quentin, enrichit ce prieuré de plusieurs fondations. Ensuite REGNAUD de Bethisy fonda dans l'église de Beauvais, vers l'an 1217. deux canonicats, avec deux messes, qui s'y disent encore actuellement à quatre & cinq heures du matin. Il y a eu l'an 1320. un PHILIPPE de Bethisy, grand maître des eaux & forêts, charge tres-honorable en ce tems-là. L'an 1567. JEAN de Bethisy, chevalier seigneur de Cavermont & de Mezieres, en la prevôté de Montdidier, assista à la reformation de la coûtume de Picardie. CHARLES de Bethisy, chevalier, seigneur de Mezieres, né l'an 1598. étoit gentilhomme de la chambre de M. le comte de Soissons prince du sang, capitaine-lieutenant de ses chevaux-legers & d'ordonnance, & lieutenant general de son armée, commandant ses troupes à la bataille de Sedan, donnée l'an 1641. Il avoit épousé la fille de *Charles* de Perdrier, chevalier, seigneur de Bobigny; qui épousa en secondes nôces, *Roger* de Levi, comte de Charlus, & donna sa fille *Françoise* de Bethisy, à *Charles* de Levi, fils de son second mari. EUGENE-MARIE de Bethisy, fils du precedent, seigneur de Mezieres & de Cavermont, & autres lieux, lieutenant general des armées du roi, gouverneur des villes & citadelles d'Amiens & de Corbie, grand-bailli d'épée d'Amiens, est né l'an 1656. Il a commencé à servir sous M. de Turenne, & s'est distingué en dix-sept combats ou batailles, où il s'est trouvé. Quoiqu'il ne fût encore que capitaine de cavalerie à la bataille donnée à Fleurus l'an 1690. ayant rallié sous lui une troupe de carabiniers, & plusieurs officiers, il se comporta de maniere qu'il contribua beaucoup au gain de la bataille. En consideration de cette action, le roi lui donna la lieutenance des gendarmes de Bourgogne, & prit la resolution de former des compagnies de carabiniers dans chaque regiment de cavalerie, n'y ayant eu jusqu'alors que deux carabiniers par compagnie. Dix-huit mois après le roi ayant connu le merite de ces troupes, enregimenta ces compagnies de carabiniers au nombre de cent, & en donna le regiment à M. le duc du Maine. M. de Mezieres fut fait quelque temps après capitaine de la compagnie des gendarmes Bourguignons dont il étoit lieutenant; & ayant été blessé à la bataille de Marsaille en Piémont, le roi lui donna la compagnie de ses gendarmes Anglois. Sa majesté fut si contente de la maniere dont il avoit commandé les troupes qui étoient sous ses ordres en qualité de Maréchal de camp à la bataille de Ramilly, où il fut fait prisonnier de guerre, qu'il lui donna le gouvernement d'Amiens, & le fit quelque tems après lieutenant general. Au commencement de la campagne de 1712. il a fait une action de brave soldat & de grand capitaine: s'étant mis en chemin de Dourlens à Duisan près d'Arras, avec une escorte de quarante carabiniers seulement, il fut attaqué en chemin par cent Houssars ennemis qui sortirent d'un bois: il fit de sa petite troupe un escadron quarré, que les Houssars, quoique superieurs, ne purent rompre, quelques décharges & quelques efforts qu'ils fissent; au contraire M. de Mezieres fit donner ses carabiniers si à propos sur les Houssars, qu'ils s'enfuirent; il les suivit en ordre jusqu'à ce qu'ils se fussent jettés dans un petit village. Cette action dura deux heures & demie: il y eut beaucoup plus de perte de la part des Houssars que de la part des nôtres. Il mourut le 24. Avril 1721. âgé de 63. ans. Il avoit épousé *Eleonore* Suttan-d'Oglethorp, Angloise de nation, fille du chevalier *Theophile* Suttan-d'Oglethorp, de la province d'Yorck-Shire, d'une noble & ancienne famille. La branche aînée de cette maison est milord Lexenton. La mere de *Theophile* d'Oglethorp, étoit fille du fameux *Matthieu* archevêque d'Yorck, si connu dans l'histoire d'Angleterre. *Theophile* d'Oglethorp avoit des charges à la cour d'Angleterre du tems de Charles II. Il étoit capitaine-lieutenant dans les gardes du corps, colonel du vieux regiment d'Hollande, maréchal des camps & armées du roi Jacques II. lieutenant pour le roi de la comté de Surry. Il ne contribua pas peu, étant à la tête de son regiment, à défaire & à arrêter le duc de Mommouth l'an 1685. Il avoit épousé *Eleonore* Wal de Rexéény-of-

Culnemucky dans le comté de Tiperary au royaume d'Irlande, & grande tante de milord Roche, chef de la famille de ce nom. * *Hist. de Beauvais, tom. 1. c. 1. n. 15. Obituaire de Saint Quentin. Titres de l'évêché de Beauvais. Anciennes remarques de la noblesse Beauvaisiene par* Pierre Louvet. *Hist. des grands officiers de France par le* P. Anselme, *continuée par* M. Du Fourny. *Memoires genealogiques de quelques maisons illustres d'Angleterre & d'Irlande.* Keting, *hist. & geneal. des familles d'Irlande.*

MEZIRIAC, *cherchez* BACHET.

MEZO, ville, *cherchez* AMYZON.

MEZRATA, *voyez* MEZURATA.

MEZUME, en latin *Mezuma, oppidum novum.* C'est une ancienne ville de la Mauritanie Cesarienne. Elle est encore de quelque consideration, & est située dans la province de Tenez, entre la ville de ce nom & celle de Mostagan. * Maty, *diction.*

MEZURADA (capo de) ce cap est sur la côte de Guinée près du petit Diep, entre le cap des Palmes & celui de Sierra Liona. * Maty, *diction.*

MEZURATA, ou MEZRATA, cap du royaume de Tripoli en Barbarie. Il est à l'entrée du golfe de Sidra du côté du couchant, près de la petite ville de Colbene. On voit sur la côte de ce cap une petite isle qui porte aussi le nom de Mezurata. * Maty, *diction.*

MEZZAB, ville du Biledulgerid en Afrique. Elle est capitale d'une contrée qui porte son nom, & qui est entre celles de Techort, de Zeb, de Tegorarin & le Saara ou Desert. * Maty, *diction.*

MEZZANO (lago di) anciennement *Statoniensis Lacus.* C'est un petit lac du duché de Castro, province de l'état de l'église. Il est près de Petiliano, & il est la source de la riviere d'Olpita, qui baigne les ruines de Castro, & se décharge dans le Fiore. * Maty, *diction.*

MEZZAROTTA (Louis) de Padouë, cardinal, archevêque de Florence, puis patriarche d'Aquilée, étoit de la famille d'Arena, dont il quitta le nom pour prendre celui de sa mere. Il fut professeur en medecine; & étant allé à Rome, s'insinua dans l'esprit du pape Eugene IV. auquel il fit gagner la bataille d'Anglara contre Nicolas Piscinin, celebre capitaine. Mezzarotta fut fait cardinal par ce pontife l'an 1440. après avoir eu l'arhevêché de Forence, des dépoüilles du cardinal Vitelleschi qu'on fit mourir, & le patriarche d'Aquilée. Ce prelat avoit l'inclination extrémement martiale, & servit le pape en diverses guerres contre les Milanois & contre le roi de Naples, qu'il termina heureusement. Eugene le fit aussi camerlingue de l'église. Sous le pontificat de Calixte III. Mezzarotta, qu'on appelloit *le cardinal de Padoue*, fut declaré general d'une croisade contre les Infideles, dont il écarta les galeres près de Rhodes; après quoi il prit Lemnos & diverses autres isles de l'Archipel. La mort du pape mit fin à cette expedition. Ce cardinal mourut à Rome l'an 1465. âgé de 64. ans. * Thomasin. *in elog.* Bernardin Scardeoni, *de ant. Pata, l. 9. c. 7.* Platine. Onuphre. Victorel. Sponde. Aubery, &c.

MEZZAVACCA (Barthelemi) cardinal, évêque de Rieti, étoit de Bologne, où il s'avança dans la jurisprudence civile & canonique. Ensuite il fut auditeur de Rote, évêque de Rieti en Ombrie, & fut mis par Urbain VI. au nombre des cardinaux l'an 1378. Ce pontife entierement occupé de son ambition, rejettoit les propositions qu'on lui faisoit de rendre la paix à l'église pendant un schisme fâcheux, & donnoit tous ses soins à l'élevation d'un de ses neveux, homme d'un merite tres-mediocre. Il avoit accordé l'investiture du royaume de Naples à Charles de Duras, qui lui promettoit en échange les duchés d'Amalfi & de Capouë pour ce neveu. Urbain lui envoya trois cardinaux pour lui persuader de tenir sa parole. Barthelemi Mezzavacca, qui étoit du nombre, ne parla point selon les intentions du Pape. Urbain en fut d'autant plus irrité, qu'il ne put se venger sur la personne de Mezzavacca, qui s'arrêta à Naples. Il le priva du chapeau de cardinal; mais Boniface IX. le lui rendit depuis, & se servit de lui dans les legations de Genes & de Viterbe. Mezzavacca mourut le 20. Juin de l'an 1396. * Theodore de Niem, *hist. Schismat.* Sigonius, *de episc. Bonon. l. 3.* Onuphre. Ciaconius. Aubery, &c.

MEZZO [*Isole di Mezzo*] anciennement *Elaphites insula.* Ce sont trois petites isles de la republique de Raguse. Elles sont entre la ville de ce nom & l'isle de Meleda dans le golfe de Venise. Elles portent les noms de *Calamota, Guipana, & Mezzo.* * Maty, *diction.*

MEZZOVO, ou PINDE, anciennement *Pendus Mons.* C'est une chaîne de montagnes de la Grece. Elle separe la Thessalie de l'Epire & de la Livadie. Elle est l'ancien Pinde, dont le Parnasse & l'Helicon qui sont en Livadie, sont des branches. * Maty, *diction.*

M I.

MIANA, anciennement *Apamea*, ville de l'ancienne Medie. Elle est dans l'Yerack Agemi province de Perse, environ à cinq lieuës de Sultanie, vers le septentrion oriental. * Maty, *diction.*

MIARI, grand fleuve de l'Amerique meridionale, au septentrion du Bresil, reçoit l'Ovarocovo, & diverses autres rivieres, & se décharge dans la mer près de l'isle de Maragnan. * Laët. Herrera.

MICARIN, peintre [Dominique] *voyez* BECCAFUMI.

MICHALEO, *Stretto Micaleo.* C'est un détroit de l'Archipel entre l'isle de Samo & la Natolie, vers la ville d'Ephese. * Maty, *diction.*

Ce détroit est formé par le promontoire de Mycalis, celebre dans l'antiquité, parce que c'étoit là que les treize villes d'Yonie avoient un temple commun dédié à Neptune, à qui l'on faisoit des sacrifices fort solemnels en certains tems, ainsi que l'observe Herodote, *liv. 1.*

MICAVA, ville de la contrée de Quanto dans l'isle de Niphon. Elle est capitale d'un petit royaume qui porte son nom. * Maty, *diction.*

MICCIADES, *voyez* ANTHERMUS.

MICENES, *voyez* MYCENES.

MICHA, Israëlite, qui demeuroit au Mont-Ephraïm, tomba dans l'idolâtrie vers l'an 2622. du monde, & 1413. avant Jesus-Christ, pendant l'anarchie qui suivit le gouvernement de Josué. Il se fit une idole d'argent & un ornement sacerdotal; & ayant appellé chez lui un levite, il le logea dans un des appartemens de sa maison, pour s'y acquitter des devoirs de son ministere. Depuis ceux de la tribu de Dan, ayant fait des courses sur le Mont-Ephraïm, enleverent cette idole & cet habit sacerdotal, & tomberent dans le même crime. * *Juges 17. & 18.* Torniel, *A. M. 2594. n. 15.* Salian. *A. M. 2622.*

MICHA [la pointe de] en latin *Miculus Mons.* C'est un petit cap de la Dalmatie, qui s'avance dans le golfe de Venise près de la ville de Zara. * Maty, *diction.*

MICHAËLIS [Sebastien] religieux de l'ordre de saint Dominique, instituteur de la congregation Occitaine; étoit né vers l'an 1543. à saint Zacharie, petite ville bâtie au pied de la montagne appellée communément *la Sainte-Baume*, dans le diocese de Marseille. Après avoir mené une vie exemplaire dans l'ordre, il fit un grand progrès dans l'étude de la theologie, fut fait provincial en 1590. s'appliqua beaucoup à l'observation des constitutions de l'ordre, & obtint une maison de la province où il les pût faire observer plus ponctuellement. Lorsque son tems fut fini, il jouit quelque tems d'un assez grand repos dans cette maison, dont il ne sortoit que pour aller prêcher à Montpellier, où il courut souvent risque de la vie, ses predications l'ayant rendu odieux aux Calvinistes; mais le P. Joseph Bourguignon, provincial en 1602. resolu de bannir la reforme des lieux où elle avoit été introduite, lui fit beaucoup de peine, & il fallut toute l'autorité du cardinal de Joyeuse, alors legat en France, pour arrêter l'impetuosité de ce provincial, qui eut le déplaisir de voir quelques années après, que Michaëlis étant allé à Rome, obtint que les maisons qui avoient embrassé la reforme, & celles qui l'embrasseroient ensuite, composeroient une congregation separée, gouvernée par un vicaire general. L'opinion de la sainteté de Michaëlis ne lui donnoit pas moins de credit que son talent pour la chaire: les lettres d'érection de la congregation étoient du 20. Septembre 1608. il en fut le premier vicaire general, emploi qu'il exerça

exerça pendant huit ans: il s'en démit en 1616. fut fait prieur de la maison de Paris dans la ruë saint Honoré, dont il avoit jetté les fondemens, & y mourut le 5. Mai 1618. âgé de 74. ans. On a de lui quelques ouvrages, comme ses repliques à Gigord ministre de Montpellier; son discours sur les trois Maries, qu'il prétend sœurs de la Vierge; l'histoire d'une possession; ses homelies, &c. * Echard, *Script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MICHAELSTOWN [saint] ville des Antilles, *voyez* SAINT MICHAELSTOWN.

MICHALORE (Jacques) Chanoine de l'église d'Urbin, sous le pontificat d'Urbain VIII. avoit étudié à Bologne, & dès ce tems avoit composé un ouvrage intitulé: *Disputatio de sphæra mundi*, qu'il publia l'an 1625. Depuis il enseigna la philosophie & la theologie à Urbin, où il eut un canonicat dans la cathedrale, & fut grand-vicaire de l'évêque. Le cardinal Bagni voulut avoir le sentiment de Michalore sur un ouvrage d'Ericius Puteanus, publié l'an 1632. & intitulé: *Circulus Urbanianus; sive Linea ἰσημερινὴ compendio descripta.* Michalore improuva cet ouvrage par un écrit, auquel Erycius Puteanus répondit l'an 1633. par un autre sous le titre de *Vindicta* ou *Apocrisis circuli Urbaniani.* Michalore repliqua encore par un traité qu'il fit imprimer à Rome sous le titre d'*Antapocrisis*. Nous avons d'autres ouvrages de sa façon en latin & en italien. * Janus Nicius Erithræus, *Pinacoth. I. Imag. illustr. c.* 156.

MICHÉE l'*Ancien*, fils de *Jamla* ou *Jemla*, l'un des prophetes du seigneur, vivoit du tems d'Achab roi d'Israël. Lorsque ce prince se ligua avec Josaphat roi de Juda, contre les Syriens l'an 3138. du monde, 897. ans avant Jesus-Christ, il consulta quatre cens prophetes qui lui promirent tous la victoire. Mais Josaphat prince pieux & craignant Dieu, voulant consulter un prophete du seigneur, fit venir Michée, qui déclara hardiment qu'on n'auroit pas un succès heureux de cette guerre: ce qui fut cause que Sedecias chef des faux prophetes, lui donna un soufflet, & qu'Achab le fit mettre en prison. La suite confirma la verité de la prediction de Michée, puisque le même roi d'Israël, qui étoit allé assieger Ramoth de Galaad, y perdit la vie & la bataille qui fut gagnée par les Syriens. Les Grecs dans leurs *Menées* semblent avoir confondu Michée l'*Ancien* avec celui qui suit. Quelques auteurs Latins sont tombés dans la même erreur. * III. *des Rois*, *c.* 22. II. *des Paralipomenes*, *c.* 18. Torniel, *A. M.* 3137. *num.* 3.

MICHÉE, l'un des douze petits prophetes, surnommé *le Morasthite*, parce qu'il étoit natif de Morasthie, bourgade de Judée dans la seconde region de la tribu de Juda, & surnommé *le Jeune*, pour le distinguer de Michée fils de Jemla qui vivoit plus de 150. ans avant lui; prophetisa pendant près de 50. ans sous les regnes de Joathan, d'Achaz & d'Ezechias l'an 3295. & 3311. du monde, c'est-à-dire l'an 740. & 724. avant Jesus-Christ. C'est celui qui a marqué le plus clairement la naissance de Jesus-Christ dans Bethléem. Il est different de celui qui vivoit du tems d'Achab & de Josaphat, dont il est parlé dans le III. livre des Rois, *chap.* 22. La prophetie de celui dont nous parlons, est contre Samarie & Jerusalem; c'est-à-dire contre les royaumes de Juda & d'Israël. Il reprend les déreglemens des Israëlites, prédit leur captivité, & les console par l'esperance d'une délivrance future. Sa prophetie est écrite d'un style sublime, quoique naturel & facile à entendre. * S. Hieronymus, *in comment.* S. Epiphanius, *de vit. prophet.* Torniel & Salian, *in annal. vet. test.* Sixte de *Sienne.* Bellarmin. Ribeira. M. Du Pin, *dissert. prélim. sur la Bible.*

MICHEL (saint) archange: il est fait mention de lui dans l'épitre de saint Jude au sujet de la dispute qu'il eut avec le démon pour le corps de Moyse; qu'il voulut faire mettre dans un lieu inconnu, de peur que les Israëlites, qui lui avoient vû faire tant de miracles, ne fussent portés à l'adorer. Saint Michel étoit le protecteur du peuple Juif, comme nous le voyons dans le livre de Daniel; quelques-uns même croyent que c'est cet esprit bienheureux, qui representoit la majesté de Dieu dans le buisson ardent, & sur le mont-Sinaï. Il a été encore plus particulierement consideré comme le protecteur de l'église. Drepanius Florus, poëte Chrétien, parle d'une apparition de saint Michel à Rome. Celle qui se fit au mont-Gargan, province de la Poüille, sous le pape Gelase I. vers l'an 493. est la plus celebre. L'église en fait memoire le 8. de Mai, & celebre la fête de saint Michel le 29. Septembre. Le pape Boniface III. bâtit à Rome une église à son honneur sur le haut du mole ou sepulchre d'Arien, qui pour cette raison est appellé *le mont-saint-Ange*. Saint Michel est encore le protecteur de la France en particulier. Nous avons un celebre monastere appellé LE MONT-SAINT-MICHEL, bâti au milieu de la mer sur un grand rocher, ensuite d'une apparition semblable faite à saint Aubert évêque d'Avranches en Normandie l'an 709. Les heretiques Bogomiles s'imaginoient que saint Michel s'étoit incarné. On apprend aussi de Rathier évêque de Verone, & ensuite de Liege, que dans l'un de ces deux dioceses on s'imaginoit communément que saint Michel disoit la messe tous les Lundis, ce qui attiroit une grande foule de peuple, au lieu où l'on croyoit que s'operoit cette merveille. * *Daniel*, *c.* 12. *Saint Jude, epist. v.* 9. Torniel, *A. M.* 2583. *n.* 34. Salian, *A. M.* 2543. Sigebert, *in chron.* Baronius, *in annal. & Martyr. &c.*

MICHEL I. de ce nom, empereur d'Orient, surnommé *Rhangab* du nom de son ayeul, & fils de Theophylacte gouverneur des Isles, ayant épousé *Procopie*, fille de l'empereur *Nicephore*, fut fait *Curopalate*, c'est-à-dire, *grand-maître de la maison imperiale*. Il se trouva à la bataille du 26. Juillet 811. où son beau-pere fut tué, & refusa d'abord l'empire que les principaux officiers lui offroient; mais ayant sçu que Staurace son beau-frere averti de ces offres avoit resolu de lui faire crever les yeux, il le contraignit de se retirer dans un monastere, & se fit couronner le 2. Octobre par le patriarche saint Nicephore. On dit qu'il renouvella aussi-tôt les traités faits avec les François, & qu'il montra beaucoup de capacité; mais il ne fut pas heureux à la guerre: les Bulgares profitant de leur victoire, avoient pris Mesembrie, place importante; il tâcha de la reprendre, mais inutilement, & ayant perdu ensuite une bataille, il en fut si déconcerté qu'il voulut renoncer à la dignité imperiale, & il y renonça en effet le 11. Juillet 713. ayant appris que Leon l'Armenien s'étoit revolté. Le nouvel empereur le laissa vivre tranquillement dans un monastere où il s'étoit retiré, & Procopie qu'il avoit fait couronner, joüit avec ses filles du même repos; mais Theophylacte le seul fils qui lui resta ne fut pas si heureux, & afin qu'on n'eût rien à craindre de lui, on le priva des marques de son sexe. * Theophane, *in annal.* Anastase, &c.

MICHEL II. dit *le Begue*, empereur, né à Amorium en Phrygie, y trouva une secte de gens qu'on appelloit Athingans, & qui joignant ensemble les erreurs des Juifs, des Manichéens, & d'autres gens de cette sorte, s'étoient fait un systême de religion qui étoit contraire à toute religion. Quoique Michel eût adopté ce détestable systême, il plut à Leon l'Armenien, qui après quelques autres emplois, lui donna le commandement des alliés, & le fit patrice, mais le même prince ayant été averti que Michel, homme plaisant & indiscret, ne l'épargnoit pas dans ses discours libres, il le fit arrêter, lui fit faire son procès, & le condamna à la mort. Cet arrêt devoit être executé la veille de Noël de l'an 820. l'imperatrice Theodosie fit comprendre à Leon que ce jour étoit peu convenable pour une pareille execution; on la differa, & la nuit même de Noël, Leon fut assassiné dans son palais, & Michel tiré des fers pour monter sur le thrône imperiale. Celui-ci pour affermir son autorité, fit cesser la persecution contre les Catholiques, qui soûtenoient qu'on devoit honorer les images, & rappella ceux qui avoient été exilés pour ce sujet; mais il ne fut pas long-tems sans les persecuter à son tour. Il eut d'abord un redoutable rival: Thomas homme de peu de consideration, qui s'étoit enfuit de Constantinople pour éviter la punition d'un adultere qu'il avoit commis, avoit commencé dès le regne de Leon à se faire des partisans en Asie, en publiant qu'il étoit Constantin, fils d'Irene qu'on avoit crû mort. Lorsque Michel fut sur le trône, son parti grossit considerablement; presque toute l'Asie se joignit à lui, & il se trouva enfin en état de passer le détroit, de former

le siege de Constantinople. On dit que ce siege, ou plûtôt ce blocus, dura une année entiere: les Bulgares appellés au secours de Michel, commencerent à affoiblir le parti des rebelles: les troupes imperiales remporterent ensuite une victoire complete, & Thomas s'étant retiré à Andrinople, fut livré par les habitans en 823. & puni de sa rebellion par les plus affreux supplices. Cette guerre est la seule où Michel ait eu quelque bonheur. Les Sarasins d'Espagne ayant fait une descente dans l'isle de Crete, depuis appellée Candie, l'envahirent toute entiere; Photin qui alla les en chasser pour l empereur, fut battu. Cratere autre general les battit à son tour; mais n'ayant pas sçu profiter de sa victoire, il leur donna le tems de reprendre courage, fut pris & mis en croix, & Ooryphas qui lui succeda, reprit bien quelques isles, où les Infideles s'étoient établis; mais il ne put rien faire dans l'isle de Crete. Un crime de Michel fut aussi occasion de la perte de la Sicile: après la mort de Thecle, de qui il avoit eu Theophile, qui lui succeda, il épousa Euphrosine, fille de Constantin, fils d'Irene, qui étoit engagée dans l'état monastique: Euphemius, officier dans les troupes de Sicile, crut pouvoir s'autoriser de l'exemple de l'empereur, pour épouser une religieuse qu'il aimoit; & ayant sçu qu'il y avoit ordre de l'en punir, il appella dans l'isle les Sarasins, qui la prirent toute entiere, à l'exception de Syracuse, & de Tormina. On ajoûte que les places de la Dalmatie qui dépendoient de l'empire, se mirent en liberté, & que Michel ne les y troubla pas. Ce malheureux prince regna 8. ans & 9. mois & mourut au mois d'Octobre de l'an 829. * Cedrene. Curopalate. Theodore *Stud.* &c.

MICHEL III. surnommé *le Bûveur*, ou l'*Yvrogne*, empereur, étoit petit-fils du précedent, & fils de l'empereur Theophile. Il nâquit en 836. & succeda à son pere dès le 22. Janvier 842. sous la tutelle de Theodora sa mere, princesse vertueuse, & d'un merite singulier, qui retablit le culte des images, éloigna les Heretiques, & n'oublia rien pour assurer le repos de l'état. Son administration auroit été plus heureuse, si elle n'avoit point eu de frere: Bardas, c'est ainsi qu'il s'appelloit, voulant seul présider au conseil, se servit d'un des deux seigneurs qui gouvernoient avec lui sous l'autorité de Theodora, pour chasser l'autre, & le recompensa ensuite de ce service en le faisant mourir: Theodora voulut se plaindre, mais on la chassa du palais, & le saint patriarche Ignace n'ayant pas voulu la contraindre d'embrasser l'état monastique, on le chassa de son siege, & on lui fit succeder Photius, homme laïc, fort spirituel, & d'une vaste érudition, mais amoureux, & qui causa des désordres infinis pour soûtenir son élection. Michel tout occupé à ses plaisirs, avoit peu de part à toutes ces choses: c'étoit Bardas son oncle, qui gouvernoit l'empire; on le fit pourtant marcher à la tête d'une armée contre les Sarasins, mais il ne soûtint pas leur vûë, & s'étant retiré à Constantinople, il laissa la gloire de défaire les Infideles à Petronas son oncle, frere de Bardas, qui remporta une grande victoire. Ce qu'il y eut de plus beau sous son regne, fut la conversion des Bulgares, qui jusques là avoient été Payens: il y a des auteurs qui en font honneur à la regence de Theodora, mais cette imperatrice étoit éloignée de la cour, & Photius intrus lorsque ces peuples demanderent des Missionnaires. On leur en envoya, & le Paganisme fut bientôt aboli parmi-eux. Michel après avoir laissé regner quelque tems Bardas avec le titre de Cesar, écouta les avis qu'on lui donna contre lui, & le fit mourir le 1. Avril 866. mais il n'en prit pas plus de part au gouvernement, & il en confia le soin à Basile le Macedonien, homme d'une basse naissance, & qui devoit avoir de grands vices pour lui plaire tant, mais qui y joignoit plusieurs bonnes qualités. On dit qu'il se servoit quelquefois du credit qu'il avoit sur l'esprit de l'empereur pour lui faire remarquer ses défauts; mais d'autres au contraire assurent qu'il poussa la complaisance jusqu'à l'infamie; que Michel ayant une maitresse nommée Ingerine, Basile l'épousa pour lui faire plaisir; que Constantin & Leon, dit depuis le *Sage*, dont cette femme fut mere, n'étoient point fils de Basile, mais de Michel, & que Basile joignant la perfidie à un si infâme métier, laissa l'empereur entre les bras d'Ingerine pendant une partie de cette même nuit, où il l'assassina. Il est difficile de dire ce qu'on peut croire de tout cela: ce qu'il y a de certain, est que dès le 26. de Mai, qui suivit l'assassinat de Bardas, Michel déclara Basile empereur; qu'on les trouve toûjours ensuite dans les actes publics; & que celui-ci s'étant apperçu que Michel commençoit à s'attacher à un matelot, nommé Basiliscien, resolut d'éviter un retour de fortune pareil à celui qui avoit perdu Bardas, en faisant mourir un prince, qui veritablement étoit indigne de regner. Michel regna 15. ans & 8. mois sous la regence de sa mere, & près d'onze ans depuis. Il fut tué le 24. Septembre 867. & ne laissa point d'enfans d'Eudocia Decapolitissa. * Nicetas, *vita Ignat.* Curopalate. Cedrene. Zonaras, &c.

MICHEL IV. empereur, surnommé *Paphlagonien*; parce qu'il étoit né en Paphlagonie, de parens de la lie du peuple, ayant appris le métier d'orfévre, vint s'établir à Constantinople, où l'imperatrice Zoë, femme de Romain III. surnommé *Argyre*, l'aima passionnément, & le fit loger dans le palais. Cette princesse s'étant ensuite défaite de l'empereur Romain, elle mit sur le thrône, Michel, son adultere, au mois d'Avril 1034. mais elle eut bientôt lieu de se repentir de son crime: Michel ne fut pas plûtôt reconnu par tout l'empire, qu'il fut attaqué du haut-mal, & craignant que l'imperatrice ne recherchât à se dédommager ailleurs de ce qu'elle perdoit avec lui, il lui ôta toute l'autorité, & la fit garder étroitement. Michel avoit deux freres qui se montrerent capables de gouverner l'empire, Jean Eunuque qui eut la principale autorité, & Constantin qui défendit vigoureusement Edesse assiegée par les Sarasins: le même Constantin eut l'honneur de faire cesser les troubles dans la Bulgarie. Ces peuples s'étoient revoltés, & Pierre Delean leur chef, avoit battu le gouverneur de Durazzo: l'empereur Michel qui marcha aussi-tôt contr'eux, ne fut pas plûtôt entré dans leur pays, qu'il prit l'épouvante: Manuel Ibatze à qui il avoit confié les équipages, les livra aux rebelles; les Grecs furent battus en diverses rencontres, & perdirent quelques places. Enfin la division se mit entre les chefs des Bulgares, l'un eut les yeux crevés, l'autre se soûmit à l'empereur. Constantin profitant du désordre que causoit leur perte parmi les rebelles, alla les attaquer; & après les premiers avantages, ne leur ayant pas donné le tems de se reconnoître, il les força de demander la paix, & de rentrer dans l'obéïssance. L'entreprise qu'on fit pendant ce regne, ne fut pas si heureuse: Georges Maniaces l'avoit reprise presque entiere, mais un differend qu'il eut avec le beau-frere de l'empereur, qui commandoit la flotte, le rendit odieux à la cour, qui donna ordre de l'arrêter, & aussitôt les Sarasins reprirent tout ce qu'on leur avoit enlevé. Michel sentant le tems de sa mort approcher, voulut assurer l'empire à un de ses parens, & de l'avis de son frere l'Eunuque, il jetta les yeux sur Michel Calaphates fils de sa sœur, qu'il persuada à Zoë d'adopter; après quoi il se retira dans un monastere, où il mourut le 10. Decembre 1041. Son regne fut de sept ans, & de 8. mois. * Curopalate. Zonaras. Cedrene, &c.

MICHEL V. empereur, dit *Calaphatés*, avoit été adopté par l'imperatrice Zoé, & fut couronné l'an 1041. le même jour que Michel *le Paphlagonien* mourut. Il oublia ce qu'il devoit à Jean son oncle, & à l'imperatrice; & l'ayant fait raser, pour la mettre dans un monastere, il l'envoya en exil. Elle s'en plaignit, & ses plaintes animerent si fort le peuple contre Michel, qu'on lui creva les yeux, après un regne de 4. mois & 5. jours. * Zonare & Cedrene, *in annal.*

MICHEL VI. empereur, fut surnommé *le Stratiotique*, c'est-à-dire, *le Guerrier* & *le Vieillard*, parce que dans un âge extremement avancé il avoit été adopté par Theodore, sœur puinée de Zoé, au mois d'Août de l'an 1056. Michel n'avoit pas de grandes qualités pour l'empire, quoique vaillant & homme de guerre. Il défit d'abord Theodose, fils de Constantin *Monomaque*, qui s'étoit revolté contre lui; mais ne pouvant resister à Isaac *Comnene*, protegé par le patriarche Michel *Cerularius*, il lui ceda volontairement le diadême, le dernier jour

de l'an 1057. & après un an & quelques jours de regne, il se retira dans un monastere. * Jean Scilitzes.

MICHEL VII. empereur, surnommé *Parapinace*, fils de CONSTANTIN Ducas, & d'*Eudoxie*, succeda à *Romain* IV. l'an 1071. Eudoxie avoit épousé *Romain*, après la mort de Constantin Ducas, & lui avoit mis la couronne sur la tête. Michel éloigna sa mere, fit crever les yeux au même Romain, surnommé *Diogene*, & fut couronné par le patriarche Xiphilin. On dit que pendant une grande famine, il diminua par avarice la mesure du bled: ce qui lui fit donner le nom de *Parapinace*. Il aimoit les sciences, & sur-tout la philosophie, les mathematiques & la poësie; mais dans le tems qu'il s'occupoit à ces choses, il négligeoit le soin des affaires de l'empire, exposé aux courses des Barbares. Cela fut cause que Nicephore, surnommé *Botaniates*, soûtenu des forces du Turc, se rendit maître de Constantinople. Alors Michel se vit contraint de quitter les ornemens imperiaux, le 7. Avril jour du Samedi Saint de l'an 1078. Il se retira dans le monastere des Studites; d'où il fut tiré peu de tems après, pour être fait archevêque d'Ephese. Ce fut de son tems que les Turcs se rendirent maîtres d'une partie de l'Asie Mineure, qu'ils nommerent *Turcomanie*. * Zonare, *in hist.* Baronius, *in annal. &c.*

MICHEL VIII. empereur, fils d'ANDRONIC Paleologue, & d'une femme de la même maison, d'où quelques-uns l'appellerent *Diplo-Paleologus*, fut nommé par Theodore Lascaris, tuteur de son fils Jean IV. mais emporté par son ambition, il fit crever les yeux au jeune prince son pupille, & se mit sur le thrône l'an 1259. Deux ans après, il surprit la ville de Constantinople sur Baudoüin II. après qu'elle eut eté occupée par les François pendant 58. ans, 3. mois & 11. jours. Ce prince s'acquit le surnom *de Grand* parmi les siens, pour avoir aggrandi l'empire, & soûtint long-tems la guerre contre les Venitiens, qui l'auroient peut-être chassé du thrône, sans le secours des Genois. Il eut part à l'execution qui se fit l'an 1282. en Sicile contre les François, & qu'on nomma *Vêpres Siciliennes*: ce qui le fit excommunier par le pape. Cependant, ou par politique, ou par pieté, il envoya ses députés au concile general de Lyon, que le pape Gregoire X. y celebra l'an 1274. & se soûmit à l'église Latine. Cette action le rendit odieux aux Grecs, & à son propre fils Andronic *le Jeune*, qui ne voulut point qu'on lui rendit les honneurs de la sepulture, lorsqu'il fut mort au camp, entre Pachonium & Allage, allant faire la guerre à Jean Sebastocrator, prince de Thessalie: ce fut l'an 1283. Michel Paleologue étoit de tres-illustre extraction & reüinissoit en sa personne & en celle de son fils Andronic, le sang des cinq plus grandes maisons d'entre les Grecs, & toutes cinq imperiales; à sçavoir, des Comnenes, des Anges, des Lascaris, des Ducas, & des Paleologues: de sorte que sans contredit, il surpassoit pour sa noblesse & pour le droit de succession à l'empire, après le legitime heritier, tous ceux qui pouvoient prétendre d'y parvenir; mais il les surpassoit encore par toutes les bonnes qualités qui peuvent faire un grand prince; car il avoit l'abord tres-agreable, la phylionomie heureuse, l'air grand, le visage ouvert, & les yeux gais. Il étoit affable, caressant tout le monde, & d'une humeur obligeante. Il aimoit les sciences & les sçavans; & il fit refleurir les lettres à Constantinople, où il fonda même un nouveau college, avec des revenus considerables. Sa magnificence, jointe à ses bonnes qualités, lui avoient gagné l'estime & l'affection generale à la cour, à la ville, & dans l'armée; mais on blâmoit en lui l'ambition, la cruauté & la perfidie, qui étoient communes à la plûpart des princes Grecs du bas empire. * Gregoras, *l.* 3. Pachimere. Bzovius. Rainaldi. Sponde, *in annal. eccl.* Nicephore. Maimbourg, *schisme des Grecs.*

MICHEL roi ou prince des Bulgares, dans le IX. siecle, se fit Chrétien, & travailla avec beaucoup de soin à la conversion de ses sujets. Pour y rëüssir, il pria l'an 866. le pape Nicolas I. de lui envoyer des Missionnaires, & le consulta sur quelques autres points importans touchant la foi. Ce pontife celebra à ce sujet un synode à Rome, & envoya au prince Michel, Paul, évêque de Populonia, dont le siege est aujourd'hui à Masse, & Formose, évêque de Porto, avec divers ecclesiastiques, qui travaillerent utilement pour la conversion des Bulgares. * Anastasius, *in Nicol. I.* Baronius, *in annal. &c.*

MICHEL, fils de Dobroslas, roi de Servie, ne posseda d'abord qu'une tres-petite partie de ce royaume, avec le titre de chneson ou comte, ses freres possedans le reste avec le même titre, sous l'autorité de Neda leur mere. L'un d'eux, Goislas, à qui la Trebigne étoit échuë, ayant été tué par ses sujets, Michel vengea sa mort, s'empara de Trebigne, & sa mere étant morte, se fit appeller roi de Servie, vers l'an 1050. On dit qu'il fit un traité avec Constantin Monomaque, & qu'il fut mis au nombre des alliés de l'empire. Il recüeillit la succession de deux de ses freres, morts sans posterité, & dépoüilla Rodoslas de son comté, pour le donner à un de ses fils: un autre eut en appanage la Rascie, sans doute après la mort ou la destitution de son ban; car jusqu'alors elle avoit été tenuë en proprieté. Michel eut des enfans de deux lits; on nomme ceux-ci du premier lit, *Bodin*, *Vladimir*, *Prieslas*, *Sergius*, *Deria*, *Gabriel*, & *Miroslas*. Outre ces sept, il eut du second lit, *Prisslas*, *Dobroslas*, *Nicephore*, & Theodore, Bodin & Vladimir sont les seuls qui ayent laissé de la posterité, & ils moururent tous avant leur pere, hors Bodin qui lui succeda. Celui-ci fut appellé à la couronne de Bulgarie du vivant de son pere, qui fit de vains efforts pour l'y maintenir, & qui mourut peu après, vers l'an 1077. après avoir regné 30. ans. * Ducange, *Familles Byzant.*

MICHEL II. fils de Bodin, roi de Servie, & petit-fils de celui dont on vient de parler, succeda à son pere vers l'an 1103. mais les seigneurs, de qui Jaquinte sa mere s'étoit fait haïr par ses cruautés, craignant que cette femme ambitieuse ne le gouvernât comme elle avoit gouverné son pere, l'arrêterent presque aussi-tôt, & le jetterent en prison. On dit qu'il en échappa heureusement, & que Raguse, à qui la memoire de Bodin paroissoit devoir être en horreur, ne lui refusa pas une retraite. Il y a bien de l'apparence qu'il ne vécut pas long-tems: car on ne parle plus de lui, bien que Jaquinte & George son fils, ayent eté depuis maîtres absolus dans la Servie. * Ducange, *Familles Byzantines.*

MICHEL, dit *Fœderowits*, grand duc de Moscovie, fils de FOEDERNIKITZ, patriarche de Moscovie, & parent de Basile, fut mis sur le thrône l'an 1612. après avoir chassé comme un imposteur, Demetrius & d'autres. Il reprit la ville de Moskou sur les Polonois qui en étoient les maîtres, les chassa de ses états, & se fit aimer de ses sujets, par sa prudence, par sa moderation & par son courage. Ce prince fit l'an 1635. un traité de paix à Stumsdorf avec les Polonois, & une treve de 26. ans. Il mourut le 12. Juillet de l'an 1645. laissant d'*Eudoxe* Lucanowna, son épouse, morte huit jours après lui, ALEXIS Michaloüa ou Michalowitz, mort l'an 1665.

MICHEL, moine Grec, dans le IX. siecle, vers l'an 825. écrivit la vie de Theodore *Studite*.

MICHEL CERULARIUS, patriarche de Constantinople, succeda à Alexis l'an 1043. & se déclara contre l'église Romaine par une lettre qu'il écrivit l'an 1053. en son nom & au nom de Leon, archevêque d'Acride, & de toute la Bulgarie, à Jean, évêque de Trani dans la Poüille, afin qu'il la communiquât au pape & à toute l'église d'Occident. Il reprenoit dans cette lettre les Latins, 1°. De ce qu'ils se servoient de pain azyme dans la celebration des SS. mysteres; 2°. De ce qu'ils jeûnoient les Samedis de Carême; 3°. de ce qu'ils mangeoient du sang des animaux & des viandes étouffées; 4°. de ce qu'ils ne chantoient pas l'*Alleluia* pendant le Carême. En même tems Michel Cerularius fit fermer les églises des Latins qui étoient à Constantinople, & ôta aux moines Latins leurs monasteres. Cette lettre de Michel ayant été portée en Italie, & communiquée au pape Leon IX. ce pape y répondit. L'empereur Constantin *Monomaque* ayant interêt d'entretenir la paix entre les deux églises, écrivit au pape sur ce sujet. Leon IX. envoya des legats à Constantinople, pour traiter de l'union des deux églises. Ces legats etoient les cardinaux Humbert & Frederic, & Pierre, archevêque de Melphe, qui étant arrivés à Constantinople, furent bien reçus par l'empereur. Humbert lui

presenta un écrit contre la lettre de Michel Cerularius, & une reponse à l'écrit de Nicetas Pectoratus, moine de Stude, qui avoit entrepris la cause de Michel Cerularius, contre l'église Latine. Nicetas se retracta; mais Michel Cerularius n'ayant point voulu revoquer ce qu'il avoit écrit, les legats du pape étant rentrés le 16. Juillet dans l'église de sainte Sophie, y mirent sur le grand autel un decret d'excommunication contre Michel Cerularius, & sortirent le 17. de Constantinople. L'empereur les fit revenir le 19. & les remercia. Cerularius les excommunia à son tour. L'empereur Constantin favorisoit les legats; mais son fils Theodore *Porphyrogenete* se déclara pour Cerularius. Depuis ce tems-là l'église de Constantinople demeura separée de l'église Romaine. Michel Cerularius s'étant acquis beaucoup d'autorité, devint suspect à l'empereur Isaac *Comnene*, qui le fit arrêter & déposer en 1059. Nous avons la lettre de Michel Cerularius à Jean de Trani, & deux autres lettres qu'il écrivit à Pierre, patriarche d'Antioche, par lesquelles il l'exhorte à se joindre avec lui contre l'église Romaine. * Baronius, *in annal.*

MICHEL, dit OXITES, patriarche de Constantinople, succeda à Leon Stipiota en l'an 1143. On dit qu'il fut tiré d'un monastere de l'isle Oxia, dans la Propontide, ou mer de Marmora, d'où il avoit pris son nom d'*Oxites*. Il gouverna cette église jusques en l'an 1146. puis il prefera le repos de sa solitude aux soins des fonctions épiscopales. On ajoûte que rentrant dans son monastere, il se prosterna à terre, priant tout les moines de lui marcher sur le ventre, pour le punir de ce qu'il avoit abandonné un état de vie si doux & si saint. * Nicetas Choniates, *in hist.* Baronius, *in annal.*

MICHEL de Thessalonique, maître des rheteurs, & premier défenseur de l'église de Constantinople, ayant été condamné vers l'an 1160. pour l'heresie de Bogomiles, se retracta, & fit une confession de foi, rapportée par Leo Allatius dans le second tome de la concorde des deux églises, *l. 2. c. 12.* * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XII. siecle.*

MICHEL, patriarche de Constantinople pour les Grecs dans le XIII. siecle, étoit le IV. de ce nom, & fut opposé vers l'an 1206. à Thomas Morosini, qui étoit alors patriarche pour les Latins. Les trois autres patriarches de Constantinople, du nom de Michel, sont, Michel Cerularius, Michel Oxites, & Michel Anchialius. Le nom de ce quatriéme ne se trouve que dans quelques catalogues.

MICHEL ACHOMINATE CHONIATE, metropolitain d'Athenes, vivoit vers l'an 1210. & étoit tres-consideré par sa science. Il étoit frere de l'historien Nicetas Choniate, dont il fit le panegyrique, imprimé avec les œuvres de Nicetas; il avoit aussi fait quelques autres discours, & entr'autres un sur la croix, qui se trouve manuscrit dans la bibliotheque du roi. Il vécut long tems en exil dans l'isle de Zia, qui est une des Cyclades.

MICHEL de Massa, de l'ordre des Hermites de saint Augustin, vivoit dans le XIV. siecle. Il est auteur d'un commentaire sur les sentences, & d'un autre sur le prophete Isaïe, & sur les quatre évangelistes; d'un livre de vie de Jesus-Christ; d'un autre de la passion de Jesus-Christ; d'un traité des quatre vertus; & de divers sermons. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques du XIV. siecle.*

MICHEL TREGURIUS, archevêque de Dublin, *voyez* TRIGURI.

MICHEL (Jean) bienheureux évêque d'Angers, dans le XV. siecle, nâquit à Beauvais, ville où sa famille subsiste encore. Après avoir fait ses études, il fut quelque-tems secretaire de Louis II. duc d'Anjou, roi de Sicile, & d'Iolande d'Aragon sa femme. Ayant ensuite embrassé l'état ecclesiastique, il fut fait chanoine d'Aix en Provence: il permuta en l'an 1408. ce benefice avec un canonicat de l'église d'Angers, & s'acquitta pendant dix ans d'une maniere exemplaire des devoirs de cet emploi. Le siege de l'église d'Angers étant venu à vaquer en 1438. par la mort d'Hardoüin de Bueil, qui en avoit été 66. ans évêque, Michel fut élû malgré lui évêque d'Angers, & en reçut la nouvelle avec douleur. Ayant été mis en possession de l'évêché, Guillaume d'Estouteville, archidiacre du pays de delà la Loire, s'y opposa, prétendant être pourvû de cet évêché en cour de Rome. Le chapitre d'Angers n'eut aucun égard à ses bulles, & maintint Michel, qui gouverna l'église d'Angers avec beaucoup de sagesse & de pieté jusqu'au 12. Mars 1447. qu'il mourut âgé de soixante ans. Loüis XI. roi de France, & René duc d'Anjou, ont demandé sa canonisation au pape. Il fut le dernier évêque d'Angers élû par le chapitre, lequel renvoya au pape l'élection du successeur de Michel. On a de ce pieux & zelé évêque, des statuts & des ordonnances pour le réglement de la discipline dans son diocese. * Sammarth. *Gall. Christ.* Duaren. *de libert. eccl. Gallic.* Genebrard, *de jure sacr. election.* Antonius Loisel, *in hist. Bellovacen. Chronique d'Angers. Mem. de la famille des Michels originaires de Beauvais.* Plusieurs autres chroniques en font mention, &c.

MICHEL, de Milan, celebre predicateur de l'ordre des Freres Mineurs, dans le XV. siecle, a laissé plusieurs sermons, imprimés à Venise sur la fin de ce siecle; une methode de se confesser, imprimée dans cette ville en 1513. un traité de la foi Chrétienne; quelques traités sur les pechés; & des sermons, imprimés à Basle, sous le nom de Michel Carcano, l'an 1479. * M. Du Pin, *bibliotb. des aut. eccl. du XV. siecle.*

MICHEL APOSTOLIUS ou MANUEL étoit un homme de lettres, mais pauvre, que le cardinal Bessarion entretint assez long-tems; mais qui poussé de jalousie contre les sçavans qui méritoient de lui être préferés, se mit à écrire contre eux, & s'attira par là des reprimandes de la part de Bessarion, qui l'abandonna: en sorte qu'il fut obligé de se retirer sur la fin du XV. siecle dans l'isle de Crete; où il gagnoit sa vie à écrire des livres & à enseigner des enfans. Ce fut en ce tems-là qu'il écrivit un traité contre la doctrine de l'église Latine, contenuë dans le decret d'union du concile de Florence, donné par M. le Moine, dans son recueil de pieces. Il avoit aussi composé un traité de la procession du saint-Esprit, contre Plethon, dans lequel il reprenoit ce philosophe, de n'avoir pas établi son sentiment sur des principes de theologie, mais sur des argumens de philosophie. Allatius fait mention de cet ouvrage. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XV. siecle.*

MICHEL d'Antioche, auteur d'une histoire de toutes es nations, citée par Possevin, dans l'apparat sacré.

MICHEL (Jean) general des Chartreux, né à Coûtances en Normandie, & profés de la Chartreuse de Paris, fut élevé l'an 1594. à cette charge qu'il honora par ses vertus & par sa doctrine, & laissa divers ouvrages de pieté, qui sont; *liber exercitiorum spiritualium triplici via; enchiridium spiritualium exercitiorum; decbacordum psalterium, &c.* Il mourut en l'an 1600. le 29. Janvier. * Petreïus, *in biblioth. Cart. &c.*

MICHEL (saint) ordre militaire de France, fut institué par Louis XI. à Amboise le 1. Août. 1469. Il ordonna que les chevaliers porteroient tous les jours un collier d'or, fait à coquilles lassées l'une avec l'autre, & posées sur une chaînette d'or, d'où pend une médaille de l'archange saint Michel, ancien protecteur de la France. Les statuts de cet ordre furent compris en soixante-cinq chapitres, dont le premier ordonne qu'il sera composé de trente-six gentilshommes, dont le roi sera le chef; & qu'ils quitteront toute sorte d'autre ordre, s'ils ne sont empereurs, rois ou ducs. La devise étoit exprimée en ces paroles: *immensi tremor Oceani.* Cet ordre avoit été en grand honneur sous quatre rois; mais les femmes le rendirent venal sous le regne de Henri II. & la reine Catherine de Medicis le donna à tout le monde: de sorte que les seigneurs ne voulurent plus l'accepter. Tous les chevaliers de l'ordre du saint-Esprit prennent l'ordre de S. Michel la veille du jour qu'ils doivent recevoir celui du saint-Esprit; cest pourquoi leurs armes sont entourées de deux colliers, & ils sont appellés chevaliers des ordres du roi. De tous ceux qui avoient reçu l'ordre de saint Michel, sans être de l'ordre du saint-Esprit, le roi Louis XIV. en choisit & retint une centaine en 1665. à la charge de faire preuve de leur noblesse & de leurs services. Le roi commet un des chevaliers de ses ordres pour présider

au chapitre general de l'ordre de saint Michel, & pour y recevoir ceux qui doivent y être admis, suivant l'intention de sa majesté. * Favin, *l. 3. du theat. d'honneur & de chevalerie*. Pierre Matthieu, *hist. de Louis XI*. Nicole Gilles, *in annal.*

MICHEL KORIBUT WIESNOVISKI, d'une bonne famille de Pologne, fut élu roi de Pologne en 1669. & mourut le 10. Novembre 1673. un jour avant la celebre bataille de Choczim sur le Niester. Il n'étoit pas riche, & Anne d'Autriche mere de Louis XIV. lui faisoit une pension de six mille livres, parce que sa maison avoit été ruinée par les Cosaques. * *Memoires du tems*. G. Patin, *lettre 493.*

MICHEL ANCHIALIUS, *cherchez* ANCHIALIUS.

MICHEL-ANGE, celebre peintre, *cherchez* BONAROTA.

MICHEL ANGLICUS, *cherchez* BLAUMPAIN.

MICHEL ANGRIANI, *cherchez* ANGRIANI.

MICHEL AUGUSTE, *voyez* ANDRONIC II.

MICHEL BRILMAECKER, *cherchez* BRILMAECKER.

MICHEL DE CESENE, *voyez* OCCAM.

MICHEL GLICAS, *voyez* GLICAS.

MICHEL ISSELT, *cherchez* ISSELT.

MICHEL DE MONTAGNE, *voyez* MONTAGNE.

MICHELET (Jacques) docteur en theologie, & inquisiteur de la foi à Angers, où il étoit né, n'est connu que par un sermon qu'il prononça le jour des Rameaux de l'an 1551. & qui fut imprimé cette année-là-même à Paris avec ce titre: *L'hosanna de Michelet d'Angers calomnié par un meunier & ses âniers*. Ce sermon est une aussi bonne piece que le titre est original, & l'auteur avoit composé d'autres ouvrages qui au jugement de René Benoît étoient excellens. Il étoit mort avant l'année 1566. où Benoît fit réimprimer son homelie de l'évangile du jour des Rameaux. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

MICHELOVIE ou MICHOVIE, contrée de la Prusse royale. C'est une partie du cercle de Culm, separée du reste de ce cercle par la riviere de Dribentz. Le château de Michelow lui a donné le nom, & Lobaw avec Lauterbourg en sont les principaux bourgs. * Maty, *dictionnaire*.

MICHE'S ou MUCHE'S, Juif Portugais, *voyez* CYPRE & MUCHE'S.

MICHIAS ou EL-MICHIAS, petite isle au milieu du Nil, proche du Caire en Egypte. Ce nom signifie *mesure* ou *sonde*; & lui a été donné, parce qu'au bout de cette isle il y a un édifice rond de dix-huit coudées de haut, ou l'eau du Nil entre par des tuyaux soûterains; & au milieu de ce reservoir, est une colonne de la même hauteur, marquée de coudée en coudée. Le divan ou conseil y envoye des officiers pour remarquer l'accroissement du fleuve, parce que c'est un signe de fertilité, quand l'eau monte jusques à quinze coudées. A l'autre bout de l'isle on voit un superbe palais, bâti par un sultan, avec une belle mosquée. * Dapper, *descript. de l'Afrique*.

MICHIELE, maison, est des plus considerables de Venise, & outre grand nombre de senateurs, de generaux d'armée, de procurateurs de saint Marc, &c. a donné trois doges à la république. VITALIS MICHIELE I. de ce nom, fut élu en 1096. & contribua à la Croisade des princes Chrétiens sous Godefroi de Boüillon. Henri Contareno, évêque de Venise, & l'un des fils du doge, commanderent les troupes de la république, qui se distinguerent dans plusieurs occasions. Ce doge rendit d'autres grands services, & mourut l'an 1102. Ordelaphi Phaletri lui succeda, & fut suivi en 1117. de DOMINIQUE MICHIELE. Celui-ci se croisa l'an 1123. à la persuasion du pape Calixte II. défit l'armée navale des Sarasins, fit lever le siege de Jaffaen en 1124. & soûmit la ville de Tyr. C'est lui qui apporta le corps de saint Theodore à Venise. Il mourut en 1150. VITALIS MICHIELE, II. du nom, élû en 1157. s'opposa à l'empereur Frederic *Barberousse*, ennemi du pape Alexandre III. Depuis il fit la guerre aux Grecs, contre lesquels il remporta divers avantages; mais il eut le malheur de perdre tout d'un coup son armée, qui perit, pour avoir bû d'une eau empoisonnée par les ennemis. La nouvelle de cette perte causa celle du doge, que quelques seditieux de la lie du peuple assassinerent en 1173. La famille de Michiele a eu trois évêques de Venise, dans le XII. & le XIII. siecle; & dans le XVII. a été honoré par PIERRE MICHIELE, homme d'esprit & poëte italien, qui vivoit en 1640. Nous avons divers ouvrages de sa façon en langue italienne; un recueil de vers en trois parties: des épîtres; *la banda di cupido favole boscarreccie*, *Il giridon selvagio, poëma*, &c. * Bembo & Justiniani, *hist. Venet*. Mantina, *in elog. duc Venet*. Guillaume de Tyr, *l. 12*. Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter*. Ghilini, *tear. d'huom. letter*.

MICHIELE (Jean) cardinal, étoit de Venise, & fils d'une sœur du pape Paul II. Après avoir porté le titre de protonotaire Apostolique, il fut fait cardinal par le pape Paul II. au mois de Decembre de l'an 1468. & fut successivement patriarche de Constantinople, évêque de Padouë, de Verone, & de Vicenze. Dans la suite, le pape Innocent VIII. le nomma inspecteur dans l'armée qu'il avoit envoyée contre Ferdinand roi de Naples, & dont il avoit donné le commandement à Robert de Sanseverin, qui étoit bien-aise d'entretenir la guerre. Le cardinal Michiele ménagea si bien les esprits, qu'il les disposa à la paix qui fut concluë heureusement. Le pape Alexandre VI. le fit, dit on, empoisonner, pour avoir une partie de ses biens, qui étoient tres-considerables. Il se servit pour une action si criminelle d'Esclin de Forli, officier de cuisine du cardinal: mais Dieu ne laissa pas impuni un si grand crime; car Alexandre fut empoisonné lui-même, & le domestique infidele qu'il avoit gagné, pour se défaire de son maitre & de son bienfaicteur, fut executé sous le pontificat de Jules II. Le cardinal Michiele mourut le 10. Avril de l'an 1503. & fut enterré dans l'église de saint Marcel, où l'on voit son épitaphe. Il eut le tems de faire son testament, par lequel il donna ses meubles précieux, & de grandes sommes d'argent aux églises de Padouë & de Verone. * Bembo, *hist. var. libro 6*. Ughel, *Italia sacra*. Onuphre, Aubery, &c.

MICHOL, fille de *Saul*, épousa *David*, qui devint son mari l'an du monde 2972. & 1063. avant Jesus-Christ, après avoir tué deux cens Philistins, apporta leurs prépuces au roi, pour l'assurer de la mort de ces incirconcis. Elle conserva l'an 2974. la vie à son mari, que Saul vouloit faire surprendre dans sa maison, & le fit sauver la nuit par une fenestre, substituant en sa place une statuë qu'elle habilla & fit porter à Saul. Ce prince irrité de cette raillerie maria Michol à Phalti, fils de Laïs, de la ville de Gallim, avec lequel elle demeura jusqu'à la mort de Saul. Depuis, en l'an 2991. & 1044 avant Jesus-Christ, lorsque David fut sur le trône, elle ne put souffrir de voir ce prince danser devant l'arche, le méprisa dans son cœur, & l'en railla. Pour punition d'un reproche si injuste, elle devint sterile, de peur, dit saint Ambroise, qu'une femme si orgueilleuse n'eût des enfans qui lui ressemblassent. Entre toutes les femmes de David, il n'y a que Michol à qui l'écriture donne le titre de *femme de David*. * I. *des Rois*, *c. 10. & 19*. II. *des Rois*, *c. 6.*

MICHON (Pierre) *cherchez* BOURDELOT.

MICHOU ou de MICHOVIA (Mathias) docteur ès arts & en medecine, chanoine de Cracovie, au commencement du XVI. siecle, composa une chronique de Pologne, qu'il dédia au roi Sigismond. Il laissa aussi deux livres; l'un de la Sarmatie Européenne; & l'autre de la Sarmatie Asiatique. Cet ouvrage fut imprimé à Paris en 1532. avec quelques autres du nouveau monde. * Vossius, *l. 3. de hist. lat.*

MICHOVIE, *voyez* MICHELOVIE.

MICILLE, *voyez* MICYLLE.

MICILLOS, *cherchez* MYSCILLE.

MICIPSA, roi des Numides en Afrique, étoit fils de *Massinissa*, qui l'avoit preferé à Manastabal & Gulussa, ses autres fils. Manastabal laissa un fils nommé Jugurtha, qu'il envoya commander en Espagne le secours qu'il donnoit aux Romains. Micipsa mourut vers l'an 634. de Rome, & 120. avant Jesus-Christ, & fut pere de deux fils, Adherbal & Hiempsal, que Jugurtha fit perir, & sur lesquels il usurpa le royaume de Numidie. * Saluste, *de bello*

Jugurth. Voyez ADHERBAL.

MICISLAS, *cherchez* MIESKO.

MICMETHAH, ou *Machmethath*, ville de la tribu de *Manassé* delà le Jourdain. *Josué, XVI. 6. XVII. 7.*

MICOLI, *cherchez* MYCONE.

MICOLUMBE, *cherchez* MALCOME.

MICON, peintre, qui vivoit vers la LXXXV. olympiade, & l'an 440. avant Jesus-Christ, travailla avec un autre peintre celebre nommé Polygnote, à un portique d'Athenes. Pline en fait mention, & Cœlius Rhodiginus parle d'un medecin de ce nom. Il y a eu encore un autre MICON, que Pline appelle *le Jeune*, qui étoit peintre, qui laissa une fille nommée Timarete, celebre aussi dans la peinture. * Pline, *hist. nat. l. 35. c. 9.*

MICON ou MICONIUS (Frederic) ministre Protestant d'Allemagne, né en 1491. à Lichtenfeld, bourg de la Franconie sur le Mein, étudia à Anneberg dans la Misnie, entra chez les Cordeliers, & fut ordonné prêtre. Depuis il donna des premiers dans la doctrine de Luther, quitta le froc, se maria, & devint un des plus celebres partisans de la secte Protestante. Il fut employé dans les affaires du parti, fut envoyé en Angleterre, & fut extrêmement consideré parmi les siens. Il fut aussi ministre à Gotha, où il mourut le 7. Avril 1546. âgé de 55. ans.

MICON (Oswald) dit en allemand GESIZHEUSER, ministre à Basle, nâquit à Lucerne en Suisse l'an 1488. fut ami particulier d'Erasme & de Glareanus, & enseigna dans diverses villes de Suisse, comme à Zurich & à Lucerne sa patrie, d'où il fut chassé par ses concitoïens, qui ont toûjours fait profession de la religion Catholique. Il se retira à Basle, où il avoit appris les opinions nouvelles: il y fut diacre de l'église Protestante, puis ministre après Oecolampade, & y mourut le 15. Octobre de l'an 1552. âgé de 64. ans. Il avoit composé divers ouvrages sur l'écriture. * Pantaleon, *l. 3. prosop.* Wurstisius *in chron. Basil. l. 8. c. 14.* Erasme, *epist.* Glareanus. Melchior Adam, &c.

MICON (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique, né en 1492. à Palomar, petite ville de la vallée d'Albayda dans la Valence en Espagne, dans le XVI. siecle, enseigna la theologie dans son ordre, & fut un celebre prédicateur. Il composa divers ouvrages de pieté, & mourut en réputation de sainteté, le 31. Août 1555. âgé de 63. ans. Le 5. Avril 1583. on le leva de son tombeau, & on le mit dans un tombeau de marbre auprès de S. Louis Bertrand son disciple. * Laurent Palmiren, *en sa vie.* Lanuza, *in hist. Aragon. l. 5. c. 40. & l. 6. c. 32.* Alfonse Fernandez, *de script. Dominic.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

MICONE, *cherchez* MYCONE.

MICONIUS, *cherchez* MICON.

MICRÆLIUS (Jean) celebre theologien & philosophe, qui nâquit en 1597. & mourut en 1658. Il a composé *Pomeranica : Syntagma historiarum : Etnophronium : Lexicon philosophicum : carmina, &c.* * Zeillerus, *part. 2. hist. pag. 99. & part. 3. pag. 155.*

MICYLLE (Jacques) Allemand, né à Strasbourg le 6. Janvier 1503. sortit d'une famille, dont le veritable nom étoit MOLTSER. Il representa si bien au college le personnage de Micylle, que Lucien introduit dans un de ses dialogues, intitulé *le Songe* ou *le Coq*, qu'on s'accoûtuma à lui donner ce nom, qu'il porta depuis, comme il l'avouë lui-même dans ses vers, *l. 1. Sylv.* Après avoir étudié dans les principales universités d'Allemagne, il enseigna avec reputation dans celle d'Heidelberg, où il mourut le 28. Janvier de l'an 1558. âgé de 55. ans : il eut deux fils, dont l'un fut bon jurisconsulte. On a de lui divers ouvrages en vers; *Arithmetica Logistica; de Metris, &c.* Il laissa aussi des notes sur Ovide & sur Lucain, & traduisit Tacite en allemand. Camerarius, qui étoit son ami particulier, parle souvent de lui dans la vie de Melanchton. *Consultez* aussi le troisiéme livre de la prosopographie de Pantaleon; le 21. livre de l'histoire de M. de Thou; les vies des philosophes Allemands, de Melchior Adam; Vossius, *de scient. math. &c.*

MIDAS, roi de Phrygie, fils de *Gordius*, reçut Bacchus chez lui : ce dieu, par reconnoissance des bons offices & de l'hospitalité de Midas, engagea ce Prince à lui demander ce qu'il voudroit. Midas le pria de lui accorder que tout ce qu'il toucheroit se changeât en or. Bacchus octroya sa demande. Mais Midas ne fut pas long-tems à se repentir de ce choix : car quand il vint à toucher les alimens necessaires pour sa subsistance, il éprouva la vanité de sa demande, & fut obligé de recourir à Bacchus pour le prier de reprendre le present qu'il lui avoit fait, & de le remettre dans son premier état. Bacchus lui ordonna de s'aller laver dans le fleuve Pactole. Il obéït à cet ordre, ensorte que depuis ce tems-là, ce fleuve a produit du sable d'or, ce qui lui fit donner le nom de Chrysorrhoas. De tout ce recit, il est aisé de conclurre que Midas avoit beaucoup de richesses, mais peu d'esprit : ce qui a donné sujet aux poëtes de feindre que tout ce qu'il touchoit, étoit changé en or; & qu'ayant preferé le chant de Pan ou de Marsyas, comme disent les autres, à celui d'Apollon, ce dernier lui donna des oreilles d'âne. Herodote, qui en fait mention, dans le premier livre de son histoire, rapporte que Midas fit present d'un thrône d'or au temple de Diane à Ephese. * *Consultez* aussi le premier livre des metamorphoses d'Ovide.

Eusebe fait mention de MIDAS, roi de Phrygie, qui se fit mourir en bûvant du sang de taureau, & place cet évenement sous la XX. Olympiade, & 698. ans avant l'ere Chrétienne.

MIDDELBOURG, *Metelloburgus* ou *Metelli Castrum*, ou *Medioburgum*, ville du Pays-Bas, capitale de la Zelande, est dans l'isle de Walachie ou Walcheren, & est nommée par quelques *Midderbourg*, comme qui diroit bourg du milieu de l'isle. Un auteur moderne, qui met Middelbourg entre les villes épiscopales de Flandres, l'a confonduë avec un village de ce nom, qui est à deux ou trois lieuës de Bruge. Cette ville ne fut au commencement qu'un petit village que les seigneurs de Borselle augmenterent l'an 1132. Depuis elle s'est renduë tres-marchande, & n'est qu'à demi-lieuë du port de Rammekens, d'où l'on y va par un canal. Les Calvinistes ont ruiné ou employé à des usages profanes ses anciennes églises, & entr'autres la belle abbaye de Notre-Dame, de l'ordre de Premontré, qui a été celebre en Zelande, aujourd'hui la maison de ville de Middelbourg. Le revenu de cette abbaye avoit été attribué à l'évêque, lorsqu'on mit un siege episcopal en cette ville, sous Paul IV. & qu'en 1561. l'église collegiale de saint Pierre fut changée en cathedrale. Nicolas Castro ou du Chastel, natif de Louvain, en fut le premier prelat; mais Jean de Strien, Charles Philippe de Rodovan & les autres prelats, n'ont jamais resîdé à Middelbourg, parce que cette ville & toute la Zelande avoient déja reçu les opinions nouvelles. Middelbourg est à cinq lieuës de l'Ecluse, & à une lieuë de Veere & de Flessingue. C'est l'étape des vins qu'on porte par mer. * Valere André, *in topog. Belg.* De Thou, *hist.* George Brun, *theat. civit.* Guichardin, *description des Pays-Bas.* Gazei, *histoire ecclesiastique des Pays-Bas.* Arnoul-Aventius, *de erectione novorum in Belg. episcoporum, l. 1. c. 12.*

MIDDELBOURG, bourg fortifié dans la Flandre Hollandoise, à une lieuë d'Ardenbourg, & un peu davantage de l'Ecluse. * Maty, *diction.*

MIDDELBOURG, bourg ou petite ville des Hollandois. Elle est dans les Indes, sur la petite isle de Middelbourg, située près de celle de Ceylan, entre celle de Manar, & la presqu'isle de Jaffanapatan. * Maty, *diction.*

MIDDELBOURG (Paul de) évêque de Fossembrone, *voyez* PAUL.

MIDDELFART, ville du royaume de Danemarck, est dans l'isle de Fionie ou Fuinen, & donne son nom à un détroit de mer, qu'on nomme indifferemment Middelfart ou *Cleine Belg*, vis-à-vis de Jutland.

MIDDELSEX, *cherchez* MIDLESEX-HIRE.

MIDDELTON, *cherchez* MIDLETON.

MIDDENDORP (Jacques) chanoine de Cologne, natif d'Oldenzeel, dans la province d'Over Issel, s'avança dans les belles lettres sous Boëthius Epo, & enseigna ensuite à Cologne, où il fut chanoine de la metropole, doyen de saint André, vice-chancelier, puis rec-

teur de l'université. Middendorp passoit pour l'un des plus grands personnages de sa nation. Divers princes le choisirent pour être leur conseiller ordinaire; cependant ces emplois ne l'empêcherent pas de travailler aux ouvrages que nous avons de lui, & qui sont; *de academiis orbis universi; de officiis scholasticis; de vita cœnobiali; historia Aristea, de LXX. interpretibus script. quæstiones juridicæ, theologicæ & polytica imperatorum, legum & principum, cum responsis*. Middendorp mourut le 13. Janvier de l'an 1611. âgé de 63. ans. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de scriptoribus sæculi XVI.*

MIDELLI petite ville, anciennement épiscopale. Elle est dans la Natolie propre sur le Sangari, entre Peslin & Chioutaye. * Maty, *diction.*

MIDLEHAM, ville avec marché dans la partie septentrionale du comté d'Yorck en Angleterre dans la contrée nommée Hangwest, sur la riviere d'Youre. * *Diction. Anglois.*

MIDLESEX CHIRE ou MIDDELSEX, petite province d'Angleterre, dans la partie orientale, avec titre de comté, est comprise dans l'ancien royame d'Essex, & n'est considerable que parce qu'elle renferme la ville de Londres, capitale d'Angleterre. Les Latins la nomment *Midlexia*.

MIDLETON ou MIDDELTON (Richard) religieux de l'ordre de saint François, dans le XIII. siecle, est aussi nommé *de Media Villa*, ou *de Miville*, qu'on croit être le lieu de sa naissance. Quelques auteurs le font originaire de France & d'autres d'Ecosse; mais il y a plus d'apparence qu'il nâquit en Angleterre, où il fut docteur & professeur d'Oxford. Depuis il vint en France, & parut avec estime dans l'université de Paris. On l'y reconnut pour être un des plus excellens theologiens de son siecle; on lui donna le titre de *docteur solide & abondant, & qui n'avançoit rien sans fondement & authorité: doctor solidus & copiosus, fundatissimus & authoratus.* Il exerça des emplois tres-considerables dans son ordre; & ayant été chargé d'examiner la doctrine d'un certain Pierre Johannis, il la condamna comme contraire à la foi. Midleton écrivit sur les évangiles, sur les épîtres de saint Paul, sur le Maître des Sentences, laissa plusieurs autres traités, & mourut en Angleterre l'an 1304. * Henri Willot, *in Athen. Franc.* Wading. *in annal. biblioth. Minor.* Pitseus, *de script. Angl.* Trithême. Sixte de *Sienne*. Bellarmin. Possevin. Dempster. Balæus, &c.

MIDLEWICH, ville avec marché dans la contrée du comté de Chester, qu'on appelle Northwick, située sur la riviere appellée Croke, près de l'endroit où elle se jette dans la Dune. C'est une grand ville gouvernée par les bourgeois, où il y a plusieurs grandes & petites ruës. Elle est renommée pour ses marais salés. Elle est éloignée de 128000. anglois de Londres.* *Diction. Anglois.*

MIDOUX, en latin, *Midorius Fluvius*, petite riviere de la Gascogne. Elle baigne Naugarot dans l'Armagnac, Ville-neuve de Marsan dans le Condomois, & se décharge dans la Douze au Mont de Marsan. Maty, *dict.*

MIEDES (Bernardin) *cherchez* GOMEZ MEDIEZ.

MIEGE (Pierre) amiral de France en 1326. avoit servi le roi en ses guerres pendant les années 1322. & 1324. Il servit aussi en 1327. avec des gens d'armes de sa suite dans la guerre de Gascogne: fut envoyé au mois d'Octobre de la même année à Roüen, pour visiter les navires & vaisseaux de la côte de Normandie, qui devoient servir sur les côtes de Gascogne. Il reçut en 1328. 7342. livres d'une part, & 4000. livres d'autre, pour employer aux affaires de la mer; & 300. francs de ses gages au mois d'Octobre de la même année. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

MIELNICK, petite ville de Mazovie en Pologne. Elle est dans la Polaquie sur le Bug, à trois lieuës de Drogiezin, & à vingt de Bielsko, du côté du midi. * Maty, *diction.*

MIERLO (Godefroy de) ainsi nommé du lieu de sa naissance dans le Brabant, entra dans l'ordre de saint Dominique, où son talent pour la predication lui acquit beaucoup de reputation. Après avoir été definiteur de sa province au chapitre general de l'an 1558. il fut fait provincial l'année suivante, & il exerça cet emploi pendant près de douze ans avec beaucoup de prudence. En 1670. le roi Philippe II. à la recommandation du duc d'Albe, le nomma à l'évêché d'Harlem, & il fut sacré le 11. Fevrier de l'année suivante; mais il n'y avoit pas encore un an & demi qu'il gouvernoit cette église, lorsque les rebelles s'étant emparés de la ville, l'en chasserent. Il se retira à Bruxelles, & l'année suivante il fut reconduit par le duc d'Albe dans son diocese, d'où on ne differa pas beaucoup à le chasser une seconde fois. L'évêque de Munster l'employa comme vicaire general dans son diocese pendant près de dix ans; il alla ensuite à Rome, & à son retour les Espagnols lui donnerent le gouvernement de l'église de Deventer dont l'évêque étoit mort; mais il mourut lui-même peu de mois après le 28. Juillet 1587. On asseure qu'il avoit composé plusieurs ouvrages contre les Calvinistes & les Lutheriens: mais ont-ils été imprimés? On sçait seulement qu'il publia en 1566. à Anvers le calendrier perpetuel à l'usage de son ordre. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

MIES, bourg sur une petite riviere, qui porte son nom. Il est en Bohême, dans le cercle de Pisen, à quatre ou cinq lieuës de la ville de ce nom, vers le couchant. * Maty, *diction.*

MIESCHAUX, qu'on écrit *Miezzava*, ville de Pologne au-dessus de Thorn, située sur la Vistule, sur une rive aisée, mais non pas tout-à-fait unie. Elle est en partie de brique & en partie de bois, petite, mais fort jolie. Le roi de Pologne y tient des janissaires de sa garde, pour faire payer le peage. * *Memoires du chevalier de Beaujeu.*

MIESKO, MIECISLAS ou MICISLAS I. de ce nom, duc de Pologne, & premier prince Chrétien du pays, se convertit en épousant *Dambronwche*, fille de *Boleslas*, duc de Bohême, & fut baptisé le 7. de Mars 966. Il gouverna 35. ans, & mourut l'an 999. selon le sentiment de divers auteurs, qui rapportent la cause de sa conversion. Ce prince encore Payen, entretenoit sept concubines, sans avoir d'enfans. Il se plaignoit un jour de son malheur à quelques marchands Bohêmiens, qui lui dirent que le Dieu des Chrétiens combloit de benedictions un mariage legitime. Ils lui proposerent ensuite celui de leur princesse, qui s'executa dans la suite, après que Miesko eut reçu le baptême. BOLESLAS, dit *Chrobi*, son fils lui succeda. Le cardinal Baronius, & quelques autres auteurs remarquent, que Miesko ayant perdu la princesse Dambronwche, sa femme, se remaria avec une religieuse nommée *Oda*, dont il eut trois fils. Il fonda, selon quelques auteurs, les archevêchés de Cracovie, de Gnesne, & sept autres évêchés, & demanda au pape le titre de roi, sans pouvoir l'obtenir. * Cromer, *hist. de Pologne.* Baronius, &c.

MIESKO ou MICISLAS II. roi de Pologne, fils de BOLESLAS I. fut couronné le 6. Juin, fête de la Pentecôte l'an 1025. avec *Rixe* son épouse, fille d'*Emfroi*, Palatin du Rhin. On lui donne le titre de *faineant* & de *malheureux*. Ce prince remporta quelques avantages sur les Russiens & les Bohémiens, dont il ne profita pas, & mourut l'an 1034. Wipon, auteur de la vie de l'empereur Conrad *le Salique*, parle souvent de lui.

MIESKO ou MICISLAS III. dit *le Vieil*, fils de BOLESLAS III. & frere de *Ladislas* II. & de *Boleslas* IV. succeda à ce dernier l'an 1173. mais après un regne de 4. ans, il fut déposé & vit mettre en sa place son troisiéme frere *Casimir* II. dit *le Juste*. Miesko voulut se rétablir sur le thrône, & n'y put réüssir. Il mourut l'an 1202. & laissa d'*Alix* niece de l'empereur Frederic I. *Boleslas*, qui fut tué en faisant la guerre à Lescus son cousin; *Othon*, mort peu après son pere; & *Ladislas*, dit *Lasconogue*, à cause de ses grosses jambes. * Cromer, *hist. de Pologne.*

MIEZO, ville de la Macedoine, dont parle Plutarque au commencement de la vie d'Alexandre. Stephanus de Urbibus dit qu'elle avoit été appellée *Strymonium*. On ne peut pas conclurre des paroles de Plutarque, qu'elle fût proche de Stagire; ni de ce que dit Stephanus, qu'elle fût à l'emboûchure du fleuve Strymon. Ptolomée au livre III. chap. 13. met une Myeza dans l'Emathie, que l'on place sur le fleuve Aliacmon. On peut croire, que quelques citoyens de Stagire, comme dit Plutarque, s'é-

toient refugiés dans cette ville. * Lubin, *tables geographiques sur les vies de Plutarque*.

MIGANA, c'est un lieu du royaume de Tunis en Barbarie. Il est vers les confins de la Constantine, à dix lieuës de Mufti. C'étoit anciennement une ville episcopale, suffragante de Carthage, & nommée *Lares* & *Laris*, & *Laribum Colonia*. * Maty, *diction.*

MIGDON, *cherchez* MYGDONIUS.

MIGDONIE, *voyez* MYGDONIE.

MIGNARD (Nicolas) natif de Troyes en Champagne, & frere de PIERRE Mignard surnommé le *Romain*, qui succeda en 1690. à M. le Brun, dans les charges de premier peintre du roi, & de directeur & chancelier de l'académie royale des peintures, & qui mourut en 1695. âgé de plus de 80. ans, laissant une fille mariée à Jude comte de Feuquieres, lieutenant general pour le roi à Toul, étoit un excellent peintre, qui excelloit, sur-tout dans le coloris. Leur pere qui s'appelloit *Pierre*, & qui avoit servi le roi de France dans les armées l'espace de vingt ans, laissa la liberté à ses deux fils de suivre l'inclination qu'ils avoient pour la peinture. Nicolas en apprit les commencemens chez le meilleur peintre, qui se trouvoit pour lors à Troyes : & pour se fortifier dans sa profession, il alla étudier à Fontainebleau d'après les figures antiques qui s'y trouvent, & d'après les peintures du Primatice. Mais voyant que la source des beautés qu'il étudioit, étoit en Italie, il en voulut faire le voyage. L'occasion de certains ouvrages l'arrêta quelque tems à Lyon ; mais beaucoup plus à Avignon, où il devint amoureux d'une fille, qu'il épousa à son retour d'Italie, ce qui le fit appeller Mignard d'*Avignon*. Après avoir passé deux ans à Rome, & quelques années à Avignon chez son beaupere, il fut appellé à la cour de France par le roi, qui l'avoit connu à son passage à Avignon lors de son mariage avec l'Infante d'Espagne en 1659. Mignard étant arrivé à Paris, y fut employé pour la cour & pour des particuliers en divers ouvrages, où il donna des preuves de sa capacité. Il fit quantité de portraits; mais son talent étoit plûtôt pour les histoires. Il inventoit ingenieusement & se plaisoit à traiter des sujets poëtiques. Le feu de son imagination étoit pourtant mediocre, & il compensoit cela par beaucoup d'exactitude, & par une grande propreté dans son travail. Le trop grand attachement qu'il y avoit le fit mourir d'hydropisie en 1668. au grand regret de tous ceux qui l'avoient connu; car il n'étoit pas moins honnête homme, que bon peintre. Il étoit alors recteur de l'académie de peinture, laquelle assista à ses funerailles, dans l'église des Feüillans à Paris, où il est enterré. * De Piles, *abregé de la vie des Peintres*.

MIGNONE, en latin *Minio*. C'est une riviere de l'état de l'église en Italie. Elle coule dans la province du patrimoine, & se décharge dans la mer Tyrrhene. * Maty, *diction.*

MIGUEL (Seraphin Thomas) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Valence en Espagne, s'appliquoit dès l'an 1696. à écrire l'histoire de son ordre en espagnol, & y travailloit encore en 1713. Les vies de S. Dominique, de saint Vincent Ferrier, &c. & l'histoire de la Milice de Christ qu'il a publiées, sont des essais d'un plus grand ouvrage. On les trouve bien écrits, & on y remarque de la bonne critique. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MIGUEL (saint) ville de la Nouvelle France, *cherchez* SAINT MICHEL.

MIGUEL (saint) ville du Perou, *cherchez* SAINT MICHEL.

MIHEL (saint) ville de Lorraine, *cherchez* SAINT MICHEL.

MILA ou DEL MILA (Louis-Jean) cardinal, évêque de Lerida, natif de Xativa, dans le royaume de Valence en Espagne, étoit fils de *Jean* del Mila, & de *Catherine* de Borgia, sœur du pape Calixte III. Il fut revêtu de l'évêché d'Albarazin, fut fait cardinal par le pape son oncle l'an 1455. & fut envoyé legat à Bologne. Enfin, sous le pontificat de Pie II. il fut élevé à l'évêché de Lerida, où il alla faire sa residence ordinaire, & où il mourut fort âgé l'an 1507. C'est ainsi qu'éloigné de la cour de Rome, il n'eut point de part aux crimes dont elle fut soüillée, sous le pontificat d'Alexandre VI. son cousin. Son corps, qui avoit été enterré à Lerida, fut transporté l'an 1574. à Albaida, comté qui avoit appartenu au cardinal del Mila. * Zurita, *l.* 16. Platine, *in Calixt. III.* Onuphre. Cabrera, &c.

MILAN, ville d'Italie, capitale du duché du même nom, est une des plus grandes & des plus celebres de l'Europe. Les Latins la nomment *Mediolanum*, les Italiens *Milano*, & les Allemands *Meilandt*. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine de son nom, ni sur le tems de sa fondation, quoiqu'il soit sûr qu'elle fut bâtie par les Gaulois, qui, sous Bellovese s'établirent en Italie, vers l'an de Rome 170. & 584. avant Jesus Christ. En effet, il n'y a pas lieu d'en douter, après le témoignage de Tite-Live. Il dit que les Gaulois ayant défait les Toscans assez près du Tesin ; & ayant oüi dire que la contrée où ils étoient, s'appelloit le pays des Insubriens, de même qu'un bourg de la province d'Autun, ils crûrent que cette ressemblance de nom étoit pour eux de bon augure, & bâtirent en cet endroit une ville, qu'ils appellerent Milan. Depuis, les Gaulois eurent guerre avec les Romains, qui gagnerent sur eux diverses batailles, jusqu'à ce qu'en l'an 532. de Rome, & 222. avant Jesus-Christ, Marcel tua Viridomare roi des premiers, subjugua les Insubres, & prit leur ville capitale. Les Romains étant maîtres de ce pays, le garderent long-tems. Dans la suite, quelques empereurs choisirent Milan pour y faire leur séjour ordinaire. Cette ville fut souvent ruinée par les Barbares, exposée aux courses des Goths & des Huns, & fut enfin soûmise aux Lombards jusques au tems de Charlemagne. Il est bon de remarquer que Belisaire prit Milan sur les Ostrogoths à la priere de Dacius, qui en étoit archevêque. Vitiges, roi des mêmes Ostrogoths, reprit l'an 539. cette ville, où trois cens mille personnes perirent par le fer ou par la faim. Après Charlemagne, Milan & son territoire devinrent une portion de l'empire; & cette ville se rendit si riche & si puissante, que peu à peu elle commanda sur tout le pays d'alentour. L'orgueil de ses habitans donna sujet à l'empereur Frederic I. de leur faire la guerre, & de les châtier par de grands tributs, après les avoir défaits l'an 1160. & les avoir obligés de souffrir sa domination. Ils le firent avec peine ; & le déplaisir de se voir privés de leur ancienne liberté, entretint contre ce prince une tres-forte haine dans leur cœur. Un jour l'imperatrice Beatrix de Bourgogne sa femme, ayant eu la curiosité d'aller à Milan pour voir une ville si fameuse, les habitans s'émeurent d'une maniere si indigne contre cette princesse, qu'ils la prirent brutalement & la mirent sur une ânesse, le visage tourné du côté de la queuë, qu'ils lui donnerent au lieu de bride. Ils la promenerent en cet état par toute la ville, & égorgerent la garnison imperiale; mais une si grande insolence ne demeura pas long-tems impunie; car l'empereur assiegea leur ville, qui se rendit un Samedi trois Mars 1162. & la fit raser jusqu'aux fondemens, à la reserve de trois églises. Frederic ne croyant pas pouvoir reparer l'injure faite à l'imperatrice, qu'en couvrant d'opprobre & d'infamie la memoire de ce peuple temeraire, fit labourer la ville, & y fit semer du sel. Il y a même des auteurs qui disent avec Albert Crantz, que ceux qui furent pris ne purent sauver leur vie, qu'à cette condition honteuse, de tirer avec les dents une figue du derriere de l'ânesse, sur laquelle ils avoient mis l'imperatrice, & qu'il y en eut qui aimerent mieux souffrir la mort qu'une si grande ignominie. Les habitans qui purent se sauver, rebâtirent leur ville vers l'an 1171. sous la protection du pape Alexandre III. & avec le secours de leurs voisins. Peu à peu Milan se rétablit, & eut divers seigneurs, puis des ducs, dont les plus celebres & les principaux furent les Visconti & les Sforces. Les rois de France devoient succeder aux premiers, par le droit qu'ils y avoient à cause de *Valentine*, fille de *Jean Galeas* Visconti, premier duc de Milan, & femme de *Louis* de France duc d'Orleans, second fils du roi *Charles* V. dit *le Sage*. JEAN-GALEAS laissa deux fils, qui moururent sans posterité legitime; *Jean-Marie* l'an 1412. & *Philippe-Marie* l'an 1447. L'état de Milan fut alors disputé par divers prétendans de droit ou de bien-seance; sçavoir,

voir, par l'empereur Frederic IV. par le duc de Savoye, par les Venitiens, par Alfonse roi de Naples, & par *Charles* duc d'Orleans, fils de Louis de France, & de *Valentine*. Comme il appartenoit veritablement à ce dernier, suivant même les termes du contrat de mariage de Valentine sa mere, il y passa avec des troupes; mais il n'en put avoir que le comté d'Ast, qui lui appartenoit aussi par sa mere. Ceux de Milan se voulurent mettre en liberté; mais après avoir beaucoup souffert, ils se soûmirent à FRANÇOIS Sforce, soldat de fortune, mais grand capitaine. Il étoit *bâtard* de la maison de Sforce, & avoit épousé la fille *naturelle* du dernier duc *Philippe-Marie*. Depuis, le roi Louis XII. fils de Charles duc d'Orleans renouvella ses prétentions sur le duché de Milan, qui lui appartenoit legitimement, comme petit-fils de Valentine, ce qui causa de longues guerres en Italie. Pour les finir entierement après la mort de François Sforce duc de Milan l'an 1535. l'empereur Charles V. entretint longtems le roi François I. de l'esperance d'investir un de ses fils de ce duché; mais malgré cette promesse faite aux électeurs de l'empire, il donna l'investiture de ce duché à Philippe II. son propre fils. Ce pays a été le theâtre de divers sieges & d'un grand nombre de batailles. Les plus considerables sont celles de Caravas, autrement d'*Agnadel* ou de Rivalta, gagnée par les François l'an 1509. celles de Novarre l'an 1512. de Marignan l'an 1515. de la Bicoque l'an 1521. de Pavie l'an 1524. de Ladriano l'an 1528. celle du Tesin l'an 1536. & enfin celle de Cremone l'an 1548. sans parler de celles du commencement du XVIII. siecle. On remarque que Milan a été assiegée quarante fois, & prise vingt-deux. Cette ville est appellée *la Grande*, parce qu'elle a plus de dix milles de tour, & qu'elle est située dans un des meilleurs pays d'Italie. Elle n'a pas de grandes rivieres; mais elle a profité de toutes les commodités du Tesin & de l'Alde, par le moyen de deux canaux, que l'on y a conduits. On y compte 22. portes, en y comprenant celles des fauxbourgs, qui sont comme un corps avec la ville, & sont environnées de bastions & de fossés. Les plans de Milan les plus recens, y font voir plus de 230. églises, dont il y a 96. paroisses, 40 couvens religieux, 50. de religieuses, & cent confrairies. L'église cathedrale, qu'ils appellent *Dome*, est toute revêtuë de marbre blanc, dedans & dehors, avec plus de 600. statuës de même & 160. colonnes d'une telle grosseur, qu'à peine trois hommes en peuvent embrasser une. Cette illustre basilique est enrichie de diverses reliques, & sur-tout du corps de S. Charles Borromée. L'église de S. Ambroise garde celui de ce Saint, avec ceux de saint Gervais & saint Protais; on y voit sur une colonne le serpent de bronze, que l'on prétend être celui qui fut élevé par Moyse dans le desert; la chapelle où saint Augustin fut baptisé; & les tombeaux de Louis empereur, & de Pepin roi d'Italie, tous deux fils de Charlemagne. Les autres églises sont tres-magnifiques, les places fort belles, & les palais superbes, sur-tout ceux des Borromées, des Visconti, des Sforces, des Trivulces & des Marini. Le commerce de Milan est tres-considerable; & la ville est tellement peuplée, qu'on peut dire que sa plus grande force consiste en ses habitans plûtôt, qu'en ses murailles. Le château, qui passe pour une des plus belles forteresses d'Italie, est composé de six grands bastions, avec des fossés pleins d'eau vive. Il a une seconde enceinte & un donjon, qui est l'ancien palais des ducs.

L'état de Milan qu'on appelle MILANEZ, a le Piemont & le Montferrat à l'occident, les terres des Genois vers le midi, l'état du duc de Parme vers l'orient d'été, le duché de Mantouë avec les principautés de Sabionete & de Bozolo, & le domaine de Venise vers l'orient; & vers le septentrion, le Valais, les bailliages de Logan-Locarne, Mendrisio, & le comté de Chiavenne, avec une petite partie de la Valteline. Il y a deux lacs fameux dans le Milanez, le lac majeur, & celui de Côme. Les villes de cet état sont, après Milan, Pavie, Alexandrie de la Paille, Côme, Cremone, Tortone, Lodi, Novarre, Bobio, Mortare, Valence & Vigevano, qui ont toutes un territoire tres-considerable. Au reste l'église de Milan a toûjours été tres-illustre. La tradition du pays porte qu'elle a été fondée par l'apôtre saint Barnabé; & on remarque que d'environ cent trente prélats qui l'ont gouvernée, il y en a trente-cinq qui sont au catalogue des Saints, dont saint Ambroise & saint Charles Borromée sont les plus illustres. Entre ces saints prélats, il y en a eu plusieurs natifs de Milan, qui a aussi donné quatre papes à l'église, Alexandre II. Urbain III. Celestin IV. & Pie IV. & qui a produit plusieurs sçavans hommes, comme André Alciat, Jerôme Cardan, Louis Settala, &c. Le roi d'Espagne a été maître de Milan; mais l'empereur possede à present & gouverne ce pays avec un pouvoir absolu: ce qui fait dire aux Italiens, qui considerent l'humeur des Napolitains, & des Siciliens, qui étoient aussi soûmis aux Espagnols; que le roi Catholique gouverne la Sicile avec douceur; Naples avec subtilité, & Milan avec autorité. On a aussi dit au sujet des vicerois ou gouverneurs, que le même prince tenoit dans ces états; que celui de Sicile rongeoit; que celui de Naples mangeoit; & que celui de Milan dévoroit.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des seigneurs & ducs de Milan.

Luitprand nomme quelques comtes de Milan depuis le X. siecle; sçavoir,

Alboin.
Megenfroy.
Hugues.
Lothaire.

Ces quatre étoient de la même famille. On compte après eux,

Hubert.
Adelbert.
Obizon.
Atton, comte d'Angleria.
Faccius.
Hildebrand Visconti, en 1056.

On prétend que celui-ci défit un prince Sarasin, nommé Volux, *& qu'il lui arracha un heaume, sur lequel on voyoit en ciselure, un serpent qui dévoroit un enfant: ce qui fut l'origine des armes de Milan, que les successeurs d'Hildebrand porterent depuis. On met ensuite,*

Othon.
André, en 1100.
Galvain, en 1145.
Ubertin, vicaire imperial, en 1181.
Jacques Visconti.
Othon, archevêque, puis seigneur de Milan, en 1277.
Thibaud, frere d'Othon.

Ce Thibaud tué par ceux de la famille des Turiani, opposée à celle des Visconti, fut pere de Matthieu, dit *le Grand*, qu'Arnoul, roi des Romains, établit vicaire imperial l'an 1294. Depuis, en 1313. ceux de Milan le choisirent pour être recteur general & seigneur de leur état. C'est par lui que commence la chronologie certaine des seigneurs de Milan.

Matthieu *le Grand*,	1321.
Galeas Visconti,	1328.
Azzo ou Actius,	1339.
Luchin,	1349.
Jean, archevêque de Milan,	1354.
Matthieu II.	1356.
Galeas II.	1378.
Barnabon,	1384.
Jean Galeas I.	1402.
Jean-Marie, assassiné,	1411.
Philippe Marie,	1447.

Les princes de la maison d'Orleans.

François Sforce,	1466.
Galeas-Marie Sforce, assassiné,	1476.
Jean-Galeas II.	1494.
Ludovic Sforce, dit *le More, fut pris par le roi Louis XII.*	1508.
Le roi Louis XII.	1515.

Maximilien, fils de Ludovic, *fut rétabli à Milan, d'où le roi François I. le chassa.*
Le roi François I.
François Sforce, *second fils de* Ludovic, *rentra dans le duché de Milan l'an 1522. & après l'avoir souvent perdu*

& recouvré, il mourut sans enfans l'an 1535.

Charles V. empereur, *se rendit alors maître de Milan, qu'il laissa à ses successeurs.*

Les plus celebres & les plus anciens auteurs parlent de Milan, comme Pline, Strabon, Ptolomée, Solin, Tite-Live, Polybe, Florus, Tacite, Justin, Ammien Marcellin, Procope, &c. Paul Diacre, Luitprand, Sigebert, Villani, Blondus, Sigonius, Baptiste Egnace, Volaterran, Sabellic, Summoneta, Platine, Paul Jove, &c. Corio & Merula ont écrit l'histoire de Milan, & Ripamont celle de son église. *Consultez* aussi Guichardin; Leandre Alberti; les voyages d'Italie; Jean-Baptiste Silvaticus; Sauveur Vitalis; Ericius Puteanus; Jacques du Puy, &c. *Cherchez* VISCONTI & SFORCE.

CONCILES DE MILAN.

Le premier concile de Milan fut assemblé l'an 344. ou 346. & ne fut composé que d'un petit nombre de prelats Orthodoxes, qui cherchoient les moy ns de s'opposer aux maux que la fureur des Ariens causoit dans l'église. Quelques auteurs mettent une autre assemblée ecclesiastique l'an 347. Celle de l'année 350. & qu'on nomme le second concile de Milan, fut convoquée contre Photin & contre Ursace & Valens évêques Ariens, celui-ci de Meurse, & l'autre de Singidon, qui y confesserent leurs calomnies; mais leur penitence étoit feinte & partoit moins d'un veritable remords de conscience, que du desir de recouvrer leurs sieges. Le pape Libere ayant succedé à Jule, & voulant procurer la paix à l'église, que les Ariens persecutoient, demanda à l'empereur Constance un concile: on l'assembla à Milan l'an 355. mais les Ariens resolus de condamner S. Athanase, transfererent l'assemblée de l'église au palais, y firent présider un évêque de leur parti, & envoyerent en exil un tres-grand nombre de saints prélats Orthodoxes. S. Denys de Milan fut un de ceux-là, & les Heretiques mirent en sa place Auxence, un de leurs plus zelés partisans. L'an 390. saint Ambroise, Bassien & d'autres prélats, s'assemblerent à Milan contre Jovinien. Le pape Sirice y envoya Crescent, Alexandre & Leopard, avec une lettre aux évêques, pour leur faire sçavoir que cet Heresiarque avoit été condamné à Rome. Ils lui récrivirent une lettre synodale. Eusebe, évêque de Milan, assembla l'an 451. un concile, où fut approuvée la doctrine de l'incarnation du Verbe, exprimée dans l'épître du pape saint Leon à Flavien de Constantinople. Il en fut convoqué un autre l'an 679. contre les Monothelites; dont il nous reste une épître synodale. Saint Mansuetus étoit alors évêque de Milan. Le pape Alexandre II. qui étoit natif de cette ville, y envoya des legats l'an 1061. ou 1062. pour y publier des ordonnances, que nous avons entre les épîtres de ce concile. Othon, archevêque de Milan, y celebra un concile dont il reste dix canons dans l'église de sainte Thecle, le 12. de Septembre 1287. Le même prélat en assembla un autre le 27. Novembre 1291. On y parla des necessités de l'eglise d'Orient, & des moyens d'entreprendre la croisade. Le grand saint Charles, que Dieu donna à l'église pour être l'exemple de toutes les vertus episcopales & sacerdotales, assembla six conciles provinciaux dans cette ville l'an 1565. sous Pie IV. l'an 1569. sous Pie V. en 1573. 1576. 1579. & 1582. sous Gregoire XIII. & un synode l'an 1584. Saint Charles les celebra avec un merveilleux succès, & y forma ces decrets tres-sages & tres-rigoureux tout ensemble, qui ont pour fin la réforme des mœurs des ecclesiastiques & des laïques, & reglent l'administration des sacremens, la recitation des divins offices, le gouvernement des hôpitaux, la visite des paroisses, &c. Quant à l'office qu'on nomme *Ambrosien* qui a été long-tems en usage dans cette église, *voyez* LITURGIE.

MILANGES (Simon de) fut long-tems professeur dans le college de Guyenne à Bourdeaux, & s'acquitta dignement de cet emploi. Ayant été obligé en 1572. de ceder la place aux Jesuites, à qui on abandonna le college, il prit alors le parti de se faire imprimeur, & dressa une boutique qui tint un des premiers rangs parmi le grand nombre des belles imprimeries de France. De Milanges pour rendre ses éditions meilleures, s'appliqua lui-même à la correction de tous les livres qui passoient sous ses presses. Il mourut en 1621. âgé de 82. ans, ayant eté imprimeur pendant près de 50. ans. * Bern. de Malinkrot. c. 14. Baillet, *jugemens des sçavans sur les imprimeurs de France.*

MILAUS, bourg de la Bohême, situé près du Muldaw, à quatre lieuës de la ville de Thabor vers le couchant. * Maty, *diction.*

MILDEBOURG, *cherchez* MIDDELBOURG, ville du Pays-Bas, capitale de la Zelande, dans l'isle de Valachie ou Valcheren.

MILDEN-HALL dans le comté de Suffolk, situé entre les Mais & les Sables, est une grande ville bien peuplée, avec de grandes ruës, une belle église & un clocher spatieux. Elle est à 57. milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

MILEFORD-HAVEN, c'est-à-dire *le Havre de Milford.* C'est une baye de la mer d'Irlande. Elle entre fort avant dans les côtes du comté de Pembrock. Elle passe pour le port le plus beau & le plus assuré de toute l'Angleterre. Son entrée est gardée par deux châteaux, & on voit sur ses bords la ville de Pembrok & le bourg d'Haverfort. * Maty, *diction.*

MILET DE CHALES (Claude-François) Jesuite, *voyez* CHALES.

MILET a été autrefois une des villes les plus considerables de l'Ionie, avec un beau port sur la mer Egée. Elle étoit située sur les frontieres de la Carie, & près du fleuve Meandre. Eusebe met sa fondation sept ans après celle de Cyzique, c'est-à-dire vers l'an du monde 2780. & 1255. avant Jesus-Christ. Quelques-uns ont cru que Miletus fils d'Apollon, en avoit été le fondateur; & d'autres que ce fut Sarpedon. Athenée dit que les Milesiens avoient surpassé en valeur les autres peuples de la Grece; mais que la volupté & les plaisirs leur avoient amoli le courage, & leur firent perdre leur valeur. Ils furent les maîtres de la mer pendant dix-huit ans, depuis la VII. olympiade, & 752. ans avant Jesus-Christ; & dans la suite ils bâtirent en Egypte une ville nommée *Naucratis.* Sadyatte roi de Lydie leur fit la guerre, & depuis Milet porta les Grecs à se liguer contre les Perses, qui prirent leur ville sous la LXIX. olympiade, & 504. ans avant Jesus-Christ. Dans la suite cette ville fut prise par Alexandre *le Grand*, & long-tems après par les Romains. Au reste Milet étoit celebre par la naissance de Tales, d'Anaximandre, d'Anaximene, d'Hecatée, de Pittacus, d'Eschine, d'Aristides historien illustre dans son tems, mais qui se deshonora par ses milesiaques, ouvrage où il ne débitoit que des contes libres, qui ont servi de modele à l'âne d'or d'Apulée, &c. étoit aussi capitale d'un pays assez considerable, où l'on trouvoit l'oracle d'Apollon *Didyméen.* Cette ville est absolument détruite, & n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. On la nomme *Palatschias.* Saint Paul y alla prêcher, & se loüe fort des habitans. Lorsque cet apôtre en partit, il y laissa son disciple Trophyme malade. * Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 5. *c.* 29. Athenée, *l.* 10. Herodote, *l.* 1. *& seq.* Eusebe, *in chron.* Diodore. Thucydide. Arrien, &c.

MILETO, ville de la Calabre Ulterieure dans le royaume de Naples, avec évêché suffragant de Reggio, qui fut fondé l'an 1075. par le pape Gregoire VII.

MILETUS, roi de Carie, étoit fils d'Apollon & d'Acacallis fille de Minos. Cette princesse ayant été violée par Apollon, exposa secretement dans une forêt son enfant, que les loups mêmes prirent soin de nourrir, jusqu'à ce qu'il fut trouvé par des bergers qui l'éleverent. Cet enfant étant devenu grand, alla en Carie, où son merite & son courage lui acquirent les bonnes graces de la princesse Idothée, & l'estime du roi Eurytus. Il y fit bâtir la celebre ville de Milet, qui fut capitale du royaume. Ce roi eut un fils celebre dans l'histoire fabuleuse nommé Caunus, & une fille nommée Byblis. Ovide dit que Miletus épousa Cyane. Selon Apollodore, Miletus étoit fils d'Apollon & d'Arcé, & fut chassé par Minos de l'isle de Crete, d'où il aborda dans la Carie. * Apollodore, *l.* 3. Antonius Liberalis, *fab.* 30.

MILEVE ou MELA, ville d'Afrique dans la Numidie, *Milevum* & *Milevis*, que quelques-uns ont pris mal-

à-propos pour Milet en Ionie, pour Melitene en Armenie, ou même pour l'isle de Malte.

CONCILES DE MILEVE.

Cette ville est celebre par la convocation qu'on y fit de deux conciles, sous le pontificat du pape Innocent I. Aurele de Carthage y assembla ses confreres le 26. Octobre de l'an 402. On fit lire les decrets des conciles precedens, & on y traita la cause de plusieurs prélats, sur-tout de Maximien, qui ayant abandonné le schisme des Donatistes, quitta son évêché, que les peres de Mileve donnerent à son frere Castorius. On y régla aussi les differends d'entre Xantipe de Tagora ou Tagosa en Numidie, & Victorin de Tigisis: enfin on y dressa 14. canons. L'erreur des Pelagiens faisoit tant de bruit en Afrique au commencement du V. siecle, que pour s'y opposer, soixante & un évêques l'an 416. s'assemblerent à Mileve, & condamnerent les deux propositions de Pelage & de Celestius, touchant la grace, dont ils nioient la necessité; & touchant le baptême des enfans qu'ils n'estimoient point necessaire pour les purifier du péché originel. On en donna avis au pape Innocent I. à qui saint Augustin, au nom du concile, écrivit deux épîtres synodales. Il y a une grande difficulté sur les canons, que quelques-uns prétendent avoir été faits dans le concile de Mileve, bien que d'autres assurent qu'on n'y en fit point, & que ceux qu'on lui attribuë, sont du troisiéme concile de Carthage sur l'affaire de Pelage. * Saint Augustin, *ep. 91. 92. 217. &c. tom. II. conc.*

MILHAUD, *cherchez* MILLAUD.

MILIA, en latin *Milias*: c'étoit anciennement une ville de la Pamphylie dans l'Asie mineure. Elle est presque entierement ruinée. On la met dans la Caramanie en Natolie, environ à quinze lieuës de Satalie, vers le nord. * Maty, *diction.*

MILICE CHRETIENNE, ordre militaire. *Voyez* CONCEPTION.

MILICH (Jacques) medecin Allemand, né à Fribourg en Brisgaw l'an 1501. s'acquit l'amitié des plus habiles hommes de son tems, principalement d'Erasme, de Melancthon, &c. & enseigna long-tems dans l'université de Wittemberg. Il composa divers ouvrages, & mourut le 10. Novembre de l'an 1559. * Vander Linden.

MILIUS (George) né à Ausbourg l'an 1548. fut ministre des Protestans de cette ville, où l'on prétend qu'il excita du trouble au sujet de la reforme du calendrier, que les Protestans ne voulurent pas recevoir, parce que le pape y avoit fait travailler. Milius obligé de sortir de cette ville, se retira à Ulm, & fut appellé à Wittemberg, où il fut professeur & chancelier de cette université, & ministre. Il composa divers ouvrages sur l'écriture, d'autres de theologie, & mourut le 28. Mai de l'an 1607. âgé de 59. ans. * Melchior Adam.

MILLAS, est un bourg du Roussillon situé sur le Tet, environ à trois lieuës au-dessus de Perpignan. On le prend pour le lieu nommé anciennement *Stabulum*. * Maty, *diction.*

MILLAUD ou MILHAUD, *Millialdum*, ville de France dans le Roüergue, capitale de la haute Marche, l'une des trois parties de cette province, est située sur la riviere de Tarne, vers les frontieres du Gevaudan, & à sept ou huit lieuës de Rhodez. Son terroir produit une grande quantité d'amandiers. Millaud fut celebre pendant les guerres de la Religion: c'étoit alors une place forte & importante; mais ses fortifications ont été rasées l'an 1629. * Sanson. Baudrand.

MILLENBACH, *cherchez* ZABES.

MILLENAIRES heretiques, *cherchez* CHILIASTES, NEPOS & PAPIAS. Quelques anciens auteurs parlent de certains Millenaires qui eurent ce nom, parce qu'en parlant de l'enfer, ils disoient qu'il s'y faisoit une cessation de peine de mille en mille ans. * Prateole.

MILLET (Germain) moine Benedictin, de la congregation de saint Maur, publia une description des reliques qu'on conserve à saint Denys, & des tombeaux des rois qu'on voit dans cette église, avec un abregé de l'histoire de leur vie, qui eut d'abord beaucoup de cours, puisqu'il en parut une troisiéme édition dès l'an 1645. mais la même année 1638. il donna un autre ouvrage latin, où il se proposa de montrer que la foi Chrétienne fut établie dans les Gaules dès le tems des apôtres; que saint Denys l'apôtre de France envoyé par saint Clement est l'Areopagite, & qu'il est faux que son corps ait été apporté de Baviere en France. Le pere Sirmond qui avoit distingué deux saints Denys, donna occasion à cet ouvrage, que l'auteur intitula: *Vindicata ecclesia Gallicana de suo Areopagita Dionysio gloria.* M. Launoy, qui n'étoit pas bien persuadé que la gloire de l'église Gallicane dépendît de la premiere condition de saint Denys, & du tems de son apostolat, attaqua bientôt le pere Millet & ses adherans; le Benedictin se défendit en 1642. par une réponse à la dissertation de cet illustre critique, qui discuta dès la même année cette réponse. La dispute fut depuis continuée par dom Hugues Menard, & par dom Jacques Doublet, autres Benedictins de la congregation de saint Maure, du vivant même de dom Germain Millet, qui ne mourut qu'en 1647. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

MILLETIERE (Theophile Brachet sieur de la) fils d'IGNACE Brachet, seigneur de la Milletiere, maître des requêtes de l'hôtel du roi, & intendant de la maison de Navarre, & d'*Antoinette* Faye, sœur de *Jacques*, seigneur d'Espeisses, président du parlement, s'est rendu celebre en France par la part qu'il prit aux affaires de la Religion. On l'envoya dans sa jeunesse étudier à Heidelberg, d'où il revint à Paris frequenter le barreau en qualité d'avocat, qu'il quitta pour s'adonner à l'étude des matieres theologiques. Il suivit le parti des Calvinistes pendant plusieurs années, & parut si zelé pour cette religion, que pour le recompenser on lui donna la charge d'ancien, au consistoire de Charenton, & on le fit ensuite député de la province de France à l'assemblée de la Rochelle. C'étoit lui qui en 1620. avoit menagé la conference de Tilenus avec Cameron, touchant l'Arminianisme, auquel il étoit fort attaché. Le premier de ces deux Calvinistes ayant publié en 1621. un avertissement aux Protestans de la Rochelle, dans lequel il les exhortoit à se soûmettre au roi de France leur prince legitime, & à ne point entreprendre de soûtenir la liberté de leur religion contre lui par la force des armes, la Milletiere emporté par son zele, écrivit contre lui, & se conduisit encore depuis d'une maniere qui le rendit tres-suspect. On l'arrêta, & on lui fit son procès à Toulouse: il vit même l'arrêt de sa mort, dressé de la main du président Masuyer, mais il en fut quitte pour une prison de quatre ans, depuis l'an 1628. Il est vrai qu'un an avant son emprisonnement il avoit bien changé de vûës; ces guerres où s'engageoient les Calvinistes pour défendre les privileges, qu'ils n'avoient obtenus que les armes à la main, commencerent à lui paroître criminelles: il n'eut pas de peine à s'en convaincre, à mesure qu'il fit de nouvelles reflexions, & il commença dès lors à chercher les moyens de réünir les Calvinistes avec les Catholiques. Le premier ouvrage qu'il écrivit sur cette matiere parut en 1634. & fut deux ans après suivi d'un autre, qu'il dédia au cardinal de Richelieu, mais il mécontenta également les Catholiques & les Calvinistes. Ceux-ci regardant la perte de la Milletiere comme presque assurée, firent de grands efforts pour le retenir parmi eux: entre ceux là il se trouva des docteurs qui se plaignirent de ces écrits. Il y eut un ordre à la Sorbonne de les censurer, mais il s'y trouva des oppositions, & un second ordre de la cour fit cesser l'examen qu'on en faisoit. Il paroît que Grotius ne fit pas peu de cas des écrits de la Milletiere, puisqu'il vint à souhaiter d'avoir plusieurs amis, tels que cet auteur, *qui est* dit-il *plein de pieté, qui aime la paix, & qui a toutes les connoissances necessaires pour la procurer*; mais on vient de voir que tout le monde ne pensa pas de même; le peu de succès de ses premiers ouvrages ne le dégoûta pas de travailler sur le même plan, ce qui irrita tellement les Calvinistes, qu'ils le separerent enfin de leur communion, & l'excommunication étoit prononcée contre lui dès avant 1642. lorsqu'il publia sa *profession sincere de la foi Catholique.* Ce coup auroit sans doute engagé la Milletiere à se presser d'entrer dans le sein de l'é-

église Romaine, s'il n'avoit pas eu des principes particuliers sur les liens interieurs & exterieurs de l'église, c'est-à-dire, les mêmes qu'on a vû débiter depuis par des gens qui ont prétendu demeurer dans l'église malgré elle, & après qu'elle les avoit separés de son corps. Il ne fit abjuration qu'en 1645. & l'année précedente, il avoit publié un livre intitulé, *le Pacifique veritable sur le débat de l'usage du sacrement de Penitence.* On remarque qu'entre les approbateurs de ce livre étoit M. de Flavigny, qui l'année précedente avoit approuvé le livre de la frequente communion de M. Arnauld. Celui-ci s'éleva contre le traité de la Milletiere, & s'attacha à refuter ce qu'il avoit avancé, qu'il faut que la satisfaction précede l'absolution; mais l'auteur du pacifique soûtint que M. Arnauld étoit de même sentiment que lui, ce que les amis de ce docteur traiterent de folie, mais sans pouvoir le persuader à beaucoup de gens. La Milletiere depuis sa conversion écrivit dans l'espace de 20. années plusieurs ouvrages contre les Protestans qui se sont vengés par la peinture desavantageuse qu'ils ont faite de lui. Il mourut fort âgé en Mai 1665. ayant eu de *Marie* Georgeau sa femme, morte en Janvier 1660. N. qui fut tué en la guerre d'Allemagne en 1643. & *Susanne* Brachet de la Milletiere, mariée à *François* Catelan, secretaire du conseil d'état, direction & finances, morte en Juillet 1686. laissant posterité. Il avoit écrit pour le regne de mille ans, & sur la justification par les oeuvres. Moyse Amyraut l'a refuté sur ces deux articles. Il composa aussi un livre, qu'il dédia au roi d'Angleterre, & qui avoit pour titre, *le triomphe de la verité, pour la paix de l'église, pour convier le roi de la grande Bretagne d'embraßer la foi Catholique.* * Bayle, *dictionnaire critique.*

MILLI, en latin *Milliacum*, bourg de France en Gâtinois, & dans le gouvernement de l'isle de France, est ordinairement connu sous le nom de *Milli en Gâtinois.* Il est situé sur un gros ruisseau, dit l'*Escole*, à cinq lieuës de Melun & à douze de Paris.

MILLIAIRE DORÉ, colonne dressée au milieu de la ville de Rome, d'où l'on commençoit, selon quelques sçavans, à compter les milles ou mesures des grands chemins, dans l'empire Romain. Ce fut l'empereur Auguste qui fit élever cette colonne milliaire dans la grande place de Rome, proche du temple de Saturne, & qui la fit enrichir d'or, d'où elle a pris son nom. Varron dit que tous les grands chemins d'Italie aboutissent à cette colonne; & d'autres ajoûtent qu'elle étoit au milieu du monde; alleguant pour preuve de cette opinion que l'Italie est au milieu du monde; que Rome est au milieu de l'Italie, la prenant selon sa longueur; & que le milliaire doré étoit au milieu de Rome. Il ne faut pas croire que tous les chemins, tant d'Italie que des provinces, eussent rapport à la colonne milliaire par une suite perpetuelle de nombre sans aucune interruption, à compter depuis la ville de Rome jusqu'aux extremités de l'empire; car il y avoit plusieurs villes considerables en Italie, qui en interrompoient la suite, & qui comptoient le nombre de leurs colonnes milliaires depuis une ville celebre jusqu'à l'autre: ce qui se faisoit par tout dans les provinces. En effet si l'on eût compté de suite depuis Rome jusques dans les Gaules, par exemple, on n'y verroit pas encore quelques-unes de ces colonnes, où le nombre gravé n'est que de trois ou quatre milles, quoiqu'elles soient à plus de six cens milles de Rome. * Bergier, *histoire des grands chemins de l'empire Romain.*

MILLIER, MILIER, en latin *Melela*, petite ville de Barca en Barbarie. Elle est sur le golfe de Sidra, au midi de Tolometa, & à l'embouchure de la riviere de Millier ou Melel, en latin *Melelus*; & anciennement *Lethon.* * Maty, *diction.*

MILLY (Jacques ou Joubert de) trente-sixiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succeda l'an 1454. à Jean Lastic, & fut élû pendant son absence, étant alors grand prieur d'Auvergne. A son arrivée il tint un chapitre general, où il fut conclu que l'on donneroit au grand-maître l'entiere administration du trésor, que tous les chevaliers le supplieroient d'accepter, ayant le genoüil en terre, & lui promettant toute obéissance. L'an 1456. il y eut à Rhodes une cruelle peste, qui fit mourir une bonne partie du menu peuple, & qui y causa une grande cherté de vivres, parce que les marchands n'y abordoient plus, & que les Rhodiens n'étoient plus reçus dans les autres ports. Le grand-maître voyant le nombre de ceux qui pouvoient porter les armes, diminué par cette contagion, dépêcha des ambassadeurs vers les princes Chrétiens, pour obtenir du secours contre Mahomet, qui levoit une grande armée. En 1457. le grand-maître de Milly introduisit à Rhodes des religieux de l'observance de saint François, appellés *Zoccolanti*, ausquels il donna l'église de saint Marc & de saint Bernardin. Après avoir soûtenu les interêts de son ordre avec beaucoup de prudence & de generosité, il fut attaqué des gouttes, & d'une fiévre ardente, qui lui fit finir ses jours dans de grandes douleurs; mais sans ébranler sa constance. Il mourut au mois d'Août de l'an 1461. & eut pour successeur *Raimond* Zocosta. * Bosio, *Histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

MILO ou MELOS, isle de l'Archipel, d'environ vingt lieuës de tour, avec une ville & un port du même nom, est peu éloignée d'une petite isle dite *Antimilo.* * *Voyez* M. Tournefort, *hist. de ses voyages.*

MILO, *cherchez* MILON, &c.

MILON, athlete d'une force incroyable, étoit de Crotone, & porta un taureau sur ses épaules aux jeux olympiques, où il le tua d'un coup de poing. Il vainquit le Sybarites, & ruina leur ville, sous la LXVII. olympiade, l'an 512. avant Jesus-Christ. Peu après Milon étant dans un bois voulut séparer en deux un gros chêne, qu'on avoit déja fendu avec des coins de fer; mais ces coins étant tombés par l'effort qu'il fit, le chêne se remit en son état naturel, & lui serra tellement les mains, que ne les pouvant retirer, il fut retenu dans ce lieu desert, & fut devoré par les bêtes sauvages. * Valere Maxime, *l. 9. c. 12. & 17.* Aulu-Gelle, *l. 15. c. 16.* Strabon, *l. 6.* Theodore, cité par Athenée, *l. 10.* Pausanias, &c.

MILON, l'un des generaux de Pyrrhus, roi des Epirotes, fut laissé en Italie par ce prince qui venoit d'être défait par Manlius Curius Dentatus, consul, & qui avoit été obligé de repasser la mer Adriatique l'an de Rome 479. & 275. ans avant Jesus-Christ. La ville de Tarente fut encore défenduë quelque tems par Milon, & son fils Helenus; mais l'an 482. de Rome, & 272. avant Jesus-Christ, ils furent contraints de remettre la citadelle de Tarente aux Romains, qui finirent par cet exploit une guerre qui avoit duré dix ans. * Tite-Live, *l. 14.* Plutarque. Justin. Florus, &c.

MILON ou T. ANNIUS MILO, Romain, qui avoit été adopté dans la famille des Anniens, brigua ouvertement le consulat, avec Scipion Hypseus, en distribuant de l'argent aux tribus Romaines. Il y avoit alors de grandes factions à Rome, & il s'y commettoit souvent des meurtres; ce qui fit consentir le senat à nommer Pompée seul consul, avec pouvoir de s'élire lui-même un collegue. On fut près de deux mois à prendre ces mesures, au commencement de l'an 702 de Rome, & 52. avant Jesus-Christ. Pendant cet interregne, Milon tua Clodius, tribun du peuple, qui étoit un homme perdu de crimes. Il fut accusé & condamné à l'exil, malgré l'excellent discours que Ciceron prononça en sa faveur. On dit que Ciceron, publiant son plaidoyer, le rendit meilleur qu'il n'étoit lorsqu'il l'avoit recité; & que Milon l'ayant lû, dit que s'il l'eût prononcé tel qu'il étoit dans l'écrit qu'il lui avoit envoyé, il n'auroit pas été obligé de manger du poisson de Marseille, où il s'étoit retiré. D'autres disent que Milon affecta de préferer les figues du territoire de cette ville, au séjour de Rome, où ses amis lui offrirent de le faire rappeller. * Asconius Pedianus, *in Milon.* Dion, &c.

MILON, religieux de l'ordre de saint Benoît, dans l'abbaye de saint Amand, au diocese de Tournay, florissoit dans le IX. siecle, & écrivit en vers un traité de la sobrieté, qu'il dédia à l'empereur Charles *le Chauve.* Il composa la vie de saint Amand; le combat du printems & de l'hyver, outre quelques autres pieces fort ingenieuses, & mourut l'an 872. La vie de saint Amand se trouve dans les actes de Bollandus. Surius rapporte une

homelie sur la vie de Principius, évêque de Soissons; & le pere Oudin a donné le dialogue entre le printems & l'hyver. * Sigebert, *in cat. vir. illust. c. 106. & in chron. A. C.* 879. Vossius, *de hist. Lat.* Le Mire. Possevin, &c.

MILOPOTAMO, village avec un bon port, un château fort, & un évêché suffragant de Candie. Il est sur la côte septentrionale de l'isle de ce nom, à cinq lieuës de Rettimo, du côté du couchant. Quelques geographes prennent ce lieu pour le *Pantomatrium* de Ptolomée, que d'autres mettent à *Porto di Attali*, village voisin de Milopotamo. * Maty, *diction.*

MILTEMBERG, petite ville de l'archevêché de Mayence en Allemagne. Elle est sur le Mein, à six lieuës au-dessus de la ville d'Aschaffenbourg. * Maty, *dictionnaire.*

MILTIADE, pape, *cherchez* MELCHIADE.

MILTIADE, *Miltiades*, l'un des plus celebres generaux de l'ancienne Grece, étoit d'Athenes, & en vertu d'un oracle d'Apollon, fut élû chef de ceux de la Chersonnese contre les Thraces qu'il vainquit. Depuis il marcha contre les Perses, qui vouloient envahir la Grece; & avec douze mille hommes, défit à Marathon plus de cinq cens mille des ennemis, ou trois cens mille, selon d'autres auteurs, la troisiéme année de la LXXII. olympiade, l'an 490. avant Jesus-Christ. Miltiade fit aussi par mer la guerre aux Perses & à leurs alliés, & prit diverses isles de l'Archipel; mais ayant manqué de prendre celle de Paros, tant à cause de ses blessures, qu'à cause d'une terreur panique dont l'armée fut saisie, il se retira à Athenes, où ses concitoyens ingrats, le condamnerent à une si grosse amende, que ne l'ayant pû payer, il fut mis en prison la 4. année de la LXXII. olympiade, & l'an 489. avant Jesus-Christ. Il y mourut de misere. * Herodote, *l.* 6. Thucidide, *l.* 1. Cornelius Nepos, *vie de Miltiade.* Plutarque, *en celle de Cimon.* Justin, *l.* 2. Aulu Gelle, *l.* 17. *c.* 21. *Voyez* aussi *la vie de Thucidide par* Marcellin, *au commencement.*

MILTIADE, theologien, qui vivoit dans le II. siecle, sous l'empire de Commode, écrivit une excellente apologie pour les Chrétiens, comme nous l'apprenons d'Eusebe & de saint Jerôme. Il composa aussi un traité contre Montan, Priscille & Maximille, & d'autres contre les Juifs & les Gentils. * Eusebe, *hist. l.* 4. *c.* 25. S. Jerôme, *in cat. &c.*

MILTON (Jean) fameux par les écrits qu'il publia en faveur du parlement d'Angleterre, qui avoit fait couper la tête au roi Charles I. nâquit à Londres l'an 1608. Il étoit fils de JEAN Milton, d'une famille considerable de la province d'Oxford, & qui avoit été desherité par son pere, zelé Catholique Romain, qui étoit indigné de ce que son fils s'étoit fait Protestant. *Celui dont nous parlons*, après avoir fait ses études à Cambridge, alla voyager en Italie, où il apprit si bien la langue, qu'il fut sur le point d'en composer une grammaire, & qu'il composa de fort bons vers italiens. Il étoit sur le point de passer dans la Sicile & dans la Grece; mais ayant appris les mouvemens qui étoient en Angleterre, il y retourna par Geneve. En 1643. il y épousa *Marie* Pouvel, fille d'un juge de paix, dans la province d'Oxford; mais peu de mois après il y eut de la division entr'eux; sa femme se retira chez ses parens, & Milton qui songeoit à en prendre une autre, publia pour autoriser cette conduite, un ouvrage *sur le divorce*; mais ils se raccommoderent ensemble, & il en eut un fils & trois filles. Sa femme étant morte, il en prit une seconde, qu'il perdit au bout d'un an, & ne se remaria qu'après le retablissement du roi Charles II. dont il obtint des lettres d'abolition, sans être soûmis à autre peine, qu'à l'exclusion des charges publiques. Il avoit écrit quelques ouvrages: les plus celebres sont *l'Iconoclaste*, dans lequel il répond à l'*Icon Regia*, attribué au roi Charles I. sa réponse au livre de Saumaise, intitulée, *Defensio Regia*, & ses satyres contre Morus, qu'il croyoit auteur du livre composé par Pierre du Moulin le fils, sous le titre de *Regii sanguinis clamor ad cœlum.* Tous ces livres sont remplis de maximes tres-méchantes, tres-pernicieuses, & tres-injurieuses aux souverains. Il mourut en 1674. âgé de 66. ans, ayant perdu un œil avant que d'écrire contre Saumaise, & perdu l'autre peu après lui avoir répondu. Dans sa jeunesse il fut Puritain; dans sa virilité, il se rengea parmi les Indépendans & les Anabaptistes; mais quand il fut vieux, il se détacha de toutes sortes de communions, ne frequenta aucune assemblée, & n'observa dans sa maison le rituel d'aucune secte. On voit dans son livre *de la vraie religion, &c.* qu'il n'exclud du salut que les Catholiques Romains, & qu'il ouvre la porte du ciel aux Lutheriens, aux Calvinistes, aux Anabaptistes, aux Sociniens, aux Arminiens en un mot à tous ceux qui font profession de prendre la seule parole de Dieu pour la regle de leur foi. L'université d'Oxford assemblée en corps le 2. Juillet 1683. déclara heretiques & scandaleuses XXVII. propositions extraites des ouvrages de Milton, & contraires au devoir des sujets envers leur roi: l'une d'icelle étoit que *la souveraine puissance dépend du peuple, & que les communes peuvent déposer les rois, & exclurre de la succession à la couronne ceux qu'elles en jugent incapables.* La lecture des livres d'où ces propositions étoient extraites, fut défenduë; l'université ordonna même qu'ils seroient brûlés dans la cour des principaux colleges, & que tous les regens, professeurs & catechistes, enseigneroient le contraire de ce qui est contenu dans les XXVII. propositions. Un regent du college de Lincoln, ayant contrevenu à cette ordonnance, & recommandé à ses écoliers la lecture des livres de Milton, fut retranché du corps de l'université; elle le condamna de plus au bannissement perpetuel, avec défenses d'approcher de plus près de cinq milles, des lieux où elle fait ses exercices. *Voyez* Bayle, *Republique des lettres, Avril* 1684. *article* III. Les Anglois changerent bien de sentiment dans la suite; & Bayle même, qui les avoit loués en ce tems-là. Toutes les œuvres de Milton furent réimprimées à Londres en 1699. en III. volumes *in folio.* On y trouve une *histoire d'Angleterre* qui ne s'étend que jusqu'à Guillaume *le Conquerant.* Il avoit pour frere CHRISTOPHLE Milton, qui se déclara toûjours pour le parti royal. Le roi Jacques II. le créa sergent aux loix, & baron de l'échiquier, puis juge des plaidoyers communs; mais il mourut peu après. * Bayle, *dictionnaire critique.*

MILUTIN (Urose) second fils d'UROSE I. roi de Servie, succeda à son pere, vers l'an 1288. Dragutin son frere aîné, à qui la couronne appartenoit, y ayant renoncé en sa faveur, & ne s'y étant reservé de droit que pour ses enfans, qui suivant les conventions faites entre les deux freres, devoient leur succeder après leur mort. Le grand nombre des Monasteres que Milutin fit bâtir, est apparemment ce qui lui fit donner le surnom de *Saint*; mais il s'en rendit indigne par plusieurs actions, & en particulier par la conduite qu'il tint à l'égard de Ladislas son neveu, & l'heritier presomptif de la couronne, qu'il tint toûjours en prison, après l'avoir dépoüillé des domaines que Dragutin son pere s'étoit reservés. On dit que ce prince eut guerre avec Raguse, & qu'il assiegea cette ville, mais inutilement. Le plus remarquable évenement de son regne, fut la conspiration de plusieurs seigneurs, qui armerent en 1318. & engagerent dans leur parti, Charles roi de Hongrie, Philippe prince de Tarente, & Mladin Ban de Bosnie & de Croatie. Les Hongrois plus ardens que les autres, le pousserent si vivement, qu'il voulut les regagner à quelque prix que ce fût: & il ne put obtenir d'eux la paix qu'à deux conditions; l'une, que le royaume de Servie releveroit de celui de Hongrie; l'autre, que renonçant au schisme, il rentreroit dans la communion de l'église Romaine, dont ses prédecesseurs s'étoient separés. Cette condition ne paroît pas s'être accomplie: Milutin avoit déja fait mine de souhaiter cette reconciliation; mais ne l'auroit il pas consommée, s'il avoit agi de bonne foi? quelque raison d'interêt l'avoit engagé à montrer ce desir, & il trouva toûjours des pretextes pour ne terminer rien. Il avoit épousé en premieres nôces *Elizabeth*, de la famille de qui on ne dit rien, & il en avoit eu une fille nommée *Zanse*, qu'il maria en 1308. à *Charles*, prétendu empereur de Constantinople. Il la repudia ensuite pour épouser la fille de *Jean* l'Ange, duc de Patras, & celle-ci ne lui plaisant pas davantage, il la congedia encore pour prendre une nouvelle alliance avec la fille de Terter, roi

de Bulgarie: ces deux mariages furent reputés illegitimes, parce qu'ils furent contractés du vivant d'Elizabeth. Après sa mort, Milutin dégoûté de la fille de Terter, demanda en mariage Eudocie, sœur d'Andronic l'Ancien, empereur de Constantinople, qui étoit veuve de *Jean* Comnene, empereur de Trebizonde. Cette affaire ne se put consommer, Eudocie y ayant toûjours refusé son consentement, & au lieu de cette princesse, on lui fit fiancer *Simonis*, fille d'*Andronic*, qui n'avoit que cinq ans, & qui fut conduite aussi-tôt à la cour de Milutin, à qui la mere de la nouvelle mariée fit present de sommes immenses. On a peine à croire que Milutin ait osé trois ans après entreprendre de consommer le mariage; mais s'il l'a fait, on a eu raison de dire qu'il s'ôta lui-même l'esperance d'avoir des enfans de Simonis. Irene mere de cette reine, fit encore alors de grands presens à Milutin pour l'engager à déclarer l'un de ses deux fils son successeur; mais ni l'un ni l'autre de ces princes ne put se resoudre à demeurer dans la Servie. Simonis alla ensuite à la cour de Constantinople, pour rendre les derniers devoirs à sa mere, & elle ne retourna dans la Servie qu'après que Milutin eut menacé Andronic de lui déclarer la guerre, s'il ne la lui renvoyoit. Il n'eut de tous ces mariages, que la fille dont on a parlé, & une autre nommée *Neda*, mariée à *Strascimir*, roi de Bulgarie; Etienne son fils naturel, qui paroissoit devoir lui succeder, accusé d'avoir conjuré contre lui, fut relegué à Constantinople, après qu'on lui eût affoibli la vûë avec un miroir ardent. Milutin mourut au mois de Novembre de l'an 1321. après avoir regné près de quarante ans, & il eut LADISLAS son neveu pour successeur. * Ducange, *Familles Byzantines*.

MIMES, *Mimi*, acteurs de l'ancienne comédie, étoient des farceurs qui divertissoient le peuple par leurs postures, & qui representoient toutes sortes d'actions par le geste. Ils paroissoient quelquefois sur le theâtre dans les intermedes, pour amuser le peuple, pendant que les acteurs se reposoient, & joüoient une espece de comédie muette, representant par gestes ce qui se devoit joüer dans l'acte suivant. *Voyez* PANTOMIMES.

MIMEAMAYE, royaume d'Afrique, *voyez* MONOCMUGI.

MIMNERME, *Mimnermus*, de Colophon, ou selon d'autres, de Smyrne, poëte Grec, né dans l'olympiade XXXVIII. 625. ans avant Jesus-Christ, avoit fait des elegies sur le combat des Smyrnéens contre Gygés & les Lydiens. Il vivoit du tems de Solon, sous la L. olympiade, & vers l'an 580. avant Jesus-Christ. * Horace, *l.* 7. *epist.* 2. & 6. Athenée, *l.* 14. 15. & 16. Pausanias, *in Bœot.* Strabon, *l.* 14. &c. Le Fevre, *abregé des vies des poëtes Grecs*. Baillet, *jugemens des sçav. sur les poëtes Grecs*.

MINA, anciennement *Chylemath*, riviere du Talensin, province du royaume d'Alger, prend sa source aux montagnes de Tegdent, baigne la ville de ce nom & celle de Batha, & se décharge dans la mer Mediterranée à Arser, à huit lieuës d'Oran, du côté du levant. Les Espagnols appellent cette riviere *Rio de Cena*. * Maty, *diction.*

MINA ou SAINT GEORGE DE LA MINE, place d'Afrique, *cherchez* SAINT-GEORGE-DE-LA-MINE.

MINADOUS (Jean-Thomas) est auteur de deux livres sur la fievre maligne; d'un traité de la ptisane imprimé en 1584. & d'une histoire de la guerre des Turcs contre les Perses. * Konig, *biblioth.*

MINARD (Antoine) seigneur de la Tour-Grollier, Mougarnault, & president au parlement de Paris, fils d'ANTOINE, tresorier general du Bourbonnois, auditeur des comptes, &c. parut avec éclat dans le barreau du parlement de Paris, où sa réputation donna lieu au roi François I. de le connoître, & ce prince le nomma conseiller & avocat general dans la chambre des comptes, & l'honora depuis des charges de conseiller au parlement, de president aux enquestes, & enfin de president à Mortier l'an 1544. Le roi Henri II. eut aussi beaucoup d'estime pour Minard, qu'il nomma l'an 1553. curateur & principal conseiller de Marie Stuard, reine d'Ecosse, puis de France. Il servit le roi en diverses négociations importantes; & fut fort opposé aux erreurs de ceux qui faisoient profession de la religion Prétenduë Reformée: on croit qu'ils eurent beaucoup de part à sa mort. Anne du Bourg, conseiller-clerc au parlement de Paris, qui avoit été arrêté pour le fait de religion, avoit recusé le president Minard, & lui avoit fait dire que s'il ne s'abstenoit volontairement d'être du nombre de ses juges, après en avoir été prié, il seroit peut-être contraint de le faire par une autre raison. On crut que dès ce tems-là on avoit formé le dessein d'assassiner le president Minard. Un Mardi 12. Decembre 1559. ce magistrat revenant à six heures du soir du palais, où il avoit tenu l'audience, fut percé de coups par trois scelerats, près de sa maison, dans la vieille ruë du temple. Son corps fut enterré aux Blancs-Manteaux, où l'on voit son épitaphe. Le parlement fit faire une exacte recherche des auteurs de cet attentat, & ordonna que les audiences de l'après-midi finiroient à quatre heures. Cette ordonnance fut nommée *la Minarde*, du nom du president Minard. Il avoit épousé *Catherine* Bochard de Champigny; dont il eut PIERRE Minard, seigneur de Vilmain. Celui-ci conseiller au parlement de Paris l'an 1555. puis maître des requêtes l'an 1567. mourut l'an 1571. laissant de *Claude* de la Guette, sa femme, *Antoine* Minard, écuyer du duc d'Alençon, mort sans lignée; & *Isabeau*, femme de *Charles* Briçonnet, seigneur de Lessay. * De Thou, *hist. l.* 22. Blanchard, *hist. des presidens*.

MINARET, tour d'une hauteur extraordinaire, bâtie à plusieurs étages, accompagnée de balcons en saillie. Ces Minarets tiennent lieu de clochers chez les Turcs; & de-là les Muezins, officiers de la mosquée, qui sont dedans à cet effet, appellent le peuple à la priere; car on ne se sert point de cloches en Turquie. Il y en a deux d'une structure superbe, qui sont élevées aux côtés du dôme de la mosquée, à la Mecque.

MINCIO, riviere de Lombardie en Italie, *voyez* MENZO.

MINDANOA, l'une des isles Philippines, dans l'Ocean des Indes, avec une ville de ce nom, est la plus meridionale de toutes les Philippines, & a environ 340. lieuës de circuit, sans les golfes. On la divise ordinairement en trois parties. La ville capitale, qui donne son nom à l'isle, est aussi appellée *Tabouc*; les autres sont Sarago, Lomeatan, Dapito, Caldero, Suriaco, & Canola. * Sanson. Baudrand.

MINDELHEIM, petite ville avec une citadelle. Elle est sur le Mindel en Soüabe, à cinq ou six lieuës de Memmingen du côté de l'orient. Quelques-uns croyent que cette ville est le *Rostrum Nemavia* des anciens. Quoi qu'il en soit, elle est capitale d'une baronie, qui porte son nom, & qui peut avoir cinq lieuës de long & trois de large. Les ducs de Baviere la possedent en fief de l'empire depuis l'an 1586. * Maty, *diction.*

MINDEN, ville anseatique d'Allemagne dans la Westphalie, avec évêché & principauté, que ceux du pays nomment *Furstenthum Minden*: elle est située sur la rive gauche de Weser, à huit ou neuf lieuës d'Osnabruk. Charlemagne y fonda vers l'an 789. un évêché suffragant de Cologne, dont Herimbert fut le premier évêque. La ville de Minden, qui n'est pas grande, mais jolie & assez bien fortifiée, fut prise par Tilly l'an 1628. L'évêque en étoit autrefois seigneur; mais depuis la paix de Munster, elle appartient à l'électeur de Brandebourg. * Ortelius. Sanson.

MINDORA, isle des Indes, & une des Philippines, au midi de celle de Manilhe ou de Luçon, n'en est separée que par un petit détroit, *Estrecho de Mindora*. Elle a environ cent lieuës de circuit, & est soûmise aux Espagnols. Sa ville capitale, qui donne son nom à l'isle, a un bon port. * Sanson. Baudrand.

MINE, en latin *Mina* ou *Mna*, monnoye des Grecs, qui valloit cent dragmes, & faisoit environ quarante francs. Il falloit soixante mines, pour faire un talent Attique. * Danet.

MINEENS: c'est ainsi que saint Jerôme appelle *les Nazaréens*, dont il fait une secte de Juifs, *epist.* 89.

MINEHEAD, ville avec marché, & maritime dans le comté de Sommerset, dans la contrée nommée Car-

hampton, dans la partie de ce comté qui regarde le sud-ouest. Elle a un grand négoce avec l'Irlande. * *Diction. anglois.*

MINELLIUS (Jean) Hollandois, a donné d'excellentes notes, courtes & fort claires sur plusieurs auteurs Latins; comme sur *Terence*, *Salluste*, *Virgile*, *Horace*, *Florus*, *Valere Maxime*, & sur les cinq livres *des tristes d'Ovide*. On dit qu'il a fait encore un commentaire succint sur les lettres de Ciceron; & qu'il a laissé plusieurs manuscrits sur d'autres auteurs. C'est un des meilleurs scholiastes qu'il y ait pour aider les jeunes étudians à entendre les auteurs Latins par eux-mêmes; & presque tout ce qui a paru dans ce genre de litterature, dans les autres pays, a été ou copié ou imité de Minellius. C'est sur lui que s'est reglé le pere Jouvency, Jesuite, pour faire ses notes sur Terence, Horace, Ovide, & Martial. Minellius est mort vers l'an 1683. * *Voyez la pref.* Ovidii Tristium, *l. V. cum notis Minellii*, imprimée à la Haye l'an 1684.

MINERBINO, ville du royaume de Naples, *voyez* MINORBINO.

MINERVA (Paul) religieux de saint Dominique, fort celebre vers la fin du XVI. siecle, étoit natif de Bari dans le royaume de Naples, où son pere medecin de profession, ne s'étoit pas acquis moins de réputation par la connoissance des mathematiques, que par l'habileté dans son art. Paul son fils ne put non plus que lui se borner à une seule sorte d'étude. Il apprit si bien le grec, qu'il fut en état de traduire quelques ouvrages de l'évêque saint Nil: il se rendit l'espagnol assez familier pour publier une version du traité de l'incarnation de Louis de Grenade: l'histoire des religieux & des religieuses illustres de son ordre lui parut aussi une occupation digne de lui, & l'on a les relations qu'il en a composées: enfin la philosophie, les mathematiques, la poësie, la musique, tout cela fut de son ressort: il a laissé des ouvrages presque sur toutes ces matieres, mais on n'a imprimé que les deux livres *de neomeniis Salomonis perpetuis*, trois livres *de præsagitura temporum*, un traité philosophique des choses naturelles, & un autre des livres apocryphes. Il fut employé à l'inquisition de Milan en 1582. & il y étoit cette année-là garde du sceau, mais il ne mourut que le 7. Mars 1645. à Naples, où il avoit été prieur provincial, ainsi il a dû être fort âgé alors. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

MINERVE, déesse de la sagesse & des arts, est la même que Pallas. Les poëtes la font naître du cerveau de Jupiter, sans l'entremise d'aucune femme. Ce Dieu, si l'on en croit la fable, se fit donner par Vulcain un coup de hache à la tête, & en fit sortir Minerve toute armée. Il voulut par cette action causer quelque jalousie à Junon, qui se vengea par la naissance de Mars, qu'elle conçut sans le ministere d'aucun homme. Minerve eut une grande contestation avec Neptune, & lui disputa l'honneur de donner le nom à la ville d'Athenes. On convint que celui qui feroit naître la chose la plus utile aux hommes, auroit cet avantage. Neptune ayant donné un coup de trident, fit naître un cheval; & Minerve fit sortir un olivier, qui fut jugé plus utile; parce que cet arbre est le symbole de la paix. Elle métamorphosa Arachné en araignée, parce qu'elle se piquoit de travailler mieux qu'elle aux ouvrages de laine; combattit avec vigueur contre les Geants; éleva Ericthonius; favorisa les heros, comme Cadmus, Ulysse, & y vécut dans le celibat. On luy attribuë l'invention de l'arithmetique: elle étoit aussi regardée comme la déesse de la guerre: elle refusa avec opiniatreté d'épouser Vulcain. Les anciens ont parlé diversement de cette déesse; & quelques auteurs en mettent cinq de ce nom. La premiere est celle dont nous parlons; la seconde fut mere d'Apollon; la troisiéme, qui reconnoissoit le Nil pour son pere, étoit en grande estime chez les Egyptiens Saïtes; la quatriéme étoit fille de Jupiter & de Coryphé fille de l'Ocean: c'est celle que les Arcadiens honoroient, & à qui ils attribuoient l'origine ou l'invention des chariots, le premier usage de la laine, de la teinture, de la flûte & de plusieurs autres choses; & la cinquiéme est la fille de Pallante, qu'elle tua, parce qu'il la voulut violer. On donne à cette derniere des ailes aux pieds, comme à Mercure.

Les Romains celebroient les *Minervales*, qui étoient des fêtes à l'honneur de Minerve. Il y en avoit une le 3. de Janvier, & l'autre le 19. de Mars, & qui duroient cinq jours. Le premier jour se passoit en prieres, qu'on faisoit à la déesse; les autres jours étoient employés à faire des sacrifices & à donner des combats de gladiateurs, à representer des tragedies sur le mont-Alban, & à reciter des ouvrages d'esprit, où l'on donnoit un prix au vainqueur, selon l'établissement de l'empereur Domitien. Les écoliers avoient vacance pendant cette fête, & portoient les étrennes ou l'honoraire à leurs maîtres: cela s'appelloit LE MINERVAL, *hoc mense mercedes exsolvebant magistris, quas completus annus deberi fecit*, dit Macrobe. * Hesiode, *in theog.* Pausanias, *in Attic.* Cicero, *l. 3. de nat. deor.* Ovide, *metam.* Cartari, *de imag. deor.*

MINERVINE, femme de Constantin *le Grand*, fut mere de Crispus. Aurelius Victor & Zosime disent qu'elle n'étoit que concubine de l'empereur; cependant l'auteur de son panegyrique l'appelle sa femme. * Aurelius Victor, *in Constant.* Zosime, *l. 2.*

MINEURS, ou religieux de saint François, ordre religieux fondé par saint François, a été divisé en diverses branches; sçavoir, *en Conventuels*, qui ont un general en particulier; en *Observantins*, ou religieux de l'étroite observance; en *Recollets*, & en religieux de la *Penitence* ou *du Tiers-ordre*, qui sont tous soûmis au même general. Les *Capucins* ont leur general particulier.

MINEURS ou CLERCS MINEURS, *voyez* CLERCS REGULIERS.

MINEURS (martyrs.) Il y a eu cinq religieux de l'ordre des Freres Mineurs martyrs en Afrique, que saint François d'Assise y envoya au commencement du XIII. siecle, pour prêcher l'évangile aux Mores. Ils étoient au nombre de six, dont voici les noms; *Vital*, superieur de la mission; *Berard* de Carpio en Umbrie, qui sçavoit l'arabe; *Othon*, qui étoit prêtre; *Pierre* de saint-Geminien, diacre; *Adjute* & *Accurse*, freres lais. Vital ayant été arrêté par la maladie dans le royaume d'Aragon, Berard fut choisi pour chef de la mission; ils entrerent en habit seculier dans l'Andalousie, & se presenterent dans la mosquée de Seville, où ils prêcherent l'évangile: ils allerent ensuite trouver le roi de la part de Jesus-Christ, pour l'exhorter à renoncer au Mahometisme. Ce prince les fit mettre en prison, & ayant appris que leur dessein étoit de passer en Afrique, il les fit conduire sur un vaisseau qui alloit à Maroc. Etant arrivés en ce pays ils allerent trouver le roi, & lui parlerent de Jesus-Christ: ce prince les fit chasser de la ville, & comme ils y revinrent, il les fit mettre dans un cachot. En étant sortis, ils continuerent de prêcher: on les arrêta; on les fit fouetter cruellement; & enfin le roi leur fendit lui-même la tête à tous cinq avec son cimeterre: ils moururent le 16. de Janvier de l'an 1220. & ont été canonisés par le pape Sixte IV. le 7. Août de l'an 1481. * Tisseran, *apud Bolland.* Baillet, *vies des Saints*, *mois de Janvier.*

MINGRELA, gros bourg à demie lieuë de la mer, dans la Province de Visapour, de la presqu'isle de l'Inde au-deçà du golfe de Bengala, est une des meilleures plages ou rivages de toutes les Indes. C'est où les Hollandois vont prendre des refraîchissemens pour leurs vaisseaux; car il y a à Mingrela de tres-bonne eau, & de tres-bon riz. Ce bourg est aussi fort renommé, à cause du cardamome, que les Orientaux estiment la meilleure des épiceries, & qui ne se trouve point ailleurs qu'en ce pays-là: ce qui rend cette marchandise fort rare & fort chere. La compagnie Hollandoise y a un comptoir; car non seulement tous les vaisseaux qui viennent du Japon, de Bengala, de Ceylan, & d'autres lieux, & qui vont pour Surate, Balsora, la mer Rouge, &c. viennent moüiller à la rade de Mingrela; mais aussi lorsque les Hollandois sont en guerre avec les Portugais, & que ceux-ci occupent la Barre de Goa, ils envoyent leurs barques à Mingrela pour y prendre des vivres. Car alors les Portugais tiennent l'emboûchure de la riviere pendant huit mois de l'année: de sorte que rien ne peut entrer par mer dans Goa durant ce tems-là. Cette Barre de Goa est bouchée quatre mois de l'année par les sables que les vents y jettent: de sorte qu'il n'y reste qu'un pied, ou un pied & demi d'eau pour de fort petites barques; mais quand les

grosses pluyes viennent à tomber, les eaux qui grossissent à toute heure, emmenent ces sables, & ouvrent le passage aux grands vaisseaux. * Tavernier, *voyage des Indes*.

MINGRELIE, qu'on nomme aussi IMERETE & BASCIACIUCH, province d'Asie dans la Georgie, est proprement la Colchide des anciens. Elle a pour bornes, la mer Noire au couchant, vers l'emboûchure du Phase; les montagnes du Caucase à l'orient; l'Armenie au midi; & la Circassie au septentrion. Ce pays a été celebre par les amours de Jason & de Medée, & par l'abord des Argonautes pour la conquête de la toison d'or. Quelques auteurs croyent avec raison que cette toison consistoit en mines d'or, ou bien dans le commerce des fourrures. Appien dit que c'étoient des peaux qui restoient dorées, lorsque les paysans s'en servoient pour arrêter du sable d'or, qu'ils trouvoient dans les rivieres. Quoi qu'il en soit, il est sûr que la Mingrelie a eu des mines d'or & d'argent. Amurat III. qui avoit soûmis les Druses du Mont Liban, songeoit à ôter la liberté aux habitans de la Mingrelie, & fit bâtir pour cela un fort dans une isle à l'emboûchure du Phase; mais ceux du pays le ruinerent bientôt. Les originaires ont le nom d'*Odisci* ou *Guriel*, qui est celui de leur prince. La patrie de la Mingrelie, dite proprement *Imerete*, est libre. On trouve dans ce pays plusieurs châteaux, entre lesquels celui de Zugdidi passe pour le plus beau. Les villes les plus renommées sont, Sevastopolis, Fazzo, & Scalingia, lieu de la sepulture des rois. Les plus celebres montagnes sont, le Caucase & Corax; & les rivieres, Fasso ou Phasis, & Ciano. *Voyez* IMERETE.

PRINCES DE MINGRELIE.

La Mingrelie faisoit autrefois partie du royaume de Georgie, dont les rois, qui faisoient leur résidence dans la ville de Cotatis, envoyoient des éristaves ou gouverneurs dans les autres états. Le plus consideré de tous, étoit l'éristave d'Odisci, ou le gouverneur de Mingrelie, nommé *Dadian*, qui se rendit maître du pays. De lui sont descendus les Chesilpes ou princes de Mingrelie, qui ont regné depuis. Ceux qui commandent aujourd'hui dans les trois provinces de Mingrelie, prennent le titre de roi (car ils sont en effet independans) & ont toûjours guerre les uns contre les autres: cette division est fomentée par le grand-seigneur, qui s'en sert pour les détruire. Le roi d'Imerete fait battre monnoye, de la même grandeur & du même poids que celle du roi de Perse, & que celle de Teflis; mais elle n'est pas au même titre; & elle n'auroit point de cours dans le commerce, s'il ne s'étoit avisé d'un artifice, qui est de faire mettre sur la monnoye le nom du roi de Perse avec le sien: ce qui la fait passer. Il faut remarquer que les princes de Mingrelie s'appellent tous trois *Dadian*, c'est-à-dire, *chefs de la justice*, du mot persien *Dad*, qui signifie *justice*, & qu'ils se disent descendus du roi David. Les anciens rois de Georgie en tiroient de même leur origine par Salomon son fils, qui est un honneur que le kam de Georgie s'attribuë encore.

Les droits royaux du prince de Mingrelie montent environ à vingt mille écus par an, & se levent sur ce qui entre dans le pays, & sur ce qui en sort. Le prince met ce revenu dans ses coffres; car ses vassaux le servent sans gages, & son domaine lui fournit tant de vivres pour toute sa maison, qu'il en a de reste. Il envoye souvent au roi de Perse des faucons, & toutes sortes d'oiseaux de proye; & ce roi lui envoye des brocards d'or & de soye, des tapis, des armes, & de la vaisselle. Il entretient un pareil commerce avec le kam de Georgie. Sa cour, dans les fêtes solemnelles, est de deux cens gentilshommes, & son train est de trois cens officiers, sans la noblesse. La reine, aux grandes fêtes, a une cour d'environ soixante dames bien faites & bien vétuës.

QUALITE'S DU PAYS.

Ce pays est presque tout couvert de bois, & n'a pas beaucoup de terres labourées. L'air y est assez temperé pour la chaleur & pour le froid; mais les pluyes y sont fort incommodes; car en été, l'humidité de la terre, échauffée par l'ardeur du soleil, infecte l'air, & cause souvent la peste. Les naturels du pays ne passent gueres l'âge de soixante ans; & les étrangers y deviennent en un an de tems, jaunes, secs, & extrémement debiles. Le terroir de la Mingrelie est peu fertile; les fruits y ont un mauvais goût; & les melons, qui y sont fort gros ne valent rien du tout; mais les vignes y produisent d'excellent vin. Elles croissent autour des arbres, montent jusques à leur cime, & ont des seps si gros; qu'à peine un homme les peut embrasser. Si les gens du pays sçavoient faire le vin comme nous, il feroit le meilleur du monde; mais ils n'y apportent pas les soins necessaires. Ils creusent de gros troncs d'arbres, & s'en servent comme de cuves, où ils foulent le raisin; puis ils versent le vin dans de grandes urnes de terre, qu'ils couvrent d'un couvercle de bois, & qu'ils enterrent dans leurs maisons. Leur pain est de gom, qui est une sorte de grain semblable au millet, & que l'on seme comme le riz: la pâte en est fort blanche. Ce pain se doit manger un peu chaud; car étant froid, il ne vaut plus rien, ni même lorsqu'il est rechauffé. Au reste il est de bon goût & fort nourrissant; jusques-là que des voyageurs, qui en avoient mangé quelque-tems, ont eu peine à reprendre le pain de froment. On rapporte même que plusieurs grands seigneurs de l'Armenie & de la Georgie, font venir de ce grain, & en mangent par délices. Pour n'en point être incommodé, il faut boire du vin pur, après en avoir mangé, afin de corriger sa qualité froide & laxative. Outre ce gom, il y a dans la Mingrelie beaucoup de millet, & un peu de froment, de riz & d'orge. Les viandes ordinaires sont, du bœuf & du cochon; la volaille y est fort bonne, mais tres-rare. Il n'y a point d'autre poisson que le poisson salé qu'on apporte de Turquie, que du thon, & peu d'autres sortes, que l'on y voit en certain tems de l'année. La venaison est de sanglier, de cerf, de daim & de lièvre. On y trouve aussi des perdrix, des faisans, & des cailles en quantité, quelques oiseaux de rivieres, & des pigeons sauvages, que l'on prend avec des filets. Les nobles de Mingrelie ne s'occupent qu'à la chasse, où ils se servent des oiseaux de proye, qui y sont en grand nombre. Ils ont, comme on a en Perse & en Turquie, un petit tambour à l'arçon de la selle, & ils battent dessus pour épouvanter & faire lever le gibier. Lorsqu'ils prennent des herons, ils leur ôtent les plumes qu'ils ont sur la tête, pour en faire des aigrettes, & les laissent envoler, parce qu'il leur en revient d'autres aussi belles que les premieres, à ce que disent les gens du pays. On y voit beaucoup d'aigles & de pélicans, & une infinité de bêtes feroces, qui se retirent dans le mont Caucase, comme des tigres, des leopards, des lions & des chacals. C'est une espece de renards, mais qui sont plus gros, & ont le poil plus épais & plus rude. Quelques-uns disent que ce sont les hyenes des anciens: en effet, ils déterrent les morts, & devorent les charognes.

Il n'y a point de si pauvre Mingrelien, qui n'ait un cheval; car il ne coûte rien à nourrir, à cause de l'abondance des pâturages. Entre les gentilshommes, il y en a qui en ont deux cens, & le prince en a plus de cinq mille. On les laisse toute l'année à la campagne, & ils ne s'écartent point des lieux où ils ont accoûtumé de paître. Les moutons y ont la laine tres-fine, & les leopards la peau tres-belle. On y trouve quantité d'ours, dont il y en a plusieurs de blancs, particulierement sur le mont Cyaïs, quoiqu'il n'y tombe point de neige: ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire que les ours blancs sont une certaine espece d'ours, à qui la blancheur est naturelle. En effet, dans le Mont Caucase, qui est toûjours couvert de neige, les ours n'y sont point blancs: ce qui arriveroit si la neige leur donnoit cette couleur. On trouve aussi des castors dans les rivieres & sur la côte de la mer, & quantité de faisans, principalement sur les bords du Phase, dont ils ont pris leur nom. Il y a quelques mines d'or & d'argent vers le Caucase; mais ceux du pays tiennent la chose cachée, pour n'y pas attirer les Turcs. D'autres disent qu'il est tres-difficile d'y travailler, parce que la terre s'éboule; & quelques-uns assurent qu'il ne s'y trouve ni or, ni argent, ni autre metal, ni dans les montagnes, ni dans les rivieres. Le miel y est excellent;

ce qui vient de la grande quantité de melisse qui croît dans le pays. Il y en a qui est blanc & dur comme du sucre, non que les abeilles qui le font soient blanches, comme l'a cru Pline; mais parce qu'elles tirent le suc de roseaux qu'elles trouvent en beaucoup d'endroits. Le Mont Caucase défend ce pays contre les incursions des Abcasses. Dans les espaces où la montagne avoit laissé quelques passages, on a bâti une muraille, qui a plus de soixante milles de longueur, & qui est flanquée de grosses tours, gardées par des mousquetaires, qui se relevent tous les mois. En beaucoup d'endroits de la Mingrelie, & principalement dans les plaines, la terre resonne, quand on y passe à cheval, comme si elle étoit creuse par-dessous: ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il y avoit une communication soûterraine entre la mer Caspienne & la mer Noire, outre que l'on y pêche les mêmes poissons, & principalement une grande quantité d'esturgeons.

HABITATIONS ET MOEURS des MINGRELIENS.

Les Mingreliens n'ont ni villes, ni bourgs, mais quelques villages seulement, sur le bord de la mer. Toutes leurs maisons sont bâties çà & là dans des lieux éloignés, mais en si grand nombre, qu'il est difficile de faire mille pas sans en trouver trois ou quatre l'une proche de l'autre. Il y a neuf ou dix châteaux, dont le plus considerable est nommé *Rucs*, où le prince des Mingreliens fait son séjour ordinaire, & c'est le seul qui soit défendu de plusieurs pieces de canon. Ces forts sont au milieu des bois, dans des endroits fort épais, où il est impossible d'aborder que par un chemin taillé & fait exprès, que l'on couvre d'arbres, quand on craint quelque attaque des ennemis. Les Mingreliens ne se retirent dans ces châteaux, que quand l'ennemi est proche; car dès que le danger est passé, ils retournent dans leurs maisons. Les hommes de ce pays sont bien faits, & les femmes y sont tres-belles. Leur habit est semblable à celui des Persannes; mais leur coëffure ressemble à celles des femmes d'Europe, si ce n'est qu'elles ne se frisent pas. Elles portent un voile qui ne couvre que le dessus & le derriere de la teté. Les moins belles, & celles qui sont âgées, se fardent le visage; les autres se contentent de peindre les sourcils. Elles ont de l'esprit & beaucoup de civilité; mais d'ailleurs elles sont fieres, cruelles, perfides & impudiques. Les hommes portent encore plus loin ces mauvaises qualités que les femmes. Ils sont tous élevés dans le larcin, & en font leur plaisir & leur honneur. L'assassinat, la trahison, l'adultere & le rapt, sont nommés parmi eux de belles actions; les incestes y sont ordinaires; & l'on y prend en mariage sans scrupule sa niece, ou la sœur de sa femme. Ils ont deux ou trois femmes en même tems, & plusieurs concubines. Les femmes n'en ont point de jalousie, parce qu'elles leur rendent la pareille par leurs infidelités. Quand un mari surprend sa femme sur le fait avec son galand, il a droit de le contraindre à payer un cochon: d'ordinaire il ne prend pas d'autre vengeance, & le cochon se mange entre eux trois. Ils croyent que c'est une charité de tuer les enfans nouveaux-nés, quand on n'a pas le moyen de les nourrir, & ceux qui sont malades, quand on ne les sçauroit guerir.

Les Mingreliens sont divisés en *Ginasca* ou *Ginandi*, c'est-à-dire, *seigneurs* ou *gentilshommes*; en *saccurs* ou *riches bourgeois*, & en *mornali* ou *menu peuple*. Les *Ginasca* ont des gentilshommes à leur service; les *Ginandi* se servent de bourgeois ou de personnes du dernier rang; & personne ne peut s'élever au-dessus de son état. Les seigneurs sont juges souverains de la vie & de la mort de leurs vassaux & sujets. Lorsqu'une famille est éteinte, ils heritent de ses biens, & souvent lorsqu'elle est reduite à une seule personne, ils la vendent au Turc pour en profiter. Ainsi leurs plus grandes richesses consistent à avoir beaucoup de vassaux. Les seigneurs & gentilshommes s'habillent d'étofes étrangeres, & portent une ceinture de cuir couverte de plaques d'argent, à laquelle ils attachent leur épée. Leurs chemises sont brodées d'or à l'endroit du col, & par en bas; & pour faire voir cet ornement, ils portent une veste plus courte que la chemise. Ils sont toûjours armés à l'avantage, parce qu'ils ont toûjours quelque ennemi; & lorsqu'ils veulent dormir, ils se couchent sur le ventre, mettant leur épée dessous. Leurs armes sont la lance, l'arc & les fleches, le sabre ou l'épée, la masse d'armes & le bouclier. Il y en a peu qui se servent d'armes à feu. Comme les Mingreliens passent ordinairement leur vie à la campagne, ils n'ont point d'exercice plus ordinaire que la chasse; & c'est un proverbe dans le pays, que la felicité de l'homme consiste à avoir un cheval, un bon chien, & un excellent faucon. Ils ont des ceintures de corde pour y lier les personnes & le bétail qu'ils enlevent à leurs voisins, ou qu'ils prennent à la guerre. Les grands ont leurs ceintures de cuir couvertes de plaques d'argent. Ils portent aussi pendus à leur ceinture un coûteau, une pierre à éguiser, un fusil à faire du feu, & trois bourses, l'une pleine de sel, l'autre de poivre, & la troisiéme de fil, d'aiguilles & d'alesnes. Les grands mangent assis sur des tapis, à la façon des Orientaux; leur nape est de toile peinte ou de cuir; toute la vaisselle est de bois; mais les gens de qualité ont un peu d'argenterie. Le roi & toute sa suite, jusqu'aux moindres officiers; la reine, ses dames, ses demoiselles, & tous ses domestiques, mangent ensemble dans un même lieu & en même tems, dans de grandes salles, ou dans des cours, lorsqu'il ne pleut pas; s'il fait froid, on y allume de grands feux; car le bois n'y coûte rien. Quand on a commencé à manger, il y a des officiers qui donnent à boire à la ronde; chez les gens du commun, ce sont des femmes ou des filles qui font cet office. C'est une incivilité parmi eux de demander à boire ou d'en refuser; mais on ne donne pas moins de demi-septier à chaque coup. Le tour se fait trois fois dans les repas ordinaires; mais dans les festins les conviés boivent jusqu'à ce qu'ils soient yvres. Les Mingreliens en general sont grands yvrognes, les hommes & les femmes boivent toûjours le vin pur; & lorsqu'ils sont échauffés, ils trouvent les coupes de chopine trop petites. Pour les grands repas on fait rôtir des bœufs, des porcs & des moutons entiers, que l'on sert sur des civieres.

Le deuil des Mingreliens est une ceremonie de gens desespérés: ils se déchirent leurs habits, s'arrachent les cheveux, & se battent la poitrine, avec des hurlemens épouventables. Cette coûtume barbare dure quarante jours, après lesquels on enterre le mort, & on fait un festin. Quand quelque seigneur est mort, l'évêque dit une messe solemnelle pour le défunt; & les presens qu'on lui fait à cette messe, montent à plus de cinq cens écus. Comme le roi profite de la dépouille des évêques, lorsqu'ils meurent, son interêt fait qu'il tient la main à entretenir cette coûtume. Après la messe on fait un festin à l'évêque, & on donne de belles vestes à tous les ecclesiastiques qui y ont assisté. L'on invite même le prince à venir pleurer le défunt. Alors on dresse plusieurs pavillons, sous l'un desquels on met les chiens du défunt; sous un autre son cheval; sous un troisiéme son épée, & ce qu'il avoit de plus cher. Le prince ayant le corps nud jusqu'à la ceinture, & les pieds nuds, se met à genoux sous chacun de ces pavillons, & y fait ses pierres, après quoi on lui fait un festin & un present. Le lendemain de Pâques est leur jour des trépasses: ils portent à manger sur la tombe des morts, avec des fleurs & des cierges allumés, & se régalent après cette ceremonie, à l'ombre des grands arbres, qui sont devant l'église, croyant que cette bonne chere tient lieu de suffrages pour les ames des défunts. Tous les Mingreliens vont à la guerre, mais sans ordre & sans discipline; & quoique le pays ne soit pas d'une grande étenduë, le prince met aisément trente mille hommes sur pied. Au lieu de tournois & de carrousels, le prince fait des chasses solemnelles, où tous les grands sont invités. Entr'autres jeux & exercices, ils ont le jeu du bâlon à cheval. Les joueurs sont rangés par files, & celui qui est à la tête jette en l'aire le bâlon, auquel les autres tâchent de donner un coup d'arriere-main, avec leur raquette. Le dernier qui prend le bâlon se met à la tête de la file, & recommence cet exercice. Il n'y a point de pays au monde où les medecins soient mieux reçus, principalement ceux d'Italie & de France. Les Mingreliens sont tres-charitables envers les voyageurs,

& les plus grands seigneurs font gloire de les bien traiter. Les dames vont à cheval comme les hommes, & paroissent autour de la princesse comme des Amazones.

COMMERCE DES MINGRELIENS.

La coûtume que les gentilshommes ont de vendre leurs sujets aux Persans ou aux Turcs, fait que le pays se dépeuple de jour en jour. On en emmene environ trois mille tous les ans à Constantinople, que l'on change contre des draps, des armes, & d'autres choses. Chaque année il vient en Mingrelie dix ou douze vaisseaux de Constantinople & de Caffa, & plus de soixante felouques de Trebizonde, de Gonié & d'Iriffa. Ils y portent des tapis, des draps, des toiles de coton, des arcs, du fer & du cuivre: & ils y chargent, outre les esclaves, de la soye, du lin, de la toile, des peaux de bœuf, de marte & de castor, du buis, de la cire & du miel. Le miel de Mingrelie est fort bon; mais le blanc est meilleur que le jaune. Les vaisseaux de Caffa emportent aussi du miel sauvage, qui se trouve dans les trous des arbres; & les Tartares le mêlant avec du grain, en font un breuvage tout-à-fait violent.

RELIGION DES MINGRELIENS.

La religion des Mingreliens semble avoir été la même que celle des Grecs. Quelques historiens ecclesiastiques disent qu'un esclave convertit à la foi de Jesus-Christ, le roi, la reine, & les grands de Colchide, sous le regne de Constantin *le Grand*, qui leur envoya des prêtres & des docteurs pour les baptiser, & pour les instruire dans les mysteres de notre religion. D'autres disent que ces peuples doivent la connoissance du Christianisme à un Cyrille, que les Esclavons appellent en leur langue *Chrusil*, qui vivoit vers l'an 860. Les Mingreliens montrent sur le bord de la mer, proche du fleuve Corax, une grande église, où ils assurent que saint André a prêché. Le primat de la Mingrelie y va une fois en sa vie faire l'huile sainte, que les Grecs appellent *Myron*. Ces peuples reconnoissoient autrefois le patriarche d'Antioche; maintenant ils obéissent à celui de Constantinople, & ont neanmoins deux primats de leur nation, qu'ils appellent *Catholicos*. Celui de la Georgie a sous sa jurisdiction les provinces de Cartuli ou Cardulli, de Gaghetti, de Baratralu & de Samsché. Celui d'Odisci a les provinces d'Odisci, d'Imereti, de Guriel, des Abcasses & des Suani. Ce patriarche a presque autant de revenu que le Prince de Mingrelie. Il y avoit autrefois douze évêchés dans le pays; mais il n'en reste maintenant que six, parce que les six autres ont été convertis en abbayes. Ces évêchés sont Dandars, Moquis, Bedias, Ciaïs, Scalingicas, où sont les sepultures des princes, & Scondidi. Les abbayes sont Chiaggi, Gippurias, Copis, Obbugi, Sebastopoli, Anarghia. Les évêques de ce pays sont fort riches, & vivent ordinairement dans une grande dissolution; neanmoins parce qu'ils ne mangent point de viande, & qu'ils jeûnent fort exactement le Carême; ils croyent être plus reguliers que les prelats de l'église Romaine. La simonie y est ordinaire. Les primats ne consacrent point d'évêque à moins de six cens écus; ils ne celebrent point de messe des morts, qu'on ne leur en donne cinq cens; & ils ne disent les autres messes que pour le prix de cent écus chacune. Ils se font aussi payer des confessions, & l'on a vû un de ces primats qui fut fort mal satisfait d'une somme de cinquante écus qu'un vizir du prince de Mingrelie lui avoit donnée, après s'être confessé à lui dans une maladie. Les évêques vendent aussi l'ordination des prêtres. Tous les ecclesiastiques y sont fort ignorans, & disent la messe avec beaucoup d'irreverence. Plusieurs même ont appris une seule messe par cœur. Ils font aussi des sacrifices comme dans l'ancienne loi. La victime est conduite le matin devant le prêtre qui la benit avec quelques ceremonies; ensuite de quoi on la mene à la cuisine pour y être égorgée. Cependant le prêtre dit la messe, après laquelle il se rend à la maison de celui qui a presenté la victime, où l'on fait un festin: le prêtre est assis à une petite table particuliere, sur laquelle on sert certaines parties de la victime qui lui sont destinées, comme la poitrine, le dos, le foye & la rate. Tout le reste de la victime, avec la tête & la peau, est porté chez le prêtre, parce que c'est une viande de sacrifice. Il n'y a point de peuple plus superstitieux que les Mingreliens. Ils ne mangent point de viande le Lundi, parce qu'ils respectent ou craignent la lune. Le Vendredi est pour eux un jour de fête; & il y a apparence qu'ayant reçu le Christianisme au tems de Constantin, ils ont pris de lui cette coûtume; car cet empereur ordonna que ses sujets celebrassent le Vendredi comme une fête, en l'honneur de la passion de J. C. L'habillement des prelats est superbe pour le pays; car il est d'écarlate & de velours, & n'est gueres different de celui des seculiers: ce qui les en distingue particulierement, c'est leur barbe longue, & un bonnet noir, rond & haut, fait comme celui des moines Grecs. Ils portent des chaînes d'or au col; ils vont à la chasse, & même à la guerre, où ils se mettent à la tête de leurs sujets, principalement quand le roi y va en personne, & ne combattent pas moins courageusement que les gentilshommes. Il y a en Mingrelie des religieux de l'ordre de saint Basile, que l'on appelle *Berres*, qui vont habillés comme les moines Grecs, & qui observent leur façon de vivre. Un enfant est fait religieux par son pere & sa mere, avant même qu'il soit capable de faire un choix. Ils l'engagent dans cet état dès l'enfance, en lui mettant un bonnet noir sur la tête, lui laissant croître les cheveux, l'empêchant de manger de la viande, & lui disant pour toute raison qu'il est *Berre*. Il y a aussi des religieuses de cet ordre qui observent le jeûne, & portent un voile noir; mais elles ne sont point renfermées dans les couvens, ne font point de vœux, & quittent le jeûne & le voile quand il leur plaît.

La plûpart des églises n'ont point de cloches; mais on y appelle le peuple au son d'une planche de bois, que l'on frappe avec un bâton. Les églises cathedrales sont assez propres & bien ornées d'images peintes, & non en relief. Ces images sont parées d'or & de pierreries; mais celles des paroisses sont fort negligées. Le peuple leur offre des cornes de cerf, des défenses de sanglier, des aîles de faisan & des armes, afin d'obtenir un heureux succès à la chasse & à la guerre; & leur rend un culte qui approche de l'idolâtrie. Leur grand Saint est saint George, ainsi que chez les Georgiens, les Moscovites & les Grecs. On dit qu'ils ont beaucoup de saintes reliques, & que les principales furent transportées dans la Mingrelie par des prélats qui s'y retirerent, lorsque Constantinople fut prise par les Turcs en l'année 1453. dom Joseph Zampy, préfet des Theatins en Mingrelie, assure que les religieux de cet ordre y ont vû un morceau de la vraye croix, long d'une palme, ou de huit pouces; une chemise de la Vierge, brodée à l'aiguille, & semée de fleurs; & plusieurs autres reliques, que le prince de Mingrelie tient en sa garde. La messe des Mingreliens se dit à la grecque, mais avec peu de ceremonies. Pendant le Carême on ne dit la messe que le Samedi & le Dimanche, parce que tous les autres jours il faut jeûner, & que, selon leur pensée, la communion rompt le jeûne. Ils ont 4. Carêmes; celui qui se fait avant Pâques, qui est de 48. jours; celui qui précede la fête de Noël, qui dure 40. jours; celui qui prend son nom de la fête de saint Pierre, qui est d'environ un mois; & celui que tous les Chrétiens Orientaux font en l'honneur de la Vierge, qui dure quinze jours. Ils font des sacrifices, comme faisoient les Juifs, & immolent des victimes, qu'ils mangent ensemble. Il égorgent aussi des bêtes & des oiseaux sur les sepulchres de leurs parens, & y versent du vin & de l'huile, comme faisoient les Payens. Les prêtres peuvent non seulement se marier avant leur ordination, comme font les Grecs, mais ils passent à de secondes nôces, & en sont quittes pour prendre une dispense de leur évêque, qui ne coûte qu'une pistole. Quand quelqu'un est malade, il appelle un prêtre, qui ne lui parle point de confession; mais qui se contente de feüilleter un livre, pour chercher la cause de sa maladie, qu'il attribuë à la colere de quelques-unes de leurs images. Il ordonne ensuite que le malade fera son offrande à cette image pour l'appaiser: ce qui tourne au profit du prêtre. Aussi-tôt qu'un enfant est venu au monde, le prêtre l'oint du crême, en lui faisant une croix sur le front, & differe son baptême jusqu'à ce

qu'il ait atteint environ l'âge de deux ans. Alors on le baptise, en le plongeant dans de l'eau chaude, & en l'oignant presque par toutes les parties du corps; enfin, on lui donne à manger du pain qui a été beni, & du vin à boire. Quelquefois, pour rendre le baptême plus solemnel, ils baptisent sans eau avec du vin. * Ptolomée, *l.* 5. Le Noir, *description d'Asie*. Ortelius. Cluvier. Davity. Dom Joseph Zampy, Theatin, *relation de Mingrelie*. Le pere Lamberty, *dans le recüeil* de Thevenot. Le chevalier Chardin, & J. B. Tavernier, *voyage de Perse*.

MINGRELIE (la mer de) anciennement *Phasianum Mare*. C'est la partie orientale de la mer Noire. Elle prend maintenant son nom de la Mingrelie, dont elle baigne les terres; & anciennement elle le prenoit de la riviere de Fasso, autrefois le Phase, qui s'y décharge. * Maty, *diction.*

MINHO, en latin *Minius*, riviere d'Espagne, qui a sa source près d'un bourg, dit *Castro del Rei*, dans le royaume de Galice, qu'elle traverse, d'où elle passe à Lugo, à Orenso, à Tuy, & peu après elle se décharge dans l'Ocean. * Sanson.

MINIMES, ordre religieux, fut fondé par saint François de Paule, & confirmé l'an 1473. par le pape Sixte IV. & l'an 1507. par Jules II. On donna à Paris le nom de *Bons-Hommes* aux religieux de cet institut, parce que les rois Louis XI. & Charles VIII. nommoient ordinairement ainsi saint François de Paule & ses compagnons, ou plûtôt, parce qu'ils furent établis dans le bois de Vincennes, dans un monastere de religieux de l'ordre de Gramont, que l'on appelloit *Bons-Hommes*. Le peuple en Espagne les appelle *Peres de la Victoire*, à cause d'une victoire que Ferdinand V. remporta sur les Maures, selon la prédiction du même saint François de Paule. Ce Saint leur fit prendre le nom de *Minimes* par humilité, & leur donna dans toutes les occasions des exemples illustres de cette vertu. Les Minimes, outre les trois vœux de religion, en font un quatriéme, d'observer un Carême perpetuel. Dom Pierre de Lucena Olit, Espagnol, ayant fondé un couvent de Minimes à Andujar, donna aussi sa propre maison pour y bâtir un monastere de religieuses du même ordre, & deux de ses petites-filles furent les premieres qui y prirent l'habit en 1495. Comme il y eut ensuite d'autres établissemens pareils en Espagne, saint François de Paule leur donna une regle, qui est la même que celle des religieux, retouchée dans les endroits qui ne pouvoient convenir à des filles. On assure qu'il y en a onze couvens en Espagne. En France on ne commença à voir des religieuses Minimes qu'en 1621. L'établissement s'en fit à Abbeville, & il y en a un autre fait depuis à Soissons. Il y a aussi un tiers-ordre de personnes seculieres de l'un & de l'autre sexe, à qui saint François de Paule a donné une regle. Gabrielle Fouquart, la premiere religieuse Minime en France, étoit de ce tiers-ordre depuis vingt ans, quand elle fit ses vœux. * Louis Doni d'Attichy, *hist. gen. de l'ordre des Minimes*, Ignace de Jesus-Marie, *hist. d'Abbeville*.

MINIO, ville de la haute Egypte. Elle est sur le bord oriental du Nil, entre Girgio & Said, & elle est capitale du Cassilif ou gouvernement de Minio, qui occupe la partie orientale de la vallée du Nil, depuis le Cassilif de Cheressi jusqu'à la Nubie. On y remarque outre Minio Assuana, Chana, & Jehmina. * Maty, *diction.*

MINIO, connu sous le nom de JEAN DE MURVAUX, general de l'ordre de saint François, puis cardinal dans le XIII. siecle, étoit natif du bourg de Murvaux, dans la marche-d'Ancone, & se distingua extrêmement dans l'ordre de saint François, où il enseigna la theologie. Le pape Nicolas IV. le choisit pour être professeur du sacré palais. Il fut élû general de son ordre dans un chapitre general, tenu à Anagnie, où Boniface VIII. présida luimême. Ce pape envoya l'an 1299. Minio legat en Flandres, où le roi Philippe *le Bel* avoit remporté de grands avantages, & à son retour le fit cardinal l'an 1302. Minio se trouva au concile general de Vienne en Dauphiné, y défendit la memoire de Boniface avec beaucoup de generosité & de courage & mourut à Avignon l'an 1312. * Wading. *in annal. Min.* Ciaconius, &c.

MINNI, royaume ou province dans l'Armenie, dont parle le prophete Jeremie, *LI.* 27.

MINO, *cherchez* MINHO.

MINOA, est une petite isle fort proche de Nisæé, havre & port de la ville de Megare, dans le golfe Saronique. Plutarque en parle dans la vie de Nicias.

MINOA, ville de l'isle de Sicile, maritime sur la côte meridionale. C'est où est à present le lieu dit *Heraclea Rovinata*, cette ville ayant porté autrefois le nom d'Heraclée, près du lieu dit *Capo Bianco*, entre Girgenti & Sacca, à l'emboûchure du fleuve Platano. * Lubin, *table geographiq. sur les vies de Plutarque*.

MINOLO, village de l'isle de Candie, sur la côte septentrionale au couchant de la Canée. Quelques geographes prennent Minolo pour l'ancienne Minoa, qui étoit sur la côte septentrionale de cette isle, & distinguée d'une autre Minoa, qui étoit sur l'orientale. * Maty, *diction.*

MINORBINO, MINERBINO, petite ville du royaume de Naples. Elle est dans la terre de Bari, sur les confins de la Basilicate, à trois lieuës de Canosa, vers le midi. Minorbino est peu de chose, quoiqu'elle ait un évêché suffragant de Bari. * Maty, *diction.*

MINORELLI (Thomas-Marie) religieux de l'ordre de saint Dominique, nâquit à Padoüe, & ayant fait voir beaucoup de capacité, fut appellé en 1711. à Rome pour travailler à l'histoire generale de son ordre, à quoi il travailloit encore avec beaucoup d'application en 1720. On a de lui la vie de saint Pie V. écrite en latin tres-élegant, & imprimée à Rome en 1712. Il parut aussi en 1714. sous son nom un écrit latin avec le françois à côté sous ce titre : *Examen des faussetés sur le culte de Chinois, avancées par le pere Jouvency Jesuite dans l'histoire de la compagnie de Jesus*; mais le pere Minorelli assure que cet ouvrage n'est pas de lui : celui qui l'a écrit étoit parfaitement bien instruit de tout quant à la qualité de celui à qui il lui a plû d'attribuer son ouvrage. Le pere Minorelli n'a jamais été missionnaire à la Chine, comme on le dit dans le titre, mais il est vrai qu'il n'étoit pas content de l'ouvrage du pere Jouvency; il n'en avoit lû que les quatre premiers livres 11. 12. 13. & 14. & il n'avoit approuvé que ces derniers, en demandant qu'on y fit des corrections, qu'il assure qu'on n'a pas faites. Il eut donc lieu d'être peu satisfait de voir paroître à la tête de l'ouvrage du P. Jouvency une approbation de l'histoire entiere sous son nom, & c'est ce qui a donné occasion à l'auteur de l'examen de prendre le nom de ce Dominicain. * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom.* 2.

MINORI, petite ville du royaume de Naples, en la principauté citerieure, avec titre d'évêché suffragant de la metropole d'Amalfi, est située sur le golfe de Salerne. Les auteurs Latins la nomment *Minora*.

MINORQUE, isle de la mer Mediterranée, proche des côtes d'Espagne, & à l'orient de celle de Majorque, est nommée par ceux du pays *Minorca*. Outre la citadelle, qui en est la ville capitale, on y trouve encore Porto Mahon, & le fort saint Philippe. Cette isle a environ 45. lieuës de tour, enferme beaucoup de montagnes, & produit quantité de bois, de mulets, &c.

MINOS I. de ce nom, premier roi de Crete. On dit qu'il étoit fils de Jupiter & d'Europe, peut-être que le nom de Jupiter étoit le nom appellatif des rois de Crete, comme celui de Pharaon des rois d'Egypte, & celui de Cesar des empereurs Romains. Quoi qu'il en soit, on dit que Jupiter se metamorphosa en taureau, pour enlever Europe, ce qui peut s'entendre d'un vaisseau nommé le *Taureau*, sur lequel Jupiter roi de Crete, qu'Eusebe nommme Asterius, l'amena en Crete. L'époque du commencement de son regne est fixée par les marbres d'Arondel, sous le regne de Pandion I. roi d'Athenes, à l'an 150. de l'ere Attique, 223. avant la prise de Troye, 1432. avant Jesus-Christ. Minos bâtit plusieurs villes dans l'isle de Crete, & donna des loix aux habitans du pays. Il établit le siege de son pays à Appolonée, qui depuis fut nommée Cydon, du nom de son petit-fils. Il eut un fils appellé *Lycaste*, duquel nâquirent MINOS II. roi de Crete, *Sarpedon* & *Radamanthe*. Ce dernier rendoit la justice avec tant de severité, qu'il donna lieu à la fable qui la

fait juge des enfers. Il se soûmit plusieurs isles & plusieurs habitans de l'Asie. Il donna à son fils Erythe le pays qui fut depuis appellé Erytrée & l'isle de Chio à Oenomon fils de Minos. Minos fut le premier qui équipa une flotte avec laquelle il se rendit maître de la mer, & chassa les Cariens des isles Cyclades. Il eut deux enfans, *Deucalion* & *Molus*. On ne sçait rien de Minos II. jusqu'à Minos III. qui regnoit pendant le regne de Pandion II. à Athenes environ 1300. ans avant Jesus-Christ. Il étoit de la même famille, descendu comme les autres de Jupiter. Il imita la severité de Radamanthe dans l'administration de la justice & fit plusieurs loix qu'il prétendoit avoir reçuës de Jupiter. Son fils Androgée étant venu à Athenes dans le tems des jeux Panathenées, y remporta la victoire contre les athletes. Ayant fait alliance avec les Pallantides, il devint suspect à Egée qui craignoit qu'avec le secours de Minos, ils ne le dépoüillassent de ses états. Pour prevenir ce malheur il fit mourir Androgée dans le tems qu'il alloit d'Athenes à Thebes. Minos, pour venger la mort de son fils, declara la guerre à Egée, prit Megare & Nicée qui en étoit roi, par la trahison de Sylla, fille de Nicée, qui étoit devenuë amoureuse de Minos. De là Minos vint assieger Athenes, dont il obligea les habitans de se rendre à discretion après un long siege, & à envoyer en Crete tous les neuf ans sept jeunes hommes & autant de filles. Cet évenement arriva la 14. année du regne d'Egée, 288. de l'ere Attique, 1270. avant Jesus-Christ. Minos demeuroit à Gnose, où Dedale construisit de son tems un fameux labyrinthe. Ce Dedale ayant voulu s'enfuir de Crete avec son fils Icare, trouva l'invention de mettre des voiles à ses barques, & se sauva en devançant celles de Minos qui le poursuivoient à force de rames: mais la barque d'Icare mal conduite perit dans les eaux. Cela explique naturellement toute la fable. Dedale se sauva en Sicile, alors appellée Sicanie, où Minos le suivit. Cocale y regnoit à Camique dans le pays d'Agrigente. Minos s'étant fié à ce prince y perit. Quelques auteurs prétendent que les filles de Cocale l'ayant baigné selon l'usage du pays, le laisserent si long-tems dans le bain qu'il y mourut. * Aristote, *Polit.* Plutarque, *in Thes.* Eusebe, *in chron.* Ovide. Virgile. M. Du Pin, *bibl. prof. tome I.*

MINOTAURE, monstre, en partie homme & en partie taureau, eut pour mere Pasiphaé, femme de Minos III. roi de Crete, à ce que feignent les poëtes. Ils disent que Pasiphaé conçut une furieuse passion pour un taureau, & que Dedale l'enferma dans une peau de vache, pour être couverte par ce taureau; que de-là naquit le Minotaure, qui fut enfermé dans le labyrinthe que Dedale bâtit par l'ordre de Minos. Servius dit que Pasiphaé devint amoureuse de Taurus, secretaire de Minos; & qu'en l'absence du roi, elle eut commerce avec lui dans la maison de Dedale; qu'ensuite elle accoucha de deux jumeaux, l'un fut attribué à Minos, l'autre à Taurus: ce qui donna lieu de dire qu'elle avoit enfanté un Minotaure. Les Atheniens ayant tué Androgée, fils de Minos, ce roi les contraignit de lui envoyer tous les neuf ans un tribut de sept jeunes hommes & de sept filles, pour être devorés par le Minotaure, qui étoit dans le labyrinthe. Thesée délivra les Atheniens de ce tribut, après avoir tué le Minotaure, où plûtôt Taurus, l'un des chefs de Minos, contre lequel ce roi l'obligea de combattre. * Servius, *in Virgilium Æneid. VI. vers.* 14. Plutarque, *vie de Thesée.*

MINOZZI (Pierre-François) poëte Italien, natif de Monte-san-Sanvino en Toscane, vivoit vers l'an 1640. & laissa divers ouvrages de sa façon. *Voyez* son éloge dans le theâtre des hommes de lettres de l'abbé Ghilini.

MINSINGEN, petite ville avec une citadelle dans le duché de Wirtemberg en Soüabe, entre la ville de Tubingue & celle d'Ulm. * Maty, *diction.*

MINSINGER (Joachim) Allemand, chancelier du duc de Brunswick, né l'an 1514. à Stutgard, de *Joseph* Minsenger, homme fort estimé des empereurs Charles V. & Ferdinand I. s'avança dans les belles lettres & dans la jurisprudence, qu'il enseigna dans l'université de Fribourg; & en 1548. il fut choisi pour être assesseur à la chambre imperiale de Spire. Depuis l'an 1556. il fut nommé par le duc de Brunswick, pour être chancelier de son état. Minsinger remplit tres-bien ces charges, qu'il quitta dans un âge peu avancé, pour se retirer dans une de ses terres, où il mourut le 3. de Mai de l'an 1588. âgé de 74. ans. Il a composé des ouvrages de droit & des poëmes; *Comment. in institut. Justiniani ac decret. Observationum Cameralium centuria*; *Consiliorum decades*; *Apotelesma*; *Austriades lib. 2. Nacandes, &c.* * Simler, *biblioth.* Cusius, *in annal. Suev.* Melchior Adam, &c.

MINSKO, ville de Lithuanie en Pologne: elle est capitale du palatinat de Minsko, & située sur le Swillock, à vingt-six lieuës de Novogrod, du côté du levant. Minsko est une place forte, défenduë par deux citadelles, dont l'une située dans des marais, commande la ville. * Maty, *diction.*

MINSKO (le palatinat de) province du duché de Lithuanie en Pologne. Elle est entre celles de Novogrodeck, de Wilna, de Witepsk, de Mscislaw, & le territoire de Rohaczow. Cette Province est assez fertile. Il y a quantité de Juifs, qui s'appliquent au commerce & à la medecine, & qui joüissent de tous les droits des autres citoyens. On la divise en deux châtellenies, qui portent les noms de Minsko & de Borislow, qui en sont capitales. * Maty, *diction.*

MINTURNE, ville & colonie du *Latium*, près de la Campagnie, au-dessus de l'emboûchure du fleuve Liris, que les Italiens nomment *Garigliano*, a été episcopale. Aujourd'hui cette ville n'est plus qu'un cahos de ruines, d'aqueducs & d'amphitheâtres, qui marquent que Minturne étoit autrefois considerable. Elle est connuë dans l'histoire par l'emprisonnement de Marius. Un Galate, qu'on avoit envoyé pour lui couper le col, n'osa attenter sur lui; parce qu'il fut intimidé par des éclairs, qui brilloient dans les yeux de ce venerable vieillard, & qui le firent retirer, sans oser executer les ordres funestes de sa commission. Ce fut après le rapport de ce prodige qu'il avoit vû, que les habitans de Minturne étonnés firent sauver Marius. * Lucain, *l. 1. Pharsal. Ptolem. &c.*

MINTURNE, (Antoine Sebastien de) né à Trajetto, près des ruines de l'ancienne Minturne, fut fait évêque d'Ugento, dans la terre d'Otrante en 1562. & assista aux dernieres sessions du concile de Trente. Il fut depuis transferé d'Ugento à Crotone. Il a fait six livres *du poëte*, qui furent imprimés à Venise l'an 1559. Il y traite de la nature & des vertus de l'art poëtique; mais il l'a fait plûtôt en orateur qu'en poëte. * Tarquin Gallutius, *tract. de eleg.* René Rapin, *avertiss. sur les reflex. touchant la poëtique.* Baillet, *jugem. des sçavans sur les auteurs qui ont écrit de l'art poëtique.*

MINUCCIANO, petite ville d'Italie, dans la contrée appellée *Carfagnana*, appartient à la republique de Lucques.

MINUT (Jacques) premier président du parlement de Toulouse dans le XVI. siecle, étoit Milanois, & se faisoit descendre du fameux orateur Romain Minutius Felix, & peut-être étoit-ce pour faire croire davantage cette descendance, qu'il signoit souvent son nom en latin *Minutius*. Au premier voyage que le roi François I. fit en Italie, il l'employa à quelques negociations importantes en ce pays-là, d'où il le retira lorsqu'il revint en France, & lui fit don d'un office de président au parlement de Bourdeaux; mais la regente pendant la prison du roi, retira Minut de cette ville-là en 1524. pour l'établir premier président à Toulouse après la mort de Pierre de saint André. Ce magistrat aima fort les belles lettres, & ce fut lui qui commença à les faire fleurir à Toulouse; aussi étoit-il lui-même d'une grande érudition & tres-eloquent. JACQUES Minut son frere, senéchal de Quercy, eut les mêmes inclinations que lui pour les belles lettres; & la Croix du Maine fait mention de quelques ouvrages de prose & de vers de sa façon. Le président, qui étoit seigneur & baron de Castera, mourut le six Novembre 1536. laissant des enfans de *Catherine* de Souhaut, dont descendent les seigneurs de Castera. * La Faille, *annal. de Toulouse.*

MINUTIA, vestale, fut soupçonnée d'entretenir

quelque amour secret, parce qu'elle prenoit trop de soin de se parer. On ne se trompa pas, car ayant été accusée devant les pontifes, sur le témoignage d'une esclave, elle fut convaincuë, & enterrée toute vive, comme c'étoit la coûtume, l'an 417. de Rome, & 337. avant J. C. * Tite-Live, *l.* 8. *c.* 6.

MINUTIEN, sophiste d'Athenes, qui vivoit du tems de Galien, au temoignage de Suidas. Il a écrit sur la rhetorique, des *Progymnasmata*, & diverses harangues. * Scheferus, *ad rhet. anonymi, pag.* 63. 83. Tzetzes, *in chil. p.* 114. 235.

MINUTIUS, faux dieu, que les anciens Gentils imploroient pour toutes les petites choses, comme pour les petits ouvrages, pour les petites affaires, pour les petits discours, enfin pour les minuties. Minutius avoit un petit temple à Rome, près de la porte Minutia, ainsi nommée du nom de ce dieu. * Festus Lamprid.

MINUTIUS AUGURINUS (M.) consul Romain, étoit fils d'un citoyen de ce nom, & frere de P. Minutius, aussi consul. Il fut élevé la premiere fois au consulat l'an 258. de Rome, & 696. avant Jesus-Christ. Sempronius Atratinus fut son collegue. Ce fut en cette année que les Romains instituerent les fêtes des Saturnales, après avoir consacré un temple à Saturne. M. Minutius Augurinus fut une seconde fois consul avec le même Atratinus l'an 264. de Rome, & 490. avant Jesus-Christ, lorsqu'on chassa Coriolan de Rome. * Tite-Live, *l.* 2. Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 6. Cassiodore, &c.

La famille des MINUTIENS, *Minutia Gens*, l'une des maisons patriciennes de Rome, a produit divers Magistrats. M. Minutius *dont nous avons parlé*, laissa L. MINUTIUS AUGURINUS, qui fut consul l'an 297. de Rome, & 457. avant Jesus-Christ, avec C. Nautius Rutilus. On lui donna la conduite de l'armée contre les Eques, qui se battirent en desesperés, lui firent abandonner la campagne, & l'assiegerent dans son camp où il s'étoit retiré. Le senat fit dictateur Cincinnatus, qui dégagea Minutius & l'obligea de se déposer du consulat. P. MINUTIUS AUGURINUS frere de Marcus, fut aussi consul l'an 263. de Rome, & 491. avant Jesus-Christ, avec T. Geganius Macerinus. Il laissa un fils de son nom qu'on éleva au consulat l'an 298. de Rome, & 456. avant Jesus-Christ avec C. Horatius Pulvillus. Minutius commanda l'armée contre les Eques & les Sabins, & fut plus heureux que ne l'avoit été son cousin. T. MINUTIUS AUGURINUS, fut consul l'an 449. de Rome, & 305. avant Jesus-Christ avec L. Posthumius Megellus. Ils défirent chacun une armée de Samnites, & assiegerent ensemble Boviane qu'ils prirent. Le colosse d'Hercule qu'on y trouva, fut mis dans le Capitole après avoir servi d'ornement au triomphe des consuls. * Tite-Live, *l.* 2. *&* 3. Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 6. *&* 16. Valere Maxime, *l.* 2. *c.* 2. Cassiodore, &c.

MINUTIUS THERMUS (Q.) fut consul l'an 561. de Rome, & 193. avant Jesus Christ avec L. Cornelius Merula. Il alla faire la guerre aux Liguriens, & se laissa pousser dans un défilé, où il auroit sans doute peri, si la cavalerie Numide que Massinisse avoit donnée, ne l'eût tiré de ce danger. Les Numides, que les ennemis méprisoient, se jetterent sur les corps de gardes, qu'ils enfoncerent sans peine, & traverserent le camp, où ils se mirent en bataille au dos des Liguriens. Minutius les rompit de son côté, & les obligea de se retirer & de lui laisser le passage libre. * Tite-Live, *l.* 33.

MINUTIUS RUFUS (M.) consul Romain, fut élevé l'an 533. de Rome, & 221. avant Jesus-Christ, à cette dignité, avec P. Cornelius Scipio Asina. Ce fut en la même année que les Romains eurent guerre avec les peuples d'Istrie, & qu'Annibal commença le siege de Sagonte en Espagne. Peu après le même Annibal passa en Italie, y gagna diverses batailles sur les Romains, & entr'autres celle du lac de Thrasimene l'an 537. de Rome & 217. avant Jesus-Christ. On fit alors dictateur Fabius Maximus, qui nomma Minutius Rufus, pour être colonel general de la cavalerie. Fabius acquit en cette occasion le nom de *Temporiseur*; & le peuple Romain, naturellement fier & impatient, se lassant de ses longueurs, & ne pouvant le déposer de la dictature, lui retrancha la moitié de son autorité, en ordonnant par un arrêt, que le colonel de la cavalerie auroit une autorité égale à celle du dictateur. Celui-ci partagea l'armée avec Minutius, qui chercha toutes les occasions d'en venir aux mains avec les ennemis. Annibal, connoissant sa temerité, l'attira dans un défilé où il seroit peri avec toute son armée, si Fabius ne l'en eût dégagé. Minutius ne fut pas ingrat de cette faveur; car il n'eut point de honte de renoncer à cette égalité, où la faveur inconsiderée du peuple l'avoit élevé; & de se soûmettre à Fabius. On croit que ce Minutius fut pere de Q. MINUTIUS RUFUS, consul l'an 557. de Rome, & 197. avant Jesus-Christ, avec C. Cornelius Cethegus. Cette année fut remarquable par la défaite des Liguriens & des Milanois par Cethegus. Minutius ravagea le pays des Boyens, sans qu'ils osassent paroître en campagne; & merita le petit triomphe. M. MINUTIUS RUFUS fut consul l'an 644. de Rome, & 110. avant Jesus-Christ avec Sp. Posthumius Albinus, qui alla faire la guerre à Jugurtha. * Tite-Live, *l.* 32. & 33. Saluste. Cassiodore, &c.

MINUTIUS FELIX, orateur Romain, vivoit au commencement du III. siecle, ou sur la fin du II. Saint Jerôme parle de lui en ces termes: Minutius Felix, dit-il, » grand orateur de Rome, a écrit un dialogue, qu'il a » nommé *Octavius*, dans lequel il introduit un Chrétien » & un Payen, qui disputent ensemble; il en court un » autre sous son nom, intitulé *du Destin*, ou *contre les astrologues*; mais bien qu'il soit d'un homme éloquent, » il n'est pas selon moi de même style que le premier » ouvrage. Lactance parle aussi tres-avantageusement de Minutius. Ce livre a passé long-tems pour le huitiéme livre d'Arnobe; mais il est certain que c'est un ouvrage separé, & d'un autre auteur. On soupçonne que ce Cecilius, que Minutius Felix introduit disputant de la religion Chrétienne, a été le maître de saint Cyprien, duquel par honneur il prit le nom. Le dialogue de Minutius Felix est élegant, les termes en sont choisis, les paroles recherchées, le tour agreable, les raisons y sont mises dans un beau jour, & on y remarque beaucoup d'érudition. Enfin ce petit traité fait voir, comme remarque Lactance, que Minutius eût été un excellent défenseur de la religion & de la verité, s'il se fût entierement appliqué à cette étude; mais c'est plûtôt la production d'un esprit qui se délasse de ses occupations, qu'un ouvrage composé avec assiduité. Il effleure les matieres, sans les traiter à fonds: il s'attache plus à faire voir combien les sentimens des Payens sont ridicules, & à les combattre par leurs propres auteurs, qu'à expliquer & à prouver la doctrine des Chrétiens. Il ne paroit pas même être fort instruit des mysteres: & il semble qu'il ait crû que l'ame mouroit avec le corps. Ce traité a été imprimé avec les livres d'Arnobe; mais le sçavant jurisconsulte Baudoüin, s'étant apperçû de la méprise, l'a fait imprimer separement à Heidelberg l'an 1560. Il y en a eu depuis plusieurs éditions. La meilleure est celle que M. Rigault donna l'an 1643. qui se trouve aussi dans l'édition des œuvres de saint Cyprien imprimée l'an 1666. * S. Jerôme, *de vir. illust. c.* 58. *ep. ad magn. orat. & apol. ad Pammach.* Lactance, *l.* 1. *divin. instit. c.* 11. *&* *l.* 5. *c.* 1. Saint Eucher, *epist. ad Valerian.* Trithême, & Bellarmin, *de scriptoribus ecclesiasticis.* François Baudoüin, *proleg. in Minut.* Rigault, *in notis ad Minutium, &c.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des III. premiers siecles.*

MINUTOLO (Louis) religieux de l'ordre de saint Dominique, náquit en 1600. à Messine, de Jerôme Minutolo, & d'Isabelle Staiti: la noblesse de ses parens lui avoit fait concevoir de grandes esperances, mais s'étant engagé dans un duel où il fut blessé, il sentit la vanité du monde, & le quitta aussi-tôt que sa santé le lui permit. On assure que sa pieté & sa science lui attirerent l'estime de toute la ville, qu'on le consultoit sur toutes sortes d'affaires, & que Simon Caraffa archevêque de Messine, le choisit pour son theologien & examinateur synodal. Il fit imprimer en 1665. à Venise un traité sur deux matieres importantes, *Breves notitia eorum, quæ pertinent ad justitiam commutativam, & ad probabilitates opinionum*; à quoi il ajoûta deux ans après un traité pareil, par forme

d'additions. Il mourut à Messine le 10. Août 1673. * Echard, *script. ord. FF. Prad. tom. 2.*

MIOLANS, château du duché de Savoye. Il est à deux lieuës de Montmelian vers le nord-est, vis-à-vis de l'emboûchure de l'Arc dans l'Isere. Ce château est fort par sa situation sur un rocher fort haut & escarpé de tous côtés. * Maty, *diction.*

MIOSSANS (comtes de) *voyez* ALBRET.

MIPHIBOSETH: il y a deux personnes de ce nom, dont il est parlé dans l'écriture sainte. Le premier étoit fils de Saül & de sa concubine Respha, que David abandonna aux Gabaonites avec Armons, & les cinq fils de Merobe, pour être executés à mort. Le second étoit fils de Jonathas & petit-fils de Saül. Ce fut à la consideration de son pere, que David lui fit du bien, & qu'il le traita comme un prince de la maison royale vers l'an 2995. du monde, & 1040. avant Jesus Christ. En reconnoissance de toutes ces bontés, Miphiboseth informa David de la méchanceté de Seba son domestique, qui vouloit exciter une nouvelle revolte après la mort d'Absalon. * II. *des Rois, c. 4. 9. & seq.* Josephe, *l. 7. antiq. Jud.*

MIQUENEZ, ville du royaume de Fez en Barbarie. Elle est dans la province de Fez, à douze lieuës de la ville de ce nom, à quarante de Salé, & à soixante de Tetoüan. Miquenez est une petite ville mal bâtie & desagreable; mais extrémement peuplée. On fait compte qu'elle contient plus de soixante mille habitans. Elle doit ce grand peuple à *Moula Ismael*, roi de Fez & de Maroc qui y est né, & qui y faisoit sa residence dans un palais presque aussi grand que toute la ville, au-dessus de laquelle il est élevé. Il est environné de plusieurs enceintes de murailles fort hautes, fort épaisses & fort blanches; composé d'un grand nombre de pavillons, & de deux mosquées, où l'on voit quantité de minarets ou tours. Tout cela joint ensemble, frappe agréablement la vûë de ceux qui vont à Miquenez. C'est apparemment la *Mechnesa* des cartes de Sanson. * Saint Olon, *Relation de l'empire de Maroc.*

MIRABEL (marquis de) *voyez* AVILA.

MIRABELLO, *Castel Mirabello*, anciennement *Heraclea*, village avec un bon port & château fort, environné de tous côtés des eaux de la mer. Il est sur la côte septentrionale de Candie, à trois ou quatre lieuës de Spinalonga vers le midi. Il y a des geographes qui mettent à Castel-Mirabello, l'ancienne *Panormus*, que d'autres placent à *Voulismeni*, village voisin, & d'autres encore près de la ville de Candie. * Maty, *diction.*

MIRAMAR, anciennement *Oleastrum*, ancien bourg de la Catalogne. Il est près de la côte, à cinq lieuës de Tarracone du côté du couchant. * Maty, *dictionnaire.*

MIRAMION (Marie Bonneau, dame de) fille de *Jacques* Bonneau, seigneur de Rubelle, & de *Marie* d'Yvry, femme renommée pour sa pieté dans le XVII. siecle, nâquit à Paris, le 2. Novembre 1629. & étant devenuë orpheline, elle fut mariée au mois de Mars 1645. à *Jean-Jacques* de Beauharnois, seigneur de Miramion, conseiller au parlement, lequel mourut le 2. Novembre de la même année, la laissant grosse d'une fille, dont elle accoucha 5. mois après. Comme elle étoit belle, jeune, & riche, plusieurs partis penserent à elle, & M. de Bussi-Rabutin, poussa même jusqu'à la faire enlever. Elle en pensa mourir de douleur, & elle reçut même l'extréme-onction. Cet evenement la confirma dans la pensée qu'elle avoit déja de se donner toute entiere à la pieté. Elle fit pour cela une retraite chez les Sœurs Grises, instituées à Paris nouvellement, & dès l'an 1649. elle fit vœu de chasteté. Elle s'appliqua aussi-tôt à visiter les pauvres honteux, les hôpitaux & les prisons. Les guerres de Paris étant survenuës, & la misere augmentant dans cette grande ville, M. de Miramion redoubla ses soins pour le soulagement des miserables: elle fit distribuer plus de 2000. potages par jour, & pour subvenir à ces dépenses, elle vendit son collier, qui étoit du prix de 24000. livres, & l'année suivante, sa vaisselle d'argent eut le même sort. Elle maria en 1660. *Marguerite* de Beauharnois sa fille unique, à *Guillaume* de Nesmond, maître des requêtes, reçu en survivance de la charge de président à mortier au parlement. Ainsi dégagée du soin de l'éducation de cette demoiselle, elle se donna encore plus fortement à toutes sortes de bonnes œuvres. Les personnes qui commencerent en ce tems-là le seminaire des missions étrangeres, tirerent d'elle de grands secours; elle proposa ensuite l'établissement d'une maison pour y renfermer les filles & femmes débauchées, & essaya à les retirer du vice. Elle le fit d'abord à ses dépens: ensuite MM. les administrateurs de l'hôpital general, entrerent dans ses vûës; & c'est ce qui forma la maison, dite *du Refuge*, pour ces filles que l'on enfermoit malgré elles, & pour laquelle M. de Miramion donna 10000. livres, & celle de *sainte Pelagie*, pour celles que l'on nomma de bonne volonté: elle dressa les reglemens de ces maisons. Il s'en forma une troisiéme, dite *de la mere de Dieu*, qu'on la pria depuis de faire revenir à celle de *sainte Pelagie*. En 1661. elle établit une maison de XII. filles, destinées à tenir les petites écoles à la campagne, à panser les blessés, & assister les malades. Cette petite communauté fut nommée la *sainte Famille*; mais comme elle apprit que les filles de *sainte Geneviéve* étoient instituées pour la même chose, & avoient déja des lettres patentes; elle unit sa petite communauté à celle-ci, avec l'approbation de l'archevêque de Paris, & n'en fit qu'une seule, qui fut nommée de *sainte Geneviéve*. Elle les fit subsister les unes & les autres jusqu'en 1670. qu'ayant assez de bien pour se soûtenir par elles-mêmes, elle ne leur paya plus que 1500. livres de pension jusqu'à sa mort. Le principal devoir de ces filles, est d'enseigner gratuitement les jeunes personnes de leur sexe, dont elles ont tous les jours plus de 300. de former des maitresses d'école pour la campagne; les recevoir & les nourrir pendant quelque tems; faire des lectures & des instructions familieres aux grandes filles, & aux femmes qui veulent apprendre les verités Chrétiennes; aller quelquefois dans les villages faire ces fonctions; assister spirituellement & corporellement les pauvres, particulierement les malades & les blessés; faire elles-mêmes toutes les drogues pour les malades, & tous les onguents pour les blessés, dont elles pansent tous les jours plus de 100. ce qui leur coûte tous les ans plus de 1500. liv. de dépense, à laquelle M. de Miramion fournit presque toute sa vie, jusqu'à ce que l'apothicairerie eut été fondée. Elles saignent encore, & apprennent à saigner aux autres: elles visitent aussi tous les mois les pauvres malades, travaillent à faire des ornemens d'église pour la campagne, & prennent des pensionnaires pour les élever chrétiennement; elles font l'oraison deux fois par jour, recitent ensemble le petit office de la sainte Vierge, fréquentent leur paroisse, & y reçoivent les sacremens. M. de Miramion leur donna d'abord 60000. livres pour 12. places, & depuis 10000. livres pour augmenter cette fondation. En 1670. elle fit acheter la maison où sont à present ces filles, sur le quay de la Tournelle à Paris, & leur donna encore 10000. livres: & comme il étoit dit dans leurs constitutions, que la superieure seroit élective, & non à vie, elle voulut en 1674. se démettre de la superiorité, mais ces filles s'y opposerent, & l'archevêque de Paris ordonna à cette vertueuse dame de n'abandonner la superiorité qu'avec la vie. En 1670. une communauté établie depuis longtems à Amiens, demanda à s'unir à celle de sainte Geneviéve, & à en prendre l'habit & les constitutions; M. de Miramion se transporta sur les lieux, & cette union se fit. On fit en 1695. une pareille union avec une autre communauté établie à la Ferté-sous-Joüarre. Le seminaire de saint Nicolas du Chardonnet sa paroisse, se ressentit de la protection de cette dame & de ses liberalités; elle contribua beaucoup à lui faire avoir des lettres patentes, & à lui procurer des secours puissans pour son bâtiment: elle lui donna outre cela 17000. livres pour y entretenir trois ecclesiastiques à perpetuité, & 900. livres de rente pour le confesseur de sa communauté de sainte Geneviéve, & dire tous les jours une messe basse dans sa chapelle, sans compter plusieurs autres secours qu'elle leur fournit. Sa paroisse reçut d'elle en plusieurs fois près de 70000. livres, sans parler de presque tous les ornemens à fond d'or, d'argent, de velours, & de damas: le soleil & le dais pour le saint Sacrement. L'hô-

pital des enfans trouvés à Paris, lui eut de grandes obligations, aussi-bien que les filles de *la Providence*, & celles que l'on nomme *du Port de la Tournelle*, en la même ville. Enfin elle établit dans sa communauté des retraites spirituelles, deux fois l'année pour les dames, & quatre fois par an pour les pauvres, où celles-ci sont reçuës gratuitement: il fallut pour cela acheter une maison voisine, du prix de 75000. livres, dont M. de Miramion en fournit 15000. L'année 1694. fatale à la France par la misere & la mortalité, donna lieu à cette charitable dame, de faire éclater son panchant misericordieux; & les pauvres s'en ressentirent à leur grand soulagement. Elle les secourut, non seulement par elle-même, mais encore par les quêtes extraordinaires qu'elle fit pour eux à la cour & à la ville. Après tant d'œuvres de pieté & de charité, elle mourut le 24. Mars 1696. âgée de 66. ans, & son corps fut inhumé dans le cimetierre de sa paroisse, où l'on enterre les filles de sa communauté. * Hermant, *histoire des ordres Relig. tome IV.* Voyez *sa vie* écrite par M. l'abbé de Choisy.

MIRAMOLIN ou MIRAMAMOLIN, nom des rois d'Afrique, de la race des Almoravides. Ce fut Abu-Téchifien roi de Maroc, qui prit le premier le nom d'*Amir-el-Mumenim*, c'est-à-dire, *commandant ou prince des Fideles*; d'où par corruption on a fait le nom de Miramolin. Après sa mort l'an 1086. son fils Joseph prit le même titre d'Amir-el-Mumenim, que ses successeurs ont porté depuis. C'est aussi sous ce titre que nous avons eu connoissance de plusieurs de ces rois, comme de celui qui l'an 1195. étant entré en Espagne avec six cens mille Maures, défit Alfonse roi de Castille, le Mercredi 19. Juillet 1233. de l'ere d'Espagne, & lui tua cinquante mille Chrétiens. Un autre, qui étoit Mahomet *le Verd*, roi de Maroc, fut défait le Lundi 16. de Juillet, l'an de Jesus-Christ 1212. près de Sierra Morena par Alfonse roi de Castille, Pierre d'Aragon, Sanche de Navarre, &c. Un autre fit aussi des courses en Espagne l'an de Jesus-Christ 1275. * Roderic. Mariana. Surita. Turquet. Marmol, &c.

MIRANDA, riviere d'Espagne, *voyez* EU.

MIRANDA (ducs de) *voyez* CARACCIOLI.

MIRANDA (Barthelemi de) *cherchez* CARRANZA.

MIRANDE ou MIRANDOLE, duché souverain d'Italie, avec une ville de même nom, entre le Ferrarois, le Modenois, le Mantoüan & Concordia. La ville est défenduë par sept bastions royaux, une citadelle & un fort qu'ils appellent *Rocca*. La maison des Pics a été en possession de la Mirande pendant cinq ou six cens ans. Le duc de Modene en a été investi par l'empereur Joseph l'an 1711. On dit, mais sans apparence, que Manfred ayant debauché Euride, fille de l'empereur Constance, la mena en Italie, où elle accoucha de trois fils, & que dans le même lieu ils firent bâtir la Mirande. *Cherchez* PIC.

MIRANDE, petite ville de France dans l'Armagnac, est capitale du comté d'Astarac ou d'Estrac, & a été renommée durant les guerres de la religion du XVI. siecle. Elle est située sur la riviere de Baise, à quatre ou cinq lieuës d'Ausch, & un peu plus de Tarbes au-dessus de Vic, de Condom & de Nerac, qui sont sur la même riviere de Baise. * Sanson. Baudrand.

MIRANDE ou MIRANDA DO DUERO, ville de la province de *Tra-los-Montes* dans le Portugal, ainsi nommée, parce qu'elle est située sur un roc au confluent du Duero & du Fresne, est fort proche de la frontiere du royaume de Leon. C'est une ville épiscopale, & le siege d'une des quatre Comarcas, ou tribunaux superieurs de la province. On l'appelloit anciennement *Contia*. * Colmenar, *del. du Portugal.*

MIRANDE ou MIRANDA DE EBRO, autre ville d'Espagne, dans la Castille vieille, à sept lieuës de Vittoria. Cette ville est petite, mais bien située aux deux bords de l'Ebre, qui la traverse & coule sur un beau pont de pierre: la place est fort grande, & ornée de fontaines: son château est situé sur le haut d'une montagne, toute couverte de vignes, qui produisent un des meilleurs vins d'Espagne: au-dessus du château on voit un rocher, d'où il sort une si grosse fontaine, que dès sa source elle fait tourner des moulins. * Colmenar, *delices de l'Espagne.*

MIRANDE (Louis de) Espagnol, natif de Valladolid, florissoit l'an 1620. & 1625. Il se fit religieux parmi les Observantins de l'ordre de saint François, & s'y distingua par son sçavoir & par son merite, qui l'éleva aux principales charges de son institut. On a de lui divers ouvrages; *De sacris monialibus*; *De sacra scripturæ sensibus*; *Liber ordinis judiciarii*; *Directorium sive manuale prælatorum regularium, &c.* * Wading. *biblioth. Franç.* Nicolas Antonio.

MIRANDE (Alfonse de) ou VASQUEZ DE MIRANDA, religieux de la Mercy, puis abbé de sainte Anastasie en Sicile, étoit de Zamora en Espagne. On le tira de son monastere pour accompagner quelques personnes de qualité au college, ensuite de quoi il fut aumônier de l'ambassadeur d'Espagne à la cour de l'empereur. Il fut pourvu l'an 1634. de l'abbaye de sainte Anastasie, & se retira à Madrid, où il fut prédicateur du roi & du conseil d'Italie. On se contentoit neanmoins de le consulter en particulier; car on ne lui permit jamais d'entrer dans le conseil. Cet exemple auroit été contagieux, & divers religieux auroient cherché des prétextes plausibles de sortir de leurs monasteres, pour avoir part au même honneur. Vasquez de Miranda ne laissa pas de composer un traité pour prouver que cela se pouvoit; mais ce soin lui fut inutile. Il a publié d'autres ouvrages en espagnol; comme une apologie pour saint Ildefonse; un manifeste pour les Espagnols; un traité pour montrer que le pape pouvoit accorder aux prêtres d'Espagne la permission qu'on lui demandoit pour eux, de dire trois messes le jour de la commemoration des morts. Miranda travaillant à un traité du droit des rois d'Espagne sur les pays qu'ils possedent, mourut subitement avant que de l'avoir achevé l'an 1661. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

MIRANDOLE (LA) *cherchez* MIRANDE.

MIRANO, ville de l'état de Venise, *voyez* MURANO.

MIRAVET, bourg autrefois fortifié & défendu par un château. Il est dans la Catalogne sur l'Ebre, à quatre lieuës au-dessus de Tortose. * Maty, *diction.*

MIRAULMONT (Pierre de) natif d'Amiens en Picardie, conseiller du roi dans la chambre du trésor de Paris, & lieutenant de la prevôté de l'hôtel vers les années 1580. & 1585. étoit selon la Croix du Maine, *homme docte, & grand rechercheur d'antiquités*. Il publia l'an 1584. des memoires sur l'origine & institution des cours souveraines & royales, qui sont dans l'enclos du palais de Paris. Ce traité fut réimprimé l'an 1612.

MIRE ville d'Asie, *voyez* MYRA.

MIRE (Jean le) évêque d'Anvers, né à Bruxelles l'an 1560. étudia à Louvain & à Douay, & devint tres-habile dans la connoissance des langues, des belles lettres, & de la theologie. Il fut pourvû de la cure de saint Jacques de Bruxelles, puis d'un canonicat à sainte Gudule, & fut enfin élevé sur le siege épiscopal de l'église d'Anvers. Après y avoir rempli les devoirs d'un bon pasteur, & avoir publié l'an 1610. des ordonnances synodales, il mourut le 12. Janvier de l'an 1612. âgé de 52. ans. * Beyerlinck. Del Rio. Valere André, &c.

MIRE (Aubert le) doyen de l'église d'Anvers, né à Bruxelles en 1573. étoit fils de *Guillaume* le Mire, & neveu de *Jean* évêque d'Anvers, par le credit duquel il fut fait chanoine de cette église l'an 1598. Son oncle l'envoya l'an 1610. en Hollande, puis en France pour les affaires de la religion, & l'archiduc Albert d'Autriche le choisit pour être son premier aumônier, & pour avoir soin de sa bibliotheque. Le Mire fut fait doyen d'Anvers l'an 1624. fut aussi grand vicaire de ce diocese, & travailla jusqu'au dernier moment de sa vie pour l'église & pour sa patrie. Ses ouvrages sont: *Elogia illustrium Belgii scriptorum*; *Elogia illustrium gentis Spinulæ*; *Vita Justi Lipsii*; *Origines monasteriorum Benedictinorum, Cartusianorum, ordinum equestrium, Carmelitani ordinis, Augustinianorum, canonicorum regularium S. August. Originum monasticarum lib. V. Chronicon ordinis Præmonstratensis*; *Cisterciense*; *Benedictinum*; *De congregationibus clericorum in communi vi-*

ventium; *De collegiis canonicorum*; *Notitia episcopatuum orbis*; *Geographia ecclesiastica*; *bibliotheca ecclesiastica*; *Codex donationum piarum*; *De bello Bohemico*; *Notitia ecclesiarum Belgii*; *Rerum Belgicarum annales*; *Chronicon*, *&c.* Aubert le Mire mourut à Anvers le 19. Octobre de l'an 1640. âgé de 67. ans, & fut enterré dans le chœur de l'église cathedrale d'Anvers, où l'on voit son épitaphe. *Voyez* son éloge à la tête de la seconde partie de sa bibliotheque ecclesiastique, que vanden Ecde, aussi chanoine d'Anvers, publia l'an 1649. Cet éloge est tiré de la bibliotheque des écrivains des Pays-Bas, composée par Valere André.

MIREBEAU, *Mirabellum*, petite ville de France en Poitou, dans la generalité de Tours, est capitale du pays dit *Mirebêlais*, & est située à quatre ou cinq lieuës de Poitiers, vers Châtelleraud. Elle souffrit beaucoup sur la fin du XVI. siecle pendant les guerres civiles, & appartient à la maison de Chabot, *voyez* CHABOT. Il y a une autre ville de MIREBEAU en Bourgogne.

MIRECOURT, en latin *Mirecurtium*, petite ville de Lorraine, vers les frontieres de la Champagne, & à sept ou huit lieuës de Nancy, est située sur la petite riviere de Maidon, qui se jette dans la Moselle à Chaligny, & est capitale du pays de Vosge. * Baudrand.

MIREFLEUR ou MEROFLEDE, étoit fille d'un pauvre ouvrier en laine, qui fut mise au rang des servantes d'Ingoberge, femme du roi Charibert. Ce prince charmé de la beauté de cette fille, l'épousa du vivant même de sa femme. Mirefleur avoit une sœur aînée, nommée MARCOUEFE, qui ne lui cedoit point en beauté; mais qui avoit fait vœu de virginité; cependant ce même roi l'epousa après la mort de sa sœur. Saint Germain ne pouvant souffrir ce scandale, les excommunia. Marcouefe, mourut un peu avant le roi Charibert, c'est-à-dire, avant le mois de Mai de l'an 570. * Gregoire de *Tours*, *l.* 4. Valois, *de gest. Franc.*

MIREMONT, bourg de France dans le Perigord, est situé sur une petite riviere qui se jette dans le Vezere à sept ou huit lieuës de Perigueux, & à même distance de Bergerac. Ce bourg est remarquable par la caverne de Cluseau, qui va fort loin sous terre. Les gens du pays prétendent qu'il y a de grandes salles, des peintures & des autels: ce qui persuade aux plus credules, que les payens y faisoient des sacrifices à Venus ou aux dieux infernaux.

MIREPOIX, ville du comté de Foix dans le haut Languedoc, avec évêché suffragant de Toulouse, est située sur le Lers à trois lieuës de Foix. Les écrivains Latins la nomment *Mirapicum Mirapiscæ*, *Mirapincum* & *Mirapicium*. Elle fut érigée en évêché par le pape Jean XXII. l'an 1318. pour gratifier les seigneurs de la maison de Levi, comtes de Mirepoix, qui avoient combattu avec beaucoup de courage contre les Albigeois, sous Simon de Montfort. Ils avoient deja merité le titre de *maréchaux de la Foi*. L'an 1390. Roger Bernard de Levi, seigneur de Mirepoix, donna au roi la moitié de la justice qu'il avoit dans le château de cette ville, & en quelques autres lieux; & reçut du roi d'autres terres en échange. * Du Puy, *droits du roi*. Du Chêne, *ant. des villes*. Sammarth, *Gall. Christ.* *voyez* aussi LEVI.

MIREVELT (Michel Janson) celebre peintre, nâquit à Delft en 1568. d'un pere orfevre, & fut disciple d'Antoine de Montfort & de Blocland. Il apprit la peinture avec beaucoup de facilité. Quoiqu'il ait fait plusieurs tableaux d'histoires avec grand succès, les occasions le porterent insensiblement à se déterminer aux portraits, qu'il faisoit tres-bien & avec facilité. La grande reputation qu'il s'y étoit acquise, lui en fit faire une prodigieuse quantité, & lui fit gagner beaucoup de bien, car il les avoit fixés à cent cinquante florins chacun. Guillaume Jac. Delft en a gravé d'après lui un fort grand nombre & d'une grande beauté. * De Piles, *abregé de la vie des peintres*.

MIRICA (André) medecin de Frise, mourut en 1585. Il entendoit bien le latin, le grec, l'hebreu & le chaldaïque. Il avoit plusieurs ouvrages, tant sur la medecine que sur la theologie, tout prêts à mettre sous la presse. Mais se voyant sur le point de mourir, il les brûla tous. * Sufridus Petri *Dec.* 13. *de scr. Frisæ.*

MIRIOFIDI: c'est un bourg de la Romanie, situé sur la mer de Marmara, entre Gallipoli & Rudisto. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Myriophytos*, ville episcopale de Thrace. * Maty, *diction.*

MIRIS (François) peintre de Leyde, disciple de Girard Dau, dont nous avons parlé en son lieu, a suivi entierement la maniere de son maître, si ce n'est qu'il avoit un meilleur goût de dessein, plus de gentillesse dans ses compositions, & plus de suavité encore dans ses couleurs. Il se servit comme lui de miroir convexe. Comme il est mort fort jeune, il a fait peu de tableaux. Il y en a un entr'autres de la grandeur de quinze pouces, où il a representé une boutique d'étofes, la marchandise & un acheteur. Plusieurs étofes y paroissoient developpées les unes auprès des autres, & l'on y reconnoit leur diversité tres-sensiblement. Les figures & tout ce qui entre dans la composition du tableau sont admirables. Il eut deux mille livres pour cet ouvrage, & tous ceux qu'on voit de lui font regretter avec raison la mort précipitée d'un si habile homme. Miris vivoit sans souci, sans regle, sans œconomie, & dépensoit beaucoup. Cette mauvaise conduite lui attira des dettes, pour lesquelles il fut mis plusieurs fois en prison. Une fois qu'il y étoit retenu plus qu'à l'ordinaire, on lui proposa de peindre pour passer le tems, & que s'il vouloit faire quelque tableau en payement, on lui procureroit sa liberté. Il répondit qu'il lui étoit impossible de travailler; que la vûë des grilles & le bruit des verroux lui troubloient l'imagination. Cette vie mal reglée le fit mourir à la fleur de son âge en 1683. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

MIRMECIDE, *voyez* MYRMECIDE.

MIRMIDONS, *voyez* MYRMIDONS.

MIRO, *voyez* MYRO.

MIROM, riviere du royaume d'Alger en Barbarie. Elle coule sur les confins des provinces de Gazaira & de Tenez, & se décharge dans la mer Mediterranée au bourg de Miron. * Maty, *diction.*

MIRON roi de Sueves, *cherchez* ARIAMIRE.

MIRON, famille de robe, a produit de celebres magistrats. GABRIEL Miron, seigneur de Beauvoir, conseiller au parlement de Paris l'an 1546. puis lieutenant civil, étoit fils de FRANÇOIS Miron, medecin de Charles IX. Il épousa *Magdelaine* Bastonneau, & en eut FRANÇOIS Miron, dont nous parlerons plus bas. Son frere *Robert* Miron conseiller au parlement de Paris l'an 1595. fut depuis président aux requêtes du palais, ambassadeur en Suisse, & intendant de la police & finances en Languedoc, prévôt des marchands de Paris, & president de l'assemblée du tiers-état tenuë à Paris l'an 1614. & 1615. Il mourut en 1641. âgé de 72. ans.

FRANÇOIS MIRON, fils de *Gabriel*, fut élevé dans les lettres & dans la jurisprudence, reçu conseiller au parlement de Paris le 18. Decembre de l'an 1585. & exerça successivement les charges de maître des requêtes, de president au grand conseil, de chancelier de monseigneur le dauphin & de lieutenant civil. La ville de Paris le choisit pour son prévôt des marchands en 1604. Elle lui doit beaucoup, & voici de quelle maniere Mezeray en parle: *Du reste*, dit-il, *Paris doit ce témoignage à la gloire de Miron, que dans la charge de lieutenant civil & dans celle de prévôt des marchands, il n'avoit point vû de magistrat qui eût établi une plus exacte police dans la ville, dans les marchés & sur les ports; qui eût embrassé plus courageusement les interêts du peuple, & qui eût apporté plus de soin & plus de menage à faire revenir les biens & les droits de la ville, à acquitter ses dettes, à l'entretenir dans la splendeur où doit être la capitale du royaume, à la décorer de divers ornemens; & à l'enrichir de toutes les commodités publiques. Plusieurs rües élargies, plusieurs pavées de nouveau, & accommodées en pente pour écouler les eaux, huit ou neuf places & carrefours ornés de fontaines jallissantes, la riviere bordée de quais & ports, avec des abrevoirs, plusieurs petits ponts sur les ruisseaux & les égoûts, une nouvelle porte bâtie à la Tournelle; celle du temple refaite & ouverte, après avoir été bouchée quarante ans, en feront des marques à la posterité. Mais il n'y en a point de plus belle, que la face de l'hôtel de ville, lequel sembloit être demeuré imparfait depuis soixante & douze ans*,

ans, pour donner lieu à ce magistrat d'en faire un monument à sa gloire, & d'exercer sa generosité, en employant tous les revenus de sa charge à le mettre en l'état où nous le voyons. On lui voulut faire des affaires auprès du roi Henri IV. au sujet des rentes de la maison de ville, dont ce prince voulut supprimer celles pour la création desquelles on n'avoit point donné d'argent. Mais ce monarque ne se laissa point prévenir au desavantage d'un magistrat qui étoit homme de cœur & de probité, & qui n'avoit d'autre interêt que son devoir & l'honneur de sa charge. Miron mourut le 4. Juin de l'an 1609. Il avoit épousé *Marie* Brisson, fille de *Barnabé* Brisson, président au parlement, & de *Denyse* de Vigny; & il en eut *Jean* Miron, seigneur de Bonnes, conseiller au grand conseil. Il y a eu aussi CHARLES Miron évêque d'Angers, qui eut de grands démêlés avec son chapitre l'an 1622. & les années suivantes. ROBERT Miron seigneur de Chenailles, qui étoit de cette famille, fut intendant des finances, puis contrôleur general: il fut aussi intendant des ordres du roi depuis 1584. jusqu'en 1593. Il y a eu aussi N. Miron, maître des comptes, bon serviteur du roi, qui fut massacré au sortir de l'hôtel de ville de Paris par la populace, pendant les troubles de Paris en 1652. * *Consultez* les memoires du chancelier de Chivergny; De Thou. Du Breuil. Mezeray. Blanchard, &c.

MIRON, *voyez* MYRON.

MIRRHA, *voyez* MYRRHA.

MIRSILLE, *voyez* CANDAULE.

MIRTIS, poëte Grec, vivoit vers la LXXV. olympiade, & l'an 480. avant l'ére Chrétienne. Il eut des disciples illustres, & entr'autres Pindare, natif de Thebes.

MIRZA-MAHAMET, gendre du roi de Golconde l'an 1680. & grand ministre de ce royaume, a été surnommé *le Check*, parce qu'il étoit un des parens du grand Check ou prince de la Mecque. Ce qui préceda son mariage est assez singulier pour être remarqué. Ce Check étant arrivé à Golconde en habit de Fakir, se tint quelques mois à la porte du palais, dédaignant de repondre à plusieurs gens de la cour, qui lui demandoient pourquoi il étoit venu. Le roi lui envoya son premier medecin, qui parloit bon arabe, pour sçavoir le sujet de son arrivée. Le medecin, & quelques seigneurs de la cour qui lui parlerent, reconnurent que c'étoit un homme d'esprit, & le menerent au roi, qui fut fort satisfait de sa vûë & de ses premiers discours; mais le Check lui ayant déclaré qu'il étoit venu pour épouser la princesse, cette proposition surprit fort le roi, & fut reçuë comme d'un homme qui n'étoit pas toûjours dans son bon sens. D'abord on se contenta de rire; mais voyant qu'il s'opiniâtroit dans sa demande, jusqu'à menacer le pays d'un grand malheur qui lui devoit arrriver, si on ne lui donnoit la princesse en mariage, il fut mis en prison, où il demeura longtems. Enfin, le roi jugea plus à propos de le renvoyer dans son pays, & le fit embarquer à Maslipatan sur un des vaisseaux qui portent des marchandises & des pelerins à Mocca, d'où l'on va ensuite à la Mecque. Environ deux ans après, le même Check revint à Golconde, & se fit si bien connoître qu'il épousa la princesse, & acquit une tres-grande autorité dans le royaume, où il devint fort puissant. Ce fut lui qui empêcha que le roi ne rendît la forteresse de Golconde à Aureng-Zeb grand Mogol; il se jetta même sur le roi, en le menaçant de le tuer, s'il ne prenoit la résolution de tenir bon contre cet ennemi. Cette action hardie fut cause que le roi l'en aima depuis davantage. Il empêcha d'achever la grande pagode de Golconde, & menaça tout le royaume d'un grand malheur, si l'on s'opiniâtroit d'y travailler. Il aimoit passionnement les mathematiques, & quoique Mahometan, il favorisoit tous les Chrétiens intelligens dans cette science, comme il le témoigna au pere Ephraïm Capucin, auquel il offrit de faire bâtir une maison & une église, s'il vouloit demeurer à Golconde; mais ce pere, qui avoit ordre d'aller au Pegu, ne put accepter cette offre. Mirza-Mahamed lui fit un beau present, & le fit conduire jusqu'à Maslipatan par deux de ses esclaves. * Tavernier, *voyage des Indes*.

MISACH PALEOLOGUE, bacha & general des armées du grand-seigneur, étoit Grec, & de la maison imperiale des Paleologues. Il étoit né Chrétien, & avoit été nourri dans le Christianisme; mais il quitta sa religion pour sauver sa vie à la prise de Constantinople l'an 1453. lorsque Mahomet II. fit mourir tous ceux qu'il trouva de la famille & du sang de l'empereur Constantin. Après avoir abjuré la foi, il parvint aux premieres charges de la Porte, & fut le principal favori du grand seigneur. Son esprit, son courage & son air répondoient à sa naissance. Il avoit pris peu à peu les manieres des Turcs, sans se défaire entierement de celles des Grecs: de sorte qu'on voyoit en lui la ferocité des uns, & la politesse des autres jointes ensemble. Depuis qu'il eut gagné les bonnes graces du sultan, il l'accompagna dans toutes ses expeditions militaires, & eut toûjours part à ses conquêtes. Ainsi il acquit une grande experience dans la guerre; & c'étoit une opinion commune en Turquie, qu'il n'y avoit personne, après Mahomet, plus capable de conduire une entreprise, que le bacha Paleologue. Le grand-seigneur le déclara general de son armée pour le siege de Rhodes l'an 1480. mais Misach après y avoir fait ses efforts, fut contraint de prendre la fuite. Kodgia Affendi, qui a écrit en turc le siege de Rhodes, attribuë la déroute des Infideles à l'avarice de leur general: car il dit que les soldats étant sur le point d'entrer dans la place, & se preparant déja à piller la ville, le bacha Paleologue fit publier que le tresor de Rhodes étoit du domaine de la porte imperiale, & appartenoit au sultan: ce qui refroidit tellement le courage des soldats avides du butin, qu'ils ne songerent plus qu'à conserver leur vie. Ceux qui connoissent le genie des historiens Turcs, comprennent facilement qu'Affendi ne dit pas la verité, & qu'il veut couvrir le deshonneur de sa nation, en rejettant la cause de leur déroute sur leur general. Le bacha Paleologue étant de retour à Constantinople, eut beau s'excuser auprès du grand-seigneur, ses raisons ne furent pas écoutées, & le sultan lui commanda de se retirer au Sangiacat de Gallipoli. Après la mort de Mahomet, il retourna à la Porte, & posseda les bonnes graces de Bajazet. * P. Bouhours, *hist. de Pierre d'Aubusson*.

MISAEL, Israëlite de la tribu de Juda, qui fut captif en Babylone, & des compagnons du prophete Daniel. Le capitaine des eunuques lui donna le nom de *Misac* Daniel, *I.* 7. On peut voir ce qui lui arriva à l'article de DANIEL.

MISCIAGNA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la terre d'Otrante, entre Brindes & Oria. Quelques geographes le prennent pour *Rudia*, *Rodas* ou *Rota*, ancienne ville des Salentins, & patrie du poëte Ennius, que d'autres croyent être entierement ruinée. * Maty, *diction*.

MISCILLE, *voyez* MICYLLE.

MISCOU, isle de la nouvelle France, dans l'Amerique septentrionale, est petite, mais extrêmement fertile, & est située dans le golfe de saint Laurent, entre le Canada & l'isle de S. Jean.

MISENO, cap du royaume de Naples dans la terre de Labour, entre Pouzzol & Cume. On y voit les ruines de l'ancienne *Misenum*, qui étoit une ville episcopale. * Maty, *diction*.

MISERICORDE, divinité adorée par les anciens Gentils, avoit un temple à Athenes, dans lequel les petits-fils d'Hercule se refugierent pour se mettre à couvert de la violence de quelques seditieux, qui vouloient venger sur eux les maux que ce Heros leur avoit fait souffrir. Les Romains éleverent aussi un temple à la Misericorde, sur le modele de celui d'Athenes, & l'appellerent *asyle* par excellence: parce que c'étoit un lieu de sureté pour les criminels, ou pour les malheureux qui étoient poursuivis de leurs ennemis. * Virgile, 8. *Æneid.* Pausanias, *in Attic.*

MISERICORDE (religieuses de la) filles qui suivent la regle de saint Augustin, & les constitutions qui leur ont été données par les Jesuites, & qui sont tirées de celles de S. Ignace. Outre les trois vœux ordinaires, elles en font un quatrième, de ne refuser jamais leur suffrage à une fille pour la seule insuffisance de la dot: & afin que ce vœu ne soit pas inutile, elles doivent s'occuper

au travail pendant tout le tems qui n'est pas rempli par les exercices de religion, quelque riches que puissent être leurs maisons ; le profit du travail fait dans les maisons bien rentées devant être distribué aux autres maisons. Leurs constitutions sont fort moderées, & elles n'ont pour tout office, que le petit office de la Vierge. Le pere Yvan est l'instituteur de cet ordre, qui commença à Aix l'an 1639. Urbain VIII. l'approuva par un bref du 3. Juillet 1642. & les religieuses obtinrent un bref de confirmation du 2. Avril 1648. du pape Innocent X. Cette année-là même elles firent un établissement à Paris dans le fauxbourg saint Germain : il y a encore d'autres maisons de leur institut à Avignon, à Arles, à Salon. * Gilles Gondon, *vie du pere Yvan*. Alexandre Piny, *vie de la M. Marie Magdelaine de la Trinité*.

MISIE, *voyez* MYSIE.

MISILLE, *voyez* MICYLLE.

MISINI, petit lieu de la Romanie, situé entre Bergos & Perintho. On le prend pour l'ancienne *Dusipara*, *Drisipara*, ville épiscopale suffragante d'Andrinople. * Maty, *diction.*

MISITHE'E, personnage de grande érudition, & d'un merite singulier, fut en tres-grande consideration auprès de l'empereur Gordien, à cause de son éloquence & de son merite. Ce prince épousa la fille de Misithée, & le fit prefet du pretoire, vers l'an 236. de Jesus-Christ. * Jules Capitolin, *vies des Gordiens*.

MISITHRA, ville de la Morée, *cherchez* LACEDEMONE.

MISLER (Jean Nicolas) publia en 1660. *Speculum anti-Jesuiticum*, en 1664. *Scrutinium sacræ scripturæ*, & en 1677. *Dissertationes de articulis nonnullis controversis*. * Konig, *biblioth.*

MISNAH, texte du Talmud, dont la *Ghemara* est la glose. Le terme de Misnah signifie *la repetition de la loi.* Les Juifs s'imaginent qu'outre la loi écrite par Moyse, il a reçu sur le mont Sinaï, d'autres loix, qu'il n'a communiquées que de vive voix. Ces traditions se sont conservées, à ce qu'ils prétendent, dans la nation des Juifs. L'auteur de la Misnah, que l'on croit être Judas *le Saint* fils de Simeon, qui vivoit du tems des Antonins, les a recueillies, & y a rapporté les sentimens des differens docteurs. Quelques-uns croyent que la Misnah n'a été composée que vers l'an 500. & le Talmud vers l'an 700. * Morin, *exercitat. biblica.* M. Du Pin, *dissert. prelim. sur la bible. hist. des Juifs depuis J. C. jusqu'à present. Voyez* TALMUD.

MISNIE, province d'Allemagne en Saxe, porte le titre de marquisat, & appartient à la maison de Saxe. Dresde, qui en est la capitale, est située sur l'Elbe, avec un château magnifique, & est la demeure des électeurs de Saxe. La Misnie a été souvent le theatre de la guerre, & est nommée *Meissen* par ceux du pays, qui la divisent en cinq parties : *Meisnischen*, *Leipzischen*, *Osterland*, *Voigtlandischen*, *& Ertzgeburgischen*. Elle est entre la Saxe, la Franconie, la Bohéme, la Turinge, la Lusace, & le duché d'Anhalt. Ses villes sont Altembourg duché, Chemnitz, Dresde aujourd'hui capitale, Hall, Leipsic, Mersbourg évêché, Meissen, qui étoit autrefois la capitale du pays, Naumbourg évêché, Zeit & Zwichaw, Plawen baronie, Seneberg principauté, &c.

MISON, *voyez* MYSON.

MISOR, ville de la tribu de Ruben. * *Jos.* 21. 36.

MISPHRAGMUTHOSIS, roi d'Egypte, le treiziéme des rois de la petite Diospole, succeda à Mephrés l'an 1246. avant Jesus-Christ. Sous son regne les rois pasteurs, qui s'étoient emparés de la basse Egypte, furent vaincus, & renfermés dans la ville d'Abaris. Il regna 25. ans, & eut pour successeur Tuthmosis. Voilà ce qu'en dit Manethon, *apud Euseb.* Marsham, *can. chron.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof.*

MISRAIM, fils de Cham, *cherchez* MESRAIM.

MISSION (prêtres de la) congregation de prêtres qui fut établie en 1626. par M. Vincent de Paul, qui en fut le premier general. Leur premier & principal employ est de travailler à l'instruction & au salut des peuples de la campagne, & des petites villes où il n'y a ni évêché, ni presidial, par l'exercice des missions, sous l'autorité des évêques, & avec l'agrement des curés. Le second est de procurer l'avancement des personnes ecclesiastiques dans la pieté, & les sciences requises à leur état, 1°. par les seminaires, 2°. par les exercices des ordinans, pour les preparer à recevoir les saints ordres 3°. par les conferences ecclesiastiques. 4°. par les retraites spirituelles, ausquelles on admet aussi les personnes laïques de toutes sortes de conditions. Ils ont sept provinces, qui sont celles de France, de Champagne, de Poitou, d'Aquitaine, de Lyon, d'Italie & de Pologne, & en tout 77. maisons, qui sont toutes sous l'autorité d'un general à vie. On les nomme souvent les *peres de S. Lazare*, à cause de leur grande maison de S. Lazare dans le fauxbourg de S. Denys à Paris, établie en 1632. C'est un seminaire interne & externe pour les ordinans & les missions, & un hôpital, outre que l'on y reçoit des pensionnaires. Il y a communement 28. prêtres, 48. étudians, 28. seminaristes, & 58. freres ; ce qui fait 162. personnes, sans les pensionnaires & les autres étrangers. * Hermant, *hist. des ordres religieux*.

MISSIONNAIRES, ecclesiastiques ou religieux qui sont envoyés par le pape ou par les évêques, pour prêcher la foi aux Infideles, ou pour réünir à l'église les Heretiques & les Schismatiques. Il y a trois ordres differens de religieux qui travaillent maintenant à la conversion des Grecs, des Armeniens, des Jacobites, des Nestoriens, & autres heretiques dans l'empire du grand-seigneur ; à sçavoir les Capucins, les Jesuites, & les Carmes. Les premiers se sont multipliés beaucoup plus que les autres, & ont établi vingt-cinq missions dans la Turquie seule, sans parler de celles qu'ils ont en Perse, en Georgie, dans l'Afrique, dans les Indes, & au royaume de Congo. Les Capucins de la province de Paris entretiennent douze missions dans les états du sultan, qui sont celles de Galata & de Pera à Constantinople ; celles de Smyrne, de Scio, d'Athenes, de Napoli, de Romanie, de Candie, de Nacsis, de Paros, de Milo, de Sira, & de Custadachi. Les Capucins de Touraine en ont sept dans les états du Turc ; sçavoir de Nicosie & d'Arneca dans l'isle de Cypre ; d'Alep, du grand Caire, de Diarbek, de Ninive, & de Babylone. Ceux de Bretagne six ; à sçavoir, de Damas, de Tripoli en Syrie, de Baruc, de Sidon, & deux dans les montagnes du Liban. Les Jesuites ont dix missions dans ce pays, qui sont celles de Constantinople, de Smyrne, de Damas, de Seid, d'Alep, du mont-Liban, de saint-Turin, de Scio ou Chio, de Nacsis & de Negrepont. Les Carmes n'en ont que trois dans l'empire Ottoman ; à sçavoir, d'Alep, de Tripoli en Syrie, & de Bassora. Le mont-Carmel, où il y a trois de ces religieux, est un hermitage & un lieu inhabité. Tous ces missionnaires apprennent la langue du pays, où ils font la mission. Ceux qui sont aux environs de Constantinople, dans l'Archipel, la Morée, & la Romanie, s'appliquent au grec vulgaire, qui seul leur suffit. Les autres étudient la langue arabe, la turque, & l'armenienne, qui sont les plus communes. Ils n'obligent pas les Schismatiques à changer leur rit & leurs ceremonies, qui ne sont pas mauvaises, mais seulement à abjurer leurs heresies, & à reconnoître le pape pour chef de l'église universelle. Il y a toûjours quelqu'un d'eux qui exerce la medecine, tant pour s'acquerir la bienveillance des bachas, & autres grands du pays, dont l'autorité peut les maintenir contre les insultes des Heretiques, que pour s'introduire plus aisément par cet innocent artifice, commençant par la santé du corps, pour procurer ensuite la guerison de l'ame. Les Capucins ne se travestissent point, comme les autres missionnaires, dans tous leurs voyages de Turquie, de Perse & des Indes : parce que leur habit, qui marque leur pauvreté & leur austerité, les fait bien recevoir par tout. Il n'y a que parmi les Jezides & les Druses qu'ils changent d'habit : parce que ceux-ci n'étant pas veritablement Chrétiens, ils n'osent travailler publiquement à leur conversion, comme ils font à la réünion des Heretiques & des Schismatiques. Outre ces ordres religieux, l'etablissement qui s'est fait à Paris, d'un seminaire d'ecclesiastiques pour les missions étrangeres, fournit tous les jours à l'église, & distribuë dans toutes les parties du monde un

grand nombre de prédicateurs tres-zelés, & tres-éclairés. * Michel Fevre, *theatre de la Turquie*.

MISSISSIPI ou MESCHASIPI, ainsi nommé, du fleuve de ce nom qui l'arrose. On l'appelle aussi la *Louisiane*. C'est une tres-grande & tres-vaste partie de l'Amerique, au-delà des cinq grands lacs, nommés aujourd'hui lac Dauphin, lac d'Orleans, lac de Condé, lac de Conti, & lac de Frontenac. Elle est bornée à l'est par la Floride & la Caroline, au nord-est par la Virginie & le Canada; au nord les bornes en sont inconnuës. Avant le sieur Robert Cavelier de la Salle, natif de Roüen, personne n'avoit pris possession de ce pays, quoiqu'il ait été probablement connu par *Soto* & par Fernand Cortez; & que les François y ayent bâti quelques forts dès le tems de Charles IX. au lieu appellé *Pansa Cola*, & 45. lieuës plus à l'orient. Ce fut en 1682. que le sieur de la Salle entreprit de percer par les terres du Canada, à la mer meridionale, sous les ordres du comte de Frontenac, gouverneur general de la nouvelle France, & qu'il découvrit le fleuve Missisipi, ou Meschasipi, appellé maintenant le fleuve S. Loüis, sur les bords duquel il fit quelques établissemens, & dont il suivit le cours jusqu'au golfe du Mexique, où il se décharge. Ayant jugé qu'il étoit important de connoître l'emboûchure de ce fleuve par mer, il revint en Canada, d'où il passa en France, afin d'obtenir des vaisseaux pour sa découverte. Il y fut envoyé en 1684. avec deux vaisseaux & deux brigantins chargés de provisions. Il chercha long-tems & inutilement l'entrée du Missisipi, trompé par la latitude de la côte, qui s'étend d'orient en occident, & par les differentes rivieres ou bayes. Enfin, il se rendit à la baye *S. Louis* ou *S. Bernard*, comme les Espagnols l'appellent. Là il fit bâtir un fort; mais ayant perdu un de ses vaisseaux avec un brigantin, & l'autre vaisseau l'ayant abandonné, il se trouva dépourvû de secours avec peu de monde. Sans se décourager il tâcha de trouver l'entrée du fleuve; il découvrit plusieurs nations & fit quelques établissemens. Mais en 1687. il fut assassiné par ses gens mêmes, que leur vie errante, & la frequentation des Sauvages avoient rendu feroces & indépendans. Ce ne fut qu'en 1698. que M. d'Hiberville, Canadien, capitaine des vaisseaux du roi, connu par ses entreprises, & par les avantages qu'il a remportés sur les Anglois dans la baye d'Hudson & dans l'Amerique meridionale, entreprit de découvrir par mer l'emboûchure du Missisipi; il en vint à bout après avoir été plusieurs fois trompé par les differens bras de ce fleuve, & par les rivieres qui s'y déchargent. L'ayant remonté jusqu'aux *Natches*, Sauvages qui habitent un fort beau pays, à 120. lieuës de la mer, il revint en France, & le roi lui ayant donné le gouvernement de la Louisiane, il y fit plusieurs voyages & differens établissemens; mais trois mois avant l'arrivée des vaisseaux qui y porterent les premiers habitans, les Espagnols s'étoient emparés de *Pansa Cola*, qui n'est qu'à 14. lieuës dans l'est de l'isle Dauphine; ils se sont aussi depuis établis dans la baye S. Bernard; poste considerable à cause de la proximité des Sauvages *Assenis*, chez lesquels il y a des mines. Les côtes de la Louisiane s'étendent plus de 200. lieuës de l'est à l'oüest, & comme l'on a dit ci-dessus, l'étenduë du pays ne se peut mesurer du sud au nord. Le sieur Lesueur, Canadien, remonta en 1700. le fleuve S. Louis jusqu'à 700. lieuës de son emboûchure: il est connu encore 100. lieuës plus haut; & jusques-là on n'y trouve aucun rapide. On croit que sa source est dans le pays des *Sioux*, que l'on prétend n'être pas fort eloigné de la baye d'Hudson, en passant par l'oüest du Canada. Le Missouri, qui est une riviere qu'on croit au moins aussi grande que le fleuve Missisipi, & qui donne son nom à un pays vaste & inconnu, lequel fait partie de la Louisiane, vient du nord-oüest, & se décharge dans le fleuve Missisipi, à 400. lieuës de la mer. On a remonté cette riviere jusqu'à 300. lieuës, & les Sauvages, dont les bords sont tres-peuplés, assûrent qu'elle prend sa source d'une montagne, de l'autre côté de laquelle un torrent forme une grande riviere qui coule à l'oüest, & se décharge dans un grand lac, qui ne peut être que la mer du Japon. Les Islinois avec qui les François commercent, assurent que le pays du Missouri est tres-beau & tres-fertile; & croyent qu'on y peut trouver des mines d'or & d'argent, les Sauvages du Missouri en ayant fait voir des morceaux. L'isle *Dauphine* & la riviere *la Mobile* sont à 70. lieuës à l'est, de l'emboûchure du fleuve Missisipi ou *S. Louis*. Ce sont jusqu'à present les seuls postes établis le long de la côte. L'isle *Dauphine* s'appelloit il y a quelques années l'isle Massacre, à cause d'un grand nombre d'ossemens qu'on y trouve, lesquels sont les monumens d'une grande bataille entre deux nations sauvages. Les deux tiers du terrain de cette isle ne sont presque qu'un amas de sable mouvant, de même que toutes les autres isles de cette côte. Elle n'est habitée qu'à cause de son port, où ont abordé jusqu'ici les vaisseaux de France, & dont l'entrée se ferma les derniers jours d'Avril 1717. par une digue de sable large de 14. toises, & aussi haute que l'isle. Le long du port il y a près de 100. maisons, avec un fort qui n'est encore revêtu que de terre, & dans l'isle il y a une garnison de 100. hommes. A la terre ferme, à 9. lieuës au nord de cette isle, au fonds d'une grande baye est la riviere de *la Mobile*, à l'entrée de laquelle est un établissement plus considerable appellé le *Fort-Louis*. C'est-là que reside le gouverneur de la Louisiane, le commissaire ordonnateur, l'état major & le conseil superieur. Il y a dans ce fort plusieurs compagnies d'infanterie, dont le gouverneur fait des détachemens pour les postes plus avancés dans les terres. Les plus puissantes des nations le long de cette riviere, sont les *Chicathas* & les *Alibamons*. Le pays qu'arrose la *Mobile* est coupé de plusieurs petites rivieres, & couvert de bois presque par tout: on y trouve beaucoup d'animaux, surtout des ours, des bœufs & des chevreüils, dont les peaux font le commerce entre les Sauvages & nous. Nous achetons ordinairement une peau de chevreüil depuis 10. jusqu'à 20. bales de fusil; & nous leur donnons encore en échange des couvertures de laine, & des justes-au-corps rouges ou bleus (car les Sauvages aiment les couleurs éclatantes) de grosses chemises, des chapeaux, des coûteaux, des haches, des pioches, de petits miroirs, de la rassade & du vermillon. Depuis que ces Sauvages nous connoissent, ils ne se couvrent plus de peaux, comme autrefois. Ils portent des chemises, qu'ils usent ordinairement sans les laver. Les uns portent sur ces chemises des couvertures lorsqu'il fait froid: les habiles chasseurs, qui sont les Sauvages riches, portent des justes-au-corps de couleur rouge ou bleuë; mais aucun d'eux n'aime à porter des culotes. Les femmes portent quelquefois des chemises & des couvertures comme les hommes avec un petit jupon qui leur descend jusqu'aux genoux; les hommes & les femmes se peignent le visage de rouge, de bleu, de noir & de blanc. Les Sauvages du Missisipi sont grands, bien faits, & d'une mine fiere; ils ont ordinairement les yeux petits, le front plat, & la tête pointuë; les femmes pour la plûpart sont petites & laides. Chaque nation croit avoir un esprit particulier qui la protege, mais on ne lui rend aucun culte. Les Sauvages croyent la metempsicose, & quelques-uns adorent le soleil & le feu. Les approches de la Louisiane sont affreuses; l'entrée en est défenduë par plusieurs isles qui paroissent former autant d'écueils, & le terrain du bord de la mer est entierement noyé & impraticable. Mais quand on avance dans les terres, on voit un pays tres-agreable & tres-fertile. Lorsqu'on est parvenu à 50. lieuës loin de la mer, on trouve par tout des meuriers & des vers à soye qui s'y perpetuent naturellement. En 1712. le sieur Crozat obtint par lettres patentes du roi, datées du 14. Septembre un privilege exclusif pour faire seul pendant 15. années consecutives le commerce dans toutes les terres possedées par S. M. & bornées par le nouveau Mexique, & par celles des Anglois de la Caroline, dans tous les établissemens, ports, havres, rivieres, depuis le bord de la mer, jusqu'aux Islinois, &c.... par ces lettres patentes, le roi accorde au sieur Crozat, à ses hoirs ou ayans cause, la proprieté de tous les établissemens & manufactures qu'il fera audit pays, pour la soye, indigo, laines, cuirs, mines, minieres, & mineraux, & celle des terres qu'il fera cultiver, avec les logemens, bâtimens & moulins qu'il fera construire, &c. le tout *compris sous le gouvernement de la Louisiane*, qui sera

dépendant du gouvernement general de la nouvelle France. Mais en 1717. le roi par lettres patentes, en forme d'édit du mois d'Août, regiſtrées en parlement le 6. Septembre, fit l'établiſſement d'une compagnie de commerce, ſous le nom de compagnie d'Occident. Le ſieur Antoine Crozat ayant remis à S. M. ſon privilege excluſif, le roi ordonna que ladite compagnie aura le droit de faire ſeule pendant l'eſpace de 25. années le commerce de la Louiſiane, & joüira en proprieté de toutes les terres, côtes, ports, havres, & iſles dans la même étenduë, & de la maniere qu'ils avoient été accordés ci-devant au ſieur Crozat; S. M. ne ſe reſervant autres droits ni devoirs, que la ſeule foi & hommage-lige que ladite compagnie ſera tenuë de lui rendre & à ſes ſucceſſeurs, à chaque mutation de roi, avec une couronne d'or du poids de 30. marcs. Le roi veut que la compagnie puiſſe traiter & faire alliance au nom de S. M. avec toutes les nations du pays, autres que celles dépendantes des autres puiſſances de l'Europe; & en cas d'inſulte leur declarer la guerre, traiter de paix & de treves. Ces lettres patentes portent encore beaucoup d'autres privileges conſiderables, & ont été ſuivies d'un grand nombre d'édits concernans cette compagnie, & ſon commerce, dans lequel une grande partie du royaume s'eſt intereſſé depuis quelques années, par des actions qui ont enrichi les uns & ruiné les autres. * *Recueil de voyages au Nord. Relation de la Louiſiane, Voyage du* P. Hennepin, *miſſionnaire Recolect & relations du même.*

MISSOURI, grande riviere de la Louiſiane, qui paroît venir du nord-oüeſt, & dont on n'a pû juſqu'à cette heure reconnoître la ſource, quoiqu'on l'ait remonté plus de 400. lieuës depuis ſa jonction avec le Miſſiſſipi. Ses eaux ſont blanches, mais ſaines & agreables à boire, & ſon cours eſt tres-rapide. Ses bords ſont charmans, & plus habités que ceux du Miſſiſſipi. * *Memoires mſſ.*

MISTARABES, *voyez* MUSARABES.

MISTECA, petit pays de la province de Guaxaca, dans l'audience de Mexique. Ce pays, qui eſt aux confins de Tlaſcalan, eſt plein de montagnes, mais il eſt renommé par la quantité de ſoye qu'on en tire, qui eſt la meilleure du Mexique. On dit qu'il y a des mines d'or & d'argent, mais que les habitans ne veulent pas les découvrir, de peur d'être forcés par les Eſpagnols à y travailler. * Maty, *diction.*

MISTRETTA, en latin, *Ameſtrata, Ameſtratos, Amaſtra, Multiſtratum, Mutuſtratum*, ancien bourg ou petite ville de la vallée de Demona en Sicile. Il eſt ſur la riviere d'Aleſa, vers les montagnes de Madonia, à dix lieuës de Termini vers le levant. Cette ville appartenoit aux Carthaginois, & les Romains l'aſſiegerent la premiere fois inutilement pendant ſept mois. Mais un ſecond ſiege leur fut plus heureux, ils la prirent, la raſerent & en vendirent les habitans. * Diodore. Baudrand.

MISURACA (marquis de) *voyez* CARACCIOLI.

MITHECUS, *voyez* MYTHECUS.

MITHKA, ou METHCA, XXV. campement des Iſraëlites dans le deſert. Ils s'y rendirent de Thahath, & allerent camper de-là à Heſmona. * *Nombre* XXXIII. 28. 29.

MITHOBIUS, *voyez* MYTHOBIUS.

MITHRA, nom que les Perſes & les Orientaux donnoient au ſoleil, & que les Romains lui donnerent auſſi dans la ſuite du tems, auſſi-bien que les Gaulois. Il étoit repreſenté chez les Perſes avec une face de lion, & une eſpece de thiare ou bonnet perſan ſur la tête: parce que le ſoleil eſt dans ſa force, lors qu'il eſt dans le ſigne du lion. On trouve encore à Rome pluſieurs marbres qui repreſentent ce dieu aſſis ſur un taureau, qu'il retient par les cornes; les anciens voulant nous faire entendre par cette emblême, que la lune, à laquelle on avoit coûtume de ſacrifier des taureaux, & dont les cornes étoient le ſymbole, n'avoit de lumiere que ce que le ſoleil lui en donnoit. Tertullien, ſaint Juſtin martyr, & ſaint Jerôme diſent, qu'on celebroit les ceremonies du dieu Mithra dans des cavernes & dans des lieux ſoûterrains. On dit auſſi qu'on lui ſacrifioit des taureaux, & quelquefois même des victimes humaines. Socrate & Sozomene rapportent que ſous Julien l'*Apoſtat*, & ſous Theodoſe, on ouvrit l'antre de Mithra, qui étoit dans Alexandrie, & qu'on le trouva rempli de cranes d'hommes que l'on y avoit immolés. Les Gaulois, qui adoroient cette fauſſe divinité, comme nous l'avons remarqué dans l'article de CHYNDONAX, la repreſentoient ſous les deux ſexes, comme s'ils euſſent voulu montrer par-là, que le ſoleil ſuffiſoit à la production de chaque eſpece. Ce qui ne paroîtra pas étrange, quand on ſera reflexion que les Hebreux ont donné au ſoleil un nom qui ſignifie *reine du ciel*; & que les anciens Grecs de Meſopotamie repreſentoient au contraire la lune ſous la figure d'un homme, comme nous l'avons dit dans l'article AGLIBOLUS. * Plutarchus, *in Iſide & Oſiride.* Spon, *recherches curieuſes de l'antiquité.*

MITHRIDATE, treſorier de Cyrus roi de Perſe. Ce prince lui donna les vaſes du temple de Jeruſalem, que Nabuchodonoſor en avoit enlevés, afin qu'il les remît à Saſſabaſar prince de Juda. * Eſdras 1. 8. Il y en eut un autre de même nom, qui avec Beſelam Thabéel, & quelques autres, écrivirent au roi Artaxerxés contre les Juifs, pour les empêcher de rebâtir le temple de Jeruſalem. * *Eſdras*, IV.

MITHRIDATE I. originaire de Perſe étoit de la famille royale. Il ſe retira en Cappadoce, pour éviter la fureur d'Antigone roi d'Aſie; & s'étant renferme dans un fort château, jetta les premiers fondemens du royaume de Pont. Il eut des ſucceſſeurs, dont on ne ſçait pas les noms, juſqu'à

MITHRIDATE II. nommé *Evergete*, cinquiéme roi de Pont après Mithridate I. Celui-ci fut allié des Romains, & leur fournit des vaiſſeaux dans la guerre qu'ils avoient contre les Carthaginois. Les Romains lui donnerent la Phrygie: il fut aſſaſſiné par ſes officiers à Sinope. Son fils aîné *Mithridate*, ſurnommé *Eupator* ou *Denys*, dont il eſt parlé dans l'article ſuivant, lui ſucceda.

MITHRIDATE III. roi de Pont, commença à regner l'an 123. avant Jeſus-Chriſt, 631. de la fondation de Rome, âgé de 11. ans ſelon les uns, ou de 13. ſelon les autres. Il regna 60. ans & en vécut environ 72. Il eſt celebre par les guerres qu'il ſoûtint contre les Romains. C'étoit, ſelon le portrait que nous en a laiſſé *Velleius Paterculus*, un prince ardent à la guerre, d'une valeur extraordinaire, toûjours grand par ſon courage, & quelquefois par ſa fortune; capitaine également habile à former des deſſeins & à les executer; ſoldat dans les combats; & enfin un autre Annibal pour ſa haine contre les Romains. Ayant fait mourir deux enfans que le roi de Cappadoce fils d'Ariarathe, avoit eus de ſa ſœur Laodice, il s'empara de la Cappadoce, & en fit declarer roi ſon fils âgé de 8. ans, auquel il donna le nom d'Ariarathe, ſous le gouvernement de Gordius. Alors Nicomede roi de Bithynie, craignant que Mithridate étant maître de la Cappadoce, n'envahît ſes états, ſuborna un jeune homme afin qu'il ſe dît troiſiéme fils d'Ariarathe, & envoya à Rome Laodice ſœur de Mithridate, qu'il avoit épouſée après la mort de ſon mari Ariarathe, pour aſſurer le Senat qu'elle avoit eu trois enfans, & que celui qui ſe preſentoit étoit le troiſiéme. Mithridate ayant ſçu ſe ſervir du même ſtratagême en envoyant à Rome Gordius, pour aſſurer le Senat que celui à qui il avoit fait tomber la Cappadoce étoit fils d'Ariarathe, le Senat pour les accorder, ôta la Cappadoce à Mithridate, & la Paphlagonie à Nicomede, & declara libres les peuples de ces deux provinces. Les Cappadociens extrémement attachés à leur roi, ne voulurent point joüir de cette liberté, & envoyerent à Rome des ambaſſadeurs, pour declarer que leur nation ne pouvoit vivre ſans roi. Les Romains leur laiſſerent la liberté de choiſir pour roi qui ils voudroient, à l'exception de Gordius envoyé par Mithridate. Ils choiſirent Ariobarzane, qui dans la ſuite s'oppoſa aux grands deſſeins que Mithridate avoit ſur toute l'Aſie. Ce prince beaucoup inferieur aux troupes Romaines, ne put ouvertement ſe declarer contre Ariobarzane; il conçut néanmoins dès ce tems-là une ſecrete haine contre les Romains, & prit la reſolution de leur faire la guerre. Il engagea Tigrane roi d'Armenie à faire la guerre à Ariobarzane: ce prince fut vaincu & obligé de ſe retirer à Rome avec ſes effets, & Ariarathe rétabli

sur le thrône, de sorte que Mithridate devint derechef maître de la Cappadoce l'an 664. de la fondation de Rome, 90. ans avant Jesus-Christ. Ariobarzane eut recours au Senat, de qui il obtint un puissant secours pour se rétablir dans ses états. Mithridate fit derechef alliance avec Tigrane, eut recours aux Cimmeriens, aux Gallogrecs, aux Sarmates & aux autres Barbares qui habitoient le long du Tanays, du Danube, & de la Palumeotide, fit venir des troupes d'Egypte & de Syrie, & équipa une flotte de 300. vaisseaux. Quoiqu'il eût assez de force pour resister aux Romains, il ne voulut point attaquer Nicomede roi de Bithynie, qui faisoit de grands dégâts sur ses états, mais il se contenta d'en faire ses plaintes au Senat. N'ayant pas reçu la satisfaction qu'il attendoit, Mithridate se crut en droit d'attaquer ses voisins alliés du peuple Romain, & envoya aussi-tôt son fils Ariarathe avec une armée pour se mettre en possession du royaume de Cappadoce. Il en chassa Ariobarzane, & défit Altinius, qui voulut s'opposer à son passage. Mithridate enflé de ce succès, s'opposa à Nicomede, de la conduite duquel il se plaignit aux Romains, à qui il demanda satisfaction des outrages qu'il en avoit soufferts. Ce prince irrité des menaces des Romains, prit le parti de se venger par les armes; & ayant pour cet effet amassé une armée de 250000. hommes de pied, de 40000. chevaux, 300. vaisseaux de guerre, & cent barques avec toutes les provisions necessaires, chargea Archelaüs & son frere Neoptolemus de la commander sous ses ordres. Ces generaux ayant attaqué Nicomede, défirent son armée, & l'obligerent de prendre la fuite. Mithridate profitant de sa fuite, s'empara de la Phrygie, de la Mysie, de l'Asie, de la Carie, de la Lycie, de la Pamphylie, de la Paphlagonie, & de plusieurs autres provinces d'Asie, établit des gouverneurs dans toutes les villes, & fit égorger en un seul jour tous les citoyens Romains qui étoient en Asie. Ensuite ayant attaqué Rhodes, mais sans succès, il passa la mer, se saisit de la Thrace, de la Grece, de la Macedoine, & emporta plusieurs villes considerables, sur-tout Athenes l'an 667. de Rome, & 87. avant Jesus-Christ. Il menaçoit déja l'Italie, lorsque Sylla, commandé pour lui aller faire la guerre, reprit Athenes, & battit les capitaines de Mithridate, avec lequel on fit la paix l'an 670. de Rome, & 84. avant Jesus-Christ. Le roi de Pont recommença bientôt la guerre, & remporta de grands avantages, dont il ne joüit pas long-tems; car Lucullus lui fit lever le siege de Cyzique, & le défit en diverses occasions l'an de Rome 682. & 683. Il se rétablit après le départ de Lucullus, & assembla une nouvelle armée; mais il fut défait & mis en fuite par Pompée l'an 689. de Rome, & 65. avant Jesus-Christ. Alors il se retira en Armenie auprès de son gendre Tigrane, qui fut défait par le même Pompée: de sorte que Mithridate s'enfuit vers le Bosphore Cimmerien, sans qu'on pût l'atteindre. Ayant appris que son fils Pharnaces s'étoit declaré roi, il se perça le sein de desespoir, après avoir éprouvé que le poison auquel il s'étoit accoûtumé, ne lui pouvoit donner la mort qu'il cherchoit. Cet évenement arriva dans le château de Panticapée du Bosphore Cimmerien, la CLXXIX. olympiade, l'an 690. de Rome, & 64. avant Jesus-Christ. Ce prince étoit sçavant, aimoit les gens de lettres, avoit beaucoup voyagé, parloit plusieurs sortes de langues, & avoit même composé un traité, *de arcanis morborum*, que Pompée fit porter à Rome, & que son affranchi Læneus traduisit en latin. C'est lui qui composa cette sorte de contre-poison, qui de son nom, est encore nommé *Mithridate*. Sa cruauté & son humeur sanguinaire ont noirci l'éclat de ses bonnes qualités.* Appianus, *de bello Mithrid.* Tite-Live, *l.* 67. 77. *& seq. brev.* Florus, *l.* 3. *c.* 5. Velleius Paterculus, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 17. Pline, *l.* 24. *c.* 2. *l.* 37. *c.* 2. *&c.* Plutarque, *aux vies de Sylla, de Lucullus & de Pompée.* Dion, &c. Du Pin, *histoire prophane, tome II.*

MITHRIDATE I. cinquiéme roi des Parthes, succeda à son frere Phraate I. & ayant subjugué les Bactriens & les Medes, étendit les limites de ce royaume, depuis le mont Caucase, jusqu'au fleuve de l'Euphrate.* Justin, *l.* 41. *cap. ult.*

MITHRIDATE II. huitiéme roi des Parthes, surnommé *le Grand*, succeda à son pere Artabane, & augmenta encore le royaume des Parthes. Il défit les Scytes, & fit la guerre à Artavasde roi d'Armenie. Son frere Orodés le déthrôna, & s'empara du royaume. * Appian, *Parthicor.*

MITOU, MITTAW, ville capitale du duché de Curlande en Pologne. Elle est dans la Semigalle, au confluent de trois petites rivieres dans celle de Masza, & à dix lieuës de Riga vers le midi: Mittaw est défenduë par un beau & fort château, où le duc de Curlande fait sa residence ordinaire. Cette ville & le pays ont beaucoup souffert par les guerres du commencement du 18. siecle entre les Moscovites & les Polonois d'un côté, & les Suedois de l'autre. * Maty, *diction. Memoires du tems.*

MITREUS & AUTOBEZACES, jeunes seigneurs de la cour de Cyrus *le jeune*, vers l'an du monde 3633. & 402. avant Jesus-Christ, se presentant un jour devant leur maître, ômirent ou negligerent la ceremonie de tenir leurs mains cachées dans leurs manches, selon la coûtume observée chez les Perses. Il leur en coûta la vie, que ni leurs services, ni ceux de leurs ancêtres ne purent leur sauver. Cette infraction d'une loi qui paroît si bizarre, n'étoit pas moins criminelle parmi eux, que celle de s'asseoir dans le siege du roi, même en son absence; d'oser regarder en face ou sa femme, ou quelqu'une de ses concubines: d'avoir porté quelque habit qui lui eût servi, & d'avoir même avant lui blessé quelque bête fauve à la chasse. * Xenophon, *l.* 2. *Hellenicorum.* Rupert, *l.* 8. *de Vic. c.* 11.

MITTAU, capitale de Curlande, *voyez* MITOU.

MITTE (Theodore) abbé de l'ordre de saint Antoine de Viennois, étoit homme d'esprit, de naissance, liberal, magnifique, & fut élû abbé après Pierre de Laire, l'an 1495. Il finit les differends qui s'étoient élevés entre son abbaye de saint Antoine & celle de Montmajour, l'an 1502. soûtint le droit qu'il avoit de présider aux états de Dauphiné, en l'absence de l'évêque, & y fut maintenu par le parlement. Ce fut de son tems que l'empereur Maximilien I. donna à son ordre l'écu des armes de l'empire. Mitte alla l'an 1521. à Rome; & outre diverses graces qu'il obtint du pape Leon X. qui vivoit encore, il fut mis au nombre des prelats domestiques de sa sainteté. A son retour il publia sept lettres attribuées à saint Antoine, qu'on n'avoit point encore imprimées. Theodore les avoit tirées de la bibliotheque des princes de la Mirande, Jean & François Pic. Symphorien Champier, medecin d'Antoine duc de Lorraine, les accompagna de quelques remarques, qui servirent à leur donner de l'éclaircissement. L'abbé de saint Antoine étoit uni avec ce duc d'une étroite amitié, & n'en fut separé que par la mort, qui l'emporta à Nancy, le 28. Decembre de l'an 1527. Son corps fut enterré dans la commanderie de son ordre, à Pont-à-Mousson. * Nicolas Chorier, *l'histoire & l'état politique du Dauphiné.*

MITTE, maison connuë sous le nom de MITTE-CHEVRIERES & SAINT CHAMONT, dans le Lyonnois, a produit de grands hommes. JACQUES Mitte, seigneur de Chevrieres & de Saint-Chamont, lieutenant general au gouvernement du Lyonnois, &c. étoit fils de JEAN Mitte, dit *de Miolans*, seigneur de Chevrieres, & fut fait chevalier des ordres l'an 1598. par le roi Henri IV. Il épousa 1°. *Gabrielle* de Saint-Chamont, fille & heritiere de *Christophle* seigneur de Saint-Chamont, 2°. *Gabrielle* de Guadagne, fille de *Guillaume* de Guadagne seigneur de Bothéon, &c. sénéchal & gouverneur du Lyonnois, conseiller d'état, chevalier du Saint-Esprit, & de *Jeanne* de Sugny. Du premier lit il eut MELCHIOR Mitte de Miolans, qui suit; *Gasparde*, mariée 1°. à *Jean Timoleon* de Beaufort, marquis de Canillac; 2°. à *Guillaume* de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf; & 3°. à *Henri* de la Châtre, comte de Nancey: & du second lit, vint *Jean-François*, mort jeune. MELCHIOR Mite de Miolans, marquis de Saint-Chamont, seigneur de Chevrieres, &c. fut ambassadeur extraordinaire à Rome, chevalier du Saint-Esprit l'an 16.9. s'acquit une grande reputation, & mourut à Paris le 10. Septembre de l'an 1649. Il avoit épousé *Isabeau* de Tournon, fille de *Just-Louis-Joseph* de Tournon, comte de Roussillon, & de *Magdelaine* de

la Rochefoucault ; dont il eut *Louis*, marquis de Saint-Chamont, mort sans alliance l'an 1640. *Leon-François*, abbé de Soraise; *Henri*, marquis de Saint-Chamont, & comte de Miolans, mort l'an 1665. sans laisser d'enfans de *Suzanne-Charlotte* de Gramont ; *François*, chanoine & comte de Lyon ; *Armand*, seigneur de Chevrieres ; *Françoise*, religieuse au premier monastere des filles de Sainte-Marie de Lyon ; & *Marie-Isabeau*, alliée à *Louis* de Cardaillac, comte de Bioule, chevalier du Saint-Esprit, & lieutenant general au gouvernement de Languedoc.

MITTENWALD, village de l'évêché de Freisingen en Baviere. Il est près de l'Iser, à cinq lieuës d'Insprucк, vers le nord-oüest. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Inutrium*, petite ville ou bourg de la Vindelicie. * Maty, *diction.*

MITYLENE (*Mitylene*) grande ville de Lesbos, ainsi appellée du nom de Mitylene, fille de Macaris. Elle étoit autrefois ville archiepiscopale. Vitruve remarque que les édifices de cette ville étoient magnifiques; mais qu'à cause de sa situation, elle étoit mal saine en certain tems. Ciceron & Horace en parlent comme d'une ville tres-belle & tres-agreable. Il y avoit deux beaux ports : elle s'appelle à present *Metelin*, & est sous la domination des Turcs. * Cicero, *contr. Rullum.* Horat. *l.* 1. *epist.* 11. Longus Sophista, *Pamenicorum*, *l.* 1. Vitruve, *l.* 1. *c.* 6. Stephan. *de urbibus.* Vossius. Nicolaus Lloid.

MIVILLE, *voyez* MIDLETON.

MIXE, *La terre Mixe.* C'est un petit pays de Gascogne. Il est dans la basse Navarre. S. Palais en est la capitale. * Maty, *diction.*

MIZAULT (Antoine) medecin, philosophe & mathematicien, dans le XVI. siecle, étoit François, natif de Montluçon dans le Bourbonnois, & s'acquit beaucoup de réputation à Paris, où il publia divers ouvrages en latin & en françois : *Phænomena seu temporum signa* ; *Meteorologia* ; *cometographia* ; *planetologia* ; *mundi sphæra, seu cosmographia* ; *catalogi sympathiæ & antipathiæ* ; *harmonia cœlestium corporum* ; *ephemerides aëris perpetuæ* ; *de arcanis naturæ*, *&c.* Après avoir écrit plus de trente ans il mourut en 1578. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. françoise.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* De Thou. Vander Linden, &c.

MIZRAIM, fils de Cham, *cherchez* MESRAIM.

M L

MLIET, *cherchez* MALTE, isle de Dalmatie.

M N

MNASALCES, poëte Grec, étoit de Platée, près de Sicyone, qu'on nomme presentement *Vasilica*. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il composa des epigrammes, dont Athenée rapporte quelques-unes. Strabon en parle aussi.

MNASEAS de Patares dans la Lycie, ou de Patras dans l'Achaye, celebre auteur Grec, florissoit vers la CLXII. olympiade, environ 130. ans avant Jesus-Christ. Il avoit écrit une periple, c'est-à-dire une description du monde, qui est souvent citée par les anciens ; la description de l'Europe, & celle de l'Asie sont celles qu'ils ont le plus employées : il paroît par ce qu'ils en ont copié que cet auteur avoit enrichi son ouvrage de plusieur observations curieuses. Il y a eu un autre MNASEAS de Beryte, qui avoit écrit un traité de l'art de parler, & de l'usage des mots attiques, & un troisiéme de Colophon, dont on ne connoît que le titre d'un ouvrage qui ne promettoit que des *bagatelles.* * Vossius, *hist. Grecs liv.* 1.

MNASIPPE, general des Lacedemoniens, commandoit soixante-cinq galeres, & assiegea Corfou, sous la CI. olympiade, & l'an 374. avant Jesus-Christ. La ville réduite à la derniere necessité, reçut du secours des Atheniens, qui gagnerent une bataille navalle sur ceux de Sparte. Mnasippe fut tué par Ctesicle. * Diodore, *l.* 15. Xenophon, &c.

MNASISTHE'E, ancien peintre, natif de la ville de Sicyone, s'acquit beaucoup de réputation, & vivoit sous la LXXXVIII. olympiade, vers l'an 426. avant Jesus-Christ. * Pline, *l.* 35. *hist. nat. c.* 11.

MNASON, de Chypre, disciple des apôtres, dont il est parlé dans les actes des apôtres, *c.* 21. *v.* 16.

MNASSON, prince ou tyran d'Elatée, ou, selon d'autres, d'Elée, vivoit sous la CXII. olympiade, vers l'an 331. avant Jesus-Christ, & étoit extrêmement curieux de tableaux. Pline nous apprend qu'ayant vû les douze dieux, de la façon d'Asclepiodore, il donna trois cens mines d'argent pour chacun. Il donna aussi cens mines pour chaque tableau de heros peint par Theomneste, qui étoit un autre peintre celebre. * Pline, *liv.* 35. *c.* 10.

MNEMOSYNE, nymphe, qu'on feint avoir été mere des muses, parce que ce nom veut dire *memoire.* Pline parle d'un excellent tableau de Mnemosyne, fait par Philiscus. MNEMOSYNE est aussi le nom d'une fontaine sacrée en Beotie, dont ceux qui alloient consulter l'oracle de Trophone, étoient obligés de boire. * Pausan. *in Beot.* Plin. *l.* 35. *c.* 11. Hesiod. *in theog.*

MNESAQUE, *cherchez* MENESARQUE.

MNESICLES, architecte celebre, sous la LXXXV. olympiade, vers l'an 440. avant l'ere Chrétienne, bâtit sous la premiere année de cette même olympiade, le portail de la citadelle d'Athenes commencé sous l'archonte Euthymene, comme Harpocration l'a remarqué *dans son dictionnaire des rheteurs.*

MNESIDAMUS, prêteur des Atheniens, ayant conspiré pour faire mourir Heraclide, gouverneur pour Demetrius, & la conspiration ayant été découverte par Hierocle, fut tué. * Polyen, *l.* 5. D'autres l'appellent *Mnesideme.*

MNESILOCHUS, poëte comique, qui avoit composé une comedie, intitulée, *Pharmacopole.* * Scholiaste d'Aristophane.

MNESIMAQUE, poëte Grec, auteur de diverses comedies, dont les sujets sont rapportés par Athenée, aux livres 8. 9. & suivans. Suidas en fait aussi mention. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il y a eu un autre MNESIMAQUE, de Phaseles dans la Lycie ou la Pamphylie, cité par le scholiaste d'Apollonius, *l.* 4.

MNESITHE'E, medecin, qui écrivit divers traités, que Galien cite. Pline parle aussi de MNESITHE'E, medecin. * Pline, *l.* 21. *& seq.* Galien, *lib. de aliment. facultat.*

MNESTER, affranchi d'Agrippine, se perça d'un coup d'épée, après que sa maitresse eut été tuée par les satellites de Neron. On ne sçait si ce fut par affection pour sa maitresse, ou par crainte d'être plus maltraité. * Tacite, *annal. l.* 14. *c.* 9. C'est aussi le nom d'un Pantomime, favori de Messaline. *idem*, *l.* 11. *c.* 36.

MNESTHE'E, *cherchez* MENESTHE'E.

MNESTHE'E, affranchi de l'empereur Aurelien, *voyez* AURELIEN.

MNESTHE'E, *Menesthée*, ou, *Menestheus*, pere d'*Apollonius*, qui fut envoyé en Egypte par les Juifs, pour feliciter *Ptolemée Philometor.* * *II. Machab. IV.* 21.

M O

MOAB, c'est-à-dire, *fils de mon pere*, nâquit de l'inceste de Loth, avec sa fille aînée, l'an du monde 2138. & 1897. avant Jesus-Christ. C'est de lui que sortirent les Moabites, qui refuserent passage aux Israëlites, lorsqu'ils entrerent dans la Terre Promise. Depuis, David les vainquit & les rendit tributaires des Juifs. Ils se revolterent & furent encore soûmis sous le regne de Josaphat. * *Genese*, II. & IV. *des Rois.* 19. Josephe, *antiq. jud. l.* 1. *& seq.* Torniel, *in annal.*

MOADHAM, *Al-Malek Al-Moadham*, fils d'*Almalek Asaleh*, dernier roi ou sultan d'Egypte de la race des Ayoubites, ou de la posterité de *Saladin.* Ce fut lui, qui défit à Mansourah le roi Saint-Louis, & le fit prisonnier. Ce sultan ayant traité de la liberté de ce roi de France, sans la participation des Mammelus, qui avoient alors une tres-grande autorité en Egypte, comme étant maî-

tres des troupes, & par consequent des principales forces de l'état, ceux-ci se revolterent contre lui, & l'obligerent à se refugier dans une tour de bois bâtie sur le rivage du Nil. Les Mammelucs l'assiegerent dans cette tour, & y mirent le feu : ce qui l'obligea le sultan à se jetter à la nage dans l'eau du fleuve, où il ne put cependant échapper à la fureur de ces rebelles, qui le percerent de mille coups de fléches l'an 688. de l'hegire. * d'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOANTAY, ville de l'Inde delà le Gange. Elle est à quatre-vingts lieuës de Pegu, du côté du nord, & elle est capitale d'un pays qui porte le titre de royaume, & qui est dépendant de celui de Pegu. * Maty, *diction.*

MOASCAR, ville défenduë par un château, & capitale de la contrée de Beni-Rasid, dans le royaume de Telensin en Barbarie. Elle est sur la riviere de Suffis, au midi oriental de la ville de Telensin. Sanson & plusieurs autres geographes la prennent pour l'ancienne *Victoria*, ville de la Mauritanie Cesarienne. * Maty, *diction.*

MOATAZALITES ou MUTAZALITES, nom d'une secte de la religion des Turcs. Ce nom signifie *separés*, & leur fut donné, parce qu'ils se separerent des autres. Ils prennent le titre de l'unité & de la justice de Dieu. Ils disent que Dieu est éternel, sage, puissant, &c. mais qu'il n'est pas éternel par son éternité, ni sage par sa sagesse, ni puissant par sa puissance; car ils craignent d'admettre la multiplicité en Dieu, en parlant de la sorte. La secte qui leur est la plus opposée, est celle des *Sephatites*, qui soûtiennent qu'il y a plusieurs attributs en Dieu, comme l'éternité, la sagesse, &c. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

MOAVIE I. gouverneur d'Egypte, & general de l'armée d'Othman, puis de calife de Syrie, & quatriéme successeur de Mahomet, pendant le regne d'Othman, désola l'isle de Cypre l'an 649. & l'an 654. gagna une bataille contre l'empereur Constant II. sur la mer de Phenicie, où cet empereur prit la fuite en habit déguisé. L'année suivante il prit l'isle de Rhodes, & renversa le colosse du soleil, qui étoit une des sept merveilles du monde. Après la mort d'Othman, Ali voulant monter sur le thrône des califes, fit la guerre à Mahomet fils d'Othman, & l'ayant vaincu, fut déclaré calife par tous les Sarasins & les Agareniens; mais dans la suite Moavie le traversa, étant maître de l'armée, & trouva moyen de faire tuer Ali en trahison, pendant qu'il étoit dans une mosquée, l'an 41. de l'hegire, & 661. après Jesus-Christ. D'autres disent qu'il fut tué par un Juif, dont il entretenoit la femme. Hasceen, fils aîné d'Ali, fut reconnu calife par les Arabes de Cufa, & marcha aussi-tot contre Moavie, lequel feignit de ceder l'autorité souveraine à Hasceen, qui abdiqua peu après en faveur de Moavie l'an 41. de l'hegire, & 661. après Jesus-Christ. Moavie s'étant défait de son rival, tourna ses armes contre les Chrétiens, & accorda une treve à l'empereur Constant, à la charge que cet empereur lui payeroit par jour dix besans d'or, avec un esclave, & un bon cheval. Ensuite il fit la guerre aux Perses, pour les contraindre de suivre la doctrine d'Omar, & de quitter celle d'Ali; puis il revint à Damas, qui étoit alors la capitale de l'empire, & se fit appeller *roi & empereur*, au lieu de prendre le titre de calife, comme ses prédecesseurs.

L'an 671. il attaqua Constantinople, & on continua le siege sept ans durant, au bout desquels les Arabes furent contraints de se retirer avec un grande perte de vaisseaux & de soldats. Deux ans après Moavie envoya encore deux puissantes armées contre les Chrétiens, lesquelles furent battuës par les gens de l'empereur: de sorte que le calife pria ce prince de lui accorder une treve, qu'il obtint pour trente ans, à la charge de payer tous les ans trois mille besans d'or, quatre-vingts esclaves, & quatre-vingts chevaux des meilleurs qu'il eût, & de de mettre en liberté cinquante Chrétiens au choix de l'empereur. Moavie se voyant en paix avec les Chrétiens, qu'il n'étoit plus en état d'attaquer, voulut regler les affaires de la religion; & ayant fait une assemblée des docteurs de sa loi dans la ville de Damas, il en choisit douze des plus sçavans, qu'il renferma dans un logis, leur commandant de travailler separément à extraire des livres d'Abubequer, d'Omar & d'Othman, ce qu'ils trouveroient de meilleur, dont on composa six livres, que l'on nomma l'*Alcoran*, c'est-à-dire, *recueil de la loy*: tout le reste fut jetté dans la riviere. Depuis, un Arabe, nommé *Lesban*, assembla ces dix livres en un seul volume, qui porte le nom de son auteur, & s'appelle l'*Alcoran de Lesban*. Enfin Moavie après avoir conquis plusieurs provinces, & avoir été en quelque sorte le reparateur de la loi de Mahomet, mourut l'an 680. de Jesus-Christ, 60. de l'hegire, & fut enterré à Damas. Il vécut 77. ans, en regna 24. & laissa deux fils nommés *Jezid & Abdallah*, qui furent califes après lui. * Marmol, *de l'Afrique, l. 2.*

MOAVIE II. fils d'*Iezid*, & petit-fils du précedent, n'étoit âgé que de vingt-un ans quand Jezid son pere mourut, & il consulta son maître nommé *Omar al-Macsous*, pour sçavoir de lui s'il accepteroit le califat. Omar lui répondit, que s'il se sentoit assez fort pour rendre exactement la justice aux Musulmans, & pour remplir tous les devoirs de cette dignité, il devoit l'accepter; mais qu'autrement il ne s'en devoit pas charger. Ce calife eut à peine regné pendant l'espace de six semaines, qu'il se sentit trop foible pour soûtenir le poids du gouvernement, & prit la resolution d'y renoncer. Il assembla pour cet effet les plus grands de sa cour, & leur dit que, dans la pensée qu'il avoit d'abdiquer lui-même le gouvernement, il auroit voulu imiter Aboubeker, & désigner son successeur, comme ce premier calife avoit fait; mais qu'il n'avoit pas trouvé comme lui d'hommes semblables à Omar, sur qui il pût asseoir son choix. Il leur dit ensuite qu'il avoit aussi eu le dessein d'imiter Omar, & de nommer six personnes sur l'une desquelles le choix tomberoit par le sort; mais qu'il en avoit tant trouvé de capables pour ce choix parmi eux, qu'il n'avoit pû se determiner à fixer ce nombre. Il ajoûta, qu'il avoit résolu de remettre entierement ce choix à leur disposition. Sur quoi les grands de l'état lui ayant dit, qu'il n'avoit qu'à choisir celui d'entr'eux qu'il lui plairoit, & que tous les autres lui obeïroient, Moavie leur repliqua en ces termes. *Comme je n'ai pas joui jusques ici des avantages du califat, il n'est pas raisonnable que je me charge de ce qu'il y a de plus odieux; c'est pourquoi j'espere que vous trouverez bon que j'en décharge ma conscience sur vous autres, & que vous jugiez vous-mêmes qui est le plus capable d'entre vous de remplir ma place.* Après que Moavie eut fait son abdication en si bonne forme, on proceda à l'élection d'un calife, & le choix tomba sur Marvan, fils de *Hakem*, qui fut le quatriéme des califes de Syrie, Abdallah fils de *Zobeir* ayant été declaré calife en Arabie. Moavie n'eut pas plûtot renoncé au califat, qu'il avoit tenu pendant trois mois tout au plus, qu'il s'enferma dans une chambre, de laquelle il ne sortit point jusqu'à sa mort, qui suivit d'assez près son abdication : & l'on dit que les Ommiades furent si fort irrités de son procedé, qu'ils en firent éclater leur ressentiment sur la personne d'Omar Al Macsous, qu'ils firent mourir, en l'enterrant tout vif, parce qu'ils supposoient qu'il avoit conseillé à Moavie de se demettre. Ce calife fut surnommé par sobriquet *Abou Leilad*, c'est-à-dire, *le pere de la nuit*, à cause de sa foiblesse naturelle & de son peu de santé qui l'empêchoient de paroître beaucoup pendant le jour. Moavie mourut l'an 64. de l'hegire, & il tient le troisiéme lieu dans la liste des califes de la maison d'Ommie, & Marvan qui en est le quatriéme, & dont le regne ne fut gueres plus long que celui de son prédecesseur, mourut en l'an 65. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOAVIE, fils de *Heschám*, fils d'*Abdal-Melek*, tous deux califes. Ce rejetton de la maison des Ommiades échappa à la fureur des Abbassides, qui en exterminerent tous ceux qu'ils purent avoir entre leurs mains. Il se sauva en Afrique, & de là en Espagne, où il eut un fils nommé *Abdalraham*, qui fonda la dynastie des rois Arabes d'Espagne, qui prirent dans la suite le titre de califes, & refuserent de reconnoitre ceux de la maison d'Abbas. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOBILE, petite riviere parallele au Missisipi, & qui

se décharge dans le golfe Mexique à trente lieuës environ de l'emboûchure de ce grand fleuve à l'est. Les François y ont un établissement qui a été quelque temps le siege principal de la Loüisiane; mais comme le pays n'est pas bon, il n'y reste gueres qu'une garnison avec peu d'habitans. * Charlevoix, *voyage de l'Amerique septentrionale.*

MOCCA, MOCHA, ville de l'Arabie heureuse. Elle est sur la côte de la mer, à quinze lieuës du détroit de Babelmandel. Cette ville est grande & fort marchande, & est capitale de la principauté de la Mocca, qui est fort étenduë, & qui renferme les villes d'Aden, de Laghi, & d'Almacharana, avec leurs dépendances.

MOCENIGO (André) noble Venitien, vivoit au commencement du XVI. siecle, l'an 1522. & fut employé dans les plus grandes affaires de la republique, qu'il mania avec succès. Il composa deux ouvrages historiques, *De bello Turcarum, & belli Cameracensis lib. IV.* La maison de MOCENIGO, de Venise, a donné plusieurs doges à la Republique. THOMAS Mocenigo fut élu l'an 1413. & mourut l'an 1423. Ce fut de son tems que les Venitiens se rendirent maîtres du Frioul l'an 1416. sur Louis Techio, patriarche d'Aquilée, qui s'étoit temerairement engagé à la guerre contre la republique, dans l'esperance d'être appuyé par les Hongrois ses alliés. PIERRE Mocenigo, élu l'an 1474. gouverna pendant deux année avec beaucoup de prudence & de bonheur. Corolianus Cepius publia une relation historique de la vie de ce doge. JEAN Mocenigo fut élu l'an 1477. & mourut l'an 1485. LOUIS Mocenigo, élu l'an 1570. après Pietro Loredano, fit ligue avec le pape & les Espagnols, contre les Turcs, qui avoient pris l'isle de Cypre. Sebastien Veniero commandoit les galeres de la republique; Marc-Antoine Colonna, celles de l'église; & Dom Jean d'Autriche, celles du roi d'Espagne. L'armée Chrétienne gagna la celebre bataille de Lepante le 7. Octobre de l'an 1571. Louis Mocenigo mourut l'an 1571. LOUIS Mocenigo, né le 13. Janvier 1627. fut élu doge le 13 Juillet 1700. & mourut le six Mai 1709. âgé de 83. ans; & LOUIS-SEBASTIEN Mocenigo, qui avoit été proveditcur general de la mer, general en Dalmatie, & commissaire plenipotentiaire de la republique pour le reglement des limites avec les commissaires Turcs, fut élu doge le 23. Août 1722.

MOCHA ou LAMOCHA, isle de l'Amerique en la mer du Sud, proche de Chili.

MOCHANDAN, *Mocandan*, ou *Meßandan*, anciennement *Asaborum Promontorium.* C'est un cap de l'Arabie heureuse. Il est vis-à-vis d'Ormus, & il donne son nom au détroit de Mochandan, qui separe le golfe d'Ormus de celui de Balsora.

MOCHARES (DE) nom defiguré, *cherchez* MOUCHY.

MOCHIME, de Mesopotamie, prêtre d'Antioche, dans le V. siecle, écrivit un excellent ouvrage contre Eutychés, & d'autres traités. Gennade fait mention du premier, & dit qu'il n'avoit pas encore vû les autres. Il y a dans le recueil des pieces touchant le concile de Calcedoine, données par le pere Lupus, une lettre, dans laquelle il nous apprend que Mochime étoit œconome de l'église d'Hieraple. * Gennade, *in catal. viror. illust.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques du V. siecle.*

MOCHUS, de Phenicie, historien Grec, qui avoit écrit une histoire de son pays. Cet auteur est cité par plusieurs anciens. Strabon cite un MOCHUS de Sidon, qu'il dit auteur de l'opinion des atomes. Il est incertain si l'historien est le même. * Athenée, *au liv.* 3. Strabon, *l.* 6. Josephe, *l.* 1. *antiq. &c.* Tatien, *contr. Gent.* Vossius, *de hist. Græc.* M. Du Pin, *bibliotheque des hist. prof.*

MOCLAH, Ebn Moclach, c'est le surnom d'Abou-Ali Mohammed Ben Ali Ben Assan. Cet homme est considerable, parce que c'est lui, qui a inventé les caracteres arabes modernes, dont on se sert encore aujourd'hui, & qu'il substitua en la place des anciens, que l'on appelloit *cousiques*, & qui étoient fort grossiers. C'est pour cette raison, qu'on lui donne le titre de *l'adhé Khatb*, c'est-à-dire, d'*auteur & d'inventeur de l'écriture.* Moclach fut fait vizir par le calife Moctader l'an 316. de l'hegire, & disgracié par le même calife l'an 317. Depuis ce tems-là jusqu'en 322. Moclah vécut en homme particulier; mais cette même année le calife Caher Billah, qui avoit succedé à Moctader, lui rendit la charge de vizir, qu'il ne posseda pas long-tems paisiblement. Car ce calife, qui étoit de son naturel fort emporté, mal satisfait de ce ministre, lui fit couper la main droite, & ne laissa pas cependant de le retablir dans sa charge, qu'il exerçoit nonobstant sa main coupée, en écrivant avec une plume artificielle attachée à son bras. Ebn Moclah cependant, cherchant à se venger de Caher, fit tant par ses intrigues, que les Turcs, qui étoient pour lors les maîtres dans Bagdet, le déposerent, & lui donnerent Radhi pour successeur. Radhi Billah, vingtiéme calife de la race des Abbassides, confirma Ebn Moclah dans sa charge de visir, en consideration des bons services qu'il lui avoit rendus, en procurant la déposition de Caher son prédecesseur. Mais Ebn Moclah, qui avoit l'esprit broüillon, voulut faire des affaires à son nouveau maître. Il écrivit pour cet effet, comme de la part du calife à Jakem le Turc, pour le faire venir à Bagdet, lui promettant le commandement en chef de toutes les troupes du califat. Ebn Raik, qui pour lors en avoit le commandement, ayant intercepté la lettre d'Ebn Moclah, la fit voir au calife; & ce prince, qui n'avoit point donné d'ordre à son vizir de l'écrire, & qui ne desiroit pas même la venuë de Jakem, fit venir Ebn Moclah, & lui demanda pourquoi il avoit écrit cette lettre à son insçu. Le vizir nia d'abord la chose; mais il fut convaincu par sa propre lettre, qui lui fut presentée, & le calife qui ne put souffrir son infidelité, le condamna d'avoir son autre main coupée, & quelque tems après la langue. Cela arriva l'an 326. de l'hegire, & Ebn Moclah traîna depuis ce tems-là une vie mise rable & languissante, jusqu'en l'an 338. qu'il mourut. On rapporte qu'ayant été condamné à perdre la main, il se plaignit de ce qu'on le traitoit comme un voleur, & que l'on lui coupoit une main, qui avoit copié trois fois l'alcoran, dont les exemplaires devoient être à toute la posterité le modelle de l'écriture la plus parfaite. En effet ces trois exemplaires ont toûjours été admirés pour l'élegance de leurs caracteres, quoique dans la suite des tems Ebn Bauvad les ait encore surpassés. Quelques-uns cependant ont écrit que ce ne fut pas Ebn Moclah, mais un de ses freres, nommé Abdallah Al Hassan, qui fut l'inventeur de ces beaux caracteres. On a remarqué que ce vizir, qui avoit copié trois fois l'alcoran, avoit fait aussi trois fois le pelerinage de la Mecque; & qu'il eut l'avanture d'être enterré trois fois après sa mort, la premiere dans la prison, la seconde dans le palais imperial, & la troisiéme dans sa propre maison, son corps ayant été mis entre les mains de ses enfans. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOCTADER BILLAH, XVIII. calife de la maison des Abbassides, étoit fils de Moctadhed, seiziéme calife de la même maison, & frere de Moktafi son predecesseur. Il fut créé calife à l'âge de 13. ans, l'an de l'hegire 295. & en regna 25. plus que n'avoit fait encore aucun des califes ses predecesseurs. Les vizirs & les femmes gouvernerent avec un empire absolu les états de ce prince, jusques-là que l'on dit qu'une des filles de la reine sa mere presidoit à la chambre criminelle, appellée d'un nom arabe qui signifie *le tribunal des torts ou des outrages reçus.* Moctader fut deposé deux fois du califat & deux fois retabli. Abbas fils de Hossain vizir, & quelques autres grands ayant honte d'avoir fait un calife si jeune, chercherent deux autres sujets l'un après l'autre dans la maison des Abbassides, pour les élever à cette dignité; mais on ne trouva ni l'un ni l'autre, de sorte que le califat lui demeura, faute d'un sujet qui pût prendre sa place. Ce prince eut cependant plusieurs guerres à soûtenir contre les Carmathes, peuple revolté de l'Arabie, qui avoit pillé les caravanes & saccagé la ville de la Mecque. Un auteur écrit, que l'an de l'hegire 304. il arriva à Bagdet des ambassadeurs de l'empereur de Constantinople envoyés à la cour de Moctader, qui y furent reçus avec une grande magnificence. Le palais imperial fut

fut paré de ses plus beaux meubles & de toutes sortes d'armes. On rangea dans la place de ce palais les soldats de la garde du calife, au nombre de cent soixante mille hommes, ausquels on paya la solde dans des bourses d'or. On fit paroitre quarante mille eunuques blancs, & trente mille eunuques noirs, avec sept cens huissiers ou portiers sur les avenuës & aux portes du même palais. On mit dans l'eau sur le fleuve du Tigre un nombre infini de bâtimens peints & dorés, avec des équipages des plus lestes, des mieux vêtus & des plus parés. On tendit dedans & autour du palais trente-huit mille portieres, dont il y en avoit douze mille de soye, & cinq cens de brocard d'or, avec douze mille cinq cens tapis d'un ouvrage excellent. Au milieu de la grande salle on fit paroitre un arbre d'or massif, qui avoit dix-huit branches principales, sur lesquelles un grand nombre de diverses especes d'oiseaux d'or & d'argent voltigeoient, & chantoient leurs ramages avec harmonie, ce qui fit que les ambassadeurs virent toute cette pompe avec grande admiration. Tout le blâme de l'élection de Moctader tomboit sur le vizir, qui se repentant aussi de son choix, jetta les yeux sur Mohammed fils du calife Mohtadi; mais il mourut précisément dans le tems que l'on pensoit à lui. Après que ce dessein eut manqué, le vizir prit encore la resolution d'élever au califat un des enfans de Motevakkel; mais il fut aussi trouvé mort dans le même tems. Comme il étoit toûjours agité de differentes pensées, il fut tué par Houssain prince de la maison de Hamadan; de sorte que la couronne fut affermie par tous ces accidens sur la tête de Moctader. Cependant Houssain fit déclarer pour calife un Abdallach fils de Motaz, & se saisit du palais imperial, où il mit son nouveau calife, & en chassa Moctader, qui fut obligé de se refugier dans la maison d'un de ses eunuques, nommé Munas. Mais ses domestiques, qui avoient aussi été chassés du palais, trouverent moyen le même jour d'y rentrer; & ils le firent si à propos, qu'ils surprirent le nouveau calife, & le firent mourir, en lui mettant la tête dans un sac de chaux vive. Moctader ne fut pas plûtôt averti du succès d'une entreprise si hardie, qu'il retourna au palais, se plaça sur son thrône, & reçut de nouveau l'hommage que l'on avoit accoûtumé de rendre au calife. Dans la suite Moctader ayant fait emprisonner son frere Caher, qui avoit entrepris de le déthrôner, resolut enfin de lui ôter la vie. Caher en étant averti suborna un Barbaresque, bon homme de cheval, qui étoit son officier & fort affectionné à son service, pour prevenir Moctader en se défaisant de lui. Pour cet effet, il s'entendit avec Munas l'eunuque, qui étoit mécontent de Moctader. Le Barbaresque, chargé de cette commission, chercha toutes les occasions de tuer le calife. Un jour que ce prince étoit sur la place nommée *Schamassie*, pour voir des jeux d'armes & des courses de cheval; le Barbaresque se presenta pour courir les têtes, & fit son jeu avec tant d'adresse & de bonne grace, que le calife lui fit recommencer plusieurs fois la même course; & pour le mieux voir, commanda à ses gardes de s'éloigner de lui. Le Barbaresque trouvant l'occasion de faire son coup, poussa avec une extrême vitesse son cheval vers le calife, & lui lança sa demi-pique avec tant de force au milieu de la poitrine, qu'il le fit tomber de l'endroit ou il étoit assis, & après avoir fait son coup, courut à toute bride droit à la prison pour délivrer Caher son maître. Il arriva cependant que ce cavalier passant dans la place du marché, rencontra un âne chargé d'épines, dont on se sert en ces pays-là, pour chauffer le four. Son cheval à cette rencontre, en courant eut peur, & le porta contre l'étau d'un boucher. Un des crochets, qui pendoient à la boutique, prit le Barbaresque par dessous le menton & le tint attaché pendant que le cheval se déroba de dessous lui, & prit la fuite. Les gens du calife blessé, qui le suivirent de près, le voyant ainsi pendu & accroché, crurent qu'il ne leur restoit plus rien à faire que de prendre la charge d'épines qui étoit toute prête, & d'y mettre le feu pour le brûler. Ainsi le supplice suivit de près l'attentat que cet assassin avoit commis. Le calife cependant mourut peu après de sa blessure à l'âge de 38. ans, & Caher son frere prit sa place l'an 320. de l'hegire. Ce calife aimoit la justice. Il délivra les évêques & les moines Chrétiens de l'Egypte du tribut qu'on leur avoit imposé. Il fit aussi rebâtir plusieurs églises des Chrétiens, que les officiers des califes avoient démolies. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale*.

MOCTADI BEMRILLAH, XXVII. calife de la maison des Abbassides, étoit fils de *Mohammed* & petit-fils de *Cayem*, auquel il succeda l'an de l'hegire 467. L'an 480. Moctadi épousa la fille de Melik Schah, princesse d'une tres-grande beauté, & on fit des rejouissances extraordinaires pour cette fête; cependant cette princesse ne vécut pas long-tems en bonne intelligence avec le calife son mari: car l'an 482. elle voulut retourner auprès de son pere à Ispahan, où elle mourut. Moctadi lui-même fut emporté subitement de la peste l'an 487. à l'âge de 38. ans & 8. mois, après un regne de 19. ans & 5. mois. Ce prince aimoit la justice, & corrigea une infinité d'abus qui se commettoient contre les loix. Il aimoit & favorisoit aussi les gens de lettres, & plusieurs lui dédierent leurs ouvrages. Melik Schah *le Selgiucide* seconda fort bien le dessein & les projets du calife pour l'avancement des sciences: car on assembla l'année 467. les plus grands astronomes de ce tems-là, qui fixerent le Neurouz, c'est-à-dire, le premier jour de l'année solaire du calendrier Persien, au premier degré de l'aries; au lieu qu'il se trouvoit reculé au 15. degré des poissons. C'est donc cette année 467. qui est la veritable époque de la reforme du calendrier Persien, qui fut appellée *Gelaléene*, à cause du titre de Gelaleddin, que portoit Melik Schah. Zacut, auteur Juif, place cette époque l'an 472. de l'hegire, qui répond à l'an 1702. de Jesus-Christ, cinq ans plus tard que ne font les auteurs Arabes. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOCTAFI LEEMRILLAH, XXXI. calife de la maison des Abbassides. Il étoit fils du calife *Mostedhaher*, & oncle de *Rasched* son predecesseur, qui avoit été déposé par une assemblée juridique de docteurs, que Massoud sultan des Selgiucides avoit convoquée l'an 532. de l'hegire. Comme ce calife avoit été mis sur le thrône de son neveu par le credit & par l'autorité de Massoud, il n'eut rien à faire dans le gouvernement de son état, pendant tout le tems que ce sultan vécut. Mais après qu'il fut mort l'an 547. de l'hegire, Moctafi reprit son autorité, & mit pour ainsi dire les califes hors de page. Ce n'est pas que Massoud en mourant n'eût laissé pour successeur dans le sultanat Melik Schah son neveu: mais le calife ne lui laissa aucun pouvoir & demeura seul le maître dans toute l'étenduë de l'Iraque Babylonienne, c'est-à-dire, de la *Caldée & de l'Arabie*. Enfin ce fut sous ce calife que la puissance des Selgiucides, qui étoient maîtres de toutes les forces de l'état des califes, ausquels ils n'avoient laissé que le nom, avec quelques honneurs apparens, qui regardoient plûtôt le spirituel que le temporel, commença à s'affoiblir & à se détruire peu à peu. Moctafi mourut l'an 555. de l'hegire, après avoir regné vingt-quatre ans & trois mois, & laissa pour successeur Monstanged Billah son fils. Khondemir rapporte que l'an 552. de l'hegire, Moctafi ayant appris que la porte du temple de la Mecque étoit presque consumée de vieillesse, en fit faire une neuve, couverte de lames d'argent doré; & que s'étant fait apporter les pieces de l'ancienne par devotion, il en fit faire son cercüeil. Le mot de Moctafi écrit avec un c. si on y joint le nom de *Leemrillah*, signifie *celui qui suit Dieu, & qui obéit à ses commandemens.* * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MODENE, *Mutina*, ville d'Italie, capitale du Modenois, avec évêché suffragant de Bologne, est située entre les rivieres de Sechia & Panaro, & ceinte de murailles & de fossés pleins d'eau. Elle a quantité de fontaines, & plusieurs portiques & arcades; mais les ruës sont fort étroites. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le nom du fondateur de cette ville. On sçait seulement qu'elle fut colonie Romaine; & qu'apres la mort de Jules-Cesar, Brutus y fut inutilement assiegé par Marc-Antoine l'an 710. de Rome, & 44. avant Jesus-Christ. Cette ville fut ensuite ruinée sous les Goths & les Lombards, & rebâtie sous l'empire des enfans de Charlemagne. Modene paroit de loin, à cause de son haut clocher. Le palais des

ducs est tres-magnifique, & a grand nombre d'appartemens superbes, & ornés de grands miroirs, de beaux portraits, & de diverses dorures. La cathedrale, les autres églises, & les monasteres, méritent la curiosité des voyageurs. On y fait les meilleurs masques de toute l'Italie, & les ouvriers n'en tirent pas peu de profit. Le Modenois ou État de Modene, a celui de Parme au couchant; quelques terres du grand duc de Toscane, & de la republique de Luques, avec celles des marquis de Malespine, vers le midi; le Bolonnois, & une partie du Ferrarois, au levant; & vers le septentrion, les duchés de Mantouë, de la Mirandole, &c. Modene fut érigée en duché par l'empereur Frederic III. l'an 1452. en faveur de Borso d'Est. Le pays est extrémement fertile en toutes choses, & sur-tout en bons esprits. Le cardinal Sadolet, Sigonius, Fallopius, & divers autres grands hommes étoient nés dans le Modenois. Les principales seigneuries des ducs sont, outre Modene, Reggio, duchés; Carpi, & Corregio, principautés, & Frigan, Sanseüil, la vallée de Cragnana, en partie; & le comté de Roli. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. Pomponius Mela, *l.* 2. Tacite, *l.* 17. *hist.* Appien, *l.* 3. *&* 5. *de bell. civil.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* *Cherchez* EST.

CONCILES DE MODENE.

Honestus, archevêque de Ravenne, présida l'an 973. à une assemblée qui se fit à Modene, pour retablir la paix entre quelques princes Allemands. Jean de Moron, cardinal, évêque de Porto, & administrateur de l'évêché de Modene, publia l'an 1565. des ordonnances synodales pour ce diocese.

MODESTE POLENTON, *cherchez* POLENTONI.

MODESTE DU PUY, dame sçavante, *cherchez* PUY (Modeste du)

MODESTINUS, *cherchez* HERENNIUS MODESTINUS.

MODESTUS, auteur Latin du III. siecle, vers l'an 275. composa pour l'empereur Tacite un traité, qu'il intitula; *De vocabulis rei militaris.*

MODESTUS, auteur Chrétien, qui vivoit du tems de l'empereur Marc-Aurele, avoit composé un ouvrage contre Marcion. Saint Jerôme dit que de son tems, il y avoit d'autres traités sous le nom de cet auteur; mais que les sçavans les rejettoient comme supposés. * Eusebe. Saint Jerôme. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du II^e. siecle.*

MODESTUS, évêque de Jerusalem. On n'a point d'autre monument de cet auteur, qui florissoit vers l'an 620. que des extraits de ses sermons, rapportés par Photius, *au cod.* 275. *de sa bibliotheque.* Le premier est tiré d'un sermon sur les femmes de l'évangile, qui ont porté du baume pour oindre Jesus-Christ. Il y rapporte que Marie-Magdelaine, de laquelle Jesus-Christ a chassé sept demons, étoit une vierge, & qu'elle a souffert le martyre à Ephese, où elle alla trouver saint Jean l'évangeliste après la mort de la Vierge. Cela fait voir combien on étoit alors éloigné de l'opinion qui s'est depuis établie, que Magdelaine n'est pas differente de la femme pecheresse. Le second sermon de Modestus, dont il est parlé dans Photius, étoit un sermon sur la mort de la Vierge, mere de Dieu, qu'il appelle *un Dormir*, suivant la coûtume des anciens. Photius n'en rapporte aucun extrait, & se contente de remarquer que c'est un long discours, qui ne contient rien de necessaire, & qui n'est pas même semblable au precedent. Le troisiéme sermon est sur la fête de la presentation de Jesus-Christ au temple. Photius en rapporte un extrait, où il est parlé d'une maniere figurée des vertus d'Anne, & de la Purification de la Vierge. * M. Du Pin, *bibliot. des aut. ecclesiast. des VII. & VIII. siecles.*

MODESTUS ou AUFIDIUS, *cherchez* AUFIDIUS.

MODICA, en latin *Motuca*, *Mutica*, *Motyca*, petite ville de Sicile. Elle est sur la riviere d'Acellaro, dans la vallée de Noto, environ à une lieuë de la ville de ce nom. * Maty, *diction.*

MADIGLIANA ou MEDIANA, en latin, *Mutilum*, bon bourg du duché de Toscane en Italie. Il est dans la Romagne Florentine, sur la riviere de Marsano, à trois lieuës de Fayence, du côté du midi. * Maty, *dictionnaire.*

MODIN, ville Levitique de Judée, du côté des Philistins, à 8. ou 9. lieuës de Jerusalem, vers le couchant, sur les limites de la tribu de Dan, du côté de celle de Juda. Elle fut donnée aux enfans d'Aaron, de la famille d'Eleazar, dans le tems du partage de la Terre-Sainte sous Josué. Sous le regne de David elle échut à Jojarib, à qui le premier sort des vingt-quatre familles sacerdotales échut. Du tems des rois d'Egypte & de Syrie, elle ne fut habitée presque que par des Asmonéens. Mathathias pere des Machabées étoit natif de Modin. Il y fut enterré dans le sepulchre que ses peres avoient dans cette ville. Simon frere aîné des Machabées fit bâtir sur ce tombeau un mausolée de pierres polies, où il fit dresser sept pyramides pour distinguer les sepulchres de sa famille. Ce monument qui étoit fort subsistoit encore du tems des Cesars, mais il fut detruit sous les guerres de Vespasien. * Baillet, *topographie des Saints.*

MODIUS (François) chanoine d'Aire en Artois, né l'an 1556. dans un bourg près de Bruges en Flandres, sçavoit tres-bien les langues, les belles lettres & le droit. Les guerres du Pays-Bas l'obligerent d'aller à Cologne & de passer une grande partie de sa vie en Allemagne. Il s'étoit arrêté l'an 1587. à Bonne, & il en devoit partir incessamment, lorsque cette ville fut surprise. Modius y perdit tout ce qu'il avoit avec lui, & fut dangereusement blessé, accident qui faillit à le mettre au tombeau. Après y avoir perdu ses livres & ses écrits, il revint peu après dans sa maison, & fut pourvû d'un canonicat à Aire, où il mourut l'an 1597. Ce sçavant homme avoit fait des notes sur Quinte-Curce, sur Tite-Live, sur Frontin, sur Vegetius & sur Justin. Nous avons aussi des poësies de sa façon, & plusieurs autres ouvrages: *Octosticha ad singulas cleri Romani figuras; Nota in corpus juris; Rerum criminalium praxis; Pandecta triumphales, sive pomparum, festorum, ac solemnium apparatuum, conviviorum, spectaculorum, &c. Tom. II. in fol. &c.* Melchior Adam, *in vit. philos. Germ.* Valere André, *biblioth. Belg.* Lipsius. *not. ad Tacit.* Sciopp. *de art. critic.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les critiques grammairiens.*

MODOALD (Saint) évêque de Treves, dans le VII. siecle, frere, à ce que l'on croit, d'Iduberge ou Itte femme de Pepin de Landen, maire d'Austrasie, & mere de sainte Gertrude, fut élû évêque de Treves l'an 622. Il assista l'an 625. au concile de Reims, & mourut le 12. de Mai 640. * *Acta apud Belland. & Henschenium.* Baillet, *vies des Saints, mois de Mai.*

MODREVIUS (André Fricius) secretaire de Sigismond Auguste roi de Pologne, homme d'esprit & de merite, donna de bonne heure dans les nouvelles opinions. On s'apperçoit par une lettre, qu'il écrivit à Jean Laski l'an 1536. qu'il n'étoit pas ennemi des Lutheriens. Son traité *de ecclesia*, qui devoit être le quatriéme livre de l'ouvrage *De republica emendanda*, qu'il fit mettre sous la presse à Cracovie l'an 1551. trouva des censeurs, qui en arrêterent l'impression deux ou trois ans. Il le publia ensuite avec une apologie, qui éclaircissoit les choses, dont on s'étoit scandalisé. Il devoit aller à Trente avec les ambassadeurs de Pologne; mais cette designation fut changée. Les Antitrinitaires de Pologne l'ont mis dans le catalogue de leurs auteurs. Grotius le compte entre les conciliateurs de religion. Voici le titre de ses ouvrages; cinq livres *De republica emendanda*, dont le premier traite *De moribus.* Le second *De legibus.* Le troisiéme *De bello.* Le quatriéme *De ecclesia.* Le cinquiéme *De schola*, imprimés à Cracovie l'an 1551. si l'on en croit l'abbreviateur de Gesner; mais la verité est, qu'on n'en imprima alors que les trois premiers. Il furent réimprimés à Basle chez Oporin, *in* 8. & *in folio* l'an 1554. avec deux dialogues du même auteur, *De utraque specie Eucharistia à Laicis sumenda*, & avec son explication de ces paroles de saint Paul, *il est bon à l'homme de ne point toucher de femme.* On publia à Basle en 1562. *in quarto* un autre recueil de ses écrits, qui contient trois livres *de peccato originis, de libero arbitrio, de providentia & prædestinatione*; trois livres,

de mediatore, quibus accessit narratio simplex rei novæ & ejusdem pessimi exempli; simul & querela de injuriis, & expostulatio cum Stanislao Orichovio Roxolano. Il fit un autre ouvrage par l'ordre du roi son maître, pour tâcher d'assoupir les differends qui regnoient dans la Pologne au sujet de la Trinité. Il est divisé en IV. sylves. La premiere est datée du mois de Decemb. 1565. & traite *de tribus personis & una essentia Dei.* La seconde est de même date, & traite *de necessitate conventus habendi ad sedandas religionis controversias.* La troisiéme est datée du mois de Juin 1568. & traite *De Jesu Christo Filio Dei & hominis, eodemque Deo & Domino nostro.* La quatriéme est datée du mois de Juin 1569. & traite *De Homousio & de iis quæ huc pertinent.* Ces IV. sylves accompagnées d'un *appendix* sur la question, *Quomodo unio divinæ & humanæ naturæ Christi facta sit in persona non in natura, cùm tamen eadem prorsus res sint natura & persona in Domino nostro*, furent imprimées à Cracovie l'an 1590. Il faut remarquer que Modrevius avoit envoyé ses sylves à Basle, afin qu'elles fussent imprimées par Oporin, qui en devoit envoyer des exemplaires aux hommes doctes, & aux universités Catholiques, Lutheriennes, Calvinistes: mais Trecius voulant empêcher la publication de ce livre, pria Oporin de lui en montrer le manuscrit; & l'ayant eu, il ne le voulut point rendre. L'auteur s'en plaignit au palatin de Cracovie, & demanda instamment, que le plagiaire fût obligé à restituer. Il n'en put venir à bout, & il se vit obligé de refaire son ouvrage. Zanchius avoit vu en manuscrit la premiere des IV. sylves, & la trouvant dangereuse, il la refuta dans son livre de *Tribus elohim.* Il ne designe l'auteur que par le nom de *Mediator*, & il paroît en faire cas. Les livres *de republica emendanda* sont generalement estimés. * Bayle, *dictionnaire critique.*

MODON, ville sur la côte meridionale de la Morée, dans la province de Belvedere, étoit la *Methone* des anciens & est appellée *Mutune* par les Turcs. Elle a titre d'évêché suffragant de Patras, est celebre par le commerce qui s'y fait, & est située environ à cinq lieuës de Coron, sur un promontoire ou cap, qui regarde les côtes d'Afrique. Au bas de ce cap est un port tres-commode, où les vaisseaux sont en sûreté. C'étoit avant l'année 1686. la résidence du sangiac de la Morée, gouverneur fort consideré à la porte ou cour du grand-seigneur. L'empereur Trajan accorda autrefois plusieurs privileges aux habitans de Methone, qui introduisirent en cette ville le gouvernement aristocratique, ou des principaux du peuple, lequel y dura jusqu'au regne de Constantin. Ce prince, qui transporta le siege imperial de Rome à Constantinople, soûmit ces peuples à son obéïssance, leur laissant neanmoins presque toutes leurs coûtumes. L'an 1124. Methone ou Modon fut prise par le doge Domenico Michieli, au retour de son troisiéme voyage de la Terre-Sainte. L'année suivante les Venitiens remirent cette place à l'empire Grec; mais dans le partage qui se fit de cet empire en l'année 1204. elle retourna à la republique de Venise. Leon Vetrano, corsaire Genois, la lui enleva l'an 1208. & n'en joüit pas long-tems. L'an 1498. Bajazet II. se vint poster devant Modon à la tête de cent cinquante mille hommes. Il foudroya les murailles du bourg; ce qui obligea les chefs Venitiens de se retirer dans la ville. Le sultan les y pressa si vivement, qu'ils étoient presque sur le point de capituler, lorsque la flotte de la republique leur amena du secours, & parut à la vûë des ennemis. Les galeres Venitiennes étant entrées dans le port, les soldats quitterent leurs postes, pour venir recevoir ce secours, mais les Turcs profitant de l'indiscretion des assiegés, avancerent jusques dans la place, y firent un étrange massacre, & s'en rendirent les maîtres. En Juin 1686. le generalissime Morosini, qui venoit de faire la conquête des deux Navarins, fit marcher l'armée de terre vers Modon, où la flotte se rendit en même tems. Les Turcs abandonnerent la ville, & se retirerent dans la forteresse, où le seraskier ou general d'armée, venoit de jetter cinq cens soldats. Morosini en fit les approches, battit la place à coup de canon, & y jetta quantité de bombes. Le disdard ou gouverneur de Modon ne perdit point courage; & le generalissime des Venitiens ayant envoyé inutilement sommer la place trois fois de suite, redoubla le feu des batteries. Enfin les assiegés voyant qu'ils n'étoient plus en état de se defendre, arborerent le drapeau blanc, & envoyerent au camp, pour y faire leur capitulation. On convint que les Turcs remettroient incessamment aux Chrétiens le château de la mer, & qu'ils sortiroient dans quatre jours de la place, d'où ils n'emporteroient que ce qui leur seroit necessaire: & qu'enfin ils laisseroient dans la ville tous les esclaves Chrétiens & tous les Negres, tant hommes que femmes. Les Infideles sortirent de la place le 10. Juillet, au nombre de quatre mille personnes, dont il y en avoit mille propres à porter les armes. Les Venitiens y trouverent beaucoup de munitions, & quatre-vingt dix-neuf pieces de canon de differente grosseur. * P. Coronelli, *descr. de la Morée.*

MODRUSCH, anciennement *Tediastum*, petite ville autrefois episcopale, suffragante de Zara. Elle est dans la Croatie, à six lieuës de Zeng vers le nord. * Maty, *dicti0n.*

MODZIANOWSKI (Thomas) publia des leçons metaphysiques & logiques *in folio* à Dantzic en 1671. & un traité de Dieu & de la Trinité en 1666. aussi *in folio.* * Konig, *biblioth.*

MODZYR, ville de Lithuanie en Pologne. Elle est sur le Pyzepiec, dans le territoire de Rzeczia, environ à trente lieuës de la ville de ce nom, & à vingt-cinq de celle de Rohaczow, vers le couchant. Modzyr est une place forte par ses ouvrages, mais principalement par sa situation dans un marais. On ne peut y aller que par une chaussée. * Maty, *dictionnaire geographique.* Baudrand, *dictionnaire geograph.*

MOEN ou MONE, isle de Danemarck dans la mer Baltique, n'est pas éloignée de celle de Zelande, & a une ville dite *Stege* ou *Steke.* * Berthius. Sanson. Baudrand.

MOENIUS (Caïus) consul Romain, vainquit les anciens Latins, qui tenoient la campagne de Rome, & obtint du peuple Romain le tiers de tout le butin qu'on y fit. Il fut le premier qui attacha près de la tribune où se faisoient les harangues publiques, les becs & les éperons des navires, qu'il avoit pris à la bataille d'*Antium* l'an 416. de la fondation de Rome, & 338. avant Jesus-Christ. C'est de-là que ce lieu fut surnommé *Rostra.* * Pline, *l.* 34. *c.* 5. Tite-Live, *l.* 8.

MOERIS, grand lac d'Egypte, à 72. milles de Memphis vers l'occident, a vingt milles de circuit, selon Pomponius Mela. C'est-là qu'étoit bâti le fameux Labyrinthe, que l'on a admiré autrefois. Quelques-uns croyent que ce fut le roi Petesuphis ou Tithoés qui le fit construire, plus de deux mille ans avant la prise de Troye. Herodote dit que tous les rois d'Egypte eurent part à ce grand ouvrage, & qu'il ne fut achevé que depuis le regne de Psammeticus. D'autres assurent que Mœris le fit bâtir pour sa sepulture. Cependant Pline croit que cet édifice fut construit en l'honneur du soleil, & dit qu'il étoit divisé en seize principales regions ou quartiers, qui contenoient chacun diverses demeures tres-spacieuses; qu'il y avoit autant de temples, que les Egyptiens avoient de dieux, avec plusieurs autres édifices sacrés, & quantité de pyramides fort élevées; qu'on entroit dans les détours du labyrinthe par des vestibules qui conduisoient à des portiques, où l'on montoit par quatre-vingt-dix marches, & dont les dedans étoient ornés de colonnes de porphyre, & de statuës d'une grandeur démesurée, representant les dieux & les rois d'Egypte. Cet endroit, qui étoit le veritable Labyrinthe, n'occupoit que la centiéme partie de ce celebre monument des Egyptiens. Il ne faut pas s'imaginer, ajoûte Pline, que ce Labyrinthe fût semblable à ceux que l'on voit sur des planchers, figurés par des compartimens, qui marquent une route, dont la longueur se prolonge de telle sorte, par ses tours & retours, que dans un espace assez étroit on fait beaucoup de chemin. Celui-là étoit un lieu fort spacieux environné de murailles, & distribué en quantité de pieces separées qui avoient de tous côtés des ouvertures & des portes, dont le nombre & la confusion empêchoient d'en connoître l'issuë: ainsi ceux qui s'y engageoient, s'éga-

roient aisément, & ne pouvoient en sortir, sans le secours d'un fil ou d'une corde, dont on attachoit un bout à la premiere porte par où l'on entroit. Voici la description qu'Herodote fait de ce Labyrinthe. Des douze salles qui sont voûtées, & dont les portes sont opposées les unes aux autres, il y en a six au septentrion, & six au midi. Le logement est double, l'un sous terre, & l'autre dessus; & les deux ensemble contiennent trois cens chambres. Par les tours & par les detours qui s'y rencontrent, on est conduit d'une salle dans des cabinets & dans des chambres, puis en d'autres salles, d'où l'on passe en d'autres cabinets & en d'autres chambres. Chaque salle est presque entourée de colonnes, & le lambris de ses appartemens est enrichi de divers ouvrages de sculpture. Dans le coin où finit ce Labyrinthe, on voit une pyramide, qui a de hauteur quarante toises, ou deux cens quarante pieds, dans laquelle on a taillé de grands animaux, & l'on n'y entre que par un chemin qui est sous terre. Pline ajoûte que ce Labyrinthe étoit divisé en seize appartemens ou corps de logis, selon les seize gouvernemens du pays; que dans chacun il y avoit des palais superbes, des temples, plusieurs pyramides, & des galeries soûtenuës de colonnes de porphyre, & ornées d'une infinité de statuës, & que les poutres étoient de bois d'épine d'Egypte, boüilli dans l'huile, afin qu'il fût plus luisant. Selon Strabon, il y avoit trente appartemens, qui étoit le nombre des gouvernemens d'Egypte. On y voyoit une statuë du dieu Serapis, de neuf coudées de hauteur, qui étoit faite d'une seule pierre d'émeraude, à ce que dit Apion. Le lieu où étoit ce Labyrinthe se nomme aujourd'hui *Castre-Carum*, ou le *chateau de Caron*. Ce Caron étoit un fameux vizir, dont il est parlé dans l'histoire des Arabes; & si l'on en croit quelques voyageurs, il y a encore trois cens cinquante chambres, si bien engagées l'une dans l'autre, que l'on n'en peut sortir, à moins que d'en observer fort exactement tous les détours, quand on y entre. Ce Labyrinthe fut imité en quelque façon par Dedale dans l'isle de Crete, par Theodore à Lesbos, & par d'autres en Etrurie, pour le tombeau du roi Porsenna. * Chevreau, *hist. du monde*. Felibien, *vies des architectes*.

MOER SCHANS, c'est-à-dire, *fort de Moer*. Ce fort est dans la Flandre Hollandoise, à deux lieuës de la ville d'Hulst, vers le couchant. * Maty, *diction*.

MOESIE, en latin *Mœsia*, en grec Μυσία, *Mysia*, dans son origine grande province de Thrace, qui s'étendoit le long du Danube à son bord meridional depuis l'endroit où la Save se joint à ce fleuve, jusqu'à son embouchure dans le Pont-Euxin ou mer Noire. Ces peuples faisoient partie des Thraces: la Dalmatie bornoit leur pays à l'orient; le Danube au nord; la Dardanie, territoire de Sardique, & le mont Hemus au midi; la mer Noire à l'occident. Cette situation fit qu'ils n'eurent que tard des demêlés avec les Romains; mais quand ils vinrent à en avoir, ils ne leur resisterent pas plus que les autres peuples de Thrace n'avoient fait. Ce fut le proconsul Curion contemporain de Ciceron qui les soûmit. Les empereurs y entretenoient toûjours des armées, à cause de la proximité des Barbares: Viminace colonie Romaine étoit la capitale de la province, au moins de celle qu'on appelloit la Mesie superieure, c'est-à-dire, de celle qui voisinoit à la Dalmatie; car il y avoit deja deux Mesies dès le temps de l'empereur Philippe en 248. La Dacie qui étoit vis à-vis de la Mesie de l'autre côté du Danube ayant été souvent ravagée par les Barbares, Aurelien resolut d'abandonner cette province, en transfera les habitans dans la Mesie & dans la Dardanie; & voulant conserver le nom de la Dacie, il le donna à une partie des deux provinces: mais ce qu'il y eut de particulier, c'est qu'il choisit le milieu de la Mesie pour en faire la province qu'il appella Dacie, de sorte que cette nouvelle province separa entierement les deux Mesies. Elles ne laisserent pourtant pas que de conserver leurs noms. Celle qui étoit proche de la Dalmatie, fut appellée Mesie premiere; & dans la division de l'empire en dioceses, elle fut du diocese de la Dacie: l'autre, nommée Mesie seconde, fut du diocese de Thrace, & on détacha de celle-ci la partie la plus proche de la mer Noire, pour en faire la Scythie; & elles furent gouvernées chacune par un president; & la milice qui les gardoit par un duc. La premiere Mesie est une partie de ce que nous appellons Servie, & la seconde du royaume de Bulgarie. * Pline. Ptolomée. S. Rufus, *in breviar. Notitia dignit. imper.*

MOESTLINUS (Michel) celebre mathematicien mort en 1650. enseigna publiquement les mathematiques à Heidelberg. C'est lui qui a le premier decouvert la raison de cette foible lumiere, qui paroit sur tout le corps de la Lune, un peu avant ou après qu'elle est renouvellée. Etant en Italie, il y recita une harangue en faveur du sentiment de Copernic, & Galilée fut si convaincu de ses raisons, qu'il embrassa son sentiment, quoiqu'auparant il eût été dans les hypotheses d'Aristote & de Ptolomée. * Konig, *biblioth.*

MOEZ ALDAULAT. C'est le surnom ou le titre que le calife Mostakfi donna à Ahmed III. fils de Bouiah, qui devint un tres-grand prince en Asie: & comme il est plus connu sous ce nom que sous celui d'Ahmed, nous avons cru que c'étoit ici le lieu d'en parler. Quoiqu'il ne fût que le cadet des trois, & qu'il ne tînt ses états que des mains d'Omad Aldaulat son aîné, il s'éleva neanmoins encore beaucoup plus haut que lui, quoiqu'il fût le chef & le fondateur de la dynastie des Boides. Moéz Aldaulat avoit reçu en don de son frere aîné la province de Kerman ou Caramanie Persique l'an 322. de l'hegire. Mais cette province lui fut plûtôt donnée pour la conquerir, que pour la gouverner; car Mohammed fils d'Elie, qui y commandoit, étoit un homme brave, qui sçut defendre ses places avec la derniere vigueur. C'est ce qui fit resoudre Moéz Aldaulat de se rendre maître avant toutes choses, du pays de Sirgian, où il trouva peu de resistance & de tres-bons quartiers pour ses troupes. Après cela, ayant fortifié son armée, il donna plusieurs combats à Mohammed, dont il sortit toûjours victorieux. Il l'obligea enfin de quitter la campagne, & de se renfermer dans l'une de ses plus fortes places, dont les historiens ne disent pas le nom. Moéz en forma le siege, qui durant plus qu'il n'avoit cru, par la resistance des assiegés, reduisit son armée à une grande disette. Khondemir raconte que Mohammed, qu'on appelloit aussi l'emir Ali, sçachant que les assiegeans étoient pressés de faim, leur envoyoit des vivres toutes les nuits, & se defendoit contr'eux durant le jour avec beaucoup de vigueur. Moéz Aldaulat voulut sçavoir la raison de cette conduite, & l'emir Ali lui fit répondre, que comme il ne l'attaquoit que pendant le jour, il le regardoit alors comme ennemi; mais que le laissant en repos pendant la nuit, il regardoit lui & ses soldats, comme des étrangers, envers qui il s'acquittoit des devoirs de l'hospitalité. Moéz Aldaulat fut confus de cette réponse, & ne voulant pas ceder à son ennemi en generosité, il leva le siege, & laissa l'emir Ali dans sa place pour y vivre & y commander, sans qu'il eût jamais rien à craindre de sa part, content d'être maître du reste de la province de Kerman. Cette conquête lui ouvrit le passage pour entrer dans le Khouzistan, qui est la Susiane des anciens. Il y trouva les troupes du calife Mostakfi, qui y avoient leurs quartiers; il en enleva une partie & dissipa l'autre, ce qui lui facilita le dessein qu'il avoit depuis long-tems d'assieger Bagdet. Ce fut l'an 335. de l'hegire. Cette grande ville se rendit à lui sans faire beaucoup de resistance. Le calife denué de troupes n'eut point d'autre parti à prendre, que de le recevoir à bras ouverts, & de lui faire rendre tous les honneurs possibles. Ce fut dans cette occasion, qu'il lui confera le titre de Moéz Aldaulat, qui signifie, *le bras & la force de l'état*. Il ordonna que ce titre fût annoncé & publié dans les mosquées, & gravé sur la monnoye. Il revêtit ce prince du manteau royal, il lui mit un diadême ou une couronne sur la tête, & voulut qu'il logeât dans les appartemens du derriere de son palais. Tous ces honneurs rendus par force n'empêcherent pas Moéz Aldaulat d'usurper toute l'autorité du calife, & de le deposer ensuite pour lui substituer Mouthi Lillah, qui étoit aussi de la famille des Abbassides, & cousin germain de son prédecesseur. Peu de tems après ce prince n'en étant pas content, il lui fit crever les

yeux, & le retint prisonnier dans son propre palais, où il vécut jusques à l'an 338. de l'hegire. La prise de Bagdet fut bientôt suivie de celle de Mosul, ensorte que le reste de l'Assyrie avec la Mesopotamie, Damas & toute la Syrie, qui obéïssoient encore au calife, se soûmirent entierement à ce sultan, qui ne prenoit pourtant alors que la qualité d'Emir Al Omera, c'est-à-dire, *de prince des princes*, ou *de chef de tous les commandans*, sous l'autorité souveraine du calife. Il joüit de cette dignité jointe à un pouvoir absolu, jusques à l'an 356. de l'hegire, & laissa pour successeur Azzeddaulat son fils, qui gouverna tous les états dependans du califat sous le même nom & avec la même autorité, les califes étant pour lors reduits aux seules fonctions de la mosquée, que l'on ne pouvoit pas leur ôter, à cause de la dignité, & pour ainsi dire, du caractere de souverains imans ou pontifes de la religion Mahometane. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOEZ-LEDINILLAH : c'est le surnom d'Abou-Temim-Mâad fils de Mansor, fils de Caïem, fils de Mohammed, surnommé Al-Mahadi. Il fut le quatriéme prince & premier calife d'Egypte, de la dynastie des Fathimites. Il commença son regne dans l'Afrique l'an de l'hegire 341. & tint son siege royal dans les villes de Caïrouan & de Mahadie successivement jusqu'en l'an 358. Cette même année il envoya en Egypte Giauhar Grec de nation, affranchi du roi son pere, qui l'avoit élevé jusqu'aux premieres charges de la milice, & lui donna le commandement d'une nombreuse armée, pour la conquête de cette importante province. Ce general se rendit facilement maître de tout le pays & se saisit même de la capitale, que l'on nommoit alors *Fustath*, qui est la même que Mesr ou l'ancienne Babylone d'Egypte, où il commença de jetter les premiers fondemens de la ville, que nous appellons aujourd'hui le *grand Caire*. L'historien Nouaïri écrit, que Moëz après avoir regné vingt ans en Afrique, partit de la ville de Mansouriah, que son pere avoit fait bâtir, & passa dans l'isle de Sardaigne l'an 361. de l'hegire, laissant l'Afrique à gouverner à Joseph Ben Zeïri Ben-Menad. Après avoir demeuré près d'un an dans cette isle, il fit voile vers Tripoli de Barbarie en 362. où n'ayant fait que tres-peu de sejour, & ne voulant point perdre de tems, il se fit porter à Alexandrie, que Giohar son general avoit prise peu de tems auparavant, & commença dès la même année à y établir le siege de son empire, abandonnant l'Afrique, où lui & ses predecesseurs avoient déja regné pendant l'espace de 65. ans. Aussi-tôt que Moez se vit paisible possesseur de l'Egypte, il fit supprimer dans les prieres publiques le nom de calife Mothî l'Abbasside, qui occupoit le siege du califat à Bagdet, & fit continuer la construction de sa nouvelle ville du Caire, que Giauhar avoit commencée sous l'horoscope de la planete de Mars, & lui donna le nom d'Alckahera, c'est-à-dire, *de victorieuse*, à cause du surnom de Caher que les astronomes arabes donnent à la planete de Mars. Quoique Giauhar eût déja fait renoncer les peuples d'Egypte à l'obéïssance du calife Mothî, dès l'an 360. ce ne fut que deux ans après que l'on commença à entendre le nom de deux califes dans le Musulmanisme, sçavoir celui de Mothî successeur legitime des Abbassides, & celui de Moez prétendu successeur de la famille d'Ali & qui avoit usurpé le nom de Fathimite. Pour mieux établir parmi les peuples la créance de sa prétenduë origine, & son droit au califat, il ordonna que l'on ajoutât à la publication de la priere solemnelle, des paroles qui signifient *vive Ali, dont toutes les actions ont été loüables* ; & que l'on la commençât par une formule, dont le sens est, *au nom de Dieu plein de bonté & de misericorde*, qui se truove à la tête de tous les chapitres de l'alcoran, & par laquelle les Musulmans commencent aussi toutes leurs prieres, & même la plûpart de leurs actions. Ce schisme de deux califes dans le Mahometisme dura depuis l'an 362. jusqu'à l'an 567. de l'hegire, que Noureddin sultan d'Alep & de Syrie, & Saladin son general en Egypte, supprimerent le califat des Fathimites, & rétablirent celui des Abbassides, en reconnoissant Mosthadhi, qui tenoit son siege à Bagdet, pour le seul legitime & veritable calife & souverain iman ou pontife des Musulmans. Moez mourut l'an 365. de l'hegire, âgé de 45. ans, après avoir regné 21. ans ou environ en Afrique, & trois seulement en Egypte, il laissa pour successeur son fils, surnommé *Aziz Billah*, dont le nom fut proclamé jusques dans le temple même de la Mecque. Les historiens loüent la justice & la moderation de Moez. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOFRAC (chevaliers de) *voyez* MONTJOYE ordre de chevalerie.

MOGOL, ou l'empire du grand Mogol, qu'on appelle aussi *Indoustan*, monarchie qui comprend la plus grande partie de la terre ferme de l'Inde. On donne le nom de MOGOL à l'empereur de cet empire & au pays même ; & on appelle dans les Indes *Mogols* ou *Mogors*, les peuples qui sont moins noirs que ceux qui habitent dans les presqu'isles. L'empire du Mogol a la Tartarie au septentrion ; la Perse au couchant ; le fleuve Guenga avec quelques montagnes au midi ; & à l'orient des montagnes qui le separent des états du roi d'Ava, autrefois de Brame. On prétend que cet empire a environ 650. lieuës en sa plus grande étenduë d'orient en occident, & plus de 450. du septentrion au midi. On compte ordinairement quarante royaumes dans les états du Mogol. Ils tirent presque tous leur nom de celui de leurs villes capitales. Agra & Delli, aux environs de la riviere de Semena, sont les principaux, parce que l'empereur reside ordinairement dans les villes de ce nom. La premiere passe même aujourd'hui pour la capitale. Lahore a eu quelquefois le même avantage. Les autres royaumes so t, Gualeor, Bando, Jeselmere, Hendowns, Jenupar, Pengab, Naugracut, Bakisk Raja-Ranas, Guzarate, Chitor, Tata, Soret, Multan, Attok, Buckar, Hayacan, Decan, Orixa, Siba, Jamba, Malvay, Kandis, Bakar, Samball, Narvar, Kachemire, Cabul, Kakares, Pitan, Kanduana, Patna, Gor, Udessa, Bengala, Berard, Jesual & Mevat. L'état du Mogol est fertile, & fort peuplé aux environs de ses grandes rivieres ; mais non vers le septentrion. On y recueïlle du coton, du riz, du millet, des citrons, des oranges, des dattes, du cocos, & on en tire beaucoup de soye. Les Indiens en general sont bruns & olivâtres, & ont les cheveux noirs. Plusieurs s'adonnent au trafic ; & pour ce sujet, ils aiment les Européens, qu'ils appellent *Franquis*. Le Gange & l'Indus traversent tout ce pays, du septentrion au midi. Les autres rivieres sont, Guenga, Narver, Tapte, Pader, Kanda, Perseli, Semena, Koul, Ravée, &c. rivieres qui contribuënt à la fertilité du pays. L'eau du Gange est extrémement legere. Les Indiens disent que cette eau les sanctifie, soit qu'ils en boivent, ou qu'ils s'en lavent : c'est pour cette raison qu'ils vont souvent en pelerinage aux lieux où elle passe, & que les Mogols en font toûjours porter avec eux. On assure même qu'on voit en certaines saisons quatre ou cinq cens mille Indiens le long de ce fleuve, qui s'y baignent, & qui, en se retirant, jettent de l'or & de l'argent. Les Mogols sortis de la Tartarie, établirent leur empire au commencement du XV. siecle l'an 1401. Ils disent que Timur-Lenk, qui veut dire, *seigneur* ou *prince boiteux*, & que nous nommons *Tamerlan*, épousa sa proche parente, la fille unique du prince de la grande Tartarie, & que c'est de-là que descend le grand-Mogol. Leurs histoires marquent dix ou onze rois, entre lesquels on estime HOUMAYON ou *le Fortuné*, qui fut pere d'AKBER surnommé *le Grand*, celebre par ses conquêtes, que l'on dit avoir laissé des memoires de son regne. AKBER fut pere de GEHAN-GUYRE, dont le nom signifie *preneur du monde*, pere de CHA-GEHAN, c'est-à-dire *roi du monde*. Celui-ci mort vers l'an 1665. avoit quatre fils & deux filles. Il donna le gouvernement des quatre plus considerables provinces de son état à ses fils dont l'aîné s'appelloit DARA ou DARACHA ; le second, SOLTAN SUJAH ; le troisiéme, AURENG-ZEB ; & le dernier, MORAD-BACH. Les filles avoient nom *Begum-Sabeb*, & *Rauchenara Begum*. Cha Ghean avoit eu ces enfans de *Tage-Mehal*, sa femme, renommée par sa beauté & par son esprit, à laquelle on éleva un tombeau tres-magnifique. Gehan-Guyre avoit épousé une femme d'esprit, qui gouverna long-tems le royaume avec beaucoup de prudence. On la nomma *Nour-Mahal*, puis *Nour-Gehan-Begum*, c'est-à-dire, *la lumiere du serrail*, *la lumiere du monde*. Cha-Ge-

han tomba dangereusement malade vers l'an 1654. & par sa maladie, qui dura près d'un an, mit la division entre ses quatre fils, qui prétendoient tous à la couronne, & qui prirent les armes. Après une guerre de quatre ou cinq ans; le troisiéme, nommé *Aureng-Zeb*, eut l'avantage, & se mit sur le thrône. Il avoit fait long-tems profession de Fakir ou Dervich, c'est-à-dire de *Devot*; & il persuada à Morad-Bakch son frere, qu'il ne prenoit les armes que pour le couronner; mais la suite fit voir qu'il avoit beaucoup plus d'adresse & de courage que ses freres, qu'il vainquit en diverses batailles: de sorte qu'il resta seul maître de l'état. *Voyez* AURENG-ZEB. Le grand Mogol est un prince tres-puissant, & a des tresors considerables, sur-tout en pierreries. Cha-Gehan, qui les aimoit, & qui les connoissoit parfaitement, en avoit aussi ramassé des plus belles. Les grands seigneurs de sa cour, qui sont nommés *Omras*, reçoivent des pensions considerables. Il y en a de moindres nommés *Mansebdars* ou *petits Omras*, qui sont à la solde. Divers *Rajas* ou petits rois, dépendent aussi du grand Mogol, lui payent tribut, & entretiennent une milice fort bien disciplinée. Les soldats sont nommés *Ragipouts*. Les Omras sont obligés de faire la garde devant la maison du roi, & sont ordinairement gouverneurs des provinces & des villes importantes. Le roi est heritier de ces Omras & de tous ses sujets; & toutes les terres de son état lui appartiennent en propre, si ce n'est quelques maisons & jardins, qu'il permet souvent de vendre & de changer. Le Mogol est Mahometan; plusieurs de ses sujets sont idolâtres; & ceux-ci ont des prêtres, nommés *Brachmanes* ou *Brachemans*, extremêment superstitieux. *Voyez* ce que nous en disons sous le nom de BRACHMANES.

MAGNIFICENCE DE LA COUR du grand Mogol.

La fête du grand-Mogol se celebre le jour de sa naissance, & dure cinq jours. Alors on a accoûtumé de le peser, & s'il se trouve qu'il pese plus que l'année precedente, la réjoüissance en est bien plus grande. Lorsqu'il a été pesé, il va s'asseoir dans le plus riche de ses thrônes, où tous les grands du royaume viennent le saluer, & lui faire des presens. Les dames de la cour lui en envoyent aussi, de même que les gouverneurs des provinces, & les autres grands seigneurs, tant en diamans, rubis, emeraudes & perles, qu'en or & argent, en riches étofes, en élephans, chameaux & chevaux. Le roi reçoit ce jour-là pour plus de trente millions de livres de presens. On commence à faire les préparatifs de cette fête environ deux mois avant les cinq jours qu'elle doit durer. La premiere chose que l'on fait, c'est de couvrir les deux grandes cours du palais de Gehan-Abat, avec des tentes de velours rouge, en broderie d'or, & si pesantes, que les arbres qu'on dresse pour les soûtenir, sont de la grosseur des mats de navires, & de trente-cinq à quarante pieds de haut. Les arbres qui sont proche de la salle du roi, sont couverts de lames d'or de l'épaisseur d'un ducat; les autres sont couverts d'argent; & les cordes qui tiennent ces arbres sont de cotton de diverses couleurs, de la grosseur d'un cable. Ensuite on prépare les thrônes. Le grand Mogol en a sept fort magnifiques; les uns enrichis de diamans, les autres de rubis, d'émeraudes & de perles. Le grand thrône, que l'on dresse dans la salle de la premiere cour, a environ six pieds de long & quatre de large, il est à peu près de la forme & de la grandeur d'un lit de camp. Sur les quatre pieds, qui ont environ vingt-cinq pouces de hauteur, sont posées quatre barres qui soûtiennent le fond du thrône; & sur ces barres, sont dressées douze petites colonnes, qui portent le ciel de trois côtés, n'y en ayant point du côté qui regarde la cour du palais. Le pied du thrône & les barres sont révêtus d'or émaillé, & enrichis de quantité de diamans, de rubis & d'autres pierres précieuses. Au milieu de chaque barre, on voit un gros rubis, avec quatre émeraudes autour, qui forment une croix carrée. Le long des barres brillent d'autres semblables croix, dont quelques-unes sont autrement disposées, l'émeraude étant au milieu, & les rubis autour: ce qui fait un effet admirable. Les places qui sont entre les rubis & les émeraudes, sont couvertes de diamans ou de perles, enchassées en or. On attache à ce thrône un sabre, une masse d'armes, une rondache, un arc, un carquois, avec des fléches; & toutes ces pieces sont enrichies de pierreries. Le fond du ciel est tout couvert de diamans & de perles, avec une frange de perles tout autour. Au-dessus du ciel, qui est fait en voûte à quatre pans, on voit un paon, dont la queuë brille de saphirs bleus, & autres pierres de couleur; le corps est d'or émaillé, avec quelques pierreries; & au-devant de l'estomach il y a un gros rubis, d'où pend une grosse perle en poire. Les douze colonnes qui soûtiennent le ciel, sont entourées de plusieurs rangs de perles rondes & de belle eau. Au côté qui regarde la cour, & vis-à-vis le siege du roi, il y a un joyau à jour, d'où pend un diamant extraordinairement gros, avec des rubis & des émeraudes autour. Aux deux côtés du thrône, on plante deux parasols de velours rouge, en broderie d'or, avec une frange de perles, dont les bâtons sont couverts de diamans, de rubis & de perles. Ce fameux thrône, commencé par Tamerlan, & achevé par Cha-Gehan, revient à plus de cent soixante millions. Il y en a un autre derriere celui-là, lequel est en ovale, & n'a point de ciel.

Pendant que le roi est dans son thrône, il y a trente chevaux tous bridés, quinze d'un côté, & quinze de l'autre, chacun tenu par deux officiers. Les brides sont enrichies de diamans & d'autres pierreries. Chaque cheval a sur la tête un bouquet de belles plumes, sur le dos un petit coussin avec la sangle, le tout en broderie d'or: il porte pendu au cou quelques precieux joyaux, ou un rubis, ou une émeraude. Le moindre de ces chevaux coûte environ cinq mille écus, & il y en a qui vallent dix mille écus. Une heure après que le roi est dans son thrône, on amene sept élephans, dont le premier a son siege tout prêt sur son dos, au cas que le roi y voulût monter. Les autres sont couverts de housses en broderie, avec des chaînes d'or & d'argent à leur cou; & il y en a quatre qui ont sur la croupe l'étendart du roi, attaché à une demi-pique, qu'un officier, qui est dessus, tient tout droit. On les amene l'un après l'autre, proche du thrône, où chaque élephant fait la reverence devant le Mogol, en mettant sa trompe à terre, & la relevant sur sa tête par trois fois, & faisant à chaque fois un grand cri. Ceux que le roi aime, sont nourris de bonne viande, avec quantité de sucre, & on leur donne de l'eau de vie à boire. Après que le roi a vû ses élephans, il se leve, & avec trois ou quatre de ses eunuques il entre dans son *Aaram*, c'est-à-dire, dans l'appartement de ses femmes; où ayant passé une demie heure, il revient s'asseoir dans un des cinq thrônes qui sont dressés dans une autre salle. Pendant les cinq jours de cette fête, tous les grands de la cour viennent faire des presens; & l'on amene devant le roi, tantôt ses élephans, tantôt ses chameaux. Toute cette ceremonie se fait avec une magnificence & une pompe extraordinaire; car le grand Mogol est un des plus puissans monarques qu'il y ait dans l'Orient.

Le commerce que les étrangers font au Mogol, est assez avantageux pour le prince & pour les peuples: car ils y portent quantité d'or & d'argent, qui n'en sort gueres. La Turquie, l'Arabie heureuse, & la Perse, ne sçauroient se passer des marchandises des Mogols: c'est ce qui y fait beaucoup porter d'argent de ces états. Les Mogols trafiquent aussi au Pegu, à Siam, à Macassar ou Celebes, à Sumatra, à Ceylan, aux Maldives, à Mozambique, & autres lieux, d'où ils rapportent beaucoup d'or & d'argent. De la grande quantité d'or que les Hollandois tirent du Japon, où il y en a des mines, une partie vient encore dans le Mogol. Enfin ce qu'on y en porte par mer de France, d'Angleterre & de Portugal, n'en revient gueres qu'en marchandises, les monnoyes demeurant dans le pays, où l'on en fond une partie pour les ouvrages d'orfevrie, & pour les manufactures; comme toiles d'or & d'argent, brocards, & autres étofes. Il est vrai que le Mogol a besoin de cuivre, de girofle, de muscade, de canelle, d'élephans, & de plusieurs autres choses que les Hollandois y portent du Japon, de la Chine, des Molucques, de Ceylan & d'Europe; comme aussi de plomb que l'Angleterre fournit, & d'écarlates que

l'on teint en France. Ce pays manque encore de chevaux, qu'on y mene d'Urbek, de Perse, & d'ailleurs. Mais tout cela ne fait pas sortir l'argent du royaume, parce que les marchands se chargent au retour des marchandises du pays, y trouvant mieux leur compte qu'à remporter de l'argent. * Bernier, *hist. du grand Mogol.* Tavernier, *voyage des Indes.*

MOGOLS, anciens peuples de la grande Tartarie vers le septentrion, obéïssoient à un prince souverain, dont Tamerlan épousa la fille unique, heritiere de la couronne. Vers l'an 1400. Tamerlan passa avec les Mogols dans l'Indoustan, & se rendit maître de ce pays, que l'on appelle maintenant *l'empire du grand-Mogol.* Cet empereur est Mahometan, de la secte des Sonnis ou Turcs, contraire à celle des Chiais ou Persans. Comme il sort d'une famille étrangere dans le pays, & est un des descendans & successeurs de Tamerlan, chef des Mogols de Tartarie, il est obligé d'entretenir de puissantes armées, pour se maintenir contre plusieurs Rajas & les Patans ses ennemis domestiques, & contre les Perses ses voisins. Les veritables Mogols sont blancs, au lieu que les Indiens sont noirs. Les étrangers blancs passent aussi pour Mogols, s'ils sont Mahometans & Sonnis.* Tavernier, *voyage des Indes.*

MOGUER, petite ville ou bourg de l'Andalousie en Espagne. Il est près du Tinto, environ à une lieuë de son embouchure dans le golfe de Cadix, & à quinze de Seville, vers le couchant meridional.* Maty, *diction. de Hollande* 1701.

MOGUER (André de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, dont on vient de parler, faisant ses études à Salamanque, entra dans l'ordre de saint Dominique, où on l'employa d'abord à instruire les gens de la campagne. Envoyé ensuite dans le Mexique, il y fit voir tant de zele & de conduite, que par degrés il en devint provincial. Il mourut en 1576. après plus de cinquante ans de profession. Il avoit écrit l'histoire de son ordre dans le Mexique, & quelques volumes de sermons, mais on n'a rien imprimé. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MOHAIDIM, *voyez* MAHOMET MOHAIDIN.

MOHAMMED, second sultan de la famille des Selgiucides, *cherchez* ALP ARSLAN.

MOHAMMED AL-BASRI, *voyez* AGIGE ou OGIAIGE.

MOHAMMED BEN ADEL, *cherchez* AGEN AL-ROUMI.

MOHAMMED BEN MOHAMMED, *voyez* ACHUIN.

MOHATS, petite ville du comté de Baranywa dans la basse-Hongrie, située entre Colozca & le confluent du Drave & du Danube, auprès de laquelle les Turcs furent défaits par l'armée imperiale commandée par le prince Charles de Lorraine. Ce general étant à Mohats, le 10. Août 1687. reçut des ordres de l'empereur pour aller démolir Ziclos & Cinq-Eglises, & le lendemain il s'avança jusqu'à la montagne de Harsa, à une lieuë de Ziclos. En y arrivant il découvrit l'armée des Turcs, ce qui l'obligea de faire marcher la sienne en bataille. Après plusieurs escarmouches, le combat se donna le 12. Août, & les Infideles furent défaits. Les Janissaires mêmes se virent contraints d'abandonner leurs retranchemens, & furent poursuivis jusques sur le bord du Drave, où l'on trouva quatre-vingts pieces d'artillerie, treize mortiers, avec une prodigieuse quantité de poudre, de mêche, de plomb, de bombes, de grenades & d'autres choses servant à l'artillerie, outre les gros équipages, les chameaux, les bufles & les chariots. Le camp des Turcs, qui occupoit trois lieuës d'étenduë, étoit rempli de superbes tentes & d'habits tres-riches. Il y avoit des vivres en abondance, qu'ils laisserent pour se retirer promptement vers le pont d'Essex. Quelques prisonniers rapporterent que le grand-visir n'eut pas plûtôt repassé ce pont avec les spahis, qu'il le fit rompre, pour être plus en sureté; & que de trente mille Janissaires, à peine s'en trouva-t-il la moitié, près de six mille ayant été tués sur la place. Quantité de blessés qui se jetterent dans les bois, y moururent de leurs blessures, outre près de mille, qui dans leur fuite precipitée, se noyerent en voulant passer la Drave à Essex. On y fit aussi beaucoup de prisonniers. Cette grande victoire ne coûta pas six cens hommes aux imperiaux, en y comprenant les blessés. Il y avoit près du camp des Infideles une petite mosquée, que Soiyman II. avoit fait élever à l'endroit où il défit l'an 1526. Louis, dernier roi de Hongrie. Les Chrétiens en firent une chapelle. * *Relation de cette bataille.*

MOHEDAM (Jean) évêque de Ravello, dans le royaume de Naples, & natif du bourg de Pedroche dans le diocese de Cordouë, enseigna le droit dans l'université de Salamanque, & fut ensuite vicaire general de Jean de Talavera archevêque de Compostelle. L'empereur Charles V. l'envoya à Rome pour y être auditeur de Rote, & le nomma ensuite à l'évêché de Ravello, qui a été dans la suite uni à celui de Scala. Mohedam acquit de grands biens dans ses emplois. On dit que le pape Paul III. s'étoit engagé de lui donner un chapeau de cardinal, lorsqu'il mourut l'an 1549. ou 1550. On publia après sa mort un de ses ouvrages, intitulé *decisiones Rotæ Romanæ.* * Ughel, *Ital. sacra.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

MOHILOW (*Mohilovia*) ville de Pologne dans la Lithuanie, est située sur le bord du Borysthene, & est grande, belle & renommée par son commerce. Alexandre Gosiewsky y fonda un college de Jesuites. Les Moscovites prirent l'an 1654. la ville de Mohilow, que les Polonois reprirent deux ans après.* *Consultez* la description de Pologne, d'André Cellari, Augustin Limmer, &c.

MOHTADI BILLACH BEN VATHEK BILLACH, quatorziéme calife de la race des Abbassides. Il succeda à Môtaz Billach, qui avoit été obligé par la Milice Turque, alors fort puissante dans la ville de Samara siege du califat, de se déposer lui-même l'an 255. de l'hegire. Ce calife aimoit fort la justice, la rendoit lui-même en personne tous les jours à ses sujets, supprimant même une partie des tributs dont ils étoient chargés. Il fit fleurir en même tems la religion Musulmane, abolissant l'usage du vin, des jeux & des danses défenduës par la loi. Sur la fin de l'année 255. de l'hegire, les Zinges ou Zinghiens, peuples de Nubie, d'Ethiopie & du pays des Cafres, que nous appellons aujourd'hui Zanguebar, s'étant répandus dans l'Arabie, & de-là dans l'Iraque Arabique, & dans les environs des villes de Coufa, de Bassora, & autres lieux circonvoisins, se revolterent contre leur gouverneur, & mirent à leur tête un certain Ali fils de Mohammed, qui se disoit faussement être de la race de Mahomet le prophete des Turcs. Ce chef de brigands se fortifia si bien d'armes & de troupes, qu'il se rendit maitre, non seulement des villes de Bassora & de Ramlah; mais encore de beaucoup d'autres places de la province d'Iraque ou Chaldée, & même d'une partie de l'Arabie. Il regna 14. ans, malgré tous les efforts que fit le calife, pour le reduire à son obéissance. Il prit le titre de *Saheb Al Zing*, c'est-à-dire, maître ou prince des Zinges, qu'il transmit à plusieurs de ses successeurs qui ont fait beaucoup d'affaires aux califes successeurs de Mohtadi. L'an 256. ce calife voulant reprimer l'insolence de la milice Turquesque, s'attira tellement leur haine, que Bankial & Moussa fils de Bouga leurs chefs s'étant unis, la firent revolter contre lui. Le calife ayant fait saisir Bankial, le fit punir de son attentat. Mais cette action de severité, loin d'appaiser la sédition, ne fit que l'échauffer davantage: car les Turcs vinrent l'assieger dans son propre palais, & le tirerent d'un lieu où il s'étoit caché pour le faire mourir, en lui serrant les bourses. Mohtadi ne regna qu'onze mois, pendant lesquels il executa cependant tant de grandes choses, qu'il passe pour être entre les califes Abbassides, ce qu'avoit été Omar entre les Ommiades. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOHUN (Reginald) de Boconnock, dans le pays de Cornoüaille en Angleterre, étoit le principal heritier mâle de la plus jeune branche de la noble & ancienne famille du lord Mohun du Château de Dunstar, en anglois Dunstar-Castle dans le comté de Sommerset. Il fut créé baron par lettres patentes datées de l'an 1612. qui étoit le 10. du regne de Jacques I. Il eut de *Philippine* sa femme Jean son successeur; qui la 4. année du regne de

Charles I. fut élevé à la dignité de baron de royaume sous le titre de *lord Mohun de Okehampton*, dans le comté de Devon. Il eut trois fils; JEAN qui lui succeda dans ses titres, & mourut sans être marié; WARWICK MOHUN qui succeda à *Jean*; & *Charles* qui fut tué à Darthmouth, en combattant pour le roi contre les Parlementaires. Il eut aussi trois filles; *Cordelie*, *Theophile*, & *Philadelphie*. Warwick succedant à son frere, épousa *Catherine* fille de .... Welles de Bramber chevalier. Il mourut en 1665. laissant CHARLES son fils & heritier, qui épousa *Philippine*, une des filles d'*Arthure*. Anglesey, alors garde du petit-sceau de Charles II. * *Diction. Angl.*

MOIBAN (Ambroise) ministre Protestant de Breslaw en Silesie, nâquit l'an 1494. d'un pere qui exerçoit le métier de cordonnier. Quelque peu de disposition qu'il eût pour l'étude, il ne laissa pas de s'y appliquer tres assidûment, & d'y faire d'assez grands progrès; il obtint le degré de maître ès arts à Vienne en Autriche, d'où il alla à Wirtemberg professer la philosophie, & y prit le degré de docteur en theologie l'an 1425. Il s'attacha aux erreurs de Luther, & fut un des premiers qui jetterent en plusieurs villes d'Allemagne, les fondemens de la P. Reformation. Il mourut le 6. Janvier 1554. âgé de 60. ans. Il a fait une dissertation sur le baptême des enfans, & plusieurs autres ouvrages en faveur des Lutheriens, &c. * Melchior Adam.

MOIBAN (Jean) medecin, fils d'Ambroise, étudia en Allemagne & en Italie, apprit les langues, & se fit estimer par son sçavoir. Après avoir restitué assez heureusement diverses passages d'Hippocrate & de Galien, il travailloit sur Dioscoride, & avoit d'autres ouvrages importans à publier, lorsqu'il mourut, âgé seulement de 35. ans l'an 1562. de douleur d'avoir perdu sa femme. * Gesner, *Bibl.* Dresser, *in chron.* Melchior Adam. Vander Linden, &c.

MOIENVIC, petite ville de Lorraine sous la domination de la France, est située sur la riviere de Seille, entre Marsal & Vic, & renferme des Salines assez fecondes. Le roi Louis XIII. la prit sur le duc de Lorraine, & elle fut cedée par l'empire à la France par la paix de Munster l'an 1648. ce qui est encore exprimé dans le soixante-deuxieme article de la paix des Pyrenées de 1659. car le roi de France cedant diverses places au duc de Lorraine, on ajoûta: *A la reserve & exception en premier lieu de Moienvic, lequel quoiqu'enclavé dans ledit état de Lorraine, appartenoit à l'empire, & a été cedé à sa majesté tres-Chrêtienne par le traité de Munster.* Les fortifications de Moïenvic ont été ruinées.

MOINE: ce mot qui signifie *solitaire*, du grec μόνος, *seul*, s'entend proprement de ceux, qui, selon leur premiere institution, doivent être éloignés des villes, & de tout commerce du monde. On attribuë ordinairement l'origine de l'état monastique à saint Paul Hermite, & à saint Antoine, à l'exemple desquels l'Egypte fut remplie de moines, dont les uns étoient tout-à-fait solitaires, & les autres vivoient en communauté. Ce genre de vie se répandit ensuite dans la Syrie, puis dans le Pont & dans l'Asie mineure. Ceux d'Egypte & de Syrie, ont toûjours retenu le nom de saint Antoine leur fondateur; au lieu que ceux de la province de Pont & de l'Asie mineure prirent le nom de saint Basile, qui avoit apporté en ces pays là la regle de saint Antoine; saint Athanase étant venu à Rome, & y ayant publié la vie de saint Antoine, plusieurs embrasserent aussi en Italie ce genre de vie, qui se répandit de-là dans les autres provinces. Les moines habitoient dans les commencemens hors des villes, & la plûpart étoient laïques; & même leur profession les éloignoit des fonctions ecclesiastiques. Tout leur emploi consistoit en la priere & au travail des mains. Les évêques neanmoins tiroient quelquefois les moines de leurs solitudes pour les mettre dans le clergé; mais ils cessoient alors d'être moines, & ils étoient mis au nombre des clercs. Saint Jerôme distingue toûjours ces deux genres de vie, comme il paroît dans son épître à Heliodore, où il dit, *alia monachorum est causa, alia clericorum.* Il y avoit anciennement trois sortes de moines; les *Cenobites*, qui vivoient en commun dans un monastere, sous un superieur; les *Anachoretes*, qui vivoient dans les deserts; & les *Sarabaites*, qui habitoient deux ou trois dans des cellules. Les premiers Cenobites avoient leurs monasteres dans des lieux écartés des villes, pour être utiles au peuple. Saint Jean Chrysostome jugea même qu'il les falloit faire venir dans les villes: on les mit ensuite dans les fauxbourgs des villes, ce qui fut cause que la plûpart d'eux s'appliquant aux lettres, aspirerent à la clericature, & se firent promouvoir aux ordres. Comme ils se rendirent utiles aux évêques, ils s'acquirent de la reputation, sur-tout dans l'affaire de Nestorius. Mais parce que quelques-uns abuserent de l'autorité qu'on leur avoit donnée, on trouva à propos dans le concile de Calcedoine, d'ordonner que les moines seroient soûmis entierement aux évêques, sans la permission desquels ils ne pourroient bâtir aucun monastere; & qu'ils seroient éloignés des emplois ecclesiastiques, à moins qu'ils n'y fussent appellés par leurs évêques. Les moines n'avoient point alors d'autre temporel que ce qu'ils gagnoient de leur travail; mais ils avoient part aux aumônes que l'évêque leur faisoit distribuer, & le peuple leur faisoit aussi des charités. Il y en avoit neanmoins qui gardoient quelque chose de leur patrimoine; & c'est dequoi saint Jerôme se plaignoit. Pour ce qui est du spirituel, ils se trouvoient à la paroisse avec le peuple; ou bien on leur accordoit de faire venir chez eux un prêtre pour leur administrer les sacremens. Enfin ils obtinrent la liberté d'avoir un prêtre qui fût de leur corps: ce qui leur donna occasion d'avoir des églises particulieres, & de faire comme une espece de clergé regulier.

Quoiqu'en ce tems-là la plûpart des moines fussent dans l'Orient, il ne laissoit pas d'y en avoir un assez bon nombre dans l'Occident, avant que saint Benoît y eût établi un ordre particulier. Saint Ambroise, saint Jerôme & saint Gregoire, font mention des moines qui étoient repandus en Italie, dans les Gaules & dans plusieurs autres endroits de l'Europe. De plus, les auteurs qui ont écrit les commencemens de la religion Chrétienne en differens pays, parlent tous des moines qui étoient en ces lieux-là. Il y avoit neanmoins cette difference entre les premiers moines qui étoient dans l'Europe avant saint Benoît, & ceux qui sont venus après lui, que les premiers étoient simplement moines, sans être attachés à aucun ordre particulier. Il suffisoit d'être moine, pour être reçu en cette qualité dans tous les monasteres, lorsqu'on voyageoit. On ne dira rien ici de la regle de S. Benoît, qui est entre les mains de tout le monde. C'est assez de remarquer que le dessein de ce Saint ne fut pas d'apporter des nouveautés dans la vie monastique; mais de faire un recueil de ce qu'il trouvoit de plus parfait dans les autres regles. Depuis ce tems-là, differens fondateurs ont établi de nouveaux ordres religieux, que nous voyons dans l'église.

A l'égard des moines Grecs, quoiqu'ils different entr'eux, ils regardent tous saint Basile comme leur pere & leur fondateur; & ce seroit un crime parmi eux de s'éloigner de sa regle. On trouve dans toute la Grece plusieurs beaux monasteres, avec des églises bien bâties, où les moines chantent pendant le jour & la nuit. Ils n'ont cependant pas tous une même forme de vivre: les uns s'appellant *Koinobiakoi*, & les autres *Idiorythmoi*. Les premiers sont ceux qui demeurent ensemble & en commun, qui mangent dans un même refectoire, qui n'ont rien de particulier entre eux pour leurs habits, & qui ont enfin les mêmes exercices. Ils sont ainsi nommés de κοινὸς, *commun*, & βίος, *vie*. Il y a néanmoins deux ordres parmi eux; car les uns se disent être *du grand & angelique habit*, lesquels sont d'un rang plus élevé & plus parfait que les autres. Les autres qu'on appelle *du petit habit*, sont d'un rang inferieur, & ne menent pas une vie si parfaite que les premiers. Ceux qu'on nomme *Idiorythmoi* vivent comme il leur plaît, ainsi que porte leur nom composé du grec ἴδιος, *propre* ou *particulier*, & ῥυθμὸς, *mesure*, *regle*. C'est pourquoi, avant que de prendre l'habit, ils donnent quelque argent pour avoir une cellule, & quelques autres choses du monastere. Le celerier leur fournit du pain & du vin, de la même maniere qu'aux autres, & ils pourvoyent eux-mêmes au reste: étant exemts de tout

tout ce qu'il y a d'onéreux dans le monastere, ils s'appliquent à leurs affaires. Quand quelqu'un de ceux-ci est prêt de mourir, il legue par testament ce qu'il possede, tant dedans que dehors le monastere, à celui qui l'a assisté dans ses besoins. Celui-ci augmente encore par son industrie les biens dont il a herité, & laisse par testament à celui qu'il a pris aussi pour lui servir de compagnon, ce qu'il a acquis: le reste du bien qu'il possede, c'est-à-dire, ce que son maître lui avoit legué en mourant, demeure au monastere, qui le vend ensuite. Il s'en trouve neanmoins parmi ces derniers moines, qui sont si pauvres, que n'ayant pas dequoi acheter un fonds, ils sont obligés de donner tout leur travail au monastere, & de s'appliquer aux plus vils emplois. Ceux-là font tout pour le profit du couvent. Il y a un troisiéme ordre de ces moines, ausquels on a donné le nom d'*Anachoretes*. Ceux-ci ne pouvant travailler, ni supporter les autres charges du monastere, achetent une cellule dans un lieu retiré, avec un petit fonds, dont ils puissent vivre, & ne vont au monastere qu'aux jours de fête, pour assister à l'office. Ils retournent ensuite à leurs cellules, où ils s'employent à leurs affaires & à leurs prieres. Il y a quelquefois de ces anachoretes qui sortent de leur monastere, avec le consentement de l'abbé, pour mener une vie plus retirée, & pour s'appliquer davantage à la meditation. Le monastere leur envoye une fois ou deux le mois dequoi se nourrir, lorsqu'ils ne possedent ni fonds ni vignes. Mais ceux qui ne veulent point dépendre de l'abbé, loüent quelque vigne voisine de leur cellule, dont ils mangent les raisins, ou bien vivent de figues & de quelques fruits semblables. On en voit aussi qui gagnent leur vie à écrire des livres.

Outre les moines, il y a des moinesses qui vivent en communauté, & qui sont renfermées dans des monasteres, sous la regle de saint Basile. Elles ne sont pas moins austeres que les moines, dans tout ce qui concerne les regles de la vie monastique. Elles ont une abbesse; mais leur monastere dépend toûjours d'un abbé, qui leur donne un moine des plus anciens & des plus vertueux pour les confesser, & pour leur administrer les autres sacremens. Il dit aussi la messe pour elles, & regle les autres offices. Ces religieuses ont la tête rasée, & portent toutes un même habit de laine noire, avec un manteau de même. Elles ont les bras couverts jusqu'au bout des doigts. Chacune a sa cellule separée, où il y a dequoi se loger, tant en haut qu'en bas, & celles qui sont les plus riches ont une servante; elles nourrissent même quelquefois dans leur maison de jeunes filles qu'elles élevent dans la pieté. Après s'être acquittées de leur devoir ordinaire, elles font des ouvrages à l'aiguille; & les Turcs qui ont du respect pour ces religieuses, viennent jusques dans leurs monasteres acheter des ceintures de leur façon. *Voyez* RELIGIEUX. * Leo Allatius, *l.* 3. *de l'Egl. Or. & Occid. Hist. des ordr. rel. in* 4°. 1715. *chez J. B. Coignard.*

MOINE (Etienne le) étoit de Caën. Il fut quelque tems ministre de l'église Prétenduë Reformée de Roüen, où il s'acquit beaucoup de réputation. Ensuite il fut nommé professeur en theologie à Leide; on joignit à cette charge celle de ministre de l'église Wallonne de la même ville. Il se fit estimer dans l'une & l'autre profession. Nous avons de lui diverses dissertations imprimées *in* 4°. sous le titre de *Varia Sacra*. Il a aussi publié le premier un livre de *Nilus Doxopatrius* touchant les synodes. Il avoit promis une nouvelle édition de Josephe; mais comme après sa mort on ne trouva rien dans ses papiers qui concernât cet auteur, cela donna lieu de croire que quelqu'un avoit enlevé son manuscrit. * *Memoires du tems.*

MOINE (Jean le) cardinal du titre de saint Marcellin & saint Pierre, & évêque de Meaux, étoit natif de Cressi en Ponthieu, & fut élevé dans l'université de Paris, où il apprit la theologie & le droit canon, ensuite dequoi il prit le bonnet de docteur. Il fit un voyage à Rome, devint auditeur de Rote, & merita le chapeau de cardinal, que le pape Celestin V. lui donna l'an 1294. D'autres disent que ce fut Boniface VIII. En effet, si la pourpre fut une récompense d'avoir fait des commentaires sur le VI. livre des decretales, ce fut Boniface qui éleva Jean le Moine au cardinalat. Ce pontife eut une grande estime pour le Moine, & l'envoya legat en France, pendant le démêlé qu'il eut avec le roi Philippe *le Bel*. Sponde rapporte au long le sujet de cette legation, qu'il met l'an 1303. & Du Chêne dans la vie de Boniface, la fixe au commencement du Carême de l'an 1302. vers le tems où Jean fonda à Paris un college de son nom. Depuis il se trouva à la creation de Clement V. l'an 1305. mourut à Avignon l'an 1313. & fut porté dans l'église de son college à Paris, où il est enterré avec son frere ANDRE' LE MOINE, évêque de Noyon, mort en 1315. * Histoire d'Abbeville & de Ponthieu. Victorel, *in addit. ad Ciacon. sub Celest. V.* Frizon, *l.* 2. *Gall. purp.* Aubery, *hist. des Card.* Sponde, *A. C.* 1313. *n.* 2. Antiquités de Paris. Sainte Marthe, *Gall. Christ. in episc. Meldens. &c.*

MOINE (Pasquier le) portier ordinaire du roi François I. publia en 1520. deux ouvrages historiques; & *le sacre & couronnement de François I. & le voyage & conquête du duché de Milan en* 1515. *en vers & en prose.* Cet auteur s'appelloit lui-même, *le Moine sans froc.* On ne sçait pas le tems de sa mort. * Le Long, *bibliotheque historique de France.*

MOINE (Pierre le) Jesuite, de Chaumont en Bassigny, né l'an 1602. entra dans la societé à Nancy l'an 1619. & mourut à Paris le 22. d'Août de l'an 1672. Ce religieux est le premier de tous les poëtes François de la societé, qui ait acquis quelque reputation dans ce genre d'écrire. On a de lui divers ouvrages en vers, dont on peut voir le dénombrement dans le jugement des sçavans sur les poëtes modernes, par Baillet. Le plus considerable de tous ses poëmes est le *saint Louis*, ou *la sainte couronne reconquise sur les Infideles.* Le P. Rapin trouve que ce poëte n'est pas assez retenu, qu'il se laisse aller à son esprit, & que son imagination le mene toûjours trop loin. * Costar. Nathanael. Sotwel, *in biblioth. societ.* Louis de Montalte, *lettre XI.* Rapin, *reflexions sur l'art poëtique.* Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëtes François.*

MOIRENC ou MOYRAN, village du Dauphiné sur l'Isere, à quatre lieuës au-dessous de Grenoble. On croit que c'est le bourg ou la petite ville qui portoit anciennement le nom de *Morginum*. * Maty, *diction.*

MOIS est proprement l'espace du tems qui s'écoule depuis une nouvelle lune jusqu'à l'autre. Ce tems est de 29. jours & 12. heures, ou selon le calcul civil, de 29. puis de 30. jours, & s'appelle *mois lunaire*. On donne encore le nom de mois au tems que le soleil met à parcourir de l'occident à l'orient, un des douze signes du zodiaque: ce qui s'appelle *mois solaire*, ou astronomique. L'année civile se divise aussi en mois civils, qui ne se rapportent pas exactement aux mois lunaires, ni aux mois solaires. Par exemple; le commencement du mois civil, appellé mois de Mars, qui est 59. jours après le premier jour de l'an, fête de la Circoncision, n'est pas le commencement du mois solaire, dont le premier jour est au 21. ou 22. de Mars, quand le soleil entre au signe du belier, ni le commencement du mois lunaire, qui est incertain, & recommence à chaque nouvelle lune. A l'égard du mois lunaire, les Atheniens & quelques autres peuples, commençoient leurs mois par le jour où la lune revenoit au même point que le soleil, (ce qu'on appelle lunaison ou conjonction de la lune;) mais les Juifs, les Chaldéens, & presque tous les Orientaux, & aujourd'hui les Turcs, & autres Mahometans, comptent leurs mois depuis la premiere pointe du croissant, c'est-à-dire, lorsque le croissant commence à paroître, un jour ou deux après la conjonction de la lune avec le soleil. * Le P. Petau, *de doctr. temp.*

MOIS VAGUES, mois de l'année vague des Arabes & des Turcs, laquelle ne contient que douze mois lunaires, & recommence à la treiziéme nouvelle lune: de sorte qu'elle finit onze jours plûtôt que l'année solaire, & n'a pas un commencement fixé à certain tems. Ces onze jours font environ un mois en trois ans: il arrive que le premier mois de l'année parcourt ainsi successivement toutes les saisons; de l'hyver passant à l'automne, de l'au-

tomne à l'été, & de l'été au printems. Par exemple, leur année commençant par notre Janvier, commencera trois mois après par notre mois de Decembre, ensuite par Novembre, puis par Octobre, par Septembre, & ainsi des autres, en retrogradant d'onze jours chaque année, & d'un mois en trois ans. Les noms des douze mois lunaires des Turcs, & autres Mahometans, sont 1. Maharran. 2. Tzephat. 3. Rabie premier. 4. Rabie second. 5. Giumadi premier. 6. Giumadi second. 7. Regiab. 8. Sahebert. 9. Ramadam. 10. Scheuval. 11. Dulkaida. 12. Dulkegia. *Voyez* EMBOLISME. * Le P. Petau *de doctr. temp.*

MOIS JUDAIQUES, mois de l'année des Juifs, qui étoient, 1. Nisan ou Abib. 2. Iiar ou Zios. 3. Sivan ou Siban. 4. Tamuz. 5. Ab. 6. Elul. 7. Tisri, ou Ethamin. 8. Marchesvan ou Bul. 9. Casleu. 10. Thebet. 11. Schebat. 12. Adar. L'année civile commençoit chez les Juifs par le mois nommé Tisri, & l'année ecclesiastique ou sainte par le mois de Nisan. Il est souvent parlé de ces mois dans l'histoire sacrée; & il est important d'en marquer le rapport, avec les mois de l'année Julienne, qui est celle dont nous nous servons.

1. Nisan.	Mars & Avril. (*Printems.*)
2. Iiar.	Avril & Mai.
3. Sivan.	Mai & Juin.
4. Tamuz.	Juin & Juillet.
5. Ab.	Juillet & Août.
6. Elul.	Août & Septembre.
7. Tisri.	Septembre & Octobre. (*Automne.*)
8. Marchesvan.	Octobre & Novembre.
9. Casleu.	Novembre & Decembre.
10. Thebet.	Decembre & Janvier.
11. Schebat.	Janvier & Février.
12. Adar.	Février & Mars.

* Le pere Petau, *de doctr. tempor.* P. Labbe, *in chronol.*

MOIS PASCHAL, mois dans lequel on celebre la fête de Pâques. C'est le mois lunaire auquel l'équinoxe du printems (fixé par l'église au 21. jour de Mars,) arrive au quatorziéme jour de la lune, ou à quelqu'un des jours suivans. La fête de Pâques se celebre le Dimanche qui suit immédiatement le quatorziéme de cette lune dont le premier jour ou la nouvelle lune est entre le 8. de Mars & le 5. d'Avril inclusivement, c'est-à-dire, qu'il peut être un des jours qui sont compris entre ces deux termes. * Le P. Petau, *de doctr. temp.*

MOIS ROMAINS, sorte d'aides ou contributions qui se payent par mois à l'empereur d'Allemagne par les états & membres de l'empire, dans chaque cercle, pour l'entretien des troupes, & pour les necessités publiques, à raison d'un certain nombre de cavaliers & de fantassins, ou d'une somme d'argent par mois. Ce nom vient, selon quelques uns, de ce que la taxe se fit premierement pour entretenir vingt-mille hommes de pied, & quatre mille chevaux, qui devoient accompagner l'empereur, lorsqu'il faisoit le voyage de Rome pour se faire couronner: de sorte que ceux qui ne pouvoient fournir des soldats, donnoient par mois l'équivalent en argent. Toutes les taxes qui se payent pour un mois Romain, par tous les cercles de l'empire, font ensemble le nombre de 2681. cavaliers, & 12795. fantassins, ou en argent, la somme de 83364. florins, valant chacun quarante sols de notre monnoye, à raison de douze florins pour cavalier, & de quatre florins pour fantassin. * Heiss. *de l'empire d'Allemagne.*

MOISE, prophete, *voyez* MOYSE.

MOISE (saint) solitaire, *voyez* MOYSE (saint)

MOISE, prêtre de Rome, *voyez* MOYSE.

MOISE, imposteur, *voyez* MOYSE.

MOISE, rabbin, *voyez* MOYSE.

MOISE BARCEPHA, *voyez* MOYSE BARCEPHA.

MOISE, rabbin, qu'on nomme souvent *Ben-Maimon* ou *Maimonides*, *voyez* MOYSE.

MOISE saint prelat, qui travailla à la conversion des Ismaëlites, dans le IV. siecle, & qui fut leur évêque. *Voyez* MAUVIA.

MOISE KIMCHI, frere de David, Juif, natif d'Espagne, fut un grammairien celebre dans le XI. siecle. *Voyez* KIMCHI.

MOISEVAUX, abbaye, *voyez* MASMUNSTER.

MOISSAC, ville de France dans le Quercy, est située sur la riviere de Tarn, qui se jette peu après dans la Garonne, & a un siege de senechal: c'est une ville ancienne & qui a été souvent ruinée. Les Goths la prirent sur les Romains; & le roi Clovis l'enleva aux premiers. Dans la suite, Gaifre duc d'Aquitaine, la prit encore, & le roi Pepin la regagna. Raimond comte de Toulouse, la mit dans le parti des Albigeois vers l'an 1212. mais Simon comte de Montfort la reconquit. Elle fut détruite par les Anglois, & a depuis beaucoup souffert pendant les guerres civiles de la Religion. Ainsi la ville de Moissac est bien differente de ce qu'elle a été autrefois. Elle a une celebre abbaye de saint Benoît, où il y a eu plus de cinq cens religieux: il y en a même qui disent mille. Le roi est seigneur d'une partie de Moissac, comme comte de Toulouse: & l'abbé est seigneur de l'autre. Cela fut ainsi reglé par une sentence de l'an 1229. * Catel, *histoires & memoires de Languedoc.* Sammarth. *Gallia Christiana.* De Thou, *hist.* Du Chêne, *recherches des antiquités des villes de France.* Papyre Masson, *desc. Flum. Gall.* &c.

MOKTAFI, dix-septiéme calife de la maison des Abbassides, étoit à Raccah quand son pere Motadhed y mourut. Il fut reconnu calife dans la même ville, puis à Bagdet, où il vint faire sa residence l'an de l'hegire 289. Dans la même année Zacaruiah prince des Carmathes fit une irruption en Syrie; mais il y fut défait & tué par les troupes du calife. Houssain son frere ayant pris sa place, eut un plus heureux succès, car il se rendit maître en fort peu de tems de plusieurs villes de la Syrie. Moktafi vint à Mosul avec cent mille hommes pour le combattre, & envoya de Raccah, jusqu'où il s'avança, Mohammed fils de Soliman un de ses generaux aux trousses des Carmathes. Ceux-ci prenoient déja la fuite sur la nouvelle des approches du calife, lorsqu'ils furent attaqués; de sorte que leur déroute fut pleine & entiere. Houssain & son general avec 360. des siens, tomberent entre les mains d'un des chefs de l'armée du calife, & furent faits prisonniers dans le tems qu'ils vouloient passer l'Euphrate. Moktafi retourna l'an 291. de l'hegire, victorieux à Bagdet, où il fit couper la tête à tous les prisonniers Carmathes; mais cette défaite n'empêcha pas cette nation rebelle de faire une autre invasion dans la Syrie l'année 293. de l'hegire. Moktafi vint aussi-tôt à eux; mais ils ne l'attendirent pas: ils quitterent aussi-tôt ce pays-là pour passer dans celui de l'Iraque, où ils défirent l'armée du calife. L'an 294. les Carmathes prirent le chemin du desert, & tomberent sur la caravane de la Mecque; ils la pillerent, & tuerent près de vingt mille pelerins. Moktafi sur cette nouvelle envoya Vassef un de ses generaux avec des troupes considerables pour les reprimer. Vassef les rencontra si à propos chargés d'un grand embarras de butin, qu'il les défit aisément; Zacaruiah leur chef y fut tué. Les troupes du calife y firent un tres-grand nombre de prisonniers, & l'armée des Carmathes fut entierement dissipée. Moktafi mourut l'an 295. âgé de 33. ans, après en avoir regné six & demi. Son nom de *Moktafi* écrit par un K. & joint au mot de *Billach*, signifie, *celui à qui Dieu suffit, & qui se contente de le posseder lui seul.* * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOLA, bourg du royaume de Naples dans la province de Labour, sur la côte de la mer de Toscane, à quatre milles de Gayete, vers le septentrion, en allant vers Capouë, & sur le chemin de Naples. Ce bourg a été bâti des ruines de l'ancienne *Formiæ, Phormiæ, Hormiæ*, ville épiscopale, qui fut détruite l'an 840. par les Sarasins, & son évêché transferé à Gayete. On dit qu'on y remarque les ruines de la maison de Ciceron. * *Descrip. de l'Italie.* Baudrand.

MOLA bourg du royaume de Naples: il est sur le golfe de Venise dans la terre de Bari, à trois lieuës de la ville de ce nom vers l'orient. Il est different du précedent, qui est dans la terre de Labour. * Maty, *dict.*

MOLADA, ville de la tribu de Simeon. * *Josué* XV. 25.

MOLAN (Jean) citoyen & theologien de Louvain, d'où son pere étoit natif, nâquit à Lille en Flandres, où son pere étoit venu passer quelque tems pour apprendre la langue françoise. Après avoir étudié en philosophie, il professa la theologie avec applaudissement, reçut le bonnet de docteur, & s'appliqua entierement à l'étude de l'histoire de l'église. Ce fut alors qu'il composa les ouvrages dont il a enrichi le public, qui sont ses notes sur le martyrologe d'Usuard ; un calendrier ecclesiastique des Saints du Pays-Bas, &c. Molan mourut le 18. Septembre de l'an 1585.

Il y a un autre JEAN MOLAN qui fut recteur de l'école de Bremen, & qui mourut en 1583. après avoir donné au public quelques poësies imprimées à Anvers avec celles d'Arnaud Berchemius, & quelques autres ouvrages. * Baronius, *in præfat. ad mart. Rom. c.* 9. Sponde, *in annal. eccles.* Beyerlink, *in chron.* Valere André, *biblioth. Belg.*

MOLARES, LOS MOLARES, en latin *Molaria*, village de l'Andalousie en Espagne. Il est à huit lieuës de Seville du côté du midi. On le prend pour l'ancienne *Serpa*, petite ville ou bourg de l'Espagne Betique. * Maty, *diction.*

MOLARI DE FIVIZANO (Augustin) connu sous le nom d'*Augustinus Fivizanus*, religieux de l'ordre de saint Augustin, & sacristain de la chapelle du pape, nâquit l'an 1526. à Fivizano, bourg d'Italie dans la Toscane, de la famille de Molari, qui est assez illustre en ce pays-là ; & prit depuis l'habit de religieux dans le couvent des Augustins. Il s'acquit une si grande reputation par sa science & par sa pieté ; que le general de son ordre le voulut avoir auprès de lui à Rome. Le pape Gregoire XIII. le choisit pour être son confesseur, & le fit sacristain de la chapelle apostolique ; & Clement VIII. dont il fut aussi confesseur, le nomma commandeur de l'hôpital, dit *du Saint-Esprit de Saxe*. Ces pontifes lui offrirent des benefices qu'il refusa toûjours avec modestie. Il y fut trois fois vicaire general de son ordre, & presidenten des chapitres generaux : emplois qui ne l'empêcherent pas de trouver assez de tems pour travailler à quelques ouvrages d'esprit. Nous avons ceux-ci de sa façon : *De ritu SS. Crucis Romano pontifici præferendæ, commentarius* ; *vita sancti Augustini*, &c. Molari mourut à Rome le 28. Janvier 1595. âgé de 68. ans 3. mois & 18. jours. * Cornelius Curtius, *in elog. vir. illust.* Aubert. Le Mire, *de script sæc. XVI.*

MOLATHI ou MOLATHITE, ville que l'on croit être Molada. * I. *Rois*, 18. 19. II. *Rois*, 218. Huré, *diction. de la Bible.*

MOLAY ou MOLE' (Jacques de) Bourguignon de naissance, fut le dernier grand-maître de l'ordre des Templiers, au commencement du XIV. siecle. Les trop grandes richesses de son ordre, & l'orgueil de ses chevaliers furent la cause de sa perte, & la ruine entiere de son ordre. L'an 1307. sur la dénonciation de deux scelerats de cet ordre, Philippe *le Bel* roi de France, du consentement du pape Clement V. avec lequel ce prince s'étoit abouché à Poitiers, fit arrêter tous les chevaliers de cet ordre par tout son royaume, s'empara du temple à Paris, & de tous leurs titres & papiers. Le pape manda au grand-maître de venir en France se justifier des crimes dont son ordre étoit accusé. Il étoit pour lors en Cypre, où il faisoit vaillamment la guerre aux Turcs. Sur les ordres du pape il vint à Paris, suivi de soixante chevaliers des plus qualifiés, du nombre desquels étoit Gui frere de Humbert dauphin de Viennois, & Hugues de Peralde. Ils furent tous arrêtés en même tems, & on leur fit leur procès, excepté au grand-maître, à Gui, & à Hugues de Peralde, dont le pape se reserva le jugement. Ils furent condamnés d'être brûlés à petit feu. Dans le concile de Vienne, qui fut tenu l'an 1311. l'ordre des Templiers fut aboli, & ses biens furent laissés à la disposition du pape, qui en donna partie aux chevaliers de l'ordre de saint Jean de Jerusalem : le roi leur donna le Temple à Paris, & plusieurs autres terres dans ses royaumes. Le grand-maître Molay, Gui de Viennois, & Hugues de Peralde, furent retenus en prison jusqu'en l'an 1313. qu'on leur fit leur procès. Ils confesserent les crimes qu'on leur imputoit, dans l'esperance d'obtenir leur liberté aux dépens de leur honneur ; mais voyant qu'on les retenoit toûjours prisonniers, Molay & Gui se retracterent. Ils furent brûlés vifs dans l'isle du palais le 11. Mars 1313. Molay parut avec une grande constance sur le bucher, & persuada à tout le monde qu'il étoit innocent. On rapporte, mais sans autre preuve que celle de l'évenement, qu'il ajourna le pape Clement V. à comparoître devant Dieu dans quarante jours; & le roi dans l'année. En effet ils ne passerent pas ce terme. *Voyez* TEMPLIERS. * Mezeray, *histoire de France dans la vie de Philippe IV.*

MOLDAVIE, principauté de l'Europe, aussi connuë sous le nom de *grande Valachie*, & de *Valachie-Cis-Alpine*, a fait autrefois partie de la Dacie, puis du grand royaume de Hongrie, & tire son nom moderne d'une de ses rivieres ou du bourg de Moldavia. Elle est separée de la Podolie par le Niester au septentrion; elle a à l'orient la mer Noire & le Danube, qui la separent de la Bulgarie; elle a le même fleuve au midi avec la riviere de Sereth ou Milsovo ; & au couchant la Valachie & la Transylvanie. La Moldavie a environ quatre-vingt-dix lieuës d'orient en occident, & soixante-dix du septentrion au midi. On la divise en Moldavie propre, vers le couchant, & en Bessarabie, où sont les emboûchures du Danube. Celle-ci est la plus petite. Le Turc en est le maître ; & la campagne de Budziac y est habitée par les Tartares *Drobuces*, qui sont de grands voleurs. Sockow est la ville capitale de la Moldavie, & le siege du prince Vaivode. Les autres sont, Jassy, Niemez, Czarmoncz, Walc, Targorod, Choczim, &c. Celle-ci près du Niester, est celebre par la défaite des Polonois l'an 1621. & par la victoire que Jean Sobieski roi de Pologne, y remporta sur les Turcs peu avant son élection. Les villes de la Bessarabie sont, Tariste, Moncastro, Kilia, Kilia nova, Bialogrod, Orihow, Smil. La Moldavie est assez fertile en grains, legumes, &c. & sur-tout riche en cire & en miel. Le prince qui en a la disme, en retire plus de deux cens mille écus. On y nourrit aussi des chevaux excellens pour le service. Les plaines de la Moldavie sont diversifiées de collines, de vallées & de rivieres. Entre celles-ci, les principales sont, le Pronch, le Sereth, Bardalach, &c. outre le Niester & le Danube, qui la bornent de tous côtés. Les Moldaves sont Chrétiens, & reconnoissent le patriarche des Grecs. On trouve aussi d'autres sectes dans le pays, qui a eu autrefois des princes particuliers. Depuis elle eut des gouverneurs particuliers sous la protection de la Pologne. Bajazet II. prit la Bessarabie l'an 1485. Peu après un gouverneur de Moldavie, nommé *Etienne*, que quelques-uns font soldat de fortune, s'en rendit maître, & vainquit les Tartares, les Turcs & les Polonois. Ses successeurs ont été peu heureux ; car plusieurs ont été tués par leurs sujets, à cause de leur cruauté; & entre un grand nombre de ces princes qui prennent le titre de *Vaivode*, il n'y en a peut être pas deux qui ayent laissé leur état à leurs enfans. Sigismond I. roi de Pologne, envoya Tarnowiski son general, contre les Moldaves, & les défit. Dans le même tems, Jean fut élû vaivode de Moldavie : élection qui mit fin à la guerre. L'an 1595. Sigismond Batory, prince de Transsylvanie, fit prisonnier Aaron, vaivode de Moldavie, allié & vassal de Pologne, & mit en sa place Etienne Rudul, qui le lui avoit livré. Zamoski general des Polonois, chassa Rudul, & établit Jeremie Mohila. Il défit aussi les Tartares, & les obligea de reconnoître le vaivode, & de le faire confirmer par le Turc. Peu après Michel chassa Mohila, que les Polonois rétablirent une seconde fois. Mohila laissa un de ses fils, nommé *Constantin*, qui fut chassé par Etienne Tomsa, soldat de fortune, que le Turc protegeoit. Etienne Potocki, gentilhomme Polonois, alla l'an 1612. mener du secours au vaivode, qui étoit son beau-frere. Tomsa le surprit, l'arrêta prisonnier, & l'envoya à Constantinople. Constantin pris par les Tartares, mourut inconnu dans une rude captivité; & Alexandre, un de ses freres, fut mené à Constantinople, pour y être mis dans le serrail. En l'an 1616.

Samuel Korecki, & Michel Wisniowiski, parens de Constantin, entreprirent avec leurs seules forces, de chasser Tomsa peu aimé par les Moldaves. Ils remporterent quinze victoires; mais la mort de Wisniowiski changea considerablement les affaires; car les troupes qui n'étoient pas payées, se retirerent. Korecki tint la campagne avec cinq cens chevaux, & fut défait par Skinder Bassa, qui l'envoya à Constantinople. En l'année 1618. le Turc ôta la Moldavie à Tomsa, & la donna à Gaspard Gratian. Celui-ci devint suspect à la Porte, parce qu'il avoit des intelligences avec l'empereur & avec les Polonois. Il se jetta peu après dans le parti des mêmes Polonois, & fut tué par les siens à la bataille de Cicera le 19. Septembre de l'an 1620. Depuis ce tems les Turcs ont disposé de la Moldavie. Mahomet IV. en investit l'an 1658. George Gisca, qui succeda au vaivode Mathias. Le fils du prince Cantemir, qui regnoit sur la fin du XVII. siecle, fut déposé en 1700. par les Turcs, qui éleverent à sa place Constantin Racouvitz, fils d'un hospodar de Valachie, & gendre du hospodar qui l'étoit alors; mais il fut déposé en 1709. mis dans les fers & conduit à Constantinople prisonnier avec sa femme & ses enfans, pour s'être montré trop partial en faveur des Moscovites, dans leur guerre contre le roi de Suede. Nicolas Mauro Cordato, fils aîné du premier interprete du grand seigneur, fut nommé vaivode de Moldavie; mais en Novembre 1710. il fut aussi déposé, étant devenu suspect d'intelligence avec les Moscovites & Demetrius Cantemir fut mis en sa place. Les Moldaves payent tribut au Turc. Ce tribut étoit autrefois ordinairement de 180000. livres; mais la Porte l'augmente de tems en tems, ne se souciant pas de rendre ces peuples pauvres, afin qu'ils soient obéissans. * Cromer, *hist. Polon.* Pastor, *Bellum Scythico-Cosa.* Ortelius. Le Laboureur, &c.

MOLDAW, MOLDAWA, en latin *Molda*, riviere de la Turquie en Europe. Elle prend sa source dans la Transsylvanie, coule vers les confins de la Valaquie propre, & de la Moldavie, & se décharge dans le Seret, à Targorod. * Maty, *diction.*

MOLDAWA, MOLDADANIA, bourg de la Moldavie. Il est sur la riviere de Moldaw, à quatre lieuës de Soczowa, vers le couchant. * Maty, *dictionnaire de Hollande.* 1701.

MOLE', famille originaire de Troye en Champagne, est illustre dans la robe depuis

I. GUILLAUME Molé, qui vivoit sous le regne des rois Louis XI & Charles VIII. lequel s'étant joint avec Jean l'Eguisé, évêque de Troyes, son beau-frere, en chasserent les Anglois. Il épousa *Jeanne* l'Eguisé, dont il eut *Guillaume* Molé, qui épousa le 19. Juin 1467. *Simonne* Boucherat, dont il eut pour fille unique *Gabrielle* Molé, alliée à *Jean* d'Origny, seigneur de Grandchamp; JEAN Molé, qui suit; & *Jacquette* Molé, femme de *François* Hennequin, seigneur de la Garmoise; &c.

II. JEAN Molé, seigneur de Villy-le-Maréchal, à cause de *Jeanne* de Mesgrigny sa femme, eut pour enfans, *Claude* Molé, seigneur de Villy-le-Maréchal, duquel sont descendus les seigneurs de ce nom; NICOLAS, qui suit; *Catherine* mariée à *François* de Marisy, seigneur de Cervol; *Isabelle*, alliée à *Jean* de Brion, procureur du roi à Chaumont; & *Jean* Molé, seigneur de la Motte, qui épousa le 13. Avril 1505. *Magdelaine* Menisson, dont il eut *Oudart* abbé de la Rivour; *Jean*, mort sans posterité; *Antoinette*, mariée 1°. à *Aubert* le Courtois, seigneur de Bercy: 2 à *François* Gaspard, seigneur de Soie; & *Anne* Molé, alliée à *Guillaume* Roillart, seigneur de Giry.

III. NICOLAS Molé, seigneur de Jusauvigny, conseiller de la cour des aydes, puis au parlement en 1517. mourut le 29. Novembre 1542. Il épousa 1°. *Jeanne* Hennequin, fille de *Jean*, seigneur de Dampmartin, & de *Bonne* Couraud; 2°. *Jeanne* Charmoluë, fille de *Jacques* Changeur du Trésor, & de *Thierrie* de Badouvilliers; 3°. *Marie* de la Grange-Trianon, fille de *Sebastien*, seigneur de Trianon, & de *Marguerite* du Val, dame de Villiers-le-Sec. Du premier lit sortirent NICOLAS Molé, qui suit; *Bonne*, religieuse à Poissy; *Marguerite*, alliée à *François* Godet, conseiller de la cour des aydes, & trésorier de France en Champagne; & *Marie* Molé, qui épousa *Jean* Gauchery, seigneur de Grand-Champ, correcteur des comtes. Du second lit vinrent *Anne* Molé, alliée à *Jean* Hennequin, seigneur de Dampmartin, conseiller au parlement; & *Claude* Molé, mariée à *Jean* de la Forge, receveur general des finances en Picardie; & du troisiéme lit sortirent EDOUARD Molé, seigneur de Lassy & de Champlastreux, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné*; & *Magdelaine* Mole, qui épousa *François* Ollier, seigneur du petit Hangest, &c. audiencier en la grande chancellerie.

IV. NICOLAS Molé, seigneur de Jusauvigny, de Vitry-sur-Seine, &c. intendant general des finances, mourut le 6. Decembre 1586. âgé de 50. ans. Il épousa *Agnés* Tanneguy, fille de *Denys* Tanneguy, avocat au parlement & d'*Esperance* de la Croix, morte le 5. Juin 1612. âgée de 77. ans, ayant eu pour enfans EDOUARD, qui suit; *Marie*, alliée à *David* Arnault, contrôleur general des restes, morte en Mai 1629. & *Magdelaine* Molé, femme de *Denys* du Mesnil, president aux enquêtes.

V. EDOUARD Molé, seigneur de Jusauvigny, conseiller au parlement en 1602. mourut le 2. Decembre 1634. Il épousa *Marie* Bochart, fille de *Jean*, seigneur de Champigny, premier president du parlement, & de *Magdelaine* de Neufville, morte le 6. Decembre 1668. ayant eu pour fils unique, JEAN Molé, qui suit;

VI. JEAN Molé, seigneur de Jusauvigny, president en la cinquiéme chambre des enquêtes du parlement, mourut en Janvier 1658. Il épousa avec dispense *Jeanne-Gabrielle* Molé sa cousine, fille de *Matthieu*, seigneur de Champlastreux, premier president du parlement, & de *Renée* Nicolai, morte le 14. Juin 1637. ayant eu pour enfans *Agnés* Molé, alliée à *Heracen* Bazan, marquis de Flamanville; & *Marie* Molé, dame de Jusauvigny, mariée en 1660. à *Georges* de Monchy, marquis d'Hocquincourt, chevalier des ordres du roi, &c. morte en Janvier 1694.

SEIGNEURS DE CHAMPLASTREUX.

IV. EDOUARD Molé, fils de NICOLAS Molé, seigneur de Jusauvigny, conseiller au parlement; & de *Marie* de la Grange-Trianon, sa troisiéme femme, fut seigneur de Lassy, conseiller au parlement en 1567. procureur general pendant la ligue, president à Mortier en 1612. & mourut en 1614. Il épousa *Marie* Chartier, fille de *Matthieu* Chartier, doyen des conseillers du parlement, & de *Marie* de Montholon, dont il eut MATTHIEU, qui suit; *Edouard*, Capucin, mort le 6. Mai 1630. & *Marie* Molé, morte sans alliance.

V. MATTHIEU Molé, seigneur de Lassy, de Champlastreux, &c. né en 1584. fut reçu conseiller au parlement le 29. Juillet 1606. fut president aux requêtes du palais pendant quatre ans, procureur general l'espace de 27. ans, & enfin nommé premier president au mois de Novembre 1641. Il exerça cette charge pendant dix ans avec beaucoup de zele, pour le bien public, à la gloire de l'état, particulierement pendant les troubles de Paris. Le roi Louis XIV. lui donna les sceaux le 3. Avril 1651. qu'il remit le 13. du même mois. Ils lui furent encore donnés le 9. Septembre suivant, & il les garda jusqu'à sa mort arrivée le 3. Janvier 1656. en sa 72. année. Il épousa *Renée* Nicolai, fille de *Jean*, seigneur de Goussainville, &c. premier president de la chambre des comptes, & de *Marie* de Billy, dont il eut *Edouard* Molé, évêque de Bayeux, trésorier de la sainte-Chapelle, mort le 6. Avril 1652. âgé de 43. ans. JEAN EDOUARD, qui suit; *François*, abbé de Sainte-Croix de Bourdeaux, de saint Paul de Verdun, de saint Mange, d'Herivaux, de Chambrefontaine & de la Prée, conseiller au parlement en 1650. maître des requêtes en 1657. mort le 5. Mai 1712. âgé de 87. ans; *Matthieu*, chevalier de Malte, mort en 1658. *Jeanne-Gabrielle*, mariée à *Jean* Molé, seigneur de Jusauvigny, son cousin, president en la cinquiéme des enquêtes, morte le 14. Juin 1637. *Magdelaine*, abbesse de saint Antoine des Champs, morte le 28. Avril 1681. âgée de 74. ans; *Françoise*, abbesse de saint Antoine des Champs après sa sœur, morte le 21. Avril 1686. *Jeanne*, *Magdelaine* & *Anne* Molé, religieuses Carmelites.

VI. JEAN-EDOUARD Molé, seigneur de Champlastreux, Lassy, &c. fut reçu conseiller au parlement le 30. Janvier 1637. maitre des requêtes en 1643. conseiller d'état, intendant dans les armées du roi, president à Mortier en 1657. mourut subitement le 6. Août 1682. Il épousa *Magdelaine* Garnier, fille puinée de *Matthieu* Garnier, trésorier des parties casuelles, morte d'apoplexie le 18. Juillet 1661. dont il eut Louis, qui suit; *Matthieu* capitaine au regiment des gardes Françoises, mort en 1697. *Jean* abbé de saint Mange de Châlons, puis conseiller au parlement en Mars 1683. mort le 25. Septembre 1723. Il avoit épousé *Elizabeth* de Loynes, fille de *Philippe*, president au parlement de Metz, & d'*Elizabeth* Longuet, dont il eut pour fille unique N. Molé, mariée en 1617. à N. Sublet, d'Heudicourt-Lenoncourt; *Marie-Catherine*, religieuse à saint Antoine des Champs; *Suzanne*, morte jeune; & *Magdelaine* Molé.

VII. LOUIS Molé, seigneur de Champlastreux, &c. conseiller au parlement, fut reçu en 1679. president à mortier en survivance de son pere, dont il prit possession en 1682. & mourut le 3. Janvier 1709. âgé de 65. ans. Il avoit épousé en 1673. *Louise* Betault, fille puinée de *Louis* Betault, seigneur de Chemault, president en la chambre des comptes, & de *Marie* Lorthon, morte le 31. Mars 1709. âgée de 50. ans, dont il eut JEAN-BAPTISTE-MATTHIEU Molé, qui suit; *François*, mort jeune; *Nicolas-Edouard*, mort en Septembre 1693. *Leon*, abbé de saint Riquier en Avril 1708. mort le 24. Juillet 1716. *Louis-Marie*, cornette des chevaux-legers de Bourgogne, puis colonel du regiment de Bretagne, mort le 25. Juillet 1720. & *Marie-Louise* Molé, mariée le 16. Fevrier 1700. à Omer Talon, marquis de Boulay, colonel du regiment royal d'Orleanois.

VIII. JEAN-BAPTISTE-MATTHIEU Molé, seigneur de Champlastreux, &c. conseiller au parlement en 1698. puis president à mortier après la mort de son pere en 1709. mourut le 5. Juin 1711. âgé de 36. ans. Il avoit épousé le 13. Mars 1702. *Marie-Nicolle* le Gorlier de Drouilly, fille unique & heritiere de *Jacques*, seigneur de Drouilly, auditeur des comptes, & de *Françoise* Maucler, morte le 11. Janvier 1711. en sa 34. année, laissant posterité. * Blanchard, *hist. des premiers presidens & des presidens à mortier*. Godefroy, *hist. des officiers de la couronne*. Le P. Anselme, &c.

MOLE', *cherchez* MOLAY.

MOLESME, bourg de France en Champagne, aux frontieres du duché de Bourgogne, sur le ruisseau de Legne, à 4 lieuës de Bar-sur-Seine, au midi, & à 9. de Clairvaux, au couchant d'hyver. Il y a une celebre abbaye, que S. Robert, religieux de l'abbaye de la Celle, de l'ordre de saint Benoît, fonda en passant vers Tonnere l'an 1173. dans la forêt de Molesme, & dont il fut abbé; ensuite il fonda celle de Citeaux, & en fut abbé; mais les religieux de Molesme employerent l'autorité du pape pour l'y rappeller : ainsi ayant substitué Alberic en sa place à Citeaux, il retourna à Molesme, & y mourut dans l'ordre de saint Benoît.

MOLEZIO ou MOLETIUS (Joseph) philosophe & mathematicien, celebre dans le XVI. siecle, étoit natif de Messine en Sicile. Il fut choisi par Guillaume de Gonzague, duc de Mantouë, pour enseigner les mathematiques au prince Vincent son fils : & peu après il obtint une chaire de professeur dans l'université de Padouë. Molezio s'y fit extrêmement considerer; compila les ephemerides, depuis l'an 1563. jusqu'en 1580. & mourut dans la même ville de Padouë l'an 1588. âgé de 57. ans. On a divers ouvrages de sa façon, & entr'autres des tables, qu'il nomma *Gregoriennes*. Elles servirent à la correction du calendrier, faite par le pape Gregoire XIII. La republique de Venise, qui avoit souhaité qu'il travaillât à cet ouvrage, lui fit donner deux cens écus d'or, pour lui témoigner sa reconnoissance; & le même pape lui envoya trois cens ducats. * Thomasini, *in elog. doct.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Vossius, *de math. &c.*

MOLFETTA, petite ville du royaume de Naples, en la terre de Bary, avec évêché suffragant de Bary, & titre de duché.

MOLHEIM, petite ville ou bourg avec abbaye, dans le duché de Westphalie, sur la riviere de Moen, à cinq lieuës de la ville de Lippe. * Maty, *diction.*

MOLICRIA, bourg ou petite ville de la Livadie en Grece, sur le golfe de Patras, environ à une lieuë du cap de Molieria, d'Antirrhio, ou de saint André, qui est l'*Antirrium* des anciens, & qui avec celui de *Rhio* forme l'entrée du golfe de Lepante. * Maty, *diction.*

MOLIERE (Jean-Baptiste Pocquelin de) poëte comique, étoit fils d'un valet de chambre, tapissier du roi, & nâquit à Paris vers l'an 1620. Il s'est acquis par ses comedies une reputation qui ne mourra jamais. Le nom de sa famille étoit *Pocquelin*. Après avoir fait ses humanités au college de Clermont à Paris sous les Jesuites, il fut destiné à l'étude du droit, qu'il quitta bientôt, pour suivre le panchant invincible qui l'entraînoit sur le theâtre. Il entra dans une troupe de comediens de campagne, & se fit connoître à Lyon en 1653. par sa premiere piece, qui fut l'*Etourdi*. Quelque tems après, sa troupe fut honorée de la protection de M. le prince de Conty, gouverneur de Languedoc. De Grenoble il vint à Roüen en 1658. d'où il vint à Paris, où il obtint la protection de Gaston, fils de France, qui le presenta au roi & à la reine mere. Il joüa en presence de leurs majestés, obtint la permission de s'établir à Paris, & de joüir de la sale des gardes dans le vieux louvre. On lui accorda ensuite celle du palais royal, où il joüa ses comedies en 1660. Il obtint une pension de mille livres en 1663. En 1665. sa troupe fut arrêtée au service du roi. Il donna avant & depuis ce tems-là, plusieurs pieces dans le veritable goût de la comedie, que nos auteurs avoient negligé; corrompus par l'exemple des Espagnols & des Italiens, qui donnent beaucoup plus aux intrigues surprenantes, & aux plaisanteries forcées, qu'à la peinture des mœurs & de la vie civile. Les plus excellentes pieces de Moliere, sont le *Misanthrope*, le *Tartuffe*, les *Femmes sçavantes*, l'*Avare*, & le *Festin de Pierre*. Dans le *Bourgeois gentilhomme*, le *Pourceaugnac*, les *Fourberies de Scapin* & les autres de cette nature, il a trop donné au goût du peuple, pour les situations & les pointes bouffonnes. *Les Précieuses*, les *Petits Maitres*, & les *Medecins*, ont été les principaux objets de sa satyre. Il étoit aussi bon acteur qu'excellent auteur; & dans la representation de sa derniere piece, qui fut le *Malade Imaginaire*, il sembloit s'être surpassé lui-même. Tout malade qu'il étoit, & pressé d'une fluxion sur la poitrine, il entreprit d'y joüer pour la quatriéme fois le 13. Fevrier 1673. & ne put achever qu'avec de tres-grands efforts. Il lui en coûta la vie; car s'étant mis au lit en sortant du theâtre, sa toux redoubla, il se rompit une veine, & mourut le même jour dans sa 53. année. Plusieurs comediens ont essuyé le même malheur & sont morts de maladies, qu'ils avoient gagnées dans la representation du même personnage : on nomme entre autres, Brecourt & Rosimont. On eut toutes les peines du monde à obtenir qu'il fût enterré en Terre-Sainte. Moliere avoit été fort estimé du roi, qui le gratifia de plusieurs pensions. Il avoit beaucoup profité de l'imitation de Plaute, de Terence, & des Italiens. Plusieurs poëtes s'exercerent sur le genre de mort de Moliere, & firent plusieurs vers. En voici quatre que l'on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici.

Roscius hic situs est tristi Molierus in urna,
Cui genus humanum ludere, ludus erat.
Dum ludit mortem, mors indignata jocantem,
Corripit, & nimium fingere sæva necat.

Nous joindrons à ces vers latins cette épitaphe françoise.

Ci gist qui parut sur la scene
Le singe de la vie humaine,
Qui n'aura jamais son égal;
Qui voulant de la mort, ainsi que de la vie,
Etre l'imitateur dans une comedie,
Pour trop bien réussir, y réussit fort mal :
Car la mort en étant ravie,
Trouva si belle la copie,
Qu'elle en fit un original.

Voyez le jugement que l'auteur des reflexions sur la poë-

tique a fait de Moliere « Personne, *dit-il*, n'a porté le » ridicule de la comedie plus haut parmi nous que Moliere; car les autres poëtes comiques n'ont que les valets pour plaisans de leur théatre; & les plaisans du théatre de Moliere, sont des marquis, & des gens de qualité. Les autres n'ont joüé dans la comedie que la vie bourgeoise & commune; & Moliere a joüé tout Paris & la cour. Il est le seul parmi nous qui ait découvert ces traits de la nature, qui la distinguent & qui la font connoître. Les beautés des portraits qu'il a faits sont si naturelles, qu'elles se font sentir aux personnes les plus grossieres; & le talent qu'il avoit de plaisanter étoit renforcé de la moitié par celui qu'il avoit de contrefaire. Son *Misanthrope*, est à mon sens, le caractere le plus achevé & le plus singulier qui ait jamais paru sur le théatre. Mais l'ordonnance de ses comedies est toûjours defectueuse en quelque chose, & ses dénouëmens ne sont point heureux. » Sa vie a été donnée au public par M. Grimarest l'an 1705. Il ne faut pas confondre ce poëte avec un autre MOLIERE, qui vivoit l'an 1620. & qui a composé diverses pieces de theatre, la *Polyxene*, des *Epitres*, *&c.* * *Memoires historiques. Vie de Moliere.*

MOLIN (du) *cherchez* MOULIN (du)

MOLINA, petite ville de la Castille nouvelle. Elle est sur la petite riviere de Molina, à quatorze lieuës de Siguença, vers l'orient meridional. Elle est capitale de la seigneurie de Molina, dont le roi d'Espagne porte le titre, & qui comprend soixante & quinze paroisses. Au reste, quelques geographes placent à Molina l'ancienne *Mediolum*, petite ville des Celtiberiens, laquelle d'autres mettent à *Medina Cœli*. * Maty, *diction.*

MOLINA, SIERRA MOLINA, montagnes d'Espagne. Elles sont sur les confins de la Castille vieille, & de la nouvelle, entre la ville de Molina & celle de Siguença. Elles sont une partie de celles qu'on appelloit anciennement Orospeda. * Maty, *dictionnaire.*

MOLINA, *Capo della Molina*, ou *delle Molini*, en latin, *Molinum caput*, cap de la côte orientale de la vallée de Demona en Sicile. Il est à l'entrée meridionale du petit golfe de sainte Thecle, au levant de la ville de Catanea. * Maty, *diction.*

MOLINA (Jean) de Ciutad-Real, en la Castille neuve, demeurant à Valence vers l'an 1530. a traduit en espagnol, *L. Marinaus Siculus*, des choses memorables d'Espagne; la chronique des rois d'Aragon, par le même auteur; la vie du roi Alfonse d'Aragon par *Antoine, de Palerme*; les épîtres de saint Jerôme, quelque chose d'Alcuin, & de Gerson; mais ce qu'il a traduit d'Appien, n'est pas estimé. * Baillet, *Jugemens des sçavans sur les traducteurs Espagnols.*

MOLINA (Louis) Jesuite Espagnol, natif de Cuença, dans la Castille neuve, entra parmi les Jesuites l'an 1553. à l'âge de 18. ans. Il fit ses études à Coïmbre, & enseigna pendant vingt ans la theologie dans l'université d'Ebora en Portugal. Il mourut à Madrid le 12. Octobre de l'an 1600. âgé de 65. ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon; *Comment. in I. partem D. Thomæ*; *tom. III. De justitia & jure*; *De concordia gratiæ & liberi arbitrii*, & *appendix ad eandem concordiam*. Son livre de la concorde de la grace & du libre arbitre, a donné lieu aux disputes sur la grace & sur la predestination, qui ont fait tant de bruit dans le XVI. siecle, & qui ne sont pas encore assoupies dans celui ci. Ce livre parut à Lisbonne l'an 1588. malgré les oppositions de la plûpart des Dominicains, qui l'attaquerent vivement dans leurs theses, & le déférerent à l'inquisition de Valladolid, & à celle du royaume de Castille. Cette cause fut ensuite portée à Rome, où le pape institua une congregation, que l'on appelle *de Auxiliis*, établie par Clement VIII. l'an 1597. Après plusieurs assemblées des consulteurs & des cardinaux, où les Dominicains & les Jesuites furent entendus contradictoirement en presence du pape & des cardinaux de la congregation, ces disputes furent continuées sous le pontificat de Paul V. Les consulteurs ne furent pas favorables à la doctrine de Molina; mais le pape Paul V. ne voulut rien decider, & se contenta seulement de congedier les disputans & les consulteurs, ajoûtant qu'il publieroit sa décision, quand il se seroit determiné; & cependant il fit défenses aux parties de se noter ou censurer mutuellement, & enjoignit aux superieurs des deux ordres de punir severement ceux qui contreviendroient à ses défenses. Ce decret fut donné par le pape Paul V. le dernier jour du mois d'Août 1607. * Maurolicus, *l. 5. ocean. relig.* Beyerlinck, *in chron.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Ribadeneira & Alegambe, *de script. societ. Jesu.* De Thou, *l. 131. &c.* Histoire de la congregation *de Auxiliis*, par le P. Lemos, Serri, Aletophylus, & autres.

MOLINA (Antoine) Chartreux, natif de Villa-Nueva-de-los-Infantes, dans la Castille, & celebre par sa pieté, se fit religieux chez les Augustins, parmi lesquels il enseigna la theologie, & fut élevé à la charge de superieur. Depuis, le desir de mener une vie encore plus solitaire que celle qu'il avoit embrassée, le fit entrer chez les Chartreux de Miraflores, où il vécut en veritable religieux, & mourut en odeur de sainteté le 21. Septembre de l'an 1612. ou selon d'autres l'an 1619. Le P. Molina a composé divers excellens ouvrages, & entr'autres, celui de l'instruction des prêtres, qu'on a traduit en tant de langues differentes. * Le Mire, *de script. sæc. XVII.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan. &c.*

MOLINA (Louis) jurisconsulte Espagnol, d'Urson, dans l'Andalousie, & fils d'une sœur du celebre Ambrosio Moralés, a été en reputation sur la fin du XVI. siecle, & sous le regne de Philippe II. roi d'Espagne, qui l'employa dans les conseils des Indes, & dans celui de Castille. Nous avons un ouvrage de sa façon, intitulé; *de Hispanorum primogeniis*, qu'on a souvent réimprimé. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

MOLINA (Dominique de) celebre religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Seville, fut déclaré maître de theologie dès l'an 1607. & s'acquit une si grande reputation, que toute l'Espagne ayant été émuë en 1522. à l'occasion d'une bulle de Gregoire XV. qui paroissoit affoiblir les privileges des reguliers, il fut choisi pour procureur de tous les ordres religieux, établis en Espagne à la cour de Rome, où après plusieurs negociations, soûtenuës du credit du roi d'Espagne, il obtint le 7. Février 1625. une bulle d'Urbain VIII. qui revoquoit celle qui avoit causé l'émotion. Molina ayant eu occasion de rechercher toutes les bulles émanées sur ces matieres, crut rendre service au public de les faire imprimer, & par ses soins elles parurent en 1626. à Seville; mais on ne sçait plus rien de lui ensuite. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

MOLINET (Jean du) chanoine de Valenciennes, dans le Hainaut, né à Desvrennes, dans le Boulonnois en Picardie, vivoit sur la fin du XV. siecle, à la cour de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Il fut aumônier & bibliothecaire de cette princesse, & composa divers ouvrages en prose & en vers. Les auteurs citent une histoire de sa façon, qui comprenoit ce qui s'étoit passé depuis l'an 1474. jusqu'en 1505. Elle n'a pas été imprimée; mais on publia l'an 1531. & 1537. à Paris, *les dits & faits* du même Molinet, qui mourut l'an 1507. à Valenciennes, où l'on voit son epitaphe. * Guichardin, *description du Pays-Bas.* La Croix du Maine, *biblioth. Franç.* Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, &c.

MOLINET (Louis du) évêque de Séez en Normandie, avoit fait un grand progrès dans l'étude de la theologie & du droit canon, & se trouva au concile de Trente, comme docteur. Depuis, Pierre du Val son oncle, lui resigna l'an 1564. l'evêché de Séez, qu'il gouverna trente-huit ans. On remarque que pendant ce tems-là, il ne fut absent de son diocese que six mois: ce ne fut même que pour affaires importantes, comme pour se trouver auprès du roi Henri *le Grand*, lorsqu'il fit abjuration de la doctrine des Calvinistes. Louis du Molinet assista l'an 1581. au concile provincial de Reims, & mourut le 3. Mars de l'an 1601.

MOLINET (Claude du) chanoine regulier de sainte Geneviéve, de l'ordre de saint Augustin, né à Châlons en Champagne l'an 1620. d'une famille noble & ancienne, fut envoyé à Paris, après avoir fait ses premieres études, pour y faire son cours de philosophie. Il y prit l'habit de chanoine regulier à sainte Geneviéve, & fut

dans la suite procureur general de la congregation. Son humilité jointe à un grand amour pour l'étude, lui fit refuser constamment toutes les charges ausquelles on vouloit l'élever, pour ne s'occuper qu'à composer divers ouvrages, dont quelques-uns ont été donnés au public; comme *les epitres d'Etienne, évêque de Tournay*, reduites en un tres-bel ordre, & enrichies de notes tres-sçavantes; *l'histoire des papes par medailles*, depuis Martin V. jusques à Innocent XI. en 1678. *les reflexions sur l'origine des chanoines seculiers, & sur l'antiquité des chanoines reguliers*; le traité *des differens habits des chanoines & des chanoinesses regulieres*; plusieurs dissertations, telles que sont celles *de la mitre des anciens*: celle d'*une tête d'Isis*, trouvée à Paris, au cabinet de la bibliotheque de sainte Geneviéve, imprimée en 1692. & autres. Outre ces ouvrages, il y en a encore de lui un tres-grand nombre, qui n'ont point paru; car il travailloit sans relâche. Il s'appliquoit sur-tout à découvrir ce qu'il y avoit de plus caché dans l'antiquité; & comme il s'étoit plû à cette recherche dès sa plus tendre jeunesse, il avoit amassé un cabinet de curiosités tres-considerable. Le roi Louis XIV. se servit de lui, pour aider à ranger ses medailles, & pour lui en chercher de nouvelles, aussi-bien que des agathes, & d'autres pierres de prix, dont le pere du Molinet avoit une grande connoissance. Il fournit à sa majesté plus de huit cens medailles tirées du cabinet de sainte Geneviéve; & le roi reconnut ses soins par des gratifications & des liberalités, dont les marques se voyent dans la bibliotheque de cette abbaye. L'application que le pere du Molinet a euë toute sa vie à mettre cette bibliotheque en état l'a renduë celebre. Il mourut à Paris dans la maison de sainte Geneviéve le 2. Septembre 1687. après une maladie de six jours seulement, âgé de 67. ans, regretté de plusieurs illustres amis, qu'il avoit eus pendant sa vie. * *Memoires du tems.*

MOLINIER FABREGUES (Jean) docteur en droit dans l'université de Valence, merite d'autant plus d'être connu, qu'il affecta de demeurer dans l'oubli. Il s'appliqua beaucoup à l'histoire des évêques de Valence, de Die, & fit pour cela de grandes recherches, partie avec le P. Jean Colombi, Jesuite, & partie separement. Ce P. eut seul l'honneur de tous ses travaux. Il publia en 1638. quatre livres de l'histoire de ces deux évêchés, & & en fit une nouvelle édition en 1652. Molinier qui lui avoit fourni les memoires pour cette histoire, en recueillit aussi sur les droits de l'évêché de Valence, qu'il redigea. On garde ce manuscrit dans les archives de cette église. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

MOLINGAR, en latin *Molingaria*, ville d'Irlande, dans le comté de West-Meath, dont elle est capitale, est située sur le bord d'un étang. * Camden. Sanson.

MOLINGUS (saint) fils d'*Oilan*, nâquit au comté de Wexford en Irlande, dans le VII. siecle. Le roi de Leinster le nomma évêque de Ferme l'an 632. On dit que Molingus composa des propheties touchant les rois d'Irlande. Il mourut le 17. Juin; mais on ne sçait pas au juste l'année de sa mort. * *Autor. vita S. Molingi.* Waræus, *de claris Hibern. script. l.* 1.

MOLINOS (Michel) prêtre Espagnol, né dans le diocese de Saragosse l'an 1627. s'étant établi à Rome, y acquit la reputation d'un grand directeur. Il y publia un livre qu'il avoit composé en espagnol, intitulé *la conduite spirituelle*. On l'accusa d'y avoir avancé des opinions dangereuses sur la mysticité, & il fut arrêté & mis dans les prisons de l'inquisition de Rome, au mois de Juillet 1685. Son procès lui fut fait, & on condamna soixante & huit propositions qu'il avoit avancées, dans la congregation generale de l'inquisition Romaine, tenuë en presence du pape & des cardinaux inquisiteurs, Il y eut un decret donné le 28. Août, qui porte que Michel Molinos avoit enseigné des dogmes faux & pernicieux; que son oraison de *Quietude*, etoit contre la doctrine de l'église, & la pureté de la pieté Chrétienne; & que les soixante-huit propositions qu'il a reconnu avoir publiées, étoient heretiques, scandaleuses & blasphématoires. Sa sainteté condamna tous ses livres & ses écrits, & ordonna que les ordinaires ou inquisiteurs feroient brûler tout ce qu'ils en pourroient découvrir. Molinos fut obligé de faire abjuration publique de ses erreurs, sur un échaffaut dressé dans l'église des Dominicains, où le sacré college étoit assemblé; & fut condamné à une prison étroite & perpetuelle, dans laquelle les officiers de justice le conduisirent, après qu'il eut été revêtu d'un scapulaire jaune, chargé d'une croix rouge devant & derriere: ce que l'on appelle l'*habit de penitence*. On dit qu'il se repentit veritablement; & c'est peut-être dans cette vûë qu'on ne le fit point mourir, afin que ceux qu'il avoit attirés à son parti, se désabusassent en apprenant sa conversion. Il étoit âgé de soixante ans lorsqu'il fut pris; & il y avoit vingt deux ans qu'il repandoit sa doctrine à Rome, où il étoit en grand credit, même auprès des papes. Il mourut dans sa prison le 29. Decembre 1696. On a donné à ses disciples le nom de *Quietistes*, parce qu'ils enseignoient aussi-bien que leur maître, que dans la plus sublime perfection est l'oraison qu'ils appellent de *Quietude*, qui ne consiste que dans une simple contemplation, sans aucune reflexion. Molinos & quelques autres de ses disciples, ont été accusés de pousser les choses plus loin, & d'enseigner tant en theorie qu'en pratique que l'on pouvoit sans peché s'abandonner à des déreglemens, pourvû que la partie superieure demeurât unie à Dieu par l'oraison de *Quietude*. C'est ce que l'on ne peut assurer sans preuve; mais il est toûjours certain que leur mysticité conduit à des égaremens, qui ont été justement condamnés. * *Memoires du tems.*

MOLIONIDES, surnom de deux freres, nommés l'un *Eurytus*, & l'autre *Cteatus*, & tous deux fils d'Actor, & de Molione, ou selon d'autres, de Neptune & de Molione. Ils commanderent les troupes d'Augias, roi d'Elide, contre Hercule, qui ne pouvant surprendre la valeur de ces deux generaux, se défit d'eux par artifice, & les fit tuer à Cleone, lorsqu'ils alloient de la part des Eliens, assister aux jeux Isthmiques. Les Molionides avoient épousé les deux filles de Dexamenus, roi d'Olene. Eurytus laissa un fils, appellé Thalpius; & Cteatus, un autre appellé Amphimachus, qui regnerent tous deux en Elide, avec Agasthene fils d'Augias. La fable dit que les Molionides étoient deux celebres conducteurs de chariots, qui avoient deux têtes & quatre mains, mais un corps seulement, & qui agissoient avec une parfaite intelligence. * Apollodore. Pausan. *in Arcadic.* Bayle, *dict. crit.*

MOLISE, petite province du royaume de Naples, porte titre de comté, & a un château de même nom. Ses villes sont, Isernias, Bojano, Larino & Trivento.

MOLISEL, *voyez* MICYLLE.

MOLITOR (George) Allemand, natif de Nuremberg, & professeur en theologie dans l'université d'Erfort, dans le XV. siecle, mourut l'an 1484. après avoir composé divers ouvrages; *sur les sentences*; *Des sermons*; *Un traité des questions de theologie*, &c. Il ne faut pas confondre cet auteur avec un autre de même nom.

C'est CRISTIAN MOLITOR de Clagenfurt, qui vivoit en même tems que ce premier. Il fut élevé à Vienne en Autriche, donna au public quelques ouvrages d'astrologie & de prognostics, & mourut l'an 1495. * Trithem. *de script. eccl.* Gesner, *biblioth.* &c.

MOLLEN, petite ville de la basse Saxe, dans le duché de Lawembourg, sur le Stekenis, entre la ville de Lawembourg & celle de Lubek, à quatre lieuës de la premiere & à six de la derniere. * Maty, *diction.*

MOLLERUS (Daniel-Guillaume) né en 1643. à Presbourg en Hongrie, enseignoit l'histoire, & la metaphysique à Aldtorph en 1678. Il a publié divers petits ouvrages, dont quelques-uns sont sur des matieres singulieres, en voici les titres. *Modesta refutatio nova logica Elia Schnegassii: Justissima retorsio ad criminationes Schnegassii: Ædificatio Eva: Bohemicum nihil alchymisticum: Pedis admiranda: Meditatio Stoica de conditione temporis præsentis: Meditatio de prodigiosis insectis Hungaricis: Schediasma de mulieribus, hominibus; Meditatio quæstionis num S. Pauli caput primum ad Romanos sine prophanorum auctorum, maximè Petronii, cognitione intelligi queat? Curriculum poëticum; Metaphysica Duvaliana; Dissertatio de Salamandra; Oratio de confusione linguarum Babylonica.* * Konig, *biblioth.*

MOLLERUS (Frederic) étoit de Brabant. Il a composé un poëme elégiaque sur la creation & la chûte des anges. * Konig, *biblioth.*

MOLLERUS (Henri) natif de Hambourg, & celebre theologien de Hesse, mourut en 1589. Il a fait un commentaire sur Isaïe & sur les pseaumes. On trouve ses poësies, *tom. IV. delit. Germ. pag.* 845. De Thou dit dans son livre 96. qu'Henri Mollerus a vécu à Wittemberg & à Hambourg, & qu'il étoit tres-sçavant dans la langue hebraïque. Konig, *biblioth.*

MOLLICOLNO, en latin, *Larenusia Insula*. Ce sont de fort petites isles situées près de la côte de Tunis en Barbarie, au levant du cap de Bone. * Maty, *dict.*

MOLOCH, idole des Ammonites, à laquelle ils sacrifioient des enfans & des animaux. C'étoit un buste, ou demi-corps d'homme, qui avoit une tête de veau, & tenoit les bras étendus. Sur son estomach il y avoit sept ouvertures, par où l'on mettoit les victimes dans autant de fourneaux qui étoient dans cette statuë, qui étoit d'airain & creuse. Le premier fourneau, vers la ceinture, étoit pour la fleur de farine que l'on offroit à cette idole; le second, pour les pigeons ou les tourterelles; le troisiéme, pour les agneaux ou brebis; le quatriéme, pour les beliers ou les chevres; le cinquiéme, pour les veaux; le sixiéme, pour les taureaux; & le septiéme, pour les enfans, que l'on sacrifioit à ce faux dieu. Ce demi-corps étoit posé sur une espece de four, où on allumoit un grand feu; & de peur que l'on n'entendît les cris des enfans, on faisoit un grand bruit avec des tambours & d'autres instrumens qui étourdissoient les spectateurs. Il y a neanmoins des Hebreux qui disent que les enfans n'étoient point jettés dans le fourneau pour y être brûlés; mais qu'ils passoient seulement entre deux buchers que l'on allumoit devant cette idole, pour être purifiés par cette ceremonie. * Les Juifs qui faisoient des sacrifices à cette idole, sont appellés *Molochites*, & il en est parlé dans le Levitique, *c.* 20. IV. *des Rois*, 16. & 23. Liranus, *in cap.* 16. *l.* 4. *Reg.* Abulensis, *in cap.* 23. *l.* 4. *Reg.* Adrichomius, *in theat. Terræ sanctæ.* Athan. Kircher, *Oedip. Ægyptiac.* Torniel, *A. M.* 3496. *n.* 3. *Voyez* BAAL.

MOLORCHUS, vieux pasteur du pays de Cleone, dans le royaume d'Argos au Peloponnese, reçut honnêtement chez lui Hercule qui passoit par-là, lequel, pour reconnoître le plaisir qu'il avoit reçu de ce vieillard, tua en sa faveur le lion Neméen, qui ravageoit tout le pays des environs. En memoire de ce bienfait, on institua en l'honneur de Molorchus, des fêtes, qui furent appellées de son nom *Molorchéennes*. * Virgile, *Georg.* 3. Tibulle, *l.* 4.

MOLOSSES, peuple d'Epire fort connu, dont les principales villes étoient Molossie, Ambracie, & Dodone, où l'on voyoit le fameux temple de Jupiter *Dodonéen*, dont les chênes rendoient des oracles. * Strabon. Pline.

MOLOSSUS (Tranquille) de Casal en Piémont, vivoit vers l'an 1520. Il a fait des poësies latines, où il paroît du feu, de la noblesse & de l'élevation. * Jul. Cæs. Scaliger. *Hypercritic. l.* 6. *Poëtic. c.* 4. Caillet, *jug. des Sçav. sur les poëtes modernes.*

MOLPA, petite riviere de la principauté citerieure, province du royaume de Naples. Elle baigne Laurito, S. Severino, & se décharge dans la mer de Toscane, au cap de Palemudo. * Maty, *diction.*

MOLSA (Francisco-Mario) *voyez* MOLZA.

MOLSHEIM, petite ville d'Allemagne dans l'Alsace, environ à deux ou trois lieuës de Strasbourg, est située sur la petite riviere de Brusch ou Brusches, & étoit le lieu de la residence des chanoines de la même ville de Strasbourg, avant que Louis XIV. roi de France eût soûmis cette ville. * Sanson.

MOLTZER, *cherchez* MICYLLE.

MOLUA, nâquit dans le VI. siecle, dans la province de Munster en Irlande. Ayant été elû abbé du monastere de Clousert, il écrivit une excellente *regle* pour les moines, qui ayant été portée à Rome, fut luë & approuvée par le pape Gregoire I. Il mourut le 4. d'Août de l'an 609. * Waseus, *de claris Hibern. script. l.* 1.

MOLUCQUES, isles d'Asie dans la mer des Indes, aux environs de la ligne équinoctiale, sont nommées par les Espagnols, *las Molucas*. On les divise en grandes & petites. Les premieres sont, Celebes, qui est la plus grande, Gilolo, terre des Papous, Ceiram, &c. Les petites, qu'on doit prendre pour les veritables Molucques, sont Ternate, dont Gamalamma est la capitale, Tidor, Machian, Motir & Bachian. Elles appartiennent toutes aux Hollandois, bien que Tidor ait un roi particulier: elles sont situées vers la côte occidentale de Gilolo, & ne sont rien en comparaison de celles qu'on nomme generalement Molucques, qu'on trouve au midi des Philippines, & à l'orient de Borneo. On peut ajoûter à celles que nous avons nommées, Timor & Flores, qui sont aux Portugais, Beuro, Banda, Marotay, Ouby, Bilaro, Baton, Gabona, Solayo, &c. On voit dans ces isles, les forts de Malaïo, de Marieco, de Mauritz ou Maurice, de Labova, de Nassau, de Tabillola, de Nahaca, &c. Au reste les Molucques sont celebres par toute l'Europe, pour les cloux de girofle, le poivre & les autres épiceries qu'on en apporte. Elles furent découvertes par Magellan, & furent le sujet d'un grand different entre les Espagnols & les Portugais l'an 1520. Les Portugais les en chasserent les premiers, & en ont été eux-mêmes presque chassés par les Insulaires, appuyés des Hollandois, qui sont aujourhui les maîtres de presque tout le pays; mais principalement des ports & du commerce. L'air y est plus chaud qu'aux Philippines; mais le terroir n'y est pas si fertile. Aux épiceries près, les Molucques ne produisent que du riz, dont les insulaires font du pain, & une certaine boisson un peu aigre. Ils sont presque tous idolâtres & Mahometans. * Maffée, *histoire des Indes*, Osor, *l.* 11. *&c.*

MOLZA (François-Marie) de Modene, vivoit dans le XVI. siecle, & mourut l'an 1544. après s'être acquis beaucoup de réputation par ses vers latins, & plus encore par ceux qu'il composa en sa langue. Paul Jove parle peu avantageusement de lui. Ses œuvres imprimées sont; *elegiæ; epigrammata; rime; nimpha Tiberina; versi in lode della Salata, & in lode de fichi.* Ses élegies sont belles, & l'on estime fort la piece qu'il a faite sur le divorce de Henri VIII. roi d'Angleterre, & de Catherine d'Aragon. Il fut grand-pere de celle qui suit. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 104. De Thou, *hist. sui temp. l.* 22. Teissier, *addit. aux hommes sçavans de l'hist. de* M. de Thou, Baillet, *jug. des sçav. sur les poëtes modernes*, Bayle, *dict. crit.*

MOLZA (*Tarquinia*) dame de Modene, celebre par la connoissance qu'elle avoit des belles lettres & des langues hebraïque, grecque & latine, étoit fille de *Camille* Molza, chevalier de l'ordre de S. Jacques, qui la fit élever avec soin. Après avoir perdu son mari fort jeune; elle s'appliqua entierement à l'étude, sans vouloir songer à de secondes nôces, comme ses parens le souhaitoient. Le Tasso, le Guarini, & tous les grands hommes de son tems, avoient beaucoup d'estime pour elle, & lui envoyoient leurs ouvrages pour les examiner. Cette dame se retira à la cour d'Alfonse II. duc de Ferrare: elle se joignit à Livie Préparata, & Ursina Cavalleta, dames sçavantes, avec lesquelles elle faisoit continuellement des conferences de science, & s'occupa à composer des ouvrages d'esprit. Tarquinia Molza vivoit encore au commencement du XVII. siecle, & l'an 1600. elle fut honorée par le senat de Rome pour elle & toute sa famille, du droit & des privileges de citoyens Romains. * Pierre-Paul Ribera, *l.* 14. *de la gloire immortelle des dames illustres.* Hilarion de Coste, *elog. des dames illustres.*

MOMBARS, fameux avanturier du XVII. siecle, étoit d'une bonne famille de Languedoc, & avoit été élevé dans tous les exercices propres à former un gentilhomme. Il a été surnommé l'*Exterminateur*, parce qu'il avoit formé le dessein d'exterminer les Espagnols s'il eût pû, & qu'il en a tué un grand nombre, sans jamais leur faire aucun quartier. Poussé d'une haine naturelle & irreconciliable contre cette nation, il alla trouver au Havre de Grace un de ses oncles qui commandoit un vaisseau pour le roi, avec ordre de croiser sur les Espagnols, contre lesquels la France étoit en guerre: il s'embarqua dans ce vaisseau, & suivit la flotte que l'on équipoit. Dans ce voyage il découvrit un bâtiment Espagnol proche de l'isle

l'isle de Saint-Domingue, & pressant son oncle d'en venir à l'abordage, il y entra comme un lion, & fit main-basse par-tout. On y trouva de grandes richesses, entr'autres une cassette remplie de diamans brillans, dont la plûpart étoient de la grosseur d'un bouton commun. Dans ce tems-là, Mombars apperçut plusieurs canots qui venoient vers le vaisseau; & ayant sçu que c'étoient des boucaniers, il se réjoüit de rencontrer des gens qui faisoient une guerre continuelle aux Espagnols. Ces boucaniers présenterent à son oncle de la chair de sanglier, pour laquelle on leur donna de l'eau-de-vie; & s'excuserent de ce qu'ils en avoient apporté si peu, parce que les Espagnols étoient venus piller leurs boucans, pendant qu'ils étoient à la chasse. Mombars s'offrit d'être de leur nombre, & de les aider à se venger des Espagnols: ce que les boucaniers accepterent tres-volontiers. Ayant passé dans des canots, ils les accompagna avec une joye extraordinaire. Etant abordés dans une prairie entourée de collines & de bois, ils virent paroître quantité de cavalerie espagnole: ils l'attaquerent & en firent un horrible carnage. Mombars avoit dessein de profiter de sa victoire, en avançant plus loin, lorsqu'il entendit un coup de canon qui venoit du port où étoit son oncle. Il partit en diligence avec les boucaniers & les Indiens qui le voulurent suivre, & alla rejoindre son oncle, qui les mit tous dans le bâtiment de ces Espagnols qu'il avoit pris, dont il donna le commandement à Mombars. Huit jours après ils furent attaqués par quatre grands vaisseaux espagnols, & se défendirent avec beaucoup de courage. L'oncle de Mombars fit couler à fonds deux de ses vaisseaux, avec tant de furie, que le sien les suivit: il perit ainsi en faisant perir ses ennemis. Mombars coula un des autres vaisseaux à fonds, & aborda l'autre où il noya & tua tous les Espagnols pour contenter sa haine, & pour venger la mort de son oncle. * Oëxmelin, *histoire des avanturiers dans les Indes. tom. 2.*

MOMBAZE, royaume, *cherchez* MONBAZE.

MOMBRITIUS (Boninus) Milanois, vivoit en l'année 1470. sous le duc Galeas Marie. Il a fait quelques poësies latines assez estimées, entr'autres un poëme sur la passion de Jesus-Christ. C'est lui qui a publié avant l'an 1479. les actes des Saints, en 2. volumes *in fol.* * Lorenzo Crasso, *de poet. Græc.* Piccinell. *in Athenæo litterator. Mediolanens. Ital. scrip.* Jul. Cæs. Scal. *l. 6. Poëtic. seu hypercritic. c. 4.* Baillet, *jugem. des Sçavans sur les poëtes modernes.*

MOMIES D'EGYPTE, cadavres embaumés & enveloppés de certaines toiles qui résistent à la corruption, se trouvent en Egypte proche le Caire, aux environs d'un village nommé *Sakara*. Le terrain où l'on trouve les momies, est comme un vaste cemetiere orné de plusieurs pyramides dispersées en divers endroits. Il y a sous terre un grand nombre de grottes ou chambres voûtées, taillées dans des carrieres de pierre blanche, où l'on descend par une ouverture en forme de puits. Ces puits sont quarrés & bâtis de bonne pierre; on les remplit de sable pour fermer la grotte; & on fait tirer ce sable lorsqu'on y veut entrer. Ceux qui y descendent ont une corde liée sous les bras, que ceux qui sont en haut lâchent doucement jusqu'au fonds, où est la porte de la grotte. Ces chambres bâties sous terre sont ordinairement quarrées, & contiennent plusieurs reduits, où l'on trouve des momies, les unes dans des tombeaux de pierre, les autres dans des caisses ou bieres faites de bois de sycomore, avec plusieurs ornemens. Ces corps sont enveloppés de petites bandes de toile de lin, trempées dans une composition propre à empêcher la pourriture, & ces bandes font tant de tours & de retours, qu'il y en a quelquefois plus de mille aunes. Souvent la bande qui regne en long depuis la face jusqu'aux pieds, est ornée de diverses figures hieroglyphiques peintes en or, qui marquent la qualité & les illustres actions du mort. Il y a aussi des momies qui ont sur le visage une feüille d'or appliquée fort délicatement. D'autres ont une maniere de casque fait de toile, & accommodé avec du plâtre, sur lequel est representé en or le visage de la personne. En les développant on trouve quelquefois de petites idoles de bronze, ou d'autre matiere, admirablement bien travaillées, & quelques-unes ont une petite piece d'or sous la langue. On voit des momies enfermées dans des caisses faites de plusieurs toiles colées ensemble, qui sont aussi fortes que celles de bois, & ne se pourrissent point. Le baume, qui conserve ces corps, est noir, dur & luisant, comme de la poix, & a une odeur agreable. On l'appelle *Momie*, parce que les Egyptiens le composoient d'*Amomum*, de canelle, de myrrhe & de cire; les cadavres étoient aussi poudrés de nitre, ou de sable de mer. L'*Amomon* des anciens est, à ce qu'on croit, l'arbrisseau dont la seconde écorce est appellée canelle. On prenoit les menuës branches chargées de nœuds en forme de grains de raisin, & une espece de gomme odoriferante qui sortoit de sa racine, pour faire cette composition, avec les autres plantes ou liqueurs aromatiques, qui empêchent la corruption des corps. Du mot *Amomum* s'est fait *Amomia*, que nous prononçons *Momie* ou *Mumie*. Quelques-uns disent, que *Mumie* vient du mot persan *mum*, qui signifie *cire*, dont les Perses & les Scytes se servoient principalement pour rendre les corps incorruptibles. * Thevenot, *voyage du Levant.*

MOMMEDY, *cherchez* MONMEDY.

MOMMOLEIN (Saint) en latin *Mummolenus*, évêque de Noyon & de Tournay dans le VII. siecle, étoit de la ville de Constance. Il se retira avec saint Bertin, & Erbertrand dans les montagnes de Vosge, & de-là dans l'abbaye de Luxeu. Après y avoir demeuré quelques années, ils allerent trouver Omer, évêque de Terroüanne, pour être employés aux missions de ce pays. Saint Omer établit Mommolein, abbé du monastere de Sithieu d'où il fut tiré en 659. pour être évêque de Noyon & de Tournay après la mort de saint Eloi. Il laissa l'administration de son monastere à saint Bertin, qui le rebâtit, & dont ce monastere a pris le nom. Ils établirent Erbertrand abbé de saint Quentin, après avoir travaillé avec une application infatigable pendant 26. ans dans les dioceses de Noyon & de Tournay. Il mourut le 16. d'Octobre de l'an 685. * Forcaldus, *vita Bertin. apud* Mabillon. *tom. III. Vita Audomari apud eumdem sæcul. II. Benedict.* Baillet, *vies des Saints.*

MOMMONIE, pays d'Irlande, *cherchez* MOUN.

MOMMORENCY, *voyez* MONTMORENCY.

MOMMORILLON, *cherchez* MONMORILLON.

MOMUS, dieu de la raillerie, selon les poëtes, étoit fils du sommeil & de la nuit. Ce nom vient du grec μῶμος, qui signifie *réprimande*, *moquerie*. On dit qu'il s'occupoit uniquement à examiner les actions des dieux & des hommes, & qu'il les reprenoit avec toute sorte de liberté. La fable rapporte qu'ayant été choisi par Neptune, par Vulcain & par Minerve, pour juger de l'excellence de leurs ouvrages, il les blâma tous trois. Il trouva mauvais que Neptune qui avoit fait le taureau, ne lui eût pas mis les cornes devant les yeux, pour frapper plus sûrement, ou du moins aux épaules, pour donner des coups plus forts. La maison de Minerve lui sembla mal bâtie, parce qu'elle n'étoit pas assez mobile pour être transportée ailleurs, lorsqu'on auroit un mauvais voisin. Quant à l'homme de Vulcain, il vouloit qu'on fit une petite fenêtre au cœur, pour laisser voir ses pensées les plus secretes. * Hesiode, *in Theogonia.* Anthologia, *epigram. Græcorum.* Lucian. *in deor. Concil.*

MONACHO (Thomas del) né à Trapani en Sicile, d'une famille illustre, entra dans l'ordre de saint Dominique, & y succeda aux vertus de Jacques del Monacho, son proche parent, qui étoit mort en reputation de sainteté. Cet ordre fertile en grands hommes, en a produit peu d'un mérite plus solide. Ayant été destiné par ses superieurs à enseigner la philosophie & la theologie à Palerme; il ne voulut plus d'autre emploi, & n'écouta ni les offres que lui fit successivement le roi Catholique de l'évêché de Catane & de l'archevêché de Palerme, ni celle du pape, qui le nomma maître du sacré Palais. Il enseigna cinquante années de suite dans son college, & mourut en 1613. âgé de 95. ans. Sa réputation étoit si bien établie, que quelques années après sa mort, on ne se servit point d'autres cayers que des siens: il en laissa en

grand nombre & bien digerés, mais on ne les a pas imprimés, non plus que ses autres ouvrages, entre lesquels il y en avoit un sur la geographie. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MONACO ou MOURGUES, petite principauté d'Italie, entre Nice & l'état de Genes, est composée de trois petites places, Monaco, Rocca-bruna & Menton. La ville de Monaco est de difficile accès, & son château est bâti sur un rocher escarpé, battu par les flots de la mer où est le port. C'est le *Monæcum* ou *Herculis Monæci Portus* des Latins. Cette principauté, sous la protection de France, appartient à la maison de Grimaldi. Les Provençaux appellent la ville de Monaco *Morgues*, à cause de l'allusion qu'il y a du nom de cette ville avec le nom de Morgues, qui signifie moine en leur langue. *Voyez* GRIMALDI.

MONACO, *cherchez* MUNICK.

MONAGHAN, petite ville d'Irlande, au comté de ce nom, dont elle est la principale, dans la province d'Ulster, & sur une montagne. Elle est à vingt milles de Kilmore au septentrion, & autant d'Armach au couchant d'hyver. Le comté de Monaghan s'étend entre le comté d'Armach, au levant, & les comtés de Cavan & de Fermanag au couchant. On le divise ordinairement en quatre parties, qui sont les baronies de Monaghan, de Trough, de Bartrey & de Cremone. * Sanson. Baudrand.

MONALDESCHI (Jean marquis de) grand écuyer de la reine Christine de Suede, est fameux par son malheur, dans l'histoire de cette princesse. Né à Rome dans une maison de qualité, il s'attacha à cette reine au premier voyage qu'elle fit en cette capitale du monde, & elle lui donna la seconde charge de sa maison. Il devint peu après un de ses favoris, & la suivit en France en 1657. mais abusant de la confiance dont Christine l'avoit honoré, on prétend qu'il publia des secrets qu'il devoit taire, & que la reine ayant intercepté de ses lettres, qui n'étoient pas avantageuses à sa majesté, elle le condamna à la mort. D'autres disent, que non content de trahir les interêts de sa maîtresse, il s'efforça de lui faire jetter le soupçon sur Sentinelli, autre Italien, capitaine de ses gardes. Ils avoient été amis; mais Monaldeschi étoit devenu jaloux de lui voir partager la confiance de leur maîtresse. Il contrefit donc l'écriture de Sentinelli, & fit tomber entre les mains de la reine une lettre pleine d'avis, qui n'étoient point glorieux à cette princesse: elle montra cette lettre à ce grand écuyer, qui fut assez imprudent pour dire, que celui qui l'avoit écrite meritoit la mort, & qu'elle devoit le faire tuer incessamment: il poussa même jusqu'à offrir son bras pour cela. La reine dissimula; mais s'étant convaincuë elle-même par d'autres lettres interceptées, que Monaldeschi étoit l'auteur de la premiere, qu'il avoit voulu rejetter sur Sentinelli, elle le fit venir un jour dans la galerie des cerfs de Fontainebleau, où elle s'entretint tête à tête avec lui de choses indifferentes, en attendant que le superieur des PP. Trinitaires qu'elle avoit envoyé querir, fût arrivé. Dès que ce pere fut entré dans la galerie avec le capitaine des gardes & deux soldats; elle montra à Monaldeschi les preuves de son infidelité; & après lui avoir fait des reproches, elle dit à ce religieux de le disposer à la mort, & de prendre soin de son ame. Ce malheureux gentilhomme, qui étoit à la fleur de son âge, eut recours aux prieres, aux soûmissions, & aux larmes pour obtenir son pardon, ou du moins un exil perpetuel hors de l'Europe: le pere Trinitaire se joignit à lui, & representa même à la reine les consequences de ce qu'elle alloit ordonner; ce fut inutilement: elle demeura inflexible & se retira. Monaldeschi voyant qu'il n'y avoit plus de ressource, se confessa; & les trois hommes le tuerent en presence du confesseur. Comme dans la défiance que son crime lui donnoit, il s'étoit muni d'une cotte de maille, les épées ne purent le percer; ainsi on eut beaucoup de peine à lui arracher la vie, ce qui rendit son supplice plus violent. La reine ordonna de sa sepulture, & prit le soin de faire dire des messes pour le repos de son ame. Cette execution, qui se fit le 10. Novembre 1657. fut fort blâmée. Christine crut la justifier, en disant que l'abdication qu'elle avoit faite de la couronne, ne lui ayant point ôté la qualité de reine; elle avoit toûjours droit de mort sur ses domestiques, & celui de les faire punir quand ils la trahissoient: mais comme en cela elle n'avoit fait observer aucune des formalités de la justice, & qu'elle auroit dû au moins, ne point faire ensanglanter celle des maisons que le roi lui avoit prêtée pour sa demeure; on lui fit pressentir que sa presence ne pouvoit plus être agreable en France, ainsi elle prit le parti de se retirer. Etant retournée à Rome, elle prit dans la suite le soin de marier la niece de MONALDESCHI à *Matthieu* de Bourbon, seigneur Delmonté. * *Memoires concernans la reine Christine*.

MONALDI (Benoît) cardinal, évêque de Perouse, où il étoit né, a porté le nom de *Ubaldis*, parce qu'il avoit été heritier de François Ubaldi son oncle. Il se distingua à la cour de Rome, où il fut auditeur de Rote, & ensuite dataire du cardinal Barberin legat en France & en Espagne. Monaldi fut fait cardinal par le pape Urbain VIII. en 1634. & fut aussi évêque de Perouse, où il mourut l'an 1641. Il avoit composé un volume de décisions de la Rote, qu'on publia l'an 1654. en la même ville de Perouse, avec des notes de Torelli. * *Consultez* la derniere addition de Ciaconius, l'Abbé Ughel, & la bibliotheque des écrivains de l'Ombrie de Jacobilli.

MONALDI de Justinopolis en Dalmatie, religieux de l'ordre de saint François dans le XIV. siecle, vers l'an 1332. fut depuis archevêque de Benevent. Il écrivit quelques ouvrages, & entr'autres, une somme des cas de conscience, dite la somme dorée, *summa Monaldina*, imprimée à Lyon l'an 1518. Bellarmin, Possevin, le Mire & quelques autres auteurs, le confondent avec un autre MONALDI, natif d'Ancone, religieux du même ordre, qui fut martyrisé par les Sarasins le 2. Mars 1288. * Trithemius, *de script. eccl.* Luc Wading, *in annal. Min. ad an.* 1288. 1314. 1332.

MONALDI ou MONALDUS DE MONALDIS, évêque de Melse dans le royaume de Naples, fut religieux de l'ordre de saint François, predicateur celebre, & procureur general de son institut. Les habitans de Perouse l'envoyerent au pape Jean XXII. qui étoit à Avignon, pour conferer avec lui sur les affaires qu'ils avoient avec ceux de Todi. Monaldi les termina heureusement, fut fait par le pape évêque de Melse en 1328. & mourut l'an 1332. Il écrivit la somme du droit canon: ce que Felix Ciatti a aussi remarqué dans l'épître dedicatoire de cet ouvrage, qu'il fit imprimer, & qu'il dédia au cardinal Benoît Monaldi.

Jacobilli parle d'un autre auteur de ce nom, qu'il ne faut pas confondre avec MONALDI, surnommé DE ROSARIIS, qui a écrit des sermons; *de partibus pœnitentiæ, &c.* & qui mourut à Bourdeaux l'an 1508. * Ughel, *de episc. Melph. n.*18. Wading. Jacobilli, &c. Pellinus, *hist. Perus.*

MONANTHEUIL (Henri) de Rheims en Champagne, medecin & professeur de mathematique à Paris vers l'an 1600. traduisit les méchaniques d'Aristote; les publia avec de beaux commentaires qu'il dédia au roi Henri IV. & composa un livre intitulé *ludus Iatromathematicus*. La mort l'empêcha d'achever un grand ouvrage de mathematique, dont le titre étoit *Heptatechnon mathematicum*. Il laissa un fils appellé THIERRI DE MONANTHEUIL, avocat au parlement, & auteur d'un livre intitulé *de puncto*, qu'il avoit dedié à son pere. Ce dernier mourut l'an 1621. âgé de 50. ans. * Vossius, *de scient. math.* Menage, *remarq. sur Ayrault*. M. Bayle, *diction. critiq.*

MONARDES (Nicolas) celebre medecin de Seville, florissoit au XVI. siecle. On a de lui plusieurs excellens ouvrages en latin & en espagnol, dans lesquels il assure n'avoir enseigné que ce qu'il avoit appris par une longue experience. Ces ouvrages sont, *de secanda vena in pleuritide*, imprimé à Seville en 1539. *de las drogas de las Indias*, divisées en trois parties, dont chacune a paru separément, & qui ont été imprimées ensemble à Seville l'an 1574. *de la Petra Bezaar* en 1569. &c. Tous les ouvrages espagnols de Monardes ont été traduits en latin & en italien. Colin apothicaire de Lyon a traduit en françois

le traité des drogues de l'Amerique. On a aussi traduit les ouvrages de ce medecin en anglois. Quelques auteurs prétendent qu'il est mort l'an 1588. mais il y a plus d'apparence que ce fut en 1578. * Bayle, *dict. crit.*

MONASTERIACHI, c'est la place où étoit la ville nommée anciennement *Morgantium*, *Morgentia* & *Murgantia*. Elle est en Sicile sur la Jaretta, près de son embouchure dans le golfe de Catanea. * Maty, *diction. geographique*.

MONASTERIENS, nom des Anabaptistes qui suivirent dans le XVI. siecle Jean de Leyden, ou Bockeldi, tailleur d'habits, natif de Leyden, chef des Anabaptistes, qui se fit roi de Munster. * Prateole.

MONASTERO ou LEMPTA, en latin *Lepte minus*, *Leptis parva*. C'étoit anciennement une ville de l'Afrique propre: ce n'est maintenant qu'un bourg situé sur la côte du royaume de Tunis, entre Susa & Elmadia. * Maty, *diction.*

MONASTIR: c'est ainsi que les Turcs appellent souvent le Monte-Santo, montagne fort celebre dans la Macedoine, à cause de la quantité de couvens de Caloyers qui y sont. *Cherchez* ATHOS, montagne.

MONAW, dit MONAVIUS (Jacques) né à Breslaw en Silesie, l'an 1546. fut élevé dans l'étude des belles lettres & dans celle du droit, où il se rendit tres-habile. Il voyagea en France, en Italie, dans le Pays-Bas, & en Allemagne; & après avoir composé divers ouvrages en prose & en vers, il mourut le 6. Octobre l'an 1602. âgé de 57. ans. * *Consultez* Melchior Adam qui a écrit la vie de Monaw, & celles des jurisconsultes Allemands.

MONBAR, c'est un bourg de Bourgogne sur la Brenne, à trois lieuës de Semeur vers le nord. * Maty, *dictionnaire*.

MONBAZE ou MOMBAZE, ville & royaume sur la côte de Zanguebar en Afrique, entre ceux de Quiloa & de Melinde, est située sur une roche & bâtie à l'italienne. L'an 1505. François Almeida general Portugais, saccagea cette ville, & en brûla les trois quarts. On la rebâtit & quelque-tems après, Nugno d'Acugna la pilla une seconde fois, & s'en rendit maître; mais les Portugais considerant que cette ville leur coûteroit trop à garder, se retrancherent dans la citadelle, d'où le cheque ou prince Arabe, les chassa l'an 1631. Ce royaume est d'une grande étenduë, & le prince peut mettre sur pied une armée de 80000. hommes. Lorsqu'il mene ses gens au combat, il fait marcher des troupeaux de bêtes à l'avant-garde, pour rompre les rangs de l'ennemi, & essuyer ses premiers efforts. On voit ensuite les officiers qui portent du feu devant les gardes du prince, pour marquer que les vaincus doivent s'attendre à être rôtis & mangés: ce qui s'execute après la victoire. Il prend le titre d'*empereur du monde*, & prétend que toute la terre doit suivre ses ordres. Il insulte même au ciel; & lorsque la pluye ou la chaleur sont excessives, il tire des fleches contre le soleil. Le climat de Monbaze est assez temperé, quoiqu'il soit proche de la ligne équinoctiale, parce que l'air y est rafraichi par les pluyes & les rosées. La terre y est arrosée de plusieurs rivieres, qui lui font produire quantité de riz, d'oranges, de citrons, de grenades, & de pêches sans noyau. Le pays est peuplé de blancs, de negres & de basanes; & la plûpart sont vêtus à la mode des Arabes, & portent de longues robes de drap d'or & de soye. Le port de l'isle de Monbaze, où est la capitale du royaume, est fort commode; & les marchands de Zenzibar, de Penda & des autres lieux voisins y font grand commerce. Les rois de Monbaze & leurs sujets étoient autrefois Payens; mais plusieurs reçurent le Christianisme l'an 1510. L'an 1631. il y eut une fâcheuse revolution dans ce royaume. Le roi, qui étoit Catholique, & qui avoit épousé une Chrétienne, prit querelle avec le gouverneur Portugais, emporta d'assaut la citadelle que les Portugais tenoient encore, massacra tous les Chrétiens, & prit le turban pour être protegé des Turcs. Cette place revint depuis au pouvoir des Portugais, qui ne la garderent que jusqu'en l'an 1699. car Leandre Barbosa, qui en étoit gouverneur pour eux, après avoir soûtenu un siege de quatre ans par les Arabes, voyant sa garnison réduite par les maladies contagieuses à 18. hommes, & qu'avec un si petit nombre il n'y avoit plus moyen de tenir jusqu'à l'arrivée du secours qu'il esperoit, d'autant plus qu'il sçut que les ennemis, ausquels il avoit sçu cacher la diminution de sa garnison, se préparoient à donner un assaut par quatre endroits; il fit préparer des fourneaux dessous tous les ouvrages; & lorsque les Arabes furent entrés pêle-mêle dans la place, par toutes les attaques, il mit lui même le feu à la principale mine, qui l'ayant communiqué aux autres, l'ensevelit sous les ruines avec plus de deux mille de ces Infideles. * Dapper, *descript. de l'Afrique*. Gazette du 18. Septembre 1700.

MONBAZON, petite ville de France en Touraine avec titre de duché, appartenant à la maison de Rohan sur la riviere d'Indre, & dans un pays fertile à trois lieuës de Tours, vers le midi. *Voyez* ROHAN.

MONBELLIARD, que les Latins nomment *Magegrobia*, & plus ordinairement *Mons Belligardus*, ville & comté de l'empire, sur les limites de l'Alsace & de la Franche-Comté appartenant au duc de Wirtemberg, est située au pied d'un rocher sur lequel est bâti un château, qui a au-dessus une forte citadelle, que son assiete rend tres-importante. Le rocher est presque par tout escarpé; & la ville a d'un côté la riviere de Halle, qui se jette peu après dans le Doux. Monbelliard ne consiste qu'en deux ou trois ruës. Les habitans sont Lutheriens; leur église est la seule de l'Europe où l'on fasse le service divin en françois, attendu que les habitans n'ont point d'autre langue.

MONBELLIARD, famille des anciens comtes de MONBELLIARD, a été divisée en plusieurs branches. LOUIS, comte de Montbelliard dans le XI. siecle, épousa *Sophie*, fille & heritiere de *Frederic* II. comte de Bar, mort l'an 1034. THIERRI leurs fils, comte de Montbelliard, de Bar, &c. épousa *Ermentrude* de Bourgogne, fille de *Guillaume* II. dit *Tête-hardie*, comte de Bourgogne. Ils eurent divers enfans de ce mariage, & entr'autres RENAUD dit *le Borgne*, comte de Bar; & *Etienne* de Montbelliard, cardinal & évêque de Metz, neveu du côté de sa mere, du pape Calixte II. Il suivit le roi Louis *le Jeune* dans son expedition d'Outre-mer, fit de grands biens à son eglise; & mourut le 29. Decembre de l'an 1163. On trouva son corps l'an 1521. en aggrandissant le chœur de l'église de Metz, où il avoit été enterré. AME' de Monbelliard, seigneur de Monfaucon, devint comte de Sarbruche par son mariage avec *Mahaud* fille & heritiere de *Simon* II. comte de Sarbruche, & de *Lorette* de Lorraine. Il accompagna l'an 1248. le sire de Joinville au voyage d'Outre-mer. Le comté de Monbelliard entra dans la maison de Wirtemberg l'an 1397. par le mariage d'*Eberard*, dit *le Jeune*, comte de Wirtemberg & duc de Teck, qui épousa *Henriette* de Monbelliard, fille de *Henri* de Monbelliar, seigneur d'Orbre & de *Marie* de Châtillon. Henri fut tué l'an 1396. à la funeste bataille de Nicopolis; & *Henriette* devint heritiere d'*Etienne* comte de Monbelliard, son ayeul. La branche particuliere de Wirtemberg Monbelliard, a commencé par *Louis-Frederic* fils puiné de *Frederic* duc de Wirtemberg. *Cherchez* WIRTEMBERG.

MONBERON, *cherchez* MONTBERON.

MONBRISON, ville, *cherchez* MONTBRISON.

MONCADE, maison des plus illustres d'Espagne, d'où sont sortis les marquis d'Ayetonne & ducs de Montalte. Elle prétend être issuë des anciens ducs de BAVIERE; dès l'an 738. aussi en porte-t-elle les armes écartelées avec celles de Moncade, qui sont *de gueulle à six besans d'or mis en pal*, 3. & 3. L'on n'en rapporte ici la posterité que depuis

I. RAIMOND de Moncade, qui combattit souvent contre les Maures en faveur du comte de Barcelone, & mourut en 967. L'on le tient pere de GUILLAUME-RAIMOND, qui suit;

II. GUILLAUME-RAIMOND seigneur de Moncade, I. du nom, fut un grand homme de guerre, que le roi de Majorque tenta inutilement de chasser de son château de Moncade. Il servit tres-utilement Raimond dit *Borel*, comte de Barcelone, contre les Maures, & fut tué avec lui dans la bataille de Matabous l'an 993. laissant pour fils GASTON, qui suit;

III. GASTON seigneur de Moncade, I. du nom, accompagna Raimond dit *Borel* II. du nom, comte de Barcelone, lorsqu'en 1003. il alla contre les Maures tirer ven-

geance de la mort de son pere, & de celle de Guillaume de Moncade, sur lesquels il remporta la victoire, & triompha des Maures de Cordouë. Gaston épousa *Ermangarde*, sœur de *Raimond* dit *Borel*, comte de Barcelone, dont il eut Guillaume, qui suit;

IV. Guillaume seigneur de Moncade, II. du nom, se trouva au conseil de Barcelone lorsqu'on y changea les loix, & vivoit en 1068. Il avoit épousé *Adele*, fille de *Roger* comte de Carcassonne, dont il eut Guillaume-Raimond II. qui suit; & Raimond-Guillaume, *qui continua la posterité*.

V. Guillaume-Raimond, II. du nom, seigneur de Moncade, & de Vic, fut le premier qui prit le titre de sénéchal de Catalogne. Il fut si consideré du comte de Barcelone, qu'il le choisit pour un des treize chevaliers qu'il nomma pour executeurs de son testament en 1078. & mourut sans posterité.

V. Raimond-Guillaume seigneur de Moncade, frere du precedent, se signala contre les Maures de Majorque l'an 1115. sous les yeux de Raimond III. comte de Barcelone, & fut pere de Guillaume-Raimond III. qui suit;

VI. Guillaume-Raimond seigneur de Moncade, III. du nom, succeda à son oncle, après la mort duquel il fut sénéchal de Catalogne, & lui succeda dans les biens qu'il avoit du côté de Vic. Il se signala l'an 1133. à la bataille de Fraga, & negocia le mariage de Raimond Berenger comte de Barcelone, avec Petronille, fille unique & heritiere de Ramire II. roi d'Aragon. Il se trouva à la bataille d'Almeria en 1147. & prit l'année suivante la ville de Tortose, dont le prince son maître lui donna le titre du domaine, aussi-bien que de celle de Lerida, à la prise de laquelle il contribua beaucoup. Ses descendans joüirent de leur part du domaine de Tortose jusqu'en 1294. que le roi d'Aragon le racheta. Il mourut peu après & fut enterré au monastere de Valdaure, de l'ordre de S. Bernard, qu'il avoit fondé, & qui fut nommé dans la suite *le Val des Saintes-Croix*. Il avoit épousé *Beatrix*, dont il eut Guillaume-Raimond, qui suit;

VII. Guillaume-Raimond seigneur de Moncade, IV. du nom, fut choisi par le comte Raimond V. prince d'Aragon, pour l'un de ses executeurs testamentaires, & mourut en 1174. Il avoit épousé N. heritiere du vicomté de Castelvo en Catalogne, dont il eut Guillaume, qui devint vicomte de Bearn par son mariage avec *Marie* heritiere de ce vicomté, & dont descendoit Henri IV. roi de France, *voyez* BEARN; Raimond, qui suit; & *Constance* de Moncade, premiere femme de *Pierre* II. roi d'Aragon.

VIII. Raimond seigneur de Moncade, II. du nom, sénéchal de Catalogne, succeda à tous les biens de son pere en Espagne, & devint le chef de sa maison. Alfonse II. roi d'Aragon le mena avec lui pour l'entrevûë qu'il eut avec le roi de Castille à Sahagan l'an 1170. ce qui procura la paix entre ces deux monarques, laquelle le seigneur de Moncade confirma dans Saragosse au nom du roi son maître. Le même prince le nomma encore l'an 1177. son plenipotentiaire, pour terminer les differends qu'il avoit avec le comte de Toulouse au sujet du comté de Provence; & enfin il l'envoya son ambassadeur en Castille. Il mourut après l'an 1180. étant sénéchal du royaume d'Aragon, & laissa de N. Guillaume-Raimond V. qui suit; *Berenger*, & Raimond. Le second laissa un fils de son nom, qui fut pere de *Guillaume-Raimond* de Moncade, lequel après avoir servi utilement Frederic roi de Sicile dans ses guerres d'Italie, s'établit en Sicile; & c'est de lui que descendent les princes de Paterno, les ducs de Montalto, grands d'Espagne, de Bibona & de S. Jean.

IX. Guillaume-Raimond seigneur de Moncade, V. du nom, sénéchal de Catalogne, suivit avec ses deux freres, Pierre II. roi d'Aragon dans toutes ses guerres, & sur-tout à la bataille donnée l'an 1212. à Las Navas près de Toulouse. Il fut *procurator* du roi (viceroi) en Catalogne & mourut en 1227. Il avoit épousé *Constance*, fille *naturelle* du même *Pierre* II. roi d'Aragon, qui lui donna pour dot entre autres terres celle d'Ayetonne, morte en 1250. dont il eut, Pierre, qui suit; *Guillaume-Raimond*, évêque de Lerida; & *Raimond* de Moncade, qui fut seigneur de Fraga, & laissa quelques enfans.

X. Pierre de Moncade, seigneur d'Ayetonne, fut sénéchal de Catalogne, qualité qui dans la maison du roi, a les mêmes droits, qu'à ailleurs la charge de grand maître, & dans les armées ceux de connétable, ainsi que Jacques roi d'Aragon en convint en faveur de ce seigneur. Il suivit le roi Jacques I. son oncle dans toutes ses expeditions, & se trouva aux états qu'il tint à Monçon en 1236. à la prise de Valence en 1238. obtint de ce prince la confirmation de tous les privileges accordés à sa maison, & mourut en 1266. laissant de *Sibylle* d'Abarca, Pierre II. qui suit; 2. *Guillaume-Raimond*, qui eut un fils & une fille morts sans posterité; & 3. *Constance* de Moncade, qui fut mariée le 24. Juin 1253. à *Alvare* de Cabrera, comte d'Urgel; mais comme il n'avoit que douze ans, & elle dix, le mariage ne fut point consommé. Ce comte au préjudice de cette alliance contractée en face d'église, épousa en 1256. *Cecile*, fille de *Roger-Bernard* II. du nom comte de Foix: on se plaignit pour Constance au pape Alexandre IV. qui renvoya la cause à l'évêque d'Huesca, lequel cassa le second mariage d'Alvare Cabrera; il appella de cette sentence au pape Urbain IV. successeur d'Alexandre, qui remit l'examen de cette affaire à l'évêque de Barcelone, qui commit à sa place S. Raimond de Pegnafort; lequel en écrivit au pape Clement IV. après la mort d'Urbain. Enfin après plusieurs écrits, le pape ordonna l'an 1266. au comte d'Urgel de reprendre Constance sa premiere femme, avec commandement à l'évêque de l'excommunier s'il n'obéïssoit; mais le comte mourut en 1268. avant la signification de cette sentence. On croit pourtant qu'il avoit repris Constance, puisqu'il eut une fille *Leonore* de Cabrera, mariée depuis à *Sanche* d'Antillon. Celle-ci fut ayeule d'une autre fille, laquelle épousa *Alfonse* d'Aragon, fils du roi *Jacques* II. & qui fut comte d'Urgel. * Diago, *hist. des comtes de Barcelone*, *l.* 3. *c.* 12.

XI. Pierre de Moncade, II. seigneur d'Ayetonne, & sénéchal de Catalogne, se rendit recommandable par son amour pour les belles lettres, & encore plus par ses exploits militaires dans les guerres que le roi d'Aragon eut à soûtenir contre Charles, roi de Naples, & contre les François depuis l'an 1283. jusqu'en 1294. Il mourut en 1304. ayant eu d'*Elisende* de Pinnos, d'une des meilleures maisons de Catalogne, neuf enfans, entre lesquels Oton, qui suit; & *Elisende* de Moncade, qui fut en 1322. la troisiéme femme de Jacques II. roi d'Aragon: elle resta veuve en 1327. & fonda le monastere de Pedralbas (Pierre-Blanche) de l'ordre de sainte Claire, depuis de S. Benoît, où elle se retira & y finit ses jours. * Diago, *l.* 3. *c.* 17.

XII. Oton de Moncade, III. seigneur d'Ayetonne, grand maître de Valence, viceroi & sénéchal de Catalogne, fut ainsi que l'a écrit le roi Pierre IV. lui-même, un des plus sages seigneurs de tous ses états. Il accompagna l'an 1309. le roi Jacques II. lors de son entrée dans le royaume d'Almerie, & fut son ambassadeur à Rome & en France, & son viceroi en Catalogne. Ce prince lui donna la baronie de la Gostera dans le Lampourdan, & le fit son executeur testamentaire. En 1327. le roi Alfonse IV. le gratifia de la charge de majord'homme du royaume de Valence, avec la faculté de la mettre sur la tête de son fils aîné. En 1352. le roi Alfonse voulant faire quelque partage de ses états en faveur de l'infant dom Fernand son fils puîné, pour assurer la chose il demanda pour ce prince la foi & l'hommage de tous les seigneurs de ses états: ils la prêterent tous, & s'obligerent par serment de maintenir l'infant en possession de ce que son pere lui laisseroit; le seul Oton de Moncade y resista fortement, & fit voir que ce partage étoit absolument contraire à l'union pleine & entiere de tous les états d'Aragon, que le roi lui-même & le roi Jacques son pere avoient juré. Le roi Pierre IV. fils aîné d'Alfonse, en faveur de qui Oton avoit été si roide, en fut si reconnoissant, qu'il fit un voyage exprès en Catalogne, pour terminer quelques differends qu'il avoit avec des seigneurs ses voisins. Il mourut en 1341. ayant eu de *Jauffredine* de Lauria, fille de *Roger* de Lauria, amiral de Sicile, l'un des plus fameux capitaines de son tems; Oton IV. qui suit; & cinq autres enfans.

XIII. Oton de Moncade, IV. seigneur d'Ayetonne, grand maître du royaume de Valence, mourut en 1334. du vivant de son pere. Il avoit épousé 1°. sa cousine *Therese* de Moncade, fille & heritiere de *Guillaume-Raimond*, seigneur de Fraga, lequel avoit servi utilement le roi Jacques II. dans la conquête d'Almerie en qualité de general de son armée, & de senéchal d'Aragon : il fut aussi viceroi de Majorque, & mourut en 1331. 2°. *Irene* de Lascaris, petite-fille de *Theodore* Lascaris, dernier empereur de Constantinople, de ce nom, dont il eut *Oton* de Moncade, V. seigneur d'Ayetonne, qui suivit en 1353. le roi Pierre IV. à la guerre de Sardaigne, & l'année suivante à l'expedition de Jüel d'Arborea, où il fut tué sans avoir été marié ; & Guillaume-Raimond, qui suit ;

XIV. Guillaume-Raimond de Moncade, VI. seigneur d'Ayetonne, succeda à son frere aîné. Il fut general de l'armée que le roi d'Aragon envoya au secours du comte de Tristemare, frere de Pierre le *Cruel*, roi de Castille, & mourut en 1371. Il avoit épousé *Elvire* de Maça, dont il eut Oton, qui suit ; *Elizabeth* ; & *Marguerite* de Moncade.

XV. Oton de Moncade, VII. seigneur d'Ayetonne, contribua beaucoup en 1392. à établir en Sicile l'infant dom Martin, duc de Montblanc, que Martin I. roi d'Aragon son pere avoit marié à la fille de Frederic III. roi de Sicile, dit *le Simple*. Ses services furent recompensés par ce prince de la ville de Licata en Sicile, qu'il echangea depuis pour le comté de Camera au même royaume, & mourut en 1414. Il avoit épousé 1°. *Else* de Luna, sœur d'*Antoine* de Luna, qui sortit des rois de Navarre. 2°. *Diane* dame de Belza. Du premier mariage vinrent Guillaume-Raimond, qui suit ; & Pierre, qui continua la *posterité rapportée ci-après*. Et du second sortirent Jean, qui continua *la posterité qui sera rapportée ci-dessous après celles de ses freres aînés* ; *Oton* de Moncade, évêque de Tortose en 1415. qui fut fait cardinal en 1440. par le pape Felix V. assista au concile de Bâle, & mourut en 1473. & dix autres enfans.

XVI. Guillaume-Raimond de Moncade, VIII. seigneur d'Ayetonne, accompagna son pere en Sicile l'an 1392. & en 1409. Martin I. roi d'Aragon l'envoya en Sardaigne, pour veiller à la sureté de cette isle. Après la mort de ce prince en 1410. le seigneur d'Ayetonne contribua beaucoup à maintenir en paix les états d'Aragon, jusqu'à ce qu'on eut reconnu les droits que l'infant dom Fernand avoit à la couronne. Il fut en 1411. un des ambassadeurs du pays pour prêter l'obedience à ce prince, qui en 1412. se servit de l'autorité & du credit de ce seigneur, pour reduire le comte d'Urgel. Guillaume Raimond continua ses services en défendant l'année suivante la ville d'Huesca. L'an 1421. il fut tres-utile au roi Alfonse V. qui avoit assiegé la Cerra, & il y fut blessé aussi bien qu'en d'autres occasions, dans les guerres que ce monarque soûtint au royaume de Naples en 1423. Tant de services furent recompensés par ce prince du comté de Marmilla, de la baronie de Montreal & de la ville de Bolsa, toutes terres situées en Sardaigne. Il avoit épousé 1°. *Constance* d'Anglesola, dont il n'eut point d'enfans. 2°. en 1425. *Marguerite* de Ribelles, fille de *Ponce* de Ribelles, capitaine renommé dans les histoires du roi Martin, dont il n'eut que deux filles, N. & *Euphrosine* de Moncade, mariée en 1451. à *Matthieu-Florimond* de Moncade, son cousin.

XVI. Pierre de Moncade, frere puîné du precedent, fut seigneur de Villemarchant, & épousa N. dont il eut Matthieu-Florimond, qui suit ;

XVII. Matthieu-Florimond de Moncade, devint IX. seigneur d'Ayetonne, comte de Marmilla, baron de Montreal, &c. par son premier mariage. Il rendit de grands services à Jean II. roi d'Aragon, dans les guerres que ce prince fut obligé de soûtenir en Catalogne en 1462. contre Charles, prince de Viane, son fils. Il prit la ville de S. Felix sur l'Ebre en 1463. & gagna l'année suivante, une bataille en un endroit nommé *les Prés du roi*. En 1473. après le siege que les François mirent devant Perpignan, il y eut une tréve dont il fut un des ôtages. Il avoit épousé 1°. en 1451. *Euphrosine* de Moncade sa cousine, fille de *Guillaume-Raimond* VIII. seigneur d'Ayetonne. 2°. *Eleonore* de Villarase, dont il n'eut point d'enfans mâles.

XVI. Jean de Moncade, fils puîné d'Oton, VII. seigneur d'Ayetonne, & de *Diane* dame de Belza sa seconde femme, fut seigneur de Chiva & de Castelnou, general de l'armée qui passa au royaume de Naples, & mourut en 1485. Il avoit épousé en 1437. *Marquise* de Villaragut, dont il eut entre autres enfans Pierre-Raimond, qui suit ;

XVII. Pierre-Raimond de Moncade, recueillit la succession de *Matthieu-Raimond*, qui lui fut adjugée par sentence de 1488. & devint X. seigneur d'Ayetonne. Après avoir accompagné son oncle dans toutes ses expeditions militaires, il tint tête en 1496. aux François qui étoient entrés en Roussillon après avoir pris Salces ; arrêta leur premiere impetuosité, & mourut la même année. Il avoit épousé en 1467. *Beatrix* de Cardonne, fille de *Hugues*, seigneur de Guadaleste, dont il eut huit enfans, & entre autres, Jean, qui suit ; Gaston, qui *continua la posterité* ; & *Hugues* de Moncade, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, illustre par ses grands faits d'armes, rapportés dans les histoires d'Espagne, d'Italie & des Pays-Bas, lequel étant viceroi de Naples & de Sicile, fut tué dans un combat naval contre André Doria, lorsqu'il alloit pour délivrer la ville de Naples assiegée en 1528.

XVIII. Jean de Moncade, XI. seigneur d'Ayetonne, succeda à son pere. Ferdinand roi d'Aragon lui rendit par acte donné à Monçon le 29. Juillet 1516. la charge de grand senéchal du royaume, dont ses ancêtres avoient été en possession, mais qui après la mort de *Guillaume-Raimond* de Moncade, seigneur de Fraga, avoit été donnée à Pierre d'Aragon, frere du roi Alfonse IV. lequel la vendit en 1369. au roi Pierre IV. & depuis ce tems elle étoit restée vacante. Il mourut en 1522. sans enfans de *Jeanne* de Belües, ni de *Guyomare* de Hijas ses deux femmes.

XVIII. Gaston de Moncade, frere puîné du precedent, mourut en 1515. Il avoit épousé *Angelique* de Tolsa & Ripoüille, dame de Palme, Ador, & Benjareho au royaume de Valence, dont il eut Jean, qui suit ;

XIX. Jean de Moncade, recueillit la succession de *Jean* son oncle, qu'il avoit suivi dans les guerres d'Italie, & fut XII. seigneur d'Ayetonne, &c. L'empereur Charles V. érigea en sa faveur en 1523. la terre d'Ayetonne en comté, à laquelle il attacha la grandesse d'Espagne ; le confirma dans la charge de senéchal d'Aragon, & le fit chef de la justice en Sicile, puis viceroi de Catalogne. Il avoit épousé 1°. en Sicile *Jeanne* de la Grue, fille de N. baron de Carene. 2°. *Anne* de Cardonne, fille de *Ferdinand* duc de Cardonne, & de *Françoise* Manrique de Lara. Du premier mariage étoit issuë *Isabelle* de Moncade, alliée à N. marquis d'Irache ; & du second vinrent huit enfans, dont l'aîné fut François, qui suit ;

XX. François de Moncade, II. comte d'Ayetonne, &c. grand senéchal d'Aragon, fut viceroi de Catalogne & de Valence, & racheta pour des sommes considerables de Louis Henriquez, comte de Modica ; amiranté de Castille, le comté d'Ossone, & les vicomtés de Cabrera & de Bas, qui étoient de l'ancien patrimoine de la maison de Moncade. Le roi Philippe II. érigea en sa faveur le comté d'Ayetonne en marquisat ; le confirma dans la charge hereditaire de *maître rational*, ou chef de la justice de la principauté de Catalogne, qu'il avoit eue par sa femme, & mourut en 1587. ou plûtôt en 1594. Il avoit épousé *Lucrece* de Gralla, fille unique & heritiere de *François* Gralla, maître rational de Catalogne, lequel avoit obtenu de l'empereur Charles V. cette charge pour lui & ses successeurs ou heritiers. De ce mariage vinrent dix-sept enfans, & entre autres, Gaston, qui suit ; *Jean* archidiacre & chanoine de l'église de Salamanque, puis infirmier & sacristain de celle de Terragone, évêque de Barcelone, & archevêque de Terragone en 1612. mort le 3. Novembre 1622. & *Pierre* de Moncade, doyen de l'église de Tortose, puis évêque de Gironne en 1620. & de Barcelone après son frere.

XXI. Gaston de Moncade, II. marquis d'Ayetonne, grand senéchal d'Aragon, maître rational de Catalogne,

&c. servit le roi d'Espagne dans ses entreprises sur l'Angleterre en 1588. fut viceroi de Sardaigne en 1589. Le roi Philippe III. l'envoya son ambassadeur à Rome, d'où il le retira pour lui donner la viceroyauté d'Aragon, où il se signala lors de l'expulsion des Maures en 1608. Il lui donna aussi une place dans son conseil d'état de guerre; & le fit commandeur de la Frenade, de l'ordre de Calatrava. Il mourut en 1626. ayant eu de *Catherine* de Moncade sa parente, dame de Callora & Taurena au royaume de Valence, fille de *Michel*, seigneur de Villemarchant, trois fils, dont l'aîné fut FRANÇOIS, qui suit;

XXII. FRANÇOIS de Moncade, III. marquis d'Ayetonne, grand senéchal d'Aragon, maître rational de Catalogne, conseiller d'état de guerre, commença à servir en Flandres à la tête d'un regiment, & commanda quelque-tems la flotte de Dunkerque. Le roi d'Espagne le nomma ensuite son ambassadeur près de l'empereur, & rendit de grands services à sa majesté imperiale en lui procurant la paix avec Bethlem Gabos, prince de Transilvanie, & avec le roi de Danemarck. Ce fut lui qui par ses soins ménagea la nomination d'un palatin de Hongrie, qui produisit l'élection & le couronnement du roi de Hongrie. Il menagea aussi des secours qui furent envoyés en Italie sous la conduite du comte de Collalto, ce qui produisit les effets dont l'histoire fait mention. En 1633. il fut general en Flandres sous les ordres de l'infante Isabelle, & eut le bonheur d'y calmer les esprits des peuples disposés à la revolte; il s'opposa à diverses entreprises du prince d'Orange sur la Meuse, & en deux ans de tems il fortifia Steuvinsaert, secourut Gueldres & Juliers, reprit le fort sainte-Anne, secourut Breda, fit lever le siege de Louvain, & emporta le fort de Skenk. Il étoit alors capitaine general de l'armée d'Espagne; mais la mort le surprit dans le pays de Cleves l'an 1635. ayant sacrifié pour le service de son roi, plus de quatre-vingt mille ducats de son bien. Il fut auteur d'un livre qui contient en 60. chapitres les *expeditions des Catalans & des Aragonois en Asie & en Grece*, & une histoire latine du celebre *monastere de Monserrat*, & portoit lorsqu'il le composa le titre de comte d'Ossone, son pere vivant encore. Il avoit épousé *Marguerite* de Castro & Alagon, morte en 1624. fille & heritiere de *Marsin* d'Alagon, baron d'Alfara, Xin & de Oz en Aragon, issu des anciens seigneurs de Guiana, & d'*Estiennette* de Castro, dame & proprietaire de la maison royale de Castro en Aragon, barone de la Laguna au même royaume, vicomtesse d'Illes en Catalogne, &c. dont il eut GUILLAUME-RAIMOND, qui suit; & *Catherine* de Moncade, dame du palais de la reine.

XXIII. GUILLAUME-RAIMOND de Moncade, IV. marquis d'Ayetonne, & de la Puebla, comte d'Ossone, vicomte de Cabrera, & Bas, Illes, Chiva, Palma & Callosa, baron de la Laguna, &c. grand senéchal d'Aragon, &c. fut gouverneur & capitaine general de Galice, puis viceroi & capitaine general de Catalogne, gentilhomme de la chambre du roi, premier écuyer & grand maître de la maison de la reine Marie d'Autriche, & un des quatre conseillers d'état nommés par le roi Philippe IV. pour gouverner le royaume pendant la minorité du roi Charles II. Il fut aussi colonel du regiment de la garde du roi, pour instruire ce souverain dans l'art militaire, & mourut le 17. Mars 1670. Il avoit épousé *N.* fille de *N.* marquis d'Oran, dont il eut, MICHEL-FRANÇOIS, qui suit;

XXIV. MICHEL-FRANÇOIS de Moncade, V. marquis d'Ayetonne, & de Puebla, de Castro, grand d'Espagne, comte d'Ossone, vicomte de Cabrera, baron de la Laguna, &c. servit en Catalogne, & se trouva au siege de Bellegarde en 1674. à la tête d'un regiment levé depuis peu par la députation de Catalogne; puis commandant le regiment de la garde du roi, il traversa à pied la riviere du Tech en presence de l'armée Françoise le 27. Juillet de la même année; mais il contracta à ce trajet une violente maladie, dont il mourut à Gironne le 8. Août suivant. Il avoit épousé *Louise-Felicienne* Porto Carrero, fille du comte de Medelin, dont il eut GUILLAUME-RAIMOND, qui suit; & *Emmanuel* de Moncade.

XXV. GUILLAUME-RAIMOND de Moncade, VI. marquis d'Ayetonne, grand d'Espagne, &c. commandeur de Vegis & de Castel de Castels, de l'ordre de Calatrava, grand senéchal d'Aragon & maître rational de la maison & cour du roi en Catalogne, après avoir servi dans le Milanez dans les armées du roi Philippe V. & s'être signalé dans la déroute du general Visconti en 1703. fut nommé en Novembre 1705. capitaine d'une des quatre compagnies des gardes du corps du roi. Il avoit épousé 1°. *N.* morte en Mars 1705. 2°. *Anne-Marie* Benavides & Aragon fille de *François*, marquis de Solera, morte le 14. Juin 1720. âgée de 46. ans. * Cortado. Vargas. Cervan, *hist. genealogique de la maison de Moncade, &c.*

MONCASTRO, ville de Turquie en Europe, *cherchez* BIALOGROD.

MONCAVREL (marquis de) *cherchez* MONCHY.

MONCHAL, *cherchez* MONTCHAL.

MONCHI, *cherchez* MOUCHI, (Antoine de)

MONCHI, famille. La maison de MONCHY en Picardie, est ancienne.

I. JEAN seigneur de Monchy & de Mortagne, fut fait chevalier l'an 1351. & laissa de N. fille aînée du seigneur de Planques; JEAN II. qui suit; & *Catherine* de Monchy, dame de la Fosse, mariée à *Pierre* seigneur de la Vieffville.

II. JEAN, II. du nom, seigneur de Monchy, de Mortagne, & de Planques, capitaine de la ville de Falaise l'an 1411. épousa *Jeanne* de Caveu, dame de Vismes, de Dominois, & de Senarpont, fille de *Jean*, seigneur de ces terres, & de *Jacqueline* d'Ailly, dont il eut *Pierre*, seigneur de Monchy, gouverneur de saint Omer, qui de *Jeanne* de Ghistelles ne laissa qu'une fille, *Julienne* dame de Monchy, mariée à *Jean* Bournel, seigneur de Thiembronne, Beauchamp, Lambusart, & Lambercourt; *Jean*, mort en Turquie à 28. ans; & EDMOND, qui suit;

III. EDMOND de Monchy, seigneur de Massy en Normandie, Planques, Bellacourt, & Broutelles, fut fait chevalier à la prise de Crotoy l'an 1437. & épousa 1°. l'an 1431. *Jeanne* dame de Montcavrel, fille de *Jean* seigneur de Montcavrel, & d'*Isabeau* de Preuve: 2°. *Magdelaine* de Montalembert, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent; PIERRE, qui suit; *Hugues*, chanoine de S. Omer; *Jean*, échanson du duc de Bourgogne, mort à la journée de Montlhery; EDMOND, qui a fait *la branche de* SENARPONT, *rapportée ci après*; *Catherine*, mariée à *Vauthier*, seigneur de Heulles près Saint Omer; & *Jeanne* de Monchy, femme d'*Antoine* de Rubempré, seigneur d'Authie.

IV. PIERRE de Monchy, seigneur de Montcavrel Massy, &c. lieutenant de roi en Picardie, épousa le 18. Novembre de l'an 1473. *Marguerite* de Lannoy, fille de *Gilbert*, seigneur de Willerval, chevalier de la toison d'or, & d'*Elizabeth* de Drinkam, morte le 10. Août de l'an 1479. ayant eu pour enfans; JEAN III. qui suit; *Jeanne*, mariée en Janvier de l'an 1487. à *Hugues*, dit *Hutin*, seigneur de Miraumont; *Michelle*, qui épousa 1°. *Galois* Blondel, baron d'Argoules; 2°. *Jean* de Rochebaron, seigneur de Lignon; & *Hugues* de Monchy, seigneur d'Aussennes, qui épousa le 29. Janvier de l'an 1514. *Jeanne* dame de Goüy, dont il n'eut que deux filles; *Helene*, dame d'Aussennes, femme de *Jean* de Waudricourt, seigneur de Nampont; & *Claude* de Monchy, abbesse de sainte Austreberte près Montreüil.

V. JEAN de Monchy, III. du nom, seigneur de Montcavrel, maître d'hôtel du roi, mourut à la bataille de Ravenne l'an 1512. & laissa d'*Anne* Picard sa femme, fille de *Guillaume*, seigneur d'Estelan, & de *Jeanne* de la Garde; NICOLAS, qui suit; JACQUES, seigneur d'Inquessen & d'Aussennes, qui a fait *la branche des seigneurs d'*INQUESSEN *& de* CAVERON, *rapportée ci-après*; *Claude*, alliée à *Philippe* de Wissocq, seigneur de Gapannes; *Françoise*, mariée à *Jean* de la Haule, seigneur de Gremonville, *Anne*, Chartreuse de Gonnay près Bethune; & *Jeanne* de Monchy, Sœur Grise à Montrüeil.

VI. NICOLAS de Monchy, seigneur de Montcavrel, &c. épousa en Octobre de l'an 1516. *Jossine* d'Ailly, fille d'*Antoine*, seigneur de Varennes, & de *Charlotte* de Bournonville, dont il eut FRANÇOIS, qui suit;

VII. François de Monchy, seigneur de Montcavrel, chevalier de l'ordre du roi, épousa l'an 1535. *Jeanne* de Vaux, dame d'Hocquincourt, fille unique de *Jean*, seigneur d'Hocquincourt, & de *Marguerite* de Framecourt, dont il eut *Charles* & *Louis*, tués à la bataille de Dreux; *Pierre*, tué au combat de Jarnac; Antoine, qui suit; *Charlotte*, mariée à *Nicolas* baron de Mailloc en Normandie; & N. de Monchy, morte sans alliance.

VIII. Antoine de Monchy, seigneur de Montcavrel, heritier de ses freres, épousa en May de l'an 1570. *Anne* de Balsac, fille de *Thomas*, seigneur de Montagu, & d'*Anne* Gaillard Long-Jumeau; dont il eut Jean IV. qui suit; Georges, qui a fait *la branche d'*Hocquincourt, *rapportée ci-après*; & *Charlotte* de Monchy, mariée à *Jacques* de Runes, seigneur de Fouquesolles & de Beaucamp.

IX. Jean de Monchy, IV. du nom, seigneur de Montcavrel, Rubempré, Varennes, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Ardres & d'Estaples, mourut en Octobre de l'an 1638. il avoit épousé en Novembre de l'an 1596. *Marguerite* de Bourbon, fille d'*André*, seigneur de Rubempré, & d'*Anne* de Roncherolles; dont il eut *Cesar*, mort jeune; *François-Charles*, marquis de Montcavrel, mort sans alliance le 10. Février de l'an 1629. Bertrand-André', qui suit; *Georges*, chevalier de Malte; *Anne*, mariée l'an 1615. à *Marc-Henri-Alfonse* Gouffier, marquis de Bonnivet & de Crevecœur; *Magdelaine*, abbesse de sainte Austreberte de Montreüil, morte l'an 1628. *Jeanne*, jumelle de *Magdelaine*, morte sans alliance; *Marguerite*, mariée en Avril de l'an 1630. à *René* marquis de Mailly, gouverneur de Corbie; & *Charlotte* de Monchy, abbesse de sainte Austreberte de Montreüil, après sa sœur.

X. Bertrand-André' de Monchy, seigneur de Rubempré, puis marquis de Montcavrel après son frere, épousa en Mars de l'an 1627. *Magdelaine* aux Epaules, fille heritiere de *François*, marquis de Nesle, & de *Marguerite* de Montluc; dont il eut *Jean-Baptiste*, marquis de Montcavrel, né en Novembre de l'an 1629. *Jeanne*, née l'an 1628. mariée en Janvier de l'an 1649. à *Louis-Charles* de Mailly, frere puîné de *René*, morte le 13. Avril 1713. *Marguerite-Henriette*, abbesse de l'abbaye aux Bois, morte le 21. Avril 1715. âgé de 83. ans; & *Catherine* de Monchy.

Branche des marquis d'Hocquincourt.

IX. George de Monchy, second fils d'Antoine, seigneur de Montcavrel, & d'*Anne* de Balsac, fut seigneur d'Hocquincourt, gouverneur de Bologne & de Peronne, premier maître d'hôtel de la reine, grand prévôt de l'hôtel, & lieutenant general de Lorraine l'an 1636. Il épousa 1°. en Avril de l'an 1598. *Claude* de Monchy, dame d'Inquessen, sa cousine: 2°. *Gabrielle* du Châtelet, fille d'*Erard* marquis du Châtelet, maréchal de Barrois, & gouverneur de Grey. Il eut du premier lit Charles, qui suit; & *Catherine* de Monchy, mariée l'an 1624. à *Jacques* Rouxel, baron de Medavy, comte de Grancey, maréchal de France, &c.

X. Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France, grand prévôt de l'hôtel, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé*, épousa en Novembre de l'an 1628. *Eleonore* d'Estampes, fille de *Jacques*, seigneur de Valencey, & de *Louise* Blondel, dite *de Joigny*, morte le 27. Mars de l'an 1679. âgé de 72. ans; dont il eut George, qui suit; *Armand*, évêque & comte de Verdun, abbé de saint Vanne de Verdun, & de Boheries, mort le 30. Octobre de l'an 1679. *Jacques*, seigneur d'Inquessen, tué au siege d'Angers l'an 1652. *Dominique*, chevalier de Malte, nommé *le chevalier d'Hocquincourt*, submergé dans son vaisseau, après s'être signalé dans un combat naval contre les Turcs le 28. Novembre 1665. *Honoré*, chevalier de Malte, mort à Rome; *Gabriel*, comte d'Hocquincourt, commandant les dragons de la reine, tué d'un coup de mousquet à la tête, qu'il reçut à l'attaque de l'église de Gramshusen en Allemagne, le 25. Juillet de l'an 1675. âgé de 32. ans. *Claude*, religieuse à Chelles; & *Marguerite* de Monchy, chanoinesse de Remiremont, morte en Octobre de l'an 1666.

XI. George de Monchy, marquis d'Hocquincourt, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Peronne, lieutenant general des armées du roi, &c. mourut en Decembre de l'an 1689. Il épousa l'an 1660. *Marie* Molé, seconde fille de *Jean* Molé, seigneur de Jussauvigny, president és enquêtes du parlement de Paris, & de *Gabrielle* Molé, morte en Janvier de l'an 1694. laissant *Charles* de Monchy, marquis d'Hocquincourt, gouverneur de Peronne, tué en Irlande le premier Juillet l'an 1690. à la tête de son regiment, en gardant le passage d'une riviere; *Jean-George*, marquis d'Hocquinçourt, gouverneur de Peronne, après son frere, tué près de Huy le 27. Août 1692. *Armand*, mort jeune; *Louis-Leonore* de Monchy, abbé de Boheries, mort le 9. May 1705. *Gabrielle-Antoine*, chevalier de Malte; & *Marie-Magdelaine-Therese-Genevieve* de Monchy, dame d'Hocquincourt, mariée en Janvier de l'an 1695. à *Antoine* de Pas, marquis de Feuquieres, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de Verdun.

Branche des seigneurs d'Inquessen, issuë des seigneurs de Montcavrel.

VI. Jacques de Monchy, second fils de Jean, seigneur de Montcavrel, & d'*Anne* Picart, fut seigneur d'Aussennes & d'Inquessen, chevalier de l'ordre du roi, capitaine & gouverneur de la ville de Laon. Il avoit épousé *Magdelaine* de Bossut, fille de *Nicolas*, seigneur de Longueval, d'Escry, & de Marchais, & de *Bonne* de Sains, dame de Caveron, dont il eut *Philippe*, seigneur de Serval, mort sans alliance; *Nicolas*, chevalier de Malte; Louis, qui suit; *Michel*, abbé de Valloires, seigneur de Boutonville, conseiller au parlement de Roüen, & chanoine de la cathedrale, fondateur du noviciat des Jesuites de Roüen, où il fut inhumé en 1620. Robert, qui a fait *la branche des seigneurs de* Caveron, *rapportée ci-après*; *Jacques*, Jesuite; *Barbe*, mariée à *Hector* de S. Blaise, seigneur de Pouy; & *Anne* de Monchy, femme de *Jean* de Maude, seigneur de Colémbert en Boulonnois.

VII. Louis de Monchy, seigneur d'Aussennes, & d'Inquessen, gouverneur de Laon & pays Laonnois, épousa 1°. *Anne* de Waudricourt, fille & heritiere de *Jean*, seigneur de Nampont, & d'*Helene* de Monchy: 2°. le 27. Janvier de l'an 1593. *Catherine* d'Aligre, fille de *Claude* baron de la Brosse, & de *Marie* le Lievre. Ses enfans du premier lit furent; *Nicolas* seigneur d'Inquessen, mort prisonnier de guerre du vivant de son pere; & *Claude* de Monchy, dame d'Aussennes & d'Inquessen, mariée en Avril de l'an 1598. à *Georges* de Monchy, seigneur d'Hocquincourt, son parent.

Branche des seigneurs de Caveron & d'Henneveux, issuë des seigneurs d'Inquessen.

VII. Robert de Monchy, fils puîné de Jacques de Monchy, seigneur d'Inquessen, & de *Magdelaine* de Bossut, fut seigneur de Caveron, capitaine de 50. hommes d'armes, colonel d'un regiment de gens de pied pour la Ligue, chevalier de l'ordre du roi, &c. fut marié trois fois: 1°. à *Marguerite* de Fiennes, dame d'Henneveux & de saint Martin, veuve de *Nicolas* d'Halluvin, & fille de *Christophle* seigneur de saint Martin, & de *Jeanne* de Banquetin: 2°. à *Anne* de Pellevé, fille de *Charles* seigneur de Jouy, & de *Françoise* d'Assy: 3°. à *Isabeau* le Moine. Les enfans du premier lit furent; Geraud, qui suit; *Barbe* mariée l'an 1610. à *Antoine* de Loyer, seigneur de Terrebœuf en Artois; *Marguerite*, alliée à *Michel* de la Pasture, baron du Courset en Boulonnois; & *Antoine* de Monchy, baron de saint Martin, qui épousa 1°. *Jeanne* de Guillebon, fille de *Sebastien* seigneur d'Argevilliers, & de *Jeanne* de Garge: 2°. *Charlotte* de Broüilly, fille de *Louis*, seigneur de Caumesnil, & de *Jeanne* de Belloy. Il eut du premier mariage *Robert*; & N. de Monchy, dame d'honneur de la duchesse de Nemours, mariée 1°. à N. de Borel baron de Manerbe: 2°. à N. de Merle, seigneur de Blancbuisson; & du second lit, *Jean*; *Charles*; & *Antoine* de Monchy. Du second mariage de Robert seigneur de Caveron, avec *Anne* de Pellevé, sont issus; *Jean-Baptiste*; *Jourdaine*, mariée à *Charles* des Guets, seigneur du Luc; *Marie*; & *Adrienne*, religieuses au Mon-

cel ; & *Charles* de Monchy, seigneur de Caveron, par don que lui en fit son frere l'an 1610. & qui épousa 1°. l'an 1622. *Magdelaine* de Bournonville, dame du Quesnoy, fille de *Louis* seigneur du Quesnoy, & d'*Antoinette* de Moreüil. 2°. *Isabeau* du Châtelet, fille de *Claude* seigneur de Moyencourt, & de *Louise* de la Chaussée. Il eut du premier lit *Jean-Robert* né en 1623. mort sans alliance; & *Marie-Claude* de Monchy, mariée 1°. à *Jean-Baptiste* Monchy-Moimont, lieutenant du roi de Gravelines. 2°. le 9. Juin de l'an 1649. à *Charles* seigneur de Sailly.

VIII. Geraud de Monchy, seigneur d'Henneveux, gentilhomme de la chambre du roi, mourut l'an 1615. Il avoit épousé en Mars de l'an 1604. *Marie* de Fay, veuve de *Jacob* d'Auxy, seigneur de Beaufort, & fille d'*Henri* seigneur de Châteaurouge, & d'*Antoinette* d'Ailly; dont il eut Robert, qui suit; *Charles* seigneur de Rousseloy; & *Marie* de Monchy.

IX. Robert de Monchy, seigneur d'Henneveux, saint Martin & Longfosse, mestre de camp d'un regiment d'infanterie, mourut le 10. Janvier 1638. Il avoit épousé en Fevrier de l'an 1634. *Marguerite* de Raimbaucourt, fille de *Robert*, & de *Claude* Troüillart; dont il eut *Jean-Louis*; & Pierre Robert, qui suit;

X. Pierre Robert de Monchy, seigneur d'Henneveux, Saint-Martin, Châteaurouge, &c. fut tué au siege de Lille l'an 1667. Il avoit épousé en Juillet de l'an 1664. *Claude* de Rouville, fille d'*Hercules-Louis* marquis de Rouville, & de *Marie-Jeanne* du Bosc; dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SENARPONT issuë des seigneurs de Monchy.

IV. Edmond de Monchy, II. du nom, quatriéme fils d'Edmond, seigneur de Massy, & de *Jeanne* dame de Montcavrel, fut seigneur de Senarpont & de Vismes; & épousa *Isabeau* de Ligne, veuve de *Robert* d'Occoich, dit de *Neufville*, & fille de *Michel* seigneur de Barbançon, pair & maréchal de Hainault, & de *Bonne* d'Abbeville; dont il eut Jean, qui suit; & *Jeanne* de Monchy, seconde femme de *Jacques* seigneur de Monchy, de Fouquesolles & d'Handrehan.

V. Jean de Monchy, seigneur de Senarpont, Guimerville, Vismes, &c. épousa *Marie* d'Abbeville, dite d'*Yverny*, fille & heritiere de *Louis*, dit d'*Yverny*, seigneur de Moimont & d'Hercourt: & d'*Antoinette* dame de Biencourt, dont il eut *Louis*, seigneur d'Hercourt, mort sans alliance; & Jean, qui suit;

VI. Jean de Monchy, seigneur de Senarpont, baron de Vismes, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de Corbie, lieutenant general en Picardie, se trouva à la défaite des Anglois devant la ville de Boulogne l'an 1544. & contribua beaucoup à la conquête de Calais sur les Anglois l'an 1557. Il avoit épousé 1°. en Mars de l'an 1531. *Claude* dame de Longueval, fille de *Pierre* seigneur de Longueval, & de *Gabrielle* de Rochebaron, morte le 21. Fevrier de l'an 1556. 2°. le 24. Novembre de l'an 1563. *Magdelaine* de Suze, veuve de *Joachim* seigneur de Warty, & fille de *Philippe*, seigneur de la Versine: & de *Claude* de Villers-l'Isle-Adam. Il eut du premier lit *François* tué au sortir de page; Antoine, qui suit; *Jean* seigneur d'Hercourt, qui de *Charlotte* de Fleurigny, fille de *Charles*, & de *Philippe* du Moulin, ne laissa qu'une fille nommée *Louise*, mariée à *Alexandre* du Morogues, seigneur du Sauvage; Sidrach, qui a fait *la branche des seigneurs de* Moimont, *rapportée ci-après*; *Gedeon* seigneur de Mons, Broutelle & la Chaussée; qui de *Charlotte* d'Orbec, laissa pour fille unique, *Suzanne*, mariée à *François* de Martel, seigneur de Fontaine; *Suzanne*, de Monchy, mariée, 1°. à *Thomas* Sureau, seigneur de Farceaux, 2°. à *Adrian* seigneur de Breauté; *Gabrielle*, mariée 1°. à *Claude* du Haines, seigneur de Bondus & d'Adinfer: 2°. à *Robert* des Marêts, seigneur de saint Aubin en Caux; *Antoinette* de Monchy, mariée à *Gilles* Carbonel, seigneur de Chassegay; *Françoise*, alliée 1°. à *François* de Pevorel, seigneur de Montiraulier: 2°. à *Nicolas* aux Espaules, seigneur du Mont-Sainte-Marie; *Charlotte* épouse de *François* de Boulainvilliers, seigneur de saint-Ceré: & *Jeanne* de Monchy, mariée 1°. à *Robert* seigneur de Pont-Bellanger: 2°. à *François* Thesart, baron de Tournebu: 3°. à *Paul* de Briqueville, seigneur de Coulombieres. Du second lit de Jean, seigneur de Senarpont, & de *Marguerite* de Suze, vint *Louis* de Monchy, seigneur de Belle en Bolonois, chambellan du roi, tué à la prise de Meaux.

VII. Antoine de Monchy, seigneur de Senarpont, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Bologne, mourut le 18. Novembre 1586. Il avoit épousé 1°. par contrat du 31. Decembre 1559. *Jeanne* Olivier, fille de *François* chancelier de France: 2°. *Anne* de Ligny, veuve de *Laurent* du Belloy, seigneur d'Amy, & fille d'*Adrien* & de *Marie* de Halluin, dont il n'eut point d'enfans; 3°. *Françoise* de Vaux, veuve de *Jean* baron de Vieuxpont, & fille de *Hugues*, seigneur de Saintines, & de *Suzanne* de Susanne. Il eut de son premier mariage Gedeon, qui suit; *Benjamin* seigneur de Hodene, mort sans alliance; *Thomas*, vivant l'an 1586. & *Antoinette* de Monchy, mariée 1°. le 22. Juin 1579. à *Henri* de Cappendu, vicomte de Boursonne, maître des eaux & forêts du duché de Valois: 2°. à *Philippe* de Serouville, seigneur de Vaux, 3°. à *Jean* de Gaillard, seigneur de Raucourt, morte le 9. Juillet de l'an 1626. Du troisiéme lit vinrent; *Anne* de Monchy, mariée à *François* Vatel, seigneur de Margny près Compiegne; *Claude*, mariée en Janvier de l'an 1599. à *François* de Hervilly, seigneur de Deuze; & François de Monchy, seigneur de Longueval, Buires, Flers, &c. Gouverneur de Verneüil au Perche, qui épousa 1°. *Claude* de Crequy, fille de *Jean* seigneur de Raimboval, & de *Louise* de Balsac: 2°. le 17. Avril de l'an 1626. *Mabaud* de la Chaussée, fille de *Charles*, & de *Gabrielle* de Francieres, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent Charles, qui suit; *François* seigneur de Biencourt, page de la reine, mort sans alliance l'an 1632. & *Charlotte* de Monchy, mariée en Mai de l'an 1622. à *Adrian* de Crequy, seigneur de la Cressonniere. Charles de Monchy, seigneur de Longueval, épousa l'an 1626. *Susanne* Martel, fille de *François* seigneur de Fontaines, & de *Susanne* de Monchi: dont il eut *François*; *Charles*; *Bernard* & *Magdelaine* de Monchy, mariée à *Gabriel* de Roque, seigneur de Ville près Noyon.

VIII. Gedeon de Monchy, seigneur de Senarpont, chevalier des ordres du roi, mourut l'an 1623. Il avoit épousé en Octobre de l'an 1586. *Christine* de Vieuxpont, fille de *Jacques* baron de Vieuxpont, & de *Françoise* de Vaux, sa belle-mere; dont il eut Anne, qui suit; & Charles seigneur de Guimerville, baron de Vismes, qui épousa le 12. Septembre de l'an 1619. *Marie* de Cavrel, veuve de *Pierre* de Chaumont, & fille de *Jean*, seigneur de Tagny, & de *Marguerite* de saint Blimont, dont il eut *François* de Monchy, qui a continué la posterité des barons de Vismes; *Georges* seigneur de Talmas, marié: 1°. à *Louise* de Ghistelles: 2°. le 12. Mai de l'an 1673. à *Marguerite* de Saint-Lo, fille de *Jean* seigneur de l'Espinay, & de *Jeanne* Modet, dont il eut une fille nommée *Marguerite-Anne*, née le 20. Avril 1679. Les autres enfans de Charles sont; *Louis*; *Nicolas-Henri* chanoine de Bologne; *Susanne* femme de *François* de Pascal, seigneur de Francieres, puis de *Jean* de Sac-Epée, seigneur de Selincourt; *Catherine* dame d'Augerville; & *Magdelaine* dame de Truffles, nommées dans le testament de leur pere.

IX. Anne de Monchy, seigneur de Senarpont, &c. épousa le 2. Septembre 1618. *Angelique* Roussel, fille de *Charles*, seigneur de Godarville en Caux, & de *Magdelaine* de la Mote: dont il eut *Charles*, mort jeune; André, qui suit; *Marguerite* & *Angelique*, religieuses à l'Abbaye-aux-Bois; *N.* religieuse à Abbeville; & *N.* de Monchy, religieuse à Bertaucourt.

X. André de Monchy, seigneur de Senarpont, &c. épousa le 6. Decembre 1655. *Magdelaine* de Lannoy, fille de *François*, seigneur d'Ameraucourt, senéchal d'Eu, & de *Louise* de Torcy: dont il eut Charles, qui suit; *André*, chevalier de Malte; *Louise-Charlotte-Angelique*; & *Jeanne* de Monchy.

XI. Charles de Monchy, seigneur de Senarpont, page de la petite écurie l'an 1685. puis capitaine de dragons,

gons, a épousé le 9. Avril 1690. *Marie-Josephe-Elisabeth* de Melun, fille de *François-Philippe* de Melun, marquis de Richebourg, grand-d'Espagne, chevalier de la toison d'or, ci-devant gouverneur de Mons, & de *N.* d'Aremberg.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MOIMONT, *issuë des seigneurs de* SENARPONT.

VII. SIDRACH de Monchy, quatriéme fils de JEAN, seigneur de Senarpont, & de *Claude* dame de Longueval, fut seigneur de Moimont, & mourut l'an 1591. Il avoit épousé le 23. Juillet 1574. *Anne* de Marnix de Sainte-Aldegonde, dame de Saint-Ragond, fille de *Jean*, & de *Claude* de la Riviere: dont il eut CHARLES, qui suit; *Jacques*; *Anne*; & *Françoise* de Monchy, mariée à *Adrian* de Mireville, seigneur d'Estrimont.

VIII. CHARLES de Monchy, seigneur de Moimont, Saint Ragond, &c. Lieutenant de la compagnie des gens-d'armes de M. le connétable, épousa 1°. en Mars 1604. *Charlotte* de Baqueli, fille de *Charles*, seigneur de Boisrobert, & de *Charlotte* Isnel. 2°. l'an 1608. *Marthe* le Grand, veuve de *René* Martel, seigneur de Melleville, & fille de *George*, seigneur de Franqueville, & d'*Aldonce* de Roncherolles. 3°. *Anne* des Champs, veuve d'*Ozias* de Bouffan, & fille de *Robert*, seigneur de Boisroüart, & d'*Anne* du Fay. Du premier lit vinrent ADRIEN, qui suit; *Charlotte*, mariée l'an 1628. à *Elie* de Gauville, seigneur d'Ondeauville: & *Jeanne* de Monchy, femme, de *N.* seigneur de la Mortellerie. Du second lit sortit *Pierre* de Monchy, prêtre de l'Oratoire; & du troisiéme, *Susanne* de Monchy; & *Jean-Baptiste* de Monchy, lieutenant de roi à Gravelines, mort l'an 1646. qui avoit épousé *Marie-Claude* de Monchy, veuve de *Charles*, seigneur de Sailly, & fille de *Charles*, seigneur de Caveron.

IX. ADRIAN de Monchy, seigneur de Moimont, Boisrobert, Baqualer, &c. épousa en Avril 1628. *Marie* de Bretel, fille de *Claude*, seigneur de Languetot, & de *Magdelaine* Maignart: dont il eut *Claude*, prêtre de l'Oratoire; RAOUL, qui suit; *Henri*; & *Magdelaine* de Monchy, mariée à *Jean* de Vieuxpont, seigneur d'Ouzonville.

X. RAOUL de Monchy, seigneur de Moimont, &c. a épousé l'an 1678. *N.* fille de *N.* conseiller au parlement de Roüen: dont il a eu deux filles.

MONCHY (Charles de) dit le MARECHAL D'HOCQUINCOURT, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France, gouverneur de Peronne, de Montdidier & de Roye, fils de GEORGE de Monchy, prevôt de l'hôtel du roi, & de *Claude* de Monchy, succeda à son pere dans la charge de grand-prevôt de l'hôtel, & se distingua par son courage en diverses occasions importantes; ce qui l'éleva au premieres charges militaires. Il servit en qualité de maréchal de camp dans l'armée du roi, que commandoit le sieur du Hallier, depuis maréchal de l'Hôpital, lorsqu'il mena le 2. d'Août de l'an 1640. le grand convoi au camp devant Arras: ce qui servit beaucoup à la prise de cette ville. D'Hocquincourt commanda depuis l'arriere-garde de l'armée à la bataille de Villefranche en Catalogne, le 31. Mars 1642. se trouva au siege de Gravelines l'an 1644. & fut en 1646. lieutenant general des armées du roi en Allemagne, où il contribua à la prise de diverses places, comme de Schomdorf dans le duché de Wirtemberg, de Tubinge, qu'on emporta le 17. Février 1647. & de quelques autres. Il commandoit l'aile droite de l'armée Françoise à la bataille de Rethel le 15. Decembre 1650. & fut fait maréchal de France le 5. Janvier de l'an 1651. L'an 1653. le 3. Decembre il défit les Espagnols en Catalogne dans la plaine de Bourdils, & l'année suivante, il força leurs lignes devant Arras, la nuit du 24. au 25. Août. Ces actions étoient extrêmement glorieuses pour le maréchal d'Hocquincourt: mais quelques mécontentemens qu'il prétendit avoir reçus de la cour le jetterent dans le parti des ennemis, où il fut tué de cinq coups de mousquet, en voulant reconnoître les lignes de l'armée Françoise devant Dunkerque, le 13. Juin 1658. Son corps fut enterré dans l'eglise de Notre-Dame de Liesse.

MONCHY (Antoine de) docteur de Sorbonne, *voyez* MOUCHY.

MONCK (George) duc d'Albemarle general des armées d'Angleterre, étoit fils du chevalier THOMAS Monck de Potheridge, dans la province de Devon, & d'*Elisabeth* Smith. Il nâquit le 6. Decembre 1608. & étoit le second de trois fils, dont l'aîné se nommoit *Thomas*, & le plus jeune *Nicolas*, qui a été evêque d'Herefort. L'an 1626. après avoir fait un voyage à Cadix en Espagne, il fut engagé dans l'expedition qui se fit à l'isle de Rhé & à la Rochelle, du tems des guerres civiles de France, & y servit en qualité d'enseigne sous le chevalier Jean Burrough. Ensuite voyant que l'Angleterre joüissoit de la paix, il s'en alla aux Pays-Bas, & entra dans le regiment du comte d'Oxfort, où il merita bientôt un compagnie. De-là il retourna en Angleterre, dans le tems des guerres d'Ecosse, avant que les troubles de ce royaume fussent appaisés. Le comte de Leicester, qui fut nommé lieutenant d'Irlande l'an 1640. connoissant le merite du capitaine Monck, son cousin, le fit colonel de son regiment. Au retour d'Irlande, le roi l'envoya à Nantwich pour voir l'état des troupes qui étoient revenuës de cette isle; mais le chevalier Fairfax surprit ces troupes, & en même tems le colonel Monck, qu'il fit mener prisonnier à Hall, puis à Londres, où il fut mis dans la Tour par ordre exprès du parlement. Après plusieurs années de prison, le fils du comte de Leicester, qui étoit nommé lieutenant d'Irlande, fit en sorte que le colonel Monck eut la liberté, pour conduire un regiment contre les Irlandois Catholiques. De-là il revint en Angleterre, où après la mort tragique du roi Charles I. Cromwel lui donna un regiment; puis voulant marcher contre le roi Charles II. du côté de Worcester, il lui laissa le commandement de ses troupes, avec lesquelles il soûmit toute l'Ecosse. La guerre de Hollande étant survenuë, le general Monck remporta une victoire l'an 1653. contre la flotte Hollandoise, où l'amiral Tromp fut tué d'un coup de mousquet. Aussi-tôt que la paix fut faite avec les Hollandois, Cromwel le renvoya en Ecosse, afin de réduire ceux qui avoient pris les armes pour le roi. Lorsque Monck fut arrivé en ce pays, il attira à son parti les principaux seigneurs d'Ecosse, & se retira à Edimbourg, qui en est la ville capitale. Après la mort de Cromwel l'an 1658. le general Monck, qui étoit encore à Edimbourg, y fit proclamer protecteur, Richard, fils de Cromwel, suivant les ordres du conseil d'Angleterre; mais dans ce tems-là, ayant reçu des lettres de la part du roi Charles II. qui l'excitoit à prendre son parti, pour aider à le rétablir sur le thrône, il en forma le dessein, qu'il dissimula, pour venir à bout plus sûrement d'une entreprise si dangereuse. Après avoir fait ses préparatifs, par les intelligences qu'il entretenoit à Londres & ailleurs, il declara son dessein à ses troupes, qui en firent des acclamations de joye; & fit emprisonner à Edimbourg les officiers qu'il soupçonnoit être de sentiment contraire. Il se rendit maître de la ville de Barwick en Angleterre, sur les fontieres d'Ecosse, puis de la citadelle de Leith. Ensuite ayant gagné les Ecossois & les Irlandois, la flotte Angloise, & une partie des principaux du royaume, il fit marcher son armée vers Londres, & fut cause que la plûpart des provinces se déclarerent pour son parti, qui étoit celui de son roi. Etant arrivé à Londres, il rétablit le conseil commun de la ville, que la chambre avoit cassé, & engagea par ce moyen la ville à se déclarer pour le roi. Il fit en sorte aussi que l'assemblée du parlement fut rompuë le 17. Mars 1660.

Peu de tems après, le general Monck reçut des lettres de la part du roi, pour les communiquer au conseil d'état & aux officiers de l'armée. Le 25. Avril le parlement se rassembla: on y lut les lettres de sa majesté; & le 8. Mai en presence du general Monck, on proclama roi Charles II. Alors ce general partit de Londres pour aller au-devant du roi à Douvres. D'abord le roi voulant lui donner des témoignages de son estime & de son affection, l'embrassa & le baisa; & aussi-tôt qu'il fut arrivé à Cantorbery, il le fit chevalier de l'ordre de la jarretiere. Sa majesté étant à Londres, le créa capitaine general du

ses armées, son grand écuyer, gentilhomme de sa chambre, conseiller au conseil d'état, & enfin tresorier de ses finances. Le roi avoit dessein de le faire lieutenant ou viceroi d'Irlande; mais ce fidele sujet voulant s'attacher à la personne de son prince, supplia sa majesté de ne lui point donner cette charge. Au mois de Juillet 1660. il fut fait par lettres patentes du grand sceau, duc d'Albemarle, comte de Torrington, baron de Potheridge, de Beauchamp & de Tées; & quelques jours après il fut reçu à la chambre des pairs du royaume. Les titres d'Albemarle & de Beauchamp lui furent donnés, parce qu'il étoit descendu de *Marguerite*, l'une des filles de *Richard* Beauchamp, comte d'Albemale & de Warwik. Outre cela, le roi le fit son lieutenant dans les provinces de Devon & de Midlesex, qui sont des charges de grande importance en Angleterre. L'an 1666. le general Monck signala son courage & sa conduite dans la bataille contre les Hollandois, qui remporterent quelque avantage, mais avec une perte si considerable, que cette victoire leur fit souhaiter la paix qu'ils conclurent depuis. Sur la fin de l'année 1668. ce general tomba malade: ce qui l'obligea de se retirer dans son palais à Essex. Comme il n'étoit pas d'humeur à souffrir une longue cure, il envoya querir un medecin empirique, qui le guerit d'une hydropisie en trois semaines. Aussi-tôt qu'il eut recouvré sa santé, il retourna à la cour, ou il fit celebrer le mariage de *Christophle* son fils. Son mal le reprit peu de tems après: ce qui le fit songer à se preparer à la mort. Le roi & le duc d'Yorck l'honorerent de plusieurs visites, & parurent fort touchés de sa maladie. Enfin, le Lundi 3. de Janvier de l'an 1679. le general Monck étant assis sur sa chaise, (parce qu'il ne pouvoit se tenir couché) rendit l'ame fort paisiblement & dans une grande tranquillité. Son corps ayant été embaumé, fut porté à Sommerset-house dans le palais de la reine mere défunte, où il fut exposé plusieurs jours sur un lit de parade. De-là il fut conduit à Westminster, & mis parmi les tombeaux des rois & des reines d'Angleterre, dans la chapelle de Henri VII.

Il avoit épousé *Anne* fille de *Jean* Clarges, morte en Fevrier 1670. dont il eut pour fils unique *Christophle* Monck duc d'Albemarle, comte de Torrington, baron de Monck, de Potheridge, &c chevalier de la jarretiere, gouverneur du comté de Devon, puis de la Jamaïque, où il mourut l'an 1688. sans laisser de posterité d'*Elizabeth* Cavendish, fille de *Henri* duc de Neucastle, d'Ogle, &c. *Voyez* Imhoff, *en son hist. genealogique des pairs d'Angleterre.*

C'étoit un homme d'un port grave, d'un air majestueux, & d'un esprit peu brillant, mais solide, ferme & égal. Il ne pouvoit souffrir d'injustice, même parmi les gens de guerre; & il disoit souvent, *qu'une armée ne devoit pas servir d'asile aux voleurs & aux scelerats.* On admiroit dans un homme de sa profession, sa chasteté & son horreur pour les blasphêmes & les juremens, & il avoit un profond respect pour les gens d'église. * Th. Gumbe, *vie du general Monck, traduite en françois par* Guy Miege.

MONÇON, en latin *Montio*, ville d'Espagne en Aragon, du diocese de Valence, est située sur une colline, qui a la riviere de Cinca au pied, & est fortifiée assez regulierement. Le maréchal de la Mothe-Houdancourt prit l'an 1642. Monçon sur les Espagnols, qui la reprirent peu après. * Sanson.

MONÇON (Jean de) religieux de l'ordre de saint Dominique, ainsi nommé du lieu de sa naissance dont on vient de parler, professa la theologie à Valence; & étant venu en 1383. à Paris, il y fut reçu docteur au commencement de 1387. mais ayant avancé dans sa resompte, quelques propositions contraires au sentiment commun de la faculté, touchant la conception de la Vierge, les theologiens s'éleverent contre lui, & demanderent qu'il se retractât sur quelques propositions, non-seulement de cette these, mais de celles qu'il avoit soûtenuës auparavant. On auroit peine à croire le trouble que causa le refus du nouveau docteur: il avoit demandé aux députés de la faculté, que quelques theologiens de son ordre assistassent aux conferences qu'il devoit avoir avec eux: on ne jugea pas à propos de lui accorder cette grace. La faculté condamna les propositions; & Pierre d'Orgemont évêque de Paris, défendit de les soûtenir sous peine d'excommunication. Cette condamnation fut suivie d'une persecution assez vive de ceux qui soûtenoient les sentimens de Monçon: quelques-uns furent mis en prison; d'autres n'éviterent le même traitement qu'en prenant la fuite; & il y en eut qu'on contraignit seulement de se retracter. Guillaume de Vallon, confesseur du roi Charles VI. & évêque d'Evreux, fut du nombre des derniers; l'ordre entier de saint Dominique s'en ressentit. On avoit demandé à ceux de cet ordre qui suivoient les études de l'université, qu'ils condamnassent les propositions de Monçon; & sur la réponse qu'ils firent, qu'ils attendoient les ordres de leurs superieurs majeurs, on exclut tous les Dominicains de l'Université. L'évenement fit voir qu'on avoit peu connu les interêts de la faculté, en agissant ainsi. Les exercices languirent, les chaires demeurent vuides; on ne trouvoit point de predicateurs; les desordres firent souhaiter la paix: mais elle ne put être concluë que l'an 1403. par l'entremise de Benoît XIII. qui y avoit travaillé inutilement étant cardinal, & de plusieurs princes. Monçon, condamné par la faculté & par l'évêque de Paris, en avoit appellé au pape Clement VII. mais s'étant apperçu que les commissaires qu'on lui avoit donnés ne lui étoient pas favorables, il prit la fuite en Janvier 1389. & se retirant de l'obédience de Clement VII. il entra dans celle d'Urbain. Sa fuite fut suivie immediatement d'une sentence des commissaires, qui l'excommunioit & ordonnoit à tous les officiers de l'arrêter, sous peine d'excommunication, mais il étoit déja en lieu de seureté. Il paroît qu'en 1393. il fut chargé de lever les deniers du pape en Sicile; mais on pourroit croire qu'il avoit demeuré en Aragon quelque tems auparavant, puisque le même évêque d'Evreux, qui avoit été contraint de se retracter publiquement, après avoir soûtenu les opinions de Monçon, pour donner des preuves de la sincerité de sa retractation, porta Charles à redemander le Jacobin fugitif au roi d'Aragon, afin d'en faire un exemple à Paris. Monçon se vengea de toutes les peines qu'on tâchoit de lui faire par ses écrits: il devint un des plus zelés de son obédience, publia quelques ouvrages contre l'élection de Clement VII. & s'appliqua aussi beaucoup à la prédication: sa réputation étoit si bien établie, qu'en 1412. Alfonse duc de Gandie le choisit pour être le chef de la députation qui devoit soûtenir ses droits à la couronne d'Aragon. On ne dit plus rien de lui après cette année; ses ouvrages écrits à l'occasion du schisme, n'ont pas été imprimés, non plus que ceux qu'il avoit faits sur la conception de la Vierge. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

MONCONYS (Balthasar) étoit fils du lieutenant criminel de Lyon, où il commença ses études dans le college des Jesuites. La peste qui desola l'an 1628. une partie de l'Europe, l'obligea de passer en Espagne, & d'achever ses exercices dans l'université de Salamanque, où il prit ses degrés. Après y avoir étudié quelque tems les mathematiques, & particulierement l'astrologie judiciaire, & avoir fait quelques experiences de chimie, il passa en Portugal, où il fit admirer la facilité avec laquelle il dressoit les horoscopes. De-là il s'en alla dans les pays orientaux, où il eut grand soin de visiter tous les sçavans, pour apprendre d'eux s'il restoit encore parmi ces peuples, quelques traces de la philosophie de Trismegiste & de Zoroastre, que Pythagore & Platon (piqués d'une pareille ardeur) y avoient autrefois cherché dans leur jeunesse. Mais n'ayant rien trouvé qui pût l'arrêter, il revint en Europe, & tourna toutes ses études à la connoissance de la physique & des mathematiques, par le moyen desquelles il entretenoit commerce avec tous les plus sçavans de ce tems-là. Paris fut le théatre où il fit paroître les rares qualités de son esprit, & où il se fit estimer de tout ce qu'il y avoit d'habiles gens, entr'autres, des amateurs de la chimie, dont il possedoit les plus secrets mysteres. Il mourut à Lyon le 28. Avril 1665. Nous avons de lui ses voyages en trois tomes *in quarto*, que l'on peut regarder plûtôt comme un amas de

choses rares & recherchées, que comme une simple description geographique. Ils n'ont été imprimés qu'après sa mort par les soins de son fils. * *Mem. du tems.*

MONCONTOUR, petite ville de France en Poitou, est située au-dessous d'un château sur le panchant de la colline où passe la riviere de Dive peu gueable, quoique fort petite. Ce lieu est celebre par la bataille que les Catholiques y gagnerent sur les Calvinistes, sous le regne de Charles IX. le 3. Octobre de l'an 1569. Henri de France, duc d'Anjou, qui fut depuis le roi Henri III. commandoit l'armée royale; & l'amiral deColigni celle des Calvinistes. Moncontour est à 9. ou 10. lieuës de Poitiers vers Loudun.

MONCORNET, en latin *Mons Corneti*, *Mons Cornutus*, petite ville de Picardie. Elle est près de la Champagne à dix lieuës de Reims vers le nord. * Maty, *dict.*

MONDAR, roi des Arabes Hemiliarites de la secte des Jacobites, fit long-tems la guerre à l'empereur Justin, qui persecutoit ceux de sa secte, & l'obligea enfin de lui demander la paix par une ambassade solemnelle qu'il lui envoya. Il y en a qui disent que Mondar se fit Mahometan. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MONDE: l'univers, qui comprend le ciel & la terre, & toutes les choses créées. L'écriture-sainte nous apprend, que Dieu, qui pouvoit le créer en un instant, parfait dans toutes ses parties, y a employé six jours, comme il est marqué dans le premier chapitre de la Genese. Joseph Scaliger, Torniel, le P. Petau, Usserius & quelques autres sçavans écrivains de ces derniers tems, qui suivent l'opinion de l'historien Josephe; & quelques rabbins, ont cru que Dieu avoit créé le monde dans la saison de l'automne, le soleil étant dans le signe de la balance. La plûpart des peres de l'église ont jugé, que le monde a eu son commencement au printems, le soleil étant dans le signe du bellier, eu égard à la Palestine & au lieu du paradis terrestre, où Adam fut créé. Depuis près de cinq mille sept cens ans que le monde a été tiré du neant par la toute-puissance de Dieu, les philosophes sont encore aujourd'hui divisés sur la connoissance de son systême, c'est-à-dire, *de l'ordre & de la situation naturelle de ses parties.*

1. Ptolomée, qui vivoit sous l'empereur Antonin *le Debonnaire*, divise tout le monde en deux regions: l'une *etherée*; & l'autre *elementaire*. La *region etherée* ou *celeste*, comprend, suivant son opinion, onze cieux, à sçavoir; le premier mobile, qui imprime son mouvement de l'orient à l'occident, à tous les cieux inferieurs; les deux crystalins; le firmament ou ciel des étoiles fixes; & les cieux des sept planetes, qui sont, saturne, jupiter, mars, le soleil, venus, mercure, & la lune. La *region elementaire*, commence au-dessous de la concavité du ciel de la lune, & renferme les quatre élemens; sçavoir, le feu, l'air, l'eau & la terre. Le globe terrestre, qui est au centre du monde, comprend la terre & l'eau, environnées de l'air, au-dessous duquel est l'élement du feu.

2. Copernic place le soleil au centre du monde, & le fait immobile: il range ensuite les orbes ou cieux de mercure, de venus, de la terre, (dont il fait une planete) de la lune, de mars, de jupiter, & de saturne. Il veut que mercure, venus, & la terre fassent leur mouvement autour du soleil; que la lune tourne autour de la terre; & que mars, jupiter & saturne, fassent leur révolution autour du soleil, comme les trois premieres planetes. Le firmament ou ciel des étoiles est fixe & immobile, suivant sa pensée.

3. Ticho Brahé met la terre immobile au centre du monde, du firmament & du premier mobile, & fait aussi tourner la lune & le soleil autour de la terre; mais il suppose que mercure, venus, mars, jupiter & saturne, ont le soleil pour centre de leur mouvement.

4. Descartes place le soleil au centre du monde, & suit à peu près la disposition de Copernic; mais il ne donne point de mouvement propre à la terre, & dit qu'elle est insensiblement emportée par le cours de son ciel, qui fait sa révolution autour du soleil. Quelques-uns de ses disciples disent, que pour concevoir cette immobilité de la terre qui change de place, il faut s'imaginer un homme couché dans un bateau, où il n'a de lui-même aucun mouvement, quoique le bateau l'emporte d'un lieu à un autre. Voilà quelles sont les parties du monde, & l'ordre dans lequel elles sont disposées, selon les divers sentimens des philosophes.

Pour comprendre avec methode tout ce qui s'est passé dans le monde depuis sa creation, on divise sa durée en sept âges; dont le premier est de 1656. ans, depuis son commencement, jusqu'au deluge de *Noé*, arrivé en l'année 1656. le second de 426. ans, depuis le déluge, jusqu'au voyage d'Abraham dans la terre de Canaan; le troisiéme de 430. ans, depuis le voyage d'Abraham, jusqu'à la sortie d'Egypte de *Moyse*; le quatriéme de 479. ans, depuis la sortie de Moyse hors d'Egypte, jusques à la fondation du temple de *Salomon*; le cinquiéme de 424. ans, jusqu'à la destruction du temple; le sixiéme de 583. ans, depuis le regne de Cyrus, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ; le septiéme âge, depuis la naissance de Notre-Seigneur, ou plûtôt depuis l'ere vulgaire jusqu'à cette année 1724. *Voyez* ci-après, dans ce même article, le titre DURÉE DU MONDE.

ORIGINE DES PEUPLES DU MONDE, après le déluge.

Lorsque Noé (qui est, selon quelques-uns, le Janus des Latins, le Deucalion des Grecs, & le Jao des Chinois,) eut vû les familles de ses trois enfans multipliées, il partagea le monde entr'eux. Japhet devint maître de l'Europe; Sem, eut l'Asie; & Cham, la Syrie, l'Egypte & l'Afrique. Les enfans de JAPHET furent, Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mosoch, & Thiras, qui s'établirent du côté du septentrion & de l'occident, & qui peuplerent le nord de l'Europe, après s'être établis dans l'Asie mineure. *Gomer* fut le pere des Galates; *Magog*, des Getes, des Scythes & des Goths; *Madai* des Medes; *Javan*, des Ioniens; *Tubal*, des Tibareniens, nommés depuis Iberiens, dont les Espagnols sont descendus; *Mosoch* des Mœsiens ou Moscovites; & *Thiras*, des Thraces. SEM eut cinq fils, Arphaxad, Elam, Assur, Lud & Aram. *Arphaxad* fut bisayeul d'*Heber*, qui donna le nom aux Hebreux; *Elam* donna le sien aux Elyméens; *Assur*, aux Assyriens; *Lud*, aux Lydyens; & *Aram* aux Armeniens. CHAM fut pere de Chus, de Mesraïm, de Phut, & de Canaan. De *Chus*, sont venus les Ethiopiens & les Arabes; de *Mesraim*, les Egyptiens; de *Phut*, les Lybiens & les Maures; & de *Canaan*, les Cananéens. Les enfans de GOMER furent, Ascenés ou Aschenas, Riphat, & Togorma. D'*Ascenés*, sont descendus les Ascaniens, & les Sarmates; de *Riphat*, les Riphéens ou Paphlagoniens; & de *Togorma*; les Tygranéens & les Phrygiens. Les enfans de JAVAN furent, Elisa, Tharsis, Cethim & Donanim. Elisa fut le chef des Eoliens & des habitans du Peloponnese; *Cethim* des Cypriots; & *Dodanim*, des Rhodiens. Les enfans de *Chus* furent, Saba, Havila; Sabbatha & Nemrod. De *Saba*, vinrent les Sabéens; d'*Havila*, les Africains de la Guinée; de *Sabbatha*, les peuples de l'Arabie heureuse, vers l'orient & le midi; & *Nemrod* fut le premier roi de Babylone. *Voyez* le *Phaleg* de Samuël Bochart.

DES ROYAUMES DU MONDE LES PLUS CELEBRES, jusqu'à la naissance de JESUS-CHRIST.

Nous avons fort peu de connoissance de tout ce qui s'est passé pendant l'espace de 1656. ans, jusqu'au déluge de Noé, toute l'histoire de ce tems étant renfermée dans les six premiers chapitres de la Genese.

Le I. royaume est celui de *Babylone*, que *Nemrod* fonda 146. ans après le déluge, l'an 1802. du monde & 2233. avant Jesus-Christ; Nemrod y joignit l'Assyrie; mais on ne connoît pas ses successeurs, & l'écriture laisse assez voir que tous ces vastes pays qui ont formé l'empire d'Assyrie appartenoient à differens maîtres au tems d'Abraham.

Le II. royaume est celui d'*Egypte*, que *Mesraim* fonda l'an 1847. du monde, 2188. avant l'ere Chrétienne. On apprend de Constantin Manasses que ce royaume a été de 1663. ans; intervalle qu'on trouve depuis Mesraim jusqu'à la conquête d'Egypte par Cambyses roi des Perses, l'an du monde 3510. 525. avant Jesus-Christ.

Le III. royaume est celui de *Sicyone*, ville du Peloponnese. C'est le premier royaume de l'Europe dont on con-

noisse les rois, encore le font-ils peu, jusqu'en Grece même tout ce qui étoit plus ancien qu'Inachus premier roi d'Argos, passoit communément pour inconnu. On fixe le commencement de ce royaume à l'an 1871. du monde, 2164. avant Jesus-Christ. On dit qu'*Egialée* en fut le premier roi & *Zeuxippe* le dernier; que ce royaume dura 959. ans; qu'ensuite les prêtres de Jupiter Carnien gouvernerent successivement pendant 33 ans, & que Charideme ayant pris la fuite l'an 2863. du monde, Sicyone resta sous la dépendance des rois de Mycenes. Suivant ce système de Castor, le royaume de Sicyone finit l'an 2830. du monde, 1205. avant Jesus-Christ.

Le IV. royaume est celui d'*Argos*, ville du Peloponnese, qui fut fondé par *Inachus*, l'an 2177. du monde, 1858. avant Jesus-Christ. Il dura 382. ans sous neuf rois, dont le dernier fut Sthenele. L'an du monde 2559. Danaüs venu d'Egypte, commença une nouvelle dynastie, qui ne subsista que sous cinq rois pendant 163. ans. Le dernier de ces rois *Acrisius* fut tué l'an 2690. du monde, 1345. avant Jesus-Christ: il y eut ensuite divers petits rois à Argos, & dans les villes des environs qui avoient composé le royaume d'Argos; mais ce fut le roi de Mycenes qui eut la principale autorité.

Le V. royaume est celui d'*Athenes*, qui fut fondé l'an 2477. du monde, 1558. avant Jesus-Christ, par *Cecrops* Egyptien, qui ne laissa point d'heritier. Les seize rois qui lui succederent furent presque tous de differentes familles: *Codrus*, le dernier de tous, fut tué l'an 2943. du monde, 1092. avant Jesus-Christ. Quoiqu'il laissât des enfans, on abolit la monarchie qui avoit subsisté pendant 487. ans; & l'état fut gouverné par des archontes perpetuels, ce qui eut lieu pendant 316. ans; c'est-à-dire, jusqu'à l'an 3283. du monde, 752. avant Jesus Christ. Cette année on regla que les archontes seroient renouvellés tous les dix ans; il y en eut sept qui gouvernerent pendant 68. ans. Enfin l'an 3351. du monde, 684. avant Jesus-Christ, 874. depuis la fondation du royaume, on commença à ne faire que des archontes annuels, ce qui a subsisté jusqu'à ce que la ville d'Athenes perdît sa liberté.

Le VI. royaume est celui de *Troye*, ville de Phrygie en Asie. Il fut fondé l'an 2555. du monde, 1480. avant Jesus-Christ par *Dardanus* venu de l'isle de Crete, & dura 296. ans sous six rois, dont le dernier fut *Priam*, si celebre par le nombre de ses enfans, & par le chagrin qu'il eut de les voir perir tous. Le royaume de Troye fut détruit par les Grecs l'an 2851. du monde, 1184. avant Jesus-Christ. *Astyanax* fils d'*Hector* & petit-fils de *Priam*, y regna depuis, mais non avec la gloire & la puissance de ses ancêtres; & on ne sçait rien de ses successeurs.

Le VII. royaume est celui de *Mycenes*, ville du Peloponnese, qui fut fondé par *Persée*, l'an 2722. du monde, 1313. avant Jesus Christ, & qui fut détruit par les descendans d'Hercules l'an 2906. du monde, 1129. avant Jesus-Christ, après avoir subsisté 186. ans. *Atrée* & *Agamemnon* rois de Mycenes sont tres-celebres: le dernier commandoit avec une autorité absoluë l'armée des Grecs qui fit le siege de Troye, parce qu'il étoit le plus puissant de tous les rois Grecs, & que presque tout le Peloponnese, & une partie de la Grece propre lui étoit soûmise.

Le VIII. royaume est celui des *Latins* en Italie, fondé l'an 2705. du monde, 1330. avant Jesus-Christ par *Picus*, fils de *Saturne*, auquel succeda son fils *Faunus*, puis *Latinus*, vaincu par Enée, dont le seiziéme successeur fut *Numitor*, que Romulus remit sur le thrône peu avant que de bâtir Rome.

Le IX. royaume est celui de *Tyr*, qui, à le faire commencer au tems où Josephe prétend que la ville de Tyr fut bâtie, fut fondé l'an 2783. du monde, 1252. avant Jesus-Christ. Il est certain, que cet historien se trompe pour le tems de la fondation de cette ville celebre, puisqu'Io qui fut enlevée par des Tyriens, est bien plus ancienne, & que de son tems Tyr faisoit deja un grand commerce. Il fait finir le royaume de Tyr l'an 3187. du monde, 848. avant Jesus-Christ.

Le X. royaume fut celui d'*Assyrie*, fondé l'an 2806. du monde, 1229. avant Jesus-Christ par *Semiramis*. On ne connoit aucun de ses successeurs jusqu'à *Phul*, après la mort de qui Babylone fut détachée de cet état l'an 3288. du monde, 747. avant Jesus-Christ, pour former un nouveau royaume. Celui d'Assyrie subsista avec beaucoup d'éclat jusqu'à l'an 3409. du monde, 626. avant J.C.

Le XI. royaume est celui de *Lydie*, au moins à prendre son commencement au tems où il est connu. Il y eut des rois de Lydie, comme le dit Herodote avant Argon; mais celui-ci est le premier de la famille d'Hercules. Il commença à regner l'an 2817. du monde, 1218. avant J.C. après sa famille qui regna 505. Ghygés commença une nouvelle dynastie l'an 3322. du monde, 713. avant Jesus-Christ, & *Cresus* le dernier de ses descendans, fut défait & pris par Cyrus roi des Perses l'an 3491. du monde, 544. avant Jesus Christ.

Le XII. royaume est celui des descendans d'Hercule à *Corinthe*, lorsqu'Aletés se rendit maître de cette ville l'an 2895. du monde, & 1130. avant Jesus-Christ. Ce royaume subsista 323 ans, il fut ensuite gouverné par des magistrats appellés *Prytanées*; mais l'an 3381. du monde, 658. avant Jesus-Christ, *Cypsele* s'empara de l'autorité souveraine, & après lui son fils *Periander*, qui ne mourut que l'an 3451. du monde, 584. avant Jesus-Christ.

Le XIII. royaume est celui des descendans d'Hercule à *Lacedemone* ou *Sparte*. Il fut fondé la même année que celui de Corinthe par *Aristodeme*, qui laissa deux enfans nommés *Eurysthenes* & *Procles*, entre qui l'autorité royale fut partagée, ce qui eut lieu aussi pour leurs descendans.

☞ Le royaume des *Hebreux*, commença l'an du monde 2940. 1095. avant Jesus-Christ par *Saül*, qui eut pour successeur *David*, puis *Salomon*; après lequel ce royaume fut partagé en deux souverainetés; l'une appellée le royaume de *Juda*, qui eut pour premier roi *Roboam*, & pour dernier roi *Sedecias*, vaincu par Nabuchodonosor, roi de Babylone, l'an 3447. du monde, & 588. avant Jesus Christ; & l'autre, le royaume d'*Israël*, dont *Jeroboam* fut le premier roi, & *Osée* le dernier, qui fut dethrôné par *Salmanazar*, roi d'Assyrie, l'an 3314. du monde, & 721. avant Jesus Christ.

Le XIV. royaume a été celui de *Damas*, qui fut fondé vers l'an 2891. du monde, 1044. avant Jesus-Christ par *Rasin* ou *Reson* general des troupes d'Adarefer, lorsqu'il vit son maître défait par David. Ses successeurs furent presque toûjours en guerre avec les rois d'Israël, il n'y eut que le dernier, nommé aussi *Rasin*, qui s'allia avec Phacée pour faire le siege de Jerusalem, qu'il fut contraint de lever. Il fut défait & tué, & son royaume détruit par Theglatphalasar roi d'Assyrie l'an 3295. du monde, 740. avant Jesus-Christ.

Le XV. royaume a été celui de *Macedoine*, commencé par *Caranus*, l'un des descendans d'Hercule, l'an du monde 3221. & 814. avant Jesus-Christ. Il a duré 490. ans, jusqu'à la mort d'*Alexandre* le Grand, qui établit la monarchie des *Grecs*, & qui mourut l'an 3710. du monde, & 325. avant Jesus-Christ. *Voyez* MACEDOINE.

Le XVI. royaume a été celui des *Romains*, qui commença l'année de la fondation de Rome, la 3282. du monde, & 753. avant la naissance de Jesus Christ. *Romulus* en fut le premier roi; & *Tarquin* le Superbe, le septiéme, & le dernier, qui fut chassé l'an du monde 3526. de la fondation de Rome le 245. & 509. avant Jesus-Christ. *Voyez* ROME.

Le XVII. royaume est celui de *Babylone*, qui fut fondé l'an 3288. du monde 747. avant Jesus-Christ, par *Nabonassar*. Il ne dura que 67. ans sous dix rois, & il fut réüni au royaume d'Assyrie dont il avoit été detaché, l'an 3355. du monde, 680. avant Jesus-Christ.

Le XVIII. royaume est celui des *Medes*, qui fut fondé l'an 3326. du monde 729. avant Jesus-Christ par *Dejocés*, & que Cyrus détruisit l'an 3476. du monde, 559. avant Jesus-Christ. Ce royaume est celebre dans l'histoire: il y en a qui se conformant à Ctesias, le font commencer bien plûtôt.

Le XIX. royaume est celui des *Chaldéens*, qui fut fondé par *Nabopolassar*, ou *Nabuchodonosor* I. l'an 3410. du monde, 625. avant Jesus-Christ. On y compte cinq rois, qui regnerent 87. ans; le dernier est *Nabonnade*, ou *Darius* le Mede, qui fut défait par Cyrus l'an 3497. du monde, 538. avant Jesus-Christ.

Le XX. royaume est celui des *Perses*, qui passa d'*Achemenides* & de *Cambyses* à *Cyrus*, l'an du monde 3476. & 559. avant Jesus-Christ, & dura jusques à *Darius*, qui fut tué l'an du monde 3705. & 330. avant Jesus-Christ. *Voyez* PERSE.

Le XXI. royaume est le II. de *Macedoine*, fondé par *Antipater*, qui usurpa la couronne, après la mort d'Alexandre *le Grand*, & la laissa à son fils *Cassander*, l'an du monde 3718. & 317. avant Jesus-Christ. Ce royaume fut éteint dans *Persée*, qui fut vaincu par les Romains, l'an du monde 3867. & le 168. avant Jesus-Christ. *Voyez* MACEDOINE.

Le XXII. royaume est celui d'*Egypte*, commencé par *Ptolemée*, fils de Lagus, l'un des successeurs d'Alexandre *le Grand*, l'an du monde 3712. & 323. avant Jesus-Christ. Il dura jusqu'à la reine *Cleopatre* II. femme de Marc-Antoine, qui se donna la mort après la bataille d'Actium, l'an du monde 4005. & le 30. avant Jesus-Christ.

Le XXIII. royaume a été celui de *Syrie*, dont le premier roi fut *Seleucus* Nicator, l'un des chefs successeurs d'Alexandre, l'an du monde 3723. & 312. avant Jesus-Christ. Il dura jusques à *Antiochus* l'Asiatique, fils d'Antiochus *le Pieux*, & de Selene. Ce prince en fut privé par Pompée, l'an du monde 3970. & 65. avant Jesus-Christ.

Le XXIV. royaume, a été celui de *Pergame*, dans la grande Phrygie, qui commença l'an du monde 3752. & 283. avant Jesus-Christ, par l'eunuque *Philetere*, & dura jusques à *Attale* III. surnommé *Philometor*. Celui-ci mourant sans enfans, l'an du monde 3902. & 133. avant Jesus-Christ, institua le peuple Romain pour heritier & successeur de sa couronne.

☞ Nous ne parlons point ici des royaumes du Bosphore, du Pont en Asie, de Cappadoce, de Bithynie, d'Armenie, des Bactriens, des Indiens, des Scythes ou Massagetes, & autres semblables, parce qu'on ne connoit point l'établissement de ces monarchies, ni la succession de leurs rois.

DES ROYAUMES CELEBRES, DEPUIS la naissance de JESUS-CHRIST.

Pour donner une idée plus nette de ces royaumes, nous ferons le dénombrement de ceux qui subsistent aujourd'hui dans tout le monde, ajoûtant à chacun ce qu'il y a de remarquable à l'égard de ceux qui étoient autrefois établis à peu près dans les mêmes pays. Mais il est bon de donner auparavant la description de la terre, selon ses principales parties, qui sont l'Asie, l'Europe, l'Afrique, & l'Amerique. L'ASIE, pour commencer vers l'orient, contient la Tartarie, la Chine, l'Inde, la Perse, l'Arabie, la Turquie en Asie, & la Moscovie en Asie, avec les isles du Japon & de Cypre; car il n'est pas besoin de parler des autres. L'EUROPE comprend la Moscovie, la Turquie en Europe, la Pologne, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, le Danemarck, la Suede, la Grande-Bretagne, ou l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, avec les isles de Candie, de Sicile, & de Malte. L'AFRIQUE renferme l'Egypte, l'Abyssinie, le Monomotapa, le Congo, la Guinée, le pays des Negres, le Billedulgerid, & la Barbarie. L'Amerique, qui est dans l'autre hemisphere, est divisée en septentrionale & meridionale. LA SEPTENTRIONALE contient le Canada, la nouvelle-France, la Virginie, la Floride, le Mexique, ou la nouvelle Espagne. LA MERIDIONALE comprend la Castille d'Or, la Guiane, le Bresil, le Chili, & le Perou.

ROYAUMES DE L'ASIE.

1. Les TARTARES ont toûjours été plus portés aux armes qu'aux lettres: c'est pourquoi ils ont negligé l'histoire de leurs empereurs ou rois. Tout ce qu'on en sçait de plus ancien, est d'environ l'an de grace 1008. Le grand Kam se nommoit *Kader Kham*: ce qui signifie *empereur du Catay*. C'est lui, qui vint à la tête d'une puissante armée secourir le roi de Turkestan, nommé *Ilech-Kam*. Les Arabes font mention du royaume de Tangut ou Taniu, du royaume de Niuche ou Tenduc, du royaume de Thibet ou Tobbat, de ceux de Nieulan, & d'Yupie. Ils ajoûtent que l'empereur du Catay est celui que l'on nomme *le grand-kam*, & ils lui donnent jusques à cent rois tributaires. Par le *Catay*, ils entendent la partie meridionale de la Tartarie, vers l'orient, d'où sont sortis les Tartares, qui s'emparerent de la Chine l'an 1644. & que l'on appelloit, *Tartares de Kin*. (D'autres prennent le Catay pour une partie de la Chine.) Outre les royaumes que nous avons nommés, on met encore dans la Tartarie meridionale, le royaume de Lassa, ou Barantola, que les Sarasins appellent *Roratay*, qui est veritablement le même que celui de Boutan, dont parle Tavernier, dans la *relation de ses voyages*, & où l'on croit qu'étoit l'empire du Prête-Jean. On donne aussi le nom de royaume au Zagathay, dont la capitale est Samarcande, où le grand Tamerlan faisoit son séjour. Voilà tout tout ce que l'on en peut dire; car ce pays nous est presque inconnu.

2. A l'égard des *Chinois*, leurs historiens supposent, comme une chose constante, que *Fhoi*, leur premier roi, a monté sur le thrône, 2952. ans avant Jesus-Christ: calcul assez difficile à concilier avec nos historiens. Ils disent que ce prince, & les sept autres qui l'ont suivi, & qui ont été électifs, ont regné 743. ans; qu'après, l'empire de la Chine est devenu hereditaire à certaines familles, qui l'ont possedé, l'une après l'autre durant plus de 4000. ans. Ils nomment la premiere famille *Hiaa*; la seconde *Xanga*; la troisiéme, *Cheva*; la quatriéme, *Sina*; la cinquiéme, *Hana*; la sixiéme, *Heu-Han*, &c. *Voyez* CHINE. Après la dix-neuviéme famille imperiale, nommée *Sum*, qui finit l'an 1279. les Tartares se rendirent maîtres de cet empire, & leur famille porta le nom d'*Ivena*. Les Chinois de la famille *Tai-Minga*, chasserent ensuite les Tartares, l'an 1369. Le dernier de cette race a été *Tunchin*, qui fut vaincu par les Tartares, l'an 1644. Alors *Xunchi* fut le premier roi Tartare de la Chine; & sa famille, qui porte le nom de *Tai-Cinga*, regne aujourd'hui en la personne de *Tunchi*, son fils & successeur.

3. Le JAPON obeïssoit autrefois à plusieurs rois, & l'on rapporte qu'il y avoit soixante-cinq royaumes, dans les trois isles principales qui le composent. Avant l'année 1550. ce vaste empire appartenoit à un seul souverain, que l'on nommoit *Dairo*, qui avoit sous lui plusieurs rois tributaires. Il en fut privé par un usurpateur, qui établit le siege de son empire à *Iedo*, & qui laissa la ville de Miaco au Dairo, lequel demeura seulement chef de la religion, avec quelques marques d'autorité souveraine. *Voyez* JAPON.

4. L'INDE contient plusieurs royaumes; à sçavoir, dans la terre-ferme, au-delà du Gange, les royaumes d'Ava, de Sirote, de Tipora, de Verma, & d'Asen, dont on ne sçait point les histoires: dans la terre-ferme, au-deça du Gange, l'empire du Mogol, dont dépendent plusieurs royaumes. On dit que les Mogols, sortis de la Tartarie, établirent cet empire, vers l'an 1401. & que ce fut un fils de Tamerlan, qui en fut le premier empereur. Leurs historiens marquent onze ou douze rois, dont le dernier, qui regnoit vers l'an 1670. étoit *Aureng-Zeb*. Dans la presqu'isle de l'Inde, au-delà du golfe, sont les royaumes de Tonquin, de Cochinchine, de Chiampaa, de Camboje, de Siam, de Malaca, de Pegu, d'Aracan, & de Laos, dont le plus puissant est celui de *Siam*, de qui la plûpart des autres sont tributaires. Dans la presqu'isle de l'Inde, au-deça du golfe, sont les royaumes d'Orixa, de Golconde, de Narsingue, des côtes de Coromandel & de Malabar; ceux de Decan, de Balaguate, & de Bisnagar. Tout ce qu'on sçait de certain, de l'ancienne histoire des Indes, c'est qu'Alexandre *le Grand* y porta ses armes victorieuses, l'an 327. avant Jesus-Christ; qu'il y vainquit en bataille Porus, roi des Indiens; & que depuis Alexandre, les Indiens ont obéï paisiblement à leurs princes, & n'ont point été inquietés par les étrangers, jusqu'à ce que les Portugais, conduits par Vasco de Gama, commencerent de s'y établir sur la fin du XV. siecle.

5. La PERSE obéit aux sophis, depuis l'an de Jesus-Christ 1500. Ce royaume fut rétabli autrefois par Artaxerxés, noble Persan, qui détruisit la monarchie des Parthes, l'an de grace 227. Il a eu vingt-sept successeurs,

dont le dernier fut *Hormisdas* IV. nommé aussi *Jezdegird*, qui fut vaincu par les Sarasins, l'an 632. Depuis, après les conquêtes de Tamerlan, *Caraiusf* posseda le royaume, l'an 1407. mais le quatriéme roi de cette famille, qui fut appellée *la faction du Belier Noir*, nommé *Hacem-Ali*, fut dethrôné par *Usumcassan*, chef de la faction du *Belier-Blanc*, l'an 1469. Ses successeurs regnerent jusques en l'an 1500. où *Sophi-Ismael* monta sur le thrône. Celui de cette race qui regnoit l'an 1670. se nommoit *Scha-Soliman*, fils de *Scha Abbas II.*

6. L'ARABIE est maintenant soûmise à des princes particuliers, dont plusieurs payent tribut aux Turcs ou aux Perses. L'empereur Auguste commença de subjuguer ce pays, que Palma, gouverneur de Syrie, soûmit entierement à l'empire Romain, l'an de Jesus-Christ 103. Mahomet leur fit recevoir sa loi vers l'an 625. & depuis ce tems-là les Arabes Mahometans se nommerent *Sarasins*, & eurent des rois fort puissans, qui furent vaincus & soûmis par les Turcs & par les sophis de Perse, dans le XII. siecle.

7. La TURQUIE *en Asie* comprend le Curdistan, l'Yerak, le Diarbek, la Sourie, la Natolie, la Turcomanie ou Armenie, & la Georgie, qui répondent à peu près à ce que les anciens appelloient l'Assyrie propre, la Chaldée ou Babylonie, la Mesopotamie, la Syrie, l'Asie-Mineure, la grande Armenie, la Colchide, &c. *Othman*, vers l'an 1300. commença cet empire, qu'il augmenta de tems en tems par de nouvelles conquêtes. Burse de Bithynie en fut d'abord le siege; puis Andrinople, dans le Romanie. Les Sarasins se rendirent maîtres de la Syrie dans le VIII. siecle. Les Chrétiens s'y rétablirent sous Godefroy de Bouillon, l'an 1099. Mais Saladin, prince des Sarasins, y rentra l'an 1187. & les soudans d'Egypte la posséderent ensuite. Enfin Selim I. du nom, empereur des Turcs, la conquit l'an 1517. L'empereur de Trébizonde étoit dans la Natolie ou Asie Mineure, & fut établi par Alexis *Comnene*, l'an 1204. Mahomet II. l'abolit, l'an 1461. après avoir pris la ville de Trébizonde.

8. Nous parlerons de la MOSCOVIE ci-après, en décrivant l'Europe.

9. L'isle de CYPRE dépendoit des empereurs de Constantinople, qui y établirent des ducs. Richard roi d'Angleterre, allant au voyage de la Terre-Sainte l'an 1191. la prit sur Isaac *Comnene*, homme cruel, qui y exerçoit un pouvoir tyrannique, & la donna à Gui de *Luzignan*, lequel avoit été roi de Jerusalem. Ses successeurs posséderent ce royaume jusqu'en 1473. Jean III. dernier roi, laissa ce royaume à *Charlotte*, sa fille, qui épousa *Louis* duc de Savoye; & *Jacques*, qui étoit ecclesiastique, l'usurpa sur elle. Il se maria avec *Catherine*, fille de *Marc* Cornaro, Venitien, laquelle ceda cette isle aux Venitiens, l'an 1476. du vivant même de Charlotte, qui ne put l'empêcher. Cette republique en a joüi jusqu'en 1571 que *Selim* II. empereur des Turcs, s'en rendit le maître.

ROYAUMES DE L'EUROPE.

1. L'empereur, ou grand-duc de MOSCOVIE, est nommé par ses peuples, *Knez* ou *Czar*, nom qui, selon l'opinion commune, est formé sur celui de *Cesar*. On n'a point encore pû sçavoir l'origine de cette monarchie. Tout ce qu'on peut recueïllir des historiens, c'est que *Wolodomire* fut converti à la foi Chrétienne l'an 988. C'est pourquoi quelques-uns le font premier duc ou prince de ce pays. Il prit le nom de *Basile* au baptême.

2. La TURQUIE *en Europe* est divisée par le Danube, en meridionale & septentrionale. La Turquie *meridionale* comprend la Romanie, la Bulgarie, la Servie, & la Bosnie, la Macedoine, la Thessalie, l'Achaye, la Morée, l'Epire, l'Albanie, une partie de la Dalmatie, de la Croatie, & l'Esclavonie. La *septentrionale* contient la Valachie, la Moldavie, & la Transylvanie (qui sont trois principautés tributaires du grand-seigneur,) avec une partie de la Hongrie. L'empire des anciens Grecs étoit dans ce que nous appellons aujourd'hui *Turquie meridionale*; & l'empire de Constantinople a eu son siege dans la ville de ce nom, dans la province de Romanie. Le premier empereur de Constantinople a été CONSTANTIN *le Grand*, qui fixa son séjour à Byzance, & qui ayant rebâti magnifiquement cette ville, lui donna le nom de *Constantinople*, l'an de grace 330. Il posseda neanmoins tout l'empire Romain, tant en Occident qu'en Orient; & cet empire ne fut partagé que sous Arcadius & Honorius, fils de Theodose *le Grand*. Alexis Ducas, dit *Murzufle*, ayant injustement usurpé la couronne l'an 1204. Baudoüin, comte de Flandres, fut proclamé empereur de Constantinople, & eut pour successeur Henri, son frere, Pierre II. de Courtenay, Robert de Courtenay, & Baudoüin II. qui fut chassé par Michel Paleologue l'an 1261. Pendant le regne des cinq princes François (que l'on appelle aussi *Latins*, parce qu'ils suivoient le rit de l'église Latine ou Romaine) Theodore Lascaris, qui avoit été chassé de Constantinople l'an 1204. par Baudoüin I. se retira à Nicée en Asie, où il fut reconnu empereur; & après lui, Jean Ducas III. Theodore II. Jean IV. & Michel Paleologue, qui rentra dans Constantinople l'an 1261. & eut pour successeurs, Andronic Paleologue II. Andronic III. Jean V. Cantacuzene, Jean VI. Paleologue, Emmanuel II. Paleologue, Jean VII. Paleologue, & Constantin XIII. dit *Paleologue*, & Dracose. Celui-ci perdit la vie l'an 1453. à la prise de Constantinople, par Mahomet II. empereur des Turcs, lequel fit de cette ville la capitale de son empire.

3. Le premier prince qui ait établi la souveraineté en POLOGNE, se nommoit *Leschus*, & vivoit vers l'an 550. Le premier prince Chrétien de ce pays, a été *Micislas* vers l'an 970. & le premier roi Chrétien *Boleslas*, à qui l'empereur Othon III. donna le titre de roi vers l'an 1001. Boleslas II. qui commença de regner l'an 1059. ayant tué l'évêque Stanislas, fut cause qu'on changea le royaume en principauté, laquelle fut donnée à Uladislas l'an 1082. mais *Primislas* se fit élire roi l'an 1295. *Voyez* ses successeurs au mot POLOGNE.

4. Les empereurs d'ALLEMAGNE se disent successeurs des empereurs Romains, quoiqu'ils ne soient pas maîtres de la ville de Rome. L'empire Romain en Occident, cessa l'an 476. en la personne de *Romulus* Auguste, auquel succeda Odoacer roi d'Italie. Charlemagne roi de France, ayant vaincu le roi Didier, fut couronné empereur l'an 800. & eut pour successeurs, Louis *le Debonnaire*, Lothaire, Louis II. Charles *le Chauve*, Louis *le Begue*, Charles *le Gros*, Arnoul & Louis IV. appellé *Louis III.* par ceux qui ne mettent pas Louis *le Begue*, au nombre des empereurs. Ce prince fut le dernier empereur d'Occident de la race de Charlemagne, & mourut l'an 912.

Conrad I. duc de Franconie, fut élu empereur après la mort de Louis IV. ou III. fils d'Arnoul, auquel succederent Henri I. dit l'*Oiseleur*, fils d'Othon duc de Saxe; Othon I. dit *le Grand*. Othon II. Othon III. Henri II. & les autres empereurs d'Allemagne, jusques à Charles, qui a été élu l'an 1711.

Lors qu'Arnoul parvint à l'empire l'an 888. Gui de Spolete se fit déclarer empereur d'Italie, & eut pour successeurs, Berenger, Lambert, Raoul de Bourgogne, Hugues, roi d'Arles, Lothaire fils du comte de Provence, & Berenger II. qui mourut l'an 966. Mais cet empire imaginaire des rois d'Italie ne doit point interrompre la succession des veritables empereurs.

Le royaume de HONGRIE, qui étoit électif, est aujourd'hui hereditaire. L'empereur Joseph, fils de l'empereur Leopold, en fut couronné roi l'an 1687. avec le droit successif pour ses descendans Le royaume de *Bohéme*, est réuni au domaine de la maison d'Autriche. L'empereur Tibere soûmit à l'empire Romain, tout le pays, nommé depuis *Hongrie*. Les *Goths* s'en saisirent ensuite sur le déclin de cet empire. Dans la suite les *Huns* ou *Hongres*, peuples barbares venus de la Scythie, s'en rendirent les maîtres, & lui donnerent le nom de *Hongrie* (au lieu de celui de *Pannonie*, dont il étoit une partie) vers l'an 745. D'un de ces princes Huns, est descendu *Geiza*, pere de saint Etienne, que l'on compte pour le premier des rois de Hongrie. Il commença de regner l'an 1000. & a eu quarante-quatre successeurs, jusques à *Ferdinand* I. du nom, empereur d'Allemagne, qui succeda à Louis

II. dit *le Jeune* l'an 1526. après avoir épousé Anne, fille de Ladislas VI. du nom, roi de Hongrie & de Bohême, & sœur de Louis II. dit *le Jeune*, mort sans enfans. Depuis ce tems-là jusques à present, les empereurs de la maison d'Autriche ont possedé ce royaume.

La Boheme fut occupée par quelques peuples de l'Esclavonie vers l'an 550. de Jesus-Christ. Ils furent d'abord gouvernés par des ducs, dont le premier, qui s'est rendu celebre, a été *Primislas*, lequel commença de regner l'an 623. Ses successeurs posséderent cette principauté, sous le nom de *Ducs*, jusqu'en l'an 1086. qu'*Uratislas* ou *Ladislas* I. prit le titre de *Roi*. Ferdinand d'Autriche, empereur d'Allemagne, succeda à Louis II. dit *le Jeune*, roi de Hongrie & de Bohême l'an 1526. Les empereurs de la maison d'Autriche ont depuis possedé cette couronne, qu'ils se sont renduë hereditaire.

5. L'Italie comprend l'état Ecclesiastique, ou domaine du pape, le royaume de Naples & de Sicile, le grand duché de Toscane, l'état de Venise, les duchés de Mantouë, de Modene & de Parme, la republique de Genes, & le duché de Milan. L'*état Ecclesiastique* contient la souveraineté de Rome, que l'empereur Constantin *le Grand* donna à ce que l'on dit au pape Sylvestre. Le *royaume de Naples* fut conquis sur les Lombards l'an 774. par Charlemagne, dont les enfans partagerent cet état avec les Grecs, qui depuis se rendirent maîtres de tout ce pays. Gui de Spolete, dont nous avons parlé, & ses successeurs, possederent aussi quelque tems ce royaume; mais les Sarasins en usurperent une bonne partie dans le X. siecle. Au commencement du XI. siecle, *Robert Guischard*, & *Roger*, tous deux fils de Tancrede, seigneur Normand, chasserent ces Infideles, & s'y établirent après leurs victoires. Guischard fut duc de la Poüille & de la Calabre. Roger, dit *le Bossu*, se saisit de la Sicile l'an 1085. qu'il laissa à son fils Roger II. en l'année 1102. Celui-ci s'empara de la Poüille & de la Calabre, & eut pour successeurs, Roger III. Guillaume I. dit *le Mauvais*; Guillaume II. dit *le Bon*; Tancrede *le Bâtard*; & Guillaume III. La princesse Constance, fille de Roger III. roi de Sicile, épousa l'an 1186. l'empereur Henri IV. qui fit crever les yeux à Guillaume III. l'an 1193. & se mit en possession de ses états, dont jouirent ensuite Frederic II. empereur, Conrad, Conradin, & Mainfroi, bâtard de Frederic II. Mainfroi mourut l'an 1265. & le pape Clement IV. donna en cette même année l'investiture du royaume de Naples & de Sicile, à *Charles* de France, duc d'Anjou, qui fut couronné l'an 1266. & eut pour successeurs, Charles II. dit *le Boiteux*; Robert *le Sage*; & Jeanne I. fille de Charles d'Anjou, duc de Calabre, qui étoit mort l'an 1328. avant son pere Robert. Jeanne I. adopta l'an 1380. *Louis* de France, I. du nom, duc d'Anjou, fils du roi Jean. Louis de France, adopté par Jeanne I. parvint à la couronne l'an 1382. & eut pour successeurs Louis II. Louis III. René, dit *le Bon*; & Charles IV. lequel institua Louis XI. roi de France, son heritier universel, & mourut l'an 1482. Quoique le pape Clement IV. eût donné l'investiture du royaume de Naples & de Sicile à Charles de France, duc d'Anjou, Charles de Duras s'établit sur le thrône, & fut nommé *Charles* III. Ladislas, dit *Lancelot*, lui succeda l'an 1386. puis l'an 1414. Jeanne I. ou Janelle, adopta Alfonse V. roi d'Aragon l'an 1420. & transfera cette adoption à Louis III. duc d'Anjou l'an 1423. & à René *le Bon*, frere de Louis III. Pierre II. roi d'Aragon, qui avoit épousé l'an 1262. Constance, fille du bâtard Mainfroi, s'établit en Sicile, après y avoir fait égorger tous les François l'an 1282. Un de ses successeurs, fut Alfonse V. roi d'Aragon, qui fut adopté par Jeanne II. l'an 1420. Son adoption avoit été annullée; il se maintint neanmoins dans la possession de ce royaume. Le dernier roi d'Aragon & de Naples, fut Ferdinand V. auquel succeda l'an 1516. Charles-*Quint*, empereur & roi d'Espagne, dont les descendans mâles ont joüi de ces états jusques à Philippe V. de la maison de France, qui le possedoit comme descendant par femmes de ce prince. Mais par le traité d'Utrecht, conclu en 1713. le royaume de Naples a été cedé à l'Empereur: & le royaume de Sicile fut accordé au duc de Savoye, qui le ceda à l'empereur. La possession de la maison d'Aragon avoit été interrompuë par Charles VIII. roi de France; qui fut maître du royaume de Naples, l'an 1495. & par Louis XII. l'an 1501. & 1502. *Voyez* NAPLES.

Le grand duché de Toscane comprend le duché de Florence, qui étoit autrefois une republique, & les états de Pise & de Sienne, deux autres anciennes republiques, avec la principauté de Masse. Ce fut le pape Pie V. qui créa *Côme* I. de Medicis, grand duc de Toscane l'an 1569. Gaston de Medicis joüit de cette souveraineté depuis 1723. L'état de la *republique de Venise* s'étend aussi dans l'Istrie, au-delà du golfe, & dans la Dalmatie. Cette republique fut fondée l'an 421. & est gouvernée par un *Doge* ou *Duc*, & par le senat. Les duchés de *Mantouë*, de *Modene*, & de *Parme*, sont possedés par des princes qui sont souverains de ces états. La *republique de Genes* a souffert plus de douze sortes de gouvernemens, depuis l'an 1494. jusques en 1528. Elle a eu des comtes, des consuls, des podestats, des capitaines, des gouverneurs, des lieutenans, des recteurs du peuple, des ducs nobles & populaires. André Doria y releva l'autorité des nobles, qui avoient été exclus des magistratures par le peuple; & établit une aristocratie, l'an 1528. Celui qui en a le gouvernement, est appellé *Doge* ou *Duc* de Genes, & est électif, de deux ans en deux ans. Le *duc de Milan* n'eut ce titre qu'en 1395. & *Jean Galeas*, de la famille des Visconti en fut le premier duc. Jean-Marie, & Philippe-Marie, ses deux fils, étant morts sans posterité, Charles duc d'Orleans, fils de Louis de France, & de Valentine, qui étoit fille du duc Jean Galeas, pretendit justement à ce duché, l'an 1447. mais François Sforce, bâtard de la maison de Sforce, qui avoit épousé la fille *naturelle* du duc Philippe-Marie, gagna les Milanois de son côté. Le roi Louis XII. fils de Charles, duc d'Orleans, & petit-fils de Valentine, fit prisonnier Ludovic Sforce, l'an 1499. & François I. chassa l'an 1515. Maximilien, fils de Ludovic, qui avoit été retabli à Milan. Mais François Sforce, second fils de Ludovic, rentra dans le duché l'an 1522. après l'avoir souvent perdu & recouvré, & mourut sans enfans l'an 1535. Charles-*Quint* se rendit alors maître de Milan, qu'il a laissé à ses successeurs.

Rome, capitale de l'Italie, a été le siege de l'empire Romain. Cette ville fut fondée l'an 763. avant la naissance de Jesus-Christ. Il y eut d'abord sept rois, dont le premier fut *Romulus*, & le dernier, Tarquin *le Superbe*, qui fut chassé l'an 509. avant Jesus-Christ, ensuite dequoi on établit des *Consuls*, dont les deux premiers furent *Brutus* & *Collatinus*. L'an 45. avant Jesus-Christ, *Jules-Cesar*, dictateur perpetuel, fut honoré du titre d'*empereur*, & ses successeurs, dont *Auguste* fut le premier, regnerent jusqu'à *Augustule*, qu'Odoacre vainquit & dethrôna l'an de grace 476. *Constantin le Grand*, ayant choisi pour sejour la ville de Byzance, la nomma *Constantinople*, y établit le siege de l'empire d'Orient: Rome fut celui de l'empire d'Occident. Ces deux empires furent principalement distingués, depuis *Arcadius* & *Honorius*, fils de Theodose *le Grand*, qui commencerent de regner l'an 395. le premier en Orient ou à Constantinople; le second en Occident ou à Rome. Augustule, dernier des successeurs d'Honorius, fut chassé par Odoacre, qui se fit roi d'Italie, & fut vaincu l'an 493. par Theodoric, roi des *Ostrogoths*, auquel succederent plusieurs rois *Goths*, jusqu'à *Totila*, que Narses, general d'armée de Justinien, empereur de Constantinople, defit en 553. Mais l'empire d'Orient joüit peu du fruit de cette victoire: *Alboin* roi des Lombards s'empara de l'Italie l'an 565. pendant l'absence de Narsés, qui fut rappellé à Constantinople. *Didier*, le vingt-uniéme roi des Lombards, fut vaincu par Charlemagne, & amené prisonnier en France l'an 774. Ainsi finit le royaume des *Lombards* en Italie; & Charlemagne fut couronné empereur d'Occident, ou d'Allemagne l'an 800.

6. L'Espagne comprend trois principaux royaumes, qui sont *Leon*, *Castille* & *Aragon*, possedés autrefois par trois differens rois; & cinq autres royaumes, qui ont été sous la domination des Wisigoths & des Maures; sçavoir, *Valence*, *Murcie*, *Grenade*, *Andalousie* & *Galice*. Le *Portugal* fait un royaume separé; & la *Navarre* appartient le-

gitimement au roi de France. Les Goths vinrent s'établir dans l'Espagne vers l'année 414. sous la conduite d'*Ataulfe*, successeur d'Alaric. Cet Ataulfe I. roi d'Espagne, eut plusieurs successeurs, dont le seiziéme, nommé *Recarede*, abjura l'Arianisme, & se fit Catholique l'an 589. Le dernier des rois *Goths* en Espagne, fut *Roderic* ou *Rodrigue*, qui fut tué par les Maures ou Africains l'an 713. *Pelage* jetta les fondemens d'un nouveau royaume, qu'il établit l'an 717. à *Leon*, & à *Oviedo*, dans les Asturies, dont le dernier roi fut *Weremond* ou *Bermond* III. que Ferdinand I. second roi de Castille, vainquit & tua l'an 1037.

Le royaume de CASTILLE fut fondé par *Sanche* III. roi de Navarre, l'an 1029. *Henri* IV. fut le dernier des rois de Castille, & mourut l'an 1474. *Ferdinand* II. dit *le Catholique*, roi d'Aragon, & son gendre, se mit en possession de la Castille, & réunit ce royaume au sien.

Le royaume d'ARAGON commença par *Ramir* I. l'an 1035. & ses successeurs ont possedé la couronne d'Espagne jusqu'à present.

L'an 1139. *Alfonse* I. fils d'Henri, comte de Portugal, fut proclamé roi de PORTUGAL, par les chefs de l'armée, & ses successeurs ont regné jusqu'à Henri, cardinal, après la mort duquel Philippe II. roi d'Espagne, s'empara l'an 1580. de ce royaume, qui fut possedé ensuite par Philippe III. & Philippe IV. aussi rois d'Espagne; mais l'an 1640. les Portugais élûrent pour roi le duc de Bragance, qui fut nommé *Jean* IV. auquel ont succedé Alfonse-Henri, Pierre II. & Jean V. qui regnoit encore en l'année 1724.

Le royaume de VALENCE fut établi par les Maures dans le VII. siecle. Le fameux Rodrigue, dit *le Cid*, prit cette ville sur eux, sur la fin du XI. siecle; & ces Barbares y étant rentrés, furent chassés par *Jacques* I. roi d'Aragon l'an 1238.

Le royaume de MURCIE, qui avoit été fondé par les Maures, fut conquis par Ferdinand III. roi de Castille & de Leon l'an 1248.

Le royaume de GRENADE, aussi fondé par les Maures, fut detruit l'an 1492. par *Ferdinand* II. dit *le Catholique*, roi d'Aragon & de Castille.

Le royaume d'ANDALOUSIE doit son commencement aux Maures, qui s'y établirent, après en avoir chassé les Vandales. *Ferdinand* III. roi de Castille, s'en rendit maître par la prise de Cordouë l'an 1236. & de Seville l'an 1248.

Le royaume de GALICE fut établi par les Sueves, qui passerent en Espagne l'an 409. & leur premier roi se nommoit *Hermeric*. L'an 583. *Lewigilde*, roi des Wisigoths, chassa les Sueves; & l'an 713. les Maures s'emparerent de ce royaume, qu'*Alfonse* V. roi de Leon, conquit vers l'an 1020.

Le royaume de NAVARRE commença dans le IX. siecle, par la rebellion des Gascons, contre les rois Louis *le Debonnaire*, & Charles *le Chauve*. Le premier roi fut *Eneco Arista*, qui commença de regner vers l'an 824. Dans la suite Jeanne, fille unique de Henri, dit *le Gros*, roi de Navarre, mort l'an 1274. fut mariée l'an 1284. à Philippe de France, qui fut depuis le roi Philippe *le Bel*. Philippe roi de France & de Navarre, eut pour successeurs en ces deux royaumes, Louis *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, qui mourut l'an 1327. Jeanne de France, fille unique du roi Louis *Hutin*, & heritiere de Navarre, fut mariée l'an 1316. à Philippe, comte d'Evreux, qui fut nommé *Philippe* III. & eut pour successeurs, Charles II. & Charles III. dont la fille unique, Blanche II. épousa l'an 1420. Jean d'Aragon, qui fut depuis roi d'Aragon. Eleonore, fille de Jean, fut mariée l'an 1479. à François Phœbus, comte de Foix, qui n'eut encore qu'une fille nommée *Catherine*, laquelle épousa Jean d'Albret, sur qui Ferdinand roi d'Aragon, usurpa ce royaume l'an 1512. contre toutes sortes de loix divines & humaines. Henri d'Albret, fils de Jean, se maintint dans une partie de son domaine, & épousa Marguerite de Valois, sœur du roi François I. dont il eut Jeanne d'Albret, mariée à Antoine de Bourbon, pere d'HENRI *le Grand*, roi de Navarre, puis de France.

7. Le royaume de FRANCE fut établi par Clodion vers l'an 414. On en distingue les rois en trois races ou familles royales. La premiere, des MEROVE'ENS ou MEROVINGIENS, qui a commencé par *Clodion*, & a fini par *Childeric* III. l'an 752. comprend vingt rois. La seconde, nommée des CARLOVINGIENS, a commencé par Pepin, & a fini par *Louis* V. l'an 987. & renferme douze rois. La troisiéme, nommée des CAPETIENS, a commencé l'an 987. par HUGUES *Capet*, & continuë jusqu'à LOUIS XV. Dans le tems que Clodion fonda le royaume de France, il y avoit un royaume des *Wisigoths*, dans l'Aquitaine & le Languedoc; & le royaume de *Bourgogne*, qui comprenoit la Bourgogne, la Provence, le Dauphiné & le Lyonnois. Ces royaumes ont été unis depuis à la couronne de France. La *Normandie*, que les Romains tenoient encore, sous le nom de *Lyonnoise seconde*, fut conquise par *Clovis*, & appellée *Neustrie*. Après la mort de Clovis roi de France, l'an 514. le royaume fut partagé en quatre; sçavoir, de *Paris* ou *France*, d'*Orleans*, de *Soissons*, & d'*Austrasie*. Clotaire réünit ces états; mais il se fit un second partage entre ses enfans l'an 564. & ces royaumes ayant eté rejoints en une monarchie sous Clotaire II. il y eut encore quelques autres démembremens, suivis de réünions à la couronne.

8. Les PAYS-BAS contiennent dix-sept provinces, dont il y en a 8. qui forment une espece de republique, qu'on appelle les *Provinces-Unies*. On n'en compte neanmoins que sept, dans l'union faite en 1579. la Gueldre & le Zutphen, n'en composant qu'une. Ces provinces sont, les comtés d'Hollande, de Zelande & de Zutphen; le duché de Gueldres; les seigneuries de Groningue, de Frise, d'Over-Issel & d'Utrecht.

9. L'histoire de la fondation du royaume de DANEMARCK, est mêlée de fables, & l'on n'en peut rien dire de certain. Le premier roi Chrétien s'appelloit *Regnerius*, & se fit baptiser l'an 826. à la persuasion de Louis *le Debonnaire*, roi de France & empereur. Ce royaume a toûjours été électif jusqu'en l'année 1660. que *Frederic* III. le fit déclarer hereditaire par les seigneurs & les états du pays. Le royaume de *Norwege*, qui commença par *Suenon*, l'an 998. fut uni à celui de Danemarck par *Christophle* III. l'an 1439.

10. Le royaume de SUEDE fut établi selon quelques historiens, par un prince, nommé *Eric*, environ trois cens ans après le déluge; mais cette origine tient de la fable. Le premier roi Chrétien fut *Biorn*, ou *Berne* II. qui regnoit l'an 800. depuis Jesus-Christ. Ce royaume a été autrefois électif; mais le roi *Gustave* I. surnommé *de Vasa*, le fit déclarer hereditaire l'an 1526. Il a été de nouveau déclaré électif par les quatre états en 1719.

11. Le royaume d'ANGLETERRE, ou de la *Grande-Bretagne*, comprend l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande. L'*Angleterre* fut conquise par les Saxons vers l'an 428. & ces étrangers s'y étant établis, formerent dans la suite sept royaumes, qui furent nommés de *Kent*, d'*Essex*, de *Sussex*, de *Westsex*, d'*Eastangles*, de *Mercie*, & de *Northumberland*. On dit que l'*Ecosse* a eu pour son premier roi, *Fergus* I. qui commença de regner l'an 3720. du monde, 334. ans avant la venuë du messie; & qu'après une longue suite d'années, Fergus II. regna l'an de Jesus-Christ 411. auquel ont succedé plusieurs rois, jusqu'à *Jacques* Stuard, qui possedа les royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, après la mort d'Elisabeth reine d'Angleterre l'an 1603. Il laissa ses états à Charles I. auquel a succedé Charles II. puis Jacques II. qui s'étant retiré en France l'an 1689. Guillaume III. son gendre regna depuis en Angleterre, & Georges de Brunswick, électeur d'Hannover à present regnant, a succedé à Anne Stuart, fille du roi *Jacques* II. L'IRLANDE a eu des princes ou rois particuliers, jusqu'en 1180. qu'Henri II. roi d'Angleterre, réunit ce royaume à celui d'Angleterre.

12. L'isle de CANDIE, autrefois possedée par des rois, fut sous la domination des empereurs de Constantinople, jusqu'en 823. que les Sarasins s'en saisirent, & y bâtirent la ville de Candie, qui a donné son nom à l'isle appellée auparavant *Crete*. Nicephore Phocas la reprit l'an 962. Boniface, marquis de Montferrat la rendit l'an 1204. aux Venitiens, après la prise de Constantinople par les François. Les Turcs l'assiegerent l'an 1645. & Mahomet quatre du nom, s'en rendit le maitre l'an 1669.

après

après vingt-quatre années de siege & de guerre.

13. La SICILE fut érigée en royaume l'an 1085. & a suivi le sort du royaume de Naples. Elle fut cedée à Victor-Amé duc de Savoye, par le traité conclu à Utrecht en 1713. & est revenuë à la maison d'Autriche.

14. L'isle de MALTE appartenoit aux rois de Tunis, lorsque Charles-*Quint*, empereur, & roi d'Espagne, s'en rendit maître. Il la donna l'an 1530. aux *chevaliers de l'ordre de saint Jean de Jerusalem*, dont le grand-maître y possede une autorité souveraine.

ROYAUMES DE L'AFRIQUE.

Les principales parties de l'AFRIQUE sont l'Egypte, l'Abyssinie, le Monomotapa, le Congo, la Guinée, la Nigritie, ou pays des Negres, le Biledulgerid, & la Barbarie.

1. L'*Egypte* a eu plusieurs dynasties de rois. *Voyez* EGYPTE. 2. L'*Abyssinie* est un grand empire, qui comprend plusieurs royaumes, dont les plus considerables sont, ceux de Tigré, de Dambea, d'Angor, de Gojame, &c. Les Abyssins se vantent d'avoir eu une grande suite de rois avant la reine de Saba, qui alla trouver Salomon; mais ce qu'ils en rapportent est rempli de fables. Ce qui est certain, c'est que vers l'an 522. Elesban, roi des Abyssins, fit la guerre à un prince Juif, qui persecutoit les Chrétiens, & le défit. Dans le XVI. siecle, David, roi d'Abyssinie se rendit celebre par sa sagesse & par ses victoires. C'est lui qui envoya des ambassadeurs au pape Clement VII. & à Emmanuel roi de Portugal. 3. L'empire de *Monomotapa* comprend les royaumes de Monomotapa, d'Agag, de Bagametro, de Buva, &c. L'histoire de ces pays nous est inconnuë, aussi-bien que celles, 4. du royaume du *Congo*, 5. de la *Guinée*, & 6. de la *Nigritie*. Ce que l'on sçait du pays des Negres, c'est que les rois de Tombut y ont toûjours été tres-puissans, & qu'aujourd'huy le roi des Jalofes est un des principaux monarques de cet empire. 7. Le *Biledulgerid* comprend les royaumes de *Tafilet* & de *Suz*, dont le roi s'est rendu maître de Fez & de Maroc, depuis quelques années. 8. La *Barbarie* renferme les royaumes de *Fez* & de *Maroc*, conquis par le roi de Tafilet; les royaumes d'*Alger*, de *Tunis*, & de *Tripoli*. *Alger* peut être appellé republique; car quoique le grand-seigneur y envoye un bacha, sa puissance neanmoins est bornée par l'autorité du divan, ou conseil des Corsaires. *Tunis* & *Tripoli* ont à peu près le même gouvernement, sous la protection de l'empereur des Turcs.

ROYAUME DE L'AMERIQUE.

Les pays les plus considerables de l'*Amerique* sont, le Canada, la Virginie, la Floride, le Mexique, la Castille d'or, la Guiane, le Bresil, le Chili, & le Perou. 1. Le *Canada*, ou *nouvelle France*, appartient pour la plûpart au roi de France. Ce pays fut découvert en 1522. & 1524. par Jean Verrazzan, que le roi François I. y avoit envoyé. Les geographes comprennent, sous le nom de *Canada*, plusieurs pays, qui ont pris le nom de ceux qui s'y sont établis; sçavoir, la nouvelle Angleterre, la nouvelle Hollande, & la nouvelle Suede. 2. La *Virginie* est sous la domination du roi d'Angleterre, qui s'en rendit maître l'an 1584. quoique Jean Verazzan eût découvert ce pays dès l'an 1424. par ordre du roi François I. 3. La *Floride* appartient au roi d'Espagne & au roi d'Angleterre. On tient que Sebastien Gabot en fit la découverte pour Henri VII. roi d'Angleterre l'an 1496. & que Ponce Leon y descendit l'an 1512. & lui donna le nom de *Floride*. 4. Le *Mexique*, ou la *nouvelle Espagne*, fut découverte & conquise par les Espagnols, sous la conduite de Ferdinand Cortez, l'an 1518. 5. La *Castille d'or*, ou *Castille neuve*, est possedée par le roi d'Espagne; & ce nom lui a été donné, parce que les Castillans s'y établirent vers l'an 1500. 6. La *Guiane* ou *Gayane*, est appellée *France Equinoctiale*, parce que les François y ont établi quelques habitations. 7. Le *Bresil* appartient au roi de Portugal, & fut découvert l'an 1501. par Pierre Alvarez Capral, Portugais. 8. Le *Chili* est au roi d'Espagne; & ce fut Diego Almagro qui en fit la premiere conquête. 9. Le *Perou* est aussi sous la domination du roi d'Espagne. L'empereur Charles-*Quint* se rendit maître de ce pays, après la découverte que François Pizaro en fit l'an 1525. Mais il faut remarquer que dans toute l'Amerique, il y a quantité de sauvages, qu'on n'a pas encore pû réduire, & qui obéissent à des caciques ou princes de leur nation.

DE LA DURE'E DU MONDE.

Les chronologistes ne sont pas d'accord sur la durée du monde, depuis sa creation, jusqu'à la venuë du Messie. Quelques-uns de ceux qui ont écrit depuis un siecle & demi, ne comptent, après les Juifs, que 4000. ans ou environ; les autres, avec les Grecs, donnent plus de 5500. ans à ce vaste espace de tems: ce qui fait une difference de plus de 1500. ans. Les premiers ne comptent que 1656. ans jusqu'au deluge; & les seconds en trouvent 2256. Les auteurs profanes ne nous peuvent rien apprendre de certain là-dessus; & il n'y a que Moyse qui nous puisse enseigner l'origine & la durée du monde; mais la difficulté est de sçavoir, si l'on doit suivre le texte hebreu, ou la version grecque des Septante. Les Juifs se reglent sur l'ancien testament hebreu; & les Grecs font leur calcul suivant l'ancien testament grec qui est une traduction faite par les Septante interpretes que le souverain pontife Eleazar envoya à Ptolomée *Philadelphe*, roi d'Egypte, près de trois cens ans avant la naissance de Jesus-Christ. Ceux qui favorisent la supputation des Grecs, disent que tous les anciens, soit Juifs, soit Gentils, qui ont écrit quelque chose de l'histoire, devant Jesus-Christ, ou peu de tems après, conviennent avec les Septante dans le calcul des années.

Demetrius Phalereus compte depuis la creation du monde jusqu'à la quatriéme année de Philometor VI. roi d'Egypte, 5494. ans, ausquels, si l'on ajoûte 177. ans qui se sont écoulés depuis, jusqu'à la venuë du Messie, on trouvera 5671. ans. Alexandre Polyhistor compte 3624. ans, depuis Adam, jusqu'à l'entrée de Jacob en Egypte, & 1360. depuis le deluge. L'historien Josephe dit que selon Moyse, le déluge commença l'an 2256. depuis la création du premier homme. Ils appuyent leur opinion par les histoires des nations Orientales, qui contiennent que le royaume des Chaldéens ou Babyloniens a pris commencement plus de trois mille ans avant Jesus-Christ; que l'empire des Egyptiens s'est aussi établi plus de deux mille neuf cens soixante ans auparavant; & que celui des Chinois a presque autant d'antiquité, avec cet avantage, qu'il n'a point discontinué jusqu'au Messie, pendant l'espace de deux mille neuf cens cinquante-deux ans, & qu'il subsiste encore. De-là ils concluent, que s'arrêtant au calcul des modernes, qui ne comptent qu'environ 2344. ans depuis le déluge jusqu'à la naissance de Notre-Seigneur, il faut faire remonter l'origine de ces royaumes, plus de 650. ans avant le déluge: ce qui ne peut s'accorder avec la verité des saintes écritures, qui nous apprennent que l'inondation a été universelle par toute la terre; & ainsi quand il y auroit eu des rois de ces pays avant le déluge, le cours de ces empires & de ces monarchies auroit été interrompu, & l'on n'y verroit pas une succession continuelle de rois, dont les regnes sont calculés avec beaucoup d'exactitude. D'ailleurs, disent-ils, tous les anciens auteurs, & les peres de l'Eglise des trois premiers siecles, ont compté environ cinq mille cinq cens ans depuis la création du monde jusqu'à Jesus-Christ. Saint Justin martyr, Theophile, Tatien de *Syrie*, Tertullien de *Carthage*, Clement d'*Alexandrie*, Origene & Saint Cyprien ont été de ce sentiment. Lactance même a aussi crû que de son tems il y avoit près de six mille ans écoulés depuis la creation d'Adam.

Eusebe, évêque de Cesarée dans la Palestine, qui vivoit dans le IV. siecle, sous l'empire du grand Constantin, abregea cette durée; mais ce ne fut que de trois cens ans: car il compta seulement cinq mille deux cens ans depuis la creation du monde, jusqu'au Messie, dans ses chroniques, qui ont été traduites en latin par saint Jerôme, & que l'eglise Romaine a suivies dans son martyrologe; mais toutes les églises d'Orient ont toûjours compté 5500. ans, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. Ce retranchement d'Eusebe de Cesarée n'empêcha pas que ce ne fût alors un sentiment general, que Jesus-

Christ étoit né dans le sixiéme millenaire du monde. Les anciens Juifs croyoient deux choses, qu'ils tenoient comme par tradition; la premiere, que le tems de la loi seroit de deux mille ans, comme il est porté dans leur Talmud; l'autre, que le Messie ne viendroit que dans le sixiéme âge ou millenaire après la creation. Ce tems étoit accompli, & les Chrétiens pressoient les Juifs de reconnoître Jesus-Christ pour le Messie, qui selon eux, devoit venir dans les derniers tems de la loi, & dans le sixiéme millenaire. Cet argument, qui étoit invincible, obligea les Juifs de recourir à la fraude. Ils corrompirent le texte hebreu, & ôterent aux patriarches environ quinze cens ans dans l'étenduë, depuis la création du monde jusqu'à la vocation d'Abraham, c'est-à-dire, jusqu'à son entrée dans la terre des Chananéens. Cette alteration du texte hebreu se fit vers l'an 105. sous l'empire de Trajan; & il y a apparence que celui qui commit ce crime, fut le fameux rabbin Akiba, lequel eut pour disciple Aquila, traducteur de l'écriture-sainte. L'an 686. les Juifs eurent l'audace de soûtenir au roi Ervige, & à tous les docteurs d'Espagne, que le Messie n'étoit point encore venu, parce que, selon le calcul des livres hebreux, l'on n'étoit encore que dans le cinquiéme millenaire. Julien, archevêque de Tolede, leur répondit que cette raison n'étoit pas recevable, puisque, suivant la supputation des Septante, le Christ étoit né le sixiéme millenaire. Abulpharage, historien Arabe, après avoir dit que depuis l'origine du monde jusqu'au Messie, les Juifs ne comptent que 4220. ans, & que tous les Chrétiens d'Orient, excepté les Syriens, en comptent 5586. ajoûte que ce défaut est attribué aux docteurs Juifs. Le fameux Syncelle, qui vivoit vers la fin du VIII. siecle, a été de ce sentiment. Par toutes ces autorités & toutes ces preuves, plusieurs croyent que la traduction des soixante & douze Interpretes, qu'on appelle communement les Septante, est celle que l'on doit suivre dans la supputation des années du monde; qu'ainsi on concilie les histoires des Chaldéens, des Egyptiens & des Chinois, avec l'écriture-sainte; & on voit que ces fameux empires n'ont été établis que six ou sept cens ans depuis le déluge, c'est-à-dire, plus d'un siecle après la confusion des langues, & la dispersion des peuples par toute la terre. On confond les Juifs, lorsqu'ils alleguent le sixiéme millenaire pour la venuë du Messie; & les Pré Adamites, quand ils veulent soûtenir qu'il y a eu des peuples avant le siecle d'Adam. Enfin on imite les peres de l'Eglise des trois premiers siecles, & même l'église Romaine dans son martyrologe.

☞ Nous venons de voir que les chronologistes, qui s'attachent à la supputation des Septante, & ceux qui suivent celle du texte hebreu, conviennent tous d'un même principe: c'est selon les uns & les autres, dans le Pentateuque seul, ou dans l'histoire que nous a laissée Moyse, qu'on doit chercher les fondemens de la veritable chronologie; les auteurs profanes n'ayant pû dissiper les tenebres des premiers tems, ou les ayant même renduës plus épaisses, par un amas de fables aussi ridicules qu'impenetrables. Cela supposé, il n'y a pas grand fonds à faire sur les contes des Egyptiens & des Chaldeens, au sujet de leur ancienneté; & c'est leur faire trop d'honneur, que de s'amuser à vouloir concilier les réveries de leur amour propre avec les verités solides de l'histoire sainte. Ceux qui l'ont entrepris, y ont échoué, malgré leurs lumieres & leur application: c'est ce qu'a remarqué M. Chevreau, *dans son histoire du monde*, à l'égard des dynasties d'Egypte. Avant lui, d'anciens auteurs avoient senti que les antiquités des Chaldéens, n'étoient, ou que des mensonges grossiers, ou de continuels déguisemens de la verité de nos histoires. Il ne faut que consulter saint Cyrille, *l.* 1. contre Julien, saint Augustin, *l.* 18. de la cité de Dieu, *c.* 40. & Jule *Africain*, lui-même, allegué par Eusebe, dans sa chronique. Il est donc inutile de refuter le témoignage de Manethon, de Demetrius Phalereus, d'Alexandre Polyhistor, &c. il ne prouve rien ici, ou du moins prouve trop peu. Mais puisque les deux partis conviennent de s'en tenir à l'écriture-sainte, il suffira d'examiner qui doit prévaloir ici, ou du texte hebreu, ou de la traduction des Septante.

On a vû les raisons sur lesquelles se fondent les partisans des Septante. La principale, pour ruiner l'autorité du texte hebreu, suppose qu'il a été alteré par les Juifs, dans le II. siecle, pour favoriser l'opinion où ils étoient que le Messie ne devoit venir que dans le sixiéme millenaire. Cette accusation d'avoir alteré le texte hebreu n'est pas nouvelle, & leur a été intentée, à ce qu'on prétend, par de graves auteurs de la primitive église. L'autre raison alleguée, pour établir incontestablement la supputation des Septante, est qu'elle a été embrassée par les plus doctes des premiers peres de l'église, & qu'elle a même été adoptée par l'église Catholique dans son martyrologe. Voici ce que répondent les chronologistes, qui soûtiennent le calcul du texte hebreu.

Le texte hebreu n'a point été mutilé par les Juifs, en ce qui concerne la chronologie: les accusations des peres ne roulent que sur l'interpretation forcée que les Juifs donnoient à certains termes, pour éluder l'évidence de nos mysteres, & souvent regardent plûtôt leurs versions grecques que le texte hebreu. Origene, par exemple, qui les a pressés le plus vivement là-dessus, leur reproche d'avoir expliqué ces mots de la prophetie d'Isaïe: *une Vierge concevera, &c.* par ces paroles *une jeune femme concevera, &c.* Il les accuse d'avoir retranché l'histoire de Susanne de la prophetie de Daniel; mais il ne les charge en aucun endroit d'avoir alteré la chronologie. D'ailleurs, les Juifs n'ont point eu sujet d'alterer la chronologie du texte hebreu, car ils n'ont point crû, comme on veut le leur imposer, que le Messie dût paroître à la fin du sixiéme millenaire; au contraire, leur opinion a été que la durée du monde devoit être de six mille ans, dont deux mille seroient remplis par le tems d'inanité, c'est-à-dire, *de la loi naturelle*, deux mille par le tems de la loi écrite, & deux mille par le regne du Messie, qui, par consequent, devoit venir, selon cette opinion, à la fin du quatriéme millenaire. Au reste, il n'est pas seur que tous les Juifs ayent compté six mille ans jusques à J. C. avant qu'ils eussent corrompu les écritures; parce que Josephe même, sur lequel s'appuyent le plus les nouveaux chronologistes, varie extrémement dans ses antiquités, & semble avoir suivi, tantôt le calcul du texte hebreu, & tantôt celui des Septante, de sorte qu'il n'a compté en quelques endroits que 5000. ans, jusqu'à Vespasien, & même moins.

Si les défenseurs du texte hebreu maintiennent, sans beaucoup d'efforts, son autorité, en fait de chronologie, ils croyent avoir encore moins de peine à faire voir que l'infaillibilité prétenduë de la version des Septante, en ce qui regarde la supputation des tems, n'est pas aussi solidement établie qu'on veut le faire croire. Quand il seroit vray, disent-ils, qu'elle auroit été suivie par les peres des premiers siecles, cela ne concluëroit pas assez; car on n'ignore point avec quelle negligence ils ont traité la chronologie des faits même les plus proches de leur tems; à plus forte raison pouvoient-ils se tromper dans la supputation des siecles les plus reculés: ils sont si differens les uns des autres là-dessus, qu'on ne sçait à quoi s'en tenir. Quelques-uns, il est vrai, comme Theophile d'*Antioche*, Clement d'*Antioche*, Timothée, ont trouvé six mille ans avant Jesus-Christ. Mais saint Justin, après Josephe, n'a compté que cinq mille ans dans son apologie; & Origene 4830. seulement, en interpretant les septante semaines de Daniel. D'ailleurs, ces peres peuvent-ils être des guides certains & fideles, à l'égard de l'antiquité la plus reculée, eux qui sont tombés dans l'erreur, en ce qui concerne le tems de la mort de Jesus-Christ, dont ils étoient si proches? Tertullien, Lactance, saint Augustin, Clement d'*Alexandrie*, Origene, Jules-*Africain* lui même, abregent tous les tems de la vie du Sauveur, de deux ou trois années. L'autorité de ces grands hommes, venerables d'ailleurs par la sainteté de leur doctrine, sera sans doute abandonnée en ce point par les nouveaux chronologistes. Il n'est donc pas juste qu'ils la proposent pour regle dans la supputation des premiers tems; d'autant plus que ces peres, qui donnoient peu à ces discussions critiques, n'ont point eu pour en juger, d'autres monumens que ceux dont nous nous servons aujourd'hui.

Il ne reste plus qu'à combattre la vaine objection ; selon laquelle, l'église Romaine a, dit-on, abandonné la supputation du texte hebreu, & a embrassé celle des Septante. Pour détruire cette supposition, il ne faut qu'alleguer le decret du concile de Trente, qui ordonne sous peine d'anathême, *de recevoir les livres saints tous entiers, avec toutes leurs parties, comme on a accoûtumé de les lire dans l'église, & comme ils se trouvent dans la version latine.* N'est-ce pas de la Vulgate que sont tirées ces leçons, qui sont chantées depuis le Dimanche de la Septuagesime jusqu'au Mercredi des Cendres, qui contiennent la genealogie des anciens patriarches, non selon les Septante, mais selon le texte hebreu ? L'église n'autorise-t-elle pas cette chronologie, en l'employant dans son office ? Or c'est sur l'âge des patriarches que roulent principalement toutes les disputes dont il s'agit. De plus, quoique l'église ne rejette pas absolument la version des Septante, il est constant qu'elle ne l'admet que pour une plus parfaite intelligence de la vulgate, comme on le peut voir par le decret de Sixte V. du mois d'Octobre de l'an 1586.

Quant à ce qui regarde l'usage du martyrologe, l'église Romaine n'a pas prétendu, en le recevant, autoriser la supputation des Septante : elle n'a voulu que s'accommoder, mais sans examen & par pure tolerance, à celles des anciens peres, qui ont suivi le calcul de la chronique d'Eusebe, depuis que saint Jerôme l'a mise en latin. On ne voit donc pas quel avantage en peuvent tirer les nouveaux chronologistes, eux qui accusent Eusebe d'avoir le premier corrompu & mutilé cette maniere de compter, qu'ils soûtiennent contre le texte hebreu ; & l'on pourroit même leur montrer qu'il y a bien plus lieu de soupçonner d'alteration la version des Septante, que le texte hebreu, contre lequel ils se déclarent si vivement. Ceux qui voudront s'instruire plus à fonds de cette dispute, consulteront le pere dom Martianay, dans *sa defense du texte hebreu*, & la *defense de l'antiquité des tems*, du pere Pezron.

TABLE CHRONOLOGIQUE DE LA DURÉE DU MONDE.

	SELON LES SEPTANTE.	SELON LE TEXTE HEBREU. Ans.	Mois.	Jours.
Depuis la création du monde, jusqu'au déluge,	2256.	1656.		
Depuis le déluge, jusqu'à la vocation d'Abraham,	1257.	426.	6.	14.
Depuis la vocation d'Abraham, jusqu'à la sortie d'Egypte,	430.	430.		
Depuis l'exode, jusqu'à la fondation du temple de Salomon,	873.	479.	0.	17.
Depuis la fondation du temple, jusqu'à sa destruction, sous Nabuchodonosor,	470.	424.	3.	8.
Depuis la destruction du temple, jusqu'à la venuë du Messie,	586.	583.	3.	25.
	5872. ans.	3999.	2.	6. *jusques à la naissance de Jesus-*
		& 4003.	2.	11. *Christ jusqu'à l'ere vulgaire.*

CALCUL DES PRINCIPAUX CHRONOLOGISTES *depuis Adam jusques à* Jesus-Christ.

Rabbi Nahson,	3740.
Rabbi Gerson, & Rabbi Levi,	3754.
Quelques Talmuldistes,	3784.
Benoît Arias,	3849.
Jacques Gordon,	3880.
Saint Jerôme, *dans ses questions Hebraiques*,	3941.
Jean Carion,	3944.
Calvisius Helvic. Alsted.	3947.
Origan. Argolius,	3949.
Scaliger. Ubbo Emmius,	3950.
Cornelius à *Lapide*,	3951.
Beda Herman. Herwart,	3952.
Lansperg,	3958.
* *Mais selon le calcul, il y a erreur à la somme qui doit être*	3972.
Jean Pic, comte de la Mirande. Salmeron,	3959.
Sculet,	3960.
Tostat. Melancthon,	3963.
Gerard Mercator. Opméer,	3966.
Henri Bunting,	3967.
Buckolcer. Pantaleon,	3970.
Le P. Petau,	3984.
Marc-Antoine Cappel. Le P. Tirin,	4000.
Jacques Usser,	4003.
Guillaume Languis,	4040.
Torniel. Salian. Spond,	4052.
Muller. Labbe,	4053.
Rabbi Moses,	4058.
Laurent Codoman,	4140.
Riccioli selon la vulgate,	4184.
Odiaton ou Edwicon,	4320.
Cassiodore,	4697.
Adon, archevêque de Vienne,	4832.
Metrodore,	5000.
Saint Epiphane,	5049.
Philon Juif. Sigebert,	5196.
Philippe de Bergame,	5198.
Eusebe,	5200.
Raban,	5296.
Albumazar, Arabe,	5328.
Isidore de Peluse,	5336.
Pierre d'Alliaco. Isidore de Seville,	5344.
Saint Augustin, dans Genebrard,	5351.
Theophane,	5500.
Cedrene,	5506.
Theophile d'Antioche,	5515.
Isaac Vossius,	5590.
Clement Alexandrin,	5624.
Riccioli selon les Septante,	5634.
Nicephore de Constantinople,	5700.
Lactance. Philastrius,	5801.
Pezron,	5872.
Suidas,	6000.
Onuphre Panvin,	6310.

DE LA FIN DU MONDE.

Les rabbins ont fait à leur maniere, quantité de conjectures touchant la durée & la fin du monde. Ils l'ont fait durer quatre mille ans, à cause des quatre animaux que vit Ezechiel, & lui en donnent six mille de durée, à cause des six lettres du mot hebreu *Jehova*, qui est le nom de Dieu ; ou à cause que la lettre M. est repetée six fois dans le premier verset de la Genese ; ce qu'ils disent signifier six mille ans. Ils ont encore pû se fonder sur les six jours que Dieu employa à créer le monde, pour se reposer le septiéme, qui marque le repos du monde après sa revolution entiere. Ils confirment la même pensée, par la suite des generations, & par Enoch, qui fut enlevé au ciel après la sixiéme. Enfin, par le nombre de six, qui est composé de trois binaires, dont les premiers deux mille ans ont été pour la loi de nature ; les deux seconds pour la loi écrite ; & les deux derniers pour la loi de grace. Quelques-uns lui ont donné huit mille ans, à cause des huit jours qui sont entre l'incarnation de Jesus-

Christ, & sa circonsion; mais si cette raison étoit recevable, pourquoi ne lui pas donner quarante mille ans, à cause de la quarantaine que Notre-Seigneur jeûna dans le desert, & des quarante jours qu'il demeura sur la terre, après sa resurrection, avant que de monter au Ciel?

Les philosophes ont crû que quand les cieux & les astres auroient achevé leurs cours, le monde finiroit, ces corps celestes étant revenus au même point du Ciel, où Dieu les avoit mis en les créant. Plutarque rapporte l'opinion de ceux qui assuroient que cette grande revolution étoit de 7777. années solaires. Les autres chez Empiricus, la font de 9977. ans. Ciceron la fait durer 15000. ans, selon Macrobe. Heraclite, 18000. ans; dans Plutarque & Dion, 19804. Les astronomes, qui mesurent la durée du monde par la revolution du firmament, lui donnent 25. ou 26000. ans avec Ticho-Brahé; 40000. ans avec Alfonse. Censorin cite des auteurs, qui le font durer 120000. ans. Firmicus, 300000. ans; & & Archilercitius, 350630.

Les premiers Chretiens, même ceux qui étoient du tems des apôtres, se sont imaginés que la fin du monde approchoit. Tertullien, dans son *Apologetique*, parle de deux avenemens du Fils de Dieu. *Le premier*, dit-il, *est celui où il a paru dans la foiblesse de la nature humaine, & dans l'état d'une bassesse extrême; mais le second, est celui qui doit bientôt amener la fin des siecles, & où il se montrera avec toute la splendeur de sa divinité.* Ce grand homme florissoit sous le regne de l'empereur Severe, au commencement du III. siecle. Saint Cyprien, qui écrivoit au milieu de ce même siecle, parle ainsi dans son exhortation au martyre: *Le dangereux tems de l'ante-christ approche, & nous voici bientôt à la fin des siecles.* Lactance, qui vivoit dans le siecle suivant, étoit de la même opinion. Cette erreur si commune parmi les premiers Chrétiens, n'a point eu d'autre fondement que l'ancienne tradition des Juifs, qui s'étoient persuadés que le monde ne dureroit que 6000. ans; & que le Messie viendroit sur la fin du sixiéme millenaire, pour regner mille ans sur la terre. Ils regardoient ce regne comme un tems extraordinaire, & comme un nouvel âge dans un monde nouveau. Selon cette idée, ils ne donnoient que six mille ans à la durée du monde; mais en comprenant les mille qu'ils attribuoient au regne du Messie, cela faisoit sept mille, après lesquels devoit arriver le dernier jugement. Leur raison étoit que Dieu avoit fait le monde en six jours, & qu'il s'étoit reposé le septiéme. Que selon les divines ecritures, mille ans n'étoient devant ses yeux, que comme un jour: qu'ainsi il y auroit six mille ans pour les travaux de cette vie, & un septiéme millenaire pour le repos du peuple de Dieu. Les Chrétiens donc, qui s'étoient inconsiderément engagés dans cette fausse opinion, se figuroient que le monde alloit finir, dès qu'il arrivoit quelque chose d'extraordinaire, soit au ciel, ou sur la terre. De-là vient que plusieurs regarderent Neron comme l'ante-christ. Cette erreur se dissipa peu à peu; mais il en parut une autre dans le même tems: les Chiliastes ou Millenaires, fondés sur le 20. chapitre de l'Apocalypse, qui fait mention d'un regne de mille ans, crûrent que le tems de la loi évangelique dureroit six mille ans, & que vers la fin l'ante-christ paroitroit au monde, pour persecuter les justes; qu'alors Jesus-Christ descendroit du ciel pour exterminer ce tyran; & qu'ayant rétabli Jerusalem, il ressusciteroit ceux qui étoient morts pour la défense de son nom, & regneroit mille ans avec eux dans la paix & dans la sainteté. C'est ce qu'ils appelloient la premiere resurrection, selon les termes de l'Apocalypse. Ils ajoûtoient, que ces mille ans étant prêts de finir, Dieu permettroit à satan de tenter les hommes; & que plusieurs s'éleveroient contre Jesus-Christ, mais que ces impies seroient exterminés. Qu'enfin, les mille ans étant accomplis, il y auroit un embrasement general, & qu'alors se feroit la derniere resurrection, & le jugement universel. Cette opinion des Chiliastes fut condamnée par le pape Damase, dans un synode, tenu à Rome l'an 373. Il ne faut donc point déterminer le tems de la fin du monde, qui est inconnuë aux hommes, & même aux Anges, selon la parole de Jesus-Christ, dans l'évangile de saint Matthieu. *Voyez* AGE DU MONDE. * Chevreau, *histoire du Monde*. Davity, *de l'Asie, de l'Europe, &c.* Boulingault, *theatre du monde*. Riccioli, *in Chron. reformat.* De Launoy, *dissertation de la durée du monde*. Paul Pezron, *Antiquités des tems. Memoires des sçavans.*

MONDE: on donnoit ce nom à une grande fosse, qui étoit dans une des places de Rome, & dans laquelle Romulus ordonna à un chacun d'aller jetter les premices de toutes les choses dont on se servoit, soit pour la necessité, soit pour l'honnetete. On ordonna même ensuite à chaque particulier d'y jetter un peu de la terre, où il avoit pris naissance, & d'où il étoit sorti pour venir s'établir à Rome; peut-être pour marquer par le mélange & l'union de toutes ces choses, l'union qui devoit être entre les citoyens de Rome, sortis de differens peuples. * Cœlius Rhodiginus, *l. 1. c. 6.*

MONDE-OUVERT, en latin, *Mundus Patens*, solemnité qui se faisoit à Rome, dans un petit temple ou chapelle ronde comme le monde, dediée au pere Dis, & aux dieux infernaux, qu'on n'ouvroit que trois fois l'an; sçavoir le lendemain des *Volcanales*, le 4. d'Octobre, & le 7. des ides de Novembre. Les Romains croyoient que l'enfer étoit ouvert ces jours-là, c'est pourquoi ils ne livroient jamais bataille alors, ils ne se mettoient point sur mer, & ne se marioient point, selon le témoignage de Varron, au rapport de Macrobe. *Mundus cùm patet, Deorum tristium atque inferûm quasi janua patet, propterea non modo prælium committi, verùm etiam delectum rei militaris causâ habere, ac militem proficisci, navem solvere, uxorem ducere religiosum est.* * *Antiq. Rom.* Macrobe, *Saturnales*, chap. 16.

MONDEGO, en latin *Monda*, *Munda*, riviere de Portugal qui prend sa source près de la ville de Guarda, traverse la province de Beira, & se décharge dans l'Ocean Atlantique, au cap de Mondego, qui est au nord de son embouchure. Cette riviere porte batteau un peu au-dessus de Coimbra, & est fort rapide. * Maty, *diction.* Colmenar, *del. du Portugal.*

MONDEVI, MONDOVI, ou MONDEVIS, ville d'Italie en Piémont, avec titre d'évêché, suffragant de Turin, est appellée par les auteurs Latins, *Mons Vici*, ou *Mons Regalis*. Il y a une université & une citadelle, qu'Emmanuel-Philibert, duc de Savoye, fit bâtir l'an 673. L'on conserve à Mondevi une image miraculeuse de Notre-Dame, dans une tres-belle église que Charles-Emmanuel I. de ce nom, duc de Savoye y fonda. Cette ville est située au pied du mont Apennin, à deux lieuës du Tanaro, & est divisée ordinairement en trois parties. Elle est grande, & est la mieux peuplée du Piémont après Turin. La citadelle est élevée sur une colline, d'où l'on tire du beau marbre blanc. * Ferrari. Sanson.

MONDIDIER, en latin *Mondiderium*, & *Mons desiderii*, petite ville de France dans le Santerre, dans la province de Picardie, est bâtie sur une montagne, entre Amiens & Compiegne, & a souvent resisté aux attaques des Espagnols. Elle est bâtie près d'une riviere qui se jette dans celle d'Auregne, pour s'aller joindre à la Somme. * Sanson. Baudrand.

MONDIR, *Ben Mohammed Ben Abdalrahman*, sixiéme calife d'Espagne, de la race d'Ommie, qui succeda à son pere Mohammed, l'an 273. de l'hegire. Ce prince fut tué après vingt-deux ans ou environ de regne, dans la guerre qu'il faisoit aux habitans de Cordouë, qui s'étoient revoltés contre lui, l'an 295. de l'hegire, qui est l'an 907. de Jesus-Christ. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

MONDONEDO, en latin *Mindon* ou *Mindonia*, ou *Glandomirum*, ville d'Espagne en Galice, avec titre d'évêché, suffragant de Compostelle, est selon quelques auteurs, l'*Ocelum* ou *Occelum* de Ptolomée. Cette ville est située sur une petite riviere, & entre des montagnes, à quatre ou cinq lieuës de la mer. Elle est petite, & mal peuplée.

MONDORE (Pierre) d'Orleans, maître des requêtes, dans le XVI siecle, avoit beaucoup de sçavoir, & s'attacha particulierement aux sentimens d'Aristote: ce qui lui fit des ennemis de ceux qui les combattoient en ce tems-là. Il fut bibliothecaire du roi. Ce magistrat qui

avoit l'esprit aigre & severe, donna dans les opinions des Calvinistes, & fut chassé d'Orleans au commencement des secondes guerres civiles, vers l'an 1567. Il se retira à Sancerre dans le Berry, & y mourut en 1571. Le chancelier de l'Hôpital a fait son éloge dans ses poësies. Sainte-Marthe l'a aussi placé parmi ceux des doctes François, où il fait mention des commentaires que Mondoré composa sur le 18. livre d'Euclide. Il avoit amassé une nombreuse bibliotheque, qui fut pillée à Orleans, du tems du massacre des Huguenots. * Thuana.

MONDOVI, *cherchez* MONDEVI.

MONDRAGON (ducs de) *voyez* CARAFFE.

MONE, *cherchez* MOEN.

MONERVIME ou MONERBINE, en latin, *Minervinum, Minervinum*, & *Mons Orvinus*, ville d'Italie dans la terre de Bary, au royaume de Naples, avec titre d'evêché, suffragant de Bary, est peu considerable & située aux pieds des montagnes, vers les frontieres de la Basilicate. * Leand. Alberti.

MONESTIER, village du Dauphiné, situé à trois lieuës de Briançon, vers le couchant. Quelques-uns prennent ce lieu, pour le bourg nommé anciennement *Stabatio*. * Maty, *diction.*

MONET (Philibert) Jesuite, a donné au public quelques ouvrages qui ont rapport à l'histoire de France: *Geographia Galliæ veteris novaque nomenclatura geographica Galliarum.* Origines & pratiques des armoiries à la gauloise. Il mourut l'an 1643. à Lyon. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

MONETA, de Cremone, professeur à Boulogne, puis religieux de l'ordre de saint Dominique, fut converti par les predications du B. Jordain, second general du même ordre, dans le XIII. siecle. Il écrivit contre les heretiques, & composa une somme de cas de conscience, dite *Summa Monetana.* Il ne faut pas le confondre avec un auteur moderne, surnommé JEAN-PIERRE MONETA, Barnabite, qui a composé divers traités; *De decimis; De distributionibus; De optione canonica; De judicibus conservatoribus; De commutatione ultimarum voluntatum, &c.* * Antoine de Sienne, *biblioth. Domin.* Le Mire, *biblioth. Eccles.* Leandre Alberti, *l. 5. de vir. illust. ordin. Præd. & descript. Ital. &c.*

MONETA, *voyez* JUNON.

MONETAIRE, fabricateur des anciennes monnoyes. La plûpart des monnoyes des Romains depuis Diocletien & des anciens François, portent le nom du Monetaire, écrit tout au long, ou du moins ses premieres lettres. Les triumvirs étoient autrefois des officiers Monetaire, qui avoient le soin de faire fabriquer les monnoyes, dont le nom & la qualité se voyent dans les empreintes des monnoyes. On les appelloit TRIUM-VIRI MONETALES, les trois maîtres de la monnoye, qui furent creés un peu avant le tems de Ciceron. Leur commission étoit comprise en ces cinq lettres, A. A. A. F. F. *Ære, Auro, Argento, Flando, Feriundo*, pour la fabrique des monnoyes d'airain, d'or & d'argent. * *Aut. Gr. & Lat.*

MONFAUCON, petite ville de France en Champagne, en latin, *Mons Falconis*, sur une montagne, au pays d'Argonne, sur la frontiere du Verdunois & du Barois, entre la riviere de Meuse, dont elle n'est qu'à deux lieuës, au couchant, & celle d'Ayre, à quatre lieuës de Clermont, vers le nord, & autant de Verdun, au couchant d'été. Saint Rigobert, archevêque de Reims, y avoit fondé une abbaye de l'ordre de saint Benoît, laquelle a été sécularisée depuis long-tems, & changée en un chapitre de chanoines. * Sanson. Baudrand.

MONFAVENCE, *cherchez* MONTFAVENCE.

MONFELTRO, MONTEFELTRO, ou S. LEON, *Feretrum, Mons Feretranus*, & *Leopolis*, ville d'Italie, dans le duché d'Urbin, & de la dépendance du saint siege, est capitale d'une petite contrée, & a un évêché suffragant d'Urbin. Jean-François Sermani, évêque de cette ville, y tint un synode l'an 1592. & publia les ordonnances qu'il avoit faites. Le petit pays de Montefeltro, dans le duché d'Urbin, est au pied de l'Apennin, vers la riviere de Marecchia & la Romandiole: Monfeltro, ou saint-Leon, est la ville capitale, & a donné son nom à une maison illustre d'Italie, qui a produit divers seigneurs d'Urbin. *Voyez* URBIN.

MONFERRAND, ville de France en Auvergne, avec bailliage, chapitre, & diverses maisons religieuses, est située sur le Bedat. Le chancelier du Prat y fit etablir sous François I. une cour des aydes, qui a été transferée à Clermont. Cette ville est si proche de Clermont, que le maréchal d'Effiat eut dessein de les joindre, sous le nom de Clermont-Ferrand. Depuis que le roi Philippe *le Bel* l'eut acquise, elle fut unie au domaine de la couronne. Il ne faut pas la confondre avec MONFERRAND, premiere baronie de la Guyenne, dans le pays dit *entre les deux mers*; c'est à-dire, vers le confluent de la Garonne & de la Dordogne. * Du Puy, *droits du roi.* Justel. *hist. d'Auvergne.* Du Chêne, *antiq. des villes, &c.*

MONFERRAT, province d'Italie avec titre de marquisat, puis de duché, entre le Piémont, le Milanez & l'état de Genes, dont partie appartient au duc de Mantouë, & partie au duc de Savoye, a fait autrefois partie de la Lombardie. Elle est tres-fertile, tres peuplée, & contient près de deux cens bourgs, châteaux, ou villes. Presque tous ses bourgs ou châteaux sont bâtis sur des pointes de collines fertiles en bled, en riz, en muscats, & autres vins excellens. Ces collines, vers Albes & Acqui, font partie de la contrée, dite *de Langhes*, qui s'avance vers Savone jusqu'à Mondevi. Elles font le commencement de l'Apennin, & nourrissent une tres-grande quantité de perdrix & de faisans.

MONFERRAT (le) a eu des seigneurs particuliers, depuis le commencement du X. siecle. Sansovin & quelques auteurs fabuleux, disent qu'Aleran, fils du duc de Saxe, enleva Altherie, fille de l'empereur Othon II. dont il eut sept fils, tous marquis en Italie, entre lesquels le dernier le fut de Montferrat. Ce qu'il y a de certain, c'est que GUILLAUME comte, vivoit l'an 610. On le croit pere d'ALERAN, à qui l'empereur Othon donna l'investiture du marquisat de Monferrat l'an 667. Aleran épousa *Gerberge*, fille de *Berenger* roi d'Italie, dont il eut GUILLAUME I. qui suit; *Anteisme*, tige des anciens marquis de Vast, de Ceve, de Savone, de Crevelana, & de Saluces; & *Boniface* qui laissa *Aleran*, marquis de Ponzzon; & *Odon*, marquis d'Incise. GUILLAUME I du nom, marquis de Monferrat, fut pere de BONIFACE I. pere de GUILLAUME II. du nom. Ce dernier eut de sa femme, nommée *Warra*, BONIFACE II. qui prit alliance avec *Constance* de Savoye, fille d'*Amé* II. comte de Savoye & de Maurienne, & de *Jeanne* de Geneve; dont il eut GUILLAUME III. pere de RAINIER, marquis de Monferrat. Celui-ci épousa *Gisle* ou *Gilles* de Bourgogne, veuve d'*Humbert* II. comte de Savoye, mort l'an 1103. & fille de *Guillaume* II. surnommé *Tête-hardie*, comte de Bourgogne, & de *Gertrude* de Limbourg. Il mourut l'an 1126. ayant eu GUILLAUME IV. qui suit; *Isabelle*, mariée à *Gui* comte de Blandrate; & *Jeanne*, qu'Adelaïde de Savoye, sa sœur uterine, & femme du roi Louis *le Gros*, maria l'an 1127. avec *Guillaume* le Normand, dit *Cliton*, comte de Flandres. Guichenon s'est trompé dans son histoire de Savoye, en soûtenant que Jeanne fut femme de Guillaume duc de Normandie; car Guillaume *le Bâtard* étoit mort l'an 1087. & Guillaume II. son fils, fut tué l'an 1100. par Gautier Tirel. GUILLAUME IV. dit *le Vieil*, marquis de Monferrat, fit le voyage de la Terre-Sainte, & épousa *Judith*, fille de *Leopold* duc d'Autriche, sœur uterine de l'empereur *Conrad*, de laquelle il eut, 1. BONIFACE III. qui suit; 2. GUILLAUME V. marquis de Monferrat, surnommé *Longue Epée*, qui prit alliance avec *Sybille*, sœur de *Baudouin* IV. roi de Jerusalem, dont il eut *Baudouin* V. de Monferrat, roi de Jerusalem, mort jeune l'an 1186. *Rainier*, roi de Thessalonique, qui épousa *Kaire-Maria*, fille de *Manuel* Comnene, empereur de Grece, & mourut sans enfans l'an 1170. *Jordaine*, femme de l'empereur *Alexis*; *Agnés*, mariée 1°. à *Gui* Gerra, comte de Romandiole & Casentin. 2. à *Albert* marquis de Malespine. BONIFACE III. marquis de Monferrat & roi de Thessalie, fut un des chefs des Chrétiens qui entreprirent le voyage d'Outre-mer l'an 1202. & qui prirent la ville de Constantinople. Lorsqu'il fallut songer à choisir un empereur, ce prince parut le plus digne de ce rang; mais les Venitiens qui ne le croyoient pas favorable à leurs interêts, firent

ensorte que les électeurs nommerent Baudoüin comte de Flandres. Peu après Boniface vendit l'isle de Candie aux mêmes Venitiens l'an 1204. Il épousa 1°. *Helene*, fille du marquis de Busques. 2°. *Marguerite* ou *Marie* d'Hongrie, veuve d'*Isaac* l'Ange, empereur de Constantinople. 3°. *Eleonore* de Savoye, veuve de *Gui* comte de Vintimille & de Lusagne, marquis d'Alpine, mort vers l'an 1214. & fille d'*Humbert* III. du nom, comte de Savoye; & de *Beatrix* de Vienne, sa troisiéme femme. Eleonore mourut l'an 1225. & laissa GUILLAUME VI. qui suit; *Demetrius*, roi de Thessalie, mort sans enfans de *Beatrix* Dauphine, son épouse; & *Alix* femme de *Mainfroy* marquis de Saluces. GUILLAUME VI. marquis de Monferrat, prit alliance avec *Berthe* fille de *Boniface* marquis de Gravezana; dont il eut BONIFACE IV. dit le *Geant*, qui épousa l'an 1235. *Marguerite* de Savoye, fille d'*Amé* IV. comte de Savoye; dont il eut 1. GUILLAUME VII. 2. *Beatrix*, troisiéme femme d'*André* de Bourgogne, dauphin de Viennois; 3. *Alix*. GUILLAUME VII. dit *le Grand*, celebre capitaine, fut pris par les habitans d'Alexandrie dans un combat, & mourut en prison l'an 1292. Il avoit épousé 1. *Isabelle*, fille de *Richard*, comte de Glocester en Angleterre, puis empereur, morte l'an 1257. 2°. *Beatrix* de Castille, fille d'*Alfonse* X. dit le *Sage* & l'*Astrologue*, roi de Castille. Guillaume eut du premier lit N. alliée à *Jean* roi de Cypre III. du nom, & *Marguerite*, femme de *Jean* de la Cerda; & du second, 1. JEAN, qui suit; 2. *Yoland*, femme d'*Andronic* Paleologue, dit le *Vieil*, empereur de Constantinople; 3. *Alix* mariée à *Ponce* Ursin, patrice de Rome. JEAN marquis de Monferrat, tres bon prince, & surnommé *le Juste*, conquit Cazal, & mourut l'an 1305. sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Savoye, qu'il avoit épousée l'an 1296. & qui mourut en 1359. Elle étoit fille d'*Amé* V. dit *le Grand*, comte de Savoye & de *Sibylle* de Baugé, sa premiere femme. Ainsi la premiere branche des marquis de Monferrat finit en ce Jean *le Juste*.

Yoland sa sœur, qui lui succeda, avoit épousé *Andronic* Paleologue, dit *le Vieil*, empereur de Constantinople, mort l'an 1328. THEODORE Comnene Paleologue leur fils fut marquis de Monferrat l'an 1306. & mourut l'an 1338. Sa femme étoit *Argentine* Spinola, dont il eut JEAN II. qui suit; & *Yoland*, mariée dans le château de Casselle, le 1. Mai de l'an 1330. à *Aymon* comte de Savoye. La princesse eut en dot les seigneuries & château de Lancio, de Ciriés & de Casselle; & il fut conclu, que si le marquis de Monferrat, ou ses descendans mouroient sans enfans mâles, Yoland & ses successeurs auroient le Monferrat, en donnant la dot en argent aux filles. C'est ce qui a été dans la suite le sujet d'une longue guerre, entre les ducs de Savoye & de Mantouë. *Yoland* mourut le 24. Décembre l'an 1342. avec cet éloge, que lui donnent les historiens, d'avoir eté tres-illustre par sa pieté & par son amour pour les pauvres. JEAN Paleologue II. du nom, marquis de Monferrat mourut l'an 1371. après avoir épousé, 1°. *Cecile* de Cominges, fille de *Bernard* V. comte de Cominges, & de *Laure* de Monfort: 2°. *Elizabeth*, dite *Esclarmonde*, fille de *Jacques* III. d'Aragon, roi de Majorque, &c. dont il eut *Othon*, marquis de Monferrat, mort sans lignée d'*Yolande* de Clarence, sa femme, fille de *Lionnet* duc de Clarence; *Jean* III. mort aussi sans enfans à Naples l'an 1381. THEODORE, qui suit; *Guillaume* de Monferrat; *Marguerite* femme de *Pierre* comte d'Urgel. THEODORE Paleologue, II. du nom, marquis de Monferat, fut élu gouverneur de Genes, & en prit possession le 9. Octobre de l'an 1409. Depuis, les Genois inconstans se prevalurent de son absence, & chasserent de leur ville George, marquis de Carette, son lieutenant, le 20. Mars de l'an 1413. Theodore qui mourut l'an 1418. avoit épousé, 1°. *Jeanne*, fille de *Robert* duc de Bar, morte l'an 1393. 2. le 17. Janvier de l'an 1403. *Marguerite* de Savoye, surnommée *la Grande*, fille d'*Amé* de Savoye, prince de Piémont, &c. & de *Catherine* de Geneve. Elle se fit religieuse après le decès de son mari, & mourut en odeur de sainteté, le 23. Novembre de l'an 1464. sans avoir eu d'enfans. Theodore laissa de sa premiere femme, JEAN-JACQUES qui suit; *Sophie*, mariée, 1°. à *Philippe-Marie* comte de Pavie, seigneur de Verone; 2°. à *Jean* Paleologue empereur. Elle fit divorce avec ses deux maris, & par son testament du 31. Août de l'an 1434. elle donna ses biens à son frere. JEAN-JACQUES Paleologue, marquis de Monferrat, porta le titre de comte d'Aquosana, pendant la vie de son pere, & se ligua avec les Venitiens & les Florentins contre Philippe Sforce, duc de Milan, qui prit sur lui près de soixante places l'an 1431. & se rendit maître de Cazal, & de tout le reste du Monferrat. Le marquis se retira à Venise, & fut rétabli dans son état par le traité de Ferrare, conclu le 26. Avril 1433. Il avoit été accordé l'an 1407. avec *Jeanne* de Savoye, qu'il épousa l'an 1411. Elle étoit fille posthume d'*Amé* VII. comte de Savoye, dit *le Rouge*, & de *Bonne* de Berry. Son époux mourut l'an 1445. ayant eu de ce mariage, 1. *Jean* IV. marquis de Monferrat, qui épousa l'an 1458. *Marguerite* de Savoye, fille de *Louis* duc de Savoye, & d'*Anne* de Cypre, & mourut l'an 1464. *ne laissant que deux fils naturels*. La princesse son épouse prit une seconde alliance avec *Pierre* de Luxembourg, comte de saint Paul, de Ligny, &c. & mourut à Bruges, l'an 1483. 2. GUILLAUME VII. marquis de Monferrat, qui mourut l'an 1483. avoit épousé, 1°. *Elisabeth* de Milan; 2°. *Bernarde* de Brosse, dite de *Penthievre*, morte le 6. Janvier de l'an 1474. Elle étoit fille de *Jean* de Brosse II. du nom, seigneur de Boussac, &c. & de *Nicole* de Blois, dite *de Bretagne*, comtesse de Penthievre, vicomtesse de Limoges, &c. Guillaume eut du premier lit, 1. *Blanche*, mariée l'an 1485. à *Charles* duc de Savoye, & morte l'an 1509. 2. *Jeanne*, femme de *Louis* II. marquis de Saluces; 3. BONIFACE, qui suit; 4. *Theodore*, que le pape Paul II. fit cardinal l'an 1464. & qui mourut le 21. Janvier de l'an 1481. En se mettant à table, il se coupa avec un coûteau mis par hazard sur le dos, & la blessure, quoique legere, s'enflamma si fort, qu'elle lui causa la mort; 5. *Aimée*, mariée le 23. Decembre 1437. à...... *Isabelle*, femme de *Louis* I. marquis de Saluces. BONIFACE V. marquis de Monferrat, succeda à ses freres, & mourut l'an 1493. Il avoit épousé 1°. *Helene* de Brosse, sœur de *Bernarde*; 2°. *Marie* de Servie, fille d'*Etienne* despote de Servie. Ses enfans furent GUILLAUME, qui suit; & JEAN GEORGE, dont nous parlerons plus bas. GUILLAUME VIII. marquis de Monferrat, mourut l'an 1518. âgé seulement de 30. ans, après avoir été marié deux fois: 1°. à *Anne* d'Alençon, fille de *René* duc d'Alençon, & de *Marguerite* de Lorraine. Le mariage se fit dans l'église de saint Sauveur de Blois, le 31. Août 1508. Guillaume étant resté veuf, se remaria avec *Marie*, fille de *Gaston* IV. comte de Foix, & d'*Eleonore* reine de Navarre. Il eut de la premiere BONIFACE VI. qui suit; *Marie* & *Marguerite*. La premiere fut mariée à *Frederic* de Gonzague, duc de Mantouë; mais leur mariage ayant été dissous, ce prince épousa au mois de Septembre l'an 1532. *Marguerite* sœur de *Marie*. BONIFACE Paleologue, VI. du nom, marquis de Monferrat, mourut l'an 1530. d'une chûte de cheval, en allant à la chasse. Il n'avoit point été marié, & institua pour heritier JEAN-GEORGE, son oncle, fils de *Boniface* V. Celui-ci auparavant évêque de Cazal, & abbé de Locedio, devoit epouser *Julie*, fille de *Frederic* d'Aragon, roi de Naples, mais il mourut le 30. Avril de l'an 1535. avant la consommation du mariage. Ce fut pour lors que l'empereur Charles V. donna le Monferrat au duc de Mantouë, sans avoir égard aux prétentions du duc de Savoye & du marquis de Saluces. Les ducs de Savoye y prétendoient par le traité de mariage d'*Yolande* de Monferrat, & d'*Aimoin* duc de Savoye, l'an 1330. & ce fut le sujet de la guerre du Monferrat, qui commença l'an 1613. après la mort de *François* de Gonzagues II. du nom, duc de Mantouë. Les divers traités de Verceil l'an 1614. d'Ast l'an 1615. de Pavie 1617. &c. ne terminerent point cette guerre, qui manqua d'embraser toute l'Italie, par la part que les plus puissans princes de l'Europe y prenoient. Enfin, la paix fut heureusement concluë à Quieras, ou Quierasque, le 6. Avril de l'an 1631. entre les députés du pape Urbain VIII. qui étoient le nonce Pancirole & le seigneur Mazarin depuis cardinal; ceux du roi Louis XIII. qui furent le maréchal de Toiras & le seigneur de Servien; le baron de Galas pour l'empereur; le president Benzo pour le duc de Savoye; & Guiscardi chancelier du Monferrat pour le duc de Mantouë. On ceda à Victor-Amé duc de Savoye, la portion du Monferrat,

qui est en-deça du Pô, & au-delà du Tever; & le reste de cette province demeura au duc de Mantouë. * Possevin, *in Gonsag. & hist. Mont.* Capriata & Virgilio Pagani, *della guer. di Mont.* Sansovin, *orig. delle famig. d'Ital.* Guichenon, *hist. de Savoye.* Du Cange, *hist. de Const. &c. Cherchez.* GONZAGUE.

MONFLANQUIN, bourg de la Guienne. Il est dans l'Agenois, à sept lieuës d'Agen du côté du nord. * Maty, *diction.*

MONFORT, petite ville des Provinces-Unies, sur le petit Yssel, à trois lieuës de la ville d'Utrecht. Les François s'emparerent de cette ville dans la guerre de 1672. & l'abandonnant, ils en démolirent le château. * Maty, *diction.*

MONFORT, bourg de la Gueldre Espagnole sur le bord d'un marais, entre le Roer & la Meuse, à deux lieuës de Ruremonde du côté du midi. * Maty. *diction.*

MONFORT DE LEMOS, bourg de la Galice en Espagne. Il est à dix lieuës de Lugo vers le midi. Quelques-uns y placent l'ancienne *Dactionum*, que d'autres mettent à Rivadeo. * Maty *diction.*

MONFORT, dit L'AMAURI, en latin *Monfortium Amalrici & Monfortium Amalria*, petite ville du Montoran, au midi, dans le gouvernement general de l'isle de France, est située sur une colline, qui a une petite riviere au pied, entre Dampierre & Mante, environ à dix lieuës de Paris. Monfort, qui est le siege d'une élection, porte le surnom d'Amauri, qui a été celui de plusieurs de ses seigneurs. Le continuateur d'Aimoin & Gaguin, disent que le roi Robert fit bâtir le château de Monfort, & entourer de murailles la ville, qu'il donna à Amauri son fils *naturel*; mais il se trompe en cela, car il est sûr que ce prince n'eut point de bâtard. C'est à present un duché qui appartient à la maison d'Albert. *Voyez* ALBERT.

MONFORT L'AMAURI, maison, étoit tres-florissante dès le dixiéme siecle, & tiroit son origine de

I. AMAURI comte de Haynault, qui épousa vers l'an 952. *N.* fille d'*Isaac* comte de Cambray, dont il eut GUILLAUME, qui suit;

II. GUILLAUME de Haynault, nommé dans l'histoire de Normandie d'Orderic Vitalis, épousa N. dame de Monfort & d'Espernon, dont il eut AMAURI II. du nom, qui suit;

III. AMAURI, II. du nom, seigneur de Monfort & d'Espernon, fortifia ces places après la mort de sa mere; souscrivit en 1028. avec plusieurs grands & seigneurs du royaume, la charte de confirmation des biens de l'abbaye de Coulombs, faite par le roi Robert; & ce fut par son avis que le roi Henri I. après la mort du roi son pere, alla avec douze de ses gardes pour toute compagnie, trouver Robert duc de Normandie à son camp, pour lui demander secours contre la reine Constance sa mere, qui vouloit conserver l'autorité absoluë, qu'elle s'étoit acquise dans l'état pendant les dernieres années du regne du roi son mari, & qui s'étoit emparée de plusieurs villes du royaume. Il épousa *Bertrade* ou *Bertris*, dont il eut SIMON I. du nom, qui suit; & *Mainier* de Monfort, seigneur d'Espernon, qui fut pere d'*Amaury*, seigneur d'Espernon en 1133. dont les enfans, *Simon* & *Mainier* d'Espernon, vivoient du tems d'Aimeric, évêque de Chartres.

IV. SIMON I. du nom, seigneur de Monfort, assista l'an 1067. à la celebre assemblée des grands du royaume, que le roi fit convoquer à Paris, pour être present à la dedicace de l'église de saint Martin des Champs; mourut l'an 1087. & fut enterré dans le cemetiere de l'église de saint Thomas d'Espernon. Il épousa 1°. vers l'an 1055. *Isabeau* de Broyes, dame de Nogent, fille de *Hugues* I. du nom, surnommé *Bardoul*, seigneur de Broyes, 2°. *Agnés* d'Evreux, fille de *Richard* I. du nom, comte d'Evreux. Du premier lit vinrent, *Amaury* II. du nom, seigneur de Monfort, surnommé *le Puissant*, qui fut blessé d'un coup de lance devant le château d'Ivry, dont il mourut le même jour sans posterité; *Isabeau*, dame de Nogent, mariée avant l'an 1077. à *Raoul* II. du nom, seigneur de Toëni & de Conche, après la mort duquel elle se rendit religieuse à Hautes-Bruyeres; & *Eve* de Monfort, alliée à *Guillaume* Crespin, I. du nom, seigneur du Bec-Crespin en 1119. Du second lit sortirent, *Richard*, seigneur de Monfort, qui mourut au mois de Novembre 1090. d'un coup de trait qu'il reçut à l'attaque du château de Conche, assiegé par Guillaume comte d'Evreux, son oncle; *Simon* II. du nom, seigneur de Monfort, surnommé *le Jeune*, qui aida l'an 1101. le roi Louis *le Gros* à remettre Bouchard III. du nom seigneur de Montmorency dans son devoir, & mourut peu après sans alliance; AMAURI III. du nom, qui suit; *Guillaume*, élu évêque de Paris l'an 1092. mort l'an 1100. & *Bertrade* de Monfort, mariée en 1089. à *Foulque* IV. du nom, dit *Rechin*, comte d'Anjou, de laquelle le roi Philippe I. étant devenu amoureux, il l'enleva à Tours le 4. Juin 1093. *& dont sera parlé ci-après dans un article separé.*

V. AMAURI, III. du nom, seigneur de Monfort, après la mort de son frere *Simon*, succeda au comté d'Evreux à Guillaume son oncle maternel, mort sans posterité le 18. Avril. Mais Henri I. du nom, roi d'Angleterre, ayant refusé de l'en mettre en possession, il soûleva presque toute la France contre lui: il fit neanmoins son accommodement avec ce prince, qui lui restitua son comté par l'entremise du comte de Champagne. Il se trouva avec le roi Louis *le Gros* à l'abbaye de Morigny, lorsque le pape Caliste II. en consacra l'église l'an 1120. & obligea le roi d'Angleterre de se retirer du Vexin où il étoit entré, avec perte d'une partie de ses troupes: suivit le roi au second voyage qu'il fit en Auvergne l'an 1126. pour châtier la revolte du comte Guillaume, & selon l'abbé Suger, sa valeur & son experience contribuerent beaucoup à la prise du château de Monferrand. Il épousa 1°. *Richilde* de Haynault, fille puînée de *Baudouin* II. du nom, comte de Haynault, & de *Ide* de Louvain, de laquelle il fut separé sous prétexte de parenté après l'an 1118. 2°. l'an 1120. *Agnés* de Garlande, comtesse de Rochefort, fille unique d'*Anceau*, comte de Rochefort, senéchal de France, & de N. de Montlhery. Du premier lit vint, *Lucianne* de Monfort, mariée à *Hugues* de Montlhery, seigneur de Crecy, senéchal de France; & du second lit sortirent, *Amaury* IV. du nom, seigneur de Monfort, comte d'Evreux, mort l'an 1140. sans alliance; SIMON III. du nom, qui suit; & *Agnés* de Monfort, dame de Gournay, mariée à *Valeran* II. du nom, comte de Meulan.

VI. SIMON, III. du nom, surnommé *le Chauve*, seigneur de Monfort, comte d'Evreux, &c. embrassa le parti de Henri II. roi d'Angleterre, lui remettant ses forteresses de Rochefort, de Monfort, d'Espernon, & autres qu'il avoit en France, pour s'en servir dans la guerre qu'il eut l'an 1181. contre le roi Louis *le Jeune*. Il épousa, 1°. une dame nommée *Mahaud*. 2°. *Amicie* de Beaumont, comtesse de Leycestre, sœur & heritiere de *Robert*, comte de Leycestre, de laquelle il eut, *Amaury* V. du nom, seigneur de Monfort, comte d'Evreux, qui vendit l'an 1200. ce comté au roi Philippe *Auguste*, & mourut avant sa mere, sans laisser posterité de *Havoise* de Beaumont, comtesse de Glocester, sa cousine, ni de *Melisende* de Gournay, ses deux femmes; SIMON IV. du nom, qui suit; GUY, qui fit *la branche des comtes de* CASTRES, *rapportée ci-après*; *Bertrade*, alliée l'an 1171. à *Hugues* comte de Chester, morte en 1181. & *Perronelle* de Monfort, mariée à *Barthelemi* de Roye, grand chambrier de France.

VII. SIMON IV. du nom, comte de Monfort & de Leycestre, surnommé *le Fort & le Machabée*; dont *l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé*; épousa avant l'an 1190. *Alix* de Montmorency, fille de *Bouchard* III. du nom, sire de Montmorency, & de *Laure* de Haynault, dont il eut 1. AMAURI VI. du nom, qui suit; 2. *Guy*, qui fut comte de Bigorre; à cause de *Perronelle* de Comenge sa femme, qu'il épousa le 4. Novembre 1216. & qui fut tué l'an 1220. par Raymond *le Jeune*, fils du comte de Toulouse, ou selon d'autres l'an 1218. au siege de Castelnaudary, laissant de ce mariage, *Alix* de Monfort comtesse de Bigorre, mariée, 1°. à *Eschivat* II. du nom, seigneur de Chabannois & de Confolant, 2°. à *Raoul* de Courtenay, comte de Chieti au royaume de Naples, mort en 1255. & *Perronelle* de Monfort, dame de Ramboüillet, alliée à *Raoul* seigneur de la Roche-Tesson en Normandie; 3. *Robert*, mort sans alliance après l'an 1226. 4. SIMON, qui fit *la branche des comtes de* LEYCESTRE, *rapportée ci-après*; 5.

Amicie, accordée à *Jacques*, fils aîné de *Pierre* II. roi d'Aragon, puis mariée après l'an 1223. à *Gaucher* de Joigny II. du nom, seigneur de Chasteauregnard, sénéchal du Nivernois, morte le 23. Fevrier 1253. 6. *Laure*, femme de *Gerard* II. du nom, seigneur de Pecquigny, vidame d'Amiens, morte avant l'an 1237. & 7. *Perronelle* de Monfort, religieuse en l'abbaye de saint Antoine des Champs.

VIII. AMAURI VI. du nom, connétable de France, comte de Monfort, &c. dont *l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé*, épousa l'an 1214. *Beatrix*, fille d'*André* de Bourgogne dit *Guigues*, X. du nom, dauphin de Viennois, comte d'Albon, &c. & de *Beatrix* de Chastelard, dont il eut JEAN, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Jean* III. du nom, comte de Soissons, morte en 1288. *Laure*, dame d'Espernon, mariée, 1. à *Ferdinand* de Castille, comte d'Aumale. 2°. à *Henri* de Grandpré, seigneur de Busancy, morte l'an 1270. *Alix*, dame de Houdan, qui épousa l'an 1242. *Simon* de Clermont II. du nom, seigneur de Neelle, regent du royaume en 1270. & *Perronelle* de Monfort, vivante en 1275.

IX. JEAN comte de Monfort, &c. accompagna le roi saint Louis en son premier voyage d'Outremer l'an 1248. & mourut en chemin en l'isle de Cypre, au commencement de l'année 1249. Il avoit épousé *Jeanne* de Chasteaudun, dame du Chasteau-du-Loir, fille aînée de *Geofroy* vicomte de Chasteaudun, & de *Clemence* des Roches, dont il eut pour fille unique, & heritiere de ses grands biens. *Beatrix* comtesse de Monfort, dame de Rochefort, &c. mariée à *Robert* IV. du nom, comte de Dreux, morte le 9. Mars 1311.

COMTES DE LEYCESTRE.

VIII. SIMON de Monfort V. du nom, quatriéme fils de SIMON IV. du nom, comte de Monfort, &c. & d'*Alix* de Montmorency, offensé de ce que le roi saint Louis & la reine sa mere, avoient empêché son mariage avec Jeanne comtesse de Flandres & de Haynault, se retira en Angleterre l'an 1236. près du roi Henri III. qui lui donna le comté de Leycestre, le fit sénéchal du royaume d'Angleterre, & lui donna sa sœur en mariage: ce prince le fit ensuite son lieutenant general en Gascogne, en la guerre qu'il avoit alors contre le vicomte de Bearn, qu'il fit prisonnier. Etant devenu suspect au roi par l'artifice des Gascons, ce prince le rappella en Angleterre, l'accusa publiquement de trahison & d'avoir manqué à sa parole, ce que le comte maintint hautement être faux. La noblesse du royaume le choisit l'an 1263. pour son protecteur & son general, lorsqu'elle prit les armes pour la liberté publique contre le roi, qui demeura prisonnier du comte à la journée de Leuves, le 14. Mai 1264. avec le prince Edoüard son fils, lequel s'étant échappé du château d'Hereford, & mis à la tête des troupes qui lui restoient fideles, donna près d'Evesham une seconde bataille au comte, qui la perdit avec la vie le 4. Août 1265. Il épousa le 7. Janvier 1238. *Leonore* d'Angleterre, veuve de *Guillaume* Maréchal, comte de Pembrock, & sœur du roi *Henri* III. dont il eut *Richard*, qui se refugia en France avec sa mere; *Amaury*, tresorier de l'église d'Yorck, qui se retira aussi en France; *Simon*, qui se sauva du château de Douvres, & passa en France, & y mourut sans posterité; GUY, qui suit; & *Eleonore* de Monfort, mariée en 1278. à *Léolin* prince de Galles, morte l'année suivante.

IX. GUY de Monfort se sauva aussi du château de Douvres, & passa en France, puis en Italie à la cour de Charles I. du nom, roi de Naples & de Sicile, qui lui donna le comté de Nole & plusieurs autres terres au royaume de Naples. Il fut depuis gouverneur de Toscane; mais ayant tué de sa main l'an 1271. dans l'église de saint Laurent de Viterbe, Henri son cousin germain, fils de Richard d'Angleterre, roi des Romains, qu'il accusoit d'avoir fait mettre en pieces le corps du comte de Leycestre son pere, le pape Gregoire X. le condamna à une prison perpetuelle, de laquelle il fut delivré l'an 1282. par le pape Martin VI. qui lui donna le commandement d'une armée, pour remettre la Romagne sous l'obéïssance du S. siege. Il mourut l'an 1288. ayant eu de *Marguerite* Rudolphi, sa femme, fille unique & heritiere de *Raoul*, comte de Languillare, *Anastasie* de Monfort, comtesse de Nole, &c. mariée à *Raymond* des Ursins, neveu du pape Nicolas III. & *Thomasse* de Monfort, alliée à *Pierre* Vicot, préfet de la ville de Rome.

COMTES DE CASTRES.

VII. GUY de Monfort, seigneur de la Ferté-Aleps en Beauce, & de Castres en Albigeois, troisiéme fils de SIMON III. du nom, seigneur de Monfort & de *Amicie* de Beaumont, fut l'un des seigneurs qui accompagnerent le roi Philippe *Auguste* en son voyage d'Outremer, & qui se signalerent au siege d'Acre & à celui de Japhe en 1191. A son retour en France il suivit en la guerre contre les Albigeois le comte Simon de Monfort son frere, qui lui donna la ville de Castres, avec toutes les conquêtes qu'il avoit faites au diocese d'Alby, & mourut le 31. Janvier 1229. d'un coup de fléche qu'il reçut devant le château de Vareilles près Pamiers. Il avoit épousé sur la fin de l'an 1202. au second voyage qu'il fit en la Terre-Sainte, *Helvise* d'Ybelin, veuve de *Renaud* seigneur de Sajette, & fille de *Balian* II. du nom, seigneur d'Ybelin, & de *Marie* reine doüairiere de Jerusalem, dont il eut PHILIPPE I. du nom, qui suit; & *Epernelle* de Monfort, religieuse en l'abbaye de saint Antoine des Champs.

VIII. PHILIPPE de Monfort, I. du nom, seigneur de Castres, de la Ferté-Aleps, & de Tyr au Levant, fit hommage au roi saint Louis, au mois d'Avril de l'an 1229. de la seigneurie de la Ferte-Aleps & des autres biens qu'il possedoit en Albigeois, sous la redevance de dix chevaliers. Il épousa, 1°. *Eleonore* de Courtenay, fille de *Pierre* II. du nom, sire de Courtenay, empereur de Constantinople, & d'*Toland* de Haynault, sa seconde femme, 2°. *Marie* d'Antioche, dame de Thoron, fille de *Rupin* prince d'Antioche, & d'*Helvise* de Cypre. Du premier lit vint PHILIPPE II. du nom, qui suit; & du second sortirent, *Jean* de Monfort, seigneur de Tyr, mort l'an 1283. sans enfans de *Marguerite* d'Antioche, sa parente, fille d'*Henri* prince d'Antioche; AUFROY, seigneur de Thoron, qui fit *la branche des seigneurs de* THORON, *rapportée ci-après*; *Philippe*, mariée à *Guillaume* seigneur d'Esneval, morte en 1282. *Alis*, & *Helvise* de Monfort, qui étoient filles en 1288.

IX. PHILIPPE de Montfort, II. du nom, seigneur de Castres & de la Ferté-Aleps, se signala à la conquête du royaume de Naples, où il suivit Charles de France comte d'Anjou, roi de Sicile, & mourut avant l'an 1274. Il épousa *Jeanne* de Levis, fille de *Guy*, seigneur de Mirepois, dont il eut JEAN, qui suit; *Laure* de Monfort, accordée par son pere en 1269. à *Bertrand* II. du nom, seigneur de la Tour en Auvergne, & mariée depuis à *Bernard* V. du nom, comte de Comenge; *Eleonore*, dame de Castres & la Ferté-Aleps, qui épousa *Jean* V. du nom, comte de Vendôme; & *Jeanne* de Monfort, alliée, 1°. à *Guigues* VI. du nom, comte de Forez, 2°. à *Louis* de Savoye I. du nom, seigneur de Vaud.

X. JEAN de Monfort, comte de Squilace en Sicile, & de Montcayeux, mourut en l'an 1306. sans enfans de *Marguerite* de Chaumont, comtesse de Chamerlan, qu'il avoit épousée l'an 1302.

SEIGNEURS DE THORON.

IX. AUFROY de Monfort, seigneur de Thoron, second fils de PHILIPPE de Monfort, comte de Castres, & de *Marie* d'Antioche, dame de Thoron, sa seconde femme, accompagna le roi saint Louis en son voyage d'Afrique l'an 1270. & étoit l'un des chevaliers de son hôtel; étant retourné en la Terre-Sainte auprès de son frere, il y mourut l'an 1285. Il épousa *Eschive* d'Ybelin, dame de Barutz, dont il eut, *Amaury* de Monfort, mort sans alliance, & RUPIN, qui suit;

X. RUPIN de Monfort, seigneur de Thoron, de Sur, &c. épousa *Marie* d'Ybelin, sa parente, fille de *Balian* d'Ybelin, sénéchal de Cypre, dont il eut *Aufroy* de Monfort II. du nom, seigneur de Thoron, & *Jeanne* de Monfort. * Titres & chartes de l'abbaye de saint Antoine des Champs de Paris. Du Chêne, *mss. de Dreux*. Du Bouchet, *histoire de Courtenay*. Guichenon, *histoire de*

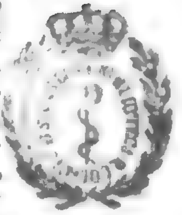

de Savoye. S. Marthe, *hist. de la maison de France*. Du Puy. *droits du roy*. Chopin *l. 3. du domaine*, *tit.* 12. §. 2. Le Feron. Godefroy, & le pere Anselme, *officiers de la couronne*. Argentré, *histoire de Bretagne*. Pierre des Vaux-de-Cernay. Froissard, *histoire de Charles VI*. Imhof, *hist. d'Anglet.*

MONFORT (Simon de) IV. du nom comte de ce nom, surnommé *le Fort* & le *Machabée*, celebre par les guerres qu'il fit aux Albigeois dans le XIII. siecle, avoit souvent donné des marques de sa bravoure dans un voyage d'Outre-mer, & dans les guerres contre les Allemands & contre les Anglois. On le choisit ensuite pour chef de la Croisade contre les Albigeois, l'an 1209. L'armée s'assembla à Lyon vers la fête de saint Jean; puis s'avançant dans le Languedoc, où étoient ces Heretiques, il prit Beziers, & Carcassone. Cet avantage fut bientôt suivi de divers autres, remportés par le courage & la conduite du comte de Monfort. Raimond comte de Toulouse qui avoit pris le parti des Heretiques, attira contre lui les Croisés, qui attaquerent inutilement sa ville capitale l'an 1211. Simon fut ensuite assiegé dans Castelnau, d'où il sortit glorieux, par une victoire qu'il remporta avec peu de monde sur le comte de Foix. Celle qu'il gagna à Muret l'an 1213. fut plus considerable. Pierre roi d'Aragon, les comtes de Toulouse, de Foix & de Cominge, avec divers autres seigneurs, assiegeoient cette place sur la Garonne, à trois lieuës au-dessus de Toulouse, avec une armée de plus de cent mille hommes: quelques-uns disent de deux cens mille. Les croisés n'étoient qu'environ mille hommes; cependant ils défirent leurs ennemis dans cette bataille, où le roi d'Aragon fut tué, avec quinze ou vingt mille des siens. L'an 1215. le pape Innocent III. & les peres du concile assemblés à Latran donnerent au comte de Monfort l'investiture des terres du comte de Toulouse, dont il fit hommage au roi Philippe *Auguste*. Ensuite il assiegea Toulouse l'an 1218. & après avoir été blessé de cinq coup de fléches, il y fut tué le 25. Juin de la même année, d'un coup de pierre que lança une femme sur une de ces machines, qu'on appelloit *un Mangonneau*. Son corps fut apporté au prieuré de Hautes-Bruyeres près Monfort, où il est enterré. *Voyez* leur genealogie. * Guillaume du Puy-Laurens, & Pierre des Vaux-de-Cernay, *hist. des Albigeois*. Catel, *hist. de Toulouse*. Sponde, Bzovius, & Rainaldi, *in annal. eccles. &c.*

MONFORT (Amauri de) connétable de France, comte de Monfort-l'Amauri, VI. de ce nom, fils de Simon de Monfort, IV. du nom, duc de Narbonne, comte de Toulouse, &c. & d'*Alix* de Montmorency, voulut continuer la guerre contre les Albigeois; mais n'ayant pas assez de force pour resister à Raimond *le Jeune*, comte de Toulouse, il ceda l'an 1223. ou 1224. au roi Louis VIII. le droit qu'il avoit sur le comté de Toulouse, & sur d'autres terres dans le Languedoc, comme Beziers, Carcassone, Agde, &c. Depuis il fut fait connétable de France l'an 1231. par le roi saint Louis; & ayant été envoyé en Orient au secours des Chrétiens de la Terre-Sainte, il y fut pris dans un combat donné devant la ville de Gaza, & emmené prisonnier à Babylone. L'an 1241. il en fut délivré; & revenant en France, il mourut à Otrante d'un flux de sang, & fut enterré dans l'église de S. Pierre de Rome, où l'on voit son épitaphe: *Apud Hydruntem expiravit anno Dom. M. CC. XLI. Voyez* la genealogie. * Guillaume du Pui. Gui. Catel. Godefroy, le P. Anselme. Imhof, &c.

MONFORT ou GUILLAUME DE MONFORT, cardinal, *cherchez* RAGUENEL, &c.

MONGATS ou MONKATZ, forteresse située dans le comté de Pereczas, dans la haute Hongrie, est bâtie sur un rocher escarpé, au pied duquel il y a un bourg bien fermé, & environné d'un fossé plein d'eau. Un grand marais occupe les environs de cette place, que la nature & l'art ont renduë imprenable. La forteresse contient trois châteaux, dont le premier & le plus élevé commande au second, & celui-ci au troisiéme. Ils sont tous trois enfermés d'un fossé taillé dans le roc, & l'on passe de l'un à l'autre par trois ponts. La princesse Ragotski, femme du comte Tekeli, commandant elle-même dans cette place, la défendit avec tout le courage possible contre une puissante armée imperiale, qui fut contrainte de lever le siege qu'elle y avoit mis; mais après un blocus de plusieurs années, se trouvant enfin dans l'impuissance de satisfaire ses troupes, pour le payement desquelles elle avoit consommé tout son argent, & engagé tous ses joyaux à des Polonois, elle fut contrainte au mois de Janvier 1688. d'entrer en capitulation, de rendre la place à l'empereur, & de prendre de l'argent du comte Caraffa, qui commandoit les troupes de l'empereur, pour faire son voyage à Vienne. Suivant les articles de la capitulation, elle devoit vivre librement & paisiblement avec ses enfans, sans neanmoins pouvoir sortir de Vienne, qu'avec permission de sa majesté imperiale; & sans pouvoir aussi écrire au comte Tekeli, son mari, regardé comme ennemi de l'état, à cause de sa rebellion, & de son union avec le grand seigneur. Ces conditions ne furent point observées. On trouva dans la place quatorze pieces de canon, quatre mortiers, cinq cens arquebuses, douze cens grenades, vingt-quatre bombes de fonte, trente carcasses, huit mille boulets, & beaucoup d'autres munitions de guerre. Le prince Ragotski l'a reprise en 1704. * *Memoires du tems.*

MONGHER, grande ville dans les états du grand Mogol, située sur le Gange, qui bat ses murs à l'occident, plus septentrional que Ragimohor, & plus meridional que Patna. Cette ville est fort longue du midi au nord, mais fort étroite d'occident en orient: toutes ses ruës sont droites, & elles aboutissent toutes à une place, au milieu de laquelle sont des portiques formans un octogone regulier, & ouverts en quatre endroits. Les magistrats & les principaux habitans sont Mahometans; le peuple est idolâtre. Le grand Mogol y tient garnison; la place est entourée de larges fossés, où le Gange entre quand ses eaux sont hautes. * Nicol. Graaf.

MONGIA, bourg de la Galice en Espagne. Il est sur le cap de Mongia, à deux lieuës de celui de Finistere vers le nord. Quelques geographes le prennent pour le lieu appellé anciennement, *Ara Sestiana* ou *Ara tres Augusti*, que d'autres mettent à Gijon dans l'Asturie. * Maty, *diction.*

MONGITORE (Antonin) prêtre de Palerme a donné l'an 1708. un volume de la bibliotheque des historiens de Sicile, qui finit à l'I. Il a mis en tête une préface, & un apparat, qui contient une description abregée de la Sicile, & plusieurs choses touchant l'histoire litteraire de cette isle. * M. Du Pin, *biblioth. de aut. eccles. du XVIII. siecle.*

MONGOMERI ou MONTGOMERI, *Mons Gomericus*, petite ville d'Angleterre, dans cette partie de la principauté de Galles, qu'on nomme la septentrionale ou Nortwales: elle donne son nom à un comté. * Camden.

MONGOMERI, comté de France, dans la province de Normandie, avoit appartenu à la maison de Ponthieu. Blanche de Ponthieu, comtesse d'Aumale, dame de Mongomeri, &c. fille aînée & heritiere de *Jean* de Ponthieu, comte d'Aumale, &c. le porta dans la maison d'Harcourt par son mariage avec JEAN V. comte d'Harcourt. Leur fils puîné *Jacques* I. fut comte de Mongomeri, & mourut l'an 1405. laissant entr'autres enfans, *Jacques* II. tué en 1428. pere de *Guillaume* d'Harcourt, qui de sa seconde femme *Toland* de Laval, eut *Jeanne* d'Harcourt, comtesse de Mongomeri, de Tancarville, &c. Celle-ci fâchée de ce que René II. duc de Lorraine, son mari, l'avoit repudiée l'an 1485. donna ces comtés à François d'Orleans, I. du nom, comte de Longueville, &c. son cousin. En l'année 1488. Jacques de Lorge l'acheta d'un autre François d'Orleans, marquis de Rothelin.

MONGOMERI ou (GABRIEL DE LORGE, comte de Mongomeri) gentilhomme François, fut capitaine de la garde Ecossoise du roi Henri II. & se signala dans les guerres civiles de la religion. Le roi François I. l'avoit envoyé dès l'an 1545. en Ecosse, pour y commander le secours qu'il avoit promis à la princesse Marie Stuart, & à la reine sa mere contre les Anglois, qui vouloient disposer de cet état. Mongomeri étoit extrémement adroit les armes à la main; & son adresse devint fa-

tale à la France, pendant les rejouïssances qu'on fit aux nôces d'Elisabeth de France, avec Philippe II. roi d'Espagne. Le roi Henri II. pere de cette princesse, avoit ordonné des tournois & des carrousels, dans des lices dressées pour ce sujet à Paris, dans la ruë saint Antoine. Après y avoir lui-même rompu plusieurs lances, sur la fin du troisiéme jour, il voulut joûter contre le comte de Mongomeri, qui fit tout ce qu'il put pour s'en excuser; mais ce prince le lui commanda si absolument, qu'il fut contraint de lui obéïr. Il arriva par malheur que la lance du comte de Mongomeri se brisa contre le plastron du roi, & que la visiere du casque de ce prince s'étant ouverte du contre-coup, un des éclats le blessa si fort à l'œil droit, qu'il en tomba par terre, & perdit la parole & la connoissance le 30. Juin de l'an 1559. Le roi mourut onze jours après, & ordonna avant sa mort, de ne point inquieter de Lorge, qui étoit assurement tres-innocent de ce malheur. Il se retira neanmoins en Angleterre, & s'étant engagé dans le Calvinisme, il revint en France, pendant les guerres civiles. C'étoit dit Brantôme, *le plus nonchalant en sa charge & aussi peu soucieux qu'il étoit possible; car il aimoit fort ses aises & le jeu; mais lorsqu'il avoit une fois le cul sur la selle, c'étoit le plus vaillant & soigneux capitaine qu'on eut sçû voir, au reste si brave & vaillant qu'il assailloit tout, foible ou fort qui se presentât devant lui, aussi a-t-il fait de belles guerres, & y a été tres-heureux, comme il fut dans Rouen,* (en 1562.) *là où il tint le siege plus long-tems que la forteresse, ni la place, ni l'armée de devant composée de si grands capitaines, les plus grands de la France ne le requeroient. Il soutint les assauts tant qu'il put, & au dernier, cedant à la fortune & au combat au dernier point, se retira bravement, & si à la hâte, qu'il cuida être pris en se voulant jetter dans l'esquif de la galere, en laquelle il se mit, & se retira vers le Havre; mais en chemin à Caudebec, il rencontra une palissade, qui avoit été faite si forte pour en garder le secours de la mer, qu'à vogue rancade, il la fausse & se sauva bravement, qui fut un effort. De quoi les bons mariniers des galeres, s'en ébahirent pour jamais, bien qu'il n'y ait force pareille, que d'une galere vogante à pleine voile & qui rame de toute force. Aucuns disoient que c'étoit un miracle, d'autres disoient que celui qui avoit eu la charge de faire la palissade, l'avoit faite en cet endroit foible, parce qu'on le soupçonnoit de favoriser ce parti.* Dans la suite le comte de Mongomeri se jetta dans la basse Normandie, où le duc d'Estampes eut ordre de s'opposer à ses desseins. Les deux armées ne firent que désoler le pays. Le comte se trouva en d'autres rencontres, où il agit plus utilement pour son parti. L'an 1569. on l'envoya en Bearn, pour remettre sous l'obeïssance de la reine de Navarre cette province, que le comte de Terride avoit presque toute soûmise. Mongomeri ramassa quelques troupes dans le Languedoc, passa la Garonne & l'Ariege, surprit Tarbes dans le Bigorre, & entra dans le Bearn, où il força Terride dans Ortez, après l'avoir obligé de lever le siege de Navarreins. Il courut ensuite la Gascogne & le Languedoc, après avoir joint l'amiral de Châtillon. Ce fut dans le même tems que le parlement de Paris le condamna à perdre la tête, & qu'il fut même executé en effigie dans la Greve. Ce procedé le rendit plus dur pour les Catholiques, qui s'en seroient vengés l'an 1572. à la saint Barthelemi, s'ils eussent pû le rencontrer. Mongomeri étoit pour lors à Paris; mais il logeoit dans le fauxbourg saint Germain, & eut assez de loisir pour se sauver avec ses amis en Normandie. Il y prit les armes, & alla en Angleterre pour y solliciter quelques secours pour la Rochelle, que le duc d'Anjou assiegeoit. Il s'apperçut qu'il avoit peu d'amis dans cet état, & beaucoup d'ennemis en France: ce qui l'obligea de se tenir à couvert dans les isles de Gersey & de Gernesey; mais lorsque les Calvinistes coururent de nouveau aux armes, au commencement de l'an 1574. Mongomeri se joignit à ceux de Normandie, prit Carentan & Valognes, & mit tout le pays d'alentour sous contribution. Le seigneur de Matignon, depuis maréchal de France, l'investit peu après dans saint Lo, & le poursuivit en même tems à Donfront, où il lui persuada de se rendre, sur la parole qu'il lui donna, de le tenir en qualité de prisonnier de guerre. Un de ses fils fut aussi arrêté à Carentan, & se sauva par la faveur d'un des principaux chefs des Catholiques. Le pere ne fut pas si heureux. Matignon l'avoit remis à regret entre les mains de la reine Catherine de Medicis, qui ordonna au parlement de faire le procès à Mongomeri. La mort du roi Henri II. qu'elle affectoit de venger sur ce comte, étoit plûtôt un coup de malheur qu'un crime; & ce qu'il avoit fait pendant les guerres civiles, avoit été aboli par les édits de pacification. Ainsi on ne pouvoit l'accuser que d'avoir pris de nouveau les armes. Cependant on ajoûta dans son arrêt que c'étoit pour avoir arboré les enseignes d'Angleterre, en venant secourir la Rochelle. Il fut condamné à être traîné dans un tombereau à la Greve, à y avoir la tête tranchée, & sa posterité fut degradée de noblesse. Cet arrêt s'executa peu après la mort du roi Charles IX. le 26. Juin 1574. Ce comte alla au supplice avec beaucoup de constance, quoique tout brisé de la question qu'on lui donna cruellement. Il fit une fin qu'on pourroit loüer en une meilleure cause, & plaindre dans un homme, qui auroit été moins cruel. Il avoit des freres & neuf fils, tous braves, comme Corboson ou saint Jean, Lorge, &c. qui furent tous degradés de noblesse.

Il étoit fils de JACQUES de Lorge-Mongomeri, qui s'étoit signalé dans les guerres du roi François I. sous le nom du *Sieur de Lorge*, capitaine de la garde Ecossoise, & colonel de l'infanterie Françoise en Piémont. Cette maison prétendoit avoir pour tige les comtes de Mongomeri en Angleterre, par les comtes d'Egland en Ecosse, venus d'un cadet. Ce fut pour conserver son nom que Jacques de Lorge acheta le comté de Mongomeri en Normandie, de François d'Orleans, marquis de Rothelin. GABRIEL, comte de Mongomeri, épousa *Elisabeth* de la Touche, & en eut entr'autres enfans, JACQUES, qui suit; & *Gabriel* II. JACQUES de Lorge II. de ce nom, comte de Mongomeri, gouverneur de Castres, ne laissa qu'une fille, nommée *Marie*, femme de *Jacques* de Durfort, comte de Duras. Ce fut de lui que *Gabriel* II. oncle de *Marie* de Lorraine, racheta le comté de Mongomeri, l'an 1610. Il mourut l'an 1635. & laissa des enfans de *Susanne* Bouquerot, sa femme. * *Consultez* les memoires de du Bellay; l'histoire de De Thou; les commentaires de Montluc; les memoires de Brantôme; Davila; Pierre Matthieu; les additions de le Laboureur, aux memoires de M. Castelnau-Mauvissiere; Mezeray, &c.

MONGUL ou MONGAL: c'est une vaste region de la grande Tartarie. On la place communément le long de l'Ocean Septentrional & de l'Oriental, & on y fait couler la riviere de Tartar, d'où la Tartarie a pris son nom. Cette circonstance toute seule peut faire juger avec assez de certitude, que ce pays est mal situé. Car quelle apparence y a-t-il, qu'on fût allé chercher le nom de la Tartarie dans le Tartar, qui selon la situation qu'on lui donne, auroit été la derniere chose, qu'on y auroit découverte. M. Witsen, dans sa grande carte de la Tartarie, place le Mongul tout autrement: il l'appelle *Mugalie*, en latin *Mugalia*, & il le borne au couchant par la montagne d'Altay, qui est l'Imaüs des anciens; au midi par le Turquestan, le Tangut & la Chine; & au nord par la riviere d'Amur ou de Ghamas, qui le separe de la Daurie, des Gilikes, & d'autres peuples tres-peu connus. Ce geographe y renferme le desert de Xamo, au nord duquel il fait couler la riviere de Tartar, qui prend ensuite les noms de Schingal & de Quantung, & il y met plusieurs villes. Le pere Avril dans ses voyages s'accorde en partie avec cette carte; car depuis le lac de Baykal, qui est près des sources de l'Amur, jusqu'à la Chine, il ne met que les Tartares Monguls. Il dit qu'ils sont errans, riches en bestiaux, fort doux, & fort paisibles, & qu'ils entretiennent correspondance avec les Moscovites, qui les confinent par la Siberie. Ils ont plusieurs princes particuliers, & trois chams fort puissans, & d'une même famille, & ils n'ont pas l'usage des armes à feu. Mais ce voyageur ne donne le nom de Monguls qu'aux Tartares, qui sont au couchant de la riviere de Schingal, & il appelle *Bogdoi* ou *Niuchi*, ou *Tartares Orientaux*, ceux qui sont au levant de cette riviere, lesquels M. Witsen comprend sous la Mugalie. * Maty, *diction.*

MONGUS (Pierre) heretique, qui se fit mettre sur le siege de l'église d'Alexandrie, après la mort de Timothée *Ælurus*, fut ordonné l'an 477. par deux évêques déposés. Le veritable prélat, Timothée Salofaciole, s'étoit retiré à Canope, & fut retabli par l'empereur Zenon. On chassa Pierre Mongus, qui se tint neanmoins dans la ville, où il faisoit des pratiques contre l'église. Après la mort de Timothée Salofaciole, Jean Talaïa fut mis en sa place. Cette élection ne plut pas à Zenon, qui en 481. rétablit l'heretique Mongus, fidele défenseur de son édit d'union, appellé *Henotique*. Ensuite Pierre voulant abuser les Orthodoxes, leur insinua qu'il tenoit pour le concile de Calcedoine; mais il ne le put persuader, & perdit beaucoup de ses sectateurs, qui le croyant en effet dans les sentimens du concile, se separerent de lui, & commencerent à s'assembler sans avoir aucun chef: ce qui les fit appeller *Acephales*. Cette division lui fut si sensible, que pour la faire cesser, il anathematisa publiquement le synode qu'il avoit feint de défendre. Cette précaution fut inutile, & les Schismatiques ne se réunirent pas pour cela avec lui. Dans la suite il exerça des violences extrêmes contre les Orthodoxes. Ceux qu'il persecutoit, quoique les plus foibles, se défendirent: de sorte qu'il s'alluma en Egypte une espece de guerre civile, que l'empereur Zenon eut beaucoup de peine à éteindre. Pierre Mongus mourut l'an 490. laissant en paix une église qu'il avoit corrompuë par son heresie, & désolée par ses violences pendant 13. ans. * Evagre, *l.* 3. Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccl.*

MONHEURT, bourg autrefois fortifié. Il est dans le Bazadois en Guienne, près du confluent de la Garonne & du Lot, à trois lieuës de Nerac. * Maty, *dictionnaire.*

MONIA, petite isle d'Afrique dans l'Ocean Ethiopique, & sur les côtes de Zanguebar, est à l'orient de Quiloa, & au couchant de Zanguebar, environ à quarante milles de la côte. * Sanson.

MONIAH, ville d'Egypte, située à l'occident du Nil, que le geographe Persien dit porter le nom de *Moniat Ebn Hassib*; quoique les autres geographes lui donnent celui de Moniat-Alhaif. Cette ville est considerable par ses marchés, ses bains, ses colleges, & ses mosquées. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MONIME, philosophe Cynique, qui étoit de Syracuse, vivoit sous la CIX. olympiade, vers l'an 344. avant l'ere Chrétienne. Il étoit esclave d'un certain banquier de Corinthe, qui le chassa; ensuite dequoi il suivit Diogene & Crates, & se fit estimer entre les philosophes cyniques. * Diogene *Laërce, en sa vie*, *l.* 6.

MONIME de Milet, femme du roi *Mithridate*, renommée à cause de sa chasteté, ne voulut jamais se donner à ce roi, qu'il ne lui eût envoyé les marques de la souveraineté. Ce prince, qui en étoit extrêmement amoureux, lui envoya ordre de mourir, lorsqu'il se vit lui-même prêt de perir. Elle tenta vainement de s'étrangler avec son diadême, lequel s'étant rompu, elle le jetta par terre, cracha dessus, & tendit la gorge à Bachides, l'un des eunuques de Mithridate, porteur des ordres de ce barbare pour la lui couper, la 2. année de la CLXXIX. olympiade, & l'an 63. avant Jesus-Christ. * Plutarque, *dans la vie de Lucullus.*

MONIN (Jean-Edouard du) natif de Gy, dans le comté de Bourgogne, vivoit dans le XVI. siecle sous le regne de Henri III. Naudé en parle dans son apologie des grands hommes, comme d'un des plus grands esprits de son tems, & il ne fait point de difficulté de le comparer à Pic de la Mirande, à Paul de la Scale, à Postel & à Agrippa. Monin fut assassiné en 1586. à l'âge de 26. ans; il avoit neanmoins déja appris le latin, le grec, l'hebreu, l'italien, l'espagnol, & avoit quelque teinture de la philosophie, de la theologie, de la medecine, & des mathematiques Il n'avoit été que 50. jours à traduire en vers latins la semaine de du Bartas, touchant la création du monde. Voëtius avance sans preuve, que le cardinal du Perron avoit eu part au meurtre de Monin, pour se venger de quelques vers satyriques qu'il avoit faits contre lui. Naudé assure que Monin avoit fait imprimer cinq ou six volumes de ses poësies, quelque tems avant sa mort, & que les principaux de ses ouvrages furent donnés au public avant l'année 1584. * Naudé, *apologie des grands hommes*. La Croix du Maine, *bibl.* Voëtius, *disput.* Bayle, *dict. crit.*

MONIQUE (sainte) mere de saint *Augustin*, nâquit l'an 332. de parens Chrétiens. Elle fut mariée à un bourgeois de Tagaste en Numidie, nommé *Patrice*, qui étoit Payen, mais qu'elle trouva moyen de convertir. Elle eut de son mariage deux fils & une fille. L'aîné fut saint Augustin. Après la mort de son mari, elle ne cessa de prier pour la conversion de ce cher fils, qui étoit engagé dans les plaisirs du siecle, & dans les erreurs des Manichéens. Elle fut extrêmement affligée, quand il partit pour Rome, & alla le trouver l'an 384. à Milan, où elle eut la consolation de voir & de frequenter saint Ambroise. La conversion de saint Augustin fut l'effet des prieres & des larmes de cette sainte mere. Elle partit avec lui de Milan, pour se rendre en Afrique. Etant arrivée à Ostie, elle y tomba malade, & y mourut l'an 387. Quoique sa memoire ait été fort honorée dans l'église, on ne voit pas qu'elle ait eu de culte public avant le pontificat d'Alexandre III. sous lequel on prétend que l'on découvrit son corps à Ostie. D'autres soûtiennent qu'il n'a été découvert que sous Martin V. l'an 1430. On en fait la fête dans les martyrologes, au 4. de Mai. * Saint Augustin, *confess.* Baillet, *vies des Saints*, *mois de Mai.*

MONISTROL, *Monasteriolum*, bourg de France, situé dans le Velay, à une lieuë de la Loire, & à quatre au-dessous du Puy. * Maty, *diction.*

MONLHERI, *cherchez* MONTLHERI.

MONLUC, *cherchez* MONTLUC.

MON-LUÇON, en latin, *Mons-Lucius*, ville de France dans le Bourbonnois, est située dans un aspect tres-agreable, sur la riviere de Cher, vers les frontieres du Berry & de la Marche, avec prevôté royale, élection & grenier à sel. On lui donne ordinairement le surnom de *fertile*, à cause de ses pâturages & de ses beaux côteaux chargés de vignes. Cette ville s'est accruë des ruines de celles de Neris, qui n'en étoit éloignée que d'une lieuë, & qui à present n'est qu'un bourg recommandable par ses bains d'eaux chaudes, & par plusieurs restes d'antiquités Romaines. Vigenere, dans ses annotations sur les commentaires de Cesar, croit que *Neris* est le *Gergobina Boiorum oppidum*, dont Cesar fait mention au commencement du VII. livre, & qui se trouve sur le chemin qu'il tint pour aller d'Auvergne à Bourges; mais cette opinion ne paroît pas bien fondée. * Baudrand.

MONLUET, en latin, *Mons Lupellus*, petite ville dans la Bresse, capitale de la contrée de Valbonne, & située sur la Seraine à trois lieuës de Lyon, vers le levant. * Maty, *diction.*

MONLYARD (Jean) ministre de la religion Prétenduë Reformée, est l'auteur des deux premieres continuations de l'inventaire general de l'histoire de France que Jean de Serres avoit commencé, & conduit jusqu'à la mort de Charles VI. en 1422. si l'on en croit Cayet au tome I. de sa chronologie novennaire. Jean de Serres étoit mort l'an 1598. & dès l'année suivante parut la premiere continuation, qui contenoit le regne entier de Charles VII. en 1600. Monlyard donna la seconde jusqu'au 3. Septembre 1598. & il faut qu'il soit mort peu après, puisque la troisiéme qui fut publiée en 1606. est d'un autre écrivain. Scipion Dupleix, qui a écrit contre l'inventaire, observe que le continuateur de Jean de Serres, qui lui cedoit en capacité, lui avoit succedé en malice. * Lelong, *biblioth. hist. de France.*

MONMAUR ou MONMOR, professeur royal, *voyez* MONTMAUR.

MONMEDI, *Mons medius*, ou *Mons maledictus*, ville du Pays Bas dans le Luxembourg, à quatre lieuës de Damvilliers, est une place forte, & située sur une montagne, qui est arrosée au pied de la riviere de Chiers. Les François la prirent sous le regne d'Henri II. & encore l'an 1657. Elle leur est demeurée par le 41. article du traité de paix des Pyrenées l'an 1659. * Sanson. Baudrand.

MONMELIAN, en latin, *Mons-Melianus*, petite ville de Savoye, avec forteresse, est située sur la rive droite de l'Isere au midi, & à deux lieuës de Chambery. La forteresse est bâtie sur la pointe d'un rocher escarpé, & commande le passage, qui est étroit & entre les montagnes. On y voit un grand puits taillé dans le roc, qui fournit de l'eau à tous ceux de la forteresse. Le roi Henri IV. la prit l'an 1600. & le roi Louis XIV. l'an 1691. Elle fut renduë au duc de Savoye, avec le reste du pays en 1696. Forcée de se rendre après un long blocus, le 17. Decembre 1705. elle fut entierement rasée l'année suivante. * Sanson. Baudrand.

MONMERLE, en latin, *Mons Merula*, bourg du Beaujolois en France. Ce lieu, autrefois plus considerable qu'il n'est aujourd'hui, est situé sur la Saone, un peu au-dessus de Villefranche. * Mary, *diction.*

MONMIRAIL, *Monmiralium*, bourg de France dans la Brie, est situé sur une colline, qui est au pied de la riviere de Morin, laquelle se joint peu après à la Marne. On rapporte d'un bois qui est près de Monmirail, que les branches de chêne qui tombent par hazard, se petrifient peu à peu. Il ne faut pas le confondre avec MONMIRAIL, l'une des anciennes baronies du Perche-Goüet. * Baudrand.

MONMORANCY, *cherchez* MONTMORENCI.

MONMORILLON, petite ville de France dans le Poitou, avec justice royale du ressort du présidial de Poitiers, est située sur les frontieres de la Marche, sur la riviere de la Gartampe, qu'on y passe sur un pont. * Baudrand.

MONMOUTH, ville & comté d'Angleterre, qu'on met dans le pays de Galles, quoiqu'il soit de la Mercie, est nommée par ceux du pays, *Monmouth-Shire*, c'est-à-dire, *comté de Monmouth.* Elle porte aujourd'hui titre de duché. Ses villes, après Monmouth, sont Abergevernew, Chepltow, Newport, &c. * Camden. Sanson.

MONMOUTH (Geofroi de) évêque de saint Asaph, *voyez* GEOFROI.

MONMOUTH (Jacques Scot, duc de) né à Rotterdam le 9. Avril 1649. lorsque l'Angleterre étoit le plus fortement agitée de guerres civiles, etoit fils *naturel* de *Charles* II. roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & de *Lucie* Walters, dite de Barlaw. A l'âge de neuf ans il fut amené en France, où il fut élevé dans la religion Catholique Romaine, & où il étudia dans un college des peres de l'Oratoire à Juily, distant de sept à huit lieuës de Paris. Le roi son pere ayant été rétabli dans ses états en 1660. fit venir auprès de sa personne ce jeune prince, pour lequel il avoit une tendresse toute extraordinaire; & l'ayant créé duc d'Arkeng & pair du royaume, il changea ce titre d'Arkeng en celui de Monmouth, qu'il érigea en duché après la mort d'Henri Kar, dernier comte de Monmouth. L'année suivante il le fit chevalier de son ordre de la Jarretiere, puis capitaine de ses gardes; & deux ans après, il lui donna entrée dans son conseil royal. Ce duc donna d'abord dans ces emplois, des marques d'un zele extraordinaire pour le service de sa majesté; & commandant ses armées, il défit entierement les rebelles d'Ecosse, à la journée de Bothwalbrige. Etant passé en France en 1672. avec un regiment Anglois qu'il joignit à l'armée de France contre la Hollande, il y fit paroître tant de valeur, que l'année suivante, Louis XIV. roi de France, le créa lieutenant general de ses armées. Il se trouva ensuite au siege de Mastricht, que le roi de France prit sur les Hollandois; & après la campagne, il retourna en Angleterre, où il fut élû chancelier de l'université de Cambridge. Lorsqu'il s'éleva une rebellion en Ecosse l'an 1679. il y fut envoyé par son pere en qualité de general, y défit & réduisit les rebelles, & retourna en Angleterre, où s'étant laissé seduire par les factieux, il changea entierement de conduite. Malgré la clemence du roi d'Angleterre, disposé à lui pardonner, il se trouva toûjours depuis engagé dans les partis de ceux qui conspiroient contre l'état, même dans une conspiration qui fut formée pour assassiner le roi Charles II. & le duc d'Yorck, son frere, nommé Jacques II. Sa majesté lui fit encore grace, & lui en fit expedier des lettres d'abolition, qu'il n'eut pas plûtôt obtenuës, qu'il commença à projetter la rebellion, qui attira enfin sur lui le châtiment que meritoient tant de crimes. S'étant retiré en Hollande avec plusieurs conspirateurs de sa faction, en attendant l'occasion de pouvoir executer ses pernicieux desseins, il apprit la mort du roi son pere, & la proclamation generale de Jacques, duc d'Yorck son frere, pour lui succeder en qualité de roi de la Grande Bretagne. Aussi-tôt il passa en Angleterre pour y faire revolter les peuples contre leur legitime souverain; & étant arrivé à Lime, sur la côte de Dorset le 24. Juin 1685. il fit publier un manifeste contre le roi, dans des termes tres-insolens, imprimé en diverses langues. Le roi en étant informé, fit une déclaration contre le duc de Monmouth & ses adherens, par laquelle il les déclaroit traîtres & rebelles. Le parlement qui étoit alors assemblé, ordonna que ce manifeste seroit brûlé par la main du boureau, & pria le roi de faire afficher un placard, où sa majesté promettoit cinq mille livres sterlin à ceux qui livreroient ce duc mort ou vif, ce qui fut executé, & le placart fut affiché le 26. Juin. Cependant l'armée du roi poursuivit le duc de Monmouth, qui prit enfin la resolution de hazarder le combat; mais ses troupes furent défaites dans la province de Sommerset; & trois jours après la bataille, on trouva ce prince caché dans un haye sous des buissons. Etant en prison il écrivit au roi une lettre fort respectueuse, le suppliant de lui accorder sa grace, & de permettre qu'il vint parler à sa majesté. On amena le duc de Monmouth à Withéall, où à la priere de la reine, veuve du feu roi Charles II. il eut l'honneur de parler au roi, en presence de deux secretaires d'état; après quoi il fut mené dans la tour, où la duchesse son épouse le vint voir. Le lendemain l'arrêt de sa mort fut signé & porté par les sherifs de Londres & de Middelsex, au lieutenant de la tour, pour lui en donner la nouvelle. L'execution se fit le 25. de Juillet 1685. Il fut conduit par les évêques d'Eli, de Bath & de Wels, jusques sur l'échafaut, où il eut la tête tranchée, & son corps fut enterré dans la chapelle de la tour: prince que ses qualités eussent rendu digne d'un meilleur sort, s'il ne les eût flétries par une ambition criminelle. Il avoit épousé *Anne* Scot, fille & heritiere de *François*, comte de Buckleugh; dont il eut *Charles*, comte de Duncaster, né le 14. Août 1672. mort le 9. Fevrier 1674. *Jacques*, comte de Duncaster, né le 23. Mai 1674. *Henri*, mort le 5. Septembre 1677. *François*, né le 28. Mars 1678. mort le 14. Decembre 1679. & *Anne* Scot, née le 14. Fevrier 1676. morte le 22. Août 1685. * *Memoires du tems.*

MONNIKEDAM, MONNICHENDAM, ou MUNICHENDAM, petite ville de la Nort Hollande, sur un petit golfe du Zuyderzée, entre Amsterdam & Edam. Elle a entrée dans les états de la province d'Hollande. * Maty, *diction.*

MONNOYE: toutes sortes de pieces d'or & d'argent, ou d'autre métail, battuës par autorité souveraine, & marquées au coin d'un prince, ou d'un état souverain, sont nommées *Monnoye.* La commune opinion est, que le nom *Moneta* vient de *monere, avertir*, parce que leur matiere & leur empreinte font connoître leur valeur, & celui qui la fait fabriquer. La fin principale de la monnoye a été l'utilité publique, le commerce étant beaucoup plus aisé par le moyen de la monnoye, que par l'échange des choses en espece; parce que les pieces d'or, d'argent ou d'autre métail, ont une estimation certaine. Avant que l'on marquât la monnoye, on tailloit grossierement des morceaux de métail, qui étoient donnés au poids, comme on fait encore dans plusieurs pays de l'Orient. Ensuite on régla le poids des pieces; & enfin on y imprima une marque pour en faire connoître la valeur. La matiere ordinaire de la monnoye, est l'or, l'argent, & le cuivre; & l'on employe ces métaux seuls, ou par alliage: c'est-à-dire, par le mélange de l'argent avec l'or, ou du cuivre avec l'or ou l'argent. Pour marquer la quantité de l'alliage, on a donné à l'or pur vingt-quatre degrés de bonté, appellés *carats*; & douze à l'argent, nommés *deniers*: de sorte que quand on dit de l'or à 20. carats, c'est de l'or qui a perdu quatre degrés de bonté, & où on a mêlé un sixiéme d'argent ou de cuivre. Le ca-

rat étoit autrefois la vingt-quatriéme partie d'un marc d'or : ainsi le marc étoit d'or pur, quand il y avoit vingt-quatre carats de poids. Ensuite on a donné le nom de *carat* à un vingt quatriéme degré de bonté : ce que l'on nomme *carat du fin*. On a vû quelquefois pendant les guerres de longue durée, dans les villes assiegées, & dans les necessités publiques employer le fer, le plomb, l'étain, le bois, le cuir, la carte, le papier, & autres matieres, pour fabriquer de la monnoye ; mais ces especes n'ont eu cours que pendant un certain tems; & ceux qui en ordonnoient le cours s'engageoient à les reprendre, & à en donner de bonne valeur en leur place, lorsque ces necessités seroient passées. Quant à la marque, on croit communément que l'on imprima d'abord sur les pieces de monnoye, des figures ou des têtes de bœufs, de moutons, de cochons, ou d'autres animaux, d'où vint le nom de *pecunia*, du latin *pecus*, qui signifie *bête*, ou *bétail*. Depuis on y a gravé les têtes des princes, les devises des états, les symboles de la pieté, de la grandeur ou des victoires de ceux qui les faisoient battre. On y ajoûte une legende, qui est l'écriture gravée autour proche des bords, ou dans le milieu de la piece ; le lieu de la fabrication est designé à present en France par les lettres de l'alphabet, la marque du graveur, & le point secret, pour verifier la bonne monnoye. Le pouvoir de battre monnoye appartient aux princes souverains, & aux republiques. Il y a neanmoins des ducs, des comtes, des barons, des communautés & des villes qui joüissent de ce droit, soit par usurpation, soit par concession des souverains. Les anciens estimoient que la monnoye étoit une chose sacrée : ils la faisoient fabriquer dans des temples, ou érigeoient des autels au milieu des fabriques. Plusieurs en portoient au cou, comme des joyaux, ou des preservatifs: d'où vient qu'il se trouve tant de pieces anciennes percées par les bords.

On ne sçait pas qui a été le premier inventeur de la monnoye; car l'histoire sainte n'en parle point avant le déluge. Josephe semble l'attribuer à Caïn, lorsqu'il dit qu'il inventa les poids & les mesures; car la monnoye peut être comprise sous le nom de poids. D'autres disent que ce fut Tubalcaïn, qui travailla le premier en cuivre & en fer. Quoi qu'il en soit, il n'est pas croyable que pendant plus de 1650. ans la monnoye ait été inconnuë à ceux qui possedoient toutes les sciences & tous les arts. Après le déluge, Noé renouvella cet usage, qui s'est répandu depuis parmi tous les peuples civilisés, pour entretenir plus aisément la societé. La bible neanmoins ne parle point de monnoye, que vers l'an du monde 2180. & 483. ans après le déluge, lorsqu'elle fait mention des mille pieces d'argent qu'Abimelec donna à Sara, femme d'Abraham, *Gen*. 20. Elle parle ensuite des 400. sicles d'argent de bonne monnoye, qu'Abraham donna à Ephron, *Gen*. 23. & des cent *kschitath*, ou *agneaux*, c'est-à-dire, cent pieces de monnoye d'argent, marquées d'un agneau, que Jacob donna aux enfans d'Hemor, *Gen*. 33.

DE LA MONNOYE DES JUIFS.

La principale monnoye des Juifs, & qui leur étoit commune avec les Chaldéens, les Syriens, les Egyptiens & les Perses, étoit le *sicle*, qu'ils fabriquoient d'argent pur. Ce nom vient du mot hebreu, qui signifie *peser*. Plusieurs ont crû qu'ils avoient deux sortes de poids; l'un sacré & du sanctuaire; & l'autre royal ou profane; mais cette distinction n'est fondée sur aucun passage de la bible ; car il n'y est parlé que du poids du sanctuaire, qui étoit appellé le plus pesant & le plus juste, parce que c'étoit l'original & l'étalon sur lequel tous les autres étoient ajustés : c'est pourquoi les prêtres le gardoient dans le sanctuaire. Les poids des Juifs étoient de pierre : d'où vient que le poids royal est nommé *lapis regius*, *la pierre du roi*, dans le Levitique. Un poids juste est appellé *pierre de justice*, *lapis justitiæ*, dans le premier livre des Rois; & un poids leger, *pierre de dol*, *lapis doli*, dans le prophete Michée. Pour les especes d'or, il ne paroît point que les Juifs en ayent fabriquées; mais la monnoye étrangere des peuples voisins avoit aussi cours parmi eux, soit qu'elle fût d'or, d'argent ou de cuivre. Quant aux figures il est vrai, comme dit Josephe, *l*. 17. *c*. 8. que la loi défendoit de faire des images, & de consacrer les effigies des animaux ; jusques-là qu'au rapport du même historien, *l*. 18. *c*. 4. Pilate fut obligé de faire rapporter à Cesarée les enseignes où étoient les images de Cesar; mais cela n'empêchoit pas l'usage des figures dans les ornemens qui ne regardoient point le culte divin, & qui ne pouvoient porter à l'idolâtrie : ce que les Juifs craignoient à l'égard des enseignes Romaines, où l'on peignoit les images des dieux & des empereurs, parce que les Romains les adoroient, selon le témoignage de Suetone: *Signa Romana Cæsarumque imagines adoravit*, (*in Caio*, *cap*. 14.) En effet les rabbins tiennent que l'on mit l'image du soleil sur le sepulchre de Josué ; l'arche avoit deux cherubins ; le grand vaisseau du temple, nommé *la mer*, étoit soûtenu de douze bœufs. Moyse, qui avoit reçu la loi, fit élever le serpent de cuivre, qui guerissoit ceux qui avoient été mordus ; & Salomon fit faire dans son temple deux cherubins de bois d'olivier couverts d'or. Ils en faisoient encore moins de difficulté dans les monnoyes ; & il est rapporté dans saint Matthieu, *ch*. 22. qu'ils recevoient & exposoient les monnoyes de l'empire Romain, sur lesquelles la tête de l'empereur étoit gravée, avec d'autres figures.

MONNOYES DES ANCIENS GAULOIS.

Avant que la Gaule fût reduite sous le pouvoir des Romains, elle étoit gouvernée par des magistrats, qui portoient le nom de rois, & faisoient battre de la monnoye d'or, d'argent & de cuivre, sur laquelle on gravoit les figures entieres, ou les têtes des divinités qui y étoient adorées, ou quelques animaux, qui representoient les richesses du pays, le courage des peuples, ou les victoires qu'ils avoient remportées. Quelques-uns disent qu'il y eut un tems où les Gaulois se servoient de monnoyes faites de cuir ; & Cassiodore a prétendu que le nom de *Pecunia*, étoit un mot gaulois, & qu'ils appellerent ainsi la monnoye, parce qu'elle étoit fabriquée avec des morceaux de cuir, *pecudis tergo*. Les Romains s'étant rendus maîtres de la Gaule, établirent des hôtels de monnoyes à Arles, à Treves & à Lyon, outre ceux des Gaulois, qu'ils leur laisserent pour fabriquer leurs menuës especes.

MONNOYES DES ROMAINS.

Avant la fondation de Rome, les Latins eurent des monnoyes de cuivre, puis d'or & d'argent. La principale marque étoit une double tête d'un côté, & un navire de l'autre, pour representer Janus, premier roi d'Italie, & Saturne qui avoit regné avec lui, & étoit arrivé en Italie dans un vaisseau. La ville de Rome ayant eté bâtie par Romulus, & presque toute peuplée d'esclaves, de bergers, de vagabonds, & autres gens de cette espece, on dit que la monnoye ne fut d'abord que de cuir, & de bois peint ; mais que depuis l'enlevement des Sabines, & la paix faite avec leurs maris & leurs peres, les Romains se servirent de la monnoye de ces peuples. Numa en fit après fabriquer de cuivre, qui étoit plus facile à trouver dans son petit royaume, que l'or & l'argent. Les especes furent taillées grossierement sur le pied de la livre de douze onces, qui étoit le poids commun de l'Italie. La plus considerable fut nommée *As*, *Æs*; ou *Raudus*, à cause de sa matiere; & *Pondo* ou *Assipondium*, parce qu'elle pesoit une livre. Pour partager cette piece, il en fut fabriqué de moindre poids, dont voici les noms romains, & la valeur.

Semis (pour *semi-as*,) la moitié de l'*As*, ou six onces.

Quadrans (pour *quarta pars assis*,) le quart de l'as, ou trois onces.

Triens (pour *tertia pars assis*,) le tiers de l'as, ou quatre onces.

Bes (pour *bis triens*,) les deux tiers de l'as, ou huit onces.

Dodrans (pour *deest quadrans*,) les trois quarts de l'as, ou neuf onces.

Uncia (ou *stipis uncialis*,) une once, ou la douziéme partie de l'as.

Sextans, (pour *sexta pars assis*,) la sixiéme partie de l'as, ou deux onces.

Quincunx, (de *quinque* & *uncia*,) cinq onces.

Septunx, (de *septem* & *uncia*,) sept onces.

Dextans, (pour *deest sextans*,) dix onces.

Deunx, (pour *deest uncia*,) onze onces.

On fit encore des especes plus pesantes que l'*as*; sçavoir, le *dupondius*, qui en valoit deux; le *sesterce*, qui en valoit deux & demi; le *tressis*, le *quadrussis*, & jusqu'au *decussis*, qui fut aussi nommé *denier*, à cause qu'il valoit dix *as*. Quoique ces especes semblent d'un poids extraordinaire pour des monnoyes, quelques-uns neanmoins disent, qu'il y en a encore de plus pesantes: ce qui n'est pas sans exemple, puisque de nos jours on en fabrique en Suede, qui pesent plus de trente livres, poids de marc. Les premieres pieces de monnoye que Numa fit faire, n'étoient pas marquées, mais seulement taillées en morceaux quarrés, & le poids en faisoit la valeur. C'est ce que l'on nommoit *as rude*. On dit que cette monnoye grossiere & sans marque eut cours environ cent-quatre-vingts ans; & que Servius Tullius, VI. roi des Romains, fit changer la forme de cette monnoye, sans toucher au poids ni à la valeur. Alors les pieces furent rondes, & marquées de quelques figures des deux côtés, soit de divinités, d'hommes, d'animaux, ou d'autres choses. On y ajoûta aussi des marques pour faire connoître leur poids & leur valeur, dont il est bon de remarquer celles-ci. Le *dupondius* avoit deux II. ou deux LL. Le *sesterce* avoit deux II. ou deux LL, jointes par un trait, avec un S, ainsi II, S, pour montrer qu'il valoit deux *as* & un *Semis* ou demi. Le *denier* avoit un X. Dans la suite du tems les Romains employerent l'argent dans leurs monnoyes, ausquelles ils imposerent le nom, par rapport aux especes de cuivre. Ainsi on appella un denier d'argent, qui valoit un denier, ou dix *as* de cuivre. Ce denier fut d'abord taillé de douze à la livre romaine, c'est-à-dire, d'une once de poids, & valoit environ un écu de monnoye françoise. Lorsque les Romains commencerent à fabriquer de la monnoye d'or, l'*aureus*, qui fut ensuite appellé *denier d'or*, fut taillé de quarante pieces à la livre romaine, chacune du poids de près de deux drachmes, qui est la huitiéme partie d'une once, & il y avoit douze onces à la livre romaine, qui faisoient 96. drachmes. Ainsi l'*aureus* valoit environ quatorze livres de monnoye françoise. La valeur des monnoyes changea depuis, de tems en tems. L'*as* de cuivre, qui pesoit une livre ou douze onzes, fut réduit à la taille de six à la livre, & au poids de deux onces, puis au poids d'une once, ensuite de demie-once, & enfin de deux drachmes. Le denier d'argent fut aussi affoibli, & réduit à la taille de quinze à la livre, puis de vingt-quatre, de trente-six, de quarante, &c. & enfin de quatre-vingt seize. L'*aureus* fut diminué jusqu'à la taille de quarante-cinq à la livre, chaque piece étant d'un peu plus de deux drachmes. Dans le tems que le denier d'argent étoit taillé de quarante à la livre d'argent, & le denier d'or aussi de quarante à la livre d'or, l'*aureus* valoit dix deniers d'argent: (ce qui lui fit donner le nom de *denier d'or*, comme on avoit appellé *denier d'argent*, la monnoye qui valoit dix *as* de cuivre;) & alors la livre d'or valoit dix livres d'argent. Sous le regne d'Alexandre *Severe*, vers l'an 225. de Jesus-Christ, on fit fabriquer les sols d'or, à la taille de soixante & douze à la livre, dont chacun valoit près de sept livres quinze sols de monnoye françoise. Les empereurs qui regnerent ensuite firent faire des especes d'or & d'argent, qui portoient leur nom comme des Philippes, des Antonins, des Valeriens, des Aureliens, &c. Il faut encore ici remarquer que l'empereur Constantin, à l'exemple de ses predecesseurs, qui avoient fait fabriquer des pieces, avec la tête de leurs femmes, fit battre de la monnoye d'or, avec l'effigie de sa mere; & qu'après avoir embrassé la religion Chrétienne, il ordonna que l'on marqueroit une croix sur toutes les pieces de monnoye. * Budée, *de asse*. Frideric Gronovius, *de pecunia veterum*, &c.

MONNOYES DE FRANCE.

Dans la loi Salique, il est fait mention de quatre especes de monnoyes differentes; sçavoir, de *sols d'or*, de *demi-sols*, de *tiers de sols*, & de *deniers d'argent*. La taille des sols d'or françois étoit alors de soixante douze à la livre romaine (dont les françois se servirent jusqu'à la II. race;) & la taille du denier d'argent étoit de 288. à la livre. Quant à la figure de ces especes, le sold'or avoit d'un côté la tête du prince ceinte d'un diadême, & pour legende son nom; de l'autre côté, quelque figure historique; & depuis que les rois furent Chrétiens, une croix. Le denier d'argent portoit quelquefois la même figure, & souvent n'avoit aucune tête gravée. Il s'est fait depuis plusieurs especes de monnoye, dont on ne sçait ni le poids, ni le titre, ni la valeur; & il n'y a presque rien de certain sur ce sujet, que depuis Philippe *le Bel*, qui regnoit au commencement du XIV. siecle. Il fit faire des *florins* d'or, qui valoient 20. sols tournois l'an 1308. des *royaux*, de 24. sols parisis l'an 1310. des *deniers* d'or de 15. sols tournois, en la même année 1310. & d'autres especes de mêmes noms, mais d'un prix different. Il n'y eut point d'especes d'autres noms sous les rois Loüis *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, jusqu'en l'an 1328. Philippe *de Valois* fit fabriquer des *parsis* d'or de 20. sols parisis l'an 1329. des *deniers* d'or à l'*écu*, valant 20. sols tournois l'an 1336. des *anges*, de 75. sols l'an 1342. & d'autres de differentes valeurs. Le roi Jean fit faire des *francs* d'or de 20. sols l'an 1360. Sous le regne de Charles VI. on fit des *ecus à la couronne*, qui valurent 30. sols l'an 1418. & 50. sols l'an 1419. Louis XI. fit battre des *ecus au soleil*, du prix de 33. sols tournois l'an 1475. Sous Henri II. on fabriqua des deniers d'or, appellés *Henris* & *ducats*, de 50. sols tournois l'an 1549. Sous Charles IX. il y eut des *écus au soleil*, de 50. sols tournois l'an 1561. qui valurent 60. sols l'an 1575. Le même roi, l'an 1577. ordonna que l'on ne compteroit plus par livres, mais par écus, valant 60. sols. Louis XIII. d'heureuse memoire, fit fabriquer des louis d'or, du prix de dix livres. Louis XIV. en fit aussi fabriquer à son nom, & dans certains tems on a augmenté le prix jusquà quinze & vingt livres. A l'égard de la monnoye d'argent, il suffit de remarquer ici les principales especes; sçavoir, le *tournois* d'argent, d'un denier tournois; le *parisis*, d'un denier parisis, plus fort d'un quart; le *gros*, tournois d'argent, de dix deniers d'argent l'an 1305. le *teston* de dix sols tournois l'an 1510. le *franc* d'argent, de 21. sols tournois l'an 1575. le quart d'écu de 15. sols tournois l'an 1577. Les écus blancs, & les pieces de moindre valeur, ont été fabriquées sous Louis XIII. d'heureuse memoire, & continuées sous Louis XIV. & Louis XV. * Bouteroüe, *recherches curieuses des monnoyes*.

MONNOYES D'ANGLETERRE ET D'HOLLANDE.

En Angleterre, Richard I. surnommé *cœur de Lyon*, fit venir d'Allemagne au commencement du XIII. siecle, des ouvriers qu'on nommoit *Sterling*, pour battre la monnoye dans son royaume: ce fut ce qui donna le nom de *Sterling* à cette monnoye, qui pour lors pesoit une livre poids de Troye; mais à present ce n'est qu'un mot significatif, comme en France celui de *livre* ou de *franc*, & la livre sterling vaut environ quatorze livres monnoye de France. Les monnoyes étrangeres n'ont point cours en Angleterre; il n'y a que ceux qui negocient dans les pays d'où elles viennent, qui veulent s'en charger. Celles que l'on y bat, sont des *jacobus* d'or, que l'on appelle *guinées*, à cause que ces especes sont fabriquées de l'or de Guinée, que les Anglois estiment meilleur que celui du Perou; elles valent environ quatorze livres de France. Les especes d'argent sont des écus que l'on nomme *crone*, qui valent 65. sols monnoye de France, & des *schellings* qui passent pour 12. sols en Angleterre, & pour 13. sur les côtes de Normandie & de Bretagne. Outre leurs sols que l'on appelle *pennins*, on bat presque dans tous les villages de petites monnoyes de cuivre, qu'on nomme *fardins*: ce qu'il y a d'incommode, c'est que ces fardins n'ont cours que dans les villages, & quelquefois dans la ruë seulement où ils ont été fabriqués: ils sont marqués du nom des particuliers qui achetent la permission du roi pour les faire battre. * Jordan, *voyage histor. de l'Europe*, *tom.* 4.

En Hollande, leur *florin* vaut 20. sols; le *risdale* 50. sols; le *ducaton d'argent* 63. sols; celui d'or 15. florins, 15. sols; le *ducat* cinq florins, & le *scheling*, six sols. * Jordan, *voyage hist.*

MONNOYES D'ASIE.

Tavernier a remarqué que les monnoyes d'Arabie sont appellées *larins* & *demi-larins*. Le larin ne vaut pas 11. sols de monnoye françoise; neanmoins dans le change, les Arabes n'en donnent que cinq pour un écu ou une réale. C'est une piece d'argent longue & ronde, où est gravée la marque des émirs, ou princes d'Arabie. Les rois de Perse ne font battre aucune monnoye d'or, sinon quelques pieces pour jetter au peuple, lorsqu'ils montent sur le trhône; & ces pieces n'ont point de cours parmi les marchands, ni de prix assuré. On ne voit point en ce royaume d'autres monnoyes d'or que les ducats qui y sont portés d'Europe. Les monnoyes ordinaires d'argent sont des *abassis* ou de grandes pieces de plusieurs abassis. L'abassis vaut dix-huit sols & demi de monnoye françoise. Les grandes pieces valent cinq abassis, c'est-à-dire, quatre livres douze sols six deniers, ou deux abassis & demi. Ces grandes pieces portent d'un côté ces mots arabes, *La Allah illa Allah, Mahamed resoul Allah*, qui signifient, *il n'y a point d'autre Dieu qu'un seul Dieu, & Mahomet est son prophete*; & de l'autre le nom du roi & de la ville où l'on a fait la piece de monnoye. Dans l'empire du grand-Mogol, il y a des *roupies* d'or, & des *roupies* d'argent. La roupie d'or vaut 21. livres de France; & celles d'argent trente sols. Le *pecha* de cuivre vaut six deniers: on se sert aussi pour monnoyes, de coquilles & d'amandes sauvages: cinquante coquilles, ou quarante amandes, valent un pecha. Ces coquilles, appellées *Cori*, ont les bords renversés, & il ne s'en trouve en aucun lieu du monde, qu'aux isles Maldives: ce qui fait le plus grand revenu du roi de ces isles; car on en transporte dans tous les états du grand-Mogol, dans les royaumes de Golconde & de Visapour, & jusques dans les isles de l'Amerique, pour y servir de monnoye. Les amandes, nommées *baden*, sont plus ameres que la coloquinte, & on ne craint pas que les enfans en mangent. Elles croissent dans les deserts de la province de Lar en Perse. Les pieces de monnoye d'or qui ont cours dans le royaume de Golconde, & autres de la presqu'isle de l'Inde, au-deçà du golfe, sont appellées *pagodes*. Elles passent pour quatre roupies d'argent, quoiqu'elles ne soient que du poids d'une demie pistole d'Espagne. Dans l'isle de Sumatra, le roi d'Achem fait battre des pieces de monnoye d'or, qui valent 16. sols 8. deniers de monnoye françoise. Il y en a aussi d'étain, dont 75. valent un sol. Dans l'isle de Celebes, une des grandes Molucques, les pieces de monnoye d'or valent environ 24. sols de monnoye françoise; & les Hollandois la prennent pour un florin. Le roi de Camboje, dans la presqu'isle de l'Inde, au-delà du golfe, fait battre des pieces de monnoye d'argent, qui valent 4. sols de monnoye françoise; & il n'y en a point de plus haut prix. Ce prince a quantité d'or dans son pays; mais il le negocie au poids, de même que l'argent, comme on fait dans la Chine. Les pieces de monnoye d'or du royaume de Siam, sont longues & quarrées, & peuvent valoir 7. livres de monnoye françoise. Les pieces d'argent sont grosses comme une aveline, & applaties des quatre côtés, & valent environ trente-deux sols. Quant aux pieces de cuivre, on en donne deux cens pour une piece d'argent. On s'y sert aussi de ces coquilles, qu'on apporte des Maldives, pour la plus basse monnoye. Dans l'empire de la Chine, & au royaume de Tonquin, il y a de la petite monnoye de cuivre; mais à l'égard de l'or & de l'argent, on en fait des masses ou morceaux qui sont de differens poids. Les gros morceaux d'or ont la figure d'une gondole massive; c'est pourquoi les Hollandois les appellent *Gouschut*, c'est-à-dire, *batteaux d'or*; & les autres nations les nomment *pain d'or*. Les plus gros valent 1350. livres de monnoye françoise. Les morceaux ou pains d'argent, sont aussi de differentes grosseurs, & leur prix dépend du poids. Dans les grands payemens, on se sert de lingots d'argent marqués, qui valent jusqu'à cent francs; & si l'on n'a point de morceaux justes pour faire le payement, on en coupe d'un autre morceau, ce qu'il en faut pour achever la somme. Pour ce qui est de la petite monnoye de cuivre, les pieces ont un trou au milieu, pour les enfiler par douzaines, par trentaines, ou par centaines. Les monnoyes du Japon sont des pieces d'or & d'argent, fabriquées en ovales à deux côtés. Ceux du pays les appellent *des Coupentz*, & leur prix est different selon leur poids. Il y a aussi des lingots d'argent, qui passent pour monnoye. * Tavernier, *voyage des Indes*.

Dans les commencemens du monde on trafiquoit par échange. Le plus ancien monument que nous ayons, que l'on ait trafiqué avec des pieces de métail, est ce qui est dit dans la *Genese, chap.* 13. qu'Abraham acquit le lieu de la sepulture de Sara, pour 400. sicles d'argent, de monnoye publique, qui avoit cours chez les marchands. Abimelech, roi de Gerara, fit present à Abraham de mille pieces d'argent, *Genese* 20. *vers.* 16. Joseph fut vendu par ses freres vingt pieces d'argent, 37. *du même livre, v.* 18. Jacob envoyant ses fils en Egypte pour acheter du bled, leur donne de l'argent, *Genese* 22. *v.* 43. & les Egyptiens eux-mêmes portent à Joseph tout leur argent pour acheter des grains pendant la famine. Tous ces exemples font voir que dès les premiers tems on commerçoit avec de l'or & de l'argent; mais il ne paroît pas que ce fût en pieces de monnoye frappées au coin. Il est plus vray-semblable que c'étoit au poids; car le sicle, le talent, le gera, le beka, sont des noms de poids. On voit encore que dans les tems suivans, on pesoit chez les Juifs l'or & l'argent avec lesquels on trafiquoit. Il est dit dans la *Genese, c.* 33. que Jacob acheta des enfans d'Hemor, un champ cent *kesita*: ce que la vulgate, le chaldéen, les Septante, & tous les anciens interpretes ont traduit cent agneaux ou brebis; & comme saint Etienne dit, dans les actes, que Jacob avoit acheté ce champ à prix d'argent; on a inferé de-là que c'étoit avec des pieces marquées d'un agneau: d'autres ont interpreté le mot de *kesita*, d'un arc, & ont crû qu'elles étoient marquées de la figure d'un archer. Il est dit dans le livre de Job, *c.* 42. que ses amis lui donnerent chacun un kesita, & un pendant d'oreille d'or. On entend par le kesita, une piece de monnoye. Dans les Paralipomenes, *chap.* 29. il est dit que les princes du peuple donnerent pour le bâtiment du temple, mille *adarconim*: ce que l'on entend des dariques; & dans le premier livre d'Esdras, il est marqué que les grands d'entre les Israëlites qui retournerent de Babylone à Jerusalem, avec Zorobabel, fournirent pour le rétablissement du temple, 60. *deracmonim*, c'est-à-dire, *des dariques*, ou *des mines*. Tout cela a fait conjecturer que la monnoye frappée au coin a été de bonne heure en usage parmi les Juifs. On voit des sicles, que l'on dit avoir été frappés dans la Judée du tems de David & de Salomon; on lit en caracteres samaritains, *la ville sainte*; mais leur antiquité est contestée par plusieurs, qui les croyent fabriqués du tems de Simon Machabée. Herodote dit que les Syriens ont été les premiers qui ont fait battre de la monnoye d'or & d'argent. On n'en connoissoit point l'usage parmi les Grecs du tems de la guerre de Troye. Strabon, sur le témoignage d'Ephore & d'Elien, rapporte que ce fut dans l'isle d'Egine, où l'on frappa la premiere monnoye par l'ordre de Phædon, d'où ces pieces furent appellées *Eginetes*. Lucain attribuë l'usage de mettre l'argent en commerce à Ithon, roi de Thessalie, fils de Deucalion. D'autres veulent qu'Erichtonius, fils de Vulcain, élevé par les filles de Cecrops, roi d'Athenes, ait communiqué l'usage de la monnoye aux Lyciens & aux Atheniens. Crœsus envoya à Delphes des pieces rondes d'argent; mais il n'est point dit qu'elles fussent marquées. On voit encore quelques-unes de ces pieces de monnoye grecque, appellées *Eginetes*, qui representent d'un côté un bouclier, de l'autre une petite cruche, & une grappe de raisin; avec ce mot ΘΙ-ΔΟ. On en a aussi quelques-unes de Gigés, qui portent son nom: mais il y en a peu qui soient avant le tems d'Alexandre. Il ne paroît pas que les Perses ayent eu l'usage de la monnoye avant Darius, fils d'Hystaspes, qui fit le premier frapper des medailles d'or, que l'on nomma *dariques*. Cette monnoye, qui étoit marquée d'une figure d'archer, se répandit dans la Grece. Quelques-

uns ont crû qu'elle est plus ancienne, & que c'est Darius *le Mede* qui les a fait frapper. La monnoye des anciens Latins étoit de cuivre. Elle étoit gravée d'une double tête, pour representer Janus & Saturne, & d'un navire de l'autre côté. La premiere monnoye de Rome étoit de cuivre, de bois peint, & même de terre cuite, si l'on en croit l'auteur de la Notice de l'empire. Quelques-uns ont crû que Numa en avoit fait fabriquer de cuivre; mais d'autres prétendent que l'on se servoit encore de son tems de monnoye de cuir; & que ce fut Servius Tullius, comme le dit Pline, qui frappa le premier de la monnoye d'airain, de la figure d'un bœuf. Le même auteur assure que l'on ne frappa de monnoye d'argent à Rome qu'après la victoire remportée contre Pyrrhus, l'an 485. de la fondation de Rome, & que celle d'or ne fut marquée que soixante-deux ans après, l'an de Rome 547. Les medailles consulaires marquent sous des figures quelques points generaux & singuliers de l'histoire. On en a quelques-unes, où sont representées les têtes de quelques anciens rois de Rome, & des hommes illustres. Jules César est le premier des Romains, dont la tête fut gravée sur les monnoyes par l'ordonnance du senat; & cette coûtume a été suivie depuis par les autres empereurs, & par les rois de toutes les nations. Cassiodore dit que les Gaulois sont les premiers qui ont changé la monnoye de cuir en metail, sans y mettre d'abord d'empreinte; & que depuis, avant même que les Romains se fussent rendus maîtres de leur pays, il y avoit sur leur monnoye des figures de têtes de divinités & d'animaux, qui representoient les richesses du pays. Quant aux autres peuples barbares, ou ils ont continué de trafiquer par échange, comme les Scythes & les Sarmates, ou ils trafiquoient, comme font encore les Chinois, avec de petites lames de métail, sans marque. * M. Du Pin, *biblioth. des histor. prof.* Dom Calmet, Benedictin, *dissert. & commentaire litteral sur la Genese.*

MONNOYE (Etienne de la) fut l'an 1402. un des consuls de Bourges, & maître de la monnoye de la même ville, d'où il fut appellé DE LA MONNOYE; le nom de sa famille étant auparavant *Pelourde.*

MONNOYE (Nicolas de la) écuyer, conseiller d'état de Jeanne duchesse de Brabant, & l'un des quatre ambassadeurs qu'elle envoya l'an 1387. à Charles VI. pour en obtenir du secours contre Guillaume duc de Gueldres. Froissart rapporte ainsi leurs noms *au chap. 99. du 3. vol. page 273. édition de Tournes. Lors furent élus & nommés ceux qui iroient en celle saison pour celle besogne; le sire de Bourgneval, maitre d'hôtel; messire Jean Opem, moult gracieux chevalier; un clerc; & un écuyer d'honneur & sage. Le clerc avoit nom messire Jean Grave; & l'écuyer, messire Nicolas de La Monnoye; & tous quatre étoient du droit conseil de madame de Brabant.* Cette duchesse Jeanne étoit fille de Jean III. du nom, duc de Brabant, sœur de Jean, Henri, & Geofroi, qui moururent sans enfans. Elle epousa 1°. Guillaume de Baviere, II. du nom, comte de Hainault; 2°. Vencellas, duc de Luxembourg, mort environ l'an 1383. Elle mourut fort âgée, l'an 1406. * Pontus Heuterus, *pag. 99. des genealogies qui sont à la suite de son hist. de Bourgogne.*

MONNOYE (Bernard de la) né à Dijon le 16. de Juin 1641. fut reçu correcteur en la chambre des comptes de Dijon, le 11. Mars 1672. & a exercé cette charge jusqu'au mois d'Août 1696. Il est tres-habile dans les langues grecque, latine, italienne & espagnole, & a sçû joindre la science de la critique & des langues à la poësie. Son poëme du *duel aboli*, remporta le prix de l'académie Françoise l'an 1671. qui fut le premier de ceux que l'académie a distribués. Il a encore remporté le prix de l'académie, ès années 1675. 1677. 1683. & 1685. Le séjour qu'il faisoit alors en province & qu'il y a fait encore long-tems depuis, a été cause qu'il n'a été reçû académicien que le 23. Decembre 1713. Il a fait plusieurs pieces de poësie, toutes d'un goût exquis. Il est auteur de l'hymne de saint Benigne, & de celle de saint Mammets, qui se chantent dans l'église de Langres (seuls vers latins que l'on ait imprimés de lui.) Il a fait des remarques critiques sur divers endroits du dictionnaire de Bayle, qui ont été inserées dans la seconde édition, avec éloge. Il est autant estimable par la probité de ses mœurs, & la droiture de son cœur, que par son érudition singuliere, & par la politesse qui lui est naturelle, qualités qui se trouvent rarement dans une même personne. Le sujet de ses pieces qui ont remporté le prix sont; l'an 1677. *L'education de Monseigneur le Dauphin*; l'an 1683. *Les grandes choses faites par le roi en faveur de la religion*; l'an 1685. *La gloire des armes & des lettres sous Louis XIV.* Ode traduite du latin de Santeüil de saint Victor, à qui le prix fut delivré du consentement de M. de la Monnoye, auteur de la traduction; l'an 1685. *La gloire acquise par le roi en se condamnant en sa propre cause.* Les autres poësies imprimées de la Monnoye, sont: *l'académie Françoise sous la protection du roi*, piece qui l'an 1673. ayant été envoyée trop tard, ne put être admise à l'examen: M. de la Monnoye la fit imprimer la même année à Paris, avec une épitre dédicatoire à MM. de l'académie; *Ode au roi sur la conquête de la Franche-Comté*, l'an 1674. L'auteur eut l'honneur de la presenter à sa majesté le 19. Juin de la même année, au château d'Arc-sur-Tille, à quatre lieuës de Dijon, *Ode à monseigneur le dauphin sur la prise de Philisbourg*, l'an 1688. *Idylle sur la prise de Mons*, l'an 1691. *Diverses hymnes, & autres pieces de Santeuil*, traduites du latin; *glose* ou *cantique de sainte Therese, après la communion*, traduction de l'espagnol; *Jesu dulcis memoria*, prose rimée, attribuée à saint Bernard, mise en vers françois; *traduction de trois odes latines*, l'une sur le vin de Bourgogne, l'autre sur le vin de Champagne, & la troisiéme sur le cidre; *Des remarques* sur les deux volumes du *Menagiana*. Ses ouvrages manuscrits sont *des remarques*, sur *l'anti-Baillet*; sur les *contes* de Jacques Pelletier, de Nicolas Denisot, mal attribués à Bonaventure des Periers; *plusieurs dissertations*, entre autres, une où la question si le livre, *de tribus impostoribus* a existé, est traitée à fond; sur la fameuse epigramme de l'Hermaphrodite, *Cum mea me genitrix, &c.* sur le songe de Poliphile; sur Pomponius Lætus, &c. *Lettres diverses*, la plûpart critiques; 300. *epigrammes choisies*, tant de Martial, que d'autres poëtes anciens & modernes, en vers françois; *plusieurs autres ouvrages*, en vers & en prose, françois, latins, grecs, &c. tous finis, & tres-dignes de voir le jour. Sa curiosité pour l'histoire des livres & des sçavans l'a rendu ingenieux à en déterrer jusqu'aux moindres particularités.

Voici l'épitaphe que M. de la Monnoye a preparée pour lui & pour son épouse.

Bernardus placidâ compostus pace Moneta
Conditur hic, artes cui placuere bonæ;
Cui tribuit crebras academia Gallica lauros,
Qui latias etiam cecropiasque tulit:
Felix, ni fluctus incautum egisset in altos
Vexare ingenuum fraus meditata caput.
Hæc attrivit opes, studiorum hæc otia rupit:
Forsan & hinc mors est aspera visa minus.
Communem sensit conjux dilecta dolorem,
Hîc prope dilecti qua cubat ossa viri.
Non his ambitio, non sedit pectore livor,
At simplex probitas, & sine labe fides.
Credibile est animas adeo virtutis amantes,
Ad quos hæc abiit, nunc habitare locos.

Bernardo Moneta regiarum rationum correctori, & Claudiæ Henriotæ, opt. parent. Pet. Fil. P.

MONOBAZE surnommé *Bazée*, roi des Adiabeniens, épousa sa sœur *Helene*. Cette princesse étant enceinte d'un fils, qui fut depuis appellé *Izate*, Monobaze songea une nuit qu'il dormoit auprès d'elle, & qu'il lui tenoit la main sur le sein; que l'enfant que sa femme portoit, seroit un jour comblé des benedictions du ciel, & porteroit fort haut son merite & son bonheur; que de peur de lui causer quelque mal, il devoit retirer sa main. Ce fils fut élevé dans la cour du roi de Spazin nommé *Abemeric*, où se distinguant par ses rares vertus, ce prince lui fit épouser une de ses filles. Quelques auteurs prétendent qu'il se fit Juif; d'autres assurent qu'il embrassa

la

la religion Chrétienne. * Josephe, *antiquit. liv. XX. chapitre 2.*

MONOBAZE, fils de celui dont on a parlé dans l'article precedent & frere d'Izate, auquel il succeda au royaume d'Adiabene, en consideration de ce qu'il lui avoit été fidele lorsqu'en son absence, & après la mort de leur pere, il n'avoit pris la regence & l'administration du royaume que pour le lui conserver. * Josephe, *antiquit. livre II. chap. 2.*

MONOBAZE & *Senebée*, parens de Monobaze roi des Adiabeniens, se signalerent au siege de Jerusalem, en défendant la ville contre les Romains. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. II. chap. 37.*

MONOCHORDE, instrument pour éprouver la varieté & la proportion des sons de musique. Il est composé d'un regle divisée & subdivisée en plusieurs parties, sur laquelle il y a une corde de boyau, mediocrement tenduë sur deux chevalets par ses extrémités, au milieu desquels il y a un chevalet mobile, par le moyen duquel, en l'appliquant aux differentes divisions de la ligne, on trouve que les sons sont entr'eux en même proportion, que le sont les divisions de la ligne coupée par le chevalet. On l'appelle aussi *regle harmonique* ou *canonique*, parce qu'elle sert à mesurer le grave & l'aigu des sons. On tient que *Pythagore* à été l'inventeur du Monochorde.

MONOD (Pierre) Jesuite, né en Savoye, est auteur de quelques traités historiques, & entre autres des recherches historiques sur les alliances de France & de Savoye, publiées à Lyon en 1641. Deux ouvrages intitulés *la premiere & la seconde Savoysienne* lui avoient donné occasion de montrer son zele pour l'honneur de ses princes dès l'an 1631. La premiere Savoysienne avoit été écrite dès l'an 1600. à ce qu'on croit, par le celebre avocat Antoine Arnauld, pour justifier la conquête qu'Henri IV. fit alors de la Savoye: la seconde parut en 1630. & Paul Hay, sieur du Châtelet, en étoit l'auteur selon quelques-uns, & selon d'autres Bernard de Rechignevoisin, sieur de Guron: Pierre Monod entreprit de refuter ces deux pieces en même-temps: il publia en 1631. à Chambery une apologie pour la maison de Savoye, & en 1632. il en fit suivre une seconde qui parut à Turin, mais en italien. Il avoit aussi commencé une histoire des évêques de Geneve; mais il mourut en 1644. avant que de l'avoir achevée. * Lelong, *biblioth. hist. de France.*

MONOEMUGI ou MIMEAMAYE, royaume d'Afrique, a au nord l'Abyssinie & le pays de Macoco; au sud, les royaumes de Monomotapa & de Mozambique; à l'orient, les royaumes de Monbaze & de Quiloa; & à l'occident, le Nil, & deux lacs, d'où quelques-uns ont dit que ce fleuve prenoit sa source. Il y a quelques petits princes, dont les états sont situés entre cet empire & celui du grand Negus; & qui ne pouvant se maintenir par eux-mêmes, se rendent vassaux du plus fort. On trouve dans ce pays plusieurs mines d'or, d'argent & de cuivre, & quantité d'élephans Les habitans, qui sont blancs & plus haut de taille que les Européens, se servent de grains d'ambre pour monnoye, parce que l'or y est trop commun. Le roi de Monoëmugi tâche de vivre toujours en paix avec les rois de Quiloa, de Melinde & de Monbaze, parce qu'alors le commerce fleurit, & que ses sujets se peuvent fournir d'étofes de soye, de coton, & de grains d'ambre, qu'ils ont en échange pour de l'or, de l'argent, du cuivre & de l'yvoire. * Dapper, *descript. de l'Afrique.*

MONOLOGUE, est le discours d'une seule personne sur le theatre. Ce nom est composé du mot grec *μόνος seul*, & *λόγος, discours*. La Monodie des anciens étoit quelque chose de different. C'étoit au commencement une piece de poësie chantée & recitée par un seul homme; mais ensuite l'usage à restreint ce mot *Monodie* pour signifier seulement les vers lugubres qui se chantoient par un de ceux qui composoient le chœur, en l'honneur d'un mort. On tient qu'Olympe, fameux musicien, fut le premier qui s'en servit en faveur de Python, au rapport d'Aristoxene. Nous appellons Monologues, les scenes où un acteur paroit & s'entretient seul. * Scaliger, *poet. l. 1.* Hedelin, *pratiq. de theat.*

MONOMOTAPA, pays & royaume d'Afrique, dans la basse Ethiopie, est renfermé entre la riviere de Cuana, & celle du saint Esprit, sur laquelle est située la ville de Monomotapa, qui donne son nom à cet état. Ce nom de *Monomotapa* ou *Benomotax*, qui se prononce en deux ou trois autres façons, signifie *empereur*, selon Cluvier, qui donne une tres-grande étenduë de pays à ce royaume, depuis l'Ocean Ethiopique, jusques à la mer Rouge. Les nouvelles relations disent le contraire, quoiqu'elles reconnoissent que la domination du roi de Monomotapa s'étend jusques au cap de Bonne-Esperance. Le Monomotapa, selon elles, a pour bornes au septentrion les monts de la Lune, & le pays des Cafres des autres côtés. Le pays est fertile en riz, en cannes de sucre, en arbres fruitiers, en prairies, & la capitale, qui se nomme *Banamatapa* ou *Madrogan*, est située sur le bord de la riviere de *Spiritu-Sancto*, & a un grand circuit. Les maisons sont de bois & de terre, blanchies fort proprement par dehors & par dedans, & ont leurs façades peintes de diverses couleurs, & embellies de figures, (ils mêlent certaine gomme avec ces couleurs, qui les fait resister aux injures de l'air.) Les toits sont larges, & finissent en pointe comme un pavillon. Le palais imperial est tres-magnifique; les poutres & les lambris sont d'une sculpture bien travaillée, & couvertes de plaques d'or. Les tapisseries sont de coton; & la vivacité des couleurs y dispute le prix à l'éclat de l'or. Des chaises dorées, peintes & émaillées, & des chandeliers d'yvoire suspendus à des chaînes d'argent sont une des beautés de ces superbes appartemens. La vaisselle est de porcelaine, & entourée de rameaux d'or qui ressemblent à des branches de corail. Les dehors du palais sont fortifiés de Tours, dont la structure & la symmetrie sont tres-belles. Entre les autres villes de cet empire, les plus considerables sont, Zimbas, à deux lieuës de Sofala; Teté, où est un grand college de Jesuites Portugais; Sena, & plusieurs autres. Il y a, dit-on, un pays habité par des femmes qui vont à la guerre, & qui sont les meilleurs soldats du roi de Monomotapa. Sanut le place sur les confins de Damout, vers le midi, & l'appelle le royaume des Amazones. Ce n'est pas sans sujet que les Portugais nomment ce roi l'empereur de l'or; car on en trouve plusieurs mines dans ses états, & les rivieres qui passent au travers de ces mines, en entraînent beaucoup avec leurs eaux. Comme tous les hommes sont amoureux de ce métail, les peuples du Monomotapa plongent dans les rivieres & les lacs, pour prendre le sable qui est au fond. Ces negres sont bien faits & robustes, & ont plus de vivacité & d'esprit que les peuples de Mozambique & de Melinde. Leurs armes sont l'arc & les fléches, les dards, les sabres, & les poignards. L'empereur tient toûjours forces troupes sur pied: mais ce n'est que de l'infanterie, parce qu'il n'y a point de chevaux dans le pays. On dresse dans le camp, près des tentes du roi, une cabane de bois, où l'on garde un feu sacré & inextinguible. Ce prince se fait extrêmement respecter par ses sujets: de sorte que tout le monde lui parle à genoux, excepté les Portugais & ses plus chers favoris. Texeira prétend qu'on doit l'appeller *Munemotapa*, parce que les rois qui sont au-de-là du pays des Cafres, portent le titre de *Mune*, au lieu de celui de *Mani*, qui est en usage dans le Congo, qui signifie *seigneur*. Il n'exige point de tribut de ses sujets; mais il reçoit quantité de presens des princes ou rois qui sont ses vassaux, & de ceux qui veulent obtenir quelque grace de lui. Il ne boit que de l'hydromel, ou du vin de pal musqué & ambré Cet empereur aime tant les parfums, qu'il employe deux livres d'or par jour, & l'on ne brûle devant lui que des flambeaux musqués. Son habit est une robe d'un drap de soye tissu dans le pays, parce qu'on ne souffre pas qu'il porte des étofes étrangeres, de crainte qu'elles ne soient empoisonnées. Il porte ordinairement à son côté une serpe emmanchée d'yvoire, & deux fléches aux mains. La serpe, à ce qu'on dit, avertit ses sujets de s'adonner à l'agriculture, une des fleches marque qu'il est prêt de défendre son peuple; & l'autre montre qu'il a le pouvoir de punir les coupables.

Tout ce qu'on a dit jusqu'icy de la magnificence du roi de Monomotapa & de son palais, est pris de Dapper, mais Nicolas Graaf Hollandois assure après le pere Jules

Cesar Jesuite qu'il en faut beaucoup rabattre. La ville capitale, dit le Jesuite, a plus d'une lieuë de circuit, parce que les maisons sont éloignées les unes des autres d'un jet de pierre, en y comprenant les clayes de bois qui les environnent. Le roi a neuf enceintes de ces clayes, outre les maisons de ses femmes, qui sont en grand nombre; il travaille à la terre, & il occupe ses enfans au même travail, & à tout ce que font les gens de la campagne. Lorsqu'il reçut l'ambassadeur Gaspard Bocarro Jesuite, il étoit ceint d'une ceinture de soye, & en avoit une autre par derriere qui lui tomboit sur les épaules, & le couvroit tout entier. Son thrône étoit le seüil de la porte, sur lequel il s'assit sur un degré élevé, & couvert d'une machire, c'est-à-dire d'un filet comme ceux du Bresil. Il n'y avoit pour tout meuble & pour toute tapisserie aux parois de son palais que de cette machire; il n'avoit ni serpe ni bêche à son côté, mais une petite hache.

C'est une chose digne de remarque, que, quand le roi de Monomotapa éternuë; si c'est dans une chambre, ceux qui sont presens saluent le roi avec un ton de voix assez élevé, pour se faire entendre à ceux qui sont dans l'antichambre; ceux-ci donnent le même signal à ceux qui sont dans les premieres chambres, de ceux-là il va à ceux qui sont dans la cour; de la cour hors du palais, & enfin par toute la ville: tellement que tout retentit en un moment des acclamations qu'on fait pour souhaiter au prince toute sorte de bonheur & de prosperité. Ce prince a un grand nombre de femmes, qui sont toutes filles de ses vassaux; mais la premiere qui lui donne un fils, a le titre de reine, & l'aîné de ses enfans succede à la couronne. La plûpart des habitans de ce vaste empire sont idolâtres. Ils appellent le premier de leurs dieux *Mazuri* ou *Atuno*; & croyent qu'il a créé le monde. Ils rendent aussi de grands honneurs à une vierge qu'ils nomment *Peru*. Les Jesuites Portugais ont converti un grand nombre de ces Negres à la foi Chrétienne. L'empereur, sa mere, & plus de trois cens gentilshommes reçurent le baptême l'an 1560. par les mains de Gonzalez Silveira; mais ce prince s'étant laissé séduire par quatre Turcs, qui lui firent accroire que Silveira étoit un enchanteur, fit couper la tête à ce Jesuite qui lui avoit procuré un si grand bien. Il s'en repentit ensuite, lorsqu'il eut reconnu la verité; & punit du même supplice les calomniateurs Mahometans. * Nicolas Godigne, *in vita patris Gonsalvi*. Silveira, *l.* 2. *c.* 11. Dapper, *description de l'Afrique*.

MONOPHYTES, heretiques, *voyez* JACOBITES.

MONOPOLI, ville du royaume de Naples, en la terre de Bari, avec évêché suffragant de Brindes, est peu considerable.

MONORBINE, *cherchez* MONERVIME.

MONOPOLI (Jerôme de) ainsi nommé du lieu de sa naissance: car son nom de famille étoit *Hippolyto*. Etant entré dans l'ordre de saint Dominique, le senat de Venise le choisit en 1506. pour remplir la chaire de metaphysique à Padouë. En 1516. il fut fait provincial de la province de Naples; & ne se bornant pas au soin de gouverner son ordre, il procura l'établissement d'un hôpital pour les incurables, & d'un autre pour toute sorte de malades à Naples. Son merite le fit aimer du pape Clement VII. qui lui confera l'archevêché de Tarente le 8. Janvier 1528. mais il n'y avoit pas encore huit mois qu'il gouvernoit ce diocese, lorsqu'il mourut à Viterbe. On imprima en 1539. un traité de sa composition *de necessitate bonorum operum, & de veritate sacramenti Eucharistiæ* contre Zuingle. Il avoit laissé d'autres ouvrages qui n'ont pas été publiés. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

MONOTHELITES, heretiques, ainsi, appellés parce qu'ils n'admettoient qu'une seule volonté en Jesus-Christ. Theodore, évêque de Pharan fut le premier qui enseigna cette doctrine vers l'an 620. Cyrus évêque de Phase, l'embrassa; & Sergius, patriarche de Constantinople, entra dans les memes sentimens. L'empereur Heraclius leur fut favorable. Cyrus fut élevé sur le siege d'Alexandrie, y établit sa doctrine, & reünit les Theodosiens ou Jacobites, en établissant qu'il n'y avoit en Jesus-Christ qu'une seule operation Theandrique ou Deivirile. Sergius prouva qu'il étoit à propos de ne parler ni d'une ni de deux volontés ou operations, & Honorius évêque de Rome approuva cette conduite: mais Sophronius patriarche de Jerusalem soûtint fortement que l'on devoit faire profession de croire qu'il y avoit deux volontés en Jesus-Christ. L'empereur Heraclius ordonna le silence sur cette question, par une déclaration intitulée *Ecthese* ou exposition de foi. Pyrrhus & Paul, qui succederent l'un après l'autre à Sergius dans le patriarchat de Constantinople, suivirent le parti des Monothelites; & l'empereur Constant confirma le decret d'Heraclius l'an 648. Les évêques de Rome, successeurs d'Honorius, eurent d'autres sentimens. Martin I. tint un concile à Rome l'an 649. dans lequel il condamna l'erreur des Monothelites. L'empereur fit enlever ce pape l'an 653. & après l'avoir traité fort cruellement, l'envoya en exil à Chersone. Constantin Pogonat, pour appaiser cette division, assembla l'an 680. le III. concile de Constantinople VI. general, dans lequel l'erreur des Monothelites fut condamnée, & les auteurs ou fauteurs de cette heresie, entre lesquels Honorius se trouve, furent anathématisés. * *Actes du VI. concile*. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du VII. siecle*.

MONPELLIER, *cherchez* MONTPELLIER.

MONPENSIER, *cherchez* MONTPENSIER.

MONREAL: c'est une bonne colonie des François dans la nouvelle France, sur une petite isle, dans la riviere de saint Laurent, à soixante lieuës au dessus de Quebec. * Maty, *diction.*

MONREAL, petite ville fortifiée dans l'archevêché de Treves, sur la petite riviere d'Elsz, aux confins du comté de Wirnembourg, à une lieuë & demie de la petite ville de Meyen, & à trois de celle de Monster. * Maty, *diction.*

MONREVEL, bourg du Perigord, en France, sur la Dordogne, environ à deux lieuës au-dessous de sainte Foi. * Maty, *diction.*

MONROY (Antoine de) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né dans le Mexique, où son pere de l'illustre famille des comtes de Monroy en Espagne, demeura long-temps. Il devint dans ce pays-là premier professeur de theologie, & ayant été choisi pour être procureur & definiteur de sa province à Rome, il se fit tant estimer dans cette ville, qu'on le nomma general le 5. Juin 1677. à la place de Jean Thomas de Roccaberti, qui venoit d'être fait archevêque de Valence. Il ne gouverna l'ordre que huit ans. Charles II. roi d'Espagne le nomma en 1685. à l'archevêché de Compostelle, que le pape Innocent XI. lui ordonna d'accepter, & il gouverna ce diocese pendant trente ans jusques à l'an 1715. où il mourut le 7. Novembre agé de 83. ans. On a conservé les lettres qu'il écrivit pendant son generalat, & ses ordonnances pour le gouvernement de son église. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MONS, *Montes Hannoniæ*, ville des Pays-Bas, capitale du Hainault, & située sur un colline, au bord de la petite riviere de Trulle, est nommée par ceux du pays *Berghen*. Elle est grande, fortifiée de bons remparts, avec trois fossés, & a un ancien château & de beaux édifices, entr'autres le palais, où se tient le conseil de la province. Cette ville est renommée par son commerce, par ses bons ouvriers, & par l'abbaye des chanoinesses de sainte Waltrude, qui font preuve de noblesse. Elles assistent le matin à l'office en habit ecclesiastique, en prennent un seculier pour le reste du jour, & peuvent quitter leur institut pour se marier; mais il n'en étoit pas autrefois de même lorsque sainte Waltrude se retira dans ce lieu, il étoit inhabité on l'appelloit la montagne de Castrilloc, & Hidulphe allié de la Sainte y batit seulement une cellule avec une chapelle pour elle. Ce fut dans ce lieu que plusieurs filles vinrent la trouver pour vivre dans la pauvreté & la retraite; mais celles qui lui succederent acquirent de grands biens, & la dignité d'abbesse de ce monastere devint si considerable, que celle qui en étoit revêtuë avoit le droit de mettre les comtes de Hainault en possession du comté. On professoit alors la regle de S. Benoit à Mons; depuis les religieuses se sont metamor-

phosées en chanoinesses seculieres ; & elles ont chassé les chanoines qui faisoient le service dans leur église pour n'avoir que des chapelains à gages. Ce chapitre est composé de trente chanoinesses. Cette ville, qui est à sept lieuës de Valenciennes, fut prise l'an 1572. par Guillaume I. prince d'Orange, & reprise peu après par le duc d'Albe. Louis XIV. roi de France l'assiegea le 5. de Mars 1691. & la prit le 10. Avril suivant. Il l'a renduë aux Espagnols par la paix de Riswick en l'an 1697. Les alliés s'en sont rendus maitres. * N. de Guise, *description de la ville de Mons*. Le Mire, *de canon. colleg. c.* 46. Guichardin, *description des Pays-Bas*. Mabillon, *annales Benedictinorum*.

MONS, village de Limosin en France, au couchant de Tulle, aux confins du Perigord, n'est connu que pour avoir donné la naissance au pape Innocent IV. * Maty, *diction.*

MONS EN PUELLE, village & château de Flandres, en la châtellenie de Lille, entre cette même ville de Lille & Doüay ; est celebre par la bataille que le roi Philippe *le Bel* y gagna le 18. Août 1304 sur les Flamands rebelles Ce prince manqua d'y être tué ; car ces peuples furieux de ce qu'on les avoit battus le matin dans leurs retranchemens, en sortirent sur le soir, & s'avancerent jusqu'à la tente du roi, dont l'armée en tua vingt-cinq mille.

MONSALES (marquis de) *voyez* CRUSSOL.

MONSALVI, bourg situé sur une haute montagne dans la haute Auvergne, à quatre lieuës d'Orillac vers le midi. * Maty, *diction.*

MONSELICE ou MONCELICE, en latin *Mons Silicis*, bourg de l'etat de Venise en Italie, dans le Padoüan, sur le Bachilione, à trois lieuës de Padouë, du côté du midi. Maty, *diction.*

MONSERRAT, c'est une des isles Antilles. Elle est entre celles de Guadaloupe & de S. Christophle, & appartient aux Anglois. * Maty, *diction.*

MONSERRAT MONTANNES (Michel) a vécu dans le XVII. siecle. C'étoit un Espagnol qui abandonna l'église Catholique, pour entrer dans la communion des Pretendus Reformés, & qui publia quelques livres de controverse. Il y en a un qui a pour titre, *Aviso sobre los abusos de la iglesia Romana*. Il avoit fait imprimer un autre traité espagnol en 1631. qui a pour titre, que le pape est l'antechrist. * Bayle, *diction. critique*.

MONSNYER (Raoul) docteur en theologie, chanoine & theologal de saint Martin de Tours, fit imprimer en 1663. un traité des droits de cette celebre église : *celebr. S. Martini Turon. ecclesia jura propugnata*. Il commença aussi à faire imprimer une histoire complette de cette église ; mais sa mort fit arrêter l'impression, & son manuscrit est resté entre les mains de ses heritiers. Par ce qu'il y a d'imprimé, on voit que le public a perdu beaucoup à la mort de l'auteur. * Lelong, *biblioth. hist. de France*.

MONSOLES, peuples du royaume de Macoco, dans l'Afrique. *voyez* MACOCO.

MONSOREAU, en latin *Mons Sorelli*, bourg de France, situé dans l'Anjou sur la Loire, à deux lieuës au-dessus de Saumur. * Maty, *diction.*

MONSPERG, bourg de la Basse Stirie, sur la petite riviere de Dra, environ à deux lieuës de Pettau, vers le midi. * Maty, *diction.*

MONSPURG, petite ville ou bourg de la Haute Carniole, sur la rivierre de Stretza, à quatre lieuës de Laubach vers le nord. * Maty, *diction.*

MONSTER, *cherchez* MUNSTER.

MONSTIER (Artus du) Recollet, né à Roüen, est auteur de quelques ouvrages qui ont été publiés, & entr'autres d'un traité de la sainteté de la monarchie Françoise, qui parut en 1638. à Paris. Il avoit composé en cinq volumes un traité fort ample de la Normandie. Les deux premiers volumes intitulés *Neustria Christiana*, contenoient la suite & l'histoire des archevêques de Rouen, & des évêques de la province : le troisiéme qu'il avoit appellé *Neustria Pia*, étoit un traité des abbayes & des prieurés de la Normandie. Les Saints de ce pays remplissoient le quatriéme volume, qui par cette raison devoit avoir en titre *Neustria Sancta*. Enfin, le cinquiéme tome devoit comprendre tout ce que l'auteur avoit observé sur la province, qui n'a pû avoir place dans les volumes précedens, d'où vient qu'il l'avoit appellé *Neustria Miscellanea*. Cet ouvrage étoit achevé en 1662. lorsque le P. du Monstier mourut, & on le garde dans la bibliotheque des Recollets de Rouen On publia seulement en 1663. dans cette ville le troisiéme tome *in fol.*

MONSTIERS S. JEAN, en latin, *Monasterium S. Joannis*, *Reomus*, bourg & abbaye du duché de Bourgogne, à deux ou trois lieuës de Semur vers le sud. * Maty, *dict.*

MONSTRELET (Enguerand de) gentilhomme de Cambray dans le XV. siecle, est auteur d'une histoire en III. volumes, où il décrit les guerres qui se firent entre les maisons d'Orleans & de Bourgogne ; la prise de la ville de Paris & celle de la Normandie, par les Anglois ; & enfin toutes les choses memorables arrivées de son tems. Son ouvrage, qui commence à l'année 1400. & finit l'an 1467. fut imprimé l'an 1603. à Paris, sous ce titre : *Chronique d'Enguerand de Monstrelet, gentilhomme, jadis demeurant à Cambray en Cambresis ; contenant les cruelles guerres civiles entre les maisons d'Orleans & de Bourgogne ; l'occupation de Paris & de Normandie par les Anglois ; l'expulsion d'iceux ; & autres choses memorables avenuës de son tems en ce royaume & pays étrangers ; histoire de bel exemple, & de grand fruit aux François, commençant l'an 1400. où finit celle de Jean Froissard, & finissant en l'an 1467. peu outre le commencement de celle de messire Philippes de Comines*. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibliotheque Françoise*. Valere André, *biblioth. Belgiq.* Du Chêne, &c.

MONSTREUIL SUR LE BOIS, village de l'Isle de France, à une lieuë de Paris vers le levant. * Maty, *diction.*

MONT, *voyez* MONTI.

MONT (Gerard du) auteur du XV. siecle, fonda à Cologne le college qui porte son nom, en fut le premier principal & professeur de theologie, & mourut le 9. Novembre 1480. dans cette ville, où il étoit fort consideré. Son attachement à la doctrine de saint Thomas a fait croire à quelques-uns qu'il étoit Dominicain, en quoi ils se sont trompés. On imprima vers le tems de sa mort à Cologne quelques-uns de ses ouvrages, où l'on voit qu'il avoit toûjours le saint docteur devant les yeux. L'un est un commentaire du traité de saint Thomas *de esse & essentia*. Dans un autre il se propose de concilier les points de philosophie où saint Thomas & Albert paroissoient n'avoir pas été d'accord : dans un troisiéme enfin, il entreprend d'expliquer pour l'usage de son college quelques ouvrages d'Aristote, en se servant principalement des commentaires de saint Thomas. * Echard, *script. Ord. FF. Præd. tom.* I.

MONT (François du) François, après avoir servi dans les armées de France, se refugia en Hollande, où il s'est acquis beaucoup d'honneur par d'excellens ouvrages. Dès l'an 1689. il publia à la Haye des memoires politiques en quatre volumes, pour servir à l'intelligence de la paix de Riswick. En 1709. il donna un recueil de traités d'alliance, de paix & de commerce depuis la paix de Munster jusqu'en 1709. Il avoit aussi publié en 1703. des memoires sur la guerre qui agitoit alors l'Europe. On vit encore de lui en 1712. un petit ouvrage intitulé, *Les soûpirs de l'Europe sur le projet de la paix de la reine de la grande Bretagne*, auquel il y a une réponse en forme de lettre, qu'on croit être de M. le cardinal Melchior de Polignac. * Lelong, *Biblioth. hist. de France*.

MONT (Robert du) abbé du Mont S. Michel, *voyez* ROBERT DU MONT.

MONT ou MONTAGNE, élevation de terre au-dessus de la surface du globe terrestre. Il y en a de tres-hautes, qui sont toûjours couvertes de neiges ; d'autres moyennes, & d'autres basses, que nous appellons collines, côteaux, terres ou éminences. Eratosthenes de Cyrene assûre que les plus hautes montagnes ne passent point dix stades en élevation perpendiculaire, c'est-à-dire, environ une demi lieuë. Pline remarque, *l.* 2. *c.* 65. que Dicearque trouva par des instrumens dioptriques, que le mont Pelion en Thessalie étoit de cette hauteur ; & Plutarque, dans la vie de *Paul Emile*, dit que Xenagoras,

autre celebre mathematicien, observa que le mont-Olympe au même pays, étoit presque de pareille hauteur, le nombre des pas étant de 1270. On ne trouve pas de plus grande hauteur perpendiculaire attribuée aux montagnes, par les anciens écrivains, excepté Cleomedes, lequel, *au 1. liv.* des meteores, la fait monter à 15. stades, ou deux milles qui font les deux tiers de la lieuë geometrique; mais ces auteurs n'ont parlé que des montagnes de la Grece qui leur étoient connuës, & non pas des autres que l'on sçait être beaucoup plus hautes, comme sont les Alpes en Europe, le Taurus en Asie, l'Atlas en Afrique, & les Andes au Perou. Les chaînes de montagnes les plus considerables sont celles que nous venons de nommer; après quoi suivent en Europe, les Pyrenées, les Cevenes, le Vogese, le Jura, l'Apennin, les Sudetes, le Rhodope, le Pindus, le Crampius, &c en Asie, l'Antitaurus, le Liban, l'Antiliban & l'Imaüs; & en Afrique, les montagnes de la Lune. Pour ce qui est des montagnes particulieres, nous avons encore en Europe ces montagnes de la Grece tant vantées dans les écrits des poëtes; le Parnasse, l'Helicon, le Cythere, l'Olympe, l'Athos, le Pelion, l'Ossa, &c. En Asie, celles qui sont si renommées dans l'histoire-sainte, Oreb, Sinaï, Carmel, &c. En Afrique, le Pic de Teneriffe, qu'on croit être une des plus hautes montagnes de la terre. Il y a aussi des volcans ou montagnes qui jettent du feu, comme l'Etna, ou le Mont Gibel, en Sicile, le Vesuve, ou *monte di Somma*, dans le royaume de Naples, l'Hecla en Islande, &c. *Cherchez* toutes ces montagnes, chacune à son article. * J. Vossius, *in Pomp. Mela.*

MONT ou MONTAGNE D'EOLE, montagne, située entre Terni & le château de San-Gemini, dans l'Ombrie, province de l'état Ecclesiastique en Italie, a d'orient en occident, huit milles d'étenduë. Elle est creuse au-dedans; & la surface des rochers dont elle est composée, est de tous côtés pleine de fentes & de crevasses. En esté il sort de ces ouvertures, des vents violens & impetueux; & les habitans de la ville de *Cesimi*, qui est située sur le derriere de cette montagne, ont l'adresse de se les rendre utiles, en disposant des tuyaux, par le moyen desquels ils conduisent ces vents dans leurs caves pour y rafraîchir leurs vins & leurs eaux, & pour y conserver leurs fruits. On sent dans la même saison, vers cette montagne, une chaleur si excessive, qu'elle égale, dit-on, celle de la zone torride, & qu'il n'y a point d'animal qui y puisse demeurer sur le midi. A proportion que cette chaleur augmente ou diminuë, la violence des vents est plus ou moins grande; car ils ne soufflent que quatre heures avant midi, & quatre heures après; puis s'étant insensiblement appaisés, on n'en sent aucun pendant la nuit. * Kircher, *in Latio.*

MONT-AVENTIN, montagne de Rome ainsi nommée d'Aventinus roi d'Albe. Les Italiens l'appellent, *il monte-Aventino*, ou *il monte di S. Sabina*. Remus, & Tatius roi des Sabins y eurent leur sepulture: c'est dans le même endroit que Remus ne vit que six vautours: ce qui l'obligea de ceder à son frere Romulus, qui en vit douze sur le mont-Palatin. C'est pourquoi cette montagne fut long-tems hors de la ville, comme un lieu de mauvais augure. * Aulu-Gelle, *l. 13. c. 14.* Eutrope, *l. 1.* Dracon, *hist. Misc. l. 8.*

MONTACUTE, montagne fort pointuë, comme le marque son nom. Elle est dans la partie meridionale du comté de Sommerset en Angleterre. Elle est remarquable en ce qu'elle donna le titre de vicomte à *François* Brown, qui en a herité par succession d'*Antoine* Brown, créé vicomte par la reine Marie, en 1554. lequel descendoit de Lady *Lucy*, fille de *Jean* Nevil, petit-fils de *Thomas* Montaigu, ou Montacute, comte de Salisbury. * *Dictionnaire Anglois.*

MONT-CAPITOLIN, montagne de Rome, que Romulus enferma dans la ville, après avoir vaincu Tatius, roi des Sabins. Ce mont fut ainsi appellé du mot latin *caput*, *tête*, parce qu'on y trouva une tête d'homme, en foüillant pour jetter les fondemens du temple de Jupiter *Feretrius*, que Romulus y fit bâtir. On le nommoit auparavant *mont-Saturnien*, ou de Saturne; parce que Saturne y demeura, lorsqu'il se refugia en Italie auprès du roi Janus. Depuis il fut aussi appellé *mont-Tarpeïen*, parce que la vestale Tarpeïa, fille de Tarpeïus gouverneur du Capitole, y fut ensevelie sous les bouclier des Sabins, à qui elle avoit livré la citadelle. Aujourd'hui on le nomme *il Campidoglio*. Il y avoit sur ce mont jusqu'au nombre de 60. temples, ou lieux sacrés; mais le plus celebre étoit celui de Jupiter *Capitolin*, où ceux qui recevoient l'honneur du triomphe, alloient rendre graces à ce dieu. Le haut de cette montagne, qui étoit destiné pour le supplice des criminels, que l'on y précipitoit par ordre de la justice, se nommoit en latin, *Rupes Tarpeia*. * Tit. Liv. *l. 1.* Florus, *l. 1.*

MONT-DE-LA-COURONNE, *cherchez* CAMALDOLI.

MONT-CARMEL, nom d'un ordre de chevalerie, auquel est joint l'ancien ordre de saint Lazare de Jerusalem en France. Les chevaliers de cet ordre portent sur le côté gauche de leur manteau, une croix de velours ou de satin tané, à l'orle ou brodure d'argent; le milieu de la croix est rond, chargé d'une image de la Vierge, environnée de rayons d'or, le tout en broderie: ils portent aussi devant l'estomac une croix d'or, avec l'image de la Vierge, émaillée au milieu, attachée à un ruban de soye. Le roi Louis XIV. confirma l'institution de cet ordre au mois d'Avril 1664. & maintint les chevaliers dans la jouïssance de leurs droits, commanderies & privileges. Le marquis de Nerestang prêta entre les mains du roi le serment pour la charge de grand-maître de cet ordre, le 8. Janvier 1668. & après avoir reçu de sa majesté le collier & la croix, prit congé pour aller commander l'escadre des vaisseaux destinés pour la sûreté du commerce sur l'Ocean. Il se démit volontairement de cette charge entre les mains du roi. M. le marquis de Louvois fut reçu aux Carmes des Billettes, vicaire general de cet ordre le 18. Fevrier 1673. Mais après sa mort arrivée l'an 1691. le roi ayant separé de cet ordre tous les biens qui y avoient été unis depuis son édit de Decembre 1672. Sa majesté se contenta du titre de souverain protecteur des ordres de N. D. de Mont-Carmel & de saint Lazare de Jerusalem; & pourvut de la dignité de grand-maître desdits ordres, Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, chevalier de l'ordre du saint Esprit, lequel a reçu depuis ce tems-là un nombre considerable de chevaliers, & à qui monseigneur le duc de Chartres a succedé l'an 1721. La maison conventuelle & generale de l'ordre, est la commanderie de Boigny près Orleans. * Favin, *Théatre d'honneur & de chevalerie*. Etat de la France, 1687.

MONT-CASSEL, *voyez* CASSEL.

MONT-CASSIN, ville du royaume de Naples, *voyez* CASSIN.

MONT-CASSIN, le plus celebre monastere de l'ordre de S. Benoît qui y mourut en 543. est situé sur une montagne, au pied de laquelle est le bourg de S. Germain, en la terre de Labour, dans le royaume de Naples. Il fut ruiné en 580. par les Lombards, & les Benedictins n'y revinrent qu'en 720. sous la conduite de Petronax qui rebâtit l'ancien monastere, & un autre sous le titre de S. Sauveur, au pied de la montagne, où est presentement le bourg. Il n'y eut rien de plus illustre que le Mont-Cassin dans le commencement de son rétablissement: on s'empressoit à l'enrichir. Tout ce qu'il y avoit de plus grand dans le monde, Carloman duc & prince des François, frere de Pepin, Rachus duc de Frioul élû roi des Lombards s'y retirerent; la discipline monastique y fleurit, jusqu'à l'an 884. où les lieux reguliers furent détruits par les Sarasins, & les religieux mis en fuite. Il est bon de remarquer que le monastere du Mont-Cassin avoit alors sous sa dépendance plusieurs monasteres qui composoient une espece de congregation qui retint le nom du Mont-Cassin, quoiqu'il fût inhabité pendant soixante-cinq ans. En 949. les religieux qui avoient demeuré d'abord à Teane, & ensuite à Capouë, retournerent au Mont-Cassin, y reprirent les exercices reguliers qu'ils avoient abandonnés, & furent plusieurs fois troublés par les seigneurs voisins, ou par les Normands. Didier qui en fut abbé, & ensuite pape sous le nom de Victor III. fit rebâtir l'église en 1066. & en fit faire cinq

ans après la dedicace, où il se trouva dix archevêques & quarante-trois évêques; vers l'an 1294. le pape saint Celestin, entreprit d'introduire au Mont-Cassin les religieux de son ordre, y envoya en effet cinquante religieux Celestins, qui persuaderent aux anciens de prendre leur habit, & leur donna un abbé. Boniface VIII. successeur de Celestin, fit cesser cette nouveauté dès son avenement à son pontificat; mais en 1318. Jean XXII. en introduisit un autre: au lieu de souffrir que les religieux élûssent un abbé, il commit l'administration de l'abbaye à Odon patriarche d'Alexandrie, après la mort duquel arrivée en 1323. il supprima le titre d'abbé, & érigea le Mont-Cassin & tout son territoire en évêché. Dès avant cette érection, l'abbé du Mont-Cassin avoit droit d'assembler un synode, de conferer les ordres mineurs, non-seulement aux religieux, mais aux seculiers de sa jurisdiction, & de leur donner le sacrement de Confirmation, & d'exercer quelqu'autres fonctions episcopales; néanmoins on s'apperçut que la suppression du titre d'abbé contribuoit au relâchement, ce qui engagea Urbain V. à le rétablir avec tous ses droits, & de supprimer le titre d'évêque dès l'an 1367. L'abbaye du Mont-Cassin a eu des abbés reguliers jusqu'en 1454. Le cardinal Louis Scarampi patriarche d'Aquilée en fut le premier abbé commandataire. Paul II. quoique pape, fut le second: Jean d'Aragon fils de Ferdinand roi de Naples le troisiéme: Jean de Medicis depuis pape sous le nom de Leon X. le quatriéme & dernier. Il s'en démit en 1504. entre les mains de Jules II. qui unit le Mont-Cassin à la congregation de sainte Justine de Padouë. Il y avoit long-tems que les monasteres qui avoient été dépendans du Mont-Cassin ne l'étoient plus peut-être s'étoient-ils separés lors de son érection en évêché. L'empereur Lothaire avoit donné à l'abbé le titre de chancelier, & de grand chancelier de l'empire, & celui de prince de la paix: les papes y avoient ajoûté celui d'abbé des abbés, qui fut refusé dans un concile à l'abbé de Cluny; & l'on remarque que saint Odilon, prié de celebrer la messe solemnelle avec la crosse au Mont-Cassin, crut ne le pouvoir faire en presence de l'abbé, qui est, à ce qu'on assûre, premier baron du royaume de Naples. * Leon d'*Ostie*, *chron. du Mont-Cassin*. Anton Tornamura, *Orig. progr. della congr. Cassin.* Mabillon, *annal. Bened.*

MONT-COELIUS, maintenant *Monte-Cælio*, tire son nom de Cœlius capitaine Toscan, qui donna du secours à Romulus contre les Sabins. Tullus Hostilius enferma cette montagne dans Rome, & y établit sa demeure. C'est là où est la celebre église de saint Jean de Latran, ce qui fait qu'on nomme aussi cette montagne, *il monte di S. Giovanni*. * Rosini, *antiq. Rom. l. 1. c. 7.*

MONT-ESQUILIN, montagne de Rome, que Servius Tullius VI. roi de Rome, enferma dans la ville. On dit qu'il fut ainsi nommé du mot latin *Excubia*, qui signifie *sentinelles*, à cause de la garde qu'on y faisoit. C'est où est maintenant l'église de sainte Marie-Majeure. C'est pourquoi les Italiens la nomment *il Monte di S. Maria Maggiore*. * Varron, *de L. Lat. l. 4.*

MONT-FALCON, prieur des Templiers de Toulouse, fut le premier moteur de la recherche extraordinaire que l'on fit contre les chevaliers de cet ordre, l'an 1307. Il avoit été condamné par le grand-prieur de Paris, à une prison perpetuelle; & avoit pour camarade un autre chevalier du même ordre, nommé *Noffo*, Florentin, condamné à la même peine. Ces deux scelerats, pour se délivrer de leur captivité, & pour tirer quelque récompense de leur perfidie, résolurent de déferer, pour impieté & autres crimes horribles, tous les freres de leur ordre. Ils soûtinrent que les Templiers étoient veritablement coupables de ces crimes, & promirent de fournir les memoires necessaires pour en faire les informations. L'ordre fut aboli, & un grand nombre de Templiers furent brûlés publiquement; mais ces deux délateurs eurent une fin malheureuse; car, l'un fut pendu, & l'autre mourut de mort violente. * La Faille, *annal. de Toulouse.*

MONT-FAUCON, lieu proche de Paris, au-delà de la porte saint-Martin, où est le gibet de la ville, est celebre dans l'histoire, par le malheur de celui qui l'a fait bâtir, & qui, dit-on, y fut pendu le premier. Les auteurs cependant en parlent diversement. Gilles Corrozet assûre que, vers l'an 1327. Pierre Remy, surintendant des finances, qui avoit fait bâtir Mont-Faucon, fut attaché à ce gibet, parce qu'il fut accusé d'avoir volé les deniers du roi; quelques-uns même ont voulu faire croire, que cette funeste avanture lui avoit été prédite, & que l'on avoit gravé auparavant sur le principal pillier de ce gibet, ces deux vers:

En ce gibet ici emmy,
Sera pendu Pierre Remy.

La plus commune opinion, & la plus vrai-semblable est, que ce fameux gibet fut bâti par l'ordre d'Enguerrand de Marigni, comte de Longueville, chambellan de France, capitaine du château du louvre, & selon l'histoire de son tems, lieutenant & gouverneur de tout le royaume de France; mais malgré ces titres & les services qu'il avoit rendus au roi Philippe *le Bel*, il ne laissa pas de perir malheureusement; car après la mort de ce roi, l'an 1314. Charles de France, comte de Valois, se mit en possession de l'autorité, sous le regne de Louis *Hutin*, son neveu, & n'aimant pas Enguerrand, le fit charger de plusieurs chefs d'accusation, afin de le perdre. Son procès lui fut fait dans le château de Vincennes, par les pairs & barons du royaume, qui le condamnerent à être pendu au gibet qu'il avoit fait dresser. Cette execution se fit le Samedi après la fête de l'Ascension, l'an 1315. On portoit autrefois les corps de tous ceux que l'on avoit fait mourir dans Paris, au gibet de Mont-Faucon, où on les attachoit avec une chaîne de fer; & le plus souvent on les y laissoit fort long-tems. Nous lisons que le corps de Montagu, chambellan du roi, grand-maître de France, & surintendant des finances de Charles VI. en fut detaché le 28. Septembre 1412. trois ans après y avoir été mis par la faction du duc de Bourgogne & du roi de Navarre. Avant que ce gibet fût construit, il y a apparence que l'on portoit les corps de ceux qui avoient été executés dans Paris, aux environs de la chapelle de saint George, qui fut depuis l'abbaye de saint Magloire, & est aujourd'hui l'église des Filles Penitentes en la ruë saint Denys; car l'an 1515. on y découvrit plusieurs ossemens de morts, attachés avec des chaînes de fer & des cordes, dans des fondemens que l'on creusoit. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

MONT-JOYE. Ce nom est fort celebre dans l'histoire. On appelloit ainsi autrefois un monceau de pierres entassées, pour marquer les chemins. Entre les tableaux de la confrairie du Puy, dans l'église de Notre-Dame d'Amiens, il y en a un d'un amas de pierres & de fleurs, sur quel est l'image de la Vierge, avec ce vers:

Du sûr chemin infaillible Mont-joye.

La coûtume de ces mont-joïes est si ancienne, que Salomon *au c. 26. des Proverbes*, parle de la superstition des Payens, lesquels pour honorer Mercure qui presidoit aux chemins, faisoient des monceaux de pierres autour de ses figures sur les grands chemins, *sicut qui mittit lapidem in acervum Mercurii*. Surquoi le cardinal Hugues de Saint-Cher rapporte la coûtume des Pelerins, qui faisoient des mont-joïes de monceaux de pierres, sur lesquels ils plantoient des croix, aussi-tôt qu'ils voyoient le lieu de dévotion où ils alloient en pelerinage: *constituunt acervum lapidum, & ponunt cruces, & dicitur mons-gaudii.* Delrio, en ses proverbes sacrés, dit la même chose des croix qui sont sur le chemin de saint Jacques en Galice, *lapidum à praetereuntibus positorum congeries, galli mont-joïes vocant, ut securi indicium itineris inde capiant.* Les croix que l'on voit sur le chemin de Paris à saint Denys, se nomment encore aujourd'hui *les mont-joïes de saint Denys*. Dans la guerre, le mot de *mont-joie*, signifioit *la banniere*, qui étoit le signe de la marche de l'armée, comme les mont-joïes étoient destinés pour marquer les chemins. Ainsi quand on crioit *mont-joie saint Denys*, c'étoit avertir les soldats de se rendre à la banniere de saint Denys. Cet ancien etendart des rois de France servoit à conduire l'armée; & les troupes s'y rendoient pour se rallier. Les ducs de Bourgogne avoient pour cri, *mont-joie saint André*, c'est-à-dire, *à la banniere de saint André*; & quand le duc y étoit en personne, on crioit, *mont-joie au noble duc*,

pour se rendre autour de sa personne. Les ducs de Bourbon avoient pour cri *mont-joie Notre-Dame*, à cause de l'image de la Vierge qu'ils portoient dans leurs drapeaux. On ne laissa pas de continuer le cri de guerre, *mont-joie saint Denys*, lors même qu'on ne portoit plus la banniere de ce Saint, parce que ce cri avoit passé en coûtume; & ce fut même avec le tems, un cri de joie & de victoire. Il est bon maintenant de remarquer les fables que l'on a inventées à l'occasion de ce cri. Quelques uns ont dit que Clovis fut le premier qui s'en servit à la bataille de Tolbiac (à present Zulch dans le duché de Juliers en Allemagne,) & qu'étant encore idolâtre, quoiqu'à demi instruit de la religion Chrétienne, il invoqua saint Denys comme son Jupiter, disant: *mont-jove saint Denys*. Mais outre qu'on ne parloit pas alors de cette sorte, les rois tres-Chrétiens ses successeurs n'auroient pas retenu pour cri de guerre, une invocation qui auroit senti les erreurs du Paganisme. Nicolle Gilles dit que Clovis prononça ce cri de guerre dans la bataille de Conflans sainte Honorine, près de Pontoise; où il vainquit Andoc roi Sarazin, venu d'Allemagne: ce qui donna le nom à la tour de Mont-joïe, bâtie sur la montagne de Conflans. Il ajoûte que ce cri de France fut *mont-joie*, & que depuis on y ajoûta *S. Denys*; mais c'est une pure fiction. D'autres veulent que ç'ait été un cri de joie, & que l'on ait dit d'abord *moult-joie*, c'est-à-dire, *grand-joie* ou *mont-joie*, pour *ma-joie*, comme on dit encore à present *mon image*, pour *ma image*; mais il est certain qu'aucun de ces auteurs n'a entendu le vrai sens de ces paroles; & que *mont-joie saint Denys*, ne signifie autre chose que, *à la banniere saint Denys*, parce que cette banniere servoit à regler les marches & les campemens de l'armée. Ce nom de *mont-joie* est demeuré au roi d'armes de France; & Gaguin a remarqué que Louis de Roussi fut le premier qui le porta. * Le pere Menetrier, *origine des ornemens des armoiries*.

MONT-JOYE, nom d'un ordre de chevalerie, que le pape Alexandre III. établit à Jerusalem, & confirma l'an 1180. sous la regle de saint Basile. Ces chevaliers portoient une croix rouge, & étoient institués pour combattre les Infideles. Le roi Alfonse *le Sage*, les introduisit pour aller en Espagne contre les Maures; & leur ayant donné des revenus, il les appella *les chevaliers de Mosrac*; mais du tems du roi Ferdinand, ils furent unis à l'ordre des chevaliers de Calatrava. * Tamburinus, *du droit des abbés*.

MONT-JURA, ou MONT SAINT CLAUDE, *cherchez* JURA.

MONT-DE-MARSAN, en latin *Mons Martiani*, ville de France en Gascogne, capitale d'un petit pays de même nom, est située sur le Midou, qui y reçoit la Douse pour aller passer à Tartas, & se joindre à l'Adour. Son terroir extrêmement fertile la fait nommer le grenier de la province. Le Mont-de-Marsan a eté celebre dans le XVI. siecle, pendant les guerres de la Religion, & les Huguenots en étoient maitres l'an 1569. avant la bataille de Moncontour. Montluc, depuis maréchal de France, força cette place, où commandoit le capitaine Favas, natif de saint Macaire. Dans le tems que ces deux chefs traitoient ensemble, le premier fit surprendre le château par derriere, & passer tout au fil de l'épée, en vengeance de la mort de quatre barons de Bearn, que Mongommery fit poignarder à la prise de Navarreins. DOMINIQUE de Gourgues, qui vengea si courageusement les François des Espagnols dans la Floride, étoit natif du Mont-de-Marsan.

MONT-MARTRE, montagne proche de Paris, du côté du septentrion, est celebre par une abbaye de même nom. Plusieurs croyent que cette montagne s'appelloit anciennement *Mont-Mars* ou *la montagne de Mars*, parce qu'il y avoit un temple consacré à cette fausse divinité. Ils ajoûtent que près de là il y avoit une grande plaine, qu'on nommoit *le champ de Mars*, où les rois de France, de la premiere race, se montroient une fois tous les ans au peuple, le premier jour de Mars ou de Mai, comme le rapporte Gregoire de *Tours*, & plusieurs autres après lui. Quelques autres prétendent que c'étoit le dieu Mercure qui étoit adoré sur cette montagne, & que c'est pour cela qu'on l'appelle *Mons Mercurii*. Ils disent que ce fut à son idole que saint Denys & ses compagnons furent presentés, pour lui donner de l'encens; & qu'ayant refusé de le faire, on leur coupa la tête aux pieds de la même idole. C'est l'opinion de Hilduin, abbé de saint Denys. D'autres jugent que l'on a dit *Mont-Martre*, pour *mont des martyrs*, & que ce nom n'a été donné à cette montagne, que depuis le martyre de saint Denys, & de ses compagnons. C'est pourquoi aussi la chapelle qui y fut bâtie s'appelloit *la chapelle du saint Martyr*. Flodoard, chanoine de Reims, fait mention de l'église & de la montagne de Mont-Martre, sous l'année 944. en ces termes, *anno Domini 944. tempestas facta est in pago Parisiaco in monte qui dicitur Martyrum*; c'est-à-dire, *l'an de* Jesus-Christ, 944. *il s'éleva un furieux orage aux environs de Paris, sur la montagne que l'on nomme des Martyrs*. L'église de Mont-Martre fut donnée avec ses dépendances au monastere de saint Martin des Champs, par Guillaume I. évêque de Paris l'an 1098. mais l'an 1134. Louis VI. dit *le Gros*, voulant fonder un couvent de religieuses de l'ordre de saint Benoît, sur cette montagne, acquit cette église des religieux de saint Martin, en échange de celle de saint Denys de la Chartre à Paris. Après quoi il fit bâtir l'église & la chapelle des Martyrs, & fit construire un monastere pour les religieuses. Le pape Eugene fit la dédicace de cette nouvelle église le 22. Avril 1146. & celle de la chapelle, le premier Juin de la méme année. La belle gallerie qui descend depuis le couvent d'en-haut, jusqu'en la chapelle basse, fut bâtie l'an 1611. par les soins de Marie de Beauvillier-saint-Aignan, abbesse de Mont-Martre, qui fit aussi embellir cette chapelle de la maniere qu'on la voit à present.

On appelle LE PETIT MONT-MARTRE, un monastere fondé à la Ville-l'Evêque, au fauxbourg saint Honoré à Paris, par Catherine d'Orleans, princesse de Longueville, qui donna cette maison l'an 1613. à l'abbaye de Mont-Martre. Ce monastere ne dépend plus de Mont-Martre, & porte aujourd'hui le nom de *la Ville l'Evêque*. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau*.

MONT DES OLIVIERS, ou MONTAGNE DES OLIVES, à l'orient & proche de la ville de Jerusalem, n'en est separée que par la vallée de Josaphat, & distante de cinq stades, selon Josephe. On lui donne ordinairement six cens pas de hauteur, depuis le Torrent de Cedron, qui est au fond de la vallée, jusqu'au sommet: ce qui revient à l'estimation de Josephe, qui l'a fait de 750. pas, comme peut-être elle étoit de son tems, où la vallée étoit beaucoup plus profonde qu'elle n'est à present; parce qu'elle a été remplie des ruines de la ville & du temple. Son élevation lui donne un aspect & une vûë fort agreable, qui s'étend vers l'occident sur toute la ville de Jerusalem, & vers l'orient sur les montagnes d'Arabie, le Jourdain & la mer Morte. Au midi on découvre jusqu'à Hebron; & au septentrion, bien avant dans la Samarie. Sa longueur est d'environ deux mille pas, du septentrion au midi: & elle est divisée en trois pointes ou collines, dont celle du milieu est la plus haute; celle qui regarde le nord est la moyenne, & s'appelle Mont de *Viri-Galilai*; celle du sud est la plus basse, & se nomme *le mont de Scandale*, ou d'*Offension*. *Voyez* MONT DE SCANDALE. On dit qu'elles ont été toutes trois profanées par les tabernacles des faux dieux, que les concubines de Salomon adoroient; sçavoir, la plus haute par l'idole *Astaroth*; la seconde, par *Camos*, idole des Moabites; & la troisiéme par *Moloch*, idole des Ammonites. Cette montagne est tres-fertile, bien cultivée, & est toute couverte de bleds, ou plantée d'oliviers, dont elle porte le nom. C'est où Jesus-Christ alloit souvent faire ses prieres; & ce fut de son sommet qu'il monta au ciel après sa resurrection. On voit sur la colline du milieu les ruines d'une magnifique église, que saint Helene y avoit fait bâtir. Il n'en reste plus que quelques pans de murailles, avec les bases d'un ordre de colonnes, qui soûtenoient la voûte, de la forme & figure qu'est le baptistaire de Constantin à Rome. Au milieu de cette rotonde, il y a une petite chapelle d'une figure octogone, ayant à chacun de ses angles une petite colonne de marbre, & dont la voûte est en dôme. Cette chapelle est toute bâtie de pierres de

taille. Le pavé est de même, à la reserve de l'endroit sur lequel on croit que Notre-Seigneur étoit debout lorsqu'il monta au ciel, où l'on voit la roche nuë & découverte, & à ce qu'on dit, le vestige du pied gauche de Jesus-Christ, qui est enfoncé miraculeusement jusqu'à trois doigts de profondeur. Pour empêcher que l'on ne marchât sur cette roche sacrée, les Chrétiens ont mis à l'entour une petite bordure de pierre cimentée, un peu élevée au-dessus du pavé, laissant un côté par lequel on peut baiser ce saint vestige. Au côté du midi, il y a une petite mosquée pour les Turcs, qui sont les maîtres de ce lieu.

Il faut remarquer que par la figure du pied de Jesus-Christ, qui est imprimée dans la roche, on reconnoit qu'il avoit la face tournée vers le septentrion, & qu'il ne s'y voit qu'un vestige. Quelques-uns disent que Notre-Seigneur y laissa les vestiges de ses deux pieds, & que les Turcs ont enlevé celui du pied droit, pour le garder en leur grande mosquée. La sainteté de ce lieu merite que nous rapportions ici quelques merveilles, dont plusieurs auteurs parlent. La premiere est, que les premiers Chrétiens voulant paver la chapelle de marbre & de jaspe, ils ne purent jamais les faire joindre à la roche, où est le sacré vestige, & qu'aussi-tôt que les pierres y étoient placées, elles s'enlevoient d'elles-mêmes. La seconde, est que le vestige étant imprimé sur la terre, & les Chrétiens en prenant souvent par devotion, la figure neanmoins ne se creusoit point, & ne souffroit aucun changement. La troisiéme, que sainte Helene faisant bâtir ce magnifique temple, ne put en faire couvrir le dôme, qui étoit directement au-dessus de la place d'où Jesus-Christ monta au ciel: de sorte que l'on fut contraint de le laisser découvert, comme est le pantheon de Rome. Il est croyable que ces merveilles, dont parlent saint Paulin & saint Jerôme, se sont operées dans les premiers tems du Christianisme, pour manifester la sainteté du lieu; mais depuis, la providence a changé cet ordre; car à present le pavé de la chapelle est parfaitement bien joint à la roche, le vestige qui est imprimé dans cette roche, n'est pas aussi entier qu'il étoit, par l'imprudence des pelerins qui en ont rompu de petits éclats, afin de les conserver comme de précieuses reliques, qu'ils devoient laisser sur ce lieu. A l'égard de la chapelle, elle est entierement ouverte. On voit vers le pied de la colline du milieu, quelques restes du jardin de Getsemané; & vers le haut, on trouve la caverne, appellée *les sépulchres des Prophetes*. On entre d'abord dans la roche, & de-là par une petite porte, on va dans ces sepulchres, qui sont creusés bien avant sous terre. Ce sont deux larges galleries taillées en rond, où il y a des niches à fleur de terre, pour mettre les corps; à la reserve d'un cabinet un peu élevé, qu'on dit être le lieu où sont les sepulchres des prophetes Aggée & Zacharie. Vers le milieu du panchant de cette même colline, il y a une petite mosquée de Turcs, & une autre vers le sommet. Sur la plus basse colline, ou mont de Scandale, on voit les ruines du village de Siloé; & plus haut celles du temple de Moloc. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte.*

MONT-OLIVET, monastere, chef d'ordre, à quinze milles de Sienne, autrefois dans le diocese d'Arezzo, & presentement de Pienza, fut fondé au commencement du XIV. siecle, par Jean Tolomei, Ambroise Picolomini, & Patrice Patrizi, tous trois nobles Siennois, dans un lieu appellé Acona, qui appartenoit au premier. Il y avoit quelques années que ces trois pieux personnages vivoient dans ce lieu comme hermites, avec d'autres qui s'étoient joints à eux, lorsque Jean XXII. leur ordonna de se déterminer à une des regles approuvées. Tolomei choisit en 1319. celle de saint Benoit, & mit son ordre naissant sous la protection de la sainte Vierge. On vit d'abord en Toscane, & ensuite dans toute l'Italie de nouveaux monasteres qui embrasserent les constitutions de Tolomei, & l'on en compte presentement quatre-vingts entre lesquels ceux de Naples & de Bologne, sont d'une magnificence toute extraordinaire, qui sont gouvernés par un general, qu'on élit tous les trois ans, & qui demeure au Mont-Olivet. Cet ordre a été tres-austere dans ses commencemens; on remarque que d'abord il y étoit défendu de boire du vin; on en but ensuite; mais du plus foible qu'on pût trouver; presentement les constitutions portent que dans chaque communauté on serviroit aux religieux le meilleur vin, & que si l'on en a recueilli de foible, il sera vendu aux seculiers. Ils mangent presentement de la viande trois fois la semaine, & ne reçoivent parmi eux que des nobles; mais il n'en étoit pas de même dans les commencemens. L'abstinence étoit encore si en vigueur parmi eux au tems de Pie II. que ce pape étant au Mont-Olivet, défendit aux personnes de sa suite d'y manger de la viande, quoique ce fût un Jeudy. Ce n'est que depuis Paul III. que les religieux de cet ordre prennent le titre de dom: on les appelloit auparavant les freres Hermites du Mont-Olivet. Chaque monastere est gouverné par un superieur, qui prend le titre d'abbé, qu'il conserve toute sa vie, quoiqu'il ne soit plus superieur. Pendant le tems de sa superiorité il peut se servir d'ornemens pontificaux, quoiqu'il ne reçoive point la benediction abbatiale. * Lancelot, *hist. Olivet.* Mongia, *hist. di tutte le relig. &c.*

MONT-PALATIN, montagne de la ville de Rome, fut environné de murailles par Romulus, pour faire la premiere enceinte de la ville qu'il y bâtit. Il choisit ce lieu, parce qu'il y avoit été apporté avec son frere Remus, lorsqu'ils furent trouvés sur le bord du Tibre par le berger Faustulus; & parce qu'il y vit douze vautours qui voloient sur cette montagne, son frere Remus n'en ayant vû que six sur le mont-Aventin. La ville de Rome eut ensuite beaucoup plus d'étenduë, & comprit dans son circuit les six autres montagnes voisines, nommées le *mont-Capitolin*, le *mont-Quirinal*, le *mont-Viminal*, le *mont-Esquilin*, le *mont Cœlius*, & le *mont-Aventin*; ce qui la fit nommer *la ville des sept Montagnes*; mais le mont-Palatin fut toûjours le plus considerable; car les premiers rois de Rome y eurent leur maison, qui fut appellée *Palais*: & tous les empereurs Romains y firent aussi leur sejour ordinaire. Il y eut dans la suite du tems dix temples magnifiques sur cette montagne, seize petits temples, & un grand nombre de superbes bâtimens, dont l'architecture étoit admirable. Le figuier sous lequel Remus & Romulus furent apportés, s'y conserva pendant plus de huit cens ans. L'empereur Heliogabale fit faire une gallerie qui joignoit ce mont avec le Capitolin, soûtenuë par des colonnes de marbre. Maintenant ce quartier de la ville de Rome n'a rien de remarquable, si ce n'est quelques jardins qui sont assez beaux. Quelques-uns disent qu'on appella ce mont, *Palatin*, du nom de la déesse Palés, que les pasteurs adoroient; d'autres, qu'il fut ainsi nommé, de Pallas, bisayeul du roi Evandre. Il y a encore d'autres opinions; mais tout cela est fort incertain. * Solin, *c.* 11. Tite-Live, *l.* 1.

MONT DE PIETE', bourse & magasin public, pour prêter sans usure de l'argent, & autres choses necessaires à ceux qui sont dans le besoin. Plusieurs croyent que le pape Leon X. fut le premier qui autorisa cette pieuse invention, pour soulager les pauvres, par une bulle qu'il donna l'an 1515. mais ce pape y fait mention de Paul II. qui avoit approuvé l'établissement des monts de pieté avant lui. Il y en a de deux sortes; quelques-uns ne sont établis que pour un tems, & d'autres à perpetuité: parce que l'on fait un fonds suffisant, qui se conserve toûjours en observant un reglement qui empêche la dissipation. Les conditions les plus ordinaires sont 1°. que le mont de pieté ne serve qu'aux personnes du lieu où il est établi, & non pas aux etrangers; 2°. que le prêt ne se fasse que pour un tems limité; 3°. que ceux qui empruntent, donnent des gages, que l'on puisse vendre après l'expiration du tems, pour la conservation du fond; 4°. que ceux à qui l'on prête, donnent quelque peu de choses pour les appointemens des officiers necessaires, le loyer du magasin, & autres frais inévitables. Il y a aussi des monts de pieté, dont les directeurs empruntent de grandes sommes, à la charge d'en faire une rente mediocre; & ces sommes sont un fonds capable de fournir aux besoins de toutes sortes de personnes, qui remboursent la rente à proportion des sommes qu'ils ont empruntées; & cet établissement se fait par l'autorité du prince. Le plus ancien mont de pieté, dont il soit parlé

dans l'histoire, est celui que l'on établit à Padouë l'an 1491. où l'on fit fermer douze banques de Juifs, qui exigeoient le quint ou la cinquiéme partie du principal pour usure; au lieu dequoi on ne prit que la vingtiéme partie. Cette coûtume, qui a commencé en Italie, a passé ensuite dans les autres pays, & il y a plusieurs de ces monts de Pieté dans les Pays-Bas, comme à Bruxelles, à Anvers, à Gand, &c. Il y en a même à Bruges, à Ypres, à Lille, où ceux qui empruntent, donnent seulement des gages; parceque les fondateurs ont laissé des sommes pour fournir aux frais. * Zechus, *de usuris*. Scardeoni, *hist. Patav.* Beyerlink, *tome* 5.

MONT QUIRINAL, montagne de Rome ainsi nommée, parce qu'il y avoit un temple dédié à Romulus, surnommé *Quirinus*. On l'appelloit auparavant *Agon*. Ce fut Numa II. roi de Rome, qui l'enferma dans la ville. Aujourd'hui on le nomme *Monte-Cavallo*, à cause des statuës de deux chevaux de marbre qui y sont placées; l'une de Phidias, & l'autre de Praxitele, toutes deux representant Bucephale avec deux figures d'hommes à pied, domptant le cheval, l'un à droit, & l'autre à gauche: on croit que ces figures representent Alexandre. Les papes font leur sejour ordinaire dans ce palais, que Sixte V. a acheté de la maison d'Est, & y fit de grands bâtimens, qui ont encore été augmentés par Paul V. L'église du noviciat des Jesuites est au lieu où étoit autrefois le temple de Romulus. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 2.

MONT-REAL, *Mons Regalis*, ville archiepiscopale de Sicile, à quatre milles de Palerme, dans un territoire extrémement fertile. Il y a un vieux château sur une pointe de rocher, qui commande la ville. Guillaume II. dit *le Bon*, roi de Sicile, y fit venir en 1174. des religieux Benedictins de la congregation de Cave. Saint Benincasa, qui en étoit alors abbé, y en envoya cent, à qui ce roi fit bâtir un superbe monastere, que le pape Luce III. érigea en archevéché dès l'an 1183. Guillaume, qui en étoit le second abbé, fut le premier archevêque, & depuis la dignité archiepiscopale demeura unie quelque tems à l'abbaye, mais on l'a enfin secularisée, ainsi que celles d'archidiacre. Ce sont les religieux qui tiennent toutes les autres dignités du chapitre de cette cathedrale, où ils tiennent lieu de chanoines. Jerôme de Vierriero, archevêque de Montral, y publia des ordonnances synodales en 1622. * Ughelli, *Italia sacra*, *tom.* 7. Mabillon, *ann. ord. S. Bened. tom.* 4.

MONT-REAL, isle du fleuve saint Laurent à 180. lieuës de la mer, a pris son nom d'une montagne fort haute qui est au milieu, & au bas de laquelle on a bâti une jolie ville, sous le nom de Ville-Marie. L'isle de Mont-Real a douze lieuës de long, & trois dans sa plus grande largeur; son terroir est bon presque par-tout. Les prêtres du seminaire de saint Sulpice à Paris, y ont une belle maison, où ils envoyent de tems en tems des ecclesiastiques de leur corps, qui y desservent presque toutes les cures de l'isle, ou la justice s'exerce en leur nom. * *Memoires mss.*

MONT-REAL, autrement *Krach* & *Crac*, ville d'Asie dans l'Arabie Petrée, *voyez* PETRA.

MONT-REAL, ville d'Espagne, *voyez* SAINT SAUVEUR DE MONT-REAL.

MONTROSE (Jacques Gremme ou Graham, marquis de) depuis duc, chevalier de la jarretiere, & generalissime des armées d'Ecosse pour le roi d'Angleterre Charles I. signala sa valeur & sa fidelité au service de ce prince, & le défendit genereusement contre les rebelles de son royaume. L'an 1644. il prit Perth & Aberdon, battit le comte d'Argile, & reduisit plusieurs provinces sous l'obéïssance du roi, qui le fit generalissime de ses troupes d'Ecosse. En cette qualité il se rendit maître d'Edimbourg. L'an 1646. il défit les troupes des ennemis, & ce fut la derniere entreprise de Mont-Rose, pendant la vie de Charles I. car après l'emprisonnement de ce prince, il quitta l'Ecosse. Lorsque le roi se fut remis entre les mains des Ecossois, ils lui demanderent un ordre pour le marquis de Mont-Rose, afin de l'obliger à desarmer. Ce grand homme eut bien de la peine à s'y soûmettre voyant bien qu'il avoit été extorqué de son maître: il fallut pourtant obéir, à son grand regret, & abandonner l'Ecosse à la fureur des rebelles. Il en sortit, & se retira en France, où il apprit la triste destinée de son prince, à qui ses sujets revoltés firent perdre la tête sur un échaffaut. Montrose passa en Allemagne, où il signala son courage à la tête de douze mille hommes, en qualité de maréchal de l'empire; mais le roi Charles II. voulant faire une tentative en Ecosse, le rappella pour l'y envoyer, afin de lui preparer les voyes. Ce fidele sujet y alla avec un corps de quatorze à quinze mille hommes, qu'il avoit reçu des rois de Danemarck, de Suede, de Pologne, & d'autres souverains du nord, chez qui il avoit des habitudes. Il s'y rendit maître des isles Orcades, où il laissa la meilleure partie de ses troupes pour les garder, & descendit à terre avec quatre mille hommes; mais il y fut bientôt surpris par le colonel Straughan; & une partie de ses troupes ayant été défaite, il fut obligé de se retirer déguisé en paysan, & se cacha pendant trois jours dans des roseaux. Le manque de vivres l'ayant enfin obligé à sortir de sa retraite, il se découvrit à un nommé Brime, Ecossois, qui avoit autrefois servi sous lui dans ses troupes; mais ce malheureux le vendit au general Lesley, qui le fit amener à Edimbourg, où il fut bientôt condamné à être pendu; ce qui fut executé à la fin de Mars de l'an 1650. Ce grand homme tout couvert de lauriers qu'il avoit amassés en combattant contre des sujets rebelles, mourut ainsi en Ecosse, dont il étoit pair & viceroi, victime de la fidelité qu'il avoit euë pour son souverain. On précipita son jugement & son execution par l'ordre de Cromwel, qui craignant les sollicitations des princes étrangers que Makdonnal étoit allé presser, voulut se défaire au plus vîte du seul ennemi dont il se sentoit embarrassé: ainsi lorsque le baron d'Alteina, envoyé de l'empereur, arriva à Edimbourg, & que Tompson, officier des gensdarmes Ecossois, s'y fut rendu en même tems de la part du roi tres-Chrétien, ils trouverent l'arrêt déja executé. On lui coupa la tête après sa mort, pour l'exposer sur le donjon du palais d'Edimbourg, & son corps fut mis en quatre quartiers, & exposé sur les principales portes des quatre principales villes du royaume. * Du Verdier, *hist. univers.* Raguenet, *hist. de Cromw.*

MONT-ROTIER, *cherchez* ROTHIER, prêtre.

MONT-SAINT-ELOY, en latin *Mons sancti Elegii*. village avec abbaye dans l'Artois, à deux lieuës d'Arras vers le couchant. * Maty, *diction.*

MONT-SAINTE-MARIE, ou Notre-Dame de Tartenois, petit pays de France, diocese de Soissons. Il y a eu deux synodes, qui y ont été assemblés; le premier au mois de Mai de l'an 975. où on lut les lettres du pape Jean XIII. qui confirmoient la fondation qu'Adalberon de Reims avoit faite du monastere de Mouson. Il y en eut un autre en 983. * *T. IX. Conc.*

MONT-SAINT-MICHEL, *cherchez* SAINT-MICHEL.

MONT DE SCANDALE, ou D'OFFENSION, troisiéme colline de la montagne des Olives vers le midi, est ainsi nommé, parce que c'est le lieu où Salomon fit édifier des autels aux idoles Moloch, Camos & Astaroth, faux dieux des Ammonites, des Moabites, & des Sidoniens, ses concubines: ce qui causa un grand scandale parmi les Juifs, & en fit tomber plusieurs dans le crime de l'idolâtrie. D'autres disent, que le temple de Milchom ou Moloch, idole des Ammonites, étoit sur le mont de Scandale; mais que les deux autres furent bâtis sur la grande & sur la moyenne colline de la montagne des Olives; sçavoir celui d'Astaroth, idole des Sidoniens, sur la colline du milieu; & celui de Camos, idole des Moabites, sur celle qui est vers le septentrion appellée vulgairement *viri Galilei*. Il y a encore sur le mont de Scandale, des ruines du temple de Moloch, & d'un palais où Salomon logea ses concubines. Dans la vallée de Tophet, qui est au pied de cette colline vers le midi, on voit le puits du feu-saint, appellé communément *le puits de Nehemias*, qui est couvert d'un petit bâtiment comme une salle. Il est celebre à cause du miracle qui y arriva lorsque les Juifs, sous la conduite de Nehemias, y cherchant le feu que les Prêtres y avoient caché par ordre du prophete

phete Jeremie, n'y trouverent que de l'eau, de laquelle ayant arrosé les victimes, un feu s'alluma aussi-tôt qui les consuma. Ce puits est d'une profondeur mediocre, & l'eau y est assez abondante. Les Turcs ont une petite mosquée tout proche. *Voyez* MONT DES OLIVIERS. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte.*

MONT-SERRAT, *Mons Serratus*, montagne tres-élevée en Espagne dans la Catalogne, à une lieuë de Manrese, & à neuf de Barcelone, a été ainsi appellée à ce que croyent quelques-uns, parce qu'on y voit quantité de pointes de rochers separés tout autour, qui s'élevent en forme de dents de scie, appellée par les Latins *serra*. Elle est tres-renommée par les pelerinages qu'y attire une image de la Vierge, appellée communément Nôtre-Dame de Mont-Serrat, dans une abbaye de religieux Benedictins, qui demeurent au milieu de cette montagne. Cette devotion, après celle de Lorette, est la plus celebre de l'Europe, est fort ancienne, & étoit, dit-on, en usage avant le VIII. siecle, qui est le tems où les Sarasins ravagerent l'Espagne & la Catalogne. Alors la fureur & le dégât de ces Infideles firent cesser cette devotion: & l'image demeura cachée dans une caverne jusqu'en 883. qu'elle fut découverte par des bergers qui faisoient paître leurs troupeaux en ce lieu. L'évêque fit bâtir d'abord une chapelle; & un comte de Barcelone y fonda un monastere de religieuses de l'ordre de saint Benoît, en la place desquelles on mit l'an 996. des religieux de même ordre. Comme le nombre des pelerins s'augmentoit de jour en jour, on y fit bâtir une plus grande église, qui fut achevée l'an 1592. Il y a au sommet de cette montagne des Hermites qu'on ne peut aller trouver qu'en y montant avec des échelles. * Le pere Canisius Jesuite, *l. 5. de l'histoire du Mont-Serrat.*

MONT-SINAI, ou SAINTE CATHERINE, nom d'un ordre de chevalerie en Grece, établi par quelques gentilshommes l'an 1063. sous la regle de saint Basile, pour garder le sepulchre de sainte Catherine au Mont-Sinaï, & pour escorter les pelerins. Ils portoient une rouë rouge, croisée de blanc, & percée d'une épée. * Joseph Micheli.

MONT DE VARAL, dans les Alpes, est appellée vulgairement *la nouvelle Jerusalem.* Le P. Bernardin Caïmo, religieux de l'ordre de saint François, au retour d'un voyage de la Terre-Sainte, fonda ce lieu à l'imitation de la ville de Jerusalem, en faveur des pelerins, qui ne pouvoient pas aller si loin, en quoi il fut aidé par la noblesse du pays, & par la *Vicinenza* de Varal, qui est le corps de la noblesse de ce lieu. On y voit la vie & la passion de Jesus-Christ, representées par des peintures, des statuës, & des morceaux d'architecture des plus habiles maîtres; & plus de soixante bâtimens magnifiques, avec des colonnades & de superbes portiques: de maniere que ce lieu paroit une ville. Elle est située sur une montagne délicieuse, à un demi mille de Varal, qui est la ville capitale des grandes Alpes, au milieu des vallées de Sesia, entre le Piémont, l'état de Milan, & aux confins des Suisses par le Valais. Merula marque Varal, dans son histoire *de l'antiquité des Gaulois Cisalpins, l. 2. c. 11.* pour une ville municipale, & pour le siege d'un gouvernement celebre des habitans des Alpes, *Varalle, Alpinarum gentium celebris præfectura municipium.* S Charles Borromée y faisoit ses retraites de devotion, ainsi que Charles-Emmanuel I. duc de Savoye, qui fit representer le somptueux mystere, qui represente le massacre des Innocens. Les papes Paul III. Gregoire XIII. & Sixte V. ont attaché à ce lieu de grandes indulgences: ce qui y attire un grand concours de pelerins. * Francisco Toretti, *della nova Jerusalem.*

MONT VIERGE, montagne de la principauté ulterieure dans le royaume de Naples, appellée autrefois Mont-Virgilien. Ce fut saint Guillaume de Verceil, qui en fondant en 1119. un monastere vers le milieu de cette montagne, changea son nom. On dit qu'on n'y peut porter de la viande, des œufs, du fromage, de la graisse, ni même du suif de chandelle: & que si on en porte, il s'éleve tout à coup des orages furieux accompagnés d'éclairs & de tonnere; & même le cardinal Vincent-Marie Orsini, archeveque de Benevent, l'a attesté par un acte public en 1708. A quatre milles au-dessous du monastere est une tres-belle infirmerie, où toutes choses abondent: mais qui a, dit-on, la même incommodité, de sorte qu'il faut se resoudre à y guerir avec des nourritures maigres. Les religieux de ce monastere pratiquerent de tres-grandes austerités sous leurs premiers superieurs, sans être assujettis à aucune regle. Sous le pontificat d'Alexandre III. ils choisirent la regle de S. Benoît; & ayant acquis de grands biens, ils tomberent dans le relâchement. Ils étoient gouvernés par un general qui avoit plusieurs autres monasteres sous sa dépendance: mais vers l'an 1400. l'abbaye tomba en commande, & fut tenuë par divers cardinaux jusqu'à l'an 1515. que le pape Leon X. l'unit à l'hôpital de l'Annonciade de Naples. Cette union subsista jusqu'en 1567. & l étude fut tellement abandonnée dans l'ordre, qu'on vint bientôt à y trouver grand nombre de religieux qui ne sçavoient ni lire ni écrire. C'est à la famille des Piscicelli de Naples, que l'ordre est redevable du rétablissement des études, & de sa désunion d'avec l'hôpital. Alfonse Piscicello l'un des gouverneurs y fit établir un seminaire, d'où il est sorti d'habiles gens. Jean-Louis Piscicello leur fit reprendre les exercices reguliers, & les porta à demander l'affranchissement de la servitude où ils étoient: mais ce fut Jean Leonardi fondateur des clercs reguliers de la Mere de Dieu de Luques, qui par commission de Clement VIII. assûra leur état, en reglant le nombre de religieux qu'il pouvoit y avoir dans chaque monastere de cet ordre, & en leur donnant de sages constitutions, qui furent approuvées en 1611. par Paul V. Ce qu'on y peut remarquer de singulier, est la défense d'avoir en même tems dans l'ordre plus de trois religieux du même pays. Il a environ quarante-sept maisons, mais dans quelques-unes il n'y a que tres-peu de religieux. * Thomas à Costo, *Istoria del. sagr. luogo di monte Verg.* Giac. Jordano, *cron. di monte Vergine, &c.*

MONT-VIMINAL, montagne de Rome, laquelle fut ainsi appellée du mot latin *Vimen*, (qui se dit des ormes, des osiers, & d'autres semblables arbres que l'on plie aisément) parce qu'il y avoit beaucoup de cette espece d'arbres en ce lieu. Ce fut Servius Tullius, VI. roi de Rome, qui l'enferma dans l'enceinte de la ville. On y voit encore maintenant des peupliers & des saules, avec quelques jardins & des vignobles. L'église de saint Laurent est sur ce mont. * Varro, *de L. Lat.* 4.

MONTAGNANA, petite ville de l'état de Venise en Italie, dans le Padoüan, à six lieuës de Vicenze vers le midi. Son terroir produit quantité de gros chanvre, dont on fait les cordages des navires. * Maty, *diction.*

MONTAGNE (Michel de) gentilhomme de Perigord, né l'an 1533. dans un château dont sa famille portoit le nom, fut élevé par son pere avec un soin extrême. On lui apprit le latin, en le lui faisant parler dès l'enfance, comme on fait parler le françois aux autres enfans, & on lui donna pour precepteurs, Nicolas Grouchi, qui a écrit, *de comitus Romanorum*; Guillaume Guerente, qui a publié des commentaires sur Aristote; George Buchanan; & Marc-Antoine Muret. On lui apprit aussi le grec, par forme de divertissement; & parce qu'on avoit insinué à son pere que c'étoit gâter le jugement des enfans, de les éveiller le matin en sursaut, il le faisoit éveiller au son des instrumens. Montagne épousa à l'âge de 33. ans *Françoise* de la Chassagne, fille d'un conseiller au parlement de Bourdeaux, & fut lui-même revêtu pendant quelque tems d'une semblable charge dans ce parlement. Il eut depuis le collier de l'ordre de S. Michel, le droit de bourgeoisie Romaine, & fut maire de Bourdeaux. Ses essais, qui sont connus de tout le monde, furent publiés l'an 1580. On y voit quelque érudition, jointe à beaucoup de naturel, & beaucoup de bon sens. Le style de cet ouvrage est aisé, les sentimens assez libres; & l'on voit regner sur le tout un principe d'amour propre, qui fait que Montagne se rappelle à tout moment soi-même, & se donne adroitement de l'encens, lors même qu'il feint de s'accuser. Il avoit aussi traduit, par le commandement de son pere, la theologie de Raimond de Sebonde, & fit un discours sur la mort d'un conseiller de Bourdeaux. Il mourut à Montagne âgé de soixante ans. * *Voyez* sa vie au commencement de ses œuvres, & *consultez* la Croix du Maine, *bibliotheque françoise.* De Thou, *hist.*

Sammarthanus, *lib. 1. elogiorum, &c.*

MONTAGNE (— de) president de Montpellier, & de la religion Prétenduë Reformée, si l'on en croit du Haillan dans la preface de son histoire de France, est auteur de l'histoire de la religion, & de l'état de la France, depuis la mort de Henri II. jusqu'au commencement des troubles en 1560. Cette histoire parut en 1565. & il y a bien de l'apparence que l'auteur est ce Jacques de Montagne né au Puy en Vellay, qui fut garde des sceaux de la chancelerie de Montpellier, & qui composa en 6. vol. *in fol.* l'histoire de l'Europe, depuis l'an 1559. jusqu'en 1587. qu'on conserve dans la bibliotheque de M. le duc de Coislin, évêque de Mets. * Lelong, *biblioth. histor. de France.*

MONTAGNE (la) *Montanus tractus*, contrée du duché de Bourgogne, qui s'avance dans la Champagne. Bar sur Seine & Chastillon sur la même riviere, en sont les lieux principaux. * Maty, *diction.*

MONTAGNE DE JESUS CHRIST, montagne de Galilée dans le tribu de Nephtali, proche le lac de Tiberiade, sur laquelle Jesus-Christ se retira souvent pour y prier & y enseigner, & où il choisit ses apôtres. * Sanson, *geograph.*

MONTAGNE DU DIABLE, montagne de la tribu de Benjamin près de Jericho, entre Bethaven & le sepulcre de Debora. Les Chrétiens lui ont donné ce nom, à cause qu'on prétend, que ce fut sur cette montagne que le demon transporta Jesus-Christ, pour lui faire voir tous les royaumes du monde, lui promettant de les lui donner, s'il vouloit se prosterner devant lui & l'adorer; à quoi le Sauveur répondit, *Retire-toi Satan; car il est écrit: tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & tu ne serviras que lui seul*; après quoi le demon le quitta, & les anges l'aborderent & le servirent. * *Matth.* IV. 8. Sanson.

MONTAGNE SACRE'E. Plutarque en parle dans la vie de Coriolan. Elle est à trois milles au-dessus de la ville de Rome, vers l'orient d'été, près du fleuve Teverone dans le *Latium*, près de la ville de Tivoli, qui lui a donné le nom de *Monte di Tivoli.* * Lubin, *tables geograph. sur les vies de Plutarque.*

MONTAGNIA, ville de la Natolie, vers la côte de la mer de Marmora, à cinq lieuës de Burse, est, selon quelques geographes, l'ancienne *Apamée*, & selon d'autres, *Nicopolis*. Cette petite ville est bâtie dans un endroit assez agreable. Le golfe, sur le bord duquel elle est située, s'appelloit autrefois *Cianus sinus*, & facilite son commerce avec Constantinople. Il y a cinq ou six mille habitans Turcs, Grecs & Juifs, qui sont presque tous marchands. * Grelot, *voyage de Constantinople.*

MONTAGNUOLI (Jean-Dominique) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Batignano dans le territoire de Sienne, florissoit au commencement du XVII. siecle, & se distingua encore plus par sa pieté que par ses ouvrages. Il y en a trois d'imprimés: *defensiones philosophiæ Angelicæ Thomisticæ.* Venise 1609. *defensiones theologicæ ac Thomisticæ.* Naples 1610. *summa totius scientiæ physicæ.* Naples 1612.

MONTAGU (Girard de) secretaire du roi Charles V. tresorier de ses chartres, & maitre des comptes, mourut le 15. Juillet 1391. Si l'on en croit le témoignage de la Croix du Maine, il est auteur d'un ouvrage intitulé *repertoire ou registre entier des lettres du tresor des chartres, &c.* De *Biette* Cassinel sa femme, sœur de *Ferry*, archevêque de Reims, morte en 1394. il laissa 1. JEAN de Montagu, qui suit; 2. *Gerard*, évêque de Paris, mort l'an 1420. 3. *Jean* évêque de Chartres, puis archevêque de Sens, qui fut nommé chancelier l'an 1405. fut destitué l'an 1409. & fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. 4. *Gerarde*, morte l'an 1381. sans laisser de posterité d'*Hennequin* Lescot; 5. *Robine*, mariée l'an 1384. à *Guillaume* de Chaumont, seigneur de Quitry, chambellan du roi; 6. & *Alix* de Montagu, qui épousa l'an 1401. *Jacques* de Pavyot, seigneur du Mesnil, échanson du roi.

MONTAGU (Jean de) fils du précedent, vidame de Laonnois, seigneur de Montagu en Laye, & de Marcoussis près de Montlehery, conseiller, chambellan du roi, & grand-Maitre de France, s'éleva extraordinairement sous le regne de Charles V. & de Charles VI. Il avoit été secretaire des mêmes rois. Le dernier lui confia la surintendance des finances: emploi qui lui donna le moyen de s'enrichir & d'établir sa maison; mais dans lequel il se fit beaucoup d'ennemis. Montagu, qui étoit d'un esprit emporté & superbe, se fit revêtir de la charge de grand-maître de France, l'an 1408. emporta sur ses competiteurs l'administration generale des affaires, & obtint l'archevêché de Sens, & l'évêché de Paris, pour deux de ses freres, dont l'un fut aussi chancelier de France. Le duc de Bourgogne & le roi de Navarre, qui ne l'aimoient pas, entreprirent de le perdre, irrités de ce qu'il avoit conseillé d'emmener le roi à Tours. Ce Prince étant alors accablé de sa maladie; & les ennemis de Montagu se servans de cette conjoncture favorable à leurs desseins, l'accuserent de divers crimes, le firent arrêter par Pierre des Essars, prevôt de Paris, le 7. Octobre 1409. & lui donnerent des commissaires qui le condamnerent à perdre la tête, après l'avoir cruellement tourmenté à la question. L'arrêt fut executé aux halles de Paris le 17. du même mois, & le corps de Montagu fut attaché au gibet de Montfaucon. Trois ans après, son fils eut assez de credit pour faire rehabiliter sa memoire. On détacha son corps de Montfaucon le 28. Septembre 1412. & on le porta en ceremonie dans l'église des Celestins de Marcoussis, qu'il avoit fondé le 18. Février 1404. où il fut enterré avec honneur. Jean de Montagu avoit épousé *Jacqueline* de la Grange, fille d'*Etienne*, president au parlement de Paris, & de *Marie* du Bois, dont il eut, entr'autres enfans, *Charles* de Montagu, vidame de Laonnois, seigneur de Marcoussis, & chambellan du duc de Guyenne, qui fut tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415. sans laisser posterité de *Catherine* d'Albret, fille puînée de *Charles* I. du nom, sire d'Albret, connétable de France; *Elisabeth*, mariée 1°. à *Jean* VI. du nom comte de Roucy. 2°. à *Pierre* de Bourbon, seigneur de Preaux, morte à Lyon en Octobre 1429. & enterrée aux Celestins de Marcoussis; *Jacqueline*, alliée 1°. à *Jean* de Craon, seigneur de Montbazon, échanson de France; 2°. à *Jean* Malet, V. du nom, seigneur de Graville, grand fauconnier de France, dont les descendans, par les femmes, possedent encore aujourd'hui la terre de Marcoussis; & *Jeanne* de Montagu, mariée l'an 1417. à *Jacques* de Bourbon, baron de Thuri, morte sans enfans à Valere en Touraine, l'an 1420. & son corps fut apporté 48. ans après dans le monastere de Marcoussis, où elle fut enterrée le 15. Mars 1468. * Histoire de Charles VI. *l.* 19. *c.* 7. Godefroy, *observat. sur l'histoire de Charles VI.* Le Feron. Le Laboureur. Le P. Anselme. Mezeray, &c.

MONTAIGU (Guerin de) de l'illustre maison de Montaigu en Auvergne, & quatorziéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, qui residoit alors à Ptolemaïde, ou saint Jean d'Acre, fut élû l'an 1206. après Geofroi le Rat. De son tems il y eut guerre entre Simon roi d'Armenie, & le comte de Tripoli, pour raison de la principauté d'Antioche. Le grand-maître de Montaigu prit le parti du roi d'Armenie, selon l'intention du pape; & les Templiers, par une ancienne émulation, se jetterent du côté du comté: ce qui mit les Chrétiens en division l'espace de deux ans, au bout desquels les Turcs entrerent dans l'Armenie avec une puissante armée; mais le grand-maitre, accompagné de ses chevaliers, les fit retirer l'an 1209. Le roi d'Armenie voulant reconnoître les services de l'ordre, lui donna la ville de Salef, Château-neuf, & Camardo: ce qui fut confirmé en 1211. par le pape Innocent III. L'an 1217. Guerin de Montaigu alla en Cypre au-devant du roi de Hongrie, qui amenoit du secours aux Chrétiens. Ce roi voulant être reçu confrere dudit ordre, donna à la religion cinq cens marcs d'argent de rente, assignés sur les salines de son royaume, & cent marcs aussi de rente, pour la défense du château de Crac, possedé par les chevaliers de saint Jean de Jerusalem. Le grand-maître se signala à la prise de Damiette l'an 1219. & en 1222. il accompagna à Rome le roi de Jerusalem, qui alla trouver le pape, pour ménager le mariage de sa fille, nommée *Violante*, avec l'empereur Frederic. Le pape envoya un bref à ce grand-maitre l'an 1226. par lequel il lui ordonnoit de prendre sous sa protection les affaires du royaume de Cypre. Enfin, après

avoir regné environ 23. ans, il mourut l'an 1340. & fut regretté de tous les princes Chrétiens. Bertrand Texi lui succeda. La famille de ce grand-maître subsiste encore en la personne des marquis de Bouzols & des vicomtes de Beaune. JOACHIM de Montaigu, marquis de Bouzols, &c. mort en 1699. âgé de 97. ans, laissa de *Marie* de la Baume-Suze, sa premiere femme, REMI-ANTOINE de Montaigu, marquis de Bouzols, qui, d'*Anne-Gabrielle* de Beaufort-Canillac-Montravet, a eu, entr'autres enfans, JOACHIM II. de Montaigu, vicomte de Beaune, marquis de Bouzols, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, & de la province d'Auvergne, qui a épousé l'an 1696. *Marie-Françoise* Colbert, fille de *Charles*, marquis de Croissy, ministre & secretaire d'état. Il a aussi deux freres; *Maximilien*, comte de Bouzols; & le chevalier de Bouzols, tous deux dans le service. * Bosio & Baudoüin, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privilege de l'ordre.*

MONTAIGU (Gilles-Aicelin de) cardinal, évêque de Teroüane, & chancelier de France, fils de PIERRE Aicelin, seigneur de Montaigu, & d'*Isabeau*, fille de *Robert* III. comte de Clermont, & dauphin d'Auvergne, s'éleva à la cour du roi Jean, fut évêque de Teroüane après Raimond Sacchetti, & après la funeste bataille de Poitiers, l'an 1356. suivit à Bourdeaux le roi, qui le fit son chancelier. Il tint les sceaux auprès de ce monarque en Angleterre, d'où il écrivit à la chambre des comptes de Paris, une lettre, le 21. Septembre 1357. L'an 1358. il se retira chez lui en Auvergne. Le roi le rappella l'an 1360. & lui procura un chapeau de cardinal, que le pape Innocent VI. lui donna au mois de Septembre de l'an 1361. Urbain V. l'envoya cinq ans après avec Jean de Bandiac, pour travailler à la reforme de l'université de Paris. Montaigu mourut depuis à Avignon, l'an 1378. Froissart le nomme Guillaume. *Alors*, dit-il, *étoit chancelier de France, un moult sage homme & vaillant, qui étoit nommé messire Guillaume de Montaigu, evêque de Teroüane, par lequel conseil on besoigna en France, & bien le valoit en tous etats; car son conseil etoit bon & loyal.* Le Feron, & d'autres lui donnent le même nom; mais l'auteur anonyme de la vie d'Innocent VI. l'épitaphe du cardinal Philippe de Cabassole, & d'autres témoignages, nous persuadent que son veritable nom étoit *Gilles.* * Bosquet, *vie d'Innocent VI.* Froissard, *c.* 211. Sammarth. *Gall. Christ.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *hist. des cardinaux.* Le pere Anselme.

MONTAIGU ou MOUNTAGU (Richard de) évêque Protestant Anglois, mort l'an 1641. a traduit deux cens quatorze lettres de saint Basile *le Grand*, & toutes celles du patriarche Photius. Il y a apporté plus de fidelité que d'ornement & de pureté; & le pere Vavasseur lui trouve des solecismes dans cette derniere traduction. * Franç. Vavass. *de epig. c.* 22. Baillet, *jugem. des sçav. sur les trad. lat.*

MONTAIGU (Edoüard) d'Hemyngton dans le comté de Northampton, écuyer, descendant, comme on le suppose generalement, d'une branche de l'ancienne famille de Montaigu, d'où descendoient aussi ceux qui ont été long-tems depuis comtes de Salisbury. Edouard Montaigu étoit sçavant dans les loix; ayant été créé docteur en droit, il fut fait avocat du roi, & monta enfin par degrés à la charge de lord chef de justice du banc du roi. EDOUARD son fils & heritier eut six enfans. 1. EDOUARD, qui fut fait chevalier du bain, au couronnement du roi Jacques I. 2. *Walter*, 3. *Henri*, 4. *Charles*, tous chevaliers; 5. *Jacques*, évêque de Winchester; & 6. *Sidney* Montaigu, chevalier. De ces fils, Edouard fut fait par lettres patentes datées de la 19. année du regne de Jacques, baron du royaume, sous le titre du lord *Montaigu de Boughton* dans le comté de Northampton. Il parvint à une extrême vieillesse, & demeura toûjours inviolablement attaché au parti de Charles I. Il fut fait prisonnier par ordre du parlement, & mourut en 1664. EDOUARD son fils & heritier épousa *Anne* fille unique de *Ralph Winwood*, principal secretaire du roi Jacques I. Il eut deux fils, *Edouard* qui mourut sans être marié; & *Ralph*; & une fille nommée *Elizabeth*, qui fut mariée à *Daniel* Harvey, chevalier, & ambassadeur.... Le troisiéme frere d'Edouard premier comte de Montaigu, fut *Henri*, qui ayant fait de bonnes études en droit dans le Midle-Temple à Londres, fut fait professeur automnal de cette societé la 4. année du regne de Jacques I. & peu de tems après recorder ou greffier de la ville de Londres. La huitiéme année de Jacques, il fut fait avocat du roi, & six ans après chef de justice de la cour du banc du roi. Enfin, l'an 18. du même regne, il fut fait lord tresorier d'Angleterre, & baron du royaume, sous le titre de *lord Montaigu de Kymbolton*, & vicomte de Mandeville. La 1. année du regne de Charles I. il fut fait comte de Manchester, & la 4. année du même regne garde du sceau privé. Edouard son fils & heritier lui succeda; & pour les bons services qu'il rendit dans le rétablissement de Charles II. il fut fait grand chambellan de la maison de ce prince. Il eut cinq femmes. 1. *Susane* fille de *Jean* Hill de Honiley, 2. *Anne* fille de *Robert*, comte de Warwick, de laquelle il eut ROBERT son fils & heritier; deux filles, *Françoise* mariée à *Henri*, fils de *Robert* Sanderson évêque de Lincoln; & *Anne* mariée à *Robert* comte de Holland. Sa troisiéme femme fut *Essex* fille de *Thomas* Checke de Pirgo, chevalier, de laquelle il eut six fils, EDOUARD; *Henri*; *Charles*; *Thomas*; SIDNEY; & *George*; & deux filles *Essex* & *Lucie*. Sa quatriéme femme fut *Eleonore* fille de *Richard* Wortley, dans le comté d'Yorck, chevalier & baronet; & sa cinquiéme femme fut *Marguerite* fille de *François* comte de Bedfort, qui avoit auparavant épousé *Jacques* comte de Carlisle, & *Robert* comte de Warwick. *Robert* fils & heritier d'Edouard, épousa *Anne*, fille de *Christophle* Yelverton de Easton Mauduit dans le comté de Northampton, chevalier du Bain, dont il eut quatre fils; *Edouard* & *Henri*, qui moururent jeunes; *Charles* & *Robert*; & quatre filles, *Anne*, *Elizabeth*, *Catherine*, & *Eleonore*. SIDNEY Montaigu, le plus jeune frere d'Edouard premier lord de Montaigu, eut pour successeur & heritier *Edouard* d'Hinchinbrook dans le comté de Hungting, chevalier. Celui-ci étant fort habile dans les mathematiques, & sur-tout dans la marine, obtint le commandement en chef de la flotte d'Angleterre dans le tems de l'usurpation de Cromwel. Il sçut si bien se servir de son autorité & de son credit, que toute la flotte se rendit sans effusion de sang à Charles II. Pour recompense de ces bons services, il fut fait chevalier de l'ordre de la Jartiere, puis baron du royaume, sous le titre de *lord Montaigu de saint Neots*, dans le comté de Huntington, vicomte de Hinchinbrook, & comte de Sandwick. Ce comte épousa *Jemima*, fille de *Jean* lord Crewe de Stene, de laquelle il eut six fils; EDOUARD, qui lui succeda dans ses titres; *Sidney*; *Olivier*; *Jean*; *Charles* & *Jacques*; & quatre filles, *Jemima*, mariée à *Philippe Carteret*, chevalier, fils aîné de *George* Carteret, chevalier & baronet, vice-chamballan du roi; *N.* qui mourut fille; *Anne* mariée à *Richard* Edgecombe, chevalier des Bains; & *Catherine*. Il servit son prince en qualité d'amiral dans la bataille qui se donna entre la flotte Angloise & Hollandoise le 28. May 1672. & il y perdit la vie à l'âge de 47. ans. EDOUARD son fils aîné & successeur, épousa *Anne* fille de *Richard*, duc de Burlington, dont il a eu deux fils, EDOUARD & *Richard*, & une fille *Elizabeth*. * Dugdale, *diction. ang.*

MONTALBANI (Ovidio) medecin celebre, vers l'an 1630. & 1640. étoit de la famille d'Alicorne, de Bologne, où il enseigna avec beaucoup de réputation. On l'engagea de professer la philosophie, puis les mathematiques. Il étoit neveu de JEAN-BAPTISTE Montalbani, docte jurisconsulte, l'an 1571. Nous avons divers traités de sa façon. Un autre de ce nom, qui vivoit l'an 1620. a écrit, *De moribus Turcarum*, & d'autres ouvrages. * Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Le Mire, *de script. sæcul. XVII.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Linden, *de script. med.* Vossius, *de math. &c.*

MONTALBODO, ou MONTE ALBODO, en latin, *Mons Bodius*, bourg de la Marche d'Ancone, à trois lieuës de Jesi vers le couchant. * Maty, *dictionnaire geographique.*

MONTALCINO, ou MONTE ALCINO (*Mons Alcinus*, ou *Mons Alcinoüs*) ville d'Italie, dans la Toscane, avec titre d'évêché suffragant de l'archevêché de Sien-

-ne, est située sur une colline, dite *le mont-Ilcin*. Montalcino ne dépend plus que du saint Siege : il fut érigé en évêché l'an 1462. par le pape Pie II. Cette ville est assez petite, mais peuplée, & presque sur le chemin de Sienne à Rome. * Leandre Alberti.

MONTALDE, *cherchez* MONTALTE.

MONTALEMBERT (André de) seigneur d'Essé, & des Panvilliers, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant general de ses armées, & premier gentilhomme de la chambre des rois François I. & Henri II. a été un des plus braves & des plus sages capitaines de son tems. Il étoit issu de l'ancienne maison d'Essé en Poitou, & nâquit environ l'an 1483. Ses premiers faits d'armes furent à la bataille de Fornouë l'an 1495. Il les continua dans toutes les guerres de Loüis XII. & s'y fit extrêmement estimer. Il devint si brave cavalier, que François I. le choisit dans un tournois pour un de ceux qui devoient soûtenir l'effort des quatre plus rudes lances qui se presenteroient. Aussi ce prince disoit-il souvent, au rapport de Brantôme, *nous sommes quatre gentilshommes de la Guyenne, qui combattons en lice, & courons la bague, contre tous allans & venans de la France; moi, Sansac, d'Essé & Chataigneraye*. Ce fut par sa bonne mine, son esprit, & sa valeur, qu'il merita la bienveillance de ce monarque, auprès de qui il avoit eu l'honneur d'être élevé, lorsqu'il n'étoit que comte d'Angoulême. Le connétable de Montmorenci le prit aussi en affection, & contribua à son avancement. L'an 1536. on lui donna le commandement de mille chevaux-legers à la suite de l'amiral Chabot, lorsqu'il entra dans la Bresse, la Savoye & le Piemont. Il se jetta avec sa compagnie dans Turin, qui étoit menacé de siege, & n'en sortit que pour aller surprendre Ciria, & l'emporter par escalade. L'an 1543. il se signala avec le capitaine la Lande, par l'étonnante défense qu'ils firent de Landreci, contre une armée formidable, de toutes les forces d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre, & de Flandre, commandée par l'empereur Charles V. & quoique les fortifications en fussent mauvaises, & la garnison accablée de miseres, ils donnerent le tems, par leur resistance de trois mois & demi, à l'armée du roi de venir faire lever le siege & les dégager. D'Essé avoit été blessé au bras pendant le siege, & le roi le recompensa d'une charge de gentilhomme de sa chambre, qui fit dire aux courtisans, à ce que rapporte Brantôme, qu'*il étoit plus propre à donner une camisade à l'ennemi, qu'à donner la chemise au roi*. Au mois de Septembre 1545. le roi lui confia le commandement du fort d'Outreau, bâti près de Boulogne, pour incommoder les Anglois, qui étoient maîtres de cette place. Il conserva ce poste avec d'autant plus de gloire, que la peste s'y mit, & qu'elle ne l'empecha pas de rendre inutiles tous les efforts, & les stratagêmes que les Anglois employerent pour s'en rendre les maîtres. Henri II. ayant succedé à François I. se crut obligé d'envoyer une armée au-delà des mers, pour secourir les Ecossois contre les Anglois. Il en confia la conduite à André de Montalembert, en qualité de son lieutenant general: toute la jeune noblesse du royaume se mit à sa suite. Il arriva en Ecosse le 16. Juin 1548. mit le siege devant Hedington, tailla en pieces les Anglois qui venoient au secours, & fit prisonnier leur general. Le 26. Decembre suivant, il surprit l'importante forteresse d'Hurrie, dont la garnison fut passée au fil de l'épée: les Anglois voulurent la reprendre, il les en empêcha; & en moins d'un an il leur enleva tout ce qu'ils tenoient dans ce royaume. Il vendit jusqu'à sa vaisselle d'argent pour faire subsister son armée. Le roi Henri II. ayant besoin de ce general dans son royaume, le rappella; & celui-ci signala son départ par la conquête de l'isle des Chevaux, dans le golfe d'Edimbourg. En arrivant en France, il fut honoré du collier de l'ordre, de quantité de presens, & de considerables marques d'amitié de la part du roi, qui s'en fit accompagner à la guerre du Boulonois sur les Anglois. Ambleteuse, place forte alors, ayant été emportée, le roi en confia le commandement à d'Essé. Ce fut là qu'il fit une action de grande generosité, en sauvant de la fureur du soldat, qui étoit entré par la breche dans cette place, l'honneur & les biens des femmes & des filles, qui vinrent reclamer sa compassion; mais la paix s'étant faite le 24. Mars 1550. d'Essé se retira dans sa terre de Panvilliers en Poitou. Il y avoit trois ans qu'il y étoit accablé d'une cruelle jaunisse, qu'il avoit rapportée d'Ecosse, lorsqu'il reçut un ordre du roi de s'aller jetter dans Teroüane, pour la défendre contre l'armée de l'empereur. Cet ordre lui causa une joye indicible, à ce que raconte Brantôme: *Mes amis*, (dit-il à ceux qui l'environnoient) *voilà le comble de mes souhaits, puisque je vais mourir en un honorable lieu, & ne craignois rien tant que de mourir en ma maison & en mon lit. Dame jaunisse n'aura point cet honneur de me tuer*. Il marqua encore sa resolution en prenant congé du roi, le priant de croire, *que si Teroüane etoit prise, Essé seroit mort, & par consequent gueri de sa jaunisse*. Il tint parole; la place fut attaquée avec une vigueur incroyable: & cinquante mille coups de canon y ayant fait une breche de soixante pas, notre gouverneur se prépara pour la défendre; mais le 12. Juin 1553. après avoir soûtenu trois assauts, redoublés durant dix heures, avec perte de plus de mille des ennemis, il fut tué sur la brêche d'un coup d'arquebuse. Sa mort le priva du bâton de maréchal de France, & entraina la perte de Teroüane. Il avoit épousé une personne de merite, de la maison des Adrets; dont il ne laissa qu'un fils, mort jeune, à la défaite des Provenceaux en Perigord. *Jean* de Montalembert, évêque de Montauban, mort l'an 1483. étoit de sa maison. Elle tiroit son nom de la terre de Montalembert, sise sur les confins du Poitou & de l'Angoumois, & subsiste encore en deux branches; l'une, dite DE VAUX; l'autre de CERS. Il y en avoit une troisiéme, dite DES ESSARS, finie en la personne de *Charles-Cesar* de Montalembert, seigneur des Essars, colonel de cavalerie, tué près de la Mirandole, le 19. May 1604. * Les auteurs qui ont parlé du seigneur d'Essé, sont; Mezeray, *Hist. de France sous François I. & Henri II.* De Serre, *Histoire de France*. Dupleix, *Histoire de France*; Brantôme, *Hommes illustres François*; Du Bouchet, *annal. d'Aquitaine*; *Memoires du Bellay, &c.*

Il y a encore une branche de Montalembert établie en Bretagne & sortie de la maison de Montalembert en Poitou, dont voici la genealogie.

I. GUILLAUME de Montalembert, originaire de la province de Poitou, s'établit en Bretagne dans les confins du comté Nantois, du côté du Poitou l'an 1467. Il épousa *Françoise* de Goulaine, fille unique de *Jean* de Goulaine, chevalier, qui est qualifié dans le contrat de mariage de noble écuyer. Il eut pour fils ARTUR.

II. ARTUR de Montalembert, seigneur de Belestre, épousa N. de Liré, & eut pour fils *Jean* & GILLES.

III. GILLES de Montalembert noble écuyer, seigneur de la Bourdeliere, épousa l'an 1535. *Marie* le Boutelier; & eut pour fils ANDRE' & *Jean*.

IV. ANDRE' de Montalembert, I. du nom, marié à *Jeanne* Bataille, & eut pour fils *Tobie* & JEAN.

V. Jean de Montalembert, marié à *Françoise* Terien, eut pour fils ANDRE'; & JEAN, *qui continua la posterité*.

VI. ANDRE' de Montalembert, II. du nom, épousa *Françoise* Valin; dont il eut *Marie* fille unique, qui épousa *René* de Montbourcher, chevalier & seigneur de la Maignane.

VI. JEAN de Montalembert, frere puîné d'*André*, épousa *Jeanne* de Chambelay, dont il eut PIERRE.

VII. PIERRE, I. du nom, épousa *Françoise* Renoul, dont il eut PIERRE & *Jacques*.

VIII. PIERRE de Montalembert, II. du nom, seigneur de S. Gravé, major d'un regiment & maréchal de bataille, épousa *Magdelaine* de Govion, dont il a eu *Charles*, capitaine de dragons, tué en Flandre, & un puîné, N. mort sur mer l'an 1690. &

IX. JACQUES de Montalembert épousa *Françoise* Moisant, dont il a eu PIERRE de Montalembert, III. du nom, conseiller au parlement de Bretagne, & *René-Jacques* prêtre, docteur en theologie de la faculté de Paris.

Il y a encore deux branches de cette maison établies en Agenois & en Perigord. * *Actes d'attache du 27. Juillet 1636. Procès verbal fait en Poitou. Arrêt de la reformation du 7. Octobre 1688.*

La maison de Montalembert porte d'*argent à une croix*

antrée de sable, avec la lambel pour la branche cadete.

MONTALTE, ville d'Italie, dans la marche d'Ancone, étoit le lieu de la naissance du pape Sixte V. qui y fonda un évêché suffragant de Fermo. Elle est située sur une colline qui a une petite riviere au pied. Deux cardinaux de la famille Peretti, ont porté, aussi-bien que Sixte V. le nom de Montalte; sçavoir, ANDRE' Peretti, dit MONTALTE, que le pape Clement VIII. fit cardinal en 1596. Il fut évêque d'Albano, puis de Frescati, & mourut à Rome, le 3. Août 1629. âgé de 56. ans. On verifia par parties de banques, (au rapport de Marquemont, archevêque de Lyon, dans l'éloge qu'il fit de ce cardinal) qu'en 35. ans de cardinalat, il donna aux pauvres jusqu'à treize cens mille écus, sans les charités qu'il fit de sa main, & qui ne furent pas écrites. L'autre a été FRANÇOIS Peretti, dit le cardinal de MONTALTE, Romain, archevêque de Montreal en Sicile, prince de Venafre, comte de Celane, seigneur de Mentana, &c. Il fut mis par le pape Urbain VIII. dans le sacré college, l'an 1641. & mourut à Rome le 3. May 1655. âgé de 58. ans.

MONTALTE ou MONTALDE, petite place d'Italie, dépendante du pape, est située sur les confins du Piémont & du Montferrat.

MONTALTE, ville & évêché, dans le royaume de Naples, passe pour l'*Uffugium* de Tite-Live. L'évêché de Montalte est uni à la metropole de Cosenza. * Leandre Alberti.

MONTALVAN, en latin, *Mons Albanus*, anciennement *Albania*, petite ville de l'Aragon, en Espagne. Elle est sur la riviere de Martin, à quinze lieuës de Saragosse, vers le couchant. * Maty, *diction.*

MONTAN, heresiarque du II. siecle, étoit du bourg d'Ardaban dans la Mysie, proche la Phrygie. Après avoir embrassé le Christianisme, dans le dessein de s'élever aux dignités ecclesiastiques, il feignit qu'il avoit de nouvelles revelations; qu'il étoit inspiré du Saint-Esprit; qu'il avoit des mouvemens extraordinaires, & qu'il prophetisoit l'avenir. Plusieurs le crurent; & deux femmes de Phrygie, nommées *Priscille & Maximille*, remplies du même esprit de seduction, se joignirent à lui. Il eut en peu de tems un grand nombre de sectateurs, vers l'an 172. Les évêques & les Fideles d'Asie s'étant assemblés, condamnerent ses nouvelles propheties, & separerent de la communion ceux qui les débitoient, & écrivirent sur ce sujet aux églises d'Occident. Les martyrs & les Fideles des Gaules, récrivirent des lettres pleines de sagesse & de prudence, dans lesquelles ils condamnoient ces nouvelles propheties: en exhortant neanmoins de ramener ceux qui s'étoient laissé tromper, par des voyes de douceur. Les Montanistes se voyant condamnés, firent schisme, & composerent une societé separée, qui étoit gouvernée par ceux qui se disoient prophetes. Montan en étoit le chef, avec les prophetesses Priscille & Maximille. Priscille mourut avant l'an 211. Montan & Maximille vécurent jusqu'au regne de Caracalla. On dit que l'un & l'autre se pendirent. Les premiers Montanistes ne changerent rien à la foi du symbole. Ils soûtenoient seulement que le Saint-Esprit avoit parlé par la bouche de Montan, & enseigné une discipline beaucoup plus parfaite que celle que les apôtres avoient établie. 1°. ils refusoient pour toujours la communion à tous ceux qui étoient tombés dans des crimes, & croyoient que les ministres & les évêques n'avoient point le pouvoir de la leur accorder; 2. ils imposoient de nouveaux jeûnes & extraordinaires, comme trois carêmes, & deux semaines de Xerophagie, dans lesquelles ils s'abstenoient non seulement de viande, mais aussi de tout ce qui avoit du jus; 3°. ils condamnoient les secondes nôces comme des adulteres; 4°. ils tenoient qu'il étoit entierement défendu de fuir dans le tems de la persecution; 5°. leur hierarchie étoit composée de patriarches, de cenons, & d'évêques, qui ne tenoient que le troisiéme rang. La secte des Montanistes a duré fort long-tems en Asie & en Phrygie. On les a appellés Cataphrygiens & Pepuseniens, du lieu où cette heresie avoit commencé. Ils se diviserent en deux branches; dont les uns étoient disciples de Procle; & les autres d'Eschine. Ces derniers sont accusés d'avoir suivi l'erreur de Praxée & de Sabellius, touchant la Trinité. * Eusébe, *hist. eccles. l.* 15. *c.* 16. 17. & 18. S. Epiphanes, *heres.* 48. *&* 51. Tertull. Theodoret. S. Cyrille, *cathec.* 16. S. Jerôme, *epist.* 54. S. August. *lib. de heresib.* Philastr. *c.* 49. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. des III. premiers siecles.*

MONTAN, archevêque de Tolede en Espagne, qui vivoit dans le VI. siecle, vers l'an 530. fut tres-celebre pour sa doctrine & pour sa pieté. Nous avons de lui deux epîtres; l'une adressée à l'église de Palence; & l'autre à Thuribius, solitaire, qui montre sa science & son esprit. On l'accusa d'impudicité; & pour prouver son innocence, il tint des charbons ardens dans son aube, pendant la celebration des saints mysteres, sans qu'elle en fût offensée. Ce prélat présida au II. concile de Tolede, l'an 527. * *Voyez* les actes de ce concile; saint Isidore; Vasée, &c.

MONTAN (Jean Fabrice) Suisse, florissoit en 1566. Il a écrit contre Pontidonius & Cardillus, défenseurs du concile de Trente. Il a aussi composé un poëme elegiaque sur les mouvemens de Munster. On trouve quelques-unes de ses poësies, *tom. II. delit. Germ. pag.* 101. * *P. Lotichius, parte* 3. *B. P. pag.* 107.

MONTAN (Philippe) docteur de Paris, natif d'Armentieres, fut lié d'amitié avec la plûpart des hommes de lettres de son tems, & sur-tout avec Erasme, qui parle avantageusement de lui. Il sçavoit les langues, étoit bon critique, & revit avec soin les ouvrages de saint Chrysostome, & divers traités de Theophylacte, qu'on publia l'an 1554. Son amour pour les pauvres lui inspira la pensée de fonder trois bourses dans un college de Doüay, pour des pauvres écoliers. Il enseigna dans l'université de cette ville, où il mourut au mois de Mai 1576. * Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Valere André, *bibliotheque Belg.*

MONTAN (Mathurin) de Perigueux, medecin & jurisconsulte, vers le milieu du XVI. siecle, est auteur d'un livre intitulé, *Genialium dierum commentarii, in Jul. Pauli responsum, &c.* * Vander Linden, *de script. med.* Du Verdier, *suppl. de la bibl. de Gesner.*

MONTAN (Paul) dit PAULUS MONTANUS, ou *Vandenberghe*, jurisconsulte, natif d'Utrecht, dans le XVI. siecle, étudia à Louvain, & fut docteur en droit à Angers. Depuis, il exerça divers emplois en son pays, & mourut en 1587. Il avoit écrit un commentaire, *de titulis.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, &c.

MONTANERI (Arnaud) religieux de l'ordre de saint François, fut mis à l'inquisition l'an 1372. pour avoir trop attribué à son ordre, & pour avoir publié plusieurs erreurs. Il disoit que Jesus-Christ & les apôtres n'avoient rien possedé en propre; que quiconque portoit l'habit de saint François, ne pouvoit être damné; que ce Saint descendoit toutes les années en purgatoire, pour en retirer les ames de ceux qui avoient été de son ordre, qu'il soûtenoit ne pouvoir jamais finir. On avoit déja obligé ce religieux à se retracter; mais il fut arrêté, pour avoir commencé à publier de nouveau sa doctrine. * Emeric, *direct. inquis. p.* 2. *q.* 11. Sponde, *A. C.* 1371. *n.* 11.

MONTANIATA ou MONTAGNATA, en latin *Mons Tuniatus*, c'est une grande montagne du Siennois, en Toscane. Elle est assez étenduë, & située aux confins de l'Orvietan, & du patrimoine de saint Pierre, entre la riviere de Muro & la source du Fiore. * Maty, *dictionnaire.*

MONTANISTES, *cherchez* MONTAN.

MONTANUS (Curtius) orateur & poëte du tems de Vespasien, vers l'an 74. de salut. Tacite parle peu favorablement de ses vers; & dans le quatriéme livre de son histoire, il marque l'accusation que ce poëte intenta contre Regulus. Pline *le Jeune* lui écrivit une lettre, qui est dans le livre VIII. Il est different de JULIUS MONTANUS qui écrivit en vers elegiaques un poëme *du lever du soleil.* Seneque écrit qu'il fut tres-bon poëte, & qu'il posseda les bonnes graces de Tibere. * Ovide parle aussi de lui, *l.* 4. *de Pont. El.* 16.

MONTANUS, *cherchez* ARIAS.

MONTARGIS, ville de France dans le Gâtinois, est située sur le Loing, & a un château qui fut rebâti par le

roi Charles V. Les Anglois l'assiegerent l'an 1426. mais Jean, comte de Dunois, fit lever le siege, & tua seize cens des ennemis. Cette ville, qui est du domaine de la couronne, de l'appanage de M. le duc d'Orleans, a baillage, élection, & prevôté. Elle fut brûlée l'an 1528. & puis retablie. * Du Chêne, *recherche des antiquités des villes de France*. Du Puy, *droits du roi*. Papyre Masson, *descr. flum. Gall*. Dupleix, &c.

MONTASSER BILLAH, onziéme calife de la race des Abassides, étoit fils de *Montavakkel*. Montasser avoit fait tuer son pere par Bouga Kebir, Bouga Saghir, Bagher, & autres officiers de la milice Turque qui servoient les califes. Ces Turcs, après avoir commis cet attentat, tinrent conseil entr'eux, & considerans que si Montasser venoit à mourir sans enfans, *Motaz* son frere, qui lui devoit succeder, ne manqueroit pas de tirer vengeance de la mort de son pere, & de les faire tous perir, resolurent d'obliger le calife à déposer ses deux freres *Motaz* & *Moviad*: mais ces deux princes previnrent la violence, dont ils étoient menacés, & renoncerent de leur bon gré à la succession à laquelle ils étoient appellés, après la mort de leur frere aîné. Montasser peu de tems après son élevation au califat, vit en songe son pere, qui lui reprocha son parricide, & lui predit, qu'il ne joüiroit pas long-tems du fruit de son crime. Ce calife épouvanté par cette vision, tomba dans une profonde mélancolie, qui le fit mourir six mois après la mort de son pere, à l'âge de 25. ans, l'an de l'hegire 248. On dit que Montasser avoit fait tuer son pere, parce que ce calife haïssoit Ali, & persecutoit tous ceux de sa race. Montasser lui-même avoit reçu plusieurs outrages de la main de son pere, pour lui avoir déclaré trop librement ses sentimens, & pour n'avoir pû dissimuler dans plusieurs rencontres l'estime qu'il faisoit d'Ali & de sa posterité. * D'Herbelot, *biblioth. Orient*.

MONTAUBAN, *Mons Albanus*, *Mons Aureolus*, & *Montalbanum*, sur la riviere du Tarn, ville de France en Quercy, avec évêché suffragant de Toulouse, fut rebâtie l'an 1147. & fut unie au domaine l'an 1171. Amaury, comte de Monfort, ceda dans la suite au roi tous les droits qu'il pouvoit avoir sur Montauban. Le pape Jean XXII. y érigea en évêché, l'an 1317. l'abbaye de saint Theodorat. L'abbé Bertrand du Puy, en fut le premier prelat. La plûpart du diocese est dans le Languedoc; & c'est pour cette raison que les évêques de Montauban ont seance aux états de cette province, aussi-bien qu'en ceux de Quercy. Cette ville, qui fut prise par les Calvinistes l'an 1562. fut depuis ce tems-là l'une des principales places de ce parti, & soûtint plusieurs sieges. Montauban est situé sur une colline dont le bas est arrosé de la riviere du Tarn, qui reçoit l'Aveirou deux lieuës au-delà, & se décharge cinq lieuës au-dessous dans la Garonne. La ville est divisée en trois parties, qui sont, la ville vieille, sur le bord de la riviere; la nouvelle du côté de Cahors, & la ville de Bourbon, qui est jointe à la premiere par un pont de briques. Elle a soûtenu trois divers sieges, mais le roi Louis XIII. la soûmit l'an 1629. & fit ruiner ses fortifications. Il y a une cour des aydes, qui a été transferée en 1662. de Cahors, où elle avoit été érigée en 1642. Elle étoit alors composée de huit presidens, de trente quatre conseillers, deux avocats generaux, un procureur general, & autres officiers convenables. Elle fut reduite en 1666. à deux presidens, & à seize conseillers; mais elle est à present composée de cinq presidens, & de vingt-deux conseillers: le ressort de cette chambre comprend toute la haute Guyenne. Il y a aussi dans cette ville un presidial, une senechaussée, & un bureau des finances. Outre le chapitre de la cathedrale, il y a aussi le chapitre d'une église collegiale. * Catel, *Memoires du Languedoc*. Sammarth. *Gall. Christ*. Dupleix, *histoire de Louis XIII*. Du Puy, *droits du roi*, &c.

MONTAUBAN (comtes ou princes de) *voyez* ROHAN.

MONTAUBAN, maison considerable de Bretagne, tire son origine d'ALAIN, sire de Montauban, qui eut pour enfans, JEAN, sire de Montauban, qui suit; & *Josselin*, évêque de Rennes, mort l'an 1234.

II. JEAN, sire de Montauban, fut l'un des seigneurs de Bretagne qui s'assemblerent l'an 1212. & porterent la guerre en Normandie, pour venger la mort du duc Artus, que le roi Jean d'Angleterre son oncle, avoit fait mourir. Il épousa *Gasceline* de Monfort; dont il eut OLIVIER, qui suit;

III. OLIVIER, sire de Montauban, épousa *Jeanne*; dont il eut PHILIPPE, qui suit;

IV. PHILIPPE, sire de Montauban, laissa de N. sa femme, dont le nom est ignoré, OLIVIER II. du nom, qui suit; *Guillaume* & *Renaud* de Montauban.

V. OLIVIER, II. du nom, sire de Montauban, mourut l'an 1284. & fut pere d'ALAIN II. du nom, qui suit; & d'*Anne* de Montauban.

VI. ALAIN, II. du nom, sire de Montauban, fut pere d'Olivier, III. du nom, qui suit; & d'*Aliette* de Montauban.

VII. OLIVIER, III. du nom, sire de Montauban, & de Monfort, vivoit l'an 1336. & fut pere de *Jean*, sire de Montauban, qui tint le parti de Charles de Blois, contre le comte de Monfort, fut arrêté à Angers l'an 1343. soupçonné d'avoir intelligence avec les Anglois; & ayant été conduit à Paris, il y eut la tête tranchée, le 29. Novembre de la même année, avec plusieurs autres seigneurs Bretons, accusés du même crime; d'ALAIN III. du nom, qui suit; & de *Renaud* de Montauban, qui épousa *Amicie* du Breil, dame du Bois-de-la-Roche, &c. fille unique & heritiere de *Guillaume* du Breil, & de *Denyse* d'Anast; dont il eut *Jean*, seigneur du Bois-de-la-Roche, mort sans posterité; *Renaud*, seigneur du Bois-de-la-Roche, capitaine de Ploërmel, mort sans enfans de *Jeanne* de Monfort, fille de *Raoul*, VI. du nom, sire de Monfort; & de *Leonore* d'Ancenis; *Guillaume*, qui fut l'un des trente chevaliers Bretons, qui combattirent contre trente chevaliers Anglois; *Olivier*, mort sans alliance; *Jeanne*, mariée l'an 1335. à *Geofroi*, seigneur de la Planche; *Marguerite*, femme de *Pierre* de Pleheben; *Catherine*, mariée le 30. Mars 1336. à *Jean*, seigneur de Trécesson; *Isabelle* & *Amicie* de Montauban, mortes sans alliance.

VIII. ALAIN, III. du nom, sire de Montauban, après son frere, mourut l'an 1359. & eut pour fils, OLIVIER, IV. du nom, qui suit;

IX. OLIVIER, IV. du nom, sire de Montauban, &c. mourut l'an 1368. Il avoit épousé *Jeanne* de Malesmains, dame de Romilly, Marigny, Grenonville, &c. morte l'an 1338. fille aînée de *Gilbert* de Malesmains, seigneur de Marigny, &c. & de *Tiphaine* de Couve; dont il eut, OLIVIER V. du nom, qui suit; *Renaud*, mort jeune; *Guillaume*, seigneur de Cresson, mort sans alliance; *Amauri*, aussi mort sans alliance; *Jean*, mort avant sa mere; *Jeanne*, mariée à *Jean* de la Teillaye, chevalier; & *Julienne* de Montauban, dame de Medrignac, mariée à *Jean* du Châtelier, vicomte de Pommerit.

X. OLIVIER, V. du nom, sire de Montauban, vivoit l'an 1386. Il avoit épousé *Mahaud* d'Aubigné, dame de Landal, fille de *Guillaume*, sire de Landal; dont il eut GUILLAUME, qui suit; ROBERT de Montauban, qui a fait *la branche des seigneurs du* BOIS-DE-LA-ROCHE, *rapportée ci-après*; *Bertrand*, conseiller & chambellan de monseigneur le dauphin, duc de Guyenne, qui fut établi au gouvernement de la prevôté de Paris, avec Tannegui du Chastel, l'an 1413. & mourut à la bataille d'Azincourt l'an 1415. *Renaud*, seigneur de Cresson & de Marigny; *Jean*, premier échanson de monseigneur le dauphin, duc de Guyenne; *Jeanne*, mariée à *Jean* Boutier, seigneur de Château-d'Assy, & *Marie* de Montauban, demoiselle d'honneur de la reine Isabelle de Baviere, mariée l'an 1415. à *David* de Poix, sire de Brimeu.

XI. GUILLAUME, sire de Montauban, de Landal, &c. chancelier de la reine Isabelle de Baviere, mourut l'an 1432. Il épousa 1°. *Marguerite* de Loheac, veuve de *Jean* sire de Malestroit, & fille d'*Eon*, seigneur de Loheac, & de la Rochebernard, & de *Beatrix* de Craon: 2°. l'an 1411. *Bonne* Visconti de Milan, fille de *Carlo* Visconti, seigneur de Parme, & de *Beatrix* d'Armagnac. Du premier lit vint *Beatrix* de Montauban, dame de la Gaulle, mariée à *Jean*, III. du nom, sire de Rieux & de Roche-

fort. Et du second sortirent JEAN, qui suit; *Artus*, bailli de Costentin, qui se rendit Celestin à Marcoussis, pour éviter la recherche qu'on faisoit des auteurs de la mort de Gilles de Bretagne, à laquelle il avoit beaucoup contribué, fut depuis élû archevêque de Bourdeaux, & mourut l'an 1468. *Marie*, alliée à *Jean* VI. du nom, seigneur de Graville & de Marcoussis; *Isabeau*, mariée à *Tristan* du Perrier, sire de Quintin; *Beatrix*, alliée l'an 1435. à *Richard*, sire d'Espinay; & *Louise* de Montauban, mariée à *Guion* de la Motte, seigneur du Vaucler, &c.

XII. JEAN, sire de Montauban, de Landal, de Romilly, de Marigny, de Crespon, &c. conseiller & chambellan du roi, maréchal de Bretagne, suivit le duc de Bretagne, lorsqu'il alla joindre ses troupes à celles du roi, pour la conquête de la Normandie, se trouva à la prise des villes de Caën, de Cherbourg, & de toutes les autres places de cette province, qu'occupoient les Anglois, & y rendit des services considerables; en reconnoissance dequoi, le roi l'établit bailli de Costentin, en la place de son frere, l'an 1450. Le duc de Bretagne lui donna le commandement de ses troupes, qu'il mena en Guyenne, pour la reduction de cette province, l'an 1453. & le roi Louis XI. à son avenement à la couronne, le créa grand-maître des eaux & forêts, l'an 1461. & amiral de France, à la place du comte de Sancerre. Il étoit à Milan l'an 1464. fut present à la ratification que fit le duc du traité de paix & d'alliance, qu'il avoit conclu avec le roi: & mourut en la ville de Tours en Mai 1466. fort regretté du roi. Il avoit épousé *Anne* de Kerentais, dame de Kerentais & de la Rigaudiere, fille d'*Eon*, seigneur de Kerentais, laquelle ne mourut qu'en 1499. dont il eut pour fille unique, *Marie* dame de Montauban, de Landal, &c. mariée 1°. en Avril 1443. à *Louis* de Rohan, seigneur de Guémené, Guingamp, &c. 2°. à *Louis* de la Tremoille, seigneur de Craon, mort l'an 1477.

BRANCHE DES SEIGNEURS du BOIS-DE-LA-ROCHE.

XI. ROBERT de Montauban, second fils d'OLIVIER, V. du nom, sire de Montauban, & de *Mahaud* d'Aubigné, dame de Landal, fut seigneur de Grenonville, & de Queneville, bailli de Costentin l'an 1415. servit au siege d'Orleans l'an 1420. & vivoit l'an 1440. Il avoit épousé avec dispense, *Marie* de la Planche sa parente, dame du Bois-de-la-Roche, du Bois Basset, & de Vauvert, fille unique de *Rolland*, dit *de Saint-Deneval*, morte l'an 1448. dont il eut GUILLAUME, qui suit; autre *Guillaume*, seigneur de la Planche, vivant l'an 1443. & *Marie* de Montauban, dame du Bois-Basset, alliée en Juillet 1434. à *Philippe* de Vierville, seigneur de Creüilly.

XII. GUILLAUME de Montauban, seigneur du Bois-de-la-Roche, Grenonville, &c. épousa du vivant de son pere, *Jeanne* de Brochereüil, morte le 20. Decembre 1429. fille aînée de *Robert*, seigneur de la Cleandaye, senéchal de Rennes & de Nantes, & de *Moricette* de Monfort, dont il eut GUILLAUME, II. du nom, qui suit; *Marie*, alliée à *Jean* de Keradreux, seigneur de Neufvillette, & des Aulnais; *Robert* & *Guion* de Montauban.

XIII. GUILLAUME de Montauban, II. du nom, seigneur du Bois-de-la-Roche, baron de Grenonville, &c. mourut l'an 1486. ayant été marié trois fois, 1. à *Jeanne* de Keradreux, fille de *Jean*, & d'*Olive* de Bodegat; 2°. à *Orfraise* de Sevrant, dame de Tromeur, fille de *Jean*, seigneur de Tromeur, & de *Jeanne* de Comenan; après la mort de laquelle arrivée le 11. Janvier 1452. il prit une troisiéme alliance, le 2. Août 1467. avec *Françoise*, dame du Casso, & de la Vaërie, veuve de *Pierre* de Severac, & de *François* du Plantis, & fille de *Pierre*, seigneur du Casso, & de *Jeanne* de Fresnay. Du premier lit vint PHILIPPE, qui suit; & du second, sortirent; *Esprit* de Montauban, capitaine de cinquante lances du duc de Bretagne, commandant dans la ville & château de Dol, qui ne laissa qu'un fils, nommé *Louis* de Montauban; *Marguerite*, alliée à *George* Lespervier, seigneur de la Bouvardiere, &c. *Jeanne*, mariée en Avril 1460. à *Bertrand*, seigneur de Boysfryou; *Marie*, alliée 1°. à *Guillaume*, seigneur du Tiercent; 2°. à *Gilles* de Condert, seigneur de la Morteraye; & *Hilaire* de Montauban, femme de *N.* Avaleuc, seigneur de la Grée.

XIV. PHILIPPE de Montauban, baron de Grenonville, seigneur du Bois-de-la-Roche &c. chancelier de Bretagne l'an 1487. servit beaucoup à conclurre le mariage de la duchesse Anne, avec le roi Charles VIII. qui l'employa depuis en plusieurs charges considerables. Sa charge de chancelier ayant été supprimée l'an 1494. il eut le titre de gouverneur & de garde de la chancellerie de Bretagne, & mourut le premier Juillet 1516. Il avoit épousé *Marguerite* le Borgne, veuve de *Roland* de Lescoët, grand-veneur de France; & fille de *Robert* le Borgne, & de *Tiephaine* de Kerenrais, dame de Coëtcanton. 2°. *Anne* de Châtelier, sa parente, veuve de *Gilles* de Rieux, seigneur de Châteauneuf, & fille de *Vincent* du Châtelier, vicomte de Pommerit, &c. & de *Magdelaine* de Villers-du-Hommet. Du premier lit sortit *Marguerite* de Montauban, dame du Bois-de-la-Roche, &c. mariée à *Jacques* de Beaumanoir, vicomte de Piedran: & du second, vint *Catherine* de Montauban, alliée à *René* du Volvire, baron de Ruffec. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

MONTAULT, maison considerable en Bigorre, dont l'on ne rapporte la posterité, que depuis JEAN de Montault, seigneur de Bénac, qui servit le roi en ses guerres de Gascogne l'an 1359. & qui, dix ans après, appella au parlement de Paris, de ce que le prince de Galles, duc de Guyenne, avoit donné au captal de Buch, Anglois, le comté de Bigorre, dans lequel tous ses biens étoient situés. Il avoit épousé *Gaillarde* de Miraumont; dont il eut JEAN II. du nom, qui suit;

II. JEAN de Montault, II. du nom, seigneur de Bénac, épousa *Marguerite*, fille de *Vidal* seigneur de Bazillac, & de *Marie* de Gramont; dont il eut ARNAUD, qui suit; & *Constance* de Montault, mariée à *N.* de Béon.

III. ARNAUD de Montault, baron de Bénac, vivoit l'an 1481. Il avoit épousé, 1°. *Berenice* de Coarase, 2°. *Jeanne* de Lavedan, fille d'*Arnaud* vicomte de Lavedan, & de *Brunissende* de Gerderest. Du premier lit sortit *Jean* de Montault, pere de *Magdelaine*, dont l'alliance est ignorée: & du second lit vinrent; ANNET, qui suit; *Roger*, qui fut d'église; *N.* pere de *Roger*, vicomte de Montault; *Magdelaine*; *Catherine*; & *Jeanne*, dont les alliances sont ignorées.

IV. ANNET de Montault, baron de Bénac, mourut pendant les guerres d'Italie, avec quatre de ses enfans, ayant fait son testament le 12. Octob. 1523. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de la Roque, 2°. *Isabelle* de Majoreste, ou de la Roche-Fontenille, & fut pere de JEAN-MARC, qui suit; de *George*, de *Jean* & d'*Helene* de Montault.

V. JEAN-MARC baron de Montault & de Bénac, III. du nom, capitoul de Toulouse l'an 1536. vivoit l'an 1534. Il avoit épousé le 16. Mai 1527. *Magdelaine*, fille de *Gaston* baron d'Andoüins; dont il eut *Jean-Paul*, baron de Bénac, mort sans alliance, à la bataille de Saint-Denys; *Philippe*, vicomte de Lavedan, qui fit son testament l'an 1597. & qui avoit épousé 1°. l'an 1567. *Jeanne* de Caumont, fille de *N.* seigneur de Berbieres; 2°. l'an 1692. *Marie* de Goutault, fille d'*Arnaud*, seigneur de Saint-Géniez, lieutenant general de Navarre & de Bearn, & de *Jeanne* de Foix, desquelles il n'eut point d'enfans; BERNARD, qui suit; *Jacques*, mort sans alliance; *Jean*, mort en Turquie; *Anne*, mariée à *N.* seigneur de Sus en Bearn; *Jeannet* & autre *Jeanne*, mortes sans alliance; *Magdelaine*, dame de Ponthus, & *N.* de Montault, religieuse.

VI. BERNARD baron de Montault & de Bénac, recueillit la succession de ses freres, fut senéchal de Bigorre, & épousa en Juin 1578. *Tabbita* de Gabaston, dame de Navaille & de Bassillon, fille de *Bertrand*, baron de Bassillon, gouverneur de Navarreins, & de *Jeanne* dame de Cauna; dont il eut PHILIPPE, qui suit; *Henri*, seigneur de Bassillon & de Sarriac; *Blaise*, mestre de camp du regiment de Champagne, mort de maladie au siege de la Rochelle; *N.* seigneur de la Roque-Navailles, mort en l'isle de Rhé, commandant la cavalerie; *Bernard*, seigneur de Pothus, mort au siege de la Mothe l'an 1634. *N.* tué au siege de saint Jean d'Angely; *Jeanne*, mariée à *N.* sei-

gneur de Lux, fenéchal de Bigorre; *Corisande*, alliée à N. de Durfort, feigneur de Caftel Bayac; & *Marguerite* de Montault, morte fans alliance.

VII. Philippe de Montault, marquis de Bénac, fenéchal & gouverneur de Bigorre l'an 1650. fut créé duc de Navailles & pair de France, par lettres de 1650. non regiftrées, & mourut l'an 1654. Il avoit époufé en Mai 1612. *Judith* de Gontault, dame de Saint-Geniez, & de Badefol, fille d'*Helie*, gouverneur & lieutenant general de Bearn, viceroi de Navarre, & de *Jacqueline* de Bethune; dont il eut *Cyrus*, marquis de Saint-Geniez, mort avant fon pere, laiffant de *Jeanne* de Caumont-la-Force fa femme, *Judith-Therefe-Sufanne* de Montault, fille unique, marquife de Saint-Geniez, mariée le 24. Juin 1679. à *Jacques* le Coigneux, prefident au parlement de Paris; *Maxmilien*, baron de Saint-Geniez, mort auffi avant fon pere; Philippe II. du nom, qui fuit; *Jean*, vicomte de Tofel, mort fans alliance; *Henri*, feigneur d'Adaune, marquis de Saint-Geniez, gouverneur de Saint-Omer, lieutenant general des armées du roi, mort le 31. Mars 1685. fans pofterité legitime; *Bernard*, feigneur de la Cappelle Albareils, mort avant fon pere; *Cefar*, feigneur de Pagalie, mort jeune; *Jacqueline*, morte jeune; *Jeanne*, mariée à *Jean* marquis de Loffe en Perigord; *Paule*, alliée à *Louis* marquis de Loubirs d'Incamps en Bearn; *Marie*, femme de N. de la Salle-de-Saint-Pé, baron de Banque, lieutenant de roi à Bayone; *Diane*, mariée à *Louis* de Cordoüan, marquis de Langey, morte le 1. Janvier 1717. & *Perfide* de Montault, prieure des religieufes Maltoifes à Touloufe.

VIII. Philippe de Montault-Bénac, duc de Navailles, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. *dont il fera parlé ci-après dans un article feparé*, époufa en Fevrier 1651. *Sufanne* de Baudean, l'une des dames de la reine Anne d'Autriche, & fille de *Charles* de Baudean, comte de Neüillan, gouverneur de Niort, & de *Françoife* Tiraqueau, morte le 15. Fevrier 1700. âgé de 74. ans. De ce mariage font iffus, *Philippe* de Montault-Bénac, marquis de Navailles, brigadier des armées du roi, mort à l'âge de 22. ans, avant fon pere le 2. Decembre 1678. au retour de la prife de Puycerda; *Charlotte-Françoife-Radegonde*, abbeffe de Sainte-Croix de Poitiers, morte le 12. Fevrier 1696. âgée de 43. ans; *Françoife*, troifiéme femme de *Charles* de Lorraine, III. du nom, duc d'Elbeuf, morte le 11. Juin 1717. âgée de 64. ans; *Gabrielle-Eleonore*, mariée à *Henri* d'Orleans, marquis de Rothelin; *Henriette*, abbeffe de la Sauffaye, près Paris; *Gabrielle*, mariée à *Leonor-Helie* de Pompadour, marquis de Laurieres; & *Gabrielle* de Montault-Navailles, la jeune, religieufe. * *Voyez* le pere Anfelme, *hiftoire des grands officiers de la couronne*.

MONTAULT (Philippe de) duc de Navailles, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, fenéchal de Bigorre, commandant pour fa majefté dans les villes de la Rochelle, Broüage, & pays d'Aunis, capitaine lieutenant de deux cens chevaux-legers de la garde. Il étoit fils de *Philippe* de Montault, baron de Bénac, gouverneur & fenéchal de Bigorre, & de *Jacqueline* de Gontault, dame de Saint-Geniez. Quoiqu'il eût fucé le lait de l'herefie dans la maifon paternelle, il ne laiffa pas d'être reçu page chez le cardinal de Richelieu l'an 1635. n'ayant alors que 14. ans; & ce grand homme prit foin lui même de l'inftruire, & lui fit abjurer la religion Prétenduë Réformée. Au bout de dix-huit mois, fa converfion fut fuivie de celle de fon pere, & d'une grande partie de fa famille. Il commença de fervir dans les armées dès l'an 1638. & monta par tous les degrés de la milice, jufqu'au premier de tous, étant toûjours attaché à fon premier maître, le cardinal de Richelieu; & enfuite au cardinal Mazarin, même dans les tems les plus fâcheux. Il commanda l'armée d'Italie fous le duc de Modene l'an 1658. en qualité de capitaine general; & l'année fuivante, après la mort de ce prince, il la commanda en chef. Il fut enfuite ambaffadeur extraordinaire vers les princes d'Italie. Il commanda auffi l'armée que le roi envoya en Candie au fecours des Venitiens, fous le duc de Beaufort l'an 1669. & depuis, il eut encore le commandement en chef de toutes les troupes qui étoient en Lorraine, Alface, Champagne & Bourgogne l'an 1673. & au commencement de 1674. Ce fut en ce tems-là qu'il prit Gray, par où fut commencée la conquête de la Franche-Comté. Dans la campagne de 1674 il fervit en Flandres fous le prince de Condé, en qualité de lieutenant general; mais parce que le duc de Navailles avoit déja commandé en chef, le roi ordonna au prince de partager l'armée en deux corps, & de faire fervir Navailles feul dans celui où étoit la maifon du roi, & les trois autres lieutenans generaux dans l'autre corps. Il fe trouva au combat de Senef, où il commanda l'aîle gauche de l'armée. L'an 1675. lorfqu'il étoit dans fon gouvernement de la Rochelle, fa majefté l'honora du bâton de maréchal de France. Au mois de Janvier 1676. il fut envoyé en Catalogne, où il commanda en chef l'armée du roi pendant trois années. Il fe rendit maître de Figuieres l'an 1676. battit l'an 1677. une partie des troupes commandées par le comte de Monterey, prit Puy-Cerda l'an 1678. & fervit jufqu'à la paix de Nimegue, qui fut concluë la même année. Il eut long-tems le gouvernement de Bapaume, quelque tems celui du Havre de Grace, & jufqu'à fa mort celui de la Rochelle, & du pays d'Aunis. Il fut reçu chevalier de l'ordre du Saint-Efprit en la promotion de 1681. & fut long-tems capitaine-lieutenant des deux cens chevaux-legers de la garde du roi. Enfin en Avril 1683. il fut gouverneur de défunt M. le duc de Chartres, duc d'Orleans, & regent du royaume. Il mourut le 5. Fevrier 1684. âgé de foixante-cinq ans. Il fut enterré dans l'églife des Dominicains du fauxbourg Saint Germain, où fa veuve lui a fait ériger un magnifique tombeau. On imprima fes memoires à Paris l'an 1701. Il y fait connoitre que les Venitiens avoient eu tort de fe plaindre de fa conduite en Candie, puifqu'il y parut après que ce n'avoit été ni leur interêt, ni leur deffein de conferver cette ville. Il en donne les raifons, & montre qu'ils ne voulurent fe fervir du fecours de la France, que pour faire voir que la Chrêtienté s'intereffoit pour eux, & obliger par là les Turcs à leur accorder une paix moins defavantageufe. Cependant l'ambaffadeur de Venife avoit fait de fi grandes plaintes au roi du départ de M. de Navailles de Candie, que fa majefté lui envoya ordre, fi-tôt qu'il fut arrivé en France, de fe retirer dans une de fes terres, où il fut relegué durant trois ans, après lefquels on lui permit d'aller à fon gouvernement de la Rochelle, & enfin de revenir à la cour, où il fe juftifia pleinement. * *Voyez* le P. Anfelme, *grands officiers de la couronne*.

MONTAUSIER (ducs de) *voyez* SAINTE MAURE.

MONTBELLIARD, ville & famille illuftre, *cherchez* MONBELLIARD.

MONTBERON (Jacques fire de) fenéchal d'Angoumois, maréchal de France, chambellan du roi & du duc de Bourgogne, fut fouvent employé dans les guerres de Gafcogne, fuivit le roi au voyage qu'il fit en Flandres l'an 1382. fut nommé fenéchal d'Angoumois l'an 1386. & y fervit la même année fous le maréchal de Sancerre. Il embraffa depuis le parti du duc de Bourgogne & du roi d'Angleterre, & fut pourvû de la charge de maréchal de France, à la place du fire de l'Ifle-Adam; mais il ne l'exerça pas long-tems, en ayant été deftitué en Janvier 1421. & mourut l'an 1422.

I. Il defcendoit de Robert feigneur de Montberon, qui vivoit l'an 1140. & qui fut pere de

II. Robert, II. du nom, feigneur de Montberon, pere de

III. Robert, III. du nom, feigneur de Montberon, qui laiffa de *Jeanne* fa femme, Robert IV. du nom, qui fuit; & *Robert* de Montberon, évêque d'Angoulême.

IV. Robert, IV. du nom, feigneur de Montberon, Rochebertier, & de Rançon, vivoit l'an 1276. & laiffa pour enfans, de *Mahaud* de la Rochefoucault, fille d'*Ameri* feigneur de la Rochefoucault, Robert V. du nom, qui fuit; & *Belotte* de Montberon, mariée à *Guy* de Chenac.

V. Robert V. du nom, feigneur de Montberon, &c. vivant l'an 1329. laiffa de *Galienne* de la Porte fa femme,

VI.

VI. ROBERT, VI. du nom, seigneur de Montberon &c. qui épousa l'an 1348. *Yolande* de Mathas, dame de Boisséc, veuve d'*Ithier* seigneur de Magnac, & fille de *Robert* seigneur de Mathas, & de *Marie* de Thoüars; dont il eut JACQUES, qui suit; *Marie*, alliée l'an 1364. à *Jean* de Coudun, seigneur de Verson; & *Marguerite* de Montberon, vivante l'an 1399.

VII. JACQUES sire de Montberon, maréchal de France, *dont il est parlé ci-dessus*, épousa *Marie* de Maulevrier, fille aînée & heritiere de *Renaud* baron de Maulevrier & d'Avoir, & de *Beatrix* de Craon, dame de Toureil, 2°. *Marguerite* comtesse de Sancerre, dame de Marmande, veuve de *Berand* II. dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, seigneur de Mercœur, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent; FRANÇOIS, qui suit; *Jacques* seigneur de Montberon & d'Azay-le-Rideau, capitaine du château de Thoüars, mort sans posterité legitime; *Catherine*, mariée 1°. à *Renaud* VII. du nom, sire de Pons, vicomte de Turenne, &c. 2°. à *Jean* de Malestroit, seigneur d'Oudon; & *Marguerite* de Montberon, dame de Mautresse, mariée l'an 1418. à *Savarı* Bouchard, seigneur d'Aubeterre, Pauleon, Ozillac, &c.

VIII. FRANÇOIS baron de Montberon, Maulevrier, Avoir, &c. mourut fort âgé, vers l'an 1470. Il avoit épousé le 25. Mai 1403. *Louise* de Clermont, fille unique de *Jean* de Clermont, vicomte d'Aunay; dont il eut FRANÇOIS II. qui suit; GUICHARD, qui a fait *la branche des barons de* MORTAGNE *&* d'AVOIR, *rapportée ci-après*; LOUIS, qui a fait *la branche des comtes de* FONTAINES-CHALENDRAY, *aussi mentionnée ci-après*; *Savar*, archidiacre de Champagne en l'église de Reims, abbé de Notre Dame-la-Grande en l'église de Poitiers, & chanoine de Saintes; *Catherine*, femme de *Joachim* Girard, seigneur de Basoches; *Guillemette*, mariée à *Jean* de Maumont, seigneur de Taunay-Boutonne; *Jeanne*, dame de Cursay, mariée l'an 1445. à *François* de Clermont, seigneur de Dampierre; *Yolande*, dame de Chevalon & d'Auzac, alliée l'an 1446. à *Michel* Juvenal des Urfins, seigneur de la Chapelle Gautier, bailli de Troyes; *Marie*, dame de Chefboutonne, femme de *Jean* Malet, dit *de Graville*, grand maître des arbalêtriers; *Andrée*, dame de Varcignes, mariée l'an 1451. à *Gautier* de Perusse, seigneur d'Escars & *Brunissende* de Montberon, dame de Mirebel, mariée 1°. à *Olivier* de Belleville, 2°. à *Arnould* sire de Bordeille.

IX. FRANÇOIS, II. du nom, sire de Montberon, vicomte d'Aunay & de Mathas, baron de Maulevrier, &c. fut chambellan du dauphin l'an 1443. vendit la terre de Montberon l'an 1471. à Marguerite de Rohan, comtesse d'Angoulême, ce qui causa de grands procès, & mourut le 31. Octobre 1476. Il avoit épousé vers l'an 1440. *Jeanne* de Vendôme, veuve de *Robert* seigneur de Fontaines, & fille unique de *Pierre*, seigneur de Segré & du Lude, & de *Marie* d'Acigné; dont il eut EUSTACHE, qui suit; & *Jeanne* de Montberon, dame de Monchamps & de Beaulieu, mariée 1°. à *Martin* Henriquez de Castille, chambellan du roi, 2°. à *Louis* Chabot, seigneur de Jarnac, 3°. à *Louis* Larchevêque, seigneur de Soubise, morte sans posterité en Juin 1498.

X. EUSTACHE de Montberon, vicomte d'Aunay, baron de Maulevrier & de Mathas, épousa *Marguerite* d'Estuer, fille de *Jean*, seigneur de Lisleau, baron de Niœüil, & de *Jeanne* de Pons-Saint-Maigrin, dont il eut *Christophle* de Montberon, vicomte d'Aunay, mort sans laisser de posterité, de *Leonore* de Ferrieres, dame de Montfort-le-Rotrou, & de Vibrai, fille aînée de *Jean* baron de Ferrieres, & d'*Anne* Geofroy; *Placide*, protonotaire du saint siege; *Artus*, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi; ADRIEN, qui suit; *Claude*, protonotaire du saint siege; *Catherine*, alliée le 21. Novembre 1478. à *Joachim* de Conighan, seigneur de Cherveux; *Jeanne*, femme de *Jacques* de Chabannes, seigneur de la Palice; *Blanche*, mariée 1°. à *Jacques* de la Rochefoucault, seigneur de Melleran, d'Aunac, Nouhans, &c. 2°. à *Gilles* Tranchelion, seigneur de Palluau; & *Marie* de Montberon, mariée l'an 1492. à *Geofroy* de Balsac, seigneur de Montmorillon, &c.

XI. ADRIEN de Montberon, seigneur de Villefort, &c. suivit le roi Charles VIII. à la conquête de Naples; se trouva à la bataille de Fornouë, où il fut blessé près la personne du roi, qui l'avoit choisi pour l'un de ses confidens, & vivoit l'an 1495. Il avoit épousé *Marguerite* d'Archiac, fille & principale heritiere de *Jacques* seigneur d'Archiac, & de *Marguerite* de Levis; dont il eut FRANÇOIS qui suit; *René*, sourd & muet; *Louis*, seigneur de Polignac, qui épousa *Anne* de Belleville; *Jean* de Montberon, seigneur de Tors, &c. qui de *Gabrielle* de Pierrebuffiere, sa femme, eut pour fille unique, *Judith* de Montberon, heritiere des baronies de Thors, Blansac, Prignac, Lonzenac, &c. mariée à *Jacques* de Pons, marquis de la Case, comte de Roquefort, de Marsan en partie, baron de Montgaillard, vivant l'an 1605. *Agnés* de Montberon, mariée l'an 1535. à *Claude* Chat; *Anne* femme de *François* Guerin, seigneur des Herbiers; *Helene*; *Catherine*; & *Barbe* de Montberon, mariée à *Pierre* de Maigné, seigneur de Maudereux.

XII. FRANÇOIS de Montberon, baron d'Archiac, Villefort, Beaulieu, capitaine de Blaye; épousa le 24. Avril 1538. *Jeanne* de Montpezat, seconde fille de *Gui* baron de Montpezat, & de *Jeanne* de Mareüil, dame de Villebois; dont il eut *René* de Montberon, baron d'Archiac, tué à la bataille de Gravelines l'an 1558. sans laisser de posterité, de *Magdelaine* du Fou, fille de *François*, baron de Vigean, & de *Louise* Robertet; *Renée*, morte jeune; & *Jacquette* de Montberon, heritiere de son frere, mariée à *Antoine* seigneur de Bordeilles & de la Tourblanche.

*BRANCHE DES BARONS DE MORTAGNE, & d'*AVOIR.

IX. GUICHARD de Montberon, second fils de FRANÇOIS, seigneur de Montberon, & de *Louise* de Clermont, vicomtesse d'Aunay, eut en partage les terres de Mortagne sur Gironde, d'Avoir, Gresigné, Chapes, &c. Il épousa *Catherine* Martel, fille unique de *Louis*, seigneur de Beaumont Pié-de-Bœuf, & de *Marie* de la Tour-Landry; dont il eut RENE' qui suit; *Marguerite*, premiere femme de *René* de Beauvau, seigneur de Marconville; *Marie*, alliée à *Artus* de Villequier, baron de Cholet, & de la Guerche; *Jeanne*, femme de *Mathurin* seigneur de Vonnes; & *Antoine* de Montberon, fils puîné, seigneur de Mortagne, qui de *Jeanne* l'Hermite, fille de *Pierre*, seigneur de Beauvais, & de *Jeanne* du Fau, laissa pour enfans, *Adrien* de Montberon, mort sans alliance; *Anne*, femme de *Jean* de Conighan, seigneur de Cangé; *Jacquette*, morte sans alliance; & *Anne*, religieuse à Fontevrault, laquelle renonça à ses vœux, prétendant y avoir été forcée par sa mere, & épousa, en presence de ses parens, *Pierre* de Segur, seigneur de Ligonez, dont elle n'eut point d'enfans.

X. RENE' de Montberon, baron d'Avoir & de Champeaux, épousa 1°. *Marie* d'Estampes, fille de *Jean*, seigneur des Roches, & de *Marie* de Rochechoüart-Mortemar; dont il eut *Renée*, morte sans alliance. 2°. *Louise* de Sainte-Maure, fille de *Renaud*, seigneur de Jonzac, & de *Françoise* Chabot; dont il eut LOUIS, qui suit; *René*, femme de *François* de Bar, seigneur de Baugy; *Françoise*, religieuse; *Catherine*, mariée à *Guillaume* le Beauvoisin, baron de Courtaumer; & *Anne* de Montberon, femme de *Pierre* de Maillé, seigneur de Latan & de Marolles.

XI. LOUIS de Montberon, baron d'Avoir, &c. épousa *Magdelaine* Pelault, dame de Lespinay-Gressier, d'Erignay, la Missoniere, & de la Bissiere, fille d'*Antoine*, seigneur desdits lieux, & de *Genevieve* du Chêne; dont il eut JACQUES qui suit; *Françoise*, mariée 1°. à *Louis* Gastinau, seigneur de la Tour de Germigny, & de Saint-Bonnet, gouverneur de Bayone; 2°. à *Charles*, seigneur de Vaux; *Renée*, femme de *François* Thierry, seigneur de Bois-Orcamp & de Pontroüault; *Claude*, mariée à *Jean* de Vay, seigneur de la Rocheferriere; & *Emerance* de Montberon, religieuse à Fontevrault.

XII. JACQUES de Montberon, baron d'Avoir, seigneur de Champeaux, &c. épousa *Louise* Goheau, dame de Souché, Saint-Aignan, les Jamonnieres, la Maillardiere, & de l'Isle-Bonin en Bretagne, fille de *François*, sei-

gneur desdits lieux, & de *Françoise* Hamon ; dont il eut HECTOR, qui suit ; *Jean*, seigneur de Saint-Aignan, qui d'*Anne* Brecel sa femme, fille de *Christophle* senechal de Nantes, n'eut qu'un fils nommé *René*, mort jeune ; *Marguerite*, alliée 1°. à *Jean* le Clerc, seigneur des Roches près Angers, 2°. à *Louis* le Vayer ; & *Anne* de Montberon.

XIII. HECTOR de Montberon, baron d'Avoir, &c. épousa 1°. *Jeanne* de Maillé, fille de *Gui*, seigneur de Brezé, & de *Jeanne* de Loüan, dont il n'eut point d'enfans, 2°. *Radegonde* de Noyelles, fille de *René*, seigneur de la Buffardiere, & de *René* de la Coutardiere, dont il eut *René* & *Hector*, morts jeunes ; LOUIS, qui suit ; & *Adrienne* de Montberon, mariée le 20. Fevrier 1599. à *Louis* de la Rochefoucault, seigneur de Neuilly-le-Noble, & de la Brosse-Touraine.

XIV. LOUIS de Montberon, baron d'Avoir, &c. eut la tête tranchée à Paris, pour avoir enlevé Renée de Galery, femme de Guillaume le Févre, juge criminel de Nantes. Il avoit épousé, l'an 1599. *Angelique* de la Rochefoucault, fille de *René*, seigneur de Neuilly-le-Noble, & d'*Anne* Gillier ; dont il n'eut qu'un fils nommé *Hector*, mort jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS *de* FONTAINES-CHALENDRAY.

IX. LOUIS de Montberon, troisiéme fils de FRANÇOIS, seigneur de Montberon & de Maulevrier, & de *Louise* de Clermont, vicomtesse d'Aunay, fut seigneur de Fontaines-Chalendray, & de la Paille, & capitaine de Montberon. Il épousa, 1°. *Radegonde* de Rochechoüart, fille de *Jean*, seigneur de Mortemar, & de *Jeanne* de Torsay, 2°. *Gutone* Merichon. Ses enfans du premier lit furent ; LOUIS, qui suit ; & *Marie* de Montberon, qui épousa *Gautier* de Perusse, seigneur de la Vauguyon, &c. senechal de Perigord & de la Marche. Ceux du second lit furent ; *Jean* de Montberon, seigneur de la Paille ; *Jacques*, protonotaire du saint Siege, curé d'Argenteüil ; ANTOINE, *duquel sont descendus les seigneurs de* BEAUREGARD ; *François*, protonotaire du saint siege, curé de Castelnau, diocese de Sarlat ; *Guion*, seigneur de la Paille, d'Andilly-les-Marais, de Guilebaut & de Sugnon, pere de *Jacques*, mort à l'armée, & de *Louis* de Montberon, chanoine de Saintes, qui obtint dispense du pape l'an 1555. de se pouvoir marier, quoique sous-diacre ; *Olivier*, vivant l'an 1502. *Rose*, dont l'alliance est ignorée ; & *Louis* de Montberon, seigneur d'Auzances, aîné du second mariage, qui de *Magdelaine* de Mareüil, dame de Montmoreau, eut pour enfans, *Louise* de Montberon, dame de Montmoreau, mariée à *Louis* prévôt, seigneur de Sansac ; & *Jacques* de Montberon, seigneur d'Ausances, chevalier de l'ordre du roi, pere de *Louise* de Montberon, dame d'Ausances, morte l'an 1595.

X. LOUIS de Montberon, II. du nom, seigneur de Fontaines-Chalandray, &c. laissa entr'autres enfans, de son mariage avec *Louise* de Beaumont, fille de *Jean*, seigneur de Glenay, & de *Catherine* Rataut, LOUIS III. qui suit ;

XI. LOUIS de Montberon, III. du nom, baron de Fontaines-Chalendray, épousa *Claude* Bloslet, dame de Torcy, fille de *Jean*, seigneur de Torcy, & d'*Anne* de Cugnac ; dont il eut LOUIS IV. qui suit ; & *Anne* de Montberon, mariée à *Louis* de Gourdon de Genoüillac, comte de Vaillac.

XII. LOUIS de Montberon, IV. du nom, baron de Fontaines-Chalendray & de Torcy, épousa *Heliette* de Vivonne, fille de *Charles*, seigneur de la Châtaigneraye, senechal de Saintonge, & de *Renée* de Vivonne, dame d'Oulmes ; dont il eut JEAN, qui suit ; & *Louise* de Montberon, mariée l'an 1609. à *Jean-Louis* de Rochechoüart, seigneur de Chandenier.

XIII. JEAN de Montberon, comte de Fontaines-Chalendray, laissa de *Louise* de l'Aubespine, sa femme, fille de *Claude*, seigneur de Verderonne, & de *Louise* Pot-de-Rhodes ; *Louis* de Montberon, V. du nom, comte de Fontaines-Chalendray, mort sans posterité ; *Baltazar*, chevalier de Malte ; *Charles* de Montberon ; *Catherine*, mariée à *François* de Salignac, de la Motte-Fenelon ; & *Louise* de Montberon ; religieuse. * *Voyez* le pere Anselme, *hist. des grands officiers*.

MONTBRISON, ville de France, capitale du pays de Forez, est un des cinq bailliages de la province. On dit qu'autrefois Montbrison n'étoit qu'un château, nommé *Brison*, qui depuis, fut fermé de murailles l'an 1428. Il y a une église collegiale, dediée à la sainte Vierge, diverses maisons religieuses, avec élection, prévôté, &c. * *Consultez* l'histoire de Forez, du sieur de la Mure.

MONTBRUN, fameux capitaine du XVI. siecle, *cherchez* PUY (Charles du)

MONTCHAL (Charles de) archevêque de Toulouse dans le XVII. siecle, fut tres-celebre par sa pieté & par la connoissance qu'il eut de l'histoire sainte & profane, du droit canon & civil, & de la langue grecque & hebraïque. Il fut chanoine d'Angoulême, puis abbé de S. Amand, & archevêque de Toulouse l'an 1628. par la resignation du cardinal de la Vallete, dont il avoit été precepteur. Ce prélat presida à l'assemblée du clergé tenuë à Paris en 1645. Il avoit travaillé long-tems sur l'histoire d'Eusebe, dont il rétablit le texte, & corrigea la version dans une infinité d'endroits. Il mourut l'an 1651. & fut enterré dans l'église de saint Etienne de Toulouse. Plusieurs sçavans, & entr'autres, Rigault, le pere Sirmond, Holstenius, Allatius, &c. parlent de lui avec éloge. *Voyez* aussi Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Amelot de la Houssaye, *mem. hist. t. II. &c.*

MONTCHEVREUIL (marquis de) *voyez* MORNAY.

MONTE AGUDO (marquis de) *voyez* MENDOZA.

MONTE ALFONSO. C'est une bonne forteresse du Modenois, dans la vallée de Carfagnana, près de Castel-Nuovo de Carfagnana. * Maty, *diction.*

MONTE ARAGON, bourg avec un monastere celebre, dans l'Aragon en Espagne, à une lieuë d'Huesca, vers le levant. * Maty, *diction.*

MONTE BOURG, bourg avec abbaye en Normandie, sur la côte entre Carentan & Barfleur. * Maty, *diction.*

MONTE CALVO (Jacques) sorti d'une ancienne famille de Bologne, se distingua par son érudition dans le XV. siecle, & mourut l'an 1460. ou selon d'autres, l'an 1474. Il laissa entr'autres enfans, THOMAS MONTE CALVO, qui fut employé par le pape Jean XXIII. en diverses negociations.

MONTE CALVO (Vincent) medecin & philosophe, né à Bologne l'an 1573. étoit de la même famille que le précedent. Il se rendit tres-habile dans la philosophie d'Aristote, fut consideré avec raison comme le premier Peripateticien de son tems, & enseigna pendant 34. ans avec un merveilleux applaudissement. Toutes les universités d'Italie souhaitoient de l'avoir au nombre de leurs professeurs ; mais l'amour qu'il avoit pour sa patrie, lui fit donner la préference à celle de Bologne, où il mourut le 15. Octobre 1637. On a publié un traité de medecine de sa façon, & des commentaires sur la metaphysique d'Aristote. * Nicolao Burtio, *Bonon. illust.* Leandre Alberti, *descr. Ital. & hist. Bon.* Alidosi, *de Bonon. script.* Bumaldi, *Bonon.* Thomasini, *elog. virorum illust.* Ghilini, *theatr. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. I. imag. illust. c.* 113. *&c.*

MONTE-CASSINO, *cherchez* CASSIN.

MONTE CHIARUGOLO, en latin *Mons Ceritus*, *Mons Cheruculus*, bourg avec un bon château, dans le Parmesan, en Lombardie, sur la riviere de Lenza & les confins du Modenois, à deux lieuës de Parme. * Maty, *diction.*

MONTE CHIO, bourg de l'état de l'église, dans la Marche d'Ancone, à deux lieuës de Tolentino vers le nord. Il est sur les ruines d'une ancienne ville du *Picenum*, nommée *Trea*, *Treia*, *Troja* & *Trajana*. * Maty, *dictionnaire.*

MONTE CHRISTO, ville de l'isle de saint Domingue dans l'Amerique, située au nord, à quatorze lieuës de *Puerto de la Plata* vers l'oüest. Elle a des salines, & un port assez commode. Tout proche de cette ville, la riviere de *Yaqui* se décharge dans la mer. Les Hollandois y

trafiquoient avec de petits navires, & en remportoient des peaux de bœuf & d'autres marchandises, avant que le roi d'Espagne eût défendu le commerce. * Laët, *descript. des Indes Occid. l. 1. c. 7.*

MONTE CHRISTO, c'est une petite isle de la mer de Toscane, entre l'isle de Corse & l'état *delli Presidii*, duquel elle dépend. Cette isle ne semble qu'un rocher au milieu de la mer. Elle a pourtant un bourg, & un fort pour le défendre des pirates. * Maty, *dictionnaire geographique.*

MONTE CIRCELLO, lieu de la campagne de Rome, appellé anciennement *Circæum promontorium.* Ce fut la demeure de la magicienne Circé, fille du soleil, qui transformoit les hommes en bêtes. Ce lieu étoit ceint presque entierement de la mer, & on y voyoit une petite ville nommée *Circei*, dans laquelle Tarquin *le Superbe* transporta une colonie. Le temple de Circé y étoit aussi avec les cavernes de Minerve, & Strabon témoigne qu'on y montroit de son tems la coupe où cette magicienne faisoit boire Ulysse; mais cette ville ayant été ruinée, les papes y firent bâtir un château qui leur servoit de retraite contre la violence des Tyrans. Au pied du mont Circello, on voit le lieu de *Santa Felicita*, proche duquel passe la riviere de *Stora*, & qui est celebre par le sejour du pape Celestin II. * Danty, *état de l'Eglis.* Francesco Torretti, *della nova Jerusalem.*

MONTE CORBINO, ancienne ville d'Italie dans le royaume de Naples, a eu un évêché, suffragant de Benevent. Il fut uni l'an 1433. à Vulturata, ville du même pays. * Leandre Alberti.

MONTE DELLI, cap de la presqu'isle de de-là le Gange, en latin, *Caput Montis Delii.* Il est sur la côte occidentale du Malabar, & n'est éloigné de l'embouchure de la riviere de Caugerecora, que de cinq ou six milles.

MONTE FALCO, ville d'Italie en Ombrie, près de Spolete.

MONTE FALCONE (le cap de) cap de l'isle de Sardaigne. Il est dans la côte occidentale de l'isle, à cinq lieuës de la ville de Cassari vers le couchant septentrional. On prend ce cap pour celui que les anciens appelloient, *Gordi:tanum Promontorium.* * Maty, *diction.*

MONTE FALCONE, petite ville du Frioul, située à quatre lieuës d'Aquilée, & à une lieuë & demie du golfe de Treste. Cette ville appartient aux Venitiens avec un petit pays qui en dépend. * Maty, *diction.*

MONTE FELTRO, *cherchez* MONFELTRO.

MONTE FIASCONE, *Mons Faliscorum*, ville & évêché d'Italie, dans le patrimoine de saint Pierre, est aujourd'hui la capitale des Falisques, & est renommée par ses vins muscats. Cette ville est assez mal bâtie, & est située près du lac de Bolsene. On y transporta le siege épiscopal de Corneto, ville maritime & mal saine; & Jerôme Bentivoglio y tint un synode l'an 1591. On y en assembla un autre l'an 1622.

MONTE IGNOSO, petite ville ou bourg de la république de Lucques en Italie. Ce lieu est situé entre un petit pays du Duc de Toscane, & le duché de Massa, à une lieuë de la ville de ce nom. Il est assez bien fortifié. * Maty, *diction.*

MONTE LEONE, en latin *Mons Leo*, ville du royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure, avec titre d'évêché, suffragant de Reggio, a été élevée, à ce qu'on prétend, sur les ruines d'une ville que les anciens ont nommée *Vibo Valentia.* C'est à present un duché & grandesse d'Espagne, qui appartient à la maison de Pignatelli.

MONTE-MAJOR, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, environ à cinq lieuës de Cordouë vers le midi. On prend ce bourg pour celui d'Ulia ou d'Ulla, qui étoit une place tres-forte du tems de Cesar. * Maty, *dict.*

MONTE-MAJOR, connu sous le nom de GEORGE DE MONTE-MAJOR, poëte Castillan, natif de Monte-major, près de Conimbre en Portugal, excella dans la musique, & à la faveur de ce talent, suivit quelque tems la cour de Philippe II. roi d'Espagne. Il porta quelque tems les armes, & mourut jeune vers l'an 1560. Nous avons de lui des poësies, sous le titre *de Cancionero de George de Monte-major*, & une espece de roman, sous le nom de la Diane. Alphonse Perez & Gaspar Cile Polo y ont ajoûté deux parties, qui ne répondent nullement à l'esprit & à la délicatesse du premier auteur. Cet ouvrage a été traduit en diverses langues. Monte-Major en avoit composé quelques autres, comme celui qu'il intitula *Pyramo.* Lopez de Vega en fait mention dans son poëme du Laurier d'Apollon. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

MONTE-MARANO, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, dans la principauté ulterieure, avec titre d'évêché, suffragant de Benevent.

MONTE-MELONE, en latin *Melonius Mons*, bourg de l'état de l'église, dans la marche d'Ancone, entre Macerata & Tolentino. Il a été bâti sur les ruines de l'ancienne Polentia, ville du Picenum. * Maty, *dict.*

MONTE-DI-NOVO, en latin *Novana.* C'est un ancien bourg du *Picenum* en Italie, situé dans la Marche d'Ancone, à trois lieuës d'Ascoli, du côté du nord. * Maty, *diction.*

MONTE-NEGRO (Jean de) ainsi nommé, apparemment du lieu de sa naissance, qui est sur la côte de la mer de Toscane auprès de Pise & de Ligourne, fut un des plus celebres Dominicains dans le XV. siecle. Il étoit provincial de Lombardie dès l'an 1433. & il l'étoit encore en 1443. Il fut envoyé par Eugene IV. au concile de Bâle, d'où il se retira aussitôt qu'on y prenoit des résolutions contre ce pape. Il se trouva aussi en 1438. au concile indiqué à Ferrare, & y fut choisi pour entrer en dispute contre les Grecs; mais il ne s'engagea fort avant dans cette dispute qu'en 1439. lorsque le concile fut transferé à Florence. Ce fut là que parut toute la capacité de Monte-negro: il pressa si vigoureusement Marc d'Ephese, que ce schismatique ne trouva point d'autre moyen de lui échapper, qu'en feignant une maladie pour se dispenser de continuer les conferences. On dit qu'il refusa ensuite l'épiscopat, & il fit voir qu'il n'avoit pas moins de pieté que de sçavoir, en soûtenant la reforme qui fut introduite en 1443. dans la maison de son ordre à Plaisance. Il avoit presenté au concile de Bâle un traité de la conception de la Vierge, où il prétendoit qu'on devoit s'arrêter moins aux raisons, qu'aux autorités en cette matiere; & un autre contre ceux qui attaquoient les privileges de son ordre; mais ils n'ont pas été imprimés, non plus que ceux qu'il avoit faits au concile de Florence, sur les matieres dont on disputoit avec les Grecs, & qu'on gardoit encore dans le XVII. siecle à Constantinople. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

MONTE-DEL-OLMO, village de la Marche d'Ancone, situé sur le Chiento, à deux lieuës au-dessous de la Macerata. Il est bâti sur les ruines de l'ancienne *Pausula*, petite ville du *Picenum* en Italie. * Maty, *diction.*

MONTE-PELOSE (*Mons Pilosus*, ou *Pelosius*) ville d'Italie, dans le royaume de Naples en la Basilicate, avec titre d'évêché, suffragant d'Acerenza, est située sur les frontieres du duché de Bari, entre Matera & Acerenza.

MONTE-PULCIANO, *Mons-Politianus*, ville d'Italie, dans la Toscane, avec titre d'évêché, est située sur une colline assez rude, vers le lac ou marais de Chiane. Cette ville est la patrie du celebre Ange Politien, & est sur la frontiere de la Toscane, vers l'état de l'église. * Leandre Alberti.

MONTE ROTONDO, en latin *Mons Rotundus*, anciennement *Eretum*, ancien bourg de la Sabine, orné d'un magnifique palais, & du titre de duché, est situé près du Tibre, à trois lieuës au-dessus de Rome. * Maty, *diction.*

MONTE ROSO, en latin *Mons Roseus, Rosulum, Mons Rosulus*, bourg de l'état de l'église, dans le patrimoine de saint Pierre, entre Rome & Viterbe, à sept lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *diction.*

MONTE DI S. ANGELO, en latin, *Mons S. Angeli, Mons Garganus*, ville du royaume de Naples, dans la Capitanate, sur le Mont Gargan, à une lieuë & demie de Manfredonia. Cette ville a un archevêché auquel celui de Manfredonia est uni. Elle a plusieurs belles eglises. La principale est dédiée à S. Michel, & celebre par les visites, que les pelerins lui rendent. * Maty, *diction.*

MONTE DI SANTA MARIA, bourg avec titre de

marquisat, dans le Florentin en Toscane, à une lieuë du Tibre & de Citta di Castello, vers le couchant. * Maty, *Diction.*

MONTE DI SAN SAVINO, en latin, *Mons sancti Sabini*, bourg & château de Toscane. Ce lieu, qui est la patrie du pape Jules III. est situé sur une colline dans le Florentin, près de la ville d'Arezzo. * Maty, *diction.*

MONTE SARCHIO, bourg avec château & titre de principauté, appartenant à la maison d'Avalos, est dans la principauté ulterieure, province du royaume de Naples, à trois lieuës de Benevent, du côté du couchant. * Maty, *diction.*

MONTE SARDO, anciennement *Electris Febra.* C'est une isle fort petite & fort montagneuse, où il y a un bourg & un château pour le défendre contre les Pirates. On la place dans les cartes vers le milieu du golfe de Tarente; mais elle ne doit être qu'à deux ou trois lieuës de la ville de ce nom. * Maty, *diction.*

MONTE SCAGLIOSO, bourg avec château & titre de principauté, dans la Basilicate, près du Brandano, & de la terre d'Otrante, environ à trois lieuës de Matera. * Maty, *diction.*

MONTE SPERELLO, bourg fortifié, dans le Perugin, province de l'état ecclesiastique, sur une montagne, entre le lac & la ville de Perugia. * Maty, *diction.*

MONTE STORACE, bourg avec château & titre de duché, dans la calabre ulterieure, près du cap de Stilo, & à une lieuë de la ville de ce nom. * Maty, *diction.*

MONTE TESTACCIO, en latin, *Mons Testaceus, Doliolum*, petit côteau formé par des pieces de pots de terre. Il est dans la ville de Rome, au pied du Mont Aventin, près de la porte de S. Paul & du Tibre. On l'appelle aussi *Doliolo*; & M. Misson assure dans son *voyage d'Italie*, qu'y ayant vû creuser quelques caves, il n'en a vû tirer que des pieces d'urnes, d'où il conjecture, qu'on mettoit en ce lieu toutes les pieces d'urnes qu'on déterroit: comme maintenant on amasse en des lieux particuliers les ossemens des morts, qu'on tire de la terre, en faisant de nouvelles fosses, pour les conserver avec quelque sorte d'honneur. * Maty, *diction.*

MONTE VERGINE, en latin *Mons Virginis*, anciennement *Mons Virgilii*, bourg avec abbaye, chef d'ordre, dans la principauté ulterieure, entre la ville de Benevent & celle de Nole. * Maty, *diction.*

MONTECATIN (Antoine) natif de Ferrare, qui florissoit au XVI. siecle, fit des leçons sur divers sujets dans sa patrie, & enfin il y fut le premier professeur en philosophie. Il fut tres-particulierement consideré d'Alfonse II. duc de Ferrare, qui le deputa à la cour de Rome & à la cour de France, & qui l'honora de plusieurs autres emplois. Il mourut à Ferrare en 1599. âgé de 63. ans. On a plusieurs volumes de sa façon. Il publia à Ferrare en 1587. un *in folio* sur le premier livre de la politique d'Aristote. On y voit au commencement vingt-deux tables, qui contiennent l'analyse de l'ouvrage entier d'Aristote sur la politique. il fit un semblable commentaire sur le second livre du même ouvrage & le publia, *in fol.* en 1594. Il joignit à ce volume trois autres traités; sçavoir, *Platonis libri X. de republica, & Antonii Montecatini in eos partitiones & quasi paraphrasis quædam Platonis libri XII. de legibus, vel de legum latione & epinomis, & leges quæ in libris illis sparsim sunt diffusa, ab Antonio Montecatino in Epitomen & ordinem quemdam redacta: quinque veterum rerum publicarum Hippodamia, Laconica, Cretica, Carthaginensis, Atheniensis, contra quas Aristoteles in posteriori parte secundi politici disputavit, antiqua fragmenta.* Son commentaire sur le troisiéme livre des politiques fut imprimé à Ferrare l'an 1597. *in fol.* Il y avoit fait imprimer en 1591. son commentataire *in octavum librum physica Aristotelis.* Il fit aussi un commentaire *in primam partem libri tertii Aristotelis de anima.* Naudé ne fait pas grand cas des ouvrages de cet auteur. * Bayle, *diction. critique.*

MONTECUCULI (Sebastien) comte Italien, de Ferrare, fut accusé d'avoir donné du poison, dans une tasse d'eau-fraiche, au dauphin François, fils de François I. pendant qu'il joüoit à la paume dans Valence. Il fut pris, confessa ce crime, après avoir été mis à la question, & declara en même tems, qu'Antoine de Leve, & Ferdinand de Gonzague, l'avoient porté à le commettre, non sans en accuser l'empereur indirectement; mais les Imperiaux rejetterent avec indignation une action si noire, sur Catherine de Medicis: & publierent qu'elle s'étoit défaite de ce prince, aîné de son mari, qui fut Henri II. afin d'être un jour reine de France. Le roi François I étant à Lyon, fit faire le procès à Montecuculi, qui fut tiré à quatre chevaux l'an 1536. * Mezeray, *au regne de François I.*

MONTECUCULI (Raymond de) general de l'armée Imperiale, fameux dans le XVII. siecle, étoit sorti d'une famille distinguée dans le Modenois, où il nâquit en 1608. A peine fut-il en état de porter les armes, qu'il alla prendre le mousquet sous les ordres d'*Ernest* de Montecuculi son oncle, qui étoit general de l'artillerie dans les armées Imperiales, & qui voulut que son jeune neveu servit comme simple soldat, & passât par tous les degrés de la milice, avant que de l'élever au commandement. Après plusieurs actions particulieres, la premiere où le jeune Montecuculi brilla, fut en 1644. qu'il surprit par une marche precipitée à la tête de deux mille chevaux, dix mille Suedois, qui assiegeoient Nemeslau en Silesie, & qu'il contraignit de lui abandonner leurs bagages & leur artillerie. Ceux ci eurent leur revanche peu après; car le general Bannier battit Montecuculi à plate couture, & le fit prisonnier. On le retint en cet état pendant deux années; & il les employa si bien à la lecture, qu'il devint veritablement sçavant. A peine avoit-il obtenu sa liberté, qu'il se vengea de sa prison, par la défaite du general Wrangel, qui fut tué dans une bataille que Jean de Wert & lui gagnerent en Bohéme. En 1648. il mit à couvert la ville d'Ausbourg menacée par les François & les Suedois, qui venoient de battre à Zusmahausen l'armée Imperiale, commandée par Hotzapel. Après la paix de Westphalie, Montecuculi passa en Suede, puis fut à Modene assister aux nôces du duc; mais il y eut le malheur de tuer dans un carousel le comte Manzani son ami, sa lance poussée avec trop de force, ayant percé la cuirasse du malheureux comte. Son oncle Ernest de Montecuculi l'ayant institué son heritier universel, il épousa en 1657. *Marie-Josephe* de Dutrichstein, fille du prince de ce nom, morte le 15. Decembre 1676. ce qui l'attacha entierement à la cour de l'empereur, qui le fit maréchal de camp general en 1657. & l'envoya au secours de Jean Casimir roi de Pologne, attaqué par Ragotzi, prince de Transylvanie, & par les Suedois. Il battit le Transilvain, & prit Cracovie sur les Suedois. Charles Gustave roi de Suede ayant tourné ses armes contre le Danemarck, Montecuculi eut ordre d'aller au secours. Il eut le bonheur de reprendre plusieurs places sur l'aggresseur, de défaire ses troupes dans l'Isle d'Olzem; & quoique blessé dangereusement, il chassa les Suedois de toute l'isle de Jutland, & délivra Coppenhague par terre, avant que les Hollandois y eussent jetté du secours par mer. La paix ne le laissa pas long-tems oisif; le vainqueur de Ragotzi devint son défenseur, & en 1661. il chassa les Turcs de Transilvanie. Montecuculi revenu de cette expedition, pourvut de munitions l'importante place de Javarin, & rompit par son habileté & par une sage lenteur, toutes les entreprises de la formidable armée des Turcs en Hongrie, jusqu'à l'arrivée des François, qui après avoir batu ces Infideles à S. Gothard en 1664. furent l'occasion d'un traité de paix. L'empereur crut ne pouvoir mieux recompenser les services de ce general, que par la place de president de son conseil de guerre, & l'envoya à Madrit querir son épouse Marguerite infante d'Espagne; là il fut honoré de la toison d'or; & en 1670. il fut chargé de conduire en Pologne la sœur de l'empereur, que le roi Michel venoit d'épouser. La guerre s'étant allumée entre l'empereur & la France, Montecuculi fut mis en 1673. à la tête de l'armée que sa majesté Imperiale destinoit pour arrêter les conquêtes des François, & la prise de Bonne, precedée d'une marche pleine de ruses pour tromper M. de Turenne, & joindre l'armée des Hollandois, lui acquit beaucoup de gloire. On lui ôta pourtant le commandement de cette armée l'année sui-

vante; mais on le lui rendit en 1675. pour venir sur le Rhin faire tête au grand Turenne. Toute l'Europe eut les yeux ouverts sur ces deux guerriers consommés, qui ne pouvoient ni l'un ni l'autre attendre la victoire des fautes de son ennemi, mais qui ne pouvoient la remporter qu'à force de genie & de science militaire. Le maréchal de Turenne prenoit le dessus, lorsque sa mort délivra Montecuculi de la honte d'être vaincu : mais aussi honnête homme que grand general, il pleura la mort d'un ennemi si redoutable; & par ces paroles qu'il prononça, *je regrette & ne sçaurois trop regretter un homme au-dessus de l'homme, un homme qui faisoit honneur à la nature humaine*, il fit le plus bel éloge qui se pouvoit faire du general François. Il n'y avoit que le grand prince de Condé qui put ôter à Montecuculi la superiorité que lui donna la mort de M. de Turenne: ce prince arrivé sur le Rhin, arrêta le general Imperial, qui ne laissa pas de regarder cette derniere campagne comme la plus glorieuse de sa vie; non pas pour y avoir été vainqueur, mais pour n'avoir pas été vaincu, après avoir eu en tête Turenne & Condé. Il passa le reste de sa vie à la cour Imperiale, s'y rendit le protecteur des gens de lettres, & contribua beaucoup par son credit & par ses lumieres à l'établissement de l'académie des curieux de la nature. Enfin il mourut le 16. Octobre 1680. âgé de 72. ans 8. mois, à Lintz, où il avoit suivi l'empereur, qui avoit en sa faveur érigé en principauté, le duché de Melphe dans le royaume de Naples, qu'il tenoit de la liberalité du roi d'Espagne, laissant *Leopold-Philippe* prince de Montecuculi, chevalier de la toison d'or, maréchal de camp general des armées de l'empereur, capitaine des archers de la garde du corps, & colonel d'un regiment de cuirassiers, mort le 7. Janvier 1698. & trois filles. Il avoit presenté à l'empereur en 1665. ses *memoires* composés pendant ses campagnes de Hongrie, donnés au public en 1704. par M. Hayssen gentilhomme Allemand, gouverneur du prince de Moscovie. * Nani, *hist. Venet. Histoire des troubles de Hongrie.*

MONTEÇUMA, puissant roi du Mexique dans l'Amerique, perdit ses états & sa liberté, après avoir reçu dans sa capitale les Espagnols, qu'il avoit inutilement tenté d'en éloigner, par differentes embûches qu'il leur avoit dressées, & par differentes propositions qu'il leur avoit fait faire. Ferdinand Cortez, qui les commandoit au nombre de quatre cens hommes seulement, trouva moyen de se faire seconder par des peuples voisins des Mexiquains, & leurs ennemis déclarés. Avec ce secours, il penetra jusqu'à la grande ville de Mexique, l'assiegea, & contraignit le roi de traiter avec lui; mais peu de tems après, ce prince fut arrêté par les Espagnols, qui lui firent déclarer en quel lieu il avoit caché une partie de ses tresors. Les Mexiquains, indignés de l'esclavage de leur souverain, vinrent assieger le palais où on le retenoit. Monteçuma ayant été contraint par les Espagnols, de se presenter à une fenêtre du palais, pour appaiser le tumulte, fut blessé d'un coup de pierre, dont il mourut peu d'heures après, l'an 1520. *Voyez* à CORTEZ toutes les circonstances de la prise & de la mort de ce prince, qui laissa deux fils, qui étoient arrêtés avec leur pere dans le quartier qu'occupoient les Espagnols à Mexique. Ceux-ci les emmenerent avec eux, quand ils sortirent de cette ville en 1520. mais ils furent tués par les Mexiquains sans être connus d'eux, en harcelant la retraite de Cortez. Monteçuma laissa encore deux fils & trois filles, qui embrasserent la religion Catholique, & épouserent des Espagnols. Le principal de ces fils fut Pierre de Monteçuma, qui reçut le baptême après la mort de son pere, aussi-bien que la reine sa mere, qui étoit dame de la province de Tala, & qui fut nommée *Marie* de Niagua-Suchil. Charles V. donna des terres & des revenus à don Pierre, avec le titre de comte de Monteçuma, & il laissa posterité qui subsiste encore en celle de N. comte de Monteçuma, qui fut fait grand d'Espagne en 1704. puis duc d'Atrisco, president du conseil des Indes, & mourut en Septembre 1708. âgé de 68. ans. * *Histoire du Mexique.*

MONTEFIORE, bourg de la Marche d'Aconne, a donné son nom à GENTILE DE MONTEFIORE, general de l'ordre de saint François, & cardinal. Après avoir enseigné & donné des marques singulieres de sa vertu dans son ordre, il en fut élû general, & fut fait cardinal l'an 1298. par le pape Boniface VIII. Clement V. l'envoya legat en Hongrie, & l'employa en d'autres negociations importantes, dont il s'acquitta tres-bien. Il se trouva au concile general de Vienne, & mourut à Lucques, l'an 1312. Son corps fut porté à Assise, pour y être enterré dans une chapelle qu'il avoit fondée en l'église de S. François. On a des homelies & d'autres pieces de sa façon.* Villani, *l.* 9. Wading. *in annal. & biblioth. Min.* Ciaconius. Onuphre. Aubery, *histoire des cardinaux.*

MONTEFOSCOLO, bourg du royaume de Naples, dans la principauté ulterieure, à deux lieuës de Benevent, vers le midi. Ce bourg est la residence ordinaire du gouverneur de la province. * Maty, *dict. on.*

MONTEJAN, maison considerable en Anjou, tiroit son origine de

I. BRIANT, I. du nom, seigneur de Montejan, auquel Charles I. du nom, roi de Sicile, comte d'Anjou, donna droit de chasse en la forêt de Briançon, & qui fut pere de BRIANT, II. du nom, qui suit;

II. BRIANT, II. du nom, seigneur de Montejan, étoit mort l'an 1220. & fut pere de BRIANT, III. du nom, qui suit;

III. BRIANT, III. du nom, seigneur de Montejan, Briançon, Beçon, &c. servit aux guerres de Gascogne l'an 1337. en l'ost de Bouvines l'an 1340. étoit échanson de France l'an 1346. & 1350. & fut envoyé en Bretagne l'an 1346. avec les gens de sa compagnie. Il épousa *Jeanne* de Montbazon, fille de *Geofroi*, seigneur de Montbazon; dont il eut BRIANT IV. du nom, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Foulques* Riboulle, seigneur d'Asse, & de Lavardin; & *Philippe* de Montejan, alliée à *Robert* Fretart, seigneur de Sautonne.

IV. BRIANT, IV. du nom, seigneur de Montejan, &c. servit au voyage que le roi fit en Flandres, l'an 1383. pour le siege de Bourbourg; & vint au service du roi, lorsqu'il prit le dessein de passer en Angleterre l'an 1386. Deux ans après il fut retenu de l'hôtel du duc de Touraine, ayant en sa compagnie deux chevaliers & douze écuyers, pour suivre le roi au voyage qu'il avoit résolu de faire en Allemagne. Il avoit épousé *Marie* de Montalais; dont il eut JEAN, qui suit; *Hardouin*; & *Beatrix* de Montejan, dame de Beçon, mariée 1°. à *Miles* de Thoüars, seigneur de Chabanois, de Confolans, &c. 2°. à *Jacques* Meschin, seigneur de la Roche-Ayrault, &c. Chambellan du roi & du duc de Berry.

V. JEAN, seigneur de Montejan, Cholet, &c. bailli de Touraine, mourut en Avril 1418. Il avoit épousé *Anne* dame de Sillé-le-Guillaume; laquelle reprit une seconde alliance avec *Jean* de Craon, seigneur de la Suze, & vivoit encore l'an 1450. Ses enfans furent JEAN II. du nom, qui suit; *Hardouin*, mort sans posterité, *Jeanne*, mariée à *Jean* V. du nom, sire de Buëil, comte de Sancerre; & *Beatrix* de Montejan.

VI. JEAN, II. du nom, seigneur de Montejan, baron de Cholet, &c. conseiller & chambellan du Dauphin l'an 1447. dissipa la plus grande partie de ses biens: ce qui obligea ses parens de poursuivre son interdiction, pour empêcher la dissipation du reste. Il avoit épousé *Marie* de Maillé, fille d'*Hardouin* seigneur de Maillé, & de *Perronelle* d'Amboise; dont il eut *Jean* III. du nom, seigneur de Montejan, mort sans alliance; LOUIS, qui suit; *René*, protonotaire du saint siege; & *Magdelaine* de Montejan, religieuse à Fontevrault.

VII. LOUIS seigneur de Montejan, plaida long-tems pour rentrer dans les terres de sa maison, que son pere avoit venduës; & épousa *Jeanne* du Châtel, vicomtesse de la Belliere, & de Combour, &c. fille unique & heritiere de *Tanneguy* du Châtel, seigneur de Renac, & de *Jeanne* de Raguenel, vicomtesse de la Belliere, &c. dont il eut *Jacques* sire de Montejan, vicomte de la Belliere, &c. mort sans posterité; RENE seigneur de Montejan, maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Anne*, qui succeda à ses freres, & fut seconde femme de *Georges* de Tournemine, baron de la Hunaudaye; après la mort duquel, elle prit une seconde alliance avec *Jean* VII. du nom, seigneur d'Acigné, baron de Coëtmen, &c. chevalier de l'ordre du Roi; *Gil-*

bne, mariée à *Jean* le Veneur, seigneur du Homme & de Carouge; & *Claude* de Montejan, alliée à *Christophle* seigneur de Goulaines. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

MONTEJAN (René de) maréchal de France, seigneur de Montejan en Anjou, de Sillé, & de Beaupreau, chevalier de l'ordre du roi, &c. second fils de Louis, seigneur de Montejan, & de *Jeanne* du Châtel, vicomtesse de la Belliere, acquit beaucoup de reputation sous le regne de François I. Il fut fait prisonnier l'an 1523. dans le Milanez, & eut le même malheur à la bataille de Pavie, après avoir été blessé dangereusement. Depuis il se trouva avec le seigneur de Lautrec à la prise de cette ville; & l'an 1536. il commanda un parti que les Imperiaux défirent à Brignole en Provence, où il perdit encore la liberté; & en sortant de prison, eut ordre d'aller en Piémont, dont on lui donna le gouvernement, au mois de Decembre 1537. Il fut fait maréchal de France au mois de Fevrier suivant, & mourut sur la fin de la même année, sans laisser d'enfans de *Philippe* de Montespedon, dame de Beaupreau. Cette dame épousa en secondes nôces *Charles* de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, & mourut le 31. Octobre 1577. Elle étoit fille unique de *Joachim* de Montespedon, baron de Chemillé, & seigneur de Beaupreau, & de *Jeanne* de la Haye. *Ce maréchal de Montejan*, dit l'abbé de Brantôme, *fut comparé en son tems à M. de Lautrec, sur sa presomption & sa gloire, laquelle fut telle, qu'étant lieutenant de roi en Piemont, il fut si presomptueux de traiter avec le marquis de Guast, d'avoir entr'eux des ambassadeurs: ce que voulut le marquis tres-volontiers, & pour ce, lui envoya le sieur de la Mole à Milan, & l'autre lui envoya à Turin le mestre de camp du Terze de Lombardie, fin, accort, & subtil Espagnol, & de fort grande depense à tous allans & venans, où etant logé chez le juge de Turin, cette entreprise fut traitée pour prendre la place, laquelle fut depuis decouverte; & voilà le profit de l'ambassadeur que vouloit avoir chez lui Montejan. S'il en eût pû faire autant sur Milan, cela eût été bon; mais il ne le faisoit que par vaine gloire, & pour contrefaire le roi; ce que le roi François trouva fort sot, & oncques depuis ne voulut permettre ces saillies de gloire, &c.* * Du Bellay, *memoires*. Le Feron. Godefroi. Le pere Anselme, &c.

MONTEIL, *cherchez* MONTILLI.

MONTEIL (Aymar de) évêque du Puy, demanda le premier au pape, en plein concile, la croix, & la permission d'aller dans la Terre-Sainte, avec les princes Chrétiens. L'an 1095. le pape le déclara legat apostolique, pendant cette sainte expedition, où il fit éclater son zele d'une maniere extraordinaire. Il conduisit le corps de la bataille au siege de la ville d'Antioche l'an 1098. Raimond d'Agiles, chanoine du Puy, portoit devant lui la lance, que Pierre Barthelemi avoit découverte, & que l'on croyoit être celle, dont le côté de Notre-Seigneur a été percé. Ce courageux évêque animoit les soldats de la voix, & de la main, en leur montrant ce fer, qui faisoit beaucoup d'impression sur leurs esprits, parce qu'ils ne doutoient point de la verité de cette relique, qui neanmoins n'étoit pas la vraye lance. Cependant les historiens, & Raimond d'Agiles, rapportent que, par une merveille extraordinaire, qu'on doit attribuer à la foi que ces soldats avoient en Jesus-Christ, qu'ils honoroient dans cette lance, pas un de ceux qui combattirent dans ce corps ne fut blessé dans cette furieuse bataille. Ce prélat mourut la même année, d'une maladie causée par ses fatigues continuelles, & fut regretté de tous les princes, & de tous les soldats. On reconnut qu'il étoit comme l'ame de ce grand corps, par la division qui se mit peu de tems après entre les princes croisés, que sa presence maintenoit auparavant dans une parfaite union. * Maimbourg, *hist. des croisades*, *l.* 2.

MONTELIMAR, ville de France en Dauphiné, sur le Rubion, environ à une lieuë du Rhône, a été un fief de l'église, & s'est rendu celebre pendant les guerres des Calvinistes, qui en furent long-tems les maîtres. Les Adhemars de Monteil, seigneurs de Grignan, sont apparemment, ou les fondateurs, ou les restaurateurs de cette ville, dite Montilli ou *Monteil*, en latin *Mons* ou *Montilium Adhemari*: ce qu'on peut voir dans l'article de MONTILLI, au sujet des conciles qu'on y assembla l'an 1208. & l'an 1248. contre les Albigeois. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Adhemars étoient seigneurs de Montelimar. Un d'eux nommé GIRARD Adhemar, fit hommage volontaire & gratuit de cette ville à l'église, sous le pontificat de Gregoire XI. Depuis il l'échangea avec Clement VII. pour Grillon. Guillaume de Morges, sieur de Chastellar, y fut mis avec titre de bailli; mais le dauphin Louis, qui fut ensuite le roi Louis IX. n'approuva pas cet échange, & fit si bien, vers l'an 1446. qu'on lui restitua Montelimar. Il rendit Grillon au saint siege, & donna la terre de Marsanne à Girard Adhemar. Dans le XVI. siecle, les habitans de cette ville furent des premiers, qui donnerent dans les opinions nouvelles, & qui exciterent une sedition l'an 1560. Quelques-uns d'eux furent punis, ce qui ne fit qu'augmenter le mal. Le baron des Adrets y convoqua les états de la province l'an 1562. & Bertrand de Simianne, seigneur de Gordes, lieutenant de roi en Dauphiné, y fit de sages reglemens l'an 1566. L'année suivante, Montelimar se déclara encore pour le parti des Calvinistes, qui se soûleverent dans toutes les provinces du royaume, la veille de la fête de saint Michel. Gordes reprit Montelimar; mais le même esprit de revolte ne laissa pas d'y regner, & on connut bientôt que la rebellion n'y étoit que desarmée. Après la bataille de Moncontour l'an 1569. l'amiral de Coligni assiegea Montelimar, sans la pouvoir prendre. Le seigneur de Lesdiguieres l'emporta l'an 1586. & le comte de Suse lui enleva cette ville par intelligence le 15. Août 1587. mais le premier la reprit peu après par le moyen du château, qu'on n'avoit pû forcer. Cette ville est grande, agréable & peuplée, dans une plaine fertile, qui aboutit à une éminence, sur laquelle est la citadelle. Il y a élection, & diverses maisons ecclesiastiques & religieuses. On y voit aux Reco lets la peau d'un prêtre, que les Calvinistes échorcherent, pendant la fureur des guerres civiles. *Cherchez* MONTILLI. * Chorier, *hist. du Dauphiné.*

MONTENAI (Georgette de) demoiselle de la reine de Navarre, vivoit dans le XVI siecle, & étoit de la religion Pretenduë Reformée. Elle composa cent emblêmes ou devises chrétiennes, expliquées par un huitain, ouvrage ingenieux, selon sa créance, qu'elle dédia à Jeanne d'Albret reine de Navarre. Il fut imprimé l'an 1571. avec les figures. * La Croix du Maine, *bibliotheque*. Du Verdier V uprivas. *Biblioth. franç. p.* 450.

MONTEREAU (Pierre de) fameux architecte François, a bâti plusieurs édifices à Paris & aux environs. On tient que c'est de lui qu'est la Sainte-Chapelle de Vincennes, la sainte Chapelle de Paris, & la grande chapelle de Notre-Dame, qui est dans le monastere de S. Germain des Prez. Il est enterré dans celle-ci, où on le voit representé sur sa tombe, tenant une regle & un compas à la main, avec une épitaphe, qui témoigne qu'il mourut l'an 1266. * Felibien, *vies des architectes.*

MONTEREAU FAUT-YONNE, *Monasteriolum ad Icaunam & Mons Regalis* ville de France dans le gouvernement de Champagne, est située dans l'endroit où la riviere d'Yonne se joint à la Seine, entre Sens & Melun. La ville est proprement du Gâtinois, & le fauxbourg de l'autre côté de la riviere, de la Brie. C'étoit autrefois une maison royale. Jean duc de Bourgogne fut tué sur le pont de Montereau-Faut-Yonne, l'an 1419. * Papire Masson, *descr. Flum. Gall.* Du Chêne, *antiquités des villes.*

MONTESA, ville d'Espagne, dans le royaume de Valence. Il y a un ordre militaire dit *de Montesa*, parce qu'il fut fondé en cette ville l'an 1316. après l'abolition de celui des Templiers. Les statuts sont presque semblables à ceux de Calatrava, à la jurisdiction de qui il fut soûmis. Les chevaliers avoient de grandes possessions dans les états d'Aragon, de Valence & de Catalogne, sous le gouvernement d'un grand-maître; mais la grande maîtrise fut supprimée sous le regne de Philippe II. & depuis lui les rois d'Espagne sont administrateurs perpetuels de l'ordre de Montesa. On dispensa les chevaliers de porter l'habit de religieux pourvû qu'ils portassent une croix de gueules sur un habit blanc * Mariana, *l.* 15. *hist. c.* 16.

Sponde, *Ann. Christ.* 1317. *numer.* 3.

MONTESDOCA (Jean) Espagnol, natif de Seville, enseigna à Bologne en Italie au commencement du XVI. siecle. Il sçavoit la philosophie & la theologie de l'école, dont il composa divers traités, & mourut l'an 1529. *Consultez* la bibliotheque des écrivains Espagnols de Nicolas Antonio.

MONTESQUIOU, maison qui tire son nom de la terre de Montesquiou, l'une des quatre baronies du comté d'Armagnac, dont le seigneur est chanoine de l'eglise d'Ausch, & a rang au chœur de la cathedrale, après les dignités & avant les chanoines. Cette baronie fut le partage d'un cadet des comtes de Fezenzac, qui étoient issus des ducs de Gascogne, rois de Navarre. Cette maison, qui est divisée en plusieurs branches, a donné un cardinal à l'église, des évêques à plusieurs dioceses, trois maréchaux de France, dont deux sous le nom de *Montluc*, & l'autre sous le nom de *Montesquiou*, des chevaliers des ordres du roi, & plusieurs lieutenans generaux des armées de sa majesté dans ces derniers tems. L'on n'en rapporte ici la posterité que depuis

I. Ersive ou Arsieu, II. du nom, suivant le langage du pays, baron de Montesquiou; qui fit le voyage d'Espagne en 1212. pour y servir dans les guerres contre les Sarasins. Ce fut lui qui acquit pour lui & pour sa posterité le titre de *fils & chanoine de l'église d'Ausch*, le v. des ides de Septembre 1226. au moyen de certaines dixmes qu'il donna au chapitre de cette église, & vécut jusqu'en 1253. laissant pour fils Raimond-Aimery IV. qui suit;

II. Raimond-Aimery, IV. du nom, baron de Montesquiou, fit une donation de plusieurs biens & heritages à l'abbaye de Berdouët en 1253. & son testament le 17. Août 1300. Il avoit épousé 1°. *Alpaix* d'Aussune: 2°. *Longue* de Montault, dont il eut, Genses, qui suit; *Pictavin*, évêque de Bazas en 1323. puis de Maguelonne en 1334. d'Alby en 1338. & creé cardinal par le pape Clement VI. le 17. Decembre 1350. mort en 1355. Odon, qui fit la *branche des seigneurs de* Massencomme, *rapportée ci-après*; *Raimond-Aimeri*, archidiacre d'Ausch; *Bertrand-Hugues*, religieux de l'ordre de saint Dominique; *Montozin*, abbé de Berdouet, mort le 13. Janvier 1329. *Guillaume-Arnaud*, seigneur de saint Jean d'Angles en 1354. & *Genses* de Montesquiou, dit *le Jeune*.

III. Genses baron de Montesquiou, &c. vivoit en 1320. Il avoit épousé du vivant de son pere l'an 1292. *Comtesse* d'Antin, laquelle fit son testament en 1340. & dont il eut, Raimond-Aimery, V. du nom, qui suit;

IV. Raimond Aimery, V. du nom, baron de Montesquiou, servit Jean, comte d'Armagnac, dans la guerre qu'il eut contre Gaston, III. du nom, surnommé *Phœbus*, comte de Foix, dans laquelle les troupes du comte d'Armagnac, furent défaites l'an 1361. & lui-même y fut fait prisonnier avec les seigneurs de Pardaillan-Gondrin, de Terride, de Barbasan, de Montesquiou & de Fimarcon: & la rançon de tous ces prisonniers monta à un million de livres. Il fit son testament en 1375. Il avoit épousé en 1320. *Bellegarde* Daspet, d'une maison fort ancienne, qui possedoit la châtellenie Daspet, & plusieurs autres biens dans le pays de Comenges, dont il eut Ersive ou Arsieu, III. du nom, qui suit;

V. Ersive ou Arsieu, III. du nom, baron de Montesquiou, fit son testament le 3. Juin 1387. Il avoit épousé 1°. *Aure-Constance* d'Andoins, dont il resta veuf du vivant de son pere: 2°. *Aure-Marguerite* de l'Isle, dont il eut, Genses, qui suit; *Ander*, & *Jean* de Montesquiou, mentionnés au testament de leur pere.

VI. Genses, II. du nom, baron de Montesquiou, avoit épousé par contrat du 15. Octobre 1351. *Constance* de Castel-Bayat, dont il eut, Arsieu IV. qui suit;

VII. Arsieu, IV. du nom, baron de Montesquiou, seigneur de Basian, Marsan, Marsac, &c. fit son testament en 1427. Il avoit épousé en Juin 1381. du consentement de son ayeul, *Gaillarde* d'Espagne, fille de *Roger*, III. du nom, seigneur de Montespan, chevalier de l'ordre du roi, son chambellan, senechal de Toulouse & de Carcassone, & d'*Isclarmonde* de Miremont, dont il eut, Arsieu, V. du nom, qui suit; Bertrand, qui continua *la posterité qui sera rapportée après celle de son frere ainé*; Roger, qui fit *la branche des seigneurs de* Marsac, *rapportée ci-après*; Barthelemy, qui fit *celle des seigneurs de* Marsan, *mentionnée ci-après*, Manaud, qui fit *celle des seigneurs de* Poylebon, *rapportée ci-après*; *Jean*, chanoine & archidiacre de Toulouse; autre, *Jean*, chanoine & archidiacre de l'église d'Ausch; & *Jeanne* de Montesquiou, mariée par ses pere & mere le 21. Decembre 1421. à *Jean* de Bonnay, seigneur de Montfaucon, senechal de Toulouse.

VIII. Arsieu, V. du nom, baron de Montesquiou, fut fait chambellan du roi Charles VII. par lettres du 5. Mai 1438. Il avoit épousé 1°. par contrat du 17. Juillet de la même année *Douce* de Faudoas, de laquelle il n'eut point d'enfans 2°. *Catherine* de Curton, dont il eut, *Bellegarde*, mariée à *Raimond-Garcias*, seigneur de Lavedan. Elle disputa la baronie de Montesquiou après la mort de son pere; mais elle fut déboutée par arrêt du parlement de Toulouse des 19. Avril 1459. & 8. Avril 1470. & cette baronie fut ajugée à *Bertrand* son oncle; 2. *Jeanne*, mariée avant l'an 1470. à *Pons*, vicomte de Castillon; & 3. *Françoise* du Montesquiou, alliée à *Bernard* de Biran, seigneur de Roquefort, nommée dans le même arrêt de 1470.

VIII. Bernard de Montesquiou, frere du precedent, auquel il succeda en la baronie de Montesquiou, au défaut d'enfans mâles, ceda par acte du 29. Avril 1471. à *Barthelemy*, seigneur de Marsan, son frere puiné, toutes les pretentions qu'il pouvoit avoir sur la terre de Marsan, située entre Gimont & Ausch. Il avoit épousé 1°. en 1425. *Marguerite* de Montaut-Benac, morte sans enfans, ayant institué son mari pour son heritier par son testament du 18. Juillet 1428. 2°. *Gassione* de Durfort-Castel-Bayac, laquelle fit son testament le 14. Juillet 1471. dont il eut, Jean, qui suit; N. & *Bertrand* de Montesquiou.

IX. Jean, baron de Montesquiou, fit son testament le 14. Mars 1480. Il avoit épousé *Catherine* d'Aspremont, fille de N. vicomte d'Orthe, dont il eût, *Jean*, mort jeune; & Amanieu, qui suit;

X. Amanieu, baron de Montesquiou, avoit épousé par contrat du 26. Octobre 1502. *Jacquette* du Faur, dame de Pompignan, fille d'Arnaud, procureur general au parlement de Toulouse, dont il eut, Jean II. qui suit;

XI. Jean, II. du nom, baron de Montesquiou, &c. senechal d'Aure, fit son testament le 14. Novembre 1567. Il avoit épousé *Gabrielle* de Villemur, fille de *Gaspard* de Villemur, seigneur de saint Paul, & de *Rose* d'Armagnac, dont il eut des enfans mâles morts sans posterite avant l'an 1570. & *Anne* de Montesquiou, laquelle devint heritiere de la baronie de ce nom, & épousa par contrat du 9. Janvier 1570. *Fabien* de Montluc, quatriéme fils de *Blaise* de Montluc, maréchal de France. Ce mariage réunit les deux branches de Montesquiou & de Montluc, qui sortoient d'une même tige.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Marsac, *éteinte*.

VIII Roger de Montesquiou, troisiéme fils d'Arsieu, IV. du nom, baron de Montesquiou, est nommé dans le testament de *Barthelemy* de Montesquiou, seigneur de Marsan & de Salles son frere. Il avoit épousé *Jeanne* de Montesquiou sa cousine, fille de *Raimond-Aimery*, seigneur de la Barthe, dont il eut Jean, qui suit; *Bertrand*; *Jeanne*; & *Marguerite* de Montesquiou.

IX. Jean de Montesquiou, seigneur & baron de Marsac, fut substitué aux terres de Marsan & de Salles, par le testament de *Barthelemy* de Montesquiou son oncle. Il avoit épousé le 24. Novembre 1473. *Bertrande* de Deveze, fille & heritiere de *Jean* de Deveze, & de *Jeanne* de Mauleon, dont il eut, Antoine, qui suit; *François*; *Jacques*; *Rose*, mariée en 1511. à *Bernard* Jourdan de l'Isle, seigneur de la Mothe; *Fleurette*; & *Françoise* de Montesquiou, alliée à *Bernard* de Biran, seigneur de Roquefort.

X. Antoine de Montesquiou, baron de Marsac, fut institué heritier par *Jeanne* de Mauleon son ayeule maternelle, laquelle fit son testament le 3. Août 1505. Il avoit épousé par contrat du 23. Janvier 1510. *Françoise* d'Espagne, fille d'*Arnaud*, seigneur de Durfort, dont

sieur Bernard, qui suit; & Rose de Montesquiou, mariée en 1535. à Jean de Beauville, seigneur de Castel-Sarat.

XI. Bernard de Montesquiou, seigneur de Marsac, &c. épousa par contrat du 5. Juin 1542. Helene de Voisins, fille de Mainfroi, vicomte de Lautrec, baron d'Ambres, & de Jeanne de Crussol, dont il eut, Jean, qui suit;

XII Jean de Montesquiou, II. du nom, baron de Marsac, Devoze, la Barthe, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, senechal & gouverneur de Roüergue, avoit épousé Eleonore, fille de N. baron de Themines, dont il eut pour fille unique, Marguerite de Montesquiou, qui porta en mariage les biens de sa branche à Benjamin d'Astarac, baron de Fontrailles & de Marestan, senechal & gouverneur d'Armagnac, qu'elle épousa par contrat du 11. Janvier 1596.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MARSAN, & de la Serre.

VIII. Barthelemy de Montesquiou, quatriéme fils d'Arsieu, IV. du nom, baron de Montesquiou, eut pour son partage la terre de Marsan, par transaction passée avec Arsieu, V. du nom, baron de Montesquiou son frere aîné le 23. Janvier 1448. & fit son testament le 7. Juillet 1480. Il avoit épousé 1°. Marguerite ou Marquise de Sarrey, dame de Salles en Laurageais: 2°. Annete de Goulard. Du premier mariage étoient issus Bertrand, qui suit; & du second vinrent, Manaud, qui a fait la branche des comtes d'Artagnan, rapportée ci-après; Arnaud; Jeannot; Jaimel; Jean, dit Gaillardon, qui fit la branche des seigneurs de Gelas; Matthieu, qui fit celle de Prechac, aussi rapportée ci-après; Exinet de Montesquiou, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, & trois filles.

IX. Bertrand de Montesquiou, seigneur de Marsan & de la Serre, fit son testament le 14. Octobre 1486. Il avoit épousé par contrat du 3. Decembre 1471. Catherine de Goth-de-Roüillac, dont il eut, Pierre, qui suit;

X. Pierre de Montesquiou, seigneur de Marsan & de la Serre, avoit épousé par contrat du 6. Février 1493. Anne de Lupé, de la maison de Matabat, dont il eut François, seigneur de la Serre, qui épousa du vivant de son pere, le 9. Octobre 1516. Catherine de Seriac, & mourut sans posterité; & Jean, qui suit;

XI. Jean de Montesquiou, seigneur de Marsan, vivoit en 1525. Il avoit epousé Jeanne de Serres, dame de Louberfans, dont il eut, Bertrand II. qui suit;

XII. Bertrand de Montesquiou, II. du nom, seigneur de Marsan & de la Serre, avoit épousé par contrat du 19. Avril 1559. Jeanne de Tevrac, de la maison de Valence, dont il eut, Jean II. qui suit;

XIII. Jean de Montesquiou, II. du nom, seigneur de Marsan & de la Serre, avoit épousé par contrat du 9. Novembre 1590. Jeanne de Serres, dont il eut Bertrand III. qui suit; & Pierre de Montesquiou, qui transigea le 20. Fevrier 1640 avec Jean-François, son neveu.

XIV. Bertrand de Montesquiou, III. du nom, seigneur de Marsan, &c. épousa par contrat du 14. Decembre 1625. Charlotte de Savere, dont il eut, Jean-François, qui suit;

XV. Jean-François de Montesquiou, seigneur de Marsan, &c. épousa par contrat du 23. Février 1649. Calixte de Bezolles, dont il eut, Pierre, qui suit; Philippe; & Henri de Montesquiou, capitaine au regiment de la Vieille-Marine, commandant le second bataillon du méme regiment, qui fut fait major de ce regiment en 1713. & lieutenant colonel en Septembre 1714.

XVI. Pierre de Montesquiou, II. du nom, seigneur de Marsan, la Serre, &c. a épousé par contrat du 24. Mai 1698. Jacquette de Bousfost-de-Campels, dont il a eu Philippe, capitaine au regiment de la Marine; Marc-Antoine; Jean-Denys; Catherine; Anne-Marie-Françoise; & François de Montesquiou.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SALLES & d'Artagnan.

IX. Manaud de Montesquiou, fils aîné de Barthelemy, seigneur de Marsan, & d'Annette de Galard sa seconde femme, fut seigneur de Salles, & vivoit en 1492. Il avoit épousé Jeannete de Fontaines, sœur d'Hugues de Fontaines, seigneur de Faudilles, au diocese de saint Papoul, dont il eut Jean de Montesquiou, substitué à Jean-Jacques de Fontaines, son cousin, par le testament d'Hugues de Fontaines son oncle, du 29. Decembre 1533. & Paulon, qui suit;

X. Paulon de Montesquiou, écuyer d'Henri d'Albret, roi de Navarre, épousa 1°. par contrat du 23. Août 1524. Jacquette d'Estaing, dame d'Artagnan, en Bigorre, diocese de Tarbes, terre qu'elle donna à son mari par son testament du 25. Octobre 1541. quoiqu'elle n'en eût pas eu d'enfans: elle étoit fille de Sauvage d'Estaing, seigneur d'Artagnan, & de Simonne de Mayorant. Il épousa 2°. par contrat du 29. Septembre 1545. Claude de Tersac, fille de Jean, seigneur de Montberaut, vivant en 1590. dont il eut Jean, qui suit; & Jeanne de Montesquiou.

XI. Jean de Montesquiou, seigneur d'Artagnan, &c. mourut en 1608. Il avoit épousé par contrat du 15. Novembre 1578. Claude de Bazillac, fille de Jean, baron de Bazillac, dont il eut 1. Arnaud, qui suit; 2. Jean, enseigne au regiment des gardes, puis enseigne des mousquetaires, qui fut tué au liege de la Rochelle en 1628. 3. Gabriel, mort sans posterité de l'heritiere de Sedirac, qu'il avoit épousée; 4. Antoine, seigneur de saint Pastour, qui de Gabriel de Cardaillac, fille de Jean-Jacques de Cardaillac, seigneur de Lomné, & de Marguerite de Serillac-de-saint-Leonard, eut N. mariée à N. seigneur de Custera; & N. de Montesquiou, alliée à N. seigneur de Mondegourat; 5. Leonard, mort sans alliance; 6. Henri, dont la posterité sera rapportée ci-dessous après celle de son frere aîné; 7. Catherine, mariée par contrat du 26. Octobre 1593. à Jean de Cardaillac, seigneur d'Auzon; & 8. Françoise de Montesquiou d'Artagnan, alliée à Bertrand de Bats: seigneur de Castelmore, par contrat du 6. Février 1608. De ce mariage vinrent Paul de Bats-d'Artagnan, seigneur de Castelmore, gouverneur de Navarreins, mort en Decembre 1702. dans un âge tres-avancé, & Charles de Bats, qui prit le nom d'Artagnan, sous lequel il se rendit illustre, & étoit capitaine lieutenant de la premiere compagnie des mousquetaires du roi, lorsqu'il fut tué au siege de Mastricht en Juin 1673. Il avoit épousé Charlotte des Roches, dont il eut Louis de Bats, filleul du roi Louis XIV. connu sous le nom de comte d'Artagnan, seigneur de Castelmore, lequel étoit lieutenant au regiment des gardes Françoises, lorsque son peu de santé l'obligea de quitter le service, & de se retirer en son château de Castelmore en Armagnac, où il mourut en Decembre 1709. & Louis de Bats-de-Castelmore, dit le Chevalier, puis le comte d'Artagnan, seigneur de sainte Croix en Bourgogne, chevalier de l'ordre de saint Louis, sous-lieutenant au regiment des gardes. Il a épousé N. Amat.

XII. Arnaud de Montesquiou, seigneur d'Artagnan, &c. fit son testament en 1652. Il avoit épousé le 18. Decembre 1639. Marguerite ou Anne de Lambes, dame de Marembat, fille de Frederic, baron de Marembat, dont il eut Joseph, qui suit;

XIII. Joseph de Montesquiou, comte d'Artagnan, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, capitaine lieutenant de la premiere compagnie des mousquetaires, & gouverneur de Nismes; il fut fait enseigne au regiment des gardes Françoises à la prise de Mastricht en 1673. & après avoir passé par les differens degrés de subalterne, il obtint une compagnie dans le méme regiment, d'où le roi le tira en 1685. & lui donna le poste de cornette dans sa premiere compagnie de mousquetaires, puis celui de sous-lieutenant. Il n'étoit encore que cornette des mousquetaires, lorsqu'il fut nommé brigadier d'armée, en Avril 1691. fut nommé maréchal de camp le 6. Janvier 1696. étant alors sous-lieutenant; & enfin lieutenant general le 23. Decembre 1702. En cette qualité il a commandé les troupes du roi en Provence pendant les années 1708. 1709. & 1710. Le roi lui donna le gouvernement de Nismes en 1719. & le nomma chevalier de ses ordres, le 2. Février 1724. Il n'est point marié.

XII. Henri de Montesquiou-d'Artagnan, sixiéme fils de Jean, seigneur d'Artagnan, fut seigneur de Tarasteix près de Tarbes, par l'acquisition qu'il en fit le 25. Septembre 1664. Il étoit gouverneur du château de Montaner en Bearn, en 1528. lieutenant de la ville de Bayone en 1635. & mourut en Septembre 1668. Il avoit épousé par contrat du 3. Juin 1632. *Jeanne* de Gassion, sœur de *Jean*, maréchal de France, dont il eut, 1. *Raimond*, sous-lieutenant au regiment des Gardes, mort sans enfans d'*Anne* de Nays; 2. Henri, qui suit; 3. *Antoine*, qui eut des enfans; 4. Pierre, maréchal de France, *mentionné après ses freres*; 5. *Louis*, abbé de Sordes, d'Artous & de Maazan; & 6. *Marie* de Montesquiou, alliée par contrat du 6. Août 1665. à *Jacques* d'Antin, baron de Sauveterre.

XIII. Henri de Montesquiou-d'Artagnan, II. du nom, a épousé par contrat du 8. Février 1671. *Ruth* de Fortanes, fille de *Theophile* de Fortanes-de-Moncaup en Bearn, & de *Magdelaine* de la Poyade, dont il a eu Paul, qui suit; 2. *Louis*, dit *le chevalier d'Artagnan*, lieutenant de vaisseau, puis colonel d'un regiment d'infanterie, cornette des mousquetaires, & brigadier en Février 1719. Il épousa le 4. Février 1713. *Louise-Alsonse* de Berghes, princesse de Raches, âgée de 23. ans, fille aînée & heritiere de N. prince de Raches, dont il prit le nom; mais cette princesse étant morte sept mois après son mariage, étant grosse d'un enfant, qui mourut avec elle, il renonça à la donation de cette principauté, & se contenta de 6000. livres de pension viagere, portée par son contrat de mariage; 3. *Pierre*, capitaine dans le regiment de son frere aîné, puis dans celui de Normandie, avec lequel il se trouva en 1714. au siege de Barcelone, & maréchal des logis de la premiere compagnie des mousquetaires en 1722. 4. *Marie*, alliée à *Urse* d'Altermat, capitaine au regiment des gardes Suisses, & maréchal de camp, chevalier de l'ordre de saint Louis, & inspecteur d'infanterie en Flandres; 5. *Gabrielle*, religieuse en l'abbaye d'Estrun en Artois; 6. *Jeanne*; 7. *Luce*, religieuse au Val-de-Grace à Paris; & 8. *Anne-Jeanne* de Montesquiou, religieuse à Nays, près de Peau en Bearn.

XIV. Paul de Montesquiou-d'Artagnan, après avoir été sous-lieutenant & ayde-major au regiment des Gardes, fut colonel d'infanterie en Mars 1704. & a été nommé brigadier d'armée en 1719.

XIII. Pierre de Montesquiou-d'Artagnan, quatriéme fils d'Henri de Montesquiou-d'Artagnan, & de *Jeanne* de Gassion, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville & citadelle d'Arras, lieutenant general de la province d'Artois, &c. après avoir été page du roi depuis 1660. jusqu'en 1665. il alla porter le mousquet à Pignerol, puis entra en 1666. dans la premiere compagnie des mousquetaires, fit la campagne en Hollande, contre l'évêque de Munster; servit en 1667. aux sieges de Doüay, de Tournay, & de Lille, & à celui de Besançon en 1668. après lequel il eut une enseigne dans le regiment des gardes, où il fut fait sous-lieutenant en 1671. fit la campagne de Hollande; fut lieutenant en 1673. aide-major en 1674. en fit les fonctions au combat de Senef, & celle de major avec une commission du roi en 1676. ce qui ne s'étoit pas encore pratiqué; se trouva aux sieges de Condé & de Bouchain la même année; à ceux de Valenciennes, de Cambray, de saint Omer, & à la bataille de Cassel en 1677. aux sieges de Gand & d'Ypres en 1678. Il obtint la même annee une compagnie dans le même regiment, avec ordre de continuer les fonctions de la charge de major, ce qu'il fit jusqu'en 1681. qu'il en fut gratifié après la mort du sieur Cezan. Le roi l'envoya en 1682. dans toutes les places du royaume, pour y montrer un éxercice uniforme à toute l'infanterie. En 1683. il fut major general des armées en Flandres, emploi qu'il continua d'éxercer jusqu'en 1688. qu'il fut créé brigadier des armées du roi, & envoyé l'année suivante pour défendre Cherbourg, que l'on croyoit devoir être assiegé par le prince d'Orange, & se trouva l'an 1690. à la bataille de Fleurus. Il fut fait maréchal de camp en 1691. servit la même année au siege de Mons, & l'année suivante à celui de Namur, & à la bataille de Steinkerque, de même qu'à celle de Nerwinde en 1693. dont il apporta la nouvelle au roi, qui lui donna le gouvernement d'Arras en 1698. & la lieutenance generale d'Artois. Il quitta alors le regiment des gardes; mais le roi content de ses services, lui conserva toûjours son logement à Versailles, les entrées dans la chambre, & 2000. écus de pension qu'il avoit comme major de ce regiment. A la fin de l'année 1700. après la reconnoissance de Philippe V. pour roi d'Espagne, il fut envoyé dans Mons de concert avec l'Espagne, & eut en même tems ordre de commander dans tout le Brabant. La guerre ayant été déclarée contre l'empereur & ses alliés, M. le dauphin alors duc de Bourgogne, fit en Flandres la campagne de 1702. il fut honoré de la commission d'être auprès de ce prince en qualité de lieutenant general, & de ne le point quitter dans toutes les occasions. En 1704. la ville de Namur étant menacée d'un siege, le roi l'y envoya pour y commander au nom des deux couronnes, aussi-bien que dans le pays & places d'entre Sambre & Meuse. En 1705. les ennemis ayant forcé les lignes de Brabant, & s'étant campés devant Louvain, il eut ordre de se jetter dedans pour y commander, & à la fin de la campagne, ayant proposé à la cour d'emporter la ville de Dieft sur le Demer, à cinq lieuës de Louvain, on lui permit de tenter cette entreprise, qui lui réussit en vingt-quatre heures, & la garnison composée de quatre bataillons, & de quatre escadrons de dragons, fut faite prisonniere de guerre. Il continua de servir les campagnes de 1706. où il commanda l'infanterie à la bataille de Ramilli, 1707. & 1708. étant en cette derniere année le premier lieutenant general de toutes les armées de Flandres, après laquelle il eut ordre d'attaquer le fort Rouge, sous Gand, qu'il emporta, & de se rendre maître de Pont à Marque. En 1709. le maréchal de Villars le commit pour veiller avec un corps de troupes à la fureté des places du côté de la mer, & lorsque les ennemis s'y attendoient le moins, il leur enleva le post de Warneton, où ils avoient un gros magasin: la garnison nombreuse de plus de 800. hommes, fut faite prisonniere de guerre. La même année il se trouva à la bataille donnée le 11. Septembre à Malplaqué, près de Mons, où il commanda l'infanterie qui étoit à l'aile droite de l'armée; & après s'y être distingué autant par sa valeur que par ses bons ordres, & y avoir mené plusieurs fois les troupes à la charge, il eut trois chevaux tués sous lui, & reçut deux coups dans sa cuirasse, ce que le roi recompensa du bâton de maréchal de France, par lettres du 20. Septembre. Ce haut dégré d'honneur ne l'empêcha pas après avoir commandé l'hyver sur la frontiere, de servir en 1710. & 1711. sous le maréchal de Villars; & en Decembre de la derniere de ces deux années, il alla rompre les digues & écluses de l'Escaut, à la vûë des garnisons des places conquises par les ennemis; & par cet exploit il leur rendit le cours de cette riviere impraticable pour tout l'hyver. Il eut en 1712. grande part aux avantages remportés en Flandres, tant à Denain, & à Marchienne qu'à Doüay, dont il fit le siege, puis au Quesnoy, & à Bouchain. Il fut établi commandant en Bretagne en 1716. fut nommé du conseil de regence en 1720. & au mois d'Octobre de la même année commandant en Languedoc, Provence & les Cevennes. Le roi Louis XV. l'a nommé chevalier de ses ordres le 2. Février 1724. Il épousa 1°. *Jeanne* Peaudeloup, morte sans enfans le 16. Février 1699. 2°. en 1700. *Elisabeth* l'Hermite d'Hieville, dont il a eu *Louis*, né le 6. Janvier 1701. qui fut nommé colonel d'infanterie en Février 1717. & mourut de la petite verolle le 5. Juillet de la même année; & *Catherine-Charlotte* de Montesquiou, morte à l'âge de deux ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GELAS, Sainte Colombe, barons de Faget, & d'Auriac.

IX. Jean, dit *Gaillardon* de Montesquiou, quatriéme fils de Barthelemy, seigneur de Marsan, &c. fut seigneur de Gelas, de Cumont, &c. grand écuyer de Jean d'Albret, roi de Navarre, & premier gentilhomme de sa chambre en 1507. & fit son testament le 30. Septembre 1529. Il eut pour fils, Imbert, qui suit;

X. Imbert de Montesquiou, seigneur de Gelas & du Perier, fit son testament le 23. Avril 1532. & eut pour enfans Antoine, qui suit; *Jean*, qui continua *la posterité*

qui sera rapportée après celle de son frere aîné; BERNARD, qui a fait *la branche des seigneurs de* SAINTARAILLES, *rapportée ci-après*; autre, *Bernard*, seigneur de sainte Colombe, grand écuyer du roi de Navarre, colonel de ses gardes Françoises; & *Joseph* de Montesquiou, dit de sainte Colombe, gentilhomme de la chambre du roi de Navarre, enseigne de sa compagnie des gens d'armes, fait senéchal de Bearn en 1549. L'un de ces deux derniers freres fut pris en 1569. avec le seigneur de Terride dans Orthes, par Montgommeri; & quoique la capitulation portât que la garnison sortiroit la vie sauve, nommément sainte Colombe, il fut poignardé par les assiegeans avec sept ou huit autres; sous pretexte qu'ils étoient sujets de la reine de Navarre. * De Thou, *liv.* 45. Montluc, *comment.*

XI. ANTOINE de Montesquiou, seigneur de sainte Colombe, épousa *Anne* de Mondenar, vivante encore en 1585. dont il eut *Joseph-François*, senéchal de Bearn, guidon des gens d'armes, que quelques-uns disent être celui qui tua Louis de Bourbon, prince de Condé, au combat de Jarnac en 1569. & JEAN-JACQUES, qui suit;

XII. JEAN-JACQUES de Montesquiou, seigneur de sainte Colombe, capitaine au regiment des gardes Françoises, fut pere de BERNARD, qui suit; & de *Jean*, baron de Londot, qui eut pour fils, *François* de Montesquiou, baron de Londot.

XIII. BERNARD de Montesquiou, prit le nom de baron de Faget, & fut pere de *Jacques*, baron de Faget, d'un autre *Jacques*, & de *Blaise* de Montesquiou.

XI. JEAN de Montesquiou, second fils d'IMBERT, seigneur de Gelas, &c. fut gentilhomme suivant du roi de Navarre, & son écuyer: fut aussi gentilhomme du roi Charles IX. & colonel du regiment des gardes Françoises, & fit son testament le dernier Août 1562. Il avoit épousé le 14. Decembre 1561. *Anne* Guillot, dame de Faget, & d'Auriac, dont il eut FRANÇOIS, qui suit;

XII. FRANÇOIS de Montesquiou de sainte Colombe, baron du Faget & d'Auriac, né posthume, fut élevé page de la chambre du roi, qui le fit gentilhomme de sa chambre, & lieutenant de la compagnie des gens d'armes, servit utilement le roi Henri IV. dans ses guerres, & fit son testament le 8. Mai 1613. Il avoit épousé par contrat du 8. Août 1585. *Anne* de Villeneuve, dame de la Serre, dont il eut BERNARD-ANTOINE, qui suit;

XIII. BERNARD-ANTOINE de Montesquiou, de sainte Colombe, baron du Faget & d'Auriac, mourut avant l'an 1670. & fut pere d'ALEXANDRE, qui suit; de *François*, seigneur d'Algans, qui épousa par contrat du 16. Janvier 1656. *Anne-Louise* de Toulouse & de Lautrec; & de *Jean* de Montesquiou, seigneur de Gelas.

XIV. ALEXANDRE de Montesquiou, de sainte Colombe, baron du Faget, d'Auriac Servies, saint Sernin, &c. avoit épousé par contrat du 16. Février 1654. *Marguerite* de Castelnau, dont il eut, *Pierre*, marquis du Faget, & d'Auriac, mort sans posterité d'*Elisabeth* de Foix, qu'il avoit épousée par contrat du 19. Février 1691. fille de *Jean-Roger*, II. du nom, marquis de Foix, gouverneur de Foix, & capitaine des Cent-Suisses de la garde de Philippe de France, duc d'Orleans, & de *Catherine* Berthier, sa premiere femme, fille du premier president au parlement de Toulouse; ALEXANDRE, qui suit; *Pierre*, capitaine au regiment de Champagne, & plusieurs filles.

XV. ALEXANDRE de Montesquiou, II. du nom, baron du Faget, & d'Auriac, a épousé *Susanne* d'Util, dont des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINTARAILLES.

XI. BERNARD de Montesquiou, troisiéme fils d'IMBERT, seigneur de Gelas, & du Perier, fut gouverneur de Merz. Il avoit épousé *N.* dame de Saintarailles, dont il eut, AMANIEU, qui suit; *Joseph*; *Jacques*, & *Odet* de Montesquiou.

XII. AMANIEU de Montesquiou, seigneur de Saintarailles, avoit épousé *Helene* de Monlezun, dont il eut, RAIMOND-FRANÇOIS, qui suit;

XIII. RAIMOND-FRANÇOIS de Montesquiou, seigneur de Saintarailles, épousa *Marguerite* de Canteloup, dont il eut JEAN-JACQUES, qui suit;

XIV. JEAN-JACQUES de Montesquiou, marquis de Saintarailles, &c. épousa *Angelique* de Poupezat-de-Langnac, dont il eut, JEAN-JACQUES II. qui suit; 2. *N.* capitaine; 3. *N.* capitaine, marié à Nismes; & *N.* de Montesquiou, tué en 1708.

XV. JEAN-JACQUES de Montesquiou, II. du nom, marquis de Saintarailles, épousa 1°. en 1696. *Jeanne* de Rochechouart, fille de *Jean-Phœbus*, marquis de Faudoas, & de *Marie* de Rochechouart-Barbasan, morte sans enfans, 2°. *N.* de Sabran.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PRECHAC.

IX. Matthieu de Montesquiou, cinquiéme fils de BARTHELEMY, seigneur de Marsan, fut seigneur de Salles, du Vernet, de Caulideres, & de Bonrepos, & fit son testament en Janvier 1536. Il avoit épousé en 1505. *Marie* d'Espagne, laquelle vivoit en 1541. dont il eut, ARNOUL, qui suit;

X. ARNOUL de Montesquiou, seigneur de Salles, &c. vivoit en 1589. Il avoit épousé par contrat du 28. Septembre 1551. *Anne*, heritiere de Sedirac en Bearn, dont il eut, *Roger*, mort sans posterité; JEAN-PAUL, qui suit; & *Jean-Armand* de Montesquiou.

XI. JEAN-PAUL de Montesquiou, seigneur de Salles, Sedirac, &c. épousa par contrat du 23. Août 1587. *Anne* de Latran, dame de Prechac, & de Galiax, dont il eut ARNOUL II. qui suit;

XII. ARNOUL de Montesquiou, II. du nom seigneur de Prechac, Galiax, &c. épousa le 22. Août 1606. *Serene* de Medrano, dont il eut, PAUL, qui suit; & *Gabriel* de Monseigneur de Lasté, capitaine d'infanterie, qui laissa des enfans.

XIII. PAUL, dit *Jean-Paul* de Montesquiou, seigneur de Prechac, Galiax, &c. épousa par contrat du 9. Juillet 1632. *Catherine* de Laus-de-Lurbe, en Bearn, dont il eut, DANIEL, qui suit; *Clement*, abbé de Berdoues, & de Valbonne en Roussillon, prieur de saint Fehou dans la même province, & chanoine d'Oléron dans la même province; & *Philippe* de Montesquiou, mariée à *Pierre* de Medrano, de la maison de Vertus en Armagnac.

XIV. DANIEL de Montesquiou, seigneur de Prechac, & de Galiax, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de Schelestad en Alsace, senéchal d'Armagnac, capitaine châtelain de la ville de Laitoure, & commandeur de l'ordre de saint Louis, né le 13. Decembre 1634. commença à porter les armes en 1654. en qualité de volontaire dans le regiment de Crequi cavalerie, d'où il passa l'année suivante dans le regiment des gardes, & en 1657. dans la premiere compagnie des mousquetaires du roi. Il eut alors l'honneur d'être envoyé en Espagne avec trois autres mousquetaires pour des affaires secretes; & à son retour il fut fait capitaine au regiment de Champagne, où il fut successivement major en Septembre 1675. & lieutenant colonel en Novembre 1681. Il fut blessé en 1674. au siege d'Antoing, d'un coup de mousquet à la cheville du pied gauche. L'année suivante, il eut un cheval tué sous lui d'un coup de canon au combat d'Altencim, & reçut un coup de mousquet au talon du pied droit. Le roi le nomma en Janvier 1678. inspecteur general de l'infanterie, emploi qu'il exerça en plusieurs occasions jusqu'en 1693. Il fut nommé brigadier d'armée en Août 1688. servit en cette qualité les années suivantes en Catalogne, où il se distingua en diverses occasions, & fut fait maréchal de camp en Mars 1693. s'étant distingué au siege de Roses la même année, le roi lui en donna le gouvernement le 13. Juin. Il continua de servir en qualité de maréchal de camp les années suivantes, & marqua beaucoup de valeur au passage du Ter en 1694. aussi-bien qu'aux prises de Palamos, de Girone, d'Ostalric, & Castelfolit. Voulant ravitailler cette place en 1695. il reçut un coup de mousquet à la cuisse droite, ce qui ne l'empêcha pas de servir utilement les campagnes suivantes dans la même province, & sur-tout au siege de Barcelone en 1697. Le roi avoit déja recompensé ses services par une commanderie considerable dans l'ordre de saint Lazare, que sa majesté changea depuis dans la seconde place de commandeur à 3000. livres de pension, dans l'ordre militaire de saint Louis, lors de l'institution; &

la paix de Riswick lui ayant fait perdre le gouvernement de Roses, le roi le dédommagea en Octobre 1699. par le gouvernement de Schelestad, & le nomma en Octobre 1704. lieutenant general de ses armées, l'ayant pourvû au mois de Mars precedent de la charge de sénéchal d'Armagnac, & de capitaine châtelain de Laitoure. Il mourut le 25. Juillet 1715. en sa 81. année, sans laisser de posterité de *Claire-Marguerite* de Lau, dame & heritiere du Mauhic, & du Bedat en Armagnac, qu'il avoit épousée par contrat du 30. Avril 1685.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE POYLEBON.

VIII. Manaud de Montesquiou, dernier fils d'Arsieu, IV. du nom, baron de Montesquiou, & de *Gaillarde* d'Espagne, fut seigneur de Poylebon, & pere de Bertrand, qui suit;

IX. Bertrand de Montesquiou, seigneur de Poylebon, fut pere de Jean, qui suit; de *Bertrand*, qui vivoit en 1485.

X. Jean de Montesquiou, seigneur de Poylebon, eut pour enfans, Bertrand II. qui suit; & *Catherine* de Montesquiou, vivante en 1546.

XI. Bertrand de Montesquiou, II. du nom, seigneur de Poylebon, épousa *Gabrielle* Manas-d'Uston, dont il eut, Bertrand III. qui suit;

XII. Bertrand de Montesquiou, III. du nom, seigneur de Poylebon, épousa par contrat du 18. Juin 1593. *Françoise* de Monlezun, dont il eut, Marguerin, qui suit;

XIII. Marguerin de Montesquiou, seigneur de Poylebon, avoit épousé *Marguerite* de Pardaillan, dont il eut, Paul, qui suit;

XIV. Paul de Montesquiou, seigneur de Poylebon, épousa par contrat du 27. Janvier 1673. *Henriette-Miramonde* de la Cassagne, qui le rendit pere de Melchior, qui suit;

XV. Melchior de Montesquiou, seigneur de Poylebon, a épousé le 18. Juin 1706. *Marguerite* de la Mazere.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MASSENCOMME.

III. Odon de Montesquiou, fils puîné de Raimond-Aimeri IV. du nom, baron de Montesquiou, fut seigneur de saint Pouy ou de Sempuy, & vivoit l'an 1318. Il avoit épousé *Aude* de Lasseran, dame de Massencomme, fille & heritiere de *Garcias-Arnaud*, seigneur de Massencomme, Montluc, Puch, Gontaut, Gounens, &c. avec clause expresse que les enfans qui naîtroient de ce mariage prendroient le nom & les armes de Lasseran-Massencomme. Cette dame fit son testament le 3. Août 1351. laissant pour enfans Guillaume, qui suit; & Guillem-Arnaud de Lasseran de Massencomme, qui fit *la branche des seigneurs de* Montluc, *rapportée ci-après*.

IV. Guillem de Lasseran, seigneur de Massencomme, de Polygnac, saint Cyr Camarade, &c. fut pere de Guillem II. du nom, qui suit;

V. Guillem de Lasseran, II. du nom, seigneur de Massencomme, &c. fut pere de *Jean*, mort sans posterité; & de Louis, qui suit;

VI. Louis de Lasseran, seigneur de Massencomme, &c. eut pour enfans Jean, qui suit; & Odet, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné*.

VII. Jean de Lasseran, seigneur de Massencomme, laissa pour fille unique *Isabelle* de Lasseran-Massencomme, laquelle épousa *Aimeri* de Poyanne, à la charge de quitter son nom & ses armes, pour prendre le nom & les armes de Massencomme.

VII. Odet de Lasseran de Massencomme, prétendit être substitué à *Jean* son frere aîné, mort sans enfans mâles. L'ouverture de cette substitution lui fut pourtant contestée, & les seigneurs de Poyanne eurent une partie des biens qu'il esperoit recueillir. De lui descendent deux branches qui subsistoient en 1709. De l'une sort N. marquis de Massencomme, qui a épousé *N.* de Castilan, fille du marquis de ce nom en Saintonge; & d'une sœur de *Louis* de Rechignevoisin de Guron, mort évêque de Comenge en 1693. De la seconde branche étoit issu François de Lasseran-Massencomme, marquis de la Garde & de Miremont, mort en 1712. laissant posterité. Un de ses ancêtres, qui avoit épousé l'heritiere de la Garde, fut l'un des lieutenans de roi de Guyenne & gouverneur d'Ortez, & avoit épousé le 27. Fevrier 1659. *Marie* d'Ornano, fille de *Pierre* d'Ornano, & petite-fille d'*Alfonse* d'Ornano, maréchal de France; niece de *Jean-Baptiste* d'Ornano aussi maréchal de France.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTLUC.

IV. Guillem-Arnaud de Lasseran de Massencomme, second fils d'Odon de Montesquiou, & d'*Aude* de Lasseran, dame de Massencomme, de Montluc, &c. eut cette derniere terre avec quelques autres, par le testament de sa mere, & vivoit en 1371. Il avoit épousé *Aude* de Verdusan, dont il eut Bertrand, qui suit;

V. Bertrand de Lasseran de Massencomme, seigneur de Montluc, de Puch, de Valence, Esguilhem, le Sempuy, &c. eut pour fils Jean, qui suit;

VI. Jean de Lasseran de Massencomme, seigneur de Montluc, fut pere de Pierre, qui suit;

VII. Pierre de Lasseran de Massencomme, seigneur de Montluc, &c. vivoit en 1437. Il avoit épousé *Isabelle* de Gontaut-Biron, dont il eut, Amanieu, qui suit;

VIII. Amanieu de Lasseran de Massencomme, seigneur de Montluc, &c. épousa en 1469. *Marie* de Pardaillan de Panjaz, fille de *Ponz* vicomte de Castillon, & d'*Isabelle* de Loumagne, dont il eut François, qui suit; quelques autres garçons; *Anne*, mariée à *Jean* de Serillac; & *Rose*, à qui ses pere & mere payerent une certaine somme, dont il y eut quittance en forme de contrat du 9. Juin 1497. Montluc dit *dans ses memoires*, qu'*Amanieu* avoit vendu tout le bien qu'il possedoit, excepté 800. ou 1000. livres de rente ou de revenu, & qu'il laissa encore cinq enfans d'un second mariage.

IX. François de Lasseran de Massencomme, seigneur de Montluc, &c. fit son testament l'an 1530. Il avoit épousé 1°. *Andrive* de Traiz, dont il n'eut point d'enfans. 2°. l'an 1509. *Françoise* d'Estillac, dont il eut 1. Blaise, qui suit; 2. *Jean*, évêque de Valence, mort l'an 1579. *Voyez* MONTLUC (Jean) *ci-après. Il eut d'*Anne *Martin, un fils naturel nommé* Jean, *qui fit la branche des seigneurs & marquis de* Balagny, *rapportée à la fin de cet article*; 3. *Joachim*, dit *le jeune Montluc*, seigneur de Leoux & de Longueville, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, lequel fut gouverneur d'Alby en 1552. puis lieutenant de roi en Piémont. Il acquit la terre de Chabanois qu'il laissa par testament à son frere aîné, & mourut en 1567. sans enfans de *N.* de Fagez; 4. *Galienne*, mariée à *François* de Pelagrue, baron d'Aymar; 5. *Anne*, alliée à *François* de Gelas, seigneur de Leberon; 6. *Barbe*, religieuse; 7. *Isabeau*, dame de Gouaube en 1566. & 8. N. de Montluc, qui épousa N. seigneur de Cornillac, & de saint Germain au bas Armagnac. Il avoit encore eu trois autres garçons, puisque Montluc dit dans *ses memoires*, qu'il étoit le premier de six freres qu'ils avoient été.

X. Blaise seigneur de Montluc, chevalier de l'ordre du roi, maréchal de France, dont *les actions sont rapportées dans un article separé. Voyez* MONTLUC, (Blaise) mourut en sa maison d'Estillac, en Agenois, sur la fin de Juillet 1577. âgé de 77. ans, après avoir porté les armes 52. ans pour le service de quatre rois. Il avoit épousé 1°. par contrat du 21. Octobre 1526. *Antoinette* Ysalguier. 2°. *Isabelle* dame de Beauville, en Agenois, fille de *François* seigneur de Beauville, & de *Claire* Laurent. Elle prit une seconde alliance avec *François* d'Escars. Ce maréchal eut de son premier mariage, *Marc-Antoine* de Montluc, blessé à mort, allant reconnoître le fort du fossé du port d'Ostie en 1557. enterré à Rome; Pierre-Bertrand, qui suit; *Jean*, chevalier, puis commandeur de l'ordre de Malte, qui se trouva au siege que les Turcs mirent devant la ville de Malte en 1565. puis embrassa l'état ecclesiastique; fut pourveu de l'évêché de Condom, en 1571. dont il ne fut point sacré évêque à cause de ses infirmités, & s'en démit en 1581. *Fabien*, qui continua *la posterité rapportée ci-après celle de son frere aîné*; *Marguerite*, religieuse à Prouilles; *Marie*, religieuse au

monastere du Parvis; & *Françoise* de Montluc, mariée du vivant de son pere, à *François* de la Roche, seigneur de Fontenilles. Du second mariage sortirent *Charlotte-Catherine*, qui épousa *Aimeri* de Voisins, seigneur de Montaut, lieutenant general au gouvernement de Provence; *Susanne*, alliée par contrat du 12. Decembre 1581. à *Henri* de Rochechoüart-Barbasan, baron de Faudoas; & *Jeanne-Françoise* de Montluc, mariée par contrat du 31. Octobre 1587. à Daniel de Tallerand-de Grignols, prince de Chalais.

XI. PIERRE-BERTRAND de Montluc, dit *le capitaine Perrot*, *dont il sera parlé dans un article separé. Voyez* MONTLUC. (Pierre Bertrand) fut blessé à mort en 1568. du vivant de son pere, à la prise de la ville de Madere appartenante aux Portugais. Il avoit épousé le six Juillet 1563. *Marguerite*, fille unique & heritiere de *François* seigneur de Caupene, & de *Françoise* de Cauna, dont il eut *Blaise*, que le maréchal de Montluc son ayeul, institua son heritier, mort au siege d'Ardres sans alliance en 1596. & CHARLES, qui suit;

XII. CHARLES de Montluc, seigneur de Caupene, fit son testament le 3. Janvier 1595. Il avoit épousé le 19. Août 1589. *Marguerite* de Balaguier, dame de Montsalez, veuve de *Bertrand* Eberard, seigneur de saint Sulpice, & fille de *Jacques*, seigneur de Montsalez, & de *Susanne* d'Estillac, dont il eut pour fille unique *Susanne* de Montluc, dame de Montsalez, mariée le 21. Decembre 1606. à *Antoine* marquis de Themines.

XI. FABIEN de Montluc, quatriéme fils de BLAISE, maréchal de France, fut chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante lances, & gouverneur de Pignerol. Il fut blessé, l'an 1570. au siege de Rabesteins & fut tué l'an 1573. à Nogarol en Guyenne du vivant de son pere, en voulant forcer une barricade. Il avoit épousé le 9. Janvier 1570. *ainsi qu'il a été cy-devant remarqué*; *Anne* dame de Montesquiou, fille & heritiere de *Jean* II. du nom, baron de Montesquiou, à condition que les enfans qui en naitroient, porteroient le nom de *Montluc-Montesquiou*. De ce mariage étoient issus ADRIAN, qui suit; & *Blaise* de Montluc-Montesquiou seigneur de Pompignan, qui mourut de maladie en Hongrie, où il accompagnoit le duc de Nevers.

XII. ADRIAN de Montluc-Montesquiou, prince de Chabanois, comte de Carmain, baron de Montesquiou & de saint Felix, comte de Montluc, &c. fut capitaine de cent hommes d'armes, maréchal de camp, gouverneur & lieutenant general pour sa majesté au pays de Foix. Le roi le nomma en 1613. pour être chevalier de ses ordres, & ses preuves furent admises en 1619. mais ayant encouru la disgrace du cardinal de Richelieu, il fut mis à la Bastille, ce qui le priva de l'honneur de recevoir le collier des ordres, & mourut le 22. Janvier 1646. âgé de 78. ans. Il avoit épousé le 22. Septembre 1592. *Jeanne* de Foix, fille unique d'*Odet*, comte de Carmain, & de *Jeanne* d'Orbessan, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Montluc & de Foix, comtesse de Carmain, princesse de Chabanois, dame de Montesquiou & de saint Felix, qui porta toutes ces terres dans la maison d'Escoubleau, par son mariage avec *Charles* d'Escoubleau-Sourdis, marquis d'Alluye, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 2. May 1657. *Ce seigneur laissa aussi deux fils* naturels, *l'un de* Françoise de *Rieuperoux*, *nommé* Marc-Antoine: *& l'autre d'* Anne Guette, *nommé* Jean-Jacques, *qui furent legitimés en May* 1632.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de BALAGNY.

XI. *L'on a remarqué ci-devant que* JEAN de Montluc, évêque de Valence & de Die, frere de BLAISE de Montluc, maréchal de France, eut un fils *naturel* d'*Anne* Martin. Ce fils fut JEAN de Montluc, seigneur de Balagny, prince de Cambray, maréchal de France, *dont sera parlé ci-après dans un article separé. Voyez* MONTLUC (Jean) qui mourut en 1603. Il avoit épousé 1°. *Renée* de Clermont d'Amboise, fille de *Jacques*, seigneur de Bussy, & de *Catherine* de Beauveau, morte en 1595. 2°. *Diane* d'Estrées, fille aînée d'*Antoine*, marquis de Cœuvres, grand maître de l'artillerie de France. Du premier mariage vinrent, *Damian*, seigneur de Balagny, tué à Paris à l'âge de 25. à 26. ans sans avoir été marié; *Marguerite*, alliée à *René* aux Espaules, dit de *Laval*, marquis de Neelle; *Marie*, premiere femme de *Charles*, sire de Rambure, chevalier des ordres du roi; *Jeanne*, mariée 1°. à *Charles* de Clermont d'Amboise, seigneur de Bussy son cousin, 2°. à *Henri* de Mesmes, seigneur de Roissy, président du parlement, morte le 3. Janvier 1638. & *Marie-Catherine* de Montluc, abbesse d'Origny, morte le 1. Janvier 1666. en sa 77. année. Et du second mariage sortirent, *Gabriel*, dit *le chevalier de Balagny*, mort jeune; ALFONSE-HENRI, qui suit; & *Marie* de Montluc, abbesse de Fervaques, morte le 12. Novembre 1669.

XII. ALFONSE-HENRI I. de Montluc, marquis de Balagny, fut tué par accident au mois de Fevrier 1628. Il avoit épousé *Denyse* de Thevin, fille de *François*, seigneur de la Durbeliere, maître des requêtes, dont il eut ALFONSE-HENRI II. du nom, qui suit; & *Jean-Alexandre* marquis de Montluc, capitaine de cavalerie, qui eut la cuisse emportée d'un coup de canon à la prise de Tortose en 1648. dont il mourut aussi-tôt.

XIII. ALFONSE-HENRI de Montluc, II. du nom, marquis de Balagny, &c. mourut sans posterité de *Catherine-Henriette* de Roquelaure, fille d'*Antoine* seigneur de Roquelaure, maréchal de France, & de *Susanne* de Bassapat sa seconde femme. * Oyhenart, *notitia utriusque Vasconiæ*. De Thou. d'Avila. Pierre Matthieu. Dupleix. Brantôme. Mezeray. Godefroy. Le pere Anselme.

MONTEVERDE, *Mons Viridis*, ville d'Italie, dans la principauté ulterieure, province du royaume de Naples, est située sur l'Offante, avec évêché suffragant de Conza, vers les frontieres de la Capitanate & de la Basilicate; & son évêché a été uni l'an 1531. à celui de Nazareth, dont la residence est à Barletta.

MONTFAUCON (Bernard de) religieux Benedictin de la congregation de S. Maur, gentilhomme de l'ancienne maison de la Rocquetaillade, au diocese d'Alet, tres-habile dans les antiquités ecclesiastiques & profanes, aussi-bien que dans la langue grecque, après avoir donné avec le P. Jacques Loppin, l'an 1688. un recueil de monumens Grecs, qu'ils ont intitulé, *Analectes*, a travaillé à une nouvelle édition des œuvres de saint Athanase, qui parut en 1697. en 3. vol. *in fol.* Il avoit donné quelque tems auparavant un traité sur l'histoire de Judith. L'an 1698. il fit un voyage en Italie, d'où il a rapporté plusieurs connoissances de l'antiquité, & plusieurs monumens. Depuis son retour, il a donné au public son *Diarium Italicum* en 1703. d'anciens ouvrages de peres Grecs, qui n'avoient point encore été imprimés. Le plus considerable est un commentaire d'Eusebe de Cesarée sur les pseaumes & sur Isaïe, dont S. Jerôme fait mention; le *Cosmas Ægyptius* qui vivoit du tems de l'empereur Justinien. Il promet de donner au public *Monumenta Italica*. Il a depuis publié une *Palæographie grecque*, ou un traité de l'origine ou des progrès des caracteres grecs, & de toutes les differentes sortes d'écritures grecques, en differens siecles. C'est un ouvrage plein de recherches sçavantes & curieuses. Il a donné en 1714. une nouvelle édition des hexaples d'Origene; qui avoit été precedée d'une traduction françoise du livre de la vie contemplative de Philon, avec des observations, pour montrer que les Therapeutes étoient Chrétiens. En 1720. il publia l'antiquité representée en figures; c'est-à-dire, un prodigieux recueil d'estampes sur tout ce qu'il y a de curieux dans l'antiquité rangées dans un bel ordre, avec un discours suivi, latin & françois, où il explique ce qui est representé dans ces estampes. Cet ouvrage est en 10. vol. *in fol.* Il venoit à peine de paroître, lorsque l'empressement public, l'obligea à en faire une seconde édition, qui a été distribuée, & il se propose d'y ajoûter un supplement en volumes. Il a travaillé en même tems à une nouvelle édition de toutes les œuvres de S. Jean Chrysostome, dont il a déja paru 4. volumes, qui seront suivis de autres, dont le dernier contiendra la vie de cet illustre docteur de l'église, avec plusieurs dissertations sçavantes & recherchées. Ce celebre Benedictin fut fait académicien honoraire de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres en & il en fut vice-president l'année * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiast. du XVII. siecle.*

MONTFAVEZ (Bertrand de) cardinal, né à Castelnau-de-Mont-Ratier, dans le diocese de Cahors, fut protonotaire apostolique, mais non religieux de S. François, & se fit estimer à la cour d'Avignon, où le pape Jean XXII. qui étoit son ami & de même pays que lui, le fit cardinal l'an 1316. Benoît X. l'envoya legat en France & en Angleterre l'an 1337. pour y travailler à un traité de paix entre les rois de ces deux états, qui étoient Philippe *de Valois*, & Edoüard III. Bertrand de Montfavez mourut l'an 1342. à Avignon, où il fut enterré dans l'église de notre-Dame de Bon-Repos, qu'il avoit fondée. * Frizon, *Gall. Purp.* Onuphre. Aubery, &c. Baluze, *vita pap. Aven. tom.* I.

MONT-FERRE: c'est le nom d'une montagne près Jerico, dans la Palestine, qui s'étend jusques aux terres des Moabites. C'est entre cette montagne & une autre, qu'est située la plaine appellée le *grand champ*, qui commence au bourg de Genuabata, & va jusques au lac Asphaltilde. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. IV. chap.* 27.

MONTFORT, c'est un bon château de la Soüabe, à une lieuë & demie du Rhin, chef d'un comté, qui porte son nom, & qui est enclavé dans le Tirol. Ses comtes possedent encore les seigneuries de Tetnang & d'Argan, qui sont sur le lac de Constance, entre les villes de Lindaw, de Buchorn, & de Wangen. * Maty, *Diction.*

MONTGAILLARD (Bernard de Percin de) né l'an 1563. de BERTRAND de Percin, seigneur de Montgaillard, & d'*Antoinette* du Vallet. Dès l'âge de douze ans il eut achevé son cours d'humanités, & de mathematiques; & à seize ans, après avoir étudié la theologie, il entra dans l'ordre des Feüillans, que D. Jean de la Barriere venoit d'instituer. A peine l'année de son noviciat fut-elle finie, qu'on le fit prêcher dans les villes de Rieux, de Toulouse, de Rhodes & de Roüen, ce qu'il fit avec tant d'onction & de succès, que la foule des pecheurs qu'il convertissoit lui appliquoit ordinairement ces paroles de l'évangile: *heureux le ventre qui t'a porté*? Sa reputation, qui tenoit du prodige, le fit appeller à Paris, où le roi Henri III. & la reine Catherine de Medicis, sa mere, l'ayant entendu aux Augustins, dans l'assemblée solemnelle des chevaliers du saint Esprit, voulurent qu'il prêchât devant eux le Carême suivant à S. Germain l'Auxerrois. Les sermons qu'il fit dans la suite à S. Gervais & à S. Severin, sur le symbole des Apôtres, opererent un nombre infini de conversions, & le firent passer pour le plus habile predicateur de son siecle. Ses travaux apostoliques, joints à la pureté & à l'austerité de sa vie, engagerent le pape Gregoire XIII. à lui donner dispense, pour prendre l'ordre de prêtrise à 19. ans. La reforme de son ordre, quoique tres-rigoureuse, lui paroissoit encore trop douce. Il n'avoit pour lit que deux ais, pour chemise qu'un cilice; il s'abstenoit de chair, de poisson, d'œufs, de beurre; ne mangeoit que des légumes, & ne prenoit de nourriture qu'une fois le jour, après le soleil couché. C'est ainsi que dom Bernard vivoit; c'est ainsi qu'il s'occupoit, lorsque le malheur des tems l'entraîna dans le parti de la Ligue, où il est connu sous le nom de *petit Feüillant*, ainsi nommé; parce que lorsqu'il commença à se signaler par ses predications, il n'étoit âgé que de vingt ans, & n'avoit pas encore pris toute sa cruë. Sur la fin des troubles, pendant lesquels il fut presque emporté par une maladie, dont il ne guerit que par miracle; il fit un voyage à Rome, où il fut tres-bien reçu de Clement VIII. Ce pape le fit passer de l'ordre des Feüillans, dans celui de Citeaux, & lui ordonna de se retirer en Flandres. Dom Bernard obeït; & après avoir édifié, pendant six ans, le peuple d'Anvers par ses exemples & ses sermons, il fut appellé à la cour de l'archiduc Albert, en qualité de predicateur ordinaire. Le fruit qu'il y fit est inconcevable: on accouroit de toutes parts pour l'entendre, & le docteur Stapleton venoit souvent de Louvain à Bruxelles dans cette seule vûë. Dom Bernard ayant suivi l'archiduc en Allemagne, en Italie, & en Espagne, fut pourvû à son retour de l'abbaye de Nizelle, & l'an 1605. de celle d'Orval. Son desinteressement étoit connu: il avoit refusé en France l'évêché de Pamiers, celui d'Angers, & la celebre abbaye de Morimond. Aussi n'accepta-t'il celles-ci, dont le temporel & le spirituel étoient tombés dans un grand délabrement, que pour s'appliquer à les rétablir, & pour y introduire la reforme, approchante de celle que nous voyons regner de nos jours à la Trappe. Ses souhaits furent exaucés, & il eut le plaisir de voir refleurir la discipline monastique, au milieu d'une communauté de cinquante religieux qu'il aimoit tendrement, & dont il étoit reciproquement aimé. Enfin cet abbé épuisé par ses austerités continuelles, & accablé de longues maladies, mourut d'hydropisie entre les bras de ses freres, dans son monastere d'Orval, à l'âge de 65. ans, le 8. Juin 1628. Son humilité lui fit brûler tous ses écrits, de peur de laisser après sa mort quelque monument de sa doctrine; mais de toutes les vertus chrétiennes qu'il pratiqua constamment, celle qui lui fut la plus chere & la plus familiere, ce fut la patience dans les adversités. On ne sçauroit croire combien la calomnie lui livra d'assauts; tantôt elle attaquoit sa charité, & tantôt sa chasteté. On voulut le rendre coupable de la mort d'un de ses plus chers religieux, qui étoit tombé dans une forge; & on alla même jusqu'à l'accuser d'avoir conspiré contre l'archiduc son bienfaicteur: impostures qui se détruisirent d'elles-mêmes, & qui ne servirent qu'à mettre son integrité dans un plus grand jour. La plus sensible pour lui, ce fut celle qui le chargea d'être entré dans un attentat contre la personne d'Henri IV. Les Heretiques, dont il étoit le fleau le plus redoutable, firent naître & fomenterent ces bruits injurieux. Cayet insera un recit de ce complot prétendu dans sa chronologie novennaire; & c'est sur ce fondement que des auteurs plus modernes en ont parlé. Il ne faut que lui opposer la joye que marqua dom Bernard, de la conversion d'Henri IV. l'affront qu'il essuya, pour l'avoir publié le premier, & le témoignage avantageux que M. de la Broderie, ambassadeur de France à Bruxelles, rendit à son prince du zele de dom Bernard, pour sa personne. Ce sage monarque resolut de le rappeller en France, & la reconnoissance fut le seul lien qui retint cet abbé à la cour de l'archiduc: autant qu'il avoit été coupable, en entrant dans la Ligue, autant est-il loüable de s'en être repenti.

☞ Le nom de sa maison étoit PERCIN, l'une des plus illustres & des plus anciennes d'Angleterre, où elle a possedé long-tems les premieres dignités de ce royaume. Les seigneurs de cette maison, qui sont plus connus dans l'histoire, en qualité de comtes de Northumberland, passerent en Guyenne avec le prince de Galles, qui depuis fut roi, sous le nom d'Edoüard IV. On voit dans André du Chêne, qu'en 1369. THOMAS de Percin-Northumberland, fut sénéchal de la Rochelle & du Poitou: peu auparavant, il avoit eu ordre de Charles roi d'Angleterre, de passer dans le comté de Ponthieu, pour des affaires de grande importance. Ce n'est point à celui-ci qu'on doit l'origine de la branche de PERCIN, qui s'est établie dans la Gascogne, depuis le milieu du XIII. siecle, où elle possede de mâle en mâle, & sans interruption, la seigneurie de Seran de Montgaillard & autres terres; il faut remonter plus haut. Dès l'an 1272. ARNAUD de Percin étoit déja puissamment établi dans le Fesensac, pays de Gascogne. On connoît par l'original des coûtumes de Seran, qu'elles furent données la même année aux habitans de ce lieu par *Arnaud* de Percin, qui en étoit coseigneur avec Arnaud d'Orsan. Ces coûtumes furent approuvées plus de cent ans après par le comte d'Armagnac, dans le tems qu'il en donna encore d'autres aux mêmes habitans, le 10. Mars 1395. L'original est dans les archives de Lectoure, & Arnaud de Percin y est nommé, *Domicellus*, Damoiseau: titre considerable en ces tems-là. Il est encore compris comme present dans l'acte du 9. Avril 1295. par lequel le comte d'Armagnac accorda des privileges à la noblesse du Fesensac. Après cet *Arnaud* on trouve un vuide dans la suite genealogique des seigneurs de Percin, dont quelques titres ont été enlevés par les longues guerres qui ont agité la Guyenne: perte commune à la plûpart des meilleures maisons de cette province.

Celui depuis lequel nous trouvons la filiation constamment prouvée, est GUICHARNAUD de Percin, seigneur de la Gruë, d'Esparsac, de Seran, & autres lieux,

dans le XV. siecle. Par son testament du 23. Fevrier 1470. il institue pour heritier, noble JEAN de Percin, son fils, & d'*Anne* de Grossoles. JEAN de Percin I. Seigneur de la Gruë, d'Esparsac, de Seran, &c. fut marié le 20. Juillet 1489. à *Marie* de Thomassis, & son pere signa à son contrat de mariage. *Jean* fit son testament le 20. Janvier 1552. en faveur de BERTRAND de Percin son fils unique. BERTRAND de Percin, seigneur de Montgaillard, de la Gruë, de Maumusson, de Seran, &c. fut marié le 12. Janvier 1555. à *Antoinette* du Vallet, & de Pegre, & disposa de ses biens au profit de JEAN II. son fils le 10. Juillet 1571. Son second fils fut dom *Bernard* de Percin, de Montgaillard, abbé d'Orval, *dont nous avons parlé ci-dessus*. JEAN de Percin II. gentilhomme de la chambre du roi, seigneur de Montgaillard, de Maumusson de la Barthe, de Seran, &c. épousa le 11. Novembre 1584. *Marthe* de Barrau d'Esparron. Son testament en faveur de PIERRE-POL de Percin son fils, est du 8. Mars 1515. PIERRE-POL de Percin, baron de Montgaillard, seigneur de la Gruë, de Maumusson, de Seran, &c. fut marié le 25. Novembre 1623. à *Françoise* de Murviel. Il fut mestre de camp d'un regiment d'infanterie, & fut pourvû par le Roi Louis XIII. du gouvernement de la place & fort de Breme, dans le Milanez. Ayant été obligé de rendre cette place faute de munitions; on lui en fit un crime, & il eut la tête tranchée; mais dans la suite sa memoire fut rétablie, & le roi consola sa famille par l'évêché de saint Pons, qu'il donna à son second fils. De son épouse il eut 1. CLAUDE de Percin, qui suit; 2. *Pierre-Jean-François* de Percin, évêque de saint Pons, né le 29. Mars 1633. mort le 13. Mars 1713. *Charles-Maurice* de Percin, colonel du regiment de Champagne, marié avec *Anne* de Pleuc, d'une des plus illustres maisons de Bretagne, & pere de *Jean-Marie* de Percin, connu sous le nom de marquis de Mongaillard, colonel du regiment de Lorraine, & brigadier des armées du roi, mort; 4. *Anne* de Percin, religieuse de l'ordre de saint Jean de Jerusalem à Toulouse, où elle fit ses preuves de noblesse, par enquête du 3. Decembre 1649. CLAUDE de Percin, marquis de Montgaillard, seigneur de la Barthe, de la Gruë, de Maumusson, de Seran, &c. mort en 1701. avoit épousé le 19. Janvier 1655. *Marguerite* de Bassapat de Pordeac; dont il a laissé 1. ALEXANDRE, qui suit; 2. CHARLES MAURICE, docteur de Sorbonne; 3. *Anne* de Percin, religieuse de l'ordre de saint Jean de Jerusalem à Toulouse; 4. *Marguerite*, mariée à N. comte de Saint-Amant. ALEXANDRE de Percin, marquis de Montgaillard, seigneur de la Barthe, de Maumusson, de Seran, &c. fut substitué en 1708. au nom & armes de la Valette, par Gabrielle Eleonore de la Valette, veuve de Gaspard de Fieubet, premier president du parlement de Toulouse, laquelle lui laissa tout son bien, à la charge de porter son nom. *Voyez* LA VALETE. * Maimbourg, *hist. de la Ligue*. Cayet, *chronol. novennaire*.

MONTGIBEL, *cherchez* ETNA.

MONTGOMMERI, *cherchez* MONGOMERI.

MONTHOLON, bourg de Bourgogne près d'Autun, a donné son nom à l'illustre famille des Montholons, si feconde en grands hommes.

I. ETIENNE de Montholon, successeur des vertus de ses ancêtres, épousa 1°. *Marie* de Ganay, tante du chancelier de France *Jean* de Ganay, dont il eut NICOLAS, qui suit; & *Jerôme*, tué dans un combat en Italie. Il prit une seconde alliance avec *Perrette* de Marcilly, dont il n'eut point d'enfans.

II. NICOLAS de Montholon, I. du nom, fut le premier qui prit le parti de la robe, suivant le conseil du chancelier son cousin. Il fut lieutenant general à Autun, puis avocat du roi au parlement de Dijon, & épousa 1°. *Jeanne* Chapée, fille du lieutenant general d'Autun. 2°. *Marguerite* du May, & mourut l'an 1506. Du premier lit il eut FRANÇOIS, qui suit; *Nicolas*, lieutenant general à Autun en 1522. *Jean*, docteur és droits, chanoine regulier en l'abbaye de saint Victor de Paris, qui publia le *Promptuarium*, ou *Breviarium divini juris & utriusque humani*, qu'Henri Etienne imprima l'an 1520. en deux volumes. Il eut du second lit *Lazare*, conseiller au parlement de Dijon, qui ne laissa qu'une fille; & *Guillaume*, avocat general au même parlement, qui mourut l'an 1504. laissant *Guillaume*, president au même Parlement, mort l'an 1583. pere d'une seule fille; & *Nicolas*, aussi president au parlement de Dijon, mort l'an 1603. laissant *Guillaume* seigneur de Pluviers, conseiller d'état & ambassadeur extraordinaire en Suisse, où il mourut l'an 1621. ayant eu *Pierre*, qui fut conseiller au parlement de Paris l'an 1625. mais qui ayant quitté la robe, prit les armes, & mourut au siege d'Arras l'an 1640. *Ramond*, seigneur de Pluviers, capitaine de chevaux-legers, tué au siege de Cazal; *François*, aussi seigneur de Pluviers; *Eleonore*, femme de *Jean* Bouchu, premier president au parlement de Dijon; & deux religieuses.

III. FRANÇOIS de Montholon, I. du nom, seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, fut président au parlement de Paris, & garde des sceaux de France. Germain de Ganay, évêque de Cahors, puis d'Orleans, & frere du garde des sceaux, lui persuada de s'attacher au parlement de Paris, où il se distingua par sa probité & son érudition. L'an 1522. & 1523. il fut employé dans une des plus celebres causes qui ayent été agitées dans le parlement de Paris; car il plaida pour Charles de Bourbon, connétable de France, contre Loüise de Savoye, mere du roi François I. Ce monarque, qui se trouva *incognito* à ce plaidoyer, admira le jugement & l'éloquence de Montholon. Comme il se faisoit un plaisir & une gloire d'avancer ceux dont la doctrine s'accordoit avec la vertu, il le destina à la charge d'avocat general, dont il fut pourvu, le 28. Septembre 1538. Le connétable de Montmorency ayant oüi parler de son merite, quoiqu'il ne le connût pas, avoit écrit de lui-même au roi, pour prier sa majesté de lui donner cette charge d'avocat general. Le roi, tres-satisfait de sa conduite, le pourvut d'un office de president à Mortier le 3. Fevrier 1534. & le 9. Août 1542. étant à Lyon, il le commit à la garde des sceaux de France; & peu après, ce même prince lui ayant fait don d'une somme de deux cens mille livres, à laquelle sa majesté avoit taxé les habitans de la Rochelle pour punition de leur rebellion, au sujet de la gabelle; ce genereux magistrat ne voulut rien s'en approprier; mais il la consacra toute entiere à la fondation & au bâtiment d'un hôpital dans la même ville. Ce grand homme mourut à Villiers-Cotterets le 12. Juin 1543. Son corps fut apporté à Paris, & enterré dans sa chapelle de saint André des Arcs, où l'on voit son épitaphe. Il eut de *Jeanne* Berthoul, sa premiere femme; *Jacques*, chanoine & grand archidiacre de Chartres; & *Roger*, mort dans son enfance. De *Marie* Boudet, sa seconde femme, niece de *Michel* Boudet, évêque & duc de Langres, pair de France, & fille d'*Olivier* Boudet, seigneur de la Boulie, & de *Marguerite* de la Saussaye; il eut FRANÇOIS, qui suit; JERÔME, *dont on fera mention plus bas*; & *Marguerite* alliée 1°. à *Louis* de l'Etoile, seigneur de Soul, président aux enquêtes. 2°. à *François* Tronçon, seigneur du Coudray, grand audiancier de France; 3°. à *Gerard* Cotton maître des requêtes, président au grand conseil; *Marie* femme de *Matthieu* Chartier, seigneur d'Alainville, conseiller au parlement; & *Nicolle* de Montholon, épouse de *Robert* du Moncel, seigneur d'Assy, puis de *Guillaume* Jubert, seigneur de Selly, conseiller au parlement de Roüen, morte l'an 1618.

IV. FRANÇOIS de Montholon, II. du nom, seigneur d'Aubervilliers, &c. préfera l'employ d'avocat au parlement de Paris, à des charges considerables. Le roi Henri III. le fit venir à Blois l'an 1588. & l'honora de la charge de garde des sceaux, le 6. Septembre. En cette qualité, il harangua ce prince au lit de justice qu'il tint à Tours pour y établir son parlement, le 23. May 1589. Après la mort funeste du roi, il remit de lui-même les sceaux au cardinal de Vendôme, quoique le roi Henri IV. lui eût écrit de les garder. Il mourut à Tours où il étoit resté, l'an 1590. Lorsqu'il fit presenter ses lettres en la cour de parlement, M. le procureur general Seguier dit: *Que ces lettres étoient une declaration & protestation publique que le roi faisoit à tous les sujets de son royaume, de vouloir honorer les charges par les hommes, & non les hommes par les charges.... Que le roi n'eût pû faire un meilleur choix que dudit sieur garde des sceaux..... Que rien ne se pouvoit ajoûter à l'honneur qu'il avoit reçu de la cour, laquelle (quand il avoit plaidé en qualité d'Avocat) n'avoit jamais desiré autres assurances de*

ses plaidoyers, que ce qu'il avoit mis en avant par sa bouche, sans recourir aux pieces..... Qu'il persiste en ces conclusions : Cum illo elogio, Gallicus Aristides. Il avoit épousé *Genevieve* Chartier, fille de *Matthieu*, avocat au parlement, & de *Jeanne* Brinon ; dont il eut *Matthieu*, conseiller au parlement de Paris, mort à Tours l'an 1589. sans enfans de *Marie* Bochart, fille de *Robert*, seigneur de Noroy, conseiller au parlement ; & de *Catherine* Bailly ; *Pierre* docteur de Sorbonne, & professeur en theologie, chanoine de Laon, mort de peste à Aubervilliers l'an 1596. *Jacques*, fameux avocat au parlement de Paris, qui publia un recueïl d'arrêts l'an 1522. qui est celui de sa mort, & ne laissa point d'enfans de *Marguerite* Clausse, fille d'*Edme* Clausse, seigneur du petit Puyseux, & de *Marie* de Versoris ; *François*, conseiller d'etat des rois Henry III. Henry IV. & Louis XIII. mort l'an 1626. ce fut lui qui fonda la maison des prêtres de l'Oratoire à Notre-Dame des Vertus, proche son château d'Aubervilliers ; JEAN, qui suit ; *Genevieve*, femme de *Jacques* le Coigneux, conseiller au parlement de Paris ; *Catherine*, épouse de *René* le Beau, seigneur de Sanzelles, maître des requêtes ; *Marie*, & *Magdelaine*, religieuses à Fontaines.

V. JEAN de Montholon, conseiller d'état, mort l'an 1632. avoit épousé 1°. *Louise*, fille de *Rémond* Collin, conseiller au parlement, & de *Marguerite* de Landeux : 2°. *Anne* Gendron, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage, furent ; FRANÇOIS de Montholon, qui suit ; *Remond*, seigneur de Trianon, qui étoit marié l'an 1654. avec *Anne* le Juge, dont des enfans ; *Antoine* de Montholon, prieur de Saint-Prix ; *Jerôme*, religieux à Clugni ; deux Jumeaux, morts jeunes ; *Jean* né en 1613. *Magdelaine*, religieuse Ursuline ; & *Nicolas* de Montholon, né l'an 1609. pere de *Julien* de Montholon, né l'an 1645. qui, de sa femme, a une fille nommée *Marie-Julienne* de Montholon, née l'an 1682.

VI. FRANÇOIS de Montholon, III. du nom, seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, exerça avec honneur, dès l'an 1618. la profession d'avocat au parlement de Paris. Il fut honoré du brevet de conseiller d'état l'an 1645. & mourut l'an 1679. âgé de 79. ans, laissant de *Marie* Lasnier, son épouse, fille de *René* Lasnier, avocat general au grand conseil, & de *Marie* Prubert, morte le 2. Fevrier 1692. âgée de 94. ans ; CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ; *François* de Montholon, religieux à Cîteaux, abbé de saint Sulpice ; *Denyse* de Montholon, mariée à *Denys* de la Haye, ambassadeur à Constantinople & à Venise ; *Louise* de Montholon, morte sans alliance en Février 1690. âgée de 52. ans. Elle parloit latin, grec, turc, espagnol & italien ; & six autres filles, religieuses à Fontaines, à Hautes-Bruyeres, & à Nogent.

VII. CHARLES-FRANÇOIS de Montholon, seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, fut reçu l'an 1679. conseiller au grand conseil, & nommé premier president au parlement de Roüen l'an 1691. Là il se montra le pere des pauvres, infatigable dans les fonctions de sa charge, inflexible pour la justice ; & se plut à vuider plus d'affaires par les accommodemens qu'il faisoit chez lui, que par les arrêts qu'il rendoit au palais. Il mourut le 9. Juin 1703. âgé de 52. ans. Il avoit épousé 1°. *Marie-Anne* de la Guillaumie, fille de *Jean* de la Guillaumie, greffier du conseil, & de *Catherine* Lallemant, morte l'an 1694. 2°. l'an 1700. *Marie-Magdelaine* de Canonville, dame de Grosmenil, veuve de *Robert* le Roux, baron d'Esneval, vidame de Normandie, ambassadeur extraordinaire en Portugal, puis en Pologne, & petite-fille d'*Anne-François* de Loménie, seconde femme du chancelier Boucherat. Du premier lit il eut CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ; un autre garçon du même nom, decedé avant son pere ; *Marie-Louise*, religieuse à Fontaines ; *Marguerite*, religieuse à Joüarre ; *Elizabeth*, religieuse à Haute-Bruyeres ; & *Catherine-Gabrielle*, mariée le 15. Avril 1709. à *François de Paule* Feydeau, seigneur du Plessis, conseiller au parlement, morte le 12. Fevrier 1724.

VIII. CHARLES-FRANÇOIS de Montholon, II. du nom, conseiller au parlement.

IV. JERÔME de Montholon, seigneur de Perrouseaux & du Cuterelles, conseiller au parlement, second fils de FRANÇOIS I. garde des sceaux, fut ensuite conseiller d'état, & intendant de justice à Orleans, & mourut l'an 1618. laissant de *Marguerite* de Bragelongne, fille de *Thomas*, lieutenant criminel au châtelet, & de *Magdelaine* Kerver ; GUILLAUME, qui suit, *Magdelaine*, femme de *Denys* Palluau, conseiller au parlement, morte le 6. Decembre 1643. & *Jerôme* de Montholon, seigneur de Perrouseaux maître d'hôtel de la reine, mort le 28. Decembre 1646. Il avoit épousé le 4. Fevrier 1609. *Renée* Florette, fille de *Jean*, seigneur de Charentonneau, & de *Louise* Alligret, morte le 16. Mars 1657. dont il eut *Magdelaine* de Montholon, alliée à *Louis* Erard, seigneur de Rhée, president & lieutenant d'Alençon ; & *Richard* de Montholon-Alligret, seigneur de Perrouseaux & de Charentonneau, conseiller de la cour des aydes de Roüen, puis maître d'hôtel de la feuë reine mere, mort le 10. Avril 1691. qui de N. de Grieu, a eu *Magdelaine* de Montholon, mariée l'an 1679. à *Georges* du Fay, comte de Maulevrier en Normandie ; *Anne* de Montholon, mariée à *Pierre* Hebert, seigneur de Rochecourt ; & *François* de Montholon, maréchal des logis de la seconde compagnie des mousquetaires, chevalier de l'ordre de saint Louis, qui a épousé *Catherine* Rochon.

V. GUILLAUME de Montholon, conseiller au parlement, mort avant son pere, avoit épousé *Magdelaine* le Moyne, fille de *Denys* le Moyne, seigneur de Vaux, receveur des restes de la chambre des comptes, & d'*Elizabeth* Teste ; dont il eut JERÔME, maître des comptes, qui suit ; GUILLAUME de Montholon, seigneur de Cuterelles, substitut du procureur general, mort le 12. Decembre 1669. Il avoit épousé *Françoise* Bonnard, fille de *Pierre* Bonnard, intendant des meubles de la couronne, & d'*Anne* Yver ; dont il a eu *Elisabeth*, mariée à *Pierre-Louis* de Palconis, seigneurs d'Ovillers, maître des comptes ; *Marie* femme de *Charles* de la Salle, seigneur de Puyseux en Brie, morte le 6. Août 1719. *Jeanne* & *Françoise*, religieuse à saint Nicolas de Compiegne ; *Claude*, religieuse à Notre-Dame de Meaux ; *Anne*, prieure perpetuelle à saint Nicolas de Compiegne ; & MATTHIEU de Montholon, doyen des conseillers au châtelet, mort le 29. Septembre 1720. qui de *Marie* Raviere, fille d'*Edme* Raviere, seigneur de Lomoy, secretaire de M. le Prince, & de *Agnés* Tuëbœuf, a pour enfans *Jerôme* de Montholon, prieur de Lavardin ; *François*, inspecteur general de la marine aux isles de S. Domingue, qui a épousé en Fevrier 1713. N. Potier de Novion, fille de *André* Potier seigneur de Novion, premier president au parlement, & d'*Anne* Bertelot ; MATTHIEU, qui suit ; *Pierre* enseigne de vaisseau ; *Françoise*, religieuse à Notre-Dame de Meaux ; *Charlotte*, religieuse à Chelles ; & *Marie* de Montholon, religieuse à Notre-Dame de Sens. MATTHIEU de Montholon, conseiller au grand conseil a épousé en Septembre 1714. *Marguerite-Catherine*, fille de *Claude* le Doulx de Melleville, conseiller au parlement & de *Françoise* Nau, dont il a *Matthieu*, & *Marie-Catherine* de Montholon.

VI. JERÔME de Montholon, maître des comptes, mort le 8. Novembre 1680. avoit épousé l'an 1632. *Louise* Michon, dame de Champfort, & de la Plisse, fille de *Pierre* Michon, seigneur de Champfort, tresorier de France en Champagne, & de *Claude* le Berge dont il eut *Denys*, mort jeune ; *Antoine*, seigneur de la Plisse, auditeur des comptes, mort sans alliance le 8. Juillet 1694. *Guillaume*, seigneur de Champfort, mort sans posterité, le 13. Fevrier 1688. JERÔME, qui suit ; *Anne*, mariée à *Jean-Baptiste* de Limoges, seigneur de Renainville, lieutenant des gardes du corps, maréchal des camps & armées du roi, chevalier de saint Louis, morte en May 1723. *Marguerite*, *Claude*, & *Françoise* de Montholon, religieuses à Notre-Dame de Meaux.

VII. JERÔME de Montho on, seigneur de la Plisse mourut le 27. Juin 1713. Il avoit épousé, le 10. Août 1698. *Marie-Anne* Luthier de saint Martin, fille de *René* de saint-Martin, auditeur des comptes, & d'*Anne* de la Ferté, dont il a eu un fils, mort jeune, & trois filles. * Golut, *Mem. de Bourgogne.* Munier, *Mem. d'Autun.* Guichenon,

Paradin. Blanchard, *Histoire des Presid.* Du Chêne, *hist. des chanc.* Godefroy. Sainte-Marthe. Le pere Anselme, *hist. des grands officiers.*

MONTI, famille noble & ancienne de Toscane, a été feconde en grands hommes. On prétend qu'elle tire son nom de celui d'un bourg, appellé *Monte di Sansovino*, dans le diocese d'Arezzo. JEAN-MARIE Monti fut fait cardinal par le pape Paul III. & fut élevé depuis sur le thrône pontifical. *Voyez* JULE III. Ce pape adopta en la famille de Monti, ses cousins fils de sa tante *Marguerite* Monti, mariée à *Cecchi* Cuidalotte; sçavoir, *Christophle* Monti, qu'il fit cardinal l'an 1551. & qui mourut au bourg S. Ange du Guay près d'Urbin, le 24. Septembre 1564. après avoir été persecuté par le pape Pie IV. PIERRE Monti, chevalier, puis grand prieur de Capouë, élû grand-maître de Malte le 23. Août 1568. & mort le 27. Janvier 1572. & FABIEN, qui de son mariage avec *Gentille-Maffei* laissa *Gabriel* Monti, évêque de Jesi, & *Silvio* Monti qui vint en France l'an 1600. avec *Marie* de Medicis épouse de Henri IV. Il obtint un brevet de mestre de camp de cavalerie, & mourut quelque-tems après à Avignon. Le pape Sixte V. donna l'an 1588. le chapeau de cardinal à *François-Marie* Monti ou *du Mont*, cadet des marquis de Monti ou de Sainte-Marie du Mont. Celui-ci fut évêque d'Ostie, doyen du sacré college, & mourut le 29. Août 1626. à Rome, où il est enterré dans l'église des religieuses de saint Urbin. *Cesar* Monti, Milanois, patriarche d'Antioche, archevêque de Milan, fut nonce apostolique en Espagne. Il fut fait cardinal par le pape Urbain VIII. l'an 1629. & mourut le 16. Août 1650. Il y a encore actuellement une branche de cette maison établie en Bretagne, qui subsiste dans la personne d'*Yves* de Monti III. du nom, comte de Rezé: elle tire son origine de BERNARD de Monti, l'un des douze conseillers d'état du duc de Toscane, qui vint en France l'an 1552. avec *Catherine* de Medicis. Charles IX. à la sollicitation de Côme II. de Medicis duc de Toscane, accorda des lettres de naturalité à *Bernard* de Monti, l'an 1568. & le gratifia d'une pension de 500. livres quelque-tems après. Elle fut continuée après sa mort à PIERRE de Monti son fils, conseiller & maître des comptes à Nantes. YVES I. de Monti lui succeda dans cette charge, & fut fait conseiller d'état au mois de Decembre 1648. YVES II. de Monti fils de ce dernier, servit long-tems avec beaucoup de valeur dans les armées de Flandres & d'Italie. En 1672. Il obtint des lettres par lesquelles Louis XIV. érigeoit en comté le vicomté de Rezé. Il mourut lorsque le roi venoit de le nommer lieutenant de ses gardes Ecossoises, laissant pour successeur, YVES-JOSEPH de Monti, III. du nom, page du roi, mousquetaire, puis capitaine dans le regiment du roi qui a plusieurs enfans. Il y a encore actuellement quelques branches de la famille de Monti, à Bologne, à Ferrare, à Verone & en Sicile.

MONTI, famille de Verone, étoit, dit-on, une branche de celle de Toscane. MARIOTTO Monti se mit au service des Venitiens, & s'établit l'an 1493. à Verone. Il laissa trois fils; JERÔME, CÔME & CONTI, tous grands capitaines. CONTI eut *Pierre-Gentile*; & *Marc-Antoine*, celebres par leur valeur. JEAN-FRANÇOIS, fils de CONTI, exerça les premieres charges de la magistrature à Verone, entre ses descendans, on peut nommer avec éloge JEAN-BAPTISTE Monti, tres-docte medecin, & professeur en l'université de Bologne. Le president de Thou en parle ainsi dans le 9. livre de l'histoire de son tems, sous l'an 1551. qui est l'année de sa mort. *Jean-Baptiste de Monti*, dit-il, *medecin fameux, mourut en son année climaterique, à Verone sa patrie. Les écrits qu'il a publiés de son vivant, & ceux que son disciple Jean Craton, qui a exercé la medecine sous trois empereurs, a mis en lumiere depuis sa mort, sont en tres-grande estime.* Il laissa pour heritiers ses neveux, fils de ses deux sœurs; l'une nommée *Isabelle*, mariée à *Alexandre* Mafée; & l'autre *Marguerite* de Monti, femme du comte *Marc Antoine* Pompei.

MONTI, di MONTE ou DU MONT (Antoine) cardinal, évêque de Siponte, natif de Monte di Sansovino dans la Toscane, se rendit extrêmement habile dans le droit, & se fit considerer à la cour de Rome, sous les pontificats d'Innocent VIII. d'Alexandre VI. & de Jule II. qui se servirent de lui en diverses occasions importantes. Il n'en eut pour recompense qu'un office d'auditeur de Rote, & l'évêché de Siponte. Jule II. qui éprouva souvent sa fidelité, le fit cardinal l'an 1511. & par cette promotion il mit dans le sacré college un tres-zelé défenseur des droits du saint siege. Ce fut aussi à sa persuasion que le même pape Jule II. fit assembler le concile de Latran. Ce cardinal le compila, le mit en ordre, & le fit imprimer à Rome par Jacques Mazochio. Il fut legat de Perouse & d'Ombrie, & mourut le 20. Septembre 1533. âgé de 72. ans. * Guichardin, *hist. l.* 5. & 10. Onuphre. Ughel. Aubery, &c.

MONTI (Pierre de) quarante-neuviéme grand maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, résident pour lors à Malte, succeda l'an 1568. à Jean de la Valette. Lorsqu'il fut élû, il étoit grand prieur de Capouë de la langue d'Italie, & avoit exercé des charges tres-considerables. Il avoit été gouverneur du château saint Ange à Rome, amiral de l'ordre, puis general des galeres de Malte, & ambassadeur vers les papes Pie IV. & Pie V. de la part de la religion. Pendant le tems de son administration de grand-maître, il fit achever la Cité Valette, & y entra solemnellement avec tous les chevaliers le 18 Mars 1571. La même année, les Chrétiens gagnerent contre les Turcs la fameuse bataille de Lepante, où les galeres de Malte, commandées par Justiniani, ne contribuerent pas peu à la victoire. Le grand-maître se sentant affoibli par l'âge, demanda au pape Pie V. la permission de renoncer au magistere, pour se retirer dans la solitude du mont-Cassin en Italie; mais sa sainteté lui écrivit de sa main, pour l'exhorter à continuer ses soins pour la religion. Il mourut au mois de Janvier 1572. & eut pour successeur Jacques l'Evêque de la Cassiere. Bosio, *hist. de l'ord. de S. Jean de Jerus.* Naberat, *priv. de l'ord.*

MONTI ou DU MONT (Alexandre) marquis de Farigliano, general de la cavalerie de Savoye, né à Verone, de JEAN-FRANÇOIS, & de la comtesse *Octavie* de Saint Boniface, fut élevé dans les exercices militaires. Dès l'âge de dix-huit ans il porta les armes pour la republique de Venise, fut capitaine d'une compagnie de cuirassiers, & servit l'an 1614. dans le Montferrat. Depuis, le duc de Savoye l'attira à son service, où il devint commissaire de la cavalerie. On eut sujet de se loüer de sa conduite & de son experience au siege d'Ivrée l'an 1641. & en diverses autres rencontres importantes, sur-tout en France, où il servit en 1642. au siege de Perpignan & ailleurs. Christine de France duchesse de Savoye lui donna le marquisat de Farigliano, puis le collier des ordres de Savoye. Monti se trouva au siege de Cremone l'an 1648. où Gui marquis de Ville, general de la cavalerie de Savoye, fut tué sur le bord du Pô, lorsqu'il s'entretenoit avec le duc de Modene & le maréchal du Pressis-Praslin. Le comte de Verruë eut sa charge, & pour successeur peu de tems après, le marquis Monti, qui fut tué le 23. Septembre 1653. au combat de la Roquete, dans la premiere attaque qui se fit près d'un torrent qui se décharge dans le Taner. * Guichenon, *hist. de Savoye.* Galeazzo Gualdo Priorato, *scen. d'huom. illust. d'Ital.*

MONTIEL, anciennement, *Laminium*, autrefois ville episcopale suffragante de Tolede, est dans la Castille vieille à six ou sept lieuës d'Alcara vers le couchant. Elle est chef de la partie orientale de la Mancha, qu'on nomme *campo de Montiel*, & anciennement *Lamitanus ager.* * Maty, *diction.*

MONTIERANDER, MONTIERAME, autrefois, *Dervium*, bourg & abbaye de France dans la Champagne, sur la Voire, à sept lieuës de Vitri le François, vers le midi. * Maty, *diction.*

MONTIGNAC, dit *le Comte*, petite ville de France dans le Perigord, est située sur la Vezere, qu'on y passoit sur le pont qui s'est écroülé & qu'on n'a point rétabli, à trois lieuës de Sarlat, & à six de Perigueux. Elle a un château qui a été la demeure des anciens comtes de Perigord; & c'est pour cette raison qu'elle en est surnommée *des comtes*. Cette ville a temoigné beaucoup de fidelité au service du roi durant les troubles du XVII. siecle. * Baudrand.

MONTIGNY (Louis de) né à Senlis, chanoine & archidiacre

archidiacre de Noyon, publia l'an 1630. une traduction de la vie de sainte Godeberte, patrone de cette église, avec des notes. Il vivoit encore en 1667. puisqu'il donna cette année un autre ouvrage intitulé la grandeur de la maison de France, mais on ne sçait pas en quel temps il est mort. *Lelong, *biblioth. hist. de France*.

MONTIGNY, famille, *cherchez* BOULANGER.

MONTIGNY LE ROI, *Montiniacum Regium*, bourg de Bassigny en Champagne, sur une haute montagne, près de la Meuse, qui a sa source près de-là. Cette ville est à six lieuës de Langres au levant, & à sept de Chaumont.

MONTILLI ou MONTEIL, ancienne place, située sur le Rhône. Catel croit qu'elle étoit en Languedoc; mais il y a plus d'apparence que c'étoit Montelimar en Dauphiné, comme le prouve Chorier.

CONCILES DE MONTILLI.

Milon, legat du saint siege, assembla l'an 1208. les prélats des provinces voisines à Montilli, pour les affaires de l'église contre les Albigeois. Il y fut resolu que Raymond VI. comte de Toulouse, qui soûtenoit les Heretiques, seroit ajourné pour comparoître en personne à Valence, devant le legat, afin de mettre ordre aux grands malheurs que causoit la guerre. Pierre & Hugues, legats du saint siege, s'assemblerent environ l'an 1248. à Montilli ou Montelimar, pour y traiter diverses affaires importantes, dont on fit encore mention dans un synode tenu la même année à Valence.

MONTJOSIEU (LOUIS DE) gentilhomme de Roüergue, docte mathematicien, vivoit sur la fin du XVI. siecle l'an 1584. & composa un traité des semaines de Daniel, &c. La Croix du Maine & Vauprivas parlent de lui dans leurs bibliotheques. Le même a écrit *de re nummaria & ponderibus*. Il enseigna les mathematiques au duc de Joyeuse.

MONTIRAC (Pierre de) cardinal, vice-chancelier de l'église, & nommé à l'évêché de Pampelune, tiroit son nom du bourg de Montirac dans le diocese de Limoges. Il étoit fils d'une sœur d'Innocent VI. qui l'éleva à ces dignités l'an 1356. & fut un des executeurs du testament du cardinal Albornos. Ce cardinal ne put suivre à Rome le pape Gregoire XI. & mourut le 30. Mai 1385. à Avignon, sous l'obeïssance de Clement VII. Son corps fut enterré dans la Chartreuse de Villeneuve, qui le considere comme son second fondateur. Ce prelat avoit un neveu fils de sa sœur nommé RENAUD ou RAINULPHE *de Montira*, ou plutôt *de La Gorse*, qui étoit évêque de Sisteron. Il fut fait cardinal par le pape Urbain VI. l'an 1378. & mourut à Rome le 15. Août 1382.* Bosquet, *in vita Innocent. VI.* Theodore de Niem, *l. 1. schism.* Frison, *Gall. Purpur.* Onuphre. Victorel. Aubery, &c. Baluze, *vita pap. Avenion.*

MONTIVILLIERS, bourg & abbaye de Normandie, à une lieuë d'Harfleur du côté du nord. *Maty, *diction.*

MONTLEHERI, ville de France, dans le gouvernement de l'isle de France près de Paris, est située sur une colline, avec un château que Thibault *File-Etoupes* y fit bâtir vers l'an 1015. Une petite riviere qu'on passe vers Montleheri, se joint peu après à l'Orge. Cette ville a été celebre par le nom de ses anciens seigneurs, & par la bataille qui s'y donna le Mardy 16. Juillet 1465. entre le roi Louis XI. & Charles de France son frere, duc de Berry, que les ducs de Bretagne, & quelques autres seigneurs secondoient, sous pretexte du bien public. Le roi eut quelque avantage, & ceux du parti contraire s'arrêterent sur le champ de bataille. Philippe de Commines dit qu'une personne considerable du parti du roi, s'enfuit jusqu'à Luzignan en Poitou sans s'arrêter; & qu'un autre du parti des confederés, alla du même train jusqu'au Quesnoy en Haynault. Montleheri a titre de comté, prevôté & châtellenie. Le cardinal de Richelieu s'en rendit adjudicataire, comme d'une seigneurie domaniale, & le roi Louis XIII. la retira de ce cardinal, qu'il rembourssa. Il unit le comté de Montleheri au duché de Chartres, appanage de Gaston-Jean-Baptiste de France, son frere, duc d'Orleans. Le domaine a été depuis engagé à M. Phelipeaux, conseiller d'état, par les commissaires du roi le 18. Juillet 1696.* Du Chêne, *histoire de Montmorency, & antiquités des villes de France. Desc. Flum. Gal.* Du Puy, *droits du roi.* Choppin, &c.

MONTLEHERI, maison. La maison de MONTLEHERI étoit une branche de celle de Montmorency. BOUCHARD I. de ce nom, baron de Montmorency, épousa *Hildegarde*, fille de *Thibaut* I. dit *le Tricheur*, comte de Chartres, de Blois, &c. dont il eut entr'autres enfans, *Bouchard* II. dit *le Barbu*, qui continua la branche de Montmorency; & THIBAUT, dit *File-Etoupes*, seigneur de Bray & de Montleheri, qui fut forestier du roi Robert, & bâtit le château de Montleheri vers l'an 1015. Il fut pere de GUI I. du nom, seigneur de Montleheri & de Bray, qui fonda le prieuré de Longpont près Montleheri, où il se rendit religieux sur la fin de ses jours. Il avoit épousé *Hodierne*, dont il eut MILES, dit *le Grand*, qui suit; *Melisende*, alliée à *Hugues* comte de Rhetel; *Alix*, mariée à *Hugues* seigneur de Puiset; N. mariée à *Gautier* seigneur de saint Valery; *Melisende* la jeune, surnommée *chere voisine*, qui épousa N. seigneur de Pont-sur-Seine, & donna aux religieux de Longpont la terre qu'elle avoit à vie; & *Elisabeth*, seconde femme de *Josselin* dit *le Grand* seigneur de Courtenay. MILES ou MILON dit *le Grand*, seigneur de Montleheri & de Bray, prit alliance avec *Lithuise* vicomtesse de Troyes, riche heritiere, dont il eut GUI II. dit *Troussel*, qui suit; *Miles* II. seigneur de Bray, vicomte de Troyes, qui épousa *Lithuise* de Champagne, dont il fut separé pour cause de parenté; *Renaud*, prevôt de l'église de saint Pierre de Troyes, vicomte de la même ville en 1120. puis évêque; *Marguerite*, alliée à *Manasses* vicomte de Sens; *Emmeline*, mariée à *Hugues* seigneur de Broyes; N. femme de N. seigneur de Plancy en Champagne; N. qui eut pour mari le seigneur d'Hericey; & *Isabeau*, mariée à *Thibaut* seigneur de Dampierre en Champagne. GUY II. du nom, dit *Troussel*, seigneur de Montleheri, &c. eut pour enfans, *Elisabeth* dame de Montleheri, mariée en 1104. à *Philippe* de France, comte de Mantes, que le roi *Philippe* I. avoit eu de *Bertrade* de Montfort; *Luciane*, alliée 1°. au prince *Louis*, qui fut depuis le roi *Louis* VI. dit *le Gros*; mais ce mariage fut dissous au concile de Troyes en 1107. pour cause de parenté, sans qu'il eût été consommé. 2°. à *Guichard* III. seigneur de Beaujeu; *Biotte* mariée à N. vicomte de Gastinois; N. femme d'*Anceau* de Garlande senéchal de France; & *Beatrix*, dame de Crecy en Brie, qui épousa 1°. *Manasses* seigneur de Tournehem en Brie. 2°. *Dreux* seigneur de Pierrefons. * Du Chêne, *histoire de la maison de Montmorency*. La chronique de Morigni; & Suger, *vie de Louis le Gros*. Le Feron. Godefroy. Mezeray. Le pere Anselme, &c.

MONTLEHERI (Gui de) surnommé *le Rouge*, comte de Rochefort en Iveline, de Gournay sur Marne, &c. senéchal de France & principal ministre d'état sous le roi Philippe I. étoit fils de GUI I. du nom, & de *Hodierne* dame de la Ferté & de Gometz. Le roi l'éleva à la dignité de senéchal, avant l'an 1095. & pour calmer l'esprit des seigneurs de Montleheri, maria son fils naturel, *Philippe* comte de Mantes, avec *Elisabeth*, fille de *Gui*, dit *Troussel* neveu de *Gui*, qui fut aussi ministre d'état. Gui passa dans la Palestine, dans le tems de la premiere expedition des Chrétiens l'an 1097. & à son retour, fit si bien que Louis *le Gros*, que le roi avoit fait couronner, fiança sa fille *Luciane*, âgée seulement de dix ans. Mais quelques années après, le pape Paschal II. étant en France, & celebrant l'an 1108. un concile à Troyes, prononça la dissolution de ce mariage. Gui mécontent de ce divorce, se retira de la cour, & se joignit à Thibaut, comte de Blois & de Chartres. Il ne fut pas heureux en cette entreprise, & mourut quelque tems après vers l'an 1108. Son corps fut enterré dans l'église du prieuré de Gournai qu'il avoit fondé. *Suger, *en la vie de Louis le Gros*, Auteüil, *histoire des ministres d'état*. Mezeray, *en Philippe I.* Le pere Anselme, &c.

MONTLUC, maison, *voyez* MONTESQUIOU.

MONTLUC (Blaise de) maréchal de France, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant general au gouvernement de Guyenne, &c. fils de FRANÇOIS seigneur de

Montluc, & de *Françoise* dame d'Estillac, fut élevé page d'Antoine duc de Lorraine, & dès l'âge de 17. ans, commença à porter les armes en Italie. Il y signala son courage dans plusieurs occasions importantes, comme au combat de la Bicoque l'an 1522. à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier l'an 1525. & ailleurs. Depuis, il servit dans le royaume de Naples sous M. de Lautrec l'an 1528. fut blessé à la jambe la même année à l'attaque du château de Vigeve, & peu de jours après il reçut deux coups d'arquebuse au bras droit, en voulant forcer le château d'Ascoli: on lui voulut alors couper le bras; mais il s'y opposa & fut gueri. En 1536. il servit en la guerre de Provence contre l'empereur Charles V. aux sieges de Perpignan, de Casal, de Quieras, de Carignan, de Carmagnoles, &c. Il commanda les enfans perdus à la bataille de Cerizolles l'an 1544. & après la défaite de l'armée ennemie, il fut fait chevalier par François de Bourbon, comte d'Anguien. Ensuite il fut gouverneur d'Albe & de Montcallier, & lieutenant de roi dans la ville de Sienne, qu'il défendit avec beaucoup de gloire contre l'armée imperiale, quoiqu'il ne fût point secouru. Après y avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de cœur, il permit de rendre la ville à la derniere extrémité le 22. Avril 1555. & refusa de signer la capitulation. Le roi l'honora à son retour du collier de son ordre, & l'an 1558. le fit servir au siege de Thionville en qualité de colonel de l'infanterie Françoise. La mort du roi Henri II. fut un tres-grand obstacle à la fortune de Montluc, que ce monarque estimoit beaucoup. Montluc fit une rude guerre aux Calvinistes durant près de vingt ans, avec des succès glorieux pour lui. Il leur prit diverses places, éventa leurs desseins, rompit leurs mesures, & se rendit enfin redoutable à ce parti, autant par sa valeur que par sa cruauté, qu'on ne peut justifier. En 1562. il eut son cheval tué sous lui au siege de Targou; gagna la même année la bataille de Ver sur les Huguenots, & leur tua plus de 2000. hommes. On le fit en même-tems lieutenant de roi en Guyenne, ce qu'il n'auroit point accepté sans les vives instances de la noblesse du pays. La mesintelligence qu'il y eut entre Henri de Montmorency, le maréchal d'Anville & Montluc l'an 1569. parut si favorable aux Calvinistes, qu'ils se flatterent de soûmettre toute la Guyenne; mais Montluc leur fit perdre tant de tems, en rompant le pont qu'ils avoient fait sur la Garonne auprès d'Aiguillon, qu'ils changerent de dessein. Le moyen dont il se servit pour un coup de cette importance, fut de détacher des moulins à bateaux, qui étoient accrochés avec des chaînes sur le bord de la riviere, & de les laisser emporter la nuit au courant de l'eau, pour donner contre le pont qu'ils rompirent. Peu après il eut ordre d'entrer dans le Bearn, & fut blessé dangereusement au visage à la prise de Rabasteins, d'un coup d'arquebusade qui lui perça les deux joües: ce qui le rendit si difforme, qu'il fut obligé de porter un masque le reste de sa vie. Il se trouva au siege de la Rochelle l'an 1573. & l'année suivante salua à Lyon le roi Henri III. qui le fit maréchal de France. Il mourut dans sa maison d'Estillac en Agenois l'an 1577. âgé de 77. ans après avoir porté les armes fidelement & utilement pendant cinquante deux ans pour le service de cinq rois. Ce maréchal a écrit des memoires de sa vie, sous le nom de commentaires, où il se donne trop d'encens, pour pouvoir être crû par tout sur sa parole. * Testament de Blaise de Montluc, du 22. Juillet 1576. reçu par Guery, notaire d'Agen. Ses commentaires. De Thou, *hist.* D'Avila. Pierre Matthieu. Dupleix & Mezeray, *hist.* Brantôme, *mem.* Godefroi. Le pere Anselme, &c.

MONTLUC (Pierre-Bertrand de) fils de BLAISE de Montluc, maréchal de France, vivoit sous le regne de Charles IX. roi de France dans le XVI. siecle, dont il fut gentilhomme de la chambre. Jaloux de la gloire de son pays, il forma le projet de bâtir une place dans le poste qu'il trouveroit le plus commode aux royaumes de Mozambique, de Melinde, ou de Manicongo, pour la faire servir de retraite aux François qui feroient le commerce de l'Afrique & des Indes Orientales. Dans ce dessein, il avoit armé trois gros vaisseaux & quelques barques, où il mit douze cens hommes de guerre; mais il fut jetté par la tempête sur les côtes de Madere; où ses gens ayant voulu descendre pour faire eau, furent reçus à coups de canon par les Portugais, qui sortirent sur eux pour les tailler en pieces. Montluc, indigné de ce qu'ils violoient ainsi le droit des gens, & l'alliance qui étoit entre les couronnes de France & de Portugal, mit 800. hommes à terre, alla droit à eux, pendant que son frere *Fabien* les coupoit par derriere, les enveloppa & les tua tous. Du même pas il marcha vers la ville qui porte le nom de l'isle, mit son canon en batterie, la força & la saccagea; mais comme il attaquoit la grande église, où quelque partie de la garnison se défendoit encore, il fut blessé à la cuisse, & mourut peu de jours après de cette blessure, l'an 1568. Ainsi cette entreprise demeura sans succès. *Son alliance & sa posterité sont rapportées ci-devant à l'article de* MONTESQUIOU. * Mezeray, *au regne de Charles IX.*

MONTLUC (Jean de) évêque de Valence & de Die en Dauphiné, étoit frere de BLAISE de Montluc, maréchal de France. *Ce dernier eut deux freres*, (dit Brantôme) *l'un M. de Lioux, qu'on appelloit le jeune Montluc, qui fut aussi brave gentilhomme, & fort habile; mais qui l'a été plus que les deux freres, ç'a été M. l'évêque de Valence, fin delié, rinquant, rompu & corrompu, autant pour son sçavoir que pour sa pratique; & il avoit été de sa premiere profession Jacobin; & la feuë reine de Navarre Marguerite, qui aimoit les gens sçavans & spirituels, le connoissant tel, le defroqua, & le mena avec elle à la cour, le fit connoître, le poussa, lui aida, le fit employer en plusieurs ambassades; je pense qu'il n'y a gueres de pays en Europe où il n'ait été ambassadeur, & en negociation, en grande ou petite, jusqu'à Constantinople, qui fut son premier avancement, & à Venise, en Pologne, en Angleterre, Ecosse, & autres lieux. On le tenoit Lutherien du commencement, puis Calviniste, contre sa profession episcopale; mais il s'y comporta modestement, par bonne mine & beau semblant. La reine de Navarre le defroqua pour l'amour de cela, &c.* On dit qu'il fut employé dans seize ambassades en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Ecosse, en Pologne, & à Constantinople. Il réüssit tres-bien dans celle de Pologne, où le roi Charles IX. l'envoya pour l'élection de Henri de France, duc d'Anjou, son frere. Jean de Montluc fut fait évêque de Valence l'an 1553. après Jacques de Tournon. Il avoit un grand fond d'esprit, beaucoup d'éloquence & de sçavoir, un fin discernement, une merveilleuse délicatesse, & une conduite prudente, pour venir à bout de ce qu'il entreprenoit. On a de lui diverses pieces d'éloquence, qui meritent d'être lûës. Ses instructions, & ses trois épîtres au clergé & au peuple de Valence & de Die, imprimées l'an 1557. & ses ordonnances synodales publiées l'an 1558. témoignent que s'il a eu quelque panchant pour les opinions nouvelles, ce n'a été que pour un tems & pendant sa jeunesse. On dit qu'il sçut dissimuler son heresie sous les regnes de François I. & de Henri II. mais que depuis il s'accommoda au tems; en sorte qu'il prêchoit tantôt à la Catholique & tantôt à la Huguenote, selon les differentes dispositions de la cour, où la reine Catherine balançoit entre les deux religions. Un jour le connétable de Montmorency, (toûjours grand Catholique, soit qu'il fût ami ou ennemi de messieurs de Guise) ayant surpris cet évêque, prêchant au Louvre en chapeau & en manteau court, en presence de la reine Catherine, au commencement du regne de Charles IX. le regarda d'un œil menaçant, & se tournant vers ses gens, leur dit d'un air d'autorité qui lui étoit naturel: *Qu'on m'aille tirer de cette chaire cet evêque travesti en ministre.* Ce qui épouvanta si fort Jean de Montluc, qu'il demeura court, malgré toute son éloquence, & se retira tout confus, sans que la cour osât murmurer contre une action si vive & si digne d'un heros Chrétien. Ce fut en ce tems-là que cet évêque osa présenter à la reine un livre contenant les principaux articles du Calvinisme, aussi clairement expliqués, qu'ils le pouvoient être à Geneve dans les prêches de Calvin; mais comme il se garda bien d'y mettre son nom, & que d'ailleurs il ne laissoit pas en d'autres occasions de se comporter en Catholique, il n'étoit pas aisé de proceder en France contre lui. Il est vray que le pape Pie IV. le condamna comme heretique; mais il ne lui donna point de

juges *in partibus*, selon nos loix. C'est pourquoi le doyen de Valence, qui entreprit de l'accuser, & ne put soûtenir son accusation par des preuves authentiques, fut condamné à lui faire amende honorable par arrêt du 14. Octobre 1560. On trouva long-tems après, l'original de son contrat de mariage ; ce qui fait connoître qu'il s'étoit fait secretement Huguenot pour se marier : ou du moins qu'il n'étoit ni Huguenot, puisqu'il étoit toûjours évêque ; ni Catholique, puisqu'ayant les ordres sacrés, il s'étoit marié contre la doctrine & l'usage de l'église. Ce mariage avoit été contracté avec une demoiselle nommée *Anne* Martin. Il en eut un fils, *dont nous parlerons dans un article exprès*. Après ces erreurs de conduite, Montluc rentra de bonne foi dans la communion de l'église Catholique sur la fin de ses jours ; & ayant reçu les sacremens, rendit l'ame entre les mains des Jesuites à Toulouse le 13. Avril 1579. Ronsard, Muret, Cujas, & divers autres, parlent avantageusement de lui, aussi-bien que Scevole de Sainte-Marthe, & le president de Thou. Dupleix, Sponde, &c. l'accusent d'avoir eu des sentimens conformes à ceux des Protestans ; mais d'autres le défendent, sur-tout le pere Colombi Jesuite, qui a écrit une apologie pour lui. * De Thou, *hist.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l.* 3. La Croix du Maine, *biblioth. Franc. Comment. de Montluc.* Brantôme, *mem.* Colombi, *de episc. Valent.* Maimbourg, *hist. du Calv. &c.*

MONTLUC (Jean de) seigneur de Balagny, maréchal de France, *fils naturel* de JEAN de Montluc, évêque de Valence, & d'*Anne* Martin, fut legitimé l'an 1567. Six ans après, il suivit son pere, qui alloit en Pologne, pour procurer la couronne à Henri de France, duc d'Anjou. A son tour, il s'attacha au duc d'Alençon, qui le fit gouverneur de Cambray l'an 1581. & après la mort de ce prince, il se jetta dans le parti de la Ligue. L'an 1589. il amena quatre mille hommes au duc d'Aumale, qui vouloit surprendre Senlis ; mais il y fut défait, aussi-bien qu'à la journée d'Arques, desavantages qui le rendirent méprisable à ceux de Cambray. Il servit pour la Ligue à la levée du siege de Paris, & de celui de Roüen, l'an 1592. Montluc avoit épousé *Renée* de Clermont, fille de *Jacques* de Clermont-d'Amboise, seigneur de Bussy, & de *Catherine* de Beauveau. Cette dame, qui étoit une heroïne, digne sœur du brave Bussy d'Amboise, alla trouver l'an 1593. le roi Henri IV. à Dieppe, & negocia si utilement pour les interêts de son mari, que ce genereux monarque lui laissa Cambray en souveraineté, & le fit maréchal de France l'an 1594. mais Balagny, peu soigneux de se faire des creatures, s'attira lui-même son malheur. Quelques François infideles, qui étoient dans le parti des Espagnols, persuaderent au comte de Fuentes d'assieger Cambray. Les peuples d'Artois & de Hainaut, pour se délivrer de l'oppression de Balagny, fortifierent l'armée de plus de huit mille hommes ; & l'évêque de Cambray y contribua, pour rentrer dans les biens de son église. Les habitans de cette ville, resolus de secoüer le joug d'une domination qui leur paroissoit insupportable, se barricaderent dans les ruës ; & après avoir débauché deux cens Suisses de la garnison, se saisirent de la grande place, & coururent parlementer avec les assiegeans. Balagny n'osa paroître ; sa femme seule vint sur la place la pique à la main, & employa toutes choses pour arrêter cette résolution, mais inutilement. Les habitans ouvrirent les portes aux Espagnols, & assiegerent la citadelle. Ceux qui la défendoient se voyant hors d'esperance de secours, capitulerent le 7. Octobre 1595. La dame de Balagny crut alors que mourir étoit quelque chose de moins fâcheux, que de rentrer dans le neant. Lorsqu'elle vit qu'on traitoit, elle s'enferma dans son cabinet, où elle mourut de déplaisir, & perdit ainsi la vie, avant que d'avoir perdu le titre de princesse l'an 1595. Son mari souffrit cette chûte avec assez d'indifference, & prit une seconde alliance avec *Diane* d'Etrées, fille aînée d'*Antoine*, marquis de Cœuvres, grand-maître de l'artillerie de France. Il mourut l'an 1603. Ses enfans sont rapportés ci-devant. *Voyez* MONTESQUIOU. * De Thou, *hist.* Mezeray, *abr. chronolog. de l'histoire de France.* Dupleix. Matthieu. Le pere Anselme.

MONTLUSSON, *cherchez* MONTLUÇON.

MONTMAUR (Pierre de) c'est ainsi qu'il écrivoit son nom : les livres imprimés l'écrivent fort diversement, *Monmor*, *Mommor*, *Monmaur*, *Mommaur*, & *Montmor* : il étoit Limosin. Il avoit étudié les humanités chez les Jesuites de Bourdeaux : & comme il avoit une memoire extraordinaire, il fit concevoir de si hautes esperances du progrès de ses études qu'on l'engagea à prendre l'habit de Jesuite. Il fut envoyé à Rome, où il enseigna la grammaire pendant trois ans avec beaucoup de reputation. On le congedia ensuite, parce que l'on vit que sa santé étoit chancelante. Il s'érigea en vendeur de drogues à Avignon, & amassa bien de l'argent par ce moyen. Après quoi, il se rendit à Paris : & n'ayant pas trouvé son compte au barreau, il se tourna du côté de la poësie ; parce qu'il espera de participer aux presens que le cardinal de Richelieu faisoit aux bons poëtes. Il cultiva ce qu'il y avoit de plus puerile dans ce bel art, je veux dire les anagrammes & tels autres jeux de mots. Il succeda à Goulu dans la chaire de professeur royal en langue grecque. Voilà les faits veritables, qu'on peut tirer de sa vie composée par M. Menage, où ils sont mêlés avec beaucoup de fictions ingenieuses & satyriques. On lit dans les memoires de l'abbé de Villeloin, qu'en 1617. il fut donné pour precepteur au fils aîné du maréchal de Praslin. Dans le fonds, cet homme n'étoit pas à beaucoup près si meprisable, qu'on le represente. Il aimoit trop la bonne chere, il alloit manger ordinairement chez les grands. Il a passé de son tems pour un fameux parasite comme Des Preaux l'a marqué dans ses vers *satyre I.*

Tandis que Pelletier crôté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,
Sçavant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.

& Menage dans ces autres vers latins au-dessous du portrait de Montmaur, monté sur un cheval etique, couvert d'une grande housse, après lequel des chiens abboyent, pendant que Montmaur pique des deux & regarde fixement un cadran d'horloge dont l'aiguille est sur le midi :

Scilicet esuriens duodenam ut suspicit horam,
Parceret heu tardo num parasitus equo.

Montmaur dans ces repas parloit avec beaucoup d'emphase & disoit quantité de bons mots. Cependant les beaux esprits de ce tems-là se déchaînerent contre lui. Il y a eu des gens de merite, qui ont condamné ce déchaînement, & rendu à Montmaur la justice qu'il meritoit, entr'autres le pere Vavasseur, le president Cousin, & de Vigneul-Marville. Montmaur mourut l'an 1648. Il publia quelque chose contre Busbec. On dit qu'il avoit cinq mille livres de rente, & qu'il étoit fort avare. * Bayle, *diction. crit.*

MONTMEDY, *cherchez* MONMEDY.

MONTMELIAN, *cherchez* MONMELIAN.

MONTMIRAIL, *cherchez* MONMIRAIL.

MONTMORENCY, en latin *Montmorenciacum*, petite ville de la province de l'isle de France, située sur une colline à quatre lieuës de Paris, près d'une vallée agreable & tres-fertile, a donné son nom aux seigneurs de la maison de Montmorency, qui y ont fondé l'église de S. Martin. Elle étoit la premiere baronie du royaume, & est la premiere terre qui ait porté ce titre, qu'on n'accordoit autrefois qu'à des princes. On assure que plus de 60. fiefs en ont relevé. Le roi Henri II. l'érigea au mois de Juillet 1551. en duché & pairie, pour Anne de Montmorency, connétable de France, & y unit Escoüen, Chantilly, Montepilloir, Chamversy, Courteil, Vaux-lez-Creil, Tillais, le Plessier, la Villeneuve & leurs dépendances. Les lettres en furent verifiées au parlement, le 4. Août de la même année. Depuis, ce duché ayant été éteint, le roi Louis XIII. l'érigea de nouveau au mois de Mars 1633. en faveur d'Henri de Bourbon, II. du nom, prince de Condé. Ce fut à la reserve de la terre, seigneurie & justice de Chantilly, Vineüil, saint Frevin, Aspremont, Potarmé, Montepilloir, & autres dépendances de Chantilly. La ville de Montmorency fut brûlée en

1350. par les Anglois. Ses ruines font voir qu'elle n'étoit pas alors des plus petites. Cette terre porte à present le nom de duché d'Anguyen. *Voyez* ANGUYEN.

MONTMORENCY, maison des plus nobles, des plus illustres, & des plus anciennes du royaume, a été tres-feconde en grands hommes; & a produit des connétables, des maréchaux, des amiraux, des grands-maîtres, des grands-chambellans, des grands bouteillers, & des grands panetiers de France. Ces seigneurs tirent leur nom de la terre de Montmorency, & prennent le titre de premiers Chrétiens, & de premiers barons de France.

I. BOUCHARD de Montmorency, I. de ce nom, vivoit en 955. & étoit l'un des plus considerables seigneurs de son tems. Il épousa *Hildegarde*, fille de *Thibaud* I. dit *le Tricheur*, comte de Chartres, de Blois, &c. & en eut BOUCHARD II. qui suit; THIBAULT, surnommé *File Etoupe, tige des seigneurs de* MONTLEHERI, *&c. mentionnés sous le nom* MONTLEHERI; & *Alberic*, seigneur de Villers en Anjou.

II. BOUCHARD, II. du nom, dit *le Barbu*, sire de Montmorency, &c. tenoit rang parmi les premiers seigneurs de la cour du roi Robert, qui termina l'an 998. les differends qu'il avoit avec Vivien, abbé de saint Denys. Ce fut une marque de la consideration du roi pour Bouchard, qui le suivit au siege d'Avalon en Bourgogne, & qui souscrivit le 25. Août 1005. une chartre que ce prince fit expedier dans le camp, en faveur de l'abbaye de saint Benigne de Dijon. Il avoit épousé la veuve d'un chevalier nommé *Hugues* Basset, dame du château-Basset, & en eut BOUCHARD III. qui suit;

III. BOUCHARD, III. du nom, seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Marli, &c. signa en 1028. avec Eudes, comte de Champagne, Guillaume, comte d'Auvergne & divers autres seigneurs, une chartre du roi Robert, pour l'abbaye de Notre-Dame de Coulombs, près Nogent-le-Roi, dans le diocese de Chartres. Le nom de sa femme n'est pas connu. Il laissa THIBAUT, qui suit; HERVE', *qui continua la posterité*; *Geofroi*, dont on fait descendre les châtelains de Gisors; & N. de Montmorency, dame d'Aisenville, terre qu'elle donna au monastere de saint Paul en Beauvaisis, où elle se fit religieuse.

IV. THIBAUD, seigneur de Montmorency, connétable de France, fut en grand credit auprès du roi Philippe I. & mourut vers l'an 1090. sans enfans.

IV. HERVE' de Montmorency, seigneur de Deüil, puis de Montmorency & d'Escouen, grand bouteiller de France, autorisa de son seing deux chartres pour les églises de saint Pierre d'Abbeville, & de saint Quentin de Beauvais, l'an 1075. & 1079. Il donna l'église de saint Eugene de Deüil à Sigon, abbé de saint Florent de Saumur, qui y établit des religieux; & celle de saint Pierre de Gonesse, de saint Marcel, & de Verneüil, avec quelques terres à Espinay sur Seine. Ce seigneur donna aussi du consentement d'*Agnés* sa femme, fille de *Guillaume* d'Eu, comte de Soissons, & d'*Ade*, comtesse de Soissons, & de *Bouchard* son fils aîné, l'église de Marli à l'abbaye de Coulombs, & mourut vers l'an 1094. Ses enfans furent; BOUCHARD IV. qui suit; *Geofroi*, nommé dans un titre de l'abbaye de Coulombs; *Hervé*, dit *de Deuil*, dont on ne trouve que le nom; *Alberic*, ecclesiastique, dont il est fait mention dans le calendrier de S. Victor de Paris; & *Havoise*, femme de *Nevelon*, seigneur de Pierrefons.

V. BOUCHARD, IV. du nom, seigneur de Montmorency, eut guerre avec Adam, abbé de saint Denys, l'an 1101. & 1102. Le roi Louis *le Gros*, prit les armes en faveur de l'abbé, & fit ajourner Bouchard en sa cour ou justice, où il fut condamné de reparer les torts faits à l'abbaye de saint Denys. Parce qu'il refusa d'obéïr à l'arrêt, on l'y contraignit par l'incendie de ses villages, & de son château même. Depuis, Bouchard eut beaucoup de credit auprès du roi. Il fit de grands biens au prieuré de saint Martin des Champs, & vivoit encore l'an 1124. Ce seigneur épousa 1°. *Agnés* de Beaumont, dame de Conflans, sœur de *Matthieu*, I. du nom, comte de Beaumont, chambrier de France: 2°. *Agnés* de Pontoise, fille de *Raoul*, surnommé *le Delicat*, seigneur de Pontoise en partie. Il eut de la premiere, MATTHIEU, I. du nom, qui suit; *Thibaut* qui fit le voyage d'Outremer, avec le roi Louis *le Jeune*, en 1147. *Adeline*, femme de *Gui*, seigneur de Guise; & *Agnés* de Montmorency à qui l'on donne pour mari *Salon*, vicomte de Sens. Les enfans du second lit, furent *Hervé* de Montmorency; & *Hermer*. *Hervé* servit les rois Louis *le Gros*, & Louis *le Jeune*, puis Henri II. roi d'Angleterre, qui le fit connétable d'Angleterre & d'Hibernie. Il se rendit religieux à la Trinité de Cantorbery sur la fin de ses jours, n'ayant point eu d'enfans d'*Elisabeth* de Meulan, veuve du comte de Pembroch, ni de *Neste* de Windsor, ses deux femmes.

VI. MATTHIEU, I. du nom, seigneur de Montmorency, de sainte Honorine, &c. fut connétable de France, sous le regne de Louis *le Jeune*; eut part aux grandes affaires de son tems, & mourut en 1160. son nom se trouve dans diverses chartres. Il avoit épousé 1°. *Aline*, fille *naturelle* de Henri I. roi d'Angleterre, & duc de Normandie: 2°. *Alix* de Savoye, veuve du roi Louis VI. dit *le Gros*, mere du roi Louis *le Jeune*, & fille d'*Humbert* II. comte de Savoye, & de *Gisle* de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans. Cette princesse mourut l'an 1154. & fut enterrée dans l'église de l'abbaye de Montmartre qu'elle avoit fondée. Ses enfans du premier lit, furent; *Henri*, mort jeune; BOUCHARD V. qui suit; *Thibaut*, seigneur de Marli, religieux en l'abbaye de Notre-Dame du Val, de l'ordre de Cîteaux; *Hervé*, doyen de l'église de Paris, & abbé de saint Martin de Montmorency, mort vers l'an 1192. & MATTHIEU, seigneur d'Attichi & de Marli, *tige des seigneurs de* MARLI.

VII. BOUCHARD, V. seigneur de Montmorency, &c. épousa *Laure* de Hainaut, fille de *Baudouin*, IV. du nom, comte de Hainaut, & d'*Alix*, de Namur, & mourut l'an 1190. laissant MATTHIEU II. qui suit; *Alix*, femme de *Simon* IV. seigneur de Montfort-l'Amauri, comte de Toulouse, &c. & *Eve* de Montmorency, dont l'alliance n'est pas connuë.

VIII. MATTHIEU, II. du nom, dit *le Grand*, seigneur de Montmorency, &c. connétable de France, épousa 1°. *Gertrude* de Soissons, fille aînée de *Raoul* II. comte de Soissons, & d'*Alix* de Dreux sa premiere femme: 2°. *Emme*, heritiere de la maison de Laval, fille de *Gui* V. sire de Laval, & de *Havoise* de Craon, & veuve de *Robert* III. comte d'Alençon: elle prit une troisiéme alliance avec *Jean*, seigneur de Tocy, & du pays de Puisaye. Il eut de la premiere, BOUCHARD VI. qui suit; *Matthieu*, seigneur d'Attichi, mort l'an 1250. sans laisser d'enfans de *Marie*, comtesse de Ponthieu, sa femme; & *Jean*, seigneur de Roissi. Les enfans du second lit, furent; GUI VI. sire de Laval, *tige de la seconde branche des seigneurs de* LAVAL, *rapportée sous le nom de* LAVAL; & *Havoise* de Montmorency, femme de *Jacques*, seigneur de Château-Gontier.

IX. BOUCHARD, VI. du nom, sire de Montmorency, &c. mort le premier Janvier 1243. avoit épousé avant l'an 1226. *Isabeau* de Laval, sœur puînée d'*Emme*, & en eut MATTHIEU III. qui suit; BOUCHARD, seigneur de saint Leu, qui a fait *la branche des seigneurs de* NANGIS, *& de la* HOUSSAYE *en Brie*, *rapportée ci-après*; *Thibaut*, ecclesiastique; *Havoise*, femme d'*Anseau* de Garlande, seigneur de Tournehem en Brie; *Alix*, morte sans alliance; & *Jeanne*, dont l'alliance est inconnuë.

X. MATTHIEU, III. du nom, sire de Montmorency, fut marié avant 1250. avec *Jeanne* de Brienne, dame de Seans en Othe, quatriéme fille d'*Erard* de Brienne, seigneur de Rameru, & de *Philippe* de Champagne. Il mourut selon quelques-uns, vers l'an 1270. au voyage que le roi saint Louis fit en Afrique. Leurs enfans furent: MATTHIEU IV. qui suit; ERARD, seigneur de Conflans, grand bouteiller de France, *tige des seigneurs de* BRETEUIL *& de* BEAUSAULT, *rapportés ci après*; *Bouchard*; *Robert*, sous-prieur de l'abbaye de saint Denys; *Guillaume*, chevalier du Temple; *Catherine*, femme de *Baudouin* de Guines, seigneur d'Ardres; & *Sibilie* de Montmorency, dont l'alliance est ignorée.

XI. MATTHIEU, IV. du nom, dit *le Grand*, seigneur de Montmorency, d'Escouen & de Damville amiral & grand chambellan de France, fit l'an 1282. le voyage de la Poüille, avec Pierre de France, comte d'Alençon, &

Robert II. du nom, comte d'Artois. Ils menoient du secours à Charles de France, I. du nom, roi de Naples & de Sicile, contre ses sujets revoltées. Depuis, le seigneur de Montmorency accompagna le roi Philippe *le Hardi*, au voyage d'Aragon, l'an 1285. exerça la charge du grand chambellan de France sous Philippe *le Bel*, celle d'amiral l'an 1295. servit à la guerre de Flandres l'an 1303. & mourut l'an 1304. ou 1305. Son corps fut enterré dans l'église du prieuré de sainte Honorine de Conflans, où l'on voit son tombeau. Ce seigneur épousa 1°. & par dispense avant 1273. *Marie*, fille aînée de *Robert*, IV. comte de Dreux, morte le 9. Mars 1276. 2°. l'an 1277. *Jeanne* de Levi, veuve de *Philippe* de Montfort, seigneur de Castres, & fille de *Gui* de Levi, II. du nom, seigneur de Mirepoix, maréchal de la Foi, & d'*Isabeau* de Marli, &c. dont il eut *Matthieu*, V. du nom, mort sans laisser d'enfans de *Jeanne* le Bouteiller, fille de *Guillaume* le Bouteiller de Senlis, III. du nom, seigneur de Chantilly; JEAN, qui suit; & *Alix* de Montmorency, qui vivoit l'an 1314.

XII. JEAN, I. du nom, sire de Montmorency, &c. épousa *Jeanne* de Calletot, fille de *Robert*, seigneur de Berneval en Caux, & mourut au mois de Juin 1325. Son tombeau se voit avec celui de son pere. Ses enfans furent; CHARLES, qui suit; *Jean*, évêque d'Orleans, mort le 6. Juillet 1364. MATTHIEU, mort l'an 1360. *tige des seigneurs d'*AUVREMENIL *& de* GOUSSAINVILLE, *rapportés ci-après*; *Isabeau*, mariée l'an 1336. à *Jean*, seigneur de Châtillon sur-Marne, grand-maître de France, morte le 2. Mars 1341. & *Jeanne* de Montmorency, mariée à *Thibaut* de Rochefort en Bretagne.

XIII. CHARLES, seigneur de Montmorency, maréchal de France, &c. fut marié 1°. l'an 1330. à *Marguerite* de Beaujeu, fille de *Guichard*, VI. du nom, sire de Beaujeu, morte le 5. Janvier 1336. 2°. l'an 1341. à *Jeanne* de Roucy, fille de *Jean*, V. du nom, comte de Roucy, morte le 10. Janvier 1361. & 3°. à *Perenelle* de Villiers, dame de Vitry, de Villiers-le-Secq, &c. fille aînée & heritiere d'*Adam* de Villiers, dit *le Begue*. Il eut de la seconde, *Jean*, mort jeune l'an 1351. *Marguerite*, dame d'Offrainville & de Bosc, mariée l'an 1354. à *Robert*, VI. du nom, sire d'Estouteville, &c. *Jeanne*, mariée l'an 1358. à *Gui* de Laval, dit *Brumor*, seigneur de Chaloyau, morte sans enfans; & *Marie*, dame d'Argentan, femme de *Guillaume* d'Yvri, seigneur d'Oissery, puis de *Jean*, II. du nom, seigneur de Châtillon-sur-Marne. Les enfans du troisiéme lit, furent; JACQUES, qui suit; *Denyse*, mariée l'an 1398. à *Lancelot* Turpin, seigneur de Vihers & de Crissé; & quelques autres enfans, dont les noms ne sont pas connus.

XIV. JACQUES, seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Damville, &c. conseiller & chambellan du roi Charles VI. & de Philippe *le Hardi*, duc de Bourgogne, fut fait chevalier par le même roi, après les ceremonies de son sacre, l'an 1380. & mourut l'an 1414. âgé d'environ 40. ans. Il avoit épousé l'an 1399. *Philippe* de Melun, dame de Croisilles, & de Courrieres, morte l'an 1421. Cette dame étoit fille de *Hugues* de Melun, seigneur d'Antoing & d'Espinoy, & de *Beatrix*, dame de Beaussart. Leurs enfans furent; JEAN II. qui suit; PHILIPPE, seigneur de Croisilles, *tige des seigneurs de* CROISILLES, *de* COURRIERES, *de* NEUF-VILLE-VISTACE, *de* BOURS, *& des barons d'*ACQUEST, *rapportés ci-après*; *Pierre*, mort sans lignée; & *Denys*, doyen de l'église de Tournay, nommé à l'évêché d'Arras, mort le 25. Août 1474.

XV. JEAN, II. du nom, seigneur de Montmorency, &c. fut pourvû avant l'an 1425. de la charge de grand chambellan de France, dont il se demit en faveur du seigneur de la Tremoille. Il exposa genereusement ses biens & sa vie pour retablir le roi Charles VII. sur le thrône. Louis XI. sûr de la valeur & de la fidelité du seigneur de Montmorency, lui témoigna toûjours beaucoup d'affection. Ce seigneur desherita *Jean* & *Louis*, ses fils aînés, qui s'étoient jettés dans le parti du duc de Bourgogne. Cette conduite étoit assez du goût de Louis XI. *Jean*, seigneur de Montmorency, mourut le 6. Juillet 1447. âgé de 76. ans, & fut enterré dans l'église de saint Martin de Montmorency. Il avoit épousé 1°. l'an 1422. *Jeanne*, dame de Fosseux, de Nivelle, &c. fille aînée & principale heritiere de *Jean*, seigneur de Fosseux, &c. conseiller & chambellan de Jean, duc de Bourgogne, capitaine general du comté d'Artois, &c. & de *Jeanne*, dame de Preure, morte le 4. Septembre 1431. 2°. l'an 1453. *Marguerite* d'Orgemont, veuve de *Guillaume* de Broüillart, seigneur de Badouville, & fille de *Pierre* d'Orgemont II. du nom, seigneur de Chantilli, de Monjay, &c. & de *Jacqueline* Paynel. Il eut du premier lit, JEAN de Montmorency, III. du nom, seigneur de Nivelle en Flandres, qui fut *tige des seigneurs de* NIVELLE, *& des comtes de* HORNES, *dont nous parlons sous le nom de* HORNES; & LOUIS de Montmorency, *tige des seigneurs de* FOSSEUX, *dont il sera parlé ci-après*. Les enfans du second lit, furent, GUILLAUME, *tige des ducs de* MONTMORENCY; *Philippe*, dame de Vitry en Brie, mariée 1°. le 23. Mars 1365. à *Charles* de Melun, seigneur de Nantoüillet, grand-maître de France: 2°. à *Guillaume* Gouffier, seigneur de Boisy, morte à Chinon le 20. Novembre 1516. & *Marguerite* de Montmorency, mariée le 26. Juin 1471. à *Nicolas* d'Anglure, seigneur de Bourlemont, morte le 29. Septembre 1498.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FOSSEUX, devenus l'an 1570. les aînés de la maison de MONTMORENCY.

XVI. LOUIS de Montmorency, seigneur de Fosseux, chambellan du roi Charles VIII. second fils de JEAN, II. du nom, seigneur de Montmorency, commença cette branche, qui en produisit plusieurs autres, que nous rapporterons. Il mourut le 1. Octobre 1490. laissant de *Marguerite* de Wastines, ROLAND, qui suit; OGER, qui resta aux Pays-Bas, & fut *tige des seigneurs de* WASTINES, *de* BERSE', *& de* MORBECQUE, *dont la posterité sera rapportée ci-après aussi-bien que celle de* JEAN, seigneur de Roupy, & de Nomaing, son frere, & *Cyprien* seigneur de Barly, mort l'an 1528. sans laisser de posterité de *Marie* de Markais.

XVII ROLAND de Montmorency, baron de Fosseux, &c. mort vers l'an 1506. avoit pris alliance avec *Louise* d'Orgemont, fille de *Charles*, seigneur de Mery, &c. dont il laissa CLAUDE, qui suit; *Anne*, mariée 1°. à *Antoine* de Crequy, seigneur de Rainboual, &c. 2°. à *Guillaume* de la Motte, seigneur de Beausart, &c. & *Louise*, epouse de *Jean* de Rouvroy saint Simon, seigneur de Sandricourt, premier pannetier de la reine.

XVIII. CLAUDE de Montmorency, baron de Fosseux, &c. fut maître d'hôtel ordinaire du roi François I. son lieutenant general pour la marine de France, & mourut en Octobre 1546. ayant eu d'*Anne* d'Aumont, fille aînée & heritiere de *Ferry*, seigneur d'Aumont & de Mery, & *Françoise* de Ferrieres, dame de Dangu & de Thury; PIERRE, qui suit; FRANÇOIS, qui fit *la branche de* HALLOT, *& de* BOUTEVILLE, *rapportée ci-après*; *Charles*, aumônier du roi, & abbé de Lannoy, *Georges*, seigneur d'Aumont, qui de *Françoise* Potart, laissa pour fille unique, *Marguerite*, dame d'Aumont, alliée à *Richard* le Pelletier, seigneur de Martainville; *Claude*, abbé de Ressons; *Charlotte*, femme de *Charles* du Croc, seigneur du Meisnil-Terribut; *Genevieve*, alliée 1°. à *Gilles* de Pellevé, 2°. à son cousin germain, *Jean* de de Rouvroy-saint-Simon, seigneur de Hedouville; *Françoise*, & *Claude*, religieuses.

XIX. PIERRE de Montmorency, premier marquis de Thury, baron de Fosseux, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine de cinquante hommes d'armes, servit utilement le roi Henri II. & se trouva à la défense de Metz. De *Jacqueline* d'Avaugour son épouse, il laissa *Anne*, qui suit; *Gui*, mort jeune; PIERRE, qui a fait *la branche des seigneurs de* LAURESSE, *dont nous parlerons ci-après*; *François*, dit le baron de Fosseux, chevalier de l'ordre du roi, conseiller d'état, senechal & lieutenant general pour sa majesté au pays de Gevaudan, qui se trouva à la prise de Perpignan, & autres actions importantes, pour le service de la France, & qui mourut sans être marié; *François*, dit *le Jeune*, seigneur de Lardieres & de Crevecoeur, puis par la mort de son frere, baron de Fosseux, chevalier de l'ordre

du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de 50. hommes d'armes, qui épousa *Charlotte* de Garges, dame d'Yevre-le-Chastel, & qui mourut en Octobre 1624. *Louise*, épouse de *Pierre* de Vallée, seigneur de Pescheré, &c. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Beauxoncles, seigneur de Bourguerin, morte en 1601. *Diane*, mariée 1°. à *Louis* de Franquetot, 2°. à *Isaac* de Piennes; *Antoinette*, alliée à *Michel* du Guât, gouverneur d'Amboise; & *Françoise*, femme de *François* de Broc, baron de saint Mars &c.

XX. Anne de Montmorency, marquis de Thury, baron de Fosseux, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & premier chambellan de François, duc d'Anjou & d'Alençon; servit sous Henri IV. au siege de Rouen, & mourut l'an 1592. Il avoit épousé l'an 1577. *Marie* de Beaune, niéce de *Regnaud*, grand aumônier de France, & archevêque de Sens, & fille de *Jean* de Beaune, seigneur de la Tour-d'Argy, & d'*Anne* de Museau, dont il eut, Pierre, qui suit; *Jacqueline*, épouse de *Florimond* de Moulins, seigneur de Rochefort; & François de Montmorency, seigneur de Chassonville & de Châteaubrun en Berry, abbé de Moleme & du Tronchet; de qui sont venus par un mariage secret avec *Catherine* Roger, qui fut depuis déclaré valide par arrêt du parlement, les marquis de Neuville-Paillou, dont la posterité fut éteinte en 1702. par la mort de *Charles-Marie* de Montmorency-Fosseux, marquis de Neuville-Paillou, qui ne laissa point d'enfans d'*Angelique-Marguerite* de Batefort, fille de *Charles-Achille*, comte de l'Aubepin; & les seigneurs de Chateaubrun, & de la Cour-aux-Bois, dont la posterité subsiste en N. de Montmorency, seigneur de Châteaubrun, nommé brigadier d'armée le 1. Février 1719. & de *Daniel* de Montmorency, seigneur de la Cour-aux-Bois, reçu chevalier de saint Lazare en 1705.

XXI. Pierre de Montmorency, II. du nom, marquis de Thury, baron de Fosseux, chevalier de l'ordre du roi, mourut jeune le 29. Septembre 1615. laissant de *Charlotte* du Val, fille de *René*, seigneur de Mareüil-Fontenay, &c. & de *Marie* du Moulinet, François, qui suit; & *Marie*, alliée en 1637. à *Gui* Arbaleste, vicomte de Melun.

XXII. François de Montmorency, marquis de Fosseux, &c. mourut le 25. Février 1684. âgé de 69. ans. Il avoit épousé *Elisabeth* de Harville, fille d'*Antoine*, marquis de Paloiseau, gouverneur de Calais, & d'*Isabelle* Favier-du-Boulay; morte le 21. Octobre 1712. âgée de 83. ans, dont il eut, *Louis-Matthieu*, abbé de Geneston, chanoine & grand vicaire de Tournay, né en 1648. mort le 6. Novembre 1708. *Jacques-Bouchard*, mort le 19. Octobre 1678. Leon, qui suit; & *Anne-Françoise* de Montmorency, religieuse.

XXIII. Leon de Montmorency, marquis de Fosseux, &c. né en 1664. lieutenant general au pays Chartrain, colonel du regiment de Forez, a épousé l'an 1697. *Marie Magdelaine* de Poussemothe-de-l'Etoile, fille de *Jean* de Poussemothe-de-l'Etoile, seigneur de Montbriseüil, president aux requêtes du parlement, & de *Marie-Magdelaine* Regnaut, dont il a des enfans.

Branche des seigneurs de Lauresse, *sortis de la branche de* Fosseux.

XX. Pierre de Montmorency, troisiéme fils de Pierre, marquis de Thury, baron de Fosseux, & de *Jacqueline* d'Avaugour, fut seigneur de Lauresse, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & gouverneur du Perche, & château du Loir, où il servit fidelement. Il épousa 1°. l'an 1584. *Louise* de Laval, dame de la Faigne, & de Ver, morte sans enfans: 2°. l'an 1601. *Susanne* de Rieux, fille de *René*, marquis d'Acerac, & de *Marguerite* de Conant. Du premier mariage étoit issu un fils, mort jeune: & du second, sortirent, Pierre, qui suit; *François*, baron de Ver; *Philippe*, seigneur d'Avaugour, abbé de Launoy; *Marguerite*, femme de *Jacques* Freseau, seigneur de Rochette; & *Susanne*, mariée à *Jean* le Bourgoing, seigneur de Faulain, &c.

XXI. Pierre de Montmorency, II. du nom, baron de Lauresse-Brusson, Hauteperche, &c. épousa l'an 1628. *Louise* de Loublon, fille d'*Alexandre*, seigneur des Essarts & de saint Aignan, morte le 24. Novembre 1678. dont des enfans

Branche des seigneurs d'Auteville *de* Hallot, *& de* Bouteville, *sortis de la branche de* Fosseux.

XIX. François de Montmorency, baron d'Auteville, & de Bouteville, seigneur de Hallot, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, brisa les armes de Montmorency d'un lambel d'azur; il étoit second fils de Claude, baron de Fosseux, & d'*Anne* d'Aumont; & épousa, 1°. *Jeanne* heritiere de Montdragon, 2°. *Louise* de Gebert. Du premier lit il eut François, qui suit; *Jacques*, seigneur de Crevecœur, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Falaise, mort sans laisser de posterité de *Jossine* d'Offignies; Louis, seigneur de Bouteville, *dont nous parlerons ci-après*. Du second lit il eut *Marguerite*, femme de *René* de Rouxellé, baron de Saché.

XX. François de Montmorency, II. du nom, seigneur de Hallot, chevalier de l'ordre du roi, chambellan de François duc d'Anjou, frere du roi Henri III. rendit de si grands services à ce monarque & à son successeur, surtout à la journée d'Arques, qu'il fut fait bailli & gouverneur de Roüen, & de Gisors, & lieutenant general en Normandie. Ayant été blessé au siege de Roüen l'an 1592. il fut contraint de se retirer à Vernon, où il fut assassiné le 22. Septembre de la même année, par ordre du marquis d'Alegre. De *Claude* Hebert dite d'*Ossonvillier*, il laissa *Françoise*, épouse de *Sebastien* de Rosmadec, baron de Molac; & *Jourdaine-Magdelaine*, femme de *Gaspard* de Pelet, vicomte de Cabanes, gouverneur de la ville & château de Caën, lieutenant general en Normandie.

XX. Louis de Montmorency, frere de François, seigneur de Hallot, fut seigneur de Bouteville & de Pressy, comte de Luxe, gouverneur de Senlis, & vice-amiral de France. Il servit tres-bien en Languedoc, sous le seigneur de Thoré son parent; ensuite de quoi il ramena la ville de Senlis à l'obeïssance du roi, & la défendit contre le duc d'Aumale, & le maréchal de Balagny. Il se trouva à la tête d'un regiment d'infanterie de vingt compagnies, aux sieges de Paris, de Roüen, la Fere, Laon, Amiens, &c. Henri IV. en reconnoissance le fit vice-amiral. Il étoit aux états generaux à Paris l'an 1614. deputé de la noblesse du bailliage de Senlis, & mourut le 20. Mars 1615. âgé de 50. ans. Ce seigneur avoit épousé, l'an 1593. *Charlotte-Catherine* de Luxe, fille & heritiere de *Charlotte* de saint Gelais, comte souverain de Luxe, en la basse Navarre, & de *Claude* de saint Gelais-Lansac dame de Brecy, dont il eut *Henri*, bailli & gouverneur de Senlis, vice-amiral de France, mort à la fleur de son âge l'an 1616. François, qui suit; *Louis* abbé de saint Lo, mort l'an 1624. *Claude*, seconde femme d'*Antoine* II. comte, puis duc de Gramont; & *Louise* de Montmorency, mariée à *Juste-Henri* comte de Tournon, & de Roussillon, senéchal d'Auvergne, morte en Fevrier 1621.

XXI. François de Montmorency, comte de Luxe, seigneur de Bouteville, &c. gouverneur de Senlis, se fit estimer par sa bravoure, qui lui devint enfin fatale. La fureur des duels étoit si extraordinairement inveterée, que les édits des rois Henri *le Grand*, & Louis XIII. n'avoient pû la déraciner. Le comte de Bouteville, qui s'étoit acquis une grande réputation dans ces sortes de combats, dont il étoit toûjours sorti victorieux, tua le comte de Thorigni l'an 1626. L'année suivante François de Rosmadec, comte de Chapelles, & lui se battirent le 12. Mai, veille de l'Ascension, à la Place-Royale à Paris, contre le marquis de Beuvron, & Henri d'Amboise, marquis de Bussy, qui fut tué par le comte de Chapelles. Ces deux comtes, qui se retiroient en Lorraine, furent pris à Vitry-le-Brûlé, & conduits à Paris, où ils eurent la tête tranchée en place de gréve, le 21. Juin de la même année 1627. M. Cospean, alors évêque de Nantes, les assista à la mort. François de Montmorency, épousa *Elisabeth-An-*

gelique de Vienne, morte le 6. Août 1696. âgé de 89. ans, & en eut 1. FRANÇOIS-HENRI de Montmorency, posthume, duc de Piney-Luxembourg, pair & maréchal de France, comte de Bouteville & de Luxe, &c. *Voyez* LUXEMBOURG; 2. *Marie-Louise* de Montmorency, femme de *Dominique* d'Estampes, marquis de Valençay, morte en Septembre 1684. 3. *Elisabeth-Angelique* de Montmorency, mariée 1°. l'an 1645. à *Gaspard* de Coligny, IV. du nom, duc de Châtillon, qui mourut au château de Vincennes, d'une blessure reçuë à l'attaque de Charenton, le 9. Fevrier 1649. 2°. en Fevrier 1664. *Christian-Louis*, duc de Meckelbourg, prince des Vandales, &c. morte le 24. Janvier 1695. âgée de 69. ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE WASTINES, de BERSE'E, *&c. comtes d'*ESTERRE *& de* MORBECQUE, *sortis de la branche de* FOSSEUX.

Ces seigneurs établis dans les Pays-Bas, briserent les armes de Montmorency de trois besans d'argent sur la croix, jusques à l'année 1570. qu'ils prirent les armes pleines, après la mort du seigneur de Montigny, comte de Hornes, dernier des Nivelles.

XVII. OGER de Montmorency, second fils de LOUIS, baron de Fosseux, & de *Marguerite* de Wastines, fut baron de Wastines, & mourut le 14. Septembre 1523. Il avoit épousé par contrat du 6. Avril 1486. *Anne* de Wendegies, dite *de Ruenne*, dame de Wendegies, de Berfée, &c. fille & heritiere de *Sance* seigneur de Vendegies, &c. & de *Jeanne* de Beaufort, dont il eut JEAN, qui suit; *Roland*, mort l'an 1517. *François*, mort jeune; *Marguerite*, femme d'*Adrien* seigneur de Vaudricourt; *Louise*; & *Jeanne*, religieuses. *Il laissa aussi quelques enfans naturels, qui ne firent point souche.*

XVIII. JEAN de Montmorency, baron de Wastines, &c. né le 3. Avril 1488. fut écuyer & premier échanson de Philippe II. archiduc d'Autriche, depuis roi d'Espagne; & mourut l'an 1538. Il avoit épousé par contrat du 28. Janvier 1519. *Anne* de Blois, fille de *Louis*, seigneur de Trelon, & de *Jeanne* de Ligne morte le 9. Fevrier 1558. dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jeanne*, mariée l'an 1538 à *Antoine* de Montigny, seigneur de Noyelle, capitaine du château de Bouchain; *Anne*, qui épousa par contrat du 1. Octobre 1550. *Nicolas* de la Haulie, seigneur de Gremauville; *Marie*, prieure de l'abbaye à Lisle, morte le 17. Mars 1605. âgée de 80. ans; & *Michelle*, femme de *Jacques* de Baudain, seigneur de Mauville & de Villers.

XIX. FRANÇOIS de Montmorency, baron de Wastines, &c. colonel d'un regiment Walon, & commandant dans Lille, Doüay, & Orchies, mourut l'an 1594. ayant épousé, 1°. l'an 1550. *Helene* Villain, fille d'*Adrien*, seigneur de Rassenghien, & de *Marguerite* Stavelle, dame d'Isenghien, 2°. *Jacqueline* de Recourt, veuve d'*Antoine* de Sacquespée, seigneur de Dixmude, & fille de *François* seigneur de Recourt & de *Barbe* de saint Omer, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la premiere il eut *Maximilien*, mort jeune; LOUIS, qui suit; *Nicolas*, seigneur de Wendegies, comte d'Esterre, chef des finances des archiducs, puis conseiller d'état en Flandres, mort le 17. Mai 1617. sans enfans d'*Anne* de Croy, fille de *Jacques*, seigneur de Sempy, chevalier de la toison d'or, & d'*Anne* de Hornes, dame de Pamele; *Jean*, seigneur de Hellem, & de la Boche, capitaine d'une compagnie d'hommes-d'armes, & gouverneur de Stiemberges, qui se fit ensuite Chartreux à Louvain, & mourut l'an 1596. *Philippe*, mariée par contrat du 31. Mars 1585. à *Adrien* de Gomiecourt, gouverneur de Mastricht & de Hesdin; *Anne*, chanoinesse à Nivelle, puis religieuse de l'Annonciade à Bethune, morte l'an 1604. *Marie* & *Charlotte*, mortes jeunes.

XX. LOUIS de Montmorency, seigneur de Beuvry, lieutenant colonel du regiment de son pere, servit au siege d'Ostende, sous le sieur de la Motte l'an 1585. Il surprit & emporta la basse ville; mais les siens l'ayant abandonné à la merci des ennemis, il y fut tué le 30. Mars de divers coups, âgé de 31. ans & fut ensuite jetté dans la mer. Il avoit épousé par contrat du 31. Juillet 1577. *Jeanne* de Saint-Omer, fille de *Jean*, seigneur de Morbecque, vicomte d'Aire, bailli & gouverneur de la ville & château d'Aire, & de *Jacqueline* d'Ive, dame de Robecque, laquelle avoit apporté par cette alliance de grandes terres dans la maison de son mari, comme heritiere de ses freres & neveux. Leurs enfans furent; *François*, chanoine & haut doyen de la cathedrale de Liege, devenu comte d'Esterre, par la mort de son oncle, & comte de Morbecque, vicomte d'Aire, &c. par la mort de ses oncles maternels. Il quitta neanmoins ces grands biens, se fit Jesuite, & fonda pour la societé un college à Aire, & un seminaire à Doüay; *Antoine*, abbé regulier de Saint-André de Cateau-Cambresis, & de Saint-Etienne de Femy; *Floris*, qui se fit aussi Jesuite, & se distingua beaucoup. Il étoit provincial l'an 1623. & assistant general de son ordre pour l'Allemagne en 1646. JEAN, qui suit; *Marie*, chanoinesse à Mons, dame d'honneur de l'infante, femme de l'archiduc Albert; *Helene*, chanoinesse à Nivelle, qui épousa l'an 1609. *Richard* de Merode, seigneur d'Oignies, &c. gouverneur de Bapaume, morte le 11. Mars 1613.

XXI. JEAN de Montmorency, II. du nom, comte d'Esterre & de Morbecque, vicomte d'Aire, baron de Haveskerke & de Wastines, &c. maître d'hôtel de l'infante gouvernante des Pays-Bas, chevalier de la toison d'or, gouverneur de la ville & château d'Aire, servit en Hongrie sous le duc de Mercœur, où il se signala en plusieurs occasions. Il fut envoyé ambassadeur extraordinaire en Espagne l'an 1630. où le roi Philippe IV. le créa prince de Robecque, & marquis de Morbecque. Il fit bâtir le couvent des Recollets d'Esterre, & mourut à Malines le 24. Octobre 1631. Il avoit épousé *Magdelaine* de Lens, fille de *Gilles*, baron des deux Aubignies, seigneur de Habart, Warlus, &c. & de *Jossine* de Noyelles; dont il eut *Gilles*, mort jeune; *Nicolas*, vicomte d'Aire, capitaine de cavalerie, mort le 4. Novembre 1629. âgé de 23. ans; *Gilles-Honoré*, capitaine de trois cens hommes, mort en Octobre 1629. *Rodrigue*, mort jeune; *François-Philippe*, marquis de Morbecque, mort le 3. Decembre 1633. EUGENE, qui suit; *Helene*, chanoinesse à Mons; *Marie-Françoise*, mariée le 15. Mars 1633. à *Jean* de Tserclaës, comte de Tilly; *Marie-Isabelle*, chanoinesse à Nivelle, mariée 1°. à *Charles* de Brandebourg, vicomte d'Uclais; 2°. à *N.* d'Immerselle, vicomte d'Alost; *Anne* & *Eleonore*, mortes au berceau; & *Marie-Therese* de Montmorency, morte l'an 1631.

XXII. EUGENE de Montmorency, prince de Robecque, marquis de Morbecque, &c. chevalier de la toison d'or, mourut en Janvier 1683. Il avoit épousé l'an 1649. *Marguerite-Alexandrine* de Ligne-Aremberg, fille de *Philippe* prince de Ligne-Aremberg, duc d'Arscot, & de *Claire-Isabelle* de Barlemont, sa seconde femme, morte en 1651. dont il eut PHILIPPE-MARIE, qui suit; & *Isabelle* de Montmorency, femme de *Philippe-Charles* Spinola, comte de Broüay, morte en Septembre 1671.

XXIII. PHILIPPE-MARIE de Montmorency, prince de Robecque, marquis de Morbecque, &c. mourut à Briançon en Dauphiné le 25. Octobre 1691. où il commandoit un regiment pour le service de la France. Il avoit épousé *Marie-Philippe* de Croy, fille de *Philippe-Emmanuel*, comte de Solre, & d'*Isabelle-Claire* de Grand-Vilain d'Isengbien; laissant pour enfans, CHARLES, qui suit; ANNE-AUGUSTE, *qui continua la posterité*; & *Isabelle-Eugenie* de Montmorency, religieuse à la Ville-l'Evêque, à Paris.

XXIV. CHARLES de Montmorency, prince de Robecque & de Morbecque, colonel du regiment de son nom, brigadier, puis maréchal de camp des armées du roi, en Octobre 1704. Le roi d'Espagne le créa en Avril 1713. grand de la premiere classe; servit en qualité de lieutenant general au siege de Barcelone en 1714. fut fait colonel des gardes Walonnes en Septembre 1716. & mourut sans posterité le 15. Octobre suivant. Il avoit épousé le 12. Janvier 1714. en presence de leurs majestés Catholiques *N.* de Croy, dame de la reine, fille de *Philippe-Emmanuel-Ferdinand*, comte de Solre, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées &c.

& de *Marie-Françoise* de Bournonville, dont il eut un fils, mort en 1716.

XXIV. Anne-Auguste de Montmorency, comte d'Esterre, frere du précedent, après la mort duquel il est devenu prince de Robecque, & de Morbecque, & grand d'Espagne. Etant colonel du regiment de Normandie, & brigadier des armées du roi, il fut blessé au combat de Chiari en Italie le 1. Septembre 1701. aida à chasser les Imperiaux de Robbio en Mars 1704. au siege de Veruë pris le 9. Avril 1705. à la prise de la ville & château de Lerida en Novembre 1707. de Tortose en Juillet 1708. fut nommé maréchal de camp en Mars 1710. servit à chasser les ennemis qui avoient debarqué à Cette au mois de Juillet de la même année: au siege de Gironne, où il défit un regiment Napolitain qui se vouloit jetter dans la place, qui fut prise le 25. Janvier 1711. En reconnoissance de quoi le roi d'Espagne le nomma chevalier de la toison d'or au mois de Mars de la même année: & se trouva au siege de Barcelone, puis le 12. Septembre 1714. le roi l'a nommé lieutenant general de ses armées en Mars 1720. & il a épousé le 23. Novembre 1722. *Catherine* du Bellay, fille unique de N. marquis du Bellay, & de N. de Jaucourt de Villarnoux.

Branche des seigneurs de Roupy & de Nomaing, *sortis de la branche de* Fosseux.

XVII. Jean de Montmorency, troisiéme fils de Louis, seigneur de Fosseux, & de *Marguerite* de Wastines, eut les terres de Roupy & Nomaing en partage. Il brisa les armes de Montmorency d'un croissant d'argent, & mourut l'an 1530. De *Jeanne-Henriette*, fille de *Jean* seigneur de Bercus, il eut Nicolas, qui suit; *Quentin*, mort sans posterité; N. mort en l'isle de Rhodes; N. religieux à Anchin; *Magdelaine*, qui devint heritiere des terres de Roupy & Nomaing, & épousa *Baudry* seigneur de Roisin, & *Jacqueline* abbesse de Sains-lés-Doüay.

XVIII. Nicolas de Montmorency, seigneur de Roupy & Nomaing, mourut sans posterité de *Catherine* de Basserad, & de *Florence* de Wissocq, ses deux femmes, & laissa seulement un fils *naturel*, Pierre *seigneur de Mauboutry, qui vivoit encore en 1590. & qui laissa un fils qui a fait posterité.*

Branche des ducs de Montmorenci.

La branche des ducs de Montmorency, a pour tige,

XVI. Guillaume seigneur de Montmorency, d'Escoüen, de Chantilli, &c. fils de Jean II. du nom, grand chambellan de France, & de *Marguerite* d'Orgemont, sa seconde femme. L'obéissance & le respect qu'il eut toûjours pour son pere, & la fidelité inviolable qu'il fit paroître dès sa jeunesse pour le service du roi Louis XI. lui firent meriter la portion la plus considerable des biens de sa maison. Car son pere irrité contre *Jean* & *Louis* de Montmorency, ses freres aînés, qui s'étoient jettés dans le parti du duc de Bourgogne, lui *donna & ceda en pur & vrai don irrevocable fait entre-vifs, pour lui & ses hoirs, la terre, seigneurie, baronie & dépendance de Montmorency.* Ce qui se fit avec le consentement du roi, qui reçut Guillaume à foi & hommage lige, comme fief mouvant de la couronne le 28. Octobre 1472. Ce seigneur fut chevalier d'honneur de Louise de Savoye, mere du roi François I. gouverneur & bailli d'Orleans, & capitaine des châteaux de la Bastille, du Bois de Vincennes & de saint Germain en Laye. Il eut beaucoup de part en l'affection de Charles d'Anjou IV. du nom, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, du Maine, &c. & mourut le 24. Mai 1531. après avoir servi avec beaucoup de reputation quatre de nos rois, pendant plus de 60. ans. Il avoit épousé par contrat du 17. Juillet 1484. *Anne* Pot, morte le 14. Fevrier 1510. Cette dame, qui étoit fille de *Guy* Pot, comte de S. Paul, seigneur de la Rochepot, de Thoré de Damville, gouverneur de Touraine, bailli de Vermandois, &c. & de *Marie* de Villiers-l'Isle-Adam, fut heritiere de *René* Pot son frere, seigneur de la Rochepot, &c. échanson du roi, & senéchal de Beaucaire. De ce mariage vint *Jean*, seigneur d'Escoüen, mort l'an 1516. laissant d'*Anne* de Bologne, dame de Mongoscon, & veuve de *Charles* de Bourbon, comte de Roussillon, amiral de France, sa femme; *Claude*, mort l'an 1518. & *Louise*, morte sans alliance; Anne, qui suit; *François*, seigneur de la Rochepot, gentilhomme de la chambre, chevalier de l'ordre, gouverneur de Paris, de l'isle de France, & lieutenant general en Picardie. Il fut pris avec François I. à la bataille de Pavie, fut depuis ambassadeur vers Edoüard VI. pour la restitution de Boulogne, & mourut le 20. Août 1551. sans enfans de *Charlotte* d'Humieres sa femme; *Philippe*, évêque de Limoges, mort jeune l'an 1519. *Louise* de Montmorency, mariée 1°. à *Ferri* de Mailly, baron de Conty, 2°. à *Gaspard* de Coligny, I. du nom, seigneur de Châtillon-sur-Loing, maréchal de France, morte l'an 1547. *Anne*, alliée le 3. Mai 1517. à *Gui* XV. comte de Laval; & *Marie*, abbesse de Maubuisson.

XVII. Anne duc de Montmorency, pair, grand-maître, & connétable de France, *dont nous parlerons dans un article exprès* mourut le 12. Novembre 1567. à l'âge de 74. ans. Il avoit épousé, par contrat du six Janvier 1526. *Magdelaine* de Savoye, fille de *René* legitimé de Savoye, comte de Villars, grand-maître de France, & d'*Anne de* Lascaris, comtesse de Tende, dont il eut 1. *François*, maréchal de France, mort le 6. May 1579. sans enfans de *Diane* legitimée de France, veuve d'*Horace* Farnese, & fille *naturelle* du roi *Henri* II. qu'il avoit épousée, le 3. May 1557. 2. Henri, qui suit; 3. *Charles*, duc de Damville, amiral de France, mort l'an 1612. sans posterité de *Renée* de Cossé fille d'*Artus*, maréchal de France: il brisoit l'écu de Montmorency d'un lambel d'argent de trois pieces; 4. *Gabriel*, baron de Montberon, qui dès l'âge de quinze ans combattit près de son pere à la journée de saint Quentin, & y fut fait prisonnier avec lui: il fut tué à 21. ans. à la bataille de Dreux l'an 1562. 5. *Guillaume*, seigneur de Thoré, & colonel general de la cavalerie-legere de Piémont, chevalier de l'ordre du roi. Il se trouva à la bataille de saint Denys, servit le roi Henri III. avec fidelité en differentes occasions, & mourut vers l'an 1594. sans avoir eu d'enfans de *Leonore* d'Humieres, sa premiere femme, morte l'an 1563. D'*Anne* Lalain, sa seconde femme, fille d'*Antoine*, comte de Hochstrate, chevalier de la toison d'or, & de *Leonore* de Montmorency, morte l'an 1613. il laissa *Magdelaine* de Montmorency, dame de Thoré & de Dangu, mariée l'an 1597. à *Henri* de Luxembourg, duc de Piney, morte l'an 1616. Ce seigneur de Thoré brisoit les armes de Montmorency d'une étoile d'argent sur le haut de la croix; 6. *Eleonore*, mariée le 15. Fevrier 1545. à *François* de la Tour, III. du nom, vicomte de Turenne; 7. *Jeanne*, dame d'honneur de la reine Elisabeth, alliée l'an 1549. avec *Louis* de la Tremoille, III. du nom, duc de Thoüars, morte le 3. Octobre 1596. 8. *Catherine*, femme en 1553. de *Gilbert* de Levi, III. du nom, duc de Ventadour; 9. *Marie*, qui épousa l'an 1567. *Henri* de Foix, comte de Candale; 10. *Anne*, abbesse de la Trinité de Caën, 11. *Louise*, religieuse à saint Pierre de Reims, d'où on la tira pour gouverner l'abbaye de Gersy; 12. & *Magdelaine*, religieuse à Fontevrault, abbesse à Caën, après sa sœur.

XVIII. Henri duc de Montmorency, I. de ce nom, fils puîné du connétable, fut maréchal & connétable de France, & mourut le 1. Avril 1614. Ce seigneur épousa 1°. en 1558. *Antoinette* de la Marck, fille aînée de *Robert* de la Marck, IV. du nom, duc de Boüillon, prince de Sedan, maréchal de France, &c. & de *Françoise* de Brezé: 2°. l'an 1593. *Louise* de Budos, veuve de *Jacques* de Gramont, seigneur de Vacheres, & fille de *Jacques* de Budos, vicomte de Portes, & de *Catherine* de Clermont, morte l'an 1599. Après sa mort, elle parut si hideuse & si défigurée, qu'on ne la pouvoit regarder qu'avec horreur; ce qui fit faire divers jugemens sur la cause de sa mort, comme on avoit fait sur celle de la duchesse de Beaufort, morte auparavant, avec les mêmes symptômes. 3°. l'an 1601. *Laurence* de Clermont, fille de *Claude*, comte de Montoison, & de *Louise* de Rouvroy, morte le 24. Septembre 1654. âgée de 83. ans. Il eut de la premiere *Hercule*, comte d'Offemont, mort sans alliance vers l'an 1591. *Charlotte*, premiere femme de *Charles* de Valois, duc d'Angoulême,

d'Angoulême, morte l'an 1636. & *Marguerite*, mariée l'an 1593. à *Anne* de Levi, duc de Ventadour, morte à Paris le 3. Decembre 1660. âgée de 88. ans. Les enfans du second lit, furent; *Henri* II. du nom, duc de Montmorency, pair, amiral & maréchal de France, mort sans enfans de sa femme, *Marie-Felice* des Ursins, *duquel nous parlerons dans un article exprès; Charles* mort jeune; & *Charlotte-Marguerite* de Montmorency, mariée le 3. Mars 1609. à *Henri* de Bourbon II. du nom, prince de Condé, morte à Châtillon-sur-Loing le 2. Decembre 1650. HENRI de Montmorency, connétable de France, *eut encore quatre enfans naturels: sçavoir*, Splendian, *seigneur du Hallier, qui épousa* Françoise *de Châteauneuf*; Annibal-Jules, *chevalier de Malte*; Henri; & Marie, *alliée l'an* 1581. à Jean *de Faye, seigneur de Perault.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CROISILLES, de BOURS, *de* COURIERES, *&c. établis en Flandres.*

XV. PHILIPPE de Montmorency, qui la commença, étoit second fils de JACQUES seigneur de Montmorency, chambellan du roi Charles VI. & de *Philippe* de Melun, dame de Croisilles & de Courieres. Celui-ci eut la même dignité chez Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne; brisa les armes de Montmorency d'un lambel d'argent de trois pieces; & mourut le 21. Fevrier 1474. Il épousa 1°. *Marguerite* de Bours, fille unique de *Guillaume* de Bours, dit *Wassart*, chevalier, seigneur de Bours, & de *Catherine* de Pouques, dame de Houpelines, de Molimont, d'Amongier & de Bussignies; 2°. vers l'an 1445. *Gertrude* de Rimerswale, fille de *Nicolas*, chevalier, seigneur de Lodick, &c. & de *Gertrude* de Gaure, dame de Rosendalle; 3°. *Antoinette* d'Inchy, dame de S. Leu, fille de *Baugeois*, seigneur d'Inchy, châtelain de Doüay, & d'*Agnés* dame de Heilly & de Pas en Artois. Il eut de sa premiere femme MARC, seigneur de Croisilles, qui suit; & HUGUES, qui a fait *la branche de* BOURS, *rapportée ci-après*; & de sa seconde femme vint *Gertrude* de Montmorency, morte jeune.

XVI. MARC de Montmorency, seigneur de Croisilles, &c. mourut en 1449. laissant de *Marie* de Halluin, fille de *Gaultier* seigneur de Halluin, & de *Marie* de Wich, dite *La Chapelle*, ANTOINE, qui suit; *Marie* de Montmorency, morte sans alliance l'an 1500. & *Marguerite* de Montmorency, mariée par contrat du 21. Août 1500. à *Jean* de Sars, seigneur de Fossetcau & de Taniers.

XVII. ANTOINE de Montmorency, seigneur de Croisilles, &c. mort le 21. Mars 1529. brisoit les armes d'une lozange d'or sur le milieu de la croix, au lieu du lambel que son pere & son ayeul avoient porté. Il avoit épousé 1°. en 1498. *Françoise* de Lannoy, dame de Launaix, sa premiere femme, fille de *Baudouin*, seigneur de Molembaix & de Solre, chevalier de la toison d'or, chambellan & grand-maître d'hôtel de l'archiduc d'Autriche, & gouverneur de Lille, &c. & de *Michelle* d'Esne, dame de Couroy. 2°. le 20. Août 1525. *Jeanne* de Beaufort, fille de *Jean* seigneur de Beaufort, dont il n'eut point d'enfans. De son premier mariage vint BAUDOUIN, qui suit;

XVIII. BAUDOUIN de Montmorency, seigneur de Croisilles, &c. mort vers l'an 1567. avoit épousé 1°. par contrat du 21. Septembre 1530. *Jeanne* de Stavelle, fille de *Josse*, seigneur de Chaumont & de Glayon, & de *Jeanne* de Ligne. 2°. par contrat du 13. Octobre 1543. *Catherine* de Rubempré, fille de *Charles*, seigneur de Bievre, & de *Jeanne* de Bourlies, dame de Vertaing. De la premiere, il eut GEORGE, qui suit; *Françoise*, mariée par traité du 3. Juin 1550. à *Jacques* de Joigny, seigneur de Pamele; *Jeanne*, épouse de *Gabriel* de Jausse, seigneur de Mastaing, comte de Lierde, &c. *Anne*, chanoinesse de Nivelle; *Louise* & *Marguerite*, jumelles, religieuses. De la seconde sortirent, CHARLES, seigneur de NEUVILLE-WISTACE, *&c. qui fit branche, rapportée ci-après*; *Jacques*, chanoine de Tournay, mort l'an 1596. *Jacqueline*, épouse de *Fernand* de la Barre, seigneur de Moucrond, grand bailli de Flandres & de Gand; & *Anne*, chanoinesse à Mons, alliée le 20. Janvier 1566. à *François* Schouteote, seigneur d'Erpe; & *Baudouin* de Montmorency, seigneur d'Hubermont, Launaix, &c. qui mourut à Douay le 16. Decembre 1593. Il avoit épousé par contrat du 21. Novembre 1585. *Marguerite* dame d'Ognies, Midelbourg, &c. fille de *Philippe* seigneur d'Ognies, &c. *Marc*, seigneur d'Hubermont, Launaix, &c. mort le 30. Decembre 1610. à Padouë, au retour de son voyage de Jerusalem, sans alliance; & *Marguerite* de Montmorency, mort jeune. *Le seigneur de Croisilles laissa encore un bâtard qui eut posterité.*

XIX. GEORGE de Montmorency, baron de Croisilles, &c. maître d'hôtel de l'archiduc, grand bailli de Bruges, & grand-veneur du comté de Flandres, mort le 31. Decembre 1616. épousa 1°. par contrat du 7. Avril 1565. *Françoise* Jausse, fille de *Gabriel*, seigneur de Mastaing, comte de Lierde, &c. & de *Catherine* de Lannoy; 2°. *Isabeau* de Renesse, fille de *Jean*, seigneur de Mal; 3°. *Louise* de Cruninghen, fille de *Jean*, seigneur de Cruninghen, chevalier de la toison d'or, & de *Jacqueline* de Bourgogne. Il eut de sa premiere femme *Philippe* de Montmorency, seigneur de Waëncourt, mort sans alliance à Barcelone, étant à la suite de l'archiduc Albert, le 10. Mai 1579. & *Jeanne* de Montmorency, dame de Croisilles, &c. mariée à *Philippe* de Merode, comte de Midelbourg, vicomte d'Ypres, morte le 7. Novembre 1621.

SEIGNEURS DE NEUVILLE-WISTACE, & vicomtes de ROULLERS.

XIX. CHARLES de Montmorency, seigneur de Neuville-Wistace, &c. second fils de BAUDOUIN, seigneur de Croisilles, & de *Catherine* de Rubempré sa seconde femme, mourut à Douay le 29. Juin 1605. Il avoit épousé en Juillet 1574. *Jeanne* le Blanc, heritiere de *Guillaume*, seigneur de Henchin; dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Catherine*, née le onze Juillet 1577. mariée le onze Mars 1610. à *Robert* de Maldeghem, seigneur de Grimares, & *Jacqueline* de Montmorency, née le 21. Avril 1579. mariée le 18. Janvier 1610. à *Pontus* de Divion, seigneur d'Estracelles.

XX. GUILLAUME de Montmorency, seigneur de Neuville, de Mercatel, &c. né le 26. Juin 1575. épousa le 17. Février 1602. *Marie* de Montjoie, vicomtesse de Roullers, fille d'*Adrian* de Montjoie, chevalier, & de *Marguerite* Quarroube; dont il eut *George* de Montmorency, seigneur de Neuville, né le 5. Août 1607. tué au siege d'Arras l'an 1640. sans avoir été marié; *Adrian*, vicomte de Roullers, né en Avril 1610. mort l'an 1667. sans laisser de posterité de *Marie-Anne-Catherine* Tats d'Auverourghe; *Claude-Louis*, né en Août 1614. mort l'an 1645. *Jean-Baptiste*, seigneur de Launaix, né en Juin 1619. tué en duel l'an 1640. GUILLAUME-FRANÇOIS, qui suit; *Marguerite-Jeanne*, née en Mai 1605. mariée à *Antoine* de Maules, seigneur de Mauroy; *Ursule-Amelberge*, mariée le 30. Avril 1639. à *Charles* Divion, seigneur de Baenghien; *Marie*, née le 14. Fevrier 1617. abbesse d'Avesnes, morte l'an 1673. *Jacqueline-Claire*, née en Mai 1622. mariée 1°. à *François* de Tournay, seigneur de Mericourt, 2°. à *Jean* comte de Gaesbeck; N. mariée à N. de Stainville, seigneur de Couvonges, gouverneur de Casal; & *Anne-Marie* de Montmorency, mariée à *Antoine-Maximilien-Baudouin*, baron de Bugnonville.

XXI. GUILLAUME-FRANÇOIS de Montmorency, vicomte de Roullers, &c. épousa *Claire-Eugenie*, fille de *Philippe* comte de Hornes-Haverkercke, & de *Dorothée* de Ligne-Aremberg; dont il eut *Guillaume-François*, mort à l'âge de 12. ans l'an 1674. *François de* Montmorency, dit le prince de Montmorency, marquis de Neuville; qui après avoir été colonel du regiment de Condé l'an 1691. quitta le service, & mourut d'apoplexie à Bruxelles en 1705. N. qui suit; *Claire-Albertine-Rosalie*, fille d'honneur de madame la Dauphine, en Juin 1687. morte sans alliance le 24. Juin 1690. N. religieuse aux Filles Sainte-Marie d'Amiens; *Marie-Therese*, chanoinesse à Remiremont; & *Honorine* de Montmorency, chanoinesse à Mons l'an 1691.

XXII. N. de Montmorency, dit le Chevalier, puis le comte de Montmorency, marquis de Neuville-Wistace, vicomte de Roullers, &c. fut en 1691. capitaine d'infanterie dans le regiment royal, puis lieutenant dans le regiment des gardes en 1693. colonel du regiment de Condé après son frere en 1696. brigadier d'infanterie en

Octobre 1704. & maréchal de camp en Mars 1710.

SEIGNEURS DE BOURS ET DE COURIERES, II. branche, sortie des seigneurs de CROISILLES.

XVI. HUGUES de Montmorency, deuxiéme fils de PHILIPPE, seigneur de Croisilles, & de *Marguerite* dame de Bours, sa premiere femme, fut seigneur de Bours & de Courieres. Il brisa ses armes d'un croissant d'argent sur le milieu de la croix, & mourut vers l'an 1500. il épousa 1°. *Marguerite* d'Ognies, fille de *Baudouin*, seigneur d'Estrées, gouverneur de Lille, & d'*Isabeau* d'Halluin : 2°. *Jossine* de Saint Omer, fille de *Josse*, seigneur de Morbecque, & de *Jeanne* dame de Hondiscote. Du premier lit il n'eut que deux filles; *Marie*, épouse de *Jean* de Riencourt, seigneur de Franqueville; & *Jacqueline* femme de *Jean* Desmarets, seigneur de la Motte en Normandie. Du second lit resterent; NICOLAS, qui suit; *Jean*, seigneur de Courieres, chevalier de la toison d'or, maître-d'hôtel de Charles V. empereur, & son chambellan, gouverneur de Lille, Douay, &c. mort l'an 1563. n'ayant eu qu'un fils mort avant lui, de *Philippe* de Lannoi, fille & heritiere de *Ferri*, seigneur de Fresnoi, chevalier de la toison d'or; *François*, grand Aumônier de l'empereur Charles V. & *Marie*.

XVII. NICOLAS de Montmorency, chevalier, seigneur de Bours, &c. mourut avant l'an 1544. Il avoit épousé en 1512. *Anne* Rouault, fille d'*Aloph*, seigneur de Gamaches, & de *Jacqueline* de Soissons; dont il eut GABRIEL, qui suit; *Christophle*, mort à Rome sans posterité; *Jacqueline*, dame d'honneur d'Eleonore d'Autriche, reine de France, épouse de *Quentin* de Gournay, seigneur de Monsures & d'Aincourt.

XVIII. GABRIEL de Montmorency, seigneur de Bours, &c. prit alliance avec *Michelle* de Bayencourt, fille de *Pierre*, seigneur de Bouchavanes, gouverneur de Doulens, & de *Jeanne* de Calonne; dont il eut JEAN, qui suit; *Claude*, mort page de Henri III. roi de France; *Antoinette*, mariée 1°. à *Antoine* de Sorel, seigneur dudit lieu, 2°. à *Titus*, seigneur de Saint Simon, de Pons, &c. chevalier de l'ordre du roi; & *Anne*, morte fille.

XIX. JEAN de Montmorency, I. du nom, seigneur de Bours, de Guechart & de Villeroye, fut éleve page de l'empereur Charles V. Il épousa *Bernarde* Gaillard, fille de *Michel*, seigneur de Chilly & de Longjumeau, & petite-fille d'un autre *Michel* Gaillard, panetier ordinaire du roi, époux de *Souveraine* d'Angoulême, sœur naturelle de *François* I. De *Bernarde* Gaillard, il eut *Daniel*, tué au siege de Chartres l'an 1591. âgé de 24. ans; JOSIAS, qui suit; *Gedeon*, mort jeune; BENJAMIN, baron d'Esquencourt, qui a fait *la branche d'*ESQUENCOURT, *rapportée ci-après*; *Jean*, seigneur de Flesselles, époux de *Magdelaine*, de Boutilliers, puis de *Marguerite* des Champs, fille du seigneur de Vaux; *George*, seigneur de Cressi, qui se donna au service des Hollandois, & épousa *Laure* Affaitadi, fille de *Côme*, seigneur de Ghistelles, dont il eut deux filles, religieuses; PIERRE, seigneur d'Acquest, *qui a fait la branche d'*ACQUEST, *rapportée ci-après*; *Anne*, tuée en duel; *Hyppolite*, mariée, 1°. à *Pierre* de Melun, prince d'Espinoy; 2°. à *François* de la Fontaine, seigneur d'Oignon, morte l'an 1615. *Elisabeth*, alliée à *Jean* de Belloy seigneur de Pont-de-Metz, près d'Amiens; *Jacqueline*; *Louise*; *Souveraine*, mortes sans alliance; & *Michelle*, épouse d'*Oudard* de Fontaines, seigneur d'Etourguel.

XX. JOSIAS de Montmorency, seigneur de Bours, capitaine au regiment des gardes du roi, mort le 20. Juillet 1616. épousa 1°. *Marie* de Grouches, fille de *Henri* de Grouches, seigneur de Gribouval, & de *Claude* Girard; 2°. *Louise* Hotman, veuve de *Catherine* d'Aumale, seigneur de Nampsel, lieutenant des cent Suisses de la garde du roi. De sa premiere femme il eut *Jean*, seigneur de Bours, noyé par accident l'an 1622. avant l'accomplissement de son mariage avec *Lucrece* d'Aumale, fille du seigneur de Nampsel; & de sa seconde femme, il eut *François* de Montmorency, né posthume, mort sans alliance; *Louise* & *Marie* de Montmorency, dont l'une fut religieuse.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ESQUENCOURT, devenus comtes de BOURS.

XX. BENJAMIN de Montmorency, seigneur d'Esquencourt, &c. quatriéme fils de JEAN I. du nom, seigneur de Bours, & de *Bernarde* Gaillard, vivoit l'an 1624. Il avoit épousé; 1°. *Claude* d'Averoult, dame d'Olisy, fille de *René*, seigneur de la Lobbe, & de *Magdelaine* de Bourillac; 2°. *Marie* le Prevost, fille de *Jean*, seigneur de Neuville. Il eut de sa premiere femme DANIEL, qui suit; *Hippolyte*; *Pierre*; *Benjamin*, morts jeunes; *Magdelaine*, mariée à *Isaac* le Fournier, seigneur de Neufville; & *Anne* de Montmorency. De sa seconde femme vint *Marie* de Montmorency, mariée à *Charles* de Blois, seigneur de la Frenaye.

XXI. DANIEL de Montmorency baron d'Esquencourt, épousa *Marthe* le Fournier; dont il eut N. baron d'Esquencourt, mort, selon quelques-uns, lieutenant general des armées du roi. BEAUTAIN-ALEXANDRE, qui suit; & *Jean* de Montmorency, baron de Neuville, seigneur d'Auchy, &c. qui fit abjuration de la religion Prétenduë Reformée le 22. Juillet 1700.

XXII. BEAUTAIN-ALEXANDRE de Montmorency, comte de Bours, &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ACQUEST, & de VILLEROYE.

XX. PIERRE de Montmorency, seigneur d'Acquest, septiéme fils de JEAN I. seigneur de Bours, & de *Bernarde* Gaillard, épousa *Judith* le Fournier, sœur d'*Isaac* seigneur de Neufville; dont il eut *Elisabeth* de Montmorency; DANIEL, qui suit; & *Jean* de Montmorenci, seigneur de Villeroye, mort en Août 1698. âgé de 90. ans. Il avoit épousé 1°. en Septembre 1648. *Elisabeth* de Cuyck-Mierop, fille de *Joachim*, seigneur de Hoochwoude; 2°. en Août 1671. *Jeanne* de Pas-Feuquieres, veuve de *Louis* d'Aumale, & fille de *Manasses* de Pas, marquis de Feuquieres, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de Toul & de Verdun, & d'*Anne* Arnauld, morte sans posterité en Janvier 1695. Du premier lit sont issus; DANIEL, qui suit; & *Elisabeth* de Montmorency, morte jeune l'an 1650.

XXI. DANIEL de Montmorency, seigneur d'Acquest, &c. mort l'an 1686. âgé de 72. ans, avoit épousé *Marthe* de Hafart; dont il a eu *Daniel* de Montmorency, capitaine de carabiniers; *Amauri*, mousquetaire; *Henri*, capitaine, l'an 1689. tué à Mayence âgé de dix-huit ans; *Antoinette*; *Judith*; *Catherine*; *Charlotte*; *Marthe-Marie*; & *Magdelaine* de Montmorency.

*BRANCHE DES SEIGNEURS d'*ANVREMESNIL *& de* GOUSSAINVILLE.

XIII. MATTHIEU de Montmorency, I. du nom, fils puîné de JEAN I. du nom, sire de Montmorency, &c. & de *Jeanne* de Calletot, seigneur d'Auvremesnil & de Goussainville en partie, brisoit son écusson d'un lambel de trois pieces, & mourut le 29. Juin 1351. Il avoit épousé *Aiglantine* de Vendôme, fille de *Jean*, seigneur de la Chartre & de Lassay, & de *Philippe* dame de la Ferté-Arnault & de Villepreux; dont il eut *Hugues* de Montmorency, nommé à l'évêché d'Orleans vers l'an 1360. sur la resignation de *Jean* son oncle; mais il y a apparence qu'il mourut avant 1364. sans avoir été sacré; MATTHIEU II. qui suit; *Jean* dit *Esclabot*, seigneur de Maffliers en partie, mort sans posterité de *Jeanne* de Vendereffe, fille de *Jean*, seigneur de Morfontaine, bailli de Troyes; *Isabelle*, mariée l'an 1353. à *Guerin* de Lorris, dit *Lancelot*, seigneur de Lusarches en partie; & *Luce* de Montmorency religieuse & tresoriere de l'abbaye de Maubuisson.

XIV. MATTHIEU de Montmorency, II. du nom, seigneur d'Auvremesnil, Goussainville, Bouqueval, Bobigny, &c. mourut l'an 1414. Il avoit épousé *Jeanne* Bracque, dont il eut CHARLES, qui suit;

XV. CHARLES de Montmorency, seigneur de Goussainville, Bobigny, Bouqueval, Eaubonne, Tresmes, Silly, &c. conseiller, chambellan & maître d'hôtel d'Artus de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, puis du roi Jean, mourut l'an 1460. laissant de *Jeanne* Rataut, fille de *Bertrand*, chevalier, seigneur de Curçay, & de *Marguerite* Roüault; *Jacqueline* de Montmorency, mariée à *Guillaume* seigneur de Sevigné, d'Olivet, & des Roches; *Catherine* de Montmorency, dame

de Goussainville, de Tresmes & de Silly, mariée l'an 1468. à *Philippe* d'Aunoy, seigneur de Chivré; *Marguerite*, alliée l'an 1470. à *Antoine* de Villiers, seigneur châtelain de l'Isle-Adam, de Nogent & de Valmondois & *Jeanne* de Montmorency, religieuse à Longchamp.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CONFLANS, *de* BEAUSAULT, *de* BRETEUIL, *&c.*

XI. ERARD de Montmorency, deuxiéme fils de MATTHIEU III. du nom, seigneur de Montmorency, & de *Jeanne* de Brienne, fut seigneur de Conflans, conseiller du roi, & grand-échanson de France. Il fut un des pleges que Charles de France, comte de Valois, donna à Guillaume comte de Hollande, pour les conventions du mariage de Jeanne de Valois, sa fille. Il servit aussi tres-utilement dans les armées, & brisa ses armes d'un franc quartier d'argent, à une étoile de sable. De sa premiere femme, *Jeanne* de Longueval, il laissa *Jeanne*, épouse d'*Hervé* de Leon, seigneur de Noyon-sur-Andelle, issu des vicomtes de Leon en Bretagne; *Agnés*, femme de *Philippe* d'Aunoy, seigneur de Grand-Moulin; & *Blanche* de Montmorency, seconde femme de *Guillaume* le Bouteillier de Senlis, III. du nom, seigneur de Chantilli. De la seconde, *Clemence* de Muret, dame de Breteuil & de Beausault, qu'il avoit épousée l'an 1405. il eut JEAN, qui suit; *Erard*, chanoine de Roüen & de saint Quentin, mort l'an 1358. *Hervé*, seigneur de Fourmeries; & *Matthieu* de Montmorency, qui étoit troisiéme fils, seigneur de Conflans, Maffliers, &c. épousa *Isabeau* de Soisy, dame de Poucey; dont il eut *Bla[illegible]e*, mariée à *Gui* de Courlandon, chevalier; *N.* femme de *Simon* de la Queuë, chevalier; *Philippe*, alliée à *Gaucher*, seigneur de Bouconvilliers, maître d'hôtel du roi Charles VI. & *Jeanne* de Montmorency, alliée à *Jean* de Montauglan, chevalier.

XII. JEAN de Montmorency, seigneur de Beausault & de Breteüil, fut envoyé l'an 1329. par le roi Philippe *de Valois*, avec le sire d'Ancenis *le jeune*, vers le roi Edoüard III. roi d'Angleterre, pour le semondre de lui venir faire hommage des seigneuries qu'il avoit en France. Il mourut l'an 1337. ayant eu de *Jeanne* de la Tournelle son épouse, entr'autres enfans,

XIII. JEAN de Montmorency, II. du nom, seigneur de Beausault, &c. assista à la prise de saint Valleri sur les Anglois l'an 1358. & marcha au-devant des quatre mille Navarrois que Philippe de Navarre amenoit au secours de la place. Il mourut l'an 1375. ayant épousé *Isabeau* de Néclle, fille de *Jean*, seigneur d'Offemont, & petite-fille de *Gui*, maréchal de France, dont il eut HUGUES, qui suit; *Pierre* seigneur du Plessis-Cacheleu, qui ne laissa de *Marguerite* dame de Dommart, sa premiere femme, qu'une fille; *Jeanne* de Montmorency, dame du Plessis-Cacheleu, épouse de *Renaud* de Longueval, seigneur de Thenelles; *Jean*; *Jeanne*, épouse de *Robert* de Hollande; & *Marguerite*, abbesse de Fontevrauld, morte le 4. Avril 1434.

XIV. HUGUES de Montmorency, seigneur de Beausault, de Breteüil, de la Falaise & des Tournelles, chambellan du roi Charles VI. mort le 2. Mai 1404. avoit épousé *Jeanne* d'Harcourt, fille de *Guillaume*, seigneur de la Ferté Imbault, &c. & de *Blanche* dame de Cervon, sa premiere femme; dont il eut *Jean*, mort vers l'an 1427. sans avoir été marié; *Antoine*, tué à la bataille de Verneüil en 1424. avec son frere *Hugues*; *Catherine*, dame de Beausault, de Breteüil & de la Falaise, qui épousa 1°. *Laurent* de Sainte-Beuve, 2°. *Matthieu* seigneur de Roye, de Germigny, &c. & mourut l'an 1454. *Blanche*, femme de *Robert* d'Harcourt V. du nom, seigneur de Beaumesnil; *Marie*, abbesse de Fontevrauld, morte l'an 1461. *Marguerite*, alliée 1°. à *Jean* seigneur des Autels & de Villiers-aux-Bocages, 2°. à *Jean* de Becloy, seigneur du Candas; & *Jeanne* de Montmorency, dame de Ferrieres & de Rusticourt, mariée le 13. Septembre 1407. à Jean de Reyneval, seigneur de Meraucourt & de Tronay.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT LEU, *de* NANGIS, *de* DEUIL, *& de la* HOUSSAYE.

X. BOUCHARD de Montmorency, deuxiéme fils de BOUCHARD VI. du nom, seigneur de Montmorency, & d'*Isabeau* de Laval, brisa ses armes d'un franc quartier d'hermines. Il eut les seigneuries de saint-Leu & de Deüil en partage, & épousa vers l'an 1260. *Philippe* Britaut, dame de Nangis, fille unique de *Jean*, panetier de France. Il servit Charles d'Anjou, roi de Jerusalem & de Sicile, dans les guerres contre Pierre d'Aragon; & mourut en Sicile l'an 1284. laissant

XI. BOUCHARD de Montmorency, II. du nom, seigneur de Saint Leu & de Deüil, grand-panetier de France, fut choisi par Charles de France, comte de Valois, pour un de ses executeurs testamentaires. Il accompagna le roi Philippe *de Valois*, à la bataille de Mont-Cassel, où il fut blessé l'an 1328. & au retour, fut envoyé par ce monarque ambassadeur en Angleterre, pour disposer le roi Edoüard à lui venir rendre hommage des terres qu'il tenoit de sa couronne. Il épousa *N.* dame de la Houssaye en Brie; dont il eut BOUCHARD qui suit; *Guillaume*; & *Philippe*, chanoine de Meaux; & *Philippe*, épouse de *Jean* de Moüy, seigneur d'Aussonvilliers.

XII. BOUCHARD de Montmorency III. du nom, seigneur de Saint Leu, de Nangis, & de la Houssaye, fut inquisiteur pour le roi sur tous les maîtres des eaux & forêts, & mourut après l'an 1340. laissant de *Jeanne* dame de Changy, *Jean*, mort l'an 1379. sans posterité de *Marguerite* d'Andrezel; GUILLAUME, qui suit; & *Jeanne* morte fille.

XIII. GUILLAUME de Montmorency, seigneur de S. Leu, de Nangis, &c. mort l'an 1385. laissa de *Jeanne* dame d'Andrezel, *Jean* II. mort sans posterité, environ l'an 1402. *Jeanne*, mariée 1°. à *Gautier* de Thorote, seigneur du Châtelier, 2. à *Eustache* de Gaucourt, seigneur de Viry, grand-fauconnier de France; & *Denyse*, dame de Saint-Leu, femme de *Gautier* seigneur d'Arzilliers.

BRANCHE DES SEIGNEURS *de* LAVAL.

IX. Elle commença à GUI de Montmorency, fils de MATTHIEU II. & d'*Emme* dame de Laval. Il prit le nom de *Laval*, & conserva les armes de Montmorency, brisées de cinq coquilles d'argent sur la croix. *Voyez* LAVAL.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MARLY *de* VERNEUIL, *au pays Chartain, &c.*

VII. MATTHIEU de Montmorency, dernier des fils de MATTHIEU I. seigneur de Montmorency, & d'*Aline* d'Angleterre, fut seigneur d'Attichy, puis de Marly près Saint Germain en Laye; & enfin par donation de Philippe-*Auguste*, posseda les seigneuries de Montreüil-Bonnin en Poitou, & de Picauville en Normandie, pour récompense des bons services qu'il rendit à sa majesté contre les Anglois & les Normands. Il suivit le même roi en la Terre-Sainte. L'an 1193. il se trouva au combat que le roi livra à Richard roi d'Angleterre duc de Normandie, près d'Arques; & là, après avoir reçu un coup de lance au travers des cuisses, de la main de Robert comte de Leycestre, estimé le plus brave chevalier des ennemis, il lui darda la sienne dans le milieu de la poitrine, avec un si grand effort, qu'il le renversa par terre, & le fit son prisonnier. Mais l'an 1198. il resta prisonnier à la bataille gagnée par les Anglois proche de Gisors, ayant été jetté de dessus son cheval, de la propre main du roi Richard. Il se croisa après cela pour la Terre-Sainte, se trouva au siege de Zara & de Constantinople, ayant même été élû chef de l'ambassade des Croisés vers l'empereur Isaac; & mourut enfin dans cette armée l'an 1204. Il porta lui & sa posterité les anciennes armes de Montmorency, d'or à la croix de gueules, cantonnée de quatre alerions seulement. De *Mahaud* de Garlande son épouse, fille de *Guillaume*, seigneur de Livry, & d'*Idoine* de Trie, il laissa BOUCHARD, qui suit; *Matthieu*, seigneur de Lay, qui servit sous le roi saint Louis l'an 1242. & mourut sans posterité de *Mabille* de Châteaufort; *Guillaume*, chanoine de Paris; & *Marguerite*, épouse d'*Aimeri*, vicomte de Narbonne.

VIII. BOUCHARD de Montmorency I. du nom, sei-

gneur de Marly, &c. servit utilement dans les guerres contre les Albigeois sous Simon comte de Monfort, qui lui donna les châteaux de Saissac & de S. Martin. Les Heretiques le firent prisonnier, & le retinrent pendant seize mois. Il se trouva l'an 1212. à la victoire remportée sur le comte de Foix, près de Saint Martin; au siege de Toulouse & autres places, accompagna le roi saint Louis l'an 1226. au siege d'Avignon, & de-là en Languedoc. Il mourut la même année, laissant de *Mahaud* de Châteaufort, sœur aînée de *Mabille* épouse de son frere; *Thibaud*, abbé des Vaux de Cernay, où il mourut en odeur de sainteté l'an 1247. *Pierre*, qui servit le roi saint Louis vers l'an 1239. & mourut sans posterité, aussi bien que *Matthieu* son cadet; &

IX. BOUCHARD de Montmorency II. du nom, seigneur de Marly, &c. Celui-ci mourut avant l'an 1267. laissant d'*Agnés* sa femme, MATTHIEU, qui suit; *Thibaud*, qui suivit saint Louis au siege de Tunis, & qui vivoit l'an 1285. *Isabelle*, mariée 1°. à *Robert* de Poissy, 2°. à *Gui* de Levi III. du nom, seigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi; & *Beatrix*, nommée dans le testament de *Thibaud*.

X. MATTHIEU de Montmorency, II. du nom, seigneur de Marly, &c. mort vers l'an 1282. avoit épousé *Marguerite* de Levi, fille de *Gui* II. du nom, seigneur de Mirepoix, & fut pere de *Bouchard* III. du nom, seigneur de Marly, mort en Mars 1297. de *Robert*, qui vivoit l'an 1285. & de MATTHIEU III. qui suit;

XI. MATTHIEU de Montmorency, III. du nom, seigneur de Marly, servit contre les Flamands l'an 1302. & mourut l'an 1305. Il peut être pere de MATTHIEU IV. du nom, seigneur de Marly, & de Picauville, vivant l'an 1318. qui épousa *Jeanne* de l'Isle-Adam, dame de Valmondois, de laquelle vinrent; *Louis*, seigneur de Marly & de Valmondois, mort sans posterité en 1356. *Matthieu* de Marly, vivant l'an 1351. & *Jean* de Marly, seigneur de Picauville, mort après l'an 1352. sans laisser de posterité de *Mahaud* Flotte-Revel, sa femme.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BRAY & de MONTLEHERI.

Elle commença à THIBAUD, surnommé *File-Etoupes*, fils de BOUCHARD de Montmorency I. du nom. *Voyez* MONTLEHERI.

André du Chêne a composé une excellente histoire de la maison de Montmorency, que l'on pourra consulter. Etienne Forcadel publia aussi l'an 1551. un livre *in quarto*, sous ce titre : *Le Montmorency Gaulois*, ou *antiquité memorable de la tres-noble maison de Montmorency, avec la dignité & prouesse d'icelle*. On fit imprimer l'an 1579. un petit volume *in octavo*, intitulé : *Traité sur les genealogies, alliances, & faits illustres de la maison de Montmorency*; & enfin Mamert Patisson imprima l'an 1595. un autre ouvrage *in octavo*, dont voici le titre : *Genealogie de la maison de Montmorency, comprise en la presentation des lettres de l'office de monsieur le connétable, faite au parlement le 21. Novembre 1595*. Tous les auteurs de l'histoire de France parlent des seigneurs de Montmorency, aussi-bien que messieurs de Sainte-Marthe, le Feron, Du Bouchet, Godefroy, le pere Anselme, le Laboureur, &c.

MONTMORENCY (Matthieu II. de) dit *le Grand*, seigneur de Montmorency, d'Escoüen, de Conflans, Sainte Honorine, d'Attichy, &c. connétable de France, s'est distingué entre les grands hommes de guerre du XIII. siecle; & fut aussi, selon Philippe Mouskes, évêque de Tournay, son contemporain, l'homme de son tems du meilleur conseil. Il étoit fils de BOUCHARD IV. & de *Laurence* de Hainaut. Baudoüin V. du nom, comte de Hainault, son oncle, voulut le faire chevalier, prévoyant que Matthieu de Montmorency se rendroit tres-digne de cet honneur. Il accompagna l'an 1203. le roi Philippe-*Auguste* au siege du Château-Gaillard près d'Andely, où il signala son courage, aussi-bien qu'à la prise de diverses places, qu'on emporta en Normandie sur Jean *Sans-Terre*, roi d'Angleterre. Sa valeur éclata sur-tout à la bataille de Bouvines l'an 1214. car outre qu'il contribua beaucoup à l'avantage que le roi y remporta, il y gagna encore douze enseignes imperiales sur les ennemis. L'année suivante il fit la guerre en Languedoc contre les Albigeois, & se distingua tellement par ses services, que le roi le voulant récompenser par quelque dignité importante, le crut digne de remplir la charge de connétable de France, vacante par le decès de Dreux de Mello l'an 1218. Il la donna au seigneur de Montmorency, qui suivit le roi Louis VIII. en Poitou & dans le pays d'Aunis, pour s'y opposer aux Anglois; & continua de se rendre digne des premiers honneurs militaires. Il se distingua à la prise de la Rochelle, de Saint Jean d'Angely, de Niort & de plusieurs autres places; & contraignit l'an 1224. les factieux qui tenoient le parti d'Angleterre, à reconnoître le roi, & à se soûmettre. Deux ans après il se croisa encore contre les Albigeois, & fut à la prise d'Avignon, puis au sacre du roi saint Louis. L'an 1228. il emporta Bellême sur le duc de Bretagne, poussa les princes mécontens jusqu'à Langres, contraignit les plus puissans à demander pardon au roi, & mourut le 24. Novembre 1230.

MONTMORENCY (Charles de) chambellan du roi, panetier & maréchal de France, gouverneur de Picardie, fils de *Jean* I. du nom, sire de Montmorency, eut beaucoup de part aux affaires de son tems, sous les regnes des rois Jean & Charles V. L'an 1343. il fut fait maréchal de France, & eut la conduite de l'armée que Jean duc de Normandie mena l'an 1344. en Bretagne au secours de Charles de Blois son cousin. Depuis il accompagna ce même prince en Guyenne; combattit vaillamment à la bataille de Crecy l'an 1346. & fut établi gouverneur de Picardie, où il rendit de bons services. Il ménagea l'accommodement de Charles *le Mauvais*, roi de Navarre, avec Charles de France duc de Normandie, regent du royaume; & l'an 1360. contribua beaucoup au traité qui fut conclu à Bretigny le 8. Mai. Le roi Charles V. le considera extrêmement, & le choisit même pour être parrain du dauphin Charles, depuis roi VI. de ce nom, qui fut baptisé dans l'église de saint Paul le 6. Decembre 1368. Charles de Montmorency, mourut le 11. Septembre 1381. & fut enterré dans l'église de l'abbaye du Val. Sa posterité est rapportée ci-dessus. *Voyez* la genealogie. * Du Chêne, *histoire de Montmorency*. Le Feron. Godefroi. Le pere Anselme.

MONTMORENCY (Anne de) premier baron, pair, maréchal, grand maître, & connétable de France, chevalier des ordres de saint Michel & de la Jarretiere, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Languedoc, comte de Beaumont sur-Oise, & de Dammartin, second fils de GUILLAUME seigneur de Montmorency, & d'*Anne* Pot, fut élevé enfant d'honneur auprès du roi François I. & l'an 1515. combattit à la bataille de Marignan, sous le seigneur de Boissy son cousin, étant lieutenant de sa compagnie d'ordonnance. L'annee suivante il eut le gouvernement de Novarre: & l'an 1519. il se trouva à l'entrevûë des rois de France & d'Angleterre, qui se fit entre Ardres & Guines. Quelque tems après, le roi François I. l'envoya en Angleterre, pour s'y opposer aux desseins de l'empereur; & à son retour il le fit premier gentilhomme de sa chambre. Lorsque la guerre eut été declarée entre le roi & le même empereur, qui étoit Charles V. Anne de Montmorency defendit l'an 1521. la ville de Mezieres contre les forces des ennemis, & obligea le comte de Nassau de lever honteusement le siege. Ensuite il fut capitaine general des Suisses, & les commanda dans le Milanez, où il servit l'an 1522. aux batailles de Cambolat & de la Bicoque, dans lesquelles il fut blessé. Il se trouva encore au siege de Novarre. Depuis, ayant été envoyé à Venise pour continuer l'alliance de cette republique avec la France; il fut honoré à son retour du collier de l'ordre & du bâton de maréchal de France, qu'il reçut le 6. Août de la même année 1522. L'année suivante il secourut Corbie, Teroüane & Marsaille, dont il fit lever le siege au connétable de Bourbon. Après cette expedition, le gouvernement de Languedoc lui fut donné par le roi, qu'il suivit en Italie, avec lequel il fut pris à la bataille de Pavie l'an 1525. Ensuite il fut revêtu de la charge de grand-maître, & fut chargé du soin d'aller recevoir les enfans de France, qui avoient été donnés en ôtage. L'an 1531. le roi d'Angleterre lui

donna le collier de l'ordre de la Jarretiere; & le roi l'envoya en Provence pour y donner les ordres pour l'entrevûë qui se devoit faire à Marseille, du pape Clement VII. & de lui. Il s'en acquitta tres-bien; & l'an 1536. contribua extrêmement dans la même Province, à ruiner l'armée que l'empereur y avoit amenée lui-même. L'année suivante il commanda l'armée du roi dans la Picardie; & outre quelques places qu'il soûmit, il secourut encore tres-à-propos Teroüane, extrémement pressée par les Imperiaux. Tant de services considerables qu'il avoit rendus à l'état, furent recompensés l'an 1538. par l'épée de connétable de France, que le roi lui donna le 10. Février; ensuite de quoi il accompagna ce monarque à Nice, où se trouverent le pape Paul III. & l'empereur, & signa même la treve qu'on y conclut pour dix ans. Quelque tems après Charles V. étant obligé d'aller luimême reprimer la sédition des habitans de Gand, envoya des ambassadeurs au roi pour lui demander passage par ses états, & s'engagea à George de Selve, évêque de Lavaur, ambassadeur du roi auprès de lui, de rendre Milan. François I. qui étoit le prince du monde le plus sincere & le plus genereux, reçut avec toutes sortes d'honneurs l'empereur, lequel étant en France, confirma sa promesse au connétable de Montmorency, qui en répondit pour lui au roi. Mais lorsque Charles fut à Valenciennes, & que l'évêque de Lavaur le pressa de satisfaire à ce qu'il avoit promis, il usa d'excuses; & enfin refusa tout-à-fait de tenir parole. Le roi offensé de ce refus, éloigna de la cour le connétable, qui ne fut rappellé qu'au commencement du regne de Henri II. l'an 1547. Après avoir passé trois ans hors de la cour, Henri le rétablit dans toutes ses charges, & l'honora toûjours d'une bienveillance particuliere, l'appellant son compere, le consultant dans toutes affaires, & suivant presque toûjours ses conseils. L'an 1550. le connétable prit le Boulonnois. Avant cela il avoit été envoyé l'an 1548. dans la Guyenne pour y appaiser une sedition qui s'y étoit émuë, à cause de la gabelle du sel, & il y traita avec une extrême severité la ville de Bourdeaux, à laquelle il ôta tous ses privileges. L'an 1552. il prit Metz, Toul & Verdun, & défit les troupes Imperiales devant Authie en Août 1553. mais il fut obligé de lever le siege devant Cambray; demeura prisonnier à la malheureuse journée de S. Quentin le 10. Août 1557. & ne sortit de prison qu'en 1559. après la conclusion de la paix. Le roi avoit érigé dès l'an 1551. la baronie de Montmorency en duché & pairie, & prévenoit dans toutes les occasions les souhaits de celui qui lui rendoit tant de services. Mais après la mort de ce prince, la fortune du connétable fut exposée à de grands revers. La reine Catherine de Medicis ne l'aimoit point: elle s'expliqua sur la haine qu'elle lui portoit, parce qu'il avoit conseillé à Henri de la repudier comme sterile, pendant les premieres années de son mariage, & que depuis il avoit osé dire en sa presence même, par une raillerie piquante, que de tous les enfans du roi, Diane, sa fille naturelle étoit la seule qui lui ressembloit. On lui donna donc le choix d'une de ses maisons pour s'y retirer, sous prétexte de décharger sa vieillesse des fatigues du gouvernement. Le connétable connut bientôt le bras qui lui portoit le coup; mais ne le pouvant éviter, il dissimula son ressentiment, & se retira à Chantilli, après que Henri son fils, se fut défait de sa charge de grand-maître. Lorsque Charles IX. eut succedé à François II. son frere, sur la fin de l'année 1560. le connétable fut rappellé à la cour; & par l'entremise de la duchesse de Valentinois, & du maréchal de saint-André, il se reconcilia avec les princes de Guise. Le connétable, qui n'aimoit point les Protestans, les poursuivit à toute outrance, fit brûler à Paris les chaires de leurs ministres; & lorsqu'ils eurent pris les armes, fit tout ce qu'il put pour persuader au prince de Condé de les quitter, & d'écouter les propositions que lui faisoit la reine. On refusa de les accepter; & ces refus furent suivis de la bataille de Dreux, donnée le 19. Decembre 1562. Le connétable la gagna; mais il y fut fait prisonnier, aussi-bien que Gabriel, seigneur de Montberon, un de ses fils. Etant sorti de prison, il prit, l'an 1563. sur les Anglois le Havre de Grace, que le maréchal de Brissac avoit assiegé. Quelque-tems après, les Calvinistes s'étant remis en campagne sous la conduite du prince de Condé, furent défaits par le connétable, à la bataille de saint Denys donnée le 10. Novembre 1567. Il vit neanmoins mettre en déroute le corps qu'il commandoit, & fut abandonné des siens, que la terreur avoit saisis. Ce genereux vieillard ne s'abandonna pas lui-même, & ramassa toute sa vertu, pour terminer sa longue vie par une action heroïque. Il reçut six dangereuses blessures, fut démonté, & rompit son épée dans le corps d'un gentilhomme Calviniste, qu'il perça au défaut de la cuirasse. Un gentilhomme Ecossois, appellé *Stuard*, lui donna par derriere un coup de pistolet dans les reins. On assure que quoique mortellement blessé, il se tourna du côté de cet homme, & du pommeau de son épée, dont la garde lui restoit en main, il lui abbattit deux dents, & lui ébranla les autres: de sorte qu'il en fut long-tems incommodé. Le connétable mourut deux jours après, âgé de 74. ans. On dit que la reine ne témoigna point de douleur de cette mort; mais qu'au contraire elle dit à quelques-uns de ces confidens; *Qu'en ce jour elle avoit deux grandes obligations au ciel; l'une que le connétable eût vengé le roi de ses ennemis; & l'autre, que les ennemis du roi l'eussent défait du connétable.* C'est ainsi que mourut ce grand homme, illustre par sa noblesse, par ses charges, par l'attachement qu'il avoit à la religion Catholique, & à la gloire de son pays, par sa prudence & par sa conduite. Il s'étoit trouvé en huit batailles, dans quatre desquelles il avoit eu le souverain commandement, toûjours avec beaucoup de gloire, mais souvent avec peu de fortune. On dit qu'un Cordelier l'ayant voulu exhorter à la mort, l'orsqu'il étoit tout couvert de sang & de blessures, après la bataille de saint Denys: *Pensez vous*, lui répondit-il d'un ton fier & hardi, *qu'un homme qui a vécu quatre-vingts ans avec honneur, n'ait pas appris à mourir un quart d'heure?* On lui fit à Paris des funerailles presque royales; car on porta son effigie à son enterrement, honneur qu'on ne fait qu'aux rois, ou aux enfans des rois. Son cœur fut mis aux Celestins de cette ville, dans la chapelle d'Orleans; & son corps dans l'église de saint Martin de Montmorency. Pour son alliance & sa posterité *voyez* la genealogie. On remarque qu'il étoit severe, imperieux, & peu liberal, & que son inclination chagrine & peu complaisante, faisoit souvent qu'il s'opposoit aux graces, que les rois sous lesquels il étoit en credit, vouloient faire à leurs bons sujets. * Davila, *hist. des guerres civiles*. De Thou, *hist. tom.* 1. 2. & 3. Du Chêne, *hist. de Montmorency*. Le Laboureur, *tombeau des hommes illustres*. Godefroy, *officiers de la couronne*. Mezeray. Le pere Anselme, &c.

MONTMORENCY (François de) duc de Montmorency, pair, maréchal & grand-maître de France, chevalier des ordres de saint Michel & de la Jarretiere, gouverneur & lieutenant general de la ville de Paris & de l'isle de France, fils aîné d'ANNE duc de Montmorency, connétable de France, commença de porter les armes au siege de Lanz en Piémont en 1551. Ensuite il accompagna le roi sur la frontiere d'Allemagne; servit à la prise de Damvilliers & d'Yvoy, à la défense de la ville de Metz, & à celle de Terouane, où il fut fait prisonnier le 30. Mai 1553. Ce fut à son retour qu'il fut fait gouverneur de la ville de Paris & de l'isle de France, & que le roi l'honora du collier de son ordre. Peu après, le seigneur de Montmorency passa en Italie, & servit à la prise du port d'Ostie, & de quelques autres places que les Espagnols avoient occupées sur le pape Paul IV. A son retour il se trouva à la bataille de saint Laurent ou de saint Quentin le 10. Août 1557. & défendit ensuite la Picardie. Il servit en 1558. à la prise de Calais; & fut revêtu de la charge de grand-maître, par la démission du connétable son pere. Mais lorsqu'après la mort funeste du roi Henri II. la faveur des princes de Lorraine prévalut à la cour sur celle des Montmorency, il fut contraint de ceder la dignité de grand-maître au duc de Guise, & reçut en recompense celle de maréchal, avec le gouvernement du château de Nantes. Avant cela on l'avoit envoyé en Angleterre, pour recevoir de la reine Elizabeth, le serment qu'elle fit d'observer le traité de paix conclu à Cateau-Cambresis entre la France & l'Angleterre. En 1560. il

assista à l'assemblée des états tenus à Orleans ; combattit en 1562. à la bataille de Dreux ; en 1567. à celle de saint Denys, & en diverses autres occasions importantes dans lesquelles il se signala. Depuis en 1572. on l'envoya encore ambassadeur en Angleterre, où la reine Elizabeth lui donna le collier de son ordre de la Jarretiere. La reine Catherine de Medicis n'aimoit pas la maison de Montmorency, & le maréchal en étoit persuadé. On le soupçonna d'être le chef de ceux qu'on accusa de vouloir form r un tiers parti, après la conjuration de saint Germain en Laye, dans laquelle on avoit résolu d'enlever le duc d'Alençon le 10. Mars 1574. La Mole, favori du même duc, & le comte de Coconas, Italien, avoient eu la tête tranchée à Paris ; on y executa encore quelques autres malheureux, qu'on accusoit d'être coupables de la même conspiration, & qui avoient, dit-on, chargé les maréchaux de Montmorency & de Cossé, dans les tourmens de la question. Cependant la presomption de leur innocence ou de leur pouvoir, les aveugla si fort, qu'ils vinrent à la cour pour s'y justifier ; ils furent arrêtés, & envoyés à la Bastille. Peu avant la mort du roi Charles IX. les ennemis de Montmorency avoient resolu de se défaire de lui ; mais la consideration seule de Damville son frere qui étoit puissant en Languedoc, les empêcha d'executer un si cruel dessein. La reine le tira de prison en 1575. pour se servir du credit qu'il avoit sur l'esprit du duc d'Alençon, lequel étoit sorti de la cour. En effet, les prieres de ce maréchal, firent venir ce prince au château de Champigni, où elle le tourna de maniere qu'il consentit à une trêve pour six mois. Ensuite elle revint, & lui laissa le même Montmorency, pour le disposer à un entier accommodement. On eut besoin pour la même affaire en 1576. des soins de ce maréchal, qui mourut au château d'Escouen, le 6. Mai 1579. sans laisser de posterité de *Diane*, legitimée de France, fille *naturelle* du roi *Henri* II. qu'il avoit épousée le 3. Mai 1557. Il fut enterré auprès de son pere, dans l'église de S. Martin de Montmorency.

MONTMORENCY (Charles de) seigneur de Meru, puis duc de Damville, pair & amiral de France, troisiéme, fils du connétable Anne de Montmorency, & de *Magdelaine* de Savoye, se distingua en 1557. à la bataille de saint Quentin, où il fut fait prisonnier avec son pere. Depuis il eut divers emplois sous les regnes de François II. & de Charles IX. & fut pourvu, par ce dernier en 1562. de la lieutenance generale au gouvernement de la ville de Paris & de l'isle de France. Il se trouva aux batailles de Dreux, de Montcontour & de saint Denys, negocia la reduction de saint Jean d'Angeli & fut pourvu de la charge de colonel general des Suisses. Après la mort de son pere, qui fut tué à la bataille de saint Denys, il eut pour son partage la baronie de Damville, que le roi Louis XIII. érigea en duché & pairie en 1610. Ce fut une recompense dûë aux services qu'il avoit rendus sous cinq rois. Le roi Henri IV. l'avoit fait chevalier de ses ordres en 1595. & lui avoit donné ensuite la charge d'amiral de France le 21. Fevrier 1596. Il mourut en 1612. âgé d'environ 75. ans, sans laisser d'enfans de *Renée* de Cossé, comtesse de Secondigny, fille d'*Artus* de Cossé, maréchal de France.

MONTMORENCY (Henri de) duc de Montmorency, premier baron, pair, maréchal & connétable de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Languedoc, comte de Dammartin, second fils d'ANNE de Montmorency, porta le titre de seigneur de Damville du vivant de son pere, qui le fit pourvoir du gouvernement de la ville & château de Caën. Il accompagna le roi Henri II. au voyage d'Allemagne ; & se jetta dans Metz, assiegée par l'empereur Charles V. Peu après le roi le fit lieutenant colonel de ses chevaux-legers en Piémont, où il se signala au combat du pont d'Asture ; & il reçut le collier de l'ordre de saint Michel l'an 1557. Il fut fait prisonnier avec son pere à la bataille de saint Quentin ; & prit le prince de Condé à celle de Dreux, l'an 1562. Il fut pourvu l'année suivante du gouvernement de Languedoc, dont son pere se démit en sa faveur ; reçut le bâton de maréchal de France le 10. Février 1566. & combattit en 1567. à la bataille de saint Denys, où fut blessé à mort le connétable de Montmorency son pere. En 1569. il fut nommé par le roi Charles IX. lieutenant general en Guyenne, Provence & Dauphiné, sous l'autorité de Henri de France son frere, duc d'Anjou. Il fit la guerre aux Calvinistes ; mais la melintelligence qui se mit entre lui & le sieur de Montluc, empêcha le progrès des armes du roi. Au commencement de la quatriéme guerre civile en 1572. le maréchal de Montmorency eut le commandement d'une des trois armées, qu'on mit sur pied, avec ordre de soûmettre les villes rebelles. On souhaitoit qu'il commençât par Nîmes ; mais il s'attacha au siege de Sommieres, qu'il ne prit pas, quoiqu'il y perdît deux mille hommes. Sa politique l'arrêta devant cette place. Il ne se fioit pas au conseil du roi, & sçavoit que la reine Catherine de Medicis ne l'aimoit pas, ni aucun de sa maison. On lui avoit même fait donner du poison, dont il s'étoit gueri à force de remedes. Lorsque le roi Henri III. passa en 1574. à Turin à son retour de Pologne, le duc de Savoye lui presenta Damville son parent, qu'il avoit fait venir exprès sur sa parole, pour le remettre en ses bonnes graces. L'affection que le roi avoit euë autrefois pour ce maréchal, se reveilla : il le fit coucher dans sa chambre, & écouta volontiers ses avis, dont les principaux étoient de gouverner lui-même son état, & d'accorder la paix aux Calvinistes, pour pouvoir plus facilement ruiner leur parti. Mais la reine mere en étant avertie, envoya de ses creatures à Turin, qui détruisirent dans l'esprit du roi, ce que Damville lui avoit voulu persuader, & le noircirent si bien lui-même, que ce prince le voulut faire arrêter. Le duc de Savoye lui donna moyen de se retirer. Damville fut ensuite chef des Mecontens ; & eut assez de peine à se maintenir dans le Languedoc, sous le regne de Henri III. mais celui de Henri IV. lui fut plus favorable. Ce grand prince le fit connétable de France & chevalier du saint Esprit, en 1593. Le connétable de Montmorency avoit herité de François son frere aîné en 1579. Il se trouva au siege d'Amiens en 1577. & mourut fort âgé dans la ville d'Agde en Languedoc, le 1. Avril 1614. Son cœur fut enterré dans l'église des Capucins près d'Alet, qu'il avoit fait bâtir, & son corps fut apporté dans celle de saint Martin de Montmorency. *Voyez* ses enfans, dans la genealogie & dans les deux articles suivans.

MONTMORENCY (Henri II. de) duc de Montmorency & de Damville, pair & maréchal de France, comte de Dammartin, &c. chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Languedoc, fils de HENRI I. du nom, connétable de France, & de *Louise* de Budos, sa seconde femme, nâquit le dernier jour d'Avril 1595. Il n'étoit qu'en la 18. année de son âge, lorsque le roi le fit amiral de France : depuis en 1620. ce prince lui donna le collier de ses ordres. Le duc de Montmorency étoit naturellement si honnête, si liberal, si magnifique, & si bien fait, qu'il s'attira l'estime & la consideration de tout le monde. Il donna des preuves éclatantes de sa valeur, dans la guerre contre les Huguenots, ausquels il enleva diverses places dans le Languedoc, & servit aux sieges de Montauban & de Montpellier, où il fut blessé. Depuis en 1625. il défit sur mer les Rochelois ; reprit l'isle d'Oleron, & remporta un avantage considerable sur le duc de Rohan en 1628. Le roi l'envoya ensuite dans le Piémont avec la qualité de lieutenant general de ses armées. Il y battit le prince Doria, le prit au combat de Veillane en 1630. & contribua à la levée du siege de Cazal. Des services si considerables furent recompensés par le bâton de maréchal de France, que le roi lui donna le 11. Decembre de la même année. Ce duc mécontent du cardinal de Richelieu, prit trop facilement part aux chagrins que le duc d'Orleans prétendoit avoir reçus de la cour. Il fit soûlever en faveur de ce prince tout le bas Languedoc ; & s'exposa avec trop de temerité au combat près de Castelnaudari, contre le maréchal de Schomberg. Il y fut blessé de deux coups de pistolet, & fait prisonnier le 1 Septembre 1632. Le roi excité par le cardinal de Richelieu, le fit conduire à Toulouse, où le parlement le condamna comme criminel de leze-majesté, à perdre la tête. Toutes les personnes de qualité & de merite s'interesserent inutilement pour obtenir la grace de ce grand homme. L'arrêt fut executé dans la maison de ville de Tou-

louse, le 30. du mois d'Octobre. Toute la France témoigna une douleur extraordinaire de cette perte ; & il est rarement arrivé que les François ayent donné plus de larmes à la mort d'un grand seigneur, & plus de loüanges à sa vertu. On sçait comment cet infortuné seigneur se précipita presque seul contre une armée entiere. Il fut le principal instrument de la victoire de ceux qu'il attaquoit ; s'il eût conjuré avec eux sa propre ruine, il n'eût sçû se porter plus aveuglement à sa perte; car il contraignit le maréchal de Schombert de combattre contre son intention. Il n'y eut pas cinquante hommes tués en ce combat, & il n'y en eut pas cent qui l'eussent suivi pour combattre. Ses amis le crurent perdu du moment qu'ils le sçurent prisonnier, quoiqu'ils ne manquassent à aucun devoir pour le sauver; mais comme ils connoissoient la rigueur des maximes du tems, & la haine que le cardinal avoit contre ce duc, ils jugerent que cette premiere faute seroit assûrement la derniere qu'il commettroit jamais. Le cœur du maréchal de Montmorency fut enterré dans l'église de la maison professe des Jesuites de Toulouse; & son corps, qu'on laissa quelque-tems en dépôt dans l'église de saint Sernin, fut depuis transporté dans celle de la Visitation de Moulins, où sa femme lui fit dresser un magnifique tombeau de marbre. C'étoit *Marie-Felice* des Ursins, fille de *Virginio* des Ursins, duc de Bracciano, chevalier de la toison d'or, & de *Fulvia* Perretti, qu'il avoit épousée en 1614. dont il n'eut point d'enfans. Après sa mort, cette dame illustre par sa vertu & par sa pieté, se retira dans le monastere de la Visitation de Moulins, pour y pleurer sa perte & son malheur. Elle s'y fit religieuse 25. ans après, le 30. Septembre 1657. & y mourut superieure, & en réputation d'une tres-solide pieté, le 5. Juin 1666. âgée de 66. ans. Son corps fut enterré auprès de celui du duc son mari, dont la vie a été composée par le sieur du Cros. * *Voyez* aussi les memoires de Jacques de Puysegur.

MONTMORENCY (François Henri de) duc de Piney-Luxembourg, pair & maréchal de France, *cherchez* LUXEMBOURG.

MONTMORENCY (Charlotte-Marguerite de) princesse de Condé, l'une des plus belles & des plus sages dames de son tems, fille de Henri I. de ce nom, duc de Montmorency, pair & connétable de France, & de *Louise* de Budos sa seconde femme. Le maréchal de Bassompierre dit dans ses memoires, que le connétable avoit promis de la lui donner en mariage : cependant elle épousa *Henri* de Bourbon, II. du nom, prince de Condé, &c. duquel elle eut Louis II. prince de Condé, & Armand, prince de Conti. Ce mariage se fit avec dispense du pape Paul V. le 3. Mars 1609. Cette princesse, illustre par son propre merite, par sa qualité, par son époux, & par ses enfans, mourut à Châtillon sur Loing, d'une fievre violente, le 2. Decembre 1650. âgée de 57. ans. Elle fut enterrée dans le cloître des Carmelites du fauxbourg S. Jacques à Paris.

MONTMORILLON, *cherchez* MONMORILLON.

MONTMORIN, l'une des plus anciennes maisons de la province d'Auvergne, dont le sieur du Bouchet a donné au public une table genealogique, dont l'on rapporte ici le précis.

I. Il la fait descendre de Calixte, I. du nom, qui vivoit sous le regne du roi Lothaire, & qui est mentionné dans une chartre du prieuré de Saucillanges, avec Hugues son fils, qui suit;

II. Hugues, I. du nom, fut pere d'Etienne, qui suit;

III. Etienne seigneur de Montmorin, mourut l'an 1062. & laissa Calixte II. qui suit;

IV. Calixte, II. du nom, seigneur de Montmorin, mort en 1097. & selon d'autres l'an 1124. eut entr'autres enfans Hugues II. qui suit;

V. Hugues II. du nom, seigneur de Montmorin, accompagna le roi Louis *le Jeune* en son voyage d'Outremer, vivoit vers l'an 1169. & laissa Calixte III. qui suit;

VI. Calixte, III. du nom, seigneur de Montmorin, vivoit en 1238. & eut de *Jacobée* sa femme, Hugues III. qui suit; *Cirie*, mariée à *Eustorge* de la Gazelle; & *Simone* de Montmorin, qui fit du bien à l'abbaye de Vauluisan.

VII. Hugues, III. du nom, seigneur de Montmorin, mourut avant l'an 1277. Il épousa *Beatrix*, fille de *Guillaume* de Mercœur, seigneur de Gersat, laquelle vivoit encore en 1292. dont il eut, Hugues IV. qui suit; & *Alasie* de Montmorin, mariée l'an 1277. à *Guillaume* de Neyrac, seigneur de Bellerive.

VIII. Hugues, IV. du nom, seigneur de Montmorin, vivoit en 1292. Il épousa *Bompare* dame d'Auzon, fille unique de *Bompar* seigneur d'Auzon, de Rillac, & de Pauliac, dont il eut, 1. Bompar, qui suit; 2. *Gerard*, seigneur d'Auzon & de Rillac, mort sans enfans de *Guigonne*, dame d'Arlenc, mort avant l'an 1317. ni de *Gaillarde* de Montal, ses deux femmes, 3. *Hugues*, chanoine de Brioude, & doyen de saint Sernin de Billon, qui vivoit en 1348. 4. *Gui*, vivant en 1326. 5. *Jean*, prieur de saint Didier, qui fut assassiné en 1344. & 6. *Bompare* de Montmorin, mariée en 1318. à *Guillaume* de Neyrac, seigneur de Pontgibaut.

IX. Bompar seigneur de Montmorin, bailli de Meaux, & conseiller au parlement, mourut en 1337. Il épousa *Françoise*, fille de *Pierre* Flotte, chancelier de France, dont il eut, Thomas, qui suit; *Bompare* mariée à *Jean* de Rochefort, seigneur de la Roche; *Marguerite*, religieuse à Blesle; *Blanche*, alliée à *Hugues* de Bohan, seigneur de la Rochelle; & *Beatrix* de Montmorin, qui épousa en 1337. *Guillaume*, seigneur du château de Montagne.

X. Thomas, seigneur de Montmorin, d'Auzon, Rillac, Massiac; se trouva au siege de saint Jean d'Angely en 1351. & à la bataille de Poitiers, où il demeura prisonnier, & vivoit en 1360 Il épousa le 4. Mars 1349. *Algaye* de Narbonne, fille d'*Aymeri*, seigneur de Talleran, & de *Naude* de Clermont, dont il eut, Geofroi, qui suit; *Guillaume*, doyen de Brioude en 1388. vivant en 1414. *Thomas*, prieur de Montluçon, puis de Sauriac en 1408. *Isabeau*, mariée à *Jean* de Bonnebaut, seigneur de la Condamine; & *Gerard* de Montmorin, né posthume, qui épousa en 1393. *Philippe* d'Anlezy, dont il eut, *Pierre*, & *Jeanne* de Montmorin, mariée à *Jean* de Balorre, seigneur de Tressy en Bourgogne.

XI. Geofroi seigneur de Montmorin, &c. vivoit en 1417. Il épousa en 1368. *Dauphine* de Thinieres, fille de *Guillaume* seigneur de Thinieres & de Mardoigne, & d'*Agnés* de Montal : 2°. *Blanche* Aycelin, dame de Prades, fille d'*Albert*, seigneur de Lopsat, &c. & de *Berengere* de Montlaur. Du premier mariage vinrent, Pierre, qui suit; *Geofroi*, chanoine de Brioude, abbé de Thiern en 1420. *Jean*, chanoine de Lyon, maître des requêtes, doyen de Brioude en 1438. & évêque d'Agde en 1440. mort en 1448. Jacques, qui a fait *la branche des seigneurs de* Saint Herem, *rapportée ci-après*; *Algaye*, mariée en 1388. à *Armand*, seigneur de saint Nectaire; *Marguerite*, alliée à *Pierre*, seigneur de la Queille, & de Châteauneuf, morte le 8. Octobre 1415. *Agnés*, religieuse à Blesle; & Alixent de Montmorin, religieuse à Beaumont.

XII. Pierre seigneur de Montmorin, de la Bastie, d'Auzac, de Rillac, Poullac, &c. bailli de saint Pierre le Moûtier, chambellan du roi Charles VII. fut fait chevalier au siege de Bayone en 1451. Il épousa par contrat du 3. Novembre 1409. *Isabeau* de Chauvigny, dame de Nades, fille & heritiere de *Jean*, seigneur de Nades &c. & de *Catherine* de Bresolles, dame de Montmorillon, dont il eut, Charles, qui suit; Jean, qui fit *la branche des seigneurs de* Nades, *rapportée ci-après*; *Annet*, abbé de Manlieu, prieur du Port-Dieu en 1463. *Marguerite*, alliée à *Charles* de Marzé, seigneur de Grisieu; & *Anne* de Montmorin, mariée à *Jean* de Cros, seigneur de Curreize.

XIII. Charles, seigneur de Montmorin, de la Bastie, &c. mourut en Decembre 1484. Il épousa le 8. Mars 1445. *Philippe* de Lespinasse, dame du Chastelard, fille de *Jean*, seigneur de Changy, &c. & de *Blanche* Dauphine, morte en Octobre 1505. dont il eut, Jacques, qui suit; *Antoine*, seigneur du Chastelard, abbé de saint Manlieu, prieur de Camargnes, du Port-Dieu & de saint Gemme, doyen de Clermont en 1507. & *Anne*,

mariée le 15. Janvier 1475. à *Henri* d'Albon, seigneur de saint Forgeux.

XIV. Jacques seigneur de Montmorin, de la Bastie, saint Clement, du Chastelard, &c. épousa le dernier Decembre 1484. *Anne* de Montboissier, fille de *Jean*, seigneur de Montboissier, & d'*Isabeau* de Beaufort, dont il eut, *Guillaume*, mort sans alliance; Antoine, qui suit; *Hector*, doyen de l'église d'Autun en 1552. *Jeanne*, mariée en 1506. à *François* de Leotoing, seigneur de Montgon; & *Françoise* de Montmorin, alliée à *Jacques* de Montagu, III. seigneur de saint Vincent.

XV. Antoine seigneur de Montmorin, &c. épousa *Marguerite* de la Guiche, fille de *Pierre*, seigneur de la Guiche, & de *Françoise* de Chazeron, dont il eut, Hector, qui suit; Jacques, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; *Anne*, mariée à *Christophle* de Calard, seigneur de Fressonet; & *Marquise* de Montmorin, prieure d'Estelle en 1571.

XVI. Hector seigneur de Montmorin, de la Bastie, &c. chevalier de l'ordre du roi, sous-maître d'hôtel, capitaine des gardes de la reine Catherine de Medicis, mourut à Blois le 5. Mars 1572. Il épousa *Anne* de saint Nectaire, fille de *Jean*, seigneur de Fontenelle, & de *Renée* de la Platiere, dont il eut, *Jean*, & *Hector*, morts jeunes; François, qui suit; *Magdelaine*, morte sans alliance; & *Anne* de Montmorin, mariée à *Jean* Motier, seigneur de Champetieres.

XVII. François seigneur de Montmorin, &c. mourut sans enfans de *Charlotte* de Beaufort-Montboissier.

XVI. Jacques de Montmorin, fils puîné d'Antoine, seigneur de Montmorin, & de *Marguerite* de la Guiche, fut seigneur de la Bastie, chevalier de l'ordre du roi, premier écuyer de la reine Louise, & succeda à son neveu en la terre de Montmorin. Il épousa *Gilberte* de Marconnay, dame de Montaret, veuve de *Gabriel*, seigneur de Chazeron, dont il eut, Matthieu, qui suit; Louis, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; *François*, tué au siege de Fontarabie; *Jean-François*, chevalier de Malte, tué à la bataille de Nortlingue en 1645. *Marie-Françoise*, abbesse de Bonne-Aigue, morte en 1683. *Diane-Françoise*, superieure des filles de l'Annonciation de Bourbon-Lancy; & *Marie-Françoise* de Montmorin, prieure de Villevallez.

XVII. Matthieu, seigneur de Montmorin, &c. mourut à Moulins en 1634. laissant de *Charlotte* Fradet, dite *des Granges*, dame du Jeu, fille unique de *Jean* Fradet, dit *des Granges*, seigneur du Jeu, & de *Marguerite* de Montmoyen; *Marie*, religieuse à Bonne-Aigue; & *Marie-Claude* de Montmorin, alliée par contrat du 5. Novembre 1649. à *Nicolas* d'Arconsel, baron de Sarsé.

XVII. Louis, fils puîné de Jacques, seigneur de Montmorin, & de *Gilberte* de Marconnay, fut seigneur de Montmorin, la Bastie, le Chastelard, Montaret, &c. mourut en 1622. laissant pour fils, Gilbert, qui suit;

XVIII. Gilbert de Montmorin, seigneur de Montaret, gouverneur de Verdun-sur-Saône, & lieutenant colonel du regiment d'infanterie de Conty, fut tué à la bataille de Nortlingue en 1645. Il épousa *Anne* d'Oisilier, dont il eut; *Claude-Gabriel*, mort jeune; *Armand*, évêque de Die en 1687. puis archevêque de Vienne en 1694. mort le six Octobre 1713. & *Marie-Françoise* de Montmorin, mariée en 1666. à *Frederic* de Gamaches, comte de Chasteaumelian.

SEIGNEURS DE NADES.

XIII. Jean de Montmorin, second fils de Pierre seigneur de Montmorin, &c. & d'*Isabeau* de Chauvigny, dame de Nades, eut en partage les terres de Nades, de saint Hilaire, de Lespinasse, & de Beaune. Il servit le roi à la conquête de la Guyenne; fut fait chevalier au siege de Bayone en 1451. & chambellan du roi en 1459. Il épousa 1°. *Artus* de Lavieu, fille de *Jacques*, seigneur de Fougerolles, & de *Jeanne* Cassinel: 2°. *Philippe* de Laire, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, Charles, qui suit; *Artus*, seigneur de saint Hilaire, mort sans posterité après l'an 1497. *Isabeau*, mariée avant l'an 1499. à *Guillaume* de Villeneuve; & *Louise* de Montmorin.

XIV. Charles de Montmorin, seigneur de Nades, &c mort avant le mois d'Avril 1497. épousa *Gabrielle*, dame d'Aubierre, fille de *Gui*, seigneur d'Aubierre, & de *Dauphine* de Murol, dame de Moissac, dont il eut, Annet, qui suit; *Philippe*, mort jeune; & *Antoine* de Montmorin, seigneur de saint Hilaire, qui d'*Antoinette* de Chaslus, laissa *Marguerite-Marie*, alliée en 1525. à *François*, seigneur de Peyroux; & *Gabrielle* de Montmorin.

XV. Annet de Montmorin, seigneur de Nades, Aubierre, Lespinasse, &c. gouverneur de Bourbonnois, mourut en 1555. Il épousa le 25. Mai 1512. *Marie* Bohier, fille de *Thomas*, seigneur de saint Ciergue, Chizé, Chenonceaux, &c. & de *Catherine* Briçonnet, dont il eut, *Claude*, dame d'Aubierre, mariée en 1542. à *Gilbert* Jarrie, seigneur de Clairvaux, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi; & *Françoise* de Montmorin, dame de Nades, mariée en Février 1543. à *Jean* de la Fayette, seigneur de Hautefeüille.

SEIGNEURS DE RILLAC, MARQUIS de Saint-Herem.

XIII. Jacques de Montmorin, quatriéme fils de Geofroy seigneur de Montmorin, & de *Dauphine* de Thiniere sa premiere femme, fut seigneur d'Auzon & de Rillac, bailli de saint Pierre le Moûtier, après son frere, & mourut le 29. Mai 1458. Il épousa le 28. Mai 1421. *Jeanne* Gouges, dite *de Charpaigne*, dame de saint Herem &c. fille de *Jean* Gouges, tresorier du duc de Berry, & niéce de *Martin* Gouges, évêque de Clermont, & chancelier de France, morte le 21. Novembre 1434. dont il eut, Pierre, qui suit; *Jacques*, qui fut d'église; *Antoine*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; Gilbert, qui continua *la posterité rapportée ci-après*; *Antoinette*, mariée le 26. Novembre 1435. à *Antoine*, seigneur de saint Nectaire, mort en 1444. *Isabeau*, alliée en 1438. à *Armand* d'Auzon, seigneur de Montarel; *Gabrielle*, qui épousa 1. en 1439. *Gilbert*, seigneur d'Azenieres, & de Nubieres: 2°. *Jean* de la Gardette, seigneur de Villebroux, & *Agnés* de Montmorin, mariée 1°. à *Gilbert* de Baserne, seigneur de Champeroux: 2°. à *Jean* d'Ussel, chevalier.

XIII. Pierre de Montmorin, seigneur de saint Herem, fut fait chevalier en 1457. mourut sans enfans de *Marguerite* de Vissac, fille d'*Antoine* de Vissac, seigneur d'Arlenc, & de *Marguerite* d'Apchon, ni d'*Isabeau* de Faudoas, fille de *Beraud* seigneur de Faudoas, & d'*Anne* de Billy; qu'il avoit épousée le 9. Janvier 1459.

XIII. Gilbert de Montmorin, fils puîné de Jacques, seigneur d'Auzon, Rillac, &c. & de *Jeanne* Gouges, dame de saint Herem, fut seigneur de Rillac, de Chas, & de Perignat, & mourut avant l'an 1490. Il épousa avant l'an 1460. *Alix*, fille unique de *Jean* de Chalençon, seigneur de Chassignolles & de Pertus, & de *Jeanne* de S. Nectaire, laquelle vivoit encore en l'an 1500. ayant eu pour enfans, Jean, qui suit; *Pierre*, mort l'an 1491. *Anne*, mariée le 19. Novembre 1482. à *Louis*, seigneur de Flageac; & *Jeanne* de Montmorin, alliée 1°. en 1484. à *Joachim*, seigneur de Chier: 2°. le 25. Mai 1493. à *Amable* de la Rochebriant, seigneur de Chauvance.

XIV. Jean de Montmorin, seigneur de saint Herem, d'Auzon & de Lupiat, après la mort de son oncle, vicomte de Clamecy, &c. mourut le 24. Mars 1521. Il épousa en 1490. *Marie* de Chazeron, fille aînée de *Jacques*, seigneur de Chazeron, & d'*Anne* d'Amboise, morte le 6. Mars 1521. dix-huit jours avant son mari, ayant eu pour enfans, François, qui suit; *Jacqueline*, mariée en 1507. à *Jacques* Loup, seigneur de Montfant; *Françoise*, alliée le 26. Avril 1517. à *Jean* Leotoing, seigneur de Montgon; & *Jeanne* de Montmorin, qui épousa le 13. Mai 1522. *François* de la Roche, seigneur de Châteauneuf.

XV. François de Montmorin, seigneur de saint Herem, vicomte de Clamecy, seigneur d'Auzon, Chas, Spirat, Perignat, Chassignolles, Lupiat, &c. gouverneur du haut & bas pays d'Auvergne, demeura prisonnier à la bataille de saint Quentin en 1557. commandant la compagnie d'ordonnance du connétable de Montmorency. Il épousa le 12. Février 1526. *Jeanne* de Joyeuse, dame de Botheon, fille de *François*, seigneur de Botheon, & d'*Anne*

d'*Anne* de Gaste, dame de la Barge, dont il eut, Gaspard, qui suit; Jean, qui continua *la lignée qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Claude*, abbé de Menal, & prieur de Maisat; *Anne* & *Susanne*, prieures d'Yeures, près Moulins; & *Jacques* de Montmorin, seigneur de Lupiat, Pertus, Montplantier, &c. qui épousa 1°. le 25. Juillet 1558. *Marie* de Murol, dame du Breüil, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Anne* d'Auzer, dame de la Roche, dont il eut, *Gaspard*, mort sans alliance en 1587. *Marc* & *Jeanne*, morts jeunes; *Jacqueline*, mariée 1°. le 3. Octobre 1587. à *Jacques* Berment, seigneur de Condat: 2°. le 13. Juillet 1594. à *Christophle* de Boulieu, seigneur de Jernieux; & *Françoise* de Montmorin, dame de Saunat, la Tartiere, saint Bonnet, & de Pertus, qui épousa 1°. le 16. Juillet 1595. *Louis*, seigneur de la Barge, gouverneur du Vivarez; 2°. N. de Montboissier, seigneur de Hauterive.

XVI. Gaspard de Montmorin, seigneur de saint Herem, Auzon, Rillac, &c. chevalier de l'ordre du roi, gouverneur du haut & bas Auvergne, après son pere, epousa *Louise* d'Urfé, dame de Balsac & de Pauliac, fille de *Claude* seigneur d'Urfé, & de *Jeanne*, dame de Balsac, dont il eut, *Françoise*, dame d'Auzon, Botheon, Chassignolles, &c. mariée 1°. à *Louis-Armand*, vicomte de Polignac: 2°. le 17. Octobre 1599. à *François* de Clermont, seigneur de Chattes, senéchal & lieutenant general du Velay; & *Catherine* de Montmorin, dame de Balsac, Pauliac, & Rillac, alliée à *Gilbert* de saint Aignan, seigneur de la Gastine.

XVI. Jean de Montmorin, second fils de François, seigneur de saint Herem, & de *Jeanne* de Joyeuse, dame de Botheon, fut seigneur de Preaux, du Thil & de la Marche, puis de saint Herem, de Breon, & de Compeis, après la mort de son frere aîné. Il épousa le 14. Août 1559. *Gabrielle* de Murol, dame du Broc, de Bergonne, Gignac, saint Bonnet, Contournat & du Breüil, fille aînée de *Jean* de Murol, seigneur desdits lieux, & d'*Anne* d'Arson, dont il eut, Gaspard, qui suit;

XVII. Gaspard de Montmorin, seigneur de saint Herem, &c. rendit de grands services au roi Henri IV. pendant les troubles de la Ligue, & mourut le 13. Juillet 1593. défendant la ville de Sabazat, contre les Religionnaires. Il épousa *Claude* de Chazeron sa parente, fille unique de *Gabriel*, seigneur de Chazeron, & de *Gilberte* de Marconnay, dame de Montaret, & de Volore, dont il eut, Gilbert-Gaspard, qui suit; *François*; *Gabriel*; *Jean-Gaspard*, morts jeunes; *Jacqueline*, mariée à *Gaspard* de Coligny, comte de Savigny, morte le 20. Août 1650. *Marguerite*, morte sans alliance; *Charlotte*, prieure de Marsac, morte en 1631. & *Hilaire-Diane* de Montmorin, qui epousa *Jean* de Cambourlier, vicomte de Ravel, seigneur du Terrail, lieutenant de roi en Auvergne, & mourut en 1635.

XVIII. Gilbert-Gaspard de Montmorin, seigneur de saint Herem, Chasteauneuf, Volore, &c. mort le 27. Janvier 1660 avoit épousé *Catherine* de Castille, fille aînée de *Philippe*, seigneur de Chenoise, grand maréchal des logis de la maison du roi, & de *Catherine* de Ligny, morte le 24. Septembre 1635. dont il eut, François-Gaspard, qui suit; *Philippe*, comte de Chasteauneuf, mestre de camp, tué au service du roi en 1652. sans laisser de posterité d'*Anne* de Chauvigny, dame de Montfort; *Nicolas*, seigneur de Villeneuve, capitaine au regiment du Terrail, tué au siege de Lerida en 1647. *Michel*, mort jeune; Edouard, qui a fait *la branche des seigneurs de la* Chassaigne, *rapportée ci-après*; *Roger-Charles*, baron du Broc, capitaine de cavalerie du regiment de Crequy en 1656. tué près de Bethune; *François-Charles*, capitaine de cavalerie au regiment Mazarin, aide de camp de l'armée du roi, commandée par le comte de Coligny, en Hongrie, où il fut tué le 27. Juillet 1664. défendant le passage du pont de Kermen; *Jean*, chevalier de Malte, commandeur de Sours & d'Arville, capitaine de galere pour le roi; & *Catherine* de Montmorin, abbesse de l'Esclache, morte.

XIX. François-Gaspard de Montmorin, marquis de saint Herem, seigneur de Volore, Chasteauneuf, fit sa premiere campagne au siege d'Arras en 1640. & commanda en 1646. le regiment de cavalerie de la Tour-Bassompierre, puis servit dans celui de la Ferté-Sennetere, jusqu'en 1648. fut pourvû de la charge de grand louvetier de France en 1655. & la même année, de celle de gouverneur & capitaine des chasses de Fontainebleau, qu'il a possedée jusqu'à sa mort, arrivée en Juillet 1701. Il épousa par contrat du 3. Juin 1651. *Anne* le Gras, fille de *Nicolas* le Gras, secretaire des commandemens & intendant de la maison de la reine Anne d'Autriche, & de *Jacqueline* de Morillon, morte le 7. Novembre 1709. âgé de 85. ans, ayant eû pour enfans, *François-Gaspard*, mort en Mars 1661. *Jean-François-Gaspard*, abbé de Manlieu, mort en 1682. *Pierre-Armand*, mort en 1675. Charles-François, qui suit; *Anne-Louise*, religieuse à l'Esclache; *Marie-Elisabeth*, morte sans alliance le 30. Decembre 1686. *Marie-Therese*, religieuse à l'Esclache; *Angelique-Cecile*, mariée le 27. Septembre 1699. à *François* de Harville des Ursins, marquis de Paloiseau; *Magdelaine*, morte sans alliance en 1681. & *Catherine-Françoise* de Montmorin.

XX. Charles-François de Montmorin, marquis de saint Herem, &c. fut reçu en 1677. en survivance de la charge de gouverneur & capitaine des chasses de Fontainebleau, & mourut le 10. Juin 1722. en sa 48. année. Il épousa le 6. Fevrier 1696. *Marie-Geneviéve* Rioult de Doüilly, fille de *Jacques* Rioult, seigneur de Doüilly, de Neuville, Pont de Neüilly, &c. secretaire du roi, dont il eut entr'autres enfans, Jean-Baptiste, qui suit;

XX. Jean-Baptiste de Montmorin, marquis de saint Herem, &c. gouverneur & capitaine des chasses de Fontainebleau, a épousé le 15. Février 1624. *Constance* Lucie de Villette, fille de *Philippe*, marquis de Villette, lieutenant general des armées navalles du roi, & de *Marie-Claire* des Champs de Marcilly.

SEIGNEURS DE LA CHASSAIGNE.

XIX. Edouard de Montmorin, fils puîné de Gilbert-Gaspard, marquis de saint Herem, & de *Catherine* de Castille, fut seigneur de la Chassaigne, Semlers, Gensac, &c. capitaine de cavalerie dans le regiment de la Ferté, & de l'Altesse, & épousa *Marie* de Champfeu, fille de *Gilbert*, trésorier de France à Moulins, & de *Marie* d'Aubigny, dont il eut, Joseph-Gaspard, qui suit; *Anne*, religieuse à l'Esclache; *Françoise*, religieuse à sainte Marie de Thiern; & *Anne* de Montmorin.

XX. Joseph-Gaspard de Montmorin, seigneur d'Aisnay, de saint Amand, de Meaune, du Colombier, & de Drevant, a été cornette blanche du regiment Colonel. Après la mort de sa femme il a embrassé l'état ecclesiastique; & étant grand vicaire de Vienne, le roi Louis XIV. le nomma à l'évêché d'Aire en Juillet 1710. dont il fut sacré évêque le 4. Janvier 1711. & mourut à Paris le 7. Novembre 1723. âgé de 66. ans. Il avoit épousé le 10. Fevrier 1684. *Louise-Françoise* de Bigny, fille de *Louis-Armand*, comte d'Ainay, & d'*Isabelle* de Chasteau-Bodeau, morte le 28. Novembre 1700. ayant eu pour enfans, *François-Gaspard*, né en 1685. *Gilbert*, né en 1691. nommé coadjuteur d'Aire en Juin 1722. & sacré évêque titulaire de Sidon, en l'église de Meaux, le 7. Novembre 1723. jour de la mort de l'évêque d'Aire son pere; *Thomas*, né en 1695. docteur de la maison & societé de Sorbonne, abbé de Bonnevaux, mort à Paris le 5. Juillet 1723. pendant l'assemblée du clergé, où il étoit deputé; *Edouard*, né en 1689. *Anne*, née le 4. Juillet 1690. & *Marie-Amable* de Montmorin, née le 1. Octobre 1694. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers*. Sammarth. *Gallia Christiana*, &c.

MONTOJA (Diego) *cherchez* RUIZ.

MONTOIRE, autrefois, *Mons Aureus*, petite ville du Vendômois en France, sur le Loir, à quatre lieuës au-dessous de Vendôme. * Maty, *diction.*

MONTOLIEU, ancienne famille, qui citée dans tous ce qu'il y a d'écritures antiques, soit dans les archives de la maison de ville de Marseille, soit dans celles de l'évêché de la même ville, subsiste depuis plusieurs siecles à Marseille, & dans le bas Languedoc. L'on n'en rapporte la posterité ici que depuis

I. Giraud de Montolieu, fils de Guillaume de Montolieu, I. du nom, vivoit en 1109. Il donna son nom à un

quartier du terroir de Marseille, dit *des Montolieus*, autrement, *le Val de Giraud*, à cause de lui. Il avoit épousé *Beatrix* de Ricaud, dont il eut, 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Jean*; 3. *Vincent* de Montolieu; 4. *Raimond*; 5. *Berenger*; & 6. *Giraud*.

II. GUILLAUME de Montolieu, II. du nom, fut general des galeres d'Ildephonse II. roi d'Aragon, comte de Provence, & remporta l'an 1199. une signalée victoire contre les Genois. Il avoit épousé *Blacasse* de Blacas, dont il eut, GUILLAUME, III. du nom, qui suit; *Pons-Ricaut*; *Blaqueria*; *Beatrix*; *Audejarde*, toutes trois religieuses à saint Zacharie; & *Lombarde*.

III. GUILLAUME de Montolieu, III. du nom, épousa *Marie* d'Anselme, dont il eut,

IV. GUILLAUME, IV. du nom, mort jeune, en défendant sa patrie assiegée par le comte de Provence. Il avoit épousé *Alasacie* de Castellane, de Galbert, dont il eut, GUILLAUME. V. du nom, qui suit; & BLAQUERIA, qui forma *la branche de* MONTOLIEU-SAINT-HYPPOLITE, *établie dans le bas Languedoc, rapportée ci-après.*

V. GUILLAUME de Montolieu, V. du nom, fut deputé de la ville de Marseille, pour traiter de paix avec Beatrix, comtesse de Provence, femme de Charles d'Anjou. Il avoit épousé *Marie* de Montolieu, morte en 1298. dont il eut, 1. MONTOLIEU de Montolieu, qui suit; 2. *Fulcon*, qui avoit épousé *Agnés* de Montolieu, & testa en 1324. 3. *Giraud*, qui épousa *Sybille* de Roquefort; 4. *Guillaume*, aumônier à saint Victor; 5. *Jacques*, religieux frere Mineur; 6. *Adalasie* Roianne; 7. *Bartholomée*, religieuse à l'abbaye de saint Sauveur; 8. *Beatrix*, religieuse à l'abbaye des dames de Sion; & 9. *Montolive*.

VI. MONTOLIEU de Montolieu, fut deputé par la ville de Marseille, pour complimenter le roi Charles IV. dit *le Bel*, & à Naples, vers la reine Jeanne, après la mort du roi Robert. Il avoit épousé *Alemane* de Montolieu, dont il eut, *Montolieu* de Montolieu, qui de *Clemence* de Châteauneuf, niéce du grand-maître de ce nom, eut *Montolieu* de Montolieu, mort sans posterité; & *Jean*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; GUILLAUME, qui suit; *Jean*, qui épousa *Huguete* d'Aleman, dont il eut pour fille unique, *N.* mariée à *Guillaume* de Corvieres; *Blaqueria*; *Marguerite*; & *Blaqueria*.

VII. GUILLAUME de Montolieu, VI. du nom, fut chargé de negociations importantes auprès des papes & des rois de France, de Naples & de Sicile; tint les rênes du cheval du roi Jean, lorsqu'il fit son entrée à Marseille, comme il paroît par un acte de ce tems, dont les termes sont *ad dextrandum & conducendum equum domini regis, &c.* fut l'arbitre des differends qui survinrent entre le comte d'Avelin, de la maison de Baux, le grand senechal de Provence, & la ville de Marseille; & fit plusieurs fondations dans l'église de l'abbaye de saint Victor, & dans celle de Notre-Dame des Accoules. Il avoit épousé en 1347. *Sanxiete* de Merceriis, dont il eut, BLAQUERIA, qui suit; *Guigon*, qui d'*Altone* d'Agoult, eut pour fille unique, *Nicolave*, mariée à *Antoine* de Lacepede; *Guillaume*, sacristain de l'abbaye de saint Victor; *Jean*, chanoine de l'église cathedrale; *Catherine*; & *Beatrix*.

VIII. BLAQUERIA de Montolieu, qui s'est rendu illustre en défendant sa patrie contre l'invasion des Aragonois, & testa en 1442. épousa 1°. en 1379. *Catherine* de Montolieu: 2°. en 1392. *Louise* de Jerusalem. De son premier mariage, il eut pour fille unique, *Douce*; du second, GUILLAUME, qui suit; *Sibile*, mariée à *Nicolas* d'Arene, qui fut le premier de sa maison qui s'établit à Marseille; & *Montolive*, abbesse de saint Sauveur.

IX. GUILLAUME de Montolieu, VII. du nom, épousa 1°. *Baptistine* de Vemesan: 2°. *Bartholomée* de Paule. De son premier mariage il eut, JEAN, qui suit, *Montolieu* de Montolieu, mort sans posterité de *Marguerite* Paule; & *Berengere*, religieuse à Sion. Du second il eut, *Blaqueria*, mariée à *Philippete* d'Altoviti; *Thomas*, marié à *Alconi* de la Milliere, dont il eut, *Montolieu* de Montolieu, qui épousa *Jeanne* de Blancard; & *Clemence*, mariée à *François* de Grimaldi; *François*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; & *Barthelemi*, religieux à S. Victor.

X. JEAN de Montolieu, fut élû consul de Marseille l'an 1487. & l'an 1510. fit son testament en 1492. & épousa en 1480. *Catherine* de Rivaud, fille de *Jean*, chevalier, seigneur de Cujes, dont il eut *Etienne*, qui suit; & *Jeanne*, mariée à Perceval de Vento.

XI. ETIENNE de Montolieu se signala à la défense de Marseille, lorsque Charles de Bourbon & le marquis de Pescaire, commandant l'armée de Charles *le Quint*, l'assiegeoient, & mourut en 1533. Il avoit épousé en 1509. *Elisabeth* de Boniface, fille de *Louis*, chevalier, & de *Marguerite* de Tressemanes, dont il eut, *Guillaume*, mort sans posterité d'*Honorée* de Pastier-Sillans; *François*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; *Jean*, chanoine à Barjoulx; HONORÉ, qui suit; & *Magdelaine*, mariée à *Louis* de Bosquet.

XII. HONORÉ de Montolieu, né le 28. Septembre 1524. en consideration de la noblesse & des grands services qu'il rendit au roi, reçut un brevet par lequel sa majesté dérogeoit aux ordonnances faites contre le port des armes, & lui permettoit de porter la dague & l'épée; fut fait en 1579. par la reine mere Catherine de Medicis, son gentilhomme d'honneur; fut député en 1588. de la noblesse de Marseille aux états de Blois; fut élû en 1597. premier consul de ladite ville; signala son zele pour sa patrie & pour le roi aux troubles causés par Daries, & contre les entreprises de Casaulx; fit son testament en 1609. & mourut en 1613. Il avoit épousé en 1571. *Marguerite* des Martins, fille de *Charles* des Martins, chevalier seigneur de Puilobier, & de *Blanche* de Demendolx, dont il eut, GUILLAUME, qui suit; *Melchior*; *Jean*; *Pierre*; *Honoré*, tous quatre chevaliers de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; *Marguerite*, mariée à *Jean-Baptiste* de Felix; & une autre *Marguerite*, mariée à *Louis* de Vento.

XIII. GUILLAUME de Montolieu, VIII. du nom, né le 18. Juillet 1573. fut fait dès l'an 1610. par le roi, commandant de ses galeres; fut cinq fois député par la noblesse de Marseille à la cour; fut envoyé par le roi à Constantinople; fut élû premier consul d'Marseille en 1631. fut tué dans un combat naval donné l'an 1638. devant Genes; & fut enterré à Antibes. Il avoit épousé en 1609. *Magdelaine* d'Agde, fille de *François* d'Agde, seigneur de Fondouce, & de *Magdelaine* de Corbiere, dont il eut JEAN-BAPTISTE, qui suit; *Anne*, mariée à *Louis* de Puget, comte de saint Paul, seigneur de Feuveau; *Elisabeth*, religieuse de l'ordre de saint Bernard, puis abbesse de son monastere, morte le 9. Mai 1685.

XIV. JEAN-BAPTISTE de Montolieu, né le 29. Septembre 1618. fut capitaine d'une galere qui portoit son nom, eut l'an 1642. le commandement de cinq galeres du roi, & fut tué le 19. Mars 1667. d'un coup de mousquet combattant contre un vaisseau Corsaire. Il avoit épousé le 12. Février 1640. *Elisabeth* de Valbelle-la-Tour, fille de *Leon*, seigneur de Beuvons, la Tour, & saint Symphorien, & de *Marguerite* de Doria, dont il eut, LOUIS, qui suit; *Charles*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem (presentement 1724.) capitaine des galeres, & port de Marseille; *Anne-Marguerite*, mariée à *Nicolas* d'Hermite, seigneur de Belcodeves, & Feuveau; *Marguerite*, religieuse; *Gabrielle*, veuve de *Louis* Chanut, seigneur de Revest; *Therese*, veuve de *Joseph* de Ponteves, seigneur d'Amirat; & *Marie*, mariée à François de Boisson, trésorier general de France.

XV. LOUIS de Montolieu, né le 19. Janvier 1648. fut fait chef d'escadre des galeres du roi, marechal des camps de ses armées, & chevalier de saint Louis. Il bloqua par mer la ville de Barcelone, que M. le duc de Vendôme assiegeoit par terre, défendit Cadix; fut honoré par le roi du titre de *Marquis*. Il avoit épousé l'an 1672. *Marie* Dumas, fille d'*Antoine* Dumas, seigneur de Maillé, premier chef d'escadre des galeres, & de *Catherine* de Gest-de-Fol, dont il a eu LOUIS-VICTOR, qui suit; *Nicolas*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; *Jean-Augustin*, chevalier du même ordre, & capitaine des gardes Walones du roi d'Espagne; *Michel*, chevalier dudit ordre, & capitaine dans le regiment de Mirebeau; *Cyprien-François*, aussi chevalier de saint Jean de Jerusalem, & capitaine dans le regiment royal la Marine; & *Gabrielle*, religieuse de la Visitation.

XVI. LOUIS-VICTOR de Montolieu, né le 23. Novem-

bre 1672. chevalier de l'ordre de saint Louis, épousa le 16. Août 1706. *Charlotte* de Villeneuve, fille de *Scipion* de Villeneuve, de Tourette, &c. & de *Lucrece* de Grimaldi d'Antibes.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTOLIEU-SAINT-HIPPOLYTE, *établie dans le bas Languedoc.*

V. BLAQUERIA de Montolieu, fils de GUILLAUME, IV. du nom, & d'*Alasacie* de Castellane de Galbert, épousa *Beatrix* de Jerusalem, dont il eut BLAQUERIA, qui suit; *Montolieu* de Montolieu, marié à *Anselme* de Lacepede, dont il eut plusieurs enfans.

VI. BLAQUERIA de Montolieu, II. du nom, épousa *Gassole* de Gaufridi de Trets, dont il eut BLAQUERIA, qui suit; *Beatrix*, qui épousa *Bertrand* de Candole; & *Huguette*, dont l'alliance est ignorée.

VII. BLAQUERIA de Montolieu, III. du nom, épousa *Douce* de Conchis, dont il eut ARNOLD ou ARNAUD, qui suit; *Catherine*, mariée à *Blaqueria* de Montolieu; & *Jacques*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.

VIII. ARNAUD de Montolieu, épousa *Sibille* de Pelet, dont il eut, THOMAS, qui suit; *Guillaume*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; & *Montolive*, morte sans alliance.

IX. THOMAS de Montolieu, épousa en 1427. *Clemence* de Brignon, dont il eut JEAN, qui suit; *Giraud*, tué à la bataille de Formigny, à la suite du connétable, qui assista à son convoy funebre; & *Claude*.

X. JEAN de Montolieu, gentilhomme ordinaire du roi, tué à la bataille de Montleheri, épousa en 1463. *Marguerite*...dont il eut, JACQUES, qui suit; *Magdelaine*, mariée à *Nicolas* de Bouzene, chevalier seigneur de Boucoiran, & saint Hippolyte.

XI. JACQUES de Montolieu, chef d'une bande, tué à la bataille de Novare, épousa en 1488. *Antoinette* de Delom, dont il eut, *Guillaume*, capitaine de 200. hommes, tué à la bataille de Cerizolle; *Thomas*, religieux de l'ordre de saint Dominique; *François*, mort jeune; GUILLAUME, qui suit; & *Barthelemi*, capitaine de 200. hommes, mort de la peste en 1563. au Havre de Grace, pendant que les François l'assiegeoient.

XII. GUILLAUME de Montolieu, V. du nom, seigneur de saint Hippolyte, commandant d'une enseigne dans l'armée des Huguenots, dont il avoit embrassé la religion en 1553. fut tué à la bataille de Dreux en 1562. Il avoit épousé en 1541. *Antoinette* de Vergeze, fille d'*Antoine* de Vergeze écuyer, dont il eut *Jacques* capitaine de 200. hommes dans l'armée des Huguenots, tué à la bataille de saint Denys; *François*, capitaine, tué à la bataille de Montcontour; *Hippolyte*, aussi capitaine, mort des blessures qu'il avoit reçuës à ladite bataille de Montcontour; & ANTOINE, qui suit;

XIII. ANTOINE de Montolieu, seigneur de saint Hippolyte, servit contre la Ligue, étoit mestre de camp en 1592. au siege de Rouen, où il reçut une blessure qui l'obligea de se retirer du service, & mourut en 1615. Il avoit épousé en 1582. *Susanne* Dupuy, fille de Bernardin Dupuy, écuyer seigneur de Montmoirac, & d'*Isabeau* de Valabrez; dont il eut, *Jean*, capitaine de 200. hommes, tué en 1622. au siege de Montpellier; CLAUDE, qui suit; *Antoine*, lieutenant colonel du regiment de Gondrin, mort en Catalogne; *David*, seigneur de Mejanes, qui marié à *Marie* d'Audibert, fille de *Gaspar* d'Audiberd, écuyer seigneur de Mejanes, & de *Silvie* de Roger, fut en 1636. pourvû d'une compagnie dans le regiment de Calvisson.

XIV. CLAUDE de Montolieu, seigneur de saint Hippolyte & de sainte Croix, fut chargé en 1629. par le duc de Montmorency, du commandement de la ville de Ganges, & reçut en 1635. du roi en consideration de ses services une pension. Il avoit épousé en 1624. *Catherine* de Saurin, fille de *Pierre* de Saurin, écuyer seigneur de Pomaret, & de saint André de Valborgne, & de *Marthe* de la Marre, dont il eut, PIERRE, qui suit; *Louis* capitaine dans le regiment de Vermandois, tué à la bataille de Treves; *Jacques*, qui fut tué en duel, capitaine dans le regiment de Navarre; & *Aymar*, lieutenant colonel du regiment de Limosin, chevalier de saint Louis, gouverneur successivement de Soncino & Dustiano, & commandant à saint Laurent du Var.

XV. PIERRE de Montolieu, seigneur de saint Hippolyte, épousa en 1660. *Jeanne* de Froment, fille de *Nicolas* de Froment, seigneur de S. Jean de Sairargues, & de *Marie* du Roure, dont il eut, *Claude*, sorti de France après la revocation de l'édit de Nantes, mort en 1691. lieutenant dans les gardes Hollandoises; *Susanne*, morte sans alliance; THEOPHILE, qui suit; *Jacques*, mort à Metz d'une blessure qu'il avoit reçuë au siege de Luxembourg, faisant les fonctions d'ingenieur; *Louis*, qui est actuellement (en 1724.) general major des armées du roi de Prusse, & general de bataille du roi de Sardaigne, dont il a reçu une pension, en consideration des services qu'il rendit à la bataille de Turin, où il perdit un bras; *David*, colonel au service du roi de la grande Bretagne, & general de bataille des armées du roi de Sardaigne; *Marguerite*, morte jeune; & *Aymard*, conseiller de cour & d'ambassade de sa majesté Prussienne.

XVI. THEOPHILE, seigneur de saint Hippolyte, de saint Jean de Sairargues, & de Teillan, capitaine dans le regiment de Normandie, épousa en 1695. *Anne* de Bornier de Teillan, fille de *Pierre* ecuyer seigneur de Teillan, & de *Tiphene* de Pascal, dont il a plusieurs enfans; *Archives de l'évêché & de la ville de Marseille. Archives de l'abbaye de S. Sauveur. Archives de l'hôpital du S. Esprit. P. Guenay, *annales de Marseille, p.* 198. Nostradamus. *hist. de Provence. p.* 164. Sammarth. *Gall. Christ. t.* 3. *p.* 1060.

MONTOLON, *cherchez* MONTHOLON.

MONTONA, petite ville située vers le milieu de l'Istrie, sur le Quieto, entre saint Weit & Città Nova. Montana, autrefois ville libre, dépend maintenant des Venitiens. * Maty, *diction.*

MONTONE, anciennement *Vitis*, riviere d'Italie. Elle baigne Città di Sole en Toscane, & traversant la Romagne, elle baigne Ravenne du côté du nord. Louis XII. roi de France gagna l'an 1512. une bataille sur les bords de cette riviere, contre les Espagnols, qui y perdirent dix-huit mille hommes. * Maty, *diction.*

MONTORIO, anciennement *Trebula*, ancien bourg de la Sabine dans l'état de l'Eglise, est à la source de la CorrVfe, à trois lieuës de Tivoli, vers le nord. * Maty, *diction.*

MONTORO, *Montorium*, bourg d'Andalousie, situé à dix lieuës de Cordouë vers le midi. On y a trouvé une inscription par laquelle on juge, que c'est le bourg appellé anciennement *Epora*, que quelques geographes pourtant placent à *Aldea del Regio.* * Baudrand.

MONTOSIEN, connu sous le nom de *Marcus Antonius Montosianus*, natif de saint Geminiano, & medecin de Florence, a écrit, *quæstiones medicinales, &c.* Il vivoit l'an 1555. * Juste, *in chron. med.* Gesner, *in biblioth.* Vander Linden, *de scrip. med.*

MONTPELLIER, ville de France, sur le Lez au bas Languedoc, avec évêché suffragant de Narbonne, est nommée par les auteurs Latins, *Mons Pessulus* ou *Mons Pessulanus, Monspellium, Mons Pullarum* & *Mons Pesterius.* Elle est le siege d'un évêché, qui y fut transferé de Maguelone l'an 1533. ou 1536. Cette ville est la plus grande de la province après Toulouse, & est celebre par son université de medecine, fondée à ce qu'on prétend par les disciples d'Averroës & d'Avicenne l'an 1196. Elle fut rétablie l'an 1220. Il y a aussi divers colleges, & un academie du droit, avec quatre professeurs royaux. Au reste c'est une des plus belles villes du Languedoc, & des plus considerables par sa situation, & par l'esprit & la politesse de ses habitans. Elle a generalité, cour des aides, chambre des comptes, & presidial. On y voyoit autrefois de belles églises, & grand nombre de maisons religieuses; mais depuis l'année 1561. que les Huguenots s'en rendirent maîtres pendant les guerres civiles, ils ruinerent ces édifices sacrés, & firent de cette ville une des places de seureté de leur parti. Louis XIII. ayant resolu de mettre ses sujets de ce parti à la raison, assiegea Montpellier l'an 1622. & après une vigoureuse resistance, s'en rendit maître le 20. du mois d'Octobre. Ensuite on y rebâtit la cathedrale de S. Pierre, & les autres églises; & c'est à quoi contribua le zele de M. du Bosquet, évêque de cette ville, illustre par sa doctrine, par ses ouvrages & par sa pie-

té. Les étrangers ne manquent pas de voir à Montpellier sa forte citadelle, flanquée de quatre bastions royaux ; le jardin de medecine du roi, qui est hors la ville; les assemblées de la place de la Canourgue; le palais de la justice; les belles églises de saint Pierre, de Notre-Dame, &c. le cours ou place des ormeaux, proche la porte de la Sonnerie; le bâton de saint Roch dans le monastere de S. Paul, & les autres curiosités de la ville. Elle est encore celebre par sa theriaque, & par l'application des habitans au travail du verd de gris, au blanchissage de la cire, aux moulins à soye, aux poudres de Cypre, aux eaux d'Ange, & à diverses sortes de manufactures. La riviere du Lez arrose le pied de la colline sur laquelle est bâtie la ville de Montpellier. On la passe sur le pont de Junevau, & elle reçoit le ruisseau de Merdanson, qui coule dans la ville. Cette ville s'étoit établie par les ruines de celle de Maguelone, que Charlemagne fit abattre, parce qu'elle servoit de retraite aux Sarasins; & pour lors l'évêché fut transferé à Sustantion, où le siege a été environ 300. ans. Ce fut en ce temps que les peuples de ce pays bâtirent une nouvelle ville, qu'ils nommerent *Montpellier*, ou *Montpellieret*. Un des comtes de Sustantion la donna en mariage à une de ses filles, nommée *Eustorgia*. Elle eut divers enfans, & entr'autres *S. Fulcran*, évêque de Lodeve, & deux filles, dames de Montpellier, qui donnerent leurs biens à l'église, sous l'épiscopat de Ricuin II. vers l'an 975. Un gentilhomme nommé Gui obtint alors cette ville, à condition de la tenir en fief de l'église, & de la défendre contre les Sarasins, & moyennant l'hommage & la fidelité qu'il s'obligea de rendre à l'évêque & au chapitre. Les rois de France en étoient aussi premiers souverains; & cette ville a été de tout tems fief de la couronne. Le roi Louis *le Jeune* l'an 1155. & Philippe *Auguste* l'an 1208. confirmerent ces droits de l'église de Maguelone. Ce Gui fut donc tige des seigneurs de Montpellier. GUILLAUME, fils d'*Ermengarde*, mourut vers l'année 1121. Gotafred, évêque de Maguelone, lui avoit infeodé de nouveau Montpellier en 1090. Il eut d'*Ermensende* un autre GUILLAUME, qui épousa *Sibylle*, fille d'un roi de Jerusalem. Leur fils de même nom, mort l'an 1179. avoit pris alliance avec *Mathilde* de Bourgogne, fille d'*Huges* II. duc de Bourgogne, surnommé *le Pacifique*, d'où vint GUILLAUME IV. seigneur de Montpellier. Celui-ci, époux d'*Eudoxie*, fille d'*Emmanuel* empereur de Constantinople, mourut l'an 1204. & laissa une fille unique, *Marie* de Montpellier, alliée à *Pierre*, roi d'Aragon, qui fut tué à la bataille de Muret l'an 1213. *Marie* mourut à Rome l'an 1219. JACQUES roi d'Aragon son fils, lui succeda. Ce prince, qui mourut l'an 1272. eut *Pierre* roi d'Aragon, & JACQUES roi de Majorque, comte de Roussillon, & seigneur de Montpellier. Ce fut du tems de celui-ci, & l'an 1292. que l'évêque, & le chapitre de Maguelone, firent un échange considerable avec le roi Philippe *le Bel*: car ils lui cederent ce qu'ils possedoient à Montpellier pour un revenu de cinq cens livres Melgoriennes, que ce prince leur assigna sur la baronie de Sauve, &c. à condition de tenir le tout en fief de la couronne. *Jacques* II. seigneur de Montpellier, épousa *Esclarecide*, fille du comte de Foix, & mourut l'an 1311. laissant SANCHE, pere de JACQUES III. roi de Majorque, & seigneur de Montpellier. Jacques III. avoit épousé *Marie*, sœur de *Pierre* roi d'Aragon, qui le dépoüilla de ses états. Il vendit l'an 1349. au roi Philippe de *Valois* la seigneurie de Montpellier, qu'il tenoit en arriere-fief de la couronne, & mourut l'an 1362. Le prix en fut de six vingts mille écus d'or. *Jacques* & *Elisabeth*, enfans de Jacques III. ratifierent ce contrat. *Elisabeth*, dite *Esclarmonde*, fut seconde femme de *Jean* Paleologue, II. de ce nom, marquis de Montferrat, & ceda encore au roi Charles VI. tout le droit qu'elle pouvoit avoir sur la seigneurie, bailliage & baronie de Montpellier. Le roi donna à cette princesse sa vie durant, la châtellenie de Gallarque, & douze cens livres de rente sur la senéchaussée de Beaucaire, avec cinq mille francs d'or pour payer ses dettes, par transaction passée à Paris le 13. Septembre 1395. *Du Puy, *droits du roi.* Surita, *annal. d'Aragon.* Gariel, *hist. pref. Magal.* Catel, *histoire de Languedoc.* Merula, *geogr.* De Thou, *hist. sui tem.* Sincerus, *itiner Gall.* Sammarth. *Gall. Christ. &c.*

CONCILES DE MONTPELLIER.

Arnuste, archevêque de Narbonne, celebra l'an 894. un concile à Juncaire dans le diocese de Montpellier; mais parce que nous n'avons point de connoissance de ce lieu, il est bon de le remarquer sous le nom de Montpellier. Pierre de Benevent, legat du saint Siege, assembla l'an 1215. cinq archevêques, vingt-huit évêques, & divers abbés & barons dans la même ville de Montpellier, & après avoir donné à Simon comte de Monfort, tous les éloges dûs à sa valeur & à son zele pour la défense de l'église contre les Albigeois, il l'investit des terres du comte de Toulouse, qui étoit partisan des Heretiques. (*Voyez* Pierre des Vaux de Cernay, *aux chap.* 81 & 82. de son histoire des Albigeois.) L'auteur de la vie du roi Louis VIII. parle d'un autre synode tenu l'an 1225. à Montpellier, au sujet de Raimond, comte de Toulouse, & protecteur des Albigeois. Jacques, archevêque de Narbonne, y celebra l'an 1258. un concile provincial, dont nous avons encore onze ordonnances contre ceux qui pilloient les biens de l'église, ou qui maltraitoient les clercs, & contre les ecclesiastiques qui se mêloient de marchandise. Il y a d'autres reglemens pour la tonsure, & pour les ordres sacrés. M. Baluze a publié depuis l'an 1668. trois conciles de Montpellier. Le premier, tenu l'an 1195. par Michel, legat du saint siege; & les deux autres, qui avoient été placés en 1215. & 1225. & qu'il met en 1214. & 1224.

MONTPENSIER, petite ville de la basse Auvergne, avec titre de duché & pairie, est situé sur une colline, entre Aigueperce & Gannat. Il y avoit autrefois un château, qui fut ruiné sous le regne de Louis XIII. Le roi Louis VIII. y mourut le Dimanche 8. Novembre 1226. Montpensier a eu autrefois des seigneurs particuliers. *Agnés* de Thiern porta cette terre dans la maison de Beaujeu, par son mariage avec GUICHARD IV. sire de Beaujeu, qui mourut l'an 1216. HUMBERT de Beaujeu, son petit-fils, connétable de France, mort l'an 1285. eut une fille unique, appellée *Jeanne*, dame de Montpensier, qui épousa JEAN II. comte de Dreux. Elle eut de ce mariage *Jean* III. mort sans lignée l'an 1331. & PIERRE comte de Dreux, qui laissa d'*Isabelle* de Melun, *Jeanne*, comtesse de Dreux, dame de Montpensier, &c. morte jeune l'an 1346. *Blanche* de Beaujeu, dame de Leuroux, prétendit alors aux seigneuries de Montpensier, & d'Aigueperce, qui furent ajugées à BERNARD de Vantadour, comme representant *Marguerite* de Beaujeu sa mere. Montpensier fut peu après érigé en comté. Le même *Bernard* & *Robert* son fils, le vendirent l'an 1384. à *Jean* de France, duc de Berry. Les deux fils de ce prince, *Charles* & *Jean* de Berry, porterent le titre de comtes de Montpensier. *Marie*, sa seconde fille, eut en partage ce comté, qu'elle porta dans la maison de Bourbon, par son mariage avec *Jean*, I. de ce nom, duc de Bourbon. Le roi Charles VI. y consentit par lettres de l'an 1400. & ce consentement étoit necessaire, parce que Jean de France avoit donné le comté de Montpensier & ses autres terres au roi & à la couronne, par donation entre-vifs. Depuis, Montpensier a été le titre de deux branches illustres de la maison de Bourbon. Le roi François I. érigea en duché & pairie Montpensier, au mois de Fevrier 1538. ce qui fut verifié au parlement le 6. Mars suivant, & confirmé l'an 1608. pour la pairie. Il appartient presentement à la maison d'Orleans, auquel le roi Louis XIV. a accordé la continuation de la duché-pairie, pour en jouir & ses successeurs mâles & femelles, comme du tems de la premiere érection. * *Voyez* BEAUJEU & BOURBON.

MONTPEZA, *cherchez* PREZ (des)

MONTREGEAU, en latin *Mons Regalis*, bourg de la Gascogne en France, sur la Garonne, à une lieuë de saint Bertrand vers le nord. * Maty, *dict.on.*

MONSTRELET, *cherchez*, MONSTRELET.

MONTRESOR, en latin, *Mons Thesauri*, bourg de la Touraine en France, sur l'Indros, à trois lieuës de l'Indre & de la ville de Loches, vers le levant. * Maty, *dictionnaire.*

MONTREUIL, en latin, *Monsterolium* & *Monasteriolum*

lum, ville de France en Picardie, dans le comté de Ponthieu, est située sur une colline, arrosée au pied par la riviere de Canche. C'est aimer les fables, que de croire que le nom de Montreüil a été donné à cette ville, parce qu'on y trouva un monstre qui n'avoit qu'un œil. On ne doit pas même croire que Montreüil signifie *Mont-Royal*, comme d'autres l'ont pensé: il y a plus d'apparence que ce nom est tiré du latin *Monasterum* ou *Monasteriolum*. En effet cette ville a deux abbayes anciennes, de l'ordre de saint Benoît, saint Sauve, abbaye d'hommes, & sainte Austreberte, abbaye de filles. Montreüil est une ville forte, à trois lieuës de la mer, avec une bonne citadelle & est divisée en basse ville, le long de la riviere, & en haute ville, separée de la premiere par une simple muraille. Il y a deux belles places, la paroisse de Notre-Dame, & diverses maisons religieuses. Les grosses barques y remontent de la mer par le moyen du reflux. Le roi Philippe I. ayant repudié la reine Berthe, sa femme, la relegua à Montreüil, où elle mourut l'an 1093. selon la chronique de saint Pierre-le-Vif de Sens. Cette ville a bailliage, & fut unie à la couronne avec le comté de Ponthieu. On la nomme Montreüil sur mer, pour la distinguer de Montreüil-Bellay. * *Consultez* les auteurs cités dans l'article suivant.

MONTREUIL BELLAY, ville de France en Anjou, sur les frontieres du Poitou, est bâtie sur le Toüay, qui y reçoit le Thon, & se jette dans la Loire, au-dessous de Saumur. * *histoire des comtes de Ponthieu*. Gilles Bry, sieur de la Clergerie, *histoire du Perche, Alençon & Ponthieu*. Du Chêne, *antiquités des villes de France*. Du Puy, *droits du roi*. Papire Masson, *descr. flumınum Gall. &c.*

MONTREUIL (Eudes de) celebre architecte, accompagna saint Louis dans le voyage de la Terre-sainte, où il fortifia le port & la ville de Jaffa. Après son retour à Paris, il eut la conduite de plusieurs églises que ce prince y fit bâtir, entr'autres de sainte Catherine du Val des Ecoliers, de l'Hôtel-Dieu, des Mathurins, des Chartreux & des Cordeliers. Il mourut l'an 1289. ainsi qu'il étoit marqué sur son épitaphe, qui se voyoit dans la nef des Cordeliers, avant l'année 1580. lorsque cette église fut presque entierement brûlée. * Felibien, *vies des architectes*.

MONTREUL ou MONTREUIL (Jean de) de l'academie Françoise, étoit de Paris, & fils d'un avocat au parlement. Après s'être destiné au barreau dès l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans, il s'en alla en Italie avec M. de Belliévre, qui le donna au cardinal Antoine, par le credit duquel il fut pouvu d'un canonicat à Toul. Depuis, il revint en France, où il fut retenu pour être secretaire du prince de Conti. Mais comme ce prince n'avoit pas encore besoin de son service, il suivit en qualité de secretaire, le marquis de Fontenay-Mareüil, ambassadeur à Rome. A son retour, il fut encore secretaire d'Ambassade en Angleterre, de M. de Belliévre, & enfin fut laissé resident en Ecosse. Il y servit tres-utilement; car il étoit tres-propre pour la negociation, d'un esprit souple & adroit, fort concerté, & qui ne faisoit presque jamais rien sans dessein. Ce fut lui qui donna avis que l'électeur Palatin devoit passer *incognitò* en France, pour aller commander les troupes du duc de Weimar, & se saisir de Brisac; ce qui fut cause qu'on y pourvut, & que l'électeur fut arrêté à son passage. Croyant rendre un bon office à Charles I. roi d'Angleterre, il negocia pour le faire remettre entre les mains des Ecossois. Après avoir été quelque tems en Ecosse auprès du roi, il établit en sa place un de ses freres, & vint prendre possession de sa charge de secretaire du prince de Conti, qui l'envoya l'an 1648. à Rome, pour y solliciter le chapeau de cardinal. Lorsque ce prince eut été arrêté le 18. Janvier 1650. avec le prince de Condé & le duc de Longueville, Montreüil agit avec beaucoup de zele pour leur délivrance. Il écrivoit un grand nombre de lettres, & se servoit d'un secret que le roi d'Angleterre lui avoit appris. C'étoit une poudre, qui étant jettée sur le papier, y faisoit paroître ce qu'on avoit écrit auparavant avec une liqueur blanche qui sans cela étoit tout-à-fait imperceptible. On envoyoit au prince de Conti, des drogues enveloppées dans du papier blanc; & chaque enveloppe étoit une lettre qu'on ne pouvoit lire, qu'après y avoir passé dessus de la poudre que les princes avoient. Elle étoit ordinairement sur la cheminée de leur chambre, & passoit aux yeux de leurs gardes, pour de la poudre à dessecher leurs cheveux. Montreüil étoit deja pourvû de dix mille livres de pension sur les benefices du prince de Conti; & étoit en état de recevoir de plus grandes recompenses des princes qui sortirent de prison le 13. Février 1651. mais il mourut peu après, âgé de 37. ou 38. ans. Il laissa diverses pieces en prose, dont on a publié quelques-unes. Il ne faut pas le confondre avec son frere MATTHIEU de Montreuil, abbé, auteur de quelques poësies galantes, mort l'an 1692. à Valence, & dont on a imprimé les lettres. * Pelisson, *hist. de l'acad. Franç.*

MONTREUX (Nicolas de) gentilhomme du Maine, qui vivoit sur la fin du XVI. siecle l'an 1570. & 1580. composa le 16. livre des Amadis; les bergeries de Juliette, qui est une imitation de la Diane de George de Montemajor; les amours de Diane & de Delie, sous le nom d'Olenix du mont sacré, qui est l'anagramme de son nom, &c. * La Croix du Maine.

MONTRICHARD, petite ville de la Touraine, en France, sur le Cher, à sept lieuës au-dessus de Tours. * Maty, *diction.*

MONTROS, en latin, *Mons Rosarum*, anciennement *Celurca*, ville d'Ecosse dans le comté d'Angus, à l'embouchure de la riviere d'Eske, à deux lieuës au-dessous de Brechin. Cette ville, qui a un port, & titre de marquisat, est separée en deux par la riviere. Celle qui est sur le bord meridional, nommée *Old-Montros*, c'est-à-dire, *la vieille Montros*, est beaucoup moins considerable que l'autre, qu'on nomme *niew-Montros, la nouvelle Montros*. * Maty, *diction.*

MONTROYAL: c'étoit une bonne forteresse, située dans le comté de Spanheim, province du Palatinat du Rhin, sur la Moselle, qui l'environnoit presqu'entierement. Elle étoit vis-à-vis de la ville de Trarbach, à onze lieuës au-dessous de Treves. Le roi de France l'avoit fait construire; mais il s'engagea à la faire démolir par le traité de paix conclu avec l'empereur à Ryswick le 30. Octobre 1697. * *Memoires du tems.*

MONTSOREL, ville avec marché, dans le comté de Leicester ou Linster, dans le canton appellé *Goscote*, près de la riviere Stower, sur laquelle il y a un pont. Il y avoit autrefois un château situé sur une montagne escarpée; mais il y a long-tems qu'il est démoli. Cette ville est éloignée de Londres de 104. milles anglois. * *Dictionnaire Anglois.*

MONZA, petite ville du Milanez, sur la riviere de Lumbro, est le lieu où les empereurs recevoient autrefois la couronne de fer. Elle est située dans une grande plaine, à dix milles de Milan, vers le lac de Come. On y voit une église dediée à saint Jean-Baptiste, & bâtie par Thodelinde, reine de Lombardie. * Baudrand.

MOORE, peintre, *cherchez* MORE.

MOORTON (Jean) cardinal, archevêque de Cantorbery en Angleterre, étoit natif de Beer, bourg du comté de Dorchester en Angleterre. Il se rendit tres-habile dans la Jurisprudence civile & canonique, reçut les honneurs du doctorat à Oxford, & s'acquit tant de reputation en plaidant dans la cour ecclesiastique de Londres, qu'on le crut capable d'être admis dans le conseil privé du roi. Thomas Bourchier, archevêque de Cantorbery, procura cet avantage à Moorton, qui servit l'état avec tant de zele & de fidelité, qu'après la mort de Henri VI. l'an 1461. Edouard IV. qui s'étoit mis sur le thrône, le nomma pour tenir le même rang dans le conseil. Ce prince mourut l'an 1483. & laissa sous la tutele de Richard duc de Glocester son frere, Edouard V. & Richard son fils. Le duc fit égorger ses neveux & usurpa la couronne. Ensuite, desesperé de ne pouvoir corrompre la fidelité des principaux conseillers d'état, & entr'autres de Moorton, qui étoit déja évêque d'Ely, il les fit arrêter. Ce prélat trouva moyen de sortir de prison, & forma une forte ligue contre Richard, qui fut tué dans une bataille le 24. Août 1485. On mit sur le thrône Henri VII. fils d'Edmond, comte de Richemont, & de Marguerite de Sommerset, & petit-fils d'Owen-Tidor, & de Catheri-

ne de France, veuve de Henri V. Le nouveau roi rappella l'évêque d'Ely, qui étoit dans les Pays-Bas, le nomma à l'archevêché de Cantorbery, le fit chancelier d'Angleterre, & lui procura un chapeau de cardinal, que le pape Alexandre VI. lui donna l'an 1493. Moorton mourut au mois d'Octobre de l'an 1500.* Thomas Morus, *in vita Richardi III.* Polydore Virgile, *l. 26. hist. Angl.* Godowin, *de episc. Angl. &c.*

MOPSUESTE, ville de Caramanie, province de l'Asie mineure, dont Pline, Ptolomée & Strabon font mention, a eu titre d'évêché, puis a été metropole sous le patriarche d'Antioche. Neuf évêques y tinrent l'an 550. un concile contre Theodore, prélat de cette ville.

MOPSUESTE (Theodore, évêque de) *voyez* THEODORE.

MOPSUS, fils d'Apollon & de Manto, fut un devin si habile, qu'il donna lieu à ce proverbe, *plus certain que Mopsus.* Calchas, autre devin tres-celebre pendant le siege de Troye, eut envie de se mesurer avec lui à Claros, selon quelques-uns, & selon d'autres dans la Cilicie, où ils se rencontrerent. Il proposa à Mopsus de deviner combien de petits portoit une truye qui étoit pleine. Mopsus répondit trois, entre lesquels il y avoit une femelle: ce qui se trouva juste. Calchas fut éprouvé à son tour, & se laissa mourir de regret, n'ayant pû répondre à Mopsus, qui lui demandoit combien un certain figuier qu'il lui montra portoit de figues. Les auteurs qui racontent cette avanture, varient entr'eux sur les circonstances; mais ils adjugent tous la victoire à Mopsus, que l'on prétend avoir bâti plusieurs villes en Cilicie, & qui étoit particulierement reveré à Mopsueste. * Strabon, *l. 13. & 14.* Lycophron. Servius, *in eclog. 6. Virg.* Il y a eu un autre MOPSUS, fils d'Ampicus & de Chloris, qui fut aussi tres-expert dans la divination, & qui se distingua par cette science entre les Argonautes, avec lesquels il fit le voyage de Colchos. Il mourut piqué par un serpent en Afrique, près de Teuchira, où il étoit adoré comme un dieu. Il y a eu un troisiéme MOPSUS LAPITHE, plus ancien, qui étoit du nombre des Argonautes. Quelques-uns croyent que c'est celui que l'on honoroit dans la Cilicie, & qui a donné son nom à la ville de Mopsueste. Il y a eu encore un MOPSUS, capitaine des Argiens, qui mena une colonie sur les montagnes de Colophonie, où il établit la ville de Phasele. Il étoit au service de Lacius, frere d'Antipheme; & comme Antipheme eut mené une colonie en Sicile, il y établit la ville de Gela, qu'il surnomma du nom de Mopsus, & y celebra des jeux en l'honneur de Diane, d'où le nom de Mopsus devint commun dans les Idylles. * Hygin Apollon. *Argonaut.*

MOQUA, courses que quelques Mahometans Indiens, qui sont revenus de la Mecque, font de tems en tems sur ceux qui ne sont pas de la loi de Mahomet. Celui qui fait cette course, prend son cric ou poignard en main, lequel a ordinairement la moitié de la lame empoisonnée; & courant par les ruës, il tuë tous ceux qu'il rencontre qui ne sont point Mahometans, jusqu'à ce qu'on le tuë lui-même. Ces hommes croyent rendre service à Dieu & à Mahomet, de faire ainsi mourir les ennemis de leur religion. Aussi-tôt qu'on les a tués, toute la canaille Mahometane accourt, & les enterre comme Saints, & chacun contribuë pour leur faire une belle sepulture. * Tavernier, *voyage des Indes.* Tachard, *voyage de Siam.*

MOQUOT (Etienne) étoit de Nevers en France. Il entra chez les Jesuites, & mourut en 1628. âgé de 57. ans. Il étoit sçavant en latin & en grec. Il mit en meilleur ordre la grammaire grecque de Clenard, dont on s'est servi communément en France. Il corrigea quelques dialogues de Lucien, & en fit une traduction litterale & interlinaire. * Alegambe *pag. 427.*

MORA, bourg avec château, dans la Castille vieille en Espagne, à six lieuës de Tolede, vers le midi. * Maty, *diction.*

MORABITES, nom de ceux qui suivent la secte de Mohaidin, dernier fils d'Huscein, lequel étoit le second fils d'Ali, gendre de Mahomet. Les plus zelés de cette secte, vivent dans les deserts comme des moines, soit seuls ou en compagnie, & font profession de la philosophie morale, observant plusieurs choses contraires à l'alcoran des Leshari ou d'Omar, suivi par les Turcs. Ils vivent avec beaucoup de liberté, parce qu'ils disent qu'ayant purifié leurs ames par les jeûnes & les oraisons, il leur est ensuite permis de joüir des biens de la terre. Ils se trouvent aux fêtes & aux nôces des grands, où ils entrent en chantant des vers en l'honneur d'Ali & de ses fils; & après avoir bû & mangé ils dansent en chantant des chansons d'amour, jusqu'à ce qu'étant las, ils se laissent tomber avec beaucoup de soupirs & de larmes; & alors quelques-uns de leurs disciples les relevent, les embrassent, & les ramenent à leurs hermitages. Leur regle commença vers l'an 700. mais l'auteur ne la donna que de vive voix, & non par écrit. * Marmol, *de l'Afrique livre I.*

On donne aussi en Afrique le nom de MORABITES aux Mahometans qui font profession de science & de sainteté. Ils vivent à peu près comme les philosophes des Payens, ou comme les hermites Chrétiens. Le peuple a une si grande veneration pour eux, qu'il va quelquefois les chercher jusques dans leur solitude, pour leur mettre la couronne sur la tête. * Moüette, *hist. du royaume de Maroc.*

MORALES (Ambroise) prêtre Espagnol, & l'un de ceux qui travailla le plus dans le XVI. siecle, à faire refleurir dans son pays l'amour des belles lettres qu'on avoit eu si peu de soin d'y cultiver, nâquit l'an 1513. à Cordouë, d'*Antoine* Moralés, sçavant medecin, qu'on employa pour enseigner la philosophie dans l'université d'Alcala. Il étoit neveu d'Augustin & de Ferdinand d'Oliva, tous deux celebres par leur doctrine, & frere d'*Antoine* Moralés, evêque de Tlascala dans l'Amerique, & de *Cecile* Moralés, mere de Louis de Molina, un des plus doctes jurisconsultes que l'Espagne ait eus. Ambroise étudia les belles lettres & la theologie dans les universités de Salamanque & d'Alcala, où il eut le bonheur d'avoir d'excellens professeurs. On dit qu'étant entré dans l'ordre de saint Dominique, on l'en fit sortir, parce qu'un excès de zele pour la chasteté, l'avoit porté à imiter l'action d'Origene, qui se fit eunuque, expliquant trop à la lettre ces paroles de Jesus-Christ dans l'évangile: *Qu'il y en a qui se sont eunuques eux-mêmes pour gagner le royaume des Cieux.* Moralés se consacra à Dieu dans l'état ecclesiastique, fut ordonné prêtre, & engagé d'enseigner les belles lettres dans la même université d'Alcala & de Henares, où il avoit lui-même étudié. Il eut l'avantage d'avoir d'illustres disciples; comme Bernard de Sandoval, qui fut depuis cardinal & archevêque de Tolede; Diego de Guevara; Ciaconius; & même dom Jean d'Autriche fils *naturel* de l'empereur Charles-*Quint.* Florent de Campo de Zamora avoit composé cinq livres de l'histoire d'Espagne, sous le nom *Cronica general de Hispana.* Cet ouvrage étoit important & glorieux pour cet état. Moralés eut ordre de l'achever, & le roi Philippe II. le nomma son historiographe. Il s'en acquitta tres-bien, & publia ensuite en espagnol, *Las antiquedades de las ciudades de Espanana. Apologia per los annales de Geronimo de Zurita. Quince discursos, &c.* Il traduisit aussi en sa langue naturelle le dialogue de Cebes, intitulé *Tabula*; & composa en latin la description de la ville de Cordouë sa patrie, que nous avons dans le second tome des auteurs de l'histoire d'Espagne, avec les œuvres d'Alvarez de Cordouë, que Moralés publia. Sa doctrine étoit soûtenuë par une tres-grande pieté; il songeoit continuellement à l'éternité; & il avoit pris pour devise ces mots espagnols, *Tiempo fue, que tiempo no fue*, qu'il avoit écrits au commencement de tous ses livres. On y voyoit aussi le nom de Jesus, avec ces mots, *Hinc principium, huc refer exitum*, avec un distique latin. Ce grand homme mourut à Alcala l'an 1590. âgé de 77. ans. * Baronius, *in ann.* Scaliger, *l. 2. de emend. tempor.* De Thou, *hist. l. 99.* Ortelius, *in thes. geogr.* Nonius, *Hispania c. 19.* André Schottus, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

MORALES (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique à Jaën, fut précepteur de Jean II. roi de Castille, & de Henri IV. son fils aîné, & en même temps confesseur de la reine doüairiere Catherine mere de Jean II. En 1415. il fut fait évêque de Badajox, & il assista en

cette qualité au concile de Constance, où il fut un des trente prélats qui élurent Martin V. Cet illustre prélat mourut en 1453.

MORALE'S (Jean-Baptiste) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Ecija vers l'an 1597. fut envoyé aux Philippines n'étant encore que diacre; & ayant appris en peu de tems la langue chinoise, se rendit tres-utile à la religion. On l'envoya dès l'an 1629. dans l'empire du grand-Mogol, pour essayer d'y établir une mission, mais il s'y trouva des difficultés insurmontables. En 1633. il alla dans la Chine, pour y soûtenir la mission qu'Ange Coqui religieux de son ordre y avoit établie deux ans auparavant; & les mauvais traitemens qu'il eut à essuyer de la part des Infideles ne furent pas capables de le rebuter; battu de verges, chassé plusieurs fois, & enfin banni de tout l'empire en 1638. Il s'apperçut que la maniere dont les premiers missionnaires dans ce pays y avoient annoncé la foi avoit rendu ses travaux presque inutiles; & c'est ce qui fit naître la fameuse dispute sur les honneurs rendus à Confucius. Comme personne n'étoit plus en état d'en rendre compte à la cour de Rome que Moralés, la province des Philippines le choisit pour procureur en cette cour, où il presenta à Urbain VIII. un memoire qui a été imprimé plusieurs fois, sur lequel Innocent X. successeur d'Urbain donna le 12. Septembre 1645. un decret qui satisfit pleinement les Dominicains. Moralés, qui partit presque aussi-tôt pour le faire observer, n'arriva que le 23. Decembre 1649. à la Chine, & quelques années après il eut le déplaisir de voir qu'on lui opposa un autre decret d'Alexandre VII. sous le prétexte duquel on éludoit le premier; mais sa fermeté ne s'en ébranla pas: il envoya en 1661. à la congregation *de propaganda fide* une rélation de ce qui se passoit à la Chine, en forme de requête, qu'on a eu soin d'imprimer; composa un ample traité sur les sujets de divisions entre les Jesuites & les autres missionnaires, qu'on n'a pas rendu public: & agissant conformément à sa doctrine, il refusa constamment le baptême à tous ceux qui ne voulurent pas renoncer aux rites chinois. Le pere le Tellier dans sa *défense des nouveaux Chrétiens* a prétendu que Moralés avoit changé de sentiment; & pour le prouver, il a produit un catechisme écrit en chinois, & publié en 1649. qu'il attribuë à Jean-Baptiste Moralés, mais le pere Alexandre a fait voir que ce catechisme, s'il a jamais existé, n'est point l'ouvrage du Dominicain: & ce qu'on vient de dire de son arrivée à la Chine & de sa requête, en est une bonne preuve. On a en manuscrit plusieurs ouvrages de lui: un dictionnaire chinois, une grammaire chinoise, un traité sur l'amour de Dieu, & la vie de saint Dominique en chinois: une histoire de la prédication de l'évangile dans la Chine, une relation de la conduite des Jesuites dans la prédication de la foi; enfin une reponse au traité du pere Diego MORALE's Jesuite touchant les rites chinois. Ce pieux & zelé Dominicain mourut le 17. Septembre 1664. étant âgé de 67. ans, à Fonincheu, capitale de la province de Fokieng. * Echard. *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MORAN (Saint) évêque de Rennes en Bretagne, en latin *Moderamnus*, ou *Moderandus*, fut admis dans le clergé de Rennes l'an 655. & fut élevé sur le siege episcopal de cette ville l'an 703. Il fit un voyage à Rome, après avoir passé par Reims, d'où il avoit emporté quelques reliques de saint Remi. En passant par la Lombardie, Luitprand roi des Lombards lui donna l'abbaye de Berzetto. Quand Moran fut revenu à Rennes, il se démit de son évêché, & s'en alla en Italie gouverner l'abbaye de Berzetto, où il finit ses jours, le 22. d'Octobre de l'an 719. selon les uns, & de 730. selon les autres. * *Hist. de Bretagne.* Flodoard, *hist. Rom. l.* 1. *c.* 20. *vies des Saints, au* 22. *d'Octobre.*

MORANO, ancien bourg des Brutiens, dans la Calabre Citerieure, province du royaume de Naples, à douze lieuës de Cosenza, vers le nord. * Maty, *diction.*

MORANO, bourg de l'état Ecclesiastique, dans l'Orvietan, sur la Chiane, à deux lieuës au-dessus d'Orviete. * Maty, *diction.*

MORASTI, petit lieu de la tribu de Juda situé près d'Eleutheropolis du côté du levant. Le prophete Michée qui vivoit dans le tems d'Ezechias roi de Juda, étoit de ce lieu. * *Michée* 1. *v.* 1. *Jerem.* 26. *v.* 18.

MORAT, MURAT & MOURAT, *Muratum* & *Moratum*, en allemand, *Murten*, petite ville de Suisse, dans le comté de Romont & le canton de Fribourg, est située sur un lac de même nom, qui se forme dans la riviere de Meurene, à trois lieuës de Berne & à deux de Fribourg. Elle est celebre par la bataille que les Suisses y remporterent sur Charles *le Temeraire*, duc de Bourgogne. Ces peuples étoient en guerre contre Jacques de Savoye, comte de Romont, au sujet d'une charetée de peaux de moutons, qu'un Suisse menoit à Geneve, & qu'on lui enleva dans le pays de Vaux, qui appartenoit au même comte. Les Suisses prirent Romont, Orde, Granson, Morat, Avanche, Iverdun, Morges, Nions, & diverses autres terres de son appanage. Le duc de Bourgogne se declara en sa faveur, & fut défait à Granson. Cette perte ne l'allarma pas; il remit une nouvelle armée en campagne, & assiegea Morat, & la reduisit presque à l'extrémité. Les Suisses l'y vinrent forcer, lui donnerent bataille, & lui tuerent dix-huit mille hommes le 23. Juin de l'an 1476. Cet avantage établit encore mieux la liberté des Suisses. Ils entasserent dans une chapelle, qui est sur le bord du lac, les os de ceux qui avoient été tués. On y voit cette inscription, *Invictissimi atque fortissimi Caroli ducis Burgundiæ exercitus, Muratum obsidens, contra Helveticos pugnans, hic sui monumentum reliquit, anno* 1476. * Philippe de Commines, *Memoires.* Plantin, *histoire de Suisse.* Guichenon, *histoire de Savoye.*

MORAT SULTAN, *cherchez* AMURAT.

MORATA, *cherchez* FULVIA MORATA.

MORAVE, en latin, *Moravus*, *Morava*. C'est une grande riviere de la Turquie en Europe. Elle a deux sources, qui naissent toutes deux aux confins de l'Albanie. La plus orientale porte le nom de grande Morave, ou de Morave de Bulgarie; on appelle l'autre la petite Morave, la Morave de Servie, & en quelques cartes l'Ibar. Elles se joignent au-dessus de Razena, & se vont décharger dans le Danube, environ à vingt-cinq lieuës au-dessous de Belgrade. Quelques uns prennent la Morave, pour le Margus ou Margis des anciens; & d'autres pour leur Ciabrus. * Maty, *diction.*

MORAVE, *Moravus*, anciennement *Morus*, *Marus*. C'est une grande riviere d'Allemagne, qui prend sa source aux confins de la Bohême, & de la Silesie, traverse toute la Moravie. Elle baigne Olmutz & Hradisse; & recevant la Teya, aux confins de la haute Hongrie, & de la basse Autriche, elle separe ces deux pays jusqu'au Danube, où elle va se décharger. * Maty, *diction.*

MORAVIE, que ceux du pays nomment *Mahren*, province d'Allemagne, qui fait partie du royaume de Bohême, est située entre la Silesie, l'Autriche, la Hongrie, & la Bohême. Son nom a été tiré de celui de la riviere de Morawi, que les Allemands nomment *die Mahr*, la même que Pline appelle *Morus*, & Tacite, *Marus*, qui a sa source près d'Altat en Bohême, & se jette dans le Danube, à Haimbourg en Autriche. Il faut remarquer qu'il y a deux autres fleuves de ce nom; l'un dans la Bulgarie, & l'autre dans la Servie. Les autres rivieres de la Moravie, sont la Swarte, l'Igle, la Teya, &c. La forme de la province est un triangle parfait. La plûpart des peuples de Moravie sont Esclavons; & leurs villes sont, Olmutz, Brinn, Iglaw, Znaim, Newstat, Ingerwitz, Cremsir, Bernstein, &c. Olmutz sur le Moraw étoit autrefois capitale de la province; mais comme elle se rendit trop facilement aux Suedois, on a transporté cet honneur à la ville de Brinn sur la Swarte, qui resista courageusement sous le comte de Souche. La Moravie, qui a été autrefois en partie le pays des Marcomans, a porté depuis le titre de royaume; puis de duché, & enfin de marquisat. Les anciens ducs de Bohême en devinrent maitres, & en firent souvent l'appanage de leurs puînés. On la reünit à cet état sous Ladislas, auquel on accorda le titre de roi l'an 1086. Ce fut en cette même annee que ce prince défit Leopold, duc d'Autriche dans la Moravie. Ce pays a environ 45. lieuës d'orient en occident, & 30. du midi au septentrion. Il y a grande quantité de chasse, de grains, de bétail, des eaux minerales dans les montagnes, qui la

separent de la Hongrie, & des vins le long du Teya, qui la separe de l'Autriche, &c. * Cluvier, *descr. Germ.* Dubravius, Pulkava. Cuthenus, &c. *Hist. Bohem.* Thuldenus, *hist. nost. temp.*

MORAVIE (Jerôme de) ainsi nommé du pays où il étoit né, religieux de l'ordre de S. Dominique, florissoit vers le milieu du XIII. siecle, & n'est connu que par un traité de la musique, qu'on garde encore dans la bibliotheque de Sorbonne, où il fut mit en 1260. par Pierre de Limoges, docteur de cette maison. C'est le même auteur que Simler appelle Moran. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* I.

MORBEKA (Guillaume de) *Voyez* MEERBEKE.

MORBIHAN, port de France en Bretagne, près de la ville de Vannes, tire son origine d'un golfe, qui renferme plus de trente petites isles, lesquelles ne souffrent point de bêtes venimeuses. Il est si commode, qu'il a donné sujet au dessein d'une nouvelle ville, à laquelle Louis XIV. a accordé de grands privileges, pour faciliter le commerce. * Baudrand.

MORDANT (Jean) de Turvey, dans le comté de Bedfort en Angleterre, écuyer, fut un des generaux, qui commandoient l'armée du roi Henri VII. à la bataille de Stoke, près de Newark sur la Trente, contre Jean comte de Lincoln & ses adherans. Ce fut la seconde année de regne de ce prince. Mordant étant bien instruit dans les loix, fut élevé à la charge d'avocat du roi, & peu après à celle de chancelier du duché de Lancastre. Son merite le fit recevoir comme pair du royaume dans le parlement sous le regne d'Henri VIII. Il eut d'*Elisabeth* son épouse fille de *Henri* de Vere, lord de Drayton, & d'Admgton, JEAN son fils & heritier; & *Dorothée*, qui épousa *Thomas* Morus écuyer. JEAN fut fait chevalier du Bain, la 25. année du regne de Henri VIII. lors du couronnement de la reine Anne de Boulen. Après la mort du roi Edoüard VI. quoique Jeanne Grey fût proclamée reine par la direction de tout le conseil privé, il parut un des premiers en armes pour la reine Marie. Par son testament daté de la troisiéme année du regne d'Elisabeth, il donna ses terres & fiefs de Tiptofs, Pinkneys, & Warley, à l'université d'Oxford pour l'entretien d'un certain nombre d'écoliers, & pour d'autres œuvres de charité; & ordonna que ces écoliers seroient nommés successivement par ses executeurs testamentaires, puis toûjours par ses heritiers. Il eut pour successeur Louis son fils & heritier, qui étant mort en 1601. laissa HENRI son fils, qui eut de *Marguerite*, fille de *Henri* lord Comton, JEAN, qui fut créé comte de Peterborough, sous le regne de Charles I. JEAN épousa *Elisabeth* fille unique & heritiere de *Guillaume* Howard, nommé le lord *Effingham*. Il en eut deux fils, HENRI comte de Peterborough, & *Jean*; & une fille nommée *Elisabeth*, mariée à *Thomas*, fils & heritier d'*Edouard* lord Howard de Elrich. Ce fut Henri, qui après le mariage de Charles II. prit possession de Tanger en Afrique, au nom de ce prince. Il épousa *Penelope*, fille de *Barnabas* comte de Thomond en Irlande. *Jean* second fils de Jean comte de Peterborough, étant fort attaché au parti du roi Charles I. hasarda sa vie pour lui, en levant le plus de monde qu'il put sous la conduite de Henri, comte de Holland, pour le retirer de l'isle de Wight, où il étoit prisonnier. Depuis ce tems il ne cessa de s'exposer pour procurer le rétablissement de Charles II. Ce fut pour recompenser ses services, que ce prince le fit baron du royaume, sous le titre de lord Mordant de Rygate, puis vicomte d'Avalon. Il épousa *Elisabeth* fille de *Thomas* Carey, second fils de *Robert* comte de Montmouth, de laquelle il eut quatre fils; CHARLES, *Henri*, *Louis*, & *Osmond*; & quatre filles, *Charlotte*, *Carey*, *Sophie*, & *Anne*. CHARLES, son successeur, ayant eut beaucoup de part à la révolution, qui éleva Guillaume III. sur le thrône, fut créé par ce prince comte de Montmouth. * Dugdale, *Bar. 2. part. Dictionnaire Anglois.*

MORDUATES, peuples de Moscovie, qui ont le Don ou Tanais au sud, de grandes montagnes du côté du Volga au nord, le duché de Wolodimer au couchant, & les peuples dits *Czeremisses-Nargenoy*, à l'orient. Leur pays est sauvage, couvert de grandes forêts & peu connu. * Sanson.

MORE ou MOORE, ville d'Irlande, dans le comté de Mayno en Connacie, avec titre d'évêché.

MORE ou MOORE (Antoine) peintre du Pays-Bas, étoit natif d'Utrecht, apprit à peindre sous Jean Schoorel, & devint aussi excellent courtisan, que bon peintre. Le cardinal de Granvelle fut son protecteur, & le fit connoître à la cour de l'empereur Charles V. où il eut beaucoup de credit. More fit le portrait de Philippe II. roi d'Espagne à Madrit, l'an 1552. Il fut envoyé en Portugal, & en Angleterre, pour y faire des portraits; & continua depuis à travailler dans les Pays-Bas, où il laissa en mourant un tableau imparfait de la circoncision, qu'il avoit commencé pour l'église d'Anvers. * Felibien, *entret. sur les vies des peint. &c.*

MOREAU (Pierre) fondateur des Minimes de Soissons, nâquit à Soissons en l'isle de France, l'an 1552. Après avoir étudié la philosophie, les mathematiques, & la medecine, il alla apprendre le droit à Orleans, y obtint ses lettres de licence, & fut reçu avocat au parlement de Paris, où il demeura deux ans, pour se fortifier dans la science du barreau. Ensuite il retourna à Soissons, où il pouvoit acheter quelque charge de judicature; mais il se contenta de la profession d'avocat des orphelins & des veuves, qu'il exerçoit sans prendre aucun salaire. Cette conduite lui attira l'envie de ses confreres, qui l'assignerent même devant le juge, pour le faire condamner à suivre la coûtume des autres de sa profession, & à prendre de l'argent de tous ceux pour lesquels il plaideroit; mais bien loin de le condamner, les juges firent son éloge, & blâmerent ses parties. L'évêque de Soissons le sollicita d'embrasser l'état ecclesiastique, & lui offrit une dignité dans sa cathedrale; mais il ne s'en estima pas digne, & consentit seulement d'accompagner l'évêque, lorsqu'il seroit present aux exorcismes, qui étoient frequens alors. Un jour qu'il y faisoit l'office de secretaire, il entra dans une sainte colere contre le démon, qui vomissoit des blasphêmes par la bouche d'une possedée. Ce démon le menaça aussi-tôt d'un ton de voix effroyable, qu'il ne le laisseroit jamais en paix: ce qu'il executa dès le même jour. Depuis ce tems là, on dit qu'il ne cessa point de l'affliger, non par cette sorte de vexation, que l'on appelle possession, mais par celle que l'on nomme obsession, où il ne tourmente qu'à l'exterieur, sans entrer dans le corps. Les quatre évêques, qui ont successivement rempli le siege de Soissons, pendant le temps qu'elle a duré, n'ont jamais douté de cette obsession; & tous ceux de la ville regardoient l'avocat Moreau, comme un autre Job persecuté par le démon. Il se mit alors sous la direction du pere Naudé, ancien provincial de l'ordre des Minimes, qui étoit venu établir un couvent de son institut à Soissons: & par son avis, il renonça à toutes les sciences curieuses, ausquelles il s'appliquoit auparavant, & s'adonna uniquement aux exercices de pieté. Quelques-tems après il fit un voyage à Rome, d'où il alla à Notre-Dame de Lorette. Etant de retour à Soissons, il donna vingt mille livres en argent, pour le bâtiment de l'église & du monastere des Minimes, avec plusieurs terres, pour aider à la subsistance des religieux; & sa vaisselle d'argent, pour être convertie en ornemens d'église. Il demanda ensuite l'habit de cet ordre, qu'il reçut en l'année 1588. Deux ans après sa profession, il fut ordonné prêtre, nonobstant la vexation du démon, qui continuoit toûjours de le tourmenter. Ce malin esprit le persecutoit par tout, même pendant la messe, à la reserve de l'intervalle qui est entre la consecration & la communion. Le prince de Condé l'étant un jour venu voir, avec les ducs de Longueville, de Nevers & de Mayenne, & lui ayant demandé pourquoi il ne prioit pas pour sa delivrance, il repondit qu'il n'osoit le faire, de crainte que ce ne fût pas son plus grand avantage. Le roi Louis XIII. le visita aussi, & ce saint religieux l'entretint avec tant de sagesse & de pieté, que le pere Arnoux, Jesuite, confesseur de sa majesté, qui étoit present, dit au roi, qu'un ange descendu du ciel, n'auroit pas mieux parlé. Deux ans avant sa mort, ses austerités & ses larmes

mes lui ayant peu à peu affoibli la vûë, il la perdit entierement. Il mourut le dernier jour de Mars de l'an 1626. & fut enterré avec des ceremonies extraordinaires. On remarque que l'évêque de Soissons, qui voulut officier à ses obseques, dit en entrant dans l'eglise, *nous allons enterrer un saint* *Le P. Giry, Minime, *vies des servit. de Dieu.*

MOREAU (René) natif d'Angers, docteur en medecine de la faculté de Paris, fit un tres-grand progrès dans les sciences, dans les belles lettres, dans les langues, & fut autant estimé par son merite que par son érudition. Il fut professeur royal en medecine & en chirurgie, & mourut le 17. Octobre de l'an 1656. âgé de 69. ans. Il a composé divers ouvrages; *De vena sectione & missione sanguinis in pleuritide, &c.*

MOREAU (Etienne) avocat general de la chambre des comptes de Dijon, fils aîné de JACQUES Moreau, auditeur de cette chambre, & de *Catherine* Rozetot, de la famille de *Philibert* Rozetot conseiller au parlement de Bourgogne l'an 1616. fut excellent orateur & excellent poëte François, & a laissé plusieurs pieces d'éloquence & de poësie imprimées. Ses freres sont *Jean-Baptiste*, bachelier de Sorbonne, religieux, prieur de Cîteaux, l'un des vicaires generaux de l'ordre; *Jacques*, religieux du même ordre, abbé d'Hautefeüille en Lorraine; *Philibert-Bernard*, sieur de Mautour, auditeur en la chambre des comptes de Paris, de l'académie royale des medailles & des inscriptions, homme de lettres: & *Joseph*, chevalier de saint Lazare, capitaine dans le regiment royal des vaisseaux, tué au combat de Steinkerque. Cette famille est alliée à celles de Joly, de la Berchere, Berbizy, de Souvert-Mullieres, & à d'autres familles illustres. * *Journal des sçavans. Republique des lettres. Memoires de Trevoux.* Paillot, *hist. du parlement de Bourgogne.*

MOREE, grande presqu'isle, au midi de la Grece, nommée autrefois *Peloponnese*, est baignée de toutes parts par la mer, à la reserve du côté du septentrion, où l'isthme de Corinthe la joint à l'Achaye. Sa figure, qui ressemble à la feüille d'un meurier appellé en grec Μόρεα, & en latin *Morus*, donna lieu aux derniers empereurs de Constantinople de l'appeller *Morée*. D'autres disent que ce nom s'est formé, par transposition, de celui de *Romée*, comme qui diroit le pays des peuples sujets à la nouvelle Rome. Duglioni croit que les Maures ont donné leur nom à ce pays, lorsqu'ils y firent des courses. Le circuit de cette presqu'isle est d'environ cinq cens cinquante milles. Elle est aujourd'hui divisée en quatre provinces; sçavoir, 1. Sacanie, ou petite Romanie; 2. Tzaconie ou bras de Maina; 3. Belvedere; & 4. Clarence. La province de Clarence est la plus considerable, & portoit autrefois le titre de duché. Elle a pour limites à l'orient, la Sacanie; & au midi, la Tzaconie, & le Belvedere; à l'occident & au septentrion, le canal de Zante, le golfe de Patras, & celui de Lepante. On voit dans cette province beaucoup de villes & de bourgs. Patras est la plus remarquable; Clarence, Camintza, Castel-Tornese y tiennent le second rang, avec quelques autres. Le Belvedere est terminé au septentrion par la province de Clarence; à l'orient, par la Tzaconie; au midi, par le golfe de Coron; & à l'occident par les golfes d'Arcadie & de Zunchio. La principale ville est Modon; les autres plus considerables sont, Coron, Navarin, & Calamata. La Sacanie, ou petite Romanie, est à l'orient du duché de Clarence, & d'une partie de la Tzaconi; Napoli de Romanie en est aujourd'hui la capitale; Argos l'étoit autrefois. Corinthe est située sur l'isthme. Cette province est celebre par le marais de Lerne où Hercule triompha de l'hydre à sept têtes, c'est-à-dire, des sept freres qui désoloient ce pays par leur tyrannie. La Tzaconie ou Bras de Maina, est renfermée entre la Sacanie à l'orient; le Belvedere & le duché de Clarence, à l'occident & au septentrion. Les principales villes de cette province sont, Malvalia ou Malvoisie, Misithra ou Sparte, Zarnata, Chielefa, Passava, & Vitulo.

Ce pays produit des chiens qui sont fort estimés. Le grand-veneur du sultan en fait venir tous les ans un bon nombre, pour les plaisirs de sa hautesse. Il y a beaucoup de rochers & de cavernes, qui rendent cette province sujette aux tremblemens de terre. Le cap Malea, ou *Capo Maleo*, qui s'avance vers le midi dans la mer de Candie, est celebre par l'excellence de ses vins, & rédoutable aux pilotes, à cause de ses bancs de sable. Les plus considerables montagnes de la Morée sont, le mont Dimizana, le Cyllenien, Misena ou le Licée, Poglizi, Grevenos, Olonos, & le mont de Maina. Dimizana ou Diminiza, autrefois *Pholoë*, est dans la partie septentrionale de la Tzaconie. Ce fut-là où Hercule tua un grand nombre de centaures, qui le vinrent attaquer dans la caverne du centaure Pholoë, qui le régaloit de son bon vin. Le Cyllenien est dans cette même partie de la Tzaconie, où l'on voit encore des ruines du temple de Mercure. Le mont Misena, appellé anciennement *Lyceus*, est dans le même pays: c'est où les Lacademoniens lapiderent autrefois le tyran Aristocrate. Poglizi, que les anciens nommoient *Stymphalus*, est encore dans la partie septentrionale du Bras de Maina. Les fameux oiseaux appellés *Stymphalydes*, étoient dans un lac tout proche, d'où Hercule les chassa. Grevenos, autrefois *Coronius*, est dans la même province de Maina. La pierre qu'on nomme *Cylindre*, se trouve sur les rochers de cette montagne, & en est détachée quand le tonnere y excite des tempêtes. Olonos, anciennement *Minthus*, est dans la province de Belvedere. On y voit quelques vestiges d'un temple que l'antiquité payenne y avoit consacré à Pluton & à Proserpine: & l'on trouve quantité de mente tres-odoriferante. Enfin, le plus celebre est le mont de Maina, ainsi appellé parce qu'il est dans le pays des Mainotes, ou de Tzaconie. Il est peuplé de cerfs, de sangliers, & d'autres bêtes farouches; & l'on en tire d'excellentes pierres à éguiser. Cette montagne étoit dédiée à Apollon, à Diane, à Bacchus, & à Cerés.

Les deux fleuves les plus celebres de la Morée sont, le Carbon, ou l'*Orfea*, & le Basilipotamo, ou l'*Eurotas*. Le Carbon, anciennement *Alphée*, prend sa source au mont Poglizi, dans la Tzaconie, d'où il passe dans le Belvedere, & se va décharger dans le golfe d'Arcadie. Il reçoit dans sa course cent quatorze torrens, & ses eaux ont la vertu de guerir la gravelle. Les poëtes ont feint qu'il passoit dans la Sicile, par dessous la mer, pour mêler ses eaux avec celles de la fontaine Aretuse. Il est vray qu'il se cache souvent sous terre, & qu'il en sort toûjours avec plus de force. Le Basilipotamo a sa source non loin de celle du Carbon, traverse la Tzaconie, & se rend dans le golfe de Colochina. Il a été appellé *Basilipotamo*, c'est-à-dire, *fleuve royal*; parce que les despotes de la Morée, qui étoient princes du sang des empereurs, faisoient ordinairement leur sejour à Milithra, & prenoient souvent le plaisir de la chasse sur les bords de cette riviere. On y voit des troupes de cygnes, dont la beauté est extraordinaire, & ses rivages sont bordés de laurier: c'est pourquoi les poëtes la consacrent à Apollon.

Le climat de la Morée est temperé, le pays est fertile, les habitans ont de l'esprit & du courage. Cette presqu'isle, après avoir été soûmise à divers souverains, tomba enfin sous la domination d'Emmanuel, empereur Grec, vers l'an 1550. Ce prince partagea ses états à sept fils qu'il avoit, qui furent nommés *Despotes*, c'est-à-dire, *seigneurs*. Dans la suite du tems, ces dignités se donnerent, non seulement aux enfans ou aux parens des empereurs, mais aussi à ceux qui s'étoient signalés par leurs belles actions. En l'an 1445. Constantin Dracoses, auparavant despote de la Morée, étant monté sur le thrône imperial, partagea la Morée, entre Demetrius & Thomas, ses freres. Le premier eut Sparte, & l'autre Corinthe. Ces princes se firent une cruelle guerre, qui donna lieu à Mahomet II. de s'emparer de leurs états, sous prétexte de secourir Demetrius contre Thomas. Celui ci se réfugia à Rome, où il porta la tête de l'apôtre saint André; & les Turcs emmenerent Demetrius à Andrinople, contre la parole qu'ils lui avoient donnée. Depuis ce tems-là ces Infideles ont été maîtres de la Morée, jusques à ce que les Venitiens l'ayent reconquise sur eux. Ces derniers acheverent de réduire cette province, l'an 1687. par la prise des villes de Patras, de Lepante, de Castel-Tornese, de Corinthe, & de Misithra, & chasserent entierement les Turcs, comme on le peut voir dans les articles particuliers de chacune de ces villes. Après cette conquête, le generalissime Morosini fit benir de nouveau toutes

les églises qui avoient servi de Mosquées aux Infideles; & ces églises consacrées sous le nom de plusieurs Saints, furent données à divers ordres religieux. Il reçut aussi les soûmissions du metropolitain de Corinthe, accompagné de plusieurs évêques, & papas, ou prêtres Grecs. Depuis ce tems-là quantité de familles Grecques abandonnerent l'Achaye, pour venir dans la Morée, & plus de douze mille habitans s'y rendirent. Plusieurs communautés de Romelie demanderent aussi la protection de la republique de Venise, & le generalissime leur fit donner des bâtimens pour passer en Morée. Enfin la Morée fut cedée à la republique de Venise, par le traité de Carlowits l'an 1699. sur laquelle les Turcs l'ont repris l'an 1715. *Voyez* PELOPONNESE & MYCENES. Les comtes de Savoye prirent en 1401. le titre de princes d'Achaye & de Morée, qu'ils porterent jusqu'en 1418. *Voyez* SAVOYE. * P. Coronelli, *descript. de la Morée. Relations de la défaite des Turcs dans la Morée. Racconto della Veneta guerra in Levante, di* Alessand. Locatelli.

MOREL (Frederic) imprimeur du roi à Paris, & son interprete ès langues latine & grecque, étoit de la province de Champagne, & fut fort estimé dans le XVI. siecle. Il fut heritier de Vascosan, celebre imprimeur, dont il avoit épousé la fille; & composa entr'autres ouvrages, un traité du combat continuel des Chrétiens, qu'il imprima lui-même l'an 1564. Il étoit tres-habile dans les langues grecque & latine, & mourut à Paris le 7. Juillet 1583. âgé d'environ 60. ans, laissant entr'autres enfans FREDERIC, né à Paris, qui s'est rendu encore plus illustre que son pere, ayant été professeur & interprete du roi, & pourvû de la charge d'imprimeur ordinaire de sa majesté pour l'hebreu, le grec, le latin, & le françois, par la resignation qu'en avoit faite son pere le 2. Novembre 1581. Le grand nombre d'ouvrages qu'il a publiés & traduits du grec sur les manuscrits de la bibliotheque du roi, entr'autres plusieurs traités de saint Basile, de Theodoret, de Synesius, de saint Cyrille, de Galien, de Philon Juif, & les œuvres de Libanius, sur lesquels il a fait plusieurs notes, font voir qu'il étoit sçavant, non seulement dans ces langues, mais encore dans les matieres que ces auteurs ont traitées. Il avoit un si grand amour pour l'étude, que lorsqu'on lui vint annoncer la mort de son épouse, il ne voulut pas quitter la plume qu'il n'eût fini la phrase qu'il avoit commencée. Il ne l'avoit pas achevée, qu'on lui vint dire que sa femme étoit morte. *J'en suis bien marri*, répondit-il froidement, *c'étoit une bonne femme.* Il mourut le 27. Juin 1630 âgé de 78. ans, laissant entr'autres enfans, *Nicolas* qui fut reçu interprete du roi pour les langues, & auteur de plusieurs poësies; & CLAUDE reçu imprimeur du roi en 1602. qui s'est rendu recommandable par les éditions de plusieurs peres Grecs & autres livres bien choisis, ausquelles il ajoûtoit quelquefois des préfaces de sa façon. Il mourut le 16. Novembre 1626. avant que d'achever l'édition de saint Athanase, & celle de Libanius, qu'il avoit commencées, & qui furent mises à leur perfection par *Claude* Morel, son fils, & son successeur en la charge d'imprimeur du roi. *Charles* l'un de ses autres fils exerça la même charge avec beaucoup de capacité & de loüange, & acheta ensuite une charge de secretaire du roi, laissant son fonds de librairie à *Gilles* Morel son frere. Celui-ci pourvû de la charge de son frere en 1639. imprima quelques peres en grec & en latin, les œuvres d'Aristote en ces deux langues, 4. vol. in fol. & la grande bibliotheque des peres en 17. vol. in fol. l'an 1643. Il a été ensuite conseiller au grand conseil. * La Croix du Maine, *biblioth. Franç.* La Caille, *hist. de l'imprimerie.*

MOREL (Meraud) de Dauphiné, sçavant jurisconsulte, sous le regne de François I. après avoir enseigné dans l'université de Valence, fut fait conseiller au parlement de cette province, & s'y rendit celebre. * N. Chorier *hist. de Dauphiné.*

MOREL (Jean) seigneur de Grigni, natif d'Ambrun en Dauphiné, s'est distingué entre les sçavans du XVI. siecle. L'amour qu'il avoit pour les belles lettres, l'attacha à Erasme, auquel il ferma les yeux, dans la ville de Bâle, de-là il voyagea en Italie, & se fit par-tout des amis. Lorsqu'il fut de retour à Paris, la reine Catherine de Medicis goûta son esprit, & lui commit l'éducation de Henri d'Angoulême, grand-prieur de France, fils *naturel* du roi Henri II. Ronsart, Dorat, du Bellay, & presque tous les poëtes de ce tems, ont donné dans leurs ouvrages des témoignages de leur estime pour Morel. Il eut trois filles d'*Antoinette* de Loynes, sa femme; *Camille*, *Lucrece*, & *Diane* Morel, toutes trois fort sçavantes, aussi-bien que leur mere. Elles sçavoient le grec & le latin, & faisoient de tres-beaux vers en ces deux langues. Morel devint aveugle sur la fin de sa vie, & mourut le 19. Novembre 1581. âgé de 70. ans. Jean Marquis, qui étoit le principal du college Bertrand, publia l'an 1583. un recueil de vers grecs latins & françois, composés sur la mort de Morel. Ce recueil a pour titre *le royal mausolée.* Morel lui recommanda en mourant sa fille CAMILLE, dont l'érudition étoit un prodige; car outre les langues anciennes, elle parloit encore l'italienne & l'espagnole avec beaucoup de facilité. Elle composa divers poëmes; & entre les productions de son esprit, on admira une épigramme grecque, sur la mort de son pere. Cette sçavante fille vivoit encore l'an 1584. comme la Croix du Maine le remarque *dans sa bibliotheque des auteurs François.* LUCRECE Morel, sa sœur, mourut le 29. Juin de l'an 1580. & DIANE ou ANNE étoit aussi morte vers l'an 1581. un peu avant son pere. *Antoinette* de Loynes, leur mere, avoit épousé en premieres nôces, un gentilhomme nommé *Dalier*, dont elle eut une fille mariée à *Jean* le Mercier. * De Thou, *hist. sui tempor.* Scev. de Sainte-Marthe, *l. 4. elog.* Chorier, *hist. du Dauph.* La Croix du Maine.

MOREL (Guillaume) natif de saint Julien, près de Calais, selon le Mire, ou selon la Croix du Maine, de Tilleul, en Normandie, dans le comté de Mortain, & imprimeur de Paris, étoit un homme sçavant & habile dans l'intelligence des langues. Il fut correcteur d'imprimerie chez Louis Tilletan, puis directeur de l'imprimerie royale, après que Turnebe se fut démis de cette charge; & s'étant appliqué particulierement aux auteurs Grecs, il y réussit fort bien: ses éditions grecques sont estimées. I. composa divers ouvrages; entr'autres, un commentaire sur les livres *de finibus* de Ciceron, qui fut imprimé à Paris *in 4°.* l'an 1545. Ensuite une table des sectes des Philosophes, imprimée à Paris *in 4°.* & à Basle *in 8.* en 1580. &c. un dictionnaire grec-latin-françois, & mourut l'an 1564. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. Morel eut un frere nommé JEAN, qui s'étant entêté de la Prétenduë Reforme étant encore écolier, fut mis en prison vers le mois de Juin de l'an 1558. & mourut dans son obstination le 25. Fevrier 1559. Deux jours après son corps que l'on avoit inhumé, fut déterré & brûlé. Les Calvinistes l'ont mis au nombre de leurs martyrs. * Theod. ab Almeloveen, *vit. Steph.* Malinkrot, *de arte typogr. c.* 14. La Croix du Maine. Menage, *antibaillet.*

MOREL (Jean) auteur de quelques livres peu considerables, étoit né dans un village du diocese de Reims nommé Avegre, de parens pauvres: son pere étoit laboureur. Il enseignoit les humanités à Clermont en Auvergne en 1577. mais étant venu à Paris en 1583. il obtint une chaire de troisiéme au college de Montaigu, & devint ensuite principal du college de Reims, où il vivoit encore en 1623. âgé de plus de 80. ans. * *Mem. mss.*

MORELL (Julienne) religieuse de l'ordre de saint Dominique, à sainte Praxede d'Avignon, celebre dans le XVII. siecle, par sa sagesse & par son érudition, étoit native de Barcelone. A l'âge de 12. ans, l'an 1607. elle soûtint à Lyon des theses de philosophie, qu'elle dédia à Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne. On dit qu'elle parloit quatorze langues, & qu'elle sçavoit la philosophie, la jurisprudence & la musique. Elle ne fit profession dans l'ordre de saint Dominique qu'en 1610. & elle mourut en 1653. Lopez de Vega parle d'elle avec éloge. * Andreas Schottus, *biblioth. Hispan.* Lopez de Vega, *in Lauro Apoll.* Nicolas Antonio; *biblioth. Hispan.* Gretser, *l. 2. c. 4. rer. Var.* Hilarion de Coste, *eloge des femmes illust.*

MORELLES (Côme) né en Catalogne vers l'an 1555. entra dans l'ordre de saint Dominique, où ayant fait de bonnes études, il fut jugé capable de servir l'église en Allemagne. Il professoit la theologie à Cologne dès le commencement du XVII. siecle, & ayant eu occasion

d'aller à Francfort en 1609. il y eut une conference avec quelques ministres Calvinistes : il a eu soin de publier ce qui y avoit été dit. On a aussi la relation de celle qu'il eut l'année suivante avec un autre ministre à Breda ; & la vie du B. Louis Bertrand, imprimée à Cologne en 1609. Les theses qu'il soûtint à Paris en 1612. sur l'autorité du pape & des conciles, firent beaucoup de bruit : toute l'université s'y trouva avec plusieurs seigneurs de la cour, & la plus illustre partie du clergé & de la robe : Richer qui admira Morelles, en prit occasion d'écrire son traité *de ecclesiastica & politica auctoritate ecclesiæ*, qui lui attira tant d'affaires. La même année 1612. une nouvelle édition de toutes les œuvres de saint Thomas d'Aquin parut par ses soins à Anvers en 18. vol. *in fol.* & c'est à tort qu'on l'a accusé d'y avoir fait des changemens, & d'avoir corrompu le texte. Il fut fait inquisiteur general de la foi dans les trois électorats le 24. May 1618. emploi qui lui donna occasion de faire connoître son merite aux électeurs : celui de Treves le cherit particulierement, mais l'affection de ce prince lui fut funeste. Les Espagnols crurent que Morelles étoit son espion, & l'ayant arrêté le firent conduire dans la citadelle de Gand, où il finit tristement ses jours le 18. Fevrier 1636. étant âgé de 79. ans. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MORENA (Othon) natif de Lauden en Allemagne, dans la Franconie, dans le XII. siecle, commença l'histoire de ce que l'empereur Frederic *Barberousse* fit en Lombardie depuis 1154. jusqu'en 1168. principalement par rapport à la ville de Lodi. ACERUS MORENA, son fils, acheva ce que le pere n'avoit pû finir. Ces auteurs étoient partisans de l'empereur, contre les papes. * Baronius, *tom. XII. annal. ad ann.* 1155. Vossius, *de historicis latinis.* Possevin, &c.

MORENNE (Claude de) évêque de Sées, étoit docteur en theologie dès l'an 1577. & fut fait ensuite curé de saint Mery. On a plusieurs éloges funebres d'hommes illustres de sa composition, & entre autres celui du president Barnabé Brisson, ce qui est une preuve de sa fidelité & de son attachement à son prince. Il en donna encore une autre preuve, en publiant un écrit où il montroit qu'il n'est pas loisible au sujet de médire de son roi, & encore moins de prendre les armes contre sa majesté, sous quelque prétexte que ce soit. Le roi Henri IV. reconnut son merite en le nommant en 1601. à l'évêché de Sées après la mort de Louis du Moulinet, dont il fit l'éloge funebre. Il mourut en 1606. * Lelong, *biblioth. hist. de France.*

MORERA (Laurent) né à Manresa dans le royaume d'Aragon, & religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit predicateur general l'an 1624. où il publia à Barcelone, les vies des bienheureux Henri Suson, Ambroise de Sena, & Diego Salomon religieux de l'ordre de saint Dominique, avec la relation du martyre d'onze autres religieux dans le Japon. Ces vies & cette relation sont écrites en espagnol ; Morera composa dans la même langue des considerations sur le pseaume 118. & les publia en 1633. sous le titre d'itineraire spirituel. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MORERI (Louis) docteur en theologie, s'est rendu celebre par le grand dictionnaire historique qu'il a donné au public, & qui a été revû & augmenté considerablement depuis sa mort. Il nâquit le 25. Mars 1643. à Bargemont, petite ville de Provence dans le diocese de Frejus. Son pere, nommé *François* Moreri, avoit épousé *Françoise* de Bocquy, & étoit fils de *Joseph* Moreri, dont le pere, qui se nommoit *Joseph* Chatranet, avoit pris le nom de *Moreri*, parce qu'il étoit seigneur du village de Moreri en Provence, à cause de sa femme. Celui-ci étoit de Dijon, & passa en Provence pendant les guerres civiles, sous le regne de Charles IX. avec un de ses freres, qui fut prieur de Bargemont. Louis Moreri ayant fait ses humanités à Draguignan, sous les peres de la doctrine Chrétienne, apprit la rhetorique au college des Jesuites à Aix, où il fit aussi son cours de philosophie. De là il vint à Lyon, & y étudia en theologie. Comme son genie le portoit à travailler pour le public, dès l'âge de 18. ans il fit imprimer un petit ouvrage allegorique, intitulé *le pays d'amour* ; & un recueil des plus belles poësies en nôtre langue, sous le titre de *doux plaisirs de la poësie* ; mais il ne voulut pas faire paroître ces ouvrages sous son nom, dont il n'y mit que ces lettres initiales. L. M. Il s'appliqua aux langues italienne & espagnole ; & traduisit de cette derniere langue en françois, le livre *de la perfection Chrétienne de Rodriguez*, qui fut imprimé à Lyon, l'an 1667. Il travailla ensuite à mettre les vies des Saints dans la pureté de la langue ; & y ajoûta des tables methodiques pour les prédicateurs, avec les tables chronologiques. Après avoir pris les ordres sacrés, il prêcha la controverse à Lyon pendant cinq ans, avec beaucoup de fruit. Ce fut alors qu'il forma le dessein de composer un nouveau dictionnaire historique, qui contînt ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire sacrée & profane, réduit dans un ordre alphabetique. Il connoissoit les livres des modernes, qu'il falloit consulter, & entendoit assez bien l'italien & l'espagnol. Ce grand ouvrage fut imprimé à Lyon, & parut au jour l'an 1673. en un volume *in folio.* L'on ne peut assez s'étonner qu'un homme donnât au public à l'âge de 30. ans, un livre rempli de matieres si differentes.

En ce tems-là il entra chez l'évêque d'Apt en Provence ; & après y avoir passé une année, il accompagna cet évêque à Paris, l'an 1675. Il y fut bientôt connu des prélats du clergé, qui tenoient leur assemblée à saint Germain en Laye, & des sçavans hommes de cette premiere ville du royaume. L'an 1677. il travailla à revoir & à augmenter son grand dictionnaire ; & pendant qu'il s'appliquoit sans relâche à cet ouvrage, ses amis le firent connoître à M. de Pompone, secretaire d'état, qui l'attira chez lui au commencement de l'année 1678. Il pouvoit esperer de grands avantages auprès de ce seigneur ; mais l'application qu'il eut au travail de son dictionnaire, épuisa ses forces, & le jetta dans une langueur presque continuelle. M. de Pompone ayant quitté sa charge sur la fin de l'année 1679. Moreri prit cette occasion de se retirer de chez lui, pour ne plus s'appliquer qu'à son ouvrage, dont le premier volume étoit déja imprimé, & dont l'impression entiere fut achevée après sa mort, l'an 1681. mais il ne put recouvrer sa santé, & demeura toûjours infirme, jusqu'au commencement de Juillet 1680. que sa maladie augmenta. Alors il se resolut à la mort à la fleur de son âge, & rendit son esprit à Dieu avec des sentimens tres-chrétiens, le Mercredi 10. Juillet de la même année 1680. Il n'avoit que 37. ans & 3. mois, & l'on peut dire qu'il sacrifia sa fortune & sa vie au public, en s'attachant à un travail trop assidu, qui causa ses maladies, & lui donna la mort. Son corps fut enterré dans le cemetiere de saint Severin à Paris, ainsi qu'il l'avoit ordonné. Il a laissé divers ouvrages imparfaits ; sçavoir, une histoire generale des conciles ; une histoire des hommes illustres de Provence ; la bibliotheque des écrivains de ce pays-là ; & un traité des étrennes, qui passerent, à ce que l'on croit, dans les mains de son frere l'ecclesiastique, & chanoine de la cathedrale de Meaux. Moreri a été traduit en anglois, & dans la traduction on n'a pris que les articles qui paroissoient les plus essentiels. M. Cellier a fait un supplement tiré du dictionnaire de M. Bayle & de quelques livres anglois qui contiennent la vie des sçavans de ce pays : il a fait quelques bevûës faute d'entendre assez la langue françoise. Il n'a poussé son supplement que jusques en l'année 1688. Un autre l'a continué jusques en 1705. mais d'une maniere si pitoyable, qu'il fait mademoiselle de Scudery femme de M. de Scudery son frere. * *Memoires du tems. Memoires de M. l'abbé* Baudrand. Chorier. Bayle, *diction. critique.*

MORESBY, en latin *Morbium.* C'étoit anciennement une petite ville des Brigantes ; maintenant ce n'est qu'un village du comté de Cumberland, en Angleterre, qui est sur la côte, à une lieuë de Werkinton, vers le sud. * Maty, *diction.*

MORESTAN (le) grand hôpital, au Caire en Egypte, est ouvert à toutes sortes de malades, de quelque religion qu'ils soient.

MORET ou MURET, en latin *Muritum* & *Murita*, bourg du Gâtinois, sur le Loing, avec titre de comté dans le diocese de Sens. On y tint un concile l'an 850. &

Loup de Ferrieres y écrivit au nom de cette assemblée, une lettre à Ercanrard, évêque de Paris. C'est la 115. entre les épitres de ce grand homme. Le roi Charles VI. prit Moret pendant les guerres contre les Anglois. Antoine de Bourbon, fils *naturel* du roi Henri IV. qu'il avoit eu de *Jacqueline* de Buëil, porta le titre de comte de Moret, & fut tué au combat de Castelnaudari, l'an 1632.

MORET (Jean) imprimeur d'Anvers, gendre de Plantin, eut en mariage la seconde fille de Plantin, avec sa boutique d'Anvers. Ses éditions ne sont pas moins belles, ni moins exactes, au moins pour la plûpart, que celles de son beau-pere. Il avoit aussi quelque étude, & il s'est servi de bons correcteurs, entre lesquels le celebre KILIEN, qui avoit travaillé long-tems sous Plantin, lui rendit service jusqu'en 1607. Jean Moret mourut en 1610. & laissa son imprimerie à son fils, qui suit. * Baillet, *jugemens des sçav. sur les imprimeurs des Pays-Bas Catholiques*.

MORET (Balthazar) imprimeur, natif d'Anvers, fils de *Jean* Moret, & petit-fils de *Christophle* Plantin, se fit estimer par son érudition, & par ses poëmes. Moret fit des commentaires geographiques & historiques, sur le theatre du monde d'Ortelius; & mourut l'an 1641. On prétend qu'il ne voulut jamais imprimer de livre contre l'Eglise Catholique, ni contre les bonnes mœurs. * Valere André, *biblioth. Belg.* Bulart, *academie des sciences*. Malinkrot, *de typographia*.

MOREUIL (Bernard de) VI. du nom, seigneur de Moreüil en Picardie, chevalier, conseiller du roi, maréchal de France, étoit fils de BERNARD IV. seigneur de Moreüil, & d'*Iolande* de Soissons, dame de Cœuvres, Philippe *de Valois* le fit maréchal de France, puis le déchargea des soins de cet emploi, pour le mettre auprès de la personne de Jean de France, son fils, duc de Normandie. On peut voir dans un titre de la chambre des comptes de Paris, que le même roi ne lui donna cet emploi que par un principe d'estime & de distinction. On sera bien-aise de voir le style de ce tems-là, la bonté de nos rois de France, & la délicatesse des gentilshommes: *De par le roi; sire de Moreüil, vous sçavez comme nous vous deimes l'autre jour, que nous aviens ordené pour être avecques Jean notre fils, & à son frein; & vrayement nous ne vous ôtons de l'office de maréchal pour nul mal qui soit en vous, ne pour nul défaut qui par vous ait été en votre office; mais nous vous amons mieux près de Jean, notre fils, que nous ne ferions nul autre. Si voulons que vous ordonnez tantôt pour y venir & pour y être dores en avant continuellement; car il est tems qui sont ordonnez pour y être y soient, & si est mieux votre bonneur de le faire maintenant, qu'il ne seroit quand nous serons plus avant en la guerre, & pour ce que vous nous priâtes quant nous vous en parlâmes, que nous y voussissions garder votre bonneur: vrayement, se vous y pensez-bien, vous trouverez que nous vous faisons trop plus grand bonneur de vous y mettre, que nous ne ferions de vous lessier maréchal; mémement, consideré que nous voulons que vous soyez tous li premiers, & li principaux de son frein; car il net oncques de maréchal de France, qui n'en laissât volontiers l'office, pour être li premier au frein de l'ainé fils du roi. Si nous semble que votre bonneur y est non pas gardé seulement, mais accru; & quant au profit, il nous semble qu'il y est plus grand, &c.* Depuis, le seigneur de Moreüil reprit l'exercice de sa charge de maréchal de France. Il fut lieutenant general de l'armée du roi en Picardie, le 3. Septembre 1346. & vivoit encore le 22. May 1350.

I. Il tiroit son origine de BERNARD, I. du nom, seigneur de Moreüil, fondateur de l'abbaye de Moreüil en Picardie, lequel vivoit l'an 1127. & fut pere de

II. BERNARD, II. du nom, seigneur de Moreüil, vivant l'an 1159.

III. NICOLAS de Moreüil, fils ou frere de *Bernard* II. vivoit l'an 1170. laissant COLIN, qui suit;

IV. COLIN seigneur de Moreüil, vivoit l'an 1202. & eut pour enfans, BERNARD III. qui suit; & *Hugues*, seigneur de Villiers au-Bocage, qui épousa *Etiennette*, dont on ignore la posterité.

V. BERNARD, III. du nom, seigneur de Moreüil, fit le voyage de la Terre Sainte, & se trouva à la prise de Constantinople l'an 1204. d'où il rapporta une relique, appellée *la sainte Larme*, qu'il donna à l'abbaye de Selincourt. Il vivoit l'an 1215. laissant de *Marthe*, sa femme, entre autres enfans, BERNARD IV. qui suit;

VI. BERNARD, IV. du nom, seigneur de Moreüil, vivoit l'an 1249. & laissa d'*Agnés*, sa femme, entr'autres enfans, BERNARD V. qui suit;

VII. BERNARD, V. du nom, seigneur de Moreüil, fut l'un des chevaliers qui accompagnerent le comte de Gueldres l'an 1289. avec le connétable de France, & vivoit encore l'an 1302. Il épousa *Iolande* de Soissons, fille unique de *Raoul* vicomte de Soissons, seigneur de Cœuvres, &c. & de *Comtesse* de Hangest; dont il eût *Iolande* ou *Isabelle* de Moreüil, mariée à *Ancel* IV. du nom, seigneur de l'Isle-Adam; *Jean* de Moreüil, seigneur du Plessis, qui épousa *Marie* de Maumez, fille d'*Enguerrand*, seigneur de Maumez, laquelle se remaria à *Guilbert* de Bergnes, chevalier; BERNARD VI. qui suit; & *Thibault* de Moreüil, seigneur de Colombier, & de la Bretonniere, chevalier, qui fut tué à la bataille de Crecy le 26. Août 1346. Il avoit épousé, 1°. *Guionne* de Remicourt, 2°. *Idoine* de l'Isle-Adam de Menonville, fille d'*Adam*, seigneur de l'Isle, & de *Jeanne* de Blaru: elle étoit veuve d'*Anceau* de Chantemesse, & se remaria encore deux fois. Du premier lit il eut *Thibault* de Moreüil, dont on ignore la posterité; *Sausset* de Moreüil; *Flondas* de Moreüil, vivant l'an 1411. *Tartarin* de Moreüil; *Jeanne* de Moreüil, mariée 1°. à *Robert* Mulet, chevalier, 2°. à *Pierre* de Gaumondet, dit *Brunet*, chevalier. Du second lit de *Thibault* de Moreüil, & d'*Idoine* de l'Isle, vint *Bernard* de Moreüil, seigneur du Colombier & de Menonville, mort sans alliance.

VIII. BERNARD, VI. du nom, seigneur de Moreüil & de Cœuvres, maréchal de France, *dont l'éloge a été rapporté ci-dessus*, épousa *Mahaud* de Nesle, dite d'*Offemont*, fille de *Gui* de Clermont, dit *de Nesle*, seigneur de Breteüil, maréchal de France, & de *Marguerite* de Torote, dame d'Offemont, dont il eut ROGUES, qui suit; *Tristan* de Moreüil, seigneur de Villiers-sur-Authie, que l'on croit pere de *Colaie* de Moreüil, dame de Villiers sur Authie, mariée l'an 1399. à *Jean* seigneur de Friencourt; *Jeanne* de Moreüil, mariée l'an 1357. à *Jean* baron de Mailly; & *Marguerite* de Moreüil, alliée à *Jacques* de Croy, seigneur d'Araines.

IX. ROGUES, seigneur de Moreüil & de Cœuvres, quitta le surnom de *Moreüil*, pour prendre celui de *Soissons*, du consentement de *Marguerite* comtesse de Soissons, qui n'avoit point d'enfans mâles, de *Jean* de Hainault, son mari. Il avoit épousé *Ade* de Montigny, dame de Bellonne, fille de *Wast*, seigneur de Montigny en Beauvaisis, & de *Peronne* de Raineval, dont il eut *Bernard* de Soissons, mort jeune; THIBAULT, qui suit; & *Peronne* de Soissons, dame de Maurepas, alliée à *Louis* seigneur de Chevreuse & de Cressencourt.

X. THIBAULT de Soissons, seigneur de Moreüil & de Cœuvres, chevalier, chambellan du roi, capitaine & gouverneur de la ville de Soissons pour le duc d'Orleans, fut commis au gouvernement de Boulogne & de Picardie, & fut depuis lieutenant general du pays de Waës en Flandres, & capitaine de cinquante hommes d'armes; demeura prisonnier au siege de Rouen l'an 1417. & mourut le 28. Avril 1434. Il avoit épousé *Marguerite* de Poix, dame d'Arcy, fille de *Jean* Tirel, II. du nom, seigneur de Poix, de Mareüil & d'Arcy, & de *Magdelaine* de Châtillon-Dampierre, dont il eut *Raoul* de Soissons, seigneur de Cœuvres, Arcy, Montigny, qui de *Jeanne* de Hangest, son épouse, ne laissa qu'une fille unique, *Marguerite* de Soissons, dame de Cœuvres, Arcy & Montigny, mariée à *Jean* de Villiers, seigneur de Verderonne, avec lequel elle vendit à *Jean* d'Estrées, seigneur de Valieu, grand-maître de l'artillerie, la vicomté de Cœuvres; *Thibault* de Soissons, seigneur d'Arcy, qui épousa l'an 1429. *Jeanne* de Noyelles, fille de *Baudoüin* seigneur de Noyelles, Catheu, & Tilloloy, & de *Marie* dame de Hangest, dont il n'eut point d'enfans; VALERAN, qui suit; *Jeanne* de Soissons, mariée à *Gerard* d'Athis, dit *du Fay*, seigneur de Moyencourt, & de Goussancourt; & *Peronne* de Soissons, religieuse à Notre-Dame de Soissons.

XI. VALERAN de Soissons, seigneur de Moreuil, bailli

d'Amiens, chambellan du duc de Bourgogne, seigneur des Quesnes, Pavans, Vaubans, Chandon & Survilliers, eut en partage des biens de la succession de *Jean* Tirel, son oncle, les terres de Poix & de Moreuil, fut gouverneur de Chauny pour le duc de Bourgogne l'an 1431. & mourut l'an 1464. Il avoit épousé l'an 1425. *Marguerite* de Roye, fille de *Gui* seigneur de Roye, & de *Jeanne* de Mailly; dont il eut JEAN de Soissons, I. du nom, qui suit;

XII. JEAN de Soissons, I. du nom, seigneur de Moreüil, de Poix, &c. chevalier conseiller & chambellan des rois Louis XI. & Charles VIII. bailli de Troyes, puis de Vermandois, quitta le service du duc de Bourgogne, pour suivre le parti du roi, qui lui rendit l'an 1473. tous les biens de son pere, qui avoient été confisqués, pour avoir tenu celui du duc, & lui donna aussi ceux d'Antoine de Craon, seigneur de Dompmart, son beau-frere. Il avoit épousé 1°. l'an 1441. *Jeanne* de Craon, dame de Preure, Longroy, Dompmart, & Bernardville en Ponthieu, fille de *Jacques* de Craon, & de *Bonne* de Fosseux, 2°. *Jeanne* de Halluyn, fille de *Josse*, seigneur de Piennes, & de *Jeanne* de la Tremoille, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, JEAN II. qui suit; *Barbe* de Soissons, dame d'Espinay & de Survilliers, mariée l'an 1469. à *Thibault* de Flavy, chevalier conseiller & chambellan du roi, seigneur de Montauban, *Marguerite* de Soissons, dame de Pierrepont, &c. qui épousa l'an 1480. *Valeran* d'Ognies, seigneur de Guillemain, gouverneur du comté d'Eu, morte sans enfans; & *Claire* de Soissons, morte sans alliance. *Il laissa encore deux enfans naturels*; Artus *de Moreuil, capitaine de Therouanne en* 1523. & Hector *de Moreuil*.

XIII. JEAN de Soissons, II. du nom, seigneur de Moreüil, Poix, Mareüil, &c. bailli de Vermandois, vivoit l'an 1526. Il épousa 1°. l'an 1479. *Barbe* de Châtillon, dame de Beauval, fille de *Valeran* de Châtillon, seigneur de Châtillon, & de *Jeanne* de Saveuse; 2°. le 13. Novembre 1509. *Marie* Bournel, fille de *Louis* Bournel, seigneur de Thiembrune. Du premier lit vint, *Jossine* de Soissons, dame de Moreüil, Poix, Dompmart, Bernardville, Longray, Preure & Beauval, qui épousa l'an 1497. *Jean*, VII. du nom, sire de Crequy, Fressin, Canaples & Pontremy; & du second lit il eut, *Jacqueline* de Soissons, mariée 1°. à *Aloph* Rouault, seigneur de Gamaches: 2°. à *Louis*, baron d'Orbec en Normandie. * Le Feron, *officiers de la couronne*. Godefroi. Le pere Anselme, &c.

MORGAN, insigne avanturier Anglois, natif de la province de Galles ou Wales, étoit fils d'un laboureur assez riche; & ne pouvant se reduire aux occupations de son pere, il passa dans l'isle Barbade, une des caribes, qui appartient aux Anglois. Après y avoir demeuré quelque tems, il entendit parler de la Jamaïque, l'une des isles Antilles, proche de l'Espagnole & de Cuba: il en prit le chemin. Lorsqu'il y fut arrivé, il s'embarqua sur un vaisseau corsaire, où il ne fut pas long-tems sans faire une prise qui lui valut beaucoup. Il fit ensuite trois ou quatre courses sur mer; & étant devenu riche, il acheta un bâtiment, & assembla des camarades, dont il fut le chef. Peu de tems après, il fut vice-amiral de la flotte de Mansvelt, fameux corsaire, & prit avec lui l'isle de sainte Catherine, vers les côtes de Nicaragua, & de Costa-Rica, environ à trente lieuës de l'embouchure de la riviere du Chagre, qui est dans l'isthme de Panama. Cette isle défenduë de quatre grands forts, est fournie d'eau douce, & n'a que trois endroits accessibles. Mansvelt y laissa pour gouverneur saint Simon, qui étoit François, avec cent hommes, moitié Anglois, & moitié François, pour garder cette isle, fort propre à servir de retraite aux avanturiers, & emmena Morgan pour aller à Costa-Rica; mais il mourut avant que d'avoir réussi dans son entreprise. Après sa mort, les Espagnols reprirent l'isle de sainte Catherine par ruse, ayant arboré sur leurs vaisseaux le pavillon Anglois; & Morgan, qui étoit alors le premier des avanturiers de la Jamaïque, ayant été reconnu pour chef, forma une flotte de quatre vaisseaux, & de sept cens hommes fort braves avec lesquels il fit dessein d'aller descendre dans l'isle de Cuba. Il y prit la ville de Port-au-Prince. Les François eurent quelque mécontentement de lui, & le quitterent; mais il ne laissa pas de faire une autre descente sur la côte septentrionale de l'isthme de Panama, où il pilla la ville de Porto-Bello. Il donna ensuite rendez-vous à tous les avanturiers, à la côte de saint Domingue, dans l'isle Espagnole, où plusieurs François se trouverent, parce qu'ils avoient sçû le succès de l'entreprise de Morgan. De-là il conduisit sa flotte vers la côte de Venezuela, dans la Castille d'or, & pilla la ville de Marecaïe ou Marecaïbo. Enfin l'an 1670. il pilla & brûla la ville de Panama, que les Espagnols ont rebâtie dans un lieu plus commode, sur le bord de la riviere, nommée *Rio-Grande*. Après avoir amassé un riche butin, il resolut d'abandonner cette maniere de vivre: & ayant confié son dessein à quatre capitaines de vaisseau, il prit adroitement ce qu'il y avoit de plus precieux; & sans faire aucun signal, il emporta son vol par la riviere du Chagre, & fit route pour la Jamaïque, où il se retira, & épousa la fille d'un des principaux officiers de l'isle. * Oëxmelin, *hist. des Indes Occidentales*.

MORGANA (la) est le nom que les habitans de Reggio, ville du royaume de Naples en Italie, donnent à une certaine vision, qui paroît, dit-on, presque tous les ans, près de leur ville au milieu de l'été. On voit d'abord dans un air obscur, une espece de theâtre, avec une décoration magnifique; puis paroissent des châteaux & des palais superbes, soûtenus d'un grand nombre de colonnes. On y remarque ensuite des forêts épaisses, des cyprès, & d'autres arbres rangés en un ordre tres-regulier dans les plaines, où l'on croit voir encore des compagnies d'hommes, & des troupeaux de differentes bêtes. Tout paroît si animé, & dans une si belle ordonnance, que l'on ne peut assez admirer des effets si surprenans. Le P. Kircher en fait une longue description, *A. M. Luc. l.* 10. *p.* 2. où il rapporte une lettre d'Ignace Angelucci, qui se dit témoin oculaire de ce spectacle.

MORGUES (Matthieu de) sieur de saint Germain, prédicateur ordinaire du roi Louis XIII. & premier aumônier de la reine Marie de Medicis, nâquit dans le Vellay en Languedoc, d'une famille qui avoit été loüée par Louis Pulci, precepteur du pape Leon X. S'étant fait Jesuite, il regenta quelques classes dans Avignon; mais il quitta la societé, & se rendit à Paris, où il prêcha avec une telle reputation dans les plus considerables paroisses de cette grande ville, que la reine Marguerite de Valois, le choisit en 1613. pour son predicateur, étant alors âgé de 31. ans. Le roi le prit deux ans après en la même qualité, & il devint celui de la reine mere en 1620. Il avoit été curé d'Aubervilliers, ou de Notre-Dame des Vertus, près Paris, mais il se démit de ce benefice. En 1620. le cardinal de Richelieu se servit de sa plume, pour écrire contre ceux qui avoient ôté à la reine mere l'éducation de ses enfans, ce qu'il fit dans un livre intitulé, *les verités Chrétiennes*, & que l'on nomma *le manifeste d'Angers*. Le même cardinal lui inspira aussi en 1621. le dessein d'entreprendre sa défense contre plusieurs écrivains étrangers, qui attaquoient son éminence, ce qui lui fit produire en 1626. *le theologien sans passion*, dont ce cardinal lui fournit les memoires; mais ce ministre voyant l'attachement de l'abbé de saint Germain pour la reine mere, se déclara contre lui dans la suite; ensorte qu'il contribua beaucoup à empêcher qu'il n'obtint à Rome les bulles pour l'évêché de Toulon, auquel le roi Louis XIII. l'avoit nommé: de Morgues renonça depuis à cette nomination, & on lui donna une pension sur cet évêché. La reine mere ayant été arrêtée à Compiegne, saint Germain se sauva en Vellay chez son pere. Le cardinal donna des ordres pour l'y faire arrêter; mais ayant été averti, il se sauva, & fut joindre sa maîtresse à Bruxelles en 1631. d'où il écrivit plusieurs ouvrages contre le cardinal pour la défense de cette princesse, qu'il ne quitta point tant qu'elle vécut. Après la mort du cardinal de Richelieu, il revint à Paris, où il obtint le privilege de faire imprimer en deux volumes les pieces contre cette éminence, dans un livre intitulé, *la défense de la reine mere*; il y mourut en Decembre 1670. âgé de 88. ans, aux Incurables, où il s'étoit retiré depuis long-tems, & où il prêchoit tous les ans tout âgé qu'il étoit, le panegyrique de

saint Joseph; la reine y fut plusieurs fois l'entendre. Il avoit écrit une histoire de Louis XIII. qu'il devoit charger ses heritiers de faire imprimer après sa mort; mais elle ne l'est pas encore. * Bayle, *dictionnaire critique*.

MORIA, nom qu'Abraham donna à la montagne sur laquelle Dieu lui avoit ordonné d'offrir en sacrifice son fils Isaac. Cette montagne se divise en plusieurs collines, sur l'une desquelles Salomon fit bâtir le temple de Jerusalem. Jesus-Christ fut crucifié sur une autre qui étoit hors de la ville, & que l'on appelloit *le Calvaire*; & c'est sur cette même colline, selon saint Jerôme, qu'Isaac fut mené pour être immolé. * *Genese*, 22. 14. 2. *Paralip.* 3. 1.

MORIGIA (Jacques-Antoine) né à Milan, dans une famille noble vers l'an 1493. de Simon Morigia & d'Ursine Bartia, perdit son pere étant encore enfant, & se conduisit d'abord d'une maniere peu convenable; mais de frequentes conversations avec des parentes religieuses firent naître en lui des sentimens de pieté ausquels il se livra, & il ne tarda pas à donner des preuves d'un sincere retour vers Dieu, en refusant une abbaye d'un gros revenu. Les liaisons qu'il prit en même tems avec Antoine, Marie, Zacharie & Barthelemy, lui procurerent l'honneur d'être le troisiéme fondateur de la congregation des Clercs reguliers Barnabites. Il en fut aussi le premier prevôt en 1536. lorsque Zacharie pour se conformer à la bulle de l'établissement de la Congregation, renonça à la superiorité; mais on remarque que son respect pour le premier fondateur, fut toûjours le même, jusques-là, qu'il voulut que ce fût lui qui reçût les novices. Après avoir gouverné sa petite congregation avec beaucoup de prudence pendant six années, il s'appliqua aux missions, mais il en fut détourné le dernier Juin 1545. ayant été élû prevôt une seconde fois. Il mourut dans l'exercice de cette charge le 13. Avril 1545. * Anaclet Sicco, & Val. Madio, *Synops. de Cler. reg. cong. S. Pauli*.

MORIGIA (Paul) general de Jesuates, né à Milan l'an 1525. après avoir pris l'habit dans l'ordre des Jesuates, fut élevé de charges en charges, jusques à la dignité de general. Ce pere composa l'histoire des antiquités de Milan, en quatre livres; celle de saint Jean Colombin; celle de son ordre, &c. & mourut l'an 1604. George Trivulse, comte de Melse, lui fit dresser une épitaphe, qu'on voit dans l'église de saint Jerôme de Milan. Elle fait mention de 61. traités écrits par le pere Morigia.

MORIGIA (Antoine) cardinal, archevêque de Pavie, Milanois, prit l'habit dans l'ordre des Barnabites, & fut precepteur du prince de Toscane, & theologien du grand duc, qui lui procura l'archevêché de Florence Le pape Innocent XII. le fit cardinal *in Petto*, dans la promotion du 12. Decembre 1695. & ne le publia que dans le consistoire du 19. Decembre 1698. Sa sainteté déclara en même tems qu'il auroit le pas devant tous les cardinaux qu'il avoit faits l'an 1695. parce qu'il l'avoit reservé pour être chef de tous ces nouveaux cardinaux. & lui donna quelques jours après, les abbayes de Crescenzago, & de San Pietro del Olmo dans le Milanez, & le nomma ensuite à l'archevêché de Pavie. Il mourut le 8. Octobre 1708. âgé de 76. ans.

MORIGIA (Catherine) née à Palenza, bourg situé sur le lac Majeur dans le Milanez, a mené une vie toute extraordinaire. La peste étant entrée à Palenza en 1437. Aliprand Morigia son pere, se retira à Ugovia, où il mourut de cette terrible maladie: sa femme & onze de ses enfans perirent avec lui; & il ne resta de cette nombreuse famille que Catherine, qu'une dame nommée Catherine de Silenzo, se chargea d'élever. Elle étoit fort jeune alors, & elle perdit peu après cette dame, mais elle ne perdit pas les principes de pieté qu'on avoit pris soin de lui inspirer; elle voulut se faire religieuse, mais on l'en empêcha, & elle se retira sur le mont Varaise, où elle se joignit à quelques filles pieuses, qui y menoient une vie retirée, & envers qui elle eut bientôt occasion d'exercer sa charité, la contagion ayant gagné ce lieu. Catherine qui s'y vit seule, bien loin de se décourager, choisit pour demeure, la cime de la montagne, & y demeura pendant près de deux ans, mais en 1454. il lui vint une compagne, qui peu après fut suivie de trois autres. Elles vivoient ensemble dans une parfaite union, & dans la pratique des vertus Chrétiennes, lorsqu'on s'avisa de les inquieter. On demanda qu'elles adoptassent une des regles approuvées, & sur leur requête le pape Sixte IV. leur permit en 1474. de suivre la regle de saint Ambroise *ad nemus*. Catherine Morigia étoit encore superieure de son hermitage, qui avoit été changé en un monastere en 1478. où elle mourut le 6. Avril. Son corps fut enterré dans l'église des chanoines du mont Varaise, d'où il fut transferé en 1502. dans l'église des religieuses, où on le voit entier & sans aucune corruption. * Cesar Tettamenti, *hist. eccl. S. M. de monte sup. Vares.* Bollandus, 6. *April*.

MORIGNY, abbaye dans le gouvernement de l'isle de France: elle est à demie lieuë de la ville d'Estampes. * Maty, *diction*.

MORIMOND, abbaye considerable de l'ordre de Cîteaux en Champagne, dans le Bassigny, & dans le diocese de Langres, fut fondée l'an 1115. par Alderic d'Aigremont, seigneur de Choiseul. Cette abbaye, qui est la quatriéme fille de Cîteaux, a pour le moins cent monasteres sous sa dépendance, outre les cinq ordres militaires d'Espagne; sçavoir de Calatrava, d'Alcantara, de Montesa, d'Avis, & celui de Christ, qui reconnoissent l'abbé de Morimond pour leur general. On voit en cette abbaye les sepulcres de plusieurs seigneurs de Choiseul, qui en sont les fondateurs. * Sammarth. *Gallia Christiana*.

MORIN (le) riviere de France dans la Brie, a sa source auprès de Sezanne, passe par la Ferté-Gaucher, par Coulomier & par Crecy, & se jette dans la Marne au-dessus du Pont-aux-Dames. On la nomme le grand Morin, pour la distinguer d'une autre de ce nom, dite le PETIT MORIN. Celle-ci vient d'auprès de Montmirel, passe au pied de la montagne où cette ville est située, de là elle coule à Joüarre-les-Nonains, & se jette dans la Marne au-dessus de la Ferté-sous-Joüarre. * Sanson. Baudrand.

MORIN (Pierre) un des sçavans d'Italie, sur la fin du XVI. & au commencement du XVII. siecle, nâquit à Paris au commencement de l'an 1531. Le goût qu'il avoit pour les belles lettres, le fit passer en Italie, qui étoit alors le theâtre des sçavans. Après avoir été employé par Paul Manuce, imprimeur à Venise, il enseigna le grec & la cosmographie à Vicence, d'où il fut appellé à Ferrare par le duc de cette ville l'an 1555. Il fut rappellé par son pere en France; mais il refusa d'y prendre aucun engagement; & après la mort de son pere, il retourna en Italie, où il arriva l'an 1565. Ayant voyagé pendant quelque tems, il se mit auprès du cardinal Navagero, évêque de Verone, fut fort consideré par saint Charles Borromée, & employé par les papes Gregoire XIII. & Sixte V. à l'édition de la Bible Grecque des Septante & de la Vulgate Latine. Il étoit tres-sçavant dans toutes les langues, & tres-habile dans les belles Lettres. Le pere Quetif, Dominicain, a donné l'an 1675. quelques ouvrages de ce sçavant auteur, entr'autres, le traité du bon usage des sciences; une exhortation aux Grecs, pour servir de preface au concile de Florence, & plusieurs lettres. Cet auteur écrivoit poliment; il étoit habile dans l'antiquité ecclesiastique, laborieux, desinteressé, zelé pour le bien de l'église & de la republique des lettres, plein de religion & de pieté, grand ennemi des nouveautés, fort attaché à l'église; il pensoit juste, & écrivoit facilement. Enfin l'on peut dire qu'il n'y a point eu de ce tems-là d'homme de lettres, qui eût plus d'érudition & de beauté d'esprit. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVII. siecle*.

MORIN (Jean) pere de l'Oratoire, illustre par sa vertu & par sa science, nâquit à Blois l'an 1591. de *Luc* Morin, & de *Jacquette* Gaussand, tous deux Calvinistes de religion. Après avoir fait un grand progrès dans les lettres humaines à la Rochelle, il passa en Hollande, où il étudia à Leyde la philosophie, les mathematiques & le droit, puis il s'appliqua entierement à l'étude de la theologie, & à celle des langues orientales. Il vint en-

fuite à Paris, où il fut connu du cardinal du Perron, qui le convertit à la religion Catholique. Après avoir été quelque tems dans la maison de ce cardinal, il entra dans la congregation des peres de l'Oratoire, que le cardinal de Berulle venoit d'instituer en France. Sa principale occupation fut de refuter de vive voix & par écrit, les heresies nouvelles, & de travailler à convertir les Juifs, se servant de la version des Septante, qu'il fit imprimer à Paris l'an 1628. & qu'il défendit par un ouvrage qu'il mit au jour l'an 1629. intitulé, *Exercitationes Biblicæ*. Il le retoucha pendant vingt années. & on l'imprima de nouveau après sa mort, par les soins du pere Fronteau, chanoine regulier de sainte Geneviéve. Ce livre contient une sçavante critique, au jugement même de M. Simon, qui quoique prévenu en faveur du texte hebreu, avouë de bonne foi, *qu'il n'y a personne qui ait plus écrit sur la critique de la Bible, & même avec plus d'érudition que le pere Morin*. Ce pere étoit encore jeune lorsqu'il composa l'*histoire de la délivrance de l'église par Constantin*; & celle *du progrès de la souveraineté des papes, par la pieté & par la liberalité des rois de France*. Il s'étoit acquis tant d'estime auprès du clergé de France, que les prelats assemblés, prenoient d'ordinaire ses avis sur les affaires les plus importantes. Sa reputation fit que le pape Urbain VIII. le fit venir à Rome, & l'employa pour l'union de l'église Grecque avec la Romaine; mais le cardinal de Richelieu obligea ses superieurs à le rappeller. Le pere Morin, après son retour à Paris, passa le reste de ses jours dans l'étude, composant de nouveaux ouvrages; entr'autres, *Exercitationes ecclesiasticæ*; *De pœnitentia*; *De sacris ordinationibus*, *&c.* Comme il étoit tres-sçavant dans les langues orientales, il fit en quelque façon revivre le Pentateuque Hebreu, Samaritain, dont on n'avoit point entendu parler depuis le tems de saint Jerôme, en le faisant imprimer dans la bible polyglotte de Paris. Ce qui l'avoit porté à étudier ces langues, étoit le dessein qu'il avoit de refuter les extravagances des Rabbins, qui ne peuvent éclaircir les difficultés qu'on leur propose en matiere de religion, comme il le prouve contre Mercerus, Masius, Pic de la Mirande, &c. Il mourut le 28. Fevrier 1659. âgé de 68. ans, après avoir écrit plusieurs autres ouvrages fort utiles. Entre plusieurs sçavans qui le regretterent, le docte bibliothecaire du Vatican, Leo Allatius, fut un des principaux. On voit encore dans les ouvrages de M. Simon, une lettre qu'Abraham Ecchellensis, Maronite, lui adresse, où il témoigne beaucoup de déference pour lui. Les cardinaux François, & Antoine Barberin, le cardinal Sant'Onufrio leur oncle, & le cardinal Spada, lui donnent tant de loüanges dans leurs lettres, que plusieurs ont crû qu'il auroit été honoré du chapeau de cardinal, s'il fût demeuré à Rome. Ses œuvres posthumes furent imprimées l'an 1703. Les ouvrages du pere Morin ont été avec raison estimés par tous les sçavans. Il a donné en 1628. une nouvelle édition de la bible des Septante, avec la version latine ancienne, donnée par Nobilius. Son histoire *de la délivrance de l'église par l'empereur Constantin*, & *de la grandeur & souveraineté temporelle, donnée à l'église Romaine par les rois de France*, imprimée à Paris l'an 1629. n'est pas bien écrite en françois, & déplut fort à la cour de Rome. Il s'est trop déclaré contre le texte hebreu, dans ses exercitations sur la Bible, & a pour adversaires quantité d'habiles gens, qui l'ont refuté. Son commentaire historique sur la penitence, est un recueil admirable; mais il ne se peut rien ajoûter à son traité des ordinations, dans lequel il a donné plusieurs monumens exquis, avec des dissertations tres-sçavantes. Les traités que l'on a donnés depuis sa mort, sont au nombre de trois; le premier, sur l'expiation des Cathecumenes; le second, du sacrement de Confirmation; le troisiéme, de la contrition & de l'attrition. Enfin M. Simon nous a donné sous le titre *de l'antiquité de l'église Orientale*, un recueil de lettres du pere Morin, qui contient plusieurs particularités remarquables de critique & d'histoire. Le pere Morin étoit certainement un des plus sçavans hommes de son tems. Il est le premier qui ait commencé à traiter solidement la matiere des sacremens; & on peut dire qu'il a épuisé les choses qu'il a traitées sur ce sujet. * Bernier, *histoire de Blois*. *Voyez* aussi sa vie écrite par M. Simon, à la tête de ses *antiquités orientales*. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XVIII. siecle*.

MORIN (Jean-Baptiste) medecin & professeur royal en mathematiques à Paris, étoit de Villefranche en Beaujolois, où il nâquit le 23. Fevrier 1583. Après avoir fait ses études à Aix & à Avignon, où il fut reçu docteur en medecine, il entra à Paris chez M. Claude Dormy, évêque de Boulogne, qui l'envoya en Hongrie pour faire des recherches sur les métaux. Depuis son retour en France, il s'appliqua entierement à l'astrologie judiciaire; & après avoir predit à ce même évêque qu'il étoit menacé de mort ou de prison (ce qui se trouva vrai, parce que cet évêque fut emprisonné pour s'être mêlé de quelques intrigues d'état) Morin entra chez le duc de Luxembourg, frere du connétable de Luynes, où il demeura huit ans. Il obtint ensuite une chaire de professeur royal de mathematiques à Paris, & se fit accès par ses horoscopes, chez les grands & chez les ministres. Le cardinal de Richelieu le consulta, à ce qu'on prétend; & le cardinal Mazarin le favorisa d'une pension de deux mille livres, qui lui fut éxactement payée. Celui qui a fait sa vie, cite plusieurs de ses prédictions qui furent justifiées par l'évenement; entr'autres celle qu'il fit sur la mort du roi de Suede, du cardinal de Richelieu, du marquis de Cinq-Mars, &c. Mais outre qu'il se trompa lourdement sur la destinée du comte de Chavigni, secretaire d'état, quelques habiles gens de son tems, & le sçavant Gassendi entr'autres, lui objecterent tant de bévûës, que l'on doit croire, qu'à la maniere des autres astrologues, s'il a réussi quelquefois, ç'a été par un pur effet du hazard. Il mourut à Paris le 6. Novembre 1656. Son livre *Astrologia Gallica* fut imprimé à la Haye en 1661. par les liberalités de Louise Marie de Gonzague, reine de Pologne, qui paya les frais de l'impression. L'auteur avoit fait imprimer plusieurs autres livres de son vivant; sçavoir en 1619. *Mundi sublunaris anatomia*, où il prétendit prouver que les entrailles de la terre sont divisées en trois regions. *Astronomicarum domorum cabala detecta*, en 1623. une refutation des theses de Villon en 1624. En 1633. il donna trois livres de *Trigonometria canonica*: & en 1635. un livre intitulé, *Quod deversit*, pour ramener par la methode geometrique, un de ses amis qui étoit tombé dans l'Atheisme: il l'augmenta en 1635. & le donna sous ce titre: *De vera cognitione Dei ex solo naturæ lumine*: il en fit depuis le premier livre de son *astrologia Gallica*. En 1631. il avoit publié un livre qui l'engagea à bien des repliques, dont le titre étoit *famosi problematis de telluris motu vero, quiete hactenus optata, solutio*, où il s'étoit declaré contre Copernic. Landberge, medecin, & Boüillaud, écrivirent contre sa prétenduë solution, & il repliqua en 1634. par *responsio pro telluris motu*, & en 1642. par un livre intitulé, *Tycho Brachæus in Philolaum pro telluris quiete*. Gassendi entra dans cette dispute, & voulut soûtenir le Copernicisme: Morin se choqua, & écrivit contre Gassendi *Ala telluris fracta*. Gassendi garda pourtant des mesures d'honnêteté dans ses lettres; mais Morin aigrit la dispute dans sa dissertation *de atomis & vacuo* qui parut en 1650. contre la philosophie d'Epicure, que Gassendi avoit mise au jour l'année precedente. Les amis de Gassendi l'animerent là-dessus, sur tout Bernier & Nauré; & tous trois pousserent Morin tres-vivement, Bernier entre autres, qui dans deux ouvrages mit en pieces l'apologie que Morin avoit publiée en 1651. pour sa dissertation *de atomis &c.* Cela l'outra de colere, & on la voit bien éclater dans le livre qu'il publia en 1651. contre tous les trois ensemble, sous le titre de: *Vincentii Panurgi epistola de tribus impostoribus*. Cette dispute litteraire s'échauffa si fort, qu'il n'y eut plus de mesures d'honnêteté entre les disputans, ensorte qu'outre les reproches personnels, on se dit bien des injures de part & d'autre. Morin avoit encore une autre dispute au sujet *des longitudes*. Les Hollandois avoient promis cent mille livres à celui qui en pouroit faire la découverte, & le roi d'Espagne en avoit promis trois cens mille: notre professeur royal en mathematiques prétendit l'avoir trouvée, & la publia en 1634. dans un traité *Longitudinum cœlestium & terrestrium nova & hactenus op-*

rata scientia: on lui en contesta la gloire, & les experts nommés par le cardinal de Richelieu dans une assemblée qui se tint à l'arsenal de Paris le 30. Mars 1634. furent contre lui. Trois differens adversaires crurent devoir l'emporter sur Morin, qui s'en prit aux commissaires. Une seconde assemblée composée des sieurs Paschal, Midorge, Beaugrand, Boulenger & Herigone, qui étoient les commissaires, le condamna de nouveau, & Morin en appella aux plus fameux astronomes de l'Europe. A la fin à force de crier au conseil du roi, il obtint après la mort de ce cardinal, deux mille livres de pension en 1645. Cette dispute lui avoit fait produire en 1640. un nouveau traité intitulé, *astronomia jam à fundamentis integrè & exactè restituta*. Il eut aussi affaire au marquis de Villenes, qui se mêloit aussi d'astrologie, & il faut convenir que dans ce qu'il écrivit contre un ouvrage de ce seigneur, il sortit des mesures que l'on doit garder avec un homme de qualité. Enfin il entreprit les Préadamites dans un petit traité qu'il intitula, *Refutatio compendiosa erronei ac detestandi libri de Praadamitis*. Il ne faut pas oublier qu'il fit encore imprimer en 1628. des lettres *ad australes & boreales theologos pro astrologia restituenda*, & des réponses à Herigone sur l'*invention des longitudes* en 1635. Celui-ci avoit été un de ses commissaires dans cette affaire; & c'est à lui à qui il en vouloit le plus, & contre lequel il écrivit violemment * Morin, *astrolog. Gallic* Bernier, *abregé de la philosophie de Gassendi. Vita Morin.* Bayle, *dict. crit.*

MORIN (Louis) docteur en medecine de la faculté de Paris, né au Mans en 1635. de parens peu favorisés des biens de la fortune, vint étudier à Paris, où il fut reçu docteur en la faculté de medecine en 1668. Quoiqu'il fût d'un temperament tres-delicat, il se levoit tous les jours à deux heures du matin pour vaquer à la priere, & rendre visite aux pauvres malades des paroisses dont il étoit chargé, & l'après midi il travailloit à la connoissance & à la recherche des plantes, où il s'est rendu tres-recommendable. Il fut depuis medecin de l'Hôtel-Dieu, où il guerit un malade attaqué des accès de la rage, ce qui fut regardé comme une cure extraordinaire. Il fut pensionnaire de l'académie des sciences en 1699. Sa capacité & son experience engagerent Mademoiselle de Guise à le choisir pour son medecin; après la mort de cette princesse, qui lui laissa par son testament deux mille livres de pension, il se retira en l'abbaye de saint Victor, pour vaquer à la priere, à l'étude, & au soulagement des pauvres, qu'il traita toûjours par charité, & y mourut le 2. Mars 1715. âgé de près de 80. ans, laissant à ses heritiers une bibliotheque considerable, & un *index* alphabetique d'Hippocrate écrit de sa main, qui est un ouvrage tres-utile pour la parfaite connoissance de cet auteur. * *Memoire du tems.*

MORIN (Simon) fanatique, natif d'Aumale en Normandie, avoit été commis de M. Charon, tresorier de l'extraordinaire des guerres. Quoique d'une ignorance grossiere & sans litterature, il voulut se mêler de spiritualité & tomba dans de grandes erreurs; il ne se contenta pas de les débiter en particulier à plusieurs personnes qui le regardoient comme un fou; il les rendit encore publiques, dans un livre qu'il fit imprimer en secret l'an 1647. sous le titre de *pensées de Morin, dediées au roi*; & dès environ ce temps-là, il étoit prisonnier à l'archevêché de Paris, pour les erreurs des Illuminés; en sorte que les amis de Gassendi, reprocherent alors à Jean-Baptiste Morin, dont nous venons de parler, qu'il étoit frere ou parent de ce fanatique, dequoi le mathematicien se plaignit en 1650. comme d'une imposture, dans la défense de sa dissertation *de atomis & vacuo*. Celui dont nous parlons soûtenoit que l'église devoit bientôt être reformée par Jesus-Christ-même, qu'il assûroit devoir s'incorporer en la personne de lui Morin. Il fut condamné à être brûlé pour ses impietés; ce qui fut executé à Paris l'an 1663. On dit qu'après sa condamnation, un de ses juges lui ayant demandé, en raillant, s'il étoit écrit quelque part que le nouveau Messie dût éprouver le supplice du feu; Morin, pour réponse, lui cita ce verset du XVI. pseaume: *igne me examinasti, & non inventa est in me iniquitas.* * Bayle, *dict. crit.*

MORIN (Etienne) ministre de la religion Prétenduë Reformée à Caën, qui vivoit dans le XVII. siecle, étoit un homme de belles lettres; & la religion qu'il professoit, ne lui ferma pas, non plus qu'à Samuel Bochart, son collegue & son compatriote, l'entrée de l'académie qui fut formée dans cette ville, sous les auspices de M. le duc de Montaulier. Monsieur Huet, qui fut depuis évêque d'Avranches, le consulta sur l'explication historique de quelques passages de l'écriture sainte. Il fut en relation avec MM. Justel, Bouillaud, Thouroude, le Moine, professeur en theologie à Leyden, des Yusteaux, maître des requêtes, & autres sçavans. On a de lui huit dissertations latines sur des *matieres d'antiquité*, qui sont tres-curieuses, tant pour l'histoire sainte, que pour la prophane, imprimées à Geneve l'an 1683. *in 8°.*

MORINGE (Gerard) natif de Bommel, dans la province de Gueldres, vivoit dans le XVI. siecle, fut docteur & professeur dans l'université de Louvain, puis chanoine & curé de saint Trudon, dans le diocése de Liege, où il mourut l'an 1556. Arnoul Wion s'est trompé, en soûtenant que Moringe étoit religieux Benedictin, & qu'il avoit vécu vers l'an 1100. Possevin & d'autres ont fait la même faute. Moringe composa la vie de saint Augustin, celle de saint Trudon, celle du pape Adrien VI. des commentaires sur l'ecclesiaste, &c. * Valere André, *biblioth. Belgic.* Le Mire, *de scriptoribus secul. XVI. &c.*

MORINIERE (Michel-Martin de la) chanoine regulier de la congregation de France, ou de sainte Geneviéve, publia en 1646. la vie du cardinal de la Rochefoucaut, à qui cette congregation est redevable de son établissement, & il y joignit l'histoire genealogique de la maison de la Rochefoucaut. Il mourut en 1654. * Lelong, *biblioth. hist. de France.*

MORINS, *Morini*, peuples de l'ancienne Gaule, dont Cesar fait mention dans le IV. livre de ses commentaires. Nicolas Sanson croit dans ses remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, que ces peuples étoient de l'ancien diocese de Teroüane. En effet la ville de ce nom étoit la capitale de ces peuples que comprenoient les dioceses de saint Omer, de Boulogne & d'Ypres, tels qu'ils sont aujourd'hui. * Pline. Cesar. Sanson.

MORISON (Robert) sçavant botaniste dans le XVII. siecle, nâquit en 1620. à Aberdon en Angleterre. Il étudia dans sa patrie, où il enseigna la philosophie, aprés quoi il s'appliqua aux mathematiques, à la theologie, à la langue hebraïque, mais sur-tout à la botanique, pour laquelle il avoit plus de passion. Les guerres civiles survenuës en Angleterre interrompirent ses études: il signala son zele pour les interêts du roi Charles I. & fut blessé dangereusement à la tête dans un combat donné sur le pont de la riviere Dée, entre les habitans d'Aberdon & les troupes Presbiteriennes. Dès qu'il fut gueri de cette blessure, il passa en France; & s'étant fixé à Paris, il s'y donna tout entier à la botanique & à l'anatomie. Il prit en 1648. le bonnet de docteur en medecine en la faculté d'Angers, & deux ans après Gaston de France, duc d'Orleans, l'attira à Blois, où il lui confia la direction du jardin royal de cette ville, où il apporta dans la suite 250. plantes, dont personne n'avoit donné la description, & forma une nouvelle methode d'expliquer la botanique, que le duc goûta. Il l'exhorta à faire l'histoire des plantes selon ce plan, lui promettant de faire tous les frais de l'édition; mais la mort de ce prince arrivée en 1660. empêcha l'execution de ce dessein. Il repassa en Angleterre au mois d'Août de la même année, & Charles II. qui l'avoit vû en passant à Blois, le fit venir à Londres, & lui donna le titre de son medecin, & celui de professeur royal en botanique avec une pension. Ayant publié en 1669. son *Præludium botanicum*, l'université d'Oxford en fut si charmée, qu'elle l'appella sous le bon plaisir du roi, pour professer la botanique chez elle, & mourut en 1683. Il avoit publié en 1672. la IX. section de la II. partie de son *histoire des plantes*. Cette seconde partie parut dans son entier l'an 1680. dans un gros volume *in fol.* & la troisiéme n'a vû le jour qu'en 1699. par les soins de Jacques Bobart, l'un de ses éleves. Quant à la premiere partie de cet ouvrage, on ne sçait point

point ce qu'elle est devenuë; elle n'a jamais paru. * Bayle, *dict. crit.*

MORISOT (Claude Barthelemi) de Dijon, mort en 1661. est auteur de plusieurs ouvrages, dont l'un qui a été imprimé, suivant le titre en 1624. à Leyde, mais en effet à Dijon, est l'histoire d'Henri IV. *Henricus magnus.* En 1645. il publia dans la même ville, mais avec le même déguisement, un livre assez original, où sous le titre de *Peruviana*, c'est-à-dire d'histoires du Perou, il cachoit quelques intrigues de son siecle. Monsieur de la Monnoye prétend qu'on y trouve l'histoire des demelés du cardinal de Richelieu avec la reine Marie de Medicis & Gaston de France duc d'Orleans, & il y a une clef de cet ouvrage qui confirme cette opinion. Sa conclusion paroit autoriser à croire qu'il a voulu parler de la pierre philosophale. On a encore de lui un ouvrage en vers latins intitulé *Porticus Medicæa* qui est imprimé avec ses lettres, & où il décrit la galerie du Luxembourg: & une histoire des hommes illustres de son temps, qui n'a pas été publiée. * Lelong, *biblioth. hist. de France.*

MORISSENS (Jerôme) religieux de l'ordre de saint Dominique, docteur en theologie de la faculté de Louvain, a mieux entendu la musique, où l'on dit qu'il excelloit que la theologie, & dequoi on jugera aisément par un livre qu'il publia en 1680. *contra septem Punctistas*, c'est-à-dire contre ceux qui soûtiennent que pour être sauvé il faut croire qu'il y a un Dieu createur de toutes choses; que ce Dieu les gouverne toutes; qu'il recompensera les bons & punira les méchans; le mystere de la Trinité; celui de l'Incarnation; la necessité de la grace; & l'immortalité de l'ame. Il y avoit en 1711. à Amsterdam un Jean MORISSENS, autrefois religieux du même ordre, mais alors apostat, & qui gagnoit sa vie à faire un petit négoce. Les refugiés François se sont servis de son nom, & l'ont mis à la tête de quelques ouvrages, & entre autres de celui qu'on a intitulé: *Idololatria Jesuitarum in regno China.* Morissens n'y avoit point de part, & il n'y en pouvoit avoir. * Echard, *script. ord. Præd.*

MORLAIX ou MORLAIS, ville de France en Bretagne, que les auteurs Latins nomment diversement *Mons relaxatus & Morleum*, est située sur le panchant d'une colline, entre deux vallées. On voit sur le sommet de cette colline les restes d'un château, qui est aujourd'hui presque ruiné. Une riviere, dont le nom est commun à celui de la ville, coule dans cette vallée. C'est proprement un bras de mer, que le reflux fait valoir; car les vaisseaux de cent tonneaux & les plus grosses barques remontent jusques à Morlais, où il y a un bon port devant la maison-de-ville, qui est bâtie dans une isle. Morlaix est renommée par son commerce de chanvres, de lins, de toiles, &c. C'est une assez grande ville, avec deux beaux fauxbourgs, de Viniec & de saint Matthieu; diverses places, & de belles églises. Celle de notre-Dame de Mur est la plus considerable, & d'une structure particuliere. La maison de l'hôpital passe pour un des plus superbes bâtimens de la province. Morlaix est à quatre lieuës de saint Paul de Leon, & à deux de la mer. Le fort du taureau est bâti dans une isle sur cette même riviere; & les grands vaisseaux s'y arrêtent à rade, parce qu'ils ne peuvent pas monter facilement jusques à Morlaix.

MORLAND (Bernard de) ou MORLANENSIS, Anglois de nation, religieux de l'ordre de saint Benoît, de la congregation de Clugni, florissoit dans le XII. siecle, vers l'an 1140. Il écrivit divers ouvrages en prose & en vers; *De mundo; De contemptu mundi; De Verbi incarnatione, &c.* * Pitseus, *de script. Angl.*

MORLAQUIE, C'est la partie meridionale de la Croatie. Elle s'étend le long du golfe de Venise, entre l'Istrie & la Dalmatie propre. La Montagne de *Morlacca*, anciennement *Albius Mons*, la separe du reste de la Croatie. Seng ou Segna en est la ville capitale. * Maty, *diction.*

MORLEY (George) fils de *François* Morley écuyer, & de *Sara* Denham, nâquit à Londres le 27. Février 1597 Il fut élevé dans l'école de Westmunster, & devint ensuite étudiant du college de Christ à Oxford, où après sept ans d'étude, il fut fait maitre ès arts: après plusieurs autres avancemens, il fut chanoine de l'église de Christ en 1641. Il donna les revenus des premieres années de cette dignité au roi Charles I. qui étoit alors engagé dans la guerre contre les troupes du *Long Parlement*; quelques années après étant docteur en theologie, il fut nommé par les deux chambres pour être un des députés de l'assemblée des theologiens, avec Prideaux évêque de Worcester, & le docteur Hammond: mais aucun d'eux ne jugea à propos de comparoître dans cette assemblée. Quand le roi fut fait prisonnier à Hamptoncourt, il employa le docteur Morley pour porter l'université d'Oxford de ne point se soûmettre à une visite illégalle; & il menagea si bien cette affaire, que la convocation passa immédiatement après un acte sur ce sujet, qui fut reçu generalement par tous les membres de la chambre, à la reserve d'un seul; quoique la ville fût alors en la puissance des rebelles. Quoique le docteur Morley fût l'un des premiers, qui fût depossedé de ses emplois à Oxford, un des chefs de la chambre des communes ne laissa pas de lui offrir de les reprendre, sans l'obliger à rien dire ou faire, si ce n'est de donner sa parole de ne paroître pas contraire aux résolutions du parlement. Quand on entra en négociation dans l'isle de Wight, le roi voulut que Morley fût present à ce traité. Cette négociation étant rompuë, il résolut de quitter l'Angleterre, après avoir assisté Arthur lord Capel, lorsqu'il fut executé. Ayant passé la mer à l'âge de 51. ans, il attendit l'arrivée du roi Charles II. à la Haye, & il en fut tres-bien reçû. Il étoit en liaison avec Rivet, Heinsius, Saumaise. Il étoit aussi fort uni avec Samuel Bochart, à qui il écrivit une lettre latine étant à Paris, pour lui expliquer les raisons, qui l'empêchoient de s'unir de communion avec les Reformés de France. Après le rétablissement de Charles II. il fut fait doyen de l'église de Christ, puis évêque de Worcester, d'où il fut transferé en 1662. à celui de Winchester. Il y dépensa 8000. livres pour reparer le château de Parnham, & 4000. pour acheter une maison pour l'évêque à Chelsey, qu'il unit à cet évêché. Il mourut au château de Parnham le 29. Octobre 1684. à l'âge de 87. ans. Il joignit à une grande fidelité pour son prince beaucoup de courage: il étoit regulier dans sa conduite, charitable, exact & soigneux dans les fonctions de son ministere. Nous avons de lui un sermon sur le couronnement de Charles II. en 1661. Une lettre à un ami, pour se défendre contre les calomnies de M. Baxter. *Epistola apologetica ad theologum quemdam Belgicum scripta.* Le sommaire d'une courte conference entre le pere Darcy Jesuite, & le docteur Morley à Bruxelles, en 1649. La défense d'un argument tiré de l'évidence & de la certitude des sens contre la transsubstantiation, contre une réponse prétenduë par l'auteur d'une brochure, ou d'une pasquinade, intitulée, *A treatrise of the nature of the Catholick Faith and Heresy*; c'est-à-dire, *traité de la nature de la foi Catholique & de l'Heresie.* Réponse à la lettre du pere Cressey, sur la religion & le clergé d'Angleterre. Sermon prêché devant le roi à Wite-Hall, le 5. Novembre 1667. Réponse à une lettre écrite par un prêtre Papiste, en 1676. Lettre à Anne duchesse d'Yorck, peu de mois avant sa mort, écrite en 1670. *Ad clarissimum virum Janum Ultium epistolæ duæ de invocatione Sanctorum.* Lettre au comte d'Anglesey sur les moyens d'empêcher l'introduction du Papisme. Défense de lui-même contre les fausses, scandaleuses, & injurieuses reflexions faites sur son sujet, par M. Richard Baxter, dans plusieurs de ses écrits. * *Athenæ Oxoniens.*

MORLIERE (Adrien de la) né à Chauny, chanoine de l'église d'Amiens, a publié les antiquités & les choses les plus remarquables d'Amiens, dont il a été fait quatre éditions en vingt ans. Dans la derniere qui est de 1642. on ajoûta le recueil de plusieurs nobles & illustres maisons du diocese d'Amiens & des environs, qui avoit été imprimé separément en 1630. On ne peut mieux faire l'éloge de cet auteur, qu'en observant que M. Menage *pag.* 130. de son histoire de Sable l'appelle un genealogiste sûr. * Lelong, *biblioth. hist. de France.*

MORLIN (Joachim) ministre Protestant d'Allemagne, né le 6. Avril de l'an 1514. fut appellé à Konisberg dans la Prusse, où l'on venoit de fonder une université,

Ce fut vers l'an 1551. dans le tems qu'Osiander y semoit ses nouvelles opinions touchant la justification, auxquelles Morlin s'opposa fortement, tant par ses écrits, que par ses sermons. Osiander, qui étoit tout-puissant auprès du prince, fit chasser Morlin de Konisberg l'an 1552. Morlin ne resta pas long-tems oisif: car l'église de Brunswick le demanda pour collegue de Martin Chemnitius. Il eut de grandes disputes à soûtenir touchant la necessité des bonnes œuvres, & autres points de theologie, qui furent agités avec beaucoup de chaleur. L'an 1566. il fut rappellé dans la Prusse, & fut fait évêque d'un lieu, appellé *das Szamland*, par Sigismond roi de Pologne, & le vieux duc Albert. Il se rendit recommandable dans cet emploi, tant par ses prédications, que par ses écrits, & le garda jusqu'à la fin de ses jours. L'an 1567. il se tint une assemblée à Konisberg, où il se trouva avec Chemnitius, (qui y vint de Brunswick) & George de Venise, qu'on y appella de Pomeranie. On y renouvella la doctrine de la realité qui fut approuvée; on condamna les sectateurs d'Osiander, & on déposa ceux qui ne voulurent pas souscrire à ce reglement. Il mourut l'an 1571. âgé de 57. ans, après avoir été taillé de la pierre. On a imprimé plusieurs de ses ouvrages, entre lesquels sont; une explication des pseaumes de David, un traité du peché originel contre les Manichéens; ses lettres à Osiander, avec les réponses; & plusieurs autres qui regardent la doctrine de son parti. * Melchior Adam, *vita German. theolog.*

MORMAL, *le bois de Mormal* ou de *Mormaux*, forêt du Hainault, entre Bavay, le Quesnois, Landrecies, & Maubeuge. Elle est du domaine du roi. * Maty, *diction.*

MORNAC (Antoine) avocat au parlement de Paris, au commencement du XVII. siecle, a été l'un des plus celebres jurisconsultes de son temps, & étoit distingué par sa probité & par son érudition. Il joignoit à la science des loix Romaines, celle de l'usage & du barreau; aussi avoit-il entrepris de conferer les loix Romaines avec le droit François. Ce que l'on a de cet ouvrage, fait beaucoup regretter ce qui en manque, l'auteur étant mort avant que de l'avoir achevé. Il seroit à souhaiter que quelque habile main voulût bien le continuer, & eut le bonheur de le finir. *Voyez* de Ferriere, *hist. du droit Romain.*

MORNAS, bourg du comté Venaissin, en Provence près du Rhône, entre la ville d'Orange & celle de Saint Paul-trois-Châteaux. * Maty, *diction.*

MORNAY, famille noble & ancienne, s'est separée en diverses branches, qui ont été fecondes en hommes illustres, & qui se sont alliées aux premieres maisons du royaume.

Le premier de cette famille dont on ait connoissance, est

I. GUILLAUME seigneur de Mornay, chevalier, vivant en 1282. selon le cartulaire de l'archevêché de Tours, lequel tiroit son origine de PHILIPPE, seigneur de Mornay en Berry, qui fut l'un des principaux bienfaicteurs de l'abbaye de Fontmorigny l'an 1151. lorsque S. Bernard y établit des religieux de son ordre en la place de ceux de S. Benoît. Ce Guillaume laissa de N. sa femme, JEAN I. du nom, qui suit; & *Pierre* de Mornay, archidiacre de Sologne en l'église de Chartres l'an 1281. élû évêque d'Orleans en 1288. puis d'Auxerre en 1295. & chancelier de France, mort l'an 1306.

II. JEAN, I. du nom, sire de Mornay, chevalier, vivoit l'an 1300. & avoit épousé *Isabeau* de Lisle, dame de la Ferté-Nabert, & de la Ferté-Hubert, fille & heritiere de *Renaud* de Lisle, seigneur de la Ferté-Nabert, & de la Ferté-Hubert, & d'*Isabeau* dame de la Ferté, fille d'*Hervé*, seigneur de la Ferté-Hubert; dont il eut JEAN II. qui suit; *Pierre* de Mornay, chevalier, vivant l'an 1314. pere de *Guillaume* de Mornay, écuyer, seigneur de Trainel & du Plessis-Poilchien, lequel s'étant attaché à la guerre, y consomma tout son bien, & mourut avant 1409. ne laissant que des filles, qui furent; *Philippe* de Mornay, mariée à *Gui* des Barres, seigneur de Quevres; *Agnés*, femme de *Pierre* de la Ferté, seigneur de Broille; & *Jeanne* de Mornay, alliée à *Jean* Garreau seigneur de Châteauvieux.

III. JEAN de Mornay, II. du nom, seigneur des Fertez Nabert & Hubert, vivoit vers l'an 1350. & laissa de *Jeanne* de Melun, sa femme, fille de *Simon* de Melun, seigneur de la Loupe & de Marcheville, senéchal de Perigord, &c. & d'*Anne* dame de la Salle & de Viezuy; PIERRE, qui suit; & *Jean* de Mornay, seigneur de Vourton, de Trainel, de la Motte, de Tilly, &c. chevalier & chambellan du roi, lequel étoit mort l'an 1390. & ne laissa de *Marie* d'Amilly, que *Marguerite* de Mornay, mariée à *Jean* de Haverkerke, chevalier Flamand.

IV. PIERRE de Mornay, dit *l'aîné*, seigneur de la Ferté-Nabert, &c. chevalier, conseiller & chambellan du roi, senéchal de Perigord, de Quercy & Xaintonge, vivoit en 1388. & laissa de *Jeanne* de Vendôme, dame de S. Germain-sur-Indre, sa femme, fille de *Bouchard* de Vendôme, seigneur de Saint Germain, &c. PIERRE de Mornay, qui suit; BOUCHARD, qui a continué la posterité, *rapportée ci-après*; *Jacques*, chevalier de Rhodes; & *Jean* de Mornay, abbé de S. Mesmin de Micy.

V. PIERRE de Mornay, dit *le Jeune*, sire de Gaulnes, & de la Ferté-Nabert, fut senéchal de Carcassonne l'an 1400. gouverneur & bailli d'Orleans l'an 1401. s'attacha au parti de la maison d'Orleans, ce qui ruina sa maison, & mourut le 3. Mai 1423. sans laisser de posterité de *Robine* de Saint Briçon, veuve de *Robert* d'Estouteville, seigneur du Bouchet. *On dit qu'il laissa un fils naturel, nommé* Martin *de Mornay, seigneur de la Tour, duquel descendent les seigneurs de la Tour de Mornay, près Fontainebleau.*

V. BOUCHARD de Mornay, second fils de PIERRE de Mornay, dit *l'aîné*, seigneur de la Ferté-Nabert, fut seigneur de S. Germain-sur-Indre, & écuyer d'écurie du duc d'Orleans. Il épousa *Jeanne* des Essarts, dame d'Ambleville, d'Acheres, Villiers-le-Châtel, &c. fille & heritiere de *Julien* des Essarts, seigneur d'Ambleville, Bouville, Farcheville, & d'*Isabeau* de Vendôme, dont il eut CHARLES, qui suit;

VI. CHARLES de Mornay, seigneur de Villiers, Acheres, la Chapelle-la-Reine, Ambleville, &c. épousa 1°. l'an 1449. *Jeanne* de Trie *la Jeune*, dame de Buhy, d'Achicourt, &c. sœur puînée de *Philippe* de Trie, seigneur de Roulleboise; 2°. *Bonne* de la Viefville, dite *la Brune*, dame de Vaux, fille de *Jean* de la Viefville, seigneur de Vaux. Il eut du premier lit JEAN de Mornay, seigneur de Buhy, qui suit; & du second lit, *Charlotte* de Mornay, mariée à *Jean* Blosset, seigneur de Torcy; *Magdelaine*, alliée à *Antoine* de Cugnac, seigneur de Dampierre, premier maître d'hôtel du roi, &c. GUILLAUME de Mornay, seigneur d'Ambleville, qui a fait *la branche des seigneurs de* VILLARCEAUX *&* d'AMBLEVILLE *rapportée ci-après*; *André* de Mornay, seigneur de Vaux & de la Chapelle-la-Reine, vivant l'an 1499. *Simon*, aussi seigneur de la Chapelle-la-Reine, mort sans posterité, & *Jean* de Mornay, seigneur d'Acheres, vivant l'an 1491. qui avoit épousé *Jeanne* de Cugnac, fille de *Pierre* & de *Jeanne* de Prunelé; dont il eut *Gilles* de Mornay, seigneur d'Acheres, qui épousa 1°. *Charlotte* de Saint-Simon, fille de *Louis*, & de *Charlotte* de Gaillon, 2°. *Charlotte* de Mouceau. De la premiere femme, il eut *Barbe* de Mornay, dame d'Acheres, mariée à *François* Baraton, seigneur de la Brosse & de Montgauger.

VII. JEAN de Mornay, seigneur de Buhy, Boisemont, Pommereüil & de la Chapelle-la-Reine, mourut en 1499. Il avoit épousé *Catherine* de Foüilleuse, dame de Boües, fille de *Philippe* de Foüilleuse, seigneur de Flavacourt, & de *Françoise* de Vaux; dont il eut PHILIPPE, qui suit; GUILLAUME, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTCHEVREUIL, *rapportée ci-après*; *Jeanne* de Mornay, alliée à *Antoine* de Prunelé, seigneur d'Oüarville; *Antoinette*, dame de Fauquernon; & *Catherine* de Mornay.

VIII. PHILIPPE de Mornay, seigneur de Buhy, Boisemont, &c. vendit la terre de la Chapelle-la-Reine, pour acheter celle de la Chapelle en Vexin, & épousa le 21. Mars 1499. *Berthe* d'Isques, fille de *Jean* seigneur d'Isques, d'Omerville & de Senarpont, & de *Blanche* de Vaudray; dont il eut *François* & *Nicolas*, morts sans alliance; *Bertin*, abbé de Samer-aux-Bois, & doyen de

Beauvais ; JACQUES, qui suit ; *Marguerite* de Mornay, alliée à *Jean* de Ver, seigneur de la Perache ; *Anne* mariée à *Jean* le Pelletier, seigneur de Bonnemares ; *Blanche*, religieuse à Maubuisson ; *Isabeau* & *Jeanne*, dont les alliances sont ignorées.

IX. JACQUES de Mornay, seigneur de Buhy & de la Chapelle en Vexin, épousa *Françoise* du Bec, dame du Plessis-Marly, fille de *Jacques* du Bec, seigneur de Boury & de Vardes, vice-amiral de France, & de *Magdelaine* de Beauvilliers ; dont il eut *Charles* & *Gui*, morts jeunes ; PIERRE, qui suit ; PHILIPPE de Mornay, seigneur du Plessis-Marly, &c. si fameux par ses memoires, *duquel l'éloge & la posterité seront rapportés ci-après dans un article separé* ; *Françoise* de Mornay, mariée à *Antoine* le Senéchal, seigneur d'Amberville ; & *Anne* de Mornay, morte sans alliance.

X. PIERRE de Mornay, seigneur de Buhy, de S. Cler, & de la Chapelle en Vexin, maréchal de camp, lieutenant general de l'Isle de France, chevalier des ordres du roi, mourut l'an 1598. âgé de 51. ans. Il avoit épousé le 14. Avril 1568. *Anne* d'Anlezy, fille & heritiere de *George* d'Anlezy, seigneur de Bua, de Cantiers, &c. & de *Magdelaine* Mancel ; dont il eut PIERRE, qui suit ;

XI. PIERRE de Mornay, seigneur de Buhy & de la Chapelle, sous-lieutenant de la compagnie des gensdarmes du roi, mourut à Paris le 3. Fevrier 1637. laissant de *Catherine* de Saveuse sa femme, fille de *Louis* de Saveuse, seigneur de Bouquinville, & d'*Anne* de Helin ; N. de Mornay, religieuse en l'abbaye du Thresor ; N. de Mornay, laquelle étant accordée à un seigneur de qualité, se rendit religieuse au Val-de-Grace ; & *Marie* de Mornay, demoiselle de Buhy, morte en odeur de sainteté, le 11. Avril 1664. âgée de 48. ans, dont la vie a été donnée au public par René de Mornay de Villetertre, avec celles des seigneurs de la maison de Mornay.

BRANCHE DES MARQUIS *de* MONTCHEVREUIL.

VIII. GUILLAUME de Mornay, second fils de JEAN de Mornay, seigneur de Buhy, Boisemont, &c. & de *Catherine* de Fouilleuse, fut seigneur de la Chapelle en Vexin, & laissa de *Peronne* Chenu, dame de Montchevreüil & de Labbeville, sa femme, fille de *Jean* Chenu, seigneur de Montchevreüil, & de *Nicolle* de Guiry, PIERRE, qui suit ; *François* de Mornay, curé de Fresneau ; & CHARLES, qui a fait *la branche de* LABBEVILLE, *rapportée ci-après.*

IX. PIERRE de Mornay, seigneur de Montchevreüil, prit le nom de *Chenu*, à cause de la donation que *Jean* Chenu son cousin, lui fit le 11. Decembre 1539. de la terre de Montchevreüil. Il épousa le 29. Fevrier 1541. *Marguerite* Allegrain, fille de *Jacques*, seigneur de Dian, conseiller au parlement, & de *Marie* de Villiers ; dont il eut, *Charles* & *René*, morts jeunes ; *François*, seigneur de Villette, mort sans alliance ; RENÉ, qui suit ; *Louis*, abbé de Macheroux ; *Roch*, chevalier de Malte, *Claude* de Mornay, mariée à *Guillaume*, seigneur de la Berquerie ; *Magdelaine*, alliée à *Jean* le Marinier, seigneur d'Auzegard : & *Renée* de Mornay, femme de *Marc* de Moreüil, seigneur de saint Cyr.

X. RENÉ de Mornay, seigneur de Montchevreüil, enseigne de la compagnie des gensdarmes du comte de saint Paul, épousa le 29. Janvier 1590. *Françoise* du Crocq, dame de Vaudampierre & du Mesnil-Terribus, fille de *Charles*, seigneur de Vaudampierre, & de *Charlotte* de Montmorency-Fosseuse ; dont il eut, CHARLES, qui suit ; *François*, seigneur de Villette, qui de *Marie* de la Berquerie, eut un fils unique, mort jeune au service du roi ; JACQUES, qui a fait la *branche des seigneurs de* MESNIL-TERRIBUS, *rapportée ci-après* ; *Leonore*, seigneur de Vaudampierre, & de *Magdelaine* de Mornay, mariée à *Louis* Faoucq, seigneur de Montarlan.

XI. CHARLES de Mornay, seigneur de Montchevreüil, Fresneau, Vaudampierre, &c. épousa 1°. *Marie* des Essarts, fille d'*Adrien*, seigneur de Linieres, & de *Jacqueline* de Refuge ; 2°. le 11. Novembre 1619. *Magdelaine* de Lancy, fille de *Nicolas* baron de Raray, chambellan de Gaston de France, duc d'Orleans, & de *Lucrece* de Lancize. Il eut du premier lit, *Marie* de Mornay, alliée à *Philippe* Gaudechart, seigneur de Bachevilliers : & du second vinrent, HENRI, qui suit ; *Philippe*, chevalier de Malte, tué au passage du Rhin l'an 1672. *Charles*, *François*, & *Marc* de Mornay, capitaines de cavalerie, tués au service du roi, sans avoir été mariés ; *Louis*, seigneur de la Chapelle ; & *Gaston-Jean-Baptiste* de Mornay, comte de Montchevreüil, gouverneur d'Arras, lieutenant general des armées du roi & de la province d'Artois, & grand-croix de l'ordre de saint Louis, tué à la bataille de Nerwinde, le 29. Juillet 1693. qui avoit épousé le 19. Mars 1689. N. Barin, fille de *Henri*, seigneur de Boisgeofroy, premier maître d'hôtel de Philippe de France, duc d'Orleans, & d'*Isabelle* le Goüello, dame de Rosgrand, & laissa pour fille unique N. de Mornay, mariée en Fevrier 1708. à N. marquis de Lannion, colonel du regiment de Xaintonge. Les filles de CHARLES de Mornay, seigneur de Montchevreüil, & de *Magdelaine* de Lancy, sa seconde femme, furent ; *Magdelaine* de Mornay, mariée à *Louis* de Hangest, seigneur de Louvencourt & d'Argenlieu ; *Lucrece*, alliée à N. Cuisy, seigneur de la Maison-Neuve ; *Marie-Magdelaine* abbesse de saint Antoine des Champs, morte le 28. Mars 1722. en sa 86. année ; N. abbesse de Notre-Dame de Meaux ; *Marie*, religieuse à Gomer-Fontaine ; *Catherine* & *Susanne* de Mornay, religieuses Ursulines à Gisors.

XII. HENRI de Mornay, marquis de Montchevreüil, chevalier des ordres du roi, gouverneur & capitaine du château de saint Germain en Laye, mourut le 2. Juin 1706. âgé de 84. ans. Il avoit épousé le premier Juin 1653. *Marguerite* Boucher, gouvernante des filles d'honneur de madame la Dauphine, morte en 1700. fille de *Charles* Boucher, seigneur d'Orçay, conseiller au parlement, & de *Marguerite* de Bourlon, sa premiere femme ; dont il a eu *François* de Mornay, abbé de saint Quentin de Beauvais ; *Henri-Charles* de Mornay, colonel du regiment de Bearn, capitaine du château de saint Germain en Laye, en survivance de son pere, tué au siege de Manheim, le 9. Decembre 1688. sans laisser de posterité de *Françoise* de Coetquen, qu'il avoit épousée le 2. Septemb. 1685. LEONOR, qui suit ; *René*, abbé de Monstier-la-Celle, puis d'Orcamp, ambassadeur en Portugal en 1714. qui fut nommé archevêque de Besançon, en Septembre 1717. lequel au retour de cette ambassade passant par l'Espagne, perdit la vuë d'un coup de soleil, & étant allé aux eaux de Bannieres, il y mourut en Mai 1721. sans avoir été sacré ; *Louis*, capitaine de l'un des vaisseaux du roi ; qui a épousé l'an 1704. *Marie-Jeanne* Rougier des Tourettes, dont des enfans ; *Magdelaine*, religieuse à Variville ; *Bonne-Angelique*, mariée le 2. Septembre 1685. à *Etienne*, comte de Manneville, gouverneur de Dieppe, morte le 22. Septembre 1716. & *Catherine-Françoise* de Mornay, qui a épousé le 19. Novembre 1693. *Armand* marquis de Pracontal, lieutenant general des armées du roi.

XIII. LEONOR de Mornay, marquis de Montchevreüil, lieutenant general des armées du roi, gouverneur & capitaine du château de saint Germain en Laye, mourut le 18. Octobre 1717. Il avoit épousé en Janvier 1696. *Gabrielle* du Gué-Bagnols, dont des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MESNIL-TERRIBUS & de PONCHON.

XI. JACQUES de Mornay, troisiéme fils de RENÉ de Mornay, seigneur de Montchevreüil, & de *Françoise* du Crocq, dame de Vaudampierre & de Mesnil-Terribus, fut seigneur de Mesnil-Terribus, & laissa de *Nicolle* de Mornay, sa cousine, fille de *Nicolas*, seigneur de Labbeville, & de *Marie* Faoucq, CHARLES, qui suit ; & *Philippe* de Mornay, enseigne dans le regiment de Piémont infanterie, tué dans un combat, sans laisser de posterité.

XII. CHARLES de Mornay, seigneur de Mesnil-Terribus, capitaine de cavalerie, eut la jambe fracassée à la bataille de Rocroy en 1643. ce qui le mit hors d'état de continuer ses services. Il avoit épousé *Anne* du Quesnel, fille d'*Henri*, seigneur de Ponchon, du Planquay, Flamerville, & de *Charlotte* de Bigan, dont il eut, *Charles*, mort sans posterité, étant sous-brigadier de la premiere compagnie des mousquetaires du roi ; HENRI, qui suit ;

François, major du regiment de Nivernois, chevalier de l'ordre de saint Louis, mort à Sar-Louis le 18. Decembre 1719. *Louis-François*, qui après avoir été Capucin pendant trente ans, a été nommé coadjuteur de Quebec en Juin 1713. & sacré évêque d'Eumenie le 22. Avril 1714. *Jacques*, mort jeune; *Marie*, morte sans alliance, âgée de 22. ans; *Anne*, religieuse du Tiers-Ordre de saint François à Beauvais; *Magdelaine*, Ursuline à Clermont en Beauvaisis; *Françoise*, religieuse en l'abbaye de saint Paul de Beauvais; & *Henriette* de Mornay, religieuse au monastere de Bon-Secours au Fauxbourg saint Antoine à Paris.

XIII. Henri de Mornay, seigneur de Ponchon, du Planquay, Flamerville, &c. chevalier de l'ordre de saint Louis, major de Dieppe, étoit capitaine d'infanterie dans le regiment de Piémont, lorsqu'il reçut au siege de Namur en 1692. un coup de mousquet dans la jouë gauche, dont la balle sortit derriere l'oreille droite. Il ne laissa pas de se trouver à la bataille de Nerwinde en 1693. où il reçut encore plusieurs blessures. Le roi le fit chevalier de l'ordre de saint Louis en 1694. à la premiere promotion, & le nomma major de Dieppe en 1696. Il a épousé le 3. Mars 1704. *Elisabeth-Denyse-Guillemette* de la Fontaine-Solare, fille de *Jean-Charles*, seigneur de la Boissiere, &c. lieutenant de roi au gouvernement de Dieppe, & de *Marie-Anne* Bail, dont il a *Armand*, né le 17. Avril 1710. *Elisabeth-Denyse*, née le 4. Septembre 1708. *Victoire-Aimée*, née le 28. Avril 1714. & *Josephine* de Mornay, morte jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Labbeville.

IX. Charles de Mornay, troisiéme fils de Guillaume de Mornay, seigneur de la Chapelle en Vexin, & de *Peronne* Chenu, dame de Montchevreüil, fut seigneur de Labbeville & de la Chapelle, & laissa d'*Hector* de la Roche, sa femme, fille de N. de la Roche, seigneur de Tomberel en Anjou, & de *Renée* Gourdeau, Nicolas, qui suit; & *Isabelle* de Mornay, mariée à *Pierre*, seigneur d'Alleret.

X. Nicolas de Mornay, seigneur de Labbeville, a laissé de *Marie* Faoucq, fille de *Roch*, seigneur de Montarlan, René, qui suit; *François*; *Charles* & *Nicolle* de Mornay, mariée à *Jacques* de Mornay, seigneur du Mesnil-Terribus, son cousin.

XI. René de Mornay, seigneur de Labbeville, épousa le 16. Novembre 1626. *Agnés* Fournier, dont il eut, *René*, seigneur de la Villetertre, Bachaumont, & abbé de Chartreuve, prieur de saint Germain en Laye, connu sous le nom d'*abbé de la Villetertre*, dont il se démit pour se retirer en son abbaye, où il mourut en 1713. ayant employé presque tout son bien en missions, & en œuvres de pieté. Ce fut lui qui composa la vie de mademoiselle de Bussy sa parente, mentionnée cy-dessus; & N. de Mornay, morte étant fiancée à N. de Mailly, seigneur d'Haucourt.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AMBLEVILLE & Villarceaux.

VII. Guillaume de Mornay, fils puîné de Charles de Mornay, seigneur de Villiers, Archeres, Ambleville, &c. & de *Bonne* de la Viefville, dame de Vaux, sa seconde femme, eut en partage la terre d'Ambleville, & fut maître d'hôtel du roi. Il avoit épousé le 29. Octobre 1481. *Tristanne* d'Auquoy, fille de *Jean* d'Auquoy, seigneur du Fay-aux-Loges & de Reüilli, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, & de *Jacquette* d'Espinchal; dont il eut, *Philippe* de Mornay, seigneur d'Ambleville, prevôt d'Anvers, chanoine de Chartres; Jacques, qui suit; *Antoine*, religieux en l'abbaye de Tyron, prieur de saint Jean d'Orsemont; Jean, baron de la Chapelle, qui a continué la branche des seigneurs du Lu, finie dans le XVII. siecle, en un fils mort sans alliance; N. chanoinesse de Remiremont; & N. de Mornay, religieuse à Chaumont en Vexin; *André* & *François*, morts sans alliance; *Marguerite*, alliée le 24. Septembre 1519 à *Pontus* de Pavenay, seigneur de Nanteüil-Notre-Dame; *Adrienne*, mariée 1°. à *Robert* de Marzac, seigneur d'Hardencourt; 2°. à *Robert* de Cantiers, seigneur de Ruel: 3°. à *Blaise* Loubert, seigneur de Neüilly; *Tristanne* de Mornay, femme de *Jacques* Blondeau, seigneur de Chaumont; & *Marguerite* de Mornay, *la Jeune*, morte sans alliance.

VIII. Jacques de Mornay, seigneur d'Ambleville & d'Omerville, grand louvetier de France, épousa le 29. Novembre 1512. *Magdelaine* Pilavoine, dame de Villarceaux, fille de *Guillaume*, seigneur de Villarceaux, du Boullay-Thierry, & de *Marie* Hamelin; dont il eut, *Pierre* de Mornay, seigneur de la Tour, de la Guyouroye & de la Chaise; & Nicolas, qui suit;

IX. Nicolas de Mornay, seigneur de Villarceaux, d'Ambleville, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, épousa le 22. Septembre 1547. *Anne* Luillier, dame de Guerard, en Brie, fille d'honneur de la reine Catherine de Medicis, & fille d'*Eustache* Luillier, seigneur de Gironville, & de *Marie* Poncher, dont il eut, *Jean*, seigneur de Villarceaux & d'Ambleville, lieutenant de la compagnie des gensdarmes du duc de Retz, mort sans alliance; Louis, qui suit; *Antoine*, chevalier de Malte, commandeur de Reneville, & de la Ville-Dieu, grand fauconnier du grand maître de Malte, qui fut huit ans prisonnier en Turquie, & racheté par son frere, & mourut l'an 1606. *Jacques*, seigneur d'Ambleville, tué en duel au siege de Meulenc; Jean, seigneur d'Ambleville, de Guerard, en Brie & de Reüilly, qui a laissé posterité qui s'est separée en trois branches, dont l'aînée subsiste en la personne de N. de Mornay, seigneur de Temericourt, dont le pere est mort capitaine de vaisseau: la seconde, en *Jean*, l'un des anciens mousquetaires du roi en la premiere compagnie; & la troisiéme en N. de Mornay, qui est encore jeune; *Pierre* & *Jacques*, morts sans enfans; *Marguerite*, alliée l'an 1569. à *Jean* de Montenay, baron de Garencieres & de Beaudemont; *Charlotte*, alliée à *Emmanuel-Jacques* d'Englebermer, seigneur de Lagny, & de Passy-sur-Marne, baron de Batoches, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre; *Catherine*, religieuse à Villarceaux; & *Anne* de Mornay, morte sans alliance.

X. Louis de Mornay, seigneur de Villarceaux, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes, servit le roi Henri IV. au siege d'Amiens, & en plusieurs autres occasions importantes, & mourut le 6. Janvier 1618. Il avoit épousé le 27. Janvier 1583. *Magdelaine* de Grouches, fille de *Henri*, seigneur de Gribouval, morte le 24. Mars 1629. dont il eut, *Nicolas* de Mornay, seigneur de Villarceaux Omerville, &c. mestre de camp en l'armée du prince de Condé, mort sans alliance; *Charles*, seigneur d'Omerville, mort aussi sans alliance, commandant un regiment; Pierre, qui suit; *Philippe*, chevalier de Malte, tué en duel l'an 1624. *Marie*, alliée à *Louis* du Crocq, seigneur du Mesnil-Terribus; *Louise*, mariée l'an 1600. à *Philippe* de Hargeville, seigneur du Bouhou; *Antoinette*, femme de *Gabriel* de Clinchamp, dit *Menemares*, seigneur de Bellegarde, lieutenant de la venerie du roi; *Magdelaine*, abbesse de Gif, morte le 12. Septembre 1638. & *Claude* de Mornay, coadjutrice de sa sœur, morte avant elle.

XI. Pierre de Mornay, seigneur de Villarceaux, &c. colonel du regiment de Villarceaux, fut assassiné en 1624. Il avoit épousé le 6. Avril 1616. *Anne* Olivier de Leuville, qui avoit été accordée à son frere aîné, morte l'an 1653. Elle étoit fille de *Jean* Olivier, seigneur de Leuville, & de *Magdelaine* de l'Aubespine. De ce mariage, sortirent, Louis, qui suit; *Claude*, mort jeune; *René*, abbé de saint Quentin-lez-Beauvais, mort le 27. Septembre 1691. *Magdelaine*, abbesse de Gif, après sa tante, morte l'an 1651. & *Charlotte* de Mornay, mariée l'an 1643. à *Jacques* Rouxel, comte de Grancey, marêchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 6. Mai 1694.

XII. Louis de Mornay, marquis de Villarceaux, &c. capitaine-lieutenant des chevaux-legers de monseigneur le Dauphin, & du duc d'Orleans, & capitaine de ses gensdarmes, mourut le 21. Fevrier 1691. âgé de 72. ans. Il avoit épousé l'an 1643. *Denyse* de la Fontaine, fille d'honneur de la reine, & fille d'*Anne* de la Fontaine, sei-

gneur d'Esches & d'Orgerus, & d'*Isabeau* Boucher d'Orçay; dont il eut, CHARLES, qui suit; *Pierre*, abbé de Mortemer, mort; *Philippe*, chevalier de Malte; & *Marie-Anne* de Mornay, morte sans alliance le 25. Octobre 1694. âgée de 45. ans.

XIII. CHARLES de Mornay, marquis de Villarceaux, &c. chevalier des ordres du roi, capitaine-lieutenant des chevaux-legers de la garde de monseigneur le Dauphin, fut tué à la bataille de Fleurus, le 1. Juillet 1690. sans laisser d'enfans de *Catherine* Brunet, sa femme, fille de *Jean-Baptiste* Brunet, seigneur de Chailly, garde du tresor royal. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

MORNAY (Philippe de) seigneur du Plessis-Marly, baron de la Forêt-sur-Seure en Poitou, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur de la ville & château de Saumur, &c. fils puîné de JACQUES de Mornay, seigneur de Buhy, & de *Françoise* du Bec, dame du Plessis-Marly; nâquit à Buhy le 5. Novembre 1549. fut élevé dans les lettres à Paris, & y fit en peu de tems des progrès considerables, aussi-bien que dans les langues sçavantes, qu'il apprit avec une tres-grande facilité. Il avoit été destiné à l'église, & Bertin de Mornay, son oncle paternel, abbé de Samer-aux-Bois, & doyen de Beauvais, lui vouloit donner ses benefices. Philippe du Bec, son oncle maternel, alors évêque de Nantes, puis archevêque de Reims, & d'autres de ses parens, lui en auroient pû procurer; mais sa mere, qui avoit donné dans les nouvelles opinions, l'y attira dès l'âge de neuf à dix ans. Après la saint Barthelemi l'an 1572. il voyagea en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas, & en Angleterre, où il fit un second voyage l'an 1577. par ordre du roi de Navarre. Ce monarque, qui fut depuis le roi Henri *le Grand*, avoit attiré du Plessis à sa cour, lui avoit donné une des premieres places dans son conseil, & déferoit beaucoup à ses sentimens. Du Plessis lui rendit de grands services, & alla l'an 1578. dans les Pays-Bas, où il reçut le duc d'Anjou à Flessingue l'an 1579. & eut ordre de se trouver à la diete d'Augsbourg. Delà il vint joindre le roi de Navarre, lequel étant monté sur le thrône, le fit conseiller d'état l'an 1590. Il étoit déja gouverneur de Saumur. L'an 1592. il fut nommé par le roi, pour conferer avec M. de Villeroy, envoyé par le duc de Mayenne. Les demandes excessives de celui-ci rendirent inutiles ces conferences. Au reste du Plessis s'opposa autant qu'il le put à la conversion du roi; & lorsque la chose fut faite l'an 1592. il se retira peu à peu de la cour, & travailla alors à son grand ouvrage de l'eucharistie, que le merite de l'auteur, & ses raisons tournées en son sens, rendirent considerable parmi ceux de son parti. Cet ouvrage fut le sujet de la conference de Fontainebleau de l'an 1600. entre Jacques Davy du Perron, alors évêque d'Evreux, & du Plessis. Les Catholiques donnent tout l'avantage au premier, quoi qu'en ayent dit les Protestans. Il ne faut que voir ce qu'en rapporte dans ses memoires M. de Sulli, qui étoit de la nouvelle religion. Du Plessis fut toûjours extrêmement consideré par les Protestans de France, dont il fut comme le chef. C'est pour cette raison que plusieurs le nommerent *le pape des Huguenots*. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, il en composa plusieurs autres; sçavoir, un *traité de la verité de la religion Chrétienne*; *Le mystere d'iniquité*; *De la mesure de la foi*; *Du concile*; *Des meditations, &c.* Nous avons aussi des memoires de sa façon, & une réponse à un méchant livre de Rozieres, intitulé, *Stemmata ducum Lotharingiæ*, qui a été condamné en France. Le roi Louis XIII. allant l'an 1621. faire la guerre à ceux de la religion P. R. ôta le gouvernement de Saumur à du Plessis, qui se retira dans sa baronie de la Forêt, où il mourut le 11. Novembre 1623. âgé de 74. ans. Il avoit épousé l'an 1575. *Charlotte* Arbaleste, veuve de *Nicolas* de Pas-Feuquieres, seigneur de Martinsart, & fille de *Gui* Arbaleste, vicomte de Melun, seigneur de la Borde, president en la chambre des comptes, & de *Magdelaine* Chevalier, dame des Prunes & de Vignaux, morte le 15. Mai 1606. âgée de 57. ans. Leurs enfans furent, *Philippe* de Mornay, seigneur de Bouës, tué le 23. Octobre 1605. dans les Pays-Bas, à l'entreprise de Gueldres, âgé de 26. ans; *Marthe* de Mornay, femme de *Jean* de Jaucourt, seigneur de Villearnoul en Bourgogne; *Elisabeth*, mariée à *Jacques* de saint Germain, seigneur de Fontenay-le Husson, en Normandie; & *Anne* de Mornay, alliée 1°. à *Jacques* de Nouhes, seigneur de la Tabarriere en Poitou; 2°. à *Jacques* Nompar de Caumont, duc de la Force, pair & maréchal de France. * *Voyez* la vie du Plessis, écrite par le sieur de Liques, & non pas par le sieur Daillé, comme on l'a crû; & celle qui a été écrite par René de Mornay de Villetertre, prêtre; *consultez* Davila; de Thou; Pierre Matthieu; Sponde; Mezeray, Dupleix, &c.

MORNAY (Etienne de) parent de PIERRE de Mornay, chancelier de France, le fut aussi depuis le 1. Janvier 1314. jusqu'à la Trinité 1316. Il l'étoit auparavant de Charles de France, comte de Valois, & fut chanoine d'Auxerre, puis de Soissons, & clerc du roi. Il signa comme chancelier de France, le traité de paix fait en Mai 1315. entre Louis *Hutin*, & Louis, comte de Nevers & de Rhetel, fils aîné du comte de Flandres. Il fut depuis doyen de saint Martin de Tours, & president des comptes; & fut envoyé en 1323. vers le pape, en Avignon pour affaires secretes. Après la promotion de Talerand de Perigord, évêque d'Auxerre au cardinalat, ce chancelier fut proposé pour remplir cet évêché; mais y ayant trouvé beaucoup d'obstacles, il s'en desista, & mourut le 31. Août 1332.

Il avoit pour freres & sœurs, *Isabeau* de Mornay, mariée à N. seigneur de Maison-Comte. *Agnès*, mariée 1°. à *Guillaume* de Talaye, écuyer: 2°. à *Guillaume* des Barres, seigneur de la Guerche, vivante en 1312. *Philippe*, conseiller clerc au parlement, mort avant l'an 1332. & GUILLAUME de Mornay, seigneur de Ranches & Villiers-Haguenon, valet de chambre du roi Louis *Hutin*, auquel il rendit de grands services, dont il fut recompensé en 1315. Le roi Charles *le Bel* le fit chevalier le 17. Juin 1321. & l'année suivante, senéchal de Bigorre & de Quercy. ETIENNE de Mornay, son fils, rendit hommage au roi le 25. Mars 1381. pour les terres dont il avoit herité de son pere; & laissa *Pierre* de Mornay, qui fit le même hommage le 30. Octobre 1395. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

MORON, bourg de l'Andalousie en Espagne, à onze ou douze lieuës de Seville, tirant vers Malaga. * Maty, *diction.*

MORON (Jean) cardinal, évêque de Modene, de Novarre, puis d'Ostie, étoit de Milan, & fils du comte Jerôme Moron, chancelier de Milan, & l'un des plus celebres politiques de son tems. Clement VII. le fit évêque de Modene; & Paul III. l'envoya nonce en Allemagne l'an 1542. Ce pape avoit dessein de faire tenir le concile general, & avoit besoin d'un homme de tête, qui le pût persuader aux Allemands assemblés à la diete de Spire. Car les difficultés que les Protestans faisoient naître tous les jours, éludoient toutes les raisons, qui venoient de la cour de Rome. Moron en proposa de si fortes, que Ferdinand roi des Romains, & les autres princes ecclesiastiques & seculiers, qui se trouverent à la diete, souscrivirent à la convocation du concile. Ce succès plut extrêmement au pape, qui recompensa Moron par un chapeau de cardinal, au mois de Juin de la même année 1542. & le nomma legat à Bologne, & president au même concile, indiqué à Trente. Jule III. envoya Moron à une diete de l'empire, qui se devoit tenir à Augsbourg. Le cardinal s'y trouva en qualité de legat, & continua à y rendre des services importans à la cour de Rome, empêchant que l'on y traitât rien à son désavantage; ce qui fut neanmoins mal reconnu. Ce prelat étoit un homme d'une grande penetration, adroit, resolu, & intrepide; mais naturellement bon & honnête, qui favorisoit le merite par tout où il le trouvoit; qui aimoit la justice, & qui prenoit même le parti des Protestans, lorsqu'il étoit persuadé qu'ils avoient raison. Ses envieux lui firent un crime de cette équité, qui le rendoit encore plus estimable. Jule III. mourut en 1555. Marcel II. qui lui avoit succedé, ne passa que 21. jours sur le thrône pontifical, & Paul IV. fut élu le 23. de Mai de la même année. Ce dernier fit arrêter le cardinal Moron, qui s'y

voit trouvé à son élection. On ne pouvoit s'imaginer comment il osoit traiter si durement un prelat du merite de Moron, qui avoit rendu des services considerables au saint siege, & qui étoit digne de remplir la premiere place de l'église. On apprit avec étonnement que ce cardinal qui avoit défendu si vivement les verités Orthodoxes contre les Protestans, étoit accusé d'avoir donné dans leurs sentimens, & de favoriser leurs entreprises. On fit la même injustice au cardinal Polus : on crut que Moron qui étoit son ami intime avoit les mêmes pensées que lui, & qu'enfin leur amitié étoit plûtôt une ligue secrete pour le parti Protestant, qu'une union sainte de leurs esprits & de leurs cœurs, fondée sur la vertu & le merite. Le pape ayant été détrompé fit dire à Moron qu'il pouvoit sortir de prison : mais ce cardinal le refusa, & répondit hardiment, que préferant sa reputation à la liberté, il vouloit qu'on rendît justice à son innocence. Paul IV. differa de l'absoudre, de peur de se condamner soi-même; mais Pie IV. le justifia hautement, & l'envoya même en qualité de legat pour presider au concile de Trente, qui fut heureusement terminé le Vendredi 3. Decembre 1563. Après la mort de Pie IV. saint Charles donna sa voix au cardinal Moron, qu'il crut digne d'être pape, & qui avoit déja eu vingt-huit voix dans un autre conclave. Il fut envoyé par Gregoire XIII. legat à Genes, puis en Allemagne ; il tâcha dans toutes les occasions, de remplir les devoirs d'un bon prelat, & prit un soin particulier de son diocese de Modene. Enfin il couronna les actions d'une vie illustre par une pieuse mort. Ce fut à son retour d'Allemagne, le Jeudi 1. Decembre 1580. qui étoit le 72. de son âge. Il étoit alors à Rome, où son corps fut enterré dans le chœur de l'église, dite la Minerve. Ses neveux, *Jerôme* Moron, comte de Pont-Coron, & *Horace*, évêque de Sutri & de Nepi, lui firent élever un tombeau avec une épitaphe qu'on voit dans la même église. * Guichardin, *hist.* de Thou, *l.* 23. & 25. Sponde, *in annal.* Ughel, *Ital. sacr.* Victorel. Petramellarius. Sleidan. Aubery.

MOROSINI, maison noble & ancienne à Venise, a donné de grands hommes à la republique. DOMINIQUE Morosini, en latin *Maurocenus*, qui fut élû doge l'an 1148. après Pietro Polani, envoya du secours aux Chrétiens de la Palestine, fit la paix avec Guillaume roi de Sicile, & gouverna pendant huit ans avec beaucoup de prudence & de sagesse. Sa mort arriva l'an 1156. MARIN Morosini fut élû doge l'an 1249. & mourut l'an 1252. Il soûmit la ville de Padouë à la république, & rendit d'autres services tres-importans. MICHEL Morosini, mourut de peste 4 mois après son élection, l'an 1381. après avoir soûmis l'isle de Tenedos. MARC Morosini fut évêque de Venise l'an 1235. & gouverna cette église pendant 20. ans. NICOLAS Morosini merita la même dignité l'an 1338. & mourut l'an 1367. JEAN-FRANÇOIS Morosini, patriarche de Venise, fut élevé à cette dignité l'an 1644. par la démission du cardinal Cornaro, & mourut le 5. Août 1678. âgé de 72. ans. Cette maison a donné dans le XVII. siecle divers autres officiers à la republique de Venise; comme THADEO Morosini, capitaine des gallions; FRANÇOIS, generalissime & doge, mentionné dans un article separé. Un autre MOROSINI a été ambassadeur en Savoye, puis en France, &c. * Bembo & Justiniani, *hist. Venet.* Leon Mattina, *in elog. duc. Venet.* Ughel, *Ital. sacr. &c.*

MOROSINI (Pierre) cardinal, & l'un des plus habiles jurisconsultes de son tems, travailla avec succès à la compilation du VI. volume des decretales; & laissa d'autres ouvrages de droit, qu'on trouve manuscrits dans les bibliotheques. Il fut fait cardinal par le pape Gregoire XII. l'an 1408. se trouva depuis au concile de Constance, & fut envoyé par Martin V. légat dans le royaume de Naples, où il couronna la reine Jeanne II. Ce cardinal fut employé en d'autres occasions importantes, & mourut à Gallicano, château du diocese de Palestrine, le 11. Août 1424. & fut porté à Rome, où il est enterré dans l'eglise de sainte Marie la neuve. * Trithême, *de script. eccl.* Ciaconius. Onuphre. Aubery, &c.

MOROSINI (Jean-François) cardinal né à Venise, l'an 1537. après avoir été ambassadeur de la republique en Savoye, Pologne, Espagne, & France, il fut envoyé à Constantinople pour les mêmes fonctions auprès du sultan Amurat III. où il fit paroître une grande fermeté. Quelques particuliers Venitiens ayant traité cruellement quelques Turcs à Corfou, le grand-seigneur resolut de s'en venger. Le grand-visir menaça même Morosini de lui faire couper la tête, à quoi il répondit vigoureusement, que si il l'avoit fait, sa république employeroit toutes choses pour en tirer vengeance sur lui-même, & lui faire payer de sa vie propre, celle qu'il lui auroit arrachée. Il mit pourtant tout en usage pour calmer le sultan, & il y réüssit, en promettant que le podestat qui avoit consenti à l'outrage dont on se plaignoit, seroit puni. Morosini étant de retour en sa patrie, se fit d'église, & fut pourvû de l'évêché de Brescia. Ensuite Sixte V. ayant oüi parler de sa fermeté, l'envoya nonce en France, & le fit cardinal durant sa nonciature, par une promotion unique l'an 1588. il l'honora le même jour du titre de legat *à Latere*, pour reconcilier messieurs de Guise avec le roi. Il fut fort agreable à la cour & suivit sa majesté à Blois, où il se trouva lors du massacre des Guises; on l'accusa même d'avoir sçu ce dessein & d'y avoir participé, ce qui obligea le pape à le rappeller; mais il se justifia si bien, que le saint pere lui donna la protection d'Allemagne & de Hongrie. Il fut à Rome fort ami de saint Philippe de Neri. Enfin son diocese ayant besoin de sa presence, il s'y rendit pour y établir la discipline ecclesiastique; mais il n'eut pas le loisir d'executer ses grands desseins, étant mort le 14 Janvier 1596. dans sa 59. année. Il laissa tout son bien & ses meubles aux pauvres. Le pere Etienne Cosmi general des Somasques, fit imprimer des memoires pour la vie de ce grand cardinal, l'an 1676. * Ciaconius. Cabrera. Petramele, &c.

MOROSINI (François) doge de Venise, & l'un des plus grands capitaines que la republique ait eus, nâquit l'an 1618. de *Pierre* Morosini procurateur de saint Marc, & de *Marie* Morosini. Dès l'âge de 20. ans il se signala sur une des galeres Venitiennes, contre des pirates Turcs qui infestoient l'Archipel, & il y fit paroître tant de valeur, & en même tems tant de prudence, que le general Marin Capelli, augura qu'il seroit un jour un tres-grand homme de guerre. L'an 1645. il se trouva à l'attaque des quatre sultanes destinées au transport des munitions que les Turcs envoyoient à la Canée; & il s'y distingua si fort, que le senat lui donna le commandement d'une galere tres-considerable, avec laquelle l'an 1646. il donna la chasse à quelques galeres Turcques, près de Retimo. L'an 1647. il poursuivit ces Infideles jusques dans le port de Schio, & il y brûla leurs vaisseaux. Il fit la même chose à Napoli de Romanie, & battit encore peu après seize de leurs galeres dans le détroit de Gallipoli. Les Turcs ayant mis l'année suivante le siege devant Candie, il y accourut, & les chassa des murailles de la ville. Tant de succès glorieux obligerent le senat à lui donner l'an 1650. la charge de general des galeres, & à lui confier la garde de la mer Adriatique. En cette qualité il se trouva à la bataille navalle que les Venitiens livrerent aux Infideles, entre Paros & Naxis, dans l'Archipel. Le combat fut fort opiniâtre : & les Venitiens après la mort de Mocenigo, qui fut tué dans l'action, eussent été en grand danger de succomber, si Morosini attaquant les Turcs par derriere, & s'étant attaché à l'amiral, n'eût fait ceder les Infideles. La victoire fut complette, & un renegat natif de Frioul, qui commandoit cette flotte destinée à se jetter inopinément sur Candie, fut pris vif avec la plûpart de ses vaisseaux : le reste voulant se sauver perit miserablement dans les rochers. Une victoire si complete lui merita le commandement de la flotte l'an 1651. ce qui lui donna occasion de faire un nombre d'actions tres-considerables. Il appaisa une sedition à Corfou, défit proche de Nicopoli un convoi de troupes & de munitions pour la Canée; mit l'an 1653. en fuite une autre flotte pres de Rhodes, & marqua l'année 1654. par une descente dans l'isle d'Engia, où il s'empara de treize vaisseaux ennemis. Le generalissime Mocenigo, étant tombé dans la maladie dont il mourut, Morosini fit les fonctions, & emporta Malvoisie, nonobstant la resistance des Turcs & les forces de la place. L'an 1655. il prit aussi la ville d'Engia

& la rasa, aussi bien que Vollo dans la Thessalie, & Scyatho; ce qui obligea les isles voisines de se mettre à contribution. Le generalissime Foscarini, qui avoit succedé à Mocenigo, ne lui ayant gueres survécu, Morosini se trouva chargé une seconde fois du commandement general; & profitant d'une grande victoire navale remportée sur les Turcs par Lazare Mocenigo, il leur enleva Megara. Ces Infideles s'opiniâtrant au siege de Candie, le senat en confia le gouvernement à Morosini, qui s'y rendit l'an 1656. Les affaires de la république se retablirent bientôt dans l'isle sous son gouvernement: il obligea les Turcs de rentrer dans leurs places; & ayant alors perdu une bataille navale, où périrent dix mille de ces Infideles, il leur fit enlever Tenedo & Lemnos. Ces desavantages des Ottomans obligerent le grand-visir Amurat Cuproli à faire un grand effort l'année suivante. Il reprit ces deux isles, & le generalissime Mocenigo ayant été tué dans un combat naval près les Dardanelles, le senat crut ne pouvoir mieux remplir sa place, que par la personne de Morosini. Ce nouveau generalissime se mit en mer l'an 1658. mais après avoir pris l'isle de Charcie, il essuya une tempête si violente, qu'il pensa périr avec sa flotte. Il en ramassa les débris, & ayant été joint par les galeres du pape, & par celles de Malte & de Toscane, il donna la chasse aux Infideles, s'empara de Claron, & pilla Samos. L'année suivante il passa en Morée, & y prit plusieurs places; puis étant revenu en Candie l'an 1660. avec un renfort de 4000. François qu'il reçut, il emporta l'épée à la main la forteresse de Sainte Venerande, battit les Turcs en diverses occasions, & se saisit de la nouvelle Candie, qu'ils avoient bâtie, pour bloquer l'ancienne. Ayant achevé son tems de generalissime, il ceda la place à George Morosini son successeur, & se retira sur la fin de l'an 1661. à Venise. Là il eut le chagrin de se trouver accusé de malversation par les envieux de sa gloire; mais il reçut bientôt la consolation de voir son innocence publiquement reconnuë, & ses calomniateurs punis. Enfin le grand-visir Mahomet Cuproli, qui avoit succedé à son pere, s'étant rendu en personne devant Candie, le senat se vit obligé de recourir à Morosini pour la défendre; il y fut envoyé, & il seroit difficile de rapporter tout ce qu'il y fit pendant vingt huit mois que le siege dura. Il y soûtint plus de cinquante six assauts, & plus de quarante combats souterrains, & éventa les mines des assiegeans, plus de 460. fois: les Turcs perdirent à ce siege plus de 120000. hommes, & les Venitiens plus de 30000. En vain le grand-visir tâcha de corrompre ce brave commandant, jusqu'à lui offrir de le faire sur le champ prince de Valachie & de Moldavie; il méprisa ses offres, & une blessure qu'il reçut au commencement de l'an 1669. ne le rendit pas moins vigilant à donner ses ordres par tout. Le secours des François qui lui arriva, ayant été inutile, & les galeres du pape s'étant retirées, il ne laissa pas de soûtenir avec le peu de monde qui lui restoit, un assaut general, & avec tant de vigueur, qu'il chassa les Infideles d'une partie des murailles, dont ils s'étoient rendus maîtres; mais il fallut pourtant capituler, & le grand-visir plein d'estime pour un si grand homme, lui accorda tout ce qu'il demandoit. Etant de retour à Venise, où il fut d'abord tres-bien reçu, il eut peu après la douleur de se voir arrêté, le senat s'y étant vû obligé par la pressante harangue que François Corrario fit contre Morosini; mais le procurateur Sacredo, & Michel Foscarini prirent sa défense, de maniere que son innocence fut reconnuë, & qu'on lui confirma la charge de procurateur de saint Marc, à laquelle il avoit été élû peu avant la reddition de Candie, le senat convenant que jamais personne n'avoit mieux servi la république que lui. Ce n'étoit pourtant rien en comparaison de ce qu'il fit par la suite. La guerre s'étant renouvellée contre les Turcs, par la ligue des Venitiens avec l'empereur & le roi de Pologne; Morosini, qui avoit pensé être élû doge après la mort de Contarini, fut declaré generalissime pour la troisiéme fois. Il partit donc pour la Grece le 8. Juin 1684. & emporta d'abord l'isle & la ville de Sainte Maure, où il trouva 126. pieces de canon: ce qui fut suivi de la prise de plusieurs autres isles, qui firent apprehender la famine dans Constantinople. Coron malgré les secours qui arrivoient sans cesse aux assiegés, fut prise d'assaut, & mise à feu & à sang l'an 1685. expedition qui fut suivie de plusieurs autres, & des prises de Navarin & de Modon l'an 1686. L'année suivante il remporta sur les Turcs, auprès des Dardanelles, une victoire complete; qui fut suivie de la prise de Patras, de Lepante, &c. Ces succès causerent tant de joye au senat, qu'il donna à Morosini, le titre de *Peloponnésiaque*, & ce qui n'avoit point encore été fait pour un homme vivant, il lui fit dresser une statuë d'airain, avec cette inscription: *Francisco Mauroceno Peloponnesiaco adhuc viventi senatus posuit anno* 1687. Morosini, qui cependant pensoit à étendre ses conquêtes, prit Corinthe, Sparte, & Athenes, d'où il envoya à Venise des Lions d'une beauté extraordinaire, qu'il tira d'un temple de Minerve, & que la république fit placer à l'entrée de l'arsenal, avec une inscription tres-honorable pour lui. Le doge Justiniani étant mort l'an 1688. Morosini fut élû en sa place le 3. Avril de la même année, avec des applaudissemens extraordinaires de tout le peuple. La joye ne fut pas moins grande à l'armée. Il fut pourtant obligé cette année-là de lever le siege de Negrepont, ses troupes étant tres-diminuées par les differens combats qu'il avoit fallu soûtenir durant ce siege. Il en fut si fatigué, qu'il tomba malade: ce qui l'obligea de revenir à Venise l'an 1689. Le pape Alexandre VIII. lui envoya l'année suivante un casque & une épée, qu'il reçut en ceremonie dans l'église de saint Marc, des mains du nonce. Mais la guerre continuant toûjours au Levant, on crut que la presence du doge y étoit necessaire: ainsi on le declara generalissime pour la quatriéme fois, quoiqu'âgé de 75. ans. Ce venerable vieillard partit donc l'an 1693. & étant arrivé à l'armée, il mit plusieurs fois en fuite la flotte des Turcs; mais accablé de fatigues, il tomba malade, & mourut à Napoli de Romanie, le 6. Janvier 1694. regretté universellement. Son corps fut apporté à Venise, où le senat lui fit élever un monument avec cette inscription; FRANCISCO MAUROCENO PELOPONNESIACO SENATUS ANNO. M. DC. VIC. * Jean Gatien, *l. de gestis Francisci Mauroceni, & Patavii* 1698.

MOROSINI (Angelo) curé de saint Donat de Florence, sous le pontificat de Paul V. & d'Urbain VIII. étoit né à Pratovecchio, bourg de la Toscane, de parens de la lie du peuple, & se rendit habile dans la jurisprudence civile & canonique, dans la theologie positive, & dans l'intelligence des belles lettres. Il fut grand-vicaire de Monte-Pulciano, pour le cardinal Robert Ubaldini, qui en étoit évêque; puis fut pourvû de la cure de saint Donat de Florence, où il mourut. On a de lui, *flores italica lingua*. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. III. imag. illust. c.* 54. Leo Allatius.

MOROSOU (Boris Iiianowitz) favori d'Alexis Michel, grand-duc de Moscovie l'an 1645. & premier ministre d'état, eut tant de pouvoir sur l'esprit de ce prince, qu'il lui persuada d'epouser la fille d'un gentilhomme, nommé Miloslauski. Ensuite, il épousa l'autre fille de ce gentilhomme, & devint ainsi beaufrere du grand duc. Les exactions qu'il autorisa, exciterent une sedition si furieuse parmi le peuple, que le grand duc eut bien de la peine à l'appaiser, & à obtenir que Morosou, dont la maison avoit été pillée, demeureroit près de sa personne, sans qu'on attentât à sa vie. Ce danger rendit Morosou plus prudent & plus moderé. Depuis ce tems-là il chercha toutes les occasions de gratifier, & d'aider de son credit tous ceux qui s'adressoient à lui, & qui avoient quelques affaires à la cour. * Olearius.

MORPETH, ou MORPIT, bourg du comté de Northumberland en Angleterre, à cinq lieuës de Newcastle, vers le nord. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Corisopitum*, cité des Ottadenes. * Maty, *diction.*

MORPHEE, l'un des ministres du dieu du sommeil, qui excitoit à dormir, & representoit diverses formes dans les songes. Ovide le décrit dans le II. livre de ses metamorphoses, & feint que le Sommeil l'envoya par ordre de Junon à Alcyone, pour lui presenter l'image de Ceyx, son mari.

MORREA, en latin, *Marrubium*, *Marruvium*, ancien

bourg du royaume de Naples, dans l'Abruzze Ulterieure, près du Gariglan, & des confins de la terre de Labour. * Maty, *diction.*

MORRO (*Il*) c'est le nom de la forteresse de la ville de Chaoul dans les Indes. *Voyez* CHAOUL. * Baudrand.

MORT, divinité adoré par les anciens, étoit, selon eux, fille de la Nuit, & sœur du Sommeil. Elle étoit tenuë pour la plus dure & la plus implacable de toutes les déesses: on lui sacrifioit un cocq, & on l'habilloit d'une robe semée d'étoiles de couleur noire, avec des ailes noires. * Horace, *l. 2. de serm.*

☞ Quelques-uns ont nommé *Morta*, l'une des trois Parques, que l'on fait présider au destin de ceux qui étant nés devant ou après le terme ordinaire de la naissance, venoient à mourir. Les deux autres Parques se nommoient *Nona* & *Decima*: c'est-à-dire, *Neuviéme* & *Dixiéme*; parce que ces mois sont les termes ordinaires de l'enfantement & de la naissance. Les Pheniciens avoient bâti un temple à la Mort, comme un dernier asyle de tous les hommes, dans l'isle de *Gadira*, aujourd'hui *Cadis*. * *Voyez* Eusthate, *sur le* 450. *vers de* Dionys. Periegs. Aulu-Gelle, *l.* 5.

MORTAGNE, *Moritania*, petite ville de Flandres, dans le Tournaisis, à deux ou trois lieuës de Tournay, du côté de Valenciennes, est située sur le confluent de l'Escaut & de la Scarpe. * Sanson. Baudrand.

MORTAGNE, *Mortagnia* & *Moritania*, ville de France dans le haut Perche, vers les frontieres de la Normandie, est grande, bien peuplée, ornée de diverses églises, & située sur un ruisseau, qui commence à former la riviere de Huigne ou Huisne. Elle a un bailliage & un château. Un ancien proverbe dit, *Mortagne, ville & château sur Mortagne.*

MORTAGNE, bourg de France dans la province de Poitou, vers les frontieres de la Bretagne, & située sur la Seure Nantoise, qui reçoit le Loing. * Baudrand.

MORTAIN, en latin, *Moritonium* & *Moritolium*, petite ville de France en Normandie, avec bailliage, & titre de comté, est située vers les frontieres du Maine, près de la riviere d'Ardée, entre Avranches & Domfront. On y a une ancienne coûtume de porter aux processions une épée nuë, au lieu de banniere. Henri I. du nom, roi d'Angleterre & duc de Normandie, donna le comté de Mortain à ETIENNE de Blois, son neveu, qui devint comte de Boulogne, par son mariage avec *Mabaud*, fille d'*Eustache* comte de Boulogne, & qui fut depuis roi d'Angleterre, l'an 1135. GUILLAUME, second fils d'Etienne, eut le comté de Mortain, épousa la fille unique de *Guillaume* III. comte de Varennes, & mourut sans enfans, l'an 1160. Sa succession, après diverses disputes, échut à *Marie* de Boulogne, femme de *Matthieu* d'Alsace; d'où vint *Ide* comtesse de Boulogne, mariée à *Renaud* comte de Dammartin. *Mabaud* leur fille, comtesse de Boulogne & de Dammartin, épousa *Philippe* de France, fils du roi Philippe-*Auguste*. Ce prince fut comte de Mortain, dont le roi Louis VIII. son frere, retint la forteresse l'an 1223. Le roi saint Louis la lui remit trois ans après. L'an 1401. le roi Charles VI. érigea la terre de Mortain en comté, pour PIERRE de Navarre, son cousin, qui mourut l'an 1411. sans laisser d'enfans. Ensuite, le comté de Mortain échut à divers seigneurs, & revint encore à la couronne. Le roi François I. le donna l'an 1529. à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, &c. en recompense de quelques terres que ce prince avoit données en Flandres, pour être cedées à l'empereur Charles V. en execution du traité de Cambray. * Du Puy, *droits du roi.* Du Chéne, *antiq. des villes de France, & in hist. Norm. script.*

MORTARE, ville d'Italie dans le duché de Milan, capitale du petit pays de Lumellina, est située sur le Cogna, à neuf ou dix milles de Novarre. Ce qui rend ce lieu plus considerable, est une maison de chanoines reguliers, qui y fut fondée l'an 1080. par un habitant du lieu nommé Adam, & qui devint si considerable, qu'elle posseda jusqu'à quarante deux monasteres, & plusieurs cures. Les guerres qui troublerent ensuite le Milanez, causerent beaucoup de dommage à cette congregation, tant dans le spirituel que dans le temporel, & les entreprises de François Sforce qui s'empara de la ville, ayant empêché le pere Raphaël Salviati qui étoit prévôt du monastere, d'y introduire la reforme, il en procura l'union à la congregation de Latran en 1449. Les personnes les plus considerables de la congregation de Mortare, furent Guarin évêque de Palestrine & cardinal, Ayrard & Jacques, archevêques de Genes, Bernard évêque de Pavie, Obert de Tortone, Radole de Plaisance, Obert de Bobio, & Albert patriarche de Jerusalem, legislateur des Carmes. On dit que Mortare est le lieu, où Charlemagne vainquit & fit prisonnier Didier roi des Lombards. * Penot, *hist. trip. canon. regul.*

MORTE, ou LA MER MORTE, *cherchez* MER-MORTE.

MORTEMAR, *cherchez* ROCHECHOUART.

MORTEMER, *Mortuum Mare*, abbaye dans la Normandie, à une lieuë du bourg de Lyons vers l'orient, & les confins de l'isle de France. * Maty, *diction.*

MORTO (Louis) peintre Italien, natif de Feltro dans l'état de Venise, a été le premier qui se soit appliqué à peindre des grotesques. Cet homme mélancholique, & d'une humeur solitaire, vint fort jeune à Rome, sous le pontificat d'Alexandre VI. vers la fin du XV. siecle, & s'étudia à dessiner d'après l'antique, se plaisant sur-tout aux desseins bizarres & ridicules. Après avoir fait plusieurs copies à Tivoli, à Pouzzoles, & à Bayes, il retourna à Rome, d'où il alla à Florence, puis à Venise. Enfin, étant passé dans le Frioul, où on levoit des soldats, il eut le commandement de deux cens hommes, qu'il conduisit dans l'Esclavonie, & y fut tué, à l'âge de 45. ans, dans un combat contre les Turcs. * *Academ. pictur. part.* 2. *l.* 11.

MORTON, *cherchez* MOORTON.

MORTON (Thomas) Anglois, publia l'an 1620. un livre sur l'autorité & la dignité des princes contre Bellarmin. Il a aussi fait un traité sur l'Eucharistie. Il donna en 1596. un commentaire sur la I. aux Corinthiens. * Konig, *biblioth.*

MORVAN, petite contrée de Bourgogne, vers Autun, en latin *Morvinus Tractus* & *Morundia*. C'est un pays de montagnes, où l'on trouve Cussi en Morvan, &c.

MORVEDRE, anciennement *Turulis*, riviere du royaume de Valence. Elle baigne Segorbe, reçoit le Minjares à Morviedre, & se décharge peu après dans le golfe de Valence. * Maty, *diction.*

MORVIEDRO, ville de la province Tarraconoise, proche de Valence, est, sans contredit, l'ancienne *Sagunte*, si fameuse par sa ruine, & par sa fidelité inviolable pour les Romains, qui causa sa destruction, lorsqu'elle fut prise par Annibal l'an 219. avant Jesus-Christ. Il en reste encore aujourd'hui de grandes ruines; entr'autres, des débris d'amphitheatre, qui marquent son ancienne grandeur. On y trouva, il y a environ deux cens ans, devant la porte de la citadelle, un tombeau de marbre, avec une inscription hebraïque, qui, par l'ignorance de François Stella, qui entreprit de la déchifrer, quoiqu'il n'entendît point cette langue, a fait tomber, même des gens doctes, comme Villalpandus, dans une erreur fort grossiere. Ce Stella, qui avoit de la réputation, dans un siecle assez peu éclairé, dit, lorsqu'on le consulta là-dessus, que cette inscription signifioit, qu'Adoniram, officier & envoyé du roi Salomon, étant venu pour y lever des tributs, y étoit mort, & que c'étoit-là son tombeau. Cependant ce marbre, que l'on voit encore à la porte de la citadelle, ne marque autre chose, sinon que c'est la sepulture d'un certain Nebat, qui s'étoit revolté. * M. de Marca, en son livre intitulé, *Marca Hispanica.*

MORVILLIERS (Jean de) évêque d'Orleans, abbé de saint Pierre de Melun, garde des sceaux de France, né à Blois en 1507. fut pourveu en 1536. de l'office de lieutenant general de Bourges, dont il fut aussi doyen de la cathedrale, puis conseiller au grand conseil, & en cette qualité l'un des juges du chancelier Poyet. Le roi lui donna une charge de maître des requêtes, & l'envoya en ambassade à Venise, & vers plusieurs autres princes. Au retour il fut nommé évêque d'Orleans, d'où il obtint les bulles en 1552. mais comme les affaires d'état

ausquelles

ausquelles il étoit employé, ne lui permettoient pas d'y resider, il y établit de grands vicaires qui en prirent soin & n'y fit son entrée que le 26. Novembre 1559. Il fut reçu au parlement le 23. Janvier 1557. pour y avoir entrée & seance tant qu'il seroit du conseil privé, sans neanmoins y pouvoir presider; & eut part en 1559. à la négociation de la paix de Cateau-Cambresis. Les sceaux de France lui furent offerts en 1560. après la mort du chancelier Olivier, & sur son refus ils furent donnés à Michel de l'Hôpital; mais le roi le contraignit en 1568. de les accepter, nonobstant toutes les excuses qu'il pût alleguer. Il les tint deux ans trois mois, sans en avoir voulu prendre de provisions en titre, ni même de commission; & s'étant retiré en son abbaye de Melun, il fit tant d'instance, qu'il obtint d'en être déchargé en 1570. Il ne laissa pas de conserver sa place au conseil, comme plus ancien conseiller d'état, avec le rang & la préseance sur le president de Birague, auquel les sceaux avoient été donnés. Il ne quitta point la cour, & eut presque la principale direction des affaires, assistant à tous les conseils de paix & de guerre, où il fut toûjours contraire aux factieux, qui troubloient l'état par leurs rebellions & leurs revoltes. Enfin après trente-cinq années de service au conseil, avoir soûtenu les interêts du royaume au concile de Trente, retournant du voyage de Poitiers en 1577. il tomba malade à Tours, où il mourut le 23. Octobre de la même année âgé de 70. ans, d'où son corps fut porté aux Cordeliers de Blois, où le chancelier de Bellievre son intime ami & son executeur testamentaire lui fit ériger un tombeau.

Il descendoit de JEAN de Morvilliers, élu pour le roi en la ville de Blois, qui fut pere de JACQUES, qui suit;

II. JACQUES de Morvilliers, seigneur du Breuil & de Lignieres, épousa *Catherine* dame de Nezement, dont il eut ETIENNE, qui suit; *Jacques*, seigneur de saint Lubin & de la Sourdiere, archidiacre de Graçay en l'église de Bourges; *Philippe*, seigneur de Piseaux; & FRANÇOIS de Morvilliers, qui a fait *la branche des seigneurs du* BREUIL, *rapportée ci-après*.

III. ETIENNE de Morvilliers, seigneur de Nezement, de saint Lubin, & de la Sourdiere, procureur du roi Louis XII. en son comté de Blois, épousa *Marie* Gaillard, fille de *Jean*, seigneur du Bois-au-Chantre, & de *Jacqueline* de Beauvillier, dame de Villemancy, dont il eut *Jean*, évêque d'Orleans, & garde des sceaux de France, *qui a donné lieu à cet article*; *Marie*; alliée à *Guillaume* Bochetel, secretaire d'état; & *Jeanne* de Morvilliers, mariée à *Jean* de la Saussaye, seigneur de Bresolles, de Vaux, & de la Raboys.

SEIGNEURS DU BREUIL.

III. FRANÇOIS de Morvilliers, fils puîné de JACQUES, seigneur du Breuil, & de *Catherine* dame de Nezement, fut seigneur du Breuil & de Lignieres en Vendômois, fut reçu conseiller au parlement le six Mars 1502. & mourut le onze May 1520. Il épousa *Jeanne* Huraut, fille de *Jean*, seigneur de Belesbat, president en la cour des aides, & de *Marie* de Guetteville, dont il eut, *Jacques*, seigneur du Breuil, mort jeune; *Claude*, doyen de Saulier, *Marie*, alliée à *Nicolas* de la Barre, seigneur de la Prunaudaye; & *Geneviéve* de Morvilliers, qui épousa *François* Miron, premier medecin du roi Henri III. *Voyez les memoires de Castelnau, par* le Laboureur. Du Chesne, *hist. des chancel.* Le P. Anselme, &c. M. de Thou & Sainte-Marthe ont fait son éloge. De la Saussaye, *annal. eccles. Aurel.* Guyon, *hist. d'Orl.* & Hilarion de Coste, *hist. cat. du XVI. siecle* ont écrit sa vie. *Consultez* aussi Muret, *in praef. ad Philipp. Demosth.* Gentien Hervet, *praef. in Basilic.*

MORVILLIERS (Pierre de) seigneur de Clary, Cramoyau, &c. fut reçu en la charge de conseiller au parlement en 1453. qu'il exerça jusqu'en 1461. qu'il fut nommé chancelier de France par lettres du trois Septembre de la même année, & en cette qualité il fut present au traité d'alliance fait à Bayone le 31. May 1462. entre le roi Louis XI. & le roi d'Aragon. Quoiqu'il eût été desavoué de quelques paroles qu'il avoit avancées dans les affaires que le roi eut avec le comte de Charolois en 1464. il ne laissa pas d'être employé l'année suivante en Picardie avec les comtes de Nevers & d'Eu; mais ayant été desapointé de sa charge au mois de Novembre de la même année, il se retira auprès du duc de Guyenne, & y demeura jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin de l'an 1476.

I. Il eut pour bisayeul PHILIPPE de Morvilliers, qui vivoit en 1364. & auquel on donne pour femme *Marie* de Beauvoir, dont il eut RAOUL, qui suit;

II. RAOUL de Morvilliers épousa *Isabelle* de S. Fuslien, dont il eut, PHILIPPE, qui suit;

III. PHILIPPE de Morvilliers, seigneur de Clary & de Charenton, fut reçu conseiller au Châtelet en Juillet 1411. Il favorisa toûjours le parti du duc de Bourgogne, qui le mit à la tête du parlement qu'il avoit établi à Amiens en 1414. l'envoya en ambassade avec l'évêque de Noyon vers le roi en 1418. & lorsque la ville de Paris eut embrassé le parti de Bourgogne, il fut créé premier president du parlement; & ce fut entre ses mains que le 30. Avril 1419. fut juré le traité de paix entre les rois de France & d'Angleterre à la poursuite du duc de Bourgogne. Il exerça cette charge jusqu'au 15. Avril 1436. que la ville de Paris ayant été remise sous l'obéïssance de son prince legitime, il se retira à Lille en Flandres, & y mourut le 25. Juillet 1438. d'où son corps fut apporté en l'église de saint Martin des Champs. Il épousa *Jeanne* du Drac, fille de *Jean* du Drac, president au parlement, & de *Jacqueline* d'Ay, morte le 14. Decembre 1436. dont il eut *Pierre* de Morvilliers, conseiller au parlement, qui fut accusé de peculat, ce qui lui attira un long procès criminel en 1457. 1458. & 1459. & mourut sans enfans de *Jeanne* de la Ferté; autre PIERRE, qui suit; *Marie*, alliée à *Jean* de Longueil, seigneur de Maisons, president aux requêtes du palais, morte en 1477. & *Philippe* de Morvilliers, mariée en 1440. à *Pierre* de Castelpars.

IV. PIERRE de Morvilliers, seigneur de Clary, Cramoyau & de Charenton, chancelier de France, *qui a donné lieu à cet article*, épousa *Jeanne* Boucher, fille de *Bureau* Boucher, seigneur de Piscop, maître des requêtes, & de *Gillette* Raguier, laquelle survécut long-tems son mari & vivoit encore en 1493. ayant eu pour fille unique *Anne* de Morvilliers, mariée à *Philippe* Luillier, seigneur de Manicamp, capitaine du château d'Amboise, puis de la Bastille à Paris. *Voyez* Blanchard, *hist. des presidens.* Du Chesne, *hist des chancel.* Le pere Anselme, *hist. des grands officiers, &c.*

MORUS (Thomas) chancelier d'Angleterre, né à Londres l'an 1473. selon les uns, l'an 1477. selon les autres; & selon quelques-uns l'an 1483. & fils de *Jean* Morus, avocat consultant dans la meme ville, fit ses études dans l'université d'Oxford, sous Thomas Linacer, & s'attacha tout-à-fait aux sciences, dans lesquelles il fit de grands progrès, aussi-bien que dans la pieté. Outre les langues mortes, il parloit facilement celles qui étoient en usage dans l'Europe. Le roi Henri VIII. se servit de lui en diverses ambassades & negociations, & sur-tout à la paix qui se conclut l'an 1529. à Cambray entre François I. & Charles V. Morus y soûtint également les interêts de son maître & sa réputation; & à son retour en Angleterre, fut fait grand-chancelier du royaume. Mais Henri ayant rompu avec l'église Romaine, pour suivre les emportemens d'une passion criminelle, jetta toute l'Angleterre dans une grande consternation. En cette fâcheuse conjoncture, Morus se démit de sa charge de chancelier l'an 1531. & se retira dans sa maison pour y vivre en repos avec ses livres. Le roi le flatta, pour le faire donner dans ses sentimens, & pour obtenir l'approbation d'un homme de son merite; mais il resista courageusement, & ne voulut jamais se deshonorer par une lâche complaisance. Sa resistance parut offençante à Henri, qui le fit arrêter, & le tint quatorze mois en prison, croyant que la longueur d'une si rude captivité le porteroit à trahir la cause de Dieu, en approuvant la conduite du prince. On employa toutes sortes de violences contre lui; & la rage de ses persecuteurs alla même à luy ôter ses livres, qui étoient toute sa consolation. Mais cette conduite si rigoureuse ne changea ni le cœur ni l'esprit de Morus. Il parut inflexible à ses ennemis, & eut la tête coupée, parce qu'il persista à ne vouloir point reconnoître Henri VIII. pour chef de l'église Anglicane.

Ce fut le 6. Juillet 1535. qui étoit le 62. de son âge, s'il n'est né qu'en 1483. Il écrivit divers ouvrages, dont les plus considerables sont, *Utopia*, *l. II. hist. Richaldi III. &c.* Son Utopie contient un plan d'une republique parfaite : c'est un ouvrage agreable & utile : il a encore fait une réponse à l'ouvrage de Luther, contre le roi d'Angleterre ; & il composa dans la prison, une explication de la passion de Jesus-Christ, avec une belle priere tirée des pseaumes. Ses œuvres ont été imprimées *in folio*, à Louvain en 1566. Morus a été également sçavant & pieux, & estimé de tous les sçavans. * Thomas Stapleton, *en sa vie*. Balée & Pitseus, *de illust. scriptor. Angl.* Bellarmin. Paul Jove. Sanderus. Sponde. Possevin. Erasme. Lilio Giraldi. Scevole de Sainte-Marthe. Vossius. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XVI. siecle*. Journal de Verdun du mois d'Avril 1718. *p.* 81.

MORUS (Marguerite) Angloise, fille de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, avoit une grande connoissance des belles lettres & des langues. Elle épousa *Guillaume* Roper, qu'elle tira des erreurs de Luther ; & fut mere de deux fils, *Thomas* & *Antoine*, & de trois filles, *Elisabeth*, *Marie* & *Marguerite*. Elle professa hautement la foi Orthodoxe en Angleterre ; & lorsque le roi Henri VIII. eut fait mettre son pere en prison, elle n'oublia rien, pour avoir la liberté de l'aller consoler dans ses fers. On dit que pour en avoir la permission, elle fit tomber entre les mains du concierge, une lettre qu'elle feignoit écrire à son pere, pour lui persuader de consentir aux volontés du roi ; & elle fut même se jetter aux pieds de ce prince, pour obtenir ce qu'elle souhaitoit ; mais dès qu'elle fut dans la prison, elle lui conseilla de soûtenir constamment la cause de l'église, & confera avec lui de ses études. Depuis, lorsque ce grand homme eut eu la tête tranchée l'an 1535. elle fit enterrer son corps, & racheta de l'executeur de la justice la tête, qu'elle conserva cherement. C'est ce qui la fit arrêter ; mais elle répondit avec tant de courage aux juges, qu'ils la renvoyerent. Elle passa le reste de ses jours à se consoler dans la lecture & la composition de divers ouvrages. * Stapleton, *in vita Thom. Mori.* Sanderus, *de visib. Monarc. &c.*

MORUS (Alexandre) ministre des Protestans à Geneve, en Hollande, & en France, & l'un des plus celebres predicateurs de leur communion au XVII. siecle, né à Castres l'an 1616. eut pour pere un Ecossois, principal du college Protestant de cette ville. Il fit sa theologie à Geneve, & emporta la chaire de professeur en grec, dans une dispute solemnelle, dont elle étoit le prix. Trois ans après, il fut choisi pour remplir les emplois de professeur en theologie, & de ministre à Geneve. Les grands talens qu'il avoit pour la chaire lui firent quantité d'admirateurs ; mais son humeur ardente & imperieuse, & sa conduite peu reguliere avec les femmes, lui susciterent encore plus grand nombre de censeurs & d'ennemis. Saumaise (qui étoit alors en Hollande) y fit appeller Morus, qui fut professeur en theologie à Middelbourg, puis à Amsterdam. Au retour d'un voyage qu'il fit en Italie, il fut cité & condamné dans quelques synodes Walons, quoiqu'il se fût dispensé d'y répondre, parce qu'il avoit déja été nommé ministre de l'église de Paris, où il fut reçu malgré les accusations des églises Walones. Il n'y vécut pas long-tems en repos ; car quelques personnes peu contentes de la maniere dont il s'étoit installé, & peu satisfaites de sa conduite, le déférerent encore aux synodes de France, où peu s'en fallut qu'il ne fût condamné. Il mourut, sans avoir été marié, à Paris, au mois de Septembre 1670. Sa maniere de prêcher étoit moins solide que brillante ; & il affectoit sur-tout d'entasser dans ses discours quantité d'allusions & de jeux de mots, qui ne réüssissoient que dans sa bouche, & qui rendirent ridicules ceux qui voulurent se mêler de les imiter. Ce que nous avons de sermons imprimés de lui, est infiniment au-dessous de la réputation qu'il s'étoit acquise. Milton l'a déchiré dans ses écrits d'une maniere sanglante. Le sujet de leur querelle fut le soin que Morus prit de publier un livre composé par du Moulin le fils, intitulé : *regii sanguinis clamor ad cœlum adversùs parricidas Anglos.* * Bayle, *diction. crit.*

MORUS (Michel) né l'an 1640. à Dublin, capitale du royaume d'Irlande, de parens Catholiques, étant passé assez jeune en France, commença ses études à Nantes, & les acheva à Paris. Après avoir enseigné avec réputation plusieurs cours de philosophie au college des Grassins, il y professa quelque tems la rhetorique. Le duc de Tirconnel, viceroi d'Irlande sous le roi Jacques II. l'an 1685. étant informé du merite du sieur Morus, l'engagea de venir en ce pays, pour être prevôt ou grand-maître du college de l'université de Dublin, afin d'y faire revivre les arts, les sciences, & la religion Catholique. Après que le roi Jacques eut quitté l'Irlande l'an 1685. M. Morus fut obligé de revenir en France, & publia à Paris un traité de l'*existence de Dieu*, *& de l'immortalité de l'ame*, fort bien écrit, & excellent dans les principes de la philosophie Peripateticienne. Quelque tems après étant allé à Rome, il fut appellé à Montefiascone, par le pieux cardinal Marc-Antoine Barbarigo, pour enseigner la theologie, & être superieur du seminaire, que cette éminence venoit d'établir. Le sieur Morus, dans l'espace de cinq ans, y fit enseigner les sciences & les langues necessaires à ceux qui se destinent à l'état ecclesiastique. Après avoir choisi de bons maîtres pour les basses classes, il donna toute son attention à mettre des professeurs connus par les bonnes mœurs, & distingués par leur capacité, pour enseigner la rhetorique, la philosophie, la theologie speculative, la theologie morale, la lecture de l'écriture sainte, le grec, l'hebreu, le droit canon, &c. Le pape Innocent XII. fut si satisfait de la conduite qu'il avoit tenuë dans cet institut, qu'il accorda deux mille écus romains de rente à ce nouveau seminaire. Clement XI. qui lui succeda, eut dès-lors tant d'estime pour lui, qu'il lui déclara publiquement devant plusieurs cardinaux, qu'il vouloit mettre son neveu sous sa conduite. Durant qu'il étoit superieur à Montefiascone, il traduisit de françois en latin la morale, dite communement *de Grenoble*, si utile à ceux qui sont chargés du gouvernement des ames, & en fit present à son auteur M. Genest, évêque de Vaison, qui étoit alors à Rome. Ce prelat en trouva la traduction si belle, que l'ayant fait imprimer, il la dédia au pape Clement XI. l'an 1702. M. Morus fut rappellé en France ; à peine fut-il de retour, qu'il fut élû recteur de l'université de Paris, & principal des Artiens du college royal de Navarre. Quelque tems après il fut nommé par sa majesté professeur royal de philosophie grecque & latine, sans avoir recherché ni brigué aucun de ces emplois. * *Memoires du tems.*

MORUS (Henri) membre du college de *Christ* à Cambridge, a publié *Cabbala philosophica : explicatio magni mysterii pietatis*, livres X. en 1660. Ses œuvres chronologiques avec le synchronisme apocalyptique parurent à Londres en 1675. *in fol.* * Konig, *biblioth.* Il y a eu un Horace Morus de Florence, qui publia en 1572. des tables, qui comprennent toute la chirurgie. Et un Jean Morus d'Yorck, qui mourut en 1592. & qui a laissé une chronologie sacrée. * Konig, *biblioth.*

MORZILLO, *cherchez* FOX MORZILLO.

MOSAIQUE, ouvrage de plusieurs petites pierres de differentes couleurs, jointes ensemble pour representer diverses figures. Les connoisseurs distinguent la mosaïque d'avec les ouvrages de pieces rapportées, & disent que dans la mosaïque, chaque petite pierre n'a qu'une couleur, de même que les points de tapisserie à l'éguille : de sorte qu'étant cubiques, & jointes parfaitement l'une contre l'autre, elles imitent les figures & les nuances de la peinture ; mais dans les ouvrages de pieces rapportées, on choisit des pierres qui ayent naturellement les nuances & les couleurs dont on a besoin : en sorte qu'une pierre a tout ensemble, & l'ombre & le jour : ce qui fait qu'on les taille de differentes figures. Quant à l'origine de cet art, Pline dit, que les pavés peints & travaillés avec industrie, sont venus des Grecs, chez lesquels celui de Pergame, qu'on nommoit *Asarôtos*, étoit celebre. Ce mot Ἀσάρωτος veut dire, *qui n'a pas été balayé* ; & on lui donnoit ce nom, parce qu'on voyoit si industrieusement representé sur ce pavé les miettes, & les autres choses qui tomboient de la table, qu'il sembloit que cela fût réel, & que les valets n'avoient pas eu le soin de balayer la salle. Cet asarôte étoit fait de petits coquilla-

ges, peints de diverses couleurs. Ensuite on vit des Mosaïques, que les Grecs nommoient *Lithostrota*; & Sylla fit faire un pavé de cette façon à Preneste, dans le temple de la fortune, environ 170. ans avant Jesus-Christ. Le mot de λιθόστρωτα signifie seulement dans la force du grec, *un pavé de pierres*; mais ils entendoient par-là, ces pavés faits de petites pierres enchassées dans le ciment, qui representent differentes figures, par la varieté de leurs couleurs, & par la justesse de leur arrangement. Quelque-tems après on lambrissa de ces sortes d'ouvrages les murailles des palais & des temples, & particulierement les bâtimens appellés *Musea*, qui representoient des grottes naturelles. On les nommoit ainsi, parce qu'on attribuoit aux Muses les ouvrages ingenieux, & qu'on y representoit les Muses & les Sciences. Peut-être aussi que les édifices publics destinés pour les assemblées des gens de lettres, appellés *Musea*, furent embellis de ces ouvrages. C'est d'où est venu le nom de *Mosaïque*, pour *Musaïque*; car il ne faut pas croire qu'il vienne de Moyse & des Juifs. On trouve de ces mosaïques ou pavés de marqueterie presque dans toutes les villes anciennes, & particulierement dans celles qui ont été colonies Romaines. Le pavé du chœur de l'église de saint Remi à Reims, est un de ces ouvrages que les curieux admirent. Il est assemblé de petites pieces de marbre, les unes en leur couleur naturelle, & les autres teintes & émaillées, si bien rangées, & si bien mastiquées, qu'elles representent une infinité de figures, comme au pinceau. On y voit 1. la figure de David joüant de la harpe, avec ces mots au-dessus de sa tête, *rex David*. 2. Une image de saint Jerôme, autour duquel sont les figures & les noms de tous les prophetes, apôtres & évangelistes. 3. Les quatre fleuves du paradis terrestre, designés par ces mots, *Tigris*, *Euphrates*, *Geon*, *Fison*. 4. Les quatre saisons de l'année. 5. Les sept arts liberaux. 6. Les douze mois de l'année. 7. Les douze signes du zodiaque. 8. La figure de Moyse, assis dans une chaise, & soûtenant un ange sur l'un de ses genoux. 9. Les quatre vertus cardinales. 10. Les quatre côtés du monde, l'orient, l'occident, le midi & le septentrion, & quantité d'autres figures faites de pieces peintes à la mosaïque, dans un champ jaune de même ouvrage, dont les plus grosses pierres n'excedent pas la largeur de l'ongle, si ce n'est quelques tombes noires & blanches, & quelques pieces rondes de jaspe, les unes pourprées, & les autres ondées de diverses couleurs, qui y sont appliquées dans certains compartimens, faits de pieces de marbre, comme des pierres précieuses enchassées dans un anneau. Proche du grand autel, on voit une maniere de pavé de petites pieces de marbre, divisé en compartimens de marqueterie; & sur le degré de l'autel est representé le sacrifice d'Abraham, l'échelle de Jacob, & autres histoires de l'ancien testament, qui étoient des figures du saint Sacrement de l'autel. Les mosaïques devinrent si communes à Rome, que les papes en ornerent une grande partie des églises, les dorant en quelques endroits, comme on voit encore dans l'église de saint Marc à Venise. * Spon, *recherches curieuses d'antiquité*.

MOSARABES, *voyez* MUSARABES.

MOSAMBIQUE, ville & royaume d'Afrique, sur les côtes de Zanguebar, *cherchez* MOZAMBIQUE.

MOSANDER (Jacques) Flamand, & Chartreux de Cologne, publia l'an 1581. le martyrologe d'Adon, plus correct qu'on ne l'avoit encore eu. Il acheva le VII. volume des vies des Saints que Surius avoit laissé imparfait, travailla à d'autres ouvrages, & mourut en Moravie l'an 1589. * Petreïus, *biblioth. Carthus.* Valere André, *biblioth. Belg.*

MOSBACH, petite ville, capitale d'un petit gouvernement du Palatinat du Rhin. Elle est sur le Neckre à six lieuës au-dessus d'Heidelberg. * Maty, *diction.*

MOSBURG, petite ville de Baviere, située au confluent de l'Iser & de l'Amber, à trois lieuës au-dessus de Landshut. Elle est capitale d'un comté, dont Louis *le Severe* fut investi par l'empereur Rodolphe I. l'an 1287. * Maty, *diction. geographique*.

MOSCATELLO (Jourdain) religieux de la congregation de saint Jerôme, natif de Vicence, eut la reputation d'excellent prédicateur & de bon theologien. Il mourut dans son pays l'an 1631. âgé de 55. ans, & laissa une apologie pour le pere Philippe Fabri, que nous avons sous ce titre: *Controversiarum pro defensione Philippi Fabri adversùs P. Xantem Marialem, part. I. De potentia neutra adversùm eundem, &c.* * Tomasini, *Part. II. elog.*

MOSCH ou MOSKA, en latin *Moschus & Moscha*, fleuve de Moscovie, a sa source dans la province de Tuver, passe à Croom, à Vorotin, à Moscow, ville capitale de Moscovie; & après avoir reçu diverses rivieres, il se jette dans le Volga. * Sanson.

MOSCHABBEENS, en arabe *Moschabbehoun*, est une secte de Mahometans, qui croyent que Dieu est à la lettre tel que l'alcoran le dépeint en plusieurs endroits. Ce sont les Anthropomorphites Mahometans. Ils paroissent avoir tiré des rabbins tout ce qu'ils disent de la douleur des yeux & du rugissemens du lion, qui lui sont attribués dans le talmud. Il est certain qu'il y a plusieurs Mahometans assez grossiers, pour croire que Dieu a des mains, des pieds, des yeux, & des oreilles; & il y en a même qui tiennent, qu'il a une barbe noire & épaisse, avec plusieurs autres attitudes qu'ils s'imaginent. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOSCHIQUES, montagnes d'Asie, dont parle Plutarque dans la vie de Pompée. Elles étoient vers les sources du fleuve Phasie. Les peuples s'appelloient *Moschi*, dont le pays étoit entre la Colchide, l'Iberie, & l'Armenie, & étoit occupé par les habitans de ces trois regions. On croit que les Moscovites sont une colonie de ces Moschi. * Lubin, *tables geographiques sur les vies de Plutarque*.

MOSCHOPULUS (Emmanuel) Il y a eu deux auteurs de ce nom, & surnom: le premier né dans l'isle de Candie, florissoit à la fin du XIV. siecle, & au commencement du XV. Il a laissé un ouvrage intitulé *Quæstiones grammaticæ*, qui paroît écrit avant l'an 1392. Le second, neveu du premier, nâquit à Constantinople, d'où il se retira en Italie vers l'an 1455. & il fut auteur d'un recueil qu'il intitula *Lectiones Atticæ*, & qui est un lexicon assez bon, & tiré des anciens. * M. de la Monnoye sur Baillet, *tom. 1. p. 347.*

MOSCHUS (Jean) prêtre & solitaire, composa le livre que nous avons du pré spirituel, dont Photius parle ainsi. « J'ai lû, *dit-il*, un livre des vies des Saints, extrêmement profitable aux ames religieuses, &c. L'auteur a donné le nom de *Pré* à son ouvrage, que les autres appellent *nouveau Paradis*. Cet auteur est Jean Moschus, qui s'étant retiré dans le monastere de saint Theodose, le premier de ceux de Jerusalem, a vécu depuis avec les solitaires du Jourdain, & les religieux de saint Sabas. Ensuite il prit le dessein de visiter les solitaires illustres de differens pays. Après avoir parcouru les monasteres d'Orient, d'Egypte, & des Isles, il vint à Rome avec son disciple Sophronius, & il composa le *Pré Spirituel*, dans lequel il a recueilli ce qu'il avoit appris de la vie, des actions, des sentences, & des miracles des moines de differens pays. » Cet ouvrage est dedié à Sophrone, son disciple: il contient bien des histoires miraculeuses & extraordinaires. Le style en est bas & grossier, comme l'a remarqué Photius. Il a été traduit en latin par Ambroise, general des Camaldules, & imprimé en grec dans la bibliotheque des peres, de 1624. Enfin M. Cotelier a donné le grec de quelques chapitres qui manquoient, dans son deuxiéme tome des monumens ecclesiastiques. M. d'Andilly l'a traduit en françois. On conjecture que Jean Moschus vivoit dans le VII. siecle, parce qu'il parle de S. Gregoire *le Grand*, qui a tenu le pontificat jusques à l'an 604. & qu'il rapporte des histoires arrivées sous l'empire de Zenon, d'Anastase, de Tibere, & de Maurice. Cet ouvrage fut allegué dans le VII. concile general. Quelques-uns l'ont attribué à Sophrone, auquel Jean l'avoit dedié, & qu'on a cru évêque de Jerusalem. Baronius, Lipoman, & divers autres, le citent souvent avec estime, quoique le premier n'approuve pas toûjours les histoires qui y sont rapportées. * II. concile de Nicée, *act. 4.* Photius, *cod. 119. act.* Jean Diacre, *in vit. S. Gregor. l. 1. c. 45.* Jean de Damas, *l. 1.* Nicephore, *l. 8. c. 21.* Baronius, *A. C. 407.*

&c. Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *de histor. Lat. biblioth. PP.* M. Du Pin, *bibliotheque des aut. eccl. des VII. & VIII. siecles.*

MOSCO ou MOSCOW, ville capitale de Moscovie, & lieu de la residence du grand-duc ou czar, est divisée en quatre parties, qui s'appellent *Cataygorod*, *Czargorod*, *Scoradom*, & *Kremnenagorod*, & qui sont separées par trois murailles; l'une de brique, & les deux autres de pierre & de bois Celle de brique separe le Cataygorod du reste de la cité; celle de pierre fait le tour du Czargorod, où est le palais du czar; & la muraille de bois sert de rempart au Strelitza Sloboda, qu'on nomme ainsi, parce que c'est proprement le quartier des strelits ou soldats de la garde du prince. Cette ville est arrosée de la Moska, & de quelques autres rivieres. Ses palais & ses églises en font le plus bel ornement. Moscow, qui en general semble plûtôt un amas de divers bourgs, qu'une même ville, a eu jusqu'à quarante mille maisons, dont le nombre a été diminué en diverses occasions. Elle fut prise & presque entierement brûlée par les Tartares l'an 1572. elle fut encore emportée par les Polonois l'an 1611. elle fut brûlée une seconde fois l'an 1698. une troisiéme fois l'an 1699. où plus de vingt mille maisons & quatre cens églises furent consumées, & une quatrieme fois le 24. May 1712. où la perte ne fut pas moins considerable. Les clochers des églises y sont extrêmement hauts, & sont tous couverts de cuivre doré: il y en a deux entre autres qui s'élevent beaucoup plus que les autres, dont l'un se nomme le *grand Jean*, & l'autre est renommé par une cloche que l'on sonne aux grandes fêtes, & aux entrées & audiances des ambassadeurs. Elle fut fondüe en 1653. & elle a 19. pieds de hauteur, 18 de diametre, 64. de circonference, & deux d'épaisseur: son poids est de 340000. livres; le battant a 14. pieds d'épaisseur, & il ne faut pas moins de vingt hommes pour l'ébranler. On fut plus de dix ans sans la pouvoir élever en sa place, faute d'ingenieurs. Il y a deux châteaux bâtis par des ingenieurs Italiens, sur le modele de celui de Milan. Moscow est une ville de commerce, où la Moska & l'Occo y servent à faire descendre les marchandises sur le Volga.* *Voyage d'un ambassadeur de l'empereur en Moscovie.* Jordan, *voyages histor.*

MOSCONA, Roselle, *Rusella.* C'étoit anciennement une ville de l'Hetrurie. Ce n'est maintenant qu'un village du Siennois, situé à deux lieuës de Grosseto, vers le nord. On voit près de ce lieu les *bains de Roselle*, nommés anciennement *Rusellana* ou *Rosellana Balnea.** Maty, *dict.*

MOSCOSO D'ALVARADO (Louis) general de la Floride, fut un de ceux qui accompagnerent François Pizarro dans la conquête du Perou, & qui fit ensuite le voyage de la Floride avec Fernand de Soto, auquel il succeda dans la charge de general l'an 1542. Comme l'expedition de la Floride n'avoit pas réüssi à Soto, toute l'armée fut ravie du choix de Moscoso, dans l'esperance qu'il aimeroit mieux chercher du repos, en quelque pays habité par des Chrétiens, que d'avancer plus loin dans un pays si ingrat. Ce general voyant que tous ses gens etoient rebûtés de tant de fatigues, prit son chemin par terre, pour gagner la nouvelle Espagne; mais ne pouvant continuer son voyage, faute de truchement, il reprit la voye de la mer, & arriva à Panico, ville de la nouvelle Espagne, le 10. Septembre 1543. avec trois cens onze cavaliers & soldats qui étoient restés de six cens, que Soto avoit fait passer dans la Floride. De Panico il alla par terre à Mexique, où il fut tres-bien reçu du viceroi.* *Histoire de la Floride, traduite l'an 1685.*

MOSCOVIE, grande region de l'Europe, est une partie de l'ancienne Sarmatie, qu'on nomme *Russie*, du nom des anciens peuples Roxolans; *Russie-Blanche*, à cause des neiges qui y couvrent la campagne près de deux tiers de l'année; & *Grande-Russie*, à cause de l'étenduë du pays, qui est le plus vaste de l'Europe. La Moscovie n'est proprement que le nom d'une province, dont Moscow est la capitale: mais comme l'isle de France communique son nom à tout le royaume, de même par la Moscovie, on entend d'ordinaire tout ce grand pays, qui est sous l'obeïssance du grand duc, ou czar.

SITUATION, BORNES ET DIVISION de la Moscovie.

Cet état s'étend du côté du septentrion, jusques à la mer Glaciale, ou l'Ocean Septentrional. Vers l'orient, il a le fleuve Oby, le Tanaïs, &c. qui le separent de la grande Tartarie; au midi, le petit Tanaïs, les rivieres de Desna & Psola, avec la petite Tartarie; & au couchant, le Borysthene, le Narva, les terres de Pologne, de Suede & de Norrwege. Sa longueur, de Kola à Astracan, est de plus de six cens lieuës; & sa largeur, d'occident en orient, depuis les frontieres de Livonie jusques à celles de la Siberie, n'est pas de moindre étenduë. Ainsi l'on peut juger que la Moscovie est un des plus grands états de l'Europe. On la divise pour l'ordinaire en deux principales parties, qui sont la meridionale, vers la riviere de Volga, & la septentrionale, vers la Dwina. D'autres la divisent plus naturellement en quatre parties; en Moscovie propre ou occidentale; en Moscovie orientale; en Tartarie Moscovite; & en Lapponie aussi Moscovite. Tout cet état peut comprendre environ quarante provinces, dont il y en a qui ont titre de royaume, & les autres de duché. Leur nom, pour l'ordinaire, est tiré de leurs villes principales. Il faut aussi remarquer qu'entre ces états, il y en a plusieurs en Asie, que les Moscovites se sont rendus propres ou tributaires, dans la Tartarie. Voici quelles sont ces provinces; Astracan, royaume; Biela-Ozera, duché; Bielki, duché; Bulgar; Cargapol; Casan, Nagayski & Bugal, tous trois royaumes; Condola; les Czeremisses Logowoi, & Nagornoi; Dwina, Jeroslaw; Juhorski, Lapponie ou Leporie; Loppie; Lucomorie; les Morduates; Moscovie; Novogorod, ou Nisi-Novogorod, & Novogorod-Weliki; Obdora; Permski; Petzora; Pleskou; Pole, Rschou; Rezan; Dostou; les Samoyedes; Siberie; Susdal; les Tingoësses; Tuver; Viarka, Ukraine; Wolodime, Wologda; Worotin; Oustiouga; Serwiera; Smolensko avec divers peuples, qui sont, les Samoyedes; les Tingoësses; Scibanski; Giustiuski; Calami, Huguitski, Vogulici, & autres. Les villes principales sont, Archangel, Moscow, &c.

QUALITE'S DU PAYS.

La Moscovie, en general, est un pays marécageux, rempli de forêts, d'étangs, de lacs & de rivieres. Entre les lacs, il y en a qui ont jusques à cinquante & cinquante-cinq lieuës de longueur. Le Ladoga & l'Onega, qui confinent à la Finlande, sont les plus grands de l'Europe. On y trouve encore le lac de Biela-Ozera, ou Bielosero, qui donne son nom à une province; celui d'Ilment, près la grande Novogrod; Iwanowosero Cavapol, qui donne son nom à une province, &c. Les rivieres les plus considerables sont, le Volga, le Borysthene, le Tanaïs ou Don, la Dwina, le Jag, Mosco, Ocka, &c. La Moscovie est située sous des climats extrêmement froids: l'hyver y est fort long, & le froid violent, surtout dans les provinces les plus avancées au levant & au septentrion. Alors on y voyage sur des traineaux fort commodes. Les marais inhabitables, & les forêts, font que le pays est mal peuplé, sur-tout vers le septentrion, où le peu de grains qu'on y seme n'arrive jamais à une parfaite maturité. Il n'en est pas ainsi du côté de la Pologne, où il fait extrêmement chaud pendant l'été, & où le terroir est fertile en certains endroits du couchant, & au midi. On y recueille du froment, du seigle, de l'orge, des pois, de l'avoine, & une certaine sorte de riz, qu'ils appellent *Psnyra*. Il n'y a que le seigle qu'ils sement avant l'hyver, les autres grains ne se sement qu'au mois de May, quoiqu'ils fassent la recolte en Juillet & Août. Outre les bleds, ils ont beaucoup de fruits, de beaux jardins, & de bons melons. Il y a d'ailleurs une tres-grande quantité de miel, & beaucoup de gibier & de poissons. Les pays voisins des petits Tartares, sont presque tous deserts, à cause des courses de ces peuples, qui y vont faire des esclaves, qu'ils vendent à Crim, d'où on les mene à Constantinople. Comme il y a de fort belles femmes entre ces esclaves, on trouve assez de marchands pour les acheter. Le soin qu'on avoit eu d'abbat-

tre les bois, & un fossé de cent lieuës de long, qu'on avoit fait, n'ont pû encore arrêter des courses si frequentes: les Tartares ont même traité les Russiens avec tant d'indignité, dans les siecles précedens, qu'on assure qu'outre le tribut, le prince de Moscovie étoit obligé de mettre pied à terre devant l'ambassadeur Tartare; de lui offrir un plat de lait; & ce qui est encore plus humiliant, de lecher ce qui se répandoit par hazard sur le crin du cheval; enfin, de se tenir tête nuë, le Tartare étant assis. Les auteurs qui nous en ont donné des relations, comme Olearius, parlent de cette plante surprenante, qu'on trouve en Moscovie, semblable à un concombre, qui a la forme d'un agneau. Ils assurent que l'herbe se seche par tout, où ces plantes extraordinaires se trouvent; & que quand elles sont mûres la souche se seche, & le fruit se couvre d'une certaine peau veluë, qui sert de fourrure, après qu'on l'a preparée. On trouve de ces plantes près de Samara, vers l'Astracan, & vers le royaume de Casan. On dit que les loups les devorent, parce qu'elles ressemblent à un agneau. C'est pourquoi les Moscovites nomment cette herbe *Bonnaret*, c'est-à dire, *petit agneau*; & d'autres, *Zoophite*, ou *plante animale*. Les Moscovites ont encore dans leur pays du sel, du souffre, du godron, & des mines de fer, d'acier, & de cuivre. Ils ont une sorte de poisson qu'ils appellent *Morse*, & qu'ils pêchent près de Petzora: ce poisson a des dents tres-longues dont ils font commerce, s'en servant pour les manches de coûteaux & de cimeterres. Les Persans en font grand état. Près d'Archangel, il y a un certain rocher, qu'ils appellent *Slude*, dont ils font des plaques plus transparentes que du verre, & qui n'est sujet, ni à se rompre, ni à se brûler. La boisson des Moscovites est la bierre & l'hydromel, dont ils font de deux ou trois sortes. Leurs bâtimens sont presque tous de bois, & la pierre y est assez rare: ce qui rend les villes fort sujettes aux incendies. Les Moscovites ont du chanvre & du lin; mais le drap du pays est si grossier, qu'il n'y a que les paysans qui en portent. Le cuir de Russie est tres-renommé en Europe. Les fourrures y sont si communes, qu'ils en ont assez pour leur usage, & pour en faire un tres grand commerce. On y estime en general les grains de Rezzan & de Wolodimer, les cuirs de Jeroslaw, la cire & le miel de Pleskou, le suif de Vologda, l'huile des environs de la Volga, le lin & le chanvre de la grande Novogorod, la poix de Dwin, le sel d'Astracan, les martes zibelines, & les fourrures de Siberie. On dit que les chasseurs ont assez d'adresse pour porter leur coup sur le nez des bêtes, afin d'avoir les dépouilles entieres, & non dechirées.

MOEURS ET COUTUMES DES MOSCOVITES.

Les Moscovites se vantent d'être sortis des Grecs, & sont generalement d'une complexion robuste. Les *Boyars*, qui sont leurs nobles, aiment fort à paroître avec de gros ventres, comme s'ils faisoient consister en cela les marques de leur noblesse. Ils n'ont pour surnom que le nom propre de leur pere; comme *Alexis Alexewitz*, c'est-à-dire, *Alexis, fils d'Alexis*. Mais les seuls gentilshommes mettent la syllabe *Witz*, au bout du nom de leur pere, qui suit toûjours le leur. Les roturiers mettent *Ow*; par exemple, quelqu'un se nomme *Almas*, & son pere se nommoit *Jean* ou *Juan*; s'il est gentilhomme, il se nommera *Almas Juanowitz*, sinon *Almas Juanow*. Ces peuples se plaisent à avoir de longues barbes, quoiqu'ils portent les cheveux fort courts, & ont ordinairement de grandes robes, dont le bord va jusques aux talons, avec des manches fort étroites, & de même longueur que les robes. Leurs colets & leurs chemises sont ordinairement brodées de soye de diverses couleurs. Ils ne portent point de chapeau, mais seulement des bonnets; & au lieu de souliers, ils portent des botines de cuir rouge ou jaune. L'habillement des femmes est presque le même que celui des hommes, sinon que leurs robes sont un peu plus larges, leurs bonnets bizarres, & leurs manches de chemises de trois ou quatre aulnes de long, & fort plissées. Au reste, les Moscovites sont méfians, & si cruels, que même l'office de bourreau n'est pas infâme parmi eux. Ils sont fins pour le commerce, & trompent si impunément, que celà passe chez eux pour adresse. Au reste, ils sont si fort accoûtumés au froid & au chaud, qu'ils passent d'une extrêmité à l'autre, sans que cela incommode leur santé. Les collations se font chez eux avec du pain d'épice, de l'eau-de-vie, & de l'hydromel. Ils sont si faineans, qu'il semble que l'oisiveté soit leur partage naturel; de-là vient que l'yvrognerie est si commune parmi eux, qu'il y a peu de personnes qui en soient exemtes. Autrefois ils se servoient de tabac avec grand excès; mais l'an 1634. on le défendit sur peine du foüet, ou d'avoir les narines fenduës, si l'on étoit convaincu d'en avoir pris par le nez. Cette défense si rigoureuse y a été faite avec son; car outre que la dépense incommodoit ordinairement les familles, il arrivoit souvent qu'un homme enyvré de tabac, mettoit le feu dans sa maison, & brûloit une partie d'une ville, en s'endormant avec sa pipe allumée. Malgré cette defense severe, ils prennent encore du tabac en secret. Pour le fumer, ils ont, au lieu de pipes, une corne de bœuf, percée d'un trou au milieu, avec un petit vase de bois où ils mettent du tabac. Il y a si peu de complaisance & de civilité parmi les Moscovites, même entr'eux, qu'il ne faut pas s'étonner s'ils sont si peu honnêtes pour les étrangers. La vanité & l'arrogance leur est ordinaire, & fait qu'ils s'imaginent qu'aucune autre nation ne leur est comparable. D'ailleurs ils se contentent de peu, sont élevés d'une maniere assez dure, font peu de dépense; & même, excepté les personnes de qualité, couchent tous à terre, ou sur des bancs. Les Moscovites ont grande inclination à dérober; mais ils sont obligés de s'en abstenir, parce le larcin est le crime qu'on punit dans leur pays avec plus de severité. Leurs divertissemens consistent à lutter, à se battre à coups de poings ou à coups de bâtons, & à courir durant l'hyver sur la glace. Leur musique est composée de hautbois & de cornemuses, & leurs danses sont tres-ridicules.

SUCCESSION DES DUCS, *du gouvernement & police de Moscovie.*

Nous avons si peu de connoissance de l'histoire ancienne de Moscovie, qu'il est extrémement difficile d'en parler aussi surement que des autres pays. Voici ce qu'on a pû recueillir des historiens. On dit que WOLODOMIRE, fils d'*Estaüs*, fut converti par les Grecs à la foi Catholique, l'an 988. & qu'il est proprement le premier duc ou prince de ce pays. Il prit le nom de *Basile* au baptême, & *Joreslaus* lui succeda. On met ensuite *Wzevold*, *Volodomire* II. *Wzevold* II. & après sept autres dont les noms ne sont pas connus; *George* I. *Demetrius* I. *George* II. qui fut tué par Batus, roi des Tartares, l'an 1237. *Iroslaüs*, frere de George II. *Alexandre*, *Daniel*, *Jean*, dit *Kaleta*, c'est-à-dire *la Bourse*, parce qu'il en portoit ordinairement une pour faire l'aumône aux pauvres; *Simeon*, *Jean* II. *Demetrius* II. qui vivoit l'an 1400. *George* III. & *Basile* III. celui-là frere, & l'autre fils de *Basile* II. *Jean-Basilides*, surnommé *le Grand*, lui succeda, & secoüa le joug des Tartares, qui traitoient les ducs de Moscovie d'une maniere tres-indigne. L'une de ces indignités étoit que lorsque les Tartares envoyoient des ambassadeurs en Moscovie, le prince des Russes étoit obligé d'aller au-devant d'eux, de mettre pied à terre à leur approche, d'offrir au chef de l'ambassade un plat plein de lait de jument, & de lécher les gouttes qui tomboient par hazard sur le crin du cheval de l'ambassadeur; de le mener ensuite au palais, & de se tenir de bout & nuë tête, pendant que les ambassadeurs étoient assis & couverts. Ce malheureux prince étoit encore obligé de donner à manger du foin dans son bonnet ducal, au cheval du grand kam, lorsqu'il paroissoit devant lui. Jean Basilides épousa *Sophie* Paleologue, fille de *Thomas*, qui etoit frere de *Constantin* XIII. dernier empereur de Constantinople. Il laissa *Basile* IV. mort l'an 1533. *Jean-Basilides* II. né l'an 1528. mourut le 28. Mars 1584. *Theodore* lui succeda, & mourut l'an 1598. *Borius Hodinus* ou *Boritz*, son beau-frere, se mit sur le thrône ducal, & fut accusé d'avoir fait mourir *Theodore*, & un de ses freres nommé *Demetrius*. D'autres disent que le veritable Demetrius vivoit, & parut l'an 1605. en Pologne, ou il épousa la fille du palatin de Sandomir qui le rétablit. Mais comme il favorisoit trop les étrangers, soit

qu'il fût le vray Demetrius, où qu'il fût supposé, comme il y a plus d'apparence, on le traita d'imposteur, & on le fit mourir l'an 1606. *Basile Jean*, dit *Suiski*, fut mis en sa place : sa conduite tyrannique le fit haïr. Les Polonnois le firent prisonnier, lui, & deux de ses freres, l'an 1610. sous Ladislas, prince de Pologne, que les Moscovites élûrent duc. Il prit Moscow l'an 1611. mais il fut bientôt chassé, & les Moscovites, naturellement ennemis de toute sorte d'étrangers, voulurent avoir un duc de leur nation. Ils élûrent *Michel*, dit *Federowitz*, fils de *Fædornikitits*, patriarche de Moscow, & proche parent du tyran Basile. *Michel* mourut le 12. Juillet 1645. & de sa femme *Eudoxe* Lucanowena, laissa *Alexis-Michel* ou *Michalouk*, duc de Moscovie, qui mourut le 8. Fevrier 1676. Il avoit pris alliance avec *Natalie*, fille d'*Elie* Danilowiz Miloslawski, morte le 4. Fevrier 1694. dont il eut entr'autres enfans; *Alexis* II. duc de Moscovie, qui laissa cinq enfans, sçavoir du premier lit, *Theodore*, né l'an 1661. *Jean* & *Sophie*; du second lit, *Pierre* & *Catherine*. *Theodore Alexowits*, succeda à son pere; & après avoir été marié deux fois, mourut sans enfans le 27. Avril 1682. non sans soupçon de poison de la part de sa belle-mere. Après sa mort, la princesse *Sophie*, sa sœur, fille d'un merite extraordinaire, & d'un esprit des plus déliés, des plus fins & des plus politiques, quoique dans un corps des plus disgraciés, ne put voir sans chagrin que les grands eussent proclamé pour czar le prince *Pierre*, fils du second lit, au prejudice de *Jean*, dont elle étoit sœur de pere & de mere, & à qui le thrône appartenoit, comme l'aîné. Ce prince étoit aveugle, demi paralytique, sujet, reglément une fois par semaine, au mal caduc, aussi foible enfin d'esprit que de corps. Il étoit regardé comme incapable de gouverner : cependant cette princesse fit un parti considerable ; & par ses menées, vint à bout de faire proclamer & couronner ce prince infirme, premier czar. Elle fit resoudre qu'il regneroit en societé avec *Pierre*, & fit agréer, que comme ces princes étoient dans une grande jeunesse, elle prendroit sur elle tout le fardeau de l'état. Dans la suite elle conspira contre le czar *Pierre*, dans le dessein de s'en défaire, puis de son frere *Jean*, pour s'élever elle-même sur le thrône, avec le prince Galitzin, son favori, issu des derniers ducs de Lithuanie, de la maison des Jagellons. Le czar *Pierre* en étant averti, prit des mesures si justes, que la princesse *Sophie* fut forcée l'an 1689. de se renfermer dans un monastere, suivant la coûtume de toutes les filles czariennes. Cette princesse avoit trouvé le secret de s'en tirer pendant la maladie de son frere aîné *Theodore*. Les deux freres, qu'elle avoit animés l'un contre l'autre, se réünirent, & gouvernerent paisiblement. Toute l'autorité étoit neanmoins entre les mains du czar *Pierre*; & l'on se contentoit de mettre le nom de *Jean* à la tête des actes publics. Celui-ci mourut en Janvier 1696. & son frere resta seul sur le thrône. Il n'y a que le czar qui donne des loix à son peuple : c'est lui qui établit les gouverneurs des provinces, & qui les regle comme il veut. Le titre qu'il se donne de *czar*, & qui semble être dérivé de *Desar*, signifie *roi* ou *empereur*; il s'appelle aussi *grand-seigneur*; & *velika knés*, qui veut dire, *grand-duc*. Les états de Russie lui ayant donné le titre d'empereur, il a été proclamé à Petelbourg en Novembre 1721. & a été reconnu jusqu'à present en cette qualité par les états de Hollande en Avril 1722. & par la Suede en Juin 1723. Son conseil d'état se tient ordinairement de nuit. Il y a six départemens, où se vuident toutes les affaires. Le premier est pour les étrangeres; le second, pour celles de la guerre; le troisiéme, pour les finances; le quatriéme, pour recevoir divers comptes; le cinquiéme, pour les procès civils; & le sixiéme, pour les criminels. Le revenu du prince est tres-considerable ; car outre son domaine & les impôts, il tire un revenu incroyable des tavernes qu'il entretient; & outre cela, tire cinq pour cent des marchandises. Il y a d'autres impôts, qui ne sont que pour lui; & il prend tous les biens de ceux qui meurent sans enfans. On dit même que s'il y a des personnes riches, qui soient incapables de le servir, ou à la guerre, ou ailleurs, il prend une partie de leur bien, ou pour soi, ou pour quelque autre officier. Enfin, le pouvoir du czar est si grand, qu'il est le maître de la vie & des biens de tous ses sujets, qui sont ses esclaves, & qu'il ne traite jamais que par des noms diminutifs ; comme *Pierrot*, *Jeannot*, *&c.* Ce pouvoir se soûtient sur trois maximes ; la premiere, est la défense qui est faite aux Moscovites, sur peine de la vie, de voyager sans permission du prince; la seconde, est la coûtume établie pour prévenir les changemens qui pourroient arriver dans l'état, par des alliances avec les étrangers, selon laquelle les czars n'épousent que leurs sujetes; la troisiéme, est l'ignorance des Moscovites, qui se contentent de sçavoir lire & écrire. La justice s'administre en fort peu de tems ; & les parties y plaident chacune pour soi. Quand un débiteur ne peut pas payer ses dettes, ou trouver caution, il devient esclave, ou du czar, ou de quelque autre, si c'est la volonté du prince. Les criminels sont condamnés à l'estrapade ; ou si le crime est digne de mort, sont condamnés à être pendus, ou à avoir la tête coupée. Le commerce y est assez grand, & la Moscovie en general fournit les pays étrangers, de miel, de cire, de suif, de cuirs, & de lins, de chanvres, de fourrures, de plumes de lit, de godron, de sel, d'huile, de veau marin, de caviar, &c. Pour ce qui est des forces de cet état, il faut avoüer qu'elles sont tres-grandes, & qu'elles seroient tout-à-fait redoutables à ses voisins, si les officiers qui en ont le commandement, ne manquoient pour l'ordinaire, ou de zele, ou de conduite, ou de fidelité. Le grand duc peut mettre cent & deux cens mille hommes sur pied, en peu de tems & sans peine. Il a d'ordinaire quinze mille hommes de cavalerie, & douze d'infanterie, ou pour sa garde, ou pour les garnisons; & outre cela, il entretient, sous la conduite d'environ cent officiers, soixante-cinq mille hommes, pour visiter tous les ans les frontieres, du côté de la Tartarie, & prévenir les courses de ces barbares. Quand le czar a besoin d'une plus grande armée, les nobles sont obligés de lui fournir des soldats, de les entretenir, à proportion du nombre de leurs serviteurs. Leurs armes sont outre l'épée, les haches, l'arc & le mousquet : ils sont faits à la fatigue, & se contentent de peu. On a pourtant remarqué qu'ils sont plus propres à soûtenir un siege qu'à se battre en pleine campagne; aussi sçavons-nous, qu'en bataille rangée ils ont presque toûjours été battus par les Suedois : au contraire, ils ont souvent soûtenu des sieges avec beaucoup de vigueur & de succès. On peut dire en general, que l'infanterie y est moins mauvaise que la cavalerie. Elles ne sont pas si propres à former un siege qu'à le soûtenir : ce qui a paru devant Smolensko l'an 1633. devant Riga l'an 1656. devant Azof l'an 1673. & ailleurs. Les forts des Moscovites sont pour l'ordinaire de bois & de terre. On a toutes les peines du monde à demeurer d'accord des titres du czar, lorsqu'on traite avec ses ambassadeurs, à cause de ses prétentions extraordinaires. L'an 1645. il prit pour pretexte de la guerre qu'il fit contre la Pologne, que les Polonois ne lui avoient pas donné les titres qui lui sont dûs. Un de ses predecesseurs fit attacher avec un clou le chapeau à la tête d'un ambassadeur Italien, qui s'étoit couvert en sa presence. PIERRE-ALEXIOWITZ czar de Moscovie, né le 10. Juin 1672. qui regne à present, a des manieres beaucoup plus polies que ses predecesseurs. Il s'applique à adoucir peu à peu la ferocité de ses peuples, s'attache à faire valoir le commerce & la navigation, il a même voyagé en Italie, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne & en France, pour s'instruire par lui-même, de ce qui concerne le negoce & la marine, & le gouvernement des peuples. Il fait aussi fortifier regulierement la plûpart de ses places frontieres, & se sert beaucoup d'officiers Allemands, qui établissent de jour en jour l'usage de la discipline militaire dans les troupes Moscovites. On l'a vû à la tête de ses troupes en Livonie, & en Pologne, où il se transporta au secours du roi Auguste, & remporta plusieurs avantages sur le roi de Suede, qu'il obligea de se sauver à Bender sur les terres du grand-seigneur. La Porte prit la protection du roi de Suede, declara la guerre aux Moscovites, & après une bataille donnée l'an 1711. la paix fut concluë l'an 1712. Depuis le retour du roi de Suede le czar s'étoit allié avec le Danemarck, & a continué de faire la guerre à la Suede; il a

pris plusieurs places de ce royaume. Ce prince épousa 1°. le 27. Janvier 1689. *Ottokosa* Federewna, de laquelle il se separa en 1692. 2°. *Catherine* Alexieuna, dite depuis *Marthe* Mathuve ssana, veuve de N. Thiesenhausen, lieutenant colonel Suedois, & fille de N. Albenduel, gentilhomme Suedois, dont le mariage ne fut déclaré qu'en 1711. Du premier mariage vint ALEXIS PETROWITZ, qui suit; & du second sont issus; *Pierre*, né le 8. Novembre 1715. en faveur du quel le czar ôta en 1718. la qualité de prince hereditaire à son frere aîné pour la lui donner, mort le six Mai 1719. N. né à Wesel en Hollande le 13. Janvier 1717. mort le même jour. *Marie-Petrowna*, née à Dantzic le 20. Mars 1713. *Marguerite*, née le 8. Septembre 1714. & *Natalie*, née le 20. Août 1718. ALEXIS-PETROWITZ prince hereditaire de Moscovie, né le 18. Février 1690. après avoir voyagé en Italie, d'où le sieur Tolstoi l'avoit ramené, arriva à Moscou le 14. Février 1718. & se rendit le même jour à la grande église, où le czar se trouva avec le patriarche, plusieurs metropolitains, évêques, & autres ecclesiastiques, étant accompagné des grands officiers & des principaux boyars: ce prince se prosternant devant le czar, lui demanda pardon comme à son prince & à son souverain, de ce qu'il avoit fait contre son devoir; & ensuite il déclara qu'il renonçoit à tout le droit qu'il pouvoit prétendre par sa naissance, à la succession à la couronne, ce qu'il confirma par le serment qu'il fit publiquement sur la croix, sur les reliques & sur les images. On lut aussi-tôt une declaration du czar, par laquelle, après avoir exposé les motifs de sa resolution, il appelloit à la succession à la couronne de Moscovie, comme heritier presomptif le prince Pierre Petrowitz son second fils. Après que la lecture en eut été faite, le clergé, les seigneurs & le peuple l'approuverent par de grandes acclamations, & firent serment de la maintenir. Le czar ayant découvert que quelques boyars s'étoient engagés secretement à soûtenir le droit du prince Alexis, nonobstant la renonciation solemnelle qu'il avoit faite à la couronne, sa majesté czarienne fit arrêter plusieurs personnes de la premiere qualité, & le 28. Mars de la même année le sieur Kikin, premier commissaire de l'amirauté, l'archevêque de Rostoff, un moine, & un secretaire du cabinet de la czarine, furent roués vifs, leurs têtes coupées & fichées sur des pointes de fer sur des roues, celle de l'archevêque ayant été fichée dans un lieu pieux, & son corps brûlé: le major Klebof, qui étoit confident du prince disgracié, fut empalé; un officier du czar eut le nez & la langue coupés, & fut condamné aux galeres: le prince Georges Wolodymerchwitz-de Doldoruski fut banni, & ses biens confisqués: le chambellan Mariskin fut relegué dans ses terres: la princesse Galiczen & d'autres dames furent enfermées pour leur vie: d'autres tant hommes que femmes, furent chatiés, & deux seigneurs furent decapités en secret: la princesse Marie sœur du czar, fut enfermée dans un château, & le prince Alexis obligé de rester toûjours sous la veuë de son pere. Enfin le czarowitz, qui avoit promis sous serment à son pere, moyennant qu'il lui donnât la vie, de lui découvrir generalement tout ce qu'il avoit fait, ceux de sa faction, & les autres qui lui avoient conseillé de s'évader, n'ayant pas declaré le complot que l'on découvrit par des lettres qu'il écrivoit à sa maîtresse, par lesquelles il lui faisoit confidence du dessein qu'il avoit de tuer le czar son pere, & de se rendre ensuite dans le Mekelbourg, pour y faire soulever les troupes Moscovites qui y étoient, & exciter par là un soulevement general dans toute la Moscovie, dont le czar ayant été informé, il fit assembler à Peterbourg les principaux de son état, tant ecclesiastiques que seculiers, & fit remettre devant eux les papiers & les autres pieces justificatives, qui prouvoient une nouvelle conspiration contre sa personne, dans laquelle le prince Alexowitz avoit eu la principale part. Il les exhorta ensuite à juger cette affaire selon les loix, sans aucun égard à la qualité, mais seulement à la justice & au bien de l'état. Après avoir examiné les preuves, ils déclarerent le prince coupable de mort, & sa sentence lui fut prononcée. Elle lui causa un si grand trouble, qu'il perdit connoissance, & cet accident fut suivi d'une attaque d'apoplexie dont il mourut le 26. Juin de la même année 1718. en sa 29. année, après avoir demandé pardon à son pere, qui étoit allé le voir dans cette extrémité & lui avoit accordé la vie. Son corps ayant été quelques jours exposé à la veuë du peuple, fut inhumé en la chapelle du château. Cet infortuné prince avoit épousé le 25. Octobre 1711. *Charlotte-Louise-Christine-Sophie* de Brunswick-Wolfembutel, sœur de l'imperatrice, & fille de *Louis-Rodolphe* duc de Brunswick-Wolfembutel-Blakemberg, & de *Christine-Louise* princesse d'Oetingen, morte en couches le 1. Novembre 1715. âgée de 21. ans, laissant pour fils unique, *Pierre Petrowitz*, né le 23. Octobre 1715.

LA LANGUE ET LA SCIENCE des Moscovites.

La langue que parlent les Moscovites a beaucoup de rapport avec l'esclavone, & avec la polonoise: de sorte que qui sçait quelqu'une de ces langues, n'a pas de peine à entendre les autres. Aussi la langue esclavonne est la langue primitive, dont celle de ces peuples est tirée. Ils ont emprunté des Grecs leurs caracteres, qu'ils ont pourtant fort alterés; & ils ont même tant de lettres doubles, que leur alphabet a jusques à quarante lettres. Ils écrivent sur des rouleaux de papier coupés en bandes collées ensemble, de la longueur de vingt cinq ou trente aulnes. Leur ignorance extraordinaire est établie sur un principe de politique; car ils n'ont ni colleges, ni académies, dans tout cet état. Leurs prêtres mêmes ne prêchent jamais, & se contentent de faire quelques lectures dans l'église. Comme ils ne reçoivent pas volontiers les étrangers chez eux, ils ne sçavent aussi que leur langue: Ils font apprendre à leurs enfans à lire & à écrire, & cela leur suffit pour être reçus docteurs. Au reste, les Moscovites ne connoissent que le jour qu'on appelle artificiel; c'est-à-dire, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Ils commencent l'année par le premier jour du mois de Septembre, ne recevant point d'autre époque, que celle de la création du monde, qu'ils croyent avoir été faite en automne. Leurs lieuës sont de certains espaces qu'ils appellent *Werst*, & qui sont des milles un peu moindres que ceux d'Italie.

RELIGION DES MOSCOVITES.

On ne sçait pas précisement le tems auquel ces peuples embrasserent le Christianisme. Ils se glorifient de l'avoir reçu par le ministere de l'apôtre saint André; mais d'autres croyent qu'ils n'abjurerent le Paganisme que sous l'empereur Basile, vers l'an 989. Il n'y a rien qui appuye assez fortement cette derniere tradition; & pour l'autre, il est certain que dans le concile de Calcedoine, tenu l'an 451. où l'on attribua à l'église de Constantinople, le diocese Pontique, & l'Asiatique, au-delà du Bosphore, & au-deça, celui de la Thrace, en possession duquel elle étoit déja depuis le concile de Constantinople; on lui soûmit encore les provinces barbares, parmi lesquelles étoient la Russie & la Moscovie, avec les autres qui se trouvoient hors des limites de l'empereur.

Depuis ce tems-là, l'église de Moscovie reconnoissoit celle de Constantinople pour son église patriarchale; & c'est ce qui la fit tomber dans le schisme. Elle y a perseveré avec obstination, & n'a jamais voulu avoir commerce avec l'église Romaine. Après le concile de Florence, Isidore metropolitain de Russie, étant allé en Moscovie comme légat du pape, pour y publier l'union, ces peuples se plaignant qu'il les avoit vendus aux Latins, se saisirent de sa personne comme d'un seducteur, le traiterent d'apostat & de traître, & le mirent en prison; d'où cependant il trouva moyen de s'évader, le ciel l'ayant reservé à une autre épreuve plus dangereuse. Si bien qu'il semble que les Moscovites fassent aller de pair l'aversion qu'ils témoignent pour les Latins avec celle qu'ils ont naturellement pour les Juifs; aussi permettent-ils toutes sortes de religions, à la reserve de la Catholique; & ce n'est que depuis peu qu'ils en ont permis l'exercice.

Il y a dans la Moscovie, comme dans toutes les églises Grecques, un primat ou metropolitain, & des évêques. Il y a long-tems que ce metropolitain, ou primat de

Moscovie, s'est soustrait de la dépendance du patriarche de Constantinople, par lequel il avoit accoûtumé d'être confirmé. Autrefois il étoit élû comme tous les autres évêques de Moscovie; aujourd'hui après qu'il a été élû ou nommé par le grand-duc de Moscovie, il est sacré par deux ou trois évêques du pays, sans autre formalité.

Les prêtres ont une si grande veneration pour leurs prélats, qu'ils ne se couvrent jamais en leur presence, estimant qu'ils doivent cette soûmission & cette sorte de déference au caractere épiscopal. Ils ne se mettent à table qu'à leur gauche & croiroient avoir fait un grand peché, s'ils s'étoient mis en une autre place. Ils observent encore par respect de n'y manger d'aucun mets, que l'évêque n'y ait touché le premier; & ils disent là-dessus ces paroles de l'évangile: *Le fils ne fait rien qu'il n'ait vû faire à son pere.* Ces prêtres ne disent point la messe hors des églises consacrées par leurs évêques; ce qui fait que les Moscovites, ni leurs ambassadeurs ou residens ne l'entendent point hors de leur pays, quoiqu'ils ayent de leurs prêtres avec eux. Mais pour réparer cette perte, ils se contentent de reciter entr'eux chaque jour l'horloge, c'est-à-dire, les heures canoniales, comme toutes sortes de personnes ont accoûtumé de le faire en ce pays-là.

Le primat fait sa résidence ordinaire dans la grande église de Moscow, où il y a des chanoines. Il prend la qualité de patriarche & est reconnu chef de toute l'église de Moscovie, comme le pape l'est de l'église Romaine. Il n'est pas moins absolu dans le spirituel, que le grand-duc l'est en ce qui regarde le temporel. Personne n'ose lui contredire, non pas même le prince; & il suffit d'en témoigner quelque envie, pour être soupçonné de nouveauté ou d'heresie: si c'est le grand-duc lui-même, on tient un concile, où il est obligé de venir rendre raison de sa foi.

Il n'y a pas long-tems qu'on en vit un exemple singulier en la personne du czar, qui regnoit l'an 1662. Ce prince fut cité pour avoir trouvé à redire au culte des images, & pour quelque autre changement qu'il méditoit dans la religion; & quoi qu'il pût alleguer, il fut obligé de subir la peine qu'on lui imposa. La plus ordinaire en cette rencontre, est d'être relegué à la campagne dans une de ses maisons, où il vit en particulier, pendant que le patriarche a l'autorité imperiale, & use de tous ses droits. Independamment de ces sortes d'accidens, les revenus du patriarche sont immenses: aussi est-il tenu en tems de guerre, de lever & d'entretenir certaines troupes pour le service de l'état: ce qui seroit d'une dépense excessive pour lui, s'il ne trouvoit des moyens, comme il fait, de se décharger de ce fardeau sur tout le clergé qui est de sa dépendance. *Antoine Sielanna*, metropolitain de toute la Russie, patriarche de Moscow, fut dépossedé l'an 1667. dans un synode general, pour avoir contribué aux desordres arrivés en Moscovie au sujet de la religion. Ils suivent toutes les ceremonies des Grecs, communient sous les deux especes, & donnent le saint sacrement aux enfans dès l'âge de sept ans, parce qu'ils disent que c'est alors qu'ils commencent de pécher. Ils se confessent, & ont divers jeûnes & carêmes extrêmement severes & rigoureux. La priere pour les morts, les processions, les pelerinages, le signe de la croix, & tous les autres actes de religion que les Grecs pratiquent, leur sont communs. Leurs images sont toutes peintes, & non de sculpture; & de toutes les fêtes de l'année, ils ne celebrent proprement que celle de l'Annonciation de la Vierge, & celle de saint Nicolas, qui est leur patron. Ils ont divers monasteres de religieuses, sous la regle de saint Basile, qui menent une vie fort austere. Le comte de Mayerberg, envoyé de l'empereur en Moscovie l'an 1662. dit dans sa relation imprimée à Leyden l'an 1688. que sous le patriarche, il y a quatre metropolitains; sçavoir, de Novogrod, de Cassan, de Rostou, & de Sarki. Ensuite sont les archevêques de Vologdski, de Resenski, de Susdal, de Twerski, d'Astrakan, de Siberie, d'Archangel, & de Pleskou; & les évêques de Columna, & de Viatka; outre le metropolitain de Kiow, l'archevêque de Smolensko, & les évêques de Micislau & de Polocs.

AUTEURS QUI PARLENT DE LA MOSCOVIE.

On peut consulter un traité que Paul Jove composa au sujet d'une ambassade que le grand duc Basile envoya au pape Clement VII. une relation de Sigismond, baron d'Herbestein, qui avoit été deux fois ambassadeur en Moscovie pour l'empereur, un traité du pere Possevin, *De rebus Moscoviticis*: un autre fait sous le même titre, imprimé à Francfort l'an 1600. qui comprend divers traités; un autre de Rainier Heidenstein, de la guerre d'Etienne roi de Pologne, contre les Moscovites; les ouvrages de huit auteurs, recueillis dans un volume, imprimé l'an 1582. à Spire, sous le titre *De Russorum religione*; un memoire des erreurs des Moscovites, qui fut présenté par Jean Laschi, archevêque de Gnesne, au concile de Latran sous Leon X. l'an 1514. & qui est rapporté par Olderic Rainaldi. Petrus Petræus de Erlesunda a fait une description de Moscovie, intitulée, *Chronicon Moscoviticum*. On pourra aussi lire Cluvier, Ortelius, Mercator, Baronius, Sponde, Rainaldi, Jean le Fevre, auteur d'une relation de Moscovie; Crantz, Michovius, dans son ouvrage, *De rebus Sarmaticis*; Cromer, & les historiens de Pologne & de Suede, Lazicius, les relations de Bottero; Eduin Sandy Anglois; Berewood Anglois; Hornbeeck professeur d'Utrecht; Hottinger ministre de Zurich, qui ont fait des recherches des religions des peuples; Olearius, bibliothecaire du duc de Holstein, qui nous a donné un voyage de Moscovie; la relation de l'ambassade du comte de Carlile en Moscovie; nouveau voyage de Moscovie & de Tartarie; memoires de l'église, &c.

MOSCOW, *cherchez* MOSCO.

MOSELLAN (Pierre) fils d'un vigneron de Protog, bourg du diocese de Treves, vers Coblents, a paru entre les sçavans, qui ont fleuri au commencement du XVI. siecle. Il sçavoit les langues, & fut un des principaux ornemens de l'université de Leipsic, où il mourut le 19. Avril 1524. laissant divers ouvrages. *Voyez* sa vie entre celles des philosophes Allemands de Melchior Adam. * Baillet, *Jugemens des sçavans, sur les critiques grammairiens.*

MOSELLANE ou MOZELLANE, *cherchez* LORRAINE.

MOSELLE (La) riviere que les auteurs Latins nomment *Mosella*, & Ptolomée *Obrinca*, a sa source au mont de Vauge, près d'un village, dit *Bussans*, sur les frontieres de l'Alsace & de la Franche-Comté. Divers ruisseaux s'y joignent au-dessus de Remiremont. Elle est grossie par la Vologne ou Voloye, augmentée de Nuny, au village de Chameri: de-là elle coule à Epinal, à Chasté, à Charmes, à Bayon, à Chaligny, où elle reçoit le Modon, chargé du Colon & du Brenon. Ensuite elle arrose Toul, puis Pont-à-Mousson: & entre ces deux villes, la Meurte qui vient de Nancy, augmente son cours. La Moselle passe ensuite à Metz, où elle reçoit la Seille à Thionville, puis à Treves, & se joint au Rhin à Coblents; c'est-à-dire, le Confluant. Depuis Thionville, la Moselle reçoit le Sier, le Kil, le Mun, &c. Divers anciens auteurs font mention de la Moselle. Ausonne en a fait une belle description dans son idylle III.

MOSENIGO, autrefois MESSENE, en latin *Messene*. C'étoit anciennement la ville capitale de la Messenie, province du Peloponnese. Ce n'est plus maintenant qu'un bourg de Bellevedere, en Morée. Il est sur le golfe de Coron, entre la ville de ce nom, & celle de Calamata. * Maty, *diction.*

MOSEROTH, vingt-septiéme campement des Israëlites. Ils y arriverent de *Hesmona*, & en partirent pour aller camper à *Beneiaacan*. * *Nombres*, XXXIII. 30. 31.

MOSES MICOTSI, rabbin Espagnol, a écrit un sçavant livre sur les commandemens de la loi des Juifs, qui a été imprimé à Venise *in folio* l'an 1547. Il est souvent cité sous le titre de *Sepher Mitsevoth Gadol*, c'est-à-dire, *le grand livre des preceptes*: parce qu'en effet il explique au long ce qui regarde ces sortes de preceptes; il y a peu de Juifs qui ayent traité cette matiere aussi doctement & aussi judicieusement que lui. * M. Simon.

MOSKA, *cherchez* MOSCH.

MOSKETROOM, ou MAELSTROOM, fameux goufre dans l'Ocean Septentrional, du côté occidental de la Norwege, est appellé ordinairement le nombril de la mer; ou la charybde septentrionale. Quelques-uns disent que ce goufre à quarante milles d'étenduë; mais le pere Kircher ne lui donne que treize milles de circonference. Il a un mouvement, qui en descendant, engloutit les eaux pendant six heures, & les rejette en montant, pendant un pareil espace de tems, avec un bruit si horrible, qu'on l'entend de plusieurs milles, lorsque la mer est calme. Quand il se meut avec violence, il est impossible de retirer & de sauver un vaisseau qui est entré dans son circuit. Les baleines n'en échappent pas non plus dans ce tems-là; car quelques efforts qu'elles fassent, elles sont entraînées & englouties, & leurs corps après avoir été mis en pieces contre les rochers, sont rejettés au premier retour des eaux, comme les débris des navires. * Herbinius, *de admirandis mundi cataractis*.

MOSKITES, sont des peuples de l'Amerique, qui habitent près du cap appellé *Gratia Dios*, entre le cap Honduras & Nicarague. Ils ne sont qu'une petite nation, qui ne fait pas le nombre de cent. Ils sont grands, bien faits, peu chargés de graisse, vigoureux, forts, & legers du pied. Ils ont le visage long, des cheveux noirs & lis, un air rude, & un teint bazané. Ils sont fort adroits à jetter la lance, le harpon, ou autre maniere de dard. Ils y sont élevés dès leur enfance, & les enfans imitant leurs parens, ne sortent jamais que la lance à la main, qu'ils jettent à tout moment, jusqu'à ce que l'usage les ait rendus maîtres. Alors ils apprennent à parer la lance, la fleche, ou le dard; & voici comment. Deux enfans s'éloignent un peu l'un de l'autre, & se dardent mutuellement un bâton. Chacun tient à la main droite une petite baguette avec laquelle il pare ce qui a été dardé contre lui. A mesure qu'ils avancent en âge ils deviennent plus adroits & plus courageux, & alors ils ne font point de difficulté de servir de but à tous ceux qui veulent leur tirer des flêches, qu'ils parent avec une petite verge, aussi deliée que la baguette d'un fusil. Quand ils sont hommes faits, ils se garantissent des flêches, quelque dru qu'on les leur tire, pourvû qu'elles ne viennent pas deux à la fois. Ils ont la vûë extrêmement bonne. Leur principale occupation dans leur pays est de darder du poisson, de la tortuë, ou de la vache marine. Leur habileté à la pêche les fait estimer & souhaiter par tous les avanturiers. Ils sont amis des Anglois, n'aiment point les François, & haïssent mortellement les Espagnols. Ils n'ont aucune forme de gouvernement, mais ils reconnoissent le roi d'Angleterre pour leur souverain. Ils apprennent l'anglois, & regardent le gouverneur de la Jamaïque comme le plus grand prince du monde. Ils sont fort braves dans le combat, & ne lâchent jamais le pied, persuadés que les blancs sçavent mieux qu'eux le tems où il est le plus à propos de combattre. Ils n'ont ni religion ni ceremonies, ni superstition, toûjours prêts à imiter les blancs en tout ce qu'ils leur voyent faire. Il semble seulement qu'ils craignent quelque esprit ou être malin, approchant du diable, qu'ils appellent *Wallesaw*. Ils disent qu'il apparoît souvent à quelques-uns d'eux, que les Anglois appellent leurs *Prêtres*, lorsqu'ils veulent lui parler pour quelque affaire pressante: mais les autres ne sçavent ce que c'est que le diable, ni comme il paroît. Ils croyent seulement ce que leurs prêtres leur en disent. Cependant ils s'accordent tous à dire qu'il ne faut pas qu'ils l'irritent, de peur d'en être battus, & qu'il n'emporte leurs prêtres. Ils ne prennent qu'une femme, de laquelle ils ne se separent que par la mort. Ils ne sont pas plûtôt ensemble, que le mari fait une tres-petite plantation. Il y a assez de terre, & ils peuvent choisir l'endroit qui leur revient le mieux; mais ils preferent le voisinage de la mer ou de quelque riviere à cause de la pêche, qui est leur occupation favorite. Leurs habits chez eux ne consistent qu'en une simple toile attachée au milieu du corps, & qui leur pend jusqu'aux genoux. Quand ils sont avec les Anglois, ils portent de bons habits, qu'ils quittent dès qu'ils sont chez eux pour se remettre à leur maniere. * Dampierre, *Nouveau voyage autour du monde*.

MOSOCH, fils de Japhet, de qui sont descendus les Moscovites, selon quelques auteurs, & selon d'autres, les Cappadociens, à cause de la ville de Cesarée en Cappadoce, appellée autrefois *Mazaca*. Bochart met les peuples descendus de Mosoch, entre l'Armenie, l'Iberie & la Colchide, & les appelle *Mosches*. * *Gen.* 10. 2. 1. *Paral. c.* 5. *Ezech.* 27. 13. Bochart, *l.* 2. *ch.* 12.

MOSQUÉE, est le nom que les Mahometans donnent aux lieux où ils s'assemblent pour faire leurs prieres, & est tiré du mot arabe *Mesged*, qui signifie le lieu où l'on fait les adorations. Plusieurs voyageurs ont parlé de ces mosquées dans leurs relations. Voici ce que Quiclet en a dit. Toutes les mosquées sont quarrées, & bâties de bonnes pierres. Il y a devant la principale porte une cour carrée & pavée de marbre blanc, avec des galeries basses à l'entour, dont la voute est soûtenuë par des colonnes de marbre, où les Turcs se lavent avant que d'entrer dans la mosquée, même pendant la plus grande rigueur de l'hyver. Les murailles en sont toutes blanches, si ce n'est que le nom de Dieu y est écrit en gros caracteres arabes. Il y a un grand nombre de lampes dans chaque mosquée, qui sont penduës à la hauteur d'une pique. Entre les lampes, il y a plusieurs boucles de crystal, & des œufs d'autruche, avec toutes les curiosités qui y ont été envoyées des pays étrangers, ou des presens que des personnes riches y ont faits. A l'entour de chaque mosquée, il y a six petites tours fort hautes, qui ont chacune trois petites galeries découvertes, l'une plus haute que l'autre. Ces tours, aussi-bien que ces mosquées, sont couvertes de plomb, enrichies de dorures & d'autres ornemens. Les Turcs nomment ces tours, *Minarets*: & au lieu de cloches; on y voit des hommes appellés *Muezzins*, qui montent aux heures qu'on doit faire la priere, pour appeller les Musulmans. Il n'y a gueres de Mosquée qui n'ait son hôpital, où tous les passans, de quelque religion que ce soit, sont nourris & logés pendant trois jours. De plus, chaque mosquée a un lieu que les Turcs appellent *Tarbé*, qui est la sepulture de ceux qui les font bâtir. On voit au-dedans un tombeau d'environ six ou sept pieds de long, couvert d'un grand drap de velours ou de satin verd. Il y a à chaque bout de tombeau deux chandeliers avec deux cierges, & plusieurs sieges à l'entour, où se mettent des personnes qui lisent l'alcoran pour l'ame du défunt. Il n'est point permis d'entrer dans les mosquées avec ses souliers ou autres chaussures. C'est pourquoi on en couvre le pavé d'étofes cousuës par bandes, que l'on étend dessus, un peu éloignées l'une de l'autre. Sur chaque bande il se peut tenir un rang d'hommes à genoux, assis ou prosternés contre terre, selon le tems de leur ceremonie. Il est défendu aux femmes d'y entrer: elles se tiennent dans le portique du dehors. Audedans il n'y a ni autels ni images; mais lorsqu'ils prient, ils se tournent du côté qu'est situé le temple de la Mecque, où est le tombeau de Mahomet. * Quiclet, *voyage de Constantinople*.

MOSSEILEMAH: c'est le nom d'un imposteur, qui s'éleva du tems de Mahomet, dans une province d'Arabie nommée Hagiar, & que nous appellons aujourd'hui l'*Arabie Petrée*. Ce faux prophete contrefaisoit parfaitement un veritable prophete, & étoit suivi d'une grande foule de gens, qui égaloient à peu près le nombre des sectateurs de Mahomet. Celui-ci fut obligé de faire la guerre à Mosseilemah, & il défit ses troupes; mais cela n'empêcha pas que la secte ne durât long-tems dans l'Arabie, & ne donnât encore beaucoup de peine aux califes Aboubeker & Omar. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale*.

MOSTA ou BRUCK, en latin *Mutha*, c'est un bourg de la Bohême, situé à six ou sept lieuës de Leitomeritz, du côté du couchant, sur la riviere de Mosta, qui va se décharger dans l'Elbe. * Maty, *diction*.

MOSTACFI BILLAH, XXII. calife de la race des Abbassides, qui étoit fils de *Mostasi* son predecesseur. Il fut élevé sur le thrône par Tozun, qui étoit devenu avec sa milice Turcque, le maître absolu du califat, l'an de l'hegire 333. après que son pere eut été déposé & aveuglé par la violence de ce Turc. Tozun cependant mourut l'an 334. de l'hegire, & laissa dans sa charge de lieutenant & administrateur de l'empire Ben Scirzad autre

Turc, qui ne fût pas moins violent que lui. Les habitans de Bagdet ne pouvans plus souffrir le gouvernement tyrannique de Schirzad, resolurent d'appeller un des princes de la maison de Buiah, qui fut depuis appellé *Moëz aldoulat*, pour se délivrer des mains de ce Turc. Moëz aldoulat, qui étoit alors dans la province d'Ahuas, qui sépare l'Iraque Babylonienne de la Perse, ne se fit pas beaucoup prier. Il marcha avec une grosse armée vers Bagdet, où Schirzad ni les siens ne l'attendirent pas. Ils prirent tous la fuite & Mostacfi avec eux. Mais ce calife ayant appris que le buide s'étoit rendu maître de la ville, & qu'il n'avoit plus rien à apprehender du côté des Turcs, retourna aussi-tôt sur ses pas, pour le recevoir dans sa capitale, & pour lui faire rendre tous les honneurs qu'il meritoit. Ce fut alors que le calife Mostacfi donna au buide le titre magnifique de Moëz aldoulat, qui signifie, *celui qui fortifie l'état, & qui le rend florissant*. Il voulut aussi faire honneur à ses freres. Il donna à l'aîné, qui s'étoit rendu maître de la Perse & de la ville de Schiraz, qui en étoit la capitale, le titre d'*Amad* ou *Omad aldoulat*, qui signifie, *le soûtien de l'état*; & à son second frere, qui commandoit dans l'Iraque Persienne, dont la ville d'Ispahan étoit la capitale, celui de *Rokn aldoulat*, qui signifie, *la colonne de l'état*. Et c'est sous ces trois titres ou surnoms, que les trois fils de Buiah, qui devinrent tous trois de fort grands princes, ont eté connus. Le calife Mostacfi, qui ne pouvoit assez reconnoître le grand service que Moëz aldoulat lui avoit rendu, crut qu'il devoit pour sa propre sureté, lui confier la garde des dehors de son palais, & parce qu'il lui donnoit par ce moyen une entiere autorité, non seulement dans ses états, mais encore sur sa personne même, il ordonna que son nom fût publié dans les mosquées après celui du calife, & que l'on battît aussi de la monnoye à son coin. Tous ces honneurs que le calife fit rendre au buide, devoient l'attacher inviolablement à ses interêts; cependant la bonne intelligence ne dura pas long-tems entr'eux. En effet, il étoit comme impossible, que deux princes demeurassent dans un même état avec un pouvoir égal & absolu. Ils se broüillerent dès la même année 334. & Moëz aldoulat ayant eu quelque soupçon que Mostacfi vouloit lui ôter une partie de son autorité, il se saisit de sa personne, lui fit perdre la vûë, & après l'avoir déposé, mit à sa place Mothi, fils de Moctader, qui fut ainsi son successeur. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale*.

MOSTADAHER ou MOSTEDAHER *Ben Moctadhi*, XXVII. calife de la maison des Abbassides, qui succeda à son pere l'an 485. de l'hegire, par l'autorité de Barkiarok fils de Malekschah, sultan de la dynastie des Selgiucides, qui étoit alors le plus puissant prince de l'Asie. Ce sultan, qui étoit maître du calife & du califat, étant mort, son frere Gayath Eddin Mohammet, s'empara de Bagdet & de tous les autres états, qui devoient appartenir à Malekschah second du nom, fils de Barkiarok son neveu, & laissa vivre paisiblement, mais sans autorité, le calife de Mostedhaher. Ce sultan étant encore mort l'an 511. Mahmoud son fils, qui lui succeda, trouva dit-on dans le trésor de son frere, onze millions de dinars, ou écus d'or: & une pareille somme, tant en meubles qu'en pierreries. Ce sultan vécut fort bien avec le calife, qui mourut l'année suivante âgé de 41. ans six mois. Mostedhaher aimoit la justice, il étoit bon poëte, & favorisoit beaucoup les gens de lettres. On ne dit rien de ses actions militaires; car les sultans Selgiucides avoient alors entre leurs mains toutes les forces, & le gouvernement absolu du califat. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOSTADHEM ou MOSTAZEM BILLAH *Ben Mostanser Billah*, XXXVII. & dernier calife de la race des Abbassides, qui ait regné dans Bagdet, succeda à son pere Mostanser, l'an de l'hegire 640. & fut reconnu pour le seul & unique calife ou vicaire de Mahomet, & pour le souverain pontife de tous les Musulmans. Car Adhet l'onziéme & dernier des califes Fathimites en Egypte, étoit mort dès l'an 567. sous le regne de Saladin, quoiqu'il soit vrai qu'il y eût encore en Occident, c'est-à-dire, en Afrique & en Espagne, quelques princes, qui prenoient le titre de calife. Mais ce n'étoit qu'à l'égard de leurs sujets immediats, & non de tous les autres Musulmans, qui ne regardoient pour lors que Mostadhem pour leur legitime calife. Ce calife, que l'on compte pour le XXXVII. des Abbassides, n'étoit cependant que le XXIV. ou XXV. en ligne directe de la posterité d'Abbas; car plusieurs collateraux de cette maison avoient joüi du califat, & il fut le plus riche, le plus puissant, le plus respecté, & en même tems le plus malheureux de tous les princes de sa race. L'an de l'hegire 642. Nasser eddin Ben Nasedh, qui étoit visir de Mosthadem, & qui l'avoit été de Mostanser son pere, étant mort, le calife donna sa charge à Mouiad eddin Alcami, & changea ainsi le plus fidele de ses serviteurs contre le plus perfide de tous les ministres. Car ce fut ce visir qui fut la ruine entiere du calife & du califat. Une grande dispute s'étant élevée dans Bagdet l'an 650. de l'hegire, entre les Sunnites & les Schiites, un grand tumulte, & la sedition la suivirent bientôt. Ces Sunnites ou traditionaires passent pour Orthodoxes parmi les Mahometans, & les Schiites ou sectateurs d'Ali comme Heretiques par ceux du parti contraire. Ces deux sectes partageoient toute la ville. Aboubeker fils du calife, protegeoit les premiers, & le visir avoit de grandes liaisons avec les autres. Aboubeker ne pouvant souffrir les seditions frequentes que les Schiites excitoient dans la ville, se saisit des principaux chefs de la secte d'Ali, dont il remplit les prisons. Cette action déplut si fort au visir, qu'il resolut de venger ceux qu'il croyoit injustement persecutés, & forma en même tems le cruel dessein de faire perir tous ceux de la maison des Abbassides, qu'il tenoit pour auteurs ou complices de cette persecution. L'année suivante, qui fut l'an 651. de l'hegire, Holagou, empereur des Mogols ou Tartares, ayant dessein de pousser ses conquêtes vers l'occident & vers le septentrion, & d'attaquer la Thrace, la Russie & la Pologne, Nassireddin, ce fameux mathematicien de l'Orient, qui avoit quitté le calife pour quelque mécontentement, alla trouver le Tartare, & le porta à changer de resolution, & à tourner du côté du midi. Holagou suivit ce conseil, & pensa dès lors à attaquer le calife, même dans la ville de Bagdet, qu'on lui avoit representé être sans défense. Il dissimula cependant assez long-tems son dessein; car depuis l'an 654. jusqu'en l'an 656. il fit faire tant de marches & de contremarches à son armée, qu'on ne pouvoit juger de quel côté elle tourneroit. Le visir Mouiadeddin ayant penetré par ses emissaires la resolution des Tartares, se servit de cette occasion pour perdre sans ressource son maître & toute sa famille. Pour faire reussir son mauvais dessein, il conseilla au calife de congedier ses troupes, comme lui étant inutiles dans un tems où il étoit craint par tous les rois & par tous les princes du Musulmanisme, qui se qualifioient tous serviteurs & esclaves de son heureuse & sublime porte. Que pour les Tartares, ils paroissoient vouloir plûtôt tourner leurs armes vers le septentrion, qui étoit plus à leur bienseance, que que vers le midi. Mostadhem, qui aimoit l'argent, écouta avec plaisir un conseil qui devoit lui épargner des sommes immenses. Ce malheureux prince se trouva ainsi desarmé dans le tems qu'il avoit le plus besoin des troupes; & ne craignant rien, il s'abandonna à la joye & aux plaisirs. Le visir, en qui le calife se reposoit entierement de toutes choses, pour comble de trahison, dispersa tous les chefs & officiers des troupes en divers lieux éloignés de Bagdet, & donna en même tems avis par un exprès à Holagou, de la facilité qu'il trouveroit à se rendre maître de la ville capitale & de la personne du calife. Le Tartare sur cet avis partit des environs de la ville de Hamadam, sans qu'on sçût de quel côté il tourneroit, & tomba tout d'un coup sur l'Iraque Babylonienne, où la ville de Bagdet est située. A ces nouvelles, les principaux de la cour avertirent le calife qu'il étoit tems qu'il quittât ses débauches & ses plaisirs: mais le visir faisoit entendre en particulier à ce prince qu'il ne couroit aucun danger, & que quand même les Mogols & les Tartares unis ensemble feroient entrés dans la ville, les femmes & les enfans seroient seuls capables de les assommer à coups de pierres de dessus les terrasses de leurs maisons.

Le calife s'entretenoit de ces pensées, lorsqu'il apprit que Holagou avoit détaché deux generaux de son armée avec un nombre considerable de troupes, qui avoient pris le chemin du desert, pour s'approcher de plus près de Bagdet. Alors il fallut que le calife songeât malgré lui à la guerre, & deux de ses generaux se mirent à la tête de dix mille hommes, pour aller reconnoître les ennemis. L'armée du calife rencontra les Mogols campés le long du Degiail, c'est-à-dire, le petit Tigre, & qui n'est proprement qu'un bras de la riviere que les Arabes appellent *Digelah*, qui est le Tigre. Il se donna un tres-rude combat auprès de ce fleuve, sans que l'avantage demeurât à aucun des deux partis pendant tout le jour. Mais les Mogols ayant travaillé toute la nuit suivante à couper une des digues de l'Euphrate, près duquel l'armée du calife s'étoit mal postée, elle se trouva tellement incommodée des eaux de ce grand fleuve, qu'elle demeura sans aucune defense, de sorte que la plus grande partie de ces troupes fut submergée, & le reste passa par le fil de l'épée des Tartares. Pendant que les troupes du calife s'avancerent, pour aller au devant des Tartares, qui avoient pris la route du desert, pour s'approcher de Bagdet, Holagou arriva de l'autre côté avec le gros de son armée, & parut tout à coup aux portes de cette ville, qui se trouva assiegée dans le tems qu'on y pensoit le moins. Ce siege dura deux mois entiers, sans que le calife s'en fût presque apperçu, plongé dans ses desordres, sans prendre aucune connoissance de ses affaires. Holagou cependant pressoit la ville, & elle étoit sur le point d'être forcée, lorsque le visir Alcami, cet ennemi domestique plus dangereux que les Tartares, sortit à cheval de la ville, accompagné de ses deux enfans & de plusieurs de ses amis, & alla trouver Holagou dans sa tente. Ce prince le reçut honnêtement, lui accorda la liberté à lui & à ses enfans; mais il retint prisonniers tous les autres qui l'avoient suivi, & peu de tems après il fit donner un assaut general à la ville, qui n'avoit plus aucune defense, & y entra victorieux avec son armée. Bagdet fut prise au mois de Sefer l'an 656. de l'hegire, qui répond à l'an 1258. de Jesus-Christ, & mise à feu & à sang par les Tartares, qui pillerent une infinité de richesses, qui s'y trouvoient. Car cette ville étoit alors la plus puissante & la plus riche, qui fût connuë dans l'univers. Le calife Mostadhem étant tombé entre les mains des Tartares avec un de ses enfans, on delibera quelque tems sur ce que l'on en feroit. Il fut enfin resolu qu'il seroit empaquetté dans un feutre lié fort étroitement, & traîné en cet état par toutes les ruës de la ville, où il expira en fort peu de tems. Son fils qui lui étoit resté de deux qu'il avoit, fut mis à mort; car l'autre avoit été tué à l'une des portes de la ville, qu'il défendoit courageusement. Telle fut la fin déplorable du dernier calife des Musulmans, & le terme de leur califat, qui avoit commencé après la mort de Mahomet, dans la personne d'Aboubeker, & qui étoit demeuré dans la maison des Abbassides l'espace de 520. ans. Mostadhem mourut à l'âge de quarante-six ans, après en avoir regné dix-huit & quelques mois. Il n'eut point de successeur. Car quoique quelques années après sa mort, Bibars sultan des Mamelus en Egypte ait voulu relever cette maison, en faisant déclarer Mostanser, qui se vantoit d'en être, pour calife, il ne fut reconnu pour tel que par fort peu de gens. Quoique ce dernier calife ait été un prince de fort peu d'esprit & sans conduite, cependant il regna avec plus de faste & de magnificence qu'aucun de ses prédecesseurs. Comme il étoit fort avare, il avoit ajoûté des richesses infinies aux trésors que ses ancêtres lui avoient laissés, & son orgueil fut si grand, que les plus grands princes entre les Musulmans n'avoient pas l'entrée facile auprès de lui. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale*.

MOSTADHI BEEMRILLAH *Ben Mostanged Billah*, XXXIII. calife de la maison des Abbassides, succeda à son pere Mostanged l'an de l'hegire 566. de Jesus-Christ 1170. On remarque touchant ce calife, qu'il a été le seul qui ait porté le nom de *Hassan*, après le fils aîné d'Ali, qui portoit le même nom; & ce second Hassan imita parfaitement les vertus du premier, & particulierement sa liberalité, distribuant en fort peu de tems les grands trésors que son pere avoit amassés. Cothbeddin Kimar, general des troupes du calife, avoit pris une si grande autorité, qu'il disposoit de beaucoup de choses, sans la participation de Mostadhi. Ce prince, qui avoit pour visir un tres-habile homme, nommé *Zebir Ben A'tthar*, duquel il suivoit d'ordinaire les conseils, s'opposa le plus qu'il put aux entreprises de Kimar. Ce general ne pouvant souffrir la fermeté du visir, qu'il sçavoit être auteur de toutes les resolutions vigoureuses qui se prenoient contre lui, voulut se saisir de sa personne, & fit investir la maison par les troupes qu'il commandoit. Le visir instruit de l'entreprise, se sauva dans le palais du calife, & abandonna sa maison au pillage de cette soldatesque mutinée. Le general ayant manqué son coup ne voulut pas en demeurer là. Il fit avancer ses gens vers le palais du calife, qu'il croyoit pouvoir intimider & tirer par ce moyen le visir de ses mains. Mais Mostadhi ayant entendu le bruit, parut sur un balcon de son palais, & dit au peuple, qui s'y étoit tumultuairement assemblé, au bruit que les gens de Kimar avoient excité. « Vous » voyez assez mes enfans, l'insolence de Kimar, & de » quelle maniere outrepassant les bornes du pouvoir que » je lui ai donné, il entreprend tous les jours sur mon » autorité; c'est pourquoi pour le punir de ce nouvel at- » tentat, je vous abandonne tous ses biens, & je me re- » serve seulement le châtiment de sa personne. » A l'oüie de ces paroles, le peuple quitta le palais, & courut vers la maison du general. Celui-ci fit retourner aussi ses troupes, pour garentir sa maison du pillage; mais le nombre de la canaille s'augmentant d'heure en heure, rien ne lui put resister. La maison du general fut forcée & pillée, & il fut obligé lui-même de faire faire une brêche dans la muraille de son logis, pour se sauver, & pour gagner la ville de Mosul, où il mourut peu de tems après. Mostadhi mourut aussi l'an de l'hegire 575. après avoir rendu la justice à tous ses sujets, & fait fleurir les arts & les sciences dans ses états, pendant un regne de neuf ans & dix mois. Ce fut sous le califat de Mostadhi, que finit celui des Fathimites en Egypte, en sorte que toute l'autorité legitime fut réünie dans sa seule personne. Ce qui arriva après que le sultan Noureddin & Saladin son general, se furent rendus maîtres de la Syrie entiere, & de toute l'Egypte. La même année Nasser succeda à son pere Mostadhi par le credit de Zehireddin Ben A'tthar son visir, qui fut cependant mal recompensé de ses soins. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale*.

MOSTAIN BILLAH, *Ben Mohammed, Ben Motassem Billah*: c'est le XII. calife de la race des Abbassides, qui fut élevé au califat l'an de l'hegire 249. au préjudice de *Môtaz*, frere de *Motasser* & fils de *Motavakkel*, à qui il appartenoit par droit de succession. Mostaìn n'étoit que petit-fils du calife Môtassem Billah, mais par la faction des Turcs, qui étoit devenuë tres-puissante, le parti de Môtaz fut bientôt abattu & détruit entierement. L'an 250. la ville de Coufah se révolta par les intrigues de Jahia Ben O'mar, prince de la race d'Ali, à qui se joignirent beaucoup de gens de l'Iraque Arabique; mais ces troubles furent bientôt appaisés par la mort du chef des rebelles. La même année un autre chef de la maison d'Ali, nommé Assan Ben Jezid, se revolta avec plus de succès dans la province de Thabarestan. Car il demeura maître de cette province, qu'il avoit enlevée au calife, pendant le cours de 19. ans, & la laissa par heritage à son frere Mohammed Cassem, qui lui succeda, & qui en jouit paisiblement 18. ans entiers. L'an 251. de l'hegire, le calife étant à Samarah, qui est la même que Sermenrai, où les califes faisoient leur residence ordinaire, depuis le calife Môtassem, la division se mit parmi les Turcs, qui étoient maîtres de toutes les forces du califat. Bagher, l'un de leurs principaux chefs, poursuivant auprès du calife, quelque prétention qu'il avoit contre Vassif, autre chef des Turcs, le calife favorisa le parti de celui-ci. Bagher irrité de cette préference assembla ses amis, & les exhorta à se défaire de Vassif, & à déposseder Mostain, pour élever à sa place un autre calife, qui leur fût plus favorable. Le calife ayant découvert cette conspiration, fit arrêter Bagher dans le palais imperial: ce que

les Turcs de son parti ayant sçu, ils prirent les armes sous prétexte de délivrer leur chef des mains de ses ennemis. Le calife pressé, tint conseil avec Vassif & Buga, autres chefs de cette milice, & ceux qui étoient interessés à la perte de Bagher leur ennemi, lui conseillerent de s'en défaire. Les Turcs, loin de s'appaiser, devenus plus furieux depuis la mort de leur chef, se mirent à piller la ville, & menaçoient de mettre le feu au palais imperial, si on ne leur livroit Vassif & Buga, qui étoient les auteurs du meurtre commis en la personne de leur general. Vassif & Buga se voyant reduits à cette extremité, ne trouverent point de meilleur expedient que d'enlever Mostâin & de le mener à Bagdet. Dès que les seditieux apprirent que le calife avoit été enlevé, ils se repentirent de la violence qu'ils avoient commise, & lui envoyerent des députés, pour le prier de retourner à Samarah. Mohammed, fils d'Abdallah, qui étoit alors gouverneur de Bagdet, fut ravi d'avoir le calife entre ses mains; de sorte qu'il reçut tres-mal les députés des Turcs, & les obligea même à s'en retourner, sans avoir vû le calife. Les Turcs irrités reprirent les armes, déposerent de leur propre autorité Mostâin, & mirent sur le thrône Môtaz, frere de Montasser, à qui il appartenoit de droit. Môtaz elevé à cette dignité, leva des troupes, & envoya son frere Mouaffec à la tête d'une grande armée, pour assieger Mostâin & tous ceux de son parti dans Bagdet. Mostâin se voyant pressé, fut long-tems à déliberer sur le parti qu'il devoit prendre. Cependant les Turcs, qui étoient auprès de lui, sans attendre sa résolution, firent leur accommodement particulier avec le nouveau calife; & le gouverneur de la ville écrivit même à Môtaz, que s'il vouloit lui laisser son gouvernement & promettre solemnellement de conserver la vie à Mostâin, il feroit en sorte, de concert avec les Turcs, que ce prince se démettroit volontairement du califat. Le traité fut signé l'an 252. de l'hegire, & Mostâin fut obligé de se demettre du califat en faveur de Môtaz, & à se contenter de mener une vie privée dans le palais magnifique, que Hassan Ben Sohal avoit fait bâtir dans Bagdet, & qui lui fut assigné pour demeure. Môtaz cependant faisoit garder soigneusement Mostâin dans ce palais; & quelque soupçon lui étant venu sur sa conduite, il le fit venir auprès de lui dans la ville de Samarah, où le visir Said, auquel il le recommanda, s'en defit bientôt; ainsi ce prince ne regna que trois ans & neuf mois. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOSTAIN BILLAH, autre calife, qui étoit de ces prétendus Abbassides, que les Mamelus avoient établis en Egypte. Ce furent cependant les Circassiens, qui éleverent celui-ci à la dignité royale. Il prit la qualité de sultan l'an 815. de l'hegire; mais il ne la conserva que six ou sept mois, après lesquels les Circassiens mêmes le déposerent, & mirent dans leur nation la couronne, que ce calife avoit usurpée. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

MOSTALI BILLAH, calife Fathimite d'Egypte, qui succeda à son pere *Mostanser Billah* l'an 448. de l'hegire, & regna jusqu'en l'an 495. Les astrologues de son tems, prédirent un deluge universel; mais il n'y eut qu'un torrent débordé auprès de la Mecque. Après la mort de ce calife, qui n'avoit qu'un fils en fort bas âge, Berar son frere se saisit de la ville d'Alexandrie, où il se fit proclamer calife sous le nom de Mostafa Ledin illah. Mais Afhdal, general des armées d'Egypte le défit bientôt, & fit proclamer calife, Ali Aboul Mansor, fils de Mostali, qui n'avoit encore atteint que l'âge de cinq ans. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

MOSTANGED BILLAH, XXXII. calife de la maison des Abbassides, qui succeda à son pere Moctafi, qu'il avoit déclaré son unique heritier l'an 555. de l'hegire. Abou Ali son frere voulut le déposseder, & entreprit même sur sa vie, ayant suborné des femmes du palais imperial, qui devoient le poignarder. Mais Mostanged averti du complot, fit emprisonner son frere & sa mere, qui étoient de la conspiration, & fit jetter dans le Tigre, les femmes qui étoient gagnées pour le massacrer. Ce calife aimoit tellement la justice, qu'ayant fait mettre en prison un calomniateur, & un des grands de sa cour lui ayant offert la somme de deux mille écus d'or pour la délivrance du prisonnier; il lui dit: mettez-moi entre les mains un autre homme, qui ait toutes les mauvaises qualités de ce prisonnier, & je vous en ferai compter dix mille; car je souhaite extremement de purger mon état de cette peste. Mostanged mourut l'an 566. de l'hegire, après avoir regné dix ans & un mois, & eut pour successeur *Mostadhi Billah* son fils. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

MOSTANSER BILLAH, XXXVI. calife de la maison des Abbassides, étoit fils de *Dhaher* son prédecesseur, & fut proclamé l'an de l'hegire 623. Il surpassa tous ses prédecesseurs en clemence & en liberalité. Il fit bâtir plusieurs édifices publics pour la commodité de ses sujets, & entr'autres le fameux college, qui est appellé de son nom *Madrasah al Mostanseria*, dans lequel il avoit un appartement & une galerie, qui joignoit les écoles, où il venoit tous les jours pour apprendre ce qui se passoit dans son college, & d'où il entendoit souvent par des jalousies, les disputes des docteurs & de leurs disciples. Il faisoit souvent dresser dans la ville de Bagdet un grand nombre de tables, sur-tout au mois de Ramadhan, pendant la nuit, qui est le seul tems auquel les Musulmans peuvent manger & boire, à cause de leur jeûne, qu'ils observent dans ce mois-là. Ce fut sous le califat de Mostanser que les Mogols entrerent dans les provinces des Musulmans. Ils prirent la ville de Bagdet seize ans après la mort de ce calife, arrivée l'an 640. de l'hegire dans le 51. de son âge, laissant son fils infortuné *Mostâdhem* pour successeur. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOSTANSER BILLAH: c'est le surnom que prit Ahmed Ben Dhaher, lorsqu'il fut declaré calife en Egypte par les Mamelus. Quelques Arabes ayant mené au Caire, l'an de l'hegire 659. de Jesus-Christ 1260. un personnage nommé *Ahmed*, qu'ils disoient être fils naturel & légitime du calife Dhaher Ben Nasser l'Abbasside, & s'être sauvé heureusement de Bagdet, quand elle fut prise par les Tartares; Bibars surnommé *Al Malek Al Dhaher* IV. sultan de la premiere dynastie des Mamelus en Egypte, convoqua une assemblée generale, en forme de concile, de tous les imams & docteurs du Mahometisme, tant de la Syrie que de l'Egypte, pour déliberer sur l'état & sur la personne de cet Ahmed. Il étoit fort brun de visage & ne paroissoit point dans son exterieur être du sang des Abbassides. Cette grande assemblée pourtant, après avoir entendu plusieurs témoins, & examiné soigneusement les memoires de la famille des Abbassides, prononça sous l'autorité de Bibars, qu'Ahmed étoit par sa naissance & par la mort de Mostâdhem le legitime & veritable calife des Musulmans, & lui donna le surnom de Mostanser Billah, qui signifie, *celui qui attend tout son secours de Dieu.* Le sultan Bibars fut le premier qui lui rendit hommage. Il se chargea de lui fournir un équipage convenable à sa dignité, qui lui coûta un milion d'écus d'or. De sorte que le peuple, à qui il en avoit coûté cher, pour se moquer de la dépense du sultan, appelloit ce nouveau calife *Al Zerabini*, c'est-à-dire, *le calife aux écus d'or.* Mostanser Billah ainsi installé fut reconnu pour le premier calife de la seconde dynastie des Abbassides, & le sultan Bibars le mena avec lui dans l'expedition qu'il fit en Syrie, le faisant respecter par tout, comme le souverain pontife des Musulmans. Il entreprit même de le remettre dans la ville de Bagdet en possession du thrône de ses ancêtres. Pour cet effet il lui donna des troupes avec un de ses generaux, & il étoit déja en marche, lors que les Tartares en ayans avis, lui couperent le chemin, l'envelopperent avec tout son équipage, & le firent mourir. Cependant ce calife ne laissa pas d'avoir des successeurs en Egypte. Mais ils n'y faisoient que les fonctions de la religion Musulmane, sans aucun pouvoir temporel, les Mamelus les créans & les déposans à leur gré. Le dernier de ses successeurs fut Motavakkel, que Selim I. sultan des Turcs trouva en Egypte, après qu'il en eut fait la conquête. Il le mena avec lui à Constantinople. * D'Herbelot, *bibliotheque Orient.*

MOSTANSER BILLAH *Abou Themin Al Fathemi*, cinquiéme calife d'Egypte de la race des Fathimites. Il

succeda à son pere *Dhaher* à l'âge de 9. ans, l'an de l'hegire 427. & regna 60. ans avec une prudence & une moderation extraordinaires, qui lui firent dissiper plusieurs conjurations; en sorte qu'il laissa pour successeur son fils *Ahmed Aboul Cassem*, surnommé *Mostâli*, qui commença son regne l'an 487. de l'hegire. Ce calife étoit fort bon poëte. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOSTAR, en latin *Mostaria*, ville de l'Herzegovine en Dalmatie: Elle est sur la riviere de Narenta, à douze lieuës au-dessus de la ville de ce nom. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Saloniana*. * Maty, *diction.*

MOSTARSCHED BILLAH *Ben Mostedhaher Billah*, XXIX. calife de la maison des Abbassides, qui succeda à son pere *Mostedhaher*, l'an de l'hegire 512. Aboul Hassan son frere se revolta contre lui, se saisit de l'importante place de Vasleth bâtie sur le Tigre, & prit le titre de calife. Le regne de ce nouveau calife ne fut pas de longue durée ;car Dobais Ben Sadekah, gouverneur de tout ce pays pour Mostarsched, combattit & défit Aboul à platecouture. Son frere, à qui on le remit prisonnier, lui donna genereusement la vie & la liberté. Il appaisa heureusement quelques autres troubles, que ce même Dobais excita contre lui. L'an 526. de l'hegire le sultan Massôud ayant succedé à son frere Mahmoud, & son nom ayant été publié dans toutes les mosquées du consentement de Mostarsched, ce calife changea ensuite de sentiment pour Massôud, & à la sollicitation de quelques grands de sa cour, il fit supprimer son nom dans les prieres publiques, & lui ôta même la qualité de sultan. L'an 529. le sultan irrité de cet affront, battit les troupes du calife, se rendit maître de Bagdet & de la personne du calife. Il le mena avec lui jusques dans la province d'Aderbigian, & lui témoigna beaucoup de bienveillance; il promit même de le renvoyer à Bagdet moyennant certain tribut. Mais des assassins le tuerent dans sa tente, & l'on crut que cet assassinat avoit été commis par l'ordre de Massôud. Ce calife étoit fort éloquent: il mourut à l'âge de 43. ans après un regne de 17. ans & demi, & laissa pour successeur *Rasched Billah* son fils. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOSTIERS (Anselme de) astrologue & poëte Provençal, natif d'Avignon, fut en credit à la cour de Robert dit *le Bon* & *le Sage*, roi de Naples, comte de Provence, &c. & s'y fit beaucoup d'amis. On dit qu'ayant travaillé à l'horoscope des personnes de la maison royale, il prédit au roi Robert la mort de Charles duc de Calabre son fils, qui mourut le 10. Novembre 1328. Anselme prévit encore la fin malheureuse de la reine Jeanne I. fille de Charles, & petite-fille du roi Robert, qui mourut l'an 1343. Alors il se retira à Avignon, où le roi lui avoit donné une charge. Il laissa des enfans, qui soûtinrent sa reputation, & mourut vers l'an 1348. lorsque la même reine Jeanne engagea au pape Clement VI. la ville d'Avignon. Petrarque l'avoit connu à la cour du roi Robert. * Nostradamus, *vies des poëtes Proven.* La Croix du Maine, *biblioth. françoise.*

MOSTI, petite ville de la Russie Polonoise, sur la petite riviere de Rotnos dans le palatinat de Belczo, à quatre lieuës de la ville de ce nom, du côté du midi. * Maty, *diction.*

MOSUL, en latin *Mosilium*, *Nova Ninus*, ou *Ninive*, ville du Diarbeck en Asie. Elle est capitale du Beglerbeglic de Mosul, & située sur le Tigre, environ à quarante lieuës au-dessus de Bagdad. Cette ville a une citadelle, & elle est assez grande. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne Ninive, dont on voit encore les vestiges, vis-à-vis de Mosul, de l'autre côté du Tigre. * Maty, *diction.*

MOSUL (le Beglerbeglic de) c'est une des provinces du Diarbekir, region de la Turquie, en Asie. Elle est entre celles du Diarbekir, de Rika, de Bagdad, & de Schereful. Mosul, Teskrit, & Zerbit en sont les lieux principaux. * Maty, *diction.*

MOSYNOECIENS, ou MOSINIENS, c'est ainsi que l'on nommoit certains montagnards, qui se logeoient sur des arbres, ou dans quelques tours de bois, au voisinage du Pont-Euxin. Leurs coûtumes étoient si contraires à celles des autres nations, qu'ils faisoient à la vûë du public, ce qu'on fait ailleurs dans la maison; & pour ce qui est des choses, que l'on fait ailleurs publiquement, il les faisoient dans leur logis. Ils n'excepterent point de cette regle renversée les œuvres de la chair. Leur plus haute tour de bois servoit de demeure au roi, prince miserable; car il falloit qu'il terminât tous leurs differends comme juge, & s'il lui arrivoit de mal juger, on l'emprisonnoit le jour même, & on ne lui fournissoit aucun aliment; ou selon quelques autres, on le condamnoit à mourir de faim. Leur royaume étoit électif, & ils tenoient en tout tems leur prince sous la chaîne, & sous une forte garde. Ils se nourrissoient de gland & de la chair des bêtes sauvages. Ils dressoient des embuches aux voyageurs, & traitoient tres-mal les étrangers. Ils se faisoient des marques par tout le corps. Consultez Xenophon au cinquiéme livre de l'expedition de Cyrus *le Jeune*, où il a donné un long détail de leur maniere de s'armer & de se nourrir, &c. Il dit qu'étant seuls, ils parloient, ils rioient, ils dansoient, comme s'ils eussent été en compagnie. * Apollonius. Pomponius Mela. Strabon. Bayle, *diction. critique.*

MOTADHED BILLAH *Ben Mouaffec*, XVI. calife de la maison des Abbassides, étoit fils de *Mouaffec*, lequel ne joüit point du califat, mais le gouverna avec un pouvoir presque absolu sous Mottamed Billah son frere. Ce fut à ce Mottamed, que Motadhed succeda, c'est-à-dire, le neveu à son oncle, l'an de l'hegire 279. au préjudice d'un fils que Mottamed avoit laissé, auquel on fit ainsi perdre le droit qu'il avoit à la succession de son pere. On dit que ce Motadhed vit en songe Ali, qui lui ordonna de bien traiter les enfans de sa maison, quand il seroit calife, aussi pendant le cours de son regne combla-t-il les Alides de ses graces & de ses faveurs. Un fantôme, dit-on, lui paroissoit aussi de tems en tems sous des formes differentes: c'est-à-dire, que ce calife étoit un peu visionnaire. Il eut quelques guerres avec les Carmathes, qui commencerent sous son regne à courir l'Arabie & la Chaldée, & à y faire divers ravages. Ce calife mourut l'an 289. de l'hegire, après avoir pris le serment des peuples, en faveur de son fils *Moctafi*, qu'il avoit designé pour son successeur. Il vécut 49. ans & en regna 9. & 9. mois. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOTAKI LILLAH *Ben Moctader Billah*. C'est le XXI. calife de la race des Abbassides, qui succeda à son frere *Radhi Billah*, l'an de l'hegire 329. Abdallah-Al-baridi, prince de la ville de Bassorah & de ses environs, qui n'avoit pû obtenir la charge de generalissime des troupes du calife, se presenta devant Bagdet; & le calife ne s'y trouvant pas en sureté, quitta la ville & prit la route de Mosul, pour implorer le secours des princes de la maison de Hamadan, qui y regnoient, & qui étoient alors tres-puissans. Ces princes étoient deux freres, Nasser Aldoulat & Seïf Aldoulat. Ayant pris la protection du calife, ils le reconduisirent à la tête d'une armée florissante à Bagdet, malgré l'opposition de tous ses ennemis. Baridi ne les attendit pas. Il se retira avec ses troupes à Vassethe, & après quelques combats, il fut obligé de se retirer encore plus loin. Motaki voulant se conserver l'affection de la milice Turcque donna l'an 331. de l'hegire la charge d'émire al omera, ou de generalissime de ses troupes, à Tozun, proche parent d'Iahkem, qui l'avoit possedée, & ôta ainsi toute esperance à Baridi de s'emparer du commandement auquel il aspiroit avec tant d'ardeur. Cependant l'année suivante le calife se brouilla avec Tozun, & voulant lui ôter la charge qu'il lui avoit donnée, il irrita tellement ce Turc, que pour se mettre en sureté, il fut obligé de quitter Bagdet pour la seconde fois, & de se retirer en Syrie, pour implorer le secours d'Akhschid, qui s'étoit rendu maître de cette province, aussi bien que de toute l'Egypte. Il étoit déja arrivé à la ville de Rakah en Mesopotamie, lorsque sans attendre le secours qu'Akhschid lui avoit promis, il changea tout d'un coup de sentiment, & dépêcha un officier de ses gardes vers Tozun, pour traiter d'accommodement

avec lui. Tozun accepta l'offre, & promit en presence des principaux magistrats de Bagdet de rendre toutes sortes d'honneurs & de respects au calife, sans jamais attenter contre sa personne. Il fit même un écrit signé des principaux docteurs de la loi, par lequel il s'engageoit de tenir tout ce qu'il avoit promis de bouche. Le calife se fia à tant de promesses, malgré les conseils de ses amis; mais Tozun ne jugea pas à propos de les tenir. Il fit déposer Moctadi l'an 333. de l'hegire, & fit mettre à sa place Abdallah-Aboul-Cassem fils de Moctafi, qui étoit cousin germain du calife. Motaki regna trois ans & onze mois; & Mostacfi son successeur le laissa vivre encore pendant l'espace de 25. ans, après l'avoir privé de la vûë. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOTALA, *cherchez* MOTULA.

MOTAMED ALALLAH *Ben Motavakkel Billah.* C'est le XV. calife de la race des Abbassides. Il n'avoit point été appellé ni designé au califat par son pere, comme ses trois freres Montasser, Môtaz, & Moüiad, dont les deux premiers regnerent. Cependant il y eut part après la déposition de Motadhi son predecesseur, qui arriva l'an de l'hegire 256. Ce calife avoit encore un autre frere, nommé Moüaffec, qui usa si absolument de l'autorité que son frere lui donna, qu'il devint en quelque façon le maître du califat, & fit regner son propre fils au prejudice du fils de Motamed. Les affaires de l'empire & de la religion changerent entierement de face sous le regne de Motamed. Ce calife soûtenu de Moüaffec son frere abolit tout à-fait le pouvoir, que la milice Turcque avoit usurpé. Il eut la guerre contre les Zinges, qui faisoient de grands progrès dans la Chaldée, dans l'Arabie, & même dans la Perse. Son frere fut battu deux fois de suite par ces peuples, qui l'obligerent de faire avec eux une espece d'accommodement, & de retourner à Samarah, qui étoit alors la capitale du califat. L'an 261. de l'hegire Motamed déclara son fils Giafar son successeur, & appella près de lui Moüaffec son frere, & Motadhed fils de Moüaffec son neveu. Giafar prit alors le surnom de *Maffaoued ela allah*; mais il ne joüit jamais du califat. En 262. Jacoub premier prince ou sultan de la dynastie des Soffarides, après s'être rendu maître de l'Iraque Persienne, qui étoit des dépendances du calife, sans pourtant se déclarer son ennemi, lui fit enfin ouvertement la guerre, & s'approchoit déja de la ville de Bagdet, lorsque Moüaffec frere du calife vint au-devant de lui, lui livra bataille & le défit, en sorte qu'il eut bien de la peine de se sauver. L'an 267. Moüaffec accompagné de son propre fils Motadhed, voulut reparer les affronts qu'il avoit reçus des Zinges; il les battit en plusieurs rencontres, sans pourtant pouvoir les défaire entierement. Mais enfin l'an 270. de l'hegire, il les poussa si rudement, que leur prince lui-même fut contraint de s'enfuir dans la province d'Ahvaz, où ayant donné un dernier combat, il y laissa la vie; & la tête de ce rebelle ayant été envoyée à Bagdet, les troubles de l'Iraque Arabique furent tellement calmés par la mort de ce prince, que l'on n'entendit plus parler des Zinges. Cette grande victoire acquit à Moüaffec le titre de *Nasser Ledinillah*, qui signifie *protecteur de la religion Musulmane*, & il continua de gouverner le califat sous ce titre, jusqu'en l'an 278. qu'il mourut. Motadhed son fils, prit en main, comme par succession, le gouvernement des états du calife son oncle, & le dépoüilla de tout ce qui lui restoit d'autorité, ne lui laissant que le simple nom de calife. Il fit bientôt paroître le pouvoir qu'il avoit, obligeant Motamed de convoquer l'année suivante, qui étoit l'an 279. de l'hegire, une assemblée generale des principaux seigneurs & officiers de sa couronne, pour ôter à son propre fils Giafar la succession immediate qui lui appartenoit après la mort de son pere, pour la lui transferer à lui-même. Ce fut cette même année que Motamed mourut d'une esquinancie, qui lui survint à l'âge de 50. ans & six mois, & dans la 23. année de son regne. Ce calife fort adonné à ses plaisirs se reposoit aisément du soin de ses affaires sur les autres. Il aimoit passionnément la musique, & n'ignoroit pas les lettres. Ce fut lui qui quitta le sejour de la ville de Samarah en Syrie, où les califes Abbassides avoient toûjours fait leur residence depuis Motassem-Billah qui l'avoit bâtie. Il est vrai que Motavakkel avoit voulu transferer le siege de son empire à Damas; mais à peine y eut-il demeuré deux mois, qu'il retourna à Samarah. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOTASSEM-BILLAH *Ben Haroun Al Raschid.* C'est le VIII. calife de la maison des Abbassides. Il étoit frere d'*Amin* & de *Mamoun* ses predecesseurs, & il succeda à ce dernier par la nomination expresse, qu'il avoit faite de lui pour son successeur, au prejudice d'Abbas son propre fils. Quelques seditieux voulurent porter Abbas à faire valoir ses droits; mais il prêta en leur presence serment de fidelité à son oncle, & les exhorta d'en faire autant. Motassem envoya des troupes à Ispahan & à Hamadan, villes principales de l'Iraque Persienne, pour châtier les peuples de ce pays-là, qui favorisoient la revolte d'un fameux imposteur nommé *Babec Al Khorremi.* Ces troupes firent passer plus de soixante mille hommes au fil de l'épée. Il envoya ensuite une puissante armée dans l'Adherbigian, où le rebelle s'étoit retiré. Après plusieurs combats, il fut mis en fuite, pris & envoyé au calife qui le fit mourir l'an 223. de l'hegire. Après cette guerre, il en fallut soûtenir une autre contre les Grecs. L'empereur Theophile, après avoir couru victorieux les provinces Musulmanes, avoit pris & saccagé la ville de Zabatrah. Motassem fut assez heureux, pour le repousser jusqu'à Mopsueste en Cilicie, & lui donna une bataille dans laquelle les Grecs perdirent plus de 30000. hommes. Le calife retourné à Samarah, découvrit une grande conjuration qui s'étoit tramée contre lui. Les conjurés devoient le tuer avec Afschin & Asbah ses deux meilleurs amis, & mettre son neveu Abbas sur le thrône. Les conjurés furent punis de mort, & Abbas renfermé dans un lieu où l'on lui donnoit à manger sans lui donner à boire, en sorte qu'il mourut bientôt de soif. Motassem mourut lui-même l'an 227. de l'hegire, après avoir regné 8. ans, 8. mois & 8. jours. Ce nombre de huit lui fit donner le titre de *Motthamen*, qui signifie l'*Octonaire*, ou le *Huitiéme*, & il l'eut avec d'autant plus de justice, qu'il fut le huitiéme calife de sa maison, qu'il laissa huit enfans mâles, autant de filles, huit mille esclaves, huit millions d'or, & l'on compte jusqu'à huit batailles, qu'il avoit données ou gagnées. Ce calife ennuyé du sejour de Bagdet, où les frequentes seditions du peuple troubloient son repos, prit la resolution d'abandonner cette ville, & d'en bâtir une autre pour y faire sa residence. Il choisit pour cet effet un lieu nommé *Caroul*, situé près de la ville de Sermenray en Syrie; il y construisit une nouvelle ville, qui fut nommée *Samarah*, & qui passa aussi depuis sous le nom de *Sermenray.* Ce calife eut pour successeur *Vathec Billah* son fils. * D'Herbelot.

MOTAVAKKEL BILLAH *Ben Môtassem Billah*: c'est le X. calife de la race des Abbassides. Il étoit fils de *Môtassem*, & il succeda à son frere *Vathec*, non sans quelque contestation, car les principaux seigneurs étoient sur le point de reconnoître Mohammed, fils de Vathec, qui étoit encore fort jeune, si Vassif, chef de la milice Turcque, que Môtassem avoit mis sur pied, ne s'y fût opposé. Il representa aux Turcs qu'il leur seroit honteux d'avoir un calife incapable de leur faire la priere, devoir indispensable du souverain pontife des Musulmans. Cette raison fit revenir les avis, & Motavakkel frere de Vathec, & par consequent oncle de cet enfant, fut proclamé l'an 232. de l'hegire, qui est le 846. de Jesus-Christ. L'an 235. le calife ordonna que tous les Chrétiens & tous les Juifs de son empire portassent une large ceinture de cuir, que les Arabes nomment *Zonnar*, pour être distingués des Musulmans. Il les exclut de toutes les charges de justice & de police, & leur défendit d'avoir des étriers de fer. Il passa plus avant en 239. car il ne voulut pas qu'ils montassent des chevaux, ne leur laissant que des mulets & des ânes. Cette loix dure encore parmi les Turcs. Dès l'an 235. Motavakkel avoit fixé le droit de la succession entre trois de ses enfans. Montasser, Môtaz & Mouiad, qui étoient appellés l'un après le decès de l'autre. Ils avoient encore deux autres freres Môtamed & Mouaffec, qui étoient exclus de la succession. Il arriva cependant que Montasser & Môtaz, n'ayant regné

que tres-peu de tems, & Mouiad n'étant pas parvenu au califat, Môtamed qui en avoit été exclus, en joüit, & les enfans de Mouaffec, lequel en avoit aussi été privé par son pere, regnerent après Môtamed leur oncle. L'an 236. Motavakkel, qui étoit l'ennemi déclaré d'Ali & de toute sa posterité, défendit sous de rigoureuses peines, les pelerinages qui se faisoient à son tombeau, ordonna peu après, que celui de Houssain, fils d'Ali, qui étoit dans la plaine de Kerbela, où il avoit été tué, fût entierement rasé, & pour en effacer tous les vestiges, il en fit labourer la terre, & y fit passer un canal d'eau par dessus. Les sectateurs d'Ali racontent beaucoup de miracles faits pour confondre l'impieté de Motavakkel, que nous n'insererons pas ici. Motavakkel fut averti par un de ses esclaves, qu'il se formoit une conjuration des principaux de l'état contre lui; ce qui lui fit prendre la resolution de les prevenir, en se défaisant de tous ceux qui lui étoient suspects. Il les convia pour cet effet à un festin, & après qu'il fut fini, le calife prit son cimeterre, tua plusieurs de ces conviés de sa propre main, & fit mettre les autres entre les mains de ses executeurs. Une des principales causes de la mort de ce calife, fut le ressentiment de Vassif le Turc, auquel il avoit confié la garde de sa personne; car sans avoir égard qu'il étoit entre ses mains, & que par consequent il n'étoit pas sûr de l'offenser, il lui ôta plusieurs domaines, qu'il possedoit dans l'Iraque Persienne, pour les donner à Farah Ben Khacan, son visir & favori. A l'egard de Montasser propre fils du calife, ce qui le porta à consentir à la mort de son pere, furent les injures & les outrages qu'il recevoit de sa part. Il lui donnoit des noms de mépris. Quelquefois il le faisoit boire avec excès & jusques à ce qu'il eût perdu la raison, après quoi il le souffletoit sans discretion, & lui faisoit même souffrir quelquefois des peines plus rigoureuses. La haine de Motavakkel pour Ali & pour tous ses descendans, fut une autre raison que Montasser alleguoit, pour excuser son parricide: & enfin il craignit même pour sa propre vie; parce que son pere tenant un jour à la main une épée, qui lui coûtoit dix mille écus d'or, dit à Fatah son visir, qu'il voudroit bien trouver parmi ses esclaves Turcs un vaillant homme, à qui il pût mettre cette épée en main, pour veiller à la conservation de sa personne. Fatah lui repondit aussi-tôt, *voici Bagher le plus brave de tous vos Turcs, qui est digne de recevoir ce present de votre main* Ce Bagher entroit pour lors par hazard dans la chambre du calife; il reçut en même tems de ses mains l'épée, avec de tres-gros appointemens de Motavakkel. On dit pourtant que Bagher ne tira point cette épée du fourreau, que pour tuer celui qui la lui avoit donnée. Voici comment deux auteurs Arabes racontent la mort de ce prince. Motavakkel avoit des façons de faire, & joüoit souvent à des jeux qui ne plaisoient qu'à lui seul. Car lorsqu'il étoit en débauche avec ses amis, il faisoit quelquefois lâcher un lion, qui paroissant tout à coup au milieu du festin, épouvantoit tous les conviés. Il faisoit aussi quelquefois couler des serpens par dessous la table, & casser des pots pleins de scorpions au milieu de la salle où il mangeoit, sans qu'il fût permis à personne de se lever de table, ni de changer de place; & lorsque quelqu'un de ses amis avoit été piqué ou mordu par quelqu'un de ces animaux, il le faisoit guerir avec une excellente theriaque, qu'il avoit fait preparer Etant un jour dans une semblable débauche, les esclaves Turcs conjurés entrerent avec Bagher les épées nuës à la main dans la salle du festin. Un de ceux qui étoient à table les ayant apperçus le premier, & qui ne sçavoit pas le mauvais dessein des Turcs, dit en raillant; ce n'est plus la journée ni des lions, ni des serpens, ni des scorpions, c'est celle des épées. Motavakkel l'entendant parler d'épées, dit aussi-tôt à ce railleur, *qu'est-ce que tu veux dire?* & à peine eut-il achevé ces paroles, que les Turcs se jetterent sur lui & le mirent en pieces. Fatah son visir le voulant défendre; & criant de toute sa force, *ô Motavakkel je ne veux plus vivre après vous*, fut aussi tué avec le calife; mais son boufon qui s'étoit caché sous une estrade, à la vûë des épées, après avoir entendu les paroles du visir, & vû ce qui lui étoit arrivé, se mit à crier, *ô Motavakkel je serai fort aise de vivre après vous.* Ce calife avoit regné 14. ans & deux mois ou dix mois, selon quelques-uns: il fut tué l'an de l'hegire 247. dans la 40. année de son âge. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

MOTAVAKKEL BILLAH, II. du nom: c'est le surnom de *Mohammed Ben Jacoub*, qui est le dernier calife Abbasside, qui ait été reconnu en Egypte ou ailleurs. Il se trouva à la bataille qui se donna entre Cansou Gauri, sultan des Mamelus, & Selim, I. du nom, sultan des Turcs Othmanides. Selim l'ayant fait prisonnier le mena à Constantinople, où il le retint jusqu'en l'an 926. de l'hegire, de Jesus-Christ 1519. auquel tems ce sultan sentant approcher sa mort, le fit mettre en liberté, & lui assigna 60. drachmes d'argent othmaniques par jour pour sa subsistance. Motavakkel s'en retourna après la mort de Selim en Egypte, où il vécut jusqu'en l'an 945. de l'hegire, c'est-à-dire, jusqu'en l'an 1538. de Jesus-Christ. Il laissa deux enfans, qui tiroient pension du trésor royal. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

MOTAZ BILLAH *Ben Motavakkel*: c'est le XIII. calife de la race des Abbassides, qui étoit fils de *Motavakkel*, & frere de *Montasser*, à qui il devoit succeder par la declaration de leur pere, d'autant plus que Montasser n'avoit pas laissé d'enfant qui pût troubler l'ordre de la succession. Mais les Turcs, qui craignoient que Môtaz ne vengeât sur eux la mort de son pere, qu'ils avoient tué à la sollicitation de Montasser, obligerent celui-ci, avant qu'il mourût, à décider de sa pleine autorité, que le droit de son frere à la succession étoit nul, & ne pouvoit empêcher que l'on ne la transportât à un autre. Sur cette decision, les Turcs firent proceder à une nouvelle élection, & firent ensorte par leur credit que Mostâin, duquel on a parlé en son lieu, fût élu pour souverain imam & calife des Musulmans. Cette élection ne préjudicia point au droit de Môtaz; & les mêmes Turcs, sçavoir, Vassif, Bagher & les deux Bouga, contraignirent peu de tems après Mostâin de renoncer à sa dignité, & ils en revêtirent Môtaz, à qui elle appartenoit legitimement. Ce fut l'an de l'hegire 252. La même année, sur un simple soupçon, Môtaz fit emprisonner un de ses freres cadets, nommé *Mouiad*. Il est vrai que ce prince avoit un fort grand parti dans l'état, qui l'auroit sans doute favorisé, s'il avoit voulu entreprendre quelque chose contre le calife son frere; mais du reste, il n'étoit coupable d'aucun crime, non plus qu'un autre de ses freres nommé *Monasser*, qui eut peu après la même disgrace. Mouiad étant mort dans sa prison, le bruit courut que Môtaz avoit commandé à ceux qui le gardoient, de le mettre nud & lié au milieu de la neige, pour lui ôter la vie. Ce bruit fit que Môtaz ordonna qu'on revêtit son corps d'une fourure d'hermine, & qu'il fût exposé en cet etat aux yeux du public, & particulierement à la vûë des docteurs de la loi, pour leur persuader qu'il étoit mort de mort naturelle. L'an 253. les Turcs s'étant mutinés au sujet de leur solde dans Samarah, Vassif leur general, pour appaiser la sedition, leur remontra vivement leur devoir. Mais ayant maltraité de paroles quelques-uns de leurs chefs, cette milice insolente se revolta contre lui & le hacha en pieces. L'an 254. Bouga le Turc, qu'on nommoit l'*Ancien*, croyant que le calife changeoit à son égard, se souleva contre lui. Il lui en coûta ses biens, qui furent pillés, & la vie. Cependant les Turcs qui s'appercevoient tous les jours que Môtaz vouloit se défaire d'eux, prirent Saleh, fils de Vassif leur general, qu'ils avoient tué, & l'élurent & proclamerent pour leur chef, à la place de son pere, dont ils regrettoient la perte. Après cette élection ils allerent piller la maison d'Ahmed Ben Ismel visir de Môtaz, & ayant pris encore avec eux Mohammed fils de Bouga à qui le calife venoit de faire couper la tête, ils investirent le palais Imperial; & demanderent insolemment les arrerages de leur paye, qui leur étoient dûs. Le calife n'étant pas en état ni de les satisfaire, ni de resister à leur violence, fut tiré hors de son palais & contraint de se défaire du califat en faveur de Mohammed, fils du calife Vatec, qui porta ensuite le nom de Môthadi. Après ce changement arrivé l'an de l'hegire 255. Môtaz fut envoyé à Bagdet, où peu de tems après on le fit mourir de soif dans la 24. année de

son âge, après 3. ans & 7. mois de regne.* D'Herbelot, *bibliotheque Orientale*.

MOTEZUMA ou MONTEZUMA, puissant roi du Mexique dans l'Amerique septentrionale, perdit ses états & sa liberté, après avoir reçu dans sa capitale les Espagnols, qu'il avoit inutilement tenté d'en éloigner, par differentes embûches qu'il leur avoit dressées, & differentes propositions qu'il leur avoit fait faire. Ferdinand Cortez, qui commandoit les Espagnols, au nombre de 400. hommes seulement, trouva moyen de se faire seconder par des peuples voisins des Mexiquains, & leurs ennemis déclarés. Avec ce secours il penetra jusqu'à la grande ville de Mexique, l'assiegea & contraignit le roi de traiter avec lui. Mais peu de tems après ce prince fut arrêté par les Espagnols, pour lui faire déclarer en quel lieu il avoit caché une partie de ses trésors. Les Mexiquains indignés de l'esclavage de leur souverains, vinrent assieger le palais où on le retenoit. Motezuma ayant été contraint par les Espagnols de se presenter à une fenêtre du palais, pour appaiser le tumulte, fut blessé d'un coup de pierre, dont il mourut peu d'heures après.* *Histoire du Mexique*.

MOTHE (la) petite ville de Lorraine sur les frontieres de la Champagne, est bâtie sur un roc escarpé, & baignée d'un ruisseau, qui se jette peu après dans la Meuse. Elle a passé pour une place imprenable, à cause de sa situation. Cependant le roi Louis XIII. la fit assieger par le maréchal de la Force, qui commandoit son armée, le 28. Juillet 1634. Elle fut reprise une seconde fois en 1648. Magalotti, qui l'assiegeoit y fut tué sur le point de l'emporter d'assaut: ce fut le marquis de Villeroy, depuis maréchal de France, qui lui succeda au commandement de l'armée, qui eut l'honneur de la capitulation, ensuite de laquelle la forteresse fut rasée.

MOTHE-HOUDANCOUR (Philippe de la) duc de Cardonne, comte de Beaumont sur Oise, seigneur de la Fayelle, viceroi & lieutenant general des armées du roi en Catalogne, maréchal de France. Il commença à se signaler dans la guerre contre les Huguenots, en 1622. & se trouva au combat naval gagné sur les Rochelois en 1625. à la prise de Privas l'an 1629. & ailleurs. Ensuite il porta les armes en Italie, & fut blessé au combat du Pont de Carignan, l'an 1630. En l'année 1635. il se distingua à la bataille d'Avein; au combat de Keisinguen, où il commandoit l'infanterie Françoise l'an 1637. & à celui de Poligny l'an 1638. Peu après il défit encore le duc Savelli, se rendit maître du château de Blamont, & fut nommé lieutenant general en Bresse. Il passa en Piémont, où il commanda l'armée, après le mort du cardinal de la Valette, arrivée le 27. Septembre 1639. & en attendant le comte d'Harcourt, que le roi Louis XIII. nomma general de ses armées de-là les Monts, lorsqu'il eut envoyé le duc de Longueville en Allemagne. Après que ce comte fut arrivé en Piémont, quand il fallut jetter quelques secours d'hommes & de munitions dans Cazal, il commanda à la Mothe-Houdancour de se saisir de Quiers: ce qui fut heureusement executé à la vûë de l'armée Espagnole, la nuit du 14. Octobre suivant. Après cela on jetta du secours dans Cazal, & l'armée Françoise songea à prendre des quartiers d'hyver. Elle partit de Quiers le 19. Novembre de la même année, pour aller à Carmagnole. La Mothe-Houdancour commandoit l'arriere-garde qui sortoit de Quiers en même tems que l'armée Espagnole, commandée par le marquis de Leganez, y arriva. Lorsque l'armée fut au Pont de la Route, près de Moncallier, le prince Thomas, avec trois mille hommes de pied, & quinze cens chevaux, donna sur l'avant-garde, commandée par le vicomte de Turenne, & par le comte du Plessis-Praslin. Le comte d'Harcour se fit passage au travers des ennemis. Dans le même tems le marquis de Leganez, qui suivoit notre arriere-garde l'attaqua en flanc, avec son armée composée de neuf mille hommes de pied, & de cinq mille chevaux. La Mothe-Houdancour soûtint le choc pendant deux heures, quoiqu'il n'eût que trois mille hommes de pied, & dix-huit cens chevaux; il obligea les ennemis de se retirer, après avoir été attaqué deux fois inutilement, & continua sa marche fort glorieusement. Il se signala l'année suivante au combat de Cazal, assiegé par le marquis de Leganez. Le comte d'Harcourt alla reconnoître en personne le camp ennemi, suivi entre autres, de la Mothe-Houdancour, le 28. du mois d'Avril 1640. On donna la bataille le jour suivant, & les ennemis y furent battus. Peu après on commença le siege de Turin, & la Mothe-Houdancour continua d'y acquerir beaucoup de gloire & de reputation. L'année suivante il alla commander l'armée du roi en Catalogne, où il défit devant Tarragone, le 10. Juin 1641. les Espagnols qui s'étoient avancés pour secourir cette place. Ensuite il leur prit encore Tamarith en Aragon, Monçon, & quelques autres places; & les défit en trois combats consecutifs, près de Villefranche, sur la fin du mois de Mars de l'an 1642. Le plus considerable de ces avantages fut le troisiéme, remporté le 31. de ce mois. Plus de trois mille Espagnols furent surpris en passant dans le Roussillon, & se rendirent à discretion. Il y avoit environ deux cens officiers, avec le general dom Pedro d'Aragon; le duc dom François de Toralte, lieutenant general; le marquis de Ribas, general de l'artillerie; dom Vincent le Mare, general de la cavalerie, &c. Outre le bagage on leur prit dix-sept cornettes, cinq drapeaux, quantité de vaisselle d'argent, & trois mille pistoles, qu'on portoit pour payer la garnison de Perpignan. Cette place & celle de Coulioure étoient assiegées par l'armée du roi; & les Espagnols ne furent plus en état de les secourir. Les grandes actions de la Mothe-Houdancour lui acquirent le bâton de maréchal de France, que le roi lui donna à Narbonne, le 12. Avril suivant, avec le duché de Cardonne, & la dignité de vice-roi en Catalogne. Il fut reçu en cette qualité à Barcelone au mois de Decembre suivant, après avoir encore défait les Espagnols devant Lerida, & les avoir contraint d'abandonner le siege de cette ville, qu'ils avoient commencé. Il remporta un avantage sur eux, au combat donné devant Miravel, qu'ils assiegerent le premier Mars 1643. Il sauva deux fois Felix pendant cette campagne; & alla faire le dégât dans l'Aragon, après s'être rendu maître de quelques petites places. L'année 1644. ne lui fut pas si favorable. Le roi d'Espagne s'étoit avancé jusqu'à Saragosse, pour être plus proche de son armée, conduite par Philippe de Sylva. Celui-ci fit mine de marcher du côté de Balaguer, & faisant volte face, se presenta devant la ville de Lerida, lorsqu'on y songeoit le moins. Le maréchal de la Mothe-Houdancour, qui devoit assieger Tarragone, vint au devant des ennemis, & leur donna la bataille le jour même de la Pentecôte. Il enfonça d'abord l'aîle droite des ennemis; mais la sienne plia: le desordre se mit en même tems dans le corps de bataille, & il lui fut impossible de retenir des troupes si souvent victorieuses, que la peur venoit de surprendre. La France perdit en cette occasion près de trois mille hommes, outre grand nombre de prisonniers, deux canons & huit pieces de campagne. Ce malheur fut suivi de la perte de Lerida. Les Espagnols en témoignerent une joye extraordinaire, & d'autant mieux fondée, qu'il y avoit assez long-tems qu'ils n'en avoient eu un sujet si legitime. Le maréchal recueillit avec courage les débris de son armée, & alla assieger Tarragone; mais quelque effort qu'il pût faire pour la prendre, dans le tems que les ennemis étoient occupés devant Lerida, il lui fut impossible d'en venir à bout, & il fut contraint de lever le siege. Ceux qui avoient parlé avec admiration de sa conduite & de ses victoires, furent les premiers à l'accuser, & à lui susciter des affaires à la cour. Le sieur des Noyers, secretaire d'état, son ami particulier, n'étoit plus en état de le défendre: de sorte qu'accablé par ses envieux, il fut arrêté & conduit dans le château de Pierre-Encise à Lyon, d'où il ne sortit qu'au mois de Septembre 1648. après que son innocence eut été pleinement justifiée au parlement de Grenoble. Le roi le fit une seconde fois vice-roi de Catalogne, au mois de Novembre 1651. Il y força les lignes des ennemis devant Barcelone le 23. Avril 1652. & défendit pendant cinq mois cette place contre les meilleures forces d'Espagne. Ce maréchal continua ses services les années suivantes, &

& étant de retour à Paris, il y mourut le 24. Mars 1657. en sa cinquante-deuxiéme année. Il avoit épousé à saint Brice en Auxerrois le 21. Novembre 1650. *Louise* de Prie, depuis gouvernante de monseigneur le Dauphin, & des enfans de France, fille puînée & heritiere de *Louis* de Prie, marquis de Toucy, & de *Françoise* de saint Gelais-de-Luzignan, morte le 6. Janvier 1709. âgée de 85. ans. Il en eut, *Philippe*, mort jeune; *Françoise-Angelique*, mariée le 26. Novembre 1669. à *Louis-Marie* d'Aumont & de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, morte le 5. Avril 1711. *Charlotte-Eleonore-Magdelaine*, mariée le 14. Mars 1671. à *Louis-Charles* de Levy, duc de Ventadour, pair de France, dame d'honneur de madame, gouvernante des enfans de France, en survivance, puis du roi Louis XV. *Marie-Isabelle-Gabrielle*, dite *mademoiselle de Toucy*, mariée le 18. Mars 1675. à *Henri* de Senneterre, duc de la Ferté-Senneterre, pair de France, gouverneur de Metz, &c. mort l'an 1703. & *Louise* de la Mothe-Houdancour, morte en bas âge.

I. Il tiroit son origine de Jean de la Mothe, écuyer, qui de *Catherine* du Bois, dame de Houdancour, eut pour fils

II. Jean de la Mothe, II. du nom, seigneur de Houdancour, qui de *Louise* de la Mothe, fille de *François*, seigneur de Marlemont, eut

III. Guillaume de la Mothe, seigneur de Houdancour, qui épousa l'an 1558. *Marie* de Rasse, fille de *Guillaume*, seigneur de la Hargerie, & de *Jeanne* de Belloy; dont il eut

IV. Philippe de la Mothe, chevalier, seigneur de Houdancour, Sacy, &c. mort l'an 1652. âgé de 94. ans, lequel avoit été marié trois fois; 1. à *N.* de Rabat; 2°. à *Catherine* Ribier; 3°. à *Louise* Charles, fille d'*Antoine*, seigneur du Plessis-Piquet, & de *Magdelaine* Maillard. De sa premiere femme, vint *Antoinette* de la Mothe, religieuse à Morienval: de la seconde, il eut Antoine, qui suit; & de la troisiéme, vinrent *Daniel* de la Mothe-Houdancour, évêque de Mende, grand-aumônier d'Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, mort le 5. Mars 1628. *Claude* de la Mothe, capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-legers du duc de Mayenne, mort l'an 1622. des blessures qu'il reçut au siege de Montpellier; Philippe de la Mothe-Houdancour, duc de Cardonne, maréchal de France, *dont l'éloge & la posterité ont été rapportés ci-dessus*; N. de la Mothe, abbé de l'ordre de saint Antoine; *Jacques*, chevalier de Malte, commandeur de Troyes & de Beauvais, mort le 15. Juin 1693. âgé de 82. ans; *Henri*, docteur & proviseur de Navarre, abbé de Soüillac, de Froimont, & de S. Martial de Limoges, évêque de Rennes, commandeur de l'ordre du saint Esprit, premier aumônier de la reine Anne d'Autriche, puis archevêque d'Auch, mort le 24. Fevrier 1684. âgé de 82. ans; *Jerôme* évêque de saint Flour, mort le 29. Mai 1693. âgé de 75. ans; *Louise*, mariée l'an 1623. à *Louis* le Bel, seigneur de Bernoüille & de la Boissiere, maréchal des camps & armées du roi, morte l'an 1640. *Magdelaine*, abbesse d'Auchy, morte l'an 1681. N. & N. religieuses à Senlis; & *Magdelaine* de la Mothe, prieure de saint Nicolas de Compiegne, morte le 22 Mai 1702. âgée de 90. ans.

V. Antoine de la Mothe, marquis de Houdancour, gouverneur de Corbie, mourut le 28. Fevrier 1672. âgé de 80. ans. Il avoit épousé l'an 1621. *Catherine* de Beaujeu; dont il eut *Antoine*, II. du nom, marquis de la Mothe-Houdancour, gouverneur de Corbie, mort sans alliance le 11. Juillet 1696. en sa 66. année; Charles, qui suit; *Marie-Anne* de la Mothe, alliée 1°. à *Bernard* de la Baume, comte de Suse, gouverneur de Moyenvic, 2°. à *Charles-Claude* de Chaumont, ambassadeur pour le roi à Siam; & *Anne-Lucie* de la Mothe, mariée le 12. Janvier 1676. à *René-François*, marquis de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine Marie-Therese d'Autriche, gouverneur de Poitou, morte en Fevrier 1689.

VI. Charles, comte de la Mothe-Houdancour, seigneur de Fayel & de Brunvilliers, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de Bergues-saint-Vinox, nommé grand d'Espagne en Juin 1722. a épousé le 14. Mars 1687. *Marie-Elisabeth* de la Vergne-Montenar de Tressan, veuve de *Jean-Paul* de Gourdon de Genoüillac, comte de Vaillac, chevalier des ordres du roi; dont il a N. marquis de la Mothe-Houdancour né le 21. Decembre 1687. mestre de camp de cavalerie, brigadier des armées du roi en Fevrier 1709. & N. comte de la Mothe, né le 21. Novembre 1688. colonel du regiment de Lorraine, tué à la défense d'Aire le 2. Novembre 1710. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*.

MOTHE-LE-VAYER (Felix de la) conseiller du roi, & substitut du procureur general au parlement de Paris, étoit du Mans, où il nâquit le 22. Mars 1547. Il avoit appris les langues, la jurisprudence civile & canonique, la philosophie, les mathematiques, & passoit pour bon poëte, & pour excellent orateur. Dès l'an 1579. il publia un traité sur le titre du digeste, *de legationibus*, qui lui acquit une grande réputation. Il composa d'autres ouvrages, eut beaucoup de part à l'estime des sçavans de son tems, & mourut à Paris, la nuit du 25. au 26. Septembre 1625. âgé de 78. ans. François de la Croix du Maine & divers autres auteurs parlent tres avantageusement de lui.

MOTHE-LE VAYER (François de la) conseiller d'état ordinaire, de l'académie Françoise, étoit de Paris, & fils de *Felix*. Il fit un grand progrès dans toutes sortes de sciences; & fut precepteur de Monsieur, alors duc d'Anjou, puis d'Orleans, &c. frere unique de Louis XIV. fut mis sur les rangs pour faire la même fonction auprès du roi, & fut reçu à l'académie Françoise en 1639. Le grand nombre d'ouvrages que nous avons de sa façon, a été recueilli en III. volumes *in folio*, & en XV. tomes *in douze*. Il donnoit fort dans les sentimens des Sceptiques, & mourut sans enfans en 1672. étant âgé de 86. ans. Il en avoit eu d'un premier lit, homme d'esprit, qui mourut en 1664. âgé de 35. ans.

MOTHI BILLAH *Ben Moctader Billah*. C'est le XXIII. calife de la race des Abbassides, qui succeda à Mostakfi que Moezaldoulat prince de la race des Bouïdes avoit dépossedé l'an 334. de l'hegire. Ce calife regna sans aucune autorité; car Moezaldoulat, qui l'avoit élevé, ne lui permit pas d'avoir un vizir, lui donnant seulement un secretaire, qui n'avoit point d'autres affaires que de tenir compte de ses revenus & de la dépense de sa maison. Le mépris de Moezaldoulat pour ce calife venoit de l'inclination qu'il avoit pour les Alides, à qui il croyoit que le califat appartenoit de droit, à l'exclusion des Abbassides. On dit même que ce prince vouloit élever à cette dignité Haboul Hassan Ben Iahia Al Zeidi, un des principaux chefs de la maison d'Ali, qui s'étoit rendu fort recommandable parmi les Musulmans par sa doctrine & par sa pieté. Son vizir le dissuada de ce dessein en lui faisant comprendre que ce changement bouleverseroit l'état, & mettroit ses propres affaires en grand desordre. L'an 363. de l'hegire Mothi accablé d'infirmités renonça au califat en faveur de Thaï son fils, à qui il le remit entierement, après un regne de 29. ans & 5. mois. Le peu d'autorité de ce calife rend son histoire fort sterile. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOTICO, petite ville d'Espagne dans le Guipuscoa, sur la côte aux confins de la Biscaye. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Tritium Toboricum*, ou *Tobolicum*, que d'autres mettent à Mondragon, bourg situé dans la même contrée, sur la Deva, au midi de Placentia. * Maty, *diction.*

MOTIR, petite isle d'Asie en la mer des Indes, & l'une des Molucques, est située sous la Ligne, entre Gilolo qu'elle a à l'orient, les Celebes qu'elle a au couchant, Tidor au septentrion, & Machian au midi. Les Hollandois sont maîtres de l'isle de Motir.

MOTRIL, petite ville d'Espagne, sur la côte du royaume de Grenade, à treize lieuës de la ville de ce nom, du côté du sud. Quelques geographes la prennent pour une ancienne ville d'Espagne Betique, que l'on appelloit *Hexi*, *Sex*, *Sexitanum*, & *Sexifirmum*, laquelle d'autres placent à Velez Malaga, & d'autres à Almunecar, qui sont deux bourgs du même royaume. * Maty.

MOTTA GIOIOSA. C'est un village du royaume de Naples. Il est dans la Calabre Ulterieure, entre la ville de Girace, & le cap Stilo. Quelques geographes prennent ce lieu pour la petite ville qu'on nommoit anciennement *Mystra*, *Mystia*, *Myssia*, & qui étoit dans la grande Grece. * Maty, *diction.*

MOTTE-AIGRON (Jacques de la) se fit connoître par la qualité d'auteur pendant la fameuse querelle de Balzac avec le pere Goulu, general des Feüillans. Il avoit fait une préface sur les lettres de Balzac, & il avoit pris la commission, conjointement avec M. de Vaugelas, de porter au pere Goulu un exemplaire de l'apologie de Balzac, dans laquelle on maltraitoit fort un jeune Feüillant. Comme ce pere prit l'envoi de cet exemplaire pour un cartel de défi, il se mit aussi-tôt à écrire contre Balzac d'une maniere tres emportée, & il n'épargna pas le sieur de la Motte-Aigron; il dit de lui qu'*il étoit fils d'un fort honnête apothicaire*, & qu'*il vivoit ordinairement à la table de Balzac*. La Motte-Aigron piqué vivement de ce reproche, informa le public peu de tems après (en 1628.) dans la dédicace d'un livre, que le prétendu apothicaire du pere Goulu étoit Abraham Aigron, écuyer, conseiller du roi, & élu d'Angoulême. Cette épître dedicatoire n'est pas mal écrite; elle est en latin, à la tete de la reponse que la Motte-Aigron fit en françois au pere Goulu. Il nous apprend dans le corps du livre, qui a pour titre, *reponse à Phylarque*, que *son bisayeul ayant accompagné Henri II. au voyage d'Allemagne, fut un des premiers capitaines que ce roi laissa* dans Metz, & un de ceux qui défendirent le plus courageusement cette place contre Charles-*Quint*. Il ajoûte que sa bisayeule *Catherine de la Barde* étoit *d'une maison aussi noble qu'aucune autre du pays*, & que son *grand oncle du côté maternel eut l'honneur d'être secretaire des commandemens, & principal ministre de Marguerite femme de Henri d'Albret roi de Navarre.* Le pere Goulu avoit déja changé de stile, puisqu'avant la publication de cet ouvrage, il avoit dit, *que le sieur de la Motte-Aigron étoit trop honnête gentilhomme pour dénier, &c.* Nonobstant tout cela il y a eu encore des gens qui ont crû que le pere de la Motte-Aigron avoit été apothicaire, & qu'il avoit relevé sa condition en achetant un office d'élu, & que depuis il avoit été maire de la ville de Cognac en Angoumois. Il avoit beaucoup travaillé sur l'histoire d'Espagne, & sur quelques autres matieres; mais ces ouvrages n'ont point paru. * *Apologie de Balzac. Ecrits de Goulu contre Balzac & la Motte-Aigron. Reponse de ce dernier.*

MOTTE (Guillaume de la) general des Chartreux, & religieux d'une grande pieté, fut procureur de la Chartreuse, puis general de l'ordre l'an 1420. & mourut le 18. Juin 1437. * Dorland, *in chron.* Chorier, *état polit. du Dauphiné, &c.*

MOTULA ou MOTALA, ville du royaume de Naples en la terre d'Otrante, avec titre d'évêché suffragant de celui de Bari, est peu considerable, & est située à sept ou huit lieuës du golfe de Tarente. * Leandre Alberti.

MOTZING, en latin *Mocenia*. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindelicie; maintenant c'est un village de la Baviere situé sur le Danube, environ à une lieuë de Straubing, vers le couchant. * Maty, *dictionnaire.*

MOUCHE: les poëtes ont feint que c'étoit autrefois une musicienne, rivale de la Lune dans l'amour d'Endymion; mais parce qu'elle venoit trop souvent chanter & folâtrer autour de lui, lorsqu'il étoit endormi, que la Lune envieuse la changea en mouche par jalousie. Il y a eu autrefois une dame de son nom, qui faisoit fort bien des vers, & une courtisane à Athenes, à qui l'on reprochoit, qu'elle piquoit ses amans jusques au sang. Lucien de qui ceci est tiré a fait un petit traité à la loüange de la mouche, que le lecteur ne sera pas fâché de trouver ici. « La mouche, *dit-il*, n'est pas moins grande à l'égard » des insectes, qu'elle est petite en comparaison des » abeilles. Mais on peut dire que la délicatesse de son aile » surpasse autant celle des autres oyseaux si on la peut » mettre en ce nombre, que la soye surpasse le fil ou la » laine. Car son aile n'est pas couverte de plumes, mais » d'un crêpe fin comme les cigales, & lorsqu'on la regarde au soleil elle brille de diverses couleurs, comme » la queuë du paon, ou comme la gorge d'un pigeon. » Son vol n'est pas à tire d'aîles, comme celui des oiseaux, ni par élans ou par bonds, comme celui des » sauterelles; mais flexible & qui tourne en un instant; » & le bruit qu'elle fait en volant n'est pas si rude que » celui des cousins & des guêpes, & ressemble au son » des flutes comparé aux hauxbois ou trompettes. Elle » a un gros œil à fleur de tête, qui est dur & luisant comme de la corne: & sa tête n'est pas attachée à son » corps, ainsi que celle des sauterelles; mais elle y tient » par le moyen du cou, & se remuë de tous côtés. » Son corps est ramassé, ses jambes longues, & non pas » courtes comme celle des guêpes; son ventre couvert » de lames luisantes, de même qu'une cuirasse à l'antique. Elle ne pique pas d'un aiguillon, comme les abeilles, mais d'une petite trompe, qui lui sert de bouche, » & qui a au bout une espece de dent, dont elle mord » & succe le sang & le lait, sans faire beaucoup de mal. » Elle a six jambes, dont les deux de devant lui servent comme de main; car elle s'en débarboüille, & en » porte son manger à la bouche, à la façon humaine. » Elle est compagne de l'homme toute sa vie, & » goûte de tout ce qu'il mange, hormis de l'huile qui » lui est un poison mortel. Sa vie n'est pas longue, mais » agreable. Il ne lui faut pas peu d'adresse pour éviter les » pieges de l'araignée, qui lui tend par tout des embûches, où sa hardiesse quelquefois la précipite. Homere lui compare le plus vaillant de ses Heros, il ne peut » se lasser de la loüer, & a embelli de ses comparaisons » divers endroits de son poëme. Tantôt il décrit son » vol, lorsqu'elle va en troupe vers quelque vaisseau » plein de lait, ou vers du sang qu'on a répandu des sacrifices. Tantôt il se sert de son exemple lorsqu'il » parle de l'assiduité & de la vigilance avec laquelle Minerve défend Menelaüs. En un autre endroit il l'appelle douce & benigne, à cause qu'elle n'a point d'aiguillon, & que ses blessures ne sont pas dangereuses, » comme celles des guêpes & des abeilles. Parlerai-je de » son pouvoir, qui est si grand que les hommes ne s'en » sçauroient défendre; Son amour est libre & celeste; car » elle vole en l'air accouplée avec son mâle, & on dit » même qu'elle a les deux sexes, comme les hermaphrodites. Elle a cet avantage, qu'ayant peu à vivre, elle » trouve toûjours la nappe mise, & l'on diroit que c'est » pour elle, que les vaches ont du lait & les abeilles du » miel. Elle s'assied la premiere à la table des rois, & fait » l'essai de leurs viandes. » Quelque agreable que soit la description de Lucien, il auroit pû la rendre encore plus parfaite, s'il avoit eu le secours du microscope, qui a fait découvrir dans la mouche mille beautés, que les yeux seuls n'y apperçoivent point. Il auroit aussi été plus exact dans quelques particularités, qu'il en a rapportées. Au reste, personne n'ignore qu'il y a plusieurs especes de mouches fort differentes entr'elles. * Lucien. *Les journaux des sçavans.*

MOUCHERON (Balthazar) marchand Hollandois, se rendit maître de l'isle du prince en Ethiopie, l'an 1598. Ce marchand après avoir gagné par ses presens, & de grands repas les premiers habitans du pays, les obligea de lui prêter le serment de fidelité, & chassa par ce moyen les Espagnols & les Portugais; mais il ne joüit pas longtems en paix de sa conquête; car il fut contraint de l'abandonner, à cause des continuelles revoltes des habitans. * Hugues Grotius, *hist. des troubles des Pays-Bas.*

MOUCHY (Antoine de) ou DE MONCHY, dit DEMOCHARES, docteur de Sorbonne, & chanoine de Noyon, dans le XVI. siecle, étoit natif du bourg de Ressions, entre Compiegne & Roye, dans le diocese de Beauvais. Il ne se distingua pas moins par son esprit, par son éloquence & par son érudition, que par sa pieté & par son zele pour la défense des verités orthodoxes contre les Novateurs. Aussi fut-il nommé *inquisiteur de la foi* en France, contre ceux qui professoient la nouvelle religion. On appella de son nom, *Moncharts*, ceux qu'il employoit pour découvrir les sectaires, qu'on relançoit, dit un historien moderne, jusques dans le fond des

caves: ce qui lui attira la haine des Heretiques, qui parlent de lui avec mépris. Democharès se trouva au concile de Trente, composa divers ouvrages, dont le plus considerable est celui *de sacrificio Missæ*, & mourut à Paris l'an 1574. étant doyen de la faculté, & fort âgé. Divers auteurs Catholiques parlent de lui avec éloge. Cependant on peut dire qu'il avoit un zele trop amer contre les Heretiques, & peu d'érudition. *Consultez* l'histoire de l'université de Paris; la vie du sieur Picart, du pere Hilarion de Coste, Sponde, de Thou, du Verdier, & la Croix du Maine, *biblioth. Franc.* Possevin, *in appar. sacr.* Baronius, du Saussai, du Preau, &c.

MOUDON, en latin *Minnidunum*, *Minnodunum*, c'est une petite ville du pays de Vaux en Suisse, située à cinq lieuës de Lausanne du côté du nord. Elle est le siege d'un des bailliages de Berne, & renommée pour ses foires, où l'on trouve une grande quantité de chevaux & d'autres bestiaux. * Maty, *diction.*

MOUFETT (Thomas) de Londres, acheva heureusement le theatre des insectes commencé par Edouard Wotton, Gesner, & Pennius. Cet ouvrage parut à Londres en 1634. Il a encore composé des lettres sur la medecine. * Konig, *biblioth.*

MOUGNE (Roberte) publia en 1616. un livre intitulé, *Le cabinet de la veuve Chrétienne, contenant prieres & méditations sur divers sujets de l'écriture-Sainte*, & le dédia à *tres-sage & vertueuse dame Benigne de Rabutin, baronne d'Huban, dame d'Espeville & de Brinon.* Elle apprend dans l'épître dédicatoire dattée de Blois le 7. de Juillet 1615. qu'elle étoit veuve depuis vingt-six ans. On trouve après cette épître, un sonnet à *mademoiselle du Chesne Belon ma mere, sur son cabinet de la veuve Chrétienne.* Nicolas Vignier, ministre, est l'auteur de ce sonnet, & nous apprend que *la plume immortelle du mari de notre Mougne, peignit dans ses doctes écrits, les traits des vertus de cette femme.* Elle étoit de la religion Prétenduë Reformée. * Bayle, *dict. crit.*

MOUHEMMET - EL - MOHADI, *Sabab-Zaman*, XII. calife, successeur de Mahomet, dans la secte des Perses ou Schias. Il est surnommé *Sabab-Zaman*, c'est-à-dire, *seigneur du tems*; parce que selon l'opinion des Perses, il n'est pas mort, & demeure caché jusqu'à un certain tems qu'il viendra soûtenir sa religion. Dans cette croyance, plusieurs lui laissent par testament, des maisons garnies, & des écuries pleines de chevaux de prix, pour son service, lorsqu'il reviendra. Ces choses sont conservées avec beaucoup de superstition, personne ne pouvant se servir de ce qui lui a été legué: on tient les maisons fermées, & on entretient les chevaux du revenu qui a été affecté à leur nourriture. * Tavernier, *voyage de Perse.*

MOUIAD ALDOULAT *Ben Rocknaldoulat.* Ce Rocknaldoulat laissa après sa mort trois enfans, qui partagerent ses états; sçavoir *Adhadaldoulat*, *Mouiad-aldoulat*, duquel il est question, & *Fakhraldoulat*, qui étoient tous trois petits-fils de Buiah. Mouiadaldoulat avoit en partage le Gebal, c'est-à-dire, l'Iraque Persienne, dont Ispahan étoit la capitale; & cependant il eut tant de déference pour Adhaldoulat son aîné, qu'il n'en voulut pas prendre possession, sans son aveu. Adhaldoulat, qui d'ailleurs étoit un prince fort ambitieux, fut gagné par ce respect, que son frere eut pour lui, & le laissa jouir paisiblement de ses états, pendant que d'un autre côté, il se sentit fort piqué de ce que son cadet Fakhraldoulat n'en avoit pas usé de la même maniere envers lui. Ce ressentiment fit qu'il suscita Mouiadaldoulat contre son autre frere, & lui donna même des troupes pour l'attaquer dans le milieu de ses états. Mouiad marcha aussi-tôt du côté de Reï, capitale de l'état qui appartenoit à Fakhraldoulat, & s'empara bientôt par cette surprise, de cette ville & de toutes ses dépendances. Cabous Ben Vaschmegir, qui fut surnommé *Schemsalmaala*, prince de la dynastie des Délimites, regnoit alors dans les provinces de Giorgian & de Thabarestan, qui s'étendent le long de la mer Caspienne. Ce prince qui avoit des liaisons fort étroites avec *Fakhraldoulat* son voisin, ne put pas souffrir que Mouiad s'ouvrît un chemin par les états de son frere, pour venir tomber sur lui. Il resolut de secourir son voisin avec toutes ses forces. La jonction des troupes de Cabous avec celles de Fakhraldoulat, obligea Adhaldoulat de fortifier des siennes, l'armée de son frere Mouiad; & le parti de celui-ci devenant le plus fort par le moyen de ce grand secours, Fakhraldoulat fut obligé de se jetter entierement entre les bras de Cabous, qui le reçut & le traita avec tant de generosité & de fidelité, qu'il aima mieux courir la fortune de ce prince fugitif, que de le remettre entre les mains de son frere Mouiad, quelques instances que fit celui-ci pour l'avoir. Mouiad ne pouvant avoir son frere, resolut de faire la guerre à Cabous, & d'entrer avec son armée dans le pays de Giorgian, où il fit de si grands progrès, que Fakhraldoulat fut obligé à une seconde fuite, & de se refugier avec Cabous son protecteur en Chorassan. Ce pays dépendoit alors de Nouh ou Noé, sultan de la dynastie des Samanides. Taschi, qui y commandoit sous les ordres du sultan, reçut fort bien ces deux princes fugitifs, & le sultan Noé entreprit si hautement leur protection, qu'en l'an 371. de l'hegire, il marcha en personne à la tête d'une puissante armée contre Mouiad, qui s'étoit déja emparé de toute la province du Giorgian. Ce prince se voyant attaqué par trois ennemis tout à la fois, & ne pouvant tenir la campagne devant eux, mit la plûpart de ses troupes dans les places de sa nouvelle conquête, & ne s'en conserva que l'élite, pour défendre la principale & la plus forte, où il s'enferma pour soûtenir les efforts de ses ennemis. Il y fut assiegé par les trois princes confederés, & il y eût été forcé, s'il n'eût pris la resolution vigoureuse de les attaquer dans leur camp. Il prit si bien son tems, pendant une nuit, qu'ayant fait une sortie à la tête de ses plus braves officiers, il fit non seulement lever le siege; mais il les poussa encore si vivement, qu'ils furent obligés d'abandonner entierement le Giorgian, & de se retirer avec leurs troupes fort délabrées dans le Chorassan. Après cette retraite Mouiad demeura paisible possesseur non seulement de l'Iraque Persienne; mais encore du Giorgian, & de tous les autres états, que les Dilémites possedoient sur la mer Caspienne, & mourut glorieux après sept ans de regne l'an 373. de l'hegire. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOULAS, nom que l'on donne aux prêtres Mahometans dans la Perse, dans l'Inde, & dans la Barbarie en Afrique.

MOULEY-CHERIF, roi de Tafilet, se disoit issu du sang de Mahomet, par le mariage de Fatime, fille de ce faux prophete, avec Hali, dont les descendans se repandirent dans les royaumes qui avoient embrassé l'Alcoran. Il eut vingt quatre enfans mâles, dont les principaux furent; Mouley-Mahamet, roi de Tafilet; Mouley-Archy, aussi roi de Tafilet; Mouley Ismaël ou Seméin, successeur d'Archy, qui regnoit l'an 1686. * Mouette, *histoire du royaume de Maroc.*

MOULEY-MAHAMET, roi de Tafilet, succeda à son pere *Mouley-Cherif.* Son frere *Mouley-Archy* se revolta contre lui, & se retira de la cour pour lui faire la guerre. Mahamet poursuivit Archy; & l'ayant pris, il se contenta de l'enfermer dans une prison, d'où celui-ci trouva moyen de se sauver. Lorsque Mouley-Archy se vit en liberté, il commença à se faire craindre; mais il fut pris une seconde fois, & resserré plus étroitement: ce qui ne l'empêcha pas de s'évader encore, malgré la vigilance de ses gardes. Il gagna en diligence la ville de Zaouias, dans la province de même nom, où commandoit le Morabite Benbucar, puis il se sauva à Quiviane. Quelque tems après, Archy défit les troupes de son frere Mahamet, & mit ensuite le siege devant Tafilet, où ce roi s'étoit refugié. Mahamet mourut pendant le siege; & la ville après sa mort, se rendit à Mouley-Archy l'an 1665. *Voyez* l'article suivant. * Mouette, *histoire du royaume de Maroc.*

MOULEY-ARCHY, roi de Tafilet, de Fez, de Maroc & de Sus, étoit frere de *Mouley-Mahamet*: ne se voyant pas en seureté à Zaouias, où il s'étoit retiré, il se sauva à Quiviane, dont le prince qui se nommoit Haly-Soliman, le reçut honorablement, poussé à cela par la bonne opinion qu'il conçut de lui, sans connoître ni sa

naissance, ni sa qualité. Ce prince fit Archy intendant de ses finances, & chef de la justice dans son état, & se déchargea sur lui de presque tout le soin du gouvernement; ce qui lui donna lieu de s'en rendre maître. Il surprit le château de Dil-Michal, sous pretexte de visiter le gouverneur, qu'il fit mourir dans les tourmens, pour lui faire avouer où étoient ses trésors. Il ôta en même tems à un Juif qui demeuroit dans le même château, la valeur de plus de deux cens mille metecals, qui font presque un million de notre monnoye. Il fit ensuite assembler les habitans des environs; & leur ayant distribué quelque argent, il déclara quel il étoit, & promit de les rendre heureux, s'ils le vouloient élire pour roi. Après leur avoir fait accepter sa proposition, il commença à lever des troupes, & marcha contre Haly-Solyman, prince de Quiviane, qui s'étoit mis en campagne. Il lui livra une bataille qu'il gagna, le fit prisonnier, & l'obligea de déclarer où étoient ses trésors: ce qu'ayant sçu, il le fit mourir. Mouley-Mahamet fut averti de la victoire que son frere Archy avoit remportée; & pour empêcher ses progrès, il s'avança contre lui, mais il perdit la bataille, & se sauva dans Tafilet, où Archy mit le siege, pendant lequel Mahamet mourut. Après sa mort la ville se rendit à Mouley-Archy; & tous les cherifs ou princes du pays, vinrent se soûmettre à lui. Ayant réduit ce pays sous son obéissance, il alla prendre la ville de Theza, à une journée de Fez, puis les deux villes de Fez, la vieille & la neuve, & se rendit ainsi maître du plus riche royaume de l'Afrique, au mois de Mai 1665. L'année suivante il fit la conquête des Algarbes, qui est une province vers le détroit de Gibraltar, laquelle s'étend depuis Tetouan, jusqu'au fleuve de Marmora, où sont les villes d'Alcassar, d'Arzille, de Toutouan & de Salé. Il prit ensuite la ville de Zaouias, capitale de la province de même nom. L'an 1667. ce prince se rendit maître du royaume de Maroc, dont il fit traîner le roi (ou plûtôt le tyran) à la queuë d'une mule. L'an 1668. il reduisit Tarudan, ville de la principauté de Sus; puis il dompta les Chavanets, qui passent pour les meilleurs soldats de la Barbarie. Ensuite il entra dans la province de Hacha, où tous les chefs des Arabes se soûmirent à lui. De-là il marcha vers Sainte-Croix, ville sur la côte occidentale de Barbarie, qui fut ainsi nommée par les Portugais, lorsqu'ils la conquirent, & que l'on appelle vulgairement *Aguader-Aguer*. Son armée étoit de quarante-huit mille hommes d'infanterie, & de vingt-cinq mille chevaux, armés la plûpart seulement de frondes, de massuës, de cimeterres & de fléches. Le gouverneur de Sainte-Croix, ne pouvant soûtenir un siege, se sauva la nuit à Illec, capitale de la principauté de Sus; & les habitans étant sortis de la ville, allerent au devant de Mouley-Archy, portant des enseignes blanches, pour marque qu'ils demandoient la paix, que le vainqueur leur accorda. Aussi-tôt il s'avança vers Illec & l'assiegea, pour se saisir de la personne du prince, mais celui-ci s'évada, & se retira au royaume de Sudan. Les bourgeois ayant sçu la fuite de leur prince, se rendirent, & crierent tous, *vive Mouley-Archy*. Après avoir mis un gouverneur dans cette ville, Archy resolut de pousser jusques sur les frontieres de Sudan; mais une armée de cent mille Noirs se presenta pour lui en défendre l'entrée, & il fut contraint de se retirer, bornant là ses conquêtes, qui s'étendoient depuis les frontieres de Tremecen, jusqu'à celles de Sudan, près de trois cens lieuës de long: & depuis les côtes de la mer, jusques en Touet & Dras, provinces du royaume de Tafilet, quelques 350. lieuës de traverse. Etant de retour à Fez l'an 1699. il ne s'appliqua plus qu'à amasser des trésors, & à exercer mille cruautés contre ses propres sujets, par une inhumanité tout-à-fait barbare. Il fit neanmoins de belles ordonnances, pour la sureté des chemins & du commerce, qui fit regner l'abondance dans tous ses états. Ce prince mourut l'an 1672. au mois de Mars, après avoir regné neuf ans à Tafilet, cinq à Maroc, & sept à Fez. Sa mort fut extraordinaire, & voici comment elle arriva. Ayant celebré la Pâque à Maroc, selon les ceremonies de la loi de Mahomet, il fit un festin, où il but avec excès selon sa coûtume; puis il voulut monter à cheval, & caracoler dans les jardins de son palais; mais lorsqu'il fut dans un allée d'orangers, il fut emporté par son cheval avec une telle violence, que passant sous une grosse branche d'un oranger, il se fracassa tout le crane. Il mourut trois jours après, âgé de 40. ans. * Mouette, *histoire du royaume de Maroc*.

MOULEY-ISMAEL ou SEMEIN, roi de Fez, de Maroc & de Tafilet, succeda au fameux Mouley-Archy, son frere, après la mort duquel l'an 1672. il fut reconnu roi de Fez; mais Mouley-Hamet-Meherez, son neveu, qui étoit vice-roi de Maroc, se fit proclamer roi de Maroc; & Mouley-Aram, son frere, qui étoit vice-roi de Tafilet, s'y rendit souverain. Semein leur fit la guerre, & se rendit maître de Maroc l'an 1676. & de Tafilet l'an 1678. Il prit sur les Espagnols l'an 1681. la forteresse de Mamora, dans la province des Algarbes, où il trouva quatre-vingt huit pieces d'artillerie de bronze, & quinze de fer, jusques à quarante livres de calibre, quantité de pierriers & de pots à feu, des poudres, des balles, des mousquets, & autres munitions de guerre, en beaucoup plus grand nombre qu'il n'en avoit dans toute l'étenduë de ses royaumes. Il envoya la même année des ambassadeurs au roi de France, pour entretenir la paix avec sa majesté. * Mouette, *histoire du royaume de Maroc*.

MOULIN (Jean du) ou DE MOLINS, cardinal François, & né dans le Limosin, entra parmi les religieux Dominicains à Brive-la-Gaillarde; & fit tant de progrès dans les sciences, qu'après avoir enseigné la theologie, il fut élû inquisiteur de la foi dans le Languedoc, lecteur du sacré palais, & enfin general de son ordre l'an 1349. L'année suivante, il fut fait cardinal par le pape Clement VII. & mourut à Avignon en 1353. Son corps fut porté dans l'église des Dominicains de son ordre. * Onuphre. Ferdinand de Castille. Bzovius, &c. Echard, *script. ord. FF. Præd.*

MOULIN (Jean du) ou MOLINS, religieux de l'ordre des Carmes, François de nation, a vécu dans le XIV. siecle l'an 1360. Il se distingua par son sçavoir, & composa quelques ouvrages, comme *speculum historiale Carmelitani ordinis, &c.* * Lucius, *biblioth. Carmel.* Alegre, *in parad. Carmel.* Trithême. Gesner, &c.

MOULIN (Antoine du) natif de Mâcon, valet de chambre de Marguerite reine de Navarre, sœur du roi François I. dans le XVI. siecle, vers l'an 1545. composa divers ouvrages en latin & en françois, qui lui acquirent quelque reputation: ce qu'on pourra apprendre par la lecture des bibliotheques des écrivains François de la Croix du Maine, & d'Antoine du Verdier, Vauprivas, &c.

MOULIN (du) ou DU MOLIN, famille de Brie en France, qui selon Papyre Masson, avoit l'honneur d'appartenir à Elisabeth reine d'Angleterre; ce que cette princesse reconnut, s'entretenant en 1572. avec François, duc de Montmorency, maréchal de France, & ambassadeur en Angleterre. Il y a apparence que cette parenté venoit du côté de Thomas de Boulen, vicomte de Rochefort, ayeul maternel de cette reine; car Sanderus & d'autres, rapportent que ce comte étant ambassadeur en France, fit élever sa fille Anne de Boulen, chez un gentilhomme de Brie, de ses amis & de ses parens: on croit que ce gentilhomme étoit le sieur de Fontenay en Brie, de la maison de du Moulin. Cette branche descendoit de DENYS DU MOULIN, seigneur de Fontenay en Brie, maître des requêtes, puis archevêque de Toulouse, patriarche d'Antioche, & évêque de Paris, où il mourut le 15. Septembre 1447. On voit son tombeau dans l'église de Paris. L'antipape Felix V. l'avoit fait cardinal. Pierre du Moulin son frere lui succeda en l'archevêché de Toulouse. Denys avoit été marié avant que d'embrasser l'état ecclesiastique, & laissa de *Marie* de Courtenay sa femme, *Jean* du Moulin, seigneur de Fontenay en Brie, &c. maître d'hôtel du roi, qui épousa *Marguerite* de Rouvroy, dite *de saint Simon*, dont il eut divers enfans.

MOULIN (Charles du) jurisconsulte celebre, sorti de la famille dont nous venons de parler, nâquit à Paris l'an 1500. de *Jean* du Moulin, & de *Perrette* Chaussidon,

Après avoir appris le droit & les belles lettres, il fut reçu avocat, l'an 1522. & commença d'écrire les excellens ouvrages que nous avons de sa façon. Il publia l'an 1539. ses commentaires sur la coûtume de Paris. L'an 1542. il donna dans les opinions nouvelles au sujet de la religion & dans la suite il continua de faire imprimer ses ouvrages. L'an 1551. il fit paroître ses commentaires sur l'édit du roi Henri II. contre les petites dattes: ouvrage qui lui fit des affaires fâcheuses. Le roi étoit alors en guerre avec le pape Jules III. & c'est ce qui avoit causé cet édit. On admira d'abord le traité de du Moulin en France; mais la cour de Rome en fut extraordinairement choquée. Ayant été contraint l'an 1552. de sortir de Paris, où l'on pilla sa maison, il se retira en Allemagne, d'où il passa à Bâle: il s'arrêta à Tubinge, à Strasbourg, & vint ensuite à Dole & à Besançon, continuant de composer des ouvrages, & d'enseigner avec sa reputation ordinaire. L'an 1557. il revint à Paris, d'où il sortit encore l'an 1562. pendant les guerres de la religion. Il alla à Orleans & revint l'an 1564. à Paris, où trois de ses consultations, dont la derniere regardoit le concile de Trente, lui susciterent de nouvelles affaires. Il fut mis en prison, en sortit peu de tems après, & acheva ensuite le reste de ses ouvrages. Le dernier contient la disposition de toutes les coûtumes de France. Les autres qu'il avoit donnés au public sont: *De usuris, extricatio labyrinthi dividui & individui*; *De dignitatibus, magistratibus, & civibus Romanis*; *Novus intellectus quinque legum*; *De muneribus & honoribus*, & un tres-grand nombre d'autres traités, qu'on a recueillies en cinq volumes, *in folio*. Quelques auteurs qui ont écrit contre du Moulin, l'ont accusé d'avoir osé avancer que Jesus-Christ en naissant, avoit fait ouverture au sein de sa sainte Mere, & d'avoir écrit d'autres choses qui l'ont fait mettre au nombre des heretiques, successeurs de Jovinien. Au reste c'étoit un homme qui n'avoit point d'égal pour la science du droit. Aussi l'a-t'on souvent appellé *le Papinien Gaulois, le jurisconsulte de France & d'Allemagne*, titre qu'il se donnoit lui-même. Sur la fin de sa vie il abandonna la doctrine des Protestans, rentra dans le sein de l'église, & mourut bon Catholique à Paris l'an 1566. à l'âge de 66. ans, en presence de Claude Despence, de René Bonel, recteur du college du Plessis, & de François le Cour ou Courtin, curé de la paroisse de saint André des Arcs. Le docte Antoine de Mornac lui fit cette épitaphe: *Carolus Molinaeus Parisinus in senatu patronus, qui moriens Catholicus Christianus factus est; atque in divi Andreae Paris. coemeterio à Curione parocho sepultus, anno* 1566.* Julien Brodeau a écrit la vie de Charles du Moulin, qu'on a publiée après sa mort l'an 1650. On pourra encore consulter Sponde, *A. C.* 1564. *n.* 6. & 7. Papyre Masson, Gabriel Michel, & Scevole de Sainte-Marthe, *aux elog. l.* 2. Catel, *mem. de Langued.* Blanchard, *histoire des maîtres des requêtes.* Sanderus, *her.* 219. Canisius, *l.* 2. *de la sainte Vierge, c.* 9. Gautier, *en la chron. au XVI. siecle.* De Thou, Forster, Gui Coquille, Pasquier, la Croix du Maine, &c.

MOULIN (Pierre du) ministre Calviniste, fils de *Joachim* du Moulin, ministre à Orleans, naquit dans un petit bourg du Vexin, au mois d'Octobre 1568. & étudia à Paris & en Angleterre avec beaucoup de succès. C'étoit un esprit delicat & brillant, mais satyrique & malin. Il enseigna la philosophie à Leyden, en Hollande, fut depuis reçu ministre à Charenton, & entra en cette qualité près de Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, sœur du roi Henri *le Grand*, mariée l'an 1599. avec Henri de Lorraine, duc de Bar. Il écrivit non seulement contre les Catholiques, mais encore contre les Protestans, qui ne donnoient pas dans ses sentimens, & fut employé assez souvent pour les affaires de son parti. Il avoit eu, dit-on, dessein de se faire Catholique, & mourut à Sedan l'an 1658. âgé de 90. ans. Il laissa trois fils & divers ouvrages; une philosophie; les eaux de Siloë, *De impletione prophetiarum*; quelques traités de controverse, &c.* *Consultez* la vie de du Plessis-Mornay, la chronologie de Gautier; Meursius, *Athen. Batav. &c.*

MOULINS, sur l'Allier, *Molina* ou *Molinum*, ville de France, capitale du Bourbonnois, est grande, agréable, & bâtie dans une campagne fertile. Cette ville a été le séjour ordinaire des princes de Bourbon, qui y ont fait bâtir le château, où plusieurs de nos rois se sont plû. La ville, qui est divisée en trois quartiers, de la ville Neuve, du fauxbourg des Carmes, & de l'Allier, est fort ancienne & renommée par ses eaux medicinales, & par le commerce des coûteaux & des ciseaux, qu'on y fait avec une grande propreté. Il y a une église collegiale, & deux paroisses, sans celles des fauxbourgs, avec diverses maisons religieuses, un présidial, une élection, & un college des Jesuites. Entre les maisons religieuses, on y voit avec plaisir celle des Chartreux, & l'église des religieuses de la Visitation, où est le tombeau d'Henri II. de ce nom, duc de Montmorency, maréchal de France. L'Allier reçoit à Moulins la petite riviere de Daure. Le roi Charles IX. tint l'an 1565. une assemblée considerable en cette ville, des grands du royaume, & des premiers présidens des parlemens. On y fit ce celebre édit de Moulins, donné à Paris le 10. du mois de Juillet suivant, qui contient en tout LXXXVI. chefs, dont une partie confirme l'édit fait à Paris deux ans auparavant; & l'autre partie fut faite pour apporter quelques reglemens à la justice.* Papyre Masson, *descrip. Flum. Gall.* Noël Coulin, *Ephemerides Borbon.* Sincerus, *Itiner. Galliae.* Le président de Thou, *hist.* Du Chêne, *recherches des antiquités des villes.*

MOULINS (Roger de) huitiéme grand-maître de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, succeda à Joubert l'an 1179. Il fut un des mediateurs choisis pour pacifier les differends qui étoient entre le patriarche, & le prince d'Antioche, & que l'on termina, en laissant au prince tout le temporel de la principauté, & au patriarche tous les biens ecclesiastiques avec le spirituel. Lorsque le roi Baudoüin IV. donna le gouvernement du royaume au comte de Tripoli l'an 1183. le grand-maître du Moulins avec le grand-maître du Temple, furent chargés de la garde des places ou forteresses. Peu de tems après, le comte Gui de Lusignan qui avoit été disgracié, rentra en grace auprès du roi par le moyen du grand-maître de Moulins, lequel fut ensuite un des ambassadeurs deputés, pour venir demander du secours aux princes Chrétiens. Après avoir traité du sujet de leur ambassade avec le pape Luce III. & avec l'empereur Frederic *Barberousse*, ils vinrent trouver le roi Philippe *Auguste*; & de France ils passerent en Angleterre, en Allemagne, & en Hongrie. Le jeune roi Baudoüin V. étant mort de poison, le grand-maître de Moulins fit paroître sa magnanimité & son zele pour le royaume, par le refus qu'il fit de donner sa voix au comte Gui, auquel il ne voulut point donner les clefs du tresor, où étoit la couronne royale, dont il étoit gardien. Mais ce tresor fut ouvert par force, & le comte Gui fut couronné le même jour que le roi Baudoüin fut enterré. Roger de Moulins ayant rendu son nom illustre par sa valeur & par sa prudence, finit glorieusement sa vie dans le combat que les Chrétiens livrerent à Saladin devant la ville de Ptolemaïde l'an 1187. Les Chrétiens eurent plus de regret de sa mort, qu'ils n'eurent de joye de leur victoire; parce qu'en gagnant cette bataille, ils perdoient un grand capitaine. Il eut pour successeur, *Garnier* de Naples.* Bosio, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

MOULINS, ou MOLINS (Guyars des) prêtre & chanoine d'Aire en Artois, est à ce qu'on croit le premier qui a traduit toute la bible en françois. Cependant il y en a eu qui ont attribué la traduction qu'on prétend être de Guyars, à Nicolas Oresme évêque de Lisieux dans le XIV. siecle. Guyars florissoit vers la fin du XIII. Il commença la version de la bible en 1291. étant âgé alors de quarante ans, & il la finit quatre ans après. En 1297. il fut fait doyen de son chapitre, & l'on ne sçait pas l'année de sa mort. Sa traduction fut imprimée en 1487. par ordre de Charles VIII.* Simon, *hist. crit. des vers. du N. T.*

MOULLART ou MOULART est une ancienne famille d'Artois qui porte d'or au lion de vair armé & lampassé de gueules; dont étoit *Simon* Moulart, petit-fils

de *Raoul* gentilhomme Viennois, qui avec *Heloïde* sa sœur donna 45. livres & 6. mencaudées de terre à l'abbaye de Premi, où *Beatrix* étoit abbesse. De cette maison étoit aussi *Goubert* Moullart, grand-prévôt de Cambray l'an 1341. Le necrologe de saint Aubert fait mention de *Simon* Moullart & de ses fils & filles, qui donnerent six mencaudées de terre à ce lieu. * Jean le Carpentier, *dans son histoire du Cambresis*.

MOULLART (Matthieu) a été le soixante & quatorziéme évêque d'Arras, & s'est rendu celebre par les services importans qu'il a rendus à sa patrie dans le tems de la revolution des Pays-Bas. Il commença à se faire connoître, lorsqu'il n'étoit encore qu'abbé de Saint Guislain étant deputé par les états de Hainaut vers le roi d'Espagne en 1571. Il fut élevé à l'épiscopat en 1579. Alexandre Farnese le choisit comme un homme recommandable par sa fidelité, sa pieté & son éloquence, pour l'opposer au vicomte de Gand qui vouloit exciter une revolte dans l'Artois. Matthieu Moullart s'acquitta si bien de sa commission, que non seulement il pacifia les esprits, & remit les choses en leur premier état; mais ayant plusieurs fois entretenu le vicomte de Gand, il lui fit promettre d'abandonner les provinces confederées, & de mourir pour la religion, & pour le roi: ensorte que les choses étant sur le point d'accommodement, on fit une assemblée des états pour traiter des conditions, & Matthieu Moullart y assista comme deputé de la part du roi d'Espagne. Son zele pour le service de son roi & le repos de sa patrie ne parut pas moins dans les perils de la guerre, que dans les negociations, dont il avoit été chargé: car les François ayant voulu surprendre Arras en 1597. ils en furent repoussés par les bourgeois & particulierement par ceux de la cité, animés & encouragés par la presence de cet évêque, qui quoiqu'âgé de 70. ans, fut toûjours sur les remparts, tant que dura cette action. Ce fut Matthieu Moulart qui fit l'ouverture de la chasse de la sacrée Manne, lorsque l'évêque de Verceil visitant toutes les reliques de la Chrétienté en qualité de nonce apostolique, vint à Arras en 1586. Il a fondé un college en l'université de Douay, qui porte son nom, & qu'il a liberalement doté pour 20. boursiers: il mourut à Bruxelles étant à l'assemblée des états generaux en 1600. son corps fut rapporté à Arras & inhumé au milieu du chœur de la cathedrale. On a depuis dressé à cet évêque un superbe mausolée, que l'on voit encore aujourd'hui à côté du maître autel avec une inscription, qui rend témoignage des obligations que le pays lui a. Elle finit par ces mots, *Grati estote lectores.* * Strada, *hist. de Flandre. Hist. de la sacrée* Manne. *Oraison funebre de* Matthieu Moullart. Les annales du chapitre de Notre-Dame d'Arras.

MOUN ou MOMMONIE, que les Anglois appellent *Mounster*, grand pays & province d'Irlande, fait une des quatre parties de ce royaume, entre les provinces de Connaugt, de Leinster, & la mer. On la divise ordinairement en six comtés, de Kerry, de Limerick, de Corck ou Korke, de Tipperarry, de Vateford ou Waterford, & de Desmond. Korke, Waterford & Desmond sont situés le long de la côte qui regarde la pointe de Cornwal; les trois autres sont vers la riviere de Shannon. Les principales villes du pays sont, Ariad, Carick, Cashel, Joughal, Rosse, Waterford, Lismore; celles de Cork, & de Limerick, qui donnent leurs noms aux comtés. * Camden. Sanson.

MOUNCH-DENNY, ou *Cadier Arthur*, c'est-à-dire, *la chaise d'Arthur.* C'est une montagne d'une hauteur prodigieuse du comté de Brecknock dans la partie meridionale du pays de Galles, à trois milles de Brecknock vers le midi. M. Speed en rapporte cette merveille sur le témoignage de huit personnes des principales de Brecknock; qu'ils avoient souvent jetté, du haut de cette montagne, vers le nord-est, en bas, leurs habits, leurs chapeaux, & leurs bâtons; mais que toutes ces choses étoient toûjours repoussées vers le haut, en sorte qu'aucune ne tomboit en bas. Ils attribuoient cet effet aux nuées, qui étoient beaucoup plus basses que le sommet de cette montagne. Il assuroient qu'il n'y avoit que les pierres & les matieres métalliques, qui pussent tomber en bas. * *Diction. Angl.*

MOUPHTI ou MUFTI, chef ou grand-prêtre de la loi Mahometane, a une tres-grande autorité sur les peuples qui le reconnoissent. Quoique le Mouphti soit en si grande consideration dans l'état, qu'il faut s'adresser à lui lorsqu'il s'agit de la déposition du sultan; neanmoins il est sujet lui-même à être déposé lorsqu'il n'est pas agréable au grand-seigneur. Nous en avons eu un exemple pendant les troubles qui ont agité la Turquie l'an 1686. Mahomet IV. ne sçachant sur qui rejetter la cause du mauvais succès de ses armes dans la Hongrie & dans la Morée, déposa le Mouphti, lui réprochant qu'il étoit coupable de tous les malheurs qui affligeoient son empire, par la complaisance qu'il avoit euë de signer (à la priere du grand-visir Cara Mustapha) le *fetva*, ou *ordre*, pour commencer la guerre, sans lui en representer les consequences, ainsi qu'il y étoit obligé par le devoir de sa charge. Il l'exila ensuite à Burse, & fit Mouphti en sa place, Husslem-Effendi, Cadilesker de Rumelle, ou souverain juge des armées d'Europe, à qui sa hautesse ordonna (le mettant en possession de cette charge) de ne lui rien cacher de tout ce qu'il croiroit necessaire pour le bien de l'état. * *Memoires du tems.*

MOURAON, en latin *Muro*, *Murahum*, bourg de Portugal, dans l'Alentejo, près de la Guadiane, à dix lieuës d'Evora, vers le levant. * Maty, *diction.*

MOURAT, Genois, qui succeda à Jusluf, roi de Tunis, avoit renié la foi Chrétienne dès son enfance; & étoit, dans le tems de son élection, general des galeres de Tunis. Il passoit pour le plus hardi corsaire de son tems; il étoit integre & clement au-delà de ce qu'on pouvoit se promettre d'un corsaire; & avoit été *caid*, c'est-à-dire, *receveur*, à la montagne de Chizera, qui est voisine de Tunis. Après avoir exercé cette charge pendant trois ans, Solyman son maître le rappella, & le fit son lieutenant. Il devint amoureux de Turquia, fille de Solyman, qui l'ayant surpris lorsqu'il baisoit la main de cette princesse, les fit entrer tous deux dans sa chambre, où il vouloit les sacrifier à sa fureur; mais la tendresse qu'il avoit pour son esclave, lui ayant retenu le cimeterre, qu'il avoit déja levé pour lui couper la tête, il lui permit de se justifier; & lui donna sa fille en mariage, la moitié de la charge dont il étoit revêtu, & tous ses biens après sa mort. Il donna plus de lustre à la dignité de roi, qu'il n'en avoit reçu d'elle, & dompta tous les rebelles qui oserent refuser le joug. Après avoir perdu sa femme Turquia, il tomba dans une mélancholie, qui ne le quitta qu'à la mort, laquelle arriva l'an 1646. en sa quarantiéme année. * *Histoire des revolutions de Tunis.*

MOURAT, petit-fils de celui dont nous venons de parler, avoit un merite inferieur à celui de son pere & de son ayeul; & ne laissa pas neanmoins de profiter en habile homme de l'antipathie naturelle des Turcs & des Arabes. Après avoir affermi sa domination, il se retira au Bardo, lieu de plaisance près de Tunis, où les plaisirs le jetterent dans une grosse fiévre, dont il mourut le 19. Août 1675. à l'âge de 45. ans. * *Histoire des revolutions de Tunis.*

MOURAT, *cherchez* MORAT.

MOURE, ou LE FORT NASSAU, bourg avec un bon port & un bon fort, construit par les Hollandois l'an 1612. Il est sur la côte de Guinée, à quatre lieuës de saint George de la Mine vers le levant. * Maty, *diction.*

MOURGUES, *cherchez* MONACO.

MOURMANSCOY LEPORI, c'est une des trois provinces de la Laponie Moscovite. Elle est au couchant des deux autres, ayant la Laponie Suedoise au sud, la Norwegienne au couchant, & l'Ocean Septentrional au nord. Kola en est le lieu principal. * Maty, *diction.*

MOURO, MORO, anciennement *Aruci*, bourg du Portugal. Il est dans l'Alentejo, un peu au-deça de la Guadiane, & à sept ou huit lieuës de Beja. * Maty, *diction.*

MOUSKES, MUS, & MEUZE (Philippe) évêque de Tournay dans le XIII. siecle, étoit de Gand, & merita d'être surnommé *personnage sçavant & discret.* Il fut chanoine & chancelier de l'église de Tournay; succeda

l'an 1274. sur le siege episcopal, à Jean d'Enghien; & après avoir rempli les devoirs d'un sage prélat, il mourut le 24. Decembre 1283. Il écrivit l'histoire de France en vers, commençant par le ravissement d'Helene par Pâris, & la conduisant jusqu'après l'an 1240. On voit qu'il ne laisse aucune occasion de parler de la ville de Tournay, & de ses évêques, qu'il ne le fasse avec soin. Cette histoire est manuscrite dans quelques bibliotheques, mais rare. Elle est remplie de remarques curieuses, quoique Mouskes n'ait pas oublié les fables de l'archevêque Turpin, & y en ait joint de nouvelles. Le manuscrit de cette histoire est dans la bibliotheque du roi, dont M. du Cange a tiré ce qui concerne l'histoire des empereurs de Constantinople François, pour le mettre à la suite de celle de Ville-Hardoüin, qu'il publia l'an 1637. Au reste Philippe Mouskes dans sa préface se vante d'avoir été le premier qui ait écrit notre histoire en vers françois.* Buzelin, *l. 6. & 7. annal. Gallo-Fland.* Jean Coulin, *histoire de Tournay.* Sammarth. *Gall. Christ.* Du Cange, *histoire de Constantinople.*

MOUSON ou MOUZON, sur la riviere de Meuse, ville de France en Champagne, vers le Luxembourg, entre Sedan & Stenay, a été tres-forte & tres-importante à cause de sa situation. Le comte de Nassau, qui commandoit les troupes de l'empereur Charles V. la prit l'an 1521. Cette ville, que les écrivains Latins nomment *Mosomum*, a été souvent exposée aux courses des ennemis pendant les dernieres guerres, & se rétablit tous les jours. Les archevêques de Reims en étoient seigneurs, & y avoient leurs châtelains. Le roi Charles V. l'acquit par échange le 16. Juillet 1379. Depuis ce tems, Mouson avoit eu une justice souveraine jusqu'à la création du parlement de Metz l'an 1633. Dans les affaires qui regardent la seigneurie de Mouson, le roi en prend le titre de seigneur. * Papyre Masson, *descript. Flum. Gall.* Du Chêne, *recherches des villes de France.* Du Puy, *droits du roi.*

CONCILES DE MOUSON.

Flodoard fait mention d'un concile celebré le 13. Janvier 948. dans l'église de saint Pierre, aux fauxbourgs de Mouson. Hugues de Vermandois, qui avoit été mis sur le siege de Reims à l'âge de cinq ans, y fut cité; & pour avoir refusé de se trouver à d'autres synodes, fut interdit dans celui-ci, jusqu'à ce qu'il eût comparu devant les évêques pour se justifier. Leon, abbé de saint Boniface, & legat du saint siege en France, convoqua, le 2. Juin 995. un concile à Mouson, où Gerbert, qui fut depuis le pape Sylvestre II. exposa les raisons qu'il avoit euës de prendre la place d'Arnoul archevêque de Reims: il y fut déposé.

MOUSQUETAIRES DE LA GARDE DU ROI. Il y en a deux compagnies à cheval, chacune de deux cens cinquante maitres. La premiere ci-devant appellée *les grands Mousquetaires*, fut créée par le roi Louis XIII. sur la fin de 1622. au nombre de cent, tirée des carabins des chevaux legers, ausquels il fit quitter leurs carabines pour leur donner des mousquets. Après la mort du cardinal Mazarin, le roi prit sa compagnie d'ordonnance, & en forma sa seconde compagnie des Mousquetaires. Ceux de la premiere, montent des chevaux blancs, & ont le chapeau galonné d'or; & ceux de la seconde ont des chevaux noirs, & le chapeau galonné d'argent. Après le roi, qui est le capitaine de tous les Mousquetaires, chaque compagnie a son capitaine-lieutenant, & autres officiers. La paye des Mousquetaires est de vingt écus par mois. * *Memoires du tems.*

MOUSSA ou *Moyse*, *Ben Giafar Sadik*, c'est le VII. des douze imams, que les Schiites réverent. Il nâquit l'an 128. de l'hegire entre la Mecque & Medine, d'une mere nommée *Hamidah*, & surnommée *Berberiah*, à cause qu'elle étoit native de Barbarie. *Giafar Sadik* pere de cet imam, avoit eu un fils nommé *Ismaël*, qui étoit l'aîné de Moussa; mais il mourut avant son pere, qui transfera la succession d'Ismaël sur la tête de Moussa son cadet. Cependant les Ismaëliens, qui ont fondé deux dynasties, prétendent que cette succession n'a pas été legitimement transferée, & comptent cet Ismaël fils aîné de Giafar, duquel ils ont tiré leur nom, pour le septiéme veritable & legitime imam, & veulent que la succession des imams ait été continuée dans la posterité de cet Ismaël. Le calife Haroun Al Raschid craignant que cet imam, qui faisoit sa demeure à Medine, ne donnât prétexte à ceux qui auroient voulu exciter quelque trouble en Arabie, le fit venir à Bagdet, & le mit à la garde d'un de ses officiers. Mais ses soupçons augmentant toûjours, il le fit empoisonner quelque tems après. Moussa mourut à l'âge de cinquante-cinq ans l'an 183. de l'hegire, & laissa pour son successeur dans la dignité d'imam son fils *Ali*, surnommé *Ridha*.

MOUSSA ou *Moyse*, troisiéme fils de Bajazet I. du nom, sultan des Turcs Othmanides ou Ottomans. Moyse, après avoir défait Issa son frere puîné, & depoüillé Soliman son aîné, des états qu'il devoit legitimement posseder après la mort de Bajazet son pere, fut reconnu pour legitime sultan des Ottomans, & regna assez paisiblement pendant trois ans & demi. Mais Mahomet cadet de Moussa, qui étoit à Amasie ville de Cappadoce, ayant obtenu de l'empereur Grec le passage par Constantinople, entreprit de le deposseder, & il lui fut aisé de le faire par la revolte des Janissaires & du reste de la milice, qui manquant de fidelité à Moussa, l'abandonnerent, & le mirent, pour ainsi dire, entre les mains de son frere, qui le fit étrangler l'an 816. de l'hegire, qui est le 1413. de Jesus-Christ. Moussa eut pour successeur ce même *Mahomet*, qui fut le premier du nom entre les sultans Ottomans. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

MOUSTIERS ou MONSTIERS, en latin *Monasterium* ou *Munsterium*, ainsi appellé, parce qu'originairement c'étoit un monastere, ville de Provence, dans le diocese de Riez, où les comtes de Provence avoient établi autrefois une cour royale & un bailliage, érigé par François I. l'an 1541. en viguerie, qui comprend dans son ressort, Riez, Valensole, & vingt-trois autres bourgs & villages. Les deputés de cette ville ont le dixiéme rang dans l'assemblée des états de la province, parmi ceux des trente-six communautés qui ont droit d'y deputer tous les ans. Dans le tems que la Provence étoit disputée entre Louis I. duc d'Anjou, adopté par la reine Jeanne, & Charles de Duras, neveu de cette princesse, qu'il retint prisonniere l'an 1380 & qu'il fit mourir secretement deux ans après, dans un château du royaume de Naples, les habitans de Moustiers ne pouvant se persuader que la reine Jeanne fût morte, ne voulurent reconnoître ni l'un ni l'autre parti, & furent également maltraités par tous les deux. Beaudisnar, capitaine du parti du duc de Duras, fit raser le bourg de Palhayrols, qui faisoit partie de la ville; & peu de tems après Trians, vicomte de Tallard, capitaine general de la reine Marie, veuve de Louis I. duc d'Anjou, s'empara de la ville & la fit piller. L'an 1386. les habitans préterent serment au nouveau roi Louis II. duc d'Anjou. Pendant les guerres de la Ligue, la ville de Moustiers tint toûjours pour le roi, sans neanmoins recevoir les Huguenots. Cette ville est située au pied d'une tres-haute montagne, d'où sort une source d'eau fort abondante: il y a sur la montagne une chapelle de Notre-Dame, bâtie de pierre de taille, ancien & fameux pelerinage, dont parle Apollinaris Sidonius. Un peu au-dessous de la chapelle, la montagne se separe en deux, dont les sommets sont unis par une chaîne de fer, tenduë de l'un à l'autre, qui est de plus de deux cens cinquante pas de longueur. On croit que c'est le vœu d'un chevalier de Rhodes, de la maison de Blacas, delivré d'une maniere miraculeuse de sa captivité, par l'intercession de la sainte Vierge. L'an 1684 une partie de la ville fut emportée par une inondation. * Apollinar. Sidon. *Carmine Eucharist. ad Faust. Reiensem.* Nostradamus, *hist. de Provence. Archives de Lerins, de Moustiers & de Riez.*

MOUTIERS RANEY, *voyez* MONTI RAMEY.

MOUTIERS EN ARGONE, abbaye de France dans le petit pays d'Argone, en Champagne, à trois lieuës de sainte Menehoud, vers le sud. * Maty, *diction.*

MOUTIERS en Tarantaise, *voyez* TARANTAISE.

MOUTIQUE, ville de la presqu'isle de l'Inde deçà

le Gange, sur la côte de Malabar, entre Calicut & Cananor, est capitale d'un petit pays, qui a titre de royaume, & qui dépend du roi de Calicut. * Maty, *diction. Anglois*.

MOUZON, *cherchez* MOUSON.

MOXEDABAT, ville de negoce dans les Indes sur le petit Gange, qui est une branche du grand Gange. Elle n'a point de murailles, mais il y a une assez belle place pour le marché, avec des portiques. On y fait un grand negoce de soyes ouvrées & non ouvrées, & d'étofes. * Nicolas Graaf.

MOYA, bourg avec un château, dans la Castille nouvelle en Espagne, à quatre lieuës de Cuença vers le Levant. * Maty, *diction*.

MOYEN MOUSTIERS, bourg avec abbaye, dans la Lorraine, près de la Meurte, environ à deux lieuës de saint Dié, vers le Nord. * Maty, *diction*.

MOYENVIC, *voyez* MOIENNIC.

MOYSE, prophete & legislateur des Juifs, fils d'*Amram* & de *Jochabed*, nâquit après Marie sa sœur & Aaron son frere, l'an 2464. du monde, & 1571. avant Jesus-Christ. Le roi d'Egypte avoit ordonné de faire mourir tous les enfans mâles des Hebreux : ce qui obligea Jochabed à le tenir caché pendant trois mois; mais craignant qu'il ne fût découvert, elle confia son salut à la providence, le mit dans un panier de joncs, qu'elle enduisit de bithume, & l'exposa sur le Nil, en un endroit où elle avoit observé que la fille de Pharaon, que Joseph nomme *Termutis*, venoit souvent se baigner. Cette princesse l'ayant trouvé, Marie, sœur de ce petit enfant, lui demanda si elle vouloit une nourrice de sa nation, pour lui donner du lait, la princesse le trouva bon : ainsi il fut remis à sa mere. Au bout de trois ans on le porta à la princesse, qui l'adopta pour son fils, & lui donna le nom de Moyse, qui en langage egyptien signifie *tiré de l'eau*. S. Clement d'*Alexandrie* dit que ses parens l'avoient nommé Joachim lorsqu'il fut circoncis; & Philon ajoûte que Thermutis feignit d'être grosse, & supposa Moyse. Quoi qu'il en soit, il fut élevé avec grand soin, & se rendit tres-habile dans toutes les sciences qui fleurissoient alors parmi les Egyptiens. Philon dit encore qu'on lui fit venir des maîtres de Grece, de Chaldée, & d'Assyrie, pour l'instruire; mais il est seur que les sciences s'apprenoient alors en Egypte, où le patriarche Joseph, selon les Juifs, les avoit apportées ou augmentées. L'historien Josephe & Eusebe font faire une guerre à Moyse contre les Ethiopiens : ils assurent qu'il les défit entierement, & que les ayant poussés jusques à la ville de Saba, il la prit par la trahison de la fille du roi, qui devint amoureuse de lui, & qui lui promit de l'épouser; & que dans ces occasions il donna toutes les preuves de courage & de conduite qu'on peut desirer d'un grand capitaine. Mais Theodoret & plusieurs autres, doutent, avec raison, de ce recit. L'histoire sainte nous apprend que Moyse, à l'âge de 40. ans, sortit de la cour de Pharaon, pour aller visiter ceux de sa nation; & qu'ayant rencontré un Egyptien qui maltraitoit un Israëlite, il le tua. Ce fut la cause de sa fuite dans le desert de Madian, où il épousa *Sephora*, fille d'un prêtre nommé *Jethro*, ou *Raguel*, qu'Artapanus, dans Eusebe, fait roi d'Arabie. Il eut de Sephora deux fils, *Gersa* & *Eliezer*. L'an 2544. du monde, le 1491. avant Jesus-Christ & le 80. de Moyse, Dieu lui parla dans le desert, où il avoit déja passé 40. ans à paître les brebis de son beau-pere. Un jour menant son troupeau dans le lieu le plus retiré vers la montagne d'Horeb, Dieu lui apparut au milieu d'un buisson, qui brûloit sans se consumer. Comme il vouloit s'approcher pour considerer cette merveille de plus près, Dieu lui commanda de se déchausser, parce que la terre où il marchoit étoit sainte; & lui fit entendre qu'ayant vû l'affliction de son peuple, il avoit resolu de le délivrer de la tyrannie des Egyptiens, & que c'étoit lui dont il se serviroit pour cette délivrance. Moyse s'excusa sur son incapacité & sur son begayement, qui le rendoit peu propre à porter la parole; mais Dieu lui commanda de nouveau, & pour l'y engager plus facilement, lui fit faire sur l'heure deux miracles. Il changea sa verge en serpent, & de serpent la changea en verge; rendit sa main lepreuse, lorsqu'il la mit dans son sein, & la guerit ensuite, & lui donna son frere Aaron pour lui servir d'interprete. Moyse vint trouver le roi d'Egypte, pour lui demander de la part de Dieu qu'il eût à laisser sortir son peuple, pour aller sacrifier dans le desert. Mais ce roi impie se moqua de cette demande, & du miracle que fit Moyse de changer sa verge en serpent, parce que ses magiciens avoient fait la même chose : ainsi sa dureté causa les dix playes dont son royaume fut affligé. La premiere fut le changement des eaux en sang; la seconde fut celle des grenoüilles; la troisiéme les petits insectes piquans; la quatriéme les mouches; la cinquiéme la peste, qui extermina toutes les bêtes; la sixiéme playe passa des bêtes aux hommes, & les remplit d'ulceres & de pustules; la septiéme fut la grêle; la huitiéme les sauterelles, qui devoroient tout ce qui étoit resté de verd à la campagne; la neuviéme fut les épaisses tenebres qui couvrirent la terre; la dixiéme fut la mort des premiers-nés des hommes & des bêtes. Après cela Pharaon laissa partir les Hebreux la même année 1491. avant Jesus-Christ le 15. jour du mois Abib, qui devint le premier mois de l'année des Hebreux, en memoire de cette délivrance. Dieu les ayant fait passer la mer Rouge à sec, submergea dans les eaux les Egyptiens qui les poursuivoient; Moyse les conduisit dans le desert; fit cesser l'amertume des eaux, en jettant dedans un morceau de bois; & dans la dixiéme station à Alush, frappant le rocher d'Horeb avec sa verge, en fit sortir une source d'eau. Ensuite il monta diverses fois sur le mont Sinaï, & y reçut la loi. Une fois il demeura 40. jours & 40. nuits sur cette montagne. A son retour il trouva que le peuple avoit fabriqué & adoré le veau d'or. Il punit les plus seditieux; & craignant que Dieu n'en prît une plus rude vengeance, il remonta sur la montagne pour obtenir leur pardon. Cependant il fit faire tout ce qui regardoit l'ornement du tabernacle, & la consecration des prêtres, comme Dieu le lui avoit commandé. Il eut beaucoup de peine à gouverner un peuple si rebelle, parce qu'à tout moment il formoit quelque nouvelle sedition. Par son moyen les Israëlites vainquirent divers rois; mais étant près de Nebo, Dieu lui commanda de monter sur le sommet de cette montagne, d'où il lui fit voir la terre promise, après quoi il rendit l'esprit, sans douleur & sans maladie, âgé de 120. ans, l'an 2584. du monde, & 1451. avant Jesus-Christ. L'écriture dit qu'il mourut par le commandement du Seigneur, & qu'il fut enseveli dans une vallée de la terre de Moab, contre Phogor, sans que depuis on ait pû découvrir le lieu de sa sepulture. Quelques-uns croyent que ce fut alors, comme le rapporte saint Jude, que l'archange Michel disputa avec le diable, qui vouloit découvrir le corps de Moyse aux Israëlites, pour leur persuader de l'adorer comme un Dieu; à quoi il les auroit portés sans peine, après tant de miracles qu'ils lui avoient vû faire. Ils le pleurerent pendant trente jours. Le saint-Esprit, dans l'ecclesiastique fait l'éloge de cet homme admirable. Philon à écrit sa vie en trois livres. Josephe, Eusebe, & saint Cyrille d'*Alexandrie*, rapportent des témoignages de plusieurs auteurs Payens, qui parloient de lui tres-avantageusement. Numenius disoit que Pythagore & Platon avoient puisé leur doctrine dans ses livres, & que le dernier étoit un Moyse Attique. Moyse est incontestablement auteur des cinq premiers livres de la bible, que l'on appelle *le Pentateuque*, & que les Juifs comprennent sous le nom de *loi*; cependant quelques Juifs & quelques Chrétiens ont douté s'il étoit auteur de ces livres, & ont formé des difficultés assez considerables pour soûtenir le contraire. Aben-Ezra, Hobbes, la Peyrere & Spinosa, M. Simon & le Clerc ont suivi ce dernier systême. Mais si l'on consulte l'écriture-sainte, le témoignage formel de Jesus-Christ, & le consentement de toutes les nations, il paroit évident que c'est à tort que l'on doute que ces livres soient de Moyse; & les objections que l'on fait, peuvent se resoudre facilement en avoüant qu'il y a quelques endroits ajoûtés ou changés dans le texte, comme la mort & la sepulture de Moyse, qui sont rapportés dans le dernier chapitre du Deuteronome. Ces cinq livres sont, 1. la GENESE, qui contient l'histoire de la creation

tion du monde, la genealogie des patriarches, la narration du déluge, le catalogue des descendans de Noé, jusqu'à Abraham, la vie d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, & de Joseph, & l'histoire des descendans de Jacob jusqu'à la mort de Joseph, pendant 2390. ans. 2°. l'Exode, qui contient l'histoire de la sortie du peuple d'Israël de l'Egypte, & tout ce qui se passa dans le desert, sous la conduite de Moyse, depuis la mort de Joseph, jusqu'à la construction du tabernacle, pendant 145. ans; 3°. le Levitique, ainsi appellé, parce qu'il contient les loix, les ceremonies, & les sacrifices de la religion des Juifs: ce qui regardoit particulierement les Levites, à qui Dieu avoit confié le soin des choses concernant les ceremonies exterieures de la religion; 4°. les Nombres, parce qu'il commence par le dénombrement des enfans d'Israël sortis d'Egypte, qui est suivi des loix données au peuple d'Israël pendant trente-neuf ans qu'il fut dans le desert; 5°. le Deuteronome, c'est-à-dire, la seconde loi, ainsi appellé, parce qu'il est comme une repetition de la premiere loi; car après que Moyse y a décrit en peu de mots les principales actions du peuple d'Israël dans le desert, il repete quantité de preceptes de la loi. * On pourra consulter Philon, *in vita Mosis*; Josephe, *l. 2. 3. & 4. hist. & 2. cont. Apion.* Eusebe, *in chron. de prep. evang. &c.* Clement *Alexandrin*; Theodoret; Genebrard, *l. 1. chron.* Salian, Torniel, Sponde, *in annal. vet. test.* Pererius, Lipoman, Bellarmin, Possevin, M. Simon, M. Du Pin, *dissert. prelim. sur la bible.*

☞ Les docteurs de la cabale assurent la plûpart que les miracles que Moyse fit autrefois en Egypte & ailleurs, étoient des effets de la vertu de son bâton, qui selon leur sentiment, avoit été créé de Dieu entre les deux vépres du sabbat, c'est à-dire, le soir du sixiéme jour de la creation du monde, & sur lequel étoit gravé d'une maniere merveilleuse, le tres-auguste nom de Dieu, qu'ils appellent *Tetragrammaton*, ou de quatre lettres. Dans le *Zoar*, qui est un commentaire sur les cinq livres de Moyse, il est dit que les miracles étoient marqués sur ce bâton, avec le tres-saint nom de Dieu. Jonathan, dans son *Targum*, ou paraphrase chaldaique sur la bible, dit que Raguel (qui étoit Jethro, ou son pere) ayant appris que Moyse s'étoit sauvé d'Egypte, le fit mettre dans une basse-fosse, où Sephora, sa petite-fille, le nourrit pendant l'espace de vingt-années, après lequel tems elle l'en retira. Il ajoûte qu'un jour Moyse étant entré dans le jardin de Raguel, rendit graces à Dieu de l'avoir garanti & sauvé par sa puissance, & qu'ensuite il apperçut une verge ou un bâton, sur lequel étoit gravé l'adorable nom de Dieu; & que l'ayant arraché de la terre, où il avoit été enfoncé, & comme planté, il le prit & l'emporta. Dans le *Schalselet ha Kabala*, qui est une histoire chronologique, depuis le commencement du monde, jusqu'au XVI. siecle, on lit à peu près la même chose; mais cela se voit plus particulierement dans un commentaire fort ancien & fort rare, intitulé *Medrasch Vaioscha*, imprimé à Constantinople. L'auteur de ce commentaire dit que Moyse avoit environ 40. ans lorsqu'il sortit d'Egypte; qu'un jour se trouvant proche d'un puits, Sephora, qui étoit une des filles de Jethro, y survint; & que l'ayant trouvée belle, il lui proposa de la prendre pour femme: à quoi elle répondit que son pere menoit tous ceux qui la demandoient en mariage, devant un arbre planté au milieu de son jardin, qui avoit une qualité si particuliere & si dangereuse, qu'il donnoit la mort dans le moment à ceux qui en approchoient; que Moyse lui ayant demandé d'où étoit venu cet arbre. Sephora lui dit que Dieu, le même soir du premier sabbat de la creation du monde, créa un bâton, lequel il donna à Adam; qu'Adam le laissa à Enoch; Enoch à Noé; Noé à Sem; Sem à Abraham; Abraham à Isaac; Isaac à Jacob, qui l'emporta en Egypte, & le donna à son fils Joseph; que Joseph étant mort, les Egyptiens pillerent sa maison; & qu'y ayant trouvé ce baton, ils le porterent au palais de Pharaon, où Jethro, qui étoit un des principaux magiciens de l'Egypte, ne l'eut pas plûtôt apperçû, qu'il le prit & l'emporta chez lui. Quelque tems après, Jethro étant dans son jardin, & le tenant dans sa maison, l'enfonça dans la terre, où il prit racine dans le même moment, & poussa des fleurs & des fruits: c'est pourquoi il le laissa là; & par le moyen de ce bâton, qui étoit devenu arbre, il éprouvoit tous ceux qui avoient dessein d'épouser ses filles. L'auteur de ce commentaire ajoûte, que Moyse fut introduit par Sephora chez Jethro, lequel lui promit sa fille en mariage, s'il lui apportoit un bâton qui étoit dans son jardin: ce que Moyse fit. Jethro surpris de cette avanture, regarda Moyse comme ce prophete qui devoit desoler l'Egypte; & dans cette pensée, il le fit jetter dans une basse-fosse, où Sephora trouva le moyen de le nourrir pendant sept années. Enfin Sephora pria son pere de voir si Moyse étoit encore en vie, dissimulant qu'elle lui eût donnée de quoi subsister. Jethro ayant trouvé Moyse en bonne santé, l'embrassa comme un prophete de Dieu, & lui donna sa fille en mariage. Voilà quelle est la relation de cet auteur Juif. Abarbinel, autre docteur, dont les écrits sont en grande veneration parmi ce peuple, explique cette fable à peu près dans le même sens. Il remarque que ce bâton miraculeux de Moyse n'a jamais été donné à aucun autre, non pas même à Josué, qui fut son disciple & son successeur; & que lorsque Josué cacha l'arche, avec la verge d'Aaron, la cruche de la manne, & le vaisseau de parfum sacré, il n'est point parlé du bâton de Moyse. D'où il infere, que Moyse étant monté sur la montagne d'Abarim, pour y mourir, il prit en sa main le bâton de Dieu, qui fut mis dans le tombeau de ce prophete. * Spon, *recherches curieuses de l'antiquité.*

Nous ajoûterons ici une remarque assez curieuse, touchant la maniere naturelle dont Moyse a pû sçavoir l'histoire depuis la creation du monde, par le moyen de huit personnes seulement, qui ont pû se communiquer les choses de bouche l'un à l'autre, bien qu'entre Adam & Moyse il y ait eu près de 25. siecles. Ces huit personnes sont Adam, Mathusalem, Sem (fils de Noé) Abraham, Isaac, Jacob, Levi (grand-pere d'Amram) & Amram pere de Moyse. Cela se verra facilement dans la table qui suit.

Adam est mort l'an 930. du monde. avant J. C. 3105.

Mathusalem,	né l'an	688.	3347.
	mort,	1656.	2379.
Sem,	né,	1559.	2476.
	mort,	2158.	1877.
Abraham,	né,	2039.	1996.
	mort,	2213.	1822.
Isaac,	né,	2139.	1896.
	mort,	2318.	1817.
Jacob,	né,	2199.	1836.
	mort,	2345.	1690.
Levi,	né,	2283.	1750.
	mort,	2420.	1615.
Amram,	né,	2390.	1645.
	mort,	2526.	1509.

Moyse né l'an 2464. du monde, & 1571. avant Jesus-Christ, avoit 62. ans quand son pere mourut. Ainsi cet historien sacré a pû sçavoir d'Amram, ce qu'Amram avoit appris de Levi; & l'on peut remonter de la sorte jusqu'à Adam. * *Genese, c. 5. 25. 35. & 49. Exode, chapitre 6.*

MOYSE (saint) solitaire, né en Ethiopie, étoit esclave d'un officier de ce pays, & ayant commis dans sa jeunesse plusieurs crimes, il devint chef de voleurs. La crainte d'être pris par les officiers de justice, le fit sauver en Egypte, où il se cacha dans le petit monastere de Petra aux extrémités de la solitude de Scethé. Là, faisant reflexion sur sa vie passée, il se convertit & expia par les exercices d'une austere penitence, les crimes qu'il avoit commis. Après être parvenu à un état de perfection, Pierre patriarche d'Alexandrie l'ordonna prêtre vers l'an

375. & il fut bientôt chargé de la conduite des solitaires d'un des monasteres de Scethé. Il mourut âgé de 75. ans, vers la fin du IV. siecle, ou au commencement du V. massacré par des peuples barbares, appellés *Maziques*, qui desolerent les monasteres de Scethé. Les Grecs honorent sa memoire le 28. d'Août: ce qui a été suivi dans le martyrologe Romain. * Palad. *hist. Lausiac.* Sozomen. *l.* 6. *c.* 29. Cassien, *collat.* 3. *c.* 5. Baillet, *vies des Saints au* 28. *d'Août.*

MOYSE, prêtre de Rome, & martyr sous l'empire de Dece, fut mis en prison & souffrit divers tourmens pour la religion de Jesus-Christ l'an 249. avec Maxime, plusieurs autres personnes du clergé & quelques laïques. Ils écrivirent en commun une lettre à saint Cyprien, & aux confesseurs de Carthage, pour les détourner d'accorder si facilement la communion à ceux qui étoient tombés dans l'idolâtrie. Les confesseurs de Rome ayant été delivrés de prison l'an 251. quelques-uns d'entr'eux se laisserent entraîner dans le parti de Novat & de Novatien; mais Moyse demeura ferme & se separa de la communion des Schismatiques. Il fut repris & remis en prison la même année, & souffrit enfin la mort pour Jesus-Christ. Les autres confesseurs reconnurent leur faute, & rentrerent dans la communion du pape Corneille. * Cyprian. *epist.* Euseb. *l.* 6. *hist.* De Tillemont, *memoires ecclesiastiques*, *tom.* 3. Baillet, *vies des Saints*, *au vingt-cinq de Novembre.*

MOYSE, imposteur celebre qui abusa les Juifs de Crete dans le V. siecle vers l'an 432. prit le nom de Moyse, pour se rendre plus considerable à ces peuples, qu'il obligea de le suivre, & dont il fit perir une partie dans la mer, sur les assurances qu'il leur avoit données qu'elle s'ouvriroit pour les laisser passer. * Socrate, *l.* 7. *hist. c.* 37. Baronius, *A. C.* 432. *n.* 85.

MOYSE, rabbin celebre, sur la fin du X. siecle, commença de professer le talmud à Cordouë l'an 999. * Genebrard, *in chron.*

MOYSE BARCEPHA, évêque des Syriens, dans le X. siecle, écrivit un commentaire du paradis. Cet ouvrage a trois parties, & a été traduit de syrien en latin, par André Masius de Bruxelles. Il ne faut pas confondre, comme Margarin de la Bigne & quelques autres, ce prelat Syrien, avec un autre Moyse, dit Mardenus, qui fut envoyé à Rome dans le XVI. siecle par le patriarche d'Antioche, & qui publia un nouveau testament en syriaque. *Voyez* ce qu'en a dit le même Masius, *in addit.* * Bellarmin, *de script. eccl.* Sponde, *in annal.* Genebrard, *in chron.*

MOYSE, rabbin, qu'on nomme souvent *Ben Maimon*, ou *Maimonides*, c'est-à-dire, *fils de Maimon*, est quelquefois indiqué par ces lettres initiales, Ramban, qui signifient *Rabbi Moses Ben-Maimon.* Ce docteur, l'un des plus sçavans d'entre les Juifs, & peut-être le plus éloigné de leurs superstitions, étoit Espagnol, natif de Cordouë, & est appellé ordinairement *Moses Egyptius*, parce qu'il se retira en Egypte, où il fut medecin du soudan de ce pays-là, au milieu du XII. siecle. Ceux qui voudront apprendre la doctrine & le droit canon des Juifs, contenu dans leur talmud, n'ont qu'à lire l'abregé que ce rabbin en a écrit dans un hebreu de rabbin assez pur, où il a retranché la plûpart des contes & des impertinences dont le talmud est rempli. Ce livre, intitulé *Jad-hazaca*, *Main forte*, a été imprimé à Venise & à Constantinople. On en a même fait des traductions latines de quelques traités. Moyse a aussi écrit en arabe des commentaires sur la *Misna*, qui sert comme de texte au talmud; & ces commentaires ont été traduits en hebreu de rabbin, qu'on lit aujourd'hui; car ils ne se trouvent plus en arabe. Il composa un autre ouvrage en arabe, intitulé *More Nevokim*, traduit aussi en hebreu de rabbin, par un de ses disciples nommé *Samuel ben-Tibbon*, d'où il a été traduit il y a tres-long-tems en latin, parce que S. Thomas l'a cité: il y a de l'apparence que c'est cette ancienne version latine, qui fut publiée par Augustin Justinien, imprimée l'an 1520. à Paris: Buxtorf le fils en a fait une nouvelle traduction, qui est devenuë plus commune, & qu'on croit même plus exacte. Au reste, cet ouvrage, *More Nevokim*, parut à la plûpart des Juifs détruire entierement leur religion, parce qu'il est appuyé le plus souvent sur des raisonnemens de philosophie, contraires aux traditions de leurs peres. Il excita de grandes disputes entre les rabbins de ce tems-là, c'est-à-dire, du XII. siecle, comme il paroît par leurs lettres, dont une partie a été imprimée à Venise. Les Juifs de France allerent plus avant que tous les autres, condamnerent l'auteur, & brûlerent le livre. Mais quelques rabbins Espagnols plus moderés, en jugerent autrement, & appaiserent toutes ces disputes. Depuis ce tems-là les Juifs preferent les sentimens de ce rabbin à toute autre doctrine. * *Voyez* la preface de Buxtorf, à sa version latine du *More Nevokim*; le rabbin Gedaljah. *in chron.* Cunæus, *l.* 1. *de repub. Habr.* 12. Casaubon, *exerc.* 16. *num.* 77. Vossius, *de scient. math.* Quensted, *de patr. doct. pag.* 7. Genebrard, *in chron. &c.*

MOZAMBIQUE ou MOSAMBIQUE, ville & royaume d'Afrique dans le Zanguebar, entre l'Abyssinie au septentrion, & l'Ocean Ethiopique au midi, vis-à-vis l'isle de Madagascar, est soûmise au roi Mahometan. La ville capitale est dans une isle, dont les Portugais sont les maîtres. Cette isle longue d'environ une demie lieuë, est tres-sterile, & d'un fort mauvais air; mais elle est neanmoins fort habitée, à cause du commerce. Le port est au nord de la ville; & en y entrant, on laisse deux petites isles à main gauche. Il y a aussi un fort château. Les vaisseaux Portugais se retirent ordinairement dans le port de Mozambique, pendant les voyages des Indes, pour y attendre le beau tems.

MOZOLINO (Sylvestre) dit de Prierio, parce qu'il étoit né vers l'an 1460. dans un village de ce nom, qui est près de Savone dans l'état de Genes, entra à l'âge de 15. ans dans l'ordre de saint Dominique, & en devint un des plus grands ornemens. Professeur de theologie dans les premieres universités d'Italie, souvent prieur, une fois même vicaire general de la congregation de Lombardie, ces divers emplois ne l'empêcherent pas de donner un temps considerable à l'étude, & il composa plusieurs ouvrages où il paroît beaucoup de pieté & de science. Les plus considerables sont sa somme, appellée *Sylvestrine*, qui avoit paru dès avant 1516. & qu'on réimprima avec des augmentations en 1519. sa rose d'or, c'est-à-dire, son exposition des évangiles de toute l'année, qui fut imprimée pour la premiere fois en 1503. & dont il y a eu depuis une foule d'éditions; & ses ouvrages contre Luther, contre qui il est le premier qui ait écrit avec quelque étenduë, puisque ses deux écrits contre cet heresiarque parurent à Rome dès 1520. Sylvestre avoit été appellé en cette ville dès l'an 1511. après y avoir professé publiquement la theologie pendant quatre ans il fut fait maître du sacré palais, emploi qu'il exerça jusqu'à sa mort. Il parut en 1519. un livre intitulé *Tractatus quidam solemnis de arte & modo inquirendi quoscumque Hæreticos*, qui suivant le titre paroissoit fait par un Jacobin, & dedié à Sylvestre, mais en 1553. on voulut lui en faire honneur à lui-même, & on le réimprima avec ce titre: *Modus solemnis & authenticus ad inquirendum & inveniendum & convincendum Lutheranos valdè necessarius*, &c. *per venerabilem Monachum magistrum Sylvestrum Prieratem*, &c. *Romæ* 1533. mais c'est l'ouvrage d'un Lutherien, qui a tellement plû à Edoüard Brow, qu'il en a donné une nouvelle édition l'an 1690. à Londres, à la suite du recueil intitulé *Fasciculi rerum expetendarum & fugiendarum.* Sylvestre mourut de peste en 1523. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

M U

MUAVIA, gouverneur d'Egypte, general de l'armée d'Othman, puis calife de Syrie, & quatriéme successeur de Mahomet, *voyez* MOAVIE.

MUCA, fameux general d'armée, fut envoyé en Afrique l'an 710. de Jesus-Christ, & de l'hegire 92. par Gualid, ou Valid calife pour reduire les Africains, qui s'étoient revoltés, & qui avoient défait les Arabes de ce pays. Etant entré dans les deserts de Barca, il continua sa marche par toute la Barbarie, avec une armée de cent mille combattans, & rangea tous ces peuples sous

l'obéissance du calife. On dit qu'il passa jusqu'à Tesfane ou Tetfetna, (qui est sur le bord de la mer, dans le royaume de Maroc ;) & que voyant qu'il n'y avoit plus de terre, il poussa son cheval dans l'Ocean comme par bravade, pour marquer qu'il n'y avoit plus rien à conquerir. Après ces exploits, il retourna à Carvan, laissant dans la Mauritanie Tingitane, un brave guerrier nommé *Taric*, pour gouverner ces provinces. Ce fut en ce tems-là, que Julien comte de Ceuta, près du détroit de Gibraltar, ayant sçu que sa fille Caba avoit été forcée par Rodrigue roi d'Espagne, à cause de sa beauté ; & dissimulant cet affront, prit le prétexte de la guerre des Arabes en Afrique, pour prier le roi de lui permettre d'aller en son gouvernement. Sa demande lui ayant été accordée, sur l'opinion que sa presence arrêteroit le progrès des ennemis, il s'embarqua avec sa femme, & ce qu'il avoit de plus précieux, & passa à Ceuta. Quelque tems après, feignant que sa femme étoit malade à l'extrêmité, il supplia le roi de permettre à sa fille de lui venir dire le dernier adieu. Lorsqu'il l'eût en sa puissance, il forma le dessein de la venger du roi : ce qu'il fit en offrant à Muça de lui remettre entre les mains les places de son gouvernement, & de le rendre maître de toute l'Espagne, s'il lui vouloit donner des forces. Muça fit sçavoir à Gualid la proposition de Julien : & après avoir eu l'agrément de ce calife, il lui donna douze mille hommes sous le commandement de Taric, l'an 712. de Jesus-Christ, & de l'hegire 94. puis il joignit Taric avec la meilleure partie de ses troupes; & en quatorze mois il ruina l'empire des Goths, & en extermina toute la race. L'Espagne fut alors peuplée d'Arabes & d'Africains, qui changerent les églises en mosquées ou temples d'Infideles; & ce qui resta de noblesse Gothique se retira vers les monts Pyrenées. L'an 718. & le 100. de l'hegire, Muça & Taric se broüillerent ensemble. Ce dernier ayant été maltraité, s'en retourna à Damas en Syrie, où il accusa Muça de concussion, & d'autres crimes. Muça laissant son fils Abdulassis en Espagne, avec la moitié de l'armée, passa en Barbarie, où il reçut ordre du calife de retourner à Damas. Lorsqu'il y fut arrivé, Gualid, qui étoit extrêmement malade, mourut en cinq jours. Soliman Hascein, successeur de Gualid, dont il étoit frere, ôta à Muça le gouvernement d'Afrique & d'Espagne, dont ce conquerant fut tellement indigné, qu'il mourut de deplaisir. Son fils Abdulassis ne laissa pas de se maintenir en Espagne, où il prit même le titre de roi. * Marmol, *de l'Afrique liv.* 2.

MUCAMUNDINS, peuples de la Barbarie en Afrique, *voyez* BEREBERES.

MUCANTE (Jean-Paul) maître des ceremonies du pape, publia l'an 1597. à Viterbe, la relation de la reconciliation d'Henri IV. à l'église Romaine. Cet ouvrage est italien.

MUCHES ou MICHES (Jean) Juif, s'étant sauvé avec ceux de sa religion & les Maures qui avoient été chassés d'Espagne sous le regne de Philippe II. fut envoyé à Venise de leur part, pour demander la permission de s'établir en quelques lieux de la dependance de la republique. N'ayant rien pû gagner par ses offres, il se retira à Constantinople, où il s'introduisit par ses presens & par ses avis, auprès des plus puissans de la Porte, par le moyen desquels il fut connu de Soliman II. & de Selim II. qui lui succeda. Comme il ne cherchoit qu'à se venger des Venitiens, & qu'il étoit libre avec Selim, qui aimoit à boire, il lui parla des vins & des fruits de l'isle de Cypre, de la fertilité de ses terres, & de ses richesses; il lui insinua que cette isle appartenoit aux grands seigneurs, parce que Selim I. avoit conquis l'Egypte, dont elle étoit une dépendance; que les Venitiens l'avoient usurpée, & qu'il n'étoit pas difficile de la reprendre sur eux, parce qu'ils ne pouvoient esperer aucun secours, ni de l'empereur, ni du roi de France, ni du roi d'Espagne, & encore moins du roi de Pologne; & que depuis peu leur arsenal avoit été brûlé. Ceci étoit vrai, & Muchés fut soupçonné d'avoir fait ce coup par ses emissaires. Mustapha-Bacha, qui faisoit agir Muchés auprès de Selim, appuya toutes les raisons de ce Juif: de sorte que le grand-seigneur resolut d'équiper une flotte, qu'il envoya en Cypre, dont il fit la conquête l'an 1571. * Chevreau, *hist. du monde*.

MUCHLI, anciennement TEGEE en latin *Tagea*, ville considerable, qui servoit d'azile à toute la Grece, & qui fut ensuite episcopale & suffragante de Corinthe. Ce n'est maintenant qu'un bourg situé dans la Zaconie en Morée, entre les sources de l'Alphée, à six lieuës de Napoli de Romanie vers le midi occidental. Les poëtes en ont fait mention aussi-bien que Strabon, Pline, Ptolomée, Pausanias, &c. * Maty, *dictionnaire geographique*.

MUCIDAN ou MUSSIDAN, ville de France, dans le Perigord, est située sur la riviere de Lille, à quatre ou cinq lieuës de Perigueux. Cette ville a été renommée dans le XVI. siecle, pendant les guerres civiles de la religion. Timoleon de Cossé, comte de Brissac, grand fauconnier de France, fut tué par les Huguenots, au siege de cette ville, au mois de Mai 1569.

MUCIDUS (*Ægidius*) *cherchez* MUISIS.

MUCIE troisiéme femme de *Pompée*, étoit fille de Quintus Mutius Scevola, & la sœur de Quintus Metellus Celer. Elle se plongea dans la dissolution avec si peu de retenuë, que son mari fut contraint de la renvoyer; quoiqu'il en eût trois enfans. Ce fut pendant qu'il remportoit tant de gloire dans la guerre contre Mithridate, que Mucie se débaucha. Il apprit cette mauvaise nouvelle, & ne s'en émut pas beaucoup; mais en s'approchant d'Italie il considera d'un sens rassis l'importance de ce deshonneur, & il en fut si touché, qu'il envoya à sa femme la lettre de divorce. Plutarque a observé que la providence voulut mettre par-là un contrepoids à la gloire qu'il venoit d'acquerir. Il se plaignit de Jules Cesar le corrupteur de Mucie, & il avoit coutûme, non sans gemir, de l'appeller son Egysthe par allusion au galant de Clytemnestre femme d'Agamemnon; mais il ne laissa pas de s'allier avec lui quelque tems après. L'interêt de son ambition passa l'éponge sur un si juste ressentiment; on lui en fit de cruels reproches. Mucie trouva bientôt un autre mari: elle devint l'épouse de Marcus Scaurus, & lui donna des enfans. Pompée eut quelque chagrin contre ce nouvel époux. Il se fâcha qu'on meprisât à un tel point son jugement. Auguste se servit de cette Mucie pour faire en sorte, que Sextus Pompée son fils ne s'unît pas contre lui avec Marc-Antoine, mais plûtôt avec lui contre ce Romain. L'on ne peut douter, qu'il n'eût pour elle bien des égards, puisqu'après la journée d'*Actium*, il fit grace de la vie à Marcus Scaurus fils de cette dame, & qu'il n'usa de cette clemence, qu'en consideration de Mucie. * Dion, *liv.* 48. Plutarque. Suetone, & Bayle, *diction. critique*.

MUDARNI, c'est une petite ville de la Natolie en Asie. Elle est episcopale suffragante de Nicée, dont elle n'est pas beaucoup éloignée. * Maty, *diction.*

MUDEE (Gabriel) avocat celebre, né dans un village près d'Anvers, nommé Brecht l'an 1500. se rendit tres-sçavant en toute sorte de litterature, & fut l'un des grands jurisconsultes de son tems. Il eut part à l'amitié d'Erasme & des grands hommes de son siecle, & fut le premier professeur de Louvain vers l'an 1555. L'empereur Charles V. & Marie, reine de Hongrie, sa sœur, gouvernante du Pays-Bas, mirent dans le conseil d'état Mudée, qui mourut à Louvain le 21. Avril de l'année 1560. Nous avons divers ouvrages de sa façon, qu'on imprima après sa mort; *Comment. in tit. aliq. digestorum; de contractibus IV. qui sunt, 1. pro socio. 2. De contrahenda emptione & venditione. 3. De actionibus empti & venditi. 4. De pignoribus & hypothecis, cum comment. in tit. item de petitione hereditatis, ex ff. lib. 5. & 2. de actionibus, ex instit. lib. 4. comment. in tit. XXI. priores lib. VI. cod. de testam. & comment. in tit. omnes cod. de restitutionibus in integrum.* * Forster, *hist. jur. civil. l.* 4. *c.* 41. §. 36. Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.* Valere André, *biblioth. Belgic.*

MUDZAERT (Denys) chanoine regulier de Premontré, publia l'an 1624. à Anvers en 2. volumes *in fol.* une histoire ecclesiastique de Flandres écrite en flamand.

MUELA, bourg de l'Aragon, sur la petite riviere de

Guera, environ à quatre lieuës de Saragosse, vers l'occident meridional.

MUER, riviere d'Allemagne, que ceux du pays nomment *die Mur*, & les Latins *Mura* & *Murum*, a sa source dans le diocese de Saltzbourg, passe dans la Stirie à Sckou, à Pruk, à Gretz, à Rakelsbourg, reçoit divers ruisseaux, & se jette dans le Drave sur les frontieres de la Hongrie, près de Canisa. * Sanson. Ortelius.

MUET (Pierre le) conseiller, ingenieur & architecte du roi, né à Dijon d'une bonne famille, le 7. Octobre 1591. se distingua par son habileté dans les fortifications, & particulierement en Picardie, où il fut employé par le cardinal de Richelieu. Il servit dignement le roi Louis XIII. aux sieges de plusieurs places importantes, & fut un des plus sçavans architectes de son tems. Il a commenté & composé plusieurs ouvrages. Son premier livre, qui a été imprimé à Paris l'an 1632. contient *les regles des cinq ordres d'architecture de Vignole*, augmentées & reduites de grand en petit. Le second a été imprimé en l'année 1641. sous le titre de *Traité des cinq ordres d'architecture, dont se sont servis les anciens*, traduit du Palladio, augmenté de nouvelles inventions pour l'art de bâtir. Le troisiéme, dedié au roi, comprend *la maniere de bien bâtir, pour toutes sortes de personnes*, & contient aussi plusieurs figures, plans & elevations des plus beaux bâtimens & edifices de France, de son invention & de sa conduite. Tous ces ouvrages ont été reçus avec beaucoup d'approbation dans les pays étrangers, aussi-bien qu'en France. Le Muet fut choisi par la reine mere Anne d'Autriche, pour achever la somptueuse église du Val-de-Grace à Paris, & mourut en cette ville le 28. Septembre 1669. âgé de 78. ans. * *Memoires historiques*.

MUEVIN (Jacques) prieur claustral de saint Martin de Tournay au milieu du XIV. siecle a écrit une chronique des choses arrivées principalement à Tournay & en Flandres depuis 1297. jusqu'en 1339. On la conserve manuscrite dans cette abbaye, où l'auteur mourut en 1367. * Lelong, *biblioth. hist. de France*.

MUFTI, grand-prêtre de la religion Mahometane, *voyez* MOUPHTI.

MUFTI, MUFTI, anciennement *Ansanctus*, *Ampsanctus*, ancien lieu des Hirpiniens. C'est aujourd'hui un village de la principauté Ulterieure, province du royaume de Naples. Il est près de la ville de Fricento. * Maty, *diction*.

MUGELLO (la vallée de) c'est une belle contrée du Florentin en Toscane. Elle s'étend le long des deux bords de la riviere de Sieve, entre le mont Apennin & la riviere d'Arno. La ville de Fiesole & une partie de celle de Florence y sont situées, & elle prend son nom du village de Mugello, appellé anciennement *Mucialla*. * Maty, *diction*.

MUGNOS (Gilles) Aragonois, & antipape, sous le nom de Clement VIII. étoit docteur en droit canon, & chanoine de Barcelone, & s'étoit acquis beaucoup d'estime par sa science & par sa vertu. Après la mort de Benoit XIII. l'an 1424. il fut élû pape par les deux cardinaux de l'obedience de Benoit, qui leur avoit expressement ordonné en mourant, de proceder à une nouvelle election : ce qu'ils firent à la sollicitation d'Alfonse, roi d'Aragon, ennemi du pape Martin V. Comme il étoit impossible qu'un de ces deux cardinaux fût élu à la pluralité des voix, s'il ne se donnoit la sienne, ils s'accorderent à élire un pape hors de leur pretendu college. Mugnos prit les ornemens pontificaux à Peniscole, dans une presqu'isle du royaume d'Aragon, proche de Tortose, & se nomma Clement VIII. Pour se faire un juste consistoire, il fit une promotion de quatre cardinaux, du nombre desquels fut un de ses neveux. Après que le roi d'Aragon se fut reconcilié avec le pape Martin V. l'an 1429. Mugnos fit abdication de son bon gré, & même en témoigna de la joye. Il voulut neanmoins renoncer au pontificat avec solemnité; car il créa auparavant un cinquiéme cardinal, nommé François Roviera, celebre docteur en droit canon; après quoi s'étant mis sur son thrône, la tiare en tête, revêtu de tous les ornemens pontificaux, & accompagné de ses cardinaux, il commença cette action en presence d'une nombreuse assemblée, par un acte d'autorité & de souverain pontife, en disant qu'il revoquoit toutes les sentences d'excommunication que lui, & Benoit XIII. son predecesseur avoient fulminées, contre tous ceux qui avoient refusé de leur obéir; puis il déclara que, pour la paix de l'église, il renonçoit de tout son cœur au souverain pontificat; & que le siege étant vacant, les cardinaux pouvoient proceder librement & canoniquement à une nouvelle élection. Sur cela, il descendit de son thrône, & se retira dans une chambre, d'où, après s'être depoüillé des habits pontificaux, il rentra dans la salle avec l'habit de docteur. Comme Martin V. lui avoit auparavant destiné l'évêché de Majorque, il alla prendre place après ses cardinaux, & les pria de pourvoir l'église d'un bon pasteur. En même tems ceux-ci se rendirent dans un appartement preparé pour leur servir de conclave, & élurent sur le champ, comme par la voye d'inspiration, Othon Colonna, qu'ils declarerent pape, sous le nom de Martin V. Il avoit été élû au concile de Constance; mais le docteur Mugnos, avant que de se déposer, avoit exigé que cette ceremonie fût observée. Le cardinal de Foix, qui étoit en Aragon en qualité de legat du pape Martin, ayant appris la nouvelle de cette action, se rendit à la ville de saint Matthieu, à trois lieuës de Peniscole, où Gilles Mugnos, & ceux qui lui avoient obéi, sous le nom de Clement VIII. allerent rendre obéïssance au pape Martin V en la personne de son legat. Ainsi finit le grand schisme d'Occident, par la démission volontaire du docteur Mugnos.* Maimbourg, *hist. du grand schisme*.

MUGNOS (Alfonse) né à Tevar dans le diocese de Tolede, fut choisi en 1561. pour enseigner la theologie dans le couvent de l'ordre de saint Dominique dont il étoit dans cette ville. On a de lui une traduction latine des sermons de Savonarole, & une version espagnole de la description de Rome du pere Felini Servite. Ses superieurs l'avoient chargé de recueillir des memoires pour l'histoire de son ordre en Espagne: & c'est sur ceux qu'il avoit rassemblés que Ferdinand de Castillo a écrit; ce qui montre qu'Antonio & Altamura se sont trompés, lorsqu'ils ont écrit que Mugnos travailla à continuer Castillo.

MUGNOS (Pierre) autre religieux Espagnol de l'ordre de saint Dominique, étoit employé dans la Chine, au commencement du XVIII. siecle, & fut un des missionnaires qui furent appellés l'an 1707. à Kankchieu pour rendre raison devant les magistrats de leurs sentimens sur la pratique du P. Matthieu Ricci à l'égard des rites Chinois, & sur l'ordonnance de l'empereur pour la conservation de ses rites. On remarque qu'encore que sa réponse fut semblable à celle des autres missionnaires, qui déclarerent qu'ils ne pouvoient approuver cette pratique, ni recevoir l'ordonnance, il fut le seul qui ne fut pas chassé de la Chine; & l'on conjecture que les Jesuites en souffrant qu'il demeurât dans cet empire, voulurent reconnoître les services qu'il leur avoit rendus en plusieurs rencontres. Il étoit encore à Canton en 1716. & ce fut de-là qu'il envoya à la congregation, *de propaganda fide* une relation espagnole de ce qui étoit arrivé au cardinal de Tournon retenu prisonnier à Macao, & aux autres Missionnaires en 1710. On y voit qu'il servit beaucoup ce cardinal, qu'il plaida souvent sa cause, qu'il s'offrit à être caution pour lui, & qu'il n'oublia rien pour rendre sa prison moins dure. On a aussi une lettre qu'il écrivit en 1711. au P. Alexandre, qui est imprimée dans les observations du P. Laget sur la somme de Raimond de Pegnafort; sa relation a été imprimée en françois avec celle de François Gonzales * Echard.

MUJAC (le royaume de) C'est un des états de la basse Ethiopie en Afrique. Il porte le nom de sa capitale, & est situé entre les royaumes de Biafara, de Gabon, de Macoco, de Giringbonba, & de Medra. On n'en sçait rien de particulier, si ce n'est que ses habitans sont idolâtres & fort brutaux. * Maty, *dict*.

MUICHEU, ville de la Chine. Elle est près de la riviere de Kiang, dans la province de Suchuen, où elle ne tient que le dixiéme rang : quoiqu'elle soit une des

principales de la province. * Maty, *dict. geographique.*

MUIS (Simeon de) natif d'Orleans, archidiacre de Soissons, fut nommé l'an 1614. professeur royal à Paris dans la langue hebraïque. Il a été un des plus habiles en cette langue que la France ait produits, & avoit joint à cette science, un jugement solide & un grand discernement, un style pur, net & facile, une grande connoissance de l'histoire sainte & du fonds de la religion : en sorte qu'il avoit toutes les parties necessaires pour faire un excellent interprete de l'écriture. Son commentaire sur les pseaumes passe, de l'aveu de tous les sçavans, pour le plus parfait & le meilleur commentaire que nous ayons sur ce livre de l'écriture-sainte : il y a joint un commentaire sur le cantique des cantiques, dans lequel il explique aussi le sens litteral de ce livre. Il a encore composé un ouvrage intitulé, *Varia sacra*, qui contient des notes sur les passages les plus difficiles des livres de l'ancien testament, depuis la genese jusqu'au livre des Juges. Il a défendu contre le P. Morin, l'autorité du texte hebreu, dans trois écrits, où il louë fort la Massore. Toutes ses œuvres ont été imprimées à Paris l'an 1650. Il étoit mort en 1644. * M. Simon. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XVII. siecle.*

MUISIS, connu sous le nom d'ÆGIDIUS MUCIDUS, abbé de S. Martin de Tournay, dans le XIV. siecle, composa divers ouvrages historiques ; comme une chronique, depuis la naissance de Jesus-Christ, jusques à l'an 1348. les vies de deux évêques de Tournay, celles des abbés ses prédecesseurs, &c. Il mourut l'an 1353. âgé de 83. ans. * Vossius, *de hist. lat.* Valere André, *bibliotheque Belgic.*

MUL (l'isle de) c'est une des isles Westernes, qui n'est separée du Locquabyr en Ecosse, que par un canal d'une lieuë. Elle en a sept ou huit de long, & autant de large. On y trouve plusieurs grandes bayes, & ses lieux principaux sont Dowart, Arrois & Kildavie. * Maty, *diction.*

MULBERG, en latin *Molyberga*, petite ville de la haute Saxe, dans la Misnie sur l'Elbe, entre Meissen & Torgaw, à six lieuës de la premiere, & à trois de la derniere. Mulberg est fameuse par la victoire que Charles V. y remporta sur les princes Protestans l'an 1547. * Maty, *diction.*

MULDAW, MOLDE & MULTAW, *Mulda*, riviere d'Allemagne dans la Bohême, a sa source vers les frontieres du même pays, du côté de Passaw, passe à Budovitz, & se jette dans l'Elbe au-dessus de Prague. Les gens du pays la nomment *Wultava.*

MULDE, riviere de la Misnie en la haute Saxe : elle baigne Swickaw, & se décharge dans la Multe à Coldits. * Maty, *diction.*

MULDORF, petite ville de la Baviere, sur l'Inn, entre Landshut & Burckhausen. * Maty, *diction.*

MULDRAC (Antoine) prieur de Longpont, abbaye de l'ordre de Citeaux dans le Suessonnois, est connu par deux ouvrages qu'il a publiés en 1652. & 1662. Le premier est une chronique latine de cette abbaye depuis l'an 1131. jusqu'en 1648. où il y a plusieurs choses dignes d'être lûës : le second est intitulé, *le Valois royal.* On ne sçait pas l'année de sa mort.

MULERIUS (Nicolas) étoit de Bruges, il nâquit en 1564. & mourut en 1630. C'étoit un excellent medecin & mathematicien. Il publia des tables pour le mouvement du soleil & de la lune : deux livres d'institutions astronomiques : un livre sur l'année Juive & Turcque : un calendrier Romain avec une introduction, que G. J. Vossius appelle un ouvrage sçavant & exact. Il eut un fils nommé *Pierre*, né à Harlingue en 1599. & mort en 1647. après avoir enseigné la medecine à Groningue. * *Auctor vitarum profess. Groningens. pag. 65. & 113.*

MULEY, *cherchez* ABDALLA.

MULEY CHEC, surnom d'Aben Josef, roi de Fez, *voyez* ABEN JOSEF.

MULEY ARCHY, *cherchez* MOULEY.

MULGRAVE, ancien château dans la partie septentrionale du comté d'Yorck près de la mer, & assez près de Whitby, fut bâti par Pierre de Mauley sous le regne de Richard I. & continua dans cette famille depuis son fondateur, pendant sept generations. Après avoir passé dans les mains de plusieurs familles, il vint à celle des Scheffields. Edmond lord Scheffield de Bulterwich, lord president du nord d'Angleterre, fut fait comte de Mulgrave par le roi Charles I. en 1625. Il étoit arriere-petit-fils d'Edmond, comte de Mulgrave. Jean comte de Mulgrave, fut fait marquis de Normanby par le roi Guillaume III. * *Diction. Anglois.*

MULHAUSEN, ville imperiale d'Allemagne, dans la haute Alsace, est située sur l'Ill, qui y reçoit la Halle un peu au-dessus. Cette ville fit alliance avec les Suisses, l'an 1615. * Sanson.

MULHAUSEN, autre ville imperiale d'Allemagne, dans la Thuringe, située près de la petite riviere d'Unstrut, est differente de celle dont nous venons de parler.

MULKI CADIN, favorite de la sultane, ayeule de Mahomet IV. étoit une jeune femme hardie, qui gouvernoit tout l'empire Ottoman, au commencement du regne de ce prince l'an 1650. parce qu'elle possedoit toute l'affection de cette sultane. Le grand visir ni les autres conseillers d'état ne pouvoient disposer d'aucune chose sans son approbation. Les eunuques noirs, qui sont les eunuques du serrail des femmes, donnoient la loi à tout le monde. Le conseil du cabinet se tenoit dans le secret appartement des femmes. Enfin les soldats ne pouvant s'accoûtumer à la tyrannie d'une femme, vinrent avec grand tumulte au serrail, & envoyerent dire au sultan, avec une insolence extraordinaire, qu'il eût à se trouver au Kiosch, ou pavillon des festins. Lorsqu'il y fut arrivé, ils lui demanderent la tête des eunuques favoris, suivant le rôle qu'ils en avoient fait. Ils ne permirent pas à leur prince de déliberer sur leur demande : il fallut aussi-tôt étrangler ceux qu'ils avoient demandés. Le lendemain ils massacrerent Mulki, & son mari Schaban Kalfa. * Ricaut, *histoire de l'empire Ottoman.*

MULLER ou REGIOMONTAN (Jean) celebre astronome, avoit pris ce dernier nom, parce qu'il étoit de Koningshoven, dans la Franconie ; car c'est-là où il nâquit l'an 1436. & non pas à Konigsberg dans la Prusse, comme quelques auteurs Polonois l'ont écrit. Il étudia en philosophie à Lipsic, & de-là passa à Vienne en Autriche pour y étudier l'astronomie sous George Purbach : ce qu'il fit avec tant de succès, qu'après la mort du même Purbach, il fut professeur des mathematiques. L'amitié dont l'honoroit le cardinal Bessarion, & le desir d'apprendre à fond la langue grecque, le déterminerent à entreprendre le voyage d'Italie, où il fut admiré de tous les docteurs, à Venise, à Rome & à Padouë ; & dans la derniere de ces villes, il fut mis au nombre des académiciens. Le cardinal Bessarion avoit engagé Purbach à faire un abregé de l'*Almagestum* de Ptolomée ; la mort le surprit avant qu'il eût achevé cet ouvrage ; & en mourant il le laissa à son disciple, pour y mettre la derniere main : ce qu'il executa tres-heureusement. Pendant qu'il étoit à Rome, il trouva des fautes considerables dans des livres que George de Trebizonde avoit traduits en latin. Cette franchise ne plut pas à cet auteur, & l'anima violemment contre Muller, qui revint en Allemagne, & se retira à Nuremberg ; mais le pape Sixte IV. le pria de repasser à Rome, pour travailler à la reforme du calendrier, & le pourvut de l'évêché de Ratisbonne. Il ne fut pas plûtôt arrivé à Rome, que les fils de George de Trebizonde l'assassinerent l'an 1476. craignant que l'éclat de son sçavoir ne fût un obstacle à la reputation de leur pere. D'autres assurent qu'il mourut de la peste, âgé de 40. ans. Nous avons divers ouvrages de lui. * Paul Jove, *in elog. c. 144.* Gassendi, *in vita Regiomontani, &c.*

MULLER (Jean) prédicateur celebre de Zurich, vivoit encore en 1678. Il a publié divers ouvrages. Nous donnerons ici le titre des principaux en latin. *Quæstiones miscellaneæ de Muhammedanorum deo : Persico Tawasi pentateucho : De Sadducæis*, en 1653. En 1654. *Dyas quæstionum de nomine Jesu & versione Æthiopica.* En 1659. *Disputationes de historia definitione : De sacris scriptoribus in genere :* En 1660. *De evangelica magorum historia : de scrip-*

tis S. Matthæi. En 1672. *Heptas quæstionum de nativitatis Christi festo*. En 1675. *Vindiciæ locorum vet. testam. Genes. I. 3. 11. Genes. XVII. 11.* On a encore de lui *Decas concionum : Horologium pœnitentiale : Tuba Joëlis : Speculum pœnitentiale : Tractatus de monachatu & Eucharistia*. * Konig, *biblioth.*

MULLERAS, bon bourg de la moyenne marche de Brandebourg, vers les confins de Lusace, sur un canal tiré de la Sprée à l'Oder, à quatre lieuës de Francfort sur l'Oder. * Maty, *diction.*

MULMANN (Jean) theologien, nâquit en 1573. & mourut en 1613. Il fut professeur en theologie à Leipsic. Il a écrit sur la verité & la perfection de la Cene du Seigneur. * Henning Witte, *in memor. theol. p.* 63.

MULTAN, ville & royaume des Indes, dans les états du grand Mogol. La ville est située sur la rive gauche de l'Indus, au-dessous d'Attok, & a été autrefois plus considerable qu'elle ne l'est aujourd'hui. * Sanson.

MULTAW, riviere, *cherchez* MULDAW.

MULVIA, grand fleuve d'Afrique dans la Barbarie, a sa source au mont Atlas, separe le royaume de Fez de la province de Tremecen, qui est du royaume d'Alger, reçoit diverses rivieres, & se jette dans la mer Mediterranée. * Dapper. Sanson.

MUMMIUS (Lucius) consul Romain, avec Cn. Cornelius Lentulus, l'an 608. de Rome, & 146. avant Jesus-Christ, fut subrogé à Metellus qui faisoit la guerre dans la Grece. Il acheva heureusement ce que l'autre avoit commencé, soûmit toute l'Achaye, prit & brûla la ville de Corinthe, d'où vint ce métal si fameux, qu'on appella *Corinthien*; & remporta avec l'honneur du triomphe, le surnom d'*Achayque*. Ensuite dix deputés reglerent l'état de tout le pays, & taxerent le tribut que la Grece payeroit tous les ans. Mummius fut depuis censeur. Il mourut en exil à Delos. * Strabon, *l.* 8. Tite-Live, *l.* 52. Velleïus, *l.* 1. Appien, *de bell. civil.* Pausanias, *in Achayc.* Aurelius Victor, *c.* 60. *de vir. illust.* Florus, *l.* 2. Pline, *l.* 37. *cap.* 3.

MUMMIUS, poëte Latin, cité par Macrobe. On ne sçait point d'où il étoit, ni en quel tems il a vécu. * Macrobe, *l.* 1. *Saturn. c.* 10.

MUMMOL (Patrice) qu'on fait comte d'Auxerre, se rendit celebre par ses victoires, à la tête des armées de Gontran, roi d'Orleans & de Bourgogne, fils de Clotaire I. Il recouvra la Touraine & le Poitou sur Chilperic roi de Soissons, qui les avoit enlevées l'an 576. à Sigebert II. de ce nom. Ces deux princes étoient freres de Gontran, roi de Metz ou d'Australie, puis de France. Amat, qui conduisoit les troupes de Gontran, ayant été défait par les Lombards, qui étoient entrés dans le Dauphiné, Mummol les poursuivit, les défit en plusieurs occasions; & ayant été fait gouverneur de Provence, il repoussa courageusement les Saxons. Peu de tems après, le patrice Mummol se brouillant avec le roi, son maître & son bienfaicteur, se jetta dans le parti du prince Gombaud, qu'il assista de sa personne, de ses amis & de ses conseils, & s'enferma dans Cominges, que l'armée de Gontran assiegeoit; mais cette ville ayant été prise, Mummol fut tué sur la porte de sa maison, en se défendant l'épée à la main, l'an 585. On dit que la femme de ce patrice déclara par la force des tourmens, qu'il avoit un trésor considerable à Avignon. * Gregoire de *Tours*, *l.* 5. 6. & 7. Paul Diacre, *l.* 3. & 4. Aimoin, *l.* 3.

MUNACIUS PLANCUS, *cherchez* PLANCUS.

MUNASICHITES : secte des Mahometans, qui suivent l'opinion de Pythagore, & croyent la Metempsychose, ou transmigration des ames d'un corps dans un autre. *Munasachat* en arabe, signifie *Metempsychose*. On les nomme autrement *Altenasochites*, du mot *Altenasoch*, qui signifie aussi *Metempsychose*. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

MUNCER (Thomas) natif de Zwickau, ville de Misnie, l'un des plus fameux disciples de Luther, avoit été prêtre comme lui. C'étoit un homme qui avoit un exterieur severe, un port venerable, un visage pâle, & une barbe longue : ce qui lui attiroit les respects de ceux qui donnent dans ces apparences trompeuses. On l'appelloit *le vicaire de Luther*; & ce n'étoit pas sans sujet, puisqu'il enseigna ses erreurs dans la plus grande partie de l'électorat de Saxe; mais il se fit chef des Anabaptistes & Enthousiastes, l'an 1525. feignant d'avoir des revelations de Dieu, qui lui enseignoit des verités inconnuës aux autres. Chassé de Zwickau, il se retira dans la ville d'Alstat en Thuringe, qui étoit en quelque façon une ville libre, quoiqu'elle reconnût l'électeur de Saxe pour souverain; il y prêcha qu'il falloit également se précautionner contre les Catholiques & contre les Lutheriens, parce qu'ils étoient passés dans les deux extremités contraires, & que la veritable foi consistoit dans un juste milieu. Il s'associa Nicolas Stork pour fortifier sa secte; & ayant attiré à son parti un prodigieux nombre de paysans, il déclara hardiment à ses auditeurs que Dieu ne vouloit plus souffrir les oppressions des souverains & les injustices des magistrats; & qu'il lui avoit ordonné de les exterminer, pour mettre en leur place des gens de probité. Ces discours exciterent une sedition & porterent une infinité de scelerats à former une armée, qui fit de furieux ravages en Allemagne. Muncer s'étant mis avec Pfeiffer, autre Enthousiaste, à la tête de ceux qu'il avoit fait soûlever en Thuringe, les encourageoit à combattre contre l'électeur de Saxe, le Landgrave de Hesse, & le duc de Brunswick; mais ces rebelles furent taillés en pieces, & ceux qui se refugierent dans Frankusen, furent faits prisonniers. Les deux chefs des Fanatiques, Muncer & Pfeiffer étant de ce nombre, passerent comme les autres par l'épée du bourreau, & eurent la tête tranchée à Mulhausen, vers la fin de l'année 1525. Muncer se repentit à la mort; mais Pfeiffer, moine apostat, mourut obstiné dans ses erreurs. * *histoire des Heresies*.

MUNCHROT, bourg & montagne du même nom, dans la Souabe, sur la riviere de Rott, entre Memmingen & Biberac. Il y a dans ce bourg une abbaye de l'ordre de Prémontré fondée l'an 1127. Elle fut brûlée l'an 1670. & de nouveau l'an 1681. * Maty, *diction.*

MUNDA, ancienne ville d'Espagne, qu'on place dans le royaume de Grenade, est selon Mariana, celle que l'on appelle aujourd'hui *Ronda la veja*. Elle est celebre par la défaite des fils de Pompée, qui seuls restoient en Espagne les armes à la main. Jules Cesar les défit l'an 709. de Rome, la premiere de l'année Julienne, la 45. avant Jesus-Christ, & par cette victoire il mit fin aux guerres civiles. * Hirtius. Suetone. Dion. Plutarque, & Lucain, *l.* 1.

MUNDAT, en latin *Manudatum* : c'est un petit pays d'Alsace. Il est divisé en deux parties : le haut Mundat est vers la riviere d'Ill, & Busach est sa capitale. Le bas Mundat est le long du bord occidental du Rhin, un peu au-dessous de Brisach, & il n'a aucun lieu considerable. L'un & l'autre appartiennent, à l'évêque de Strasbourg. * Maty, *diction.*

MUNDEN, ville du duché de Brunswick en basse Saxe. Elle a un ancien château, & elle est située dans la principauté de Calenberg, aux confins de la Hesse, & au confluent de la Wera & de la Fulde. * Maty, *dictionnaire*.

MUNDIN *de Luciis* de Milan, florissoit en 1290. Les medecins en font grand cas. Les statuts de Padouë portent que ceux qui enseigneront l'anatomie suivront le texte de Mundin. Il a fait une anatomie complette de toutes les parties internes du corps humain. * Konig, *biblioth.*

MUNDUS, *voyez* PAULINE.

MUNFIA, anciennement *Apollinis Civitas Magna* : c'est une ancienne ville de l'Egypte. Elle est dans le Cassilif de Girgio, sur le bord occidental du Nil, vers les confins de la Nubie. * Maty, *diction.*

MUNGO (saint) *voyez* KENTIGERN.

MUNGOHA, ville de la Chine : elle est la sixiéme de la province d'Iunnan, & n'a qu'une autre ville dans son territoire. * Maty, *diction.*

MUNIA, c'est une ville considerable de la haute Egypte. Elle est sur le bord occidental du Nil, dans le Cassilif d'Ebensuef, à quinze lieuës au-dessus de la ville

de ce nom. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Lycopolis*, & d'autres pour la *Philace Thebaica*. * Maty, *diction.*

MUNICHIE, port avec forteresse dont parle Plutarque dans les vies de Solon, de Sylla, & de Demosthene. C'étoit un des deux ports de la ville d'Athenes, plus avancé dans la mer du golfe Saronique, que le port de Pirée, & plus oriental. Plutarque en parle encore dans la vie de Demetrius. Strabon en fait une ample description dans son livre neuviéme; & dit que c'étoit un lieu en forme de presqu'isle, & qu'il avoit été trois fois ceint de murs, & habité comme la ville de Rhodes. * Lubin, *Tables geographiq. sur les vies de Plutarque.*

MUNICK ou MUNICH, sur l'Iser, *Monachum*, ou *Monachium*, ville d'Allemagne, capitale de la Baviere, & le sejour ordinaire des ducs, passe pour l'une des plus agreables & une des plus fortes d'Allemagne, depuis que le duc Othon la fit fermer de murailles en 1156. ou 1157. On dit qu'elle fut bâtie l'an 962. La cour du prince est extrémement polie, & le palais de sa residence qui avoit été presque tout consumé, du moins pour la plus grande & la plus belle partie, le 9. Avril 1674. & qui a été depuis reparé, est un des plus magnifiques d'Allemagne; soit que l'on considere ses divers appartemens, ses précieux meubles, ses jardins, ses peintures & ses richesses, qui y sont immenses; soit que l'on admire le cabinet du duc, rempli de pieces rares & curieuses, la bibliotheque, &c. Il s'y tient deux foires, qui servent beaucoup à faire valoir le commerce; la premiere, le Dimanche après la fête des Rois; & la seconde, le jour de la fête de saint Jacques. Les ruës de Munick sont larges & droites, avec des maisons presque d'une même architecture. Entre les églises, on voit avec plaisir celle de Notre-Dame, où sont les tombeaux des ducs de Baviere, celle de saint Pierre, celle de saint Michel, des Jesuites, &c. Munick est mediocrement grande, mais riche & bien bâtie. Tous ses dehors sont vuides & deserts: les premiers villages en sont même assez éloignés: ce qui fait qu'on trouve de la chasse dès que l'on est sorti des portes. On passe la riviere d'Iser sur un beau pont qui a un faux-bourg de l'autre côté. C'est le seul qui soit à Munick. Gustave-Adolphe, roi de Suede, prit cette ville l'an 1632. Il y admira le palais de la residence, que l'électeur Maximilien a fait bâtir avec une dépense extraordinaire. Aussi le marbre y est si commun qu'on le prendroit pour la pierre ordinaire du pays. Il n'y a ni coin, ni niche, ni porte, ni cheminée, qui n'ait son buste ou ses reliefs. Le salon des antiques a trois cens cinquante-quatre bustes de jaspe, de porphyre, de bronze, & de marbre de toutes les couleurs, qui representent ou des capitaines Grecs, ou d'autres princes, avec grand nombre de statuës, &c. Il y a deux galeries, dont l'une est ornée d'environ cent portraits de personnes illustres, principalement pour leur sçavoir. Le plat-fond de l'autre represente les principales villes de Baviere, ses rivieres, ses châteaux, & ce qu'il y a de plus remarquable dans l'étenduë de cet électorat. Le roi de Suede s'attacha particulierement à une cheminée, dont l'ouvrage est de stuc. Il témoigna du déplaisir de ne la pouvoir emporter. On dit qu'un de ses capitaines lui voulut persuader de ruiner ce palais, & que ce prince lui répondit, *qu'il seroit bien fâché de priver le monde d'une si belle chose.* * Cluvier, *desc. Germ.* Bertius, *l.* 3. *Germ. &c.*

MUNIER (Jean) avocat du roi au bailliage d'Autun, mort en 1635. est auteur d'un ouvrage intitulé, *Recherches & memoires servans à l'histoire d'Autun*, qui a été imprimé à Dijon en 1660. avec les éloges des hommes illustres de cette ville par le même. On a encore de lui des recherches des anciens comtes d'Autun, avec la vie du roi Raoul & Rodolphe, mais cet ouvrage n'est pas imprimé. * Lelong, *biblioth. hist. de France.*

MUNNA (saint) ou FINTAN, abbé du monastere de Thagmun, au comté de Vexford, en Irlande, dans le VII. siecle, a écrit un traité du cycle Paschal. Il mourut fort âgé dans son monastere, au mois d'Octobre de l'an 635. ou selon d'autres, 634. * Hanmer. Tigernacus, *annal. Mss.* Waræus, *de claris Hib. script. l.* 1.

MUNOZ (Jerôme) Espagnol, natif de Valence, vivoit dans le XVI. siecle vers l'an 1560. Il étoit habile mathematicien, & intelligent dans les langues, principalement dans l'hebreu, qu'il enseigna dans l'université de Salamanque, où il mourut. On a de lui divers ouvrages, comme *institutiones arithmeticæ; alphabetum hebraïcum; lectura geographica, &c.* Antoine du Verdier Vauprivas parle d'un des ouvrages de Jerôme Munoz, traduit l'an 1574. en françois par Gui le Févre, sieur de la Boderie. * Nicolas Antonio, *biblioth. hisp.* Du Verdier Vauprivas, &c.

MUNSTER, *Monasterium*, ville autrefois imperiale & anseatique d'Allemagne en Westphalie, est le siege d'un évêque prince de l'empire, & seigneur de la ville & de son ressort. Elle a eu autrefois le nom de *Monigroda* ou *Moningroda*, & est située dans une grande plaine, sur la petite riviere d'Aa, qui la rend tres-forte, & qui se jette dans l'Ems, après avoir reçu divers ruisseaux. Munster est fortifié assez regulierement, & est celebre par le royaume fantastique de ces Anabaptistes, qui s'y établirent dans le XVI. siecle, après avoir élu pour roi un tailleur d'habits, nommé *Jean de Leyden.* Les plenipotentiaires des princes de l'Europe assemblés en partie dans cette ville, pour y travailler à la paix generale, y conclurent l'an 1648. le traité dit *de Munster.* Depuis ce tems, les habitans de cette ville s'étant revoltés contre leur évêque, furent mis à la raison l'an 1661. après un long siege. Charlemagne fonda l'évéché de Munster. Ludger en fut le premier évêque, & mourut l'an 809. Coësfelt est une des residences des évêques de Munster. Borkelo, qui n'en est pas eloignée, fut l'an 1665. le sujet de la guerre que Christophle-Bernard de Gaalen, alors évêque de Munster, fit aux Hollandois. Le château de Munster est detaché de la ville, qui est grande & belle. L'eglise cathedrale, la maison de ville & les colleges meritent d'y être vûs. * Bertius, *liv.* 3. *Germ.* Zeiller, *voyage d'Allemagne.* Murmel, *description. Urb. monast. &c.*

MUNSTER-IN-MERENFELD, petite ville capitale d'un des bailliages de l'archevèché de Tréves. Elle est près de la Moselle, entre Coblents & Montroyal. * Maty, *dict.*

MUNSTER EN GREGORIENTAL, c'est-à-dire, *dans la vallée de saint Gregoire*, petite ville d'Alsace sur le Fach. * Bertius Sanson.

MUNSTER EYFFEL, autre ville, differente de celles dont nous avons parlé, est dans le duché de Juliers en Allemagne, sur la riviere d'Erst. * Bertius. Sanson.

MUNSTER (Sebald) homme de lettres, & jurisconsulte Allemand, vivoit l'an 1540. * Melchior Adam, *in vit. jurisc. & med. German.*

MUNSTER, (Sebastien) Allemand, natif d'Ingelheim, nâquit l'an 1489. étudia à Tubinge, & entra parmi les Cordeliers; mais ayant donné dans les sentimens des Protestans, il quitta le froc l'an 1529. & se retira à Heidelberg, puis à Bâle, où il enseigna avec reputation. C'étoit un bon homme, simple, & sans ambition, & parfaitement instruit dans les mathematiques, qu'il avoit apprises sous Jean Stoffler. Depuis, il s'appliqua entierement à la langue hebraïque & à expliquer l'ecriture, & mourut de la peste à Bâle, le 23. Mai 1552. âgé de soixante-trois ans. Il a laissé beaucoup de preuves de sa capacité, & a merité d'être appellé *l'Esdras* ou *le Strabon d'Allemagne.* Entre ses ouvrages, on estime ses traductions du vieux testament, de Tobie & de l'évangile de saint Matthieu, qu'il mit d'hebreu en latin; un dictionnaire hebraïque; une grammaire de même; une autre caldaïque; une cosmographie; *horologiographia; organum uranicum, &c.* * De Thou, *hist. l.* 11. Pantaleon, *l.* 3. *Prosop.* Melchior Adam, *in vit. Phil. Germ.* Teyssier, *eloges des hommes sçavans.*

MUNSTER (Jean) medecin Allemand, né à Hailbrun dans le duché de Wirtemberg, étudia à Tubinge, à Lintz & en Italie, & à son retour se fit recevoir docteur à Bâle l'an 1599. Depuis il enseigna dans l'université de Giessen, où il mourut le 25. Septembre 1606. âgé de 35. ans. On a divers ouvrages de sa façon. * Melchior Adam.

MUNSTERBERG, ville du royaume de Bohême, dans la haute Silesie, avec titre de duché, est à sept ou huit lieuës de Breslaw, & est défenduë par une bonne forteresse. Elle appartenoit autrefois aux ducs de ce nom, sortis de George Podiebrach, élû roi de Bohême l'an 1458. dont la posterité l'a possedée jusqu'en l'an 1647. que mourut Charles Frederic dernier duc de Munsterberg, de la famille de Podiebrach; & alors l'empereur Ferdinand III. en qualité de roi de Bohême, reunit ce duché à sa couronne, qu'il donna depuis à JEAN WISCARD prince d'Aversperg & du saint empire, son conseiller d'état, & son grand chambellan, maréchal hereditaire du duché de Carinthie, chevalier de la toison d'or, &c. mort le 5. Novembre 1677. laissant de *Marie-Catherine*, fille de *George* comte de Losenstein, gouverneur de la Basse-Autriche, & grand veneur de l'empereur, & de *Françoise* comtesse de Mansfeld, FERDINAND, qui suit; *François-Charles*, comte d'Avesperg, general de l'infanterie de l'empire, gouverneur de Carlstad, qui a épousé, le 25. de Février 1685. *Marie-Therese*, comtesse de Rappah, Majordome, major de l'imperatrice dont il a des enfans; *Leopold* comte d'Aversperg, conseiller aulique de l'empereur, & son envoyé en Savoye, mort à Turin, le 14. Juillet 1705. sans avoir été marié; & *Françoise* comtesse d'Aversperg, seconde femme de *Henri-François* comte de Mansfeld, prince de Fundi, mariée l'an 1697. FERDINAND prince d'Aversperg & du saint empire, duc de Munsterberg & de Frankenstein, &c. a épousé l'an 1678. *Anne-Marie*, fille de *Jean-Maximilien* comte de Herberstein, & de *Marie-Magdelaine* comtesse de Thun, dont il a pour fille unique *Marie-Anne*.* Rittershusius. Imhoff, *Notitia imperii, &c.*

MUNTS (Jean) mathematicien, chanoine de la cathedrale de Vienne en Autriche, sur la fin du XV. siecle, composa divers ouvrages, entr'autres un traité des pronostics, & mourut l'an 1503.

MUNTZER (Thomas) chef des Anabaptistes, *voyez* MUNCER, & ANABAPTISTES.

MUNUZA, que quelques-uns nomment *Munioz*, & d'autres *Munez*, vaillant capitaine Maure, & gouverneur de Cerdagne pour les Sarasins, qui venoient de conquerir l'Espagne, au commencement du VIII. siecle, fit une alliance secrete avec Eudes duc d'Aquitaine, au prejudice de ces conquerans. Il se plaignoit qu'ils traitoient fort mal tous les Maures; mais outre cette raison qui n'étoit peut-être qu'un pretexte, dont il étoit bien-aise de couvrir la trahison qu'il meditoit, il aimoit avec une extrême passion la princesse d'Aquitaine fille d'Eudes, & il sçavoit bien qu'il ne l'obtiendroit qu'en la faisant souveraine, & qu'en promettant de faire la guerre aux Sarasins, afin qu'ils ne pussent pas détourner Eudes duc d'Aquitaine d'attaquer en même-tems Charles *Martel*. L'amour fut donc le grand principe de la revolte de Munuza. C'étoit le plus laid de tous les hommes, au lieu que la fille d'Eudes étoit une beauté rare. Il étoit d'ailleurs Mahometan, au lieu que la princesse étoit zelée pour le Christianisme. Tout cela n'empêcha pas qu'elle ne lui fût livrée. L'ambition du pere passa par-dessus la repugnance de la fille. Munuza tint sa parole. Il prit les armes dès que le mariage eut été conclu; mais le succès n'en fut pas heureux. Abderame gouverneur d'Espagne le poussa si vivement, qu'il le contraignit de se renfermer dans Puycerda. Il eut quelque esperance d'y tenir bon, comme faisoit dom Pelage dans les montagnes d'Asturie; mais comme l'eau vint à lui manquer, & qu'il se voyoit fort haï des habitans, il quitta ce poste, & se mit en chemin par des routes qu'il croyoit inconnuës, pour se retirer avec sa femme auprès du duc d'Aquitaine. On le poursuivit, & il ne put se voir en ce triste état sans tomber dans le desespoir, de sorte qu'il se precipita du haut des montagnes, pour n'être point mené vivant à ses ennemis. Sa tête fut portée à Abderame. Sa femme lui fut aussi amenée; & comme Abderame la trouva trop belle pour lui, il l'envoya au calife. Il aima mieux faire ce present à son souverain, en faveur de son ambition, que de la garder pour ses plaisirs particuliers. Il ne faut point douter qu'il ne découvrît l'alliance, qui avoit été entre Munuza & Eudes, & qu'entr'autres motifs il ne se proposât le châtiment du beau-pere, qui avoit poussé le beau-fils à se soulever. Aussi vit-on que personne ne fut plus allarmé qu'Eudes de l'expedition d'Abderame, & que personne n'en souffrit autant que lui, ce qui sert à refuter ceux qui l'accusent d'avoir attiré les Sarasins. * Histoire d'Espagne. Bayle, *diction. critique.*

MURADAL, ou, comme l'appellent les Espagnols, *El puerto de Muradal*, passage des montagnes de Morena, par où l'on entre de la Castille neuve dans l'Andalousie, vers les frontieres de Portugal. Ce lieu est renommé dans l'histoire, par la victoire que les Espagnols y remporterent l'an 1202. sur les Maures qui y perdirent deux cens mille hommes. Alphonse roi de Castille; & le roi de Navarre, y commandoient les Chrétiens contre ces Infideles. Les anciens appelloient cet endroit *Saltus Castulonensis*, à cause qu'il étoit proche d'une ancienne ville, qu'ils nommoient *Castulon*, qui n'est aujourd'hui qu'un village, nommé *Castona*. * Florian. Navager. Baudrand.

MURALT, est une famille d'Italie, ancienne, noble & illustre, & qui subsiste encore aujourd'hui. Les auteurs Italiens l'appellent *Muralto* & *Muralt*. Elle descend de ROBERT comte de Clermont, ainsi que Jean-Pierre de Crescenti le rapporte dans son *amphitheatre Romain, part. 1. narrat. 2. pag. 201.* où l'on trouve de plus les ancêtres de ce Robert. Cette famille est tres-considerable, tant à cause des grands hommes qu'elle a produits, que des honneurs qu'elle a reçus des empereurs. Elle a aussi possedé de beaucoup de biens. Le même Crescenti témoigne dans son livre intitulé *la couronne de la noblesse d'Italie; narrat. 16. chap. 4.* que cette noble famille est mise avec justice entre les plus anciennes maisons d'Italie.

LANDOLPHE fils de ROBERT comte de Clermont *dont il a été parlé ci-dessus*, s'établit à Locarne l'an 926. Il y fit bâtir un château qu'il nomma *Muralto*, & eut l'honneur d'y loger pendant plus d'un mois l'empereur Otton, surnommé *le Grand*, lorsqu'il alloit à Rome recevoir la couronne imperiale de la main du pape Jean XII. Landolphe prit dans ce tems-là le nom de *Muralto*, parce que les habitans de Locarne répondant à ceux qui demandoient, où étoit le palais de l'empereur, leur disoient, qu'il étoit logé dans cette haute muraille, en leur montrant le château de Landolphe; comme il étoit en effet environné d'une muraille fort haute, l'empereur la lui donna pour armes, que cette famille porte encore presentement. L'empereur Otton s'étant souvenu à son retour de Rome, de la maniere obligeante avec laquelle Landolphe & ses freres l'avoient traité, leur donna en fief hereditaire Locarne avec toutes ses dépendances, & les fit chefs de ses gouverneurs dans ces quartiers-là.

BELTRAME & GOFFE de Muralto servirent avec distinction l'empereur Frederic I. Ils eurent aussi l'honneur de loger dans leur palais de Locarne cet empereur, qui ne confirma pas seulement en leur faveur les privileges que Landolphe & ses freres avoient obtenus de l'empereur Otton; mais il leur en accorda de nouveaux, sçavoir les péages, le droit des foires, les dîmes, le pouvoir de juger des dettes litigieuses, & plusieurs autres. Voyez là-dessus Bollurini, *p. 3. c. 4.*

Ces mêmes privileges furent confirmés & augmentés par l'empereur Otton IV. qui y joignit l'intendance des postes, le droit de chasse, & celui de pêche, & le pouvoir de donner des charges. L'an 1208. Frederic II. leur permit de mettre des impôts sur le vin, & leur accorda les peages d'Ascome, de Magadino & de Menuta, & le droit des cabarets dans tout le territoire de Locarne.

Cette noble famille des Muralts secourut avec succès & utilité le siege episcopal de Come pendant les calamités & les miseres des tems passés. En reconnoissance Anselme Raimond évêque de Come leur donna en fief toutes les dimes qu'il possedoit dans les terres d'Ardenne, de Villaparta, de Burglio, & d'Aima, comme aussi celles de la montagne de Demole, de la Valtellina, de Mendrico, de Veina, & de Criviaca. Ce prelat leur accorda encore d'autres biens fort considerables. Les descendans de cette famille furent investis plusieurs fois de ces mêmes biens

& de ces dîmes infeodées, comme en fait foi un acte public passé l'an 1426. en presence & du consentement de la part de Scarempo évêque de Come.

Les Muralts possedoient encore ces péages dans le tems que les Suisses se rendirent maîtres de Locarne. Ils payent encore actuellement aux nobles Muralts de Locarne une certaine somme pour les dédommager de ces péages, ainsi que cela se voit dans les actes publics de Bade. Simon de Muralt, appellé par excellence capitaine de Locarne, obtint le nom de défenseur du parti des Gibelins; il remplit avec honneur toutes les fonctions de general, & fit plusieurs actions héroïques, dont Crescenti parle fort au long dans son amphitheâtre. Il mourut à Come, où il fut enterré sous un arc de pierre vive dans la face de l'église de saint Aboude, & on lui dressa dans le même endroit une statuë équestre à cause de ses exploits signalés.

Paul Jove (*in elog. Oth. vice-Comitis*) dit que les Visconti doivent le commencement de leur grandeur à la valeur de Simon Muralto capitaine de Locarne, homme de tres-ancienne noblesse, sur quoi il faut voir *Ballarii, Part. 3. chap. 4. Crescenti in amph. Rom. & Corona della nobil.* dans les lieux ci-dessus cités.

Quelque-tems après que la doctrine de Zwingle & de Calvin fut reçuë en Suisse, une partie de nobles Muralts sortit de Locarne, & alla s'établir à Zurich & à Berne, où ils ont donné des preuves de leur merite. Ils ont augmenté considerablement le commerce qui rend florissante la ville de Zurich. Ils ont eu dans ces deux états de grandes charges. Ils ont servi des princes étrangers, & se sont aquittés avec distinction de diverses ambassades fort importantes. Cette famille a donné deux conseillers d'état, l'un à Zurich, & l'autre à Berne, lesquels furent envoyés l'an 1686. en qualité d'ambassadeurs extraordinaires de tous les cantons Protestans vers Victor Amedée II. duc de Savoye en faveur des églises Prétenduës Reformées de Piémont. L'un de ces deux, conseiller d'état, a été tresorier du canton de Berne & a negocié des affaires d'importance. Cette même famille a donné un colonel & un brigadier à la France, plusieurs colonels à sa patrie, & un colonel aux états generaux des Provinces-Unies des Pays-Bas, qui fut tué au dernier siege de Keyserswert, & qui étoit aussi poli que s'il eût toûjours été élevé à la cour, habile politique, & tres-bon officier. * *Memoire manuscrit.*

MURANO, petite ville des Venitiens. Elle est à un mille de Venise sur une des plus grandes isles des Lagunes. C'est le lieu où l'on fait les belles glaces de Venise. * Maty, *diction.*

MURAT, *cherchez* MORAT.

MURAT, petite ville de France, en Auvergne, avec titre de vicomté, est située près de la riviere d'Alagon, qui sort du mont de Cantala, à trois ou quatre lieuës de saint Flour, & au pied des montagnes. * Baudrand.

MURATORI (Antoine) docteur du college Ambrosien, & bibliothecaire de la bibliotheque Ambrosienne, a donné depuis quelques années un recueïl de pieces anciennes, sous le titre d'*Anecdota quæ ex Ambrosianæ bibliothecæ codicibus nunc primùm eruit, notis ac dissertationibus auget Antonius Muratorius.* Ce recueïl contient les quatre poëmes de S. Paulin, avec des notes sur la vie de S. Paulin, & sur celle de ses amis, & sur plusieurs autres points de discipline ecclesiastique; la profession de foi de Bacchiarius, auteur de la fin du IV. siecle; une histoire de Milan; & quelques autres pieces, avec deux dissertations; l'une sur le jeûne des quatre-tems, & l'autre sur la couronne de fer, qui servoit à couronner les empereurs d'Occident. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl du XVII. siecle.*

MURAW, bourg du cercle d'Autriche en Allemagne. Il est dans la Stirie sur la Mure, aux confins de l'archevéché de Saltzbourg. * Maty, *dict.*

MURAY, *cherchez* MURRAY.

MURBACH, petite ville & abbaye de la Haute-Alsace, située sur la Rotbach, étoit il y a quelques années, une principauté ecclesiastique, relevant immediatement de l'empire, dont les religieux avoient le droit d'élire seuls leur abbé, lorsque cette dignité vaquoit. Depuis que le roi de France a pris possession de l'Alsace, qui lui a été cedée par le traité de Munster l'an 1648. & par celui de Riswick l'an 1697. il a été arrêté qu'en cas de vacance, les religieux de cette abbaye lui nommeroient trois sujets des plus capables de posseder cette dignité, dont il choisiroit celui qu'il lui plairoit: ce qui s'est executé depuis. * Heiss, *hist. de l'empire, l. 6.*

MURCIE, pays d'Espagne, avec titre de royaume, a celui de Valence au levant, celui de Grenade au couchant, la Castille neuve au septentrion, & la mer Mediterranée au midi. Ce royaume, qui emprunte son nom de sa ville capitale, n'a qu'environ vingt cinq lieuës de long, & un peu moins de large. Il avoit été fondé & possedé par les Maures; mais il fut soûmis au roi de Castille dans le XIII. siecle. Le pays est montagneux, & sterile en grains, mais en récompense si abondant en fruits, qu'il est appellé *le jardin d'Espagne.* On y trouve aussi des roches d'alun, d'amethystes, & de cassidoines. La ville de Murcie est bâtie sur la riviere de Segura; & depuis l'an 1292. est la résidence de l'évêque qui prend le titre de Cartagene, ville celebre par son port sur la Mediterranée. Les autres villes sont, Caravaca, Lorca. * *Consultez* l'histoire de Murcie, par Gaspard Garcia; Mariana; Surita; Nonius, &c.

MURCIE, déesse du Paganisme, à laquelle les Gentils n'attribuoient point d'autre emploi que celui de presider à la paresse. Le nom de Murcie venoit de *Murcus* ou *Murcidus*, qui étoit un nom dont les anciens Romains appelloient les hommes stupides, sots, mornes, lâches, & paresseux. Les statuës de cette déesse étoient toûjours couvertes de poussiere & de mousse, pour exprimer sa paresse & sa negligence. Elle avoit son temple à Rome, au pied du mont Aventin, lequel étoit aussi appellé anciennement *Murcus.* Plusieurs auteurs prétendent que cette déesse étoit la même que Venus, & disent qu'elle étoit nommée *Murcie* par abus, au lieu de *Murtée*, qui avoit été son veritable nom, venant de *Murta*, qui signifioit en vieux latin, le Myrte, plante dédiée à Venus. Les autres disent qu'elle étoit appellée *Murcie*, pour exprimer l'effet dangereux de la mollesse où Venus conduit insensiblement ceux qui s'abandonnent à elle, rendant l'homme lâche, & incapable de rien faire de noble & de genereux. * Pline, *l. 15.* S. Augustin. *de civit. Dei.*

MURE (Jean-Marie de la) docteur en theologie, chanoine de Montbrison, a donné au public deux ouvrages considerables: l'histoire universelle, civile & ecclesiastique du pays de Forez, imprimé à Lyon en 1674. & l'histoire ecclesiastique du diocese de Lyon, publiée dans la même ville en 1671. On ne sçait rien de cet auteur.

MUREAU, village avec abbaye; il est dans le Bassigny en Champagne, à une lieuë de Neufchâtel sur la Moselle. * Maty, *diction.*

MURECK, MURZEC, bourg de la Stirie, situé sur la Muer, à sept lieuës au-dessous de Gratz. On croit que c'est l'ancienne *Mureola* ou *Murocra*, ville de la haute Pannonie. * Maty, *diction.*

MUREMUT, *cherchez* ADAM DE MUREMUT.

MURENA (Lucius-Licinius) étoit fils de celui que Sylla avoit laissé en Asie avec le titre de preteur, & fut lui-même lieutenant general de Lucullus dans ces provinces, où il prit Amise, & se signala par d'autres exploits, vers l'an de Rome 684. & 70. avant Jesus-Christ. Il affranchit le celebre Tyrannion grammairien, qui étoit de la même ville, après que Lucullus le lui eut donné pour esclave. Il fut depuis consul avec D. Junius Syllanus, l'an de Rome 692. & 62. avant Jesus-Christ. Ce fut lui qui fut défendu en jugement par Ciceron, dans cette harangue qui nous reste encore. * Cicero, *Pro Murena.* Appien, *de bello Mithridatico.*

MURET, petite ville de France en Gascogne, dans dans le comté de Cominges, est située sur la Garonne, qui y reçoit la Rheze, deux lieuës au-dessus de Toulouse. Pierre, roi d'Aragon, Raimond, comte de Toulouse, celui de Cominges, divers autres seigneurs, avec une armée de près de cent mille hommes, assiegerent cette ville en faveur des Albigeois. Simon comte de

Montfort, avec environ huit cens Croisés, les attaqua la nuit, & les défit entierement le 12. Septembre 1213. Le roi d'Aragon y fut tué. * *Consultez* l'histoire des Albigeois de Pierre-des-Vaux-de-Cernay; De Puy Laurent; Cattel; De Marca, &c.

MURET, bourg de France, dans la province de la Marche, sur la petite riviere de Taurion, entre Bourganeuf & les Esgaux : c'est le lieu de la naissance de saint Etienne, fondateur de l'ordre de Grandmont, & c'est dans cette ville où il jetta les premiers fondemens de cet ordre. Cette ville ne doit pas être confonduë avec Moret, où fut assemblé un concile l'an 850. *Voyez* MORET.

MURET (Marc-Antoine-François) nâquit dans le diocese de Limoges, vers l'an 1526. Il a passé pour un des plus sçavans hommes du XVI. siecle. On admire avec raison, que sans maître il se soit élevé par la seule force de son genie, à la parfaite connoissance de la langue grecque & de la latine. De Villeneuve d'Agen il vint à Paris, où il enseigna les humanités au college du cardinal le Moine, dans la classe de troisiéme, en même tems que Turnebe y professoit la rhetorique, & Buchanan la seconde : assemblage assez rare de trois personnes de cette reputation. Muret s'étant laissé aller à des familiarités criminelles avec un de ses écoliers, nommé François Menge Fremiot, natif de Dijon, fut condamné en 1554. par contumace à être brûlé avec son disciple dans la place de saint Georges à Toulouse. Un conseiller l'ayant averti des mesures qu'on avoit prises contre lui, il prit la fuite & passa en Italie, où il trouva de justes estimateurs de son merite, principalement à Venise. Il s'y arrêta quelque tems, & alla ensuite à Rome : de Rome il revint à Paris l'an 1562. avec le cardinal Hyppolite d'Est de Ferrare, où il fit imprimer les Philippiques de Ciceron, qu'il dédia à Turnebe. En 1563. il retourna à Rome, où il fut professeur en droit, en philosophie & en éloquence, & où il mourut âgé de 59. ans, & deux mois, le 4. Juin 1585. neuf ou dix ans après s'être fait prêtre. Le pere François Benzio, Jesuite, fit son oraison funebre, lorsqu'il fut enterré dans l'église des Minimes de la Trinité du Mont. Ce grand homme avoit harangué souvent devant le pape & les cardinaux avec un applaudissement general, & nous a laissé des ouvrages, où brillent l'érudition, l'esprit & la délicatesse. Sainte-Marthe, Juste-Lipse, Gesner, Scaliger, Coster, J. A. de Thou, M. Baluze, & divers autres, ont donné à Muret des éloges dignes de lui. L'université de Padouë ne négligea rien pour l'attirer; & Etienne Battori, roi de Pologne, lui fit des offres tres-obligeantes, pour le faire venir dans ses états. Il y a peu d'auteurs anciens, qu'il n'ait ou expliqués ou éclaircis par de sçavantes notes, comme Terence, Horace, Catulle, Tibulle, Properce, Tacite, Aristote, Ciceron, Xenophon, Saluste, &c. On a encore de lui; *Orationum vol. II. Variæ lectiones*; *Poemata*; *Hymni sacri*; *Disputationes IV. in lib. I. Pandectarum*; *De origine juris*; *De legibus & senatusconsulto*; *De constitutionibus principum, & de officio ejus cui mandata est jurisdictio*; *Epistolæ*; *Juvenilia carmina*, &c. Il avoit un neveu qui se rendoit digne de son nom; mais il mourut jeune. Le pape Gregoire XIII. les cardinaux, & tous les grands hommes de son tems avoient beaucoup de consideration pour Marc Antoine Muret, dont la conversation étoit agreable, & l'esprit brillant, aisé & délicat. Outre les auteurs que nous avons cités, *consultez* Imperialis, *in musæo, histor.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. imag. illustr. c. 5.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* &c.

MURGO : c'est le nom qu'on donne aux ruines d'une ancienne ville, nommée *Murgantia*, *Morgantium*, & *Morgentia*. Elles sont dans la Sicile sur la Jarreta, un peu au-dessus de son emboûchure. * Maty, *diction.*

MURGOS, *cherchez* AMORGOS.

MURIT, *cherchez* MORET.

MURMEL (Jean) condisciple d'Erasme, & recteur du college de Munster, dans le XV. & XVI. siecle, étoit de Ruremonde, & se distingua par les soins qu'il prit pour faire renaître les belles lettres, dans un siecle d'ignorance & de barbarie. Il avoit enseigné à Deventer & à Alcmaër, & mourut à Munster, le 2. Octobre de l'an 1517. & non pas l'an 1513. comme l'a cru le Mire; car il est constant qu'il fit l'éloge de Reuclin l'an 1516. On a de lui divers ouvrages en vers; *Didascalicon, lib. II.* &c. * Le Mire, *in elog. Belg.* Gerardus Noviomagus, *l. 2. de vir. illust. infer. German.* Melchior Adam, *in vita German. philosoph.* Gesner. Valere André, *bibliotheque Belgique*, &c.

MURO, en latin, *Murus*, petite ville du royaume de Naples, dans la Basilicate avec titre d'évêché suffragant de Conza, est située au pied de l'Apennin, vers les frontieres de la principauté citerieure, à 10. ou 12. milles de Conza. * Leandre Alberti.

MUROS, en latin *Murus*, anciennement *Artabrorum Portus*, petite ville de Galice, située à l'emboûchure du Tamara, à neuf lieuës de Compostello. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Claudiomerium*, que d'autres mettent plus vrai-semblablement à Cormes, village de la même contrée. * Maty, *diction.*

MURRAY, MURAY ou MORRAY, *Moravia*, province de l'Ecosse septentrionale avec titre de comté, a les provinces de Rosse & de Lochquabeïr au levant, celle de Buchan au septentrion, & l'Ocean Germanique au midi. Elgin est la ville capitale du comté de Murray; les autres sont, Invernesf, Rothes, Bean, &c. * Camden.

MURRAY ou MORAY, est le nom d'une ancienne noble & nombreuse famille d'Ecosse, qu'on dit tirer son origine de Moravie, qui fait une des parties du royaume de Bohême. Si les historiens Ecossois ne se trompent point, cette famille vint en Ecosse vers le milieu du I. siecle de l'ere Chrétienne, & les personnes de cette famille étoient alors des gens bien-faits & hardis. Ils rendirent de grands services à Corbred I. du nom, qui regnoit alors, prenant parti dans la guerre qu'il avoit contre les Romains, & chassant les habitans seditieux de la province de Varar. Ils eurent aussi beaucoup de part dans la fameuse expedition de Boduo, reine des Iceniens & sœur de Corbred roi d'Ecosse, lorsque pour se venger des affronts qu'elle avoit reçus, & de l'enlevement de ses filles elle tua 70000. hommes, ou Romains, ou leurs alliés, obligea Catus, procurateur Romain, de s'enfuir en France, & défit Petilius Cerealis, lieutenant de la neuviéme légion. Tacite honteux de cette victoire, supprime le nom de cette reine, quoique bientôt après il en parle, & la nomme, Boudicia, ou comme quelques autres lisent, Voadicia. Il la fait paroître à la tête d'une armée nombreuse, où elle eut le malheur d'être vaincuë par le lieutenant de l'armée Romaine, Suetonius Paulinus; & où 80000 hommes de ses sujets ou alliés furent tués, parmi lesquels se trouverent plusieurs Moraves, avec leur capitaine Roderic, qui avoit épousé Dalila, fille du roi Caratacus, & niéce de Corbred I. Ceux qui survécurent à cette défaite, reçurent de Corbred pour recompense de leurs bons services une province agreable & fertile, située entre la Spey & le Ness, qui sont deux rivieres d'Ecosse : elle étoit alors appellée *Varar*, mais en ayant chassé par ordre du roi les habitans portés à la revolte; ils lui donnerent le nom de *Moravie*, ou comme les Ecossois prononcerent dans la suite le nom de *Moray*, que cette province retient encore, aujourd'hui. Hector Boëtius, celebre historien d'Ecosse, parlant de l'estime que Corbred I. faisoit de ces Moraves, & du plaisir avec lequel il accepta l'offre qu'ils lui firent de leurs secours contre les Romains, se sert de ces paroles, *auxit spem ingens corporum moles, alacritas vultu gestuque*, &c. & en parlant de la satisfaction que les Ecossois témoignerent de l'acceptation des offres de Moraves, & de l'esperance que cette nouvelle alliance leur fit concevoir, il s'exprime en ces termes : *Gavisi plurimum viros corporibus, ingeniis, magnitudinis incredibilisque virtutis & exercitationis in armis sibi auxilio adesse.* Ils ne furent pas moins estimés de Corbred II. surnommé *Galdus*, & fils de Corbred I. C'étoit un prince sage & vaillant, suivant cet historien. Tacite dans la vie d'Agricola, où il est nommé *Galgacus*, l'appelle un grand general, & un roi sage, & il lui fait faire une harangue si éloquente à la tête de ses troupes, qu'on en trouvera peu de pareille dans tout l'ouvrage de cet historien. Gal-

dus fut puissamment secouru par les Moraves que nous nommerons dans la suite *Murrays*, tant dans la guerre qu'il eut à soûtenir contre Agricola, general des troupes Romaines, que pour reduire ses sujets rebelles à l'obéïssance, & pour établir la paix dans ses états. L'évêque Lesley, parlant dans son histoire d'Ecosse de la prudence & des autres vertus éminentes de ce prince, ajoûte, *Moraviorum operâ sublatis publicis grassatoribus & latronibus, pristinam patriæ securitatem reddidit*, &c. Sous le regne de Malcolme IV. surnommé *le Chaste*, les Murrays par l'instigation d'un certain gentilhomme de leur nation, homme ambitieux, furent portés à prendre les armes contre leur legitime souverain, quoiqu'auparavant ils eussent acquis de la reputation, en aidant à punir les autres seditieux & à les reduire à l'obéïssance. On envoya contr'eux un certain Gilchrist, comte d'Angus, qui peu de tems auparavant avoit heureusement étouffé deux seditions, l'une suscitée par Enée de Galloway, & l'autre par Sommerlet, seigneur d'Argyle. Mais les Murrays témoignerent le même courage dans une guerre injuste, qu'ils avoient marqué auparavant pour le parti de la justice, défirent Gilchrist, & disperserent son armée, quoique plus nombreuse que celle avec laquelle ce general s'étoit acquis de la reputation contre Argyle & Galloway. Sur la nouvelle de ce mauvais succès, Malcolme lui-même marcha à la tête d'une nombreuse armée contre les Murrays, & les défit. C'est-là ce que débitent les historiens Ecossois. Mais d'autres prétendent, que les Murrays sont accusés injustement de sédition, & qu'elle fut commencée & poursuivie par une nation d'un autre nom; que les Moraves qui se revolterent contre leur roi, n'étoient pas les Murrays, mais d'autres peuples tout differens, qui habitoient alors dans le comté de Murray, & dans les pays voisins. Quoi qu'il en soit, il est plus que probable, que la famille de Bothwell n'eut point de part dans ces tumultes; car sous le même regne de Malcolme, & sous celui de son frere Guillaume, qui lui succeda, l'année qui suivit l'extinction de la rebellion, vivoit Jean de Murray, seigneur de Bothwell & Cluydesdale. Ce qui se prouve par une chartre accordée par le roi Guillaume au duc de Strathern; & il n'est point vrai-semblable, que ce prince lui eût permis de prendre le nom de Murray, & de jouir de revenus considerables dans un des plus fertiles pays de son royaume, si ce n'avoit été une personne d'une fidelité éprouvée, comme sa posterité l'a été toûjours depuis, malgré les mouvemens & les revolutions qui ont agité ce royaume pendant les V. derniers siecles. Ce Jean de Murray fut pere de Maurice de Murray, seigneur de Bothwell, & de *Cluydesdale*, qui vivoit sous le regne d'Alexandre III. Il épousa . . . . . Cummin, fille de *Jean* Cummin, comte de Buchan; de laquelle il eut trois fils, *Thomas*, André & Malcome. Thomas vécut fort long-tems, & tous ses enfans moururent avant lui, excepté une fille mariée à *Archibald*, comte de Douglass, qui eut avec elle les biens de Bothwell; mais ses titres & honneurs vinrent à André, second fils de Maurice, de qui descend la famille d'Abercarnie. Malcome, troisiéme fils de Maurice, de qui descendent les marquis d'Athol, reçut de son pere la baronie de Neither-Gask, & eut un fils nommé Guillaume, qui eut les terres de Tullibardin par son mariage avec *Ada*, fille de *Malise*, & sœur de *Henri* Senescals ou Stuarts de Strathern, lequel Malise avoit eu les terres de Tullibardin de sa femme, *Murielle*, fille de *Cungal*, fils de *Duncan*, duc de *Mar*. L'an 1292. parmi ceux qui furent convoqués à Barwick par le roi Edouard I. d'Angleterre pour oüir les prétentions entre Bruce & Bailleul; ce Guillaume de Murray de Tullibardin avoit dans son sceau un chevron entre trois étoiles; & dans le même tems sur le sceau de son oncle André, second fils de Maurice, on voyoit les armes pures & pleines de la maison de Bothwell. *Thomas*, fils aîné de *Maurice* de Murray, mourant sans enfans mâles, eut pour successeur, son frere André Murray, comte de Bothwell, second fils de Maurice, seigneur de Cluydesdale, &c. Il épousa *Isabelle* Bruce, sœur aînée du roi *Robert* Bruce, de laquelle il eut deux fils, André Murray, qui fut gouverneur d'Ecosse, & *Maurice* Murray de Drumshergart. Cet André lord de Bothwel, pere d'André Gouverneur, & distingué par la bravoure qu'il fit paroître dans les guerres que les Ecossois eurent à soûtenir contre les Anglois, fut tué en combattant pour sa patrie dans la bataille de Sterlin, où les Ecossois remporterent une victoire signalée sur les Anglois, en 1297. Buchanan en parle en ces termes: *Hac victoria, in qua è Scotis nemo illustrior præter Andream Moravium, cujus filius aliquot post annos pro rege rem Scoticam administravit, periit.* Il eut pour successeur son fils André Murray, seigneur de Bothwell, qui fut gouverneur d'Ecosse, & qui épousa N. Lesly, de la famille de Rothess, & chef de ce nom, dont il eut un fils nommé Maurice, qui fut comte de Strathern. Buchanan parlant d'André Murray, qui fut fait gouverneur d'Ecosse, s'exprime en ces termes: *In locum Duncani proregis Andream Moravium ex Roberti Brussii sorore genitum virum illustrem substituunt*, &c. & ensuite il parle ainsi de sa mort: *Summum apud omnes bonos desiderium sui reliquit; tantas enim res biennio ac semestri, quibus in magistratu fuit, gessit, ut suffectura cujuslibet magni ducis ætati viderentur.* L'histoire d'Ecosse parle fort avantageusement de lui. Pour abreger nous nous sommes contentés de rapporter les paroles de Buchanan, sans y ajoûter celles des autres historiens. Il mourut en 1338. & fut enterré dans l'église cathedrale d'Elgine, dans le comté de Murray. On voit au-dessus de son tombeau les armes de la famille de Bothwell, & au pied celles de Lesly. Il eut pour successeur Maurice Murray, seigneur de Bothwell & de Cluydesdale, qui fut créé solemnellement duc de Strathern par le roi David Bruce dans le château d'Edimbourg, l'an 1343. Avec les armes paternelles, il portoit écartelé des armes des anciens comtes de Strathern, qui étoient d'or, à deux chevrons de sable, ce qui obligea son oncle & plus proche heritier *Maurice* Murray de Drumshergart, après la mort de son neveu, de mettre un chevron dans ses armes, comme une marque de son droit sur le comté, que les successeurs de la maison d'Abercarnie portent encore. Ce Maurice, seigneur de Bothwell & de Cluydesdale, & comte de Strathern, épousa *Regia* Randolf, fille de *Thomas* Randolf, comte de Murray, & fut tué dans la malheureuse bataille de Durham, en combattant pour sa patrie & pour son prince David II. qui fut fait prisonnier par les Anglois le 17. Octobre 1348. Maurice comte de Strathern étant mort sans enfans, son plus prochain heritier fut son oncle & tuteur Maurice Murray de Drumshergart, qu'on nomme maintenant *Kemslareg*, & qui appartient au duc d'Hamilton. Ce pays est situé vis-à-vis de Bothwell au midi de la riviere de Clyde. Il étoit fils d'*André* Murray, qui épousa la sœur du roi *Robert* Bruce, & frere d'*André* le Gouverneur. Il prit le titre de Cluydesdale après la mort de son neveu. C'étoit un seigneur qui avoit beaucoup d'esprit, & qui étoit fort actif. Pour sa bonne conduite au siege de Perth, il fut fait peu après gouverneur du château de Sterlin. Ce Maurice après la mort de son neveu, mit un chevron dans ses armes, & esperoit succeder au duché de Strathern; mais Robert Stuart, qui fut ensuite roi, entra en partage avec lui; & voyant que Maurice n'en étoit pas content, il lui donna la terre d'Ogilvie, qui est encore possedée aujourd'hui par ses successeurs de la famille d'*Abercarnie*. Ce Maurice eut pour successeur son fils Jean Murray, seigneur de Drumshergart, qui épousa *Marie* fille de *Malisius* I. du nom comte de Strathern, de laquelle il eut deux fils, *Alexandre* & *Walter*. Cette épouse porta dans la famille les terres d'Abercarnie. L'acte de la donation de ces terres faite par Malisius subsiste encore, & est entre les mains de *Robert* Murray d'Abercarnie, qui a une chartre accordée par Jean Murray, seigneur de Drumshergart, avant son mariage avec Marie, fille de Malisius comte de Strathern, pour ses heritiers de la terre & baronie de Balnacrief, & une chartre de confirmation accordée par Robert Stuart d'Ecosse, qui fut ensuite roi, à Jean, de tous les pays que Malisius lui avoit accordés en lui donnant sa fille Marie en mariage. Cette chartre de confirmation est datée du 18. Mars 1368. Ce Jean, seigneur de Drumshergart & de Balnacrief, eut pour successeur son fils aîné Alexandre Murray de Drumshergart, Ogilvie & Abercarnie. Il

épousa *Jeannette*, fille de *Hugh* comte de Roß, & sœur d'*Euphamie* Roß, reine d'Ecosse. Le contrat de ce mariage subsiste encore. On y voit attachés les sceaux de la reine, & de son fils aîné, *David* comte palatin de Strathern, & comte de Cathnesse. Il y a deux copies de ce contrat; l'une avec le sceau d'Alexandre, demeura entre les mains de la reine, & l'autre est encore gardée par Robert Murray d'Abercarnie. On est convenu par ce contrat, que la reine & David son fils aîné aideront à leurs propres frais Alexandre à recouvrer son patrimoine, &c. Le sceau de la reine y est attaché, porte l'image de cette reine couronnée & assise sur son thrône. A côté droit du thrône on voit un écu, avec les armes d'Ecosse; sçavoir un lion avec la queuë à double tresse; & à la gauche, un écu avec les armes paternelles de la reine, sçavoir trois lions rempans pour le nom de Roß. Alexandre eut pour successeur, son fils WINFRADE Murray d'Ogilvie & d'Abercarnie, qui épousa *Catherine* Greme, sœur du lord Greme, de laquelle il eut deux fils, ANDRE' & GEORGE. Robert Murray d'Abercarnie a en main une charte qui érige les pays d'Ogilvie, Abercarnie, &c. en baronie libre, independante de la seigneurie de Strathern, & ce en faveur de Winfrade Murray d'Ogilvie & Abercarnie. Les témoins de cette chartre sont André, évêque de Glascow; Thomas, évêque d'Aberdeen, Guillaume, évêque d'Orkney, & garde du grand sceau; André seigneur d'Annandale, chancelier... comte d'Argille; David, comte de Crawfort; Jacques; lord Hamilton; David Guthrie, capitaine des gardes, &c. Après cette érection, ces seigneurs ont été communément designés par les terres d'Abercarnie. Le fils aîné & heritier de ce Winfrade fut ANDRE' Murray d'Abercarnie, à qui Jean lord de Drummond, seigneur de Strathern, accorda une décharge de toutes les dépendances & servitudes de cette cour; ensuite de quoi le roi Jacques III. par sa faveur speciale, & par des lettres signées de sa propre main, érigea tous les pays d'André en baronie libre, indépendante de la jurisdiction ou *Stuarterie* de Strathern, lesquelles lettres sont encore entre les mains de Robert Murray d'Abercarnie, de qui nous avons parlé plus d'une fois. André Murray épousa *Marguerite* fille d'*Alexandre* Robertson de Strotwan, chef de ce nom. Il en eut une fille mariée à *Maurice* Kéer Drummond de Concraig, senéchal, ou, comme on l'appelle, Stuart de Strathern. Mais n'ayant point de fils, les biens vinrent à son neveu JEAN Murray d'Abercarnie fils de *George* Murray, frere d'André. Il épousa *Nicole* Greme, sœur de *Guillaume*, comte de Montroß, & il en eut GUILLAUME, ROBERT, & *David*. Il eut aussi trois filles, *Catherine*, *Anne* & *Barbe*. Ce Jean Murray fut tué à la bataille de Penkincleug. Robert Murray d'Abercarnie garde un acte de saisie, en faveur de Guillaume Murray d'Abercarnie, comme heritier de son pere Jean. Il est daté du 16. Mai 1548. par ordre de la reine Marie adressé au sherif Perth, qui porte que la reine par sa faveur royale & son bon plaisir, donnoit dispense d'âge à Guillaume, parce que son pere Jean avoit été tué en combattant pour sa patrie à la bataille de Penkincleug. Il eut pour successeur son fils *Guillaume* Murray d'Abercarnie, qui épousa *Oliphant*, fille du lord *Oliphant*, & mourant sans enfans, eut pour successeur son frere ROBERT Murray d'Abercarnie, qui épousa *Catherine* Murray, fille de *Guillaume* Murray de Tullibardin, de laquelle il eut six fils & deux filles, GUILLAUME son heritier & successeur; *David*, qui fut nommé gouverneur du prince Henri, & un des gentilshommes de sa chambre. Le soin de former l'esprit & le cœur de ce jeune prince de grande esperance, fut commis à ce seigneur par le roi Jacques VI. parce que ses vertus & sa fidelité étoient distinguées. Johnston dit de lui: *Daturque rector pueritia David Moravius Abercarnius, virtute animi fideque insignis*, &c. Le troisiéme fils de Robert fut *Mongo*, qui épousa... Hacket, fille de N. Hacket de Pitfirren, de laquelle il eut deux fils, ROBERT, qui fut colonel en France, & qui après le rétablissement de Charles II. fut fait lord justicier clerc d'Ecosse. Ce fut un des principaux de ceux qui porterent le roi Charles à établir la societé royale de Gresham, de laquelle il fut ensuite membre. Il épousa.... Linsay, sœur du lord Balcarras, & mourant sans enfans fut enterré dans l'abbaye de Westmunster, où il avoit un tombeau, qui lui avoit été érigé par Charles II. GUILLAUME Murray de Dreghorn, son frere avoit une charge chez le roi, que les Anglois appellent, *master of the Works*, *maître des œuvres*. Il épousa... Foulis, sœur du lord Colintone, un des senateurs du college de justice, & il en eut trois fils & une fille; *Jacques* qui fut capitaine dans le regiment du comte de Dumbarton, & mourut sans être marié; *Robert*, qui mourut jeune; & CHARLES, qui succeda à Jacques, & épousa... Maxwell sœur de *Jean* Maxwell de POLOCKE. *Jean* Murray, quatriéme fils de *Robert* Murray d'Abercarnie & de *Catherine* fille de *Guillaume* Murray de Tullibardin, fut ministre de Dumferlin, & épousa N. Lesly, fille du comte Rotheß. *André* leur cinquiéme fils fut capitaine en Hollande, & y mourut. *Jacques* le cadet de tous mourut sans être marié. N. Murray leur fille aînée fut dame de Moncrief. N. Murray leur plus jeune fille, épousa N. Duglaß de Balhaev'n. GUILLAUME Murray, le fils aîné & successeur de *Robert* Murray d'Abercarnie, & de *Catherine* fille de *Guillaume* Murray de Tullibardin, fut écuyer de la reine Anne, & gentilhomme de la chambre du roi Jacques VI. Il épousa.... *Mercer*, fille de *Mercer* d'Adie & Montclour, & chef de ce nom. Il en eut ROBERT son heritier & successeur; *Marie* Murray dame d'Augtartyre; & *Annabella* Murray, qui mourut fille. Il eut pour successeur ROBERT Murray d'Abercarnie, qui épousa *Helene* Bruce, fille de N. Bruce de Cultmanlindie, dont il eut *Guillaume David*, qui épousa *Marguerite* Hay, fille de N. Hay de Pitfowr, & mourut sans enfans. Leur fille *Anne* Murray fut mariée à *Alexandre* Murray de Strowan. Robert eut pour successeur GUILLAUME Murray d'Abercarnie, qui épousa *Anne* Hay, fille de *George* Hay de Keilour, dont le petit-fils *Jean*, comte d'Errole, vivoit encore en 1701. Il en eut *Robert* l'aîné, & *Guillaume* le puîné qui perit sur mer en passant en Hollande. Le troisiéme *George* Murray, étoit capitaine dans le regiment de Dumbarton; & étant peri malheureusement, il fut enterré près du grand Montroß, dans son sepulchre de l'église de saint Gilles à Edimbourg. *Heleine* l'aîné de leurs filles, fut mariée à *N.* Greme de Gorthy; leur seconde fille *Isabelle* eut pour époux N. Stuart de Burro. Guillaume eut pour successeur ROBERT Murray d'Abercarnie, qui vivoit encore en 1701. Il épousa *Anne* Greme fille de *Patrick* Greme d'Inchbrakie, si fort estimé pour son activité, & pour la part qu'il eut à ces admirables expeditions de Jacques le Grand marquis de Montroß, qui avec une poignée de monde, fit tant de merveilles pour le roi Charles I. qu'elles l'ont rendu celebre dans toute l'Europe. L'auteur d'un livre imprimé à Paris & dedié au roi Charles II. alors prince *de Galles*, & qui a pour titre, *de rebus anni* 1644. *& duobus sequentibus, ab illustrissimo Jacobo Marchione Montisrosarum in Scotia praclare gestis, &c.* parle ainsi de Montroß: *non procul à Tai amnis ripa, ad Ædes patricii Græmi Insbrakii consanguinei sui pervenit. Patricio ab illustrissima familia Montisrosana oriundo, & splendidissimis natalibus digno Montisrosanus jure merito plurimum tribuebat.* Et un peu plus bas: *patricium Græmum, de quo sæpiùs, nec unquam sine honore dicendum est, Atholiis enixè rogantibus ducem dedit, &c.* Robert eut d'*Anne* Greme cinq fils & deux filles, GUILLAUME leur fils aîné; *Robert*; *Jean*, leur troisiéme fils, capitaine dans les armées de France; *Jacques* qui mourut jeune; & *Maurice*. Leur fille aînée *Anne* a épousé N. Greme de Fintrie, cadet de la famille de Montroß, dont le pere *Jacques* souffrit beaucoup pour sa fidelité du tems des troubles du regne de Charles I. & fut aussi long-tems avec le marquis de Montroß dans la guerre qu'il eut à soûtenir contre les Parlementaires. Le predecesseur de *Fintrie* étoit fils du lord Greme & de *Marie* Stuart fille du roi *Robert* III. Le nom de leur plus jeune fille étoit *Emilie*. Abercarnie avoit pour armes une étoile fixe renfermée dans un cordon de ses couleurs, & pour cri au cimier, SANS TACHE. Il y avoit encore de même nom le lord Elibanck, les lords de Blackbaroni, Polmais, Philiphaugh, & Newton, tous d'anciennes familles & ayant beaucoup de biens. * Hector Boëthius, *hist. Scot.* Joh. Leß. évêque de Roß. *de reb. gest. Scotor.* Tacite, *an-*

nal. & de la vie d'Agricola. Buchanan. *Plusieurs manuscrits Ecossois.* Jacques Balfour, *traité du blason.* Jean Major, *hist. major. Brit.* Johnston, *histor. rer. Britann.*

MURRAY-FYRT, c'est-à-dire, *le golfe de Murray*, anciennement *Vara*, *Varar, Æstuarium*, c'est une partie de l'Ocean Caledonien, renfermé entre les côtes orientales des comtés de Caitneff, de Southerland, & de Roff, & les septentrionales de Murray, de Banf, & de Buchan. * Maty, *diction.*

MUR SEWER, ou PICTS MUR, *Vallum Adriani, Moles Severi, Murus Picticus.* C'étoit un rempart, que les empereurs Adrien & Severe éleverent dans la grand'Bretagne, depuis l'embouchure de l'Eden dans la mer d'Irlande, jusqu'à celle de la Tyne dans la mer d'Allemagne. Ce rempart destiné à garantir les terres des Romains des courses des Pictes & des Ecossois, ne fut d'abord que de gazon. On y fit ensuite une muraille large de huit pieds, haute de douze, & longue environ de trente-quatre lieuës, ayant de mille en mille pas des tours pour le logement des soldats. On voit encore des vestiges de cette muraille dans les comtés de Cumberland & de Nortumberland. * Maty, *diction.*

MURRHO, ou MURRHON (Sebastien) natif de Colmar en Alsace, dans le XV. siecle, composa quelques ouvrages, entr'autres, un *de laudibus Germaniæ.* * Vossius. Simler, &c.

MURSAS, sont les plus considerables des Tartares de Krim, ou petits Tartares.

MURTE, en latin *Murta*, c'est un monastere celebre situé près de Barcelone en Catalogne. * Maty, *dictionnaire.*

MURTHLAY. C'étoit autrefois une ville episcopale de l'Ecosse. Ce n'est maintenant qu'un village du comté de Marr, situé à quatre lieuës d'Aberdone, qui lui succeda pour le siege de l'épiscopat. * Maty, *dict. Ang.*

MURTOLA (Gaspar) poëte Italien, natif de Genes, fit du progrès dans les belles lettres & dans la jurisprudence, & s'établit à Rome, où il fut secretaire de Jean Serre, depuis cardinal & commissaire de l'armée de Hongrie. Cet emploi l'obligea de suivre ce prelat à la cour de l'empereur. Depuis il alla à celle de Savoye, avec Pierre-François Costa évêque de Savonne, & nonce apostolique. Le duc Charles-Emmanuel témoigna beaucoup de bienveillance à Murtola, & le choisit pour être son secretaire. Peu de tems après, Murtola composa son poëme de la creation du monde, qu'on imprima à Venise l'an 1608. sous ce titre, *della creatione del mundo, poema sacro, giorni sette canti sedeci.* Marini, qui étoit alors à Turin, décria cet ouvrage, pour faire plaisir à quelques personnes, qui n'aimoient pas Murtola. Ces deux poëtes écrivirent l'un contre l'autre, quelques sonnets satyriques, jusqu'à ce que Murtola, se sentant le plus foible, chercha à se venger par des voyes de fait, & tira un coup de pistolet sur Marini. Cette affaire eut des suites fâcheuses; Marini faillit à mourir de sa blessure; & Murtola qui avoit été mis en prison, ayant recouvré sa liberté, se retira à Rome. Il fut honoré par le pape Paul V. du gouvernement de quelques places, & mourut vers l'an 1624. Outre le poëme dont nous avons fait mention, il en composa plusieurs autres en italien, avec un en latin; *Nutricarum sive Naniarum, lib. III.* * Ghilini, *theat. d'huom. letter. p. II.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. I. imag. illust. c.* I Justinien & Soprani, *scritt. della Ligur.*

MUR-VAUX (Jean de) *cherchez* MINIO.

MUS, évêque de Tournay, *cherchez* MOUSKES.

MUSA (Antonius) medecin de l'empereur Auguste, dont il avoit été affranchi, étoit Grec, & frere d'Euphorbe, medecin de Juba, roi de Mauritanie. Auguste malade à l'extrémité, fut gueri par Musa, qui se servit neanmoins d'une maniere tout opposée à celle dont on traitoit ordinairement cette espece de maladie. En reconnoissance de cette cure, le peuple Romain fit élever à ce medecin une statuë auprès de celle d'Esculape, & l'empereur Auguste lui fit des presens considerables, & le privilege de porter un anneau d'or comme les chevaliers; & à sa consideration, on accorda beaucoup de privileges à ceux de sa profession. Il avoit employé le bain froid & les breuvages rafraîchissans: remedes qui ne furent pas également favorables au jeune Marcellus. Horace parle d'Antonius Musa, *liv.* 1. *ep.* 15. * Pline, *l.* 19. *c.* 8. *l.* 25. *c.* 7. & *l.* 29. Suetone, *in Aug. c.* 59. Castellan, *in vit. med.* Justus, *in chron. med. A. ante C.* 41. *A. M.* 3992. Vander Linden, *de script. medic. &c.*

MUSA BRASAVOLUS (Antoine) de Ferrare, *cherchez* BRASAVOLUS.

MUSANUS, écrivain ecclesiastique du II. siecle, florissoit sous l'empire d'Antonin, qui commença de regner l'an 161. Il écrivit contre quelques Chrétiens, qui s'étoient attachés aux sentimens des Encratiques, & un livre cité par S. Jerôme. Eusebe en fait aussi mention. * Saint Jerôme, *de script. eccl. c.* 31. Eusebe, *l.* 4. *hist. c.* 27. Honoré d'Autun, *de lumin. eccl. c.* 32. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des III. premiers siecles.*

MUSARABES, MOSARABES, ou MISTARABES, Chrétiens d'Espagne, furent ainsi appellés, parce qu'ils vivoient sous la domination des Arabes, qui ont longtems regné en Espagne. Quelques-uns disent que *Musa* en arabe, signifie *Chrétien*: ainsi Musarabe signifie, *Chrétien sujet des Arabes.* D'autres prononcent *Mistarabes*, dérivé du mot latin *mistus*, qui signifie *mêlé*: de sorte que Mistarabe veut dire *mêlé*, ou *qui vit parmi les Arabes.* Il y en a qui les appellent Musarabes ou Muçarabes. D'autres croyent que ce nom vient de Muça, capitaine Arabe, qui conquit l'Espagne, après avoir vaincu Rodriguez, dernier roi des Goths; & qu'il fut donné aux Chrétiens, qui se mirent au service de Muça; mais les autres origines ont plus de vrai-semblance. Jacob Almansor, roi de Maroc, emmena des Musarabes d'Espagne, vers l'an 1170. pour la garde de sa personne, & leur permit de vivre en leur religion, & d'entendre la messe & le service divin, dans une église, qu'il leur fit bâtir auprès de la forteresse. Ils étoient ordinairement cinq cens cavaliers qui joüissoient de grands biens & de grands privileges.

L'office de ces Chrétiens, qu'on nomme encore *Office Mosarabique*, est attribué pour l'ordre & pour la disposition à S. Leandre, évêque de Seville, ami & contemporain de S. Gregoire Pape: ainsi il est au moins du VI. siecle. Il n'y a pas même d'apparence que S. Leandre l'ait inventé: mais il est à presumer qu'il a suivi pour le choix des prieres & des ceremonies, les usages reçus & autorisés dans les églises Chrétiennes de son tems. La foi de la réalité y est établie par l'adoration de l'Eucharistie, même hors de l'usage. L'on y trouve la priere pour les morts, l'invocation des Saints, & le culte des images; l'usage du luminaire, de l'encens, des ornemens, des ceremonies; & s'il y a quelque difference entre cet office & celui qui est aujourd'hui en usage à Rome, c'est qu'il est plus long, autrement disposé, & plus chargé de ceremonies. Lorsqu'Alphonse VI. roi de Castille, reprit Tolede sur les Maures l'an 1085. il y trouva cet office en usage tel qu'il étoit du tems de saint Leandre. Le peu de communication que les Mosarabes avoient avec les autres églises Chrétiennes ne leur ayant pas permis de recevoir les changemens qui avoient été insensiblement introduits dans l'office public. Ce prince & les évêques qu'il rétablit dans Tolede n'y changerent rien; & le cardinal Ximenés, qui trouva ces églises dans une possession non interrompuë de faire l'office divin avec les ceremonies particulieres à cet office, les y maintint. Il fit même imprimer à ses dépens leurs missels, rituels, & livres de chant, dont ils se servoient; & de-là ils se répandirent dans les fameuses bibliotheques. Le pape Paul III. envoya exprès à Tolede pour en demander des exemplaires, qui se conservent dans la bibliotheque du Vatican. Ces exemplaires sont fort rares, & le seul missel Mosarabique se vendit à Tolede sur la fin du XVI. siecle, trente pistoles. Il y a encore dans Tolede sept églises paroissiales, y compris la chapelle du cardinal Ximenés dans la cathedrale, où le rit Mosarabique est observé. * Marmol, *de l'Afriq. l.* 3. Marsolier, *hist. de Ximenés.*

MUSC, *voyez* au mot JUNAN sur la maniere dont on fait le musc.

MUSCULUS, connu sous le nom de WOLFANGUS MUSCULUS, ministre Protestant d'Allemagne,

étoit fils d'*Antoine* Musculus, tonnelier de Dieuze en Lorraine, où il nâquit le 8. Septembre 1597. & d'*Angelique* Sartoria. Il se fit religieux dans un monastere de Benedictins, au Palatinat, n'étant encore âgé que de quinze ans seulement; il resta dans ce monastere jusqu'à l'an 1527. Depuis ce tems il s'appliqua à la lecture des écrits que les Novateurs distribuoient par tout pour accrediter leurs opinions, & s'appliqua particulierement à la lecture de ceux de Luther, dont il devint si fort le partisan & le défenseur, que tous ceux de son couvent ne faisoient point de difficulté de l'appeller *le moine Lutherien*. Cela n'empêcha pas neanmoins qu'on ne jettât les yeux sur lui, & qu'on ne l'élût prieur de son monastere; le desir qu'il avoit de se délivrer des épines du cloître, & de se mettre en état de dire librement ce qu'il pensoit, l'empêcha d'accepter cette charge, & le détermina à sortir de son monastere, à quitter le froc, & à se marier le 27. Decembre avec *Marguerite* Bart: il se refugia ensuite à Strasbourg, où n'ayant pas de quoi subsister, il obligea sa femme à servir dans la maison de Thibaut le Noir, ministre de cette ville, & apprit le métier de tisseran. Le tisseran chez qui Musculus s'étoit engagé de travailler, étoit Anabaptiste, dont la conduite hypocrite & extraordinaire scandalisa Musculus, & le porta à lui faire de frequentes remontrances. Ce tisseran ne goûtant nullement ses reprehensions, conçut une si grande aversion pour lui, qu'il le chassa de sa maison. Musculus fort embarrassé de sa personne, & ne sçachant que devenir pour gagner sa vie, resolut de servir de manœuvre aux fortifications de Strasbourg. Bucer ayant eu connoissance de son érudition & de sa capacité lui procura la place de catechiste ou de magister dans un village nommé Dorlisheim, le retira & le nourrit chez lui, l'occupant à transcrire ses ouvrages dans l'intervalle qu'il n'avoit rien à faire. Le peu d'émolumens qu'il retiroit de ces emplois, l'engagea à ouvrir une petite école, où il instruisoit les enfans de ses voisins. Ayant assisté au sermon d'un moine qui prêcha fortement contre les nouveautés de ce temslà; il apostropha ce prédicateur, l'obligea de descendre de chaire, y monta à sa place, & eut l'art de se faire écouter du peuple à qui il voulut persuader que les nouveautés que l'on reprochoit aux Lutheriens, étoit ce qu'il y avoit de plus saint & de plus ancien dans la religion. Ce coup d'éclat lui donna un tres-grand lustre, le fit regarder comme habile, & porta les Lutheriens de Strasbourg à le demander pour leur ministre en 1531. Ce fut dans cette ville où il apprit la langue grecque, comme il avoit déja fait l'hebraïque. Il y demeura 18. ans, & en sortit l'an 1548. De-là il passa en Suisse, où il s'arrêta quelque-tems à Constance, à Bâle, à saint Gall, à Zurich; & fut enfin pourvû d'une chaire de professeur en theologie à Berne, où il mourut le 29. Août 1563. âgé de 66. ans. On remarque qu'il varia dans la doctrine, & qu'après avoir abjuré les sentimens de Zuingle dans le concordat de Wirtemberg, il les embrassa de nouveau lorsqu'il se fut retiré d'Ausbourg. Nous avons divers ouvrages de sa façon; des commentaires sur l'ecriture; diverses traductions de quelques traités de S. Athanase, de S. Basile, de S. Jean Chrysostome, &c. *Loci communes, &c.* * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* Surius Sleidan, &c. Bayle, *diction. crit.*

☞ Il ne faut pas le confondre avec ANDRE' MUSCULUS, auteur Lutherien, & professeur en theologie à Francfort sur l'Oder dans le XVI. siecle. Il étoit né à Scheneberg dans la Misnie, & mourut l'an 1580. Il fut un ardent promoteur du dogme de l'ubiquité, & s'expliqua d'une maniere tres-hardie. Il enseigna que l'Ascension de Jesus-Christ n'avoit été autre chose qu'une cessation de la visibilité de sa chair. Il soûtint que cette chair est encore dans les nuës, où elle disparut aux yeux des apôtres, & que, selon le style de l'écriture & la proprieté des termes monter & descendre, il ne faut s'imaginer aucun changement de lieu dans l'Ascension de Jesus Christ. On peut voir plus au long le détail de ses erreurs dans Hospinien *histor. sacrament. part.* 28. *pag.* 492. *ad ann.* 1561. Il publia un fort grand nombre de livres, dont on verra les titres dans l'*epitome de la bibliotheque* de Gesner, *pag.* 46. & 47. Comme il s'étoit persuadé que l'on verroit bientôt de grandes revolutions dans l'Allémagne, & même que la fin du monde approchoit, il écrivit sur ces matieres avec l'emphase d'un homme, qui prétend avoir la clef des oracles du vieux & du nouveau testament. * Melchior Adam & autres auteurs des vies des Protestans.

MUSE'E, *Musæus*, ancien poëte Grec, vivoit, dit-on, du tems d'Orphée, & étoit plus ancien qu'Homere. Il étoit d'Eleusis, & fils d'*Antipheme*. Jules Scaliger lui attribuë le poëme de Leandre & de Hero; mais il est tres-assuré que MUSE'E, auteur de cette piece, vivoit après le IV. siecle. * Scaliger. Vossius, *de poët. Græc.*

MUSE'E de Thebes, poëte lyrique, vivoit vers le tems du siege de Troye, & vers l'an du monde 2851. & 1184. avant Jesus-Christ. Suidas en fait mention, & parle d'un autre MUSE'E d'Ephese, qui florissoit du tems d'Eumene, & d'Attale roi de Pergame, sous la CLV. olympiade, & vers l'an 160. avant Jesus-Christ. Celui-ci écrivit une histoire de Perse en dix livres, & une autre de Pergame.

MUSE'E, auteur Grec, qui avoit écrit des jeux Isthmiens, & qui est cité par Suidas, & quelques autres, est peut-être le même que le précedent.

MUSE'E, poëte Latin, peu honnête, dont parle Martial, *l.* 12. *epigram* 79.

MUSE'E, prêtre de Marseille, & écrivain ecclesiastique, vivoit dans le V. siecle, sous le pontificat de Venerius & Eustachius, évêques de la même église. Ce fut à la priere du premier, que Musée composa des leçons, pour chanter à l'église, accommodées aux fêtes de l'année; & ce fut à la persuasion du second, qu'il travailla à un traité des sacremens. Gennade louë la merveilleuse intelligence qu'il avoit de l'écriture sainte. Musée mourut sous l'empire de Leon & de Majorien, vers l'an 458. ou 459. * Gennade, *de vir. illust.* Honoré d'Autun, *de lumin. ecclef. c.* 78.

MUSE'E, *Musæum*, lieu de la ville d'Alexandrie, en Egypte, où l'on entretenoit aux dépens du public les personnes de lettres, qui s'étoient acquis un sçavoir extraordinaire, de la même maniere que l'on entretenoit dans le Prytanée, à Athenes, les personnes qui avoient rendu des services considerables à la republique. * Salmas. *in Ælium Spart.*

MUSE'E, MUSEA, MUSIA, & MUSIVA, pavés de *mosaique*, qui representoient des grottes naturelles. On donnoit ce nom à ces sortes de pavés, parce qu'on attribuoit aux muses les ouvrages ingenieux, & qu'on y representoit les muses & les sciences. Peut-être que les édifices publics destinés pour les assemblées des gens de lettres, appellés MUSEA, furent embellis de ces ouvrages; & l'on voyoit de ces Musées en plusieurs endroits. Il y avoit dans Athenes une colline celebre de ce nom, où fut enterré le poëte Musée; & à Trezene, dans le Peloponnese, un temple dedié aux Muses, appellé pour cela Musée, destiné pour les gens de lettres, où Pitheus avoit enseigné la rethorique, & en avoit composé un livre, que Pausanias avoit lû. Mais un des plus celebres Musées, étoit celui d'Alexandrie, dont parlent Philostrate & Dion Chrysostome, & dans lequel plusieurs hommes de lettres étoient entretenus aux dépens du public. Il fut apparemment fondé par Ptolemée *Philadelphe*, ce curieux roi d'Egypte, à qui appartenoit la fameuse bibliotheque, dont tant d'auteurs font mention. L'empereur Claude, qui vouloit qu'on le crût sçavant, fit aussi bâtir dans cette même ville un autre Musée, qui fut appellé *le Musée de Claudius*, suivant le rapport de Suetone. * *Antiq. Rom.*

MUSERRIN, nom qui se donne en Turquie à ceux qui font profession de ne croire point de Dieu. Ce mot signifie ceux qui gardent le secret, & vient du verbe *asera*, *celer*, *cacher*. Le secret de ces athées, est de nier absolument la divinité. La plûpart sont des cadis & des personnes sçavantes dans les livres des Arabes; les autres sont des Chrétiens renegats, qui, pour s'étourdir sur la crainte des jugemens de Dieu, & étouffer les reproches de leur conscience, embrassent cette opinion, sans oser neanmoins faire une profession publique de cette impieté. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

MUSES, déesses des sciences & des arts, dont le nom vient, à ce qu'on croit, du verbe grec μύειν, qui signifie *enseigner des choses secretes*. Quelques auteurs ont dit qu'elles étoient filles de Jupiter & de la Terre. Mais Diodore de *Sicile* nous apprend que les plus fameux auteurs de l'antiquité, conviennent que les Muses sont filles de Jupiter & de Mnemosyne; que quelques-uns n'en comptoient que trois; sçavoir, *Mneme*, *Aoëde*, & *Melete*; c'est-à-dire, *Memoire*, *Chant*, & *Meditation*; mais qu'Homere & Hesiode en reconnoissoient neuf, dont voici les noms, CLIO, EUTERPE, THALIE, MELPOMENE, TERPSICHORE, ERATO, POLYHYMNIE, URANIE, & CALLIOPE. Ils attribuoient à Clio, l'histoire; à Melpomene, la tragedie; à Thalie, la comedie; à Euterpe, l'usage des flageolets & des autres instrumens pneumatiques; à Terpsichore, la harpe; à Erato, la lyre & le luth; à Calliope, les vers heroïques; à Uranie, l'astrologie; & à Polyhymnie, la rhetorique. Cet même historien met Mnemosyne entre les Titanides, & il fait les neuf Muses compagnes d'Osiris dans les expeditions militaires. Il fait aussi les Muses compagnes des expeditions de Bacchus. La fable nous represente les Muses fort belles & fort jeunes, ornées de guirlandes de fleurs, & les ont fait habiter sur le Mont-Parnasse, sur l'Helicon, avec Apollon, leur ont consacré diverses fontaines, comme l'Hippocrene, ou la fontaine du cheval Pegase; & entre les arbres, le palmier & le laurier. * Homere. Hesiode. Diodore de *Sicile*, &c.

On a donné les noms des Muses à plusieurs ouvrages des anciens: aux neuf livres de l'histoire d'Herodote, aux neuf lettres du fameux orateur Eschines (*Phot. cod.* 61.) à l'abregé historique de Cephaleon, ancien historien (*Phot. cod.* 67.) aux neuf livres de Bion le rhetoricien (*Laërt. in Bione*) aux livres de P. Aur. Opilius, quoiqu'écrits en latin (Gellius, *l.* 1. *c.* 25.) On a aussi donné le surnom de Muse Attique à Xenophon.

MUSIANO (Jerôme) de Rosarno en Calabre, religieux de l'ordre de saint Dominique, professa la theologie dès l'an 1612. On a de lui un traité *de divinis auxiliis*. Il mourut vers 1650. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MUSIQUE, c'est l'art qui enseigne à faire des accords agréables à l'oreille, & qui regle l'harmonie, par laquelle se fait une disposition des sons graves & aigus proportionnés entr'eux & separés par de justes intervalles, dont les sens & la raison sont satisfaits. Quelques-uns en attribuent l'invention à Apollon, & d'autres à Mercure. Les anciens faisoient six genres de la musique, la rhythmique, la métrique, l'organique, la poëtique, & l'hypocritique, qui contiennent les preceptes de la danse, de la recitation, du jeu des instrumens, des vers, des gestes des Pantomimes; & l'harmonique, qui contient les preceptes du chant, ces six choses étant le sujet des six especes de musique, selon la division de Porphyre sur l'harmonie de Ptolomée. Aristoxene philosophe & disciple d'Aristote, nous a laissé trois livres des élemens de la musique harmonique. Les livres l'ont fait chef d'une secte en musique, qu'on appelloit des *Aristoxeniens*, opposée à celle des Pythagoriciens. Ils étoient differens, en ce que ceux-ci, pour juger des tons, n'avoient égard qu'aux raisons des proportions, & ceux-là croyoient qu'il y falloit joindre le jugement de l'oreille, à laquelle il appartient principalement de regler ce qui concerne la musique. Aristoxene divise la musique harmonique en sept parties, qui sont les genres, les intervalles, les sons, les systêmes, les tons ou modes, les transpositions & la Melopée. Les genres étoient le chromatique, le diatonique, & l'énarmonique. Le chromatique abonde en tons. Il a été appellé de ce nom, à cause que les Grecs le marquoient avec des caracteres de couleur qu'ils appellent *Chroma*. Le *bemol* appartient au genre chromatique. Boëce & après lui Zurlin, ont dit que le genre chromatique fut inventé par Timothée Milesien, du tems d'Alexandre *le Grand*. Les Spartiates le bannirent de leur ville, à cause que cette musique étoit trop molle, & qu'ils n'avoient accoûtumé d'user que du genre diatonique. Ce genre ne contient que les deux tons majeur, & mineur, & le demi ton majeur. L'harmonique est une maniere de fléchir la voix, dont les anciens étoient tellement charmés, qu'ils negligeoient les autres. *Voyez* sur le surplus les auteurs qui ont traité de la musique dans ces derniers tems.

MUSIUS (Cornelius) ecclesiastique, né à Delft en Hollande l'an 1503. étudia à Louvain, voyagea en France, & se rendit recommandable par sa prudence, par son sçavoir, & par sa pieté. Etant de retour dans son pays il y fut confesseur d'un monastere de religieuses. Les Calvinistes, irrités de la cruauté de l'inquisition qu'on vouloit établir chez eux, le firent mourir l'an 1572. de la maniere du monde la plus barbare. Ils lui couperent le nez, les oreilles, les doigts des mains & des pieds, les marques du sexe; & après l'avoir traîné barbarement dans la neige, ils le pendirent à Leyden. Il avoit composé divers ouvrages en vers. * Estius, *hist. martyr. Gorcom.* Opmer, *de martyrib. Holland.* Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, &c.

MUSONIUS, professeur en rhetorique à Athenes & disciple de Proeresius, quitta cet emploi à cause, selon l'explication que M. de Valois donne à un passage d'Eunapius, qu'il ne se sentoit pas la force de disputer le premier rang à Proeresius, & s'appliqua aux affaires de politique. Il y reüssit, puisqu'il s'éleva à la charge de vicaire d'Asie, qui consistoit à gouverner cette province en qualité de lieutenant du prefet du prétoire. Il en voulut chasser les voleurs, qui s'étant attroupés, y causoient mille desordres; mais il tomba dans une embuscade, où il périt avec ceux qui l'accompagnoient sous l'empire de Valentinien & de Valens en 368. Il semble que ce soit le même MUSONIUS proconsul d'Achaye dont Himecius a fait l'éloge, & auquel Libanius écrit la 453. lettre. * Amm. Marcel. *lib. XXVII. & ibi* Valesius Suidas.

MUSONIUS (Caïus Rufus) philosophe celebre, dans le I. & II. siecle, étoit né à Vulsines, en Etrurie, d'une famill eéquestre. Il embrassa la philosophie Stoïcienne. Il étoit ami d'Apollonius Tyanéen. On a publié des lettres qu'ils s'écrivoient l'un à l'autre. Il fut envoyé en exil dans l'isle de Gyare sous le regne de Neron, à cause de la liberté qu'il s'étoit donnée de critiquer les mœurs de ce prince. Il fut rappellé par l'empereur Vespasien. * Tacit. *hist. l.* 3. *c.* 7. *ann. l.* 14. *c.* 59. Xiphilin, *l.* 2. Suidas.

MUSORITES, Juifs, qui avoient de la veneration pour les rats & les souris, sont ainsi appellés d'un mot composé de *Mus*, rat, & de *Sorex*, souris. Cette superstition vient de ce que les Philistins, ayant enlevé l'arche d'alliance, Dieu fit naître parmi eux un grand nombre de rats & de souris, qui devoroient tout: ce qui les obligea de rendre l'arche, pour se délivrer de ce fleau de la justice divine; mais avant que de la rapporter, leurs sacrificateurs leur ordonnerent d'y mettre cinq souris d'or, comme une offrande au Dieu d'Israël pour être delivrés de ces sortes d'animaux. * Ancien testament, *I. des Rois*, *c.* 6.

MUSSART (Valeran) gentilhomme de Picardie, ayant tué par trahison un gentilhomme de merite, son voisin, se refugia dans le château de Moyencourt, avec sa concubine, nommée *Jeanne* Presto, à dessein d'y périr tous deux, plutôt que de tomber entre les mains de la justice. Le grand-prevôt eut ordre du roi d'y envoyer une compagnie d'archers, sous la conduite d'un lieutenant, qui somma Mussart de se soûmettre; mais cet officier ne pouvant vaincre l'obstination de ce desesperé, fit petarder la place pour y avoir entrée. Alors ces deux miserables, voyant leur perte inévitable, mirent le feu à un bûcher qu'ils avoient preparé; & prenant chacun un pistolet, ils se le tirerent dans la tête l'un de l'autre, & périrent ainsi l'an 1608. * *Memoires historiques*.

MUSSATO (Albertin) de Padouë, mourut en 1329. Il a écrit en XVI. livres les actions de l'empereur Henri VII. Douze livres *de gestis Italicorum*. Felix Osius tira ces ouvrages des tenebres, & les accompagna de notes. G. J. Vossius appelle Mussato un historien grave poli, & qui aime la verité. * Konig, *biblioth.*

MUSSELBOROW, petite ville ou bourg de la Lothiane, en Ecosse, est sur le golfe de Forth, à

deux lieuës d'Edimbourg, vers le levant. * Maty, *diction.*

MUSSIDAN, *cherchez* MUCIDAN.

MUSSO (Cornelio) évêque de Bitunte, né à Plaisance dans le XVI. siecle, l'an 1511. entra dès l'âge de neuf ans, parmi les Cordeliers conventuels. Son éloquence rendit son nom celebre par toute l'Italie, où il prêcha avec applaudissement dans les meilleures villes. Il avoit cultivé avec succès l'éloquence, la theologie, & l'étude des langues grecque & hebraïque, & avoit pris le bonnet de docteur en theologie à Padouë. Le pape Paul III. le fit venir à Rome, & lui donna l'évêché de Bertinoro, dans la Romagne, puis celui de Bitunto. Il assista au concile de Trente, & fut envoyé en Allemagne par le pape Pie IV. Outre ses sermons, qui ont été imprimés & traduits même en françois, nous avons les actes du synode qu'il tint à Bitunte; *De historia divina, lib. V. homilia de modo visitandi; Declaratio psalmi De Profundis, &c.* Il mourut à Rome le 9. Janvier 1574. âgé de 63. ans. Son corps fut enterré dans l'église de son ordre, dite *des apôtres*, où l'on voit son épitaphe. Cet auteur étoit poli & éloquent: il écrivoit en latin & en italien. Il avoit prêché toute sa vie avec un applaudissement general; cependant il est tombé dans le défaut assez ordinaire aux prédicateurs, d'être plus attaché au brillant, qu'à la justesse de ses pensées, & de se mettre plus en peine de l'ornement du discours, que de la solidité des raisonnemens. * Joseph Mussio, *in vita Cornel. Mus.* Imperialis, *in Mus. hist.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XVI. siecle.* Bayle, *diction. critique.*

MUSSOT (Antoine) fut un excellent poëte, qui florissoit en 1500. dont *Antoine Cedrus* parle en ces termes.

Ingenium Tulli, sacri vel adesse Maronis,
Temporibus nostris maxima turba negat.
Quæ tua si, Antoni, legeret nitidissima scripta,
Hoc utrumque sibi cerneret esse loco.

MUSSY-L'EVEQUE, petite ville de France en Bourgogne, sur la Seine, avec un château de l'évêque de Langres, entre Bar-sur-Seine & Châtillon.

MUSTAPHA, fils aîné de *Solyman*, empereur des Turcs, étoit le prince le mieux fait, le plus adroit & le plus vaillant qui eût paru depuis long-tems dans la race Ottomane. Son pere Solyman, qui l'avoit eu d'une Georgienne ou Circassienne, lui avoit donné les gouvernemens de la Magnesie, de la province d'Amasée, & de la Carahemide de Mesopotamie, sur les confins de la Perse. Il étoit l'aîné de plusieurs freres, entr'autres de Mahomet, de Selim, de Ziangir, tous trois enfans de Roxelane, que le Sultan avoit épousée, contre la coûtume qui s'étoit introduite depuis Bajazet I. à cause du malheur qui arriva à l'épouse de cet empereur, laquelle fut contrainte de verser à boire à Tamerlan. Roxelane conspira la mort de Mustapha, pour faire monter un de ses enfans sur le thrône, & l'accusa de tramer une rebellion contre Solyman. Ce pere denaturé fit venir ce prince devant lui, & sans l'écouter le fit étrangler par des muets.

Les peuples, qui avoient aimé Mustapha, prirent resolution de venger sa mort sur Roxelane, en le faisant revivre dans une personne qui le representât. Ils communiquerent leur dessein à Bajazet, l'un des fils de Roxelane, qui prétendoit à la couronne, à l'exclusion de Selim. Bajazet y consentit, & choisit un de ses esclaves, dont les traits du visage & la taille favorisoient cette entreprise, & le rendoient fort semblable à Mustapha. Ce prince supposé parti avec peu de gens, l'an 1553. feignant de s'éloigner, pour éviter la colere de son pere, qui ne manqueroit pas de faire sur sa personne, ce qu'il avoit, disoit-il, executé sur un esclave, qu'il avoit envoyé à sa place, & que Solyman avoit pris pour son fils. Ses officiers déclaroient, comme en secret, que ce seigneur qu'ils accompagnoient, étoit le fils de l'empereur; & ce secret devint bientôt une chose publique. Les gens de guerre qui reveroient le nom de Mustapha, l'allerent trouver, & se laisserent éblouir par la magnificence de ce prince. Solyman donna ordre aussitôt à tous les gouverneurs d'arrêter ces factieux; & envoya un de ses bassas, nommé *Pertau*, avec l'élite de ses forces, pour se saisir de ce faux prince. Pertau assisté de toutes les milices, n'eut pas de peine à le prendre, & à l'amener à Constantinople, où par la force des tourmens il avoüa toute la verité du fait. Roxelane obtint le pardon pour son fils Bajazet, à qui Solyman se contenta de faire une severe reprimande. * De Rocoles, *des imposteurs insignes.*

MUSTAPHA, empereur des Turcs, fils de *Mahomet* III. & frere d'*Achmet*, succeda l'an 1617. à celui-ci, dont le fils n'avoit que 12. ans. Mustapha âgé de 25. ans, fut mis sur le thrône par les Janissaires, qui l'en chasserent deux mois après, parce que sa vie particuliere ne leur plaisoit pas. Osman son neveu lui succeda. Mustapha vivoit reclus dans un lieu particulier, comme disent quelques auteurs, comme dans une espece de prison; mais en ayant été tiré par les Janissaires, il fut encore mis sur le thrône le 19. Mai 1622. Le jour suivant il fit mourir Osman son neveu; & après avoir regné 16. mois, il fut encore confiné dans une prison perpetuelle, au mois de Septembre 1623. Amurat frere d'Osman, fut mis en sa place. Nous avons des relations particulieres de tous ces changemens.

MUSTAPHA II. empereur des Turcs, fils du sultan Mahomet IV. succeda à son oncle Achmet II. mort le 27. Janvier 1695. Ce nouvel empereur âgé de 33. ans, crut devoir signaler son élevation sur le thrône par quelque action éclatante; ainsi dès la même année, il s'alla mettre à la tête de ses troupes. Ses premiers exploits furent les prises de Lippa & de Titoul, l'épée à la main, dont il fit passer les garnisons au fil de l'épée: ayant marché en Transsylvanie, il défit le general Veterani, qui après une perte de quatre mille hommes, fut pris & mourut peu après de ses blessures. L'année 1696. le sultan marcha pour secourir Temeswar, assiegé par les Imperiaux. L'électeur de Saxe qui commandoit à ce siege, le leva pour aller au devant des Infideles: l'action fut tres-chaude, il y eut perte de part & d'autre; mais l'avantage resta au grand-seigneur, qui s'étoit trouvé en personne fort avant dans la mêlée. Il prit 24. pieces de canon, & une partie des bagages. Les Venitiens assiegerent inutilement Dulcigno; mais les Moscovites lui enleverent la forteresse d'Asoph, sur la mer Noire. L'année 1697. ne fut pas si heureuse à Mustapha; car il eut le chagrin de voir son armée entierement défaite à Zenta, par le prince Eugene de Savoye. Il perdit plus de vingt mille hommes, son grand visir, le seraskier, l'aga des Janissaires, dix-huit bachas, & trente-trois pieces de canon. Il fit à son retour étrangler le bacha d'Andrinople & celui d'Egypte, le mufti, & le reïs-effendy. Sa flotte soûtint trois combats contre l'armée navale des Venitiens, avec perte égale; mais elle fut battuë l'an 1698. avec perte de cinq mille hommes. Il falut donc songer à la paix, & les traités furent conclus à Carlowits, en Janvier 1699. avec l'empereur: ce fut une treve de 25. ans, durant laquelle on lui cedoit toutes ses conquêtes, & la partie de la Transsylvanie, dont il étoit en possession; l'autre partie, dépendante de la forteresse de Temeswar, resta dans la dépendance du grand seigneur. Avec la Pologne, ce fut un traité de paix perpetuelle, en restituant par les Turcs, Kaminieck; & par les Polonois, ce qu'ils avoient pris dans la Moldavie. Avec la republique de Venise, ce fut une treve convertie en traité de paix, l'an 1701. par laquelle on la laissa maîtresse de la Morée, jusqu'aux ruines de l'ancienne muraille, dans l'isthme de Corinthe, de toute l'isle de Leucade, avec la forteresse de sainte Maure, de l'isle d'Egine, & des forteresses de Clin, de Ciclut, de Castelnuovo, &c. dans la Dalmatie. Quant aux Moscovites, on ne fit avec eux qu'une treve de deux ans, qui fut prolongée l'année suivante, pour trente années, le Czar restant en possession de ses conquêtes. Ces traités furent confirmés par des magnifiques ambassades reciproques. Le sieur Ferriol, ambassadeur du roi tres-Chretien, s'étant presenté l'an 1700. pour avoir sa premiere audience du grand seigneur, on voulut lui faire quitter son épée pour cette ceremonie: ce qu'il refusa avec beaucoup de hauteur, quoiqu'il fût presque en presence du sultan, & qu'on le menaçât même de quelque violence,

violence. Il fit donc remporter ses presens, & sortit du serrail, aimant mieux n'avoir point d'audience, que d'avilir son caractere, en quittant ses armes. Les ambassadeurs des autres couronnes eurent moins de fermeté, sur-tout celui de l'empereur. Mustapha quitta après cela Constantinople, pour joüir plus à son aise des plaisirs de la vie dans Andrinople ; mais pendant qu'il y étoit plongé, quelques milices se soûleverent dans Constantinople, manque de payement, & y massacrerent le trésorier. Les Janissaires & les Spahis se joignirent à eux, se plaignant de la trop grande autorité de la sultane Validé, & du mufti, qui retenoient le sultan hors de sa capitale, pour le mieux gouverner. Le nombre des revoltés s'accrut si fort, qu'ils se trouverent plus de cent cinquante mille hommes : ils forcerent le serrail, & enleverent l'étendart de la loi ; ensuite ils marcherent à Andrinople. Le grand visir voulut leur opposer vingt-mille hommes de troupes ; mais ceux-ci se joignirent aux autres : ainsi il prit la fuite avec Mauro Cordato ; le mufti & son fils furent arrêtés,& le malheureux Mustapha fut déposé,au commencement de Septembre 1703. Son frere Achmet fut mis à sa place ; celui-ci partit d'Andrinople, faisant marcher son frere devant lui dans un carosse fermé & en cet état ils arriverent à Constantinople. Le mufti & son fils furent executés, après avoir soûtenu la question, pour declarer où étoient leur trésors ; & cette revolte fut regardée comme une des plus grandes que l'on eût vûë depuis l'établissement de l'empire. * *Memoires historiques.*

MUSTASAR, en latin *Mustasaria Wassa*, bourg de Suede dans la Cajanie, en Finlande, sur le golfe de Bothnie, environ à vingt-cinq lieuës de la ville de Biorneborg, vers le nord. * Maty, *diction.*

MUSULMANS, c'est-à-dire, *veritables croyans*, nom que Mahomet donna à ceux qui embrassoient sa religion. Les Turcs font encore leur titre d'honneur de ce nom, pour se distinguer de tous ceux qui ne suivent pas leur loi.

MUSUMELLI, MUSUMENI, MISILMERIO, petite ville avec un ancien château, dans la vallée de Mazara, en Sicile, au septentrion de Girgenti, sur la montagne de Melli, partie de celles de Madonia. * Maty, *dictionnaire.*

MUSURUS (Marc) sçavant archevêque de Malvasia, dans le XVI. siecle, étoit natif de l'isle de Candie. La reputation qu'il s'acquit par sa critique sur les auteurs Grecs, & la beauté de son genie, exciterent la republique de Venise à lui donner une chaire de professeur à Padoüe, qu'il remplit avec une tres-grande assiduité, & un succès merveilleux. Les epigrammes grecques qu'il publia, le firent passer pour tres bon poëte ; mais de toutes ses poësies grecques, il n'y en a point qui lui ayent fait plus d'honneur que l'éloge de Platon, qui se trouve au commencement des œuvres de ce philosophe ; & qui, si l'on en croit Vossius, fit élever son auteur à la dignité archiepiscopale. Musurus avoit quitté Padoüe pour aller à Rome, dans l'esperance de s'avancer. Il s'y fit bientôt estimer du pape Leon X. qui, pour honorer son sçavoir, le nomma archevêque de Malvasia dans la Morée ; mais peu de tems après, il mourut d'hydropisie l'an 1517. âgé de 36. ans. * Erasme, *in epist. l.* 23. Paul Jove, *in elog.* Vossius *de poet. Graec.* Bayle, *dict. critique.*

MUTA, la déesse muete ou du silence, appellée aussi *Tacita*. On la croit fille du fleuve Almon. On la nomma *Lalara* à cause de son grand babil, du mot grec λαλεῖν qui signifie *parler*. Ce nom lui fut donné pour avoir découvert à Junon les amours de Jupiter & de Juturna. Ce dieu en étant irrité, coupa la langue à cette babillarde, pour la faire ressouvenir à jamais de son crime, & ordonna à Mercure de la conduire aux enfers, comme étant indigne de voir le jour. Mercure lorsqu'il la conduisoit, fut touché de sa beauté, en joüit, & eut deux enfans nommés *Lares*. Les Romains sacrifioient à cette divinité, pour empêcher les médisans, & joignirent cette fête à celle des morts, ou à cause qu'elle imitoit leur silence par sa langue coupée, ou parce qu'elle étoit mere des Lares, qu'ils tenoient pour les genies ou pour les anges gardiens des hommes pendant leur vie. Ovide décrit une plaisante ceremonie qu'on observoit à ce sujet, pour empêcher la médisance. Une vieille femme entourée de quantité de jeunes filles sacrifioit à la déesse Muete, mettant trois grains d'encens avec trois doigts dans un petit trou, ayant sept fêves noires dans la bouche. Puis elle prenoit la tête d'un simulacre, qu'elle coloit avec de la poix, & la perçoit avec une éguille d'airain, la jettoit ensuite dans le feu, & la couvroit de menthe, faisant pardessus une effusion de vin, dont elle donnoit à boire à ces filles, se servant la meilleure partie pour elle, s'enyvroit, & les renvoyoit après cela chez elles, leur disant qu'elle avoit attaché les langues des médisans. Mais peut-être, aimera-t-on mieux entendre Ovide lui-même. Voici comment il s'en explique dans *le second livre des fastes, vers* 571. *&c.*

Ecce anus in mediis residens annosa puellis,
Sacra facit tacitæ : vix tamen ipsa tacet.
Et digitis tria thura tribus sub limine ponit,
Quâ brevis occultum mus sibi fecit iter.
Tum cantata tenet cum rhombo licia fusco,
Et septem nigras versat in ore fabas.
Quodque pice astringit, quod acu trajecit ahena,
Obsutum mentha torret in igne caput :
Vina quoque instillat : vini quodcumque relictum est,
Aut ipsa, aut comites, plus tamen ipsa bibit.
Hostiles linguas, inimicaque vinximus ora,
Dicit discedens, ebriaque exit anus.

* *Antiquités Romaines.*

MUTAFARACAS, en Turquie, officiers du grand-seigneur, qui le suivent toûjours, principalement lorsqu'il sort pour se promener de village en village. Ce sont des Spahis, qui sont d'un rang plus relevé que les autres, & qui ont de plus grandes recompenses quand ils sortent du serrail. *Mutafaraca* signifie un *Spahis distingué*, de *farak*, *distinguer*. Lorsque le grand-visir va au Divan, il est aussi accompagné de plusieurs mutafaracas. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

MUTI (Jean-Marie) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Venise vers le milieu du XVII. siecle, a composé en italien un grand nombre d'ouvrages. *Aborti d'ingegno.* Venise 1674. *Le isole fortunate.* 1679. *La Magdalena penitente.* 1680. *I fallimenti di Corte.* 1682. *La Magia de caratteri.* 1682. *Le vetture del genio.* 1683. *La sacra lega.* 1688. *L'accademia sacro-politica.* Milan, 1695. *La penna volante ridotta in penna seria.* Venise 1702. *Le gemme del Vaticano.* 1705. *L'ozio in trattenimento.* 1705. *La penna politica.* 1707. *Quaresimale primo.* 1708. *Itre impegni del divino amore.* 1709. *Quaresimale secondo.* Padoüe 1711. *La penna critica.* 1716. *I ricordi politici à Prencipi Christiani* 1716. * Echard, *script. ord. FF. Prædic. tom.* 2.

MUTIA, femme de *Jules-Cesar*, qui fut aimée par Claudius. * Suet. *in Jul. c.* 50.

MUTIA (loi) qui fut publiée l'an 658. de Rome par Q. Mutius Scevola, pour réduire tous les habitans des villes d'Italie à observer les coûtumes & les loix de leur ville. Elle fut cause de la guerre d'Italie. * Ciceron, *l.* 3. *de offic. & pro Balbo.*

MUTIANO ou MUTIAN (Jerôme) peintre assez renommé, étoit de Bresse en Italie, & peignit des paysages, qui ont été tres-bien gravés par Corneille Cort. Il avoit étudié sous le Romanini ; & s'attacha dans la suite à la maniere du Titien. Il alla depuis à Rome, où il travailla avec Thadée Zuccharo, & fit grand nombre de portraits, de paysages, & de desseins, d'après les statuës antiques, & les tableaux des meilleurs maîtres. Le pape Gregoire XIII. l'employa pour peindre le saint Paul, premier hermite, & le saint Antoine, qu'on voit dans l'eglise de saint Pierre. Le Mutian acheva aussi les desseins des bas reliefs de la colonne Trajane, que Jules Romain avoit commencés ; & c'est par son moyen que nous en avons les estampes, dont Ciaconius a fait l'explication. Il mourut l'an 1590. âgé de 62 ans, & fut enterré dans l'eglise de sainte Marie-Majeure. Ce fut à sa consideration que le pape Gregoire XIII. fonda l'académie de saint Luc de Rome, par un bref que le pape Sixte V. confirma. Le Mutian laissa deux maisons à cette académie, & ordonna que si ses heritiers mouroient sans enfans, tous ses biens retourneroient à la même académie, pour faire bâtir un

hospice, où pourroient se retirer les jeunes gens qui viendroient à Rome apprendre à peindre, & qui n'auroient pas le moyen de subsister.

MUTIANUS, auteur ecclesiastique, au milieu du VI. siecle étoit ami de Cassiodore, à la priere de qui il traduisit de grec en latin les commentaires de saint Jean Chrysostome sur les epîtres de S. Paul aux Romains. * Cassiodore, *lect. divin. c.* 8.

MUTIANUS, *voyez* CRASSUS. (M. Licinius.)

MUTIEN, connu sous le nom de CONRADUS MUTIANUS RUFUS, chanoine de Gotha en Allemagne, & natif d'Hohemburg, dans la Hesse, étudia en son pays & en Italie, & se rendit tres habile dans la jurisprudence. Un de ses freres étoit chancelier du landgrave de Hesse. Il pouvoit lui-même prétendre à des emplois considerables; mais il se contenta d'un canonicat à Gotha, où il vivoit tranquillement. On dit qu'il avoit fait graver ces mots sur la porte de sa maison: *Beata tranquillitas*. Il entretint commerce de lettres avec les sçavans de son tems, & mourut le 30. Mars 1526. * *Voyez* sa vie, parmi celles des jurisconsultes Allemands, de Melchior Adam.

MUTIMUS, dieu du silence, étoit ainsi appellé, du verbe latin *mutire*, qui signifie *parler entre ses dents*, comme font ceux qui n'osent pas déclarer ouvertement leurs sentimens. Les anciens croyoient que c'étoit par l'entremise de cette fausse divinité qu'on avoit le pouvoir de tenir ses pensées cachées. * Turnebe, *l.* 17.

MUTINUS, *voyez* MUTUNUS.

MUTIO, *voyez* MACAIRE, dit *Mutio*.

MUTIUS ou MUTIENS, famille. La famille des MUTIUS ou MUTIENS, *Gens Mutia*, étoit illustre à Rome parmi les plebeïennes, & donna divers magistrats à la republique. C. MUTIUS SCEVOLA obtint le premier ce surnom, par sa constance incroyable: nous en parlerons dans un article exprès. Q. MUTIUS SCEVOLA fut preteur, l'an 575. de la fondation de Rome, & 179. avant Jesus-Christ, puis l'an 580. & 174. avant Jesus-Christ, il exerça le consulat avec Sp. Posthumius Albinus. Un de ses freres, P. MUTIUS SCEVOLA, fut consul l'an 679. & 175. avant Jesus-Christ, avec M. Æmilius Lepidus. Il fut pere de P. MUTIUS SCEVOLA, excellent orateur, qui fut grand-pontife, puis tribun du peuple l'an 613. & 141. avant Jesus-Christ, sous le consulat de Cn. Servilius Cœpio, & de Q. Pompeius Rufus. Le même fut encore préteur l'an 618. & fut élevé l'an 621. & 133. avant Jesus-Christ, au consulat, avec L. Calpurnius Piso. On dit que ce fut Mutius, qui, pendant son consulat, persuada adroitement à Tiberius Gracchus, tribun du peuple, de publier la loi Agraria: ce qui fit un terrible bruit à Rome. Tous les riches s'y opposerent, de quelques corps qu'ils fussent; & les pauvres, au contraire, la demanderent avec passion. Octavius, aussi tribun du peuple, interessé, comme riche, ou gagné par le senat, s'y opposoit, & rompit toutes les mesures de Gracchus, lequel ne sçachant par où rompre cet obstacle, fit deposer Octavius. On nomma des commissaires, pour faire la division des terres, après que la loi eut été approuvée du peuple. T. Gracchus fut un de ces commissaires; & peu après, lorsqu'Attalus roi de Pergame eut fait le peuple Romain heritier de son état & de ses biens, il demanda encore, pour flatter le peuple, que l'argent de ce prince lui fût distribué. Le senat s'y opposa fortement, & ordonna à Mutius de faire perir Gracchus, qui fut obligé de s'enfuir au Capitole. Scipion Nasica, grand-prêtre de Jupiter, monta au Capitole, suivi des senateurs & des plus riches plebeïens; & c'est en cette occasion que Gracchus fut tué. Mutius étoit enjoüé, & aimoit quelquefois à se divertir au jeu. C'est aussi de lui qu'on a dit qu'il étoit Scevola dans les affaires de la republique, & homme dans le particulier, avec ses amis. Valere Maxime s'est trompé, en attribuant cet éloge à Mutius l'*Augure*. Quoi qu'il en soit, P. Mutius fut tres-habile & laissa dix livres de droit.

MUTIUS (C.) dit CORDUS, puis SCEVOLA, Romain, rendit son nom celebre par sa constance incroyable. Porsenna, roi des Toscans, assiegeoit Rome l'an 247. de la fondation de cette ville, & le 507. avant Jesus Christ, pour y retablir la famille de Tarquin *le Superbe*. Mutius resolu de se dévouer pour le salut de sa patrie, que Porsenna avoit reduite aux dernieres extrêmités, tenta vainement de se défaire de ce prince: & tua un des secretaires de Porsenna, qu'il prit pour Porsenna même. On le mena à ce roi, occupé pour lors à faire un sacrifice. Il demanda à Mutius qui l'avoit porté à une si méchante action: *Sçache*, lui dit fierement ce Romain, *que nous sommes trois cens jeunes hommes qui avons juré devant les dieux de mourir tous, ou de te poignarder au milieu de tes gardes*. Porsenna le condamna à avoir la main droite brûlée, & Mutius la portant sur le brasier qui venoit de consumer la victime, la laissa brûler avec une constance qui fit fremir ceux qui le regardoient. Le roi charmé de la constance de Mutius, par une generosité qui n'étoit pas moindre que celle de ce Romain, commanda qu'on l'ôtât de ce feu, & le renvoya libre dans Rome, où il acquit le surnom de *Scevola* ou de *Gaucher*, qui demeura à sa famille. Peu après, ce roi fit la paix avec les Romains. Divers auteurs ont parlé avec éloge de cette action de Mutius, que Martial a prise pour sujet de trois épigrammes. * Florus, *l.* 1. *c.* 10. Valere Maxime, *l.* 3. Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 12. Martial, *l.* 1. *epist.* 22. *l.* 8. *epist.* 30. *l.* 10. *epist.* 25. Denys d'*Halicarnasse*, &c.

MUTIUS SCEVOLA (Q.) dit l'*Augure*, fut un excellent jurisconsulte, & enseigna le droit à Ciceron, qui parle souvent de lui. Il epousa la fille de Lælius, fut aggregé dans le corps des augures, & donna en mariage une de ses filles à Lucius Crassus, qu'il eut soin d'instruire dans la jurisprudence. Mutius fut preteur en Asie, & consul l'an 637. de Rome, & 117. avant Jesus-Christ, en même tems que L. Cœcilius Metellus, avec lequel il triompha de la Dalmatie. Il rendit de grands services à la republique pendant la guerre Marsique, quoiqu'il fût fort âgé; & se declara pour Marius contre Sylla. Lucilius, poëte, qui ne fut pas de ses amis, lui lança quelques traits dans ses satyres; mais Mutius n'en temoigna aucun chagrin. * Tite-Live, *l.* 40 & 41. Pline, *l.* 2. *c.* 31. Pomponius, *de orig. jur.* Cicero, *de Orat. in Lal. & alib.* Cassiodore, *in fast. consul.* Bernardinus Rutilius, *in vita jurisc.* Richardus. Streinnius, *in famil. Rom. &c.*

MUTIUS SCEVOLA (Q.) consul Romain, & excellent jurisconsulte, fut pontife, & quelque tems après preteur en Asie. A son retour à Rome, on le fit tribun du peuple l'an 648. de Rome, & 106. avant Jesus Christ, sous le consulat de Q. Servilius Cœpio, & de C. Attilius Seranus. Depuis, il eut encore la charge d'édile, & fut enfin consul l'an 659 de Rome, & 95. avant Jesus-Christ, avec C. Licinius Crassus. Il gouverna l'Asie avec tant de prudence & de justice, qu'on le proposoit ordinairement pour exemple aux gouverneurs qu'on envoyoit dans les provinces. Dailleurs, il composa divers ouvrages de droit, & eut la reputation d'être un parfait orateur. Ciceron disoit de lui, qu'il étoit l'orateur le plus éloquent de tous les jurisconsultes, & le plus habile jurisconsulte de tous les orateurs: *Jurisperitorum eloquentissimus, & eloquentium jurisperitissimus*. Ce grand homme fut assassiné l'an 672. de Rome, & 82. avant Jesus-Christ, pendant les guerres de Marius & de Sylla. Il s'étoit jetté dans le temple de Vesta, où C. Fimbria le perça de coups, par ordre du préteur Damasippe. On jetta son corps dans le Tibre. Au reste, il fut le premier qui rassembla tout le droit Romain en XVIII. livres. * Cicero, *de Orat. ad Attic.* 8 *de offic. in Brut.* Solin, *c.* 29. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 3. Lucain, *liv.* 2. Pomponius, *de origin. jurisconsult.* Valere Maxime, *liv.* 8. *cap.* 26. Bernardinus Rutilius, *in vita jurisconsult.*

MUTUNUS ou MUTINUS, infame divinité des Romains, étoit presque la même que le Priappe des Grecs. Les nouvelles mariées alloient prier devant la statuë de Mutinus, où l'on celebroit des ceremonies deshonnêtes, que les anciens peres ont souvent reprochées aux Payens. * Arnobius, *adversus Gentes*, *l.* 4. Lactance, *inst. divin. l.* 1. *c.* 20. Saint Augustin, *de civit. Dei*, *l.* 4. *c.* 9. & *l.* 6. *c.* 9. &c.

MUXACRA, anciennement, *Murgis* & *Murgi*, bourg avec un bon château, sur la côte du royaume de Gre-

nade en Espagne, à dix lieuës d'Almeria vers le levant. * Maty, *diction.*

MUYDE, petite ville des Provinces-Unies, dans la Hollande meridionale, à l'emboûchure du Vecht dans le Zuider-Zée, à deux lieuës d'Amsterdam. * Maty, *dictionnaire.*

MUZARABES ou MOZARABES, anciens Chrétiens d'Espagne, *cherchez* MUSARABES.

MUZIO (Pio) abbé de l'ordre de saint Benoît, de la congregation du mont Cassin, étoit de Milan, où il nâquit le 15. Mai 1574. Il fut choisi dans son ordre pour venir solliciter quelques affaires importantes à la cour de France, sous le regne de Louis XIII. & mourut en 1659. âgé de 86. ans. Cet abbé a écrit des considerations sur Tacite; des discours de politique; des discours académiques; des lettres latines, &c. * *Voyez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres, de l'abbé Ghilini.

MUZON, MUSSON, petite ville peu considerable, capitale du comté qui porte son nom, & située à sept lieuës de Javarin vers le couchant. Quelques geographes prennent cette ville pour l'ancienne *Motenum*, ville de la haute Pannonie, que d'autres mettent à *Pruk ander Leyte*, en Autriche. * Maty, *diction.*

MUZON (le comté de) petite contrée de la basse Hongrie. Elle est entre le comté de Sopron, l'Autriche, & le Danube. Muzon, Altenbourg, & Newsidler en sont les lieux principaux. * Maty, *diction.*

MUZZARELLO (Jerôme) né à Bologne en Italie, religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit professeur de theologie dans sa patrie, lorsqu'on commença à tenir le concile de Trente, aux premieres sessions duquel il assista. En 1547. il fut fait inquisiteur general dans sa patrie, en 1550. maître du sacré palais, & enfin en 1553. le 11. Decembre, le pape Jule III. lui confera l'archevêché de Conza, dans le royaume de Naples. Il gouvernoit deja cette église, lorsqu'il fut nommé nonce apostolique auprès de l'empereur Charles V. On assure qu'il a laissé un traité contre les erreurs de Luther, & un petit ouvrage de l'autorité du pape; mais on ne sçait où ils ont été imprimés. Muzzarello mourut dans son église en 1561. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

M Y

MYA, bourg dans la moitié de la tribu de Manassé de-là le Jourdain. Les habitans en étoient fort vaillans. Il arriva une dispute entre les Juifs, qui demeuroient au-de-là du Jourdain & ceux de Philadelphe au sujet de ce bourg. Josephe en parle dans ses *antiquit. liv. XX. ch. 1.*

MYAGRUS, nom d'un certain dieu du Paganisme, qui avoit pour son intendance le soin de chasser les mouches, que les Grecs appellent *μυῖα*. On lui faisoit des sacrifices en Arcadie. Il y avoit à Rome dans le marché aux bœufs, un endroit d'où les mouches n'approchoient jamais; & les Romains croyoient que cela n'arrivoit que parce qu'Hercule avoit autrefois imploré dans ce même endroit le secours du dieu Myagrus contre les mouches; & que ce dieu continuoit toûjours depuis le même miracle qu'il avoit fait en faveur d'Hercule. Ce qui a donné occasion au culte du dieu Myagrus, est apparemment l'importunité des mouches, qui est si grande, sur-tout dans les pays chauds, que quelques-uns ont crû qu'il ne falloit pas moins qu'une divinité pour les chasser. C'est la pensée de Solin, ou plûtôt la raillerie qu'il fait de cette superstition. Saint Gregoire de *Nazianze*, dans son premier discours contre Julien, fait mention d'un autre Dieu, nommé *Mouche*, dieu d'Accaron, preposé pour chasser les mouches. Il le nomme *Mya, Mouche*; parce que les Accaronites, peuples de la Judée, en avoient une Idole, qu'ils reveroient sous le nom de *Beelzebuth*, c'est-à-dire, *dieu des Mouches.* * Cartari, *image des dieux.* Plin. *l.* 10. *c.* 28. *Voyez* J. Selden, *de diis Syris*, & Cl. Saumaise, *in Solinum.*

MYCALE, promontoire, ville & montagne au même endroit de l'Asie mineure, vis-à-vis de l'isle de Samos, que Stephanus *de Urbibus* met dans la Carie. Herodote, *liv. 1.* Pausanias & Strabon, *liv. XIV.* les mettent dans l'Ionie. Plutarque en parle dans la vie de Camille. * Lubin, *tables geographiques sur les vies de Plutarque.*

MYCATE, nom d'une fameuse magicienne, dont Ovide fait mention. * Ovide, *Metam. l. 12.*

MYCENES, *Mycenæ* & *Mycene*, ville du Peloponnese, aujourd'hui LA MORÉE, est celebre dans les poëmes d'Homere. Persée jetta les fondemens de cette ville vers l'an 2722. du monde, 1313. avant Jesus-Christ, & 3401. de la periode Julienne. Il est certain que la posterité de ce heros y regna quelque tems, & nous trouvons qu'ensuite Atrée & Thyeste, & leurs descendans connus sous le nom de Pelopides, y regnerent jusqu'à l'an 2906. du monde, & 1129. avant Jesus-Christ, de sorte que ce royaume a duré 185. ans; mais il est presque impossible de donner une suite exacte de ces rois. Eusebe en a donné une dans sa seconde chronique, que le pere Petau a eu raison de rejetter, puisque cet auteur ne s'accorde pas avec lui-même; mais celle qu'il lui a substituée n'est pas plus recevable. Cet habile critique ne pouvoit manquer de se tromper en cet endroit; il rapprochoit trop la mort d'Hercule, & les diverses entreprises que sa posterité fit sur le Peloponnese. Ce que d'autres ont imaginé a le même défaut: Eusebe en remaniant cette suite des rois à diverses reprises, dans sa premiere chronique, leur a bien pû fournir des citations d'auteurs capables d'éblouïr; mais ils ne pouvoient découvrir la verité, parce que suivant leurs préjugés, ils ne croyoient pas qu'on dût reculer de vingt-cinq années les entreprises de la posterité d'Hercule. C'est de là que dépend l'intelligence & l'usage d'un tres-beau passage de quelque ancien auteur, qu'Eusebe a défiguré en le citant; & où il étoit dit, qu'il y avoit eu divers rois à Mycenes durant 127. ans avant la prise de Troye, & que de ces rois, les uns descendans de Persée, avoient regné 82. ans dans cette ville, & les autres descendans de Pelops, y en avoient regné quarante-cinq. Persée, fondateur de Mycenes, eut pour successeur Sthenele son fils, qui partagea la succession avec ses freres & ses neveux, d'où vient qu'on trouve en même tems divers rois, soit à Mycenes ou dans les places qui en dépendoient. Sthenele eut Eurysthée son fils pour successeur; & celui-ci fut tué par Hyllus, l'un des fils d'Hercule l'an 2804. du monde, & 1131. avant Jesus-Christ: en lui finit la posterité de Persée après 82. ans de regne. Il y eut alors une espece d'anarchie qui dura trois ans; les Heraclides ayant demeuré un an dans le Peloponnese, l'abandonnerent, & se repentant ensuite de cette démarche, ils y revinrent pour la seconde fois l'an 2807. du monde, & 1228. avant Jesus-Christ, quarante-cinq ans avant la prise de Troye. Les peuples effrayés de leur retour, offrirent alors la couronne à Atrée, fils de Pelops, qui regnoit depuis trente-trois ans dans l'Elide. Atrée se l'assura par la défaite des Heraclides, qui s'engagerent par un traité à ne faire de nouvelles entreprises qu'au bout de cent ans. Il regna 20. ans, & Thyeste son frere lui succeda, l'an 2827. du monde, & 1208. avant Jesus-Christ, après quoi regna Agamemnon, fils ou petit-fils d'Atrée, à qui la couronne appartenoit de droit; ce qui a pû donner occasion à quelques-uns, de lui donner vingt-sept ou vingt-huit ans de regne, au lieu de quinze, comme s'il avoit commencé à regner, aussi-tôt après la mort d'Atrée, & que Thyeste, à qui nous donnons douze ans après un ancien, n'eût été que le regent du royaume pendant son bas âge. Agamemnon comptoit la treiziéme année de son regne lorsque Troye fut prise, & il fut tué deux ans après par Egysthe, qui lui succeda. Eusebe donne six années de regne à celui-ci, & cinquante-huit à Oreste, fils d'Agamemnon, qui le tua, ce qui ne peut être vray dans aucun systême, les Heraclides étant rentrés dans le Peloponnese, & s'en étant rendus les maîtres presque aussi-tôt après la mort d'Oreste, l'an du monde 2906. & 1129. avant Jesus-Christ, comme nous le prétendons, ou vingt-cinq ans après, selon le pere Petau & les autres. Strabon marque positivement que de son tems, c'est-à-dire, sous le regne d'Auguste, & vers la naissance de Jesus-Christ, Mycenes ne subsistoit déja plus. Cependant, si l'on croit les conjectures de le Noir, & celles de Sophien, c'est aujour-

d'hui, ou *Charia*, ou *Agios Adrianos*, à dix-huit milles de Corinthe. * Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 4. Pausanias, *l.* 2. Stephan. *Byzant.*

MYCERINUS, roi d'Egypte, fils de *Chephrenès*, passa chez eux pour un roi tres-juste. Il regnoit vers l'an 789. avant Jesus-Christ. * Herodote, *l.* 2.

MYCITHUS, esclave d'Anaxilaüs roi des Rhegiens, ayant été nommé par son maître pour avoir soin de l'éducation de ses deux enfans, & du gouvernement du royaume, se comporta si bien, que les Rhegiens ne firent point de difficulté de lui obéir. Quand ses pupilles furent parvenus en âge, il leur remit leurs biens & leur royaume, & s'étant contenté d'une pension mediocre, il se retira à Olympie, où il passa le reste de ses jours tranquillement. * Macrob. *Saturnal.* *l.* 1. *c.* 11. Justin, *l.* 4.

MYCON, *cherchez* MICON.

MYCONE, aujourd'hui MICOLI, isle de la mer Egée, & l'une des Cyclades, est entre celle de Nicaria au levant, celle de Teno & d'Andri au septentrion, & a été nommée diversement par les anciens *Myconos*, & *Mycone*. Cette isle produit du vin, de l'orge, du coton, & une grande quantité de gibier. Les poëtes on feint que les geans vaincus par Hercule, furent ensevelis dans l'isle de Mycone: ce qui donna lieu à ce proverbe des anciens: *Omnia sub unam Myconum congerere.* Les habitans de cette isle étoient la plûpart chauves, & aimoient à manger chez les autres, d'où sont venus encore ces proverbes: *Myconiorum more*; & *Myconius conviva.* Au reste, cette isle n'est separée de celle de Delos que par un trajet de trois milles, & non pas de quinze milles, comme le dit Ferrari dans son dictionnaire geographique. Entre Mycone & Delos, il y a un écueil que les Francs appellent *Dragomnera*, & les Grecs *Tragonisi*, comme qui diroit l'*isle des Boucs*. Le circuit de Mycone est d'environ trente milles. Elle n'a point de forteresse: c'est pourquoi les Turcs n'oseroient l'habiter, de peur que les corsaires Chrétiens ne les y viennent enlever, pour les faire esclaves. Neanmoins les galeres du grand seigneur ne manquent pas tous les ans d'y venir prendre le *carasch* ou tribut. Le nombre des habitans ne montent gueres qu'à 2000. & l'on y trouve quatre femmes pour un homme; parce que la plûpart de ces insulaires sont mariniers ou corsaires, & qu'il n'en revient presque jamais la moitié de ceux qui vont chercher fortune. Il y a environ trente églises Grecques, & une seule Latine. Le commandant de la ville étoit un Grec de Constantinople l'an 1675. * Strabon. Pline. Plutarque. J. Spon, *voyage d'Italie*, *&c.*

MYDORGE (Claude) Parisien, & sçavant mathematicien. Il publia à Paris en 1648. quatre livres des sections coniques. Il avoit publié en 1641. un prodrome de catoptrique & de dioptrique. * Konig, *bibliotheque.*

MYGDONIE, ancien pays de la Macedoine, entre le fleuve Strimoin, on *Strimona*, & l'*Axius*, que Sophien nomme *Vardari*, vers le golfe d'*Atomana*, avoit pour principalles villes, Apollonia, Antigonia, Amphipolis, &c. On donna le nom de MYGDONIE à une contrée de Mesopotamie, qui étoit le long d'un fleuve de ce nom. Quelques auteurs ont cru que ces peuples tirerent leur nom d'un prince, qu'ils appellent Mygdonius; mais Pline assure qu'ils le tenoient des Mygdoniens de Macedoine. Peut-être que ceux-ci avoient envoyé une colonie en Mesopotamie. * Herodote. Ptolomée. Strabon. Pline. Sophien.

MYGDONIENS, peuple, *voyez* MYGDONIE.

MYGDONIUS, fleuve qui baigne les murailles de Nisibe, dans l'ancienne Mesopotamie, maintenant *Nisibin*: il arrose le Diarbek, & se va rendre dans le Tigre. * Sanson

MYGDONIUS ou MYGDON, roi de Thrace, étoit fils de *Cisseus*, & frere d'*Otrée* & d'*Hecube*, femme de *Priam*. Virgile fait mention de Choroebus, son fils, qui se trouva au siege de Troye, & fut épris d'amour pour Cassandre. Il est appellé Mygdonide dans Virgile, c'est-à-dire, fils de Mygdon. Un auteur moderne s'est trompé en prenant le mot de *Mygdonides*, pour le nom d'une nation; car comme Servius l'a tres-bien remarqué, ces noms ne finissent jamais en *des*. * Eusthate, *in Iliad.* *l.* 3. Virgile, *l.* 2. Servius, *in Virg.* *&c.*

MYLES, fils de *Lelex*, le plus ancien des rois de la Laconie, succeda à son pere, & laissa le royaume à son fils *Eurotas*, l'an du monde 2509. 1516. avant Jesus-Christ.

MYLITTA, nom que les Babyloniens ou les Assyriens donnoient à Venus. *Mylittha*, en syriaque, signifie *qui fait enfanter* ou *engendrer*: ce qui convient tres-bien à cette déesse. Les femmes Assyriennes étoient obligées par une loi, d'aller une fois en leur vie près du temple de cette déesse, & de s'abandonner à quelque étranger, qui leur devoit jetter quelque somme d'argent dans le sein. * Herodote, *liv.* 1. Strabon, *l.* 16. J. Selden, *de diis Syris.*

MYNDE, ville maritime de la Carie, qui étoit autrefois épiscopale & suffragante de Staurople, maintenant *Santa Croce*. Elle est entre Bargilie & Halicarnasse. On l'appelle aujourd'hui *Mentesa*: elle est la capitale de la province, & le gouverneur y fait sa residence.

MYONTE, ville de l'Ionie, dont parle Plutarque dans la vie de Themistocle. Elle est vers les frontieres de la Carie, & près de l'emboûchure du fleuve Meandre. Strabon dit dans son livre XVI. qu'elle étoit une des douze villes de l'Ionie; mais que ses habitans l'ayant abandonnée, elle fut unie à la ville de Milet, qui étoit proche. * Lubin, *Tables geographiques sur les vies de Plutarque.*

MYRA, ville de Lycie, près du fleuve Limyre, & de la ville de même nom. Elle est située sur une colline à vingt stades de la mer: elle fut épiscopale, puis métropole de Lycie dans l'éxarchat d'Asie. On en met les ruines au village de Strumita dans le Menteseli en Natolie, sous le Turc, & elle est encore à present le titre d'un archevéque du rit grec. Elle avoit trente-six villes épiscopales pour suffragantes. * Baudrand, *diction. geograph.* De Commanville, *tables geograph. & chronolog. de tous les archevéchés.*

MYRICE, ville de Macedoine, est la même qu'*Amphipolis*. C'est aussi une isle de la mer Rouge. * Stephanus.

MYRIN, en latin *Myrinus*, épithete donnée à Apollon, de la ville de Myrine en Eolie, où il étoit honoré.

MYRMECIDES, fameux sculpteur, dont les ouvrages étoient tres-considerés, travailloit tres délicatement en petit, & fit un chariot qu'une mouche couvroit d'une de ses ailes. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. Ælianus, *var. hist.* *l.* 1. *c.* 17.

MYRMIDONS, *Myrmidones*, peuples de Thessalie, qui accompagnerent Achille à la guerre de Troye. Les poëtes ont feint que c'avoient été des fourmis metamorphosées en hommes, à la priere d'Æacus, roi d'Egine. *Voyez* EAQUE. * Virgile, *l.* 2. *Æneid.* Ovide, *in Metam.* Philostrate, &c.

MYRMILLONS, *Myrmillones*, sorte de Gladiateurs, qui combattoient ordinairement contre les Retiaires. Les armes du Myrmillon étoient une épée, un bouclier, & un casque, au haut duquel il y avoit la figure d'un poisson. Le Retiaire étoit armé d'une fourche à trois pointes, & portoit un filet de pêcheur, pour tâcher d'envelopper la tête du Myrmillon, contre lequel il combattoit. Quelques-uns croyent que le nom de Myrmillon vient du mot grec Μορμύρος, qui signifie un certain poisson de mer, tacheté de plusieurs couleurs, dont Ovide fait mention dans ses Halieutiques; & que ces gladiateurs furent ainsi appellés, parce qu'ils portoient la figure de ce poisson sur leur casque. Turnebe tire l'origine de ce mot de celui de *Myrmidon*. On les nommoit aussi Gaulois, parce que les premiers étoient venus des Gaules, ou parce qu'ils étoient armés à la gauloise. Lorsqu'ils combattoient, le Retiaire chantoit: *Ce n'est pas à toi que j'en veux, mais à ton poisson; pourquoi me fuis-tu, Gaulois?* Suetone rapporte que l'empereur Caligula supprima cette espece de gladiateurs. * Turnebe, *advers.* *l.* 3. *c.* 4. Festus. Ovide, *in Halieut.* Suetone, *in Calig.*

MYRO, femme sçavante, native de Byzance, étoit femme d'*Andromachus* grammairien, & fut mere d'*Homere* poëte tragique. Elle composa des vers elegiaques, est fort louée par Athenée, & florissoit du tems de Ptolemée *Philadelphe*, vers la CXXX. olympiade, & l'an 260. avant Jesus-Christ. * Suidas. Athenée.

MYRON, excellent sculpteur, vivoit sous la LXXXIV. olympiade, l'an 310. de la fondation de Rome, & fut disciple d'Agelade. Une vache qu'il representa en cuivre le rendit tres-celebre, & a servi de sujet à un grand nombre de belles épigrammes grecques, dont quelques-unes ont été imitées en notre langue par Ronsard, & par la demoiselle de Gournay. * *Voyez* le IV. livre de l'anthologie. Pline, *l.* 34. *c.* 8. Ovide, *l.* 3. *de Ponto*. & Properce, *l.* 2. *eleg.* 30.

MYRON, auteur Grec, natif de Priene, écrivit une histoire de la guerre des Messeniens, contre les Lacedemoniens. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Athenée en fait mention au livre 6. & 16. & Pausanias, *in Messen.*

MYRONIEN d'Amastris dans le Pont, a laissé un recueil de narrations semblables, c'est-à-dire qu'il a recueilli les histoires semblables arrivées en divers pays, & les a toutes mises sous un même point de vûë: Diogene *Laërce* cite assez souvent cet ouvrage; mais il n'en a donné le titre entier que dans les vies de Zenocrate & de Theophraste.

MYRRHA, fille de *Cinyras*, roi de Cypre, est celebre dans les écrits des poëtes. On dit qu'elle devint amoureuse de son pere; qu'elle coucha avec lui sans qu'il le sçût, par l'adresse de sa nourrice, & que ce prince ayant reconnu son crime, la voulut tuer. Myrrha, qui avoit fui en Arabie, fut metamorphosée en cet arbre qui porte la myrrhe, & accoucha d'Adonis.* Ovide *l.* 10. *metam.*

MYRRHENE, étoit, au témoignage de Stephanus *de Urbibus*, un bourg de l'Attique, de la tribu Pandionide. Strabon en parle au livre IX. comme d'un lieu proche de Marathon. Velius le met entre Marathon & la côte de la mer Egée. Plutarque en fait mention au commencement de la vie de Demosthene. * Lubin, *tables geographiq. sur les vies de Plutarque.*

MYRSES, nom que l'on donne à ceux des princes Tartares, qui sont sujets & tributaires du grand-duc de Moscovie. On le donne aussi aux princes de Perse. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

MYRSILE de Lesbos, ancien auteur dont on a un fragment sur les Pelasges, dans le premier livre de Denys d'*Halicarnasse*. C'est sans doute le même que Strabon cite *liv.* 13. & Pline *liv.* 3. *ch.* 7. & *liv.* 4. *ch* 12. De même qu'Arnobe *l.* 3. & 4. Antigone de Caryste nous apprend *c.* 5. 17. & 129. qu'un de ses ouvrages étoit intitulé *les paradoxes historiques*; le schol. d'Apollonius *in* 1. *argon.* lui attribuë aussi une histoire de Lesbos. Il est celui qui a écrit que les Hyades étoient sœurs de Cadmus, comme le dit le schol. d'Aratus, & c'est ce qu'on ne peut pas bien sçavoir, non plus que s'il est different de ce Myrsile, de qui Strabon écrit *liv.* 13. que Mytilene eut en même temps le poëte Alcée, Sappho celebre par ses poësies, Pittacus l'un des sept sages, tyran de sa patrie, & Myrsille qui y usurpa aussi toute l'autorité, ce qui donna lieu à Alcée de le maltraiter dans ses vers, quoique ce poëte ne fût pas moins ambitieux que lui. Ce seroit en ce cas-là un tres-ancien historien, & même un des plus anciens; car il auroit été contemporain de Solon; mais ceux qui le citent ne parlent jamais de son ancienneté: pour le traité de Myrsile de Lesbos, *de l'origine de l'Italie, & des Tyrrheniens*, qu'Anne de Viterbe a publié, personne ne doute que ce ne soit un ouvrage supposé.

MYRTEE, vingt-troisiéme roi de Thebes en Egypte, succeda à la reine Nitocris, vers l'an 1553. avant J. C. * Maneth. *apud* Euseb. *chronic.*

MYRTILE, fils de Mercure & de Phaëthuse, ou de l'Amazone Myrto, étoit cocher d'Enomaüs. Il se laissa corrompre par Pelops, qui devoit entrer en lice à la course des chariots avec Enomaüs. Il ôta la clavette qui retenoit la rouë à l'essieu du char d'Enomaüs, en sorte que dans la course, Enomaüs fut renversé, & se cassa la tête. En mourant il pria Pelops de venger sa mort: & quand Myrtile vint demander à Pelops ce qu'il lui avoit promis pour récompense, il fut jetté dans la mer, qui de son nom s'est appellée *Myrtoum*, qui fait partie de la mer Egée, entre le Peloponnese, l'Attique & l'Eubée. * Ovide, *in Ibin.*

MYSCILLE, que les auteurs nomment aussi *Miscillos*, fils d'*Alemon* & habitant de la ville d'Argos, fut accusé comme criminel, pour avoir voulu quitter sa patrie, contre la défense des loix. Hercule, qui lui avoit expressément ordonné de passer dans la Calabre, trouva le moyen de le faire absoudre. Myscille continua son entreprise, & lorsqu'il fut arrivé en Italie, bâtit sur l'Esare une ville, qu'il nomma *Crotone*. Ce fut en memoire de Croton, qui avoit logé Hercule à son retour d'Espagne, & qui étoit enterré en ce lieu. Quelques auteurs disent que l'oracle, que Myscille avoit consulté, lui dit de s'arrêter dans l'endroit où il trouveroit la pluye avec le beau tems. L'énigme lui parut difficile à débrouiller: mais il trouva en Italie une fille de joye qui pleuroit, & ce fut en cet endroit qu'il bâtit la ville de Crotone. Eusebe en marque la fondation sous la quatriéme année de la XVII. olympiade, & 709. avant Jesus-Christ. * Ovide, *l.* II. Strabon, *l.* 6. Le scholiaste d'Aristophane, *in nubib.* Jamblique, *c.* 9. *vita Pithag.* Suidas. Etienne de *Byzance*. Denys d'*Halicarnasse*, &c.

MYSIE, contrée de l'Asie mineure, étoit divisée en grande & petite. La premiere étoit entre la petite Mysie, la Phrygie, la Bithynie, & la mer Egée, & renfermoit les villes de Pergame, de Trajanopolis, d'Adramyte, &c. les montagnes d'Olympe & Cimon, & la riviere de *Rhyndacus*; dite *Supidi*. La petite Mysie, entre l'Hellespont, la Troade, avoit les villes de Cyzique de Lampsaque, &c. le mont Ida, les rivieres de S mois, du Granique, &c. Tout ce pays est maintenant compris dans la Natolie ou Anatolie, & dépend du Turc. * Sophien. Sanson. Baudrand.

MYSLENTA (Celestin) theologien Lutherien, nâquit en 1558. & mourut en 1653. Il a écrit contre Rathman, Movius, Bergius, &c. Calovius fit son oraison funebre. * Konig. *biblioth.*

MYSON, natif de Chenes, village du territoire de Sparte, vivoit sous la XLVIII. olympiade, 587. ans avant Jesus-Christ, & est compté par quelques-uns au nombre des sept sages de la Grece. On dit qu'Anacharsis, philosophe Scythe, consultant l'oracle, pour sçavoir qui étoit plus sage que lui, reçut pour réponse que c'étoit Myson de Chenes, qu'on trouva occupé à accommoder sa charruë, pour aller labourer la terre. * Diogene *Laërce*, *en sa vie*, *l.* 1.

MYTHECUS, sophiste natif de Syracuse, ne chercha à s'acquerir de la reputation, ni par la vanité de ses discours, comme Hippias; ni par les artifices de son raisonnement, comme Gorgias; ni par l'élegance de ses expressions, comme Prodicus; ni par la défense des causes injustes, comme Thrasimachus. Il s'attacha uniquement à la profession de bien apprêter les viandes: en quoi il réüssit avec tant d'avantage, qu'il passa pour le meilleur cuisinier de son siecle. Il s'imagina qu'avec cette perfection, il pourroit s'établir dans Lacedemone, qui dominoit alors dans la Grece, qui n'avoit encore jamais goûté rien de délicat dans les viandes; mais il connut bientôt qu'il avoit raisonné en cuisinier: car d'abord qu'il parut à Sparte, où effectivement sa gourmandise commençoit à lui faire trouver des disciples parmi les jeunes gens, les magistrats lui commanderent d'en sortir, & d'aller chercher fortune ailleurs, ne prétendant pas qu'on connût parmi eux d'autre ragoût que celui de la faim. * Maxime de Tyr, au commencement de son 7. discours. Elien, *l.* 4. *de ses histoires diverses*, *c.* 7.

MYTHOBIUS (Burchard) medecin natif de Hambourg, dans le XVI. siecle, fut medecin du landgrave de Hesse, & composa divers ouvrages, *Stereometria*; *Compositio annuli astronomici*, *&c.* Il mourut le 16. Août 1565. * Gesner, *biblioth.* Petrus Nigidius, *de profess. Marpurg.* Melchior Adam, Vossius, &c.

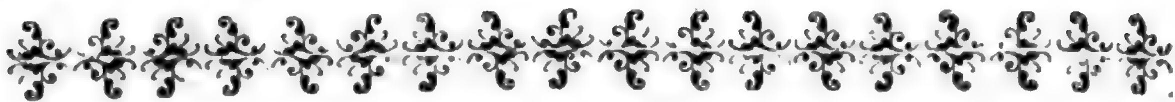

N

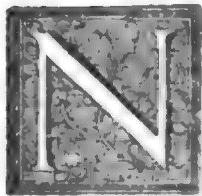

CETTE lettre est mise entre les demi-voyelles. Saint Augustin a remarqué que les anciens la plaçoient pour l'ordinaire, entre E & S, pour rendre la prononciation plus douce, comme dans les mots, *quotiens*, pour *quoties*; *vicensimus*, pour *vicesimus*, &c. Les anciens jurisconsultes employoient ces deux lettres N. L, qui veut dire, *non liquet*, pour témoigner que les plaidoyers des avocats ne suffisoient pas pour faire condamner, ou pour faire absoudre les criminels. Aujourd'hui nous nous servons de la lettre N. en écrivant pour remplacer un nom propre que nous ignorons; c'est ainsi que nous disons N. & N. tel & tel. En Pologne & dans la Bohême, la lettre N. outre le son ordinaire, a encore quelquefois celui des lettres G. N. Les Espagnols attribuent aussi cette derniere prononciation à l'N; mais en y ajoûtant un accent circonflexe de cette maniere; Baño, pour Bagno; & enseña, pour enseigna. N. chez les anciens, en lettres numerales, signifioit 900. & avec une barre au-dessus, quatre-vingt-dix mille. *S. Augustin, *l.* 2. *c.* 2. *emend.* Ausone, *de litt. monosyll.*

N A

NAALOL, ville de la tribu de Zabulon, accordée aux levites de la famille de Merari. **Juges*, 1. 30. *Josué*, 19. 15. &c.

NAAMA, fille de *Lamech*, que quelques-uns font inventrice de l'art de faire des étofes tissuës. * *Genes.* *c.* 24. *v.* 22. Il y a une ville de ce nom dans la tribu de Juda. * *Josué*, *c.* 15. La mere de Roboam portoit aussi ce nom.

NAAMAN, general de l'armée du roi de Syrie, étant devenu lepreux, une jeune fille du pays d'Israël qui avoit été prise par une bande de voleurs, & qui entra depuis au service de la femme de Naaman, assura sa maitresse, que si Naaman vouloit aller au royaume d'Israël, le prophete qui étoit à Samarie le gueriroit. Ce fut l'an 3151. du monde, & 884. avant Jesus-Christ. Il demanda & obtint du roi son maître la permission d'y aller, & des lettres pour le roi d'Israël, par lesquelles le roi de Syrie le prioit de guerir Naaman. Joram, qui regnoit en Israël, considerant cette ambassade comme un piege que le roi de Syrie lui vouloit dresser, s'affligea extrêmement, & demanda si on le croyoit un dieu, pour guerir ainsi de la lepre ceux qui en étoient frappés; mais Elisée fit dire au roi d'Israël de lui envoyer promptement Naaman, afin qu'il sçût par sa propre experience, qu'il y avoit un prophete en Israël. Ce seigneur fit aussitôt ce que le roi d'Israël lui marqua, & vint à la porte d'Elisée avec un grand équipage. Alors le prophete lui fit dire, sans même lui vouloir parler, qu'il s'allât laver sept fois dans le Jourdain. Naaman considera cette réponse comme une marque de mépris, & s'en retourna en colere. Mais ses serviteurs lui ayant remontré, que puisque ce qu'on desiroit de lui étoit tres-facile, il devoit au moins le tenter, il les crut; & s'étant lavé sept fois dans le Jourdain, il se trouva gueri. Il en vint aussitôt rendre graces au prophete, & lui offrit de grands presens, qu'il ne voulut point recevoir. Il demanda au prophete la permission d'emporter la charge de deux mulets de la terre du pays d'Israël: & d'entrer dans le temple de Remmon. Les commentateurs ne conviennent pas dans l'explication qu'ils donnent à ces deux endroits. Ils trouvent une espece de superstition dans la demande que Naaman fait d'emporter cette terre. L'autre demande paroît encore plus criminelle, à en juger par la lettre: en effet, quelle apparence, qu'Elisée eût permis d'adorer les idoles & de rendre à une fausse divinité le culte qui n'est dû qu'à Dieu. Les plus habiles commentateurs justifient & Elisée & Naaman, en assurant que ce prophete ne lui permit pas d'adorer le dieu Remmon: mais seulement d'accompagner le roi dans le temple de cette divinité, & de s'incliner lorsque le roi, qui s'appuyeroit sur lui voudroit adorer l'idole. En un mot les démarches ne se faisoient point pour l'idole, mais c'étoit un service purement civil que cet officier rendoit à son maître.* IV. *des Rois*, *c.* 5. Calmet, *commentaire litteral sur cet endroit.*

NAARIA, fils de *Semia*, descendant de David, remporta un avantage considerable sur les Amalecites, à la tête de cinq cens hommes seulement.* *Paral. c.* 3. 22. & 4. 42.

NAAMAT, ville d'Idumée, d'où étoit Sophar l'un des amis de Job. * *Job*, 11. 1.

NAARATHA, ville sur les confins de la tribu d'Ephraïm, proche le Jourdain. * *Josué*, 16. 7. C'est la même qui est appellée, MORANS. * *Paralip.* 7.

NAAS, ou *Nabas*, roi des Ammonites, après avoir ravagé le pays des Jabéens, dans la tribu de Juda, pressa leur ville de Jabés de Galaad l'an 2940. du monde, & 1095. avant Jesus-Christ, & ne voulut faire d'autre composition aux habitans; qui demandoient de se rendre, que de les laisser sortir, après leur avoir fait créver l'œil droit. Saül en fut averti; & ayant mis trois cens trente mille hommes sur pied, vint attaquer les Ammonites par trois endroits, & les défit entierement. C'est le même qui depuis reçut chez lui David, persecuté par Saül. Ce roi prophete ayant sçû la mort du prince son bienfaicteur, en fit témoigner son deplaisir à Hanon, fils de Naas, l'an du monde 2997. & 1038. avant Jesus-Christ, par ses ambassadeurs, que Hanon traita indignement. * I. *des Rois*, 11. & 12. II. *c.* 10. Josephe, *antiq. Jud. l.* 6. *c.* 5. Usser, *in annal.*

NAAS. *Cherchez* ISAI.

NAAS, baronie & ville dans la province de Lemster & le comté de Kildare en Irlande, sous le 7. degré 9. minutes de longitude, & le 55. 37. minutes de latitude. * *Dict. Anglois.*

NAASSON, l'un des predecesseurs, selon la chair, du fils de Dieu, étoit fils d'*Aminadab*, & fut chef de la tribu de Juda, lorsque les Hebreux sortirent de la servitude d'Egypte. * *Nombres*, *c.* 1. *v.* 7. *S. Matthieu*, *c.* 1.

NAASSON, nom d'un lieu dans la tribu de Nephtali. * *Tobie*, 1. 1.

NAB, riviere de Franconie, passe dans le haut Palatinat, & se décharge dans le Danube, au-dessus de Ratisbonne. * Baudrand.

NABAJOTH, fils d'Ismaël, qui donna son nom à tout le pays, depuis l'Euphrate jusqu'à la mer Rouge.* *Genes. c.* 25. *Isaïe*, *c.* 60.

NABAJOTH, pays d'Arabie, à qui Nabajoth a donné son nom. * *Isaïe*, 60. 7.

NABAL, Juif, demeuroit aux environs du desert de Ziph, près de Carmel, de la tribu de Juda, & étoit un homme tres-riche, mais tres-brutal. Un jour David, que Saül poursuivoit dans le desert, lui envoya dix de ses gens, pour lui demander quelques rafraîchissemens: Nabal les refusa, & accompagna ce refus de termes si outrageans, que David pour se venger de cet affront, envoya 400. hommes pour exterminer toute la famille de Nabal, dont la femme, nommée *Abigaïl*, sçut par sa prudence & par sa generosité, détourner l'effet. Nabal ayant appris l'extrême danger où il avoit été, en eut une si grande frayeur, qu'il tomba malade & mourut dix jours après, l'an 2978. du monde, & 1057. avant Jesus-Christ, & David épousa Abigaïl. * I. *des Rois*, *c.* 25. Torniel, Salian & Sponde, *A. M.* 2977.

NABAON, petite riviere de l'Estremadure du Portugal. Elle baigne Tomar & se décharge dans le Zezere, un peu avant son emboûchure dans le Tage. * Maty, *diction.*

NABARZANE, lieutenant general de Darius, après avoir commandé l'aile droite dans la bataille donnée contre Alexandre, sur le fleuve Issus, convint avec Bessus de livrer Darius, ou de le tuer, & de faire la guerre. * Justin. Diodore.

NABAT, pere de *Jeroboam*, qui se souleva contre Salomon, & qui regna le premier sur les dix tribus. * III. *Rois*, 11. 26. &c.

NABATHE'ENS, peuples de l'Arabie Deserte, avoient tiré leur nom, selon saint Isidore, de Naboth, ou Nebajoth, fils d'Ismaël. Ils habitoient Petra, dont le territoire avoit pour limites la Palestine au couchant, l'Arabie Heureuse au midi, & la Syrie au septentrion. Ce sont les mêmes que Gabinius défit dans un grand combat, comme nous l'apprenons de Josephe. Les Nabathéens brûloient de l'encens en l'honneur du soleil sur son autel. Ils se faisoient circoncire en leur 13. année à l'exemple d'Ismaël. Leurs prêtres étoient habillés de toile; ils portoient des mitres & des pantoufles, & ne mangeoient point de chair de pourceau, ce qu'ils avoient reçu de la religion d'Abraham, dont ils avoient changé & souillé toutes les ceremonies par leurs idolâtries, *l.* 14. *Ant. c.* 11. & 1. *de Bello*, *c.* 6. Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 6. Denys l'*Africain*. M. Du Pin, *hist. profan. tom. I.*

NABEL, en latin *Neapolis*, c'étoit anciennement une ville épiscopale suffragante de Carthage. Elle étoit dans l'Afrique propre. C'est maintenant un petit bourg du royaume de Tunis, situé sur le cap de Bonne, au septentrion oriental de la ville de Tunis. * Maty, *diction.*

NABIS, tyran de Lacedemone, fut allié de Philippe roi de Macedoine, & fils de Demetrius, qui étoit en guerre avec les Romains, & qui lui ceda la ville d'Argos. T. Q. Flaminius reprima l'insolence de ce tyran par la prise d'Argos, la 2. année de la CXLVI. olympiade, la 195. avant Jesus-Christ & fit cesser les inhumanités qu'il exerçoit avec sa femme. Nabis regna encore à Lacedemone, où il fut tué quelque tems après. * Florus, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 34. Polybe, &c.

NABIUS ou NADIUS, l'un des six rois Arabes, qui selon Eusebe de Cesarée, & George Syncelle, après Jules *Africain*, ont regné à Babylone, après les sept premiers rois Chaldéens, entre Nemrod, & Ninus Nadius: il regna 37. ans, depuis l'an du monde 2611. & 1424. avant Jesus-Christ. Mais on a fait voir, en parlant des rois d'Assyrie, que ces rois Arabes sont fabuleux. * Eusebe, *in chronic.* Syncelle, *in chronog.*

NABO, ville & montagne, *cherchez* NEBO.

NABO ou NEBO, idole des Babyloniens. C'est du nom de cette idole que viennent ceux des rois de Babylone, Nabuchodonosor, Naburzardan, dont il est parlé dans l'écriture sainte; & ceux de Nabonidus, Nabopolassar, Nabonassar, &c. rapportés dans les auteurs profanes. Lorsque Cyrus s'empara de Babylone, les idoles de Bel & de Nabo furent brûlées & emportées. *Voyez* NEBO. * *Isaie*, 46. 1.

NABOLASSAR, *cherchez* NABOPALASSAR.

NABONASSAR, premier roi des Babyloniens, est le même que Belesis. Il commença à regner l'an 747. avant Jesus-Christ, & c'est de cette année que se prend la fameuse époque de l'ére de Nabonassar. Il regna 14. ans. *Voyez* BELESIS, & BALADE.

NABONASSAR (ére de) cette époque est tres-celebre, & est le terme depuis lequel Ptolomée témoigne qu'il y avoit des observations astronomiques, jusqu'à son tems. Torniel, Sponde, Usserius, Salian, & divers autres la commencent un Mercredi 26. Fevrier de l'an 3967. de la periode Julienne, & 747. avant Jesus-Christ, le 1. de la VIII. olympiade, & le 6. de Rome, n'étant pas encore achevés. *Voyez* ERE, ANNE'E CHALDAIQUE ou EGYPTIENNE. * I. *des Paralipom. c.* 52. Ptolomée, *l.* 4. *almagest. c.* 8. Scaliger, *l.* 5. *de emend. temp. p.* 391. & *seq.* Kristman, *de connect. annor.* Origan, *T.* I. *ephem.* Reinold, *in Pruten.* Petau, *l.* 9. *de doct. temp. c.* 51. & *seq. l.* 10. *c.* 7. & *seq.* & *P. II. ration. temp. l.* 1. & 3. Torniel, *A. M.* 3306. 3331. Genebrard, *l.* 1. *chron.* Ubbo Emmius, *l.* 2. *chron.* & *l.* 5. Salian, *in praef. T. IV. n.* 14. & *A. M.* 3316. & 3324. *n.* 25. Sponde, *A. M.* 3306. Tirinus, *in chron.* 5. *c.* 35. Jean-George Hervart, *c.* 227. *novae chron.* Lange, *de annis Christi, l.* 2. *c.* 12. Isaac Vossius, *c.* 9. *chron. sacra.* Calvisius, *in chron.* Paul Guldin, *l.* 5. *con. Calvis.* Riccioli, *chron. reform. P.* I. *l.* 5. *c.* 5. *&c.* Usserius, *in annalibus. Antiquité des tems.*

NABONIDUS, dernier roi des Assyriens & Babyloniens, est le même qui est appellé *Nabonnidocus* par Abydene, *Labynitus* par Herodote, & *Darius Medus* dans la prophetie de Daniel. Après avoir regné 17. ans, depuis l'an du monde 3480. & 555. avant Jesus-Christ son royaume fut détruit par Cyrus, l'an du monde 3497. & avant Jesus-Christ 538. Nabonidus, étant vaincu, se retira dans le château de Borsippe. Il se rendit ensuite à Cyrus, & fut fait gouverneur de la Caramanie, où il mourut âgé de 80. ans. *Cherchez* CYAXARES. * Le canon astronomique. Berose. Josephe. Sulpice Severe. S. Maxime. Scaliger. Petau. Marsham. M. Du Pin, *biblioth. des histor. prof.*

NABOPALASSAR ou NABOLASSAR, Babylonien, s'empara de l'empire de Ninive & de Babylone, qui avoient été réünis par Assaraddon, roi d'Assyrie, à Ninive. Il déthrôna Saracus ou Chinaladanus, l'un des successeurs de ce prince, l'an du monde 3409. & 626. avant Jesus-Christ. Il est nommé Nabuchodonosor dans Tobie: ce qui a trompé les auteurs qui l'ont confondu avec Nabuchodonosor I. ou Chiniladan, dont il est fait mention dans le livre de Judith. Nabopalassar regna 21. ans, & eut pour successeur son fils Nabuchodonosor II. ou *le Grand*.

NABOR & FELIX (saints) martyrs dans le Milanez, sous l'empereur Maximilien *Hercule*, vers l'an 304. sont honorés de toute antiquité dans l'église de Milan. Paulin diacre, dans la vie de S. Ambroise, témoigne qu'il y avoit un grand concours de devotion à leur tombeau, qui se trouvoit dans une église, qui portoit leur nom, & où l'on croit que saint Ambroise découvrit les corps de saint Gervais & de saint Protais. On fait leur fête au 12. de Juillet; mais les actes de leur martyre, publiés long-tems après leur mort, n'ont pas l'autorité necessaire, pour en établir les circonstances. Il ne faut pas confondre ce Nabor avec un autre martyr de même nom, qui souffrit à Rome vers l'an 309. dont on fait la fête au 12. de Juin. * Paulin. *in vita Ambrosii.* Ambros. *in Luc. l.* 7. Id. *epistol. ad Marcellam soror.* Montbritius. Baillet, *vies des Saints.*

NABOTH, Juif, natif de Jesraël, possedoit une vigne qui étoit contiguë au palais d'Achab, roi d'Israël. Ce prince voulant joindre cette vigne à ses terres, pria Naboth de la lui vendre; Naboth le refusa. Ce refus chagrina fort Achab; mais Jezabel, son épouse, le raillant sur sa simplicité, écrivit aux premiers de la ville, de laquelle étoit Naboth, & leur ordonna de trouver deux faux témoins, qui l'accusassent d'avoir mal parlé contre Dieu & contre le roi. Cela fut executé, Naboth fut accusé, condamné & lapidé en un même jour, l'an 3136. du monde, & 899. avant Jesus-Christ. Jezabel en porta la nouvelle à Achab, qui alla d'abord se mettre en possession de cette vigne. Peu de tems après le prophete Elie prédit à ce prince la vengeance que Dieu prendroit de son crime. * III. *des Rois*, *c.* 22. Torniel, *A. M.* 3125. *n.* 2.

NABUCHODONOSOR, roi de Ninive & de Babylone, est un de ces rois dont on a peine à déterminer le tems, parce qu'il n'est nommé ainsi que dans le livre de Judith, & que les historiens profanes ne parlent d'aucun roi d'Assyrie de ce nom. Les modernes en ont pensé diversement suivant la diversité de leurs systêmes. Dans celui qu'on a embrassé, c'est le prince qui dans le canon de Ptolomée est appellé Chiniladan. Il succeda à Assarhaddon l'an 3388. du monde, 647. avant Jesus-Christ, & l'on ne sçait rien des commencemens de son regne, mais on apprend du livre de Judith que vers la fin de la douziéme année, c'est-à-dire l'an 3400. du monde, 635. avant Jesus-Christ il défit & tua Phaortes,

fecond roy des Medes, qui dans ce livre eft appellé *Arphaxad*, & qui comptoit alors la vingt-deuxiéme année de fon regne, comme l'affure Herodote. Cette victoire enfla le cœur de Nabuchodonofor, qui entreprit de fe foûmettre plufieurs pays, & qui en vint jufqu'à cet excès d'infolence que d'exiger l'adoration des peuples. Il en fut puni dès l'année fuivante par la perte d'Holofernes general de fes armées, à qui Judith trancha la tête; & la conftemation s'étant mife dans fes troupes, elles furent aifément défaites par Cyaxares fils & fucceffeur de Phraortes. La guerre continua enfuite entre les Affyriens & les Medes, qui en 3410. engagerent les Babyloniens à fecoüer le joug & à fe donner un roi. Chiniladan ou Nabuchodonofor perit peu après, & le royaume d'Affyrie fut détruit. * Judith, *c.* 1. & 2. Herodote, *l.* 2. *canon mathemat.*

☞ Le roi qui fonda le royaume de Babylone ou des Chaldéens *dont on vient de parler*, appellé dans le canon Nabopolaffar, eft appellé Nabuchodonofor dans le livre de Tobie, *voyez* cy-deffus.

NABUCHODONOSOR II. dit *le Grand*, fils de *Nabopalaffar*, roi des Chaldéens. Les gouverneurs que Nabopalaffar avoit en Egypte, dans la Celefyrie & dans la Phenicie, s'étant revoltés contre ce prince, il envoya Nabuchodonofor avec une armée, pour appaifer cette fedition & punir les feditieux. Ce prince combattit avec fuccès, & rétablit la tranquillité dans tous les états de fon pere. Joakim, roi de Juda, croyant devoir profiter de l'abfence des troupes de Nabopalaffar, fe foûleva contre ce prince. Nabuchodonofor marcha contre lui, affiegea Jerufalem, prit cette ville, fit charger Joakim de fers & le fit mener à Babylone l'an 3429. du monde, 606. avant Jefus-Chrift. Quelque tems après il accorda la liberté à ce prince, & lui reftitua fes états, moyennant un tribut, que Joakim paya exactement pendant trois ans, au bout defquels ayant refufé de continuer le payement de cette taxe, Nabuchodonofor, qui avoit été obligé d'aller promptement à Babylone, pour fe mettre en poffeffion de l'empire des Affyriens & des Babyloniens, étant occupé à regler fon nouvel empire, Joakim joüit quelque-tems de fa revolte; mais enfin Nabuchodonofor débarraffé de fes affaires, envoya une puiffante armée de Chaldéens, de Syriens, de Moabites & d'Ammonites pour l'obliger à lui tenir parole. Cette armée ravagea le pays, emmena un grand nombre de perfonnes en captivité; Joakim fut pris, dépoüillé de fes états. Son corps, felon la prédiction de Jeremie, fut jetté hors de Jerufalem, fans fepulture, l'an du monde 3436. & 599. avant Jefus-Chrift. Joakim, auffi nommé Jechonias, lui fucceda, & fut emmené captif à Babylone, avec fa femme, fes enfans, & dix mille hommes de Jerufalem. Ce fut alors que Nabuchodonofor prit tous les trefors du temple, & les vafes facrés que Salomon avoit fait faire. Il établit roi en la place de Joakim, Mathatias fon oncle, à qui il donna le nom de Sedecias. Ce prince marcha fur les traces de fes predeceffeurs & fe revolta comme eux contre Nabuchodonofor. Pour le punir, l'armée des Chaldéens entra en Judée, la fubjugua toute entiere, & affiegea Jerufalem, le 10. jour du 10. mois de l'an 3445. du monde, & le neuviéme du regne de Sedecias. Ce fiege dura jufqu'au 5. jour du quatriéme mois de l'an 3447. du monde, & 588. avant Jefus-Chrift, auquel les Chaldéens étant entrés dans Jerufalem par la porte des poiffons, & s'étant rendus tout-à-fait maîtres de la ville, le 9. jour du même mois, firent éprouver aux habitans toutes les cruautés dont les barbares victorieux font capables. Sedecias qui fe fauvoit, fut pris & mené à Nabuchodonofor, qui étoit à Reblatha ou Ribla de Syrie. Ce prince, après lui avoir reproché fon infidelité & fon ingratitude, fit égorger fes enfans en fa prefence, lui fit crever les yeux, le chargea de chaînes, l'emmena à Babylone, & envoya Nabuzardan pour achever de ruiner Jerufalem. Nabuchodonofor ayant fubjugué les Ethiopiens, les Arabes, les Iduméens, les Philiftins, les Syriens, les Perfes, les Medes, les Affyriens, & prefque toute l'Afie, voulut être adoré comme Dieu. Il fit faire une ftatuë d'or; & par un édit public, il commanda à tous fes fujets de l'adorer. Les compagnons de Daniel ayant refufé de le faire, ce roi irrité les fit jetter dans une fournaife ardente, d'où ils furent délivrés miraculeufement. Le même Daniel lui avoit déja expliqué le fonge de cette ftatuë myftique, qui fignifioit les quatre monarchies. Le coloffe que Nabuchodonofor vit en fonge la feconde année de fon regne, après la mort de fon pere, avoit la tête d'or, la poitrine & les bras d'argent, le ventre & les cuiffes d'airain, & les jambes de fer. Les quatre métaux dont cette ftatuë étoit faite, reprefentoient les quatre grandes monarchies du monde; celle des Affyriens; celle des Perfes, celle des Grecs, & celle des Romains. La tête d'or reprefentoit la monarchie des Affyriens, confiderable par fes grandes richeffes & par fa puiffance. La poitrine & les bras d'argent reprefentoient l'empire des Perfes, qui fut commencé par Cyrus, s'aggrandit fous Cambyfes, & finit à Darius Codomanus. L'empire des Grecs ou des Macedoniens, que reprefentoient le ventre & les cuiffes d'airain, fut établi par Alexandre *le Grand*, & ne dura que fort peu. Mais celui des Romains, reprefenté par les jambes de fer, abforba tous les autres, & dura depuis la fondation de Rome jufqu'à fa prife par Alaric, roi des Goths. Il a été lui feul plus grand que tous les autres enfemble. Le fer, qui le reprefentoit, fignifioit les guerres qu'il lui a fallu effuyer, pour s'établir & pour fe foûtenir. Ce coloffe, effroyable par l'idée qu'on en donne, fut renverfé par une petite pierre, qui fe détacha de la montagne, & qui, en tombant, lui caffa le pied d'argile, dont il étoit foûtenu. Le roi vit depuis en fonge un arbre qui touchoit le ciel de fa cime, qui couvroit la terre de fes branches, & à l'ombre duquel tous les animaux fe retiroient; mais qui fut coupé & couché par terre en un moment. Daniel expliqua encore ce fonge à Nabuchodonofor, du changement qui devoit arriver en fa perfonne. Il fut étrange & incroyable; car ce prince victorieux de toute l'Afie, au moment qu'il admiroit la magnificence de Babylone, qu'il avoit renduë une des plus fuperbes villes du monde, & qu'il fe laiffoit emporter à un mouvement déreglé de vanité & de complaifance, fut transformé en bœuf: c'eft-à-dire, qu'il s'imagina fortement être tel, foit par une maladie, qu'on nomme *lycanthropie*, foit par un trouble de fon imagination, caufé par la juftice divine. Il fut chaffé de fon palais dans la campagne, & y demeura fept ans à vivre comme une bête farouche. Après ce tems, il recouvra l'ufage de la raifon, & fut remis fur le thrône, reconnoiffant, par ce châtiment épouventable, la puiffance & la bonté du vrai Dieu. Il ne vécut qu'un an après, qu'il employa fi bien par les confeils de Daniel, que S. Auguftin, S. Jerôme, S. Epiphane, Theodoret, &c. cités par Pererius, efperent de fon falut: fe fondant fur ce que depuis fa penitence, l'écriture ne parle point d'aucune faute qu'il ait faite. Il mourut l'an 3472. du monde, le 563. avant Jefus-Chrift, & le 43. de fon regne. Ce fut en la cinquiéme année du même regne, qui étoit la 127. de Nabonaffar, 3434. du monde, & 601. avant Jefus-Chrift, qu'arriva cette éclipfe de lune, dont parle Ptolomée, & qui eft le fondement le plus fûr de toute la chronologie du regne de Nabuchodonofor. Il eut pour fucceffeur fon fils *Evilmerodach*. * IV. livre *des Rois*. 24. & fuiv. *Daniel. Jeremie. Ifaie*, &c. Pererius, *l.* 5. *in Daniel.* Jofephe, *l.* 10. *Ant.* Torniel, Salian & Sponde, *in annal. vet. teft. A. M.* 3429. & *feq.* Genebrad. Gordon. Mercator. Lange. Scaliger. Petau. Calvifius. Riccioli, &c.

NABUZARDAN, grand-maître de la milice de Nabuchodonofor *le Grand*, roi de Babylone, fut envoyé par ce prince, après la prife de Jerufalem, l'an du monde 3447. & 588. avant Jefus-Chrift, pour achever de ruiner le temple, le palais du roi, tous les édifices publics, qui pouvoient être confiderables, & les murailles; ce qui fut executé. Nabuzardan tira de prifon le prophete Jeremie, fit transporter à Babylone tous les vafes qui fervoient au temple, & emmena le peuple qui reftoit. * IV. *des Rois*, *chapitre* 25. *Jeremie*, *chapitre* 39. & *feq.*

NACCHIANTE, connu fous le nom de NACLANTUS, (Jacques) natif de Florence, & religieux de l'ordre de faint Dominique, puis évêque de Chiozza, dans l'état

l'état de Venise; avoit enseigné la theologie à Rome aux religieux de son ordre, & fut fait évêque par le pape Paul III. l'an 1544. Il se trouva au concile de Trente, se fit estimer par ses ouvrages, & mourut le 24. Avril 1569. Nous avons de lui; *De papa & concilii potestate*; *De maximo pontificatu, maximoque sacerdotio Christi*; *Enarratio in epistolam ad Ephesios*; *Interpretatio epist. ad Romanos*; *Medulla sacra scripturæ*, *&c.* & d'autres traités de theologie, imprimés à Venise l'an 1657. en 2. vol. *in fol.* * Antoine de *Sienne, biblioth. Domin.* Ughel, *Ital. sacr.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Ghilini, *theat. d'huom. letter, &c.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* I.

NACEB, general des troupes des Arabes, qui fut tué en combattant vaillamment contre Herode *le Grand*, roi des Juifs, près du château de Repta. * Josephe, *antiq. liv. XVI. chap.* 14.

NACHMIA NEHEMIAS KALOMITE, rabbin, a fait un livre, qu'il a intitulé, *la direction de l'ame*, où il traite de la penitence, de la peine & du merite, écrite l'an 1418. manuscrit dans la bibliotheque Vaticane.* Bartolocci, *biblioth. rabbinic.* M. Du Pin, *hist. des Juifs depuis* Jesus-Christ, *jusqu'à present, tom.* 7.

NACHOR, fils de *Sarug*, ayeul d'*Abraham*, nâquit l'an 1880. du monde, & 2155. avant Jesus-Christ, à l'âge de 30. ans, il eut *Tharé*, & mourut âgé de 148. ans, l'an 2027. du monde, & 2008. avant Jesus-Christ. Il est different de NACHOR, fils de *Tharé*, & frere d'*Abraham* & d'*Aran*, qui épousa *Malcha*, fille de ce dernier. * *Genese*, XII. Torniel & Salian, *in annal. vet. test.* Pererius *in Genes. &c.*

NACHON : c'est celui dans l'aire duquel mourut Oza pour avoir osé retenir l'arche qui étoit sur le point de tomber.* *II. Rois, IV.* 6.

NACHSHAB, NASAPH, ville de la grande Tartarie. Elle est dans le Mawaralnahra, entre Samarcand & Sachi. * Mary, *diction.*

NACHUM BEN HAKANNA, a fait un livre cabbalistique, dont on dit qu'il n'y a qu'un manuscrit chez un Juif de Constantinople, nommé *Bona-Fossa*, & quelques fragmens dans un manuscrit de la bibliotheque Vaticane, recueillis par R. Jacob, qui les apporta dans l'isle de Crete, l'an 1465. A la fin de ce livre il y a une description de l'expedition de Charles VIII. roi de France, dans le royaume de Naples, l'an 1495. faite apparemment par ce Nachman, qui predit que le Messie viendra, & que le peuple Juif sera rétabli l'an 1590. * Bartolocci, *biblioth. rabbinica. Histoire des Juifs, depuis* Jesus-Christ *jusqu'à present, pour servir de supplement & de continuation à l'histoire de* Flavius Josephe, *revûë & augmentée par* M. Du Pin, *édit. de Paris, in 12. de l'an* 1710. *tom.* 7. *p.* 283.

NACLANTUS, *voyez* NACCHIANTE.

NADAB & ABIU, levites fils d'Aaron, *voyez* ABIU.

NADAB, roi d'Israël, succeda à son pere *Jeroboam*, l'an 3081. du monde, 954. avant Jesus-Christ, & fut imitateur de ses sacrileges & de ses impietés. Il ne les continua pas long-tems: car après un regne de deux ans, Baasa, l'un de ses generaux, le tua en trahison, se saisit du thrône au siege de Gebethen, & fit mourir toute la race de Nadab, jetter leur corps à la voirie, & les donna à manger aux chiens. * III. *des Rois, c.* 15. Torniel & Salian, *A. M.* 3081. *&* 3082.

NADASI (Jean) Jesuite, auteur d'un livre de fastes de sa societé : *annus dierum memorabilium societatis Jesu.* Cet ouvrage a été imprimé en 1664. à Cologne, & l'année suivante à Anvers.

NADASTI (Thomas comte de) Hongrois, l'un des plus grands capitaines de son tems, défendit en 1531. la ville de Bude contre Soliman II. empereur des Turcs, & fut invincible tant que sa garnison fut fidelle, & qu'elle voulut bien lui obéir : mais elle le trahit, & le livra pieds & mains liés au grand seigneur, auquel elle ouvrit les portes de la ville & du château. Soliman, tout barbare qu'il étoit, détesta cette trahison, & la punit. Il fit perir tous ces traîtres dans les supplices, & voulut, à ce qu'on dit, que Nadasti eût le plaisir de voir ce châtiment. Quoi qu'il en soit, la garnison fut taillée en pieces; le grand seigneur donna de beaux éloges à la vertu de ce comte, lui fit des presens considerables, & le renvoya sous bonne escorte à Ferdinand roi de Hongrie, & ce comte joignit la même année l'empereur Charles-*Quint* avec un corps de Hongrois, qui s'étoit mis sous ses ordres, pour s'opposer aux progrès du même Soliman. Il se fit un plaisir de donner des leçons de l'art militaire au fameux Ferdinand de Tolede, duc d'Albe, qui n'ayant alors que 23. ans, suivoit l'empereur; & il predit qu'il seroit un jour un des plus grands capitaines de son siecle. * *Vie du duc d'Albe.*

NADASTI (François) president du conseil souverain de Hongrie, fut un des principaux chefs de la revolte des Hongrois, qui commença l'an 1665. Les autres étoient le comte de Serin, Frangipani, & Ragotski. L'an 1666. après la mort de François Wesselini, palatin de Hongrie, le comte Nadasti fit supplier l'empereur de lui accorder cette dignité; mais ce prince, qui n'étoit pas assuré de sa fidelité, ne voulut pas élever à un poste, qui est le plus important du royaume, un homme qui étoit déja president du conseil souverain, & qui ne s'étoit acquis que trop de credit & d'autorité dans l'esprit des peuples. Quelques memoires disent que Nadasti, indigné de ce refus, gagna un charpentier, qui travailloit à un nouveau bâtiment que l'empereur faisoit faire dans son palais pour loger l'imperatrice Eleonore, & qu'il engagea ce traitre à mettre le feu à cet appartement, afin que, dans le tems que l'empereur se sauveroit de cet embrasement, les conjurés (qui devoient être en embuscade) lui puissent ôter la vie, ou du moins se saisir de sa personne. Le palais fut embrasé le 23. de Février 1668. Mais Nadasti ne put executer son dessein. Croyant mieux réussir par le poison que par le fer, il invita l'empereur & l'imperatrice, & toute la cour, à venir prendre le 5. d'Avril 1668. le divertissement de la pêche à Puttendorf; & ordonna à son cuisinier de faire une tourte de pigeonneaux empoisonnée, pour presenter devant l'empereur, qui aimoit extrêmement la patisserie; mais la comtesse Nadasti eut horreur de ce crime, & commanda à ce cuisinier de faire promptement une tourte pareille à celle qu'il avoit empoisonnée, & la fit servir sur la table de l'empereur. Nadasti n'osa se venger contre sa femme, & chercha quelqu'autre moyen pour attenter à la vie de son prince. Il tâcha l'an 1669. & 1670. d'empoisonner le puits dont il croyoit que l'on tiroit l'eau pour ses cuisines; mais ces détestables artifices n'eurent aucun effet. Enfin lorsque Nagiferens, secretaire de la Ligue, eut été pris l'an 1670. on trouva dans ses papiers des preuves que Nadasti avoit part à la conjuration du comte de Serin, & des autres chefs. Nadasti ne se crut plus en sûreté, lorsqu'on lui eut donné avis de l'emprisonnement de Nagiferens; & assembla cinq cens hommes pour se faire conduire à Venise; mais ils arriverent trop tard d'un jour. Le lieutenant colonel du regiment de Huister, vint investir son château, & le surprit dans son lit. Delà il le mena à Vienne, où ce perfide se condemna lui-même, & presenta une requête à l'empereur, par laquelle il le prioit de se contenter de le punir dans sa vie & dans ses biens, & d'épargner ses enfans, qui n'avoient point de part à son crime. Neanmoins quelque-tems après il écrivit au grand visir, qui étoit alors à Andrinople; mais sa lettre fut interceptée, & lui fut representée sans qu'il voulût la reconnoître : cependant il fut convaincu sur ce point, quand on l'obligea de montrer son cachet, dont on confronta l'empreinte avec celle de la lettre. Son procès ayant été instruit dans les formes de la justice, il fut condamné à avoir le poing droit coupé, & la tête tranchée; tous ses biens demeurant confisqués à l'empereur, & sa famille étant dégradée de noblesse. (La même sentence fut renduë contre le comte de Serin, & contre Frangipani.) Mais l'empereur lui fit grace sur l'article qui le condamnoit à avoir le point coupé. Les principaux chefs d'accusation contre lui étoient, qu'il avoit fait des ligues défenduës contre son seigneur legitime, & essayé par des moyens illicites, de faire passer le royaume de Hongrie en d'autres mains. Qu'il avoit plusieurs fois attenté à la personne même de l'empereur, & suborné des gens pour le tuer & pour l'empoisonner; & qu'il avoit écrit

une lettre scandaleuse à tous les états du royaume, pour les obliger à prendre les armes contre l'empereur. L'execution de la sentence se fit le 30. Avril 1671. dans l'hôtel de ville de Vienne, où l'executeur lui coupa la tête d'un seul coup: ce qui ne réussit pas de même à l'execution du comte de Serin, ni à celle de Frangipani. Il fut mis ensuite dans un cercueïl, & exposé sur un échaffaut à la vûë du peuple. Sur le soir on le porta en l'église des Augustins pour y être inhumé. L'empereur permit au chiaous Hagi Ibrahim, qui étoit alors à Vienne, & à tous les Turcs de sa suite, d'assister à cette execution. Ce chiaous voyant à terre la tête de Nadasti, dit à l'interprete de l'empereur: *il vient de recevoir la punition qu'il cherchoit depuis long-tems, & qu'il a bien meritée.* Les enfans de Nadasti, qui étoient condamnés à quitter le nom & les armes de leur famille, prirent celui de Cruzemberg. * *hist. des troubles de Hongrie.*

NADER, grande ville dans l'empire du Mogol, entre Seronge & Agra, bâtie autour d'une montagne, qui a un fort au sommet. La plûpart des maisons ne sont couvertes que de chaume, & n'ont qu'un étage, excepté un petit nombre des plus considerables, qui en ont deux. Elle est arrosée par trois côtés, d'une riviere, qui ensuite se décharge dans le Gange. * Tavernier.

NADIN, fort dans le comté de Zara en Dalmatie. Soliman II. s'en rendit maître par composition, la garnison, qui n'étoit que de 150. Italiens, ne pouvant pas resister à une aussi puissante armée que la sienne. L'an 1647. le general Pisani prit cette forteresse, que les Venitiens cederent ensuite aux Turcs. L'an 1682. Les habitans de Nadin l'abandonnerent de nuit, après y avoir mis le feu; & accuserent les Morlaques de cet incendie, pour excuser leur lâcheté auprès du grand seigneur. Le 29. Mars 1683. Mehemet Aga s'approcha de Nadin à la tête de 150. chevaux, dans le dessein de s'y établir; mais un bon nombre de sujets de la republique résolurent de l'occuper, & d'ôter cette retraite à leurs ennemis: ce qu'ils executerent, dans le tems que le general Dona étoit gouverneur de cette province.* P. Coronelli, *description de la Morée.*

NADRAVIE, contrée de la Prusse Ducale. Elle est entre la Lituanie, les rivieres de Biss & de Pregel, la Sambre, le Curisch-Haff, & la Sclavonie. Ce pays est tout couvert de bois, à la reserve des environs du Pregel. Labiau en est la capitale. On y remarque encore Toppiau, & Georgebourg. * Maty, *dict.*

NÆVIUS (Cn.) avoit porté les armes, & les quitta pour se faire poëte. Il fit representer une de ses comedies pour la premiere fois, l'an 519. de Rome, 235. avant Jesus-Christ, & composa une histoire en vers, outre diverses comedies. Ses traits satyriques offenserent la famille des Metellus, qui étoient tres-puissans, & qui le firent chasser de Rome. Il se retira à Utique en Afrique, où il mourut l'an 551. de Rome, & 203. avant Jesus-Christ. * Aulu-Gelle *liv.* 17. *chap.* 21. S. Jerôme *in chron.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 1. *c.* 2. *de poët. chap.* 1. *de orat. inst. l.* 4. *c.* 10. *sect.* 3. *&c.*

NÆVIUS, *cherchez* ACTIUS NÆVIUS.

NÆVIUS (Gaspar) medecin Allemand, natif de Chamnitz dans la Misnie, voyagea en Italie, où il se rendit tres-habile; & à son retour fut medecin de Maurice & Auguste, électeurs de Saxe. On a un de ses traités adressé à Mathiole, & quelques autres pieces de sa façon. * *Consultez* les auteurs cités après Jean Nævius.

NÆVIUS (Jean) medecin, & frere de Gaspard, nâquit l'an 1499. Il étudia en Italie, & eut comme son frere, beaucoup de part en l'amitié de Piere-André Matthiole, auquel il fournit des memoires pour son ouvrage des plantes; ce que cet auteur avouë dans la preface de son livre. Nævius mourut le 7. Juillet de l'an 1574. âgé de 75. ans. * Petrus Albinus, *in chron. Misn.* Matthiole, *in epist. & in vit. Germ. medic. &c.*

NAGAYE ou HORDE DES NAGAYES, peuples de la Tartarie déserte vers la mer de Sala. L'an 1400. la Tartarie Occidentale fut divisée en deux royaumes; l'un appellé de *Zavolh*, au-delà du fleuve Volga; & l'autre de *Crim*, ou de *Precops*, au-deçà de ce fleuve, vers la mers de Zabache. Du royaume de Zavolh, il se forma ensuite trois hordes ou bandes; sçavoir, de Nagaye, de Casan, & d'Astracan. La Nagaye est tributaire de l'empereur de Moscovie. * Hornius, *orb. imper.* Tavernier, *voyage de Perse, l.* 3.

NAGERA, ville d'Espagne dans la Castille *la vieille*, autrefois episcopale. Il est fait mention de son évêque dans un acte de l'an 1102. * P. de Marca, *in Marca Hisp.* Baudrand.

NAGEREL (Jean) chanoine & archidiacre de Roüen publia l'an 1578. une description du pays & duché de Normandie, où il traitoit aussi de son origine. Cet ouvrage a été réimprimé l'an 1610.

NAGGE', Israëlite de la tribu de Juda, fils de *Mahaath*, & pere d'*Heli*, fut un des ancêtres de *Joseph* époux de la sainte Vierge. * *Luc* III. 25. 26.

NAGIBANIA, ou, comme d'autres écrivent, *Nagivania*, en latin *Rivalinum*, *Rivuli puellarum*, *Rivulus Dominarum*, petite ville de la Transsylvanie. Elle est aux confins de la haute Hongrie, sur la riviere de Zazurd à cinq ou six lieuës de Zatmarbania. Il y a près de cette ville de bonnes mines d'argent. * Maty, *dictionnaire.*

NAGOLD, petite ville avec un château fort. Elle est sur une riviere qui porte son nom, dans le duché de Wirtemberg en Soüabe, à quatre lieues de Tubingue, vers le couchant. * Maty *dict.*

NAGOLDE, *cherchez* NALGODE.

NAGUNNER: c'est une des isles Westernes d'Ecosse, abondante en forêts & en lapins. Elle est près de l'isle de Sky. * Buchanan.

NAHABI, Israëlite fils de Valpi de la tribu de Nephtali, fut un de ceux que Moyse envoya pour considerer la terre de Canaan. * *Nombr. XIII.* 15.

NAHALIEL, plaine dans les déserts des Moabites, où les Israëlites arriverent de Matthana & camperent, & d'où ils allerent en Bamoth. * *Nombr.* XXI. 19.

NAHAMANI, Israëlite qui retourna de la captivité de Babylone avec Zorobabel. Il étoit un des plus distingués d'entre les Juifs. * *II. Esdras*, 7. 7.

NAHARAI, Israëlite Berothite, fut un tres-vaillant homme, que Joab, fils de Sarvia, prit pour être son écuyer, ou porter ses armes. * II. *Rois* 23. 37.

NAHE, NAW, riviere d'Allemagne. Elle traverse une partie du comté de Spanheim, & du Palatinat du Rhin, reçoit la riviere de Simmeren, & celle de Lauter, ou de Glan, & après avoir baigné Creutznach, & quelques autres lieux moins considerables, elle se décharge dans le Rhin, à Bingen. * Maty *diction.*

NAHRO KADISCIO, c'est-à-dire, la riviere Sainte, anciennement *Eleutherus Fluvius.* C'est une petite riviere de Syrie. Elle coule le long des confins de la Syrie propre, & de la Phenicie, baigne Tortosa, & se décharge peu après dans la mer Mediterranée. Josephe l'appelle la *riviere Sabatique*, & dit fabuleusement qu'elle ne coule pas le jour du sabat. On croit aussi que c'est celle que Salomon appelle la *fontaine des jardins*, dans *le cantique des cantiques*; mais c'est sans fondement. * Maty, *diction.*

NAHUM, l'un des douze petits prophetes, est appellé *Elceséen* dans le titre de sa prophetie. Saint Jerôme a cru qu'il étoit d'Elcesa, qui est, selon lui, une petite bourgade de Galilée; d'autres prétendent que c'est le nom de sa famille. Nous avons trois chapitres de sa prophetie. On n'est point assuré du tems auquel il a vécu. Comme il parle de la ruine de Ninive, cela a fait croire à quelques-uns que c'étoit sous le regne de Joas & de Jehu, du tems de Sardanapale: si cela étoit, il seroit le plus ancien des prophetes; mais on a montré à l'article d'ASSYRIE, que ce qu'on dit du regne de Sardanapale est faux. Josephe croit qu'il a vécu du tems de Joathan, & qu'il prédit la ruine de Ninive, arrivée depuis, du tems de Josias; mais ce sentiment n'est pas suivi, non plus que celui de l'auteur de la grande chronique des Hebreux, & de Genebrard, qui mettent ce Prophete au tems de Manassés: cependant S. Jerôme, Theodoret, & Theophylacte, disent qu'il a prophetisé après la captivité des Israëlites, ou sous Ezechias ou sous Manassés. Ce qui paroît le plus vraisemblable, c'est qu'il a prophetisé depuis la ruine des dix

tribus par Salmanazar, & avant l'expedition de Sennacherib contre la tribu de Juda, qui est prédite au chapitre 1. de sa prophetie, & qu'il prédit dans les suivans la prise de Ninive, arrivée du tems de Nabuchodonosor, & d'Assuerus, dont il est parlé dans le texte grec de Tobie, *chapitre* 14. *v.* 15. Sa prophetie ne regarde presque que la ruine de Ninive. Le style de ce prophete est figuré, & plein de comparaisons. L'on montroit autrefois le tombeau du prophete Nahum à Begabar, en Palestine, près d'Emmaüs, à deux ou trois lieuës de Jerusalem. Sa fête est marquée au premier Decembre dans le menologe des Grecs, & dans le martyrologe Romain. * Josephe, *antiq. Judaïques, l.* 9. *c.* 11. Saint Jerôme, *præf. in Nah.* Saint Epiphane, *in vita proph.* Christophle à Castro, *l.* 4. *c.* 4. de *proph.* Serrarius. Ribera, &c. *in Nah.* Salian, *A. M.* 3315. *num.* 19. Torniel, 3321. *num.* 3. & 4. Henri Philippi, in *Manuali Chronol. &c.* Baillet, *vies des saints.*

NAJA, *voyez* NEJUS.

NAJAC, petite ville de France en Roüergue, est située sur l'Aveirou, entre Ville-franche en Roüergue, & saint Antonin. Elle a été celebre durant la guerre des Calvinistes, & est renommée par son vitriol. * Baudrand.

NAIADES, nymphes des fontaines & des fleuves, que les Payens honoroient comme des divinités. Ce nom vient de νάω qui signifie *couler*. Quelques personnes, les faisoient prêtresses de Bacchus. * Servius, in 1. *Æneidos.*

NAJARA, NAJERA ou NAXARA, petite ville d'Espagne dans la province de Rioxa, autrefois de la Navarre, & aujourd'hui de Castille *la vieille*, fut érigée en duché par le roi Ferdinand *le Catholique* en faveur de la maison de Manrique, d'où il a passé dans celle de Cardenas, & est située entre Logrogno & Calahorra. Mariana en fait mention, parlant de la bataille qui se donna entre Pierre, dit *le Cruel*, & Henri, rois de Castille. Dom Garcias fonda l'an 1052. tout auprès de Najara un monastere qu'il appella Notre-Dame la Royale, où il mit des religieux que le saint abbé Hugues lui donna. Il y unit en même tems l'évêché de Valpuesta, voulant que l'abbé fût aussi évêque, & l'évêché de Calahorra y fût uni aussi dans la suite; mais Alfonse VI. les desunit: & quoiqu'il conservât à l'abbaye plus de soixante monasteres qui lui avoient été soûmis, il voulut que le superieur n'eût que le titre de prieur sous la dépendance de l'abbé de Clugni. Cette disposition subsista jusqu'en l'année 1486. que les religieux de Notre-Dame la Royale élurent un abbé: Clugny eut beau s'y opposer, la cour de Rome favorable au nouvel abbé, alla jusqu'à desunir son monastere de celui de Clugni; mais les rois Catholiques Ferdinand & Isabelle voulurent qu'il s'unît à la congregation de Valladolid, ce qui fut executé l'an 1497. *Voyez* MANRIQUE & CARDENAS. * Antonio Yepez, *cronica gen. de la orden. de S. Benito.*

NAIBODA (Valentin) de Cologne, vivoit sur la fin du XVI. siecle, & s'attacha particulierement aux mathematiques & à l'astrologie. Il voyagea en Italie, & s'arrêta à Padouë, où il composa des commentaires sur Ptolomée, après avoir déja publié, *astronomicarum institutionum, lib. III. comment. in Alchabitum, in sphæram Joannis à Sacrobosco, &c.* On rapporte de Naiboda, que s'entretenant un jour avec ses amis, il leur dit qu'il mourroit bientôt de mort subite, & qu'il en étoit persuadé par son horoscope, qu'il avoit fait depuis peu. On se moqua de ce qu'il disoit: cependant, cinq ou six mois après, il disparut tout d'un coup. On crut qu'il étoit allé faire quelque voyage; mais son hôte s'ennuyant d'attendre, fit ouvrir la porte de la chambre qu'il lui loüoit, & y trouva le cadavre du malheureux Naiboda, à demi pourri. On assure que quelques sçavans, envieux de son merite, l'avoient fait assassiner. * Thomasini, *in elog. doct. Viror.*

NAICH, une des isles Hebrides ou Westernes d'Ecosse, fort près de Rum au sud oüest. Elle abonde en chevaux sauvages. * Buchanan.

NAILLAC, maison considerable en Berry, tiroit son origine du château de ce nom.

I. HUGUES seigneur de Naillac, du Blanc en Berry, & de Gargilesse, vivoit du tems du roi Philippe *Auguste* l'an 1187. épousa *Mahaud*, sœur de *Hugues* seigneur de Fontenelles; dont il eut HUGUES, qui suit; & *Pierre* de Naillac, vivant l'an 1226.

II. HUGUES seigneur de Naillac, &c. fonda le prieuré de Notre-Dame du Pin de Gargilesse, l'an 1230. & eut pour enfans GUILLAUME, qui suit; & *Hugues* de Naillac.

III. GUILLAUME seigneur de Naillac, du Blanc en Berry, & de Gargilesse, vivoit l'an 1261. & laissa de *Marguerite* sa femme, PIERRE Seigneur de Naillac, qui suit; & *Helie* de Naillac, vivant l'an 1304.

IV. PIERRE seigneur de Naillac, du Blanc en Berry, de Gargilesse, & Châteaubrun, vicomte de Bridiers, &c. vivant l'an 1307. fut pere de PIERRE II. qui suit;

V. PIERRE II. du nom, seigneur de Naillac, &c. vivoit l'an 1340. & fut pere de PERICHON, qui suit; de *Pierre*, seigneur de Gargilesse, mort sans enfans; d'*Heliotte* de Prie, dame de Châteauclos; de *Gui*; & de *Hugues* de Naillac, chevaliers.

VI. PERICHON seigneur de Naillac, &c. s'engagea dans la faction des Anglois, & mourut l'an 1372. laissant pour enfans GUILLAUME, qui suit; *Philibert*, grand maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, *dont sera parlé ci-après dans un article separé*; *Gui*, vivant l'an 1383. & *Helion* de Naillac, seigneur d'Onzain, &c. conseiller & chambellan du roi, châtelain de Beaugency, qui se trouva à la bataille de Rosebecque l'an 1382. fut employé en diverses negociations & voyages, & étoit mort l'an 1398. Il épousa 1°. l'an 1380. *Jeanne* Guenant, dame d'Onzain & des Rochettes, veuve de *Hugues* d'Amboise, seigneur de Chaumont, & fille de *Guillaume* Guenant, seigneur des Bordes, & d'*Annette* d'Amboise, dame de la Maisonfort, morte peu après sans enfans; 2°. avec *Marie* d'Amboise, fille de *Hugues*, seigneur de Chaumont, & d'*Anne* de Saint Verain, sa premiere femme; dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Naillac, dame d'Onzain, mariée à *Guillaume* d'Argenton.

VII. GUILLAUME seigneur de Naillac, &c. conseiller & chambellan du roi, senéchal de Xaintonge, de Beaucaire, & de Nismes, gouverneur de la Rochelle, surnommé *le Preux*, commença ses services dès l'année 1369. se trouva à la bataille de Rosebecque l'an 1382. fut en Espagne par ordre du roi, au secours du roi de Castille, & mourut en 1406. Il avoit épousé *Agnés* de S. Verain, fille de *Gibault* seigneur de S. Verain; de laquelle ayant été separé, il prit une seconde alliance avec *Jeanne* Turpin, dame de Mondon, &c. fille de *Gui* Turpin, seigneur de Crissé, & de *Marguerite* de Thoüars; dont il eut JEAN seigneur de Naillac, qui suit; *Helyon*, mort jeune; *Marguerite*, alliée à *Gilles* baron de Preüilly, & de la Rochepozay; *Jeanne*, mariée à *Pierre* seigneur de Giac & de Châteaugay, premier chambellan du roi; & *Jeanne* de Naillac, alliée à *Jean* de Brosse, seigneur de Boussac & de S. Severe, maréchal de France.

VIII. JEAN seigneur de Naillac, du Blanc en Berry, &c. vicomte de Bridiers, conseiller & chambellan du roi, & sénéchal de Limosin, fut pourvû de la charge de grand pannetier de France l'an 1428. & mourut à la bataille de Puiset, le 12. Fevrier de la même année, sans laisser de posterité d'*Isabelle* de Gaucourt sa femme, qu'il avoit épousée vers l'an 1423. laquelle prit une seconde alliance avec *Bertrand* d'Arpajon, seigneur de Severac. * *Voyez l'histoire de Berry, par* la Thaumassiere; le P. Anselme, &c.

NAILLAC (Philibert de) trente-troisiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, qui residoit pour lors à Rhodes, succeda l'an 1396. à Ferdinand d'Heredia. Il étoit de la langue de France, & grand prieur d'Aquitaine. Sigismond, roi de Hongrie lui demanda du secours contre Bajazet: ce qui l'obligea à se trouver dans l'armée Chrêtienne avec la fleur de ses chevaliers, l'an 1396. Les François par un point d'honneur, s'étant avancés les premiers, & ayant percé jusques aux Janissaires de la garde de Bajazet, furent investis, & la plûpart mis en pieces. Le grand maître fit sa retraite en combattant vaillamment, & accompagna toûjours le roi Sigismond,

qu'il conduisit à Rhodes, où il le traita avec une magnificence royale. Bajazet s'approcha depuis de Constantinople, pendant que l'empereur étoit venu demander du secours en France: ce fut alors que l'imperatrice, qui craignoit l'évenement du siege, envoya les joyaux de l'empire au grand maître. Vers le même-tems, Theodore *Porphyrogenete*, despote de la Morée, duc de Sparte, & frere de l'empereur de Constantinople, intimidé à la nouvelle de l'arrivée des Turcs, passa à Rodes, & vendit au grand maître & à la religion, son despotat de Sparte & de Corinthe, pour une grosse somme d'argent, qui lui fut payée; mais l'évêque de Sparte, Grec de nation, souleva le peuple, & cette vente ne fut executée qu'à l'égard de la seigneurie de Corinthe, qui fut ensuite remise entre les mains du despote. Ce dernier rendit les deniers qu'il avoit reçus, & donna le comté du Soleil, & la baronie de Zetonne pour dommages & interêts. Aussi-tôt que Bajazet eut levé le siege de devant Constantinople, le grand-maître renvoya les joyaux qui lui avoient été confiés. Après la défaite de Bajazet & la retraite de Tamerlan, l'ordre joüit de quelque repos; ce qui donna lieu au grand-maître de Naillac d'équiper une flotte, avec laquelle il courut les côtes de la Carie, où il prit un fort château sur les Turcs, situé dans la presqu'isle, sous les ruines de l'ancienne Halicarnasse, capitale du royaume de Carie. Il fortifia encore cette place, & la nomma *le Château saint Pierre*. Quelques historiens assurent qu'il y avoit une race de gros chiens, qui gardoient les dehors du château, & qui par un instinct admirable, discernoient les Chrétiens d'avec les Turcs, aboyant après ceux-ci, & conduisant les autres jusques sous les murailles du château. L'an 1403. le grand-maître ménagea un traité de Paix entre le roi de Cypre, & la seigneurie de Genes, qui étoient en guerre. Le soudan d'Egypte envoya peu après un ambassadeur à Rhodes, où l'on conclut une treve, pendant laquelle il y auroit liberté de commerce entre les sujets du soudan, & les nations Françoises & Latines. La religion qui étoit fort puissante, obtint encore qu'elle auroit six chevaliers ou religieux dans son ancien hôpital de saint Jean de Jerusalem, pour y recevoir les pelerins, & qu'il seroit permis de ceindre de murailles le saint Sepulcre. L'an 1409. le grand-maître de Naillac se trouva au concile de Pise, où les cardinaux assemblés lui donnerent la garde & les clefs du conclave. Après l'élection du pape Alexandre V. il tint un chapitre general à Aix en Provence, & y fit de beaux reglemens pour le bien de la religion. L'an 1417. le soudan d'Egypte demanda du secours aux chevaliers de Rhodes contre les Turcs, qui étoient entrés sur ses terres, & le grand-maître lui envoya d'eux galeres; mais il défendit aux capitaines de descendre à terre, parce que la religion avoit paix avec le Turc sur terre, & non pas sur mer. Cet illustre grand-maître ayant mis ordre aux affaires de la religion dans l'Italie, retourna à Rhodes l'an 1421. & y finit ses jours, après un regne de 29. ans, pendant lequel il avoit donné des marques d'un courage & d'une prudence extraordinaire. Il eut pour successeur *Antoine* Fulviani.* Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jerusalem*. Naberat, *privileges de l'ordre*.

NAILOR (Jacques) fameux imposteur, étoit né dans le diocese d'Yorck en Angleterre. Après avoir servi quelque tems de maréchal des logis dans le regiment du colonel Lambert, il se retira parmi les Trembleurs (secte d'Heretiques) & s'acquit tant de réputation par ses discours & par sa simplicité apparente, qu'ils le regarderent comme un saint homme. Voulant profiter de la bonne opinion qu'on avoit de lui, il resolut l'an 1656. d'entrer dans Bristol en plein jour, monté sur un cheval, dont un homme & une femme tenoient les rênes, suivis de quelques autres, qui chantoient tous, *Saint, Saint, Saint, le Dieu de Sabaoth*. Les magistrats l'arrêterent, & l'envoyerent au parlement, où son procès ayant été instruit, après plusieurs seances, qui se tirent à cause de la diversité des avis, il fut condamné le 25. Janvier 1657. comme blasphémateur & séducteur du peuple, à avoir la langue percée avec un fer chaud, & le front marqué d'une lettre B. pour signifier blasphémateur, & être ensuite conduit à Bristol, où il entreroit à cheval, ayant le visage tourné vers la queuë: ce qui fut executé. Nailor fut ensuite renfermé pour le reste de ses jours.* Davity, *de l'Angleterre*.

NAIM, ancienne ville de la Palestine, dans la Galilée, près du mont Tabor, est aujourd'hui entierement ruinée. Il n'y reste que peu de maisons, où l'on ne trouve que quelques familles d'Arabes extrémement sauvages. L'évangile de saint Luc marque que le Fils de Dieu honora cette ville de sa présence; & y ressuscita le fils d'une veuve. Le poëte Sedulius fait mention de Naïm, *l.* 4.

NAIMANS, peuples, *cherchez* KAIMACHITES.

NAIN (Louis-Sebastien le) de Tillemont, prêtre, né à Paris le 30. Novembre 1637. étoit fils de JEAN le Nain, maître des requêtes, & de *Marie* le Ragois. Il s'appliqua tellement pendant le cours de ses études à sanctifier le progrès qu'il y faisoit, qu'on jugea dès-lors qu'il ne dégenereroit point de cette pieté, qui est comme hereditaire dans sa famille. En effet il en pratiqua constamment tous les exercices pendant le reste de sa vie, & mêla jusqu'à la fin la mortification d'une vie penitente aux travaux d'une étude continuelle. Libre de tout engagement, & sans aucune vüë d'ambition, il se proposa pour consacrer ses veilles à Dieu seul, de travailler à l'histoire de l'église; mais comme la matiere étoit trop vaste pour un homme seul, & sur-tout pour un homme d'une exactitude aussi scrupuleuse que la sienne, il se renferma dans les six premiers siecles de l'église: portion la plus riche, quoique la plus épineuse, de ce champ d'une si grande étenduë. Il avoit reconnu que la providence, en soûmettant les membres de l'église aux puissances temporelles, a voulu lier les évenemens de l'histoire prophane, avec ceux de l'histoire ecclesiastique; & qu'ainsi pour se conformer à cet ordre, on ne doit entreprendre d'approfondir les uns, qu'après avoir débrouillé les autres: c'est ce qui l'engagea de donner au public son *histoire des empereurs*, qui a été suivie de ses *memoires pour l'histoire ecclesiastique*: ouvrages tirés du sein des auteurs originaux, souvent tissus de leurs propres termes; exprimant toûjours leurs sens avec fidelité, & rangés avec un ordre, une justesse, & une précision dont le merite ne se fait bien sentir qu'à ceux qui sçavent par leur experience, combien coûtent ces sortes de travaux. Pour être convaincu de leur utilité, peut-être sera-t'on bien aise d'apprendre que c'est dans cette source abondante qu'ont puisé du vivant de M. de Tillemont même, les auteurs des vies de Tertullien & d'Origene, de saint Basile, de saint Gregoire de *Nazianze*, de saint Chrysostome & de saint Ambroise. C'est encore à ses memoires qu'ont eu recours les sçavans hommes qui nous ont donné les nouvelles éditions de saint Cyprien, de saint Hilaire, de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Paulin, de saint Fulgence, & de plusieurs autres, tant pour l'histoire des vies de ces Saints, que pour le discernement & la chronologie de leurs ouvrages. La modestie de M. de Tillemont avoit pris soin de dérober au public cette particularité. Il se communiquoit liberalement à tous ceux qui avoient besoin de ses lumieres; mais c'étoit toûjours à condition qu'ils supprimeroient les témoignages de leur reconnoissance. On ne peut mieux le caracteriser, que par les traits de cette profonde humilité si rare d'un homme de son érudition. Il semble même que comme elle étoit la regle de toutes ses actions, elle étoit aussi l'ame de tous ses ouvrages, où on le voit avec étonnement, ne proposer qu'en doutant, ses opinions les plus infaillibles. Penetré d'un saint mépris pour soi-même, il refusa long-tems de prendre les engagemens du sacerdoce, & n'y entra l'an 1676. que par les pressantes sollicitations de M. le Maître de Sacy, avec lequel il étoit lié d'une amitié tres-étroite. Enfin affoibli par une longue suite de veilles & d'austerités, il mourut après une langueur de trois mois, le 10. Janvier 1698. âgé d'un peu plus de 60. ans. Son corps fut porté à Port-Royal des Champs, qu'il avoit choisi pour le lieu de sa sepulture; & après la destruction de cette abbaye, il a été apporté à S. André des Arcs. Outre ses cinq volumes de l'histoire des empereurs, il avoit publié

quatre autres volumes de ses memoires servant à l'histoire ecclesiastique. On en a encore publié douze autres depuis sa mort.

NAIN (Pierre le) fils de M. le Nain, maître des requêtes, après avoir été chanoine regulier dans l'abbaye de saint Victor de Paris, où il menoit une vie exemplaire poussé par un excès de zele, se retira à l'abbaye de la Trappe en 1668. où il fit profession, & fut sous-prieur de cette abbaye plusieurs années. Quoique feu M. l'abbé de la Trappe ait écrit contre les études des moines, il faut qu'il ait permis au pere le Nain d'étudier, & de faire part du fruit de ses études au public; car l'on imprima l'an 1695. des homelies qu'il avoit faites sur plusieurs chapitres de Jeremie; & a depuis donné une histoire de l'ordre de Citeaux, que par modestie il intitula, *Essais de l'histoire de l'ordre de Citeaux, tirée des annales de l'ordre, & de divers autres historiens.* Il mourut le 14. Decembre 1713. On a encore de lui *IV. tomes d'homelies sur Jeremie; Deverses relations de la vie & de la mort de plusieurs religieux de la Trappe; La vie de l'abbé, reformateur de cette maison; Des lettres de pieté; Elevations à Dieu pour se preparer à la mort. Dissertation sur l'état du monde après le jugement dernier; sur le scandale. Instruction sur le vœu de stabilité. Tradition de l'église sur la profession monastique.* * Voyez *sa vie imprimée en 1715.* Ils étoient petits-fils de JEAN le Nain, seigneur de Beaumont, issu d'une ancienne famille, lequel fut reçu conseiller au parlement en Février 1604. dont il mourut sous-doyen en Juin 1655. Il avoit épousé *Anne* de Bragelongne, fille de *Martin*, seigneur de Charonne, aussi conseiller au parlement, & de *Catherine* d'Abra de Raconis, morte en Mars 1655. dont il eut, JEAN le Nain, reçu conseiller au parlement en Avril 1632. puis maître des requêtes, l'un des plus dignes magistrats qui ayent paru dans le XVII. siecle; d'un esprit vif & penetrant, d'un zele ardent pour la verité, d'une droiture inflexible, & d'une pieté tres-exemplaire; tel enfin qu'on peut dire de lui sans le flatter, qu'il a plûtôt honoré les grands emplois par lesquels il a passé, qu'il n'en a été lui-même honoré. Ce grand homme mourut le 9. Février 1698. âgé de 85. ans. Il avoit épousé *Marie* le Ragois, morte le 5. Juin 1696. âgée de plus de 80. ans, dont il eut entre autres enfans, JEAN, qui suit; *Louis-Sebastien*, & *Pierre* le Nain, *qui ont donné lieu à cet article*; JEAN le Nain, seigneur de Guignonville, reçu conseiller au parlement en Juin 1655. fut generalement estimé par le grand fond d'équité & de religion, qui l'ont toûjours distingué, & mourut doyen du parlement le 20. Septembre 1719. âgé de 87. ans. Il avoit épousé *Anne* le Gras, fille de *François*, seigneur du Luart & des Loges, maître des requêtes, & de *Marie* le Clerc de Lesseville, morte le 8. Septembre 1701. dont il eut entr'autres enfans, JEAN le Nain, seigneur de Guignonville, reçu conseiller au parlement en Novembre 1689. puis avocat general en 1700. recommandable par son integrité & par son éloquence, mort avant son pere le 24. Octobre 1709. âgé de 49. ans. Il avoit épousé en Mars 1695. N. Mascranni, dont des enfans. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVII. siecle. Memoires historiques.*

NAJOTH, desert près de Ramatha, où David se retira avec Samuel lors que Saül commença à le persecuter, & où les archers qu'il envoya par trois fois pour se saisir de David, prophetiserent tous aussi-bien que Saül lui-même lorsqu'il voulut y aller en personne. * I. *Rois*, 19. 18. I. *Samuel*, XIX. 18.

NAIRON (Antoine-Fauste) de Bani, Maronite, professeur de la langue chaldaïque & syriaque, dans le college des Maronites à Rome, disciple d'Abraham Ecchellensis, a publié en 1681. une dissertation de l'origine, du nom & de la religion des Maronites. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVII. siecle.*

NAIS, lieu où l'on prétend que Caïn alla demeurer, après qu'il eut tué Abel son frere, & où il eut plusieurs enfans. C'est un bourg dans l'Idumée, dont parle Josephe, *Antiquit. livre 1. chapitre.* On prétend que c'est dans ce même lieu que Simon fils de Gioras, qui tiroit sa naissance de Gerasa, se retiroit après avoir fait des courses & dans l'Acrabatane & dans la haute Idumée, & où il transportoit le pillage qu'il avoit fait. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. 4. ch. 30.*

NAISSEY (Jean de) chanoine & archidiacre de Châlon, composa en latin un abregé de l'histoire de France qui n'a pas été imprimé. Il mourut l'an 1570. Louis-Jacob dans le I. livre des personnes illustres de Châlon, fait mention de son ouvrage. * Lelong, *bibliotheque historique de France.*

NAKSIVAN ou NAXSIVAN, ville d'Armenie, à trois lieuës du mont Ararat, & à sept du fleuve Arax, sur les frontieres de Perse & de Turquie, tire son nom de *Nak*, qui signifie *Navire*, & de *Sivan*, qui veut dire, *demeure*, ou *posé*. Les Armeniens disent qu'elle a été ainsi nommée, parce que ce fut le lieu où Noé vint habiter en sortant de l'arche, après le déluge. Ils assurent aussi que ce patriarche y est enterré. C'est une assez grande ville, mais qui fut ruinée par l'armée d'Amurat, empereur des Turcs. On y voit les restes de plusieurs belles mosquées, que les Turcs ont abbatuës, parce qu'elles servoient aux Perses; les sectateurs d'Abubequer ne voulant point entrer dans les mosquées des sectateurs d'Haly, ni ceux-ci dans celles des autres. C'est pourquoi ils les détruisent tour à tour, selon le sort de la guerre. Les Armeniens faisoient autrefois un grand negoce de soye en cette ville, qui commence à s'y rétablir, parce qu'on travaille incessamment à la rebâtir, & qu'il y a un kam ou gouverneur, qui y commande; car elle est capitale d'une partie de l'Armenie. Entre les ruines de Naksivan, on trouve celles d'une grande mosquée, qui étoit une des plus superbes de l'Asie, & que l'on croit avoir été bâtie en memoire de la sepulture de Noé. En sortant de la ville, on voit une tour, dont l'architecture est des plus belles. Ce sont comme quatre dômes joints ensemble, qui supportent une espece de pyramide, laquelle semble être composée de douze petites tours; mais vers le milieu elle montre quatre faces, qui vont en diminuant, & finissent en aiguille. Tout l'édifice est de brique, le dehors & le dedans sont couverts d'un beau vernis, avec plusieurs fleurs, & autres figures de relief. On dit que c'est un ouvrage de Tamerlan, quand il fit la conquête de la Perse. Entre Naksivan & Zulfa vers le midi & le septentrion, il y a dix couvens de Chretiens Armeniens, dont chacun est accompagné d'un bourg, situés à deux ou trois lieuës les uns des autres. Ils reconnoissent le pape, & sont gouvernés par des religieux de saint Dominique, de leur nation. Pour avoir toûjours un nombre suffisant de ces religieux, on envoye de tems en tems à Rome des enfans du pays, qui apprennent la langue latine & l'italienne, avec les sciences necessaires à leur profession. On y compte environ six mille Chrétiens, qui suivent le rit Latin, à la reserve de l'office & de la messe, qu'on chante en armenien. L'archevêque étant élû, il va à Rome, où le pape confirme son élection. Un des six bourgs, nommé *K'foux*, situé sur les frontieres du Curdistan, est fort celebre parmi les Armeniens qui croyent que saint Barthelemi & saint Matthieu y ont été martyrisés, & disent qu'ils en ont encore quelques reliques. Plusieurs Mahometans y viennent en dévotion, & principalement ceux qui ont les fiévres. Il y a deux ou trois de ces couvens, où l'on reçoit charitablement les Chrétiens qui viennent de l'Europe, quoique les religieux y soient tres-pauvres, à cause de la tyrannie des gouverneurs, à qui ils font obligés de faire souvent des presens. * Tavernier, *voyage de Perse.* Le chevalier Chardin, *voyage en 1673.* *Voyez* ABRENER, bourg à cinq lieuës de Naxivan.

NALE (Augustin de) en latin *Nalus* ou *Natalis*, étoit né à Raguse, d'une famille illustre, & entra dans l'ordre de saint Dominique, où il étoit deja docteur en theologie l'an 1511. lorsque Thomas Cajetan, general de l'ordre, l'envoya à Pise avec Barthelemi Rondanini, & Matthieu de Lulmo pour tâcher de faire rompre le concile qu'on y tenoit contre le pape Jules II. Le succès de leur négociation répondit à l'attente du saint pere, qui l'année suivante saisit l'occasion que lui donna le senat de Raguse, de reconnoitre le service qu'Augustin

lui avoit rendu, en lui donnant l'évêché de Murcano, dans le territoire de cette republique. On eut neanmoins de la peine à lui faire accepter cette prélature, & le general qui regardoit Augustin comme un homme necessaire à l'ordre, fit d'extrémes efforts pour le retenir. Il gouverna son diocese avec beaucoup de soin pendant quinze ans, & mourut l'an 1227. à Raguse, dans la maison de son ordre, qu'il aima toûjours beaucoup. On assure qu'il avoit écrit une apologie contre le synode de Pise, & un traité de l'autorité du pape; mais on ne sçait ce que ces ouvrages sont devenus. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NALGODE ou NAGOLDE, que Possevin nomme mal, *Nalgende*, religieux de l'ordre de saint Benoît, de la congregation de Clugni, vivoit au commencement du XI. siecle, sous le regne de Henri l'*Oiseleur*. Il a écrit les vies de saint Adon & de saint Mayol, abbés de Clugni, données par les Bollandistes; & le pere Mabillon. * Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *l.* 3. *de hist. lat.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XI. siecle.*

NAMAQUAS, espece de Caffres, découverts par les Hollandois l'an 1661. vers le cap de Bonne-Esperance, sont naturellement blancs, & se noircissent la peau pour paroitre plus beaux. * Dapper, *description de l'Afrique.*

NAMAZ: les Turcs appellent ainsi la priere qu'ils font cinq fois le jour; sçavoir 1. entre le point du jour & le soleil levant; 2. à midi; 3. entre midi & le soleil couchant; 4. après que le soleil est couché: & 5. à une heure & demie de nuit. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

NAMNES, roi fabuleux des anciens Gaulois, étoit fils à ce qu'on prétend, de Galates II. La conformité de nom a fait supposer qu'il fonda la colonie de *Nannettes*, & la ville de Nantes. * Dupleix, *l.* 2. *des memoires des Gaules.*

NAMPHIO, NAMFIO ou NANPHIO, en latin *Anaphe*, isle de l'Archipel dans la mer de Candie, un peu au nord de l'isle de Santorini. Elle a environ dix lieuës de circuit. Les Turcs en sont les maitres, & on dit que les serpens n'y peuvent pas vivre. * Maty, *dictionnaire.*

NAMSLAW, petite ville avec un fort château, dans la principauté de Breslaw en Silesie, sur le Weida, à huit lieuës de la ville de Breslaw vers le levant. * Maty, *dictionnaire.*

NAMUR, ville & évêché du Pays-Bas, & capitale du comté ou pays de Namur, est l'une des dix-sept provinces. Le comté de Namur est enfermé entre le Hainaut, le Brabant, le Luxembourg & le pays de Liege. Il n'est long que de douze lieuës, un peu moins large, montueux, propre pour la chasse, & est arrosé de la Meuse & de la Sambre. On y trouve des mines de fer & de plomb, & des carrieres de diverses sortes de marbres, & de charbon de terre propre à être brûlé. Ses villes après Namur sont, Bovines, Charlemont, Valcour, Tille le-Château & Charleroi, avec environ 180. bourgs ou villages, & plusieurs bonnes abbayes.

La ville de NAMUR, *Namurcum*, sur la Sambre, & à côté de la Meuse, est entre deux montagnes, avec un château extrêmement fort. Son église cathedrale dédiée à saint Aubin, fut bâtie l'an 1569. & Antoine Habert d'Arras, docteur de l'ordre de saint Dominique, en fut le premier prélat. Cet évêché est suffragant de Cambray. Outre la cathedrale, on trouve à Namur l'église collegiale de Notre-Dame. Il y en avoit une autre de saint Pierre, fondée l'an 1202. par Philippe *le Noble*, comte de Namur; mais elle a été unie à celle de saint Aubin. Namur a diverses autres églises & monasteres, de beaux édifices, & est une ville riche & agreable. Il y a un conseil royal de la province, d'où l'on appelle à celui de Malines. Pontus Heuterus a cru que Namur étoit la *Nemetocenna*, *Nemetocerna*, ou *Nemetacum* de Cesar, que les modernes prennent pour Arras. On doit encore considerer comme une fable ce que quelques auteurs se sont imaginés, que le nom de Namur est tiré de celui d'une idole, dite *Nam* ou *Nanus*; ou d'une muraille bâtie par les Romains, d'où l'on a dit *Na-muer*, muraille neuve, ou muraille voisine.

COMTES ET MARQUIS DE NAMUR.

Flodoard parle sous l'an 924. de BERENGER, comte de Namur, qui prit alliance avec N. de Mons, fille de *Reiner* II. comte de Hainaut, & d'*Albrade*, & sœur de *Reiner* III. Celui-ci fit prisonnier le même Berenger. ALBERT I. comte de Namur, épousa *Ermengarde* de Lorraine, fille de *Charles* de France, duc de Lorraine, qui mourut l'an 991. ou 994. & il en eut ALBERT II. qui suit; *Hadwige* de Namur, femme de *Gerard* comte d'Alsace, & duc de la haute Lorraine; & *Emme*, mariée à *Othon*, comte de Los. ALBERT II. de ce nom, comte de Namur, prit alliance avec *Regulinde*, fille de *Gothelon*, dit *le Grand*, duc de Lorraine; dont il eut ALBERT III. du nom, qui épousa *Itte*, veuve de *Frederic* de Luxembourg, duc de la basse Lorraine, dont il eut GODEFROI, qui suit; *Frederic*, évêque de Liege; *Henri*, comte de la Roche; *Albert*, comte de Japhe; & *Alix*, femme d'*Othon* comte de Chini. GODEFROI, comte de Namur, épousa 1°. *Sybille*, fille de *Roger*, comte de Porcean, 2°. *Ermenson* comtesse de Luxembourg. De la premiere sortirent, *Elisabeth*, femme de *Gervais* comte de Rhetel; & *Flandrine* femme de *Hugues*, seigneur d'Antoing. De la seconde il eut, HENRI, qui suit; & *Alix* de Namur, femme de *Baudouin* IV. dit *le Batisseur*, comte de Hainaut, mort l'an 1170. qui prit aussi le titre de comte de Namur. Il laissa BAUDOUIN V. dit *le Courageux*, comte de Hainaut, de Flandres & de Namur; dont le fils puîné *Philippe* de Flandres, dit *le Noble*, comte de Namur, mourut sans enfans l'an 1212. après avoir épousé *Marie* de France, fille du roi *Philippe*, surnommé *Auguste*. Ce Philippe avoit une de ses sœurs, *Yoland* de Hainaut, seconde femme de *Pierre* de Courtenay II. du nom, dont le fils *Philippe* de Courtenay, surnommé *à la Lévre*, prit le titre de marquis de Namur. Il eut pour cela de grandes guerres contre Waleran II. du nom, duc de Limbourg, qui y prétendoit à cause de sa femme. Elles furent terminées par un traité passé à Dinant au mois de Mars 1222. Malgré cet accord, Philippe de Courtenay étant mort au siege d'Avignon l'an 1226. Henri son frere prit encore le titre de marquis de Namur; mais enfin le duc de Limbourg en resta en paisible possession. HENRI, dit l'*Aveugle*, comte de Namur & de Luxembourg, fut pere d'une princesse, mariée au mois de Mai 1204. à *Waleran* II. du nom, duc de Limbourg, *dont nous avons parlé ci-dessus.* De cette alliance vint HENRI I. comte de Luxembourg, &c. dont il prit le nom & les armes. Il fut surnommé *le Grand* & *le Blondel*, c'est-à-dire, *le Blond*; & eut entr'autres enfans de *Marguerite* de Bar, qu'il épousa l'an 1240. *Isabeau*, seconde femme de *Gui* de Dampierre, comte de Flandres, auquel il ceda le comté de Namur. Gui mourut l'an 1303. & *Isabeau* l'an 1295. *nous parlerons ailleurs de leurs enfans.* JEAN fut comte de Namur, seigneur de l'Ecluse, & mourut l'an 1330. Il avoit épousé 1°. *Marguerite* de Clermont, dite *de Bourbon*, fille de *Robert* de France, morte sans enfans l'an 1309. & enterrée dans l'église des Jacobins de Paris: 2°. l'an 1313. *Marie* d'Artois, fille de *Philippe* d'Artois, seigneur de Conches, &c. dont il eut *Jean* II. du nom, comte de Namur, mort sans posterité l'an 1335. *Gui* comte de Namur, mort aussi sans lignée l'an 1336. GUILLAUME I. qui suit; *Henri*, destiné à l'église, mort jeune vers l'an 1334. *Robert*, seigneur de Beaufort sur Meuse, mort sans laisser d'enfans legitimes, le 18. Avril 1391. *Louis*, comte de Rouci, & seigneur de Bailleul; *Jean* & *Thibaut*, morts jeunes; & *Marie* qui épousa 1°. *Geofroi*, comte de Vianden; 2°. *Thibaud* de Bar, seigneur de Pierrepont; 3°. *Simon* de Spanheim. GUILLAUME I. du nom, comte de Namur, épousa 1°. *Jeanne* de Hainaut, comtesse de Soissons, fille unique de *Jean* de Hainaut, seigneur de Beaumont, 2°. l'an 1352. *Catherine* de Savoye, dame de Vaud, fille de *Louis* de Savoye II. du nom, baron de Vaud, veuve d'*Azon* Visconti, seigneur de Milan; & de *Raoul* de Brienne, comte d'Eu, & mourut l'an 1391. laissant trois enfans qu'il avoit eus de sa seconde femme; sçavoir *Guillaume* II. comte de Namur, qui mourut l'an 1418. sans avoir eu posterité de ses deux femmes; sçavoir, *Marie* de Bar, fille de *Robert* I. duc de Bar, & de *Marie* de France; &

Jeanne d'Harcourt, fille de JEAN IV. du nom, comte d'Harcourt & d'Aumale, & de *Catherine* de Bourbon; *Jean* III. du nom, aussi comte de Namur, mort sans lignée le 15. Mars 1428. *Marie* de Namur, mariée 1°. à *Gui* de Châtillon II. du nom, comte de Soissons & de Blois, 2°. à *Pierre* Brebant, dit *Clugnet*, seigneur de Landreville, amiral de France. Depuis le comté de Namur revint aux comtes de Flandres; & Philippe *le Bon*, III. du nom, duc de Bourgogne, comte de Flandres, &c. recueillit cette succession, dont sa posterité a joüi. Louis XIV. roi de France, prit Namur sur la fin de Juin l'an 1692. Guillaume III. roi de la Grande Bretagne la reprit le 1. Septembre 1695. * Pontus Heuterus, *de Belg. l.* 2. *c.* 3. Garmaïe, *Namurc.* Sainte-Marthe. La Roque. Guichenon, &c. Guichardin, *descript. des Pays-Bas.* Gazet, *hist. eccles. du Pays-Bas.* Le Mire, &c.

NANBU, ville capitale d'un petit royaume, ou plûtôt d'une province de même nom. Elle est dans l'Ochio, une des contrées de l'isle de Niphon. * Maty, *diction.*

NANCHANG, ville autrefois considerable, mais depuis presque ruinée durant les guerres des Tartares, est de la province de Chiamsi, dans le royaume de la Chine. * Martini, *Atlas Sinic.*

NANCHIN, *cherchez* NANQUIN.

NANCI, *Nancium* ou *Nanceium*, ville capitale de Lorraine, ancienne demeure des ducs, est située à cent pas du bord de la Meurte, au milieu d'une plaine, dont elle reçoit beaucoup d'ornement. Elle est divisée en deux parties; en vieille ville, où est le palais des ducs; & ville neuve. Sa situation; ses edifices saints & profanes, ses belles ruës, & ses grandes places, concourent à la rendre une tres-agreable ville. La vieille est distinguée de la neuve par ses fossés, & autres fortifications; & l'on trouve d'abord une grande place, qui est bordée de divers hôtels, bâtis à la moderne, qui fait face à trois grandes ruës. On voit dans cette partie de la ville, la chicane, qui est le lieu où l'on plaide; la maison de ville, diverses ég ises & monasteres, & un college de Jesuites. La vieille ville a la paroisse de saint Epvre, & celle de Notre-Dame, & l'église collegiale de saint George, qui est la paroisse du palais des ducs de Lorraine, aussi si uée dans la ville. Son entrée est assez magnifique: on entre dans une belle cour, fermée de quatre grandes ailes, qui sont soûtenuës de portiques, avec quelques grosses tours basses, enrichies de figures & de bas reliefs; l'une sert d'arsenal, & l'autre sert d'escalier. Le jardin est aussi tres-propre, & occupe le dessus d'un bastion, où étoient autrefois les murailles de la ville. Il en reste encore quelques grosses tours rondes, qu'on voit du côté de la carriere, qui est la place du manege. La ville de Nanci a quatre portes, parlement & cour souveraine, chambre des comtes & des aydes, bailliage & senechaussée, &c. Elle a été souvent assiegée & prise. Charles, dernier duc de Bourgogne, la reprit l'an 1475. sur René, duc de Lorraine, qui la prit au commencement d'Octobre de l'an 1476. Charles, ne pouvant supporter cet affront, la vint d'abord assieger; mais il y perdit la vie & la bataille le cinquiéme Janvier de l'année suivante. On voit encore près de la Meurte une chapelle, avec une grande croix de pierre, où sont sur des plaques de cuivre, des inscriptions qui marquent les particularités de ce combat. Nanci fut extrémement fortifiée l'an 1587. pendant les guerres civiles de France. La France entra en possession de cette ville, l'an 1633. par cession de Charles IV. duc de Lorraine: depuis elle a été renduë au duc Leopold, à present regnant, par le traité de Riswick, conclu l'an 1697.

NANCI LE GRAND, bourg du duché de Bar. Il est près de l'Orne, à trois lieuës de Bar le duc vers le levant. Quelques geographes le prennent pour l ancien *N siam*, que d'autres mettent au village de Nas, qui est dans la même contrée. * Maty, *diction.*

NANCIAM, ville de la Chine, dans la province de Chiamsi * *Consultez* Martini, *Atlas Sinicus.*

NANEA, ou *Nanée*: on en fait une déesse des Perses. & c'est ainsi qu'elle est nommée. 2. *Mach. ch.* 1. *vers.* 13. 15. Mais Samuel Bochart a remarqué qu'il y avoit une faute de Copiste en cet endroit, & qu'on avoit écrit *τῆς Νανέας*, pour *τῆς Ἀναίας* ce qui peutêtre fort bien arrivé, si l'on suppose que l'on dictoit au copiste, & que soit qu'on écrive de la premiere ou de la seconde maniere, on le prononcera toûjours de même. Jean le Clerc a fait voir qu'il s'étoit glissé plusieurs fautes de cette maniere dans les auteurs, & il en cite divers exemples dans son *Ars critica.* La prétenduë Nenée de l'endroit du livre des Machabées que nous venons de citer, n'est autre qu'une déesse des Perses nommée *Anatis* ou *Anetis*, dont on peut consulter l'article en son lieu. Nous ajoûterons ici ce qui arriva dans le temple de cette déesse à Antiochus *Sidetes*, fils de Demetrius *Seleucus*, & frere de Demetrius *Nicanor*. Ce prince ayant mis fin à la guerre de Judée, s'en alla contre les Parthes, qui avoient occupé la Perse, & voulut se rendre maître des grandes richesses du temple d'Anætis, à dessein, disoit-il, d'épouser cette déesse & d'avoir commerce un soir avec elle. Comme il fut entré dans l'appartement où étoient les tresors, & que les prêtres du temple lui eurent compté l'argent pour la dot de la déesse: ceux-ci voyans bien que ce prince n'avoit d'autre dessein que d'enlever ce qu'il y voyoit de plus rare & de plus précieux; firent tomber une grêle de pierres sur lui & sur ceux qui l'avoient accompagné, comme si la déesse eût voulu se venger de l'impieté de ces sacrileges, qui furent accablés dans ce temple. Ces prêtres couperent la tête du roi & de ceux de sa suite, & mirent leurs corps par morceaux, qu'ils jetterent à la voirie. C'est ainsi que l'auteur du livre des Machabées parle de la mort d'Antiochus *Sedetes*; mais les autres auteurs ne parlent point de cela. Justin dit dans son *livre* 38. *chap.* 10. qu'il fut abandonné dans un combat qu'il donna contre les Parthes, où il fut tué faisant des actions extraordinaires de valeur. Appian dit qu'il se tua lui-méme; Elien qu'il se précipita de desespoir. Toutes ces differentes manieres de conter sa mort, prouvent qu'on avoit voulu en cacher la verité aux peuples. * Bochart, *Phaleg. l. IV. c.* 19.

NANGATO, ville capitale d'un royaume, ou plûtôt, d'une petite province du même nom. Elle est sur la côte occidentale du Jamaïstero, dans l'isle de Niphon.* Maty, *diction.*

NANGAZAQUI, ville & port du Japon dans l'isle de Ximo, près de la pointe qui avance le plus vers la Chine, qui n'en est qu'à 60. lieuës. Les Japonnois l'appellent Thang Ki. C'étoit moins qu'un village il y a 200. ans; sa situation, la bonté du moüillage, la proximité de Macao y a retenu les Portugais, quelques uns s'y établirent, les Japonnois en firent de même. Par-là Nangazaqui devint une grosse ville, & la plus commerçante du Japon: il fut un tems qu'on y comptoit jusqu'à soixante mille ames. En 1590. l'empereur Tayco Sama la démembra de la principauté d'Omuca, & la fit ville imperiale. A present qu'il n'est permi à aucun étranger de s'y établir, on n'y compte pas plus de huit mille ames Elle ne fut jamais fermée de murailles; une chaîne de collines qui l'environnent, lui fait une enceinte naturelle; & une belle riviere, qui se jette dans la mer à une lieuë de là ferme son port, le seul où il soit permis d'aborder. Il n'est pas vrai que cette ville ait été érigée en évêché; il n'y a jamais eu qu'un évêque regionnaire au Japon. Ce fut le pape saint Pie V. qui nomma le premier en 1566. c'étoit André Oviedo Jesuite patriarche d'Ethiopie, lequel ayant souhaité de ne point quitter son église persecutée, Melchior Carvero évêque de Nicée aussi Jesuite fut nommé en sa place. Il mourut en chemin, aussi-bien que le pere Sebastien Moralez Jesuite qui lui succeda. Le pere Pierre Marlinez & le pere Louis de Cerqueyra, tous deux de la même compagnie, furent alors nommés, l'un évêque, & l'autre coadjuteur, en 1584. Le premier fut sacré à Goa l'année suivante, & prit terre au Japon au mois d'Août 1586. Il en partit en 1598. pour aller aux Indes ou les affaires de son église le demandoient, & mourut sur mer à 40. lieuës de Malaca. Peu après son départ du Japon Louis de Cerqueyra y passa de Macao, & gouverna cette église jusqu'au commencement de l'année 1614. qu'il mourut. Son successeur fut le pere Diego Valens, qui ne put jamais visiter son troupeau en personne; & après sa

mort le Christianisme étant presque éteint dans le Japon on a cessé d'y nommer des évêques. * Le pere de Charlevoix, *hist. du Japon*.

NANGIS, *cherchez* GUILLAUME DE NANGIS.

NANGUNDI : c'est une grande riviere de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange. Elle a sa source dans les montagnes de Gate, baigne la ville de Bisnagar; & ayant traversé le royaume de ce nom, elle se décharge dans le golfe de Bengale, à Masulapatan, qui est du royaume de Golconde. * Maty, *diction*.

NANHIUNG : c'est une des principales villes du Quantung, province de la Chine; elle est située sur la riviere de Chin. * Maty, *diction*.

NANI (Jean-Baptiste) noble Venitien, procurateur de saint Marc, étoit fils de *Jean* Nani, qui avoit possedé la même charge de procurateur, & de *Marine* Landi : il nâquit le 30. Août 1616. & fit en peu de tems un grand progrès dans les belles lettres. Son pere qui étoit habile, forma lui-même ce fils dans les affaires, & le tint avec lui à Rome, où il étoit ambassadeur de la republique de Venise auprès du pape Urbain VIII. Ce pontife, qui se connoissoit si bien en gens, predit que Jean-Baptiste Nani deviendroit un excellent homme, & ne se trompa point. Il fut admis dans le college des Senateurs l'an 1641. & peu après fut nommé ambassadeur en France, où il demeura cinq ans avec beaucoup de réputation. Le cardinal Mazarin, ministre d'état, s'entretenoit souvent avec lui, & reçut de lui de tres-bons conseils, sur la conclusion du traité de Munster, l'an 1648. Ce fut en cette année que Nani retourna à Venise, après avoir obtenu de la France un secours considerable d'hommes & d'argent, pour la guerre de Candie contre le Turc. On le fit passer dans le college des consultes politiques; & il y fut surintendant des affaires de la guerre & des finances. L'an 1654. on l'envoya ambassadeur à la cour de l'empereur, où il fit un second voyage, après l'élection de Leopold; ensuite de quoi il eut ordre de repasser en France l'an 1660. Il s'y trouva au mariage du roi, après la paix des Pyrenées; & il obtint un nouveau secours pour la guerre de Candie. Il a publié une relation de cette ambassade : enfin le senat de Venise, extraordinairement satisfait de sa conduite, le choisit pour remplir la charge de procurateur de saint Marc, vacante par la mort de Leonardo Foscoli. Peu après l'an 1663. le grand-conseil le nomma capitaine general de la mer; mais comme l'air de la marine étoit tout-à-fait contraire à sa santé, on ne voulut pas exposer un homme de ce merite, & si necessaire à la republique. Il continua à rendre des services considerables à sa patrie; & fut chargé par le senat d'écrire l'histoire de Venise : emploi qui se donne à un des principaux nobles de la republique. Il en composa la premiere partie, que toute l'Europe a beaucoup estimée, & que l'on a traduite en notre langue. Il est vrai neanmoins qu'en ce qui concerne sa patrie il a plus suivi les sentimens naturels que la verité de l'histoire; que son style est un peu trop enflé, & que sa diction n'est pas fort pure, & est embarrassée de parenthese. On travailloit à imprimer la seconde partie, lorsqu'il mourut, le 5. Novembre 1678. en la 63. année de son âge. Il a composé d'autres pieces, qui n'ont pas été publiées; comme la pharsale de Lucain paraphrasée; des considerations sur les annales de Tacite; des discours divers, &c. On l'avoit aussi nommé pour se trouver l'an 1667. aux conferences de la paix de Nimegue; mais les Espagnols le recuserent. Divers auteurs parlent avantageusement de lui. * *Voyez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres, de Lorenzo Crasso.

NANKING, grande province de la Chine, *cherchez* NANQUIN.

NANNESIS : quelques-uns prétendent, que c'est le nom du mauvais riche, dont il est parlé dans saint *Luc*, *chap. XVI. vers. 19.* mais comme l'écriture ne le nomme point, & comme suivant toutes les apparences, ce qui est dit du mauvais riche n'est qu'une parabole, on peut juger de la solidité de cette opinion.

NANNI, ville de la Chine, en la province de Chiamsi, sur le confluent des rivieres de Puan & de Li, vers les confins du royaume de Tunquin. * Martin Martini, *Atlas Sinicus*.

NANNI, ou NANNIUS (Pierre) chanoine d'Arras, & professeur dans l'université de Louvain, né à Alcmaër en Hollande, l'an 1500. avoit beaucoup de genie, une memoire excellente, & un fonds de bonté admirable. Après avoir étudié pendant quelque tems les humanités, il s'appliqua à la peinture, & reprit ensuite ses études, & après avoir fait son cours de philosophie, il enseigna quelque tems dans son pays. Il fut ensuite professeur d'humanités à Louvain, où il enseigna pendant dix-huit ans. Enfin il obtint un canonicat d'Arras, qu'il garda jusqu'à la mort. Ses ouvrages témoignent qu'il étoit bon critique, excellent grammairien, orateur habile, & qu'il sçavoit la theologie, le droit, & les mathematiques. On a de lui des harangues & des notes sur presque tous les auteurs classiques, & sur des traités de quelques peres : *Miscellaneorum, sive* Συμμίκτων *Decas*, ou dix livres de mélanges, qui regardent la critique, c'est-à-dire, la correction & les explications des auteurs; *De claris Romæ Corneliis*; *scholia in cantica*; *In sapientiam*; *Annotationes in institutiones juris civilis*; sept dialogismes des heroïnes, que plusieurs estiment être son chef-d'œuvre. Il a traduit, entr'autres quelques epîtres de *Demosthene*, de *Synesius*, & d'*Apollonius*; l'oraison de *Demosthene*, sur l'immunité; les vies de Caton & de Phocion, par *Plutarque*; le traité d'*Athenagoras*, sur la resurrection des morts; quatre homelies de saint *Basile*; trois de saint *Jean Chrysostome*; & presque tous les ouvrages de saint *Athanase*. Toutes ces traductions sont exactes & fidelles, si l'on excepte celle des œuvres de saint Athanase, où il a souvent renversé le sens de ce pere en plusieurs endroits. Il mourut à Louvain le 21. Juillet 1557. âgé de 57. ans. * *Consultez* le Mire; Valere André; Melchior Adam; Paul Jove; Ghilini; Aubert. Mir. *elog. Belg.* Daniel Huet, *de claris interpret. l. 2.* Isaac Bullart, *acad. des arts & des sciences, l. 4.* Godefroi Hermant, *preface de la vie de S. Athanase*.

NANNI (Remi) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit de Florence, & fut appellé à Rome par le pape Pie V. pour y travailler à une edition des œuvres de saint Thomas, & composa divers ouvrages, dont le plus considerable est un commentaire sur toute l'écriture, avec l'histoire des personnes illustres, des plantes, des animaux, des pierres, des fleuves, des montagnes, &c. dont il est fait mention dans la bible. Nanni ne s'appliqua pas seulement à l'histoire sacrée; il fit reimprimer l'histoire de Villani avec ses remarques, fit divers petits traités separés de politique sur celle de Guichardin, & traduisit celle de Sicile par Fazello. La poësie italienne remplit aussi une partie de son tems : il mit en vers les pseaumes de David, & les heroïdes d'Ovide : & l'on trouve des sonnets, des églogues, & d'autres pieces de vers de sa composition dans plusieurs recueils imprimés en Italie, comme dans ceux de Ruscelli, de Giolito, de Gobbi, de Berni, &c. Il mourut à Venise l'an 1581. * *Consultez* Antoine de Sienne; Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

NANNI (Michel) religieux de saint Dominique, né dans le diocese d'Urbin vers l'an 1593. fut élu docteur en theologie, & merita l'estime des papes Alexandre VII. & Clement IX. qui lui offrirent plusieurs fois des évêchés qu'il refusa. Il mourut le 9. Août 1671. en odeur de sainteté. Il a laissé quelques ouvrages, dont le plus considerable est une vie de saint Dominique, écrite en italien. * Echard, *script. ord. Fratrum Prædicat. tom. 2.*

NANNON, Frison de nation, homme sçavant pour son tems, vivoit sur la fin du IX. siecle l'an 880. Il fut precepteur de Radbode, quatorziéme évêque d'Utrecht, & laissa quelques ouvrages de philosophie. * Jean de Beka, *in chron. episc. Ultraject.* Valere André, *biblioth. Belg. p. 677.*

NANQUIN, NANKING, ou NANCHIN, grande province de la Chine, avec une ville de même nom, porte aussi le nom de *Kiangnang*. La province de Nanquin est divisée en quatorze parties, qui ont toutes une grande ville; sçavoir Nanquin, Fungiang, Sucheu, Sunkiang,

Changcheu,

Changcheu, Chiakian, Yancheu, Hoiagan, Lucheu, Ganking, Taiping, Ninque, Cuicheu, & Hoeicheu. Ces villes en ont sous elles environ cent dix de moins considerables. La province de Nanquin confine au Kiansi du côté du sud-ouest, & est baignée de la mer à l'est, & au sud-est. Elle a au midi le Chequiarg, & au nord-ouest Honan.

La ville de Nanquin, que l'on nomme aussi *Kiamniva*, a été autrefois la capitale de l'empire de la Chine, & pour lors elle avoit trois enceintes de murailles, à la derniere desquelles on donnoit seize grandes lieuës. Le nombre de ses habitans étoit immense. Depuis que les empereurs se sont retirés à Pekin, elle est beaucoup diminuée de sa grandeur; cependant si l'on compte ses fauxbourgs, & les habitans de ses canaux, il s'y trouve encore plus de monde qu'à Pekin. Sa situation, son port, l'affluence de toutes choses, la fertilité des terres qui l'environnent, & ses canaux, qui facilitent le commerce, la font toûjours regarder comme le centre de l'empire, où l'on trouve ce qu'il y a de plus rare & de plus curieux dans les autres provinces. On voit encore les vestiges de son ancienne enceinte, qui semblent plûtôt les bornes d'une province que celles d'une ville. On y voit hors de la ville, la fameuse tour de porcelaine, élevée vers l'an 1380. Elle est de figure octogone, large d'environ 40. pieds, ayant neuf étages. Son mur sur le rez de chaussée, a 12. pieds d'épaisseur, & plus de 8. par le haut; tout est de brique incrusté de porcelaine, posée de champ; la hauteur de cette tour sur le rez de chaussée est de plus de deux cens pieds. Le comble est soûtenu par un gros mât, qui prend au plancher du huitiéme étage, & qui s'éleve plus de trente pieds au dehors, sur la pointe duquel est posé un globe doré, d'une grosseur extraordinaire. Cette tour peut être regardée comme l'ouvrage le mieux entendu, le plus solide, & le plus magnifique qui soit dans l'Orient. On voit à Nanquin des cloches prodigieuses, une, entr'autres, de onze pieds de roi de hauteur, sans son anse, & de vingt-deux de circonference exterieure, & du moins de cinquante milliers de pesanteur. La province donne son nom au golfe de *Nanquin* ou de *Gaing*, que les Portugais appellent *Enseada de Nanquin.* * Martin Martini, *Atlas Sinicus*, *& hist.* Le pere le Comte, *mem. de la Chine.*

NANTERRE, en latin *Nemptodurum*, & *Nemetodurum*, bourg de l'Isle de France, à deux lieuës de Paris, entre cette ville & saint Germain, & près de la riviere de Seine, est renommé, pour avoir été le lieu de la naissance de sainte Geneviéve, patrone de Paris. Le nom de *Nanterre* se trouve dans les anciens auteurs de notre histoire. On y tint l'an 591. une assemblée considerable de prélats & des grands du royaume, pour le baptême du roi Clotaire II. * Gregoire de *Tours*, *l.* 10. *c.* 18.

NANTERRE, ancienne famille de Paris, à laquelle le bourg de Nanterre a donné son nom, a produit dans le XV. siecle, SIMON de Nanterre, conseiller du roi, & l'un des quatre presidens à mortier de sa cour de parlement de Paris, qui étoit fils de *Jean* de Nanterre, & fut consideré comme un des plus doctes jurisconsultes de son tems. Il fut élevé aux charges de conseiller, puis de president l'an 1409. & reçut du roi Charles VI. des témoignages publics de son estime. Les partisans du duc de Bourgogne l'obligerent l'an 1418. à se défaire de sa charge, qu'il exerçoit avec un zele trop avantageux au roi & à l'état, pour plaire à ceux qui s'en étoient déclarés les ennemis. Ce sage magistrat fut pere de *Philippe* & de MATTHIEU de Nanterre, premier president du parlement de Paris. Depuis, l'an 1465. le roi Louis XI. le transmit à Toulouse, pour mettre en sa place Jean Dauvet, qu'il aimoit beaucoup. Nanterre, obéit, & fut rappellé peu de tems après à Paris, où il se contenta de tenir la place de second president, qu'il exerça avec une tres-grande probité. Il mourut l'an 1487. * Blanchard, *eloges des premiers presidens du parlement de Paris.*

NANTES, sur la Loire & l'Ardre, ville de France, dans la haute Bretagne, avec titre de comté, & avec évêché, est nommée par les auteurs Latins, *Nanneta* ou *Nannetum Condovicum.* Sans s'arrêter aux fables de ceux qui s'imaginent que cette ville fut bâtie par *Nantes*, un des descendans de Noé, nous pouvons assurer qu'elle est tres-ancienne, puisque Cesar, Ptolomée, & Gregoire de *Tours*, en parlent avantageusement. Elle est encore aujourd'hui tres-considerable & tres-heureusement située: ce qui l'a fait appeller, par Bertrand d'Argentré, *l'œil de la Bretagne.* Cette ville a eu ses comtes particuliers, & a été le siege des ducs de Bretagne. L'évêché est suffragant de Tours, & l'évêque de Nantes est conseiller né du parlement de Rennes. Outre le siege episcopal, il y a encore à Nantes, presidial, generalité, chambre des comptes, & université. Au reste, elle est tres-forte, & défenduë par un bon château. La riviere de Loire y forme un tres-beau port: elle y reçoit l'Ardre, & contribuë au grand commerce qui s'y fait, aussi-bien que le flux & reflux de la mer, qui y fait remonter les plus grosses barques, & les vaisseaux de mediocre grandeur. Les plus grands s'arrêtent à quatre lieuës au-dessous de Nantes. Cette ville située sur la rive droite de la Loire, est au pied de quelques collines, dont elle occupe une partie, qui est separée par l'Ardre. Le château est flanqué de grosses tours rondes, du côté de sa porte dans la ville, & de quelques demi-lunes du côté du fauxbourg saint Clement, qui est fermé de murailles. Il y en a trois autres à Nantes, le marché, la fosse, & celui de Pillemil. L'église cathedrale de saint Pierre est ornée de deux hautes tours, & de quelques tombeaux des ducs de Bretagne. On y trouve aussi la collegiale de Notre-Dame, avec un tres-grand nombre d'autres églises, monasteres, & un college des peres de l'Oratoire. La ville de Nantes a beaucoup souffert en diverses occasions. Nomenoy, qui étoit descendu des anciens rois de la Bretagne, se rendit souverain de cet état, après la sanglante bataille de Fontenay l'an 841. à la sollicitation du comte Lambert. Ce comte, outré de ce que le roi Charles *le Chauve* lui avoit preferé Renaud, comte de Poitiers, auquel il avoit donné la ville de Nantes, persuada à Nomenoy de se revolter; & avec le secours des Bretons, il tua Renaud & se rendit maître de Nantes. Nomenoy le chassa depuis de cette ville. Alors Lambert furieux alla implorer la protection des Normands, & les amena par la riviere devant Nantes, qu'ils prirent par escalade le jour de saint Jean de l'an 844. Ils égorgerent la plûpart des habitans, qui s'étoient refugiés dans l'église de saint Pierre: ils massacrerent sur le grand autel l'évêque, qui disoit la messe, & emmenerent tout ce qui restoit d'hommes en vie. L'an 851. le même comte Lambert, par trahison, prit encore Nantes, & y surprit les François qui y étoient. Nomenoy mourut peu après; & le roi Charles *le Chauve* donna Nantes à Herispoux son fils, qui l'étoit venu trouver à Angers. *Voyez* ce que nous disons ailleurs des comtes de Nantes, en parlant de la BRETAGNE, & d'ALAIN I. dit *Barbe-Torte*, & d'ALAIN II. dit *le Rebru*, comtes de Bretagne. L'an 1342. les Anglois assiegerent cette ville, sans la pouvoir prendre. Ils surprirent le château le soir du Mardi-Gras de l'an 1355. mais Gui de Rochefort le reprit, & refusa quartier aux Anglois, en punition d'avoir violé la treve. Le roi Henri IV. étoit l'an 1598. à Nantes, où après avoir reçu sous son obéïssance la province de Bretagne, qui avoit pris le parti de la Ligue, avec Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, &c. son gouverneur, il fit au mois d'Avril l'édit de Nantes, en faveur des Prétendus Reformés, qui ne fut enregistré en la cour que le 25. Fevrier de l'année suivante. Cet édit a été revoqué par le roi Louis XIV. l'an 1685. * Du Chêne, *recherches des antiquités des villes.* Argentré, & Augustin du Pas, *hist. de Bretagne.* Sincerus, *itiner. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILES DE NANTES.

Le pape Vitalien fit celebrer l'an 658. un concile à Nantes, où il fut permis à saint Nivard de Reims, de renouveller un monastere. Salappius étoit alors évêque de Nantes. Nous avons XX. canons d'un concile celebré en cette ville. On croit ordinairement qu'ils furent faits vers l'an 895. sous le pape Formose; mais il y a plus d'apparence qu'on les dressa dans l'assemblée tenuë en 658. Flodoard en parle dans le 2. *liv. chap.* 8. Hildebert de Tours présida à un synode tenu à Nantes l'an 1127. sous

le pontificat d'Honorius II. comme nous le voyons par les épîtres 65. & 66. de ce pape; & dans les actes de la vie de Walon ou Gualon, évêque de saint Paul-de-Leon, qui se trouva à ce concile. Brice gouvernoit alors l'église de Nantes. On met un autre concile tenu en cette ville l'an 1145. mais nous en avons peu de connoissance. Vincent de Pilenis, archevêque de Tours, ayant assemblé un synode à Rennes, le Lundi après la fête de l'Ascension, en celebra un autre à Nantes, le Mardi après la fête des apôtres saint Pierre & saint Paul, de la même année 1263. ou 1264. Gabriel de Beauvau, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales l'an 1642.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, bourg dans l'isle de France, à 12. lieuës de Paris, du côté d'occident, tirant vers Soissons, où est un beau château appartenant presentement à la maison d'Estrées, & un ancien prieuré de l'ordre de saint Benoît.

NANTEUIL (frere Jean de) prieur d'Aquitaine, lieutenant au prieuré de France, amiral de la mer, & capitaine de la Rochelle, de Saintonge, & d'autres parties du royaume, exerça la charge d'amiral en 1350. & années suivantes. Servit avec une compagnie de gensdarmes en Normandie & en Picardie, depuis le 13. Mars 1351. jusqu'au 2. Janvier 1352. pour les gages desquels il reçut une somme de 3300. livres, & reçut encore par lettres du 10. Septembre 1356. une autre somme pour quatre galeres armées, qui devoient aller avec celles du roi d'Aragon. Il mourut peu après; & les services qu'il avoit rendus en plusieurs occasions importantes aux rois Philippe *de Valois* & Jean, tant en ses offices d'amiral & de capitaine, qu'en plusieurs autres, furent jugés si considerables après sa mort par le roi Charles V. étant encore dauphin, que ce prince remit en Mars 1358. à frere Jean Buison, lieutenant au grand-prieuré de France, toutes les sommes, dont ce prieur d'Aquitaine pouroit être tenu à cause des deniers qu'il avoit reçûs pour le fait de ses offices d'amiral & de capitaine, à condition de demeurer pareillement quitte de 164. marcs d'argent reçûs des biens de ce prieur, & de mille écus du coin du roi Philippe, que frere Guillaume de Mail, prieur de France, avoit prêtée au roi. * Le pere Anselme, *hist. des grands offic.*

NANTEUIL (Robert) nâquit à Reims en l'année 1630. Son pere marchand de cette ville, quoique tres-pauvre, prit un grand soin de son éducation, & lui fit faire toutes ses études. Il eut dès son enfance une si forte inclination à dessiner, & il s'y appliqua si heureusement, que sur la fin de ses deux années de philosophie, il dessina & grava lui-même la these qu'il soûtint. Il excella dans la peinture, & se procura par cet art les secours necessaires pour se tirer de l'indigence où il se trouvoit depuis son mariage. Après avoir vendu le peu de bien qu'il avoit à Reims, il vint s'établir à Paris, où il s'appliqua à faire des portraits en pastel, qu'il gravoit ensuite pour servir à des theses. Il fit celui de Louis XIV. en pastel dont il eut 100. louis d'or de recompense: il le grava ensuite dans toute sa grandeur. Le roi en fut si satisfait, qu'il créa pour lui une charge de dessinateur & graveur de son cabinet, avec des appointemens de mille livres, & lui en fit expedier des lettres patentes tres-honorables. Ce portrait est peut-être le plus bel ouvrage de cette espece, qui ait jamais été fait. Nanteuil grava ensuite de la même maniere le portrait de la reine mere de Louis XIV. celui du cardinal Mazarin, qui le retint pour son dessinateur & graveur, celui du duc d'Orleans, du maréchal de Turenne, & de quelques autres grands seigneurs. Voici de quelle maniere Carlo Dati parle des » ouvrages de Nanteuil dans la vie de Zeuxis. « Ces paroles d'Apollonius m'appellent à contempler avec » étonnement l'artifice des estampes de nos graveurs » modernes, où toutes choses sont si naïvement representées; la qualité des étofes, la couleur de la carnation, la barbe, les cheveux, & cette poudre legere, » qui se met dessus; & ce qui est de plus important, l'â» ge, l'air, & la vive ressemblance de la personne, bien » qu'on n'y employe autre chose, que le noir de l'encre » & le blanc du papier, qui ne font pas seulement le clair » & l'obscur, mais l'office de toutes les couleurs. Tout » cela se voit & s'admire, plus qu'en quelqu'autre ouvra» ge, dans les excellens portraits de l'illustre Nanteuil. Le grand-duc de Toscane voulut avoir le portrait de Nanteuil en pastel fait par lui-même pour le mettre dans sa galerie, où il prenoit plaisirs d'assembler les portraits des peintres & des graveurs illustres, particulierement lors qu'ils étoient de leur propre main. Le recueil des ouvrages de Nanteuil comprend plus de deux cens quarante estampes, où presque toutes les personnes les plus qualifiées de France sont representées. Ce recueil de portraits surpasse de beaucoup tous les autres, & par le nombre & par la beauté des estampes. Nanteuil étoit naturellement éloquent & vif dans ses expressions. Sa conversation le faisoit rechercher des honnêtes gens; & le cardinal Mazarin l'honoroit du titre de monsieur. Il faisoit des vers fort agréables, & les recitoit assez bien. Il aimoit les plaisirs & n'aima jamais assez sa fortune, pour amasser de grands biens, ce qui lui eût été facile. Il mourut à Paris le 18. Decembre 1678. âgé de quarante-huit ans. * Perrault, *les hommes illustres, qui ont paru en France.* De Vigneul-Marville, *mélanges d'histoires, pag.* 182.

NANTEUIL EN VALLEE, village avec abbaye, au confluent des deux petites rivieres d'Or & d'Argent, dans le Poitou, à douze lieuës de Poitiers vers le midi. * Maty, *diction.*

NANTIGISE, évêque d'Urgel en Catalogne, assista à un concile de Barcelone, tenu l'an 906. * *Voyez* Marca, *Hisp. lib. IV. pag.* 377. *& seq.*

NANTILDE, reine de France, étoit sœur de *Landri*, & avoit été demoiselle de la reine Gomatrude. Le roi Dagobert I. conçut quelque inclination pour elle, & l'épousa l'an 632. après avoir repudié la reine, sous prétexte de sterilité. Plusieurs auteurs se sont imaginés que Nantilde avoit été religieuse, trompés par un manuscrit d'Aimoin, où ils lisoient, *de monasterio* pour *de ministerio*, comme nous l'avons remarqué, en parlant de Dagobert I. Au reste, Nantilde étoit tres-habile princesse, & gouverna sagement le royaume, après la mort du même roi Dagobert, l'an 638. & pendant la minorité de Clovis II. son fils. Elle eut pour ministre le sage Ega, mourut l'an 641. & fut enterrée à saint Denys auprès du roi son mari. * *Consultez* les chroniques de saint Benigne de Dijon; de Beze; de saint Arnoul de Metz. Le pere Anselme, &c.

NANTUA, bourg ou petite ville de France dans la Bresse à huit lieuës de Belley vers le nord. Elle est sur un lac qu'on appelle le lac de Nantua, & sur le grand chemin de Geneve à Lyon.

NANTWICH, bourg d'Angleterre, dans le comté de Chester, entre la ville de ce nom, & celle de Staffort, à cinq lieuës de la premiere & à six de la derniere. Elle est sur la riviere de Wener. On y fait une grande quantité de sel le meilleur d'Angleterre. Elle est à 26. milles anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

NANUS, paroît avoir regné dans quelque endroit voisin de Marseille sur la fin du regne de Cyrus. Il eut une fille nommée Petta, qui fut demandée en mariage par plusieurs jeunes gens. Son pere embarrassé du choix, résolut de lui laisser à elle-même, & regla qu'après un somptueux repas, elle iroit presenter une coupe remplie de vin à celui qu'elle consentiroit d'avoir pour époux. Le hazard qui avoit amené ce jour-là-même en ce lieu Euxene un des Phoceens qui venoient de fonder Marseille, voulut qu'il fût le plus agreable aux yeux de la princesse. Elle changea son nom en celui d'Aristoxene, & alla demeurer à Marseille, où elle accoucha d'un fils nommé Protis, qui donna le nom à une famille illustre de cette ville. Athenée, d'où l'on a pris, *liv.* 13. ce qu'on dit ici, cite pour garant Aristote dans un ouvrage qui s'est perdu.

NANYANG, grande ville située sur la riviere d'Ium, dans la Chine. Elle est la septiéme de la province d'Honan; & elle a douze autres villes dans son territoire.* Maty, *diction.*

NAOGEORUS (Thomas) Allemand, né à Straubinge en Baviere l'an 1511. dont le veritable surnom étoit

Kirchmaier, vivoit dans le XVI. siecle, & a composé d'assez mauvais vers latins sous le titre de *Bellum Papisticum* contre quelques pratiques de l'église Catholique. Il consistent en quelques poëmes, satyres, tragedies, de bizarre espece, traités dogmatiques, &c. Cet auteur mourut vers l'an 1578.* *Epit. biblioth. Gesner.* Olaüs Borrich. *Differt. 4. de poët. Lat.* Baillet, *Jugem. des sçavans sur les poëtes modernes.* Bayle, *dictionnaire critique.*

NAOUDHAR, ou NODHAR : c'est le X. roi de Perse, de la premiere race ou dynastie, qui porte le nom de *Pischdadiens.* Il étoit fils de *Manugeher*, auquel il succeda & joüit de tous ses états; mais non pas avec la même autorité. Car les plus grands de l'état se diviserent en plusieurs factions, & donnerent par leur mesintelligence occasion à leurs voisins de les affoiblir. Afrasiab, roi du Turquestan, conçut le dessein de rentrer dans la Perse, qui étoit son pays natal. Il passa le fleuve Gihon, qui separoit les provinces du nord, où demeuroient les Turcs, d'avec celles du midi où les Persans regnoient. Après plusieurs combats, Naoudhar fut défait & tomba entre les mains de son ennemi, qui le fit mourir, & s'empara de sa couronne.* D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

NAPE'ES, nymphes des vallons, selon la croyance des Payens. Ce nom vient de *νάπη*, qui signifie *un vallon*, couvert d'arbres.* *Consultez* Servius, sur ce demi vers du I. livre de l'énéïde.

Faciles venerare Napæas.

Mais dans l'interpretation de ce grammairien, au lieu de ces mots, *Napææ, vel Nayades fontium*, lisez, *Napææ, vallium Nayades fontium.* C'est la conjecture de Martinius, *in lexic.*

NAPLES, grande ville d'Italie, avec titre d'archevêché, capitale du royaume de Naples, est nommée par les auteurs Latins, *Neapolis*; par les Italiens, *Napoli*; par les Espagnols, *Napoles.* Son premier nom fut celui de *Parthenope*, qui lui fut donné, dit-on, de celui d'une Sirene; c'est ce que les auteurs anciens assurent, & surtout Silius Italicus, *l. 12.* *Voyez* PARTHENOPE. Si Naples n'est, comme on le dit, que la troisiéme ville d'Italie pour la grandeur, c'est, peut-être, la premiere pour la beauté. Aussi est-elle surnommée *la Gentile*; & se glorifie d'emporter le prix sur toutes les autres villes d'Italie, pour l'affluence de son peuple, & pour les avantages de sa situation, qui y attire toute la noblesse du royaume. Elle a d'un côté la campagne, & de l'autre la vûë sur la pleine mer, qui y forme un port fort assuré. Les anciens Romains estimoient si fort la bonté de son air, que la plûpart des grands avoient leurs maisons de plaisance aux environs. Il y a peu de villes dans l'Europe dans lesquelles il y ait un plus grand nombre d'églises qu'à Naples, où la metropole est dediée à saint Janvier, un des quatorze patrons de la ville, & est remarquable par son dôme, peint de la main du Dominicain. On y voit une chapelle bâtie à la moderne, qui est tres belle, tant par les statuës de bronze, que par les peintures. C'est-là qu'on conserve du sang de saint Janvier, dans un vase de verre, où il est congelé : lorsqu'on l'approche de la tête du même Saint, il devient liquide, & se forme en petites boules. Les églises de saint Jean de Carbonara; celle de saint Pierre, des Dominicains, où l'on conserve le Crucifix, qui parla, dit-on, à saint Thomas d'Aquin; des Theatins; des Jesuites; des Carmes; des Cordeliers; des Chartreux; l'Annonciade, &c. meritent d'être vûës. Outre *le château de l'Oeuf*, qui est dans la mer, sur un rocher, de forme ovale, & qui fut bâti par Guillaume III. prince Normand, il y a de plus *le Château-Neuf*, élevé par Charles I. frere de saint Louis & augmenté par Ferdinand d'Aragon. Il contient le palais du gouverneur, avec un vaste magasin, où l'on voit beaucoup de machines de guerre. Le *Château Saint-Elme*, bâti par Charles-*Quint*, est un cavalier au-dessus de la ville, sur un haut rocher, d'où il commande à tous les environs. Il y a encore le torrion des Carmes, la tour saint Vincent, & le château Capoüan. Le palais du viceroi est fort beau; les autres les plus considerables de Naples sont ceux de Tolede, des Ursins, de Castignan, des Caraffes, du prince de Sulmone, de Stigliano, ceux des ducs d'Atri, de Matalone, de Gravine, &c. La ruë, dite *la Strada di Toledo*, qui est la plus belle de Naples, est pavée de pierres de taille, & embellie de grand nombre de palais & de maisons magnifiques. La plûpart des maisons sont couvertes de plateformes, où l'on se promene le soir. Naples a aussi de belles places, entourées de balustres de fer, & peintes au-dedans, où la noblesse se promene. Le mole s'avance un quart de mille dans la mer, avec un phare au bout, où il y a une fontaine d'eau douce. Naples a deux académies de beaux esprits; celle de *gl' Ardenti*; & celle de *gl' Otiosi.*

Le royaume de Naples, qui est le plus grand état d'Italie, s'étend en forme de presqu'isle, & a la mer Ionienne au levant, le golfe de Venise au septentrion, la mer Tyrrhene au midi, & les états de l'église au couchant. On le divise ordinairement en douze provinces, qui sont; la terre de Labour, la principauté Citerieure, la principauté Ulterieure, la Basilicate, la Calabre Citerieure, le Calabre Ulterieure, la terre d'Otrante, la terre de Bari, la Capitanate, le comté de Molisse, l'Abruzze Citerieure & l'Ulterieure. Toutes ces provinces ont été si peuplées, qu'on y a compté plus de deux mille sept cens villes, bourgs ou paroisses. On y marque ordinairement vingt-trois archevêchés : environ cent vingt-cinq évêchés; quarante-cinq ou cinquante principautés; soixante-quinze ou quatre-vingt duchés; quatre-vingt-dix ou cent marquisats; soixante-cinq comtés; & mille baronies, dont il y en a quatre cens de fort anciennes. Les villes les plus considerables après Naples, sont, Acerenza, Amalfi, Lanciano, Capouë, Gayette, Gravine, Cozence, Otrante, Manfredonia, Nole, Nocere, Rossane, Reggio, Salerne, Tarente, Conza, Sorento, Brunduse, Bari, Benevent, qui est au pape, &c. Les rivieres sont; le Volturne, Triunto, l'Offante, le Galese, &c. Les lacs de Fundi & d'Averne, & les monts de Vesuve, Posilippo, Falerne, &c. sont les plus considerés. L'air du pays est admirable; la terre est extrêmement fertile, & tout y est abondant : ce qui fait dire aux Italiens que Naples est un paradis habité par des diables. Ils disent encore, *Napoli odorifera & gentile, mala gente cattiva.* Les Napolitains furent fort fideles aux Romains, & furent soûmis par les Goths dans le V. siecle. Belisaire, general des armées de l'empereur Justinien, reprit Naples l'an 537. ayant fait entrer des soldats dans la ville par des aqueducs. Totila la reprit l'an 543. Les Lombards en furent depuis les maîtres, & la garderent jusqu'à ce que leur royaume fût aboli par Charlemagne l'an 774. Les enfans de ce prince partagerent cet état avec les Grecs, qui depuis le soûmirent tout entier; mais ils en furent chassés, la plus grande partie par les Sarasins, dans les IX. & X. siecles. Ces Barbares furent souvent battus, & ne laisserent pas de s'y rendre tres-puissans, jusqu'à ce que les Normands, Fierabras, Dreux, Robert Guischard, qui fut duc de la Calabre & de la Poüille, les en chasserent entierement dans le XI. siecle. Les Normands y regnerent jusqu'au mariage de HENRI IV. fils de l'empereur Frederic *Barberousse*, qui épousa l'an 1186. à Milan, *Constance*, fille posthume de *Roger*, duc de la Poüille. Elle eut FREDERIC II. empereur, mort l'an 1250. & pere de CONRAD, mort l'an 1257. Celui-ci eut, pour fils, *Conradin*; mais le royaume se soûmit à *Mainfroi*, bâtard de *Frederic* II. qui fut dépouillé par CHARLES d'Anjou, frere de saint *Louis*, que les papes Urbain IV. & Clement IV. avoient investi de ce royaume. Les princes de la maison d'Anjou posséderent cet état assez long-tems, jusques à la reine *Jeanne* II. qui mourut l'an 1435. Cette princesse outrée contre le pape Martin V. qui avoit donné l'investiture de son royaume à LOUIS III. duc d'Anjou, adopta *Alfonse* V. de ce nom, roi d'Aragon; mais l'ingratitude, la vanité, & les mauvais traitemens de ce prince obligerent la reine d'instituer pour son heritier le même LOUIS. Ce prince étant mort avant elle, elle fit un testament en faveur de René d'Anjou, le propre jour du decès de Jeanne, le 22. Fevrier 1435. René perdit le royaume, dont les Aragonois joüirent jusqu'à la conquete qu'en fit le roi Charles VIII. puis Louis XII. Enfin le grand capitaine

Gonsalve en chassa les François, contre le traité fait entre le même roi Louis XII. & Ferdinand roi d'Espagne; les successeurs de ce dernier en ont joüi jusqu'à la mort de Charles II. roi d'Espagne mort l'an 1700. Il a été cedé depuis à l'empereur Charles VI. par le traité de paix signé à Utrecht le 11. Avril 1713. Ce royaume releve du saint siege, à qui appartient le fief, & fait tous les ans hommage d'une haquenée blanche, & de six mille ducats, que l'ambassadeur présente au pape, le jour de la fête de saint Pierre: ceremonie qui n'a point de monument plus ancien, que l'accord qui fut passé entre Eugene IV. & Alfonse I. fils de Ferdinand, roi d'Aragon, auquel ce pape, qui prenoit toûjours le parti des plus forts, permit de se mettre en possession de ce royaume, moyennant ce tribut annuel, dont ils convinrent.

Les Napolitains se révolterent l'an 1646. 1647. & les années suivantes. La revolte commença dans la place du marché, sous un miserable pêcheur, nommé *Thomas Angelo Maya*, vulgairement *Masaniello*. Il commanda pendant 15. jours à deux cens mille hommes, qui lui obéïssoient aveuglément. Henri II. duc de Guise, voulut dans la suite profiter des troubles de Naples, pour s'y établir, mais son entreprise fut malheureuse pour lui; car il fut fait prisonnier par les Espagnols, & son parti fut absolument ruiné. *Voyez* ses memoires, & autres publiés au sujet de cette expedition. Ces peuples furent tranquilles sous la domination Espagnolle, & après la mort du roi Charles II. reconnoissant la validité du testament de ce prince, ils se soûmirent volontairement au roi Philippe V. son successeur. Il est vrai qu'au mois de Septembre 1701. quelques mal-intentionés ménagerent une conjuration; mais heureusement elle fut découverte & dissipée au moment qu'elle alloit éclater. L'année suivante le roi ayant passé d'Espagne en Italie, se rendit à Naples, où il fut reçu aux acclamations de tout le peuple, qui érigea dans la ville sa statuë equestre: cependant en 1707. le cardinal Grimani, entierement livré à la maison d'Autriche, trama dans ce royaume, sur-tout dans la capitale, une conspiration qui eut enfin son effet. Ainsi les Napolitains donnerent eux-mêmes les mains aux troupes Allemandes, pour s'emparer de la couronne au nom de l'empereur. Les portes de la ville leur furent ouvertes, & ils y proclamerent Charles III. sans résistance; & la statuë du roi fut renversée. Le duc d'Escalona viceroi, ne voyant plus de sureté pour lui dans cette capitale du royaume, s'étoit retiré à Gayete, & il y tint ferme pendant quelque temps avec quelques personnes de qualité fideles à la cour; il y soûtint même un assaut; mais trahi par une partie de la garnison, il fut arrêté prisonnier sur la brèche, & ramené à Naples, d'où quelques mois après il fut transferé dans le Milanez. *Consultez* divers voyages d'Italie, & des relations particulieres de Naples; outre Strabon; Pline; Tite-Live; Procope, &c. cités par Leandre Alberti; Francius; Falcus; Hetempert Acciaiole; Pandulphe; Collenucio; Cappacio, & Summoneta, historiens de Naples; Blondus; Nauclerc; Volaterran; Sabellic; Paul Jove; Guichardin; les auteurs de l'histoire de Provence, & sur-tout *La Guida de Forastieri, curiosi de vedere le cose più notabili della regal città di Napoli, d'all' abbate Sarnelli*, in 12. *à Naples* 1686. & le pere Cantel, Jesuite, dans son livre intitulé, *Metropolitanarum Urbium historia*. Au reste, la ville & le royaume de Naples, ont produit de grands hommes. Entre les sçavans de Naples, on peut distinguer Stace, Sannazar, le Marini, Alexandre *ab Alexandro*, *&c.*

CONCILES DE NAPLES.

Marius Caraffe, archevêque de Naples, y celebra deux conciles provinciaux, l'an 1568. & 1576. Le cardinal Alfonse Caraffe, son prédecesseur, avoit publié des ordonnances synodales l'an 1565.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS de Naples.

Il est important de remarquer que le fief du royaume de Naples appartient à l'église; parce que les papes en avoient chassé les Sarasins; outre les autres droits qui ont été éclaircis par le cardinal Baronius, qu'on pourra consulter. Lorsque les Normands, puis les princes de la maison de Soüabe, & ensuite ceux de la maison de France, dite d'*Anjou*, ont possedé cet état, ils ont été seigneurs absolus, & de fait, & de droit, tant de l'isle de Sicile, que du royaume de Naples; & même ces deux états étoient alors compris sous les noms de *royaume de Sicile*. L'injuste possession de l'isle de Sicile, commencée environ l'an 1267. par Pierre, roi d'Aragon, a produit les distinctions de Sicile, deçà & delà le Fare, des deux Siciles, du royaume de Trinacrie, du royaume de Naples & de Sicile. Ces princes Aragonois voulurent prendre ces noms differens, pour distinguer les possesseurs de ces deux états, & pour donner quelque fondement à leur invasion. Le droit des rois de France sur les royaumes de Naples & de Sicile, tant deçà que delà le Fare, est fondé sur l'investiture qu'en donna l'an 1265. le pape Clement IV. à Charles de France, comte d'Anjou & de Provence, frere du roi saint Louis, tant pour lui que pour ses heritiers en droite ligne, tant mâles que femelles. Au défaut des descendans du même Charles, Alfonse de France, comte de Poitiers & de Toulouse, aussi frere de saint Louis, étoit appellé à ce royaume; & le même Alfonse mourant avant Charles, le puîné des fils du roi saint Louis avoit le même droit. Le pape Urbain IV. avoit fait l'an 1262. le projet d'une pareille disposition, qui fut suivie mot à mot par son successeur, Clement IV. Ensuite de cette investiture, souscrite par seize cardinaux, Charles se rendit maître de tout le royaume, tant deçà que delà le Fare. Il a été possedé par les deux branches d'Anjou, de la maison de France. Le roi René fut entierement depossedé, & laissa ses droits à Charles IV. du nom roi de Naples & de Sicile. Celui-ci institua son heritier universel en tous ses royaumes, duchés & comtés, le roi Louis XI. son cousin germain; Charles, dauphin de France, fils du même roi; & tous leurs successeurs, rois de France. Ce fut le 10. Decembre 1481. Ce testament confirme les droits du roi sur le royaume de Naples: ce qu'on pourra voir à fonds dans le traité publié par M. Du Puy.

ROIS NORMANS DE NAPLES ET DE SICILE.

Robert Guischard duc de la Poüille & de la Calabre, mort l'an 1085.

Robert I. & Boëmond, fils de Robert Guischard.

Ans de J. C.	*Durée de regne.*
1085. Roger I. dit *le Bossu*,	17.
1102. Roger II.	27.
1129. Roger III.	24.
1152. ou 53. Guillaume I. dit *le Mauvais*,	14.
1166. Guillaume II. dit *le Bon*,	23.
1189. Tancrede, *le Bâtard*,	3.
1192. Guillaume III.	2.
Constance.	

La princesse Constance, mariée l'an 1186. à l'empereur Henri VI. porta le royaume de Naples & de Sicile, dans la maison des princes de Soüabe.

ROIS DE LA MAISON DE SOUABE.

Henri VI. empereur, mort l'an 1197.

Frederic II. empereur, mort l'an 1250.

Conrad, mort l'an 1257. fut pere de Conradin, à qui on fit couper la tête, l'an 1268.

Mainfroi *le Bâtard*, tué l'an 1265.

Le pape Clement IV. donna l'an 1265. l'investiture du royaume de Naples & de Sicile, à Charles de France, comte d'Anjou & de Provence, qui fut couronné l'an 1266.

ROIS DE LA MAISON DE FRANCE, *de la I. branche d'Anjou.*

1266. Charles I.	19.
1285. Charles II. dit *le Boiteux*,	24.
1309. Robert *le Bon & le Sage*,	34.
1343. Jeanne I.	39.

La reine Jeanne I. adopta par son testament, fait le 29. Juin 1380. Louis de France, I. du nom, duc d'Anjou, &

fils du roi Jean, qui fit la II. branche d'Anjou. Mais Charles de Duras, cousin de cette reine, s'établit sur le thrône: sujet de guerre. Nous mettrons ici les noms des uns & des autres.

1382. Charles III. *de la Paix*, ou *le Petit*, 4.
1386. Ladislas *le Magnanime*, & *le Victorieux*, 28.
1414. Jeanne II. ou Jeannelle, 20.

La reine Jeanne II. adopta le roi René: ce qui lui donna un double droit.

ROIS DE LA II. BRANCHE D'ANJOU.

1382. Loüis de France, I. du nom, 2.
1384. Louis II. 33.
1417. Louis III. 17.
1434. René *le Bon*, 46.
1480. Charles IV. fit son heritier le roi Louis XI. 1.

SUITE DES ROIS DE NAPLES ET DE SICILE, de la maison d'Aragon.

Pierre III. roi d'Aragon, épousa l'an 1262. Constance, fille du *Bâtard* Mainfroi, & fit égorger tous les François, l'an 1282. en Sicile, où il s'établit, & mourut excommunié quatre ans après,

1282. Pierre, roi d'Aragon, 4.
1286. Jacques I. 41.
1327. Frederic, 1.
1328 Pierre II. 14.
1342. Louis, 12.
1355. Frederic, dit *le Simple*, 13.
1368. Marie, femme de Martin, 34.
1402. Martin, veuf de Marie, 7.
1409. Martin II. 1.
1410. Blanche, veuve de Martin, 2.
1412. Ferdinand de Castille, dit *le Juste*.

Jeanne II. reine de Naples, adopta l'an 1420. Alfonse V. roi d'Aragon, qu'elle desherita trois ans après, à cause de son ingratitude. C'est sur cette adoption que fondent leur droit les derniers rois de Naples.

DERNIERS ROIS DE NAPLES.

Alfonse V. roi d'Aragon.
1558. Ferdinand I. bâtard, 36.
1494. Alfonse II. 1.
1495. Le roi Charles VIII.
1495. Ferdinand II. 1.
1496. Frederic, dépossedé, 5.
1501. Le roi Louis XII. 2.
1503. Ferdinand V. roi d'Aragon, 13.
1516. Charles V. empereur, de la maison d'Autriche, 42.
1558. Philippe II. roi d'Espagne, 40.
1598. Philippe III. roi d'Espagne, 23.
1621. Philippe IV. roi d'Espagne, 44.
1666. Charles II. de ce nom, roi d'Espagne, 35.
1701. Philippe V. de la maison de France, qui par le traite de paix conclu à Utrecht le 11. Avril 1713. a cedé ce royaume à Charles VI. empereur, archiduc d'Autriche, * *Consultez* les auteurs que nous avons cites ci-dessus.

ARCHEVE'CHE'S ET EVE'CHE'S du royaume de Naples.

ARCHEVE'CHE' DE NAPLES, *dans la terre de Labour.*

Evêchés suffragans.

Dans la même province, Pouzzole; Nole; la Cerra; Ischia; Aversa, exemt.

ARCHEVE'CHE' DE CAPOUE.

Evêchés suffragans.

Dans la même terre de Labour, Tiano; Calvi; Caserta; Carinola; Isernia; Suessa; Aquin, exemt; Venafre; Caëte, exemts; Fondi, exemt; Sera, exemt.

ARCHEVE'CHE' DE SALERNE, *dans la principauté citerieure.*

Evêchés suffragans.

Dans la même province, Campagna, auquel est uni celui de Sutri, ville détruite; Capacio; Policastro; Nusco; Sarno, Marsico, Nocera delli Bagani; Acerno; la Cava, exemt.

ARCHEVE'CHE' D'AMALFI, *dans la principauté citerieure.*

Evêchés suffragans.

Dans la même province, Lettere; Capri; Minori; Scala & Ravello, unis & exemts.

ARCHEVE'CHE' DE SORENTO, *dans la terre de Labour.*

Evêchés suffragans.

Dans le même pays, Vico; Massa; Castel à Mare.

ARCHEVE'CHE' DE CONZA, *dans la principauté citerieure.*

Evêchés suffragans.

Dans la Basilicate, Muro.

Dans la principauté citerieure, Sutriano, uni à celui de Campagna, sous l'archevêché de Salerne.

Dans la principauté Ulterieure, Lacedogna; Sant-Angelo de Lombardi; & Bisaccia unis; Monte-Verde, uni à l'archevêché de Nazareth.

ARCHEVE'CHE' DE L'ACERENSA ET MATERA, *dans la Pouille.*

Evêchés suffragans.

Dans la même province, Venosa; Anglona ou Tursi; Pozenza; Gravina; Tricarico; Monte Peloso, exemt; Melfi, & Rapolla, unis & exemts.

ARCHEVE'CHE' DE TARENTE, *dans la terre d'Otrante.*

Evêchés suffragans.

Dans la même province, Castro; Gallipoli; Ugento; Lecce; Alessano; Nardo, exemt.

ARCHEVE'CHE' DE BARI, *dans la province de même nom.*

Evêchés suffragans.

Dans le même pays, Bitonto; Giovenazzo; Molfeta, exemts; Ruvo; Conversano; Minervino; Monopoli, exemts; Bitello; Polignano; Lavello.

Dans la Dalmatie, de l'état de Venise, Cattaro.

ARCHEVE'CHE' DE TRANI, *dans la province de Bari.*

Evêchés suffragans.

Dans la même province, Biseglie; Andria.

ARCHEVE'CHE' DE NAZARETH, *à Barlette dans la province de Bari.*

L'évêché de Monte-Verde, du diocese de Conza, y est uni. Il n'a point de suffragans.

ARCHEVE'CHE' DE SIPONTE ou MANFREDONIA, *dans la Capitanate.*

Evêchés suffragans.

Dans la même province, Vieste; Troya, exemt.

ARCHEVE'CHE' DE LANCIANO, *dans la Bruzze.* Il n'a point de suffragans.

ARCHEVE'CHE' DE CHIETI ou THEATE, *dans la Bruzze.*

Evêchés suffragans.

Dans la même province, Atri, la Penna, unis, & exemts; Ortona & Campli, unis.

ARCHEVE'CHE' DE BENEVENT, *dans la principauté Ulterieure.*

Evêchés suffragans.

Dans la même principauté, Ascoli; Telese; Saint-Agata de Goti; Alife; Monte-Marano; Avellino & Fricento, unis; Ariano; Viodella Baronia; Trivento, exemt; Bayano; Bovino la Volturara; Larino; Termine; Lucera; Guardia-Alferés; San-Severo.

ARCHEVE'CHE' DE ROSSANO, *dans la Calabre citerieure.*

Il n'a point de suffragans. L'évêché de Bisignano est exemt de sa jurisdiction.

ARCHEVE'CHE' DE COSENZA, *dans la Calabre citerieure.*

Evêchés suffragans.

Dans la même province, Martorano; San-Mario, exemt; Melito, exemt; Cassano, exemt.

ARCHEVE'CHE' DE SANTA-SEVERINA, *dans la Calabre ulterieure.*

Evêchés suffragans.

Dans le même pays, Umbratico; Belcastro; Strongoli; Isola; Cerenza; & Cariati, unis.

ARCHEVE'CHE' DE REGGIO, *dans la Calabre ulterieure.*

Evêchés suffragans.

Dans la même province, Catanzaro; Cortone; Tropea; Oppido; Nicotera; Necastro; Geraci; Squillace; Bova.

NAPLES (Garnier de) neuviéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, après Roger de Moulins, l'an 1187. étoit natif de Naples, ou Napoli de Syrie, & seigneur de la ville de Crac en Arabie, qu'il donna à l'ordre. Cette ville, qui est maintenant appellée *Montreal*, & qui est située sur les confins de la Palestine, étoit la capitale de l'Arabie deserte, du tems des rois Arabes. Aujourd'hui le grand seigneur en fait comme un arsenal, où il tient ses tresors d'Egypte & d'Arabie. Il y avoit un château de ce même nom, c'est-à-dire, appellé *Crac*, dans le comté de Tripoli de Syrie, proche de Margat; mais ce château de Crac n'est pas la ville, dont Garnier de Naples étoit seigneur Il ne joüit de la dignité de grand-maître, qu'environ deux mois, & mourut des blessures qu'il reçut dans une bataille contre Saladin, où le roi de Lusignan fut fait prisonnier avec les principaux seigneurs de son royaume. Voyant la défaite de l'armée Chrétienne, il passa l'épée à la main à travers les ennemis, & se retira à Ascalon, où il mourut dix jours après. *Emengard* Daps lui succeda. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

NAPLOUSE, *voyez* NAPOLI.

NAPO, fleuve de l'Amerique meridionale, dans le Perou, où il a sa source, reçoit plusieurs rivieres, passe à Avila, dans la province de Quiros, & se jette dans la riviere des Amazones. * *Voyez* Texeira, & les autres auteurs qui parlent du Perou.

NAPOLI (Thomas-Marie) religieux de l'ordre de S. Dominique né à Palerme, s'appliqua aux mathematiques, & fit imprimer l'an 1688. à Rome un traité d'architecture en deux livres, intitulé *Utriusque architecturæ compendium.* * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NAPOLI, dit *de Malvasia*, sur la côte orientale de la Morée, *cherchez* MALVASIE.

NAPOLI DE BARBARIE, ville d'Afrique, proche de Tripoli, est appellée aujourd'hui *Lebeda* ou *Lepe*, & est differente de celle dont nous allons parler.

NAPOLI de Palestine étoit l'ancienne ville de Sichem, qui fut appellée depuis *Neapolis*, & *Flavia Neapolis.* Vespasien & Tite en firent une colonie Romaine, à qui ils attribuerent le droit italique, dont l'empereur Septime Severe la priva pour avoir suivi le parti de Niger, ainsi qu'on l'apprend de Spartien. Garamond, patriarche de Jerusalem, y celebra l'an 1120. un concile pour la réforme des mœurs, comme nous l'apprenons de Guillaume de Tyr. On nomme aujourd'hui cette ville *Pelosa* ou *Napolosa.* Il ne la faut pas confondre avec *Sebaste.* Napoulouse est au pied du mont de Garisim, & se nommoit aussi *Sichar Nabartho* & *Mrothia.* Les habitans lui donnent le nom de *Mamortha* ou *Mabortha.* *Voyez* SAMARIE. * Cellarius, *hist. Sam. c.* 1. Les auteurs parlent encore d'une ville de ce nom, dans l'Ionie; d'une autre dans le royaume de Cypre, &c.

NAPOLI ou NAPLES DE ROMANIE, *Nauplia* ou *Anaplia* ville de la Morée, sur la côte orientale, est bâtie au fond du golfe, à qui elle donne le nom dans la province de Sacanie, ou petite Romanie, sur le haut d'un petit promontoire qui se separe en deux. Un des côtés de ce promontoire s'avance dans la mer, & forme un port spacieux & tres-sûr. L'autre côté qui regarde la terre, rend le passage presque inaccessible; car il n'y a qu'un chemin fort étroit & fort rude, entre le mont Palamida & le bord de la mer. Le port de Napoli a si peu de largeur à son entrée qu'il n'y peut passer qu'une seule galere à la fois; mais le bassin est fort grand, & capable de contenir une armée navale. Cette ville étoit autrefois un évêché, suffragant de l'archevêché de Corinthe, & est maintenant un siege archiepiscopal. Il y a soixante mille Grecs, & un grand nombre d'autres habitans. L'an 1205. elle fut prise par les Venitiens ligués avec les François; mais peu de tems après, le roi Giovanizza s'en rendit maître, & ruina cette ville, qui étoit riche & puissante. Les Venitiens acheterent cette ville l'an 1383. de la veuve de Pierre Cornaro; & s'y étant rétablis, ils soûtinrent genereusement les efforts de Mahomet II. qui l'assiegea inutilement l'an 1460. Solyman fut aussi contraint de lever le siege qu'il avoit mis l'an 1537. mais deux ans après la republique abandonna cette place au grand seigneur, pour acheter la paix. L'an 1686. le generalissime Morosini, après la prise de Navarin & de Modon, entreprit celle de Napoli. D'abord il envoya le general Konigsmark se saisir du mont Palamida, qui commande la ville, dont il n'est éloigné que d'une portée de mousquet. Pendant que ceux qui s'étoient postés sur cette hauteur foudroyoient la place avec le canon & les mortiers; Morosini résolut de donner bataille au seraskier ou general d'armée, qui venoit au secours. Il laissa devant la place ce qui étoit nécessaire pour continuer le siege, & fit avancer les autres troupes vers Argos, où le combat fut rude; mais enfin les Turcs prirent la fuite, & se sauverent du côté de Corinthe, abandonnant Argos, dont les Venitiens se saisirent. Presque dans le même tems les vaisseaux de la republique s'emparerent de la forteresse de Ternis, où il y avoit garnison de 130. de ces Infideles, & assez bon nombre d'habitans Grecs. Le 29. Août, le seraskier parut à la tête de dix mille hommes, & descendit vers les tranchées des Chrétiens. Le combat dura trois heures, sans que la victoire se declarât pour l'un ou pour l'autre des partis; mais le generalissime Morosini étant survenu, donna de nouvelles forces à ses troupes, & mit les ennemis en fuite. Le general Konigsmark, le prince de Brunswick & le prince de Turenne y donnerent des marques de leur valeur. Après cette victoire, Morosini pressa le siege avec plus de chaleur: de sorte que les assiegés se virent contraints d'arborer le drapeau blanc pour capituler. Les conditions furent, qu'ils sortiroient avec armes & bagages, & qu'on les conduiroit à Tenedo. Napoli, capitale de la Morée, & residence ordinaire du sangiac de la province, rentra ainsi dans l'obéissance de la republique. Les Venitiens prirent possession du château de la mer, & y trouverent dix-sept pieces de canon de bronze, sept de fer, & un mortier à bombes; mais les Turcs ayant de nouveau declaré la guerre à la republique, & ayant perdu un grand nombre de soldats devant cette place, le grand visir qui commandoit au siege, anima tellement ses troupes par promesses & par menaces, que le dixiéme jour du siege, la place fut emportée l'épée à la main le 19. Juillet 1715. Les Turcs firent main basse sur tout ce qui se rencontra dans la ville, ayant seulement reservé 600. esclaves, hommes ou femmes, qu'ils conduisirent devant le vizir, qui fit couper la tête à tous, à l'exception de quelques filles, reservées à cause de leur beauté, pour être envoyées au serrail du grand seigneur. * P. Coronelli, *description de la Morée.*

☞ Pausanias dit que l'art de tailler la vigne nous vient des Napliens, & que ceux-ci l'apprirent d'un âne, après avoir remarqué que les vignes morduës par cet animal, croissoient mieux & rapportoient plus que les autres. C'est pour cela, ajoûte le même auteur, que les poëtes representent Silene, compagnon & garde de Bacchus, toûjours monté sur un âne. * Pausanias, *in Corinthiacis.* *Voyez* encore là-dessus Ger. Joan. Voss. *l.* 4. *de artib. popul. c.* 4. *Quod est de musica.* §. 4.

NAPOULE, village avec un fort & un pont. Il est sur un golfe qui porte son nom, dans la Provence, vis-à-vis des isles de Lerins, & à trois lieuës de Frejus vers le levant. * Maty, *diction.*

NAR, petite ville du royaume de Pologne. Elle a une châtellenie, & est située dans le palatinat de Czersko, en Mazovie, sur la riviere de Bug, à seize lieuës

de la ville de Bielsko, vers le couchant. * Maty, *dictionnaire*.

NARBARTH, ville d'Angleterre, qui donne le nom à une contrée du comté de Pembrock, à deux milles de la mer. * *Diction. Anglois*.

NARBON, qu'on prétend avoir été roi des anciens Gaulois, étoit, dit-on, fils de Galates, & bâtit la ville de Narbonne. Ces origines sont fabuleuses, & ont été neanmoins adoptées par Dupleix, *l. 2. c. 12.* * *Mem. des Gaules*.

NARBONNE sur l'Aude, *Narbo*, *Narbona*, *Narbo Martius*, *civitas Atacinorum*, *Colonia Decumanorum*, ville de France en Languedoc, avec titre d'archevêché, est une des plus anciennes du royaume, & a été le siege d'une colonie, que les Romains y établirent, comme dans la capitale de la Gaule Narbonnoise. Elle est située au milieu d'une campagne basse, arrosée d'un bras de la riviere d'Aude, qui apporte des barques chargées de la mer, dont elle n'est éloignée que de deux lieuës. Cette ville ayant été soûmise par les Romains, même avant les autres des Gaules, comme le dit Velleïus Paterculus, fut traitée par ces conquerans avec une distinction particuliere. En effet nous voyons dans les auteurs anciens, que Crassus, Jules Cesar, Tibere, &c. la peuplerent trois differentes fois, & lui donnerent des privileges considerables. Les proconsuls y firent leur demeure ordinaire, l'honorerent d'un capitole, d'un amphitheatre, y établirent des écoles municipales, y firent des bains, des aqueducs, &c. & y assemblerent toutes les marques de la majesté Romaine. Les citoyens de Narbonne voulant témoigner leur gratitude à leurs maîtres, éleverent un autel à Auguste: ce que nous voyons par une inscription qui fut trouvée dans le XVI. siecle. Ausone a fait un bel éloge de Narbonne, dans la description qu'il fait des villes illustres, *Carm. 12.* Apollinaris Sidonius fait aussi une description magnifique de cette ville, en écrivant à Consentius de Narbonne, son ami, *Carm. 23.* Martial, Prudence, Theodulphe, Aimoin, & divers autres, lui donnent des éloges pompeux.

Les Visigoths assiegerent inutilement Narbonne l'an 435. mais le comte Agrippin, envieux de la prosperité de Gillon, la leur livra l'an 462. Les Sarasins la prirent sur ces derniers vers l'an 732. Charles *Martel* les ayant vaincus leur enleva cette ville, qui a eu ses vicomtes & ses ducs, jusqu'à ce qu'elle fût soûmise à la couronne de France. Au reste l'église de Narbonne est tres-illustre, & tres-ancienne, & est même metropole, selon quelques auteurs, depuis le tems de Constantin *le Grand* l'an 309. Le proconsul Sergius Paulus, que saint Paul avoit converti, annonça, dit-on, la foi à Narbonne, & en fut le premier prélat. Les évêchés suffragans de cette metropole, sont Beziers, Agde, Nimes, Maguelone ou Montpellier, Carcassonne, Lodéve, Usez, saint Pons de Tomiers, & Alet. L'église qui est dediée à saint Just & à saint Pasteur, est renommée par ses orgues, & par ses tableaux du Lazare ressuscité. Quelques auteurs ont assuré que le palais de l'archevêque étoit autrefois celui des rois Visigoths, mais on sçait que ce palais fut abbattu l'an 1451. parce qu'il étoit hors de la ville. Narbonne étoit autrefois plus grande qu'elle n'est aujourd'hui. On la divise en cité & en bourg. Il y a cinq paroisses, diverses maisons ecclesiastiques & religieuses, & un college des peres de la doctrine. Entre les paroisses on ne manque pas d'aller voir celle de saint Paul, qui est aussi collegiale, & la grenoüille qui est dans le benitier. Sans cela les voyageurs ne croiroient pas avoir vû la ville. Elle est assez bien fortifiée & elle n'a que deux portes. Les ducs de Septimanie étoient aussi ducs de Narbonne; & les comtes de Toulouse, qui leur succederent prirent aussi le même titre de ducs de Narbonne. La ville & le diocese étoient gouvernés sous eux par des vicomtes. On dit qu'Aimeri fut investi du duché de Narbonne par Charlemagne, à titre de comté, qu'il porta aussi-bien que son fils Guillaume I. Celui-ci fonda l'abbaye de saint Guillaume du Desert, dans le diocese de Lodéve. Les autres n'ont pris que le titre de vicomtes. *Aimeri* IV. de ce nom, mourut sans enfans l'an 1134. Ses sœurs lui succederent. *Ermengarde* l'aînée, mourut aussi sans posterité l'an 1197. *Ermensinde* épousa *Manrique* de Lara I. de ce nom, dont elle eut Pierre de Lara, vicomte de Narbonne, *dont la posterité est rapportée à l'article de* MANRIQUE. Guillaume III. du nom, vicomte de Narbonne, étant mort sans enfans en 1424. fit son heritier *Pierre* de Tanieres, seigneur d'Apschot, son frere uterin, à condition qu'il porteroit son nom & ses armes, & lui substitua le seigneur de Tailleran, en cas qu'il mourût sans faire son testament, & sans enfans. *Pierre* de Tanieres, se fit nommer *Guillaume*, n'eut point d'enfans, & vendit le vicomté de Narbonne à *Gaston* comte de Foix. La Perriere dit que ce fut l'an 1448. mais d'autres prétendent que cette vente se fit l'an 1442. Gaston de Foix, roi de Navarre, donna le 15. de Juin 1468. le vicomté de Narbonne à Jean, son second fils. Celuici épousa *Marie* d'Orleans, sœur du roi *Louis* XII. dont il eut *Gaston* de Foix, tué à la bataille de Ravenne l'an 1512. & *Germaine* de Foix, reine d'Aragon. Le même Gaston de Foix, par contrat du 19. Novembre 1507. échangea avec le roi son oncle, la cité, ville, seigneurie viguerie & le vicomté de Narbonne, pour d'autres terres. C'est ainsi qu'elle a été unie à la couronne, quoique nos rois y eussent d'ailleurs divers autres droits. * Strabon, *l. 4.* Martial, *l. 8. epig. 72.* Aimoin, *l. 4. c. 57.* Pline. Pomponius Mela. Ammien Marcellin. Gregoire de *Tours*. Eutrope, &c. Papyre Masson, *descript. flum. Gall. & notit. episc. Gall.* Merula, *l. 3. geograph.* Jules Scaliger, *de claris urb. Gall.* Isaac Pontanus, *itiner. Gall. Narbon.* Elie Vinet, *Narbon. votum.* Besse, *hist. de Carcassonne.* Du Chêne, *recherches des antiquités des villes de France.* Catel, *histoire & memoire du Languedoc.* Sammarth. *Gall. Christ.* Du Puy, *droits du roi.* La Perriere, *annales de Foix*, *&c.*

CONCILES DE NARBONNE.

Les actes de la vie de saint Paul de Narbonne font mention d'un concile qui fut assemblé en cette ville; mais on ignore l'année. Les prélats de la Gaule Narbonnoise celebrerent un concile à Narbonne l'an 589. Sept évêques s'y trouverent, & Migetius le metropolitain y presida. On y fit quinze canons pour le reglement de la discipline ecclesiastique. Catel & sainte-Marthe parlent d'un synode que Daniel de Narbonne tint en 788. contre Felix d'Urgel, & en rapportent les actes. * Catel, *histoire de Languedoc, p. 654. & 743.* & sainte-Marthe, *Gall. Christ. p. 368. T. I.* Mariana fait mention d'un autre synode tenu à Fon-Couverte, dans le diocese de Narbonne, pour fixer les limites de celui d'Urgel, *l. 8. hist.* Ermengaud, archevêque de Narbonne, fils du vicomte, assembla en 994. un concile contre les gentilshommes qui usurpoient les biens ecclesiastiques. Raimond comte de Rodez, Roger comte de Carcassonne, & plusieurs autres personnes de qualité s'y trouverent. Catel & Sainte-Marthe ont tiré les actes des archives de l'église. Le cardinal de saint Ange, legat du saint siege, celebra durant le Carême de 1226. ou 1227. un concile à Foix, à Narbonne, pour absoudre le comte de Foix heretique Albigeois. * Guillaume de Puy Laurent, *c. 36.* Pierre Amelly, qui étoit alors archevêque de cette ville, assembla lui-même un autre concile en 1235. Alexandre Gerbinat, grand vicaire du cardinal François Pisani, archevêque de Narbonne, tint par son ordre en 1551. un concile dont les actes furent imprimés à Toulouse en 1552. Louis de Vervins archevêque de la même ville, celebra un concile en 1609. & fit des ordonnances salutaires pour la reforme des mœurs, & pour l'avantage de ses peuples. M. de Marca, qui est mort archevêque de Paris, a publié & éclairci diverses antiquités de la ville de Narbonne, dans les chap. VII. & VIII. du I. livre de son ouvrage, intitulé, *Marca Hispanica*, imprimé à Paris en 1688. *in fol.*

NARCIS ou NARCISSE, évêque de Gironne, est le patron des habitans de cette ville, qui prétendent encore en avoir le corps entier. Ils disent que lorsque Philippe III. roi de France, l'assiegea en 1285. il sortit du tombeau de ce Saint, un grand nombre de mouches, qui firent perir l'armée Françoise; cependant un historien

contemporain remarque que les François ayant pris Gironne, voulurent à l'envie avoir des reliques de ce Saint : de sorte que son corps fut separé en plusieurs parties. * Voyez *Marca Hispanica*, *c. IV. p.* 1467.

NARCISSE, fils du fleuve Cephise, & de Liriope, fille de l'Ocean, avoit été avantagé par la nature d'une beauté extraordinaire. Ses parens ayant un jour consulté le devin Tiresias, sur les destinées de leur fils; il répondit que Narcisse vivroit autant de tems qu'il ne se regarderoit pas. Cette réponse, quoique risible en apparence, se verifia dans la suite. Quoique Narcisse fût recherché pour sa beauté de toutes les nymphes du pays, il les méprisa toutes : il fit même mourir la nymphe Echo de langueur & d'amour pour lui : en sorte qu'il ne lui est resté qu'une foible voix, son corps ayant été changé en rocher. Les dieux ne laisserent pas cette fierté dédaigneuse de Narcisse impunie, car un jour qu'il revenoit de la chasse, las & fatigué, il s'arrêta sur le bord d'une fontaine pour s'y desalterer; & ayant vû sa figure dans les eaux, il en devint si éperdument amoureux, qu'il sécha sur le lieu de langueur & d'amour. Les dieux en ayant compassion le changerent en un fleuve de son nom. Voici de quelle maniere Pausanias rapporte l'histoire de Narcisse. « Narcisse avoit une sœur qui lui ressembloit » entierement, mêmes traits de visage, même taille, » même chevelure, presque même habit; car en ce » tems-là les jeunes filles & les jeunes garçons de famille » portoient de longues robes. Le frere & la sœur avoient » coûtume d'aller à la chasse toûjours ensemble. Ce fut » alors que Narcisse commença à sentir une amitié ten- » dre pour sa jeune compagne. La sœur étant venuë à » mourir, Narcisse pour se consoler en quelque façon » d'une perte si sensible, se rendoit à une fontaine, où » il étoit allé souvent avec sa sœur, pour se délasser dans » l'ardeur de la chasse. Comme en y regardant pour » amuser sa douleur, il vit son ombre dans l'eau, quoi- » qu'il reconnût que ce fût la sienne même; cependant » à cause de la parfaite ressemblance qui avoit été entre » ces deux amans, il s'imagina par une flatteuse rêverie, » que c'étoit l'image de sa sœur & non pas la sienne. De- » puis ce moment, Narcisse, reveillant sans cesse son ar- » deur pour son premier amour, il ne se lassoit point » d'aller tres-souvent à cette source, d'où lui est resté le » nom de *Fontaine de Narcisse*, qui est sur les frontieres » des Thespiens proche un village appellé *Nedonacum*.» * Pausanias, *l.* 9. Ovide en fait mention dans le 3. *livre des metamorphoses*, Stace, *Sylv.* 3.

NARCISSE, dont saint Paul fait mention dans son épître aux Romains, *c.* 16. Quelques auteurs ont cru sans aucun fondement, qu'il étoit le même que NARCISSE, affranchi de l'empereur Claude, qui avoit tant de pouvoir sur l'esprit de son maître, & qu'Agrippine fit mourir, comme nous l'apprenons de Tacite, *l.* 13.

NARCISSE, évêque de Jerusalem, sur la fin du II. siecle, tint un concile pour la celebration de la fête de Pâques, & fut calomnié par trois hommes, dont il reprenoit les vices trop fortement. On l'accusa d'avoir failli contre la pureté, & chacun d'eux confirma cette accusation par un serment horrible. Mais Dieu les punit par le mal qu'ils s'étoient souhaité en cas de parjure; car le premier fut brûlé dans sa maison avec sa famille, le second fut frappé d'un ulcere qui fit tomber son corps en pieces; & le dernier perdit les yeux. Narcisse qui s'étoit exilé volontairement, revint sur la fin de sa vie à Jerusalem, où Dieu confirma sa sainteté par plusieurs miracles. Il reprit le gouvernement de son église, & sur la fin de sa vie, il se dechargea d'une partie de ce soin sur Alexandre évêque de Cappadoce & confesseur, qu'il choisit pour collegue & pour successeur. Il mourut agé de 116. ans, après l'an 212. * Eusebe, *l.* 6. *hist. c.* 8. & 9. Baronius, *A. C.* 198. & 199. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. des III. premiers siecles.*

NARDEN, NAERDEN & NARDE, *Nardenum*, petite ville des Pays-Bas en Hollande, est capitale du Goitland, à trois lieuës d'Amsterdam, & environ à même distance d'Utrecht. On la ruina presque entierement dans le XIV. siecle, & la mer submergea ce qui en restoit. Guillaume de Baviere, III. du nom, comte de Hainaut & de Hollande, surnommé l'*Insensé*, fit rebâtir l'an 1355. la ville de Narden, au même endroit où elle est aujourd'hui. Les habitans d'Utrecht la prirent l'an 1481. ayant fait déguiser des soldats en femmes, qui y entrerent un jour de marché; mais les citoyens de Narden se vengerent peu après de cette supercherie. La ville fut presque toute brûlée l'an 1486. & souffrit bien davantage environ cent ans après, par la cruauté des Espagnols, commandés par Frederic de Tolede, fils du duc d'Albe. Les habitans ouvrirent les portes de leur ville à leur general, qui les fit égorger de la maniere du monde la plus barbare. Les François prirent Narden en 1672. & la rendirent par composition après un siege de quelques semaines l'an 1674. * Junius, *in Batav. desc.* Marcus Zuerius, *in theat. Holland.* Grotius & Strada, *de bello Belg.* De Thou, &c.

NARDI (Dominique) Florentin, religieux de l'ordre de saint Dominique, fut reçu docteur en theologie dans sa patrie, où il mourut le 16. Novembre de l'an 1385. Il fut un prédicateur celebre dans son tems, & il a laissé un grand recueil de sermons en trois parties, le Carême, les panegyriques des Saints, les sermons de l'année: on ne les a pas imprimés. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* I.

NARDI (Jean) Florentin, a publié à Florence en 1647. un commentaire sur *Lucrece*, & à Bologne en 1656. un ouvrage intitulé, *Noctes Geniales*. Son commentaire n'est pas fort estimé. * *Voyez* Tanneguì le Févre, *dans sa préface sur Lucrece*, & Baillet, *Jugem. des sçav. sur les crit. grammairiens.*

NARDIN, NAIRN, NATERN, petite ville de l'Ecosse septentrionale. Elle est sur la côte du comté de Murray, à l'emboûchure de la riviere de Nairn. Lorsque la mer se retire, on voit les ruines d'une forteresse, qui défendoit le port de cette ville, qu'on a laissé combler par les sables. * Maty, *diction.*

NARDINO (Etienne) cardinal, archevêque de Milan dans le XV. siecle, étoit natif de Forli, & vint jeune à Rome, où il fut protonotaire apostolique, & referendaire du pape Pie II. qui l'éleva à l'archevêché de Milan, & lui confia le gouvernement de la Marche d'Ancone. Les cardinaux qui entrerent dans le conclave l'an 1464. pour l'élection d'un nouveau pape, après la mort de Pie II. jurerent entr'eux, que celui qui seroit élû, ne feroit point de nouvelle promotion de cardinaux, que ceux qui l'étoient déja, ne fussent reduits au nombre de vingt-quatre. Paul II. qui fut mis sur le siege pontifical, fut sollicité par Nardino & Theodore Lelio, évêque de Trevise, de mépriser le serment fait dans le conclave. Il les crut, mais sans leur donner le chapeau, comme ils l'esperoient. Nardino fut nonce extraordinaire à Naples, & fut fait cardinal en 1473. par Sixte IV. Il fut encore nommé par ce pape à la legation d'Avignon, puis à celle de Rimini, & mourut le 23. Octobre 1484. à Rome, où il a fondé le college de son nom. Il fit des presens considerables à l'église de Milan. * Garimbert, *l.* 6. Onuphre. Ciaconius. Aubery, &c.

NARDO, *Neritum*, ville du royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, avec titre de duché & évêché suffragant de Brindes, appartient au comte de Conversano. Le pape Alexandre VII. avant son élevation au pontificat, avoit été évêque de cette ville, qui est située dans une plaine agreable, à deux ou trois milles du golfe de Tarente.

NARDO (François de) fut ainsi nommé de sa patrie, dont on vient de parler: le nom de sa famille qui possedoit alors la baronie de saint Blaise dans le royaume de Naples, étoit Sicuro. Il entra fort jeune dans l'ordre de saint Dominique, où il fit ses études sous le pere Marien de Bitonto, & devint bientôt un grand maître : Dominique Grimani, Thomas de Vio, Cajetan, Gaspar Contarini cardinaux & plusieurs autres prélats illustres furent ses disciples. Il florissoit vers l'an 1450. mais il doit avoir vécu bien au-delà de cette année. On lui erigea une statuë dans l'université de Padouë, où la république de Venise l'avoit attiré. On dit qu'il a laissé un ouvrage sur la metaphysique, mais a-t-il été imprimé, & où le garde-t-on? * Echard,

Echard, *script. ord. Fratrum Prædicatorum*, *tom.* 1.

NARDOT (Adrien) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Dijon, publia l'an 1625. à Lyon un livre à l'usage des predicateurs dont le titre merite d'être rapporté : *discours predicables amplifiés par lieux communs, pour servir la plûpart à sujets divers & extraordinaires.* On dit qu'il eut quelque reputation dans son pays. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NARENTA, en latin *Naro* & *Narona*, ville de Dalmatie, sur la mer Adriatique, est soûmise au Turcs, & a été autrefois considerable. Elle est presentement presque ruinée. * Baudrand.

NARNI, sur le riviere de Nera, ville d'Italie, avec titre d'évêché, dans l'Ombrie, province de l'état Ecclesiastique, est nommée par Strabon, *Narna* & *Narnia*, Pline remarque qu'on l'avoit appellée *Nequinum*, & que ce mot étoit tiré de *Nequitia*, pour exprimer la malice, ou plûtôt l'inhumanité des habitans, qui avoient mieux aimé égorger leurs enfans, que de les remettre à ceux qui avoient assiegé leur ville. Ceux de Narni se vantent que leur ville a été la patrie de l'empereur Nerva, & d'un pape nommé Jean : peut-être que ce fut Jean XIII. évêque de Narni. Jean-Baptiste Tusci de Bonetis, évêque de Narni, publia en 1625. des ordonnances synodales. * Tite-Live, *l.* 10. *c.* 9. Pline, *l.* 3. *c.* 14. Leandre Alberti.

NARNI (Jerôme-Mautinide) Capucin Italien, & fameux predicateur au commencement du XVII. siecle, se fit admirer à Rome, & ailleurs; mais ses sermons imprimés, & denués des graces de l'action, ne répondirent pas à l'attente qu'on avoit conçuë, & au succès qui les avoit fait valoir dans la chaire. Nous en avons une traduction françoise du pere du Bosc qui parut en 1636. à Paris. Narni mourut le 13. Septembre 1632. âgé de 70. ans. * Janus Nicius Erythræus. Bayle, *diction. crit.*

NARO : c'étoit autrefois une ville épiscopale. Ce n'est maintenant qu'un bourg de la vallée de Mazara en Sicile, situé dans les montagnes de Madonia, à dix lieuës de Gergenti vers le nord. * Maty, *diction.*

NAROL, ville de Pologne dans la province de Russie, assez jolie, & située dans une vaste plaine découverte, aux pieds des montagnes. * *Memoires du chevalier de Beaujeu.*

NARSES, roi de Perse, succeda à son pere *Varanne* III. l'an 295. & regna environ sept ans. Ce prince voyant que les empereurs étoient occupés contre les rebelles de l'empire, surprit la Mesopotamie & l'Armenie. Diocletien envoya contre lui Maximien Galere, qui fut battu; mais en deux batailles qu'il donna depuis, il mit les Perses en déroute, fit prisonnier Narsés avec sa femme, ses enfans, ses sœurs & plusieurs autres personnes de qualité. Il reprit encore la Mesopotamie, avec cinq provinces au-delà du Tigre. Narsés mourut l'an 301. * Eusebe, *in chron.* Eutrope, *l.* 9.

NARSES eunuque, & general de l'armée Romaine, étoit Persan de nation, & s'étoit attaché à Justinien dès la premiere bataille que cet empereur gagna contre les Perses l'an 528. Il fut questeur ou tresorier de l'armée. De cet emploi, il passa à d'autres plus importans, fut designé consul, & fait patricien, & parut un si grand homme de guerre, qu'il fut choisi pour s'opposer à Totila roi des Goths, & relever les affaires en Italie, où elles étoient ruinées. Narsés aimoit la justice, & avoit une particuliere devotion à la sainte Vierge : il défit les Goths, en deux batailles l'an 552. Totila fut tué dans la derniere qui fut donnée dans le même lieu, où Camille avoit vaincu les Gaulois, dit *Busta Gallorum.* Narsés remporta d'autres victoires l'an 553. contre Leutharis & Bucelin, qui étoient entrés en Italie. Quelques auteurs assurent, après Paul Diacre, que l'imperatrice Sophie, irritée contre Narsés, lui fit dire de quitter les armes, & de venir filer avec les femmes, lui reprochant ainsi qu'il étoit eunuque. Ce grand homme répondit qu'il lui ourdiroit une toile, qu'elle ne déferoit pas facilement, & appella les Lombards en Italie. Le cardinal Baronius, fondé sur le témoignage de Corippe, historien de ce tems, croit que ces faits sont inventés, & que Narsés avoit été déja rappellé à Constantinople. Il croit aussi que c'est le même Narsés à qui saint Gregoire a écrit les lettres; & celui qui s'étant revolté contre Phocas, pour venger la mort de l'empereur Maurice, fut surpris par le même Phocas, qui le fit brûler vers l'an 604. Si cela est, il faut croire que Narsés étoit alors fort âgé. * Procope, *l.* 3. *de bello Goth.* Evagre, *l.* 4. Nicephore. Agathias. Cedrene. Zonoras. Paul Diacre, &c. cités par Baronius, *A. C.* 552. 553. 567. 605. & 606.

NARSINGAPATAN, ville de l'Inde, dans le royaume de Golconde, dans la presqu'isle deçà le Gange, est située sur le golfe de Bengala, à l'orient de Condapoli, & entre Pahor & Vixnapatan, sur le même golfe. * Sanson. Baudrand.

NARSINGUE, ville & royaume de l'Inde, dans la presqu'isle deça le Gange, vers la côte de Coromandel, est soûmise aujourd'hui au roi de Bisnagar. La ville qui est bâtie sur une riviere, est grande & bien peuplée, & le royaume produit diverses pierreries. Autrefois le prince de ce pays se disoit roi des rois, & mari de mille femmes & recompensoit la valeur & les services de ses officiers, par le don des plus belles du pays. * Baudrand.

NARTHACIUM, montagne & ville de Phthiotide, contrée de la Thessalie. Xenophon dans l'oraison d'Agesilaus, parle de la montagne, qu'il appelle aussi *Narthesium*, & Ptolomée parle de la ville de même nom, *l.* 3. *c.* 13. Plutarque en fait aussi mention dans la vie d'*Agesilaus.*

NARVA ou NERVA, dans la Livonie, près de la côte du golfe de Finlande, & vers la province d'Ingrie, est une ville forte, avec un tres-bon château, & est située sur un fleuve de même nom, qui separoit autrefois la Livonie de la Moscovie, de l'autre côté de la riviere, est la forteresse d'Iüanogorod, que les Moscovites ont bâtie sur un roc escarpé, dont la riviere fait une presqu'isle : de sorte que la place passoit pour imprenable. Au pied de cette forteresse il y a un bourg, que l'on nomme *la Nerva Russienne* ou *Moscovite*, pour la distinguer de la Nerva Teutonique ou Allemande, dont nous parlons. Ce bourg est habité par des Moscovites naturels. La riviere de Nerva, qui sort du lac de Peipis, & se décharge dans le golfe de Finlande, est fort rapide : elle a un saut à une demie lieuë au-dessus de la ville, où les eaux tombent dans un precipice avec un bruit effroyable, & avec tant de violence que les flots venant à se briser contre les rochers, se reduisent comme en une vapeur, laquelle remplissant l'air, fait un effet admirable; car le soleil donnant dessus le matin, fait voir un arc-en-ciel aussi beau que celui qu'il a coûtume de former dans les nuës. Ce saut fait que l'on est contraint de décharger là toutes les marchandises que l'on envoye de Plescou, & de Derpt à Nerva, pour être chargées sur le golfe de Finlande. La ville de Nerva fut bâtie l'an 1113. par Wolmar II. roi de Danemarck. Le grand-duc de Moscovie la prit en 1558. & le roi de Suede la reprit sur les Moscovites en 1581. Depuis ce tems-là elle a appartenu aux Suedois, qui n'ont possedé le fort d'Iüanogorod que depuis l'année 1617. Elle fut assiegée inutilement par le czar de Moscovie en 1700. Charles XII. roi de Suede, qui n'étoit alors âgé que de dix-huit ans, força 80000. Moscovites dans leurs lignes, n'ayant avec lui que huit à neuf mille hommes, leur en tua 22000. fit prisonniers neuf de leurs officiers generaux, leur prit 190. canons ou mortiers, 171. drapeaux ou étendarts, & tout leur bagage. Ils retournerent beaucoup plus forts en 1704. assieger de nouveau cette place, & enfin après un long blocus, suivi de deux mois de tranchée ouverte, ils l'emporterent d'assaut, & y commirent de grandes cruautés. Le general Horn qui la défendoit une seconde fois, y fut fait prisonnier & envoyé à Moscou, où on lui fit souffrir dans un cachot avec sa femme & sa famille mille indignités. *Voyez* CHARLES XII. roi de Suede. Les Moscovites de la Nerva Russienne observent une ceremonie assez remarquable la veille de la Pentecôte; qui est le jour de l'anniversaire qu'ils font pour les morts. Les femmes s'assemblent dans le cemetiere, & étendent sur les sepulcres des mouchoirs bordés de soye de diverses couleurs aux quatre coins. Elles mettent sur ces mouchoirs ou nappes, plusieurs plats de poisson rôti & frit,

des flanes, des gâteaux, & des œufs peints en rouge ou en violet. Le prêtre encense les sepulcres, & fait quelques prieres, pendant que ces femmes pleurent, & témoignent leur douleur par des cris épouventables. En même-tems le clerc qui suit le prêtre, amasse les presens qui sont sur les tombeaux, dont son maître fait ensuite bonne chere. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

NARVAR, royaume ou province du royaume du grand-Mogol en Asie. Elle est entre celles de Bengale, du Gualeor, d'Agra, & de Sambal. Gehud en est la capitale. * Maty, *diction.*

NASAMONES, anciens peuples d'Afrique, dont parlent Herodote, Strabon, Pline, Quint-Curce, &c. sont placés diversement par ses auteurs. Il y en avoit dans la Libye, près de l'ocean Atlantique; on en trouvoit d'autres près de la mer de Marmora; & d'autres sur le golfe de Sidra, dit les Seiches de Barbarie, *Syrtis Magna.* * Lucain parle de ces derniers, *l. 9.*

NASARO (Mattheo ou Matthieu del) graveur en pierre, étoit de Veronne, & vint vers l'an 1520. en France, où le roi François I. le retint à son service, & l'employa à faire quelques desseins pour des draps d'or & de soye, & pour des tapisseries, ausquelles on travailloit pour lui en Flandres. Nasaro y fit un voyage, pour en prendre la conduite, & porta en Italie l'argent qu'il avoit gagné en France, ce fut presque en ce tems-là que le roi fut pris à la bataille de Pavie en 1525. A son retour dans ses états, il y fit revenir Matthieu del Nasaro, & le fit maître de la monnoye. Un emploi si considerable lui inspira la pensée de se marier en France, où il mourut peu après la mort du roi François I. qui arriva le 31. Mars 1547.

NASEBY, petite ville d'Angleterre dans la partie occidentale du comté de Northampton, près de laquelle coulent les rivieres d'Avon & de Nine; celle-ci à l'orient & celle-là à l'occident. C'est près de cette ville que se donna le 14. Juin 1645. la bataille qui en a tiré son nom, entre les troupes du roi Charles I. commandées par le prince Robert & celles du parlement, commandées par le general Fairfax, qui remporta la victoire. * *Diction. Anglois.*

NASI: mot hebreu, qui signifie *prince*, se trouve souvent dans les livres des Juifs. Ce nom se donnoit autrefois au souverain juge & president de leur grand Sanhedrin, comme on le peut voir dans R. Moyse, en son traité du Sanhedrin. Les Juifs ont encore retenu ce titre de *Nasi*, dans ces derniers tems; & leurs rabbins, qui sont leurs princes ou chefs dans les lieux de leur exil, se l'attribuënt pour marquer leur dignité. * Simon.

NASIDIUS (Lucius) fut envoyé par Cneïus Pompée avec une flotte de seize vaisseaux, pour secourir les Marseillois assiegés par l'armée de Cesar. Il survécut à Cesar, & à Pompée. Après la mort de ce dernier, il se rangea du côté de Sextus son fils; mais le jeune Pompée ayant été entierement défait en Espagne, Nasidius se joignit à Marc-Antoine. * Appian, *l. 5.*

NASICA, *cherchez* SCIPION NASICA.

NASQUE, petite riviere de Provence. Elle baigne Sault dans la Viguerie d'Apt, Venasque, & Carpentras dans le comté Venaissin & se joint à la Sorgue un peu avant son embouchure dans le Rhône. * Maty, *dictionnaire.*

NASSAU ville & comté de l'empire, dans la Veteravie. Son nom latin *Nassovia*, est le même, selon Berthius, que celui de *Nass-gravia*, qui signifie *pays aquatique.* La ville de Nassau est bâtie sur une colline entourée d'une montagne marécageuse, où coule la riviere de Loën ou Lanh, entre Marpurg & le fort de Hermestein. Le comté de Nassau donne son nom à l'ancienne maison de Nassau, si feconde en grands hommes. Elle a eu un empereur, nommé ADOLPHE, qui perdit la couronne & la vie l'an 1298. en combattant contre Albert d'Autriche, I. du nom.

I. OTHON comte de Nassau, fut envoyé par l'empereur Henri l'*Oiseleur*, l'an 926. en Hongrie, en qualité de general de l'armée imperiale, & mourut l'an 972. laissant pour enfans *Henri*, chanoine à Mayence; WALRAME, qui suit; *Luce*, épouse d'*Hildebrand* comte de Sayn; & *Barbe*, femme de *Gosselin* duc de Limbourg.

II. WALRAME comte de Nassau, servit utilement l'empereur Othon dans les guerres de France, de Bohéme, & de Hongrie, & mourut comme son pere à Nuremberg, l'an 1020. ayant eu WALRAME II. qui suit; & OTHON, qui devint seigneur & comte de *Gueldres* par son mariage avec *Alix*, fille & heritiere de *Wichard* III. mort en 1101. Nous avons rapporté la succession de cet Othon, comte de Gueldres, sous le mot de GUELDRE.

III. WALRAME, II. du nom, comte de Nassau, mourut l'an 1068. & laissa

IV. ROBERT comte de Nassau, qui, après avoir reparé le château de Nassau, mourut l'an 1110. ayant eu

V. WALRAME, III. du nom, comte de Nassau. Celui-ci fut un grand capitaine sous l'empereur Conrad, & mourut l'an 1156. laissant HENRI, qui suit; & *Robert*, qui servit de capitaine general sous Frederic *Barberousse*, en Asie, & contre les Sarasins, où il mourut.

VI. HENRI comte de Nassau, mort l'an 1199. fut pere d'OTHON, qui suit;

VII. OTHON, II. du nom, comte de Nassau, mourut l'an 1213. n'ayant eu qu'un fils unique.

VII. HENRI, II. du nom, comte de Nassau, surnommé *le Riche*, à cause des grandes terres qu'il acquit, mourut l'an 1254. laissant de *Mecthilde*, fille de *Theodore* de Nassau, comte de Gueldres, WALRAME, qui fut l'aîné; & tige des branches *de Nassau*, *Wisbaden*, *Weilbourg & Idstein*; & OTHON le cadet, *tige des branches* de DILLEMBOURG, ORANGE, SIEGEN, *&c.*

BRANCHE AINÉE DES COMTES DE NASSAU seigneurs de WISBADEN, IDSTEIN, *&* WEILBOURG.

VIII. WALRAME, IV. du nom, comte de Nassau, fils aîné de HENRI *le Riche*, eut pour son partage la moitié du comté de Nassau, avec les comtés de Wilbaden, Weilbourg, & Idstein, & fut du conseil de l'empereur Rodolphe I. Il avoit épousé *Adelaide*, fille de *Theodore* comte de Catzenellebogen, laquelle se fit religieuse de sainte Claire à Mayence après la mort de son mari, arrivée l'an 1289. Leurs enfans furent *Dietherus*, qui prit l'habit de saint Dominique, & qui fut fait archevêque de Treves: il eut de grands démêlés avec son chapitre, & mourut l'an 1298. ADOLPHE, qui suit; *Walrame*, tué l'an 1299. *Richarde*, religieuse avec sa mere *Mecthilde*, épouse de *Rodolphe* comte d'Halbourg, depuis empereur; & *Imagine*, mariée à *Frederic* comte de Lichtemberg.

IX. ADOLPHE comte de Nassau, fut élû empereur l'an 1292. & mourut en 1298. *ainsi que nous l'avons rapporté sous le nom* ADOLPHE. Il eut d'*Imagine*, fille de *Gerlac* comte de Limbourg, une des plus belles princesses du monde; *Robert*, qui fut pris dans la bataille où son pere fut tué, & qui mourut peu après en Bohéme, où il fut general des armées du roi Wencessas IV. avec la fille duquel il avoit été fiancé, GERLAC, qui suit; *Walrame*, qui n'eut point d'enfans de *Mecthilde*, fille de *Rodolphe* comte palatin du Rhin; *Adelaide*, religieuse de sainte Claire à Mayence; & *Mecthilde*, qui épousa *Rodolphe* comte palatin du Rhin, électeur.

X. GERLAC comte de Nassau, Wilbaden, &c. fut ambassadeur de l'empereur Louis, auprès du pape l'an 1331. & mourut l'an 1361. ayant eu d'*Agnès*, fille de *Conrad* Lantgrave de Hesse; *Gerlac*, archevêque de Mayence, qui sçavoit treize sortes de langues, & qui mourut l'an 1371. ADOLPHE, qui suit; JEAN, *qui fit la branche de* WEILBOURG, *dont nous parlerons ci-après.*

XI ADOLPHE, II. du nom, comte de Nassau, de Wilbaden & de Idstein, deceda l'an 1370. laissant d'*Anne*, fille de *Frederic* II. vicomte de Nuremberg, *Adolphe*, évêque de Spire, puis archevêque de Mayence, mort l'an 1388. *Jean*, qui fut archevêque de Mayence, après son frere, & qui assista en cette qualité au concile de Constance. Il fut un saint personnage, & mourut l'an 1419. GERLAC, qui suit; & *Jeanne*, femme de *Henri* comte de Waldech, morte l'an 1347.

XII. GERLAC II. du nom, comte de Nassau, &c. mourut en 1393. ayant eu de *Berthe*, fille de N. comte de Westerbourg.

XIII. Adolphe, III. du nom, comte de Nassau, &c. qui par son merite extraordinaire, ses rares qualités & sa probité exacte, fut aimé de tous les princes de son siecle, mourut l'an 1426. ayant eu de *Marguerite*, fille de *Bernard* marquis de Baden; *Adolphe*, archevêque de Mayence, tres-grand prelat, mort l'an 1475. Jean, qui suit; & deux filles.

XIV. Jean comte de Nassau, &c. fut un des plus grands capitaines de son tems, & mourut l'an 1480. Sa femme fut *Marie* de Nassau, fille d'*Engilbert*, comte de Dillembourg, dont il eut Adolphe, qui suit; *Philippe*, general des armées de l'empereur Maximilien I. mort l'an 1490. *Anne*, femme d'*Othon* comte de Solms; & *Marie*, alliée à *Louis* comte d'Isembourg.

XV. Adolphe, IV. du nom, comte de Nassau, &c. fut conseiller de l'empereur Maximilien I. gouverneur des pays de Gueldres & de Zutphen, & mourut l'an 1504. après avoir eu deux femmes; la premiere fut *Adelaide*, fille de *Wolrad* comte de Mansfeld, morte sans enfans; la seconde fut *Marguerite*, fille de *Philippe* comte de Hanau; dont il eut Philippe, qui suit; & *Marguerite*, femme de *Louis* de Nassau, comte de Weilbourg.

XVI. Philippe comte de Nassau, &c. quitta la religion Catholique, embrassa la Protestante, & mourut en 1520. quatre ans avant *Adriane*, sa femme, fille de *Jean* baron de Bergh. Leurs enfans furent; *Adolphe*, qui de *Françoise*, fille d'*Antoine* duc de Luxembourg, & veuve de *Bernard* marquis de Baden, ne laissa qu'une fille, nommée *Magdelaine* de Nassau, mariée à *Joachim* comte de Manderscheit; Balthasar, qui suit; *Catherine*, épouse de N. comte de Rapoltskirch; *Marguerite*, abbesse de Walford; & *Anne*, jumelle de *Balthasar*, religieuse avec sa sœur.

XVII. Balthasar comte de Nassau, Wisbaden, &c. fut commandeur de l'ordre Teutonique, & fut tué l'an 1568. âgé de 48. ans, ayant eu de *Marguerite*, fille de *Bernard* comte d'Isembourg.

XVIII. Jean-Louis comte de Nassau-Wisbaden, &c. mourut le 10. Juin 1596. âgé de 29. ans, laissant de *Marie*, fille de *Jean* comte de Nassau-Dillembourg; deux fils morts au berceau; *Jean-Philippe*, mort l'an 1599. âgé de 4. ans; Jean-Louis, qui suit; *Marguerite*, femme d'*Adolphe* comte de Pentheim; *Anne*, épouse de *Simon* II. comte de Lippe; & *Marie-Magdelaine*, mariée avec *Volfang-Frederic* comte d'Isembourg.

XIX. Jean-Louis, II. du nom, comte de Nassau-Wisbaden, mourut l'an 1605. Ce fut en sa personne que finit cette branche, dont la succession passa aux comtes de Weilbourg, qui devinrent les aînés.

Branche de Nassau-Weilbourg, dite de Sarbruck, *issuë de celle de* Wisbaden.

XI. Jean comte de Nassau, fils puîné de Gerlac I. comte de Nassau-Wisbaden, eut pour son partage le comté de Weilbourg. Il épousa 1°. l'heritiere des terres de Mehremberg & Gleiberg, 2°. *Jeanne*, fille unique & heritiere de *Simon* V. comte de Sarbruck. Cette succession lui fut disputée par Jean, frere de Simon; mais le credit de l'empereur la lui fit adjuger, & la branche prit le nom de *Nassau-Sarbruck*. L'empereur Charles IV. lui donna en 1366. le titre de prince du saint empire, que ses successeurs ne continuerent pas de prendre, se contentant de celui de comtes. Il mourut l'an 1371. laissant Philippe, qui suit; *Jeanne* & *Elisabeth*, alliées dans la maison de Hesse.

XII. Philippe comte de Nassau, comte de Weilbourg & de Sarbruck, mourut l'an 1429. après avoir épousé 1°. *Catherine*, fille de *Frederic* duc de Lorraine; dont il eut Jean, qui suit; & *Marguerite*, femme de *Gerard*, baron de Rodenack. Il prit une seconde alliance avec *Agnés*, fille d'*Albert* comte de Hohenloë; dont il eut Philippe, *tige de la branche dite de* Weilbourg, *rapportée ci-après*; & *Jeanne*, qui fut donnée en mariage à *George* comte de Henneberg.

XIII. Jean, II. du nom, comte de Nassau & de Sarbruck, mourut l'an 1472. De *Jeanne* comtesse de Linanges & de Henneberg sa premiere femme, morte l'an 1450. il eut *Elisabeth* de Nassau, mariée à *Guillaume* duc de Juliers; & *Jeanne*, alliée à *Jean* comte Palatin du Rhin & de Simmeren. D'*Elisabeth*, fille de *Louis* comte de Wirtemberg, sa seconde femme: il laissa un fils posthume, sçavoir,

XIV. Jean-Louis comte de Nassau-Sarbruck, lequel mourut l'an 1545. Il avoit épousé 1°. *Isabelle*, fille de *Jean* I. comte Palatin du Rhin; 2°. *Catherine* comtesse de Mœurs & de Sarwerden. De la premiere, il eut *Philippe*, mort l'an 1554. sans enfans d'*Apollonie* comtesse d'Asberg; Adolphe, qui suit; *Jean-Louis*, chanoine de Strasbourg; & *Ottilie*, épouse de *Jean* comte de Sayn. De la seconde il laissa *Catherine*, mariée à *Emicon* XII. comte de Linanges.

XV. Adolphe comte de Nassau-Sarbruck, fut le dernier de cette branche, & mourut l'an 1559. sans posterité d'*Anne* comtesse de Mansfeld. Ainsi ses biens passerent à ses cousins les comtes de Weilbourg, lesquels par la suite des tems sont devenus les aînés de cette maison.

Branche de Weilbourg, sortie de celle de Sarbruck, *aujourd'hui aînée de toute la maison.*

XIII. Philippe comte de Nassau, second fils de Philippe, comte de Weilbourg & de Sarbruck, eut le comté de Weilbourg en partage, & mourut l'an 1492. ayant eu de *Catherine*, fille d'*Emicon* XI. comte de Linanges

XIV. Jean comte de Nassau, qui mourut avant son pere, l'an 1480. laissant d'*Elisabeth*, fille de *Louis*, dit *le Pacifique*, landgrave de Hesse

XV. Louis comte de Nassau & de Weilbourg, après la mort de son ayeul, qui mourut l'an 1523. ayant eu de *Marguerite*, fille d'*Adolphe* comte de Nassau-Wisbaden.

XVI. Philippe, II. du nom, comte de Nassau-Weilbourg, qui mourut l'an 1559. laissant d'*Anne*, fille d'*Albert* comte de Mansfeld, sa premiere femme, Albert, qui suit; d'*Emilie*, fille de *Jean*, comte d'Isembourg, sa seconde femme, il laissa *Anne-Emilie*, épouse du Rhingrave *Philippe*; & *Philippe* comte de Nassau, qui épousa 1°. *Henriette* comtesse de Manderscheid; 2°. *Isabelle*, fille de *Jean* de Nassau de Dillembourg, dont il n'eut qu'une fille, *Anne-Emilie* de Nassau, mariée l'an 1584. à *George* comte de Nassau Dillembourg, laquelle mourut l'an 1605.

XVII. Albert comte de Nassau Weilbourg, herita du comté de Sarbruck par la mort de ses cousins. Il épousa l'an 1559. *Anne*, fille de *Guillaume* comte de Nassau, Vianden & Dillembourg, morte l'an 1616. dont il eut Louis, qui suit; *Guillaume*, mort à 27. ans, l'an 1597. ayant eu deux filles d'*Erice*, fille de *Philippe* comte d'Isembourg; *Jean-Casimir*, mort à 25. ans, l'an 1602. laissant d'*Elisabeth*, fille de *George* Langrave de Hesse, *Anne-Eleonore* de Nassau, laquelle épousa *Louis-Frederic*, duc de Wirtemberg; *Anne-Emilie*, mariée l'an 1581. à *Othon* comte de Solms; *Julienne*, morte à 20. ans, l'an 1582. *Elisabeth*, mariée à *George* comte de Sayn & de Witgenstein, morte l'an 1605. *Anne-Sybille*, épouse de *Pierre-Ernest* baron de Griechingen; & *Anne-Ottile*, alliée à *Guillaume* comte de Sayn & de Witgenstein.

XVIII. Louis, II. du nom, comte de Nassau-Sarbruck, Weilbourg, Wisbaden, & Idstein, devint l'aîné & le chef de toute la famille, & recueillit toutes les terres des aînés. Il mourut le 8. Novembre 1627. âgé de 62. ans, laissant d'*Anne-Marie*, fille de *Guillaume* landgrave de Hesse, morte le 22. Septembre 1626. Guillaume-Louis, qui suit; *Philippe*, mort l'an 1621. âgé de 24. ans; Jean, *tige des Comtes d'*Idstein, *dont nous parlerons ci-après*; Ernest-Casimir, *tige des comtes de* Witgenstein, *dont nous ferons mention après les comtes d'*Idstein; *Othon*, mort l'an 1632. âgé de 22. ans; *Sophie-Amalie*, morte l'an 1612. à 18. ans; *Louise-Julienne*, morte l'an 1622. âgée de 24. ans; *Marie-Elisabeth*, qui épousa l'an 1624. *Frederic* comte de Linanges, & mourut le 13. Novembre 1626. dans sa 24. année; & *Dorothée*, morte à l'âge de 15. ans, en 1620.

XIX. Guillaume-Louis comte de Nassau-Sarbruck, &c. né l'an 1590. mourut le 22. Août 1640. Il avoit épousé l'an 1615. *Anne-Emilie*, fille de *George-Frederic* marquis de Bade, dont il eut *Craton*, tué à la guerre l'an 1642. à l'âge de 21. ans, servant alors dans les armées du prince d'Orange; Jean-Louis, qui suit; Gustave-Adolphe, *tige de la branche, dite aujourd'hui de* Sarbruck, Walrad, *dit le prince de Nassau, nommé plus bas après son frere*; *Anne-Julienne*, épouse de *Frederic* comte palatin des Deux-Pons, morte le 29. Novembre 1667. *Charlotte*, mariée à *Louis-Ebrard* comte de Linanges-Westerbourg, qui la repudia ensuite. Elle mourut le 13. Novembre 1687. *Marie-Sybille*, femme d'*Auguste* duc de Holstein-Sunderbourg, morte en 1675. & *Emilie*, chanoinesse d'Herfort, morte en Septembre 1695.

XX. Jean-Louis comte de Nassau, &c. né le 23. Mai 1625. établit sa demeure principale à Ottwiler, & mourut le 9. Février 1690. ayant été major general dans les troupes du Cercle du haut-Rhin. Il avoit épousé l'an 1649. *Dorothée-Catherine*, fille de *Christian* comte palatin de Beschweiler; dont il eut *Christian-Louis*, né & mort en Juillet 1650. Frederic-Louis, qui suit; *Walrad*, né l'an 1656. officier general dans les troupes de Hollande, mort le 28. Janvier 1705. *Sigefroi*, mort l'an 1677. âgé de 18. ans; *Louis*, contre-amiral d'Hollande, né l'an 1661. mort sans enfans le 29. Septembre 1699. Il avoit épousé le 18. Avril 1694. *Emilie-Louise*, fille de *Guillaume-Adrien* comte de Horn-Battenbourg, & d'*Anne* de Nassau; *Maurice*, né l'an 1664. mort l'an 1666. & *Anne-Catherine*, née en 1653. accordée au rhingrave *Frederic-Guillaume*, qui mourut avant le mariage. Elle épousa le rhingrave *Jean-Philippe*, frere du défunt, & mourut le 6. Juin 1692.

XXI. Frederic-Louis comte de Nassau-Sarbruck, Sarwerden, Wisbaden, & Idstein, nâquit le 3. Novembre 1651. Après avoir servi quelques années dans les armées de Hollande, il passa en Danemarck, où il épousa l'an 1678. *Christine*, fille de *Frederic* d'Ahlefeld, grand chancelier du royaume, laquelle avoit été fiancée à *Leopold-George*, landgrave de Hesse, Hombourg, mort avant les nôces. Elle mourut l'an 1695. & son mari prit une seconde alliance l'an 1697. avec *Louise-Sophie*, fille de *Philippe-Reinhart*, comte de Hanau. Du premier lit, il n'a eu que des filles, deux mortes en jeunesse; *Christine*, née l'an 1685. mariée en Mars 1713. à *Charles-Louis* comte de Nassau-Sarbruck; *Louise*, née le 17. Octobre 1686. alliée à N. comte de Daun; *Sophie-Amelie*, née le 8. Octobre 1688. qui a épousé le 9. Mai 1708. *Georges-Frederic* burgrave de Kirchberg, né le 3. Decembre. 1690.

I. BRANCHE SORTIE DE NASSAU-WEILBOURG, qui porte le nom de Sarbruck.

XX. Gustave-Adolphe comte de Nassau-Sarbruck, second fils de Guillaume-Louis, fit sa residence à Sarbruck. Il fut general major des troupes de l'empire, & maréchal de bataille, & ayant été blessé au combat de Kochbert, le 7. Octobre 1677. il mourut deux jours après dans le camp des François, où il avoit été conduit prisonnier. De *Eleonore-Claire*, fille de *Craton* comte de Hohenloë-Nevenstein, qu'il avoit épousée en 1662. morte en 1711. il laissa Louis Craton, qui suit; *Charles-Louis*, né l'an 1665. qui commandoit dans les troupes de Franconie, & mourut le 5. Novembre 1723. sans enfans de *Christine* de Nassau, fille de *Frederic-Louis*, comte de Nassau-Sarbruck, qu'il avoit épousée en Mars 1713. *Gustave-Adolphe*, né l'an 1667. tué à la chasse l'an 1683. *Sophie-Emilie*, née l'an 1666. mariée l'an 1686. à *Albert-Volfang* comte de Hohenloë-Langenbourg, *Sophie-Eleonore*, née en 1669. morte en Avril 1711. & *Sophie-Jeanne-Dorothée*, née l'an 1670. mariée le 13. Juillet 1720. à *Charles-Philippe-Louis* wild & rhingrave de Daun.

XXI. Louis-Craton comte de Nassau Sarbruck, &c. né en 1663. se donna au service de la France, où il commanda long-tems le regiment royal Allemand, & où il a servi en differentes occasions. Il fut fait maréchal de camp l'an 1691. lieutenant general des armées du roi en 1702. & mourut le 13. Février 1713. Il avoit épousé le 15. Avril 1699. *Philippine-Henriette*, fille d'*Henri-Frederic* comte de Hohenloë, dont est issuë N. fille unique.

II. BRANCHE SORTIE DE NASSAU-WEILBOURG, dite Usinge.

XX. Valrad prince de Nassau, comte de Sarbruck, Sarwerden, &c. fut le dernier des fils de Guillaume-Louis. Il nâquit le 7. Mai 1635. & fit sa residence à Usinge. Après avoir commandé long-tems la cavalerie Hollandoise, il fut fait gouverneur de Bergopsom, puis de Bois-le-duc, & maréchal general des états generaux. L'empereur Leopold le fit prince du saint empire, avec ses autres cousins, par acte du 4. Août 1688. Il mourut le 17. Octobre 1702. peu après qu'il eut pris Keiserwert sur les François. Il avoit épousé 1°. l'an 1678. *Catherine-Françoise-Isabelle-Marie* de Croy, fille d'*Eustache*, comte de Rœux, morte l'an 1686. 2°. l'an 1688. *Magdelaine-Elisabeth*, fille de *Ferdinand-Charles* comte de Louvestein, & de Wertein, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, Guillaume-Henri, qui suit; *Guillelmine-Henriette*, née l'an 1679. & *Marie-Albertine*, née l'an 1686. mariée en Avril 1710. à *Jean-George* comte d'Ortembourg.

XXI. Guillaume prince de Nassau, comte de Sarbruck, né le 2. Mai 1684. colonel d'infanterie au service des états generaux, mourut en Février 1718. Il avoit épousé *Charlotte-Amelie*, fille d'*Henri* prince de Nassau-d'Illembourg, dont il eut, Guillaume-Adolphe, qui suit;

XXII. Guillaume-Adolphe prince de Nassau-Usinge, comte de Sarbruck, &c. né le 10. Novembre 1710.

III. BRANCHE SORTIE DE CELLE de Weilbourg, *dite de* Idstein.

XIX. Jean comte de Nassau-Idstein, né le 24. Novembre 1603. troisiéme fils de Louis II. comte de Nassau-Sarbruck, mourut en 1668. Il avoit épousé 1°. *Sybille-Magdelaine*, fille de *Georges-Frederic* marquis de Bade-Dourlac, morte l'an 1644. 2°. l'an 1646. *Anne* fille de *Philippe-George* comte de Linanges, morte l'an 1668. Du premier lit, il eut *Gustave-Adolphe*, né l'an 1632. tué au combat de saint Godart, en Août 1664. *Frederic-Louis*, né l'an 1633. tué à Dantzic d'un coup de canon, en Septembre 1656. *Jean*, né l'an 1638. mort le 3. Octobre 1658. *Bernardine-Sophie*, née l'an 1634. morte en 1642. *Sabine-Julienne*, née & morte l'an 1639. Du second lit il eut *Charles*, né l'an 1649. mort le 26. Octobre 1651. *George-Guillaume*, né en 1656. mort le 21. Juillet 1657. *Philippe-Louis*, né l'an 1662. mort le 31. Août 1664. George-Auguste-Samuel, qui suit; quatre filles mortes en bas âge; *Jeanne*, née l'an 1657. le 14. Septembre, seconde femme de *Christian-Louis* comte de Valdek; & *Dorothée-Emilie*, née l'an 1661. mariée à *Louis-Frederic* comte de Wied-Diedforf.

XX. George-Auguste-Samuel prince de Nassau, comte de Sarbruck-Wisbaden, & Idstein, né le 26. Février 1665. fut fait prince l'an 1688. & mourut le 27. Octobre 1721. Il avoit épousé en Septembre 1688. *Henriette-Dorothée*, fille d'*Albert-Ernest* prince d'Oëtingen, dont il eut *Frederic-Ernest*, né le 27. Août 1689. mort le 27. Mars 1690. *Frederic-Auguste*, né le 30. Avril 1702. mort le 1. Février 1703. *Guillaume-Samuel*, né le 14. Février 1704. mort le 6. Mai suivant: *Christine-Louise*, née le 31. Mars 1691. mariée le 24. Septembre 1709. à *Georges-Albert*, prince d'Oostfrise, morte le 13. Avril 1723. *Charlotte-Eberhardine*, née le 17. Juillet 1692. morte le 8. Février 1693. *Henriette-Charlotte*, née le 9. Octobre 1693. mariée le 4. Novembre 1711. à *Maurice-Guillaume* duc de Saxe-Merlbourg: *Eleonore-Charlotte*, née le 28. Novembre 1696. morte le 8. Decembre suivant; *Albertine-Julienne*, née le 29. Mars 1698. mariée le 14. Février 1713. à *Guillaume-Henri* prince hereditaire de Saxe-Eisenach, morte le.... Octobre 1722. *Auguste-Frederique*, née le 17. Août 1699. *Jeanne Villelmine*, née le 14. Février 1700. mariée le 16. Octobre 1719. à *Simon-Henri Adolphe* comte de la Lippe-d'Etlmode; *Elisabeth-Françoise-Marie*, née le 17. Septembre 1708. morte le 4. Novembre 1721. & *Louise-Charlotte* de Nassau, née le 17. Mars 1710. morte le 7. Novembre 1721.

IV. BRANCHE, SORTIE DE CELLE de WEILBOURG, *laquelle a conservé le nom de* WEILBOURG, *joint à celui de* WITGENSTEIN.

XIX. ERNEST-CASIMIR comte de Nassau-Weilbourg, &c. quatriéme fils du comte LOUIS II. épousa l'an 1634. *Anne-Marie*, fille de *Guillaume* comte de Sayn-Witgenstein, dont FREDERIC, qui suit; & *Marie-Eleonore* mariée en 1660. à *Casimir* comte d'Eberstein, morte en Decembre 1678.

XX. FREDERIC comte de Nassau-Weilbourg, &c. né le 15. Avril 1640. & mort en Septembre 1675. avoit épousé au mois de Juin 1663. *Elisabeth-Christine*, fille d'*Ernest* comte de Sayn-Witgenstein; dont il laissa JEAN-ERNEST, qui suit; & *Frederic-Guillaume*, né en 1665. tué au siege de Bude, le 13. Août 1684.

XXI. JEAN-ERNEST comte de Nassau-Weilbourg, &c. né le 13. Juin 1664. a servi de maréchal de bataille sous le landgrave de Hesse-Cassel, & étoit l'an 1703. general des troupes du haut Rhin, maréchal general de la cavalerie Imperiale, & general de celle de l'électeur Palatin, & mourut le 1. Mars 1719. Il avoit épousé le 3. Avril 1683. *Marie-Polyxene*, fille de *Frederic-Emicon* comte de Linanges-Hartembourg; dont *Frederic-Louis*, né le 28. Decembre 1683. mort le 15. Novembre 1703. CHARLES-AUGUSTE, qui suit; *Charles-Ernest*, né le 8. Juin 1689. mort en 1709. *Henri-Louis*, né le 29. Août 1690. mort le 27. Juillet 1691. *Marie-Polyxene*, née le 20. Novembre 1686. morte le 11. Mars 1687. *Jeanne-Louise*, née le 19. Novembre 1687. morte le 13. Février 1688. *Magdelaine-Henriette*, née le 11. Septembre 1691. & *Albertine-Christine-Louise* de Nassau, née le 25. Juillet 1693.

XXII. CHARLES-AUGUSTE comte de Nassau-Weilbourg, &c. né le 17. Decembre 1685. major general des troupes du Cercle du haut-Rhin, en Avril 1722.

I. BRANCHE DE LA MAISON DE NASSAU, surnommée de DILLEMBOURG.

VIII. OTHON comte de Nassau, fils puîné de HENRI dit *le Riche*, fut chef de cette branche, qui en a formé plusieurs autres. Il eut pour son partage, outre la moitié du comté de Nassau, les villes & seigneuries de Dillembourg, Beilstein, Siegen, &c. & mourut l'an 1292. ayant eu entr'autres enfans d'*Agnés*, fille de N. comte de Solms

IX. HENRI comte de Nassau-Dillembourg, & Beilstein, qui renouvella le château de Dillembourg, & mourut l'an 1323. laissant d'*Adelaide*, fille de N. comte d'Aremberg, OTHON, qui suit; & HENRI qui forma la branche de BEILSTEIN, finie au bout de six generations, en la personne de *Jean*, III. du nom comte de Beilstein, mort sans enfans, le comté de Beilstein rentrant par-là dans la branche aînée.

X. OTHON II. du nom, comte de Nassau-Dillembourg, épousa *Adelaide*, fille de *Godefroi* comte de Vianden, & mourut l'an 1369. laissant

XI. JEAN comte de Nassau-Dillembourg, & Vianden, baron de saint Vit-Grimbert, qui épousa *Marguerite*, fille & heritiere d'*Englbert* comte de la Marck & de Cleves, & mourut l'an 1410. ayant eu *Adolphe*, mort l'an 1420. ne laissant qu'une fille de *Gutte*, son épouse, fille & heritiere de *Gerard* comte de Dietz; laquelle épousa *Godefroi* baron d'Epstein; ENGILBERT, qui suit; & *Marie* épouse d'*Henri* IV. comte de Valdek.

XII. ENGILBERT comte de Nassau, succeda à son frere *Adolphe*, & épousa *Jeanne*, fille & heritiere de *Philippe* (d'autres disent *Jean* III.) baron de Leck & de Breda. Il mourut l'an 1442. laissant JEAN, qui suit; *Henri* qui eut pour fille unique *Ottilie* de Nassau, mariée à *Philippe* comte de Catzenellebogen; *Elisabeth*, femme de *Philippe* comte de Hanaw; *Marie* épouse de *Jean* comte de Nassau-Wilbaden; & *Marguerite*, alliée à *Theodoric* comte de Solms.

XIII. Jean II. du nom, comte de Nassau-Dillembourg, Vianden, baron de Breda, fut gouverneur de Brabant sous Charles duc de Bourgogne, & mourut l'an 1475. âgé de 65. ans, ayant eu de *Marie*, fille de *Jean* comte de Loo, & de Eulberg, *Englbert*, qui fut gouverneur de Brabant, lieutenant general aux Pays-Bas, & chevalier de la toison d'or, qui se trouva à la bataille de Guinegaste, servit utilement sous l'empereur Maximilien, & mourut en 1494. sans enfans de *Limburge*, fille de *Charles* marquis de Bade; JEAN, qui suit; *Anne* mariée 1°. à *Philippe* comte de Catzenellebogen; 2°. à *Othon* duc de Luxembourg; *Adrienne*, femme de *Philippe* comte de Hanaw; & *Ottilie*, premiere prieure du monastere fondé par sa mere aux environs de Breda.

XIV. JEAN III. du nom, dit *le Jeune*, comte de Nassau, succeda à son frere *Englbert*, & mourut l'an 1516. Il avoit épousé *Elisabeth*, fille de *Henri* landgrave de Hesse, & d'*Anne*, heritiere du comté de Catzenellebogen, comté qui vint à ladite Elizabeth. Leurs enfans furent, HENRI, qui suit; GUILLAUME, *dont nous parlerons ci-après*; *Elisabeth* femme de *Jean-Frederic* comte de Wied; & *Marie*, epouse de *George* comte de Holstein-Schavembourg.

XV. HENRI comte de Nassau né l'an 1483. partagea les biens de sa famille avec *Guillaume*, son frere. Celui-ci eut les terres situées en Allemagne, & l'aîné celles situées aux Pays-Bas; sçavoir, la terre de Vianden, la baronnie de Breda, le vicomté d'Anvers. Il fut chevalier de la toison d'or, & contribua beaucoup à faire élire Charles V. empereur. Ce prince l'envoya son ambassadeur en France auprès de François I. & enfin la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas, le nomma l'an 1536. general de l'armée qu'elle leva pour son frere Charles V. & mourut le 14. Septembre 1538. Il avoit épousé 1°. *Françoise*, fille & heritiere de *Jacques* de Savoye, comte de Romont, & de *Marie* de Luxembourg: 2°. *Claude*, fille de *Jean* de Châlon, prince d'Orange, morte l'an 1521. 3°. *Mencie* Mendoze, fille de *Roderic* marquis de Cenette, duc de Calabre. Il n'eut point d'enfans de ce troisiéme lit, non plus que du premier; mais du deuxiéme lit il laissa,

XVI. RENÉ comte de Nassau, &c. prince d'Orange, qui fut gouverneur de Hollande, Zelande, & Frize, & chevalier de la toison d'or. Philibert de Châlon, son oncle, prince d'Orange l'adopta; & en mourant au siege de Florence l'an 1530. il lui laissa sa principauté d'Orange, dont il joüit jusqu'à sa mort, arrivée au siege de saint Didier, où il fut emporté d'un coup de canon le 18. Juillet 1544. à l'âge de 26. ans. Il n'eut point d'enfans d'*Anne*, fille d'*Antoine* duc de Lorraine, son épouse, & laissa par son testament approuvé de l'empereur, tous ses biens à *Guillaume* de Nassau, son cousin.

XVI. GUILLAUME, comte de Nassau, dit *le Vieil*, partagea les biens de JEAN III. son pere, avec son frere *Henri*, ainsi que nous venons de le rapporter. Il eut les comtés de Nassau, de Dillembourg, de Beilstein & de Diest. Ce fut lui qui introduisit le premier la religion Protestante dans ses terres. Il mourut l'an 1559. âgé de 71. ans; après avoir épousé, 1°. *Walpurge*, fille de *Jean*, dit *le Vieil*, comte d'Egmont, dont il eut *Elizabeth*, morte jeune, & *Madelaine*, mariée à *Hermand* comte de Nieuwenaer & de Mœurs; 2°. *Julienne*, fille d'*Othon* comte de Stolberg, veuve de *Philippe* comte de Hanau, laquelle mourut l'an 1580. ayant vû avant sa mort, cent soixante personnes issuës d'elle & de ses enfans, ou arrieres enfans. Ceux qu'elle eut de ce second mariage, furent; GUILLAUME, *qui fit la branche d'*ORANGE; JEAN, surnommé *le Vieil*, qui continua *la branche de* DILLEMBOURG; *Louis* ou *Ludovic*, qui servit utilement son frere, le prince d'Orange, dans les guerres du Pays-Bas: il vint en France, au secours du prince de Condé, du tems des guerres de la religion. L'an 1572. il surprit la ville de Mons, que le duc d'Albe reprit peu après, & il fut tué près de Grave, en la bataille dite *de Monkerheide*, le 14. Avril 1574. *Adolphe*, tué d'un coup d'arquebuse, en assiegeant le cloitre d'Heyligerlée en Frise, le 23. Mai 1568. *Henri*, tué avec son frere *Louis*; *Marie*, femme de *Guillaume* comte de Bergues, morte l'an 1599. *Anne*, épouse d'*Albert* de Nassau, comte de Sarbruck, morte l'an 1616. *Isabelle* mariée à *Conrad* comte de Solms, morte l'an 1603. *Catherine*, alliée avec *Gunther* comte de Swartzembourg, *dit le Guerrier*; *Julienne*, qu'*Albert*, frere de *Gunther*, prit en mariage; & *Magdelaine*,

qui eut pour époux *Wolfang* comte de Hohenloë, & qui mourut l'an 1633. âgée de 86. ans.

I. BRANCHE, ISSUE DE CELLE de DILLEMBOURG, *surnommée* ORANGE.

Elle n'a eu que quatre generations, rapportées au mot ORANGE; GUILLAUME, prince d'Orange, IX. du nom; HENRI-FREDERIC, son fils: GUILLAUME IX. fils d'*Henri-Frederic*, & GUILLAUME-HENRI, roi d'Angleterre, fils de *Guillaume* X. Cette branche a fini par sa mort, arrivée le 19. Mars 1702. Il y a eu neanmoins des bâtards de ces princes d'Orange, dont les enfans portent le nom de *Nassau*, & que nous rapporterons dans la suite.

II. BRANCHE, ISSUE DE CELLE de LIMBOURG, *& qui en conserve le nom.*

XVI. JEAN comte de Nassau, dit *le Vieil*, qui commença cette branche, étoit second fils de GUILLAUME, surnommé aussi *le Vieil*, & eut pour son partage les biens de ses peres, situés en Allemagne. Il fut gouverneur de Gueldres, procura l'union entre les états du pays, & la ville d'Utrecht avec les états de Hollande, & mourut le 8. Octobre 1606. âgé de 71. ans ayant eu vingt-cinq enfans de ses trois femmes, & ayant vû quatre-vingt cinq petits enfans, ou arrieres petits enfans. Sa 1. femme fut *Elizabeth*, fille de *George* Landgrave de Leuchtemberg, morte l'an 1579. la 2. *Cunegonde-Jacqueline*, fille de *Frederic* III. electeur Palatin, morte le 26. Janvier 1586. & la 3. *Jeanne*, fille de *Louis* comte de Sayn & Vitgenstein. De la premiere il eut *Guillaume-Louis*, gouverneur de Frise, Groningue & Omelande, qui fit de grands exploits de guerre sous le prince Maurice, & mourut le 9. Juin 1601. sans enfans d'*Anne*, fille de son oncle *Guillaume*, prince d'Orange, laquelle mourut le 13. Juin 1588. JEAN, *tige de la branche de* SIEGEN; GEORGE, *tige de la branche de* DILLEMBOURG; *Philippe*, gouverneur de Nimegue, brave & hardi capitaine, qui servit le duc de Bouillon son neveu, aux sieges d'Ivoy, Montmedy, &c. l'an 1595. il fut blessé & pris dans une escarmouche proche de Bislich en Zelande, & mourut de sa blessure le 1. Septembre; ERNEST-CASIMIR, *tige de la branche de* DIETZ; *Louis-Gunther*, qui se signala dans les guerres des Pays-Bas, & qui mourut au siege de l'Ecluse, l'an 1604. sans enfans d'*Anne-Marguerite*, fille de *N.* comte de Manderscheit; *Elizabeth*, mariée 1°. à *Philippe* comte de Nassau-Sarbruck, 2°. à *Ernest-Wolfang* comte d'Isembourg; *Julienne*, qui épousa le Rhingrave *Adolphe-Henri* Rhingrave; *Marie*, épouse de *Jean-Louis* comte de Nassau-Wilbaden: & *Mechtilde* femme de *Guillaume* comte de Mansfeld, morte l'an 1625. Le vieux comte JEAN de Nassau eut de son second lit *Emilie*, mariée l'an 1602. à *Guillaume* comte de Solms; & du troisiéme, il eut JEAN-LOUIS, *tige de la branche de* HADAMAR; *Jeanne-Elizabeth*, mariée à *Conrad* comte de Benthein; & *Anne*, épouse d'*Ernest* comte d'Isembourg. Les autres enfans moururent en bas âge.

III. BRANCHE, AUJOURD'HUI l'aînée de celle de DILLEMBOURG, *& qui porte le nom de* SIEGEN.

XVII. JEAN, II. du nom, comte de Nassau-Dillembourg, dit *le Moine*, fils aîné de JEAN, dit *le Vieil*, eut pour son partage la terre de Siegen, qui fait partie du comté de Dillembourg, & qui est située sur le Rige en Livonie, & mourut le 27. Septembre 1623. Il avoit épousé, 1°. *Magdelaine*, fille de *Samuel* comte de Valdeck, & veuve de *Philippe* comte de Hanau, laquelle mourut en 1599. 2°. l'an 1603. *Marguerite*, fille de *Jean* duc de Holstein-Sunderbourg, morte l'an 1658. Du premier lit vinrent, *Jean-Ernest*, mort en 1617. âgé de 37. ans, sans avoir été marié; JEAN, qui suit; *Adolphe*, tué, & percé de dix coups, en conduisant un parti Hollandois au pays de Luxembourg, l'an 1608. peu avant la conclusion de la treve à l'âge de 22. ans; *Guillaume*, mort l'an 1642. ayant eu un fils, *Maurice*, tué en 1638. & deux filles *Marie-Magdelaine*, épouse de *Philippe-Theodoric* comte de Valdeck; & *Charlotte*, femme de *George-Frederic* aussi comte de Valdeck. JEAN II. eut encore des filles de ce premier lit; sçavoir *Elizabeth*, épouse de *Christian* comte de Valdeck; *Julienne*, femme de *Maurice* Landgrave de Hesse, morte l'an 1643. *Anne-Marie*, alliée à *Jean-Adolphe* comte de Falkenstein; & *Anne* mariée à *Wolfard* baron de Brederode. Du second lit de JEAN II. nâquirent *Maurice*, prince de Nassau, né l'an 1604. surnommé l'*Americain*, parce que dans les premieres années il fut gouverneur du Bresil Hollandois: lorsqu'il en fut revenu on lui donna le gouvernement de Vesel, & le commandement de toute la cavalerie Hollandoise, sous le prince d'Orange Guillaume: enfin l'électeur de Brandebourg l'établit grand-maître de l'ordre de saint Jean, dans la Marche, la Saxe, la Pomeranie, le pays de Wenden, & gouverneur general du duché de Cleves, de la principauté de Minden, & des comtés de la Marck & de Ravensberg, il mourut le 20. Decembre 1679. *George-Frederic*, né l'an 1606. mestre de camp de la cavalerie, commandant de l'artillerie des états, & gouverneur de Bergoopsom, mort l'an 1674. sans enfans de *Maurice-Eleonore*, fille d'*Emmanuel* prince de Portugal, & d'*Emilie* de Nassau-Orange; *Guillaume-Othon*, né l'an 1607. tué en 1641. HENRI qui a eu des descendans, *dont nous parlerons ci-après*; *Christian*, né l'an 1616. tué l'an 1644. *Jean-Ernest*, né l'an 1618. mort au Bresil l'an 1639. *Louise*, épouse de *Philippe-François* de Wantewiel, marquis de Conflans; *Sophie-Marguerite*, femme de *George-Ernest* comte de Limbourg-Stirum, morte l'an 1665. *Marie Julienne*, née l'an 1612. mariée à *François-Henri* duc de Saxe-Lawembourg: & *Emilie*, née l'an 1613. alliée 1°. l'an 1636. à *Herman* Wrangel, Suedois, 2°. l'an 1649. à *Christian-Auguste* comte Palatin de Sulbasch.

XVIII. JEAN, III. comte de Nassau-Siegen, surnommé *le Jeune*, chevalier de la toison d'or, né le 29. Septembre 1583. servit en Hongrie, puis revint au Pays Bas, sous le comte Maurice. Il se fit Catholique, même du vivant de son pere; passa au service du duc de Savoye l'an 1614. & lui conduisit du secours. Le duc le fit chevalier de l'Annonciade, & marquis de Cavelli. Il mourut l'an 1638. laissant d'*Ernestine*, fille de *Charles-Henri* de Ligne, comte d'Aremberg, JEAN-FRANÇOIS DESIRE', qui suit; *Ernestine*, mariée l'an 1650. à *Maurice-Henri* prince de Nassau-Hadamar, morte le 15. Août 1668. & *Claire-Marie*, alliée 1°. à *Henri-Ernest* prince de Ligne, 2°. à *Claude-Lamoral*, son frere, morte le 2. Septembre 1695.

XIX. JEAN-FRANÇOIS DESIRE' prince de Nassau Siegen, comte de Catzenelebogen, Vianden, & Dietz, baron de Renaix, s'attacha au service d'Espagne, fut successivement gouverneur du Luxembourg, du duché de Limbourg, puis de la Gueldre Espagnole, & chevalier de la toison d'or l'an 1654. L'empereur Ferdinand III. le créa prince du saint empire, lui & tous ceux des branches de Siegen, de Dillembourg, de Dietz & de Hadamar. Il mourut le 29. Decembre 1699. âgé de 78. ans. Il avoit épousé 1°. l'an 1651. *Jeanne-Claudine* fille de *Jean-George* comte de Konigseck, morte l'an 1664. 2°. l'an 1665. *Marie-Eleonore-Sophie*, fille d'*Herman-Fortuné* marquis de Bade, morte en 1668. 3°. *Isabelle-Claire-Eugenie* de Puget de la Ferre, morte le 19. Octobre 1714. Du premier lit, outre trois mâles morts en naissant, il eut cinq filles; *Marie-Leopoldine*, mariée à *Maurice-Henri* prince de Nassau-Hadamar, morte l'an 1675. *Ernestine-Leonore*, morte; *Claire-Julienne*, chanoinesse de Thorn & d'Essein; *Albertine-Anne*, chanoinesse de Mons & de Nivelle; & *N*..... Du second lit il eut GUILLAUME-HYACINTHE, qui suit; & du troisiéme *Alexis-Antoine-Christian-Ferdinand*, prévôt de Louvain, & chanoine de Cologne & de Liege; *François-Hugues-Emmanuel*, premier lieutenant des gardes du corps Wallons du roi d'Espagne, qui a épousé le 14. Mai 1711. *Charlotte* de Mailly, fille de *Louis*, marquis de Nesle, & de *Marie* de Coligny; *Anne-Louise-Françoise*, mariée le 28. Mai 1706. à N. Pacheco, Portugais; *Claire-Bernardine-Françoise*; & *Jeanne-Baptiste* de Nassau.

XX. GUILLAUME-HYACINTHE prince de Nassau-Siegen, aujourd'hui aîné de toute la seconde branche de la maison de Nassau, épousa 1°. le 9. Avril 1687. *Marie-Françoise*, fille d'*Herman-Egon* prince de Furstemberg, morte le 7. Juin 1691. 2°. le 5. Octobre 1698. *Marie-Anne-Josephe*, fille de *Louis-Gustave* comte de Hohenloë-Schil-

lingsfurst. Du premier lit, il a eu *François-Joseph-Hiacinthe-Eugene*, né le 27. Janvier 1688. mort le 18. Octobre 1694. & *Hiacinthe-Eugene* de Nassau, mort en 1703. & du second vint, *Marie-Anne-Josephe* de Nassau, née en Septembre 1704. morte le 26. Août 1723.

RAMEAU DE LA BRANCHE DE SIEGEN, dite de WILHEMBOURG.

XVIII. HENRI comte de Nassau-Siegen, quatriéme fils du second lit de JEAN II. servit long-tems dans les armées de Hollande, & fut gouverneur de Hulst au pays de Waës. Il étoit né l'an 1611. & mourut l'an 1652. laissant de *Marie-Elisabeth*, fille heritiere de *George-Ernest* comte de Limbourg-Stirum, qu'il avoit épousée le 7. Mars 1646. morte le 27. Decembre 1707. GUILLAUME-MAURICE, qui suit; *Frederic* mort l'an 1676. de la dysenterie gagnée au siege de Mastrick; *Sophie-Emilie* mariée l'an 1675. à *Frederic-Casimir* duc de Curlande, morte le 25. Decembre 1688.

XIX. GUILLAUME-MAURICE prince de Nassau-Siegen, fit sa residence à Siegen même, où il se bâtit une magnifique maison de plaisance, dans le bourg d'Hilcherbach, qu'il nomma de son nom Wilhembourg: cette maison fut entierement brûlée l'an 1689. Il mourut le 2. Février 1691. ayant eu d'*Ernestine-Charlotte*, fille d'*Adolphe* prince de Nassau Schavenbourg, qu'il avoit épousée le 6. Janvier 1678. FREDERIC-GUILLAUME-ADOLPHE, qui suit; & *Charles-Louis-Henri*, né l'an 1682. mort le 18. Octobre 1694.

XX. FREDERIC-GUILLAUME-ADOLPHE prince de Nassau, né le 20. Fevrier 1680. joignit au titre de sa maison, ceux de comte de Limbourg & de Bronchorst, de seigneur de Beilstein, Wich, Borkerole, Lirchtenvord, & Wilhembourg & mourut le 13. Fevrier 1722. Il avoit épousé 1°. le six Janvier 1702. *Elizabeth-Julienne-Françoise*, fille de *Frederic* Landgrave de Hesse-Hombourg, morte le 12. Novembre 1707. 2°. le 20. Avril 1708. *Amelie-Louise*, fille de *Frederic-Casimir* duc de Curlande. Du premier mariage sont issus, FREDERIC-GUILLAUME, qui suit; *Charlotte-Frederique-Amelie*, née le 30. Novembre 1702. *Sophie-Marie*, née le 28. Janvier 1704. morte le 28. Août suivant; *Sibille-Henriette*, née le 21. Septembre 1705. morte le 5. Septembre 1712. & *Sophie-Elizabeth* de Nassau, née le 7. Novembre 1707. morte le 15. Octobre 1708. & du second lit vinrent, *Charles-Frederic*, né le 4. Mars 1710. mort le 15. Avril 1711. *Sophie Willelmine-Adolphine*, née le 28. Fevrier 1709. morte le 17. Decembre 1710. *Charlotte-Willelmine*, née le 25. Avril 1711. & *Auguste-Amelie-Albertine* de Nassau, née le 5. Septembre 172.

XXI. FREDERIC-GUILLAUME, prince de Nassau-Siegen-Wilhembourg, &c. né le 11. Novembre 1706.

IV. BRANCHE SORTIE DE CELLE de DILLEMBOURG, *& qui en a conservé le nom.*

XVII. GEORGES comte de Nassau, l'un des fils de JEAN, dit *le Vieil*, eut pour son partage le comté de Dillembourg, & mourut l'an 1623. âgé de 61. ans. Il avoit épousé 1°. l'an 1584. *Emilie*, fille unique de *Philippe* comte de Nassau Sarbruck, morte le 7. Mars 1605. 2°. la même année *Emilie*, fille de *Louis* comte de Sayn & de Witgenstein. Du premier lit, il eut *Jean-Philippe*, mort à Paris l'an 1607. âgé de 17. ans; *Georges*, mort l'an 1616. âgé de 25. ans; LOUIS-HENRI, qui suit; *Albert*, mort l'an 1626. âgé de 30. ans; *Marie-Julienne*, mariée l'an 1608. à *Georges* comte de Witgenstein; *Louise*, morte l'an 1614. âgée de 21. ans; *Erice*, & *Anne-Elisabeth*. Du deuxiéme lit il n'eut que *Marguerite*, épouse d'*Othon* comte de Lippe.

XVIII. LOUIS HENRI prince de Nassau Dillembourg, servit sous le grand Gustave roi de Suede né le 9. May 1594. fut fait prince du saint empire, & mourut en Juillet 1662. ayant eu trois femmes. La premiere qu'il épousa l'an 1615. fut *Catherine*, fille de *Louis* comte de Sayn, & de Witgenstein; la deuxiéme, *Elisabeth* Rhingrave, veuve de *Reinhart* comte de Solms; & la troisiéme, *Sophie-Magdelaine*, fille de *Jean-Louis* prince de Nassau Hadamar, morte en couches le 28. Juin 1658. Du premier lit il eut GEORGE-LOUIS, qui suit; *Adolphe* prince de Nassau Schaumbourg, mort le 19. Decembre 1676. laissant d'*Elisabeth-Charlotte*, fille de *Pierre* comte de Holzappel, trois filles; *Ernestine-Charlotte*, née l'an 1662. mariée l'an 1678. à *Guillaume-Maurice* prince de Nassau Siegen; *Jeanne-Elisabeth*, née l'an 1663. alliée en 1692. à *Frederic Adolphe* comte de Lippe & de Detmold, morte le 9. Fevrier 1700. & *Charlotte*, née l'an 1672. mariée l'an 1692. à *Lebrecht* prince d'Anhalt-Bernbourg, morte le 13. Janvier 1700. Les autres enfans du premier lit de LOUIS-HENRI, furent; *Anne-Emilie*, mariée 1°. à *Louis* comte de Wied; 2°. à *Christian* comte de Sayn, morte l'an 1649. *Louise*, mariée à *Jean-Louis* comte d'Isembourg, morte l'an 1666. & *Magdelaine*, que *Christian-Maurice* comte d'Isembourg épousa l'an 1662. Du deuxiéme lit il n'eut point d'enfans; du troisiéme il eut *Auguste-Henri*, né l'an 1657. mort le 7. Janvier de l'an 1681.

XIX. GEORGE-LOUIS prince de Nassau Dillembourg, né l'an 16.8. mourut le 19. Mais 1656. avant son pere. Il avoit épousé l'an 1638. *Anne-Auguste*, fille de *Henri-Jules* duc de Brunswick; dont il eut six enfans, deux morts avant lui; HENRI, qui suit; *Sophie-Eleonore*, née l'an 1640. qui resta fille; *Charlotte*, née l'an 1643. mariée 1°. l'an 1661. à *Auguste* comte de Lignitz, 2°. l'an 1680. à *Ferdinand-Gobert* comte d'Aspremont & de Rekeim, morte l'an 1686. & *Louise*, morte l'an 1670.

XX. HENRI prince de Nassau Dillembourg, comte de Catzenellebogen, né le 28. Août 1641. mourut le 18 Août 1701. Il avoit épousé l'an 1663. *Dorothée-Elisabeth*, fille de *George* III. duc de Lignitz, &c. morte le 9. Juin 1691. dont il eut *George-Louis*, né l'an 1667. mort l'an 168 . GUILLAUME, qui suit; *Charles* né & mort l'an 1672. *Adolphe*, né l'an 1673. tué l'an 1690. à la bataille de Fleurus; *Frederic-Henri*, mort l'an 1681. âgé de 3. ans; *Louis-Henri*, né l'an 1681. mort le 13. Janvier 1710. *Jean-George*, mort à l'âge de 7. ans l'an 1690. *Christian*, né l'an 1688. *Henri*, né & mort l'an 1689. *Sophie-Auguste*, née l'an 1666. mariée l'an 1695. à *Guillaume* prince d'Anhalt-Hazgerodt; *Albertine*, née l'an 1668. chanoinesse d'Hervordt, morte le 13. Août 1719. *Frederic-Emilie*, née l'an 1674. *Dorothée-Elisabeth*, née & morte l'an 1676. *Guillelmine-Henriette*, née l'an 1677. *Charlotte-Emilie*, née l'an 1680. mariée à *Guillaume-Henri* prince de Nassau Ulingen, & *Dorothée-Elisabeth*, née l'an 1685. morte l'an 1686.

XXI. GUILLAUME prince de Nassau Dillembourg, né le 28. Août 1670. a épousé l'an 1698. *Dorothée-Jeanne*, fille d'*Auguste*, duc d'Holstein Norburg, dont il a eu *Henri-Auguste-Guillaume*, née le 15. Novembre 1700. mort le 21. Août 1718. & *Elizabeth-Charlotte* de Nassau, née le 18. Janvier 1703. morte en 1720.

V. BRANCHE SORTIE DE CELLE DE DILLEMBOURG, *qui a pris le nom de* DIETZ.

XVII. ERNEST-CASIMIR comte de Nassau-Dietz, l'un des fils de JEAN *le Vieil*, né le 22. Août 1573. fit ses premieres campagnes en Hollande, & passa l'an 1606. au nom des états generaux, vers le duc Jules de Brunswick, avec la qualité de general, pour lui aider à faire le siege de la ville de Brunswick; mais ayant trouvé cette ville reconciliée avec son prince, il revint l'année suivante. Les états generaux le firent maréchal de camp. Il succeda à son frere Guillaume-Henri dans le gouvernement de Frise & de Groningue, & fut tué à l'attaque de Ruremonde, le 5. Juin 1633. Il avoit épousé l'an 1607. *Sophie-Hedwige*, fille de *Henri-Jules* duc de Brunswick, morte l'an 1642. dont il eut *Henri-Casimir*, gouverneur de Frise & de Groningue, commandeur de l'ordre Teutonique dans le bailliage d'Utrecht, mort à 29. ans, le 13. Juin 1640. d'une blessure reçuë le 6. du même mois, sur le fort de Nassau en Flandres, n'ayant point été marié; & GUILLAUME-FREDERIC, qui suit;

XVIII. GUILLAUME-FREDERIC prince de Nassau-Dietz, né le 7. Août 1613. succeda à son frere dans le gouvernement de Frise & de Groningue, que les états du pays rendirent perpetuel pour sa posterité, en consideration de ses services. Il fut créé prince l'an 1654. & le 21. Octobre 1664. il mourut âgé de 51. ans, s'étant blessé lui-même en maniant une arme à feu. Ce prince

avoit épousé, l'an 1652. *Albertine-Agnés*, fille de *Henri-Frederic* de Nassau, prince d'Orange, morte le 26. Mai 1696. dont il laissa HENRI-CASIMIR, qui suit; & *Emilie* née l'an 1654. mariée l'an 1690. à *Jean-Guillaume* duc de Saxe-Eisenach, morte le 26. Février 1695.

XIX. HENRI-CASIMIR prince de Nassau-Dietz, né le 17. Janvier 1657. gouverneur de Frise, Groningue, &c. & commandant general des troupes de ces provinces, maréchal general des troupes des états, mourut dans la fleur de son âge, le 25. Mars 1696. Il avoit épousé l'an 1683. *Emilie*, fille de *Jean-George* prince d'Anhalt-Dessaw; dont il laissa JEAN-GUILLAUME-FRISON, qui suit; *Guillaume-George-Frison*, né l'an 1685. mort l'an 1686. *Henriette-Albertine*, née l'an 1686. *Marie Emilie*, née l'an 1689. *Sophie-Hedwige*, née le 8. Mars 1690. mariée le 27. Mai 1708. à *Charles-Leopold* duc de Meckelbourg. *Isabelle-Charlotte*, née l'an 1692. *Jeannette*, née l'an 1693. *Louise-Leopoldine*, née l'an 1695. *Henriette-Casimire*, née posthume, l'an 1696.

XX. JEAN-GUILLAUME-FRISON, prince de Nassau-Dietz, nâquit le 4. Août 1687. Les états de Frise, Groningue & Omelande, le reconnurent après la mort de son pere, pour gouverneur hereditaire, sous la tutelle de sa mere. Le roi d'Angleterre, Guillaume III. l'institua son heritier, par son testament; & les états generaux le nommerent felt-maréchal de leurs troupes. Etant parti de l'armée de Flandres pour aller à la Haye travailler à l'affaire de la succession du prince d'Orange, qu'il avoit contre l'électeur de Brandebourg, qui étoit venu exprès en Hollande; & voulant traverser le passage de Moërdick, il demeura à cause de la pluye, dans son carrosse; mais un coup de vent ayant renversé le ponton, il fut noyé le 4. Juillet 1711. Il avoit épousé le 26. Avril 1709. *Marie-Louise*, seconde fille de *Charles* landgrave de Hesse-Cassel, & de *Marie-Amelie* duchesse de Curlande; dont il eut GUILLAUME-CHARLES HENRI-FRISON, qui suit; & *Charlotte-Amelie-Louise* de Nassau, née le 13. Octobre 1710.

XXI. GUILLAUME-CHARLES-HENRI-FRISON, prince de Nassau-Dietz, né posthume le premier Septembre 1711. stathouder de Frise.

BRANCHE DE NASSAU-HADAMAR, la derniere de toutes, issüe de la grande branche de DILLEMBOURG.

XVII. JEAN-LOUIS prince de Nassau, né le 6. Août 1590. dernier des fils de JEAN, dit *le Vieil*, eut le comté d'Hadamar en partage & ayant embrassé la religion Catholique, fut fait chevalier de la toison d'or, gentilhomme de la chambre à la clef d'or de l'empereur Ferdinand II. conseiller du conseil secret de l'empereur Ferdinand III. & l'un des plenipotentiaires pour la paix de Westphalie, après laquelle il fut créé prince du saint empire. Il mourut le 6. Mars 1653. ayant eu d'*Ursule*, fille de *Simon* comte de Lippe, qu'il avoit épousée l'an 1617. morte l'an 1638. deux fils, morts en bas âge; MAURICE-HENRI, qui suit; *Herman-Othon*, coévêque de Cologne, archidiacre de Treves, chanoine de Mayence, mort à 33. ans, le 26. Juillet 1660. *Philippe-Louis*, mort en bas âge; *Jean-Ernest*, mort l'an 1651. âgé de 20. ans; *Anselme-Ferdinand*, mort aussi en bas âge; *François-Bernard*, prévôt de Cologne & de Strasbourg, mort le 15. Septembre 1695. à 48. ans; *Jeanne-Elisabeth*, née l'an 1619. mariée à *Frederic* prince de d'Anhalt-Haltzgrodt, morte l'an 1647. *Louise-Ursule*, morte l'an 1635. âgée de 15. ans; *Sophie-Magdelaine*, mariée à *Louis-Henri* prince de Nassau-Dillembourg, morte le 28. Juin 1658. âgée de 36. ans; & *Anne-Catherine*, née & morte en 1630.

XVIII. MAURICE-HENRI prince de Nassau-Hadamar, né l'an 1626. mourut le 24. Janvier 1679. Il épousa, 1°. l'an 1650. *Ernestine*, fille de *Jean*, dit *le Jeune*, comte de Nassau-Siegen, morte le 15. Août 1668. 2. le 12. Août 1669. *Marie-Leopoldine*, fille de *Jean-François-Desiré* prince de Nassau-Siegen, morte l'an 1675. le 27. Juin: 3°. le 24. Octobre de la même année, *Anne-Louise*, fille de *Salentin-Ernest* comte de Manderscheid-Blanckenhein. Du premier lit, il eut *Jean-Lamoral-Herman-François*, né le 21. Janvier 1653. mort le 18. Fevrier 1654. *Philippe-Charles*, mort l'an 1668. âgé de 12. ans; deux autres, morts à 2. ans; *Ernestine-Louise*, morte l'an 1661. âgée de 10. ans, & *Claude-Françoise*, née l'an 1660. mariée l'an 1677. à *Ferdinand-Auguste-Leopold* Poppel, prince de Lobkowitz, morte l'an 1680. Du second lit il eut deux fils, morts en bas âge; & FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui suit. Du troisiéme lit, sont sortis trois fils, morts dans leur premiere enfance; & *Albertine-Jeanne-Catherine-Françoise*, née posthume l'an 1679. chanoinesse de Thorn, mariée le 20. Juillet 1700. à *Louis-Otton* prince de Salms.

XIX. FRANÇOIS-ALEXANDRE prince de Nassau-Hadamar, né le 27. Juin 1674. colonel d'un regiment Walon au service du roi d'Espagne, dont il quitta le service, pour prendre les interêts de l'empereur, qui le nomma président de la chambre Imperiale de Wetzlaer, & mourut le 27. Mai 1711. Il avoit épousé le 18. Octobre 1695. *Elisabeth-Catherine-Felicité*, fille de *Guillaume* landgrave de Hesse-Rhinfelds, dont il eut *Hugues-Guillaume-Ernest*, né le 18. Avril 1701. mort en Decembre 1707. *Françoise-Marie-Anne-Villelmine*, née le 16. Septembre 1696. morte le 19. Juin 1697. *Elisabeth-Françoise-Auguste-Henriette-Ernestine*, née le 21. Septembre 1698. mariée en Mars 1721. à *Jean-Philippe* de Merode, marquis de Westerlo, commandant les trabans de l'empereur; & *N.* de Nassau, née en 1703.

Les armes de Nassau sont d'azur, semé de billettes d'or au lion de même, armé & lampassé de gueules. Les differentes branches écartelent differemment, suivant les terres qu'elles ont eu partage.

BASTARDS DE LA MAISON DE NASSAU.

Il n'y en a de reconnus, que ceux qui sont sortis des princes d'Orange.

GUILLAUME, *prince d'Orange, eut un fils naturel*, Justin *de Nassau, amiral de Zelande, & gouverneur de Breda, mort l'an 1631. laissant d'*Anne, *fille de* Jean, *baron de Merode, deux fils* GUILLAUME-MAURICE, *&* PHILIPPE; *& une fille*, Louise-Henriette, *mariée à* Philippe *Herbert, colonel.* GUILLAUME-MAURICE *épousa* Marie *de Sommerdick; dont il eut* Justin *de Nassau, mort en France de la petite verole*; Anne, *femme de* George *de Catz, &* Justine, *épouse de* Guillaume Adrien *comte de Horn-Battenbourg.* PHILIPPE *épousa* Marguerite *baron de Courtenbach; dont une fille, mariée à N. baron de Schenk de Bleyenbéeck.*

I. MAURICE, prince d'Orange, *n'ayant point été marié, laissa quelques enfans naturels, de la dame de Mechelen; entr'autres*, Guillaume, *seigneur de Leck, vice-amiral de Hollande, & de Oüest-Frise, tué au siege de Grol, l'an 1627. &* Louis *de Nassau, qui a laissé des descendans, qui ont eu permission de l'empereur Leopold de porter le titre de* comtes de Nassau. *Voici cette posterité.*

II. LOUIS de Nassau, *seigneur de Leck, Beverweer, & Odyck, fut general de l'infanterie Hollandoise, gouverneur de Bois-le-Duc ambassadeur extraordinaire des états generaux en Angleterre & mourut le 28. Fevr. 1665. ayant eu d'*Elisabeth *comtesse de Hornes, sa femme*, MAURICE-LOUIS, *qui suit*; GUILLAUME-ADRIEN, *dont nous parlons après son frere*; HENI, *dont il sera parlé plus bas*; Emilie, *épouse de* Thomas *Butler, comte d'Ossery, en Angleterre*; Isabelle, *femme de* Henri *Bennet, comte d'Arlington, en Angleterre*; Mauricette, *mariée au comte de Belleares, Ecossois*; Charlotte *de Nassau, dame de Beverweer, dame d'honneur d'Anne Stuard, princesse de Danemarck puis reine d'Angleterre*; *&* Anne-Elisabeth, *épouse du seigneur de Ruytembourg.*

III. MAURICE-LOUIS comte de Nassau, *seigneur de Leck, lieutenant general de la cavalerie Hollandoise, gouverneur de l'Ecluse, membre du corps des nobles de la province de Hollande, obtint l'an 1679. permission de l'empereur, pour lui & sa posterité, & pour ses freres, & leurs descendans, de porter le titre de* comtes de Nassau. *Il mourut l'an 1683. ayant eu d'*Anne-Elisabeth *de Bayeren & Schagen, fille du seigneur de Varfusée, un fils qui suit*;

IV. MAURICE-LOUIS comte de Nassau, *II. du nom, seigneur de Leck & Beverweer, enseigne des gardes à cheval de Guillaume roi d'Angleterre, & major general de la cavalerie Hollandoise, a épousé sa cousine*, Elisabeth-Guillelmine *de Nassau, fille de* Guillaume-Adrien, *seigneur d'Odyck, dont* Guillaume-

Guillaume-Henri; Maurice-Louis; Henri-Charles & Anne-Isabelle.

III. Guillaume-Adrien comte de Nassau, *second fils de Louis, seigneur de Leck, étoit seigneur d'Odyck, Cortienne, Zeist, Driebergen & Blickenbourg, & premier noble de la province de Zelande. Il s'est rendu celebre par plusieurs ambassades & negociations, & principalement par le traité de Nimegue, dont il étoit plenipotentiaire, & est mort le 21. Septembre 1705. âgé d'environ 73. ans. De sa femme,* Elisabeth *Vander-Nisse, il a eu* Corneille *comte de Nassau, seigneur de Cortienne, deputé ordinaire de Zelande, à l'assemblée des états generaux, mort le 5. Mars* 1708. Louis-Adrien, *seigneur de Zeist, membre du college des nobles de la province d'Utrecht;* Guillaume-Henri, *seigneur de Blickenbourg, mestre de camp de cavalerie;* Maurice-Louis, *seigneur de Drieberken;* Elisabeth-Guillelmine, *épouse de* Maurice-Louis, *seigneur de Leck, son cousin;* Mauricette-Marguerite; Emilie, *laquelle epousa en 1708. contre le sentiment & les oppositions de toute sa famille N. Huguetan, fameux banquier, qui étoit passé de Lyon en Hollande, qui fut fait baron du saint empire, gouverneur ou drossart de la ville de Vianen;* Charlotte, & Louise-Catherine.

III. Henri comte de Nassau, *troisiéme fils de* Louis, *seigneur de Leck, a été* seigneur d'Averkerque, *& capitaine des gardes du corps de Guillaume roi d'Angleterre, general de sa cavalerie, & grand-ecuyer d'Angleterre. Il eut la gloire de sauver la vie à ce prince à la bataille de Mons, dite* de Saint Denys, *& mourut le 18. Octobre 1708. D'Isabelle de Aërsens, fille de* Corneille, *seigneur de Sommerdick, morte en Angleterre le 1. Fevrier 1720. en sa 82. année, il a eu* Louis, *mort l'an 1687.* Henri *comte de Nassau, marié l'an 1697. à* Henriette *Butler, fille de* Thomas, *comte d'Ossery en Angleterre;* Corneille *comte de Nassau-Woudembourg, capitaine au regiment des gardes Angloises; puis major general de l'infanterie Hollandoise, fut fait prisonnier à l'affaire de Denain le 24. Juillet 1712.* Maurice, *aussi capitaine, puis commandant en Angleterre des gardes du corps à cheval, qui fut nommé major general de la cavalerie des Hollandois, puis commandant de la ville d'Ipres, en 1713. après la paix d'Utrecht;* Isabelle, *mariée l'an 1691. à* Charles *de Grenevil, baron de Lansdown en Angleterre, mort l'année suivante; &* Anne *de Nassau, mariée à N. milord Bellamont.*

I. Henri-Frederic, prince d'Orange, *laissa aussi un bâtard, d'une fille du consul de la ville d'Emmerick;* sçavoir,

II. Frederic de Nassau, *seigneur de Zuilestein, colonel de l'infanterie Hollandoise, tué en attaquant Worden, contre les François le 12. Octobre 1672. laissant de* Henriette *de Killegren, deux fils; le cadet, nommé* Henri, *fut tué au siege de Bonne l'an 1689. l'aîné est,*

III. Frederic de Nassau, *seigneur de Zuilestein, créé par le roi Guillaume, pair d'Angleterre, comte de Rochefort, & vicomte de Tumbridge, l'an 1695. Son épouse est N. dame de Wraët; dont il a huit enfans, trois mâles: l'aîné porte le nom de* mylord Tumbridge.

NASSAU. Les Hollandois ont donné ce nom à divers forts, à une isle de l'Amerique, par rapport aux princes d'Orange, de la maison de Nassau. Ils ont le fort de Nassau ou Moure, dans la Guinée. Un autre de ce nom dans Motire, l'une des isles Molucques. L'isle de Nassau, que les Hollandois nomment *Nassaw-Eylande*, est une petite isle d'Asie, qu'on trouve dans la mer des Indes. Il y a encore le détroit de Nassau, ou de Vaigats, sur la mer du Nort.

NASSER LEDINILAH BEN MOSTADHI BEEMRILLAH, XXXIV. calife de la race des Abbassides, succeda à son pere l'an de l'hegire 575. Il avoit de la pieté & toutes les vertus politiques & militaires. Il bâtit un grand nombre de mosquées, de colleges, d'hôpitaux, &c. Son visir dompta les rebelles de la Susiane, & reduisit cette province sous la domination du calife Sangiar, qui avoit été son esclave, soûmit tous les peuples meridionaux de la Perse jusqu'au golfe Persique & sur le rivage de la mer des Indes. Nasser supprima tous les impôts qui se levoient sur les marchandises qu'on vendoit en détail. Cependant l'an 614. Mohammed sultan des Khouarezmiens fit déposseder Nasser, & en nommer un autre en sa place. Il l'assiegea ensuite dans Bagdet; mais toutes ses troupes perirent par les neiges & par le froid, quoique ce fût le commencement de l'automne. L'an 622. Nasser mourut âgé de 69. ans, après en avoir regné 47. plus qu'aucun de ses prédecesseurs. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

NASSER BEN AHMED III. prince de la dynastie des Samanides, succeda à son pere *Ahmed*, qui avoit été tué par ses propres esclaves l'an 301. de l'hegire. Son fils n'avoit alors que huit ans, & cependant dans un âge si peu avancé, il fit rechercher & punir tous ceux qui avoient eu part à la mort de son pere. Il se rendit par sa doctrine & par sa pieté un des plus grands princes de tout l'Orient. Les dervis Musulmans doivent leur origine à ce prince, qui mourut l'an 331. de l'hegire, âgé de 37. ans. Après sa mort on le nomma *Emir Saïd, le bienheureux prince.* * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

NASSER BEN CALAOUN, sultan des Mammelus de la dynastie des Baharites en Egypte. Il regna à trois diverses fois près de 45. ans; car il fut le IX. le XII. & le XIV. sultan de cette dynastie, & mourut l'an 741. de l'hegire, laissant huit enfans mâles, qui regnerent tous successivement. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

NASSIB, nom que les Turcs donnent au destin, qui se trouve selon eux dans un livre qui a été écrit au ciel, & qui contient la bonne & la mauvaise fortune de tous les hommes, qu'ils ne peuvent éviter en quelque maniere que ce soit. Ils sont si fort persuadés de ce Nassib, qu'ils s'exposent à toute sorte de dangers, croyant qu'il n'en arrivera que ce que le destin en a ordonné. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

NASSOUF BASSA, grand-visir, & favori d'Achmet, empereur des Turcs, l'an 1612. étoit né Chrétien, & d'un pere qui étoit prêtre Grec. Il fut donné pour enfant de tribut, & emmené à Constantinople, du tems du sultan Amurat III. Lorsqu'il fut entré dans le serrail, au service du Kisler-Aga, c'est-à-dire, du gouverneur des filles du grand-seigneur, il se fit aimer du Roustein-Aga, ou maître d'hôtel de la sultane, vers lequel il étoit souvent envoyé. Cette princesse lui fit obtenir le gouvernement d'Alep, puis celui de Diarbekir; d'où il fut appellé pour être grand-visir, & pour épouser une des filles d'Achmet. Bientôt après, l'empereur ayant eu connoissance de ses exactions & de ses crimes, envoya le Bostangi bassa pour lui demander le sceau de l'empire, avec sa tête. Nassouf ayant eu la gorge coupée, parce qu'on n'avoit pu l'étrangler, le grand-seigneur fit apporter son cadavre dans un méchant tapis; & le voyant il commanda qu'on lui coupât entierement la tête, *de peur*, dit-il, *que ce chien ne ressuscite.* Ensuite il fit porter le corps en un lieu où tomboit l'égoût de son serrail, & de-là commanda qu'on le jettât dans la mer. Il le fit neanmoins retirer de la mer quelque tems après, à la priere de la sultane sa fille, & permit qu'on lui donnât une sepulture, mais sans pompe, dans un cemetiere public. Le grand-seigneur fit faire inventaire de tous les biens de Nassouf par le garde de son trésor, qui trouva en or, en argent, en diamans, & en autres pierreries, des richesses inestimables. * Du Puy, *hist. des favoris.* La Croix, *état de l'empire Ottoman.*

NATAGAI, est une idole que les Tartares adorent comme dieu de la terre & de tous les animaux. Il n'y a point de maison où l'on ne garde avec respect une image de ce faux dieu, accompagné de sa femme & de ses enfans. La plûpart de ces Tartares sont si stupides, ou si infatués, qu'ils presentent à manger à ces figures, & leur frottent la bouche avec la graisse de leurs viandes, dans la croyance qu'elles vivent, & qu'elles ont besoin de nourriture. * Kircher, *de la Chine.*

NATAL (la terre de) c'est une contrée du pays des Cafres, qui est le long de la côte de l'Orient septentrional de la riviere de l'Infante. Elle a environ cent lieuës d'étenduë, & les Portugais lui donnerent le nom de Natal; parce qu'ils la découvrirent le jour de la Nativité l'an 1495. * Maty, *diction.*

NATALIBUS (Pierre de) évêque de Jesolo, dite *Emilium*, ville aujourd'hui détruite, dans l'état de Veni-

se, vivoit dans le XIV. siecle, ou selon d'autres, dans le XV. & publia des vies des Saints, qu'il recueillit avec plus de soin que n'avoit fait Jacques *de Voragine*. * Valée, *in chron. Hispan. c.* 5. Vossius, *de histor. Lat.* Possevin, *in appar. sacr.* Gesner, *in biblioth.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du XV. siecle.*

NATALIS (Augustin) *voyez* NALE.

NATALIS COMES, *cherchez* COMES.

NATALIUS, confesseur, dans le II. siecle, comme nous l'apprenons d'Eusebe, s'étant laissé emporter à l'avarice & à l'ambition, tomba dans l'heresie des Theodosiens, qui le firent leur évêque. Dieu eut pitié de lui: car on ajoûte que durant la nuit il fut foüetté par les Anges; & qu'ayant reconnu son erreur, il alla se jetter aux pieds du pape Zephyrin, revêtu d'un cilice. Ce pontife le reçut avec pitié. Natalius témoigna une grande douleur de sa faute, & embrassa même les genoux de tous les laïques, pour demander pardon de son infidelité. * Eusebe, *l.* 5. *hist. c.* 28.

NATANGIE ou NATANGERLAND. C'est une contrée de la Prusse Ducale qui est entre le Frisch-Haff, le Prugel, l'Alla, & la Warmie. Ses lieux principaux sont Heligpeil, Balga, Eylaw, Trentzberg, Landsperg, & Brandebourg, qui en est la capitale, & même de tout le cercle de Natangie, qui renferme les contrées de Barternie, de Sudavie, & de Galindie. * Maty, *diction.*

NATHAN, prophete, prédit plusieurs choses avantageuses à David, reprit ce prince de l'adultere qu'il avoit commis, l'an du monde 3000. & 1035. avant J. C. Depuis il contribua à faire nommer Salomon successeur de David, dont il écrivit l'histoire, comme il est marqué dans le dernier chapitre du I. livre des Paralipomenes, & dans le II. livre des Rois, *aux chap.* 7. 8. & 12.

NATHAN, fils adoptif de David.

NATHAN, de Babylone, rabbin, qui vint de Babylone dans le pays d'Israël, l'un des docteurs Tanaïtes, vivoit, à ce que l'on tient, vers l'an 121. de J. C. On a sous son nom des capitules parmi les livres misniques. * Bartolocci, *biblioth. rabb.*

NATHAN, *Ben-Jechiel*, *Ben-Abraham*, Juif Romain, fleurit vers l'an 1050. & mourut l'an 1106. Il a composé un dictionnaire de tous les mots talmudiques, tirés du talmud, intitulé *Aruch*, imprimé à Pisaure, l'an 1515. & l'an 1577. On trouve à la fin quelques pieces poëtiques. * Bartolocci, *biblioth. rabb.* Genebrard, *in chron.* M. Du Pin, *biblioth. Hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à present, édit. Paris* 1710.

NATHAN SPIRA, rabbin, est un auteur d'un livre intitulé *le volume des profondeurs*, imprimé à Cracovie l'an 1640. C'est une explication d'un endroit du Deuteronome, *c.* 3. *v.* 13. Il a fait aussi un autre livre intitulé *le bien de la terre*, où il fait l'éloge de la terre d'Israël. * Bartolocci, *biblioth. rabb.* M. Du Pin, *hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à present.*

NATHAN JEDIAH-BEN-ELIEZER, Juif d'Orviete en Italie, a traduit en italien des cantiques spirituels de Becha-bar-Joseph. Cette traduction a été imprimée à Venise l'an 1628. sous ce titre: *Angelica Tromba di Angelo Hebrao à latrini*, avec une confession generale pour le jour des expiations. * Bartolocci, *biblioth. rabb. continuation de l'histoire des Juifs, depuis J. C. par* M. Du Pin.

NATHANAEL, fils de *Suar*, chef de la tribu d'Issachar. Il sortit de l'Egypte à la tête de cinquante mille quatre cens combattans. Il offrit le second jour au tabernacle, & son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, &c. * *Nombres*, 7. 18.

NATHANAEL, disciple de Jesus-Christ, étoit de la petite ville de Cana en Galilée. Jesus, après son baptême, étant revenu en ce pays, Philippe lui amena Nathanaël, à qui il avoit dit qu'ils avoient trouvé celui dont il est parlé dans la loi de Moyse, & dans les prophetes, que c'étoit Jesus de Nazareth, fils de Joseph. Nathanaël avoit d'abord répondu à Philippe: *Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth*? Philippe lui ayant répondu: *venez & voyez*, l'amena à Jesus-Christ. Jesus le voyant, dit de lui: *voici un vrai Israëlite, sans déguisement & sans artifice.* Nathanaël lui dit: *d'où me connoissez-vous*? Jesus lui répondit: *je vous ai vû avant que Philippe vous eût appellé, lorsque vous étiez sous le figuier.* A ces paroles Nathanaël le reconnut pour maître, pour le fils de Dieu, & vrai roi d'Israël. S. Augustin, S. Gregoire de *Nysse*, & S. Gregoire *le Grand*, ne croyent pas que jamais Nathanaël ait été apôtre. Saint Epiphane croit qu'il étoit ce disciple, qui accompagna Cleophas à Emmaüs le jour de la resurrection. Cependant, quelques Grecs, & quelques Latins modernes, entr'autres l'abbé Rupert, ont conjecturé qu'il avoit été un des douze apôtres; & la plûpart ont crû que c'est celui qui est nommé *Barthelemi* dans l'évangile, c'est-à-dire, *fils de Tolmai*, nom qu'ils ont pris pour le surnom de *Nathanaël*; mais il est plus sûr de juger, avec saint Augustin, que comme Nathanaël étoit docteur de la loi, ce fut aussi pour cette raison que le fils de Dieu ne l'appella pas à l'apostolat. Les Grecs font memoire de saint Nathanaël au 22. d'Avril. Son nom ne se trouve point dans le martyrologe Latin. * *Joan.* 1. & 2. S. Aug. *in Job. homil.* 7. Idem, *in psalm.* 65. Epiphan. *Hær.* 23. S. Gregor. *Nyss. in cantic.* Gregor. *Magn. in Job. l.* 3. Baillet, *vies des Saints.*

NATHANAEL, de la race des sacrificateurs des Juifs, fut un de ceux qui sonnerent des trompettes devant l'arche, lorsqu'elle fut transportée de la maison d'*Obed-Edom.* * *I. Paralip. XV.* 24.

NATHANAEL, docteur de la loi des Juifs, que Josaphat roi de Juda envoya en diverses villes de son royaume, pour instruire le peuple dans la religion. * *II. Paralip.* XVII. 7. Il y en a quelques autres de ce nom dans l'écriture, qu'on trouvera facilement en consultant les concordances.

NATHANEL TRIBOTTI, rabbin Juif, a fait un livre tres-ample sur les bains des femmes. Quelques rabbins des synagogues d'Italie ont écrit contre ce livre; mais il a été approuvé par les Juifs Romains. * Bartolocci, *biblioth. rabbin.*

NATHINÆENS, descendans des Gabaonites, qui étoient employés à porter le bois & l'eau dans la maison du seigneur & à servir les Levites, &c. *Cherchez* NETHINEENS.

NATION, *Natio*, déesse du Paganisme, étoit adorée chez les Romains, qui lui faisoient des sacrifices solemnels à Ardée, ville du *Latium*, où elle avoit un temple. Elle presidoit à la naissance des enfans, & étoit invoquée par les femmes, pour leur procurer d'heureuses couches. Son nom étoit pris du mot *nasci*, *naître*. * Cicero, *de nat. deor. l.* 3.

NATIVITE', fête de la Nativité de la Vierge Marie. Cette fête n'est pas à beaucoup près si ancienne que celle de la Nativité de Jesus-Christ, & de saint Jean. Le pape Sergius I. qui fut élevé sur le saint siege, l'an 687. est le premier qui ait mis la Nativité au nombre des fêtes de la Vierge; car le Natalice de la bienheureuse Vierge Marie, que l'on celebroit auparavant en hyver, étoit la fête de son assomption. On trouve depuis la fête de la Nativité de la Vierge Marie au 7. de Septembre, dans les martyrologes & dans le sacramentaire de saint Gregoire. Elle n'a été établie en France que sous le regne de Louis *le Debonnaire*; & elle a depuis été inserée dans les martyrologes de Florus, d'Adon & d'Usuard. Gauthier, évêque d'Orleans, la mit en usage dans son diocese. Ainsi ceux qui disent qu'elle n'a été établie que dans le IX. siecle, se sont trompés. Cependant cette fête n'a été chomée en France & en Allemagne que dans le X. siecle. S. Fulbert l'établit à Chartres le IX. Les Grecs & les Orientaux n'ont commencé à la celebrer que dans le XII. mais ils le font avec beaucoup de solemnité. * Baillet, *vies des Saints.*

NATOLIE, ou Asie Mineure, & Anatolie, grande region de l'Asie, *cherchez* ASIE MINEURE.

NATTA, connu sous le nom de MARCUS ANTONIUS NATTA, d'Ast, jurisconsulte du XVI. siecle, a laissé divers ouvrages, entr'autres, ceux *de Deo, lib. XV. conciliorum, lib. III. de passione Domini, lib. VIII. &c.* * *Consultez* Possevin; Le Mire, &c.

NATUREL (Pierre le) préchantre, official & grand

vicaire de Châlon, composa dans le XVI siécle une histoire des évêques de Châlon, qui n'a pas été imprimée, mais Pierre de saint Julien en a rapporté le sommaire dans la seconde partie de ses antiquités de cette ville. Naturel mourut l'an 1582. * Le Long, *Biblioth. hist. de France*.

NAVAGERO (Bernard) cardinal, évêque de Veronne, sortoit d'une noble & ancienne famille de Venise, & fit de grands progrès dans les lettres; ensuite de quoi on l'éleva aux charges les plus importantes de la republique. On l'envoya sindic en Dalmatie, baile à Constantinople, puis ambassadeur à Rome, en France, & à la cour de l'empereur. André Gritti, doge de Venise, étoit si charmé de l'éloquence de ce docte senateur, qu'un jour il lui dit, qu'il mourroit avec plaisir, s'il étoit assuré qu'il voulût se charger de faire son oraison funebre. Navagero le lui promit, & le doge lui en témoigna une tres grande reconnoissance. Pierre Lando, qui fut doge après Gritti, eut la même consideration pour Navagero, qu'il mit dans son alliance, en lui faisant épouser *Istriana* Lando, sa petite-fille. Cette dame mourut jeune, & Bernard Navagero negligea de songer à de secondes nôces, & fit son plaisir de ses livres. Sa vie étoit extrémement solitaire; car il ne sortoit de son cabinet que pour servir la republique. Le pape Pie IV. le fit cardinal au mois de Fevrier 1561. & lui donna l'évêché de Veronne. Depuis il l'envoya legat à Trente, où il se trouva à la conclusion du concile: de-là il vint dans son diocese de Veronne. Il y travailloit à remplir tous les devoirs d'un bon prelat, lorsqu'il mourut le 27. Mai 1565. âgé de 58. ans. Il avoit eu de son mariage *Jean-Louis* Navagero, qui épousa *Jeanne* Donato; & *Laura*, mariée à *Gaspard* Venerio, noble Venitien. La famille de Navagero a produit de grands hommes; entr'autres, ANDRE NAVAGERO, *dont il est parlé dans l'article suivant*. * Augustin Valerio, *in vit. cardin. Navag.* Bembo, *hist. l.* 10. Aubery. Ughel, &c.

NAVAGERO ou NAUGER (André) Italien, poëte Latin, estimé par sa capacité, étoit noble Venitien, & senateur. Il fut envoyé ambassadeur par la republique à François I. Il mourut l'an 1529. à Blois en France, âgé de 46. ans quelques mois, au retour d'une ambassade d'Espagne. Il a laissé un livre d'épigrammes, & quelques églogues latines, avec des élegies. Il avoit beaucoup de délicatesse, & ses pieces se sentent du goût du siecle d'Auguste. Il a aussi fait quelques vers italiens qui n'ont pas eu le même succès que les latins. * Jul. Cæs. Scaliger, *Hypercritiq. l. 6. poët. c.* 4. Paule Jov. *elog.* Hieronym. Fracastor, *in dial. de art. poët. in nomen* Naugerius. Petr. Petit, *tract. de fur. poët.* Baillet, *Jugem. des sçav. sur les poët. Lat. modern.*

NAVAILLES (Philippe de Montault de Benac de) *voyez* MONTAULT.

NAVAN, bourg ou petite ville avec évêché, dans l'East-Meath, contrée de la Lagenie en Irlande, sur la Boyne, entre Trime & Drogheda, à trois lieuës de la premiere & à cinq de la derniere. Navan a entrée & voix dans le parlement d'Irlande. * Maty, *diction.*

NAVARIN, *Navarinum*, ville de la Morée, dans la province de Belvedere proche de Modon, est appellée par les Turcs, *Javarin*. Il y a le vieux Navarin & le nouveau. Le vieux est bâti sur une hauteur escarpée, herissée de rochers, & dont la pente se va perdre dans la mer. Sa situation est forte naturellement, & l'art n'a pas peu contribué de son côté à la rendre telle. A la gauche on voit sur une pente le nouveau Navarin, qui est fortifié de bonnes murailles, avec une citadelle à six bastions, que les Turcs y bâtirent l'an 1572. au pied de laquelle est un port, le plus spacieux de toute la Morée. Ce port a deux ouvertures, qui sont commandées par le canon du nouveau Navarin, sous lequel il faut passer indispensablement. L'an 1644. le sultan Ibrahim, pere de Mahomet IV. qui fut deposé l'an 1687. choisit ce port pour le rendez-vous de sa flotte, composée de deux mille voiles, où Selictar bassa se rendit le 21. Juin, & partit ensuite pour aller en Candie. Navarin a passé de tout tems pour une place importante; & c'est ce qui l'a soûmise à differentes dominations. L'an 1498. les Turcs l'enleverent aux Venitiens, après la prise de Modon. Les Venitiens y rentrerent peu de tems après; mais les Infideles les en chasserent bientôt. L'an 1686. le generalissime Morosini parut à la vûë du vieux Navarin le 2. Juin, suivi d'une flotte de deux cens voiles, commandée par le general Konigsmark. Les assiegés épouvantés par une armée si nombreuse, se rendirent à composition; mais le nouveau Navarin fit une grande resistance, esperant de jour en jour le secours du seraskier de la Morée, qui approchoit. Lorsque les Venitiens eurent nouvelle que le general Turc s'avançoit, ils resolurent de l'aller chercher pour le combattre. Le general Konigsmark laissa au chevalier Alcenago le soin du siege, & marcha à la rencontre du seraskier, qu'il défit & mit en déroute. Cette victoire des Venitiens fit perdre aux assiegés l'esperance de défendre la place; qu'ils rendirent par capitulation. On consacra la mosquée au culte de la vraye religion, & on la dédia à saint Vito; parce que les Venitiens avoient reconquis cette ville le jour que l'église celebre la memoire de ce Saint. * Le pere Coronelli, *description de la Morée*.

NAVARRE, royaume de l'Europe, qui appartient aujourd'hui en partie à la France, & en partie à l'Espagne, est situé entre le Bearn, les Pyrenées, la Biscaye, la Castille, & l'Aragon, & a pour capitale la ville de Pampelune. On le divisoit autrefois en cinq *regions* ou *merindades*, qui étoient *merindada de Pampelona*, *merindada de Olite*, *merindada de Sanguesa*, *merindada de Estella* & *merindada de Tudela*, & on y joignoit les provinces de Guipuscoa, da Alxva, & de Rioia. Aujourd'hui il est divisé en haute & basse-Navarre. Celle-ci, qui est la moins étenduë, appartient aux François; & l'autre, qui est la plus considerable, a été usurpée par les Espagnols. Les villes, outre Pampelune, sont Viane, Tudelle, Etoille ou *Stella*, Sanguessa, Olite, Lumbier, &c. dans la haute; & dans la basse, saint Jean-Pié-de-Port, saint Palais, &c. Ce royaume est sterile & inhabité, sur-tout en la partie qui dépend de l'Espagne, & est plus propre pour les pâturages que pour le labour. On y trouve neanmoins en quelques endroits du bled & du vin, & beaucoup de venaison. La basse Navarre produit aussi du millet, de l'avoine, des poires & des pommes, dont on fait du cidre, qui est la boisson ordinaire des habitans. Les principales rivieres sont, l'Ebre, qui reçoit l'Aragon, l'Arga & l'Egba. Il y a deux opinions sur l'établissement de ce royaume. La premiere, qui paroît fabuleuse, est qu'il a commencé l'an 716. après que les Maures eurent occupé l'Espagne, par la défaite du roi Rodrigue. Il y avoit, dit-on, un hermitage dans une roche, nommée la *Pegna d'Oroüel* près de Jacca, où vivoit un bon hermite avec quatre autres confreres. Ce saint homme étant mort, trois cens gentilshommes ou environ, s'assemblerent pour son enterrement; & étant venus à parler du malheur de l'Espagne, ils délibererent d'élire un chef pour conserver le reste de leur liberté & de leur religion dans les détroits de ces montagnes. Le choix tomba sur Garcias Ximenés, le plus grand seigneur d'entr'eux, naturel François, comte de Bigorre, & possesseur de riches terres dans la Biscaye. Ce nouveau prince se signala par ses exploits contre les Maures. On dit qu'un jour, comme il alloit les combattre, il apperçut au ciel un écu, dans lequel paroissoit une croix rouge sur un chêne: ce qu'il prit pour blason de ce nouveau royaume, auquel il donna le nom de *Sobrarbe*, c'est-à-dire, *sur arbre*. Garcias choisit sa demeure proche l'hermitage de Pegna, & y fit bâtir une superbe église, où il élut sa sepulture, & celle de ses successeurs. Son fils Garcias Inigo, Fortunio, Sanche Garcias, Ximenés Garcias, un autre Garcias, & Inigo Ximenés, surnommé *Arista*, lui succederent de pere en fils. Les historiens rapportent que cet Inigo Arista changea les armes anciennes de Sobrarbe (qui étoient d'or à une croix de gueules, sur un chêne de sinople) pour prendre l'écu d'azur à la croix pommetée d'argent. L'autre opinion sur la fondation du royaume de Navarre, est que le premier roi est ENECO d'ARISTA, qui étoit comte de Bigorre, & qui fut nommé entre les principaux de la noblesse, pour les conduire contre les Sarasins, pendant que les François étoient occupés par les guerres civiles, sous les fils de Louis *le Debonnaire*. Les uns met-

tent l'élection de cet Inigo l'an 819. & les autres l'an 828. quelques-uns, l'an 845. & d'autres l'an 889. ce qui paroît plus probable, parce qu'avant l'an 830. les François tenans encore Pampelune, il n'y avoit point, sans doute, de rois en ce pays-là. L'élection d'Inigo se fit au monastere de saint Victorien, dans la Sobrabre, qui ne fut pas nommée ainsi, à cause de cette nouvelle apparition supposée d'une croix sur un arbre; mais du Mont-Arbre, qui separe de la plaine les parties superieures de ce pays montagneux. Si l'on trouve en quelques vieilles monnoyes de Navarre, une croix sur un arbre, c'est que le roi SANCHE *Abarca*, l'un des successeurs d'Enigo, ayant conquis tout l'Aragon sur les Maures, vers l'an 910. joignit le blason de cette province, qui étoit autrefois un chêne, à celui de Navarre, qui étoit une croix d'argent pommetée, au pié fiché, en champ d'azur. SANCHE, *le Fort*, de la race d'Inigo, changea les armes du royaume, à l'occasion de la celebre défaite de Mahomet *le Verd*, Miramolin d'Afrique & d'Espagne. Les descendans d'Enigo jouirent du royaume de Navarre jusqu'en 1234. que SANCHE VII. dit l'*Enfermé* ou *le Fort*, mourut sans enfans. Il avoit deux sœurs; *Berengere* mariée à *Richard*, surnommé *cœur de Lyon*, roi d'Angleterre, morte aussi sans enfans; & *Blanche*, femme de THIBAUT V. comte de Champagne, dont le fils THIBAUT VI. fut roi de Navarre. Il laissa *Thibaut* & HENRI, qui furent tous deux rois. Le dernier laissa une fille unique, *Jeanne*, qui fut mariée à PHILIPPE, surnommé *le Bel*, roi de France & de Navarre. Le roi LOUIS X. dit *Hutin*, laissa une fille, *Jeanne* de France, heritiere de Navarre. Elle porta cet état dans la maison d'Evreux, ayant épousé par traité du 27. Mars 1316. PHILIPPE comte d'Evreux. Celui-ci laissa CHARLES, dit *le Mauvais*, pere d'un autre CHARLES, dit *le Noble*; & le second SALOMON, qui mourut l'an 1425. & laissa *Blanche*, heritiere de son état. Cette princesse épousa MARTIN roi de Sicile; & en secondes nôces, JEAN roi d'Aragon & de Navarre, duquel elle eut *Charles*, prince de Viane, mort l'an 1461. sans enfans; *Blanche*, premiere femme de *Henri* IV. dit l'*Impuissant*, roi de Castille, morte l'an 1463. & ELEONORE, qui porta la Navarre à *Gaston* comte de Foix & de Bigorre, vicomte de Bearn. Leur fille *Catherine* la porta à JEAN sire d'Albret, sur lequel Ferdinand d'Aragon l'usurpa l'an 1613. Les Espagnols ruinerent un tres-grand nombre de villages dans la Navarre, en haine de Jean d'Albret. Son fils HENRI d'Albret eut de *Marguerite* de Valois, sœur du roi *François* I. JEANNE d'Albret, qui épousa ANTOINE de Bourbon, duc de Vendôme, & fut mere du roi HENRI IV. dit *le Grand*. Les droits de Ferdinand V. usurpateur de la Navarre, étoient si foibles, que Mariana, un des plus judicieux historiens que l'Espagne ait eus, ne s'en est point voulu servir. Il les fondoit sur la guerre, & sur une bulle prétenduë du pape, qui exposoit la Navarre au premier occupant, à cause que Jean, disoit-il, étoit fauteur du concile de Pise, & allié au roi Louis XII. alors ennemi du saint siege. Voilà de fortes raisons. Pour le droit de la guerre, si on entend la force, qui n'est droit que parmi les Barbares, Ferdinand ne le pouvoit alleguer, puisque Jean d'Albret ne l'avoit nullement offensé. Au contraire, bien loin de prendre les armes contre lui, il lui offrit passage par son royaume. Pour l'autre point, cette bulle tant alleguée, ne se trouve nulle part; mais quand elle se trouveroit, pourroit-elle donner le moindre droit sur une couronne, qui ne releve que de Dieu? Ajoûtons encore une circonstance, qui fait mieux voir la mauvaise foi des apologistes Espagnols. Ils disent que cette bulle prétenduë fut publiée au mois de Juillet; cependant la Navarre avoit été usurpée au mois de Juin. On prétend que l'empereur Charles V. étant au lit de la mort, recommanda à Philippe II. son fils, de restituer la Navarre. Philippe II. en mourant, l'ordonna de même à Philippe III. Le roi François I. reconquit presque toute la Navarre l'an 1520. & la perdit peu de tems après.

SUCCESSION GENEALOGIQUE & chronologique des anciens rois de Navarre.

I. ON met ordinairement pour premier roi de Navarre ENECO ou INNIGO, surnommé *Arista*, qui veut dire *Hardi & déterminé*; mais on ne sçait pas bien son pays, ni le tems auquel il a commencé de regner, ni celui de sa mort. Il est neanmoins probable que ce royaume commença par la rebellion des Gascons contre l'empereur Louis *le Debonnaire*, & Charles *le Chauve* son fils, depuis l'an 815. jusqu'en 850. Il épousa *Ximenes*, dont il eut XIMENES-INNIGO, qui suit;

II. XIMENES INNIGO, nommé dans les chartres *Semeno Enneconis*, roi de Navarre après son pere, épousa *Munia* ou *Nunna*, dont il eut INNIGO-XIMENES, qui suit; & *Garcia-Ximenes*, mort sans enfans de *Teude* sa femme.

III. INNIGO-XIMENES, nommé dans les chartres, *Eneco Semenonis*, roi de Navarre, épousa *Anech*, dont il eut GARCIAS-INNIGO, qui suit;

IV. GARCIAS-INNIGO roi de Navarre, regna depuis l'an 850. jusque vers l'an 870. & épousa *Urraque*, qui étoit de la race d'*Aznar* I. du nom, comte d'Aragon, dont il eut, 1. *Fortuné*, qui d'*Aure* sa femme eut pour enfans, *Innigo*, *Loup* & *Aznar*; 2. SANCHE-GARCIE I. du nom, qui suit; *Ximene*, mariée à *Alfonse* III. du nom, roi des Asturies; & 4. *Innigue*, alliée 1°. à *Aznar-Fortunio*; 2°. à *Abdalla* roi de Cordouë.

V. SANCHE-GARCIE, I. du nom, roi de Navarre, mort l'an 905. épousa 1°. *N.* fille de *Galind-Aznar*, comte d'Aragon, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Tute*, fille d'*Aznar* II. du nom, comte d'Aragon, dont il eut GARCIE-SANCHE II. du nom, qui suit; *Ximenes* mariée à *Froila* II. du nom, roi de Leon; *Onecca* dont on ne trouve que le nom; *Therese* surnommée *Florence*, alliée à *Ramir* II. du nom, roi de Leon; *Sancie* qui épousa *Ferdinand-Gonçales*, premier comte de Castille; & *Velasque*, mariée à *Munnon* seigneur de Biscaye.

VI. GARCIE-SANCHE, II. du nom, roi de Navarre, mort en 925. épousa *Ximenes*, ou *Therese*, dont quelques auteurs font deux femmes, dont la premiere étoit fille d'*Endregot-Galind*, de la race des comtes d'Aragon, & fut pere de 1. *Ramir*, qui eut pour enfans *Sanche* & *Garcie*; 2. de SANCHE II. du nom, qui suit; 3. de *Sancie*; mariée à *Ordonno* II. du nom, roi de Leon; *Urraque*, alliée à *Guillaume-Sanche* duc de Gascogne, & comte de Bourdeaux; *Ermenegilde*, & *Ximenes*, dont l'une épousa *Isarn*, fils de *Raimond* comte de Ribagorce, & *Teuse*, dont on ne trouve que le nom.

VII. SANCHE, II. du nom, surnommé *Abarca*, roi de Navarre, épousa *Urraque*, fille de *Ferdinand-Gonçales*, comte de Castille, dont il eut *Ramir*, mort avant son pere; & GARCIE III. du nom, qui suit;

VIII. GARCIE, III. du nom, surnommé *le Trembleur*, roi de Navarre, mort sur la fin du X. siecle, épousa *Ximenes*, dont il eut SANCHE III. du nom, qui suit;

IX. SANCHE, III. du nom, surnommé *le Grand*, roi de Navarre, fut comte de Castille à cause de sa femme, & mourut vers l'an 1035. Il épousa *Major Munia*, dite aussi *Elvire*, comtesse de Castille, sœur unique de *Garcie* II. du nom, comte de Castille, & fille de *Sanche* comte de Castille, dont il eut *Ramir*, mort avant son pere; GARCIE IV. du nom, qui suit; FERDINAND premier roi de Castille, *d'où sont descendus les rois de ce nom, rapportés à* CASTILLE; & *Gonsalve*, roi de Sobrarbe, & de Ribagorce. *Il eut aussi pour fils naturel* RAMIR I. *du nom, qui donna origine à la premiere race des rois d'*ARAGON, *rapportés à* ARAGON.

X. GARCIE, IV. du nom, roi de Navarre, fut tué l'an 1054. au combat d'Ataporra, ayant regné près de vingt ans. Il épousa 1°. *N.* dont le nom est ignoré; 2°. *Stephanie*, dite de Carcassonne. Du premier mariage vinrent. *Sanche*, mort sans enfans de *Constance* sa femme; *Mencie* alliée à *Fortunio* Ochoa; & *Sancie*, dont on ne trouve que le nom. Et du second sortirent SANCHE IV. qui suit; *Ferdinand*; *Raimond*; RAMIR, qui continua *la posterité rapportée ci-après*; *Urraque*, mariée à *Garcie* Ordonno; *Ernesinde*, alliée à *Fortunio-Sanche* seigneur d'Yarnore; *Ximenes* & *Maior*.

XI. SANCHE IV. du nom, roi de Navarre, fut dépouillé de ses états par Sanche Ramir I. du nom, roi d'Aragon, & fut tué l'an 1076. par Ramir seigneur de Calahora son propre frere. Il épousa *Plaisance* dont il eut *Garcie*; autre *Garcie* & *Urraque*.

XI. RAMIR, quatriéme fils de GARCIE II. du nom, roi de Navarre, & de *Stephanie* sa seconde femme, fut seigneur de Calahorra & de saint Etienne; fit mourir en 1076. le roi Sanche IV. du nom son frere, & se retira chez le roi de Saragosse, où il vécut miserablement. De N. sa femme dont le nom est ignoré, il eut RAMIR, qui suit;

XII. RAMIR seigneur de Monçon, mort en l'an 1116. épousa *Christine*, fille de *Roderic* Bivar, surnommé *le Cid*, dont il eut GARCIE-RAMIR, V. du nom, qui suit; & *Alfonse-Ramir*, seigneur de Gastelvieux.

XIII. GARCIE-RAMIR, V. du nom, recouvra le royaume de Navarre qui lui appartenoit, & mourut à la chasse le 21. Novembre 1150. étant tombé de cheval après un regne d'environ 15. ans. Il épousa 1°. *Marguerite*, fille de *Gilbert* seigneur de Laigle, & de *Julienne* du Perche, sœur de *Rotrou* II. du nom, comte du Perche; 2°. l'an 1144. *Urraque*, fille *naturelle* d'*Alfonse* VIII. du nom, roi de Castille & de Leon, morte en 1180. Du premier mariage sortirent SANCHE VI. du nom, qui suit; *Blanche*, dite aussi *Sancie*, mariée à *Sanche* II. du nom, dit *le Desiré*, roi de Castille, morte en 1156. & *Marguerite* de Navarre, mariée l'an 1150. à *Guillaume* I. du nom roi de Sicile, morte le 1. Août 1183. âgée de 53. ans. Et du second vint *Sancie*, mariée 1°. à *Gaston* IV. du nom, vicomte de Bearn; 2°. à *Pierre* seigneur de Molina. *Il eut aussi pour fils* naturel Roderic, *dit aussi* Henri, bâtard *de Navarre, comte de Mont-Cancase en Sicile.*

XIV. SANCHE, VI du nom, dit *le Sage*, roi de Navarre, mort le 27. Juin 1194. après un regne de 43. ans, épousa en 1162. *Sancie* de Castille, dite aussi *Beatrix*, seconde fille d'*Alfonse* VIII. du nom, roi de Castille, & de *Berengere* de Barcelone sa premiere femme, morte l'an 1179. dont il eut *Sanche* VII. du nom, dit l'*Enfermé*, roi de Navarre, qui fut déposé & mis en prison, où il mourut le 7. Avril 1234. sans posterité de *Clemence*, fille de *Raimond* VII. du nom, comte de Toulouse; *Ferdinand*, mort avant son pere; *Berengere*, mariée le 12. Mai 1191. à *Richard* roi d'Angleterre, morte sans posterité; *Constance*, dont on ne trouve que le nom; & *Blanche* de Navarre, qui épousa en 1195. *Thibaut* V. du nom, comte palatin de Champagne & de Brie, mort le 25. Mai 1201. De cette alliance vint THIBAUT I. du nom, surnommé *le Grand*, roi de Navarre, comte palatin de Champagne & de Brie, qui succeda en 1234. à la couronne de Navarre, après la mort du roi Sanche VII. du nom, son oncle, *dont la posterité est rapportée au commencement de cet article, & dont il est parlé en plusieurs endroits*, en rapportant la genealogie des maisons où ce royaume est entré par alliance.

1254.	Thibaut II.	16.
1270.	Henri, surnommé *le Gros*,	3.
1273.	Jeanne I. morte l'an 1304.	3.
1284.	Philippe *le Bel*,	30.
1314.	Louis *Hutin*,	2.
1316.	Philippe *le Long*,	5.
1321.	Charles *le Bel*,	6.
1328.	Jeanne II. morte l'an 1349.	
1328.	Bhilippe III. comte d'Evreux, surnommé *le Bon & le Sage*,	15.
1343.	Charles, dit *le Mauvais*,	43.
1386.	Charles III. dit *le Noble*,	40.
1425.	Blanche II.	16.
1445.	Jean roi d'Aragon,	34.
1479.	Eleonore, *24. jours*	
1479.	François Phœbus,	4.
1483.	Catherine, morte l'an 1517.	
1484.	Jean d'Albret,	32.
1510.	Henri d'Albret,	39.
1555.	Jeanne III.	17.
1548.	Antoine de Bourbon,	14.
1572.	Henri IV.	38.
1610.	Louis XIII.	33.
1643.	Louis XIV.	72.
1715.	Louis XV.	

ROIS DE LA HAUTE NAVARRE.

1512.	Ferdinand, Usurpateur,	3.
1515.	Charles-*Quint*, empereur de la maison d'Autriche,	39.
1555.	Philippe II.	43.
1598.	Philippe III.	23.
1621.	Philippe IV.	43.
1666.	Charles II. roi d'Espagne.	35.
1701.	Philippe V. de la maison de France.	23.
1724.	Louis I. roi d'Espagne.	

* Favin, *hist. de Navarre.* Arnould Oihenard, *not. utriusq. Vascon.* Sainte-Marthe, *hist. geneal. de France.* De Marca, *hist. geneal. de Bearn.* Du Puy, *droits du roi.* Mariana, *hist. Hisp.* Louis de Mayerne Turquet, *hist. d'Espag.* Gabriel Chapuis, *hist. de Navarre.* Joseph Texeira, *vies de quelques rois de Navarre.* Garcias de Gongora, de Torre Blancha. *hist. de Navarre.* Mezeray, *histoire de France en saint Louis.* Imhof, &c.

NAVARRE, docteur, *cherchez* AZPILCUETA.

NAVARREINS, ville de France dans le Bearn, avec une forteresse, est située sur le Gave, dit d'*Oleron*, entre Sauveterre & la même ville d'Oleron; & a été autrefois importante à cause de ses fortifications. Terride assiegeoit l'an 1569. Navarreins quand le comte de Montgommery, qui commandoit une armée de Calvinistes, l'obligea de lever le siege. Elle a été attaquée en diverses autres occasions. * Sanson. Baudrand. Mezeray.

NAVARRETE (Alfonse) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit Espagnol, & fit profession à Valladolid. On l'envoya prêcher la foi dans les Indes Orientales, & il y étoit vicaire provincial, lorsqu'il entra dans le Japon, où il eut le bonheur de recevoir la couronne du martyre le Jeudi 1. Juin 1617. C'est le premier de son ordre qui a été martyrisé dans ce pays-là: avant que d'y entrer, il avoit écrit à ses freres une tres-belle lettre qu'Aduarte a conservée avec quelques autres dans le I. tome de son histoire des Philippines. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

NAVARRETE (Balthasar) autre religieux de saint Dominique, aussi Espagnol, & professeur de theologie, s'est rendu celebre en Espagne par un ouvrage en trois volumes *in fol.* intitulé *Controversiæ in D. Thomæ, ejusque scholæ defensionem.* Le premier volume parut à Valladolid en 1605. le 2. en 1609. & le troisiéme en 1634. Aduarte donne dans son histoire des Philippines, une belle & longue lettre que Navarrete avoit écrite en 1625. aux religieux de ces isles. * Le même.

NAVARRETE (Ferdinand *ou* Fernandez) autre religieux Espagnol, de l'ordre de saint Dominique, étoit né à Peñafiel dans la Castille vieille, & avoit déja rempli les premieres chaires, lorsqu'il abandonna l'Espagne l'an 1646. pour aller prêcher la foi dans la Chine. Quelques contre-tems le retinrent long-tems en Amerique, & il n'arriva aux Philippines que le 23. Juin 1648. Il fut fait à son arrivée professeur de theologie à Manille, & il travailla ensuite à la conversion des Infideles d'abord dans ces isles, puis à Macaçar, où il fut envoyé en 1657. & deux ans après dans la Chine, dont il apprit la langue avec tant de succès, qu'il l'écrivoit, & la parloit sur le champ. Il étoit chef de la mission dans la province de Chekiang l'an 1665. lorsqu'à l'occasion des éphemerides du pere Adam Jesuite, il s'éleva une persecution contre les missionnaires: tous ceux qui furent reconnus eurent ordre de se rendre à Pekin, & de-là on les relegua à Canton, avec permission neanmoins de sortir de l'empire: Navarrete ne se servit de cette permission que deux ans après qu'un Jesuite lui en eut donné l'exemple: il arriva à Madrid l'an 1672. peu après à Rome, & y fit une relation de la mission, qui fut trouvée si sage, qu'on pensa à l'élever à l'épiscopat pour être le chef de la mission dans ce pays-là. Plusieurs raisons l'empêcherent d'accepter l'offre qu'on lui en fit; quand il fut de retour en Espagne, le roi Charles II. le nomma à l'archevêché de saint Domingue en Amerique: & ayant été sacré l'an 1678. il alla prendre possession de son eglise, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse jusqu'à l'an 1689. auquel il mourut. On remarque qu'il donna un établissement dans son diocese aux Jesuites, avec qui il n'avoit pas été d'accord dans la Chine, quoiqu'il n'eût point changé de sentiment sur la question qui les avoit broüillés en-

semble. Personne, dit-on, n'a mieux écrit que lui touchant les affaires de la Chine. Il avoit traité de ce qui concernoit ce pays, en trois volumes, dont le titre étoit *Tradados historicos, politicos, ethicos, y religiosos de la monarchia de China*. Le premier volume parut *in fol.* à Madrid en 1676. & le second étoit fort avancé d'imprimer lorsque D. Juan d'Autriche, protecteur de Navarre, vint à mourir; ce qui laissa à l'inquisition d'Espagne la liberté de le supprimer, comme elle fit: les Jesuites ont cité si souvent ce second tome, qu'on ne peut douter que l'inquisition ne leur ait fait present de quelques exemplaires: on ne sçait ce qu'est devenu le manuscrit du 3. volume. Dans la relation qu'il fit à la congregation *de Propaganda fide*, il fit mention de quatre ouvrages qu'il avoit composés en langue chinoise: *Explication des verités Catholiques, avec la refutation des erreurs les plus communes de la Chine: Catechisme des noms admirables de Dieu: Apologie de la religion Chrétienne, contre un Chinois nommé* Jang Kuang Sien, *qui l'an* 1659. *avoit publié un ouvrage en deux livres, contre les missionnaires Apostoliques*. Le pere François Varo dit qu'il apporta aussi à Rome un autre livre qu'il avoit écrit en chinois, intitulé, *Praceptor ethniticus ex optimis quibusque Senensium libris extractus*. * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom.* 2.

NAVARRIN ou NAVARINO, ville & port de mer de la Morée, *voyez* NAVARIN.

NAVAS Y PINEDA (Ferdinand de) Espagnol, né à Cordouë, demeura quelque tems en Flandres, où il fit imprimer en 1571. un traité de la confrairie du Rosaire en Espagnol. Il étoit religieux de l'ordre de saint Dominique. Il alla demeurer depuis à Naples, & il y publia en 1578. un traité aussi espagnol de la confrairie du saint Nom de Dieu. On nous apprend qu'il avoit composé un autre ouvrage de la maniere de bien vivre, mais on ne nous dit point s'il a été imprimé. * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom.* 2.

NAVIA, bourg d'Espagne, situé sur la côte de l'Asturie d'Oviedo, entre Aviles & Ribadeo. Quelques geographes le prennent pour la petite ville des Cantabres, nommée *Noega*, *Noega Vecia*, laquelle d'autres mettent à *Biba de Sella*, bourg sur la côte de l'Asturie de Santillana.

NAUCLERE, *Nauclerus* ou *Vergthaus* (Jean) noble Allemand, natif de Souabe, vivoit dans le XV. siecle & étoit fils de *Jean* Verge ou Vergeau, dont le nom veut dire, *Nautonnier*: signification du mot *Nauclere*, nom grec qu'il adopta. Il fut prevôt de l'église de Tubinge, puis professeur du droit canon dans l'université de la même ville, qu'Evrard, comte, puis duc de Wirtembergy, avoit fondée à son retour du voyage de Jerusalem l'an 1477. On a de lui une chronique depuis le commencement du monde jusqu'en 1500. qui a été continuée par Nicolas Baselius jusqu'en 1514. & par Surius l'an 1574. Nauclere vivoit encore en 1501. Il a fait paroître dans sa chronique beaucoup plus d'exactitude & de justesse d'esprit, que la plûpart des autres chronologues. * Bellarmin. *de script. eccl.* Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *l.* 3. *c.* 10. *de hist. lat.* Melchior Adam. P. Freherus, *theatr. vir. clar.* &c.

NAUCRACE, disciple de Theodore *Studite*, a écrit dans le IX. siecle le recit de la mort de cet abbé, qui a été donné en grec & en latin par le pere Combefis, dans le 2. volume de l'*Auctuarium* de la bibliotheque des Peres. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. des VII. & VIII. siecles.*

NAUCRATE, poëte Grec, fut un de ceux qu'Artemise employa pour travailler à l'éloge de Mausole, avec Theopompe, Isocrate & Theodecte, qui remporta le prix. Ainsi ce Naucrate vivoit vers l'an 352. avant Jesus-Christ; car Mausole mourut la quatriéme année de la CVI. olympiade, en l'année 353. avant l'ere Chrétienne. Un autre Naucrate, poëte comique, dont Athenée cite quelques vers au livre 9. Lilio Giraldi le confond avec Nausicrate dont parle Athenée dans le 7. livre. * Athenée. Vossius.

NAUCRATIS, *Naucratis*, ville capitale d'un Nome de la basse Egypte, nommée à cause de cela *Naucratique*, est située près de l'embouchure du bras le plus occidental du Nil, qu'on nommoit aussi pour la même raison, l'*embouchure Naucratique*. Cette ville honoroit d'un culte particulier le dieu Serapis & la déesse Venus, sous la protection de laquelle elle étoit. C'étoit la patrie d'Athenée, auteur des *Deipnosophistes*, comme il le témoigne lui-même dans le XI. livre de Polycharme: c'étoit encore celle de Julius Pollux, &c. On y faisoit un grand commerce de nitre & de poterie. Herodote remarque qu'il y avoit eu dans cette ville de celebres courtisanes, comme *Rhodope*, à qui les Grecs attribuoient une des pyramides, quoique selon lui, il n'y eût aucune apparence. Athenée reprend Herodote de ce qu'il confond cette Rodope avec *Dorique*, maîtresse de *Charax*, frere de *Sapho*. On peut voir dans cet auteur diverses coûtumes des Naucratites. * Herodote, *l.* 2. Athenée, *l.* 13. *& alibi.* *Voyez* Bayle, *dans son dictionnaire*: il combat d'après Strabon, la position de Naucratis sur le bras le plus occidental du Nil.

NAUDE' (Gabriel) natif de Paris, chanoine de Verdun, & prieur d'Artige en Limosin, s'est distingué entre les hommes de lettres du XVII. siecle. Après avoir fait de grands progrès dans les sciences, dans la critique & la connoissance des auteurs, & dans l'intelligence des langues, il fut bibliothecaire des cardinaux Bagni & Antoine Barberin à Rome, puis du cardinal Mazarin en France. Sa reputation se répandit jusqu'en Suede, où la reine Christine le fit venir. Elle s'entretenoit souvent avec lui sur les belles lettres, & lui donnoit beaucoup de témoignage d'estime. A son retour de ce voyage, il mourut à Abbeville, le 29. Juillet 1653. Il avoit une tres-belle bibliotheque, & a laissé diverses ouvrages *Syntagma de studio militari*; apologie pour les grands hommes accusés de magie; instruction touchant la chimerique compagnie des freres de la Rose-Croix; avis pour dresser une bibliotheque; addition à la vie de Louis XI. Un traité de politique, &c. Diverses auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez* sa vie écrite par le pere Louis Jacob.

NAUGRACUT, royaume des Indes dans les états du grand mogol, avec une ville de même nom, est situé vers les montagnes du nord, du côté de la Tartarie. La ville est bâtie sur la riviere de Ravée, qui passe ensuite à Lahor, avant que de se jetter dans l'Indus. Outre cette ville on y trouve encore Kallamaca, &c. * Sanson. Baudrand. Jacob.-Joh. Hofman. *Lexicon univers.*

NAVIERES (Charles de) gentilhomme, natif de Sedan, dans le XVI. siecle, fit diverses ouvrages; comme un poëme de la renommée, &c. Il fut tué à la saint Barthelemy l'an 1572. * La Croix du Maine, *biblioth. Franç.*

NAVIRE, nom d'un ordre de chevalerie, appellé autrement l'*ordre d'Outre-mer*, ou *double Croissant*, fut institué par le roi saint Louis l'an 1269. pour encourager les seigneurs de France à faire le voyage d'Outre-mer avec lui par cette marque d'honneur. Le collier de cet ordre étoit entrelassé de coquilles & de doubles croissans, avec un navire qui pendoit au bout. Le navire & les coquilles representoient le voyage par mer; & les croissans montroient que cette entreprise étoit pour combattre les nations infidelles, qui portent pour armes le croissant. Les doubles croissans passés en sautoirs étoient d'argent; les doubles coquilles d'or, & le navire, representé dans une ovale, étoit armé & freté d'argent, en champ de gueules, à la pointe ondoyé d'argent & de sinople. Saint Louis permit aux chevaliers de cet ordre de mettre au chef ou au cimier de l'écu de leurs armes, un navire d'argent aux banderoles de France, sur un champ d'or, qui étoient des armes à enquerir, qu'il leur donnoit par honneur. Les premiers qui reçurent cet ordre, furent les trois fils de saint Louis; Philippe *le Hardi*; Jean Tristan, comte de Nevers; & Pierre, comte d'Alençon; son frere Alfonse; son gendre Thibaut, roi de Navarre, & plusieurs autres princes & grands seigneurs, qui l'accompagnerent en son voyage d'Outre-mer. Cet ordre du Navire, ou du double Croissant, ne dura gueres en France après la mort de saint Louis. Les nobles qui l'avoient accompagné en son dernier voyage, en garderent la memoire en portant leur collier, mais il fut fort illustre au royaume de Naples & de Sicile; car Charles de France, comte d'Anjou, frere du roi saint Louis,

prit cet ordre pour lui & ses successeurs rois de Naples ; & René d'Anjou roi de Sicile, le retablit l'an 1448. sous le nom de l'*ordre du Croissant*. * Favin, *Theâtre d'honneur & de chevalerie*.

NAULT (Nicolas) juge de Lusy dans le Nivernois. fit imprimer l'an 1688. à Autun, *l'histoire de l'ancienne Bibracte*, appellée Autun. Il avoit promis un second volume sur les differens états où s'est trouvé cette ville, depuis sa premiere desolation, mais il est mort en 1707. sans avoir acquitté sa promesse. * Le Long, *biblioth. histor. de France*.

NAUMACHIE, lieu fort spacieux à Rome, proche le Tibre, creusé en forme de grand bassin, rempli d'eau, & d'un grand nombre de bâtimens, lesquels servoient de theâtre aux spectateurs des jeux publiques, qui s'y faisoient sur des vaisseaux de mer, pour imiter un combat naval. Ce nom est composé de ναῦς, qui signifie en grec *navire*, & de μάχη, qui signifie *combat*. Les Naumachies les plus magnifiques de Rome, furent celles de Jules Cesar, d'Auguste, de l'empereur Claude, de Neron, & de Domitien. L'empereur Elagabale en fit faire, qui étoient remplies de vin. * Pline, *livre 16. chapitre 39.* Lamprid, *in Heliogabal.*

NAUMACHIUS, poëte Chrétien, dont le siecle ne nous est pas connu, est allegué par Arsene, évêque de Monembalie ou Malvasie dans la Morée, qui rapporte plusieurs vers de lui, *in collect.* On trouve 69. vers hexametres de ce poëte, touchant la maniere dont une femme se doit conduire avec son mari, & touchant le mépris des richesses, dans le recueil des poëtes Grecs qui ont écrit en vers heroïques, *p.* 733. de l'édition de Geneve. * Erasme & Lilio Giraldi font mention de Naumachius.

NAUMBOURG, sur la riviere de Sala, en latin *Neoburgum*, ville d'Allemagne en Misnie, province de Saxe, avec évêché Protestant, autrefois suffragant de Magdebourg, est située entre Leipsic & Erford, & dépendoit autrefois de son prelat. Aujourd'hui elle appartient à un prince seculier de la maison de Saxe, qui est maître de toute cette contrée, dite par les Allemands, *Stiffs von Naumburg*. Les princes de Saxe prirent Naumbourg durant les guerres civiles de la religion, & la retinrent par le traité de Passaw l'an 1552. L'évêché y avoit été transferé de Zaltz, vers l'an 1028. La ville est assez agreable. * Cluvier. Paul Lange, *de episc. Neoburg. &c.*

NAUMBOURG : il y a deux petites villes de ce nom dans la Silesie ; l'une dans la principauté de Jawer, à huit lieuës de Sagan vers le midi ; l'autre dans la principauté de Sagan, sur le Bober, à quatre lieuës de Sagan, vers le nord. * Maty, *diction.*

NAUPACTE, en latin, *Naupactus* ou *Naupactum*, aujourd'hui Lepante, ville d'Etolie, & capitale de la province, sur la côte de Corinthe, à l'emboûchure & près le promontoire d'Antirrhie, éloignée de 95. milles de Nicopoli, ville d'Epire, & de 145. de Methon, ou Modon, C'est la demeure d'un bacha pour le grand seigneur. *Voyez* LEPANTE.

NAUPLIUS, fils de Neptune, & d'Amymone, l'une des Danaïdes, fut roi de Seriphe & d'Eubée. Palamede, son fils, fut condamné à la mort comme un traître, par l'imposture d'Ulysse, qui l'accusa faussement pendant le siege de Troye. Nauplius pour se venger de cette injustice, se mit à courir toute la Grece, & y attira dans la débauche, des jeunes gens, les femmes des principaux chefs de l'armée des Grecs, qui assiegeoient Troye, esperant par ce moyen mettre la dissention & la haine entre les maris & ces jeunes gens, qui ne manqueroient pas en s'entretuant, de venger sans y penser la mort de son fils Palamede. Non content de cela, Nauplius voyant d'un lieu élevé la flotte des Grecs battuë de la tempête, alluma un fanal du haut d'un rocher, nommé *Capharée*, pour les y attirer, & les voir perir contre cet écueil, vers l'an 1184. avant Jesus-Christ. En effet les Grecs y briserent leurs vaisseaux, & tous ceux qui y aborderent furent assommés par ordre de Nauplius, excepté Ulysse & Diomede, qui échapperent de ce peril. Nauplius en fut si chagrin (car c'étoit particulierement à ces deux à qui il en vouloit) que de desespoir il se jetta dans la mer. * Hygin, *fab.* 105. & 116. Apollodore, *biblioth. l.* 2. *c.* 1. Propert. *l.* 4. *eleg.* 1. *v.* 16.

NAURUS ou NEURUS, nom que donnent les Persans au premier jour de leur année, qui commence à l'équinoxe du printems. Ce mot signifie *nouvel an jour*. Il se prend aussi pour une année; & quand les Persans veulent exprimer leur âge, ils disent qu'ils ont tant de Naurus, c'est-à-dire, tant d'années. Le minatzim ou astronome a soin d'observer le moment auquel le soleil atteint l'équateur ; & dès qu'il en a donné connoissance au peuple, tout le monde se rejoüit, pour celebrer le commencement du nouveau Naurus. * Olearius, *Voyage de Perse*.

NAUSEA (Frederic) évêque de Vienne en Autriche, celebre par son érudition & par son zele contre les Novateurs, étoit jurisconsulte & theologien; & se fit admirer par son éloquence dans la chaire de Mayence, à Vienne en Autriche, & ailleurs. Il fut nommé l'an 1541. par l'empereur Charles V. à l'évêché de Vienne, remplit ses devoirs avec une grande fidelité, & mourut l'an 1552. à Trente, où il assistoit au concile, après avoir beaucoup travaillé pour l'église, & avoir publié des homelies & divers autres traités. On a de lui quatre discours sur la messe, contre les Heretiques, à Mayence l'an 1527. quatre centuries d'homelies, imprimées à Mayence l'an 1534. cinq livres sur les conciles, à Leipsic l'an 1538. quatre livres de la fin du siecle; & trois livres du dernier avenement de Jesus-Christ, l'an 1555. & plusieurs autres ouvrages de controverse & de morale, recueillis dans l'édition de ses œuvres faite à Cologne l'an 1616. Il y a encore de lui un traité assez curieux des choses merveilleuses, imprimé à Cologne l'an 1532. où il parle des monstres & des prodiges, des cometes & des autres apparitions extraordinaires & surprenantes. Les ouvrages de cet auteur sont propres pour l'instruction du peuple, tant sur la morale, que sur la doctrine. Il entre fort souvent dans la controverse, & la traite plûtôt en predicateur qu'en docteur. * Callidius, *in catal. script. Germ.* Possevin, *in appar. sacr.* Le Mire, *de script. sec. XVI. &c.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVI. siecle*.

NAUSICAA, fille d'Alcinoüs, roi des Pheaques, & d'Aretes, dans l'isle de Corcyre, accueillit Ulysse qu'un naufrage avoit jetté sur la côte de cette isle, lui fit donner des habits, & le servit auprès du roi son pere. * Homere, *Odyss. l.* 6. *v.* 17. Quelques auteurs ont prétendu que Nausicaa épousa Telemaque fils d'Ulysse, & qu'elle eut un fils que les uns nomment *Persepolis*, & les autres, *Ptoliporthes*. * Aristote, *de republica Ithacensi*.

☞ Il y a une medaille tres-rare de cette princesse à Bologne en Italie, dans le cabinet du sieur Nigri, si l'on en croit Spon, *dans son voyage de Grece, part. I. pag.* 130. On trouve aussi sur la monnoye des Mityleniens, la tête de Nausicaa; & on en voit la figure *dans le même voyage, part. III. pag.* 167. d'un côté une femme assise avec une lyre ; & de l'autre côté, la tête de cette princesse, avec ces mots: ΗΡΩΙΔΑ ΝΑΥΣΙΚΑΑΝ. Il ne faut pas beaucoup de critique pour s'appercevoir que la derniere medaille ne convient pas à la heroïne d'Homere : la premiere pourroit bien ne lui pas convenir davantage, & en tout cas elle lui est posterieure de plusieurs siecles. Jules Scaliger lui attribuë aussi l'invention d'une certaine danse. * Scaliger, *Poëtic. l.* 1. *c.* 18.

NAUSICLE, Athenien, fut envoyé par ses citoyens, avec 5000. hommes d'infanterie, & 300. de cavalerie, au secours des Phocéens, la premiere année de la CVII. olympiade.

NAUSICRATE, *voyez* NAUCRATE.

NAUSIGENE, archonte d'Athenes, la 4. année de l'olympiade CIII.

NAUSINIQUE, archonte d'Athenes, en la 3. année de l'olympiade C.

NAUSISTRATE, general de la flotte des Rhodiens, qui obtint par un artifice merveilleux, des armes des Rhodiens. * Polyen, *l.* 5. *c.* 27.

NAUSITHOUS, roi des Pheaques, pere d'Alcinoüs, fils de Neptune, & de Peribée, fille d'Eurymedon. He-

siode cependant la fait fille d'Ulysse, & de Calipso, *dans sa theogonie*, *v.* 1022.

NAUTE, compagnon d'Enée, dont Servius parle ainsi, *sur l'onziéme livre de l'Eneide.* Diomede ayant compris que le *Palladium* qu'il avoit enlevé de Troye, ne lui convenoit point, il en fit present à Enée lorsqu'il passoit; mais Enée, sacrifiant la tête couverte, s'étant tourné, un certain Naute prit cette figure. C'est pour cela que la famille *Nautia*, à l'exclusion de la famille de *Julie*, est consacrée au service & au ministere sacré de Minerve. Servius paroît avoir tiré cette remarque du livre de Varron, touchant les familles Troyennes. *Voyez* NAUTIENS. * Jac. Joh. Hofman, *lexicon. univers.*

NAUTE, devin Troyen, qui, pendant que la flotte d'Enée brûloit par le feu qu'Iris venoit d'y mettre, pour détourner les Troyens d'entrer en Italie, avertit que cela étoit arrivé par la haine implacable de Junon. Il exhorta en même-tems Enée de tenir bon contre tant de malheurs. *Voyez* la Cerda sur cet endroit de l'Iliade, *l.* 5. *v.* 704.

Tum senior Nautes.

Ce Naute pourroit bien être le même que le compagnon d'Enée, *dont on vient de parler.*

NAUTIENS, famille patricienne de Rome, des grandes familles, qui a donné à la republique six consuls & quatre tribuns militaires, avec un pouvoir de consul, sans parler d'autres honneurs. Elle portoit le surnom de *Ruralis*, & étoit particulierement consacrée au service de Minerve, & à la garde du *Palladium*. *Voyez* le scholiaste de Virgile, *l.* 5. *v.* 704. *Tum senior Nautes. Consultez* aussi, touchant cette famille, Turneb. *adversar. l.* 26. *c.* 17. comme aussi le mot NAUTE.

NAXOS, auourd'hui *Naxia* ou *Naxa*, appellée par d'autres *Strongyle*, est une isle de la mer Egée ou Archipel, & l'une des Cyclades. Il n'y a aucun port dans cette isle; de sorte que les vaisseaux qui y vont pour y trafiquer, sont contraints de se tenir dans le port de l'isle de Paros, à six milles de Naxia. Au reste cette isle est une des plus agreables & des plus belles de l'Archipel, & a été autrefois la residence de ducs, qui possedoient douze autres isles aux environs. Ces ducs étoient de nobles Venitiens, de la famille des Sanuts, à qui la republique de Venise donna cette seigneurie l'an 1210. après l'avoir conquise sur l'empereur de Constantinople, & qui en joüit jusques en 1516. que Selim I. s'en rendit le maître. Les habitans contribuerent six mille piastres de taxe. Le terroir y produit des vins fort excellens: c'est pourquoi les anciens avoient dedié Naxos à Bacchus, dont le temple qui étoit tout de marbre, est entierement ruiné: de sorte qu'on n'y voit plus que les fondemens & la porte, dont la hauteur est de vingt-cinq ou trente pieds, & la largeur environ de quinze. Ce temple étoit sur une roche plate, éloignée de l'isle d'un jet de pierre, & l'on y passoit sur un pont de pierres de taille, qui subsiste encore, & où l'on voit dessus & aux côtés les canaux qui portoient le vin dans les reservoirs du temple. Il faut aussi remarquer que c'est dans cette isle que l'on trouve la bonne pierre d'Emeri. Les Naxiens ont une coûtume assez extraordinaire après la mort du mari ou de la femme; car le survivant ne sort point de la maison de six mois entiers, pour quelque affaire que ce soit, non pas même pour oüir la messe. Au reste, on y suit la religion Romaine & celle de l'eglise Orientale. Il y a un archevêque Latin & des chanoines dans la cathedrale, avec deux églises, où les Jesuites & les Capucins ont établi des missions. Les Grecs ont aussi leur archevêque, & quantité de monasteres, entr'autres une église dediée à la sainte Vierge, qu'ils appellent *Panagia*, comme les autres Grecs, c'est-à-dire, *toute-sainte.* * Tavernier, *voyage de Perse.*

NAXIVAN, *cherchez* NAKSIVAN.

NAXHOU, NAAKEW, petite ville du Danemarck. Elle est fortifiée & capitale de l'isle de la Land. Elle a un bon port sur la côte occidentale de l'isle. * Maty, *dictionnaire.*

NAY, en latin *Nedus*, petite riviere de France, qui coule dans la Saintonge, & se joint à la Charente, du côté du nord, vis-à-vis de Cognac. * Maty, *dictionnaire.*

NAYA (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique, né en Aragon, fut choisi, pour la mission des isles Philippines, où il s'appliqua avec un zele infatigable à la conversion des Infideles, & il s'en fallut peu qu'il ne parvint à la couronne du martyre l'an 1611. ayant été blessé d'une fléche au bras dans l'isle de Guadalupe. Il étoit vicaire de la mission, lorsqu'il eut ordre de ses superieurs d'aller dans la nouvelle Espagne, & il mourut dans ce voyage vers l'an 1618. Aduarte parle au long de lui dans le 1. livre de son histoire des Philippines. On garde à Calataiub la relation qu'il avoit écrite de sa mission. * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom.* 2.

NAYTONDONO (Jean) roi de Tamba au Japon, ayant pris les armes contre Robunanga en faveur de l'empereur Cubo-Sama, fut dépoüillé de ses états par le victorieux, & réduit à une vie privée avec toute sa famille. Il se retira dans le royaume de Frugo, où le roi Augustin lui fournit abondamment tout ce qui lui étoit necessaire. Il suivit même avec le prince Thomas son fils le roi à la guerre de Corée, où l'un & l'autre se distinguerent beaucoup. Après la mort du roi Augustin, Canzugedono qui succeda à ce prince voulut obliger le roi & le prince de Tamba à renoncer à la foi; mais il les trouva inflexibles, & ne jugea pas à propos de les pousser à bout. Le prince fut cependant quelque-tems enfermé dans une forteresse, d'où il écrivit des lettres admirables aux Chrétiens persecutés pour les encourager à être fermes dans la foi, enfin en 1614 ils furent exilés aux Philippines avec quantité d'autres Chrétiens de toute condition. * Le pere de Charlevoix, *hist. du Japon*, *T. III.*

NAZARATUS, Assyrien, un des maîtres de Pythagore en Egypte. Quelques-uns croyent que ce Nazarate n'est autre que le prophete Ezechiel. * Clement d'*Alexandrie*, *Stromat. l.* 1. Jean Selden, *Synt.* 2. *de dus Syris*, *c.* 1. qui examine exactement ce sentiment. *Voyez* aussi Georges Hornius, *histor. philosop. l.* 3. *c.* 11.

NAZAREENS, ainsi appellés parmi les Juifs, du verbe *Nazar*, qui signifie *separer*, étoient des gens consacrés à Dieu parmi les Juifs. Ils faisoient vœu de ne boire point de vin, de ne manger point de raisins, ni d'aucun mets qui fût fait avec du raisin, de ne se point faire couper leurs cheveux, & de ne se point faire soüiller par l'attouchement d'un mort, non pas même de leur pere ou de leur mere. Lorsque le tems de leur retraite ou separation étoit accompli, ils venoient au temple pour s'y faire couper leurs cheveux, & offroient alors des sacrifices, dont les victimes appartenoient aux sacrificateurs. * *Nombr. c.* 6.

NAZARE'ENS: nom que l'on a donné generalement à tous les Chrétiens, à cause de Jesus, que l'on croyoit de Nazareth, & que l'on appelloit *Nazaréen.* Les payens appelloient au commencement tous les Chrétiens, *Nazaréens*, comme il paroit par ce que Tertulle dit au gouverneur Felix, *actor.* 24. Ce fut depuis le nom d'une secte particuliere de Chretiens, qui judaïsoient, & qui avoient retenu avec la circoncision les ceremonies de l'ancienne loi. On dit même qu'ils croyoient que Jesus-Christ étoit un pur homme, né, selon les uns, d'une Vierge, & selon les autres, fils de Joseph. S. Epiphane dit que cette secte commença quand les Chrétiens se retirerent de Jerusalem à Pella, avant que le siege fût mis devant Jerusalem. Il remarque qu'il y en avoit plusieurs à Berée, dans la Cœle-Syrie, dans la Decapole, dans la Bazanitide, & auprès de Pella ou Pera; d'où ils furent aussi appellés, *Peratiques*, selon saint Clement d'*Alexandrie*; & *Symmachiens*, selon Fauste, parce qu'ils se servoient de la version de l'écriture, faite par Symmaque. Ils avoient un evangile particulier en hebreu. * *Actes*, 24. S. Epiphane, *heres.* 9. Theodoret, *de her. fab. l.* 2. Baronius, *in appar. & annal. A. C.* 9. & 74. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des III. prem. siecles.*

NAZARETH, petite ville de Palestine dans la province de Galilée, au pays qui avoit été de la tribu de Zabulon, à trois quarts de lieuës du torrent de Cison, vers le nord, à deux lieuës & demie du mont Tabor, & à trente lieuës de Jerusalem vers le nord. On croit que ce fut le lieu de la naissance de la sainte Vierge. Ce fut dans cette ville qu'elle se maria à saint Joseph, & qu'elle conçut le

Sauveur

Sauveur du monde. Après le retour d'Egypte, Jesus-Christ âgé d'environ deux ans, fut ramené à Nazareth où il demeura jusqu'au tems de son baptême. Le long séjour qu'il fit dans cette ville porta les Juifs à lui donner le nom de Nazaréen. Pendant le cours de son ministere Jesus-Christ alla à Nazareth, entra dans une synagogue, prit le livre d'Isaïe, & y lut un endroit qu'il s'appliqua à lui-même. Les habitans du pays furent fort irrités de ce qu'il s'approprioit ainsi les termes du prophete, le firent sortir de la synagogue, le chasserent de la ville & le conduisirent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle la ville étoit bâtie, dans la resolution de le précipiter: mais Jesus-Christ passa au milieu d'eux & se retira. Il n'est fait aucune mention de Nazareth dans l'ancien testament; ce qui a donné lieu de croire que cette ville étoit tres-peu considerable avant Jesus-Christ. Depuis sa mort elle dégenera fort de la réputation qu'elle avoit; puisque saint Jerôme assure que de son tems ce n'étoit plus qu'un tres-petit village. Dans la suite on érigea cette ville en évêché ou archevêché, dépendant du patriarchat de Jerusalem. Urbain VIII. en fut titulaire avant d'être pape. Cet archevêché a été réuni à l'évêché de Monte Verde, petite ville de la principauté ulterieure, sur les limites de la Basilicate & de la Capitanate dont le siege étoit suffragant de l'archevêché de Compsa. Nazareth est bâtie sur le panchant d'une montagne, où quelques habitans avoient creusé dans la roche de petites grottes en forme de cabinets, & avoient bâti sur le devant une salle, faisant leur maison de ces deux logemens, de plein-pied, & d'un seul étage. La maison de la Vierge est bâtie de cette maniere. La salle du devant a vingt-six pieds de longueur, de l'orient à l'occident, treize de largeur, & a son entrée au midi. Au bout, vers l'orient, il y a une petite cheminée, & à côté dans l'épaisseur du mur, une petite armoire. La fenêtre est au mur du côté de l'occident, & donne tout le jour à cette salle. La grotte qui est de plein-pied, vers le septentrion, contient seize pieds de longueur, cinq & demi de largeur, du côté de l'orient, & dix à l'autre bout du côté de l'occident, parce que les murs sont un peu de biais. La hauteur est d'environ dix pieds. On prétend qu'après l'Ascension de Jesus-Christ, les apôtres firent deux chapelles de cette maison, dressant un autel dans la salle vers l'orient, & un pareil dans la grotte. Ces saints lieux demeurerent en cet état, jusques au tems de sainte Helene qui les enferma dans l'enclos d'une église tres-magnifique, laissant neanmoins la salle dans sa premiere simplicité. Elle n'est bâtie que d'une maçonnerie grossiere, & de pierre dure en forme de briques. Mais l'an 1291. Seraf, sultan d'Egypte, s'étant emparé de la Terre-Sainte, ruina les villes, renversa les églises, & extermina les Chrétiens. Ce fut alors que les anges, à ce qu'on croit, enleverent la salle de cette sainte maison, qu'ils porterent par-dessus la mer, en Dalmatie, puis trois ans après en Italie dans la forêt de Recanati, en la Marche d'Ancone, sur le champ d'une pieuse dame, nommée *Lorette*, d'où les mêmes anges la transporterent au bout de huit mois à demie-lieuë de-là, sur une colline, & enfin un peu plus loin au lieu où elle est à present. Toutefois quelques années après les Chrétiens firent rebâtir à la même place de Nazareth, une chapelle presque semblable à celle qui en a été enlevée. Elle est construite de pierre de taille, & de même largeur, parce que les murs qui ont trois pieds & demi d'épaisseur, sont compris dans l'espace de la premiere, & ne sont pas relevés sur les mêmes fondemens. Il y a deux autels; l'un à l'orient dedié à saint Joseph; & l'autre au midi, à côté de la porte, pratiqué dans le gros mur, & consacré à sainte Anne. La fenêtre qui y donne jour, est au-dessus de cet autel, & non pas à l'occident, comme elle est à la chapelle de Lorette. De cette chapelle on descend d'un degré dans la grotte par l'ouverture d'une arcade, vis-à-vis de l'autel de sainte Anne. La grotte est toute naturelle, & la roche nuë, excepté le mur du côté de l'occident & du midi, lequel est fait de pierres, pour soûtenir le bâtiment qui est dessus. On voit deux colonnes de marbe gris; l'une à la place où on dit qu'étoit la sainte Vierge, lorsque l'ange vint la saluer; & l'autre à l'endroit où cet ange s'arrêta pour lui parler. La colonne qui marque la place de la Vierge, est dans la grotte; & celle qui désigne le lieu où étoit l'ange, est au milieu de la porte, par laquelle on ne passe plus. Du côté du septentrion, il y a un escalier, par où les religieux de S. François, qui sont au nombre de huit ou dix, y descendent de leur couvent, lequel est maintenant presque ruiné, les Infideles n'ayant épargné que la chapelle & la grotte, qui ont été conservées par une providence particuliere.

On tient par tradition que saint Joachim & sainte Anne ont fait leur demeure dans cette maison; que la Vierge y est née; qu'elle y demeura après son mariage avec saint Joseph; & qu'elle y conçut le Verbe divin par l'operation du saint Esprit, le jour de l'Annonciation; qu'enfin Jesus-Christ y fut élevé au retour de Bethléem, & qu'il y vécut caché jusqu'à l'âge de trente ans. Quelques-uns neanmoins croyent que la sainte Vierge, quoique conçuë à Nazareth, étoit née à Jerusalem, où sainte Anne étoit allée avec saint Joachim, pour celebrer la fête des Tabernacles, & où ils demeurerent quelque-tems. A quelques cens pas du couvent, presque au milieu de la ville de Nazareth, on voit un ancien bâtiment de pierres de taille, qu'on dit être un reste de la synagogue, où Notre-Seigneur expliqua le passage du prophete Isaïe, qui parle de sa venuë au monde: ce qui irrita tellement ceux de la synagogue, qu'ils le chasserent dehors, & le voulurent précipiter du haut d'un rocher. A trois cens pas ou environ de la chapelle de Nazareth, vers le septentrion, est une maison où l'on tient que saint Joseph avoit sa boutique, avant qu'il eût épousé la sainte Vierge. Les Chrétiens y avoient fait une chapelle; mais elle est a demi ruinée, & occupée par un Maure. Un peu plus avant, du même côté, au pied de la montagne, on trouve une belle fontaine, dont l'eau tombe dans un grand reservoir de pierres bien cimentées. On l'appelle *la fontaine de la Vierge*, parce que l'on croit qu'elle y alloit ordinairement puiser de l'eau. Tous ces faits, quoiqu'appuyés sur une pieuse tradition, ne laissent pas de paroître douteux à ceux qui les examinent de près, car ni l'écriture, ni les peres des premiers siecles, ne nous en ont instruits. Du tems des rois Chrétiens, après la conquête de la Terre-Sainte, l'an 1099. l'église de Nazareth fut érigée en archevêché: l'on voit encore l'hôtel archiepiscopal, & le cloître des chanoines, aux environs des ruines de la grande église; mais presque tous détruits. Il n'y reste que quelques pilliers de pierres de taille, des colonnes, & de grandes voûtes, qui marquent la magnificence de ces bâtimens lorsqu'ils étoient en leur entier. A l'égard de la ville, ce n'est plus qu'un fort petit village, habité par des Arabes, qui profanent des lieux si saints. * Doubdant, *voyage de la Terre-Sainte. S. Matthieu. S. Jean*, & *S. Luc*. Baillet, *topographie des Saints*.

NAZARI (Jean-Paul) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Crémone l'an 1556. enseigna la philosophie & la theologie dans son ordre, en exerça les principales charges, & fut aussi theologien du duc de Mantouë. Il fut employé par le pape Clement VIII. pour disputer contre les Heretiques de la Valteline, & fut depuis envoyé en Espagne, par les habitans de Milan, pour representer au roi Philippe IV. le malheur des habitans de cet état, extraordinairement foulé par les gens de guerre. Son merite le rendit venerable à la cour d'Espagne, où on lui offrit un évêché, qu'il refusa avec beaucoup de modestie. Ce bon religieux mourut vers l'an 1646. âgé de 90. ans, & laissa des commentaires sur la somme de S. Thomas, & d'autres traités de theologie, en IX. volumes. * *Voyez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres de l'abbé Ghilini. Echard, *script. ord. FF. Præd.*

NAZARIUS, orateur celebre, dans le IV. siecle, prononça, en l'honneur de l'empereur Constantin, un panegyrique qui commence ainsi: *dicturus Constantini augustissimas laudes, &c.* Il avoit une fille nommée *Eunomie*, qui étoit sçavante. * Eusebe, & saint Jerôme, *in chron.*

NAZIANZE, ville de Cappadoce, fut épiscopale sous Cesarée, puis metropole sous le patriarche de Constantinople. Elle est celebre pour avoir été le lieu de la naissance de saint Gregoire *le Theologien*, dit aussi *de Na-*

zianze, qui prit le soin de cette église dont son pere avoit été évêque. *Voyez* GREGOIRE.

N E

NEÆRA, nymphe qui eut deux filles du soleil, Phaethuse & Lampetie : elles firent voir les troupeaux du soleil à Ulysse, qui passoit proche la Sicile. * Homere, *Odyss.* 12. c'est aussi le nom que Virgile donne à une bergere, *Eglog.* 3. *v.* 3. *Ipse Neæram dum fovet* ; & dans Horace, *epod.* 15. *v.* 11.

NEALCES, *Nealces*, peintre celebre de l'antiquité, ayant peint un cheval dans un de ses tableaux, & ne pouvant venir à bout de representer à son gré l'écume qui sort de la bouche de ces animaux, lorsqu'ils sont échauffés, jetta de dépit son pinceau sur son ouvrage. Il vit avec surprise qu'en un moment le hazard avoit produit ce que son art n'avoit pû executer en beaucoup de tems. On assure que Protogene reçut de la fortune le même secours, en voulant peindre l'écume qui sort de la gueule d'un chien en colere. Nealces peignit aussi une Venus, une Naumachie, ou combat naval, entre les Perses & les Egyptiens. Il peignit aussi fort au naturel un asne qui beuvoit au bord du Nil, & un crocodile qui étoit en sentinelle pour le surprendre. * Pline, *hist. Nat. lib.* XXXV. *c.* 11. *&c.*

NEANDER (Michel) theologien Protestant & recteur à Ilfeldt en Allemagne, mourut le 26. Avril 1595. âgé de 70. ans. Il sçavoit les langues & les belles lettres, & fit divers ouvrages ; comme celui de *praeceptiones artium organicarum*, qui est un recueil de plusieurs pieces des anciens. On a encore de lui un recueil d'anciennes poësies, morales & fabuleuses, intitulé *opus aureum*, à Leipsic l'an 1559. *in quarto.* Nous avons de sa traduction des vers moraux, & des fragmens attribués à *Pythagore*, à *Phocylide*, & à *Theognis* ; des parænesès, ou des exhortations, sous le nom de saint *Nil*, évêque & martyr ; les poësies de *Coluthe* de Lycople ; le poëme de *Triphiodore* Egyptien, sur le sac de Troye ; les paralipomenes d'Homere, par *Quinte* ou *Cointe* de Smyrne, dit *le Calabrois*, on dit qu'il a encore traduit *Pindare*, *Theocrite*, *Apollonius* de Rhodes, *Lycophron*, & d'autres auteurs. Son style est diffus, & ressemble à celui de Melanchthon, mais il ne parle pas si bien que lui. * Melchior Adam, *in vit. German. theolog. Voyez* le denombrement de ses ouvrages dans Teissier, *eloges des hommes illustres*, de Thou, 2. *partie.* Baillet, *jugement des sçavans, sur les traduc. latin.* Huet, *de clar. interpr. l.* 2.

NEANTHES, *Neanthes*, de Cyzique, orateur & disciple de Philisque de Milet, vivoit du tems de Ptolemée PHILADELPHE, sous la CXXVI. olympiade, & vers l'an 274. avant Jesus-Christ. Il composa un traité des hommes illustres ; un des heures : un des affaires des Grecs, & divers autres, qui sont souvent cités par les anciens auteurs. * Porphyre, *l.* 4. *de Abstin.* Athenée, *l.* 4. 6. & 13. Clement *Alexandr. l.* 5. *Strom.* Ammonius. Etienne de *Byzance.* Suidas. Gesner. Possevin. Vossius.

NEAPOLIS, *voyez* NAPOLI.

NEARQUE, *Nearchus*, l'un des capitaines d'Alexandre *le Grand*, écrivit l'histoire de ce prince. Alexandre l'envoya naviger sur l'ocean des Indes, avec Onesicrite. C'est apparemment le même qui après la mort de ce roi, arrivée la 4. année de la CXIII. olympiade, & la 325. avant Jesus-Christ, fut gouverneur de Lycie & de Pamphylie, comme le rapporte Strabon, qui parle souvent de lui. Arrien n'a presque fait que le copier dans ses indiques, & par ce qu'il en rapporte il justifie Strabon qui l'a regardé comme un homme qui se plaisoit à debiter des choses surprenantes sans s'embarrasser de la vraisemblance. Sa navigation de l'embouchure de l'Inde à Babylone est néanmoins une excellente piece. * Justin, *l.* 13. *hist.* Strabon, *l.* 2. 11. 15. & 16. Arrien, *l.* 5. & 7. Quinte-Curce *l.* 9. *&c.* M. Du Pin, *bibliotheque universelle des hist. prof.*

NEATH, bourg ou petite ville du pays de Galles en Angleterre, dans le comté de Glamorgan, sur la riviere de Neath, entre Landhaff & Caëmarthen, à huit lieuës de la premiere & à sept de la derniere. * Maty, *diction.*

NEAUG, EAUG, lac de l'Ultonie en Irlande. On lui donne quinze lieuës de circuit, & il est situé entre les comtés d'Antrim, d'Armagh, de Down, & de Tirone. Son vrai nom est *Eaugh.* * Maty, *diction.*

NEBAI, Israëlite de la tribu de *Levi*, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut un de ceux qui signerent l'alliance que fit Néhémie avec le seigneur. * II. *Esdras*, 10. 19.

NEBALLAT, ville de la Palestine où ceux de la tribu de Benjamin s'établirent après le retour de la captivité de Babylone. * II. *Esdras*, 11. 34.

NEBIO, *Nebicum*, & *Cesunum*, ville ruinée de l'isle de Corse, à l'endroit où est aujourd'hui le bourg de Rosoli, a été autrefois Episcopale, sous la metropole de Genes. Le siege de l'évêché est à present à saint-Florent. Julien Castagnola, évêque de Nebio, y publia l'an 1614. des ordonnances, Synodales.

NEBO, montagne aux confins du royaume des Moabites, dans la tribu de Ruben, au sommet de laquelle Dieu commanda à Moyse de monter, pour contempler de-là le pays de Canaan. Ce fut l'endroit où ce legislateur mourut. Le mot de *Nebo* signifie un *haut sommet*, ce qui fait que quelques-uns l'ont pris pour un nom appellatif. On peut consulter les auteurs des geographies sacrées, & les commentateurs sur le Deuteronome, *c.* 34. *v.* 1.

NEBO ou NABO, idole des Assyriens, que l'on croyoit rendre des oracles : c'étoit une divinité qu'ils consideroient comme la premiere après le soleil ; & comme Belus, qui chez eux representoit le soleil, étoit leur premier dieu, NEBO étant la seconde divinité, representoit la lune. *Voyez* NABO. * Vossius, *de idol. l.* 2. saint Jerôme, *in Is. c.* 46.

NEBRISSE, NEBRISSA, ou LEBRIXA, ville d'Espagne en Andalousie, est située entre Seville, & l'embouchure du Guadalquivir dans la mer. Ptolomée & Pline, font mention de cette ville, qui est celebre pour avoir été la patrie d'ANTOINE DE NEBRISSA, restaurateur des lettres humaines en Espagne.

NEBSAN, ville de Palestine dans la tribu de Juda, proche la mer Morte. * *Josué*, 15. 62.

NECAUS, anciennement *Baga*, *Bagaia*, & *Vaga*, grande ville, riche, & bien peuplée de Barbarie, dans la province de Bugie & dans le royaume d'Alger, près de la riviere Major, entre Mezila & Labez, à quinze ou dix-huit lieuës de l'une & de l'autre. Elle a eu un évêché suffragant de Carthage, & l'on dit qu'elle est encore aujourd'hui une des plus agreables villes de toute la Barbarie. * Leo *Africanus.* Maty, *dict.*

NECEB, ville de Palestine dans la tribu de Nephtali. * *Josué*, 19. 33.

NECESSITE', déesse, étoit adorée par les Payens comme la plus absoluë de toutes les divinités, à laquelle Jupiter même étoit forcé d'obeïr. Elle avoit dans Corinthe un temple, dont l'entrée étoit défenduë à tous autres qu'aux ministres de la déesse, tant on étoit saisi de crainte & de respect pour elle. Horace dans une ode qu'il adresse à la fortune, fait une tres-belle peinture de la necessité, où il y a apparence qu'il l'a décrite telle que ses statuës la representoient.

La cruelle necessité, dit-il à la fortune, *marche toujours devant vous, portant dans ses mains de bronze, de longues chevilles, de gros coins, des crampons & du plomb fondu.* Cet équipage de la necessité, qui n'est composé que de ce qui sert à attacher les pierres, les poutres, & tout ce qu'il y a de plus difficile à joindre, & de plus massif, marque la suprême puissance de cette déesse, qui a été appellée insurmontable ; & la force dont elle lie & engage impitoyablement les hommes à mille choses malgré eux, souvent contre leur honneur & contre leur conscience. Pour le pas qu'elle prend devant la fortune, c'est pour marquer, disent les interpretes, que quelque grande que soit la divinité de la fortune, & quelque absolu que soit son pouvoir, la necessité est encore au-dessus d'elle. * Alexander ab *Alexand. genial. Dier. l.* 1.

NECHAON I. pere de *Psammetichus*, roi Saïte en Egypte, commença à regner l'an 691. avant Jesus-Christ, du monde 3343. il regna huit ans & fut tué par Sabacon roi Ethiopien.

NECHAON II. qui est appellé dans l'écriture, *Neco* ou *Nechao*, Pharaon *Neco*, fils de *Psammitichus*, roi d'Egypte, succeda à son pere, l'an du monde 3419. & 616. avant l'ere Chrétienne; & dès le commencement de son regne, il entreprit de creuser un canal, depuis le Nil jusqu'au golfe d'Arabie; mais il fut obligé d'abandonner cet ouvrage, dans lequel avoient peri six-vingts mille hommes, quoiqu'il ne fût pas à moitié achevé. Quelque-tems après il envoya plusieurs Pheniciens, avec ordre de faire le tour de l'Afrique par mer. Ils s'embarquerent sur la mer d'Arabie, coururent la mer australe; & ayant poussé jusqu'au détroit, appellé aujourd'hui *de Gibraltar*, ils entrerent dans la Mediterranée; & trois ans après leur départ revinrent en Egypte par cette route, l'an du monde 3425. & 610. avant Jesus-Christ. Nechaon entreprit la guerre contre les Babyloniens, qui avoient envahi l'empire d'Assyrie. Josias, roi de Juda, s'étant temerairement opposé à ce prince, fut défait & tué dans la vallée de Mageddo sur la frontiere de la tribu de Manassés. L'expedition de Nechaon en Assyrie fut tres-heureuse; & trois mois après son retour il déposseda Joachas, que les Juifs avoient élû roi, & établit en sa place Eliakim son frere; mais il ne goûta pas long-tems le fruit de ses victoires sur les Babyloniens; car Nabopolassar, roi de ces peuples, outré de la défection de la Basse Syrie, & de la Phenicie, envoya Nabuchodonosor son fils, avec une puissante armée, contre les Egyptiens. Ils furent défaits l'année suivante par ce jeune prince, qui étendit ses conquêtes depuis l'Euphrate jusqu'au Nil, & resserra Nechaon dans ses anciennes limites. Ce dernier mourut après un regne de 16. ans, l'an du monde 3435. & 600. avant Jesus-Christ. * *Reg. l.* 4. *c.* 23. *&* 14. Chronic. *l.* 2. *c.* 25. Herodot. *l.* 4. *c.* 1, 8. *l.* 2. *c.* 139. *l.* 4. *c.* 42.

NECHEPSOS, roi d'Egypte, troisiéme de la dynastie des Saïtes, commença à regner l'an 698. avant Jesus-Christ: suivant ceux qui ajoûtent foi aux tables des dynasties, il étoit fils de Stephinatés, & petit-fils de Bocchoris. Il regna six ans. Ce nom est attribué parmi les Egyptiens à un celebre astronome, soit que ce soit ce prince, soit que ce soit un autre: le poëte Ausone en parle en ces termes,

Quique Magos docuit mysteria vana Nechepsos.

Et Julius Maternus Firmicus lui donne la qualité de roi d'Egypte & de bon astrologue, & assure qu'il avoit fait un recueïl des signes, pour prédire les maladies qui devoient arriver à un chacun, lesquelles il attribuoit à des puissances differentes & contraires. * M. Du Pin, *bibl. univers. des hist. prof.*

NECKRE, NECKER ou NECKAR (Le) *Nicer*, *Nicerus* & *Neccarus*, riviere d'Allemagne, a sa source dans la Souabe, à sept ou huit lieuës de celle du Danube, au-dessus du village de Sweiningen, dans un lieu dit *Neckerfurts*, dans la Forêt Noire. Peu après elle reçoit le Breim, passe à Rotweil, & entrant dans le duché de Wirtemberg, arrose Tubinge, Eslingue, coule près de Stugard, à Hailbron, &c. & tourne dans le Palatinat. Là elle passe à Heidelberg, grossie par les eaux de diverses autres rivieres, à Ladembourg, & se joint au Rhin près de Manheim. Vopiscus, Ammien Marcellin, & divers autres auteurs anciens parlent du Nekre, aussi bien qu'Ausone. * *Consultez* aussi Cluvier, Bertius, &c.

NECROLOGE: c'est ainsi que l'on appelle le livre où l'on écrit les noms des morts. Les anciens Chrétiens avoient en chaque eglise leur Necrologe, où ils marquoient soigneusement le jour de la mort de leurs évêques. Les moines en ont eu & en ont encore dans leurs monasteres. On a donné aussi le nom de Necrologe aux catalogues des Saints, où le jour de leur mort & de leur memoire est marqué.

NECROMANTIE, art magique, par lequel on prétend que les hommes consultent les morts sur l'avenir, par le ministere des demons, qui les font revenir, soit dans leurs cadavres, soit en esprit. C'est par cet art que l'on croit que la Pythonisse fit revenir l'ame de Samuel. Les Thessaliens, & quelques autres peuples de Grece avoient cette superstition. Il arrosoient de sang chaud le corps d'un mort, & pretendoient que ce mort leur donnoit des réponses certaines sur l'avenir. Ceux qui les consultoient devoient être purifiés auparavant, & il falloit appaiser les manes de celui que l'on vouloit consulter, afin qu'il rendît réponse: autrement il étoit sourd aux demandes. Quand les Necromantiens vouloient consulter les démons, ils prenoient le crane d'un homme à qui ils offroient de l'encens & des sacrifices. * *Antiq. Grecq. & Rom.* Buxtorf.

NECQUAM, *voyez* NEKAM.

NECROPOLIS, ancien fauxbourg d'Alexandrie d'Egypte. Strabon, dans la description de cette grande ville, en parle en ces termes: *On trouve ensuite le fauxbourg appellé Necropolis*, ou ville des morts, *où sont plusieurs jardins, tombeaux, & autres lieux propres à servir de sepulture.* * Strabon, *l.* 17.

NECTANEBE, *Nectanebus*, *Nectanebo* ou *Nectanabis*, I. du nom, roi d'Egypte, fonda la dynastie de Sebennytes, sous le regne d'Artaxerxés *Mnemon*, roi de Perse, qui occupoit une partie de l'Egypte. Ce fut l'an du monde 3660. & 375. avant Jesus-Christ. Il regna à Sebennyte, ville du Delta, & fut assassiné par Tachor ou Tachos, ou Taos, après avoir gouverné 12. ans. * Jules *Africain.* Usserius, *in annal.*

NECTANEBE II. roi d'Egypte, fils ou neveu de Tachos, succeda à ce dernier, qui avoit abandonné le thrône, & s'étoit refugié chez les Perses, l'an du monde 3674. & 361. avant Jesus-Christ. Il fut secouru des Lacedemoniens, commandés par Agesilaüs, & par les Atheniens, qui avoient à leur tête Chabrias. Dans la suite Ochus roi de Perse, reconquit l'Egypte, à l'aide de Mentor & des Grecs. Nectanabe ne voyant aucun moyen de s'opposer à ses ennemis, s'enfuit en Ethiopie, ou selon d'autres, à Pella, auprès de Philippe roi de Macedoine, l'an du monde 3685. & 350. avant Jesus-Christ après un regne de 11. ans. En lui finirent les rois d'Egypte, dont Manethon a écrit les dynasties. * Diodor. *Olympiades* 107. Chronic. Alexandrin. *Excerpta barbaro-latina à Scaligero edita.*

NECTAR, c'est selon les poëtes, le breuvage des dieux, qui leur est versé par Ganyméde echanson de Jupiter.

NECTARIUS, patriarche de Constantinople, natif de Tarse, étoit homme de grande naissance, & avoit l'esprit fort propre au gouvernement des affaires politiques; mais il n'avoit ni la doctrine ni la fermeté necessaire à un grand prélat. Les évêques assemblés l'an 381. à Constantinople, furent fort surpris quand l'empereur Theodose leur proposa Nectarius pour remplir le siege de Constantinople, en la place de S. Gregoire de *Nazianze*, qui l'avoit abdiqué. On representa à ce prince qu'il n'étoit pas baptisé, & que par les canons il ne pouvoit être évêque; mais cette consideration ne faisant pas changer l'empereur, on se rendit à sa volonté. Ainsi Nectarius fut mis au nombre des brebis par le baptême, & bientôt après fut établi dans la chaire de pasteur par la consecration épiscopale, qui fut faite du consentement de tous les prélats qui étoient à Constantinople, au concile tenu l'an 381. Nectarius gouverna avec beaucoup de pieté; mais comme il étoit moins sçavant que sa dignité ne le demandoit, il donna la hardiesse aux Heretiques de troubler la paix de son église. De son tems il arriva dans l'église de Constantinople un accident qui a fourni un grand sujet de controverse entre les Catholiques & ceux qui nient le sacrement de Penitence. C'est qu'une femme veuve & de qualité, ayant manifesté les actions de sa vie passée au penitencier, celui-ci lui donna une penitence qui fit connoître qu'un diacre l'avoit corrompuë. En effet le diacre fut déposé: ce qui fit soupçonner la verité, & causa un grand scandale. Nectarius ne sçachant quel remede y apporter, par le conseil d'Eudemon prêtre d'Alexandrie, supprima la dignité de penitencier. Saint Jean Chrysostome succeda à Nectarius, qui mourut l'an 397. On lui attribuë une homelie sur la fête du martyr Theodose, imprimée à Paris l'an 1554. avec quelques homelies de saint Chrysostome. * Sozomene, *l.* 7. Socrate, *l.* 5. Baronius, *A. C.* 56. 381. 390. 397. Du Perron, *in resp. ad reg. Magnæ Britan. l.* 3. *c.* 2. 3. *&c.*

NEDELLEC (Hervé de) en latin *Natalis*, & quel-

quefois *Brito*, parce qu'il étoit né dans une famille noble de la Basse-Bretagne, qui portoit le nom de Nedellec, prit de bonne heure l'habit de l'ordre de saint Dominique, dont il fut fait general l'an 1318. Il avoit été reçu docteur de la faculté de theologie à Paris dès l'an 1308. & l'année suivante il avoit été fait provincial de la province de France. Etant general il s'appliqua beaucoup à conserver la paix & la tranquillité dans son ordre, que quelques-uns avoient voulu troubler en accusant quelques religieux de la province de Rome, qu'ils appelloient les Spirituels, de vouloir introduire des nouveautés. L'examen qu'il fit de leurs sentimens, le convainquit que le zele de ces Spirituels, n'avoit rien de blâmable; & néanmoins il leur ordonna de s'en tenir à ce que la regle leur prescrivoit, & de ne point faire de societé entre eux sous pretexte d'aspirer à un plus haut degré de perfection. On a l'acte qu'il fit dresser là-dessus, datté du 18. Juin 1321. Il mourut le 7. d'Août de l'an 1323. On a de lui plusieurs ouvrages imprimés: *In quatuor sententiarum volumina*, Venise 1505. Paris 1647. *Quodlibeta quatuor magna*, Venise 1486. & 1513. *Tractatus VIII. de beatitudine, de Verbo, de aeternitate mundi, de materia cœli, de relationibus, de pluralitate formarum, de virtutibus, de motu Angeli*, Venise 1513. *Tractatus de secundis intentionibus*, Paris 1489. *Tractatus de potestate ecclesiæ & papali*, Paris *vers* 1500. On conserve aussi dans les bibliotheques d'autres ouvrages de sa composition qui n'ont pas été rendus publics: *de peccato originali: de paupertate Christi & apostolorum: de esse & essentia: de speciebus: de intellectu & voluntate: de latitudine entium: de voto religiosorum: de decem prædicamentis: in libros Aristotelis περὶ ἑρμηνείας super librum divisionum Boëtii: super communitates Porphyrii: de cognitione primi principii: de indulgentiis*. On lui attribuë aussi un traité qui est le 48. entre les opuscules de S. Thomas d'Aquin, intitulé *totius logicæ Aristotelis summa*: & un commentaire sur les epîtres de S. Paul, que le P. Labbe attribuë avec plus de vrai-semblance à Hervé de Dol, religieux Benedictin qui florissoit vers l'an 1130. Le même pere Labbe attribuë à Hervé le *defensorium contra impugnantes fratres Prædicatores*, dont toutes les éditions font auteur Jacques *de Voragine*; pour l'autre livre intitulé *correctorium Corruptorii*, il est certain qu'il n'est point de lui, quoique quelques-uns l'ayent cru; & que c'est aussi sans fondement qu'Alva a cru ce celebre Dominicain cousin de Durand de saint Porcien. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

NEEDHAM-POINT, c'est une forteresse des Barbades, qui soûtint une attaque de quatre heures de l'amiral Ruyter, qui avoit été envoyé avec une escadre pour conquerir cette isle, dont il fut repoussé. * *Dictionnaire Anglois.*

NE'ELLE, *voyez* CLERMONT, MAILLY & NESLE.

NEELSS (Nicolas) né à Campenhout dans le Brabant, entra vers l'an 1558. dans l'ordre de saint Dominique, où il enseigna la theologie, & prêcha avec beaucoup de reputation. On assure qu'il possedoit fort bien les langues grecque & hebraïque, & que son habileté à expliquer l'écriture lui donna de grands avantages dans les disputes frequentes qu'il eut avec les Calvinistes. De si heureux talens le firent choisir l'an 1577. pour aller à Gand y combattre l'heresie qui y avoit fait de grands ravages. Il y prêchoit chaque jour, alternativement pour fortifier les Catholiques dans la saine doctrine, & pour refuter les Heretiques: mais dès l'année suivante ceux-ci chasserent Neelss & tous ses compagnons de la ville. L'an 1584. il fut fait provincial de la basse Germanie, qu'il gouverna jusqu'à sa mort, qui arriva le 29. Janvier 1600. Il étoit âgé alors de soixante ans, & avoit écrit des commentaires sur la genese, le cantique des cantiques, les epîtres de S. Paul, & l'apocalipse, avec quelques autres ouvrages que le pere Lahaye avoit vûs dans la maison de l'ordre à Gand, où on ne les trouve plus. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NE'EMAN, ou NEMAGNA (Etienne) l'un des fils de Desa, roi de Servie, lui succeda vers l'an 1173. Il avoit deux freres, Mirosslas, & Chrasimir, dont le premier avoit épousé la fille de Borich, ban de Bosnie; & le fruit de cette alliance fut la conservation de ces trois princes. Desa ayant été conduit à Constantinople, Rodosslas, que Desa avoit déthroné, rentra dans une partie de ses états; & Uladimir frere de Rodosslas reprit en même tems la Rascie: mais Borich s'interessant pour son gendre, contraignit Rodosslas de se retirer à Cataro, & le dépoüilla de toutes les autres places. Le titre de Chelmois, qu'on donne à Mirosslas, montre qu'il retint pour lui le pays de Chelm, & qu'il abandonna le reste à Néeman: ils eurent bien des combats à livrer pour se maintenir: Rodosslas avec les secours que Raguse lui fournit, quoique trop foible pour les chasser, les harcela continuellement: & les Grecs prenans enfin ses interêts, ils se virent à deux doigts de leur perte. On dit que Néeman s'étant enfui alors dans les montagnes, envoya des deputés à Manuel pour lui demander la paix, & que ses premieres soumissions n'ayant pû l'appaiser, il alla lui-même dans le camp de l'empereur, devant qui il se presenta la corde au col; mais Cinname, de qui l'on tient ce fait, ne nous trompe-t'il pas? cette bassesse est indigne d'un prince, & ne fait pas honneur à celui qui l'a soufferte. Quoi qu'il en soit, Manuel abandonnant Rodosslas, laissa regner Néeman; qui n'ayant plus rien à craindre de ce côté-là, entra dans la Rascie, en chassa Uladimir, prit le titre d'archijupan de Servie, & fit de Prestine le lieu de sa residence. Néeman regna paisiblement jusqu'à l'an 1189. avec ses deux freres, qui tinrent le pays de Chelm sous son autorité, & qui eurent quelques démêlés de peu d'importance avec la ville de Raguse. Ces trois freres reçurent à Naisse en 1188. l'empereur Frederic, à qui Néeman rendit hommage; ce qui déplut tellement à Isaac l'Ange, empereur de Constantinople, qu'il resolut de rétablir Rodosslas; ses troupes étant entrées dans la Servie, se rencontrerent sur les bords de la Morava avec celles de Néeman, qui fut tué sur le champ de bataille, l'an 1189. Il eut deux fils; Thiomile, qui lui succeda, & qui regna à peine un an, & Simeon, que les Grecs appellent Etienne. * Ducange, *familles Byzantines.*

NE'EMAN II. surnommé CRAPALE, fils d'Etienne I. roi de Servie, lui succeda vers l'an 1234. M. Ducange croit qu'il s'appella aussi Etienne Nemagna, & que ce fut ainsi qu'il s'appella lui-même, parce qu'on a trouvé un sceau d'Etienne Nemagna, grand jupan: mais ce titre même de grand jupan, devoit lui faire comprendre, que le sceau ne convenoit pas à ce prince, qui fut couronné roi solemnellement; mais à celui dont on vient de parler, qui n'eut point effectivement d'autres qualités: d'où vient que les historiens Latins l'appellerent grand comte de Servie & de Rascie. Il est vrai néanmoins que Néeman fut aussi appellé Etienne, & qu'il prit ce nom à la ceremonie de son couronnement, qui se fit avec beaucoup de solemnité le jour de Pâques. Son regne fut de vingt-deux ans, & rempli de grands évenemens, dont on ne sçait ni le détail ni le tems precis. On pourroit croire que les conquêtes qu'il fit sur les Bulgares, à qui il enleva l'ancienne Servie, & quelques terres encore au-delà de la Morava, jusqu'assez près du Timorck, qui jointes à la Rascie, font ce qu'on appelle encore aujourd'hui la Servie, doivent se rapporter à l'année 1245. ou 1246. car Michel roi de Bulgarie n'étoit alors qu'un enfant, & il est tres-probable que les historiens Esclavons ne nous trompent point, lorsqu'ils disent qu'il y eut alors des troubles dans la Bulgarie, quoiqu'on ne sçache ce que c'est; puisque Jean Vatazes, empereur Grec, chassa dans ce tems-là même les Bulgares de plusieurs places de la Thessalie, & de la Thrace. On dit que Néeman s'empara aussi de plusieurs places de l'empire Grec, apparemment dans l'Albanie & dans son voisinage, & qu'il aggrandit encore ses états au-delà de la Save aux dépens des Hongrois, à qui il enleva la province de Sirmick. Il mourut vers l'an 1254. & laissa tous ses états à Urose son fils. * Ducange, *familles Byzantines.*

NEERCASSEL (Jean de) évêque des Catholiques d'Hollande, sacré l'an 1662. sous le titre d'évêque de Castorie, & vicaire general du pape en ce pays, étoit de Gorkum en Hollande. Il avoit été de la congregation des prêtres de l'Oratoire, & il s'aquitta des fonctions episcopales en Hollande, pendant 24. ans, avec un zele ardent & une assiduité infatigable. Il mourut au milieu de ses

travaux apostoliques, le 8. Juin 1686. âgé de soixante ans. Il nous a laissé trois traités latins, fort utiles; le premier de doctrine, sur *la lecture de l'écriture sainte*, & sur le juge qui a droit de l'interpreter; le second, de morale, intitulé *Amor Pœnitens*, ou de la necessité de l'amour de Dieu dans le sacrement de Penitence; le troisiéme, de discipline, sur *le culte de Dieu & de la Vierge*. La memoire de cet évêque sera toûjours en benediction parmi les Catholiques d'Hollande, pour lesquels il a travaillé avec un zele infatigable, & qu'il a instruits & édifiés par ses paroles, par ses exemples, & par ses écrits. Ses ouvrages sont non seulement pleins de doctrine & de pieté; mais aussi de science vraiment chrétienne, & de raisonnemens tres-solides. Pour son style il n'y faut pas rechercher beaucoup de politesse ni d'élegance; mais on y trouvera de la simplicité, & de la netteté, qui répondent à la candeur de ses mœurs & à la sincerité de son cœur. * M. Du Pin, *Biblioth. des aut. eccles. du XVII. siecle*.

NEERDA, ville de la province de Babylone sur l'Euphrate. Elle étoit bien fortifiée, & c'est pour cela que les Juifs qui demeuroient dans la Mesopotamie, y mettoient en dépôt l'argent qu'ils consacroient à Dieu, & qu'ils envoyoient à Jerusalem avec une bonne escorte, de peur qu'il ne fût volé par les Parthes, qui regnoient alors dans Babylone. Ce fut la partie d'Asineus & d'Anileus. *Voyez* ANILEUS. * Josephe, *antiquit. l. 28. c. 12.*

NEGAPATAN, ville de l'Inde, dans la presqu'isle au-deçà du Gange, sur la côte de Coromandel & en la province de Tanjor, a appartenu autrefois aux Portugais, & est presentement sous la domination des Hollandois. * Tavernier. Sanson.

NEGOAS (isle de) c'est à-dire, *des Negres*. C'est une des Philippines, qui est près de celle de Cabu, entre celles de Manille & Mindanao. * Maty, *diction.*

NEGOMBO, ville en l'isle de Ceilan, dont les Hollandois sont les maîtres.

NEGREPELISSE, petite ville de France dans le Quercy, située sur l'Aveirou, entre Bourniquel & Albias, à deux ou trois lieuës de Montauban, étoit assez forte, & fut considerable pendant les guerres de la religion. Après le siege de Montauban, l'an 1621. le roi Loüis XIII. envoya quatre cens hommes du regiment de Vaillac en garnison à Negrepelisse. Les habitans, qui étoient Calvinistes, les reçurent, & peu après leur couperent la gorge en une nuit. Le roi voulant punir une trahison si barbare, vint assieger cette ville, après avoir pris Sainte-Foi & Saint-Antonin, l'an 1622. Elle fut emportée, & les habitans y furent passés au fil de l'épée. Il arriva même pendant les desordres qui suivent ordinairement ces sortes de victoires, que le feu prit à un coin de la ville, qui la reduisit presque toute en cendres. * Baudrand. *Histoire de Louis XIII.*

NEGREPONT, isle de l'Archipel vers l'Europe, est separée de l'Achaïe par l'Euripe, & a été appellée par les anciens, *Eubœa* & *Chalcis*. Les Turcs la nomment *Egribos*, & ceux du pays *Egripos*, d'où l'on a formé le nom de *Negrepont*. Les premiers Francs qui y sont allés, entendant dire aux gens du pays, *s'ton Egripon*, pour *eis ton Egripon*, c'est-à-dire, *Egripon*, ils ont cru qu'ils appelloient ce lieu Negripont, & ont joint *n* avec *Egripon*. Voilà la veritable origine de ce nom, & l'on en peut voir d'autres exemples dans l'article SETINES. Il ne faut donc pas suivre l'erreur des Italiens, qui l'appellent *Nigroponte*: comme s'il y avoit quelque pont de pierre noire qui passât de la Bœotie dans l'isle. Plusieurs auteurs assurent que cette isle faisoit autrefois partie de la Bœotie, province de l'Achaïe, dont elle fut separée par des tremblemens de terre, & par l'impetuosité des flots de la mer qui y fit un canal. Elle a trois cens soixante-cinq milles de circuit, quatre-vingt-dix de longueur, du midi au septentrion, & quarante de largeur. Ses deux plus celebres promontoires sont *Capo Figera* ou *Capo d'Oro*, & *Capo Lithar*. Le premier étoit anciennement nommé *Capharée*. C'est là où Nauplius roi de ce pays, fit allumer un grand feu la nuit pour y attirer les Grecs, qui revenoient de l'expedition de Troye: ce qui leur fit prendre ce feu pour un fanal, & cet écueil pour un port, où vinrent briser leurs vaisseaux. La ville capitale porte le nom de l'isle. Elle est bâtie sur le bord de l'Euripe, vers la terre-ferme d'Achaïe où l'on va par un pont-levis, qui conduit à une grosse tour, que les Venitiens bâtirent autrefois dans ce canal, d'où l'on passe sur un autre pont de pierre, qui a cinq arches. Les galeres & les vaisseaux passent à l'endroit où est le pont-levis, qui se leve moitié du côté de la tour, & moitié du côté de la ville. Elle a environ deux milles de tour; mais il y a plus d'habitans dans les fauxbourgs, qui sont peuplés de Chrétiens Grecs qu'il n'y en a dans la ville, où il ne demeure que des Turcs & des Juifs. On y voit quatre mosquées, dont l'une étoit autrefois l'eglise cathedrale dédiée à saint Marc. Cette eglise étoit un évêché suffragant d'Athenes, lequel fut après érigé en archevêché. Les Jesuites ont une maison dans les fauxbourgs pour enseigner la jeunesse. Le gouverneur de cette isle est un capitan bacha, qui commande aussi dans l'Achaïe. Sous le regne du doge Pietro Ziani, l'empereur de Constantinople fit une donation de cette isle à la republique de Venise, & Pietro Zanzo en fut le premier baile.

Les Turcs l'attaquerent au mois de Juin 1469. avec une flotte de trois cens voiles: Mahomet II. s'y trouva en personne à la tête de plus de six-vingts mille hommes. Les assiegés s'étant defendus avec toute la vigueur possible, furent contraints de ceder à la force d'une armée si nombreuse. Ceux qui gardoient la porte Buraliana, l'abandonnerent le 12. Juillet: les Turcs s'en étant apperçus, monterent sur les murailles, & de-là entrerent dans la ville, où Calbo & Bondulmiero, deux des commandans de la place, furent tués les armes à la main. Erizzo, provediteur & troisiéme commandant, se retrancha dans un endroit assez fort, & ne se rendit que sur la parole du sultan, qui lui promit la vie: ce barbare manqua de foi, & le fit scier par le milieu du corps. Il laissa une fille nommée *Anne*, qui n'avoit pas encore 20. ans, lorsque l'on la presenta à Mahomet, parce qu'elle étoit extrêmement belle; mais cette genereuse demoiselle méprisa fierement ses caresses: ce qui irrita tellement le sultan, que changeant son amour en rage, il lui coupa lui-même la tête avec son sabre. Ce barbare exerça toute sorte de cruautés contre la garnison, & contre les Chrétiens qu'il trouva dans la ville. Cette isle est si fertile, qu'après la bataille de Lepante gagnée sur les Turcs l'an 1571. le pape Pie V. vouloit que l'armée des Chrétiens attaquât Negrepont, parce que son terroir pouvoit fournir de quoi entretenir facilement une armée. La livre de mouton n'y vaut pas tout-à-fait un sol de notre monnoye: la livre de poisson ne coûte que trois liards: la mesure de vin, qui fait environ une pinte de Paris, se donne pour un sol: les confitures de coings, de poires & d'amandes au vin cuit, qui est meilleur là qu'en aucun lieu du monde, ne valent que quinze deniers la livre. Proche de Capo Figera est la ville épiscopale de Caristo, que les François nomment *Château-Roux*, suffragant de l'archevêché de Negrepont. Rocco entre la ville de Negrepont & Caristo, étoit le siege d'un autre évêché. La montagne de Caristo, proche de la ville de même nom, est celebre à cause du beau marbre que l'on en tire, & de la pierre Amyante, qui pousse des filamens en forme de filasse, dont on fait de la toile, qui au lieu de se brûler se blanchit au feu. L'isle de Negrepont produit une si grande quantité de coton, qu'elle peut fournir des toiles à une flotte entiere. Il y a deux rivieres dans ce pays-là; le Similio, & le Cereo, dont l'une rendoit la laine des moutons blanche, & l'autre noire, si on en croit les poëtes. François Morosini, doge de Venise, assiegea cette place l'an 1688. sur la fin de Juillet: le siege dura jusqu'au 20. Octobre, qu'il fut obligé de le lever, après avoir fait donner un assaut general à la ville, que les Turcs soûtinrent vigoureusement. * Pline. Strabon. P. Coronelli, *description de la Morée*. Spon, *voyages en 1675.*

NEGRES, peuples d'Afrique, dont le pays s'étend des deux côtés du fleuve Niger, entre le Zaara & la Guinée. Les plus riches sont ceux que les Arabes appellent *de Genéoa*, qui demeurent sur les bords du Niger; parce que c'est le chemin que prennent les marchands qui vont au Levant, & qu'il y aborde quantité de gens de Barbarie, du Biledulgerid, & d'autres endroits. Ceux qui

habitent le long de la côte de l'Ocean, se sont civilisés depuis que les Portugais ont negocié avec eux, & plusieurs même ont embrassé le Christianisme. On trouve aussi quelque civilité entre ceux qui sont du côté d'Orient vers la Nubie, & qui ont pour frontieres le pays des Abyssins; mais ceux qui demeurent au-dedans du pays, que les Arabes appellent *les peuples du Zinque*, sont farouches & brutaux. La plûpart des Negres se font continuellement la guerre: tous les prisonniers qu'ils peuvent faire sur leurs ennemis, hommes, femmes, & enfans, sont vendus aux Africains, aux Arabes, & aux Portugais, qui trafiquent ordinairement sur leur côte, & le long de leur riviere. Ils prennent d'eux en échange des chevaux, des draps, des toiles, de l'huile, du vin, & d'autres marchandises qu'on y porte de l'Europe. Ce pays est chaud, mais le voisinage du Niger, & d'autres rivieres qui le traversent, ne laissent pas de le rendre fertile. Il y a plusieurs grands lacs, formés par le débordement des rivieres. Ces lacs sont environnés de bois, où l'on trouve plusieurs elephans, & autres bêtes sauvages. On n'y seme ni bled ni orge, mais seulement du millet: leur principale nourriture est de certaines racines, qu'ils appellent *Gnames*, & d'une espece de châtaignes qu'ils nomment *Gores*. Ils ont aussi des pois d'une grosseur extraordinaire, & bigarrés de diverses couleurs, & de grosses féves d'un rouge vif & éclatant. Les inondations du Niger suppléent au défaut de la pluye, qui n'y tombe qu'aux mois de Juillet, d'Août & de Septembre. Il n'y a point de vignes dans tout le pays, & l'on y fait du vin d'une liqueur qui distille de certains palmiers, & qui est de couleur de vin paillet. Pour la faire sortir on donne deux ou trois coups de coignée sur le tronc, & on met des calebasses dessous pour la recevoir. Chaque palmier en rend trois ou quatre pintes dans l'espace de vingt-quatre heures. Cette liqueur est douce le premier jour qu'on la recueille; mais deux ou trois jours après elle devient plus forte. Elle ne se garde pas long-tems; car dès le cinq ou sixiéme jour, elle commence à se tourner en vinaigre. *Voyez* NIGRITIE. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 1.

NEGRO, en latin *Niger*, *Tanger*, riviere du royaume de Naples. Elle coule dans la principauté citerieure, baigne Athenes, & va se décharger dans le Celo. Le Negro coule sous terre pendant quatre milles avec un tres-grand bruit. Il commence à s'y cacher au lieu nommé Polla, qui est environ à une lieuë au-dessous d'Athenes. * Maty, *dict.*

NEHAUSEL, *cherchez* NEUHAUSEL.

NEHEMIAS, Juif, échanson du roi de Perse Artaxerxés *Longuemain*, s'acquit la faveur de ce prince. Il s'informoit avec soin de l'état de la ville de Jerusalem; & ayant sçu d'Hanani, qui se trouva à Suse, combien la ruine de cette ville, & sur-tout de ses murailles, étoit sensible à ceux qui y étoient retournés, il en fut touché jusqu'au fond du cœur. Le roi lui demanda la cause de sa tristesse, Nehemias l'avoüa sincerement, & pria le prince de lui permettre d'aller revoir encore une fois la ville où reposoient ses peres, & d'en rebâtir les murs, ce qui lui fut accordé. Il vint à Jerusalem la vingtiéme année du regne d'Artaxerxés, l'an 3581. du monde, & 454. avant Jesus-Christ, & en dépit des ennemis de sa nation, fit achever ce grand ouvrage. Ensuite on en fit la dédicace solemnellement. Ce fut alors que le feu sacré, qui avoit été caché par Jeremie, se trouva, ou plûtôt, que l'eau épaisse qu'on avoit rencontrée, s'alluma aux rayons du soleil, après avoir été répanduë sur le bois & sur le sacrifice. * Torniel, suivant Melchior Canus & Ribera, & quelques autres croyent que l'on retrouva aussi l'arche d'alliance, & l'autel de l'encens; mais cela n'est pas bien prouvé. Quoi qu'il en soit, Nehemias depuis son arrivée à Jerusalem, gouverna les Juifs l'espace de douze ans, avec autant de sagesse que de pieté, n'oubliant rien pour les faire demeurer fideles dans la nouvelle alliance qu'ils avoient contractée solemnellement avec Dieu. Il assembla une grande bibliotheque, que les uns croyent avoir été composée de toutes sortes de livres; & les autres, de ceux-là seulement qui regardoient ou la religion, ou l'état des Juifs. L'an 3594. du monde, & 441. avant Jesus Christ, il revint à la cour d'Artaxerxés, & il eut le chagrin d'apprendre que les Juifs, pendant son absence, étoient déchûs de la pieté où il les avoit rétablis, & avoient violé la loi en plusieurs points d'importance. Il pria le roi de Perse de lui permettre de retourner à Jerusalem; il l'obtint, & à son retour corrigea ces abus. Il mourut dans sa patrie, sur la fin du regne de Darius *Nothus*, ou au commencement du regne d'Artaxerxés *Mnemon*. Il est auteur du second livre d'Esdras, qui porte le nom d'Esdras, & qui commence ainsi, *Ce sont ici les paroles de Nehemie.* Il est toûjours parlé de lui en ce livre en premiere personne, & il y est aussi parlé, au *chap.* 12. *v.* 22. de Darius: si c'étoit Codomanus, comme quelques-uns croyent, ce livre ne pourroit pas être de Nehemie; mais on peut dire que c'est de Darius Nothus, ou plûtôt que cet endroit, depuis le commencement du *chap.* 12. jusqu'au *v.* 27. est ajoûté après coup. * *Esdras*, 1. & 2. Eusebe, *in chron.* & *lib.* 8. *demonst. evang.* Salian. Sponde. & Torniel, *in annal. vet. test. A. M.* 3609. 3621. 3629. &c. M. Du Pin, *diss. prelim. sur la bible.*

NEHIEL, ville de Palestine dans la tribu d'Aser, située entre Beth, Emeth, & Cabul. * *Josué*, 19. 27. Sanson.

NEISSE, en latin *Nissa*, ville de Silesie sur une riviere de même nom, dans la province de Grotka, à quatre lieuës de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *diction.*

NEJUS, ou NAJA, selon Grotius (François) né à Anvers, Zelandois d'origine, de l'ordre de saint François, fut employé à Bruxelles dans les grandes affaires, de la part de la cour d'Espagne: il fut aussi député par Philippe III. pour faire la paix avec les Hollandois, l'an 1607. * Hug. Grotius, *l.* 15. *hist.*

NEKAM (Alexandre) Anglois natif de Hereford, chanoine regulier de l'ordre de saint Augustin, a passé pour un des plus sçavans hommes du XIII. siecle. Après avoir commencé ses études en Angleterre, il vint en France pour se perfectionner: quelque tems après il passa en Italie, d'où il repassa en Angleterre. On dit qu'ayant résolu de prendre l'habit des religieux de saint Benoît, dans le monastere de saint Alban, il en parla à l'abbé, qui voulant sans doute éprouver sa vocation, differa longtems à lui faire réponse. Ce procedé chagrina Nekam, qui témoigna son impatience par un billet à l'abbé, lequel ne contenoit que ces mots: *Si vis, veniam; sin autem, tu autem.* Il se servoit des deux derniers mots, avec lesquels on finit les leçons tirées de l'écriture & des peres, dans l'office divin, pour faire connoître à l'abbé qu'il vouloit une réponse positive, ou finir avec lui. Ce dernier répondit en ces termes à Nekam, faisant allusion à son nom par ses paroles: *Si bonus es, venias: Si nequam, nequaquam.* Cette réponse ne fut pas du goût du postulant, lequel prenant pour injure la réponse de l'abbé, se retira à Excester, où il fut reçu parmi les chanoines reguliers de saint Augustin. L'an 1215. il fut élû abbé de saint Alban. Il laissa un tres-grand nombre d'ouvrages de sa façon; dont les principaux sont, des commentaires sur les quatre évangiles, sur les proverbes, sur l'ecclesiaste, sur le cantique des cantiques, & sur le pseautier; *Lectiones scripturarum*; *Moralia in evangelia*; *De virtutibus*; *Cur Filius Incarnatus*; *De puritate Mariæ*, &c. Nekam mourut l'an 1227. à Worchester. * Pitseus, Leland, *de script. Angl.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XIII. siecle.*

NEKIR ou NEKER, nom de l'un des anges inquisiteurs, qui examinent le mort dans le sepulchre, selon la doctrine de l'alcoran. Quelques historiens l'appellent *Guanehir*; mais c'est une erreur qui vient de ce que les Arabes nomment les deux anges examinateurs, *Munguir gua Neguir*: c'est-à-dire, *Monkir*, & *Nekir*, & ceux qui n'entendoient pas l'arabe, ont pris *Guaneguir*, pour le nom du second ange, y joignant la particule *gua*, qui signifie &. *Voyez* AZABE-KABERI. Mahomet a débité que les ames & les corps sont dans leur sepulcre jusqu'au jour du jugement, & que d'abord après la sepulture, l'ange *Mankir*, armé d'une pesante massuë, avec un autre nommé *Nekir*, se presente aux morts, & leur

fait ces quatre demandes. 1. Qui est ton dieu ? 2. Qui est ton prophete ? 3. Quelle est ta créance ? 4. Quel est le lieu de ta dévotion ? Ceux qui ont fait constamment profession de la religion Mahometane, répondent sans crainte : Mon Dieu est celui qui t'a créé aussi bien que moi ; mon prophete est Mahomet ; ma créance est *Islam*, c'est-à-dire, *la créance salutaire* ; le lieu de ma dévotion est *Caba*, c'est-à-dire, *le temple de la Mecque*. Ceux qui meurent hors de la foi, sont saisis de crainte à la vûë de l'ange, à cause de son extrême grandeur, & le prenant pour Dieu lui-même, l'adorent : ce qui leur attire un coup de massuë, & les fait renfermer dans leurs sepulcres, sans qu'ils voyent rien de ce qui se passe au dehors. Mais les fideles se reposent tranquillement, & voyent par une petite fenêtre ce que l'on fait dans le ciel. * *Abregé de la foi des Turcs*, dans le IV. tome des œuvres d'Isaac Carrow. Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

NELEUS, fils de Neptune & de la nymphe Tyro, fille de Salmoneus, lequel ayant été chassé de la Thessalie par son frere Pelias, vint se refugier dans le pays de Lacedemone, où il bâtit la ville de Pyles. * Homer. *Od.* 2. Il eut pour femme Chloris, fille du roi Amphyon d'Orchomene, de laquelle il eut douze fils, qu'Hercule tua tous depuis, excepté le seul Nestor, qui par hazard n'étoit point à la maison pendant ce desastre. * Ovid. *Metamorph. l.* 12.

NELLEMBERG (le comté ou le landgraviat de) c'est une contrée de l'Hegaw en Souabe. Ce comté est borné au midi par l'évêché de Constance, & par le canton de Schafhouse, & ailleurs par le comté de Furstemberg. Il n'a que six ou sept lieuës de long & quatre de large, & il prend son nom du château de Nellemberg, situé sur une montagne à deux lieuës de Stockach capitale du pays. Il a eu autrefois ses maîtres particuliers. Il appartient maintenant à la maison d'Autriche. Le duc de Wirtemberg y possede pourtant la forteresse d'Hohen-Tweil ; & le prince d'Averlberg le comté de Tegen, qui lui fut vendu l'an 1663. * Maty, *diction.*

NELLI (Thomas) né dans une famille noble de Toscane, étudia à Sienne le droit civil & canonique, qu'il professa ensuite dans la même ville avec d'autant plus de succès, qu'il avoit l'esprit orné de plusieurs belles connoissances. Il fut reçu dans l'académie des *Filomati* de cette ville, où il prit le nom de *Spennati*, mais lorsqu'il s'y faisoit admirer, Dieu lui inspira le dessein d'entrer dans l'ordre de saint Dominique. On assure qu'il s'y distingua bientôt par son talent pour la prédication, & qu'il y professa aussi la philosophie & la theologie. On ne sçait pas précisément le temps de sa mort, mais on voit qu'il florissoit vers l'an 1610. puisqu'il avoit été compagnon d'étude du cardinal Didier Scaglia. Les poësies de ce cardinal, & celles de Nelli ont été imprimées ensemble à Bresse. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NEMÉE, *Nemea*, region de l'Elide donnoit son nom à une forêt, renfermée dans son enceinte, & fameuse pour avoir été le theâtre d'un des plus illustres travaux d'Hercule. Elle servoit de retraite à un lion d'une effroyable grandeur, qui tenoit quelquefois la campagne, & que les grands desordres qu'il avoit faits dans le pays avoient rendu redoutable. Hercule pour obliger Molorchus, vieux pasteur du pays, qui l'avoit reçu obligeamment chez lui, combattit ce lion, qu'il étouffa. On institua à Argos les jeux Neméens dans l'olympiade LI. pour éterniser la memoire de cette illustre action. * Strabon. Diodore de *Sicile*. Hygin. *Voyez* cela plus au long dans le *lexicon universel* de Jacques Hofman, & sur-tout dans Scaliger, *poetic. l.* 1. *c.* 25. Charles Paschal, *de coronis l.* 6. *c.* 26. & 27. Gaspart Barthius, *animadversion. ad Papin.* Stace, & les autres poëtes.

NEMÉE, ville de la region de même nom entre Cleone & Phliunte, & près de la forêt de Nemée, est appellée aujourd'hui *Tristena*, si l'on en croit le Noir. NEMÉE, petite riviere, qui avoit sa source aux environs, & se déchargeoit dans le golfe de Corinthe, après avoir coulé entre cette ville & Sicyone. On dit qu'on la nomme à present *Langia*.

NEMÉE, fille de Jupiter & de la Lune, qui donna son nom au pays des Argiens. D'autres cependant disent, que ce nom lui fut donné, à cause des troupeaux de Junon qui y paissoient, ou des enfans de Danaüs. C'est aussi delà suivant quelques-uns que l'on a nommé les *jeux Neméens*. * Jul. Cæsar Scaliger. *poet. l.* 1. *c.* 25.

NEMESIEN (Saint & ses collegues, évêques, confesseurs & martyrs en Afrique, dans le tems de la persecution de Valerien, l'an 257. de Jesus-Christ, confesserent genereusement la foi de Jesus Christ devant Aspale-Paterne, proconsul d'Afrique. C'est à eux qu'est adressée la lettre 77. de saint Cyprien. Ils avoient la plûpart assisté au grand concile de Carthage, tenu l'année précedente, qui avoit confirmé le sentiment de saint Cyprien, sur le baptême des Heretiques. On voit par la lettre de saint Cyprien, que plusieurs de ces genereux confesseurs avoient déja consommé leur martyre par une fin glorieuse, & que les autres attendoient le même sort dans les prisons, dans les mines, ou dans les carrieres, où ils étoient enchaînés & souffroient cruellement. Nemesien fit réponse à saint Cyprien par trois lettres differentes. On fait memoire de ces saints confesseurs dans les martyrologes, au 10. de Septembre. Dans l'ancien martyrologe de l'église d'Afrique, il est fait memoire de Nemesien au 20. Decembre ; mais quelques-uns croyent que ce Nemesien est different de celui dont nous parlons, & que c'est un enfant martyr, appellé *Nemesien*, dont saint Augustin fait mention au sermon 286. * Saint Cyprien, *epist.* 77. 78. 79. & 80. Baillet, *vies des Saints*.

NEMESIEN, *Aurelius Olympius Nemesianus*, poëte Latin natif de Carthage, florissoit dans le III. siecle, vers l'an 281. sous l'empire de Carus, & de ses fils Carin & Numerien, dont le dernier eut tant d'inclination pour la poësie, qu'il en contesta même la gloire à Nemesien, qui avoit écrit de la pêche, & des choses maritimes. Il nous est resté de cet auteur le poëme intitulé *Cynegeticum*, & quatre eglogues. Paul Manuce publia ces poësies l'an 1538. Barthius en procura une autre édition l'an 1613. & nous en avons encore une de Leyden de l'an 1653. avec des notes de Janus Vlitius. Lilio Girldi rapporte un fragment de Nemesien, que Sannazar lui avoit fait voir. Au reste ce fut Sannazar, qui ayant trouvé les œuvres de ce poëte écrites en lettres gothiques, les fit mettre en beaux caracteres, & les envoya à Paul Manuce. Le celebre prelat Hincmar de Reims, écrivant à Hincmar de Laon son neveu, parle du livre de Nemesien, comme d'un ouvrage qu'on lisoit au college. *Aliter respondere non potui, nisi ut venatores feræ lustra sequentes agere, auditu & lectione puer Scholarius in libro, qui inscribitur, cynegeticum Carthaginensis Aurelii didici ; &c. Le Cynegeticon*, ou le poëme de *la chasse* de Nemesien, n'est gueres plus estimé que celui de *Calphurnius* ; mais quelques-uns le croyent plus châtié que le dernier. Quoique ce poëme lui ait acquis quelque reputation, il est fort inferieur à Oppien & à Gratius, qui avoient déja traité avant lui le même sujet en vers. Son style ne laisse pas d'être assez naturel, il a même quelque élegance. On étoit si prevenu en faveur de son poëme dans le VIII. & IX. siecle, qu'on le faisoit lire dans les ecoles publiques, particulierement du tems de Charlemagne. * Epist. Hincmar. *Remens. ad Hincmar. Laudunens.* Vossius *de poët.* & Philipp. Briet, *l.* 3. *de poët.* Julius Cæsar Scaliger. *l.* 5. & 6. *poetic.* René Rappin, *reflex. sur la poët.* Baillet, *jugement des sçavans sur les poëtes*.

NEMESION (Saint) martyr à Alexandrie, Egyptien d'origine, de langue & de mœurs, fut accusé d'être compagnon de quelques voleurs. Il se justifia facilement de cette accusation ; mais on découvrit qu'il étoit Chrétien, & là-dessus on le fit conduire au prefet d'Egypte, qui le condamna à être brûlé avec ces voleurs. * Euseb. *l.* 6. *Hist. c.* 41. Le Nain de Tillemont, *memoires ecclesiastiques, tom.* 4. Les martyrologes, *au* 19. *Decembre, jour auquel on fait sa fête*.

NEMESIS, déesse, étoit selon quelques uns, fille de Jupiter & de la necessité, & selon les autres, de l'ocean & de la nuit. Elle avoit soin de venger les crimes que la justice humaine laissoit impunis ; & étoit aussi nommée *Adrastée*, parce qu'Adrastus fut le premier qui lui dédia un temple ; & *Rhamnusie*, parce qu'elle fut adorée dans un

bourg de ce nom dans l'Attique. Elle avoit un temple dans le Capitole. * *Voyez* Callimaque, *hymno in Cererem v.* 56. Euripide, *in Phaniss*, v. 189. Ausone, *Idil.* 5. v. 66. & 8. v. 40. Pomponius Lætus. Ammianus Marcellin. Pausanias, *in Arcad.* Cartari, *de imag. deor.* Bocace, *in geneal. deor. &c.* Statius Joh. Rosin, *antiq. l.* 2. c. 10. & *in l.* 4. c. 5. *Paralipomena.* Thomæ Dempster.

NEMESIUS, philosophe qui se fit Chrêtien. On lui donne la qualité d'évêque d'Emese. Il vivoit selon les uns, vers l'an 380. & selon les autres, dans le V. siecle. On a de lui un livre, *de natura hominis*, où il refute les Manichéens, les Apollinaristes, & les Eunoméens; mais il y établit les sentimens d'Origenes sur la préexistence des ames. Ce traité a été traduit par Valla, dont la version a été imprimée l'an 1535. Ellebodius en a fait une autre version, imprimée l'an 1565. Ce traité se trouve en grec & en latin dans la bibliotheque des peres, & imprimé à Oxford l'an 1671.

NEMESTRIN, *Nemestrinus*, dieu des forêts, chez les Gentils, ainsi nommé de *nemus*, *bois* ou *forêts*. * Arnobe, *l.* 4. S. Augustin, *de civit. Dei*, *l.* 4.

NEMI, bourg avec un magnifique palais. Il est dans la Campagne de Rome, entre Castel-Gandolphe, & Velitri, près d'un petit lac & d'un petit bois, qui portent son nom. Le premier, qui n'a que deux lieuës de circuit, étoit appellé par les anciens *Lacus Triviæ*, & le dernier *Lucus Triviæ* ou *Dianæ*. * Maty, *diction.*

NEMISKAU (le lac de) il est dans le Canada, dans l'Amerique septentrionale. On dit qu'il en sort une riviere, qui porte son nom, laquelle, après avoir coulé deux journées de chemin, se décharge dans la Baye de Hudson. * Maty, *diction.*

NEMORALES, *Nemoralia*, fêtes des anciens Payens que l'on celebroit en l'honneur de Diane, déesse des bois. Ce nom vient de *Nemus*, qui signifioit *un bois agreable*. On appelloit aussi *Nemus*, un endroit où se forma une ville, & où l'on voyoit un temple de Diane, dans la forêt d'Aricie, à quinze milles de Rome. Ainsi ces fêtes furent nommées *Nemorales*, ou parce qu'elles étoient instituées en l'honneur de la déesse des bois, ou parce qu'on faisoit alors des sacrifices à cette déesse, dans le lieu appellé *Nemus*. Diane est appellée par Horace, *montium custos nemorumque*. Stewechius rapporte trois anciennes inscriptions, marquées sur des vieilles pierres, où cette déesse est appellée NEMORENSIS. Helmenhorstius en rapporte deux, l'une DIANÆ NEMORENSI, & l'autre ainsi, DIAN. REGINA UNDARUM. DECUS NEMORUM. * Horat. *Carm. l.* 3. *od.* 22. Plin. *l.* 35. 7. Stewechius, *electis ad Arnobium*, *l.* 4. G. Helmenhorstius, *ad eund. ibid.*

NEMOURS, *Nemosium* ou *Nemoracum*, sur la riviere du Loing, ville & duché de France dans le Gâtinois, a eu des seigneurs, puis des comtes, jusqu'en 1404. que le roi Charles VI. l'erigea en duché & pairie. Elle est à dixhuit lieuës de Paris, & doit son nom & ses accroissements à un ossement de S. Jean Baptiste, que deux religieux de l'ordre de S. Augustin de Sebaste en Samarie, qui passerent en France avec Louis VII. à son retour de la Terre Sainte, y apporterent en 1147. La mission de ces deux religieux, étoit pour exciter les Fideles à contribuer de leurs aumônes pour la reédification de l'eglise de S. Jean de Sebaste, que Rodolphe évêque de ce lieu faisoit retablir, en consideration du recouvrement que l'on avoit fait à Sebaste d'une chasse d'argent, où étoient renfermés les ossemens à demi brûlés, des prophetes Abdias & Elisée & de saint Jean-Baptiste, dont les corps, qu'on conservoit auparavant à Sebaste, avoient été jettés au feu par ordre de Julien l'*Apostat*, lesquels ossemens à demi brûlés, quelques Fideles avoient ramassés & renfermés dans cette chasse d'argent, ainsi qu'il se voit par la bulle de Rodolphe, & par celle de Guillaume patriarche de Jerusalem de l'an 1145. dont on conserve les originaux, dans les archives du prieuré de Nemours.

GAULTIER, I. du nom, seigneur de Nemours, chambellan de Louis VII. qui avoit accompagné le roi en la Terre Sainte, obtint du roi son maître la permission de retenir dans sa terre de Nemours, (qu'il avoit eue d'*Azeline* son épouse, fille d'*Ursion* & d'*Aveline* de Traci, sœur de *Renault* seigneur de Montfaucon en Brie, & fille de la sœur de *Renault* de Chatillon, prince d'Antioche.) les deux religieux qui étoient passés avec le roi de Sebaste en France. Il leur donna une hospice dans sa terre de Nemours, où il leur fit bâtir un chapelle auprès de son château, dans laquelle ces religieux deposerent la relique de saint Jean-Baptiste. La nouvelle s'en étant repanduë par toute la France, tous les Fideles y accoururent de toutes parts: & comme le château de Gaultier, qui étoit la seule habitation qu'il y eût à Nemours, n'étoit pas capable de les contenir, quelques particuliers s'ingererent de bâtir des hôtelleries aux environs de la chapelle, où la relique étoit en depôt, ces hôtelleries augmenterent si considerablement, & il s'y fit tant d'autres bâtimens, que Nemours en peu de tems devint un bourg considerable, & même du vivant de Gaultier I. du nom, qui mourut fort âgé, Nemours acquit le nom de ville. Ce chambellan qui étoit fort charitable, y établit ensuite un hôtel-Dieu, auquel il attacha de gros revenus & donna son château à cet hôpital, pour servir de retraites aux pauvres pelerins qui venoient visiter la sainte relique. Il fit encore construire un couvent pour les deux religieux de Sebaste à qui le roi aumôna vingt livres de rente à prendre sur le domaine de Châteaulandon, & qui reçurent encore d'autres aumônes de differens seigneurs de la cour; car les Sarasins s'étant absolument emparés de la Terre Sainte, & ayant chassé de Sebaste les religieux qui y étoient, ceux qui s'étoient établis à Nemours pour ramasser les aumônes des Fideles qu'ils faisoient remettre à leur couvent de Sebaste, se trouverent dans la necessité de rester en France; & en effet ils fixerent absolument leur établissement à Nemours qui pour lors n'avoit d'autres paroisses que celle de S. Pierre, qui est aujourd'hui hors l'enceinte de la ville & dans l'un de ses fauxbourgs; cette paroisse & celle de Notre-Dame d'Ormesson furent ensuite unies à la chapelle de Nemours, qui à la sollicitation de Louis VII. fut erigée en paroisse sous le titre de l'eglise de saint Jean-Baptiste. Philippe *Auguste* en 1189. ratifia les donations que Louis VII. son pere avoit faites aux religieux de Sebaste etablis à Nemours. L'hôtel-Dieu fut ensuite réuni à la mense des prieur & religieux par une bulle du pape Clement VII. en 1390. Toutes ces réunions subsistent encore aujourd'hui.

NEMOURS maison ancienne, qui avoit pris son nom de la ville de Nemours, a produit de grands hommes. PHILIPPE de Nemours, I. du nom, seigneur de Guercheville, vivoit dans le XII. siecle, sous le regne de Philippe *Auguste*, & fut pere de GAULTIER II. du nom, seigneur de Nemours, maréchal de France l'an 1214. Celui-ci fut pere de PHILIPPE II. du nom, seigneur de Nemours, chambellan de France, qui épousa 1°. *Marguerite* dame d'Ascheres; 2. *Elisabeth* dame de la Haye & de Passavant. De la premiere il eut *Gaultier* III. seigneur de Nemours, mort sans lignée, *Philippe*, qui vendit la seigneurie de Nemours au roi saint Loüis; *Jean*, seigneur de Guercheville, chanoine de Noyon & de Tours, qui vendit aussi l'an 1274. au roi Philippe *le Hardi*, les droits qu'il avoit sur Nemours; *Aubert*, chanoine de Paris; & *Guillaume*, qui épousa *Agnés* dame du Moulin. De sa seconde femme, il eut GAULTIER de Nemours, qui épousa *Clemence* de Dreux; dont il eut *Blanche*, femme de *Guillaume* de Précigny, & deux autres filles. Depuis, le roi Charles VI. érigea Nemours en duché & pairie, & l'échangea pour d'autres terres avec CHARLES III. dit *le Noble*, roi de Navarre, le 19. Juin de l'an 1404. Ce duché retourna à la couronne l'an 1425. & y fut uni jusqu'en 1461. que le roi Louis XI. le ceda à JACQUES d'Armagnac, qui pretendoit y avoir quelques droits. Jacques laissa *Jean* & *Louis*, morts sans enfans mâles. Ainsi le roi rentra dans ce duché, conformement à une clause des lettres de l'an 1404. ce qui avoit eté observé après la mort de Charles *le Noble*, qui n'eut d'enfans que *Blanche*, reine de Navarre. PIERRE de Rohan, seigneur de Cié, qui avoit épousé *Marguerite*, fille de *Jean* d'Armagnac, pretendit encore au duché de Nemours. Il mourut sans enfans, & cette mort termina le procès l'an 1507. Le roi Loüis XII. ceda Nemours à son neveu, GASTON de Foix, qui fut tué à la bataille de Ravenne l'an 1512. Trois ans après le roi François I. le donna à JULIEN de Medicis, qui avoit épousé *Philiberte* de Savoye,

voye, tante de ce monarque. Ensuite le même roi mariant, l'an 1528. PHILIPPE de Savoye, son oncle, comte de Genevois, &c. avec *Charlotte* d'Orleans fille de *Louis* d'Orleans, I. du nom, duc de Longueville, lui fit don de ce duché, rachetable de la somme de cent mille livres, dont la posterité rapportée à SAVOYE a joüi pendant plus de 150. ans. Ce duché a passé depuis à PHILIPPE de France, duc d'Orleans, & à sa posterité. * Du Chêne, *recherches des antiq. des villes de France.* Du Puy, *droits du roi.* Sainte Marthe, *hist. geneal. de France.* Guichenon, *histoire de Savoye, &c.*

NEMRA, ville forte de Palestine, sur le Jourdain dans la tribu de Gad. * *Nombres*, 32. 3.

NEMRIM ruisseau, ou torrent des Moabites qui coule dans la mer Morte. * *Isaïe*, 15. 6.

NEMROD ou NIMROD, fils de Chus, & petit-fils de Cham, étoit robuste, selon l'écriture, & commença le premier d'usurper la puissance souveraine sur les autres hommes. Ce fut sous sa conduite que se fit le bâtiment de la tour de Babel, l'an du monde 1802. & 2233. avant Jesus-Christ; car Nemrod, comme le marque positivement la Genese, regna à Babylone dans le pays de Sennaar, qui de son nom fut aussi appellé *pays de Nemrod, terra Nemrod.* On a observé à l'article d'Assyrie que Nemrod fonda aussi Ninive, ce qui n'empêcha pas que Gerard Mercator & Langius n'ayent eu tort de le confondre avec Assur; l'ecriture distingue tres-nettement ces deux hommes: dans le partage de la terre, Assur se retira dans l'Assyrie, à laquelle il donna son nom: Nemrod y vint ensuite, & y bâtit quelques villes. Il n'est pas sans doute le même que Ninus; car ce dernier prince est fabuleux, ou du moins tout ce qu'on dit de lui est faux: mais il pourroit bien être celui que les Babyloniens ont adoré sous le nom de Bel. * *Genese*, 10. S. Jean Chrysostome, *hom.* 29. *in Genes.* S. Jerôme, *in trad. Hebr. in Genes.* S. Epiphane, *in Panario.* S. Augustin. *l.* 16. *&* 18. *de civit. Dei.* Rupert, *l.* 4. *in Gen. c.* 43. Josephe, *l.* 1. *antiq. c.* 4. *&* 6. La chronique d'Alexandrie. Eusebe, *in chron.* Mercator, *in chron.* Pererius, *l.* 15. *comment. in Gen. n.* 64. Bellarmin, Genebrard. Gordon. Abulensis. Cajetan. Oleaster. Del-Rio. Torniel. Salien. Sponde. Bochard. *Phaleg*, &c.

NENIE, *Nenia*, étoit une déesse du Paganisme, à laquelle les anciens Romains avoient bâti un temple hors de la ville de Rome, près de la porte Viminale. Elle présidoit aux chants lugubres qu'on avoit accoûtumé de faire dans les funerailles en l'honneur des morts; & ces chants contenoient les loüanges de la personne qui venoit de mourir, mises en vers. Ils étoient prononcés d'une voix lamentable au son des flûtes, & d'autres instrumens, par une femme qui se loüoit pour cela, & qui s'appelloit dans cette fonction, *Praefica.* Ce fut Simonide, poëte Lyrique, de l'isle de Cée, qui introduisit le premier cette maniere de vers, & cette façon de les chanter, si nous en croyons Horace, en sa premiere ode du livre II. Ces chants funebres s'appelloient *Nenia*, du nom de la déesse, qui y présidoit. Ovide croit que ce nom vient du mot grec *νεάτη* qui veut dire, *dernier*, à cause que c'étoit la derniere chose qu'on chantoit pour une personne; mais Acron prétend avec assez de vrai semblance, que *Nenia* est un mot fait naturellement pour exprimer le ton triste & dolent de ces chanteuses: d'où vient qu'on trouve encore ce mot en quelques endroits, pour signifier toutes sortes de chants desagreables, & même toutes sortes de discours ineptes; & saint Jerôme l'a employé en ces derniers sens contre Rufin. Les flûtes dont on se servoit dans les funerailles chez les Payens, tant Grecs que Romains, servoient non seulement pour accompagner la voix de celle qui chantoit les loüanges du mort; mais encore pour marquer les tems où il falloit que les assistans se frappassent la poitrine en signe de douleur; car ces frappemens de poitrine se faisoient en cadence, au son des flûtes, selon le rapport de Lucien. * Festus. Varron, *de vet. popul. Rom.* Cicero, *de leg.* 2. Jacq. Jean Hofman, *Lex. universel.*

NENNIUS, souverain de Loëgris, & fils d'*Helius* roi des Bretons, anciens peuples d'Angleterre, fit paroître son courage dans la guerre qu'il soûtint contre les Romains. Il tua dans une bataille Labienus tribun, & desarma Jules-Cesar, qui lui porta neanmoins un coup, dont il mourut. Il fut enterré à Londres avec l'épée de Cesar, comme il l'avoit ordonné. Ces faits auroient besoin de garand, & ont tout-à-fait l'air d'être fabuleux. * Pitseus, *de illust. Angl.*

NENNIUS ou NENIUS, abbé, Anglois de nation, disciple d'Elvoduge Probus, puis de Beulan, florissoit vers l'an 620. Il fit un livre de l'origine des Bretons insulaires, & quelques autres traités, dont Pitseus & Balæus font mention, *de scriptoribus Anglicis.*

NENTE (Ignace del) Florentin, entra dans l'ordre de S. Dominique, où il est mort en odeur de sainteté l'an 1648. C'étoit un homme fort adonné à la vie contemplative, sur laquelle il a laissé plusieurs ouvrages qui ne sont gueres connus en France. Ce sont de pieuses affections sur la croix, la mort, la resurrection de *Jesus-Christ*, sur le purgatoire, sur le paradis, &c. Ils sont écrits en italien, une partie a été imprimée, le reste est manuscrit, entre autres un poëme intitulé; *La carità divina.* * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NEOBULE, fille de Lycambe Thebain, que son pere avoit promise en mariage au poëte Archilochus; mais venant à changer de resolution, & se repentant de sa promesse, il la refusa en mariage: Archiloque, pour s'en venger, fit des vers iambes si picquans contre Lycambe, que l'on croit qu'il s'en pendit de desespoir. NEOBULE est aussi le nom d'une amie d'Horace, dont il est parlé, *Carm.* 3. *od.* 12. *v.* 5. * Joan. Jacob. Hofman, *Lexic. univ.*

NEOCESARÉE, ville de la province de Pont, metropole de Cappadoce, est appellée aujourd'hui *Nikar*, selon Leunclavius; *Tocato*, selon le Noir, & fut autrefois nommée, *Hadrianopolis.* Elle est située sur le fleuve Lycus, que les Turcs appellent *Choleli.* Jacques Gassot, qui fit imprimer son voyage de Venise à Constantinople, l'an 1606. dit qu'il y avoit près de-là un château situé sur une montagne fort haute, qui n'étoit pas tout-à-fait ruiné, où l'on voyoit un tombeau, qu'on disoit être du roi de Perse. Elle fut erigée en évêché vers l'an 240. par Phedime évêque metropolitain d'Amathe, qui en fit saint Gregoire *Thaumaturge* premier évêque. La ville de Neocesarée fut renversée l'an 343. excepté l'église. L'évêque, & ceux qui se trouverent dedans, furent seuls préservés.

CONCILES DE NEOCESARÉE.

Saint Gregoire *Thaumaturge*, prelat de Neocesarée, assembla vers l'an 261. un synode en cette ville. On croit qu'on y écrivit une epître contre ceux qui mangeoient des viandes offertes aux idoles. Elle est rapportée dans le droit grec. Vers l'an 313. ou 314. Treize des prelats qui avoient assisté au concile d'Ancyre, en celebrerent un autre à Neocesarée, où ils firent quatorze canons. Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orleans, a fait de tres-belles remarques sur les VI. & XII. de ces canons. Le I. dépose le prêtre qui se mariera. Le II. impose penitence à ceux qui se marient souvent, non pas pour condamner les nôces; mais parce que cela fait trop voir d'incontinence. Le VI. est au sujet des femmes Catechumenes, qui sont grosses. Le VII. défend, aux prêtres de se trouver aux festins des seconds mariages. Le XI. ordonne qu'un prêtre, qui avant son ordination, aura commis un peché d'impureté, s'il le confesse, n'offre point l'Eucharistie, mais exerce seulement les autres ministeres de son degré. Il ajoûte que l'opinion de plusieurs est que les autres pechés sont effacés par l'ordination. Le XII. est contre les Cliniques, ou ceux qui recevoient le baptême étant malades. Nous avons ce concile de l'interprétation de Denys le Petit, dans le recueil d'Isidore Mercator, & dans les dernieres éditions des conciles.

NEOCESARÉE, ville de Syrie, étoit surnommée *Euphratesienne.* Les auteurs ecclesiastiques, & les martyrologes parlent de Paul évêque de cette ville, à qui Diocletien fit couper les mains, & brûler les parties qui distinguent le sexe, pour avoir continué d'enseigner l'écriture à quelques femmes.

NEOCHABIS, roi d'Egypte, & pere du sage Bocchoris. * Athenée, *Dipnosoph. l.* 10.

NEOCLES, philosophe Athenien, frere d'Epicure, a écrit de sa secte. * Diogene *Laërce*, *l.* 10. *c.* 1. Il y a un autre NEOCLES, pere de Themistocles. * Ælien. Var. *hist.* *l.* 2. *c.* 12.

NEOCLIDE, rheteur Athenien, qui pilloit le tresor public: Aristophane l'a joüé dans une de ses comedies, & le represente comme un chassieux, & sujet à la pituite. * Aristoph. *Pluto. act.* 3. *scen.* 2.

NEOCORES ou *Neocori*, étoient parmi les Payens, en Grece, les chefs des autres prêtres. On donnoit aussi ce nom aux gardiens des temples, & aux villes où il y avoit quelques fameux temples, tel qu'étoit celui d'Ephese, consacré à Diane, dont il est parlé aux actes des apôtres, *c.* 19. *v.* 24. On a encore donné ce nom aux empereurs Jul. Firmicus, *l.* 4. Macer, *in hierolexico*. Ce mot NEOCORUS a jetté dans l'embarras plusieurs antiquaires, à l'occasion de l'inscription qu'ils en ont trouvée sur d'anciennes medailles. La plûpart ont prétendu que par ce nom on désignoit la solemnité de quelque nouvelle dédicace du temple.

NEOGENES, ayant ramassé des troupes avec Jason de Pherée, se rendit maître de la forteresse des Actiaques; mais comme il exerçoit un pouvoir tyrannique, il fut chassé par Therippis, Lacedemonien. * Diodor. *de Sicil. l.* 15. *in olymp. C. anno quarto.*

NEOMAGUS (Jean) étoit du pays de Gueldre. Il florissoit en 1537. Il enseigna les mathematiques dans l'université de Rostoch. Il a écrit deux livres d'arithmetique. Il a fait des scholies sur divers traités de Bede; a traduit en latin la geographie de Ptolomée, & y a joint des indices des pays & des villes. * Sweertius, *page* 457.

NEOMENIE, c'est-à-dire, *nouvelle Lune* (de *Néo*, *nouveau*, & *μήν*, *Lune*,) ou commencement du mois lunaire. Les Juifs font ce jour-là une fête, qui est marquée au livre des nombres, *c.* 10. & *c.* 28. C'étoit au Sanhedrin ou aux juges de Jerusalem, de déterminer le jour de la nouvelle lune, parce qu'il étoit de leur jurisdiction de fixer les jours de fêtes. R. Leon de Modene dit que du tems du Sanhedrin, ces juges envoyoient ordinairement deux hommes, qui revenoient les avertir sitôt qu'ils avoient découvert la lune; & que sur leur rapport, ils faisoient publier que le mois étoit commencé ce jour-là; mais depuis la ruine du temple, ils le font par des supputations; & l'on imprime tous les ans un calendrier, qui leur sert pour sçavoir les nouvelles & les pleines lunes, les quatre saisons de l'année, les fêtes, & autres choses de cette nature. Cette fête répond quelquefois à deux jours; sçavoir, à la fin de l'un, & au commencement de l'autre. Pendant ce tems on fait meilleure chere qu'à l'ordinaire; & il n'est point défendu aux hommes de travailler, ni de vaquer à leurs affaires; les femmes seulement ont coûtume de s'abstenir de leur travail. Le soir du sabbat, qui suit le renouvellement de la lune, ou un autre soir suivant, lorsqu'on apperçoit le croissant, tous les Juifs s'assemblent, & font une priere à Dieu, le nommant createur des planetes, & le restaurateur de la nouvelle lune; puis se haussant vers le ciel, ils demandent à Dieu d'être exemts de tous malheurs; & après avoir fait memoire de David, ils se saluënt, & se separent. Pour égaler les années solaires avec celles de la lune, ils font un cycle, ou revolution de dix-neuf ans. De ces dix-neuf ans, il y en a sept de treize mois chacun: si bien que de deux ou de trois ans, l'un est de treize mois, qu'on appelle *Meubar*, c'est-à-dire, *intercalé*. Quand cela arrive, l'on compte deux fois le mois *Adar*: de sorte qu'il y a alors Adar premier & Adar second, que les Juifs nomment *Ve-Adar*. * *Voyez* Leon de Modene, *rites des Juifs*, *part.* 3. *c.* 2.

NEON, historien du II. siecle, sous le regne de Marc-Aurele, écrivit les actes du martyre des saints freres, Speusippe & Meleusippe, que nous avons dans Surius. Les critiques croyent qu'il avoit écrit en grec, & que ce qui nous reste, n'est qu'une traduction latine. * Baronius, *in annal.* Surius, *tom.* 1. *die* 17. *Januar. &c.*

NEOPHYTE, prêtre & moine grec, qui vivoit vers l'an 1190. composa un livre, *des malheurs de l'isle de Cypre, prise par les Anglois*, que l'on trouve dans le 2. T. des *monum. de l'égl. Grecq.* par Cotelier. * Cave, *in Chartoph.*

NEOPHYTE, est le nom que l'on donne aux nouveaux Chrétiens, c'est-à-dire, à ceux qui ont quitté depuis peu une religion pour en embrasser une autre. On a aussi appellé de ce nom ceux qui étoient nouvellement reçus dans l'état ecclesiastique, ou dans un ordre religieux. Il vient de *Néos*, mot grec, qui signifie *nouveau*, & de *φυτὸν*, qui signifie *plante*; comme qui diroit nouvellement plantés dans le champ de l'église, ou nouvelles plantes. * Macer, *in hierolex.*

NEOPHON ou NEOPRON, poëte Grec, composa diverses tragedies, & étoit ami particulier de Callisthenes. Alexandre *le Grand* les fit mourir l'un & l'autre sous la CXIII. olympiade, vers l'an 328. avant J. C. * *Consultez* Suidas.

NEOPTOLEME, poëte tragique, qui ayant eu ordre de Philippe de Macedoine de chanter un air sur le mariage d'Alexandre & de Cleopatre, fit sans y penser des vers, qui présageoient ce qui arriva à Philippe. * Diodor. *Sicil. l.* 16. *fol.* 557. Il y a un autre NEOPTOLEME, homme courageux, qui mourut à l'attaque de la ville d'Halicarnasse. * Diodor. *Sicul. l.* 17.

NEOPTOLEME, surnom de Pyrrus, fils du fameux Achilles, & de Deidamie, *voyez* PYRRHUS.

NEOSTAD (Corneille) jurisconsulte, nâquit en 1549. & mourut en 1606. Il a écrit, *de pactis antinuptialibus*, & *decisiones Hollandiæ*. * Meursius, *in Ath. Batav.* Sweertius, *p.* 194.

NEOTICHITES, peuples d'Eolie, dont la ville s'appelloit *Neotiche* ou *Murs-neufs*; Stephanus en fait mention. Ce sont aussi des peuples de Phocide, de Thrace, de la Carie, & de la Sarmatie Européenne. * Joan. Jacob. Hofman. *Lexic. univers.*

NEPENTHES. Il n'y a rien de plus celebre que les Nepenthés d'Homere, ni rien de plus inconnu. Tout le monde en a parlé, & personne n'a encore pû dire au vrai ce que ce pouvoit être. Homere dit qu'Helene s'en servit pour charmer la melancolie de ses hôtes, & pour leur faire oublier leurs chagrins, & que c'est une plante qui croissoit en Egypte. Quelques-uns ont cru que c'étoit la plante, appellée *Helenium*, du nom d'Helene vrai-semblablement. En effet, Pline lui attribuë la même vertu de réjoüir, & de dissiper la tristesse, lorsqu'on la prend avec du vin. D'autres disent que c'est l'*Oenopie*, dont à la verité les effets ne sont pas si merveilleux que ceux du Nepenthés d'Homere; mais Eustathe, commentateur de ce poëte, a remarqué qu'il y avoit de l'hyperbole dans la description de cette plante, & qu'il faut croire qu'Homere a exageré sa vertu, lorsqu'il a dit qu'elle avoit le pouvoir de rendre les gens insensibles aux plus cruels déplaisirs, & aux accidens les plus tragiques; jusqu'à faire regarder avec des yeux secs, la mort d'un pere ou d'une mere, le meurtre d'un frere, ou celui d'un fils extraordinairement cheri. Il y en a qui se sont persuadés que ce Nepenthés étoit une fiction ingenieuse d'Homere, & qui interpretant allegoriquement ce que ce poëte en dit, veulent que ce ne soit autre chose que les agréables discours dont Helene assaisonnoit le vin & les mets de la table, & par lesquels elle charmoit puissamment l'ennui de ses hôtes. Plutarque, Athenée, Macrobe, Philostrate, sont de ce sentiment. Eustathe même, qui ne nie pas qu'on ne puisse prendre cet endroit d'Homere historiquement & à la lettre, prefere neanmoins le sens figuré. Mais Theophraste, Diodore de *Sicile*, & Justin martyr, parlent constamment du Nepenthés, comme d'une plante qui croît en Egypte; & Diodore dit que de son tems, c'est-à-dire, du tems d'Auguste, auquel les Romains faisoient un grand commerce avec les Egyptiens, les femmes de Thebes en Egypte se servoient encore de cette plante pour le même effet. Ces sortes de plantes sont à present plus communes parmi les Egyptiens & les peuples Orientaux, que parmi les peuples d'Occident. Il est vrai neanmoins que l'Europe en a aussi quelques-unes, comme la buglose, la melisse, & le saffran qui ont cette vertu rejoüissante. L'arec, que les Arabes appellent *Fausel*, inspire une gayeté si excessive, qu'elle va jusqu'à l'extravagance, & qu'elle se change même quelquefois en une espece de fureur: ce qui fait que

dans les pays du grand Mogol l'uſage n'en eſt pas permis à tout le monde. L'herbe appellée *Datroa*, fameuſe dans l'Amerique, porte une graine aſſez ſemblable à celle des melons, qui étant miſe dans du vin, cauſe une joye inſenſée à ceux qui en prennent, accompagnée d'un ris violent & continuel. Ceci a rapport à ce que Diodore *Sicilien* raconte de l'inſenſibilité prodigieuſe de certains Ethiopiens Troglodytes, qui demeuroient, dit-on, immobiles à la vûë de ceux qui les abordoient, & ſans donner le moindre ſigne qu'ils priſſent garde à eux. Ils recevoient même les coups & les bleſſures, ſans en témoigner aucune douleur : ce qui pouvoit être l'effet d'une eſpece de Nepenthés, que ces inſenſibles avoient pris. Comme les voyageurs qui les rencontrerent, ne virent qu'eux ſur la côte où ils avoient abordé ; ils s'imaginerent que ceux du pays étoient tous faits de cette maniere. Il faut encore remarquer que Nepenthés en grec Νηπενθὲς n'eſt pas le nom propre de cette plante, mais une épithete, qui ſignifie, *remede contre la triſteſſe & la douleur*; ainſi ne ſçachant pas le veritable nom, il eſt difficile de ſçavoir quelle eſt cette plante ſi merveilleuſe dont Homere a parlé. Ceux qui entendent le grec verront ceci dans le vers de ce poëte, *odiſſ.* Δ

Νηπενθὲς τ' ἄχολόν τε, κακῶν ἐπίληθον ἁπάντων,

C'eſt-à-dire *qui chaſſe la triſteſſe & la douleur, qui appaiſe la colere, & qui fait oublier tous les maux.* * Diſſertation de M. Petit, *ſur le Nepenthés* en 1689.

NEPER (Jean) Ecoſſois, inventeur des logarithmes d'arithmetique, vivoit en 1614. & étoit baron de Merchiſton. Il publia divers traités de mathematique ; *canon ad ſingula quadrantis minuta compoſitus, Rabdologia, &c.* * Cruger, *præfat. in praxin trigonometriæ.* Voſſius, *de math. &c.*

NEPHALIES, ſacrifices des fêtes des Grecs, furent ainſi appellés de Νηφάλιος, *ſobre*, parce qu'on y offroit de l'hydromel, & non du vin comme aux autres. Les Atheniens faiſoient d'ordinaire ce ſacrifice au Soleil & à la Lune, à la Memoire, aux Nymphes, à l'Aurore & à Venus, & y brûloient toutes ſortes de bois, hormis ceux de la vigne, du figuier & du meurier; parce que ces arbres ſont les ſymboles de l'yvreſſe. * Eraſme, *en ſes Chiliades.*

NEPHAN, parent de David roi d'Iſraël, étoit un tres-vaillant homme, qui dans la guerre de ce prince contre les Philiſtins, fut envoyé contr'eux avec un corps d'armée, où il s'acquit une tres-grande reputation. Il combattit ſeul à ſeul, le plus fort & le plus vaillant des ennemis, & le tua ; ce qui jetta une ſi grande terreur dans leur armée, qu'ils prirent la fuite, & il y en eut un tres-grand nombre de tués. * Joſephe, *antiquit. liv. VII. chap.* 10.

NEPHER-CHERES, ou NECHEROPHES, dixhuitiéme & dernier roi du royaume des Thinites, en Egypte, commença à regner l'an 1642. avant Jeſus-Chriſt, & regna 28. ans. Sous ſon regne, les Lybiens ſe revolterent, & la domination des Thinites finit en ſa perſonne, après avoir duré 603. ans. * Manethon *apud Euſeb.* M. Du Pin, *biblioth. univerſ. des hiſtor. profan.* Il y a un roi des Tanites, qui s'appelle auſſi NEPHECHERES, qui n'a commencé à regner que l'an 886. avant Jeſus-Chriſt. On a dit ailleurs que les dynaſties d'Egypte étoient quelque choſe de fort incertain.

NEPHES-OGLI : ce nom ſignifie parmi les Turcs, *fils du S. Eſprit*, & on le donne à certaines gens qui naiſſent d'une façon extraordinaire, je veux dire, d'une mere prétenduë vierge. Il y a, dit-on, de certaines filles Turques, qui ſe tiennent dans certains lieux à l'écart, où elles ne voyent aucun homme. Elles ne vont aux Moſquées que rarement : & lorſqu'elles y vont, elles y demeurent depuis neuf heures du ſoir juſqu'à minuit ; & y joignent à leurs prieres tant de contorſions de corps & tant de cris, qu'elles épuiſent toutes leurs forces, & qu'il leur arrive ſouvent de tomber par terre évanoüies. Si elles ſe ſentent groſſes depuis ce tems-là, elles diſent qu'elles le ſont par la grace du S. Eſprit, & c'eſt pour cela que les enfans dont elles accouchent, ſont appellés *Nephés Ogli*. Ils ſont conſiderés comme des gens qui ont le don des miracles. Si tout cela eſt vrai, c'eſt une groſſiere imitation de la naiſſance de J. C. & ſi cela n'eſt pas vrai, & que ceux qui le débitent l'ayent inventé pour ſe moquer de cette naiſſance miraculeuſe du Sauveur, ils ont perdu leur peine ; car tous ces contes faits en l'air n'infirment en aucune maniere la verité de l'hiſtoire de l'Evangile. * Georgiewitz, *c.* 1. Septemcaſtrenſis *de moribus Turcarum, p.* 47. *apud* Hottinger. *hiſtor. Orient. p.* 295.

NEPHI, *cherchez* NEPHTAR.

NEPHREUS, roi d'Egypte, appellé par les Lacedemoniens pour leur ſecours, parce qu'ils avoient envoyé Ageſilaüs en Aſie, contre Artaxerxés. Nephreus fournit une flotte de cent petits navires, & une grande quantité de bled ; laquelle ayant abordé à Rhodes, qui s'étoit déja déclarée pour les Perſes, fut priſe par Conon. * Diodor. *Sicul. l.* 14.

NEPHTALI, ſixiéme fils de *Jacob*, dont la mere nommée *Bala* étoit ſervante de *Rachel*, nâquit vers l'an 2290. du monde 1747. avant J. C. & donna ſon nom à une des tribus d'Iſraël, qui eut ſon partage vers la mer de Galilée. * *Geneſe, c.* 30.

NEPHTALI ASCHENASI, Allemand, rabbin, habitant de Sapheth dans la Galilée, a écrit des ſermons pour les fêtes, imprimés à Veniſe l'an 1596. ſous le titre *imre ſepher*, ou *diſcours éloquens*. Il y a ſous ce titre un autre livre, fait par R. Abſalon Mizrach, imprimé à Lublin, qui eſt un commentaire ſur la loi, ou plûtôt un ouvrage de grammaire. * Bartolocci, *biblioth. rab.* M. Du Pin, *hiſt. des Juifs, depuis* Jeſus-Chriſt, *juſqu'à preſent tome* 7.

NEPHTHAR, qui ſignifie *purification*, eſt le nom que le prophete Néhémie donna au lieu où il trouva le feu ſacré, que les Juifs y avoient caché lorſqu'ils furent menés captifs en Babylone, & le peuple continua à lui donner ce nom. Il eſt près de la Piſcine Probatique ; il y en a même qui croyent que c'eſt cette Piſcine qu'Artaxerxés fit entourer de murailles, & qu'il fonda un revenu pour avoir ſoin des pauvres qui iroient s'y refugier. * II. *Machab.* 1. 36.

NEPHTOA, fontaine près de Jeruſalem. Quelques-uns croyent que c'eſt celle où les ſacrificateurs des Juifs cacherent le feu ſacré, quand ils furent tranſportés en Babylone, * *Joſué, XV.* 9. *XVIII.* 15.

NEPHTUIM, fils de *Meſraïm*, duquel eſt ſorti un peuple qui a habité l'Egypte inferieure. * *Geneſe,* 10. 13. Sanſon.

NEPI, *Nepet* ou *Nepita*, ville de l'état de l'Egliſe, dans la province du patrimoine, ſur le ruiſſeau du Pozzolo, avec un évêché qui ne releve que du ſaint Siege ; mais qui fut uni à celui de Sutri dès l'an 1436. par le pape Eugene IV. La ville eſt petite, près du chemin de Rome à Viterbe. * Jac. Joan. Hofman, *lexicon. univerſ.*

NEPOS (Cornelius) hiſtorien Latin, floriſſoit du tems de Jule Ceſar, & vécut, ſelon S. Jerôme, juſqu'à la ſixiéme année de l'empire d'Auguſte, c'eſt-à-dire, vers l'an 716. de Rome. Il étoit Italien, comme le rapporte Catulle, & né dans le voiſinage du Pô. Auſone veut neanmoins qu'il ſoit né dans les Gaules, & l'un & l'autre peuvent avoir raiſon ; pourvû que par le nom de Gaule, on entende la Gaule Ciſalpine, qui eſt en Italie. Leandre Alberti croit que Veronne fut la patrie de Nepos ; & il eſt ſûr qu'il nâquit, ou dans cette ville ou aux environs. Au reſte, Ciceron & Atticus furent des amis de Cornelius Nepos, qui écrivit les vies des hiſtoriens Grecs, puiſqu'il en fait lui-même mention en celle de Dion, parlant de Philiſtus. Ce qu'il dit dans celle de Caton & d'Annibal, témoigne auſſi qu'il avoit écrit les vies des capitaines & des hiſtoriens Latins. Il avoit laiſſé d'autres ouvrages qui ſont perdus ; & nous n'avons plus de lui que les vies des plus illuſtres generaux d'armée Grecs & Romains, que le malheur du tems lui a voulu dérober, pour en attribuer la gloire à Æmilius Probus. On dit que ce dernier trouvant ce livre de Nepos, dont on ne ſe ſouvenoit plus, le fit publier ſous ſon nom, pour s'inſinuer dans les bonnes graces de Theodoſe ; mais la ſuite des tems a fait connoître cette ſupercherie, quoique pluſieurs ſçavans perſonnages ayent confondu ces deux auteurs. * S. Jerôme, *in chron.* Pline, *l.* 3. *c.* 18. Catulle, *epiſt.*

1. Ausone, *epist.* 24. Aulu-Gelle, *l.* 7. *c.* 18. Charisius, *l.* 1. Vossius, *de hist. lat. l.* 1.

NEPOS, évêque d'Egypte, qui vivoit dans le III. siécle, vers l'an 254. embrassa l'erreur des Millenaires, & soûtint qu'après le jugement universel, les predestinés demeureroient sur la terre, où ils joüiroient de toutes sortes de delices du corps & de l'esprit. Il fondoit cette rêverie sur un passage de l'apocalypse mal entendu, comme avoient fait Papias, saint Irenée, & plusieurs peres. Nepos étoit d'ailleurs recommandable par sa science, & avoit même composé beaucoup d'hymnes pour l'église. Denys d'*Alexandrie*, qui lui rend ce témoignage, refuta son opinion par écrit, & de vive voix dans une conference, où il répondit si bien à un livre, dont les défenseurs de cette impureté faisoient leur bouclier, qu'un des principaux, nommé *Coration*, changea de sentiment & fut imité par plusieurs autres. Nepos étoit mort alors. * Eusebe, 1. *hist. c.* 19. 7. S. Jerôme, *præf. in Isai.* Baronius, C. 264.

NEPOS (Julius) fils de *Nepotien*, & d'une sœur de *Marcellin* Patrice, ôta l'empire à Glycerius l'an 474. & se fit déclarer auguste à Ravenne. Oreste l'obligea de quitter l'Italie l'an 475. Il se retira dans une de ses maisons près de Salone en Dalmatie, où il fut assassiné l'an 480. par deux de ses gens subornés par Glycerius. * Jornandès, *in chron.* Cassiodore. Evagre, &c.

NEPOTIEN (Flavius Popilius) fils d'*Eutropie*, sœur de Constantin *le Grand*; après la mort de l'empereur Constant, il prit par le droit du sang la qualité d'empereur à Rome, le 3. Juin de l'an 350. dans le même tems que Magnence usurpoit la même puissance dans les Gaules. Nepotien ne joüit de ce titre que 25. jours, au bout desquels Anicet, prevôt de la ville, gagné par Magnence, lui ôta le diadême & la vie, le 28. jour du même mois. * Zosime, *l.* 2. Victor, *in epist. hist.* Socrate, *l.* 2. *&c.*

NEPOTIEN, prêtre Italien, ami de saint Jerôme, fut élevé par son oncle Heliodore, évêque d'Altino, qui lui confera les ordres sacrés. Saint Jerome lui a écrit une lettre sur les devoirs des clercs, que Nepotien pratiquoit avec un zele & une exactitude surprenante. Il mourut fort jeune vers la fin du IV. siecle. On fait memoire de lui dans le martyrologe au 11. de Mai. * S. Hieronym. *epist. ad Nepot.*

NEPTUNALES, fêtes des Romains, qu'ils celebroient au mois de Juillet en l'honneur de Neptune, dieu de la mer. * Tertullien, *l. de Spectac. c.* 6.

☞ Ces jeux portoient aussi les noms des autres dieux & déesses. Ils s'appelloient *Magalenses* & *Apollinares*, comme aussi *Cereales* & *Neptunales*, *Latiares* & *Florales*, & se celebroient en commun. On en trouve quelque chose dans un vieux marbre, dont le fragment est conçu en ces termes: *Flaviæ. Q. F. saluti. Conjugi. charissimæ. L. Publicius. Italicus. dec. orn. sibi. posuit. quam. ipse extruxit. die. Neptunaliorum. Parentibus. Spor..., bini. dividerentur, & decur. XXVIII. sive... centeni. quinquageni. V. solit. arcam. Publiciorum. Flaviani. & Italici. filiorum. &c. arcam. in. qua. posita. est. Flavia. salutaris. uxor. ejus. rosis. die XV. sacrificent.* * Thom. Dempster. *Paralip. in Jorn.* Rosin. *antiq. Roman. l.* 4. *c.* 11. Les Neptunales, ou les fêtes de Neptune, comme les appelle Varron, tomboient au 10. des calendes d'Août. * Rosin, *au chap. déja cité.* Varro, *de ling. lat. l.* 5. Vossius, *de idololatria*, *l.* 5. *c.* 15.

NEPTUNE, dieu de la mer, fils de Saturne & d'Ops, & frere de Jupiter & de Pluton. On prétend que sa mere le cacha aussi-tôt qu'il fut venu au monde, afin de le dérober à la fureur de Saturne; qu'elle le mit dans une bergerie, & le confia aux bergers; qu'elle substitua en sa place une bête dont elle supposa être accouchée. Quand Neptune fut devenu grand, il épousa Amphitrie, & eut diverses concubines, dont il eut plusieurs enfans. On dit qu'ayant été chassé du ciel avec Apollon, pour avoir conspiré contre Jupiter, il bâtit les murailles de Troye, & punit Laomedon, roi de Phrygie, qui lui refusoit son salaire. Il eut differend avec Minerve, & lui disputa l'honneur de donner le nom à la ville d'Athenes; où il fit naître un cheval d'un coup de trident. C'est pour cette raison que les anciens lui sacrifioient cet animal, & que les Romains avoient institué les jeux *Circenses*, où l'on faisoit des courses de chevaux en l'honneur de Neptune, selon quelques auteurs. Ce dieu, que l'on nomme en grec Ποσειδῶν, avoit été un ancien pirate, qui s'étoit rendu si redoutable sur la mer, qu'il en eut l'empire pendant sa vie parmi les Grecs; & qu'après sa mort on crut qu'il en étoit devenu le dieu, & qu'il dépendoit de lui de la troubler quand il vouloit. *Posedoni*, en langue phenicienne, dont on se servoit alors dans la Grece, signifie *Briseur de vaisseaux.* * Hygin, *in fab.* Ovide, *metam.* Cartari, *de imag. deor. &c.*

☞ Neptune a eu plusieurs surnoms. Il étoit honoré à Athenes, sous le nom I. d'Asphalée, ASPHALEUS, du grec Ἀσφάλειος, afin de procurer la sureté ἀσφάλειαν à ceux qui étoient sur mer. Neptune étoit le premier & le plus ancien patron de la ville d'Athenes, ainsi qu'on le voit dans Aristophane. Il avoit aussi un temple à Tenare, où les poëtes disent qu'il faisoit reposer ses chevaux marins. * *Voyez* Stace, *Theb. l.* 1. Corn. Nepos, *c.* 4. *sur Pausanias, & les remarques de critiques sur cet endroit.* II. CONSUS, parce qu'il donnoit de bons avis. Il étoit particulierement honoré à Rome sous cette qualité. Les Romains prétendoient entr'autres, qu'il avoit donné conseil à Romulus de faire l'enlevement des Sabines. Il avoit aussi à Rome un autel soûterrain, proche le grand cirque, on lui faisoit des sacrifices aux fêtes consuales. * *V.* Diodore de *Sicile*, *l.* 6. *c.* 15. Plut. Dionys. *l.* 2. *&c.* III. Il étoit surnommé DAGON par les Philistins, du mot hebreu *Dag*, qui signifie *un poisson*. IV. Il étoit surnommé ENNOSIGÉE, du grec Ἐννοσίγαιος, qui signifie, *frappant la terre.* * Juvenal, *sat.* 10. *v.* 182. a employé cet epithete,

Ipsum compedibus qui vinxerat Ennosigeum.

V. EQUESTER, ou HIPPIUS, du grec ἵππιος l'*Ecuyer*; parce qu'il est le premier qui a trouvé l'art de dompter les chevaux, ainsi que Diodore de *Sicile* le raconte à l'endroit déja cité. Il étoit aussi fort honoré des Romains sous cette qualité. C'est pour cela que dans les jeux du cirque, consacrés à Neptune, la pompe & la magnificence des chevaux étoit grande, & les courses qui s'y faisoient étoient tres-celebres & fort frequentes. * Godwin, *Anthol. R.* VI. NATALITIUS: il eut un temple à Lacedemone sous ce nom, parce qu'il presidoit, dit-on, à la naissance des hommes, que Neptune augmente & fait croître par ses eaux. VII. REDUX: dans quelques anciennes médailles, on en voit une de l'empereur Vespasien, dans laquelle Neptune tient de sa main droite un dauphin, & de la gauche un trident, avec cette inscription: IMP. T. VESP. AUG. NEPT. RED. * Joan. Rosin, *antiq. Rom. l.* 2. *c.* 13. Neptune avoit un temple à Rome, dans le neuviéme quartier de la ville, & une petite chapelle. * Publius Victor. VIII. SATIVUS, honoré sous ce nom parmi les Grecs. * Plutarque, *Symposiac. l.* 5. *Probleme* 3. IX. SECOND JUPITER, ainsi nommé par les nymphes dans Claudien, *Nupt. Honoris*, *v.* 176. *Voyez* aussi Stace, *Achilleid. l.* 1. *v.* 48. X. SISICHTON, du grec Σεισίχθων, du mot σείω, *quatio, concutio, frapper, &* χθὼν *la terre*; comme qui diroit, *terra conquassator, qui ébranle la terre*, parce que dans les tremblemens de terre, il paroît d'ordinaire en certains endroits une grande abondance d'eau. XI. L'on voit aussi le nom de TRITON donné à Neptune, comme dans Lycophron, & dans Actius, ancien poëte, cité par Ciceron, *de Nat. Deorum*, *l.* 2. Jac. Jean Hofman, *Lexicon. univers.*

NER, étoit oncle de Saül premier roi d'Israël, & pere d'Abner general de l'armée de ce prince. * I. *Rois*, 14. 50. Abiel pere de Cis, & grand-pere de Saül, s'appelloit aussi Ner. * *Paralip.* 3. 33.

NERA, riviere de l'état de l'Eglise en Italie, qui a sa source dans la marche d'Ancone, près du bourg de Visse, traverse le duché de Spolete, où elle baigne Terni & Narni, & va se décharger dans le Tibre, vis à-vis d'Orta. * Maty, *diction.*

NERA: c'est une des isles de Banda, lesquelles on met entre les Molucques prises en general. Elle est au nord de celle de Banda dans l'Ocean Oriental. On y voit les villes de Nera & de Labetack, & les Hollan-

dois y ont le fort de Naſſau & le Belgique. * Maty, *dictionnaire.*

NERAC, ville de France dans la Guyenne, capitale du duché d'Albret, eſt ſituée ſur la riviere de la Baize, qui la diviſe en deux parties; dit *le grand* & *le petit Nerac*, environ à trois lieuës au-deſſous de Condom, & à deux de la Garonne. Les ſires d'Albret y firent autrefois bâtir un château, où il y avoit de beaux jardins. Le roi Henri IV. lorſqu'il n'étoit que roi de Navarre, demeura aſſez long-tems à Nerac, où l'on plaça la chambre de l'édit. On l'en ôta ſous le roi Louis XIII. parce que les habitans de cette ville, qui étoient Huguenots, avoient eu part à la revolte de leur parti. La reine Catherine de Medicis eut une conference à Nerac avec le roi de Navarre, l'an 1579. & y conclut un traité avec les Huguenots. Les murailles de Nerac furent raſées dans les dernieres guerres civiles. * Baudrand. Sanſon.

NERATIANUS PESCENNIUS, illuſtre Romain, fut mis à mort avec ſes deux freres *Feſtus* & *Aurelien*, ſans avoir été entendus, par l'ordre de l'empereur Severe. * Elius Spartianus, *dans la vie de cet empereur*, c. 13.

NERATIUS (Lucius) Romain, eſt fameux dans l'hiſtoire, par le mauvais uſage qu'il faiſoit de ſes richeſſes. Il ne marchoit jamais qu'avec un eſclave qui portoit une bourſe pleine d'argent. Lorſqu'il rencontroit quelqu'un de mediocre condition, il ne manquoit pas de lui donner un ſoufflet, & lui faiſoit ſatisfaction en lui donnant vingt cinq ſols, qui étoit la ſomme ordonnée par les loix des douze tables pour la reparation de cet affront. Les meilleures éditions d'Aulu-Gelle, nomment cet homme *Veratius*, & non Neratius.

NERATIUS PRISCUS, ancien juriſconſulte, vivoit vers l'an 110. ſous Trajan, qui eut beaucoup de conſideration pour lui, & voulut même le nommer ſon ſucceſſeur à l'empire. Il fit divers ouvrages; comme *Membranarum lib. VII. quæſt. III. reſponſ. V. epiſt. IV. E. Plautio X. regular. XV. de Nuptiis I. &c.* qui ſont cités dans les livres des Pandectes, &c. Aulu-Gelle fait mention de cet auteur en parlant du livre des nôces, qu'il avoit publié. * Rutilius, *in vit. juriſc.* Aulu-Gelle, *l.* 4. *c.* 4. *noct. attic.* Geſner, *in biblioth. &c.*

NERAULT (Simon) religieux de l'ordre de ſaint Dominique, & docteur en theologie, né à Bourges, n'eſt connu que par un traité de la peſte qu'il publia à Poitiers l'an 1530. En voici le titre: *Le flagice de peſte, traitant des ſignes indicatifs de peſte: des cauſes provocatives d'icelle: les moyens pour empêcher ſes effets & malices par voye naturelle & ſpirituelle: de ſa dilatation, & du pouvoir qu'elle a d'infecter.* Cet ouvrage, tres-important dans le tems où il parut, eſt devenu rare. * Echard, *ſcript. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NEREE, *Nereus*, dieu marin, fils de l'Ocean, & de Thetis, épouſa ſa ſœur Doris, & en eut cinquante filles, qu'on nomme ordinairement *les Nymphes Nereïdes*, dont les poëtes parlent ſouvent. * Homere, *l.* 6. *Iliad.* Orphée, *in hymn. Nereid.*

NEREE & ACHILLEE (ſaints) martyrs à Terracine, dans le tems de la perſecution de Trajan, avoient un culte bien établi dans l'égliſe Romaine dès le tems de ſaint Gregoire *le Grand*, qui prononça dans leur égliſe une homelie le jour de leur fête. Cette égliſe ayant été ruinée, fut rétablie ſous le pontificat du pape Clement VIII. par Baronius, cardinal de ce titre, qui y fit rétablir la ſtation. Quelques auteurs croyent que c'eſt ce Nerée que ſaint Paul ſaluë dans ſon épître aux Romains, *c.* 16. *v.* 15. Les actes du martyre de ces Saints n'ont pas grande autorité. On fait leur fête au 12. de Mai. * De Tillemont, *Mem. eccl. tom. IV.* Baillet, *vies des Saints.*

NEREGEL, nom de deux generaux de l'armée de Nabuchodonoſor, qui ſe trouverent au ſiege & à la priſe de Jeruſalem, l'année onziéme du regne de Sedecias roi de Juda. * *Jeremie*, 39. 3.

NERGAL, idole des Samaritains, étoit repreſentée ſous la figure d'un coq, ce qui étoit le ſymbole du ſoleil. Cette idolâtrie avoit été introduite dans la Samarie par les Cuthéens, peuples originaires de Perſe, où l'on adoroit le ſoleil & le feu. *Nergal*, en langue ſamaritaine, ſignifie *Coq.* * Kircher, *Oedipus Ægyptiacus*, *T. I.*

NERI, pere de *Salathiel*, & l'un des ancêtres de Jeſus-Chriſt ſelon la chair. C'eſt peut-être le même que Joachim ou Jechonias, à qui le peuple, dit Philon, donna le nom, qui ſignifie *mon flambeau*, pendant la captivité de Babylone, lorſqu'Evilmerodach commença à les traiter honorablement. * *S. Luc.* 3. 27.

NERI (Thomas) d'une ancienne & illuſtre famille de Florence, entra fort jeune dans l'ordre de ſaint Dominique, où il brilla par la ſainteté de ſa vie, & par ſon éloquence dans la chaire. On dit qu'il fut ſouvent prieur dans les maiſons de la province de Rome, & qu'il eut la conduite des études à Perouſe: à quoi on ajoûte que rien n'étoit plus charmant que ſa converſation. Il publia l'an 1564. à Florence, l'apologie de Jerôme Savanarole: *Apologia in diffeſa della dottrina di frà Gerolamo Savonarola*, & la vie de la B. Catherine Ricci, qu'il avoit connuë tres-particulierement. Il mourut à Perouſe le 5. Août 1568. ainſi que l'a écrit Razzi. Poccianti, & Altamura, qui ont placé ſa mort à l'an 1567. ſe ſont trompés. * Echard, *ſcript. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NERI (Emmanuel) Jeſuite, Piémontois, étoit ſacriſtain du college de Colovar, lorſque Moyſe Szekeli, fut reçu dans cette ville en 1603. par les magiſtrats, à condition qu'il leur abandonneroit les Jeſuites. Moyſe qui étoit Arien comme eux, accepta la condition, & dès qu'il fut entré dans la ville, les Ariens de ſon armée mêlés avec ceux de la ville, s'allerent jetter en armes ſur le college & l'égliſe des Jeſuites; ils y commirent mille impietés, accompagnées de blaſphêmes contre Jeſus-Chriſt, contre ſa ſainte Mere, contre les Saints; & comme ils prenoient le ſaint-Ciboire pour en profaner les hoſties, le pere Neri s'étant jetté armé d'un ſaint zele au milieu d'eux pour les en empêcher, ils le maſſacrerent, & le laiſſerent étendu mort parmi les hoſties conſacrées, dont ils avoient jonché le pavé. Il étoit alors âgé de 28. ans. * Maimbourg, *hiſtoire de l'Arianiſme.* Alegambe, *mortes illuſtres.*

NERI (ſaint) *cherchez* NERY.

NERICIE, province du royaume de Suede, dans la Suevonie, ou Suede propre, eſt ſituée entre la Weſtmanie, la Sudermanie, & la Gothie. Orebo en eſt la ville capitale; les autres ſont, Linnelberg, Carelskrog, &c. * Sanſon. Baudrand.

NERIGLISSOR, roi de Babylone, eſt le même qui eſt appellé Balthaſar dans Daniel, qui marque la troiſiéme année de ſon regne. Beroſe cité par Joſephe, *cont. Apion.* le fait gendre de Nabuchodonoſor, beau-frere d'Evilmerodach, & pere de Laboroſoarchode, ou Balthaſar; ce qui eſt contraire non-ſeulement au canon de Ptolomée, mais à la prophetie de Jeremie, *ch.* 27. *v.* 7. ſuivant laquelle les pays conquis par Nabuchodonoſor ont dû être ſoûmis à lui, à ſon fils & au fils de ſon fils. *Voyez* ASSYRIE.

NERIGLISSOR, roi de Babylone, avoit épouſé la ſœur d'Evilmerodach, qu'il dépouilla du ſceptre & de la vie, l'an du monde 3442. & 558. avant Jeſus-Chriſt. Il regna quatre ans, & eut pour ſucceſſeur Laboroſoarchodus ſon fils. * Joſephe, *contra Appion.* Uſſer, *in annal.*

NERIUS, duc d'Athenes, après Antoine Acciaioli, fils naturel de Rainier Acciaioli, Genois, qui fut chaſſé par Chalcondylas. Son frere Antoine Nerius lui ſucceda, après lequel un autre Nerius gouverna, Antoine laiſſant un enfant ſous la tutelle de ſa mere. La mere épriſe d'amour pour un certain noble Venitien, fils de Pierre Palmerius, gouverneur de Napli, dite ajourd'hui *Napoli de Romanie*, l'engagea à faire divorce avec ſa femme, en lui promettant de l'épouſer alors, & de lui donner la principauté d'Athenes. Cela cauſa de grands troubles & pluſieurs meurtres, parce que Francus Acciaioli, couſin du jeune pupille, prétendoit au droit de la tutelle, & du gouvernement de la ville d'Athenes. Francus ſe trouvant le plus fort, chaſſa le Venitien, & obtint vers l'an 1451. de Mahomet II. fils d'Amurat II. le titre de duc. Mais le grand ſeigneur étant depuis informé que ce nouveau duc entretenoit des intelligences ſecretes

avec le prince de Bœotie, envoya contre lui Omare, gouverneur de Thessalie, qui s'étant emparé d'Athenes, mit une garnison dans la citadelle, & depuis ce tems, cette ville est restée au pouvoir des Turcs. * Chalcondilas, *l. 9. pag.* 299. 300. Franc. Rosseus, *Archaeol. Attil. &c.*

NERMOUSTIER ou NOIRMOUSTIER, petite isle de la mer de Gascogne, située sur les côtes de Bretagne & du Poitou, duquel elle dépend. Il y avoit un bourg avec un monastere, dont les moines sont habillés de noir, ce qui a donné lieu d'appeller l'isle *Nermoustier*, c'est-à-dire, *Monastere noir.* * Maty, *diction.*

NERO, lieu fort agreable proche de la ville d'Antioche en Syrie, *voyez* DAPHNE.

NERON (Domitius) empereur, étoit fils de *Caius Domitius Enobarbus*, & d'*Agrippine*, fille de *Germanicus*. Cette princesse ayant épousé l'empereur Claude son oncle, fit si bien que ce prince adopta Neron dans sa famille: ce qui lui ouvrit le chemin à la souveraineté, au préjudice de Britannicus, fils de Claude. Elle fit même empoisonner l'empereur, pour prevenir les retours de tendresse qu'il sentoit pour Britannicus, & la resolution où il étoit de lui rendre justice, en le nommant son successeur. Neron prit les rênes de l'empire à 18. ans, le 13. Octobre de l'an 54. de l'ere Chrétienne, sous l'autorité d'Agrippine, & déferaquelque tems aux sages conseils de Burrhus & de Seneque, dont l'un avoit été son gouverneur, & l'autre son precepteur. Au commencement de son regne, il protesta qu'il vouloit imiter Auguste, & ne laissa passer aucune occasion de témoigner sa liberalité & sa clemence. Il soulagea le peuple par la suppression, ou par la diminution des impôts, & fit de grandes liberalités. Un jour qu'on lui presenta à signer la sentence d'un homme condamné à mort: *Je voudrois*, dit-il *ne sçavoir pas écrire.* Le senat lui rendant graces de sa juste administration, il répondit avec une grande modestie: *Il en sera tems lorsque je l'aurai merité.* Enfin pendant les cinq premieres années de son empire, il gouverna en tres-bon prince; mais depuis il s'abandonna à des desordres honteux, & à des crimes horribles. Il montoit sur le theatre avec les comediens, ou pour chanter, ou pour reciter des vers, & quelquefois en habit de fille. Il se faisoit porter au milieu d'une troupe de jeunes débauchés, dont il épousoit celui qu'il jugeoit le plus digne de ses abominables faveurs, comme ce Sporus qu'il tint en sa maison en qualité de femme: sur quoi quelqu'un dit assez plaisamment: *Que le monde eût été bienheureux, si son pere Domitius eût eu une telle femme.* Pour comble d'impudicité, il inventa même une sorte de volupté tout-à-fait monstrueuse; car s'étant couvert de la peau d'une bête, il sortoit de sa cage, & se jettoit sur des hommes & des femmes, qu'il faisoit attacher tout nuds à un poteau, puis ayant assouvi sa brutalité abominable, il se prostituoit à Doryphore son affranchi. Sa cruauté n'étoit pas moins grande, que ses infamies étoient détestables. Après avoir commencé ses meurtres domestiques par l'empoisonnement de Britannicus, il fit mourir sa mere l'an 59. de Jesus-Christ; sa femme Octavie, l'an 62. & tua Poppée qu'il avoit épousée, & qui étoit grosse, d'un coup de pied, l'an 64. Seneque ne put échapper à sa cruauté, & fut obligé de se faire ouvrir les veines. Neron souhaitoit brutalement que tout le genre humain n'eût qu'une tête, pour avoir le plaisir de la couper. Pour avoir la gloire de rebâtir Rome, & de lui faire porter son nom, il y mit le feu l'an 64. & comme s'il eût voulu ajoûter l'insulte à une si épouventable cruauté, il monta sur une tour, & s'habillant en comedien, il chanta un poëme sur l'embrasement de Troye. L'incendie dura six jours; & de quatorze quartiers de la ville, quatre seulement demeurerent entiers. Pour se décharger de la haine que lui attiroit une si épouventable action, il la rejetta sur les Chrétiens, & commença la premiere persecution contr'eux. Il ne se contenta pas de les poursuivre dans Rome, il fit publier des édits rigoureux contr'eux: de sorte que par tout ils se virent exposés au danger de perdre leur liberté, leurs biens & leur vie. Il entreprit deux voyages à Alexandrie, & en Achaïe; mais il ne fit que le dernier en l'année 66. & ce fut alors qu'il entreprit de percer le détroit entre les deux mers, ou l'isthme de Corinthe, l'an 67. Ses dépenses n'étoient pas mieux reglées que sa vie: il jouoit ordinairement dix mille écus en un coup de dé: il péchoit avec un filet doré, dont le cordes étoient teintes en écarlate, & croyoit que le plaisir des richesses consistoit dans la profusion. Le monde entier détestoit ce monstre, aussi exécrable par ses abominations que par ses cruautés. Dans les Gaules l'armée Romaine quitta son service; & en Espagne, Galba se revolta contre lui. Ces dernieres nouvelles le mirent au desespoir; il voulut s'empoisonner, puis aller trouver Galba, ensuite demander pardon au peuple, ou prendre la fuite; mais il ne trouva en cette occasion, comme il l'avoüa luimême, ni ami ni ennemi; car tout le monde l'abandonna: de sorte qu'il fut obligé de se déguiser, & de prendre la fuite lui cinquiéme. Pendant qu'on le poursuivoit de tous côtés pour le sacrifier à la vengeance publique, & lorsqu'il se vit sur le point d'être pris, il se donna luimême la mort, ne pouvant sans doute avoir de plus infame bourreau que lui-même. Il étoit alors en la 32. année de son âge, & avoit gouverné l'empire 13. ans, 7. mois & 18. jours, depuis le 13. Octobre de l'an 54. jusqu'au 10. Juin 68. Les inclinations de Neron étoient naturellement peintes sur son visage; car il avoit les yeux petits & couverts de graisse, le gosier & le menton joints ensemble, le col gras, le ventre gros, les jambes minces, Il tenoit du porc, qu'il imitoit par ses infames plaisirs, & avoit le menton un peu relevé: ce qui est, dit-on, un indice de sa cruauté. Ses cheveux blonds, ses jambes menuës, & son visage plûtôt beau que majestueux, le faisoient reconnoître pour un efféminé. Seneque, dans sa satyre contre Claudius, introduit Apollon, qui parle de Neron, comme de son égal en beauté; mais c'est un trait de flatterie, indigne de ce philosophe. Plusieurs auteurs Orthodoxes ont cru qu'il étoit l'antechrist, à cause que saint Paul dit de lui qu'il exerçoit le mystere d'iniquité. Cependant en cet endroit il ne peut parler de Neron, qui n'étoit pas empereur, lorsqu'il écrivit la seconde epitre aux Thessaloniciens, d'où ces paroles sont tirées. Saint Augustin rapporte deux opinions de quelques auteurs encore plus extravagantes. L'un soûtenoit qu'il devoit ressusciter pour être l'homme de peché. L'autre, qu'il n'étoit pas mort, & qu'il viendroit à la fin du monde, pour combattre le fils de Dieu. Sulpice Severe semble avoir cru cette rêverie. Suetone & Tacite parlent d'un imposteur qui se disoit Neron. *Voyez* l'article qui suit. * Suetone, *in vita Neronis.* Aurelius Victor, *de Cesar.* Tacite, *in ann. l.* 13. 14. 15. *&* 16. *& l.* 2. *hist.* Sulpice Severe, *l.* 2. *hist.* Saint Augustin, *l.* 20. *de civit. Dei*, *c.* 19. Eusebe, &c. Spon, *Recherches curieuses d'antiquité.*

NERON, fameux imposteur, qui parut l'an 72. de Jesus-Christ, deux ans après la mort de l'empereur Neron, n'étoit qu'un esclave du royaume de Pont, ou selon d'autres, un affranchi d'Italie. Ce qui contribuoit à appuyer sa fourberie, c'est qu'outre la ressemblance de visage qu'il avoit avec ce prince; il sçavoit parfaitement comme lui joüer des instrumens, & chantoit de même. De sorte qu'ayant attiré dans son parti quelques vagabonds, ausquels il fit de grandes promesses, il en composa une armée, & se mit en mer, où il commença à faire le métier de pirate, attaqua Sisenna, qui commandoit dans l'isle de Delos, & le contraignit de se retirer. Ce succès auroit beaucoup fortifié son parti, si l'empereur Galba n'y eût mis promptement ordre, en le faisant poursuivre par Calpurnius Asprenas, qui commandoit dans la Galatie & la Pamphylie, province de l'Asie mineure, lequel fit avancer deux galeres à la rade de cette isle, & l'attira à un combat, dans lequel cet imposteur fut tué. Son corps fut porté à Rome, où l'on admira la ressemblance qu'il avoit avec l'empereur, duquel il avoit voulu joüer le personnage. * Tacite, *hist. l.* 1. Zonaras, *annal. Græc. tom.* 2.

NERVA (M. Cocceius) empereur, étoit originaire de Crete par ses ancêtres, mais né à Narni ville d'Ombrie. Ses parens, quoique mediocrement nobles, parvinrent aux premieres charges de la republique, puisque

selon quelques auteurs, son ayeul & son pere furent consuls; sa mere étoit *Sergia Plautilla* fille de Lenas. On place la naissance de Nerva au 17. Mars de l'an 57. de Jesus-Christ. Neron eut une estime particuliere pour Cocceius Nerva, lui fit donner les ornemens du triomphe, & dresser une statue dans le palais en 65. Il étoit alors designé préteur. Il fut consul avec Vespasien en 71. & avec Domitien l'an 90. Il aimoit passionnément la poësie, pour laquelle il avoit beaucoup de disposition. Il étoit fort sujet au vin, c'étoit une des plus fortes passions de ce prince; Philostrate assure qu'Appollonius de Thiane voulut l'engager à usurper l'empire, ou du moins à le délivrer de la tyrannie de Domitien. Domitien ayant été averti de ce projet, relegua Nerva à Tarente en 94. puis en Franche-Comté. Parthene & plusieurs autres ayant tué Domitien le 18, Septembre de l'an 96. dès le même jour Nerva fut declaré empereur par les Romains, par les legions & par les prétoriens. Les auteurs remarquent que c'est le premier empereur qui ne fut pas Romain ou Italien d'origine. Il travailla d'abord à faire revenir ceux qu'on avoit exilés pour la religion, étendant même cette faveur sur les Juifs, & n'oublia rien pour remettre l'empire dans son ancien lustre; mais comme son grand âge étoit un obstacle à ce dessein, il adopta Trajan, estimé pour sa vertu & pour son courage. Nerva mourut le 27. Janvier de l'an 98. en la 66. année de son âge, ou en la 72. selon Eutrope, après un regne d'un an 3. mois & 11. jours. * Dion, *en Nerva* Aurelius Victor, *de Cæsar.* Eutrope, *l.* 8. Herodien, &c. Tillemont *histoire des empereurs*, *tom.* 1.

NERVIENS, *Nervii*, peuples de l'ancienne Gaule, dont Cesar louë le courage & la conduite: ils habitoient le diocese de Cambray, vers l'ancienne Bavay, qui est *Baganum* de Ptolomée, ou *Bagacum*, comme écrivent les itineraires Romains. * Cæsar, *l.* 2. *comment.* Briet, *geogr.* Sanson, *remarques sur l'ancienne Gaule.* Claudien, *de bello Gildon.*

NERULLIN, *Nerullinus*, fut celebre en Asie, sous l'empire de Marc-Aurele, vers l'an 170. de Jesus-Christ, par la vertu qu'avoient ses statuës. On lui en avoit drêssé plusieurs à Troade, ville de l'Asie mineure, qui ne servoient que d'ornement; mais il y en avoit une qui rendoit, dit-on, des oracles, & qui guerissoit même des malades, pendant que Nerullin lui-même étoit tourmenté de maladies. Aussi toute la veneration des peuples n'étoit que pour sa statuë, à laquelle on offroit même des sacrifices. C'est ce qu'en rapporte Athenagoras, philosophe Chrétien, qui étoit contemporain de Nerullin; & il est aisé de comprendre d'où venoient les oracles attribués à cette statuë; mais pour les guerisons on ne devine pas bien ce que c'est: si ce n'est que ceux-mêmes qui favorisoient l'imposture, avoient connu quelques remedes propres à de certaines maladies, dont ils ordonnoient de se servir. * Athenag. *apolog.*

NERWINDE, est un village près de Landen, & de l'abbaye d'Heyclesheim, dans le Brabant, où il se donna une grande bataille le 29. Juillet 1693. entre les troupes des alliés, & celles de France, commandées par le maréchal duc de Luxembourg. Le duc de Bourbon & le prince de Conti y donnerent par tout des marques de leur courage. Le combat fut sanglant & opiniâtre; mais la victoire se déclara pour les François, ausquels le champ de bataille demeura, avec soixante & seize pieces de canon des ennemis, huit mortiers, plusieurs pontons, & generalement tous leurs équipages d'artillerie, & leurs munitions de guerre. On leur prit aussi soixante-six étendarts, vingt-deux drapeaux, douze paires de tymbales, & quinze cens prisonniers, entre lesquels on compta deux cens officiers; entr'autres, le comte de Solms, lieutenant general; le duc d'Ormond capitaine des gardes du prince d'Orange, & lieutenant general; le sieur de Zuylestein, aussi lieutenant general; le comte de Brovay, sergent major de bataille, le comte de Lippe, & plusieurs autres colonels. * *Memoires du tems.*

NERY, (Saint Philippe de) fondateur de la congregation des prêtres de l'Oratoire en Italie, né à Florence le 23. Juillet 1515. étoit fils de *François* de Nery, & de *Lucrece* de Soldi. On l'envoya chez un de ses oncles, marchand à Saint Germain, ville du royaume de Naples, pour s'instruire dans les affaires du négoce; mais Dieu, qui le destinoit à un commerce spirituel, lui inspira d'autres pensées. Il vint à Rome, il y étudia; & à l'âge de 38. ans, il se fit prêtre par ordre de son confesseur. Son attachement à l'oraison étoit incroyable; car il passoit des quarante heures de suite en meditation, & n'en sortoit que pour travailler au bien des peuples. Le soin qu'il eut de vivre en communauté avec de sages & vertueux ecclesiastiques, donna commencement à la celebre congregation de l'Oratoire, dont l'établissement a été si utile à l'église. C'est lui qui porta le cardinal Baronius, qui étoit entré dans cette congregation, à écrire les annales ecclesiastiques. Philippe mourut âgé de 80. ans, le jour de la Fête-Dieu, l'an 1595. & fut canonisé par le pape Gregoire XV. l'an 1622. * Sponde & Raynaldi, *in annal.* Antoine Galon, *en sa vie.* Teissier, *eloges des hommes illustres.* De Thou, *part.* 2. *Sa vie*, par Jacques Bacci, & par Jerôme Barnabé.

NESLE, *Nigella*, petite ville de France, dans le San-Terre en Picardie, avec titre de marquisat, est bâtie sur le ruisseau, appellé l'*Ignon*, qui se jette dans la Somme, à deux lieuës de Ham, & presque entre Peronne & Noyon. Charles *le Temeraire*, duc de Bourgogne, prit Nesle d'assaut l'an 1472. & lui fit éprouver toutes sortes de cruautés; parce que ses habitans avoient tué un heraut-d'armes, qui étoit allé les sommer, & qu'ils avoient traité de même deux hommes, pendant une tréve qu'on leur avoit accordée. Le respect des autels ne sauva point le peuple innocent, qui s'étoit refugié dans l'église; & ceux qui échapperent à la fureur du soldat, furent tous pendus, ou eurent le poing coupé.

NESLE, maison illustre, qui tiroit son nom de la ville de Nesle, a produit de grands hommes, & eu d'illustres alliances. *Voyez* CLERMONT, & MAILLY.

NESSE, lac du comté de Murray, dans l'Ecosse septentrionale. Il a dix lieuës de long & n'en a qu'une de large. Il reçoit plusieurs petites rivieres, & se décharge dans le golfe de Murray, par celle de Nesse, à la ville d'Innerness. On assure que l'eau de ce lac ne gele jamais, & qu'elle est presque toûjours tiede. * Maty, *diction.*

NESSUS, centaure, fils d'Ixion & d'une Nuë, faisoit métier de passer ceux qui avoient à traverser le fleuve Euhenus, & s'offrit à Hercule pour passer Dejanire sa femme. Il la prit en croupe, & lorsqu'il fut sur l'autre bord du fleuve, il se mit en devoir de la violer. Hercule eut recours à son arc; & tua d'un coup de fléche le centaure, qui pour se venger, donna en mourant à Dejanire de son sang, mêlé avec sa semence, lui ordonnant de le garder comme un philtre, propre à lui conserver la tendresse de son mari. C'étoit en effet un poison pernicieux, qui ôta la vie à Hercule. *Voyez* DEJANIRE. * Apollodor, *l.* 2. Hygin. *fabl.* 24.

NESTOR, roi de Pyle en Arcadie, fils de *Nelée* & de *Chloris* fut élevé chez les Gereniens: ce qui le préserva du sort de son pere, & de ses dix freres, qui furent tous massacrés par Hercule. Il combattit les Centaures, qui vouloient enlever Hyppodamie; & se trouva au siege de Troye, l'an 2851. du monde, & 1184. avant Jesus-Christ. On dit qu'il vécut 300. ans par la faveur d'Apollon. Il avoit épousé *Axanibie*, fille de *Craticus*, & en eut six fils & deux filles. * Homere, *in Iliad.* & *son scholiaste.* Apollodor. *l.* 1. Pausanias, *in Laconic.* Hygin. *fabl.* X. Juvenal, *sat.* 10. Ovid. *l.* 12. *metamorph.* Tibulle, *l.* 4. Properce, *l.* 2. &c.

NESTOR de Tarse, auteur Grec, vivoit sous la CLXXXVIII. olympiade, l'an 726. de Rome, & le 28. avant Jesus Christ. Il fut précepteur de Marcellus fils d'Octavie, sœur de l'empereur Auguste. Nestor ecrivit des memoires, sur ce qui regardoit le theâtre, &c. * Strabon, *l.* 14. Athenée, *l.* 10.

NESTOR de Laranda, en Lycaonie, poëte Grec, fit un poëme épique, intitulé l'*Iliade*, dont le I. livre n'avoit point d'A; le II. n'avoit point de B. & ainsi des autres. Hesychius, Suidas & divers autres, parlent de lui; mais on ne sçait pas en quel tems il a vécu.

NESTORIENS, appellés aussi *Chaldéens* & *Chrétiens d'Orient*, qui suivent encore aujourd'hui les erreurs de Nestorius, évêque de Constantinople, lequel fut condamné au concile d'Ephese. De toutes les heresies, c'est une de celles qui a eu le plus d'étenduë; car non seulement la plûpart des Chrétiens qui habitoient la Mesopotamie, & un tres-grand nombre de ceux qui demeuroient au-deçà de l'Euphrate, en furent infectés; mais ce venin se répandit encore au-delà du Tigre, & même jusques dans les Indes, & aux extrêmités de l'Asie. En effet, Marc-Paul, Venitien, qui vivoit dans le XIII. siecle, & qui a demeuré long-tems parmi les Tartares & les Chinois, nous assure qu'il y avoit trouvé beaucoup de Chrétiens, qui suivoient la doctrine de Nestorius, & qui avoient leurs églises dans les provinces de Tangu, d'Erginul, & de Mongul, qui sont de la Tartarie; & dans Cinghiansu, & Quinsay, grandes villes de la Chine, & l'on apprend par les anciennes relations des Indes & de la Chine, traduites & publiées par M. l'abbé Renaudot, que dès l'an 636. de Jesus-Christ les Nestoriens s'établirent dans ce dernier pays. Les Nestoriens se sont soûmis à l'église Latine du tems d'Eugene III. & l'an 1274. lorsque l'archevêque de Nisibe, Nestorien, envoya sa confession de foi au pape. Peu de tems après le concile de Florence, lorsque le pape Eugene IV. tenoit encore quelques sessions à Rome, les Nestoriens de Cypre, avec leur metropolitain Timothée, s'y transporterent, pour se reconcilier à l'église Romaine. Sous le pontificat de Jules II. quelques Nestoriens firent la même chose, & le pape leur donna pour patriarche, un religieux de saint Pacôme, nommé *Simon Sulacha*, qui établit son siege à Caramit, en Mesopotamie. Les Portugais, qui découvrirent le chemin des Indes Orientales, par le cap de Bonne-Esperance, l'an 1497. rapportent que tous les Chrétiens qu'ils virent sur la côte occidentale & orientale des Indes, à Goa, à Cochin, à Angamala, à Meliapor, à Bengala, & dans la terre-ferme de l'Inde, vers le Gange, particulierement dans l'empire du Grand-Mogol, étoient tous Nestoriens, & obeïssoient au patriarche de Babylone en Chaldée, dont le siege étoit à Mosul, ville bâtie sur les ruines de Ninive, lequel prenoit le titre de *Catholique*. C'est pourquoi ces Chrétiens sont appellés indifferemment *Nestoriens* & *Chaldéens*. Joseph, Chrétien des Indes, qui vint rendre compte du Christianisme de l'Orient au pape Alexandre VI. vers l'an 1500. dit la même chose, & assure que ce patriarche créoit, outre les autres évêques, deux primats, l'un pour l'Orient dans le Catay, & l'autre pour les Indes; car c'est principalement dans les Indes que les Nestoriens établirent leur domination. Abd-Jesu vint lui même à Rome, sous le pontificat de Pie IV. se soûmettre à ce pontife, & envoya par un ecclesiastique de sa suite, sa confession de foi au concile de Trente.

La plûpart des Nestoriens du Diarbeck se sont faits Catholiques, avec leur évêque, & s'appellent à present *Chaldéens*, aussi bien que tous les autres, qui renonçent à leur heresie. Cet évêque a été declaré patriarche depuis plus de vingt ans, par un commandement du grand-seigneur, à la sollicitation des Capucins: si bien que les Catholiques de ce pays-là n'en reconnoissent point d'autre. L'an 1681. ce patriarche reçut avec tous les honneurs possibles, l'évêque de Cesarée, nommé auparavant l'*abbé Piquet*, lorsqu'il passa au Diarbeck pour aller en Perse: ce que firent aussi les Grecs & les Armeniens par une loüable émulation. Les autres Nestoriens ont deux patriarches, qui conservent de bons sentimens pour la religion Catholique; mais qui n'osent en faire profession publique, dans l'apprehension qu'ils ont des Heretiques & des Turcs. Il n'y a pas cent ans qu'une partie des Nestoriens s'étoit réünie à l'église Romaine, & qu'un patriarche s'étoit fait consacrer à Rome, mais ayant été soupçonnés d'avoir une intelligence secrette avec les Francs, ils ne purent continuer leur bon dessein. Le patriarchat est comme hereditaire parmi eux, & se donne toûjours au neveu, ou au plus proche parent du patriarche, quand même il n'auroit que huit ou neuf ans: de sorte qu'ils le consacrent alors superieur de la nation, avant qu'il sçache lire, comme il est arrivé en la personne du patriarche Marc-Elias, qui faisoit sa résidence proche de Ninive. Celui qu'on destine à la dignité patriarchale, ne doit point avoir été marié. On l'éleve pour l'ordinaire dès son bas âge chez le patriarche, son oncle, & on l'accoûtume à s'abstenir des viandes, suivant l'usage de la plûpart des religieux d'Orient, qui font consister toute leur sainteté dans ces observances, qu'ils se sont eux-mêmes prescrites. Leurs prêtres peuvent se remarier deux ou trois fois, comme les seculiers, contre la pratique de autres sectes Chrétiennes de l'Orient, qui obligent leurs prêtres à vivre dans le celibat, après la mort de la premiere épouse. Ils officient en langue chaldaïque, & disent que c'est la plus ancienne des langues. Les Nestoriens parlent grec, arabe ou curde, selon les lieux qu'ils habitent. Le prince des Curdes se sert d'eux pour sa garde, & ne se maintient que par leur moyen contre la puissance des Turcs. Quelques uns demeurent dans les villes, où ils exercent toutes sortes d'arts & de métiers; mais la plûpart vivent à la campagne, où ils cultivent les terres. On appelle ceux-ci *Theclolas*.

Il y a des sçavans qui prétendent qu'il n'y a plus veritablement d'heresie Nestorienne: ce qu'ils prouvent par les actes que les Nestoriens mêmes ont produits à Rome, sous le pape Paul V. & qui ont été imprimés dans le recueil de Stroza à Rome l'an 1617. Elie, qui étoit alors patriarche des Nestoriens, joignit à la lettre qu'il écrivit au pape, la confession de foi de son église, où il témoigne avoir des sentimens orthodoxes touchant l'Incarnation, bien que ses expressions ne soient pas toûjours les mêmes que celles des Latins. Voici quelle est, selon les sçavans, la croyance des Nestoriens à l'égard de ce mystere. Ils assurent que Jesus-Christ a pris un corps de la Ste. Vierge; qu'il est parfait, tant en l'ame qu'en l'entendement, & en tout ce qui appartient à l'homme; que le Verbe étant descendu en une Vierge, s'est uni avec l'homme & qu'il est devenu une même chose avec lui; que cette unité est sans mélange ni confusion, & que c'est pour cela que les proprietés de chaque nature, ne peuvent être détruites après l'union. Pour ce qui est du reproche qu'on leur fait de ce qu'ils n'appellent point la Vierge *mere de Dieu*, mais *mere de Jesus-Christ*, le patriarche Elie repond qu'ils parlent de cette maniere pour condamner les Apollinaristes, qui prétendent que la divinité est sans l'humanité; & pour confondre Themistius, qui assuroit que Christ n'étoit que l'humanité sans la divinité. Ce patriarche n'ayant pû venir à Rome, députa vers le pape les plus habiles de son église, après avoir composé avec eux une confession de leur foi, où il montre qu'elle ne differe que du nom de celle de l'église Romaine, avec laquelle elle convient en toutes choses, à la reserve des ceremonies. Il reduit les points de créance, dans lesquels on dit que ces deux églises ne conviennent point, à cinq chefs; sçavoir en ce que les Nestoriens n'appellent point la Vierge *mere de Dieu*, mais *mere de Christ*; en ce qu'ils reconnoissent en Jesus-Christ deux personnes; en ce qu'ils ne mettent en lui qu'une puissance & une volonté; en ce qu'ils disent simplement que le saint Esprit procede du Pere; & enfin, en ce qu'ils croyent que la lumiere qu'on fait le jour du Samedy-saint, au sepulcre de Notre-Seigneur, est une lumiere veritablement miraculeuse. L'abbé Adam, qui étoit un des députés du patriarche, & qui étoit chargé de l'exposition de la foi des Nestoriens, justifia à Rome ce que son patriarche avoit avancé. Nous ne parlerons point des deux derniers articles qui sont communs à tous les Orientaux. A l'égard du premier, cet abbé fait voir qu'il est facile de concilier l'église Romaine qui appelle la Vierge *mere de Dieu*, avec l'église Nestorienne qui l'appelle *mere de Christ*: parce que c'est un principe reçu des deux églises, que la divinité n'engendre point ni n'est point engendrée; qu'il est vrai que la Vierge a engendré Jesus-Christ, qui est Dieu & homme tout ensemble; que neanmoins ce ne sont pas deux fils, mais un seul & veritable fils. Il ajoûte que les Nestoriens ne nient pas qu'on ne puisse appeller la Vierge *mere de Dieu*, parce que Jesus-Christ est veritablement Dieu. Pour ce qui est du second article, il est constant que les Latins reconnoissent en Jesus-Christ deux natures & une seule personne; au lieu que les Nestoriens

ftoriens disent qu'il y a en lui deux personnes, & une *prosopa* ou *personne visible*; & outre cela, qu'il n'y a aussi en Jesus-Christ qu'une puissance ou vertu. L'abbé Adam concilie ces deux sentimens, qui paroissent contraires, par l'explication qu'il donne de ce mystere. Les Nestoriens, selon lui, distinguent en leur entendement, deux personnes, conformément aux deux natures qui sont en Jesus-Christ, & ne voyent de leurs yeux qu'un seul Jesus-Christ, qui n'a que la *prosopa* ou apparence d'une seule filiation; & c'est en ce sens qu'ils ne reconnoissent qu'une puissance ou vertu en lui; parce qu'ils ne le regardent que comme une *prosopa* ou *personne visible*. Mais dans l'église Romaine on distingue ces puissances ou vertus, en divinité & humanité: parce qu'on les considere par rapport aux deux natures; & ainsi cette diversité de sentimens n'est qu'apparente, puisque les Nestoriens avouënt, avec les Latins, qu'il y a deux natures en Jesus-Christ, & que chaque nature a sa puissance & sa vertu. Enfin cet abbé Nestorien concilie le sentiment des Nestoriens sur le troisiéme article, avec celui de l'église Romaine, par le même principe, s'appuyant sur ce qu'il n'y a qu'une filiation; & comme cette filiation ne fait qu'un Jesus-Christ, les Nestoriens disent, par rapport à cela, qu'il n'y a en lui qu'une volonté & qu'une operation: parce qu'il est un en effet, & non pas deux en Jesus-Christ: ce qui ne les empêche pas de reconnoître deux volontés & deux operations en lui, par rapport aux deux natures, & de la même maniere que les Latins. Voila de quelle maniere les plus habiles de la secte des Nestoriens justifierent la créance de leur église devant le pape Paul V. mais ce député ne representoit pas sincerement la creance de son église. Il est certain que ces Chrétiens d'Orient sont encore dans les sentimens de Nestorius sur l'Incarnation, qui seront expliqués dans l'article suivant. * Bzovius. Sponde, & Raynaldi, *A. C.* 1247. 1445. Strozza, *de dogmatibus Chaldaeorum*. M. Simon. Michel le Févre, *theatre de Turquie*. Maimbourg, *histoire du schisme des Grecs*. M. l'abbé Renaudot, *IV. tome de la perpetuité de la foi*. Le P. Louis Doucin, Jesuite, *hist. du Nestorianisme, imprimée en* 1698.

NESTORIUS, heresiarque, évêque de Constantinople, étoit né à Germanicie, ville de Syrie, & s'étoit formé à la vertu dans le monastere de saint Euprepius, qui étoit aux fauxbourgs d'Antioche. Il exerçoit les fonctions du sacerdoce dans Antioche, avec beaucoup de réputation, de doctrine, d'éloquence, & de pieté, lorsqu'il fut mis l'an 428. sur le siege de Constantinople, à la place de Sisinnius. Trois mois après son ordination, il fut amené dans son église, où après avoir été consacré évêque sur le champ, il fit un discours à l'empereur, auquel il adressa ces paroles; *Donnez-moi, ô prince, la terre purgée d'Heretiques, & je vous donnerai le ciel; prêtez-moi votre secours pour les exterminer, & je vous aiderai à exterminer les Perses*. Ce prélat agit d'abord contre les Heretiques avec beaucoup de zele, & fit abbattre les églises des Ariens; il fit aussi tout ce qu'il put pour tourmenter les Novatiens; mais l'empereur les mit à couvert. Il exerça encore des rigueurs contre les peuples d'Asie, de Lydie & de Carie, qui celebroient la Pâque le 14. de la lune. Il dépoüilla les Macedoniens de leurs églises: il n'épargna pas même les Pelagiens: & enfin il porta l'empereur à donner un édit contre tous les Heretiques, vivoit d'une maniere tres-reglée, & même austere, & s'appliquoit aux devoirs de son ministere: en un mot il eût passé pour un grand saint, s'il ne se fût pas engagé à soûtenir un sentiment, qui le fit condamner comme Heretique. Il avoit amené avec lui d'Antioche, Anastase prêtre, qui osa prêcher qu'on ne devoit point appeller la sainte Vierge *mere de Dieu*. Nestorius, au lieu d'appaiser le scandale que cette doctrine excita, la loüa publiquement, ôtant à la sainte Vierge le titre de *mere de Dieu*. Il disoit qu'il falloit considerer en Jesus-Christ deux hypostases ou personnes, aussi-bien que deux natures; & qu'ainsi il y avoit deux fils, l'un Dieu, & l'autre homme. Ce qui faisoit qu'on ne devoit pas appeller Marie *mere de Dieu*, *Theotocos*, mais *Christotocos*, *mere* de *Christ* seulement; lequel après sa naissance, avoit merité d'être uni au Verbe par ses bonnes œuvres, non pas d'une union hypostatique, mais d'une union d'habitation du Verbe en l'humanité, & comme dans un temple par communication, parrapport, & par societé morale. Ainsi il détruisoit le mystere de l'Incarnation du Fils de Dieu, qui consiste en l'union des deux natures, divine & humaine, en la personne du Verbe; d'où resulte un homme-Dieu, appellé Jesus-Christ, duquel par ce moyen les actions sont *theandriques*; c'est-à-dire, divinement humaines, & humainement divines, & par consequent d'un merite infini, telles qu'elles doivent être pour satisfaire à la justice infinie de Dieu. Nestorius employa encore Diodore, évêque déposé de Marcianopolis, pour prêcher cette erreur, & la publia dans des livres qu'il envoya aux monasteres d'Egypte. Saint Cyrille d'*Alexandrie* en étant averti, combattit cette impieté par divers ouvrages, qu'il adressa à l'empereur Theodose *le Jeune*, à Pulcherie & à Eudoxe, sœurs de ce prince. Il écrivit contre lui au pape Celestin, que Nestorius avoit voulu prévenir; mais le saint pontife connoissant ses impietés, le condamna dans un synode qu'il tint à Rome l'an 430. Saint Cyrille en celebra un autre à Alexandrie, où l'on dressa douze anathêmes ou articles contre la doctrine de Nestorius; cependant on assembla contre lui le concile general d'Ephese, l'an 431. Nestorius alla en cette ville; mais il ne voulut point comparoître devant l'assemblée, quoique cité trois ou quatre fois juridiquement: de sorte qu'il fut condamné & déposé le 22. du mois de Juin; & plus de deux cens évêques signerent cette sentence. Jean d'*Antioche*, & les autres évêques d'Orient, ne souscrivirent point à cette condamnation, & défendirent au contraire la personne de Nestorius. Ce differend ayant été porté à l'empereur Theodose, il jugea en faveur de saint Cyrille, & des évêques qui avoient condamné Nestorius. Maximien fut ordonné évêque de Constantinople, & Nestorius renvoyé dans son monastere; mais comme il ne cessoit point de publier ses erreurs, il fut confiné dans la ville d'Oasis en Egypte. Les Blemmyens ayant ruiné cette ville, ce malheureux prélat erra de tous côtés, fut accablé de maladies, & mourut, dit-on, d'une chûte. On a plusieurs fragmens des sermons, & des autres écrits de Nestorius. * Les actes du concile d'Ephese. Cassien, *lib. de Incarn.* S. Cyrille, *cont. Nestor.* Socrate, *l.* 7. Evagre, *l.* 1. Sandere, *Her.* 100. Baronius, *A. C.* 428. *n.* 29. 30. & 31. M. Du Pin, *bibliotheq. des auteurs ecclesiastiques du V. siecle*.

NETHE, NEETHE. Il y a deux rivieres de ce nom dans le Brabant, qu'on distingue par les noms de *grande* & de *petite* Nethe. Elles se joignent à Liere, & après avoir reçu le Demer, joint à la Senne, elles se déchargent dans l'Escaut vis-à-vis de Ruppelmunde, sous le nom de *Ruppel*. * Maty, *diction*.

NETHINEENS ou NATHINEENS, étoient parmi les Israëlites, les valets destinés à porter le bois & l'eau pour la maison du Seigneur. Ils n'étoient ni Levites, ni Israëlites; c'étoit un surnom donné aux Gabaonites, qui avoient trompé Josué, en lui faisant accroire qu'ils étoient venus d'un pays fort éloigné, pendant qu'ils demeuroient tout proche. * *Voyez* Josué, *c.* 9. *v.* 22. Ce nom leur fut donné du mot hebreu *Nathan*, c'est-à-dire, *livrés*, comme qui diroit, *assignés*, *destinés*: car ils étoient proprement donnés pour le service du temple, leurs fonctions étant de servir les levites & les prêtres dans les ministeres les plus bas. Du tems de David & de Salomon, d'autres vinrent encore se joindre à eux, qui étoient les restes des Chananéens subjugués. L'on voit que leur emploi étoit fort vil par cet endroit du Deuteronome, *ch.* 29. *v.* 11. *Vos enfans, vos femmes, les étrangers qui sont au milieu de votre camp, depuis celui qui coupe le bois, jusqu'à celui qui porte l'eau*: ils commencerent à porter le nom de *Nethinéens* vers le tems de David; & c'est le nom que leur donne toûjours Esdras & Nehemie. Ils ne pouvoient contracter de mariage avec les Israëlites, que par un ordre, dit-on, qui en fut donné par Josué, & renouvellé par David; & le motif qui porta ce dernier à en faire une défense pour toûjours, fut en partie pour les punir d'avoir demandé cruellement que les sept descendans qui restoient de Saül, fussent pendus, sans aucune misericorde. * *Deuter. c.* 29. *v.* 11. *Josué*, *c.* 9.

v. 22. Selden, *de jure Nat. & Gent.* Godwin, *de ritib. Hebr.* c. 5. Burman. *exposit. in Josue.*

NETIRAS, & *Philippe* son frere, de Ruma en Galilée, furent deux vaillans Juifs, qui se distinguerent au siege de Jotapat durant la guerre de ceux de leur nation contre les Romains. Ils donnerent avec une telle furie dans la dixiéme legion des troupes Romaines, qu'ils la percerent, & mirent en fuite tout ce qui se presenta devant eux. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. III. c.* 16.

NETOPHATI, NETUPHATI & NETUPHA, campagne près de Jerusalem où il y avoit plusieurs villes, l'une desquelles en portoit aussi le nom. Ce fut de-là d'où Nehemie fit venir les levites de l'ordre des chantres, pour faire leurs fonctions dans le temple, où il leur fit bâtir un appartement qui fut nommé *Netophati*, & où ils logeoient dans le tems de leur ministere. Netophati étoit sur les frontieres de la tribu de Juda & de Benjamin. * *Nehem.* XII. 28.

NETSCHER (Gaspar) nâquit à Prague, ville de Bohême, d'un pere qui mourut au service de la Pologne en qualité d'ingenieur, & d'une mere qui fut contrainte à cause de la religion Catholique qu'elle professoit, de sortir brusquement de Prague avec trois fils qu'elle avoit, dont Gaspar étoit le plus jeune. A quelques lieuës de-là, elle s'arrêta dans un château, qui lorsqu'on y pensoit le moins, fut assiegé : les deux freres de Gaspar y moururent de faim. La mere se voyant menacée du même sort, trouva moyen de sortir la nuit du château, & de sauver avec elle le seul enfant qui lui restoit. Tout lui manquoit, excepté le courage; & s'étant mise en chemin, son fils entre ses bras, le hazard la conduisit à Arnhem dans le pays de Gueldre, où elle trouva quelque secours pour sa subsistance & pour élever son fils. Un docteur en medecine nommé *Tulkens*, homme riche & d'un grand merite, prit le jeune Netscher en amitié, & eut soin de ses études, dans l'intention d'en faire un medecin; mais la force du genie de Netscher l'entraîna du côté de la peinture. Dans ses études, il ne pouvoit s'empêcher de grifonner quelque dessein sur le même papier où il écrivoit ses thêmes; & n'ayant pas été possible de lui faire surmonter cette inclination, on crut qu'il valoit mieux l'y abandonner entierement. On le mit chez un vitrier, pour apprendre à dessiner, n'y ayant que ce seul homme à Arnhem, qui sçût un peu peindre. Mais à quelques-tems de là, se sentant plus fort que son maître, il s'en alla à Deventer chez un nommé *Terburg*, qui étoit en même-tems bourguemestre de sa ville & habile peintre. Après avoir acquis chez Terburg une grande pratique du pinceau, il alla en Hollande, où il travailla long-tems pour des marchands de tableaux, qui abusant de sa facilité, lui payoient tres peu ses ouvrages, & les vendoient fort cher. Cette rigueur le dégoûta, & lui fit prendre la resolution d'aller à Rome. Il s'embarqua sur un vaisseau, qui alloit à Bourdeaux, où étant arrivé, il se logea chez un marchand dont il épousa la parente. Ainsi un amour plus fort que celui qu'il avoit pour la peinture, interrompit son voyage d'Italie, & le fit retourner en Hollande. Il s'arrêta à la Haye : le bon succès de ses ouvrages l'y fit établir, & l'experience lui fit connoître, que le meilleur parti qu'il eût à prendre, pour faire subsister une famille, qui devenoit nombreuse, étoit de se mettre dans les portraits. Il s'acquit dans ce genre de peinture tant d'habileté & de réputation, qu'il n'y a point de famille considerable en Hollande, qui n'ait des portraits de sa main, & que la plûpart des ministres étrangers ne pouvoient se resoudre à quitter la Hollande, sans emporter un portrait de Netscher, ce qui fait qu'on en voit dans tous les pays de l'Europe. Il mourut à la Haye en 1684. à l'âge de quarante-huit ans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

NETTANCOURT. La maison de Nettancourt, des comtes de Vaubecourt, est tres-noble, & des plus anciennes de Champagne; elle a produit des hommes illustres, qui se sont distingués dans la profession des armes. Elle a pris son nom du bourg & château de Nettancourt, qu'elle possede sans interruption jusqu'à present. Il est situé à quatre lieuës de Bar-le-Duc, sur la petite riviere de Chel, qui sépare la Champagne du Barrois, & dans le diocese de Châlons. Les seigneurs de Nettancourt ont été dans les premiers tems attachés aux comtes de Champagne; & dans la suite, pendant près de deux siecles, aux ducs de Lorraine & de Bar, par les charges qu'ils ont euës auprès de ces princes, par les terres qu'ils ont possedées dans leurs états, & par leurs alliances avec les premieres maisons de Lorraine.

I. GILLES seigneur de Nettancourt, est le plus ancien dont la memoire se soit conservée par les titres. Il vendit, l'an 1242. du consentement de *Claude*, sa femme, la part qu'il avoit dans la seigneurie de Sommeil; & l'an 1256. il rendit hommage avec *Viart* de Nettancourt, son frere, à Thibaud roi de Navarre, & comte de Champagne, de la seigneurie de Nettancourt. Il eut deux fils & deux filles, sçavoir, JEAN, qui suit; & *Jacques*, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, sur la fin du XII. siecle, où il conduisit cinq cens chevaux : & fonda l'an 1300. un couvent de Cordeliers, entre Vaubecourt & Triaucourt, qui a été ruiné par les Religionnaires; *Alix*, dont on ne sçait pas l'alliance; & *Cecile*, mariée à un gentilhomme nommé *Poincet*, dont le surnom est ignoré : laquelle étant veuve, vendit au mois de Mars 1302. à Raoul seigneur de Loupy, la part qu'elle avoit dans la seigneurie de Loupy-le-Chastel.

II. JEAN, I. du nom, seigneur de Nettancourt, vendit l'an 1331. avec *Jacquette*, sa femme, à Edoüard comte de Bar, les droits qu'il avoit dans les seigneuries de Tannoy & de Longueville. Il fut pere de quatre fils, sçavoir, JEAN II. qui suit; *Aubry*, qui rendit les foi & hommage au duc de Bar, l'an 1364. de plusieurs droits qu'il avoit dans les seigneuries de Loisy, de Varenne, & de Tannoy; *Ambroise*, seigneur de Tannoy, l'an 1363. & *Perceval*, lequel rendit des services considerables à la guerre, à Edoüard & à Henri comtes de Bar, le dernier lui ayant assigné, l'an 1342. une rente sur son domaine de Revigny. Il fut prisonnier avec plusieurs autres seigneurs, dans un combat donné l'an 1370. & fut la même année un des ôtages pour l'execution d'un traité fait au Pont-à-Mousson, entre Robert duc de Bar, & la ville de Metz. Il rendit hommage l'an 1388. à la comtesse de Bar, de la part qu'il avoit dans la seigneurie de Revigny.

III. JEAN, II. seigneur de Nettancourt, vivoit l'an 1376. il épousa *Marie* de Boncourt, dont le frere *Jean* seigneur de Boncourt, épousa *Thevenette* de Nettancourt, apparemment sœur de son mari : il eut pour enfans GEORGE, qui suit; *Nicolas*, dont on ne sçait point l'alliance, pour lesquels leur mere & leur tutrice donna au roi Charles VI. le 27. Juillet 1394. un dénombrement de la seigneurie de Nettancourt.

IV. GEORGE, I. seigneur de Nettancourt, Vaubecourt, Autrecourt, Wailly, & Neuville-sur-Orne, étoit marié dès l'an 1400. avec *Alienor* d'Aspremont, dame de Vaubecourt, fille de *Thomas* seigneur d'Aspremont, & d'*Helene* dame de Vaubecourt. L'an 1421. il fit un traité avec Ferri de Vandeuvre, abbé de Beaulieu, touchant la guerre qu'ils avoient ensemble, à cause du voisinage de la forteresse de Vaubecourt. L'an 1426. il fut bailli & gouverneur de Bar, & il rendit des services considerables à René d'Anjou duc de Bar, qui lui fit plusieurs gratifications; & l'an 1428. le même duc lui ceda plusieurs droits particuliers à Revigny. Il eut pour enfans, JEAN III. qui suit; *Walerin*, seigneur d'Autrecourt, conseiller d'etat du duc de Bar, bailli & gouverneur de Clermont, mort sans posterité de *Claude* de Lucy, ni de *Marguerite* Issenart, qu'il avoit épousées; *Jeanne*, mariée à *Guillaume* d'Augy, seigneur d'Imonville, bailli & gouverneur de Saint-Mihel; *Marguerite*, alliée 1°. à *Baudin* de la Tour, seigneur de Chaumont, 2°. à *Jean* de Ville, seigneur de Marreau; *Anne*, mariée 1°. à *Renaud* de Warney, seigneur de Robert-Espagne; 2°. à *Ancel* de Doncourt, seigneur de Sallemene; & *Isabeau*, aussi mariée 1°. à *Jean*, seigneur de Warney, 2°. à *Jean* de Varange, seigneur de Montferrand.

V. JEAN, III. du nom, seigneur de Nettancourt, Vaubecourt, Noyers & Loupy, étoit marié l'an 1437. avec *Marguerite* dame de Nicey, de Nubécourt & de Sallemene, fille de *Jacques* seigneur de Nicey, & de *Catherine* de Stainville. L'an 1451. il donna au duc de Lorrai-

ne, le dénombrement des terres de Nicey & de Sallemene. L'an 1458. le duc de Lorraine lui donna des lettres de ratification de toutes les acquisitions que George de Nettancourt son pere avoit faites dans ses états. Il eut de son mariage, NICOLAS, qui suit; *George*, seigneur d'Autrecourt, pere de *Jean*, mort sans posterité l'an 1508. *Barbe*, mariée à *Thibaud* seigneur de Jaudelaincourt; *Lucie*, alliée à *Henri* de la Tour, seigneur du Mesnil; & *Jeanne*, morte sans alliance.

VI. NICOLAS, I. du nom, seigneur de Nettancourt, Vaubecourt, Nubécourt, Nicey, Ville devant Belrains, Autrecourt, Wailly, Gilvescourt, la Grange-le-Comte, Hippescourt, & Neuville, étoit marié dès l'année 1502. avec *Anne* d'Espence, dame de Bettancourt, fille de *Claude* seigneur d'Espence, & de *Jacqueline* du Moulin; dont il eut huit enfans, sçavoir, GEORGE, qui suit; ANTOINE, qui eut en partage les terres de Nettancourt & de Bettancourt, *& dont sont issus deux branches, des seigneurs de* BETTANCOURT *& de* NETTANCOURT, *rapportées ci-après*; *François*, mort sans posterité, l'an 1554. *Barbe*, morte sans alliance; *Claude*, dame de Nubécourt, mariée à *Philippe* de Hautoy, seigneur de Recicourt; *Yolande*, chanoinesse de Remiremont, puis mariée à *Nicolas* des Armoises, seigneur de Neuville; *Eve*, aussi chanoinesse de Remiremont; & *Christophle*, religieuse à Sainte Marie de Verdun.

VII. GEORGE, II. du nom, seigneur de Vaubecourt, Autrecourt, Riaucourt & Wailly, chambellan du duc de Lorraine, épousa le 26. Août 1539. *Anne* de Haussonville, fille de *Gaspard* baron de Haussonville, & d'*Eve* de Ligneville; dont sont issus, JEAN IV. du nom, qui suit; *Gaspard*, mort sans enfans, d'*Anne-Marguerite* de Bassompierre, sa femme; *Jean-Philippe*, seigneur de Chastillon, qui épousa *Françoise* de Vatronville, qui a fait la branche des seigneurs de Chastillon, demeurans en Lorraine; *Anne* mariée à *Geofroi* seigneur de Saint Astier, chevalier de l'ordre du roi, & gouverneur de Verdun; *Eve*, dame de Remiremont, l'an 1580. puis mariée à *Nicolas* de Housse, seigneur de Vatronville; *Yolande*, aussi dame de Remiremont, puis mariée à *Jean* de Mailly, baron d'Escots; & *Philippe*, mariée à *Louis* de Poüilly, seigneur de Lançon.

VIII. JEAN de Nettancourt, IV. du nom, baron de Vaubecourt, seigneur de Passavant, Autrecourt, &c. épousa le 25. Novembre 1573. *Ursule* de Haussonville, sa cousine du 3. au 4. degré, fille d'*Africain* baron de Haussonville, maréchal de Lorraine, gouverneur de Verdun & du Verdunois, & de *Marguerite* de Choiseul; dont il eut JEAN V. du nom, qui suit; HENRI, *dont sont issus les seigneurs de* PASSAVANT *& de* NEUVILLE, *dont la posterité sera rapportée ci-après*; & *Anne* mariée, 1°. à *Charles* seigneur de Bertheleville: 2°. à *Jacob* de Haraucourt, seigneur de Bayon: 3°. à *Pierre* de Gournay, seigneur de Secourt. L'an 1586. le roi Henri III. donna au sieur de Vaubecourt une compagnie d'ordonnance de cent chevaux-legers. Il commandoit à la bataille d'Yvry l'aîle gauche de la cavalerie, où il se distingua. Il se trouva au combat de Fontaine-Françoise, & à celui d'Aumale, où il fut dangereusement blessé, en degageant le roi Henri IV. lequel satisfait de ses services & de sa fidelité, lui donna le gouvernement du comté de Beaulieu, qui étoit alors un des plus considerables des frontieres de Lorraine.

IX. JEAN de Nettancourt, V. du nom, comte de Vaubecourt, baron d'Orne & de Choiseul, seigneur de Bauzée, Passavant & Herpont, chevalier des ordres du roi, épousa le 1. Juillet 1599. *Catherine* de Savigny, fille de *Warri* de Savigny, seigneur de Leymont, bailli & gouverneur de Bar, & d'*Antoinette* de Florainville, morte le 21. Janvier 1639. dont il eut quatre enfans, sçavoir, NICOLAS, qui suit; *Henri*, tué au siege de la Rochelle l'an 1628. *Angelique* & *Catherine*, religieuses à Verdun. Après la paix de Vervins, le comte de Vaubecourt étant fort jeune alla servir l'empereur en Hongrie, où il signala son nom, par la fameuse entreprise qu'il fit l'an 1598. sur la ville de Raab, autrement *Javarin*, dont le siege arrêtoit depuis long-tems l'armée Imperiale: ayant executé son dessein avec autant de conduite que de valeur, par le moyen d'un petard, qu'il fit attacher à la porte de la ville, étant à la tête d'un nombre de François, & qui fit un tel effet, qu'il se rendit maître de cette place importante, dont l'empereur lui confia le gouvernement; & pour l'attacher à son service le fit chevalier & baron de l'empire, & lui accorda de fortes pensions, pour lui & ses descendans. Il se distingua aussi au siege d'Albe-Royale, où commandoit le duc de Mercœur, general de l'armée Chrétienne Le succès de l'entreprise de Javarin lui en fit tenter une autre sur Belgrade, laquelle auroit été aussi heureuse, sans la rencontre d'une piece de canon placée sous la voûte de la porte, qui prit feu, & lui cassa la cuisse. La reputation qu'il s'étoit acquise dans l'armée de l'empire, engagea le roi Henri IV. de le rappeller en France, & de lui donner une commission pour lever un regiment d'infanterie de son nom, & une compagnie d'ordonnance de cent chevaux-legers. Il lui accorda une pension de 5000. livres avec le gouvernement du comté de Beaulieu, du feu baron de Vaubecourt son pere. Il le fit gentilhomme de sa chambre, & conseiller d'état, & le chargea de plusieurs negociations importantes auprès des princes d'Allemagne. Le roi Louis XIII lui donna ensuite plusieurs commandemens dans ses armées, & sur les frontieres, où il rendit des services importans à l'état. Il soûmit à l'obéïssance du roi la citadelle de Verdun, dont il fit le siege l'an 1631. Sa majesté le fit lieutenant general de ses armées, & au gouvernement de la ville, comté & évêché de Verdun l'an 1632. Il l'avoit pourvû auparavant du gouvernement de Châlons en Champagne. L'an 1633. il le fit chevalier de ses ordres: & sa majesté étant en la même année logée dans le château de Vaubecourt, erigea en sa faveur la baronie de Vaubecourt en comté, les lettres ayant été expediées au même lieu, où il mourut le 4. Octobre 1642.

X. NICOLAS de Nettancourt de Haussonville, II. du nom, comte de Vaubecourt, baron d'Orne & de Choiseul, né le 27. Juillet 1603. fut adopté l'an 1605. par *Jean* baron de Haussonville, son grand oncle, maréchal des camps & armées du roi, & gouverneur de Verdun, qui lui donna son nom avec ses armes, & de tres grands biens. Il avoit épousé, 1°. le 4. Decembre 1623. *Charlotte* le Vergeur, dame de Chalerange, & de Pacy en Valois, morte le 15. Novembre 1653. fille de *Charles*, comte de Saint Souplet, & de *Jeanne* de Fleurigny: 2°. le 13. Août 1654. *Claire* Guillaume, fille de *Pierre* Guillaume, baron de Saint-Eulien, vidame de Châlons, morte en Decembre 1664. Du premier mariage il eut, *Jean* baron de Haussonville, tué à la bataille de Lens, l'an 1648. *Charlotte*, mariée, 1°. à *François* Poussart, marquis de Fors & du Vigean, gouverneur & comte de Sainte Menehoud, lieutenant general des armées du roi; 2°. à *Charles-Achilles* Mouchet de Battefort, comte de Laubespin, morte le 20. Juillet 1703. *Marie-Françoise*, abbesse de Sainte Hoilde, morte le 23. Septembre 1688. *Jeanne*, & *Anne*, religieuses; & *Anne-Françoise*, dame de Chalerange & de Pacy, mariée le 22 Juillet 1664. à *Jérôme-Ignace* de Goujon de Thuisy, marquis de Thuisy, senéchal de Reims, maître des requêtes de l'hôtel du roi. Du second mariage sont issus; LOUIS-CLAUDE, qui suit; *François-Joseph*, abbé de la Chassaigne & d'Aisnay, sacré évêque de Montauban le 30. Mars 1704. *Nicolas-Joseph*, tué au siege de Licktemberg, en Allemagne, l'an 1678. *Catherine-Angelique*, abbesse de Sainte Hoilde, après sa sœur, morte le 22. Fevrier 1694. & *Marie*, qui a épousé le 28. Avril 1692. *François* comte d'Estaing, lieutenant general des armées du roi. Le comte de Vaubecourt commença à servir tres jeune, sous le comte de Vaubecourt son pere, puis à la tête du même regiment d'infanterie, & de sa compagnie de chevaux-legers. Il fut envoyé avec son regiment servir dans la Valteline; & il se trouva l'an 1629. à l'attaque du Pas de Suze, où étoit le roi Louis XIII. & à plusieurs sieges dans le Piémont. L'an 1637. au siege de Landrecies, où commandoit le cardinal de la Valette. Il fut pourvû de ce gouvernemen, place tres-considerable en ce tems là. Le cardinal de Richelieu écrivant à ce sujet au cardinal de la Valette, lui marqua que le roi avoit jugé que les

deux plus propres de son armée pour avoir le gouvernement de cette place, étoient les sieurs de Nettancourt & de Vaubecourt; mais que sa majesté s'arrêtoit au dernier, à cause de la religion. Il avoit un grand genie pour les fortifications, & fut chargé de faire travailler au siege de Landrecies, dont un bastion porte encore aujourd'hui son nom. Il se trouva à la bataille de Lens l'an 1648. où il perdit son fils, pour lors unique; & sa majesté étant tres-satisfaite de ses services & de sa fidelité, le tira du gouvernement de Landrecies, pour lui donner celui de Perpignan, & du comté de Roussillon, l'un des plus importans du royaume; le fit lieutenant general de ses armées, & des pays & évêchés de Metz & Verdun, & gouverneur de Châlons. Il mourut à Paris le 11. Mars 1678. âgé d'environ 75. ans & sept mois, & fut enterré à Paris, dans l'église de saint Louis en l'Isle.

XI. Louis-Claude de Nettancourt de Haussonville, comte de Vaubecourt, lieutenant general des armées du roi, & au gouvernement des villes & évêchés de Metz & Verdun, gouverneur & vidame de Châlons, épousa l'an 1680. *Catherine*, fille de *Charles* Amelot, marquis de Gournay, maître des requêtes, & président au grand conseil, & de *Marie* de Lyonne, morte le 16. Avril 1710. sans posterité. Le comte de Vaubecourt, son pere, lui fit faire ses premieres campagnes dans la maison du roi; & sa majesté lui donna l'an 1677. le regiment d'infanterie de ses ancêtres. Il fut inspecteur general de l'infanterie, l'an 1687. brigadier l'an 1688. maréchal de camp l'an 1691. lieutenant general des armées du roi l'an 1696. Il avoit commencé de se signaler, à la tête de son regiment, au siege de Fribourg, l'an 1677. L'année suivante il fut dangereusement blessé d'un coup de mousquet à la tête, au siege de Liecktemberg, où le chevalier de Vaubecourt son frere fut tué. L'an 1684. il donna des preuves de sa valeur au siege de Luxembourg, où il monta plusieurs fois à l'assaut à la tête de son regiment. L'an 1688. il fut blessé d'un coup de mousquet à la tête, au siege de Philisbourg. Il se trouva aux sieges de Mons, d'Ath & de Valence; & sa majesté le nomma pour être un des officiers generaux qui devoient accompagner en l'année 1692 le roi d'Angleterre en Irlande. L'an 1693. il fut à l'attaque du poste de Zueveghinberg, où étant à la tête d'un corps de grenadiers, pour soutenir ceux qui en faisoient l'attaque, les voyant ébranlés par le grand feu des ennemis, il se mit à leur tête; les ramena à la charge, jusqu'à la palissade, qu'ils forcerent, où il fut blessé d'un éclat de grenade, qui lui cassa le pied, & eut auprès de lui un de ses aides de camp tué. La guerre s'étant renouvellée en 1700. il fut envoyé en Italie en 1701. avec le maréchal de Catinat; & l'an 1702. le roi d'Espagne commandant l'armée, après la bataille de Luzara, le chargea du siege de Guastalle, dont il s'acquitta avec beaucoup de conduite, & se rendit maître de la place en dix jours. Le même hyver, commandant à Carpi du Modenois, il attaqua & força l'épée à la main le poste de Bondanelle, que les ennemis avoient fortifié. Il fut au siege de Verceil, l'an 1704. où il s'exposa en diverses occasions, ayant eu un de ses aides de camp tué auprès de lui, & un autre dangereusement blessé. Après la reddition de la place, le roi lui en donna le gouvernement, & du pays. Le duc de Vendôme ayant fait ensuite le siege de Veruë, fameux par sa longueur, fit venir exprès de Verceil le comte de Vaubecourt, & le chargea de l'attaque d'un fort sur le Pô, lequel communiquant la place avec l'armée du duc de Savoye, campée à Crescentin, en rendoit impossible la reduction, il y réüssit avec une extrême valeur: ce qui décida absolument de la prise de Veruë, l'an 1705. En la même année le duc de Vendôme s'étant rendu à l'armée de Lombardie, lui laissa, comme au plus ancien lieutenant general, le commandement de celle de Piémont; & ayant été averti qu'un gros parti de l'armée ennemie avoit penetré dans le Milanez, il sortit de Verceil à la tête d'un corps de troupes pour couper les ennemis, qu'il trouva sur le Tessin, près de Vigevano, il les chargea vigoureusement; mais s'étant trouvé enveloppé par un nombre superieur, il y fut tué le 17. Mai 1705. & son corps fut porté à Verceil, où il est enterré, dans l'église des Barnabites. Sa famille a fait porter son cœur à Vaubecourt lieu de la sepulture de ses ancêtres.

BRANCHE DES SEIGNEURS *de* PASSAVANT *&* *de* NEUVILLE.

IX. Henri de Nettancourt, seigneur de Passavant, Autrecourt, & Courcelles, second fils de Jean IV. & d'*Ursule* de Haussonville, épousa l'an 1600. *Bonne* de Rarecourt, fille de *Philippe* seigneur de Rarecourt, & de *Guillemette* de Heultl; dont est issu, François, qui suit;

X. François de Nettancourt, seigneur de Passavant, Autrecourt, Gilvescourt & Wailly, épousa 1°. l'an 1639. *Anne* de Stainville, fille de *René*, seigneur de Sorcy, & d'*Antoinette* Merlin; dont il eut une fille, religieuse à Verdun; 2°. *Henriette* des Armoises, fille d'*Antoine*, seigneur de Neuville, & de *Marie* de Thomesson, dame de Remenecourt; dont sont issus, Nicolas-François, qui suit; *Jean* & *Charlotte-Yolande*, mariée à *Charles-Henri* marquis de Lenoncourt & de Blainville.

XI. Nicolas-François de Nettancourt, seigneur de Neuville & de Courcelles, colonel d'un regiment d'infanterie, épousa, l'an 1686. *Charlotte-Françoise* de Nettancourt, sa cousine germaine, fille de *François-Gaston*, seigneur de Bettancourt, & d'*Antoinette* des Armoises; dont est issu, Charles-François-Hyacinthe, qui suit;

XII. Charles-François-Hyacinthe de Nettancourt, seigneur de Neuville, capitaine de cavalerie dans le regiment colonel general.

BRANCHE DES SEIGNEURS *de* BETTANCOURT.

VII. Antoine seigneur de Nettancourt & de Bettancourt, second fils de Nicolas I. du nom, seigneur de Nettancourt & d'*Anne* d'Espence, dame de Bettancourt, épousa 1°. *Françoise* de Boutillac, fille de *Jean*, seigneur d'Arson, d'Assy & Liancourt, & de *Françoise* de Villiers; 2°. *Lucrece* de Miremont, fille de *Henri*, seigneur de Quatre-Champ, & de *Marie* de Haraucourt. Du premier mariage il eut, George, qui suit; Louis, qui eut en partage la terre de Nettancourt, *& a fait la branche des seigneurs & marquis de* Nettancourt, *mentionnée ci-après*; & *Claude*, mort sans posterité. Du second mariage il eut *Vincent*, *Nathanael* & *Jerôme*, seigneur de Vroil, mari de N. de Chastenoy; *Magdelaine*, mariée à *Pierre* de Condé, seigneur de Vendieres; & *Marie*, alliée 1°. à *Antoine* d'Aisne, baron de Broyes; 2°. à *Josias* seigneur de Savigny & de Monchetin.

VIII. George de Nettancourt, seigneur de Bettancourt & de Vroil, épousa 1°. *Louise* de Guermanges, fille de *Nicolas*, seigneur de Bioncourt, & de *Lucrece* de Miremont; dont il eut *Marie* de Nettancourt: 2°. l'an 1595. *Adrienne* de Fresnels, fille de *Lucien* baron de Fresnels, & d'*Adrienne* de Grammont; dont sont issus, *François*, seigneur de Bettancourt, lequel de *Perrine* de Grilly, sa femme, n'eut qu'une seule fille, nommée *Jacqueline* de Nettancourt; *George*, reçu chevalier de Malte l'an 1627. Charles, qui suit; *Claude*, mariée à *Nicolas* de Tournebulle, seigneur de Bussy, mestre de camp de cavalerie; & *Antoinette*, religieuse à Saint Mihel.

IX. Charles de Nettancourt, seigneur de Bettancourt, baron de Fresnels, chevalier de Malte, puis colonel d'un regiment d'infanterie, épousa l'an 1630. *Françoise* Bardin, veuve de *Charles* seigneur de Rarecourt, fille unique de *François* seigneur d'Arcq, maître des requêtes du duc de Lorraine, dont il eut huit fils & une fille; sçavoir, *Jean-Philippe*, tué au siege d'Ypres, sans alliance; François-Gaston, qui suit; *George*, baron de Fresnels; *Anne-Emmanuel*; *Charles-Louis-François*; & *Henri*, morts sans alliance; N. fille; & *Edmond*, seigneur de Condé, qui a épousé l'an 1679. *Marie* Joly, fille de *Louis* commandant à Espinal, & de *Charlotte* le Bailly, dont il a eu un fils & deux filles; sçavoir, *François-George*, tué au service de l'empereur à l'âge de 23. ans; *Antoinette*, mariée à *Christophle* comte de Custine, colonel des gardes du duc de Lorraine; & *Jeanne*, fille

d'honneur de madame la duchesse de Lorraine, mariée l'an 1711. à *Jean-Claude* marquis de Bassompierre.

X. François-Gaston de Nettancourt, seigneur de Bettancourt, baron de Fresnels, épousa l'an 1664. *Antoinette* des Armoises, veuve de *Henri* le Bouteiller de Senlis, comte de Vigneuil, & de *Frederic* du Hautoy, seigneur de Naubecourt, & fille d'*Antoine*, seigneur de Neuville, & de *Marie* de Thomesson, dame de Remenecourt, dont il a eu *Antoine-Gaston*, non marié; Charles-Ignace, qui suit; *Charlotte-Françoise*, mariée à *Nicolas-François* de Nettancourt, seigneur de Neuville son cousin; & *Marguerite-Yolande*, religieuse au Pont-à-Mousson.

XI. Charles-Ignace de Nettancourt, seigneur de Bettancourt, baron de Fresnels, chambellan du duc de Lorraine, a épousé l'an 1705. *Marie-Anne* des Salles, fille de *Louis* comte des Salles, & de *Marie* de Louviers; dont sont issus *Louis-Charles* de Nettancourt; deux fils morts sans être nommés; & *Elisabeth* de Nettancourt.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de Nettancourt.

VIII. Louis, I. du nom, seigneur de Nettancourt, second fils d'Antoine seigneur de Nettancourt & de Bettancourt, & de *Françoise* de Boutillac, épousa *Françoise* de Beauveau, fille d'*Aloph*, baron de Roltey, & de *Magdelaine* dame d'Espence; dont il eut Louis II. qui suit; *Claude* seigneur de Villers; lequel de *Catherine* de Saint-Blaise sa femme, eut un fils tué à la bataille de Rhetel l'an 1650. étant colonel d'un regiment d'infanterie; & une fille nommée *Jeanne*, mariée à *Jean-Philippe* de Tournebulle, seigneur de Bussy; *Magdelaine* mariée 1°. à *Nicolas* seigneur de Pailly; 2°. à *François* d'Allamont, seigneur de Chaufour; & *Elisabeth*, mariée 1°. à *Gilles* d'Ernecourt, baron de Montreüil; 2°. à *Jacques* d'Angennes, baron de Montloüet. Le sieur de Nettancourt servit les rois Henri III. Henri IV. & Louis XIII. à la tête d'un regiment d'infanterie, & d'une compagnie d'ordonnance de chevaux-legers, où il s'acquit beaucoup de reputation. Henri IV. lui en marqua sa reconnoissance par une pension considerable, & par le don qu'il lui fit de la confiscation des biens du cardinal de Pellevé. L'an 1606. il se trouva au siege de Sedan, où le roi étoit en personne, qui lui donna le gouvernement de cette importante place, qui étoit un poste de confiance & de distinction. Il mourut l'an 1618. âgé de 60. ans.

IX. Louis, II. marquis de Nettancourt, épousa 1°. *Françoise* d'Averhoult, fille de *Claude*, seigneur de Brienne, & de *Jeanne* de Susanne-Cerny, dont il eut un fils tué au service du roi de France, dans le regiment de son pere: 2°. *Anne* de la Marche-des-Comtes, fille de *Henri*, baron de l'Echelle, & d'*Antoinette* de Beauveau, dont il eut Louis III. qui suit; Henri, qui continuë *la posterité*; *Frederic*, mort jeune; *Françoise*, mariée à *Louis* Aubery, seigneur de Maurier; & *Elisabeth* de Nettancourt. Le marquis de Nettancourt commença à servir dès l'âge de 15. ans. Le roi lui donna un regiment d'infanterie, avec une compagnie d'ordonnance de chevaux-legers. Il se trouva l'an 1637. au siege de Landrecies, & fut fait maréchal de camp, lieutenant general des armées du roi, & donna dans plusieurs occasions des preuves de beaucoup de valeur & de capacité: mais la religion Protestante dans laquelle il avoit eu le malheur de naître, fut l'obstacle qui l'empêcha de recevoir la recompense de ses longs services. Il mourut l'an 1673.

X. Louis, III. du nom, marquis de Nettancourt, épousa l'an 1691. *Claude-Magdelaine*, fille de *Bernard* Hector de Marle, seigneur de Versigny, maître des requêtes, & de *Claude* Hector de Marle, dont il eut *Bernard-Charles-Louis*, mort jeune; N. mort sans être nommé; *Marie-Magdelaine*, & *Marie-Claude*, filles. Le marquis de Nettancourt commença à servir à la guerre, dans les troupes de l'électeur de Brandebourg, où il avoit suivi le marquis de Beauveau-d'Espence son oncle, lieutenant general des armées du roi, que sa religion avoit engagé de sortir du royaume. Et étant revenu en France avec la permission du roi, & ayant fait abjuration de la religion Prétenduë Reformée, sa majesté lui donna une pension, puis le regiment d'infanterie du comte de Vaubecourt, son cousin, & le fit brigadier de ses armées. L'an 1702. Landau étant assiegé par le roi des Romains, le marquis de Nettancourt, dont le regiment étoit dans la place, voulant s'y jetter, fut fait prisonnier de guerre, & mené à Francfort. Il se trouva au siege de Valence, dans le Milanez, & à celui du fort de Kell, au combat donné en Baviere près de Memingue, & à celui de Donawert l'an 1705. où il fut blessé d'un coup de mousquet, dont il mourut dix jours après à Augsbourg.

X. Henri de Nettancourt, baron de l'Echelle, & de Fontaine-Denys, second fils de Louis II. avoit suivi comme son frere aîné, le marquis de Beauveau-d'Espence, son oncle, en Brandebourg. Les services qu'il rendit dans les troupes de cet électeur, lui firent meriter la charge de gentilhomme de sa chambre, & celle de capitaine de ses gardes du corps; & ayant obtenu du roi la permission de revenir en France, il y fit abjuration l'an 1697. & épousa l'an 1700. *Marie-Charlotte* des Forges, fille de *Jean-Charles*, seigneur de Germinon, & d'*Elisabeth* Botheteau d'Aulnieres; dont sont issus, *Gaston-Jean-Baptiste-Charles*, né au mois de Janvier 1701. & *Louise-Magdelaine-Henriette-Charlotte* de Nettancourt. * *Archives des ducs de Lorraine*. Chalcondylle, *hist. de la décadence de l'empire Grec, &c.* Baudier, *hist. des Turcs.* Mezeray, *histoire de France. Lettres du cardinal de Richelieu.*

Nettancourt *porte de gueules aux chevrons d'or; supports, deux griffons d'or; cimier une tête de chien d'or, colletée de gueules.*

Haussonville, *d'or à la croix de gueules, frettée d'argent; supports deux cignes au naturel; cimier, un cigne, couché de même.*

NETTER WALDENSIS ou DE WALDEN (Thomas) ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'un village de ce nom en Angleterre, prit l'habit de religieux dans l'ordre des Carmes à Londres. Quelques auteurs ont pris le nom de Walden pour celui de sa famille, qui étoit Netter, comme on peut le remarquer dans Pitseus, & dans les autres écrivains Anglois. Il fut provincial de son ordre, & servit les rois Henri IV. V. & VI. dans diverses affaires importantes. Ce pere parut avec éclat au concile de Constance; & ce fut principalement en cette occasion qu'il confondit les Hussites & les sectateurs de Wiclef. Depuis, il écrivit contre ses erreurs, son traité intitulé; *Doctrina antiquitatum Fidei ecclesiæ Catholicæ*, dedié au pape Martin V. Il en composa divers autres, & mourut l'an 1430. * Thrithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Lucius, *in biblioth. Carm.* Alegre, *in par. Carm.* Pitseus, *de illustr. Ang. script.* Possevin. Cochlæus.

NETTUNO, bourg de la Campagne de Rome avec un petit port, près du cap & des ruines d'Antio, à dix lieuës de Terracine, vers le couchant. * Maty, *diction.*

NEUBERGER (Theophyle) fils de Martin, & petit-fils de Christophle, ministre Lutherien, prédicateur de la cour, & inspecteur de sa religion dans le Palatinat, fut choisi l'an 1620. pour remplir la place du docteur Scultet, prédicateur Lutherien. Il exerça le même emploi auprès du duc de Meckelbourg l'an 1623. Ensuite, Guillaume, landgrave de Hesse, le fit venir à Cassel l'an 1628. Il succeda l'an 1634. à Paul Steinius dans son emploi d'inspecteur ou sur-intendant de la religion, & mourut l'an 1656. Il a écrit quelques ouvrages en allemand, *Glaubens Spiegel; Gebetbuch; Postill; Soliloquia: Trostbuch; Zungen-Zaum, &c.* Paul Freherus, *theatr. viror. eruditione clarorum.*

NEUBOURG, petite ville du duché de Wurtemberg, en Souabe. Elle est aux confins du marquisat de Bade, sur l'Entz, à deux lieuës au-dessus de Pforzheim. * Maty, *diction.*

NEUBOURG, bourg de France, dans le petit pays qu'on nomme la Campagne de Neubourg, en Normandie, à trois lieuës de la ville d'Evreux, vers le nord. * Maty, *diction.*

NEUBOURG, ville d'Allemagne en Baviere, avec titre de duché, est située sur la rive droite du Danube, entre Donawert & Ingolstadt. Les auteurs Latins la

nomment *Neoburgum*, & quelquefois *Novum Castrum*: ce qu'on voit dans le 4. livre d'un itineraire d'Allemagne.

NEUBOURG, maison & branche de la famille Palatine de Baviere, *voyez* BAVIERE.

NEUBOURG ou NYBURG, *Neoburgum*, place forte du royaume de Danemarck, dans la partie orientale de l'isle de Funen, sur les côtes du détroit de Belt-Sund, fut bâtie l'an 1175. par Canut, fils de Prebeslas duc de Laland, qui est une isle du même royaume. Elle fut autrefois la demeure des rois de Danemarck & le siege du parlement, & a un beau port, où se retire souvent la flotte de cet état, avec une citadelle qui commande sur le détroit. Elle est assez bien fortifiée du côté de la mer, mais du côté de la terre les fortifications en sont ruinées. C'est là qu'on fait payer le droit que doivent au roi les petits vaisseaux, qui ne voulant pas s'exposer aux dangers du détroit de Sund, passent par celui-ci, où ils ont moins à craindre. * Baudrand. Pontan.

NEUBRIGE (Guillaume de) Anglois, chanoine regulier, écrivit l'histoire d Angleterre, depuis l'année 1066. jusques en l'an 1197. & mourut l'an 1208.

NEUBURY, bourg d'Angleterre, sur le Kennet, dans le comté de Bark, aux confins de celui de Hant. Il est remarquable par deux batailles qui s'y donnerent durant les guerres civiles, entre les troupes du roi Charles I. & celles du parlement. Dans la premiere donnée le 10. Septembre 1643. le desavantage fut presque égale de part & d'autre; mais dans la seconde donnée le 27. Octobre 1644. les Parlementaires remporterent la victoire. * *dict. on. Anglois.*

NEUCHAISES (Charles de) gentilhomme de la chambre du roi Charles IX. dans le XVI. siecle, recueillit les memoires du maréchal de Tavanes, qui étoit son oncle, & d'autres pieces qu'on publia l'an 1574. * *Consultez* la bibliotheque de la Croix du Maine. Sa famille a produit depuis, JACQUES de Neuchaises, ou Neuchaizes de Francs, évêque de Châlon sur Saône, mort l'an 1658. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Voyez* le traité des écrivains de Châlon, du pere Louis Jacob.

NEUCHASTEL, *cherchez* NEUFCHASTEL.

NEVERS sur Loire, où se perd la petite riviere de Nievre, ville de France, est capitale du Nivernois, & a un évêché suffragant de Sens. Cesar qui en fait mention dans ses commentaires, sous le nom de *Noviodunum in Æduis*, avoit choisi cette ville pour en faire une place d'armes & un magazin. Les autres auteurs Latins la nomment diversement, *Niverna*, *Nivernum*, *Vadicassium*, *Nevernum*, *Nivernum*, *Noviodunum*, *Augustonemetum*, &c. Elle fut érigée en comté sous nos premiers rois, & en duché par Charles VII. l'an 1457. ce qui fut verifié l'an 1459. & confirmé par le roi Louis XI en faveur de Jean de Bourgogne, comte de Nevers l'an 1464. par le roi Louis XII. l'an 1505. pour Engilbert de Cleves; & par le roi François I. l'an 1538. en faveur de Marie d'Albret comtesse de Nevers. On y voyoit le château des anciens comtes, dans la partie qu'on appelle cité, qui comprenoit anciennement toute la ville: & de fortes murailles. Nevers a un bailliage. Sa forteresse, son pont de vingt arches sur la Loire, ses ouvrages de verre & de fayence, sont des choses que les voyageurs ne negligent point d'y voir. L'eglise cathedrale étoit autrefois dediée aux saints Gervais & Prothais; mais le roi Charles *le Chauve* l'ayant aggrandie, la fit consacrer sous le nom de saint Cyr. Les auteurs parlent d'un concile tenu à Nevers l'an 763. Il y a onze paroisses dans la ville, avec un chapitre considerable, & diverses autres maisons ecclesiastiques & religieuses.

LE NIVERNOIS est entre la Bourgogne dont il fait partie, le Bourbonnois, le Berry, & le Gâtinois. En la derniere assemblée des états du royaume, les députés de cette province comparurent sous le grand gouvernement de l'Orleanois. Elle a environ vingt lieuës de longueur & presqu'autant de largeur. Ses villes après Nevers sont, la Charité, saint Pierre le Moustier, Decize, Donzy, Clamecy, Vezelay, &c. Montenoison est une forteresse au milieu du pays; Arquien & Langeron ont titre de marquisat. La Roche-Milet & la Ferté-Chaudron sont baronies. La Roche-Milet a des foires considerables; & le baron de la Ferté Chaudron se dit maréchal & senéchal du Nivernois. Cette province a plusieurs bois, & produit des mines de fer, quelques mines d'argent, & diverses carrieres de tres-belle pierre.

Les auteurs parlent diversement des anciens comtes de Nevers. RATIER, qui tenoit l'an 890. ce comté en foi & hommage de Richard *le Justicier*, duc de Bourgogne, fut suivi de SEGUIN, mari de *Berthe*, & pere à ce qu'on croit de RODOLPHE, qui de *Lieutgarde* sa femme, eut *Gerberge*, comtesse de Nevers, mariée selon quelques-uns à *Albert* marquis d'Yvrée. On prétend que *Gerberge* eut OTHO-GUILLAUME comte de Bourgogne & de Nevers, qui mourut l'an 987. *Mathilde* sa fille comtesse de Nevers, morte l'an 1005. prit alliance avec *Landry* seigneur de Maërz & de Monceaux. Leurs enfans furent RENAUD I. qui suit; *Bodon* de Nevers, marié à *Alix* d'Anjou comtesse de Vendôme; & *Gui* de Nevers. RENAUD I. de ce nom, comte de Nevers, épousa *Alix* de Normandie, fille de *Richard* II. & de *Judith* de Bretagne; dont il eut GUILLAUME I. qui suit; *Henri* qui vivoit l'an 1067. *Gui* religieux de la Chaize-Dieu en Auvergne; & ROBERT de Nevers, surnommé *le Bourguignon*, seigneur de Craon en Anjou. Celui-ci épousa 1°. *Avoye* surnommée *Blanche*, dame de Sablé, fille & heritiere de *Godefroi*, dit *le Vieil*, seigneur de Sablé; 2°. *Berthe* de Craon, veuve de *Robert*, I. du nom, seigneur de Vitré, & fille unique de *Guerin*, seigneur de Craon. Robert mourut après l'an 1097. ayant eu de sa premiere femme, RENAUD, dit *le Bourguignon*, *tige des anciens seigneurs de* CRAON; ROBERT, dit *le Jeune* & *le Bourguignon*, *qui fit la branche des seigneurs de* SABLE'; *Godefroi-Henri*, seigneur du Lion d'Angers; *Alix*; & *Mahaud* femme d'*Alard*, II. du nom, dit *le Vieil*, seigneur de Château-Gontier. GUILLAUME I. comte de Nevers & d'Auxerre, épousa l'heritiere de Tonnere, & mourut l'an 1084. ou 1085. Il eut RENAUD II. qui suit; & *Robert* de Nevers évêque d'Auxerre, mort l'an 1096. RENAUD, II. du nom, comte de Nevers, d'Auxerre & de Tonnere, épousa la fille de *Lancelin* seigneur de Boisgency, dont il eut GUILLAUME II. Celui-ci mort l'an 1148. eut GUILLAUME III. qui suit; & *Renaud*, comte de Tonnerre, qui ne laissa point de lignée. GUILLAUME III. comte de Nevers &c. mourut vers l'an 1170. ayant eu *Guillaume* IV. comte de Nevers, mort l'an 1168. dans la Palestine, sans laisser de posterité d'*Alienor* dame de saint Quentin & de Valois, fille de *Raoul* II. GUI, qui suit; *Renaud*, comte de Tonnere, mort l'an 1191. sans enfans, au siege d'Acre; & *Anne* femme de *Guillaume* VII. comte d'Auvergne, &c. GUI, I. de ce nom, comte de Nevers, &c. prit alliance avec *Mahaud* de Bourgogne, comtesse de Grignon, fille de *Raimond* de Bourgogne, & d'*Agnés* dame de Montpensier, veuve d'*Eudes*, III. du nom, seigneur d'Issoudun. Le comte Gui mourut l'an 1176. & Mahaud sa femme prit une troisiéme alliance avec *Pierre* d'Alsace, dit *de Flandres*, & une quatriéme avec *Robert*, II. du nom, comte de Dreux. *Consultez* la chronique de Robert, abbé du mont saint Michel sous l'an 1177. Gui eut *Guillaume* V. comte de Nevers, & d'Auxerre, qui mourut sans enfans l'an 1180. & AGNE'S, qui succeda à son frere & à son oncle Renaud. Elle epousa l'an 1184. PIERRE, II. du nom, seigneur de Courtenay & de Montargis; dont elle eut MAHAUD de Courtenay comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnere, qui fut accordée au mois de Mai 1193. à *Philippe* de Hainaut, second fils de *Baudouin*, V. du nom, comte de Hainaut; mais le mariage n'ayant pas été accompli, elle épousa 1°. sur la fin de l'an 1199. *Hervé* IV. du nom, seigneur de Donzy: 2°. avant l'an 1226. *Guigues*, IV. du nom, comte de Forez. Depuis elle se rendit religieuse à Fontevraud, où elle mourut le 12. Octobre 1254. De son premier mariage, elle eut un fils mort jeune; & AGNE'S, II. du nom, comtesse de Nevers, &c. dame de Donzy, de saint Aignan, &c. Elle fut promise à *Henri* fils aîné de *Jean* roi d'Angleterre; mais le roi Philippe *Auguste* ayant empêché l'execution de ce traité, elle fut accordée l'an 1217. avec *Philippe* de France, fils aîné du roi *Louis* VIII. Ce prince étant mort l'an 1218. Agnés prit une seconde alliance avec GUI de Châtillon, I. du

nom, comte de saint Paul, d'où vint YOLANDE de Châtillon, comtesse de Nevers, d'Auxerre, de Tonnerre, &c. qui fut mariée à *Archambaud* IX. sire de Bourbon, & eut deux filles, MAHAUD, qui suit; & *Agnés* dame de Bourbon, mariée l'an 1274. à *Jean* de Bourgogne, seigneur de Charolois, second fils d'*Hugues* IV. duc de Bourgogne, & d'*Toland* de Dreux, d'où vint *Beatrix* de Bourgogne, dame de Bourbon, mariée à *Robert* de France, *tige de la royale maison* de BOURBON. MAHAUD de Bourbon, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, fut mariée par contrat passé l'an 1247. à EUDES de Bourgogne, fils aîné du même *Hugues* IV. duc de Bourgogne, & frere de *Jean*. Eudes mourut à Acre l'an 1269. Mahaud étoit déja morte avant l'an 1262. Ils laisserent YOLAND de Bourgogne, comtesse de Nevers, &c. mariée 1°. par traité de l'an 1265. avec *Jean* de France, dit *Tristan* & de *Damiette*, fils du roi saint Louis. Ce prince mourut de peste au camp de Tunis, le 3. Août 1270. Yoland prit l'an 1272. une seconde alliance avec *Robert*, III. du nom, comte de Flandres. Elle mourut le 2. Juin 1280. & fut enterrée dans l'église, qui est desservie aujourd'hui par les Recolets de Nevers, où l'on voit son épitaphe. Elle eut de son second mari LOUIS, qui suit; *Robert*, seigneur de Cassel, mort l'an 1331. *Jeanne*, mariée l'an 1288. avec *Enguerrand*, IV. sire de Coucy, morte en 1333. *Toland*, mariée l'an 1290. avec *Gautier*, II. du nom, seigneur d'Anguien; & *Mahaud* femme de *Matthieu* de Lorraine, seigneur de Florines. Louis de Flandres, comte de Nevers & de Rhetel, causa de grands desordres en France; & mourut de tristesse à Paris du vivant de son pere, le 22. Juillet 1322. Il avoit épousé l'an 1290. *Jeanne* comtesse de Rhetel, fille unique de *Hugues* IV. dont il eut LOUIS II. qui suit; *Jeanne* femme de *Jean*, IV. du nom, duc de Bretagne. LOUIS II. dit *de Crecy*, comte de Flandres, de Nevers & de Rhetel, épousa *Marguerite* de France, fille du roi *Philippe* V. dit *le Long*, & fut tué à la bataille de Crecy l'an 1346. laissant LOUIS III. dit *de Male* ou *de Malin*. Ce dernier né l'an 1330. fut marié l'an 1347. à *Marguerite*, fille puînée de *Jean* III. duc de Brabant, & mourut à saint Omer le 10. Janvier 1383. Son corps fut enterré dans l'église de saint Pierre de Lille: il eut de son mariage MARGUERITE comtesse de Flandres, de Nevers, &c. mariée 1°. à *Philippe*, surnommé *de Rouvre*, dernier duc de Bourgogne de la branche de Robert de France; 2°. à PHILIPPE de France, surnommé *le Hardi*, fils du roi *Jean*, & tige de la seconde branche royale des ducs de Bourgogne. *Voyez* sa posterité à l'article de BOURGOGNE.

ENGILBERT, qui étoit le troisiéme fils, de JEAN I. du nom, duc de Cleves, & Comte de la Marck, & d'*Elisabeth* de Bourgogne, comtesse de Nevers, fut comte de Nevers. Il épousa par contrat du 23. Fevrier 1489. *Charlotte* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon, II. du nom, comte de Vendôme, & d'*Isabelle* de Beauvau, & mourut le 21. Novembre 1506. La princesse sa veuve se fit religieuse à Fontevraux, où elle mourut le 14. Decembre 1520. Leurs enfans furent CHARLES comte de Nevers, qui suit; *Louis*, comte d'Auxerre, mort sans enfans de *Catherine* d'Amboise, dame de Chaumont, l'an 1545. *François*, abbé de S. Michel de Treport, mort l'an 1545. & *Engilbert*, mort jeune l'an 1489. CHARLES de Cleves, comte de Nevers, épousa, le 25. Janvier 1504. *Marie* d'Albret, fille aînée & heritiere de *Jean* d'Albret, seigneur d'Orval, & de *Charlotte* de Bourgogne, mourut en prison, au château du Louvre à Paris, le 27. Août 1521. laissant FRANÇOIS de Cleves, I. du nom, duc de Nevers, &c. Celui-ci né à Nogent le 25. Octobre 1516. fut marié par traité passé à Paris au château du Louvre, le Dimanche 19. Janvier 1538. avec *Marguerite* de Bourbon, fille de *Charles* de Bourbon, duc de Vendôme, &c. & de *Françoise* d'Alençon, & mourut l'an 1566. Le roi François I. érigea pour lui, l'an 1538. Nevers en duché & pairie. Ses enfans furent *François* de Cleves II. du nom, duc de Nevers, né le 31. Mars 1539. & mort l'an 1562. le jour de la bataille de Dreux, d'un coup de pistolet, que lui déchargea par imprudence, l'un de ses gentilshommes; *Jacques*, duc de Nevers, né le 1. Octobre 1544. mort sans laisser de posterité, à Montigny près de Lyon, le 6. Septembre 1564. *Henri*, comte d'Eu, mort sans alliance; HENRIETTE, duchesse de Nevers, qui suit; *Catherine* de Cleves, comtesse d'Eu, mariée 1°. à *Antoine* de Croy, prince de Porcien; 2°. à *Henri* de Lorraine, duc de Guise, pair & grand-maître de France, morte à Paris, le 11. Mai 1633 âgée de 85. ans; & *Marie* de Cleves, premiere femme de *Henri* de Bourbon, I. du nom, prince de Condé, morte l'an 1574.

HENRIETTE de Cleves, duchesse de Nevers & de Rhetel, née le 31 Octobre 1542. fut mariée le 4. Mars 1565. avec *Louis* de Gonzague, de Mantouë, &c. gouverneur de Champagne; & mourut le 24. Juin 1601. Son corps fut enterré avec celui de son mari, dans l'église cathedrale de Nevers. *Voyez* leur posterité sous le nom de GONZAGUE. Ils ont été tige des derniers ducs de Mantouë, de qui le cardinal Mazarin acquit les duchés de Nevers & de Rhetel. Ce cardinal obtint au mois d'Octobre 1660. de nouvelles lettres de duché & pairie pour Nevers, qu'il laissa à PHILIPPE Mancini Mazarin son neveu, duc de Nevers, pair de France, & chevalier des ordres du roi, mort le 8. Mai 1707. Il avoit épousé le 15. Decembre 1670. *Diane-Gabrielle* de Damas, fille de *Claude-Leonor*, marquis de Thianges, & de *Gabrielle* de Rochechoüart-Mortemar, de laquelle il a eu des enfans. *Voyez* l'article MANCINI. * Cesar, *l.* 7. *comm. c.* 10. Gui Coquille, *hist. de Nevers*. Justel, *hist. de Nevers*. Du Bouchet, *hist. de Courtenay*. Michel Cotignon, *catalog. hist. des évêques de Nevers*. Du Chêne, *Recher. des antiq. des villes de France*. Sincerus, *itiner. Gallia*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ*. Le pere Anselme.

NEVEU (Magdelaine) dame des Roches en Poitou, vivoit dans le XVI. siécle; & merita d'être loüée par tous les sçavans de son tems. Elle épousa 1°. *André* Frandonnet, duquel elle eut *Catherine*, fille aussi illustre que sa mere; & 2°. *François* Eboissard, seigneur de la Ville, gentilhomme Breton. La maison de cette dame étoit une academie, où les gens d'esprit se trouvoient ordinairement, ou pour faire approuver leurs ouvrages, ou pour examiner ceux des autres. C'est ce que témoigne Scevole de Sainte-Marthe, qui a placé l'éloge de la mere & de la fille, entre ceux des doctes François de son tems. La croix du Maine en parle encore dans sa bibliotheque en ces termes: *Magdelaine Neveu, dame des Roches en Poitou, mere de Catherine des Roches, toutes deux si doctes & si sçavantes, que la France peut se vanter, les ayant engendrées, d'avoir produit en elles, les deux perles de tout le Poitou, &c.* Elles moururent de peste, l'an 1587. * Sainte-Marthe, *in elog. l.* 3. Du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franç.* Louis Jacob, *biblioth. femin.* Hilarion de Coste, *elog. des dames illustres, &c.*

NEUFCHASTEL, anciennement *Auxenna*, petite ville de l'Isle de France. Elle est sur l'Aisne, à quatre lieuës de Laon, du côté du midi. * May, *diction.*

NEUFCHASTEL, petite ville de Lorraine, près de la Meuse, à sept lieuës de Toul vers le midi. * Maty, *dictionnaire.*

NEUFCHASTEL, petite ville des Pays-Bas. Elle est capitale d'une seigneurie du duché de Luxembourg, & située à deux ou trois lieuës de Chiny, vers le nord. * Maty, *diction.*

NEUFCHASTEL *voyez* NEWCASTEL.

NEUFCHASTEL, ville de France en Normandie, dans le pays de Caux, est bâtie sur un ruisseau qui se joint ensuite à la Bethune, à sept ou huit lieuës de Dieppe, & à quatre d'Aumale. Cette ville resista sur la fin du XVI. siecle au roi Henri *le Grand*, pendant les guerres de la Ligue, & se soûmit après que Hallot & Guitry eurent défait huit cens hommes des Ligueurs. * Mezeray.

NEUFCHASTEL, ville de Lorraine, sur la riviere de Meuse, & sur les frontieres de la Champagne, fait partie du bailliage de Nancy, & partie de celui de Vosge. Autrefois le grand commerce de toiles qu'on y faisoit l'avoit renduë celebre. * Baudrand.

NEUFCHASTEL ou NEWEMBOURG, *Neocomum*, ville & comte souverain de Suisse, est bâtie sur un lac de même nom, à huit lieuës de Lausane, & un peu moins de Berne, & est alliée aux cantons Suisses. Le com-

té de Neufchâtel est entre la Franche-Comté, le canton de Berne, & les lacs de Neufchâtel & de Bienne : l'étenduë en est petite; mais le pays est fort peuplé & tres-fertile. MEMPHIS étoit comte de Neufchâtel, vers l'an 815. la posterité finit en Louis, qui ne laissa que deux fil qui *Isabelle*, mariée à *Rodolphe*, dernier comte de Nidow; qui succeda au comté de Neufchâtel, à la reserve du Landeron, que *Varenne* sa sœur eut en partage, & dont elle lui fit hommage. CONRAD comte de Fribourg, son neveu, fils d'*Egon* comte de Fribourg, & de *Varenne* sa sœur, recüeillit sa succession l'an 1395. Il eut de *Marie* de Vergy, *Jean*, qui institua RODOLPHE, marquis de Hochberg son heritier, à condition qu'il porteroit les armes de Neufchâtel, écartelées avec les siennes. PHILIPPE, fils unique de *Rodolphe*, laissa de *Marie* de Savoye, fille d'*Amé*, dit *le Bienheureux*, duc de Savoye, & d'*Yoland* de France; *Jeanne*, qui porta en dot le comté de Neufchâtel à Louis d'Orleans, duc de Longueville, qu'elle épousa l'an 1504. *François*, son fils, étant mort sans enfans, l'an 1551. LEONOR d'Orleans, marquis de Rothelin son cousin, lui succeda. Jacques de Savoye, duc de Nemours, issu de Philippe, & de Charlotte d'Orleans, sœur de Louis duc de Longueville, prétendit heriter par moitié de ce comté. Leonor consentit par un accord provisionnel qu'il fût investi de la moitié; mais les états du pays n'accorderent cette investiture qu'à condition qu'il n'y auroit qu'un seul chef & seigneur. Cette condition n'ayant pas encore été accomplie l'an 1557. les états firent citer les ducs de Longueville & de Nemours, devant le conseil de Berne, pour les obliger d'executer la condition de l'investiture; & comme ils ne pouvoient le contester, le comté de Neufchâtel demeura tout entier au duc de Longueville; & on adjugea au duc de Nemours, deux mille livres de rente en terres dans le duché de Bourgogne, & deux mille ecus de capital sur la ville de Neufchâtel. Leonor laissa de *Marie* de Bourbon, HENRI d'Orleans I. du nom duc de Longuéville, qui eut de *Catherine* de Gonzague, HENRI II. qui mourut l'an 1663. laissant de son premier mariage avec *Louise* de Bourbon, fille de *Charles* de Bourbon, comte de Soissons, *Marie* d'Orleans, mariée à *Henri* de Savoye, duc de Nemours l'an 1657. & qui renonça par son contrat de mariage, à la succession de son pere & de ses freres, moyennant cinq cens mille livres, ausquelles son pere ajoûta encore quatre-vingt-dix mille livres, qui lui furent payées après sa mort. Henri II. épousa en secondes nôces, *Anne-Geneviéve* de Bourbon, fille de *Henri* de Bourbon, prince de Condé, de laquelle il eut *Jean-Louis-Charles*, & *Charles-Paris*. Le premier fit donation du comté de Neufchâtel à son frere l'an 1668. à condition que s'il mouroit sans enfans, ce comté lui retourneroit de plein droit. Le cas étant arrivé l'an 1672. il rentra dans la possession de tous ses biens. La duchesse de Nemours sa sœur prétendoit lui succeder au comté de Neufchâtel. L'affaire fut portée devant les états du pays, qui la débouterent de ses pretentions, & adjugerent cette souveraineté à son frere, tant en vertu de la renonciation qu'elle en avoit faite, & de la clause de retour contenuë dans la donation, qu'à cause que cette souveraineté étant comme le sont presque toutes les autres, hereditaire & indivisible, les filles n'y succedent qu'au defaut des mâles; les cadets n'ayans même que des appanages. Cette princesse après la mort de *Jean-Louis-Charles* abbé d'Orleans son frere, rentra dans ses droits, & reçut l'investiture du comté de Neufchâtel par sentence renduë en sa faveur le 9. Mars 1694. nonobstant les oppositions de François Louis de Bourbon, prince de Conti, en qualité de l'abbé de Longueville, les états du pays ayant declaré ce comté inalienable; & elle en joüit paisiblement jusqu'à sa mort arrivée le 16. Juin 1707. & alors dix-sept-à-dix-huit prétendans se presenterent pour demander cette succession; mais peu après ceux qui reconnurent la fragilité de leurs droits s'étant retirés, il n'en resta que neuf: cinq y prétendans par la maison d'Orleans, sçavoir le *le prince de Conti*, *mademoiselle de Soissons*, *le prince de Carignan*, *le comte de Matignon*, *& la duchesse de Lesdiguieres*; & quatre autres y prétendoient par la maison de Châlon, sçavoir l'*electeur de Brandebourg*, *la marquise de Mailli*, *le marquis d'Alegre*, *& le prince de Montbeliard*. Les pretentions du *prince de Conti* étoient fondées sur le testament de l'abbé d'Orleans, qui l'avoit institué son heritier universel. Celles *de Louise-Leontine-Jacqueline de Bourbon-Soissons*, avoient pour fondement une donation de cette principauté faite à Louis Henri, de Bourbon-Soissons son pere, par la duchesse de Nemours, dont il étoit frere *naturel*. Le *prince de Carignan* se disoit le plus proche heritier de la duchesse de Nemours, étant fils de Thomas François de Savoye, prince de Carignan, & de Marie de Bourbon-Soissons, sœur cadette de Louise Bourbon-Soissons, mere de la duchesse de Nemours. *Le comte de Matignon* se pretendoit être le plus proche heritier de la ligne d'où la souveraineté de Neufchâtel étoit venuë dans la maison d'Orleans-Longueville, parce que son pere étoit fils d'Eleonore d'Orleans, l'une des filles de Leonor d'Orleans, duc de Longueville, comte de Neufchâtel: & *Jeanne-Françoise-Paule de Gondy*, *duchesse douairiere de Lesdiguieres*, lui disputoit cette heredité, parce que Catherine de Gondy sa mere, étoit fille d'Henri de Gondy, qui avoit pour mere Antoinette-d'Orleans, sœur aînée de la susdite Eleonore; & à elle se joignoit la *maréchale de Villeroy*, comme sa plus proche parente & plus habile à lui succeder, étant fille de Louis de Cossé, duc de Brissac, & de Marguerite Françoise de Gondy, tante de la duchesse de Lesdiguieres. Quant à ceux qui y prétendoient par la maison de Châlon, ils ne se presenterent que lorsque l'*Electeur de Brandebourg* voulut faire valoir les droits de cette maison sur la principauté de Neufchâtel, comme heritier des princes d'Orange de la maison de Nassau, chez lesquels tous les biens de celle de Châlon étoient passés par le testament de René de Nassau, fils de Claude de Châlon; mais les autres qui descendoient de la maison de Châlon, le lui disputerent, 1°. parce que cet électeur, ni les princes d'Orange n'étoient point descendans des anciens comtes de Châlon; 2. parce que René de Nassau n'ayant jamais eu la proprieté de Neufchâtel, il n'avoit pû en disposer par testament, dans lequel effectivement il n'avoit fait aucune mention de ce comté. Ils disoient de plus que tous les biens de la maison de Châlon étant substitués aux autres branches, dont la marquise de Mailly, le marquis d'Alegre, & le prince de Montbeliard sont descendus, René de Nassau n'avoit pû les transporter aux princes d'Orange: ainsi *Jeanne de Monchy-Montcavrel*, *femme de Louis de Mailly premier du nom*, soûtenoit que si le comté de Neufchâtel appartenoit aux descendans de la maison de Châlon, elle y avoit plus de droit que personne, comme issuë de Jean de Châlon II. du nom, comte de Joigny, par Charlotte de Châlon son heritiere, mariée 1°. à Adrian de sainte Maure, comte de Nesle, au lieu que le *marquis d'Alegre* n'en sortoit que par le second lit de la susdite Charlotte, avec François d'Alegre, seigneur de Precy, & que *le prince de Wirtemberg-Montbeliard* étoit d'un degré encore plus éloigné. Les princes de la maison *de Bade* pretendoient encore à cette succession du comté de Neufchâtel, fondés sur un traité en partie de confraternité fait en 1490. entre Christophle de Bade, & Philippe de Hocberg comte de Neufchâtel, pour succeder reciproquement aux biens l'un de l'autre, en cas qu'ils mourussent sans enfans. *Le prince de Nassau-Siegen* étant devenu l'aîné de la branche de Nassau-Dillembourg par la mort du prince d'Orange, disoit d'un autre côté que la substitution des biens des princes d'Orange étoit ouverte en sa faveur, & qu'en cette qualité il étoit aux droits de la maison de Châlon. Enfin *le canton d'Uri* reclamoit la ville & comté de Neufchâtel, sur ce qu'autrefois cet état ayant appartenu aux XIII. cantons, lui seul n'avoit pas voulu souscrire à l'acte, par lequel les XII. autres s'étoient depoüillés de la souveraineté qu'ils avoient euë sur Neufchâtel. Cependant, quoique depuis près de trois siecles, les seigneurs issus de la maison de Châlon, & les princes d'Orange n'eussent pas pensé à inquieter la maison de Longueville dans la tranquille possession où elle étoit du comté de Neufchâtel, les états de ce comté adjugerent leur souveraineté à l'électeur de Brandebourg par sentence du 3. Novembre 1707. Il est vray que le roi de France voulant soûtenir les droits de ceux de ses sujets qui y pretendoient, en fit suspendre l'investiture; & les Suisses s'obligerent à faire garder

garder la neutralité à ce comté jusqu'à la paix, où tous les prétendans pouroient encore representer leurs raisons. Enfin par le traité de paix signé à Utrecht le onze Avril 1713. ce prince fut reconnu par la France, roi de Prusse & seigneur souverain de la principauté de Neufchâtel & de Wallengin. Quelques auteurs ont crû que ce comté relevoit anciennement de l'empire, fondés sur un acte de l'an 1294. par lequel Rodolphe seigneur de Neufchâtel, déclare qu'il est en la foi & hommage du roi d'Allemagne; mais ce titre ne suffit pas pour établir la mouvance de l'empire, & il y a même lieu de croire qu'il peut avoir été falsifié. Le prince jure à son avenement d'observer inviolablement les us & coûtumes du pays, tant *écrites* que *non écrites*; & après ce serment, il est obligé d'en demander l'investiture aux états. Il est allié des cantons de Berne, Lucerne, Fribourg, & Soleure; & depuis l'an 1406. il y a un traité de combourgeoisie entre les comtes de Neufchâtel & le canton de Berne, par lequel les comtes de Neufchâtel ont soûmis à l'arbitrage du conseil de Berne, les differends qui pourroient naître entr'eux & les bourgeois de Neufchâtel. La justice suprême du pays est administrée par les trois états, qui jugent souverainement toutes les causes des fonds, sans distinction. Ils sont composés de douze juges, attachés au prince par leurs charges, & par des fermens particuliers: il y en a quatre pour la noblesse, quatre pour les officiers, & quatre pour le tiers état. Ils n'avoient autrefois qu'un pouvoir limité, & on pouvoit appeller de leurs sentences, aux audiences generales; mais depuis la suppression des audiences, ils ont un pouvoir absolu: ces audiences étoient des assemblées generales, composées de nobles, des officiers & bourgeois, & des quatre bannerets, à peu près semblables aux états generaux des autres pays. C'est-là où se traitoient toutes les affaires qui regardoient le bien du pays, où se faisoient les loix & les reglemens de police, & où les procès se jugeoient en dernier ressort. Elles n'avoient aucune seance ordinaire; tous les vassaux avoient droit d'y assister, & la convocation s'en faisoit au nom du Prince. Comme elles ne pouvoient s'assembler qu'avec de grands frais, & que depuis le changement de la religion, les nobles ne vouloient pas que les quatre bannerets y assistassent en la place des chanoines, & que le peuple prétendoit le contraire, on les supprima l'an 1618. & par l'acte de suppression il fut arrêté que le prince les pourroit assembler pour faire des loix, & qu'elles ne seroient composées que de ceux qu'il lui plairoit d'y appeller, & que dorénavant les états jugeroient souverainement toutes sortes d'affaires: ce qui a été depuis exactement observé. Le comté de Neufchâtel, consiste dans les châtellenies de Thielle, du Landeron & du Boudry, & dans les mairies de Neufchâtel & de Rochefort. Neufchâtel est une petite ville assez jolie, sur les bords d'un lac de même nom: elle est defenduë par un château bâti sur le haut d'une colline. Le comté de Valengin releve de celui de Neufchâtel: il en fut démembré par Ulric seigneur de Neufchâtel, qui le donna en partage à son fils puîné: il fut ensuite possedé par la maison d'Arberg, de laquelle il passa aux comtes de Montbelliard, qui le vendirent l'an 1592. à Marie de Bourbon duchesse de Longueville, mere & tutrice de Henri I. Valengin est un petit bourg, qui donne son nom à une châtellenie assez grande. * Audiffret, *geogr.*

NEUFCHASTEL, l'une des plus considerables maisons du comté de Bourgogne, tiroit son origine de

I. THIBAULT, I. du nom, seigneur de Neufchastel, qui vivoit l'an 1165. & laissa d'*Alix* sa femme, THIBAULT II. qui suit;

II. THIBAULT, II. du nom, seigneur de Neufchastel, l'an 1200. laissa de *Marie* de Chasteauvillain, sa femme, THIBAULT III. qui suit;

III. THIBAULT, III. du nom, seigneur de Neufchastel, surnommé *le Grand*, rendit des services considerables à Jean, comte de Châlon, qui en reconnoissance, lui donna l'an 1251. la terre de Montbar. Il avoit épousé *Marguerite* de Montbelliard, fille d'*Henri*, comte de Montbelliard; dont il eut THIBAULT IV. du nom, qui suit; *Henri*, évêque de Basle, mort l'an 1274. & *Agnés* de Neufchastel, mariée à *Alexandre* de Montagu, seigneur de Sombernon.

IV. THIBAULT, IV. du nom, seigneur de Neufchastel, fut au voyage que firent les François en Sicile, pour venger les Vêpres Siciliennes l'an 1281. & vivoit encore l'an 1295. Il eut pour enfans, de *Jeanne* de Commercy, sa femme, fille de *Gaucher* de Broyes, seigneur de Commercy; THIBAULT, V. du nom, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Jean* seigneur de Belvoir; & *Catherine* de Neufchastel, femme de *Jean* seigneur de Faucongney.

V. THIBAULT, V. du nom, seigneur de Neufchastel, chevalier banneret, prit en 1345. le parti de Jean de Châlon, comte d'Auxerre son beau-frere, contre le duc de Bourgogne, avec lequel il fit son accommodement peu après; servit le roi Jean l'an 1352. contre les Anglois, & étoit gardien du comté de Bourgogne, l'an 1365. Il épousa *Jeanne* de Châlon, fille de *Jean*, comte d'Auxerre, & d'*Alix* de Bourgogne; dont il eut THIBAULT VI. du nom, qui suit; *Jean*, seigneur de Villaufans, qui servit le roi de Navarre, & étoit prisonnier de guerre l'an 1367. *Jean* évêque de Nevers, & de Toul, nommé cardinal par le pape Clement VII. en 1385. évêque d'Ostie & de Velitre, mort à Avignon en odeur de sainteté, le 4. Octobre 1398. & enterré en la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon; *Catherine*, mariée le 15. Janvier 1365. à *Vaurier* de Cusance, seigneur de Belvoir; & *Mahaud* de Neufchastel, que l'on dit avoir épousé *Jean* comte d'Arberg, seigneur de Valengien.

VI. THIBAULT, VI. du nom, seigneur de Neufchastel, & de Blammont, gardien du comté de Bourgogne, vivoit l'an 1407. & épousa *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Henri*, seigneur de Montagu, & d'*Isabeau* de Villars, dont il eut THIBAULT VII. du nom, qui suit; *Humbert*, évêque de Basle; *Jean*, seigneur de Montagu, d'Amance &c. grand bouteiller de France, & chevalier de la toison d'or, qui épousa *Jeanne* de Ghistelles, veuve de *Jean* de Châlon, seigneur de Châteaubelain, & fille de *Jean* seigneur de Ghistelles, & de *Jeanne* de Chastillon, dont il n'eut point d'enfans; *& eut pour fils naturels*, Thibault *de Neufchastel, qui a fait la branche des seigneurs de Nanteüil la Fosse*; & Antoine *de Neufchastel, qui a fait celle des seigneurs de Rambercourt*. Les autres enfans de THIBAULT VI. du nom, seigneur de Neufchastel, furent *Catherine*, mariée à *Jean* de Grançon, seigneur de Pesmes; *Jeanne*, alliée 1°. à *Henri* seigneur de Belvoir & de la Baume, 2°. à *Hugues* seigneur de Rigney & de Frolois, senechal du comté de Bourgogne; & *Alix* de Neufchastel, que l'on dit avoir épousé N. de Ravestein, seigneur de Chevigny.

VII. THIBAULT de Neufchastel, VII. du nom, seigneur de Chastelot & de Risnel, accompagna le comte de Nevers en Hongrie, & y fut tué à la journée de Nicopolis l'an 1396. laissant d'*Alix* de Joinville, dame de Chastel-sur-Mozelle, de Bainville, de Chaligny, & de la Ferté-sur-Amance, sa femme, fille de *Henri* seigneur de Joinville, comte de Vaudemont, & de *Marie* de Luxembourg; THIBAULT VIII. du nom, seigneur de Neufchastel, qui suit; & *Marguerite* de Neufchastel, premiere femme de *Jean* seigneur de Ray & de la Ferté.

VIII. THIBAULT, VIII. du nom, seigneur de Neufchastel, Chastel-sur-Mozelle, Chaligny, &c. grand-maître de la maison du roi, chevalier de la toison d'or, succeda à son ayeul, & épousa 1°. *Agnés* de Montbelliard, dame de Marnay & d'Orbe, fille de *Henri* comte de Montbelliard, & de *Marie* de Chastillon: 2°. *Guillemette* de Vienne, dame de Bussieres & de Port-sur-Saône, fille de *Philippe*, seigneur de Rollans, &c. & de *Philiberte* de Maubec. Ses enfans du premier lit, furent; THIBAULT, IX. du nom, seigneur de Neufchastel, qui suit; & JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTAGU, *rapportée ci-après*. Ceux du second lit, furent *Antoine*, seigneur de Clermont, de l'Isle-sur-le-Doux, Pesmes, &c. qui fit son testament l'an 1465. & *Bonne* de Neufchastel, mariée 1°. à *Antoine* de Vergy, seigneur de Montferrand, 2°. à *Jean* de la Baume, seigneur de Bonrepos, morte vers l'an 1491.

IX. THIBAULT, IX. du nom, seigneur de Neufchastel, &c. maréchal & bailli du comté de Bourgogne, mourut en 1469. laissant de *Bonne* de Chasteauvillain, dame de Grancey, &c. sa femme, fille de *Bernard* seigneur de Chasteauvillain, & de *Jeanne* de Vé, qu'il avoit épou-

sée en Janvier 1437. *Thibault* de Neufchastel, seigneur d'Hericourt, capitaine general de Bourgogne, mort du vivant de son pere; *Henri* seigneur de Neufchastel, &c. qui suivit le parti du duc de Bourgogne, contre le duc de Lorraine; se trouva à la journée de Nancy, où il demeura prisonnier: ses biens furent confisqués: il fit son testament le 28. Mai 1504. & mourut peu après sans enfans: CLAUDE, qui suit; *Antoine* évêque de Toul, mort à Paris le dernier Février 1490. *Guillaume*, seigneur de Montrond, du Fay, &c. qui survivant à tous ses freres recüeillit leurs biens, qu'il laissa à ses nieces par testament; *Loüis*; *Leonard*; *Jacques*, morts sans alliance: *Jeanne*, mariée en Octobre 1463. à *Gerard* seigneur de Longwy, de Givry-sur-le-Doux; &c. *Marguerite*; *Catherine*, abbesse de Baume-les-Nonains; & *Agnés* de Neufchastel, religieuse à Remiremont.

X. CLAUDE de Neufchastel, seigneur du Fay, de Grancey, de Chastel sur-Mozelle, &c. gouverneur du duché de Luxembourg & comté de Chiny, chevalier de la toison d'or, mourut vers l'an 1505. Il avoit épousé en Mai 1465. *Bonne* du Boulay, fille de *Jean*, seigneur de Soleure, de Beaurepaire, de Dudelanges, &c. & de *Marguerite* d'Autel; dont il eut *Bonne* de Neufchastel, mariée 1°. à *Louis* comte de Blammont, 2°. à *Guillaume* comte de Furstemberg. *Elisabeth*, alliée 1°. à *Felix* comte de Verdembourg, 2°. à *Thierri* comte de Manderscheit; & *Marguerite* de Neufchastel, abbesse de Baume, puis de Remiremont.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTAGU.

IX. JEAN de Neufchastel, seigneur de Montagu, de Marnay, de Fontenay & de Risnel, second fils de THIBAULT VIII. du nom, seigneur de Neufchastel, & d'*Agnés* de Montbeliard sa premiere femme, fut conseiller & chambellan du roi & du duc de Bourgogne, lieutenant general au duché & comté de Bourgogne, capitaine de la ville & comté de Corbeil, & épousa *Marguerite* de Castro, cousine du roi de Portugal, & fille de *Jean* de Castro, & de *Jeanne* de Lancastre, dont il eut *Philippe*, seigneur de Fontenay, mort sans alliance; FERDINAND, qui suit; *Charles*, archevêque de Besançon, mort le 20. Juillet 1498. *Jean*, seigneur de saint-Aubin, qui se noya sous la planche du château de Margelle, sans laisser de posterité de *Marguerite* de Rougemont; *Isabelle*, alliée à *Louis* de Vienne, seigneur de Ruffei; autre *Isabelle*, mariée en Mai 1470. à *Philibert-Philippe* de la Palu, comte de la Roche, seigneur de Varembon; *Marguerite*, femme de *Gerard* comte de Ribaupierre; & *Avoye* de Neufchastel, premiere femme d'*Helyon* de Grandçon, seigneur de Nancuise & de Villausans.

X. FERDINAND de Neufchastel, seigneur de Montagu, d'Amance, de Marnay, &c. fut marié trois fois; 1°. le 15. Septembre 1468. à *Magdelaine* de Fenestranges, fille de *Jean* seigneur de Fenestranges, maréchal de Lorraine, & de *Beatrix* d'Ogievilliers; 2°. le 26. Janvier 1496. à *Claudine* de Vergy, fille de *Jean*, seigneur de Champrans & de Motricher, & de *Paule* de Miolans; 3°. le 18. Octobre 1514. à *Etiennette* de la Baume, fille de *Marc*, comte de Montrevel, & de *Bonne* de la Baume, sa premiere femme, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent; *Marguerite*, alliée en Octobre 1478. à *Henri* comte de Thierstein; & *Anne* de Neufchastel, dame de Fontenay, mariée à *Guillaume* seigneur de Dommartin. Ceux du second lit, furent; *Anne*, mariée à *Christophle* de Longwy, seigneur de Longepierre; *Antoinette*, alliée 1°. à *Antoine* Rhingrave, seigneur de Daux, Gromback, &c. 2°. à *Hambert* comte de Bukelin; & *Philiberte* de Neufchastel, premiere femme de *Claude* de Tennare, seigneur de Janly. * *Voyez le mausolée des chevaliers de la toison d'or*; le pere Anselme, &c.

NEUFGERMAIN (Louis de) poëte François, d'une nouvelle espece, vivoit dans le XIII. siecle, sous Louis XIII. roi de France. Cet homme, dont la cervelle n'étoit pas des mieux timbrée, s'avisa de faire des vers, dont les rimes étoient formées des syllabes qui composoient le nom de ceux qu'il prétendoit loüer. On en peut voir un exemple dans les poësies de Voiture. Ce dernier s'est raillé dans trois ou quatre de ses pieces, de Neufgermain, dont l'extravagance alloit jusqu'à se qualifier, *poëte heteroclite de Monsieur, frere unique de sa majesté.* *Poësies de* Neufgermain. *Poësies de* Voiture. Girac, *réponse à la défense de Voiture*. Bayle, *dict. crit.*

NEUFMARCHÉ, ou le NEUF-MARCHÉ, *Novus Mercatus*, bourg de France, dans le diocese de Roüen en Normandie, est situé sur l'Epte, à une lieuë de Gournay, & a été autrefois plus considerable qu'il n'est aujourd'hui. Henri II. roi d'Angleterre, y fit celebrer l'an 1161. un concile, où l'on reconnut le pape Alexandre III. & où Victor fut déclaré antipape. * Biny, Starovolscius, & quelqu'autres, parlent de cette assemblée ecclesiastique.

NEUFVILLE ou de NEUVILLE (Jean sire de) maréchal de France par commission, étoit neveu du maréchal d'Audenehan, sous lequel il servit toûjours, tant en Gascogne qu'en Normandie & Picardie. Il demeura prisonnier en une rencontre près de Comborn en 1351. & étant devenu libre après 65. jours de prison, il suivit son oncle en Normandie en 1354. & à Ardres sur les frontieres de Picardie en 1355. où il fut son lieutenant. Ce maréchal ayant été pris à la journée de Poitiers, le Dauphin commit le sire de Neufville par lettres du 21. Octobre 1356. pour exercer l'office de maréchal de France jusqu'à sa délivrance; & le fit aussi son lieutenant en Picardie par autres lettres du six Novembre de la même année. Il y servit avec dix écuyers sous le connétable de Fiennes en 1358. & est qualifié maréchal de France dans le journal du tresor sous le 5. Octobre 1359. en ces termes, *Domino Joanni de Novavilla, marescallo Franciæ*, ainsi qu'il se lit plus au long dans le pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*: cependant cet auteur ajoûte qu'il est constant qu'il ne fut jamais maréchal de France en titre. Le maréchal d'Audenehan son oncle, qui mourut en Decembre 1370. l'institua son heritier. Nous n'avons point de connoissance des ancestres ni de la posterité de ce sire de Neufville, qui étoit d'une maison differente de celle *dont nous allons parler*.

NEUFVILLE, maison illustre, a produit de grands hommes: l'on n'en rapporte la posterité que depuis

I. NICOLAS de Neufville, I. du nom, secretaire du roi l'an 1507. audiancier de la chancellerie, puis tresorier de France, secretaire des finances, & de la chambre du roi François I. acquit la maison des Thuilleries à Paris, qu'il changea depuis avec le roi, pour la terre de Chantelou l'an 1518. & fit partage avec ses enfans l'an 1553. & mourut peu après. Il avoit épousé 1°. l'an 1511. *Denyse* du Museau, fille de *Marc*, dit *Morlet* du Museau, maître d'hôtel du roi, & ambassadeur en Suisse: 2°. l'an 1532. *Philippe* de Vally, veuve de *Jean* de la Place, conseiller au parlement: 3°. l'an 1545. *Marie* de Feugerais, veuve de *Jean* Bailly, seigneur d'Onzerceaux, grand rapporteur, & conseiller au grand-conseil, & fille unique de *Jean* de Faugerais, seigneur de Neron, conseiller au parlement, & d'*Antoinette* Chambellan, sa premiere femme. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres; & laissa de sa premiere, NICOLAS II. qui suit; *Antoine* mort sans alliance; & *Jean* de Neufville, seigneur de Chantelou, de Bouconvilliers & d'Hardeville, secretaire du roi l'an 1549. mort l'an 1597. laissant de *Genevieve* Allart, fille de *Guillaume* Allart, conseiller au parlement, & de *Valentine* de Reillac, *Jean*, seigneur de Chantelou, mort sans alliance; *Magdelaine*, premiere femme de *Jean* Bochart, seigneur de Champigny, premier president au parlement de Paris, & *Anne* de Neufville, mariée à *Christophle* de Thou, seigneur du Plessis, maître des eaux & forêts de l'isle de France.

II. NICOLAS de Neufville, II. du nom, chevalier, seigneur de Villeroy, d'Alincourt, Magny, Bouconvilliers, &c. secretaire des finances du roi l'an 1539. par la resignation de son pere, après la mort duquel il prit le nom & les armes de *le Gendre*, pour satisfaire au testament de *Pierre* le Gendre, chevalier, seigneur de Villeroy, son grand oncle maternel; fut depuis tresorier de l'ordinaire des guerres, lieutenant general au gouvernement de l'Isle de France, gouverneur de Pontoise, Mantes & Meulan, & prévôt des marchands de la ville de Paris l'an 1568. tresorier de l'ordre de saint Michel, & mourut fort âgé l'an 1594. ayant eu de *Jeanne* Prud'hom-

me, sa femme, fille de *Guillaume*, seigneur de Fontenay en Brie, tresorier de l'épargne, Nicolas III. qui suit; *Denyse*, mariée en Avril 1568. à *Henri* Clausse, seigneur de Fleury & de Marchaumont, grand maître des eaux & forêts de France; & N. de Neufville, abbesse de Malnoüe.

III. Nicolas de Neufville, III. du nom, seigneur de Villeroy, d'Alincourt, Magny, &c. secretaire & ministre d'état, tresorier des ordres du roi, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, épousa le 17. Juin 1559. *Magdelaine* de l'Aubespine, fille de *Claude*, seigneur de Chasteauneuf-sur-Cher, secretaire d'Etat, & de *Jeanne* Bochetel, sa premiere femme, & mourut le 12. Novembre 1617. âgé de 74. ans; laissant pour fils unique Charles, qui suit; *& un fils naturel, nommé* Nicolas, *abbé de Fontenelles, de Lagny & de Chesy, conseiller-clerc au parlement l'an* 1584. *mort en* 1606.

IV. Charles de Neufville, marquis d'Alincourt, seigneur de Villeroy, Magny, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville de Lyon, & des pays de Lyonnois, Forêz & Beaujolois, & ambassadeur à Rome, mourut le 18. Janvier 1642. en sa 76. année, étant alors grand maréchal des logis de la maison du roi. Il avoit épousé 1°. le 26. Février 1588. *Marguerite* de Mandelot, dame de Pacy, fille unique de *François* de Mandelot, seigneur de Pacy, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lyon, & d'*Eleonore* Robertet: 2°. le 11. Février 1596. *Jacqueline* de Harlay, fille aînée de *Nicolas* de Harlay, baron de Sancy, colonel des Suisses, & de *Marie* Moreau, dame de Gros-bois. Ses enfans du premier lit, furent, N. de Neufville, mort jeune; *Magdelaine*, premiere femme de *Pierre* Brulart, marquis de Sillery & de Puysieux, secretaire d'état, morte sans enfans; & *Catherine* de Neufville, dame de Pacy, dame d'atour de la reine Anne d'Autriche, mariée en Mai 1610. à *Jean* de Souvré, II. du nom, marquis de Courtenvaux, chevalier des ordres du roi, morte l'an 1657. Ceux du second lit, furent; Nicolas de Neufville, IV. du nom, duc de Villeroy, qui suit; *Henri*, comte de Bury, mort au retour du siege de la Rochelle, l'an 1628. sans enfans de *Françoise* Phelypeaux, sa femme, fille de *Raymond*, seigneur d'Herbault, secretaire d'état: *Camille*, né à Rome le 22. Août 1606. archevêque & comte de Lyon, commandeur de l'ordre du saint Esprit, lieutenant general au gouvernement de Lyon & du Lyonnois, Forêz & Beaujolois, mort le 3. Juin 1698. âgé de 92. ans; *Ferdinand*, chevalier de Malte, & abbé de saint Vandrille, puis évêque de S. Malo & de Chartres, conseiller d'état d'église, mort à Paris le 2. Janvier 1690. âgé de 82. ans; *Lyon-François*, chevalier de Malte, commandeur de saint Jean de l'Isle, & mestre de camp du regiment du Lyonnois, tué au siege de Turin, le 3. Août 1639. & *Marie* de Neufville, mariée 1°. à *Alexandre* de Bonne, comte de Tallard, vicomte d'Auriac, 2°. à *Louis* de Champlais, marquis de Courcelles, lieutenant general de l'artillerie de France, morte l'an 1688.

V. Nicolas de Neufville, IV. du nom, duc de Villeroy, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de la ville de Lyon & du Lyonnois, Forêz & Beaujolois, fut élevé enfant d'honneur auprès du roi Louis XIII. & fut reçû en survivance gouverneur de Lyon l'an 1615. Il suivit le maréchal de Lesdiguieres en Italie, où il se trouva aux sieges de Felissant de la Roque, &c. l'an 1617. puis à son retour en France, il servit au siege de saint Jean d'Angely l'an 1621. Il commanda un regiment d'infanterie au siege de Montauban, & un corps de six mille hommes, à celui de Montpellier. Après la prise du Pas-de-Suze, il y fut laissé avec huit mille hommes, & il se trouva au combat de Carignan. L'an 1633. il commanda à Pignerol & à Casal, jusqu'en 1635. qu'il se trouva au siege de Valence: l'année suivante il fut à celui de Dole dans la Franche-Comté, & prit ensuite diverses places. Il commandoit un corps d'armée au siege de Turin l'an 1640. & servit l'an 1644. en Catalogne, puis en Lorraine. Enfin il fut choisi l'an 1646. pour être gouverneur de la personne du roi Louis XIV. qui le fit maréchal de France, le 20. Octobre de la même année. M. de Villeroy representa la personne du grand-maître au sacre de sa majesté, fut fait chef du conseil royal des finances l'an 1661. chevalier du saint Esprit l'an 1662. & duc & pair le 15. Decembre 1663. & mourut le 28. Novembre 1685. en sa 88. année. Il avoit épousé l'an 1617. *Magdelaine* de Crequy, dame de Mions, de Chaponay, seconde fille de *Charles* sire de Crequy, duc de Lesdiguieres, pair & maréchal de France, & de *Magdelaine* de Bonne sa premiere femme. Cette dame mourut à Paris le 31. Janvier 1675. Leurs enfans ont été; *Charles*, marquis d'Alincourt, mort le 25. Janvier 1645. âgé d'environ 19. ans; François maréchal, duc de Villeroy, qui suit; *Françoise* de Neufville, mariée 1°. à *Just-Louis* comte de Tournon; 2°. à *Henri-Louis* d'Albert, dit d'*Ailly* duc de Chaulnes, vidame d'Amiens, &c. 3°. à *Jean* Vignier, marquis d'Hauterive, morte le 11. Mai 1701. âgée de 76. ans; & *Catherine* de Neufville, mariée le 7. Octobre 1660. à *Louis* de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France, morte le 25. Decembre 1707. âgée de 68. ans.

VI. François de Neufville, duc de Villeroy & Beaupreau, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur & lieutenant general pour sa majesté de la ville de Lyon, & des provinces du Lyonnois, Forêz & Beaujolois &c. se trouva au combat de Raab en Hongrie donné contre les Turcs l'an 1664. & suivit en 1668. le roi à la conquête de la Franche-Comté, où il se distingua à la prise de Dole. Il servit ensuite quelque tems dans l'armée de l'évêque de Munster, & s'est signalé depuis dans les guerres suivantes, où il a commandé. Le roi Louis XIV. le fit chevalier de ses ordres l'an 1688. & maréchal de France l'an 1693. dans laquelle année il prit la ville de Charleroi. En 1695. le roi lui donna la charge de capitaine de ses gardes du corps, vacante par la mort du maréchal de Luxembourg; & sa majesté lui confia le commandement de son armée en Flandres. Là il bombarda Bruxelles en presence de 25000. hommes des ennemis, campés sous les murs de cette place, prit Dixmude & Deinse, où il fit 8. à 9000. prisonniers mais il eut la douleur de ne pouvoir secourir Namur. Il eut le même commandement l'année suivante, où il se contenta de reduire les ennemis à ruiner leur propre pays. En 1697. il couvrit avec son armée le maréchal de Catinat, qui fit le siege d'Ath. La guerre étant rallumée en 1701. le roi envoya le maréchal de Villeroi à la tête de ses troupes en Flandres; mais peu après sa majesté l'en retira pour le faire passer en Lombardie, où il eut le malheur d'être fait prisonnier dans Cremone, le 1. Fevrier 1702. & conduit à Grats, où il resta jusqu'au mois d'Octobre suivant, qu'il revint en France. Le roi le nomma en 1703. pour commander en Flandres, prit Tongres le 10. Mai, & au mois de Decembre de la même année il chassa les Hollandois qui tenterent de raser les lignes de la Mehaigne. Il passa en 1704. avec son armée en Allemagne vers les lignes de Stolhoffen, où la mortalité emporta grand nombre d'hommes & de chevaux. La campagne de 1705. lui fut plus glorieuse, puisque quoique les ennemis eussent trouvé le moyen d'entrer dans ses lignes, il ne laissa pas de couvrir les principalles villes de Flandres, qu'ils menaçoient d'assieger, & les obligea de chercher des quartiers d'hyver dans leur propre pays; mais l'année suivante il eut le malheur le 23. Mai de perdre la bataille de Ramillies. Il fut nommé ministre d'état, & chef du conseil royal des finances en Août 1714. & gouverneur de la personne du roi Louis XV. en Septembre 1715. il épousa le 28. Mars 1662. *Marguerite* de Cossé, fille de *Louis* duc de Brisac, & de *Catherine* de Gondy, morte le 20. Octobre 1708. en sa 60. année, dont il a eu 1. Louis-Nicolas, qui suit; 2. *François-Paul*, né l'an 1677. docteur de Sorbonne, abbé de Fescamp, sacré archevêque de Lyon le 30. Novembre 1714. & nommé commandeur de l'ordre du saint Esprit le 2. Février 1724. 3. *François-Catherine*, chevalier de Malte, lieutenant de roi au gouvernement de Lyonnois, mestre de camp d'un regiment de cavalerie, noyé sur les galeres de Malte l'an 1700. 4. *Magdelaine*, Carmelite à Lyon, où elle mourut superieure en 1723. 5. *Françoise*, mariée en Decembre 1668. à *Jean* de Souza, comte de Pardo, premier gentilhomme de la

chambre du roi de Portugal; & 6. *Catherine* de Neufville, religieuse au Calvaire à Paris, où elle mourut superieure le 30. Novembre 1715. âgée de 41. ans.

VII. LOUIS-NICOLAS de Neufville, duc de Villeroy & de Beaupreau, pair de France, capitaine de la premiere & plus ancienne compagnie Françoise des gardes du corps de sa majesté; chevalier de ses ordres, lieutenant general de ses armées, & au gouvernement de la ville de Lyon, pays Lyonnois, Forez & Beaujollois, &c. épousa le 20. Avril 1694. *Marguerite* le Tellier, fille de *Michel-François*, marquis de Louvois, ministre & secretaire d'état, &c. morte le 23. Avril 1711. âgée de 30. ans, dont il a eu 1. LOUIS-FRANÇOIS-ANNE, qui suit; 2. *François-Camille*, marquis d'Alincourt, lieutenant pour le roi des villes de Lyon, & province de Lyonnois, Forez & Beaujollois, qui a épousé le 4 Septembre 1720. *Marie-Josephine* de Boufflers, fille de *Louis-François* duc de Boufflers, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, &c. & de *Catherine-Charlotte* de Grammont; dont un fils né le 25. Août 1723. 3. *Marguerite-Louise-Sophie*, alliée le 14. Janvier 1716. à *François* marquis, puis duc d'Harcourt, capitaine des gardes du corps de sa majesté, &c. morte le 4. Juin suivant en sa 18. année; & 4. *Magdelaine-Angelique* de Neufville, mariée le 15. Septembre 1721. à *Joseph-Marie*, duc de Boufflers, pair de France, &c.

VIII. LOUIS-FRANÇOIS-ANNE de Neufville, duc de Retz, pair de France, lieutenant general au gouvernement du Lyonnois, & capitaine des gardes du corps du roi en survivance, &c. a épousé le 15. Avril 1716. *Marie-Renée* de Montmorency, fille de *Charles-François-Frederic* duc de Luxembourg, pair de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, & gouverneur de la province de Normandie, & de *Marie-Gillonne* Gillier de Clerambault sa seconde femme. * De Thou, *hist.* Memoires de Sully. Memoires de Villeroy. Davila, *hist.* Mathieu & Perefixe, *histoire d'Henri IV.* Dupleix, *histoire.* Fauvelet-du-Toc. *hist. des secretaires d'état.* Godefroy & le pere Anselme, *hist. des officiers de la Couronne.* Mezeray, &c.

NEUFVILLE (Nicolas de) seigneur de Villeroi, d'Alincourt de Magny, &c. conseiller & secretaire d'état, & grand trésorier des ordres du roi, s'est rendu considerable par ses services sous quatre de nos rois. Dès l'âge de dix-huit ans, il se distingua par sa prudence & par son esprit, & fut choisi pour gendre par M. de l'Aubespine, secretaire d'état, l'un des plus habiles hommes de son tems. Cette alliance & son merite lui acquirent l'estime de la reine Catherine de Medicis, qui l'employa deux ans après dans les plus grandes affaires. Elle l'envoya en Espagne pour l'execution de quelques articles du traité du Cateau-Cambresis l'an 1559. puis à Rome, où le pape Pie IV. reconnut comme une chose incontestable le droit de préseance que nos rois ont sur les autres princes, & particulierement sur les rois d'Espagne qui y pretendoient. Ces commencemens firent connoître ce qu'on devoit esperer de l'habileté du sieur de Villeroy. Le roi Charles IX. le reçut l'an 1567. secretaire d'état, en survivance de M. de l'Aubespine son beau-pere, qui mourut le 11. Novembre la même année. Dès le lendemain de cette mort, le sieur de Villeroy exerça cette charge, quoiqu'il ne fût âgé que de 24. ans; mais son application & son intelligence suppléerent au défaut des années. Il avouë lui-même dans ses memoires, que *les sages & prudens conseils de messieurs de Morvilliers & de Limoges, tous deux ses alliés, & les plus considerables dans les affaires de ce tems-là, fournissoient ce que l'experience ne lui avoit pas encore donné.* Le premier de ces messieurs dont il parle, étoit Jean de Morvilliers, évêque d'Orleans, qui fut garde des sceaux de France; & l'autre, étoit Sebastien de l'Aubespine, évêque de Limoges. Le sieur de Villeroy remplit tres-bien tous les devoirs de sa charge, & fut tres agreable au roi Charles IX. qui ne le nommoit ordinairement que son secretaire. Ce prince l'envoya l'an 1569. en Allemagne, pour y regler les articles de son mariage avec Elisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II. & se servit de lui dans les negociations les plus épineuses. M. de Thou remarque que ce roi déferoit beaucoup à la prudence & à la fidelité de M. de Villeroy, qu'il fit recommander en mourant au roi Henri III. son frere, lui marquant expressement qu'il croyoit n'être pas moins obligé de lui faire cette recommandation, par l'affection qu'il avoit pour le bien de l'état, que par la reconnoissance qu'il devoit aux services d'un si fidele ministre. Henri III. continua à se servir de lui. Il lui communiqua la plûpart de ses desseins, & particulierement celui qu'il avoit d'instituer l'ordre du saint Esprit, laissant au chancelier de Chiverny & à lui, le soin de dresser les statuts de cet ordre, dans lequel il lui donna la charge de grand trésorier, à la premiere promotion, le 30. Decembre 1578. Le roi avoit encore employé le sieur de Villeroy à faire revenir à la cour le duc d'Alençon & le roi de Navarre, qui en étoient sortis secretement pour s'aller mettre à la tête des Huguenots. Malgré tant de services, le sieur de Villeroy fut persecuté comme beaucoup d'autres fideles ministres par les favoris du roi. Le duc d'Epernon, qui en étoit un, traita assez mal, l'an 1588. dans le conseil même, ce ministre, auquel l'année suivante le roi commanda de se retirer de la cour. Le chancelier de Chiverny, Pompone de Bellièvre, surintendant des finances, & Pinard, secretaire d'état, reçurent un ordre pareil. Ce fut un peu avant le voyage de Blois, où M. de Guise fut tué. Cette execution fut suivie de la revolte de Paris & de la mort funeste du roi. Le sieur de Villeroi se vint jetter dans Paris; & quoiqu'engagé dans le parti de la Ligue, il s'employa neanmoins tres-utilement pour éluder les desseins des Espagnols, & pour faire reconnoître le roi Henri IV. La conference de Surenne qu'on devoit à ses soins, & ses négociations secrettes, avancerent la convertion du roi & la paix que ce prince fit avec ses sujets l'an 1593. L'année suivante, le sieur de Villeroy fut rétabli en la charge de secretaire d'état, qui vaqua par la mort du sieur de Revol, arrivée au mois de Septembre. Alors il se vit dans le même credit où il avoit été auparavant, & fit connoître de quel poids étoit dans l'état une personne de son experience & de son merite. Il commença l'an 1598. le traité de la paix de Vervins, par les conferences qu'il eut sur la frontiere avec le président Richardot. L'an 1600 il traita avec le duc de Savoye, pour la restitution du marquisat de Saluces; l'an 1606. dans la resolution où le roi étoit d'entreprendre le voyage de Sedan, il s'avança jusques à Torcy, pour conferer avec le maréchal de Boüillon, & tourna si bien son esprit, qu'il l'obligea par les raisons de son devoir & de son interêt, à se soûmettre à un monarque qui étoit le meilleur maître du monde. Toutes les autres années de ce regne furent signalées par les services de M. de Villeroy. Le roi en parlant un jour de MM. de Sully, de Sillery & de Villeroy, dit ces mots du dernier: *Quant au troisiéme il a une grande routine, & une connoissance entiere aux affaires qui ont passé de son tems, esquelles il a été employé dès sa premiere jeunesse, plus que nul des deux autres; tient grand ordre en l'administration de sa charge, & en la distribution des expeditions qui ont à passer par ses mains; a le cœur genereux; n'est nullement adonné à l'avarice; & fait paroître son habileté en son silence, & grande retenuë à parler en public.* Après la mort de Henri *le Grand*, l'an 1610. la reine Marie de Medicis considera M. de Villeroy, comme un des plus fermes appuis de sa regence, & continua à lui confier la conduite des plus considerables affaires de l'état, dont il s'acquitta avec son affection ordinaire; mais le maréchal d'Ancre, qui avoit recherché son alliance, le mit mal dans l'esprit de la reine. M. de Villeroy, qui se retira pour lors à sa maison de Conflans l'an 1614. revint peu après à la cour d'une maniere qui lui fut bien glorieuse; car l'assemblée des états qui se tenoit alors à Paris, fit grand bruit sur un éloignement si extraordinaire, & sur le tort que l'on faisoit au roi, en lui ôtant un si fidele ministre: ce qui obligea la reine de le rappeller & de le remettre dans le conseil. L'année suivante il conclut le traité de Loudun avec M. le prince. Le maréchal d'Ancre, qui n'y trouva pas son compte, lui fit de nouveau des affaires, qui l'obligerent de s'éloigner de la cour. Après la mort de ce favori, le roi fit venir au louvre M. de Villeroy, & lui remit comme aupa-

ravant le soin de ses plus importantes affaires. Mais peu après avoir donné des marques du zele qu'il avoit de les faire réüssir heureusement, le roi l'ayant engagé à le suivre en Normandie, il y mourut d'une relaxation de boyau le 12. Novembre 1617. âgé de 74. ans, dans le tems qu'on tenoit l'assemblée des notables à Rouen. Cinquante-six années de service sous quatre de nos rois, lui avoient donné une merveilleuse experience des affaires, & lui acquirent la reputation d'avoir été le plus sage ministre, & le plus habile politique de son siecle. Il étoit bon, genereux, ami fidele, & se faisoit sur-tout un grand plaisir de proteger les hommes de lettres & de vertu. Les cardinaux du Perron & d'Ossat, lui devoient leur élevation; & sur-tout le dernier, que M. de Villeroy appelloit avec raison, son cardinal. *Nous avons parlé ci-devant de sa femme & de sa posterité.* Son corps fut enterré dans une chapelle de l'église de Magny, ou M. d'Alincourt son fils fit mettre l'épitaphe qu'on y voit. Nous avons des memoires, sous le nom de M. de Villeroy.

NEUHAUSEL, NEHAUSEL ou NEWAUSEL, ville de Hongrie, que ceux du pays nomment *Owar*, & les auteurs Latins *Neoselium*, est située sur la riviere de Neutra ou Nitrach, à deux lieuës de Komorre sur le Danube. C'est une petite ville, mais forte, bien située, capitale d'un grand pays, & bâtie dans une plaine marécageuse, dont le fond est si bon, qu'on y peut passer par tout. Elle est fortifiée en forme d'étoile à six rayons, ayant à chaque pointe un bastion fort élevé,& est entourée d'un fossé rempli d'eau, d'une toise & demie de profondeur, & de dix-huit de largeur. Elle n'a que deux portes; & au-devant de chacune, il y a une demi-lune de terre palissadée, sans autres dehors qu'un chemin couvert. Les Turcs l'avoient prise l'an 1663. mais les Imperiaux la reprirent l'an 1685. après un siege de quarante jours. Le 9. Juillet 1685. le prince Charles, accompagné des princes de Conty, de la Roche-sur-Yon, de Commercy, de Vaudemont, de Turenne, de Wirtemberg, & de la plûpart des generaux de l'armée, alla reconnoître la place. On tint ensuite conseil de guerre, & il fut resolu qu'on l'attaqueroit par l'endroit où les Turcs l'avoient attaquée l'an 1663. Le 16. Août il y eut un combat près de Gran, entre l'armée des Chrétiens, & celle du seraskier, qui venoit au secours de Neuhausel. Les Turcs furent défaits, & les Imperiaux se rendirent maîtres du camp de ces Infideles. On y trouva vingt-trois pieces de canon, quelques mortiers, quantité de bombes, & d'autres munitions de guerre, avec quarante étendarts. Le seraskier avoit déja fait prendre les devans à une partie de son bagage, & sauva ainsi six mulets qui portoient son argent. Pendant que le prince Charles travailloit avec tant de succès, pour empêcher le secours de Neuhausel, le comte Caprara mettoit tous ses soins à reduire cette place. Il lui donna l'assaut le 19. Août, & fut secondé par le prince de Commercy, qui revenant de la bataille, arriva lorsque les troupes commençoient à entrer dans la ville. On y trouva quatre-vingts pieces de canon de fonte, & beaucoup de munitions. Le butin monta à plus de deux millions, outre quantité de meubles précieux, & de vaisselle d'argent. Les Hongrois ligués s'emparerent de cette place en 1704. & la conserverent jusqu'au mois de Septembre 1710. que les Imperiaux la reprirent sur eux après un long blocus* *Histoire des troubles de Hongrie, tome* 14. Branche, *histoire de Hongrie.*

NEVILS CROSS, lieu remarquable près de Durham, par la bataille qui s'y donna le 20. Octobre 1346. entre les Anglois & les Ecossois, pendant que le roi d'Angleterre Edouard III. étoit occupé au siege de Calais. La bataille fut dirigée par les lords Mowbray, Percy, & Nevil. La reine y assista en personne. Les Ecossois furent entierement défaits, leur roi David Bruce y fut fait prisonnier par un certain Copland, homme de basse naissance; mais qui pour cette action fut fait chevalier. * *diction. Anglois.*

NEVITTA, Barbare de naissance, s'avança dans les armées sous la protection de Julien l'*Apostat*, qui le fit general de la cavalerie, lorsque n'étant encore que cesar, il commandoit dans les Gaules. Quand ce prince fut parvenu à l'empire l'an 361. il élut Nevitta pour un des juges de la chambre de justice, établie contre les ministres de l'empereur Constance, & le désigna consul pour l'année suivante. Ce Nevitta fut encore un des generaux de Julien, dans la malheureuse expedition qu'il entreprit contre les Perses, l'an 363. * Amm. Marcell. *l.* 21. 22. & 24.

NEVIUS, *cherchez* NÆVIUS.

NEVIZAN (Jean) jurisconsulte Italien, natif d'Ast, fut disciple de François Curtius, professeur dans l'université de Padouë. Il publia entr'autres ouvrages, un traité qu'il intitula, *Sylva nuptialis*, où il fit paroitre son inclination à débiter des plaisanteries, & une érudition assaisonnée de curiosités divertissantes. Il y entassa beaucoup de recueils de medisances contre le sexe. Quelques-uns disent que les femmes de Piémont n'entendirent point raillerie, & qu'elles se vengerent de lui cruellement. Il ne fut jamais marié; mais il entretint une concubine, & en eut un fils, qui fut avocat, & qu'on dépoüilla de tous ses biens, & pour surcroît de malheur, il passa de l'extrême pauvreté à la folie. Jean Nevizan mourut l'an 1540. Il avoit eu soin de marier sa concubine.* Pancirole, *lib.* 2. *de claris legum interpretibus, capit.* 155.

NEUMARK, que les auteurs Latins nomment *Movamarcius*, ville de Transylvanie, capitale des peuples, appellés *Cicules*.* Bertius. Sanson.

NEUMARK, autre ville d'Allemagne dans le palatinat de Baviere.

NEUMARK, petite ville de Silesie près de l'Oder, dans la principauté de Breslaw, à six lieuës au-dessous de la ville de ce nom.* Maty, *diction.*

NEUMARK, bourg du Tirol, à trois lieuës de Bolzano vers le midi. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Endidejum*, ville de la Rhetie. * Maty, *diction.*

NEUROBATES: c'étoit une espece de danseurs de corde, qui marchoient non-seulement sur une corde tenduë, mais qui faisoient quantité de tours & de sauts, comme auroit fait un danseur sur la terre, au son de la flute.* *Antiquités Romaines.*

NEUS, *cherchez* NUIS.

NEUSER (Brunon) a composé un livre sur les heures canoniales, imprimé à Mayence en 1669. & un prodrome pour saint *Augustin*, contre *Henri de Noris*, depuis cardinal, imprimé en 1676. *in folio.* * Konig, *biblioth.*

NEUSTAT, ville d'Allemagne en Autriche, avec évêché, fondé par le pape Paul II. l'an 1468. & suffragant de Saltbourg, est assez agreable, & située sur le ruisseau de Bischau. Elle est petite, mais bien forte, à six lieuës de Vienne en Autriche. Les auteurs Latins la nomment *Nova Civitas* & *Neostadium.*

NEUSTAT, petite ville d'Allemagne, au duché de Brunswick, sur la riviere de Leine, dans l'état du duc d'Hanovre, entre Nieubourg & Hanovre, à six milles d'Allemagne au couchant.* Baudrand.

NEUSTAT, qui signifie *Ville-Neuve.* Il y a plusieurs villes de ce nom en Allemagne. Voici les principales. Il y en a une dans la basse Saxe; elle est dans la Wagrie, en Holsace, sur le golfe de Lubec, à cinq lieuës de la ville de ce nom vers le nord.

NEUSTAT ou NEWSTADLE, petite ville de Silesie, dans la principauté d'Oppelen, sur la petite riviere de Brudniez, à six lieuës de la ville de Neisse vers le midi.

NEUSTAT, petite ville ou bourg de la Thuringe, dans le comté d'Hohenstein, près du château de ce nom, aux confins du territoire de Northausen, & du comté de Stolberg.

NEUSTAT, anciennement *Seleusum* ou *Celeusum*, ancienne petite ville de la Vindelicie. Elle est maintenant dans la Baviere, à l'embouchure de la riviere d'Abens dans le Danube, entre Ingolstat & Ratisbonne.

NEUSTAT ANDER ORLA, petite ville ou bourg du duché d'Altembourg, en Misnie. Ce lieu est sur la petite riviere d'Orla, entre la ville de Plawen &

celle de Weimar, environ à huit lieuës de l'une & de l'autre.

NEUSTAT, petite ville du Cercle de Franconie, dans le diocese de Wurtsbourg sur la Sala, aux confins du comté d Henneberg, dont elle a autrefois dépendu.

NEUSTAT, petite ville du royaume de Bohême, dans la Moravie, environ à trois lieuës d'Olmutz vers le nord.

NEUSTAT ANDER AISCH, petite ville de Franconie, sur la riviere d'Aisch, enclavée entre l'évêché de Bamberg & le marquisat d'Anspach; quoiqu'elle appartienne à celui de Culembach, avec son petit territoire.

NEUSTAT, ville d'Allemagne, au Palatinat du Rhin, vers les frontieres de l'Alsace, qu'on appelle aussi quelquefois *Neustat-An-der-hartz*, pour la distinguer. C'étoit autrefois une ville libre & imperiale, qui fut dans la suite tirée de la matricule de l'empire, & accordée à l'électeur Palatin, à qui elle est encore sujette. Elle est sur le ruisseau de Spirbach, aux confins de l'évêché de Spire, à deux milles d'Allemagne de Landau vers le septentrion, & à quatre de Spire vers le couchant. * Bourgon, *geogr. historique*.

NEUSTAT, petite ville d'Allemagne, dans la Hesse, à cinq lieuës de Marpurg, vers le nord oriental. Elle appartient avec son territoire à l'archevêque de Mayence. * Baudrand.

NEUSTAT, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, environ à seize lieuës de la ville de Ham, du côté du nord. * Baudrand.

NEUSTAT, petite place d'Allemagne, au duché de Wirtemberg en Soüabe, sur la riviere de Kocker, qu'on y passe sur un pont, où reside un des princes de la maison de Wirtemberg. Elle étoit autrefois dépendante de l'électeur Palatin. * Bourgon, *geogr. histor.*

NEUSTRIE ou WESTRIE, ancienne partie du royaume de France, qui étoit l'occidentale, comprenoit ce qui étoit depuis la Saone & la Meuse, jusqu'à la Loire & l'Ocean. Sous la premiere race des rois de France, elle fut quelquefois un royaume particulier, qui renfermoit la Bourgogne, l'Aquitaine, la Provence, & la Neustrie propre. Ce nom a été commun aux écrivains du tems de Charlemagne & de ses fils. Il a été changé en celui de Normandie, bien que cette province, telle qu'elle est aujourd'hui, ne fût qu'une partie de l'ancienne Neustrie. *Voyez* NORMANDIE.

NEUSTRIE PROPRE. C'étoit une partie du royaume de Neustrie. Elle eut aussi en differens tems differentes bornes. Avant le regne de Charlemagne, elle comprenoit tout le pays qui est entre la Meuse & la Loire jusqu'à l'Ocean; mais ce prince la resserra entre la Seine, depuis Paris; & la Loire, depuis Orleans, jusqu'à leurs emboûchûres. Alors on la divisa en Neustrie *inferieure*, qui comprenoit la petite Bretagne, l'Anjou, & les pays voisins; & en Neustrie *superieure*, qui renfermoit la Normandie, & tous les pays voisins, au couchant de l'Anjou, jusques à Orleans & à Paris. * Bourgon, *Geographie historique*.

NEWARK, bourg d'Angleterre dans le comté de Nottingham, situé sur la côte orientale de la riviere de Trent: il fut appellé *Newark*, à cause d'un château qu'Alexandre évêque de Lincoln y fit bâtir, & dont on voit encore les ruines, qui sont une marque de sa force & de sa beauté. Ce fut dans ce bourg que mourut le roi Jean, qui s'y étoit rendu pour combattre Loüis dauphin de France. Edoüard VI. en fit une communauté, avec le privilege d'envoyer deux députés au parlement. Les parlementaires l'assiegerent l'an 1643. Elle fut défenduë par le prince Robert, & obligée de se rendre en 1646. le roi Charles I. étant alors entre les mains des Ecossois, & toutes ses forces dissipées. Newark donne le titre de vicomte au comte de Kingstone. * *Dictionnaire Anglois*.

NEWCASTEL, *Novum Castrum*, ville d'Angleterre, dans le comté de Northumberland, est situé sur la riviere de Tine ou de Ton, & assez bien fortifiée, à trois ou quatre lieuës de la mer. * Camden.

NEUVEGLISE (Charles de) prêtre & professeur au college de Dombes, publia l'an 1697. un abregé de l'histoire de cette souveraineté en forme de theses, qui fut attaqué aussitôt par une lettre du P. Menestrier Jesuite, imprimée dans le Journal des sçavans, & par un autre abregé de l'histoire de Dombes que Philibert Collet qui en étoit l'auteur fit imprimer à Lyon. Neuveglise répondit à l'un & à l'autre dès l'an 1698. & fit imprimer sa réponse à Trevoux. On ne sçait pas en quelle année il est mort. * Le Long, *biblioth. hist. de France*.

NEWEMBOURG, *voyez* NEUFCHASTEL.

NEWENBOURG, petite ville autrefois imperiale, dans le Brisgaw en Soüabe, sur le Rhin entre Brisach & Basle, à quatre lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *dictionnaire*.

NEWENBOURG, petite ville de la Prusse royale, dans la Pomerellie, sur le bord occidental de la Vistule, à trois lieuës au dessous de Graudentz. * Maty, *dictionnaire*.

NEUVILLE, nom de la famille des princes de Salms, qui descendent de l'illustre maison des Rhingraves. *Voyez* RHINGRAVE.

NEUVILLE, *voyez* NEUFVILLE.

NEWGARTEN, petite ville ou bourg du duché propre de Pomeranie. Ce lieu est situé sur un petit lac, entre la ville de Stargard, & celle de Griffenberg, à six lieuës de la premiere & à cinq de la derniere. * Maty, *diction.*

NEWMARKET, ville d'Angleterre, qui est en partie dans le comté de Cambridge, & en partie dans celui de Suffolck, y ayant une paroisse dans l'un & une autre dans l'autre. Elle est devenuë celebre sous le regne de Chales II. pour la course des chevaux, où l'on s'exerçoit pendant le sejour de ce prince dans ce lieu, sur la fin de l'été. * *Diction. Anglois.*

NEWMUNSTER, petite ville ou gros bourg du Holstein propre. Il est près de la riviere de Schwale, vers son emboûchure dans celle de Stoer, entre Hambourg & Kiele, à six lieuës de celle-ci & à dix de celle-là. * Maty, *diction.*

NEWPORT, ville principale de l'isle de Wight, est située vers la côte de Southampton, dans la partie meridionale d'Angleterre. Proche de cette ville, est le château de Carelbrock, qui y sert de citadelle. Ce fut là où les rebelles parlementaires d'Angleterre, tinrent prisonnier le roi Charles I. & d'où ils le tirerent, pour le faire mourir sur un échaffaut: action digne de l'horreur de tous les siecles à venir. Il y a encore une ville qui porte le nom de NEWPORT dans le comté de Monmouth, à une lieuë & demie de Carlion vers le couchant; il est considerable par son port & par son château. Il y a NEWPORT dans le pays de Cornoüaille, aux confins du comté de Devon, à une lieuë de Lauston, vers le nord. NEWPORT dans le comté de Pembrock, entre la ville de ce nom & celle de Cardigan, à sept lieuës de la premiere & à trois de la derniere. * Baudrand. Maty, *dict. Angl.*

NEWTON: il y a plusieurs villes ou bourgs de ce nom en Angleterre. Il y en a six differentes dans le seul comté de Lancastre. Il y a NEWTON-BUSHEL dans le comté de Devon du côté du sud-est, NEWTON-NOTTAGE, ville maritime dans la partie méridionale du comté de Glamorgan, à deux milles à l'occident de l'emboûchure de la riviere d'Ogmore; où l'on dit que l'eau est basse dans le tems de la haute marée, & haute dans le tems de la basse marée. C'est du moins ce que Camden assure. * *Dict. Anglois.*

NEWTOWN: bourg du comté de Montgomery en Angleterre, situé sur le côté oriental de la Saverne, avec un fort beau pont sur cette riviere. Il y a encore un bourg de ce nom dans l'isle de Wight au nord-west. * *Dictionnaire Anglois.*

NEX, petite ville de Danemarck sur la côte occidentale de l'isle de Bornholm, à deux lieuës de Rudneby vers le midi. * Maty, *diction.*

NEYDING, petite ville du cercle de Soüabe, dans le comté de Furstemberg sur le Danube, à quatre lieuës de la ville de Rotweil, tirant vers celle de Schaffouse. * Maty, *diction.*

NEYLAND, bourg dans la partie orientale du comté de Suffolck en Angleterre, sur les frontieres du comté d'Essex. Il est arrosé de la riviere de Stowre, sur laquelle il y a un pont. * *Diction. Anglois.*

NEYSTEDEN, est un des meilleurs villages du Holstein Danois, & regardé comme un poste avantageux pour le blocus de Hambourg, lorsqu'il prendra envie au roi de Danemarck d'en former le dessein. Il est situé sur une plateforme de côteau, qui regne le long de l'Elbe en forme de terrasse, jusques près de Hambourg, d'où ce village est éloigné d'environ trois lieuës de France. * *Memoires du chevalier de Beaujeu.*

NEYTRACHT, petite ville épiscopale avec citadelle, dans la haute Hongrie, située sur la riviere du même nom, à quatorze lieuës de la ville de Gran, dont elle est suffragante. Elle est capitale du comté de Neytracht, qui est entre les comtés de Presbourg, de Transchin, de Turocz & de Bars; il y a encore dans ce comté Newhausel, Scheliz, & Schinta. * Maty, *diction.*

NEZENIUS (Abel) florissoit en 1610. Il a composé des exercitations sur le Pentateuque, Josué, les Juges, Ruth, les Livres des Rois, & les Paralipomenes. * Konig, *bibl.*

NI

NIANCHEU, ville de la Chine située sur la rivere de Ché. Elle est la quatriéme de la province de Chekiang, & elle a cinq autres villes sous sa jurisdiction. * Maty.

NIBE, petite ville ou bourg du diocese de Wiborg, en Jutlande. Ce lieu, où l'on nourrit de fort bons chevaux pour le service, est sur le golfe de Limfort, à trois lieuës de la ville d'Alborg vers le couchant. * Maty, *diction.*

NIBIANO, petite ville des états de Parme en Lombardie. Elle est située sur le Tidone, dans le Plaisantin, à quatre ou cinq lieuës de Pavie, de Plaisance, & de Bobio. * Maty, *diction.*

NICAGORAS, sophiste d'Athenes, étoit fils de l'orateur *Mnesée*, & pere du sophiste *Minucian*, & vivoit dans le III. siecle, sous l'empire de Philippe & de Dece, vers l'an de Jesus-Christ 249. Il écrivit quelques vies des hommes illustres par leur éloquence, &c. * Suidas en a fait mention. Il ne faut pas confondre ce NICAGORAS, avec un autre de même nom, surnommé *Zelita*, qui s'appelloit *Mercure* du tems d'Alexandre *le Grand*, & dont est fait mention dans Clement d'*Alexandrie*, *in protrept.* * Joan. Jac. Hofman, *Lexic. univers.*

NICAGORAS de Cypre, historien Grec, est cité par Arnobe & par d'autres auteurs, & par l'usage qu'ils en font, on voit qu'aussi peu persuadé qu'Euhemere de la verité de la religion Payenne, il s'étoit appliqué à débroüiller les fables qu'on débitoit touchant les dieux, & que ç'avoit été autant d'hommes ou de femmes, dont il s'en falloit beaucoup que la vie n'eût été irreprehensible. * Arnobe, *l.* 4. Fulgence, *l.* 2. *Mythol. &c.*

NICAISE (saint) martyr dans le Vexin, que quelques-uns font premier archevêque de Roüen, prêcha l'évangile dans cette province, dans le tems que saint Denys l'annonçoit à Paris, c'est-à-dire, vers l'an 250. On dit qu'il fut massacré avec son frere Quirin, que l'on appelle communément *Cerin*, & Piantie, communément *Planche*, originaire du Vexin. Quelques-uns y joignent Scuricule & Egobile, diacre. Mais tout ce que l'on dit de ces Saints & de leur martyre, est fort incertain. On fait memoire d'eux au 2. Octobre. * Baillet, *vies des saints.*

NICAISE (saint) évêque de Reims, dans le V. siecle. On ne sçait pas precisément le tems qu'il a été élevé sur ce siege. Les uns ont cru que c'est sur la fin de ce siecle, & les autres au commencement. Le dernier a plus d'apparence. Quand les Vandales, les Sueves, & les Alains, étant entrés dans les Gaules, prirent & brûlerent les villes de Mayence, de Wormes, de Reims, d'Amiens, d'Arras, &c. ce qui arriva l'an 407. Saint Nicaise demeura enfermé dans sa ville, lorsque ces Barbares y mirent le siege; & lorsqu'elle fut prise, ils lui trancherent la tête, & tuerent à ses côtés Florent son diacre, & Jocon, lecteur. On leur joint encore sainte Eutrope, sa sœur. Son corps fut enterré dans l'église que l'on appelloit autrefois de *saint Agricole*, & qui porte aujourd'hui le nom de *S. Nicaise.* * Baillet, *vies des Saints.*

NICAISE (Claude) étoit d'une bonne famille de Dijon, où son frere a été procureur general de la chambre des comptes; il embrassa l'état ecclesiastique. S'étant appliqué particulierement à la connoissance & à la recherche des monumens antiques, il prit la résolution d'aller à Rome, & dans ce dessein se défit d'un canonicat qu'il avoit à la sainte Chapelle de Dijon. Il demeura plusieurs années à Rome, & il s'y acquit l'estime & l'amitié d'un tres-grand nombre de sçavans & de personnes du premier rang, avec lesquelles il fut toûjours en commerce depuis son retour en France. Les cardinaux Barbarigo & Noris lui ont écrit plusieurs fois; le pape Clement XI. lui fit souvent cet honeur avant son exaltation au pontificat. Jamais, peut-être, homme de lettres n'eut un commerce plus étendu & plus constant avec les sçavans de son tems, que l'abbé Nicaise; & il seroit assez difficile d'en nommer aucun de quelque parti, ou de quelque nation qu'il ait été, dont il n'ait reçu des marques d'estime, & dont on ne trouve des lettres parmi ses papiers: à quoi certainement sa probité, son bon cœur, sa douceur, ses manieres obligeantes contribuoient autant que sa grande capacité & le goût qu'il avoit pour les sciences. Ces habitudes de M. Nicaise avec presque tous les sçavans, lui prenoient une bonne partie de son tems, & l'ont empêché de donner au public de grands ouvrages; mais les lettres qu'il a écrites & celles qu'il a reçuës en peuvent faire un tres-beau & tres-curieux. Il fit imprimer à Lyon en 1689. une dissertation latine *de nummo pantheo*, qu'il dédia à M. de Spanheim. Il fit encore paroître la même année une explication d'un ancien monument trouvé en Guyenne dans le diocese d'Auch: & en 1691. il publia un discours & la figure des Syrenes, où suivant l'opinion de M. Huet, ancien évêque d'Avranche, il montroit que les Syrenes étoient des oiseaux & non pas des poissons, ou des monstres marins. Il avoit fait une traduction françoise du livre italien de M. Bellori contenant la description des tableaux du Vatican; & il y avoit ajoûté un discours sur l'école d'Athenes & sur le parnasse, qui sont deux tableaux de Raphaël. Il songeoit même à dédier cet ouvrage au cardinal Albani; mais ce cardinal étant devenu pape, sa modestie le jugea peu digne de lui être presenté. Il avoit fait encore un petit traité de la musique ancienne, & il mourut lorsqu'il travailloit à donner au public l'explication d'une ancienne inscription, MINERV ARNALIÆ, qu'il avoit trouvée au village de Velley. Il avoit toûjours mené une vie tres-reguliere, qu'il termina par une mort tres-chrétienne au mois d'Octobre 1701. âgé de 78. ans. Il mourut à Velley, & y est enterré près de son frere. * *Memoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts, Janvier & Fevrier 1702. pag. 38. édition de Hollandes. Nouvelles de la republique des lettres, Avril 1702. page 472.*

NICAISE de VOERDA, *voyez* VOERDA.

NICANDRE, *Nicander*, Grammairien, poëte & medecin, vivoit vers la CLX. olympiade, & l'an 140. avant J. C. du tems d'Attale, surnommé *Galatonicés*, roi de Pergame, qui avoit défait les Gaulois Grecs. Suidas dit qu'il étoit fils de Xenophane de Colophon, ville d'Ionie, & remarque que d'autres le faisoient Etolien de nation. Mais il est assuré, par le témoignage même de Nicander, qu'il étoit de Claros, & que son pere se nommoit *Damnée.* On ne l'a dit Etolien, que parce qu'il a demeuré long-tems en Etolie. On attribuë un grand nombre d'ouvrages à Nicandre. Ceux qui nous restent sont intitulés *Theliaca*, & *Alexipharmaca*: ce sont d'excellens poëmes; les autres du même genre, étoient l'*Ophiaque*, où il traitoit des serpens, l'*Hyacinthe*, un recüeil de divers remedes, & les prognostiques dans les maladies, tout cela en vers. Le scholiaste de Nicandre cite les deux premiers ouvrages: Suidas fait mention des deux autres. Athenée cite aussi en plusieurs endroits ses georgiques, ouvrage poëtique que Ciceron a connu, (*lib.* 1. *de orat.*) & son traité des mouches à miel: & Antonius liberalis, aussi bien que Tzetzes, ont copié quelques vers d'un autre ouvrage

de Nicandre, où il traitoit des metamorphoses en cinq livres. Il falloit que cet homme eût la veine bien fertile, puisqu'outre ces ouvrages il en fit encore d'historiques. Colophon étoit le chef-lieu de Claros où il étoit né: il crut devoir cette marque de reconnoissance à sa patrie que d'écrire son histoire, & elle a été connuë d'Athenée, qui liv. 13. en cite le troisiéme livre. Il demeura long-tems en Etolie, ce pays lui parut meriter aussi son attention, & les anciens citent assez souvent ses Etoliques. La Beotie, & en particulier Thebes, l'occupa aussi: on cite jusqu'au dixiéme livre de son ouvrage sur la Sicile, & il travailla encore à l'histoire ou à la description de l'Europe entiere. Athenée, Macrobe, Etienne de *Byzance*, le Scholiaste des Theriaques ont parlé de tous ces differens traités, & Suidas y en joint un autre en trois livres sur les oracles. Ce n'est pas sans raison que Nicandre a reçu des éloges; on a quelques épigrammes à sa loüange dans le premier livre de l'Anthologie. * Cicero, *lib. de orat.* Macrobe, *l. 5. Saturn. c. 21.* Athenée. Pline. Suidas, &c. cités par Gesner, *in biblioth.* par Vossius, *l. 4. de hist. grec. de poet. grec. c. 8. & de philosoph. c. 11. §. 36.* Castellanus, *in vit. medic.* Lilio Giraldi, *dial. 4. de poet. hist.* Juste, *chron. medic.* Vander Linden, *de script. medic.*

NICANDRE, fils de *Charille* roi de Lacedemone, de la famille des Proclides, commença à regner après son pere, l'an 806. avant J. C. Sous son regne, Teleclus, roi, de la famille des Eurysthenides, fut tué par les Messeniens. Nicandre étant entré dans l'Argolide, y fit un grand dégât. Il avoit été appellé par les Afineens, qui furent ensuite punis par les Argiens. Nicandre regna 39. ans. *Pausanias, *in Lacon.* M. Du Pin, *bibliotheque universelle des historiens profanes.*

NICANDRE & MARTIEN (saints) martyrs, dans le IV. siecle, du tems de la persecution de Diocletien & de Maximien, suivoient la profession des armes dans les troupes de l'empire. Quand ils furent éclairés des lumieres du Christianisme, le gouverneur Maxime ayant voulu obliger les soldats d'offrir de l'encens aux idoles, Nicandre refusa de le faire, & sa femme Darie l'exhorta publiquement à tenir ferme. Le gouverneur ordonna qu'ils fussent mis en prison. Martien s'étant de même déclaré Chrétien, y fut aussi conduit. Trois semaines après il fut retiré de prison. Nicandre & Martien furent condamnés à avoir la tête tranchée. Pour Darie elle fut mise en liberté, & accompagna son mari au supplice. On met ces martyrs au 17. de Juin; mais ni l'année ni le lieu de leur martyre ne sont certains.* *Acta apud* Ruinart. Baillet, *vies des Saints.*

NICANDRE d'*Alexandrie*, historien Grec, qui écrivit un traité des disciples d'Aristote, selon Suidas. Il est different de NICANDRE de Calcedoine, historien cité par Athenée, *l. 11.* qui nous apprend que cet auteur avoit écrit l'histoire du roi Prusias: & d'un autre NICANDRE de *Thyatire*, qui avoit fait un traité sur les peuples ou tribus Attiques, ainsi qu'on l'apprend d'Harpocration.

NICANOR, fils de *Patrocles*, general de l'armée des rois de Syrie, fut envoyé en Judée avec Gorgias, par Antiochus *Epiphane*, pour assister Alcime & Philippe. Il fut défait par Judas *Machabée*, & perdit neuf mille hommes dans cette bataille, l'an du monde 3870. & 165. avant J. C. Il continua d'inquieter les Juifs, sous Antiochus *Eupator*; & lorsque Demetrius, fils de Seleucus, eut ôté le sceptre & la vie à ce dernier, il fut fait chef d'une armée formidable, avec ordre de ne pas pardonner à un seul des Juifs & jura de ruiner le temple & la ville de Jerusalem. Judas *Machabée*, avec trois mille hommes seulement, s'opposa à ses desseins, & tua trente-cinq mille des Infideles, avec ce general impie, l'an 3873. du monde, & 162. avant J. C. * I. des *Machabées*, *c. 7.* II. *c. 14. & 15.* Josephe, *l. 12. antiq. c. 17.*

NICANOR d'*Alexandrie*, auteur d'une histoire d'Alexandre *le Grand*, pourroit être sans doute le même que ce Leandre Nicanor, dont nous parlons ailleurs. D'autres croyent, mais avec peu de raison, que Seleucus NICANOR ou NICATOR, roi de Syrie, est cet historiens Les anciens parlent de divers autres auteurs de ce nom; &c. * Lactance, *l. 1. de falsa relig. l. 6.* Vossius, &c.

NICANOR, natif de l'isle de Cypre, fut un des sept diacres choisis par les apôtres. On dit qu'il prêcha dans son pays, & qu'il y fut martyrisé. * *Actes des Apôtres, c. 6.* Baronius, *in annal. & martyr.*

NICANOR de *Samos*, historien Grec, qui a fait un traité des fleuves, selon Plutarque. On ne sçait pas en quel tems il a vécu.

NICANOR, étoit du nombre de ceux qui avoient trempé dans la conspiration contre Alexandre *le Grand*, mais qui fut découverte. * Quinte-Curce, *l. 6. c. 1.*

NICANOR, fort connu dans l'armée d'Alexandre, non seulement par sa qualité, mais encore plus par sa temerité & par son audace, qui furent cause de sa perte.* Quinte-Curce, *l. 3. c. 9. & l. 6. c. 6.*

NICANOR *Stagirite*, par qui Alexandre *le Grand* envoya des lettres aux Grecs exilés, pour les faire revenir. * Diod. de *Sicil. l.* 18.

NICANOR, fils de *Parmenion*, étant mort dans l'Hyrcanie à la fleur de son âge, son frere Philotas resté avec deux mille six cens hommes, lui fit faire des obseques magnifiques. *Quinte-Curce, *l. 3. c. 9. & l. 6. c. 6.*

NICANOR, amiral de la flotte d'Antigone, étoit non-seulement poltron, mais tres-ignorant dans le métier de la guerre. * Polien, *l. 4. c. 6. in Antigon. com. 8.* Il fut pris dans une embuscade par Cassandre, & mis à mort, *in Caßandr. com. 1.*

NICANOR, avoit la charge de recevoir les étrangers à la cour de Ptolemée *Philadelphe* roi d'Egypte. Ce fut lui qui eut ordre de la part de ce prince d'avoir un soin particulier des interpretes, qui lui avoient été envoyés de Judée, pour traduire en grec l'ancien testament, s'il en faut croire l'histoire d'Aristée. * Josephe, *antiquit. liv. XII. chap. 2.*

NICANOR, tribun dans l'armée de Vespasien, fut un tres-honnête homme, fort brave & vaillant de sa personne. Ce fut lui qui après la prise de Jotapat persuada à Josephe, qu'il sçavoit être caché dans un puits, de se rendre aux Romains. Il fut tué au siege de Jerusalem d'un coup de fléche qu'on lui tira de dessus les murailles lorsqu'il exhortoit les Juifs à se rendre. Il fut fort regretté de Tite. * Josephe, *Guerre des Juifs, liv. III. c. 26. & liv. V. ch. 17.*

NICARAGUA, province du grand gouvernement, ou parlement de Guatimala, dans la nouvelle Espagne, en l'Amerique septentrionale, entre les Hondures, & Costa-Ricca. Quelques-uns l'ont nommée autrefois, *nouveau royaume de Leon, & paradis de Mahomet*, à cause de sa fertilité & de ses richesses. Ce pays est fertile en maïz; mais il ne produit point de froment. Les pâturages y sont cellens, & l'on y voit force bétail, à la reserve des brebis. On y recueille quantité de coton; & les forets y sont plaines de grands arbres, dont quelques-uns sont si gros, que quinze hommes se tenant par la main n'en peuvent embrasser le tronc. On trouve des perles vers le cap Blanco, sur la mer du Sud, mais elles n'ont pas une belle eau, & ne servent gueres qu'à falsifier les vrayes par leur mélange. Presque tous les Sauvages de cette province sçavent la langue espagnole, & sont fort adroits dans les arts méchaniques. Le lac de Nicaragua est remarquable par son étenduë, qui commence à trois ou quatre lieuës de la mer du Sud; & va jusqu'à la mer du Nord, par le moyen d'un grand canal qui s'y décharge, à l'endroit nommé *le Port saint Juan*; on dit qu'il a plus de cent trente lieuës de tour. Il nourrit une infinité de poissons, & un grand nombre de crocodilles. Le flux & reflux s'y remarquent comme dans l'Ocean. La ville principale, qui est nommée *Leon de Nicaragua*, est située sur le bord du grand lac, & est le sejour du gouverneur de la province, & des autres officiers du roi. C'est aussi le siege d'un évêque, suffragant de l'archevêché de Mexique. A trois lieuës de la ville on voit un volcan sur une montagne fort haute, qui jette le soir & le matin, une fumée épaisse, & vomit une grande quantité de pierres brûlées. La seconde ville de la province, est Granada, à seize lieuës de Leon; les autres sont, la nouvelle Segovie, Jaën, &c. Granada & Jaën sont bâties, la premiere sur le lac, & la seconde sur le canal. Les Espagnols y cultivent des cannes de sucre, & font d'excellent vinaigre des cerises

cerises qui y croissent. A sept lieuës de Granada, on trouve encore un volcan, dont le sommet ne laisse pas d'être couvert de plusieurs arbres fruitiers. *Voyez* LEON. * De Laët. *hist. du nouveau Monde.*

NICARETE ou NICERATE (sainte) vierge de Constantinople, dans le IV. siecle, étoit de l'une des plus illustres familles de Nicomedie. Elle quitta son pays pour aller demeurer à Constantinople, où elle embrassa l'état de virginité, & employa ses biens à assister les pauvres. Elle refusa d'être élevée au rang de diaconesse & à la charge de superieure des vierges de Constantinople, qui n'étoient pas renfermées dans des monasteres. Dans le tems que saint Chrysostome fut déposé, l'an 404. Nicarete, & les autres vierges à son exemple, refuserent de reconnoître pour évêque Arsace, que l'on avoit mis en sa place. Elles quitterent Constantinople, & se retirerent dans un lieu où Nicarete acheva le reste de ses jours. On fait mention d'elle au 27. de Decembre. * Sozomene, *livre* 8. *chapitre* 23. Baillet, *vies des Saints.*

NICARIA, isle de l'Archipel vers l'Asie, étoit anciennement appellée *Icaria.* Elle regarde au levant Samos; au couchant Naxia; au nord Chio; & au sud Patmos. Cette isle n'a de circuit qu'environ quarante milles, & est beaucoup plus longue que large. Il y avoit un temple nommé *Tauropolion*, consacré à Diane. Pausanias dit qu'elle eut le nom de *Macris* (c'est-à-dire, *longue*, en grec) puis celui de *Pergame*, & d'*Icarie*, à cause d'Icare, fils de Dedale, qui tomba dans la mer en cet endroit. Le terroir seroit bon, s'il étoit bien cultivé: mais les habitans negligent de le faire valoir, parce que les Corsaires les viennent souvent piller. Sur la côte qui regarde l'orient, il y a une haute tour, où l'on tient du feu allumé toute la nuit, pour faire signal à ceux qui courent ces mers de ne pas aller heurter contre des écueils dangereux, qui sont entre cette isle & Samos. Depuis environ deux siecles, que les Turcs l'ont ôtée aux Justinians de Genes, à qui elle appartenoit, avec l'isle de Chio, elle est sous le sangiac ou gouverneur de Gallipoli. Elle avoit une ville de ce même nom, qui étoit le siege d'un évêque, suffragant de Rhodes. * Ch. Becman, *hist. insul. c.* 5.

NICASTRO, *Nicastrum* ou *Neocastrum*, ville du royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure, avec évêché, suffragant de Reggio. Cette ville est petite, & est située au pied du mont Apennin, à cinq ou six milles de la mer. Elle a le titre de comte, & appartient à la maison de Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI.

NICAULIS, reine d'Egypte & d'Ethiopie, est selon Josephe, cette reine de Saba, appellée par d'autres, *Makeda*, laquelle ayant oüi parler de la sagesse de Salomon, vint vers l'an 3047. du monde, & 988. avant Jesus-Christ, du fond des parties meridionales à Jerusalem pour reconnoitre si tout ce qu'on disoit de ce jeune prince étoit veritable. Quelques auteurs ont dit qu'elle venoit de l'Arabie heureuse, province assez proche de la Palestine; mais d'autres soûtiennent qu'elle venoit d'Ethiopie, au-delà de la mer Rouge. L'écriture dit qu'après qu'elle eut vû la magnificence de ce roi, & qu'elle eut remarqué la sagesse de ses discours, sa penetration dans les choses les plus cachées, l'ordre de sa maison, & le nombre de ses officiers, elle fut ravie en admiration: & qu'elle le témoigna à Salomon par des discours obligeans, estimant heureux ceux qui avoient l'avantage de vivre auprès de lui. Elle fit à ce prince des presens qui consistoient en six-vingts talens d'or, qui font près de huit millions de livres, en perles tres-precieuses, & en grand nombre d'excellens parfums. Après avoir avoüé que Salomon meritoit d'être consideré comme la merveille de son siecle, elle se retira penetrée d'admiration de tout ce qu'elle avoit vû & oüi, & fut comblée par ce prince de presens infiniment plus precieux que n'étoient ceux qu'elle lui avoit offerts. * III. *des Rois*, *c.* 10. II. *Paralipomenes*, *c.* 9. Josephe, *l.* 8. *antiq. c.* 2. Origene, *hom.* 11. *in Gen.* Baronius, *A. C.* 1. Torniel, *A. M.* 3043. *n.* 13. *&* 14. Abulensis, *in c.* 10. 3. *Reg. quæst.* 2. *&* *c.* 9. *l.* 2. *Paralipom. quæst.* 2.

NICE, ville de Provence, avec titre de comté & évêché, suffragant d'Ambrun, a appartenu au duc de Savoye. Les anciens auteurs Latins l'ont nommée diversement, *Nicea*, *Nica*, *Nicaa*, *Nicia*, & les grecs *Νικαία*. On l'a aussi appellée *Bellanda*; & les Italiens la nomment aujourd'hui *Nizza.* Son nom primitif, qui veut dire, *Victoire*, lui fut donné par les Marseillois, qui en sont les fondateurs, & qui selon toutes les apparences la bâtirent après avoir emporté quelques victoires sur les Liguriens. Elle étoit peu considerable dans ses commencemens, & elle ne s'est augmentée que des ruines de *Cimelle* ou *Cemelée*, qui étoit la capitale des Vediatiens, & le siege de l'évêché, qu'on transfera à Nice. Nice a été soûmise aux rois de Bourgogne, & aux comtes de Provence, & est enfin passée sous la domination des ducs de Savoye. Les habitans avoient souvent voulu secoüer le joug des comtes de Provence leurs souverains: ce que les historiens de cette province prouvent par la guerre que leur firent Raimond Berenger III. l'an 1166. & Raimond Berenger V. l'an 1229. Amée ou Amedée VII. usurpa ce pays sur Jeanne comtesse de Provence, dans le tems qu'elle étoit occupée aux troubles du royaume de Naples. Ses successeurs, qui n'ont pû justifier leur usurpation, fondent leurs droits sur une cession qu'ils prétendent leur avoir été faite l'an 1418. ou 1419. par Ioland, mere & tutrice de Louis III. comte de Provence, & roi de Naples, qui abandonna Nice pour une prétention de 160000. livres qu'Amé de Savoye disoit lui être dûës. Cependant les députés de nos rois leur ont fait voir en diverses occasions, que ce droit étoit imaginaire, & qu'Ioland ne pouvoit pas ceder Nice, quand même les prétentions du duc de Savoye auroient été raisonnables. Cette ville est belle & marchande, est le siege d'un senat souverain, & est défenduë par un château, qui est des plus forts de l'Europe. Il fut attaqué vainement, lorsque la ville fut prise par l'armée du roi François I. conduite par François de Bourbon, comte d'Anguien, & par les troupes du Turc, sous Barberousse, le 20. Août 1543. Ce fut dans cette ville que se fit en 1538. l'entrevûë du pape Paul III. avec l'empereur Charles V. & le roi François I. où ce pontife fit conclurre le 18. Juin, une treve pour dix ans entre ces deux monarques. Louis XIV. prit Nice l'an 1691. & la rendit par le traité de paix conclu avec le duc de Savoye l'an 1696. Il la reprit l'an 1705. & le château au mois de Janvier 1706. & donna ses ordres pour la démolition de l'un & de l'autre, & le comté de Nice fut rendu au duc de Savoye par le traité de paix, signé à Utrecht le 11. Avril 1713. Outre l'eglise cathedrale, qui est dédiée à sainte Reparée ou Reparate, il y a trois paroisses, un college, & diverses maisons religieuses. Le comté de Nice est divisé en vicariat de Nice, vicariat de Barcelonete, vicariat de Sospello, & vicariat de Puerin; & a sous soi les comtés de Bueil & de Tende. La ville, située dans une campagne extrémement fertile, est au pied des Alpes, & au bord de la mer, entre la riviere du Var & la Ville-Franche, qui est le port. Au reste, l'amphitheâtre, les inscriptions, & les autres monumens qu'on voit en cette ville, sont d'illustres témoignages de son antiquité. Pierre Jofred en a écrit l'histoire. François Rasini, dit *Martinengue*, évêque de Nice, publia l'an 1620. des ordonnances synodales. *Cherchez* CEMELETE * Ptolomée, *tab.* 3. *Eur.* Strab. *l.* 4. Pline, *l.* 5. *c.* 4. Pomponius Mela, *l.* 2. *c.* 4. *&c.* Pierre Jofred, *in Nicaa civit.* Ferdinand Ughel, *tom.* 4. *Italia sacra.* Sainte-Marthe, *tom.* 3. *Gall. Christ.* François Augustin de la Chiesa, *in chr. episcop. Sabaud. & corona regia.* Guichenon, *hist. de Savoye.* Vincent Barralis, *in chron. Lirin.* Rufi, *hist. des comtes de Provence.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Provence.* Cassan & du Puy, *recherches des droits des rois de France.* Mourgues, *sur les statuts de Provence, &c.*

NICE DE LA PAILLE, ville d'Italie dans le Montferrat, est nommée par ceux du pays, *Nizza della Paglia.* Elle est située entre Ast & Aqui, & a beaucoup souffert durant les guerres d'Italie.

NICE, ville de Turquie, *voyez* NISSA.

NICEARQUE, excellent peintre de son siecle, peignit entr'autres, Venus au milieu des trois Graces, & Cupidon, & Hercule d'un air fort triste, & plein de dé-

pit, pour avoir eu la foiblesse de s'être laissé vaincre par l'amour. * Pline, *l. 35. c. 11.*

NICEAS ou NICETAS, évêque d'Aquilée, au commencement du V. siecle, avoit écrit d'une maniere simple & facile, six livres d'instructions pour ceux que l'on dispose au baptême ; & un traité adressé à une vierge, qui avoit succombé à la tentation. Nous n'avons plus ces deux traités, & nous ne les connoissons que sur le rapport de Gennade, qui en fait mention. Ce Niceas est different de NICETAS (saint) évêque des Daces, au-deçà du Danube, dans la ville de Romatiane ou Remesiane, dans le IV. siecle, qui porta les lumieres de l'évangile dans le pays des Daces, au-delà du Danube. Il fit un voyage à Rome l'an 397. Saint Paulin de Nole le reçut dans cette ville, & composa des vers à sa louange ; on ne sçait point précisement le tems de la mort de cet évêque. Les anciens martyrologes la placent au 22. de Juin, à l'occasion de celle de saint Paulin de Nole. * Gennade. Labbe. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du V. siecle.*

NICEE, ville de Bithynie, dans l'Asie mineure, eut pour fondateur Antigonus, fils de Philippe, & fut nommée *Antigonie* ; nom que Lysimachus lui ôta, pour lui faire porter celui de *Nicée*, en l'honneur de sa femme *Nicea*, fille d'Antipater. Pline la nomme *Olbia* ; & Etienne de *Byzance*, *Ancore*. On lui donne aujourd'hui le nom d'*Isnich*, de celui d'un grand lac voisin. Mais Leunclavius la nomme *Nichor*, & Sophien *Nichea*. Cette ville, qui étoit metropole de Bithynie, a été celebre par ses deux conciles generaux, dont nous allons parler. * Strabon, *l. 12.* Pline, *l. 5. c. ult.* Etienne de *Byzance*. Sophien, &c.

I. CONCILE GENERAL DE NICÉE.

L'heresie d'Arius fut le sujet de la convocation de ce I. concile general, assemblé l'an 325. sous le pontificat de saint Sylvestre, & l'empire de Constantin *le Grand*. Ce prince, soit à la persuasion d'Osius de *Cordouë* & d'Alexandre d'*Alexandrie*, soit de son propre mouvement, se persuada qu'un concile composé d'évêques de toutes les parties du monde, étoit l'unique moyen qui lui restoit pour réunir toute l'église sous une même creance. Ainsi il écrivit aux prélats de toutes les provinces de l'empire, des lettres tres-obligeantes, par lesquelles il les prioit de se trouver à Nicée au jour qu'il leur marquoit. Afin qu'ils s'y pussent rendre plus commodement, il donna ordre qu'on leur fournit des voitures, tant pour eux que pour ceux qui les accompagneroient dans ce voyage. Il en vint de toutes les provinces, & le nombre en monta jusqu'à trois cens dix-huit. Vitus & Vincent, prêtres de l'église de Rome, y furent envoyés en qualité de legats, de la part du pape Sylvestre, non pour y presider en son nom, comme le veut le cardinal Baronius, mais pour y tenir proprement sa place, comme l'assure Gelase de *Cyzique*, Photius, & plusieurs autres. Osius, évêque de Cordouë, y presida. Les principaux évêques qui composoient cette illustre assemblée, étoient confesseurs de Jesus-Christ, & la plûpart en portoient des marques sur leurs corps. On y vit Alexandre d'*Alexandrie* avec son diacre Athanase, qui est si renommé dans l'église, Eustathius d'*Antioche*, Macaire de *Jerusalem*, Paphnuce de la *haute Thebaide*, Potamon d'*Heraclée* sur le Nil, Jacques de *Nisibe*, Asclepas de *Gaze*, Amphion d'*Epiphanie*, Leonce de *Cesarée*, Cecilien de *Carthage*, & divers autres illustres prelats. Arius y eut aussi des partisans, lesquels, quoiqu'en petit nombre, entreprirent de troubler le concile, en accusant de crime les évêques Catholiques ; mais l'empereur fit brûler leurs libelles diffamatoires. L'assemblée se tint dans le palais imperial ; & ce fut vers le 19. de Juin de l'an 325. qu'on fit l'ouverture du concile. Constantin y entra vêtu de pourpre, & tout couvert d'or, prit sa place au milieu des rangs des évêques, & ne voulut point s'asseoir sur un thrône, laissant cet honneur à l'évangile de Jesus-Christ. Ce prince y fit un tres-beau discours, par lequel il déclara publiquement qu'il ne lui appartenoit pas de juger des questions de la foi, & qu'il en laissoit la décision aux évêques. Arius entra aussi dans le concile, y parla avec toute liberté, & y prononça d'horribles blasphêmes ; mais il y fut convaincu par les évêques, & particulierement par saint Athanase, alors diacre de l'église d'Alexandrie. Ainsi ses erreurs y furent condamnées, aussi-bien que ses ouvrages, & sur-tout, son livre intitulé *Thalie*. On y établit la consubstantialité du Verbe, par une profession de foi, ou symbole, qui y fut dressé par ordre du même concile. On y fit aussi un reglement touchant la fête de Pâques, par lequel il fut ordonné qu'on la celebreroit le jour du Dimanche suivant le 14. de la lune de Mars. En effet ce concile avoit été convoqué pour deux motifs ; dont l'un, qui regardoit la doctrine, étoit la necessité de s'opposer aux erreurs d'Arius ; & l'autre, qui concernoit la discipline de l'église, étoit fondé sur l'obligation de fixer un jour certain, auquel la fête de Pâques devoit être celebrée par tous les Chrétiens. Il y avoit d'autres reglemens à faire touchant la discipline de l'église : le concile y pourvut par vingt canons, qui ont servi de regles à tous les siecles suivans, & que Theodoret appelle *les Loix de la police ecclesiastique*. Le I. de ces canons défend d'ordonner ceux qui avoient été volontairement mutilés. Le II. défend l'ordination des Neophytes. Le III. marque que les femmes peuvent demeurer avec les clercs. Le IV. regle l'ordination des évêques. Les autres prescrivent les choses necessaires pour la discipline, soit pour le reglement des églises, les excommunications, les penitences, l'ordination des clercs, &c. Rufin met XXII. canons ; mais comme ils ne contiennent rien de plus que les XX. dont nous avons parlé, la chose ne merite pas d'être considerée. Nous ne ferons point attention à ce grand nombre de canons, que les Arabes attribuënt au concile de Nicée, & dont les peres Alfonse Pisan, & François Turrien Jesuite, aussi bien qu'Abraham Ecchellensis, Maronite, ont fait des versions que nous avons dans la derniere édition des conciles. Selon le sentiment des sçavans, il n'y a rien de plus visiblement apocryphe, que cette compilation, qui a été inconnuë à toute l'antiquité. * Eusebe, *vita Constant.* Rufin, *l. 1. hist.* Theodore & Sozomene, *l. 1.* Gelase de *Cyzique*, *in collect.* Nicephore, *in chron.* Baronius, *A. C. 325.* Cabassut, *notit. concil.* Herman, *l. 2. de la vie de saint Athanase, T. II. concil.* Abraham Ecchellensis, *de prim. Rom. episc. &c.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du IV. siecle.*

II. CONCILE DE NICÉE, VII. GENERAL.

Ce concile, qui est le VII. general, fut assemblé l'an 786. contre les Iconomaques ou *Brise-Images*. Les empereurs d'Orient avoient soûtenu les erreurs de ces Heretiques, & avoient persecuté ceux qui honoroient les saintes images. Après la mort de Leon IV. l'an 780. l'église commença de respirer en Orient, sous le regne de Constantin, conseillé par sa mere Irene, qui eut beaucoup de zele pour le rétablissement des images. En effet, après avoir fait mettre saint Taraise sur le siege de Constantinople, elle disposa le pape Adrien I. à trouver bon qu'on celebrât un concile general, & à y envoyer en qualité de ses legats, Pierre archiprêtre, & un autre de ce nom abbé de saint Sabbas. Il se trouva trois cens soixante évêques d'une éminente doctrine & pieté à ce concile, qui fut ouvert le 24. Septembre, & fermé le 12. Octobre de la même année 787. Les évêques s'assemblerent sept fois, c'est-à-dire, qu'on y tint sept actions ou sessions. On y lut les lettres du pape à l'empereur & aux patriarches d'Orient, avec les réponses, & tout ce que les anciens peres avoient dit à ce sujet. Ensuite on ordonna tout d'une voix que l'on établiroit les images de Jesus-Christ, de sa Mere & des Saints, pour exciter les hommes à imiter leurs vertus, à les reverer, & à rapporter aux originaux les honneurs qu'on leur rend. On ordonna aussi qu'on revereroit les reliques des Saints ; que ceux qui auroient des sentimens contraires seroient excommuniés ; & que s'ils étoient évêques, ils seroient déposés. On apporta dans le concile l'image de Jesus-Christ notre Sauveur, & chacun l'adora le genoüil en terre, en le suppliant de leur faire la grace de voir l'execution de leurs decrets. On revit ensuite les actes du faux concile, que les Iconomaques avoient tenu à Constantinople ; &

après avoir renversé par des raisons & des passages de l'Écriture, les argumens qu'on y alleguoit contre les images, le concile prononça anathême contre cette assemblée de méchans, & contre ceux qui par leur lâcheté, avoient augmenté la fureur des empereurs Iconomaques. On y dressa aussi XXII. canons. Le II. de ces canons défend d'ordonner ceux qui pour le moins ne sçavent pas le pseautier. Le III. regarde l'élection des évêques. Le VII. défend de consacrer des églises ou des autels où il n'y a point de reliques des Saints. Le XIV. regle l'ordination des clercs ; & le XV. leur défend d'être attachés à deux églises, c'est-à-dire, qu'il défend la pluralité des benefices. Le XVI. leur défend de porter des habits trop magnifiques & trop seculiers. Le XVII. s'oppose aux nouvelles fondations des monasteres ; & le XX. qui est conforme aux regles de saint Basile au 28. canon du concile d'Agde, tenu l'an 506. & à l'onziéme du II. de Seville, tenu l'an 619. défend les doubles monasteres d'hommes & de filles, & ne veut point que les uns & les autres habitent dans une même maison. Le pape Innocent III. a depuis ordonné la même chose. Nous avons parlé ailleurs de ce que fit contre ce concile celui de Francfort, assemblé sous Charlemagne l'an 794.* Innocent III. *in reg.* 15. *ep.* 80. *ad Hel. ep. Voyez* aussi, *Lex sanctis.* 44. *cod. de ep. & cler. T. VII. conc.* Baronius, *A. C.* 787.

FAUX CONCILE DE NICÉE.

Les Ariens, après avoir divisé l'église, se partagerent eux-mêmes, & proposerent differentes confessions de foi au concile de Sirmich, l'an 357. L'empereur Constance, leur protecteur, ayant dessein de les réünir, fit le projet d'un concile œcumenique, qui se devoit assembler à Nicomedie l'an 358. mais un tremblement de terre qui ruina cette ville, empêcha l'execution de ce dessein. Constance ne sçachant à quoi se déterminer, consulta Basile d'Ancyre, qui lui conseilla de convoquer ce concile à Nicée, puisque les prélats étoient déja en chemin. L'empereur approuva ce dessein, & ordonna que les évêques se trouveroient à Nicée au commencement de l'été de l'an 359. que ceux qui n'y pourroient pas venir, y envoyeroient des députés pour énoncer leurs sentimens, & que l'assemblée en nommeroit ensuite dix d'Orient, & dix de l'Occident, pour lui venir apporter l'arrêté du concile, afin, disoit-il, qu'il vît aussi s'il étoit conforme aux écritures, & qu'il jugeât ce qu'il auroit à faire ; ce qui étoit leur signifier qu'il en vouloit être le maître, & en former les décisions. La division des Ariens, l'inconstance de l'empereur, & le tremblement de terre qui avoit aussi ruiné Nicée, empêcha encore l'execution de ce dessein. Ils ne laisserent pourtant pas de tâcher de surprendre les Fideles, par un symbole qu'ils daterent de Nicée dans la province de Thrace, où quelques-uns s'assemblerent ; mais cela n'eut point de suite. * Sozomene, *l.* 4. Theodoret, *l.* 2. S. Athanase *de Syn.* Baronius, *in annal.*

NICÉE, seconde fille d'*Antipater*, que Perdiccas épousa, afin que par cette alliance avec Antipater, il pût affermir mieux son pouvoir. Il ne laissa pas d'épouser encore peu de tems après Cleopatre, sœur d'Alexandre *le Grand*, comme on le voit dans Diodore de *Sicile l.* 18. Après la mort de Perdiccas, Antigonus la conduisit dans la citadelle de Corinthe, comme pour la marier à Demetrius, & prit cette occasion pour faire assembler le peuple, & se saisir de la citadelle sur Alexandre, qui en étoit gouverneur. * Polyen, *in Antigon.*

NICELLUS (Christian) étoit de Plaisance. Il mourut en 1482. âgé de 93. ans. Il a écrit sur la seconde partie du nouveau digeste, & des conciliations de 333. passages de Bartole. * Guid. Panzirol, *in jurisconsult.*

NICENETE, Abderite ou de *Samos*, car Athenée qui parle de lui (*l.* 13.) avoüe qu'il ne sçavoit lequel des deux avoit fait un poëme, où il traitoit des femmes illustres. On avoit aussi de lui un grand nombre d'épigrammes, où il paroissoit s'être attaché principalement à tourner en vers plusieurs points d'histoire de son pays, ainsi que l'observe le même auteur (*lib.* 15.) Lilio Giraldi, qui n'avoit pas entendu cet endroit, s'étoit imaginé que Nicenete avoit écrit une histoire suivie de sa patrie.

NICEPHORE (Saint) martyr d'Antioche, dans le tems de la persecution qui se fit sous l'empire de Valerien & de Gallien, vers l'an 260. étoit, si l'on s'en rapporte aux actes de son martyre, un simple laïc, & lié d'amitié avec un prêtre, nommé Saprice. Ils se broüillerent ensemble, & Nicephore fit son possible pour se raccommoder avec lui, sans en pouvoir venir à bout. La persecution étant declarée, Saprice fut arrêté pour la religion, mis à la question, & après avoir souffert constamment divers tourmens, condamné à avoir la tête tranchée. Nicephore vint le trouver comme on le conduisoit au supplice, & le conjura de se reconcilier avec lui : non seulement Saprice le refusa ; mais étant monté sur l'échaffaut dans une si déplorable disposition, il renonça à la religion Chrétienne, quand il fut prêt à être executé. Nicephore fit ce qu'il put pour l'encourager ; mais inutilement ; & vivement touché de son apostasie, il se déclara Chrétien. Le gouverneur averti que Saprice vouloit sacrifier aux dieux, mais qu'il y avoit un autre Chrétien qui l'en détournoit, & qui se déclaroit hautement Chrétien, ordonna que si ce Chrétien ne vouloit pas sacrifier aux idoles, il eût la tête tranchée. Et ainsi Nicephore obtint la couronne du martyre, que Saprice perdit par défaut de charité. * *Acta apud Ruinart.* de Tillemont, *mem. ecclesiastiq.* Baillet, *vies des Saints, au 9. Fevrier*, jour auquel on fait memoire de ce martyr.

NICEPHORE, I. de ce nom, patriarche de Constantinople, succeda à Taraise, l'an 806. & étoit fils de *Theodore*, qui avoit été secretaire des empereurs d'Orient. Il exerça lui-même cette charge pendant quelque tems ; mais dégoûté de la cour, il se retira dans le dessein de passer le reste de ses jours dans un monastere. L'empereur Nicephore le fit élire pour remplir la place de Taraise, quoiqu'il ne fût pas encore clerc, & qu'il s'opposât à cette promotion. On l'obligea de tenir un synode, qui fit soupçonner à Rome sa doctrine sur l'article des images ; mais sa conduite & sa profession de foi, qu'il envoya au pape Leon III. témoignerent quels sentimens on devoit avoir de sa pieté. L'empereur Leon l'*Armenien*, qui releva l'heresie des Iconomaques, ne pouvant souffrir le zele, avec lequel Nicephore s'opposoit à ses erreurs, le relegua en 815. dans un monastere qui est de l'autre côté du détroit de Constantinople, où il mourut saintement, âgé de 70. ou 71. ans, l'an 828. après y avoir passé 14. ans en exil. Le martyrologe Romain en fait mention au 13. de Mars, & le menologe des Grecs au 2. de Juin. Nous avons de lui un abregé historique, *historia breviarium*, depuis la mort de l'empereur Maurice, jusqu'à Leon IV. que le P. Petau publia l'an 1616. & fit depuis mettre dans le corps de l'histoire l'an 1648. Cet ouvrage n'est pas venu entier jusqu'à nous, & il s'y trouve un grand vuide. Ce prélat composa un autre ouvrage intitulé, *chronologia tripartita*, qu'Anastase *le Bibliothecaire* avoit traduit en latin, & que Joseph Scaliger, le pere Jacques Goar Dominicain, & divers autres ont publié. Quelques auteurs ont attribué cette chronologie à un autre Nicephore, qu'ils nomment *le Jeune* ; mais les modernes sont persuadés qu'elle est du patriarche de Constantinople, & qu'elle fut augmentée par Anastase. Nous avons encore de Nicephore sa confession de foi, que le cardinal Baronius rapporte dans le XI. tome de ses annales. M. Cotelier a donné 45. canons de Nicephore & une lettre canonique : mais ce n'est là que la plus petite partie de ses ouvrages, qu'on trouve mss. dans la bibliotheque du roi, & dans celle de M. de Seignelay, & de M. l'évêque de Metz. Ces ouvrages ont tous été écrits contre les Iconoclastes : le stile est tres-different de l'histoire, tres-diffus, chargé de declamations, & de repetitions : ils ne laisseroient pas que d'etre fort utiles : on y a remarqué de bons raisonnemens, un grand détail des objections des Iconomaques, & beaucoup de passages des peres les plus celebres qui ne se trouvent que là. Le pere Banduri a promis dès l'an 1705. de donner tous ses ouvrages au public, mais il n'a pas tenu sa parole : on a une version latine d'une partie faite

par le pere Turrien, & publiée par le pere Canisius. Le corps de ce confesseur ayant été trouvé entier dix-huit ans après sa mort, fut porté à Constantinople par ordre du patriarche Methodius. L'empereur Michel III. se trouva à cette translation, portant un flambeau auprès du corps saint.* Theodore Studite, *in epist.* Theophanes, *in orat. encomiastica apud Surium d. 13. mart.* Photius *cod.* 66. Cedrenus Zonaras & Glycas *in annal.* Bellarmin. Possevin. Le Mire. Vossius, *l.* 2. *c.* 25. *de histor. Græc. & in addit.* Labbe, *in apparatu historiæ Byzantinæ.* Baronius, *in annal. & martyrol.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, du IX. siecle.*

NICEPHORE, II. archevêque d'Ephese, fut mis sur le siege de l'église de Constantinople après Arsene, l'an 1260. & mourut la même année.* Gregoras, *l.* 4.

NICEPHORE, I. de ce nom, dit *Logothete*, empereur de Constantinople, auparavant intendant des finances, & chancelier de l'empire, se revolta contre l'imperatrice Irene, veuve de Leon IV. & l'ayant releguée dans l'isle de Metelin, quoique par le traité de cession de l'empire qu'elle avoit fait avec lui, il fût convenu de la laisser vivre honorablement à Constantinople, il se mit sur le thrône, le dernier jour d'Octobre de l'an 802. On attendoit beaucoup de son gouvernement; cependant il n'y eut jamais de prince plus cruel & plus impie que lui. Outre qu'il favorisoit les Iconomaques & les Manichéens en toutes rencontres, & ne parloit jamais qu'avec mépris de l'église Romaine & des prélats, il étoit infecté de toutes sortes de vices, quoiqu'il tâchât de les déguiser sous l'apparence de quelques vertus. Il envoya des ambassadeurs à Charlemagne, & pour affermir l'empire dans sa famille, il fit couronner son fils Staurace au mois de Decembre de l'an 803. Il venoit de soûmettre Bardane Turc, patrice & general d'Orient, que les troupes de son gouvernement avoient proclamé empereur, & après lui avoir promis toute sorte de bons traitemens il lui avoit fait crever les yeux. Les Sarasins défirent son armée l'an 804. & le reduisirent deux années ensuite à leur payer tribut. Quelques avantages qu'il remporta sur les Bulgares, lui firent rejetter les prieres de Crumme roi de ces peuples, qui lui avoit demandé la paix avec toute sorte de soûmission. La guerre fut continuée, & les Bulgares ayant fait de nuit une attaque, mirent l'armée de Nicephore en déroute, & le tuerent dans sa tente, le 26. Juillet de l'an 811. Staurace son fils ne se sauva qu'avec peine, étant blessé dangereusement, & mourut l'année suivante. On conte que Nicephore voulant marier son fils, donna ordre à ses principaux officiers de chercher dans la noblesse trois personnes qui fussent dignes de cette alliance. Qu'entre ces trois celle qu'il lui donna étoit déja fiancée, ou même mariée, & qu'il viola les deux autres. Ce trait justifie pleinement l'idée qu'on vient de donner de lui.* Theophane, *in chron.* Cedrene & Zonare, *in annal. Græc.*

NICEPHORE II. surnommé *Focas*, étoit fils de *Bardas* Focas, homme fort illustre, & qui avoit eu le commandement general des troupes en Asie. Nicephore fut d'abord gouverneur de Cappadoce; & ayant pris ensuite le commandement des armées d'Asie, il battit en plusieurs rencontres les Sarasins sous le regne de Constantin *Porphyrogenete.* L'empereur Romain lui donna la conduite de l'expedition dans l'isle de Candie, qu'il reprit l'an 961. environ 136. ans après que les Sarasins s'en étoient rendus les maitres: & ayant marché aussi-tôt contre le sultan d'Alep, il le battit à platte coûture, prit Alep & quelques autres places, & revint à Constantinople pour y recevoir l'honneur du triomphe. Romain venoit de mourir, & Joseph Bringa gouvernoit l'empire sous le nom de l'imperatrice doüairiere Theophano: Nicephore averti que cet homme avoit de mauvais desseins contre lui, se retira en Cappadoce, & il n'y fut pas long-tems sans être invité à prendre la qualité d'empereur, qu'il paroissoit si bien meriter. On place le commencement de son regne au 2. Juillet de l'an 963. mais il ne fut couronné que le 15. d'Août: Theophano, qui avoit été obligée d'y consentir, conserva le titre d'imperatrice, par l'alliance qu'il prit avec elle: il combla sa famille d'honneur, & recompensa bien ceux qui l'avoient favorisé, dans son entreprise. On n'avoit point vû depuis long-tems à Constantinople un prince si capable de reprimer les Sarasins. Toûjours à la tête des armées, il leur prit Anazarbe, Rhose, Adane, Tarse, Mopsueste dans la Cilicie, Hieraple dans la Syrie. Ses generaux soûtenus par son exemple en enleverent d'autres, & entre autres Antioche; mais la mauvaise conduite de Manuel Focas fils naturel d'un de ses oncles, qu'il avoit envoyé avec des troupes en Sicile pour en chasser les Sarasins, lui fit souffrir un grand échec dans cette isle. Ç'auroit été un tres-grand prince, si les temps avoient été plus heureux: il falloit de l'argent, mais les tresors étoient épuisés: pour en faire, il opprima ses sujets, leur ôta leurs biens d'une maniere tyrannique, & vint jusqu'à piller les églises. Il s'attira par-là la haine des peuples, & l'imperatrice Theophano venant à croire qu'il n'avoit pas pour elle tous les égards qu'elle meritoit n'eut pas de peine à former un parti contre lui. On assure que Jean Zimisces, mécontent de ce qu'il lui avoit ôté le commandement des armées, fut le chef de ce parti; cependant il punit Theophano & ses complices. Quoi qu'il en soit les conjurés tuerent Nicephore dans son palais le 11. Decembre de l'an 969. Il étoit âgé alors de cinquante sept ans, & avoit regné 6. ans, 5. mois, & 9. jours. * Cedrene, & Curopalate, *in annal.*

NICEPHORE III. surnommé *Botaniates* étoit apparemment fils de ce *Botaniate*, qui fut gouverneur de Thessalonique vers l'an 1029. Etant general des troupes de l'empire en Asie, il traita avec Cutlume sultan Turc, avec l'aide de qui il se fit proclamer empereur en 1078. & aussi-tôt qu'on en eut la nouvelle à Constantinople, les seigneurs obligerent l'empereur Michel Ducas à se retirer dans un monastere. Nicephore couronné le 3. Avril fit aussi couronner Verdene sa femme, mais après sa mort il épousa la femme de Michel Ducas, qui vivoit encore. Le plus ferme appuy de son thrône, fut Alexis Comnene, qui après avoir détruit plusieurs usurpateurs, ne trouva pas en lui la reconnoissance qu'il en attendoit, & l'en punit bien. Nicephore Bryenne, qui s'étoit revolté dès le temps de Michel Ducas, fut le premier que ce grand general força de se soûmettre; sa revolte lui coûta la perte de la vûe; & il meritoit bien cette peine s'il est vrai qu'il eût refusé la dignité de cesar qu'on lui offroit. Un autre Nicephore surnommé *Basilace* fut traité de même, après avoir refusé le rang de nobilissime. Enfin Constantin Ducas frere de l'empereur Michel ne s'étant pas contenté du gouvernement de Cappadoce que Nicephore lui avoit donné, avoit tout lieu de craindre un pareil traitement; mais parce qu'il paroissoit avoir eu assez de droit à l'empire pour y songer, on crut qu'il suffisoit de le contraindre d'embrasser l'état monastique, & ainsi on le mit hors d'état de faire du mal sans lui en faire à lui-même. L'ingratitude de Nicephore envers celui qui venoit de pacifier tous les troubles fut la seule cause de sa perte: Alexis ne se croyant pas en sureté avec lui, prit le parti de le dethrôner, & en vint si aisément à bout, qu'il suffit de le faire entrer dans un monastere sans employer d'autres mauvais traitemens. Ce fut l'an 1081. sur la fin de Mars. Nicephore n'avoit pas encore fini la 3. année de son regne.* Jean Curopalate. Anne Comnene. Zonare. Cedrene, &c.

NICEPHORE, fils d'*Artabaze*, & d'*Anne* sœur de Constantin *Copronyme*, fut honoré du titre d'empereur l'an 543. lorsque les Catholiques s'étant soulevés contre Constantin *Copronyme*, offrirent l'empire à Artabase; mais le bonheur de Constantin ayant rendu tous les efforts du prince Catholique inutiles, Nicephore fut pris dès l'année 1540. On lui creva les yeux, & on le promena dans la place du cirque, après quoi on ne parle plus de lui.

NICEPHORE, second fils de *Constantin* Copronyme & d'*Eudoxie*, fut honoré du titre de cesar par son pere le 2. Avril de l'an 769. Après la mort de Constantin, Leon son frere ayant découvert qu'il formoit des desseins sur l'empire, le relegua à Chersone, d'où il ne revint que sous le regne de Constantin VI. son neveu; mais les vertus qu'il fit voir alors lui attirerent encore de plus mauvais traitemens: le senat l'aimoit, les troupes

souhaitoient l'avoir à leur tête : pour l'empêcher de se rendre aux vœux publics, on lui creva les yeux l'an 792. & comme s'il étoit encore à craindre en cet état, l'imperatrice Irene le fit mourir cinq ans après à Athenes, où il avoit été exilé par son neveu. * Banduri, *num. fin. imp. Rom.*

NICEPHORE CARTOPHYLAX, que l'on croit avoir vécu vers l'an 800. est auteur de quelques ouvrages traduits en latin, dans la bibliotheque des peres, & dans le recueil du droit Grec Romain. * Cave, *Cartophil.*

NICEPHORE, diacre de Phrygie, auteur Grec, avoit écrit l'histoire de son tems, comme nous l'apprenons de Jean Curopalate & de George Cedrene, *in praef. hist.*

NICEPHORE, philosophe & orateur, dans le X. siecle prononça l'oraison funebre d'Antoine, patriarche de Constantinople, mort l'an 890. Nous avons cette piece dans Surius, *T. I. d. 12. Febr.*

NICEPHORE, dit Βασιλεὺς, professeur de rhetorique à Constantinople, vers l'an 1281. laissa quelques petits traités recueillis avec ceux d'Heraclite, de Libanius, & de quelques autres par Leo Allatius, & imprimés à Rome l'an 1641. On a parlé à l'article de Nicephore *Botaniates* d'un Nicephore *Basilace*, qui se revolta contre lui, fut pris par Alexis *Comnene*, & fut condamné à perdre la vûë. * Nicetas, *l. 7. Manuel. Comn.* & Jean Cinname, *l. 4. hist. Rom.* Vossius, *l. 4. de hist. Grae. &c.*

NICEPHORE BLEMMIDAS, prêtre & moine du mont Athos, refusa le patriarchat de Constantinople, fleurit dans le XIII. siecle. Il fut favorable aux Latins, & plus enclin à la paix, qu'aucun des Grecs de ce siecle là. C'est dans cette esprit qu'il composa deux traités *de la procession du Saint-Esprit*, l'un adressé à Jacques, patriarche du Bulgarie, & l'autre à l'empereur Theodore *Lascaris*. Il y combat l'opinion de ceux qui soûtenoient que l'on ne pouvoit pas dire que le Saint-Esprit procedat du pere par le fils. Ces deux traités sont imprimés en grec & en latin dans la Grece Orthodoxe d'Allatius. Ce même auteur nous a donné une lettre que Blemmidas écrivit après avoir chassé de l'église de son monastere, Marchesine, maîtresse de l'empereur Jean *Ducas*. Il y a plusieurs autres ouvrages de Blemmidas dans la bibliotheque du Vatican. * Gesner *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr.* Sponde, & Rainaldi, *in annal.* Leo Allatius, *Graecia Orthod.* idem, *de consensu ecclesiae Orient. & Occid.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclef. du XIII. siecle.*

NICEPHORE GREGORAS, historien Grec, étoit né vers la fin du XIII. siecle, & florissoit dans le XIV. sous l'empire des Andronics, de Jean Paleologue, & de Cantacuzene. Il fut favori d'Andronic *le Vieil*, qui le fit bibliothequaire de l'église de Constantinople, & l'envoya en ambassade vers le prince de Servie. Il suivit cet empereur dans sa disgrace, & l'assista à la mort. Il alla ensuite à la cour du jeune Andronic, & ce fut lui qui détourna les Grecs d'entrer en conference avec les legats de Jean XXII. Dans les differends de Barlaam & de Palamas, il prit le parti de Barlaam & d'Acyndinus, & le soûtint fortement dans le concile tenu à Constantinople l'an 1351. Il fut pour cela mis en prison, jusqu'au retour de Jean Paleologue, qui le délivra. Il eut ensuite en presence de l'empereur une conference avec Palamas. Il composa une histoire, qui contient en onze livres, ce qui s'est passé depuis l'an 1204. que Constantinople fut prise par les François, jusqu'à la mort d'Andronic Paleologue *le Jeune*, l'an 1341. Cet ouvrage, avec la traduction latine de Jerôme Wolf, fut imprimé à Bâle l'an 1562. & à Geneve l'an 1615. Nous en avons une nouvelle version & une édition beaucoup plus exacte que celles qui avoient paru jusqu'ici, imprimée au Louvre en 1702. dont on est redevable à M. Boivin, garde de la bibliotheque du roi. Elle contient, dans le premier tome, 38. livres de l'histoire de Gregoras, qui finissent l'an 1341. & le deuxiéme tome contient les treize suivans, qui comprennent une histoire de dix années. Il y en a encore quatorze à donner, avec quatorze opuscules de Gregoras, qui avoit composé des scholies sur un traité de Synesius, *de insomnus*, que Turnebe publia l'an 1553. & que nous avons de la version de Jean Pichon parmi les œuvres du même Synesius. Jean Cantacuzene parle tres-mal de cet auteur. * Jean Cantacuzene, *l. 4. hist. c. 24. 25. l. 7. 8.* Juste Lipse, *in not. l. 1. politic.* Bellarmin. Possevin. Vossius. Le Mire, &c.

NICEPHORE, dit CALLISTE, parce qu'il étoit fils de *Calliste*, autrement nommé *Xantopule*, historien Grec, vivoit dans le XIV. siecle, sous l'empire d'Andronic Paleologue l'*Ancien* fils de Michel & d'Andronic *le Jeune*. Il composa une histoire ecclesiastique en vingt-trois livres, dont il nous en reste dix-huit, qui contiennent ce qui s'est passé depuis la naissance de Jesus-Christ, jusqu'à la mort de l'empereur Phocas, l'an 610. Nous n'avons que l'argument des cinq livres suivans, depuis le commencement de l'empire d'Heraclius, jusques à la fin de celui de Leon *le Philosophe*, mort l'an 911. Il dédia à l'empereur Andronic Paleologue l'*Ancien*, cet ouvrage que Jean Lange a traduit en latin. On en a diverses éditions; de Bâle l'an 1553. de Paris l'an 1562. & 1630. Cette derniere faite par les soins du pere Fronton du Duc, est la plus estimée: cependant elle n'a rien de singulier; parce qu'on n'a qu'un seul mss. de cette histoire, qui étoit conservé dans la bibliotheque de Mathias Corvin roi de Hongrie, qui l'avoit trouvé dans le butin fait sur les Turcs. Nicephore n'avoit que trente ans lorsqu'il écrivit cette histoire, que Theodore de Beze a eu tort de mépriser. On attribuë à Nicephore d'autres traités, dont on verra le dénombrement dans les auteurs que nous citons. Le pere Labbe a donné dans son traité préliminaire de l'histoire Byzantine, un catalogue des empereurs & des patriarches de Constantinople, composé par ce Nicephore; & l'on a imprimé à Bâle, l'an 1536. un abregé de l'écriture en vers iambiques. * Guillaume Eisengrein, *in catal. eccl. script.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *l. 2. de hist. Grae. c. 29.* Bellarmin. Sixte de *Sienne*, &c. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV. siecle.*

NICEPHORE BRYENNE, *cherchez* BRYENNE.

NICETAS (S.) martyr dans le persecution excitée contre les Chrétiens dans le pays des Goths, au IV. siecle, étoit de race Gothique, né vers les rives du Danube: il fut un des Chrétiens qui furent immolés à la fureur d'Athanaric roi des Goths, ennemi de son frere Fritigerne, qui s'étoit fait Chrétien. Les Grecs disent qu'il fut brûlé pour la foi Catholique, & font memoire de lui au 15. de Septembre. Je croi que c'est le S. évêque des Daces dont il est parlé cy-dessus à l'article NICEAS; car les Daces d'alors que saint Nicetas prêcha, & qui demeuroient au-delà du Danube, étoient les Goths. * Baillet, *Vies des Saints.*

NICETAS (S.) abbé en Bithynie, dans les VIII. & IX. siecles, étoit de la ville de Cesarée en Bithynie. Il se consacra dans sa jeunesse au service de l'église, & fut sacristain de l'église de Bithynie. Il fit profession de la regle des Acemetes, dans le monastere de Medicé, fondé sur le mont Olympe par S. Nicephore, qui se déchargea bientôt du gouvernement de cette communauté sur Nicetas: celui-ci ne prit neanmoins la qualité d'abbé, qu'après la mort de Nicephore, l'an 806. Nicetas eut pour coadjuteur un ancien religieux nommé *Athanase*, & se gouverna par ses conseils, & par ceux de Nicephore, tant que l'un & l'autre vécut. Après leur mort ayant été beni abbé l'an 806. il soûtint seul le poids du gouvernement, qu'il joignit à une vie tres-austere. Sous l'empire de Leon l'*Armenien*, il fut mis en prison pour la cause des images; puis relegué dans un château. On le fit revenir à Constantinople, & on le jetta encore en prison, pour l'obliger à communiquer avec Theodose, intrus sur le siege de Constantinople en la place de Nicephore. Il y consentit enfin, à la sollicitation des autres abbés qui étoient dans la même cause, après que Theodose eut dit anathéme à quiconque ne rendroit pas le culte dû à l'image de Jesus-Christ: il fut en consequence mis en liberté avec les autres abbés. Il s'embarqua dans un vaisseau qui le conduisit dans l'isle de Proconese, vers les côtes de l'Hellespont. Lorsqu'il y fut arrivé, il crut devoir revenir à Constantinople, pour desavoüer publiquement ce

qu'il avoit fait. L'empereur voulut le renvoyer dans son monastere; mais Nicetas protestant toûjours contre, fut arrêté & relegué dans l'isle de Glyceres, aux extrêmités de la Propontide, où il fut resserré dans une étroite prison : il y demeura jusqu'à la mort de Leon l'*Armenien*, qui arriva l'an 820. & procura à Nicetas la liberté. La même année il se retira dans une des isles proche de Constantinople, où il mourut l'an 824. Les Grecs font mention de lui au 3. d'Avril. * Theosterites; *apud* Bolland. Baillet, *vies des Saints*.

NICETAS, I. du nom, patriarche de Constantinople, étoit Esclavon de nation, eunuque & heretique Iconomaque. L'aversion qu'il avoit pour les saintes images, le rendit cher à l'empereur Constantin *Copronyme*, qui ayant chassé un de ses partisans du siege de Constantinople, y mit celui-ci l'an 766. Il se maintint par ses lâchetés dans cette dignité, qu'il conserva jusques à sa mort, arrivée l'an 780. * Curopalate & Cedrene, *in compend*. Baronius, *in annal.*

NICETAS II. dit *Muntanes*, succeda l'an 1186. à Basile *Camatere*, que l'empereur Isaac l'Ange avoit déposé. Il gouverna cette église 6. ans & 6. mois : ensuite de quoi son grand âge fut cause qu'on lui donna l'an 1190. Leonce pour successeur. * Nicetas Choniates, *l. 2. in Isaac Angel.* Baronius, *in annal.*

NICETAS DAVID, historien Grec, que quelques-uns font natif de Paphlagonie, vivoit sur la fin du IX. siecle, écrivit la vie de saint Ignace, patriarche de Constantinople, que Frederic Mutius, évêque de Termuli, a traduite. Le cardinal Baronius s'étoit servi de cette version; mais nous en avons une autre du pere Matthieu Radere, imprimée à Ingolstad l'an 1604. Ce Nicetas a aussi composé plusieurs panegyriques en l'honneur des apôtres & d'autres Saints, donnés par le pere Combefis, dans la derniere continuation de la bibliotheque des peres. * *Consultez* Nicephore Calliste, *au l. 14. c. 28. de son hist.* Jean Curopalate; Cedrene, &c. Baronius; Bellarmin; Possevin; Vossius; Le Mire; Leo Allatius, &c. Il y a eu quelques auteurs de ce nom, dont Gesner & le même Leo Allatius font mention. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du IX. siecle.*

NICETAS, surnommé *Seidus*, que l'on croit avoir vécu au commencement du XI. siecle, a écrit un traité contre les Latins, dont la fin étoit de prouver que l'ancienne Rome ne merite pas à cause de son antiquité, plus d'honneur que la nouvelle. Leo Allatius rapporte plusieurs fragmens tirés de ce traité. * *Consultez* Allatius, *de Occid. & Orient. eccles. consens.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XII. siecle.*

NICETAS, surnommé *Serron*, diacre de l'église de Constantinople, contemporain de Theophylacte, dans le XI. siecle, puis évêque d'Heraclée, a fait un commentaire sur les oraisons funebres de saint Gregoire de *Nazianze*, qui se trouve en latin entre les ouvrages de ce pere. On lui attribuë une chaîne sur le livre de Job, composée de passages tirés de plusieurs peres, d'Apollinaire, de saint Athanase, de saint Basile, de saint Chrysostome, de saint Cyrille d'*Alexandrie*, de Didyme d'*Alexandrie*, de Denys d'*Alexandrie*, de saint Ephrem *Syrien*, d'Eusebe, de saint Gregoire de *Nazianze*, de Gregoire de *Nysse*, de saint Isidore, de Julius d'*Halicarnasse*, de Methodius, de Nilus, d'Olympiodore, d'Origene, de Polychronius, de Severe, & de Theophile d'*Alexandrie*. Cette ouvrage grec & latin a été imprimé, *in folio*, à Londres, l'an 1637. On a du même auteur de semblables chaînes sur les pseaumes & sur le cantique des cantiques, imprimés à Bâle l'an 1552. Il y a un commentaire sur les poësies de saint Gregoire de *Nazianze*, imprimé à Venise, sous le nom de Nicetas de Paphlagonie, qui est apparemment du même auteur. * Guillaume Crowée, *Elench. scriptorum in scripturam.* Jean-Jacques Hofman, *Lexic. univers.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XI. siecle.*

NICETAS, moine de Constantinople, vers l'an 1120. a écrit pour le concile de Calcedoine, contre un prince d'Armenie. * Leo Allatius, *de eccles. Occid. & Orient. consens.*

NICETAS, surnommé *Pectoratus*, moine du monastere de Stude, vivoit dans le XI. siecle. Il soûtint le parti de Michel Cerularius contre les Latins, & fit un écrit, qui fut refuté par le cardinal Humbert, legat du saint siege en Grece. Il fut obligé de retracter son écrit, & fut ensuite admis à la communion de l'église Romaine. Nicetas avoit encore composé d'autres ouvrages, entr'autres un traité de l'ame, dont Allatius a rapporté un fragment; une hymne en l'honneur de saint Nicolas; & une autre à la loüange de Metaphraste, rapportée par Allatius. * Allatius. Cave, *Cartophyl.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XI. siecle.*

NICETAS, bibliothecaire de l'église de Constantinople, fut fait archevêque de Thessalonique : il a vécu vers l'an 1200. Il a été assez favorable aux Latins. L'on peut voir la liste de ses écrits dans Leo Allatius, *de eccles. Occid. & Orient. consens.* Il avoit composé un traité de la procession du saint Esprit, contre celui d'Hugues Etherianus, partagé en six dialogues, dont Allatius a rapporté quelques fragmens; & nous avons dans le droit Grec-Romain, une réponse de cet auteur aux demandes du moine Basile. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIII. siecle.*

NICETAS ACHOMINATE, historien Grec, dit *Choniate*, parce qu'il étoit de Chone ou Colosse, ville de Phrygie, vivoit dans le XIII. siecle, & avoit exercé des emplois considerables à la cour des empereurs de Constantinople. Lorsque cette ville fut prise par les François, l'an 1204. il se retira avec une fille qu'il avoit enlevée aux ennemis, & qu'il épousa à Nicée en Bithynie, où il mourut l'an 1206. Il composa une histoire, ou des annales, depuis la mort d'Alexis Comnene, l'an 1118. jusqu'à celle de Baudoüin l'an 1205. Cet ouvrage, que nous avons de la traduction de Jerôme Wolf, a été imprimé à Bâle l'an 1557. puis à Geneve l'an 1593. & dès l'an 1647. fut mis dans le corps de l'histoire Byzantine, de l'impression du Louvre. Il est fort bon d'ailleurs, mais le style en est insupportable, quoiqu'il s'en faille beaucoup que l'auteur n'y ait déployé toute sa fausse éloquence, content d'en avoir donné un essay dans sa préface. Le pere Banduri a fait imprimer dans la III. partie de son empire d'Orient, une petite piece sur les statuës que les Latins firent fondre lorsqu'ils prirent Constantinople : il ne les ménage pas, & montre qu'il sçavoit parfaitement dire des injures. Pierre Morel de *Tours* traduisit dans le XVI. siecle, les cinq premiers livres du tresor de la foi Orthodoxe, attribués à Nicetas. Ils furent imprimés, *in octavo*, l'an 1580. & ont été mis dans le douziéme volume de la bibliotheque des peres de Cologne. Nous avons encore un fragment du vingtiéme livre sur ce qu'on doit observer, quand un Mahometan se fait Chrêtien. Michel Choniate, frere de Nicetas, composa à sa mort un de ces chants lugubres, dits *Monodia*, que le même Morel a aussi traduit, & il avoit composé quelques discours, entr'autres un sur la croix, qui est manuscrit dans la bibliotheque du roi. *Voyez* MICHEL ACHOMINATE CHONIATE. * Jerôme Wolf, *in praef.* Possevin, *in appar. sacr.* Bellarmin, *de script. eccles.* Vossius, *de hist. Graec. l. 2. c. 28.* Leo Allatius, *de Nicetis, &c.*

NICETES, sophiste de Smyrne, fut fort estimé de l'empereur Adrien. Il plaida quelque tems des causes au barreau, & y réüssit assez bien, en mêlant dans ses causes quelque chose de l'art des sophistes. Il égaya en quelque façon le barreau, & il donna une nouvelle pointe & plus de force à l'éloquence sophistique. * Philostrate.

NICETIUS, évêque de Tréves, assista à un concile d'Auvergne, l'an 535. On a de lui deux ouvrages de pieté; l'un sur les veilles des serviteurs de Dieu; & l'autre sur l'utilité de la psalmodie, avec deux lettres; l'une addressée à l'empereur Justinien, pour l'exhorter à renoncer à l'heresie; & l'autre à Chlodolinde, pour l'avertir de travailler à la conversion de son mari. Ces deux lettres sont dans le recueil des conciles, & les autres ouvrages dans le troisiéme tome du spicilege de dom Luc d'Acheri. * Cave, *Carthophyl.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiast. du VI. siecle.*

NICHISOLA (Jerôme-Michel) de Veronne; entra dans l'ordre de saint Dominique, où il etoit quand le

pape Paul IV. le nomma le 11. Janvier 1557. à l'évêché de Theano. Il assista aux sessions du concile de Trente, qui se tinrent sous le pontificat de Pie IV. & se retira ensuite dans une maison de son ordre, où il mourut au mois d'Août de l'an 1566. n'étant âgé que de 49. ans. Il a laissé un petit ouvrage *de laudibus B. Virginis*, & un autre intitulé *directorium synodi in sua ecclesia habenda*. * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom.* 2.

NICIAS, capitaine Athenien, & fils de *Nicrate*, s'éleva par son merite aux premiers emplois de la guerre, & remporta des avantages tres-glorieux à sa patrie. Il persuada aux Atheniens de consentir à une tréve de cinquante ans, avec ceux de Sparte. Depuis, lorsque la guerre de Sicile fut resoluë, il fut nommé general avec Demosthene & Alcibiade, qui fut bientôt rappellé. La flotte Athenienne aborda à Catane en Sicile, & forma ensuite le siege de Syracuse, qui fut défendu par Gylippe, chef des Lacedemoniens, lequel réduisit les assiegeans à de grandes extrêmités. Enfin Nicias, après s'être opiniâtré à ce siege pendant deux ans, & plus, fut défait & pris par les Syracusains, qui le firent mourir avec Demosthene, la [illegible] année de la XCI. olympiade, & la 413. avant J. C. * Thucydides, *l.* 4. 5. 6. & 7. *hist.* Diodore de *Sicile*, *l.* 12. Plutarque, *en sa vie*.

NICIAS, medecin de Pyrrhus, s'étant un jour rendu auprès de Fabricius, general des Romains, lui promit d'empoisonner Pyrrhus; mais Fabricius ayant horreur d'une telle trahison, envoya avertir le prince de se donner de garde de son medecin. * Plutarch. Il est fait mention de ce même Nicias, dans les vers de Theocrite. Stobée cite un livre de lui, sur les pierres précieuses. Il a vécu dans l'olympiade 125. vers l'an 280. avant Jesus-Christ. * Nicol. Lloyd. Hofman, *Lexic. univers.*

NICIAS, de Nicée, auteur Grec, écrivit une histoire des successions des philosophes, qu'Athenée cite en plusieurs endroits de ses dipnosophistes. Ce pourroit bien être le même qui avoit composé un traité des pierres, employé par Plutarque (*lib. de flum.*) & par Stobée au discours des maladies; mais je croi que l'auteur des arcadiques qu'Athenée a citez (*lib.* 14) est un autre Nicias, sçavoir celui de Malée, dont Plutarque fait mention dans ses petits paralleles (*cap.* 13.) d'une maniere à montrer que ce qu'il en cite étoit pris d'un ouvrage historique.

NICIAS (Curtius) grammairien, qui vivoit vers l'an 705. de Rome, & 49. avant Jesus-Christ, étoit grand ami de Pompée & de Memmius. Ciceron écrivant à Dolabella, lui dit qu'ayant été établi pour juge entre Nicias & Vidius, sur une affaire pecuniaire, il traiteroit favorablement le premier, qu'il nomme *Jucundissimus Curtianis* * Suetone, *des illust. Gramm. c.* 14.

NICIAS, excellent peintre Athenien, peignoit les femmes en perfection, & fit un tableau, où il avoit representé l'enfer de la même maniere qu'Homere le décrit. Il en réfusa soixante talens, & aima mieux le donner à sa patrie que de le vendre. On rapporte de lui qu'il avoit coûtume d'être quelquefois si appliqué à son travail, qu'il en oublioit le boire & le manger. * Plin. *l.* 35. *c.* 11. Ælien *l.* 3. *c.* 31. *Voyez* Pausan. *in Attic.* & Stobée, *Serm.* 27. Plutarch. *l. an seni sit gerenda Respublica.* Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

NICIAS, moine, auteur du VI. siecle, avoit composé un ouvrage contre sept articles, que le philosophe Philoponus avoit avancés dans son traité intitulé l'*Arbitre*; son style étoit simple & concis; il satisfaisoit par ses réponses & ne disoit rien d'inutile. Il avoit aussi fait un traité contre Severe; & deux livres contre les Payens. * Photius, *Cod.* 50. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. VII. & VIII. siecles*, 2. *édit. Paris* 1708.

NICLOSBURG ou NIKLISBOURG, petite ville d'Austriche, assez jolie, dominée par un chateau, où les seigneurs du lieu font leur residence, est située aux confins de la Moravie, entre Brin & Vienne, à neuf ou dix lieuës de chacune. * Maty, *diction.*

NICLOTE, duc des Sclavons, incommodoit fort les Danois par ses pirateries, l'an de Jesus-Christ 1161. mais à la fin il fut réduit par leur roi Valdemar, & fut contraint d'embrasser le Christianisme. * Holuic, *l.* 1. *c.* 85. & 88.

NICO, un des treize principaux Tarentiens, qui conspirent contre Annibal; ayant été pris avec Philemon, il fut mis entre les mains de ce general. * Tite-Live, *De cad.* 3. *l.* 29. *c.* 39.

NICOCHARE, poëte comique d'Athenes, fils du poëte Philonide, vivoit du tems d'Aristophane, vers la XCVII. olympiade, & l'an 392. avant Jesus-Christ. Il laissa diverses pieces, citées par Athenée, Suidas, &c.

NICOCLE, *Nicocles*, eunuque, tua Evagoras, roi de Cypre, & s'empara de cette isle, selon Diodore; mais c'est une faute de cet historien. L'eunuque qui le tua s'appelloit *Thrasidée*, comme le remarque positivement Theopompe, dans la bibliotheque de Photius. * *Voyez* l'article suivant.

NICOCLES, fils d'Evagoras, roi de Cypre & de Salamine, succeda à son pere, qui fut assassiné par l'eunuque Thrasydée, la 3. année de la CI. olympiade, & l'an 374. avant Jesus-Christ. C'étoit un homme extrêmement voluptueux. Il fit de magnifiques funerailles à son pere, pour lequel Isocrate fit une oraison funebre. Deux harangues de cet orateur sont intitulées, *Nicocles*, & furent composées en faveur de ce prince, qui recompensa largement leur auteur. Nicocles ne regna que dans la ville de Salamine. Cependant quelques auteurs semblent l'avoir confondu avec Nicocréon, dont nous parlerons plus bas. * Diodor. *Sicul.* Aristot. *Polit. l.* 5. *c.* 10. Theopomp. *apud. Photium*, *n.* 176. Isocrate, *in Evagora.*

NICOCLES, roi de Paphos, regnoit sous la protection de Ptolemée fils de Lagus; mais ayant quitté le parti de son bienfacteur pour prendre celui d'Antigone, il fut puni de sa perfidie; & son palais étant environné de soldats, par ordre de Ptolemée, qui l'avoit condamné à la mort, il se tua lui-même. Sa femme Axiothée, voyant ce triste spectacle, tua ses filles, & se donna ensuite un coup de poignard dans le sein. Elle exhorta ses belles-sœurs à suivre cet exemple, & le dernier acte de cette tragedie, fut fermé par leurs époux, freres de Nicocles, lesquels mirent le feu dans leurs maisons, & se tuerent, sous la CXVII. olympiade, & l'an 310. avant Jesus-Christ. * Diodor. *l.* 10.

NICOCLES, poëte comique Grec, vivoit du tems d'Aristophane, sous la XCVI. olympiade, vers l'an 396. avant Jesus-Christ. * Casaubon, *Animad. in Athen. liv.* 8. *c.* 5.

NICOCRATES, *Nicocrates*, tyran de Cyrene, dans la Libye, étoit un prince extrêmement cruel. Il tua Phodime, pour épouser sa femme, nommée *Aretaphile*, dont la beauté l'avoit charmé. Il assassina Menalippe, grand-prêtre du temple d'Apollon, & s'attribua le sacerdoce. De peur que quelqu'un ne se sauvât malgré lui de Cyrene, en se faisant porter dans un cercüeil, comme mort, il faisoit donner des coups d'épée à tous les cadavres, & les brûloit en divers endroits. Ces cruautés inouïes obligerent sa femme de lui preparer un poison; mais ce dessein nayant pas réüssi, elle le fit tuer par Leandre. *Voyez* ARETAPHILE. * Plutarque, *des vertus des femmes.*

NICOCREON, natif de l'isle de Cypre, s'empara de la souveraineté de cette isle, où il regna en tyran pendant un long espace de tems, depuis la CII. olympiade, & l'an 371. avant Jesus-Christ. Ce fut lui qui fit tourmenter si cruellement le philosophe Anaxarque. Un autre Nicocreon, établi dans le royaume de Cypre, par Ptolemée, fils de Lagus, vers l'an 312. avant Jesus-Christ. Il n'y a pas d'apparence que ce soit le même.

NICODEME, Pharisien, étoit senateur du grand Sanhedrin. Il alla voir de nuit Jesus-Christ, & eut avec lui la conversation qui est rapportée dans le *chap.* 3. de S. Jean. Il eut aussi soin de la sepulture du Sauveur, comme on le voit dans le *chap.* 19. du même Evangile. On attribuë à Nicodeme un Evangile, que nous avons en latin; mais c'est une piece supposée, pleine de fables, & que le pape Gelase a mis au rang des apocryphes. * M. Du Pin, *dissertat. prélim. sur la bible*, édition de Paris, *in* 8°.

NICODEME, Athenien, fut fait, avec Jerôme, chef de la flotte qui fut envoyée par Conon, pour chasser

Artaxerxés, qui entroit en Grece. * Diod. de *Sicil. l.* 14.

NICODEME, tyran des Centuripins en Italie, fut chassé par Timoleon, la 2. année de l'olympiade CX. 338. ans avant l'ere Chrétienne. * Diodore de *Sicile*, *liv.* 16.

NICODORE, athlete de Mantinée, après s'être addonné depuis sa jeunesse à l'exercice de la lute, commença dans sa vieillesse à étudier la philosophie; mais il s'appliqua particulierement aux loix & au droit. * Elien. *Variar. hist. l.* 2. *c.* 23.

NICOLAI, maison illustre & ancienne dans la robe, y occupe depuis long-tems une des plus importantes dignités.

I. Jean Nicolaï, seigneur de saint-Victor, fut conseiller au parlement de Toulouse, & accompagna Charles VIII. au voyage du royaume de Naples. Il fut envoyé par ce roi en diverses negociations importantes, chez les princes d'Italie; & après la conquête du royaume de Naples, il y fut laissé en qualité de chancelier. Lorsque cet état eut changé de maître, il continua en France ses services sous le roi Louis XII. qui lui donna une charge de maître des requêtes, le 3. Juin 1504. L'année suivante il fut revêtu de celle de premier president de la chambre des comptes, dont il fit les fonctions jusqu'en 1518. qu'il la resigna à son fils.

II. Aimar Nicolaï, premier president de la chambre des comptes, qui épousa *Anne* Baillet, dame de Goussainville, fille de *Thibaud*, seigneur de Sceaux, president du parlement de Paris, & de *Jeanne* d'Aunoy, dame de Goussainville, dont il eut Antoine, qui suit; *Thibaud*, conseiller au parlement, qui de *Catherine* Luillier, fille de *Jean* seigneur de Bullencourt, president des comptes, & d'*Anne* Hennequin, eut pour fille unique, *Anne* Nicolaï, mariée à *Louis* de Vaudetart, baron de Persan; *Renée*, mariée 1°. à *Dreux* Hennequin, seigneur d'Assy, president de la chambre des comptes de Paris; 2°. à *Jean* Luillier, seigneur de Boullencourt, aussi president en la même chambre; & *Jeanne*, épouse de *Jean* du Tillet, seigneur de la Bussiere, greffier civil de la cour de parlement de Paris.

III. Antoine Nicolaï, seigneur de Goussainville, premier president de la chambre des comtes, succeda à son pere l'an 1553. épousa *Jeanne* Luillier, fille de *Jean*, Seigneur de Boullencourt, president de la chambre des comptes, & d'*Anne* Hennequin, sa premiere femme; dont il eut Jean, qui suit;

IV. Jean Nicolaï, II. du nom, seigneur de Goussainville & de Presle, fut premier president de la chambre des comptes, après avoir été conseiller au parlement, & maître des requêtes. Il avoit épousé *Marie* de Billi, fille de *Louis*, Baron de Courville; dont il eut Antoine, qui suit; *Louis*, seigneur de Presle, guidon des gensdarmes du roi, mort l'an 1665. *Marie*, alliée à *Pierre* de Roncherolles, baron du Pont S. Pierre; *Renée*, alliée à *Matthieu* Molé, premier president du parlement, & garde-des-sceaux de France; & *Aimar* Nicolaï, seigneur de Bernay, lieutenant d'Artillerie, qui épousa le 12. Janvier 1627. *Diane* de Maillé, dite *de la Tour-Landry*, fille de *Jean*, comte de Chasteauroux, & de *Louise* de Chasteaubriant; dont il eut *Louise*, mariée à *Roger* de Breçay, marquis d'Isigny; & *Renée* Nicolaï, dame de saint Chartier, mariée le 12. Mai 1660. à *Gilles* Lucas, marquis de saint Marc, capitaine au regiment des gardes, morte l'an 1676.

V. Antoine Nicolaï, II. du nom, seigneur de Goussainville & d'Yvor, premier president de la chambre des comptes, avoit épousé *Marie* Amelot, morte l'an 1683. fille de *Jacques*, seigneur de Gournay, président ès requêtes du Palais, & de *Marie* de Creil; de laquelle sortirent; Nicolas, qui suit; *Catherine*, épouse de *François-René* du Bec, marquis de Vardes, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Aiguemortes, morte l'an 1661.

VI. Nicolas Nicolaï, premier president de la chambre des comptes l'an 1656. après avoir été conseiller au grand conseil, s'allia avec *Elisabeth* de Fieubet, morte l'an 1659. fille de *Gaspard*, baron de Launac, trésorier de l'Epargne, & d'*Anne* Ardier, & mourut l'an 1686. laissant Jean-Aimar, qui suit; *Nicolas*, marquis d'Ivor, colonel du regiment d'Auvergne, brigadier des armées du roi, mort le 25. Juin 1718. laissant de N. de Brion, pour fille unique N. Nicolaï, mariée le 19. Juin 1721. à N. marquis de Coëtquen; & *Marie-Elisabeth* Nicolaï, morte sans alliance en Fevrier 1708. âgée de 53. ans.

VII. Jean-Aimar Nicolaï, marquis de Goussainville, seigneur d'Yvor, fut reçu premier president en la chambre des comptes, le 5. Mars 1686. & épousa 1°. l'an 1690. *Marie-Catherine* le Camus, fille unique de *Jean* le Camus, maître des requêtes, lieutenant civil au châtelet de Paris, & de *Marie-Catherine* du Jardin, morte l'an 1696. laissant Jean-Baptiste Antoine-Nicolas Nicolaï, qui suit; & *Marie-Catherine-Elisabeth* Nicolaï, morte en Octobre 1716. Il s'est remarié le 26. Novembre 1705. avec *Françoise-Elisabeth* de Lamoignon, fille de *Chrétien-François*, president à Mortier, & commandeur des ordres du roi & de *Marie-Jeanne* Voysin, dont il a *Armand-Jean*, né en 1709. *Marie-Elizabeth*, mariée le 23. Fevrier 1723. à *Louis-Charles* de la Châtre, comte de Nancey, & N. Nicolai née en ....

VIII. Jean-Baptiste-Antoine-Nicolas Nicolaï, marquis de Goussainville, &c. né en Octobre 1691. a été reçu conseiller au parlement l'an 1712. puis premier president de la chambre des comptes, en survivance en 1717. * Blanchard, *hist. des maitres des requêtes*. La Thomassiere, *hist. de Berry*.

NICOLAI (Laurent) Jesuite, natif du royaume de Norwege, fut envoyé de Rome en Suede, l'an 1577. en habit déguisé, pour y servir la reine Catherine, épouse du roi Jean III. & pour chercher avec elle les moyens de rétablir la foi Catholique dans ce royaume. Cette princesse le présenta au roi, qui lui donna la chaire de theologie dans le college de Stokolm, qu'il venoit de fonder. Là, sans se declarer, il sappoit adroitement dans ses leçons publiques, les fondemens du Lutheranisme. Le principal du college, & un curé de cette ville s'en apperçurent, & voulurent s'y opposer; mais le roi les chassa, comme des calomniateurs, & donna la charge de principal au professeur Laurent Nicolaï, qui fit une sçavante apologie contre les écrits de ces deux exilés. Mais deux ans après, ce prince, qui avoit embrassé la religion Catholique, s'étant laissé seduire par les Lutheriens, fit sortir le pere Nicolaï de son college, où il rétablit les Heretiques. * Maimbourg, *hist. du Lutheranisme*.

NICOLAI (Nicolas) gentilhomme de Dauphiné, seigneur d'Arfeüille, est auteur de quelques traites de navigation cités par la Croix du Maine, & par du Verdier Vauprivas. Il mourut à Paris le 25. Juin 1583. Il avoit visité pendant quinze à seize ans, les provinces de la haute & basse Germanie, le Danemarck, la Prusse, la Livonie, la Suede, la Zelande, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Espagne, la Barbarie, la Grece, la Turquie & l'Italie, & avoit fait de curieuses remarques sur tous les pays où il avoit passé, dont il fit part au public dans un *in folio*, imprimé à Lyon en 1568. sous le titre de *navigations Orientales*.

NICOLAI (Philippe) theologien, nâquit en 1556. & mourut en 1608. Il precha avec beaucoup de reputation à Hambourg. Il a écrit sur le regne de Jesus-Christ. On a tous ses ouvrages imprimés en quatre tomes. * Henning. de Witte, *theol. p.* 32. Spizelius *in templo honor. pag.* 17.

NICOLAI (Melchior) celebre theologien, nâquit en 1578. mourut en 1659. Il enseigna la theologie à Tubinge, & disputa vigoureusement par écrit contre Forerus. * Spizelius *in templo honor. pag.* 244.

NICOLAI (Jean) né en 1594. à Verdun, prit l'habit des Dominicains à l'âge de 12. ans. Après avoir fait le cours ordinaire des études à Paris, il y reçut le bonnet de docteur en theologie, le 15. Juillet 1632. Il regenta vingt ans la theologie dans la maison des Dominicains de la ruë saint Jacques, dont il fut prieur. Il passa une partie de sa vie à travailler sur le texte de la somme de saint Thomas, dont il tâcha de concilier les principes avec ceux des theologiens, qui ne sont pas de son école. Il mourut le 7. Mai 1673. âgé de 78. ans accomplis. Il a fait des dissertations sur plusieurs points de discipline ecclesiastique, contre M. de Launoi; la premiere, touchant le concile plenier, dont saint Augustin allegue le jugement

ment sur le baptême des Heretiques, qu'il prétend être le concile de Nicée, & non pas celui d'Arles ; deux dissertations sur le sacrement du baptême ; l'une, dans laquelle il pretend qu'on ne l'administroit solemnellement dans toute l'eglise, qu'à Pâques & à la Pentecôte; & l'autre, dans laquelle il prouve qu'on ne peut point contraindre les Juifs & les Infideles à faire recevoir le baptême à leurs enfans. Il a encore composé deux autres dissertations, dans lesquelles il est opposé au sentiment de M. de Launoi; l'une sur les jeûnes, où il prétend que, quand dans un cas de necessité on permet l'usage de la viande, on est dispensé de jeûner ; & une autre, pour défendre les passages cités par saint Thomas, dans la chaîne dorée.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVII. fiecle*. Echard, *fcript. ord. FF. Prad.*

NICOLAI, (Evrard) né en 1462. à Middelbourg en Zélande, après avoir été assesseur au conseil souverain de Malines, fut nommé par l'empereur Charles V. qui l'estimoit beaucoup, premier president du conseil souverain de Hollande, charge qu'il exercea pendant 18. ans, puis par le même empereur chef du conseil souverain de tous les Pays-Bas, & mourut à Malines le 9. Août 1532. âgé de 70. ans, après avoir composé *Confilia & Topica legalia*, qui ont été donnés au public. Il avoit épousé *Elise* Bladel, d'une des premieres familles de Malines, dont il eut, 1. *Pierre*, chanoine regulier de l'ordre de Premontré, puis general de cet ordre; 2. EVRARD, qui suit; 3. *Nicolas*, dit *Grudius*, c'est-à-dire, de Louvain, où il étoit né, qui fut conseiller d'état de l'empereur Charles V. & de Philippe II. roi d'Espagne, chevalier doré, & ambassadeur à Venise, où il mourut en 1571. & donna au public *Negotia Nicolai-Grudii-Nicolaii*, qu'il dédia à Gerard-Groesbec, cardinal & évêque de Liege son ami particulier, & *Otia*, le tout en vers; 4. *Adrian-Marie*, qui fut chancelier du duché de Gueldres & du comté de Zutphen, & mourut à Bruxelles en 1568. laissant quelques ouvrages de poësie en latin, entre-autres une élegie de *Cymba-Amoris*, que l'on voit à la fin de ceux de Nicolas son frere; 5. *Jean*, né l'an 1511. qui fut jurisconsulte, orateur historien, peintre, sculpteur & graveur, après avoir été secretaire du pape Clement VII. puis secretaire du cabinet de l'empereur Charles V. Mais ayant pris le parti des armes, il suivit cet empereur en son expedition de Tunis, où il contracta une maladie, dont il mourut quelque-tems après son retour l'an 1536. n'ayant pas encore 25. ans accomplis, laissant quelques ouvrages; & 6. *Isabelle*, qui entendoit parfaitement la langue latine, laquelle se rendit religieuse. EVRARD Nicolaï fut premier president du conseil de Frise, puis le roi Philippe II. l'appella à sa cour pour se servir de ses avis, le fit chevalier doré, & le nomma chef du conseil souverain des Pays-Bas. Il mourut en 1561. âgé de 63. ans, ayant eu pour enfans, *Arnoul*, premier president du conseil souverain d'Hollande, mort sans posterité; & *Charles* Nicolaï, mort aussi sans enfans.* Scriverius. Vida. Pontanus. *Les poësies de Jean Nicolaï, &c.*

NICOLAITES, Heretiques qui s'éleverent dans l'eglise du tems même des apôtres. Il y a bien de l'apparence que Nicolas, premier des sept diacres, fut auteur de la secte des Nicolaïtes, ou au moins y donna occasion, puisque S. Irenée l'appelle *Maître des Nicolaites*, & que dès le tems des apôtres, il y avoit une secte de Nicolaïtes dont il est parlé dans l'Apocalypse. Quelques peres assurent qu'il est auteur de cette secte, & disent que ce diacre ayant été blâmé par les apôtres, de ce qu'il avoit repris sa femme, dont il s'étoit separé pour garder la continence, inventa une erreur brutale, pour excuser son procedé, enseignant que pour acquerir le salut éternel, il étoit necessaire de se soüiller tous les jours de toutes sortes d'impuretés. D'autres rapportent que les apôtres lui ayant reproché qu'il étoit jaloux de sa femme, laquelle étoit fort belle, il la fit venir en pleine assemblée, & lui permit de se marier à qui elle voudroit. Comme s'il eût enseigné par cette action à s'abandonner aux plaisirs de la chair. Quelques libertins formerent, dit-on, une heresie, à laquelle ils donnerent son nom, fort injustement ; parce qu'il n'eut point d'autre femme que la premiere qu'il avoit épousée. On ajoûte que ses filles & un fils qu'il avoit, moururent vierges, & que pour lui il fut établi évêque de Samarie. L'heresie des premiers Nicolaïtes ne consistoit pas dans les dogmes ; mais seulement dans une conduite peu reglée. Les nouveaux Nicolaïtes nioient la divinité de Jesus-Christ par l'union hypostatique, & disoient que Dieu avoit seulement habité en lui. Ils soûtenoient que les plus illegitimes voluptés du corps étoient bonnes & saintes, & que l'on pouvoit manger des viandes offertes aux idoles. Quelque-tems après, changeant leur nom, qui les faisoit trop connoître, ils adopterent les heresies des Gnostiques, & en prirent le nom. Ils se diviserent depuis en d'autres sectes, & furent appelles *Phibionites*, *Stratiotiques*, *Levitiques*, & *Borborites*. Saint Epiphane décrit les ordures de leurs sectes, qu'on ne peut lire sans horreur. Cette heresie se renouvella dans le XI. siecle, par l'incontinence de quelques clercs, qui voulurent se marier. Le cardinal Pierre de Damien contribua beaucoup à l'extirper.* Saint Ignace, *epist. ad Tract. & ad Philadelph.* Saint Irenée, *l.* 1. *c.* 27. *& l.* 3. *c.* 11. Clement *Alexandrin*, *l.* 3. *Strom.* Eusèb. *l.* 3. *hist.* Saint Epiphane, *haref.* 25. Theodoret, *har. fab. l.* 3. Baronius, *A. C.* 68. 1059. *& seq.* Godeau, *histoire ecclesiastique l.* 1. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des III. premiers siecles.*

NICOLAS, l'un des sept premiers diacres. *Voyez* l'article precedent.

NICOLAS (saint) évêque de Myre en Lycie, vivoit au commencement du IV. siecle. Son nom est celebre dans l'eglise. Quelques auteurs prétendent que sa vocation à l'episcopat fut miraculeuse, & que comme les évêques étoient en peine de choisir un homme pour remplir le siege de Myre, ils furent divinement avertis d'ordonner celui qui le lendemain se trouveroit le premier à l'ouverture de l'eglise. L'esprit de Dieu y conduisit Nicolas, qui malgré sa resistance, fut consacré avec un applaudissement universel du peuple. Il surpassa les esperances qu'on avoit conçuës de lui par sa douceur & par sa charité; fut pris pendant la persecution de Licinius, & fut envoyé en exil. Son retour, après la mort de ce tyran, fut tres-glorieux ; car en faisant la visite de son diocese, il abbattit autant de temples & d'idoles qu'il y en trouva. L'opinion commune est qu'il assista au concile general de Nicée l'an 325. & qu'il s'y opposa fortement à Arius. L'empereur Justinien bâtit en son honneur une superbe eglise, que Basile repara avec magnificence. Il sortoit, dit-on, de son tombeau une liqueur, qui guerissoit toutes sortes de maladies : ce que nous apprenons d'une novelle de l'empereur Emmanuel, rapportée par Balsamon. Son corps fut transporté dans le XI. siecle, à Bari, en Italie, où il a continué de faire des miracles. Il est fait mention de ce saint prélat, dans la liturgie attribuée à saint Chrysostome. Il n'y a cependant rien de certain sur l'histoire de saint Nicolas. Sa vie, que l'on attribuë à Methodius, son panegyrique que l'on donne à André de Crete, & presque tous les autres monumens où il est parlé de saint Nicolas, sont des pieces supposées. La translation de son corps à Bari, est encore une histoire sans autorité & sans fondement. Ce que Metaphraste a dit de lui, est une pure invention. Il n'y a aucun auteur ni aucun monument qui prouve qu'il ait assisté au concile de Nicée. Son culte neanmoins se trouve établi dans l'eglise d'Orient au VI. siecle : on n'a point de preuve qu'il ait été connu de si bonne heure en Occident; le premier martyrologe où on le trouve, est celui de Vandalbert, moine de Prom, qui florissoit sous le regne de Charles le Chauve; mais ce moine n'a fait que copier des martyrologes latins plus anciens que lui. Son culte est devenu depuis fort celebre dans l'église Latine.* Metaphraste & Surius, *ad diem* 6. *Decemb.* Baronius, *in annal. & mart.* Godeau, *hist. ecclef.* De Tillemont, *mem. ecclef. tom.* 6. Baillet, *vies des Saints.*

NICOLAS (saint) surnommé de TOLENTIN, du nom de la ville où il nâquit, & où il mourut, vint au monde l'an 1239. Dans le tems qu'il faisoit ses études, il fut nommé chanoine de saint Sauveur, en son pays. Il embrassa ensuite l'état monastique, dans l'ordre des Hermites de S. Augustin, & y pratiqua de grandes austerités. Après avoir demeuré dans plusieurs maisons de son

ordre, il vint à Tolentin où il resta pendant trente années entieres, continuant ses austerités. Il y mourut vers l'an 1310. le 10. de Septembre. Le pape Eugene IV. l'a canonisé l'an 1446. * *Anonym. apud Surium.* Baillet, *vies des Saints.*

PAPES DE CE NOM.

NICOLAS, I. de ce nom, dit *le Grand*, Romain de nation, fils de *Theodore*, fut ordonné sous-diacre par le pape Serge, & diacre par le pape Leon IV. Il acquit beaucoup de credit sous le pontificat de Benoît III. auquel il succeda, & fut consacré dans l'eglise de S. Pierre, en presence de l'empereur Loüis II. le 24. Avril de l'an 858. Michel III. surnommé *le Bûveur*, empereur d'Orient, qui avoit chassé saint Ignace, patriarche de Constantinople, & qui avoit mis Photius en sa place, resolut d'autoriser cette action, & envoya sous de faux pretextes, prier Nicolas de trouver bon qu'on assemblât un concile. Le pontife envoya pour legats, Zacharie & Radoalde; mais ayant appris que cette assemblée, & d'autres semblables, avoient été faites contre les formes, il les condamna, & en écrivant à cet empereur, les traita même de brigandage, *Latrocinalis Synodus.* Depuis il s'opposa courageusement à toutes les entreprises des Grecs; reprima par écrit les attentats de Photius, qu'il excommunia, & engagea Hincmar de Reims, & les autres évêques de France, à prendre le parti de l'église Romaine, en répondant aux objections des Grecs, qu'il leur envoya. Ce pape se crut obligé d'excommunier aussi Lothaire roi de Lorraine, avec Valdrade sa concubine, & fit tenir le concile de Metz pour cette affaire l'an 863. Il frappa du même foudre Jean, archevêque de Ravenne, & le reçut avec des marques de bonté & de douceur, dès qu'il eut témoigné son repentir & sa soûmission pour l'eglise. Il celebra divers synodes pour la reforme des mœurs; travailla à la conversion des Bulgares; s'opposa à quelques Heretiques, qui s'éleverent de son tems, & renouvellerent les erreurs des Theopaschites. Enfin il écrivit un si grand nombre d'epîtres, qu'on en a publié un volume entier. Baronius en cite quatre-vingt-deux, & nous en avons plus de quatre-vingt-dix dans les éditions des conciles. Ce pontife mourut le 13. Novembre de l'an 871. après avoir gouverné l'eglise 9. ans, 2 mois & 20. jours, & eut pour successeur *Adrien* II. Il est enterré au Vatican, où l'on voit son épitaphe. Pour sa vie, * *consultez* Anastase *le Bibliothecaire*; Platine; Onuphre; Ciaconius; Papyre Masson; Du Chêne; Baronius, &c. Pour ce qui regarde ses écrits, *voyez* Adrien II. Hincmar de Reims; saint Antonin; Trithême; Bellarmin; Possevin; Gesner, &c.

NICOLAS II. dit *Gerard de Bourgogne*, parce qu'il étoit de cette province, étant archevêque de Florence, fut élû à Sienne, & fut mis en la place d'Etienne X. l'an 1058. Quelques factieux poussés par le comte de Frescati, avoient fait consacrer par violence Jean, surnommé *Mincius*, évêque de Veletri, qui prit le nom de *Benoit* IX. Nicolas, confirmé par l'empereur Henri, le fit déposer dans un concile tenu à Sutri; & Gerard étant allé à Rome, s'y fit ordonner & couronner pape, sous le nom de *Nicolas* II. au commencement de Janvier 1059. Peu de tems après, Benoît vint lui demander pardon; & ayant protesté qu'il avoit été violenté, renonça au pontificat. Nicolas II. afin d'empêcher à l'avenir les troubles qui pourroient arriver à l'élection des papes, fit sur ce sujet des reglemens, dans un concile tenu à Rome la même année. Ce fut dans ce concile que Berenger abjura son heresie. Ce pape confirma à Robert Guichard la possession des duchés de la Poüille & de la Calabre; & à Richard, celle de la principauté de Capouë. Il mourut à Florence le 3. Juillet 1061. après 2. ans & 6. mois de siege. *Alexandre* II. lui succeda. Il a laissé neuf lettres qui regardent les affaires de France. * Leon d'*Ostie*; *l.* 3. *c.* 12. *& seq.* Baronius, *in annal.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XI. siecle.*

NICOLAS III. Romain, de la maison des Ursins, nommé avant son élection *Jean Caëtan*, fut cardinal diacre, & succeda à Jean XI. après que le siege eut vaqué six mois & 4. jours. Il fut élû à Viterbe, le 25. Novembre, jour de sainte Catherine de l'an 1277. On dit que pendant qu'il étoit encore enfant, saint François lui predit qu'il seroit un jour pape, & que ce fut ce qui l'engagea à proteger l'ordre fondé par ce Saint. Ce pape étoit sçavant, ami des gens de lettres, ne donnoit des benefices qu'aux personnes de merite; & étoit si prudent, qu'avant son pontificat on le nommoit ordinairement le cardinal composé, *cardinalis compositus.* Il eut un soin particulier de ramener les Schismatiques à l'église, & de procurer la conversion des Payens. Ce fut dans cette vûë qu'il envoya des legats à Michel VIII. empereur d'Orient, & des missionnaires en Tartarie, pendant qu'il imploroit tous les jours le secours du Ciel, sur tout dans le saint sacrifice de la messe, qu'il n'offrit jamais sans verser des larmes. Mais il ternit la gloire de tant de saintes actions, par un trop grand attachement pour ses parens, qui lui firent commettre des injustices pour les enrichir & les élever. Il ne s'oublia pas moins dans la haine injuste qu'il conçut contre Charles d'Anjou roi de Sicile, ou parce qu'il ne l'avoit pas favorisé au tems de son élection, en qualité de senateur & gouverneur de Rome, & vicaire de l'empire; ou parce qu'il avoit meprisé son alliance, ou parce qu'il avoit fait mourir quelques-uns de ses parens. Nicolas obligea ce roi à se demettre de ses charges de vicaire de l'empire, & de gouverneur de Rome; & n'étant pas satisfait de cette vengeance, il fit avec le roi d'Aragon une ligue, qui produisit bientôt après le massacre des François en Sicile, qu'on a nommé *les Vêpres Siciliennes.* Il n'en fut pas témoin; car il mourut d'apoplexie deux ans auparavant; après avoir publié sa bulle, *Exiit qui seminat, &c.* Cette mort imprevûë arriva à Sutri, maison de plaisance au diocese de Viterbe, le 22. Août 1280. après 2. ans 9. mois & 3. jours de siege. On attribuë à ce pape un traité, *de electione dignitatum.* *Martin* IV. fut élû après lui. * Saint Antonin, *tit.* 20. *c.* 3. Villani, *l.* 7. Platine & Du Chêne, *en sa vie.* Gilles, cardinal de Viterbe, *in MS. X. secul. hist. pag.* 173. Sponde, Bzovius, & Raynaldi, *in annal. eccl.* Louis Jacob, *biblioth. pontif. &c.*

NICOLAS IV. religieux de l'ordre de saint François, nommé *frere Jerôme*, & natif d'Ascoli, succeda à *Honorius* IV. l'an 1288. après un interregne de près d'onze mois. L'inscription qui a été mise sur son tombeau à sainte Marie Majeure à Rome, par les soins d'un religieux de son ordre, frere Felix Peretti, depuis cardinal de Montalte, & pape, sous le nom de *Sixte* V. nous apprend que ce pontife étoit philosophe & theologien; que Gregoire X. l'avoit envoyé à Constantinople & en Tartarie, pour travailler à la réünion des Grecs, & à la conversion des Infideles; qu'il fut general de son ordre après saint Bonaventure; qu'il fut fait cardinal par Nicolas III. & qu'il fut envoyé par ce pape, & par Honorius IV. en diverses legations. Il fut élû le 22. Février, fut couronné deux jours après, & prit le nom de *Nicolas*, en memoire de celui qui l'avoit élevé à la dignité de cardinal. Ce pontife gouverna l'église avec beaucoup de soin, appaisa les dissentions qui s'étoient élevées à Rome, & dans l'état Ecclesiastique, & mit la paix entre divers princes Chrétiens, sur-tout entre les rois de Sicile & d'Aragon. Il donna tous ses soins à la conversion des Tartares & des Esclavons, & au recouvrement de la Terre-Sainte; mais il n'eut pas la consolation de jouir du fruit de ses entreprises; car il mourut le 14. Août 1292. après avoir gouverné 4. ans, 1. mois & 14. jours. On lui attribuë des commentaires sur l'Ecriture-Sainte, sur le Maître des Sentences, &c. *Celestin* V. tint le siege après lui. * Bzovius, Sponde, & Raynaldi, *in annal. eccl.* Luc Wading, *in annal. Minor.* François de Gonzague. Henri. Sedulius. Marc de Lisbonne. Bernardin de Bessa. Pierre Rodolfe. Peregrinus de Bologne, *in hist. seraph.* Henri Willot, *in Athen. Franc. V. H. & N.* Du Chêne, *en sa vie.* Victorel, *addit. ad Nicol. III. &c.*

NICOLAS V. nommé avant son exaltation *Thomas de Sarzane*, & cardinal de sainte Suzanne, fut élû malgré son humble resistance, après *Eugene* IV. le 6. Mars 1447. & couronné le 19. du même mois. Il prit le nom de *Nicolas*, en memoire du cardinal Nicolas Albergati, son bienfaicteur & son ami. La premiere chose qu'il fit étant

assis sur le thrône pontifical, fut de travailler à la paix de l'église, & de l'Italie. Il y réüssit heureusement; & après avoir fait consentir l'antipape Felix IV. à renoncer aux droits qu'il pouvoit avoir à la papauté, il le traita genereusement, & le nomma doyen des cardinaux, & legat du saint siege en Allemagne. Cette moderation acquit au pape l'amitié du peuple, & lui donna beaucoup d'autorité parmi les princes d'Italie, qui firent conscience d'être en guerre, lorsque Dieu donnoit la paix à son église, après un long schisme; & par l'ouverture d'un jubilé l'an 1450. Nicolas canonisa durant ce tems saint Bernardin de *Sienne*; & deux ans après couronna à Rome l'empereur Frederic IV. avec sa femme Eleonore de Portugal. Jusqu'alors Nicolas avoit gouverné tres-heureusement; mais la conjuration formée contre lui & contre les cardinaux, par un Etienne Porcario, dont il avoit éprouvé le mauvais esprit, dès l'entrée de son pontificat; & la prise de Constantinople par les Turcs, l'an 1453. lui causerent un déplaisir extrême. Cette derniere infortune l'accabla d'une tristesse si vive, qu'étant d'ailleurs tourmenté par les gouttes, il mourut l'an 1455. au grand regret de toute l'église, qu'il avoit gouvernée 8. ans & 19. jours. Sous son pontificat, les belles lettres qui avoient été comme ensevelies pendant plusieurs siecles, ressusciterent avec éclat; car outre que ce pape étoit sçavant, il étoit le protecteur des sçavans, qu'il attiroit auprès de lui par ses bienfaits. On recueillit par son ordre de tous les lieux du monde, les plus beaux manuscrits grecs & latins, pour en enrichir sa bibliotheque. Il faisoit traduire les traités grecs, recompensoit magnifiquement ceux qu'il employoit ou à ces traductions, ou à la recherche des livres, & avoit même promis cinq mille ducats à celui qui lui apporteroit l'évangile de saint Matthieu en hebreu. Outre cela les ouvrages publics élevés à Rome & ailleurs, des palais, des églises, des ponts, des fortifications, des maisons des particuliers bâties en tres-grand nombre, les Grecs & les gentilshommes assistés par ses liberalités, les filles mariées honorablement, les benefices & les charges conferées au seul merite; tout enfin témoigne combien ce pontife étoit liberal, magnifique, & zelé pour le bien du peuple, & pour la gloire de la religion. *Calixte* III. lui succeda. * *Consultez* saint Antonin; Æneas Sylvius, depuis Pie II. Philelphe; Poggio; Jean Manetius; Gille, cardinal de Viterbe; Blondus; Platine; Victorel; Sponde; Raynaldi; Possevin; Du Chêne, &c.

NICOLAS, antipape, *cherchez* JEAN XXII. & PIERRE DE CORBERIA.

HOMMES DE LETTRES DE CE NOM.

NICOLAS DE DAMAS, philosophe Peripateticien, poëte & historien, fut ainsi nommé, parce qu'il avoit pris naissance dans la ville de ce nom, & fut consideré comme un des plus sçavans hommes de son siecle. Il vivoit du tems d'Auguste, peu avant la naissance de Jesus-Christ, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de cet empereur, & à celles d'Herode *le Grand*, roi des Juifs. Quelques fragmens qui nous restent de ses ouvrages, nous font regretter de les avoir perdus. Gesner semble assurer que l'histoire d'Assyrie, de Nicolas de *Damas* est à Venise; mais il est aisé de voir qu'il s'est trompé. Cette histoire, qui devoit être universelle, étoit composée de LXXX. livres selon Suidas, de CXXIV. selon Josephe, & de CXLIV. comme le témoigne Athenée. Nicolas avoit composé d'autres ouvrages considerables, comme nous l'apprenons de divers auteurs. Henri de Valois a publié à Paris l'an 1634. en grec & en latin, les recueils que Constantin *Porphyrogenete* avoit faits de divers ouvrages de cet auteur. Ces recueils appartenoient à M. de Peiresc, qui les avoit fait acheter dans l'isle de Cypre. Joseph Scaliger en avoit fait imprimer deux autres fragmens auparavant, à la fin de son traité *de emend. temp.* * Josephe, *l.* 1. & 16. *antiq.* Athenée, *l.* 6. Strabon, *l.* 15. Eusebe, *l.* 9. *prapar. evangel.* Photius, *cod.* 186. Suidas. Vossius. Gesner, &c.

NICOLAS, surnommé *Studite*, superieur du monastere de Stude à Constantinople, étoit de l'isle de Candie. Il fut mis à dix ans, l'an 803. dans le monastere de Stude, sous la conduite de Theodore *Studite*. Il accompagna Theodore, exilé pour la cause des images, fut mis en prison avec lui, & souffrit divers tourmens. Il fut rappellé après la mort de Leon l'*Armenien*, l'an 821. Etant de retour, ils changerent souvent de lieu de retraite, jusqu'à la mort de Theodore. Nicolas, qui l'avoit toûjours accompagné, se tint près de son tombeau, dans une isle proche de Calcedoine. L'empereur Theophyle ayant renouvellé la persecution contre ceux qui honoroient les images, Nicolas fut caché dans une maison de campagne près de Constantinople. Enfin il fut choisi pour être abbé de Stude, après la mort de Naverace, l'an 848. Trois ans après, il se démit de cette charge, & se retira dans sa solitude, mais il fut obligé de reprendre le soin de ce monastere l'an 855. Il resista fortement à l'empereur Michel III. & à Bardas, au sujet de la déposition du patriarche Ignace. Ils le chasserent de Constantinople, & le firent enfin arrêter & mettre en prison dans le monastere de Stude. Quand Ignace fut retabli par l'empereur Basile, Nicolas fut établi de nouveau superieur du monastere de Stude, l'an 867. & mourut l'année suivante, âgé de 75. ans. * *Vie de Nicolas Studite*, *dans* Bollandus. Baillet, *vies des Saints*, *au* 4. *Fevrier.*

NICOLAS, I. de ce nom, dit *le Mystique* (qui est un nom de dignité) fut patriarche de Constantinople, succeda à Antoine l'an 895. & gouverna cette église avec beaucoup de probité. Jean Curopalate nous apprend que l'empereur Leon VI. le chassa de son siege l'an 906. parce qu'il n'avoit pas voulu approuver un quatriéme mariage de ce prince avec Zoë; ces mariages étant défendus en Orient. En effet, Nicolas en écrivit lui-même au pape. Il fut depuis retabli par l'empereur Alexandre, second fils de Leon *le Sage*, l'an 911. & fut tuteur de Constantin *Porphyrogenete*. Il envoya des legats au pape Jean X. pour l'union de l'église Grecque avec la Latine, & avertit le roi des Bulgares de ce qu'il devoit au saint siege. Ce patriarche mourut l'an 925. * Curopalate, *in compend. hist.* Baronius, *in annal.*

NICOLAS II. dit *Chrysoberge*, succeda à Antoine Studite, l'an 983. & gouverna avec assez de douceur son église, jusqu'en 996. * Curopalate & Baronius, *A. C.* 981. & 995.

NICOLAS III. surnommé *le Grammairien*, personnage estimé parmi les Grecs, succeda à Eusthathius l'an 1084. & fut surnommé *Musalon*. Theodore Balsamon cite quelques canons de ce prelat, dont nous avons divers decrets, & une epître synodale. Il mourut l'an 1111. Il a fait aussi quelques constitutions sur le mariage, qui se trouvent dans le corps du droit Grec Romain. * Zonaras, *in annal.* Theodore Balsamon, *in syn. Tul. c.* 63. & *in cant. c.* 11. Photius, *in Nomoc. tit.* 13. *c.* 2. *in concil. Antioch. cap.* 3. Le code du droit Oriental, *liv.* 3. Baronius, *in annal.*

NICOLAS, évêque de Metone, dans le XI. ou plûtôt dans le XII. siecle, a composé un traité du corps & du sang de Jesus-Christ, contre ceux qui doutoient que le pain & le vin fussent changés au corps & au sang de Jesus-Christ; ce traité est dans la bibliotheque des peres. Il avoit aussi composé trois traités de la procession du Saint-Esprit contre les Latins, qu'Allatius nous assure se trouver manuscrits dans la bibliotheque Vaticane. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XI. siecle.*

NICOLAS, roi de Danemarck dans le XII. siecle, s'empara de la couronne vers l'an 1105. sur son neveu Canut. Son fils Magnus fit tuer Canut, heritier de la Couronne l'an 1133. L'empereur Lothaire, & Erius frere de Canut, tenterent, mais inutilement, de venger cette mort; mais à la fin, pendant que Nicolas tâchoit de gagner ceux de Slefwic, il fut massacré dans son palais, avec la plûpart de ses gardes. *Eric* lui succeda. * Saxo *Grammat. l.* 13.

NICOLAS DE SAINT-ALBAN, religieux de cette maison, puis abbé d'un monastere de la congregation de Clugni, fit deux livres de la conception immaculée de la sainte Vierge, qu'il dédia à Hugues de S. Remi, & lui adressa un volume de lettres. Il vivoit vers l'an 1140.

NICOLAS DE DURHAM, religieux Anglois, *voyez* DURHAM.

NICOLAS DE CLAIRVAUX, fut disciple & secretaire de saint Bernard, & ayant depuis quitté son monastere, il se retira dans celui de Montiramey, où il mourut vers l'an 1180. Jean Picard, chanoine regulier de saint Victor de Paris, a publié un volume de lettres de ce Nicolas, que nous avons dans la bibliotheque des peres. Elles sont toutes pleines d'esprit, & écrites d'une maniere agreable. M. Baluze en a encore donné deux dans le II. tome de ses œuvres mélangés. * Manriquez, *in annal. Cisterc. A. C.* 1145. 1148. 1151. & 1171. Jean de Visch, *in biblioth. Cister.* Bellarmin. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siecle.*

NICOLAS D'OTRANTE, qui florissoit à Constantinople, au commencement du XIII. siecle, servit d'interprete dans les conferences que le cardinal Benoît, envoyé l'an 1201. à Constantinople par le pape Innocent III. eut avec les Orientaux sur les differends de la religion. Il composa divers traités contre les Latins; entr'autres, un traité de la procession du Saint-Esprit contre Hugues Etherianus; un traité pour prouver que Jesus-Christ se servit de pain levé dans la derniere Cene; & un autre touchant le jeûne du Samedi, sur le mariage des prêtres, & les autres differends de l'église Latine & de l'église Grecque. Ces traités sont cités par Leo Allatius, qui en rapporte des fragmens dans ses ouvrages. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XIII. siecle.*

NICOLAS D'HANAPES, *voyez* HANAPES (Nicolas d')

NICOLAS LE GAULOIS, septiéme general de l'ordre des Carmes, après avoir été chargé de cet emploi pendant vingt années, se retira dans la solitude, vers la fin du XIII. siecle. Il a fait un écrit, intitulé *la fléche du Feu*, dans lequel il déploroit le malheur arrivé au monastere du Mont-Carmel de son ordre, qui avoit été brûlé par les Sarasins, & où plusieurs religieux avoient été tués. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesf. du XIII. siecle.*

NICOLAS, dit *de Ultricuria*, étoit un docteur de Paris, qui vivoit dans le XIV. siecle. L'université condamna soixante de ses propositions, & nous avons l'acte de cette censure dans la bibliotheque des peres.

NICOLAS DE LYRE, ou *Lyranus*, religieux de l'ordre de saint François, dans le XIV. siecle, tira son nom de sa patrie, qui est un bourg du diocese d'Evreux en Normandie, comme le marque precisément son éloge, rapporté par des auteurs de son ordre; d'où il faut necessairement conclurre, qu'il n'étoit ni natif de Lyre en Brabant, ni Flamand, ni Anglois, comme plusieurs l'ont écrit. Il étoit né de parens Juifs; & s'étant fait baptiser, il prit l'habit de religieux de saint François dans le monastere de Verneüil, l'an 1291. & fut envoyé à Paris. Après avoir étudié en cette ville, il y enseigna plusieurs années, & y composa la plûpart des livres qui nous restent de lui. Son merite l'éleva aux principales charges de son ordre, & lui acquit l'estime des grands. Nous voyons dans le codicile du testament de la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, femme du roi Philippe V. dit *le Long*, que cette princesse le nomme entre les executeurs de son testament, fait l'an 1325. comme provincial de son ordre en Bourgogne. Nicolas de Lyre mourut le 23. Octobre de l'an 1340. Il a laissé des postilles ou petits commentaires sur toute la bible, dans lesquelles il s'est servi des lumieres qu'il avoit étant Juif, pour expliquer à la lettre l'écriture. Il commença cet ouvrage l'an 1293. & le finit l'an 1330. La meilleure édition de cette postille, est celle de Lyon de 1590. Il avoit aussi composé des commentaires moraux sur l'Ecriture Sainte. On a imprimé à Venise ceux qui sont sur les évangiles. On a encore de lui une dispute contre les Juifs, & un traité contre un Juif, qui se servoit du nouveau testament pour combattre la religion Chrétienne. Il avoit aussi fait un commentaire sur les sentences, & plusieurs autres ouvrages qui n'ont point été imprimés. * Trithême, & Bellarmin, *de scriptor. ecclesf.* Henri Villot, *in Athen. Franc.* Luc Wading. *in biblioth. & annal. Minor.* Possevin, *in appar. sacr.* Valere André, *bibl oth. Belgic. &c.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XIV. siecle.*

NICOLAS DE FOURQUE-PALENE (le bienheureux) ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est un bourg du diocese de Sulmone dans l'Abruzze, reçut les ordres sacrés, & vécut plusieurs années dans son pays dans une grande estime, mais étant déja âgé il prit l'habit du tiers-ordre de saint François, & vint vers l'an 1431. à Rome, où le pape Eugene IV. informé de ses vertus lui donna le soin d'une petite églis. Ce fut là qu'il lia une étroite amitié avec le B. Pierre de *Pise*, instituteur d'une nouvelle congregation d'ermites: ayant quitté Rome où il s'étoit fait quelques disciples, il alla à Naples où il fonda le monastere de Notre-Dame des Graces, & le pape Eugene IV. lui donna depuis deux autres églises, mais dès le 1. Janvier 1446. il les ceda au B. Pierre de *Pise*, & ne s'étant plus occupé ensuite que de lui-même, il mourut à Rome le 29. Septembre 1448. étant âgé de cent ans. On assure qu'il se fit plusieurs miracles à son tombeau & que l'an 1647. on donna une de ses côtes aux habitans de Fourque Palene pour l'exposer à la veneration publique. * Petr. Bonaccioli, *Pisan. Erem.* Eusebe Jordan, *spicleg. hist.*

NICOLAS EYMERIC, né à Gironne, ville de Catalogne, vers l'an 1320. de l'ordre des freres Prêcheurs, fleurit sous le pontificat d'Innocent VI. d'Urbain V. de Gregoire XI. & de Clement VII. Il fut fait inquisiteur general par Innocent VI. vers l'an 1356. & étant venu à Avignon sous le pontificat de Gregoire XI. il fut nommé chapelain du pape, & juge des causes d'heresie. Il mourut à Gironne, le 4. de Janvier 1399. Son principal ouvrage, est le livre intitulé, *le directoire des inquisiteurs*, imprimé pour la premiere fois à Barcelone l'an 1503. puis à Rome l'an 1578. avec les corrections & les scholies de Penna; & enfin dans la même ville l'an 1587. & à Venise l'an 1596. avec les commentaires de ce même auteur. Cet ouvrage est divisé en trois parties. L'auteur traite dans la premiere, des points de notre foi; dans la seconde, de la punition des Heretiques, & des peines qu'ils meritent, suivant le droit canon, & les decretales; ce que c'est qu'heresie & erreur; des differentes heresies; & enfin ceux qui sont soûmis à la jurisdiction de l'inquisition, & des crimes qui sont de sa competence. La troisiéme partie est sur la maniere d'instruire les procès dans le tribunal de l'inquisition; du pouvoir & des privileges des officiers; des temoins, des coupables, & de l'execution des jugemens. Il avoit encore composé plusieurs autres traités, que l'on trouve manuscrits dans la bibliotheque de M. Colbert. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, du XIV. siecle.* Echard *script. ord. FF. Præd.*

NICOLAS d'INCKELSPUEL, de Soüabe, recteur de l'université de Vienne, fleurit au commencement du XV. siecle, & assista au concile de Constance & de Bâle. Il avoit composé un commentaire sur les quatre livres des sentences, & des questions sur le même ouvrage; mais ces traités sont perdus. Il ne nous reste de lui que quelques discours de pieté, imprimés à Strasbourg l'an 1516. sçavoir, onze sermons, & des discours sur les préceptes du Decalogue, sur l'oraison Dominicale, sur les trois parties de la penitence, sur les huit beatitudes, sur les sept pechés mortels; & le confessional On trouve son traité des sept dons manuscrit, dans la bibliotheque d'Augsbourg, avec un traité de la gratitude, & de l'ingratitude, & un traité sur la communion sacramentelle. On peut voir ses autres ouvrages *dans la bibliotheque des auteurs ecclesf.* de M. Du Pin *XV. siecle.*

NICOLAS AUXIMANUS, de la Marche d'Ancone, de l'ordre des Freres Mineurs, fleurit vers l'an 1430. Il a composé une somme de cas de conscience, imprimée à Venise, l'an 1484. un interrogatoire des confesseurs, imprimé au même endroit, l'an 1489. Il avoit encore composé un commentaire sur la regle des Freres Mineurs; un abregé de droit canon; & des sermons qui n'ont point été imprimés. *M. Du Pin, *bib. des aut. eccl. du XV. siecle.*

NICOLAS DE BUNGEY, ainsi nommé du lieu où il est né, étoit prêtre & aumonier de l'évêque de Londres. Il vivoit vers l'an 1440. & a fait un ouvrage historique, intitulé, *Adunationes chronicorum.* * Pitseus, *de script. Angl.*

NICOLAS DE CUSA, dit aussi *Cusanus*, cardinal, dans le XV. siecle, natif de *Cusa*, petit bourg sur la Moselle, au diocese de Treves, étoit fils d'un pauvre pêcheur. Quoiqu'Onuphre, qui a écrit les vies des papes; l'abbé Penetto, auteur d'une histoire tripartite; & Hippolyte Marraccio, à qui nous devons la bibliotheque Mariane, ou de ceux qui ont écrit de la Sainte-Vierge, ayent avancé que Nicolas de Cusa, avoit été chanoine regulier, & prévôt du monastere de Vartobergen; quoiqu'Antoine de *Sienne* & Alfonse Fernandez, le fassent Dominicain, il est tres-sûr qu'il n'a fait profession dans aucun ordre religieux; mais qu'il fut successivement doyen de saint Florent de Constance, archidiacre de Liege, évêque de Brixen en Allemagne, & cardinal du titre de saint Pierre ès Liens. Il avoit une connoissance fort étenduë pour le tems, & excelloit sur-tout dans la jurisprudence & dans la theologie. Le pape Eugene IV. le donna au cardinal Nicolas Albergati, qu'il envoyoit legat en Allemagne; & l'y envoya lui-même, en qualité de nonce. Nicolas V. successeur d'Eugene, recompensa les services de Cusa, par la dignité de cardinal, le 20. Decembre 1448. & deux ans après, il lui donna l'évêché de Brixen, dans le comté de Tirol. Cette dignité étoit vacante, & les chanoines de la cathedrale avoient nommé Leonard Wismer, chancelier de Sigismond archiduc d'Autriche, comte de Tirol. Le pape refusa de confirmer cette election; ce qui fut cause que Sigismond eut la hardiesse de faire arrêter prisonnier le cardinal de Cusa, au grand mépris de sa dignité, & de l'autorité du saint siege. Cette affaire eût eu des suites fâcheuses, si elle n'eût été menagée, & par le cardinal, & par l'empereur Frederic IV. Ce prélat fut renvoyé l'an 1451. legat en Allemagne, pour y faire prêcher la croisade. La fausse politique des uns, & la crainte interessée des autres, firent échoüer les desseins du legat, qui pour n'être pas inutile, assembla un concile à Magdebourg, reforma les monasteres, publia le jubilé, & fit des ordonnances tres-utiles pour la discipline ecclesiastique. Il retourna à Rome sous Calixte III. & se trouva à la création de Pie II. qui le laissa gouverneur de Rome, lorsqu'il partit pour Mantouë, où il avoit assemblé les princes, pour la guerre contre les Turcs. Ce cardinal mourut à Todi, ville d'Ombrie, le 12. Août 1464. âgé de 63. ans. Son corps fut enterré à Rome, dans l'église de saint Pierre ès Liens, qui étoit son titre de cardinal, & son cœur fut porté dans l'église de l'hôpital de saint Nicolas, qu'il avoit fondé près de Cusa, & qu'il avoit enrichi d'une ample bibliotheque de livres grecs & latins. Nous avons tous ses traités en III. volumes, de l'impression de Bâle en 1565. Il avoit assisté au concile de Bâle, où il avoit été un des plus grands défenseurs de l'autorité du concile sur le pape, & avoit fait pour la prouver, un ouvrage considerable intitulé, *de la concordance Catholique*. Le premier tome de ses ouvrages contient des traités theologiques sur les mysteres, dans lesquels la metaphysique regne presque par tout; le second contient les livres de la concordance, des lettres aux Bohémiens, & quelques autres traités de controverse, dans lesquels il traite les matieres en theologien; le troisiéme contient des ouvrages de mathematique, de geometrie, & d'astronomie. Son stylo est net & facile, sans affectation & sans ornement: il sçavoit les langues orientales, & avoit beaucoup d'érudition, & le jugement assez sain. Le seul défaut qu'il ait eu, c'est d'avoir été trop abstrait, & trop metaphysique dans plusieurs de ses ouvrages.* Onuphre. Platine. Ciaconius Victorel, *in vit. pont.* Trithême & Bellarmin, *de scriptor. eccles.* Sponde & Raynaldi, *in annal. eccl.* Possevin, *in appar. sacr.* Aubery, *vies des cardin. tome II.* Sixte de *Sienne*, *biblioth. sacr.* Jacques Faber. Jean Aventin. Cochlæus. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XV. siecle.*

NICOLAS BARJAN, de Plaisance, de l'ordre des hermites de saint Augustin, fleurit l'an 1494. & défendit la préseance de son ordre, contre celui des Freres Mineurs. Il a composé un ouvrage sur ce sujet, imprimé à Cremone l'an 1500. un traité des Monts de Piete, imprimé au même endroit l'an 1496. un Carême, & soixante & dix-sept questions quodlibetiques, sur des matieres prédicables, imprimées à Bologne l'an 1501. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XV. siecle.*

NICOLAS STUR, fils, à ce que l'on disoit, de *Stenon* Stur, roi de Suede, & de *Christine*, fut proclamé roi par les peuples de la province de Dalecarlie, après la mort de Stenon, qui avoit été tué dans une bataille contre les Danois l'an 1520. Ce fut l'archevêque de Nidrosie, qui le presenta aux Dalecarliens, comme le legitime successeur de la couronne; mais Christine, qui prétendoit épouser Gustave, fit tous ses efforts pour persuader à ces peuples, qu'elle n'avoit plus de fils, & que celui qui paroissoit sous ce nom, étoit un imposteur. Ainsi Ncolas Stur, abandonné de cette princesse, & des peuples qui l'avoient reconnu pour leur souverain, fut contraint de s'enfuir en Norwege, où il demeura quelque tems caché à Mastrand. Ensuite il alla chercher un asyle dans la ville anseatique de Rostoc, où Gustave le fit prisonnier. Son procès lui fut fait par le senat de cette ville, sur un grand nombre d'informations envoyées de Suede; & il fut condamné à avoir la tête tranchée, après avoir été declaré convaincu d'imposture, de rebellion, & de crime de leze-majesté: ce qui assura la couronne de Suede à Gustave.* Puffendorf, *histoire de Suede.* Varillas, *histoire des revolutions en matiere de religion.*

NICOLAS STANIHURSTE, né en Irlande, dans la XVI. siecle, a publié en latin un traité curieux, intitulé, *de la diete des medecins.* Il mourut l'an 1554.* Richard Stanihurste, *in descript. Hibern. c. 7.* Jac. Waræus, *de clar. Hibern. script. l. 1.*

NICOLAS DE LORRAINE, comte de Vaudemont, second fils d'ANTOINE duc de Lorraine, & de *Renée* de Bourbon, signala en diverses occasions sa valeur & sa prudence. Le roi Charles IX. le créa duc de Mercœur l'an 1569. & mourut l'an 1577. *Voyez* LORRAINE, où ses ancêtres & sa posterité sont rapportés. * Godefroi, *genealogie de Lorraine.* Vignier. Sammarth. Le pere Anselme.

NICOLAS WALSHEUS ou WALSH, né en Irlande, dans le XV. siecle, fut envoyé dans l'université de Cambridge, où il fit de merveilleux progrès dans les études. Son merite le fit choisir pour être chancelier de l'église de S. Patrice à Dublin. Peu de tems après, il fut élevé sur le siege épiscopal d'Assery, & sacré au mois de Fevrier 1577. Il a composé des sermons fort éloquens. Avant que d'être évêque, il avoit commencé vers l'an 1573. à traduire le nouveau testament en irlandois. Son projet a été executé depuis par Guillaume Daniel, docteur en theologie, & archevêque de Toam, qui a donné cette traduction sur le texte grec, vers l'an 1623. Un accident fâcheux avoit empêché Walsheus d'achever ce travail. Ayant fait appeller en justice un nommé Jacques Dullard, pour cause d'adultere, cet homme, pour s'en venger, vint dans la ville de Kilkenni, l'assassiner dans sa maison episcopale, le 14. Decembre 1585. Son corps fut inhumé dans l'église cathedrale de Kilkenni, sous un tombeau de marbre. * Jacques Waræus, *de clar. Hibern. script. l. 1.*

NICOLAS ABBE', *cherchez* TUDESCHI.

NICOLAS BIEZ, *cherchez* BIEZ.

NICOLAS BERTRATIUS, *cherchez* BERTRATIUS.

NICOLAS EUBOICUS, *cherchez* EUBOICUS.

NICOLAS DE ODDIS, *cherchez* DE ODDIS, &c.

NICOLAS DE ORBELLIS, *cherchez* DE ORBELLIS, &c.

NICOLAS PESCE-COLA, *cherchez* PESCE-COLA.

NICOLAS (Gabriel) seigneur de la Reynie, conseiller d'état & premier lieutenant general de police de la ville de Paris, nâquit à Limoges d'une famille ancienne dans la province & recommandable dans le presidial. Il fut envoyé à Bourdeaux pour y faire ses études: il s'y établit & fut president au presidial de cette ville, jusques aux troubles arrivés en Guyenne en 1650. où ayant soutenu le parti du roi, on pilla sa maison, dont il ne se sauva qu'avec grand risque de la vie, & se retira auprès de M.

le duc d'Epernon gouverneur de la province. Ce seigneur le presenta au roi Louis XIV. & à la reine regente sa mere, comme un sujet d'une fidelité à toute épreuve. Sa majesté lui donna ordre de suivre la cour, & en 1661. lui donna l'agrément d'une charge de maître des requêtes. Sa majesté ayant voulu rétablir la police de la ville de Paris, tres-negligée depuis les guerres civiles, créa en 1667. une charge separée, de lieutenant general de police de la ville de Paris, dont elle gratifia M. de la Reynie. C'est aux soins infatigables de ce magistrat, que nous sommes redevables de l'établissement du Guet, de la défense aux gens de livrée de porter épées & cannes, de l'établissement des lanternes, du netoyement & enlevement des bouës & de la plus grande partie des reglemens qui s'executent aujourd'hui dans la police de la ville de Paris. Sa majesté tres-contente de ses services, pour les recompenser le nomma conseiller d'état en 1680. & le choisit peu de tems après pour être successivement, procureur general, commissaire rapporteur & président de la chambre établie à l'arsenal en 1680. pour la recherche & punition des empoisonneurs, & ensuite lui confia le soin de l'execution de ses ordres dans la ville de Paris, lors de la revocation de l'édit de Nantes en 1685. Enfin après avoir exercé toutes ces differentes commissions & la charge de lieutenant general de police de la ville de Paris avec la derniere integrité pendant trente années, le roi lui permit en 1697. d'en quitter les fonctions: depuis ce tems M. de la Reynie s'occupa entierement aux affaires du conseil, dont il mourut sous-doyen le 14. Juin 1709. âgé de 84. ans quelques mois, ayant toûjours été honoré de l'amitié du roi & generalement regretté pour sa grande probité, sa justice & son desinteressement. Il voulut être enterré au cemetiere de la paroisse de saint Eustache. De la Reynie avoit épousé *Gabrielle* de Garibal, morte le 31. May 1715. fille de N. de Garibal, maître des requêtes & president au grand conseil, & de N. Berthier son épouse, fille de N. Berthier premier president au parlement de Toulouse. Ils ont laissé *Gabriel-Jean* Nicolas, seigneur de la Reynie, retiré à Rome depuis plusieurs années, où il s'occupe à l'étude des belles lettres; & *Gabrielle* Nicolas de la Reynie, morte de la petite verole le 22. Octobre 1723. sans posterité de *Jean-Louis* Habert de Montmort, maître des requêtes & intendant general des armées navalles de sa majesté, mort le six Decembre 1720. M. de la Reynie avoit un frere aîné nommé JEAN Nicolas, sieur de Bralage, lieutenant general à Limoges, & conseiller d'état à brevet, mort en 1660. Ses importans services pendant la regence de la reine Anne d'Autriche lui meriterent cette recompense: il a laissé un fils unique *Jean* Nicolas, sieur de Bralage, mort sans avoir été marié, le 12. Novembre 1698. Il s'étoit entierement adonné à l'étude & sur-tout à la geographie, dont il avoit composé un recueil des plus amples & des plus complets, qu'il donna par son testament, avec ses livres, & une rente de 2000. livres à la bibliotheque de l'abbaye royale de saint Victor de Paris. * *Memoires mss.*

NICOLE (Nicolas) medecin de Florence, que Leandre Alberti met entre les hommes illustres de cette ville, vivoit dans le XV. siecle; & outre ses livres de medecine, il en avoit écrit d'autres de philosophie & de cosmographie. On lui reproche d'avoir fait chasser divers hommes doctes de sa patrie, où il mourut l'an 1430. âgé de 73. ans. * Leandre Alberti.

NICOLE (Pierre) ecclesiastique, tres-celebre par sa pieté & par son érudition, nâquit à Chartres l'an 1625. d'une des plus anciennes familles de cette ville. Il fut reçu bachelier en theologie de la faculté de Paris; mais il n'entra point en licence, & ne se fit point docteur, s'étant lié d'amitié avec M. Arnauld, qui fut exclus de la faculté de theologie de Paris. Il s'attacha d'abord aux belles lettres, & se rendit capable d'imiter le style des meilleurs auteurs Latins. Il s'exerça ensuite à composer poliment en françois, & y réüssit merveilleusement. Il raisonnoit fort juste, & en bon dialecticien. S'étant appliqué aux matieres de theologie, il composa plusieurs écrits en latin, pour soutenir la cause des défenseurs de Jansenius. Il fit ensuite une traduction latine des lettres provinciales, sous le nom de *Guillelmus Wendrokius*, qui a passé pour un chef-d'œuvre, en genre de traduction de françois en latin, & qui peut être comparée à l'original: il y joignit des notes tres-curieuses, qui ont été traduites en françois par mademoiselle Joncourt. Depuis, il fit quantité d'ouvrages françois; sur les contestations touchant Jansenius; & entr'autres *les lettres imaginaires & visionaires*, qui lui attirerent une critique assez vive de M. Racine. Il travailla dans ce tems-là-même au grand ouvrage de la perpetuité de la foi. La petite *perpetuité* avec sa défense parut en 1664. le 1. volume de la grande en 1667. M. Arnauld y eut quelque part; M. Nicole fit seul les deux autres, & il composa aussi contre les Calvinistes, le livre intitulé, *les préjugés legitimes contre les Calvinistes*. Il publia ensuite son excellent ouvrage des essais de morale; & continua jusqu'à la fin de sa vie à combattre les erreurs des Calvinistes & des Quiétistes. Il mourut à Paris le 16. de Novembre 1695. âgé de 70. ans, après avoir reçu les sacremens, dans des sentimens d'une pieté exemplaire. Il a vécu toute sa vie avec beaucoup de simplicité, & étoit fort peu versé dans les manieres du monde; mais il avoit un grand fond d'esprit, une conversation agréable, des maximes de morale tres-pures, un jugement sain & solide, une érudition plus que mediocre, beaucoup de pieté & de religion.

Voici le catalogue des ouvrages qu'il a composés, qui sont anonymes, ou sous d'autres noms.

Les écrits latins sont marqués d'une L. à la fin.

Six disquisitions de Paul Irenée, L. dont trois imprimées separement l'an 1657. & les autres à la fin du journal de Saint-Amour.

These molinistique du pere Nicolaï affacée par des notes thomistiques, l'an 1656. avec une addition contenant un essai des calomnies du pere Nicolaï. *L.*

Idée generale de l'esprit & du livre du pere Amelote.

Belga Percontator, ou les scrupules de François Profuturus, theologien Flamand, sur la narration de ce qui s'est passé dans l'assemblée du clergé de 1656. *L.*

Traduction latine des lettres provinciales, sous le nom de *Guillaume Wendrok*, avec des préfaces, & des notes, pour justifier ce qui est avancé dans ces lettres, & répondre aux objections, avec des dissertations theologiques. *L.* La premiere édition est de 1658. la quatriéme, qui est beaucoup plus ample est de l'année 1665.

I. II. & III. parties de l'apologie des religieuses de Port-Royal, en 1665.

Quatriéme écrit des curés de Paris, du 23. Mai 1658.

Reponse à la lettre des Jesuites, contre les censures des évêques, sous le nom d'*Optat*, à Paris en 1659.

Remarque sur le formulaire des fermens de foi, qui se trouve dans le procès verbal du clergé, à Paris en 1660.

Memoire sur l'hermitage de Caën.

Deux défenses des professeurs en theologie de l'université de Bourdeaux, contre un écrit intitulé, *lettre d'un theologien à un officier du parlement, touchant la question*, si le livre de Wendrok est heretique, en 1660.

Requête des religieuses du Port-Royal des Champs, à M. l'archevéque de Paris, afin qu'il déclare ce qu'il entend par le mot d'*Acquiescement*.

Traité de la distinction du Fait & du Droit, dans la cause de Jansenius, envoyée au pape en 1661. par M. l'évéque d'Angers. *L.*

Nullités & abus du troisiéme mandement, pour la signature du formulaire, *avec M. Arnauld* en 1662.

Lettre d'un bachelier à un docteur de Sorbonne, sur la signature du Formulaire, *avec M. Arnauld.*

Traite de la foi humaine, en deux parties, en 1664. *avec M. Arnauld.*

Dix-huit lettres appellées *imaginaires & visionnaires*, commencées en 1664. & finies en 1666. imprimées plusieurs fois.

Remarques sur la requête presentée au roi par M. l'archevêque d'Ambrun, contre la traduction du N. Testament de Mons, en 1668.

Reponse à la lettre d'un docteur en theologie, sur la traduction du nouveau testament de Mons, en 1668.

Reponse à la lettre à un seigneur de la Cour, servant

d'apologie à monsieur l'archevêque d'Ambrun, en 1668.

La perpetuité de la foi de l'église Catholique, touchant l'Eucharistie, avec la refutation de l'écrit du ministre Claude, à Paris en 1664. & 1672.

I. II. & III. tomes de la grande perpetuité de la foi, dont les deux derniers sont entierement de lui, à Paris en 1669. & suivantes.

Reponse generale au nouveau livre de M. Claude, à Paris en 1671. *avec M. Arnauld.*

Préjugés legitimes contre les Calvinistes, à Paris en 1671.

La conference du diable avec Luther, & l'examen des quatre endroits du dernier livre du ministre Claude, à Paris en 1673.

Essais de morale, contenus en divers traités, en 4. volumes, imprimés à Paris en 1678.

Continuation des essais de morale, ou plûtôt autres ouvrages contenant des reflexions morales sur les épîtres & évangiles de l'année, en 4. volumes, à Paris en 1687. & 1688.

Traité de l'oraison & de la priere, à Paris en 1680. & 1695. Il y en a plusieurs autres éditions.

Les Prétendus Reformés convaincus de schisme, à Paris en 1686.

De l'unité de l'église, ou réfutation du nouveau système du ministre Jurieu, à Paris en 1687.

Les exemples qui sont dans les dernieres éditions de l'art de penser.

Refutation des principales erreurs des Quietistes, à Paris en 1695.

Choix d'épigrammes latines, à Paris en 1659. revû. Cet ouvrage latin à pour titre, *epigrammatum Delectus, &c.* Chaque épigramme est accompagnée de petites notes fort claires, qui font entrer dans le sens de l'auteur.

Continuation des essais de morale, sur les devoirs des religieuses.

Lettres choisies, à Paris en 1702.

Instructions theologiques & morales sur l'oraison dominicale, la salutation angelique, la sainte messe, & les autres prieres de l'église, à Paris en 1706.

Instructions sur les sacremens, à Paris.

Instructions theologiques & morales sur le symbole, 1707.

Systême sur la grace, imprimé depuis sa mort, & où il paroit suivre des principes tres-differens de ceux qu'il avoit suivis long-tems.

* *Memoires du tems.*

NICOLINI, Angelo, cardinal, archevêque de Pise, né à Florence dans une famille noble & ancienne, s'acquit la réputation de celebre orateur, & de sçavant jurisconsulte Côme de Medicis, duc de Florence, le fit conseiller d'état, l'employa dans des affaires importantes, & l'envoya ambassadeur auprès du pape Paul III. puis à la cour de l'empereur Charles V. Nicolini s'acquitta tres-bien de ces commissions; & à son retour, il fut gouverneur de Sienne. Après la mort de sa femme, il se fit ecclesiastique, fut pourvû de l'archevêché de Pise, & fut fait cardinal par le pape Pie IV. en 1565. Il mourut peu après, le 22. Août 1567. âgé de 66. ans, & fut enterré dans l'église de sainte Croix de Florence, où l'on voit son tombeau. * Ammirato, *hist. famigl. Flor.* Ughel, *Ital. sacr.* Petramellario. Aubery, &c.

NICOMAQUE, *Nichomachus*, poëte tragique, étoit d'Athenes, & vivoit sous la LXVIII. olympiade, & vers l'an 396. de Jesus Christ. Il disputa le prix de la tragedie à Sophocle & à Euripide, qu'il vainquit même quelquefois, & se rendit sur-tout celebre par sa piece, intitulée *Oedipe.*

NICOLUCCI (Jean-Dominique) né dans un lieu du diocese de Forli dans le XVII. siecle, entra dans l'ordre de saint Dominique, où il enseigna long tems la theologie. Il avoit une grande connoissance des canons, ainsi qu'on le voit par les ouvrages qu'il a mis au jour. En voici les titres: *Novus thesaurus sacerdotum*, Macerata 1676. *Tractatus theologicus de justificatione impii*, Bologne 1691. *De paupertate religiosorum*, Forli 1693. On ne sçait pas précisement en quelle année il est mort. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

NICOMAQUE, fut pere d'Aristote, comme nous l'apprenons de Diogene *Laërce.* Ce philosophe avoit un fils de même nom, à qui il dédia ses livres de morale. Athenée cite un NICOMAQUE, qui avoit fait un traité des pierres; & Suidas parle de quelques autres de ce nom.

NICOMAQUE, historien Grec, vivoit du tems de l'empereur Aurelien, dans le III. siecle. Vopiscus en fait mention dans la vie de ce prince. On croit qu'il est le même que le NICOMACHUS, surnommé *Senior* par Apollinaris Sidonius, qui avoit écrit la vie d'Apollonius de *Tyane.* Il y a encore un NICOMAQUE, cité par Athenée, *l. 15.* qui avoit écrit l'histoire des fêtes des Egyptiens. * Apollinaris Sidonius, *l. 8. ep. 3.* Vossius, *l. 2. de hist. Græcis.*

NICOMAQUE, *Virius Nicomachus Flavianus*, florissoit du tems d'Arcadius & d'Honorius, dans le IV. siecle. Une inscription qu'on a trouvée à Rome, témoigne que c'étoit un personnage illustre par les dignités; car il avoit même été prefet du prétoire, & étoit d'ailleurs tres-habile historien. * Vossius, *l. 3. de hist. Lat.*

NICOMAQUE, *Nicomachus Gerasenus*, avoit fait deux livres; *arithmeticorum theologicorum*, c'est-à-dire, *de l'arithmetique appliquée aux choses divines, ou des speculations Pythagoriciennes sur les nombres.* * Photius, *cod.* 187.

NICOMEDE I. *Nicomedes*, roi de Bithynie, étoit fils de Zipoëte, fondateur de cette monarchie, & succeda à son pere la 3. année de la CXXV. olympiade, & la 278. avant Jesus-Christ. Il en usa tres cruellement avec ses freres, & fut attaqué par Antiochus *Soter*, contre lequel il s'étoit ligué avec Antigonus *Gonatas.* Cette guerre n'eut point de suite; mais il en eut une autre, l'an 270. avant Jesus-Christ, contre son frere Zipoëte, roi de la Bithynie maritime, & le vainquit, secouru des Gaulois, avec lesquels il partagea les états de ce prince. Depuis il rétablit ou bâtit entierement la ville, appellée de son nom *Nicomedie*, l'an 262. avant Jesus-Christ, laissant entr'autres enfans, *Zeilas & Prusias*, qui regnerent successivement après lui. * Memnon, *in excerptis.* Justin, *liv.* 25. Tite-Live, *liv.* 38. Pausanias, *in Eliacis.*

NICOMEDE II. surnommé par ironie, *Philopator*, roi de Bithynie, étoit fils de Prusias, surnommé *le Chasseur*, qui le mena avec lui à Rome, la 3. année de la CLIII. olympiade, & la 166. avant Jesus-Christ. Il fut recommandé au senat par son pere, qui avoit été reçu magnifiquement, & qui lui ordonna de recevoir les presens du peuple Romain. Dans la suite, Prusias s'étant broüillé avec les Romains, au sujet de la guerre qu'il eut avec Attale, roi de Pergame, resolut l'an 149. avant Jesus-Christ d'envoyer à Rome son fils, qui étoit fort aimé, pour demander qu'on lui remit une somme qu'il devoit payer à ce prince, & donna ordre à Menas, qui accompagnoit Nicomede dans cette ambassade, de le tuer, s'il ne pouvoit obtenir cette grace. Prusias ne se portoit à ce crime, que pour favoriser des enfans qu'il avoit d'un second lit. Ce fut pour lors que Nicomede, se joignant à Attale, conspira de déthrôner son propre pere, qui le fit accuser auprès des Romains. Cependant Nicomede entra dans la Bithynie, qui se jetta presque toute entiere dans son parti, & réduisit Prusias à s'enfermer dans Nicée. L'autorité des Romains & de leurs deputés ne put reconcilier le fils avec le pere, qui se retira à Nicomedie, où il fut tué par ordre de Nicomede, dans un temple de Jupiter, selon Appien; par Nicomede même, selon Diodore de *Sicile*, & Tite-Live; par Attale, selon Strabon; & par ses propres sujets, selon Zonaras, après Dion, l'an 148. avant Jesus-Christ. Ce prince s'étoit rendu l'horreur des Bithyniens par sa cruauté. Il paroît que Nicomede qui lui succeda, n'entra point dans les guerres de son tems, & qu'il se contenta de gouverner son royaume en paix. Cependant sur la fin de sa vie, craignant la puissance du celebre Mithridate, dont il avoit épousé la sœur, veuve d'Ariarathe, & qui avoit usurpé la Cappadoce, il aposta un jeune homme, qu'il disoit être le troisiéme fils d'Ariarathe. Les Romains, pour mortifier les deux rois rivaux, ôterent la Cappadoce à

Mithridate, & la Paphlagonie à Nicomede, qui mourut l'année suivante, qui étoit la 3. de la CLXXII. olympiade, & 90. avant Jesus-Christ. Nicomede III. son fils lui succeda. * Appien, *in Mithridate*. Justin, *l*. 24. & 38. Zozime *l*. 2. Tite-Live, *l*. 50. Diodore, *apud Photium cod*. 244. *pag*. 1162. *edit*. *Rothom*. Strabon, *l*. 12. *&* 13. Polybe, *in excerptis Vales*.

NICOMEDE III. fils de Nicomede *Philopator*, qui l'avoit eu à Rome d'une danseuse, appellée *Nysa*, fut déclaré heritier du royaume par les Romains, & fut déthrôné aussi tôt après par son frere aîné Socrate, surnommé aussi *Nicomede* & *Chrestus*. Il se réfugia à Rome, demanda d'être rétabli, & le fut en effet par Manius Aquilius & Maltinus, députés par le senat. La même année, 89. avant Jesus-Christ, Nicomede fut obligé par les Romains de porter la guerre sur la terre de Mithridate, où il fit un grand butin; & par leur autorité, il fut quelque-tems à couvert des effets de la vengeance de ce prince, qui n'avoit pas encore rompu ouvertement avec Rome; mais peu après il fut vaincu par les troupes de Mithridate, perdit tout son bagage, & s'enfuit en Paphlagonie, pendant que la Bithynie étoit en proye avec l'ennemi. Par le traité qui finit la premiere guerre d'entre les Romains & Mithridate, l'an 84. avant Jesus Christ, Nicomede rentra dans ses états. En l'année 81. Jules Cesar, chargé par M. Thermus, préteur d'Asie, de passer en Bithynie, pour en faire venir des vaisseaux, y fit quelque sejour, y retourna même, & fut accusé de s'être prostitué à Nicomede. Ce prince mourut sans enfans, l'an 3960. du monde, 75. avant Jesus-Christ, & laissa au peuple Romain la Bithynie, qui fut reduite en Province. * Justin, *l*. 38. Appien, *in Mithridat*. *&* *bell*. *civil*. *l*. 1. Memnon, *in excerptis Gothis*. Sueton. *in Julio*.

NICOMEDE, martyr à Rome, dans le tems de la persecution de Domitien, à ce que l'on croit, a eu tres-anciennement un culte particulier dans l'église de Rome; mais l'histoire de son martyre est fort incertaine. On fait memoire de lui au 15. de Septembre. * Tillemont, *mem*. *eccl*. *tome* II. Baillet, *vies des Saints*.

NICOMEDIE, *Nicomedia & Olbium*, appellée par quelques-uns *Comedia*, & par les Turcs, *Nicor*, ou *Isnud*, ville capitale de Bithynie, dans l'Asie mineure, étoit située sur le rivage de la Propontide, que nous appellons *mer de Marmora*. Elle fut bâtie par Nicomede *le Grand*, roi de Bithynie, vis-à-vis d'Astacus, l'an 262. avant Jesus-Christ, ou selon d'autres auteurs, cette ville étoit la même qu'Astacus, nommée Nicomedie par ce prince, qui l'avoit embellie, & augmentée. Dans la suite, elle fut soûmise aux Romains; & devint le siege de l'empire, sous quelques empereurs. L'an 358. un tremblement de terre la ruina de fond en comble, dans le tems que l'empereur Constance y devoit faire tenir un concile par les Ariens. Ammien Marcellin fait une description particuliere de ce tremblement. Aujourd'hui Nicomedie est située au fond d'un golfe, auquel elle donne son nom, sur le panchant d'une petite colline, embellie de fontaines, & chargée de vignes, de bleds, & d'arbres fruitiers. Les melons qui y croissent, sont celebres, & ne cedent point en bonté à ceux de Cachan en Perse, que l'on estime par-dessus tous les autres. On trouve dans la ville quantité de belles inscriptions latines & grecques. Il y a plusieurs mosquées & églises Grecques, d'une riche structure: le peuple qui l'habite, peut faire le nombre de trente mille hommes, de differentes religions, Grecs, Armeniens, Juifs, & Turcs, qui exercent presque tous le commerce de soye, cotons, laines, toiles & autres marchandises. Depuis le 25. jusqu'au 28. Mai 1719. il y eut dans cette ville un des plus furieux tremblemens de terre, qu'on y eût jamais ressentis, qui renversa de fonds en comble un grand nombre de maisons, ruina plusieurs mosquées, & causa des dommages infinis dans la campagne, plusieurs bourgs & villages ayant été entierement perdus. Le grand Constantin mourut aussi proche de cette ville, dans un bourg nommé *Aquiron*, l'an 337. de Jesus-Christ. Sainte Barbe, saint Adrien, S. Pantaleon, & un grand nombre d'autres martyrs, étoient de cette ville, laquelle a été une des premieres qui ait reçu la foi Chrétienne. Le golfe de Nicomedie a environ une demi-lieuë de large, & est assez long. On y fabrique la plûpart des grands vaisseaux, saïques, & autres bâteaux des marchands de Constantinople, qui sont fort grands & de tres-haut bord, mais tres-méchans voiliers, & de facile prise. A l'occident de Nicomedie, & à la droite du golfe, on trouve une fontaine d'eau minerale, dont les Turcs & les Grecs disent des merveilles. Ils y vont en troupes de tous côtés; & à les entendre parler, il n'y a gueres de maladies que cette fontaine ne guerisse. * Ammien Marcellin, *l*. 17. Strabon, *l*. 12. Grelot, *voyage de Constantinople*.

NICON, fameux athelete de l'antiquité, remporta plusieurs fois le prix dans les jeux de la Grece, & merita qu'on lui érigeât une statuë en l'isle de Tassus, appellée aujourd'hui *Tasso*, dans la mer Egée ou Archipel. Après sa mort quelqu'un s'étant approché de cette statuë pour la foüetter, elle tomba sur lui, & le tua. Les enfans du défunt firent faire le procès à la statuë, laquelle, suivant les loix de Dracon, Athenien, qui avoit ordonné des peines méme contre les choses inanimées, fut condamnée au bannissement, & fut jettée dans la mer. Quelque-tems après, les habitans de cette isle étant tourmentés de quelque malheur, consulterent l'oracle, qui leur répondit, *Que pour s'en délivrer, il falloit qu'ils rétablissent cette statuë en son premier état*; & comme ils étoient en peine de la pouvoir trouver, des pêcheurs la tirerent dans leurs filets. * Eusebe, *chron*. Pausan. *in Eliac*. Ammien, *l*. 22. Pline. Strabon. Suidas.

NICON (saint) moine Armenien, surnommé *Metanoite*, du mot grec Μετανοεῖτε, c'est-à-dire, *faites penitence*, parce qu'il se servoit souvent de ce terme dans ses discours, vivoit dans le X. siecle. Il s'étoit retiré tout jeune, malgré ses parens, dans le monastere de Pierre d'Or, entre le Pont & la Paphlagonie. Après y avoir mené long-tems une vie fort austere, il fut envoyé l'an 961. en mission en Armenie. Il travailla à la conversion des Armeniens, & des peuples voisins; & passant dans l'isle de Crete, que l'empereur Romain *le Jeune* venoit d'enlever aux Sarasins, il y prêcha avec un zele merveilleux, & confirma sa mission par des miracles continuels. Il se retira ensuite à Lacedemone, d'où il fut appellé à Corinthe, pour arrêter, par ses prieres, les incursions des Bulgares, & mourut le 26. Novembre 998. On lui attribuë un petit écrit de la religion des Armeniens, contenant un abregé de leurs erreurs, qui est en latin dans la bibliotheque des peres; avec un fragment contre les excommunications injustes & précipitées. * *Voyez* les actes de sa vie, & Baronius, *in annal*.

NICON, nom d'un âne, qui signifie *vainqueur*. Le jour de la bataille d'Actium, qui fut donné l'an de Rome 723. & 31. ans avant Jesus-Christ, Auguste étant sorti le matin pour faire la revûë de sa flotte, rencontra un homme sur un âne, & lui demanda qui il étoit. Cet homme répondit qu'il se nommoit *Eutychus*, c'est-à-dire (*heureux*) & son âne, *Nicon*, (*vainqueur*) ce qu'Auguste prit à bon augure. Il fut si touché de cette rencontre, qu'après cette victoire, il mit dans le trophée qu'il éleva dans ce lieu, une statuë de bronze d'un homme sur un âne. * Plutarque *in vit Aug*. Les anciens se donnoient, non seulement à eux-mêmes des noms de bon augure, mais aussi aux animaux dont ils se servoient. Nicon fut encore le nom d'un éléphant de Pyrrhus. * Plut. *in vit*. *Pyrrh*.

NICOPIN, ville de Danemarck, capitale de l'isle de Faster.

NICOPIN, en latin, *Nicopia*, ville de la Sudermanie, province du royaume de Suede, est située près de la mer Baltique, & a un château qui servit assez long-tems de prison à Charles, duc de Sudermanie. * Baudrand.

NICOPOLIS, ville de Bulgarie, sur le Danube, & vers la Valachie, où les Chrétiens furent battus par les Turcs, du tems de Sigismond roi de Hongrie, l'an 1396. comme nous le disons ailleurs. Bajazet l'avoit emportée en pleine paix, l'an 1370.

NICOPOLIS, appellée aussi *Cassiopaa*, ville d'Epire, dite aujourd'hui la *Prevesa*, selon Sophien, fut bâtie par Auguste près d'Actium, en memoire de la victoire qu'il y remporta l'an de Rome 723. & 31. avant Jesus-Christ. C'est de cette ville que saint Paul veut parler, lorsqu'il manda

mande à Tite son disciple de le venir trouver à Nicopolis, où il devoit passer l'hyver. * *Epitre à Tite* 3. 12. Sanson.

NICOPOLIS, ville épiscopale de Judée, est la même qu'Emaus, à qui on donna ce nom, qui veut dire, *ville de la Victoire. Cherchez* EMMAUS.

NICOPOLIS, ville épiscopale de l'Armenie mineure, sous la metropole de Sebaste. Elle fut bâtie par Pompée, qui avoit vaincu Mithridate près de là. Castel la nomme *Granich*, & les autres *Chiorme*. Les auteurs ecclesiastiques remarquent qu'elle fut troublée par les Ariens, après la mort de son évêque Theodore, l'an 370. Les Heretiques y avoient introduit Phorane, qui étoit de leur parti; mais les habitans de la ville de Nicopolis se separerent de sa communion, & on fut obligé de leur en donner un Orthodoxe. Après cela saint Basile leur écrivit une lettre, pour les exhorter à être bien unis avec leur pasteur.

NICOPOLIS, fauxbourg d'Alexandrie d'Egypte, éloigné de 30. stades du centre de cette ville. * Strabon.

NICOPOLIS, riche courtisane, étant devenuë amoureuse de Sylla, le fit son heritier en mourant. * Plutarque, *in Sylla*.

NICOSIE, que les Latins & les Italiens nomment *Nicosia*, ville capitale de l'isle de Cypre, avec archevêché, a eu autrefois le nom de *Thremicum*, selon quelques geographes. Cette ville, qui étoit marchande & bien fortifiée, fut emportée par les Turcs au mois de Septembre 1570. après un siege de 42. jours & est fort diminuée & même peu peuplée, quoiqu'elle soit dans une plaine au milieu de l'isle de Famagouste. *Voyez* CHYPRE.

NICOSTRATE, *Nicostratus*, orateur Grec, dont Suidas fait mention.

NICOSTRATE, de Trebizonde, sophiste, qui vivoit sous l'empire de Claude & d'Aurelien, dans le III. siecle, écrivit l'histoire de Philippe, de Dece, & de leurs successeurs, jusqu'à la prise de Valerien par les Perses, & la victoire qu'Odenat remporta sur eux. * Evagre, *l.* 5. *hist. c. ult.*

NICOSTRATE, *Nicostrata*, autrement nommée *Carmenta*, femme d'*Evandre*, chef d'une colonie d'Arcadiens, qui vint s'habituer dans le *Latium*. Elle avoit le don de predire; d'où vient que les Latins la nommerent *Carmenta*, *à carminibus*, enchantemens, ou *paroles magiques*. * Plutarch. *in Romulo*.

NICOT (Jean) seigneur de Villemain, & maître des requêtes de l'hôtel du roi, étoit de Nismes en Languedoc. Il fut ambassadeur en Portugal, l'an 1559. 1560. & 1561. & en rapporta cette plante, qu'on a nommée de son nom *Nicotiane*, dite autrement *Petum* & *herbe à la reine*, parce que Nicot la presenta à la reine Catherine de Medicis; mais qui est plus connuë sous le nom de Tabac. On a de lui divers ouvrages, comme un dictionnaire françois latin *in folio*; un traité de la marine, &c. Il mourut à Paris le 10. Mai 1600. & fut enterré dans l'église de S. Paul, où l'on voit son épitaphe. * La Croix du Maine, *biblioth. Franç.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes*, &c. *Voyez* TABAGO.

NICOTERA, ville de la Calabre ulterieure, dans le royaume de Naples, & sur le bord de la mer Tyrrhene, avec titre d'évêché, est peu considerable. * Leand. Alberti.

NICOYA, petite ville ou bourg de l'Amerique septentrionale dans la province de Costarica. Elle a un bon port dans le golfe de Salines, partie de la mer du Sud, & est fort frequentée par les fregates de Panama. Elle a un gouverneur particulier, & on dit qu'on pêche dans son golfe differentes sortes de coquillages, dont on fait diverses teintures, & particulierement la pourpre. * Maty, *diction.*

NIDDA (le comté de) petit pays de la Hesse. Il est entre les comtés de Solms, & d'Isenbourg, & n'a rien de considerable que le bourg de Nidda. Il appartient au landgrave de Hesse-Darmstat. * Maty, *diction.*

NIDDA, riviere de la basse partie du cercle du haut Rhin. Elle traverse le comté de Nidda & la Veteravie, & va se décharger dans le Mein à Hoechst. * Maty, *diction.*

NIDDE, riviere en Angleterre, dans le pays de Northumberland. Vers l'an 705. on celebra près de cette riviere un concile, où Beruvalde de Cantorbery présida: ce que nous apprenons de Bede & de Guillaume de Malmesbury. * Bede, *l.* 5. *hist. c.* 20. Guillaume de Malmesbury, *l.* 3. *de Pontif. Angl.*

NIDE, nom de deux petites rivieres de Lorraine. Elles se joignent près de Nidbruck, baigne Bouzonville, & se décharge dans la Sare, à une lieuë & demie au-dessous de Vaudrevange. * Maty, *diction.*

NIDERMUNSTER, abbaye de chanoinesses seculieres à Ratisbonne, fut fondée par Judith, fille d'Arnoul *le Mauvais*, duc de Baviere, & femme de Henri, aussi duc de Baviere, frere de l'empereur Othon I. dont le fils Othon II. en augmenta les revenus. On y professoit la regle de S. Benoît; mais dès l'an 974. Wolfang, évêque de Ratisbonne, trouva que les observances monastiques y étoient negligées, & les retablit: l'empereur Henri II. confirma l'an 1002. ses privileges, & la prit sous sa protection. On y abandonna enfin la regle de saint Benoît, & les religieuses se transformerent en chanoinesses. L'abbesse est princesse de l'empire, & du cercle de Baviere. Elle envoye ses deputés à la diete, & fournit pour son contingent en tems de guerre, deux cavaliers & six fantassins. * Mabillon, *annal. ord. S. Bened. tom.* 3. & 4. Yepés, *chron. gen. de la orden. de S. Ben.*

NIDHART ou NITARD (Jean Everard) Jesuite & confesseur de la reine mere de Charles II. roi d'Espagne, nâquit au château de Falkensteinen Autriche le 8. Decembre 1607. Il entra dans la societé le 5. Octobre 1631: l'an 1633. il enseigna à Gratz la philosophie & le droit canon, & fut appellé à la cour de l'empereur Ferdinand III. Il y fut confesseur de l'archiduchesse Marie, qu'il suivit en Espagne, lorsqu'elle épousa le roi Philippe IV. Ce prince qui l'affectionnoit, voulut le nommer au cardinalat. Ce pere le refusa, & après la mort de Philippe, il fut revêtu de la charge d'inquisiteur general, & eut beaucoup de part au gouvernement; mais il se forma un puissant parti contre lui, à la tête duquel étoit D. Juan d'Autriche; ce qui l'obligea de sortir de la cour, le 25. Fevrier 1669. Il se retira à Rome, où il fut ambassadeur d'Espagne, & fut enfin élevé au cardinalat l'an 1672. & fait archevêque d'Edesse par le pape Clement X. Il mourut à Rome le 1. Fevrier 1681. âgé de 73. ans, & fut enterré dans l'église de la maison professe des Jesuites. On a de lui quelques ouvrages sur la conception de la sainte Vierge. * Le pere Bouhours, *sortie du pere Nithard*. Bayle, *diction. crit.*

NIDI (Raimond) Milanois, religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit inquisiteur general de la foi à Pavie l'an 1674. On a de lui plusieurs ouvrages imprimés dans cette ville: *Lucerna inquisitorum pro absolutione ab haeresi credentialis*. 1664. *Lucerna confessariorum de absolutione haereseos* 1674. *De conservatoribus regularium*. 1676. *Commentaria in tit. de reg. juris VI. decret.* * Echard, *script. ord. FF. Prad.*

NIDROSIE, ville autrefois capitale de Norwege, avec archevêché, appellée aujourd'hui *Drontheim* & *Trontheim*, est assez considerable par son commerce. Les Suedois en étoient maîtres depuis l'an 1658. mais par un traité fait depuis, elle est revenuë au roi de Danemarck. *Cherchez* DRONTHEIM. Il y a un fleuve du même nom dans ce royaume.

NIEBLA, anciennement *Elepha*, *Ilipla*: c'étoit une ville des Turdetans dans l'Espagne Betique. Elle fut épiscopale sous la domination des Goths; elle n'est maintenant qu'un bourg de l'Andalousie, situé sur le Tinto, à quatorze lieuës de Seville vers le couchant. * Maty, *diction.*

NIEDREVITSE, qu'on a écrit *Niedrzewicz*, est un village de Pologne, dans le palatinat de Lublin: depuis Belgitz, jusqu'à ce village, qui en est éloigné d'une lieuë & demie, il y a une vaste plaine découverte, terminée par un fond herbu, occupé d'un etang & d'un ruisseau, bordés en longueur deçà & de-là des maisons des paysans, qui composent le village. * *Memoires du chevalier de Beaujeu.*

NIEMECZ, NIMIEC, place forte de la Moldavie,

Elle est sur les confins de la Transylvanie, entre Soczowa & Cronstat, à dix lieuës de l'une & de l'autre. Les Polonois se rendirent maîtres de cette place l'an 1691. mais ils l'ont renduë par la paix suivante faite à Carlowitz. * Maty, *diction.*

NIEMEN, *cherchez* NEMEL.

NIENBORG, petite ville du cercle de Westphalie. Elle est sur le Weser, dans le comté de Hoye, à cinq lieuës au-dessus de la ville de ce nom. * Maty, *diction.*

NIENCLOSTER, NEVENCLOSTER, petite ville ou bourg de l'évêché de Swerin, en basse Saxe. Il est situé à trois lieuës de Wismar vers l'orient, & est chef d'un bailliage, qui a été cedé aux Suedois par la paix de Westphalie. * Maty, *diction.*

NIENHUSS, bourg avec une forteresse, où l'évêque de Paderborne fait sa residence ordinaire. Ce lieu est fort près de la ville de Paderborne, sur le confluent de la Lippe & de l'Alm. * Maty, *diction.*

NIEPE, NIPE, c'est une petite riviere de la Flandre Françoise. Elle se décharge dans la Lys à Merville, & donne son nom au bois de Niepe, qui est entre cette riviere & la Lys, au nord de saint Venant. * Maty, *diction.*

NIEPER, fleuve de Pologne, *cherchez* BORISTHENE.

NIERSE, riviere d'Allemagne: elle coule dans le diocese de Cologne, & dans la Gueldre Espagnole, & se décharge dans la Meuse à Gennep. On estime que c'est l'ancienne *Nabalia.* * Maty, *diction.*

NIEREMBERG (Jean-Eusebe) Jesuite, étoit de Madrid, où il nâquit l'an 1595. d'un pere qui étoit Allemand, & avoit beaucoup de science & de pieté. Il mourut le 7. Avril 1658. âgé de 68. ans, & laissa divers ouvrages de sa façon; *De arte voluntatis*; *Theopoliticus*; *Stromata sacra scriptura*; *Nomoglyphica*; *De origine sacra scriptura*; *Doctrina ascetica pandecta*; *Homilia catena*; *Claraos Varones de la compannia de Jesus*, *&c.* * Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

NIESTADT, petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg. Elle est sur la Fuhre, à deux lieuës de l'Oder, & à huit de Berlin, vers le nord oriental. * Maty, *diction.*

NIEVA (Dominique de) né à Billoria en Campos en Espagne, entra dans l'ordre de saint Dominique, où dans une extrême jeunesse, il montra une pieté solide. Etant âgé de 22. ans & diacre, il demanda l'an 1585. d'aller aux isles Philippines, & s'y étant appliqué à la conversion des Infideles, il eut le bonheur non-seulement d'en convertir plusieurs, mais de les porter à la plus haute perfection. Ses rares talens le firent choisir pour être prieur de Manille, & il exerçoit cet emploi l'an 1606. lorsqu'on le nomma procureur general de cette province auprès du pape & du roi Catholique. Il partit aussi-tôt pour aller remplir cette charge, mais dans le cours de la navigation il se noya. On a de lui plusieurs ouvrages écrits & imprimés en langue chinoise: Une grammaire & un dictionnaire, un memorial de la vie chrétienne, ouvrage estimé, un traité de l'oraison, une préparation à la confession & à la communion. * Echard, *script. ord. FF. Prad. tom.* 2.

NIEVA, riviere des états de Suede. C'est le canal par lequel le lac de Ladoga se décharge dans le golfe de Finlande. Il baigne Nottebourg, & il separe l'Ingrie de la Carelie. * Maty, *diction.*

NIEVES (l'isle de) petite isle de l'Amerique. C'est une des Antilles de Barlovento, située près de celle de saint Christophle. Les Anglois y ont un fort avec quelques colonies * Maty, *diction.*

NIEULET, NIEULAY; c'est un petit fort, mais assez bon. Il est dans la Picardie, au couchant de Calais, dont il est separé par un marais d'une demie lieuë. * Maty, *diction.*

NIEUPORT, que les Latins nomment *Novus Portus*, ville de Flandres, dite autrefois *Santhoft*, avec un port sur la mer Germanique, & la riviere d'Yperlée, entre Furnes, Ostende, Ipre, & Dunkerque. Elle a été souvent assiegée pendant les guerres des Espagnols & des Hollandois. * Strada, & Bentivoglio, *guerres de Flandres.*

NIEUPORT en Hollande, située à un quart de lieuë de Schoonhoven, a été autrefois plus considerable qu'elle n'est aujourd'hui. * Ortelius.

NIGEL WIREKER, Anglois; *cherchez* WIREKER.

NIGEON, lieu dans la paroisse de Chaillot, proche de Paris, au bout du Cours-la-Reine, où étoit l'hôtel de Nigeon, que la reine Anne de Bretagne, épouse de Louis XII. donna l'an 1493. aux religieux de l'ordre de saint François de Paule, pour en faire un monastere. Elle leur fit encore bâtir une église en l'endroit où étoit une chapelle, sous le titre de Notre-Dame de Grace. Ensuite on commença celle que l'on voit aujourd'hui, & qui fut achevée & dédiée l'an 1578. On appelle communément ce lieu *les Bons-Hommes*, qui est le nom que l'on donna aux religieux de cet institut, parce que les rois Louis XI. & Charles VIII. nommoient ordinairement ainsi leur fondateur, saint François de Paule & ses disciples, en consideration de leur douceur & de leur simplicité. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

NIGER ou NIJAR, grand fleuve d'Afrique, a sa source dans l'Ethiopie, d'un lac qui lui donne son nom. De-là coulant un peu vers l'occident, il divise en deux parties la Nigritie, le traversant d'orient en occident pendant huit cens lieuës; & accrû par les eaux d'un grand nombre de rivieres, dont nous ignorons les noms, il se décharge par six embouchures dans l'Ocean Atlantique, près du Cap Verd. Il n'est pas vrai qu'il coule du même lac qui est la source du Nil, comme quelques-uns l'ont crû. Ses embouchures prennent des noms divers, comme de Senega, de Gambia, de Rio-Grande, &c. C'est une chose remarquable, qu'au-delà de ce fleuve, vers le midi, les hommes soient fort noirs, robustes & bien proportionnés, & la terre assez fertile; & qu'en-deçà vers le septentrion, ils soient blancs ou peu bazannés, petits & foibles, & que la terre y soit fort sterile. La marée qui croît & diminuë de six en six heures, porte son flux plus de vingt-cinq lieuës audedans du pays: c'est pourquoi, pour y entrer on attend qu'elle monte; car alors elle couvre les bancs de sable, & facilite l'entrée aux vaisseaux. Sur les bords de ce fleuve, & sur d'autres rivieres qui s'y rendent, sont les habitations des plus celebres d'entre les Negres; & comme il croît & decroît en même tems, & de la même maniere que le Nil, il couvre la campagne, & remplit les vallées: de sorte que les Negres y vont avec des barques. Son débordement commence à l'ami-Juin, & dure quatre-vingts jours, tant à croître qu'à diminuer. Ptolomée s'est trompé, lorsqu'il a dit qu'il y avoit un bras du Niger, qui tournoit vers l'orient; car les marchands qui vont de Gualata, & des Jalofes au grand Caire, assurent qu'ils remontent toûjours le long de ce fleuve, en y allant; & qu'ils reviennent en descendant, sur cette riviere depuis Tombut jusqu'à la Guinée & à l'Ocean. * Marmol, de *l'Afrique*, *l.* 1.

NIGER PERAITE, fut un des plus vaillans hommes de son tems, parmi les Juifs. Il commandoit dans la province d'Idumée au commencement de la guerre de ce peuple contre les Romains, & se signala en plusieurs rencontres, principalement contre Cestius Gallus à Gabaon & à Ascalon. Il fut un de ceux qui soûtinrent avec le plus de valeur la guerre des Juifs contre les Romains. Cependant il succomba à la fin sous la tyrannie de ceux pour lesquels il avoit plusieurs fois hazardé sa vie. Simon & Jean ayant usurpé toute l'autorité dans Jerusalem, & traitant le peuple avec une cruauté inouie, Niger ne fut pas épargné; il fut un des premiers qu'ils attaquerent, l'accusant d'intelligence avec les Romains, lui firent mille outrages, & le trainerent enfin hors des murailles de Jerusalem, où ils le firent assommer à coups de pierres, sans lui vouloir permettre de se justifier des crimes dont il étoit accusé, ni lui promettre qu'ils feroient enterrer son corps après sa mort. Tout ce qu'il put faire fut de leur reprocher les services qu'il avoit rendus à sa patrie; il leur montra les playes qu'il avoit reçûës dans le cours de cette guerre; & voyant qu'on lui

refusoit la sepulture, avant que d'expirer, il leva les mains au Ciel, demanda que les Romains fussent les vengeurs de son sang; que la famine, la guerre, la peste, & une mortelle division, comblassent la mesure des châtimens qui étoient dûs à l'énormité de leurs crimes. Ces imprécations furent bientôt suivies de leur effet.* Josephe, *guerre des Juifs, liv. XIV. ch. 20.*

NIGER, *cherchez* BRUTIDIUS.

NIGER, *cherchez* LE NOIR.

NIGER, *cherchez* SIMEON.

NIGER (C. Pescennius Justus) *cherchez* PESCENNIUS.

NIGIDIUS FIGULUS (Publius) qui a été estimé le plus docte d'entre les Romains après Varron, étoit philosophe de la secte de Pythagore, bon humaniste & grand astrologue. Il se mêla du gouvernement, fut senateur & preteur, servit Ciceron, pour dissiper la conjuration de Catilina, & s'attacha au parti de Pompée contre Cesar: ce qui le fit envoyer en exil, où il mourut l'an 709. de Rome, & 45. avant Jesus-Christ. Ciceron le louë, & lui écrivit une lettre de consolation. Il composa plusieurs livres sur divers sujets; comme *De Augurio privato*; *De animalibus*; *De extis*; *De ventis*. Aulu-Gelle les a cités quelquefois, aussi-bien que Pline & Macrobe. Ce dernier parle d'un livre de Nigidius, *de Diis*. Il avoit fait aussi des commentaires sur la grammaire. Quelques-uns lui attribuënt des traités de Medecine; & entr'autres, un traité des remedes de l'amour. Janus Rutgersius a recueilli avec soin tous les fragmens qui restent de Nigidius Figulus. La Popeliniere dit qu'il a écrit des annales; mais cela est peu sûr. * Cicero, *lib. de univers.* La Popeliniere, *l. 5. de hist.*

NIGRINIEN, jeune prince dont on a deux medailles dont le travail montre qu'il a vécu dans les dix années entre la mort de M. Aur. Claude & de Diocletien. On ne sçait que faire de lui, parce que les historiens ne l'ont pas même nommé: M. Genebrier medecin, a publié diverses conjectures, qui paroissent toutes également vraisemblables. Pour Ocion, qui a prétendu que c'étoit le consul de l'an 350. il n'y pensoit pas: & Tristan de saint Amant n'a pas mieux réüssi, lorsqu'il a écrit que ce pourroit être le fils d'Alexandre ce tyran d'Afrique qui se revolta contre Maxence: les tems ne conviennent pas.

NIGRINUS (George) de Battenburg, mourut en 1603. Il a écrit l'anticalvinisme; un traité de l'antechrist, & une explication du prophete Daniel & de l'apocalypse. * Konig, *biblioth.*

NIGRIS (Paule-Antoinette de) l'une des plus illustres filles de la Congregation des Angeliques, fut employée avec succès pour retirer du vice les femmes débauchées; mais ces sortes de missions lui ayant enflé le cœur, l'esprit de superbe la seduisit: elle se mêla d'écrire des lettres de spiritualité, prétendit que ses avis devoient être suivis sans reserve, s'attribua le don de prophetie & de revelation, & vint enfin à s'accommoder du titre de divine maîtresse, que les novices luy donnoient par flatterie. Ces desordres de son esprit furent bientôt remarqués par les clercs reguliers Barnabites, qui avoient la conduite des Angeliques; ils firent de vains efforts pour la faire rentrer en elle-même, & enfin ils la denoncerent à la congregation du saint Office, qui la condamna en 1552. à être enfermée dans le monastere de sainte Claire. On assure que Paule-Antoinette trouva depuis le moyen de sortir de ce couvent, & que refusant d'obéir au commandement qui lui fut fait d'y rentrer, elle mourut l'an 1555. à Milan dans son obstination. Un auteur Italien qui s'est caché sous le nom de Jean-Baptiste Fontana de Conti a écrit sa vie, où il la veut faire passer pour une Sainte, & il y a joint celles de ses lettres qu'il a pû recouvrer. Le pere Hilarion de Coste l'a mise aussi au nombre des dames illustres; & c'est pour empêcher que l'autorité de ces écrivains ne fasse illusion, qu'on donne place à cette femme dans ce dictionnaire.* Greg. Rossign. *vita della comit. Torelli.* Anaclet Sicco, & Valer. Modio, *Synops. cleric. reg. S. Pauli.*

NIGRITIE, grande region d'Afrique, dans la Libye ulterieure, a pour bornes, les deserts de Zaara, à l'orient & au septentrion; la Guinée au midi, l'Ocean Atlantique au couchant, & le long du fleuve Niger. On la divise pour l'ordinaire en plusieurs royaumes, dont les plus connus, qui ont leurs villes de même nom, sont au septentrion du fleuve Niger, Borno, Guangara, Cano, Cassena, Agades, Tombut, Canvia, Gualata, Genehoa, Fouli. Au midi du Niger, il y a les peuples de Zanfara, Zegzeg, Cago, Bangana, Cantori, Mandinga, Caragoulis, Srusos, Beccabena, Melli. Aux embouchures du Niger, sont les Biafares, Jalofes, les habitans de Gambaye, &c. Presque tous les peuples de ces pays sont Mahometans. Il y a aussi quelques idolâtres, & d'autres dans les deserts, qui sont sans religion. Les Negres sont brutaux, impudiques, paresseux, grossiers, ignorans. Ils font presque tous trafic d'esclaves, qu'ils enlevent chez leurs voisins. Souvent même les Negres vendent leurs enfans, & leurs propres femmes aux Portugais, aux Espagnols, & aux Hollandois, qui les menent en Amerique, pour y travailler aux moulins de sucre.

NIGROPOLI, ville de la petite Tartarie. Elle est sur une riviere qui porte son nom, environ à huit lieuës de son embouchure, dans le golfe de Nigropole. Elle est fort peu de choses, si elle n'est entierement ruinée. Ce golfe de Nigropoli est une partie de la mer Noire. Il a environ 40. lieuës du midi au nord, & est environné des terres des Tartares de Nogais & de Crim, qui dépendent toutes du kam des petits Tartares. * Maty, *diction.*

NIHUSIUS (Barthold) sçavant du XVII. siecle, étoit né à Wolpe, dans les états de Brunswick, l'an 1589. Il s'en alla à l'académie d'Helmstad, vers l'an 1607. & se mit au service de Cornelius Martinus, qui enseignoit la logique. L'évêque d'Osnabruck ayant connu son merite, lui donna une pension. Il fit ses études, & soûtint des theses de metaphysique l'an 1614. Après avoir été precepteur de quelques gens de qualité, il s'en alla à Cologne, où il se fit Catholique vers l'an 1622. Il eut pour premier emploi la direction du college des proselytes: il écrivit quelques lettres de controverses, à Hornius & à Calixte. Il fut fait abbé d'Ilfeld l'an 1629. puis suffragant de l'archevêque de Mayence, sous le titre d'évêque de Mysie. Il mourut au commencement de Mars de l'an 1657. Il a composé plusieurs ouvrages de litterature, de theologie, de controverse & d'histoire. Allatius a donné un petit traité de lui sur la communion des Orientaux sous une seule espece. * Vossius, *epist.* 380. Bayle, *dictionnaire crit.*

NIL, grand fleuve d'Afrique, appellé par les Latins, *Nilus*, & par les gens du pays, *Taneüs* ou *Abanhi*, a sa source dans la haute Ethiopie, au royaume des Abyssins. Au milieu du royaume de Gojam, qui est au douziéme degré au-delà de l'équinoctial, vers le couchant, & dans la province de Sacahala, habitée par les Agaus, dans un champ de mediocre étenduë, entouré de hautes montagnes, il y a un petit lac, diametralement large d'un jet de pierre, rempli d'arbrisseaux, qui ont leurs racines tellement entrelassées les unes parmi les autres, qu'on peut en Eté y marcher dessus. Au milieu de ce lac, il y a deux grandes & fort profondes fontaines, qui sont peu éloignées l'une de l'autre, d'où sort une eau tout-à-fait claire, qui coule dessous ces arbrisseaux, par deux differens chemins, vers l'est, & à une portée de mousquet loin de-là, se tourne vers le nord. A une demi-lieuë loin de ces fontaines, on voit de l'eau en quantité, qui forme un fleuve mediocre, qui en reçoit plusieurs autres petites. Après avoir couru l'espace de quinze lieuës en tournoyant, il reçoit un autre fleuve appellé *Géma*, qui lui donne non seulement ses eaux, mais qui perd même son nom; un peu loin de là, se tournant vers l'est, il reçoit Kelti & Branti, deux autres fleuves, auprès desquels est la premiere cascade; & plus avant en continuant son cours vers l'est, il se jette dans le lac des Abyssins, appellé *Bahr Dembea* ou *la mer de Dembea*. Après en être sorti, sans avoir pourtant mêlangé ses eaux avec celles du lac, il reçoit plusieurs autres fleuves, d'un grandeur fort considerable, & même le Tekezé, près de l'Egypte. D'abord que le Nil est sorti du lac de Dembea, il se tourne vers le sud-oüest, laissant au levant les royaumes de Bega-

mi lr, de Amhara, & de Voléca; & coulant ensuite vers le sud, il laisse au sud-est le royaume de Sauva. Retournant de nouveau vers est-nord-est, il laisse à sud oüest, Ganz, Gafata, & Bizamo; il passe ensuite par les terres de Gonga & Gafre, & plus avant par celle de Fascalo; de-là il entre dans le pays des Funch, ou dans la Nubie, & de-là en Egypte. Le Nil étant tombé de la derniere cascade près d'Ilvan, passe du sud au nord, par un cours fort lent, mais plein de détours, se divisant un peu au-dessous de Boulac en deux grandes branches, dont l'une se va jetter dans la mer à Rosette, & l'autre à Damiette: celle-ci à Sciobret, village situé au bord occidental du Nil, & presque à moitié du chemin, entre le Caire & Damiette, forme une autre branche, qui se jette dans la mer à Brullos. Outre ces trois branches, il y en a encore une quatriéme, qui est artificielle, & qui n'est pleine d'eau qu'environ trente jours de l'année. Cette branche commence au village Larf, qui est au bord occidental du Nil, en allant à Rosette, à trente milles d'Alexandrie, & va jusques à cette ville, où ses eaux se déchargent dans la mer; & c'est par cette raison que les Egyptiens la comptent parmi les veritables emboûchures du Nil. On ne sçait pas si, outre ces quatre, il y en avoit encore d'autres, comme le disent Herodote & Strabon, qui en comptent jusques au nombre de sept; parce que l'Egypte a tellement changé de face aujourd'hui, qu'on ne sçait presque plus, ni les noms ni les places de ces sept emboûchures, & des sept villes qui y étoient situées. Au reste, le Nil est nommé *le conservateur de la Haute-Egypte*, pour son débordement; & *le Pere de la Basse*, à cause de son limon. Il y en a qui ont soûtenu, avec saint Isidore, que c'étoit le *Gehon*, un des quatre fleuves du Paradis Terrestre. Ce fleuve se déborde ordinairement en été, pendant les grandes chaleurs, lorsque les autres rivieres sont basses: ce qui est necessaire à l'Egypte, parce qu'il n'y pleut presque jamais. On seme la terre d'abord après la décruë du fleuve. Les anciens & les modernes ont inventé diverses raisons, pour expliquer l'origine de cette merveille. Quelques-uns veulent que ce débordement soit causé par des vents Etesiens, qui s'opposant au cours du Nil, le font sortir de ses bornes. D'autres soûtiennent qu'il vient de la communication de la mer. Il y en a qui estiment que le sable qui s'amasse vers ses emboûchures en est la cause; & d'autres ont crû qu'on la devoit chercher dans la terre nitreuse d'Egypte. D'autres pretendent enfin (& c'est l'opinion la mieux établie) qu'il provient des pluyes qui tombent en abondance dans l'Ethiopie, pendant les mois de Juin, Juillet & Août. Les Egyptiens Idolâtres s'imaginoient que leur dieu Serapis étoit l'auteur de ce débordement merveilleux du Nil: ainsi lorsqu'il retardoit, ils lui sacrifioient une fille, la plus belle qu'ils pussent trouver, & la noyoient, richement parée dans ce fleuve, comme une victime qui devoit le leur rendre favorable. Cette barbare devotion fut abolie, disent les historiens Arabes, par le calife Omar, qui se contenta d'y faire jetter une lettre, par où il lui ordonnoit de déborder, si c'étoit la volonté de Dieu. * Herodote. Ptolomée. Pline. Strabon. Ortelius. Solin. Vossius, *de l'origine du Nil*. La Chambre, *du debordement du Nil*. Thevenot. Vincent le Blanc, &c. *Voyage*. Vartier, *pref. de l'Egypte de Murez*. Kircher, *de l'origine du Nil*. Ludolf, *hist. Ethiop.* Le pere Tellez, *histoire d'Ethiopie*. Le pere Vansleb, *voyage d'Egypte*. La Chaise, *histoire de saint Louis*.

NIL (saint) *Nilus*, celebre par sa pieté & par son sçavoir dans le V. siecle, sous l'empire de Theodose *le jeune*, fut disciple de saint Jean Chrysostome, & prefet de la ville de Constantinople. Sa femme & sa fille entrerent dans un monastere de Vierges, dans le même tems qu'il embrassa la vie solitaire sur le Mont-Sinaï, avec son fils Theodule. Les Sarasins y tuerent les prêtres du monastere, & emmenerent captifs plusieurs solitaires; entre lesquels se trouva son fils. Saint Nil a décrit cet accident, dans une histoire qu'il a composée. Nous l'avions autrefois dans Lipoman; mais extrémement délabrée. Le P. Poussin, Jesuite, en a donné une édition grecque & latine, depuis l'an 1639. en un volume *in quarto*, sur un manuscrit tiré de la bibliotheque de Charles de Monchal, archevéque de Toulouse. Le pere Bollandus a mis cette histoire dans sa vie des Saints, au 14. du mois de Janvier. Le premier y ajoûta une oraison à la loüange d'Albin, fameux Anachorete. Depuis l'an 1657. il a publié dans un autre volume *in quarto*, trois cens cinquante-cinq épitres de ce Saint, qu'il a tirées de la bibliotheque du grand duc de Toscane. Elles sont en grec & en latin, avec des remarques curieuses. Allatius en donna un plus grand nombre sur des manuscrits de la bibliotheque Vaticane: il les traduisit en latin, & les fit imprimer *in folio* l'an 1668. Nous avons dans la bibliotheque des peres, les exhortations de saint Nil à la vie monastique, réduites en deux cens vingt-neuf articles. Nous avons aussi sa forme de priere; mais non pas telle que Photius l'avoit vûë, c'est-à-dire, en cent cinquante-trois chapitres. Saint Nil fut consideré comme un des grands maîtres de la vie spirituelle, & de la profession religieuse, sur laquelle il composa un traité intitulé, *de la philosophie Chrétienne*. Les peres du VII. concile general, tenu sur les images, lûrent deux de ses épitres, l'une à Heliodore Silentiaire, & l'autre au prefet Olympiodore. Saint Nil mourut l'an 450. & fut enterré à Constantinople, avec Theodule son fils, qu'un évêque acheta des Sarasins. Le menologe des Grecs & le martyrologe Romain en font mention au 12. Novembre. Joseph-Marie Suarez, alors ancien évêque de Vaison, fit imprimer toutes ses œuvres en grec & en latin à Rome, l'an 1673. * Photius, *cod.* 153. & 201. Nicephore Calliste, *l.* 14. *c.* 14. & 53. Sixte de *Sienne*. Bellarmin. Baronius. Possevin. Godeau, *en sa vie*, &c.

NIL (saint) surnommé *le Jeune*; étoit Grec d'origine, & nâquit en Italie vers l'an 906. à Rossano, ville de la Calabre. S'étant trouvé libre & veuf, par la mort de sa femme, il embrassa la vie monastique, dans un monastere de religieux Grecs. Il fut bientôt en grande reputation de sainteté. Il établit un monastere dans la dépendance du Mont-Cassin; & ses disciples fonderent le celebre monastere de Grotta-Ferrata. Il mourut à Paterne, dans la Campagne de Rome, le 26. Septembre 1002. * *Voyez* sa vie en grec & en latin, donnée par *Caryophile*. Baillet, *vies des Saints*.

NIL, archevêque de Thessalonique, dans le XIV. siecle, & vers l'an 1355. écrivit deux petits traités contre la primauté des papes. * *Consultez* Sponde, *an. Chr.* 1355. *num.* 7.

NIL, patriarche de Constantinople, dans le XIV. siecle, succeda à Macaire, l'an 1378. & gouverna cette église environ 20. ans. * Onuphre, *in chron.*

NIL, metropolitain de Rhodes, adversaire des Barlaamites, vivoit dans le XIV. siecle. Il finit son histoire abregée des conciles œcumeniques, au concile de Constantinople, contre Barlaam sous Isidore. Cet ouvrage a été imprimé, avec le nomo-canon de Photius, donné par Justel dans la bibliotheque du droit canon, & dans la derniere édition des conciles. Allatius a publié un discours, que cet auteur avoit composé à la loüange d'une dame de l'isle de Chio. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, du XIV. siecle*.

NIL (Damyla) Grec, né en Italie, moine d'un monastere de l'isle de Crete, écrivit sur la fin du XIV. siecle, contre les Latins, un traité de l'ordre des trois Personnes Divines, & de la procession du Saint-Esprit, qui est manuscrit dans la bibliotheque Vaticane; & trois autres traités, qui sont manuscris dans la bibliotheque du roi, dont le premier est un recüeil de passages de l'écriture, contre ceux qui soûtiennent que le Saint-Esprit procede du Pere & du Fils; le second, pour montrer que l'église de Rome n'a point été dans ce sentiment dès le tems du pape Damase, & qu'elle n'a commencé à y être que sous le pontificat de Christophle & de Serge; & le troisiéme, touchant les deux Synodes assemblés sur l'affaire de Photius. Allatius rapporte quelques fragmens de ces ouvrages. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs eccl. du XIV. siecle*.

NILAMMON, reclus en Egypte, dans le V. siecle, fut élû par les habitans de la petite ville de Geres, qui est à deux lieuës de Peluse, pour être leur évêque; mais il ne voulut point acquiescer à leur priere: & Theophile, patriarche d'Alexandrie aiant voulu l'ordonner malgré lui, Nilammon lui demanda qu'ils se missent quelque tems en

prieres avant l'ordination : chacun s'y mit, & Nilammon rendit l'esprit pendant la priere. Les Grecs & les Latins font memoire de lui au 6. de Janvier. * Sozomen. *l. 8. hist. c. 19.* Baillet, *vies des Saints*.

NILUS DOXAPATRIUS, écrivain Grec, qui prend le nom d'*Archimandrite*, ou *Abbé*, composa par ordre de Roger, roi de Sicile, un traité des cinq patriarchats, vers la fin du XI. siecle. Leo Allatius, qui avoit cet ouvrage, en a fait imprimer dans son livre *I. De consensu ecclesf. Occident. & Orient.* un long fragment, lequel contient la notice des églises, qui dependent du patriarche de Constantinople. M. le Moine, theologien de Leyde, a fait imprimer l'an 1685. le traité entier de Doxapatrius, en grec & en latin. Nilus traite en particulier des patriarchats de Rome, d'Antioche, d'Alexandrie, de Jerusalem & de Constantinople, assignant à chacun leurs limites, & nommant les églises qui en dependent. Il reconnoit pour les trois premiers patriarchats, Antioche, Rome & Alexandrie; parce que saint Pierre a fondé, selon lui, ces trois églises, ayant residé à Antioche & à Rome, & ayant envoyé saint Marc à Alexandrie, dans la Libye, sous laquelle étoit comprise la Palestine, où étoit située Jerusalem. Il donne au patriarche de Rome tout l'Europe, autrement ce qu'on appelle l'*Occident*; à celui d'Antioche, toute l'Asie ou l'Orient, & même les Indes; & au patriarche d'Alexandrie, toute la Libye, l'Ethiopie, jusqu'à la Marmarique, & Tripoli d'Afrique, & toute l'Egypte, avec la Palestine. Il explique ensuite l'établissement des deux autres patriarchats, qui sont Jerusalem & Constantinople, en marquant aussi leurs dépendances & leurs limites. A la fin de son traité il parle de Rome, de la Lombardie, & de la Sicile, & de l'accord qui fut fait pour ces pays-là, entre le pape & Charlemagne roi de France, à qui le pape donna la couronne & le titre d'empereur. Leur traité, dit-il, portoit que Charles occuperoit la Lombardie, & les pays adjacens; & que le pape auroit la Toscane, & les pays qui sont depuis Rome jusqu'à la Lombardie & la Sicile; & qu'enfin Charles rendroit les honneurs dûs au pape & à ses successeurs : lequel accord fut fait avec serment de part & d'autre, de n'y point contrevenir. Nilus Doxapatrius remarque qu'il s'est observé regulierement jusqu'à son tems. * M. Simon. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XI. siecle.*

NIMEGUE, que les écrivains Latins nomment *Neviomagus* ou *Noviomagum*, ville du Pays Bas, capitale de la basse Gueldre, est situé sur cette partie du Rhin, qu'on nomme *Vahal* en Ravestin, Ruremonde & Utrecht. C'est une place ancienne, puissante, riche, forte & bien peuplée, qui a été souvent prise & reprise dans le XVI. siecle, par les Hollandois & les Espagnols. Elle resta enfin aux premiers l'an 1591. & c'est sur eux que Loüis XIV. la prit, pendant la campagne de 1672. Elle revint ensuite aux Hollandois, peu de temps après; & ce fut dans cette ville que la paix fut concluë l'an 1678. Elle fut nommée par cette raison, *la paix de Nimegue.* * *Consultez* Paul de Merula, & Jean-Isaac Pontanus.

NIMETULAHITES, sorte de religieux Turcs, ainsi nommés de leur fondateur Nimetulahi, s'assemblent tous les Lundis la nuit pour chanter des hymnes à la loüange de Dieu. Ceux qui veulent être reçus dans cet ordre, sont obligés de faire une quarantaine, c'est-à-dire, de demeurer pendant quarante jours enfermés sans compagnie, dans une chambre, où on ne leur donne qu'environ quatre onces de nourriture par jour. Au sortir de cette chambre, après les quarante jours de jeûne, les autres religieux prennent le novice par la main & dansent à la moresque, en faisant quantité de gestes extravagans. Dans cet exercice, il arrive ordinairement que ce novice tombe à terre tout étourdi, & reçoit, disent-ils, quelque vision pendant cette extase.* Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

NIMIROUF, qu'on trouve écrit dans les Cartes *Niemirow*, assez grande ville de Pologne de celles du second ordre, dans le palatinat de Russie, est toute bâtie de bois, & a un étang considerable, au milieu duquel dans une isle est un ancien château fort délabré, qui est la maison de la starostie. Elle est à neuf lieuës de Leopol.* *Memoires du chevalier de Beaujeu.*

NIMPHIS, *voyez* NYMPHIS.

NIMPHODORE, *voyez* NYMPHODORE.

NINGIVE, ville de la Chine, dans la province de Leontung, vers les confins de la province de Pekin, & de la Grande Tartarie. * Maty, *diction.*

NINGQUE, ville de la Chine, la douziéme de la province de Nanking; elle a cinq autres villes sous sa jurisdiction. * Maty, *diction.*

NINGUARDA (Felicien) né dans un lieu de la Valteline du diocese de Come, entra dans l'ordre de saint Dominique, où il se fit un si grand nom, qu'on le choisit pour être vicaire general de l'ordre en Allemagne, & professeur de theologie à Vienne. Il assista aux sessions du concile de Trente tenuës sous le pontificat de Pie IV. en 1562. & 1563. en qualité de procureur de Jacques Khuon de Belazi, archevêque de Saltzbourg; & quatre ans après il fut fait commissaire & visiteur general apostolique de tous les ordres religieux en Allemagne; emploi qu'il exerça avec autant de soin que de danger pour sa personne. Gregoire XIII lui donna successivement deux évêchés en Sicile, qu'il quitta l'an 1588. pour celui de Come, où il mourut le 5. Janvier 1595. étant âgé de 78. ans. On a quelques ouvrages de sa composition : *Assertio fidei Catholicæ adversus confessionem fidei Anæ Burgensis*, Venise 1563. *Defensio fidei majorum nostrorum*, Anvers 1575. *Enchiridion de censuris, irregularitate & privilegiis*, Ingolstad 1583. *Manuale visitatorum*, Rome 1589.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

NINI (Jacques) cardinal, noble Sienois, chanoine de saint Jean de Latran, majordome du palais apostolique, & archevêque de Corinthe, fut nommé cardinal du titre de sainte Marie de la Paix, par le pape Alexandre VII. le 15. Fevrier 1666. Il fut depuis protecteur de l'ordre de Citeaux, camerlingue de la sainte eglise, & tresorier du sacré college, l'an 1679. Il mourut à Rome le 11. Août 1680. âgé de 50. ans, & fut enterré à sainte Marie Majeure.

NINIAS ZAMES, que quelques-uns ont surnommé *le Jeune Ninus*, fils de Ninus, & de Semiramis, se mit dit-on sur le thrône d'Assyrie, l'an 1080. avant Jesus-Christ, 2955. du monde, par la mort de sa propre mere. Quand il eut établi parfaitement l'autorité souveraine, il abandonna tous les soins de ses etats à ses ministres, & mena une vie voluptueuse parmi les femmes dans son palais, d'où il sortoit fort rarement pour se faire voir en public, & où il passa le reste de ses jours. Il regna 38. ans. Tous ses descendans suivirent son exemple; & il n'y en eut pas un depuis lui, qui ne vécût dans cette infame retraite, jusqu'à Sardanapale. Voilà ce que Diodore de Sicile a copié de Ctesias, auteur fabuleux, & qui a imaginé d'autres choses aussi peu soûtenables. *Voyez* ASSYRIE.

NINIVE, ville d'Assyrie, sur le Tigre, fut bâtie par Nemrod vers l'an 2190. avant Jesus-Christ. L'écriture dit au dixiéme chapitre de la Genese : *De terra illa* (Sennaar) *egressus est Assur, & ædificavit Niniven.* Plusieurs auteurs croyent que cet Assur est fils de Sem; & Josephe dit en termes formels: *Assur, qui étoit le second fils de Sem, bâtit la ville de Ninive, & donna le nom d'*Assyriens *à ses sujets, qui ont été extraordinairement riches & puissans.* Bochart dans son *Phaleg*, prétend avec plus de vrai-semblance, qu'il n'est pas dit qu'Assur bâtit Ninive; mais que ce fut Nemrod, qui étoit allé dans le pays d'Assur, ce qui est plus probable. Diodore de *Sicile* fait une description magnifique de cette ville, & assure que son circuit étoit de 480. stades. Nous voyons aussi, que quand Jonas fut envoyé pour prêcher aux Ninivites, l'écriture dit que Ninive avoit trois journées de chemin; *Et Ninive erat civitas magna itinere trium dierum.* Ce qu'on doit pourtant entendre du tour de la ville, comme saint Jerôme, & divers autres le croyent. La destruction de Ninive fut prédite par le prophete Nahum, & par Tobie. Elle fut ruinée par Nabuchodonosor, roi de Babylone, & par Cyaxares roi des Medes l'an 3409. du monde, 626. avant J. C. Au reste, presque tous les geographes de ce tems assurent, que *Mosol* ou *Mosul* d'aujourd'hui, est la même que la *Ninive* d'autrefois. Cependant un voyageur moderne fait voir le contraire par des raisons assez con-

vainquantes, & prouve que Mosol n'est pas dans l'Assyrie, mais dans la Mesopotamie, & sur le bord occidental du Tigre. Il se sert aussi du témoignage de ce Sulaka, qui fut envoyé par les Nestoriens à Rome, l'an 1553. & qui dit: *Mosol sita est ad ripam fluminis Tigris, à qua ex altera parte ripa abest Ninive bis mille passibus, &c.* * *Genes.* 10. *Nahum.* I. *Tobie, cap. ult.* Josephe, *l.* I. 10. *&c. antiq.* Diodor. *l.* 3. Justin. Strabon. Pline, &c. Salian, Torniel, & Sponde, *in ann. vet. Testam.* Pererius, *in Gen.* Bochart, *Phal. l.* 4.

NINOVE, petite ville des Pays-Bas. Elle est dans le comté d'Alhost, en Flandres sur la Denre, environ à deux lieuës au dessus de la ville d'Alhost. * Maty, *diction.*

NINUS, fondateur de la premiere monarchie des Assyriens, étoit, dit-on, fils de Belus, auquel il succeda l'an 2861. du monde, & 1174. avant Jesus-Christ. Quelques auteurs l'ont pris pour Assur, & pour Nemrod; mais il y a plus de mille ans d'intervalle de ces derniers à ce prétendu Ninus, qui selon les historiens fit bâtir dans Babylone, un temple à son pere, & l'y fit adorer comme une divinité. On ajoûte que depuis il augmenta Ninive; vainquit Zoroastre, roi de la Bactriane; épousa Semiramis, qui étoit d'Ascalon; subjuga presque toute l'Asie, & mourut après un regne de 52. ans: mais tout cela ne trouve point de place dans la vraye histoire d'Assyrie. Consultez l'article d'ASSYRIE.

NIOBÉ, *Niobé*, fille de *Tantale*, & femme d'*Amphion*, roi de Thebes, princesse tres-bien faite & feconde, osa preferer ses enfans à ceux de Latone, qui n'avoit eu qu'Apollon & Diane; au lieu qu'elle étoit mere de sept garçons & de sept filles. Ce mépris irrita si fort cette derniere, qu'elle fit tuer les quatorze enfans de Niobé, à coups de fléches, par Diane & par Apollon. Niobé en témoigna une douleur extrême, & fut metamorphosée en rocher. Elle est differente de NIOBÉ, fille de *Phoronée*, & mere d'Argus & de *Pelasge*. * Ovid. *Metamorph. l.* 6.

NION, petite ville de Suisse dans le pays de Vaud. Elle est capitale d'un bailliage de Berne. Elle a un ancien château, où le bailli fait sa residence. Elle est située sur une petite hauteur près du lac de Geneve, entre Geneve & la ville de Morges, environ à quatre lieuës de l'une & de l'autre.

NIONS, petite ville dans cette partie du Dauphiné, qu'on appelle *les Baronnies*, au pied d'un rocher nommé *Pontias* & à l'entrée de la plaine, que la vûë découvre jusqu'à Orange, qui en est à six lieuës en tirant vers l'occident. Elle étoit de la Gaule Narbonnoise, sur les limites du Tricastin, & de la Provence. Elle est située sur la riviere d'Egues, torrent impetueux, qui ravage ses prairies, & qui après avoir passé à Orange se rend dans le Rhône. Il y a sur cette riviere un pont d'une seule arcade, qu'on croit être un ouvrage des Romains, & qui passe pour un des plus beaux ponts de l'Europe pour la hardiesse de sa structure. Quelques-uns prétendent, que c'est un cercle parfait, & qu'il y en a autant dedans la terre que dehors. Les gens du pays disent qu'on en a voulu chercher les fondemens; mais qu'on s'appercevoit, qu'à mesure qu'on creusoit la terre, le cercle s'étressissoit. Peut-être cela est il aussi fabuleux, que ce qu'on raconte d'un certain vent qu'on nomme *le Pontias*, qui sort d'un trou du rocher de même nom, & qui rend le terroir fertile; ensorte que les habitans ayant voulu le boucher, les arbres commencerent à secher, & les hommes à devenir malades de diverses maladies. J'ai parcouru la montagne, où il y a un grand nombre de creux, mais d'où je n'ai jamais apperçu sortir aucun vent. Il est vrai qu'il en regne un particulier dans ce pays-là, qui souffle d'ordinaire le matin, & qui vient à cesser vers le midi, tantôt plûtôt, tantôt plus tard. Mais comme il souffle du côté d'orient, ce pourroit bien être le lever du soleil, qui donnant précisément dans l'entre-deux des montages, qui sont assez près les unes des autres, le produisent. Le terroire est fertile, sur-tout en olives, parce qu'il est à l'abri des vents du nord. Les chaleurs y seroient accablantes l'été sans l. vent dont on vient de parler. Nions étoit une ville d'ôtage pour les Prétendus Reformés, qui y avoient un temple & y étoient en grand nombre. Il y avoit autrefois deux châteaux extrémement forts pour leur situation, mais qui sont à present démolis. On la nomme en latin *Neomagus*.

NIORT, petite ville de France en Poitou, sur la Seure Niortoise, à quatorze lieuës de Poitiers, vers le levant. * Maty, *diction.*

NIPHATE, *Niphates*, aujourd'hui *Curdo*, partie du mont-Taurus, entre l'Armenie & la Mesopotamie. Il sort de cette montagne un fleuve de même nom, qui passe dans l'Armenie & la Mesopotamie, & se décharge dans le Tigre.

NIPHON, isle de l'Asie, à l'orient de notre continent, est la plus grande de celles du Japon. Meaco en a été la capitale; mais maintenant c'est Iesso. On la divise en cinq parties, qui sont, Jamaisoit, Jetsengo, Jetsegen, Ochio, & Quanto. Ce nom de *Niphon*, veut dire, *source de lumiere*. Cette isle a près de six cens lieuës de circuit, & comprenoit autrefois cinquante-trois royaumes. *Voyez* JAPON. * Briet & Sanson, *geograph.*

NIPHON I. *Nipho*, évêque de Cyzique, fut fait patriarche de Constantinople dans le XIV. siecle, l'an 1312. & étoit tres-ignorant, quoique fort versé dans les intrigues du monde. Son avarice & ses impietés le firent chasser l'an 1316. * Nicephore Gregoras, *l.* 7. Sponde, *A. C.* 1311. *num.* 18. *&* 1315. *num.* 8. Banduri, *imp. Orient. l.* 8. *comm.*

NIPHON II. natif du Peloponnese, & metropolitain de Thessalonique, puis patriarche de Constantinople, étoit un prélat docte & pieux. Le peu d'empressement qu'il eut à payer une somme d'argent au tresorier du Grand-seigneur, fut cause que Bajazet le chassa de son siege, aussi-tôt après son élection, l'an 1482. * Sponde, *in annal.*

NIPHUS, dit EUTICHIUS & PHILOTHEUS (Augustin) étoit de Sessa, ville d'Italie dans le royaume de Naples, & originaire de Tropea dans la Calabre. Il enseigna la philosophie dans quelques-unes des universités d'Italie; & trouva par tout des amis & des protecteurs. Outre qu'il étoit tres-sçavant, il étoit agréable en compagnie, & faisoit un conte de bonne grace. Le pape Leon X. qui le voulut avoir continuellemont près de lui, lui permit de prendre le nom & les armes de Medicis; & l'empereur Charles V. lui donna un brevet de conseiller d'état. On dit que cet empereur ayant demandé à Niphus comment les princes pourroient bien gouverner leurs états: *Ce sera*, lui répondit hardiment Niphus, *en se servant de mes semblables*. Il vouloit dire d'un philosophe; mais le bon homme se trompoit lourdement. Comment auroit-il gouverné un état, lui qui ne sçavoit pas se gouverner soi-méme? A l'âge de soixante & dix ans, il avoit encore des maîtresses; & quoique vieux & gouteux, il passoit les nuits entieres à chanter & à danser avec elles. Niphus avoit neanmoins épousé *Angelella*, qui étoit une dame tres-sage & tres-vertueuse, de laquelle il eut divers enfans. Il aima une courtisane, nommée *Phausina*, à laquelle il dédia, sous le nom de l'Aurore, son livre du courtisan: *De aulico viro*. Il avouë lui-même qu'il eut une tres-forte passion pour une certaine Hippolyte, qu'il appelloit *Quinta*, parce qu'elle étoit la cinquiéme de ses maîtresses. Niphus mourut vers l'an 1537. la même année qu'Alexandre de Medicis fut assassiné. Il a laissé divers ouvrages; des commentaires sur Aristote; un traité de l'immortalité de l'ame contre Pomponatius; des opuscules de morales & de politique, que Naudé fit imprimer l'an 1645. à Paris, en un volume *in quarto*; des épîtres; *adversus astrologos*; *De inimicitiarum lucro*; *De armorum & litterarum comparatione*; *De tyranno & rege*; *De auguriis*; *De diebus criticis*, *&c.*

NIPHUS (Fabio) fils de *Jacques* Niphus, & petit-fils d'*Augustin*, fut professeur en medecine à Padouë; & ayant été chassé, parce qu'il suivoit les nouvelles opinions en matiere de religion, il vint à Paris, où il enseigna les mathematiques à M. d'Elbene. De-là il passa en Angleterre; puis revint en Hollande, où il enseigna quelque-tems à Leyden. Il composa un ouvrage, intitulé *Ophinum*, qui n'a été publié qu'en l'an 1617. Enfin il s'établit en Flandres, où il se maria, & eut pour fils FERDINAND Niphus qui a été homme de lettres, & qui fit imprimer, l'an 1644. à Louvain, un traité de Caramuel, intitulé *Methodus dispu-*

randi. Dans l'épître qu'on voit à la tête de cet ouvrage, il parle de ses parens. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 92. Opmer, *in chron.* Le Mire, *de script. XVI. sac.* Naudé, *in praef. ad opusc. polit. August. Niph. &c.*

NIPIS, le lac de Nipis, ou des Nipissiriniens. Il est dans le Canada, à quinze lieuës du couchant au levant. Il se décharge par un grand canal dans le lac des Hurons. * Maty, *diction.*

NIQUET (Honorat) Jesuite, est connu par plusieurs bons ouvrages. Il publia l'an 1641. à Paris une apologie pour l'ordre de Fontevrault, dont il donna l'histoire generale deux ans après. L'an 1655. il fit imprimer la vie de Nicolas Gilbert, dit de sainte Marie, de l'ordre de saint François, & la vie de sainte Sologne. Il mourut en 1667. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

NISAN, premier mois de l'année ecclesiastique des Hebreux, & le septiéme de l'année civile, que les Juifs appelloient *Neomenies*, répondoit à notre Mars & Avril, étoit considerable par le sacrifice du premier jour, par la fête de Pâques, & par un grand nombre d'autres solemnités. * Sigonius, *in kalend. hebr.* Torniel, *A. M.* 2545.

NISE ou NISNE, qu'on appelle aussi *Novogorod* ou *petite Novogord*, est une ville de Moscovie, que le grand duc Basile fit bâtir sur le confluent de l'Occa & de la Volga. Il lui donna ce dernier nom, à cause que la plûpart des habitans y étoient venus de Novogorod. Nise est fort marchande, & est accompagnée de fauxbourgs considerables. Elle est habitée par des Moscovites, Tartares, Hollandois, &c. Les écrivains Latins la nomment, *Novogordia inferior.*

NISI, bourg de la vallée de Demon, en Sicile. Il est à six lieuës de la ville de Messine, vers le midi, à la source de la riviere de Nisi, qui se décharge dans la mer de Sicile Les François prirent Nisi en 1676. *Voyez* ENISE. * Maty, *diction.*

NISI, *cherchez* NISSE.

NISIBE, *Nisibis* ou *Antiochia*, ville de Mesopotamie, dite aujourd'hui *Nisibin*, ou *Nesbin*, dans le Diarbeck, a été illustre pour la resistance qu'elle avoit faite aux Perses & aux Barbares, lorsqu'ils faisoient des courses dans les terres de l'empire. Les medailles que les habitans de Nisibe avoient frappées en l'honneur de Trajan & de Severe, & qui sont rapportées par Vaillant, témoignent que cette ville étoit colonie Romaine. Les auteurs ecclesiastiques parlent souvent de la protection que Nisibe reçut de saint Jacques son évêque; & sur-tout quand elle fut assiegée par Sapor, roi de Perse, l'an 338. Ce saint prélat dissipa par ses prieres l'armée des ennemis de Dieu; & même après sa mort, garantit quelque-tems cette ville des invasions des Perses. Elle fut souvent prise par ces Infideles.* Theodoret, *l.* 2. Pline. Strab. &c.

NISIER (Nicetius) évêque de Lyon, vint au monde vers l'an 513. dans le royaume de Bourgogne. Son pere nommé *Florentin* étoit de la race des senateurs, & fut élevé pour l'état ecclesiastique, & ordonné prêtre par Agricole évêque de Châlon sur Saône. Son oncle Serdot, évêque de Lyon, étant malade à Paris l'an 551. le recommanda au roi Childebert, qui le lui donna pour successeur. Il assista au concile de Lyon, l'an 567. & mourut l'an 573. * Greg. *Turon. Vita SS. PP. c.* 8. Bollandus. Baillet, *vies des Saints, au* 2. *d'Avril.*

NISITA, *Nesis*, est une petite isle d'Italie dans la terre de Labour, au royaume de Naples, à trois milles de Pouzzol. L'an 1550. on y découvrit un sepulcre de marbre d'un citoyen Romain, où l'on trouva, dit-on, une lampe allumée dans une bouteille de verre qui n'avoit aucune ouverture. Toutes les autres lampes avoient été renfermées dans des urnes qui n'étoient point bouchees, ou mises dans des sepulcres qui pouvoient recevoir de l'air par quelques fentes. On cassa cette bouteille de verre, & la lumiere s'éteignit aussi-tôt qu'elle fut exposé à l'air. Le feu de cette lampe étoit extrêmement vif, & le verre n'étoit taché en aucun endroit : ce qui fait croire que ce feu ne jettoit point de fumée. Nous avons fait voir ailleurs ce qu'on doit croire de ce phenomene. * Licetus, *de Lucernis Antiq. l.* 2.

NISMES, ville de France dans le bas Languedoc, avec évêché suffragant de Narbonne, nommée par les Latins *Nemausus* ou *Volcarum Arecomicorum Nemausus*, est celebre par son antiquité, dont on voit encore de beaux monumens. Quelques auteurs ont avancé que cette ville fut bâtie par un fils d'Hercule; mais ce sentiment est difficile à bien établir. Il est sûr qu'elle fut une colonie des Romains & qu'elle fut tres-feconde en grands hommes. Les anciennes medailles témoignent que c'étoit une colonie de soldats qu'Auguste avoit ramenés d'Egypte, après la conquête de cette province. Nous y voyons une palme où est attaché un crocodile, avec ces mots, COL. NEM. qu'on explique ainsi *Colonia Nemausis* ou *Nemausensium*, & non pas *colligavit nemo*, comme Paradin & d'autres l'ont expliqué, pour dire qu'avant Auguste personne n'avoit enchaîné le crocodile, qui est le symbole de l'Egypte. Cette medaille forme aujourd'hui les armes de Nismes. Sa situation est la plus charmante de la province; car elle a d'un côté des collines couvertes de vignes, & de toutes sortes d'arbres fruitiers; & de l'autre une grande campagne fertile. La ville est belle; & outre l'évêché, a encore presidial, senechaussée & college. Elle fut soûmise aux Goths jusqu'au tems de Charles *Martel*; & depuis cent ans elle avoit été souvent un des boulevarts des Calvinistes, mais elle fut réduite par les armes de Louis XIII. La ville de Nismes a eu autrefois des comtes & des vicomtes. L'histoire de Carcassone dit, que Bernard Atton épousa la comtesse Cecile, de laquelle il eut trois enfans; & que par son testament de l'an 1129. il laissa Nismes au troisiéme. Elle dit encore que Mantiline & Payenne, filles du même Bernard Atton, cederent l'an 1152. le droit qu'elles avoient sur Nismes à leur frere. Les comtes de Toulouse succederent aux vicomtes de Nismes. Raymond V. prenoit la qualité de comte de Nismes. L'an 1188. il donna des privileges à quelques ouvriers de cette ville; & l'an 1198. il fit des ordonnances touchant l'élection des consuls. Les heritiers de Bernard vivoient encore en ce tems-là. Ils se soûmirent premierement aux rois d'Aragon, puis aux comtes de Provence, pour avoir une protection contre les comtes de Toulouse; enfin un Bernard ceda l'an 1214. les droits qu'il avoit sur le comté de Nismes, à Simon comte de Montfort; & c'est depuis celui-ci que le comté a été uni à la couronne.

Au reste les voyageurs se font un plaisir d'admirer les monumens antiques que Nismes a conservés. Le plus considerable est l'amphitheatre, que ceux du pays appellent *les Arénes*. Sa forme est ronde, & il est bâti de pierres de taille d'une longueur & d'une grandeur extraordinaires, avec plusieurs sieges, pour la commodité des spectateurs. Le dehors est environné de colonnes, avec leurs corniches, où l'on voit des aigles Romaines, & des figures de Remus & Romulus allaités par une louve. La maison qu'on nomme *Quarrée*, est un ancien mausolée, dont on admire les restes. C'est un édifice qui forme un quarré long, ayant 74. pieds de longueur, & 41. pieds 6. pouces de largeur, selon les dimensions que nous en donne Jean Poldo d'Albenas. Quelques-uns ont cru que c'étoit la basilique qu'Adrien avoit fait bâtir à Nismes, en l'honneur de Plotine, femme de l'empereur Trajan; mais cette maison n'est pas un ouvrage aussi magnifique que les basiliques décrites par Spartien. De plus, les basiliques, comme le remarque M. Perrault, dans Vitruve, avoient les colonnes en-dedans, au lieu que les temples les avoient au-dehors, comme sont celles de la maison Quarrée. D'autres ont cru que c'étoit un capitole, c'est-à-dire, une maison consulaire, où s'assembloient les magistrats de la ville; parce que le peuple lui donne encore le nom de *capdueil*, qui dans le langage du pays, signifie *capitole*; & que dans les titres anciens de quatre ou cinq cens ans, elle est appellée *Capitole*; & l'église voisine, *saint Etienne du Capitole*. Cette seconde opinion est vraye en partie. Le capitole étoit composé de deux bâtimens : le premier étoit un temple dedié à Jupiter, Junon, & Minerve : le second un hôtel où s'assembloient les magistrats de la ville : or la maison quarrée dont il s'agit n'étoit pas l'hôtel ou maison consulaire, comme on l'a cru, mais c'étoit le temple qui y étoit joint. Il étoit ordinaire dans l'antiquité de trouver des temples quarrés, longs, & le fronton de la façade de cette maison n'a pû convenir qu'à un temple.

On va encore voir hors la ville le temple de Diane, la Tourmagne, & diverses autres antiquités, avec cette fontaine dont parle Ausone. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Mela, *l.* 2. *c.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Sueton. *in Tiber.* Antonin, *in itiner.* Ausone, *in descript. Burdig.* Strabon, *l.* 4. Jean Poldo, *discours de l'antiquité de Nismes. Antiq. Nemausen.* Besse, *hist. de Carcassone.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *recherches des antiq. des villes.* Sincerus, *itiner. Galliæ.* Catel, *l.* 5. *hist. du Langued.* Deyrou. Spon, *recherch. curieus. d'antiq.*

CONCILES DE NISMES.

Sulpice Severe, qui parle d'un concile assemblé à Nismes, vers l'an 389. dit que saint Martin de *Tours* souhaitant de sçavoir ce qui s'y étoit passé, l'apprit d'un ange qui lui apparut. Cela est rapporté dans le second dialogue de la vie de saint Martin. Theodat de Narbonne celebra l'an 886. un concile dans le territoire de Nismes, contre Selva, clerc Espagnol qui se portoit pour archevêque. Theodat y fut accompagné de trois autres metropolitans, & de plusieurs évêques, entre lesquels étoit Gilbert de Nismes. Les archives de l'église de Narbonne, qui font mention de cette assemblée, parlent d'un autre tenuë onze ans après l'an 897. Helgaud de Fleuri, la chronique de Maillezais, & divers autres actes anciens témoignent que le pape Urbain II. retournant à Rome, après la celebration du concile de Clermont, en assembla un l'an 1096. à Nismes, dont on nous a donné depuis 20. canons. Ce pape y donna l'archevêché de Narbonne à Bertrand de Nismes.

NISSA, NICE, en latin, *Naissus*, *Nessus*, *Nisum*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Servie sur la Nissawe, environ à 18. lieuës d'Uscup, vers le nord. L'an 1689. le prince de Bade general de l'armée de l'empereur, défit les Turcs près de Nissa, & prit cette place, que les Turcs reprirent l'an 1690. * *Memoires du tems.*

NISSENO, *cherchez* NIZENON.

NISSIM ABU-ALPHARAGE, pere de Guillaume de Moncade, Juif converti, de la famille d'*Abu-Alpharage*, Arabe qui établit en Espagne la secte des Sadducéens, écrivit un livre contre la synagogue, les ceremonies, & les traditions des Juifs, dont Harrawad fait mention dans son livre de la cabale. Nissim Abu-Alpharage a été un grand cabaliste. Il avoit écrit sur une lame d'or quarrée, neuf lettres, rangées en trois colonnes, dont chaque colonne prise de haut en bas & de gauche, fait le nombre de quinze, comme le nom de Dieu *Jah.* * Bartolocci, *biblioth. rabb.* M. Du Pin, *hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à present, edit. Paris. in* 12. 1710. *pag.* 284.

NISSIM, rabbin, disciple de Bar-Nachmau, mort l'an 1268. a fait quelques sermons. * Bartolocci, *biblioth. rabb.* M. Du Pin, *histoire des Juifs, tom.* 7.

NISSIM BEN JACOB, a composé un livre d'exemples de vertus, intitulé *Ouvrage plus beau que le salut*, contenant des histoires morales, tirées de la ghemare, imprimé à Ferrare l'an 1557. * Bartolocci, *biblioth. rabb.* M. Du Pin, *histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à present, tome* 7.

NISSIM, fils de *Ruben*, rabbin de Gironne, commentateur des œuvres de Rau-Alphés, étant interrogé par les Juifs de la synagogue de Barcelone sur diverses questions legales, il leur fit des réponses imprimées à Rome l'an 1545. Il y en a une autre, *Si un homme peut s'excommunier lui-même.* Il a encore écrit quelques nouvelles explications sur les livres talmudiques, imprimées à Trente l'an 1559. * Bartolocci, *biblioth. rabb.* M. Du Pin, *hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à present, édit. Paris. in* 12. 1710.

NISUS, roi de Megare en Achaye, avoit parmi ses cheveux blancs, quelques cheveux de couleur de pourpre sur le haut de la tête, qu'il conservoit avec soin, parce qu'il avoit appris de l'oracle, que de-là dépendoit la conservation de son royaume. Il fut trahi par Scylla sa fille, lorsque Minos roi de Crete, assiegeoit la ville de Megare. Cette perfide ayant conçu de l'amour pour ce prince, coupa adroitement les cheveux fatals de son pere, & livra sa patrie aux ennemis. Nisus mourut de déplaisir, & selon les poëtes fut changé en épervier. On ajoûte que Scylla voyant que Minos la méprisoit, mourut de desespoir, & fut metamorphosée en aloüette. Cette fable a quelque rapport à l'histoire veritable de Samson, auquel Dalila coupa les cheveux, d'où dépendoit la force de ce heros. * Apollodore, *l.* 3. Ovide. 8. *Metamorph.*

NITARD, cardinal, *cherchez* NIDHARD.

NITHARD, abbé de saint Riquier, dans le IX. siecle, étoit fils d'un grand seigneur nommé ANGILBERT, qui est qualifié de *Saint*, & qui étoit comte & abbé ou administrateur de saint Riquier, suivant l'usage de ce temps-là, & de *Berthe* fille de Charlemagne. Sa naissance lui donnoit droit sur beaucoup de terres qu'il laissa à son cousin Louis *le Debonnaire*, pour vivre dans la retraite. Après avoir suivi le parti de Charles *le Chauve*, pendant les guerres civiles, il fut tué par les Danois environ l'an 853. Nithard écrivit une histoire des guerres entre les trois fils de Louis *le Debonnaire. Libri IV. de discordia filiorum Ludovici Pii, &c.* M. Pierre Pithou la fit imprimer la premiere fois à Paris l'an 1588. en un tome *in octavo*, &c. Du Chêne la mit depuis dans le II. volume des historiens de France. Cette histoire commence par la mort de Charlemagne, l'an 814. & finit à l'an 842. Dans le IV. livre, l'auteur y parle de son pere, & d'un de ses freres, qu'il nomme Harnide. *Qui ex ejusdem magni regis filia, nomine Beretha, Harnidum fratrem meum, & me Nithadrum genuit, &c.* C'est un excellent ouvrage. * Barthius, *adv. l.* 46. *c.* 9. Vossius, *de hist. Lat. l.* 2. *c.* 34. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV. de abbat. S. Ricardi.*

NITHESDALE, province de la partie meridionale de l'Ecosse, sur les confins d'Angleterre, est une vallée divisée par la riviere de Nithes. Sa ville capitale est Dunfreis, & les autres sont Solway, Morton, &c. * Camden, *descr. magnæ Britan.*

NITOCRIS, reine de Babylone, rompit le cours de l'Euphrate, en le faisant tournoyer au-dessous de la ville, pour empêcher les ennemis d'y venir trop promprement suivant l'impetuosité de son cours. Elle fit aussi bâtir un pont sur l'Euphrate, & fit élever son tombeau sur la porte la plus considerable de la ville, promettant par une inscription de grands tresors à ceux qui l'ouvriroient. On dit que Darius l'ayant fait ouvrir, n'y trouva que ces paroles; *Si tu n'eusses été insatiable d'argent, tu n'eusses pas violé la sepulture des morts.* * Herodote en parle dans le I. livre de son histoire.

NITOCRIS, reine d'Egypte, vengea la mort du roi son frere, en faisant noyer ceux qui l'avoient tué. * Herodote, *l.* 2.

NITRIE, montagne d'Egypte, illustre pour avoir été sanctifiée par la retraite de plusieurs anachoretes, qui eurent pour instituteur S. Ammon.

NITRIE ou NITRACHT, village dans la haute Hongrie, avec titre d'évêché.

NITTAI HAARBELI. On tient que c'est un rabbin qui vivoit 200. ans avant Jesus-Christ, & qui a appris à ses disciples beaucoup de choses sur la loi orale, dont il en avoit laissé quelques-unes par écrit. * Bartolocci, *biblioth. rabb.* M. Du Pin, *hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à present, tome* 7.

NIVARD (Saint) évêque de Reims dans le VII. siecle, étoit frere de Bilihild, reine d'Austrasie, femme de Chilperic II. Après avoir vécu quelque tems à la cour d'Austrasie près de Sigebert III. il fut élevé sur le siege de l'église de Reims l'an 649. Il reforma les mœurs & la discipline du clergé, repara plusieurs monasteres, & mourut le 1. de Septembre de l'année 669. selon les uns, ou de 673. selon les autres. * Flodoard, *l.* 2. *hist. c.* 7. Baillet, *vies des Saints.*

NIVATA, province du Japon, avec une ville de même nom dans la region dite *de Quanto.* * Samson, *geogr.*

NIVE, riviere de la basse Navarre, qui baigne saint Jean de Pié de Port, & se decharge dans l'Adour à Bayone. * Maty, *diction.*

NIUCHE, que les autres appellent *Tenduc* ou *Charchir*, royaume de Tartarie en Asie, sur les confins de la Chine. C'est de cet état que sont venus les Tartares qui se

se sont rendus maîtres de la Chine. * Martini, *Atlas Sinic.*

NIVELLE, petite ville du Brabant Espagnol, & du diocese de Namur à cinq lieuës de Bruxelles vers le midi, est celebre par son abbaye de chanoinesses seculieres, qui fut fondée l'an 647. par Itte ou Iduberge, veuve de Pepin de Landen, maire du palais des rois d'Austrasie. Gertrude sa fille en fut la premiere abbesse, n'ayant que 21. ans: on y faisoit profession de la vie monastique, & l'on y embrassa depuis la regle de saint Benoît; mais dans la suite les religieuses se sont transformées en chanoinesses seculieres. Elles sont au nombre de quarante-deux, & l'on n'y en reçoit point qui n'ait fait preuves de noblesse de quatre races des deux côtés. Le jour de leur reception, on leur met une épée nuë à la main pendant l'évangile, & après la messe un gentilhomme lui donnant l'accollade & trois coups de plat d'épée sur le dos, les reçoit ainsi chevalieres de saint George. L'abbesse est dame de Nivelle, tant au spirituel qu'au temporel; il y a dans leur chapitre des chanoines qui d'ordinaire font l'office dans une église voisine, mais dans certains jours ils viennent au chœur des chanoinesses, & psalmodient avec elles. Dans le chapitre l'abbesse preside tant aux chanoines qu'aux chanoinesses, & ils pourvoyent tous aux benefices vacans par la mort ou par le mariage des chanoinesses. * Mabillon, *ann. ord. S. Bened. tom.* 2. Bousaingaut, *voyages des Pays-Bas.* Modeste de S. Amable, *monarch. de France.*

NIVERNOIS, province de France, avec titre de duché le long de la Loire, entre la Bourgogne, le Bourbonnois, & le Berry. Nevers en est la capitale. Les autres sont Decise, Clamecy, saint Pierre le Monstier, &c. *Voyez* NEVERS.

NIVORS, petite ville de la Bulgarie, dans le pays des Tartares de Dobruce près du Danube, à vingt-trois lieuës de Chiustenge, vers le couchant. * Maty, *diction.*

NIXAPA, contrée de la province de Guaxaca dans la nouvelle Espagne. Elle a la mer du Sud au midi, & la vallée de Guaxaca au nord. La ville de Nixapa en est la capitale. Elle est sur une riviere dans les terres, & n'a qu'environ huit cens habitans Espagnols & Mexiquains, avec un couvent de Dominicains. Mais elle est riche à cause de la grande quantité d'indigo, de sucre, de cochenille, de cacao, & d'achiote, qu'on recueille dans son territoire. * Maty, *diction.*

NIXES, *Nixi* ou *Nixii Dii*, certains dieux reverés dans le Paganisme, étoient ainsi nommés de *Nixus*, qui signifie *effort, travail d'enfant.* Ils étoient au nombre de trois qui présidoient aux accouchemens des femmes, & avoient leurs statuës à Rome dans le Capitole, vis-à-vis l'autel de Minerve. On dit que ces statuës avoient été transportées de Syrie, après la défaite d'Antiochus par les Romains. Elles representoient ces dieux tenans les deux mains entrelacées sur leurs genoux, qu'ils ployoient avec effort, de telle sorte qu'ils avoient tout le corps suspendu sur les jarrets, pour exprimer les efforts d'une femme dans le travail de l'accouchement. Ovide en fait mention dans ses metamorphoses. * Festus.

NIZARD (Adam) grammairien & poëte Anglois vers l'an 1340. dans l'université d'Oxford, où il étoit professeur, laissa quelques traités de grammaire. * Pitseus, *de script. Angl.*

NIZARI, NIZARO, anciennement *Porphyris*, isle de l'Archipel. Elle est près du cap Crio, entre l'isle de Lango & celle de Stampalia. Elle n'a que dix lieuës de circuit. Son lieu principal porte son nom, & avoit un évêché suffragant de Rhodes, du tems que les chevaliers de Malte en étoient les maîtres. * Maty, *diction.*

NIZENON, ou NISSENO (Diego) religieux de l'ordre de saint Basile, & habile prédicateur, étoit d'Alcazaren dans la Castille la Vieille, & mourut à Madrid le 16. Octobre 1657. Nous avons divers recueils de sermons de sa façon, & d'autres ouvrages de pieté. * Nicolas Antonio parle de lui dans la bibliotheque des écrivains d'Espagne.

NIZYN, bourg fortifié, dans la basse Wolhinie au-delà du Borysthene, aux confins du duché de Czernick, & à onze lieuës de la ville de ce nom vers le midi. Casimir roi de Pologne le prit aux Cosaques en 1652. * Maty, *diction. Anglois.*

NO

NOA, ville de Palestine dans la tribu de Zabulon, située entre Remon, Amthar & Hanathon. * *Josué*, 19. 13.

NOACH, qu'on croit pere de Zoroastre, *cherchez* AGONAX.

NOAILLES, est un bourg dans le Limosin, qui a donné son nom à la maison de Noailles.

NOAILLES, maison tres-illustre, l'une des plus anciennes de la province de Limosin. La terre & château de Noailles, dont elle prend son nom, sont situés près de Brives; elle les possede de tems immemorial. On trouve dans l'abbaye saint Martial de Limoges, dans celles du Vigeois, d'Uzerche & du Dalon, voisines de Noailles, differentes donations faites successivement depuis l'an 1023. jusques vers l'an 1200. par *Regnaud*, *Pierre*, *Gerard*, *Guillaume*, & *Helie* seigneurs de Noailles.

Il a été rendu un celebre arrêt du parlement de Paris, l'an 1528. à l'occasion des substitutions de cette maison, dont la premiere a commencé à Hugues de Noailles, fils de Pierre, II. du nom, chevalier, qui alla en Syrie avec Godefroy de Bouillon lors de la conquête de Jerusalem en 1099. & d'*Helie* de Rosieres sa femme, issuë des seigneurs de Rosieres en Limosin. La filiation de cette maison est autentiquement prouvée par cet arrêt, dans lequel elle est énoncée depuis Pierre, pere de Hugues, qui a fait la substitution.

II. Hugues seigneur de Noailles, chevalier, qui fut présent à une reconnoissance que Gaubert de Malamort fit au prieur de Brives l'an 1225. & 1235. plegea la donation que Raimond de Turenne, seigneur de Servieres, fit au prieur de Brives l'an 1247. & l'année suivante. Avant que d'entreprendre le voyage de la Terre-Sainte avec le roi saint Louis, il fit son testament, auquel il fait mention de son pere, & substituë sa terre de Noailles graduellement à tous ses fils, à l'exclusion des filles. Il mourut en ce voyage, & son corps, comme il l'avoit ordonné, fut apporté à Noailles, où il fut enterré, près de ses prédecesseurs. De *Luce*, sa veuve, sœur du vicomte de Comborn, vivante encore au mois de Septembre 1253. il eut Helie seigneur de Noailles, qui suit; *Guillaume*, prieur de saint Hilaire, l'an 1271. *Pierre* nommé dans une donation que sa mere fit au prieur de Brives l'an 1253. *Gui*, chanoine de Cahors, de Riez, de Xaintes, & de Poitiers, chapelain du pape Boniface VIII. commissaire apostolique en France, où il fut chargé d'importantes negociations, mort à Rome, où il fit son testament le dernier Octobre 1295. & son codicile, le 15. Novembre 1296. *Bertrande*, religieuse; *Guillemette*, religieuse à Montcallier; *Douce* & *Gerande* de Noailles.

III. Helie, I. du nom, seigneur de Noailles reçut au mois de Septembre 1252. l'investiture de plusieurs biens, que son pere avoit acquis: il est fait mention de lui dans des titres des années 1261. 1267. 1272. & 1282. Il avoit épousé *Doulce* d'Astorg, dame de Noaillac, fille de *Pierre* seigneur de Noaillac, laquelle étant veuve, au mois de Novembre 1260. déclara être contente des testamens de son mari, de son pere & de son frere. Elle vivoit encore l'an 1298. Ses enfans furent; Guillaume seigneur de Noailles, qui suit; *Pierre*, dont on ne trouve que le nom; *Gui*, chevalier, mort dès l'an 1303. laissant veuve une dame nommée *Leus*, vivante l'an 1323. *Helie*; *Luce-Phelipes*, femme de *Bernard* de Saint Michel, avec lequel elle vivoit, l'an 1303. *Douce* & *Marie*, religieuses à la Regle; *Marguerite*, religieuse à la Dorade à Cahors; & *Françoise*, religieuse à Sainte-Croix de Poitiers.

IV. Guillaume seigneur de Noailles, & de Noaillac, qualifié comte de Noailles dans la vie de Benoît XII. eut la garde du conclave à Avignon, aux ides de Decembre 1334. lors de la mort du pape Jean XXII. Il avoit épousé *Marguerite* dame de Montclar & de Chambres, auprès de laquelle il fut enterré dans l'église de Noaillac, com-

me il l'avoit ordonné par son testament du 10. Avril 1347. dans lequel il continua la substitution de sa maison. De cette alliance vinrent; HELIE seigneur de Noailles, II. du nom, qui suit; *Guillaume*, abbé de Sublac en Italie, l'an 1296. fort distingué par sa pieté; *Gui*, religieux à saint Martial de Limoges l'an 1309. *Luce*, femme de *Ramond* seigneur de Miremont, avec laquelle il vivoit l'an 1347. & étoit morte sans enfans l'an 1362. *Gaillarde*, femme de *Guillaume* Bruchard, damoiseau, l'an 1335. *Marie* & *Marguerite*, religieuses à la Regle à Limoges.

V. HELIE, II. du nom, seigneur de Noailles, Noaillac, de Montclar, de Clar, & de Chambres, entretenoit garnison à ses dépens dans ses châteaux de Chambres & de Montclar, pour le service du roi Charles V. Ayant abandonné ceux de Noailles & de Noaillac, dont les Anglois étoient maîtres, comme on le voit par les lettres du duc de Berry, en date de 1374. le prince de Galles, pour s'en venger, ravagea ses terres: ce qui obligea le pape Gregoire II. cousin germain d'*Helie* de Noailles, d'en écrire en sa faveur au roi. Il avoit épousé le 17. Juillet 1349. *Marguerite* sœur de *Pierre*, seigneur de Maumont; dont il eut JEAN seigneur de Noailles, qui suit; *Helie*, enterré à saint Pierre-le-Puellier de Bourges, comme porte le testament de *Bertrand* de Noailles son frere, chanoine de Poitiers, qui testa le 19. Août 1407. *Guicharde*, mariée le 13. Août 1375. à *Jean* de Meillars, dit *Vigier*, seigneur de Floumond; & *Marguerite* de Noailles, alliée à *Ramond* d'Ornhac, coseigneur de Serillac, & du Pescher, qui, étant veuve, donna quittance de sa dot à son frere, le 7. Janvier 1410.

VI. JEAN de Noailles, I. du nom, chevalier, seigneur de Noailles, Noaillac, Montclar, & de Chambres, épousa par contrat du 14. Avril 1386. *Marguerite* du Saillant, fille de *Gui* seigneur du Saillant, senéchal & capitaine de Roüergue, & de *Jeanne* d'Ornhac. Il fit son testament le 24. Mars 1424. avec substitution; & eut pour enfans, FRANÇOIS de Noailles, qui suit; JEAN de Noailles, seigneur de Chambres & de Montclar, *qui continua la lignée*; *Bertrand*, qui fut ecclesiastique; *Marguerite* alliée le 4. Janvier 1430. à *Antoine* de Livron, seigneur de Vart & d'Obiac; & *Souveraine* de Noailles, qui épousa *Guinot* Phelip, seigneur de Saint-Chamans les Montmeige, avec lequel elle vivoit l'an 1447.

VII. FRANÇOIS seigneur de Noailles & de Noaillac, se trouva avec son frere à la conquête de Guyenne, testa le 13. Août 1468. continua la substitution en faveur des mâles de son nom, & mourut le 10. Fevrier 1472. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Clavieres, morte sans enfans, après avoir fait son testament, le 12. Mai 1428. 2°. *Marguerite* de Roffignac, qu'il épousa le 30. Decembre 1430. étoit fille de *Jean* de Roffignac & de *Louise* de Monteruë; il en eut JEAN seigneur de Noailles, II. du nom, qui suit; *Antoine* seigneur de Noailles, Noaillac, & de la Fage, en vertu des substitutions de sa maison: il fut comte, chanoine & précenteur de l'église de Lyon; testa le premier Mars 1506. & fit son codicile le 15. Novembre 1509. *Hugues*, prieur de Sablé; *Louise*, mariée à *Pierre* seigneur de Cosnac; *Blanche* de Noailles, femme de Gui de Saint Martial, seigneur de Drujeac; & *Marguerite*, religieuse.

VIII. JEAN, II. du nom, seigneur de Noailles, & de Noaillac, fut émancipé le 28. Avril 1463. donna procuration à son frere, allant à la guerre, le 21. Mai 1479. & étant en Bourgogne, avec l'armée du roi, il fit son testament à Dijon, le 10. Juin de la même année. Il avoit épousé, le dernier Avril 1470. *Gasparde* dame de Merle, fille de *Raimond* seigneur de Merle, & de *Sibylle* de Cazillac; de laquelle il n'eut que deux filles; *Françoise*, mariée par contrat du 14. Fevrier 1492. à *Louis* de Maumont, seigneur de Saint Vit; & *Louise* de Noailles, qui épousa par contrat du 19. Avril 1496. *Jean* seigneur de Montardit, & testa, étant veuve, le premier Septembre 1520.

VII JEAN de Noailles, III. du nom, frere puîné de FRANÇOIS seigneur de Noailles, de Chambres & de Montclar, servit avec son frere à la conquête de la Guyenne, fit son testament le 23. Août 1468. & son codicile le 10. Septembre 1479. Il avoit épousé le 4. Septembre 1439. *Jeanne* de Gimel, seconde fille de *Jean* seigneur de Gimel, & sœur de *Blanche* de Gimel, femme de *Pierre*, comte de Beaufort, vicomte de Turenne. De cette alliance sont issus; AIMAR de Noailles, seigneur de Montclar, qui suit; *Jeanne* femme de *Jean* du Breuil, seigneur du Fraisse, qui étoit mort dès l'an 1494. *Marguerite* alliée avec *Hugues* d'Aix, seigneur de la Cassaigne, morte l'an 1519. & autre *Marguerite* de Noailles, religieuse à Brajat.

VIII. AIMAR de Noailles, seigneur de Montclar & de Chambres, épousa le 23. Septembre 1481. *Antoinette* de Saint-Supery, dite *de Miremont*, fille de *Guillaume*, seigneur de Miremont, & d'*Helie* d'Estaing. Il mourut au mois d'Octobre 1486. Sa veuve fut le 30. du même mois éluë tutrice de ses enfans, qui furent, LOUIS seigneur de Noailles, qui suit; *Jean*, né l'an 1483. protonotaire du saint Siege l'an 1515. qui testa le 6. Avril 1521. & *Marguerite* de Noailles, née l'an 1485. qui étoit religieuse à saint-Pardoux-la-Riviere, en Perigord.

IX. LOUIS de Noailles, seigneur de Montclar & de Chambres, né l'an 1483. le jour de sainte Julitte, devint seigneur de Noailles, par arrêt du parlement de Paris du 24. Mars 1528. en vertu des substitutions faites par ses predecesseurs. Il fut aussi seigneur de Noaillac, la Chapelle, Lespinasse, Roussillon-sur-Bort, Calvignac, Darasac, Merle, saint-Julien, &c. servit dans les guerres d'Italie, & à la bataille d'Aignadel en 1505. où il fut fait chevalier. Il avoit épousé le 11. Fevrier 1502. *Catherine* de Pierre-Buffiere, fille de *Pierre*, seigneur de Châteauneuf, & de *Catherine* vicomtesse de Comborn, & mourut en Novembre 1540. Ses enfans furent; ANTOINE, seigneur de Noailles, qui suit; *Leonard*, né le 7. Mai 1507. mort à deux ans & demi; *Hugues*, né le 7. Mai 1511. archiprêtre de Gignac, par la resignation de son oncle envoyé par le roi à Rome & en Espagne, pour y negocier des affaires importantes; *François* de Noailles, évêque de Dax, *mentionné dans un article particulier*; *Gilles*, aussi évêque de Dax, après son frere, ambassadeur en Angleterre, en Ecosse, en Pologne, & à Constantinople, mort l'an 1600. *Foucaut*, né le 4. Septembre 1525. mort jeune; un fils posthume mort en naissant avec sa mere, le 23. Septembre 1527. *Françoise*, née le 3. Janvier 1505. morte à deux ans; autre *Françoise*, née le 4. Septembre 1508. mariée à *Geraud*, seigneur de Puy-Deval; *Marguerite*, née le 4. Septembre 1509. qui épousa par contrat du 11. Mai 1531. *Gui* Joubert d'Alemans, seigneur de Montardit, & mourut l'an 1543. *Anne*, née l'an 1512. religieuse à Lissac en Quercy; *Françoise*, née l'an 1513. religieuse à Lissac, puis abbesse de Leyme en Quercy, l'an 1578. morte le 10. Juin 1586. *Marguerite*, née l'an 1514. religieuse à saint-Pardoux; *Magdelaine*, née l'an 1516. *Marie*, née le 27. Avril 1517. religieuse à saint Pardoux; *Françoise* religieuse à l'Annonciade de Rhodez, née en Juillet 1518. *Blanche*, née le 16. Novembre 1520. prieure de Longage, près de Toulouse; & *Catherine* de Noailles, née en Mars 1523. religieuse à Lavoine.

X. ANTOINE seigneur de Noailles, de Noaillac, de Merle, baron de Chambres, Carbonnieres, de Montclar, de Malemort, & de Brives en partie, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine de cent hommes d'armes, lieutenant de roi en Guyenne, gouverneur & maire de Bourdeaux, du château du Ha, & du Bourdelois, né le 4. Septembre 1504. accompagna l'an 1530. le vicomte de Turenne son parent, en Espagne, qui alloit épouser au nom de François I. Eleonore d'Autriche, reine Douairiere de Portugal, sœur de l'empereur Charles V. & signa au contrat de mariage de cette princesse; depuis il fut ambassadeur en Angleterre, chambellan des enfans de France, & destiné pour être leur gouverneur, amiral des mers de Guyenne; & eut ensuite commission d'amiral sous Henri II. l'an 1547. pendant la disgrace de l'amiral d'Annebaut, commanda la gendarmerie qui venoit de Fossan, l'an 1537. & se trouva l'an 1544. à la bataille de Cerizolles. Il menagea pendant son ambassade d'Angleterre, la treve qui fut faite à Vaucelles, entre Henri II. & Philippe II. roi d'Espagne; chassa à son retour les Huguenots de la ville de Bourdeaux, dont ils s'étoient emparés, & mourut dans la même ville, le 11. Mars 1562. âgé de 58. ans

son cœur fut mis dans la cathedrale, où l'on voit encore un mausolée qui lui fut élevé en reconnoissance de ses services, & son corps fut porté en l'église de Noailles, où il avoit fondé un chapitre. Le maréchal de Montluc fait mention de cette mort *au V. livre de ses commentaires*; & comme il n'avoit été malade que deux jours, on dit alors qu'on lui avoit avancé ses jours. Le seigneur de Noailles étoit alors brouillé cruellement avec M. de Lagebasten, premier president du parlement, & le maréchal de Montluc couroit vîte de Toulouse à Bourdeaux, pour empêcher la suite que ce démêlé pourroit avoir, & apprit aux portes de la ville, qu'il étoit mort cette nuit-là. Ce fut du vivant de ce seigneur que le parlement de Paris donna un arrêt le 24. Mars 1528. qui rappelle tous les titres de substitutions de la maison de Noailles, depuis l'an 1248. Il avoit épousé le 30. Mai 1540. *Jeanne* de Gontaut, l'une des dames d'honneur de la reine Catherine, & dame d'honneur de la reine Elisabeth, fille de *Raimond* de Gontaut, seigneur de Cabrerets; de laquelle il eut, HENRI comte de Noailles, qui suit; *Charles*, né le 5. Decembre 1560. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi le 7. Decembre 1581. capitaine de cent chevaux-legers le 2. Avril 1585. mort peu après sans alliance; *Marie* née le 3. Janvier 1543. qui épousa 1°. le 24. Janvier 1561. *Jean* Ferrieres, seigneur de Sauvebœuf; 2°. le 21. Fevrier 1572. *Joseph* de Lart & de Goulart, seigneur de Birac & d'Obiac; *Anne* née le 13. Mai 1545. qui fut religieuse; *Françoise*, née le 4. Novembre 1548. fut fille d'honneur de la reine; & épousa le 11. Mars 1575. *Gabriel* de Clermont-Tonnerre, seigneur de Toury; *Gabrielle*, née le 18. Mars 1549. morte jeune; *Marthe* de Noailles, née l'an 1552. mariée le 17. Mai 1571. à *Pierre* vicomte de Sedieres, chevalier de l'ordre du roi; & *Françoise* de Noailles, née le 5. Juillet 1556. qui épousa le 8. Septembre 1568. *Louis* de saint-Martin, vicomte de Biscarosse.

XI. HENRI seigneur de Noailles, comte d'Ayen, baron de Chambres, de Montclar, & de Malamort, seigneur de Brives en partie, nâquit à Londres pendant l'ambassade de son pere, le 5. Juillet 1554. fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi le 3. Juin 1583. capitaine de cinquante hommes d'armes le 18. Juin 1585. conseiller d'état le 9. Avril 1597. lieutenant general au haut pays d'Auvergne, & nommé à l'ordre du saint-Esprit par le roi Henri IV. l'an 1604. Il servit en Auvergne & en Rouergue, pendant les guerres & les troubles du royaume, comme il avoit fait dans les autres occasions de son tems, & assista à l'assemblée des notables, tenuë à Rouen l'an 1596. C'est en sa faveur que la terre d'Ayen fut érigée en comté au mois de Mars 1592. Il testa le 18. Octobre 1621. & mourut avant le 13. Mai 1623. Il avoit épousé le 22. Juin 1572. *Jeanne-Germaine* d'Espagne, fille de *Jacques-Matthieu* d'Espagne, seigneur de Panassac, & de *Catherine* de Narbonne; de laquelle il eut, FRANÇOIS seigneur de Noailles, comte d'Ayen, qui suit; *Anne*, marquis de Montclar, né le 9. Juillet 1591. qui fut gentilhomme de la chambre, colonel d'un regiment d'infanterie, mort au saint-Esprit le 9. Juin 1648. ayant auparavant fait son testament le premier du même mois, sans laisser d'enfans de *Camille* de Pestels sa femme, fille de *Claude* seigneur de Pestels, & de *Jeanne* de Levis; *Charles*, abbé d'Aurillac & de Valette, évêque de saint Flour, puis de Rhodez, qui fonda les Recollets de Brives le 24. Janvier 1629. mourut à Rhodez le 27. Mars 1648. & y fut enterré; *Catherine*, née le 8. Septembre 1585. morte jeune; *Jeanne*, née le 2. Avril 1591. religieuse à Leime l'an 1600. puis abbesse de Lissac; *Françoise*, abbesse de Leime, & *Marthe* de Noailles, née le 10. Octobre 1593. qui épousa le 3. Septembre 1617. *Jean* de Gontaut, baron de Biron, seigneur de saint-Blancar, frere de *Charles* duc de Biron, maréchal de France.

XII. FRANÇOIS, seigneur de Noailles, comte d'Ayen, baron de Chambres, de Noaillac & de Malamort, seigneur en partie de Brives, né le 19. Juin 1584. fut fait chevalier des ordres du roi l'an 1633. conseiller d'état, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur du haut & bas pays d'Auvergne & de Roüergue, par lettres du 15. Decembre 1642. & ensuite de Perpignan, & pays conquis de Roussillon. Il fut ambassadeur à Rome, rendit des services considerables pendant les guerres de la religion, se distingua par plusieurs actions de valeur en diverses occasions, & mourut l'an 1645. Il avoit épousé le 9. Septembre 1601. *Rose* de Roquelaure, fille d'*Antoine* maréchal de France, & de *Catherine* d'Ornezan; de laquelle il eut; *Henri*, comte d'Ayen, qui se distingua fort à la bataille d'Avein l'an 1635. & mourut à celle de Rocroy l'an 1643. sans alliance; *Antoine*, comte d'Ayen, après son frere, mort aussi sans alliance l'an 1646. *Charles*, blessé au siege de Mastricht l'an 1632. dont il mourut peu de jours après; ANNE duc de Noailles, qui suit; *Jeanne-Françoise*, abbesse du monastere lès Rhodez; *Marthe-Françoise*, Carmelite; *Marie-Christine*, Carmelite à Toulouse; & *Catherine* de Noailles morte jeune.

XIII. ANNE duc de Noailles, pair de France, marquis de Montclar & de Monchy, baron de Malemort, de Chambres & de Carbonnieres, seigneur de Brives en partie, & premier capitaine des gardes du corps du roi, chevalier de ses ordres, gouverneur, lieutenant, & capitaine general des comtés & vigueries de Roussillon, Conflans & Cerdaigne, gouverneur particulier de la ville & citadelle de Perpignan, lieutenant general de la province d'Auvergne, & des armées du roi, senéchal & gouverneur de Roüergue, épousa l'an 1645. *Louise* Boyer, dame d'atour de la reine Anne d'Autriche, fille d'*Antoine* seigneur de sainte Geneviéve des Bois, & de Villemoisson, &c. & de *Françoise* de Vignacourt. Elle mourut le 22. Mai 1697. âgée de 75. ans, & lui le 15. Fevrier 1678. C'est en sa faveur que le comté d'Ayen fut érigé en duché & pairie, au mois de Decembre 1663. De ce mariage sont issus, ANNE-JULES duc de Noailles, qui suit; *Louis-Antoine* de Noailles, né le 27. Mai 1651. Dom d'Aubrac, successivement évêque de Cahors & de Châlons, puis archevêque de Paris, duc de saint Cloud, pair de France, commandeur de l'ordre du saint Esprit, créé cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, à la nomination du roi, le 22. Janvier 1700. élû proviseur de Sorbonne le 17. Mars 1710. *dont il sera parlé dans un article separé*; *Jacques* de Noailles, né le 3. Novembre 1653. chevalier & bailli de Malte, lieutenant general des galeres de France, commandeur & Louviers de Vaulemyon de Bourdeaux, de la Croix en Brie, nommé ambassadeur de sa religion auprès du roi, par le grand maître de Malte, au mois de Juin 1703. mort le 22. Avril 1712. *Anne-Louise* de Noailles, née le 29. Novembre 1662. qui épousa le premier Juin 1680. *Henri-Charles* de Beaumanoir, marquis de Lavardin, lieutenant general en Bretagne, chevalier des ordres du roi, morte à Rennes l'an 1693. *Gaston-Jean Baptiste-Louis* de Noailles, abbé de Haute-Fontaine, de Monstier Ramé, puis de Hautvilliers, né le 7. Juillet 1669. évêque & comte de Châlons, pair de France, le 25. Decembre 1695. mort le 17. Septembre 1720. en sa 52. année; & *Jean-François*, marquis de Noailles & de Montclar, né le 28. Août 1658. lieutenant-general au gouvernement d'Auvergne, colonel de cavalerie, brigadier & maréchal de camp, mort en Flandres au camp de Grossilieres, le 23. Juin 1696. à l'âge de 36. ans. Il avoit épousé le 4. Mai 1687. *Marguerite-Therese* Roüillé, fille de *Jean* Roüillé, comte de Meslay, conseiller d'état, & de *Marie* Comans d'Astric. Elle prit une seconde alliance le 20. Mars 1702. avec *Armand-Jean* Du Plessis, duc de Richelieu, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. & eut de son premier mariage, *Louise-Antoinette* de Noailles, née le 25. Fevrier 1688. morte le 21. Août 1690. *Anne-Marie*, née le 10. Janvier 1691. morte le 17. Juillet 1703. N. non nommée, née le 16. Août 1693. & morte le 22. suivant; & *Anne-Catherine* de Noailles, née le 28. Septembre 1694. mariée le 17. Fevrier 1711. à *Louis-François-Armand* du Plessis, duc de Richelieu, morte le 7. Fevrier 1716.

XIV. ANNE-JULES duc de Noailles, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Roussillon, vice-roi de Catalogne, premier capitaine des gardes du corps du roi, né le 5. Fevrier 1650. fut pourvû en survivance de son pere en l'année 1661. de la charge de premier capitaine des gardes du corps, suivit

le roi en Lorraine au siege de Marsal l'an 1663. servit l'an 1665. comme brigadier dans les gardes du corps, avec les troupes que le roi envoyoit au secours des Hollandois contre l'évêque de Munster; l'an 1666. il fut fait aide-major des gardes, & l'an 1668. il eut le commandement des quatre compagnies pendant la conquête de la Franche-Comté, & en Flandres, & les commanda encore l'an 1670. à la réduction de la Lorraine. Le roi le choisit pour être près de sa personne en qualité d'aide de camp; & il se trouva l'an 1672. aux conquêtes qui se firent sur la Hollande, à la prise de Mastricht l'an 1673. à celle de la Franche-Comté, que le roi fit en personne l'an 1674. où il donna beaucoup de marques de son courage & de sa valeur. Trois ans après il fut fait maréchal de camp, duc de Noailles & pair de France, par la démission de son pere; fut pourvû le premier Fevrier 1678. du gouvernement du Roussillon & de la ville de Perpignan, eut le commandement des troupes de la maison du roi en Flandres l'an 1680. L'année suivante il commanda en chef en la province de Languedoc, où il fit rentrer dans leur devoir les revoltés; fut fait lieutenant general des armées du roi au mois de Juillet 1682. servit en Flandres l'an 1685. & fut fait chevalier des ordres du roi le 31. Decembre 1688. L'an 1689. il alla commander en chef l'armée que le roi envoya en Roussillon & en Catalogne, prit Campredon qu'il fit sauter, se rendit maître de saint-Jean-de-las-Abadessas, de Ribes & de Ripoulh l'an 1690. de la Seu-d'Urgel l'an 1691. & de Roses l'an 1693. Tant de signalés services lui firent meriter le bâton de maréchal de France, que le roi lui donna au mois de Mars 1693. Il gagna la bataille du Ther le 27. Mai 1694. fut nommé vice-roi de Catalogne, au mois de Juin, dont il prit possession le 29. Juillet en la ville de Gironne, avec beaucoup de cerémonies, prit d'assaut la ville de Palamos le 7. Juin; celle de Gironne le 25. du même mois; celle d'Ostalric au mois de Juillet de la même année, & Castelfollit au commencement de Septembre. Il commença la campagne de 1695. mais étant tombé malade, il remit le commandement de l'armée au duc de Vendôme l'an 1700. Le roi le chargea conjointement avec le duc de Beauvilliers, de la conduite du roi d'Espagne, qu'il accompagna avec les ducs de Bourgogne & de Berry, jusqu'à l'entrée de ses états, & mourut à Versailles le 2 Octobre 1708. en sa 59. année; son corps fut apporté à Paris aux Capucines, puis en l'église de Notre-Dame de Paris, où il a été enterré le 3. Decembre. Il avoit épousé le 13. Août 1671. *Marie-Françoise* de Bournonville, fille unique d'*Ambroise* duc de Bournonville, chevalier d'honneur de la reine, gouverneur de la ville de Paris, & de *Lucrece* de la Vieuville. De cette alliance sont sortis, 1. N. mort en naissant en 1713. 2. N. mort en naissant en 1714. 3. *Louis-Marie*, comte d'Ayen, né le 20. Novembre 1675. mort jeune; 4. *Louis-Paul*, comte d'Ayen, né le 15. Decembre 1676. mort jeune; 5. ADRIEN-MAURICE, qui suit; 6. N. non nommé, né en 1680. mort à l'âge de quatre ans; 7. *Jean-Anne*, né le 13. Octobre 1681. mort jeune; 8. *Emmanuel-Jules* comte de Noailles, né le 26. Decembre 1686. lieutenant general au gouvernement de Guyenne en 1694. mort à Strasbourg le 20. Octobre 1702. d'une blessure à la tête, qu'il avoit reçue à l'armée; 9. *Jules-Adrian*, né le 7. Juin 1690. chevalier de Malte, puis chanoine de l'église de Paris, lequel ayant depuis pris le parti des armes, fut comte de Noailles, lieutenant general de la province d'Auvergne, colonel du regiment de cavalerie de son nom, & mourut de la petite verolle à Perpignan le 17. Septembre 1710. sans alliance; 10. *Jean-Emmanuel* marquis de Noailles, né le 27. Janvier 1692. lieutenant general de Guyenne après son frere; 11. *Marie-Christine* née le 4. Août 1672. mariée le 13. Mars 1687. à *Antoine*, duc de Gramont, pair de France, colonel du regiment des gardes Françoises, &c. 12. *Marie-Charlotte*, née le 28. Octobre 1677. alliée le 20. Novembre 1696. à *Malo* marquis de Coëtquen, comte de Combourn, lieutenant general des armées du roi, & gouverneur de saint Malo, morte le 8. Juin 1723. 13. *Anne-Louise*, née le 30. Octobre 1679. morte jeune; 14. *Julie-Françoise*, née le 19. Decembre 1682. morte jeune; 15. *Lucie-Felicité*, née le 9. Novembre 1683. qui a épousé le 30. Janvier 1698. *Victor-Marie*, duc d'Estrées, pair, vice-amiral & maréchal de France, grand d'Espagne, &c. 16. *Marie-Therese*, née le 3 Octobre 1684. mariée le 16. Juin 1698 à *Charles-François* de la Baume-le Blanc, duc de la Valliere, pair de France, gouverneur du Bourbonnois; 17. *Marie-Françoise*, née le 13. Mars 1687. alliée le 20. Fevrier 1703. à *Emmanuel-Henri* de Beaumanoir, marquis de Lavardin, lieutenant general de la province de Bretagne, son cousin germain; 18. *Marie-Victoire-Sophie*, née le six Mai 1688. mariée 1°. le 25. Janvier 1707. à *Louis* de Pardaillan, marquis de Gondrin; 2°. le 22. Fevrier 1723. à *Louis-Alexandre* de Bourbon, comte de Toulouse, &c. pair, amiral & grand veneur de France; 19. *Marie-Emilie*, née le 30. Juin 1689. qui épousa le 26. Fevrier 1713. *Emmanuel* de Rousselet, marquis de Châteauregnault, &c. lieutenant general de la haute & basse Bretagne, morte le 7. Mai 1723. 20. *Marie-Urane*, née le 17. Octobre 1691. religieuse aux filles de la Visitation sainte Marie du fauxbourg saint Germain en 1710. & 21. *Anne-Louise* de Noailles, née le 25. Août 1695. mariée le 10. Mars 1716. à *Jean-François-Michel* le Tellier, marquis de Louvois, &c. capitaine des Cent-Suisses de la garde du roi.

XVI. ADRIEN-MAURICE duc de Noailles, pair de France, grand d'Espagne, lieutenant general des armées du roi, premier capitaine des gardes du corps, chevalier des ordres de sa majesté, de la toison d'or, & de celui de saint Louis, gouverneur & capitaine general des comtés & vigueries de Roussillon, Conflans & Cerdaigne, des ville & citadelle de Perpignan, &c. né le 29. Septembre 1678. a porté le titre de comte d'Ayen; & en cette qualité s'est trouvé à la bataille du Ther, & à tous les sieges que le duc son pere fit en Catalogne l'an 1693. & 1694. Il continua d'y servir sous le duc de Vendôme l'an 1695. en Flandres l'an 1696. & 1697. & sur la fin de 1700. il fut choisi pour suivre le roi d'Espagne jusqu'à Madrid. A son retour il servit dans les pays de Liege & de Luxembourg, sous le maréchal de Villars, & sous le comte de Tallard: il fut fait brigadier de cavalerie le 17. Janvier 1702. Il a servi en Allemagne sous les maréchaux de Villars & de Tallard, apporta les drapeaux & étendarts gagnés à la bataille de Fredelinghen; & avant que de retourner à l'armée il reçut par les mains du duc de Berry, le collier de l'ordre de la toison d'or, dont sa majesté Catholique l'avoit honoré. Il a servi ensuite sous les ordres du duc de Bourgogne, & du maréchal de Tallard, au siege de Brisac. Le maréchal son pere s'étant demis en sa faveur, avec l'agrément du roi, de son duché de Noailles au mois de Janvier 1704. & de sa charge de premier capitaine des gardes du corps en Fevrier 1707. il en a fait depuis les fonctions. Il commandoit en Roussillon un corps de troupes, lorsqu'il a été nommé lieutenant general l'an 1706. Il a été fait depuis general des armées du roi dans la même province, y a remporté l'an 1708. & 1709. plusieurs avantages sur les ennemis en diverses rencontres, & les a chassés l'an 1710. conjointement avec le duc de Roquelaure, du port de Cete en Languedoc, où ils avoient fait descente, & s'étoient établis; s'étant à cet effet rendu dans cette province avec une partie des troupes qui étoient à ses ordres, sans avoir eu le tems d'en recevoir aucuns de la cour, & fit alors une diligence qui parut incroyable. A la fin de cette même année, & dans le fort de l'hyver, il fit le siege de Gironne, une des plus importantes places de la Catalogne, dont il se rendit maître, malgré les difficultés & les contre-tems de la saison: en reconnoissance d'un si grand service, le roi d'Espagne l'honora du titre de grand d'Espagne. Il a été reçu duc & pair au parlement le 13. Decembre 1708. president du conseil des finances en 1715. & épousé dès le premier Avril 1698. *Françoise* d'Aubigné, fille unique de *Charles*, comte d'Aubigné, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Berry, & de *Geneviéve* Pietre. Il a de ce mariage, LOUIS, qui suit; *Philippe* marquis de Mouchy, né le 7. Decembre 1715. gouverneur & intendant de Versailles en survivance; *Françoise-Adelaïde*, née le 1. Septembre 1704. mariée le 12. Mai 1717. à *Charles* de

Lorraine, comte d'Armagnac, chevalier des ordres du roi & grand écuyer de France; *Amable-Gabrielle*, née le 18. Fevrier 1706. alliée le 5. Août 1721. à *Honoré-Armand* marquis de Villars, gouverneur de Provence en survivance du maréchal & duc de Villars son pere; & *Marie-Louise* de Noailles, née le 8. Septembre 1710.

XVI. Louis de Noailles, comte d'Ayen, capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps du roi, gouverneur de Roussillon & de S. Germain en Laye en survivance, né le 21. Avril 1713. a été baptisé le 28. du même mois par l'évêque de Metz, premier aumônier du roi, & tenu par le roi Louis XIV. & par madame, duchesse d'Orleans. * *Voyez* le P. Anselme, *histoire des grands officiers.*

NOAILLES (François de) évêque de Dax, étoit fils de *Louis* seigneur de Noailles, & de *Catherine* de Pierre-Buffier. Ce prelat, qui a été un des plus habiles negociateurs de son siecle, fut ambassadeur en Angleterre, à Rome, à Venise; & fut choisi par le roi Charles IX. en 1572. pour l'ambassade de Constantinople, auprès de Selim II. empereur des Turcs, où il rendit de grands services à la Chrétienté. Il mourut le 16. Septembre 1585. à Bayone, en allant aux eaux de Chambres, âgé de 66. ans. Le roi Henri III. & la reine Catherine de Medicis, le consultoient dans les plus grandes affaires l'an 1585. & sur son avis, ils resolurent de porter la guerre en Espagne, pour en délivrer la France.

NOAILLES (Loüis-Antoine de) Cardinal de la sainte église Romaine, du titre de sainte Marie sur la Minerve, archevêque de Paris, commandeur de l'ordre du S. Esprit, proviseur de la maison & societé de Sorbonne, superieur de celle de Navarre, est un prelat aussi distingué par sa pieté exemplaire que par son illustre naissance. Elevé dans l'esprit du Christianisme, dont il a pratiqué les vertus dès son enfance, Dieu l'appella à l'état ecclesiastique, & il remplit de bonne heure tous les devoirs de sa vocation. Il fit sa licence avec distinction, & fut reçu docteur en theologie de la faculté de Paris le 14. Mars 1676. Le roi le nomma l'an 1679. à l'évêché de Cahors: il fut transferé à Châlons-sur-Marne l'an 1680. & donna dans ces deux dioceses des preuves de sa vigilance & de sa charité vrayement pastorale: en sorte que l'archevêché de Paris, ville capitale du royaume de France, étant venu à vaquer l'an 1695. par la mort de François de Harlay, le roi jetta les yeux sur l'évêque de Châlons, pour remplir ce siege important. Etant venu à Paris, il s'appliqua uniquement au gouvernement de son diocese, & fit d'excellens reglemens pour la réforme du clergé. Doux, familier, accessible, il reçut les pauvres comme le riches, avec la même bonté, & s'étudia à les soulager dans leurs besoins. La saine doctrine étant un dépôt confié aux évêques, & leur caractere les obligeant à condamner la mauvaise doctrine pour en preserver leur troupeau, il crut qu'il devoit s'oposer fortement aux erreurs naissantes du Quietisme, qui auroient pû avoir des suites funestes, particulierement dans son diocese. Il avoit déja condamné à Châlons ces erreurs, & il continua à les détruire, quand il fut archevêque de Paris. Après l'avoir fait par voye de jugement, il le fit encore par voye d'instruction, en faisant paroître l'an 1697. une *instruction pastorale touchant la perfection Chrétienne, & sur la vie interieure contre les illusions des faux Mystiques*, dans laquelle il donna des regles tres-sages pour la conduite des Fideles, dans les voyes de la spiritualité. Il n'eut pas moins de zele contre le Jansenisme. Il fit pour en défendre ses diocesains, une instruction sur les questions agitées touchant la predestination & la grace, en les précautionnant d'un côté contre les erreurs condamnées par les papes, & en leur expliquant, d'une maniere étenduë, ce que l'on doit croire sur ces mysteres, suivant les principes de S. Augustin & des peres qui l'ont suivi, dans l'ordonnance qu'il fit contre le livre intitulé: *Exposition de la foi, touchant la grace & la predestination.* Il ne se contenta pas de conserver ainsi le dépôt de la foi parmi les anciens Catholiques; il voulut encore en instruire parfaitement les nouveaux réünis par une instruction particuliere. Un auteur, quoiqu'habille, (M. Simon) ayant fait imprimer à Trévoux l'an 1702. une version du nouveau testament, dans laquelle il y avoit des interpretations & des notes qui pouvoient être dangereuses, l'archevêque de Paris, qui avoit été nommé cardinal le 21. Juin 1700. crut qu'il étoit de son devoir d'en défendre la lecture, pour prevenir les mauvais effets qu'elle pourroit causer, en tombant entre les mains des simples. La resolution du cas de conscience, où il étoit parlé de la distinction du fait & du droit, sur l'affaire de Jansenius, donnée par plusieurs docteurs de la faculté de theologie de Paris, ayant fait beaucoup de bruit l'an 1703. le cardinal de Noailles condamna cette resolution du cas de conscience, par une ordonnance donnée la même année. Ce prélat, avant que d'être cardinal, avoit été appellé pour présider à l'assemblée du clergé de l'an 1700. quand elle travailla à censurer plusieurs propositions de doctrine & de morale, qui y furent condamnées. Il a depuis presidé à plusieurs assemblées generales, ordinaires & extraordinaires du clergé de France. Il a assisté au conclave tenu en 1700. dans lequel Clement XI. fut élu, & fut nommé chef du conseil de conscience en 1715. * *Memoires du tems.*

NOB ou NOBE', ville de la Palestine dans la tribu de Benjamin, puis dans la Judée, sur le chemin qui conduit de Jerusalem à Ramatha, & éloignée de dix milles de cette premiere ville en tirant vers l'orient. Ce n'est plus qu'un village qu'on appelle aujourd'hui *Bethniable*. Elle est fameuse pour avoir été la ville des sacrificateurs. Le tabernacle y fut long-tems, & Achimelech grand sacrificateur y faisoit sa demeure. Elle fut détruite par le roi Saül l'an du monde 2975. avant Jesus-Christ 1060. parce qu'Achimelech avoit donné à David & à ses soldats les pains de proposition, & l'épée de Goliath, & qu'il avoit consulté le seigneur pour lui. Il fit mourir generalement tous les habitans de cette ville, hommes, femmes, & enfans étant à la mammelle, & même les bêtes. Il commanda à un nommé *Doëg* Iduméen, de tuer le souverain sacrificateur & tous les autres de la race sacerdotale, & il en perit ce jour-là quatre-vingt-cinq. Il n'y eut qu'un fils d'Achimelech nommé *Abiathar*, qui se sauva & se retira vers David. * *I. rois XXII.* Baudrand.

NOB, ville de la Palestine dans la demi-tribu de Manassé delà le Jourdain, & dans la Trachonitide. On l'appelle aussi *Canath* ou *Chanath*, & aujourd'hui *Bethnopoli*. * Baudrand.

NOBILI (Robert de) cardinal, né à Montepulciano, d'une famille originaire d'Orviete, étoit fils de *Vincent* de Nobili, qui avoit pour mere *Louise* de Monti, sœur du pape Jules III. Robert témoigna dès les premieres années de sa vie, une tres-grande inclination pour la pieté, & fut fait cardinal l'an 1553. par le pape Jules III. en la 13. année de son âge. Il vécut avec tant de moderation, & remplit avec tant d'exactitude les devoirs d'un bon ecclesiastique, qu'il devint l'exemple du sacré college. Le pape Paul IV. disoit ordinairement, *que le cardinal Nobili étoit, ou un esprit sans corps, ou un Ange incarné.* Il mourut le 15. Fevrier 1559. qui étoit le 18. de son âge. Les auteurs de sa vie remarquent qu'il se contenta de l'abbaye de Spinette, & qu'il ne voulut jamais d'autre benefice. Quoique mort si jeune, il avoit fait plusieurs panegyriques des Saints, dont on a le recüeil, & un petit traité *de Gloria cœlesti*. * Turrigio, *in vita Rob. Nob.* Victorel. Petramellario. Aubery, &c.

NOBILI (Hyacinthe de) Romain, entra dans l'ordre de saint Dominique l'an 1594. On a de lui un ouvrage intitulé. *Il vagabondo, overo sferza de vianti e vagabondi*, imprimé à Pavie l'an 1628. sous le nom de Raphaël Frianoro, & une chronique du Monastere de sainte Marie dans le champ de Mars, publiée à Viterbe l'an 1618. On lui attribuë encore une chronique des évêques de Viterbe, & celles de quelques monasteres de la province de Rome; mais on ne sçait si ces chroniques & quelques autres ouvrages moins importans ont vû le jour. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

NOBILIOR, *cherchez* FULVIUS.

NOBILIUS, *cherchez* FLAMINIUS.

NOBLE & NOBILISSIME. Chez les Romains on regardoit comme nobles, ceux dont les ancêtres avoient exercé les charges publiques, de quelque naissance qu'ils fussent. Les premiers de chaque famille qui entroient

dans les charges, étoient appellés hommes nouveaux, *novi homines :* on conservoit leurs portraits ou bustes dans les familles; & celles où l'on voyoit grand nombre de ces portraits étoient réputées nobles, d'où vient que pour marquer qu'un homme étoit d'une famille illustre, on disoit qu'il étoit *vir multarum imaginum*. Dès le tems de Philippe & de Trajan Dece, les fils des empereurs, qui étoient honorés du titre de cesars, y joignoient celui de nobilissime : mais sous le regne de Constantin on commença à donner ce dernier titre separement à ses enfans, & l'on a des medailles d'une Helene & d'une Fausta, qui paroissent avoir été les femmes, la premiere de Crispus, & la seconde de Jules Constance, & qui sont appellées femmes tres-nobles, *nobilissima femina*. Les enfans de Charlemagne prenoient la qualité de *nobilissime :* on la donna aussi à Bela roi de Hongrie. A present le pape & le sacré college donnent le titre de *nobilis*, aux ducs & aux princes qui ne portent point le titre de rois, comme aux ducs de Modene, de Mantouë, & de Parme, aux princes Romains, aux ducs & pairs de France, & à ceux qui sont en pareil rang dans les autres royaumes. Le comte Lambert donna autrefois le titre de *nobilitas* ou *noblesse* à Jean VIII. mais ce pape en fut fort choqué. A present le pape le donne au doge de Venise, & à tous les princes, ducs, & autres personnes de haute qualité, à qui il donne le titre de *nobilis*. * *Memoires curieux*. Pitiscus, *lexicon antiquitatum*. Hofman, *lexicon univers*.

NOBLE THEOLOGIEN (Henri de Vicq, dit le) écuyer seigneur d'Oosthove, Warnave, Meulevelt, issu d'une noble & ancienne famille de la Flandre occidentale, dont l'un des ancêtres étoit WIDO de Vicq, chevalier, tué à la suite du comte de Flandres, Loüis dit *de Nevers*, avec plusieurs autres seigneurs, dans le tumulte de la ville de Courtray l'an 1325. Il étoit fils de HENRI, seigneur des mêmes lieux, & de *Jacqueline* de Baudoin, & petit-fils de HENRI de Vicq, chevalier seigneur des mêmes lieux, & de *Jacqueline* de Menin, & frere puîné d'*Antoine* de Vicq, fait chevalier par l'empereur Charles-*Quint*, étant à son service dans les guerres d'Allemagne contre le duc Maurice de Saxe; & qui mourut sans alliance. Cet Henri de Vicq, dont nous parlons, fleurit dans le XVI. siecle, fit ses études dans l'université de Doüay, où il fit de grands progrès dans le droit & la theologie. Il fut si zelé pour la défense de la religion Catholique, particulierement contre les Calvinistes, dont les nouvelles opinions causoient alors de grands ravages dans les Pays-Bas, & contre lesquels il écrivit plusieurs livres, qu'il s'attira leur haine & la perte de son château d'Oosthove, sa demeure ordinaire, dans la paroisse de Nieppe-Eglise en Flandres, que ces Heretiques brûlerent: ce qui l'obligea de se retirer à Berghes-Saint-Vinox, puis à Armentiers, ville la plus voisine de sa terre d'Oosthove, où il mourut le 12. Mars 1596. âgé de 59. ans quelques mois. Il fut enterré dans l'eglise de Nieppe-Eglise, *Nieppekerke*, dans la sepulture de ses ancêtres, ayant laissé grand nombre d'écrits, tant manuscrits qu'imprimés, qui l'ont fait nommer LE NOBLE THEOLOGIEN, nom sous lequel il est encore cité & connu dans les universités de Flandres. Il a fait imprimer entr'autres un petit traité françois des images; un latin, *de sacramentorum numero, officiis & natura*, à Louvain 1572. un autre, *de descensu J. C. ad inferos ex symbolo apostolorum*, à Anvers 1586. un autre, *controversiarum hujus temporis, in quo dilucidè & orthodoxè tractatur de sanctorum communione, ex symbolo, sacris scripturis, & historia ecclesiastica*, 37. *titulis constans*, à Arras 1596. *consilium de alio opere substituendo in scholis theologicis in locum libri sententiarum Petri Lombardi*, à Doüay 1595. avec quelques poësies latines dans le même volume. Son fils aîné, *Martin* de Vicq, chevalier, seigneur des mêmes terres d'Oosthove & Warnave, fut gouverneur & grand-bailli de la Gorge & pays de Laleu, dont la succession tomba en quenoüille, & dont le frere puîné HENRI de Vicq, chevalier, seigneur de Meulevelt, fut durant quelques années ambassadeur des archiducs Albert & Isabelle, princes souverains des Pays-Bas, à la cour de France près du roi Loüis XIII. & mourut conseiller d'etat, & premier president du parlement de Malines, & continua la posterité de cette noble & illustre famille par son fils *Philippe-Albert* de Vicq, souverain balli de Flandres, dont le fils *Philippe-Albert* de Vicq, baron de Cumptich, vivant encore l'année 1712. est de l'état noble de la province de Brabant. * Mayer, *l.* 12. *annal. Flandr. folio* 127. *editionis Antuerp.* & *folio* 148. *editionis Francof.* Grammaye, *de Castillania Cortracensi, in suo Belgio*. Marchantius, *tit. Bella*. Joan. Blaeu, *in theatro Belg.*

NOBLE (Eustache le) baron de S. Georges, natif de Troyes, fils & petit-fils de conseillers au grand conseil, se fit un nom sur la fin du XVII. siecle, par plusieurs ingenieuses pasquinades, qu'il composa sur les évenemens des guerres qui commencerent en 1688. jusqu'à la paix de Riswick, & pendant celles qui commencerent avec le XVIII. siecle. Ces petits ouvrages ingenieux qu'il donnoit tous les mois, formerent par succession de tems plusieurs volumes, où l'on trouve beaucoup d'esprit, bien du feu, & de belles humanités. Il composa aussi plusieurs autres ouvrages ingenieux, soit en prose soit en vers; telles furent outre ses pasquinades, qui avoient pour titre *entretiens politiques sur les affaires du tems, la grotte des fables, l'école du monde, contes & fables, voyage de Chaudray, voyage de Falaise, le gage touché, Ildegerte, Zalima, la fausse comtesse d'Isambert, milord Courtenay, memoires du chevalier Baltasar, l'histoire d'Hollande, la conjuration des Pazzi, Esope, les deux Arlequins*, pieces de theatre en vers, *nouvelles Africaines, le sceau enlevé, le diable boiteux, le diable borgne, les Dancourades, l'allée de seringue, & les ongles rognés*. Il travailla aussi sur des matieres de pieté, & on a de lui l'*esprit de David*, une *traduction de pseaumes*, & le *dégoût du monde*. Il avoit été procureur general du parlement de Metz; mais sa conduite ayant été fort mauvaise, il perdit sa charge, & eut de tres facheuses affaires. Ce fut même en prison qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Enfin il mourut à Paris le 31. Janvier 1711. âgé de 68. ans; mais si necessiteux, qu'il fallut que la charité de la paroisse S. Severin le fit enterrer. Il venoit de faire imprimer une pasquinade sous le titre de *reveil de Pasquin, à l'arrivée du courier d'Espagne*, au sujet du gain de la bataille de Villaviciosa, gagnée par le roi Philippe V.

NOBLETS (Michel le) celebre missionnaire de Bretagne, né au mois de Septembre 1577. étoit fils de *Hervé* le Noblets, seigneur de Kerodern, l'un des quatre notaires publics, qui étoient dans tout le pays de Leon, en Basse-Bretagne. (En ce tems-là il n'y avoit que des nobles qui pussent exercer ces charges, non plus que celles de judicature.) Il commença ses études des humanités à Bourdeaux, & les acheva à Agen, dans le college des Jesuites, où il fit aussi son cours de philosophie, avec beaucoup de succès; puis il retourna à Bourdeaux, & y étudia la theologie pendant quatre années. Il vint ensuite à Paris, où après avoir encore étudié la theologie & la langue hebraïque, il reçut l'ordre de prêtrise, par le conseil du pere Cotton, confesseur du roi Henri *le Grand*. Lorsqu'il fut retourné en Bretagne, il fit des missions dans l'évêché de Treguier, avec le P. Quintins, Dominicain du couvent de Morlaix; puis dans le pays de Leon, où il commença par les Isles d'Oüessant, de Morliere & de Baz. Son zele le porta ensuite au promontoire de saint Matthieu, & dans les autres lieux de la Basse-Bretagne. Il fut le premier depuis saint Vincent Ferrier & saint Yves, qui introduisit dans le diocese de Cornoüailles, les catechismes & instructions familieres, sans lesquelles le menu peuple vivoit dans une ignorance déplorable. Il s'arrêta principalement vers la côte maritime de Doüarenez, où ayant continué ses saints travaux jusqu'à l'âge de 63. ans, il retourna au pays de Leon, y consomma son zele pour la gloire de Dieu, & pour le salut du prochain, & mourut le 5. Mai 1652. âgé de 75. ans. * *Vies de* M. le Noblets, *l'an* 1666.

NOCERE, *Nocera*, ville d'Italie en Ombrie, dans le patrimoine de saint Pierre, & sur les confins de la Marche d'Ancone, avec évêché, est ancienne, quoique peu considerable. Pline & Strabon en font mention. * Leandre Alberti, *descript. Ital.*

NOCERE, *Nocera*, ville du royaume de Naples, dans la principauté citerieure avec évêché suffragant de

Salerne : ce duché appartient à la maison des Barberins, après avoir appartenu à celle de Caraffe. Ceux du pays, pour la distinguer de l'autre Nocere, la nomment *Nocera di Pagani*, parce qu'elle avoit été prise par les Sarasins. Strabon, Appien *Alexandrin*, Tite-Live, Florus, Tacite, Volaterran, & divers autres, en font mention, comme l'a remarqué Leandre Alberti. Virgilius, évêque de cette ville, y fit des ordonnances synodales l'an 1606. & Simon Ludonori en 1608.

NOCES, ceremonies du mariage. On ne les commençoit point autrefois parmi les Romains, qu'après avoir pris les augures; & lorsqu'on cessa d'observer cette ancienne coûtume, on ne laissa pas d'employer des officiers, appellés *auspices des nôces*, pour en conserver le nom, quoiqu'ils n'en fissent pas la fonction. L'épouse avoit une couronne de marjolaine, une ceinture de laine de brebis, & des souliers de cuir jaune. Elle couvroit sa tête & son visage d'un voile jaune, appellé *Flammeum*, parce que les femmes des sacrificateurs, appellées *Flamines*, en portoient de pareils; & l'on avoit choisi cette sorte de voiles, à cause que le divorce étant défendu aux Flamines, ce voile étoit comme un bon augure pour l'alliance qui s'alloit contracter. On feignoit d'enlever la fille d'entre les bras de sa mere, ou d'une proche parente, & on la conduisoit dans la maison de l'époux. Elle étoit precedée de cinq jeunes garçons, qui portoient chacun un flambeau, ou en l'honneur de Cerés, ou parce que cette ceremonie se faisoit le soir. Il y avoit aussi des joüeurs de flutes. Deux des parens de l'épouse la conduisoient par la main, & l'on portoit derriere elle une quenoüille garnie de laine, avec un fuseau & une cassette où étoient ses bijoux, & tout ce qui servoit à la parer. La porte de la maison du mari étoit ornée de fleurs & de branches d'arbres. L'épouse y étant arrivée, on lui demandoit qui elle étoit; elle répondoit qu'elle se nommoit *Caya*. (Nous expliquerons ce nom.) Ensuite elle attachoit des rubans de laine aux deux cotés de la porte, & les frottoit d'huile; puis elle sautoit pardessus le pas de la porte, ou plûtôt elle étoit portée sous les bras par ceux qui la conduisoient, afin qu'elle ne touchât pas au seüil de la maison : ce qui auroit été de mauvais augure. Lorsqu'elle entroit, on lui donnoit des clefs, & on la faisoit asseoir sur un tapis de laine. Alors l'époux lui presentoit du feu & de l'eau, & l'introduisoit dans la salle où le festin étoit preparé. L'époux après le festin, jettoit des noix aux jeunes garçons de la nôce; & ceux-ci chantoient des chansons libres & lascives, qui étoient permises en cette occasion. Quand l'épouse entroit dans la chambre du mari, les parens arrachoient, à celui qui marchoit devant, le flambeau qu'il portoit. L'épouse étoit conduite vers la statuë du dieu Priape, qui étoit dans un coin de la chambre, sur un lieu fort élevé, où étoient representées d'autres divinités qui presidoient (selon la superstition des Payens) à tous les devoirs du mariage. Enfin elle étoit mise au lit par d'honnêtes matrônes, qui n'avoient été mariées qu'une fois, & l'époux lui détachoit sa ceinture.

Voici les raisons de la plûpart de ces ceremonies. On faisoit semblant d'enlever la fille, en memoire du rapt des Sabines par Romulus premier roi de Rome, ou pour montrer que l'épouse avoit de la repugnance à quitter ses parens. La quenoüille & le fuseau étoient portés devant l'épouse en l'honneur de Tanaquil, femme de Tarquin l'*Ancien*, qui étoit une princesse tres-vertueuse, & qui sçavoit parfaitement bien filer la laine. Lorsqu'on demandoit à l'épouse qui elle étoit, elle répondoit qu'elle se nommoit *Caia* : c'étoit, selon quelques-uns, pour dire qu'elle imiteroit cette même reine, qui s'appelloit aussi *Caia Cæcilia*. D'autres prétendent que l'épouse répondoit au mari, *ubi tu Caius, ego Caia*; c'est-à-dire, *où vous serez le maître & le pere de famille, je serai la maîtresse & la mere de famille*. On portoit l'épouse par dessus le pas de la porte, ou pour imiter les premiers Romains, qui enleverent les Sabines dans leurs maisons, ou pour marquer la pudeur de l'épouse qui y entroit comme par force. On la faisoit asseoir sur un tapis de laine, ou sur une peau de mouton couverte de sa toison, pour montrer qu'elle devoit travailler à filer de la laine, ou à en faire des ouvrages. Le feu & l'eau que l'époux presentoit à l'épouse, signifioient qu'ils devoient vivre ensemble; comme au contraire, on interdisoit le feu & l'eau à ceux que l'on bannissoit, pour marque qu'on les éloignoit de la societé civile. Les noix que le mari jettoit, marquoient qu'il renonçoit à tous les jeux d'enfans, & indignes d'un homme. Les parens arrachoient le flambeau à l'entrée de la chambre parce qu'ils croyoient que ce flambeau pouvoit servir à un mauvais usage; & que si la femme le cachoit sous le lit, où si le mari le mettoit dans un sepulcre, c'étoit un moyen de se faire mourir l'un l'autre.

Il y avoit des jours ausquels les Romains craignoient de celebrer leurs nôces. Ces jours malheureux étoient les calendes, les nones, & les ides de chaque mois; les fêtes des Ferales, au mois de Fevrier; les fêtes des Saliens, au commencement du mois de Mars; & celles des Lemuries, ou *Parentales*, au mois de Mai. Il y avoit aussi des jours de bon augure pour le mariage, dont les plus heureux étoient ceux qui suivoient les ides de Juin. On évitoit aussi de marier les filles au mois de May, mais on ne se croyoit pas obligé à la même précaution pour les veuves. * Rosin. *Antiq. Rom. l. 5. c. 37.*

NOCTURNE : on donne ce nom à cette partie de l'office ecclesiastique, que nous appellons *Matines*, & qui est divisé en trois nocturnes, ainsi nommés, parce qu'on ne les chantoit que pendant la nuit : ce qui s'observe encore en quelques églises cathedrales, qui chantent Matines à minuit. La coûtume des Chrétiens de s'assembler de nuit, est tirée dès le tems des apôtres : ce qui fut cause que les Payens chargerent de plusieurs calomnies les premiers Chrétiens, à l'occasion de ces assemblées nocturnes, comme il paroit par les apologies de Justin, d'Athenagoras, de Tertullien & de quelques autres peres. On lisoit dans ces assemblées quelques endroits des pseaumes, des propheties ou du nouveau testament. D'où il est aisé de juger que l'office ecclesiastique, qu'on appelle presentement *Matines*, est né avec le Christianisme, bien qu'il ne fût pas alors dans la même disposition qu'il est aujourd'hui; car on ne lisoit rien que de l'écriture sainte : si ce n'est que les veilles des jours consacrés à honorer la memoire des martyrs, on recitoit devant tout le monde, les actes de leur martyre : d'où est ensuite venuë la coûtume d'inserer dans l'office l'histoire des Saints dont on fait a fête. * M. Simon. Il paroît par les anciens usages de Clugny décrits par saint Udalric, que ce qu'on appelle presentement Matines n'étoit autre chose que les trois nocturnes, & que le nom de Matines étoit affecté à ce que nous appellons Laudes : *Nocturni*, ce sont les Matines d'aujourd'hui; *Matutinæ Laudes*, ce sont nos Laudes.

NOCTURNUS. Les Latins donnent quelquefois ce nom à l'étoile de Venus, pour exprimer le mot grec *Hesperus*, qui signifie *l'étoile du soir*. * Plaute, *amphit. act. 1. scen 1.*

NODAB, ville entre l'Arabie & la tribu de Ruben : elle fut détruite par les tribus de Manassé & de Gad, pour avoir pris les armes, & donné du secours aux Moabites contre la tribu de Ruben. * *I. Paralip. V. 18.*

NODIN, *Nodinus*, ou *Nodutus*, ou *Noditis*, étoit un dieu adoré par les anciens Romains, comme celui qui présidoit aux nœuds qui serrent les grains de bled dans l'épi. Saint Augustin en parle après Varron, & dit que ces anciens Payens attribuoient à Proserpine le soin du bled, lorsqu'il germoit dans la terre; au dieu Nodin, lorsque chaque grain se rangeoit dans l'épi, & que ces petits nœuds se formoient; à la déesse Volutine, lorsque croissoit cette paille qui enveloppe la tige & l'épi; à la déesse Patelene, lorsque la tige s'ouvroit pour laisser sortir l'épi; à la déesse Hostiline, lorsque la tige étoit de toute sa hauteur : à quoi ils ajoûtent encore plusieurs divinités. Ces divinités n'étoient reverées qu'à la campagne, où elles n'étoient pas même reconnuës generalement. * Varron. S. Aug. *de civit. Dei.* Arnobe, *l. 4. contra Gent.*

NOÉ, patriarche, fils de *Lamech*, nâquit l'an 1057. du monde, & 2978. avant Jesus-Christ. Dieu qui ne pouvoit plus souffrir les abominations des hommes, resolut de les exterminer par un déluge universel; mais Noé fut exemt de la corruption de son tems, & fut trou-

vé juste devant Dieu, qui lui commanda de bâtir une arche, afin de s'y retirer avec sa famille. Noé faisant ce que le Seigneur lui avoit ordonné, s'appliqua à la construction de l'arche, & demeura, comme l'on croit, cent ans à la bâtir, sans que pour cela les hommes fissent penitence pendant ce long espace de tems, qui leur fut accordé pour cela. Le tems que Dieu avoit marqué pour submerger la terre étant arrivé, il commanda à Noé de se fournir de nourriture, pour lui & pour les animaux qu'il devoit conserver. Lorsque cet ordre fut executé, le patriarche entra dans l'arche, avec ses trois enfans, Sem, Cham & Japhet, sa femme & les trois femmes de ses fils, & lorsqu'ils furent entrés, l'écriture marque que Dieu ferma la porte de l'arche par dehors. Quand Noé fut dans l'arche, les eaux du ciel se répandirent sur la terre, & Dieu fit pleuvoir quarante nuits & quarante jours. Les hommes, les animaux de la terre, & les oiseaux, perirent dans cette inondation. L'arche seule, que les saints peres regardent comme la figure de l'église, sauva ceux qui étoient dedans. Après que les eaux eurent couvert la face de la terre pendant 150. jours, Dieu se souvint de Noé. Il fit souffler un grand vent, qui commença à faire diminuer les eaux; & sept mois après le commencement du déluge, l'arche se reposa sur les montagnes d'Armenie. Saint Jerôme croit que ce fut sur le mont *Taurus*, au pied duquel coule le fleuve Araxes.

Les autres se fondant sur une autorité plus ancienne, pensent que ce fut un des monts nommés *Gordiens*, *Gordes*, *Corduens*, ou *Cordiens* en Armenie. Saint Epiphane qui en fait mention, assûre même que jusqu'à son tems, on y montroit quelques restes de l'arche. Ce dernier point semble peu vrai-semblable; mais du reste il est tres-possible de concilier saint Epiphane & saint Jerôme, parce qu'il est certain que les monts Gordiens font partie du mont Taurus, d'où coulent l'Euphrate, le Tigre, l'Araxes, & le Phasis. Noé ayant fait sortir le corbeau, la colombe, en sortit enfin lui-même 357. jours après y être entré l'an 1657. de la création du monde, & 2378. avant Jesus-Christ. La premiere chose que Noé fit en sortant de l'arche, fut d'élever un autel, pour offrir à Dieu un sacrifice, en reconnoissance d'une protection si particuliere. Dieu agréa ce sacrifice, benit Noé & ses enfans, fit une alliance éternelle avec eux, & voulut que l'arc-en-ciel en fût comme le signe, afin que toutes les fois qu'il paroîtroit, il se souvînt de ce pacte qu'il faisoit avec eux, & qu'il empêchât les eaux d'inonder encore une fois la terre. L'écriture marque que Noé s'exerça à cultiver la terre, & planta la vigne; mais qu'ayant bû de son fruit, dont il ne connoissoit pas la force, il tomba dans l'yvresse, pendant laquelle il se trouva découvert d'une maniere contraire à la pudeur. Cham, son fils, l'ayant vû en cet état, s'en moqua, & en avertit ses freres, qui couvrirent la nudité de leur pere. C'est pour cela que Noé maudit Chanaan, fils de Cham. Ce saint homme mourut âgé de 950. ans, l'an 2006. de la création du monde, 350. ans après le déluge, & 2029. avant J. C.

On prétend que Noé partagea le monde entre ses enfans; mais l'écriture ne le dit pas. Voici comme on fait ce partage. Sem eut, dit-on, l'Asie Orientale, depuis les monts Taurus & Amanus, & le fleuve Euphrate, jusques à la mer des Indes. Japhet eut l'Asie Occidentale, depuis ces montagnes jusques à l'Archipel, & toute l'Europe. Cham eut une grande partie de la Syrie & de l'Arabie, l'Egypte, l'Ethiopie & toute l'Afrique. De Sem sortirent les peuples les plus celebres; sçavoir, les Syriens, les Assyriens, les Chaldéens, les Perses, les Lydiens; & ce qui est de plus considerable, les Hebreux, que le Seigneur choisit pour son peuple bien-aimé. Il eut cinq fils, Elam, Assur, Arphaxad, Aram, & Lud. D'Elam, sont venus les Elamites, dont il est parlé dans la Genese, dans Isaïe, dans Jeremie, & dans les actes des apôtres. Assur donna le nom aux Assyriens. Arphaxad fut le chef des peuples qui s'établirent dans cette partie d'Assyrie, que Ptolomée nomme *Arrapachitis*. Aram fut le pere des Syriens, que l'écriture dans le texte hebreu, & Strabon nomment *Araméens*; & quelques auteurs croyent que les Armeniens en viennent. De Lud, selon les auteurs ecclesiastiques, sortirent les Lydiens.

Des enfans de Japhet, deux seulement vinrent en Europe, Thiras & Javan. Celui-là occupa la Thrace; la Mœsie, & toutes les provinces septentrionales. Celui-ci s'arrêta dans les meridionales, comme la Grece, l'Italie, la Gaule, & l'Espagne. Les descendans de Cham peuplerent l'Afrique. Misraïm, second fils de Cham, habita l'Egypte; & son fils Ludin fut chef des Ethiopiens. Quant à l'Amerique, on pourroit croire qu'elle a été peuplée par les Tartares d'Asie, parce que leur pays tient au continent occidental de l'Amerique, ou n'en est separé que par quelques détroits. Voici une table genealogique des enfans de Noé, pour entendre plus aisément ce qui est dit de leur propagation dans les diverses parties du monde.

Fils de Sem.

- Sem.
  - Elam.
  - Assur.
  - Lud.
  - Arphaxad-Cainan-Sal-Heber.
    - Phaleg.
    - Jectan.
      - Elmodad.
      - Saleph.
      - Asarmoth.
      - Jaré.
      - Aduram.
      - Uzal.
      - Decla.
      - Ebal.
      - Abimahël.
      - Saba.
      - Ophir.
      - Hevila.
      - Jobab.
  - Aram.
    - Huz.
    - Hul.
    - Gether.
    - Mes.

Fils de Cham.

- Cham.
  - Chus.
    - Seba.
    - Hevila.
    - Sabatha.
    - Sabathaca.
    - Regma.
      - Saba.
      - Dada.
    - Nembrod.
  - Phuth.
  - Mesraïm.
    - Ludim.
    - Laabim.
    - Petrusim.
    - Philistiim.
    - Anamim.
    - Nephtuim.
    - Chasluim.
    - Caphtorim.
  - Chanaan.
    - Sidon.
    - Hethæus.
    - Jebusæus.
    - Amorrhæus.
    - Gergesæus.
    - Hevæus.
    - Aracæus.
    - Sinius.
    - Aradius.
    - Samaræus.
    - Hæmatheus.

Fils de Japhet.

- Japhet.
  - Gomer.
    - Ascenez.
    - Riphath.
    - Thogorma.
  - Magog.
  - Madai.
  - Javan.
    - Elisa.
    - Tharsis.
    - Cethim.
    - Dodanim.
  - Thubal.
  - Thiras.
  - Mosoch.

Sur

Sur les questions qui peuvent regarder l'arche, *voyez* ARCHE DE NOÉ.

* *Genese, c. 6. & 9. Ecclesiastique, c. 44.* Josephe, *l. 1. antiq. Jud.* Pererius, *in Genesim.* Liranus Abulensis. Torniel. Salian. Sponde &c. Bochart, *geogr. sacra.* Godeau, *hist. de l'église, dans l'abregé de l'histoire depuis Adam, jusqu'à Notre-Seigneur.*

NOÉ ou NOUH BEN NASSER, IV. sultan de la race des Samanides, succeda aux états de *Nasser* son pere; mais non pas à son bonheur. Dès les premieres années de son regne, qui commença l'an 332. de l'hegire, il donna plusieurs combats, pour chasser du Tabarestan Vaschmegir, qui s'en étoit emparé, & pour empêcher ses courses dans le Chorassan. Noé eut encore affaire à Ibrahim son oncle. Il fut chassé de ses états, & Mohammed son frere proclamé à sa place. Mais les grands ne s'accommodans pas de ce nouveau maître, rappellerent Noé; qui pour s'assurer la couronne fit aveugler son oncle, Mohammed son frere, & un autre frere qu'il avoit. Il mourut l'an 343. de l'hegire, après un regne de 12. ans & sept mois, & fut surnommé *Emir Hamid*, c'est-à-dire, *le prince loüable.* * D'Herbelot, *bib. Orient.*

NOÉ ou NOUH fils de *Mansor*, II. du nom, surnommé *Aboul Cassem*, VII. roi ou prince de la dynastie des Samanides, succeda à son pere l'an 385. de l'hegire, & regna 21. ans, toûjours traversé par des guerres, qu'il lui falut soûtenir, tant contre ses propres sujets, que contre les étrangers. Il fut aussi déposé & rétabli ensuite, & mourut enfin la couronne sur la tête, l'an de l'hegire 387. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

NOEL, *cherchez* COMES NATALIS.

NOELLET (Guillaume) cardinal François, natif du diocese d'Angoulême, fut auditeur du sacré palais à Avignon, puis referendaire du pape Gregoire XI. qui le fit cardinal l'an 1371. On le nomma pour examiner, avec le cardinal Pierre Flandrin, les sentimens d'un certain Raimond, dit le *Neophyte*, qu'on accusoit de soûtenir des erreurs. Il fut depuis legat à Bologne, se trouva à l'élection d'Urbain VI. & à celle de Clement VII. & mourut à Avignon sous l'obeïssance de celui-ci, le 4. Juillet 1394. * Sigonius, *l. 3. de episcop. Bonon.* Theodore de *Niem*, *de schism. c. 2.* Frizon, *Gall. purp.* Aubery. Sponde. Onuphre, &c.

NOEMI, fille de *Lamech*, & sœur de *Tubalcain*, dont il est parlé dans la Genese, au *c. 4.*

NOEMI, femme d'*Elimelech*, fut mere de *Mahalon*, & de *Chelion*, maris d'*Orpha* & de *Ruth.* * *Voyez* le premier chapitre du livre de *Ruth.* Torniel, sous l'an 2748. &c.

NOET ou NOETUS, heresiarque, maître de Sabellius, confondoit la nature & les personnes de la Trinité, & nioit la divinité de Jesus-Christ. Il étoit d'Ephese, ou de Smyrne, & publia son erreur en Asie, au commencement du III. siecle. Ayant été cité devant les prêtres, c'est-à-dire, devant les évêques, il la desavoüa; mais étant retombé, il fut chassé de l'église, & fit une secte à part. Il mourut peu de tems après avec son frere, auquel il donnoit le nom d'*Aaron*, prenant pour lui celui de *Moyse.* *Voyez* SABELLIUS. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des III. premiers siecles.*

NOEUD GORDIEN, c'étoit un nœud de courroyes indissoluble, que Gordius roi de Phrygie mit dans un temple d'Apollon, en memoire de ce qu'il avoit été salué roi, parce qu'il étoit entré le premier dans ce temple. Alexandre *le Grand* le coupa avec son épée, parce qu'il ne le put dénoüer, & que l'oracle avoit prédit que celui qui le dénoüeroit seroit le vainqueur de l'Asie. C'est là le sentiment commun; mais Aristobule, comme l'assure Plutarque, a dit qu'Alexandre le délia fort aisément, tirant la cheville du timon du chariot par où étoit attaché le lien qui tenoit le joug, & qu'il l'arracha sans peine. * Plutarque, *dans la vie d'Alexandre.* Ensuite ce mot de *Nœud Gordien* a passé en proverbe chez les Grecs, pour marquer une difficulté qu'on ne peut resoudre. Ce nœud étoit fait de l'écorce de cornouiller selon Plutarque, & le temple où on le gardoit étoit dans la ville de Gordium, qui avoit été la demeure du roi Midas.

NOGARET, *voyez* LA VALETTE.

NOGARO ou NOGAROL, sur le Modou, ville de France, capitale de Bas-Comté d'Armagnac, avec siege royal, & église collegiale, est située sur la riviere au-dessus de Monlesun. Les auteurs Latins la nomment *Nogariolum*, ou *Nugariolum.*

CONCILES DE NOGARO.

Amanée ou Amanjeu d'Armagnac, archevêque d'Auch, celebra un concile provincial à Nogaro, le Samedi après la fête de l'Assomption de l'an 1290. Ce fut au sujet de Sanche, évêque de Lescar, qui se plaignoit de ce que Roger Bernard comte de Foix, pilloit impunément les biens de l'église. Nous avons encore les actes de ce concile, tirés des archives de l'église d'Auch. Le même prelat qui avoit un soin extrême de la discipline ecclesiastique, celebra deux autres conciles à Nogaro, l'an 1303. & 1316.

NOGAROLE (Antoine) dame de Verone, illustre dans le XV. siecle, par son sçavoir, par sa beauté, & par sa vertu, épousa un seigneur de la maison de Bonalcoti, petit-fils de Passarini, prince & seigneur de Mantouë. La famille de Nogarole a produit d'autres personnes illustres; comme Louis Nogarole, docte medecin; & des dames sçavantes, dont divers auteurs on fait l'éloge. ANGELE ou ANGELIQUE Nogarole, fille d'*Antoine*, qui sçavoit les langues, l'écriture, & qui composa des poësies sacrées, fut mariée à *Antoine* comte del Arco; ISOTA Nogarole, fille de *Leonard*, & de *Blanche* Borromée qui prononça des harangues devant les papes Nicolas V. & Pie II. Le cardinal Bessarion ayant admiré quelques-uns de ses ouvrages, voulut voir celle qui les publioit, & fit pour cela un voyage exprès à Verone, où charmé de la vertu & de la science d'Isota Nogarole, il dit qu'elle étoit *une vierge plus divine qu'humaine.* Elle expliquoit avec facilité le nouveau testament, & les œuvres de saint Augustin & de saint Jerôme, & mourut l'an 1466. âgée de 38. ans. *Cherchez* ISOTTA ou ISOTA NOGAROLE. Ses sœurs GENEVIEVE & LAURE, étoient sçavantes aussi bien qu'elle. La premiere épousa *Bruno* Gambara de Bresse, & l'autre, *Nicolas* Troni de Venise. Plusieurs auteurs parlent avec estime de ces trois sœurs. * Panvini, *in antiq. Veron.* Thomasini, *in elog.* Betussi, *delle donne illustr.* Cesar Capacio, *de mul. illust.* Augustin della Chiesa, *teat. de donne illust.* Louis Jacob, *biblioth. femin.* Hilarion de Coste, *elog. des dames illust.*

NOGENT L'ARTAUD, bourg de France en Champagne sur la Marne, au-dessous de Château-Thierry.

NOGENT LE ROTROU, *Nogentium Rotrudum*, *Novidunum*, & *Neodunum*, ville de France sur la Huisne, capitale du haut Perche, qui ne passe ordinairement que pour un bourg, est fort riche & considerable par ses manufactures de serges, de toiles, & de cuirs. Le comte de Salisbery prit Nogent le Rotrou pendant les guerres des Anglois, & fit pendre presque tous les habitans. Depuis, le roi Charles VII. le reprit l'an 1449. Cette ville est au-dessous de Condé sur Huisne. La petite riviere de Rome s'y vient jetter dans la même Huisne, qui descend ensuite à la Ferté-Bernard.

NOGENT LE ROI, dans la Beausse, situé sur l'Eure, entre Dreux & Chartres.

NOGENT-SUR-SEINE, jolie ville de Champagne, sur la Seine, qu'on y passe sur un pont de pierre.

NOGENT (Pierre) docteur de Paris dans le XV. siecle, l'an 1404. écrivit sur le Maître des Sentences, & d'autres ouvrages qui lui acquirent beaucoup de reputation. * Du Boulay, *Histoire de l'université de Paris.*

NOGUERA (Jacques ou Diego de) doyen de l'église de Vienne en Autriche, & aumônier de l'empereur Ferdinand I. dans le XVI. siecle, étoit Espagnol de nation, & apparemment le même que Jacques Guibert de Noguera, qui fut évêque d'Alife, dans le royaume de Naples l'an 1561. & qui mourut l'an 1570. Quoi qu'il en soit, Noguera publia en 1560. un volume *in folio* sous ce titre; *De ecclesia Christi ab Hæreticorum conciliabulis dignoscenda.* Latinus Latinius parle avantageusement de lui dans ses epîtres. * Eiseingren, *in catal. test. verit.* Sim-

ler, *in epist. biblioth. Gesn.* Ughel, *Ital. sacr. T. VIII.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

NOGUIER (Antoine) publia l'an 1556. une histoire Toulousaine, ou de la province de Languedoc, depuis son origine jusqu'à cette année, & il y traita particulierement des guerres de Simon, comte de Montfort, contre les comtes de Toulouse. Si on en croit la Faille, qui a traité le même sujet, c'est un des plus mauvais historiens que nous ayons.

NOGUIER (François) est auteur d'une histoire chronologique de l'église, évêques & archevêques d'Avignon, qui fut imprimée dans cette ville en 1659.* Le Long, *biblioth. hist. de France.*

NOIA, principauté du royaume de Naples, proche de Bari, ne doit pas être confonduë avec un duché de ce nom, qui est dans le même royaume, en la Basilicate, & proche la Calabre.

NOIERS, Hugues & Miles, *voyez* NOYERS.

NOION, *voyez* NOYON.

NOIR, *cherchez* FUSCUS.

NOIR ou ATRATUS (Hugues le) cardinal, *voyez* ATRATUS.

NOIR (Radulphe le) auteur de divers ouvrages historiques, étoit Anglois de nation, & vivoit l'an 1217. selon Pitseus.

NOIR (Pierre le) Allemand, religieux de l'ordre de saint Dominique, étudia dans les universités de Montpellier, de Salamanque, de Fribourg en Brisgau, & d'Ingolstad, & s'appliqua particulierement à la langue hebraïque, & à connoître les sentimens des Juifs, ce qui le mit en état de les refuter par un traité qu'il publia à Estingen l'an 1475. à la priere de Henri de Absperg évêque de Ratisbonne. Ce traité, qui est fort rare, est manuscrit dans la bibliotheque de M. de Seignelay, avec ce titre *de conditionibus veri Messiæ.* Il s'attache à y prouver six choses, que le Messie a dû naître pauvre: qu'il est vrai Dieu, & le Verbe fait chair: qu'il y a longtems que le siecle où il a dû se faire homme est passé: que les prophetes ont prédit que la nation des Juifs seroit reprouvée, & que peu d'entr'eux seroient sauvés: que le Christ a dû abolir l'ancienne loi, & en établir une nouvelle: enfin qu'il a été prédit qu'il naîtroit d'une vierge. Ce traité fit beaucoup de reputation à son auteur; & Matthias Corvin roi de Hongrie, l'invita à venir à Bude, pour y travailler au retablissement des études. Ce fut alors qu'il dedia à ce prince un autre ouvrage intitulé, *Clypeus Thomistarum*, qui fut imprimé à Venise en 1481. mais on ne sçait plus rien de lui depuis. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

NOIR (Dominique Mario le) ou DOMINICUS MARIUS NIGER, Venitien, vivoit sur la fin du XV. siecle, vers l'an 1498. Il donna au public vingt-six livres de geographie, onze de l'Europe, autant de l'Asie, & quatre de l'Afrique. Il ne parle point de l'Amerique: ce qui fait connoître qu'il composa cet ouvrage, avant qu'Americ Vespuce eût découvert cette quatriéme partie du monde l'an 1492. Nous avons cet ouvrage corrigé par Wolfgang de Weissenburg, & imprimé à Bâle l'an 1557.

NOIR, NIGEC ou NIGRINI (Antoine le) medecin de Breslau en Silesie, composa quelques ouvrages de medecine, & mourut l'an 1555.

NOIR (Etienne le) de Cremone, qui florissoit dans le XVI. siecle, vers l'an 1520. enseigna long-tems à Milan, traduisit les heros de Philostrate en latin, & écrivit un dialogue, où il faisoit entrer tout ce que Pausanias dit de memorable de la Grece, qu'il dédia cet ouvrage à Jean Grolier, secretaire du roi François I. & trésorier de Milan, d'où il sortit, lorsque cette ville fut prise par les Espagnols sous François Sforce. Il perdit ses biens & se retira à Cremone où il mourut malheureusement. * Pierius Valerius, *l. de infelic. litter.*

NOIR ou NIGER (Jerôme le) professeur en medecine dans l'université de Padouë, dans le XVI. siecle, mourut l'an 1600. Il étoit pere d'ANTONIO NIGER, aussi medecin, qui fut fort estimé du pape Clement VIII. & mourut l'an 1626. *Voyez* leur éloge parmi ceux des hommes illustres de Padouë, de Jacques-Philippe Thomasini.

NOIR (Jean le) étoit fils de *Jean* le Noir, conseiller au siege presidial d'Alençon, & petit-fils d'un autre *Jean* le Noir, greffier en chef du même siege. Il fut chanoine, & theologal de Seés en 1652. son sçavoir & son talent pour la prédication, lui ayant merité ce dernier emploi. Il prêcha avec beaucoup de reputation à Paris, à la Fleche, à Belesme & dans diverses autres villes. Il eut de grandes affaires dans la suite. Les premieres commencerent à Argentan par des fanatiques liés à ceux de l'hermitage de Caën. On sçait assez les extravagances de ces derniers, qui courant les ruës en troupe, crioient qu'il n'y avoit plus de Christianisme en France. Ils furent chassés de Caën par sentence du juge; mais un reste de cette cabale continua les mêmes folies à Argentan, pendant que Jean le Noir y prêchoit l'Avent & le Carême. Ils éleverent dans un carrefour de la ville une image de la Vierge, devant laquelle ils alloient sur le soir chanter les litanies, où ils faisoient entrer ces paroles, *Virgo exstirpatrix Jansenistarum.* Ils avoient fait mettre sous les pieds de cette image un gros serpent noir, qu'ils disoient être le theologal de Seés. Ils n'en demeurerent pas là; mais s'étant attroupés ensuite une veille de Pentecôte, ils partirent en procession d'un endroit à deux lieuës d'Argentan, ayant à leur tête un licentié en theologie, nommé *Bosrel*, qui tenant en main deux pierres, qu'il battoit l'une contre l'autre, crioit à haute voix, *c'est ici le chemin du Paradis*; & se faisoit suivre par des femmes dévotes; cette troupe se rendit ainsi à Seés, les ecclesiastiques marchant devant, & les femmes après. Etant dans la ville, ils chantoient en forme de litanies, *Seigneur delivrez-nous des Jansenistes*, & les femmes répondoient, *delivrez-nous Seigneur.* Ils disoient qu'ils alloient chercher Jesus-Christ en Canada, puisqu'il n'étoit plus en France. Quelques-uns de ces Illuminés furent enfermés dans les prisons de l'officialité, & le reste dissipé. Les prisonniers furent condamnés à des penitences par l'official, qui obligea entr'autres le sieur Hardi, leur chef & directeur, à aller trouver le theologal de Seés dans sa maison, pour lui demander pardon, ce qui fut executé. Il se broüilla ensuite avec son évêque, qui vouloit établir des déports sur les cures dépendantes de son chapitre. Le theologal s'y opposa fortement, & soûtint la prétention du chapitre, que les cures qui dépendoient de lui devoient être exemtes de cette sujettion. D'autres interêts de ce chapitre, dont quelques-uns concernoient les biens temporels de l'église de Seés, engagerent encore Jean le Noir à agir pour leur défense. Et comme suivant la prétention des évêques de Seés, ils se disent gouverneurs nés de cette ville, & qu'en cette qualité M. de Medavy avoit donné la permission à des batteleurs de representer leurs farces, dont ces sortes de gens abuserent jusqu'au point de dresser leur theatre devant la cathedrale, & d'y assembler le peuple, dans le tems même que le theologal prêchoit; cet abus donna lieu au theologal de remontrer à ses auditeurs, quel étrange scandal c'étoit de quitter la prédication, pour se trouver à de tels spectacles. Accusé d'avoir dans ses sermons avancé des propositions erronées, il fut exilé en 1663. dans la ville de Fougeres en Bretagne. Le mandement publié en 1665. par l'évêque de Seés, pour la publication du formulaire augmenta les brouilleries entre l'évêque & les chanoines. M. le Noir accusa l'évêque par des écrits publics, de plusieurs erreurs. Il fit le même à l'égard d'un catechisme publié dans le diocese par le sieur Enguerran Chevalier, où on lisoit en termes exprès, qu'il y avoit *cinq personnes divines, qui devoient être l'objet de la devotion des Fideles; sçavoir, Jesus-Christ, saint Joseph, sainte Anne, & saint Joachim, Que Notre-Seigneur est dans le saint Sacrement de l'Autel, comme un poulet dans la coque d'un œuf, &c.* Le refus que fit l'évêque de Seés de satisfaire à cette requisition, porta le theologal à accuser juridiquement ce prélat de favoriser ces erreurs. Il presenta sa requête au roi de France, & l'accompagna d'une dénonciation de plusieurs articles & propositions heretiques, ou pleines d'erreurs intolerables. L'évêque persistant toûjours dans son silence sur ce sujet, le theologal s'opposa à sa prise de

possession, lorsqu'il fut nommé archevêque de Roüen, après la translation de M. François de Harlay Chanvalon, au siege archiepiscopal de Paris. Il avoit aussi pris à partie cet archevêque son metropolitain, dans ces procedures faites contre l'évêque de Seés, & l'avoit enveloppé dans la même accusation d'heresie, pour la collusion qu'il prétendoit être entre ces prelats. Le conseil du roi renvoya l'affaire concernant la requête pardevant les juges ecclesiastiques, & elle demeura en cet état plusieurs années. L'évêque de Beauvais fut chargé de la terminer, ou de porter du moins les choses à un accommodement. Le theologal de Seés, incapable de prendre un conseil moderé, s'opposa à la qualité de president, donnée à M. de Harlay, archevêque de Paris, dans l'assemblée du clergé de l'an 1682. en alleguant pour causes de cette opposition, son accusation d'heresie, dont cet archevêque ne s'étoit pas encore purgé, & qui suivant les canons, le rendoit incapable de presider à cet assemblée. En l'année suivante le theologal fut arrêté, & conduit à la Bastille, où le lieutenant de Police, avec quelques conseillers du châtelet de Paris, qui furent choisis pour commissaires, instruisirent le procès : sur la representation de quelques écrits diffamatoires, il fut condamné le 24. Avril 1684. à faire amende honorable devant l'église metropolitaine de Paris, & aux galeres à perpetuité. Le theologal fit amende honorable, & au lieu d'aller aux galeres, il fut conduit à saint Malo, & six mois après traduit dans les prisons du château de Brest, où il resta cinq ans. Enfin il fut transferé à Nantes, où il mourut deux ans après, dans les prisons du château de cette ville, le 22. Avril 1692. On a quelques ouvrages de lui imprimés. Outre le recueil de ses requêtes, il y a un sermon qu'il prononça peu après qu'il fut prêtre, sur *la prédestination des Saints*, en 1650. Une traduction de *l'échelle du cloître*, ouvrage attribué à saint Bernard. Il la dedia à ses sœurs, religieuses de la congregation de Notre-Dame d'Alençon. Elle est imprimée à Paris. *Les avantages incontestables de l'église sur les Calvinistes, dans la dispute de M. Arnauld & du ministre Claude*, qu'il dedia au roi de France, en 1673. imprimés à Paris & à Sens. *Les nouvelles lumieres politiques, ou l'évangile nouveau du cardinal Palavicin revelé par lui-même dans son hist. du concile de Trente*, qui arrêta la traduction françoise que l'on en vouloit donner. Une *lettre à son altesse madame la duchesse de Guise, sur la domination épiscopale*, & l'usage des lettres de cachet surprises par quelques évêques pour opprimer les ecclesiastiques du second ordre. On lui attribuë aussi le livre, qui a pour titre *l'évêque de cour. Factums & requêtes du theologal de Seés. Préface à la lettre de madame de Guise.* Quelques mauvais traitemens que l'on ait fait au theologal de Seés, il faut avoüer qu'il se les attira par son imprudence & par la hardiesse avec laquelle il attaqua non seulement la doctrine, mais encore les mœurs de ses superieurs. Le principe qu'il a avancé, que dès qu'un évêque est coupable de quelque crime, il est déchû de l'épiscopat, quoiqu'il ne soit ni jugé ni condamné, ni déposé canoniquement, est tres-dangereux & contraire aux anciennes loix de l'église, & son zele n'a point été certainement accompagné de science & de discretion. * *Memoires du tems.*

NOLASQUE, *cherchez* PIERRE NOLASQUE, (saint)

NOLE, ville d'Italie dans la terre de Labour, avec évêché suffragant de Naples, est tres-ancienne, & tres-celebre. Annibal l'assiegea inutilement l'an 540. de Rome, & 214. avant Jesus-Christ, & ce fut près de-là que le consul Claudius Marcellus lui presenta bataille. L'empereur Auguste mourut l'an 14. de Jesus-Christ dans cette ville, qui est renommée par les vertus de saint Paulin son évêque, dont les auteurs ecclesiastiques parlent avec tant d'éloge. Les anciens font souvent mention de la ville de Nole, qui n'est plus si considerable aujourd'hui qu'elle l'a été autrefois. * *Consultez* les auteurs cités par Ambroise Lioni, dans l'histoire de Nole, & par Leandre Alberti, dans la description d'Italie. Fabricio Galli, évêque de Nole, publia des ordonnances synodales l'an 1588. & on y tint un synode l'an 1591.

NOLI, ville d'Italie sur la côte de Genes, avec évêché suffragant de Genes, est située entre Savonne & Albergua, dans une assez grande plaine. C'étoit autrefois une petite seigneurie : aujourd'hui elle dépend de la republique de Genes. Les auteurs Latins la nomment *Naboleum* ou *Naulum*. * Leandre Alberti.

NOM. Les Grecs n'avoient qu'un nom ; mais les Romains en avoient quelquefois jusqu'à trois ou quatre, qu'ils appelloient *Prænomen*, *Nomen*, *Cognomen*, *& Agnomen*. Le prénom est celui qui est propre à chacun en particulier. Le nom est celui de la famille dont on descend. Le *Cognomen* ou *Surnom*, ce qui convient à une famille particuliere, ou à une branche de cette famille. C'étoit la coûtume parmi les Romains de donner aux enfans le nom de la maison, le neuviéme jour après leur naissance pour les garçons, & le huitiéme pour les filles, selon *Festus & Plutarque.* Mais le prénom ne se donnoit que lorsqu'ils prenoient la robe virile, c'est-à-dire, environ à l'âge de dix-sept ans. Ainsi les enfans de Ciceron sont toûjours appellés *Cicerones pueri*, jusqu'à cet âge, après lequel on les appelle *Marcus filius*, *Quintus filius*. Les esclaves n'eurent d'abord point d'autre nom que celui de leur maître ; comme *Lucipor*, *l'Esclave de Lucius*, *Lucii puer*, *Marcipor*, *l'Esclave de Marcus*, *Marci puer*. Dans la suite on leur donna un nom, qui étoit le plus souvent celui de leur pays, comme *Syrus*, *Geta*, *Davus*, de même que les François appellent *Champagne*, *Picard*, *&c.* Lorsqu'on les affranchissoit, ils prenoient le prenom & le nom de leur maître ; mais non pas son surnom, au lieu duquel ils retenoient leur nom propre. Ainsi ce sçavant affranchi de Ciceron, fut appellé *M. Tullius Tyro* ; & cela s'observoit même à l'égard des alliés & des étrangers, qui prenoient le nom de celui par la faveur duquel ils avoient obtenu le droit de citoyen Romain. Varron témoigne que les femmes avoient autrefois leur nom propre & particulier, comme *Caia*, *Cecilia*, *Lucia*, *Volumnia* ; & ces noms, comme le remarque *Quintilien*, se mettoient par des lettres renversées ⅃. Ɔ. Dans la suite, on ne leur en donna plus ; mais si elles étoient uniques, on se contentoit de leur donner le nom de leur maison, ou simplement, ou en l'adoucissant quelquefois par la diminution, comme *Tullia* ou *Tulliola*. Que si elles étoient deux, on appelloit l'une *Major*, & l'autre *Minor*, c'est-à-dire, l'*Aînée* & la *Cadette*. Si elles étoient plusieurs, on les nommoit par leur ordre, *prima*, *secunda*, *tertia*, *quarta*, *quinta*, *&c.* ou l'on en faisoit un diminutif, *Secundilla*, *Quartilla*, *Quintilla*, &c. * *Antiq. Grecq. & Rom.*

NOMADES, anciens peuples répandus en Asie, en Europe, & en Afrique, étoient proprement des pasteurs qui n'avoient point d'habitation assurée. Car ce mot marque la maniere de vivre de diverses nations du monde, qui s'adonnoient uniquement au soin de leurs troupeaux. Νέμειν veut dire en grec *paître*, & de-là vient *Nomas*, qui signifie quelquefois *des troupeaux paissans* ; mais qui se prend ordinairement pour ceux qui negocient, & qui vivent de bétail. On leur a donné le nom de *Nomades*, des pasteurs Scytes, Arabes, & Numides, dont Saluste dit, que le *nom est une corruption de celui de Nomade.* * Strabon Pline.

NOMANCIE ou NOMANCE, espece de divination chimerique, qui tire des conjectures sur la destinée d'une personne, par les lettres de son nom separées, comptées d'une maniere superstitieuse ; & appliquées quelquefois à des figures bizarres de planettes, ou d'autres corps.

NOMBRE DE DIOS, ou NOM DE DIEU, *Nomen Dei*, & *Onomatheopolis*, ville de l'Amerique Meridionale, dans la province de Terre-Ferme, en la Castille d'or. Elle fut bâtie sur la Mer du Nort, à l'orient de Porto-Bello, & est aujourd'hui presque ruinée, & abandonnée à cause du mauvais air. * Laet. Baudrand.

NOMBRE D'OR, marque que l'on mettoit dans le calendrier, pour montrer le jour du mois solaire, auquel la nouvelle lune commençoit. Cette marque étoit un des dix-neuf chiffres du cycle lunaire, dont on se servoit ainsi. La premiere année de ce cycle, on marquoit les nouvelles lunes par le chiffre 1. La seconde année on les designoit par le chiffre 2. la troisiéme par le chiffre 3. continuant jusqu'à 19. puis recommençant par 1. Il a été ap-

pellé *nombre d'or*, parce qu'on l'écrivoit en caracteres d'or, ou à cause de son excellence, & de la facilité qu'il donnoit au commencement à trouver les nouvelles lunes. On imprime encore ce nombre d'or dans les calendriers, pour l'usage de quelques nations, qui n'ont pas voulu recevoir la reformation du calendrier, faite par le pape Gregoire XIII. l'an 1582. & pour entendre quelques historiens des siecles passés; mais on ne s'en sert plus pour connoître les nouvelles lunes, à cause de l'erreur que ce nombre d'or avoit causé, & qui est expliqué dans l'article, CYCLE LUNAIRE. On connoit les nouvelles lunes par les epactes. * Le pere Petau, *de doct. temp.*

NOMBRES, livre canonique de l'ancien testament, & le quatriéme du pentateuque de Moyse. Les Hebreux nomment le livre des nombres *Vajedabber*, c'est-à-dire, *& locutus est*, premiers mots de ce livre. Il contient trente-six chapitres; & porte le nom de *nombre*, parce qu'il expose au commencement le dénombrement du peuple, fait par Moyse & par Aaron. Il rapporte dans la suite, comme ceux de la tribu de Levi furent employés aux exercices de la religion, suivant leurs offices & leurs ministeres. Il fait enfin mention de la desobéïssance des Israëlites, des supplices des méchans, & des bienfaits qu'ils reçurent sans cesse de Dieu. * *Consultez* les interpretes qui ont écrit sur le livre des *Nombres*.

NOMEDIUS, *cherchez* AMBROSIUS NOMEDIUS.

NOMENCLATEUR, sorte d'officier public chez les Romains, qui tenoit registre de tous les citoyens, les connoissoit par leur nom, & les indiquoit à ceux qui briguoient leurs suffrages, pour parvenir à quelque dignité. On appelle *Nomenclature*, en terme de grammaire, une liste des mots les plus usités dans une langue, à l'usage de ceux qui en apprennent les élemens.

NOMENI, *Nomenium*, petite ville de Lorraine dans le pays Messin, qui est située sur la riviere de la Seille, entre Vic & Mets, & a beaucoup souffert dans les guerres.

NOMENTO ou NOMENTANO, *Nomentum*, ville autrefois épiscopale, dans le pays des Sabins: elle n'est plus aujourd'hui qu'un village du duché de Monte-Rotonde, dans l'état Ecclesiastique. Elle étoit capitale des Nomentiens, dont les auteurs anciens parlent souvent. * Ovide, *l.* 4. *Fast.*

NOMINAUX, secte de philosophes, qui ont eu pour chef, Occam Cordelier Anglois, *voyez* OCCAM.

NOMOCANON, recueïl de canons, auquel on a joint les loix civiles qui y ont rapport, & qui y sont conformes. Ce nom est composé des mots grecs Νόμος loi, & κανὼν *canon*. Jean d'*Antioche*, patriarche de Constantinople, dressa vers l'an 554. le premier nomocanon, divisé en 50. titres, ausquels il reduisit les matieres des affaires ecclesiastiques. Photius, patriarche de Constantinople, fit un autre nomocanon, ou conferences des loix avec les canons, vers l'an 883. Les matieres y sont reduites sous 14. titres. Balsamon fit vers l'an 1180. un commentaire sur cet ouvrage, distinguant ce qui étoit ou ce qui n'étoit pas en usage de son tems, & il y marquoit aussi les endroits des basiliques, c'est-à-dire, des ordonnances des empereurs de Constantinople, dans lesquelles quelques loix du digeste & du code, ou bien quelques chapitres des novelles de Justinien, avoient été inserés pour composer ce nouveau corps de droit, qui étoit alors reçu parmi les Grecs. L'an 1225. Arsenius, moine du mont Athos, puis patriarche de Constantinople, composa un nouveau nomocanon, où il ajoûta des notes pour faire voir la conformité des loix des empereurs, avec les ordonnances des patriarches. Matthieu Blastares, moine de l'ordre de saint Basile, fit encore en 1335. un recueïl de constitutions ecclesiastiques, accompagnées des civiles, qui y étoient conformes: & il appella ce nomocanon, *Syntagma*, c'est-à-dire, *assemblage de canons & de loix par ordre.* * Doujat, *hist. du droit canon.*

NOMOPHYLACES, *Nomophylaces*, magistrats de la Grece, qui étoient comme des intendans de justice, & avoient soin que les loix fussent observées. Ce nom vient de deux mots grecs joints ensemble, dont le premier Νόμος, signifie *loi*; & le second, φύλαξ, *gardien*, ou *conservateur*. * Columella, *l.* 12. Cicero, *de leg. l.* 3.

NOMOTHETES, *Nomothetæ*, legislateurs des Grecs, ceux qui faisoient ou établissoient des loix. Ce nom vient du mot grec Νόμος, qui signifie *loi*, & de τίθημι, qui veut dire *établir*. Il ne faut pas les confondre avec les Nomophylaces, dont la charge étoit de faire observer les loix. * Alciat, *disput. l.* 2.

NOMPAR DE CAUMONT, *cherchez* LA FORCE.

NON (le cap) il est dans le royaume de Maroc sur la côte de Sus. Il s'avance dans l'Ocean Atlantique vis-à-vis des isles Canaries. Quelques geographes le prennent pour celui que Ptolomée appelle *Gannaria extrema.* * Maty, *diction.*

NONA, ville, évéché & port de mer de Dalmatie, sur la mer Adriatique, entre Zara & Segna, a un évêché suffragant de la metropole de Zara, & appartient aux Venitiens. Les Esclavons la nomment Nin, & les Latins Nona; & quelques-uns la prennent pour l'*Ænona* des anciens. * Sanson. Baudrand.

NONANCOUR (Nicolas de) cardinal, de l'ancienne maison de Nonancour, fut mis dans le sacré college l'an 1294. par le pape Celestin V. Depuis, il se trouva à Naples à l'élection de Boniface VIII. lorsque le même Celestin eut fait abdication du pontificat. Il fut employé dans les affaires les plus importantes, & mourut l'an 1298. ou 1299. * Aubery, *hist. des cardin.* Onuphr. Ciaconius. Frizon, &c.

NONDINE, en latin *Nundina*, étoit une déesse adorée des anciens, qui croyoient qu'elle présidoit à la purification des enfans. Comme c'étoit le neuviéme jour d'après la naissance qu'on purifioit les mâles, on avoit nommé la déesse du mot *Nonus* (neuviéme) quoique ce fût le huitiéme jour qu'on purifioit les filles. Cette purification s'appelloit *lustration.* * Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 16.

NONES, jour du mois Romain, qui servoit à compter ceux qui étoient écoulés depuis les calendes. Les Nones tomboient sur le cinquiéme jour dans tous les mois de l'année, excepté dans ceux de Mars, Mai, Juillet & Octobre, qui n'avoient leurs nones que le septiéme. Voici de quelle maniere se faisoit ce calcul, dans le mois de Janvier & semblables.

Le 1. de Janvier,	*Calendis.*
Le 2.	*Quarto Nonas* suppl. *ante.*
Le 3.	*Tertio Nonas.*
Le 4.	*Pridie Nonas.*
Le 5.	*Nonis.*

Mais dans les mois exceptés, sçavoir Mars, Mai, Juillet, & Octobre, parce que les nones n'arrivoient que le septiéme, on datoit ainsi.

Le 1.	*Calendis.*
Le 2.	*Sexto Nonas.*
Le 3.	*Quinto Nonas.*
Le 4.	*Quarto Nonas.*
Le 5.	*Tertio Nonas.*
Le 6.	*Pridie Nonas.*
Le 7.	*Nonis.*

NONIUS MARCELLUS, grammairien & philosophe Peripateticien, étoit natif de Tibur, aujourd'hui *Tivoli*, & fit un traité de la proprieté du discours latin, *De proprietate sermonum.* Le sçavant M. des Bordes, publia à Paris cet auteur l'an 1614. sous le nom de Jean le Mercier, & c'est la meilleure édition que nous en ayons. Nonius n'a rien de considerable ni pour l'érudition, ni pour le jugement, ni pour l'exactitude; & il n'est estimable que parce qu'il nous a rapporté divers fragmens des anciens auteurs, que nous ne pourrions pas trouver ailleurs. Il n'y a nulle comparaison entre Festus & lui, touchant la signification des termes latins. * Joan. le Mercier, *præf. edit. suæ, an.* 1614. Voss. *de philolog. c.* 5. Baillet, *jugem. des sçav. sur les grammair. Latins.*

NONIUS, senateur Romain, qui fut proscrit par Antoine, à cause d'une pierre précieuse d'une grande valeur, qu'Antoine vouloit avoir, & que Nonius ne vouloit ni lui vendre, ni lui donner. Il abandonna tous ses biens, & s'enfuit avec cette bague, que l'on estimoit

vingt mille sesterces.* Plin. *l.* 37. *c.* 6. Il y eut un Nonius à la bataille de Pharsale dans le parti de Pompée, lequel après la perte de la bataille, exhortoit Pompée à avoir bonne esperance, en lui remontrant qu'il avoit encore sept aigles capables de resister à ses ennemis, à qui Ciceron repartit ingenieusement: *cela est bon, si nous avions affaires à des geais.* Il y a eu du tems de Neron un Nonius Actianus, celebre delateur, qui fut accusé au commencement du regne de Vespasien. * Tacit, *hist. l.* 4.*c.* 41. L'empereur Severe fit mourir un Nonius Gracchus. * Elius Spartian, *in Severo.* Jules Capitolin fait mention d'un Nonius Marcus, lequel étoit du nombre de ceux qui parloient mal de Commode dans l'armée.

NONIUS ou NUNNEZ DE GUZMAN, *cherchez* GUZMAN.

NONNITUS, évêque de Gironne en Espagne, dans le VII. siecle, sous le regne de Suentile & de Sisenand, vers les années 625. & 635. étoit un prélat d'un merite singulier & remplissoit parfaitement les devoirs de son ministere, comme nous l'apprenons de saint Ildefonse, qui a fait l'éloge de cet évêque parmi ceux des écrivains ecclesiastiques, *c.* 10.

NONNIUS (Louis) sçavant medecin d'Anvers, a composé un traité qu'on dit être tres-excellent, & qui est intitulé *Diateticon, sive de re cibaria.* Il y a beaucoup de choses remarquables, qui peuvent servir à l'intelligence des poëtes Latins, & principalement d Horace, de Juvenal & de Martial, qui en corrigeant les mœurs des Romains, ont parlé des viandes, qui servent aux plaisirs de la table. Il renouvelle l'opinion des anciens medecins, qui ont écrit *de salubri piscium alimento.* Il fait voir que, selon eux, le poisson est un aliment tres-salutaire aux personnes sedentaires, aux vieillards, aux malades, & aux gens de foible complexion; parce qu'il fait un sang de moyenne consistence, qui est propre à leur temperamment. Nonnius se plaint fort des Arabes, qui en traduisant les auteurs Grecs, ont passé sous silence ce qu'ils ont dit du poisson, parce qu'on en mangeoit peu dans les quartiers de l'Arabie, où ils demeuroient, le pays étant trop chaud & peu aquatique. * De Vigneul-Marville. *Melang. d'hist.* Le même medecin donna en 1620. un commentaire fort étendu en 2. vol. sur les medailles de la Grece, & sur celles de Jules-Cesar, d'Auguste & de Tibere, que Goltzius avoit gravées environ cinquante-cinq ans auparavant, & que Jacques de Bye, autre celebre graveur, publia alors.

NONNOSE, *Nonnosus*, auteur Grec, fils d'Abraham, qui vivoit dans le VI. siecle, sous l'empereur Justinien, publia quelques ouvrages, & entr'autres, la relation d'une ambassade qu'il avoit faite en Ethiopie & chez les Sarasins, & divers autres peuples Orientaux. Nous en avons quelques fragmens dans Photius, *cod.* 3.

NONNUS, abbé, est auteur d'un ouvrage intitulé; *de narrationibus Græcorum*, qui est manuscrit dans la bibliotheque de l'Escurial en Espagne. * Possevin, *appar. sacr.*

NONNUS, poëte Grec, natif de Panopolis en Egypte, est auteur de deux ouvrages d'un caractere fort different. Selon Suidas, il florissoit dans le V. siecle, & composa en vers heroïques, le poëme intitulé *Dionysiacorum l. XLVIII.* Gerard Falkembourg le tira de la bibliotheque de Jean Sambuch, & le fit imprimer à Anvers l'an 1569. Depuis, cet ouvrage fut traduit en latin par Ekhard Lubin, professeur à Rostoc, & a été réimprimé l'an 1610. à Hanaw, avec les notes de quelques sçavans. Nonnus fit encore sur l'évangile de saint Jean, une paraphrase en vers, qu'Alde Manuce publia la premiere fois en grec, à Venise, l'an 1501. Dans la suite, Christophle Hegendorph, Jean Bordat, & Erard Hedeneccius ont traduit en latin cet ouvrage, dont nous avons diverses éditions, avec des notes de François Nonnius, de Daniel Heinsius & de Sylburgius. On a aussi mis cette paraphrase dans la bibliotheque des peres. Le poëme des Dionysiaques de Nonnus est des plus irreguliers, soit dans le style, soit dans les pensées, soit enfin dans la methode & la constitution de son poëme. Il n'a rien de naturel, rien d'approchant de la pureté d'Homere; il n'a point cet air libre & dégagé, ni cette belle simplicité des premiers tems. Sa paraphrase sur l'évangile de S. Jean, est encore plus mal executée que le poëme profane. * Suidas, V. Νόννο. Sixte de Sienne, *biblioth. sac.* Le Mire, *de script. eccl.* Possevin *in appar sacr.* Nannius. Heinsius. Sylburgius, &c. Baillet, *jugement des sçavans, sur les poëtes Latins.*

NONNUS, medecin Grec, du X. siecle, composa par ordre de l'empereur Constantin *Porphyrogenete*, un traité intitulé *Compendium Morborum*, que Jeremias Martius tira de la bibliotheque d'Augsbourg, & publia avec sa traduction latine. Jerôme Velschius en promettoit une nouvelle édition.

NOPHE', desert dans le pays des Amorrhéens, au-delà du fleuve Arnon. La tribu de Ruben y fit bâtir une ville. * *Nomb.* XXI. 30.

NOPHET, ville de Palestine sur les confins des tribus d'Issachar, & de Manassé. * *Josué*, 17. 11.

NORADIN, fils d'*Amad* Soudan d'Alep & de Ninive, connu sous le nom de *Sanguin* parmi les Européens, partagea les états de son pere avec son frere aîné, qui fut tué depuis par ses eunuques, au siege de Cologembar sur l'Euphrate, l'an de Jesus Christ 1143. La souveraineté d'Alep étoit tombée dans le partage de Noradin, qui poussa bien loin ses conquêtes, & se rendit l'un des plus puissans princes d'Asie. Il signala sa valeur contre les Chrétiens croisés, pour le recouvrement de la Terre-Sainte; défit Josselin, comte d'Edesse; se rendit maître de ses états, & le fit prisonnier, après avoir vaincu Raymond prince d'Antioche, dans une bataille où ce dernier fut tué. Le sultan d'Icone fut vaincu à son tour: & celui d'Egypte, qui avoit été déthrôné par Morgan, appellant Noradin à son secours, lui donna occasion de le dépoüiller lui-même. Gyracon general de ses armées se fit établir soudan d'Egypte au préjudice de Noradin son maître, que Calvisius dit avoir été son frere; mais ce nouveau soudan mourut en 1170 selon le même Calvisius, & laissa pour son successeur le grand Saladin son neveu, ou plûtôt son petit-fils comme l'assure le même auteur. Celui-ci épousa la veuve de Noradin, qui étoit mort en 1173. & poussa jusqu'à depoüiller de ses états le fils de ce grand homme. * Bayle, *diction. crit.*

Il est bon de remarquer que les écrivains Orientaux s'accordent mal avec les Francs, sur ce qui regarde Noradin, soit pour la chronologie, soit pour les faits particuliers. Car si l'on en croit les premiers, dont l'autorité est de plus grand poids en cette occasion, ce prince ne succeda à son pere que l'an de Jesus-Christ 1149. & de l'hegire 544. Entr'autres exploits, il s'empara des états du calife d'Egypte, & en chassa depuis Saladin, qui les avoit conquis pour lui, & s'y étoit voulu établir. Saladin, disent-ils, étoit un avanturier, Curde de nation, au lieu que les autres le font neveu, ou petit-fils de Noradin. Quoi qu'il en soit, ils conviennent que Noradin étoit un prince qui n'avoit rien de barbare; mais dont la valeur étoit soûtenuë de beaucoup de prudence & de generosité. * Calvisius. Maimbourg, *croisade, tome II.* Bayle, *diction. crit.* D'Herbelot, *biblioth. orient.*

NORAN ou NAARATHA ville de la Palestine dans la tribu d'Ephraïm proche le Jourdain. * 1. *Paral.* 7. 28.

NORBERT (saint) fondateur des Prémontrés, naquit à Santein dans le duché de Cleves, l'an 1082. Son pere *Herbert*, comte de Gennep, étoit allié aux empereurs, & aux princes de sa nation, & sa mere *Hadewige*, tiroit son origine de la maison de Lorraine. Il fut élevé près de Frederic, archevêque de Cologne, & fut appellé à la cour d'Henri V. S'étant destiné à l'état ecclesiastique, il fut chanoine de l'église de Santein, puis Aumônier de l'empereur Henri V. qui voulut lui donner l'investiture de l'archevêché de Cambray, qu'il refusa. La cour changea un peu ses mœurs; mais il sçut s'en retirer, & se prepara au sacerdoce, par l'humilité & la retraite. Peu après l'an 1118. il se démit de ses benefices, vendit son patrimoine, en donna le prix aux pauvres, & s'en alla de ville en ville prêcher le royaume de Dieu. Le pape approuva son ministere, & le ciel le confirma par des miracles. Barthelemy évêque de Laon, connut ce nouveau prédicateur au concile de Reims, où Norbert étoit allé pour demander au pape Calixte II. la confirmation des privileges que ses prédecesseurs lui avoient accordés,

& ce vertueux évêque l'attira dans son diocese. Saint Bernard, pour seconder Barthelemy, donna à Norbert un vallon solitaire nommé *Premontré*, où il se retira l'an 1120. & y fonda l'ordre des chanoines reguliers, qui porte le nom de *Premontré*, confirmé six ans après, l'an 1126. par Honorius II. Il fut appellé à Anvers, pour combattre l'heretique Tanchelin. Ayant fait un voyage en Allemagne, il fut forcé d'accepter l'archevêché de Magdebourg, l'an 1127. où il appella de ses chanoines. Leur vie austere étonna les chanoines de Magdebourg, & les desseins de reforme que leur archevêque meditoit, leur inspira pendant quelque-tems un esprit de rebellion, qui se dissipa. Le schisme de Pierre Leon troublant la tranquillité de l'Allemagne, quoique Norbert eût obligation à cet antipape, il ne hesita pas à se declarer contre lui, & détermina même l'empereur Lothaire à prendre le meilleur parti. L'occasion du concile de Reims le rappella en France pour quelque-tems, & après avoir eu la joye de voir sa maison de Premontré peuplée de 500. religieux, il s'en retourna mourir dans sa ville archiepiscopale, le 6. Juin 1134. le pape Gregoire XIII. le canonisa en 1582. Son corps, qui étoit resté à Magdebourg, fut transferé l'an 1627. à Prague, dans un monastere de son ordre. On attribuë à saint Norbert quelques ouvrages, entr'autres, III. livres de ses visions, & divers sermons. On a de lui un petit discours moral en forme d'exhortation, adressé à ceux de son ordre. *Voyez* sa vie rapportée par Surius, & qu'on croit être composée par Hugues son successeur. * Bollandus, *au 6. Juin*, on y trouve Surius, Guil. Einseingrenius, *in catal. test. verit.* Jean le Page, *in biblioth. Pram.* Maurice Dupré, *in ann. Pram.* Baronius, *in annal. eccl.* Aubert le Mire, *in chron. Pram.* Valere André, *in biblioth. Belg.* Hugo, prieur des Premontrés de Nancy, *vie de saint Norbert l'an* 1704. *Cherchez* PREMONTRE'. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du XII siecle.*

NORCIA, *Nursia*, ville d'Italie, autrefois dans le pays des Sabins, & aujourd'hui en Ombrie, province de l'état Ecclesiastique, a eu titre d'évêché. Elle est située entre les montagnes, sur le ruisseau de Freddara, & elle est celebre, pour avoir été la patrie de saint Benoit. Les habitans de cette ville se sont conservé de si grands privileges, qu'elle peut passer en quelque façon pour une republique libre. Ils font leurs loix, & choisissent eux-mêmes leurs magistrats. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, & ce qui est observé avec une exactitude incroyable, c'est qu'aucun homme qui peut lire ou écrire, n'est capable d'entrer en aucune charge; en sorte que la magistrature est toûjours entre les mains de quatre hommes non lettrés, que l'on appelle, *li quatro illiterati.* * *Lettres touchant l'état d'Italie, par un Anglois, l'an* 1687. Leandre Alberti.

NORD (la mer du) c'est une grande partie de l'Ocean Atlantique. Elle baigne la côte orientale de l'Amerique septentrionale, & une partie de celle de la meridionale. On l'appelle mer du Nord, pour l'opposer à la mer Pacifique, qui baigne les côtes occidentales de l'Amerique, & qui porte le nom de mer du Sud. Ses principales parties sont les mers de Canada, de Mexique, de Nord prise en particulier, & celle du Bresil. * Maty, *dictionaire.*

NORD (la riviere de) grande riviere de l'Amerique septentrionale. Elle coule dans le nouveau Mexique, où elle baigne la ville de Santa Fé, & elle vient se décharger dans la mer Vermeille, vers les confins de la province de Cinaloa.

Il y a une autre riviere de ce nom dans l'Amerique septentrionale, qui prend sa source dans le pays des Iroquois, traverse le nouveau Pays-Bas, ou la nouvelle Yorck, baigne le Fort Orange, & va se décharger dans la mer de Canada à la nouvelle Amsterdam. On l'appelle la riviere de Nord, pour l'opposer à une autre grande riviere, qui coule au midi de celle-ci, & qu'on nomme *la riviere de Sud.* * Maty, *diction.*

NORDBOURG, c'est une forteresse du duché de Slefwick en Danemarck. Elle a pris son nom de sa situation, au nord de l'isle d'Alsen, & elle l'a donné aux ducs de Holstein-Nordbourg. * Maty, *diction.*

NORDEN, ville d'Allemagne, dans la Westphalie, & dans la Frise orientale, ou Oostfrise, avec un bon port sur l'Ocean Germanique, s'augmente de jour en jour par le commerce. Le prince d'Oostfrise est souverain de Norden, que les auteurs Latins nomment *Nordenum.* * Bertius, Sanson.

NORDWICH, *cherchez* NORWICH.

NOREMBERG, *cherchez* NUREMBERG.

NORENNA (Alfonse de) Espagnol, religieux de l'ordre de saint Dominique, fut choisi en 1544. n'étant encore que diacre pour la mission dans les Indes Occidentales, & ayant appris en peu de tems la langue mexicaine, & quelques autres langues, il rendit de grands services à l'eglise, premierement comme compagnon des missionnaires, & ensuite comme leur chef. Son zele pour la converlion des sauvages lui attira beaucoup de consideration: il remplit les premieres places de son ordre dans la province de Chiapa; & le siege épiscopal étant vacant, il gouverna le diocese en qualité de seul grand vicaire depuis l'an 1567. jusqu'à l'an 1574. ce qui a fait croire à Davila qu'il en avoit été évêque. Il mourut l'an 1590. & laissa plusieurs ouvrages qui n'ont pas été imprimés, entre autres un de l'élection canonique, & un autre du gouvernement spirituel des Fideles dans les Indes. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

NORES (Jason de) vivoit dans le XVI. siecle, & étoit natif de Nicosie, dans l'isle de Cypre. Lorsque cette ville fut prise par les Turcs l'an 1570. Nores se retira en Italie, & s'établit à Padouë, où il enseigna avec assez de réputation, & où il mourut, laissant divers ouvrages en prose & en vers. * *Voyez* son éloge, dans *le theatre des hommes de lettres de* l'abbé Ghilini.

NORFOLK ou NORFOLSHIRE, comté & province d'Angleterre, entre la mer d'Allemagne, & les comtés de Cambridge & de Suffolck. Ses villes principales sont Nordwich, Jarmouth, Cromer, &c. * Camden. Sanson.

NORICH, *voyez* CALAMINUS.

NORIN, fort de la Dalmatie, est bâti entre le fleuve Narenta, & la riviere de Norin, bras de ce fleuve, lequel va retomber dans le Narenta. Quelques-uns croyent; mais sans preuves, que cette riviere a été ainsi appellée, à cause d'une ville que Neron fit bâtir sur ses bords, & à laquelle il donna son nom, qui a été corrompu par la suite des tems. Ce fort appartient à la republique de Venise. Assez proche de Norin, vers le septentrion, est la petite ville de Metrovich, où toutes les maisons des Turcs sont distinguées par des tours. Les Chrétiens qui y demeurent sont Grecs Schismatiques. De l'autre côté, environ à deux milles de la tour de Norin, vers le midi, il y a une isle appellée *Opus*, formée par les deux bras du Narenta, & les eaux du Golfe de Venise, où les Venitiens bâtirent l'an 1685. un fort, dans une situation si avantageuse, qu'il les rend maîtres de la riviere. * Le P. Coronelli, *description de la Morée.*

NORIS (Philippe) né en Irlande, dans le XV. siecle, fut docteur en theologie de l'université d'Oxford, & fait doyen de l'eglise de saint Patrice de Dublin, vers l'an 1460. Il suivit les traces du celebre Richard, archevêque d'Armach, en écrivant contre les religieux mendians, & même dans ses sermons, il parloit souvent contre leurs pratiques. On ne sçait point l'année de sa mort. Les ouvrages qui nous restent de lui sont *declamationes, lib. lectura scripturarum*; Un traité contre les mendians qui se portent bien, *contra mendicitatem validam*; & des sermons &c. * *Consultez* Balæus, *cent.* 14. Jac. Waræus *de Clar. Hibern. script. l.* 1.

NORIS (Henri) cardinal, & l'un des plus grands ornemens de l'ordre des Hermites de saint Augustin, dans le XVII. siecle, nâquit à Verone le 29. d'Août de l'an 1631. Sa famille est originaire d'Irlande, où il y en a encore de ce nom, aussi-bien qu'en Angleterre, & il descend d'un *Jacques* Noris, établi dans l'isle de Cypre, lequel après avoir défendu la principale ville de cette isle, se retira à Verone, quand les Turcs, sous Selim II. se furent rendus maîtres de l'isle de Cypre l'an 1570. Ce Jacques Noris est le même qui un peu auparavant a été appellé *Jason de Nores.* Son pere nommé *Alexandre*, a été

connu par ses écrits, & principalement par son histoire d'Allemagne. Son fils *Henri* Noris, fit paroître dès son enfance beaucoup d'esprit, de vivacité, & de facilité pour apprendre. Son pere lui donna les premieres instructions, & il eut un habile professeur de Verone, nommé *Massolieni*, pour précepteur. A l'âge de 15. ans il fut mis pensionnaire dans le college des Jesuites de Rimini, & y étudia la philosophie. Ce fut-là où il commença à lire les ouvrages des péres, & principalement ceux de saint Augustin. Il prit l'habit dans le couvent des Augustins de Rimini, & se fit en peu de tems distinguer par son érudition. Au sortir de son noviciat, le general des Augustins le fit venir à Rome, afin qu'il pût vaquer à des études plus solides. Il s'y donna tout entier, & passoit les jours & les nuits à lire les livres de la bibliotheque Angelique des Augustins. Il étudioit d'ordinaire quatorze heures par jour, & a continué ce travail jusqu'à ce qu'il ait été élû cardinal. Etant encore à Rome, il commença à l'âge de 26. ans son histoire du Pelagianisme. Sa grande capacité le mettant en état de pouvoir instruire les autres, on l'envoya en differentes maisons de l'ordre, pour y professer. Il fut d'abord envoyé à Pezaro, puis à Perouse, où il prit le bonnet de docteur, & à Padouë, où il acheva son histoire Pelagienne. Le grand duc de Toscane, honorant son rare merite, le fit venir à Florence en 1674. le prit pour son theologien, & le fit aussi professeur de l'histoire ecclesiastique dans l'université de Pise. Le premier ouvrage que le P. Noris donna au public, fut l'*histoire Pelagienne*, imprimée à Florence l'an 1673. Là il exposoit la juste condamnation prononcée dans le V. concile general, contre Origene & Theodore de Mopsueste, premiers auteurs de l'erreur Pelagienne. Il y joignit aussi une description du *schisme d'Aquilée*, & une *défense* des livres que saint Augustin avoit faits contre les Pelagiens & les Semi-Pelagiens. Cet ouvrage, qui acquit une grande reputation à son auteur, lui suscita nombre de jaloux. On l'attaqua par divers écrits, il répondit : la querelle s'échauffa, & fut portée au souverain tribunal de l'inquisition. Le livre qui y avoit donné lieu, y fut examiné dans toute la rigueur, & s'en tira sans la moindre fletrissure : il fut depuis réimprimé deux fois ; & l'auteur même fut honoré par le pape Clement X. du titre de *Qualificateur du Saint-Office*. On revint pourtant à la charge contre l'*histoire Pelagienne*, & elle fut déferée de nouveau à l'inquisition l'an 1676. d'où elle sortit encore avec le même succès. Le P. Noris demeura en repos pendant seize ans, & enseigna tranquillement l'histoire ecclesiastique dans Pise. Il travailla alors sur les medailles & donna divers ouvrages de chronologie, dont le plus sçavant est sur *les epoques des Syro-Macedoniens*. Il parut l'an 1689. & est devenu tres-rare. Il fut suivi d'une *dissertation sur le cycle Paschal des Latins*. Enfin le Pape Innocent XII. appella ce sçavant homme à Rome, l'an 1692. & l'établit sous-bibliothecaire du Vatican. Comme cet emploi l'approchoit du cardinalat, ses accusateurs se reveillerent, & publierent contre lui de nouvelles piéces : ce qui obligea le pape d'ordonner à des theologiens éclairés, & dont la reputation étoit de n'épouser aucun parti, d'examiner de nouveau les livres du pere Noris, & de lui en faire rapport. Leur témoignage fut si avantageux à l'auteur, que sa sainteté le fit consulteur de l'inquisition. Cela n'empêcha pas un adversaire redoutable par son érudition, de s'élever encore contre lui, & de l'attaquer vivement, sous le titre simulé d'un docteur de Sorbonne scrupuleux. Le pere Noris essaya de lever ses scrupules, dans un ouvrage qui parut l'an 1695. avec le titre, de *dissertation historique, de uno ex Trinitate carne passo*, dans lequel après avoir justifié les Moines de Scythie, qui s'étoient servis de cette expression, il se justifie aussi lui-même de ce qu'on lui imputoit d'avoir donné atteinte dans son histoire de l'heresie Pelagienne, à l'infaillibilité du pape, d'avoir traité à tort, (disoit-on) Vincent de Lerins, & quelques évêques des Gaules, de fauteurs du Semi Pelagianisme, & d'avoir donné lui-même dans les erreurs de l'évêque d'Ipres. Ces justifications furent si fort du goût du pape Innocent XII. qu'il rendit enfin justice à l'auteur, en l'honorant de la pourpre sacrée le 12. Decembre 1695. Depuis cela il fut de toutes les congregations, & des plus grandes affaires : ce qui lui ôta tout le tems de travailler : chose dont il se plaignoit lui-même amerement à ses amis. Il ne laissa pas de se ménager le loisir de redonner une quatriéme édition de son histoire Pelagienne l'an 1702. à laquelle il ajoûta ses défenses Augustiniennes, & quelques-unes de ses dissertations, dont la derniere étoit contre le P. Macedo, Franciscain, qui avoit attaqué le Monachisme de saint Augustin, & quelques époques de la vie de ce grand docteur. Le cardinal de Noris fut fait bibliothecaire du Vatican après le decès du cardinal Casanate, l'an 1700. & nommé par le pape l'an 1702. pour travailler à la réformation du calendrier ; mais il mourut à Rome le 23. Fevrier 1704. âgé de 73. ans. Il avoit travaillé à une histoire des Donatistes, qui n'a point vû le jour. Les ouvrages du cardinal Noris sont, *historia Pelagiana, libri duo ; dissertatio historica de synodo quinta œcumenica ; vindiciæ Augustinianæ ; dissertatio de uno ex Trinitate carne passo ; apologia monachorum Scythiæ ab anonymi scrupulis vindicata ; anonymi scrupuli circa veteres Semi-Pelagianorum sectatores, evulsi ac eradicati ; responsio ad appendicem autoris scrupulorum ; Janseniani erroris calumnia sublata ; Somnia Francisci Macedo ; epocha Syro-Macedonum parenesis ad Joannem Harduinum ; Thraso, seu miles Macedonicus, Plautino sale perfrictus*. Le P. Noris a été un des hommes du dernier siecle qui a eu le plus d'erudition. Ses ouvrages sont tres-sçavans & tres-élegans, & dignes d'être immortels. * *Mem. du tems*. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des XVII. & XVIII. siecles*.

NORKOPING, ville de Suede, dans la province d'Ostrogothland, ou Gothie orientale, entre deux étangs, que les auteurs Latins, nomment *Norcopia*. Elle est à cinq lieuës de la mer Baltique, au couchant, entre le fleuve Motala, & le lac, dit *Veter*. * Sanson. Baudrand.

NORLINGUE, ou NORTLINGUE, que ceux du pays nomment *Nortlingen*, ville imperiale d'Allemagne, dans la Soüabe, est nommée par les geographes Latins *Ala*, ou *Ala Flavia*, & *Nerolinga*. Elle est située sur un ruisseau, dit *Eger*, à quatre ou cinq lieuës de Donavert, & à dix d'Ingolstadt. Cette ville est celebre pour ses foires ; mais plus encore par les deux grandes batailles qu'on y a données, dans le XVII. siecle, en moins de douze ans. La premiere fut gagnée le 6. Septembre 1634. par les Imperiaux sur les Suedois ; & la seconde sur les Bavarois par les François, sous le duc d'Enguien, le 3. Août 1645. Mercy, general des troupes Bavaroises, y fut fait prisonnier. * *Voyez* Puffendorf, *hist. Suec. ad an.* 1645.

NORMANDIE, en latin *Normania*, *Neustria*, grande province de France, avec titre de duché, est un des plus importans gouvernemens du royaume, à cause de sa situation sur la mer, & à cause du voisinage d'Angleterre. Elle comprend une partie de l'ancienne Neustrie, qui étoit de la France occidentale, & sous les Romains de la seconde Lyonnoise, dans la Gaule Celtique. Elle a la Picardie & l'isle de France au levant ; l'Ocean ou mer Germanique, au septentrion ; la Bretagne au couchant ; & la Beausse, le Maine & le Perche au midi. Sa longueur depuis Gisors jusqu'à Cherbourg, est d'environ 72. lieuës, sa largeur, de 30. son circuit de 240. On divise quelquefois cette province par ses villes, qui sont episcopales, Lisieux, Bayeux, Coutance, Evreux, Avranche & Séez, sous la Metropole de Roüen, qui est la capitale, avec parlement & cour des aydes, réünie l'an 1706. à la chambre des comptes. Son diocese comprend quatre pays, qui sont ceux de *Caux*, de *Bray*, du *Vexin*, & du *Roumois*. La plus commune division de Normandie, est en Haute & Basse. La haute Normandie contient quatre bailliages ; sçavoir, Roüen, Evreux, Caux & Gisors. La basse Normandie en comprend trois, sçavoir, Alençon, Caën & Coutentin. Les autres villes sont Caën avec université, Dieppe, Eu, Fescamp, Falaise, le havre de Grace, Harfleur, Honfleur, l'Islebonne, Pont de l'Arche, Argentan, Alençon, Gisors, Caudebec, Cherbourg, Saint-Lo, Vire, Carentan, Quillebœuf, Lire, Vernon &c. La Normandie est froide ; mais assez fertile, & abonde en bled, en betail, en fruits, & sur-tout en pommes & en poires, qui servent à faire le cidre & le poiré, dont les habitans

de la province font leur boisson ordinaire; parce qu'elle manque de vin presque par tout. Elle est arrosée des rivieres de Seine, d'Eure, de Rille, de Touque, de Dive, d'Orne, de Vire, & d'Ouve, qui sont les principales. Les forêts les plus considerables sont celles d'Arques, de Bray, de Lyons, d'Eu, de Molineaux, de Romare, du Pont de l'Archo, de Breteüil, d'Evreux, de l'Aigle, de Conches, de Beaumont, de Neubourg, de Brotoime, de Touque, de Hiesme, d'Argentan, de Cerisie, de la Lande-Pourrie, d'Ailles, de Briquebec, de Singlais, &c. On y trouve aussi un grand nombre de carrieres, des eaux medicinales, plusieurs mines de fer & quelques-unes de cuivre, & d'autres métaux. Le nom de *Normandie* est tiré de celui des peuples Septentrionaux, qui vinrent s'y établir; car en allemand, *Norman*, signifie *Homme du nord*. La Normandie a produit de grands hommes, tant pour les armes que pour les lettres. Ceux de cette province sont ingenieux; mais accusés vulgairement d'être coleres, chicanneurs, & peu scrupuleux, lorsqu'il s'agit de manquer à leur parole. Reproche qui ne doit s'adresser qu'à la lie du peuple; car la noblesse y est fidelle, brave & genereuse. Cette province est tres-peuplée, & renferme un grand nombre de gentilshommes. On y compte plus de quarante-cinq villes, & cent cinquante gros bourgs. Les peuples de Normandie font commerce de bétail, de toiles & d'herbes propres pour la teinture, comme de la garence, du pastel, de la guesde, & du chardon, pour peigner les etofes de laine. Clovis reduisit ce pays en province, qui fit une partie du royaume de Soissons. Depuis les Normands, peuples sortis du Nord, après avoir piraté le long des côtes de la mer, se jetterent dans la France, du tems de Charles *le Chauve*, & y firent des dégâts incroyables. Ces courses durerent environ quatre-vingts ans, pendant lesquels la resistence fut souvent inutile. Il en falut venir à des tributs honteux, & payer des sommes d'argent, qui ne faisoient qu'attirer davantage les Barbares. Ils assiegerent trois fois Paris, & en effrayerent si fort les habitans dans le IX. siecle, que dans les oraisons publiques, ils prioient Dieu de les délivrer de la fureur des Normands. Le roi Charles *le Simple* fit un traité avec les Normands, donna sa fille *Gisle* à *Rollon*, *Rhou*, ou *Raoul*, chef de ces peuples, & lui ceda la Normandie, l'an 912. avec le titre de duc, à condition qu'il tiendroit cette province à foi & hommage de la couronne. Rollon se fit baptiser, & prit le nom de *Robert* au baptéme. Les Normands eurent tant de consideration pour l'équité de ce premier duc, qu'ils semblent encore l'appeller à leur secours, par le cri de *Haro*, comme s'ils disoient, *Ha Rou*. Cette clameur n'a lieu que chez eux. ROLLON ou ROBERT, fut pere de RICHARD I. dit *le vieil*, & surnommé *Sans-Peur*, qui laissa RICHARD II. dit l'*Intrepide*. Celui-ci eut pour successeur, ROBERT II. qui de *Herleve* femme d'un gentilhomme, ou, selon d'autres, d'un pelletier de Falaise, eut GUILLAUME, dit *le Bâtard*, puis *le Conquerant*, parce qu'il conquit l'Angleterre, il mourut l'an 1087. Ce roi laissa *Robert*, dit *Courte-cuisse*; *Guillaume*, surnommé *le Roux*; & HENRI I. qui usurpa le royaume d'Angleterre. Ce dernier n'eut qu'une fille, nommée *Mahaud*, qui porta ses états à GEOFROI V. de ce nom, dit *Martel*, comte d'Anjou. De ce mariage sortit HENRI II. roi d'Angleterre, duc de Normandie, & pere de *Henri* dit *le Jeune*, ou *au Court-Mantel*, mort avant son pere, l'an 1183. de RICHARD, surnommé l'*Orgueilleux*, ou *le Cœur de Lion*; de *Geofroi* & de JEAN. Celui-ci, surnommé *Sans-Terre*, fit mourir son neveu *Artus*, qui étoit fils de *Geofroi*: de sorte que pour ce parricide, & pour plusieurs autres crimes de felonie, il fut ajourné devant la cour des pairs, & privé par arrêt de son duché de Normandie, l'an 1202. Ainsi cette province fut adjugée au roi Philippe-*Auguste*, & fut reünie à la couronne, jusqu'à ce que les Anglois s'en emparerent sous Charles VI. son fils, Charles VII. la recouvra. Trois princes de la maison de France porterent le titre de ducs de Normandie; *Jean*, fils de Philippe *de Valois*; *Charles*, fils du roi *Jean*; & *Charles*, fils de *Charles* VII. & frere de *Louis* XI. Elle fut donnée à ce prince après la guerre, dite *du bien public*; mais il la rendit bientôt: de sorte que depuis ce tems-là elle n'a point été desunie de la couronne. Entr'autres guerriers fameux qu'a produits la Normandie, on ne doit pas oublier les fils de Tancrede de Hauteville, qui dans le X. siécle, porterent leurs armes en Italie, & s'y rendirent maîtres de la Poüille, de la Calabre, & de la Sicile. Voici la suite chronologique des anciens ducs de Normandie, depuis le baptéme de Rollon, l'an 912. jusqu'à Jean *Sans-Terre*, l'an 1202.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES DUCS de NORMANDIE.

Ans après J. C.		*Durée du regne.*
912.	Rollon ou Raoul, dit *Robert*,	5. ou 8.
917.	*ou* 920. Guillaume I. surnommé *Longue-Epée*,	26. ou 23.
943.	Richard I. dit *le Vieil*, l'*Ancien*, ou *Sans-Peur*, *mort l'an* 996. 998. 999. ou, *selon d'autres l'an* 1002. *ou* 1003.	
	Richard *Sans-Peur*, ou l'*Intrepide*, *mort l'an* 1026.	
1026.	Richard III.	2.
1028.	Robert II.	7.
1035.	Guillaume *le Bâtard*, *roi d'Angleterre*,	52.
1087.	Robert III. dit *Courtecuisse* ou *Courteheuse*, *mort l'an* 1107.	
	Guillaume dit Cliton,	
	Guillaume II. dit *le Roux*, *roi d'Angleterre*, *tué l'an* 1100.	
1107.	Henri I. roi d'Angleterre,	28.
1135.	Mahaud d'Angleterre, *morte l'an* 1167.	
1135.	Geofroi V. comte d'Anjou, dit *Martel*, *mari de Mahaud*.	16.
1151.	Henri II. roi d'Angleterre, &c.	38.
	Henri, dit *le Jeune*, ou au *Court-Mantel*, *mort avant son pere*, *l'an* 1183.	
1189.	Richard IV. dit l'*Orgueilleux*,	10.
1199.	Jean, dit *Sans-Terre*, *dépoüillé de la Normandie*, *l'an* 1202. *& mort l'an* 1210.	
1332.	Jean de France, depuis roi.	
1555.	Charles de France, depuis roi, V. du nom, dit *le Sage*.	
1464.	Charles de France, *fils du roi Charles VII. & frere de Louis XI.*	

Divers auteurs font mention de la Normandie. * *Consultez* Dudon, doyen de saint Quentin Guillaume de Jumieges; Orderic Vitalis; & les historiens qui ont écrit des affaires des Normands, depuis l'an 838. jusqu'en 1220. & le recueil que le sieur André du Chêne fit imprimer à Paris l'an 1619. *in fol. recherches & antiq. de Normandie.* * Jean Nagerel, *descript. de Normand.* Claude du Moulin, *hist. general. de Normand. &c.*

NORMEL (Jean) capitaine Anglois dans le XIV. siecle, fut chargé par le roi d'Angleterre du gouvernement de la ville d'Angoulême, où il commandoit l'an 1345. lorsque Jean, duc de Normandie, y alla mettre le siege. Ce brave capitaine le soûtint assez long-tems; & se voyant réduit aux dernieres extrémités, parut aux crénaux de la muraille, une veille de la Chandeleur, & demanda une tréve pour le lendemain seulement en consideration de cette fête de la Vierge. Après que le duc la lui eut accordée, cet adroit capitaine commanda le lendemain matin à tous ses soldats de s'armer, & de charger leur bagage: il sortit avec eux de la ville, à la vûë des ennemis, qui, à cause de la tréve, ne voulurent rien entreprendre. Par cette ruse Normel se sauva lui & ses gens, avec tous leurs biens, d'entre les mains des François, & se retira dans la ville d'Aiguillon, tenuë par les Anglois. * Guillaume Paradin, *annales de Bourgogne*, *l.* II.

NORRI (Jean de) archevêque de Vienne, puis de Besançon, dans le XV. siecle, étoit fils de PIERRE seigneur de Norri, en Auvergne, & de *Jeanne* de Montboissier. Il fut maître des requêtes de l'hôtel sous le regne de Charles VI. fut employé dans les affaires les plus importantes de l'état; & l'an 1417. fut élevé sur le siege metropolitain de l'église de Vienne en Dauphiné. Il assista au concile qu'on celebra la même année à Constance,

re, & s'y distingua par son sçavoir. Il fut aussi choisi pour prélat par le chapitre de Besançon; & mourut l'an 1433. lorsqu'il en alloit prendre possession. * Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes, &c.*

NORRIS (Henri) descendoit d'une ancienne & noble famille de Bergs, qui étoit une branche de la maison de Speke, dans le comté de Lancastre en Angleterre : il succeda à Guillaume Compton huissier à la verge noire sous le regne d'Henri VIII. qui le fit aussi gentilhomme privé de sa chambre & connétable du château de Wallingford. Y ayant un tournois à Greenwich, le premier de Mai, dans lequel George Bullen vicomte de Rochefort étoit le principal tenant, & Henri Norris le principal défendant, le roi quitta tout d'un coup, sans que personne sçût pourquoi. Mais on dit qu'il s'apperçut que la reine avoit laissé tomber son mouchoir avec lequel on prétend que son amant, ou son favori s'essuya le visage. Quoi qu'il en soit, la reine & les deux combattans furent envoyés le lendemain à la Tour, & peu de tems après condamnés tous trois à mort. On dit que le roi fut troublé de voir mourir Norris, & qu'il lui fit offrir la vie, s'il confessoit le crime dont il étoit accusé. A quoi Norris fit cette courageuse réponse. *Qu'il croyoit en conscience la reine innocente de ce dont on l'accusoit; mais qu'elle le fût ou non, il ne pouvoit l'accuser d'aucune chose, & qu'il souffriroit plûtôt mille morts, que de trahir un innocent.* Le roi ayant entendu cette réponse, cria, *pendez-le, pendez-le. Henri*, son fils & heritier, n'étant alors âgé que de treize ans, fut fait chevalier par la reine Elisabeth, la 7. année de son regne, dans la propre maison de Rycot; & sept ans après il fut envoyé ambassadeur en France, où il se comporta avec tant de prudence & d'honneur que la reine, pour le recompenser de ses services & de la mort que son pere avoit soufferte pour les interêts de la reine sa mere, le fit pair d'Angleterre. Son fils aîné GUILLAUME mourut avant lui, laissant le lord *François* son fils & heritier, seigneur de beaucoup d'esprit, qui mourut la 20. année du regne de Jacques I. ne laissant qu'une fille, qui fut mariée à *Edouard* Wray, gentilhomme de la chambre du roi Charles I. Edoüard n'eut qu'une fille, mariée 1°. à *Edouard* second fils d'*Edouard* comte de Dorset, 2° . à N. Montague, comte Lindsey, grand-chambellan d'Angleterre. Il en vint trois fils; JEAN, comte de Norris, né le 10. Mai 1653. *Edouard*, qui mourut jeune; *Henri*; & une fille nommée *Marie*. * Dugdale.

NORRIS (Jean) second fils de *Henri I.* seigneur Norris, celebre de son tems par sa valeur, fut instruit dans l'art militaire sous l'amiral de Coligny, dans les guerres civiles de France. Il fit ensuite la guerre en Irlande, sous Walter comte d'Essex, puis servit dans les Pays-Bas sous Mathias archiduc d'Autriche en 1579. sous le duc de Lorraine en 1582. sous Guillaume de Nassau, & l'an 27. du regne de la reine Elizabeth, il fut fait colonel general de toute la cavalerie & de toute l'infanterie envoyée d'Angleterre pour le secours d'Anvers assiegé par les Espagnols. Il eut charge en même tems de traiter avec les Etats Generaux, pour l'entretien de l'infanterie Angloise employée au-deça de la mer. L'an 30. de la reine Elizabeth étant chef du conseil dans la province de Munster en Irlande, il eut pouvoir d'établir tels officiers par mer & par terre, qu'il jugeroit à propos pour la défense de ce royaume. L'an 33. du même regne il fut fait capitaine general des troupes auxiliaires d'Angleterre envoyées en Bretagne au roi de France Henri IV. contre ses sujets rebelles. S'étant comporté avec beaucoup de prudence & de courage dans tous ces importans emplois, à l'honneur de la nation Angloise, il attendoit qu'après le rappel de Guillaume Russell chevalier, puis lord de Thornhaugh, il seroit fait deputé d'Irlande en sa place : & voyant qu'on lui avoit preferé Thomas lord Borough, & qu'on vouloit qu'il se contentât de la premiere place qu'il avoit occupée dans la province de Munster, il en fut si touché, qu'il en mourut de chagrin. * Dugdale *Baronage*.

NORT (Olivier de) originaire de Rotterdam, ayant passé le détroit de Magellan, entra dans la mer du Sud, où il côtoya le rivage du Chili; & delà ayant pris sa route vers les Indes, arriva en l'isle de Borneo. Il revint ensuite proche du cap de Bonne-Esperance; & après avoir presque fait le tour du monde, arriva l'an 1501. en Hollande, où il fit le recit de ses nouvelles découvertes. * Hugues Grotius, *annal. & hist. des troubles des Pays-Bas, l. 10.*

NORTBERT (Saint) *cherchez* SAINT NORTBERT

NORT CAP, *voyez* NORT KAEP.

NORT-CURRY, petite ville du comté de Sommerset en Angleterre, située sur la riviere de Tone. Elle est capitale de son canton. * *Diction. Anglois.*

NORTGOEW, partie de la Baviere, qui étoit autrefois le pays des anciens Narisques, *Narisci*, au-delà du Danube. L'auteur d'un ancien itineraire d'Allemagne en fait mention dans le VI. livre. * Bertius. Sanson. Ortelius.

NORTHAMPTON, province d'Angleterre, dans l'ancien royaume de Mercie, avec titre de comté, vers le milieu du pays. Northampton en est la ville capitale, les autres sont Barckley, Daventry, &c. On y celebra un concile l'an 1138. & un autre assemblé contre saint Thomas de *Canterbery*, l'an 1164. * Camden. Sanson.

NORTHAUSEN, sur le Zorge, *Northusia*, ville imperiale, dans la Thuringe, province d'Allemagne, entre Eufort & Halberstadt. Quelques auteurs parlent d'une assemblée ecclesiastique, qui s'y tint vers l'an 1105. * Ortelius. Sanson.

NORTHEIM, petite ville autrefois imperiale. Elle est maintenant du duché de Brunswick, ou basse Saxe. Elle est située dans la principauté de Calemberg, sur la Leine, entre Gottingue & Eimbecke, environ à quatre lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *diction.*

NORTHUMBERLAND ou NORTHUMBRIE, province & comté d'Angleterre, en la partie septentrionale du royaume, a eu autrefois ses rois particuliers. Elle comprend six comtés, dont quelques-uns ont été érigés en duchés; Yorck, Durham, Lancastre, Westmorland, Cumberland, & Northumberland. Les villes de celui-ci sont, Newcastel, Barwick, Alnvick, &c. Le duché de ce nom appartient à la maison de Dudley, *voyez* DUDLEY. * Bede. Polydore Virgile. Du Chêne, *histoire d'Angleterre.* Camden, *description d'Angleterre.*

NORT-KAEP ou NORT-CAP, *Rubea Promontorium*, promontoire de Nortwege, le plus septentrional de l'Europe. Il y a un cap de même nom en Guiane, province de l'Amerique meridionale. * Ortelius. Sanson, & Briet, *geogr.*

NORTLINGUE, ville, *voyez* NORLINGUE.

NORTSTRAND, isle de la mer d'Allemagne, située près du duché de Sleswick, vis-à-vis de la ville d'Hudson. Cette isle a été separée de la terre-ferme par la violence de la mer, qui a submergé les terres, qui étoient à ses environs ès années 1300. 1532. 1612. 1618. & 1634. Cette derniere inondation fit perir 6000. hommes, & plus de 40000. bêtes. Elle n'a maintenant que quatre lieuës de long & deux de large. Le roi de Danemarck en est le maître, & on n'y voit que des villages en assez grand nombre. * Maty, *diction.*

NORTWALSE ou GALLES SEPTENTRIONALE, *Venedocia*, que ceux du pays nomment *Gwineth*, ancien royaume d'Angleterre, dans la principauté de Galles. Roderic le divisa l'an 870. en trois regions, dont Arbefraw étoit la capitale. * Jean Speed & Camden, *descr. Mag. Britan.*

NORTWEGE, ou plus souvent NORVEGE, *Norvegia*, royaume de l'Europe, appartenant au roi de Danemarck, a pris son nom du lieu de sa situation : parce que nord en allemand signifie *septentrion*, comme si on disoit *chemin du septentrion*. Les habitans le nomment *Norrige*, & par abregé *Norge*, & les Allemands *Nortwegen*, ou *Norwengen*. On le divise ordinairement en cinq gouvernemens, qui sont Aggerrhus, Bergenhus, Dronthemhus, qui a sous soi Saltan, Wardhus & Bahus, qui est presentement au roi de Suede, avec une ville de ce nom. Les bornes de la Nortwege sont au le-

vant, la riviere de Glama; & une longue chaîne de montagnes, dites le mont *Sevo* ou *Savo*: c'est là qu'on place le pays des peuples dits *Sitbones*. La mer Baltique & l'Ocean l'arrosent du côté du midi & du couchant; & au septentrion elle a l'Ocean Septentrional. La capitale du pays est Drontheim, que les Latins nomment *Nidrosia*. Les autres sont Opslo, Wardus, Tongsbergs, Bergen, Friderickstad, Salsberg, Stavanger, Bahus, qui est aux Suedois, comme nous l'avons dit, &c. Le pays est vaste, mais montueux & sterile, à cause de son terroir pierreux, des sablons, des forêts, & du froid extrême. Il n'y a que la riviere de Glama qui puisse porter de grands bâteaux. On y trouve un grand nombre d'isles le long de la côte septentrionale. Les principales sont Maghero, Suro, Samen, Trommes, Stagan, l'Offoten, Hitteren, &c. Près de cette derniere est le gouffre d'eau, dit *Maelstron*. Parmi les habitans les uns sont bons & simples, & ont la même religion que les Danois, on y en trouve beaucoup qui sont adonnés au sortilege. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils vendent le vent dont on a besoin pour suivre la route que l'on veut tenir: on voit souvent deux vaisseaux qui ayant tous deux le même vent en poupe, tiennent tous deux une route differente. Celui avec qui l'on fait le prix de ce vent, vient sur le bord du vaisseau, & attachant au petit mats du navire à la hauteur d'un homme, un linge de quatre doigts de large, il y fait plusieurs nœuds, prononçant quelques paroles particulieres, après quoi il s'en retourne à terre; & lorsque l'on veut partir, on détache le premier nœud qui attire le vent en poupe d'une maniere tres-agreable: à quelque distance de-là on détache un autre nœud, & le vent se renforce: on en fait de même tant que les nœuds durent, & à mesure que le vent se relasche; mais il faut observer que ce pouvoir finit à certain éloignement de l'endroit dont l'on est parti; & si l'on veut avoir la continuation de ce vent, ou un autre plus favorable, selon la diverse route que l'on veut tenir, il faut aller sur les côtes voisines, où l'on trouve d'autres marchands, qui en vendent sur nouveaux frais. Quelque fabuleux que ce fait paroisse à bien des gens, il n'y a pourtant rien de plus veritable: on n'a pour s'en éclaircir qu'à consulter les marchands ou mariniers qui ont navigé sur les côtes de Nortwege ou de la Laponie; car quoique la plûpart crainte d'offenser Dieu, n'achetent point le vent de ces magiciens, au moins sont-ils obligés de leur faire quelque present de tabac, d'eau de vie, ou autres choses pareilles, pour les empêcher d'enchanter les vaisseaux & retarder leurs voyages: il y en a qui ont resté des quatre à cinq jours à la voile, sans pouvoir avancer ni reculer, pendant qu'ils voyoient voguer d'autres bâtimens. On s'adresse souvent à ces nigromanciens pour guider les vaisseaux, afin qu'ils n'approchent pas du Maelstroon, qui est un tournant d'eau, où les vaisseaux sont attirés de plus de trois lieuës, & y sont engloutis sans pouvoir jamais être secourus. * Jordan, *voyages histориq. tome VIII.* Les habitans font commerce de graisse de baleine, de poisson sec, & de bois pour bâtir des navires. On y découvrit l'an 1646. une mine d'or près d'Opslo, mais elle ne fournit pas beaucoup. La Nortwege a eu des rois particuliers jusques sur la fin du XVI. siecle, qu'Aquin épousa Marguerite fille de Valdemar III. roi de Danemarck. Christophle lui succeda: & après celui-ci, Christierne fils de Thierry, comte d'Oldembourg, recueillit cette succession vers l'an 1448. Les auteurs parlent de divers anciens rois de Nortwege, dont la suite paroît tout-à-fait fabuleuse. Il est plus sûr de la conduire depuis Suein ou Suenon roi de Danemarck, qui déthrôna Arold l'an 998. jusqu'au tems que le Danemarck & la Nortwege ont été unis, sous Aquin & Marguerite.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS de NORTWEGE.

Ans après J. C.		*Durée du regne.*
	Arold ou Araud & Herold,	
998.	Suein ou Suenon,	13.
1011.	Saint Olaüs.	20.
1031.	Souenon	8.
1039.	Magnus I.	16.
1055.	Herola ou Erould,	15.
1070.	Magnus II.	40.
1110.	Magnus III. chassé,	28.
1138.	Herol II.	10.
1148.	Magnus III. rétabli,	10.
1158.	Ingo, dit *Gibbus*,	18.
1176.	*Un interregne de 4. ans.*	
1180.	Magnus IV.	51.
1231.	Aquin, tyran,	31.
1263.	Olaüs, dit *Angosanus*,	17.
1280.	Eric I.	20.
1300.	Aquin II.	15.
1315.	Magnus V. roi de Suede.	11.
1326.	Aquin III.	2.
1328.	Magnus VI.	31.
1359.	Aquin IV.	16.
1375.	Olaüs III.	13.
1389.	Aquin & Marguerite.	
1412.	Eric de Pomeranie.	

Voyez la suite des derniers rois, sous le nom de DANEMARCK. * Sanson *le Grammairien*, & Albert Crantz, *hist.* Jean Martin, *chron. Nortweg.* Pontanus & Meursius, *hist. Dan.* Suaningius, *chron. Dan.* Golnitz. Cluvier. Sanson, & Briet, *geogr.*

NORWICH, *Norvicum* & *Nordovicum*, sur le Jart, ville d'Angleterre, dans le comté de Nortfolck, avec évêché suffragant de Cantorbery. * Camden.

NORWOD (Thomas) Anglois, religieux de l'ordre de saint Dominique, florissoit vers l'an 1314. Il laissa un commentaire sur l'épître de saint Paul aux Romains, & un autre sur les sentences, qui n'ont pas été imprimés. * Echard, *script. ord. FF. Prad. tom. I.*

NOSLER (George) de Berlin, fut professeur en medecine à Altdorf. Il publia plusieurs disputes en philosophie & en medecine. Voici son épitaphe. *Georgius Noslerus, Berolin. Marchicus, cum charitatibus suis hic situs est. Natus die 10. Maii anno 1591. denatus Altdorfii d. 9. Julii 1650. Vita sanctimoniam, eruditionis copiam, insignia merita quibus artem medicam & philosoph. per annos 31. summè sibi devinxit vir optimus, in fama templo, quam in hoc Cippo legi maluit.* * G. Richter, *ist. in decad. 2. Orat. pag. 204.*

NOSTRADAMUS (Michel) medecin & celebre astrologue, dans le XVI. siecle, étoit de Salon, ou selon d'autres auteurs, de saint Remy en Provence, & fut fortifié par son ayeul maternel dans l'inclination qu'il conserva toute sa vie pour la science des astres. Il étudia à Montpellier; & après ses études, il voyagea à Toulouse & à Bourdeaux. A son retour en Provence, il publia l'an 1555. ses centuries prophetiques, dont on fit tant d'estime, que le roi Henri II. en voulut voir l'auteur, qui fut envoyé à Paris par le comte de Tende, gouverneur de Provence. Ce monarque lui donna la somme de deux cens écus d'or, & l'envoya voir les princes ses fils à Blois. Charles IX. lui fit aussi des presens en passant en Provence. Nostradamus mourut le 2. Juillet 1566. âgé de 62. ans 6. mois & 17. jours à Salon, où il est enterré dans l'église des Cordeliers. On voit à main gauche en entrant, son portrait, avec cette risible épitaphe sur une pierre de marbre. *D. M. Ossa clarissimi Michaelis Nostradami, unius omnium mortalium judicio digni, cujus pene divino calamo, totius orbis ex astrorum influxu futuri eventus conscriberentur. Vixit annos LXII. menses VI. dies XVII. obiit Salone CIƆ. IƆ. LXVI. Quietem posteri ne invidete.* Les auteurs parlent assez diversement du sçavoir de cet astrologue. On attribuë à Etienne Jodelle ce distique, qui semble representer le caractere de Nostradamus.

Nostra damus, cùm falsa damus, nam fallere nostrum est;
Et cùm falsa damus, nil nisi nostra damus.

Il fut pere de Cesar Nostradamus, qui publia ses ouvrages, où l'on voit un abregé de la vie de cet astrologue, qui mourut en 1567. Ce dernier étoit procureur au parlement d'Aix, & laissa un recueil manuscrit qu'il avoit fait des choses les plus remarquables de Provence, depuis l'an 1080. jusqu'en 1494. où il faisoit entrer les vies

des poëtes du même pays. Ces memoires ne tomberent que long-tems après sa mort entre les mains de son neveu *Cesar* Nostradamus, gentilhomme du duc de Guise, gouverneur de Provence; il travailla dessus, & les états du pays lui donnerent en 1603. une gratification de 3000. livres, pour l'encourager dans son travail, dont l'impression fut enfin achevée à Lyon l'an 1614. sous le titre de *Chroniques de l'histoire de Provence*. Il les commence depuis les premiers Celtes Gaulois, & même il remonte jusqu'au déluge. Cesar *Nostradamus*, ainsi qu'il se nomme lui-même, étoit âgé de 59. ans, lorsqu'il finit cette édition. *Voyez* sa preface. La Mothe le Vayer dans *son instruction pour M. le Dauphin*, dit que celui ci se mêloit de parler de l'avenir comme Michel son pere avoit fait, & que desirant succeder à son credit, il se hazarda de dire que le Poussin qui étoit assiegé, periroit par le feu; & que pour être trouvé veritable dans sa prédiction, on le vit lors de la prise de cette place, qui dans le tumulte du pillage, mettoit le feu par tout; dequoi M. de saint Luc fut tellement fâché, qu'il lui fit passer son cheval sur le ventre, & le tua. * *Voyez* la vie de Nostradamus au commencement de ses centuries. François de la Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franç.* Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie*, c. 16. Bouche, *hist. de Prov. l.* 10. Sponde, *in annal.* A. C. 1566. *n.* 35. *&c.*

NOTAIRES DE ROME, appellés depuis *Protonotaires*, font remonter extrêmement haut leur institution. Ils prétendent que pendant les persecutions de l'église naissante, le pape saint Clement, disciple de saint Pierre & son successeur après saint Lin & saint Clete, établit sept notaires, pour les quatorze quartiers de la ville de Rome, afin de rediger par écrit tout ce qui se passeroit dans l'emprisonnement & dans les supplices des martyrs. Depuis, saint Fabien créa sept soûdiacres, pour obliger, disent-ils, ces notaires à s'acquitter fidelement de leur commission, & à mettre ces actes entre les mains des diacres, qui les presentoient aux papes ses successeurs, dès le tems de saint Antere. On dit de ce pape, qu'il avoit grand soin de se faire apporter les registres des notaires, & de les mettre dans les archives publics de l'église, pour y être fidelement conservés. La même chose se pratiquoit dans les autres dioceses, par le zele des évêques, des prêtres & des diacres. Ainsi nous lisons que les ecclesiastiques d'Achaïe eurent soin de mettre par écrit l'histoire du martyre de saint André, dont ils avoient été témoins; que celle du martyre de saint Polycarpe, fut recueillie par son clergé de Smyrne; que les églises de Vienne & de Lyon dans les Gaules, envoyerent aux églises d'Asie & de Phrygie le recit des souffrances de saint Photin, de sainte Blandine, & des autres martyrs qui avoient été mis à mort dans leurs villes, sous l'empereur Marc-Aurele; & que saint Denys d'*Alexandrie* fit un livre pour apprendre à la posterite les martyres que beaucoup de ses diocesains venoient de souffrir dans la persecution de Dece. Saint Ponce, diacre, témoigne aussi qu'on avoit eu soin de toute antiquité dans l'église d'Afrique, d'écrire les actions des martyrs, & que ces memoires s'étoient conservés jusqu'à son tems. M. du Saussay, évêque de Toul, en sa preface du martyrologe de France, remarque qu'après que ces actes avoient été dressés & examinés dans les églises particulieres, on les envoyoit souvent à Rome pour passer par la censure du saint siege. *Voyez* PROTONOTAIRES. * Anastase le *Bibliothecaire, in Clemente, Antero, & Fabiano.* Du Saussay, *Martyrologe de France.*

NOTARII (Berenger) religieux de l'ordre de saint Dominique, natif d'Arles, fut l'un des prédicateurs generaux dès l'an 1264. Il vint ensuite prendre les degrés à Paris, où il finit ses leçons sur les sentences l'an 1270. & après divers emplois honorables, il fut fait provincial de Provence l'an 1282. Ce fut en ce tems-là qu'il assista à la reduction des coûtumes de Toulouse. Après avoir gouverné sa province pendant trois ans, il continua d'enseigner la theologie, & de prêcher avec beaucoup de succès, & il mourut fort âgé à Montpellier le 8. Juillet 1296. On a de lui une lettre circulaire aux religieux de sa province, qui est imprimée dans l'année Dominicaine. * Echard, *biblioth. scriptorum ord. Fratrum Præd. tom.* 1.

NOTGER ou NOTKER, évêque de Liege, dans le X. siecle, succeda à Ewrard, l'an 972. & travailla avec beaucoup de soin à l'embellissement de sa ville épiscopale: c'est pour cette raison que le Mire dit qu'il en fut un second fondateur. Il établit une église collegiale, & écrivit la vie de saint Landoalde, prêtre, que Surius rapporte au 19. Mars On a encore de lui quelques autres ouvrages. * Alberic, *in chron.* Vossius, *l.* 1. *de hist. Lat. c.* 41. Valere André, *biblioth. Belgic.* Le Mire, *in fast. Belg.* Sammarth. *Gall. Christ. &c.*

☞ Il ne faut pas confondre ce prélat avec trois moines de saint Gal, du même nom de NOTGER ou NOTKER. Le premier NOTGER, surnommé *le Begue, Balbul s*, à cause de sa difficulté de parler, étoit de la race des Carliens. Ayant été mis jeune dans le monastere de S. Gal, il y étudia sous Marcel & sous Ison, avec Ratper & Tutillon. Ces trois moines s'étant adonnés à l'étude des belles lettres, les firent fleurir dans l'abbaye de saint Gal, où ils faisoient entr'eux des conferences. Ils s'appliquoient particulierement aux arts liberaux & à la musique, & leur principal emploi étoit de faire des prônes. Notger en composa plusieurs, & traduisit le pseautier en allemand pour le roi Arnoul. Il fit la vie de saint Gal en vers, & celle de saint Fridolin. Il écrivit outre son martyrologe, qu'Henri Canisius rapporte dans le VI. tome de ses anciennes lectures, un traité des lettres de l'alphabet, qui servent au chant. On lui attribuë encore les deux livres de l'histoire de Charlemagne, adressés à Charles *le Chauve*, quoiqu'anonyme, les vies de saint Landoalde & de saint Remacle; mais ces derniers ouvrages sont plûtôt de l'évêque de Liege. Ce Notger a passé une partie de sa vie dans le IX. siecle, & mourut l'an 912. au mois d'Avril. L'autre NOTGER, surnommé *le Piquant*, ou *le grain de Poivre, Piperis granum*, n'a vécu que dans le X. siecle. Il a été fait abbé de ce monastere en 973. & est mort l'an 981. Il étoit celebre par sa doctrine, aussi-bien que le troisiéme NOTGER, dit *le Physicien*, qui fut depuis abbé. * Eckerard, *in vita Notkeri Balbuli.* Jellé Metzleser, *lib. de illustr. vir. S. Gall.* Canisius, *in not. ant. lect.* Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du X. siecle.*

NOTGER ou NOTKER, nom de trois moines. *Voyez* la remarque precedente.

NOTHELME ou NOTHEBERT, de Londres, prêtre, puis archevêque de Cantorbery, travailla dans le VIII. siecle avec Bede, à l'histoire d'Angleterre. Avant que d'être évêque, il fit un voyage à Rome, pour recouvrer du pape Gregoire II. des memoires propres pour ce dessein, & rapporta une copie des lettres envoyées ou écrites par Augustin, apôtre d'Angleterre. Cet auteur composa divers traités, & fut lié d'amitié avec Bede, qui lui dédia ses trente questions sur les livres des Rois. Nothelme mourut l'an 739. * Godwin, *de episc. Angl.* Pitseus, *de illustr. Angl. script.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2.

NOTO, nommée diversement, *Nea, Nea, Nectum, Netum & Neetum*, ville de Sicile, donne son nom à la province, dite *Valle di Noto*, qui fait la troisiéme partie de la Sicile. Elle a la Val di Mazara au couchant, celle di Demona au septentrion, & la mer au levant & au midi. La ville de Noto est à quatre ou cinq lieuës de la mer, vers l'emboûchure de l'Abiso, près du cap de Passaro. Les autres villes de la province sont Saragosse, Augusta, Terranova, Motica, Camarana, &c.

NOTRE DAME DU LIS, ordre militaire, *cherchez* LIS.

NOTTEBOURG, ville forte, capitale de l'Ingrie, province de Suede, est bâtie sur le lac de Ladoga, & sur les frontieres de la Moscovie. Le roi Gustave-Adolphe la prit l'an 1614. sur les Russiens, qui la nomment *Oroska*, c'est-à-dire, *la Noix.*

NOTTINGHAM, comté & province d'Angleterre, avec une ville de ce nom, sur la riviere de Trent. Le comté a celui de Lincolne au levant, de Derbishire au couchant, & de Leicester au midi. * Camden.

NOVALESE, bourg avec un monastere, dans le marquisat de Suze en Piemont, au pied du mont Senis,

à deux lieuës de Suze vers le nord. * Maty, *dictionnaire Anglois*.

NOVANTUS (Hugues) Normand, puis évêque de Chester, de Conventry, & de Litchfideld en Angleterre, florissoit vers l'an 1190. & écrivit l'histoire de la disgrace de Guillaume de Longsham ou Lougcham, chancelier du roi Richard. Il mourut l'an 1198. & passe pour être auteur d'autres ouvrages. * Leland. Pitseus.

NOVARE, *Novarra*, ville d'Italie dans le Milanez, est capitale d'un petit pays de même nom, & a un évêché suffragant de Milan. Cette ville a été souvent le theatre de la guerre. Les François y prirent l'an 1500. Louis Sforce. En 1513. ils assiegerent cette ville, & y furent défaits par les Suisses, qui les avoient attaqués la nuit; & en 1515. ils les chasserent de Novare. Ils prirent encore cette ville au mois de Mars 1522. sur Philippe Torniel, homme barbare & redouté par ses cruautés, qu'ils firent pendre. Deux ans après, le château de Novare se rendit à Sforce. Cesar Sparciani, évêque de Novare, publia l'an 1590. des constitutions synodales.

NOVARINI (Louis) de Veronne, clerc regulier de l'ordre des Theatins, dans le XVII. siecle, portoit dans le monde le nom de *Jerôme*; & entrant dans son institut, il prit celui de *Louis*. Il sçavoit les langues latine, grecque, hebraïque & chaldaïque; exerça divers emplois importans dans son ordre, & fut aimé des princes & des sçavans de son tems, sur-tout du pape Urbain VIII. Ce religieux a laissé divers ouvrages, dont les plus considerables sont; *Arcana mystica theologia*; *Sanctitas honorata*; *Adagia sanctorum Patrum*; *Amoris delicia*, &c. * Francisco Bolviti, *Nomencl. scriptor. ordin. cleric. regul.* Ghilini, *theatr. d'huom. letter.* Le Mire, *de script. sac. XVII.* Laurenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Jerôme Caraccioli, & Jean-Baptiste de Tufo, *hist. theat.*

NOVAT ou NOVATUS, prêtre de l'église de Carthage, vivoit dans le III. siecle. C'étoit un homme perfide, flatteur, arrogant, & avare jusques à la sordité, qui avoit laissé mourir son pere de faim, & qui pilloit impunément les biens ecclesiastiques, les pupilles & les pauvres. Pour éviter la punition de ses crimes, & se maintenir à la faveur des troubles, il resolut de former un schisme, & entra dans la cabale de Felicissime, prêtre d'Afrique, qui s'éleva contre saint Cyprien. Il avoit été cité devant ce saint évêque, l'an 249. mais la persecution que Decius excita l'année suivante, ayant obligé ce saint prelat de se retirer, Novat fut délivré de la crainte de comparoître devant lui. Ce fut peu de tems après qu'il se joignit à Felicissime, diacre, & qu'il soûtint avec lui qu'on devoit recevoir les *Laps* à la communion, sans aucune penitence. L'an 251. il passa à Rome, vers le tems de l'élection du pape Corneille. Il y trouva NOVATIEN, prêtre ambitieux, qui par son éloquence, avoit acquis une grande reputation, & qui murmuroit de ce qu'on ne l'avoit pas élevé au pontificat, en la place de Corneille. Novat fit amitié avec lui; & par cette union funeste, il causa non-seulement le premier schisme dans l'église, mais forma encore une heresie. Ils publierent des calomnies atroces contre le pape; & sçurent si bien les colorer, que plusieurs s'y laisserent abuser. Ils firent venir trois évêques simples, ignorans & inconnus; & après les avoir fait boire, ils les obligerent d'ordonner Novatien évêque de Rome. Il y avoit plusieurs défauts en sa personne, qui l'excluoient de cette grande dignité, quand même l'élection n'auroit pas été schismatique; car outre qu'il avoit été possedé du diable, & délivré par les exorcismes de l'église, il avoit reçu le baptême étant en danger de mort, & n'avoit point été confirmé; irregularités capitales, selon les canons. Après cette ordination si peu reguliere, Novatien écrivit à saint Cyprien de *Carthage*, à Fabius d'*Antioche*, & à Denys d'*Alexandrie*; mais le premier ne voulut point ouvrir ses lettres, & excommunia ses députés. Il en avoit même déja envoyés à Rome pour faire cesser le schisme. Fabius se moqua de Novatien; & Denys lui manda qu'il ne pouvoit mieux faire connoître qu'on l'avoit élû malgré lui, qu'en quittant son siege pour le bien de la paix. Cet antipape, qui étoit aussi heresiarque soûtenoit qu'il ne falloit point recevoir à la penitence ceux qui étoient tombés dans quelque peché après le baptême; & Novat, avec lui, professa cette erreur si opposée au sentiment qu'il avoit défendu en Afrique. Ses disciples, qu'on nomma NOVATIENS, prirent aussi le nom de *Cathares* ou *Purs*. Il ajoûterent à ses erreurs de nouvelles faussetés, comme l'improbation des secondes nôces, & la necessité de rebaptiser les pecheurs. Ces Heretiques se maintinrent jusques dans le IV. siecle, après le concile de Nicée, qui fit des reglemens pour la forme de leur reception à l'église. Depuis, ils se diviserent entr'eux; & Sabatius, un de leurs prêtres, qui avoit été Juif, introduisit une espece de Judaïsme dans leur secte. * Saint Cyprien, *ep.* 46. 47. &c. Eusebe, *l.* 6. *hist.* Saint Epiphane, *her.* 59. S. Augustin, *her.* 38. S. Hieron. *de script. eccl.* Baronius, *in annal.* &c. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. des III. premiers siecles*.

NOVATIEN, prêtre de Rome, avoit été philosophe avant que d'être Chrétien. Il fut, comme on vient de dire, baptisé dans son lit, étant dangereusement malade. Ayant été ordonné prêtre contre les regles & la priere de son évêque, il se cacha pendant la persecution, & refusa de donner le baptême aux Catechumenes. Pendant la vacance du siege de Rome, après la mort de Fabien l'an 250. il écrivit une lettre à saint Cyprien au nom du clergé de Rome, qui est la 30. parmi celles de ce pere. Après que Corneille fut mis à la place de Fabien, Novatien attaqua son ordination, l'accusa de plusieurs crimes, & publia un libelle contre lui. Le principal pretexte dont il se servit, étoit que Corneille recevoit à sa communion ceux qui étoient tombés dans l'idolâtrie. Sous ce pretexte, il se separa de la communion de Corneille, excité par Novat; il se fit ordonner évêque de Rome, comme il a été rapporté dans l'article précedent. Saint Jerôme le met au nombre des ecclesiastiques, & dit, qu'il avoit composé des traités, de la pâque, du sabbat, de la circoncision, du souverain pontife, de l'oraison, des viandes juives, & de la Trinité. Il y a bien de l'apparence que le traité de la Trinité & le livre des viandes juives, qui sont parmi les œuvres de Tertullien, sont des ouvrages de ce Novatien. Ces deux traités sont bien écrits, & ne sont pas méprisables. Les historiens Grecs ont confondu mal à propos Novatien avec Novat. C'est le premier & non pas le dernier qui a donné son nom à la secte des Novatiens. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des III. premiers siecles, edit. Paris. in* 8°.

☞ Les premiers Novatiens ne refusoient la communion qu'à ceux qui étoient tombés dans le crime d'idolâtrie; ils allerent ensuite plus loin, & exclurent aussi de leur communion pour toûjours, ceux qui avoient commis les crimes, pour lesquels on meritoit d'être mis en penitence. Ils ôterent enfin à l'église le pouvoir de lier & de délier; ils condamnerent les secondes nôces, & rebaptiserent ceux qui avoient été baptisés dans l'église. Cette secte subsista long-tems en Orient & en Occident; mais elle faisoit un corps bien plus considerable en Orient qu'en Occident. Elle y avoit ses évêques dans les grands sieges & dans les petits, ses prêtres, ses églises, & un grand nombre de sectateurs. Quant au reste, ils n'avoient rien changé à la foi ancienne sur la Trinité, & ils approuverent le symbole du concile de Nicée. Il y avoit encore des Novatiens en Afrique du tems de saint Leon, & il y en a eu en Orient jusqu'au VIII. siecle.

NOVATIENS, *voyez* l'article précedent.

NOVATUS (Marcus-Anneus) frere de Seneque, *voyez* GALLION.

NOVATUS, *voyez* NOVAT.

NOUE (François de la) dit *Bras de Fer*, gentilhomme Breton, d'une tres-bonne maison, fut non-seulement un grand capitaine, mais un homme habile dans les affaires, & se distingua également dans toutes les occasions par sa prudence & par sa valeur. Il nâquit l'an 1531. de FRANÇOIS de la Nouë, II. du nom, & de *Bonaventure* l'Espervier, & dès son jeune âge il voyagea en Italie, où il porta les armes. A son retour en France, il professa la religion Prétenduë Reformée, qui s'étoit établie en Bretagne dès l'an 1537. La Nouë rendit de grands services à

ceux de ce parti, & par sa probité, sa valeur & sa sagesse, se fit aimer & estimer même des Catholiques. Il avoit assez de connoissance des bons auteurs & des belles lettres, & étoit d'ailleurs honnête, liberal & bienfaisant. Ce fut lui qui prit Orleans sur les Catholiques le 28. Septembre 1567. & qui en chassa le gouverneur Catholique, qui s'étoit retranché à la porte Banniere. Il conduisit l'arriere-garde à la bataille de Jarnac l'an 1569. & fut gouverneur de Mâcon, que prit le duc de Nevers. Après la bataille de Jarnac, la Nouë attaqua un fort, que Puy Gaillard, capitaine Catholique avoit bâti à Luçon, sur l'avenuë de Marez. Celui-ci rassembla ses troupes pour défendre son fort; mais il fut défait entre sainte Gemme & Luçon. Ensuite la Nouë prit encore Fontenay, Oleron, Marennes, Soubize, & Broüage. Ce fut à la prise de Fontenay en Poitou, qu'il reçut un coup au bras gauche, qui lui en brisa l'os. On le lui coupa à la Rochelle, & il s'en fit faire un de fer, qui lui fit donner le surnom de *Bras de Fer*. Il s'en servoit tres-bien pour manier la bride de son cheval, & n'agissoit pas moins librement qu'auparavant. L'an 1571. il fut envoyé avec Genlis dans les Pays-Bas, où il surprit Valenciennes. A son retour en France après la saint Barthelemi, il fut envoyé par le roi à la Rochelle; il en fut general l'an 1573. & après que ceux de son parti eurent pris les armes le 10. du mois de Mars, il trouva moyen d'enlever Mesle & Lusignan aux Catholiques; mais venant ensuite à reconnoître que sa conduite ne manqueroit pas de lui attirer des reproches tres-justes, & qu'ayant abusé de l'autorité que le roi lui avoit confiée pour fortifier le parti des rebelles, il ne pouvoit passer que pour un traître, il prit resolution de chercher une mort honorable dans les sorties que firent les assiegés; & se mêla une fois si avant, qu'il y eût été tué, sans un gentilhomme nommé *Marcel*, qui se mit au-devant du coup mortel dont il alloit être percé. Depuis, l'an 1578. il suivit dans les Pays-Bas le duc d'Alençon, qui l'envoya avec trois mille hommes aux Etats. La Nouë leur rendit de grands services. Philippe de Melun, vicomte de Gand, qu'on appelloit le marquis de Risbourg, le fit prisonnier l'an 1580. en une rencontre près du château d'Ingelmonster. La Nouë avoit pris peu auparavant Ninove, & le comte d'Egmont qui étoit dans cette place. Les Espagnols témoignerent une extrême joye de la prise de ce grand capitaine, & ne le mirent en liberté qu'en 1585. échangeant avec lui le comte d'Egmont, & lui faisant cent mille écus de rançon. Depuis, au commencement des guerres de la Ligue, il se retira à Geneve. Guillaume-Robert de la Marck, duc de Boüillon, prince de Sedan, &c. y mourut le 1. Juin 1588. laissant sa sœur Charlotte heritiere de ses biens. Il nomma le sieur de la Nouë executeur de son testament, & le fit tuteur de cette princesse, & gouverneur de ses terres souveraines; mais comme diverses raisons l'empêcherent de se rendre dans les Pays-Bas aussi-tôt qu'il l'eût desiré, la pupille fut presque opprimée. Il ne negligea pourtant rien pour rétablir ses affaires; & il y travailloit, lorsque le roi de Navarre, qui s'étoit uni avec le roi Henri III. le manda avec le duc de Longueville, pour aller au-devant d'un secours que Sancy amenoit de Suisse. Ce fut un peu avant la mort du roi. La Nouë continua ses services sous Henri *le Grand*, & fut tué au siege de Lambale l'an 1591. Dans le tems qu'il étoit monté sur un échelle pour reconnoître ce qu'on faisoit dans la place, il fut blessé à la tête d'un coup de mousquet, dont il mourut quelques jours après, regretté presque également de ses amis & de ses ennemis. Il avoit épousé *Marguerite* de Teligny, dont il eut *Odet* de la Nouë; *Theophile*, qui prit le nom de *Teligny*, & une fille mariée au marquis de la Mouslaye. Ses fils furent heritiers de ses bonnes qualités. L'aîné qui avoit été 4. ans prisonnier aux Pays-Bas, venoit après sa delivrance, se rejouir avec son pere; mais il trouva qu'il n'avoit plus d'autres devoirs à lui rendre que ceux des funerailles. * Moyse Amirault, *Vie de la Nouë*. De Thou. Davila. La Popeliniere. Strada. Sainte-Marthe, *in elog. doll. Gall.* Mezeray. Dupleix, &c.

NOVE (Paul de) doge de Genes, étoit teinturier de son métier, fut choisi en 1506. pour duc par les Genois, qui s'étoient revoltés. Louis XII. roi de France, les ayant remis à leur devoir, fit prendre de Nove, auquel il fit couper la tête publiquement. * Enguerrand de Monstrelet, *chron.*

NOVE', petite ville à douze lieuës de Dantzick en remontant la Vistule, sur la route de cette derniere ville à Thorne. * *Memoires de* Beaujeu.

NOVELLARE, NUOLARE, petite ville du Modenois, en Lombardie, à trois ou quatre lieuës de Reggio, vers le nord, & capitale d'un petit pays, qui ne dépend que du comte de Novellare, qui est de la maison de Gonzague. * Maty, *diction.*

NOVELESKE, *cherchez* LAODICE'E.

NOVELLI ou de NOUVEAU (Arnaud) cardinal, sorti d'une des plus riches & des plus nobles familles de Guyenne, dès son jeune âge prit l'habit dans l'ordre de Cîteaux, & fut élû abbé de Font-Froide, dans le diocese de Narbonne. Le pape Clement V. qui le connoissoit tres-particulierement, le pourvut de l'office de vice-chancelier de l'église, & le créa cardinal le 19. Decembre 1310. Quelque tems après, il l'envoya legat en Angleterre; & lui témoigna dans toutes sortes d'occasions combien il faisoit d'estime de sa personne. Le cardinal Novelli mourut à Avignon l'an 1317. * Walsingham, *hist. Angl. A. C.* 1312. Thomas de la Moor, *in Eduar. II.* Frison, *Gall. Purp.* Aubery, *hist. des card.* Sainte-Marthe, *T. IV. Gall. Christ. &c.*

NOVELLON, évêque de Soissons, fils de GERARD seigneur de Cherisi & de Muret, étoit homme d'une grande sainteté, & fort éloquent. Il fut élû évêque de Soissons l'an 1175. ou 1176. & se croisa pour le voyage d'Outre-mer, où après la prise de Constantinople par les François l'an 1203. il fut un de ceux qu'on nomma, pour élire un empereur. Ensuite il fut élevé l'an 1204. à l'archevêché de Thessalonique, que le pape Innocent III. lui permit de tenir avec l'évêché de Soissons, jusqu'à ce que les François fussent paisibles possesseurs de l'empire. Il vint depuis en France, pour y chercher du secours; & donna à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, grand nombre de reliques, dont nous avons l'histoire, tirée des archives de la cathedrale de cette ville. Il retourna à Constantinople vers l'an 1207. avec des forces considerables, comme nous l'apprenons du continuateur de Sigebert. Peu après ayant été renvoyé vers le pape, il mourut à Paris, où il fut enterré dans l'église de saint Nicolas, selon Alberic. * Herman, *l. 1. de miracl. S. Mariæ Laud. c. 1.* Alberic, *in chron.* Du Chêne, *hist. de Cast. l. 12. c. 5.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Cange, *observ. sur Ville-Hardoüin, &c.*

NOVEMBRE, c'étoit autrefois le neuviéme mois de l'année de Romulus, qui n'étoit que de dix mois, & c'est aujourd'hui le onziéme, parce que Numa ajoûta les mois de Janvier & de Fevrier. L'empereur Commode le fit appeller *Exuperatorius*; mais après sa mort il reprit son nom. *Cherchez* FESTES DES PAYENS. *Antiquités Romains.*

NOVEMVIRS: c'est le nom que les historiens donnent à neuf magistrats d'Athenes, dont le gouvernement duroit un an. Le premier de ces magistrats signoit tous les actes publics, on l'appelloit *archonte*, ou *prince*; le second, *Basileus*, ou *roi*; le troisiéme *Polemarque*, ou *chef d'armée*; & les six autres *Thesmothetes*, ou *Legislateurs*. Ils faisoient serment d'observer exactement les loix, faute de quoi ils s'obligeoient de donner à la république une statuë d'or de leur grandeur. Ceux qui s'acquittoient de leur charge avec honneur, étoient ensuite reçus senateurs de l'Areopage. * Plutarque, *in Solone & Pericle.*

NOVENDIAL, NOVENDIALE, sacrifice que les Romains continuoient pendant neuf jours, pour détourner les malheurs dont ils étoient menacés par quelque prodige, & pour appaiser leurs dieux lorsqu'ils leur paroissoient irrités. Le senat rendoit alors un decret, adressé au grand pontife, ou au préteur de la ville, qui ordonnoit cette fête au peuple. Ce fut Tullus Hostilius, quatriéme roi de Rome, qui institua ces sacrifices, lorsqu'on lui eut apporté la nouvelle d'une grêle prodigieuse, qui tomba sur le mont Alban, dans le pays Latin, & dont la grosseur & la dureté fit croire que c'étoient des pierres. * Tite-Live, *l. 1.*

NOVENSILES, *Novensiles*, dieux des anciens Romains que les Sabins apporterent, & à qui Tatius fit bâtir des temples, étoient ainsi appellés, parce qu'ils étoient venus des derniers à leur connoissance, ou qu'ils avoient été divinisés après les autres. Tels étoient la Santé, la Fortune, Vesta, Hercule, &c. Quelques-uns neanmoins prétendent que les dieux, appellés *Novensiles*, étoient ceux qui présidoient aux nouveautés, & qui faisoient renouveller les choses: d'autres ont dit que ce nom ne tiroit point son origine du mot *novus*, *nouveau*, mais plûtôt de *novem*, *neuf*, parce que ces dieux étoient au nombre de neuf; sçavoir, Hercule, Romulus, Esculape, Bacchus, Enée, Vesta, la Santé, la Fortune, & la Foi; mais ces auteurs ne disent pas ce que ces neuf dieux avoient de commun entr'eux, & ce qui les distinguoit des autres dieux. D'autres ont cru que c'étoient les neuf Muses qui étoient appellées de ce nom. Les autres ont cru que c'étoit le nom des dieux champestres ou étrangers, & que parce qu'ils ne composoient que neuf, on leur donna le nom de *Novensiles*, afin de n'être pas obligé de les nommer les uns après les autres. * Lilio Giraldi, *de syntag. deor.*

NOVI, petite ville de l'état de Genes en Italie, sur les confins du duché de Milan, à deux lieuës de Tortone vers le midi. * Maty, *diction.*

NOVIBAZAR, ville de la Turquie en Europe, capitale de la Servie, & située au confluant des petites rivieres de Striza & de Rusca, à dix sept lieuës de Nissa, vers le couchant. * Maty, *diction.*

NOVIGRAD, petite ville de Dalmatie, fortifiée, défenduë par une citadelle, & située au fond d'un long golfe, à huit lieuës de Zara, vers l'orient septentrional. Quelques geographes la prennent pour la petite ville nommée anciennement *Argyruntum* & *Argyrutum*, que d'autres mettent à Obravazza bourg voisin de Novigrad, & d'autres à Pescha, bourg sur la côte de la Morlaquie, vis-à-vis l'isle de Pavo. * Baudrand.

NOVIGRAD: il y a deux petites villes de ce nom en Croatie. L'une dans la Corbarie, à sept lieuës de Wihitz vers le nord; l'autre dans la Morlaquie, à sept lieuës de Zang vers le levant. * Maty, *diction.*

NOVIGRAD (le comté de) comté de la haute Hongrie: il est entre les comtés de Sag, d'Hewecz, de Pest, & le Danube. Il n'a rien de considerable, que Novigrad sa capitale, qui est située à une lieuë du Danube, & à huit de Gran vers le levant. * Maty, *diction.*

NOULIS (Nicolas Petrineau des) Angevin, président de l'élection d'Angers, & secretaire perpetuel de l'académie d'Angers, publia l'an 1707. à Paris l'histoire des rois de Sicile & de Naples de la maison d'Anjou, c'est-à-dire, de Charles I. mort en 1284. & de Charles II. dit *le Boiteux*, mort en 1309. Il l'avoit composée sur les historiens contemporains, sur les titres originaux & sur des manuscrits authentiques. Cet auteur est mort en 1709. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

NOVODVOUR, qu'on écrit *Novodvor*, ville de Pologne sur la Vistule, à quatre lieuës au-dessous de Warsovie, sur les hauteurs de la droite. Il y a un péage dans cette ville; & c'est le seul qu'on souffre en Pologne par eau & par terre. * *Mem. du chevalier* de Beaujeu.

NOVOGOROD, que ceux du pays appellent *Novogorod Veliki*, c'est-à-dire, *Novogorod la grande*, ville de Moscovie, capitale d'une principauté de même nom, avec titre d'archevêché, est située sur la riviere de Volkou, ou Volga, laquelle sort du lac d'Ilmen, à une demi-lieuë au-dessus de la ville, & va traverser le lac de Ladoga, d'où elle se décharge dans le golfe de Finlande. Vithold, grand duc de Lithuanie, & general de l'armée de Pologne, fut le premier qui obligea le peuple de cette ville l'an 1427. à payer un tribut de deux cens mille écus. Jean-Basile Grotsdin, tyran de Moscovie, s'en rendit maître en 1477. & y mit un gouverneur. Peu de tems après il y alla en personne, & pilla la ville, d'où il emmena trois cens chariots chargés d'or, d'argent & de pierreries, & plusieurs autres chariots pleins de riches étofes, & de meubles precieux, qu'il fit porter à Moscou, où il fit venir tous les habitans de Novogorod, envoyant des Moscovites en leur place. Jean Basilowits, grand duc de Moscovie, y exerça encore plus de cruauté l'an 1569. car sur un simple soupçon de revolte, il fit tuer ou jetter dans la riviere deux mille sept cens soixante-dix personnes, sans compter un nombre infini de pauvres gens, qui furent écrasés par la cavalerie, qu'on lâcha sur eux. Après avoir pillé le riche temple de sainte Sophie, & tous les tresors des autres églises, il fit aussi piller l'archevêché, & commanda à l'archevéque de monter un cheval blanc; ensuite de quoi on lia les jambes à ce prélat, on lui pendit au cou une vielle, & on lui mit un flageolet à la main. Il fut ainsi conduit à Moscou, & en fut quitte pour cet opprobre; mais tous les abbés & moines furent taillés en pieces ou noyés. Les Suedois prirent la ville de Novogorod l'an 1611. & la rendirent peu de tems après. C'étoit autrefois la premiere ville de tout le septentrion, pour le commerce qu'y faisoient non seulement les Livoniens & les Suedois, mais aussi les Danois, les Allemands & les Flamands. Elle joüissoit de plusieurs privileges sous son prince, qui ne reconnoissoit point le grand duc de Moscovie; & elle étoit devenuë si puissante, que l'on disoit dans ce pays en commun proverbe; *Qui est-ce qui se peut opposer à Dieu, & à la grande ville de Novogorod?* Quelques auteurs l'ont mise en parallele, pour sa grandeur, avec la ville de Rome: mais c'est trop exaggerer; car ce n'est plus cette grande ville, que l'on vantoit tant autrefois. Il y a plus de cent belles églises, la plûpart couvertes de cuivre doré: la ville peut avoir deux lieuës de circuit, & son enceinte étoit autrefois bien plus grande, comme il paroît par les vestiges de ses murailles & de ses monumens. On y compte jusqu'à 70. monasteres; mais en approchant de la ville, on n'y voit que des murailles de bois, & des maisons bâties de poutres & de solives de sapins. L'histoire du pays dit, qu'avant que la ville de Novogorod eût reçu le Christianisme, il y avoit une idole, que l'on appelloit *Perun*, c'est-à-dire, *le dieu du feu*; car *Perun*, en langue moscovite, signifie *le feu*. On representoit ce dieu tenant la foudre à la main, & l'on entretenoit devant lui un feu perpetuel, où l'on ne brûloit que du bois de chêne. On punissoit de mort ceux qui en avoient soin, s'ils le laissoient éteindre. Ce peuple ayant reçu le baptême, jetta cette idole dans l'eau. On croit que le couvent que l'on appelle *Perunske*, est bâti au lieu où étoit autrefois le temple de ce faux dieu. Hors de la ville, & de l'autre côté de la riviere, il y a un couvent dedié à saint Antoine, où les Moscovites gardent une pierre de moulin, sur laquelle ils disent que ce Saint est venu de Rome en ces quartiers-là, descendant par le Tibre, & passant la mer, puis montant dans la riviere de Volkou, jusqu'à Novogorod. On voit une chapelle, où ils assûrent que saint Antoine est enterré, & que son corps est tout entier, sans aucune corruption. * Olearius, *voyage de Moscovie.* Jordan, *voyage historique tome VII.*

NOVOGRODEK, surnommé *Litaviski*, ville de Pologne, dans la Lithuanie, capitale d'un palatinat de ce nom, est à quatre ou cinq lieuës du fleuve Niemed. Ce palatinat est entre la Polaquie & la Polesie. On y trouve Wolkowiska, Lakowicz, Mir, Solonim, &c. qui sont les principales villes après la capitale. * Sanson.

NOVOGRODEK SEVIERSKI, ville de Lithuanie, autrefois à la Pologne, & depuis quelque-tems à la Moscovie. * Sanson.

NOVOMENTO, NOVE, c'étoit anciennement une ville des Triballiens dans la basse Mesie. Ce n'est maintenant qu'un bourg de la Bulgarie, situé près du Danube, à dix-huit lieuës d'Ischa vers le levant. * Maty, *dictionnaire.*

NOVOMONT, petite ville de l'ancienne Servie, & renfermée maintenant dans la Bosnie. Elle est sur la Drina près de sa source & des confins de l'Albanie. * Maty, *diction.*

NOUR-MAHAL, reine des Indes, femme de *Gehanguir*, grand-Mogol, l'an 1620. portoit deux noms, dont l'un étoit *Nourgeambegum*, qui signifie, *la lumiere du monde*, & l'autre *Nour-Mahal*, c'est-à-dire, *la lumiere du serrail*. Cette reine fort ambitieuse, ne s'étudioit qu'à complaire au roi, pour venir plus aisément à bout de ses desseins, & possedée d'une extrême passion d'éterniser sa

memoire, crut n'y pouvoir mieux réüssir, qu'en faisant fabriquer en son nom quantité de monnoye: ce qu'elle fit avec beaucoup d'adresse. Pendant l'absence du sultan Kourom, fils du roi, qui pouvoit s'opposer à ses intrigues, elle pria Gehan-guir de lui permettre de regner seulement 24. heures avec une autorité souveraine. Cette demande surprit le roi, qui aimoit passionnement Nour-Mahal, & qui étoit bien-aise de ne lui rien refuser; mais la chose lui paroissoit d'une dangereuse consequence. Enfin il se laissa gagner par les caresses de la reine, & lui dit qu'il s'alloit retirer pour 24. heures, & qu'elle pouvoit monter sur le thrône pendant ce tems-là, pour commander souverainement. En même-tems il fit venir en sa presence tous les grands qui étoient à la cour, leur ordonnant de lui obéïr, comme si c'étoit lui-même qui parlât. Il y avoit long-tems que cette reine avoit fait tous ses preparatifs, qu'elle avoit secretement amassé quantité d'or & d'argent dans toutes les villes où l'on bat monnoye, & qu'elle avoit fait distribuer tous les coins, pour marquer les pieces. Les seuls maîtres des monnoyes avoient part à son secret, & aucun des grands n'en avoit pû rien découvrir. Le jour étant venu qu'elle s'assit sur le thrône, elle envoya en diligence des courriers dans toutes les monnoyes du royaume, avec ordre de battre des roupies d'or & d'argent jusques à la somme de deux millions: (la roupie d'or vaut environ vingt & une livres de France; & la roupie d'argent, trente sols.) Chaque piece portoit d'un côté la figure d'un des douze signes du zodiaque, & de l'autre, le nom Gehan-guir, avec celui de Nour-Mahal. La chose fut si promptement executée, & sur-tout dans la ville où elle étoit alors, que deux heures après qu'elle fut sur le thrône, elle fit jetter aux peuples quantité de ces pieces d'or & d'argent, qui eurent cours pendant le regne de Gehan-guir; mais sultan Kourom, nommé depuis Chagehan, ayant succedé à son pere, fit mettre ces roupies au billon: de sorte qu'il ne s'en trouve gueres aujourd'hui, & que les curieux ont donné jusques à cent écus pour une roupie d'or, qui n'en valoit que sept. Le pere de cette reine étoit Persan; & n'étant en son pays que simple capitaine de cavalerie, il passa aux Indes pour servir le grand-Mogol, qui étoit alors Gehan-guir. Dès que le roi l'eut vû, il eut bonne opinion de lui; & après avoir éprouvé son courage & sa conduite, il le fit general de son armée; mais dans la suite du tems, oubliant les bienfaits qu'il avoit reçus du roi, il se joignit avec sultan Kourom, fils aîné de Gehan-guir, qui vouloit déthrôner son pere, & se faire roi. Il fut surpris dans cette rebellion; & comme le roi le tenoit en prison dans le dessein de le faire mourir, la femme & la fille de ce general d'armée vinrent se jetter aux pieds du roi, pour demander sa grace. Gehan-guir fut si charmé de la beauté de cette fille, qu'il lui accorda ce qu'elle demandoit, & lui donna ensuite toute sa tendresse. Elle sçavoit le persan, l'indien & l'arabe, & avoit un genie capable de conduire un royaume: c'est pourquoi le roi lui ayant permis de regner un jour entier en sa place, lui confia depuis presque toute son autorité. C'étoit elle qui donnoit tout le branle aux plus importantes affaires de l'état. * Tavernier.

NOURRY (dom Nicolas le) de Dieppe, religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, fit profession au mois de Juillet 1665. âgé de dix-huit ans. Il s'appliqua dès-ce tems-là à l'antiquité ecclesiastique, & y fit en peu de tems de grands progrès. Il travailla avec le pere Garet à l'édition des œuvres de Cassiodore. Il est auteur de la vie de Cassiodore, des prefaces & des tables qui sont dans cette édition. Etant venu de Roüen à Paris, il travailla avec le pere Jacques de Frisches à l'édition des œuvres de saint Ambroise, dont le premier volume parut l'an 1686. & le second l'an 1691. Quand ce travail fut achevé, le pere de Frisches commença à travailler sur saint Gregoire de *Nazianze*, & mourut le 15. Mars 1693. Le pere dom Nourry de son côté se mit à travailler sur les auteurs contenus dans la bibliotheque des peres, imprimée à Lyon. Il a donné trois volumes *in octavo*, sous le titre, d'*Apparatus ad bibliothecam patrum*, qui ont été recüeillis en un volume *in fol.* imprimé à Paris l'an 1703. & qui finissent à saint Clement d'*Alexandrie*. Il en a donné un second en 1715. sur les auteurs Latins du III. siecle finissant à Lactance. Cet ouvrage contient quantité de dissertations, remplies de recherches curieuses & sçavantes sur la vie, les écrits, & les sentimens des peres, dont il éclaircit un grand nombre de passages difficiles. En 1710. dom Nourry a aussi donné au public le livre de *Lucius Cæcilius de mortibus persecutorum*, qu'il prétend n'être pas de Lactance, ce qu'il discute dans une dissertation qu'il y a jointe, où il explique & éclaircit les passages douteux, difficiles & obscurs de cet ouvrage, & développe avec netteté les diverses opinions de cet auteur. Ce sçavant religieux travaille encore avec application à composer d'autres traités tres-utiles. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des XVII. & XVIII. siecles.*

NOUVEAU MEXIQUE, *cherchez* MEXIQUE.

NOUVELLE ANGLETERRE, partie de l'Amerique septentrionale, que les François mettent dans le Canada, & les Anglois dans la Virginie, est située presque au milieu de la zone temperée. Elle devroit par consequent joüir de la même temperature d'air que la France; mais on y éprouve le contraire; car le pays qui est vers la mer, est plus froid, & ceux qui sont au milieu des terres, sont un peu plus chauds. Les endroits qui regardent le soleil levant sont aussi plus froids que ceux qui regardent le couchant; & les vents du soir y sont plus chauds, que ceux du matin. La terre y est tres-fertile, selon le recit des Anglois, & ne rapporte pas seulement du maïz, que les Sauvages ont accoûtumé d'y semer, mais encore du bled d'Europe que les colonies y cultivent. Le rivage est fourni de bons ports, & bordé de plusieurs isles fort propres à être habitées. Les Sauvages y sont assez traitables, pourvû qu'on ait l'adresse d'en bien agir avec eux. La mer y est extrêment poissonneuse, & fort commode pour les salines: le dedans du pays est rempli de divers oiseaux, comme de coqs-d'Inde, de perdrix, de pigeons, d'oyes, de cannes, de cygnes, & de gruës. Les cerfs y sont en grand nombre, & les biches y font quelquefois trois ou quatre faons. On y fait trafic avec les Sauvages, de riches peaux de castors, de loutres, de martres, de renards noirs, qu'ils donnent pour peu de chose. Il y a des vignes, & des mines de fer; & les Anglois disent qu'on y a trouvé des perles, & de l'ambre-gris. * De Laët, *hist. du nouveau monde.*

NOUVELLE FOREST, en anglois *New Forest*, c'est une de principales forêts d'Angleterre, dans le sud-ouest du comté de Hamp. Elle a environ trente milles de circuit. Guillaume *le Conquerant* se plaisoit tellement à y chasser, que pour l'aggrandir il ruina de fond en comble plusieurs villes & villages & 36. paroisses. On dit que le Ciel l'en punit; parce que ce fut dans cette même forêt que Richard son second fils fut blessé d'une bête fauve & en mourut; Guillaume son troisiéme fils fut tué par accident par Gautier Tyrel; & son petit-fils Robert Curtoyse, poursuivant du gibier, fut frappé d'une branche d'arbre à la gorge, & mourut de la blessure. * *Diction. Anglois.*

NOUVELLE HOLLANDE, partie de l'Amerique septentrionale, que les François mettent dans le Canada, & les Anglois dans la Virginie, est située au midi de la nouvelle Angleterre. Ce pays est extrêmement fertile, selon le recit des Anglois. On y voit de tres-grands arbres, propres non seulement pour bâtir des maisons, mais aussi pour construire de fort grands navires. Il y a quantité de vignes sauvages, que l'on peut cultiver; le maïz y vient en abondance; & en cultivant la terre, on y peut aisement faire venir du bled d'Europe, du lin, & du chanvre, comme on a déja fait. Les forêts abondent en gibier, principalement en cerfs, & les rivieres sont pleines de saumons, d'esturgeons, & d'autres poissons excellens. Les coqs d'Inde, les perdrix, & toutes sortes d'oiseaux de bois ou de rivieres s'y trouvent en grande quantité, & y ont la chair tres-delicate. Il n'y a que le bétail & les bêtes de charge qui y manquent; mais il n'est pas difficile d'y en transporter de l'Europe. L'air y est assez temperé, & n'est point incommode aux nouveaux habitans. Les Sauvages y sont divisés en plusieurs nations tres-differentes en langage, mais peu dissemblables en

mœurs & coûtumes, aux peuples qui habitent dans la nouvelle-France. Leurs habits sont de peaux de castors, de renards, ou d'autres bêtes sauvages, dont ils se couvrent tout le corps pendant l'hiver; mais l'été ils ne portent que quelque peau legere. Leurs armes sont l'arc & les fleches. Leur principale nourriture est de gâteaux faits avec du maïz, & de poisson, de venaison, ou de volaille. Quelques-uns vont errans çà & là; d'autres ont une demeure arrêtée dans des cabanes faites de grandes pieces de bois. Ils n'ont en effet aucune religion, mais seulement quelque culte superstitieux pour leur *Menetto*, qui est un nom dont ils appellent ce qu'ils admirent, & ce qui est au-dessus de la condition humaine. Ils donnent le nom de *Sagamos* aux chefs de familles, qui en sont comme les gouverneurs, & ils n'ont point d'autre gouvernement politique. * De Laet, *histoire du nouveau monde.*

NOYERS, en latin, *Nucetum*, bourg de France, dans la Bourgogne, sur les confins de la Champagne, à trois lieuës de Tonnere, vers le midi. * Maty, *dictionnaire.*

NOYERS, ancienne maison, qui portoit le nom de la ville de Noyers en Bourgogne, tiroit son origine, de

I. MILES, I. du nom, seigneur de Noyers, qui vivoit l'an 1140. & eut pour enfans, MILES II. qui suit; *Hugues*, chevalier; & *Gui* de Noyers, archevêque de Sens, mort l'an 1194.

II. MILES, II. du nom, seigneur de Noyers, laissa d'*Odeline* sa femme, fille de *Clerembaut* seigneur de Chappes, CLEREMBAUT, qui suit; *Gui*, seigneur de Mellens; *Hugues*, évêque d'Auxerre, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; & *Gilette* de Noyers, mariée à *Etienne* seigneur du mont saint Jean & de Charny.

III. CLEREMBAUT seigneur de Noyers fit le voyage de la Terre-Sainte avec le roi Philippe *Auguste*, & mourut peu après son retour, laissant d'*Adele* sa femme MILES III. qui suit; *Odeline*, mariée à *Guillaume* de Courtenay, seigneur de Tanlay; & *Sibylle* de Noyers, femme de *Pons* de mont-saint-Jean, seigneur de Charny.

IV. MILES, III. du nom, seigneur de Noyers, vivoit l'an 1230. & laissa d'*Agnès* de Brienne sa femme, fille d'*André*, seigneur de Rameru, & d'*Adelais* dame de Venisy; MILES IV. qui suit; & *Elisabeth*, dont l'alliance n'est pas connuë.

V. MILES, IV. du nom, seigneur de Noyers & de Maisy, épousa *Alix. ne*; dont il eut MILES V. qui suit; *Regnault*; *Jean*, seigneur de Maisy, qui eut des enfans; & *Marguerite* de Noyers, mariée à *Jean* de Vergy, seigneur de Mirebeau & de Fouvans.

VI. MILES, V. du nom, sire de Noyers, épousa *Marie* de Châtillon, fille de *Gaucher* seigneur de Chastillon, & d'*Isabeau* de Lelignies; dont il eut MILES VI. qui suit; *Isabeau*, mariée à *Hugues* de Thoüars, seigneur de Pousanges; *Marie*, femme de *N.* de Laude, seigneur de Souliaux; & *Heußent* de Noyers, abbesse de Joüarre.

VII. MILES, VI. du nom, seigneur de Noyers, &c. maréchal, porte oriflamme, & grand bouteiller de France, *dont sera parlé ci-après dans un article separé*, épousa 1°. *Jeanne* de Flandres, seconde fille de *Jean* de Flandres II. du nom, seigneur de Dampierre, de *Marguerite* de Brienne: 2°. *Jeanne* de Montbelliard, fille de *Richard*, seigneur d'Antigny. Ses enfans du premier lit, furent MILES VI. qui suit; *Gautier*, seigneur d'Esclaron, mort sans laisser de posterité de *Marguerite* de Pequigny, vidame d'Amiens, sa femme, veuve de *Jean* de Roucy, seigneur de Pierrepont, *Marguerite*, alliée l'an 1321. à *Jean* III. du nom, seigneur de Châteauvillain; *Mahaud*, mariée l'an 1331. à *Eudes* sire de Grancey; *Jeanne*, religieuse à Joüarre; & *Elisende* de Noyers, Abbesse de Joüarre. Du second lit sortirent entr'autres enfans, JEAN de Noyers, qui a fait *la branche des comtes de* JOIGNY, *rapportée ci-après.*

VIII. MILES de Noyers, VII. du nom, seigneur de Montcornet, surnommé *le Bossu*, mourut avant son pere, laissant pour enfans MILES VIII. qui suit; *Erard* de Noyers, pere de *Miles IX.* seigneur de Noyers, mort jeune; *Jeanne*, mariée à *Jean* d'Augemont, chevalier; & *Cecile* de Noyers, dont l'alliance est inconnuë.

IX. MILES, VIII. du nom, seigneur de Noyers, Montcornet, &c. servit le roi en Flandres l'an 1368. & mourut sans posterité d'*Isabeau* de Pacy, veuve de *Louis* de Sancerre, laquelle prit une troisiéme alliance avec *Jean* de Saint-Verain, seigneur de la Celle.

BRANCHE DES COMTES DE JOIGNY.

VIII. JEAN de Noyers, comte de Joigny, &c. fils aîné de MILES VI. du nom, seigneur de Noyers, & de *Jeanne* de Montbelliard sa seconde femme, mourut le 10. Mai 1331. laissant de *Jeanne* de Joinville sa femme, veuve d'*Aubert* de Hangest, seigneur de Genlis, & fille d'*Anceau* seigneur de Joinville, & de *Laure* de Sarrebruche sa premiere femme, MILES IX. qui suit; JEAN, qui a fait *la branche de* RIMAUCOURT, *rapportée ci-après*; & *Jeanne* de Noyers, mariée à *Gui* seigneur de Choiseul, & d'Aigremont, morte en Octobre 1375.

IX. MILES de Noyers, IX. du nom, comte de Joigny, seigneur de Vandeuvres, &c. avoit épousé *Marguerite* de Melun, fille de *Jean* vicomte de Melun, comte de Tancarville, chambellan de France, & de *Jeanne* Crespin, dame de Varanguebec; dont il eut MILES X. qui suit;

X. MILES de Noyers, X. du nom, comte de Joigny, &c. fut envoyé en Hongrie l'an 1374. par le roi Charles V. Il avoit épousé *Marguerite* de Ventadour, fille de *Bernard* comte de Ventadour, & de *Marguerite* de Beaumont; dont il eut *Jean*, comte de Joigny, mort sans posterité le 30. Janvier 1392. *Louis*, seigneur d'Antigny, puis comte de Joigny, après son frere, mort sans enfans le 3. Juillet 1415. & *Marguerite* de Noyers, comtesse de Joigny, après la mort de ses freres, mariée l'an 1409. à *Gui* de la Tremoille, seigneur d'Usson.

BRANCHE DES SEIGNEURS de RIMAUCOURT.

IX. JEAN de Noyers, second fils de JEAN, comte de Joigny, & de *Jeanne* de Joinville, fut seigneur de Rimaucourt & de Vandeuvres, & vécut jusqu'en l'an 1410. Il avoit épousé *Jeanne* de Joinville-la-Fauche, dame de Lains, &c. dont il eut *Jean* de Noyers, seigneur de Montcornet, pere de *Jeanne* de Noyers; *Renault*, seigneur de Rimaucourt, mort sans enfans; *Agnès*, dame de Rimaucourt, mariée à *Amé* seigneur de Choiseul. *Isabeau*, dame de Vandeuvres, alliée à *Dreux* de Mello, seigneur de saint-Bris; & *Charlotte* de Noyers, mariée à *Guillaume* seigneur de Villiers-Seifel, Clervaux, &c. * *Voyez* du Chêne, *hist. de Châtillon*; Le Feron; Godefroy; Du Boucher, *hist. de Courtenay*. Le P. Anselme, &c.

NOYERS (Hugues de) évêque d'Auxerre, fils de MILES II. seigneur de Noyers, eut de fâcheux demêlés avec le comte d'Auxerre, qui tâcha de le noircir par toute sorte de calomnies. Ce prélat se servant du pouvoir que sa dignité lui donnoit, excommunia le calomniateur & tous ses officiers, & les déclara indignes de la sepulture ecclesiastique: ce qui irrita si fort ce comte, qu'il fit enterrer le corps d'un enfant dans une des salles de l'évêché, & chassa tous les ecclesiastiques de l'eglise cathedrale. Cette excommunication dura assez longtems, ne fut levée qu'après la satisfaction du comte d'Auxerre, & il fut obligé de deterrer lui-même le corps de l'enfant, & de l'apporter nuds pieds & en chemise dans le cimetiere, pour l'y enterrer en presence de tout le peuple. Hugues mourut à Rome le 29. Septembre 1206. Le pape accompagné de tous les cardinaux, assista à son enterrement. * Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*

NOYERS (Miles de) VI. du nom, seigneur de Noyers & de Vandeuvres, grand bouteiller de France, fils de MILES V. & de *Marie* de Chastillon, rendit de grands services au roi Philippes *le Bel*, qui le fit maréchal de France avant l'an 1304. il fut nommé l'un des executeurs du testament du roi Loüis *Hutin* l'an 1316. depuis l'an 1326. porta l'oriflamme à la bataille de Montcassel contre les Flamands, & fut fait bouteiller de France l'an 1336. & l'an

l'an 1343. & mourut fort âgé en Septembre 1350.

NOYON, près la riviere d'Oise, ville de France, en Picardie, & dans le gouvernement de l'isle de France, avec titre d'évêché & comté, est une des douze anciennes pairies du royaume. Cesar la nomme *Noviodunum Belgarum*, Ptolomée *Noviomagus Vadicassium*, & les modernes *Noviomus*. Sanson prouve dans ses remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, que le *Noviodunum*, que Cesar assiegea, est Soissons, & non pas Noyon. Cela n'empêche pas que la ville de Noyon ne soit tres-ancienne. L'evêché de Vermandois y fut transferé vers l'an 530. où la capitale, dite *Augusta Viromandorum*, fut ruinée par les Barbares. S. Medard en étoit alors évêque, & saint Eloi a été un de ses successeurs. L'an 859. Noyon fut pillé par les Normands qui firent prisonnier l'évêque Immon, comme nous l'apprenons de la 41. epître de Loup, abbé de Ferrieres. Cette ville fut brûlée avec son eglise cathedrale l'an 1131. & a eu le même malheur en 1152. & 1228. Le roi Henri *le Grand* l'enleva à la Ligue l'an 1591. le 28. du mois d'Août, après que le secours, qu'on s'étoit efforcé d'y jetter trois fois, eut été repoussé. Le duc de Mayenne la reprit au commencement de l'an 1593. avec le secours des Espagnols, conduits par Charles comte de Mansfeld. Depuis, le roi assiegea cette ville au mois de Septembre 1594. & s'en rendit maître le 18. d'Octobre. Noyon fut choisie l'an 1516. pour y faire le traité de paix entre le roi François I. & Charles d'Autriche, depuis empereur. Il fut negocié par les seigneurs de Boisi & de Chievres. Cette ville est bien bâtie, & ornée de fontaines, & de magnifiques églises, entre lesquelles est celle de Notre-Dame, qui est la cathedrale. La riviere d'Oise coule à un quart de lieuë de-là, & le port est à Pont-Levêque. La ville est arrosée de la Verse, qui reçoit la Galliole & la Marguerite. Outre la paroisse de S. Martin, qui est la plus grande de Noyon, on y trouve les abbayes de S. Eloi & de saint Barthelemi, avec diverses maisons religieuses; & entr'autres celle des Chartreux, qui est hors de la ville, sur le mont saint Louis. Il y a divers sieges de justice, & quatre fauxbourgs. * Du Chêne, *recherches des antiquités de France*, Jacques le Vasseur, *annales de Noyon*. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Papyre Masson, *desc. flum. Gal.* De Thou, &c.

CONCILES DE NOYON.

Walfaire, metropolitain de Reims, celebra en 814. un concile à Noyon pour regler quelques differends entre Waldermar de Noyon, & Rotade de Soissons au sujet de quelques paroisses que l'un & l'autre soûtenoient être de leur jurisdiction. Flodoard en fait mention dans le second livre de l'histoire de Reims, *ch.* 18. Quelques-uns mettent un autre synode l'an 1017. mais nous n'avons pas trouvé à quel sujet il fut celebré. On en tint un l'an 1271. ou 1272. pour les libertés de l'eglise. Gui de Prés étoit alors évêque de Noyon. Jean de Vienne, archevêque de Reims, y en assembla un autre l'an 1344.

NT

NTOUPI, nom que les Grecs donnent aux excommuniés après leurs mort, parce que leurs corps, disent-ils, ne pourrissent point en terre, mais s'enflent & raisonnent comme un tambour, quand on les roule. On dit que l'on vit une preuve de cette verité, sous le regne de Mahomet II. empereur des Turcs; car ce sultan ayant entendu parler de la force des excommunications dans l'eglise Grecque, envoya dire à Maxime, patriarche de Constantinople, qu'il eût à trouver le cadavre d'un homme excommunié, & mort depuis long-tems, pour connoître en quel état il seroit. Le patriarche fut surpris, & communiqua cette ordre à son clergé, qui ne fut pas moins embarrassé. A la fin, les plus anciens se ressouvinrent, que sous le pontificat de Gennadius, il y avoit une tres-belle femme veuve, qui osa publier une calomnie contre ce patriarche, tâchant de persuader au peuple qu'il avoit voulu la corrompre, & que ce prelat ayant assemblé son clergé, fut contraint de l'excommunier; qu'ensuite cette femme étoit morte au bout de quarante jours, & que son corps, ayant été retiré de terre long-tems après, pour voir l'effet de l'excommunication, il se trouva entier, & fut inhumé une seconde fois. Maxime s'informa du lieu de sa sepulture, & après l'avoir trouvé, en fit avertir le sultan, qui y envoya des officiers, en presence desquels on ouvrit le tombeau, où le cadavre parut entier, mais noir & enflé comme un balon. Ces officiers ayant fait leur rapport, Mahomet en fut extrêmement étonné, & députa des bachas, qui vinrent trouver le patriarche, visiterent le corps, & le firent transporter dans une chapelle de l'eglise de Pammacarista, dont ils scellerent la porte avec le cachet du prince. Peu de jours après, les bachas, suivant l'ordre qu'ils en eurent du sultan, retirerent le cercuëil de la chapelle, & le presenterent au patriarche, pour lever l'excommunication, & connoître l'effet de cette ceremonie, qui remettoit les corps dans l'état ordinaire des autres cadavres. Le patriarche ayant dit la liturgie, c'est à dire, les prieres prescrites en cette occasion, commença à lire tout haut une bulle d'absolution pour les pechés de cette femme, & en attendit l'effet avec des larmes de zele, & des aspirations à Dieu. Les Grecs disent qu'il se fit alors un miracle, dont une foule incroyable de gens furent témoins; car à mesure que le patriarche recitoit la bulle, on entendoit un bruit sourd des nerfs & des os, qui craquetoient en se relâchant, & en quittant leur situation naturelle. Les bachas, pour donner lieu à la dissolution entiere du corps, remirent le cercuëil dans la chapelle, qu'ils fermerent & scellerent avec le sceau du sultan. Quelques jours après ils y firent leur derniere visite, & ayant vû que le corps se réduisoit en poudre, ils en porterent les nouvelles à Mahomet, qui plein d'étonnement, ne put s'empêcher de dire que la religion Chrétienne étoit admirable. Il ne faut pas confondre les *Ntoupi*, dont nous venons de parler, avec les *Broucolacas*, ou Ressuscités, qui font encore beaucoup de bruit parmi les Grecs. A leur dire, les *Broucolacas* sont aussi des cadavres de personnes excommuniées; mais au lieu que les *Ntoupi* sont seulement incorruptibles jusqu'à ce qu'on ait levé la sentence d'excommunication, les *Broucolacas* sont animés par le démon, qui se sert de leurs organes, les fait parler, marcher, boire, & manger. Les Grecs disent que pour ôter ce pouvoir au démon, il faut prendre le cœur du *Broucolacas*, le mettre en pieces, & l'enterrer une seconde fois. * Guillet, *hist. du regne de Mahomet II.*

NU

NUBA, est le nom que Gabriel Sionite, & Jean Hesronite, Maronites, donnerent à l'auteur d'une geographie écrite en arabe, & imprimée à Rome l'an 1592. sur un manuscrit du grand duc de Toscane, sous le titre de *geographie universelle*. Cet auteur se nommoit *Abou Abdallah Mohammed*, & étoit surnommé, *Al Scherif Al Edrissi*, c'est-à-dire, *Emir descendant d'Edris*. Ainsi, le surnom de Nuba ne désigne que sa nation. Scaliger parle dans ses lettres de cette geographie, dont un abregé a été traduit en latin par les deux Maronites que nous venons de nommer; & leur version a été imprimée à Paris l'an 1619. Ce geographe avoit fait une description de tout le monde, principalement de l'Asie & de l'Afrique. Son exactitude paroit en ce qui regarde l'Arabie, où il n'oublie rien; mais il n'est pas exact dans la description de l'Europe, où il n'avoit point voyagé, si ce n'est en Espagne. Il y a aussi un grand nombre de fautes dans les noms propres: ce qui arrive à toutes sortes de livres, sur-tout étant écrits dans les langues orientales. Les interpretes en ont rétabli quelques-uns. Cet auteur Arabe vivoit vers l'an de Jesus-Christ 1153. sous Roger roi de Sicile, qui l'engagea à composer cet ouvrage par la description d'un globe terrestre, pesant huit cens marcs d'argent. On ne sçait pas bien de quelle religion il étoit. Casaubon a cru qu'il étoit Mahometan; mais les deux Maronites qui l'ont traduit en latin, rapportent quelques passages de sa geographie, d'où ils prétendent prouver qu'il a été Chrétien. Ils ajoûtent qu'il ne s'est pas voulu déclarer ouvertement sur la religion, afin que son livre fût lû également des Chrétiens & des Mahometans. Ils lui ont donné le nom de *Nuba*, croyant qu'il étoit de Nubie, ce qu'ils tâchent

d'inserer d'un endroit de son livre : c'est pourquoi on a appellé cette geographie, *geographia Nubiensis*. * Simon. D'Herbelot, *biblioth orient.*

NUBIE, grande region d'Afrique, que ceux du pays nomment *Nouba*, & les auteurs Italiens *Nubia*, est l'ancien pays des Nubes, Nubéens ou Nubades, que quelques-uns ont nommé *petite Egypte*. Elle s'étend le long du Nil & du fleuve Nubio, entre ce fleuve & les deserts de Barca, qu'elle a au septentrion; ceux de Zaara au couchant; & l'Ethiopie superieure ou pays des Abyssins au levant & au midi. Sa ville capitale est Dancala, & les autres principales sont Nubia, Cusa, Gualva, Jalac, & Sula. Le pays est assez riche & fertile vers le Nil, & produit du bois de sandal, de l'or, de la civette, de l'ivoire, & un poison tres-violent, dont un grain pourroit faire mourir dix personnes. Les Nubiens sont assez courageux, subtils, & aiment le trafic & le labourage. Leur pays produit des cannes de sucre, mais ils ne sçavent pas les faire valoir. Ils obéissent à un roi, qui a ordinairement des troupes sur la frontiere pour s'y opposer aux Turcs & aux Abyssins. * *Consultez* Ptolomée, Pline, Strabon, Jean de Leon, & Marmol, *descript. de l'Afrique*; D'Herbelot, *biblioth. orient.*

NUBUNANGUA, roi du Japon, ôta la souveraineté au Dairo, à qui cet empire appartenoit, & lui laissa seulement la qualité de prince, l'an 1570. Il eut pour successeur Taxiba Quaba, l'an 1586. après lequel regna Tarkozamma, qui prit le titre d'empereur du Japon l'an 1600. ayant obligé le Dairo de renoncer à tout le droit qu'il pouvoit prétendre à l'empire. * Hornius, *orb. imp.*

NUCA (Jean) dernier grand juge d'Aragon. Ce grand juge, (que l'on appelloit ordinairement *la justice d'Aragon*) étoit un magistrat souverain, que le peuple choisit pour soûtenir ses privileges. Le roi d'Espagne étoit obligé de faire serment à genoux, & la tête nuë en sa présence, de ne rien ordonner contre les immunités & les franchises des Aragonnois. On pouvoit presenter à ce grand juge des plaintes contre le roi même, & l'accuser des injustices qu'il auroit commises. Ainsi le pouvoir de ce magistrat ne pouvoit manquer d'être odieux & insupportable aux rois, qui tâcherent de le détruire peu à peu. L'an 1466. on créa dix-sept censeurs ou inquisiteurs, à qui le grand juge d'Aragon devoit rendre compte de sa conduite tous les ans. Enfin, l'an 1592. Philippe II. roi d'Espagne, alla assieger Saragosse, qu'il prit, & fit couper la tête à Nuca, abolissant ainsi une autorité, qui tenoit en bride la puissance souveraine des rois. * Hornius, *orb. imper.*

NUCHESES, *cherchez* NEUCHAISES.

NUDIPEDALES, *Nudipedalia*, fête qui fut instituée à Lacedemone, & passa chez les autres Grecs, chez les Romains, chez les Barbares, & même chez les Juifs: elle consistoit en sacrifices que l'on faisoit les pieds nuds, pour être délivrés de quelque grande affliction. Après avoir fait des prieres pendant trente jours, durant lesquels on s'abstenoit de vin; ils se rasoient les cheveux, & alloient nuds pieds au temple, où ils sacrifioient des victimes. Les Juifs se voyant opprimés par les vexactions de Gessius Florus gouverneur de la Judée, pour l'empereur Neron, firent la ceremonie des Nudipedales, avec une solemnité extraordinaire, vers l'an 67. de Jesus-Christ. Berenice même, sœur du roi Agrippa, alla à Jerusalem; & après avoir donné des marques publiques de sa pieté dans le temple, elle se presenta devant le tribunal de Florus, ayant aussi les pieds nuds; mais elle ne put rien obtenir en faveur des Juifs. Les Chrétiens imiterent l'exemple de tous ces peuples, & pratiquerent ces ceremonies d'aller nuds pieds. L'histoire ecclesiastique nous en fournit un grand nombre d'exemples, qu'il feroit trop long de rapporter. * Josephe, *bell. Jud. l.* 2. Saint Jerôme, *adversus Jovinian.* Tertullien en parle en son *Apologet. c.* 40.

NUDS-PIEDS, SPIRITUELS ou SEPARE'S, Anabaptistes qui s'éleverent en Moravie dans le XVI. siecle, & qui se vantoient d'imiter la vie des Apôtres, vivant à la campagne, marchant les pieds nuds, & témoignant une extrême aversion des armes, des lettres, & de l'estime des peuples. * Prateolus, *V. Nudip. & Spirit.* Florimond de Raimond, *l.* 2. *c.* 16. *n.* 9.

NUGNES (Jean) d'une illustre maison de Castille, entra dans l'ordre de Calatrava, où par degrés il parvint à la dignité de Clavier, qui lui donna un grand credit, dont il ne se servit que pour causer des troubles. Le grand maître D. Garcias Lopés de Padilla après avoir eu pendant cinq années deux concurrens qui lui avoient fait beaucoup de peine, fut enfin rétabli l'an 1302. & ayant entrepris la guerre contre les Maures, il eut le malheur d'être enveloppé par ces Infideles, qui le défirent après un long combat. Nugnés profitant du chagrin des chevaliers, l'accusa d'avoir fui dans le fort du combat avec l'étendart, on le crut: on refusa d'obéir à Lopés, & les habitans de Cuidad Real se joignirent aux chevaliers pour lui faire la guerre. La perte d'une bataille contre les rebelles, fit paroître le grand maître encore plus coupable: on le déposa l'an 1328. & le chef de la revolte fut nommé pour lui succeder. Son élection n'auroit pas neanmoins eu lieu, parce qu'elle fut desapprouvée par le chapitre de Cîteaux, si Lopés pour faire cesser les desordres n'avoit renoncé volontairement à la grande maîtrise l'an 1329. Nugnés, qui pour l'engager à cette renonciation lui avoit laissé de grands revenus, & la commanderie de Zurita, ne put s'empêcher de violer le traité & de donner cette commanderie à un de ses parens; & sa mauvaise foi força Lopés de reprendre le titre de grand maître. Les chevaliers d'Aragon & de Valence se soûmirent à lui, & après sa mort qui arriva l'an 1336. ils lui substituerent successivement deux autres grands maîtres; mais enfin Nugnes réunit tout l'ordre en cedant la commanderie d'Alcagnitz à D. Jean Fernandes second successeur de Lopes. Il ne joüit pourtant pas long-tems du repos qu'il venoit de se procurer de ce côté-là. Pierre *le Cruel* roi de Castille contre qui il s'étoit ligué avec le roi d'Aragon, le fit arrêter l'an 1355. on lui fit son procès; le chapitre de l'ordre lui substitua D. Garcias de Padilla, & peu de jours après cet homme ambitieux & inquiet eut la tête tranchée. * Franç. de Radez, *cronic. de las ord. y caval. de Santiago, Calatrava, &c.* Franc. Caro de Tores, *hist. de las ord. milit. de Santiago, Calatrava, &c.*

NUGNES, d'Oviedo, (Gonsalves) l'un des grands officiers de la cour d'Alfonse VII. roi de Castille & de Leon, fut élû grand maître de l'ordre d'Alcantara l'an 1335. par cinq chevaliers & trois chapelains. Il eut d'abord deux concurrens, Ferdinand Lopés élû par le chapitre general, & Rui Perés de Maldonado, qui venoit de se démettre de la grande maîtrise. Celui-ci n'eut pas beaucoup de peine à reduire Lopés; mais en 1336. voyant que le roi prenoit les interêts de Nugnés il donna une seconde fois sa démission. On assure que le grand maître tourna aussi-tôt toutes ses forces contre les Maures, sur qui il remporta de grands avantages; mais ayant empêché qu'Alfonse Melandés de Gusman ne fût fait grand maître de saint Jacques, il s'attira l'inimitié de Leonore de Gusman sa sœur, maîtresse du roi, qui suborna des chevaliers pour l'accuser d'avoir mal parlé du roi. Le grand maître en ayant eu avis, & n'esperant pas de pouvoir se justifier, osa entreprendre la guerre contre son roi, & étant abandonné de la plûpart de ses chevaliers, il traita avec le roi de Portugal, qui l'abandonna aussi lorsqu'il vit que la place qui devoit lui être donnée par Nugnés, étoit au pouvoir d'Alfonse. Une si fâcheuse situation ne fut pas capable de l'abattre: après avoir perdu la ville de Valence d'Alcantara, il se défendit si bien dans la citadelle, que le roi fut obligé de lever le siege, & il auroit fait encore bien de la peine, si quelques-uns de ses chevaliers ne l'eussent trahi. N'ayant plus qu'une tour il se défendit encore quelque-tems, & enfin se rendit au roi, qui lui fit trancher la tête, & ensuite brûler son corps l'an 1338. * Franç. de Radez, *cronic de las ord. y caval. de S. Jago, Calatrava y Alcantara.* Franc. Caro de Torez, *hist. de las ord. milit. de S. Jago, Calatrava y Alcantara, &c.*

NUIS ou NEUS, *Noversium*, ville d'Allemagne, dans l'archevêché de Cologne sur le Rhin, à l'endroit où il reçoit l'Erp, est ancienne, forte & celebre par la resistance qu'elle fit à Charles *le Temeraire*, duc de Bourgogne, qui l'assiegea pendant un an. L'empereur Frederic

III. lui donna de grands privileges. Elle a une église collegiale, & a été souvent prise & reprise dans les guerres d'Allemagne du XVII. siecle.

NUIS ou NUITS, petite ville de France en Bourgogne, entre Beaune & Dijon, est celebre par ses bons vins, & a bailliage & siege subalterne de Dijon.

NUIS, ou TERRE DE PIERRE NUITS, que les Hollandois nomment *t'land van Pieter Nuitz*, partie de la nouvelle Hollande, que Pierre Nuits, Hollandois, découvrit l'an 1625.

NUIT, espace de tems depuis le coucher du soleil, jusques au lever suivant. Les anciens Gaulois & les Germains, qui habitoient au-delà du Rhin, exprimoient le tems par le mot de *nuit*, au lieu de compter par jour, comme font toutes les autres nations de la terre. Peut-être que commençant leur jour civil au coucher du soleil, ils lui donnoient le nom de sa premiere partie, qui étoit la nuit, comme nous l'apprenons de ces paroles de Moyse, *ex vespere & mane factus est dies unus*. * P. Petau, *de doctr. tempor.*

NUIT, divinité adorée par les anciens Payens, étoit fille, selon quelques auteurs, du chaos & des tenebres; &, selon quelques autres, fille du ciel & de la terre. Elle épousa, disent les poëtes, Erebe, dieu des Enfers, & en eut plusieurs enfans, comme le Destin, la Vieillesse, le Sommeil, la Mort, &c. * Hesiode. Macrob, *Saturn. l. 1. c. 20.*

NUMA POMPILIUS, second roi des Romains, étoit de Cures, ville du pays des Sabins, & fils de Pomponius Pompilius. Les Romains instruits de sa grande probité, allerent le prendre dans sa ville pour le faire leur roi, après la mort de Romulus l'an 40. de Rome, & 714. avant Jesus-Christ. Il rétablit plusieurs ceremonies sacrées, afin d'adoucir par la religion, le naturel farouche de ce peuple barbare; bâtit un temple à Vesta; choisit des filles qui faisoient vœu de chasteté, & qui avoient soin de garder le feu sacré, & établit huit colleges de prêtres, & entr'autres, ceux des prêtres de Mars, des Augures, des Saliens, des Curions, des Flamines, des Féciaux, &c. Il ordonna aussi le culte de Janus, à double front. Il divisa l'année en douze mois, & publia des loix tres-importantes, faisant accroire au peuple qu'il n'entreprenoit rien que par l'avis de la nymphe Egerie. Ce roi avoit épousé Tatia, fille de Tatius, collegue de Romulus, dont il eut quatre fils, chefs de quatre familles; & une fille mariée à Tullus Hostilius, qui lui succeda. Quelques anciens ont dit qu'il étoit Pythagoricien; mais il est visible qu'ils se trompoient, puisque Pythagore n'a vécu que sous Tarquin l'*Ancien*. Numa regna 42. ans, & mourut en la 82. de Rome, & la 672. avant Jesus-Christ. * Tite-Live, *l. 1.* Florus, *l. 1. c. 2.* Aurelius Victor, *de vir. illust. c. 3.* Denys d'*Halicarnasse*, *livre 2. hist.* Plutarque, *en sa vie.*

NUMALI (Christophe) natif de Forli, cardinal, évêque de Scignia & d'Alatro, entra chez les religieux de l'ordre de saint François, dont il fut general; & fut fait cardinal par le pape Leon X. le 1. Juillet 1517. Quelques auteurs disent qu'il avoit été confesseur de Louise de Savoye, mere de François I. il est sûr du moins qu'il fit un voyage en France depuis sa promotion. Il étoit à Rome lorsque cette ville fut prise par les Imperiaux, & fut tres-maltraité par les soldats Protestans, qui n'ayant rien trouvé chez lui, s'en prirent à sa personne. Ce cardinal mourut neuf ou dix mois après à Ancone, le 23. Mars 1528. * Ughel. *Italia sacra.* Onuphre. Aubery, &c.

NUMANCE, ancienne ville d'Espagne, a été celebre par ses guerres, & par le siege qu'elle soûtint contre les Romains pendant quatorze ans. Les Numantins reçurent chez eux ceux de Segeda, leurs parens & leurs alliés, qui s'étoient sauvés des prisons des Romains, & intercederent vainement pour eux. Les Romains coururent aux armes, & les Numantins les prirent aussi. On dit qu'un habitant de Numance, pressé par deux jeunes hommes également considerables, de leur donner sa fille en mariage, qu'ils aimoient passionnement, leur dit qu'il marieroit sa fille à celui des deux amans, qui lui apporteroit le premier la main d'un Romain. Ces braves s'approcherent du camp des ennemis, qu'ils trouverent dans un tres-grand desordre, retournerent ensemble à la ville; & firent prendre les armes à tous ceux qui les purent porter. Ensuite ils vinrent attaquer les retranchemens des ennemis, qu'ils forcerent, & enfermerent de si près les consuls Æmilius Lepidus, & C. Hostilius Mancinus, qu'ils les réduisirent à conclurre une paix tres-honteuse pour Rome l'an de Rome 617. & 137. avant Jesus-Christ. Ce traité deshonora les consuls. La faveur exemta le premier de la punition; & l'autre nud, & les mains liées derriere le dos, fut livré par les herauts d'armes aux Numantins, qui refuserent de le recevoir. Cette ville, qui avoit soûtenu tant d'années l'effort de quarante mille hommes, passoit pour imprenable. Enfin, Scipion l'*Africain*, chargé d'en faire le siege, l'enferma par de grands travaux, mit en fuite les habitains, dans plusieurs combats, & la prit quinze mois après son arrivée: les Numantins desesperés, brûlerent leurs femmes & leurs enfans, avec ce qu'ils avoient de plus cher, se precipiterent tout nuds sur les armes des Romains, & s'ensevelirent ainsi sous les ruines de leur patrie l'an de Rome 620. & 134. avant Jesus-Christ. Les restes de cette ville sont dans la Castille-*la-Vieille*, à une lieuë de Soria, en un lieu que les Espagnols appellent *Puente Garay*. * Tite-Live, *l. 56. & 57.* Florus, 2. *c.* 18. Velleïus Paterculus, *livre* 2. Appien. Strabon. Pline, &c.

NUMANTANUS, *cherchez* CRESCENTIUS.

NUMANTIANUS, *cherchez* RUTILIUS.

NUMENIUS, philosophe Grec, natif d'Apamée, ville de Syrie, est mis presque toûjours au rang des Pythagoriciens, & quelquefois dans celui des Platoniciens; parce qu'il joignoit ensemble les dogmes de Pythagore & de Platon. Il disoit que ce dernier avoit tiré de Moyse son discours, dans lequel il parle de Dieu & de la creation du monde: *Quid enim est Plato, quàm Moses Atticissans?* On croit qu'il vivoit dans le II. siecle, sous le regne de Marc-Aurele. On n'a de lui que quelques fragmens, qui nous ont été conservés par Eusebe, Origene, Theodoret, & d'autres, qui l'ont cité. * Eusebe, *prep. evang. l. 12. 13. & 17.* Suidas. Clement *Alexand. stromat. 1.* Theodoret, *de curandis Graecor. affectibus.*

NUMENIUS, disciple de Pyrrhon, dont parle Diogene *Laërce*. Un autre NUMENIUS d'Heraclée, cité par Athenée. * Diogene *Laërce*, *l. 9.*

NUMENIUS, orateur, dont Suidas fait mention, vivoit sous l'empire d'Adrien.

NUMENIUS, fils d'*Antiochus*, Juif de mérite qui fut envoyé ambassadeur à l'empereur Cesar par Hircan souverain sacrificateur des Juifs, pour obtenir la permission de rétablir les murailles de Jerusalem, qui n'avoient point été relevées depuis que Pompée les avoit fait abbattre. Il eut le bonheur de réussir dans cette négociation. * Josephe, *antiq. l. XIV. c. 16.*

NUMERIE, *Numeria*, déesse du Paganisme, présidoit à l'arithmetique. On l'invoquoit pour ne pas se tromper dans les comptes. Son nom, comme l'on voit, étoit pris de *numerus*, *nombre*. * Saint Augustin, *de civit.*

NUMERIEN (Marcus Aurelius Numerianus) empereur, fils de *Carus*, & frere de *Carin*, suivit son pere en Orient, étant déja cesar; & après la mort de ce prince, fut déclaré empereur, avec son frere Carin, au commencement de l'an 284. Comme il aimoit beaucoup son pere, les larmes que lui fit verser sa mort, lui causerent un grand mal d'yeux: de sorte qu'il se faisoit porter en litiere, pour ne pas quitter son armée, qu'il ramenoit de Perse. Arrius Aper, dont il avoit épousé la fille, se servant de cette occasion, le tua secrettement, croyant qu'il pourroit usurper sa place. Ce fut avant le 7. de Septembre de la même année 284. Mais les soldats demandant à voir l'empereur, découvrirent l'assassinat, élûrent Diocletien, qui tua Aper de sa main. On dit que Numerien étoit éloquent, qu'il déclamoit de bonne grace, & qu'il le disputoit en poësie à Olympius Nemesianus & à Aurelius Apollinaris, les plus celebres poëtes de leur tems. * Vopiscus, *in Numer.* Aurelius Victor. Eutrope, &c.

NUMIDIE, region d'Afrique, comprend à peu près le Biledulgerid d'aujourd'hui, ainsi nommé à cause du grand nombre de dattes qui sont dans le pays, & qui en

font la richesse. Ce pays a la mer Atlantique au couchant, le desert de Zaara au midi, l'Egypte au levant, la Barbarie & une partie de la mer Mediterranée au septentrion. Les peuples y sont grossiers, & ont ordinairement la vûë courte, à cause du sable que le vent leur jette dans les yeux: d'ailleurs les dattes leur font tomber les dents de bonne heure. Leurs principales contrées sont, Biledulgerid, qui donne son nom au reste du pays, Sous, avec la ville de Taradunte, Tesset, Dara, Zegelmesse, Tegorin, Zeb, Fessen, le desert de Barca, &c. Ce pays est habité par les originaires, & par les Arabes. On y compte plusieurs princes Mahometans, qui sont souvent en guerre: ce qui cause les divers changemens des noms des villes. On doit distinguer la Numidie propre ou particuliere, qui a les royaumes de Bugie & de Constantine, compris dans celui d'Alger. Le golfe de Numidie a le nom de *golfe de Store*. Les villes qui ont été les plus considerables sont, Tebessa, ou *Theveste*, Tabarca, Hippone ou *Bonne*, Migane ou *Lares*, Lambesa ou *Lambesca*, Constantine ou *Cirthe*, Amedar, Antrangues ou *Sicca Veneria*, Biserte ou *Utique*, &c. Les Numides ont eu autrefois des rois puissans; Massinissa, qui servit si bien les Romains pendant la derniere guerre Punique, qu'il profita de leurs conquêtes, & qui laissa trois fils; *Micipsa*, qui lui succeda; *Manastabal*, & *Gulusse*. Le premier laissa *Adherbal* & *Hiemsal*; & Manastabal fut pere de *Jugurtha*, que les Romains soûmirent. Les provinces de Numidie étoient autrefois divisées pour les dioceses ecclesiastiques. *Cherchez* BILEDULGERID. * Ptolomée. Strabon. Pline. Saluste, &c. Jean de *Leon*, & Marmol, *descript. Africa*. Cluvier. Sanson. Du Val, &c. *geogr.*

NUMIDIQUE (saint) prêtre de Carthage, & confesseur, dans le III. siecle, du tems de la persecution de l'empereur Dece, travailla à fortifier les Chrêtiens dans la foi en l'absence de saint Cyprien, qui le chargea avec le prêtre Rogatien du soin de son église. Ils excommunierent par ses ordres le prêtre Felicissime. Numidique anima plusieurs Chrêtiens au martyre; vit sa propre femme brûlée à ses côtés; & demeura lui-même sur la place à demi-brûlé, sur un monceau de pierres. Sa fille étant venuë chercher son corps, elle trouva qu'il respiroit encore, & le sauva de la mort. Le martyrologe Romain fait memoire de lui & des autres martyrs d'Afrique, qui avoient peri par le feu au 9. d'Août. Ce fut l'an 251. que cet évenement arriva. * Saint Cyprien, *epist.* 35. 38. & 40. De Tillemont, *mem. ecclesf. tome* 3. Baillet, *vies des Saints*.

NUMIDIUS (Quadratus) gouverneur de Syrie pour les Romains, succeda à Longinus. Ayant oüi les grandes plaintes que les Juifs faisoient contre Cumanus, il l'envoya à Rome avec Celer, ministre de ses cruautés, pour se justifier devant l'empereur Claude. Numidius eut pour successeur Cestius Gallus. * Josephe, *antiquit. liv.* XX. *ch.* 5. & *guerre des Juifs, liv.* II. *chap.* 24.

NUMITOR, étoit fils de Procas, roi d'Albe, qui mourut l'an 3240. du monde & 795. avant J. C. Procas le fit heritier de sa couronne, avec son frere Amilius, à condition qu'ils regneroient tour à tour, d'année en année; mais Amulius s'empara du thrône, & donna l'exclusion à son frere. On dit même que pour lui ôter toute esperance d'être vengé par sa posterité, il fit assassiner son fils Lausus à la chasse, & contraignit Rhea Silvia, qui restoit fille unique de Numitor, d'entrer parmi les vestales. Cependant cette princesse devint grosse, & publia que c'étoit du dieu Mars. Remus & Romulus nâquirent peu après de Rhea; & étant devenus grands, tuerent leur grand-oncle, & remirent leur ayeul sur le thrône l'an du monde 3281. & 754. avant Jesus-Christ. * Tite-Live, *l.* 1. Aurelius Victor, *des hommes illust. c.* 1. Denys d'*Halicarnasse*, &c.

NUN, fils d'*Elisama*, & pere de *Josué*, qui conduisit le peuple d'Israel dans le pays de Canaan. C'étoit un des premiers & des principaux de la tribu d'Ephraïm. * *Exod.* XXXIII. 11.

NUNDINE (déesse) *cherchez* DEESSE NUNDINE.

NUNILLON & ALODIE (saintes) sœurs, vierges & martyres en Espagne, dans le IX. siecle, étoient filles d'un Mahometan & d'une Chrêtienne. Leur mere les éleva dans la religion Chrêtienne, & s'étant remariée après la mort de son mari à un autre Mahometan, elles quitterent la maison paternelle pour faire librement les exercices de la religion Chrêtienne. Elles furent deferées comme Chrêtiennes, au gouverneur, qui les condamna à avoir la tête tranchée: ce qui fut executé le 22. Octobre de l'an 851. * *Eulege memorial, l.* 2. *c.* 7. Baillet, *vies des Saints*.

NUNNEZ DE AVENDANA (Pierre) jurisconsulte Espagnol, *voyez* AVENDANNA.

NUNNEZ ou NONNIUS (Pierre) mathematicien, natif d'Alcazar-de-Sal, en Portugal, vivoit dans le XVI. siecle l'an 1570. Les principaux de ses ouvrages sont; *De arte navigandi, lib. II. De crepusculis, lib. I. Annotationes in Arist. Problema mechanicum de motu navigii ex remis; Annotat. in planetarum theorias Georgii Purbachii, &c.* * Resendius, *in antiq. Lusitanar. comm.* Nicol. Antonio, *biblioth. Hispan. &c.*

NUNNEZ FERDINAND DE GUZMAN, *cherchez* GUZMAN.

NUNNIUS, *cherchez* DEL-CADILLO-NUGNES.

NU-PIEDS, *cherchez* NUDS PIEDS.

NUQUES (Alexandre) auteur d'une histoire de Bretagne en vers, qu'on garde dans la bibliotheque de Vicogne près de Valenciennes. On sçait qu'il vivoit au milieu du XIII. siecle, parce que son poëme est dedié à Cadiac, évêque de Vannes, mort en 1254. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

NUREMBERG ou NOREMBERG, *Noricorum Mons*, *Norberga* & *Noremberga*, grande ville imperiale de la Franconie en Allemagne, est considerable par son commerce & par son academie. Elle est située sur le Peignitz, qui l'ayant traversée, va tomber dans le Rednitz. On dit qu'elle fut fondée par les Noriciens, sur une colline de la forêt Hercinienne, & qu'elle leur servit d'asyle contre la fureur d'Attila l'an 450. Elle s'accrut dans la suite, & fut ruinée par l'empereur Henri V. Conrad III. Henri VI. & Charles IV. la retablirent & l'augmenterent, & ses habitans l'aggrandirent considerablement l'an 1538. & la fortifierent beaucoup l'an 1632. Elle appartenoit aux ducs de Souabe lorsqu'elle fut affranchie par Frederic *Barberousse*. Henri *le Severe* y établit l'an 1194. un burgraviat, qui devint depuis considerable, à cause de ses dépendances. Frederic I. électeur de Brandebourg, vendit l'an 1417. ce burgraviat aux habitans de Nuremberg; & ce fut le sujet d'une guerre, qui dura jusqu'en 1552. & qui fut terminée par un present de deux cens mille écus, & de dix canons doubles, qu'on fit à Albert de Brandebourg, l'*Alcibiade Germanique*. Cette ville, est l'une des plus grandes & des plus riches d'Allemagne. Les maisons sont toutes bâties de pierre de taille, élevées de quatre ou cinq étages, les ruës larges, & les places regulieres. Il y a onze ponts de pierres, dont l'un construit d'une seule arche, passe pour une merveille; douze fontaines, six-vingts puits, six portes, défenduës chacune d'une grosse tour. Quoique sa situation soit assez platte, elle a un château sur un rocher assez haut. La figure de ce bâtiment est toute irreguliere, à cause qu'on a été contraint de s'accommoder à la masse informe & inégale de ce rocher: on dit que le puits qui y est, a 1600. pieds de profondeur, ce que l'on a peine à croire; & que la chaîne de ce puits pese 3000. livres, & l'on y voit un arsenal de cinq salles de plein-pied, de 80. pas de largeur, avec trois cens pieces de canon, des armes pour dix mille hommes; & un hôtel de ville tres-magnifique. Le gouvernement de Nuremberg est aristocratique. L'empereur y doit tenir la premiere diete après son couronnement, & on y garde pour cette ceremonie les ornemens, qui sont la dalmatique de Charlemagne, son baudrier, ses gants, sa couronne. On y fit une assemblée l'an 1438. pour y proposer quelque accommodement entre les peres du concile de Bâle, & le pape Eugene IV. qui en tenoit un à Ferrare, qu'il transfera depuis à Florence. L'empereur Frederic III. tint une seconde assemblée à Nuremberg l'an 1443. pour le même sujet; mais elle fut sans effet, aussi-bien que la premiere & une autre qu'il y fit l'an 1487. Les habitans de Nu-

remberg reçurent des premiers la religion Protestante, & signerent la confession d'Augsbourg l'an 1530. Les Catholiques n'y ont qu'une église. Nuremberg se soûmit l'an 1631. à Gustave-Adolphe, roi de Suede, qui la délivra des sieges qu'y mirent Tilly le 21. Mars, & Walstein en Août de l'an 1632. Les habitans voulant témoigner leur reconnoissance à ce prince, lui firent present de quatre doubles canons d'une fonte particuliere, & de deux globes d'un travail admirable, monté en forme de vases. Ils étoient de vermeil doré, l'un terrestre, & l'autre celeste, émaillés & enrichis avec un grand artifice. Après la paix de Munster, Nuremberg fut le lieu de l'assemblée, qui ordonna l'an 1650. l'exécution du traité. Elle recouvra en même tems le droit qu'elle avoit perdu, d'exiger des collectes de ses sujets, dans l'évêché d'Aichstet. * Bertius, *descript. German.* Conradus Celtes, *de situ Norim.* Cluvier, *German.* Sponde, *A. C.* 1438. *num.* 26. & 3443. *num.* 5. 1487. *num.* 1. *&c.* *Cherchez* DIETE.

NUSCO, *Nuscum*, ville du royaume de Naples, en la principauté ulterieure, avec titre d'évêché suffragant de Salerne. * Leandre Alberti.

NUZZA (Ange) né à Grottola en Sicile, entra dans l'ordre de saint Dominique, où il se fit un assez grand nom. Le pape Innocent X. le nomma penitencier apostolique à sainte Marie Majeure le 12. Août 1647. mais huit ou dix ans après il se retira à Florence, d'où voulant aller l'an 1669. visiter la sainte Baume, il fut jetté par un coup de vent de la felouque qui le transportoit, dans la mer, & se noya. On a de lui un Carême en 2. vol. *Tromba evangelica quadragesimale*, Rome 1653. Ses autres ouvrages qui étoient en assez grand nombre, sont gardés à Florence. * Echard, *script. ord. FF. Prad. tom.* 2.

NUZZI (Ferdinand de) natif d'Orta, après avoir été archevêque de Nicée, & secretaire de la congregation des évêques & reguliers, fut nommé cardinal par le pape Clement XI. le 16. Decembre 1715. puis évêque d'Orviette en Mars 1716. où il mourut d'une attaque d'apoplexie le 3. Mars 1717.

N Y

NYBOURG, *voyez* NEUBOURG.

NYCTELIES, fêtes en l'honneur de Bacchus, furent ainsi appellées, parce qu'on les celebroit de nuit; car νὺξ, en grec, signifie *nuit*; & τελῶ, *sacrifier, celebrer les mysteres*. Ceux qui faisoient cette fête, couroient de nuit, avec des flambeaux & des brocs de vin, commettant une infinité d'insolences & d'impuretés. Les peuples s'assembloient tous les trois ans pour cette infame ceremonie, vers le commencement du printems. Les Romains, qui avoient emprunté ces fêtes des Grecs, en eurent horreur ensuite, & défendirent de les celebrer, à cause des desordres épouventables que la licence du peuple y avoit introduits. * S. Augustin, *de civit. Dei, l.* 18. *c.* 13. Dempster, *paralip. in Rosin. ant. l.* 2. *c.* 11.

NYDER (Jean) Allemand, de l'ordre des Freres Prêcheurs, inquisiteur en Allemagne, fleurit dans l'université de Vienne en Autriche, & fut un de ses deputés au concile de Basle, qui le nomma pour aller inviter les Bohémiens de venir au concile. Il est mort à Nuremberg après l'an 1440. Il a composé divers petits traités de morale & de pieté; sçavoir *la consolation d'une conscience timorée*, imprimée à Paris en 1494. & à Rome en 1604. *le Fourmillier*, ou *le dialogue d'exhortation à la vie chrétienne, par l'exemple de la fourmi*, imprimé à Paris en 1519. & à Douay, en 1602. un traité *des preceptes du Decalogue*, imprimé à Paris en 1507. & 1515. & à Douay en 1612 l'*Alphabet de l'amour divin*, qui se trouve parmi les œuvres de Gerson; *La maniere de bien vivre*, sous le nom *de saint Bernard à sa sœur*, imprimé à Paris l'an 1484. & à Rome en 1604. trois livres *de La reforme des religieux*, à Anvers en 1611. traité des contrats des marchands, dans le recueil des traités de droit, des sermons pour toute l'année, deux lettres aux Bohémiens; & d'autres pieces dans les actes du concile de Basle. Il y a plusieurs autres ouvrages manuscrits de cet auteur. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XV. siecle.*

NYKNBURG, ville du duché de Lunebourg, sur le Weser, à dix ou douze lieuës au-dessus de Brême.

NYLAND, province de la Finlande en Suede. Elle est entre la Finlande propre, la Tavastie, la Carelie, & le golfe de Finlande. Borg & Helsingfort en sont les lieux principaux. Sanson y met aussi la petite ville de Roseborg, mais quelques geographes assurent qu'elle est dans la Finlande propre. * Maty, *diction.*

NYLEN (Arnoul) né à Nimegue, & religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit prieur de la maison de son ordre à Groningue, dès l'an 1584. & pendant la vacance du siege, il gouverna avec beaucoup de soin le diocese; dont il fut lui-même nommé évêque après Jean Bruches vers l'an 1590. On assure que pendant quatre ans, il eut beaucoup à souffrir des Heretiques, qui le jetterent même quelquefois en prison: les desordres ne lui permirent pas de se faire sacrer. Après la prise de Groningue par le prince Maurice de Nassau, il se retira à Bruxelles, où il mourut le 7. Mars 1603. On conservoit à Bruxelles un traité des sacremens, & des controverses de lui; mais ces ouvrages ont été brûlés au bombardement de cette ville. * Echard, *de script. ord. FF. Prad. to.* 2.

NYMPHAS, disciple de saint Paul, qui demeuroit à Colosses, & que cet apôtre saluë dans son *épître aux Colossiens, chap. IV. vers.* 15.

NYMPHEE, *Nymphaus*, jeune homme de l'isle de Melos, dans la mer Egée, conduisit une colonie de Meliens dans la Carie, province de l'Asie mineure, & se joignit aux habitans de la ville de Cryasse. Ceux-ci voyans que le nombre de ces étrangers s'augmentoit considerablement, & craignans qu'ils ne se rendissent seuls les maîtres de la ville, resolurent d'assassiner les principaux dans un festin. Nymphée averti de cette conspiration par Caphena, Carienne, qui étoit sa maîtresse, refusa de s'y rendre, si les femmes n'étoient de la partie. Les Cariens en furent d'accord; & alors Nymphée ordonna à ses compatriotes de se rendre au festin sans armes, & à leurs femmes de cacher un poignard dans leur sein, & de se mettre à table, chacune à côté de son mari. Vers le milieu du repas, les Meliens, lorsque les ennemis eurent donné le signal contr'eux: tirerent les poignards du sein de leurs femmes, & se jetterent sur ces traitres, sans leur donner le loisir de se défendre. Las ayant tous tués, ils demeurerent seuls en possession de la ville de Cryasse, & la rebâtirent de nouveau. * Plutarch. *de virtut. mulier.*

NYMPHEE, en latin *Nymphaum*, édifice public où il y avoit des fontaines; des grottes & des statuës de nymphes. Les historiens nous apprennent que l'on avoit bâti de magnifiques nymphées à Constantinople & à Rome; mais il n'en reste aucun vestige. On voit un édifice à peu près de cette maniere, entre Naples & le mont Vesuve, ou *Monti di Somma*, en Italie: il est bâti de marbre & est de figure carrée; on y entre par une seule porte, d'où l'on descend dans une grande grotte. Le pavé est de marbre de diverses couleurs, & les murailles revêtuës d'un coquillage admirable, qui representent les douze mois de l'année, & les quatre vertus politiques. L'eau d'une belle fontaine qui est à l'entrée, remplit un canal qui regne tout au tour; & l'on y voit des statuës & des tableaux de plusieurs Nymphes, avec quantité de figures fort divertissantes. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 1. *c.* 14.

NYMPHES, déesses de l'antiquité payenne, que les poëtes faisoient filles de l'Ocean & de Thetis, étoient distinguées en Nereïdes, qui exerçoient leur pouvoir sur la mer; & en naïades, qui regnoient sur les fleuves ou les fontaines. On donnoit aussi le nom de Nymphes aux déesses de la campagne; comme aux Dryades & Hamadryades des forêts; aux Napées des bocages & des prés; aux Oreades des montagnes. On appelloit aussi *Nymphes*, selon le témoignage de Porphyre (*de Ant. Nymp.*) toutes les ames des hommes; & en effet, *Nymphe*, est la même chose que *Nephés*, en hebreu, qui signifie *ame*. On croyoit que les ames des morts erroient autour des lieux qui leur avoient été les plus agreables pendant leur vie. C'est de-là qu'étoit venuë la coûtume des Orientaux, de sacrifier sous les arbres verds, dans la pensée

que quelque ame y faisoit son sejour. Les Grecs débitoient que les Nymphes se rejoüissoient quand la pluye faisoit croître les chênes, & qu'elles pleuroient, lorsqu'il n'y avoit plus de feüilles. Les ames des anciens habitans de la Grece, qui avoient demeuré dans les bois, étoient, disoient-ils, devenuës des *Nymphes Dryades*; celles de ceux qui avoient habité les montagnes des *Oreades*; celles de ceux qui étoient aux bords de la mer, des *Nereides* (ce mot vient de *Nerée*, qui tire sa source de l'hebreu *Nahar*, fleuve) celles de ceux qui faisoient leur sejour auprès des rivieres & des fontaines, des *Naïades*. * Callimach, *in del.* Denys d'*Halycarnasse*, *l.* 1.

NYMPHIS, né à Heraclée dans le Pont, fils de Xenagoras, historien Grec, écrivit en vingt-quatre livres l'histoire d'Alexandre; de ses successeurs, & des fils de ses successeurs, jusqu'à la ruine des tyrans, & le troisiéme Ptolemée: & il composa aussi une histoire d'Heraclée en treize livres. Voilà ce que Suidas nous apprend de Nymphis; mais on trouve de plus dans Photius, *cod.* 224. que les Heracleotes ayant pris les armes en faveur de Mithridates, fils d'Ariobarzanes, contre les Galates, qui les pousserent vivement, Nymphis fut le chef d'une ambassade qui conclut un traité de paix avec eux à force d'argent. Elien (*lib.* 7. *hist. anim.*) cite le neuviéme livre d'une histoire des Ptolemées écrite par Nymphis, mais ce pourroit bien n'être que l'ouvrage dont on vient de parler: celui qu'Athenée cite, *liv.* 13. qu'il appelle le Periple de l'Asie, étoit un ouvrage geographique, où cet ancien décrivoit les côtes de l'Asie mineure. Par le tems où il a fini son histoire des successeurs d'Alexandre, on juge qu'il florissoit vers la CXXXVI. olympiade 236. avant Jesus-Christ.

NYMPHODORE, d'Amphipolis, composa un traité des loix & des coûtumes des peuples de l'Asie, dont l'interprete de Sophocles (*in Oedip.*) cite jusqu'au treiziéme livre. Cet interprete appelle cet ouvrage *les Barbariques*, & saint Clement d'*Alexandrie* (*in Protrept.*) lui donne pour titre, *les usages des Barbares*, mais le même (*lib.* 1. *Strom.*) l'appelle *les usages de l'Asie*; par les endroits qu'on en cite, un lecteur intelligent s'apperçoit sans peine que ces differents titres ne marquent point des ouvrages differens. Nymphodore trop prevenu en faveur de la Grece, a été chercher mal-à-propos l'origine du nom de Serapis dans la langue grecque; le taureau nommé Apis, étant mort & embaumé, étoit mis selon lui dans un cercueil, nommé σορὸς en grec, d'où vient qu'on l'appella Soroapis, & ensuite Sarapis. Ces sortes d'étymologies n'ont pû plaire qu'aux gens de sa nation.

Un autre NYMPHODORE de Syracuse écrivit un Periple d'Asie, ouvrage important, cité par Athenée *liv.* 6. 7. & 13. & un autre traité des choses merveilleuses de Sicile, dont le même auteur fait mention, *livre* 13. C'est sans doute de ce dernier ouvrage qu'Elien a pris ce qu'il conte (*lib.* 13. *hist. anim. c.* 20.) des chiens qui gardoient le temple du demon Adrane en Sicile, & peut-être aussi ce qu'il rapporte dans le même ouvrage (*lib.* 16. *c.* 34.) touchant les peaux des chevres de Sardaigne.

NYMPHODORE de Syracuse, auteur Grec, écrivit une histoire de Sicile. * Pline. Etienne de *Byzance*, &c. citent l'un & l'autre de ces auteurs.

NYMPSCH, petite ville avec un château beau & fort Elle est dans la principauté de Brieg, en Silesie, à quatre lieuës de Munsterberg, du côté du nord. * Maty, *diction.*

NYNE ou NEANE, riviere d'Angleterre. Elle traverse le comté de Northampton, baigne la ville de ce nom, & celle de Peterboroug, & va se décharger dans un golfe de la mer d'Allemagne, aux confins du comté de Lincoln, & de celui de Nortfolck. * Maty.

NYSA, ville d'Arabie, ou selon d'autres de l'Egypte, dans l'endroit où elle confine à l'Arabie. Diodore de *Sicile* dit que ce fut-là où Bacchus fut élevé par les nymphes; d'où il a pris le nom de *Dionysus*, nom grec de Bacchus, composé du mot Διὸς, *Divin*, & *Nysa*, lieu où il nâquit, comme qui diroit *le dieu de Nysa*. La chronique d'Alexandrie, dit que ce mot est mis par metathese, pour celui *Sina*. *Moyse* sejourna 40. ans dans les deserts d'Arabie; où est le mont de Sina ou Sinaï, où Dieu lui donna sa loi parmi les tonnerres & les éclairs. Les Payens feignent que Bacchus fut porté dès son enfance en Arabie, où la montagne de Nysa est fort remarquable. * Vossius. Il y a une montagne & une ville de même nom dans les Indes. Nysa est aussi le nom de la nourrice de Bacchus, qui selon Pline, fut enterrée près de Scythopolis.

Une autre ville nommée NYSA dans la Carie, est celebre dans l'antiquité. Il y en a peu qui ayent produit tant d'habiles grammairiens. Nysa, dit Strabon *liv.* 14. a produit d'excellens hommes: Apollonius, philosophe Stoïcien, le meilleur des disciples de Panætius; Menecrates disciple d'Aristarque; Aristodeme fils de Menecrates, dont j'ai pris les leçons à Nyse étant extrémement jeune; Sostrate fils d'Aristodeme; & Aristodeme cousin de Sostrate, qui a enseigné le grand Pompée. Ils furent tous d'excellens grammairiens: le dernier enseigna tant à Rhodes que dans sa patrie, la grammaire & la rhetorique; mais étant à Rome il fut chargé de l'éducation des enfans de Pompée, & se borna à enseigner la grammaire en public. Cette ville de Nysa étoit sous la protection du dieu Lunus, ainsi qu'on l'apprend des medailles qu'elle fit frapper au coin de Valerien & de Gallien: on y celebroit aussi des jeux appellés *theogamies*, où toutes sortes de personnes étoient admises.

NYSLOT, c'est-à-dire, la nouvelle forteresse, bourg avec un bon château dans la Savolaxie, en Livonie, au milieu de grands marais, environ à vingt lieuës de Wiborg, vers le nord. * Maty, *diction.*

O

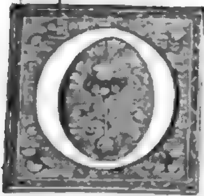

CETTE lettre a été quelquefois mise pour *e*; comme *vorsus*, pour *versus*; *voster*, pour *vester*; & pour *u*; comme *servos*, pour *servus*; *volgos*, pour *vulgus*. On s'en est aussi quelquefois servi pour *au*; comme *plodo*, *clostra*, *coda*, pour *plaudo*, *claustra*, *cauda*. Chez les Latins l'O avoit beaucoup d'affinité avec l'U, & ils confondoient & prononçoient de même ces deux lettres; parce qu'ils prononçoient l'u, par *ou*, comme le prononcent presque toutes les nations, à l'exception des François. Ainsi ils mettoient *Consol*, pour *Consul*. Les Grecs ont deux sortes d'O; l'O qui se prononce d'un son clair & bref, qu'ils appellent *Omicron*, c'est-à-dire, petit *o*; & l'autre, appellé *Omega* ω, c'est-à-dire, grand O, qui se prononce d'un son plus grave & plus long, comme deux O. L'O des Latins approche plus du son de l'ω, comme nous l'apprenons par ces deux vers d'Ausone.

Hoc tereti argutoque sono legit Attica gens O,
Ω Quod & O Græcum compensat Romula vox O.

Nous avons encore dans le françois deux prononciations de l'O, une breve, comme dans *botte*, & *cotte*; & une longue, remarquée par une *s* jointe, ou avec un accent circonflexe; comme dans *boste* ou *bôte*, *coste* ou *côte*. Elle sert encore pour admirer, pour appeller, pour desirer: & c'est une voix de raillerie & d'indignation. O, a été aussi pris pour le symbole de l'éternité.

Gregoire de *Tours* nous apprend, que le roi Chilperic voulut ajoûter une nouvelle lettre O dans l'alphabet des François, avec trois autres lettres. C'étoient Φ, Χ, Θ, qui se prononçoient ph, ch, th. Il fit pour ce sujet, des ordonnances tres-severes, mais comme ces lettres étoient inutiles, cette nouveauté n'eut point de suite.* Gregoire de *Tours*, *l. 5. hist. c.* 44.

O

O (D') C'est le nom d'une famille illustre de France. JEAN d'O, seigneur de Maillebois, &c. capitaine de la garde Ecossoise du roi, épousa l'an 1534. *Helene* d'Illiers, dame de Manou, fille de *Jean* d'Illiers, seigneur de Manou, frere de *René* d'Illiers, seigneur de Marcoussy, & de *Miles* ou *Milon* d'Illiers, évêque de Chartres; dont il eut FRANÇOIS, qui suit; JEAN, seigneur de Manou, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné*; *René*, seigneur du Fresne, mort sans lignée; *Louis*, seigneur de Ferrieres, mort à Anvers; *Charles*, abbé de saint Etienne de Caën, & de saint Julien de Tours; & *Françoise*, femme de *Louis* d'Angennes, seigneur de Maintenon, chevalier du Saint-Esprit.

FRANÇOIS d'O, seigneur de Fresnes & de Maillebois, &c. maître de la garderobe du roi Henri III. premier gentilhomme de sa chambre, chevalier de ses ordres, surintendant des finances, gouverneur de Paris, & de l'Isle de France, s'acquit les bonnes graces de son prince, & s'éleva par sa faveur à ces emplois importans. Les auteurs disent que d'O, homme entierement perdu par le luxe, obligeoit à toute heure le roi à faire de nouveaux édits, qu'on appelloit *Bursaux*, & d'aller au parlement, le forcer par sa presence à les verifier. Après la mort de ce monarque, l'an 1589. il s'attacha au roi Henri *le Grand*, & se trouva à l'assemblée que fit la noblesse Catholique, dans laquelle on avoit résolu de déclarer au roi, que la qualité de tres-Chrétien étant essentielle à un monarque François, il ne pourroit recüeillir la couronne, qu'avec cette condition. Le duc de Longueville se chargea de porter cette parole; mais n'ayant osé s'acquitter de ce qu'il avoit promis, d'O le fit hardiment. On dit qu'après la journée d'Ivry, Biron & lui empêcherent le roi d'aller à Paris, pour des interêts particuliers. Après la réduction de cette ville, le roi en donna le gouvernement à d'O, qui mourut au mois d'Octobre de l'an 1594. Voici les termes d'un historien, qui parle de sa mort: *Au mois d'Octobre ensuivant*, *François d'O*, *surintendant des finances*, *acheva de vivre dans son hôtel à Paris*, *ayant l'ame & le corps également gatés de toutes sortes de vilainies. Le roi se consola aisément de sa perte*, *parce qu'il faisoit d'effroyables dissipations; & que neanmoins il le vouloit tenir comme en tutelle.* Il n'eut point d'enfans de *Charlotte-Catherine* de Villequier, sa femme, fille de *René* de Villequier, dit *le Jeune* & *le Gros*, & de *Françoise* de la Marck. Elle prit une seconde alliance avec *Jacques* d'Aumont, seigneur de Chappes, prévôt de Paris. François d'O *laissa une fille naturelle*, *femme de* Robert *Caillebot*, *seigneur de la Salle*.

JEAN d'O, seigneur de Manou, second fils de JEAN d'O, seigneur de Maillebois, &c. & d'*Helene* d'Illiers, dame de Manou, fut fait chevalier des ordres du roi, l'an 1585. & capitaine de cent archers du corps: il épousa *Charlotte* de Clermont-Tallart, veuve de *Claude* d'Amencourt, seigneur de Montigny, & fille d'*Antoine* de Clermont III. du nom, comte de Clermont, vicomte de Tallard, grand-maître des eaux & forêts de France, & de *Françoise* de Poitiers. Elle prit une troisiéme alliance avec *Gabriel* du Quesnel, marquis de Coupigny; & eut de son second mariage *Louise* d'O, mariée par contrat du 5. Juin 1599. à *Gabriel* du Quesnel, seigneur de Coupigny, marquis d'Alegre.

On tient que la maison du QUESNEL, descendoit de HULTRE, HUBERT ou ROBERT comte de Ry, qui délivra Guillaume duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, surnommé *le Conquerant*, de la conspiration de Gui de Bourgogne, qui avoit des prétentions sur ce duché, & de ses alliés, Néel du Plessis de Saint-Sauveur, vicomte de Coten, Regnault comte du Bessin, Hamon le Dent, Grimaût du Plessis, & autres. Il est dit dans une ancienne chronique manuscrite, *que cet Hubert fit conduire & escorter le duc Guillaume son seigneur & son parent*, *jusques à Falaise*, *par ses trois fils*, *en l'année* 1046. dont l'un nommé GEOFROI, accompagna encore le duc Guillaume à la conquête d'Angleterre.

De ce GEOFROI est descendu RICHARD, qui épousa *Gertrude* de Molines, enterrée à Roüen dans la chapelle de saint Romain, où Richard étoit peint, armé à l'antique, avec une dame à genoux à ses côtés, & un écu de gueules, à trois quinte feüilles d'hermine, qui sont les armes de la maison du Quesnel, avec cette legende ou inscription latine: *Miles Richardus Quesnel*, *filius Godifredi; & ejus uxor Gertrud. de Molines*, *anno* 1140.

GEOFROI second fils de RICHARD, passa avec Richard, *Cœur de Lion*, roi d'Angleterre, en la Terre-Sainte l'an 1191. Son nom & ses armes sont dans la liste des Croisés; & il paroît par un titre daté d'après Pâques l'an 1189. que Geofroi ayant un differend avec Pierre de Roncerolles, au sujet des mouvances de la vallée d'Ancenis, ils s'en rapporterent, suivant l'usage du tems, au jugement de l'évêque d'Evreux. On voit par ce titre que *Clotilde* d'Harcourt étoit femme de Geofroi, & qu'elle stipule pour son mari, & pour GASPARD, son fils.

GASPARD épousa *Berthe* de Roncerolles, & mourut vers l'an 1234. Il laissa un fils, RENAUD, qui suit; & *Clotilde*, qui épousa *Robert* de Martel; *Berthe*, alliée à *Hugues* de Carbonel; & *Jeanne*, religieuse.

RENAUD épousa *Marguerite* de Marle; dont il eut, RICHARD II. seigneur d'Avoise & de Boüillancourt, qui épousa *Colette* de Foix. Ils firent l'an 1294. une donation,

d'une grande piece d'herbage à l'abbaye de saint Etienne de Caën. Par cette donation, Richard veut, *Que l'on prie Dieu à perpetuité, pour les pere & mere de Colette de Foix sa femme; pour ses pere & mere, Regnault & Marguerite de Marle; pour lui & pour Colette de Foix, sa femme; pour Robin, son fils, & Jacqueline de Briqueville, sa bruë, & leur posterité.*

ROBIN eut de *Jeanne* de Briqueville, RICHARD III. qui suit; & *Pierre* I. & mourut vers l'an 1339.

RICHARD III. épousa l'an 1328. *Philiberte* de Laval, dont il eut; GUILLAUME I. qui épousa l'an 1466. *Marie* le Vicomte, dont *Guillaume* II. qui épousa l'an 1391. *Louise* de Penel, &

JEAN du Quesnel, qui eut le don du roi, de la confiscation des biens, d'un autre *Jean* du Quesnel, son cousin germain, tué à la bataille de Verneüil l'an 1423. servant les Anglois. Le don du roi est attaché en original dans le manuscrit; & l'on voit dans l'abbaye de l'Estrée-sur-Auvre, son tombeau de marbre, & celui de *Marie* d'Estouteville, sa femme, qu'il avoit épousée l'an 1428. & un titre de donation, que lui & Marie d'Estouteville ont faite à cette abbaye en l'année 1440. de trois cens soixante & six arpens de terres labourables. Il eut

GUILLAUME du Quesnel, qui épousa l'an 1465. *Françoise* le Gris, barone de Coupigny, dont

PIERRE du Quesnel, II. du nom, baron de Coupigny. Sa tombe est dans la chapelle de l'église d'Iviers, diocese d'Evreux, qui est encore à present le lieu de la sepulture des seigneurs de la maison du Quesnel. L'on voit sur sa tombe, qu'il est mort en l'année 1548. Il avoit épousé l'an 1496. *Helene* de Garencieres, dame de Pinson, & de ce mariage sont issus CHARLES, qui suit; & *Ester* du Quesnel, mariée à *Louis* de Morillac.

CHARLES du Quesnel, I. du nom, baron de Coupigny, &c. Henri II. étant à Anet, lui donna au mois d'Août 1555. la commission de capitaine de trois cens hommes de pied François, servans en Piémont, qu'on appelloit *les bandes noires*. Le 25. Avril 1560. le roi lui donna encore des lettres de provision de gentilhomme ordinaire de la chambre: il mourut le jour de Noël de l'année 1567. Il avoit épousé l'an 1550. *Florence* du Roüy, dame d'honneur de la reine Catherine de Medicis. De ce mariage nâquit *Florence*, qui épousa *Gilles* d'Aubigné; & GABRIEL, qui suit;

GABRIEL d'Alegre, I. du nom, marquis de Coupigny, & chevalier de l'ordre du roi. Le roi Henri III. lui donna une compagnie d'ordonnance de cinquante lances par brevet du 2. Juillet 1589. & le roi Henri IV. lui confirma cette compagnie au camp d'Arnetal, par autre brevet du dernier Juillet 1591. Il épousa 1°. l'an 1578. *Isabeau* d'Alegre, 2°. l'an 1598. *Charlotte* de Clermont-Tallart veuve de *Jean* d'O, vicomte de Manou, & mere de *Louis* d'O. De son premier mariage, vinrent GABRIEL II. qui suit; *Marguerite*, alliée à *Pierre* de la Mousciere, seigneur de Baijosse; & *Pierre* du Quesnel, baron de S. Just, qui fut chevalier de Malte, quitta l'ordre, & épousa *Isabeau* de la Rochefoucault, dont il eut *Françoise* épouse de *François* de Belvezee, comte de Joncheres; & *Marguerite* alliée à *Gabriel* du Quesnel, III. du nom, son cousin germain.

GABRIEL du Quesnel, II. du nom, chevalier de l'ordre du roi, marquis d'Alegre par succession d'*Isabeau* d'Alegre, sa mere, à qui le marquisat d'Alegre étoit échû par le decès d'*Yves*, son frere, mort sans enfans, & qui fut assassiné dans la ville d'Issoire en l'année 1599. Le roi Louis XIII. lui donna une compagnie de trente lances, au titre de cinquante hommes d'armes, par brevet du 11. Decembre 1615. Il épousa en l'année 1599. *Louise* d'O, fille de *Charlotte* de Clermont-Tallart, & de *Jean* d'O, vicomte de Manou, dont il eut GABRIEL III. qui suit; & *Charles* II.

GABRIEL III. marquis d'Alegre, épousa l'an 1637. *Marguerite* du Quesnel, sa cousine germaine, fille de *Jean*, baron de Saint Just, & d'*Isabeau* de la Rochefoucault, dont;

CHARLES du Quesnel, II. du nom, marquis de Coupigny seigneur de Pinson, le Blanc-Fossé, Manou, le Roüy, & mestre de camp d'un regiment de cavalerie. Le roi le fit gentilhomme ordinaire de sa chambre, par lettres du 22. Juin 1659. Il épousa en 1639. *Marie* Dolu le Picart, tante à la mode de Bretagne de M. le maréchal duc de Luxembourg, à cause d'*Isabelle-Angelique* Dolu le Picart, mere d'*Isabelle-Angelique* de Vienne, comtesse de Bouteville, qui fut mere de M. le maréchal de Luxembourg, dont ledit Charles du Quesnel, marquis de Coupigny, étoit de son côté proche parent, à cause de Charlotte de Clermont-Tallart, sa grande-mere. De ce mariage sont issus, ALBERT, qui suit; *Jacques-Antoine*, mort chevalier de Malte.

ALBERT du Quesnel, marquis de Coupigny, mort en 1717. âgé de 78. ans, avoit épousé l'an 1670. *Louise* Perau, morte le 18. Avril 1702. dont sont issus, FABIEN-ALBERT, qui suit; *Therese-Albertine*; & *Jeanne* du Quesnel, mariée à N. Bastonneau.

FABIEN-ALBERT du Quesnel, marquis de Coupigny, seigneur de Pinson, le Blanc-Fossé, Neüilly, Beaulieu-les Roulandieres, &c. a épousé en Novembre 1714. *Jeanne-Louise* de Bethune, fille de *François-Annibal* comte de Bethune, chef d'escadre des armées navales du roi, & de *Renée* le Borgne de Lesquifiou,

O A

OANNES, *Oannes*, monstre demi-homme & demi-poisson, qui a paru, dit-on, autrefois en Egypte. Il sortoit de la mer Rouge le matin, & venoit aux environs de la ville de Babylone, d'où il retournoit le soir dans la mer. Pendant le jour, il enseignoit à ceux qui l'écoutoient, toutes sortes de sciences & d'arts, l'agriculture, l'architecture, les mathematiques, la morale, la physique & la medecine. On a vû quatre differens Oannes dans l'espace de quatre siecles, qui furent nommés *Annedotes*; & l'on gardoit encore à Babylone une statuë qui en representoit un, 304. ans avant Jesus-Christ. Hornius croit que c'étoit un demon qui cherchoit à s'attirer l'adoration des peuples, & que les Egyptiens honorerent ensuite sous le nom de Dagon & d'Adargar: Helladius de *Byzance* le nomme Oën; mais le sentiment de Scaliger est, qu'il faut lire Oannes, & que cette abbreviation vient des copistes. * Berosus. Apollodorus. Helladius *Bysant. in Chrestomathia.* Seldenus, *de diis Syris.* Hornius, *hist. philosoph. l.* 2.

OANUS, fleuve de Sicile, dont parle Pindare, que Fazel croit être *Prasicolari*. Estienne de *Byzance* parle ville de Lydie de ce nom.

OASIS, nom de deux villes d'Afrique dans la Lybie. La premiere du côté du midi, surnommée *la grande*, est aujourd'hui *Alguechet* ou *Gademez*. La seconde, qui est plus septentrionale, est nommée *Eleocbat* ou *Elocber*. C'est ce qu'on en dit par conjecture. On croit qu'elles sont toutes deux dans les deserts de Barca, dans la Libye propre, & à 90. milles l'une de l'autre. C'est dans la solitude d'Oasis, que Julien l'*Apostat* relegua deux prêtres d'Antioche, Eugene & Macaire, après la translation des reliques de saint Babylas. Pour éviter la fureur des émissaires du même prince, saint Hilarion se retira peu de tems après dans la même solitude d'Oasis, où l'heresiarque Nestorius fut exilé, & mourut. *Oasis* signifie en general, un amas de maisons ou de tentes dans un desert, ou dans un lieu sec, dont l'Afrique étoit autrefois pleine. * Zosime, *l.* 5. Sozomene. S. Jerôme, *in vita Hilar.* Olympiodore, *in excerpt.* Nicolas Sanson, *geogr. &c. Voyez* Samuël Bochart, en son Canaan, *livre VI. c.* 29.

OATASSENS, nom d'une famille qui possеda le royaume de Fez en Afrique, après celle de Merinis. Les Ommiades établirent cette monarchie vers l'an 800. de Jesus-Christ, 184. de l'hegire, & y regnerent jusqu'à l'an 950. & 341. de l'hegire, que les Zenetes, peuples d'Afrique, exterminerent entierement cette race. Vers l'an 1052. & 443. de l'hegire, les Almoravides, autres peuples d'Afrique, chasserent les Zenetes, & furent détrônés ensuite par les Almohades, dont le chef étoit Abdalla Elmohadi, qui de maître d'école, se fit roi l'an 1139. Les Almohades furent chassés l'an 1210. par les Merinis

rinis qui demeurerent en possession du royaume de Fez jusqu'en 1420. après lesquels Hascenes, cherif, usurpa la couronne pendant un an, & fut chassé par Saïd-Abra, de la famille d'Oattas, dont les descendans ont regné jusqu'en 1548. Durant leur regne Hamed, cherif, se rendit maître du royaume de Maroc l'an 1512. & son frere Muhammed, cherif, s'empara du royaume de Sus l'an 1527. Enfin après la mort de Hamed, roi de Fez, & le dernier des Oatassens, Muhammed, cherif, posseda aussi le royaume de Fez l'an 1548. *Voyez* CHERIF.* Hornius, *orb. imper.*

OATES (Titus) Anglois, s'est fait un nom dans l'histoire de sa patrie par ses parjures. Il nâquit vers l'an 1619. & étudia dans les universités d'Oxfort & de Cambridge, où ayant pris le bonnet de docteur, l'évêque de Londres le fit ministre, sans pourtant lui donner d'église particuliere à regir, ce qui dépita Oates, d'autant plus qu'il n'avoit aucun revenu : ainsi il embrassa la religion Catholique, & il entra parmi les Jesuites, pour avoir dequoi vivre. Avec leur habit il demeura à Rome, à Saint Omer, & autres endroits où les Jesuites Anglois ont des seminaires. Mais l'esperance d'une plus grande fortune le fit retourner à la religion Anglicane. Il se rendit outre cela l'an 1678. dénonciateur auprès du roi Charles II. d'une prétenduë conspiration des Catholiques contre sa personne royale. Les dépositions de ce scelerat & de deux autres aussi méchans que lui, firent perdre la vie à milord Staffort, au sieur Colman, écuyer & secretaire du duc d'Yorck, & à quelques Jesuites, qui moururent constamment & chrétiennement, protestant toûjours de leur innocence. M. Arnauld l'a prouvée tres-clairement dans son apologie pour les Catholiques; aussi leur memoire fut-elle rétablie sous le regne de Jacques II. & Oates fut condamné comme un parjure & un calomniateur à une prison perpetuelle, & à être fustigé par la main du bourreau depuis Oldgate jusqu'à Newgate, quatre fois l'année, & attaché ces jours-là au pilori. Ce qui fut executé jusqu'en 1689. que le prince d'Orange le tira de prison, lui fit expedier des lettres de pardon, & lui donna une pension. Il vouloit même le faire declarer par son premier parlement, capable de témoigner en Justice : mais cette proposition fut rejettée. Ce malheureux, que l'on peut appeller *vir infelicis memoria*, mourut au mois de Septembre de 1705. * Arnauld, *apologie pour les Catholiques. Hist. des révolutions d'Angl. sous Jacques II.*

OAXES, *Oaxes*, fleuve de Crete, extrémement froid, avec une ville de ce nom. Herodote en fait mention dans le 3. livre. Vibius Sequester, & Varron, nomment la ville *Oaxis* & *Oaxia*.

O B

OBDORA, grand pays de la Moscovie septentrionale, près de la mer Glaciale, entre le fleuve Obie, & la province de Petzorcke ou Petzora. Il n'y a point de ville, mais seulement quelques forts que les Moscovites y ont bâtis depuis peu le long de la mer. Les Hollandois ont donné le nom de nouvelle Frise occidentale, *Niew West-Friesland*, à la côte la plus septentrionale. * Olearius. Sanson.

OBED, un des ayeux de Jesus-Christ, selon la chair, étoit fils de *Booz* & de *Ruth*, & fut pere de *Jessé*, qui le fut de David. Obed nâquit vers l'an 1760. du monde, & 1275. avant Jesus-Christ, son pere étant âgé d'environ 95. ans. * *Ruth*, 4. *S. Matthieu*, 1. Torniel & Salian, *in annal. veter. testam.*

OBEDEDOM, Israëlite, fils d'Idithun de la tribu de Levi, eut l'avantage d'avoir chez lui l'arche pendant trois mois; en consideration de quoi, Dieu combla sa maison de toute sorte de prosperités. Après la mort d'Isboseth, toutes les tribus s'étant venu soûmettre à David, ce prince fit transporter l'arche de chez Abinadab, chez Obededom, & trois mois après dans la citadelle de Sion, l'an du monde 2990. & 1045. avant Jesus-Christ. * II. *des Rois*, 6. I. des *Paralipomenes*, 13.

☞ Nous avons dit qu'Obededom étoit Israëlite, de la tribu de Levi; cependant l'écriture dit qu'il étoit de Geth. *Divertit eam in domum Obededom Gethai. Et habitavit arca Domini in domo Obededom Gethai tribus mensibus.* Pour concilier cette contrarieté apparente, il faut se souvenir qu'Obededom est appellé Gethéen, non pas qu'il fût natif de Geth, qui étoit une ville des Philistins, mais parce qu'il y avoit demeuré avec David. En effet, dans les 13. & 16. chapitres du premier des Paralipomenes, le même Obededom est nommé entre les chantres & les portiers qui étoient de la tribu de Levi. On peut aussi voir dans le 13. chapitre du second livre des Rois, que les six cens soldats Hebreux qui suivirent David à Geth, & qui en revinrent avec lui, y sont nommés Gethéens, quoiqu'à la verité ils ne fussent pas originaires de cette ville.* *Consultez* Torniel & Salian, *in annal. vet. testam.*

OBEL (Mathias) medecin, natif de Lille, étudia sous Rondelet à Montpellier, & exerça la medecine dans le Pays-Bas. Il s'adonna entierement à l'étude & à la connoissance des simples, en Angleterre, où il fut appellé par Jacques I. roi de la grande Bretagne, en qualité de botaniste. Il écrivit l'histoire des plantes, & diverses autres pieces jusqu'en 1616. qu'il mourut à Londres.

OBELISQUES D'EGYPTE : ce sont des colonnes quarrées d'une seule pierre, finissant en pointe comme de petites pyramides, & remplies de tous côtés de caracteres hieroglyphiques & mysterieux. Les Arabes les appellent *Messales Pharaon*, c'est à dire, *les aiguilles de Pharaon*; parce qu'elles ont été construites par les premiers rois d'Egypte, qui portoient tous le nom de Pharaon, comme les premiers empereurs Romains, celui de Cesar. Les prêtres Egyptiens les appelloient *les doigts du Soleil*; parce que ces monumens étoient consacrés à cet astre. Le premier obelisque d'Egypte fut dressé par un roi d'Egypte vers l'an 1422. avant Jesus-Christ. Son successeur fit dresser douze obelisques dans Heliopolis. On en éleva plusieurs autres du tems du roi David, vers l'an 1048. avant Jesus-Christ. Un obelisque sans emblêmes, fut construit vers l'an 983. avant Jesus-Christ, & dans la suite fut transporté à Rome par l'empereur Claude. Le roi Psammis en fit dresser un dans Heliopolis avec plusieurs emblêmes & hieroglyphes, 807. ans avant la naissance de Jesus-Christ. Le roi Neco, 610. ans avant Jesus-Christ, fit ériger un grand obelisque à Memphis, que Ptolemée Philadelphe fit transporter à Alexandrie. La plûpart des obelisques ont eu le même sort, les empereurs Romains les ayant fait transporter des autres lieux d'Egypte à Alexandrie, & d'Alexandrie à Rome, où l'on en voit encore quelques-uns. Auguste en fit transporter deux d'Heliopolis à Rome. Jules-Constance y en fit mener un autre, que l'on y voit encore, & qui a été décrit par Ammien Marcellin. Il avoit été dressé autrefois par Ramessés, roi d'Egypte, comme le montre cet historien, en rapportant le sens des figures hieroglyphiques que l'on y voit, au moins comme on croyoit les entendre de son tems. Ce même obelisque ayant été abbattu fut redressé par Sixte V. Il y en avoit un grand nombre d'autres; mais Cambyse roi de Perse, s'étant emparé de l'Egypte l'an 525. avant Jesus-Christ, détruisit tous les obelisques qu'il trouva, & fit mourir ou bannir les prêtres Egyptiens, qui seuls entendoient les secrets des caracteres hieroglyphiques : ce qui fut cause que l'on ne dressa plus de ces obelisques. Les emblêmes & les caracteres qui y étoient gravés, cachoient de grands secrets, & representoient les mysteres des Egyptiens, dont peu de gens avoient la connoissance. Comme les prêtres & les personnes de qualité faisoient aussi élever des obelisques, ils n'étoient pas tous d'une structure si magnifique ni d'une même hauteur. Les petits n'étoient que d'environ quinze pieds, les autres montoient jusqu'à cinquante, à cent, ou à cent quarante pieds. Afin que ces hieroglyphes pussent resister aux injures du tems, les Egyptiens choisirent une matiere fort dure. C'est une pierre que les Latins appellent *pierre de Thebes*, & les Italiens *Granito rosso*, laquelle est une espece de marbre moucheté, qui est de la même dureté que le porphire. La carriere d'où l'on tire ce marbre, est près de la ville de Thebes, dans des montagnes qui s'etendent

vers le midi, jusqu'aux cataractes du Nil. Quoique l'Egypte ne manque pas d'autre marbre, on ne voit pourtant des obelisques que de celui-ci: peut-être parce que les Egyptiens y trouvoient quelque mystere; car comme les obelisques étoient dediés au soleil, & que leur forme pointuë figuroit les rayons de cet astre, on avoit choisi une matiere qui eût du rapport avec les proprietés du soleil. Ce marbre étant moucheté d'un rouge éclatant, de violet, de petites taches de couleur de crystal, de bleu, de cendré & de noir, les Egyptiens s'imaginerent qu'il étoit fort propre pour representer l'action du soleil sur les quatres elemens. Le rouge & le violet marquoient le feu; le crystal signifioit l'air; le bleu l'eau de la mer; & le cendré & le noir, la terre. Ainsi quand on trouve des obelisques d'un autre marbre, on peut conclurre qu'ils ne sont pas de la façon des prêtres d'Egypte; mais bâtis par les Egyptiens après le bannissement des prêtres, que Cambyse chassa, ou par d'autres nations. Tel étoit l'obelisque que les Pheniciens dédierent au soleil, dont le sommet spherique, & la matiere étoient fort differens des obelisques d'Egypte. Tel étoit encore celui que l'empereur Elagabale fit transporter de Syrie à Rome. * Dapper, *description de l'Afrique*, Ammien Marcellin, *l.* 17.

OBENGIR, fleuve que les Latins nomment *Ochus*, & qui dans les cartes modernes est appellé *Dibas*, a sa source près des terres du grand Mogol, parcourt le pays appellé *Balk*, où il arrose la ville de ce nom, & quelques autres villes; & ensuite grossi par les eaux de quelques rivieres, se décharge dans l'Oxus, dit *Chajou* & *Gibon*. Quinte-Curce fait mention de l'Ochus, *liv.* 7. *superatis deinde amnibus Ocho & Oxo*; ainsi que Ptolemée, qui le place avec raison dans la Bactriane.

OBENHEIM (Christophle) étoit d'Ottingen, & vivoit en 1562. Nous avons de lui une exposition des passages du nouveau testament, qui semblent se contredire, & des exemples des vertus & des vices. * Konig, *biblioth.*

OBERKIRK, c'est-à-dire, *la Haute Eglise*, petite ville ou bourg du cercle de Souabe. Ce lieu est dans l'Ortnaw sur le Rencken, à deux lieuës d'Offenbourg, vers le nord-est. * Maty, *diction.*

OBERMUNSTER, abbaye de chanoinesses seculieres à Ratisbonne, dont l'abbesse est princesse de l'empire, envoye ses deputés à la diete, & fournit deux cavaliers & six fantassins pour son contingent en tems de guerre. Cette abbaye fut fondée par la reine Emme, femme de Louis, roi de Germanie vers l'an 831. elle y choisit sa sepulture, & son fils Charles *le Gros* la prit sous sa protection l'an 886. On dit que le relâchement s'y introduisit bientôt, & que dès l'an 974. Volfang évêque de Ratisbonne, fut obligé à y retablir la discipline reguliere. L'empereur Henri II. fit rebâtir le monastere l'an 1010. & en fit dédier l'église en sa presence. On y observoit la regle de saint Benoît, mais les religieuses se sont secularisées depuis. * Mabillon, *ann. ord. S. Bened.* Yepés, *chron. gen. de la ord. de S. Ben.*

OBERNPERG, petite ville ou bourg de la Baviere. Ce lieu est situé sur l'Inn, à cinq lieuës au-dessus de Passaw, & il appartient à l'évêque de Passaw, qui y fait sa residence ordinaire. Presque tous les geographes prennent Obernperg pour l'ancienne *Stanacum*, petite ville du Norique, laquelle d'autres mettent à Wachsenkirken, village situé à cinq ou six lieuës d'Obernperg vers l'orient. * Maty, *diction.*

OBERSTEIN, petite ville avec un château, & un petit comté dépendant de celui de Rheingravestein. Elle est dans le Palatinat du Rhin, sur la Nahe, à trois lieuës au-dessous de Birkenfeld. * Maty, *diction.*

OBERWESD, petite ville d'Allemagne dans le bas cercle du Rhin, & dans l'archevêché de Treves. Elle étoit autrefois imperiale: mais elle est maintenant sujette à l'électeur de Treves. Elle est sur le Rhin, à 4. milles de Bacharach, & à 20. de Coblentz; sous le 27. degré 7. minutes de longitude; & sous le 50. degré 3. minutes de latitude. * *Dictionnaire Anglois.*

OBER-WESSEL, en latin, *Vesalia superior*, ville d'Allemagne. Elle est dans l'archevêché de Treves, sur le Rhin, entre S. Goar & Bacharach, environ à 2. lieuës de l'une & de l'autre. On voit sur une colline au pied de laquelle Ober-Wessel est bâtie, le château qui donne le nom à l'illustre maison de Schomberg, dont les prédecesseurs ont été burgraves d'Ober-Wessel. l'empereur Frederic II. mit cette ville au nombre des villes imperiales l'an 1233. & l'an 1312. L'empereur Henri VII. la donna avec Boppart, en engagement à Baudoüin son frere, archevêque de Treves, dont les successeurs la possedent encore aujourd'hui. Au reste, on croit, par une ancienne tradition, que cette ville est celle, qu'on nommoit anciennement *Vosavia & Ficelia*, qui est le lieu où Mammée, mere de l'empereur Alexandre *Severe*, fut tuée. * Maty, *diction.*

OBI, nommé autrefois *Carambuc*, fleuve de Moscovie, qui sort du lac Kitaiko, dans la grande Tartarie, & separe l'Asie de l'Europe, coule du midi au septentrion, dans la Tartarie Moscovite, & dans le pays des Samogedes, où il se jette par six emboûchures dans la mer Glaciale, après avoir reçu à son occident les eaux de l'Irtis, riviere d'un tres-long cours, & celles de quelques autres rivieres.

OBI, fleuve d'Ethiopie, que les Latins nomment *Raptum*.

OBICI (Hippolyte) étoit de Ferrare. Il publia en 1619. un livre de la noblesse du medecin. Cinq ans auparavant il avoit publié à Ferrare, un livre contre la medecine statique, sous ce titre, *Staticomastix, vel medicina statica demolita*. * Konig, *biblioth.*

OBIZZI (Lucrece d'Egli Orologgi, femme de *Pie Enée*, marquis d'Egli) dans le Padouan, s'est renduë aussi celebre dans le XVII. siecle par sa pudicité, que l'ancienne Lucrece. Vers l'an 1645. pendant que le marquis Obizzi étoit à la campagne, un gentilhomme de la ville, qui étoit devenu amoureux de Lucrece, entra dans sa chambre, où elle étoit encore au lit avec son fils *Ferdinand*, âgé de cinq ans: le gentilhomme prit la précaution de transporter cet enfant dans une chambre voisine, & sollicita cette dame de condescendre à ses mauvais desirs; mais n'ayant pû rien gagner ni par caresses, ni par menaces, son amour dégenerant en fureur il la poignarda. Il y eut des indices contre ce meurtrier: on sçavoit qu'il avoit de l'attachement pour la marquise; l'enfant dit quelque chose; des voisins déposerent l'avoir vû dans le quartier; on trouva sur le lit un bouton de manchette, tout semblable à un autre bouton qu'il avoit encore: on l'appliqua donc plusieurs fois à la question ordinaire & extraordinaire, qu'il soûtint sans rien avouer. Ainsi on se contenta de le retenir en prison pendant quinze ans, au bout desquels il en sortit; mais peu de mois aprés le jeune marquis Obizzi vengea la mort de sa mere, en le tuant d'un coup de pistolet; & après cette expedition, il passa au service de l'empereur, qui le fit successivement marquis du saint Empire, colonel & commandant de Vienne, surintendant general des arsenaux, son chambellan, conseiller d'état, & maréchal general de camp. Il mourut à Vienne, le 2. Decembre 1710. âgé de 71. ans, après 50. ans de services rendus à la maison d'Autriche, tant dans la guerre que dans les negociations & commissions importantes, d'où son corps fut transporté à Padouë au tombeau de ses ancêtres, sans laisser de posterité, quoiqu'il eût été marié trois fois. La maison de ville de Padouë, pour éterniser la memoire de la marquise Obizzi, lui a fait élever par decret du 31. Decembre 1661. une espece de monument dans la grande salle de l'hôtel de ville, avec une inscription honorable, qui fait mention de son malheur & de sa vertu. * *Voyages d'Italie.*

OBLATS ou DONNE'S, gens qui prenoient un habit religieux, different de celui des moines, qui s'offroient à Dieu avec leurs biens, & se donnoient entierement à un monastere, jusques là qu'ils y entroient en servitude, eux & leurs enfans. Le premier Oblat connu, étoit un homme noble, qui se donna l'an 948. avec sa femme nommée *Dode*, du consentement de ses enfans à l'abbaye de Clugny, à laquelle il donna en même tems les biens dont il joüissoit à Maure & à Norond sur la Garonne. Pour marque de l'offrande que ces Oblats faisoient d'eux-mêmes & de leurs biens, ils le mettoient les

cordes des cloches des églises au tour du col, & quelques deniers sur la tête, d'où ils les reprenoient pour les mettre sur l'autel. Une femme de qualité nommée *Gise*, s'étant donnée elle & ses descendans au monastere de saint Michel l'an 1022. laissa pour marque un denier percé,& le bandeau de sa tête.Il y a eu un grand nombre d'Oblats de cette sorte dans l'ordre de saint Benoît, & l'histoire en fait mention aussi dans les autres ordres, comme dans celui des Servites. Il y a eu en France d'autres Oblats tres-differens de ceux dont on vient de parler. C'étoient des gens que le roi presentoit aux monasteres de fondation royale, où l'on étoit obligé de les recevoir & de les nourrir : on les appelloit moines laiz : ils devoient sonner les cloches, balayer l'église & le chœur: on accordoit d'ordinaire ces places à des soldats estropies ou invalides ; depuis on les convertit en argent, & depuis ces Oblats & leurs pensions ont été transferés en l'hôtel royal des Invalides.* Mabillon, *ann. ord. S. Bened. tom.* 3.

OBLATS, congregation de prêtres seculiers établie à Milan par saint Charles Borromée, furent ainsi nommés, parce que ces prêtres s'offrirent volontairement à leur archevéque, pour le seconder selon qu'il leur ordonneroit, dans le gouvernement de son diocese. Ce saint prélat les mit sous la protection de la sainte Vierge, & celle de saint Ambroise ; c'est pour cela qu'ils furent appellés les *Oblats de saint Ambroise*. Cet établissement se fit le 16. Août 1578. Le pape Gregoire XIII. approuva cet institut ; lui accorda beaucoup de privileges, & donna à ces prêtres des revenus considerables, qui avoient appartenus à l'ordre des Humiliés : on leur donna pour faire leurs fonctions, l'église du saint Sepulcre, qui est en grande veneration à Milan. Le but de cet institut est de faire tout ce que l'archevéque ordonne, par rapport à l'état ecclesiastique, comme d'aller en missions, de desservir des cures, de diriger les colleges & seminaires, de faire faire les exercices spirituels à ceux qui aspirent aux saints ordres; en un mot d'être disposés pour toutes les fonctions ecclesiastiques, quand le prélat en ordonne quelqu'une; de là vient, qu'en y entrant on fait un vœu simple d'obéissance entre ses mains. Saint Charles avoit dessein d'en établir dans toutes les villes de son diocese ; mais sa mort en empêcha l'execution. Il leur associa des hommes seculiers, qui vivant dans le monde, ne laissoient pas de s'employer à toutes sortes d'œuvres de pieté, principalement à enseigner la doctrine Chrétienne. Il établit aussi une compagnie de femmes, qu'il appella *la compagnie des dames de l'Oratoire*, leur prescrivant des regles fort saintes, sur-tout d'assister à tous les exercices spirituels qui se faisoient dans l'église du saint Sepulcre, conformement à ceux qui se pratiquoient à Rome dans l'église des prêtres de l'Oratoire de sainte Marie de la Vallicelle.* Hermant, *Histoire des ordres Religieux, tome III.*

OBOLE, monnoye de cuivre, valant une maille ou deux pites, la moitié d'un denier. Quelques-uns veulent que ce soit seulement le quart d'un denier, la moitié d'une maille. Il y a eu chez les Grecs des oboles d'argent, qui valoient onze deniers, & selon quelques-uns un sol quatre deniers ; & il y a eu aussi des oboles d'or. M. du Cange dit qu'il y a eu en France des oboles d'or & des oboles d'argent; que l'obole blanche valoit quatre deniers tournois, qu'on appelloit obole tierce, parce que c'étoit le tiers d'un sol. Il y avoit aussi des oboles d'argent du poids d'un denier 15. grains. Obole en medecine, est un poids de dix grains ou un demi-scrupule; & il faut trois scrupules pour faire une dragme ou un gros. Obole chez les Juifs, étoit une espece de poids nommé *Gerah*, qui pesoit 6. grains d'orge. C'étoit la XX. partie d'un sicle, *siclus viginti obolos habet*. Obole chez les Siciliens, étoit le poids d'une livre. C'étoit aussi une espece de monnoye. On prétend que c'est d'eux que les Romains ont emprunté ce nom. Borel le dérive du grec ὀβελὸς parce qu'elle étoit longue & étroite comme une aiguille, d'où il derive aussi le nom d'obelisque.* Du Cange, *Glossar. Exod. c.* 30. *v.* 13.

OBOLLAH, petite ville forte & bien peuplée, située sur un des bras du Tigre, qui a été tiré en forme de canal, de la longueur de sept ou huit lieuës ; & c'est sur les deux rives de ce fleuve, qu'on voit une longue suite de jardins & de portiques, qui se répondent les uns aux autres avec une symmetrie admirable. Les geographes Orientaux placent ce lieu dans le III. climat, à 84. degrés de longitude, & à 30. d. 15. m. de latitude septentrionale, & le font passer pour un des quatre endroits les plus delicieux de toute l'Asie, qu'ils appellent les quatre paradis. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale*.

OBORKOW, petite ville de la Russie rouge en Pologne. Elle est dans le palatinat de Belczo, environ à six lieuës de la ville de Belczo, vers le nord.* Maty, *diction.*

OBOTH, trente-septiéme campement des Israëlites où ils arriverent de Punon, & d'où ils partirent pour aller à Jeabarim sur les marches de Moab. * *Nombr. XXXIII.* 43.

OBRACH, ville de la Turquie d'Europe, dans la Servie, près la riviere du Drin.* Baudrand, *diction. geogr.*

OBRECHT (George) professeur en droit, né à Strasbourg l'an 1547. d'une famille originaire de Schelestad, qui fut annoblie par l'empereur Rodolphe II. l'an 1640. étudia à Tubinge, & dans les principales universités de France, où il se trouva dans un tems assez fâcheux. Depuis il prit les degrés de docteur à Bâle, & étant de retour à Strasbourg, il fut choisi pour être professeur en droit, qu'il enseigna avec beaucoup de reputation pendant quarante ans. Il mourut le 7. Juin de l'année 1612. âgé de 66. ans. Il avoit fait divers ouvrages, dont on n'a publié qu'une partie, *Oeconomia juris*; *Legalis topica*; *Jus feudale*, *&c.*

OBRECHT (Ulric) petit-fils du précedent, né à Strasbourg le 23. Juillet 1647. se rendit par la suite un des sçavans hommes de son pays. L'étude des langues latine, grecque & hebraïque, furent presque le premier amusement de son enfance, & il apprit comme en se joüant, le françois, l'espagnol & l'italien. Il n'avoit que quinze ans lorsqu'il composa & prononça en public une harangue latine, qui fut universellement applaudie. Aussi avoit-il puisé les principes de l'éloquence dans leurs sources, dans Demosthene, Ciceron, Hermogene, Quintilien, Longin, &c. Le fort de ses études fut dans la suite sur la jurisprudence & sur l'histoire. Doüé d'une memoire excellente, ses idées ne se broüillerent jamais, & on l'entendoit avec plaisir rendre compte de tous les siecles, comme s'il y eût vécu, & de toutes les loix, comme s'il les eût établies. Aussi M. Bossuet, évêque de Meaux, surpris de l'entendre discourir de tout, à propos, le nomma-t'il justement *Epitome omnium scientiarum*. Après ses licences il voyagea à Vienne en Autriche, & à Venise, avec un ambassadeur Moscovite ; & le soin qu'il prit de visiter principalement les bibliotheques & les sçavans, contribua beaucoup à le former. A dix-neuf ans il avoit déja imprimé une espece de *commentaire sur le songe de Scipion* ; & une *dissertation sur les principes de la prudence civile & politique*. Il donna ensuite *Animadversiones in dissertationes de ratione status in imperio, &c.* C'étoit une critique sur un livre qui avoit fait grand bruit en Allemagne, sous le nom masqué d'*Hippolyte de la Pierre*, & par là il rendit un grand service à la maison d'Autriche, qui dans la suite n'a rien épargné pour l'engager dans ses interêts. Quoiqu'il fût professeur de droit en l'université de Strasbourg, il trouvoit encore du tems pour faire des ouvrages : tels furent celui qu'il fit sur une medaille fort rare de Domitien ; ses éclaircissemens sur l'histoire d'Auguste ; & son *Prodromus rerum Alsaticarum*, qui n'étoit qu'un essai d'un grand ouvrage qu'il méditoit sur l'Alsace, & que ses grandes occupations ne lui permirent pas d'achever. Il travailla aussi pour sa patrie, en prouvant le droit de la republique de Strasbourg pour porter l'étendart de l'empire, conjointement avec les ducs de Wirtemberg, qui en sont en possession. Il fit aussi un traité *de imperii Germanici ejusque statuum fœderibus* ; & un autre, *De jure belli & sponsoribus pacis*. Au milieu de ces occupations il pensa à son salut: l'antiquité de la doctrine & des usages de l'église Romaine, jointe à la succession des pasteurs dont ses lectures le convainquirent, commencerent à le faire revenir

de ses préjugés. M. Pelisson, après que le roi se fut rendu maître de Strasbourg, eut quelques conferences avec M. d'Orbrecht; les Jesuites que sa majesté établit à Strasbourg, continuerent de l'ébranler. Il vint enfin à Paris l'an 1684. consommer l'ouvrage de sa conversion, & abjurer le Lutheranisme entre les mains du sçavant M. Bossuet, évêque de Meaux. Retourné en sa patrie il ne songea qu'à l'edifier, & à la ramener avec lui au sein de l'église par les exemples de sa pieté. L'an 1685. le roi le nomma pour présider en son nom au senat de Strasbourg, en qualité de *préteur royal*, ce qui lui fit tourner toute son application vers les affaires publiques. Il s'étoit glissé un abus énorme dans Strasbourg, où l'on n'hesitoit pas à dissoudre les mariages pour cause d'adultere. Ce nouveau magistrat essaya de reprimer cet abus par la voye d'instruction, & pour cela il traduisit en allemand le livre de saint Augustin, *du mariage des adulteres*, & convainquit de faux les ministres qui autorisoient un sentiment si pernicieux. Ensuite il obtint du roi l'an 1687. une défense d'en user à l'avenir comme on avoit fait jusqu'alors. Il traduisit aussi en allemand un ouvrage du P. Dez, Jesuite, qui établissoit tous les dogmes Catholiques, qui sont contestés par les Lutheriens, & par là il rendit un grand service à la religion. Enfin le roi le nomma son commissaire & son envoyé à Francfort, pour la discussion des droits de madame Elisabeth-Charlotte, princesse électorale Palatine, à la succession de ses peres. Il s'y rendit, & cela interrompit quelques ouvrages d'érudition ausquels il travailloit; mais cela ne l'empêcha pas d'écrire fortement pour montrer invinciblement, & par les jurisconsultes, & par les historiens, les droits de Philippe V. à la couronne d'Espagne. Tant de travaux avancerent sa mort, qui arriva le 6 Août 1701. après qu'il eut reçu ses sacremens avec toute la pieté qu'on pouvoit desirer. Son fils, aussi zelé Catholique que lui, succeda à la charge de préteur royal, quoiqu'il n'eût que 26. ans; mais il la garda peu, étant mort en 1708. après avoir donné une version latine de la vie de Pythagore, écrite en grec par Jamblique. On trouve un catalogue exact des ouvrages de ce sçavant homme dans les memoires de Trevoux de la fin de 1701.

OBREGON (Bernardin) né à las Huelgas près de Burgos en Espagne le 20. Mai 1540. de parens illustres par leur naissance, mais peu accommodés des biens de la fortune, les perdit étant encore enfant, & fut confié par son oncle, chantre de Siguença à l'évêque de cette ville, qui l'auroit avancé si la mort ne l'en avoit empêché. Bernardin ayant perdu son protecteur, prit le parti des armes, & servit quelque-tems contre la France; mais un exemple de vertu dans un homme de la lie du peuple, qui le remercia d'un soufflet qu'il venoit de recevoir de lui, le toucha tellement, qu'il resolut de renoncer au monde. Ce fut alors qu'il s'attacha au service des pauvres malades dans l'hôpital de la cour à Madrid: il y voüa une parfaite obéïssance à l'administrateur, par le conseil de qui il reçut quelques personnes qui vinrent s'offrir à lui pour être ses disciples, & il les forma autant par son exemple que par ses discours dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Il en avoit déja un si grand nombre en 1568. qu'ils pouvoient former une congregation, qui fut approuvée par M. Caraffa nonce en Espagne. On les demanda bientôt pour le service des hôpitaux des principales villes: Burgos, Guadalaxara, Murcie, Najara, Belmonte, les appellerent: le roi Philippe II. leur confia en 1587. l'hôpital general de Madrid, qu'il venoit de former en supprimant les divers hôpitaux de cette ville; & enfin le 6. Decembre de l'an 1589. le cardinal Gaspard de Quiroga, archevêque de Tolede, reçut sous la troisiéme regle de saint François, les vœux solemnels qu'ils firent, de pauvreté, de chasteté, d'hospitalité, & d'obéïssance aux ordinaires des lieux où ils seroient établis; & leur permit de recevoir les vœux de ceux qui se presenteroient à l'avenir, après les avoir éprouvés pendant deux ans. Bernardin, à qui sa prudence autant que sa charité avoit gagné l'estime & l'affection de tout le monde, fit depuis un grand nombre d'établissemens, tant en Espagne qu'en Portugal, où il fonda aussi une maison de filles orphelines. Il étoit à Lisbonne, lorsque pour donner la derniere forme à sa congregation, il voulut lui prescrire des réglemens par écrit. Ses constitutions ayant été achevées l'an 1594. il alla à Evora, d'où il fut rappellé en Espagne pour assister le roi Philippe II. dans sa derniere maladie, & après la mort de ce prince il rentra dans son hôpital general de Madrid, où il mourut le 6. Août 1599. Ses disciples sont appellés *freres infirmiers Minimes*, mais le peuple les appelle *Obregons*. * Francisco Herrera Maldonado, *vida de Bernardino de Obregon*. Domin. de Gubernatis, *orb. Seraph. tom.* 2. Joseph Michieli, *tesoro militar de cavaleria*.

O BRIEN, c'est le nom de la plus noble & la plus ancienne famille d'Irlande. Toute la noblesse qui porte ce nom tire son origine de Brian Boraimhe, que quelques auteurs appellent *Brian Borous*, d'autres *Brian Boravius* ou *Boruma*, qui fut proclamé roi d'Irlande au commencement du XI. siecle. Les chronologues & historiens d'Irlande, prétendent que ce prince descendoit en droite ligne de Heber, ou comme quelques-uns l'appellent, *Hiberus*, qui avec son frere *Hermon* fut le premier roi de la race Milesienne, qui ait regné en Irlande. Les mêmes historiens nous le dépeignent tous, comme le plus grand prince, pour sa sagesse, sa pieté, sa valeur, & sa justice, qui soit jamais monté sur le thrône d'Irlande, depuis le commencement de cette ancienne monarchie. Il livra 24. batailles aux Danois, qui s'étoient emparés d'une bonne partie de l'Irlande, & qui avoient dans leur parti divers petits rois des provinces. Il réussit si bien contre ses ennemis, qu'avant la fin de son regne, il n'y eut plus d'autres Danois en Irlande, que quelques marchands & artisans, qu'il y laissa pour l'avantage du pays. Ayant pacifié toutes choses, & établi par tout un bon ordre pour l'administration de la justice, il s'adonna à des œuvres pieuses, il bâtit des églises & des monasteres, érigea des écoles publiques, pour augmenter cette science & cette sainteté, qui avoient rendu les Irlandois fort celebres dans ce tems-là. Mais Maolmore Mat Murchoe, roi provincial de Leinster, pour quelque leger sujet de mécontentement, envoya demander du secours au roi de Danemarck, lui promettant de joindre ses forces aux siennes dès qu'elles seroient debarquées en Irlande, & de combattre conjointement avec lui Brian Boraimhe, l'ennemi irreconciliable des Danois. Le roi de Danemarck n'hesita pas d'accepter le parti. Il envoya une armée commandée par ses deux fils. Le roi d'Irlande se prépara de son côté à les bien recevoir, & ne jugea pas même necessaire d'assembler pour cela autant de troupes qu'il en eût pû avoir. La celebre bataille de Clantarse se donna, qui finit toutes les esperances, que les Danois avoient sur l'Irlande, & qui fut la vingt-cinquiéme bataille que leur livra Brian Boraimhe en Irlande. Murchoe O Brien, fils aîné du roi, que Jacques Ware, auteur des antiquités d'Irlande, appelle *Murcadus*, fit paroître beaucoup de prudence & de valeur dans cette bataille. Il obligea le roi son pere, qui étoit alors âgé de 88. ans à se retirer dans sa tente, qui étoit à la vûë des deux armées, prenant sur soi la conduite de tout le combat, & il s'en acquitta si bien, que les historiens Irlandois ne parlent jamais de ce prince, sans lui donner de grandes loüanges. Il y fut tué avec son fils *Terlogh*, ce que le roi ayant apperçu de sa tente, il en sortit pour donner ordre à tout, & encouragea tellement son armée, que bientôt après elle gagna le champ de bataille & mit les Danois en fuite. Mais, pendant que l'armée poursuivoit les ennemis, le roi se retira dans sa tente fatigué & accablé de douleur pour la mort de son fils & de son petit-fils, & avant que l'armée y fût de retour de la poursuite de l'ennemi, il y fut tué par un parti de Danois, qui avoient pris cette route, pour se sauver de la melée. Dans cette bataille, qui se donna le Vendredi saint 22. Avril de l'an 1034. moururent du parti du roi, le roi lui-même, son fils & son petit fils, sept autres petits rois & la plus grande partie de la noblesse de la Mommonie, & de la Conacie; & 4000. autres personnes de moindre distinction. De la part des ennemis moururent le roi de Leinster, qui avoit eté la principale cause de cette bataille, & 10700. Danois. Depuis ce tems-là les Danois ne formerent plus le dessein d'envahir l'Irlande, si ce n'est sous le roi Magnus, & du tems du

regne de MURIERTAGH O Brien, arriere-petit-fils de Briam Boraimhe. Mais cette entreprise ne réüssit pas mieux aux Danois que les précedentes. Ils furent repoussés à leur débarquement avec honte & avec beaucoup de perte. Brian Boraimhe laissa encore deux fils, TIEG & DONOGH O Brien. Celui-ci avoit un commandement à la bataille de Clanstarse, & après la bataille conduisit à Thomond au travers du pays du nouveau roi de Leinster leur ennemi, la partie des troupes qui étoient les plus fatiguées, & qui avoient le plus souffert dans le combat; mais elles se trouverent attaquées tout-à-coup par les troupes de Munster & de Leinster. Donogh O Brien & son armée, dont la plûpart des soldats étoient blessés, voyant qu'ils avoient à combattre une armée fraiche, dix fois plus nombreuse que la leur, ceux qui étoient fatigués ou blessés ne voulant pas perdre la vie sans faire aucune resistance, & sans être d'aucun secours à ceux qui n'étoient point blessés, il les obligerent de planter devant chacun d'eux en terre de gros pieux, d'attacher par le dos à chacun de ces pieux un soldat blessé, de mettre à chaque côté un de leurs camarades, qui n'étoient pas blessés, afin que les pieux les soûtenant & les empêchant de tomber; ils pussent employer leurs mains contre leurs ennemis. Une telle resolution fit une si forte impression sur leurs ennemis, qu'ils n'oserent les attaquer, quoi que pussent faire leurs generaux pour les y obliger. Ce prince regna cinquante-deux ans, s'assujettit tous les autres petits rois, & en défit plusieurs en diverses rencontres. Graciamus Lucius dit que ce prince avoit usurpé la couronne qui appartenoit à Tieg son frere aîné. Ce fut peut être pour cela qu'il fit un voyage à Rome, & qu'il s'y retira dans l'abbaye de saint Etienne, où il demeura jusqu'à sa mort. TIEG fut tué, laissant un fils nommé TERLOGH, ou comme d'autres l'appellent, TRIDELUACUS O Brien, qui fut roi de toute l'Irlande, regna 12. ans en paix, & mourut l'an 1074. âgé de 77. ans. Il eut deux fils, DERMOID & MURIERTAGH O Brien. Le plus jeune fut proclamé roi d'Irlande, mais il ne fut pas long-tems en paix. Il fut attaqué par le roi de Tyrconnel, qui lui disputoit la souveraineté de l'Irlande, & par son frere Dermoid. Mais Muriertagh maintint son droit courageusement, non sans répandre de sang & sans causer la désolation du pays, pendant l'espace de vingt ans que dura son regne. L'an 1119. il resigna la couronne; se fit moine dans le monastere de Lismore; & fut le dernier roi de cette famille. Peu de tems après O CONNOR, roi de Conacie, usurpa la souveraineté, & le titre de monarque sur toute l'Irlande, malgré quelques oppositions de TERLOGH O Brien, fils de *Dermoid* à qui la couronne appartenoit, qui se comporta vaillamment dans cette dispute; mais qui fut obligé de ceder à la force & au nombre. La famille de O Connor ne conserva la souveraineté que cinquante-deux ans. Henri II. roi d'Angleterre, appellé par le roi de Leinster de la famille de celui dont nous avons parlé, qui avoit appellé autrefois le roi de Danemarck, débarqua en Irlande, & O Connor se soûmit lâchement à lui, & mit bas les armes sans coup ferir. TERLOGH O Brien laissa pour successeur DONALD O Brien prince bon & religieux, roi de Limeric, qui fit beaucoup de bien aux églises. Il alla trouver le roi Henri II. à Cashel, & se soûmit à lui sous le titre de Donald O Brien roi de Limeric. Dans la suite le chef de la famille d'O Brien porta le titre de roi de Thomond, jusques à MORROGH O Brien qui resigna son titre & sa principauté au roi d'Angleterre Henri VIII. lequel le créa comte de Thomond pour sa vie. Il étoit fils de TERLOGH ou *Tirlachus* O Brien. Ce MORROGH comte de Thomond avoit trois freres plus âgés que lui, CONNOR, qui suit, *Tieg* & *Donogh*, morts sans posterité. CONNOR qui étoit l'aîné de tous, & qui tiroit son origine en droite ligne de Brien Boraimhe, fut le douziéme prince de la famille d'O Brien, depuis la descente d'Henri II. en Irlande, qui regnerent successivement à Thomond, & qui furent toûjours nommés rois de Limeric ou de Thomond, au lieu d'être souverains de toute l'Irlande, comme l'avoient été avec justice leurs ancêtres. Il laissa un fils mineur nommé *Donogh* O Brien, à qui appartenoit legitimement la principauté; mais son oncle *Morrogh* s'en empara sans y avoir d'autre droit, que celui que donnent la violence & le pouvoir: ses prétentions étoient fondées sur une coûtume tres-injuste, mais qui étoit alors en usage, & qui fut abolie par le roi d'Angleterre. Par cette coûtume les biens & les titres du mort revenoient au plus ancien de ses parens sa vie durant, *Seniori*, disoient-ils, *& dignissimo viro sanguinis & cognominis*. Le roi d'Angleterre, qui fut ravi que *Morrogh* O Brien lui remît sa principauté, & voyant d'ailleurs l'injustice que l'on faisoit au mineur Donogh O Brien, se servit de cet expedient; il créa Morrogh comte de Thomond pour sa vie, & par la même patente il déclara que Donogh O Brien seroit aussi comte de Thomond durant sa vie après la mort de son oncle; & en attendant il fut fait baron d'Ibrickan, pour lui & pour ses successeurs. Donogh joüit de ces deux titres, après la mort de son oncle. Sous le regne d'Edouard VI. il rendit les patentes, qui le créoient comte de Thomond pendant sa vie, & le roi lui en donna d'autres, par lesquelles il le déclaroit comte de Thomond pour lui & pour ses successeurs; & c'est en vertu de ces lettres, qu'*Henri* O Brien, qui vit peut-être encore à present, joüit du titre de comte de Thomond, comme étant heritier mâle de *Donogh*. MORROGH O Brien, premier comte de Thomond, laissa DERMOID & *Tieg* O Brien. Mais Morrogh n'ayant aucune légitime prétention, ni par sa patente, ni par la coûtume, dont nous avons parlé, au titre & aux biens du comte de Thomond, que pour sa vie, son fils *Dermoid* O Brien n'y en avoit pas non plus. Cependant pour lui donner quelque satisfaction, le roi d'Angleterre le créa baron d'Inchiquin, pour lui & pour ses enfans mâles. DERMOID laissa *Morrogh* O Brien, qui descend en droite ligne de *Guillaume* O Brien comte d'Inchiquin.

Il faut maintenant remonter à CONNOR O Brien, dernier prince ou roi de Thomond, pour voir ses autres descendans. Il épousa *Marguerite* Burke, & en eut deux fils DONOGH, qui suit; & *Daniel*. DONOGH qui étoit l'aîné, fut second comte de Thomond; on a vû ci-dessus pourquoi il ne fut pas premier comte de Thomond. Il épousa *Osen* Butler fille du comte d'Ormond, & en eut CONNOR O Brien comte de Thomond, qui eut trois fils; DONAT ou *Donogh* O Brien, l'aîné, comte de Thomond, qui suit. TIEG O Brien, d'où descend en ligne directe, *Connor* ou *Corneille* O Brien, heritier présomptif du comte de Thomond, qui vivoit encore en 1701. & *Daniel* O Brien, lord vicomte Clare, dont descend en ligne directe le colonel *Charles* O Brien, lord vicomte de Clare en 1701. fils de *Daniel* O Brien, vicomte de Clare, & de *Philadelphie* Leonard sœur du comte de Sussex. DONAT ou *Donog* O Brien, appellé communement *le grand comte de Thomond*, étoit president du comté de Munster en Irlande, conseiller privé dans le même royaume, & fort avant dans la faveur de la reine Elisabeth & du roi Jacques I. Il épousa 1°. N. fille du lord Roch, dont il eut *Marguerite*, qui épousa *Cormack* Macc Carthy, fils & heritier du lord Muskri: 2°. N. sœur du lord Kildare, dont il eut HENRI, qui suit; & BARNABE' O Brien, *dont sera parlé ci-après*. HENRI O Brien, baron d'Ibrikam, &c. mort avant son pere, épousa N. fille de *Guillaume* Brereton, chevalier, dont il n'eut que des filles, qui furent, *Marie*, alliée à *Charles* Cokaim, vicomte de Cullen; *Marguerite*, qui épousa *Edouard* Sommerset, comte de Clamorgan, & marquis de Worcester; *Elisabeth*, mariée à *Dutton* lord Gerard de Bromley; *Anne*, premiere femme de *Henri* O Brien, comte de Thomond, son cousin, & *Honorée* O Brien, mariée 1°. à *François* Englefield, 2°. à *Robert* Howar, fils du comte de Berkshire.

BARNABE' O Brien, second fils de DONAT, ou *Donogh*, comte de Thomond, auquel il succeda au comté de Thomond, son frere aîné étant mort sans enfans mâles; épousa N. dont il eut HENRI, qui suit; & *Penelope* O Brien, mariée à *Henri* Mordant, comte de Peterboroug, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, laissant pour fille unique *Marie* Mordant, alliée à *Henri* Howard, duc de Norfolck. HENRI O Brien, comte de Thomond, épousa 1°. *Anne* O Brien sa cousine, fille de *Henri*, baron d'Ibrickam: 2. *Sarra*, fille de *François* Russel de Chipnam,

dans le comté de Cambridge. Du premier lit vint HENRI, qui suit; & du second sortirent un fils & une fille morts jeunes; HENRI-HORACE, *dont sera parlé ci-après*; *Penelope*, mariée à lord Walden, fils du comte de Suffolck; & *Marie* O Brien, alliée à *Matthieu* Dudley de Clopton, dans le comté de Northampton, baronet. HENRI O Brien, lord Ibrickam, mourut avant son pere, laissant de *Catherine* Stuart sa femme, sœur de *Charles*, duc de Richemont; DONOGH, qui suit; *Marie*, alliée à N. comte de Kildare; & *Catherine* O Brien mariée à N. vicomte de Cornbury. DONOGH lord O Brien a épousé *Sophie* Olburne, fille de N. comte de Damby.

HENRI-HORACE lord O Brien, fils de HENRI, comte de Thomond, & de *Sarra* Russel sa seconde femme, mourut avant son pere, & laissa de *Henriette* de Sommerset sa femme, fille de *Henri* duc de Beaufort, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, N. mort jeune; HENRI O Brien, comte de Thomond, vivant en 1701. & *Marie* O Brien.

TERLOGH O Brien penultiéme roi de Thomond, eut pour fils MOROGH O Brien, frere cadet de *Connor* O Brien dernier roi de Thomond. Morogh fut fait comte de Thomond pour sa vie, par le roi d'Angleterre. Après sa mort, le titre revint à la branche aînée pour les raisons que nous avons dites. Il laissa deux fils, DERMOID & TIEG O Brien, duquel est descendu *Donat* O Brien de Limeneach, baronnet, qui outre sa qualité, possedoit de grands biens en Irlande. DERMOID, épousa *Marguerite* O Brien, fille de *Donogh*, comte de Thomond, & fut fait baron d'Inchiquin Il eut pour fils MORROGH O Brien, qui fut après lui baron d'Inchiquin. Il épousa *Annabella*, fille du baron de Delvin, & eut pour fils MORROGH O Brien baron d'Inchiquin, qui épousa *Marguerite* fille de *Thomas* Cusack de Lesmullin, dans le comté de Meath, dont il eut DERMOID O Brien, lord Inchiquin qui épousa la fille d'*Edmond*, de laquelle il eut MORROGH O Brien, qui pour les grands services qu'il rendit à la couronne d'Angleterre fut fait comte d'Inchiquin. Il épousa *Elizabeth* fille de *Guillaume* saint Leger, & en eut GUILLAUME O Brien, depuis comte d'Inchiquin & gouverneur de la Jamaïque. * *Histoire d'Irlande de* Pierre Walth. *Acta sanctor. Hibern.* Hackluit, *chron.* Hammer, *histoire d'Irlande.* Gratianus Lucius, *hist. d'Irlande du docteur Keting*, &c.

OBRIS, riviere de la Gaule Narbonoise, ainsi nommée par Strabon & par Pomponius Mela, *voyez* ORBE.

OBROAZO, ville de Dalmatie sur la riviere de Zermagne, aux confins de la Croatie, & à huit lieuës de Sebenico, du côté du nord. On la prend pour l'ancienne *Ouporum*, petite ville de la Liburnie. * Maty, *diction.*

OBSEQUENS (Jules ou Julius) écrivain Latin, vivoit, à ce qu'on peut conjecturer, un peu avant l'empire d'Honorius, vers l'an 395. de Jesus-Christ & fit un livre des prodiges : ce qui fait croire qu'il étoit Payen. Cet ouvrage n'étoit qu'une liste des prodiges, que Tite-Live avoit inserée dans son histoire. Il finit à l'an 743. de Rome, où finissent aussi les decades de Tite Live, dont il emprunte souvent les termes. Nous n'avons qu'une partie de cet ouvrage, qu'Alde Manuce donna au public l'an 1508. Il y en a eu depuis plusieurs éditions. Conrad Lycosthenes y fit des additions qui ont été imprimées avec le texte, à Bâle, en 1552. Il marqua ses additions avec des étoiles ou asterisques; mais l'année suivante Jean de Tournes publia le tout sans distinction : de sorte que depuis ce tems, le livre d'Obsequens & le supplément de Lycosthenes, ne font qu'un même ouvrage. Enfin Schefferus en a donné une édition à Amsterdam en 1679. où l'on a imprimé en caractere romain tout ce qui vient d'Obsequens, & les supplemens de Lycosthenes en caractere italique. * Vossius, *de hist. lat.* Bayle, *dict. crit.* 2. *édit.*

OBSERNE, religieux Anglois, *cherchez* OSBERNE.

OBSERVATOIRE, grand bâtiment construit par ordre du roi Louis XIV. au bout du fauxbourg S. Jacques à Paris, pour y observer les astres, & faire des experiences de mathematique. Cet édifice est de figure quarrée, & les quatre faces sont tournées exactement vers les quatre parties du monde. Le bâtiment est élevé de quatre-vingts pieds au-dessus du rez de chaussée, & ses fondemens sont aussi de quatre-vingts pieds sous terre à cause des carrieres qui s'y sont trouvées. Il y a trois étages, & il est couvert d'une terrasse, de laquelle on découvre tout l'horizon. On descend sous l'édifice par un degré à viz, & il y a des ouvertures dans les voutes des trois étages pour voir d'en-bas les étoiles qui passent par le Zenith. Cet observatoire est fourni d'instrumens astronomiques, pour faire les observations pendant le jour & pendant la nuit. M. Cassini de l'académie royale des sciences, y fit depuis l'an 1669. plusieurs nouvelles découvertes, & y exerça des mathematiciens, pour les envoyer en des pays éloignés, afin d'y faire des observations correspondantes à celles de l'observatoire de Paris, & de connoître sûrement les longitudes & latitudes, pour perfectionner la geographie & la navigation. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

O C

OCALE'E *Ocalea*, ville de Beotie, dont il est parlé dans Homere.

OCANO, bourg de la nouvelle Castille en Espagne. Il est à une ou deux lieuës du Tage, & à sept de Tolede vers l'orient. * Maty, *diction.*

OCBARA, ville de Chaldée, ou, comme l'appellent les Arabes, de l'Irac Babylonienne. Elle est située sur le Tigre, au-dessus de Bagdet, dont elle n'est éloignée que de vingt lieuës ou environ. Quoique cette ville soit fort petite, il y a eu cependant plusieurs califes d'entre les Abbassides, qui y ont fait leur residence. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

OCCA, riviere de la vieille Castille en Espagne. Elle prend sa source & son nom dans les montagnes d'Occa, traverse la contrée de Bureba, où elle baigne Birbiesca, & se décharge dans l'Ebre à Puente de Ra. * Maty, *diction.*

OCCA, fleuve de Moscovie, qui n'est pas éloigné de la petite Tartarie, coule du midi au septentrion, arrose le duché de Worotin, Coluga, Kolum, &c. & accru des eaux du Moska & de quelques autres, se joint au Volga, près de Novogorod. * Baudrand.

OCCAM ou OCCHAM (Guillaume) Cordelier, Anglois de nation, disciple de Scot, & chef des Nominaux, dans le XIV. siecle, fut surnommé *doctor invincibilis, venerabilis preceptor*, & *doctor singularis*. La complaisance qu'il eut pour Michel de Cesene, general de son ordre, le porta à prendre le parti de Loüis de Baviere, ennemi déclaré de l'eglise, & à écrire contre le pape Jean XXII. & contre ses successeurs. Trithême rapporte qu'Occam disoit pour l'ordinaire à ce prince : *Seigneur, prêtez-moi votre épée pour me défendre, & ma plume sera toujours prête à vous soutenir.* Il fut accusé d'avoir enseigné avec Cesene, que Jesus-Christ, ni ses apôtres, n'avoient rien possedé, ni en commun ni en particulier. C'est ce qui donna lieu à cette plaisante question, qu'on appella *le pain des Cordeliers*, qui consistoit, à sçavoir si le domaine des choses qui se consumoient par l'usage, comme le pain & le vin, leur appartenoit, ou s'ils n'en avoient que le simple usage sans domaine. Leur regle ne leur permettant pas d'avoir rien en propre, Nicolas III. qui avoit été de leur ordre, voulut les enrichir, sans la choquer; & ordonna qu'ils n'auroient que l'usufruit des biens qui leur seroient donnés, & que le fonds seroit à l'eglise Romaine. Par cette voye, il les mettoit sous le nom de l'eglise Romaine, en possession d'une infinité de biens. Ce fut pour cela que Jean XXII. révoqua cette bulle de Nicolas, & condamna l'usage sans domaine, par l'extravagante *Ad conditorem*. Il condamna par l'extravagante (*Cum inter*) la proposition qui regardoit la possession des biens par J. C. & par ses apôtres. Occam & Cesene furent encore excommuniés, parce qu'ils étoient sortis d'Avignon contre l'ordre du pape, & qu'ils écrivoient contre lui. Le premier mourut, à ce qu'on croit, l'an 1347. absous de sa censure. Les Protestans se servent quelquefois de plusieurs de ses traités contre l'eglise, & Melchior Goldast a fait imprimer dans son ouvrage de la monarchie, celui des quatre-vingt-treize questions d'Occam. On pourra voir dans les

auteurs suivans le dénombrement des autres ouvrages de ce fameux Cordelier. * Luc Wading. *in annal. & biblioth. Minor.* Pitseus. Sponde. Bzovius. Rainaldi. Trithéme & Bellarmin, *de script. eccl. & l. 4. de Rom. pont. c.* 14. S. Antonin, *IV. part. summa theolog. tit.* 12. Sandere, Prateole, &c.

OCCASION, déesse que les anciens consideroient comme celle qui preside au moment le plus propre à réüssir dans quelque chose. Les Grecs en faisoient un dieu qu'ils nommoient Καιρὸς parce que ce mot, qui signifie *occasion*, est masculin parmi eux. On representoit pour l'ordinaire cette déesse sous la figure d'une femme nuë & chauve par derriere, n'ayant de chevelure que sur le devant de la tête. Elle avoit un pied en l'air, & l'autre sur une rouë, un rasoir d'une main, & un voile de l'autre. Posidippe, poëte Grec, avoit fait une description ingenieuse de l'Occasion, dans une de ses épigrammes. Ausone l'a imité dans son épigramme 12. * *Voyez* Elie Vinet, *in Auson.* Baudouin, *Iconol. &c.*

OCCATOR, dieu des Payens, présidoit au travail de ceux qui hersent la terre à la campagne, pour en rompre les mottes, & la rendre unie. *Occare* veut dire *herser*, d'où vient le nom de ce dieu; car les Payens donnoient à leurs fausses divinités des noms pris des choses, dont ils leur attribuoient l'intendance : ainsi pour les sarcleurs, ils avoient un dieu qu'ils appelloient *Sarritor*; pour ceux qui semoient, ils en avoient un autre, qui s'appelloit *Sator*; & ainsi de plusieurs autres. * Arnobe. Servius, *in* 1. *georg.*

OCCIDENT, partie de l'horison où le soleil se couche. L'horison rationel est fixé par nos geographes, aux isles Açores vers l'Amerique; l'orient, qui lui répond, est vers le Japon. La terre étant ronde, & le soleil faisant continuellement son cours à l'entour, on ne peut pas dire qu'il y ait d'orient ni d'occident fixe; & les geographes ont pû marquer les deux points cardinaux où il leur a plû. Il y a entre eux l'espace d'un hemisphere : de sorte que l'occident de notre hemisphere, est l'orient de l'hemisphere inferieur. On distingue l'occident comme l'orient, en occident *équinoxial*, qui est le point où le soleil se couche dans les équinoxes, egalement eloigné du septentrion & du midi; & en occident *solstitial*, lorsque le soleil est au tropique. Celui-ci se subdivise encore en occident d'*été*, quand le soleil est au tropique du cancer; & occident d'*hyver*, quand il est au tropique du capricorne. Au reste, ce que les Latins appellent occident, est nommé *couchant* par les François; *ponente* par les Italiens; *west* ou *ouest*, par les Anglois, Allemands, & autres peuples du Nord.

OCCIMIANO, bourg de Lombardie, dans le Montferrat Mantoüan, sur une petite riviere, à deux lieuës de Casal, vers l'orient meridional. * Maty, *dictionnaire.*

OCCO, dit *Scarlinsis*, parce qu'il étoit natif d'un village de ce nom, dans la Frise, vivoit dans le X. siecle, & écrivit des origines de Frise, qui sont pleines de fables. La famille des Occo de Frise a produit d'autres hommes de lettres : comme ADOLPHE OCCO, medecin à Augsbourg, mort l'an 1605. de qui l'on a un recüeil des medailles grecques latines & egyptiennes des empereurs Romains, qui a été fort augmenté depuis par le comte Mezzabarbe. Ce recüeil fut imprimé pour la premiere fois en 1579. & pour la seconde en 1600. & celle-ci, qui est de beaucoup la meilleure, n'est pas toute entiere dans le Mezzabarbe. Adolphe a laissé encore une pharmacopée de sa façon. * Albert Crant, *l.* 10. *c.* 14. Ubbo Emmius *in hist. Fris.* & Suffridus Petri, *de orig. & scrip. Fris.* Valere André, *in bibliotheca. Belg.* Vossius, *de histor. Latin.* Melchior Adam, &c.

OCCULTES, *cherchez* CLANCULAIRE.

OCEAN, dieu de la mer, étoit selon les poëtes, fils du Ciel & de Vesta, mari de Thetis, & pere des fleuves & des fontaines. On dit qu'il a été ainsi nommé du mot grec Ὠκὺς c'est-à-dire, *Viste*, comme Solin & Servius l'ont remarqué. Les anciens ont appellé l'Ocean le pere de toutes choses, parce qu'ils ont cru qu'elles étoient engendrées de l'humidité : ce qui est conforme au sentiment de Tales, qui établit l'eau pour premier principe. Selon les geographes, l'Ocean est cette vaste & large étenduë de mer qui environne toute la terre, & qui en est aussi environnée : de sorte qu'on peut aller par mer d'un bout à l'autre, du levant au couchant, depuis que Magellan, le Maire & Browers, ont découvert des passages de la mer du Nord dans la mer du Sud ou Pacifique. Cet Ocean est naturellement divisé en quatre grandes parties qu'on appelle Ocean *Oriental*, Ocean *Meridional*, Ocean *Occidental*, Ocean *Septentrional*.

L'Ocean *Oriental*, comprend la mer de la Chine, l'Archipel de saint Lazare vers les isles des Larrons, & la mer de l'Anchidol vers l'isle de Java.

L'Ocean *Meridional* ou *mer des Indes*, baigne les parties meridionales de l'Asie, & les isles qui sont aux environs des Indes, avec la partie orientale & meridionale de l'Afrique. Cet Ocean comprend le golfe de Bengala, la mer & le golfe de Perse, la mer & le golfe d'Arabie, la mer de Zanguebar, & la partie orientale de la mer d'Ethiopie, qui va jusqu'au cap de Bonne Esperance.

L'Ocean *Occidental* qui baigne notre hemisphere, comprend l'autre partie de la mer d'Ethiopie, la mer Atlantique, la mer Mediterranée, la mer d'Espagne, la mer de France, la mer d'Irlande, & la mer d'Ecosse du côté de l'occident. Cette derniere partie de l'Ethiopie, s'étend le long de la côte occidentale de l'Afrique, depuis le cap de Bonne Esperance jusqu'aux environs de la ligne équinoxiale, & baigne la côte occidentale des Cafres & le Congo. La mer Atlantique s'étend depuis la mer d'Ethiopie, jusqu'aux parties les plus meridionales de l'Espagne. La mer Mediterranée est renfermée entre l'Europe, l'Asie & l'Afrique. La mer d'Espagne baigne la côte occidentale & septentrionale de l'Espagne. La mer de France s'étend le long des côtes de Guyenne, & de Bretagne en partie. La mer d'Irlande, est entre l'Angleterre, l'Irlande, & l'Ecosse; & la mer d'Ecosse baigne les parties septentrionales de l'Irlande & de l'Ecosse. Cette mer a été appellée *Caledonienne*.

L'Ocean *Septentrional* est subdivisé en mer de Tartarie mer Glaciale, mer de Noortzée ou de Lidemanie, & mer Baltique. La mer de *Tartarie* baigne les côtes meridionales du continent septentrional, & la côte septentrionale de la Tartarie, jusqu'à la nouvelle Zemble. La mer *Glaciale* baigne les côtes de Groënland, &c. La mer de Noortzée ou d'*Allemagne* s'étend le long des côtes de Norwege, de Danemarck, d'Allemagne, de l'Ecosse en partie, & de l'Angleterre, jusqu'au canal ou pas de Calais, qui est entre la France & l'Angleterre. La mer *Baltique* est renfermée entre les terres de Suede, de Pologne, d'Allemagne & de Danemarck.

A l'égard du nouveau continent, les geographes divisent l'Ocean en trois parties, qu'ils appellent *mer du Nord*, ou mer Septentrionale; *mer du Sud*, ou Pacifique; & mer d'Ethiopie ou *du Bresil*. * Briet *geogr.* Baudrand, *diction.*

OCHA, nom ancien de l'isle d'Eubée, dérive du mot hebreu *Ocha*, qui signifie *étroit*, parce que cette isle est étroite. * *Voyez* Eusebe.

OCHIE-HOLE, caverne près des montagnes de Mendippe dans le comté de Sommerset en Angleterre. Elle s'étend fort avant dans la terre, & il y a certains puits profonds & de petits ruisseaux, dont les habitans rapportent mille contes fabuleux. Ce fut près de ce lieu que sous le regne d'*Henri VIII.* on trouva, en creusant, une plaque de plomb, sur laquelle il y avoit une inscription, qui marquoit qu'elle avoit été faite sous le consulat de l'empereur Claude, pour un monument de la victoire, qu'il remporta sur les Bretons l'an 72. de la fondation de Rome. On voyoit representé sur le revers un arc de triomphe, avec l'image d'un homme à cheval, qui court au galop, & deux colonnes triomphales avec cette inscription, *de Britan.* * Cambden, *Brit.*

OCHIN ou OKINI (Bernardin) étoit de Sienne. Après avoir pris l'habit de religieux parmi les Cordeliers, il embrassa la reforme des Capucins, vers l'an 1534. Ses soins ne contribuerent pas peu à l'accroissement de cette réforme naissante, dont il fut vicaire general. Quelques-uns ont avancé qu'il avoit été le fondateur de l'ordre ou congregation des Capucins. Plusieurs Protestans soûtien-

nent cette opinion, & l'appuyent du témoignage d'Antoine Marie Gratiani, évêque d'Amelia, Catholique fort zelé. Ce prélat raconte, dans la vie du cardinal Commendon, qu'Ochin ayant reconnu que les religieux de l'observance de S. François étoient extrêmement relâchés, se separa d'eux pour vivre dans la pureté de sa regle; qu'il trouva bientôt des compagnons de sa réforme; & qu'il remit l'institut de saint François dans sa premiere vigueur, en fondant l'ordre des Capucins avec Matthieu Basci d'Urbin, homme d'une sainteté exemplaire: mais le contraire se prouve par deux raisons chronologiques; l'une, que l'établissement des Capucins se fit l'an 1525. sous le pontificat de Clement VII. & qu'Ochin ne prit l'habit de Capucin qu'en 1534. c'est-à-dire, neuf ans après, sous le pontificat de Paul III. lorsqu'il y avoit déja plus de trois cens religieux profès dans cet ordre; l'autre raison chronologique, est qu'Ochin ne fut que huit ans Capucin, & qu'il jetta le froc l'an 1542. d'où il paroît, qu'il n'avoit commencé à l'être que l'an 1534. On doit pourtant convenir qu'il fut vicaire general de cet ordre. Il étoit sçavant, éloquent & hardi; & jamais homme n'a prêché avec plus de succès, & avec plus d'applaudissement. Les plus illustres prélats, les princes, les personnes de qualité se faisoient honneur de lui marquer à l'envi leur estime. Les plus celebres villes d'Italie le demandoient, afin de l'avoir pour predicateur; & son nom étoit en si grande réputation, que les curieux venoient de tous côtés pour le voir & pour l'entendre. Les frequentes conversations qu'il eut avec Jean Valdesius jurisconsulte Espagnol, l'engagerent dans les erreurs de Luther: on s'en apperçut bientôt après, & on le cita à Rome pour se justifier. En y allant il rencontra Pierre Martyr, qui le dissuada de ce voyage, & l'engagea à chercher une retraite sure. Afin de se la procurer plus aisément, Ochin prit l'habit seculier à Ferrare, & vint à Geneve, où il épousa une fille de Luques, qu'il y avoit débauchée en passant par cette ville; mais qu'il n'épousa qu'après son retour d'Angleterre. Il alla à Augsbourg, & fit ensuite le voyage d'Angleterre avec Pierre Martyr, en 1547. mais la mort du jeune roi Edoüard les obligea d'en sortir, pour se retirer à Strasbourg. Ochin étoit à Bâle l'an 1555. lorsqu'il fut appellé à Zurich, pour y être ministre de l'eglise Italienne. Il la gouverna jusqu'en l'année 1563. que les magistrats l'en chasserent, après l'éclat que firent ses dialogues, où entre autres erreurs, il enseignoit la polygamie. On ne voulut point le souffrir à Bâle, de sorte qu'il se retira en Pologne, où il donna dans les erreurs des Sociniens. Enfin ayant été chassé aussi de ce royaume, il mourut en Moravie âgé de plus de 80. ans, abandonné de tout le monde, & le plus miserable de tous les hommes. Sa femme, son fils & ses deux filles moururent en même-tems que lui de peste. Boverius dans ses annales des Capucins, assûre qu'Ochin mourut à Geneve, après avoir retracté publiquement ses erreurs: & si on l'en croit, on doit le mettre au nombre des martyrs; puisque les magistrats de cette ville irrités de sa retractation le firent poignarder dans son lit. Mais Gratiani évêque d'Amelia, qui avoit vû Ochin, & qui rapporte ce qu'on vient de dire de sa mort, est plus croyable que l'annaliste des Capucins. Outre les dialogues *dont nous avons parlé*, il fit en langue italienne, des commentaires sur l'epître de saint Paul aux Romains, que Sebastien Châtillon a mis en latin, & que l'on a imprimés à Geneve, à Augsbourg, & ailleurs. Il laissa aussi en même langue des commentaires sur les autres epitres de saint Paul. Les Protestans, aussi bien que les Catholiques, ne parlent de lui qu'en détestant sa memoire. Beze l'appelle *vir infelicis memoriæ*. * Sponde *A.C.* 1525. *n.* 27. *&* 1547. *n.* 22. Sanderus, *her.* 203. Florimond de Raymond, *l.* 3. *c.* 5. *n.* 4. Gautier & Genebrard, *chron.* Crowæus, *elench. script. in sacr. script. &c.* Varillas, *histoire des heresies*. Gratiani, *vie du card. Commendon*.

OCHIO: c'est une des cinq grandes regions de l'isle de Niphon, la plus grande de celles du Japon. L'Ochio est la partie la plus orientale. La ville capitale de tout le Japon y est située. * Maty, *diction.*

OCHOSIAS, roi d'Israël, fils d'*Achab*, fut associé au gouvernement par son pere, regna seul après sa mort, l'an du monde 3158. & 897. avant Jesus-Christ, & imita ses impietés. Etant tombé d'une fenêtre à Samarie & se voyant en grand danger de mourir, il envoya consulter Beelzebub, le dieu d'Accaron, pour sçavoir ce qui lui arriveroit de sa chûte. Le seigneur lui fit sçavoir par Elie, qu'il mourroit pour avoir eu recours à l'oracle d'un dieu étranger, comme s'il n'y eût point eu de Dieu en Israël. Ochosias ayant sçû que c'étoit Elie qui avoit parlé ainsi, envoya un capitaine avec cinquante hommes pour le prendre. Elie fit descendre le feu du ciel sur ce capitaine & sur tous ses gens: ce qu'ayant fait encore à l'égard d'un second que le roi lui envoya, le troisiéme craignit d'être brûlé comme les deux autres, & lui parla avec tant de soûmission, que le prophete se laissa fléchir, & alla avec lui trouver Ochosias, auquel il prédit sa mort. Elle arriva aussi-tôt après, en la deuxiéme année de son regne, l'an 3159. du monde, & 896. avant Jesus-Christ. Joram, son frere, lui succeda, parce qu'il étoit mort sans enfans. * III. *des Rois*, *c. ult.* IV. *c.* 1. *&c.* Josephe. Torniel, & Salian, *in annal. vet. test.*

OCHOSIAS, roi de Juda, s'appelloit aussi *Joachaz*, & selon quelques-uns, *Ozias* & *Azarias*. Il étoit fils de *Joram* roi de Juda & d'*Athalie*, & s'adonna à toutes sortes d'impietés, à l'exemple de son pere, & suivant ce qui se pratiquoit dans la maison d'Achab, où il s'étoit marié. C'étoit le dernier fils du même Joram, les autres ayant été tués par les Arabes. Il n'avoit que vingt-deux ans lorsqu'il commença à regner; car il faut lire ce nombre dans le II. livre des paralipomenes, au lieu de quarante-deux, aussi-bien que dans le IV. livre des rois, pour lever la difficulté qui s'y trouve, comme les plus doctes interpretes le remarquent. Ochosias se joignit à Joram roi d'Israël, pour faire la guerre à Hazaël roi de Syrie. Joram y fut blessé, & se fit mener à Jezraël, où Ochosias l'alla visiter dans le tems que Jehu, qu'on avoit consacré pour roi d'Israël, venoit à Jezraël, pour exterminer la maison d'Achab. Les deux rois furent au devant de Jehu qui les fit mettre à mort, l'an 3151. du monde & 884. avant J. C. C'etoit la premiere du regne d'Ochosias. * IV. *des Rois*. 9. II. *des Paralipomenes*, 22. Saint Jerôme, *in quæst. hebraïc. sup. Paralip.* Richard. *in chron. script.* Cajetan, *sup. II. Paralip.* 22. *cap.* Torniel, *A. M.* 3128. *n.* 1. 3149. *n.* 1. *& seq.* 3150. *&* 3151.

OCHSENFURT, petite ville de la Franconie. Elle est sur le Mein, dans l'évêché de Würtzbourg, à trois lieuës au-dessus de la ville de ce nom. Quelques-uns prennent Ochsenfurt pour l'ancienne *Bosphorus*. * Maty, *diction.*

OCHSENHAUSEN, bourg avec une abbaye de Benedictins. Elle est dans l'Algow en Soüabe, sur le Rotter, entre la ville de Memmingen, & celle de Biberach. Cette abbaye a dépendu de celle de S. Blaise, qui est dans la Forêt Noire; mais l'an 1420. le pape Martin l'afranchit de sa jurisdiction, en reconnoissance de l'honneur qu'il en avoit reçu, en allant au concile de Constance, & n'étant encore que cardinal. * Maty, *diction.*

OCHUMS, riviere de la Georgie prise en general, prend sa source au mont Caucasse, traverse l'Abassie & se décharge dans la mer Noire au levant de Savatopoli. On l'appelloit anciennement *Tarsuras*. *Tesso*, & *Thessuris*, du nom d'une petite ville qui étoit à son embouchure, & qui est maintenant ruinée. * Maty, *diction.*

OCHUS, fleuve de la Bactriane, qui tiroit sa source du mont Paropamise. *Voyez* OBENGIR.

OCHUS, *cherchez* DARIUS II.

OCK, riviere d'Angleterre dans le comté de Bark; elle prend sa source dans le comté de Hamp, d'où elle coule au nord, & se décharge dans la Tamise à Ship lake. * Moreri *anglois*.

OCKER, riviere du duché de Brunswick, en Basse Saxe. Elle baigne Wolfenbuttel & Brunswick, & se décharge dans l'Aller entre Giforn & Zelle. * Maty, *diction.*

OCNUS, fils du Tibre & de Manto, fille de Tiresias, que Virgile dit avoir bâti Mantoüe, & être venu au secours d'Enée contre Turnus. * *Æneid. liv.* 10. *en ces vers.*

Ille etiam patriis agmen ciet Ocnus aboris,
Fatidicæ Mantûs, & Tusci filius amnis,
Qui muros matrisque dedit tibi Mantua nomen.

O CONNORDUN

O CONNORDUN ROTHERIC, se faisoit appeller roi d'Irlande, dans le tems que les Anglois entrerent dans ce royaume pour la premiere fois, sous le regne d'Henri II. qui eut bien de la peine à le soûmettre. Il excita divers troubles, & se plaignit, peut-être, avec raison, que la patente que le pape Adrien IV. avoit accordée au roi d'Angleterre, lui étoit desavantageuse; mais il devint plus traitable, quand il apprit qu'elle avoit été confirmée par le pape Alexandre III. *Cambden, *Britan.*

OCRASAPES, roi d'Assyrie, *voyez* ACRACARNES.

OCRIDE, *cherchez* ACHRIDE.

OCRISIE, femme de Publius Cornicula, mere de Servius Tullus, roi des Romains, après avoir été esclave de la reine Tanaquille.* Plin. *l.* 36. *c.* 27. Ovide, *Fastor. l.* 6.

OCTACILIUS PILITUS (L.) qui vivoit vers l'an 650. de Rome, & 104 avant Jesus-Christ, fut esclave, & ayant été affranchi, il enseigna la rhetorique, & fut precepteur de Pompée *le Grand. Consultez* le traité des grammairiens attribué à Suetone; saint Jerôme en sa chronique, où il faut lire Octacilius Pilitus, pour Vullacilius Plotus. Martial, *l.* 12. *epigr.* où il dit, *Cacumam fecit Octacilius.** Vossius, *l.* 1. *de hist. lat.*

OCTAIKHAN, ou, *Caan* comme les Mogols prononcent, troisiéme fils de *Ginghizkhan*, refusa la couronne des Mogols, quoique son pere l'eût désigné son successeur en mourant. Il croyoit, que son frere aîné *Giagatai* & ses oncles paternels lui devoient être preferés. Cependant ce frere & *Outaken* son oncle le prenant par la main, l'installerent eux-mêmes sur le thrône par déference aux dernieres volontés de Ginghizkhan. Ce prince étoit fier, mais genereux & liberal: on dit qu'il depensa dix millions d'or en presens. Son regne ne fut que de 13. ans, car il mourut pour s'être trop échauffé à boire, l'an 639. de l'hegire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

OCTAVIE, *Octavia*, fille de *Cn. Octavius*, & d'*Atia*, sœur de l'empereur *Auguste*, & petite-niece de *Jules Cesar*, fut mariée deux fois, 1°. à *Claudius Marcellus*, 2°. à *Marc-Antoine*. De Marcellus, elle eut le jeune Marcellus, qui épousa Julie, fille d'Auguste, & qui mourut à la fleur de son âge, dans le tems qu'Auguste le destinoit pour heritier. Sa mere en fut inconsolable. Les filles d'Octavie furent Marcella, mariée à Agrippa, puis à un fils de Marc-Antoine. Au reste Marc-Antoine, enchanté de la fameuse Cleopatre, en usa tres-mal avec Octavie, dont la vertu, la constance & l'amour pour cet indigne mari, furent admirés de toute la terre. Elle en eut Antonia *l'aînée*, qui épousa Domitius Enobarbus, & Antonia, *la Jeune*, femme de Drusus, frere de Tibere. Son frere lui dédia un temple & des portiques, comme nous l'apprenons de Dion, après qu'elle fut morte, l'an 743. de Rome, & la 11. avant Jesus Christ. * Suetone, *in Aug.* Plutarque, *in Anton.* Dion, *l.* 48. 54. *hist.*

OCTAVIE, femme de *Neron*, étoit fille de l'empereur *Claudius*, & de *Messaline*: elle nâquit l'an 795. de la fondation de Rome. Elle fut fiancée à Lucius Silanus; mais Agrippine, qui la destinoit à Neron, fit rompre ce mariage, & engagea son pere à la donner pour femme à Neron, qu'elle épousa n'étant âgée que de 16. ans. Neron se degoûta bientôt des charmes qui lui avoient fait rechercher avec tant d'empressement l'aillance d'Octavie: il la répudia sous pretexte de sterilité, & épousa Poppée, qui accusa Octavie d'avoir eu un commerce criminel avec un de ses esclaves. On interrogea toutes les servantes de cette princesse, & on leur fit souffrir de si rudes tourmens que quelques-unes eurent la lâcheté de la charger des crimes dont elle étoit faussement accusée. Octavie fut envoyée en exil dans la Campanie; mais les frequens murmures du peuple, obligerent Neron à l'en faire revenir. Le peuple témoigna une joye extrême de ce rappel; mais Poppée en ressentit un chagrin si cuisant qu'elle crut sa perte assurée, si Octavie ne perissoit point. Elle s'appliqua aux moyens de l'obtenir, & obtint de Neron par d'instantes prieres, la mort d'Octavie, sous pretexte d'adultere. On la relegua dans une isle, où on le contraignit de se faire ouvrir les veines à l'âge de 20 ans. On lui fit couper ensuite la tête que l'on porta à Poppée. Neron intenta une nouvelle accusation contre Octavie, il prétendit qu'elle avoit fait avorter son fruit. * Suetone, *in Claud. Nero.* Tacite, *in annal. l. v.* 12. & 14. Dion, *hist. l.* 16. Levinus Hulsius, *in vit. Cæsar.*

OCTAVIENS. La famille des OCTAVIENS de Rome, *Octavia Gens*, étoit originaire des Velitres, comme Suetone l'assure. Tarquinius Priscus les mit dans le senat, & Tullus Hostilius les aggregea au corps des patriciens. Depuis ils se rangerent parmi les familles plebeïennes, & sous Jules Cesar, ils furent rétablis au rang de la noblesse par la loi Cassia. Le premier de cette famille qui ait été elevé aux charges, est Cn. OCTAVIUS RUFUS, qui fut questeur, comme Suetone l'a marqué dans la vie d'Auguste. Cn. Octavius laissa deux fils, qui firent deux branches differentes. Celle de l'aîné exerça les premiers emplois de la république; & l'autre ne fut considerable, que pour avoir produit l'empereur Auguste. Cn. OCTAVIUS, fils aîné de Cn. Octavius Rufus, fut préteur l'an 586. de Rome, & 168. avant Jesus-Christ & gagna une bataille navale contre Persée roi de Macedoine. Il fut élevé, en 589. de Rome, & 165. avant Jesus Christ, au consulat avec Titus Manlius Torquatus; & ayant été envoyé ambassadeur à la cour d'Antiochus Eupator, roi de Syrie, il fut tué à Laodicée par Leptines, l'an 592. de Rome & 162. avant Jesus-Christ, & fut honoré d'une statuë par le senat. Divers auteurs ont parlé de lui. Ciceron en rapporte témoignage dans la IX. Philippique. Ce consul laissa Cn. OCTAVIUS, qui fut aussi consul l'an 626. de Rome, & 128. avant Jesus-Christ, avec T. Annius Rufus. Celui-ci eut un fils de même nom, qui fut tué par les partisans de Marius. Il laissa deux fils, C. ou L. OCTAVIUS consul l'an 679. de Rome, & 75. avant Jesus Christ, avec C. Aurelius Cotta; & M. OCTAVIUS, pere de Cn. OCTAVIUS, consul l'an 678. avec C. Scribonius Curio. La seconde branche d'Octavius a commencé par C. OCTAVIUS, chevalier Romain, qui laissa un fils de même nom, tribun militaire en Sicile, sous Paul Emile. Celui-ci fut pere de C. OCTAVIUS, qui mena une vie privée, content d'un patrimoine tres-considerable, & qui laissa un autre C. OCTAVIUS, édile du peuple, & prefet en Macedoine, l'an 693. de Rome, & 61. avant Jesus-Christ. C'est ce que nous apprenons d'une des lettres de Ciceron à Quintus, & par une inscription qu'on voit à Rome en ces termes. *C. Octavius C. F. C. N. P. Pater Augusti, TR. Mil. bis. Q. Ædilis Pl. cum T. Toranio Judex Questionum, imperator appellatus ex provincia Macedonia.* Octavius épousa Atia, fille de Julie, qui étoit sœur de Jules Cesar, & en eut l'empereur Auguste, & Octavie femme de Claudius Marcellus, puis de Marc-Antoine. * Tite-Live, *l.* 45. Velleïus Paterculus, *l.* 1. Pline, *l.* 34. *c.* 3. Appien, *in Syrac.* Cicero, *de offic.* 1. *tusc. in epist.* Suetone. Cassiodore, &c.

OCTAVIEN, antipape, Romain, & de la famille des comtes de Frescati, fut créé cardinal par le pape Innocent II. l'an 1140. & fut envoyé legat en Allemagne. Lorsqu'après la mort d'Adrien IV. Alexandre III. fut mis en sa place; Octavien qui prétendoit au pontificat, se fit élire par deux cardinaux, & prit le nom de Victor IV. L'empereur Frederic soûtint cet antipape, qui fit tenir l'an 1161. un conciliabule à Pavie, où Alexandre fut déposé. Ce pape fut contraint de venir en France, asile ordinaire des pontifes persecutés. Octavien joüit par cette fuite, de sa domination tyrannique, & mourut, dit-on, de phrenesie à Lucques, vers la fête de Pâques de l'an 1164. * Roderic, *l.* 2. Othon de Frisinghen, *de reb. Frid.* Baronius, *in annal. T. XII.*

OCTAVIEN, Romain de nation, qui fut fait cardinal par le pape Luce III. l'an 1182. & fut legat en Sicile & en France, au sujet de l'affaire du roi Philippe *Auguste*, qui avoit quitté son épouse Ingeburge de Danemarck, pour prendre Agnés de Meranie. Le cardinal Octavien fut aussi évêque d'Ostie. On ne sçait pas le tems de sa mort, que quelques auteurs mettent en l'an 1206. * Ciaconius. Onuphre. Baronius, *in annal.*

OCTAVIEN, de la maison des Ubaldins, fut fait cardinal par Innocent IV. l'an 1244. étoit de Florence, & fut élevé à l'évêché de Bologne, où il avoit été chanoine, & archidiacre. Depuis sa promotion au cardina-

lat, il fut legat dans la Romagne & en Sicile, contre Mainfroi, puis à Venise, en Lombardie & en France, & mourut vers l'an 1274. * Onuphre, *hist. des papes*. Aubery, *hist. des card.* Ciaconius, &c.

OCTAVIEN DE MARTINIS, *cherchez* MARTINIS.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS, *cherchez* SAINT GELAIS.

OCTAVIO, de Fano, ville de l'Ombrie, prit le nom de *Cleophile* dans le XV. siecle, enseigna à Fossombrone, & à Arimini; & fut aimé des princes de la maison de Medicis, & de ceux de la cour de Rome. Il publia divers ouvrages en vers & en prose, & étant marié à Civita-Vecchia, fut empoisonné par son beau-pere. Il mourut âgé de 43. ans, l'an 1490. * François Poliard, *en sa vie*. Pierius Valerianus, *lib. 2. de infel. lit.* Vossius, *de hist. Lat.*

OCTAVIUS (Cn.) consul Romain, chassa Cinna son collegue, l'an 667. de Rome, & 87. avant Jesus-Christ. On substitua L. Cornelius Merula à Cinna, qui s'étant joint à Marius & à Sertorius, fit mourir Octavius.

OCTAVIUS, ou OCTAVIANUS CESAR, *cherchez* AUGUSTE.

OCTAVIUS (M.) ancien historien, cité par l'auteur de l'origine de la nation Romaine, pourroit être le même qu'OCTAVIUS HERSENNIUS, cité par Macrobe, *l. 3. Saturn. c. ult.*

OCTAVIUS, poëte & historien du tems d'Horace, mourut, dit-on, en bûvant. Nous avons une épigramme qu'on fit à ce sujet, *in append. Virgil.* * Pierre Victor, *l. 14. c. 7. var. Lect.* Vossius, *de hist. & poet. lat.*

OCTOBRE, ainsi appellé, parce qu'il étoit le huitiéme mois de l'année, en la commençant comme faisoient autrefois les Romains, par le mois de Mars. Domitien lui voulut donner son nom, mais il n'y réüssit pas. Le senat Romain lui donna le nom de Faustine, femme d'Antonin, sous le regne de cet empereur. Commode le voulut faire nommer l'invincible, mais cela n'eut pas plus de succès, & le nom d'Octobre lui est toûjours demeuré. * Macrob. *saturnal. l. 1.* Jul. Capitol. *in Antonino Pio*. Lampridius *in Commodo*. Rolin, *antiq. Rom. l. 4.*

OCYALE, l'une des Pheaques du tems du roi Alcinoüs, dont il est parlé dans Homere. * *Odyss. l. 7.*

OCYPADES, peuples des Indes d'une figure monstreuse, dont il est parlé dans Strabon.

OCYPETES, l'une des Harpies. * *Hist. poëtic.*

OCYORE, fille du centaure Chiron & de la nymphe Charicle, qui, si l'on en croit les poëtes, fut changée en cavalle. * Ovid. *Metam. l. 2.*

OCZIACOU ou OCZAKOW, ville de Pologne en Podolie, près de l'emboûchure du Borysthene, en la mer Noire. Les Latins la nomment *Axiace*. Elle appartient presentement au Turc.

OCZKO D'WLASSIM (Jean) cardinal, archevêque de Prague, né d'une des premieres maisons de Bohême, fut tres-avant dans les bonnes graces de Charles IV. empereur & roi de Bohême, dont il fut chapelain. Ce prince lui fit avoir l'évêché d'Olmutz, l'archevêché de Prague, & le chapeau de cardinal, qu'Urbain VI. lui donna l'an 1379. pendant ce long schisme, qui fut funeste à l'église, sur la fin du XIV. siecle, & au commencement du XV. qu'Urbain, qui craignoit que l'empereur ne s'attachât à Clement VII. lui fit faire des offres obligeantes; & pour le gagner, approuva l'élection qu'on avoit faite de son fils Wenceslas pour roi des Romains, & mit au nombre des cardinaux Jean Oczko, qu'il nomma en même tems legat en Bohême. Charles IV. mourut peu après, & ce nouveau cardinal fit son oraison funebre. Wenceslas, qui lui succeda, mena une vie tres-dereglée, s'adonna à des vices honteux, & se rendit méprisable par ses débauches. Oczko fut le seul qui lui parla fortement, & qui le reprit de ses vices; mais ce prince en profita tres-peu. Ce cardinal remplit tous les devoirs d'un prélat, s'opposa aux Hussites qui commençoient à debiter leurs erreurs, quoiqu'en secret, fit diverses fondations pieuses, & mourut en réputation de sainteté au commencement de l'an 1381. * Augustin Moraw, *de episc. Olomuc. n. 24.* Theodore de Niem, *l. 1. c. 17.* Ciaconius. Aubery, &c.

O D

ODARD, seigneur de Biez, *cherchez* BIEZ.

ODDIS (Nicolas de) de Padouë, religieux & abbé de la congregation du mont Olivet, a été celebre dans le XVII. siecle, & mourut l'an 1626. Jacques Thomasini a fait son éloge parmi ceux des hommes illustres de Padouë.

ODDO DE ODDIS, professeur en medecine dans l'université de Padouë, sa patrie, au commencement du XVI. siecle, & jusqu'en 1530. & 1535. composa divers ouvrages de medecine: *comment. in primam. Fen. Avicena. apolog. pro Galeno; De pestis causis, &c.* Il fut pere de MARC ODDIS, aussi professeur en medecine en la même université de Padouë. Nous avons de ce dernier, *methodus componendorum medicamentorum, apologia de putredine, &c.* Leur famille a produit d'autres hommes de lettres. * Thomasini, *in elog. illust. Patav.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Justus, *in chron. medic.* Vander Linden, *de script. medic.*

ODED, prophete, qui reprocha à Phacée roi d'Israël, son inhumanité, en ce qu'il avoit tué dans un seul jour, six-vingt mille hommes, & fait prisonniers deux cens mille, tant femmes que filles & enfans, dans la victoire qu'il remporta sur Achaz roi de Juda, l'an du monde 3294. avant Jesus-Christ 741. * *II. Paral. 28.*

ODENAT, roi des Palmyreniens, & auguste, sous l'empire de Gallien, s'étoit élevé par sa valeur à ce degré de gloire & de puissance. Il étoit de Palmyre, ville de Phenicie, né bourgeois, selon quelques-uns, & selon d'autres, prince de cette ville. Cependant Palmyre étoit colonie Romaine dans le tems de l'empereur Alexandre: ainsi ce qu'on peut conjecturer de plus juste, c'est qu'Odenat étoit prince des Sarasins, qui habitoient le pays des environs. Il s'étoit exercé dans son enfance à combattre les lions, les leopards & les ours; & avoit donné dès-lors des preuves de ce courage, qui fut depuis si funeste aux Perses, & qui devint le fondement de sa fortune. On tient pourtant qu'il en fut redevable en partie à la celebre Zenobie sa femme, qui se vantoit d'être issuë des Ptolomées & des Cleopatres. Après cette fameuse defaite des Romains par les Perses, où l'empereur Valerien fut pris & traité avec tant d'ignominie par le roi Sapor, l'an 260. tout l'Orient consterné, tâcha de fléchir ce Barbare par ses ambassadeurs. Odenat lui envoya des députés chargés de presens; mais ces respects furent reçus avec le dernier mépris. Sapor indigné qu'un si petit prince eût osé lui écrire, au lieu de venir lui-même, fit jetter ses presens dans la riviere, & le menaça de l'exterminer, lui & sa famille, s'il ne venoit se presenter à lui les mains liées derriere le dos. Ces indignités firent resoudre Odenat à se jetter entierement dans le parti des Romains, qu'il soûtint avec plus de fortune qu'aucun autre de leurs generaux. Il se joignit à Baliste, poussa Sapor, lui enleva ses femmes & ses tresors, fit un grand carnage de ses troupes au passage de l'Euphrates, & changea alors le titre de prince de Palmyre en celui de roi. L'empereur Gallien, sensible aux malheurs de son pere Valerien, recompensa Odenat, qui venoit de le venger, & le fit general de l'Orient. Odenat reconnut cette faveur par une fidelité sincere. L'année suivante 261. il fondit sur la Mesopotamie, qu'il soûmit entierement, entra sur les terres de Sapor, & le poursuivit jusqu'à Ctesiphon, qu'il assiegea, dans l'esperance de délivrer Valerien. Quelques historiens semblent marquer un second siege de cette ville, dans lequel ce prince l'emporta; mais ce ne fut que peu de tems avant sa mort. A son retour de Perse, il investit dans Emese Quiétus, fils de Macrien, que ce tyran avoit laissé en Orient, pour y commander en sa place. Cette ville se rendit, après que les habitans eurent jetté la tête de Quietus pardessus les murailles: ainsi Odenat contribua de son côté à exterminer le parti de Macrien, qui venoit d'être défait & tué en Illyrie avec son frere aîné. L'an 246. Gallien crut ne pouvoir mieux affermir son auto-

rité qu'en associant Odenat à l'empire : ce qu'il fit, en lui donnant les titres de cesar, d'auguste & d'empereur, & celui d'auguste à la reine Zenobie sa femme & à leurs enfans. Le nouvel empereur signala son avenement par la mort de Balifte, lequel, après une premiere revolte, qu'on lui avoit pardonnée, avoit encore pris la pourpre deux années auparavant. Odenat garda l'empire près de quatre années, & le perdit avec la vie, par une trahison des plus noires. Il avoit pris Ctesiphon, & se preparoit à marcher contre les Goths qui ravageoient l'Asie, lorsqu'il fut assassiné avec Herodes ou Herodien, son fils aîné, dans un festin. Ce fut, selon Pollion, par Meonius, son cousin, qui prit le titre d'empereur; ou selon Syncelle, qui place cette mort à Heraclée dans le Pont, par Odenat, l'un de ses neveux. La reine Zenobie fut soupçonnée d'avoir trempé dans ce meurtre; elle étoit piquée de jalousie contre Herodes, que son époux avoit eu d'une autre femme. Après la mort d'Odenat, elle gouverna avec le titre de reine de l'Orient, & sous le nom de ses enfans Herennien & Timolaüs. * Trebell. Pollio, *in trigint. tyran.* Zosim. *l.* 1. Agathias, *l.* 4. Eusebe, *chronic.*

ODENSEE, *Otonia* ou *Ottonia*, ville de l'isle de Funen, au royaume de Danemarck, avec évêché suffragant de Lunden. Les évêques du royaume s'y assemblerent l'an 1257. pour défendre la dignité ecclesiastique, & y firent des reglemens que le pape Alexandre IV. confirma par des lettres écrites à Viterbe.

ODENWALDT, ou OTTENWALDT : c'est une petite contrée du Palatinat du Rhin, de laquelle il est souvent parlé dans les relations des guerres d'Allemagne, c'est pourquoi il est bon de la connoître. Elle est au levant du Bergstrat, entre le Neckre & le comté d'Erpach, & elle fait la plus grande partie du gouvernement de Mosbach. * Maty, *diction.*

ODEORAN (Collus) de la province de Leinster, en Irlande, a écrit les annales d'Irlande, que l'on a en manuscrit, suivant Jacques Waræus, dans son traité des auteurs & écrivains de ce pays, *l.* 1. *c.* 11. Odeoran mourut l'an 1408.

ODER, grand fleuve d'Allemagne, a sa source en un bourg de ce nom, dans la Silesie, aux confins de la Moravie. Il est d'abord peu considerable; mais après s'être accrû des eaux de l'Oppaw, il passe à Ratibor, à Bresslaw, au gros Glogau & à Crossen dans la Silesie. Ensuite il arrose la marche de Brandebourg, Francfort, Lebuss & Custrin, où il reçoit le Wart. De là coulant dans la Pomeranie, & recevant diverses petites rivieres, il fait près de Stetin un lac, que ceux du pays appellent *Das Groß Haff*, c'est-à-dire, *le grand lac*, avec deux isles, Usedom & Woilin, & il se décharge enfin dans la mer Baltique, par trois emboûchures, dites *Psin*, *Sevine* & *Divenow*. L'Oder est nommé par les autres Latins *Odera*. On l'a aussi nommé *Suevus*, *Guttalus*, *Viadus*, & *Viadrus*. * *Consultez* Cluvier, Bertius, &c.

ODER, petite riviere de France, qui coule dans la Bretagne, baigne Quimpercorentin, & va se décharger dans la mer de Gascogne. * Maty, *diction.*

ODERBERG, petite ville d'Allemagne dans la Silesie. Elle est près du confluent de l'Oder & de l'Elsa, à quatre lieuës au-dessus de la ville de Ratibor. On lui donne 38°. 32'. de longitude, & 49°. 43'. de latitude.

ODERHEIM, petite ville ou bon bourg du Palatinat du Rhin. Elle est sur la riviere de Seltz, dans la préfecture d'Oppenheim, entre la ville de ce nom & celle d'Altzey. On lui donne 24°. 40'. de longitude; 49°. 43'. de latitude.

ODERIC, religieux de l'ordre de saint François, & natif du Frioul, l'an 1320. publia divers traités : entr'autres un livre de ses voyages, dans lequel il parle des coûtumes & des mœurs des peuples. C'est cet ouvrage que Wadinge appelle *De mirabilibus mundi*. Ceux qui voudront mieux connoître cet auteur, pourront consulter le traité des historiens Latins de Vossius, & Bollandus, qui rapportent la vie d'Oderic, sous le 14. Janvier.

ODERISE, cardinal, abbé du Mont-Cassin, dans le XI siecle, étoit de la maison des comtes de Marses, dans la terre de Labour, & fut reçu jeune dans l'ordre de saint Benoît. L'abbé Richer prédit qu'il seroit un des grands hommes de son tems, & ne se trompa pas; car après avoir fait de grands progrès dans les sciences & dans la vertu, il fut fait cardinal par le pape Nicolas II. l'an 1059. Depuis il fut élû abbé du Mont-Cassin, & mourut en réputation d'une grande pieté, le 2. Decembre de l'an 1105. Il avoit composé divers ouvrages en prose & en vers, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. * Paul Diacre, *l.* 4. *hist. Cassin.* *c.* 1. Leon d'*Ostie*, *l.* 3. *c.* 14. Ciaconius. Aubery, &c.

ODERZO, anciennement *Opitergium*. C'étoit autrefois une ville épiscopale, dont le siege a été transferé à Ceneda. Ce n'est maintenant qu'un bourg de l'état de Venise en Italie. Il est dans la marche Trevisane, sur la riviere de Mottegano, à quatre lieuës de Trevingo, vers le levant. * Maty, *diction.*

ODESCALCHI (Pierre-George) évêque d'Alexandrie de la Paille, puis de Vigevano, étoit de Côme, dans le Milanez. Il se rendit fort habile dans la connoissance du droit canon, & se fit prêtre, ayant perdu sa femme, étant encore jeune. Le crédit de PAUL Odescalchi, évêque de Cività di Penni, & gouverneur de Rome, l'obligea d'aller à la cour du pape Sixte V. qui se connoissant parfaitement en gens, le fit protonotaire participant, referendaire de l'une & l'autre signature, & prefet des brefs, qu'on nomme de justice. Depuis il fut choisi pour être protonotaire assistant à la canonisation de saint Diego, dont il prononça l'éloge devant le sacré college, & dont il composa la vie. Gregoire XIV. le fit gouverneur de Fermo; & Clement VIII. le fit évêque d'Alexandrie, & l'envoya nonce en Suisse. Odescalchi s'acquitta tres-bien de cet emploi; & à son retour, alla résider dans son diocese, qu'il gouverna d'une maniere tres-édifiante. Il y abolit des coûtumes pernicieuses, y rétablit la discipline, & se fit une loi d'imiter en tout la conduite de S. Charles. Depuis, on le transfera à l'évêché de Vigevano, où il continua ses mêmes exercices, & où il mourut le 6. Mai de l'an 1620. Il a composé quelques ouvrages de pieté. Sa famille a produit de grands hommes; entr'autres, BENOÎT Odescalchi évêque de Novare, puis cardinal l'an 1645. & enfin pape, sous le nom d'Innocent XI. élû l'an 1678. *Voyez* INNOCENT XI. * Ughel, *Ital. sacr.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

ODESCALCHI (Marc-Antoine) gentilhomme de Côme, dans le Milanez, embrassa l'état ecclesiastique, & fut ordonné prêtre. Le cardinal Benoît Odescalchi, son cousin germain, qui fut pape dans la suite, sous le nom d'Innocent XI. l'ayant attiré à Rome, il y refusa toutes les dignités & tous les honneurs que son merite & sa vertu lui procuroient. Il ne s'employa qu'à des œuvres de pieté, principalement à soulager les pauvres dans leur misere. Il donnoit dequoi subsister honorablement à de pauvres familles honteuses : il procuroit du travail à ceux qui étoient en état de gagner leur vie, & prenoit un soin particulier de ceux qui, étant infirmes & malades, étoient hors d'état de travailler. Ce saint homme voyant que, quoiqu'il y eût un grand nombre d'hôpitaux à Rome pour toutes les nations, ils n'étoient pas neanmoins suffisans pour y recevoir tous les étrangers, qui le plus souvent étoient obligés de dormir à la porte des églises & sous les portiques des palais, exposés aux injures de l'air, & aux insultes des passans, il changea sa maison en un hôpital, pour y recevoir indifferemment tous les étrangers, de quelque nation qu'ils fussent, & les pauvres de la campagne. Il acheta quelques maisons voisines, afin de pouvoir loger un plus grand nombre de pauvres; & en peu de tems il y mit jusques à mille lits, chaque pauvre ayant le sien en particulier. Il les servoit lui-même, les instruisoit, & entretenoit des tailleurs pour raccommoder leurs habits, leur en donner de neufs, lorsqu'ils en avoient besoin. Il alloit souvent le soir par la ville pour chercher les pauvres; & s'il en trouvoit, il les faisoit monter dans son carosse & les conduisoit à son hôpital. Il continua ces exercices de charité jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1670. & donna tous ses biens à cet hôpital, dont le cardinal Odescalchi prit un soin particulier, après sa mort. Comme cet hôpital étoit contigu à l'église de sainte Marie *in Portico*, cette église y fut an-

nexée, & on lui a donné le nom de sainte Gale, à cause que l'on prétend que cette Sainte avoit autrefois fondé un hôpital au même endroit. Le cardinal Odescalchi étant pape, l'a fait rebâtir de fond en comble avec beaucoup de magnificence, & l'hôpital est devenu considerable, y ayant odinairement plus de trois mille lits pour y recevoir les pauvres. * *Memoires du tems.*

ODESCALCHI (Thomas) qui étoit aussi parent du pape Innocent XI. eut dans sa jeunesse beaucoup d'inclination pour les armes; mais ayant fini ses études à Côme, il vint aussi à Rome, où, à l'exemple de Marc-Antoine Odescalchi, *dont il est parlé dans l'article précedent*, il s'employa à des œuvres de charité. Innocent XI. étant parvenu au souverain pontificat, le fit son aumônier secret, & maître de sa garderobe; & comme il connoissoit l'affection & la tendresse qu'il avoit pour les pauvres, il se reposa sur lui du soin de l'hôpital de sainte Gale. Ce prélat voyant que dans cet hôpital il y venoit des jeunes enfans qui n'avoient aucune éducation, les voulut separer des autres pauvres, & acheta l'an 1684. une maison où ils pûssent être reçus, & y être instruits dans la pieté; & le pape en donna la direction aux clercs reguliers des écoles pieuses. On y assembla d'abord trente-huit enfans; & leur nombre s'étant augmenté jusqu'à soixante & dix, le pape ordonna qu'on leur donnât par mois cent écus Romains pour leur entretien. On les envoyoit le jour chez divers ouvriers, pour y apprendre des métiers; mais Thomas Odescalchi jugea qu'il étoit plus à propos de faire venir dans l'hôpital des ouvriers en laine, afin que les enfans n'eussent pas lieu de sortir. Comme ce lieu étoit trop étroit, ce prélat en acheta un plus spatieux l'an 1686. à Ripegrande. Il y fit faire des bâtimens suffisans pour y contenir les ouvriers & les enfans qui y furent transferés l'an 1689. & dont le nombre fut augmenté jusqu'à cent cinquante par le pape Innocent XII. l'an 1692. qui leur assigna un fonds pour leur nourriture & leur vêtement, outre le profit qu'ils pouvoient retirer de leur travail. Odescalchi augmenta aussi les bâtimens; & on le vit porter des pierres, delayer le mortier, & servir quelquefois de manœuvre. Ce saint homme mourut le 9. Novembre 1692. ayant laissé un legs considerable à cet hôpital, que l'on appelle saint Michel de Ripegrande. Il donna aussi le droit qu'il y avoit, comme fondateur, à dom Livio Odescalchi, neveu d'Innocent XI. & dom Livio l'ayant cedé l'an 1693. à Innocent XII. ce pontife augmenta encore les bâtimens avec beaucoup de magnificence, aussi bien que le nombre des enfans, qui est de deux cens cinquante; & il y établit l'an 1695. une manufacture de draps. Dom Livio Odescalchi, qui fut duc de Bracciano, & chevalier de la toison d'or, mourut à Rome sans alliance le 7. Septembre 1713. laissant de tres grands biens, & nomma pour son legataire universel N. Erba, fils de *Benoist* Erba, senateur de Milan, & de N. Odescalchi sa sœur, à la charge de porter le nom & les armes d'Odescalchi, & de s'établir à Rome. Le nouveau duc de Bracciano épousa 1°. le 7. Janvier 1717. *Flaminia-Marie-Françoise* Borghese, fille de *Marc-Antoine*, prince de Sulmone & de Rossano, & de *Flaminia* Spinola, morte en couches le 6. Novembre 1718. 2°. avec dispence, le 10. Decembre 1721. *Marie-Magdelaine* Borghese sœur de sa premiere femme, dont une fille née le 23. Octobre 1722. Il a pour frere Benoist Erba Odescalchi, né le 9. Août 1679. lequel étant vicelegat de Bologne, fut nommé nonce en Pologne, puis archevêque de Milan en Août 1712. & cardinal par le pape Clement XI. le 30. Janvier 1713. * *Memoires du tems.*

ODESSE, *Odessus*, ville de la Mesie inferieure, avec une montagne de même nom, proche le pont Euxin, entre Messembrie & Dionysiopole. * Ovid. *l.* 1. *trist. eleg.* 9. Steph. *de urbibus.*

ODET DE COLIGNI, *cherchez* COLIGNI.

ODEUM, nom grec d'un certain lieu, dont parle Vitruve, & que M. Perrault son traducteur a conservé, parce qu'il n'auroit pu être rendu en françois que par une longue circonlocution; ce qui lui auroit été d'autant plus difficile, que les interpretes ni les grammairiens ne s'accordent point sur l'usage de cet édifice. Suidas, qui tient que ce lieu étoit destiné à la repetition de la musique qui devoit être chantée sur le grand theâtre, fonde son opinion sur l'étymologie, qui est prise d'*Ode*, mot grec, qui signifie une *chanson*. Le scholiaste d'Aristophane est d'un autre avis: il pense que l'*Odeum* servoit à la repetition des vers. Plutarque dans la vie de Pericles, dit qu'il étoit fait pour placer ceux qui entendoient les musiciens lors qu'ils disputoient du prix. La description qu'il en donne fait entendre que l'*Odeum* avoit la forme d'un theâtre; puisqu'il dit qu'il y avoit des sieges & des colonnes tout autour, & qu'il étoit couvert en pointe de mats & d'antennes pris sur les Perses. Le poëte comique Cratinus disoit sur cela pour plaisanter, que Pericles avoit reglé la forme de l'*Odeum* d'Athenes à sa tête, qu'il avoit extrêmement pointuë: en sorte que les poëtes de son tems voulant se moquer de lui dans leurs comédies, le désignoient sous le nom de *Jupiter Scinos Cephalos*, c'est-à-dire, *qui a la tête pointuë*, comme un curedent que les anciens faisoient du bois d'un arbrisseau appellé *Scinos*, qui est le Lentisque. * L'abbé Danet.

ODIAA, ville capitale du royaume de Siam, *cherchez* SIAM.

ODIAM, petite ville d'Angleterre, qui donne son nom à une contrée du comté de Hamp. Elle appartenoit ci-devant à l'évêque de Winchester. On trouve près delà les ruines d'un celebre château, où treize Anglois soûtinrent quinze jours toutes les forces du dauphin de France, sous le regne du roi *Jean*. * *Dictionnaire Anglois.*

ODIER, ODIEL, rivere de l'Andalousie en Espagne. Elle a sa source aux confins de l'Estremadure, & coulant du nord au sud, elle va se décharger dans le golfe de Cadiz, à Aliarque, entre l'emboûchure de la Guadiane & celle du Tinto. * Maty, *diction.*

ODILBERT, archevêque de Milan, dans le IX. siecle, fit pour reponse à Charlemagne, un traité des ceremonies du bapteme, qui se trouve manuscrit dans la bibliotheque de M. Colbert. Le P. Mabillon a donné dans le quatriéme tome de ses analectes, la lettre qui sert de préface à cet ouvrage. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiq. du IX. siecle.*

ODILON, moine de S. Medard de Soissons, florissoit vers l'an 920. Il a écrit un livre de la translation des reliques de S. Sebastien martyr, & de saint Gregoire pape, dans le monastere de saint Medard, adressé à Ingrand, doyen de cette abbaye, qui fut ordonné évêque de Laon l'an 932. Cet ouvrage se trouve dans Bollandus, & dans le IV. siecle Benedictin du P. Mabillon. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du X. siecle.*

ODILON (Saint) cinquiéme abbé de Clugni, fils de *Beraud*, surnommé *le Grand*, seigneur de Mercœur & de *Gerberge* d'Auvergne, né l'an 962. entra jeune dans l'abbaye de Clugni, succeda à saint Majole l'an 994. & gouverna cette congregation pendant 56. ans. L'eglise de Lyon le voulut avoir pour son évêque après la mort de Burchard; mais il refusa cet honneur pour vivre dans la solitude. Il écrivit la vie de saint Majole son prédecesseur, & celle de l'imperatrice Adelaïde, qu'Henri Canisius a publiée dans le V. tome de ses anciennes leçons, & que le P. Martin Marrier a mise dans la bibliotheque de Clugni. Nous y avons aussi quatre hymnes, que saint Odilon composa à l'honneur du même saint Majole; quatorze sermons pour les fêtes de Notre-Seigneur & des Saints; & l'ordonnance qu'il publia dans sa congregation pour la fête ou memoire des morts, qu'il établit, & que l'église a depuis reçuë; quelques lettres à saint Fulbert, évêque de Chartres. Il mourut quelque tems avant minuit du dernier jour de l'an 1048. âgé de 87. ans. L'église fait sa fête le premier de Janvier. Le cardinal Pierre Damien a écrit sa vie. * *Consultez* Glaber, *l.* 5. *c.* 4. Alberic, *in chron.* Fulbert de Chartres; Hugues de Flavigni; Sigebert; Pierre de Blois; Trithême; Baronius; Bellarmin; Vossius; Possevin; Marrier; Sainte-Marthe, & divers autres auteurs qui parlent de lui; M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du X. siecle.* Baillet, *vies des Saints.*

ODIN, dieu des anciens Danois, avant qu'ils eussent embrassé le Christianisme, présidoit, selon eux, sur les

combats, avec un autre dieu nommé *Thor.* Quelques sçavans croyent qu'Odin & les autres dieux du Nord étoient des magiciens, qui vinrent en Suede & en Danemarck, de la Scythie Asiatique; & qui par le moyen de la magie, firent accroire aux peuples qu'ils étoient les mêmes dieux, que l'on adoroit déja, & dont ils prirent les noms pour tromper plus facilement les simples. Odin ne pouvant éviter la mort, commanda qu'on le brûlât, dès qu'il auroit abandonné son corps, & dit que son ame s'en retourneroit à *Asgardie*, d'où il étoit venu, pour y vivre éternellement. C'est ainsi que se nommoit la capitale du pays, d'où ces prétendus dieux étoient sortis, & où les Danois plaçoient leur *Valholl*, ou *champs Elisées.* On dit qu'ils étoient venus d'auprès des marais Meotides, du tems de Pompée, en fuyant les armes Romaines. Si cela étoit vrai, il faudroit que c'eût été du tems que Pompée vainquit Mithridate, & porta la terreur du nom Romain jusqu'au Bosphore Cimmerien. Mais comme il ne soûmit pas les nations qui sont au nord du Pont-Euxin, il y a peu d'apparence qu'aucun de ces peuples ait été alors contraint d'abandonner pour jamais son pays, & moins encore que peu de gens ayent fui delà aussi loin qu'en Suede & en Danemarck. * Barthol. *Antiq. Dan.*

ODINGTON, Anglois, religieux de l'ordre de saint Benoît, vers l'an 1280. possedoit la philosophie & les mathematiques, ce qu'il témoigna par la composition de deux traités; le premier intitulé: *De motibus planetarum*; & l'autre, *De mutatione aëris.* * Pitseus, *de illust. Angl. script. p.* 362.

ODMAN, OSMAN ou OTHMAN, troisiéme calife ou successeur de Mahomet, *cherchez* OTHMAN.

ODOACRE, *Odoacer*, fils d'*Edicon* ou *Edicas*, roi des Erules ou Elures, des Scirthes & Turcillingiens, peuples originaires de Scythie, fut appellé en Italie par les partisans de Nepos l'an 476. & s'étant saisi du pays des Venitiens, & de la Gaule Cisalpine, défit Oreste & son frere Paul, & relegua Augustule dans un château près de Naples. C'est ainsi qu'il acheva de détruire l'empire Romain en Italie. Mais il usa avec grande modestie de sa fortune, se contentant d'être souverain, sans prendre les ornemens exterieurs. Bien qu'il fût Arien, il ne maltraita point les Catholiques; au contraire il leur accorda beaucoup de graces à la priere de quelques évêques. Depuis il fit la guerre aux Rugiens, peuples d'Allemagne, vers la mer Baltique. Il les défit en bataille l'an 487. prit leur roi appellé Pelethus, ou *Pheba*, avec sa femme nommée Gisa, & les envoya en Italie. Frederic leur fils prit la fuite, & alla trouver dans la Mœsie, Theodoric roi des Goths, qui lui donna des forces pour se rétablir; mais il en fut encore chassé. Depuis Theodoric passa en Italie l'an 489. Odoacre alla au devant de lui, pour lui en fermer l'entrée, & perdit une bataille dans le pays des Venitiens. Il eut le même malheur deux autres fois; & se vit contraint de s'enfermer l'an 490. dans Ravenne, où Theodoric mit le siege, qui dura deux ans; & ce prince s'ennuyant de cette longueur, fit la paix avec Odoacre, & partagea l'empire d'Italie avec lui. Peu de tems après, Theodoric le fit tuer dans un festin l'an 493. * Procope, *l.* 1. *de bell. Got.* Jornandés, *de reb. Got.* Cassiodore, *in chron.* Nicephore. Paul Diacre, &c.

ODOARD, duc de Parme, *cherchez* EDOUARD ou ODOUARD.

ODOLLA, ville de Palestine dans la tribu de Juda. C'est proche de cette ville qu'étoit la caverne où David se retira. * I. *Rois*, 22. *Michée*, 1. 15.

ODOMASTE, pere de *Cyriade*, l'un des trente tyrans dont Trebellius Pollion a fait l'histoire, qui fuyant son pere, se retira chez les Perses, & devint ami de Sapor, roi de Perse, qu'il engagea à faire la guerre aux Romains. * Pollio, *in* 30. *tyrannis*, *vita Cyriadis.*

ODON, ou EUDES, *cherchez* EUDES.

ODON (saint) second abbé de Clugni, que sa pieté & son sçavoir rendirent illustre dans le X. siecle, étoit fils d'*Abbon*, & né à Tours l'an 879. Il fut élevé par Foulques, comte d'Anjou, & fait chanoine de saint Martin de Tours à l'âge de 19. ans. Il vint ensuite à Paris, où il fut disciple de saint Remi d'*Auxerre.* L'amour de la solitude lui fit prendre l'habit de moine à Clugni, où il fut élevé à la dignité d'abbé après Bernon l'an 927. La sainteté d'Odon contribua beaucoup à augmenter la congregation de Clugny, qui fut accruë d'un tres-grand nombre de monasteres. Les papes & les évêques, aussi-bien que les princes seculiers avoient une estime particuliere pour ce saint abbé, qu'ils prenoient ordinairement pour arbitre de leurs differends. Il mourut l'an 942. selon Flodoard, ou 944. comme veulent les autres. Il s'étoit autant appliqué à l'étude, qu'à l'aggrandissement de son ordre. Etant chanoine, il fit un abregé des morales de saint Gregoire, & des hymnes en l'honneur de saint Martin. Etant encore simple moine, il composa trois livres du sacerdoce, sur la prophetie de Jeremie, dédiés à Turpion évêque de Limoges: ils portent le titre de *Collations*, ou de *Conferences*: & d'autres leur donnent le nom d'*Occupations.* Etant abbé il écrivit en quatre livres la vie de saint Geraud ou Gerard comte d'Aurillac, addressée à Aimon, abbé de Tulle, & celle de saint Martial de Limoges, un écrit sur ce que saint Martin est égalé aux autres apôtres, divers sermons, & un panegyrique de saint Benoît. Ces ouvrages sont imprimés dans la *bibliotheque de Clugny*, avec des hymnes sur le saint Sacrement & la Magdelaine. On lui attribuë encore une relation de la translation de saint Martin; & nos plus illustres critiques l'en croyent veritablement l'auteur, malgré les défauts dont cette piece est remplie; mais M. l'abbé des Thuilleries paroît avoir prouvé dans une dissertation imprimée en 1711. que c'est l'ouvrage d'un imposteur qui vivoit avant le XII. siecle. L'ancien auteur de sa vie, remarque qu'étant à Rome, il avoit corrigé la vie de saint Martin. On attribuë encore à Odon, la vie de saint Gregoire de *Tours*, rapportée par Surius. Le pere Mabillon remarque qu'il y a dans la bibliotheque des Carmes reformés de Paris, un manuscrit qui a autrefois appartenu au monastere de saint Julien de Tours, où l'on trouve un grand ouvrage en vers, intitulé, *Occupations de l'abbé Odon.* Il ajoûte que cet ouvrage est divisé en quatre livres, dont le premier est de la création du monde, le second de la formation de l'homme, le troisiéme de sa chûte, & le quatriéme de la corruption de la nature. C'est par erreur que l'on a attribué à cet Odon, la vie de saint Maur, qui est d'Odon abbé de saint Maur des Fossés. On lui attribuë aussi faussement quelques chroniques, que Thomas de Lucques a composées sous le nom d'Odon, comme il a été remarqué par l'auteur de l'histoire des comtes d'Angers, rapportée dans le dixiéme tome du spicilege. Sigebert donne à Odon la qualité de musicien, & dit qu'il a été fort propre à composer & à déclamer des sermons, & à faire des hymnes pour les SS. La vie d'Odon a été écrite par un de ses disciples, appellé Jean, qu'il avoit rencontré en Italie dans son voyage de l'an 938. & qu'il avoit amené avec lui à Pavie, où il lui avoit fait faire profession de la vie monastique. Elle est divisée en trois livres, & imprimée dans la bibliotheque de Clugny, & dans le V. siecle Benedictin du pere Mabillon, qui nous a aussi donné une autre vie d'Odon, écrite par Balgadus, qui vivoit environ deux cens ans après la mort de cet abbé. * *Consultez* les auteurs de la bibliotheque de Clugny, Flodoard, *in chron.* Aimoin, *l.* 2. *de mirac. S. Bened. c.* 4. Sigebert, *in cat. c.* 124. *& in chron.* Glaber, Trithéme, Bellarmin, Baronius, Possevin, Sainte-Marthe, Vossius, &c. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du X. siecle.*

ODON, dit SEVERE, originaire de Danemarck, né en Angleterre, de parens idolatres, connut par la frequentation de quelques Chrétiens, la verité de notre religion, & reçut le baptême. Comme il sçavoit la langue latine & la grecque, qu'il composoit en vers, & qu'il parloit bien; on le fit connoître au roi Edoüard, qui l'aima & l'éleva à l'évêché de Salisburi, puis à l'archevêché de Cantorbery. Ce prélat publia divers poëmes, des épîtres, des ordonnances synodales, un traité de la présence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & quelques traités historiques. Il mourut l'an

959. * Pitseus, *de illust. Angl. script. &c. Consultez* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du X. siecle.*

ODON, moine de saint Maur des Fossés l'an 1058. écrivit la vie du comte Burchard. *Voyez* les remarques sur la bibliotheque de Clugny, *col.* 67. 68. & 117. &c. C'est aussi de lui qu'est la vie de saint Maur, que quelques-uns ont attribuée faussement à saint Odon abbé de Clugny.

ODON, que quelques-uns nomment *Odard*, évêque de Cambray, natif d'Orleans, fut le premier abbé de saint Martin de Tournay, où il avoit enseigné, & succeda dans l'évêché de Cambray à Manassés II. vers l'an 1105. Depuis, ayant refusé de recevoir l'investiture des mains de l'empereur Henri IV. il fut obligé de se retirer à l'abbaye d'Anchin, où il mourut l'an 1113. Les auteurs de ce tems-là parlent de lui comme d'un prélat éloquent qui entendoit bien l'écriture, qui étoit docte & subtil. Il composa divers ouvrages, dont le plus considerable est intitulé, *Brevis expositio in canonem missæ divisa in IV. distinctiones*, que nous avons dans la bibliotheque des peres, où l'on a mis dans celle de Cologne ces autres, *De peccato originali, lib. III. De blasphemia in Spiritum S. Homilia de villico iniquitatis.* On lui attribuë encore une dispute contre un Juif nommé Leon, un traité de l'incarnation, des conferences, &c. * Molanus, *in nat. SS. Belg. & in auct.* Le Mire, *in cod. donat. piarum. c.* 73. Lindanus, *de Teneram. l.* 2. *c.* 2. *n.* 11. Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Gazey, *hist. eccles. du Pays-Bas*, Valere André, *biblioth. Belg.* Possevin, *in appar. sacr.* où il fait deux auteurs de cet Odon. Sainte-Marthe, *T.* 1. *Gall. Christ.* Henri de Gand, &c.

ODON, dit CANTIANUS, *de Kent*, parce qu'il étoit natif de cette province en Angleterre, vivoit dans le XII. siecle, & prit l'habit de l'ordre de saint Benoît, où sa pieté & son sçavoir l'éleverent bientôt aux charges de prieur & d'abbé. Il eut saint Thomas de Cantorbery pour ami, & Jean de Salisburi pour panegyriste. Il avoit écrit des commentaires sur le pentateuque, sur le IV. livre des rois, des morales sur les pseaumes, sur l'ancien testament, & sur les évangiles, un traité intitulé, *De onere Philistiim*, un autre, *De moribus ecclesiasticis, De vitiis & virtutibus animæ, &c.* mais il ne nous reste de lui, qu'une lettre écrite à son frere, novice dans l'abbaye d'Igny, donnée par le pere Mabillon, dans le premier tome des analectes. Odon *de Kent* survécut à saint Thomas, & mourut vers l'an 1180. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Arnoul Wion, *in lig. vit.* Possevin, *in appar. sacr. &c.* Mabillon, *analect. tom.* 1.

ODON DE MUREMONDE, Anglois, étoit tres-bon mathematicien, & est loüé en cette qualité par Jacques le Févre d'Estaples, dans sa préface sur Euclide. Il composa aussi une chronique &c. & vivoit vers l'an 1180. selon Balée.

ODON, dit SHIRTON ou *Ceritonensis*, religieux de l'ordre de Cîteaux d'Angleterre, étudia en son pays & en France, & fut docteur en theologie. On le nommoit ordinairement *Maître Odon.* Il écrivit des homelies, une somme de la penitence, & divers autres ouvrages, & vécut sous le regne de Henri II. roi d'Angleterre, l'an 1181. * Charles de Visch, *in biblioth. Cister.* Pitseus, &c.

ODON, abbé de saint Remi de Reims, écrivit l'an 1135. au comte Thomas, seigneur de Coucy, une lettre qui contient la relation d'un miracle qu'il avoit oüi dire à Rome par un archevêque, touchant le corps de saint Thomas, que cet archevêque prétendoit reposer dans son église. C'est cet Odon qui donna aux Chartreux le fond de la maison du Mont-Dieu. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siecle.*

ODON, chanoine regulier de saint Augustin, a écrit vers l'an 1160. sept lettres sur les devoirs des chanoines reguliers, qui se trouvent dans le second tome du spicilege de dom Luc Dacheri. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siecle.*

ODON, moine Benedictin d'Ast, a composé dans le XII. siecle un commentaire sur les pseaumes, adressé à Brunon, évêque de Signi, qui se trouve entre les œuvres de cet auteur. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ec. du XII. siecle.*

ODON DE DEUIL, abbé de saint Corneille de Compiegne, puis successeur du fameux Suger dans l'abbaye de saint Denys, mourut l'an 1168. Il a composé une relation du voyage de Louis VII. roi de France en Orient, donnée par le pere Chifflet dans son traité de la noblesse de saint Bernard imprimé à Paris l'an 1660. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siecle.*

ODON ou EUDES DE CHASTEAU ROUX, qui se dit natif du diocese de Bourges, chanoine & chancelier de l'église de Paris, fut créé cardinal à Lyon par le pape Innocent IV. l'an 1244. Il accompagna le roi S. Louis en son voyage d'Outre-mer, en qualité de legat du saint siege; & à son retour il mourut à Orviete le 25. Janvier 1273. On a de lui deux volumes d'homelies. * Guillaume de Nangis. Joinville, & Sponde, *in annal.* Aubery, *hist. des card. &c.*

ODON, frere de Guillaume roi d'Angleterre, surnommé *le Conquerant*, fut évêque de Bayeux, & premier comte de Kent, du sang Normand. Il prit les armes contre son neveu Guillaume *le Roux*, en faveur de son frere Robert, & ayant été fait prisonnier à la prise du château de Rochester, il fut banni par le roi Guillaume II. dit *le Roux*, dont nous venons de parler. * Cambden, *Britann.* Speed. *chron.*

ODORAN, moine de l'abbaye de saint Pierre-le-Vif, de Sens, dans le XI. siecle, vers l'an 1045. composa une chronique sous ce titre *Chronica rerum in orbe gestarum.* Le sieur Pithou en rapporte un fragment dans ses annales de France, & le cardinal Baronius le cite l'an 875. Cette chronique, qui commence à l'an 875. & qui finit à l'an 1032. a été imprimée dans la collection des auteurs de l'histoire de France de Du Chêne. * Possevin, *in ap. sacr.* Vossius, *de hist. Lat.*

ODRYSES, peuple de Thrace, que Solin place le long de l'Hebre, & de Thucydide entre Abdere & Istre. Strabon appelle leur ville Odryse. Il en est aussi parlé dans Claudien, dans Stace, & dans Silius *Italicus.* Ils ont été ainsi appellés d'Odryse, que l'on prétend avoir été auteur de ce peuple, & que l'on honoroit en Thrace. * Solin, *c.* 16. Thucydide, *hist.* Claudien, *Gigantomach.* Stat. *Achilleid. l.* 1. Sil. *Italic. l.* 7. Valer. Flacc. *l.* 5. Epiphan. *l.* 1. Voss. *de Idololatr. l.* 1.

ODWAL, petite ville de la Nortwege, dans le gouvernement de Bahus, sur un petit golfe du Categat, aux confins de la Dalie, & à huit ou neuf lieuës de la forteresse de Bahus. * Maty, *diction.*

ODYSSEE, nom grec de l'un des deux poëmes d'Homere, lequel contient en vingt-quatre livres les voyages & les avantures d'Ulysse, après la prise de Troye. Ce poëme n'est pas moins beau pour la versification que l'Iliade; mais les avantures incroyables & les contes dont il est surchargé, semblent obliger à croire qu'Homere l'a composé dans sa vieillesse, lorsqu'il avoit déja perdu beaucoup de son feu.

O E

OEA, ville épiscopale d'Afrique, dans la province Tripolitaine. Quelques-uns l'appellent *Aea.* * Plin. *l.* 5. Ptolom. Sil. *Italic.*

OEAGRE, pere d'Orphée, est aussi le nom d'un fleuve, qui est la source de l'Hebre. * Apollon. *in Argonautic. l.* 1. Virg. *Georgic. l.* 4.

OEAGRE, comedien tragique, en reputation parmi les Atheniens. * Aristoph. *Vesp.*

OEASO, promontoire de Gascogne, vers la mer de Biscaye, est nommé communément *cap de Fontarabie*, ou *le Figuier* près de l'embouchure du Bidassoa. OEASO ou *Oeasopolis*, est pris par quelques-uns pour Oiarçou sur Leço. Mais il est sûr qu'*Oeasopolis* est Fontarabie, & Oiarçou est *Olearso.*

OEBALIE, *Oebalia*, contrée du Peloponnese, fut ainsi nommée du roi Oebalus.

OEBALUS, roi de Lacedemone, succeda à son pere *Cynortas*, roi des Lacedemoniens. Il épousa Gorgophone, fille de Persée, & fut pere d'Hippocoon, de Tyndarée & de Leda. Hippocoon lui succeda: Gorgophone, après la mort de son mari, épousa Perierès. Oe-

bale eut aussi un fils nommé *Hyacinthe*.* Pausan. *l.* 3. Il y a encore eu un OEBALUS, fils de Telon, roi de Caprées, & de la nymphe Sebetide, dont Virgile parle, *Æneid. l.* 7.

OEBARE, *Oebares*, est le nom de cet écuyer par l'adresse duquel Darius son maître devint roi de Perse. Après la mort des Mages qui s'étoient emparés de la monarchie, les principaux seigneurs qui pouvoient prétendre à la couronne, se trouvant embarrassés pour l'élection d'un souverain, s'aviserent d'en remettre le jugement à la fortune: ils demeurerent d'accord qu'un certain jour ils viendroient tous à cheval devant le palais, & que la couronne demeureroit à celui dont le cheval henniroit le premier, avant que le soleil fût élevé; car les Perses tenoient le soleil pour une divinité, & avoient accoûtumé de lui consacrer des chevaux. Darius, fils d'Hystapse, étoit l'un des prétendans. Oebare, son écuyer, lui promit de le servir utilement dans cette rencontre; & la nuit précedente du jour qu'il fut arrêté, il mena le cheval de son maître avec une cavale, en un endroit devant le palais où Darius se devoit poster. Le lendemain, comme tous les concurrens se furent trouvés à l'heure ordonnée, le cheval de Darius sentant la place où il avoit vû la cavale le soir précedent, & rentrant en chaleur, se mit à hennir le premier de tous. A la faveur de cet augure prétendu, Darius fut reconnu roi la 2. année de la LXV. olympiade & 519. avant Jesus-Christ, par tous les assistans. C'est ainsi que la chose se passa; mais d'autres disent que l'écuyer de Darius ayant passé sa main sur les parties d'une cavale, la porta aux narines du cheval de son maître, qui fut excité par l'odeur, & hennit aussi-tôt.* Herodote, *l.* 3. *c.* 8.

OEBARES, satrape de Cyrus, roi de Perse, s'enfuit dans la bataille qu'il donna contre les Medes; & sa fuite fut cause de la déroute de l'armée. * Polyæn. *l.* 7. *hist.*

OECHALIE, *Ochalia*, ville de Thessalie, selon Strabon. Pausanias en met une autre de ce nom dans le pays des Messeniens, & dans la Laconie; & Mela parle d'une autre dans l'Arcadie & dans l'Eubée.

OECOLAMPADE (Jean) Allemand, natif d'un village dit *Reinsperg*, fut un des premiers qui donna dans les nouveautés sur la religion. Il étoit religieux & prêtre dans l'ordre de sainte Birgite; & ayant apostasié, il publia les opinions de Zuingle, contre la realité du corps de Jesus-Christ dans l'eucharistie, & fut ministre à Bâle l'an 1525. Cet heresiarque publia un traité intitulé: *De genuina expositione verborum Domini, hoc est corpus meum, id est figura, signum, typus, symbolum.* Selon Erasme, dans le jugement qu'il fait de ce livre, Oecolampade a écrit avec tant de soin, tant de raisonnement & tant d'éloquence, qu'il y en auroit assez pour séduire même les élus, si Dieu ne l'empêchoit. *Ad Bedam, an.* 1525. Les docteurs Lutheriens lui répondirent par un livre qui avoit pour titre: *Syngramma*, dont l'on crut que Brentius étoit auteur. Oecolampade en publia un second, intitulé *Antisyngramma*; & d'autres contre le libre arbitre, & l'invocation des Saints, soûtenant encore que les Chrétiens ne pouvoient pas faire la guerre. On dit qu'on le trouva mort dans son lit, le premier Decembre 1531. âgé de 49. ans. Luther, qui étoit son ennemi, comme il l'étoit de tous ceux qui n'étoient pas de son parti, dit que le démon l'étrangla. Beze assure qu'il mourut de peste. D'autres soûtiennent qu'une femme qu'il entretenoit, & de laquelle il avoit eu trois enfans, s'en défit. Ceux de son parti nient tous ces faits & disent au contraire qu'Oecolampade mourut en prononçant le nom de Jesus. Les habitans de Bâle lui éleverent un tombeau dans le temple, avec cette épitaphe: *D. Joan. Oecolampadius, professione theologus, trium linguarum peritissimus, auctor evangelicæ doctrinæ in hac urbe, primus & templi hujus verus episcopus, &c.* On a de lui des commentaires sur divers livres de la bible, & d'autres traités qu'on a souvent publiés. * Sponde, *in annal, A. C.* 1525. *n.* 16. 1531. *n.* 7. Sandere, *heref.* 210. Genebrard, *in Leone X. & Clem. VII.* Prateole, *vit. Joan. Oecol.* Florimond de Raymond, *l.* 2. *de orig. her. c.* 8. *n.* 9. & 10. Luther, *l. de missa priv.* Lavater, *hist. de Sac.* Simon Grynæus, *de obitu Oecolamp.* Sleidan, *in annal.* Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* Wolfgang Capito, *in vita Oecolamp.*

OECONOME: la charge d'œconome est ancienne dans l'église. Les évêques qui administroient dans les commencemens les revenus ecclesiastiques, s'en rendoient le plus souvent les maîtres: c'est pourquoi on fut obligé de créer ces œconomes pour en prendre le soin & pour les conserver; neanmoins comme ils étoient choisis par les évêques, ils s'entendoient souvent avec eux. C'est pourquoi il fut arrêté dans le concile de Calcedoine, que les œconomes seroient choisis d'entre ceux du clergé. Cette charge n'a pas été si considerable dans les églises d'Occident, que dans celles d'Orient. Elle devint si importante dans l'église de Constantinople, que les empereurs en ôterent la nomination au clergé pour se la reserver à eux seuls: ce qui dura, comme le remarque l'auteur de l'*histoire des revenus ecclesiastiques*, jusqu'à Isaac Comnene, qui remit ce droit à la disposition du patriarche. Dans le catalogue des officiers de la grande église de Constantinople, rapporté par Codin, & par le pere Goar, dans son euchologe, on marque au premier lieu *le grand Oeconome*, qui fait l'office d'archidiacre, lorsque le patriarche celebre la liturgie, étant à son côté droit. Sa principale charge neanmoins est de prendre la connoissance des biens ecclesiastiques pour en rendre les comptes, ce qui s'observe encore aujourd'hui dans plusieurs de nos églises, où nos archidiacres sont chargés de ce soin-là. Il est de plus marqué dans ce même catalogue des officiers de la grande église de Constantinople, qu'il a sous lui un scribe, que les Grecs nomment *Chartularius*, qui partage le travail avec lui; parce que le grand œconome doit tenir un registre exact de tous les revenus de l'évêché, & en rendre compte deux fois par an. C'est aussi lui qui conserve les revenus après la mort du patriarche, jusqu'à ce qu'il y en ait un autre élû. Il donne même son suffrage dans l'élection. Enfin il est de sa charge de distribuer ces revenus à ceux ausquels ils appartiennent. On trouve dans l'euchologe la formule de sa promotion. * M. Simon.

OECUMENIQUE: ce nom signifie *General* ou *Universel*, & vient du grec *οἰκουμένη*, qui se prend pour la terre habitable, comme qui diroit *reconnu par toute la terre.* Ce fut au concile de Calcedoine tenu l'an 451. qu'on employa pour la premiere fois le nom d'*Oecumenique*. Les prêtres & les diacres de l'église d'Alexandrie, presentant leur requête à ce concile, auquel saint Leon présidoit par ses legats, donnerent ce titre au pape, lorsqu'ils s'adresserent à lui en ces termes, comme s'il eût été present. *Au tres-saint & tres-heureux patriarche Oecumenique de la grande Rome, Leon.* Les patriarches de Constantinople s'attribuerent ensuite cette qualité. Le premier concile de Constantinople, qui se tint l'an 381. sous le pape Damase & l'empereur Theodose *le Grand*, fit un canon, par lequel il ordonna: *que l'évêque de Constantinople auroit les prérogatives d'honneur après l'évêque de Rome, parce qu'elle étoit la nouvelle Rome*, ce qui le faisoit non seulement patriarche, mais aussi le premier des Orientaux. Cet honneur lui fut aussi déferé par le concile de Calcedoine l'an 451. mais dans des termes encore plus forts; car le 28. canon ordonne que la chaire de Constantinople ait des prérogatives égales à celles de l'ancienne Rome: de sorte, que comme l'évêque de Rome, par la prérogative de sa primauté, a jurisdiction sur tous les patriarches, celui de Constantinople l'avoit aussi après le pape sur tous ceux de l'église Orientale. Ce canon fut autorisé par les loix imperiales; & les patriarches de Constantinople se sont toûjours, depuis ce tems-là, maintenus dans la possession de ce titre d'honneur & de ces droits: mais les nouveaux patriarches de Constantinople n'en demeurerent pas là; car voyant qu'on avoit appellé le pape Leon patriarche œcumenique, dans le concile de Calcedoine, ils prirent aussi ce titre, qui leur fut ensuite déferé par les empereurs & par les conciles des Grecs. Ainsi dans un concile tenu à Constantinople, l'an 518. Jean, III. du nom, évêque de Constantinople, fut appellé patriarche œcumenique; & dans un autre concile, tenu l'an 536. Epiphane est nommé évê-

que de Constantinople la nouvelle Rome, & patriarche œcumenique; mais Jean IV. surnommé *le Jeûneur*, prit ce titre avec plus d'éclat que les autres, dans un concile general de tout l'Orient, qu'il avoit convoqué sans la participation du pape. Ce que le pape Pelage II. trouva si mauvais, qu'il cassa tous les actes de ce concile, à la reserve de la sentence qu'on y avoit renduë en faveur du patriarche d'Antioche; & défendit à Jean *le Jeûneur* de prendre dans la suite la qualité d'œcumenique, que celui-ci persista neanmoins de s'attribuer toûjours, même dans les actes d'un synode qu'il envoya à Rome.

Au reste, le terme d'œcumenique est équivoque; car en disant patriarche œcumenique ou universel, on peut entendre celui dont la jurisdiction s'étend universellement par tout le monde, en ce qui regarde le gouvernement general de l'église: ou celui qui seroit seul évéque ou patriarche dans le monde, tous les autres n'étant dans l'église que ses vicaires ou substituts; ou enfin celui qui a pouvoir sur une partie considerable de la terre, en prenant la partie pour le tout, par une figure assez commune à l'écriture-sainte, qui par ces paroles, *οἰκουμένη*, *toute la terre*, n'entend quelquefois que tout un pays. Pour le premier de ces trois sens, qui est le plus naturel, on peut croire que ce fut celui du concile de Calcedoine, quand il approuva qu'on donnât le titre de patriarche œcumenique au pape saint Leon. Les patriarches de Constantinople se donnerent le titre d'œcumenique dans le troisiéme sens; car selon les canons des conciles de Constantinople & de Calcedoine, ils ne pretendoient que le second lieu, & de porter la qualité d'œcumenique après les papes dans l'église Orientale, & non pas dans tout le monde. Cependant dans ce sens-là même il ne pouvoit leur convenir, puisque selon ces mêmes canons ils n'avoient aucune jurisdiction hors de leur diocese; que l'honneur de la préseance ne leur avoit pas acquis un pouce de terre, & que la metropole de Perinthe, & toutes les autres se gouvernoient comme auparavant. Pour ce qui est du second sens, il est évident que ce n'a pas été celui des évêques qui composoient le concile de Calcedoine, comme s'ils eussent reconnu le pape pour seul évêque dans l'église, dont ils ne fussent que les simples vicaires; & les patriarches de Constantinople ne se sont point non plus qualifiés œcumeniques, comme s'ils eussent été les seuls évêques dans tout l'Orient. Saint Gregoire *le Grand* prenoit le nom d'œcumenique dans le premier sens, quoiqu'il condamnât si fort ce titre, l'appellant un blasphême contre l'évangile & contre les conciles; parceque, selon ce saint pape, celui qui se disoit évêque œcumenique, se disoit seul évêque, & privoit tous les autres de leur dignité, qui est d'institution divine. A present tous les patriarches de l'église Grecque prennent le titre d'œcumenique. A l'égard des conciles, on donne le nom d'œcumenique aux conciles generaux ou universels, composés de tous les évêques du monde, ou de la plus grande partie. Cependant les Africains ont donné ce nom aux conciles composés des évêques de plusieurs provinces. Ce qui étoit fondé sur cette maxime que lorsqu'une question muë dans une certaine étenduë de pays, y a été decidée unanimement par les évêques, & que les évêques des autres pays n'ont pas reclamé, elle doit être reputée decidée sans retour.* Du Cange, *Glossaire*. Maimbourg, *hist. du pontificat de saint Gregoire le Grand*.

OECUMENIUS, auteur Grec, qui a abregé les œuvres de saint Jean Chrysostome, vivoit selon quelques-uns dans le IX. siecle, selon d'autres dans le X. & même dans le suivant. Nous avons ses ouvrages en grec & en latin, en deux volumes, imprimés à Paris l'an 1631. avec des traités attribués à Aretas, évêque de Cesarée en Cappadoce. Jean Hentin, moine de saint Jerôme, a traduit ce recueil, qui contient *Enarrationes*, ou *Catena in acta apostolorum; commentarii in epistolam sancti Jacobi & alias canonicas*, &c.* Sixte de Sienne, *biblioth. sacr. l. 4.* Jacques de Billy. Bellarmin. Possevin, &c.

OEDEMBURT ou ODENBURG, *cherchez* SOPRON.

OEDIPE, *Oedipus*, fils de *Laïus* & de *Jocaste*, roi de Thebes. Son pere, pour éviter le malheur dont l'oracle le menaçoit, donna ordre à un berger de tuer Oedipe. Le berger touché de compassion, n'osa répandre le sang de ce prince, mais l'attacha à un arbre, où il se flattoit qu'il mourroit de faim. Phorbas, berger des troupeaux de Polybe, roi de Sicyone ou de Corinthe, ayant passé par hazard dans l'endroit où cet enfant étoit attaché, & l'ayant entendu crier il le détacha & l'emmena à la cour de Polybe. Son épouse, qui n'avoit point d'enfans le regarda comme un present du ciel, & prit un tres-grand soin de son éducation. Quand il fut devenu grand, ayant appris qu'il n'étoit point fils de Polybe, il consulta l'oracle, pour sçavoir où il pourroit trouver son pere; l'oracle fit réponse qu'il le trouveroit dans la Phocide. Il partit aussi-tôt pour s'y rendre; mais à peine fut-il arrivé qu'il s'éleva une sedition parmi les habitans du pays. Oedipe s'étant engagé dans le parti des seditieux, tua Laïus son pere sans le connoître. Ensuite il délivra le pays du Sphinx; & pour recompense, il épousa sa mere Jocaste, & en eut quatre enfans. Depuis, la connoissance qu'il eut de sa naissance, lui découvrant son inceste, lui fit renoncer au thrône, & l'obligea à se crever lui-même les yeux, comme se jugeant indigne de la lumiere du jour. Etheocles & Polynices, si celebres dans l'histoire de la Grece, nâquirent du mariage incestueux d'Oedipe & de Jocaste.* Diodore, *l. 1.* Stace, *l. 1. Theb.* Seneque. Hygin, &c. Sophocle, *in Oedipo*.

OELAND, isle de Suede dans la mer Baltique, près de la province de Smaland, en est separée par le détroit de Camard, dit par ceux du pays *Calmard Sund*. Ses villes sont, Borkolm & l'Oostenby, ou Ottemby.

OELS, ville & duché de Silesie, à deux lieuës d'Uratislaw, vers l'orient.

OENANTHIUS, dieu du Paganisme, adoré par les Pheniciens. C'est à ce dieu qu'Elagabale consacra son vêtement imperial.* Lampride.

OENAS, ville d'Etrurie, au milieu de laquelle il y avoit une montagne tres-haute avec une forêt.* Aristot. *l. de Admirand. auscult.* Il y avoit une ville de ce nom dans l'Argie. Hecat, *l. 1. hist.* & un fleuve d'Assyrie, lequel avec le Tygre borne l'Adiabene.* Ammien Marcellin.

OENÉE, roi de Calidon, fils de *Parthaon*, qui eut d'*Althée*, fille de *Thestius*, Meleagre, Tydée, & Dejanire, qui fut femme d'Hercule. Oenée ayant offert des sacrifices à toutes les divinités à l'exception de Diane, cette déesse pour s'en venger, envoya un sanglier ravager son pays: ce sanglier fut tué par Meleagre. Après la mort de Tydée, Oenée fut dépossedé par Agrius; mais son petit-fils Diomede le rétablit.* Apollon. Scholia *in Aristophan. Acharn.* Il y a un fleuve de Liburnie qui portoit le nom d'OENÉE, que l'on appelle à present *Fiume di Carnero*; sa source est dans la Carniole. Il coule entre la Croatie & l'Istrie, & se décharge dans la mer Adriatique.

OENEIS, l'une des douze tribus d'Athenes, à laquelle Oeneus, heros du pays, donna son nom. Elle étoit la huitiéme, comme on l'apprend d'une ancienne inscription sur un marbre, rapportée par Spon, dans ses voyages, *part. 3.*

OENGUS MAC TIPRAIT, abbé de Clainfate-Bœtan en Irlande, dans le VIII. siecle, a composé une hymne à l'honneur de saint Martin. Il est mort vers l'an 745.* *Annal. Ulton.* Jac. Waræus *de claris Hibern. script.*

OENIPONS, *voyez* INSPRUCK.

OENO, l'une des filles d'Anius & Dorippe, à qui Bacchus avoit donné le pouvoir de changer tout ce qu'elle toucheroit, en bled, en vin, ou en huile.* Cœl. Rhodigin. *l. 7. c. 15.*

OENOE, *Oenoë*, ancienne ville du pays Attique, province de la Grece, étoit située sur un fleuve dont les habitans du lieu arrêterent le cours, pour conduire ses eaux sur leurs terres, pensant par là leur causer une grande fertilité. Bien loin de venir à bout de leur dessein; ces eaux gâterent entierement leurs campagnes, où ils firent quantité de fosses qui les rendirent ensuite incapables d'être cultivées, d'où vint le proverbe, *Fosse d'Oenoë*, usité parmi les Grecs qui l'appliquoient à ceux qui s'attiroient un malheur par cela même, qu'ils croyoient leur

leur devoir être avantageux. * Thucydide. Strabon, *Geog. l.* 8.

OENOMAUS, fils de *Mars* & d'*Elide*, & pere d'*Hippodamie*, roi de Pise, ayant sçu de l'oracle qu'il seroit tué par celui qui épouseroit sa fille, provoquoit à la course tous ceux qui se presentoient pour l'épouser, à condition que s'ils étoient victorieux, ils l'épouseroient, & qu'il les feroit mourir s'ils étoient vaincus. Il s'étoit de cette maniere défait de treize prétendans, lorsque Pelops, fils de Tantale, se mit sur les rangs, & trouva le moyen en gagnant Myrtile, cocher d'Oenomaus, de faire mettre des essieux foibles & aisés à rompre au chariot d'Oenomaus. Ces essieux ne manquerent pas de se rompre dans la course. Oenomaus renversé & froissé par sa chûte, pria Pelops de le venger de Myrtile. Pelops prenant pretexte sur ce que Myrtile lui demandoit avec trop de hauteur la recompense de son indigne action, le jetta dans la mer, & se mit en possession du royaume d'Oenomaus, qui fut appellé de son nom Peloponnese. * Hygin. Strab. *l.* 8. Apollodor.

OENOMAUS philosophe & orateur Grec, qui ayant été souvent trompé par l'oracle de Delphes, fit un recueil de ses mensonges. Lucien dans ses dialogues des oracles d'Apollon, fait voir qu'il n'en avoit gueres meilleure opinion qu'Oenomaus. Il assure « que ce dieu se mêle de » prédire l'avenir, & qu'il surprend les simples par des » oracles trompeurs, qui ont toûjours quelque porte de » derriere pour évader. » Eusebe dans sa préparation évangelique, a conservé une partie tres-considerable du traité d'Oenomaus, qui est parfaitement bien écrit, & avec une liberté qu'on n'auroit pas soufferte dans un Chrétien. C'est apparemment le même OENOMAUS, philosophe celebre dans le II. siecle, vers l'an 119. qui avoit écrit un livre de la philosophie d'Homere, & sur la philosophie Cynique, les vies de Crates, de Diogene, & des autres philosophes Cyniques. * Eusebe, *in chron.* Theodoret, *Therap. serm.* 6. & 10. Suidas.

OENONE, fille d'un fleuve de Phrygie, nommé *Sebrene*, & premiere femme de Paris, étoit une nymphe du mont Ida, qui se mêloit de predire l'avenir & de donner des remedes. La fable porte qu'Apollon lui ravit sa virginité, & qu'en recompense, il lui apprit la vertu des herbes. Elle devint amoureuse de Paris, & l'épousa. Elle lui predit les malheurs qui devoient suivre son voyage en Grece, & fit tous ses efforts pour le détourner de cette entreprise. Elle lui dit même qu'il seroit blessé, & qu'alors il seroit obligé d'avoir recours à elle pour le guerir. Elle eut de Paris un fils, nommé *Corinthus*, qu'elle aima tendrement. Paris étant allé en Grece malgré elle, & ayant enlevé Helene, Oenone en fut desesperée, & pour se venger, envoya son fils Corinthus, selon les uns, aux princes Grecs, pour les exciter à la guerre contre Troye, & selon les autres, près d'Helene pour lui faire sa cour. On dit qu'Helene étant devenuë sensible aux charmes de Corinthus, & que Paris en étant devenu jaloux le tua. Quand Paris eut été blessé par Philoctete au siege de Troye, il se souvint de la prédiction d'Oenone, & ordonna qu'on le portât sur le mont Ida, afin qu'Oenone le guerît de sa blessure. Le messager lui alla dire que Paris se faisoit porter sur le mont Ida, afin qu'elle le pansât: elle le renvoya brusquement, en lui disant, *qu'il alle se faire panser à son Helene.* Un retour de tendresse lui fit bientôt prendre la resolution d'aller au devant de Paris avec les remedes necessaires pour le guerir; mais elle arriva trop tard. Le messager ayant porté sa reponse à Paris, il en fut tellement accablé de douleur, qu'il en expira sur le champ. Oenone arrivée tua le messager, qui fut assez imprudent pour lui faire des reproches: ensuite elle embrassa le corps de son mari, & après bien des regrets, elle s'étrangla avec sa ceinture. D'autres disent que Paris étant mort on envoya son corps à Oenone & que l'ayant vû elle mourut de douleur. Il y en a qui rapportent qu'Oenone trouva encore Paris en vie, & qu'elle eut l'inhumanité de lui reprocher son infidelité, & de lui refuser son assistance, & que Paris étant mort, elle en eut tant de regret, qu'elle se fit mourir. Les auteurs ne conviennent pas du genre de sa mort: les uns disent qu'elle s'étrangla avec sa ceinture; les autres qu'elle se pendit; & quelques-autres qu'elle se jetta dans le bucher où brûloit le corps de Paris. * Apollodor. *l.* 3. Parthen. *in Erotic.* Conon, *apud Phot. cod.* 186. Ovid. *epist. Oenon. ad Paridem.* Clem. Alexandr. *Stromat. l.* 1. Quint. Calaber, *l.* 10. Le Scholiaste de Lycophr. Bayle, *diction. crit.*

OENOPIDAS: c'est le nom d'un auteur dont il est parlé dans le dialogue de Platon, intitulé *les Rivaux*. M. Dacier avouë sur cet endroit, qu'il n'en sçait pas davantage. C'est peut-être OENOPIDES, mathematicien de l'isle de Chio, qui vivoit quelque temps après Anaxagore. Il dressa une table astronomique de 59. ans, qu'il prétendoit être la grande année; c'est-à-dire, l'espace de temps au bout duquel le soleil se trouvoit toûjours au même point du ciel. * Elien, *hist. Var. c.* 7. Diodor. *Sicul. l.* 1.

OENOTRUS, roi des Sabins, selon Varron, ou Arcadien, comme le veut Pausanias, peupla la côte du golfe de Tarente, & donna le nom d'*Oenotrie* à ce pays, qui ayant depuis reçu de nouvelles colonies de Grecs, prit dans la suite des tems le nom de *Grande Grece.* * Virgile, *l.* 7. *Æneid.*

OERINGEN, petite ville avec un château: elle est dans la partie occidentale du comté d'Olach, en Franconie, à quatre lieuës de Halle en Souabe du côté du couchant. * Maty, *diction.*

OESEL, en latin *Osilia*, anciennement *Osericta* & *Latris*, isle de la mer Baltique, à l'entrée du golfe de Riga, à une lieuë de l'isle de Dagho, vers le midi. Elle a environ quinze lieuës de long, & sept ou huit de large, renferme neuf ou dix paroisses, & est défenduë par les forteresses d'Arensbourg & de Sonnebourg. Cette isle avec celle de Doho, sont des dépendances de la Livonie. Elles étoient tombées entre les mains des Danois, qui les cederent aux Suedois par le traité de Bronsbroe, l'an 1645. * Maty, *diction.*

OESFELDE, petite ville de la basse Saxe, dans le duché de Magdebourg, aux confins de celui de Brunswick, sur l'Aller, à sept lieuës au-dessus de Gyforn. * Maty, *diction.*

OETA, aujourd'hui, *Bunina*, montagne de Thessalie, sur les frontieres de l'Achaye ou Grece particuliere, entre le Pinde au septentrion, & le Parnasse au midi. Les Thermopyles étoient un passage de cette montagne vers l'orient. Elle est celebre par la mort & par la sepulture d'Hercule, qui s'y jetta dans un bucher préparé pour un sacrifice, après avoir mis la chemise empoisonnée que sa femme Dejanire lui avoit envoyée. *Voyez* DEJANIRE. Ce fut de-là, disent les poëtes, que Jupiter enleva au ciel l'ame de ce heros. Comme le mont Oeta s'étend jusqu'à la mer Egée, maintenant l'Archipel, où est l'extremité de l'Europe vers l'orient; les poëtes ont feint que le soleil & les étoiles se levoient à côté de cette montagne, & que de-là naissoient le jour & la nuit. Le mont Oëta est couvert de forêts en plusieurs endroits, & fertile en tres-bon ellebore. Le golfe de Zeiton étoit autrefois nommé *Sinus Oetaus*, parce que cette montagne s'étend jusques-là. * Ptolomée. Pausanias. Pline. Seneq. *Hercul. Furens.* Tite-Live, *l.* 46.

OETINGEN, ou ETTING, nom du pays de la Souabe, cidevant comté, érigé en principauté par l'empereur Leopold, l'an 1674. Il s'étend entre la Franconie au septentrion & au levant, le duché de Neubourg au midi, & celui de Wirtemberg au couchant. La seule ville qu'il y ait, est celle qui donne son nom au pays, située sur la petite riviere de Vennitz. Elle a un petit château assez commode, où le prince d'Oëtingen fait sa residence. Les princes de cette maison descendent d'Othon *le Grand*, dont l'on ne rapportera ici la posterité que depuis,

I. LOUIS, XI. du nom, comte d'Oëtingen, qui mourut en 1370. Il avoit épousé en 1340. *Imagine*, fille de *Henri*, comte de Schaumberg, en Autriche, mort en 1377. dont il eut *Frederic*, élû évêque d'Esteit l'an 1383. mort en 1415. LOUIS XII. qui suit; FREDERIC, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; *Marguerite*, morte sans alliance l'an 1434. *Elisabeth* mariée à *Albert*, landgrave de Leuchtemberg, morte en 1406.

Anne, abbesse de Kircheim; *Alix*, religieuse avec sa sœur; & autre *Alix* comtesse d'Oëtingen, mariée à *N.* seigneur de Padouë, morte l'an 1389.

II. LOUIS, XII. du nom, comte d'Oëtingen, mort le 28. Octobre 1440. épousa 1°. *Beatrix* comtesse de Helfenstein; 2°. *Anne* comtesse de Werdenberg, morte en 1383. dont il eut *Guillaume*, blessé à la chasse, mort le 4. Octobre 1406. *Jean*, mort en 1422. *Magdelaine* abbesse de Kircheim; & *Anne* comtesse d'Oëtingen, mariée le 9. Novembre 1436. à *Bernard* marquis de Bade, morte l'an 1442.

II. FREDERIC comte d'Oëtingen, fils puîné de LOUIS XI. mort en 1423. épousa 1°. *Alethe* de Carrare, 2°. *Euphemie*, fille de *Victorin*, duc de Munsterberg, morte en 1411. Du premier lit, sortit ULRIC qui suit; & du second, vinrent GUILLAUME, *dont la posterité sera rapportée, après celle de son frere aîné*; *Frederic*, mort en 1439. *Albert*, chanoine d'Eischtet, mort l'an 1443. *Anne* mariée à *Georges* comte de Wertheim, morte en 1461. *Imagine*, alliée à *Frederic* comte de Bitsch, morte en 1450. *Adelaide*, abbesse de Kircheim; *Marguerite*, qui épousa *Craton* comte de Hohenloë, morte l'an 1472. & JEAN comte de Oëtingen-Wallerstein, mort l'an 1449. qui épousa l'an 1433. *Marguerite*, fille de *Leonard* comte de Gortz, mort en 1450 dont il eut LOUIS XIV. du nom, qui suit; *Marguerite* alliée à *Berthold* comte de Eberstein; & *Emilie*, mariée à *Louis* comte de Helfenstein. LOUIS XIII. du nom, comte d'Oëtingen-Wallerstein, mort en 1517. épousa 1°. *Veronique* comtesse de Sonnenberg, morte sans enfans: 2°. *Eve* fille de *Jean*, libre-baron de Schwartzemberg, dont il eut *Magdelaine* comtesse d'Oëtingen, mariée à *Ulric* comte de Montfort.

III. ULRIC comte d'Oëtingen-Flochberg, mort l'an 1477. épousa 1°. *Elizabeth*, fille de *Jean* comte de Schomberg, morte sans posterité l'an 1466. 2°. *Elizabeth* de Cunstad, morte l'an 1474. 3°. *Barbe*, barone de Tengen. Du second lit vinrent JOACHIM, qui suit; *Marguerite* née en 1471. abbesse de Kircheim, morte l'an 1521. & *Anne* mariée l'an 1474. à *Jean* de Aichberg, morte l'an 1490.

IV. JOACHIM, comte d'Oëtingen, fut tué le 30. Juin 1520. par Thomas de Abiberg, ayant eu de *Dorothée*, fille d'*Albert* IV. du nom, prince d'Anhalt, morte l'an 1565. *Charles-Frederic*, né l'an 1496. mort l'an 1514. MARTIN, qui suit; *Louis*, XIV. né l'an 1502. mort l'an 1548. *Alberte-Elizabeth*, née l'an 1499. mariée l'an 1517. à *Cyriarque* libre-baron de Polheim; *Anne* née l'an 1503. abbesse de Kircheim, morte en 1572. & *Marie*, alliée 1°. à *Georges* Truchses de Walpurg: 2°. à *Christophle* Pfister, patrice d'Augsbourg.

V. MARTIN comte d'Oëtingen-Wallerstein, né l'an 1500. mort l'an 1549. épousa *Anne*, fille de *Jean* landgrave de Leuchtemberg, morte l'an 1555. ayant eu pour fille unique *Euphrosine*, mariée à *Frederic* comte d'Oëtingen-Wallerstein, son cousin, morte l'an 1560.

III. GUILLAUME comte d'Oëtingen, fils de FREDERIC comte d'Oëtingen, & d'*Euphemie* de Munsterberg, sa seconde femme, mourut en Avril 1467. Il épousa *Beatrix*, fille de *Paul* de la Scale, & de *Magdelaine* du Fronsberg, morte en 1466. dont il eut *Frederic*, évêque de Passau l'an 1486. mort le 25. Mars 1490. WOLFGAND, qui suit; *Elizabeth*, alliée à *Albert* seigneur de Lembourg, morte l'an 1509. *Anne*, mariée à *Jean* Truchses de Walpurg, morte l'an 1517. *Otilie*, morte l'an 1474. *Marguerite*, qui épousa *Jean Worner* libre-baron de Zimbern, morte l'an 1500. *Ursule*, morte l'an 1466. & *Jean* comte d'Oëtingen mort l'an 1515. qui épousa *Elizabeth* dame de Goude en Hainault, dont il eut *Jean*, mort jeune; *Marie*, religieuse à Gand en Flandres; & *Elizabeth* comtesse d'Oëtingen, dame de Goude, mariée à *Guillaume* libre-baron de Rogendorff.

IV. WOLFGAND comte d'Oëtingen, mort l'an 1522. avoit épousé *Anne*, fille de *Georges* Truchses de Walpurg, mort en 1507. dont il eut *Charles-Wolfgand* comte d'Oëtingen, mort l'an 1549. ayant eu d'*Elizabeth*, fille de *Jean* V. du nom, landgrave de Leuchtemberg, plusieurs enfans morts jeunes; & LOUIS XV. qui suit;

V. LOUIS, XV. du nom, comte d'Oëtingen, né le 25. Avril 1486. ayant embrassé le parti Protestant avec son fils aîné, fut proscrit par l'empereur Charles V. & privé de tous ses biens. Il se retira à Strasbourg avec sa famille, & fut en plusieurs autres villes, jusqu'à ce que le tems ayant changé, l'empereur lui pardonna l'an 1552. il mourut le 24. Mars 1557. Il épousa *Salomé*, fille d'*Eitel-Frederic*, IV. du nom, comte de Zollern, mort le 31. Juillet 1548. dont il eut LOUIS, XVI. du nom, qui suit; FREDERIC, qui a fait *la branche des comtes de* WALLERSTEIN, *rapportée ci-après*; *Wolfgand*, né en 1511. mort sans posterité de *Marguerite*, fille d'*Ernest* marquis de Bade, qu'il avoit épousée le 12. Novembre 1538. *Loth*, mort le 8. Avril 1566. sans enfans de *Claude*, fille de *Jean* de Hohenfels, seigneur de Reipolskirch & de Rixingen, qu'il avoit épousée en 1561. *Charles-Louis*, mort le 16. Mai 1563. *Guillaume*, mort le 8. Septembre 1561. *Marie-Jacqueline*, alliée 1°. à *Jean*, II. du nom, comte palatin de Simmeren; 2°. à *Frederic*, libre-baron du Schuvartzemberg; *Imagine*, religieuse à Essex, morte en 1559. *Sidonie*, mariée à *Jean* de Hohenfels-Ripolskirch; *Jeanne*, alliée à *Philippe*, libre-baron de Liechtenstein, morte le 14. Mai 1577. *Marie-Salomé*, femme de *Henri* de Ruthent; *Marie-Egyptienne*, mariée 1°. à *Philippe-François* Wildgrau, 2°. à *N.* & *Serapie*, comtesse d'Oëtingen, alliée à *Barthelemy*, dernier comte de Beuclingen.

VI. LOUIS, XVI. du nom, comte d'Oëtingen, né l'an 1508. mourut le 1. Octobre 1569. Il épousa 1°. l'an 1543. *Marguerite*, comtesse de Luzenstein, morte le 3. Juillet 1560. 2°. le 26. Août 1562. *Suzanne*, fille d'*Albert* comte de Mansfeld, morte le 8. Septembre 1565. 3°. *Claude* de Hohenfels, veuve de son frere *Loth*. Du premier mariage vinrent, *Louis*, né le 31. Decembre 1546. mort en Octobre 1548. GODEFROI, qui suit; *Charles* né le 10. Juin 1555. mort le 12. Août 1558. *Othon-Henri-Albert-Gedeon*, né le 24. Août 1556. mort le 1. Septembre suivant; *Gedeon*, né le 26. Janvier 1558. mort le 24. Avril de la même année; *Louis* né le 30. Juin 1559. mort le 30. Mars 1593. *Judith*, née le 3. Octobre 1544. mariée le 21. Septembre 1573. à *Henri* de Rutheu; *Anne-Salomé*, née le 24. Octobre 1545. alliée le 25. Avril 1585. à *Hierosme* Schlick, morte le 12. Decembre 1599. *Marguerite*, née le 17. Août 1548. mariée le 15. Decembre 1599. à *Jean-Christophle* de Puchheim; *Michol-Saxa*, née le 11. Decembre 1549. morte l'an 1551. & *Marie*, née le 15. Mars 1552. Du second mariage sortirent, *Louis-Albert*, né le 22. Mai 1564. mort l'an 1592. & *Anne-Dorothée*, née le 28. Mai 1563. mariée le 14. Octobre 1582. à *Wolfgand*, libre-baron de Hoskirch. Et du troisième vinrent, *Wiprecht*, né le 2. Juillet 1567. & *Philippe*, né le 11. Mars 1569. qui servit sous le duc Wirtemberg, fut gouverneur de Neustad, & qui après la mort de *Marie*, fille de *Frederic* seigneur de Lempurg, sa femme, dont il n'eut point d'enfans, se retira dans le monastere de Zimmern, où il mourut le 3. Fevrier 1627.

VII. GODEFROI, comte d'Oëtingen, né le 19. Juin 1554. mort en 1622. épousa 1°. *Jeanne*, fille d'*Evrard* comte de Hohenloë, 2°. le 7. Novembre 1591. *Barbe*, fille de *Wolfgand*, comte Palatin, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage, furent LOUIS-EVRARD, qui suit; *Godefroi*, né le 29. Mai 1582. mort le 17. Août 1596. *Julienne*, née le 23. Fevrier 1576. morte le 23. Mai suivant; *Jeanne*, mariée le 18. Septembre 1567. à *Frederic-Magne* comte d'Erpach; & *Jacqueline*.

VIII. LOUIS-EVRARD, comte d'Oëtingen, né le 9. Juin 1577. épousa le 7. Mai 1598. *Marguerite*, fille de *Georges*, comte d'Erpach, dont il eut, *Godefroy-Georges*, né & mort l'an 1599. *Wolfgand-Guillaume*, mort l'an 1601. JOACHIM-ERNEST, qui suit; *Frederic*, mort sans alliance l'an 1628. *Marie-Magdelaine*, alliée 1°. à *Henri-Guillaume* comte de Solms, 2°. à *Georges-Frederic* comte de Hohenloë; *Jeanne*, mariée à *Philippe-Wolfgand* comte de Hanau, morte le 17. Septembre 1639. *Dorothée-Barbe*, femme de *Joachim-Godefroi*, seigneur de Lempurg; *Anne-Elisabeth*, mariée 1°. le 14. Juin 1639. à *Godefroy-Henri*, comte de Pappenheim: 2°. le 12. Juin 1642. à *Jean-Philippe* comte de Leiningen, 3°. le 7. Mars 1649. à *Georges-Guillaume* comte Palatin; *Julienne*; *Christine*; *Sophie*, mortes sans

alliance; & *Agathe*, mariée 1°. à *Laurent* libre-baron de Hoffkirch, 2°. le 4. Octobre 1657. à *Gustave* Axel, comte de Leostein.

IX. Joachim-Ernest comte d'Oëtingen, né le 30. Mars 1611. mort le 8. Août 1659. avoit épousé 1°. le 8. Decembre 1633. *Anne-Sybille*, fille d'*Henri-Guillaume* comte de Solms, morte en couches l'an 1635. 2°. le 5. Decembre 1638. *Anne-Dorothée*, fille de *Craton* comte de Hohenloë: 3°. le 9. Mai 1647. *Anne-Sophie*, fille d'*Auguste* comte palatin de Sultzbach, morte l'an 1675. Du premier mariage sortirent, *Sophie-Marguerite*, née le 9. Decembre 1634. mariée le 5. Octobre 1651. à *Albert* marquis de Brandebourg-Anspach, morte en 1665. & *Anne-Christine*, née & morte le 18. Septembre 1635. Du second mariage vinrent, *Craton-Louis*, né le 28. Mars 1641. mort le 14. Mai 1660. Albert-Ernest, qui suit; *Marie-Dorothée-Sophie*, née le 29. Decembre 1639. mariée le 20. Juillet 1656. à *Evrard* duc de Wirtemberg, morte le 29. Juin 1698. & *Susanne-Jeanne*, née le 16. Septembre 1643. alliée l'an 1678. à *Frederic-Magne* comte de Castel. Et du troisiéme mariage sortirent, *Joachim-Ernest*, né le 27. Fevrier 1648. qui servit en Danemarck, & mourut en Scanie le 24. Juillet 1677. *Christian-Auguste*, né le 22. Juillet 1650. gouverneur d'Offembourg, chambellan de l'electeur de Saxe, mort le 9. Juillet 1684. *Philippe-Godefroi*, né le 14. Mai 1655. mort le 26. Juin suivant; *Marie-Eleonore*, née le 14. Juillet 1649. mariée en 1665. à *Theophile* comte de Windischgraz, morte le 10. Avril 1681. *Heduvige-Sophie*, née & morte en 1651. *Heduvige-Auguste*, née le 9. Decembre 1652. mariée l'an 1677. à *Ferdinand* libre-baron de Stadel, seigneur de Reckersperg; *Magdelaine-Sophie*, née le 17. Fevrier 1654. alliée 1°. l'an 1681. à *Jean-Louis* comte de Hohenloë, 2°. à *Jean-Antoine* comte de Leiningen-Wersterbourg, morte avant la consommation du mariage le 13. Fevrier 1691. & *Eberhardine-Sophie-Julienne*, née le 20. Octobre 1656. mariée en 1678. à *Philippe* comte d'Oëtingen-Wallerstein.

X. Albert-Ernest comte d'Oëtingen, né le 4. Mai 1642. fut créé prince de l'Empire par l'empereur Leopold, par lettres du 14. Octobre 1674. & mourut le 29. Mars 1683. Il avoit épousé 1°. l'an 1665. *Christine-Frederique*, fille d'*Evrard* duc de Wirtemberg, morte le 30. Octobre 1674. 2°. le 30. Avril 1682. *Eberhardine-Catherine* de Wirtemberg, sœur de sa premiere femme, morte en couches le 19. Août 1683. ayant eu un fils posthume, mort l'an 1684. Du premier mariage sont issus; Albert-Ernest, qui suit; *Evrard-Frederic*, né le 3. Mars 1673. mort le 13. Fevrier 1674. *Emmanuel*, né le 19 Avril 1674. mort le 7. Decembre suivant; *Eberhardine-Sophie*, née le 16. Mars 1666. mariée le 3. Mai 1685. à *Christian-Evrard*, prince d'Oostfrise. *Albertine-Charlotte*, née le 14. Janvier 1668. morte le 21. Juin 1669. *Christine-Louise*, née le 16. Mars 1671. alliée le 22. Avril 1690. à *Louis-Rodolphe*, duc de Brunswic, & *Henriette-Dorothée*, née le 14. Fevrier 1672. mariée en Septembre 1688. à *Georges-Auguste*, prince de Nassau-Idstein.

XI. Albert-Ernest, II. du nom, prince d'Oëtingen, né le 8. Août 1669. a épousé le 11. Octobre 1688. *Sophie Louise*, fille de *Louis* VI. du nom, landgrave de Hesse-Darmstad, dont il a eu, *Albert-Ernest*, né & mort le 24. Juillet 1689. *Sophie-Magdelaine-Elizabeth*, née le 14. Mars 1691.

I. BRANCHE DES COMTES D'OETINGEN WALLERSTEIN.

VI. Frederic, comte d'Oëtingen Wallerstein, second fils de Louis XV. du nom, comte d'Oëtingen, & de *Salomé* comtesse de Zollern, demeura attaché à la religion Catholique, & mourut l'an 1579. Il avoit épousé *Euphrosine*, fille unique de *Martin* comte d'Oëtingen-Wallerstein son cousin, morte l'an 1560. dont il eut Guillaume, qui suit; *Frederic*, né l'an 1556. qui épousa l'an 1585. *Ursule* Heilbrunner, de Nordlingue, malgré son frere, & en eut des enfans; *Georges*; *Martin*; *Charlotte*, morts jeunes; & *Euphrosine*, née l'an 1571. mariée le 5. Octobre 1590. à *Charles* II. du nom, comte de Hohenzollern, morte l'an 1606.

VII. Guillaume comte d'Oëtingen-Wallerstein, mourut l'an 1582. ayant eu de *Jeanne*, fille de *Charles* I. du nom, comte de Hohenzollern; *Albert*, mort jeune; *Martin*, chanoine d'Eischtet: Guillaume, qui a fait *la branche de* Spilberg, *qui suit*; Wolfgand, qui a continué *celle de* Wallerstein, *rapportée ci-après*; *Ulric*, mort en Hongrie; & Ernest, qui a fait *la branche de* Walderen, *aussi mentionnée ci-après*.

BRANCHE DES COMTES D'OETINGEN-SPILBERG.

VIII. Guillaume comte d'Oëtingen-Spilberg, mort en 1599. épousa l'an 1589. *Elizabeth*, fille de *Marc* Fugger, morte le 12. Mars 1596. dont il eut, *Martin-François*, mort jeune; Jean-Albert, qui suit; & *Marc-Guillaume*, tué à Nortlingue le 5. Septembre 1614.

IX. Jean-Albert comte d'Oëtingen-Spilberg, mort l'an 1632. épousa *Marie-Gertrude*, fille de *Vite* maréchal Pappenheim, dont il eut *Jean-François*, mort jeune; autre Jean-François, qui suit; & *Marie-Claude*, alliée à *Ferdinand* comte de Wartemberg.

X. Jean-François comte d'Oëtingen-Spilberg, mort le 5. Novembre 1665. avoit épousé *Louise-Rosalie* comtesse de Attimes, dont il eut, *Jean-Sebastien*, né le 20. Janvier 1655. mort le 13. Septembre 1675. *Jean-Guillaume*, né le 23. Decembre 1655. mort le 16. Août 1685. laissant de *Marie-Anne-Therese*, fille de *Wolfgand* comte d'Oëtingen-Wallerstein, qu'il avoit épousée la même année, morte le 28. Juin 1695. une fille unique née posthume le 17. Janvier 1686. nommée *Marie-Josephe-Antoinette*; *Jean-Christophle*, né le 3. Septembre 1657. mort le 24. Fevrier 1658. *Jean-Leopol-Ignace*, né & mort le 29. Août 1660. François-Albert, qui suit; *Wolfgand-Adam*, né le 6. Septembre 1664. mort le 9. Juillet 1665. *Jean-Christophle*, né posthume le 24. Janvier 1666. mort le lendemain; *Marie-Salomé*, née & morte le 6. Octobre 1656. & *Anne-Christine*, née le 4. Août 1659. morte le 26. Mars 1665.

XI. François-Albert comte d'Oëtingen-Spilberg, né le 10. Novembre 1663. a été chanoine de Saltzbourg, & après la mort de son frere, il a épousé le 26. Juin 1689. *Jeanne*, fille & heritiere de *François* baron de Schwendy, Hohenlandsberg & Camberg, dont il a eu Joseph-François Xavier-Georges-Albert-Wolfgand-Ignace-Antoine, qui suit; *François-Antoine*, né le 30. Mai 1697. *Marie-Anne-Catherine*, née le 21. Septembre 1693. & *Marie-Josephe-Therese*, née le 19. Septembre 1694.

XII. Joseph-François-Xavier-Georges-Albert-Wolfgand-Ignace-Antoine comte d'Oëtingen-Spilberg, né le 12. Septembre 1695.

II. BRANCHE DES COMTES D'OETINGEN-WALLERSTEIN.

VIII. Wolfgang, comte d'Oëtingen-Wallerstein, fils puîné de Guillaume comte d'Oëtingen-Wallerstein, & de *Jeanne* comtesse de Hohenzollern, épousa *Jeanne* de Molle, dont il eut pour fils unique, Ernest, qui suit;

IX. Ernest comte d'Oëtingen-Wallerstein, né l'an 1594. fut en grand credit à la cour de l'empereur, qui le fit president du conseil Aulique: il mourut l'an 1670. ayant eu seize enfans de *Marie-Magdelaine*, fille d'*Antoine* comte de Fugger; sçavoir, 1. *Albert*; 2. *Ferdinand*, morts jeunes. 3. *Guillaume*, né le premier Août 1627. chambellan & grand veneur de l'empereur, & conseiller du conseil secret, mort le 11. Decembre 1692. sans enfans d'*Octavie-Esther*, fille de *Jacques-François* libre-baron de Herbestein, qu'il avoit épousée le 23. Août 1670. 4. Wolfgand, qui suit; 5. *François*; 6. *Charles*; 7. *Maximilian*, morts jeunes; 8. *Philippe*, né le 24. Janvier 1641. chambellan de l'empereur, mort le 27. Août 1680. laissant de *Julienne-Sophie*, comtesse d'Oëtingen sa cousine, fille de *Joachim* Ernest qu'il avoit épousée le premier Mars 1678. *Antoine-Charles*, né le 28. Juin 1679. & *Marie-Anne-Eleonore-Sophie*, née posthume le 28. Août 1680. 9. *Jean-Antoine*, né le 17. Octobre 1641. chanoine de Passau, d'Olmutz & de Breslau, mort à Rome le 16. Octobre 1675. 10. *Ignace*, né le 24. Août 1642. conseiller d'état, chambellan de l'empereur & mort sans alliance en Mai 1723. 11. *François*, mort jeune; 12. *Marie Marguerite*, seconde

femme de *Leonard-Ulric* comte de Harrach; 13. *Marie-Therese*; 14. *Marie-Polyxene*; 15. *Marie-Suzanne*; & 16. *Marie-Christine*, mortes jeunes.

X. WOLFGAND comte d'Oëtingen Vallerstein, chevalier de la toison d'or, conseiller d'état, chambellan, & president du conseil aulique de l'empereur, né le premier Fevrier 1629. mort le 6. Octobre 1708. avoit épousé *Anne-Dorothée*, fille de *Jean* comte de Wolckienstein, dont il eut douze enfans, 1. *Ernest*, né l'an 1668. mort jeune; 2. *François-Joseph-Ignace*, chanoine de Saltzbourg, né le 27. Novembre 1672. 3. *Ignace*, né l'an 1674. mort jeune. 4. DOMINIQUE-JOSEPH, qui suit; 5. *Guillaume-Joseph-Ignace-Antoine*, né en Octobre 1677. 6. *Marie-Anne-Therese*, née le 24. Août 1662. mariée l'an 1685. à *Jean-Guillaume* comte d'Oëtingen-Spilberg, morte le 28. Juin 1695. 7. *Marie-Ernestine*, née le 15. Septembre 1663. mariée le 7. Juillet 1691. à *Notger-Guillaume* comte d'Oëtingen Lotzenstein, morte le 19. Avril 1714. âgée de 51. ans, étant alors grande-maîtresse de la maison de l'imperatrice; 8. *Marie-Magdelaine-Felicité*, née le 17. Mai 1665. 9. *Marie-Sophie*, née le 29. Mai 1666. mariée le 22. Janvier 1690 à *Christophle-François* Truchsces-Traucbourg; 10. *Marie-Josephe*, née l'an 1667. morte la même année; 11. autre *Marie-Josephe*, née l'an 1669. *Marie-Françoise*, née l'an 1671. mortes jeunes.

XI. DOMINIQUE-JOSEPH comte d'Oëtingen-Wallerstein, né le 3. Septembre 1676. chambellan de l'empereur, mourut le 25. Octobre 1717. ayant été mordu d'un chien enragé.

BRANCHE DES COMTES D'OETINGEN-WALDEREN & LOTZENSTEIN.

VIII. ERNEST comte d'Oëtingen-Walderen, dernier fils de GUILLAUME comte d'Oëtingen-Wallerstein, & de *Jeanne* comtesse de Hohenzollern, né l'an 1584. mourut l'an.... laissant de *Catherine*, fille de *Rodolphe* comte de Helfestein, ERNEST, mort jeune; FREDERIC-GUILLAUME, qui suit; MARTIN-FRANÇOIS, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere*; *Ulric*, tué à Duthingen l'an 1644. *Marguerite-Anne*, alliée à N. comte de Thun; & *Marie-Magdelaine*, qui épousa l'an 1650. *Guillaume* marquis de Bade.

IX. FREDERIC-GUILLAUME comte d'Oëtingen-Walderen, mort le 9. Decembre 1677. avoit épousé *Rosinde-Susanne* de Truibenegk, veuve de *Geofroi* comte de Tettenbach, dont il eut *Maximilien-Ernest*, né le 26. Decembre 1674. qui fut tué à Ratisbonne par un inconnu en Mars 1688. NOTGER-GUILLAUME, qui suit; & *Marie-Therese*, née l'an 1651.

X. NOTGER-GUILLAUME comte d'Oëtingen-Lotzenstein, lieutenant general, & commandant de Constance, de la Forest-Noire & de la vallée de Rintzing, né l'an 1653. mourut le 7. Novembre 1693. Il épousa 1°. le 10. Fevrier 1682. *Marie-Sidonie*, fille de *Philippe* libre-baron de Sottern, morte le 23. Septembre 1691. 2°. le 7. Juillet 1692. *Marie-Ernestine*, sa cousine, fille de *Wolfgand* comte d'Oëtingen - Wallerstein, morte le 29. Avril 1714. dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage sortirent, CRATON-ANTOINE-GUILLAUME, qui suit; *Philippe-Wolfgand*, mort jeune; & *Isabelle-Sidonie*, née l'an 1686.

XI. CRATON-ANTOINE-GUILLAUME comte d'Oëtingen Razenstein, né l'an 1684.

IX. MARTIN-FRANÇOIS comte d'Oëtingen-Walderen, mort le 12. Novembre 1653. épousa *Isabelle-Leonore*, fille de *Rodolphe* comte de Hilfenstein, dont il eut FERDINAND MAXIMILIEN, qui suit; & *Marie-Françoise*, alliée à *Craton-Adolphe* comte de Cronberg-Hohengeroldzeck, mort l'an 1686.

X. FERDINAND-MAXIMILIEN comte d'Oëtingen-Walderen, mourut en Mai 1687. sans laisser de posterité de *Christine-Sibylle*, fille de *Guillaume* comte de Solme-Greiffenstein. * *Voyez* Bucelinus. Rittershusius. Imhoff. &c.

OEUF, château de la ville de Naples, situé dans la mer sur un rocher, tenoit autrefois au continent, dont il fut separé par l'ordre de Lucullus, & auquel il est maintenant rejoint par un beau pont. Il fut bâti de forme ovale par Guillaume III. prince Normand. * Guichardin, *l.* 2.

OF

OFANTE (L') que les Latins nomment *Aufidus*, riviere d'Italie, entre la Capitanate, & la terre de Bari, se décharge dans la mer Adriatique. * Leandre Alberti.

OFELIUS, capitaine dans l'armée des Parthes. Il avertit Phasaël & Hyrcan du dessein qu'avoit formé contr'eux Barzapharnés roi des Parthes, & leur conseilla de s'enfuir, s'ils vouloient sauver leur vie, ce qu'ils ne trouverent pas à propos de faire. * Josephe *antiquit. liv. XIV. chap.* 24.

OFFA, premier roi des East-Angles ou Anglois Orientaux dans la Grand'Bretagne, érigea son royaume à peu près dans le même tems que les autres rois érigerent les leurs, qui composerent les sept royaumes d'Angleterre, c'est-à-dire, dans le VI. siecle.

OFFA, roi des East-Saxons ou Saxons Orientaux en Angleterre, succeda au roi *Senfred*, & commença à regner au VIII. siecle. Après un regne de huit ans, il quitta son royaume pour aller à Rome avec Kenred roi de Mercie, selon la coûtume de ces tems-là.

OFFA, roi des Merciens en Angleterre, se mit sur le thrône par la mort de *Kenred*. Ce prince fit faire un large fossé pour la défense d'une partie de ses états, & fit la guerre à ses voisins, rois de Kent, de Westsex & d'East-Angle. Il assassina lâchement ce dernier, nommé Ethelbert, qu'il avoit attiré chez lui, sous pretexte de lui vouloir faire épouser sa fille. Après diverses conquêtes, il voulut assurer ses vieux jours par d'illustres alliances, & se reconcilier avec Dieu par une sincere penitence. En effet, il fit un pelerinage à Rome, & donna une partie de ses biens aux eglises & aux pauvres, & remit la couronne à son fils *Egford*, sur la fin du VIII. siecle. * Polydore Virgile, *l.* 4. *hist.* Du Chêne, *hist. d'Angl.*

OFFEMBACH, bourg d'Allemagne, dans la Franconie sur le Mein, proche de Francfort, appartient au comte d'Issembourg, qui y fait sa demeure ordinaire.

OFFEMBOURG, ville imperiale d'Allemagne, & capitale du pays d'Ortnau en Alsace, appartient à la maison d'Autriche, & est à une lieuë du Rhin & de Strasbourg. * Bertius.

OFFEN, ville de Hongrie, *cherchez* BUDE.

OFFIDA, bourg de l'etat de l'Eglise, en Italie. Il est dans la Marche d'Ancone, vers les confins de l'Abruzze, & à cinq lieuës de Fermo, vers le midi. * Maty, *diction.*

OFFTON, c'est-à-dire, *ville d'Offa*, ville bâtie par Offa roi de Mercie en Angleterre, dans le comté de Suffolck, où l'on voit les ruines d'un ancien château bâti par le même, après qu'il eut inhumainement massacré Ethelbert roi des East-Angles, c'est à-dire, *Anglois Orientaux*, & usurpé son royaume. * Cambden, *Britann.*

OFICA, petite isle de l'Ocean Oriental, une de celles du Japon; elle est au couchant de celle de Ximo, entre l'isle de Firando & celle de Goto. Ofica a une petite ville, qui porte son nom. * Maty, *diction.*

OG

OG, roi de Basan, s'opposa au passage des Israëlites, lorsqu'il voulurent entrer dans la Terre-Promise; il vint avec tout son peuple pour le combattre à Edraï. Moyse par l'ordre de Dieu lui donna bataille, & fit passer au fil de l'épée ce roi avec ses enfans, & tout son peuple, sans qu'il en restât un seul. Les Israëlites se mirent en possession de son pays, ruinerent soixante villes fortes, exterminerent les hommes, les femmes & les enfans, & enleverent leurs troupeaux & le butin de leur ville. Il est dit que cet Og, roi de Basan, etoit le seul resté de la race des Geans ou des Raphaim, & qu'on montroit encore son lit de fer dans Rabbath, qui est une ville du pays des Ammonites; que ce lit avoit neuf coudées de long & quatre de large, c'est-à-dire, quinze pieds quatre pouces & demi de long, & six pieds dix pouces de large, so-

son la mesure d'une coudée ordinaire. Les rabbins content plusieurs fables de ce roi. Il étoit, disent-ils, de ces fameux Geans, qui vivoient avant le deluge: il se sauva de l'inondation universelle, ayant monté sur le toit de l'arche de Noé. Le pays de Basan étoit un pays fertile & renommé pour les troupeaux. Il est assez extraordinaire que Moyse ait allegué cette preuve de la grandeur d'Og, roi de Basan, dans une histoire écrite pour des gens qui pouvoient l'avoir vû, & il est encore plus surprenant qu'alors ce lit ne fût plus dans le pays de Basan, mais dans Rabbath, ville des Ammonites. C'est un argement qu'apportent ceux qui veulent faire douter que Moyse soit l'auteur du Pentateuque; mais, outre que ce verset peut avoir été ajoûté, il n'est point hors d'apparence que Moyse voulant assurer la verité de ce qu'il disoit, tant pour ceux de son tems que pour la posterité, se serve de cette preuve pour rendre croyable une chose extraordinaire; & il se peut faire qu'Og étant mort, son lit ait eté transporté du pays de Basan à Rabbath, où les Ammonites habitoient dès ce tems-là. David prit cette ville sur eux: ce qui a fait conjecturer à quelques-uns que ce lit d'Og n'avoit été trouvé à Rabbath, que du tems de David, & qu'ainsi ce verset est ajoûté, à quoi il y a beaucoup d'apparence. * *Nombres, 21. Deuteronom. c. 3.* M. Du Pin, *dissertation préliminaire sur la Bible.* D. Calmet, *comment. litt. sur les Nom.*

OGEN, contrée, qui passe pour un des plus fertiles pays des Indes. Elle est entre Brampour, Seronge, & Amadabat. Elle a son prince particulier, mais dependant du grand-Mogol. * *Diction. Anglois.*

OGENTI, *cherchez* UGENTO.

OGER, dont le nom est celebre dans les anciens romans, qui le surnomment le *Danois*, vivoit du tems de Charlemagne. Il y apparence qu'il est le même dont parle le moine de saint Gal, lequel se retira chez Didier roi des Lombards, & celui qu'Anastase nomme *Autcarius*. Oger rendit de grands services à Charlemagne dans les guerres, & fut tres-consideré à la cour de ce prince. Enfin dégoûté du siecle, il se fit religieux en l'abbaye de saint Faron de Meaux, où il attira un de ses amis, nommé *Benoît*. Ce fut à leur consideration que Charlemagne donna la terre de Rez, & fit d'autres biens à cette abbaye, où ces deux bons religieux moururent dans le IX. siecle, en reputation d'une grande pieté. On y voit leur tombeau, l'un des plus illustres monumens de nos antiquités du bas Empire; & on connoît par deux vers, qui y sont écrits en anciens caracteres, qu'Oger avoit une sœur nommée *Auda*, mariée au celebre *Roland*. Le pere Antoine Yepez a cru, après du Chêne, que le tombeau de cet Oger, étoit celui d'un gentilhomme de ce nom, seigneur de Charmentray, près de Meaux, qui se fit religieux dans la même abbaye de saint Faron, sur la fin du XI. siecle, à l'occasion d'une de ses sœurs, nommée *Gibeline*, qui vivoit recluse près de la même abbaye. Il y a neanmoins beaucoup de raisons qui persuadent que ce même tombeau est du premier Oger: ce que dom Jean Mabillon prouve solidement dans le IV. siecle des vies des Saints de l'ordre de saint Benoît. C'est aussi ce qu'on peut juger de l'épitaphe de cet Oger & de Benoît, composée par Foulques ou Fulcejus de Beauvais, qui avoit étudié à Meaux, & écrivit dans le XI. siecle, avant la mort même de Charmentray. Cette épitaphe, quoique barbare, n'est pas indigne de la curiosité de ceux qui aiment les antiquités. Gabriel Simeoni de Florence la rapporte dans ses voyages, mais sans expliquer de qui elle étoit. * Le Moine de Saint Gal, *de reb. Caroli Magni, l. 2. c. 26.* Yepez, *annal. Bened. T. II.* Dom Mabillon, *I. P. sec. IV. &c.*

OGERSHEIM, bourg du cercle électorale du Rhin. Il est dans le Palatinat, à une lieuë de Frankendal, vers le midi. * Maty, *diction.*

OGIER (Charles) né l'an 1595. à Paris, de *Pierre* Ogier, procureur au parlement, apprit les langues & le droit à Bourges, puis à Valence en Dauphiné. Dans la suite il fut avocat au parlement de Paris; mais ne trouvant pas cet emploi conforme à son inclination, il entra en qualité de secretaire auprès de Claude de Mesmes, comte d'Avaux, que le roi Louis XIII. envoya l'an 1636. ambassadeur en Suede, Danemarck & Pologne. Ogier écrivit un journal de cette ambassade, qu'on a publié après sa mort l'an 1656. Il faisoit assez heureusement des vers latins, & eut part à l'estime des hommes de lettres de son tems. Au retour de ses voyages il tomba dans une maladie fâcheuse, dont il perdit l'œil gauche: ce qui l'empêcha en partie d'executer le dessein qu'il avoit d'entrer parmi les Chartreux. Il se retira chez les chanoines reguliers de sainte Geneviéve de Paris; mais ses incommodités continuelles l'ayant obligé de se faire porter dans la maison de son pere, il y mourut neuf mois après, le 11. Août 1654. qui étoit le 59. de son âge. Son corps fut enterré dans l'église de saint Jean en Greve. Il s'étoit lui-même fait son épitaphe, qui est comme l'abregé de sa vie. FRANÇOIS OGIER, son frere, ecclesiastique d'un merite singulier, qui étoit avec le comte d'Avaux, à la paix de Munster l'an 1648. publia l'an 1665. un recüeil de ses sermons, sous le nom d'actions publiques, & un panegyrique de Louis XIII. C'est lui qui a aussi fait imprimer le voyage de son frere, & qui a écrit contre le pere Garasse. Il est mort le 28. Juin 1678.

OGIER (Jean) *voyez* GOMBAUD.

OGIGES, *voyez* OGYGES.

OGILBY (Jean) commença fort tard à étudier; mais il fit de grands progrès en peu de tems. Son principal ouvrage est son *Atlas* qui lui procura la charge de cosmographe du roi d'Angleterre. Il a traduit Homere & Virgile: il a donné une paraphrase des fables d'Esope, & une description de l'entrée du roi Charles II. dans Londres, quand il alla dans cette ville, pour y être couronné. On ne sçait rien de sa famille; mais son nom fait soupçonner qu'il étoit Ecossois d'origine. * Maty, *dictionnaire.*

OGILVY: c'est le nom d'une ancienne famille d'Ecosse, qui a eu des barons pendant un fort long-tems. Ils descendent des sheriffs d'Angus. Le chef de cet famille en 1701. étoit le comte d'Airly, dont le fils aîné s'appelloit LE LORD *Ogilvy*. Il y a un autre comte de ce nom, surnommé *Finlaterre*. * *Diction. Anglois.*

OGINE ou OGIVE, reine de France, femme du roi *Charles* III. dit *le Simple*, étoit fille d'*Edouard* I. & sœur d'*Adelstan*, rois d'Angleterre. Elle eut de Charles, Louis IV. qu'on surnomma d'*Outre-mer*; parce que cette princesse ayant sçû la nouvelle de la prison du roi son époux, conduisit son fils dans la cour du roi Anglois son frere. Lors que Louis eut été rappellé d'Angleterre pour être mis sur le thrône, il fit venir à Laon, vers l'an 938. sa mere, qui en sortit l'an 951. âgée de plus de 45. ans. Ogine se remaria alors avec *Herbert* de Vermandois, comte de Troyes, fils de Herbert II. qui avoit tenu Charles son mari en prison. Le roi son fils en témoigna un déplaisir extrême. De ce second mariage elle eut *Etienne*, mort sans enfans l'an 1019. & *Agnès*, seconde femme de *Charles* duc de Lorraine, morte avec lui en prison à Orleans. * Sainte-Marthe. Mezeray, *histoire de France.* Le pere Anselme.

OGLE, château de Northumberland, en Angleterre, entre Newcastle & Morpeth. Il appartenoit anciennement aux barons d'Ogle, & donna depuis le titre de comte aux ducs de Newcastle. Les Ogles possedoient le titre de barons depuis le commencement du regne d'Edoüard IV. La ligne masculine finit en *Cuthbert*, septieme baron. * Cambden, *Britann.*

OGLIO, riviere de la Lombardie, en Italie. Elle a sa source aux confins de l'évêché de Trente & des terres des Grisons, traverse une partie du Bressan, & le lac d'Iseo; ensuite elle coule sur les confins du Bergamasc & du Cremonois, & étant entrée dans le Mantoüan, elle s'y joint au Pô, à un petit lieu nommé *Torre d'Oglio*. Elle ne baigne aucune ville considerable. * Maty, *dictionnaire.*

OGNA SANCHA, comtesse de Castille, vivoit vers l'an 990. & étant veuve, devint passionnément amoureuse d'un prince Maure. Pour l'épouser, elle forma le dessein d'empoisonner son fils Sanche Garcia comte de Castille, qui pouvoit s'y opposer. Garcia en fut averti; & étant à table où on lui presenta du vin empoisonné par l'ordre de cette princesse, il dissimula ce qu'il sçavoit, &

par civilité la pria de boire la premiere. Ogna voyant son crime découvert, & desesperant d'en obtenir le pardon, bût tout ce qui étoit dans la coupe, & mourut peu de tems après. On dit que de-là vient la coûtume en Castille de faire boire les femmes les premieres: ce qui s'observe encore aujourd'hui en divers endroits d'Espagne, par maniere de civilité. Le comte de Castille parut touché de ce malheur, & fonda le monastere de saint Sauveur d'Ogna, d'où on a depuis ôté les religieuses pour y mettre des religieux. * Loüis de Mayerne, Turquet, *histoire d'Espagne.*

OGOUZKHA, Nancien roi des Mogols, fils de *Carakhan* & petit-fils de *Mogulkhan*. On peut voir une partie de son histoire dans l'article de CARAKHAN. Ce prince étoit Mahometan, & il eut plusieurs guerres à soûtenir contre ses oncles, à cause de sa nouvelle religion, qui établissoit la foi en un seul Dieu, & abolissoit l'idolâtrie. Mais Dieu le favorisa de sa protection, & lui donna une pleine victoire sur ses ennemis, qu'il eut à combattre, pendant le cours de 72. ans. Il convertit une grande partie des Mogols; & ce qui resta de rebelles fut obligé de s'enfuir jusqu'à la Chine, où ayant imploré le secours d'un roi de la race de Tatar, qui y regnoit, les Chinois & les Tartares unis vinrent attaquer Ogouz. Mais ce prince les ayant defaits en bataille rangée, subjugua tout leur pays, & demeura maître de toutes les nations Turquesques de l'Orient. Il marcha ensuite sur les bords du fleuve Gihon, & soûmit à son empire toute cette vaste étenduë de pays, dont la ville de Bokhara étoit alors la capitale. Il abolit l'Idolâtrie dans tous ces quartiers, & il y établit des gouverneurs, qui firent observer les loix Ogouziennes, qu'il avoit fait publier pour tous ses sujets. Les six enfans que laissa Ogouzkhan; sçavoir *Gun*, *Ai*, *Ildiz*, *Chuk*, *Tak*, & *Tenghin*, ont donné leurs noms aux peuples du Turquestan, qui se sont subdivisés en plusieurs races. Toutes ces races ou familles se partagerent les terres qui étoient ou à la droite ou à la gauche du camp d'Oguz, & en faisoient comme les deux aîles. L'aîle droite portoit le nom de *Berengar*, & la gauche celui de *Giouangar*. Les peuples de ce pays-là ont gardé si religieusement la distribution qu'Ogouz fit de leurs quartiers, & la memoire de leur genealogie, qu'encore aujourd'hui ils observent de ne se point allier hors de leur race, ou de leur tribu. Les six enfans d'Ogouz ayant trouvé un jour qu'ils étoient à la chasse, un arc & trois fléches d'or, les porterent à leur pere, qui donna l'arc aux trois aînés, qui le partagerent entr'eux, & les trois fléches aux trois cadets; il nomma les premiers *Bozok*, & les autres *Outchok*, noms qui signifient le present qu'il leur avoit fait. Depuis ce tems là, les trois aînés eurent entr'eux la prerogative de la royauté, dont l'arc chez les Turcs est le symbole, & les trois cadets se contenterent d'être les lieutenans ou ambassadeurs de leurs freres. La fléche chez les mêmes peuples, désigne celui qui est commandé ou envoyé. Les Turcs, que nous nommons, *Othmanides*, pour les distinguer des Orientaux, prétendent descendre de la famille d'Ogouzkhan, qu'ils appellent *la famille fidelle.* * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

OGYGES. Les anciens ne conviennent pas de son origine; quelques-uns le font fils de Neptune & d'Alistre; les autres lui donnent un autre pere & une autre mere. Comme il n'y a rien de certain là-dessus, nous ne croyons pas qu'il soit necessaire de nous étendre & de détailler icy les differentes conjectures de plusieurs particuliers: ce dont plusieurs auteurs conviennent, c'est qu'il fut roi du pays d'Ogygie & d'Acté, qu'on appella depuis *Béotie* & *Attique*. On lui attribuë la premiere fondation de Thebes & d'Eleusine. C'est de son tems qu'ariva un déluge dont quelques-uns croyent qu'il se sauva, & dans lequel d'autres assurent qu'il perit avec la plûpart de ses sujets. Nous placerons cette inondation celebre en l'an 1748. avant J. C. qui est suivant notre calcul, l'an 2287. du monde, 2966. de la periode Julienne. Ce qui nous y determine, c'est que Jules *Africain* a remarqué, qu'on comptoit 190. ans depuis Ogyges jusqu'à Cecrops; & qu'en fixant cet évenement à cette année, on accorde deux choses qui jusqu'à cette heure avoient paru ne se pouvoir concilier: l'une, qu'il y a 248. ans entre le déluge d'Ogyges, & celui de Deucalion: l'autre que le déluge de Deucalion arriva lorsque Cranaus regnoit à Athenes. Le P. Petau est mort sans avoir pû prendre de parti sur le tems de cette innondation: les autres chronologistes ont embrassé diverses opinions, qu'on auroit peine à accorder ensemble; & cette question au fond n'est pas fort importante. * Cedrene, *in compend. hist.* Jules *Africain*, dans Eusebe, *l.* 10. *præpar. evang.* Saint Augustin, *l.* 10. *de civit. c.* 8. Saint Justin, *serm. ad Gent.* Clement *Alexandrin*, *l.* 1. *strom.* Orose, *l.* 1. Usserius, *in annal.*

OGYGIE, isle entre les mers de Phenicie & de Syrie, renommée par la demeure de Calypso, qui y reçut Ulysse après son naufrage, & où il demeura sept ans avec elle. Quelques auteurs croyent que cette isle est imaginaire: en effet on ne convient pas du lieu où elle est située. Plutarque la met dans l'Ocean, à cinq journées d'Angleterre, vers le couchant. Pline la place dans la Mediterranée auprès de Locres, & il la nomme *Calypsus*; ce qu'il semble avancer en faveur d'Homere; & pour faire voir que ce poëte avoit quelque raison de faire passer Ulysse dans l'isle d'Ogygie, où ce heros reçut des faveurs secretes de la reine Calypso. Lucien raille agréablement Homere & Ulysse là-dessus, quand il dit dans sa navigation celeste, qu'il trouva Ulysse dans l'isle des Bienheureux, & que ce heros le chargea d'une lettre pour Calypso dans l'isle d'Ogygie: sur quoi il faut se ressouvenir que dès le commencement de sa narration, il proteste de ne dire pas un mot de verité. Ptolomée parle d'une ville de Béotie en Grece, qu'il nomme *Ogyge* ou Thisbé, bâtie par un prince de ce pays-là, nommé *Ogyges*. Baudrand parle d'une isle nommée *Ogygie*, qu'il place dans la mer d'Ausonie, qui est une partie de celle d'Ionie, près du cap de *Lacinium*, dans la grande Grece; & prétend que c'est celle où Ulysse sejourna près de Calypso.

O H

OHAM, roi d'Hebron, fut un de ceux qui assiegerent Gabaon, & qui après la perte de la bataille furent pendus par l'ordre de Josué. * *Josué*, 10. 3.

OHIO, petite riviere qui prend sa source dans le pays des Iroquois, & se jette dans celle d'Ouabache. On l'appelle *la Belle Riviere*, tant pour la clarté de ses eaux, que pour la beauté du pays qu'elle arrose, & qui est en effet un des plus charmans qui se puisse voir.

O I

OIE, ville & comté de France en Picardie, s'étend depuis Calais jusqu'à Gravelines & Dunkerque. Ce pays a été plusieurs fois pris & repris, & a demeuré plus de deux cens ans sous la domination des Anglois. Les Espagnols l'avoient aussi pris pendant les guerres civiles de la Ligue, & la rendirent par la paix de Vervins.

OIE, petite isle près de celle de Ré.

OJEDA (Didace de) né à Seville, quitta sa patrie pour n'être pas traversé par ses parens dans le dessein où il étoit d'entrer dans l'ordre de saint Dominique, & alla à Lima dans le Perou, où il fit profession le 1. Avril 1591. Toute sa vie fut un modele de pieté & de vertu. Il fut superieur dans la maison de Lima, & dans celle de Cusco, & mourut le 24. Octobre 1615. âgé de 44. ans, en odeur de sainteté. On a de lui un poëme espagnol en stances de huit vers, intitulé *Christiada*, ou de la vie de Jesus Christ en 12. livres. Il a été imprimé l'an 1611. à Seville. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

OIHENART (Arnauld) né Mauleon, avocat au parlement de Navarre, s'est fait un grand nom par un ouvrage intitulé, *Notitia utriusque Vasconiæ*. Il fut imprimé à Paris en 1638. du vivant de l'auteur, qui au jugement de la Faille, étoit un des plus éclairés & des plus judicieux de son tems. On a encore de lui une declaration historique de l'injuste usurpation & retention de la Navarre par les Espagnols, qui a été imprimée en 1625. * Le Long, *biblioth. hist. de Franc.*

OINGTS, Heretiques Anglois, dans le XVI. siecle, disoient que le seul peché qu'on pouvoit faire au monde

étoit de ne pas embrasser leur doctrine. * Genebrard, *in Pio V.*

OIRSCHOT, bon bourg avec un château. Il est dans une petite isle formée par la riviere de Beerse, dans le Brabant Hollandois, à trois lieuës de Boisleduc vers le midi. * Maty, *diction.*

OISE, riviere de France, que les auteurs Latins nomment *Oesia* ou *Æsia*, a sa source à Hiesson en Tierache, vers les limites du Hainault & de la Champagne, à huit lieuës au-dessus de Guise, près de Vervins. Elle traverse la Picardie, arrose Guise, la Fere, où elle reçoit la Sarre, passe de Noyon à Compiegne, & reçoit au dessous de cette ville l'Aisne, *Axona*, dont la source est au Barrois sur Clermont, près de Soüilly. L'Oise passe aussi au Pont-sainte-Maixence, à Creil, à Beaumont, au Pont dit de l'*Oise*, & sous Pontoise vers Poissy. Elle se décharge dans la Seine, au lieu dit *fin d'Oise*, à six lieuës au dessous de Paris. * Papyre Masson, *desc. flum. Gall.*

OISTA ou OSTIA, en latin, *Oista*, *Phæstus*, ancien bourg de la Grece. Il est dans la Thessalie, sur les confins de l'Albanie, au septentrion occidental de la ville de Janina, dont il est éloigné environ de douze lieuës. * Maty, *dictionnaire.*

O K

OKEHAM, ville d'Angleterre, capitale du Rutland, est à 74. milles anglois de Londres. Elle est située dans l'agreable vallée de Catmoss. Elle est petite à proportion du pays qui en dépend, qui est le dernier d'Angleterre. Les maisons en sont peu considerables. Le château où s'administre la justice, est plus remarquable pour son antiquité, que pour sa beauté. Elle a un ancien privilege fort singulier, c'est que, si quelque étranger entre dans sa jurisdiction à cheval, il perd un fer de son cheval, à moins qu'il ne le rachete. Plusieurs personnes de distinction qui ignoroient ce droit, l'ont payé, comme il paroît par plusieurs fers à cheval qui sont cloüés à la porte de la maison de ville. Dans la salle de cette maison, où les juges tiennent leurs seances, il y a un fer à cheval de fer, tres-bien travaillé, qui a cinq pieds & demi de long, & est large à proportion. * *Dictionnaire Anglois.*

OKEHAMPTON, bourg d'Angleterre, de la contrée de Lington dans la partie occidentale du comté de Devon. * *diction. Anglois.*

OKELEY, ville d'Angleterre du canton de Darking, dans le comté de Surrey. Elle est remarquable par la victoire que le roi Ethelwolf, second roi Saxon y remporta sur les Danois. * *diction. Anglois.*

OKINGHAM, bourg d'Angleterre du comté de Bark, dans la contrée nommée Sunning. Elle est au sud-est de Windsor, environ à dix milles anglois. * *Diction. Anglois.*

OKINI, *cherchez* OCHIN.

OKOLSKI (Simon) religieux Dominicain, vivoit au XVII. siecle. Il publia en 1641. un livre intitulé *Orbis Polonus*, qui merite d'être lû. M. Le Laboureur l'a cité plus d'une fois dans son *voyage de la reine de Pologne*, *II. part. pag.* 50. 58. Et un autre intitulé *Praco divini verbi Albertus episcopus Ratisponensis*, imprimé à Cracovie en 1649. On le fait encore auteur d'un ouvrage dont le titre est *Russia Florida*, mais on ne sçait s'il a été rendu public. Cet auteur étoit de Russie, & fut provincial de son ordre en Pologne, l'an 1649. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

OKRAINA, province, *cherchez* UKRAINE.

O L

OLAUS ou OLAF, roi de Norwege, dans le XI. siecle, s'employa avec un zele extrême, pour établir la foi Orthodoxe dans ses états, & chassa de son royaume, des magiciens qui s'opposoient à ce pieux dessein. Canut, roi de Danemarck & d'Angleterre, qui l'avoit déthrôné une fois, fut cause que quelques-uns de ses sujets l'assassinerent. Ainsi Olaüs mourut pour la foi, vers l'an 1028. * Adam de *Bremen*, *l.* 2. *hist. ecclesiast. c.* 4. *& seq.* Olaüs Magnus, &c.

OLAUS, est un nom commun à d'autres rois de Suede & de Danemarck, dont le regne ne contient point d'évenemens considerables. *Voyez* les suites chronologiques des rois des deux monarchies.

OLAUS MAGNUS, *voyez* MAGNUS.

OLBERT, OSBERT ou ALBERT, *cherchez* ALBERT ou OLBERT, dit *de Lobes.*

OLBERT FOGLIETA de Genes, *cherchez* FOGLIETA.

OLBIA, ville d'Asie, *voyez* ACOPENDE.

OLBOR, *cherchez* OSBOR.

OLDCASTEL, Heretique, qui prêchoit les erreurs de Wiclef en Angleterre, l'an 1413. se cachoit ou dans des caves ou dans des bois, lorsque les officiers de la justice se mettoient en état de le prendre. Il fut enfin surpris, livré au bras seculier l'an 1416. & puni de ses blasphêmes. * Harpsfeld, *hist. Wiclef. c.* 13. Valsingham, *A. C.* 1417. Sponde, *in annal. A. C.* 1413. *n.* 3. 14. 15. *n.* 651.

OLDEMBOURG, ville de l'Empire en Westphalie, est située sur la petite riviere de Hont, qui se jette dans le Veser, sur lequel les comtes d'Oldembourg ont droit de peage. Cette ville est capitale d'un comté à qui elle donne son nom, & qui est entre la Frise, le diocese de Munster, le duché de Bremen & la mer Germanique. On y joignit le comté de Dermenhorst. La souveraineté en appartient presentement au roi de Danemarck, qui est de la maison des comtes d'Oldembourg. Nous avons remarqué dans l'article d'Holstein, qu'on a cru que cette maison descendoit de celle de Saxe, fondée par Witikind *le Grand.*

I. CHRISTIAN, comte d'Oldembourg, épousa *Agnés*, comtesse de Honstein, dont il eut

II. THEODORIC *le Fortuné*, comte d'Oldembourg, qui épousa 1°. *Adelaide*, fille d'*Othon* comte de Delmenhorst, 2°. *Hedwige*, veuve de *Balthasar* duc de Meckelbourg, & sœur de *Gerard*, & d'*Adolphe* comtes de Sleswick & de Holstein, terres qu'elle apporta à son mari après leur mort. Il deceda l'an 1440. & fut pere de CHRISTIAN, roi de Danemarck, de Norwege & de Suede; de GERARD, qui suit; de *Maurice*, comte de Delmenhorst, mort l'an 1464. ne laissant de *Catherine*, fille d'*Othon*, comte de Hoye, qu'une fille, religieuse; & d'*Adelaide*, mariée 1°. à *Ernest* III. comte de Honstein: 2°. à *Gebhard* comte de Mansfeld.

III. GERARD *le Belliqueux*, comte d'Oldembourg, entreprit & soûtint de grandes & continuelles guerres, surtout contre son frere Christian roi de Danemarck, pour les duchés de Sleswick & de Holstein; mais enfin ayant été vaincu & pris par Henri Schwarzenburg, archevêque de Bremen, & évêque de Munster, il fut exilé & vint mourir en France l'an 1500. Il avoit épousé *Adelaïde*, fille de *Nicolas* comte de Tecklembourg, morte l'an 1477. dont il eut entr'autres enfans JEAN, qui suit; *Adolphe*, tué l'an 1500. *Christian*, mort l'an 1492. âgé de 25. ans; *Othon*, chanoine de Cologne & de Bremen, tué avec son frere Adolphe en la guerre du roi Jean de Danemarck, contre les paysans de Ditmarsen; *Adelaide*, épouse de N. seigneur de Blesen; & quatre autres filles.

IV. JEAN, XIV. de ce nom, comte d'Oldembourg, mourut en l'année 1526. Ce comte avoit pris alliance dès l'an 1498. avec *Anne*, fille de *Georges* prince d'Anhalt, morte l'an 1531. dont il eut *Jean* XV. né l'an 1499. & mort l'an 1548. *Georges*, né l'an 1503. & mort l'an 1551. *Christophle*, chanoine de Cologne & de Bremen, grand guerrier, né l'an 1504. & mort l'an 1566. ANTOINE, qui suit, & *Anne*, femme d'*Enon* II. comte d'Ostfrise, née l'an 1501. & morte l'an 1575.

V. ANTOINE, qui fut comte d'Oldembourg, du consentement de ses freres, étoit né l'an 1505. & mourut le 22. Janvier 1573. Il fit la guerre aux Munsteriens l'an 1547. & les força de lui rendre la ville de Delmenhorst. Ce comte avoit épousé l'an 1573. *Sophie*, fille de *Magnus* duc de Saxe-Lawembourg; dont il eut JEAN XVI. comte d'Oldembourg, qui suit; *Christian*, né l'an 1544. mort

l'an 1570. ANTOINE comte de Delmenhorst, *dont nous parlerons après avoir fait mention de son aîné*; *Anne* mariée à *Gontier* comte de Schwartzemburg, morte l'an 1579. *Catherine*, femme d'*Albert* comte de Hoye; & *Claire*, morte sans alliance, l'an 1598.

VI. JEAN XVI. comte d'Oldembourg, né l'an 1540. épousa l'an 1576. *Elisabeth*, fille de *Gontier* comte de Schwartzenburg, & mourut l'an 1603. Il en eut *Jean-Frederic*, mort à deux ans l'an 1580. ANTOINE-GONTIER, qui suit; *Anne-Sophie*, morte l'an 1631. âgée de 52. ans; *Marie-Elisabeth*, decedée l'an 1619. à 38. ans; *Catherine*, femme d'*Auguste*, duc de Saxe-Lawembourg, morte l'an 1644. âgée de 62. ans, & *Magdelaine*, femme de *Rodolphe* prince d'Anhalt Zerbst.

VII. ANTOINE-GONTIER comte d'Oldembourg, né le 1. Novembre 1583. prit alliance au mois de Juin 1634. ou 1635. avec *Sophie-Catherine*, fille d'*Alexandre* duc de Holsace-Sunderburg, & mourut sans lignée l'an 1667. Son épouse ne déceda qu'en 1696. Le roi de Danemarck & ses autres cousins paternels ont été heritiers des biens propres de sa famille; & les enfans de sa sœur *Magdelaine*, princesse de Zerbst, lui ont succedé au comté de Jevern, qu'il avoit eu par acquisition. *Il avoit eu avant son mariage un fils naturel* d'Elisabeth *fille d'André seigneur de Sonneck. Ce fils nommé* ANTOINE, *nâquit l'an 1633. Son pere par son testament lui laissa le château de Varel, domaine de Kayshausen, & d'autres terres dans le comté d'Oldembourg. Son merite personnel, & les services rendus à l'Allemagne lui obtinrent de l'empereur Ferdinand III. l'an 1654. le titre de* comte, *& seance en cette qualité à la diete de Ratisbonne. Le roi de Danemarck l'estima beaucoup, le fit chevalier de l'ordre de l'Elephant, commandant general dans les comtés d'Oldembourg & de Delmenhorst, conseiller d'état, & son plenipotentiaire à Nimegue. Il mourut le 27. Octobre 1680. Il avoit eu cinq filles de sa premiere femme*, Auguste, *fille de* Jean *comte de saint-Witgenstein qu'il avoit épousée l'an 1659. & qui mourut le 15. Mai 1666. sçavoir*, Antoinette-Auguste, *née en 1660. mariée en 1677. à* Ulric-Frederic *comte de Guldenleu*; Sophie-Elisabeth, *née en 1661. mariée l'an 1680. à* François *de Fredag, baron de Cœdens, conseiller du conseil imperial*; Dorothée-Justine, *née l'an 1663.* Louise-Charlotte, *née en 1664. mariée en 1684. à* Christophle Bielke; *&* Guillelmine-Juliene, *née l'an 1665. mariée l'an 1689. à* George-Ernest, *comte de Wedeln. En 1680. le 10. Mai* Antoine *d'Altembourg, comte d'Oldembourg, prit une seconde alliance avec* Charlotte-Emilie *de la Tremoïlle, fille de* Charles-Henri, *prince de Tarente, & de la princesse* Emilie *de Hesse-Cassel; dont il laissa* Antoine *d'Altembourg, comte d'Oldembourg, fils posthume, né le 27. Juin 1681.*

VI. ANTOINE d'Oldembourg, comte de Delmenhorst, troisiéme fils d'ANTOINE comte d'Oldembourg, & de *Sophie* de Saxe-Lawenbourg, nâquit l'an 1550. & mourut l'an 1619. ayant eu de *Sybille*, fille d'*Henri* duc de Brunswick-Daneberg, *Antoine-Henri*, né le 8. Fevrier 1604. & mort l'an 1622. *Christian*, né le 26. Septembre 1612. & mort le 23. Mai 1647. *Sophie-Ursule*, femme d'*Albert-Frederic* comte de Barby; *Catherine-Elisabeth*, morte sans alliance, l'an 1649. *Claire*, mariée l'an 1645. à *Auguste-Philippe* duc de Holsace-Sunderburg, morte l'an 1647. *Sidonie*, alliée avec le même duc, l'an 1649. & morte l'an 1650. *Anne*, femme de *Jean-Christierne* duc d'Holsace-Sunderburg, frere aîné d'*Auguste-Philippe*; *Emilie*, mariée à *Louis-Gontier* comte de Schwartzenberg; & *Julienne*, alliée l'an 1652. avec *Mainfroi* duc de Wirtemberg, à Brentz-Weiltengen. *Voyez* HOLSACE, & *consultez* les auteurs que nous citons à la fin du même article.

OLDE-AMPT: c'est une contrée de la province de Groningue. Elle est entre le Fivelingo, le territoire de Groningue, le pays de Drente, le Westerwold, & le golfe du Dollert. La forteresse de Winschoten en est le lieu principal. Les autres ne sont que des villages. * Maty, *diction.*

OLDENBOURG, forteresse dans la Westphalie. Elle est dans le comté de Lemgow, aux confins de l'évêché de Paderborn, & à cinq lieuës de la ville de Lemgow, vers l'orient. * Maty, *diction.*

OLDENBURG (Henri) secretaire de la societé royale de Londres, en publia en 1674. les actes de quatre années en 4. tomes; sçavoir 1665. & les trois suivantes. * Konig, *biblioth.*

OLDENBURG (Philippe-André) a publié sous le nom *P. A. Burgoldensis*, une notice des choses remarquables de l'empire d'Allemagne, & un traité des élemens considerés juridiquement. Il publia aussi en 1677. un traité des moyens de procurer un état tranquille aux republiques. * Konig, *biblioth.*

OLDENDORP, ville d'Allemagne, dans le cercle de la basse-Saxe, & dans le duché de Lunebourg; celebre par la bataille, qui se donna près de là en 1633. Elle est située sur la riviere Venaw & Esca, à 19. milles de Zell du côté du nord, & à 26. de Lunebourg au sud-ouest. Elle est sous le 30°. 16. de latitude, & le 53°. de longitude. * *Diction. Anglois.*

OLDENDORPIUS (Jean) jurisconsulte, natif de Hambourg, & neveu d'Albert Crantz, a été en grande consideration dans le XVI. siecle. Il enseigna à Cologne & à Marpurg, où il mourut le troisiéme Juin de l'an 1567. Nous avons plusieurs traités de sa façon, comme des commentaires sur diverses questions du droit; *Practica actionum forensium*; *Variæ lectiones*, &c. * Chytræus, *in Saxon.* Nigidius, *in Elencho profess. Marpug.* Pantaleon, *l. 3. Prosop.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ. &c.*

OLDENPO, petite contrée de la Livonie dont Derpt est la capitale. Elle appartient aux Moscovites, & est la partie la plus orientale de la Livonie. Elle a la Lettonie au sud; l'Esthonie à l'occident; Alemak au nord. * Maty, *diction.*

OLDENSEL ou OLDENSEEL, ville de l'Over-Issel dans les Pays-Bas, étoit autrefois tres-forte & a été demolie, lorsqu'elle fut prise par les Hollandois. C'est d'ailleurs une assez jolie ville.

OLDESLO, petite ville du duché de Holstein, dans la Wagrie, aux confins de la Stormarie, sur la Trave, à cinq lieuës au-dessus de Lubeck. * Maty, *diction.*

OLDON, moine Espagnol, de la congregation de Clugny, est auteur d'un traité des divins offices, intitulé *Rationale divinorum Officiorum*, & de quelques vies des Saints. Il vivoit dans le XIII. siecle l'an 1227. comme on l'apprend au commencement du premier de ses ouvrages.

OLDRADUS, natif de Lodi en Italie, étoit excellent jurisconsulte, & vivoit l'an 1330. Il écrivit divers traités. * Trithême parle de lui, *de script. eccl.*

OLD-SARUM, c'est-à-dire, *Sarum le Vieux*, bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Wilt qu'on nomme Under-Ditch. Il est fort déchû depuis qu'on a bâti *New-Sarum*, ou le *nouveau Sarum*. Il a pourtant conservé ses privileges, & envoye deux députés au parlement. * Maty, *diction.*

OLEARIO ou DE ULARIIS (Barthelemi) cardinal, évêque de Florence dans le XIV. siécle, étoit de Padouë, & étoit entré fort jeune parmi les religieux de saint François. Il fut élevé ensuite sur le siege épiscopal de Florence, & merita le chapeau de cardinal, que le pape Boniface IX. lui donna l'an 1389. Ce pontife employa Oleario en diverses affaires importantes, & l'envoya legat dans le royaume de Naples, où il mourut à Gayette, le 16. Avril 1396. * Angelo Portaneri, *l. 7. c. 9.* Ciaconius. Wadinge.

OLEARIUS (Godefroi) docteur en theologie & surintendant de Hall, publia en 1676. une theologie positive, polemique, exegetique & morale, *in 4°.* & en 1677. des remarques theoretico-pratiques sur la bible. Les actes de Leipsic de l'année 1713. nous apprennent qu'il n'est mort qu'à l'âge de 81. ans en 1687.

OLEARIUS (Jean) fils du precedent, nâquit à Hall en Saxe le 5. Mai 1639. Après avoir fait de fort bonnes études dans les langues, il fut fait docteur en cette faculté en 1660. Il sçavoit déja alors les langues orientales. Il étudia la theologie sous Hulseman, & prêcha plusieurs fois. Il visita ensuite diverses académies d'Allemagne, & frequenta tout ce qu'il y avoit de sçavans hommes. Il se rendit à Leipsic en 1661. & en même-tems, qu'il étudioit encore sous les sçavans professeurs de cette université, il commença lui même à enseigner la philosophie & les

les humanités en particulier. Il fut fait professeur en langue grecque en 1664. Il a fait voir son sçavoir dans ce genre de litterature, par 52. exercitations sur les épitres dominicales, c'est-à-dire, les endroits des épitres, qu'on lit dans les exercices publics, & qui, chez les Lutheriens, font le sujet d'une partie de leurs prédications. Il fut fait bachelier, puis docteur en theologie en 1668. En 1677. il fut créé professeur dans cette même faculté, comme malgré lui, & il reçut le bonnet de docteur en 1679. CVI. disputes en theologie, LXI. en philosophie, des programmes sur des matieres difficiles, des harangues, des conseils theologiques, qui composent deux volumes assez gros. Sa theologie morale, son introduction à la theologie, qui traite des cas de conscience, son *hermeneutica sacra*, marquent & son sçavoir & son assiduité au travail. Il fut un des premiers, qui travaillerent aux actes de Leipsic, avec Carpzovius, Alberti, & Ittigius. Il exerça les emplois les plus importans dans l'université. Il fut entr'autres dignités, dix fois recteur. Il avoit épousé en 1667. *Anne-Elisabeth*, fille unique de *Philippe* Mullerus, professeur en mathematique, dont il eut 6. fils & 6. filles, & dont trois fils & une fille moururent jeunes. Les fils sont *Godefroi* Olearius, professeur en theologie à Leipsic; *Jean-Frederic* Olearius, professeur des instituts; & *Philippe* Olearius, assesseur dans la faculté de philosophie, & bachelier en theologie. Le pere mourut le 6. d'Août, de l'année 1713.* *Actes de Leipsic* 1713. *page* 428.

OLEARIUS (Jean-Godefroy) frere aîné du precedent, nâquit à Hall en 1635. se maria pour la quatriéme fois en 1704. & mourut en 1710. Il publia en 1673. un petit ouvrage intitulé *Abacus Patrologicus*, qui est estimé, qui a été augmenté depuis considerablement par l'auteur.

OLEASTER (Jerôme) religieux de l'ordre de saint Dominique, dans le XVI. siecle, étoit natif de Lisbonne en Portugal, ou, selon d'autres, de Azambuja, bourg près du Tage. C'est peut-être pour cette raison que les Portugais l'ont surnommé Oleaster *de Azambuja*. Il étoit bon philosophe, de la maniere qu'on l'étoit alors, solide theologien, & habile dans l'intelligence des langues hebraïque, grecque & latine, par le secours desquelles il fit un grand progrès en l'étude de l'écriture-sainte. Sa réputation le fit souhaiter en Italie, où il fit un voyage l'an 1545. & où il fut un des theologiens que Jean III. de ce nom, roi de Portugal, choisit pour assister de sa part au concile de Trente. A son retour en Portugal, il fut nommé par le roi à l'évêché de l'isle de saint Thomé en Afrique, qu'il refusa. Il fut depuis inquisiteur de la foi, exerça les principales charges de son ordre dans sa province, & mourut l'an 1563. Oleaster avoit composé divers commentaires sur l'écriture; mais nous n'avons que ceux qu'il a faits sur le Pentateuque, & sur Isaïe. On conserve dans la bibliotheque du roi un mss. où est la comparition d'Oleaster au concile de Trente.* Antoine de *Sienne*, *biblioth. Domin.* Nicolas Antonio, & Andreas Schottus, *biblioth. Hisp.* Le Mire, *de script. sec. XVI.* Echard, *script. ord. FF. Præd.*

OLEN, poëte Grec, plus ancien qu'Orphée, étoit de Xanthe, ville de Lycie. Il composa plusieurs hymnes que l'on chantoit dans l'isle de Delos au jour des solemnités. Il y en avoit une en l'honneur d'Argis & d'Ops, deux filles Hyperboréennes, qui étoient venuës à Delos, & y étoient mortes. On chantoit cette hymne pendant que l'on jettoit de la cendre sur le tombeau d'Ops & d'Argis: c'est ce que rapporte Herodote; & il n'est pas vray, suivant la version de Valla, que l'on jettât sur les malades de la poussiere ramassée sur le tombeau de la déesse Ops ou Cybele, que les Grecs appelloient *Hecaerge*. Quelques-uns ont dit qu'Olen étoit lui-même Hyperboréen, & qu'il étoit un de ceux qui fonderent l'oracle de Delphes, & qu'il y exerça le premier la fonction de prêtre d'Apollon. Il rendoit les oracles en vers hexametres; peut-être que par ce terme, il faut entendre des vers iambes, appellés *Senarii*. * Herodot. Callimachus, *l.* 4. Pausan. *l.* 1. *&* 9. Vossius, *de poet. Græc.* Bayle, *diction. crit.*

OLERON ou OLORON, sur le Gave ou la riviere, dite d'Oleron, ville de France en Bearn, avec évêché suffragant d'Auch, est nommée diversement par les anciens, *Illuro*, *Illurona*, *Loronensium* & *Elloronensium civitas*, *Elarona* & *Glore*. La ville, qui étoit grande, fut ruinée par les Normands dans le IX. siecle, & fut rebâtie vers l'an 1080. par Centulle vicomte de Bearn, d'Oleron. Elle est située sur une éminence, avec une vieille tour, arrosée de la riviere du Gave, qui la separe d'un fauxbourg, dit Sainte-Marie, où est le siege épiscopal. Saint Grat, évêque d'Oleron, assista au concile d'Agde l'an 506. Licere se trouva au IV. de Paris l'an 573. & au II. de Mâcon l'an 585. Abient a souscrit au VIII. de Tolede l'an 657. Oleron souffrit beaucoup dans le XVI. siecle, où les Calvinistes s'en rendirent les maîtres. Gerard le Roux, ou Roussel, l'un de leurs docteurs, fut mis sur le siege épiscopal de cette ville par la reine de Navarre. Le gave d'Oleron est formé de ceux d'Aspe & d'Osseau, qui se joignent au-dessous de la ville.* De Marca, *hist. de Bearn.* Arnould Oihenard, *l.* 3. *notit. utriusq. Vascon. c.* 13. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* De Thou, *&c.*

OLERON, *Ularius*, isle de France, sur les côtes de Xaintonge, avec une forteresse de même nom, a cinq lieuës de longueur, & en a dix ou douze de circuit. C'est l'Olarion d'Apollinaris Sidonius, feconde en lapins, comme Savaron l'a remarqué. Scaliger & Merula se sont trompés, lorsqu'ils ont cru que Sidonius vouloit parler de la ville de ce nom; car M. de Marca nous assure qu'on n'y trouve point de lapins; au contraire, l'isle d'Oleron en nourrit beaucoup.

OLESNIKI (Sbignée) cardinal & évêque de Cracovie dans le XV. siecle, a été un des plus grands hommes que la Pologne ait produis. Issu d'une noble & ancienne famille, il fut élevé à la charge de secretaire du roi Ladislas Jagellon, & suivit en cette qualité ce prince dans ses expeditions militaires, où il fut assez heureux pour lui sauver la vie, en renversant d'un tronçon de lance un cavalier, qui venoit droit à ce prince. Le roi l'auroit honoré sur le champ de l'ordre de chevalier, s'il n'eût reconnu dans ce brave sujet plus de panchant pour l'état ecclesiastique que pour celui des armes, il l'envoya donc peu après à Rome avec deux autres seigneurs Polonois, pour prêter en son nom l'obedience au pape Jean XXII. Il le dépêcha depuis avec un autre seigneur vers l'empereur Sigismond, pour signifier à sa majesté Imperiale que lui & le duc de Lithuanie appelloient d'une sentence arbitrale qu'il avoit renduë contre eux, en faveur des chevaliers de Prusse. L'empereur indigné de cet appel, vouloit faire noyer ces deux ambassadeurs; mais les remontrances de son conseil l'arrêterent: il se contenta de les maltraiter de paroles, & les renvoya sans réponse. Il fut encore ambassadeur vers les chevaliers de Prusse, & une seconde fois auprès du même empereur, auquel il offrit les bons offices du roi son maître, pour ramener les Hussites à leur devoir. Au retour de ces emplois honorables, il fut élu évêque de Cracovie, & Ladislas se servit de lui, pour aller regler les limites de la Prusse & de la Samogitie. Il l'envoya ensuite ambassadeur vers le duc de Lithuanie, à la cour duquel il avoit déja paru en la même qualité. Ce duc avoit en vûë de faire ériger ses états en royaume; mais les Polonois ne s'accommodoient point de cela: leur roi, qui avoit été autrefois duc de Lithuanie, donnoit pourtant dans ce dessein: la décision de cette affaire fut renvoyée aux états de Pologne, où l'évêque de Cracovie parla avec tant de force contre cette proposition, qu'il fut absolument conclu de s'y opposer, & on le députa vers Vitolt duc de Lithuanie, pour essayer de le détourner d'une telle pensée. La réponse de ce prince fut trop ambiguë pour satisfaire les Polonois; ainsi ils renvoyerent l'évêque de Cracovie pour lui offrir leur couronne, Ladislas leur roi & son cousin étant trop âgé pour la conserver encore long-tems: le duc craignant qu'il n'y eût quelque piege sous une telle offre, remercia, & content de se faire reconnoître roi de Lithuanie, titre que l'empereur Sigismond lui offroit, les menaces de l'évêque de Cracovie ne l'épouvanterent point. Enfin dans un voyage suivant, le même évêque obtint que le duc s'aboucheroit avec Ladislas dans un lieu où il se rendroit sous prétexte d'y prendre le divertissement de la chasse. Les Polonois se défiant que le grand

âge de leur roi, n'affoiblît son esprit, jusqu'à condescendre aux ambitieux desseins du duc, ils le prierent de mener avec lui les principaux de son conseil, & sur-tout l'évêque de Cracovie, duquel ils avoient appris que le roi ne décideroit rien. Ce duc, qui connoissoit l'ascendant que ce prélat avoit sur l'esprit du roi Ladislas & sur celui des Polonois, mit tout en usage pour le gagner; honneurs, soûmissions, prieres, menaces, rien ne put l'ébranler: il répondit fermement qu'il prefereroit toûjours le bien de sa patrie à la faveur & aux tresors de tous les monarques du monde, & qu'il étoit resolu de perdre non seulement son évêché, mais aussi sa vie, plûtôt que de manquer à ce qu'il croyoit être de son devoir. La mort de Vitolt arrivée peu après en 1430. mit ce prélat à couvert des funestes resolutions que ce duc avoit prises contre lui. Le roi renvoya aussi-tôt l'évêque de Cracovie en Pologne, de crainte qu'il ne s'opposât au dessein qu'il avoit de mettre Struigillon frere de sa majesté en possession de la Lithuanie, au lieu de la réunir à la Pologne; & la veuve du duc le pria à son départ, d'emporter avec lui les tresors & les meubles du défunt, pour lui en faire part pendant sa vie, & les partager après sa mort à quelques églises de son diocese; mais il refusa genereusement cette riche dépoüille. L'ingrat Struigillon revêtu de la dignité de duc de Lithuanie, retint le roi son frere comme prisonnier à Vilva, capitale du duché, sous prétexte que la Podolie qui en dépend, s'étoit déclarée ne vouloir reconnoître d'autre souverain que le roi de Pologne. L'évêque de Cracovie s'étant mis à la tête de quelques principaux seigneurs, vola au secours de son maître; mais en chemin il apprit qu'il étoit en liberté; & ce prince pour punir l'ingratitude de son frere, envoya à quelque-tems de là sept de ses principaux conseillers en Lithuanie, qui déposerent Struigillon, & lui substituerent Sigismond frere de Vitolt, à qui l'évêque de Cracovie, qui étoit le chef de ce conseil, remit l'épée en main, & par là le duc de Lithuanie devint homme lige du roi de Pologne. Si ce prélat eut tant de fermeté & de zele pour le service de son prince, il n'en eut pas moins lorsqu'il fut question de s'opposer à lui pour les interêts de l'église. Koribut, chef des Heretiques de Bohême, qui après la mort de Ziska l'*Aveugle* leur general, se faisoient nommer *les Orphelins*. Koribut, dis-je, étant venu avec quelques autres du parti, trouver Ladislas à Cracovie, l'évêque y fit aussi-tôt cesser le service divin, jusqu'à aller le Jeudi saint hors de la ville faire le crême: ainsi le roi fut obligé de donner le congé aux Bohémiens, qui ne partirent qu'en faisant mille imprecations & menaces contre ce prélat. Ils envoyer quelque-tems après des ambassadeurs en Pologne, pour faire une ligue avec le roi contre les chevaliers de Prusse: ils sçurent si bien faire entendre que les peres du concile de Bâle, n'improuvoient pas absolument leurs opinions particulieres, que l'archevêque de Gnesne primat du royaume & quelques autres prélats, les reçurent à leur communion: au contraire notre prélat fit cesser une seconde fois le service divin dans Cracovie dès qu'ils y parurent; de quoi les ambassadeurs ayant envoyé leurs plaintes au roi, ce prince entra dans une si grande indignation contre lui, que non seulement il le maltraita de paroles, mais que même sans avoir égard aux remontrances de ce grand homme, il forma la resolution de le faire assassiner la nuit suivante. Le prélat en fut averti; mais sans s'étonner, au lieu de se renfermer dans son palais, il en partit à minuit pour aller à Matines à la cathedrale, suivi d'un seul aumônier & d'un valet. Le roi revint de son emportement, & l'évêque le força encore à chasser de sa cour un prêtre Heretique, qui s'y étoit introduit: il poussa enfin jusqu'à menacer lui-même ce prince des censures ecclesiastiques, s'il ne restituoit à des églises particulieres, certaines terres qu'il avoit usurpées sur elles, pour les donner à des gentils hommes voisins pendant la guerre. Enfin Ladislas ayant jetté les yeux sur lui pour le mettre à la tête de l'ambassade qu'il avoit resolu d'envoyer au concile de Bâle, il ne put s'empêcher avant son départ, de faire à ce prince une vive remontrance en pleine assemblée des états generaux, pour lui representer plusieurs abus qu'il souffroit au préjudice des loix du royaume: il lui reprocha sa vie peu chrétienne, lui qui pour être roi de Pologne avoit embrassé la religion Catholique: il lui demanda le retranchement de plusieurs infâmes superstitions, qu'il avoit retenuës du Paganisme: il lui dit que puisque les vives exhortations qu'il lui avoit faites plusieurs fois en particulier, & en presence de quelques-uns de ses confidens, n'avoient rien gagné sur lui, il étoit de son devoir de les lui faire en public; après quoi s'il ne se convertissoit, il seroit obligé de le traiter en pecheur public: qu'il auroit pû à la verité dissimuler comme quelques autres, & s'acquerir par là ses bonnes graces; mais que c'eût été se rendre prevaricateur de son ministere, & faire des actions d'un évêque mercenaire & d'un mauvais conseiller; & conclut qu'il prefereroit toûjours le bien de sa patrie à ses propres interêts, & que par reconnoissance des bienfaits qu'il avoit reçuës de sa majesté il auroit toûjours plus de soin de procurer son salut, que de se conserver ses bonnes graces. Le roi n'osa pas interrompre sa harangue; mais à la fin, il le taxa d'impudence pour lui avoir ainsi parlé sans l'aveu de l'archevêque de Gnesne son metropolitain, des autres prélats, & des autres seigneurs qui étoient presens; mais lorsque ce prince vit que toute l'assemblée applaudissoit à la genereuse fermeté d'un digne successeur de saint Stanislas, il rentra en lui-même, & resolut de changer de vie, & d'aimer plus qu'auparavant un prelat, qui se montroit le plus fidele de ses conseillers: aussi en mourant peu de tems après, il lui laissa par son testament, pour marque de sa bienveillance, l'anneau qu'il avoit reçû autrefois de la reine Hedwige sa premiere femme, comme étant la chose qu'il estimoit le plus au monde. Notre prélat, qui apprit en allant à Bâle, la mort du roi son maître, s'arrêta à Posnanie, où dans une assemblée qu'il convoqua brusquement, il fit declarer roi le fils aîné du défunt en 1434. La jeunesse de ce prince fit murmurer les Polonois; mais l'évêque revenu à Cracovie, ramena les esprits, & étouffa par sa prudence toutes les semences de division. Le pape Eugene IV. informé du merite de l'évêque de Cracovie le nomma cardinal en 1437. L'antipape Felix V. qui se le vouloit attirer, le nomma aussi de son côté; mais il ne reçut le chapeau que des mains du pape Nicolas V. en 1447. Le jeune roi Ladislas ayant été elû roi de Hongrie, ce sage prelat l'y accompagna: mais ce prince infortuné ayant été tué à la funeste bataille de Varnes en 1444. l'évêque de Cracovie fit élire son frere Casimir pour son successeur. Il étoit duc de Lithuanie, & ses peuples ayant peine à se défaire de ce bon prince, ne voulurent point le laisser partir; ainsi quelques Polonois élurent Boleslas duc de Masovie: mais l'adroit cardinal rompit cette élection, & Casimir ayant quitté la Lithuanie, assembla les états generaux à Petricovie: là, le cardinal eut du bruit avec l'archevêque de Gnesne pour la preséance, de maniere que ce prelat quitta l'assemblée, emmenant avec avec lui plusieurs seigneurs de la grande Pologne, qui ne pouvoient souffrir qu'un prélat de la petite, quoique cardinal, eût le premier pas. Le cardinal Olesniki, pour ne pas rompre les états, prit aussi le parti de se retirer, afin de leur laisser la liberté de décider; ils le firent en sa faveur; mais en même temps ils ordonnerent qu'à l'avenir aucun prélat Polonois ne pourroit accepter le cardinalat, ni la legation dans le royaume, sans ordre exprès du roi, & des états. Dans une autre assemblée de la petite Pologne, il reprit avec sa liberté ordinaire, les fautes publiques du roi Casimir, & lui reprocha particulierement le tort qu'il faisoit à Michel fils de Sigismond duc de Lithuanie, en lui retenant l'heritage de ses peres: il l'exhorta à le lui rendre, & lui déclara qu'il ne vouloit plus être de son conseil, afin qu'on ne lui imputât point d'approuver ses vices, & qu'il ne se tiendroit plus à sa cour que pour y servir de protecteur aux communautés opprimées. Il le reprit encore une autre fois de ce qu'il avoit répondu avec menaces aux ambassadeurs du duc de Masovie, & lui fit connoître qu'un roi ne devoit jamais offenser personne de fait ni de paroles, encore moins les ambassadeurs d'un ancien allié de la Pologne, & proche parent de sa majesté. Le mariage de Casimir ayant été conclu avec Elisabeth d'Autriche, fille de

l'empereur Albert V. il y eut encore dispute à Cracovie entre le cardinal & l'archevêque de Gnesne pour la ceremonie des épousailles : pour les mettre d'accord on fut d'avis de déferer cet honneur à S. Jean Capistran, qui se trouvoit sur les lieux ; mais comme ce saint religieux n'entendoit pas parfaitement l'allemand ni le polonois, on conclut que le cardinal feroit la ceremonie du mariage du roi & de la reine, & que l'archevêque les couronneroit & sacreroit. Ce fut la derniere action du cardinal Olesniki, qui mourut à Sandomir le 1. Avril 1455. âgé de 66. ans. Il ne voulut point avoir d'autres heritiers que les pauvres, qu'il avoit toûjours aimés ; ainsi il legua tous ses biens à divers hôpitaux & monasteres. * Cromer, *hist. de Pologne liv. XVI.* Aubery, *hist. des cardinaux, &c.*

OLESNIKI (Nicolas) de la même maison que le cardinal, *dont il vient d'être parlé*, fut assez malheureux pour se laisser séduire dans le XVI. siecle par François Stancarus ; & à la persuasion de cet Heretique il chassa de ses terres des religieux que le cardinal Olesniki y avoit fondés & établis ; il fit briser & reduire en cendres les images qui étoient dans leur église, & fonda une église Protestante à Pinczovie l'an 1550. *Voyez* STANCARUS.

OLEVIAN (Gaspard) ministre Protestant d'Allemagne, & fils d'un boulanger de Treves, né le 10. Août de l'an 1536. étudia le droit à Paris & à Bourges, & la theologie à Geneve. De-là étant revenu dans son pays, il voulut enseigner la philosophie, & prêcher la doctrine des Protestans ; mais le clergé de Treves s'y opposa : de sorte qu'Olevian prit le parti de se retirer à Heidelberg. Il y enseigna quelque tems, fut ensuite ministre dans quelques bourgs, & mourut le 15. Mars de l'an 1587. âgé de 51. ans. On a de lui quelque ouvrages, comme deux livres de dialectique ; des remarques sur les évangiles, &c. *Voyez la relation de sa vie & de sa mort*, par Jean Piscator.

OLGERDE, grand duc de Lithuanie, succeda l'an 1325. à son pere *Gedimin*, qui merita ce nom de *grand-duc*, parce qu'il poussa ses conquêtes jusqu'au Pont Euxin. Il mourut l'an 1381. & eut pour successeur son fils JAGELLON, qui épousa une princesse Chrétienne, & s'étant fait baptiser, prit le nom d'Uladislas. * Hornius, *orb. imper.*

OLGIAPTU ou OLGIAITU, *voyez* ALGIAPTU

OLIBRIUS, gouverneur des Gaules, sous l'empereur Dece l'an 250. fit tous ses efforts pour faire consentir sainte Marguerite à l'épouser, & à renoncer au Christianisme ; mais n'ayant pu réüssir dans son dessein, il la tourmenta cruellement, & la condamna enfin à avoir la tête tranchée. On croit que c'est le même qui fut general de l'armée sous l'empereur Aurelien, & à qui cet empereur donna vers l'an 274. la garde des frontieres de l'empire du côté de l'Euphrate. Revêtu d'un pouvoir absolu sur toute la Pisidie, province de l'Asie mineure, il y persecuta les Chrétiens avec beaucoup de cruauté, & fit aussi mourir sainte Marguerite, parce qu'elle étoit Chrétienne, & qu'elle refusa de l'épouser. Mais tous ces faits ne sont établis que sur des monumens apocryphes. * Pierre de Natalibus. Metaphraste, *dans le recit du martyre de sainte Marguerite.* Martyrologe Romain.

OLIBRIUS, *voyez* OLYBRIUS.

OLIENA, petite ville de Sardaigne, vers la côte orientale de l'isle, environ à dix-huit lieuës de la ville de Cagliari vers le levant. * Maty, *diction.*

OLIER (Jacques) instituteur & fondateur du seminaire de saint Sulpice à Paris, né en cette ville le 20. Septembre 1608. étoit fils de M. Olier, maître des requêtes. Après avoir fait ses études, & pris le degré de bachelier en theologie, il fit un voyage à Rome, & à Notre-Dame de Lorrette. Lorsqu'il fut de retour à Paris, il se lia étroitement avec M. Vincent instituteur de la mission ; & après avoir reçu l'ordre de prêtrise l'an 1633. il entreprit de faire une mission en Auvergne, où étoit située son abbaye de Pebrac. Au bout de six mois, il fut obligé par les poursuites de ceux qui s'opposoient à la réforme de cette abbaye, à revenir à Paris. Il quitta son carrosse & son train, & se prepara à une seconde mission en Auvergne, qu'il fit pendant dix-huit mois, avec un succès admirable. L'an 1638. il fit un voyage en Bretagne, pour y reformer un monastere de religieuses, où il établit l'observance reguliere. L'année suivante le cardinal de Richelieu lui écrivit que le roi l'avoit nommé à la coadjutorerie de l'évêché de Châlons sur Marne, & lui en envoya en même tems le brevet ; mais il refusa cette dignité ; & quelque tems après il s'engagea avec plusieurs ecclesiastiques, dans le dessein d'établir un seminaire, pour disposer aux saints ordres & aux fonctions sacerdotales, ceux qui embrassent l'état ecclesiastique : à quoi il fut excité par le pere de Gondren, general de la congregation de l'Oratoire. Olier fut destiné superieur de ce seminaire, que l'on essaya d'établir à Chartres ; mais on jugea à propos de faire cet établissement à Paris, ou aux environs. Au commencement de l'année 1642. il loüa une maison à Vaugirard ; & quatre mois après, il fut prié par M. de Fiesque, curé de saint Sulpice, d'accepter sa cure, que ce dernier vouloit quitter, à cause des desordres qu'il voyoit dans sa paroisse. Il y consentit par zele pour la gloire de Dieu ; & après avoir refusé un évêché, il prit possession de cette cure au mois d'Août 1642. En même tems il appella auprès de lui les ecclesiastiques qui étoient à Vaugirard, & appliqua les uns au service de la paroisse, & les autres à la conduite du seminaire, dont l'établissement fut approuvé & confirmé par l'autorité des superieurs ecclesiastiques, & par des lettres patentes du roi. L'an 1652. il tomba malade, & se démit de sa cure entre les mains de l'abbé de saint Germain des Prez, qui la confera à M. de Bretonvilliers. Etant rechappé de cette maladie, il alla établir un quatriéme seminaire au Puy en Velay ; car outre celui de Paris, il en avoit encore établi deux, l'un à Nantes & l'autre à Viviers. Il fit ensuite une mission generale dans le Vivarais, & rétablit l'exercice de la religion Catholique dans la ville de Privas, d'où elle étoit bannie depuis plus de trente ans. Delà il revint à Paris pour y continuer ses saints exercices ; mais l'année suivante, étant alors âgé de 44. ans, il fut attaqué d'une apoplexie, qui le rendit paralytique de la moitié du corps. L'an 1654. il envoya de ses ecclesiastiques à Clermont en Auvergne pour y établir un seminaire. Il en donna d'autres pour accompagner une colonie de François, qui alloit habiter l'isle de Mont-Real dans la nouvelle France, & pour travailler à la conversion des Sauvages. Enfin, après avoir rendu de grands services à l'église, il mourut saintement le 2. Avril 1657. âgé de 48. ans & demi. Il a laissé des ouvrages de pieté, qui sont remplis de l'esprit de Dieu, & que toutes les personnes devotes & spirituelles estiment fort. * Le pere Giry, *vies des grands serviteurs de Dieu.*

OLIMPE, un des seigneurs de la cour d'Herode *le Grand*, qu'il envoya en ambassade avec Volumnius à Archelaüs roi de Cappadoce, pour se plaindre de ce qu'il avoit eu part aux mauvais desseins de ses fils. Depuis ce même prince l'envoya porter des lettres à *Auguste* pour des affaires de sa famille. * Josephe, *antiquit. liv. XVI. chapitre 16.*

OLIMPE, fille d'Herode *le Grand* roi de Judée, & de sa cinquiéme femme, qui étoit Samaritaine, elle étoit sœur d'Archelaüs & d'Antipas, & épousa *Josephe* beau-frere de son pere. * Josephe, *antiquit. liv. XVII. chap. 1.*

OLIMPE, *voyez* OLYMPE.

OLIMPIA FULVIA MORATA, *cherchez* FULVIA MORATA.

OLIMPIAS, *voyez* OLYMPIAS.

OLIMPIODORE, *voyez* OLYMPIODORE.

OLIMPIQUES, *voyez* OLYMPIADES & OLYMPIQUES.

OLINDE, ville du Bresil, dans l'Amerique meridionale, en la capitanie de Fernambuco, dont elle est capitale, est située sur une colline, avec un port vers l'embouchure du fleuve Bibiride, & une forteresse, dite de saint George. Les Hollandois la prirent l'an 1629. mais dans la suite, ils l'abandonnerent : de sorte que depuis ce tems-là, les Portugais en sont les maîtres, aussi-bien que de tout le territoire.

OLITE, petite ville du royaume de Navarre, en Espagne. Elle est capitale d'une châtellenie ou majorat, &

située sur la riviere de Cicados, à huit lieuës de Pampelone vers le midi. * Maty, *diction.*

OLIVA, abbaye celebre de Pologne de l'ordre de Cîteaux, à une lieuë de Dantzic, au bout d'un fauxbourg de cette ville nommé *Heylbron*, & de la plaine qui forme la côte du golfe de Dantzic. Elle fut fondée en 1180. par Subislas prince de Cassubie & de Pomerellie, à ce que nous apprend Gaspard Schutz. Quelques ducs de Pomeranie y ont leurs tombeaux. Cette abbaye qui est de l'ordre de Cîteaux fut pillée, brûlée, & rasée en 1577. par ceux de Dantzic, qui faisoient la guerre aux Polonois: mais ils furent contraints de payer cinquante mille florins pour la rétablir. C'est le seul lieu de Pologne où il y ait une imprimerie. Mais ce qui lui a acquis le plus de reputation, c'est la paix qu'on y traita avec les couronnes de Pologne & de Suede, sous les regnes de Casimir, & de Charles Gustave. Ce dernier mourut avant la conclusion du traité en 1661. mais sa mort n'apporta aucun retardement à l'execution. Le roi de Pologne nomme l'abbé d'Oliva, mais ce doit être un gentilhomme Prussien; la province conservant toûjours le privilege de voir remplir ses charges & ses benefices par des gens du pays. L'abbaye est reguliere. * *Memoires du chevalier de* Beaujeu. Maty, *diction.*

OLIVA (Alexandre) general de l'ordre de saint Augustin, puis cardinal, nâquit à Saxoferrato, de parens pauvres. A l'âge de trois ans, il tomba dans l'eau, d'où l'on dit qu'il fut tiré mort. Sa mere le porta dans une église de la sainte Vierge, où il recouvra la vie: miracle qui fut admiré de tout le monde. Il fut mis fort jeune chez les Augustins, étudia à Rimini, à Bologne & à Perouse, & après avoir professé la philosophie dans la derniere de ces villes, il fut encore nommé pour y enseigner la theologie. Dans la suite, il fut élû provincial, & quelque tems après, fut forcé d'accepter la charge de procureur general de l'ordre: ce qui l'obligea d'aller à Rome, où son sçavoir & sa vertu furent admirés, malgré son extrême humilité qui le portoit à se cacher. Le cardinal de Tarente, protecteur de son ordre, ne put lui persuader de se trouver dans les disputes publiques, où l'on souhaitoit de voir éclater sa grande érudition. Cependant comme il étoit sublime theologien, & orateur tres-éloquent, il écrivoit & prêchoit avec beaucoup de force contre le vice & le desordre. Il parut dans les chaires des premieres villes d'Italie, à Rome, à Naples, à Venise, à Bologne, à Florence, à Mantouë, & à Ferrare, & fut elu vicaire general de son ordre, puis general l'an 1459. & enfin cardinal l'an 1460. par le pape Pie II. Ce sçavant pape lui donna ensuite l'évêché de Camerino, & se servit de lui en diverses occasions. Oliva mourut peu de tems après à Tivoli, où étoit la cour Romaine, le 21. Août de l'an 1463. en la 55. année de son âge. Son corps fut porté dans l'église des Augustins de Rome, où l'on voit son tombeau de marbre avec son épitaphe. On a de lui divers traités; *De Christi ortu sermones centum*; *De cœna cum apostolis facta*; *De peccato in Spiritum sanctum*; *Orationes elegantes, lib. I. &c.* *Joseph Pamphylus, *chron. ord. S. August.* Ambrosius Coriolanus, *in chron. August.* Onuphre, *in chron.* Thomas Gratiani, *in Anast.* Anton. Possevin, *in appar. sacr.* Bzovius, *in annal. eccl. T. XVII. ad ann.* 1463. *n.* 34. Cornelius Crusius, *in elog. virorum illustrium August.* Aubery, *histoire des cardinaux.* Ciaconius, &c.

OLIVA (Jean-Paul) general des Jesuites, né à Genes l'an 1600. d'une illustre famille qui a donné deux doges à cette republique. Après s'être consacré à Dieu dans la compagnie de Jesus, il se distingua par ses predications, fut chargé de la conduite du college des Allemands, puis de celle du noviciat; & enfin fut élû general de son ordre l'an 1661. Il ne quitta pas pour cela les exercices de la chaire; car le pape Innocent X. le fit prédicateur du palais apostolique, emploi qu'il exerça sous trois autres papes, Alexandre VII. Clement IX. & Clement X. Il mourut l'an 1681. dans la maison du noviciat à Rome, après avoir passé plus de 65. ans dans la societé, & après y avoir exercé plus de vingt ans le generalat. C'est lui qui a fait construire & peindre cette belle eglise des Jesuites, qui est une des merveilles de Rome. Plusieurs personnes illustres avoient commerce de lettres avec lui. On a fait un recueil des siennes imprimé à Venise l'an 1681. par lequel on peut juger de la reputation qu'il s'étoit acquise, aussi-bien que par ses autres ouvrages imprimés à Lyon. * *Memoires du tems.*

OLIVA, ville d'Espagne dans le royaume de Valence. Elle est située presque à l'emboûchure de la riviere, près la source de laquelle est la ville de Contayna. Les environs d'Oliva son renommés par la merveilleuse fertilité de leur terroir, extrêmement abondant en sucres, en olives, ris, vin, soye, lin, & canobes, dont on donne le fruit aux mulets au lieu d'avoine, afin d'augmenter leur force. Il y a quantité de tres-bonnes figues & beaucoup d'amandiers qui fleurissent en Janvier. * Davity, *Valence.*

OLIVARES, comté d'Espagne, dans la Castille vieille proche de Valladolid, avec titre de grandesse, appartient à la maison de Guzman. HENRI de Guzman, comte d'Olivarés, fut ambassadeur à Rome sous Philippe II. roi d'Espagne. La faveur de son fils GASPARD de Guzman, comte-duc d'Olivarés, sous Philippe IV. est aussi connuë que sa disgrace. Marguerite de Savoye, autrefois duchesse de Mantouë, exerçoit la viceroyauté de Portugal, où Michel Vasconcellos, secretaire du comte-duc, traitoit tres-durement les peuples, sans se soucier des ordres de la princesse. Après que les Portugais eurent secoüé le joug des Espagnols l'an 1640. Marguerite & l'ambassadeur de l'empereur, accuserent le comte-duc d'Olivarés d'être seul la cause des malheurs de l'état. Le roi lui commanda de se retirer de la cour; & ce ministre mourut peu après de déplaisir. Il eut pour successeur en sa faveur dom Louis de Haro-Guzman, qui étoit son neveu, mais qui n'avoit pas sujet de l'aimer. Ce dernier fut duc de Carpio, comte-duc d'Olivarés, &c. ministre d'etat, & conclut l'an 1659. avec le cardinal Mazarin la paix des deux couronnes: ce fut pour cette raison que le roi d'Espagne lui érigeant l'an 1660. le marquisat de Carpio en duché-grandesse de la premiere classe, lui donna aussi surnom *de la Paz*, pour éterniser dans sa famille la memoire de ce grand ouvrage de la paix. Nous avons diverses relations de la disgrace du comte-duc d'Olivarés qui mourut le vingt-six Novembre 1661. entre-autres une de Ferrante Pallavicini, *voyez* GUZMAN.

OLIVARIUS, *cherchez* OLIVIER.

OLIVE (Pierre-Jean) de Serignan, frere Mineur dans le diocese de Beziers, ne s'étant pas contenté de pratiquer la pauvreté, telle qu'elle est prescrite par la regle de saint François, & ayant repris les religieux qui transgressoient cette regle, s'en fit autant d'ennemis qui resolurent de le pousser à bout. Les ouvrages d'Olive leur en faciliterent les moyens: outre un traité de la pauvreté, il avoit fait un commentaire sur l'apocalypse, & quelques autres traités, où ses expressions peu mesurées donnerent lieu de l'accuser de diverses erreurs. Il soûtenoit, disoit-on, que l'église alloit être plus parfaite qu'elle n'avoit été jusqu'alors; qu'éclairée du saint Esprit, elle auroit de nouvelles lumieres; que l'ancienne eglise corrompuë alloit être éteinte pour faire place à une eglise plus parfaite; que les enfans ne reçoivent point de grace par le baptême; que l'ame n'est pas la forme du corps; que l'essence divine engendre & est engendrée. Olive soupçonné d'enseigner une doctrine si pernicieuse, eut ordre en 1282. de donner ses ouvrages à examiner, & il les mit entre les mains de sept religieux de l'ordre, dont quatre étoient docteurs, & trois bacheliers de l'université de Paris, qui jugerent que quelques-unes des propositions avancées par ce religieux étoient dangereuses, & que d'autres pouvoient avoir un mauvais sens. On assure qu'Olive acquiesça à cette censure; mais il n'en fut pas de même de tous ses sectateurs; & même on assure qu'entre les freres Mineurs il y en eut qui par entêtement pour lui s'obstinerent à soûtenir les erreurs qu'il avoit désavoüées. Leur temerité obligea le pape Nicolas IV. d'ordonner en 1290. aux superieurs de l'ordre d'agir contre eux. Ils furent arrêtés, & avec eux plusieurs autres religieux qui ne meritoient pas un pareil traitement; mais Olive ne fut pas du nombre. On se contenta de le faire venir en 1292. au chapitre general qui se tint à Paris; & une sincere & precise

exposition de sa doctrine le justifia pleinement. On assure qu'il mourut dans le couvent de Narbonne l'an 1297. & que Dieu manifesta sa sainteté & son innocence par les miracles, qui se firent à son tombeau: cependant il y a encore des gens qui le croyent coupable des erreurs qu'on lui a imputées, & M. Dupin paroît avoir été de ce sentiment, dans sa bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XIII. siecle. Il est vrai que ceux de ses freres qui ne s'accommodoient pas de la desappropriation, telle qu'elle étoit prescrite par la regle de S. François, n'oublierent rien pour noircir sa memoire, qui fut, dit-on, condamnée par le pape Jean XXII. en même-tems que ses livres furent brulés, après avoir été examinés par le cardinal Nicolas évêque d'Ostie; mais ces livres après avoir été long-tems défendus, furent examinés de nouveau par ordre du Pape Sixte IV. qui declara en consequence qu'il n'y avoit rien de contraire à la foi & aux bonnes mœurs. * Luc Wading, *annal. Min. tom. 2.* Dominic. de Gubernatis, *orb. Seraph. tom. 1. l. 5. c. 6.*

OLIVENÇA, ville de Portugal, dans la province d'Alenteu, est située sur la Guadiana, & est bien fortifiée. Les Espagnols la prirent l'an 1658. & la rendirent par la paix de Lisbonne de 1668. Olivença est au-dessous de Badajox.

OLIVERA, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, aux confins du royaume de Grenade, à sept ou huit lieuës de Cordouë vers le sud. On croit que cette ville pourroit être la petite ville des Turdules, laquelle on nommoit *Arvale, Arvdi, Acabes, & Claritas Julia.* * Maty, *diction. geograph.*

OLIVERO, riviere de la Sicile qui arrose la côte septentrionale de, la vallée de Demona, & qui prend son nom d'Olivero, où elle passe aussi-bien qu'à Monte Albano, après quoi elle va se jetter dans la mer près de Tindaro, entre Patti & Melazzo. Les Latins l'appellent *Olivarius Fluvius*, anciennement *Helicon*.

OLIVES, ou montagne des Olives, *voyez* MONT DES OLIVIERS.

OLIVET, *cherchez* MONTE OLIVETO.

OLIVET, ou OLIVETO, principauté du royaume de Naples, vers le milieu de la Basilicate.

OLIVETAN (Robert) parent de Jean Calvin, est le premier qui ait publié une bible françoise sur l'hebreu & sur le grec, pour les Protestans des vallées qui l'engagerent à ce travail. Elle a été imprimée à Neufchâtel l'an 1535. qui est la premiere année de la Pretenduë Reformation des Huguenots. Olivetan entreprit de traduire la bible sur l'hebreu, sans avoir une connoissance suffisante de cette langue, en consultant les anciens interpretes de l'ecriture, aussi-bien que les nouveaux; & preferant la version des Septante, ou celle de saint Jerôme, lorsqu'il croyoit qu'elles formoient un meilleur sens. Sa traduction ne fut pas tout-à-fait approuvée de Calvin, qui la trouva écrite en un langage trop dur & barbare. C'est pourquoi il travailla dans la suite du tems à en adoucir les expressions, ou plûtôt à la refaire: de sorte qu'il n'y a eu qu'une édition de la bible d'Olivetan, qui est devenuë assez rare. On attribuë celle qui suivit à Calvin, qui ne sçavoit pas plus l'hebreu que son parent Olivetan, mais qui écrivoit avec une plus grande facilité en françois. * M. Simon.

OLIVETO, general de l'ordre des Heronymites, *voyez* LOUP D'OLMEDO.

OLIVIER, (Jacques) premier president au parlement de Paris, au commencement du XVI. siecle, fut nommé par le roi Loüis XII. avocat general en ce parlement, où il étoit deja tres-consideré. Les services qu'il rendit au roi & au public dans cet emploi, le firent honorer l'an 1509. de l'office d'un des presidens de la cour. Trois ans après, il fut créé chancelier du duché de Milan, dont le brave Gaston de Foix étoit gouverneur; & fut enfin élevé à la premiere dignité du parlement de Paris l'an 1517. par le roi François I. & mourut le 20. Novembre 1519.

OLIVIER (François) chancelier de France, & fils de JACQUES, premier president, après avoir été conseiller de la cour, & s'être bien acquitté de plusieurs ambassades importantes, obtint à la recommandation de Marguerite reine de Navarre, sœur du roi François I. une charge de president à mortier dans le parlement de Paris, le 12. Juin 1543. Il avoit déja été chancelier, & chef du conseil de la même reine. Dans la suite, après avoir été chargé de la garde des sceaux, qu'on avoit ôtés à Matthieu de Longuejouë, il fut nommé chancelier de France, par lettres donnés à Remorentin le 18. Avril 1545. Olivier étoit docte, éloquent, judicieux, sincere, bon ami, & doüé d'un courage inflexible, & d'une force d'esprit qui ne se relâchoit jamais de ce qu'il devoit à son roi & à sa patrie. Après la mort de François I. Henri II. son fils, à la persuasion de la duchesse de Valentinois, lui ôta les sceaux, sous pretexte de le soulager dans ses infirmités, & dans sa vieillesse. En effet, ce grand homme avoit été attaqué de paralysie; & ensuite s'étant remis un peu trop tôt à l'exercice de sa charge, il avoit été extrémement incommodé de la vûë, par une descente d'humeurs sur les yeux. En quittant sa charge, il obtint la reserve des droits & honneurs qui y sont attachés, par lettres données à Chambor le 2. Janvier 1551. Après cela il se retira chez lui; & l'an 1559. ayant été rappellé à la cour par le roi François II. il fut retabli en l'exercice de sa charge. Ce fut vers ce tems-là que l'empereur Ferdinand I. envoya l'évêque de Trente, ambassadeur en France, pour y demander la restitution de Metz, Toul & Verdun. Ce prince s'étoit servi à dessein de la conjonctûre du regne d'un roi pupille, pour gagner quelqu'un du conseil; mais le chancelier qui y presidoit heureusement, & qui avoit trop d'experience pour ne pas découvrir les intentions de l'évêque de Trente, ouvrit lui-même les avis dans le conseil, & dit hardiment qu'il falloit faire trancher la tête à celui qui favoriseroit les demandes de l'empereur. Une proposition si hardie ferma la bouche à ceux que l'évêque de Trente avoit gagnés. Le chancelier Olivier mourut à Amboise le 30. Mars 1560. Son corps fut rapporté à Paris; & enterré à saint Germain de l'Auxerrois près de son pere. Divers auteurs ont parlé avec éloge de ce chancelier, comme M. de Thou, Godefroy, &c.

I. Ils descendoient de JACQUES Olivier, seigneur de Leuville & du Coudray près Chartres, natif de Bourgneuf près la Rochelle, qui vint s'établir à Paris, où il fut procureur en parlement, & étoit mort en May 1488. que *Jeanne* de Noviant, fille d'*Estienne* de Noviant, procureur du roi en la chambre des comptes, sa veuve, fut éluë tutrice de leurs enfans, qui furent, 1. JACQUES, qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Etienne*, seigneur de Leuville; 4. *Jean*, religieux de S. Denys en France, dont il fut élu abbé, & dont il se deporta en faveur du cardinal de Bourbon, & eut l'abbaye de S. Medard de Soissons, laquelle il échangea en 1532. pour l'évêché d'Angers, & mourut en 1540. 5. autre JEAN, qui a fait *la branche de* MANCY *& de* MORANGIS, *rapportée ci-après*, 6. *Claude*, seigneur de Balainvilliers, qui épousa *Marie* Maigne, dame en partie de la Borde-Fournier; 7. autre *Jean*, qui s'habitua en Nivernois, où il laissa posterité; 8. *Nicolle*, mariée à *Germain* Valain, avocat en parlement; & 9. *Jeanne* Olivier, qui épousa *Jacques* Rapoüel, seigneur de Varastre, lieutenant general de Melun.

II. JACQUES Olivier, seigneur de Leuville, Villemaréchal & Puiseux en France, premier president en parlement, mort le 20. Novembre 1519. *dont il est parlé ci-dessus*, épousa 1°. *Geneviéve* Tueleu, fille de *Nicolas*, seigneur de Celi, & de *Philippe* de Ganay, sœur de *Jean* de Ganay, chancelier de France: 2°. *Magdelaine* Luillier, fille de *Gilles*, seigneur de Boulencourt, & de *Jeanne* de Chanteprime, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent, FRANÇOIS, qui suit; *Antoine*, évêque de Lombez, abbé de la Valasse, seigneur de Villemaréchal, qui se fit de la religion Pretenduë Reformée, suivit la duchesse de Ferrare, & vivoit en 1571. *Jean*, archidiacre d'Angers, & doyen de l'eglise de Paris; *Catherine*, mariée à *Jean* Boisleve, baron de Persan; & *Magdelaine* Olivier, qui épousa *Jean* de la Salle, seigneur de Carriere, capitaine de S. Germain en Laye.

III. FRANÇOIS Olivier, seigneur de Leuville &c. chancelier de France, mort le 30. Mars 1560. *dont l'éloge est rapporté ci-devant*, épousa le 14. May 1538. *Antoinette* de Cerisay, fille de *Nicolas*, baron de Riviere, bailli de

Digitized by Google

Costentin, & d'*Anne* Bohier, dont il eut, JEAN, qui suit; *Antoine*, mort jeune, destiné à l'évêché de Lombez; *François*, chevalier de Malte, tué au siege de Malte en 1565. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Monchy, seigneur de Senarpont, &c. & *Magdelaine* Olivier, alliée 1°. à *Louis* de sainte Maure, marquis de Nesle. 2°. à *Pierre* de Balsac, seigneur de Montagu.

IV. JEAN Olivier, seigneur de Leuville, baron du Hommet & de la Riviere, gentilhomme de la chambre du roi, mourut en 1597. Il épousa le 17. Fevrier 1567. *Susanne* de Chabannes, fille de *Charles*, seigneur de la Palice &c. & de *Catherine* de la Roche-Foucault, dont il eut, JEAN II. qui suit; *Louis*, reçu chevalier de Malte à quinze ans le 19. Mars 1604. *François*, seigneur de Fontenay en Normandie, & de Villemaréchal, abbé de S. Quentin de Beauvais; *Catherine*, mariée le 10. Fevrier 1586. à *Nicolas* le Roux, seigneur de Bouteroude, president au parlement de Roüen; *Susanne*, alliée à *Sebastien* le Hardy, seigneur de la Troussé; *Marie*, qui épousa *François* de Chavigni, baron de Blot; *Magdelaine*, femme de *René* Huraut, seigneur de Bonvilliers & du Marais; *Marguerite*, alliée 1°. à *Louis* de Crevant, seigneur de Bauché. 2°. *Antoine* Savary, seigneur de Lancôme; & *Françoise* Olivier, mariée le 6. Fevrier 1604. à *Pierre* du Bois, seigneur de Fontaine-Maran & du Plessis en Touraine.

V. JEAN Olivier, II. du nom, seigneur de Leuville, baron du Hommet, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, épousa le 31. Janvier 1598. *Magdelaine* de l'Aubespine, fille de *Guillaume*, seigneur de Châteauneuf, & de *Marie* de la Châtre, dont il eut, LOUIS qui suit; *Claude*, chevalier de Malte; *Charles*, abbé de Fontenay; *Anne*, mariée à *Pierre* de Mornay, seigneur de Villarceaux; *Marie* & *Elizabeth*, religieuses à Faremoutier; *Magdelaine*, religieuse à la Magdelaine près Orleans; *Gasparde*, religieuse au Pont-aux-Dames; & *Susanne* Olivier, religieuse.

VI. LOUIS Olivier, marquis de Leuville, baron de la Riviere, &c. né en 1601. fut lieutenant general des armées du roi, & mourut le 5. Août 1663. Il épousa par contrat du 23. Octobre 1636. *Anne* Morand, fille de *Thomas*, seigneur du Mesnil-Garnier, tresorier de l'épargne, & grand tresorier des ordres du roi, & de *Jeanne* Cauchon, morte le 9. Septembre 1698. âgée de 79. ans, dont il eut, CHARLES, qui suit; & *Marie-Anne* Olivier, mariée le 2. Mai 1660. à *Antoine* Ruzé, marquis d'Effiat, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 21. Fevrier 1684. agée de 46. ans.

VII. CHARLES Olivier, marquis de Leuville, &c. mourut en Novembre 1671. sans laisser de posterité de *Marguerite* de Laigue, fille de *Geofroy* marquis de Laigue, capitaine des gardes du corps de Philippe de France, duc d'Orleans.

SEIGNEURS DE MANCY & de MORANGIS.

II. JEAN Olivier, dit *le Jeune*, fils puîné de JACQUES Olivier, seigneur de Leuville, &c. & de *Jeanne* de Noviant, fut secretaire du roi, & épousa *Perrette* Loppin, dame de Mancy & de Morangis, dont il eut, *Pierre*, abbé de S. Crespin de Soissons; *Nicolas*, mort sans alliance; *Gaston*, vivant en 1529. *Jeanne*, mariée à *Pierre* le Bossu, seigneur de Montion; *Perrette*, dame de Morangis, alliée à *Antoine* Barillon, seigneur de Murat, dont des enfans; & *Magdelaine* Olivier, dame de Manci, Olsi, & Banjacourt, mariée 1°. en 1528. à *Georges* Heroust, seigneur de Carrieres, secretaire du roi. 2°. en 1539. à *Socin* Vitel, seigneur de Lavau. *Voyez* le Feron. Blanchard. du Chesne. Le P. Anselme, &c.

OLIVIER DE MALMESBURY, que d'autres appellent *Elmer* ou *Egelmer*, religieux Benedictin, étoit Anglois, & vivoit dans le XI. siecle. Il étoit tres-sçavant dans les mathematiques, particulierement dans l'astrologie, & se mêloit de predire l'avenir. Comme il se plaisoit aux choses extraordinaires, il voulut un jour imiter Dedale, & voler en l'air. Dans ce dessein, il monta sur le haut d'une tour, d'où il s'élança en l'air; mais les aîles qu'il avoit attachées à ses bras & à ses pieds, ne le porterent qu'environ six-vingts pas loin de cette tour. Il se cassa les jambes en tombant, & mourut à Malmesbury l'an 1060. * Pitseus *de illust. Ang. scr.*

OLIVIER (Seraphin) cardinal, évêque de Rennes en Bretagne, étoit natif de Lyon, étudia à Bologne en droit civil & canon; & étant allé à Rome, fut fait auditeur de Rote par le pape Pie IV. Il fut doyen de ce corps, & exerça cet emploi pendant quarante ans. Gregoire XIII. Sixte V. & Clement VIII. l'employerent en diverses nonciatures. Ce dernier l'ayant fait patriarche d'Alexandrie, lui donna l'an 1604. le chapeau de cardinal, à la recommandation du roi Henri *le Grand*. Il fut évêque de Rennes après le cardinal d'Ossat, & mourut l'an 1609. * Juste Lipse, *ep.* 53. & 56. D'Ossat, *l.* 2. *ep.* 4. & *l.* 8. *ep.* 145. Frizon, *Gall. Purpur.* Sandere *de Cardin.* Sponde, *in annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Redon.*

OLIVIER ou OLIVARIUS (Jean) jurisconsulte, étoit de Gand. Il n'avoit que dix-sept ans, quand il commença à enseigner le grec dans sa patrie. Il a composé diverses poësies, & deux tragedies, Michée & Nabuchodonosor. * Sweertius, *pag.* 457.

OLIVIER ou OLIVARIUS (Pierre-Jean) de Valence en Espagne, florissoit en 1536. Il a traité de la prophetie & de l'esprit prophetique. * Konig, *biblioth.*

OLIVIER (Pierre) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né en Provence, & fit imprimer à Paris en 1540. un petit traité *de inventione dialectica*, où il promettoit de traiter toute la philosophie d'une maniere nouvelle, si le public goûtoit cet essay. Cet écrivain professoit alors la theologie, & fait voir de l'esprit. On ne parle point de lui, & on ne sçait si c'est le même que le theologien de qui Du Verdier dit qu'il fit imprimer un traité *de la connoissance de Dieu & de nous-mêmes*, & un autre *de la gloire de Dieu*, imprimé à Paris en 1556. * Echard, *script. ord. FF. PP. tom.* 2.

OLIVIER (N...) peintre de Londres, peignoit à gomme toutes sortes de sujets : mais il s'est occupé davantage à faire des portraits. Il en a fait quantité dans les cours des rois d'Angleterre Jacques & Charles, & personne n'a mieux réüssi que lui en ce genre. Il eut un disciple nommé *Couper*, qui passa au service de la reine Christine de Suede. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

OLIVIER, abbé, *cherchez* BOIS (Jean du)

OLIVIER DE CLISSON, *cherchez* CLISSON.

OLIVIER LE DAIN, barbier, *cherchez* LE DAIN (Olivier.)

OLKA, OLHA, c'est un petit lac de la Lithuanie, éloigné de dix lieuës de la ville de Rohaczow, vers le nord. Il n'entre aucune riviere dans ce lac, & cependant il en sort deux, l'Olha, & la Dobossna. * Maty, *dictionnaire.*

OLLER (Bernard) dit communement *Olerius* & *Olensis*, general de l'ordre des Carmes, étoit de Manresa, petite ville de Catalogne, sur le Cardonner. Il étoit sçavant, homme de bien, bon religieux, & fut choisi l'an 1375. pour être le chef de son ordre dans le chapitre general qui fut tenu au Puy. Dans le tems qu'il étoit occupé à la visite de ses monasteres l'an 1378. l'église fut déchirée par un schisme entre Urbain VI. & Clement VII. Oller suivit le parti de ce dernier; & Urbain pour s'en venger, fit élire general Melchior de Bologne. Plusieurs monasteres furent neanmoins toûjours soûmis à Oller, qui mourut l'an 1388. à Bruges, dans le tems qu'on y tenoit le chapitre general. Il a laissé quelques ouvrages; *De origine ordinis Carmelitani*; *De immaculata Virginis conceptione*, &c. * Poslevin, *in appar. sacr.* Boërsius, *in Catal. general. Carm.* Lucius *in biblioth. Carm.* Alegre, *in parad. Carmel.* Le Mire, *in auct. de script. eccl.* &c.

OLMEDO (Sebastien) ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est du diocese d'Avila dans la Castille vieille, vivoit vers l'an 1560. & composa une chronique des generaux de l'ordre de saint Dominique dont il étoit, & des hommes illustres de leur tems, qui n'a point été imprimée, & qu'on garde dans la maison de l'ordre à Rome. Quelques auteurs ont dit que cette chronique finissoit au XXII. general, & d'autres prétendent qu'elle va jusqu'à l'an 1560. mais Fontana, qui l'avoit vûë, assure

qu'elle finit à l'an 1544 au XLIV general. Le pere Echard, de qui l'on a pris ce qu'on dit ici, ajoûte que dans ce qu'il en a vû de cité touchant les XIII. & XIV. siecles, elle n'est pas fort exacte. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

OLMO (Francisco) medecin de Bresse en Italie, sur la fin du XVI. siecle, étoit sçavant en toute sorte de litterature, & mourut l'an 1600. à Desenzano, près de Bresse. Nous avons divers ouvrages de sa façon en prose & en vers. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Vander Linden, &c.

OLMUTZ, ville du royaume de Bohême. Elle est episcopale, suffragante de Prague, & située dans la Moravie sur la Morave, à dix lieuës de Brinn, vers l'orient septentrional. Olmutz, ville bien fortifiée, s'étant trop facilement renduë aux Suedois, & si bien défenduë contre les Imperiaux, qu'ils ne la purent recouvrer que par la paix de Munster, fut dépoüillée de la qualité de capitale de Moravie, qui fut transferée à Brinn, où ses évêques on fait depuis leur residence. Au reste on croit communement qu'Olmutz est l'ancienne *Eburum*, ville des Quades. Sur la fin du XV. siecle Jean Stiakoka, & quelques autres chanoines reguliers, bâtirent à Olmutz un monastere, à qui Alexandre VI. donna le nom de chanoines de Latran. Le prévôt de cette église se sert d'habits pontificaux, & a voix & seance dans les états de Moravie. D'autres prévôtés en ont dépendu autrefois. * Robbe, *geographie*, Baudrand. Penot, *hist. trip. canon. regul.*

OLNEI (Jean) Chartreux d'Angleterre, dans le XIV. siecle, vers l'an 1350. composa divers traités de pieté; comme les miracles de la sainte Vierge en cinq livres; & des meditations solitaires. * Petreius, *biblioth. Cart.* Pitseus, *de script. Angl.*

OLON, ville de Palestine dans la tribu de Juda, située entre Gosen & Giso. Elle fut accordée aux Levites. * *Josué*, c. 15. v. 51. c. 21. v. 15.

OLONA, riviere du duché de Milan. Elle a sa source vers le lac de Lugano, baigne la ville de Milan, & va se décharger dans le Pô, à six ou sept lieuës au-dessous de Pavie. * Maty, *diction.*

OLONE, bourg de France situé sur la côte de Poitou, où il a un grand port, à neuf lieuës de Luçon vers le couchant. Olone a un grand fauxbourg, qu'on nomme *les Sables d'Olone*, en latin *Arenæ Olonenses*. Les habitans de ce bourg sont bons matelots. * Maty, *dictionnaire.*

OLONOIS (L') fameux aventurier du XVII. siecle, étoit natif de Poitou, près d'Olone, dont il a retenu le nom. Il quitta la France dès sa jeunesse, & s'embarqua à la Rochelle, où il s'engagea à un habitant des isles de l'Amerique, qui l'y emmena, & le fit servir trois ans en qualité d'engagé. Lorsqu'il fut sorti de servitude, il se retira sur la côte de saint Domingue, où il se joignit aux boucanniers. Après avoir mené ce genre de vie pendant quelque tems, il voulut aller faire des courses avec les avanturiers François, qui se retiroient à l'isle de la Tortuë, proche la grande isle Espagnole. Il fit fort peu de voyages en qualité de soldat: car ses camarades le prirent bientôt pour commandant, & lui donnerent un vaisseau, avec lequel il fit quelques prises. Se voyant pris des Espagnols qui lui tuerent presque tout son monde, & le blesserent, il se mit parmi les morts, & sauva sa vie par ce stratagême. Dès qu'ils se furent retirés, il prit l'habit d'un Espagnol qui avoit été tué dans le combat, & s'approcha de la ville de Campesche, où il trouva moyen de parler à quelques esclaves, ausquels il promit de les mettre en liberté s'ils vouloient lui obéïr: ce qu'ils accepterent. Ces esclaves amenerent le canot de leur maître en un lieu où l'Olonois les attendoit, afin de s'embarquer & de se sauver. Cela leur réüssit si bien, qu'en peu de jours ils furent à la Tortuë. Les Espagnols qui croyoient l'avoir tué, firent vainement des feux de joye de sa mort, & apprirent bientôt qu'il étoit en état de leur faire de nouvelles peines. Le gouverneur de la Havane ayant été averti que l'Olonois croisoit sur la côte avec deux canots où il avoit onze hommes dans chacun, fit équiper une *Armadilla*, c'est-à-dire, *une Fregate legere*, armée de dix pieces de canon, & de quatre-vingts hommes d'élite; mais après un rude combat, l'Olonois s'en rendit maître, & coupa lui-même la tête à tous les Espagnols, qu'il fit passer devant lui l'un après l'autre, ne pardonnant qu'au dernier, qu'il envoya au gouverneur de la Havane, pour lui dire, que s'il le tenoit, il lui feroit le même traitement. Il prit ensuite deux grands vaisseaux Espagnols; & ayant attiré à son parti plusieurs autres aventuriers, il en forma une flotte avec laquelle il alla piller la ville de *Maracaybo*, ou *Marecaye*, dans la province de Venezuela, sur le bord du lac de Marecaye, puis celle de Gibraltar, sur l'autre bord de ce lac, qu'il fit brûler. Après plusieurs autres exploits, où il fit paroître son courage, en allant croiser devant Carthagene, il mit pied à terre pour piller quelques bourgades, où il fut pris par les Indiens sauvages, qui le hacherent par quartiers, le firent rôtir & le mangerent. * Oëxmelin, *Hist. des Indes Occidentales.*

OLORON, *cherchez* OLERON.

OLOT, ville maritime de la province Taraconoise, est apparemment l'ancienne ville appellée *Basi* par Ptolomée. Elle étoit autrefois bâtie de l'autre côté de la riviere; mais les tremblemens de terre l'ayant ruinée l'an 1528. ses habitans la rebâtirent dans l'endroit où elle est à present. Comme la cause de ces tremblemens vient des vents soûterrains qui s'engendrent dans les cavernes, dont ces lieux sont pleins; les gens du pays ont été assez ingenieux pour faire servir à leur commodité, ce qui avoit été la cause de leur ruine, & ont trouvé le moyen de faire venir ces vents par des conduits secrets jusques dans leurs maisons pour les rafraichir pendant les grandes chaleurs. * M. de Marca, en son livre intitulé, *Marca Hispanica.*

OLSNITZ, petite ville ou bourg du Voitgland en Misnie. Il est sur l'Elster, à une lieuë audessus de Plawen. * Maty, *diction.*

OLSSNE, petite ville de Silesie, située à quatre lieuës de Breslaw, vers le levant. Elle a une tres-bonne citadelle; & est capitale de la principauté d'Olsne, qui est à l'orient de celle de Breslaw, & n'a rien de considerable que la capitale. * Maty, *diction.*

OLT, ALT, ou ALVATA, en latin *Aluta*, riviere de la Turquie en Europe. Elle prend sa source dans le mont Krapach, près de la petite ville de Czuck, sur les confins de la Pologne & de la Transylvanie; baigne une partie de ce dernier pays, & ayant traversé la Valaquie, elle se décharge dans le Danube à neuf lieuës audessus de Nicopoli, sans avoir passé par aucune ville considerable. * Maty, *diction.*

OLTEN, petite ville capitale d'un bailliage du canton de Soleure en Suisse. Elle est située sur l'Aar, qu'on y passe sur un pont, entre Arwangen & Araw. * Maty, *dictionnaire.*

OLTENDORP ou OLTENDORFF, petite ville du comté de Schaumbourg, en Westphalie. Elle est sur le Weser, à une lieuë & demie audessous de la ville de Hamelen. * Maty, *diction.*

OLYBIUS, illustre citoyen de Padouë, dans le tombeau duquel on trouva, dit-on, vers l'an 1500. de Jesus-Christ, une lampe qui y étoit allumée en l'honneur de Pluton, depuis environ 1500. ans, entre deux vases, l'un d'or & l'autre d'argent, remplis d'une liqueur tres-claire, avec une assez longue inscription, qui finissoit par ces mots.

Donum hoc maximum Maximus Olybius
Plutoni sacrum facit.

Cette lampe fut trouvée, en foüillant un champ du terroir d'Ateste, maintenant *Este*, dans l'état de la republique de Venise, proche de Padouë, vers l'an 1500. Quelques-uns ont crû que cet Olybius étoit un Payen fort sçavant, & qui croyoit l'immortalité de l'ame, qu'il avoit marquée par ce feu qui ne s'éteignoit point; & que ces deux phiolles, celle qui étoit d'or, signifioit la volonté; & l'autre qui étoit d'argent, representoit l'esprit. D'autres se sont imaginés que ces phiolles étoient pleines d'une essence qui contenoit les élemens chymiques, & la matiere de la pierre philosophale; mais tou-

tes ces conjectures sont frivoles & sans fondement.* Licet, *de Lucernis antiq.*

OLYBRIUS (Anicius) d'une des plus illustres familles établies à Constantinople, fut extrémement consideré de Leon, empereur d'Orient, qui lui fit épouser Placidie, fille de l'empereur Plac. Valentinien. Il succeda à Anthemius, empereur d'Occident, le 11. Juillet 472. mais il ne joüit de cette dignité que trois mois & douze jours, & mourut de maladie le 23. Octobre de la même année. Il laissa une fille nommée *Julienne-Ancie*, qui fut mariée à *Areobinde* Patrice, qui refusa l'empire d'Orient, que le peuple de Constantinople mécontent de la conduite d'Anastase lui offroit.* Cassiodore. Marcellin, &c.

OLYKA, ville forte, avec une bonne citadelle, académie & titre de duché. Elle est située dans un lac, dans la haute Volhinie, province de la Pologne, à cinq lieuës de Lusuc, vers le nord. Cette ville appartient à la maison de Radziwil, une des plus illustres de Lithuanie, & elle fut assiegée inutilement par les Cosaques rebelles l'an 1651.* Maty, *diction.*

OLYMPE (saint) évêque d'Oene en Thrace, dans le IV. siecle, fut un des grands adversaires des Ariens. Il assista l'an 347. au concile de Sardique, & eut beaucoup de part aux canons qui s'y firent. Les Ariens ayant inventé plusieurs calomnies contre lui, & contre son collegue, évêque de Trajanople en Thrace, les avoient fait condamner tous deux à mort par l'empereur Constance. Après la tenuë du concile de Sardique, ils poursuivirent l'execution de cet ordre. On ne sçait pas quel en fut l'évenement; mais Olympe a été honoré comme confesseur, tant en Orient qu'en Occident, au 12. de Juin.

OLYMPE, *Olympus*, évêque Arien, blasphémant un jour à Carthage contre la divinité du Fils de Dieu, fut tué de trois coups de foudre, comme le témoigne P. Diacre. *Sigebert, *en sa chronique.* & Sabellic, *l. 2. Ennead.* 8.

OLYMPE DE SEGUR, dame de bonne maison, épousa le seigneur de Bebrier, fils du premier président de Bourdeaux. Son mari étant prisonnier dans le château Trompette, elle resolut de le délivrer, l'alla voir, & lui persuada de prendre ses habits & sa coëffure. Cette entreprise lui réüssit si bien, que son mari sortit le soir sous cet habit déguisé, sans être reconnu des gardes. Elle demeura comme en ôtage pour lui, & elle sortit ensuite. Herodote dit que des femmes Lacedemoniennes sauverent la vie à leurs maris de la même maniere. L'an 934. dona Sancha, femme de Ferdinand de Castille, se servit d'une semblable ruse. * *Chronologie Bourdeloise.*

OLYMPE, *Olympus*, montagne de Thessalie, près d'Ossa & de Pelion, selon Castalde & le Noir, a pour nom moderne celui de *Lacha.* Il y en avoit une autre dans la Mysie en Asie, près de la ville de Pruse, que les Turcs nomment diversement *Anatolagad*, *Emeidag*, *Emodag* & *Keschisdag*; une autre dans la Lycie, avec une ville de ce nom, & une autre dans l'isle de Cypre, qu'Etienne de Luzignan nomme *Troade.* Pline, Ptolomée, Strabon, & Solin, parlent de quelques autres montagnes de ce nom; mais peu considerables. Il ne les faut pas confondre avec le mont OLYMPE, en Champagne, vers la Meuse.

OLYMPE, Plutarque fait mention dans son livre de la musique, de deux OLYMPES. Le plus ancien est le Mysien, disciple de Marsyas, que l'on croit avoir donné son nom au mont Olympe. Il a vécu avant la guerre de Troye, & on lui attribuë des chansons, des élegies & des hymnes en l'honneur des dieux. Platon, Aristophane, Aristote, & Ovide, citent ses vers ou ses airs de musique. L'autre OLYMPE étoit un musicien de Phrygie, que Suidas dit avoir fleuri du tems de Midas. Il y a eu un troisiéme OLYMPE, philosophe d'Alexandrie, dont il est aussi parlé dans Suidas, & qui vivoit sous le regne d'Auguste. Cleopatre prit son avis pour se faire mourir, ainsi qu'il l'a raconté lui-même. * Plutarque, *in M. Antonio.* M. Du Pin, *bibliotheque univers. des hist. Prof. tome I. page 211.*

OLYMPIADE, espace de quatre années, ainsi nommé des jeux olympiques, qui se celebroient de quatre ans en quatre ans, vers le solstice d'été, sur les bords du fleuve Alphée, près de la ville de Pise, & du temple de Jupiter *Olympien*, dans l'Elide, province du Peloponnese. Ces jeux furent retablis par Iphitus trois ou quatre siecles après qu'ils eurent été instituës par Hercule. Ce rétablissement se fit l'été de l'an 884. avant Jesus-Christ; mais celle que les historiens Grecs comptent pour la premiere, est celle en laquelle Chorebus fut vainqueur, qui commence à l'an 774. ou 776. avant Jesus Christ, à la premiere année de la premiere olympiade. Il faut remarquer qu'à parler juste, toute année olympiadique roule sous deux années Juliennes; sçavoir, les six premiers mois, depuis Juillet jusqu'en Janvier à la précedente; & les six derniers mois, depuis Janvier jusqu'en Juillet à la suivante; mais la plûpart des auteurs parlent des olympiades, comme si elles avoient commencé au premier de Janvier: de sorte que, par exemple, c'est le même de dire: *Cela s'est fait en la premiere année de la VI. olympiade*, que de dire: *cela s'est fait en l'année Julienne, en laquelle a commencée la VI. olympiade.* Pour entendre la chronologie qui est marquée par les olympiades, & connoître à quelles années devant Jesus-Christ elles se rapportent, on ne peut trouver de moyen plus prompt ni plus certain que les tables suivantes, qui sont disposées d'une maniere où l'on voit l'analogie des nombres entre les rangs & les colonnes. Chaque quarré inferieur, diminuant vingt du superieur, & chaque collateral, quatre du précedent.

TABLE

TABLE POUR LA REDUCTION DES OLYMPIADES AUX ANNE'ES AVANT LA NAISSANCE DE JESUS-CHRIST.

Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.
1.	1	776	2.	1	772	3.	1	768	4.	1	764	5.	1	760
	2	775		2	771		2	767		2	963		2	759
	3	774		3	770		3	766		3	762		3	758
	4	773		4	769		4	765		4	761		4	757
6.	1	756	7.	1	752	8.	1	748	9.	1	744	10.	1	740
	2	755		2	751		2	747		2	743		2	739
	3	754		3	750		3	746		3	742		3	938
	4	753		4	749		4	745		4	741		4	737
11.	1	736	12.	1	732	13.	1	728	14.	1	724	15.	1	720
	2	735		2	731		2	727		2	723		2	719
	3	734		3	730		3	726		3	722		3	718
	4	733		4	729		4	725		4	721		4	717
16.	1	716	17.	1	712	18.	1	708	19.	1	704	20.	1	700
	2	715		2	711		2	707		2	703		2	699
	3	714		3	710		3	706		3	902		3	698
	4	713		4	709		4	705		4	701		4	697
21.	1	696	22.	1	692	23.	1	688	24.	1	684	25.	1	680
	2	695		2	691		2	687		2	683		2	679
	3	694		3	690		3	686		3	682		3	678
	4	693		4	689		4	685		4	681		4	677
26.	1	676	27.	1	672	28.	1	668	29.	1	664	30.	1	660
	2	675		2	671		2	667		2	663		2	659
	3	674		3	670		3	666		3	662		3	658
	4	673		4	669		4	665		4	661		4	657
31.	1	656	32.	1	652	33.	1	648	34.	1	644	35.	1	640
	2	655		2	651		2	647		2	643		2	639
	3	654		3	650		3	646		3	642		3	638
	4	653		4	649		4	645		4	641		4	637
36.	1	636	37.	1	632	38.	1	628	39.	1	624	40.	1	620
	2	635		2	631		2	627		2	623		2	619
	3	634		3	630		3	626		3	622		3	618
	4	633		4	629		4	625		4	621		4	617
41.	1	616	42.	1	612	43.	1	608	44.	1	604	45.	1	600
	2	615		2	611		2	607		2	603		2	599
	3	614		3	610		3	606		3	602		3	598
	4	613		4	609		4	605		4	601		4	597
46.	1	596	47.	1	592	48.	1	588	49.	1	584	50.	1	580
	2	595		2	591		2	587		2	583		2	579
	3	594		3	590		3	586		3	582		3	578
	4	593		4	589		4	585		4	581		4	577
51.	1	576	52.	1	572	53.	1	568	54.	1	564	55.	1	560
	2	575		2	571		2	567		2	563		2	559
	3	574		3	570		3	566		3	562		3	558
	4	573		4	569		4	565		4	561		4	557
56.	1	556	57.	1	552	58.	1	548	59.	1	544	60.	1	540
	2	555		2	551		2	547		2	543		2	539
	3	554		3	550		3	546		3	542		3	538
	4	553		4	549		4	545		4	541		4	537
61.	1	536	62.	1	532	63.	1	528	64.	1	524	65.	1	520
	2	535		2	531		2	527		2	523		2	519
	3	534		3	530		3	526		3	522		3	518
	4	533		4	529		4	525		4	521		4	517

Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.
66.	1	516	67.	1	512	68.	1	508	69.	1	504	70.	1	500
	2	515		2	511		2	507		2	503		2	499
	3	514		3	510		3	506		3	502		3	498
	4	513		4	509		4	505		4	501		4	497
71.	1	496	72.	1	492	73.	1	488	74.	1	484	75.	1	480
	2	495		2	491		2	487		2	483		2	479
	3	494		3	490		3	486		3	482		3	478
	4	493		4	489		4	485		4	481		4	477
76.	1	476	77.	1	472	78.	1	468	79.	1	464	80.	1	460
	2	475		2	471		2	467		2	463		2	459
	3	474		3	470		3	466		3	462		3	458
	4	473		4	469		4	465		4	46		4	457
81.	1	456	82.	1	452	83.	1	448	84.	1	444	85.	1	440
	2	455		2	451		2	447		2	443		2	439
	3	454		3	450		3	446		3	442		3	438
	4	453		4	449		4	445		4	441		4	437
86.	1	436	87.	1	432	88.	1	428	89.	1	424	90.	1	420
	2	435		2	431		2	427		2	423		2	419
	3	434		3	430		3	426		3	422		3	418
	4	433		4	429		4	425		4	421		4	417
91.	1	416	92.	1	412	93.	1	408	94.	1	404	95.	1	400
	2	415		2	411		2	407		2	403		2	399
	3	414		3	410		3	406		3	402		3	398
	4	413		4	409		4	405		4	401		4	397
96.	1	396	97.	1	392	98.	1	388	99.	1	384	100.	1	380
	2	395		2	391		2	387		2	383		2	379
	3	394		3	390		3	386		3	382		3	378
	4	393		4	389		4	385		4	381		4	377
101.	1	376	102.	1	372	103.	1	368	104.	1	364	105.	1	360
	2	375		2	371		2	367		2	363		2	359
	3	374		3	370		3	366		3	362		3	358
	4	373		4	369		4	365		4	361		4	357
106.	1	356	107.	1	352	108.	1	348	109.	1	344	110.	1	340
	2	355		2	351		2	347		2	343		2	339
	3	354		3	350		3	346		3	342		3	338
	4	353		4	349		4	345		4	341		4	337
111.	1	336	112.	1	332	113.	1	328	114.	1	324	115.	1	320
	2	335		2	331		2	327		2	323		2	319
	3	334		3	330		3	326		3	322		3	318
	4	333		4	329		4	325		4	321		4	317
116.	1	316	117.	1	312	118.	1	308	119.	1	304	120.	1	300
	2	315		2	311		2	307		2	303		2	299
	3	314		3	310		3	306		3	302		3	298
	4	313		4	309		4	305		4	301		4	297
121.	1	296	122.	1	292	123.	1	288	124.	1	284	125.	1	280
	2	295		2	291		2	287		2	283		2	279
	3	294		3	290		3	286		3	282		3	278
	4	293		4	289		4	285		4	281		4	277
126.	1	276	127.	1	272	128.	1	268	129.	1	264	130.	1	260
	2	275		2	271		2	267		2	263		2	259
	3	274		3	270		3	266		3	262		3	258
	4	273		4	269		4	265		4	261		4	257
131.	1	256	132.	1	252	133.	1	248	134.	1	244	135.	1	240
	2	255		2	251		2	247		2	243		2	239
	3	254		3	250		3	246		3	242		3	238
	4	253		4	249		4	245		4	241		4	237

Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.
136.	1	236	137.	1	232	138.	1	228	139.	1	224	140.	1	220
	2	235		2	231		2	227		2	223		2	219
	3	234		3	230		3	226		3	222		3	218
	4	233		4	229.		4	225		4	221		4	217
141.	1	216	142.	1	212	143.	1	208	144.	1	204	145.	1	200
	2	215		2	211		2	207		2	203		2	199
	3	214		3	210		3	206		3	202		3	198
	4	213		4	209		4	205		4	201		4	197
146.	1	196	147.	1	192	148.	1	188	149.	1	184	150.	1	180
	2	195		2	191		2	187		2	183		2	179
	3	194		3	190		3	186		3	182		3	178
	4	193		4	189		4	185		4	181		4	177
151.	1	176	152.	1	172	153.	1	168	154.	1	164	155.	1	160
	2	175		2	171		2	167		2	163		2	159
	3	174		3	170		3	166		3	162		3	158
	4	173		4	169		4	165		4	161		4	157
156.	1	156	157.	1	152	158	1	148	159.	1	144	160.	1	140
	2	155		2	151		2	147		2	143		2	139
	3	154		3	150		3	146		3	142		3	138
	4	153		4	149		4	145		4	141		4	137
161.	1	136	162.	1	132	163.	1	128	164.	1	124	165.	1	120
	2	135		2	131		2	127		2	123		2	119
	3	134		3	130		3	126		3	122		3	118
	4	133		4	129		4	125		4	121		4	117
166.	1	116	167.	1	112	168.	1	108	169.	1	104	170.	1	100
	2	115		2	111		2	107		2	103		2	99
	3	114		3	110		3	106		3	102		3	98
	4	113		4	109		4	105		4	101		4	97
171.	1	96	172.	1	92	173.	1	88	174.	1	84	175.	1	80
	2	95		2	91		2	87		2	83		2	79
	3	94		3	90		3	86		3	82		3	78
	4	93		4	89		4	85		4	81		4	77
176.	1	76	177.	1	72	178.	1	68	179.	1	64	180.	1	60
	2	75		2	71		2	67		2	63		2	59
	3	74		3	70		3	66		3	62		3	58
	4	73		4	69		4	65		4	61		4	57
181.	1	56	182.	1	52	183.	1	48	184.	1	44	185.	1	40
	2	55		2	51		2	47		2	43		2	39
	3	54		3	50		3	46		3	42		3	38
	4	53		4	49		4	45		4	41		4	37
186.	1	36	187.	1	32	188.	1	28	189.	1	24	190.	1	20
	2	35		2	31		2	27		2	23		2	19
	3	34		3	30		3	26		3	22		3	18
	4	33		4	29		4	25		4	21		4	17
191.	1	16	192.	1	12	193.	1	8	194.	1	4	195.	—1.	An. 1. de J. Ch.
	2	15		2	11		2	7		2	3			
	3	14		3	10		3	6		3	2			
	4	13		4	9		4	5		4	1			

OLYMPIAS, *Olympias*, sœur d'Alexandre roi des Epirotes, épousa Philippe roi de Macedoine, & fut mere d'Alexandre *le Grand*. Son humeur altiere la mit mal avec son mari, qui la repudia pour épouser Cleopatre. On dit même qu'il la soupçonna d'adultere. Après la mort de Philippe, à laquelle elle fut soupçonnée d'avoir eu part, elle se moqua de la vanité de son fils, qui vouloit faire accroire qu'il étoit né de Jupiter. Elle le pria, en raillant, de ne la point mettre mal avec Junon, & de ne la pas exposer à la haine de cette déesse, puisqu'elle n'avoit rien fait qui meritât ce châtiment. Six années après la mort d'Alexandre, elle fit assassiner Aridée son

frere, Eurydice sa femme, Nicanor, & cent illustres Macedoniens. Cassander assiegea peu après Pidne, où cette cruelle princesse étoit. Il la prit & la fit mourir la premiere année de la CXIV. olympiade 316. avant Jesus-Christ. * Plutarque, *in vita Alexand.* Quinte-Curce, &c. Bayle *dict. crit.*

OLYMPIAS, ou OLYMPIADE, sainte veuve & diaconisse de l'eglise de Constantinople du tems de saint Jean-Chrysostome, étoit fille du comte Seleucus, & petite-fille d'Ablavius, prefet du pretoire, du tems de Constantin *le Grand*. Nebridius l'épousa vers la fin de l'an 384. il fut prefet de Constantinople l'an 1386. mais il mourut peu après. Le menologe des Grecs dit que ce fut sans avoir consommé le mariage; de sorte qu'elle demeura vierge & veuve tout ensemble. Pallade écrit qu'elle demeura avec lui vingt mois seulement. Les plus celebres évêques de l'Orient avoient été invités à ses nôces; & saint Gregoire *de Nazianze* n'y pouvant venir, lui avoit envoyé un excellent epithalame. En perdant Nebridius, elle étoit devenuë extrêmement riche; & l'empereur Theodose la voulut remarier à Elpidius, qui étoit son cousin. Elle le refusa; & quoique le prince ne fût pas satisfait de ce refus, elle vainquit ses sollicitations par sa constance; & par sa vie penitente se rendit la gloire de l'eglise de Constantinople, où elle employa ses biens pour les eglises & pour les pauvres. Elle fut envoyée en exil dans le même tems que saint Chrysostome. Le tems de sa mort est inconnu; mais ce fut avant l'an 1420. puisque Pallade, qui écrivit vers ce tems-là l'*histoire Lausiaque*, parle d'elle comme d'une personne qui étoit morte & couronnée de gloire: il dit l'avoir vûë dans un voyage qu'il fit à Jerusalem, & en Egypte, âgée alors de 60. ans. M. de Tillemont dit qu'elle étoit née vers l'an 368. mais selon le calcul de Pallade, il faut avancer la naissance de cette sainte veuve avant l'an 360. Le menologe des Grecs fait memoire d'elle le 25. Juillet. * Pallade, *Laus. hist. c.* 42. *& de vit. Chrysost.* Sozomene, *l.* 8. Baronius, *in annal. &c.*

OLYMPIE, ville d'Elide, dans le Peloponnese, étoit celebre par un temple dedié à Jupiter, surnommé *Olympien*. La structure de ce temple étoit admirable, & on y avoit amassé des richesses immenses, à cause des oracles qui s'y rendoient, & des jeux olympiques qu'on celebroit aux environs en l'honneur de ce dieu. On y admiroit sur-tout la statuë de Jupiter faite par Phidias, que l'on mettoit au nombre des merveilles du monde. Pausanias en fait ainsi la description. On voit le dieu assis dans un thrône, qui est d'or & d'yvoire, de même que la statuë. Il a sur la tête une couronne qui semble être de branches d'olivier; dans la main droite il porte une victoire d'yvoire, laquelle a une couronne sur sa coëffure qui est toute d'or, & il tient à la main gauche un sceptre fait d'un alliage de tous les métaux, & surmonté d'un aigle. La chaussure de Jupiter est toute d'or, & sur sa draperie, qui en est aussi, il y a des animaux & des fleurs, surtout des lys en grand nombre. Le thrône est enrichi d'yvoire, d'ébene, d'or, de pierreries, & de plusieurs figures en bas relief: & l'on voit aux quatre pieds de ce thrône quatre victoires, & deux aux deux pieds de la statuë. Aux deux pieds de devant du thrône, on a mis encore d'un côté des Sphinx qui enlevent de jeunes Thebains; & de l'autre, les enfans de Niobé, qu'Apollon & Diane tuënt à coups de fléches. Entre les pieds de ce thrône on a represente Thesée & les autres heros qui accompagnerent Hercule pour aller faire la guerre aux Amazones, & plusieurs Athletes. Tout le lieu qui environne le thrône est enrichi de tableaux qui representent les principaux combats d'Hercule, & plusieurs autres sujets illustres de l'histoire. Au plus haut du thrône, Phidias a mis d'un côté les Graces, & de l'autre les Heures: parce que les unes & les autres sont filles de Jupiter, selon les poëtes. Sur le marchepied où l'on a posé des lions d'or, on voit le combat des Amazones & de Thesée. Sur la baze il y a plusieurs figures d'or; sçavoir, le soleil montant sur son char, Jupiter, & Junon, les Graces, Mercure, Vesta & Venus, qui reçoit l'Amour. Outre ces figures on y trouve celle d'Apollon, de Diane, de Minerve, d'Hercule, d'Amphitrite, de Neptune, & de la Lune, que l'on a representée sur un cheval. Voilà ce qu'en dit Pausanias. Quoique cet ouvrage ait été l'admiration de tous les anciens, Strabon y a remarqué un grand défaut, en ce qui regarde la proportion: parce que cette statuë étoit d'une grandeur si prodigieuse, qu'elle n'auroit pû être debout sans percer la voute. Dion, Suetone, & Josephe ont écrit que l'empereur Caligula voulut faire enlever ce Jupiter, & ces historiens rapportent les prodiges qui le détournerent de cette entreprise. Il faut remarquer qu'on voyoit dans ce temple plusieurs autels, dont il y en avoit un dedié *au Dieu inconnu*. * Chevreau, *hist. du monde*.

OLYMPIENS, nom que les Atheniens donnoient aux douze dieux principaux, ausquels ils avoient dedié un autel fort magnifique. Ces fausses divinités étoient, Jupiter, Mars, Mercure, Neptune, Vulcain, Apollon, Junon, Vesta, Minerve, Cerés, Diane, & Venus. On dit qu'Alexandre, après avoir conquis la Perse, écrivit aux Atheniens pour leur demander que sa statuë fût mise au nombre de ces dieux & sur le même autel: ce que la superstition des Grecs lui fit facilement obtenir. Les douze dieux étoient appellés à Rome *dii consentes*, ce qui signifioit que c'étoient eux qui composoient le conseil suprême. Il y avoit aussi au rapport du scholiaste d'Apollonius douze dieux du premier rang en Egypte, & il les appelle *dieux conseillers* Ͽεοὶ βουλαῖοι; mais il prétend que c'étoient les douze signes du zodiaque, en quoi il se trompe. Il est certain, & Herodote, *l.* 2. fait voir que ces douze dieux des Egyptiens étoient differens de ceux des Grecs. * Dempster, *in Rosin.* Ælian, *l.* 5.

OLYMPIODORE, *Olympiodorus*, dont parle Suidas, étoit d'Alexandrie, & philosophe Peripateticien. On le fait maître de Proclus, auquel il donna sa fille en mariage, & auteur des commentaires sur quelques traités d'Aristote & de Platon; & l'on croit qu'il vivoit vers l'an 480. de Jesus-Christ.

OLYMPIODORE, originaire de Thebes en Egypte, historien & poëte Payen, vivoit dans le V. siecle, composa une histoire qu'il distingua en vingt-deux livres, & qu'il commença au septiéme consulat des empereurs Honorius & Theodose *le Jeune*, ausquels il dédia son ouvrage. Cette histoire s'étend jusqu'à la premiere année de l'empire de Valentinien, c'est-à-dire, depuis l'an 407. jusqu'en l'an 425. Le style en étoit assez clair, mais foible, negligé, & d'ailleurs les matieres y étoient si peu rangées, que cet ouvrage ne pouvoit passer que pour des memoires. Quelques-uns veulent que cet Olympiodore ne soit pas different de celui qui enseignoit la philosophie Peripateticienne à Alexandrie. * Photius, *Cod.* 80. Le P. Labbe, *de script. eccles.* Jonsius, *de scriptor. hist. philos. l.* 3. *c.* 18. Menage, *hist. mulier. Philosop. p.* 70.

OLYMPIODORE, moine Grec, que quelques-uns font philosophe Peripateticien, & d'autres, diacre de Constantinople ou d'Alexandrie, vivoit dans le IX. ou X. siecle, & même dans le XI. selon le sentiment de Bellarmin. Il fit des commentaires sur l'Ecclesiaste & sur Job, que nous avons dans la bibliotheque des peres & ailleurs. Sixte de *Sienne* met deux Olympiodores, l'un moine & l'autre diacre. * Sixte de *Sienne*, *l.* 4. *biblioth. sacr.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

OLYMPIODORE, capitaine Athenien, vivoit vers l'an du monde 3731. & 304. avant Jesus-Christ. Il commanda une armée pour les Atheniens contre les Macedoniens, commandés par Demetrius, & les défit. Il reprit le Musée dont les Macedoniens s'étoient emparés, & les ayant chassés de ce fort, délivra sa ville de leur domination; il défit enfin les Macedoniens dans un troisiéme combat, avec une troupe d'Eleusiniens. Long-tems auparavant, secouru par les Etoliens, il avoit défait Cassander, qui étoit entré dans l'Attique. Il merita ainsi qu'en reconnoissance de sa vertu, & des services rendus à sa patrie, le senat lui decernât après sa mort l'honneur d'une statuë d'airain, qui lui fut élevée à Delphes. * Pausanias, *in Attic.*

OLYMPIQUES, jeux celebres de Grece. Hercules les avoit institués, mais on ne sçait pas bien en quel tems; je vais rapporter les diverses opinions des anciens. Si l'on en croit Eusebe, ce fut quatre cens trente ans avant le re-

nouvellement de ces jeux, c'est-à-dire, l'an 2830. du monde, 1205. avant Jesus-Christ, quatre ans après l'année où les marbres d'Arundel placent la prise de Troye; cette opinion paroît n'avoir été suivie de personne. Un ancien chronographe cité par saint Clement d'*Alexandrie* au lieu de quatre cens trente ans, en compte quatre cens quarante-quatre entre l'institution des jeux olympiques, & leur retablissement, ce qui feroit placer cette institution à l'an 2818. du monde, 1217. avant Jesus-Christ. Enfin Velleius Paterculus dit, qu'Hercules remporta le prix aux jeux où Atrée presidoit, 1250. ans avant le consulat de Vinicius, c'est-à-dire, l'an 2814. du monde, 1221. avant Jesus-Christ. Ce qu'il y a d'admirable en ce dernier, c'est qu'il donne auparavant une preuve de la fausseté qu'il alloit avancer. Hercules, dit-il, un peu plus haut, mourut 120. ans avant que ses descendans se rendissent maîtres du Peloponnese. Or ceux qui different le plus cette conquête, assurent qu'elle se fit l'an 2928. du monde, 1103. avant Jesus-Christ, selon Velleius le heros mourut donc l'an 2812. du monde, 1223. avant l'ere chrétienne, & ainsi il place sa victoire deux ans, plus tard que sa mort. Le chronograque cité par S. Clement ne nous convient pas mieux que Velleius & qu'Eusebe: il ne place l'institution des jeux que trente-trois ans avant la prise de Troye, & nous avons prouvé ailleurs que les descendans d'Hercules firent après sa mort la premiere entreprise sur le Peloponnese, quarante-huit ans avant que les Grecs eussent forcé cette place, c'est-à-dire, l'an 2806. du monde, 1230. avant Jesus-Christ: je crois que c'est l'ignorance où ont été les Grecs du tems de cette entreprise, qui a causé toutes leurs autres erreurs dans ce qu'ils ont dit de ces tems reculés. Que si Velleius ne nous trompe point dans la date de la mort d'Hercules, il la faudroit placer à l'an 2786. du monde, 1249. avant l'ere chrétienne, tems auquel je crois qu'Atrée regnoit depuis neuf ans dans l'Elide, de sorte qu'Hercules a pû fort bien remporter le prix des jeux où ce prince presidoit. Ils se celebroient de quatre en quatre ans, vers le solstice d'Eté, durant cinq jours, sur les bords du fleuve Alphée, proche de la ville d'Olympie, dite aujourd'hui *Longanica*, où étoit le fameux temple de Jupiter *Olympien*. Les historiens ne comptent pour premiere olympiade que celle où Coroebus fut couronné, 110. ans après le rétablissement des jeux olympiques par Iphitus, 776. avant Jesus-Christ après avoir surmonté les autres à la course. Il y avoit des prix pour d'autres exercices. Varron ne trouvoit que fables & que tenebres dans l'histoire des Grecs, avant cette époque. * *Consultez* Paul Crusius, *l. de epoch.* Origan. *T. I. Ephem.* Scaliger, *de emendat. temp. l.* 1. *&* 5. Petau, *de doct. & in ration. temp.* Torniel; Salian & Sponde, *in annal. vet. test.* Lange, *de ann. Christi.* Riccioli, *chron. reform. T.* 1. *l.* 3. *c.* 2. *&c.*

OLYMPIUS, évêque originaire d'Espagne, vivoit dans le V. siecle, & a assisté au premier concile de Tolede, tenu l'an 405. Saint Augustin l'a cité avec éloge. Il avoit écrit un traité contre ceux qui attribuent nos pechés à la nature, & non pas au libre arbitre. * Gennade, *de script. eccles.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V. siecle.*

OLYNTHE, ville que Stephanus *de Urbibus* met dans la Trace auprès de la Sithonie de Macedoine. Scylax la met dans la Macedoine, dans le promontoire de Pallenes, & dit qu'elle étoit Grecque, c'est-à-dire, habitée par les Grecs. Elle étoit maritime entre Pallenes & Mecyberna. L'histoire de Philippe roi de Macedoine & les harangues de Demosthene l'ont renduë celebre. C'est presentement un lieu détruit que l'on nomme encore *Olynthe*.

O M

OMAN, faux dieu des Persans, que les mages étoient obligés d'adorer tous les jours, & de lui chanter des hymnes pendant une heure, ayant leur thiare sur la tête, & portant de la verveine à la main. D'autres le nomment *Aman.* * Strabon, *l.* 15. Vossius, *de Idol.*

OMAN (la principauté d') c'est une contrée de l'Arabie heureuse. Wischer dans sa carte generale de la Turquie, renferme cette principauté entre celles de Fartach & d'Alibinali, qui la bornent vers le midi & vers le levant; & celles de Mascalat, d'Elcatif & de Jamana, qui la confinent vers le nord; & celles d'Hagiaz & de Tehama vers le couchant. Les lieux qu'il y met, sont Amanzirifdin, capitale, Caritemart, & Marair. Sanson dans sa grande carte de la Turquie donne plus d'étenduë à l'Oman; il le pousse jusqu'aux golfes de Balsera, & d'Ormus, & y comprend les contrées de Mas alat & de Vodana, dont Wischer fait deux principautés separées. En general toutes les cartes de l'empire du Turc sont tres-imparfaites. * Maty, *diction.*

OMAR I. Ben Alkherab succeda à *Aboubekre*, qui l'avoit déclaré de vive voix avant sa mort pour son successeur, & fut ainsi le second calife des Musulmans après Mahomet. Il commença son regne l'an 13. de l'hegire, & 634. après Jesus-Christ. Sous son regne, qui ne dura que dix ans & demi, les Arabes subjuguerent la Syrie, la Chaldée, la Mesopotamie, la Perse & l'Egypte; & Condemir remarque, que dans ce petit nombre d'années, les Arabes se rendirent maîtres de trente-six mille villes, places ou châteaux, détruisirent quatre mille temples ou églises des Chrétiens, de Mages ou d'Idolâtres; & firent bâtir quatorze cens mosquées pour l'exercice de leur religion. Nous allons voir le détail de toutes ces conquêtes. L'an 14. de l'hegire, qui fût la 635. année après Jesus-Christ, la ville de Damas, capitale de la Syrie, quoique secouruë par une armée de l'empereur Heraclius, fut prise par Khaled, fils de Valid, & autres generaux d'Omar, en partie par force, & en partie par composition; car un des quartiers de la ville fut forcé, pendant que l'on entroit par accord dans un autre. L'an 15. le reste de cette grande province suivit la destinée de sa capitale, & fut abandonnée par l'empereur Heraclius, qui y étoit venu en personne. En l'an 16. le calife Omar se rendit au siege de Jerusalem, que les troupes avoient déja commencé, & la ville s'étant aussi-tôt renduë à lui, il accorda aux patriarches & aux habitans une capitulation fort honorable, moyennant laquelle les Musulmans entrerent, sans y commettre aucun desordre. Omar demanda même avec une fort grande modestie au patriarche, une place où il pût faire bâtir une mosquée, ne voulant pas permettre aux siens de se saisir d'aucune des églises des Chrétiens. Pendant qu'Omar étoit au siege de Jerusalem, son armée de Perse, qui avoit déja livré plusieurs combats, défit enfin en bataille rangée, auprès de la ville de Cadeliah, Iezdegerd, qui fut le dernier des rois Idolâtres de cette grande monarchie, dans la personne duquel finit la famille ou dynastie des Sassanides. Cette victoire fut suivie de la prise de la ville de Madaïn, qui étoit pour lors la capitale de l'empire des Perses, où les Arabes trouverent de si grandes richesses, qu'ils commencerent dès lors à mépriser leur ancienne pauvreté. Amrou Ben As, entra dans l'Egypte l'an 18. de l'hegire; il y défit les troupes de l'empereur Heraclius, assiegea l'ancienne capitale du pays, appellée par les anciens, *Memphis*, & par les Arabes, *Monf*, & *Mesr*, qu'il prit par composition, & bâtit une nouvelle ville où il avoit campé avec son armée, & lui donna le nom de *Fustbath*, qui signifie en arabe, une *Tente*, à cause de la sienne qu'il y laissa dès lors qu'il marcha pour aller assieger Alexandrie. Ce fut l'an 20. de l'hegire, & 640. de Jesus-Christ qu'Amrou se rendit maître de cette grande ville, qui pouvoit être toûjours secouruë par mer, les Arabes n'ayant encore aucunes forces maritimes. Rien ne resista plus dans toute l'Egypte, haute & basse: de sorte que le calife Omar envoya aussi-tôt ses ordres pour pousser ses conquêtes le plus avant qu'il se pourroit dans l'Afrique. Les Musulmans entrerent aussi-tôt dans le pays de Barca, dans la Pentapole, & dans la Cyrenaïque, & subjuguerent ensuite toute la côte d'Afrique occidentale à l'Egypte, jusqu'à Tharabolos Algarb, qui est la ville de Tripoli en Barbarie. Les provinces de Gezirah ou *Diarbeker*, qui est la Mesopotamie; d'Adherbigian, qui est la Medie; & celle de Chorassan ou *Bactriane*, qui est à l'orient septentrional de la Perse, & qui borde les rivages du grand fleuve Amou ou *Gihon*; que les anciens ont

connu sous les noms d'*Oxus*, & de *Bactrus*, furent assujetties à l'empire de ce calife, dans les années 21. & 22. de l'hegire, selon Condemir. Il y a même quelques historiens, comme Ben Schuhnah, qui veulent que les Indes ayent été entamées dès ce même tems-là par les Musulmans. Ce dernier auteur rapporte, que l'an 17. de l'hegire, un seigneur Persan nommé Hormozan, gouverneur pour le roi de Perse du Khouzistan, qui est la *Susianne*, & d'une partie de la Chaldée, que les Arabes appellent *Abuaz*, ayant été obligé de se rendre à composition dans un de ses châteaux, fut envoyé à Medine, où Omar faisoit sa residence, capitale pour lors de l'empire des Musulmans, & le siege des califes. Omar fut le premier des califes, qui prit le titre d'*Emir Almoumenin*, prince ou commandant des Fideles, titre qui est demeuré à tous ses successeurs, comme l'on peut voir dans le titre des califes. Il fut aussi le premier qui refusa sa succession à son fils, voulant que le califat fût électif, & que le seul merite pût élever à cette dignité, se contentant d'ordonner que son fils auroit une place dans le conseil d'état. Il nomma pour cet effet six personnes qu'il estimoit capables de lui succeder, à sçavoir, Ali, Othman, Saad, Abdulrahman, Taleha, & Zobair, lesquels furent nommés, *Ahel-Al-Schira*, c'est-à-dire, *destinés ou designés pour le califat*. Omar fut tué l'an 23. de l'hegire, & 643. de Jesus-Christ, par un esclave Persien nommé Firoux, & surnommé *Aboulolou*, *l'homme à la Perle*. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

OMAR II. Ben Abdalâziz, VIII. calife de la race des Ommiades, succeda à son cousin Soliman *Ben Abdalmalek*, l'an 99. de l'hegire, & 717. de Jesus-Christ. L'an 101. de l'hegire, Schouzib s'étant revolté contre lui, sous divers prétextes de religion, le calife lui écrivit, que s'il ne demandoit que la reforme de la religion & celle de l'état, qui étoient inseparables, il pouvoit le venir trouver, qu'ils concerteroient ensemble, & conviendroient des moyens les plus propres pour ajuster toutes choses selon ses intentions. Schouzib ayant reçu les dépêches d'Omar, lui envoya deux députés pour lui representer, qu'il n'avoit aucun sujet de plainte contre sa personne, parce qu'il le reconnoissoit pour un prince tres-juste & tres-équitable; mais puisqu'il condamnoit visiblement par sa conduite, celle de ceux de sa maison & de sa famille, qui étoient les Ommiades, qu'il devoit les faire maudire dans la mosquée, comme ils avoient fait eux mêmes maudir Ali, & sa posterité pendant leur regne. Omar repondit à ces députés en ces termes : *Comme ce que vous me demandez, regarde l'autre monde, & non pas celui-ci, je crorois commettre un grand peché si je vous l'accordois. Car nous ne voyons pas que Dieu ait commandé à son prophete de maudire qui que ce soit, & nous ne trouvons point dans sa parole, qu'aucun le doive être pour sa mauvaise vie; puisque Pharaon même, qui s'étoit attribué avec tant d'imprudence la divinité, ne l'a pas été. Tant s'en faut que je puisse faire maudire les Ommiades, qui sont mes parens, qui font la priere, & qui observent le jeûne & toutes les autres pratiques des Musulmans.* Les deputés n'ayant rien à repliquer sur ce point, lui representerent un autre de leurs griefs, & lui dirent : *Mais, seigneur, un prince juste & équitable comme vous, doit-il laisser sa couronne à un successeur inique & impie?* Le calife leur ayant dit sur ce point que c'étoit un cas qui pouvoit arriver, & qui peut-être aussi n'arriveroit pas, & qu'il falloit par consequent en laisser la disposition à la providence; alors les deputés lui repliquerent, qu'ils connoissoient Jezid, fils d'Abdalmalek, qui étoit déja déclaré pour lui succeder, dont ils sçavoient toutes les mauvaises qualités. A ces paroles Omar se mit à pleurer, & leur demanda trois jours de tems pour penser à la réponse qu'il leur devoit faire. Les Ommiades ayant appris le détail de la conference d'Omar avec les députés, craignirent que ce prince ne prît la resolution de changer l'ordre de la succession, en transferant le califat de leur maison à une autre. Cette apprehention leur fit prendre le dessein de se défaire du calife, & ils subornerent pour cet effet un esclave qui lui donna du poison, dont il mourut âgé de quarante ans dans la même année 101. de l'hegire, & 719. de Jesus Christ, après avoir regné seulement deux ans & cinq mois, & fut enterré dans le monastere de saint Simeon, situé auprès de la petite ville de Maharat, qui est des dépendances de celle de Hems ou *Emesse* en Syrie. Ce fut aussi sous son califat, & vers l'an 100. de l'hegire, que l'on commença dans les provinces du Musulmanisme à répandre un bruit en faveur des Abbassides, que l'on disoit avoir beaucoup plus de droit au califat, comme proche parens de Mahomet, que n'en avoient les Ommiades, qui n'appartenoient en aucune maniere à la famille de ce faux prophete. Car les Abbassides descendoient en ligne directe d'Abdalmothleb, ayeul de Mahomet, aussi-bien qu'Ali, qui n'avoit aucun autre avantage sur eux que d'avoir épousé Fathime, fille de Mahomet. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

OMAR III. mathematicien, *cherchez* I. OMAR.

OMBIASSES, dans l'isle de Madagascar, sont les prêtres & docteurs de la fausse religion des peuples de ce pays. Ils sont tels que ceux qu'on nomme *Marabous* au Cap-Verd, c'est-à-dire, *Medecins*, *Magiciens & Sorciers.* Il y en a de deux sortes, les *Ompanorats*, & les *Ompisiquilis* : les *Ompanorats* sont les maîtres écrivains qui enseignent l'arabe en apprenant à écrire. Ils se sont distingués en plusieurs ordres, qui semblent avoir quelque espece de rapport à nos dignités ecclesiastiques, & dont voici les noms; *Malé*, c'est comme qui diroit, *Clerc*, qui apprend encore à écrire; *Ombiasse*, écrivain ou medecin; *Tibou*, soûdiacre; *Mouladzi*, diacre; *Faquihi*, prêtre; *Cat bou*, evêque; *Lamlemaba*, archevêque; *Sababa*, pape ou calife. Ils font des *Hiridzi* ou *Talismans* & autres charmes, qu'ils vendent aux grands & aux riches, pour les preserver de mille accidens, & pour faire perir leurs ennemis. Ils donnent aussi des *Auli*, qui sont de petits marmousets de bois, que l'on enferme dans des boëtes, d'où on les tire pour les consulter, & pour les prier d'être favorables dans les occasions où ils ont du pouvoir; car il y en a qui rendent riches, d'autres qui détournent les malheurs, & d'autres dont la puissance s'étend à plusieurs effets merveilleux. Ces fourbes sont fort redoutés du peuple, qui les tient pour sorciers; & les grands les ont employés quelquefois contre les François; mais leurs artifices ont été inutiles, & ils se sont voulu excuser en disant, qu'ils n'avoient aucun pouvoir sur les François, parce qu'ils sont d'une autre loi qu'eux. Les Ombiasses ont des écoles publiques dans le pays de Matatane, où ils enseignent leurs superstitions, & leurs sortileges. Les *Ompisiquilis* s'adonnent à la geomance, & tracent leurs figures sur une petite planche couverte de menu sable. Les malades vont à eux pour connoître les moyens & le tems de leur guerison; les autres pour sçavoir l'évenement de leurs affaires, le succès d'un voyage, & semblables choses; car ces peuples n'entreprennent presque rien sans consulter l'oracle du squille, ou de la *Geomance*. En marquant leurs figures avec le doigt sur la planche, ils observent l'heure, la planete, le signe & les autres superstitions de cet art. Les Ombiasses ont plusieurs livres, dans lesquels il y a quelques chapitres de l'alcoran, & d'autres pour apprendre la langue arabe, ou les remedes des maladies & des blessures. Au fond ce sont de grands imposteurs, qui séduisent les princes & le peuple. * Flacourt, *Hist. de Madagascar.*

OMBLA, anciennement *Ariona*, petite riviere de la Dalmatie, qui se décharge dans le petit golfe de saint Croce, environ à deux lieuës de la ville de Raguse, vers le nord. * Baudrand.

OMBRIE, province de l'état Ecclesiastique en Italie, *Umbria* ou l'*Umbra*. On la divisoit autrefois en Vilombrie ou Ombrie de de-là l'Apennin, qui contenoit la Romandiole, le duché d'Urbin, &c. & en Olombrie ou partie de deça l'Apennin, qui comprenoit l'Ombrie propre, dite aussi *duché de Spolete*, qui est sa ville capitale. Les autres sont, Foligny, Assise, Todi, Terni, Nocere, Narni, Rieti, Norcia, &c. Quelques-uns ont cru que le nom d'Ombrie est tiré de celui de l'ombre de l'Apennin, qui regne en divers endroits de cette province. D'autres en cherchent l'origine jusqu'au déluge & tirent son nom du mot *Imber*; mais cela est fabuleux. Les Ombriens ou Ombriques étoient un peuple Celte,

qui tenoient autrefois toute cette partie de l'Italie, qui étoit entre le Tibre & le Pô, la mer Adriatique, & la mer de Toscane; les Hetruriens ou Toscans étant venus s'y établir, les chasserent peu à peu des places qu'ils occupoient, & les forcerent de se retirer près de la mer Adriatique, où les Gaulois venant ensuite, les resserrerent extrémement. Dans la division de l'Italie en dix-sept provinces, l'Ombrie fut unie à la Toscane, & gouvernée par un consulaire. L'Ombrie renferme plusieurs autres petites provinces, telles que *Umbria Thuscia*; *Umbria Sabina*; *Umbria Crustumina*; *Umbria Fidenata*; *Senonia*, *&c.* * Strabon, *l.* 1. Pline, *l.* 3. *c.* 5. *&* 14. Merula, *p.* II. *cosmogr. l.* 4. Jacobilli, *descr. Ital.* Leandre Alberti, *descr. Umbr.*

OMBRONE, riviere de la Toscane, qui traverse tout le Sienois du nord au sud, passe près de Grosseto, & se décharge peu après dans la mer de Toscane. * Maty, *diction.*

OMBRONE, bourg du Sienois en Toscane. Il est à une lieuë & demie de Grosseto, vers le midi, entre la riviere d'Ombrone, & le lac de Castiglione. * Maty, *diction.*

OMER (saint) en latin *Audomarus*, évêque de Teroüanne dans le VII. siecle, étoit fils de *Friulse* & de *Domitte*, tous deux de famille noble & riche, & nâquit à Goldenthar près de Constance sur le haut Rhin. Il se retira jeune dans le monastere de Luxeu, où il fut reçu par l'abbé Eustase l'an 615. Le roi Dagobert le nomma l'an 636. à l'évêché de Teroüanne, vaquant depuis l'an 552. par la mort d'Athalbert, second évêque de ce pays. Il travailla fortement à rétablir la discipline dans ce diocese, abandonné depuis long-tems. Il établit le monastere de Sithiu, dont Mommolin fut premier abbé, puis saint Bertin, qui lui a donné son nom, & qui fut depuis évêque de Noyon. Saint Omer devint aveugle dans les dernieres années de sa vie. Il assista en cet état à la translation des reliques de saint Vaast, l'an 667. & mourut l'an 668. Il fut enterré par saint Bertin dans l'abbaye de Sithiu. Son culte étoit établi en France dès le tems de Louis *le Débonnaire*. On fait memoire de lui dans les martyrologes au 9. de Septembre, jour de sa mort. * *Anonym. apud Mabill. sæcul. II.* Bulteau, *hist. monast. d'Occident.* Baillet, *vies des Saints*,

OMLANDE, contrée des Pays-Bas, dans la province de Frise, aux environs de Groningue, est un pays fort peuplé, & abondant en pâturages. Il y a divers villages, & les peuples sont membres de l'état de Groningue. * *Voyez* Guichardin, *descr. des Pays-Bas.*

OMMIACH: c'est le nom d'un personnage considérable entre les Arabes, qui étoit fils d'*Abdal-Schems*, & dont la posterité porte le nom de *Banou Ommiah*, c'est-à-dire, *enfans d'Ommie*, ou *Ommiades*, qui ont possedé le califat pendant l'espace de quatre-vingt onze ans, & que les Alides & les Abbassides ont appellés par injure, *Faraéna Beni Ommiach*, *Pharaons* ou *tyrans de la maison d'Ommie*. Il y a cependant des auteurs qui étendent la durée de cette dynastie jusqu'à cent ans, depuis l'an 32. jusqu'à 132. de l'hegire, & depuis l'an 652. jusqu'à l'an 749. de Jesus-Christ: parce qu'ils commencent le regne de Môavie, depuis la mort d'Othman, à cause que Moavie se porta pour vengeur de son sang, & refusa de reconnoître Ali pour calife legitime. Il y a eu quatorze califes de cette maison, qui ont regné dans l'ordre qui suit, dont l'on peut voir les titres de chacun en particulier. Le premier est *Môaviah Ben Abou Sofian*, qui regna dix-neuf ans & trois mois. Le second, *Iezid Ben Môaviah*, regna trois ans & deux mois. Le troisiéme, *Môaviah Ben Iezid*, ne regna que quarante jours. Le quatriéme, *Marvan Ben Hakem*, qui ne descendoit pas directement de Moavie, mais qui étoit d'une autre branche de la même famille; car Hakem, pere de Marvan, étoit fils d'Ass, & petit-fils d'Ommiah: il regna un an & neuf mois. Le cinquiéme, *Abdalmalek Ben Marvan*, regna un an & un mois. Le sixiéme, *Valid Ben Abdalmalek*, regna neuf ans & huit mois. Le septiéme, *Soliman Ben Abdalmalek*, frere de Valid son prédecesseur, regna deux ans & huit mois. Le huitiéme *Omar Ben A'bdalaziz*, petit-fils de Marvan, regna deux ans & cinq mois. Le neuviéme, *Iezid Ben A'bdalmalek*, ou *Iezid*, II. du nom, frere de Valid & de Soliman ses prédecesseurs, qui regna quatre ans & un mois. Le dixiéme *Hescham Ben A'bdalmalek*, frere de Valid, de Soliman, & d'Iezid ses prédecesseurs, regna dix-neuf ans & huit mois. L'onziéme, *Valid Ben Iezid*, *Ben A'bdalmalek*, ou *Valid*, II. du nom, qui regna un an & deux mois. Le douziéme, *Iezid Ben Valid*, *Ben A'bdalmalek*, ou *Iezid*, III. du nom, qui ne regna que six mois. Le treiziéme, *Ibrahim Ben Valid*, *Ben A'bdalmalek*, frere d'*Iezid*, III. du nom, regna deux mois. Le quatorziéme, *Marvan Ben Mohammed*, *Ben Marvan*, *Ben Hakem*, ou *Marvan*, II. du nom, qui regna cinq ans, & qui fut le dernier des califes Ommiades en Syrie; car après lui il n'y eut de toute cette maison qu'un Abdalrahman qui se sauva des mains des Abbassides, & qui établit depuis une dynastie de califes Ommiades en Espagne. C'est ce Marvan qui est surnommé *Hemar* ou l'*Asne de Mesopotamie*, Il est vrai cependant que Marvan, le dernier de ces califes, laissa deux enfans nommés A'bdallah, & Obeïdallah, qui s'enfuirent en Ethiopie. Ben Schuhnah écrit qu'Obeïdallah fut tué sur le chemin, & qu'A'bdallah qui y arriva, vécut jusqu'au tems du calife Mahadi l'Abbasside, & y mourut sans enfans. Les Abbassides exterminerent entierement tous ceux des Ommiades qui tomberent entre leurs mains; & la race en eût été éteinte, si Abdalrahman Ben Môaviah, qui étoit petit-fils du calife Hescham, ne l'eût conservée en Espagne, où il commença à regner l'an 139. de l'hegire, sous le regne d'Almansor II. calife de la race des Abbassides. Cette dynastie des Ommiades en Espagne dura l'espace de 285. ans jusqu'en l'an 424. de l'hegire, & 1032. de Jesus-Christ; car ce fut dans cette année que Hescham, fils d'A'bdalmalek, surnommé *Moëzz Billah*, fut enfin entierement dépossedé par les Alides, qui avoient commencé à se soulever contre les Ommiades dès l'an 400. & 1009. de Jesus-Christ. Pour bien entendre l'origine & la chûte de la dynastie des Ommiades, tant en Syrie qu'en Espagne, il faut voir les titres d'Ali, de Môaviah, des Abbassides, d'Aboul'Abbas Saffah & de Marvan; mais on ne peut s'empêcher de remarquer ici deux évenemens considérables rapportés par Khondemir, & par Ben Schuhnah. Le premier est, qu'A'bdallah, oncle d'Aboul'Abbas Saffah, premier calife de la maison des Abbassides, après avoir défait Marvan, assembla environ quatre-vingts des principaux de la maison d'Ommie, ausquels ils avoient donné quartier, & les fit tous assommer par des gens armés de massuës de bois, qui étoient mêlés parmi eux, après quoi il fit couvrir leurs corps de tapis, sur lesquels il donna un grand banquet aux officiers de son armée, de sorte que cette rejoüissance se passa au milieu des derniers sanglots de ces miserables qui respiroient encore. Abdallah ne se contenta pas de cette cruelle execution; car il fit ouvrir les sepulcres des califes de cette maison, à la reserve de celui d'Omar Ben Abdalâziz, fit exposer leurs corps sur des gibets, & traîner ensuite à la voirie; & les historiens des Abbassides remarquent que l'on ne trouva dans celui de Môavie que de la poussiere, & dans celui d'Iezid, son fils, que des charbons. Nouaïri écrit que la dynastie des Ommiades en Espagne a eu quinze rois, qui ont regné successivement depuis l'an 138. de l'hegire, & 755. de Jesus-Christ jusqu'en 290. de l'hegire, & 902. de Jesus-Christ; ce qui doit s'entendre sans interruption, depuis Abdalrahman, jusqu'à Nasser Ledinillah Ben Mohammed, Ben Abdallah, qui commença à regner vers l'an 300. de l'hegire, & 912. de Jesus-Christ, selon Ebn Amid, mais ces mêmes Ommiades, qui avoient été dépossedés par les Alides, remonterent sur le thrône; car Iahia, fils d'Ali, ayant été tué, le conseil des Musulmans arrêta que l'on ne recevroit plus aucun roi de la race des Ommiades; mais les affaires d'Espagne étant extrémement broüillées, vers l'an 414. de l'hegire, & 1023. de Jesus-Christ. Hescham, troisiéme du nom, regna encore: celui-ci ayant été encore chassé, à cause de son Hageb, qui tenoit alors lieu de visir ou ministre principal, un autre prince de la maison d'Ommie, demanda au milieu de ces troubles d'être élû roi; & sur ce qu'on lui representa, qu'après le decret du senat de Cordouë,

il y auroit beaucoup de danger pour lui, il répondit à ceux qui lui parloient ainsi : *Faites-moi aujourd'hui roi, & tuez-moi demain.* Ce fut après toutes ces contestations des Ommiades & des Alides, que les Marabous ou Almoravides, tirent la conquête de l'Espagne l'an 477. de l'hegire, & 1084. de Jesus-Christ. L'on peut compter les Almoravides pour successeurs des Ommiades en Espagne. On trouve l'histoire de ces Ommiades d'Espagne à la fin du *Tarikh alholafa* ou histoire des califes de Soïouthi, comme aussi dans celle de Nouaïri. Outre ces deux dynasties des Ommiades, tant en Syrie qu'en Espagne, dont les princes ont pris tous le titre d'*Emir almoumenin* ou de calife, il s'en trouve encore une troisiéme, qui s'établit dans l'Iemen ou Arabie heureuse, sur laquelle l'on peut voir dans la bibliotheque Orientale le titre d'*Amer Ben Abdalvahab.* Il y a deux histoires generales des Ommiades, sous le titre d'Akhbar Beni Ommiah ; dont la premiere a été composée par A. ou Mehiahed ; & la seconde, par Khaled Ebn Hescham Alommaoui ou Ommoui. L'on peut aussi ajoûter ici, qu'entre les califes, les Ommiades passent pour avoir été fort ignorans, & les Abbassides tres-sçavans, & que Motadhed l'Abbasside ayant voulu faire maudire les Ommiades, comme ceux ci avoient fait Ali, & ceux de sa race, en fut dissuadé. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

OMMIADES, *voyez* l'article précedent.

OMMIRABI, OMARABEA, riviere de Barbarie en Afrique, prend sa source au mont Atlas, traverse le Tedles, province du royaume de Maroc, & separe ce royaume de celui de Fez, & se décharge à Azamor, dans le petit golfe d'Ommirabi, que l'on prend pour le *Portus Rusibis*, *Rusubis* ; ou *Rutubis*, des anciens. Ainsi, selon la disposition des cartes de Ptolomée, la riviere d'Ommirabi devroit être l'ancienne *Cusa*, & non pas l'*Asama.* * Maty, *diction.*

OMOAL, qui est la *Nabarcha* des anciens, est une ville de la Perse, située au nord du mont Taurus, Elle est composée d'environ 3000. maisons habitées par des Armeniens, des Georgiens, des Juifs, des Persans, &c. qui parlent sept langues differentes. Elle étoit autrefois plus grande & la capitale d'un pays. C'est encore une jolie ville, qui a un bon château environné d'un fossé profond. Il y a trois cens princes ou prophetes enterrés dans sa mosquée, dont plusieurs ont des tombeaux magnifiques. * Herbert, *pag.* 106.

OMPHALE, reine de Lydie, maîtresse d'Hercule On a feint que ce heros fut si follement épris de cette princesse, qu'il quitta la massuë pour prendre la quenoüille, afin de filer avec les femmes. Il avoit, dit-on, tué près du fleuve Sangaris, un serpent qui désoloit le pays d'Omphale ; mais cette riviere est assez éloignée de la Lydie, & pour ne pas donner un démenti aux anciens, il faudroit supposer que les Lydiens du tems d'Hercule habitoient une contrée bien plus septentrionale, que celle où ses descendans regnerent. * Properce, *l.* 3. *El.* 11. Seneque, *in Hippol.* Athenée, *l.* 6. Plutarque, *in Thes.* Ovide, *de arte amandi, in epist. de Dejan. & in fast.* Natalis Comes, *Myth. &c.*

OMPHALIUS (Jacques) jurisconsulte Allemand, natif d'Andernac, dans le XVI. siecle, fut conseiller du duc de Cleves, & enseigna à Cologne. Il avoit un grand fond de litterature : ce qu'on peut voir par les ouvrages que nous avons de sa façon, qui sont ; *de officio & potestate principis in rep. lib. X. De usurpatione legum & eorum studii lib. VIII. De civili politia ; Nomologia ; de Elocutione, imitatione & apparatu ; comment. in Ciceronis orat. III. &c.* Omphalius mourut l'an 1570. * Pantaleon, *l.* 3. *Prosopogr.* Simler, *in epist. Gesn.* Melchior Adam, *in vit. Jurisc. Germ.*

OMRAS ou OMHRAS, seigneurs de la cour du grand Mogol, empereur des Indes, sont la plûpart des avanturiers & des etrangers de toutes sortes de nations, principalement de Perse ; car il n'y a point en cet empire de duchés, ni de comtés, ni de marquisats ; & le grand Mogol possede toutes les terres en propre. D'ailleurs, les fils d'Omras ne sont point heritiers ni successeurs de leur pere ; & l'empereur leur donne seulement quelque petite pension ; à moins que leur pere ne les ait avancés par sa faveur : ce qui arrive, lorsqu'ils sont bien faits, blancs de visage, & qu'ils peuvent passer pour vrais Mogols ; (car, comme nous l'avons remarqué dans l'article des MOGOLS, ces peuples sont blancs, au lieu que les Indiens, originaires du pays, sont noirs.) Entre les Omras, les uns commandent mille chevaux ; les autres deux mille ; & ainsi en augmentant jusqu'à douze mille. Leur paye est plus ou moins grande, à proportion du nombre des chevaux, qui surpasse souvent celui des cavaliers ; car pour être mieux en état de servir dans les pays chauds, un cavalier doit avoir deux chevaux, afin de changer. Il y a toûjours vingt-cinq ou trente de ces Omras à la cour : ce sont ceux-là qui parviennent aux gouvernemens des provinces, & aux principales charges du royaume, & qui sont comme ils s'appellent, *les colonnes de l'empire.* Outre ces grands seigneurs, il y a des petits Omras, qu'on nomme *Mansebdars*, c'est à dire, *des cavaliers à Manseb*, qui est une paye plus considerable que celle des autres cavaliers. Ils n'ont point d'autre chef que le roi, & de ce rang ils passent à la dignité d'Omras. * Bernier, *histoire du grand Mogol.*

OMRAS : on donne aussi ce nom aux grands seigneurs dans le royaume de Golconde, dans la presqu'isle de l'Inde au-deçà du golfe de Bengala Ils sont la plûpart Persans, ou fils de Persans. Lorsqu'ils vont par la ville, ils sont precedés par un ou deux élephans, sur lesquels il y a trois hommes qui portent des bannieres. Après ces élephans, marchent cinquante ou soixante cavaliers bien montés sur des chevaux de Perse ou de Tartarie, avec des arcs & des fléches, l'épée au côté, & le bouclier sur le dos ; & ceux-ci sont suivis d'autres gens à cheval, qui jouent de la trompette & du fifre L'Omra vient après eux à cheval, entouré de trente ou quarante valets de pied. On voit ensuite le palanquin porté par quatre hommes ; & cette pompe finit par un chameau ou deux, montés par des gens qui battent des tymbales. Lorsqu'il plaît à l'Omra, il se met dans son palanquin, & alors son cheval est mené en lesse. Il y a des Omras qui ne sont pas si riches, & qui proportionnent leur train à leurs facultés. * Thevenot, *voyage des Indes, tom.* 3.

ON

ONA (Pierre de) Espagnol, natif de Burgos, & évêque de Gayette en Italie, dans le royaume de Naples, entra jeune parmi les religieux de la Mercy, & s'y rendit tres-habile, dans la philosophie de l'école. La reputation qu'il acquit en enseignant dans le monastere d'Alcala, fit résoudre aux professeurs de cette celebre université, dans une assemblée publique, de n'y enseigner que la logique du pere Pierre de Ona, qui avoit publiée sous ce titre, *Artium cursus.* Il composa des commentaires sur la dialectique & sur la physique d'Aristote ; des sermons, &c. fut nommé par le roi Philippe III. l'an 1602 à l'évêché de Venezuela dans l'Amerique meridionale. Peu de tems après, il fut elevé à celui de Gayette en Italie, où il mourut l'an 1626. & non pas l'an 1634. comme Ughel l'a cru, & fut enterré dans la cathedrale, où l'on voit son epitaphe. * Ægidius Gondisalvus. Davila, *in theat. Ind. eccl.* Ughel, *Ital. sacr.* Nicolas Antonio *biblioth. script. Hisp.*

ONAN, fils de *Juda* & de *Sué*, que Dieu punit de mort, parce qu'il commettoit une impureté detestable. * *Genes.* 38.

ONANO, bourg avec titre de duché Il est dans l'Orvietan, province de l'état de l'Eglise, entre Aquapendente & Petigliano, à deux lieuës de chacune de ces villes. * Maty, *diction.*

ONASIME ou ONESIME, *Onesimus*, écrivit la vie de l'empereur Probus & de quelques autres, comme nous l'apprenons de Vopiscus, *in Caro, &c.*

ONASIME de Cypre, ou, selon d'autres, de Sparte, Sophiste & orateur, vivoit au commencement du IV. siecle, du tems de Constantin *le Grand*, & écrivit divers ouvrages, que nous n'avons plus, & dont on pourra voir le denombrement dans Suidas.

ONATE ou OGNATE, petite ville avec titre de comté,

comté, & academie, erigée en 1543. Elle est dans la Biscaye, en Espagne, sur les confins de Guipuscoa. * Maty, *diction.*

ONE (Le cap d') *Ona Caput*, anciennement *Magnum Promontorium*, c'est un grand cap de la Barbarie. Il est dans le royaume de Telensin, au nord de la ville de ce nom, vers l'emboûchure de la Mulvia. Il prend son nom de la ville d'One, qui y est placée. * Maty, *dictionnaire.*

ONEGA, grand lac de Moscovie, que ceux du pays appellent *Onega Ozero*, est un des plus considerables de l'Europe; car il a cinquante lieuës de longueur, dix-huit de large, & cent vingt de circuit. Il est entre la mer Blanche & le lac dit *Ladoga* ou Ladesko, où il se decharge par le canal d'une riviere. La partie de ce lac, qui est au septentrion, appartient aux Suedois, & celle qui est vers le midi est aux Moscovites.

ONEILLE ou ONEGLIA, ville & marquisat d'Italie sur la côte de Genes, au duc de Savoye, est une vallée agreable, extremement fertile & feconde en oliviers, en vin & en autres fruits.

ONESICRITE, *Astypaléen*, c'est-à-dire *natif d'Astypalea*, ville de la mer Egée, philosophe & historien, florissoit vers la CXIV. olympiade, l'an 324. avant Jesus-Christ, & étoit sectateur de Diogene *le Cynique*, & suivit à la guerre Alexandre *le Grand*, qui l'envoya dans les Indes, où il conversa avec les brachmanes. Il fit un voyage sur l'Ocean des Indes par ordre de ce prince; & après son retour, il l'avertit que, suivant l'avis des Chaldéens, il ne devoit point entrer dans Babylone. Il fit un recit à Alexandre de ce qu'il avoit vû dans les Indes, & en écrivit l'histoire, qui au jugement de Strabon étoit pleine de fables. Suidas parlant de son style, dit qu'il s'étoit proposé d'imiter Xenophon; mais qu'il n'avoit pas approché de l'elegance du style de cet auteur. Arrien pretend qu'il n'avoit pas été intendant de la flotte, mais un simple pilote des vaisseaux d'Alexandre. * Diogene *Laërce*, *l.* 6. *vita Phil.* Strabon, *l.* 15. Plutarque, *in Alexand.* Aulu-Gelle, *l.* 9. *c.* 4. Elien. Quint-Curce. Arrien. Suidas, & divers autres cités par Vossius, *lib.* 1. *de hist. Græcis cap.* 10. *&c.* M. Du Pin, *bibliotheque universelle des histor. prof.*

ONESILE, *Onesilus*, roi de Salamine en Chypre, s'empara de la couronne en l'absence de son frere Gorgo, qui étoit allé commander l'armée navale de Xerxés, roi de Perse, contre les Ioniens, vers l'an 480. avant J. C. Il assiegea la ville d'Amathonte; mais les Perses vinrent au secours de cette place, gagnerent une bataille contre Onesile, & lui couperent la tête, qu'ils attacherent sur les creneaux des murailles d'Amathonte. On dit qu'un essein d'abeilles la remplit presqu'aussi-tôt de miel: ce que les habitans ayant regardé comme un prodige, ils consulterent l'oracle, qui leur ordonna d'inhumer cette tête, & de lui faire des sacrifices. * Herodote.

ONESIME (saint) *Onesimus*, évêque d'Ephese, & martyr dans le I. siecle de l'eglise, étoit de Phrygie, & fut esclave de Philemon, qu'il vola; ensuite de quoi il alla voir saint Paul captif à Rome. Le saint apôtre lui ayant parlé, le porta non seulement à se repentir de sa faute, mais le convertit, l'instruisit & le baptisa. Il le retint pendant quelque tems, puis le renvoya à Philemon, auquel il le recommanda, dans cette epître que nous avons entre les canoniques. Ce dernier le reçut avec beaucoup d'affection, & le mit en liberté. Onesime devint depuis si éminent en vertu, qu'il fut évêque d'Ephese. Saint Ignace lui donne de grandes loüanges. Il mourut pour la foi sous l'empire de Trajan, & fut lapidé à Rome, où il étoit venu à la priere du proconsul.

☞ Les constitutions apostoliques marquent que l'Onesime, pour lequel saint Paul interceda auprès de Philemon, fut établi par saint Paul même évêque de Berée. Il n'y a pas d'apparence que l'Onesime, évêque d'Ephese, contemporain de saint Ignace, soit le même que celui dont parle saint Paul, quoique les martyrologes les ayent confondus. Les Grecs placent le martyre d'Onesime sous l'empire de Domitien, vers l'an 95. & le joignent à Philemon, & aux autres martyrs de Colosse, dont ils font la memoire le 22. de Novembre; mais ils font une fête particuliere d'Onesime au 16. Fevrier. * S. Paul, *epist. ad Philemon.* S. Ignace, *epist. ad Ephes.* Baronius, *in annal.* Tillemont, *vie de saint Paul.* Baillet, *vies des Saints.*

ONESIPHORE, disciple de S. Paul, étoit établi dans l'Asie mineure, & peut-être à Ephese même, lorsque saint Paul y porta les lumieres de l'evangile: il se convertit à la foi de Jesus-Christ, & rendit de grands services aux fideles de ce pays. S. Paul lui rend témoignage, qu'il l'avoit assisté, & soulagé tant à Ephese qu'à Rome, où il étoit venu le chercher, pendant qu'il y étoit prisonnier, dans le tems de son second voyage. C'est tout ce que nous sçavons d'Onesiphore par l'ecriture; & les anciens n'y ont rien ajoûté; mais les Grecs modernes ont écrits qu'il avoit été l'un des soixante & douze disciples, & qu'il fut depuis évêque & martyr. Le martyrologe Romain porte que saint Onesiphore ayant été arrêté dans l'Hellespont avec saint Porphyre, par l'ordre du proconsul Adrien, il fut rudement chargé de coups, & traîné par des chevaux indomptés. Tout cela est fort incertain. Les Grecs font sa fête au 29. d'Avril, & au 8. Decembre. Adon & les autres Latins la marquent au 6. de Septembre. * 2. *ad Timoth.* 4. *v.* 16. *& seq. menolog. & menaa Græcorum martyrologia.* Baillet, *vies des Saints.*

ONGOSCHIO, grand seigneur de la cour de l'empereur du Japon, fut choisi par Taicko, pour tuteur du prince Fideri, que cet empereur laissoit en mourant, successeur de sa couronne, à l'âge de six ans. Il accepta la tutelle, & promit par un acte signé de son sang, qu'il restitueroit la couronne à Fideri, dès qu'il seroit parvenu à l'âge de quinze ans, & qu'il le feroit couronner empereur par le Dairo; mais son ambition lui fit prendre le dessein de s'élever sur le thrône. Il fit épouser sa fille au prince Fideri, & cependant leva une puissante armée pour se rendre maître du royaume. Fideri voulut en vain soûtenir sa qualité d'empereur, & ne put resister aux forces d'Ongoschio, qui l'assiegea dans la ville d'Ozacha, où il s'étoit retiré, & le brûla dans son palais avec sa femme qui étoit sa propre fille, & plusieurs personnes de qualité qui les accompagnoient. Ce tyran ne se borna pas à cette cruauté; il fit aussi mourir tous les seigneurs qui s'étoient declarés pour Fideri, ou qui avoient eu la moindre intelligence avec lui, & par ce moyen demeura possesseur de l'empire du Japon. * Mandeslo, *voyage des Indes.*

ONIAS, I. de ce nom, grand pontife des Juifs, succeda à Jaddus, l'an du monde 3711. & 324 avant Jesus-Christ. Il gouverna environ 14. ans sous le regne de Ptolemée fils de Lagus en Egypte, & eut Simon pour successeur.

ONIAS II. pensa être la cause de la ruine des Juifs, pour avoir manqué de payer un tribut à Ptolemée *Evergetes*. Il commença à gouverner l'an du monde 3793 242. avant Jesus-Christ, tint le pontificat 9. ans, & laissa Simon II.

ONIAS III. fils & successeur de Simon II. & petit-fils d'Onias II. reçut la fameuse ambassade des Lacedemoniens. Son frere Jason ayant répandu un grand nombre de calomnies contre Onias, persuada à Antiochus *Epiphanés*, de déposer son frere, & de lui ceder la place de sacrificateur, moyennant une grosse somme d'argent qu'il donna à ce prince. Si-tôt qu'Onias se vit dépoüillé de sa dignité, il sortit de la Judée, & alla demeurer à Antioche près du bourg de Daphné. Enfin Menelaüs, à qui on avoit ôté la grande sacrificature, ne pouvant supporter les reprimandes d'Onias, engagea un des grands officiers de la cour d'Antiochus, nommé Andronic, à le faire mourir. Andronic s'acquitta bientôt de cette commission, & tua de sa propre main ce grand-prêtre, qui laissa en mourant un fils nommé *Onias*. Celui-ci n'ayant plus d'esperance de parvenir à la souveraine sacrificature, se retira en Egypte avec un grand nombre de Juifs, obtint de Ptolemée *Philopator*, la permission de bâtir un temple au vrai Dieu, semblable à celui de Jerusalem, sur les ruines du château de Bubaste, près de la ville de Leontopolis, qui étoit du gouvernement d'Heliopolis. On donna à ce temple, qui fut commencé après la mort d'Onias le sacrificateur, le nom d'Onion; on y éta-

blit des sacrificateurs de la race d'Aaron & des Levites, avec le même culte qu'à Jerusalem. Ce temple subsista en Egypte pendant l'espace d'environ 223. ans, & fut brûlé sous l'empire de Vespasien, par Paulin, general de l'armée Romaine, trois ans après celui de Jerusalem, l'an 73. de Jesus-Christ.* Torniel, Salian, sponde & Usserius, *in annal. vet. Test. 2. Machab. 12. ℣. 7.* Josephe, *antiq. lib. 12.*

ONIAS, homme juste & cheri de Dieu, qui obtint de la pluye par ses prieres, durant une extrême secheresse. Voyant une furieuse guerre civile allumée entre Hyrcan & Aristobule, qui se disputoient la royauté & la souveraine sacrificature des Juifs, il s'alla cacher dans une caverne. On le trouva, on l'en tira, & on l'amena dans le camp. Les Juifs le conjurerent, que comme il avoit autrefois empêché la famine par ses prieres, il voulût alors faire des imprécations contre Aristobule & tous ceux de sa faction. Il y résista long-tems, mais enfin le peuple l'y contraignit. Il fit sa priere en ces termes: *Grand Dieu, qui êtes le souverain monarque de l'univers, puisque ceux qui sont ici presens sont votre peuple, & que ceux que l'on assiege sont vos sacrificateurs, je vous prie de n'exaucer les prieres ni des uns ni des autres.* A peine eut-il prononcé ces paroles, que quelques scelerats l'accablerent à coups de pierres. Ils en furent visiblement punis de Dieu, comme on peut le voir dans Josephe, *antiquit. liv. XIV. chap. 3.*

ONIES, montagnes dont parle Plutarque dans la vie de Cleomene. Thucydide en parle aussi, mais il les nomme au singulier. Strabon dit au livre VIII. que ces monts étoient étendus depuis les rochers Scyronides, par le chemin qui conduit dans l'Attique, jusqu'à la Bœotie & le mont Cithæron. Qu'ils étoient ainsi nommés, comme qui diroit *les Monts des Anes.* Ils étoient dans l'isthme de Corinthe, tirant vers le septentrion.

ONKELOS, surnommé *le Proselyte*, fameux rabbin, vivoit vers le tems de Jesus-Christ, si nous en croyons les auteurs Hebreux. Azarias, auteur du livre intitulé *Meor Enaim*, c'est-à-dire, *la lumiere des yeux*, dit qu'Onkelos se fit proselyte du tems d'Hillel, & de Sammai, & qu'il avoit vû Jonathan fils d'Uziel; (ces trois docteurs florissoient 12. ans avant la venuë du Messie, selon la chronologie de Ganz auteur Juif.) Il ajoûte qu'Onkelos étoit contemporain de Gamaliel, (qui vivoit selon Ganz, 28. ans après Jesus-Christ) Cependant le même Ganz met Onkelos 100. ans après Notre-Seigneur, suivant son calcul; & pour accorder son opinion avec celle d'Azarias, il dit qu'Onkelos a vécu fort long-tems. Cet Onkelos est l'auteur de la premiere paraphrase chaldaïque, sur le pentateuque de Moyse. Il n'étoit point fils d'une sœur de l'empereur Titus, comme ont cru quelques Juifs; ni le même qu'Aquila, ce celebre auteur d'une version grecque, comme l'ont assuré quelques-uns de nos docteurs. C'est lui, au rapport des Talmudistes, qui fit les funerailles du rabbin Gamaliel, (que le sçavant Schickard prend pour le précepteur du saint Paul,) & qui pour les rendre plus magnifiques, brûla des meubles pour la valeur de sept mille écus, monnoye de Constantinople. Le talmud marque soixante-dix mines de Tyr. La mine, poids de Tyr, contenoit vingt cinq *sela*, ou sicles; chaque *sela* valoit quatre deniers d'argent; le denier d'argent étoit un écu, monnoye de Constantinople. Ainsi, 70. mines faisoient 7000. écus. La coûtume des Hebreux étoit de brûler le lit & les autres meubles des rois après leur mort, pour montrer peut-être que personne n'étoit digne de s'en servir après eux. Comme ils ne portoient gueres moins de respect aux présidens de la synagogue, (tel qu'étoit Gamaliel) qu'ils en portoient aux rois mêmes, ils brûloient aussi dans leurs funerailles leur lit & leur meubles. Abraham Zacuth, auteur du *Juchasin*, parle de cette prodigieuse dépense. Vorstius, au lieu de lire *Tsouri*, qui signifie *meubles*, a lû *Tsori*, qui veut dire *baume*; mais il n'a pas fait reflexion que ce n'étoit point la coûtume des Juifs de brûler des aromates dans la ceremonie des funerailles, comme faisoient les Romains dans la pompe funebre, & sur le bucher du défunt.* Ferrand, *reflexions sur la religion Chrétienne.*

ONO, ville de Palestine dans la tribu de Benjamin proche le Jourdain, que Samad fit bâtir après le retour de la captivité de Babylone. * *Paral.* 8. 12.

ONOCENTAURE, animal monstrueux, avoit, dit-on, le visage d'homme, le sein d'une femme, & le reste du corps d'un âne. Saint Jerôme tâche de prouver par l'Ecriture-Sainte, qu'il y a eu de ces sortes d'animaux. Theodoret dit que ces Onocentaures étoient des démons nocturnes, ou des spectres qui paroissoient de nuit.* S. Jerôme, *contra Vigilant.* Theodoret. *Isaie, c. 13. & 14.* Bochart, *Hierozoic.*

ONOCROTALE, que l'on nomme d'ordinaire un pelican, est un oiseau, de marais de la grosseur d'un cigne, & presque de sa nature. Il cherche sa proye dans les eaux avec un bec qui a plus d'un pied de long, afin de pêcher plus à son aise: au-dessous de ce bec, depuis le bout de la machoire d'en bas en tirant jusqu'au milieu du col, est une grande peau en forme de besace, où cet oiseau met en reserve le poisson qu'il prend. On en a vû un à Versailles, engloutir un pigeon tout vif qu'il attrapa sur le bord de l'étang: ce qui n'est pas étonnant; car cette poche tiendroit plus de six livres de poisson, parce qu'elle s'étend beaucoup. Les os de l'Onocrotale sont luisans, sans moële, & diaphanes; les sauvages en font des souflets. *Onocrotalus* vient du grec ὄνος *âne*, & κρόταλον *bruit*, à cause qu'il a un cri qui n'est pas moins desagreable que celui d'un âne qui brait. On dit portant qu'il aime à entendre la musique, tant de voix que d'instrumens. Willughby rapporte à ce sujet que le duc de Baviere en avoit un, qu'il garda l'espace de quarante ans, lequel assistoit volontiers aux concerts qui se faisoient dans son palais; & il ajoûte que cet oiseau sembloit, pour ainsi parler, battre la mesure par les mouvemens de sa tête, lorsque les trompettes joüoient.* Aldrovandus. Willughby, *Ornithologie. Le cabinet de la bibliotheque de sainte Geneviéve*, par le pere Claude du Molinet, chanoine regulier de la congregation de France.

ONOMACRITE, *Onomacritus*, poëte Grec, est estimé auteur des poëmes qu'on attribuë à Orphée, & des oracles de Musée. Il vivoit vers la LXVI. olympiade, 516. ans avant Jesus-Christ, & fut chassé d'Athenes par Hypparque, un des fils de Pisistrate. * Herodote & Suidas, *in Onomac.*

ONOMANCIE, quelques-uns disent *Onomance*, & d'autres *Nomancie*. En parlant à des sçavans il faut dire *Onomancie* ou *Onomance*: mais en parlant au peuple, ou à ceux qui se mêlent de ce métier, on peut dire *Nomancie.* Quoi qu'il en soit, c'est un art qui enseigne à deviner par le nom d'une personne le bonheur & le malheur qui lui doit arriver. L'*Onomancie* est ridicule & condamnée par les canons & par les peres. Ce mot vient des mots grecs ὄνομα, *nom*, & μαντεία *devination.* * *Antiq. Gr. & Rom.*

ONOR, royaume d'Asie dans le Bisnagar, en la presqu'isle de l'Inde, au-deça du Gange, & le long de la côte de Malabar, est appellé *Ponaran* par ceux du pays. Il y a une ville qui donne son nom au royaume, où les Portugais ont une forteresse & un port. Le poivre y est fort pesant, & le noir meilleur que le blanc.

ONSPACH, ou ANSPACH, *Onoldium*, *Onspachium* ou *Anspachium*, ville avec un marquisat de l'empire, dans la Franconie, appartient à un prince de la maison de Brandebourg, & est entre Nuremberg & Bamberg. *Cherchez* ANSPACH & BRANDEBOURG.

ONTARIO (le lac) appellé autrefois *le Lac de Saint Louis*, ou *de Frontenac*. Il est dans la Nouvelle France, dans l'Amerique septentrionale, au midi oriental du lac des Hurons. Il est formé par plusieurs rivieres, qui s'y déchargent, mais particulierement par celle de S. Laurent, qui y entre du côté du couchant & en sort de celui du levant. Sa figure est ovale, & le pere Hennepin, missionnaire Recollet, qui l'a souvent traversé, lui donne 80. lieuës du couchant au levant, & 25. ou 30. du nord au sud dans sa plus grande largeur. Il assure qu'il est navigable par tout, & fort abondant en poisson. * Maty, *diction.*

ONUPHRE PANVINI, de Verone, religieux de l'ordre de saint Augustin, dans le XVI. siecle, continua la vie des papes que Platine nous avoit donnée, & composa divers ouvrages concernans les antiquités ecclesiast-

tiques. Il dédia les vies des papes à Pie V. en 1566. Jacques Strada de Mantouë, son ami, lui avoit arraché cet ouvrage, & l'avoit publié à Venise en 1557. Onuphre y reconnut diverses fautes, & travailla à les corriger. Il préparoit une histoire generale des papes & des cardinaux, lorsqu'il mourut à Palerme en Sicile en 1568. âgé de 39. ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il en fit plusieurs autres; comme, *De primatu Petri*; *Chronicum ecclesiasticum*, *De antiquo ritu baptizandi Cathecumenos & de origine baptizandi imagines*; *Festi & triumphi Romanorum*; *De Sybilis*; *Comment. reip. Roman. comment. de triumpho*; *Comment. in fastos consulares. lib. IV. de imper. Rom. Græc. Latin. &c.* De Thou, *hist l.* 43. Paul Manuce, *in epist.* Curtius, *in elog.* Petramellarius, *in præfat.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

ONUPHRE (Saint) anachorete de la Thebaïde dans le IV. siecle de l'eglise, avoit commencé les épreuves de la vie spirituelle dans le monastere d'Abage, près d'Hermopolis. Après avoir passé quelque-tems dans ce monastere, il resolut de s'enfoncer dans le desert de la Thebaïde; & y ayant rencontré un solitaire, il demeura quelques jours avec lui. Ce solitaire l'emmena dans un desert plus affreux & plus reculé, où Onuphre vécut près de soixante & dix ans, sans voir qui que ce soit que le solitaire qui l'avoit introduit en ce lieu, lequel lui venoit rendre visite tous les ans une fois. L'abbé Paphnuce le rencontra dans ce desert, n'ayant plus presque de figure d'homme. Il eut de longs entretiens avec lui, dont le dernier finit par la mort d'Onuphre, qui mourut en sa présence un jour qui répondoit au 12. de Juin. * Paphnuce, *apud Rosveid. in vitis patrum.* Baillet, *vies des Saints.*

OO

OONSEL (Guillaume Van) né à Anvers le 9. Août 1571. entra dans l'ordre de saint Dominique, où il se rendit celebre par un grand nombre d'ouvrages de pieté, & par son talent pour la prédication. Il mourut subitement le 3. Septembre 1630. dans le couvent de son ordre à Gand. Ses principaux ouvrages sont: *Consolatorium animæ hinc migrantis*, Gand, 1617. *Enchiridion concionatorum*, Anvers 1619. *Syntaxis ad expeditam divini verbi tractationem*, Anvers 1622. Cet ouvrage a été réimprimé deux fois à Paris; la premiere avec les apostilles de quelques docteurs; la seconde étoit revûë par Goussainville. *Officina sacra biblica*, Doüay 1624. La victoire de l'Eglise, & la ruine de la synagogue Calviniste en flamand, Gand 1625. *Perspectiva nobilitatis Christianæ*, en latin, françois, espagnol & flamand par colonnes, Anvers 1626. *Hieroglyphica sacra*, Anvers 1627. *Tuba Dei*, Gand 1629. *Concionum moralium compendium*, Doüay 1630. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

OOSTBURG, bourg fortifié. Il appartient aux Provinces Unies, & est situé dans la Flandre Hollandoise, à une lieuë de l'Ecluse du côté du levant. * Maty, *diction.*

OOSTENBEY, petite ville de la Suede. Elle est dans l'isle d'Oelande, à onze lieuës de la ville de Berkholm, vers le midi. * Maty, *diction.*

OOSTERGO, contrée de la Frise, une des Provinces-Unies. Elle est entre le Westergo, le Sevenwold, la seigneurie de Groningue, & la mer d'Allemagne. Ses lieux principaux sont Dockum, & Leuward, capitale de la Frise. * Maty, *diction.*

OOSTMERSUM, petite ville de l'Overissel. Elle est dans le pays de Twente, vers les confins du comté de Benthem. On prétend qu'elle a pris son nom des Marses, qu'on croit en avoir été les anciens habitans. * Maty, *diction.*

OP

OPALES, fêtes en l'honneur de la déesse Ops, femme de Saturne, que les Romains celebroient le 14. des calendes de Janvier, c'est-à-dire, le 19. de Decembre, qui étoit le troisiéme jour des Saturnales. Saturne & Ops étoient adorés comme des dieux qui présidoient aux biens de la terre: c'est pourquoi on leur faisoit des sacrifices après avoir recueilli tous les grains & tous les fruits; & l'on faisoit des festins aux esclaves qui avoient travaillé à cultiver la terre, & à faire la moisson. * Macrob. *Saturn. l.* 1. *c.* 10. Varron, *de L. Lat. l.* 5.

OPERA, representation en musique, avec des machines, & des danses. L'abbé Perrin, qui avoit été introducteur des ambassadeurs auprès de feu Gaston de France duc d'Orleans, fut le premier qui en l'année 1669. obtint du roi le privilege d'établir dans Paris un opera, à l'imitation de ceux de Venise, sous le titre d'*academie des opera en musique établie par le roi.* La dépense excessive que demandoit un pareil établissement, obligea cet abbé d'associer à son privilege le marquis de Sourdéac, homme de qualité, d'un genie tres-singulier pour les machines de theâtre, le nommé Chanperon & le sieur Cambert musicien. Après cet accord, ces associés firent venir de Languedoc les plus fameux musiciens, dont les principaux furent, Cledieres, Beaumaviel & Miracle. Lambert organiste de saint Honoré, qui avoit été choisi pour la composition de la musique de l'opera, ayant ramassé les meilleurs voix qu'il pût trouver pour joindre aux musiciens de Languedoc, commença ses repetitions dans la grande salle de l'hôtel de Nevers, où étoit auparavant la bibliotheque du cardinal Mazarin. Après ces préparatifs, ayant dressé un theâtre dans le jeu de paume de la ruë Mazarine, vis-à-vis la ruë de Guenegaud, on y representa au mois de Mars 1671. Pomone, dont les vers étoient de la composition de l'abbé Perrin, & la musique de Lambert. Ces sortes de representations furent continuées avec un grand succès; mais un an après, la division qui arriva entre les associés à l'occasion du partage du gain, fit naître un procès dont la conclusion fut que l'abbé Perrin cederoit son privilege au sieur Lully, surintendant de la musique de la chambre du roi. Lully pour rompre les mesures des autres associés de l'abbé Perrin, & afin de n'avoir rien à demêler avec eux, fit construire un nouveau theâtre près du palais d'Orleans (à qui l'on donne communément le nom de Luxembourg) dans la ruë de Vaugirard, par les soins de Vigarini, machiniste du roi, qu'il associa pour dix ans à un tiers du profit, par un traité qu'il fit avec lui le 11. Novembre 1672. Les representations commencerent dans cet endroit dès le 15. Novembre de la même année par plusieurs fragmens de musique que Lully avoit composés pour le roi, ce qui dura jusqu'au mois de Juillet 1673. Enfin la troupe des comediens du roi, établie dans la salle du palais royal, ayant perdu l'illustre Moliere qui en étoit le chef, le 13. Fevrier 1673. Lully eut la joüissance de cette salle du palais royal; & les comediens qui y joüoient auparavant, s'accommoderent du theâtre de l'opera dans la ruë Mazarine, d'où ils sont venus s'établir en 1688. dans la ruë des fossés saint Germain, où ils sont encore à present. C'est à ce grand musicien qu'on doit la perfection où les *opera* se sont élevés en France. Il y avoit sçû joindre tout ce que la musique & la danse ont de plus délicat & de plus brillant. Les tragedies, dont les vers étoient de la façon de Quinaut, & la musique de la composition de Lully, ont fait long-tems, & font encore le charme de toute la France. Les acteurs de l'opera ont obtenu plusieurs privileges considerables, dont le principal est, qu'un gentilhomme peut exercer cette fonction sans deroger des droits & titres de noblesse, dont il seroit en possession. * Brice, *description de la ville de Paris.*

VOICI LES NOMS DES PRINCIPAUX POETES TRAGIQUES, ET COMIQUES.

Ces musiciens ont suivi avec succès les traces de l'excellent Lully pour la composition des opera, & des motets, & contribuent à faire honneur à la France.

L'Aloüette.	La Coste.	La Lande surintendant de la musique du roi.
La Barre.	Clerambault.	
Bernier.	Coupin.	
Bourgeois.	Folio.	Marais.
Campra.	Gautier, mort.	Des Marêts.
Charpentier } morts	Gervais.	Marchand.
Collasse }	Lambert, mort.	Mattau.

Minoret, mort.	Mouret.	Des Touches,
Montécler.	Rebelle.	surintendant de
Moreau de S. Cyr.	Du Tarte.	la musique du
Morin.	Theobal.	roi.

Batistain, Italien, s'est distingué par deux opera françois, & plusieurs cantates françoises.

OPHELTES, fils de Lycurge, *cherchez* ARCHEMORE.

OPHER, ville de Palestine dans la tribu de Zabulon, proche Jotapa. * 4. *Rois*, 14. C'est la même que *Hepher* & *Gethtipher*.

OPHERA, ville de Palestine dans la tribu de Benjamin, proche Jericho. * *Josué*, 16. 23.

OPHIOGENES, mot grec qui signifie *engendrés des Serpens*. C'est le nom que portoit une famille qui habitoit anciennement dans l'isle de Cypre, & que l'on disoit avoir tiré son origine des serpens qui ne leur faisoient aucun mal. Au contraire, ces Ophiogenes avoient la vertu de guerir par leur seul attouchement les piqûres de ces animaux, & de tirer avec la main le venin des playes qu'on en avoit reçuës. On dit qu'un homme de cette famille, nommé *Hezagon*, étant venu à Rome en ambassade, les Romains, pour éprouver la verité de ce qu'on en publioit, l'engagerent à se mettre dans un tonneau plein de serpens, qui ne lui firent aucun mal. Ordinairement pour distinguer ceux qui étoient veritables Ophiogenes, on les faisoit piquer par quelque couleuvre, dont la piqûre ne nuisoit point à ceux de cette famille, & tuoit au contraire ceux qui n'en étoient pas. Il y avoit encore d'autres marques pour les connoitre, parce qu'au printems il sortoit de leur corps une odeur particuliere, & que leur sueur, de même que leur salive, étoit un remede contre les venins. On dit aussi qu'il y avoit des peuples proche de l'Hellespont, qui avoient naturellement la vertu de guerir les morsures des serpens, comme les Psylles & les Marses. * Pline *l.* 7. *c.* 2. & *l.* 28. *c.* 3. Aulu-Gelle, *l.* 16.

OPHIONÉE, *Ophioneus*, chef des Demons qui se revolterent contre Jupiter, au rapport de Perecyde Syrien. C'est un des endroits qui marquent que les anciens Payens ont eu de certaines connoissances obscures de quelques verités de l'écriture sainte. Homere en décrivant dans son Iliade le châtiment d'Até, que Jupiter chasse du ciel, represente quelque chose de semblable à la chûte de Lucifer, que Dieu précipita dans les enfers. Platon avoit appris des Egyptiens que Jupiter avoit chassé du ciel les demons impurs, & que ces demons tâchoient d'attirer les hommes dans l'abysme où ils étoient. Il faut faire le même jugement de Pherecyde, lorsqu'il dit qu'Ophionée conduisoit une troupe de demons qui s'étoient soûlevés contre Jupiter; par où il fait connoître qu'il avoit appris quelque chose de la revolte de Lucifer, designé par le nom d'Ophionée, qui signifie *serpentin*; car le demon, comme nous l'apprend la Genese, a premierement paru sous la figure d'un serpent. * Justin Martyr, *orat. ad Gentil.* Marsile Ficin, *in apol. sacr.* Cœl. Rhodig. *lect. antiq. lib.* 1. Pfanner, *system. teol. Gentil.*

OPHIOPHAGES, peuples d'Ethiopie en Afrique, qui se nourrissoient de serpens. Ce nom vient d'ὄφις, *serpent*, & φάγω, *manger*. * Pline, *liv.* 6. *ch.* 29.

OPHIR, region où Salomon envoyoit des navires pour en apporter de l'or, a donné lieu à plusieurs disputes sur sa situation. Pour entendre les divers sentimens des interpretes, il faut supposer, sur ce qu'en rapporte l'écriture-sainte, que les flottes qui alloient en Ophir, s'embarquoient sur la mer Rouge, qu'elles employoient trois ans à leur voyage, & qu'elles rapportoient de l'or, de l'argent, des dents d'élephant, des singes, des paons, des perroquets, toutes sortes de pierres précieuses, des bois de senteur, & autres choses de prix. Il falloit donc que la terre d'Ophir produisît de toutes ces marchandises. Joseph Acosta croit que comme on donne le nom d'Inde aux pays les plus éloignés, & que l'on appelle ainsi l'Amerique, le Mexique, le Bresil, & la Chine; de même dans l'écriture-sainte, on entend par Ophir, les terres qui sont fort loin de la Judée. Selon cette opinion, soit que la flotte de Salomon ait voyagé dans l'Amerique, dans l'Afrique ou dans l'Asie, on peut dire qu'elle a été dans la terre d'Ophir, puisque ces pays sont fort éloignés. Mais il n'y a point d'apparence que ce nom d'Ophir ait une signification si vague; & les plus sçavans tombent d'accord que c'est quelque lieu certain, qui a été nommé ainsi. On peut remarquer trois opinions differentes sur ce sujet. La premiere est de ceux qui disent qu'Ophir est dans l'Afrique; la seconde, de ceux qui le placent dans l'Amerique; la troisiéme, de ceux qui le mettent dans l'Asie, vers l'orient. Mais chacune de ces opinions se partage encore en plusieurs autres. A l'égard de l'*Afrique*, Nihusius, Volaterran, & les auteurs Portugais, veulent qu'Ophir soit *Melinde* ou *Sofala*, sur la côte orientale de l'Ethiopie en Afrique; parce que sur le bord de la mer, on y a trouvé de l'or, & que plus avant dans les terres, il y a des mines tres-riches. Cornelius *à Lapide*, prétend que ce soit *Angola* sur la côte occidentale de l'Afrique, & rapporte le témoignage de Josephe, qui assure que la flotte de Salomon, outre beaucoup d'or, rapportoit aussi des marchandises d'Afrique, & des esclaves d'Ethiopie. Ces opinions ont quelque vrai-semblance; mais on peut les combattre par de bonnes raisons; car Angola n'est pas un pays maritime, & les mines d'or n'y sont pas fort abondantes. Melinde & Sofala n'ont point de mines d'argent, ni de perles, ni de paons, dont il est parlé dans l'écriture; & ces pays ne sont pas assez éloignés, pour supposer qu'on employât trois années à en faire le voyage. Il y a même eu des auteurs qui ont avancé qu'Ophir étoit Carthage, ne faisant point reflexion que la ville de Carthage a été bâtie plus de cent ans après la mort de Salomon.

Ceux qui prétendent qu'Ophir étoit en Amerique, le placent dans l'isle Espagnole, ou de saint Domingue, à l'entrée du golfe de Mexique, dans le Perou, ou dans le Mexique. Genebrard & Vatable sont du nombre de ceux qui mettent Ophir dans l'isle Espagnole, & assurent que Christophle Colomb, qui decouvrit le premier cette isle en 1492. avoit accoûtumé de dire qu'il avoit trouvé l'Ophir de Salomon, parce qu'il y avoit trouvé de l'or. Ils disent que les vaisseaux partoient d'Aziongaber sur la mer Rouge, entroient dans la mer des Indes, côtoyoient la presqu'isle au-deçà du golfe de Bengala, & alloient reconnoître Malaca, & l'isle de Sumatra; qu'ensuite après avoir doublé Madagascar & le cap de Bonne Esperance, ils venoient reconnoître le Bresil, d'où ils arrivoient à l'isle Espagnole. Goropius, Postel, & quelques autres croyent qu'Ophir est le Perou, & que Salomon faisoit à peu près ce que font aujourd'hui les Espagnols; que ses vaisseaux transportoient l'or du Perou jusqu'à l'Isthme de Panama; que de-là ils venoient prendre des rafraîchissemens aux isles de Cuba & de saint Domingue, puis doubloient le cap de Bonne-Esperance; & en rasant les côtes orientales d'Afrique, rentroient dans la mer Rouge. Arias Montanus imagine encore une plus belle navigation; car il les fait aller droit en Orient, passer les Moluques, traverser ces mers immenses qui separent les Moluques du Mexique, arriver au Perou, y charger de l'or, puis côtoyer le Chili, passer le détroit de Magellan, doubler le cap de Bonne-Esperance, & rentrer ensuite dans la mer Rouge.

François Ribera, Torniel, Andrichomius, Bochart, Maissée, & plusieurs autres mettent Ophir en Asie, dans les Indes. Ils se fondent sur l'autorité de Josephe, qui dit que la flotte de Salomon alloit aux Indes à une terre appellée *terre d'or*. Il est constant, au rapport de Diodore de *Sicile*, que de tout tems les Ethiopiens avoient grand commerce par mer avec les Indiens. Strabon dit que les marchands d'Alexandrie envoyoient des marchandises aux Indes par le golfe Arabique; & Pline assure qu'il se faisoit de son tems, & plusieurs siecles auparavant, un grand commerce de l'Egypte aux Indes, par la mer Rouge. Il y a donc apparence que la flotte de Salomon alloit de ce côté-là, d'autant plus, que selon le témoignage de Pline, de Diodore, & de Philostrate, on y trouvoit toutes les marchandises, dont les vaisseaux de Salomon revenoient chargés; mais les auteurs ne conviennent pas du lieu des Indes où étoit Ophir. Quel-

ques-uns veulent que ce soit *Ormus*, à l'entrée du golfe Persique, ou l'*isle d'Urphen*, dans la mer Rouge: en ce cas il n'auroit pas fallu employer trois ans pour en faire le voyage.

Bochart dit qu'il y a eu deux terres d'Ophir; l'une dans l'Arabie, où David fit venir une grande quantité d'or; & l'autre dans l'Inde, où Salomon envoya sa flotte; que celle-ci étoit la Taprobane des anciens, maintenant l'*isle de Ceylan*, où il y a un port nommé *Hippor*, que les Pheniciens appelloient *Ophir*. Maffée assure que c'est le *Pegu*, où il y a encore aujourd'hui beaucoup de mines d'or & d'argent. Il fonde son opinion sur les lettres du pere Bomfer, Cordelier François, qui dit que les Peguans prétendent venir des Juifs exilés & condamnés par Salomon à travailler aux mines d'or du pays. Pererius dit qu'Ophir est *Malaca*, sur le détroit de même nom, à l'orient de l'isle de Sumatra. Jean Tzetzes veut que ce soit l'isle de *Sumatra*, où il y a encore des mines d'or. Enfin Lipenius, qui a fait un traité exprès sur Ophir, prétend suivant l'opinion de saint Jerôme, qu'un petit fils d'Heber, fils de Noë, nommé *Ophir*, donna son nom à la partie de l'Inde, au-delà du Gange; & ainsi il comprend sous le nom de la terre d'Ophir, non seulement la Chersonnese d'or, que Josephe appelle *terre d'or*, aujourd'hui *Malaca*, mais encore les isles de Java & de Sumatra, & les royaumes de Siam, du Pegu & de Bengala. En effet on y trouve encore à present tout ce que les navires de Salomon rapportoient à Jerusalem; & le voyage pouvoit durer trois ans; car les navires en sortant de la mer Rouge, côtoyoient l'Arabie, la Perse & le Mogol; puis faisoient le tour de la presqu'isle au-deçà du golfe de Bengala, & prenoient des diamans à Golconde, & des étoffes précieuses à Bengala; ensuite ils alloient charger de l'or & des rubis au Pegu, & de-là à Sumatra, d'où ils remontoient le long de la Chersonnese d'or ou Malaca, jusqu'à Siam, où ils trouvoient des dents d'éléphans, & même de l'or. Ce sentiment sur l'Ophir, qui paroît le plus raisonnable, détruit les autres, & principalement l'opinion de ceux qui mettent Ophir en Amérique, & qui pour y aller, font faire le tour du monde aux vaisseaux de Salomon, dans un tems où la boussole n'étant pas encore inventée, on n'osoit presque perdre la terre de vûë. *Voyez* TARSIS. * M. l'abbé de Choisy, *vie de Salomon*.

OPHIR, fils de Jectan, dont il est parlé dans la Genese. Quelques auteurs croyent que c'est lui qui donna son nom à la region d'Ophir, dont nous avons parlé. * *Genese*, *c*. 6. 10. *v*. 28.

OPHITES, Heretiques qui s'éleverent dans le II. siecle, étoient sortis des Nicolaïtes & des Gnostiques. Origene dit qu'un certain Euphrate fut l'auteur de leur Secte. Ils honoroient un serpent; les uns disoient que celui qui avoit tenté Eve, étoit Jesus-Christ; les autres, qu'il se changeoit en cet animal. Lorsque leurs prêtres celebroient leurs mysteres, ils faisoient sortir d'un trou l'un de ces animaux; & après qu'il s'étoit roulé sur les choses qui se devoient offrir en sacrifice, ils disoient que Jesus-Christ les avoit sanctifiées, & les donnoient au peuple qui les adoroit. * Saint Irenée, *l*. 1. *c*. 34. Origene, *l*. 6. *cont. Celsum*. Tertullien, *de prascr. c*. 47. Saint Epiphane, *har*. 37. S. Augustin, *de har*. Theodoret, *fab. l*. 1. Baronius, *A. C*. 145.

OPHNI & PHINE'ES, fils du grand prêtre Heli, vivoient avec tant de déreglement, que pour les punir, Dieu permit qu'ils furent tués à la bataille contre les Philistins, qui prirent aussi l'arche, l'an du monde 2919. & 1116. avant Jesus-Christ. * I. *des Rois*, *cap*. 1. *Voyez* ELI.

OPHNI, ville de Palestine dans la tribu de Benjamin, entre Hemona & Gabaa. * *Josué*, 18. 24.

OPHOVIUS (Michel) religieux de saint Dominique, étoit né à Bois-le-Duc en Brabant. Il prit les degrez en 1611. fut quatre fois prieur de la maison de son ordre dans sa patrie, ensuite provincial, & en cette qualité assista au chapitre de l'an 1612. pour l'élection d'un general. Lorsque son tems fut fini, il se livra tout entier à la mission dans la Hollande; mais ayant été arrêté par les Hollandois, il eut beaucoup à souffrir. Isabelle-Claire-Eugenie, obtint sa délivrance, & lui procura l'évêché de Bois-le-Duc. Il en fut sacré évêque le 2. Juillet de l'an 1626. & trois ans après les Hollandois ayant pris cette ville, il fut obligé d'en sortir, & de se retirer à Anvers, d'où il passa à Lyre, où il mourut le 4. Novembre de l'an 1637. Il avoit fait imprimer à Anvers dès l'an 1603. en flamand un petit traité, où il examinoit quels étoient les cas où l'on pouvoit jurer. La même année il fit graver les estampes de sainte Catherine de Sienne, sur celles qui avoient été gravées le siecle précedent à Sienne, & y joignit la vie de cette Sainte. * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom*. 2.

OPHRACTEUS, roi d'Assyrie de la troisiéme monarchie, selon Jules *Africain*, succeda à Pyrtiades, & eut pour successeur Ophracterus. *Voyez* ASSYRIE.

OPIGENE, en latin *Opigena*, étoit la même que Junon, & étoit ainsi nommée, à cause du secours qu'on croyoit qu'elle donnoit aux femmes qui étoient en travail d'enfant, lesquelles pour ce sujet l'invoquoient avec une grande confiance, au rapport de Festus. *Ops* en latin, signifie *secours*, & *geno*, ancien verbe, *engendrer*.

OPILIUS, *cherchez* AURELIUS.

OPILIUS MACRINIUS, *cherchez* MACRIN.

OPINION, divinité des anciens Payens, présidoit selon eux à tous les sentimens des hommes. En effet, la plûpart des hommes ne parlent des choses que par opinion, & sans avoir une connoissance certaine de ce qu'ils disent. Les statuës de cette déesse la representoient comme une jeune femme, d'un air & d'un regard assez hardi, mais d'une démarche & d'une contenance mal assurée. * Lactance.

OPINIONISTES: on donna ce nom à certains Heretiques qui s'éleverent du tems du pape Paul II. parce qu'étant infatués de plusieurs opinions ridicules, ils les soûtenoient avec opiniâtreté. Leur principale erreur consistoit à se vanter d'une pauvreté affectée, ce qui leur faisoit dire qu'il n'y avoit point de veritable vicaire de Jesus-Christ en terre, que celui qui pratiquoit cette vertu. * Sponde, *A. C*. 1467. *num*. 12.

OPIQUES, peuples qui étoient venus de divers endroits s'établir dans la Campanie, & dont le langage étoit un mélange de celui de diverses nations, en sorte qu'ils ne parloient ni bien latin, ni bien grec, qui étoient les deux langues de leur voisinage, & les plus polies. Aristote dit qu'ils furent aussi appellés *Ausoniens*. Ils habitoient près de la mer de Toscane, & s'étendirent jusques dans le nouveau *Latium*. Le geographe Etienne dit qu'ils ont été ainsi nommés par corruption, au lieu de dire, *Ophies*, d'un mot grec, qui signifie un *serpent*. Ils furent ensuite nommés *Opsces* & *Osques*, selon Cluvier. Le nom d'*Opique* devint dans la suite une espece de nom injurieux, qui signifioit le même que *grossier*, *sans politesse*, *ignorant*. D'où vient que Caton se plaint dans Pline, de ce que les Grecs appelloient par mépris les Romains *Opiques*. * Baudrand. Pline, *histoire naturelle*, *liv*. XXIX. *chap*. 1. & Hardoüin *sur cet endroit*. Martini, *Lexicon Philologicum*. Daniel le Clerc, *histoire de la medecine*, *part*. II. *liv*. III. *chap*. 1.

OPITER (Chrétien de) religieux de l'ordre de saint Dominique, florissoit vers le milieu du XV. siecle. Il étoit né dans les Pays-Bas, & se fit religieux à Mastricht, où l'on conservoit encore ses ouvrages en 1671. En voici les titres: *Expositio caremoniarum missa spiritualis & mystica. Tractatus de materia ecclesiastici interdicti*, 1451. *Tractatus de materia eucharistia*. & l'histoire d'un miracle arrivé l'an 1326. à Alés. * Echard, *script. ord. FF. Pradic. tom*. 1.

OPITIUS (Martin) de Breslaw en Silesie, mort l'an 1639. s'est fort distingué dans son pays par ses poësies latines, & encore plus par ses poësies allemandes. Il passe même pour le prince de tous les poëtes Allemands en langue vulgaire. Ses poësies latines consistent en deux livres de silves, & un d'épigrammes qui parurent ensemble à Francfort en 1631. outre un autre recueil d'épigrammes choisies, imprimé à Dantzick l'an 1640. Le recueil de ses poësies allemandes parut à Francfort en 1628. & 1644. & à Amsterdam en 1696. Son poëme du

Vesuve & ses *distiques de Caton*, parurent en 1633. * G. M. Konig, *in biblioth. vet. & nov. & alii.* Morhoff. *in actis erudit. Lipsien.* Christophor. Coler. *orat. funebr. in Laud. Opitii apud Henning Witten. tom. 1. Memor. Phil. nost. seculi.* Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

OPMEER (Pierre) né à Amsterdam, le 15. Septembre 1525. sçavoit les langues, les belles lettres, la philosophie, & la theologie. Il fut encore moins illustre par son érudition, que par son zele pour la religion orthodoxe, dans un pays où l'on persecutoit les Catholiques. Son occupation étoit de consoler ceux qu'on menoit au supplice, & de contribuer de ses biens pour l'entretien de ceux qui étoient exilés, ou qui se cachoient pour fuir la persecution. Il fut lui-même obligé de se retirer à Leyden, puis à Delft, où il mourut le 10. Novembre de l'an 1595. âgé de 69. ans. Opméer a fait divers ouvrages; *Assertio historica; De officio missæ; Historia martyrum Gorcomiensium, Hollandiæque; Opus chronographicum, &c.* Sa vie est à la tête de ce dernier ouvrage, qui finit en 1580. & que Beyerlink a continué jusqu'en 1610.

OPOCIN, OPOZNO, petite ville du palatinat de Sandomir en Pologne. Elle est près de la riviere de Pileza, à cinq lieuës de Zarnaw, vers le nord. * Maty, *diction.*

OPORIN (Jean) imprimeur, né à Bâle le 25. Janvier 1507. & eut pour pere Jean Hebst, peintre, peu accommodé des biens de la fortune. Ce fut lui qui enseigna les élemens de la langue latine à son fils, lequel l'apprit ensuite à Strasbourg, aussi bien que la grecque. Oporin changea le nom de sa famille, selon la manie de plusieurs hommes de lettres de son tems, & s'attribua celui d'*Oporin*, qui est grec, en lisant ces vers de Martial.

Si daret autumnus mihi nomen, ὀπωρινὸς, essem:
Horrida si Bruma sidera, χειμερινός.

Ce qu'il y eut de particulier dans ce changement de nom, c'est qu'Oporin s'associa depuis avec un autre imprimeur, nommé Robert Winter, qui prit le nom de *Chimerinus.* Comme Oporin n'avoit pas de quoi vivre, il se fit maître d'école, puis transcrivit des manuscrits, & devint correcteur d'imprimerie. Peu après il épousa une vieille femme, veuve d'un chanoine de Lucerne, nommé *Xilotect.* Cette femme avoit beaucoup de bien; mais elle étoit d'une humeur si peu raisonnable, qu'il eut sujet de se repentir de cet engagement. Sa bonne fortune l'en délivra; mais il n'eut point de part à son heritage. Dans la suite, il prit trois autres alliances differentes. Ses amis lui conseillerent d'étudier en medecine: ce qu'il fit sous Paracelse. Peu après il enseigna le grec, & enfin se fit imprimeur. Il s'associa avec Winter; mais comme ils n'avoient pas beaucoup d'œconomie, ils firent des pertes considerables. Le dernier mourut insolvable; & Oporin ne pouvant suffir à ses dépenses qu'avec le secours de ses amis, mourut le 6. Juillet 1568. Au reste, le public lui fut tres-obligé du soin qu'il eut de bien imprimer les ouvrages des anciens, & de les corriger avec une tres grande exactitude. Il fit lui-même des notes sur differens auteurs, & des tables tres-amples de quelques autres, comme de Platon, d'Aristote, de Pline, &c. On a publié diverses lettres de lui dans un recueil de lettres imprimé à Utrecht en 1697. * Andreas Jocifcus, *orat. de vita & obitu Oporini.* Pantaleon, *l. 3. Prosop.* Melchior Adam, *in vit. Phil. Germ.* Urstisius, *epist. hist. Basil.*

OPPA, riviere de Silesie. Elle baigne Iegerndorff & Troppaia, & se décharge dans l'Oder, vis-à vis du bourg d'Oderberg. * Maty, *diction.*

OPPAW, ville d'Allemagne dans la Silesie, sur un fleuve de ce nom, porte titre de duché, avec une ancienne forteresse. Les Allemands la nomment *Troppau*, & les auteurs Latins *Oppavia.* * Bertius, *desc. Germ.*

OPPEDE (Jean Meynier, baron d') premier président au parlement d'Aix en Provence, magistrat fort zelé pour la religion Catholique, succeda en cette charge au celebre jurisconsulte Barthelemi Chassanée, & fit executer l'arrêt rendu contre les Vaudois, dont son prédecesseur avoit toûjours empêché l'execution. Cet arrêt du 18 Novembre 1540. condamnoit par contumace dixneuf de ces Heretiques à être brûlés, & ordonnoit que toutes les maisons de Merindol, remplies de ces mêmes Heretiques, seroient entierement démolies, aussi bien que tous les châteaux & tous les forts qu'ils occupoient. Après que cette Secte eut été exterminée en 1545. comme on le peut voir dans l'article de MERINDOL, la dame de Cental, dont les villages & les châteaux avoient été brûlés & désolés, en demanda justice au roi François I. lequel avant que de mourir, recommanda à son fils Henri II. de faire examiner cette affaire. Ce prince étant parvenu à la couronne, donna des juges aux parties, pour en connoître; mais après qu'elle eut traîné près de quatre ans, avant qu'on pût venir à la discussion du fonds, il ordonna par ses lettres patentes du 17. Mars 1551. qu'elle seroit jugée par le parlement de Paris. Il n'y eut jamais de cause plus solemnellement plaidée; car elle tint cinquante audiances consecutivement. Le parlement de Provence, le premier président d'Oppede, les quatre commissaires pour l'expedition de Merindol, le baron de la Garde & la dame de Cental, qui étoit leur principale partie, eurent chacun leur avocat. Aubery, lieutenant civil, fut commis à la fonction de l'avocat general Pierre Seguier, qui avoit été recusé pour avoir assisté au conseil des parties. Il prononça pendant sept audiances ce grand plaidoyer, que M. Louis Aubery a fait imprimer en 1645. & il conclut peu favorablement pour le président d'Oppede, & pour les commissaires de Provence. Pierre Robert, avocat du président, tint neuf audiances: mais celui qui sans contredit parla le mieux de tous, fut le président même, qui se défendit avec une merveilleuse force par cet excellent plaidoyer qu'il fit par écrit, & qu'il commença par ces paroles du prophete roi, *Judica me Deus & discerne causam meam de gente non sancta.* C'est-là qu'il tâche de prouver que le procedé de son parlement, & le sien en qualité de lieutenant de roi, avoit été tres-juste, puisqu'ils n'avoient fait en cela qu'executer les ordres tres-précis de sa majesté, contre la plus méchante nation qui fût jamais, & que le roi, au cas qu'elle n'abjurât ses heresies, avoit commandé qu'on l'exterminât comme Dieu avoit ordonné à Saül (qui executa mal ses ordres) d'exterminer tous les Amalecites. Il se justifia si bien par ce plaidoyer, qu'il fut renvoyé pleinement absous; mais l'avocat general Guerin, qui avoit donné trop de licence aux soldats, & qui fut d'ailleurs convaincu de crime de faux, eut la tête coupée en Greve. Le président d'Oppede vécut encore quelques années, exerçant sa charge avec beaucoup d'honneur jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1558. Les écrivains Protestans, & après eux le président de Thou & Dupleix, disent que la justice divine, pour le punir de sa cruauté, le fit mourir dans des douleurs horribles: ce que dit Maimbourg, que la vraye cause de ces douleurs fut la trahison d'un operateur Protestant, lequel pour venger ceux de sa secte, lui causa cette mort violente, en le sondant avec une sonde empoisonnée, merite confirmation. * De Thou, *hist.* Maimbourg, *histoire du Calvinisme.*

OPPELEN, ville d'Allemagne, dans la province de Silesie, avec titre de duché, est située sur l'Oder. Les Polonois l'ont euë autrefois en engagement, avec tout le pays. Les Suedois la prirent dans les dernieres guerres d'Allemagne; mais elle fut renduë par la paix de Munster l'an 1648.

OPPENHEIM, anciennement *Boncanica*, ville capitale d'une des préfectures du Palatinat du Rhin. Elle est sur la pente d'une colline près du Rhin, environ à quatre lieuës au-dessus de Mayence. Oppenheim étoit autrefois imperiale, mais elle dépend des comtes Palatins depuis l'an 140. * Maty, *diction.*

OPPIA, que d'autres appellent *Pompilia*, étoit une vestale Romaine, qui ayant été convaincuë d'avoir violé la pureté à laquelle son état l'engageoit, fut enterrée toute vive selon l'ordonnance portée contre celles qui manquoient à leur honneur pendant qu'elles étoient consacrées au service de cette déesse. * Tite-Live. J. Scaliger, *animad. in Euseb.*

OPPIDO, ville du royaume de Naples, dans la Calabre Ulterieure, avec titre d'évêché suffragant de Rheggio, est nommée par les auteurs Latins *Oppidum*. * Leandre Alberti.

OPPIEN, *Oppianus*, poëte Grec & grammairien, natif d'Anazarbe, ville de Cilicie, florissoit dans le II. siecle sous l'empereur Caracalla. Nous avons de cet auteur cinq livres de la *pêche*, qu'il presenta à l'empereur Caracalla du vivant de son pere l'empereur Severe; & quatre de la *chasse*, qu'il presenta au même Caracalla après la mort de Severe. Cet empereur fut si satisfait de l'ouvrage d'Oppien, qu'il lui fit donner un écu d'or pour chaque vers : c'est pour cela qu'on a donné le nom de *dorez* aux vers d'Oppien, quoique d'ailleurs ils eussent pu meriter ce nom par leur élegance. Ce poëme l'a fait regarder par quelques critiques modernes, comme un tres-excellent poëte, & comme le favori particulier des Muses. C'est particulierement dans les sentences & dans les paraboles, c'est-à-dire, dans les pensées & les comparaisons qu'il excelle; mais ce qu'il y a de plus singulier dans ce poëte, c'est cette grande érudition qui soûtient ses vers. Il avoit composé quelques autres ouvrages que l'on a perdus, entre autres un traité de la fauconnerie. Il mourut de peste en son pays, âgé seulement de 30. ans. Ses citoyens lui dresserent une statuë, & mirent sur son tombeau une epitaphe, dont le sens étoit que les dieux l'avoient fait mourir, parce qu'il avoit surpassé tous les mortels. La meilleure édition de ce poëte est celle de Leyde de l'an 1597. avec les notes de Conrard Ritershusius, à la tête de laquelle on trouve la vie d'Oppien, que l'on pourra consulter. * Eusebe, *in chronic.* Suidas. Jul. Cæs. Scalig. *in crit. seu libris de poëtica, &c.* Ant. Godeau, *hist. de l'église, fin du III. siecle.* & Baillet, *jugem. des sçavans sur les poëtes Latins.*

OPPIENNE, *Lex Oppia*, loi qui défendoit aux dames Romaines, le luxe & l'excessive dépense des habits, fut ainsi appellée du nom de C. Oppius, tribun du peuple, qui la fit recevoir dans Rome, sous le consulat de Q. Fabius Maximus, & de Sempronius Gracchus, pendant la seconde guerre de Carthage, l'an de Rome 541. & 213. avant la naissance de Jesus-Christ. Cette loi défendoit aux femmes, de porter plus d'une demie once d'or sur leurs habits, qui ne devoient être que d'une couleur; & leur ôtoit la liberté d'aller en carrosse dans la ville, ou à mille pas aux environs, si ce n'étoit pour quelque affaire qui regardât la religion & les sacrifices; mais après qu'on eut subjugué l'Afrique & l'Espagne, M. Fundanius & L. Valerius, tribuns du peuple, entreprirent d'abolir cette loi, malgré Brutus & T. Junius, leurs collegues, qui la maintenoient. Il se forma alors deux puissans partis, qui causerent de grands troubles dans la ville pendant plusieurs jours. Les femmes venoient en foule aux portes du senat, pour prier les senateurs & les autres magistrats, de les remettre dans leur premiere liberté. Enfin, elles firent tant de brigues qu'elles obtinrent leur demande, & qu'elles firent abolir cette loi 20. ans après qu'elle eut été établie. * Joan. Gerund. *l. 6. paral. Hispania.*

OPPIUS (Caïus) historien Latin, est auteur selon quelques-uns, des commentaires touchant les guerres d'Alexandrie en Afrique, & en Espagne, qui passent sous le nom de Cesar. On croit aussi qu'il a fait un traité des hommes illustres. * Suetone *in Cæs. c. 54.* Tacite, *hist. l. 2.* Aulu-Gelle, *l. 7. noct. attic. c. 1.* Pline, *hist. nat. l. 11. c. 45.* Vossius, *l. 1. de hist. Lat. c. 13. &c.*

OPPIUS ou OPILIUS, dont plusieurs auteurs font mention, & particulierement Macrobe, *l. 2. Saturn. c. 14. & 15.*

OPPIUS CHARES, grammairien, enseignoit dans les Gaules, comme nous l'apprenons de Suetone, *c. 5. de illust. grammat.*

OPPORTUNE (Sainte) abbesse de Montreüil, dans le diocese de Séez au VIII. siecle, étoit d'une famille illustre. Elle se consacra de bonne heure à Jesus-Christ & embrassa la vie religieuse dans l'abbaye de Montreüil, dont elle fut bientôt éluë superieure. Son frere Godegrand, évêque de Séez, étant allé à Rome, laissa l'administration de son diocese à Chrodobert, qui le fit assassiner à son retour. Sainte Opportune le fit enterrer à Montreüil : elle mourut l'an 770. & fut inhumée près de son frere. Son corps fut enlevé du tems de Charles *le Chauve*, & deposé dans une terre qu'Hildebrand, évêque de Séez, avoit près de Senlis. Il y avoit dès le tems de Charles *le Chauve* une église collegiale dans Paris, dediée sous son nom. On y transporta une partie de ses reliques, & le reste fut dispersé en differens endroits. * *Act. SS. ord. S. Bened. sæcul. III. part. 2.* On fait sa fête au 22. d'Avril.

OPS, *cherchez* CYBELE, & OPALES.

OPTAT, évêque de Mileve, ville de Numidie en Afrique, dans le IV. siecle, sous l'empire de Valentinien & de Valens, écrivit vers l'an 370. les livres du schisme des Donatistes, contre Parmenien évêque de cette secte. On ne sçait rien de particulier de la vie de cet auteur. S. Augustin, S. Jerôme, & S. Fulgence le citent avec éloge. Son ouvrage étoit divisé, dès le tems de saint Jerôme, en six livres. Celui que l'on nomme présentement le septiéme, est composé des additions qu'Optat avoit faites à ses autres livres. La premiere édition de cet ouvrage a été faite à Mayence l'an 1549. par les soins de Jean Cochiée. Baudoüin en donna une nouvelle édition l'an 1563. qu'il fit réimprimer à Paris l'an 1569. avec des annotations tres-sçavantes. C'est sur cette édition qu'est faite celle de Commelin de l'an 1599. L'an 1631. Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orleans, en donna une nouvelle édition imprimée à Paris, avec ses notes & celles de Baudoüin. La même année Marie Casaubon fit imprimer à Londres le texte d'Optat, avec des notes critiques. Philippe Prieur en a donné une nouvelle édition suivant celle de l'Aubespine l'an 1676. & depuis M. Du Pin a donné cet auteur au public l'an 1700. dont il a rétabli le texte sur quatre manuscrits. Il a mis des notes courtes au bas des pages avec les differentes leçons, & a fait imprimer à la fin les notes de François Baudoüin, de l'Aubespine, de Casaubon, de Barthius, & d'autres, avec un recueil de tous les actes des conciles & des conferences episcopales, des lettres des évêques, des édits des empereurs, des gestes proconsulaires, & des actes des martyrs, qui ont du rapport à l'histoire des Donatistes, disposés par ordre chronologique, depuis le commencement jusqu'au tems de saint Gregoire *le Grand*. On trouve en tête de l'édition une préface sur la vie, les œuvres & les éditions d'Optat; & deux dissertations, l'une qui contient l'histoire des Donatistes, & l'autre sur la geographie sacrée d'Afrique. Optat défend dans ses livres l'eglise, contre le schisme des Donatistes qu'il combat. Son stile est noble, vehement & serré; & il paroît par son ouvrage qu'il avoit beaucoup d'étude & d'esprit. Il mourut vers l'an 380. L'eglise en fait memoire le 4. Juin. * Saint Jerôme, *de script. eccles. c. 110.* Saint Augustin, *de doct. Christ. l. 2. c. 40. cont. Parm. &c.* Honoré d'*Autun, de lumin. eccles.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *in annal. martyr.* Baudoüin & Laubespine, *in notis.* Pithou. Possevin, &c. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. IV. siecle.* Voyez *l'édition de* M. Du Pin à *Paris in folio l'an* 1700.

OPTATIANUS (Publius Porphyrius) est auteur d'un tres-mediocre panegyrique en vers latins, qu'il envoya du lieu de son exil à l'empereur Constantin *le Grand*. Ce prince neanmoins en fit tant de cas, qu'il voulut le recompenser par la liberté de son retour qu'il lui accorda. Cette piece fut tirée l'an 1595. de la bibliotheque de Marc Welser, & publiée à Augsbourg. * Gerard. Joan. Vossius, *lib. singul. de poët.* Philipp. Briet, *l. 4. de poët. Latin.* Gaspard Barthius, *adversarior. l. 60.* Konig. *biblioth.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes Latins.*

OPUNTE, *Opus* ou *Opûs*, ville de la Grece dans la Beotie, près du golfe de Negrepont, a eu autrefois titre d'évêché, suffragant d'Athenes. Ses habitans prétendoient qu'elle avoit été bâtie par Opoentes, compagnon de Patrocle, l'ami d'Achille. Cette ville qui étoit habitée par les Locriens, surnommés *Epicnemidiens*, donnoit son nom à un golfe voisin. Strabon, Pline, Ptolomée, &c. en font mention. * *Consultez* aussi Ovide, *l. 1. de po[n]to. eleg. 4.*

OQ

OQUENDO (*Sebastien de*) né à Oviedo dans le royaume de Leon, entra dans l'ordre de S. Dominique, & fut envoyé aux Philippines, où il enseigna la theologie. Le soin de sa chaire ne l'empêcha pas de prêcher souvent en public: il le faisoit avec l'applaudissement de tous ceux qui l'entendoient, & trouvoit encore du temps pour répondre à ceux qui le consultoient sur divers cas de conscience. Il fut aussi superieur de sa maison. Etant déja vieux, il fut nommé superieur du couvent de saint Hyacinthe au Mexique. Son grand âge ne l'empêcha pas de s'y rendre, & il y vécut comme il avoit fait à Manille, c'est-à-dire, dans un entier renoncement à toutes sortes de delicatesses, & pratiquant l'abstinence. Il y mourut l'an 1651. & l'on assure que six ans après son corps fut trouvé entier. Il a laissé une grande idée de lui dans les lieux où il a demeuré: & l'on assure qu'il avoit composé plusieurs ouvrages, comme des commentaires sur la somme de saint Thomas, & des réponses à des questions de morale; mais il n'y a rien d'imprimé. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

OQUI, ou VUOQUI. C'est une petite isle, qui a une ville de même nom. C'est une des isles du Japon, située près de la côte septentrionale de l'isle de Niphon, à l'endroit où elle tourne vers le couchant. * Maty, *dictionnaire.*

OR

OR (le mont d') c'est une montagne de l'Auvergne, qui est fort haute, & située à cinq lieuës de Clermont vers l'occident septentrional. C'est là où l'on a premierement éprouvé la diverse hauteur du vif argent dans les diverses hauteurs sur l'horison. * Voyez l'*équilibre des liqueurs de Mr. Pascal.*

ORACH, petite ville autrefois de la Servie, maintenant de la Bosnie. Elle est près de la Drina, à vingt-quatre lieuës de Belgrade, vers le sud-oüest. * Maty, *diction.*

ORACLE, réponse prophetique de quelques divinités ou idoles adorées par les Payens. L'origine des oracles des Payens est fort ancienne, puis qu'Homere même en fait mention. Il parle de celui de Dodone, qui se rendoit par le moyen d'un chêne, & dit *dans son livre* 14. *de l'Odissée*, qu'Ulisse l'alla consulter. Il fait aussi mention de celui de Delphes, *dans le livre* 8. *de son Odissée*, où il cite un oracle qui fut rendu à Agamemnon. Lorsqu'on vient à examiner les histoires sur lesquelles on appuye ces oracles, on trouve qu'elles ressemblent plûtôt à des fables qu'à de veritables histoires. Herodote, *dans son second livre intitulé*, *Euterpe*, décrit assez au long l'origine de celui de Dodone, qui est le plus ancien de tous. Il rapporte que les prêtres de ce lieu-là disoient, que deux colombes noires s'étoient envolées de Thebes en Egypte, dont l'une étoit allée en Lybie, & l'autre étoit venuë chez eux; que celle-ci s'étant perchée sur un chêne, on l'avoit entendu parler, & dire qu'il falloit dresser en ce lieu-là un oracle à Jupiter, ce que les prêtres executerent aussi-tôt, se persuadant que cela leur étoit annoncé de la part des dieux. A l'égard de l'autre colombe qui alla en Lybie, elle servit à établir l'oracle de Jupiter *Ammon.*

Comme on voit manifestement que ce discours est fabuleux, Herodote a tâché d'y trouver un sens historique. Il prétend que ces deux colombes étoient deux femmes de Thebes en Egypte, lesquelles avoient été enlevées par les Pheniciens, & venduës, l'une en Grece, & l'autre en Lybie; & la fable marque que c'étoient des colombes, parce qu'elles étoient barbares ou étrangeres. Comme leur langage n'étoit entendu de personne, on crut qu'il étoit semblable à celui des oiseaux. On dit aussi que ces colombes étoient noires, parce que ces femmes étoient Egyptiennes, & qu'avec le tems elles apprirent la langue du pays: ce qui a fait dire que ces colombes parlerent le langage des hommes. On les fait venir d'Egypte, parce qu'en effet l'Egypte est la source & l'origine de tous les oracles; & que les Grecs ont pris de ce pays-là tout ce qui regarde les divinations. Le philosophe Hermias rapporte une autre raison de cette fable. Il dit que l'on a prétendu que c'étoit un chêne qui rendoit à Dodone ces oracles; parce que c'étoient des femmes appellées *Colombes*, qui avoient la tête couronnée de feüilles de chênes; & que leur nom & leur couronne a donné occasion à la fable. Plutarque fait cet oracle plus ancien; car il veut que Deucalion & Pyrrha ayent été le consulter pour la reparation du genre humain, après le deluge universel: ce qui a donné occasion à Goropius Becanus, d'inventer une explication subtile de cette fable. Il prétend que par Deucalion, il faut entendre Noë; & par les deux colombes, deux navires avec lesquels il aborda au Peloponnese. Il ajoûte qu'il nomma ces deux navires *Colombes*, en memoire de la colombe qu'il envoya par deux fois hors de l'arche; mais il n'y a gueres d'apparence de verité dans toute cette histoire: car si l'on consulte les anciens auteurs qui en ont écrit, ils ne s'accordent pas du lieu où étoit cet oracle nommé Dodone. Les uns le mettent en Epire, les autres en Thessalie, & d'autres dans le Peloponnese: sur quoi l'on peut lire Strabon, Pline & Pausanias. En quelque lieu qu'il ait été, si l'on examine de près cet oracle, & presque tous les autres que les Payens ont consultés, on n'y trouvera rien d'extraordinaire. Ils n'étoient fondés que sur des réponses ambiguës, & sur l'artifice des sacrificateurs. Pausanias rapporte certains vers anciens, qui disent que des hommes venus des Hyperboréens, fonderent les oracles, nommés *Pagase & Agye.* Ces Hyperboréens sont des peuples de Sarmatie, qui habitent au-dessus des Arimaspes, proche de la mer Glaciale. Herodote *dans son livre* 4. *intitulé Melpomene*, raconte que deux filles vinrent anciennement en Grece, où elles apporterent de petites chapelles enveloppées dans de la paille de froment, qui furent en grande veneration dans l'isle de Delos. Les habitans de Delos disent que des Hyperboréens elles vinrent chez les Scythes; & que des Scythes, après avoir passé chez quelques peuples, elles parvinrent jusques dans l'Occident; & de-là se répandant vers le midi, elles furent reçuës de ceux de Dodone, où elles furent transportées en plusieurs autres endroits de la Grece, & enfin dans l'isle de Delos. Si l'on fait reflexion sur les noms qu'Herodote donne à ces deux filles, on reconnoîtra facilement qu'il n'y a rien dans ce recit que d'imaginaire. Il les appelle *Hyperoché & Laodicé*, qui sont des noms purement grecs, & qui ne peuvent avoir aucun rapport avec le langage barbare du pays, d'où l'on dit que ces filles sont sorties.

Il est aisé de faire voir que toutes les réponses des oracles qu'on attribuë aux demons, n'ont été que des impostures des prêtres Payens, qui répondoient eux-mêmes par la bouche de la Pythie, & faisoient accroire au simple peuple qu'un demon ou demi-dieu avoit parlé. Ce sentiment est appuyé sur des témoignages de plusieurs grands hommes, tant Chrétiens que Payens. Clement, d'*Alexandrie* parlant de ces oracles dans son discours intitulé *Protrepticos*, qui est une exhortation aux Gentils, dit que toutes ces fureurs extatiques sont de veritables tromperies d'hommes infideles. Eusebe qui traite cette question assez au long dans ses livres de la *préparation evangelique*, avouë que ceux qui voudront prendre la peine d'examiner cette matiere avec soin, trouveront qu'il n'y a que de l'artifice & de la tromperie; que ces oracles ne peuvent venir ni de Dieu ni du diable; mais que ce sont des vers composés par des hommes qui avoient quelque habileté, & qui les vendoient comme des oracles des dieux. Il ajoûte que la prevention où les peuples étoient depuis long-tems touchant la divinité de ces oracles, avoit beaucoup contribué à les faire valoir, aussi-bien que les tenebres parmi lesquelles on les prononçoit, & les cavernes & lieux secrets où l'on entroit pour les composer. Le même Eusebe s'appuye aussi sur l'opinion des anciens philosophes, pour faire voir qu'il n'y a que de la fausseté & de la tromperie dans les réponses des oracles. Il produit entr'autres, Aristote & tous les Peripateticiens, qui ont assuré qu'il n'y avoit dans les oracles que de l'artifice de la part des prêtres, qui

qui abusoient le peuple sous pretexte de divinité. Ciceron *dans son livre 2. de la divination*, parle d'autres sectes de philosophes, qui avoient les mêmes sentimens touchant les oracles, & qui se moquoient principalement de l'oracle fameux rendu à Crœsus. Il ajoûte que celui d'Ennius, *aio te Æacida Romanos vincere posse*, est semblable; qu'il a été fait à l'imitation de l'autre, & plus ridiculement, parce qu'Apollon n'a jamais parlé latin. Demosthenes, long-tems avant Ciceron, avoit découvert cette fourberie des oracles, se plaignant que la Pythie philippisoit, c'est-à-dire, qu'étant corrompuë par argent, elle donnoit des réponses favorables à Philippe roi de Macedoine. Minutius Felix ne parle point aussi autrement des oracles *dans son Octavius*, où il dit que celui de Delphes, qui ne donnoit que des réponses ambiguës & pleines d'artifice, s'est évanoüi, lorsque les hommes ont commencé d'être plus éclairés & moins credules. C'est pourquoi Ciceron assure que de son tems, & même long tems avant lui, on n'avoit que du mépris pour l'oracle de Delphes. Ce qui servit aussi beaucoup à donner de la reputation aux oracles, fut que ceux qui gouvernoient des états autorisoient leurs loix par le moyen de ces oracles, comme fit Lycurgue à l'égard des Lacedemoniens. Themistocles eut aussi recours à l'oracle pour appuyer l'avis qu'il donna aux Atheniens d'abandonner leur ville aux Perses, & de monter sur leurs vaisseaux, afin de les combattre. Le peuple qui ne pouvoit entendre à cette proposition, & qui aimoit autant mourir que d'abandonner sa ville & ses dieux, fut enfin persuadé par la réponse d'Apollon, qui leur commanda de le faire. Ce fut au moins de cette maniere que l'oracle fut interpreté, comme on le peut voir dans le septiéme livre d'Herodote, intitulé *Polymnia*. Plutarque dit, en parlant de Temistocle, que desesperant d'attirer le peuple à son opinion par des raisons humaines, il s'avisa d'avoir recours aux signes celestes, aux oracles & aux réponses des dieux. Lorsque Pompée voulut rétablir Ptolemée dans l'Egypte, il fit entendre aux Romains qu'il y avoit un oracle de la Sibylle, qui disoit que le royaume d'Egypte venant à manquer, il naîtroit un prince qui seroit roi de toute la terre. Ainsi l'autorité des magistrats fortifioit les tromperies des l'oracles.

Outre ces témoignages l'on peut aussi apporter quelques raisons pour prouver que ce n'étoit aucune divinité ni aucun demon qui rendît ces oracles, & qu'il n'y avoit que les prêtres & les Payens qui les composoient. On peut voir dans Plutarque, lorsqu'il parle de la cessation des oracles, qu'avant que de les consulter il falloit immoler une victime dont les prêtres observoient avec attention les entrailles. Lors qu'ils ne les trouvoient pas telles qu'ils souhaitoient, ils n'introduisoient point la Pythie dans la grotte. Ce qu'ils faisoient, parce qu'ils conjecturoient les choses futures par les entrailles des victimes, selon la divination ordinaire qui étoit en usage chez les Payens: les sacrificateurs y accommodoient les réponses qu'ils vouloient donner à ceux qui venoient les consulter. De plus il y avoit toûjours un grand nombre de poëtes à l'entour de l'oracle, qui reduisoient en vers les reponses de la Pythie. La tromperie qui se faisoit dans les oracles de Dodone étoit plus grossiere; car selon Suidas, *sur le mot Dodone*, ce n'étoit autre chose qu'une statuë posée sur une colonne, tenant en sa main une verge dont elle frappoit un bassin d'airain, lorsqu'un chêne étoit agité du vent. Quand on entendoit ce son qui rendoit quelque harmonie, les prophetesses crioient que Jupiter avoit répondu: de sorte que si nous nous en rapportons à Suidas, les voix de ces demons n'étoient point articulées. Il rapporte encore que l'oracle de Dodone étoit tout environné de vaisseaux d'airain, qui se touchoient l'un l'autre: ce qui faisoit que l'un étant frappé, les autres rendoient ensuite un son harmonieux, pendant quelque espace de tems. Il ajoûte qu'Aristote se moquoit de cet artifice, prétendant que ce n'étoit autre chose que deux colonnes, sur l'une desquelles il y avoit un vase d'airain, & sur l'autre l'effigie d'un enfant qui tenoit un foüet en sa main, dont les corroyes étoient aussi d'airain; qui, lorsqu'elles étoient agitées du vent, & poussées contre le vase, rendoient un son assez agréable: d'où est venu ce proverbe chez les Grecs *l'airain de Dodone*, dont ils se servent, dit Suidas, contre ceux qui s'arrêtent à peu de chose.

On peut faire quelques objections contre ce qu'on vient de dire touchant les oracles. On objecte premierement, que les oracles ont cessé à la venuë de Notre-Seigneur; & on le prouve par un ouvrage de Plutarque qui a fait un traité, où il tâche d'apporter des raisons de la cessation de ces oracles. Il recite même une histoire étrange de la mort d'un grand pan, qui arriva sous l'empereur Tibere: d'où l'on conclut qu'il falloit que les oracles fussent rendus par des démons: autrement les sacrificateurs Payens, s'ils avoient été en effet les auteurs des oracles, les eussent plûtôt augmentés qu'abolis au tems des Chrétiens qui s'en moquoient. On répond à cela que les oracles, du silence desquels Plutarque se plaint, avoient cessé plus de 400. ans avant la venuë de Notre-Seigneur. A quoi l'on peut ajoûter que ceux qui étoient en vigueur devant sa naissance, subsisterent encore avec éclat après sa mort. On ne trouve point dans les histoires, qu'il soit fait mention d'un oracle après la guerre des Perses, sinon de celui de Delphes. Les oracles d'Amphiaraüs, de Ptoüs, de Branchides, & les autres, n'eurent plus aucun credit. Plutarque même dans son traité de la cessation des oracles, voulant prouver qu'ils avoient été autrefois en grande estime, ne produit point d'exemples de leurs reponses plus nouveaux, que de celles qu'ils donnerent dans le tems de la guerre des Perses. Ce fut pour ce sujet qu'il publia ce traité, où il ne donne pas des raisons pour prouver que les oracles avoient cessé de son tems; mais il cherche pourquoi ils n'étoient plus en vigueur depuis un si long-tems. Pour ce qui est de la mort du grand pan, c'est une fable que Plutarque rapporte avec plusieurs autres, dont il a coûtume d'orner son discours. Quand on supposeroit même ce conte veritable, on n'en pourroit conclurre autre chose, sinon que les démons, après avoir vécu long-tems, meurent aussi-bien que les hommes. C'est le sens qu'on doit donner aux paroles de Plutarque; & Eusebe ne l'explique point d'une autre maniere dans son livre de la *preparation à l'Evangile*. On objecte en second lieu, que les demons mêmes ont témoigné dans leurs oracles, que la crainte du nom de Jesus-Christ les empêchoit de répondre à leur ordinaire, comme fit celui de Delphes à Auguste, touchant son successeur, que Cedrenus a cité d'Eusebe. Suidas & Nicephore ajoûtent à cela qu'Auguste étant retourné à Rome, fit dresser un autel au Capitole avec cette inscription, *Ara primogeniti Dei*. Il y a de plus, dit-on, des oracles qui ont attribué non seulement à Notre-Seigneur cette vertu, mais aussi aux martyrs, comme celui qui fut rendu à Julien l'*Apostat* dans le temple de Daphné, proche d'Antioche, qui disoit que les morts enterrés auprès de lui empêchoient ses reponses; & par ces morts il entendoit les os du saint martyr Babylas, que Julien fit transporter ailleurs, pour ce sujet, par les Chrétiens. C'est ce qu'on peut voir dans l'*histoire ecclesiastique de Theodoret, l. 3. c. 10.* & ce qui est aussi rapporté par Socrate & par Sozomene. Il est facile de répondre à cette objection; car il est certain que les oracles n'ont point entierement cessé à la mort de Jesus-Christ, comme on le peut prouver par Plutarque, qui fait mention de quelques-uns qui subsistoient encore; & il assure même que de son tems l'oracle de Delphes étoit en la plus grande reputation qu'il eût jamais été. A l'égard de l'oracle que Cedrenus a cité d'Eusebe, il est manifestement faux; car il n'y a aucun historien qui ait fait mention qu'Auguste ait jamais consulté l'oracle de Delphes. Il n'y a de plus aucune apparence qu'Auguste dans sa vieillesse ait fait le voyage de Rome à Delphes, pour sçavoir qui seroit son successeur, ayant destiné pour cela Tibere: il est même constant qu'Auguste, après les guerres civiles, n'est point sorti d'Italie. Pour ce qui est de l'objection qu'on tire de l'oracle de Daphné, qui refusa de répondre à l'empereur Julien, on peut dire que toute cette affaire ne fut qu'une ruse des sacrificateurs ennemis des Chrétiens, lesquels crurent pousser Julien par cet artifice à détruire entierement ces reliques. On ne dit point que l'oracle ait rendu de reponse après que les reliques furent transpor-

tées en un autre lieu. En effet, il y a de l'apparence que Julien sacrifia seulement à Apollon, en ce lieu-là, comme le rapporte Zosime. Il ne paroît pas même qu'il y eût là aucun oracle, mais seulement un temple qu'Antiochus *Epiphanes* y avoit fait bâtir, selon le témoignage d'Ammien Marcellin.

Au reste, on peut dire que les oracles, qui étoient si celebres chez les Grecs, ont cessé la plûpart après la guerre des Perses: parce qu'avant ce tems-là la Grece étoit tres-riche, & remplie d'un grand nombre de peuples ignorans & superstitieux: ce qui donna occasion aux prêtres d'inventer & de multiplier les oracles. Mais après les guerres, qui desolerent les villes & les provinces entieres, les prêtres furent obligés d'abandonner leurs postes, & de se retirer dans les lieux que les guerres n'avoient point ruinés: c'est pourquoi les oracles que les prêtres avoient abandonnés disparurent bientôt. Il se peut aussi faire que les temples de Grece ayant été brûlés par Xerxés, une grande partie de ces oracles furent détruits. La cause de leur cessation après Jesus-Christ, doit être attribuée à la predication de l'évangile, qui fit découvrir les tromperies & les ruses des sacrificateurs.

Voilà l'opinion de quelques sçavans, appuyée sur des raisons qui paroissent tres-solides. D'autres neanmoins, suivans la route la plus vulgaire, croyent que si les oracles des Payens ont été souvent des impostures faites par les sacrificateurs, qui abusoient de la simplicité du peuple, cela n'empêche pas que le demon n'y ait eu part, pour s'attirer quelque culte, & pour augmenter la superstition. Les philosophes Payens ont été de ce sentiment, sur-tout Platon, Xenocrate, Chrysippe, Democrite, avant la naissance de Jesus-Christ, Porphyre *Iamblique*, & autres qui ont vécu dans les premiers siecles de l'église. Ces philosophes attribuent les oracles, non seulement aux dieux & aux bons genies, mais aussi aux mauvais. Ils disent que les dieux & les bons demons ne trompent jamais, & ne conseillent rien d'injuste; & que les mauvais mentent dans leurs oracles, & donnent de pernicieux conseils. Tous les auteurs Chrétiens de la primitive église ont cru que le demon avoit rendu des oracles, entr'autres Athenagoras, Tertullien, Minutius Felix, Origene, Eusebe, Firmicus, &c. Voici ce que Tertullien dit des demons: *Ils veulent imiter la divinité, en s'attribuant la divination; mais les Crœsus & les Pyrrhus sçavent avec quel artifice ils rendent leurs oracles ambigus, pour les accommoder aux évenemens.* Minutius Felix en parle ainsi: *Les demons, & esprits impurs, comme l'ont montré les mages, les philosophes & Platon, se cachent sous les statuës & les images qui leur sont consacrées, &c. Ils rendent des oracles enveloppés de plusieurs faussetés; car ils se trompent, ne sçachant pas la verité des choses; & trompent les autres, ne découvrant pas celles qu'ils peuvent sçavoir.* Eusebe s'étend fort sur les artifices & les tromperies de ceux qui séduisoient le peuple par leurs faux oracles; mais ensuite il ajoûte qu'il faut avoüer, suivant le sentiment des peres de l'église, que les demons ont aussi rendu des oracles dans les statuës qui leur étoient consacrées, ou par les personnes qu'ils possedoient. Entre les auteurs recens le sçavant Vossius soûtient que, *si quelques oracles ont été des impostures de personnes cachées, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en ait point eu qui ayent été rendus par les demons, pour séduire & tromper ceux qui les consultoient; & que s'il y avoit des équivoques, c'est que les demons ne sçavent pas l'avenir, & n'en peuvent avoir que quelques conjectures subtiles, mais sujettes à l'erreur: C'est pourquoi ils étoient obligés de se servir de paroles obscures & ambiguës, afin de faire croire qu'on n'avoit pas bien entendu le sens de l'oracle, si l'evenement n'étoit pas tel qu'on l'avoit esperé.* Il est fait mention de ces oracles du demon dans l'écriture-sainte. Au IV. livre *des Rois*, c. 1. il est dit qu'Ochosias, roi d'Israël, envoya consulter Beelzebub, dieu d'Accaron, sur l'évenement de sa maladie, & que le prophete Elie alla de la part du vrai Dieu, au-devant des officiers de ce roi, pour leur demander pourquoi ils alloient consulter ce faux dieu d'Accaron. Il est parlé d'une Pythonisse, à laquelle Saül eut recours, dans le I. livre *des Rois*, c. 28. Et d'une autre Pythonisse, dont S. Paul chassa le diable, qui lui faisoit deviner l'avenir. * *Aux actes des apôr. c.* 16.

Les oracles les plus celebres étoient; ceux d'Apollon dans le temple de Delphes, ville de la Phocide en Grece; de Jupiter *Dodonéen*, dans l'Epire; de Jupiter *Ammon*, dans l'Afrique; d'Apollon *Clarius*, proche de Colophon, ville d'Ionie, dans l'Asie Mineure; de Serapis, à Alexandrie d'Egypte; de Trophonius, dans la Beotie; de la Sybille de Cumes en Italie, &c. * Tertullien, *apologet. c.* 22. Minutius Felix, *in Octavio*. Eusebe, *præpar. evang. l.* 4. Vossius, *de idol. l.* 1. *c.* 6. Simon. *Voyez* aussi le livre *de oraculis* de *M. Van Dal*, imprimé à Amsterdam l'an 1683. Fontenelle, *suite des oracles*. Le pere Balthus, Jesuite, *reponse à l'histoire des oracles, & la suite de cette reponse imprimée en* 1708.

☞ Monsieur de Fontenelles avoit fait dans sa jeunesse *une histoire des oracles*, où il suivoit les principes de M. Van-Dal, attribuant presque tous les oracles aux tromperies des prêtres des Payens. Ce livre, aussi-bien que celui de Van-Dal, fut attaqué dans la suite; & l'on fit voir que c'étoit détruire une des belles preuves de la verité de la religion, fondée sur le silence miraculeux des oracles dès que J. C. vint au monde.

ORAISON (Marthe d') barone d'Allemagne, & vicomtesse de Salerne, tres-illustre par sa naissance & par sa pieté, étoit fille de *François* marquis d'Oraison, & de *Magdelaine* de la Louve, & fut mariée à *Alexandre* du Mas, baron d'Allemagne, qui fit l'an 1612. un fameux & terrible duel contre Annibal de Forbin, seigneur de la Roque, où les combattans n'avoient pour toutes armes que chacun un coûteau, avec lequel, après s'être lié le bras gauche l'un contre l'autre, ils se tuerent tous deux. Le pere Hilarion de Coste a fait l'éloge de cette illustre dame, connuë sous le nom de *barone d'Allemagne*, fondatrice des Capucins de Marseille, morte à l'hôtel Dieu de Paris l'an 1727. s'étant donnée au service des malades de cet hôpital.

ORAN, ville d'Afrique, sur la côte de Tremeçen, & dans le royaume d'Alger. Les Espagnols, qui la nomment *Orano*, en furent les maîtres depuis l'an 1509. qu'ils la prirent sous le cardinal Ximenès. Elle est située sur une colline, avec un port assez commode, & une forteresse, & est censée du diocese de Tolede, quoiqu'elle en soit extrémement éloignée. Les habitans du pays lui donnent le nom de *Guharad*, & elle a eu autrefois celui de *Quisa*. Les Infideles l'assiegerent inutilement l'an 1556. mais au commencement de l'an 1708. le gouverneur de cette place fut obligé de l'abandonner, & de sauver avec lui la garnison & les principaux habitans, après avoir soûtenu un siege de plusieurs années contre les Maures, qui recevoient beaucoup d'assistance des Chrétiens ennemis du roi d'Espagne Philippe V. pendant que leurs armées occupoient les troupes de ce prince, & empêchoient les secours que ce prince auroit voulu envoyer à Oran; outre qu'un dernier secours parti pour ce pays-là se rendit inutile, par la defection du comte de Santa Crux qui en avoit la conduite, & qui alla se jetter lâchement parmi les assiegeans.

ORANGE, ville, évêché, & principauté de France en Provence, à une lieuë du Rhône, & environ à trois d'Avignon, entre les petites rivieres d'Aigues & de Maines, est nommée diversement *Arausio Cavarum* ou *Secundanorum*, *Arausica civitas* & *Arausionensis urbs*, qui est le nom que lui donne Apollinaris Sidonius. Quelques-uns ont cru qu'elle fut bâtie par les Phocéens, fondateurs de Marseille; mais cette origine est peu certaine. Il n'est pourtant pas difficile de juger qu'Orange est une ville tres-ancienne, & qu'elle a été autrefois une place importante, quand on considere ces restes de la magnificence des Romains, que les voyageurs ne manquent jamais d'y admirer; car on y voit un cirque bâti avec beaucoup d'art, & les lieux d'où l'on tiroit les bêtes, avec des aqueducs. On y trouve une partie d'une grosse tour, que quelques-uns prennent pour un temple de Diane & divers autres édifices anciens. Ce qu'il y a de plus remarquable, est le reste d'un arc de triomphe qui est hors des murailles, & qui fut élevé par Caïus Marius & Luctatius Catulus, après la victoire qu'ils remporterent sur les Cimbres & les Teutons. La ville étoit autrefois beaucoup plus grande qu'elle n'est aujourd'hui; elle a beau-

coup souffert par les courses des Goths, des Sarasins & des autres Barbares. Sa forteresse, que Maurice de Nassau, prince d'Orange, rendit tres-reguliere en 1622. étoit sur une colline, & faisoit considerer Orange comme une des plus fortes villes de l'Europe; mais elle a été rasée depuis l'an 1660. Cette principauté comprend Orange, Courthefon, Jonquieres & Gigondas, clos de murailles, avec quelques autres petits bourgs. Elle a quatre lieuës de longueur, & quatre de largeur, & est enclose dans le comté Venaissin. Son étenduë étoit autrefois plus considerable; mais elle a été démembrée par des ventes, cessions, partages, dots & appanages. Le terroir y est extrémement fertile, & sur-tout en vins, en bleds, en safran, &c. La ville d'Orange a une université établie par Raimond V. l'an 1365. & un parlement, fondé par Guillaume de Châlon l'an 1470. Il est certain que les comtes de Provence ont eu la haute souveraineté de cet état, & que les princes d'Orange leur en ont fait hommage. Ainsi cette principauté est mouvante en fief & hommage lige du comté de Provence. L'évêché est suffragant d'Arles, & a eu d'illustres prélats, tels que Constance, qui se trouva au concile d'Aquilée l'an 381. saint Eutrope, à qui le pape Hilaire & Apollinaris Sidonius écrivirent, saint Florent, &c. L'ordre de Malte a eu une partie de la seigneurie de la ville d'Orange, qui souffrit extrêmement dans le XVI. siecle, par la violence des Calvinistes, soûtenus par l'autorité du prince, qui étoit de leur parti. Ils chasserent l'évêque & les chanoines, ruinerent les églises & les monasteres, & se crurent tout permis dans un tems de licence & de fureur; mais dans le XVII. siecle, les églises ont été reparées, l'évêque a été rétabli, la religion Orthodoxe y refleurit par les soins du roi Louis XIV. & les Calvinistes ont été entierement chassés l'an 1703. par ce monarque, qui nommoit ci-devant à l'évêché, comme premier souverain en qualité de comte de Provence, parce que le prince étoit Protestant. Le roi Louis XI. avoit autrefois soûmis la principauté d'Orange au parlement du Dauphiné; mais comme il n'étoit pas encore comte de Provence, il n'avoit pas droit d'agir contre le principal souverain de cet état.

Venons à la suite des princes d'Orange. Ceux de la premiere race ne nous fournissent rien de certain, jusqu'à RAMBAUT II. comte d'Orange l'an 1096. On prétend que vers l'an 700. Orange étoit possedée par un prince appellé THEOFRET, dont le fils, qui portoit le même nom, souffrit le martyre, & fut assommé à coups de levier par les Sarasins l'an 730. que le premier comte ou prince, étoit GUILLAUME I. de ce nom, surnommé *au Corner*, c'est-à-dire, *au cor de chasse*, qui fait encore aujourd'hui les armes d'Orange. D'autres disent qu'il fut surnommé *au court nez*, parce que, dans un combat, il avoit eu le bout du nez emporté d'un coup d'épée. Il est difficile de prouver ces faits, & de pouvoir dire si ce Guillaume étoit Bourguignon, ou fils d'un vicomte de Narbonne, comme d'autres le prétendent; on croit communement qu'il fut consideré de Charlemagne vers l'an 806. qu'il eut deux femmes, & qu'il laissa trois fils morts sans posterité. Quelques-uns confondent ce premier comte d'Orange avec S. GUILLAUME, comte de Toulouse, fils de *Thierri*, comte du tems de Pepin. Il fonda l'abbaye de saint Guilhem-le-Desert, l'an 804. & mourut saintement. Avant sa retraite, il avoit épousé 1°. *Cunegonde*; 2°. *Guiberge*; & il eut entr'autres enfans, *Bernard*, duc de Septimanie, comte de Toulouse, de Barcelone, &c. Guillaume *au Cornet* eut aussi une fille nommée *Hermbrue*, qui fut mariée à un grand seigneur de Provence, dont elle eut *Hugon*, marquis d'Orange, dont la posterité est inconnuë; & ROGON, comte d'Orange, qui partagerent entr'eux la principauté. Rogon laissa une fille nommée ALATAIS qui lui succeda l'an 880. ou 890. & qui eut pour fils RAMBAUD I. de ce nom, lequel vivoit l'an 910. BOZON possedoit cette principauté vers l'an 914. & sa succession est inconnuë jusqu'à GERAUD-ADHEMAR, qui mourut l'an 1080. Ce dernier laissa RAMBAUD II. comte d'Orange, qui fit le voyage de la Terre-Sainte; & laissa vers l'an 1115. une fille nommée TIBURGE, premiere de ce nom, princesse d'Orange, qui épousa GUILLAUME II. lequel avoit part à la même principauté, & descendoit de Rogon. Ils eurent deux fils qui partagerent également les biens de leur maison, & deux filles; GUILLAUME III. qui suit; *Rambaut* III. mort sans enfans, lequel par son testament de l'an 1173. institua sa sœur *Tiburge* son heritiere, & lui substitua ses enfans mâles: elle étoit mariée à *Bertrand* de Baux; & *Tiburgette*, mariée à *Albemar* de Murvieux. GUILLAUME III. prince d'Orange, l'an 1150. eut GUILLAUME IV. qui suit: & une fille appellée *Thibour*, qui eut part à la principauté d'Orange, & qui n'eut point d'enfans de *Rambaud* Guiran, son mari: GUILLAUME IV. prince d'Orange pour le quart, l'an 1174 fut pere de *Rambaud* IV. qui mourut sans enfans. Ainsi cette principauté passa dans la maison de Baux.

BERTRAND DE BAUX II. de ce nom prince d'Orange, puis Baron de Baux, eut de *Tiburge* II. princesse d'Orange, *Guillaume* V. *Bertrand* & *Hugues*. Nous parlons de ces seigneurs dans l'article de BAUX, que l'on peut consulter. On doit remarquer ici, que RAIMOND de Baux, V. du nom, prince d'Orange, mourut vers l'an 1393. ayant eu de *Jeanne* de Geneve sa femme; MARIE, princesse d'Orange; & *Alix* barone de Baux. MARIE épousa l'an 1386. JEAN de Châlon, sire de Darlay, qui fit la troisiéme race des princes d'Orange. Il mourut l'an 1418. laissant Loüis qui suit; JEAN, tige des comtes de Joigny; *Huguenin*, mort sans enfans; *Marie*, épouse de N. comte de Fribourg; & *Alix*, mariée à *Guillaume* de Vienne.

PRINCES DORANGE DE LA MAISON de CHALON.

I. LOUIS de Châlon, prince d'Orange, épousa 1°. *Jeanne* de Montbeliard: 2°. *Eleonore* d'Armagnac: 3°. *Blanche* de Gamaches, veuve de *Jean* de Châtillon, seigneur de Troissi, & de la Ferté en Ponthieu, fille de *Guillaume* II. du nom, seigneur de Gamaches, grand-maître des eaux & forêts de France, & de *Marguerite* de Corbie, morte le 14. Mai 1474. Il étoit un prince hardi & courageux. Le duc de Savoye & lui s'étoient declarés partisans du duc de Bourgogne, contre le roi Charles VII. & s'étoient promis de partager entr'eux le Dauphiné l'an 1429. Louis de Gaucour, gouverneur pour le roi en cette province, rompit leurs mesures. Il defit entre Colombiez & Anton le prince, qui aima mieux sauter dans le Rhône à cheval, & armé de toutes pieces, pour le passer à la nage, que de tomber entre les mains du vainqueur, & mourut le 18. Decembre 1463. âgé de 75. ans. De sa premiere femme, il eut GUILLAUME VIII. qui suit; & de la seconde; *Louis*, seigneur de Châteauguyon, chevalier de la toison d'or, mort sans alliance l'an 1476. *Hugues*, seigneur d'Orbes, mort sans lignée; & *Jeanne* de Châlon, mariée à *Louis* de Seyssel, comte de la Chambre, morte l'an 1483.

II. GUILLAUME de Châlon, VIII. du nom, prince d'Orange, s'étant engagé dans le parti des ducs de Bourgogne, fut fait prisonnier l'an 1473. & ne sortit de prison qu'après deux ans, & après avoir promis de payer 40000. écus de rançon. Il contribua ensuite à soûmettre au roi Louis XI. la Bourgogne, dont il pretendoit avoir le gouvernement, mais il mourut presque dans le même-tems, qui fut le 27. Septembre de l'an 1475 Il avoit épousé, par traité du 18. Août 1468. *Catherine* de Bretagne, fille de *Richard* de Bretagne, comte d'Estampes, &c. & de *Marguerite* d'Orleans, & sœur de *François* II. duc de Bretagne. De cette alliance vint

III. JEAN de Châlon, II. du nom, prince d'Orange, s'attacha à la ligue du Duc d'Orleans contre le gouvernement, pendant la minorité du roi Charles VIII. & fut pris à la bataille de saint Aubin du Cormier, l'an 1488. Ensuite il contribua au mariage du roi avec Anne duchesse de Bretagne; & par les services qu'il avoit rendus au duc d'Orleans depuis roi sous le nom de Louis XII. il s'acquit beaucoup de part dans les bonnes graces de ce monarque. Il en obtint l'an 1499. des lettres patentes, qui le remettoient dans la principauté d'Orange, que son pere avoit venduë au roi Louis XI. Jean II. mourut le 9. Avril 1502. laissant de *Philiberte* de Luxembourg, com-

tesse de Charny ; sa seconde femme ; PHILIBERT qui suit ; & *Claude* de Châlon, mariée à *Henri* comte de Nassau.

IV. PHILIBERT de Châlon, prince d'Orange & de Melphe, se declara pour l'empereur Charles V. contre le roi François I. qui confisqua ses biens pour crime de felonie, & donna l'an 1520. la principauté d'Orange à Anne de Montmorency, veuve du maréchal de Châtillon. Philibert fut arrêté prisonnier en se retirant en Espagne l'an 1525. & mené à Lyon, d'où il ne sortit que par le traité de Madrid en 1526. Il fut tué l'an 1530. au siege de Florence, sans avoir été marié, & laissa ses biens à *René* de Nassau, son neveu, fils de sa sœur.

Ce dernier mourant sans enfans, osa disposer de la succession de la maison de Baux, dont il n'étoit que dépositaire, au prejudice de la substitution faite par Marie de Baux, & confirmée par Jean de Châlon son mari ; & fit passer ces biens substitués dans une famille étrangere, en les transmettant à GUILLAUME de Nassau. Les descendans de *Jean* de Châlon, comte de Joigny, & d'*Alix* de Châlon, ne manquerent pas de s'opposer à cette usurpation ; & obtinrent des arrêts qui ôterent aux princes de Nassau, la succession de la maison de Baux ; mais la figure que faisoit Guillaume de Nassau, cousin & heritier de René, à la tête de la nouvelle republique de Hollande, obligea nos rois de dissimuler, & de faire ceder les interêts de quelques-uns de leurs sujets à des interêts de politique, & au bien public du royaume. Nous ne pouvons donc nous dispenser de condamner la mauvaise foi de celui qui, dans l'édition de ce dictionnaire faite en Hollande en 1702. a cru pouvoir, en faveur de la maison de Nassau, fabriquer un nouvel article d'*Orange*, chargé d'impostures contre nos rois. *Il est aisé de justifier*, selon lui, *que grand nombre de biens*, au sujet desquels il établit des droits chimeriques, *étoient acquis à Philibert de Châlon, qui les laissa à René de Nassau* ; mais il devoit prouver que le même René de Nassau avoit pû laisser ces biens à Guillaume de Nassau son neveu, qui ne touchoit aucunement, non pas même par femmes, ni à la maison de Baux, ni à celle de Châlon. C'est ce que cet auteur ne pouvoit entreprendre sans s'exposer à la risée du public. Cela posé, à quoi bon ces amas de vaines remarques dont il prétend nous éblouïr, & qu'il seroit aisé de détruire, si ces sortes de discussions pouvoient entrer dans un ouvrage tel que celui-ci ?

PRINCES D'ORANGE DE LA MAISON de NASSAU.

Comme les biens de la maison de Châlon, n'ont pas laissé, quoiqu'usurpés, de passer aux descendans de Guillaume I. prince d'Orange, il faut remarquer que la maison de Nassau est divisée en deux principales branches. La seconde, dite de Nassau-*Dillembourg*, qui a pour tige le comte OTHON, oncle d'*Adolphe* de Nassau, empereur, a formé cinq autres branches dont la premiere est celle d'*Orange*, ainsi qu'on peut le voir au mot NASSAU. JEAN comte de Nassau, dit le *Jeune*, sorti des Nassau Dillembourg, épousa *Elisabeth* de Hesse, & mourut l'an 1516. Il laissa deux fils ; HENRI, qui suit ; & GUILLAUME, dit le *Vieil*, dont nous parlerons dans la suite. HENRI comte de Nassau, épousa *Claude* de Châlon, morte en 1521. & eut RENÉ de Nassau, qui commença la quatriéme race des princes d'Orange ; Philibert son oncle le fit son heritier, à condition de porter son nom & ses armes. René s'engagea dans le parti de l'empereur Charles V. contre le roi François I. Ainsi, pour ce crime de felonie, & parce qu'il n'avoit point comparu au ban & arriereban de Provence publié par le roi, la principauté d'Orange fut réünie au domaine de Provence, par arrêt du parlement de ce pays, le 30. Juin 1543. Ce René mourut sans enfans, d'une blessure reçuë au siege de saint Dizier, le 15. Juillet 1544. après avoir institué pour heritier par testament du 20. Juin precedent, Guillaume de Nassau son cousin germain.

I. GUILLAUME de Nassau, IX. de ce nom, prince d'Orange, né en 1533. de GUILLAUME dit le *Vieil*, & de *Julienne* de Stolberg, fut reconnu par les états generaux des Provinces Unies, comme le chef de leur republique, qui lui doit sa gloire & son établissement. Il étoit grand capitaine & sage politique, prudent dans les conseils, sage dans les adversités, secret dans ses desseins, & tres-habile à découvrir ceux des autres. Les Espagnols en firent une tres-facheuse experience ; mais comme ils se croyoient tout permis, quand il s'agissoit de se défaire d'un tel ennemi, le prince d'Orange courut de grands hazards & y succomba à la fin. Il fut blessé le 18. Mars 1582. dans sa maison en sortant de table, d'un coup de pistolet que lui tira Jauregui, valet d'un certain banquier ruiné, qu'on soupçonnoit avoir empoisonné dom Juan d'Autriche : Les lettres espagnoles qu'on trouva dans la poche de cet assassin, firent connoître quel il étoit. Le prince guerit de cette blessure ; mais un Franc-Comtois nommé Balthazar Gerard, émissaire des Espagnols, l'assassina d'un autre coup de pistolet dans sa maison, le 10. Juin 1584. Il avoit été marié quatre fois ; 1°. à *Anne* d'Egmond, fille de *Maximilien*, comte de Buren, morte en 1559. dont il eut PHILIPPE-GUILLAUME, qui suit ; & *Marie* femme de *Philippe* comte d'Hohenloë : 2°. à *Anne*, fille de *Maurice* electeur de Saxe ; & il en eut MAURICE de Nassau, *dont nous parlerons ci-après* ; *Anne* femme de *Guillaume-Louis* comte de Nassau ; & *Emilie*, morte à Geneve en 1624. après avoir été mariée en 1597. à *Emmanuel* I. prince de Portugal, vice-roi des Indes, & fils de dom *Antoine* roi de Portugal : 3°. à *Charlotte* de Bourbon, fille de *Louis* de Bourbon II. du nom, duc de Montpensier, & de *Jacqueline* de Longwic. Elle étoit abbesse de Joüare ; mais ayant donné dans les opinions nouvelles, elle sortit une nuit du monastere, & se retira chez Frederic II. comte Palatin du Rhin l'an 1572. Deux ans après, elle se maria le 10. Juin à la Brille, avec le prince d'Orange, & mourut à Anvers le 6. Mai 1582. de la frayeur qu'elle eut de voir le même prince son mari blessé. Leurs enfans furent *Louise-Julienne* de Nassau, femme de *Frederic* IV. du nom, prince Palatin du Rhin & electeur de l'empire, morte le 15. Mars 1644. dont la vie fut publiée par Frederic Spanheim I. du nom ; *Elizabeth*, seconde femme de *Henri* de la Tour, prince de Sedan, maréchal de France, morte à Sedan, au mois de Septembre 1642. *Catherine-Belgique*, mariée à *Philippe-Louis* II. du nom, comte de Hanaw ; *Charlotte-Brabantine*, femme de *Claude* sire de la Tremoille, duc de Thoüars ; *Charlotte-Flandrine*, abbesse de sainte Croix de Poitiers, morte le 10. Avril 1640. & *Emilie*, femme de *Frederic-Casimir* comte Palatin du Rhin à Lansberg. Guillaume IX. prit une quatriéme alliance avec *Louise* de Coligny, fille de *Gaspard*, amiral de France, & de *Charlotte* de Laval, sa premiere femme, & veuve de *Charles* seigneur de Teligni ; dont il eut HENRI-FREDERIC de Nassau, prince d'Orange, *dont nous ferons mention après avoir parlé de ses freres* ; *Renée*, morte à la Rochelle sans alliance. Guillaume I. *laissa un fils naturel appellé* JUSTIN *de Nassau*, *voyez* NASSAU.

II. PHILIPPE-GUILLAUME de Nassau, prince d'Orange, étoit entre les mains des Espagnols, lorsque son pere mourut, & n'en revint que long-tems après. Il épousa l'an 1606. *Eleonore* de Bourbon, fille de *Henri* de Bourbon II. du nom, prince de Condé, & de sa seconde femme *Charlotte-Catherine* de la Tremoille. Cette princesse mourut au château de Muret le 20. Janvier 1619. Le prince d'Orange étoit déja mort sans posterité, le 20. Fevrier 1618. & avoit toujours vécu dans la religion Catholique, & dans les interêts des Espagnols.

II. MAURICE de Nassau fut prince d'Orange après la mort de son frere. Lorsque son pere fut tué en 1584. les états lui deferérent le Gouvernement de Hollande, de Zelande, & Utrecht, avec l'amirauté, quoiqu'il eût à peine dix-huit ans. Il emporta toutes les villes que les Espagnols avoient dans la Hollande. L'an 1590. il surprit Breda avec un bateau de tourbes, dans lequel il avoit fait cacher environ soixante soldats ; & fit si bien qu'il recouvra en peu de tems toute la Frise, Groningue, l'Over Issel, Nimegue, le pays de Gueldres : il soûmit Hulst, le fort saint André, &c. en sorte qu'il y eut sept provinces qui se réunirent sous le gouvernement de ce prince. L'an 1600. il gagna, le 2. Juillet, la fameuse bataille de Nieuport sur l'archiduc Albert : plus de 6000. Espagnols resterent sur la place. Aussi le prince d'Orange avoit-il ren-

voyé les vaisseaux qui l'avoient passé en Flandres, pour ôter à ses gens tout espoir de salut. *Il faut*, dit-il, avant le combat, *passer sur le ventre des ennemis, ou boire l'eau de la mer.* Depuis il prit l'Ecluse, Grave & quelques autres places pendant le fameux siege d'Ostende en 1604. L'an 1609. les Espagnols & les états firent une treve pour douze ans, qui fut proclamée à Anvers, le 14. du mois d'Avril. La guerre recommença en 1621. Le marquis Spinola, general des troupes d'Espagne, prit Breda en 1625. Le prince Maurice, qui s'étoit flatté de surprendre en même-tems le château d'Anvers, ressentit tant de chagrin de voir que l'entreprise avoit manqué, qu'il en mourut peu après à la Haye, âgé de 58. ans. Il n'avoit point été marié; & *laissa seulement quelques enfans naturels. Voyez* NASSAU.

II. Henri-Frederic de Nassau, son frere, lui succeda en la principauté d'Orange, & aux charges de la republique, & soûtint tres-bien la grande reputation que son pere & son ayeul s'étoient acquise. Il prit Grol; puis Boisle duc l'an 1629. que le prince Maurice n'avoit pû soûmettre; dans la suite, il emporta Bergues, Venloo, Ruremonde, Mastricht; puis Breda l'an 1637. Cette année le cardinal de Richelieu lui fit donner le titre d'altesse, que tous les souverains de l'Europe lui donnerent depuis ce tems-là; car jusques-là on n'avoit traité les princes d'Orange que d'excellence. Henri-Frederic fit diverses autres conquêtes sans perdre beaucoup de monde; & menagea si bien ses troupes, qu'il fut surnommé *le pere des soldats*. Ce prince mourut à la Haye, le 14. Mars 1647. âgé de 63. ans. Il avoit épousé *Emilie* de Solms, fille de *Jean-Albert* comte de Solms Brunsfelds, morte l'an 1675. Il en eut Guillaume X. qui suit; *Louise-Henriette*, mariée l'an 1646. à *Frederic-Guillaume* électeur de Brandebourg, & morte le 15. Juin 1667. Son pere l'institua heritiere de sa maison, & ses descendans après la posterité de son fils; *Agnés-Emilie*, alliée en 1648. à *Guillaume-Frederic* prince de Nassau Dietz, son cousin, morte le 26. Mai 1696. *Marie*, épouse de *Louis-Henry* de Baviere, comte Palatin Simmeren, morte le 20. Mars 1668. & *Henriette-Catherine*, mariée 1°. à *Hennon-Louis* comte d'Ostfrise, 2°. l'an 1659. à *Georges* prince d'Anhalt-Dessaw, dont elle resta veuve en 1693. & mourut le 5. Novembre 1708. Henri-Frederic *laissa aussi un fils naturel, voyez* NASSAU.

III. Guillaume de Nassau, X. de ce nom, prince d'Orange, succeda aux charges de son pere, le 23. Janvier 1648. Ce fut en cette même année que les états firent la paix à Munster avec les Espagnols. Le prince d'Orange voulut assieger Amsterdam le 30. Juillet 1650. pour se venger. Sur la fin du mois d'Octobre, il revint des états de Gueldres, malade de la petite verole, dont il mourut le 6. Novembre de la même année, âgé de 24. ans. Il avoit épousé *Marie* d'Angleterre, fille de *Charles* I. du nom, roi de la grande Bretagne, & de *Henriette-Marie* de France. Il laissa de ce mariage un fils posthume, Guillaume-Henri qui suit;

IV. Guillaume-Henri de Nassau, prince d'Orange, succeda aux charges de son pere & de son ayeul, & s'est signalé par son courage dans toutes les guerres qui ont agité l'Europe de son tems, & mourut le 19. Mars 1702. sans enfans de *Marie* Stuart, fille de *Jacques* II. roi d'Angleterre, morte à Londres le 7. Janvier 1699. *Voyez* GUILLAUME III.

Droits de la maison de Longueville sur la principauté d'Orange.

La principauté d'Orange, qui vient originairement des comtes de Provence, étant tombée dans la maison de Baux par le mariage d'une fille, se trouva appartenir sur la fin du XIV. siecle à *Marie* de Baux, seule heritiere de cette maison, qui avoit épousé *Jean* de Châlon. De leur mariage, il y eut, entr'autres enfans, trois mâles, *Louis*, *Jean* & *Huguenin* de Châlon; & une fille, *Alix* de Châlon, mariée à *Guillaume* de Vienne. Le 22. Mai 1416. Marie de Baux, princesse d'Orange, fit son testament, par lequel elle institua pour son heritier universel en tous ses biens, & nommément en sa principauté d'Orange, *Louis* de Châlon son fils aîné, avec cette clause, qu'en cas de decès de Louis sans enfans mâles, ou de ses enfans mâles, sans enfans mâles, & ensuite toûjours d'enfans mâles en enfans mâles; *Jean* son puîné, lui demeureroit substitué, & à ses enfans mâles, & aux enfans mâles d'iceux, & toûjours d'enfans mâles en enfans mâles. Elle apposa pareilles clauses de substitution audit *Jean*, en faveur d'*Huguenin*, son troisiéme fils, dans le même cas de défaut d'enfans mâles; & ensuite toûjours d'enfans mâles en enfans mâles, comme dessus. Après ces institutions & substitutions, qui regardent les trois enfans mâles, leurs enfans, & leurs descendans mâles suit cette autre disposition, qui concerne *Alix* de Châlon sa fille aînée, & tous ses enfans & descendans; & qui est celle d'où dérive le droit de la maison d'Orleans de Longueville; parce qu'elle descend en droite ligne d'*Alix* de Châlon. Cette disposition est conçuë en ces termes: *Et au cas que si trois de vie à trépassement sans laisser enfans mâles, ou mes enfans males sans laisser enfans, & ensuite toujours d'enfans en enfans; je fais, nomme & ordonne mon heritiere, & ausdits enfans substitue mon heritiere en tous mesdits biens*, Alix *de Châlon ma fille seule; & pour le tout, & ses enfans nés & procréés de son propre corps en loyal mariage, & ensuite toujours d'enfans en enfans.* Au mois d'Octobre de l'année suivante 1417. Jean de Châlon fit aussi son testament, qui contient à peu près toutes les mêmes institutions, substitutions, & dispositions, que celles-ci-dessus faites par Marie de Baux sa femme. Dans la suite la descente de trois mâles a manqué; sçavoir, celle de *Louis*, aîné, pour les enfans & descendans mâles, par le decès de *Philippe* de Châlon, arrivé dès l'an 1530. mort sans enfans; & pour les enfans & descendans des filles, par le decès de *René* de Nassau, fils de *Claude* de Châlon, sœur de *Philibert*, qui avoit épousé *Henri* de Nassau; ledit René mort dès l'an 1544 sans enfans; celle de *Jean* puîné, par le decès d'un fils & d'une fille sans enfans, arrivé dès l'an 1528. & celle d'*Huguenin* troisiéme mâle, parce qu'il est mort sans enfans. Ainsi au défaut de la ligne de ces trois mâles, qui s'est trouvée entierement éteinte, le droit a été devolu à celle d'*Alix* de Châlon, qui étoit lors substitante, & qui se termina à la maison d'Orleans de Longueville; parce que du mariage d'*Alix* de Châlon avec *Guillaume* de Vienne, il y eut *Marguerite* de Vienne, mariée à *Rodolphe* de Hochberg, duquel mariage est né *Philippe* de Hochberg; & de ce Philippe, *Jeanne* de Hochberg, mariée à *Louis* d'Orleans, duquel sont issus en droite ligne tous ceux qui depuis ce tems ont porté le nom d'Orleans Longueville, jusqu'à *Jean-Louis-Charles* d'Orleans, dernier duc de Longueville. Dès ce même-tems, il y eut des poursuites par les ducs de Longueville, qui en vertu des dispositions contenuës dans ces deux testamens de 1416. & 1417. portées & instruites au grand conseil, qui en avoit l'attribution contre Guillaume comte de Nassau, qui s'étoit emparé de la principauté d'Orange; & par Arrêt du 20. Novembre 1553. les substitutions portées par ce testament, furent déclarées avoir eu lieu au profit de feu *François* d'Orleans & de *Leonor* d'Orleans, lors duc de Longueville, comme descendus d'*Alix* de Châlon; & en cette qualité appellés par lesdites dispositions testamentaires; en consequence Guillaume comte de Nassau, fut condamné de laisser la possession libre de la principauté d'Orange à Leonor d'Orleans. Or le prince de Conti étant heritier des derniers ducs de Longueville, suivant la disposition testamentaire du duc Jean Louis; Louis XIV. le mit en possession de la principauté d'Orange. Ce qui fut contesté par plusieurs princes & seigneurs & particulierement par l'electeur de Brandebourg, roi de Prusse. Enfin par le X. article du traité de paix signé à Utrecht entre la France & la Prusse le onze Avril 1713. le roi de Prusse renonça en faveur du roi de France à tous ses droits sur la principauté d'Orange, & sur les seigneuries & lieux de la succession de la maison de Châlon & de Chatel-Belin situés en France & dans le comté de Bourgogne; & en faisant cette cession, il se chargea de satisfaire par un équivalent les heritiers du feu prince de Nassau-Frise, & se reserva la permission de retenir le titre & les armes de prince d'Orange, & de revêtir du nom de principauté d'Orange la partie de la Gueldre, qui lui fut cedée par ce traité de paix. Pour les princes d'Orange, *consultez* Paradin, Belle-forêt, de Marca, Besse, Joseph de

la Pise, *hist. d'Oran.* Du Chêne, *hist.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Prov.* Catel, *histoire de Lang.* Chorier, *hist. de Dauphiné.* Du Puy, *droits du roi.* Sainte-Marthe, *hist. geneal. de France*; Aubery; Du Maurier, *memoire pour l'hist. d'Holl.* Le Noble, *hist. d'Holl.* La Neuville, *hist. d'Holl.*

CONCILES D'ORANGE.

L'an 441. les évêques assemblés dans l'eglise dite *Justinienne*, celebrerent le I. concile d'Orange, pour regler la discipline ecclesiastique de leurs dioceses: ce qu'ils firent en trente canons. Saint Hilaire d'*Arles*, & saint Eucher de *Lyon*, s'y trouverent avec treize autres prélats. Le II. concile d'Orange fut tenu en 529. sous le consulat de Decius *le Jeune*. Saint Cesaire d'*Arles* y présida. L'occasion de cette assemblée fut la dedicace de l'église qu'avoit bâtie Liberius, à qui Theodoric avoit donné la préfecture des Gaules. Le bruit que faisoient les livres de Fauste, & les accusations de ses partisans contre les disciples de saint Augustin, qui défendoient ses sentimens de la prédestination, de la grace, & du libre arbitre, donnerent sujet aux évêques de traiter cette question. Ils firent 25. canons, où toute la doctrine controversée est expliquée par les paroles mêmes de S. Augustin. Outre quatorze prélats, & le préfet Liberius, Siagre, Opilion, Pentagathe, Dieu-donné, Cariaton, Marcel & Nemace, hommes qualifiés & illustres, souscrivirent à ce concile. Le pape Boniface II. l'approuva quelque tems après, par une épître qu'il écrivit à Cesaire d'*Arles*, qui lui en avoit demandé la confirmation. Bernard Guy, Guillaume de Puy-Laurens, & quelques autres, font mention d'un autre concile assemblé à Orange en 1228. contre les heretiques Albigeois. On y regla les penitences qu'on devoit ordonner à ceux qui étoient soupçonnés d'heresie. *Consultez* les conciles de France du P. Sirmond, la derniere édition des conciles; Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccles.* Cabassut. *notit. concil. &c.*

ORANGE. Il y a un fort de ce nom dans le nouveau Pays-Bas, dans l'Amerique septentrionale, environ à 80. lieuës au-dessus de la nouvelle Amsterdam: & un autre dans le Bresil, sur la côte de la capitanie de Tamaraca. * Maty, *dict. on.*

ORANTES (François) évêque d'Oviedo, Espagnol, entra chez les religieux de saint François, & fut mené par l'évêque de Palenza, en qualité de theologien au concile de Trente, où il prononça un sçavant discours le jour de la fête de la Toussaints de l'an 1562. Depuis il fut confesseur de dom Juan d'Autriche, gouverneur du Pays-Bas; & après la mort de ce prince, il fut nommé par Philippe II. l'an 1581. à l'évêché d'Oviedo, où il mourut le 12. Octobre de l'an 1584. Il a fait divers ouvrages, & entr'autres, *Locorum Catholicorum pro Romana fide adversus Calvini institutiones, lib. VII.* * Eiseingrein, *in catalog. test. verit.* Ægidius Gonçalez de Avila, *in theat. episc. Hisp.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

ORATOIRE, congregation de prêtres établie à Rome, & en quelques autres endroits d'Italie par saint Philippe de Neri. Ce saint homme, qui dès le temps qu'il étoit laïc, avoit tâché de porter un grand nombre de gens à la pieté par l'établissement de la confrairie de la Trinité, ayant reçu les ordres sacrés en 1551. entreprit de tenir dans sa chambre des conferences, où il se trouva bientôt un si grand nombre de gens de tous états, qu'il fut obligé à demander aux administrateurs de l'église de saint Jerôme de la Charité un lieu ample & spacieux, qu'il accommoda en forme d'oratoire. Les exercices spirituels furent transferés l'an 1558. dans ce lieu, que saint Philippe ne quitta que l'an 1574. pour aller demeurer à saint Jean des Florentins, où il demeura jusqu'à l'an 1583. L'eglise de la Vallicella lui avoit neanmoins été donnée dès l'an 1575. du consentement du pape Gregoire XIII. qui approuva sa congregation: tous ses disciples se réünirent dans cette maison, d'où le saint fondateur en détacha quelques-uns pour aller faire des établissemens semblables à Naples, à San-Severino, à Fermo, & à Palerme. On ne fait point de vœux dans cette congregation, dont le general est élû tous les trois ans, mais peut-être continué autant de temps qu'on le juge à propos. Il n'y a de maisons de l'Oratoire unies à la maison de Rome, que celles de Naples, de San-Severino, & de Lanciano. Dans cette derniere on a établi un seminaire; les autres maisons, qui sont en assez grand nombre en Italie, sont separées les unes des autres. Il est sorti de grands hommes de celle de Rome; les cardinaux Baronius, François-Marie Taruggi, Octave Paravicini, Nicolas Sfondrati, Leandre Colloredo, & plusieurs autres. * Jean Marciano, *memorie istoriche della congreg. de l'Oratorio.* Galonius, *vita S. Philippi Nerii.* *Bullarium Romanum tom.* 3.

ORATOIRE DE JESUS, autre congregation de prêtres fondée en France par le cardinal Pierre de Berulle, & differente de celle d'Italie. M. de Berulle étant engagé par le cardinal de Gondi, évêque de Paris, de travailler à cet établissement, se retira à Paris le jour de saint Martin de l'an 1611. avec cinq compagnons, tous ecclesiastiques. Il logea dans une maison du fauxbourg saint Jacques, à laquelle on donnoit le nom d'*hôtel de Valois*, en la place duquel on a bâti le monastere du Val de Grace. En 1615. il les fit venir à l'hôtel du Bouchage; & enfin on bâtit depuis l'eglise que l'on voit à present dans la ruë saint Honoré. Le pieux établissement de M. de Berulle fut applaudi par tous les gens de bien. Dieu benit les vûës de cet illustre fondateur, & des personnes puissantes seconderent ses desseins; ensorte que le pape Paul V. approuva en 1613. cette congregation, qui s'est depuis étenduë dans la France & dans les Pays-Bas, avec une benediction particuliere du Ciel. Les prêtres de l'Oratoire ont pour fin de leur établissement d'honorer autant qu'il leur est possible, tous les mysteres de l'enfance, de la vie & de la mort de Jesus-Christ & de sa sainte mere. Ils s'occupent aussi à instruire la jeunesse dans leurs colleges, à élever les clercs pour l'église dans les seminaires, & à enseigner le peuple dans les predications & dans les missions. Le cardinal de Berulle fut le premier superieur general de l'Oratoire, & a eu pour successeurs le pere Charles de Gondren, le pere François Bourgoin, le pere Jean-François Senault, le pere Louis Abel de Sainte-Marthe, & le pere François de la Tour, qui en est aujourd'hui general. Cette congregation a produit, & produit encore tous les jours plusieurs grands hommes illustres par leur pieté, par leur science, ou par leurs écrits. Cette congregation des prêtres de l'Oratoire occupe soixante & quinze maisons en France, dans lesquelles on comprend les colleges & les seminaires, où ils forment la jeunesse dans la pieté & dans la science de leur état. * *Consultez* les vies du cardinal de Berulle & du P. de Gondren; Sponde, *A. C.* 1613. *n.* 2. Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.*

ORBASSAN, petite ville des états du duc de Savoye. Elle est dans le Piémont propre, entre celle de Turin & celle de Pignerol. * Maty, *diction.*

ORBAY, *Orbacum*, lieu au-dessus de Châteauthierri, où Flodoard, archevêque de Reims, bâtit un monastere, avec la permission de Thierri roi des François. * Vales. *notit. Galliar.*

ORBE, riviere d'Italie dans le Milanez, est nommée par les auteurs Latins *Urbs*; & par ceux du pays, l'*Orba* ou *Urba*. Elle se jette dans le Tanaro, près d'Alexandrie de la Paille.

ORBE (L') *Obris* ou *Orobus*, riviere de France dans le Languedoc, vient des Cevennes, près de saint Pons de Tomieres, passe à Beziers, & se jette dans la mer au-dessous de Serignan.

ORBE, *Urba* & *Urbigenus*, ville & bailliage de Suisse, appartient aux cantons de Berne & de Fribourg.

ORBE ou l'OBERGO, fleuve d'Espagne, dans le royaume de Leon, qui se jette dans l'Esla: c'est l'*Urbicus* des Latins.

ORBEC, *Orbecum*, petite ville de Normandie, avec titre de baronie, est située sur un ruisseau du même nom dans le Lieuvin, à quatre lieuës de Lizieux: elle appartient à un seigneur de la maison de Chaumont. * Baudrand.

ORBELLIS (Nicolas de) de l'ordre de saint François natif d'Angers, vivoit en 1460. il a composé un

abregé de theologie selon la doctrine de Scot, imprimé à Haguenau, l'an 1503. & à Paris l'an 1511. 1517. 1520. On a encore de lui deux sermons sur les épîtres du Carême, imprimés à Lyon, l'an 1491. & divers traités de philosophie. * Wadinge, *in biblioth. & annal. Franc.* Possevin, *in appar. sacr.* M. Du Pin, *biblioth. ecclesf. du XV. siecle*.

ORBILIUS de Benevent, ancien grammairien, après avoir porté les armes, enseigna avec un merveilleux applaudissement. Il composa divers traités, & se fit des ennemis par son humeur satyrique & querelleuse. On dit que dans sa vieillesse il oublia tout ce qu'il avoit sçû, & qu'il laissa un fils de son nom, aussi grammairien. * Suetone, *de clar. gramm. &c.*

ORBIOU, petite riviere du Languedoc, qui a sa source près du bourg nommé *la Grace*: elle se décharge dans l'Aude, à trois lieuës au-dessus de Narbonne. * Maty, *diction.*

ORBITELLE, *Orbitello*, place située dans l'état de Sienne, & dans la peninsule que forme le mont Argentaro, à l'endroit où il se détache des dunes qui sont auprès de Sienne, pour s'élever en une plaine de douze milles de tour, qu'occupe son sommet. Dans cette plaine il y a un lac, & au milieu de ce lac est Orbitelle, place forte par ses ouvrages & par sa situation, qui n'est jointe au continent que par une langue de terre, le seul endroit par où elle puisse être attaquée. Philippe II. roi d'Espagne ceda l'état de Sienne à la maison de Medicis; mais par le traité il se reserva Orbitelle, Porto Hercole, Porto san-Stephano, & autres places maritimes, qui pouvoient brider la Toscane, & par le moyen desquelles il avoit toûjours un pied en Italie. Ceux du pays appellent cette petite contrée *Stato Delli Presidii*, & d'autres *la Menote de Toscane*. Les vicerois de Naples étoient chargés de la garde & de la défense de ces places, où ils envoyoient des gouverneurs ou des commandans. Au reste Orbitelle soûtint un siege contre les Turcs, sous l'empereur Charles V. & contre les François l'an 1646.

ORBO, petite riviere de l'isle de Corse, qui se décharge dans la mer à quatre lieuës d'*Aleria Distrutta*, du côté du midi. * Maty, *diction.*

ORBONNE, *Orbona*, déesse qui avoit soin des orpheins, & que les Romains adoroient aussi, pour ne point devenir veufs, ou ne point perdre leurs enfans. Ce nom vient du mot latin *orbus*, qui signifie *celui qui a perdu son pere, sa mere, sa femme & ses enfans*. Son autel étoit dans la ville de Rome, proche du temple des dieux Lares. * Arnobe, *adversus Gentes*, *l.* 4. Pline, *l.* 1. *c.* 7. Rosin, *antiq. Roman. l.* 2.

ORCADES, vulgairement *Orknei*, isles de l'Ocean au septentrion de l'Ecosse, ont été ornées du titre de duché depuis quelques années. Quelques geographes en mettent trente; les autres quarante. Il est assuré qu'il n'y en a que treize de peuplées. Les plus considerables sont, Mainlandt, qui est la capitale, dite en latin, *Pomonia*; Hoy, *Hoya*; South Ranals, *Ranalsa meridionalis*; Siapins, *Siapinsa*; Roons, *Rasa*; Flort, *Flotta*; Wester, *Westria*; Heth, *Eda*; Sand, *Sandina*; Strehoms, *Stromza*; & Nort Ranals, *Ranalsa Borealis*. Les autres sont peu importantes. Il n'y a que quelques petits villages, avec Kirk-Wal, ville episcopale dans Mainlandt. Au reste, ces isles ont été autrefois sous la domination du roi de Danemarck, & ont été depuis engagées au roi d'Ecosse; ensuite dequoi on les a réünies à ce royaume. Elles ont cela de rare, que les serpens & les autres bêtes venimeuses n'y peuvent vivre: & que les hommes, bien que grands bûveurs, ne s'y enyvrent presque jamais, & vivent tres long-tems, sans aucun usage de medecine. La mer qui baigne les côtes de ces isles, est remplie de quantité de poissons, & principalement de harengs, qui ne nagent que de compagnie, & par certains lits, lesquels ont quelquefois dix & douze lieuës de long, & deux ou trois de large. Ces poissons se pressent si fort les uns contre les autres, que souvent on a de la peine à les retirer de seines ou filets avec lesquels on les pêche, sans rompre plusieurs macles. La peche s'en faisoit anciennement dans la mer Baltique, le long des côtes de *Livonie*, de *Pomeranie*, & de *Gotlande*, où il s'en trouvoit une si prodigieuse quantité, qu'on les prenoit à la main; & que leurs troupes empêchoient souvent les matelots de se servir des rames de leurs chalouppes. Après un certain tems, ils ont quitté la mer Baltique, & se sont étendus le long des côtes de *Norwege*, vers l'isle de Nerstrang; & dans ces derniers tems, ils sont venus se ranger au nord de l'Ecosse, proche des isles d'Orkney, où d'ordinaire on fait la premiere pêche dans le mois de Juillet & d'Aoust. Vers la fin de ce mois ils quittent cette terre; & suivant le courant du nord, ils viennent au mois de Septembre vers le midi. Les pêcheurs qui ont accoûtumé de les suivre, font d'ordinaire la seconde pêche à la hauteur de *Germu*, ville du comté d'Yorck en Angleterre. La troisiéme pêche, qu'on appelle des petits harengs, se fait entre *Calais* & *Dieppe*, depuis le mois de Septembre, jusques vers Noël, que le hareng double le cap *Lezard*, qui est l'extrêmité occidentale de la terre de Cornoüaille, & passe par la partie occidentale d'Angleterre, pour gagner le nord d'Ecosse. Les bonnes pêches se font d'ordinaire sur des fonds qui n'ont que 15. ou 20. brasses d'eau, & où la multitude des harengs rend la mer luisante & grasse. * Davity, *du monde*. Fournier, *hydrographie*. Camden, *descript. magna Britan.*

ORCAN, étoit autrefois une ville de l'isle de Rugen, que Valdemar roi de Danemarck ruina en 1168. Le lieu qui est sur la côte septentrionale de l'isle, en conserve encore le nom, quoiqu'un peu corrompu. * Maty, *diction.*

ORCHAMP, ORCAMP, village avec abbaye. Il est dans le gouvernement de l'isle de France, vers le sud. * Maty, *diction.*

ORCHAN ou ORCHAM, roi des Assyriens, fils d'Achemenide, eut de sa femme Eurynome une fille nommée Leucothoë, qu'il fit enterrer toute vive, parce qu'elle avoit couché avec le soleil, si l'on en croit Ovide, qui marque qu'Orcham étoit le septiéme roi des Assyriens depuis Belus. * Ovide, *metamorph. l.* 4.

ORCHAN, cadet des trois enfans d'OSMAN, fut son successeur par un coup de fortune assez extraordinaire, qui le rendit maître d'un empire que ses deux aînés disputoient. Il s'étoit caché dans le Mont-Olympe, de crainte que celui de ses deux freres qui monteroit sur le thrône ne lui fît perdre la vie; mais les voyant engagés dans une cruelle guerre, il forma secretement un troisiéme parti, assembla des troupes, fondit inopinément sur eux, les battit, & leur ravit l'empire & la vie. Ne se sentant pas assez fort pour appaiser les rebellions qui troubloient son pays, & pour se rendre absolu, il fit alliance avec le prince de Caramanie, épousa sa fille, le dépoüilla ensuite de ses états, & lui ôta la vie aussi-bien qu'à son fils. Il battit près de Philocrine, bourg maritime voisin de Nicée, Paleologue empereur Grec, & prit plusieurs villes de l'Asie mineure, contre lesquelles la puissance de son pere avoit échoüé; entr'autres, Nicée, capitale de Bithynie, appellée par les anciens *Antigonie*, *Osbie*, *Ancore*, *Nichore* & *Nichée*, suivant divers auteurs; & par les Turcs *Isnith*, où il y eut l'an 325. un concile œcumenique contre les Ariens, sous le pape Sylvestre I. & un general, l'an 787. sous Adrien I. Nicomedie, que les Turcs nomment *Ismid*, renommée par un grand lac, duquel il sort un fleuve qui se dégorge dans le Sangare; & par la mort de l'empereur Constantin *le Grand*, l'an 337. & Philadelphie en Lydie, à laquelle les Ottomans donnent le nom d'*Alla-Schéer*, ville de Dieu, située au pied du Tmole, entre plusieurs collines, & fort sujette aux tremblemens de terre. Toutes ces conquêtes furent suivies de son passage en Europe de la conquête de la ville de Gallipoli par un tremblement de terre, lequel renversa ses murailles, & lui fit crier aux siens qu'il falloit demeurer en Europe, puisque le ciel leur en ouvroit le chemin; & de son mariage avec la fille de l'empereur Cantacuzene, par un traité de paix. Son regne fut court & tragique; il commença par un fratricide, s'établit sur la destruction de son beau-pere, & la mort de son beau-frere, qu'il tua de sa propre main, & finit violemment la vingt-deuxiéme année dans une bataille contre les Tartares, l'an 1349. Il laissa deux fils, Soliman & Amurat.

ORCHESTRE, *voyez* THEATRE.

ORCHIES, petite ville des Pays-Bas. Elle est dans la Flandre entre Lille, Tournay & Douay, environ à quatre lieuës de chacune de ces villes. La plûpart des geographes prennent Orchies pour *Origiacum*, ville de la grande Belgique. Quelques-uns pourtant mettent cette ancienne ville à Arras. * Maty, *diction.*

ORCHIMONT, petite ville avec une seigneurie dans le duché de Luxembourg, près de la riviere de Semoy, à quatre lieuës de Sedan, vers le nord. * Maty, *diction.*

ORCHOMENE, *Orchomena*, ville de Bœotie, avec un temple dedié aux Graces, est aujourd'hui un bourg de même nom appartenant aux Turcs. Il y avoit une autre ville de ce nom, dans l'Arcadie: & un fleuve dans la Thessalie. * *Consultez* Strabon, Pline, Pausanias.

ORCI NUOVI, c'est une petite ville ou bourg fortifié, dans le Bressan, contrée de l'état de Venise, en Italie, près de l'Oglio, & du village d'Orci-Vecchio, à trois lieuës de Creme vers le levant. * Maty, *diction.*

ORCO, en latin *Orgus*, *Morgus*, riviere de Piémont, qui a sa source près de la Val d'Aouste & du bourg de Campiglie, traverse le Canavez, & une petite partie du Montferrat Savoyard, & se décharge dans le Pô, fort près de Chivas. * Maty, *diction.*

ORDELAFFI (François) tyran de Forli, se rendit tres-puissant dans le XIV. siecle, & fut excommunié par le pape Innocent VI. vers l'an 1356. Gilles Albornos, cardinal, legat apostolique, fit publier cette excommunication par Fortanier Vassel, patriarche de Grado. Ce coup étonna Ordelaffi, qui se soûmit. On lui laissa vers l'an 1359. deux villes, qu'il tint en fief du saint siege. * Villani *hist. l.* 6. *&* Briet, *in annal.* Sponde, &c.

ORDINGEN, petite ville du diocese de Cologne, en Allemagne. Elle est près du comté de Meurs, sur le Rhin, environ à deux lieuës au-dessous de Keyserweert. * Maty, *diction.*

ORDOLPH, fils d'Ordgare, comte de Devon, il étoit d'une taille & d'une force gigantesque. On dit qu'il mettoit en pieces avec les mains, les barres de fer, des plus grandes portes, & qu'il enjamboit la petite riviere de Tavestock en Angleterre, qui a dix pieds de large. On voyoit son tableau dans l'abbaye de Tavestk. * Camden, *Britann.*

ORDONNO, *voyez* ORDUGNO.

ORDRE BLANC. On appelloit ainsi l'ordre des chanoines reguliers de saint Augustin, comme le rapporte Jacques de *Vitry* dans son histoire Occidentale.

ORDRE-GRIS, c'est-à-dire, celui des religieux de Cîteaux, qui changerent leur habit noir en gris, selon le témoignage de Jacques de *Vitry*, que nous venons de citer.

ORDRE NOIR ou ORDRE DES MOINES NOIRS. On donnoit ce nom aux Benedictins dans tout l'Occident, comme le témoigne Matthieu Paris, & Haëfren, *in disq.*

ORDRES MILITAIRES, sont certaines compagnies de chevaliers, institués par des rois ou des princes, tant pour la défense de la foi, qu'en d'autres occasions, pour donner des marques d'honneur, & faire des distinctions entre leur noblesse. Il y a eu cinq ordres de chevalerie purement militaires en France. Charles *Martel* institua l'*ordre de la Genette*, qui ne dura point. Le roi Jean l'an 1352. institua l'*ordre de la Vierge Marie*, qui fut appellé l'*ordre de l'Etoile*, à cause d'une étoile que portoient les chevaliers. Ce qu'on appelle aujourd'hui *les Ordres du roi*, ce sont les *ordres* de saint Michel, & du saint-Esprit, *chevalier de l'ordre* ou *cordon bleu*. Les officiers de l'*ordre* du saint-Esprit sont, le chancelier, le prévôt, le maître des ceremonies, &c. *Voyez* ESPRIT (saint) ordre de chevalerie, & MICHEL (saint) ordre militaire.

En Angleterre il y a l'ordre de la *Jarretiere*.

Le roi d'Espagne confere celui de la *toison d'or*, comme duc de Bourgogne, En Espagne il y a celui de *saint Jacques*.

Le roi de Portugal donne celui de *Christ* & d'*Avis*.

Les chevaliers de saint Jean de Jerusalem ou de Malte, composent un ordre de chevaliers religieux, établis pour la défense de la foi, aussi-bien que ceux de saint Lazare, qui ont long-tems combattu contre les Sarasins. L'ordre Teutonique commença l'an 1159. Ceux de Breme en furent les premiers instituteurs & les premiers fondateurs. L'*ordre* d'Alcantara & de Calatrava, suivent la regle de Cîteaux. Les assemblées de ces *ordres*, s'appellent chapitres, aussi-bien que celles des religieux. * *Voyez* ces differens ordres sous leur nom particulier.

ORDUGNO, I. de ce nom, roi de Leon & des Asturies, succeda à son pere RAMIR I. l'an 850. Les habitans de Tolede s'étant revoltés contre les Sarasins, l'appellerent à leurs secours l'an 854. Depuis ayant reçu quelque perte, il mourut le 27. Mai 862. après un regne de douze ans. Ce prince eut de *Nuna*, ALFONSE III. qui laissa *Garcias*, *Ordugno* & *Froila*, tous trois rois après la mort de leur pere.

ORDUGNO II. fils d'ALFONSE III. succeda à *Garcias*, son frere, au royaume de Leon & des Asturies l'an 913. & remporta une celebre victoire sur Almansor, prince des Maures, auquel il tua près de 70000. hommes. Il mourut l'an 923. *Froila*, son frere, dit *le Lepreux*, *le Cruel*, & *le Lubrique*, usurpa le thrône sur *Alfonse* IV. fils d'*Ordugno*. Mais Alfonse y monta quatorze mois après, & le tint jusqu'en 931. que *Ramir* II. son frere, le confina dans un monastere l'an 950.

ORDUGNO III. son fils lui succeda, & fut toûjours en guerre avec ses sujets.

ORDUGNO IV. dit *le Mauvais*, fils d'ALFONSE IV. dit *le Moine*, usurpa le royaume l'an 955. & l'année suivante, fut chassé par *Sanche* I. dit *le Gros*, fils de *Ramir* II. & frere d'*Ordugno* III. * Vasée. Turquet. Mariana, &c. *hist. d'Espagne.*

ORDUNA, petite ville d'Espagne, dans la Biscaye, environ à dix lieuës de Bilbao, vers le midi occidental. * Maty, *diction.*

OREADES, nymphes des montagnes, ἀπὸ τῦ ὄρυς terme qui signifie *montagne.* * Virg. *l.* 1. *Æneid.* Ovide, *metamorphos. l.* 8.

OREB, prince des Madianites, que Gedeon prit & fit mourir avec Zeb. * *Juges*, *c.* 7. Josephe, *l.* 5. *antiq. c.* 18.

OREB ou HOREB, *cherchez* SINAY.

OREBITES, Heretiques, qui s'éleverent dans la Bohême, vers l'an 1418. ou 1420. suivoient les erreurs des Hussites; parce que Jean Zisca & ses sectateurs s'étoient cantonnés dans un lieu qu'ils nommerent *Thabor*, & avoient pris le nom de *Thaborites*; ceux-ci conduits par Bedricus, appellerent le lieu de leur retraite, le mont d'*Oreb*, & se firent nommer *Orebites*. Ils en vouloient sur-tout aux prêtres Orthodoxes, qu'ils faisoient mourir cruellement. * Enée Sylvius, *hist. Bohem. c.* 43. Cochlæus, *l.* 5. Prateole, *de har.* Sponde, *A. C.* 1420. *num.* 4.

OREBRO, petite ville de la Suede, capitale de la Nericie, est située sur la riviere de Trosa, un peu au-dessus de son embouchure dans le lac de Jelmer. * Maty, *diction.*

OREGIUS (Augustin) cardinal & archevêque de Benevent, Florentin, né de parens peu accommodés, fut envoyé à Rome pour y faire ses études, & logé dans une petite pension bourgeoise, où il trouva ce que le patriarche Joseph avoit rencontré dans la maison de son maître Egyptien, & ne fut pas moins fidele à son devoir. Le cardinal Bellarmin ayant appris que ce jeune écolier avoit eu la force de fuir de la maison, & de passer toute une nuit d'hyver dans la ruë sans habits, se le fit amener, fit publiquement son éloge, le prit en affection, & le mit dans un college de pensionnaires, où étoient élevés les jeunes gens de la premiere qualité de Rome, & où sa vertu fut un titre pour le faire recevoir. Il apprit le grec à force de voir & d'entendre son patron écrire & disputer en cette langue: il donnoit tous les jours deux heures le matin à l'étude, même depuis qu'il fut cardinal & archevêque, & pendant ses repas il se faisoit lire quelques endroits de l'histoire ecclesiastique, des conciles, ou de saint Thomas. Il fut chargé par le cardinal Barberin, depuis pape, sous le nom d'Urbain VIII. alors legat de

de Boulogne, d'examiner quel étoit le sentiment d'Aristote sur la mortalité de l'ame, & fit sur ce sujet, *Aristotelis vera de rationalis animæ immortalitate sententia*, qui fut imprimée à Romeen 1631. *in* 4°. & en 1632. *in* 16. La même année il fit imprimer ses traités de theologie sur les matieres de la premiere partie de saint Thomas, & sur le mystere de l'Incarnation, qu'il avoit composés pour donner quelque teinture de theologie au cardinal Barberin, neveu, & qui furent mis au jour, pour être de même usage aux jeunes prélats Romains. Le cardinal Bellarmin l'appelloit son theologien, & le pape Urbain VIII. le nommoit son Bellarmin. Ce pape, auquel seul Oregius voulut s'attacher, & duquel il fut theologien, le nomma cardinal en 1634. & archevêque de Benevent, où il mourut en 1635. âgé de 58. ans. NICOLAS Oregius, son neveu, donna une édition complete de tous les ouvrages de son oncle en 1637. en un tome *in folio*, où l'on trouve d'abord une espece de metaphysique, plus courte que celle de Suarez, ensuite les traités *de Deo*, *de Trinitate*, *de Angelis*, *de opere sex dierum*, où l'on a fondu l'examen de l'opinion d'Aristote, sur l'immortalité de l'ame; *de peccatis*, & tout le reste selon l'ordre que saint Thomas a suivi dans sa somme, qui ont été réimprimés à Rome en 1642. * *Voyez* Oldoin, *continuateur de* Ciaconius. Bayle, *diction. critiq.* deuxiéme édition. *Journal de Trevoux de Juillet* 1718.

OREGRUND, petite ville de Suede, sur la côte de l'Uplande, où elle a un port, vis-à-vis de la petite isle de Ginson, & à dix-huit lieuës de Stokholm, vers le nord. * Maty, *diction.*

ORELHANA, ou riviere des Amazones, grand fleuve de l'Amerique meridionale, entre la Guiane & le Bresil. *Cherchez* AMAZONE.

ORENOQUE, riviere de l'Amerique meridionale, entre la Castille d'or & la Guiane, a le nom de *Paria*, qui est celui d'une province du même pays. Les habitans la nomment aussi *Iviapari*. Ses débordemens sont si extraordinaires, que les peuples sont obligés de se faire des tentes sur les arbres durant ces inondations.

ORENS (saint) en latin *Orientius*, gouvernoit l'église d'Ausch en Gascogne, du tems de l'empereur Valentinien III. lorsque ce pays étoit sous la domination des Wisigoths, & travailla beaucoup à la conversion des Infideles & des Ariens. On croit qu'il fut envoyé vers l'an 439. avec quelques autres évêques Catholiques, par le roi Theodoric, à Aëtius, general des Romains, pour traiter de la paix. On a honoré d'une maniere particuliere sa memoire dans la ville d'Auch, où son corps repose. C'est lui qui est l'auteur d'un avertissement aux Chrétiens, écrit en vers, dont Sigebert fait mention. Il avoit été imprimé en partie dès l'an 1600. par les soins de Delrio, mais le pere Martene l'a donné entier au V. tome du nouveau trésor d'Anecdotes, & a montré qu'on l'attribuoit mal-à-propos à Orientius, évêque d'Elvire, dans la province Tarragonoise, qui assista au concile tenu à Tarragone l'an 516. Il est certain par ce que dit l'auteur lui-même, qu'il étoit Gaulois. * Salvien, *de Provid. l.* 7. *Acta Orientii*. Baillet, *Vie des Saints au* 1. *de Mai, jour auquel on fait memoire de ce Saint.*

OREO, étoit anciennement une ville épiscopale, suffragante d'Athenes; ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé sur la côte de l'isle de Negrepont, à seize lieuës de la ville de ce nom, vers le nord. * Maty, *diction.*

ORESIESIS ou ORIESIUS, solitaire d'Egypte, contemporain de saint Pachome, & de Theodore, vivoit dans le IV. siecle, & composa un livre intitulé *regula de institutione monachorum*, qu'il laissa en mourant à ses freres, en forme de testament, que nous avons dans la bibliotheque des peres. On lui attribuë un autre traité *de cogitationibus sanctorum*, rapporté par Henri Canisius. * Gennade, *in cat. vir. illust. c.* 9. Honoré d'Autun, *de lumin. eccl. c.* 9. Canisius. *T. V. antiq. lect.* Bellarmin, *de script. eccles. &c.*

ORESME (Nicolas ou Nicole) évêque de Lizieux en Normandie, dans le XIV. siecle, après avoir été docteur de Paris, grand-maître du college de Navarre, chanoine de la sainte Chapelle, fut choisi pour être précepteur du roi Charles V. qui lui procura le doyenné de Roüen, & l'évêché de Lizieux. Le même monarque engagea Oresme à traduire en françois la bible, le livre du ciel, du monde, les morales & la politique d'Aristote, avec le livre des remedes de l'une & de l'autre fortune, fait par Petrarque. Ce prélat publia aussi un bel ouvrage intitulé, *de communicatione idiomatum*. C'étoit un homme qu'on estimoit sçavant pour son tems. Il fut fait évêque l'an 1377. après Alfonse Chevrier, & mourut l'an 1382. On lui attribuë une version françoise de la bible, que l'on garde en manuscrit dans la bibliotheque du Louvre: neanmoins son nom n'y est point, & il se peut faire que l'on attribuë à *Oresme* sous Charles V. un ouvrage qui a été fait environ cent ans auparavant par *Guiars des Moulins*, & qui fut imprimé en 1487. par ordre Charles VIII. C'est le sentiment de M. Simon, *histoire critique des versions du nouveau Testament*, *ch.* XXVIII. Il fut envoyé l'an 1363. vers Urbain V. & fit un discours contre les dereglemens de la cour de Rome, qu'Illyricus a fait imprimer dans son catologue des témoins de la verité. On a dans les bibliotheques des peres, un autre discours de lui contre le changement de monnoye. Il y a plusieurs autres ouvrages manuscrits de lui dans les bibliotheques. * Du Tillet, *in chron.* Papire Masson, *in annal. Franc.* Dupleix & Mezeray, *hist. de France*. La Croix du Maine, *biblioth. Franç. p.* 360. Sammarth. *Gall. Christ. T. II. de episc. Lexoviens.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV. siecle.*

ORESTE, *Orestes*, roi de Mycene, étoit fils d'*Agamemnon* & de *Clytemnestre*, laquelle d'intelligence avec Egiste son adultere, avoit fait tuer son mari. Oreste vengea cette mort par le conseil de sa sœur Electre, & n'épargna pas sa propre mere. Il tua Pyrrhus, fils d'Achille, & ravisseur d'Hermione, qui lui étoit promise, & fut uni d'une étroite amitié avec Pylade. On dit qu'il devint furieux après avoir tué sa mere, & que pour expier ce crime, il fut obligé d'aller au temple de Diane dans la Chersonnese Taurique, appellée maintenant *la petite Tartarie*. Son ami Pylade l'y conduisit, & le roi Thoas resolut de le sacrifier à Diane, à qui l'on immoloit des hommes. Alors, dit Ciceron, Pylade assura qu'il étoit Oreste; voulant être sacrifié pour lui; & Oreste soûtint qu'il étoit veritablement Oreste, pour n'être pas cause de la mort de son ami. Pendant cette genereuse contestation, Iphigenie, qui présidoit aux sacrifices de Diane, reconnut son frere, & le délivra de ce danger. Quelques jours après, Oreste accompagné de Pylade, ayant tué le roi Thoas, emporta ses richesses, & emmena avec lui sa sœur Iphigenie en Arcadie. On dit qu'il fut mordu d'une vipere, & qu'il mourut dans un lieu qu'on appella depuis *Orestion*, vers l'an 2891. du monde, & 1144. avant Jesus-Christ, laissant trois fils, Tisamene, Penthiles & Cometes, qui lui succederent. * Cicero, *de Amicitia*. Velleius Paterculus, *l.* 1. Pausanias, *in Messen.* Euripide, *in Orest.* Sophocl. *in elect.* Eusebe, *in chron. &c.*

ORESTE, patrice & maître de la milice, sous l'empereur Nepos, voulut usurper le thrône, & étant venu à Ravenne, y fit saluer l'empereur son fils Romule Auguste, que quelques-uns se sont avisés d'appeller Augustule, & d'autres Momyle, quoiqu'il n'ait jamais porté ces noms. Le 31. Octobre de l'an 475. Nepos suscita contre lui Odoacre, roi des Herules, qui étant passé en Italie, prit Rome le 23. Août 476. & cinq ou six jours après fit mourir Oreste à Plaisance, défit son frere Paul, & relegua Romule Auguste dans un château près de Naples. * Cassiodore, *in chron.* Jornandes. Paul Diacre. Procope, &c.

ORESTE, patriarche de Jerusalem, vers l'an 1006. * *Voyez* la table des patriarches de Jerusalem, sous le nom de cette ville.

ORFA, ville du Diarbek, autrefois la Mesopotamie, située vers l'Euphrate, dans une campagne tres-fertile. Les murailles de la ville sont de pierres de taille, avec leurs creneaux & leurs tours: ce qui a fait croire à quelques-uns que c'étoit un ouvrage des François. C'est une des villes où se font les bons maroquins; & ce sont les eaux, qui font particulieres à chaque pays, qui leur donnent ce beau lustre. Le noir se fait à Orfa, le jaune à

Mosul, le bleu à Tocat, & le rouge à Diarbekir. Il y a un bacha qui commande cent cinquante janissaires, & six cens spahis; car on y a plus besoin de cavalerie que d'infanterie; parce que les Arabes font souvent des courses dans la plaine, particulierement lorsque l'on coupe les bleds. Ceux du pays disent qu'Abraham a demeuré au lieu où cette ville est bâtie; qu'elle s'appelloit autrefois *Edesse*; & que le roi Abgar y faisoit sa residence ordinaire dans le château, dont on voit encore des restes, où il y a des peintures à la mosaïque. Au fonds de la principale mosquée, qui a été bâtie à l'honneur d'Abraham, il y a une source, laquelle forme un grand vivier, que les Turcs ont revêtu de pierres de taille, & qui est plein de poissons, qui suivent le monde qui se promene le long du bord, & qui leur jettent du pain; mais on n'oseroit y toucher, parce que les Turcs ont de la veneration pour ce poisson, qu'ils appellent *poisson d'Abraham*; & même ils couvrent de beaux tapis la place qui est autour du vivier, jusqu'à plus de vingt pas en largeur. Sur la plus haute éminence de la ville, on voit une église possedée par les Armeniens, sous le portail de laquelle on dit que saint Alexis passa dix-sept ans, pour y mener une vie cachée. La principale église des Armeniens est à un quart de lieuë de la ville, & fut bâtie par S. Ephrem, qui est enterré dans une grotte. * Tavernier, *voyage de Perse*.

ORFANEL (Hyacinthe) né le 8. Novembre de l'an 1578. dans le royaume de Valence, de parens honnêtes, entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, & dès l'an 1605. fut envoyé aux Philippines, d'où il passa au Japon pour y prêcher la foi. On dit qu'il s'y attacha principalement à l'instruction des pauvres & des gens de la campagne. Son zele fut recompensé par la conversion d'un grand nombre de Payens; mais il eut beaucoup à souffrir, & ayant enfin été arrêté, il fut condamné à être brûlé vif à petit feu l'an 1622. L'année precedente, étant en prison, il mit la derniere main à une histoire de la prédication de l'évangile dans le Japon, depuis l'an 1602. Le pere Diego Collado l'a fait imprimer à Madrid en 1633. Elle est écrite en espagnol, & d'autant plus sûre qu'Orfanel eut soin de la faire lire à ses confreres dans la prison, & corrigea sur leurs avis ce qui n'y étoit pas assez exact. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom* 2.

ORFORD, bon bourg ou petite ville d'Angleterre dans la partie orientale du comté de Suffolk, & dans la contrée nommée Plumsgate. Elle est située entre deux rivieres, à deux milles de la mer. Elle est appellée *Orford*, de la riviere Ore, qui l'arrose du côté d'orient. Du tems d'Henri II. on prit un poisson près de cette ville, qui ressembloit à un homme: on l'entretint l'espace de six mois dans le château: il mangeoit de tous les alimens qu'on lui donnoit; mais il aimoit principalement le poisson. Ensuite il s'échappa & se jetta dans la mer. Orford a donné sur la fin du dernier siecle le titre de comte à Edoüard Russel, chevalier, & amiral de la flotte du roi d'Angleterre Guillaume III. * Camden, *Britann. Mem. du tems*.

ORGAGNA (André) peintre celebre de Florence, vivoit dans le XIV. siecle, & travailla dans la ville de Pise à de grandes compositions d'histoires. Entr'autres, il peignit près de la grande église, le jugement universel, d'une maniere extraordinaire & singuliere; car d'un côté il representa tous les grands de la terre, comme enveloppés au milieu des plaisirs & des delices du siecle; d'un autre côté, il peignit une solitude, où saint Macaire fit voir à trois rois qui alloient à la chasse avec leurs maitresses, l'état miserable de la vie humaine, en leur montrant les corps morts de trois autres princes: ce qu'il exprima d'une maniere si naïve qu'on voyoit l'étonnement sur le visage de ces trois rois. Il y en avoit même un qui se bouchoit le nez pour ne pas sentir la puanteur de ces corps à demi pourris. Au milieu de ce tableau, Orgagna peignit la mort avec sa faulx, qui venoit d'ôter la vie à un tres-grand nombre de personnes. Dans le haut, il representa Jesus Christ assis sur des nuës au milieu des douze apôtres. Ce peintre se plaisoit à ces sortes d'ouvrages, & gratifioit ses amis en les plaçant dans le paradis, comme il se vengeoit de ceux qu'il n'aimoit pas en les mettant dans l'enfer. Il possedoit l'architecture, avoit quelque teinture de la poësie, & mourut l'an 1398. âgé de 60. ans. * Vasari, *vit. Pict.* Felibien, *entretien des Peintres*.

ORGAZ, anciennement *Rigusa*, bourg avec un château, est dans la Castille nouvelle en Espagne, à cinq ou six lieuës de Tolede, vers le midi. * Maty, *diction*.

ORGEMONT (Lancelot d') premier président du parlement en Languedoc, tenu l'an 1273. (avant que le parlement eût été rendu sedentaire) étoit de l'illustre maison d'Orgemont. Il fit son testament l'an 1285. où il est qualifié *grand & premier maître du parlement de Langue de Oc*. Ce magistrat fut enterré dans l'église de l'abbaye de Sorene, situé dans l'ancien diocese de Toulouse, où son tombeau & son épitaphe furent ruinés avec l'église par les Calvinistes, du tems des premiers troubles de la religion. L'extrait du necrologe, ou registre mortuaire de cette abbaye le qualifie, *Dominus Lancelotus de Orgimonte, primus, & supremus magister in parlamento patriæ Occitaniæ*. Il est appellé *Senior religiosissimus*. Il y a apparence qu'il étoit frere de *Jean* d'Orgemont, fils d'*Amauri*: ce que l'on peut conjecturer par le rapport du tems auquel ils vivoient: pour voir à l'œil la branche que Lancelot d'Orgemont a faite dans cette famille, il est à propos de marquer ici cette suite genealogique.

Jean d'Orgemont, chevalier.
|
Amauri.
|
Jean Lancelot. — Alix d'Estouteville.
|
Anne de Melli — Pierre 1316. Anselme.
|
Pierre, Chancelier.

Cette origine est rapportée par Blanchard, qui dit que *Pierre* d'Orgemont, chancelier, étoit fils de *Pierre* d'Orgemont, chevalier, qui épousa *Anne* de Melli; que celui-ci étoit fils de *Jean* d'Orgemont, chevalier, dont le pere étoit *Amauri* d'Orgemont, fils d'un autre *Jean* d'Orgemont, aussi chevalier. *Alise* ou *Alix* d'Estouteville, est nommée avec son fils *Ansel*, dans le testament de Lancelot d'Orgemont son mari. Quant à ce qui est dit dans l'article suivant, en parlant des enfans de *Robert* IV. d'Estouteville, que sa fille *Alix* fut mariée à *Philippe* de Mornay; on peut le concilier avec le testament de Lancelot, en disant qu'elle fut mariée deux fois. * La Faille, *annales de Toulouse*.

ORGEMONT (Pierre d') seigneur de Meri sur Oise, de Chantilli, &c. premier president au parlement de Paris, & chancelier de France, étoit fils d'un autre PIERRE d'Orgemont, bourgeois de Lagny sur Marne, dont il est fait mention dans le testament du roi Louis *Hutin*, l'an 1316. Il fut conseiller au parlement de Paris, sous le roi Philippe *de Valois*; puis maître des requêtes de l'hôtel, second president au même parlement, chancelier de Dauphiné; & fut enfin nommé premier president par Charles V. le 20. Novembre 1373. & huit jours après chancelier de France. Il remplit ces charges, avec une tres-grande reputation jusqu'au mois d'Octobre 1380. que son grand âge l'obligea de remettre les sceaux au roi. Depuis il vécut en personne privée, tantôt en sa maison de Meri sur Oise; & quelquefois en celle de Chantilly, qu'il avoit acquise de Gui de Laval, seigneur d'Attichy. Il mourut le 3. Juin 1389 à Paris, où il fut enterré dans l'église de la Coûture sainte Catherine. Les actes anciens de la chambre des comptes de Paris, remarquent que Pierre d'Orgemont fut élu chancelier de France par voye de scrutin, en presence du roi Charles V. qui tenoit son conseil au Louvre, tant des princes & barons, que des seigneurs du parlement, des comptes & autres, au nombre de cent trente; & que le roi le fit chevalier le jour de Noël suivant. Il avoit épousé *Jeanne* de Voilines, & en

eut *Pierre* d'Orgemont, évêque de Teroüanne, puis de Paris, mort le 16. Juillet 1409. AMAURI d'Orgemont, qui suit; GUILLAUME, *dont nous ferons mention après avoir parlé de la posterité de son frere aîné*; & *Nicolas* d'Orgemont, dit *le Boiteux*, chanoine de Notre-Dame de Paris, archidiacre d'Amiens, doyen de S. Martin de Tours, conseiller au parlement, puis maître des comptes, l'un des plus riches clercs de France, qui par arrêt du parlement du dernier Avril 1415. ayant été convaincu du crime de leze-majesté, fut privé de ses offices, condamné en quatre-vingt mille écus d'amende envers le roi, traîné dans un tombereau aux halles, pour assister à l'execution de deux personnes qui eurent la tête tranchée, & rendu au chapitre de Paris, qui le priva aussi de ses benefices, & le condamna à une prison perpetuelle, où il mourut à Meung sur Loire le 16. Juillet 1416.

III. AMAURI d'Orgemont, seigneur de Monjai & de Chantilly, maître des requêtes, l'an 1380. fut employé dans les affaires du conseil, & mourut l'an 1400. Il avoit pris alliance avec *Marie* de Paillart, fille de *Philibert*, president au parlement, & de *Jeanne* de Dormans; dont il eut PIERRE II. qui suit; *Marie*, femme de *Jean* de Châtillon, seigneur de Bonœil; & *Marguerite* alliée à *Charles* de Pontelin, seigneur de Thueil.

V. PIERRE d'Orgemont, II. du nom, seigneur de Chantilli, Monjai, Chaverci, échanson du roi Charles VI. & de Philippe *le Hardi*, duc de Bourgogne, puis chambellan du roi & maître des requêtes, épousa en 1404. *Jacqueline* Paynel, fille de *Guillaume*, seigneur de Hambye & de Briquebec, & de *Jeanne* Paynel de Moyon; d'où vinrent *Pierre* d'Orgemont III. du nom, seigneur de Chantilli, Monjai, &c. conseiller & chambellan du roi, mort fortâgé le 10. May 1492. sans enfans de *Marie* fille de *Matthieu* sire de Roye, & de Marguerite de Guistelle; & *Marguerite* d'Orgemont, mariée 1°. à *Guillaume* de Broüillard, seigneur de Badouvilliers; 2°. à *Jean* I. du nom, seigneur de Montmorenci. Elle porta la terre de Chantilli dans cette maison, d'où elle est passée dans celle de Bourbon-Condé.

III. GUILLAUME d'Orgemont, seigneur de Meri, troisiéme fils de PIERRE chancelier, fut maître des enquêteurs des eaux & forêts des comtés de Blois & de Beaumont, pour le duc d'Orleans, pannetier du duc de Bourgogne en 1386. capitaine & garde du château de Crevecœur l'an 1418. & mourut l'an 1421. Il épousa vers l'an 1386. *Marguerite* de saint Maur, fille de *Pierre*, seigneur de Montgaugier, & de *Marguerite* d'Amboise; dont il eut PHILIPPE qui suit; & *Pierre* d'Orgemont, chanoine de Notre-Dame de Paris, & maître des requêtes.

IV. PHILIPPE d'Orgemont, seigneur de Meri, Ferrieres, Condran, &c. conseiller & échanson du roi, suivit toûjours le parti du roi Charles VII. pour lequel il abandonna tous les biens qu'il avoit à Paris, pendant les divisions de l'année 1418. assista au sacre de ce prince l'an 1429. & mourut peu après. Il épousa *Marie* Boucher, fille d'*Arnoul*, seigneur de Piscop, maître des comptes, & de *Jeanne* Gentien. Elle vivoit encore l'an 1453. & eut pour enfans CHARLES qui suit; *Alleaume* mort sans alliance; *Jean* seigneur du Plessis, vivant l'an 1499. mort sans enfans de *Jeanne* de S. Mery son épouse; *Jeanne* mariée 1°. l'an 1434. à *Henri* Roussel, seigneur de Chailloiau, & des Dormans en partie. 2°. à *Geraud* du Drac, seigneur de Cloye; *Isabelle*, alliée à *Simon* Charles, seigneur du Plessis-Picquet, président en la chambre des comptes, vivante en 1469. & *Marguerite* d'Orgemont, qui épousa *Jean* de Billy, seigneur d'Yvor & de Mauregard.

V. CHARLES d'Orgemont, seigneur de Mery, Failloüel, Ferrieres, Condran, Champs sur Marne, &c. maî re des comptes & tresorier de France, mourut le 9. Septembre 1511. ayant eu de *Jeanne* Dauvet sa femme, fille de *Jean*, premier president du parlement, & de *Jeanne* Boudrac, dame de Clagny, PIERRE, qui suit; *Guillaume* doyen, d'Angers; & *Louise* d'Orgemont mariée le 14. Fevrier 1483. à *Roland* de Montmorency, baron de Fosseux.

VI. PIERRE d'Orgemont, seigneur de Cerbonne & de Champs sur Marne, conseiller & chambellan du roi Charles VIII. mourut avant son pere le 8. Juin 1500. au retour du voyage d'Italie, où il avoit accompagné le roi. Il épousa par contrat du 20. Decembre 1490. *Susanne* de Dampierre, fille unique de *Miles* de Dampierre, seigneur de Plancy, d'Ancy-le-Franc, &c. & de *Charlotte* d'Aunoy. Peu de mois après la mort de son mari, elle prit une seconde alliance avec *Louis* de Subieres, seigneur du Creüil; & une troisiéme avec *Jean* de Toulongeon, seigneur de Traves, & mourut l'an 1510. ayant eu pour fils unique de son premier mariage, MERY, qui suit;

VII. MERY d'Orgemont, seigneur de Mery, Faillouël, Ferrieres, Condran, &c. fut employé aux affaires du roi, fut prisonnier des ennemis, & mourut à la défaite de la ville de Bologne le 7. Janvier 1551. Il épousa *Marie* d'O, fille de *Charles* seigneur d'O & de Maillebois, senéchal hereditaire du comté d'Eu, & de *Louise* Gentil, dont il eut *Charles*; *Louis*; *Nicolas*; *René*, morts jeunes; CLAUDE qui suit; & *Louise* d'Orgemont, mariée le 14. Avril 1550. à *Louis* de Brouillard, seigneur de Monjai & de Lisy-sur-Ourcq.

VIII. CLAUDE d'Orgemont, seigneur de Mery, &c. chevalier de l'ordre du roi, & son échanson ordinaire, épousa l'an 1553. *Magdelaine* d'Avaugour, fille de *Jacques* seigneur de Courtalin, & de *Marguerite* de la Baume, comtesse de Chasteauvillain en partie, dont il eut *François*, seigneur de Mery, né le 2. Août 1555. mort sans alliance au siege de Chorge en Provence, l'an 1587. *Marie* alliée à *Anne* de Vienne & de Beaufremont, marquis de Listenois, morte sans posterité; & *Guillemette* d'Orgemont qui devint heritiere de sa maison, & mourut en 1539. sans enfans de *François* des Ursins, marquis de Traynel, chevalier des ordres du roi, ayant été la derniere du nom & des armes de la maison d'Orgemont. * Jean Juvenal des Ursins, *hist. de Charles VI.* Le Feron & Godefroi, *hist. des officiers de la couronne.* Blanchard, *hist. des premiers presidens de Paris, & des maîtres des requêtes.* Le P. Anselme.

ORGETORIX, homme de grande consideration, étoit riche dans les pays Helvetiques du tems de Jules Cesar. Il avoit conspiré avec les nobles du pays, pour se faire roi des Gaules; mais cette conspiration ayant été découverte, il se fit mourir lui-même. * Cæsar, *comment. l. 1.*

ORGIES, *Orgia*, nom que les Grecs donnoient, selon le rapport de Servius, à toutes sortes de sacrifices, ainsi appellés du verbe, *ὀργιάζειν* c'est-à-dire, *consacrer*; mais depuis, ce mot a été particulierement restreint aux sacrifices de Bacchus, du mot grec *ὀργὴ* qui signifie *furie & tumulte*, à cause des huées & des cris que faisoient les Bacchantes, lorsqu'elles les celebroient. *Voyez* BACCHANALES.

ORGON, bon bourg, avec un château ruiné dans la Provence, sur le bord meridional de la Durance, à une lieuë au dessus de Cavaillon. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Enarginum*, que d'autres placent à Eragnac, village situé entre Cavaillon & Arles. * Maty, *diction.*

ORGOSOLO, petit bourg de l'isle de Sardaigne, vers la côte orientale à trois lieuës de Lode, du côté du couchant. C'étoit anciennement une ville nommée *Grillene.* * Maty, *diction.*

ORIA, que les auteurs Latins nomment *Uria*, ville du royaume de Naples, en la terre d'Otrante, avec titre d'évêché suffragant de Tarante. Elle a été considerable; mais aujourd'hui elle est presque reduite à rien. * Leandre Alberti.

ORIA, riviere ou plûtôt torrent large & impetueux, qui traverse les montagnes du Guipuscoa, & fait tourner un nombre prodigieux de moulins à forges. On passe l'Oria en quelques endroits sur des ponts de pierre, & il est bordé de jardins, de vergers & de figuiers. Après avoir reçû l'Araxe, il passe à Tolosetta, & de-là à Villa Franca, & à Segura, d'où il se décharge dans la mer. * Colmenar, *delices de l'Espagne.*

ORIBASIUS de Pergame, disciple de Zenon de Cypre, fut medecin de Julien l'*Apostat*, lequel ayant été élevé à l'empire, lui confia des emplois importans. Il fut envoyé en exil par les empereurs suivans; & par sa vertu, il se fit estimer par les Barbares mêmes. Dans la suite, ayant été rappellé, il fit divers ouvrages, comme nous

l'apprenons d'Eunapius qui a écrit la vie de ce medecin, de Suidas, &c. * *Voyez* aussi Castellan, *in vit. medic.* Juste, *in chron. med.* Vander Linden, *de script. medic.* Vossius, *de philos. c.* 12. §. 18. *&c.*

ORICELLARIUS (Bernard) Florentin, allié des Medicis, eut part aux plus belles charges de sa patrie. Il florissoit vers la fin du XV. siecle. Il écrivoit bien en latin; mais le P. Mabillon lui reproche dans son *Musæum Italicum*, d'avoir été fort partial dans ce qu'il dit de l'expedition de Charles VIII. roi de France en Italie. Il est le même qu'*Ocricularius*, dont Erasme rapporte qu'il ne put jamais l'engager à parler latin. Ce n'est pas qu'il ne sçût cette langue; c'est à cause qu'il en avoit étudié les finesses, & qu'il craignoit d'être barbare, s'il se hazardoit à la parler sur le champ. Pierius Valerianus & Pierre Crinitus ont parlé d'Oricellarius. M. de Thou fait mention d'un HORACE-ORICELLARIUS Florentin, qui s'enrichit prodigieusement dans les gabelles de France, & qui se voyant haï à cause de ce grand gain, s'en retourna dans son pays. Le grand duc le députa pour son mariage avec une fille du duc de Lorraine, l'an 1588. * Poccientius, *de scriptorib. Florentin. pag.* 32. Pierius Valerianus, *de litterator. infelicit. lib.* 2. De Thou, *liv.* 92.

ORICUM, dont parle Plutarque dans les vies de Paul Æmile, de Pompée & de Cesar, ville de Chaonie, contrée de l'Epire maritime sur la côte de la mer Ionienne. Scylax toutefois dans sa navigation, la dit capitale du pays, qui d'elle étoit appellée *Oricia*, & qu'elle étoit éloignée de la mer de 80. stades. Il faut que depuis la mer ait inondé le pays jusqu'à la ville. Elle étoit au pied du mont Acroceraunien. On la nomme à present *Orcha.* * Lubin, *tabl. geograph. sur les vies de Plutarque.*

ORIFLAMME, étendart de l'abbaye de saint Denys en France, étoit mis ordinairement par l'abbé entre les mains du défenseur de ce monastere, lorsqu'il étoit necessaire de prendre les armes pour la conservation des biens ou des privileges de l'abbaye. Elle étoit faite en forme de banniere ancienne, ou de gonfanon à trois pointes ou queuës, comme on en voit dans les processions des quelques paroisses. On lui donna ce nom, parcequ'elle étoit d'une étofe de soye de couleur d'or & de feu; les houpes néanmoins étoient vertes sans franges d'or, comme quelques-uns l'ont dit. D'autres croyent que le nom d'oriflamme vient de *flammulum*, ou *flammula*, qui signifioit une *banniere*, ou un *etendart*; & d'*aurea*, parce qu'elle étoit attachée à une lance dorée. Les autres eglises avoient aussi leurs défenseurs, qui sont souvent appellés *signiferi ecclesiarum*, porte-enseignes des eglises. A l'égard de l'abbaye de saint Denys, ce titre appartenoit aux comtes de Pontoise, ou du Vexin, qui étoient les protecteurs de ce monastere, auquel cet étendart étoit propre. Les anciens auteurs nomment ordinairement l'oriflamme, enseigne de saint Denys ou *la banniere de saint Denys.* Elle étoit destinée pour être portée par les comtes du Vexin, dans les guerres où l'abbaye de saint Denys avoit besoin de leur protection. Louis VI. dit *le Gros*, fut le premier des rois de France, qui en qualité de comte du Vexin, fit porter l'oriflamme dans ses armées, l'an 1124. lorsqu'il apprit que l'empereur Henri V. venoit en France avec ses troupes. Depuis, son fils Louis VII. dit *le Jeune*, la fit porter dans son voyage d'Outre-mer l'an 1147. Philippe *Auguste*, dans la bataille de Bovines, l'an 1214. Louis VIII. en la guerre contre les Albigeois; saint Louis en la guerre contre Henri roi d'Angleterre, l'an 1242. & dans ses voyages d'Outremer; Philippe *le Hardi*, en la guerre contre Alphonse roi de Castille, l'an 1276. Philippe *le Bel*, en la bataille de Mons en Puelle, l'an 1304. Meyer (auteur partialiste) écrit que les François perdirent l'oriflamme dans ce combat, & qu'elle fut prise & déchirée par les Flamands; mais Guyart, qui étoit present, assure que l'étendart qui y fut perdu, étoit une oriflamme contrefaite, que le roi avoit fait élever ce jour-là pour animer les soldats. Ce qui est d'autant plus probable, que peu de tems après la veritable oriflamme parut dans l'armée de France; car en l'an 1315. le roi Louis *Hutin* la fit porter en la guerre qu'il eut contre les mêmes Flamands. Ensuite elle fut portée à la bataille de Mont-Cassel l'an 1328. Elle parut encore à celle de Poitiers l'an 1356. Le roi Charles V. choisit Arnoul d'Audenehan, maréchal de France, pour la porter dans ses armées. Le roi Charles VI. en donna la garde à Pierre de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, grand-maître d'hôtel de France, qui la porta dans les guerres de Flandres l'an 1381. puis à Pierre d'Aumont, l'an 1412. & bientôt après à Guillaume Martel son chambellan. Depuis ce tems-là, l'histoire ne fait plus mention de l'oriflamme. Il est vrai-semblable que les rois de France cesserent de la faire porter dans leurs armées, depuis que les Anglois se rendirent maîtres de Paris sous le regne de Charles VII. qui après les avoir chassés, institua les compagnies d'ordonnance, & inventa la cornette-blanche, laquelle a été depuis la principale banniere de France. Quant à l'oriflamme, il en est encore fait mention dans l'inventaire du thrésor de l'abbaye de saint Denys, fait l'an 1534. sous le regne de François I. & dans un autre inventaire après la réduction de Paris par le roi Henri IV. l'an 1594. Voici les termes de ces inventaires: *étendart d'un Cendal fort épais, fendu par le milieu, en façon d'un Gonfanon, fort caduque, enveloppé autour d'un bâton couvert de cuivre doré, & un fer longuet, aigu au bout.* * Du Cange, *differt.* 18. *sur l'histoire de saint Louis.*

NOMS DES PORTE-ORIFLAMMES de France, dont il est parlé dans l'histoire.

I. Galois seigneur de Montigny, pauvre chevalier du Vexin, fut choisi par le roi Philippe *Auguste* pour porter l'oriflamme à la bataille de Bovines, l'an 1214.

* Le roi Louis VIII. fit porter l'oriflamme en la guerre contre les Albigeois l'an 1226.

* Le roi S. Louis la fit porter en la guerre qu'il eut contre Henri III. roi d'Angleterre l'an 1242. & dans les deux voyages d'Outre-mer qu'il entreprit.

II. Anseau seigneur de Chevreuse, grand queux de France, porta l'oriflamme à la bataille de Mons en Puelle, dans la Flandre, & y perdit la vie l'an 1304. ayant été étouffé de la chaleur & de la soif.

III. Raoul, dit *Herpin*, seigneur d'Erquery, porta cet étendart au voyage que fit en Flandres le roi Louis *Hutin*, l'an 1315.

IV. Miles, VI. du nom, seigneur de Noyers, maréchal & bouteiller de France, porta cette enseigne à la bataille de Mont-Cassel contre les Flamands, l'an 1328.

V. Geofroi de Charny, porte-oriflamme, fut tué à la bataille de Poitiers l'an 1356.

VI. Arnoul seigneur d'Audenehan, fut choisi par le roi Charles V. pour porter cette banniere; & se démit de sa charge de maréchal de France, pour être honoré de celle de porte-oriflamme. Il mourut l'an 1370.

VII. Pierre de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, fut commis pour porter l'oriflamme l'an 1372. & reçut cet étendart de la main du roi Charles V.

VIII. Gui, VI. du nom, sire de la Trimoille & de Sully, surnommé *le Vaillant*, reçut l'oriflamme de la main du roi, dans l'église de saint Denys, au mois d'Août 1383. & la porta au voyage contre les Anglois.

IX. Guillaume seigneur des Bordes, est nommé garde de l'oriflamme dans des titres des années 1385. 1388. 1391. & 1396.

X. Pierre d'Aumont, II. du nom, dit *Hutin*, chambellan du roi Charles VI. fut fait garde de l'oriflamme de France l'an 1397. & 1412.

XI. Guillaume Martel, seigneur de Bacqueville, chambellan du même roi, fut nommé porte-oriflamme de France l'an 1414. & s'étant excusé sur sa vieillesse, reçut du roi deux aydes, Jean Martel, son fils aîné; & Jean Betas, seigneur de saint Clerc. Il fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. * Le pere Anselme, *hist. des grands offic. de la couronne.*

ORIGAN (David) natif de Glatz dans la Bohême, & mathematicien celebre, a publié divers ouvrages; & entr'autres des ephemerides, depuis l'an 1548. jusqu'à l'an 1554.

ORIGENE, *Origenes*, dit *Adamantius*, surnommé ainsi, selon Photius, à cause de la force de ses raisonnemens, ou, suivant saint Jerôme, parce qu'il resistoit aux erreurs avec autant de fermeté qu'un diamant, nâquit à

Alexandrie l'an 185. de Jesus-Christ. Il étoit fils de *Leonides*, qui eut un grand soin de son éducation, & qui l'appliqua dès sa plus tendre jeunesse à l'étude de l'écriture-sainte. Le fils répondit parfaitement aux desseins de son pere, & fit en peu de tems de grands progrès dans la science de l'écriture : ce qui a fait dire à S. Jerôme qu'Origene a été un grand homme dès son enfance. Quand il fut un peu plus avancé en âge, il eut pour maître dans la theologie, saint Clement d'*Alexandrie*. Porphyre dans la vie de Plotin, dit qu'il étudia la philosophie sous Ammonius celebre philosophe Chrêtien ; mais il se trompe, puisqu'il dit que ce fut en même-tems que Plotin, qui ne commença qu'en 232. à prendre des leçons d'Ammonius, dont il ne se separa qu'en 243. Dans le tems de la persecution de l'empereur Severe l'an 202. Origene vouloit s'exposer au martyre; mais sa mere s'y opposa fortement, & fut même obligée de cacher ses habits pour l'empêcher de sortir. Son pere Leonides fut arrêté, & souffrit le martyre. Les biens de son pere ayant été confisqués, il se trouva reduit avec sa mere & ses freres à une extrême pauvreté; mais il fut secouru par les liberalités d'une dame riche d'Alexandrie, & gagna ensuite sa vie à enseigner la grammaire. L'école d'Alexandrie ayant vaqué par la retraite de saint Clement, Origene travailla à la conversion des Payens, & fut nommé catechiste ou professeur des lettres saintes à Alexandrie. Il n'avoit alors que dix-huit ans; & cependant on lui confia cet emploi qu'on ne donnoit pour l'ordinaire qu'à des personnes avancées en âge. Il fortifia les Fideles dans la foi, convertit plusieurs Idolatres, & compta tant de martyrs parmi ses disciples, qu'on pouvoit dire qu'il tenoit plûtôt une école de martyre que de theologie. Plutarque, Serenus, Heraclide, Heron, &c. furent du nombre des martyrs sortis de son école. Origene enseignoit la theologie aux filles & aux femmes, aussi bien qu'aux hommes; & pour se défendre de la calomnie dont on le pouvoit noircir, il se mutila lui même, & se rendit eunuque, prenant trop à la lettre ce que le Fils de Dieu dit dans l'évangile des eunuques volontaires pour le royaume des cieux. Cette action étant devenuë publique fut interpretée differemment; mais Demetrius évêque d'Alexandrie loüa son zele, & l'exhorta à continuer ses leçons. Le nombre de ses disciples augmentant tous les jours, il commit au soin d'Heraclas son ami, ceux à qui il falloit apprendre les premiers principes de la religion, & se reserva les plus avancés: il fit un voyage à Rome l'an 211. sous l'empire d'Antonin Caracalla. Etant de retour à Alexandrie, il y composa ses tetraples, ouvrage laborieux, qui contenoit le texte de la bible, tant hebreu, que les versions grecques des Septante, d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion, en differentes colomnes, ausquelles il ajoûta encore depuis deux versions grecques, pour en composer les hexaples. Ces ouvrages augmenterent sa reputation, & lui attirerent un grand nombre de personnes sçavantes, qui se rendirent ses disciples, entr'autres, Ambroise, qui anathematisa les erreurs de Valentin. Origene fut ensuite obligé de sortir d'Alexandrie plusieurs fois: premierement, pour instruire un gouverneur d'Arabie; & en second lieu, quand la ville d'Alexandrie fut affligée par la cruelle guerre que lui fit Antonin Caracalla: il se retira cette seconde fois en Palestine l'an 216. Les évêques de cette province le prierent d'expliquer publiquement l'écriture-sainte dans l'église, & d'instruire le peuple en leur presence, quoiqu'il ne fût pas encore prêtre : ce qui déplut à Demetrius, qui en écrivit à ces évêques. Alexandre de *Jerusalem* & Theoctiste de *Cesarée* excuserent Origene, en faisant voir par plusieurs exemples que cela s'étoit pratiqué plusieurs fois. Demetrius rappella Origene, & l'obligea de prendre son premier emploi; mais l'imperatrice Mammée le fit venir à Antioche pour conferer avec lui. Il ne demeura pas long-tems auprès d'elle, & revint à Alexandrie, où il demeura jusqu'en 228. qu'il en sortit avec des lettres de recommandation de son évêque, pour aller en Achaye. Ce fut en ce voyage, que passant en Palestine, il fut ordonné prêtre par les évêques de cette province, étant âgé de 42. ans. Cette ordination d'Origene faite par des évêques étrangers, sans la permission de Demetrius son évêque, irrita ce prélat contre lui. Origene ne laissa pas de venir à Alexandrie; mais Demetrius l'en chassa l'an 231. ayant tenu un concile contre lui. Origene se retira à Cesarée de Palestine, où il fut bien reçu de l'évêque; mais Demetrius le fit déposer, & même excommunier dans un concile d'évêques d'Egypte, qui fut approuvé par l'évêque de Rome, & par la plûpart des autres évêques, à l'exception de ceux de Palestine, d'Arabie, de Phenicie & d'Achaye, qui connoissoient particulierement Origene. Ainsi il continua d'expliquer l'écriture à Cesarée, du vivant & après la mort de Demetrius, qui ne vécut pas long-tems après avoir condamné Origene. Il eut plusieurs disciples, & entr'autres, Gregoire surnommé depuis *Thaumaturge*, & évêque de Neocesarée, avec son frere Athenodore. La sentence renduë contre Origene par Demetrius subsista dans l'Egypte sous Heraclas & Denys, successeurs de Demetrius; neanmoins il continua ses fonctions en Palestine. La persecution de l'empereur Maximin étant survenuë, Origene se retira à Athenes pour quelque tems, d'où il revint à Cesarée de Palestine, de-là à Cesarée de Cappadoce, où il demeura avec Firmilien, qui l'avoit invité d'y venir, sous l'empire de Gordien, qui commença à regner l'an 338. Berylle, évêque de Bostre en Arabie, étant tombé dans une erreur considerable, en soûtenant que le Verbe n'étoit pas une personne subsistante avant son incarnation, Origene fut mandé pour disputer contre lui, le convainquit, & le remit dans le chemin de la verité. Il fut encore appellé quelques années après, sous l'empire de Philippe, à une assemblée d'évêques, qui se tenoit contre quelques Arabes, qui soûtenoient que les ames des hommes mourroient & resusciteroient avec le corps: il y combattit cette erreur, & fit changer de sentiment ceux qui y étoient tombés. Enfin dans la persecution de Dece, Origene souffrit constamment pour la foi: il fut pris, mis en prison, chargé de chaînes, & endura plusieurs supplices avec une constance merveilleuse. Saint Epiphane dit que pour se tirer de prison, il fit semblant d'offrir de l'encens aux idoles, & rapporte que le juge qui avoit entrepris de vaincre sa constance, voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, s'avisa d'une ruse diabolique, qui fut de le menacer de le prostituer à un Ethiopien, s'il n'offroit de l'encens aux idoles. Il marque, que pour éviter cette abomination, Origene se laissa mettre de l'encens à la main, & conduire devant une idole, à qui on crut qu'il avoit offert; on ajoûte que les Chrêtiens qui étoient dans les prisons, se separerent de sa communion; que l'église d'Alexandrie ne le voulut point recevoir; & qu'étant allé à Jerusalem, comme il monta en chaire pour y expliquer l'écriture selon sa coûtume, en ouvrant la bible, il tomba sur ces paroles du pseaume 49. *Peccatori autem dixit Deus: quare tu enarras justitias meas & assumis testamentum meum per os tuum.* Cette lecture lui fit, dit-on, verser des larmes; & toute l'assemblée en répandit avec lui. Les plus habiles critiques doutent que ce recit, attribué à saint Epiphane, soit de lui; puisqu'en d'autres lieux de ses ouvrages, où il parle d'Origene, il ne dit rien de cette chûte prétenduë, non plus que les autres peres, & sur-tout saint Jerôme, Theophile d'*Alexandrie*, & Vincent de *Lerins*, qui ont écrit contre Origene. Ses apologistes ne se sont point mis en peine de le purger de ce crime, qu'on n'eût pas manqué de lui reprocher, s'il en eût été seulement soupçonné. Ce grand homme mourut à Tyr, selon quelques-uns l'an 256. âgé de 71. ans, ou plûtôt l'an 254. âgé de 69. M. Du Pin dit l'an 252. âgé de 66. La reputation d'Origene n'a été attaquée qu'après sa mort. De son vivant, plusieurs grands hommes, comme Pierius, prêtre d'Alexandrie, Theognoste & plusieurs autres parlerent tres-avantageusement de lui. Dans le IV. siecle, les Ariens se servirent de l'autorité d'Origene; Saint Athanase, saint Basile, & saint Gregoire de *Nazianze* le défendirent comme Orthodoxe sur la divinité du Fils. Saint Hilaire, Tite de *Bostres*, Didyme, saint Ambroise, Eusebe de *Verceil*, Victorin de *Petaw*, & saint Gregoire de *Nysse* ont copié ses ouvrages avec éloge; mais Theodore de *Mopsueste*, Apollinaire & Ce-

taire, ne lui ont pas été favorables, & saint Basil edit expressément (*de Spir. sancto, c. 20.*) qu'il n'a pas pensé sainement sur la divinité du Saint-Esprit. Dans le même siecle s'éleva la dispute sur l'orthodoxie d'Origene: Jean de *Jerusalem* & Rufin la défendirent, & saint Chrysostome soûtint les défenseurs de cet auteur; mais S. Epiphane & saint Jerôme l'attaquerent vivement; & Theophile d'*Alexandrie* persecuta les moines de Nitrie, qu'il accusa d'Origenisme, & qu'il condamna dans un concile d'Alexandrie: son jugement fut approuvé par le pape Anastase & par la plûpart des évêques d'Occident; mais il eut quantité de défenseurs en Orient. Dans le VI. siecle, l'empereur Justinien se déclara contre la memoire d'Origene, écrivit une lettre à Mennas contre sa doctrine, donna un édit contre lui l'an 540. & le fit condamner dans un concile tenu la même année à Constantinople, dont les actes ont été joints avec ceux du V. concile general. Depuis ce tems-là, les auteurs ont jugé differemment de la doctrine d'Origene, les uns l'accusant, & les autres le défendant sur plusieurs chefs: on ne peut nier qu'il ne soit tombé dans quantité d'erreurs; mais d'ailleurs il faut avoüer qu'il avoit beaucoup de science, & qu'il a travaillé utilement pour l'église: il s'est principalement attaché dans ses explications au sens mystique, a poussé l'allegorie jusques où elle pouvoit aller, & a fourni des matieres à tous les peres Grecs & Latins, qui l'ont suivi, & qui n'ont fait presque que le copier. Saint Jerôme & Rufin ont traduit plusieurs de ses ouvrages. Eusebe avoit fait le catalogue exact de ses œuvres, dont le nombre étoit prodigieux, & montoit, si l'on en croit Rufin, à six mille volumes, c'est-à-dire, à six mille rouleaux; mais saint Epiphane, que Rufin donne pour son garant, ne le dit pas. Il avoit composé trois sortes de livres sur l'écriture sainte, sans parler des hexaples & des tetraples, sçavoir des commentaires, des scholies & des homelies. Il ne nous reste plus de scholies; nous n'avons presque point d'homelies en grec, & une grande partie des commentaires est perduë. On n'a qu'une version latine de son livre des *principes*; mais on a en grec ses huit livres contre Celse, & plusieurs autres traités. La plûpart des œuvres d'Origene, traduites en latin, ont été recueillies & données par Merlin, puis par Erasme. Genebrard en a fait un recueil encore plus ample, imprimé à Paris, en deux volumes *in folio* l'an 1574. Dans le XVII. siecle M. Huet, sous-precepteur de monseigneur le dauphin, depuis évêque d'Avranches, a publié ce qui reste des commentaires d'Origene sur le nouveau testament, en grec & en latin, avec la vie d'Origene & des notes de sa façon, imprimées à Roüen l'an 1668. On en a fait une seconde édition en Allemagne l'an 1685. M. Huet avoit promis de donner aussi les autres traités d'Origene. Jean Tarin publia l'an 1618. à Paris en un volume *in quarto*, *Philocalia de obscuris S. Scripturæ locis à Basilio M. & Gregorio theologo, ex variis Origenis comment. excerpta*. Tarin avoit traduit cet ouvrage en latin, & y ajoûta des remarques. Michel Ghisleri donna l'an 1623. des commentaires d'Origene sur Jeremie, avec VIII. homelies sur le même prophete, traduites en latin par Matthieu Caryophile, & par Allatius; & celui-ci publia en même tems le commentaire sur le 28. chapitre du I. livre des rois *de Engastrimytho*. Guillaume Spencer fit imprimer l'an 1658. en grec & en latin, *Opus contra Celsum & Philocalia*, avec des notes. Enfin, Jean Rodolphe Wetstein, professeur à Basle, y fit imprimer, l'an 1674. quelques traités d'Origene sous ce titre; *Dialogus contra Marcionitas, sive de recta in Deum fide; Exhortatio ad martyrium; Responsum ad Africani epistolam de historia Susanna, græcè primùm è M. S. edita, versiones partim correcta, partim nova adjecta, cum notis, indicibus, variantibus lectionibus & conjecturis*. Jean Fell, évêque d'Oxford, fit imprimer à Oxford l'an 1658. le livre d'Origene sur la priere en grec & en latin. Divers grands hommes ont parlé tres-avantageusement d'Origene, & ont travaillé à le défendre. Eusebe fit son apologie, sous le nom du martyr Pamphile, ou plûtôt, comme il le dit, ils travailloient tous deux pour le défendre des calomnies dont on le noircissoit de leur tems. Rufin le fit aussi, & divers autres y ont travaillé même de notre tems, sur-tout le P. Pierre Halloix Jesuite, dans un livre où il défend Origene. On ne doit pas aussi oublier que quelques-uns ont cru qu'il y a eu deux Origenes, un philosophe Platonicien, & l'autre Chrétien. Ce qu'on a recueilli de ce que dit Porphyre, rapporté par Eusebe, au *livre* 6. *c.* 19. *lisez* les remarques de M. de Valois sur Eusebe. * *Consultez* saint Epiphane, *har.* 64. *de ponder. ac mensur.* S. Jerôme, *in catal. c.* 54. *&c.* Eusebe, *in chron. & hist.* Socrates, *l.* 5. *hist. c.* 12. Horbius, *hist. Orig.* Ruffin, Vincent de *Lerins*, Theodoret, Cassiodore, Photius, Suidas, &c. Et entre les modernes, Jean Pic, d'Espence, Merlin, Genebrard, Bellarmin, Baronius, Possevin, de Valois, Huet, *in Origenianis*, &c. *Consultez* encore la vie de Tertullien & d'Origene par le sieur de la Mothe, imprimée à Paris l'an 1675. & M. Du Pin, *dans sa biblioth. des aut. ecclef.*

ORIGENISTES, anciens Heretiques de la secte des Gnostiques, sectateurs d'Epiphanés, selon saint Epiphane, qui les accuse de condamner le mariage; de s'abandonner à toutes sortes d'impudicités & d'infamies; d'autoriser des livres apocryphes de l'ancien & du nouveau testament, entr'autres, les actes de S. André, & de quelques autres apôtres. Il faut les distinguer de ceux qu'on a appellé *Origenistes*, dans les V. & VI. siecles, & qui soûtenoient les sentimens d'Origene. On accuse ceux-ci d'avoir enseigné que Jesus-Christ n'étoit fils de Dieu que par grace & par adoption; que comparé aux hommes, il n'étoit que verité, mais que comparé à Dieu, il n'étoit que mensonge; & soûtenoient d'autres réveries tres-desavantageuses au Sauveur; que l'ame est créée avant le corps, & qu'elle commet des pechés dans le Ciel; que le soleil & la lune, les étoiles & les eaux qui sont au-dessus du firmament ont des ames; que lors de la resurrection les corps auront une forme ronde; que les tourmens des demons & des damnés finiront; & que les anges apostats seront rétablis en leur premier état. Les moines d'Egypte & de Nitrie, étoient particulierement accusés de ces erreurs, qui passerent à Rome, par la lecture de la traduction du traité des principes d'Origene, faite par Ruffin. C'est ce qui obligea saint Jerôme d'en faire une sincere: il l'entreprit à la priere de Pammachius. Ces heresies troublerent souvent l'église sur la fin du IV. siecle, & dans le V. & le VI. Theophyle d'*Alexandrie* les condamna l'an 399. le pape Anastase, saint Epiphane, & divers autres prelats en firent de même. Les livres d'Origene furent aussi condamnés, & la lecture en fut defenduë: ce qui fut renouvellé dans le V. concile general, II. de Constantinople, tenu en 553. * Saint Epiphane *de har. c.* 64. S. Augustin, *de har. c.* 43. S. Jerôme, *epist. ad Pammach. & alibi.* Baronius, *A. C.* 393. 399. 400. *&c.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des III. premiers siecles, le IV. & le V. &c.*

ORIGNY, ville avec abbaye. Elle est dans la Picardie, sur l'Oyse, à trois lieuës de saint Quentin, vers le levant. * Maty, *diction.*

ORILLAC, *cherchez* AURILLAC.

ORIO, petite ville ou bourg d'Espagne. Il est sur la côte du Guipuscoa, à l'embouchure de l'Oria, & à trois lieuës de S. Sebastien vers le couchant. Quelques geographes prennent Orio pour l'ancienne *Menosca*, petite ville des Vardulles, que d'autres mettent à *Guetaria*. * Maty, *diction.*

ORIOL ou AUREOLE, (Pierre) en latin *Aureolus*, de l'ordre des Freres Mineurs, a fleuri à la fin du XIII. & au commencement du XIV. siecle: il étoit natif de Verberie sur Oise, en Picardie: il entra dans l'ordre des Freres Mineurs, & professa la theologie dans l'université de Paris, avec tant de reputation & de suffisance, qu'il fut surnommé *Doctor facundus*. Il fut elevé aux principales charges de son ordre, & étoit provincial d'Aquitaine, lorsqu'il fut fait archevêque d'Aix, l'an 1321. après la promotion du cardinal Pierre des Prez: il ne fut pas long-tems assis sur ce siege; car il mourut le 27. Avril de l'année suivante, & eut le 10. Juillet Jacques de Concors de Cabraire pour successeur. Il fut un des grands défenseurs de l'Immaculée Conception, & composa plusieurs sermons sur ce sujet. Nous avons les commentaires de cet auteur sur les quatre livres des sentences; dont le

premier livre a été imprimé à Rome l'an 1596. & les trois autres, avec des questions quodlibetiques l'an 1605. Il a encore composé un abregé de toute la bible, sous le nom de *breviarium bibliorum* selon le sens litteral, imprimé à Venise l'an 1507. & 1571. à Paris l'an 1565. & 1585. Il a fait plusieurs sermons sur tous les Dimanches & fêtes de l'année, qui n'ont point encore vû le jour, non plus qu'un écrit intitulé, *les distinctions de la rose*; & un traité de la pauvreté & de l'usage pauvre des choses, que l'on dit être manuscrit dans le couvent des Cordeliers de Séez. Ce theologien étoit subtil; mais il fut accusé d'être trop hardi: il fut refuté par Capreolus, de l'ordre des Dominicains, qui l'accuse d'avoir soûtenu que la creation étoit impossible, & combat ses opinions sur les points qui divisent les écoles des Scotistes & des Thomistes. Le cardinal Sernano, du même ordre qu'Oriol, a pris soin de l'édition du commentaire de cet auteur sur le Maître des Sentences, & a tâché, mais en vain, de l'accorder avec Capreolus. * S. Antonin, *tit.* 24. *c.* 8. Sixte de *Sienne*, *l.* 4. *bibl. sac.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Luc Wading. *in annal. Min.* Willot, *in Ath. Franç.* M. François Bosquet, *in not. vitæ Clemen. V.* Sammarth. *Gall. Christ.* Pitton, *annal. de l'église d'Aix.* Bernard Guy. Eder. Possevin, &c. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIV. siecle.*

ORIOLLE (Pierre d') seigneur de Loiré en Aulnix, natif de la Rochelle, fils de *Jean* d'Oriolle, maire de la Rochelle en 1430. & de *Colette* de Guécharrox, après avoir été general des finances, il fut maire de la Rochelle en 1451. & l'étoit encore en 1456. qu'il fut fait maître des comptes par lettres du onze Novembre, dont il ne fit serment que le 4. Decembre 1659. & n'exerça cette charge que jusqu'au mois de Septembre 1461. étant continuellement employé dans celle de general des finances. Il obtint neanmoins le don d'une autre de ces charges, pour servir outre & par dessus le nombre ordinaire, & jusqu'à la premiere vacante, par lettres du 1. Mai 1471. & en fit le serment le 24. Juillet. Il s'en démit en 1472. ayant été honoré par lettres du 26. Juin, de celle de chancelier de France, dont il prêta serment le 28. du même mois. En cette qualité il fut present à l'arrêt rendu au parlement, tenu à Vendôme au mois d'Avril 1474. contre le duc d'Alençon, présida au jugement du connétable de saint Paul, & en prononça l'arrêt au parlement le 19. Decembre 1475. & à celui du duc de Nemours en 1477. Il fit la paix du duc de Bourgogne avec le roi, au mois de Mai 1476. & après la mort de ce duc, plusieurs villes de Picardie s'étant remises à l'obeïssance du roi, il alla à Arras, reçut le serment des habitans avant que le roi y fît son entrée le 4. Mars 1476. Il fut aussi l'un de ceux qui traiterent avec le duc de Bretagne, le 31. Août 1477. & avec le roi de Sicile duc de Lorraine, le 17. Avril 1480. touchant la vente que ce prince fit au roi, de l'hommage de Chastel-sur-Moselle. Quoiqu'il eût de grands & recommandables amis auprès de ce prince, il ne laissa pas d'être destitué de sa charge, au mois de Mai 1483. au lieu de laquelle il fut pourvû de celle de premier président des comptes, par lettres du 23. Septembre de la même année, dont il fit le serment le 4. Mai 1484. mais il ne l'exerça pas long-tems, étant mort le 14. Septembre 1485. Il avoit épousé *Charlotte* de Bar, veuve de *Guillaume* de Varie, seigneur de l'isle Savarie, & fille de *Jean* de Bar, seigneur de Baugy, dont il eut, *Marie* d'Oriolle, alliée 1°. à *Jean* Borard, seigneur de Chissé, premier président du parlement de Bourdeaux; 2°. à *Guillaume* Savary, chevalier, seigneur de Bleré, laquelle fit son testament le 5. Janvier 1594. & *Jeanne* d'Oriolle, mariée avant le mois de Juin 1486. à *Joachim* Girard, seigneur de Bazoches. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers.*

ORIOLO, petit bourg de l'état de l'église, dans la Romagne, entre la ville de Fayence, & celle de Citta del Sole. * Maty, *diction.*

ORIOLO, bourg du patrimoine de saint Pierre, en Italie, à une lieuë du lac de Bracciano, vers le couchant. C'étoit anciennement une ville épiscopale, qu'on appelloit *Forum Claudii*, ou *Forum Clodii*. * Maty, *diction.*

ORION, étoit selon la fable fils de Jupiter, de Neptune & de Mercure, d'autres disent d'Apollon, ce que les fables rapportent en cette maniere. Un jour que ces trois dieux voyageoient sur la terre, ils arriverent en la cabane d'un pauvre villageois, nommé *Hyriée*, qui leur fit la meilleure chaire qu'il put, jusqu'à les regaler d'un bœuf, qui faisoit toutes ses richesses. Ces dieux admirant sa pieté, & voulant la recompenser, lui donnerent le choix de ce qu'il souhaitoit le plus, avec assurance de le lui accorder. Il répondit qu'il ne desiroit rien tant que d'avoir un fils, sans toutefois être sujet à se marier, parce qu'il ne vouloit pas violer la promesse qu'il avoit faite à sa femme avant qu'elle mourût. Aussi-tôt ces trois dieux firent apporter la peau du bœuf qu'on leur avoit servi; ils y verserent de leur urine, puis commanderent à Hyriée de la mettre en terre, avec défense de la remuer, ou de la découvrir de plus 9. mois. Ce tems étant expiré, il nâquit un enfant qu'Hyriée appella *Urion*, à cause de l'urine de ces dieux; & qui par le changement d'une lettre, fut depuis nommé *Orion*. Il s'adonna à la chasse, d'où il seroit plus croyable qu'il auroit eu ce nom du mot grec, *ὄρος*, c'est-à-dire, *montagne*, parce qu'il couroit d'ordinaire sur les montagnes en chassant. Il fut ensuite si temeraire, que de se vanter de pouvoir prendre toute sorte de bêtes, si sauvages qu'elles pussent être. La terre irritée fit naître un scorpion, par la morsure duquel il mourut; mais Diane, déesse de la chasse, transporta Orion au ciel, près du signe du taureau. Horace marque que ce fut Diane même qui le tua, parce qu'il avoit voulu la forcer. Les poëtes disent que cet astre placé par les astronomes au pole méridional, est composé de 16. ou 17. étoiles, qui ressemblent à une figure d'hommes, tenant un coutelas en sa main. Ce signe à son lever excite de grandes tempêtes: c'est pourquoi il est appellé *pluvieux*; & quelques-uns tirent son nom d'Orion, du verbe grec *ὀρίνω*, qui veut dire, *je trouble & émeus*: parce qu'au lever de cette étoile, il se leve d'ordinaire plusieurs tourbillons, broüillards & tempêtes. Lorsqu'il vient toutefois à paroître clair & brillant, c'est un présage de tems serain & calme. Pline met son lever au 9. de Mars, & son coucher le 29. de Juin. Le même auteur rapporte qu'un tremblement de terre découvrit en Crete un corps long de 46. coudées, que l'on croyoit être celui d'Orion. * Hygin, *in astrom.* Pline, *l.* 7. *c.* 16. *Biblioth. univers. tom. VII.*

ORIOU ou ORIHOW, petite ville de Pologne. Elle est dans la Podolie, sur les confins de la Moldavie, & sur la riviere Niester, à onze lieuës au-dessus de Tekin. * Maty, *diction.*

ORISTAN ou ORISTAGNI, ville de Sardaigne, avec archevêché, eut d'abord des seigneurs particuliers, & fut depuis soûmise aux Aragonnois avec le reste de l'isle. On sçait qu'elle fut assiegée par les François l'an 1639. Cette ville donne son nom au golfe d'Oristan, que les auteurs Latins nomment *Arborea & Usellis.*

ORITHIE, reine des Amazones, succeda à Marpesie; & si on en croit la fable, elle se rendit illustre par son courage & par ses guerres contre les Grecs. Pentesilée fut reine après elle. * Justin, *l.* 2. *c.* 4. Bocace, *de clar. mulier. c.* 18.

ORITHYE, fille d'Erecthée, roi d'Athenes, & de Praxitée, fut enlevée par Borée, qui en eut *Calais & Zethés*. * Hygin.

ORIVELHA, que ceux du pays nomment *Horiguela*, dite par les Latins *Oriola* ou *Orcelis*, ville d'Espagne dans le royaume de Valence, avec titre d'évêché. * Baudrand.

ORIXA, ville d'Asie, en l'Inde au-deçà du Gange, donne son nom à un royaume dans celui de Golconde, qui a été aussi appellé le royaume d'Orixa. Elle est sur une montagne, comme nous l'apprenons des geographes, & de Maffée.

ORKNEI, autrefois *Orcades*, isle de l'Ocean au septentrion de l'Ecosse, *voyez* ORCADES.

ORLAMONDE, petite ville de la Thuringe en Allemagne, sur la Sale, vis-à-vis de l'emboûchure de l'Orla, d'où elle a pris son nom, qui signifie *la bouche de l'Orla*. Elle a un pont sur la Sale, à trois lieuës au-dessus de Iena. * Maty, *diction.*

ORLAY (Bernard d') peintre de Bruxelles, vers l'an 1535. & 1540. faisoit executer en Flandres toutes les tapisseries que les papes & les princes de son tems faisoient faire d'après les desseins d'Italie. D'abord il pratiqua une maniere gothique, mais à force de voir des ouvrages de Raphaël & de Jules, il la changea. Il peignit la plûpart des vitres qui sont dans les églises de Bruxelles; & employa sous lui Tons, grand paysagiste, & Pierre Koëck, natif d'Alost, qui a été fort bon peintre & architecte. * Vasari, *Vies des peintres*. Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*, P. I.

ORLEANS, sur la Loire, ville de France, capitale d'un petit pays, avec titre de duché, université, présidial, hôtel des monnoyes, avec la lettre R. pour marque, établi par édit du roi Louis XV. du mois d'Octobre 1716. & évêché, aujourd'hui suffragant de Paris, & autrefois de Sens. Les auteurs Latins la nomment diversement *Aurelia*, *Aurelianum*, & *Genabum*. Quelques auteurs croyent que les Druides en ont été les fondateurs. Sabellic suivi par d'autres, veut que son nom soit tiré de celui de l'or, que lui rapporte son commerce, comme qui diroit Or-leans. On a cru que l'empereur Aurelien l'ayant augmentée, lui donna son nom d'*Aurelia*. Othon de *Frisingen* étoit de ce sentiment; mais Radulphe Glaber a tire d'ailleurs cette origine en parlant d'Orleans. *Ex Ligeri sibi contiguo etiam flumine agnomen habet inditum, dicitur que Aureliana quasi ore Ligeriana, eò videlicet quod in ore ejusdem fluminis ripa sit constituta, non ut quidam minùs cauti existimant, ab Aureliano Augusto, &c.* Cette ville est une des plus belles & des plus anciennes de France, & a un port sur la Loire, fort sûr & extrémement commode pour le negoce. Attila roi des Huns, assiegea Orleans, qui fut miraculeusement délivrée par les prieres de son évêque saint Aignan, l'an 451. Elle fut encore assiegée par les Anglois l'an 1428. & délivrée par les soins de Jeanne d'Arc, dite *la pucelle d'Orleans*, dont la statuë s'y voit sur le pont. Cette ville souffrit aussi beaucoup dans le XVI. siecle, pendant les guerres de la religion. Les Protestans la prirent l'an 1562. & y pillerent les églises. François de Lorraine, duc de Guise, l'assiegeant l'année suivante, y fut tué par Poltrot. Depuis, Orleans fut reduite sous l'obéissance du roi. Elle eut titre de royaume sous nos monarques de la premiere race. CLODOMIR, fils de Clovis *le Grand*, fut roi d'Orleans, & fut tué à la bataille de Voiron, l'an 524. CLOTAIRE I. son frere, qui lui succeda, laissa son royaume à *Gontran*, mort l'an 592. Long-tems après, sous la troisiéme race, PHILIPPE de France, cinquiéme fils du roi Philippe *de Valois*, fut duc d'Orleans, & mourut sans enfans legitimes, l'an 1375. Louis de France, second fils du roi CHARLES V. fit *la branche royale* d'ORLEANS, *dont l'on rapporte ici la posterité*.

*SUCCESSION CHRONOLOGIQUE & genealogique des premiers ducs d'*ORLEANS.

XVIII. Louis de France, duc d'Orleans, pair de France, comte de Valois, d'Ast, de Blois, de Dunois, d'Angoulesme, &c. second fils de CHARLES V. du nom, roi de France, & de *Jeanne* de Bourbon, né le 13. Mars 1371. fut assassiné à Paris, le 23. Novembre 1407. par des gens apostés par le duc de Bourgogne. Il avoit épousé en Septembre 1389. *Valentine* de Milan, fille de *Jean-Galeas*, premier duc de Milan, & d'*Isabelle* de France, sa premiere femme, morte le 4. Decembre 1408. dont il eut CHARLES duc d'Orleans, qui suit; *Jean*, né vers le mois de Septembre 1393. mort au mois d'Octobre suivant; *Charles*, né au mois de Novembre 1394. mort en Septembre 1395. *Philippe* comte de Vertus, né en Juillet 1396. mort sans alliance l'an 1420. *laissant pour fils* naturel, Philippe-Antoine, *bâtard de Vertus*, *qui vivoit en* 1442. JEAN comte d'Angoulesme, qui fit la *branche des comtes d'Angoulesme*, *rapportée ci-après*; N. née & morte en Mai 1389. N. née en 1401. morte jeune; & *Marguerite* d'Orleans, née en 1406. mariée à *Richard* de Bretagne, comte d'Estampes, morte le 24. Avril 1466. *Il eut aussi pour fils* naturel, JEAN, *bâtard d'Orleans*, *comte de Dunois*, *qui fit la branche des ducs de* LONGUEVILLE, *qui sera rapportée après celle des comtes d'Angoulesme*.

XIX. CHARLES duc d'Orleans & de Milan, pair de France, comte de Valois, &c. né le 26. Mai 1391. mourut le 4. Janvier 1465. Il avoit épousé 1°. le 26. Juin 1406. *Isabelle* de France, veuve de *Richard*, II. du nom, roi d'Angleterre, & d'*Isabelle* de Baviere, morte en couches le 13. Septembre 1409. 2°. *Bonne* d'Armagnac, fille aînée de *Bernard*, VII. du nom, comte d'Armagnac, connétable de France, & de *Bonne* de Berry, morte en 1415. 3°. en 1440. *Marie* de Cleves, fille d'*Adolphe* duc de Cleves, & de *Marie* de Bourgogne. Elle prit une seconde alliance avec *Jean*, sire de Rabodanges, capitaine de Gravelines, & mourut en 1487. Ce duc eut de son premier mariage *Jeanne* d'Orleans, premiere femme de *Jean*, II. du nom, duc d'Alençon, mariée l'an 1421. morte sans posterité le 19. Mai 1432. en sa 23. année: & du troisiéme sortirent LOUIS, XII. du nom, roi de France, *dont la posterité est rapportée à* FRANCE; *Marie* d'Orleans, alliée à *Jean* de Foix, comte d'Estampes, &c. morte en 1493. & *Anne* d'Orleans, abbesse de Fontevrault en 1478. morte l'an 1491.

COMTES D'ANGOULESME.

XIX. JEAN d'Orleans, comte d'Angoulesme, surnommé *le Bon*, fils puîné de Louis de France, duc d'Orleans, né le 26. Juin 1404. mourut le 30. Avril 1467. Il avoit épousé par contrat du 31. Août 1449. *Marguerite* de Rohan, fille d'*Alain*, IX. du nom, vicomte de Rohan, & de *Marguerite* de Bretagne, dont il eut, *Louis* mort à l'âge de trois ans; CHARLES, qui suit; & *Jeanne* d'Orleans, mariée à *Charles* de Coëtivy, comte de Taillebourg. *Il eut aussi pour fils* naturel Jean, *bâtard d'Angoulesme*, *legitimé en* 1458.

XX. CHARLES d'Orleans, comte d'Angoulesme, &c. mourut le premier Janvier 1496. *Cherchez* CHARLES. Il avoit épousé par contrat du 16. Fevrier 1487. *Louise* de Savoye, duchesse d'Angoulesme & d'Anjou, &c. fille aînée de *Philippe*, II. du nom, duc de Savoye, & de *Marguerite* de Bourbon sa premiere femme, morte le 22. Septembre 1531. âgée de 55. ans, dont il eut FRANÇOIS, I. du nom, roi de France, *dont la posterité est rapportée à* FRANCE; & *Marguerite* d'Orleans ou *de Valois*, née le 11. Avril 1492. mariée 1°. l'an 1509. à *Charles* duc d'Alençon: 2°. l'an 1527. à *Henri* d'Albret roi de Navarre, morte le 21. Decembre 1549. *Il eut aussi pour filles* naturelles, Jeanne *bâtarde d'Angoulesme*, *comtesse de Bar-sur-Seine*, *mariée* 1°. *à* Jean *Aubin*, *seigneur de Malicorne & de Surgeres*: 2°. *à* Jean *de Longui*, *seigneur de Givry*; Magdelaine, *bâtarde d'Angoulesme*, *abbesse de saint Ausony d'Angoulesme*, *puis de Jouarre*, *morte le* 26. *Octobre* 1543. *âgée de* 49. *ans*; *&* Souveraine, *bâtarde d'Angoulesme*, *mariée par contrat du* 10. *Fevrier* 1512. *à* Michel *Gaillard*, *seigneur de Chilly & de Longjumeau*, *pannetier du roi*, *morte le* 26. *Fevrier* 1551. * *Voyez* M. de Sainte-Marthe. Le pere Anselme, &c.

BRANCHE DES COMTES DE DUNOIS, comtes, puis ducs de LONGUEVILLE.

XIX. JEAN d'Orleans, comte de Dunois & de Longueville, grand chambellan de France, fils *naturel* de Louis de France, duc d'Orleans, & de *Mariette* d'Enghien, dame de Cany, né en 1403. mourut le 24. Novembre 1468. âgé de 65. ans, *voyez* son éloge au mot JEAN. Il avoit épousé 1°. *Marie* Louvet, fille de *Jean*, seigneur de Thais, de Salinier & de Merindol, président au parlement de Provence, l'un des favoris du roi Charles VII. de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. en 1439. *Marie* d'Harcourt, dame de Parthenay, &c. fille de *Jacques* d'Harcourt, II. du nom, , baron de Montgommery, &c. & de *Marguerite* de Melun, comtesse de Tancarville, morte le 1. Septembre 1464. dont il eut FRANÇOIS, I. qui suit; *Marie*, alliée en 1466. à *Louis* de la Haye, seigneur de Passavant & de Mortagne; & *Catherine* d'Orleans, mariée le 16. Mars 1468. à *Jean* de Sarrebruche, comte de Roucy, morte le 19. Juin 1497.

XX. FRANÇOIS d'Orleans, I. du nom, comte de Dunois, de Longueville, de Tancarville, &c. gouverneur de Normandie & de Dauphiné, grand chambellan de France, mourut le 25. Novembre 1491. Il avoit épousé l'an

l'an 1466. *Agnès* de Savoye, fille puînée de *Louis*, duc de Savoye, morte le 16. Mars 1508. dont il eut FRANÇOIS II. qui suit; LOUIS I. qui continua *la posterité rapportée aprèscelle de son frere aîné*; *Jean*, cardinal d'Orleans, archevêque de Toulouse, & évêque d'Orleans, appellé communément *le cardinal de Longueville*, dont il est parlé *sous le mot* JEAN; & *Anne* d'Orleans mariée en Août 1494. à *André* seigneur deChauvigny & de Châteauroux, vicomte de Brosse, &c.

XXI. FRANÇOIS d'Orleans, II. du nom, comte de Dunois, en faveur duquel le comté de Longueville fut érigé en duché en 1505. fut gouverneur de Guyenne, grand chambellan de France, & mourut en 1512. laissant de *Françoise* d'Alençon, fille aînée de *René* duc d'Alençon, qu'il avoit épousée l'an 1505. pour fille unique *Renée* d'Orleans comtesse de Dunois, morte le 23. Mai 1515. à l'âge de sept ans.

XXI. LOUIS d'Orleans, I. du nom, frere puîné du précedent, pendant la vie duquel il porta le titre de marquis de Rothelin, succeda à *Renée* d'Orleans sa niéce, en tous les biens de la maison de Longueville. Il fut duc de Longueville, &c. grand chambellan de France, gouverneur de Provence, & mourut en 1516. Il avoit épousé en 1504. *Jeanne* de Hochberg, fille unique & heritiere de *Philippe* marquis de Hochberg, comte souverain de Neufchâtel en Suisse, seigneur de Rothelin; &c. morte le 6. Mars 1543. dont il eut, 1. *Charles* d'Orleans duc de Longueville, souverain deNeufchâtel, comte de Dunois, &c. pair & grand chambellan de France, tué au siege de Pavie l'an 1524. sans alliance, âgé de 16. à 17. ans, *laissant pour fils* naturel, Claude, *bâtard de Longueville, lequel épousa* Marie *de la Boissiere, dont il eut* Jacqueline d'*Orleans, mariée en Decembre* 1575. à Pierre *de Brisay, seigneur de Denonville*; 2. LOUIS II. qui suit; 3. FRANÇOIS, qui continua *la posterité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; & 4. *Charlotte* d'Orleans, mariée le 22. Decembre 1528. à *Philippe* de Savoye, duc de Nemours, morte le 8. Septembre 1549.

XXII. LOUIS d'Orleans, II. du nom, duc de Longueville, souverain de Neufchâtel, &c. pair & grand chambellan de France, mourut le 9. Juin 1537. Il avoit épousé le 4. Août 1534. *Marie* de Lorraine, fille aînée de *Claude* duc de Guise, laquelle prit une seconde alliance l'an 1538. avec *Jacques* V. roi d'Ecosse, & mourut le 10. Juin 1561. ayant eu de son premier mariage, FRANÇOIS III. qui suit; & *Louis* d'Orleans, né posthume le 4. Août 1537. mort jeune.

XXIII. FRANÇOIS d'Orleans, III. du nom, duc de Longueville, souverain de Neufchâtel, comte de Dunois, pair & grand chambellan de France, né le 30. Octobre 1535. mourut sans alliance le 22. Septembre 1551.

XXII. FRANÇOIS d'Orleans, troisiéme fils de LOUIS d'Orleans, I. du nom, duc de Longueville, &c. & de *Jeanne* de Hochberg, fut marquis de Rothelin, &c. & mourut le 25. Octobre 1548. Il avoit épousé en Juillet 1536. *Jacqueline* de Rohan, fille de *Charles* seigneur de Gié, & de *Jeanne* de saint Severin, morte l'an 1586. dont il eut LEONOR, qui suit; & *Françoise* d'Orleans, née posthume, mariée par contrat du 8. Novembre 1565. à *Louis* de Bourbon, I. du nom, prince de Condé, morte le 11. Juin 1601. *Il eut aussi pour fils* naturel François d'*Orleans*, bâtard *Rothelin, qui a fait la* branche des marquis de ROTHELIN, *rapportée ci-après*.

XXIII. LEONOR d'Orleans, duc de Longueville & d'Estouteville, souverain de Neufchâtel, marquis de Rothelin, &c. pair & grand chambellan de France, & gouverneur de Picardie, recueillit en 1551. la succession de *François* III. duc de Longueville son cousin, & mourut en Août 1573. âgé de 33. ans. Il avoit épousé l'an 1563. *Marie* de Bourbon, duchesse d'Estouteville, comtesse de saint Paul, veuve de *Jean* de Bourbon, comte d'Enghien, & de *François* de Cleves, duc de Nevers, & fille unique de *François* de Bourbon, comte de saint Paul, & d'*Adrienne* duchesse d'Estouteville, morte le 7. Avril 1601. 1. 2. deux fils nommés *Charles*, morts jeunes; 3. HENRI, I. du nom, qui suit; 4. *François* comte de saint Paul, duc de Fronsac & de Château-Thierry, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Orleans, Blois & Tours, qui fut créé duc de Fronsac en Janvier 1608. & mourut le 7. Octobre 1631. Il avoit épousé par contrat du 5. Fevrier 1595. *Anne* de Caumont, marquise de Fronsac, veuve de *Claude* d'Escars, prince de Carency, & fille unique de *Geofroi*, baron de Caumont, & de *Marguerite* de Lustrac, marquise de Fronsac, morte le 2. Juin 1642. dont il eut *Leonor* d'Orleans, duc de Fronsac, né le 9. Mars 1605. tué au siege de Montpellier le 3. Septembre 1622. 5. *Leonor*, mort jeune; 6. *Catherine*, morte aveugle sans alliance l'an 1638. 7. *Antoinette*, mariée à *Charles* de Gondy, marquis de Belle-Isle, duquel étant demeurée veuve, elle se rendit Feüillantine à Toulouse l'an 1599. eut l'administration de l'abbaye de Fontevrault, & mourut l'an 1618. 8. *Marguerite*, morte sans alliance le 13. Septembre 1615. âgée de 49. ans; & 9. *Eleonore* d'Orleans, mariée en 1596. à *Charles* de Matignon, comte de Thorigny, chevalier des ordres du roi, lieutenant general en basse Normandie.

XXIV. HENRI d'Orleans, I. du nom, duc de Longueville, souverain de Neufchâtel, comte de Dunois, &c. chevalier des ordres du roi, pair & grand chambellan de France, & gouverneur de Picardie, mourut le 29. Avril 1595. d'un coup de mousquet qu'il reçut en la salve qu'on lui fit à son entrée en armes dans la ville de Dourlens. Il avoit épousé par contrat du 27. Fevrier 1588. *Catherine* de Gonzague, fille de *Louis*, prince de Mantouë & duc de Nevers, & d'*Henriette* de Cleves, duchesse de Nevers & de Rhetel, morte le 2. Decembre 1629. âgée de 61. ans, dont il eut HENRI II. qui suit;

XXV. HENRI d'Orleans, II. du nom, duc de Longueville& d'Estouteville, prince souverain de Neufchâtel, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Picardie, puis de Normandie, né le 27. Avril 1595. mourut le 11. Mai 1663. Il avoit épousé 1°. le 11. Avril 1617. *Louise* de Bourbon, fille de *Charles*, comte de Soissons, grand maître de France, morte le 9. Septembre 1637. 2°. le 2. Juin 1642. *Anne-Genevieve* de Bourbon, fille d'*Henri*, II. du nom, prince de Condé, & de *Charlotte-Marguerite* de Montmorency, morte le 15. Avril 1679. Du premier mariage vinrent, *N.* d'Orleans, comte de Dunois, né le 21. Juin 1626. mort le 8. Juin 1628. *N.* comte de Dunois, né le 16. Janvier 1634. mort incontinent après sa naissance; & *Marie* d'Orleans née le 5. Mars 1625. mariée le 22. Mai 1657. à *Henri* de Savoye, II. du nom, duc de Nemours. Elle succeda en tous les biens de sa maison, après la mort de ses freres, & mourut sans posterité le 16. Juin 1707. en sa 83. année. Et du second mariage sortirent *Jean-Louis-Charles* d'Orleans duc de Longueville & d'Estouteville, &c. né le 12. Janvier 1646. qui reçut l'ordre de prêtrise en 1669. & mourut le 4. Fevrier 1694. CHARLES-PARIS, qui suit; *Charlotte-Louise*, née le 4. Fevrier 1644. morte le 10. Avril 1645. & *Marie-Gabrielle* d'Orleans, morte jeune l'an 1650. *Il laissa pour fille* naturelle, Catherine-Angelique *d'Orleans, abbesse de saint Pierre de Reims, puis de Maubuisson, morte le 16. Juillet 1664. âgée de 47. ans.*

XXVI. CHARLES-PARIS d'Orleans duc de Longueville & d'Estouteville, prince souverain de Neufchâtel, &c. né le 29. Janvier 1649. fut tué au passage du Rhin près du fort de Tolhuis le 12. Juin 1672. sans avoir été marié dans le tems qu'il alloit être élû roi de Pologne; *& laissa pour fils* naturel, Charles-Louis d'*Orleans, chevalier de Longueville, tué au siege de Philisbourg en Novembre* 1688.

MARQUIS DE ROTHELIN ISSUS DES DUCS de LONGUEVILLE.

XXIII. FRANÇOIS d'Orleans, *bâtard* de Rothelin, fils *naturel* de FRANÇOIS d'Orleans marquis de Rothelin, & de *Françoise* Blosset, dame de Colombieres & du Plessis-Paté, fut baron de Varanguebec & de Neauphle, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieutenant des gensdarmes du duc de Longueville, gouverneur de Verneüil & mourut l'an 1600. Il avoit épousé le 2. Fevrier 1582. *Catherine* du Val, sœur du seigneur de Fontenay & de Mareüil, dont il eut HENRI, I. du nom, qui suit; *Leonor*, lieutenant general de l'artillerie, mort sans alliance au siege de la Rochelle l'an

1628. *Catherine*, religieuse à Fontevrault; & *Henriette* d'Orleans mariée par contrat du 10. Mars 1609. à *Louis*, marquis de Coëtquin, gouverneur de saint Malo.

XXIV. Henri d'Orleans, I. du nom, marquis de Rothelin, baron de Varanguebec, &c. gouverneur de Reims, mourut le 4. Mai 1651. Il avoit épousé le 12. Fevrier 1620. *Catherine-Henriette* de Lomenie, fille d'*Antoine* seigneur de la Ville-aux-Clercs, secretaire d'état, morte le 28. Fevrier 1667. dont il eut Marc-Antoine, qui suit; Henri-Auguste, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; François qui a fait le *rameau des comtes de* Neauphle, *comtes de* Rothelin, *mentionné ci-après*; *Gabriel*, abbé de Josaphat, & doyen de Gournay, mort le 31. Juillet 1714. *Marie-Catherine*, religieuse en l'abbaye de Chelles; & *Marie-Magdelaine* d'Orleans, morte sans alliance le 18. Octobre 1694.

XXV. Marc-Antoine d'Orleans marquis de Rothelin, &c. mourut le 14. Juin 1644. Il avoit épousé l'année precedente *Anne* de Bauquemare, fille de *Charles* seigneur de Bourdeny, president aux requêtes du palais, morte en Mars 1693. dont il eut N. d'Orleans, baron de Hugueville, mort jeune en Mars 1650.

XXV. Henri-Auguste d'Orleans marquis de Rothelin, baron de Varanguebec, &c. frere puîné du précedent, mourut en...... Il avoit épousé 1°. le 12. Novembre 1653. *Marie* le Bouteiller-de-Senlis, veuve de *Charles* de Brichanteau, marquis de Nangis, & fille de *Jean* le Bouteiller-de-Senlis, V. du nom, comte de Moucy, & d'*Isabelle* de Prunelé, morte le 30. Juin 1669. 2°. en 1672. *Marie-Therese* de Conflans, veuve de *Philippe* de Miraumont, seigneur de Berieux, & fille aînée de *Pierre* de Conflans, baron de Rônay, & d'*Anne* de Bossu-Longueval, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, Henri II. qui suit; N. N. filles mortes jeunes; & *Jeanne-Catherine-Henriette* d'Orleans, mariée à *Maximilien-François* marquis de Bethune-Orval, guidon des gensdarmes du roi; 2. à *Claude-François* Bourdin, marquis d'Assy, capitaine au regiment de Vermandois, morte le 28. Août 1688.

XXVI. Henri d'Orleans, II. du nom, marquis de Rothelin, &c. guidon des gensdarmes du roi, né le 13. Avril 1655. mourut le 9 Septembre 1691. des blessures qu'il reçut au combat de Leuze. Il avoit épousé en Avril 1675. *Gabrielle-Eleonore* de Montault, fille de *Philippe* duc de Navailles, maréchal de France, & de *Susanne* de Baudean, dont il eut *Philippe*, né le 25. Septembre 1678. mort sans alliance le 25. Août 1715. âgé de 37 ans; Alexandre, qui suit; *Charles*, né le 5. Août 1691. qui étoit dans la ville d'Aire, lorsqu'elle fut assiegée en 1710. où il eut la jambe fracassée d'un coup de feu le 23. Septembre; *Françoise-Gabrielle*, née le 3. Mai 1676. grande prieure de sainte Croix de Poitiers, puis abbesse de Notre-Dame de la Protection en Avril 1706. & de saint Ausony d'Angoulesme, en Octobre 1711. *Susanne* née le 11. Juillet 1677. mariée en 1693. à *Charles* Martel, comte de Clere; & *Radegonde* d'Orleans, née le 11. Novembre 1679. alliée le 8. Juillet 1694. à *Marc-Auguste* marquis de Briquemaul, outre trois garçons & deux filles, mortes jeunes.

XXVII. Alexandre d'Orleans marquis de Rothelin, &c. né le 15. Mars 1688. a épousé le 29. Juillet 1716. *Philippe* Martel sa niece, fille de *Charles* Martel comte de Clere, & de *Susanne* d'Orleans-Rothelin.

COMTES DE NEAUPHLE ET DE ROTHELIN *issus des marquis de* Rothelin.

XXV. François d'Orleans, troisiéme fils d'Henri, I. du nom, marquis de Rothelin, & de *Catherine-Henriette* de Lomenie, fut comte de Neauphle, & mourut en 1671. Il avoit épousé *Charlotte* de Biencourt, fille de *Charles* seigneur de Potrincourt, dont il eut *Jean-Charles-Antoine*, mort sans posterité en 1695. *Gabriel-Jean-Baptiste*, chevalier de Rothelin, mort au combat de la Manche, en Juillet 1690. François-Marc-Antoine-Alexis, qui suit; & *Anne* d'Orleans morte sans alliance en 1684.

XXVI. François-Marc-Antoine-Alexis d'Orleans, comte de Rothelin, &c.

Charles de France, troisiéme fils du roi François I. fut duc d'Orleans. On donna le même titre à Louis, second fils du roi Henri II. Ce duché a été l'appanage de Gaston-Jean-Baptiste de France, fils du roi Henri IV. *Voyez* FRANCE, puis de Philippe de France, frere unique du roi Louis XIV. & dont l'on rapporte ici la posterité.

DERNIERS DUCS D'ORLEANS.

XXIV. Philippe de France, duc d'Orleans, de Chartres, de Valois, &c. chevalier des ordres du roi, second fils de Louis XIII. roi de France, né le 21. Septembre 1640. mourut subitement à saint Cloud près Paris le 9. Juin 1701. *Voyez* PHILIPPE. Il avoit épousé 1°. le 31. Mars 1661. *Henriette-Anne* princesse d'Angleterre, fille de *Charles* I. du nom, roi d'Angleterre, & d'*Henriette-Marie* de France, morte le 30. Juin 1670. 2°. le 16. Decembre 1671. *Charlotte-Elisabeth* de Baviere, fille de *Charles-Louis* comte Palatin du Rhin, électeur, & de *Charlotte* de Hesse, morte le 8. Decembre 1722. en sa 70. année. Du premier lit vinrent *Philippe-Charles* d'Orleans, duc de Valois, né le 16. Juillet 1664. mort le 8. Decembre 1666. *Marie-Louise* née le 27. Mars 1662. mariée le 31. Août 1679. à Charles II. du nom, roi d'Espagne, dont elle fut la premiere femme, morte sans posterité le 12. Fevrier 1689. *N.* née avant terme le 9 Juillet 1665. morte aussi-tôt; & *Anne* d'Orleans, née le 27. Août 1669. mariée le 10. Avril 1684. à Victor-Amedée-François duc de Savoye, prince de Piémont, roi de Sardaigne, dont des enfans. Et du second sortirent *Alexandre-Louis*, duc de Valois, né le 2 Juin 1673. mort la nuit du 15. au 16. Mars 1676. Philippe, qui suit; & *Elisabeth-Charlotte* d'Orleans, née le 13. Septembre 1676. mariée le 13. Octobre 1698 à *Leopold-Joseph-Dominique-Hyacinthe* duc de Lorraine & de Bar, dont des enfans.

XXV. Philippe, petit-fils de France, duc d'Orleans, de Chartres, de Valois, &c. chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, né le 2. Août 1674. fut regent du royaume pendant la minorité du roi Louis XV. lequel étant devenu majeur, le pria de se charger du détail des affaires, & des fonctions de principal ministre d'etat, dont il fit les fonctions jusqu'à sa mort arrivée subitement à Versailles le 2. Decembre 1723. étant âgé de 49. ans 4. mois. Il avoit épousé le 18. Fevrier 1692. *Marie-Françoise* de Bourbon, legitimée de France, fille du roi Louis XIV. dont il a eu Louis, qui suit; N. née le 17. Decembre 1693. morte sans être nommée le 17. Octobre 1694. *Marie-Louise-Elisabeth*, née le 20. Août 1695. mariée le 7. Juillet 1710. à *Charles* de France, duc de Berry, morte la nuit du 20. au 21. Juillet 1719. *Louise-Adelaide*, née le 13. Août 1698. benie abbesse de Chelles le 14. Septembre 1719. *Charlotte-Glaye*, née le 22. Octobre 1700. mariée le 12. Fevrier 1720. à *François-Marie* d'Este, prince hereditaire de Modene; *Louise-Elisabeth*, née le onze Decembre 1709. mariée le 20. Janvier 1722. à Louis I. du nom, roi d'Espagne; *Philippe-Elisabeth*, née le 8 Decembre 1714. Les articles de son contrat de mariage avec dom *Carlos* infant d'Espagne, ayant été signés à Versailles le 26. Novembre 1722. elle partit de Paris le 1. Decembre suivant, & arriva à Madrid le 16. Fevrier 1723. & N. d'Orleans, née le 27. Juin 1716. *Il eut aussi pour fils* naturel, Jean-Philippe *dit* le chevalier d'Orleans, *né en* 1702. *grand prieur de France, abbé de Hautvilliers, general des galeres de France, grand d'Espagne, &c.*

XXVI. Louis duc d'Orleans, de Chartres, de Valois, &c. premier prince du sang, né le 4. Août 1703. chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, colonel general de l'infanterie, grand-maître des ordres royaux & hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem, gouverneur de Dauphiné, &c. a épousé le 18. Juin 1724. *Auguste-Marie-Jeanne* princesse de Bade, fille de *Louis-Guillaume* prince de Bade, generalissime des troupes de l'empire, & de *Françoise-Sibille* duchesse de Saxe-Lavembourg.

CEREMONIES DE L'ENTRE'E DES EVEQUES D'ORLEANS.

L'entrée de l'évêque d'Orleans dans sa ville episcopale étant la plus renommée de toutes les ceremonies de cette nature, on a cru en devoir donner une description abregée, comme étant un morceau historique, & du ressort de ce dictionnaire.

Quarante jours avant celui marqué pour l'entrée du nouvel évêque, on le publie par les carrefours de la ville d'Orleans, & son procureur fiscal somme les quatre barons qui sont obligés de le porter dans la ceremonie, de s'y trouver en personne ou par procureur. Ces barons sont celui d'*Yevvre le Châtel*, qui n'est que le seigneur engagiste de cette terre, dont le roi est le proprietaire; celui de *Sully*, dont la baronie a été érigée en duché pairie; celui de *Cheray*, terre qui appartient au marquis de Rochechouart-Montpipeau; & celui d'*Acheres-Rougemont*. Ces quatre baronies relevent en fief de l'évêque d'Orleans, & ceci n'est qu'une redevance à laquelle les ancêtres ou predecesseurs seigneurs desdites terres, se sont obligés pour eux & pour leurs successeurs. Une autre redevance de ces seigneurs, est d'apporter à la cathedrale chacun en offrande tous les ans, le 2. du mois de May, veille de la fête de l'invention de la sainte Croix, & de la dedicace de cette église, par eux ou par personne noble chargée de leur procuration, pendant les premieres vêpres, une gouttiere remplie de cire jusqu'au poids de 213. livres & demie, avec un cierge de trois livres & demie, & une paire de gants.

L'origine de ces deux redevances est inconnuë: elle est pourtant tres-ancienne, puisque l'on en trouve des preuves dès l'an 1312. dans le cartulaire d'Orleans. Quelques-uns l'ont attribuée, mais sans preuve, à la pretenduë délivrance de ces quatre barons des prisons de Massoure, ville d'Egypte, où ils étoient détenus captifs & menacés de mort, & à leur translation miraculeuse en l'église de sainte Croix d'Orleans en consequence d'un vœu qu'ils firent à la vraye croix de N. S. honorée dans cette église; mais nulle memoire de ce fait se trouve dans aucun auteur, ni dans aucunes archives, excepté pourtant trois pieces de tapisserie, qui se voyent dans cette cathedrale, où cette histoire est representée; mais ces tapisseries ne furent données que sur la fin du XV. siecle, par Jean II. duc de Bourbon, surnommé *le Bon*, qui les fit faire alors suivant la croyance des bonnes gens du pays: on y voit les armes de ce prince, entourées du collier de l'ordre de saint Michel, qui ne fut institué qu'en 1469. D'autres gens disent que ces deux redevances sont pour la reparation du meurtre d'un évêque d'Orleans fait par les predecesseurs de ces barons; mais il n'y a aucune mention de cet assassinat ni dans les historiens, ni dans les archives de cette église. Il faut donc les attribuer uniquement à l'obligation qu'ont contractée les anciens seigneurs de ces terres, partie par pieté, partie pour reconnoître la mouvance de leurs fiefs de l'évêché d'Orleans.

Trois ou quatre jours avant l'entrée de l'évêque, après avoir envoyé les lettres de jussion du roi aux chapitres de sainte Croix & de saint Aignan, par lesquelles sa majesté leur ordonne de recevoir leur évêque avec les honneurs & ceremonies accoûtumées, il fait publier un mandement de sa part à tout le clergé tant seculier que regulier, de se trouver à la procession de ladite entrée. Le procureur fiscal de l'évêque requiert verbalement au nom de ce prelat, le lieutenant general du bailliage & presidial d'Orleans, de vouloir permettre audit évêque d'envoyer ses officiers aux prisons royales; ce qui étant accordé, ces officiers s'y transportent, & s'y font representer les écroux de tous les criminels, qui demandent grace audit seigneur évêque, dont ils font l'extrait.

La surveille de l'entrée, le nouvel évêque se rend à l'abbaye de la Cour-Dieu, située à six lieuës de la ville, dans la forêt d'Orleans. Cette abbaye, qui est de l'ordre de Citeaux, a été fondée par Jean II. évêque d'Orleans, & par le chapitre de sainte Croix conjointement, en l'an née 1118. & c'est peut-être la raison pour laquelle les évêques ses successeurs ont le droit d'y être logés & nourris en cette occasion, eux & toute leur suite, même les officiers de leur justice: on y reçoit ce prelat avec les ceremonies accoûtumées, & il y est harangué en latin par l'abbé ou par le prieur. Le lendemain il en part pour se rendre l'après-midi à l'abbaye des Bernardines de saint Loup, à un quart de lieuë d'Orleans, où il fait peu de sejour, & arrive à l'abbaye de saint Euverte, des chanoines reguliers de saint Augustin, où il est reçu comme à la Cour-Dieu. Ce droit de l'évêque d'Orleans d'être reçu dans cette abbaye, est tres-ancien. Etienne évêque de Tournay, & auparavant abbé de saint Euverte depuis 1163. jusqu'en 1177. en parle dans les lettres qu'il écrivit à Hugues évêque d'Orleans. L'ancien usage de ces prelats étoit de choisir leur sepulture dans cette abbaye, & c'étoient même ces religieux qui leur administroient les derniers sacremens. Voilà comme le prelude de l'entrée solemnelle des évêques d'Orleans: voici le détail des ceremonies qui l'accompagnent.

Le jour venu, l'évêque sort sur les six heures du matin de la maison abbatiale de saint Euverte, où il a couché, revêtu de son rochet, camail, & de sa croix pectorale: les abbés de saint Mesmin & de saint Euverte le suivent en rochet avec le mantelet d'étoffe de soye noire; les religieux le reçoivent à la porte de leur cloître, & le conduisent processionnellement, mais sans chanter, jusqu'à leur grand autel, qu'il baise après une courte priere, & se place dans un fauteuil du côté de l'évangile: aussi-tôt ses domestiques le déchaussent entierement, & lui mettent des sandales aux pieds; puis ses aumôniers lui donnent une aube, une étole de couleur blanche, & une mitre simple de toile d'argent: on lui donne sa crosse en main, mais elle est couverte d'un linge blanc, attaché d'un ruban de soye. Ainsi revêtu il donne une benediction solemnelle au peuple; puis precede des religieux de saint Euverte en chapes, ayant ses deux vicaires generaux à ses côtés aussi en chapes, & suivi des deux abbés ci-dessus, il se met en chemin. Lorsqu'il est sous le jubé, l'université se presente en habits de ceremonie, & le harangue en latin; après quoi il continuë sa marche jusqu'à la porte de l'église, où les religieux de saint Euverte le quittent. Aussi-tôt arrive le corps de ville, & un avocat de ce corps lui fait une harangue latine: le capitaine de la compagnie colonelle lui en fait une en françois, & il repond à chacun d'eux en la même langue qu'ils lui ont parlé, ce qu'il fait à tous ceux qui le haranguent.

Cependant tout le clergé seculier & regulier qui s'est assemblé dans l'église de sainte Croix, arrive processionnellement à saint Euverte, & tous precedés des pauvres de l'hôpital de l'un & de l'autre sexe, passent devant l'évêque, qui est debout, les mains jointes, sans gants, & le saluent; les prêtres habitués dans la ville & dans les fauxbourgs sont rangés selon le rang de leur ordination, & les curés de la ville selon celui de leur reception, tous en surplis, suivis de la musique, des chantres ayans à leur tête le grand chantre, puis des chanoines des deux collegiales de S. Pierre, qui sont dans Orleans, & de ceux de la cathedrale, tous en chapes. L'évêque après qu'on lui a donné le livre des évangiles à baiser, se met à la suite de cette procession avec tous ceux qui l'environnent: les ruës par où l'on passe sont tapissées, & l'on arrive à saint Aignan. Le clergé regulier & seculier entre dans le cloître de cette collegiale, à l'exception du chapitre de sainte Croix, qui se met dans la nef, & les chanoines de saint Aignan revêtus de chapes, reçoivent l'évêque à la porte de l'église, d'où après une harangue latine de leur doyen, ils conduisent le prelat dans le chœur, ayant à ses côtés les deux premieres dignités de cette église; là on chante le *Te Deum*, après lequel l'évêque est conduit dans la sacristie, où les marguilliers clercs de saint Aignan lui lavent les pieds avec de l'eau odoriferante, & il leur appartient pour cela 40. sols parisis, qui leur sont donnés par le secretaire de ce prelat: ils lui mettent ensuite par-dessus ses bas, des bottines de damas rouge, & conjointement avec ses aumôniers, ils lui donnent ses habits pontificaux les plus riches, avec une chape de brocard d'or, les gants de ceremonie, & la mitre de broderie sur la tête, puis l'on découvre entierement sa crosse.

En cet état il est conduit par les deux premieres dignités du chapitre de saint Aignan près du grand autel, où on lui presente le livre des évangiles, & la formule du serment pour l'observation des privileges, & exemptions de l'église de saint Aignan, qu'on lui represente avoir été fait *ab antiquo* par ses predecesseurs à pareil jour : il y satisfait, mais en ajoûtant ces paroles à la fin, *& ita juro salvo jure meo, & ecclesiæ meæ*; & à l'instant le syndic de sainte Croix qui est present, proteste & demande acte à ce que ce serment ne puisse prejudicier ni aux successeurs ni à l'église cathedrale, ce qui lui est octroyé. Cette protestation fut faite dès l'an 1372. à l'entrée de Jean Nicot, & a été continuée à celles de plusieurs de successeurs : l'évêque même discontinuoit de donner la benediction dans le cloître & dans l'église de saint Aignan, ces chanoines prétendans être exempts de sa jurisdiction, prétention dont ils sont déchus depuis un arrêt contradictoire du parlement rendu le 4. Juin 1684. par lequel l'évêque est maintenu dans le droit de toute jurisdiction episcopale sur-tout le chapitre & l'église de saint Aignan.

Après les protestations ci-dessus, l'évêque baise l'autel, & est conduit & installé comme chanoine honoraire dans la premiere chaire du chœur, & la premiere dignité lui dit en latin en l'installant, *nous vous assignons cette place comme à un chanoine notre confrere, afin que vous vous y asseyez toutes les fois que vous desirerez assister à l'office divin.* Cela fait, l'évêque sort du chœur; & lorsqu'il est dans la nef, les quatre premieres dignités, & en leur absence quatre anciens chanoinés de saint Aignan se presentent pour le porter dans un fauteuil couvert d'un tapis, puis la procession se remet en marche. Le chapitre de saint Aignan en chapes, suit celui de sainte Croix, & chante le pseaume *Memento*, pendant que l'évêque est porté sur les épaules par les dignités jusques hors la porte du cloître. Là on s'arrête ; le chapitre de saint Aignan reste sous la porte de son cloître, & l'évêque se retournant vers eux, leur donne sa benediction. Ils rentrent dans leur église, & l'évêque quitte le premier fauteuil pour se mettre sur un autre de velours violet.

Aussi-tôt le bailli de sa justice fait appeller les quatre barons qui le doivent porter, ou leurs procureurs : ils comparoissent ; on examine les procurations s'il y en a, & aussi-tôt les domestiques de ces barons & procureurs levent sur leurs épaules le fauteuil où l'évêque est assis, leurs maîtres ayant chacun une main posée sur les bâtons qui y sont attachés, & en cet état la procession se continuë.

Arrivée à un endroit où les officiers de justice, sçavoir le lieutenant criminel du bailliage, le prévôt de la ville, & les deux prévôts des maréchaux, ont fait assembler les prisonniers, qu'ils ont été tirer des prisons de leur competance, on met bas le fauteuil, & la procession s'arrête. Alors tous les officiers de justice, même l'official de l'évêque & son promoteur, & le maître des eaux & forêts, viennent le saluer, & les chefs lui font leur harangue. Après cela ils lui disent qu'ils ont fait amener en ce lieu tous les prisonniers criminels, qui étoient detenus dans chacune des prisons de la ville, afin que suivant les privileges accordés aux évêques d'Orleans pour le jour de leur entrée, il leur donne grace, remission & abolition de leurs crimes, &c. L'évêque leur fait préter serment les uns après les autres, qu'ils n'ont détenu ni détourné aucun prisonnier criminel de leur ressort & jurisdiction, comme aussi qu'ils n'ont avancé ni procès, ni jugemens, ni executions d'aucuns d'iceux, pour les empécher d'obtenir leurs graces, enfin qu'ils n'ont commis aucun dol ni fraude au préjudice de son privilege : il le fait prêter aux geolliers, qui ont amené tous les criminels qu'ils avoient en leur garde, sans en avoir celé ni détourné aucun ; & alors on fait sortir ces pauvres malheureux d'une tour voisine, & se jettans à genoux devant l'évêque, ils lui crient par trois fois *misericorde*. Aussi-tôt ce prélat les met entre les mains de son bailli & procureur fiscal, & on les fait marcher deux à deux, la tête nuë, sans épée & sans armes, au-devant de la procession, qui reprend sa marche, l'évêque suivant, porté *ainsi que nous l'avons dit*, & répandant abondamment ses benedictions sur le peuple : les officiers de justice se mettent à la suite, & prennent le pas sur le corps de ville.

Quand on est arrivé à la cathedrale, tous les corps entrent dans l'église; mais le chapitre reste au parvis, & y attend son nouvel évêque. Les portes de l'église se ferment; & le fauteuil étant mis bas, le doyen après avoir presenté la croix à baiser & le livre des évangiles, fait une harangue latine, & fait faire au prelat le serment accoûtumé de garder & maintenir son église avec les personnes, les droits, les privileges, & les coûtumes anciennes & approuvées qui la concernent, les biens & les droits de son évêché ; de n'aliener aucune chose des biens de son église, non plus que des droits de l'évêché, sans le consentement de son chapitre; & que s'il en trouve quelques-uns alienés, il les retirera selon son pouvoir.

Ce serment étant prêté, on ouvre la grande porte de l'église, le clergé de la cathedrale entre, & lorsque l'évêque est sur le seüil de cette porte, le doyen lui dit en latin : *Reverend pere, le Seigneur a dit dans son evangile, que celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte par un autre endroit, est un voleur & un larron; que c'est lui-même qui est la voye, la verité & la vie : voyez si vous voulez entrer par cette voye?* l'évêque repond *Volo*, le doyen ajoûte *pacificusne est ingressus tuus?* l'évêque assure que *son entrée est pacifique*; & le doyen dit, *nous en rendons graces à Dieu, sit nomen Domini benedictum, &c.* puis comme grand archidiacre il se met au côté droit du prélat, & lui dit encore en latin, *entrés, reverend pere en l'église du Seigneur :* puis lui mettant un ruban de soye, qui est attaché à une corde de l'une des cloches de l'église, que l'évêque fait sonner par trois fois, il lui dit en latin, *recevez par notre ministere, au nom du seigneur, le gouvernement & la conduite de cette église, qui est la vôtre, & soyez la trompette & l'instrument du salut de vos peuples, par la predication de la parole de Dieu.*

Cependant on chante *Laus, Honor, Virtus, gloria Deo Patri, &c.* l'évêque arrivé à l'autel, le baise, le doyen en lui disant, *montez reverend pere à l'autel & au saint des saints, & priez pour l'église & pour le troupeau que Dieu vous a commis.* Le même doyen le conduit à sa chaire épiscopale, & l'installe en lui disant, *c'est là la chaire de votre dignité, mais souvenez-vous que c'est le Seigneur, qui vous ayant fait naître de vos peres, vous a aussi choisi pour vous faire asseoir avec les princes, & vous donner un thrône de gloire.* On le place encore dans le premier siege des chanoines, qui est proche sa chaire episcopale, & le doyen lui dit en l'installant : *c'est là le siege où le stale qui est le symbole de votre amour & dilection pour vos enfans : lorsque vous vous y placerez, vous devez porter dans votre cœur les gages de cet amour; portez-les donc toûjours, & les conservez au nom du Seigneur. Amen.*

La prise de possession de l'évêché étant faite par toutes ces installations, le chantre de l'église de sainte Croix entonne le *Te Deum*, à la fin duquel le doyen dit le verset & l'oraison d'action de graces; puis l'évêque descend du stale, & va à la sacristie se revêtir de la chasube, & vient celebrer la messe solemnelle du saint Esprit, qui est chantée avec tout l'appareil des plus augustes ceremonies.

Après la messe l'évêque se retire en son palais épiscopal, precedé du chapitre processionnellement, & lorsqu'il est dans le vestibule de ce palais, il lui dit en latin comme il a toûjours fait : *Reverend pere, je vous avertis que vous devez aujourd'hui, suivant la coûtume, donner à dîner à votre table à tous les sieurs chanoines de votre église d'Orleans*; à quoi l'évêque répond en même langue, *je les y ai déja invités, & je les y invite encore.* Il donne donc à dîner dans son palais épiscopal & à sa table, aux doyens, dignités & chanoines de sainte Croix, & à ceux de saint Aignan, aux doyens, chantres & chefveciers de saint Pierre *en Pont* & de saint Pierre *en Peüil*, deux collegiales de la ville : il donne à dîner dans differentes maisons des chanoines de sainte Croix, 1°. au corps des officiers du presidial. 2°. au corps des maire & échevins. 3°. au corps des officiers de la prévôté. 4°. au corps des

eaux & forêts. 5°. au corps de l'université. 6°. aux capitaines & notables bourgeois.

Le repas fini, ces differens corps reviennent à l'évêché, où le theologal en robe de ceremonie fait du haut d'une fenêtre, une exhortation aux criminels qui sont dans la cour; ensuite de laquelle ceux-ci ayant crié à haute voix par trois fois *misericorde*, l'évêque paroît à une fenêtre assis sur un fauteüil, & leur fait une vive remontrance; leur ordonne de recompenser par des peines volontaires, les supplices qu'ils ont merités; & ajoûte ensuite qu'il leur donne *pardon*, *remission & abolition* de leurs crimes, de la maniere que ses predecesseurs évêques ont fait par le passé, suivant le pouvoir que les rois de France leur ont accordé, & dont ils ont joüi à leur entrée: il leur ordonne de se confesser, & d'en rapporter certificat, afin de leur délivrer les lettres necessaires de leur remission: il leur enjoint au surplus de satisfaire à leurs parties civiles pour les dommages, frais & interêts: outre cela il déclare qu'il n'entend comprendre au present pardon, & remission, que les crimes qui ont été ou seront jugés remissibles, c'est-à-dire, generalement tous ceux dont les rois de France donnent grace avec connoissance de cause, comme les meurtres faits sans aucune cooperation de volonté, ou arrivés par accident, ou par la passion & les premiers mouvemens de la colere; ainsi les guets à pens, les assassinats, & le duel en sont exclus, ainsi que l'incendie, la fausse monnoye, & à plus forte raison les crimes de leze-majesté divine & humaine. L'évêque exclud de cette grace les Heretiques, comme n'étant pas enfans de l'église, & dit que si les prisonniers n'ont pas exposé en leurs faits, la verité du crime, les lettres de pardon qui leur en seroient expediées seroient nulles; puis après avoir prononcé à haute voix la remission dans les formes, il leur donne sa benediction, & la desserte des tables leur est distribuée.

Sçavoir d'où est venu ce privilege, dont joüissent les évêques d'Orleans, c'est ce qui est difficile à découvrir: on trouve ces prelats dans une possession immemoriale d'en joüir: la plus commune opinion est qu'il est venu de saint Aignan, l'un des plus grands & des plus saints évêques d'Orleans. Lorsqu'il y voulut faire son entrée vers l'an 390. il demanda à Agrippa, gouverneur de la province pour les empereurs Valentinien II. Theodose & Arcade, qu'il lui accordât la délivrance de tous les criminels détenus dans les prisons de la ville, en faveur de son avenement à l'épiscopat: Agrippa n'eut aucun égard à cette requête; mais peu après il fut blessé à mort d'une grosse pierre qui lui tomba sur la tête: le saint évêque courut le visiter après cet accident, & faisant sur lui le signe de la croix, il arrêta le sang qui couloit de sa tête, & le guerit: ce qui obligea ce gouverneur de lui accorder la délivrance des criminels, ainsi qu'il la lui avoit demandée.

La même grace fut apparemment continuée par les successeurs d'Agrippa, aux successeurs de saint Aignan: les rois de la premiere race en firent autant, puisque ce privilege a toûjours eu son effet, & a passé sans interruption à tous les évêques d'Orleans. Ce fait miraculeux de saint Aignan, se trouve dans deux anciens mss. conservés dans les chartes des églises de sainte Croix d'Orleans & de saint Aignan, que l'on croit écrits depuis le tems du roi Carloman; ces anciens actes ayant été consumés en 865. lorsque les Normands ravagerent & brûlerent les églises d'Orleans avec tous leurs livres & leurs titres, parmi lesquels il est à presumer que se trouvoit le titre du privilege des évêques.

Quoi qu'il en soit Yves de *Chartres* écrivant vers l'an 1099. à Sanction, évêque d'Orleans, touchant la délivrance d'un criminel, qu'il avoit accordée à sa priere le jour de son entrée, en parle comme d'une coûtume, qui étoit établie, & étoit en usage depuis long-tems. Les actes de la vie de saint Euspice évêque d'Orleans, mort en 510. écrit par un auteur du VII. siecle, ainsi qu'en a jugé le pere Mabillon, qui a fait inserer cette vie dans le premier tome des actes des Saints de l'ordre de S. Benoît, parlent de cette délivrance.

Non seulement ce privilege est immemorial, mais encore on le trouve confirmé par des rois de la troisiéme race, & par leurs cours de parlement, temoin un arrêt de la cour de parlement de Paris sous le regne de Charles IV. en 1322. le procès verbal de l'entrée d'Hugues du Fay en 1365. en fait mention. Le roi Charles VI. confirma ce privilege par des lettres patentes de 1402. le parlement de Bourdeaux enterina en 1522. des lettres de remission données à un homicide par Jean cardinal de Longueville, évêque d'Orleans, au jour de son entrée. Henri II. donna encore en 1550. des lettres confirmatives de ce privilege, au sujet de l'entrée de Jean de Morvilliers, évêque d'Orleans; & enfin le conseil privé du roi Louis XIV. rendit un arrêt le six Avril 1670. pour faire joüir en particulier des lettres de remission par lui obtenuës de Pierre du Cambout de Coislin, évêque d'Orleans, puis cardinal, lors de son entrée en 1666. *sans qu'il fut tenu*, porte cet arrêt, *d'obtenir des lettres de confirmation de sa majesté*, ainsi que ses parties le prétendoient.

Le nombre des criminels qui en joüissent, est quelquefois si grand, que l'on en compta près de 2500. à l'entrée de M. de Coislin, tous obligés d'assister à la procession, sans exemption ni distinction. * *Hist. des entrées des évêq. d'Orleans dressée en* 1707. au sujet de celle de M. Fleuriau d'Armenonville évêque d'Orleans.

L'université d'Orleans fut fondée par le roi Philippe *le Bel*. Les ruës y sont belles, les places grandes, & les églises magnifiques. Celle de sainte Croix, qui avoit été ruinée par les Heretiques, fut rebâtie par les soins qu'en prit le roi Henri *le Grand*. C'est la cathedrale, loüée par le pape Gregoire VII. par saint Bernard, & par Pierre le *Venerable*, où l'on compte quarante-huit chanoines, dont douze sont dignités. Il y a aussi à Orleans, trois autres collegiales, qui ont chacune une paroisse, & vingt-deux autres paroisses, dont il y en a deux dans les fauxbourgs. La ville située sur le panchant d'une colline en forme d'arc, est fortifiée d'une terrasse, & ceinte d'une forte muraille avec quarante tours. Il y a huit portes, & un pont de seize arches qui joint la ville à un des fauxbourgs. On voit sur ce pont trois statuës de bronze, qui sont celles de la sainte Vierge, de Charles VII. & de la Pucelle d'Orleans. * Cæsar, *in comm.* Apollinaire Sidoine, *in epist.* Gregoire de *Tours*, *hist. Franc.* Othon de *Frisingen*, *l.* 4. *c.* 41. Glaber. *l.* 2. *c.* 6. De la Saussaye, *annal. eccl. Aurel.* Tripaut, *antiq. de la ville d'Orleans.* Raoul Bouthrays, *Aurel.* Symphorien Guyon, *hist. des évêques d'Orleans.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Dupleix. Papire Masson & Mezeray, *histoire de France.*

CONCILES D'ORLEANS.

Le I. concile d'Orleans assemblé par la permission de Clovis roi de France, l'an 511. fut tres-celebre par le nombre & par le merite des prélats qui s'y trouverent; car ils étoient trente-deux. Cyprien évêque de Bourdeaux, qui avoit déja présidé au concile d'Agde, y présida encore. On y fit 31. canons pour le reglement de la discipline ecclesiastique. Le I. est pour l'azile des églises. Le XIX. soûmet les abbés aux évêques. Le XXIV. regle le jeûne du Carême. Le XXVII. ordonne que l'on celebre les Rogations. Le II. concile d'Orleans fut celebré par trente évêques l'an 533. Honoré de *Bourges* y présida. On y fit 21. canons, & on y regla l'élection des metropolitains. L'an 538. & non pas l'an 540. vingt-cinq prélats assemblés à Orleans, y tinrent le III. concile. Saint Loup de *Lyon* y présida. On y fit 33. canons, pour le reglement de l'office divin, de la vie des clercs, des mariages, & de la penitence des laïques. Le IV. fut assemblé l'an 541. par 38. évêques & 12. prêtres, procureurs des prélats absens. Leonce de *Bourdeaux* y présida, & on fit 38. canons pour regler diverses choses de discipline. Les évêques s'assemblerent l'an 549. & non pas l'an 552. à Orleans; & y celebrerent le V. concile, où saint Sacerdos de *Lyon* présida. On y fit 24. canons. Le I. condamne les erreurs d'Eutichés & de Dioscore; & les autres reglent divers points de la discipline ecclesiastique. L'an 645. dans le tems que l'église d'Orleans étoit gouvernée par Leger, on y celebra, à la persuasion de saint Eloy, un concile contre un Grec de nation, qui publioit

les dogmes des Monothelites : ce qu'on pourra voir dans la vie de saint Eloi, écrite par saint Ouën, *l. 1. c. 34.* & rapportée par Surius. On met un autre concile tenu à Orleans l'an 766. L'an 1017. ou 1022. les prélats s'assemblerent en cette ville, en la presence du roi Robert & de la reine Constance son épouse ; & condamnerent certains Heretiques qui renouvelloient les erreurs de Manés. Les principaux furent brûlés. Le même prince assembla l'an 1030. divers prélats à Orleans, pour la translation de plusieurs reliques, & sur-tout du corps de S. Agnan, qu'on mit dans la nouvelle église, qu'il venoit de faire bâtir. Nicolas Gilles parle d'un concile d'Orleans, qu'il met à l'an 1411. où Jean, duc de Bourgogne, fut excommunié avec ses adherans. Berthaud de saint Denys, évêque d'Orleans, fit des ordonnances synodales l'an 1300. Jean de *Conflans* l'an 1333. Jean d'Orleans, cardinal de Longueville, en publia l'an 1525. que Germain Vaillant mit en meilleur ordre l'an 1587.

ORLEANS (la Pucelle d') *cherchez* JEANNE D'ARC.

ORLEANS (l'isle d') Elle est dans le Canada, dans l'Amerique septentrionale. Elle est formée par la riviere de saint Laurent, à quelques lieuës de Quebec. On lui donne huit lieuës de long, & environ la moitié de large, & on dit qu'elle est bien cultivée. * Maty, *dictionnaire*.

ORLEANS (Louis d') fameux ligueur du tems d'Henri IV. roi de France, & avocat general de la Ligue, a écrit un livre appellé *plante humaine*, où il tâche de refuter la *monarchie Aristo-democratique* de Louis de Mayerne. Il avoit aussi écrit fort satyriquement contre Henri IV. Il fut obligé de se retirer à Anvers, où il logea chez Charles Scribanius Jesuite. Le P. Coton interceda pour lui près d'Henri IV. & obtint sa grace. Il mourut à Paris en 1617. âgé de 87. ans. Il laissa deux fils, dont l'un étoit aveugle, & l'autre fut condamné aux galeres, pour avoir tué un homme dans sa colere. * Patin, *lettre VII*. On a de lui des notes sur Seneque, & un commentaire plus gros que sçavant sur Tacite.

ORMESKIRK, bourg d'Angleterre dans le comté de Lancastre. * Maty, *diction.*

ORMOND : c'est la partie septentrionale du comté de Tipperari, dans la province de Munster en Irlande. Ce pays montagneux & sterile donna le titre de duc à la famille des Butlers. *Voyez* BUTLER.

ORMUS, ville & isle d'Asie, dans le golfe Persique, avec titre de royaume, a été tres-celebre par le negoce des perles. On la nomme diversement en latin, *Armuzia*, *Ormuzium* & *Organa*, & en Tartare, *Necrokin*. Sa situation est tres-avantageuse ; mais l'isle manque d'eau douce. Haïton a cru que Mercure Egyptien avoit fondé la colonie d'Ormus. On est sûr qu'un prince Mahometan s'y établit dans le IX. ou X. siecle, & que ses successeurs étoient tributaires des Persans. Les Portugais ayant cru Ormus absolument necessaire pour leur commerce des Indes, la prirent sous le duc d'Albuquerque l'an 1507. & y bâtirent une tres-forte citadelle. Cha ou Shah Abbas, roi de Perse, la reprit, avec le secours des Anglois, le 25. Avril de l'an 1622. Depuis le commerce avoit été transporté à Gomoron ou *Gambron*, que les Persans appellent *Bander Abassi*, ou *port d'Abbas*. Les Portugais perdirent 6. ou 7. millions à cette prise. * Les voyages d'Holert, *p. 39. & suivantes*. Tavernier, *P. I. livre 5. chapitre 23.*

ORNAIN, petite riviere de France. Elle baigne Bar-le-Duc dans le duché de Bar, & se jette dans la Marne à Vitri en Champagne. * Maty, *diction.*

ORNAN, Jebuséen, fut celui qui vendit son aire à David roi d'Israël, pour y bâtir un autel, après que l'ange qui exterminoit le peuple à cause du dénombrement, se fut arrêté. * *I. Paralip. XXI. 18. &c.*

ORNANO, anciennement *Pitanus*, *Titianus*, *Titanus*, riviere de l'isle de Corse. Elle prend sa source près du lieu appellé *Casa di S. Pietro*, & se décharge dans le golfe de Talabo, du côté du nord. * Maty, *dictionnaire géogr.*

ORNANO, maison originaire de Corse, qui a donné deux maréchaux de France & autres officiers de la couronne, dont l'on ne rapporte ici la posterité que depuis.

I. SAMPIETRO, dit *Bastelica*, seigneur de Benane, colonel general des Corses en France, celebre sous le nom de *Sampietro*, fut élevé dans la maison du cardinal Hyppolite de Medicis, neveu du pape Clement VII. & servit en 1536. en Piémont, où il se signala à la défense de Fossan. Peu après il alla en Provence avec ses troupes Italiennes, & fut pris par les Imperiaux au combat donné près de Brignole par messieurs de Montejan & de Boissi ; mais sa prison ne fut pas longue. Il servit encore en Piémont, & en 1542. il accompagna le dauphin au siege de Perpignan ; puis il retourna en Piémont, où il fut blessé au siege de Coni. Il rendit encore de grands services au siege de Landrecies en 1543. au combat de Vitry en Artois en 1544. & en d'autres occasions. Peu après la mort du roi François I. en 1546. il fit un voyage en Corse, où il épousa *Vannina* d'Ornano, fille unique & heritiere de *François* d'Ornano, dont la maison étoit des plus nobles & des plus anciennes de l'isle. Il prétendit vainement au generalat des troupes de l'Eglise, vacant par la mort de Pierre Louis Farneze, qui avoit été assassiné en 1547. mais l'amitié particuliere que les peuples de Corse avoient pour lui, le rendirent redoutable aux Genois, maîtres de l'isle de Corse, qui s'étoient si souvent soûmis à la France, & qui en avoient si souvent secoüé le joug, de maniere qu'ils resolurent de le perdre. Jean Marie Spinola leur gouverneur dans cette isle, l'arrêta dans la citadelle de la Bastie, où il étoit venu par son ordre avec son beaupere : on l'auroit fait mourir, si le roi Henri II. intercedant puissamment pour sa liberté, ne l'eût tiré de ce mauvais pas. Sampietro en conserva une extrême reconnoissance pour la France, & en conçut une haine mortelle contre les Genois. Lorsque la guerre eut recommencée en Italie en 1551. il y vint servir, & fut tres-utile à Octave Farneze, duc de Parme, que le roi avoit pris en sa protection. Il obtint alors qu'on entreprit la conquête de l'isle de Corse sous M. de Thermes, qui fut depuis maréchal de France, & il y fut suivi des plus braves de cette isle, qui avoient beaucoup de confiance en sa valeur, & qui n'avoient pas sujet d'aimer les Genois. Ceux-ci furent chassés de leurs principales villes ; & le seigneur d'Ornano ayant été rappellé en France, retourna en Corse en Septembre 1555. où il continua la guerre. La paix de Câteau-Cambresis en 1556. & la mort funeste du roi Henri II. lui firent prendre la resolution de passer à Constantinople pour y demander du secours. Les Genois lui retenoient tous ses biens, & avoient mis sa tête à prix. Ce fut pendant ce tems qu'il apprit que la dame d'Ornano sa femme, qu'il avoit laissée à Marseille, avoit resolu de passer à Genes : cette nouvelle le mit au desespoir, & lui fit envoyer Antoine de saint Florent, l'un de ses domestiques, pour l'en empêcher. On lui avoit persuadé qu'elle pourroit obtenir de la republique la grace de son mari ; & le desir qu'elle en avoit, l'avoit portée à cette resolution. Sampietro étant de retour, trouva sa femme à Aix : il la mena à Marseille, & lui dit froidement qu'elle se devoit préparer à mourir : Vannina s'y disposa avec courage, & demanda pour toute grace à son mari, que puisque jamais autre homme que lui ne l'avoit touchée, elle pût aussi avoir l'avantage de ne mourir que de sa main. On dit que Sampietro mit un genoüil en terre, & qu'il l'appella sa maîtresse ; qu'il lui demanda pardon, & qu'ensuite il l'étrangla avec un linge. Un action si barbare fit grand tort à la reputation de Sampietro, qui retourna dans l'isle de Corse l'an 1564. & qui fit revolter presque toute l'isle, bien qu'il n'eût qu'environ vingt-cinq hommes avec lui lorsqu'il y arriva. Il remporta divers avantages, & prit plusieurs places sur les Genois, qui le firent assassiner par un des siens, nommé Vitelli, au mois de Janvier 1567. Il avoit eu different avec *Telane* Bastelica, fils de son frere, qui l'avoit bien voulu accompagner dans son exil : cela causa un duel entre l'oncle & le neveu, où ce dernier fut tué. Il eut pour fils ALFONSE, qui suit ; Varillas rapporte qu'il eut encore un autre fils, qui fut tué à Rome dans une querelle. * Defosque, *vie de Sampietro.*

II. ALFONSE d'Ornano, colonel general des Corses, chevalier des ordres du roi, lieutenant general en Dau-

phiné, puis en Guyenne, & maréchal de France, fut nourri & élevé à la cour du roi Henri II. comme enfant d'honneur des princes de France, & demeura toûjours tres-affectionné au parti du roi Henri III. après la mort duquel il suivit celui du roi Henri IV. qu'il reconnut des premiers; s'unit avec le seigneur de Lesdiguieres & le connétable de Montmorenci pour le service du roi, & rémit sous son obéïssance les villes de Lyon, de Grenoble & de Valence. Il fut créé chevalier de l'ordre du saint Esprit le 7. Janvier 1595. lieutenant general en Dauphiné, maréchal de France le six Septembre suivant, & au mois d'Octobre 1599. il fut pourvu de la lieutenance generale du gouvernement de Guyenne, & mourut de la pierre à Paris le 21. Janvier 1610 âgé de 62. ans, d'où son corps fut porté à Bourdeaux en l'église des religieux de la Mercy, où il est enterré sous une sepulture de marbre. Il avoit épousé *Marguerite-Louise*, fille unique de N. de Pontevez seigneur de Flassans, dont il eut 1. JEAN-BAPTISTE, qui suit; 2. HENRI-FRANÇOIS-ALFONSE, qui continua *la posterité dont sera parlé après son frere aîné*; 3. PIERRE, *dont la posterité sera rapportée ci-après*; 4. JOSEPH-CHARLES, qui laissa aussi *posterité rapportée après celles de ses freres*; 5. *Anne*, mariée à *Antoine* du Roure, comte de saint Remeze, baron des Eygues-ses, mestre de camp d'un regiment de Cavalerie, & maréchal de camp; 6. *Louise*, alliée à *Thomas* de Lanche, seigneur de Moissac; & 7. *Magdelaine* d'Ornano, qui épousa *Pierre* d'Esparbez, seigneur de Lussan en partie.

III. JEAN-BAPTISTE d'Ornano, comte de Montlor, chevalier des ordres du roi, colonel general des Corses, lieutenant general en Normandie, & maréchal de France, né en Juillet 1581. n'avoit que quatorze ans, lorsqu'il commanda une compagnie de chevaux-legers au siege de la Fere. Le roi lui donna la charge de colonel des Corses en donnant le bâton de maréchal de France à son pere, & en cette qualité il se signala dans les guerres de Savoye. Après la mort du roi Henri IV. il maintint la Guyenne & le Languedoc en l'obéïssance & la fidelité dûë au roi Louis XIII. son fils, qui le gratifia de la lieutenance de roi de Normandie & des gouvernemens particuliers de Quilleboeuf & du Pont-de l'Arche, outre celui du Pont-saint-Esprit en échange du château-Trompette. Ce prince étant à Chartres le 1. Octobre 1619. lui commit le gouvernement de la personne de Gaston de France, duc d'Orleans, après la mort du comte du Lude, dont il s'acquitta dignement; mais n'étant pas agréable à quelques seigneurs, il fut mis à la Bastille, & delà transferé à Caën, d'où quelque-tems après il fut rappellé en cour, fait premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orleans, surintendant general de sa maison; & en reconnoissance de plusieurs services importans qu'il avoit rendus, & d'occasions signalées où il s'étoit trouvé, fait maréchal de France le 7. Avril 1626. Le cardinal de Richelieu ne l'ayant pu gagner à son parti, le rendit odieux au roi, qui le fit arrêter une seconde fois à Fontainebleau, & transferer au château de Vincennes, où il mourut de poison le 2. Septembre 1626. âgé de 45. ans, sans enfans de *Marie* de Raymond, comtesse de Montlor, veuve de *Philippe* d'Agout, baron de Grimaud, & fille de *Louis*, comte de Montlor, marquis de Maubec, & de *Marie* de Maugiron.

III. HENRI-FRANÇOIS-ALFONSE d'Ornano, frere puîné du precedent, fut seigneur de Mazargues, gouverneur du Tarascon avec 2000. écus de pension, du S. Esprit & de S. André, & premier écuyer de Gaston de France duc d'Orleans, épousa *Marguerite* de Raymon de Montlor, dame de Sarpeze, sœur puînée de la femme de son frere aîné, dont il eut *Jean-Paul*, mort sans alliance, *Marguerite*, alliée à *Louis-Gaucher* Adhemar de Monteil, comte de Grignan; *Marie*, abbesse de Villedieu; & *Anne* d'Ornano, comtesse de Montlor, mariée en 1645. à *François* de Lorraine, prince d'Harcourt, morte en Septembre 1695.

III. PIERRE d'Ornano, frere puîné des precedens, fut abbé de sainte Croix de Bourdeaux, puis ayant pris le parti des armes, fut mestre de camp du regiment du duc d'Orleans. Il avoit épousé *Hilaire* de Sansac de Lupé, dont il eut JACQUES-THEODORE, qui suit; *Marie*, alliée le 27. Fevrier 1659. à *François* de Lasseran-Masencomme, dit *de Montluc*, marquis de la Garde & de Miremont, lieutenant de roi de Guyenne & gouverneur d'Orthez; & N. d'Ornano, mariée à *Jacques* de Marmiesse, baron de Lussan, president au parlement de Toulouse.

IV. JACQUES-THEODORE d'Ornano, marquis de S. Martin, avoit épousé *Catherine* de Bassapat-Pardiac, veuve de *Jean-Louis* de Roquelaure, seigneur de Beaumont, de laquelle il n'eut point d'enfans.

III. JOSEPH-CHARLES d'Ornano, dernier des fils d'ALFONSE, maréchal de France, fut abbé de Montmajour-les-Arles, dont il se démit pour être maître de la garderobe du duc d'Orleans, & mourut le premier Juin 1670. âgé de 78. ans. Il avoit épousé *Charlotte* Perdriel, dame de Baubigny, dont il eut, *Gaston-Jean-Baptiste* marquis d'Ornano, mort sans alliance en Janvier 1674. âgé de 36. ans. *Anne*, premiere fille d'honneur de la duchesse d'Orleans, mariée le 30. Mars 1669. à *Louis* le Cordier, marquis du Tronc, seigneur de Varaville, &c. morte le 13. Janvier 1698. & *Anne-Charlotte* d'Ornano, morte sans alliance le 4. Juin 1682. * Paul Jove. Le baron de Fourquevaux. Montluc. Paradin. Le pere Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

ORNE, *Olerna*, riviere de France en Normandie. Elle a sa source au-dessus de Sées qu'elle arrose, d'où prenant son cours vers le septentrion par Argentan & autres lieux, elle reçoit le Noireau au pont d'Oüilly, puis elle passe à Tury-Harcourt & à Caën, & enfin se jette dans la Manche au-dessous d'Estrehan. * Baudrand.

ORNESAN (Bertrand d') seigneur d'Astarac, baron de S. Blancard, marquis des isles d'Or, maître d'hôtel du roi, amiral des mers du Levant, châtelain, viguyer, capitaine, juge & conservateur de la tour & port d'Aygues-Mortes, servit la France en plusieurs occasions dans l'emploi particulier de commandant de quelques galeres, puis de vice-amiral des mers de Provence. Il fut ensuite pourvû de la charge de general des galeres en 1521. & envoyé au secours de Rhodes, d'où étant de retour, il défit devant Toulon en 1523. l'armée navale de l'empereur Charles V. & fut reçû citoyen de Marseille en 1525. comme le rapporte de Ruffi en son histoire de Marseille. Doria lui succeda au generalat des galeres la même année. * Le P. Anselme, *hist. des grands offic. de la couronne.*

OROBIO, qui se faisoit nommer *Isaac* à Amsterdam, & *don Balthasar* avant qu'il sortît d'Espagne, s'est rendu celebre par les conferences qu'il eut sur la religion avec Philippe de Limborch, de qui nous avons parlé en son lieu. Le pere & la mere d'Orobio l'avoient élevé dans les sentimens des Juifs, quoiqu'ils fissent profession de la religion Catholique, sans observer neanmoins autre chose du Judaïsme, si ce n'est le jeûne du jour de l'expiation dans le mois de Tisri, c'est-à-dire, dans le mois de Septembre. Il avoit étudié la philosophie scholastique à la mode d'Espagne, & s'y étoit rendu si habile, qu'il fut fait lecteur en metaphysique dans l'université de Salamanque. Ensuite il s'appliqua à la medecine & l'exerça à Seville. En ce tems-là il fut accusé de Judaïsme, & mis à l'Inquisition, où il demeura trois ans, & dont on lui a entendu faire une description si vive & si horrible, qu'il seroit à souhaiter qu'il l'eût écrite, afin d'instruire le public de la cruauté presque inconcevable des inquisiteurs. Orobio étant enfermé dans un cachot, où il avoit de la peine à se tourner, & où il souffroit toutes les incommodités imaginables, a assuré souvent, que le long séjour qu'il fit dans cette demeure, lui troubloit presque le jugement, & qu'il se demanda plusieurs fois à lui-même, *suis-je bien ce don Balthazar Orobio, qui se promenoit dans Seville, qui étoit si à son aise, & qui avoit femme & enfans.* Il croyoit quelquefois que sa vie passé n'étoit qu'un songe, & que le cachot où il étoit alors l'avoit vû naître, comme apparemment il le verroit mourir. D'autres fois, comme il s'étoit extrémement appliqué à la metaphysique, il se faisoit à lui-même des argumens de metaphysique & les resolvoit; de sorte qu'il étoit l'*opposant*, le *répondant*, & le *prases* tout à la fois. Il a dit qu'il se consoloit de tems en tems par cette espece

de divertissement bizarre. Cependant il nioit toûjours constamment qu'il fût Juif, & souffrit, par un effet de la crainte de la mort, des tourmens horribles, plûtôt que d'avoüer la verité. Après avoir comparu deux ou trois fois devant les inquisiteurs, il fut appliqué à la question, qu'il representoit de cette sorte: Dans le fonds d'une voûte soûterraine & éclairée par un petit nombre de flambeaux, on comparoît devant deux personnes, dont l'un est un juge de l'inquisition, & l'autre un secretaire, qui après avoir demandé si l'on veut avoüer la verité, en cas que l'on nie, protestent que le S. Office ne fera pas cause de la mort du criminel, s'il arrivoit qu'il expirât dans les tourmens; mais sa seule opiniâtreté. Ensuite un bourreau le deshabille, lui lie les pieds & les mains avec une corde, & le fait monter sur un petit siege, pour pouvoir passer la corde à des boucles de fer qui sont attachées à la muraille. Après cela on tire le siege de dessous les pieds du patient, de sorte qu'il demeure suspendu par la corde que le bourreau serre toûjours plus violemment, jusqu'à ce que le criminel ait confessé, ou qu'un chirurgien, qui est aussi present, avertisse les juges qu'il n'en peut pas souffrir d'avantage sans mourir. Les cordes causent, comme on le peut aisément penser, une douleur infinie, lorsqu'elles viennent à entrer dans la chair, & à faire enfler les mains & les pieds jusqu'à tirer du sang par les ongles. Comme le patient se trouve violemment serré contre la muraille, & qu'en tirant les cordes avec tant de force on coureroit risque de déchirer tous ses membres, on a soin auparavant de le ceindre avec quelques bandes par la poitrine. On les serre extrêmement, & il seroit en quelque danger de ne pouvoir pas ravoir son haleine, s'il ne la retenoit pendant que le bourreau lui met ces bandes. Il conserve ainsi à ses poûmons assez d'espace pour faire leurs fonctions. Dans le moment qu'il souffre le plus, on lui dit, pour l'épouvanter, que ce n'est que le commencement des souffrances, & qu'il fera bien d'avoüer, avant qu'on en vienne à l'extremité. Orobio assuroit encore qu'outre les tourmens dont on vient de parler, le bourreau lâchoit sur les jambes du patient une petite échelle où il étoit monté, & dont les échelons aigus causoient une douleur incroyable en tombant sur les os des jambes. Enfin, si l'accusé nie constamment, on le fait guerir des blessures que les cordes lui ont faites, & on le met dehors. Dès que notre Juif fut en liberté, il ne pensa qu'à sortir d'Espagne, & en effet, il passa en France, où il fut fait professeur en medecine à Toulouse. Il y soûtint des theses *de putrefactione*, & par le moyen de la metaphysique, il embarrassa ceux qui prétendoient à la chaire de medecine, qui étoit vacante. Il y demeura quelque tems, faisant toûjours profession de la religion Catholique; mais s'étant lassé d'une si longue feinte, il se rendit à Amsterdam, où il reçut la circoncision, & fit profession du Judaïsme. Il a composé trois petits écrits qu'on trouve dans l'*Amica collatio cum Judæo*, de M. de Limborch. Orobio mourut en 1687. * *Biblioth. univers. tom. VII. pag.* 289. *& suiv.*

ORODE'S, roi des Parthes, succeda à son pere *Phraates* II. l'an du monde 3979. & 56. avant J. C. Il l'avoit fait empoisonner de concert avec son frere Mithridate, qui regna d'abord, & qui fut ensuite chassé du thrône par Orodés, qu'il avoit exilé. L'année suivante Mithridate fut assiegé & pris dans Babylone par son frere, qui le fit tuer devant lui. Orodés defit l'an 53. avant J. C. M. Crassus, & son fils Publius; prit les enseignes Romaines, & fit un tres-grand nombre de captifs. On ajoûte qu'il fit fondre de l'or dans la bouche de Crassus le pere, pour lui reprocher son avarice insatiable, qui lui avoit fait commettre tant d'injustices & de sacrileges. En l'an 39. avant J. C. son armée fut défaite par Ventidius, dans une bataille où Pacorus son fils fut tué. Il le pleura jusqu'à la fin de sa vie, & fut lui-même tué par un autre de ses fils nommé Phraates, l'an 35. avant J. C. Celui-ci périt par la trahison d'un de ses fils *naturels* nommé ORODE'S, comme son ayeul. * Velleius Paterculus, *l.* 2. Appien, *in Parth.* Plutarque, *in Crasso.* Justin, *l.* 42. *c.* 4. Florus. Eutrope. Orose, &c.

ORODES, fils d'*Artaban*, roi des Medes, qui s'étoit rendu maître du royaume des Parthes, fut envoyé par son pere contre Pharasmanés roi des Iberiens, & fut tué en combattant à la tête de son armée sur la fin du regne de Tibere, l'an 35. de J. C. * *Voyez* le 5. livre des annales de Tacite.

OROMAZE, est le nom que les Mages & les Chaldéens donnoient au Dieu suprême, & qui signifie en chaldéen, *lumiere ardente.* Ils décrivoient Dieu environné de feu, & avoient coûtume de dire, que *son corps est semblable à la lumiere, & son ame à la verité*, selon le rapport de Porphyre, dans la vie de Pythagore. Ce dieu étoit le bon principe; mais il y avoit un mauvais principe, qu'ils nommoient *Arimanes* ou *Armanius*, (c'est-à-dire, en chaldéen, *qui est mon ennemi*, ou *fin & trompeur*) qui s'opposoit à Oromaze, & qui en devoit être détruit à la fin. *Voyez* ARIMANES. * Plutarque *de Isid. & Osir.* Diogen. *Laërt. in proœm.* Stanley, *de philos. Oriental. voyez* encore la *biblioth. Orient.* de Barth. D'Herbelot, au mot *Ormoz.*

ORONCE FINE', *cherchez* FINE' (Oronce.)

ORONTE, Fleuve de Syrie, qui coule du Mont Liban, a eu le nom de *Typhon*, comme le veut Strabon, d'*Ophites*, selon Pomponius Lætus, & de *Ladon* au rapport de Philostrate. Ovide en parle aussi, *l.* 2. *metam.* Après un cours de plus de 30. lieuës du midi au nord, où il traverse Apamée, il fait un grand contour entre l'orient & le nord, & ensuite coule tout à-fait à l'occident jusqu'à sa principale emboûchure, qui est peu éloignée d'Antioche, qu'il vient de traverser. Le port de l'Oronte a aujourd'hui le nom de *Porto Simone.*

ORONTE, mont connu sous le nom de montagne de Tauris.

ORONTE, Persan, l'un des generaux d'Artaxerxés *Mnemon*, ayant eu la conduite d'une armée contre Evagoras roi de Cypre, s'accorda avec ce prince, & lui laissa son pays l'an 383. avant J. C. à condition de payer tribut au roi de Perse. La même année il accusa faussement Tiribaze auprès du roi, le prit par trahison, & l'envoya lié à Artaxerxés. Depuis, Tiribaze fut absous, & Oronte fut puni. * Diodore de *Sicile*, *l.* 15.

OROPE, *Oropé*, ville d'Attique, que quelques-uns appellent *Zucamini*, & d'autres *Zuzamino.*

OROPE, *Oropé*, ville de Macedoine, lieu de la naissance de Seleucus Nicator, ne doit pas être confonduë avec une autre OROPE dans l'Eubée, qu'Aristote nomme *Grée.* Etienne de *Bysance* en met une dans la Syrie, appellée aussi *Telmisse*, &c.

OROPESA, comté & grandesse d'Espagne, qui a été dans la maison de Tolede, d'où elle à passé à celle de Portugal-Bragance. *Voyez* TOLEDE & PORTUGAL.

OROPESA (& assiento d') mines près de la ville d'Oropesa, *cherchez* GUANCABELICA.

ORORICE, roi de Methie en Irlande, du tems qu'Henri II. regnoit en Angleterre, fut cause de la ruine des royaumes de cette isle: il y en avoit quatre alors; l'Ultonie, la Lagenie, ou Leinster, la Mommonie & la Connacie. Le plus puissant des souverains de ce royaume se nommoit roi d'Hibernie ou d'Irlande. Dermitius, roi d'Hibernie ou d'Irlande. Dermitius, roi de Lagenie, ayant enlevé la femme d'Ororice, ce dernier s'adressa à Roderic roi de Connacie pour avoir justice de cet enlevement. Cela causa une guerre civile entre les rois d'Hibernie. Dermitius se trouvant le plus foible, eut recours au roi d'Angleterre, qui en lui envoyant du secours, se rendit maître de toute l'Irlande. *Voyez* IRLANDE. * *Hist. Hibern. & Anglic.* Hornius, *orbis imperial.*

OROSCO ou HOROZCO (Alphonse de) natif d'Oropesa dans le diocese d'Avila en Espagne, dans le XVI. siecle, fut religieux de l'ordre de saint Augustin, & non pas de celui de saint François, comme le P. Wading & d'autres l'ont crû. Il prit l'habit à Salamanque des mains de saint Thomas de Villeneuve, & fut chargé de la conduite de quelques maisons de son ordre, qu'il gouverna saintement, en qualité de superieur. Sa pieté & sa doctrine le firent choisir pour être predicateur de l'empereur Charles-*Quint* puis de Philippe II. son fils, & pour confesseur de la reine d'Espagne. Ces emplois ne l'empêcherent

l'empêcherent pas de trouver quelques momens favorables pour la composition d'un grand nombre d'ouvrages de pieté. Les plus considerables sont des commentaires sur le cantique des cantiques, & sur le cantique *Magnificat*; *Bonum certamen seu. de perfectione religiosa*; *De arte concionandi*, *&c.* Orosco mourut en odeur de sainteté le 19. Septembre de l'an 1591. âgé de 91. ans. * Jean Marquez *en sa vie*. André Schottus, *Bibl. Hisp.* Nicolas Antonio, *de scrip. Hisp. &c.*

OROSE (Paul) prêtre de Tarragone en Catalogne, & disciple de saint Augustin, florissoit dans le V. siecle. L'an 414. il fut envoyé en Afrique par Eutrope & Paula, évêques Espagnols, pour demander du secours à S. Augustin, contre les Heretiques qui troubloient leurs eglises. Il demeura un an auprès du saint docteur, & pendant ce tems fit un grand progrès dans la science des écritures. Le même Saint l'envoya l'an 415. à Jerusalem pour consulter saint Jerôme sur l'origine de l'ame. Orose à son retour, apporta en Afrique des reliques du martyr saint Etienne, dont le corps & ceux de Nicodeme, de Gamaliel & d'Abibe son fils, avoient été découverts pendant le sejour d'Orose en la Palestine. Ce fut par le conseil de saint Augustin, qu'Orose entreprit d'écrire l'histoire que nous avons en VII. livres, depuis le commencement du monde, jusqu'à l'an 416. de J. C. il a fait une Apologie du libre arbitre contre Pelage, & une lettre adressée à saint Augustin sur les erreurs des Priscillianistes & des Origenistes. Quelques auteurs le font mourir à Carthagene l'an 471. âgé de plus de 100. ans, & assurent qu'il fut religieux Augustin; d'autres croyent qu'Orose fut évêque de Leon; & que son corps a été transporté à Rome: on ne doit point compter sur ces fables. On a disputé dans ces derniers tems sur la patrie d'Orose: le marquis de Mondejar a prétendu qu'il étoit de Brague en Portugal; mais le pere dom Paul-Ignace de Dalmasses-y Ros lui a répondu & prouvé dans un ouvrage imprimé à Barcelone en 1702. qu'Orose étoit de Tarragone en Catalogne. * Gennade, *cap.* 39. *catal.* Cassiodore, *c.* 17. *divin. lect.* Prosper, *in chron.* Honoré d'*Autun*, *de Lumin. eccl.* Tritheme & Bellarmin, *de script. eccl.* Baronius, *in annal.* Scaliger, *in animad. Euseb.* Casaubon, *exerc.* 1. *in app. Bar. sect.* 12. Juste Lipse, *in comment. l.* 4. *annal. Tac.* Vossius, *l.* 1. *hist. Pelag. c.* 17. *& l.* 2. *de hist. Lat. c.* 14. Gesner, *in bib.* Possevin, *in appar. sacr. &c.* Bayle, *dict. critique.*

ORPHE'E Libetrien, de Thrace, fils d'*Oeagre*, disciple de Linus, & maître de Musée, ancien poëte Grec, florissoit avant Homere, & même avant le siege de Troye, & fit, dit on, trente-neuf poëmes que le tems nous a dérobés. La fable a feint qu'Orphée étoit fils d'Apollon; que les rivieres arrêtoient leur cours, & que les arbres & les rochers marchoient pour l'entendre; & que même les bêtes les plus farouches s'adoucissoient au son de sa voix. Elle l'a fait aussi descendre dans les enfers, pour en retirer son épouse Eurydice. Les poëtes ajoûtent, qu'il fléchit par la douceur de son harmonie, les cœurs impitoyables de Pluton & de Proserpine, & qu'il obtint le retour de son épouse à la vie, à condition de ne la point regarder, qu'elle ne fût hors de l'enceinte des enfers; mais que l'impatience amoureuse d'Orphée lui ayant fait transgresser cette loi, sa chere Eurydice lui fut arrachée pour jamais; que depuis il conserva une tres-grande indifference pour le sexe; que les femmes de Thrace irritées de ce mépris, le tuerent; que les Muses eurent soin de son corps; & que sa lyre fut placée dans le ciel. *Consultez* Ovide, *l.* 10. & 11. *Metam.* Le grand nombre de Fables que l'on a debitées au sujet d'Orphée, a sans doute été cause que quelques auteurs & Aristote, ont cru qu'il n'y avoit jamais eu personne de ce nom. Vossius a suivi cette opinion, & dit que le mot d'*Orphée* est un mot phenicien, qui signifie un *sçavant homme*: parce qu'*Ariph* marque encore aujourd'hui la même chose parmi les Arabes. D'autres conjecturent que ce mot vient de l'hebreu *rapha*, *guerir*; puisque l'on attribuë à Orphée une grande connoissance de la medecine, aussi-bien que des autres sciences. Il se peut faire encore que l'on ait confondu les *chants* avec les *enchantemens*, & que l'on ait dit qu'Orphée étoit un *chantre*, au lieu d'un *enchanteur*. On peut fonder cela sur l'histoire d'Eurydice, qu'il rappella des enfers, pour un peu de tems: ce qui est plutôt un effet de la *necromancie*, que de la *musique*. Cela s'accorde fort bien avec cette espece de medecine, dont plusieurs nations sont encore entêtées, & qui se fait, à ce qu'on dit, par des mots magiques, & par des herbes cueïllies en certains tems. Aussi quelques anciens ont-ils cru qu'Orphée avoit été un Egyptien sçavant dans la magie; & c'est ce qui a donné lieu à celui qui a composé les hymnes, qui portent son nom, de les lui attribuer. Ce sont plutôt des évocations magiques des dieux, que des hymnes en leur honneur. Cela étant ainsi, il est croyable qu'il y a eu effectivement une personne en Grece que l'on a nommée par excellence *Harophé*, *Orphée*, le *medecin*; & dont les enchantemens feints ou veritables, ont donné lieu à la fable que l'on en a faite. L'opinion qu'il y a eu un Orphée, & que cet Orphée avoit apporté diverses sciences cachées dans la Grece, a fait qu'on lui a attribué divers livres superstitieux, dont on verra les titres dans Vossius, & au commencement du livre des argonautiques, qui portent le nom d'Orphée. On ne peut nier qu'il n'y ait eu un homme du nom d'Orphée qui a excellé dans la poësie, & qui a vécu avant la guerre de Troye. Les anciens ont parlé de plusieurs ouvrages d'Orphée, & en ont cité des fragmens; mais il y a lieu de douter que les Argonautiques, les hymnes, & les autres poësies qui sont à present sous le nom d'Orphée, soient de lui, quoique Platon parle des hymnes d'Orphée dans le 8. livre des loix, & que Pausanias dise qu'elles étoient courtes: ce qui convient à celles que nous avons. Stobée & Suidas prétendent que les ouvrages que nous avons sous le nom d'Orphée, sont d'Onomacrite, qui vivoit du tems de Pisistrate; d'autres les attribuent à Pythagore, ou à un philosophe Pythagoricien. Les vers rapportés sous le nom d'Orphée, par saint Justin, par saint Clement d'*Alexandrie*, & par quelques autres peres, sont plutôt l'ouvrage d'un Chrétien que d'un poëte, ou d'un philosophe Payen. * M. Du Pin, *bibl. univers. des hist. prof.* Ovide, *l.* 10. & 11. Virgil. *Georg.* 4. Pausan. *l.* 6. Vossius, *de poët. c.* 12.

ORPHONA, riche habitant de Jerusalem, à qui David roi d'Israël sauva la vie, quand il prit cette ville, tant parce qu'il avoit témoigné beaucoup d'affection pour les Israëlites, qu'à cause qu'il avoit fait plaisir à David en particulier. * Josephe, *antiquit. liv. VII. ch.* 3.

ORPHORD (Robert) Anglois, professoit la theologie à Oxford ou à Cantbrige, dans le couvent de l'ordre de S. Dominique dont il étoit, & se rendit fort celebre par ses écrits, qui n'ont pas été imprimés. Il florissoit vers l'an 1290. ainsi qu'on l'apprend par les sujets qu'il traita, puisqu'entre autres il entreprit la defense de la doctrine de S. Tomas en deux ouvrages separés, contre Henri de Gand, & Gilles Romain, ermite de l'ordre de S. Augustin. On lui attribuoit encore un autre ouvrage contre Jacques de Viterbe, & un livre de *Determinations*. Pitseus l'appelle Robert d'Oxford, Leland Robert d'Otanfort, d'autres l'ont appellé Rodolphe, ce qui a trompé Possevin, qui a distingué Rodolphe de Robert, & l'a fait plus ancien d'une vingtaine d'années. * Echard, *script. ord. FF. Prad. tom.* 1.

ORSERA, petite ville des Venitiens sur la côte de l'Istrie, à l'emboûchure du Lemo, entre la ville de Rovigno, & celle de Parenza. * Maty, *diction.*

ORSI, nom que les Mages de la Perse donnoient à Dieu. Marsile Ficin a judicieusement remarqué, que le principal nom de Dieu est de quatre lettres dans toutes les langues. Car les Hebreux disent יהוה, les Grecs Θεὸς les Latins *Deus*, les Arabes *Alla*, les Egyptiens *Theut* (leur *Th* n'étant qu'une lettre, comme en grec,) les Perses *Cyre*, les Mages *Orsi*, les François *Dieu*, &c. * Marsile Ficin, *Argum. in Plat. Cratyl.* Clement *Alexand. Stromp.* 5. Pfanner, *System. theol. Gentil.*

ORSIESE, *voyez* ORESIESIS.

ORISILOCHUS, fils d'*Idomenée*, ayant suivi son pere à la guerre de Troye, après avoir réüssi dans tous ses exploits, s'étant opposé à la récompense que l'on vouloit donner à Ulysse, fut tué de la main de ce prince. * *Iliad.* 5.

ORSIMARSO, bourg du royaume de Naples dans la Calabre citerieure, près la riviere de Laino, à trois lieuës de la ville & du golfe de Scalea. On la prend pour la petite ville des Bruttiens, nommée *Abystrum* ou *Albystrum*, ou pour *Ursentum* * Maty, *dict.*

ORSINES, satrape de Darius, étoit de la race d'un des sept princes de Perse qui conjurerent contre Smerdis, & descendoit de Cyrus. Il se trouva l'un des generaux de l'armée des Perses, qui fut défaite par Alexandre à la bataille d'Arbelles. Ayant été accusé par l'eunuque Bagoas d'avoir enlevé les richesses du tombeau de Cyrus, il fut condamné par Alexandre à perdre la vie. * Quint. Curt. *l.* 10.

ORSIPPE, de Megare dans l'Achaye, ayant quitté sa ceinture pour courir plus facilement dans les jeux publics, & ayant aussi gagné le prix de la course, fut cause que l'on courut ensuite tout nud dans ces sortes d'exercices, qui furent appellés *Gymniques* pour cette raison; car *γυμνὸς* signifie *nud* en grec. Cela arriva l'année premiere de la XV. Olympiade. * Pausanias, *in attic.* Eusebe, *chron. l.* 1.

ORSOI, ville forte d'Allemagne, sur le Rhin, dans le duché de Cleves, est petite, mais importante. Guillaume, prince d'Orange, la prit vers l'an 1634. pour les Hollandois. Et Philippe de France, frere unique de Louis XIV. qui commandoit une des armées de sa majesté, s'en rendit maître au mois de Juin 1672. Les écrivains Latins la nomment *Orsoium* & *Orsovium.*

ORSOWA, ville dans la Servie sur le Danube, entre Nissa & Fretissa. Le comte Tekeli la brûla & l'abandonna, après la bataille de Nissa, au mois de Novembre 1689. les Imperiaux s'en emparerent, & la rendirent ensuite aux Turcs en 1691. * *Memoires du tems.*

ORSSA, place forte de Lithuanie en Pologne, sur le Nieper, au confluent de l'Orsca, a été autrefois prise par les Moscovites. Elle est à dix-huit lieuës polonoises de Smolensko vers l'occident, à douze de Mohilow, au septentrion, vers Titebsko, & est défenduë d'une bonne citadelle. Sigismond I. du nom, roi de Pologne, défit près de là, l'an 15 4. Basile grand duc de Moscovie, qui lui avoit enlevé Smolensko. Les Moscovites perdirent dans cette bataille quarante mille hommes qui y furent tués, & 4000. prisonniers. * Cromer, *in orat. funebr. Sigism. I.*

ORSUCCI (François) né à Luques en Toscane, se fit religieux Dominicain, fut reçu docteur en 1611. professa long-temps la theologie dans son ordre, fut definiteur pour la province de Rome au chapitre general de l'an 1629. & mourut l'an 1646. On assure qu'il composa plusieurs traités touchant le culte de la sainte Vierge; mais on ne sçait s'ils ont été imprimés. Il prononça aussi à Viterbe l'éloge funebre du cardinal Montalte, qu'on a manuscrit dans la maison de son ordre à Florence. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

ORT (Adam van) peintre d'Anvers, fils de *Lambert* van Ort, dont il avoit aussi été disciple, peignoit en grand, & étoit en reputation de son tems. Les emplois continuels qu'on lui donna, l'empêcherent de sortir de son pays. Il fut le premier maître de Rubens, & mourut à Anvers, âgé de 84 ans en 1641. * De Piles, *abregé de la vie des Peintres.*

ORTA, en latin *Hortanum*, ville d'Italie, autrefois de Toscane, & presentement dans le patrimoine de saint Pierre, avec titre d'évêché, est située sur une colline, près du confluent du Tibre & de Nar, à 40. milles de Rome. Les Pelasques venus de Thessalie, bâtirent cette place. Juste Fontanini a donné en 1708. deux livres sur les antiquités de cette ville, de laquelle Pline & Paul Diacre ont fait mention.

ORTECA (Jean de) Aragonois, entra dans l'ordre de saint Dominique, & s'appliqua beaucoup aux mathematiques. Quelques Espagnols prétendent qu'il y excella, mais on n'a de lui qu'un traité espagnol, où il comparoit ensemble les monnoyes des divers pays, & établissoit des regles pour l s évaluer. Il fit imprimer ce livre en 1537. à Seville, & après sa mort on le corrigea & on l'imprima de nouveau en 1563. à Grenade sous le titre *de tratado sutilissimo de aritmet.* * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

ORTELIUS (Abraham) natif d'Anvers, fut un des plus habiles geographes de son tems, il sortoit d'une famille qui étoit originaire d'Augsbourg. Guillaume Ortelius vint s'établir l'an 1460. à Anvers, où il mourut l'an 1511. laissant *Leonard*, pere d'*Abraham* Ortelius, qui nâquit au mois d'Avril de l'an 1527. Il fut élevé dans l'étude des belles lettres, qu'il apprit avec beaucoup de facilité, & excella particulierement dans l'intelligence des langues & dans les mathematiques, & par la grande connoissance de la geographie, il fut surnommé le *Ptolomée de son tems.* Il publia d'excellens ouvrages dans ce genre, les tables, le theâtre, le thrésor, les synonymes, &c. Les plus grands hommes du XVI. siecle, furent des amis d'Ortelius, qui mourut sans avoir été marié, le 2. Juin de l'an 1598. âgé de 71. ans deux mois & dix huit jours. Juste-Lipse, le plus cher de ses amis, fit l'épitaphe de ce sçavant homme, dont le corps fut enterré dans l'église de saint Michel, de l'ordre de Prémontré. On lui fit divers éloges funebres, que François Swert publia sous le titre de *Lacrymæ*, ajoûtant la vie d'Ortelius. * De Thou, *hist.* Beyerlinck, *in continuat. chron.* Le Mire, *in elog. Belg. & de script. sæculi XVI.* Vossius, *de mathem. discipl.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* P. Ghilini, *theat. d'huom. letter.* François Swert, *in vita Ortel.* Valere André, *biblioth Belg. &c.*

ORTEMBOURG, sur le Drave, ville d'Allemagne dans la province de Carinthie, avec titre de comté de l'empire; c'est l'*Ortemburgum* des écrivains Latins.

ORTENBORN, ville d'Angleterre dans le Northumberland, à trois milles anglois de Newcastle, celebre par la bataille qui s'y donna entre les Anglois, commandés par Piercy, & les Ecossois sous le general Douglas. Ce dernier mourant de ses blessures sur le champ de bataille, recommanda trois choses à ses amis; 1. de cacher sa mort; 2 de conserver son étendart; 3. de venger sa mort; sur quoi criant, selon la coûtume, *à Douglas, à Douglas*, ils assemblerent un grand nombre d'Ecossois, mirent les Anglois en fuite, & firent prisonnier Piercy, avec un grand carnage. * Duglas.

ORTER (George) né à Frickenhausen, dans la Franconie, & religieux de l'ordre de saint Dominique, florissoit l'an 1497. Il a laissé trois livres touchant l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, qui n'ont point été imprimés, & qui apparemment ne le seront jamais. La bulle de Sixte IV. sur cette question ayant été portée à Lipsic, & Sebastien Brant, professeur imperial dans cette université, ayant aussi-tôt publié des theses, où il paroissoit triompher des disciples de saint Thomas; Orter entreprit de le refuter, & le fit avec beaucoup de menagement dans le choix des termes; mais au reste, avançant des choses extrémement hardies. Le tour qu'il prit pour parer le coup que la bulle paroissoit porter à l'opinion qu'il défendoit, est singulier: le pape, disoit-il, en déclarant que ceux qui soûtiennent l'immaculée conception, ne sont pas heretiques, ne prétend pas pour cela nous faire croire que leur opinion est la plus vraye; il paroît par les peres, que c'est une heresie formelle; & il n'est pas libre à ceux qui peuvent les étudier, d'en suivre une autre que celle qu'ils ont établie; mais le pape a voulu mettre les simples à couvert, ce n'est qu'une tolerance de sa part, & pour eux seulement, afin qu'ils ne soient pas heretiques; de même que l'abbé Joachim ne fut pas heretique, quoiqu'il ait soûtenu des heresies. George Orter écrivit encore des sermons pour le Carême, pour l'Avent, & des panegyriques des Saints. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

ORTHAGORAS, qui étoit à la suite d'Alexandre, avoit écrit une histoire des Indes, citée par Elien, qui dit que cet auteur rapportoit qu'il y avoit dans l'Ocean des Indes, des baleines longues de la moitié d'une stade, qui jettoient tant d'eau par les naseaux, que ceux qui n'y étoient point accoûtumés croyoient que c'étoit une tempête. Strabon décrit sur la foi de cet auteur, & sur celle de Nearque, la situation de l'isle de Tinna, le tombeau du roi Erythre, & l'origine du nom de la mer Erythréenne. * Ælian. *de animal. l.* 16. 17. Vossius, *de hist. Græc.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. profanes.* Il y a eu aussi un ORTHAGORAS tyran de Sicyone, dont les

descendans furent long-tems possesseurs de cette ville ; & un ORTHAGORAS celebre joüeur de flute, qui apprit à en joüer à Epaminondas. Athen. l. 4.

ORTHEZ, ville de Bearn, *cherchez* OURTES.

ORTHOGRUL, fils de *Soliman Scahab*, que l'on peut appeller premier du nom. Orthogrul, après que son pere se fut noyé dans l'Euphrate, s'arrêta quelque tems sur les bords de ce fleuve avec trois de ses enfans. Il demanda ensuite des quartiers pour lui & pour ses troupes au sultan Aleddin, de la race des Selgiucides, qui regnoit alors dans la Natolie, & en ayant obtenus, il y alla camper avec 400. Turcs, & servit si bien le sultan contre ses ennemis, qu'il gagna entierement ses bonnes graces. Le premier établissement des Turcs se fit entre les montagnes de Thoumalag, dans l'Armenie mineure, où Orthogrul mourut l'an 687. de l'hegire, qui est de Jesus-Christ 1288. Il laissa trois fils, *Ghenduz*, *Sarvin* & *Othman*. C'est de ce dernier que sont descendus les sultans Othmanides, qui regnent encore aujourd'hui à Constantinople. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ORTHOPOLIS, douziéme roi de Sicyone, succeda à Plemnée l'an 2367. du monde, & 1668. avant Jesus-Christ. Il regna 63. ans, & eut Echyrée pour successeur. * Eusebe.

ORTIAGON, roi des Galates, ou Gaulois établis dans la Grece, étoit fils de *Sinatus*, prince du même peuple. Il avoit épousé une dame aussi recommandable par sa vertu que par sa beauté, nommée *Chiomara*, qui fut prise dans une défaite des Galates vaincus par le consul Cn. Manlius l'an 566. de Rome & 188. avant Jesus-Christ. Elle fut violée par un centurion Romain, dont elle étoit prisonniere, & lorsque sa rançon eut été payée, elle fit tuer ce Romain, qui avoit abusé d'elle ; prit sa tête, & la porta à son mari, pour le consoler de la douleur que lui devoit causer cet outrage. * Plutarque, *de virtute mulierum*.

ORTNAW, petit pays de la Souabe en Allemagne. Il est entre les terres de Bade, les comtés d'Eberstein & de Furstemberg, & le Rhin, qui le separe de l'Alsace. Ce pays n'a que six ou sept lieuës de long & de large. Il n'y a de villes que celles d'Offenbourg, de Gengenbach, & de Zell, qui sont imperiales. Le plat pays appartient à la maison d'Autriche, à la reserve des bailliages d'Oberkirck, & d'Oppenaw, qui sont de l'évêché de Strasbourg. * Maty, *diction*.

ORTON, bourg avec marché dans la partie orientale du comté de Westmorland en Angleterre. * *Diction. Anglois*.

ORTONE est appellée *de la mer*, *Ortona à mare*, parce qu'elle est sur la mer Adriatique, ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze citerieure, avec évêché. * Leand. Alberti.

ORVAL, village avec une celebre abbaye de l'ordre de Citeaux. Il est dans le duché de Luxembourg, à deux lieuës & demi de Montmedy, vers le nord. L'abbaye fut fondée l'an 1070. par des moines Benedictins venus de Calabre, & fut donnée peu après à des chanoines, qui y vécurent d'une maniere si scandaleuse, que l'évêque de Verdun les chassa en 1131. pour donner le monastere à saint Bernard, qui y envoya sept religieux tirés de l'abbaye des trois Fontaines. Cette abbaye étoit fort en desordre, lorsque D. Bernard de Montgaillard, appellé communément *le petit Feuillant*, en fut fait abbé, l'an 1605. C'est lui qui y a mis la reforme, qui subsiste encore, & qui bien que moins severe que celle de la Trape, ne laisse pas que d'être fort propre à conduire les religieux à la perfection. * Angel. Manriq. *ann. ord. Cisterc. tom.* 1. Yepés, *chron. generale de l'ordre de saint Ben. tom.* 7.

ORUBA, c'est une des isles des Antilles de Sottavento. Elle est entre celles de Curaço & de Venezuela, & appartient aux Hollandois. * Maty, *diction*.

ORVIETTE, *Orvieto*, ville d'Italie, autrefois de Toscane, & aujourd'hui comprise dans l'état Ecclesiastique, est le siege d'un évêque, & la capitale d'un petit pays, dit *le territoire d'Orvieto*. Elle est entre Perouse & Viterbe, située sur une colline près de la riviere dite *Paglia*. Les auteurs Latins la nomment *Oropitum*, *Herbanum*, ou *Urbiventum*.* Leand. Alberti.

ORUS, surnommé *Pharaon*, fut selon quelques historiens, le second roi d'Egypte, & fut surnommé *Apollon*. Il étoit, disent-ils, fils de Mesraïm, & petit-fils de Cham. Il chassa de l'Egypte le geant Typhon, qui avoit tué Osiris, & le poursuivit avec le secours d'Hercule Lybien, jusques en Arabie, où il le tua dans une bataille proche du bourg d'Anthée. On dit que ce fut lui dont Joseph expliqua le songe, & qui reçut avec tant de bonté le patriarche Jacob. Tous ces faits sont extrémement suspects & difficiles à débrouiller. *Voyez* la table des rois d'EGYPTE. * Orosius, *l.* 1. Diodore, *l.* 1. Justin, *l.* 38.

ORUS, surnommé *Pharaon*, roi d'Egypte, est selon quelques-uns, le même que *Busiris*, & bâtit la grande ville de Thebes, à cent portes, outre plusieurs de ces prodigieuses pyramides tant vantées par l'antiquité. *Consultez* la table des rois d'EGYPTE. * Eusebe, *in chron.*

ORWEL, riviere d'Angleterre dans le comté de Suffolk. Elle coule dans la contrée appellée *Theidwastry*, & se décharge dans la mer, dans la partie orientale de ce comté. Needham & Ipswich sont sur cette riviere. * *Diction. Anglois*.

ORY (Matthieu) de l'ordre des Freres Prêcheurs, inquisiteur en France, & penitencier du pape, publia à Paris l'an 1544. un traité contre les Heretiques, dédié au cardinal de Tournon. Il s'y propose cette question, *d'où vient qu'il y a des heresies dans l'église :* & pour la resoudre, il examine trois choses ; la premiere, ce que c'est que l'heresie ; la seconde, qu'elle est la cause des heresies dans l'eglise ; la troisiéme, de quels moyens il faut se servir pour purger l'église d'heresie. Ce religieux étoit natif d'un village nommé la Canne, au diocese de saint Malo, & mourut le 12. Juin 1557. étant âgé d'environ soixante cinq ans. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVI. siecle*. Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

ORY (François) docteur, regent en droit dans l'université d'Orleans, est auteur de quelques ouvrages, comme de *Dispunctum ad Merilium, seu de variantibus Cujacii apparatus jurisprudentiæ, & de pacto dotalibus instrumentis adjecto*. Il mourut en 1657. riche de plus de cinquante mille écus. Au lieu de s'appeller en latin *Ordericus*, d'où a été fait *Ory*, il s'est apppellé *Osius* dans ses dispunctions contre Merille. Il se nomma ainsi, par l'amour qu'il avoit pour l'antiquité, à cause de cet endroit de la loi 2. au digeste *de origine juris : Appius Claudius R. litteram invenit, ut pro Valesius, Valerii essent, & pro Fusiis, Furii :* & ce nom d'*Osius* lui plaisoit si fort, que s'entretenant avec des étrangers, il se disoit de la famille du cardinal Osius. * *Menagiana, tom. II. pag.* 272.

OS

OSA (Barthelemi d') de Bergame, florissoit dans le XIV. siecle vers l'an 1340. & s'est acquis beaucoup de reputation par divers ouvrages de sa façon, entr'autres par une histoire des papes & des empereurs, divisée en seize livres. * Philippe de *Bergame*, *in suppl. in chron. ann.* 1334. Leandre Alberti, Vossius, &c.

OSBALD, roi de Northumberland, fut élevé sur le thrône après la mort d'Osrie. Mais dans moins d'un mois il fut chassé, & obligé de s'enfuir de Lindisfarn par mer, vers le roi des Pictes, où il mourut abbé. Car dans ce tems-là un cloître étoit la ressource des princes malheureux. * *Diction. Anglois*.

OSBERNE, OBSERNE ou OSBERT, Anglois, religieux Benedictin de la congregation de Clugny, & précenteur de l'église de Cantorbery, vivoit dans le XI. siecle, l'an 1074. du tems de Guillaume *le Bâtard*, roi d'Angleterre. Il eut beaucoup de part en l'amitié de Lanfranc, archevêque de la même église. Il écrivit la vie de saint Dunstan, outre divers autres ouvrages, dont Pitseus, Balæus, & les autres auteurs Anglois font mention aussi-bien que Baronius, sous les années 840. & 855. &c. *Voyez* aussi Molan, *in not. Usuardi*, Possevin, Vossius, &c.

OSBERNE, religieux de l'ordre de saint Benoît dans

le XII. siecle, l'an 1140. étoit un sçavant theologien, il fit des commentaires sur divers livres de l'écriture. * Pitseus, *de script. Angl. &c.*

OSBERT de Clarance en Angleterre, religieux Benedictin, dans le XII. siecle, vers l'an 1136. est auteur de la vie de saint Edouard, & de divers autres traités cités par Pitseus, Lelande, Vossius, Possevin, &c.

OSBERT, *cherchez* ALBERT.

OSBERT PICKENGHAM, *cherchez* PICKENGHAM.

OSBOR ou OLBOR, lieu d'Allemagne inconnu aux geographes, & même aux naturels du pays, est nommé par les auteurs Latins, *Osborium.* Nous en faisons mention au sujet d'un concile que saint Hannon archevêque de Cologne y celebra l'an 1062. en presence de l'empereur Henri IV. Cadalous, évêque de Parme, antipape, sous le nom d'Honorius II. y fut condamné; & l'élection d'Alexandre II. legitime pontife, y fut approuvée.

OSBOURN (Thomas) fils & heritier d'*Edouard* Osbourn baronet, vice-president du conseil de Charles I. roi d'Angleterre, pour le nord de ce royaume, & lieutenant general de l'armée levée dans ce pays-là pour la défense de ce prince. Sa fidelité & ses bons services dans ce poste, & la part qu'il eut au rappel & au retablissement de Charles II. lui obtinrent la charge de trésorier de la flotte, puis celle de conseiller privé, & le titre de vicomte de Dumblane en Ecosse, & de grand trésorier d'Angleterre. Il fut enfin créé baron du royaume, sous le titre de *baron de Vireton*, & *vicomte de Latimer*, sa mere étant la fille aînée & coheritiere de *Jean* Nevil lord *Latimer.* Par d'autres lettres patentes de la 26. année du regne du roi Charles II. il obtint le titre de *comte de Danby.* Il épousa *Bridget*, l'une des filles de Montague, comte de Lindsey, grand chambellan d'Angleterre, dont il eut deux fils; *Edouard*, appellé communément lord *Latimer*; *& Peregrine*, vicomte de Dumblane, après son pere; & six filles; 1. *Anne*, mariée à *Robert* Coke de Holkam, dans le comté de Norfolck, arriere-petit-fils & heritier d'*Edouard* Coke, qui avoit été chef de justice de la cour du banc du roi; 2. *Bridget*; 3. *Catherine*, mariée à *Jacques* fils & prétendu heritier de *Jacques* Herbert, fils cadet de *Philippe* comte de Pembroke & de Montgomery; 4. *Marthe*; 5. *Sophie* qui en 1701. étoit femme d'*Edouard* Baynton, chevalier du Bain; 6. & *Elisabeth* qui mourut jeune. Le comte de Danby ayant contribué à la revolution procurée par Guillaume, prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, il fut fait marquis de Caermarthen, president du conseil privé, & duc de Leeds. * Dugdale, &c.

OSCHERLEBEN, bourg ou petite ville de la basse Saxe, dans la principauté d'Halberstat, aux confins du duché de Magdebourg, à huit lieuës de la ville de ce nom, vers le couchant. * Maty, *diction.*

OSCHOPHORES, fête que les Atheniens celebroient le 10. jour d'Octobre, en l'honneur de Liber ou *Bacchus*, & d'Ariadne. Ce fut Thesée qui institua cette fête, après qu'il eut delivré sa patrie du tribut de sept jeunes hommes & de sept jeunes filles, que les Atheniens étoient obligés d'envoyer tous les ans au roi de Crete, pour combattre contre le Minotaure, Thesée ayant tué ce monstre avec le secours d'Ariadne, fille du roi Minos, de cette isle. On choisissoit pour la ceremonie de cette fête deux jeunes hommes nobles d'extraction, qui prenoient des habits de filles, portoient des branches de vigne à la main, marchans ainsi depuis le temple de Bacchus, jusqu'à celui de Minerve. Ensuite tous les jeunes garçons nobles faisoient une course de l'un de ces temples à l'autre, portant de semblables branches. Le nom d'Oschophores vient du grec ὀσχοφόρος, qui signifie, *portant des branches*, ou *seps de vignes.* * Castellan, *de fest. Græc.* Proclus, *in Chrestomathia.*

OSEE, fils de *Beeri*, le premier entre les douze petits prophetes, étoit de la tribu d'Issachar & prophetiza sous les regnes d'Ozias, de Joathan, d'Achaz, d'Ezechias, rois de Juda, & de Jeroboam II. roi d'Israel, vers l'an 800. avant Jesus-Christ. Dieu lui commanda de prendre une femme prostituée, pour reprocher aux Juifs leur prostitution pour l'idolâtrie. Il predit la captivité de ces peuples désobéïssans, & vécut à ce que l'on croit environ 100. ans. Sa prophetie est divisée en 14. chapitres. Il y represente la synagogue repudiée; predit sa ruine & la vocation des Gentils; il reproche au peuple d'Israël son idolâtrie, & predit les malheurs qui lui doivent arriver en punition de ce crime: il le console, neanmoins en lui faisant esperer que ces malheurs finiront, & que Dieu le comblera de biens, s'il se convertit au Seigneur. Le commandement que Dieu fait à ce prophete de prendre une femme adultere, & d'en avoir des enfans, paroit une chose fort extraordinaire; mais ou cela se doit entendre simplement d'une vision, comme saint Jerôme l'a prétendu, ou bien l'on doit supposer que Dieu ne lui commande pas de commettre un adultere; mais d'épouser une femme prostituée; comme saint Basile & saint Augustin l'ont expliqué. Il prit donc pour femme Gomer, fille de Debelaim, dont il eut trois enfans, un fils & deux filles. Le stile de ce prophete est pathetique & plein de sentences courtes & vives, comme saint Jerôme l'a remarqué. Les Grecs font sa fete au 17. Octobre, & les Latins au 4. de Juillet. * Saint Jerôme, *in Prol. Galeato & alibi.* S. Epiphanius, *de vit. Proph.* Salian. Torniel, *in annal.* Bellarmin, *de script. eccl.* Ribera, *in comment.* M. Du Pin, *dissert. prelim. sur la Bible.*

OSEE, fils d'*Ela*, se mit sur le thrône d'Israël, vacant l'an 3296. du monde, & 739. avant Jesus-Christ, par la mort de Phaceïas. Son regne fut de 18. ans, quoiqu'interrompu, à cause de deux commencemens que l'écriture lui donne. Salmanasar lui fit la guerre, & rendit son royaume tributaire. Osée voulut secouer le joug, en s'appuyant des armes de Sua, roi d'Egypte; mais Salmanasar revint avec de nouvelles forces, mit le siege devant Samarie, & au bout de trois ans la prit, l'an 3314. du monde, & 721. avant Jesus-Christ. Il transporta les Israëlites dans la Medie & l'Assyrie, d'où ils se répandirent dans toutes les parties septentrionales de l'Asie. Plusieurs croyent qu'ils n'en sont jamais revenus; mais saint Cyrille, Theodoret, & Theophylacte assurent qu'ils revinrent en partie dans la Judée sous le regne de Cyrus. C'est ainsi que finit le royaume d'Israël, 250. ans après qu'il se fût separé de celui de Juda. * IV. *des Rois.* 11. *&* 17. *Voyez* aussi Josephe, saint Jerôme, saint Cyrille, Theodoret, &c. cités par Salian & Torniel, *A. M.* 3314.

OSEMBRUG, *cherchez* OSNABRUCK.

OSERI, *cherchez* KILKENNI.

OSERO, isle & ville sur la côte de Dalmatie, appartient aux Venitiens, & est nommée par les auteurs Latins *Absorus & civitas Ausarensis.* Pline l'appelle aussi *Absirtum*, & Ptolomée, *Absortus.* La ville est petite avec évêché suffragant de Zara.

OSIANDER (André) ministre Protestant d'Allemagne, étoit né dans la Baviere le 19. Decembre 1498. d'une famille dont le nom étoit *Hosen*; mais comme ce nom, qui signifie en allemand *haut-de-chausse*, ne lui plaisoit pas, il le changea pour celui d'Osiander. Il apprit les langues & la theologie à Wirtemberg, puis à Nuremberg, fut des premiers à prêcher la doctrine de Luther, l'an 1522. & se trouva l'an 1529. au colloque de Marpourg, & à la diete d'Augsbourg. C'étoit un homme naturellement chagrin, inquiet, qui parloit avec tant de vehemence & de chaleur, que Luther même ne pouvoit souffrir ses emportemens, qui lui firent souvent des affaires. Il fut obligé de sortir de Nuremberg, & passa dans la Prusse, où il s'acquit l'estime du duc Albert, qui le fit professeur dans l'académie de Konisberg, & ministre. Ce fut en cette université qu'il publia ses erreurs sur la justification, qui lui firent beaucoup d'adversaires & qui firent naître des disputes, lesquelles durerent assez long-tems. Osiander ne ceda jamais. Il écrivoit avec aigreur, & s'évaporoit en injures: ce qu'on peut voir dans ses épîtres à Joachim Merlin, & à Melancthon, qui parloient de lui non seulement avec honnêteté, mais même avec éloge. Il y a apparence qu'il avoit peu de religion; car il tournoit en raillerie les passages les plus saints de l'écriture, à la maniere des impies & des athées. *Quoties vinum suave & generosum laudare volunt, bas in*

tre habuit volet. Ego sum qui sum. Item. Hic est filius dei vivi, quæ manifesta prodierunt ludibria. Ce sont les paroles mêmes de Calvin dans une de ses lettres à Melancthon. Ce dernier avouë qu'Osiander aimoit le vin, & qu'étant en Prusse, il voulut gager avec les courtisans à qui boiroit le mieux. *Quando venit in Prussiam, voluit etiam certare cum aulicis bibendo; sicut poterat largiter bibere; erat enim robustus vir.* Voilà l'estime que Calvin & Melancthon faisoient d'Osiander, qui a laissé des disciples. Il tomba le 2. jour d'Octobre de l'an 1552. dans une maniere d'epilepsie, dont il mourut le 17. du même mois, âgé de 54. ans. On attribuë la cause de sa mort à ses veilles continuelles & excessives; car ordinairement il étudioit depuis neuf heures du soir, jusqu'à deux heures du matin. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de theologie.* De Thou, *hist.* Chytræus, *in Saxon.* Crucius, *in annal.* Camerarius, *in vita Melanth.* Melchior Adam, *in vit. German. Theol. &c.* Teillier, *eloges des hommes sçavans.*

OSIANDER (Luc) ministre Protestant d'Allemagne, auteur de divers ouvrages, mourut le 17. Septembre de l'an 1604. N'ayant pas osé publier une version entiere sur le texte hebreu, il se contenta de faire imprimer l'ancienne édition latine, à laquelle il ajoûta quelques corrections aux endroits qu'il ne crut pas être conformes à l'original, sans supprimer neanmoins les paroles de la vulgate. Il n'y auroit rien à redire dans la methode des auteurs qui en ont usé de même, s'ils avoient sçu plus d'hebreu, & s'ils eussent mis leurs corrections plûtôt à la marge que dans le corps du texte. Son fils André' Osiander, aussi ministre, professa la theologie à Wirtemberg jusqu'au tems de sa mort arrivée le 21. Avril de l'an 1617. âgé de 54. ans. Il écrivit contre Gregorius de Valentia, & contre un docteur Calviniste. * *Voyez* sa vie parmi celles des theologiens d'Allemagne de Melchior Adam. M. Simon, *histoire crit. du V. T. liv. 3. chap. 21.*

OSIANDER (Jean Adam) theologien de Tubingue, vivoit encore en 1678. Il a publié un *Specimen* du Jansenisme; un petit livre des asyles; des remarques sur le traité de Grotius du *droit de la guerre & de la paix*, un commentaire sur le pentateuque, & il en promettoit un autre sur toute la bible. Je ne sçai s'il a été publié.* Konig, *bibliotheque.*

OSIANDRIENS, Heretiques du XVI. siecle, disciples d'Osiander, disoient que l'homme étoit justifié par la justice essentielle de Dieu, & non pas par la foi, comme le prétendoient Luther & Calvin. Les demi-Osiandriens ne recevoient l'opinion d'Osiander qu'à l'égard de l'autre vie, & disoient que l'homme n'étoit juste en celle-ci que par imputation. * Prateolus.

OSIMANDUAS, roi d'Egypte, a été, selon quelques-uns, le premier qui de tous les monarques du monde, s'est avisé de rassembler une quantité de livres, pour en faire une bibliotheque. Ce qu'il y eut de singulier dans cette curieuse recherche, ce fut le titre de ψυχῆς ἰατρεῖον qu'il lui donna, qui signifie en latin *Animi medica officina.* * Juste Lipse, *in syntagmate de biblioth.* Diodore.

OSIMO, *cherchez* OSME.

OSIO, *cherchez* OSIUS.

OSIRIS, fils de *Jupiter* & de *Niobé*, regna sur les Argiens; mais peu satisfait de ces peuples, il ceda cet état à son frere Egialée, & voyagea en Egypte, où ayant établi des loix & policé le royaume des Egyptiens, il s'en rendit maître. Depuis il épousa Io, que Jupiter avoit changée en vache & que l'on nomma *Isis*. Elle donna aux Egyptiens l'invention de divers arts: de sorte que son mari & elle reçurent de ce peuple des honneurs divins. On dit que les ennemis d'Osiris le tuerent, & qu'ayant été transformé en bœuf, les Egyptiens l'adorerent sous cette forme, sous le nom d'*Apis* & *Serapis*. Voilà ce que rapportent d'Osiris les histoires fabuleuses, qui varient extrêmement entre elles. Peut-être est-il vrai qu'Osiris, ou *Adonis* fut un ancien roi d'Egypte, connu sous divers noms. Comme *Adonis* signifie *seigneur*, Osiris ou *Abbasioreth*, en phenicien, veut dire, *la terre est ma possession*. Il s'appliqua beaucoup à l'agriculture & à la chasse, où ayant été blessé par un sanglier dans l'aîne, on le crut mort; mais il en guerit. Pour celebrer la memoire de cet évenement, Isis sa femme ordonna que tous les ans on pleureroit Adonis ou Osiris comme perdu, & qu'on se rejoüiroit ensuite, comme l'ayant retrouvé. * Plutarque, *de Isid. Bibliotheque universelle tome III. art. 2.*

OSISMIENS, peuples de la Gaule Celtique, dans le pays de Bretagne. * Cæsar. *l. 2. de bell. Gallic.* Pline, *l. 4.* Pompon. Mela, &c.

OSIUS, évêque de Cordouë en Espagne, né l'an 257. fut nommé à cet évêché l'an 295. Il confessa glorieusement la foi, sous la persecution de Diocletien & de Maximien, & merita le titre de *confesseur*, qui lui est attribué par le concile de Sardique, par saint Athanase, & par quelques autres. Osius est nommé entre les évêques qui composoient le concile d'Elvire. En effet il en cita depuis un canon dans celui de Sardique. L'empereur Constantin *le Grand* faisoit grande estime de sa vertu; & il y a apparence que ce fut un des prélats qu'il consulta pour les affaires ecclesiastiques. Nous avons une loi que ce prince lui adressa le 18. Avril de l'an 321. pour declarer libres ceux qui seroient affranchis, en presence des évêques, ou des églises & des clercs. Le zele d'Osius pour la religion, lui attira la haine des Donatistes, des Ariens & des autres Heretiques. Il fut envoyé par Constantin vers l'an 319. à Alexandrie, où il tint un concile, dans lequel on traita des Meletiens, des Ariens, du tems de celebrer la fête de Pâques, & des sectateurs de Colluthe. Depuis il présida au I. concile de Nicée, & il présida encore à celui de Sardique l'an 347. Ce grand homme étoit redouté des Heretiques, qui ne croyoient pas avoir vaincu les Orthodoxes tant que ce prélat demeureroit en paix. Ils persuaderent à l'empereur Constance de le faire venir près de lui, pour tâcher de le seduire, ou par flatteries ou par menaces. En effet, ce prince lui manda de se trouver à Milan; mais il fut si surpris de la constance de ce grand évêque, qu'il le renvoya dans son eglise. Peu de tems après il lui écrivit encore, & ne gagna rien. Osius lui resista courageusement, & lui écrivit cette lettre admirable rapportée par saint Athanase. Cette réponse offensa si fort les Ariens, que ne cessant de crier auprès de Constance, ils obligerent ce prince de le faire venir à Sirmich, où il le retint un an en exil; ce qui arriva environ l'an 355. le 60. de l'épiscopat d'Osius. Ce prelat lassé de souffrir en sa personne, & en celle de ses parens, souscrivit à la confession de foi, que les Heretiques avoient fait à Sirmich; & dans une extrême vieillesse, il ternit par cette foiblesse le lustre de sa vie passée. Mais sa chûte fut reparée par sa penitence; car deux ans après étant au lit de la mort, il protesta de la violence qui lui avoit été faite à Sirmich, & anathematisa l'Arianisme. Marcellin & Faustin, Heretiques Luciferiens, cités par Isidore de *Seville*, disent que Gregoire évêque d'Elvire, refusa de communiquer avec Osius: lequel pour s'en venger, voulant prononcer une sentence de déposition contre Gregoire, tomba de sa chaire, & expira subitement. Mais cette narration est tout-à-fait suspecte, comme les sçavans en tombent d'accord. Saint Athanase & saint Augustin parlent tres-avantageusement d'Osius; & Sulpice Severe ne raconte sa chûte que comme un bruit commun, qui lui paroissoit incroyable. Il mourut sur la fin de l'an 358. âgé de plus de 100. ans, en la 62. ou 63. année de son épiscopat. Isidore lui attribuë un traité de la virginité. * Saint Athanase. *epist. ad solit. Apol.* 1. *&c.* Eusebe, *in vita Const. & hist.* Saint Augustin, *l.* 1. *cont. Parm.* Theodoret. Sozomene. Zosime, &c. allegués par Baronius, *in annal. ecclef.* & Herman, *en la vie de saint Athanase.*

OSIUS ou OSIO (Felix) né à Milan le 12. Juillet 1587. apprit les langues & les belles lettres, & se rendit tres-habile orateur. On le choisit aussi pour enseigner l'éloquence, dans l'université de Padouë, où il mourut le 24. Juillet de l'an 1631. On a de lui divers ouvrages en prose & en vers. Il étoit frere de Theodat Osius, qui a aussi fait plusieurs traités. Leur famille a produit de grands hommes, & prétendoit avoir été considerable du tems même de saint Ambroise. Ceux qui en sortoient, comptoient que leurs ayeux ayant pris le parti des Turriani contre

les Visconti, furent chassés de Milan, & s'établirent dans diverses provinces de l'Europe, même en Pologne, où ils avoient suivi la reine Bonne-Sforce. C'est de cette branche qu'étoit né selon eux le cardinal Stanislaüs Hosius. * Thomasini, *in elog. doct. vir. P. 1.* Ghilini *theatr. d'huom. letter. P. I. & II.*

OSLAVESLIN, ancienne place dans le royaume de Mercie en Angleterre, dont la situation n'est point connuë. Nous en faisons mention au sujet d'un concile qui y fut assemblé l'an 821. sous Ulfrede, archevêque de Cantorbery. Peut-être est-ce *Houlsworty* dans la province de Devon.

OSMA, *cherchez* OSMO.

OSMA, *cherchez* PIERRE d'OSMA.

OSMAN, empereur des Turcs, étoit fils d'ACHMET I. Il lui succeda à l'âge de 12. ans, sur la fin du mois de Novembre 1617. L'an 1621. il mena une armée de près de quatre cens mille hommes contre les Polonois. Mais cette expedition ne lui fut pas avantageuse : car il perdit plus de cent mille de ses gens, ayant voulu forcer le camp de soixante mille Polonois Cosaques, commandés par le prince Ladislas. Osman se vit obligé de faire la paix à des conditions desavantageuses. Il crut que les Janissaires avoient beaucoup contribué à ce mauvais évenement : ce qui lui donna la pensée de les casser, pour leur substituer une milice d'Arabes, & transferer l'empire au Caire. Les Janissaires se revolterent contre ce malheureux prince, qui fut étranglé le 20. Mai de l'an 1622. par l'ordre de Mustapha son oncle, & frere de son pere, que les mêmes Janissaires venoient d'élever pour la seconde fois sur le thrône. Le regne d'Osman ne fut que de quatre ans, & d'environ quatre mois. * *Etat de l'empire Othoman.*

OSMAN, sultan prétendu, fameux par ses avantures, fils d'*Ibrahim* empereur Turc, fils de *Soliman*, qui monta sur le thrône Ottoman après la mort de son frere *Amurath. Ibrahim* parut peu porté à l'amour des femmes, dont il ne manquoit pas dans le serrail, & peu propre à avoir des enfans. Ses favoris lui persuaderent de faire un vœu qu'il consacreroit le fils qu'il auroit à Mahomet, & qu'il l'envoyeroit à la Mecque, pour s'y faire circoncire. Il eut d'abord commerce avec une de ses maîtresses nommée *Emina*, dont il eut enfin un fils né le 22. Mars 1642. nommé *Mahomet IV.* qui regna à son tour, & qui fut depossedé pendant les dernieres guerres de Hongrie. Une autre de ses maîtresses nommée *Zafira*, d'une grande beauté, qui lui fut presentée par l'aga des eunuques, fût plus heureuse; elle donna dans la vûë du sultan, & devint bientôt grosse. Elle acoucha d'un fils, le 2. Janvier, qu'Ibrahim voulut qu'on nommât *Osman*, & qui fait le sujet de cet article. Cependant les cruautés, la fiereté & l'ingratitude d'Ibrahim lui attirerent la haine de sa mere Kiosem, & du mufti, qui est chef de la religion Mahometane. Ils conjurerent ensemble contre lui; mais ils ne voulurent faire leur coup, qu'après avoir mis en fureté son fils aîné ; de peur que le pere ne s'en défît lui-même, de même que de son autre fils; afin que ne restant plus personne du sang Ottoman que lui, on ne lui pût disputer la couronne. Le mufti sollicita donc le sultan, à s'acquitter du vœu qu'il avoit fait, & d'envoyer son fils Osman à la Mecque, pour le consacrer à Mahomet, selon sa promesse. Ibrahim eut bien de la peine à s'y résoudre, de peur d'être privé de Zafira, sans laquelle il ne pouvoit vivre, & sans laquelle neanmoins il n'osoit exposer son fils à un si long voyage. Il y consentit pourtant enfin, & sur-tout parce qu'il délivroit par-là Zafira des funestes suites, que pouvoit avoir la jalousie d'Emina sa rivale, qui étoit outrée de ce qu'ayant été la premiere maîtresse du sultan, elle n'avoit pas été la premiere mere. Elle lui avoit même fait donner du poison, qui n'eut point d'effet, parce qu'elle avoit pris du contrepoison. Ibrahim ayant soupçonné la verité, la fit venir devant lui. Elle y parut pleine de confiance, portant son fils Mahomet entre les bras : & niant effrontément le crime dont on l'accusoit, elle embrasa tellement la colere du sultan, qu'ayant tiré son sabre, il l'en auroit percé, si Emina n'avoit mis son fils devant elle pour lui servir de bouclier, & ne se fût enfuie. L'enfant en fut blessé au front, & en porta toûjours depuis les marques. Ibrahim craignant donc les violences de cette femme, fit équiper le vaisseau, qu'on nomme *la grande sultane*, monté de 120. canons, de 600. Janissaires, de plusieurs esclaves de l'un & de l'autre sexe, & fourni de tout ce qui étoit necessaire. Zafira s'y embarqua avec son fils Osman, Geles Aga Zumbul, & Aga Mahomet amiral de la flotte, & fit voile vers la Mecque. Il n'y avoit, ce semble, alors rien à craindre sur mer, les Turcs étant en paix avec les Venitiens, les François, les Anglois, & les Hollandois, & neuf vaisseaux de guerre escortans la sultane. De plus le capitan Bassa avoit ordre d'attendre Zafira à Rhodes avec la flotte & de l'escorter jusqu'à Alexandrie. A la mi-Septembre de l'an 1644. la sultane arriva à Rhodes; mais Geles Aga Zumbul ne voulant pas attendre l'arrivée du capitan Bassa, conseilla à Mahomet Aga de remettre en mer, avec la flotte. Elle fut malheureusement rencontrée par sept galeres de Malte, commandées par le chevalier du Bois Baudrand, & après un tres-cruel combat de cinq heures entieres, elle fut contrainte de se rendre le 28. du même mois. Zumbul, auteur d'un si malheureux conseil, fut tué d'un coup de canon. Le capitan Bassa, qui étoit arrivé trop tard, s'empoisonna pour éviter une plus rude punition. Les galeres de Malte retournerent chez elles, chargées d'immenses richesses, & d'un butin incroyable. Aga Mahomet étant sur le point de mourir de ses blessures & de chagrin, avoüa en embrassant le jeune Osman, qu'il étoit fils d'Ibrahim, & mourut peu après. Zafira prisonniere prenoit grand soin de cacher sa qualité, & avoit défendu à tous ceux de sa suite de dire, qui elle étoit. Mais les Maltois voyoient assez & par l'avis de Mahomet mourant, & par les richesses qu'ils avoient trouvées sur la sultane, & par la nombreuse suite de ses domestiques, qui elle pouvoit être. On la fit donc conduire des bains, où elle étoit avec les autres esclaves, dans la maison d'Ignace Ribera, marchand tres-riche, où elle fut traitée en personne de sa qualité. Cependant il échappa à une de ses esclaves en colere contre Ribera, de dire que c'étoit contre toute sorte de droit de traiter comme esclave, la femme du grand-seigneur. Il est vrai qu'elle se repentit bientôt d'avoir laissé échapper cette parole, & nia dans la suite fortement de l'avoir dite. D'ailleurs Ribera regardant par une fenêtre cachée vit plus d'une fois les honneurs excessifs, que les Turcs, lorsqu'ils n'étoient pas en la presence des Chrétiens, rendoient à Osman & à Zafira. En 1645. cette sultane tomba dangereusement malade. Alors les chevaliers de Malte, commencerent à lui déclarer, qu'ils avoient appris de ses esclaves, qui elle étoit. Sur cela elle entra en fureur, déclama contre l'infidelité de ses domestiques, & enfin, ne pouvant supporter sa douleur, elle mourut le 6. de Janvier. Après sa mort on employa divers moyens pour tirer la verité de ses domestiques, & ils confesserent, qu'elle étoit femme d'Ibrahim; on dressa un procès verbal, qui ôte tout le doute qu'on pourroit avoir sur la qualité d'Osman. Le grand-seigneur ayant appris la mort de sa femme & la captivité de son fils, ne se posseda pas. Il menaça de faire la guerre à tous les Chrétiens, & sur-tout aux chevaliers de Malte. Il fit lever du monde par tout, avec des ordres dont on dit que les Venitiens ont quelque copie, & qui justifient encore la verité de cette histoire. Pendant que les Maltois attendoient l'ennemi, le grand-seigneur se tourna du côté des Venitiens, & s'empara de la Canée, sous pretexte, qu'ils avoient fourni une retraite aux Maltois, après la prise de la sultane. Ce fut là l'origine de cette funeste guerre des Turcs contre les Venitiens, qui ne fut terminée qu'en 1669. par une paix qui n'étoit pas avantageuse aux Chrétiens. Cependant Ibrahim offrit des sommes tres-considerables aux Maltois pour la rançon de son fils. Ceux-ci ne demanderent rien moins que la restitution de l'isle de Rhodes, qu'ils sçavoient bien qu'ils n'obtiendroient point, la loi de Mahomet défendant de rendre volontairement aux Chrétiens un pays, sur lequel il y auroit eu une mosquée de bâtie. Ils marquoient par cette demande, qu'on ne pouvoit racheter pour aucun prix un enfant, qui avoit été consacré à Jesus-Christ par le baptême. Peu de tems après les

conjurés se défirent d'Ibrahim, qu'ils firent mourir, & mirent à sa place Mahomet son fils, qui étoit encore en bas âge. Dans la suite ce sultan racheta la plûpart des femmes qui avoient été prises avec Zafira, les autres étant mortes auparavant, ou ayant reçû le baptême, & étant entrées au service de la reine d'Espagne. Sultan Osman fut élevé dans les principes du Christianisme par les peres Dominicains, & après plusieurs empêchemens & plusieurs tentations du demon, à ce qu'on dit, il fut baptisé solemnellement le 23. Octobre 1656. & reçut le nom de *Dominique de saint Thomas*. Immediatement après il fut admis à la communion. Le 4. Août 1658. il reçut le sacrement de confirmation, le 29. Octobre de la même année, il fut reçu dans l'ordre des Dominicains : il fit ses vœux au bout d'un an. En 1660. il fut envoyé à Naples, pour y faire ses études, & y étant tombé malade, il fut appellé à Rome par le general de son ordre. Il y vit Alexandre VII. & en fut reçu tres-favorablement. Par l'avis du cardinal Antoine Barberin protecteur de France, il alla à Paris le 30. Août 1664. avec Thomas Ignazzi & Henri Chamos, religieux du même ordre, dont le premier ne quitta Osman qu'à sa mort, & fut témoin de toutes ses actions. Ce fut lui qui les communiqua à Octavien Bulgarin, qui a en écrit l'histoire. Ceux de Modene, de Milan, de Parme, de Savoye, dans le pays desquels il passa allant en France, lui rendirent, malgré lui, tous les honneurs qui sont dûs à un fils du grand-seigneur. Cependant le roi de France les surpassa tous, par sa pompe & ses liberalités, lorsqu'Osman arriva à Paris, le 15. Janvier 1665. Le roi d'Angleterre témoigna aussi les égards qu'il avoit pour lui, en faisant rendre à sa priere à quelques Armeniens les biens que les armateurs Anglois leur avoient pris près de Smyrne. Les ambassadeurs Turcs à Paris se prosternerent devant lui, & temoignerent avec larmes, combien ils avoient de douleur, de voir le fils d'un grand empereur si mal vêtu. A quoi Osman répondit qu'il avoit bien plus de douleur de leur aveuglement, & que l'habit qu'ils regardoient comme si vil, lui paroissoit plus precieux, que s'il eût été de pourpre. Pendant qu'il étoit à Paris, il reçut des lettres de tous les patriarches Grecs & du fils du prince de Valachie, qui lui envoyerent même un Armenien pour l'exhorter à prendre les armes contre son frere Mahomet, & lui promettoient le secours de plusieurs nations. Ayant donc pris conseil avec l'ambassadeur de Venise, il partit de Paris pour Venise le 27. Juillet 1667. Il fut reçu du senat avec de grands honneurs, & on lui témoigna beaucoup de reconnoissance du dessein qu'il avoit d'aller à Candie assiegée par les Turcs. Il alla de-là à Rome le 10. Janvier 1668. pour recevoir les avis du nouveau pape Clement IX. Ayant obtenu sa permission, il s'embarqua sur les galeres de Venise & se rendit à Candie. Etant là, il tenta inutilement de corrompre le grand-visir; quoiqu'il se fût flatté d'en venir à bout. Ne reüssissant pas de ce côté-là, il alla à Zante, il tâcha d'attirer dans son parti le bacha de Patras, & les Chrétiens du rite Grec, qui gemissoient sous la tyrannie du Turc : mais tout cela fut inutile. Candie étant prise & la paix faite, Osman retourna à Venise. Il medita dans la suite plusieurs entreprises contre les Turcs par le moyen des Moscovites; mais ces projets n'ayant pas reüssi, & s'ennuyant d'une vie si peu tranquille, il alla à Rome, où il reçut l'ordre de prêtrise; & vécut dans la retraite en disant la Messe, & s'acquittant de toutes les fonctions de son ministere. Il vouloit aller exercer celles de missionnaire chez les Infideles; mais le cardinal Altieri, neveu du pape, l'en dissuada. Il demeura en Italie jusques en 1675. qu'il reçut le titre de docteur, & la qualité de prieur & de vicaire general de tous les couvens de son ordre, qui sont dans l'isle de Malte. Il arriva dans cette isle le 28. Mars 1676. où il s'acquitta avec beaucoup de reputation pendant quelques mois des devoirs de la commission dont il avoit été honoré. Enfin, étant tombé malade de la fievre tierce, il mourut le 25. Octobre, & on lui fit des obseques tres-magnifiques. * *Vita del P. M. T. Domenico di S. Tomaso &c. par le pere Octavien Bulgarin, vicaire general de la congregation de S. Marie de la Santé à Naples*. Il y a des gens qui se sont inscrits en faux contre l'histoire d'Osman. Il a paru en Angleterre un livre, qui a été traduit en allemand & imprimé en 1669. sous ce titre, *histoire des trois fameux imposteurs de ce siecle. Le pere Ottoman; Mahomet Bei, ou Jean Michel Cigala; & Sabatai Sevi, par Jean Evelin chevalier, & membre de la societé royale de Londres*. Selon cet auteur, Zafira, ou, comme il la nomme Sciabas, étoit l'esclave & la concubine du Zumbul eunuque de l'Aga, & non pas du sultan. Etant devenuë grosse, on ne sçait de qui, elle fut chassée de sa maison. Ayant mis au monde Osman, qui étoit tres-beau, & dont Zumbul étoit charmé, on lui permit d'être nourrice dans le serrail. Cela lui attira justement, la jalousie de l'imperatrice; Zumbul la reçut de nouveau, & elle l'accompagna à la Mecque, où, par la permission de l'empereur, il alloit visiter le sepulcre de Mahomet. Ils furent pris sur mer, comme nous l'avons raconté.

OSMAN ou OTHMAN, calife, *cherchez* OTHMAN.

OSME ou OSIMO, en latin, *Auxunum* ou *Auximum*, ville & évêché d'Italie, en la Marche d'Ancône. Le cardinal Antoine-Marie Galli, évêque d'Osme, y publia des ordonnances synodales l'an 1595. * Leandre Alberti.

OSMO ou OSMA, *Oxoma, Oxama, & Uxama*, ville ruinée d'Espagne en la Castille vieille, avec évêché suffragant de Burgos. On voit près des masures de cette ville, un bourg que les Espagnols nomment *Borgo d'Osma*.

OSMONO, évêque de Salisburi en Angleterre, dans le XI. siecle, composa divers traités ecclesiastiques, qui sont cités par Polydore Virgile, *l. 9. rerum Angl.* * *Consultez* aussi Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *l. 2. de hist. Lat.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

OSNABRUCK ou OSEMBRUG, *Osnabrucum*, ville Anseatique d'Allemagne dans la Westphalie, est située dans une vallée fertile Il y a un évêché fondé par Charlemagne l'an 776. & suffragant de l'archevêché de Cologne. L'évêque fait sa residence ordinaire à Patersbourg, qu'un comte de Wartemberg, évêque de cette ville, fit bâtir pendant son administration. Les évêques residoient auparavant à Iberg ou *Ibourg*, qui est un château à quatre lieuës d'Osnabruck. Les autres villes dépendantes de l'évêque, sont Melle, Hontebourg, Quakembourg, Verde & Forstenaw. Le chapitre de l'église cathedrale consiste en un prevôt, un doyen, & vingt-quatre chanoines. Les Lutheriens y ont trois prebendes, & une voix active au chapitre, pour donner leurs suffrages avec les autres chanoines dans l'élection de l'évêque. Anciennement un Lutherien ne pouvoit y être élû, & les Catholiques seuls y avoient voix active & passive, élisant & pouvant être élûs. Les Jesuites y joüissent du revenu de quatre canonicats, moyennant quoi ils sont obligés de donner un prédicateur à la cathedrale, pour les jours ordinaires ausquels on a accoûtumé d'y prêcher. Les Catholiques ont de tout tems conservé dans la vieille ville, l'église cathedrale, avec l'église des Dominicains, & dans la neuve une église de saint Jean; les Protestans font leur exercice dans la grande église paroissiale de Notre-Dame, qui est en la vieille ville. Il y a presentement alternative pour l'évêché d'Osnabruck, entre les Catholiques & les Lutheriens, en faveur de la maison de Brunswick. Après la paix de Munster l'évêque fut Catholique, & eut pour successeur *Ernest-Auguste* de Brunswick, prince Protestant. Ce dernier étoit né l'an 1629. du duc *George*, & d'*Anne-Eleonore* de Hesse-Darmstat; & avoit épousé l'an 1658. *Sophie* de Baviere, sœur de l'électeur Palatin. Après sa mort l'an 1698. le prince *Charles-Joseph* de Lorraine, Catholique, lui a succedé : lequel étant mort le 4. Decembre 1715. le prince *Ernest-Auguste* duc de Brunswick-Hannover, Protestant, frere du roi d'Angleterre, a été élû évêque d'Osnabruck le 2. Mars 1716. *L'évêché d'Osnabruck porte pour armes, d'argent à une roue de gueules.* C'est en cette ville que fut conclu le celebre traité entre l'empereur & le roi de Suede, pour les affaires des Protestans, l'an 1648. Crantz Brunschius & Cratepoli parlent des prelats qui

ont gouverné l'église d'Osnabruck, aussi-bien que Bertius dans la III. partie de la description d'Allemagne. * Heiss. *hist. de l'empire*, *l.* 6.

OSOPO, bourg avec un château fort, dans le Frioul, province de l'état de Venise, sur la riviere de Trajamento, environ à une lieuë de la petite ville de Gemona, vers le midi. * Maty, *diction.*

OSORIO, ancienne maison d'Espagne, illustre par ses dignités & par ses alliances, descend de N. Osorio, seigneur de Villalobos, qui vivoit en 1149. & laissa de *Therese* sa femme, GONSALVE, qui suit; *Therese* premiere femme de *Ferdinand* Ruiz de Castro; & *Constance* Osorio.

II. GONSALVE Osorio, seigneur de Villalobos, majordome de Ferdinand II. roi de Leon, fut pere de RODRIGUE, qui suit;

III. RODRIGUE Gonsalez Osorio, ric-homme, laissa de *Majora* Alvarez des Asturies; NUNNIO, qui suit; *Gonsalve* Rodriguez, évêque de Zamora; RODRIGUE, qui a fait la *branche des comtes de* TRASTAMARO, *& marquis d'*ASTORGA, *rapportée ci-après*; & *Alvare* Perez Osorio, commandeur de Mora, de l'ordre de saint Jacques.

IV. NUNNIO Ruiz Osorio eut pour fils ALVARE, qui suit;

V. ALVARE Nunez Osorio, seigneur de Cabrera & de Ribera, majordome du roi Alfonse XI. qui le crea comte de Trastamare, de Lemos & de Sarria en 1328. mais ayant été condamné pour felonie la même année, il fut tué par Ramire Guzman, ayant eu pour fils RODRIGUE, qui suit;

VI. RODRIGUE Alvarez Osorio, seigneur de Cabrera & de Ribera, fut pere d'ALVARE, qui suit;

VII. ALVARE Ruiz Osorio, seigneur de Cabrera & de Ribera, fit son testament en 1388. Il avoit épousé *Marie* de Balcarcel, dont il eut RODRIGUE, qui suit;

VIII. RODRIGUE Alvarez Osorio, seigneur de Cabrera & de Ribera, avoit épousé *Aldonce* Henriquez, fille d'*Alfonse* amirante de Castille, dont il eut PIERRE, qui suit;

IX. PIERRE Alvarez Osorio, seigneur de Cabrera & de Ribera, fut créé comte de Lemos en 1457. par le roi Henri IV. Il avoit épousé 1°. *Beatrix* de Castro, dame de Lemos & de Villafranca, fille de *Pierre* connétable de Castille, & comte de Trastamare, & d'*Isabelle* de Castro, dame de Lemos; 2°. *Marie* Bazan, fille de *Pierre*, vicomte de Valduerna. Du premier mariage vint ALVARE, qui suit; & du second sortirent *Beatrix*, mariée à *Louis* Pimentel, marquis de Villafranca; *Mencie*, alliée 1°. à *Louis* de Tovar, seigneur de Berlanga: 2°. à *Alvare* Perez Osorio, III. marquis d'Astorga; & *Constance* de Bazan-Osorio, qui épousa *Bernardin* Pimentel, marquis de Tabora.

X. ALVARE de Castro-Osorio, mourut avant son pere, sans enfans d'*Eleonore* Pimentel, fille de *Rodrigue-Alfonse*, IV. comte de Benevente, *& eut pour fils* naturel RODRIGUE, qui suit;

XI. RODRIGUE de Castro-Osorio, succeda à son ayeul, & fut II. comte de Lemos. Il avoit épousé *Therese* Osorio, fille de *Pierre* Alvarez, II. marquis d'Astorga, dont il eut pour fille unique *Beatrix* de Castro-Osorio, III. comtesse de Lemos, mariée 1°. à *Denys* de Portugal, fils puîné de *Ferdinand*, II. du nom, duc de Bragance: 2°. à *Alvare* Osorio.

*COMTES DE TRASTAMARE & marquis d'*ASTORGA.

IV. RODRIGUE Alvarez Osorio, fils puîné de RODRIGUE Osorio, ric-homme, épousa *Elvire*, fille de Nunnio, évêque d'Astorga, dont il eut JEAN, qui suit; *Pierre-Alvare*, commandeur de Mora, de l'ordre de saint Jacques, & *Sancie* Osorio, mariée à *Sanche* Sanchez de Velasco.

V. JEAN Alvarez Osorio, grand merin de Leon & des Asturies, avoit épousé *Marie* Fernandez de Biedma, dont il eut PIERRE, qui suit;

VI. PIERRE Alvarez d'Osorio, seigneur de Fuentes-de-Ropel, &c. grand adelante de Leon, fut tué en 1360. par le commandement de Pierre, roi de Castille. Il avoit épousé *Marie* Rodriguez de Villalobos, fille de *Rodrigue* Gil, seigneur de Villalobos, Antillo, &c. ric-homme, dont il eut ALVARE, qui suit; & *Rodrigue-Alvarez* Osorio, d'où descendent les seigneurs *de las Regueras*, établis dans la ville d'Astorga.

VII. ALVARE Perez Osorio, seigneur d'Osorio & de Villalobos, mourut en 1396. Il avoit épousé 1°. *Constance* de Haro: 2°. *Majora* de Velasco, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent JEAN, qui suit; & GARCIAS-ALVAREZ Osorio qui a fait la *branche des seigneurs & marquis de* CERRALVO *rapportée ci-après.*

VIII. JEAN Alvarez, Osorio, seigneur de Villalobos, fut majordome du roi Henri III. mourut en 1417. Il avoit épousé *Aldonce* de Guzman, fille de *Ramire* Nunez, seigneur de Toral, dont il eut PIERRE, qui suit; *Sancie* alliée à *Diegue* Davila; & *Agnés* Osorio, mariée à *Diegue* Gonsalez de Basan.

IX. PIERRE Alvarez Osorio, seigneur de Villalobos, fut créé comte de Trastamare par le roi Jean II en 1445. & mourut le 11. Juin 1461. Il avoit épousé 1°. *Isabelle* de Roxas, fille de *Martin* Sanchez, seigneur de Monzon & de Cabra: 2°. *Agnés* de Guzman, fille de *Gilles* Davila, seigneur de Cespodesa, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une seconde alliance avec *Alfonse* Perez de Vivero, duquel étant restée aussi veuve, elle fut créée duchesse de Villalva; PIERRE eut de son premier mariage, *Jean*, mort sans alliance; ALVARE, qui suit; PIERRE, qui a fait la *branche des comtes d'*ALTAMIRA, *rapportée ci-après*; DIEGUE, qui a fait *celle des seigneurs de* VILLACIS, *aussi rapportée ci-après*; *Louis* évêque de Jaën, *qui d'*Isabelle *de Losada son amie, eut plusieurs enfans* naturels, *de l'un desquels sortirent les seigneurs de* VALDONQUILLO, *dont la posterité sera rapportée à la fin de cet article*; *Constance*, mariée à *Gomez* Suarez de Figueroa, II. comte de Feria; *Marie* alliée à *Gonsalve* de Guzman, seigneur de Toral; & *Beatrix* Osorio, qui épousa *Alvare* Escovar, seigneur de Melgar.

X. ALVARE Perez Osorio, II. comte de Trastamare, seigneur de Villalobos, fut créé marquis d'Astorga en 1465. & mourut en 1471. Il avoit épousé *Eleonore*, fille de *Frederic* Henriquez, amirante de Castille, dont il eut PIERRE, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Bernardin* de Quignonez, II. comte de Luna; & *Frederic* Osorio, seigneur de Villarin, lequel d'*Agnés* de Guzman, fille de *Gonsalve* Mesia, eut pour fille unique *Isabelle* Osorio, dame de Villarin, mariée à *Diegue* de Carvajal, seigneur de Jodar.

XI. PIERRE Alvarez Osorio, II. marquis d'Astorga, III. comte de Trastamare, seigneur de Villalobos, mourut en Août 1505. Il avoit épousé *Beatrix* de Quignonez, fille de *Diegue* Fernandez, comte de Luna, dont il eut ALVARE, qui suit; *Diegue* seigneur de Losada; *Therese*, mariée à *Rodrigue* Osorio de Castro, II. comte de Lemos; & *Beatrix* Osorio.

XII. ALVARE Perez Osorio, III. marquis d'Astorga, IV. comte de Trastamare, &c. chevalier de la toison d'or, mourut en 1523. Il avoit épousé 1°. *Isabelle* de Sarmiento, fille & heritiere de *François*, II. comte de Sainte-Marthe: 2°. *Mencie* Osorio, fille de *Pierre* comte de Lemos. Du premier mariage vinrent PIERRE, qui suit; & *Eleonore*, mariée à *Jean* de la Vega, seigneur de Grajal. Et du second étoit issu *Jean* Alvarez Osorio, qui épousa *Marie*, fille d'*Alvare* Osorio de Castro, dont il eut *Marie* alliée à *Alfonse* Perez Osorio, VII. marquis d'Astorga &c. & *Constance* Osorio, mariée à *Pierre* Alvarez Osorio, commandeur de Biboras.

XIII. PIERRE Alvarez Osorio, IV. marquis d'Astorga, V. comte de Trastamare & de Sainte-Marthe, seigneur de Villalobos, &c. mourut le 1. Novembre 1560. Il avoit épousé 1°. *Marie* Pimentel, fille d'*Alfonse*, V. comte de Benevente: 2°. *Catherine* de Mendoza, veuve de *Jean* Falcon: 3°. *Jeanne* de Leyva, fille de *Sanche* Martinez seigneur de Leyva. Ses enfans du premier lit furent ALVARE, qui suit; *Alfonse* Perez Osorio, qui fut VII. marquis d'Astorga, VIII. comte de Trastamare après la mort de son neveu: Il fut aussi commandeur de l'ordre d'Alcantara, & mourut le 25. Decembre 1592. sans laisser posterité de *Marie* Osorio de Castro, fille de *Jean* Alvarez Osorio son oncle; PIERRE, qui continua *la posterité qui sera rapportée après celle de son frere aîné. Il eut aussi pour fils* naturel Diegue *abbé de Complute.*

XIV.

XIV. Alvare Perez Osorio, V. marquis d'Astorga, VI. comte de Trastamare, &c. mourut le 29. Septembre 1567. âgé de 30. ans. Il avoit épousé *Beatrix* de Tolede, fille de *Ferdinand* III. duc d'Albe, dont il eut pour fils unique Antoine-Pierre, qui suit;

XV. Antoine-Pierre Alvarez Osorio, VI. marquis d'Astorga, VII. comte de Trastamare, &c. mourut le 12. Fevrier 1589. à l'âge de 28. ans, sans enfans de *Marie* de Quignonez, fille de *Louis*, V. comte de Luna.

XIV. Pierre Alvarez Osorio, troisiéme fils de Pierre Alvarez, IV. marquis d'Astorga, &c. fut commandeur de Biboras, de l'ordre de Calatrava, & épousa *Constance* de Castro-Osorio, fille de *Jean* Alvarez Osorio son oncle, dont il eut Pierre, qui suit; & *Antoine* Osorio, mort à l'âge de 15. ans.

XV. Pierre Alvarez Osorio, fut VIII. marquis d'Astorga, IX. comte de Trastamare, &c. après la mort d'*Alfonse* son oncle; il fut aussi chevalier de l'ordre de Calatrava & commandeur d'Almadobar, & mourut le 28. Janvier 1613. Il avoit épousé *Blanche* Manrique-d'Aragon, veuve de *Louis* Ximenés de Urroa, IV. comte d'Aranda, & fille de *Louis* Fernandez Manrique, IV. marquis d'Aguilar, morte le 15. Mars 1619. dont il eut Alvare, qui suit; *Constance* Osorio mariée en 1614. à *Antoine* Sanchez Davila, III. marquis de Velada & de saint Roman; & *Anne* Osorio-Manrique, alliée 1°. à *Louis* de Velasco, II. marquis de Salinas: 2°. en 1621. à *Louis-Jerôme* Fernandez de Cabrera & Bobadilla, IV. comte de Chinchon.

XVI. Alvare Perez Osorio, IX. marquis d'Astorga X. comte de Trastamare, de Sainte-Marthe, seigneur de Villalobos, commandeur de Almadobar & de Herrera de l'ordre de Calatrava, né le 28. Fevrier 1600. mourut sans posterité le 21. Novembre 1659. Il avoit épousé 1°. *Marie* de Tolede, fille d'*Antoine*, V. duc d'Albe: 2°. en 1641. *Françoise* Pacheco, veuve de *François-Diegue* de Zuniga, VIII. duc de Bejar, & fille de *Jean* Pacheco, II. comte de Montalvan: 3°. en 1649. *Jeanne* Faxardo, fille aînée de *Gonsalve* marquis de saint Leonard.

*COMTES D'ALTAMIRA ET MONTEAGUDO, marquis d'*Almazan.

X. Pierre Alvarez Osorio, second fils de Pierre Alvarez Osorio, I. comte de Trastamare, fut seigneur de Navia, Buron, & Val de Lorenzana, & II. comte d'Altamira par sa femme Urraque de Moscoso, fille & heritiere de *Rodrigue* de Moscoso, I. comte d'Altamira, de laquelle il eut Rodrigue, qui suit; & *Alvare* Osorio religieux de l'ordre S. Dominique, puis évêque d'Astorga.

XI. Rodrigue de Moscoso-Osorio, III. comte d'Altamira, seigneur de la maison de Moscoso, fut tué à la guerre en Afrique en 1511. Il avoit épousé *Therese* fille de *Diegue* d'Andrada, dont il eut Lopez, qui suit; & *Urraque* mariée à *Pierre* Alvarez, seigneur de Sotomajor.

XII. Lopez de Moscoso-Osorio, IV. comte d'Altamira, avoit épousé *Anne* de Tolede, veuve d'*Alvare* de Mendoza, seigneur della Bella, & fille de *Pierre* de Tolede, marquis de Villafranca, dont il eut Rodrigue, qui suit; *Marie*, alliée à *Louis* Sarmiento de Mendoza, IV. comte de Ribadavia; & *Violante* de Moscoso-Osorio, mariée à *Louis* de Tolede.

XIII. Rodrigue de Moscoso Osorio, V. comte d'Altamira, &c. avoit épousé *Isabelle* de Castro, fille de *Ferdinand* Ruiz, IV. comte de Lemos, dont il eut Lopez, qui suit; *Marie-Anne* alliée à *Nugno* Alvarez Pereyra, III. marquis de Fereyra, comte de Tentugal; & *Therese* de Moscoso-Osorio mariée à *Diegue* de Varjas-Carvajal seigneur des villes de Puerto.

XIV. Lopez de Moscoso-Osorio, VI. comte d'Altamira, &c. commandant de l'ordre de saint Jacques, & majordome de la reine Marguerite d'Autriche, mourut le 15. Septembre 1636. Il avoit épousé *Eleónore* de Sandoval & Roxas, fille de *François* marquis de Denia, dont il eut Gaspard, qui suit; *Balthasar* de Moscoso & Sandoval, évêque de Jaën, puis archevêque de Tolede, primat d'Espagne, créé cardinal par le pape Paul en 1615. mort le 17. Septembre 1665. âgé de 76. ans; *Melchior*, archidiacre d'Alarçon; *Rodrigue* doyen de saint Jacques & prieur de Soriano; *Isabelle*, mariée à *Antoine* Pimentel marquis de Tavara; *Marie*, alliée à *François* de Portugal & Mello, marquis de Ferreyra; *Catherine*, & *Françoise*, religieuses; *Antoinette*; & *Antoine* de Moscoso-Osorio, qui après avoir été chanoine de Tolede, devint marquis de Villanueva-del-Fresno par son mariage avec *Françoise* Porto-Carrero, de laquelle il n'eut point d'enfans; *mais il laissa pour fils* naturel de Marie *de Sandoval Pacheco*, Ferdinand *de Moscoso & Sandoval*, *mort en* 1690. *sans enfans de* Françoise *de Lanuza & Mendoza*, *qu'il avoit épousée en* 1687.

XV. Gaspard de Moscoso-Osorio, VII. comte d'Altamira, grand d'Espagne, &c. mourut en 1672. Il avoit épousé *Antoinette* de Mendoza, III. marquise d'Almazan, VII. comtesse de Monteagudo, fille de *François* Hurtado de Mendoza, II. marquise d'Almazan, dont il eut Lopez, qui suit; *François* Hurtado de Mendoza; *Anne*, & *Eleonore*, religieuses.

XVI. Lopez Hurtado de Mendoza & Moscoso, VIII. comte de Monteagudo, & IV. marquis d'Almazan, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Jeanne* de Roxas & Cordouë, V. marquise de Poza, veuve de *François* de Cordouë, & fille de *Louis* Fernandez de Cordouë, VI. duc de Sesa, & Baëna, & de *Marie-Anne* de Roxas, IV. marquise de Poza, dont il eut Gaspard, qui suit; *Eleonore* mariée 1°. à *Gaspard* de Haro & Avellaneda, fils du comte de Castrillo; 2°. à *François* Fernandez de Cordouë, XI. comte de Cabra; & *Antoinette*, alliée 1°. en 1648. à *Ferdinand-Louis* Portocarrero, IV. comte de Palma; 2°. à *Henri* Pimentel, V. marquis de Tavara.

XVII. Gaspard de Moscoso & Mendoza, V. marquis d'Almazan, IX. comte de Monteagudo, &c. fut tué en duel par Dominique de Guzman le 23. Mai 1664. étant âgé de 33. ans. Il avoit épousé *Agnés* Mesia de Guzman, fille de *Diegue* Mesia Felipez de Guzman, I. marquis de Leganez, morte le 25. Mars 1685. dont il eut Louis, qui suit; *Marie-Eleonore*, alliée en 1667. à *Louis-Antoine-Thomas* Portocarrero, V. comte de Palma; & *Therese*, mariée à *Jean* Mascaregnas, V. comte de Santa Crux & de Portalegre.

XVIII. Louis de Moscoso-Osorio-Mendoza & Roxas, VIII. comte d'Altamira, de Monteagudo & de Lodosa, marquis d'Almazan & de Poza, seigneur de Villalobos, grand d'Espagne & ambassadeur à Rome, où il mourut le 23. Août 1705. Il avoit épousé 1°. *Marie-Anne* de Benavides-Ponce-de-Leon, fille de *Louis* marquis de Fromesta & de Caracene, morte en 1680. 2°. en 1684. *Angelique* d'Aragon, fille de *Louis*, VI. duc de Segorbe & de Cardonne. Du premier lit vinrent *Agnés*, morte jeune; *Catherine*, mariée en 1702. à *Mercurio* Lopez Pacheco, X. comte de saint Estevan de Gormaz; & *Josephe*, religieuse à Madrid: & du second sortirent Antoine, qui suit; *Joseph*; *Lopez*, mort jeune; *Marie-Antoinette*, morte à l'âge de 12. ans; *Anne*, & *Elisabeth*, religieuses de sainte Claire à Almazan, & *Therese* de Moscoso-Osorio.

XIX. Antoine de Moscoso-Osorio, IX. comte d'Altamira, &c.

SEIGNEURS DE VILLACIS, COMTES de Villanueva-de-Cagnado.

X. Diegue Perez Osorio, quatriéme fils de Pierre Alvarez Osorio, I. comte de Trastamare, fut seigneur de Villacis & de Cervantes, & épousa *Agnés* Vivero, fille d'*Alfonse* Perez, seigneur de Gema, & d'*Agnés* de Guzman sa belle-mere, dont il eut Alvare, qui suit; *Françoise*, mariée à *Pierre* de Castille, seigneur de Villabaquerin; & *Alfonse* Osorio, qui épousa *Leonore* fille de *Rodrigue* de Quignonez, dont il eut *Pierre* chevalier de l'ordre de saint Jacques, qui d'*Anne* Fernandez de Pinedo, eut pour fils unique *Diegue* Osorio, surnommé *le Soldat*, mort sans posterité de *Jeanne* de Figueroa.

XI. Alvare Osorio, II. seigneur de Villacis & de Cervantes, épousa *Marie* Osorio de Guzman, fille de *Diegue* seigneur de Villace & de Cebrones, dont il eut Pierre, qui suit; *Antoine*; & *Agnés* Osorio, mariée à *Jean* Barbo, seigneur de Castrofuente.

XII. Pierre Osorio, III. seigneur de Villacis & de Cervantes, avoit épousé *Constance* Carillo, fille d'*Antoine*, commandeur de Barientes, dont il eut pour fils unique Alvare, qui suit;

XIII. Alvare Perez Osorio, IV. seigneur de Villa-

cis Cervantes, Villace, &c. dit *le Grand Justicier*, fut chevalier de l'ordre de saint Jacques. Il avoit épousé *Magdelaine*, fille de *Gabriel* Manrique, dont il eut PIERRE, qui suit; *Marie* alliée à Garcias Lopez de Chaves, seigneur de Chaves & de Villaveja; *Isabelle*, mariée à *Pierre* Maldonado, seigneur d'Espino; *Catherine* qui épousa *Louis* de la Cerda & Zuniga, seigneur d'Adalia; *Anne-Marie*, femme d'*Antoine* de Zamudio, seigneur de Zamudio, & de Zugasti; & *Magdelaine* Osorio, religieuse.

XIV. PIERRE Osorio-de-Guzman-Manrique, V. seigneur de Villacis, &c. mourut en 1631. Il avoit épousé *Therese* de Fonseca, fille d'*Alfonse* de Fonseca, seigneur de Villanueva-de-Cagnedo, dont il eut *Alvare*, mort avant son pere sans enfans de *Marie* Portaceli de Solis; ANTOINE, qui suit; & *Pierre* Alvarez Osorio, mort sans posterité de *Marie* Osorio, fille de *Jean* seigneur de Mestages.

XV. ANTOINE Osorio-de-Guzman-Manrique, VI. seigneur de Villacis, &c. mourut en 1650. Il avoit épousé *Anne-Marie* de Fonseca, fille d'*Alfonse*, II. comte de Villanueva-de-Cagnedo, à cause de laquelle il devint V. comte de Villanueva, & en eut pour enfans ALVARE, qui suit; *Alfonse*, mort sans alliance; *Therese*, *Marie*, *Magdelaine* religieuses; & *Claire* Osorio-Fonseca-Guzman, mariée à *Joseph* de Solis & Valdembano, I. comte de Montellano.

XVI. ALVARE Perez Osorio-Fonseca & Guzman, VI. comte de Villanueva-de-Cagnedo, VII. seigneur de Villacis, &c. avoit épousé *Beatrix-Françoise* de Vega, dame de Menchaca, fille de *François* de Vega, IV. comte de Grajal, marquis de Montaos, dont il eut EMMANUEL-JOSEPH, qui suit; *Pierre*; *Antoine*; *Diegue*; *Emmanuel-Marin*; & *Anne-Marie*.

XVII. EMMANUEL-JOSEPH Osorio-Guzman, comte de la Puebla, &c. à cause de sa femme *Marie-Louise* de Cardenas, fille aînée & heritiere de *Laurent* de Cardenas-Ulloa & Zuniga, VIII. comte de la Puebla-del-Maëstre, de Villalonso & de Nieva, marquis de la Mothe-d'Aunon, & de Bacares.

MARQUIS DE CERRALVO.

VIII. GARCIAS Alvarez Osorio, fils puiné d'ALVARE Perez Osorio, seigneur d'Osorio & de Villalobos, & de *Constance* de Haro sa premiere femme, épousa *Catherine* Rodriguez de Sanchon, dont il eut JEAN, qui suit;

IX. JEAN Alvarez Osorio, laissa de *Marie*, fille de *Sanche* Manuel, ALVARE, qui suit; *Louis* Osorio & Acugna, abbé de Valladolid, administrateur perpetuel de l'église de Segovie, puis évêque de Burgos, dont sont sortis les seigneurs d'Abarca; & *Marie* Osorio, alliée à *Jean* Daza.

X. ALVARE Perez Osorio, épousa *Marie* Pacheco, fille & heritiere d'*Etienne* Pacheco, III. seigneur de Cerralvo, dont il eut JEAN, qui suit; *François* Pacheco-Osorio; *Etienne-Pierre*, chevalier de l'ordre de saint Jacques; & *Agnés* Pacheco Osorio.

XI. JEAN Pacheco Osorio, V. seigneur de Cerralvo, avoit épousé *Catherine* de Maldonado, dont il eut JEAN, qui suit; *Antoine*; *François*; *Agnés* mariée à *Ferdinand* Nieto de Silva; & *Beatrix* Pacheco, alliée à *Ferdinand* Lopez de Varaona.

XII. JEAN Pacheco, mourut avant son pere, ayant eu d'*Anne* de Tolede, fille de *Ferdinand*, seigneur de las Villorias, RODRIGUE, qui suit; *François* Pacheco archevêque de Burgos, créé cardinal par le pape Pie IV. le 26. Fevrier 1561. mort le 23. Août 1579. *Ferdinand* de Tolede, capitaine, mort en la guerre d'Afrique, *Alvare*, & *Jerôme*, chevaliers de Malte.

XIII. RODRIGUE Pacheco, gouverneur de Galice, fut créé marquis de Cerralvo, & fut ambassadeur à Rome. Il avoit épousé *Anne* Henriquez de Tolede, fille de *Diegue* Henriquez de Guzman, comte d'Alve-d'Aliste, dont il eut *Antoine*, mort jeune; JEAN, qui suit; *Diegue*, archidiacre de Ciudad-Rodrigo; *François* doyen de Coria; *Eleonore* de Tolede, dame de la reine Isabelle, puis religieuse; *Catherine* & *Marie*, aussi religieuses.

XIV. JEAN Pacheco, II. marquis de Cerralvo, avoit épousé *Agnés* de Tolede, fille de *Garcias*, IV. marquis de Villafranca, dont il eut RODRIGUE, qui suit; *Jean*; *Françoise*; *Anne*, & *Hieronyme* religieuses; & *Victoire* Pacheco Colonne, mariée à *Gabriel* de Velasco & la Cueva, VII. comte de Siruvela.

XV. RODRIGUE Pacheco, III. marquis de Cerralvo, chevalier de l'ordre de saint Jacques, & gouverneur de Galice, avoit épousé *Françoise* de la Cueva, fille de *Beltram*, VI. duc d'Albuquerque, dont il eut JEAN-ANTOINE, qui suit; & *Agnés* Pacheco.

XVI. JEAN-ANTOINE Pacheco & Osorio, IV. marquis de Cerralvo, comte de Villalobos, viceroi de Catalogne, mourut le 29. Juillet 1680. sans laisser de posterité de *Jeanne* Faxardo, marquise de saint Leonard, veuve d'*Alvare* Perez Osorio, IX. marquis d'Astorga.

SEIGNEURS DE VALDONQUILLO.

X. *L'on a remarqué ci-dessus que* LOUIS Osorio, évêque de Jaën, fils de PIERRE Alvarez, I. comte de Trastamare, *eut des enfans* naturels d'Isabelle *de Losada son amie*. Ce furent FRANÇOIS, qui suit; *Pierre* religieux de l'ordre de saint Jerôme; *Isabelle* mariée à *Pierre* Alvarez, seigneur de Luciana; & *Alvare* Osorio, chevalier de l'ordre de saint Jacques, qui épousa *Beatrix* de Castro, comtesse de Lemos, veuve de *Denys* de Portugal, fils de *Ferdinand*, II. duc de Bragance, & fille de *Rodrigue* Osorio, comte de Lemos, & de *Therese* Osorio, dont il eut *Rodrigue* de Castro, évêque de Zamora, archevêque de Seville, créé cardinal par le pape Gregoire XIII. en 1583. mort le 16. Octobre 1600. *Antoine* de Castro-Osorio; *Anne* mariée à *Louis* Colomb de Tolede, III. duc de Veraguas; & *Marie* alliée à *Jean* Alvarez Osorio.

XI. FRANÇOIS Osorio, seigneur de Valdonquillo, avoit épousé *Françoise* de Viloa, dont il eut *Diegue*, V. seigneur de Valdonquillo, mort sans alliance; LOUIS, qui suit; & *Majora*, alliée à *Ferdinand* de Valdes.

XII. LOUIS Osorio, III. seigneur de Valdonquillo, épousa *Catherine* Azevedo, fille d'*Alfonse*, seigneur de Tejado, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; & *Catherine* Osorio, qui fut V. dame de Valdonquillo après la mort de son frere, & épousa *Ferdinand* de Valdes.

XIII. FRANÇOIS Osorio, IV. seigneur de Valdonquillo, mourut sans laisser de posterité de *Catherine* de Ajala, fille de *Pierre* Lopez, comte de Fuensalida. * Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne*.

OSORIUS (Jerôme) évêque de Silves dans l'Algarve, étoit né à Lisbone de *Jean* Osorius de Fonseca, & de *Françoise-Gillette* de Govea. Il apprit les sciences & les langues à Salamanque, & à Bologne en Italie, & se consacra jeune dans l'état ecclesiastique. Comme il s'exprimoit avec une grande facilité & beaucoup d'éloquence, il fut surnommé *le Ciceron de Portugal*. Jean III. roi de Portugal souhaita qu'Osorius expliquât l'écriture dans l'université de Coimbre: ce qu'il fit avec un grand succès; ensuite de quoi on lui confia le gouvernement de l'église de Tavera: le cardinal Henri lui donna l'archidiaconé d'Evora, & le roi le nomma ensuite à l'évêché de Silves & des Algarbes. Osorius vit avec douleur les malheurs qui desolerent sa patrie après la mort du roi Sebastien l'an 1578. & mourut de déplaisir à Tavilla dans son diocese, le 20. Août 1580. âgé de 74. ans. Divers auteurs parlent avec éloge de ce prelat, dont JEROSME OSORIUS son neveu & chanoine d'Evora, a écrit la vie. Nous avons divers ouvrages de sa façon, des paraphrases & des commentaires sur plusieurs livres de l'écriture; *De nobilitate civili, lib. II. De nobilitate Christiana, lib. II. De gloria, lib. V. De regis institutione, lib. VIII. De rebus Emmanuelis Lusitaniæ regis, lib. XII. De justitia cœlesti, lib. X. de sapientia, lib. V. &c.* * Osorio, *in vita Hier. Osor.* Matamore, *de arcad. doct. Hisp.* Andreas Schottus & Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

OSORNO, petite ville du Chili dans l'Amerique meridionale, vers l'Archipel d'Ancud, sur la riviere de Cabrero, à 45. ou 50. lieuës de Villa-Ricca, vers le midi. On voit dans les Andes, au levant de cette ville, le volcan d'Osorno, qui est une de ces montagnes qui vomissent des flammes. Il ne croît rien autour de cette ville que de l'or. Il ne faut pas qu'elle soit si petite qu'on la

dit, s'il est vrai, comme d'autres l'assurent, qu'il y a 200000. ouvriers employés en des manufactures de toile & de laine. Les Indiens l'assiegerent en 1600. & l'auroient prise, si les Espagnols ne fussent venus à son secours du Perou. * Maty, *diction.* Laët.

OSORNO, bourg de la Castille vieille en Espagne, dans les montagnes, aux confins des Asturies, & à 5. lieuës de Villa-Diego. Quelques geographes prennent Osorno pour la petite ville des Vaccéens, que l'on nomme *Segisama Julia*, ou *Segesama*, que d'autres placent à *Veyzama*, village de la même contrée. * Maty, *dictionnaire.*

OSRANACH, OSRUHNAH, grande ville de l'Usbeck, ou Mawaralnahra en Asie, capitale d'une province qui porte son nom, est située environ à vingt lieuës de Samarcand, du côté du levant. * Maty, *dictionnaire.*

OSRHOENE, ancienne province de la Mesopotamie, aujourd'hui *Diarbeck*, entre l'Euphrate & le Chaboras, & sur les frontieres de Syrie & de la Comagene, nommée diversement *Osroene*, *Osrhoëne* & *Osdroene*. Dix-huit évêques s'assemblerent en l'année 197. à Tsisite, dans l'Osrhoene, pour la celebration de la fête de Pâques. Procope, Pausanias, Dion, Ammien Marcellin, &c. parlent souvent de l'Osrhoene. On apprend d'Eusebe, *l.* 2. de l'histoire ecclesiastique, qu'au tems de Notre-Seigneur, ce pays avoit des rois particuliers, & qu'un d'eux épousa une Juive qui fut appellée Helene, & qui après la mort de son mari revint en Judée, où on voyoit son tombeau fort près de Jerusalem.

OSRIC, roi de Deira dans le nord d'Angleterre, fils d'Elfric, oncle d'Edwin, succeda au royaume après la mort d'Edwin, & la défaite de son armée par les forces unies de Kedwalla roi Breton & Penda le Mercien, & par ce moyen les royaumes de Bernicia & de Deira furent de nouveau divisés. Eanfrid recouvra le premier, & Osric le dernier. Celui-ci ayant obtenu un royaume, abandonna la religion Chrétienne, dans laquelle il avoit été baptizé; mais peu de tems après il fut tué dans une sortie faite par Kedwalla, d'une place forte où Osric le tenoit assiegé, en sorte qu'il ne regna qu'un an, depuis 633. jusqu'à 634. * Maty, *diction.*

OSRIC II. roi de Northumberland, succeda immediatement à Kenred l'an 718. & regna 11. ans. * *Diction. Anglois.*

OSRID, roi de Northumberland, succeda au roi Alfred son pere en 705. n'ayant encore que 8. ans. Il en regna 11. Il s'abandonna à la débauche, n'épargnant pas les religieuses mêmes pour satisfaire ses voluptés. Il fut tué par ses propres parens. * *Diction. Anglois.*

OSRID II. roi de Northumberland, étoit fils d'Alfred l'usurpateur, & succeda à Elswal l'infortuné l'an 780. C'étoit la coûtume des peuples de Northumberland de ces tems-là, que plusieurs de leurs rois étoient déposés ou mis à mort peu de tems après leur avenement à la couronne. Il fut forcé dans un cloître d'York, où de roi il étoit devenu moine. On peut voir la cause & la maniere de sa mort sous le regne d'Ethelred II. * *Dictionnaire Anglois.*

OSSA, montagne de Thessalie, que Sophien nomme *Monte-Cassovo*, & Pline *Oliva*, est près du Pelion & de l'Olympe, vers le fleuve Penée. Strabon, Pline & les poëtes en font souvent mention. * Ovide, *l.* 2. *Metam.* Strabon parle d'une montagne de ce nom dans le Peloponnese, & Ptolomée d'une ville de Macedoine de même nom.

OSSA, riviere de la Toscane, dite Albegna, *cherchez* ALBEGNA.

OSSAT (Arnaud d') cardinal évêque de Rennes, & ensuite de Bayeux, étoit de Cassagnabere, petit village du comté d'Armagnac, près d'Auch, & étoit né de pauvres parens, qu'il perdit à l'âge de neuf ans. On le mit au service d'un jeune gentilhomme de son pays, appellé Castelnau de Magnoac, de la maison de Marca, avec lequel il étudia avec tant de succès, qu'il devint son precepteur. On l'envoya avec lui à Paris, où il acheva de s'instruire, & où il enseigna la rhetorique & la philosophie. Il y apprit aussi les mathematiques & le droit, & fit à Bourges un cours de droit sous Cujas; ensuite de quoi étant revenu à Paris, il frequenta le barreau. Paul de Foix archevêque de Toulouse, que le roi Henri III. envoyoit ambassadeur à Rome, engagea d'Ossat à l'accompagner en qualité de secretaire de l'ambassade. Après la mort de cet ambassadeur à Rome, l'an 1584. d'Ossat, qui s'étoit engagé dans l'état ecclesiastique, fut reçû dans la maison du cardinal d'Este, protecteur en cette cour des affaires de France. Au commencement du regne de Henri *le Grand*, il eut ordre de menager l'esprit du pape Clement VIII. pour la reconciliation de ce grand monarque avec le saint siege, & y réüssit de la maniere que chacun sçait, avec Jacques du Perron, qui fut depuis cardinal. D'Ossat, qui étoit deja chargé depuis long-tems du soin des affaires de France, rendit encore de tres-grands services au roi & à l'état. Il étoit alors maître des requêtes, abbé de Notre-Dame de Varennes au diocese de Bourges, & fut élevé depuis à l'évêché de Rennes; enfin à la recommandation du roi, il fut créé cardinal l'an 1598. L'an 1601. il fut pourvû de l'évêché de Bayeux, & mourut le 13. Mars 1604. âgé de 67. ans, à Rome, où l'on voit son tombeau dans l'église de saint Louis. On peut dire du cardinal d'Ossat, qu'il a sçu concilier deux qualités assez rares, celle de parfait politique, & celle de veritablement honnête homme. Le pere Tarquin Gallucci Jesuite fit son oraison funebre qui a été imprimée. Nous avons de lui cinq volumes de lettres qui sont un chef-d'œuvre de politique. *Consultez* sa vie qui est à la tête de l'édition procurée par les soins de M. Amelot de la Houssaye l'an 1698. à Paris chez Jean Boudot. * De Thou, *hist. ad ann.* 1604. Sponde *in annal.* Frizon. *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *in elog.* & *Gall. Christ.* Bentivoglio. Aubery. Chenu. Robert. Dupleix, Mezeray, &c.

OSSERY, contrée de la province de Linster dans le Queens County en Irlande. C'est en même-tems un comté & un évêché. L'évêque demeure à Kilkenny, & est suffragant de l'archevêque de Dublin. Le comté appartient à la famille d'Ormond. En 1170. c'étoit un petit royaume plein de bois, mais il fut conquis par les Anglois, immediatement après qu'ils eurent pris Wexford, la premiere fois qu'ils entrerent en Irlande. * *Dictionnaire Anglois.*

OSSET, ancienne ville de l'Espagne Betique, située proche de la ville d'Hispalis, est aujourd'hui nommée *Triana*, dans l'Andalousie, auprès de Seville. Il y avoit dans le VI. siecle une magnifique église de Catholiques (que les Ariens appelloient *Romains*) & l'on y voyoit des fonts baptismaux construits d'un beau marbre, en forme de croix, & d'un ouvrage merveilleux. L'évêque accompagné de tout son peuple, y venoit tous les ans en procession le Jeudi saint; & après avoir fait les prieres accoûtumées il en faisoit fermer les portes, qu'on scelloit, pour empêcher que personne n'y pût entrer. Le Samedi saint, suivi des catechumenes qui devoient recevoir le baptême, y étant retourné, les fonts qu'on avoit laissés vuides, se trouvoient alors remplis; & lorsque le dernier étoit baptizé, l'eau manquoit tout-à-coup. Ce miracle, dit-on, dura tres-long-tems, comme autrefois celui de la Piscine de Jerusalem. On ajoûte qu'en 573. les Espagnols ayant mis Pâques au 21. Mars, & les François au 18. Avril, ces fonts d'Osset ne commencerent à se remplir que le 15. d'Avril, qui étoit le Jeudi avant la Pâques des François: sur quoi Theudiselus roi des Wisigoths, Arien, s'imaginant qu'il y avoit de la fourberie, fit exactement observer les causes de ce prodige; & voyant qu'il continuoit, il fit creuser au-tour de l'église une fosse de vingt-cinq pieds de longueur sur quinze de largeur, pour découvrir s'il y avoit quelques canaux sous terre qui servissent à la tromperie; mais il ne trouva rien d'où l'on pût soupçonner quelque artifice. * Maimbourg, *hist. de l'Arianisme.*

OSSMIANA, petite ville avec châtelenie, sur la riviere d'Ossmiana, dans le palatinat de Wilna en Lithuanie, à dix lieuës de la ville de Wilna, vers l'orient meridional. * Maty, *diction.*

OSSONA, petite ville ruinée d'Espagne en Catalogne, qui est pourtant le siege d'un évêque suffragant de Tarragone. Elle est dans une plaine assez près du Ter, à

huit lieuës de Giron, & à 17. de Barcelone. * Maty, *dictionnaire*.

OSSONE (dom Pierre Giron premier duc d') vivoit dans le XVI. siecle. La maison des Girons d'Espagne sort de celle des Gisneros, qui étoit déja illustre dans le IX. siecle. Dans l'expedition de la Terre-Sainte, sous Godefroy de Boüillon en 1096. il est parlé d'un Roderic Gisneros qui leva & entretint à ses dépens une compagnie de 30. hommes. Un autre Roderic Gonzalez de Gisneros sauva des mains des Mores Alfonse VI. qui l'honora du titre de heros des Espagnes, & pour recompenser une si belle action, coupa le bord de sa robe royale, qu'on nomme *Giron* en espagnol, dont il lui fit present. Depuis ce tems-là Roderic Gonzales & ses descendans ont pris le nom de Giron au lieu de celui de Gisneros. Ce Roderic épousa donna Sancia fille de ce roi, qu'il avoit euë de sa quatriéme femme, & mourut en 1141. laissant deux fils & deux filles. De ces deux fils sont descendus plusieurs grands seigneurs d'Espagne, qui pendant trois siecles ont occupé les premiers emplois & les premieres places du royaume. Dom *Pierre* Giron, premier du nom, mourut l'an 1466. & fut honoré du titre de *Riche Homme*, le seul que les rois d'Espagne donnoient en ce tems-là, & qui ne fut aboli qu'en 1469. par Alfonse V. dit l'*Africain*, qui introduisit les titres de marquis, de vicomte & baron. Depuis ce tems-là les seigneurs de la maison de Giron ajoûterent à leurs autres titres celui de comtes d'Urena. Dom Pierre fut le cinquiéme comte d'Urena de cette famille, & le premier duc d'Ossone, dont Philippe II. lui donna le brevet en 1560. environ dans le tems qu'il épousa dona *Eleonora* de Guzman, fille du duc de Medina Cidonia. En 1581. il fut fait viceroi de Naples, & chargé par la cour d'Espagne de ne rien negliger pour établir l'inquisition dans cet état; ce qu'il n'osa entreprendre, tant les Napolitans lui parurent opposés à cet établissement: sa severité lui attira la haine de ces peuples. L'on croit que les conseils de Sixte V. l'aiderent beaucoup à les traiter avec cette rigueur, qui lui attira le nom de tyran, & qui enfin obligea le roi d'Espagne à le rappeller avant que les six ans de sa viceroyauté fussent achevés. Dom *Telles Giron* II. duc d'Ossone, & premier marquis de Pennafiel, fut fils de dom Pierre, & eut de son mariage avec dona *Anna-Maria* de Velasco, fille du grand connétable de Castille, dom *Pierre Giron* III. duc d'Ossone, *dont il sera parlé dans l'article suivant*. Dom Pierre étoit un homme paisible, peu propre aux grandes affaires. *Vita di dom Pietro Giron da* Gregori Leti 1699.

OSSONE (dom Pierre Giron III. duc d') second marquis de Pennafiel, septiéme comte d'Urena, chevalier de la toison d'or, conseiller d'etat du roi d'Espagne, viceroi de Sicile, puis de Naples, étoit fils de dom *Jean Telles* Giron, & de dona *Anne Marie* de Valasco. Il parut dans sa jeunesse tres-taciturne, & d'un temperamment melancolique; mais une gouvernante enjoüée qu'on choisit, & son precepteur André Savone Espagnol du même caractere, changerent si bien le sien, que jusqu'à la fin de sa vie il parut porté à la joye & au plaisir, & qu'on lui reprocha même qu'il penchoit un peu trop vers la bouffonnerie pour une personne de sa naissance & de son rang. Il fut mené à Naples encore enfant en 1581. lorsque son grand pere alla se mettre en possession de la viceroyauté de ce royaume. Au retour d'Italie on l'envoya étudier à Salamanque en 1587. d'où sur la fin de l'année il retourna à Madrid, où on lui donna un gouverneur, & où il commença d'apprendre ses exercices. Après la mort d'Henri III. roi de France, il suivit à Paris le duc de Feria, qui y venoit pour y soûtenir dans les états qui y furent tenus, le parti des Ligueurs de l'Espagnol, qui vouloient exclure Henri IV. de la succession à la couronne. Au bout de six mois étant retourné en Espagne, il fit un voyage en Portugal, & à son retour ayant trouvé Philippe II. mort, il conçut de grandes esperances de s'avancer à la cour sous le nouveau regne de Philippe III & pour réussir il s'attacha au duc de Lerme, qui paroissoit avoir la confiance de ce prince. Il épousa peu de tems après dona *Caterina* Henriquez de Ribera, fille du duc d'Alcala, & prit presque aussi-tôt le nom du duc d'Ossone, son pere ayant peu survécu à son mariage, malgré le credit de ses amis, sa naissance, & son propre merite, voyant qu'on ne songeoit point à l'avancer, parce qu'on avoit prevenu le roi contre lui, il prit la resolution de passer en Flandres avec le connétable de Castille, que le roi Catholique envoyoit dans les Pays-Bas, pour assister l'archiduc Albert de ses conseils. Dans une audience que le connétable eut d'Henri IV. à son passage par la France, ce duc qui l'y accompagnoit s'étant couvert comme grand d'Espagne, quoique les princes du sang qui y assistoient restassent découverts, cela donna occasion d'examiner le ceremonial; & le roi voyant que ce n'étoit que depuis François I. que les princes avoient cessé de se couvrir dans les audiences publiques, il les rétablit dans ce droit qu'ils ont toûjours conservé depuis. Pendant les six campagnes qu'il fit en Flandres, il y servit toûjours à ses dépens, & se distingua par sa valeur. Après avoir resté quelque-tems dans les Pays-Bas, il passa en Angleterre, & retourna ensuite en Espagne en 1607. fut honoré de la charge de gentilhomme de la chambre du roi, & fut choisi un des quatre conseillers du conseil de Portugal; avant son retour il avoit été nommé par l'Archiduc, chevalier de l'ordre de la toison, fut un de ceux qui s'opposerent le plus au dessein que le conseil d'Espagne prit en 1610. de chasser les Mores: il fut soupçonné d'avoir été pendant son sejour en Flandres, imbu des sentimens des Novateurs, accusation dont il se justifia. En 1611. il obtint la viceroyauté de Sicile: pendant le tems de son gouvernement, il rétablit les affaires de ce royaume, qui étoient dans un état deplorable: fit relever les fortifications des places fortes, & mettre la marine sur un si bon pied, que les Turcs n'oserent plus paroître sur les côtes de cette isle. Après avoir été pendant quatre ans gouverneur de la Sicile, il fut nommé viceroi du royaume de Naples. Les Napolitains instruits de tous les biens qu'il avoit procurés à leurs voisins oublierent le gouvernement dur & severe du grand-pere de leur nouveau viceroi, & joüirent bientôt par ses soins des mêmes avantages que les Siciliens avoient eus pendant qu'il les avoit gouvernés. Dans le tems de sa viceroyauté en Sicile, ses seuls ennemis furent les Turcs; étant à Naples il eut en butte les Venitiens, dont il résolut d'abattre la fierté, & de leur disputer l'empire de leur golfe, qu'il croyoit qu'ils s'attribuoient sans titre. Il les fatigua en effet extraordinairement par les courses & les prises que ses vaisseaux firent sur eux; & ce fut en vain que le pape lui envoya un nonce pour l'obliger à faire la paix avec la republique de Venise. En 1618. la viceroyauté de Naples lui fut continuée pour trois ans, ce qui fâcha extraordinairement les Venitiens, qui avoient esperé de se voir délivrés d'un voisin si inquiet, & toûjours prêt à les fatiguer. Ce fut dans cette année que fut découverte, par le moyen de Jaffier un des conjurés, la fameuse conjuration contre Venise; il est difficile de decider si le duc d'Ossone ou le marquis de Bedmar en forma le dessein. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il eut beaucoup de part aux préparatifs qui se firent pour l'execution de ce dessein, & que lorsqu'il eut manqué, il fut le premier à crier contre cette entreprise, pour faire croire qu'il ne s'en étoit point mêlé. Ses ennemis & ses envieux, sur-tout les officiers de l'inquisition, qu'il avoit refusé d'établir à Naples, malgré les ordres réïterés de la cour d'Espagne, y rendirent bientôt sa fidelité suspecte. Il se soûtint pourtant quelque-tems contre ces mauvais offices, en mariant son fils qu'il avoit laissé en Espagne, avec la fille du duc d'Uceda favori du roi, & fils du duc de Lerme. Mais enfin il succomba, soit que la calomnie eût part à sa chûte, ou que le dessein qu'on lui imposoit de se rendre souverain de Naples, fût veritable; ce que bien des auteurs avancent, & même avec assez de vraisemblance, par toutes les démarches qu'il faisoit depuis quelque-tems pour se concilier les esprits des peuples, & même des Jesuites & des autres ecclesiastiques, pour qui jusques-là il avoit marqué peu d'égard. Quoi qu'il en soit, le cardinal Borgia fut nommé son successeur avant que les trois dernieres années de sa viceroyauté fussent achevées. Il disputa envain le terrain; il falut reprendre la route d'Espagne, où il arriva avec sa famille & une

grande quantité de toute sorte de richesses. La mort de Philippe III. acheva sa disgrace: le duc de Lerme & le duc d'Urena ses protecteurs ayant été éloignés par le nouveau ministere, il fut arrêté & conduit prisonnier au château d'Almeda, à deux milles de Madrid. Ses ennemis n'ômirent rien pour faire venir de Sicile & de Naples des informations pour l'instruction de son procès. Les Siciliens, bien loin de le charger, envoyerent un memoire en sa faveur: mais pour les Napolitains, leurs informations remplissoient plus de dix-sept rames de papier, mais pleines de tant de plaintes mal fondées, que les juges eux-mêmes declarerent qu'à peine s'y trouvoit-il une accusation qui eût quelque fondement. Le duc répondit d'une maniere assez fiere à toutes les accusations proposées contre lui, & fut presque justifié par ses réponses: aussi lui donna-t'on plus de liberté, & entre autres, celle de voir ses parens & ses amis. Il mourut dans cette prison l'an 1634. après y avoir été renfermé pendans trois ans. Peut être auroit-il pû se justifier; & la cour d'Espagne après sa mort le favorisa en levant le sequestre mis sur ses biens, qui furent rendus à son fils, auquel même on donna la viceroyauté de Sicile. Le duc d'Ossone étoit en reputation de dire de bons mots; on les a recueillis, mais il faut avoüer que la maxime de M. Paschal, qu'être diseur de bons mots est un mauvais caractere, convient parfaitement au duc d'Ossone, à qui malgré son esprit il a échappé beaucoup de fades plaisanteries qui ne peuvent plaire aux gens bien sensés. Greg. Leti. 1699. *vit. P. P. Giron duca Ossun.*

OSSUNA, OSSONE, petite ville d'Espagne, a titre de duché, & une academie peu considerable, & est située dans l'Andalousie, à cinq lieuës d'Ecejia, vers le midi. * Maty, *diction.*

OSTABARETZ, petite contrée de la basse Navarre en Gascogne. Le bourg d'Ostabat, à deux lieuës de S. Palais, vers le midi, en est le lieu principal. * Maty, *dictionnaire.*

OSTAGE, est la personne qui est donnée à l'ennemi de guerre, pour sûreté & entretenement de la foi, jusqu'à l'execution de la parole & promesse de celui qui le donne, comme gage militaire. Ce terme est composé de ces deux mots, *Ost & Gage*, & est écrit par quelques-uns *Hostage*: ce qui seroit tolerable, parce qu'il vient de ce mot Latin *Hostis*, & que l'Espagnol dit aussi *Hueste*, au lieu que le François dit *Ost*: c'est-à-dire, *armée*; mais le François suit son orthographe, écrivant *Ostage*, qu'il dérive du mot *Ost*. Si celui qui donne ostage manque à sa foi & à sa promesse, la vie ou la mort de l'ostage dépendent de celui qui l'a reçu.

OSTALRIC, petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur la riviere de Tordera, à huit lieuës de Girone, du côté du midi. Elle étoit défenduë par un château qui n'étoit accessible que du côté de la ville, où il y avoit sept retranchemens l'un sur l'autre; mais fort mal entretenus. Les François prirent ce château l'an 1694. & ils le démolirent l'an 1695. * Maty, *diction.*

OSTENDE, ville & port de mer des Pays-Bas Autrichiens en Flandres, est située environ à quatre lieuës de Bruges, & est tres-forte par sa situation. Elle est environnée de deux canaux profonds, dans lesquels les plus gros vaisseaux entrent par le flux & reflux de la mer, & est défendu par huit boulevards, un large fossé, divers bastions, &c. Les Hollandois y soûtinrent au commencement du XVII. siecle un siege des plus fameux dont il soit fait mention dans l'histoire. Il dura trois ans, trois mois, trois semaines & trois jours, après lesquels cette ville qui n'étoit plus qu'un monceau de terre bouleversé, & un veritable cemetiere, fut prise par Ambroise Spinola, pour Albert archiduc, l'an 1604. Nous avons diverses relations de ce siege celebre. * Grotius, *annales.* Strada. &c.

OSTERWICK, ville d'Allemagne, *cherchez* AUSTERWICK.

OSTFRISE, OOST-FRISE, FRISE ORIENTALE, ou comté d'Embden, province d'Allemagne, dans la Westphalie, a en partie le comté d'Oldembourg au levant; l'Ocean ou mer d'Allemagne au septentrion; l'evêché de Munster au midi, & au couchant le golfe de Dullart ou Dollert qui la separe de la seigneurie de Groningue. Embden, qui en est la ville capitale, ne reconnoît plus le prince d'Oost-Frise, & s'est mise sous la protection des Hollandois. Les autres sont Aurick, qui est la residence du prince: Norden, Eslens, Witemundt, &c. On y trouve encore Jemmingen, où Louis comte de Nassau fut défait par le duc d'Albe l'an 1568. & la forteresse d'Eideler, que les états du Pays-Bas occuperent l'an 1664. sous pretexte de proteger le comte d'Oost-Frise. Ce pays fut autrefois habité par les Cauches & par les Frisons. Les habitans ont un langage particulier, outre l'allemand qu'ils parlent fort grossierement. Leur pays produit une grande quantité d'orge, de feves & de pois qu'on transporte ailleurs dans l'Allemagne, & dans le Pays-Bas. Les patûrages y sont aussi tres-bons, & servent à nourrir d'excellens chevaux. Les peuples y sont ou Catholiques, ou Protestans, Lutheriens & Calvinistes. L'Oost-Frise s'étoit divisée dans le XIV. siecle en divers petits états: ce qui causoit souvent des guerres. L'empereur Frederic III. la donna en fief à *Ulric-Sirsenne*, l'un des principaux seigneurs du pays.

I. ULRIC SIRSENNE premier comte d'Oost-Frise, descendoit d'EDZARD Sirsenne, capitaine & seigneur de Gret, pere d'ULRIC qui mourut l'an 1373. & d'ENNON, capitaine de Norden, &c. mort l'an 1406. Celui-ci fut pere d'un autre ENNON, qui mourut l'an 1450. ayant eu pour fils *Edzard*, gouverneur d'une partie de la Frise orientale, mort l'an 1441. & ULRIC Sirsenne, premier comte d'Oost-Frise. Après que l'empereur lui eut donné ce fief l'an 1454. il s'acquit l'amitié des Frisons, qui le reconnurent pour leur comte. Il obtint de nouvelles lettres de l'empereur, fut proclamé comte d'Embden dans cette ville le 21. Decembre 1464. & fut mis en possession du fief par la tradition de l'épée & de l'enseigne. Il mourut en 1466. ayant eu de *Thede*, dame de Leve & d'Oderfhen, ENNO ou ENNON I. qui suit; EDZARD, qui continua la posterité; *Uco* mort l'an 1507. âgé de 44. ans, sur le point de se marier; *Hebé*, morte l'an 1479. âgée de 19. ans, venant d'épouser *Eric* comte de Schawembourg; *Gele*, morte fille l'an 1491. âgée de 32. ans; & *Almethe*, morte fille l'an 1522.

II. ENNON, I. de ce nom, comte d'Oost-Frise, n'avoit que sept ans, lorsque son pere mourut. Thede sa mere, gouverna alors le comté avec beaucoup de prudence. Ce seigneur fit le voyage de la Terre-Sainte; & à son retour, ayant appris qu'un seigneur de Westphalie avoit enlevé sa sœur *Almethe*, il l'assiegea pendant l'hyver dans le château où il étoit, & se noya en passant un fossé sur la glace, l'an 1491.

II. EDZAR ou EDZAR, I. de ce nom, duc d'Ostfrise, son frere qui lui succeda, fit aussi le voyage de la Terre-Sainte: & laissa le gouvernement de ses états à sa mere, qui mourut l'an 1498. A son retour, il épousa *Elizabeth*, sœur du comte de Rieberg, & mourut vers l'an 1529. Il embrassa le Lutheranisme, & fit son possible pour l'introduire dans ses états. Sa femme mourut l'an 1512. & lui le 15. Fevrier 1528. Leurs enfans furent *Ulric*, qui passa quelque-tems en Espagne, d'où étant revenu, & ayant perdu l'esprit, il se confina lui-même dans des forêts, où il mourut; ENNON, qui suit; *Jean*, né l'an 1506. qui passa aux Pays Bas du tems du gouvernement de Marie reine de Hongrie, où il épousa *Dorothée* ou *Marguerite* d'Autriche, fille *naturelle* de *Maximilien* I. empereur. Il fut fait comte de Durovi en Ardenne, gouverneur de Fauquemont, & de Dalem dans le Luxembourg, puis du duché de Limbourg, & chevalier de la toison d'or. Il mourut l'an 1572. laissant *Maximilien* de Falcembourg (du nom allemand du premier gouvernement de son pere) qui de *Barbe* de la Lane, laissa *Louise*, épouse d'*Ebrard* Barbesson, vicomte d'Aurec; *Dorothée* femme de *Jacques* de Tserclas, comte de Tilly; & *N.* mariée à *Jodoce* de Bronchorst & Batemberg, baron de Anholt & Gransfeldt. Les autres enfans de Edzar I. furent *Anne*, fiancée à *Antoine* comte d'Oldembourg, morte l'an 1530. *Thede*, morte l'an 1563. âgé de 60. ans, sans avoir été marié; *Marguerite*, épouse de *Philippe* comte de Waldeck; & *Ermengarde*, morte l'an 1589. sans alliance.

III. ENNON, II. du nom, comte d'Ostfrise, soûtint pendant quelque-tems la religion de Luther, qu'il quitta pour retourner à celle de ses peres; mais sur la fin de ses jours il reprit le Lutheranisme, & l'introduisit dans tous ses états, pilla les meubles sacrés, & les biens des églises, & entreprit diverses guerres, qui ne lui furent pas favorables. Il mourut l'an 1540. laissant d'*Anne* fille de *Jean* XIV. comte d'Oldembourg, EDZARD II. qui suit; *Christophle*, mort en la guerre d'Hongrie l'an 1566. *Jean*, mort l'an 1591. *Elizabeth*, mariée à *Jean* comte de Schawembourg, morte trois ans après; *Hedwige*, épouse d'*Othon* duc de Brunswick-Lunebourg à Harbenverge, morte l'an 1616. & *Anne*, morte fille à la cour de l'électeur Palatin. Leur mere fut leur tutrice, & mourut le 5. Novembre 1575.

IV. EDZARD, II. du nom, comte d'Ostfrise, vit ses états extrémement troublés pour la religion: parce que plusieurs s'attachoient à la Protestante, & que d'autres suivoient celle de leurs peres, c'est-à-dire, la Catholique. On y trouvoit aussi grand nombre d'Anabaptistes. Il épousa l'an 1558. *Catherine* de Suede, fille de *Gustave* I. roi de Suede, & de *Marguerite* de Loholm sa deuxiéme femme. Peu s'en fallut que ce mariage ne coûtât la vie à *Jean* son frere, qu'on trouva la nuit dans la chambre de Cecile, sœur de Catherine, où il étoit entré par la fenêtre avec une échelle de soye. Edzar augmenta & embellit la ville d'Embden. Les habitans s'y revolterent, à la persuasion d'un ministre seditieux, nommé *Menszo Aling*. Cette affaire eut des suites fâcheuses pour les heritiers du comte, qui mourut l'an 1599. Ses enfans furent ENNON, qui suit; *Gustave*, mort en Frise l'an 1608. âgé de 43. ans; *Jean*, qui épousa *Sabine-Catherine*, fille d'*Ennon*, son frere aîné, & de *Walpurge* comtesse de Rietberg, laquelle lui apporta ce comté en mariage, la seigneurie d'Essens, celle de Stedesdorf & de Witmaud. Il eut quatre fils & deux filles, sçavoir, *Ernest-Christophle* comte de Rieberg, gouverneur de Luxembourg, mort sans enfans d'*Albertine-Marie* de la Baume, fille de *Philbert*, marquis de saint Martin; *Ferdinand-François*; & *Ennon-Philippe*, chanoine de Cologne; & JEAN qui épousa *Anne-Catherine*, fille d'*Ernest-Frederic* duc de Salme; dont il eut *Frederic-Guillaume*, tué au service de l'empereur, dans le combat de Kockberg, l'an 1677. *François-Adolphe-Guillaume*, écolâtre de Cologne, doyen de Strasbourg, chanoine de Paderborn & d'Osnabruck, mort l'an 1690. *Ferdinand-Maximilien*, qui après avoir été chanoine de Cologne, de Strasbourg & de Munster, épousa l'an 1685. *Jeanne-Françoise*, fille de *Salentin-Ernest* comte de Manderscheid-Branckenheim, & mourut l'an 1687. laissant une fille unique *Marie-Ernestine-Françoise* comtesse d'Oostfrise & de Rietberg, dame d'Essens, &c. née le 1. Août 1686 Les deux filles de JEAN, comte de Rietberg, furent *Marie-Leopoldine-Catherine*, mariée l'an 1687. à *Osvald* comte de Ber; & *Bernardine-Sophie*, élûë abbesse d'Essens, l'an 1691. Les autres enfans de EDZARD II. furent; *Christophle*, grand capitaine, chevalier de la toison d'or, & gouverneur de Luxembourg, mort sans enfans; *Charles-Othon*, né l'an 1577. mort en Hongrie, l'an 1603. *Marguerite*, morte l'an 1588. *Anne* morte l'an 1622. après avoir été mariée trois fois; *Sophie*, morte l'an 1630. & *Marie*, épouse de *Jules-Ernest* duc de Brunswick-Danneberg.

V. ENNON, III. du nom, comte d'Ostfrise, épousa 1°. du vivant de son pere, *Walburge* de Rietberg, qu'on empoisonna avec un de ses fils, l'an 1596. 2°. l'an 1598. *Anne* d'Holstein, fille d'*Adolphe* duc d'Holstein Gottorp, & de *Christine* de Hesse. Il laissa du premier lit *Sabine-Catherine*, née l'an 1582. laquelle épousa *Jean* son oncle, auquel elle porta les biens de sa mere, ainsi que nous venons de le dire; & *Anne*, alliée à *Gundaker* prince de Liechtenstein, morte l'an 1616. Du second lit il eut *Edzard-Adolphe*, mort à dix-sept ans, l'an 1612. *Rodolphe-Christien*, qui succeda à son pere l'an 1625. mais qui fut tué malheureusement l'an 1628. âgé de 26. ans; ULRIC, qui suit; *Christine-Sophie*, épouse de *Philippe* landgrave de Hesse-Busbach; & *Anne-Marie*, alliée à *Adolphe-Frederic* duc de Mekelbourg, morte l'an 1634.

VI. ULRIC, II. comte d'Ostfrise, né l'an 1605. succeda à son frere, & mourut le 1. Novembre 1648. laissant de *Julienne*, fille de *Louis* landgrave de Hesse, ENNON-LOUIS, qui suit; GEORGE-CHRISTIAN; & EDZAR-FERDINAND, *dont nous parlerons*.

VI. ENNON-LOUIS comte d'Ostfrise rendit de bons services à l'empereur Ferdinand III. qui le fit prince de l'empire l'an 1654. Il avoit épousé *Justine-Sophie*, fille d'*Albert Frederic* comte de Barbi, morte l'an 1677. dont il n'eut que deux filles; *Julienne-Louise*; & *Sophie-Guillemette*, épouse de *Christian-Louis* duc de Virtemberg, l'an 1692. Il laissa la principauté à son frere puîné.

VII. GEORGE-CHRISTIAN, prince d'Ostfrise, fut confirmé prince de l'empire l'an 1662. & épousa *Christine-Charlotte*, fille d'*Everard* III. duc de Wirtemberg. Il mourut l'an 1665. La princesse sa femme, qui est morte l'an 1699. accoucha peu après la mort de son mari, d'un fils

VIII. CHRISTIAN-EVERARD prince d'Ostfrise, né le 11. Octobre 1665. chevalier de l'ordre de l'élephant, mourut le 3. Juin 1708. Il avoit épousé l'an 1685. *Everardine-Sophie*, fille d'*Albert-Ernest* prince d'Oëtingen; dont GEORGE-ALBERT, qui suit; *Charles-Emmanuel*, né l'an 1692. *Auguste-Ennon*, né l'an 1697. *Christine-Sophie*, née l'an 1688. *Marie-Charlotte*, née l'an 1689. mariée en 1709. à *Evrard-Christian* son cousin; *Frederic-Guillaume*, né l'an 1695. & *Julienne-Louise*, née l'an 1698.

IX. GEORGES-ALBERT prince d'Ostfrise, né l'an 1690. épousa le 24. Septembre 1709. *Christine-Louise* de Nassau, fille de *Georges-Auguste-Samuel*, prince de Nassau-Idstein, morte le 13. Avril 1723.

VII. EDZARD-FERDINAND, comte d'Ostfrise, troisiéme fils d'ULRIC II. mourut le premier Janvier 1668. laissant d'*Anne-Dorothée* comtesse de Kriegengen & de Puittingen sa femme; EVERARD CHRISTIAN-GUILLAUME, qui suit;

VIII. EVRARD-CHRISTIAN-GUILLAUME comte d'Ostfrise, né en 1667. fut lieutenant general de la cavalerie d'Hollande en 1709. & mourut en Fevrier 1710. Il avoit épousé en 1709. sa cousine germaine *Marie-Charlotte*, seconde fille de *Christian-Evrard* prince d'Ostfrise, & *Frederic-Ulric*, né l'an 1667. * Cornelius Kempius, *de orig. Fris.* Mart. Hamconius, *de rebus, virisq. illust. Fris. & theat. regn. pont. & princip. Fris.* Suffridus Petri, *de antiq. & orig. Fris.* Reusner. Junius. Cluvier, &c. Rittershusius, *geneal.* Imhof, *not. imper.*

OSTIAQUES, peuples sujets du czar des Moscovites. Ils habitent le pays qui est entre Tobol, capitale de la Siberie, & Jenokisko, à 600. lieuës de Moscou. Ils sont petits & malfaits, & vivent dans une extrême misere. Le poisson frais leur sert de viande, & le sec de pain. Ils font peu d'état de l'argent, & lui preferent le sel & le tabac. Ils vivent sous des cabanes, & changent dix-huit à vingt fois de place dans un an. Ils s'habillent l'hyver de peaux cruës, le poil en dedans, & aussi roides qu'un bâton; & l'été ils ont d'autres habits de la peau de certains poissons. Ils adorent la peau d'un ours. * Isbran, *voyage de la Chine par la Tartarie*, 1692.

OSTIE, *Ostia*, ville d'Italie dans l'état Ecclesiastique, avec évêché, fut bâtie par Ancus Martius, roi des Romains, à l'embouchure du Tibre dans la mer de Toscane, & fut détruite par les Sarasins. Il y a eu autrefois un fameux port à l'embouchure du Tibre. C'est là où mourut sainte Monique mere de saint Augustin. Le doyen des cardinaux est toûjours évêque d'Ostie. Le duc d'Albe prit l'an 1556. cette ville, que les troupes du pape reprirent peu après. * Leandre Alberti.

OSTIGLIA, petit bourg, mais ancien dans le Mantouan en Lombardie, sur le bord septentrional du Pô, vis-à-vis du bourg de Rever, & à dix lieuës au-dessus de Ferrare. * Maty, *diction.*

OSTORIUS, Romain, qui commandoit les troupes de l'empire dans la Grand'Bretagne, en qualité de lieutenant du prêteur. Il traversa un retranchement de pierres que Caractacus roi Breton lui avoit opposé dans le pays de Cornoüaille, mit son armée en déroute, le poursuivit dans les montagnes, l'y força; & l'ayant fait prisonnier avec son épouse & ses enfans, les fit conduire à Rome. Pour cette expedition le senat lui décerna le triomphe; & Caractacus obtint sa liberté par la maniere hardie dont il parla, & par sa bonne conduite, quoiqu'il

eût fait beaucoup de peine aux Romains par une longue & ennuyeuse guerre. L'empereur Claude conçut beaucoup d'estime pour lui. Quant à Ostorius, arrivant en Angleterre, il trouva les provinces Romaines inondées d'ennemis, qui le méprisoient comme un capitaine nouveau & sans experience. Cependant, quoiqu'il arrivât en hyver, il leur fit tête, défit ceux qui s'opposerent à lui, & soûmit tout le pays depuis la Saverne jusqu'aux frontieres de l'Ecosse. La plus grande resistance qu'il trouva fut de la part de Caractacus. * Camden, *Britann.*

OSTRACINE, étoit anciennement une ville épiscopale suffragante d'Alexandrie, & située dans l'Egypte sur la côte de la mer Mediterranée, à 18. lieuës de Damiette. Elle est presentement reduite en un village nommé *Ostragiens.* * Maty, *diction.*

OSTRACISME, loi des Atheniens, en vertu de laquelle par la pluralité des suffrages, on condamnoit pour dix ans à l'exil, mais sans confiscation de biens, ceux qui avoient ou trop de richesses, ou trop d'autorité, ou trop de credit, de peur qu'ils ne devinssent les tyrans de la patrie. Le peuple s'assembloit au jour assigné, & donnoit ses suffrages en secret contre celui qui devoit être condamné. Cette peine n'étoit pas infamante, parce que ce n'étoit pas la punition d'un crime. On le nommoit *Ostracisme*, parce que le peuple donnoit son suffrage, en écrivant sur des coquilles le nom de celui qu'il vouloit ainsi bannir. Aristide fut banni d'Athenes par l'ostracisme, parce qu'il étoit trop juste, comme le dit Plutarque dans sa vie. * Suidas. Plutarch. *in Aristid.* Le scholiaste d'Aristophane.

OSTREVANT, ou l'ISLE DE SAINT AMAND. C'est un pays qui faisoit autrefois partie du comté de Valenciennes; il en fait maintenant une du Haynault. Il est aux confins de la Flandre & de l'Artois, & renfermé entre l'Escaut, la Scarpe, & la Sanze. Bouchain & saint Amand en sont les lieux principaux. * Maty, *dictionnaire.*

OSTROG, ville forte avec une bonne citadelle & titre de duché. Elle est dans la haute Volhynie en Pologne, sur la riviere d'Horin, environ à vingt lieuës de Lusic vers le levant. * Maty, *diction.*

OSTROGOTHLAND, c'est-à-dire, *Gothie orientale*, province de Suede, comprend aujourd'hui la province de ce nom, Smaland, Bleking & Schonen, proprement dite, les villes de Norkopin, de Norsholm, de Sunderkopin, de Kelmo & de Lindkœpin, de Schening, de Stegeborg, &c. Les OSTROGOTHS ou GOTHS Orientaux, étoient ceux qui habitoient en Italie, ainsi nommés à la difference des Wisigoths ou Goths Occidentaux qui demeuroient deça les monts. Claudien parle des premiers, *l. 2. in Eutrop. Voyez* GOTHS.

OSTROVIZZA, fort dans le comté de Zara, en Dalmatie, est environné d'excellens pâturages, de belles forêts & de quantité de sources. L'air y est admirable, & le sejour en est charmant. Il y a presque cent ans que les Venitiens prirent ce fort sur les Turcs, & le brûlerent. Quelque-tems après les Infideles le rebâtirent; mais les Morlaques de Croatie, sujets de la republique de Venise, y mirent le feu l'an 1682. du tems du general Dona. L'an 1683. les Venitiens en prirent tout-à-fait possession, & le general Valier y mit deux compagnies d'infanterie en garnison. * P. Coronelli, *description de la Morée.*

OSTUNI, en latin *Ostunum*, ville du royaume de Naples, en la province d'Otrante, étoit évêché suffragant de Brinde, & est située entre cette ville, Tarente, & le territoire de Bari, près de la mer Adriatique. * Leandre Alberti.

OSWALD, roi de Northumberland en Angleterre dans le VII. siecle, après la mort de son pere *Edelfrid*; qui arriva l'an 617. Eduin son oncle maternel, s'étant emparé du royaume, il fut obligé de se refugier avec ses freres & d'autres seigneurs, chez les Pictes dans le nord du pays, que l'on a depuis appellé Ecosse, & de-là en Irlande, où ils furent instruits de la religion Chrétienne, & reçurent le baptême. Eduin ayant été tué l'an 633. dans une bataille qu'il donna contre Penda roi de Mercie, & contre Ceowal roi des anciens Bretons, Oswald & ses freres revinrent dans leur pays. Eanfrid frere aîné d'Oswald, fut fait roi des Berniciens; & Osrich cousin germain d'Eduin, fut fait roi des Deirs, peuple du royaume de Northumberland. Ces deux princes s'étant abandonnés à toutes sortes de vices, & ayant apostasié, perirent malheureusement. Osrich fut tué par les soldats de Cedwal roi des Bretons, qui l'année suivante, fit tuer Eandfrid par trahison. Oswald ayant ramassé un petit nombre de troupes, marcha contre Cedwal, le défit, lui ôta la vie, & dissipa toutes ses forces. Il réünit ensuite les deux royaumes de Northumberland, & y établit la religion Chrétienne. Il fit venir des religieux du monastere de Hy, qui est une isle entre l'Irlande & l'Ecosse, & transfera le siege episcopal d'Yorck à Lindisfarne, dont il fit évêque saint Aidan. Il bâtit quantité d'églises, & fonda plusieurs monasteres. Penda roi de Mercie, lui déclara la guerre, & lui donna bataille dans la plaine de Marferselth, dans laquelle Oswald perdit la vie l'an 642. On l'a mis au rang des Saints, & l'on fait memoire de lui au 5. d'Août. * Bede, *histor. Angl.* Baillet, *vies des Saints.*

OSWALD, Anglois & chanoine de Winchester, passa en France, où il fut disciple d'Abbon de Fleuri; mais ayant été rappellé dans son pays par Odon archevêque de Cantorbery son oncle, il fut secretaire d'Osbertille évêque de Rochester; & il fut élevé à l'évêché de Worchester. Il fonda un monastere, fit des ordonnances synodales, écrivit diverses épîtres que l'on a conservées, & mourut l'an 992. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Godowin, *de episc. Angl.*

OSWALD, Anglois de nation, & moine Benedictin à Worchester dans le X. siecle, secouru des liberalités d'Oswald, chanoine de Winchester, visita les plus celebres monasteres de France & d'Angleterre. Il fit divers traités, & mourut l'an 1010. Les auteurs citent quelques ouvrages de grammaire de sa façon. * Pitseus, *de script. Angl.* Baleus. Leand. Arnoul Wion, &c.

OSWALD, religieux Chartreux, vers l'an 1430. fut vicaire de la grande Chartreuse, puis prieur en Ecosse, & se distingua par ses ouvrages & par sa pieté.

On ne doit pas le confondre avec un autre OSWALD, chartreux Anglois, qui vivoit dans le même-tems, & qui avoit passé en France, pour y étudier à Paris, où il eut beaucoup de part à l'amitié de Jean Gerson. Ce fut à la persuasion de ce grand homme, qu'il abandonna le monde; & qu'étant retourné en Angleterre, il prit l'habit de Chartreux. Les princes d'Angleterre, d'Irlande & d'Ecosse, eurent beaucoup de veneration pour la vertu d'Oswald: ce qui ne contribua pas peu à la propagation de son institut dans ces états. Outre diverses traités de Jean Gerson, qu'Oswald traduisit en latin, on a de lui un recüeil de lettres au même, & quelques ouvrages de devotion; comme *meditationes solitaria*; *De remediis tentationum*; *Port fortium.* Il mourut l'an 1450. * Petreius, *biblioth. Carth.* Sutorius, *l. 2. vita Carthus.* Possevin, *in appar. sacr.* Pitseus, *de script. Angl.*

OSWALD (Erasme) Allemand, né dans le comté de Merckenstein en Autriche, l'an 1511. étudia dans les principales universités d'Allemagne, à Ingolstadt, à Leipsic & à Bâle, où il apprit les langues & les mathematiques, sous Sebastien Munster. Depuis, il enseigna à Memmingen, à Tubinge & à Fribourg, où il fut professeur en langue hebraïque, & enseigna les mathematiques. Il mourut l'an 1597. âgé de 86. ans, après avoir traduit le nouveau testament en hebreu: ce que personne n'avoit entrepris avant lui. Ses autres principaux ouvrages sont; des commentaires sur la sphere de Jean de Sacrobosco, sur l'almageste de Ptolomée; *In primum mobile & theorias planetarum*; *Paraphrasis in cant. atque ecclesiasten. Gentium calendaria, &c.* * Pantaleon, *l. 3. prosop.* De Thou, *hist. l. 68.* Melchior Adam, *in vit. philos. German.* Vossius, *de Math. c. 36. §. 18.*

OSWALDUS BERUS, *cherchez* BERE.

OSWALD (Albert) religieux de saint Dominique, nâquit à Mayence, où il prit l'habit de l'ordre. Il prit les degrés, & publia en 1697. à Cologne en 2. vol. in 12. un traité intitulé *Spicilegium philosophicum collectum in agro thomistico*: depuis il fut appellé à Rome, pour y être theologien consulteur. * Echard, *script. ord. Prad. tom. 2.*

OSWESTREE, petite ville d'Angleterre dans le comté de Shrop, défenduë par un fossé, un rempart, & un château. * Cambd. *Britann.*

OSWIN, roi de Deira dans le nord d'Angleterre, fils d'*Ofrick* & neveu d'*Edwin*, étoit un prince generalement admiré pour sa belle mine & ses autres belles qualités, & par les personnes devotes pour son zele pour la religion. Il ne regna qu'environ sept ans vers les milieu du VII. siecle. Il fut tué par Oswy roi de Bernicie, à cause de quelques disputes qu'il y avoit entr'eux, qui degenererent en une guerre ouverte. Mais Oswin se voyant inferieur, jugea plus à propos de congedier son armée, que de hazarder une bataille. Il se confia lui & un de sa suite au comte Humwald, qui le remit lâchement à Oswy, qui le fit mourir. On assure que cette mort avoit été predite par l'évêque Aidan, qui mourut de déplaisir peu de tems après lui. Pour expier cette action inhumaine d'Oswy détestée par tous les gens de bien, on bâtit un monastere sur la place, où elle avoit été commise, dans lequel on offrit tous les jours des prieres, tant pour le meurtrier, que pour celui qui avoit été tué. * Speed, *hist. de la Grand'Bretag.*

OSWULF, roi de Northumberland, succeda à son pere EADBERT l'an 759. Il fut cruellement assassiné par ses domestiques, après n'avoir regné qu'un an. * Speed, *hist. de la Grand'Bretag.*

OSWY, roi de Bernicie dans le nord d'Angleterre, fils du roi ETHELFRID, succeda au royaume à son frere *Oswald*, l'an 642. Il regna 28. ans, au commencement avec beaucoup de difficultés à cause de Penda roi de Mercie, qui fit de frequentes courses & de grands dégâts sur ses terres, aidé par Ethelwal fils d'Oswald, qui regnoit alors à Deira. Jusques-là qu'Oswy, craignant quelque chose de pis, offrit d'acheter la paix au prix de plusieurs riches presens. Mais le roi Payen rejetta ses propositions; & continuant ses hostilités, Oswy & Alfred assemblerent une petite armée, tomberent sur les forces nombreuses de ceux de Mercie, commandées par des generaux experts, & les mirent en déroute à Leeds, dans le comté d'Yorck, l'an 653. Ethelwald, dans le tems du combat, se retira avec ses troupes dans un lieu de sureté, où il attendit l'évenement. Cela allarma les Merciens, qui regarderent cette démarche comme une trahison, & leur crainte les obligea à s'enfuir. On en fit un grand carnage, la plûpart de leurs chefs & Penda lui-même furent tués dans la déroute. Par ce moyen Oswy fit la conquête du royaume de Mercie, d'où il fut chassé peu de tems après par la noblesse du pays, & Wulfer mis à sa place, Oswy tint aussi en crainte Oswin roi de Deira, & fit si bien, que depuis ce tems-là cette province & celle de Bernicie composerent le royaume de Northumberland, mais ce fut par un assassinat dont on a parlé à l'article d'Oswin. Enfin, il tomba malade & mourut. Il étoit si attaché à l'église Romaine, que s'il avoit recouvré sa santé, il feroit allé à Rome pour y finir ses jours. * Speed, *histoire de la Grand'Bretag.*

OSZURGHETI, petite ville de la Georgie en Asie. Elle est capitale du royaume de Guriel, & la residence du prince de ce nom. * Maty, *diction.*

O T

OTACILIA (*Marca Ostacilia Severa*) femme de l'empereur *Philippe*, étoit Chrétienne, à ce que prétendent les auteurs ecclesiastiques, & rendit son mari favorable aux Chrétiens. Cependant dans les médailles des villes de ce tems-là, elle est representée avec toutes les marques de la religion Payenne. Ces villes suivoient en cela leur usage; & cela n'empêche pas qu'elle n'ait été Chrétienne, comme le témoigne Eusebe, *hist. l. 6. c. 36.* * De Tillemont, *vies des empereurs, tome 3.*

OTFORT, ville d'Angleterre, dans la partie occidentale du comté de Kent, & dans la contrée appellée *Godsheath*. Elle est située sur la partie orientale de la riviere de Darent, & celebre par la bataille donnée entre le roi Edouard, surnommé *Côte de fer*, & Canut roi Danois, qui perdit le champ de bataille & 5000. hommes. Warham archevêque de Cantorbery y avoit fait bâtir une belle maison, que l'archevêque Crammer ceda par échange au roi Henri VIII. * *Diction. Ang.*

OTFROI, moine Benedictin de l'abbaye de Wissembourg, disciple de Raban, archevêque de Mayence, composa une histoire de l'évangile en langue teutonique, afin que le peuple, qui n'entendoit ni le grec ni le latin, pût lire l'évangile. Il dédia cet ouvrage à Luitbert, archevêque de Mayence, comme on le voit par une lettre latine, imprimée dans la bibliotheque des peres. L'ouvrage est imprimé à Basle, l'an 1571. par les soins de Mathias Flaccus Illyricus. Trithême fait mention de quelques autres traités d'Otfroi. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du IX. siecle.*

OTHELIO, connu sous le nom de MARCUS-ANTONIUS OTHELIUS, professeur en droit dans l'université de Padouë, né à Udine dans le Frioul, se rendit si habile dans le droit civil & canon, que le senat de Venise lui donna une chaire à Padouë, qu'il remplit jusqu'à l'âge de 80. ans, avec un succès & un applaudissement universel. Il étoit si bon, que ses écoliers lui donnoient ordinairement le nom de *pere*. Son grand âge fut cause qu'on le dispensa d'enseigner; mais on lui conserva sa pension. Il mourut l'an 1628. & laissa des consultations, des commentaires sur le droit civil & canon, &c. * Thomasini, *in elog. doct. P. II.*

OTHOLON, *cherchez* OTLON.

OTHMAN, OSMAN ou ODMAN BEN AFFAN ou OFFAN, troisiéme calife depuis Mahomet. Après la mort d'Omar, second calife des Musulmans, les gens du conseil, ou plutôt les candidats, ou gens appellés pour lui succeder, entre les mains desquels ce calife avoit mis en mourant cette dignité comme en dépôt, s'assemblerent pour lui donner un successeur, l'an 23. de l'hegire, & 643. de Jesus-Christ. Abdalrahman, un des six qui y pouvoient prétendre, ceda son droit à ses collegues, à condition qu'il pourroit nommer le calife. Tous furent d'accord de ce compromis, excepté Ali, qui prétendoit que le califat lui appartenoit par succession, & qui fondoit son droit sur la proximité du sang. En effet, il étoit cousin germain de Mahomet, & avoit épousé sa fille aînée: de sorte qu'il étoit devenu le chef de la famille des Haschemites, que l'on qualifioit du titre de la maison du prophete. Mais malgré cette prétention d'Ali, Abdalrahman, qui avoit le consentement de ses autres collegues, ne laissa pas de nommer Othman, fils d'Affan, pour calife, & de le faire proclamer & reconnoître pour tel par tous les Musulmans. Ali protesta contre cette élection; mais voyant dans la suite le consentement general des peuples en faveur d'Othman, & que son parti étoit le plus foible, il y donna les mains, & rendit l'hommage accoûtumé au nouveau calife. Othman fut surnommé par les siens, *Dhoulnoureïn*, c'est-à-dire, *le possesseur de deux lumieres*, à cause qu'il avoit épousé Rakiach, & Omm-Al-Calthoum, toutes deux filles de Mahomet, dont les sectateurs croyent que la prétenduë prophetie a été une source de lumiere, qui a réjailli sur toute sa posterité. Quelques-uns veulent que l'élection d'Othman se fit sur la fin de la vingt-troisiéme année de l'hegire, & les autres la renvoyent jusqu'au commencement de la vingt-quatriéme. Ce fut sous le regne d'Othman, que la grande province de Chorassan, dans laquelle les Arabes étoient déja entrés sous le califat d'Omar, fut entierement soûmise à leur empire, avec ses principales villes de Balkh, de Thous, de Herat, & de Nischabour, qui en ont été depuis les capitales, sous diverses dynasties de la haute Asie. Toute la côte d'Afrique, depuis la ville de Tripoli, qui fut prise par force, sous le califat d'Omar, l'an 22. de l'hegire, & 642. de Jesus-Christ, jusqu'au détroit de Sebtah, fut conquise par les generaux d'Othman en peu d'années; & si nous en croyons Khondemir, les Arabes penetrerent jusques dans le pays d'Andaloüs, ou *Andalousie*, nom qu'ils donnent à toute l'Espagne en general. Le pays d'Andaloüs, selon eux, est separé de l'Afrique par le détroit de Sebtah, ou *Ceuta*, que nous appellons aujourd'hui le *détroit de Gibraltar*. Il faut remarquer, que Saïd, commandant de l'armée d'Egypte pour Othman, fit de si frequentes courses dans la Nubie, qui confine avec la Thebaïde, &

presla

pressa si fort le roi de ce pays-là, qui étoit Chrétien, que pour obtenir la paix, il fut obligé par un traité d'envoyer tous les ans en Egypte un grand nombre d'esclaves Noirs dont les Arabes faisoient grand état.

Les Grecs cependant possedoient encore l'isle de Cypre, d'ont ils ne pouvoient être chassés que par une armée navale. Othman fit équiper l'an 649. sept cens vaisseaux, qu'il envoya sous le commandement de Moavia, gouverneur d'Egypte, qui ruina la plus grande partie de cette isle; & y étant retourné l'année suivante il rasa la ville de Nicosie, & laissa toute l'isle deserte. L'an 653. Moavia gagna une bataille navale contre l'empereur Constant II. qui croisoit sur la mer de Phenicie avec mille vaisseaux; & l'an 654. il prit l'isle de Rhode, où il brisa le fameux colosse du soleil qui étoit tout de fonte, dont il fit emporter les morceaux à Alexandrie sur neuf cens chameaux: & ravagea une partie de l'Armenie. Pendant le cours de ses victoires, ses ennemis animés, à ce que dirent ensuite les Ommiades, par Ali, & autorisés par Aïschah, veuve de Mahomet, que l'on appelloit la prophetesse, & qui avoit, en vertu de ce titre, beaucoup de credit parmi les Musulmans, formerent plusieurs plaintes contre lui. Les principaux chefs de leur accusation étoient; que ce calife aimoit trop tendrement ses parens; qu'il depoüilloit les plus braves capitaines de leurs emplois, pour les leur donner; & qu'il les enrichissoit des deniers du tresor public, que les Musulmans tenoient pour sacré, & auquel on n'avoit touché jusqu'alors, que pour les dépenses de l'état, le même Othman y ayant lui-même restitué plusieurs fois les sommes qu'il en avoit tirées, pour les employer à d'autres usages. On avoit aussi intercepté des lettres écrites par Marvan, fils de Hakem, secretaire de ses commandemens, par lesquelles il donnoit des ordres pour tuer des gens qui se croyoient en sûreté sur sa parole. Il est vrai qu'Othman & ses amis desavoüoient ces lettres; mais ses ennemis secrets ne laisserent pas de lui en faire un crime, & de débaucher, sous ces prétextes, les provinces de la fidelité qu'elles lui avoient jurée. Il arriva à Medine des troupes d'Arabes & d'Egyptiens, qui se disoient deputés de leurs provinces. On leur mit les armes à la main; & Othman se vit en peu de tems assiegé dans son palais si étroitement, pendant trois mois ou environ, qu'enfin l'eau lui manqua. Ali, & ses enfans, Hassan & Houssain, firent mine de le défendre contre ces mutins. Othman se presenta lui-même à eux avec l'Alcoran dans son sein. Il leur protesta qu'il ne vouloit point d'autre juge, entre lui & eux, que ce livre, qui devoit être la regle pour juger tous les differends qui naissent entre les Musulmans; qu'il étoit prêt de reparer tous les torts qu'on lui imputoit d'avoir fait aux particuliers contre les loix, & même d'en faire une penitence publique. Mais les choses avoient été poussées trop avant, & les revoltés, qui en vouloient à sa vie, n'avoient garde de se contenter de ce discours. Aïschah fut neanmoins consultée sur cette affaire, & repondit qu'on devoit recevoir Othman à penitence, comme elle le soûtint depuis à Ali, lorsqu'elle eut embrassé dans la suite le parti qui lui étoit contraire. Cependant, les esprits échauffés n'étoient plus en état d'être calmés, ni disposés à écouter ses sentimens. On mit la main aux armes de part & d'autre, & Othman fut enfin accablé par le grand nombre des conjurés. On ne respecta point en cette occasion l'alcoran qu'il portoit dans son sein; car il fut teint de son sang qui couloit de plusieurs coups dont il fut percé, & son corps même demeura long-tems exposé sans sépulture après sa mort. Ainsi mourut Othman, laissant sa place à Ali, l'an 35. de l'hegire, & 655. de Jesus-Christ, après douze ans de regne. Mais son sang fut hautement vengé par Moavie, premier calife des Ommiades, son parent. Ce calife avoit toutes les qualités d'un grand prince; car il étoit magnifique, genereux, & liberal, attaché aux exercices de sa religion, sans parler de la bravoure qui étoit commune pour lors à tous ceux de sa nation, dont le grand nombre des victoires avoit extrémement haussé le cœur. Ce fut lui qui fit publier l'alcoran tel qu'il étoit dans l'original qu'Aboubekre avoit mis en dépôt chez Hafessah, une des veuves de Mahomet, & qui fit supprimer toutes les copies qui se trouverent differentes de ce premier original. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

OTHMAN I. BEN ORTHOGRUL. C'est celui que les historiens & les Latins appellent *Osman*, fils d'Urtucul, ausquels les Turcs donnent le titre de *Gazi*, ou de *Conquerant*. Nous pouvons l'appeller Othman I. du nom, fondateur d'une dynastie, qui a tiré son nom de lui, & que nous nommons *Othmanides*, ou *Ottomans*. Il fut declaré prince des Turcs après la mort de son pere, l'an 687. de l'hegire, & 1288. de Jesus-Christ, par l'ordre du sultan Alaeddin, ou *Aladin, le Selgucide*, prince des Turcs, & qualifié Othman Beg, ou Beï. Le même sultan Alaeddin, qui tenoit son siege royal dans la ville d'*Iconium*, ou de Cogni dans la Natolie, envoya par honneur à Othman une veste, une paire de tymbales, un étendart, & un sabre: Othman, de son côté, avoit accoûtumé de se lever en pied toutes les fois que l'on sonnoit les tymbales, pour témoigner le respect qu'il portoit au sultan. Les Tartares fatiguant alors beaucoup par leurs courses les provinces d'Alaeddin, ce prince, qui craignoit avec raison que les Turcs ne se joignissent à eux, permit à Othman de pousser ses armes vers le couchant de l'Asie mineure, pour l'occuper dans la guerre qu'il feroit aux Grecs. Othman s'avança si fort du côté que le sultan lui avoit marqué, qu'il prit plusieurs villes, & même des provinces entieres sur l'empereur Grec: ce qui le rendit si puissant, qu'il prit enfin le titre & la qualité de sultan, du consentement du même Alaeddin, l'an 699. de l'hegire, & 1296. de Jesus-Christ, qui est proprement l'époque de l'empire Ottoman. L'an 726. de l'hegire, & 1325. de Jesus-Christ Othman, qui avoit envoyé son fils Orkhan assieger la ville de Prusse en Bithynie, mourut à l'âge de 69. ans, après 26. ans de regne, & ne laissa pour tout bien en mourant, que des chevaux & des moutons. L'on peut remarquer ici, que l'on fait encore aujourd'hui paître aux environs de Prusse, ou de Brousse en Natolie, des moutons qui appartiennent au sultan des Turcs, & que l'on dit venir de ceux qui ont autrefois appartenu à Othman, qui eut pour successeur son fils Orkhan, & laissa son nom aux provinces de Pont & de Bithynie, que les Turcs appellent encore aujourd'hui *Othmangik Villaieti*. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

OTHMAR (Saint) abbé de saint Gal en Suisse, dans le VIII. siecle, étoit de l'ancienne Allemagne, que l'on a depuis appellée Soüabe, & d'où le nom d'Allemagne s'est communiqué à tout ce qui est renfermé entre la France, les Alpes, la Pologne & la mer. Son frere aîné le mena dès son enfance à Coire, ville de la Rhetie meridionale, qui comprend à present le pays des Grisons & le comté de Tirol, & l'y mit au service du comte Victor. Etant venu en âge il embrassa l'état ecclesiastique, fut ordonné prêtre, & pourvû d'une cure. Un seigneur du voisinage, nommé Watram, lui fit donner l'hermitage de saint Gal par Charles *Martel*. Othmar y établit un monastere, & substitua la regle de saint Benoît à celle de saint Colomban. Deux seigneurs d'Allemagne s'étant emparés d'une partie des biens de l'abbaye de saint Gal, il s'en plaignit à Pepin. Ces seigneurs, pour se venger, le firent accuser dans un synode; & ayant gagné les évêques, ils le firent condamner à être renfermé dans un château, où ils vouloient le faire mourir de faim; mais un autre seigneur obtint de le faire transferer dans l'isle de Stein sur le Rhin, où il passa le reste de ses jours, & mourut le 16. de Novembre 759. après avoir gouverné pendant 38. ans l'abbaye de saint Gal. * Valfrid. Strab. *apud* Mabillon. Baillet, *vies des Saints*.

OTHOMAN ou OTTOMAN, *cherchez* OSMAN.

OTHON (M. Salvius) empereur, fils de *Lucius Othon* & d'*Albia Terentia*, devint le favori de Neron, par la conformité qu'il eut avec ce prince. Ses méchantes inclinations le porterent à de grands desordres. Il debaucha vers l'an 57. Poppée, femme de Crispinus Rufus, chevalier Romain, & l'épousa; mais dans la suite il fut assez indiscret pour vanter la beauté de cette dame à Neron, qui la lui enleva, & envoya Othon gouverner le

Portugal. Il se gouverna mieux dans cet emploi qu'à la cour, & y vécut avec autant de modestie & de retenuë qu'il avoit eu de passion pour le dereglement. Environ dix ans après il s'attacha à Galba, qui fut mis sur le thrône après Neron l'an 68. Othon s'étoit persuadé que Galba l'adopteroit; mais ayant vû avec chagrin que Pison lui avoit été preferé, il pratiqua les gens de guerre, les fit massacrer l'un & l'autre, & fut salué lui même empereur le 15. Janvier de l'an 69. de Jesus-Christ. Peu après l'armée d'Allemagne, qui avoit elevé Vitellius, venant en Italie, battit Othon près de *Bedriacum*, village situé entre Cremone & Verone. Il se tua lui-même de desespoir, en la 37. année de son âge, le 15. Avril de l'an 69. n'ayant regné que 3. mois & 2. jours.* Suetone & Plutarque, *en sa vie*. Tacite, *annal. l.* 13. *&* 1. Tillemont, *hist. des empereurs, tom. I.*

OTHON I. dit *le Grand*, empereur d'Allemagne, succeda à son pere HENRI I. de la maison de Saxe, l'an 936. & fut couronné l'an 937. à Aix-la-Chapelle, par Hildebert, archevêque de Mayence. Il vainquit les Hongrois & les Bohêmes, reduisit quelques rebelles, rétablit le calme en Allemagne, & mena du secours à Louis d'*Outre-mer*, roi de France, son beau-frere. Quelque tems après il passa en Italie, contre Berenger, roi d'une partie de ce pays, qui tenoit assiegée dans la forteresse de Canossa, Adelayde, fille de Rodolphe, roi de Bourgogne, & veuve de Lothaire, roi d'Italie. Othon, qui étoit veuf d'une princesse Angloise, délivra Adelayde, après avoir soûmis Pavie, & l'épousa. A son retour en Allemagne, il eut le déplaisir de voir que Ludolfe, son fils aîné, avoit conspiré contre lui, avec Conrad duc de Lorraine, Frederic, archevêque de Mayence, & divers autres seigneurs. Peu après il prit Ratisbonne, battit les rebelles; & tournant ses armes d'un autre côté l'an 955. il remporta une victoire signalée sur les Hongrois, où il tua aussi le duc de Wormes, & vainquit deux princes Sarmates. L'empereur avoit traité fort civilement Berenger, & son fils Adalbert, ausquels il pardonna dans l'assemblée d'Augsbourg; mais les violences de Berenger ayant obligé le pape Jean XII. d'envoyer vers l'empereur, pour le prier de venir delivrer l'Italie de la tyrannie de ce prince, Othon tint une assemblée à Wormes, & le jour de la Pentecôte de l'an 961. fit couronner son fils Othon à Aix-la-Chapelle, puis passa en Italie par la vallée de Trente. Il conquit la Lombardie, & alla ensuite à Rome, où le pape le couronna empereur l'an 962. L'année suivante il prit Berenger avec sa femme, Gilles Willa, dans le Mont Saint-Leon, en Ombrie, & les envoya prisonniers en Allemagne. Mais le pape, qui reconnut que les Allemands étoient plus à craindre que les gen de Berenger, reçut son fils Adalbert dans Rome. L'empereur, outré de cette perfidie, fit deposer le pontife, & élire Leon VIII. Il se retira de Rome le 10. Janvier 964. & ayant sçu que ses ennemis y étoient rentrés, il y revint, l'assiegea, la prit par famine, & envoya prisonnier en Allemagne Benoît V. elû après Jean XII. L'empereur fit un autre voyage en Italie, où il vainquit entierement Adalbert, & remit l'an 967. le pape Jean XIII. à Rome, d'où ses ennemis l'avoient chassé. Les Grecs, qui avoient maltraité ses ambassadeurs, furent chassés d'une partie de l'Italie, & les autres furent contraints de lui payer des sommes annuelles, & plusieurs même eurent le nez coupé. Othon, de retour en Allemagne, y fonda divers évêchés, & mourut à Magdebourg le Mercredi avant la Pentecôte, le 7. de Mai 973. le 37. de son empire. Ses entrailles furent inhumées à Munleben en Thuringe, & son corps dans l'eglise de saint Maurice de Magdebourg. Othon étoit un bon prince, qui aimoit la justice. On dit qu'il avoit coûtume de jurer par sa barbe, qu'il laissoit croitre jusqu'à la ceinture, selon la mode de son tems. Il epousa 1°. *Edgits*, ou *Egide*, fille puinée d'*Edouard* I. du nom, dit *le Vieil* l'an 930. roi des Anglois, mort le 26. Janvier 947. 2°. l'an 951. *Adelayde*, veuve de *Lothaire* II. roi d'Italie, & fille de *Rodolphe* II. du nom, roi de la Bourgogne-Transjurane, morte le 16. Decembre de l'an 1000. âgée de 75. ans. Du premier mariage vinrent LUDOLPHE de Saxe, qui fit la branche des ducs de Franconie. *Voyez* FRANCONIE. & *Luitgarde* de Saxe, mariée l'an 974. à *Conrad* dit *le Sage*, & *le Roux*, duc de Lorraine & de Worme, mort l'an 953. Du second mariage sortirent, OTHON II. du nom, empereur, qui suit; *Henri*; *Bruno*, morts jeunes; & *Mathilde*, abbesse de Quidlimbourg; *& eut pour fils naturel*, Guillaume *de Saxe, élu archevêque de Mayence l'an* 954. *mort le* 2. *Mars* 968. * Flod. Luitpr. & Baronius, *in annal.*

OTHON, II. du nom, empereur, dit *le Sanguinaire* ou *la pâle mort des Sarasins*, succeda à OTHON I. son pere, qui l'avoit déja fait couronner empereur, & qui avoit eu la satisfaction de lui voir défaire les Grecs & les Sarasins en Italie. Depuis qu'il commença de regner seul, il mit à la raison son cousin, Henri de Baviere, qui s'étoit fait proclamer empereur à Ratisbonne; & fit la guerre aux rois de Danemarck, de Pologne & de Bohême, qui avoient armé en faveur de son ennemi. Ensuite il attira dans son parti Charles, qui étoit son cousin, & frere unique de Lothaire, roi de France; & lui donnant l'an 977. le duché de la basse Lorraine, il l'obligea de lui en faire hommage. Cette lâcheté de Charles, déplut extrêmement aux seigneurs François. Le roi Lothaire arma contre Othon qu'il surprit à Aix-la-Chapelle l'an 978. & emportant la ville, la pilla; puis il se retira après avoir soûmis la Lorraine, & avoir reçu les hommages des habitans de Metz. L'empereur voulant se venger de cet affront, fut encore défait par les François, qui poursuivirent les vaincus trois jours & trois nuits, jusqu'à la riviere de la Meuse. L'an 980. Lothaire, comme Guillaume de Nangis l'a remarqué, fit, contre la volonté des seigneurs François, la paix avec Othon, qui, à la priere du pape Benoît VII. accourut en Italie, pour y resister aux Grecs. Ceux-ci fortifiés du secours des Sarasins, défirent les imperiaux à Bassantello en Calabre, le 15. Juillet 982. Othon abandonné par les Italiens, eut bien de la peine à se sauver à la nage. On dit même qu'ayant été pris, il fut racheté sans qu'on le connût. Il se sauva presque seul vers le golfe de Tarente; & ne pouvant entrer du côté de la terre à Rossano, où étoit l'imperatrice, il se lança dans la Mer pour y passer à la nage; mais il fut pris par des pirates Grecs, qui le crurent de leur nation parce qu'il en parloit tres-bien la langue, & le garderent près de Rossano, où l'on paya sa rançon. Alors il se jetta dans la ville; prit ensuite & brûla Benevent, & fit tuer les seigneurs, dont la fidelité lui étoit suspecte. Il vainquit les Sarasins sur mer; & après avoir tenu une assemblée generale à Veronne, il mourut à Rome, de la blessure d'une flêche empoisonnée: d'autres assurent que ce fut de déplaisir. On met sa mort au 8. Decembre 983. après 10. ans, 7. mois & 2. jours de regne depuis la mort de son pere. Son corps fut enterré sous le portique de l'eglise de S. Pierre Il avoit épousé *Theophanie*, fille de *Romain*, dit *le Jeune*, empereur de Constantinople, dont il eut OTHON III. qui suit; *Adelayde*, abbesse de Quedlimbourg après sa tante; *Sophie*, abbesse de Chandershum, morte l'an 1038. & *Judith* de Saxe, qui fut enlevée par *Udalric* duc de Bohême, qui l'épousa peu après. * Leon d'*Ostie*, *l.* 2. Ditmar, *l.* 3. *chron.* Sigebert. Marianus Scottus, &c.

OTHON, III. du nom, empereur, surnommé *le Roux & le miracle du monde*, succeda à son pere OTHON II. à l'âge de 12. ans. Divers princes pretendoient à l'empire, qui lui fut conservé par le soin de ses sujets, & de sa mere *Theophanie*. Entr'autres, Crescentius Nomentanus, se disant consul de Rome, & Henri de Saxe, duc de Baviere, voulurent prendre le titre d'empereur. Le dernier se saisit d'Othon, âgé de 12. ans; mais les grands mirent ce jeune Prince en liberté, l'élurent à Veronne, & le firent couronner à Aix-la-Chapelle. On lui donna pour precepteur, le fameux Gerbert, depuis pape, sous le nom de *Sylvestre II*. Cependant Crescentius triomphoit dans Rome, & en avoit chassé le pape Jean XV. qui eut recours à Othon. Ce prince passa les Alpes, l'an 996. & vint à Venise, à Ravenne, à Pavie & à Rome, où il se trouva à la création de Gregoire V. son cousin, ou (comme on dit ordinairement son neveu à la mode de Bretagne) qui le couronna. On dit que ce fut alors qu'on etablit la form. d'elire les empereurs. Le nouveau pontife le pria de pardonner à Crescentius; mais cet ingrat, sitôt

que l'empereur fut sorti de Rome, en chassa son bienfaicteur, & créa un antipape. Othon revenant à Rome, fit couper les doigts & crever les yeux au faux pontife Jean évêque de Plaisance, & couper la tête à celui qui l'avoit intrus, l'an 998. Depuis étant allé en Pologne, il y fit tenir un concile, & y établit sept évêchés. Ensuite repassant à Rome en l'an 1000. il y fit mettre dans l'eglise qu'il avoit fait bâtir en l'isle du Tibre, le corps de saint Barthelemi, & la main de saint Adalbert martyr, enchassé dans de l'or. L'an 999. il avoit épousé *Jeanne*, veuve de *Crescentius*, étant veuf de *Marie* d'Aragon sa femme. Il chassa les Sarasins de Capouë; & ayant été assiegé à Rome par quelques seditieux, il faillit à perir, l'an 1001. & mourut le 17. Janvier de l'année suivante, âgé de 28. ans, à Paterne en Italie, sans laisser d'enfans. On dit que la veuve de Crescentius, qu'il avoit épousée, puis répudiée, l'empoisonna, par des gants parfumés, qu'elle lui avoit envoyés. D'autres disent qu'il lui avoit promis seulement de l'epouser, & qu'après en avoir obtenu ce qu'il voulut, il s'en étoit moqué. Il avoit fait brûler en 998. *Marie* d'Aragon sa femme, convaincuë d'adultere & d'autres crimes. *Voyez* MARIE. Le corps d'Othon fut porté à Aix-la-Chapelle. Ce prince étoit sçavant, & liberal jusqu'à la prodigalité. * *Consultez* Ditmar; Pierre Damien, &c. Baronius, *in annal.* Bayle, *dictionnaire critique.*

OTHON IV. dit *le Superbe*, de la maison de Brunswick, & fils de *Henri* duc de Saxe, fut proclamé roi des Romains, par quelques electeurs, après la mort de Henri VI. & couronné à Aix-la-Chapelle l'an 1198. dans le tems que les autres avoient élû Philippe duc de Soüabe frere du défunt empereur. On craignoit des suites fâcheuses de cette competence; mais Othon ayant épousé *Beatrix*, fille de *Philippe*, se contenta du titre de roi des Romains; & l'an 1208. il succeda à son beau-pere. Il se rendit insupportable par son orgüeil & son mépris pour les grands, vint en Italie avec une puissante armée, prit la couronne de fer à Milan; & etant passé à Rome, y fut couronné empereur par le pape Innocent III. le 4 Octobre 1209. mais ayant depuis pillé les terres de l'Eglise, quoiqu'il eût promis le contraire, il fut excommunié, & déposé dans un synode, dans le tems que les électeurs mirent Frederic II. en sa place l'an 1210. Il crut que le roi Philippe-*Auguste* avoit contribué à son malheur; & pour s'en venger, il fit alliance avec le roi d'Angleterre & le comte de Flandres, contre Philippe, qui remporta sur eux l'an 1214. la celebre bataille de Bouvines, où Othon prit la fuite. Abandonné de presque tout le monde, il mourut à Brunswick le 15. Mai 1218. après avoir déja renoncé à l'empire, & s'être fait absoudre par un legat du pape. Quelques-auteurs ont dit que, désesperé & consumé de melancolie, il se fit étouffer par son cuisinier, qui lui mit le pied sur la gorge. Ce prince avoit épousé *Marie* de Brabant, qu'il répudia, sous pretexte de parenté, & prit une seconde alliance avec *Beatrix* de Soüabe, qui mourut quatre jours après son mariage. * Crantz, *l. 7. Saxon.* 37. L'abbé d'Usperg. Steron. Rigord. Nauclere. &c. Bzovius. Sponde. & Rainaldi, *in annal.*

OTHON (saint) évêque de Bamberg en Franconie, apôtre de Pomeranie, étoit né vers l'an 1069. dans la Soüabe, fils d'*Othon* & d'*Adelaide*, gens d'une condition privée. Etant entré dans l'état ecclesiastique, l'empereur Henri IV. le choisit pour être chapelain de la princesse Judith sa sœur, lorsqu'il la maria à Boleslas duc de Pologne. Après la mort de Judith, il quitta la cour de Pologne pour revenir en Allemagne; & y vécut quelque tems parmi les chanoines de Ratisbonne, jusqu'à ce que l'abbesse de Nider-Munster, niece de l'empereur, lui donna la conduite des affaires de son monastere. L'empereur l'ayant connu à cette occasion, le fit son chancelier & son ministre. L'évêché de Bamberg étant venu à vaquer l'an 1100. l'empereur le choisit pour le remplir. Il fut sacré par Paschal II. l'an 1103. & gouverna son eglise avec beaucoup de sagesse & de vigilance. Il fut appellé l'an 1123. par Boleslas duc de Pologne, pour faire une mission dans la Pomeranie. Il y alla avec la permission du pape Calixte II. & y convertit le duc Vratillas, & quantité de ses sujets. Il établit plusieurs eglises en Pomeranie & revint à Bamberg; mais ayant appris que les villes de Stetin & de Julien avoient abandonné la religion de J. C. il retourna en ce pays, & travailla à y détruire les restes de l'idolatrie. Etant rappellé à Bamberg par l'empereur Lothaire, il assista l'an 1131. au concile de Mayence, & mourut le 30. de Juin 1139. * Ebbo & Andr. *abb. S. Mich. apud Surium.* Baillet, *vies des Saints, au 2. de Juillet*, jour auquel on fait memoire de ce Saint.

OTHON, duc de Bourgogne, fils de *Hugues* I. *abbé*, & frere de Hugues *Capet*, épousa *Leutgarde* de Bourgogne, fille de *Gilbert* duc de Bourgogne & comte d'Autun. Il mourut le 22. Fevrier 965. sans laisser d'enfans. * Flodoard, *in chron.*

OTHON, *cherchez* BAVIERE, BRANDEBOURG, BRUNSWICK, SAXE.

OTHON, dit *de saint Blaise*, parce qu'il étoit religieux d'un monastere de ce nom dans le diocese de Constance, vivoit vers l'an 1200. Il abregea la chronique d'Othon de *Frisingen*, & fit quelques autres ouvrages. * Nauclere, *II. Gener.* 37. Vossius, *l. 2. de hist. Lat.*

OTHON, dit *de Frisingen*, parce qu'il étoit évêque de cette ville en Allemagne dans le XII. siecle, étoit fils de LEOPOLD marquis d'Autriche, & d'*Agnés* fille de l'empereur *Henri* IV. frere uterin de *Conrad* III. oncle de *Frederic*, surnommé *Barberousse*, & frere de *Leopold* duc de Baviere; de *Henri* duc d'Autriche; de *Gertrude* duchesse de Bohême; de *Berthe* duchesse de Pologne; d'*Ite* marquise de Montferrat; & de *Conrad* évêque de Saltzbourg. Il fut élevé dans un college qu'il avoit fondé à Newembourg; mais n'étant pas satisfait des professeurs qu'on y avoit mis; il vint en France étudier dans la celebre université de Paris, & depuis il se retira dans le monastere de Morimond en Bourgogne, de l'ordre de Cîteaux, où sa vertu l'éleva à la dignité d'abbé. Après avoir été créé évêque de Frisingen l'an 1138. il passa en Allemagne; & l'an 1148. il suivit l'empereur Conrad dans la Terre-Sainte. A son retour il se retira à Morimond, où il mourut le 21. Septembre 1158. Il avoit une grande connoissance de la philosophie d'Aristote, de l'histoire & composa une chronique en VII. livres, depuis le commencement du monde, jusqu'à l'année 1146. avec un VIII. livre de la fin du monde, & de l'antechrist. Cette chronique a été continuée jusqu'à 1190. par OTHON de saint Blaise. Cuspinien & Christien Urstius, ont publié cet ouvrage. Othon composa aussi II. livres de la vie de Frederic *Barberousse*, que Radevic, chanoine de Frisingen, continua. * *Voyez* la bibliotheque de Cîteaux de Charles de Visch. Henriquez, *in fascic. Cister.* Vossius, *l. 2. de histor. Latin.* Baronius. Bellarmin. Onuphre. Trithême. Possevin, &c. Simler confond Othon de *Frisingen*, avec un autre qu'il nomme *Othocus Fruximensis.*

OTHON ou *Otho Waldsassensis*, abbé de l'ordre de Cîteaux, dans la Baviere, sur la fin du XIII. siecle, mourut l'an 1308. Il écrivit des annales de ses predecesseurs. * Guillaume Eisengren, *in cat. Test. verit.* Jongelin, *in notit. l. 3.* Possevin, *in appar. sacr.* Charles de Vich, *biblioth. Cisten. &c.*

OTHONIEL, fils de *Cenés*, de la tribu de Juda, frere, ou plûtôt cousin germain, & gendre de *Caleb*, dont il avoit épousé une fille nommée *Axa*, fut après Josué, le premier juge des Juifs, qu'il delivra de la servitude de Chusa-Rasathaïm, roi de Mesopotamie, l'an du monde 2630. & 1405. avant Jesus-Christ. * *Josué, ch. 15. Juges, ch. 3.*

OTHONIEL DISCALTIO, celebre jurisconsulte de Padouë, *cherchez* DISCALCIUS.

OTHRYADES, fut l'un des trois cens Lacedemoniens, qui combattirent contre trois cens Argiens, pour la possession du territoire de Thyrea, sur les confins de la Laconie. Il avoit été accordé entre ces deux peuples, que ces deux terres appartiendroient au vainqueur. Le combat fut si âpre entre ces deux partis, qu'il ne resta qu'Othryades sur le champ de bataille, les deux derniers Argiens ayant pris la fuite. Alors ce brave homme dressa un trophée des dépoüilles des ennemis qu'il dedia à Jupiter; & ayant écrit de son sang ces mots, *j'ai vaincu*, sur son bouclier, il se tua lui même, ne voulant pas survivre à ses compagnons, & joüir seul du triomphe, pour

une victoire qu'ils avoient remportée avec lui. * Valere Maxime, *l.* 3. *c.* 2.

OTHRYS, mont de Thessalie, proche du mont Oëtas, ancienne demeure des Centaures & des Lapithes, qui s'appelle aujourd'hui *Delacha*, étoit toute l'année couverte de neiges. * Nicander, *Theriac.* Virgil. *l.* 7. Strabon, *liv.* 9. Stace, *liv.* 3. & *Achilleid. liv.* 1. Valer. Flacc. *liv.* 6.

OTLEY, bourg d'Angleterre dans la partie occidentale du comté d'Yorck, dans le canton nommé Skirach sur la riviere de Warf. * *Dict. Angl.*

OTLON ou OTHOLON, moine de Fuldes, qui vivoit sur la fin du X. siecle, composa la vie de S. Pirmin, & quelques autres rapportées par Canisius, *in antiq. lect.* par Surius, & par Christophe Brouver. * *Consultez* Vossius, *l.* 2. *de hist. lat.*

OTMARS, OTMARSSEN, village avec abbaye, dans la haute Alsace, près du Rhin, à deux ou trois lieuës de Newenbourg, vers le couchant. On croit que ce village est un ancien lieu des Tribocès, nommé *Stabula*, *ad Stabula*. * Maty, *dict.on.*

OTOMIS, peuples de l'Amerique dans le Mexique, à douze ou seize lieuës de la ville capitale de ce royaume. Leur pays est situé aux environs des montagnes de Selascala. * Baudrand, *Geogr.*

OTRANTE, ville d'Italie dans le royaume de Naples, a donné son nom à une province. C'est la terre d'Otrante, qui est une presqu'isle environnée des mers Adriatique & Ionienne. On dit qu'elle est sujette aux dégâts des sauterelles, qui sont mangées ou chassées par certains oiseaux particuliers au pays. Cette province a été souvent pillée par les courses des pirates, & particulierement par les Sralins, à qui les Grecs & les Normands firent la guerre. Les Turcs y ont fait aussi quelquefois descente, & s'y sont même arrêté. Otrante a été autrefois capitale du pays; mais aujourd'hui c'est Lecce, *Aletium.* Les autres villes sont, Alessano, Brundisi, Gallipoli, Castelaneta, Turante, Nardo, Ostuni, Matera & Oria. La ville d'Otrante, que les auteurs Latins appellent *Hydruntum* ou *Hydrus*, a un archevêché, avec un port fameux pour la Grece. Elle fut pillée par les Turcs, l'an 1480. aujourd'hui elle est défenduë par un château sur un rocher. Pierre-Antoine de Capouë, archevêque de cette ville, y celebra un concile provincial, l'an 1567. Antonio de Ferrariis fit en latin l'histoire de la prise d'Otrante par les Turcs, & Michaële Martiano la mit en italien, l'an 1612. * *Consultez* aussi Scipione Mazella, qui a fait une *description du royaume de Naples.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* Summonte.

OTRICOLI, petite ville de l'état de l'Eglise en Italie, dans le duché de Spolete, entre Narni & Citta Castellana, est sur une petite montagne à demi lieuë du Tibre, où est situé le village nommé *Crvita d'Otria*, qui est proprement l'ancienne ville episcopale, que l'on appelloit *Ocriculum*, *Otriculum*, *Otriculi* & *Utriculum.* * Maty, *dictionnaire.*

OTTENWALDT, contrée d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, est située entre le Mein & le Neckre, sur les Frontieres de la Franconie, vers le comté d'Erpach, & appartient à l'electeur Palatin, depuis l'an 1465. * Baudrand.

OTTOBONI (Jean-François) grand-chancelier de Venise, né d'une famille ancienne, mais de Citadins, dans le XVI. siecle, sçavoit le droit, les belles lettres, & les langues, particulierement la grecque & l'hebraïque. Il fut nommé l'an 1559. grand chancelier de Venise, & mourut l'an 1575. LEONARD *Ottoboni* soûtint dans le même-tems la réputation de sa famille. Il eut ordre d'accompagner les ambassadeurs de la republique au concile de Trente, où il fit un journal tres-fidele de tout ce qui s'y passoit. Depuis il servit encore la republique en Espagne, en Allemagne, en Portugal & ailleurs, fut élû secretaire du conseil des dix, puis grand chancelier l'an 1620. & mourut fort âgé le 13. Novembre 1630. MARC *Ottoboni* servit la republique pendant 60. ans, en France, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre & en Pologne. Il travailla à accorder le duc de Ferrare avec le pape Clement VIII. & l'an 1607. & 1608. à l'accommodement de la republique de Venise avec le pape Paul V. Son merite l'éleva enfin à la charge de grand chancelier, l'an 1639. & on lui permit de l'exercer le reste de sa vie, quoiqu'il se fût fait aggréger dans le corps de la noblesse, moyennant une grosse somme. Un de ses fils, PIERRE Ottoboni, fut fait cardinal par le pape Innocent X. l'an 1652. & devint pape sous le nom d'*Alexandre VIII.* voyez ALEXANDRE. La republique de Venise aggregea ses deux neveux au college des nobles: l'un fut ANTOINE, qui fut procurateur de S. Marc, & general de la sainte eglise, charge qu'il remit après la mort de son oncle, & mourut le 19. Fevrier 1720. ayant eu de *N.* morte en Novembre 1713. PIERRE Ottoboni, né le 5 Juillet 1667. qui fut fait cardinal le 7. Novembre 1689. par le pape Alexandre VIII. son grand oncle, quoiqu'il n'eût que 22. ans; il fut vice-chancelier de l'eglise & secretaire d'etat. Le roi Louis XIV. le nomma en Août 1709 protecteur des affaires de France, dont il ne fit les fonctions qu'à la fin de l'an 1711 les Venitiens s'y étant toûjours opposés. Ce monarque lui donna en 1713. les abbayes de Marchiennes & de Montierandes, & en 1716. celle de S. Paul de Verdun. L'autre neveu du pape Alexandre VIII. fut MARC Ottoboni, prince de Fiano, que son oncle fit general des galeres de l'état Ecclesiastique, & gouverneur du château S. Ange. Il épousa 1°. le 14. Octobre 1690. *Tarquinia*-Alberti, niece du cardinal de ce nom, morte le 25. Avril 1714. 2°. le 8. Septembre de la même année *Julie* Boncompagnon, fille de *N.* prince de Piombino. * Thomasini, *in elog. doct. part. II.*

OTTOCARE I. roi de Bohême, fut couronné en 1299. par l'empereur Philippe, de qui il avoit vigoureusement soûtenu les interêts. Mais l'ayant ensuite offensé par son divorce, l'empereur le priva de la couronne, & l'obligea de prendre le parti d'*Othon* qui étoit le competiteur de l'empereur. *Voyez* GAR OTTISCH. * Spangerberg, *in chronico.*

OTTOCARE II. roi de Bohême, élû duc de Stirie, usurpa le duché d'Autriche, ou plûtôt entra dans le droit de Marguerite d'Autriche, à qui il appartenoit, acquit la Carinthie en 1269. ce qui le rendit si fier, qu'il refusa de prêter hommage à l'empereur Rodolphe de Habsbourg, pour quelques terres de Bohême, qui étoient de sa dépendance. Pour ce sujet il fut cité pour rendre raison de ses acquisitions injustes; mais il méprisa ces citations, & ne comparut ni par lui-même, ni par autri, à la diete. Ce mépris irrita tellement les princes de l'empire, qu'on resolut d'une commune voix d'envoyer des ambassadeurs en Bohême: & parce que tout cela fut inutile, & qu'on sçut qu'Ottocare parloit fort mal de l'empereur & des princes, on resolut de lui faire la guerre, & les princes promirent de secourir l'empereur de toutes leurs forces. Les troupes étant prêtes, l'empereur marcha vers l'Autriche. Ottocare ne se fiant pas au succès d'une bataille, & craignant les démarches de l'empereur, demanda la paix, consentit de ceder l'Autriche, & prêta hommage à genoux pour la Bohême & pour les autres terres qu'il possedoit. Mais la reine son épouse & quelques esprits broüillons lui ayant fait honte d'une si lâche démarche, il rompit la paix & s'empara de l'Autriche avec une puissance armée. L'empereur se mit en campagne pour le combattre avec toutes ses troupes Allemandes & Hongroises, qu'il avoit amassées, défit Ottocare & son armée, & le tua lui-même l'an 1278. * Æneas Sylvius, *histor. Bohem.* Bonfin, *Decad.*

OTTON, *cherchez* OTHON.

OV

OVATION, petit triomphe que les Romains accordoient aux generaux de leurs armées, lorsque la victoire n'étoit pas considerable, ou que la guerre n'avoit pas été déclarée suivant les loix. Celui qui triomphoit ainsi, entroit à pied dans Rome, ou à cheval, selon le sentiment de quelques historiens. Il portoit une couronne de myrte, qui étoit un arbre dedié à Venus: c'est pourquoi Marcus Crassus ayant obtenu l'ovation, pria instamment le Senat, que par grace on lui permît

de porter une couronne de laurier. Le triomphant faisoit son entrée au son des flûtes; & non pas des trompettes; & ne portoit point de robe brodée, comme celui qui recevoit l'honneur du grand triomphe: il étoit seulement accompagné des senateurs, & suivi de son armée. On appelloit ce petit triomphe *Ovation*; parce qu'étant arrivé au Capitole, on immoloit une brebis, qui se nomme en latin *ovis*: au lieu que dans le grand triomphe on sacrifioit un taureau. Le premier qui triompha de cette maniere, fut P. Posthumius Tubertus, consul, l'an 250. de la fondation de Rome, & 504. avant J. C. après avoir défait les Sabins. *Voyez* TRIOMPHE. * Denys d'*Halicarnasse*, *hist. Rom. l.* 5. Rosin, *antiq. Rom. l.* 10. *c.* 28.

OUBLIETTE, lieu dans de certaines prisons en France, où l'on mettoit autrefois ceux qui étoient condamnés à une prison perpetuelle. On l'appelloit ainsi, à cause que ceux qu'on y enfermoit ne paroissant plus, étoient entierement *oubliés*. Hugues Aubriot, prévôt de Paris, y fut condamné. Bonfons parlant de cette condamnation, dans *ses antiquités de Paris*, dit qu'il fut prêché & mitré publiquement au parvis Notre-Dame; & qu'après cela il fut condamné à être en l'oubliette au pain & à l'eau.

OUCHE, le pays d'OUCHE, en latin *Uticensis Tractus*, petite contrée de Normandie, à l'occident de la riviere d'Iton & de la ville d'Evreux, comprend la ville & territoire de Conches, la forêt nommée d'*Ouche*, & s'étend jusqu'aux sources de la riviere de Carentone. * Baudrand.

OUCHE, riviere, *cherchez* OUSE.

OUCIU (Gad de) Polonois, entra dans l'ordre de saint Dominique, & vint en France faire ses études dans le college de saint Jacques à Paris. Il y apprit si bien la langue françoise, qu'il se rendit capable de traduire le traité de Boëce de la consolation, à la priere d'une dame. Ce n'est que par cette traduction qu'il est connu. On y trouve son nom, sa patrie, sa profession, & qu'il la fit l'an 1336. On la garde dans la bibliotheque de M. de Seignelay. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* I.

OUDEAU (Françoise) religieuse du monastere de Poissy, de l'ordre de saint Dominique, celebre par son esprit & par sa pieté, traduisit de latin en françois les sermons de saint Bernard, sur les cantiques des cantiques, & mourut l'an 1644. Le pere Hilarion de Coste religieux Minime, en fait mention dans *les eloges des dames illustres*.

OUDENARDE, *Aldenarda*, ville du Pays-Bas en Flandres, est située sur l'Escaut, entre Gand & Tournay. C'est une ville forte & marchande, & fameuse par les tapisseries qu'on y fait. Gramaye, & d'autres prétendent que les commencemens d'Oudenarde viennent d'une forteresse bâtie par les Huns sur l'Escaut l'an 411. Cela ne se prouve pas facilement. Cette ville fut prise par les François l'an 1658. & fut renduë aux Espagnols par la paix des Pyrenées. Mais depuis, ayant été reprise par le roi en la campagne de 1667. elle lui resta par la paix d'Aix-la-Chapelle, & la rendit encore par la paix de Nimegue l'an 1678.

OUDEWATER, c'est-à-dire, *vieille eau*, petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande, sur le petit Yssel, entre Goude & Utrecht, à deux lieuës de la premiere & à trois de la derniere. * Maty, *dictionnaire*.

OUDIN (César) secretaire & interprete des langues étrangeres, fils de NICOLAS Oudin, grand prévôt de Bassigny, fut élevé à la cour du roi Henri *le Grand*, lors même qu'il n'étoit encore que roi de Navarre. Ce prince l'employa en divers negociations importantes, en Allemagne & ailleurs: se servit de lui pendant les guerres civiles, & lui donna la charge de secretaire & interpreté des langues étrangeres, par lettres du 11. Fevrier 1597. Il publia des traductions, des grammaires, des dictionnaires, pour les langues italienne & espagnole, & mourut le premier d'Octobre 1625. ANTOINE Oudin, l'aîné de ses fils, eut la même charge d'interprete des langues étrangeres, & fit divers ouvrages. Le roi Louis XIII. l'envoya en Italie, où il demeura assez long-tems, tantôt à la cour de Savoye, & tantôt à Rome, où le pape Urbain VIII. se faisoit un grand plaisir de s'entretenir avec lui. A son retour en France, il s'acquit la bienveillance de plusieurs personnes de qualité; & fut choisi par le roi Louis XIV. l'an 1651. pour lui enseigner la langue italienne. Il mourut le 21. Fevrier 1653.

Il y a eu encore CASIMIR Oudin, religieux de Premontrés, qui en 1686. publia à Paris *supplementum de scriptoribus vel scriptis ecclesiasticis à Bellarmino omissis*, depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'en 1640. Il apostasia peu après, & se retira en Hollande, où il fut fait sous-bibliothecaire de Leyde; puis passa à Hambourg en 1693. d'où il revint dans la suite reprendre son premier poste, qu'il exerçoit encore en 1713. * *Lettres de Bayle*.

OUDOCEUS, troisiéme évêque de Landaff dans le pays de Galles en Angleterre, florissoit en 560. Dans cette année il assembla un synode composé de son clergé & des abbés de son diocese, & y excommunia solemnellement Mourice roi de Glamorgan, pour avoir tué Cynetus. Le roi demeura deux ans excommunié, mais enfin touché de remors il vint trouver Oudoceus les larmes aux yeux, & lui demanda d'être admis à la paix de l'Eglise. Sur cela l'évêque le mit en penitence, lui faisant comprendre, qu'il étoit obligé pour faire reparation à Dieu & à l'Eglise, à beaucoup plus de penitence, de prieres, de jeûnes, & d'œuvres de charité, que de coûtume. Le roi se soûmit volontairement à tout. * Spelman, *concil. vol.* 1. *p.* 62.

OUDON ou ODON, en latin *Uda*, *Odonus*, petite riviere de Normandie, qui a sa source un peu au-dessus du village de Doude-Fontaine. Elle arrose l'abbaye d'Aulnay, traverse la ville de Caën, & se jette dans l'Orne. * Baudrand.

OUEN ou OWEN en latin *Audoenus* ou *Dado*, fils d'un homme de qualité nommé *Audoaire*, referendaire du roi Dagobert I. fut fait archevêque de Roüen, l'an 640. Il a gouverné cette église jusqu'en 683. en laquelle il mourut saintement à Clichi près de Paris, le 24. Août 689. qui étoit le 90. de son âge. Son corps fut transferé l'an 693. dans l'église de saint Pierre de Roüen, qui porte aujourd'hui son nom. Il avoit écrit l'an 672. la vie de S. Eloy évêque de Noyon, qui a été donnée par Canisius, & par dom Luc Dacheri, dans leurs collections. Surius rapporte sous le 24. Août, sa vie écrite par un auteur du tems de saint Oüen. Elle a été traduite en françois par M. d'Andilly. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des VII. & VIII. siecles.* 2. *édit. Paris* 1709. Mabillon, *annal. ord. Bened. tom.* I. *p.* 570.

OUEST, la partie du monde qui est au soleil couchant. Ce mot signifie aussi *le vent qui souffle du côté du couchant*, & qui est l'un des quatre vents primitifs, éloignés entr'eux, chacun de quatre-vingt-dix degrés. On appelle *Ouest-Nord-Ouest*, le vent qui est entre le Nord & le Nord-Ouest; *Ouest-Sud-Est*, celui qui est entre l'Ouest & le Sud-Ouest; *Ouest-Sud-Est*, celui qui est entre l'Ouest & le Sud-Est; & *Ouest-quart-de-Nord-Ouest*, celui qui est entre l'Ouest, & l'Ouest-Nord-Ouest, parce qu'il est le quart de l'espace, entre l'Ouest & le Nord-Ouest, & qu'il est le plus proche de l'Ouest. * Corneille, *dict. des arts*.

OVER-YSSEL ou TRANSISELANE, en latin *Trans-Issalania*, l'une des Provinces-Unies des Pays-Bas, est ainsi appellée, à cause de sa situation au-delà de l'Issel, où le Rhin communique une partie de ses eaux, par le moyen du canal de Drusus. Elle est entre la Frise, le pays de Gueldres, la Westphalie, & le golfe de Zuiderzée, avec le fleuve d'Issel, & est divisée ordinairement en trois jurisdictions ou contrées, qui sont, de Drente, Sallant & Twente. Ses principales villes sont, Deventer, Zwol, Campen, Coëvorden, Oldenzel, Hasselt, Steenwick, Blockzyl, Vollennoven, &c. Ce pays appartenoit autrefois depuis l'an 1046. aux évêques d'Utrecht; & Henri de Baviere en ceda le droit à l'empereur Charles V. l'an 1527. * Pontus Heuterus, *de reb. Belg.* Junius, Guichardin, &c.

OUESSANT, c'est-à-dire, *les sables du couchant*. C'est une petite isle de France située à trois lieuës de la côte occidentale de Bretagne, à l'endroit, où elle com-

mence à tourner vers le nord. Elle n'a que trois lieuës de circuit, quelques villages & un château pour leur défense. On voit entre cette isle & la côte de Bretagne plusieurs autres petites isles, qu'on appelle en general *les isles d'Oueßant.* * Maty, *diction.*

OUGHTRED (Guillaume) naquit à Eaton en Angleterre, environ l'an 1573. & fut élevé dans l'école de cette ville. Il parle lui-même dans une espece de lettre apologetique qu'il écrivit, de la vie pauvre, laborieuse, & penible qu'il mena au commencement. De-là il fut reçu dans un des colleges de Cantbridge, dont il fut membre onze ou douze ans. Il employoit aux mathematiques le tems qu'il pouvoit dérober aux études academiques, & par ses exhortations, son secours, & ses instructions, il porta plusieurs personnes à s'appliquer à ces sciences si utiles & si sûres. Il fut fait prêtre par le docteur Bilson évêque de Winchester, & eut un benefice à Adelbury, près de Guilford dans le comté de Surrey. Il le posseda plusieurs années, & on suppose qu'il y mourut, & y fut enterré. Pour son divertissement, il s'occupa à diverses sortes d'études, comme il paroît par ses ouvrages & par ses manuscrits. Il étudia la medecine, la chimie, &c. vécut 87. ans & mourut vers le commencement de May de l'année 1660. Il avoit tellement été attaché au parti de Charles I. & de Charles II. que quand il apprit l'acte passé le 1. de May de cette année, pour le rappel de ce dernier prince, il en eut tant de joye qu'il en mourut subitement. C'est ce que rapporte M. Wallis dans son traité d'algebre, dans lequel il parle tres-avantageusement d'Oughtred, témoignant qu'il avoit beaucoup profité & dans sa conversation & dans la lecture de ses livres. C'est M. Wallis, qui a fait en quelque sorte revivre les ouvrages de cet auteur. Voici les principaux. I. *Clavis mathematica.* Cet ouvrage avoit d'abord été imprimé en 1631. sous ce titre; *arithmetica in numeris & speciebus institutio, &c.* Mais ensuite l'auteur le publia luimême sous le titre dont nous venons de parler, avec les additions suivantes. *Æquationum affectarum resolutio, ubi multa de logarithmorum usu, & elementi decimi Euclidis declaratio. De solidis regularibus tractatus. De Anatocismo. Regula falsi demonstrata. Theorematum Archimedis de sphæra & cylindro, declaratio. Horologiographica geometrica.* II. *Les cercles de proportion & l'instrument horisontal.* Cet ouvrage fut imprimé en anglois, plûtôt par sa connivence qu'avec son approbation. Ce fut un de ses disciples, qui le tira de son manuscrit latin. III. *Trigonometria in 4°.* qui ne fut jamais ni achevé, ni publié par lui-même. IV. *Opuscula in 8°.* publiés à Oxford en 1677. contenant neuf traités; mais ils sont posthumes, pleins de défauts & de fautes. * *Voyez l'algebre* de M. Wallis, *& les lettres qu'il a écrites à Oughtred.*

OUGLIN, bourg, ou petite ville de la Morlaquie, vers la source de la riviere de Dobra, & à cinq lieuës de la ville de Segna, vers le nord. On la prend communement pour la petite ville de la Liburnie, qu'on nommoit anciennement *Avendo, Avendonis, & Vendum.* * Maty.

OUGNON L'OUGNON, ou LOUGNON, en latin *Ligno*, riviere, qui a sa source dans les montagnes de Vosges, aux confins de la Lorraine, traverse une partie du comté de Bourgogne, baignant Servance, Monboson, & quelques autres lieux peu considerables, & se décharge dans la Saone, vis-à-vis de Tallemay, à trois lieuës au-dessous de Gray. * Maty, *diction.*

OVIAK, ville de la Tartarie Crimée, ou Petite, située dans un pays fertile. C'étoit anciennement une fort belle ville, avec un château, que les Moscovites appellent *Sodome.* Ils disent qu'il a été construit pour tenir en bride les peuples mutins de ce pays-là. On y voit plusieurs tombeaux, & les ruines de divers bâtimens magnifiques. * Hachluit.

OVIDE (*Publius Ovidius Naso*) poëte Latin, naquit à Sulmone, ville assez considerable, dans la contrée des Peligniens, sous le consulat d'Hirtius & de Pansa, l'an 711. de Rome, & 43. avant Jesus-Christ. Il étoit d'une famille équestre, c'est-à-dire de l'ordre des chevaliers; & dès son enfance il se sentit porté à faire des vers; mais son pere, qui le destinoit au barreau, lui fit étudier la rhetorique, sous Arelius Fuscus. Il s'exerça dans la déclamation, puis s'appliqua sur-tout à la poësie, dans laquelle il réüssit si bien, que dans un siecle tres-fecond en beaux esprits, il tint rang entre les premiers poëtes. On admira à la cour d'Auguste sa facilité à faire des vers, la douceur de ses expressions, & la subtilité de ses pensées. Il eut beaucoup de part dans l'estime de l'empereur, qui depuis l'envoya en exil à Tomes, sur le Pont-Euxin. Plusieurs sçavans croyent que ce fut pour avoir été l'un des amans de Julie, fille d'Auguste, pour laquelle il fit, disent-ils, des vers amoureux sous le nom de *Corinne*; mais Alde Manuce les a refutés. Il paroît par les ouvrages d'Ovide, que sa disgrace vint de ce qu'il avoit été témoin de quelque action secrete & dangereuse, qui interessoit le réputation de l'empereur ou des siens. Après un bannissement de plus de sept ans, Ovide mourut, sous le consulat de Rufus & de Flaccus, c'est-à-dire, la quatriéme année de l'empire de Tibere, & la dix-septiéme de J. C. & fut enterré à Tomes, ville située au midi des embouchures du Danube, sur le Pont-Euxin. Gaspard Bruschi, cité par Ortelius, Laurent Muller, Glandorpius, & quelques autres, assurent qu'en 1508. on trouva le tombeau d'Ovide à Sabarie ou *Stain* en Autriche, sur la Save, avec une épitaphe, dont les vers, qui n'ont rien du siecle d'Auguste, font croire que cette découverte est une pure supposition. On ajoûte que l'an 1540. Isabelle, reine de Hongrie, fit voir à Pierre Ange Bargée, une plume d'argent qu'on avoit trouvée à Belgrade, avec ces paroles *Ovidii Nasonis calamus.* Seneque considere Ovide comme le plus ingenieux de tous les poëtes Latins. Il seroit cependant à souhaiter qu'il y eût un peu moins de negligence dans son style, plus d'exactitude dans le choix d'une partie de ses expressions, & plus de solidité dans quelques-unes de ses pensées, qui quelque-fois n'ont qu'un faux brillant. Les ouvrages qui nous restent de ce poëte sont assez connus; mais nous en avons perdu un grand nombre, qui meritent d'être regrettés; comme les six derniers livres des fastes; une tragedie de Medée, loüée par Tacite & par Quintilien; un livre contre les méchans poëtes; le poëme des loüanges d'Auguste; un traité de la nature des poissons, &c. Il est inutile de faire le dénombrement des autres ouvrages que le tems a épargnés, parce qu'ils se trouvent dans la plûpart des éditions, dont on dit que celle de Heinsius *le Jeune* est la plus correcte: on se contentera de rapporter une partie des jugemens qu'on a faits en particulier sur les principaux de ces ouvrages qui nous restent.

I. LES METAMORPHOSES d'Ovide sont un des plus memorables & des plus ingenieux ouvrages de toute l'antiquité: elles ont été estimées en tous tems, & traduites dans presque toutes les langues, qui ont eu cours parmi les peuples, où l'on a eu soin de cultiver les lettres. Il semble qu'Ovide ait voulu nous prévenir lui-même, sur l'opinion que nous devons avoir de cet ouvrage, & qu'il ait jugé tout d'un coup du prix qu'il auroit dans la suite des siecles, lorsqu'il nous assure qu'il n'auroit point d'autre durée que celle de l'éternité.

Jamque opus exegi, quod nec Jovis ira, nec ignes,
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas.

C'est le sentiment qu'il en avoit, en finissant son quinziéme livre, si cette conclusion est de lui; mais quelque bonne opinion qu'il semble avoir eu de ses metamorphoses, lorsqu'il étoit encore dans la chaleur de sa composition, il changea depuis: étant dans un âge plus avancé, il ne regarda cet ouvrage que comme *un essai de jeunesse*, qui auroit besoin d'être retouché: il jugea même l'ouvrage si defectueux & si peu digne de lui, qu'il voulut le jetter au feu, & le faire perdre sans ressource à la posterité. Il executa en quelque façon ce dessein avant que de partir pour son exil; mais il étoit trop tard, parce que les copies de cet ouvrage s'étoient multipliées, & qu'il y en avoit un grand nombre entre les mains de ses amis. C'est un detail qu'il nous a fait lui-même dans ses elegies. Les metamorphoses sont venuës jusqu'à nous, malgré la modestie & la précaution de leur auteur; & il semble que la posterité n'ait été ni si delicate ni si difficile que lui, dans le goût qu'elle y a pris. Le style, à la

verité, n'en est pas si relevé que celui de ses autres ouvrages ; mais il ne laisse pas d'être exact : il y a inseré des discours & des lieux communs avec une adresse & des agrémens merveilleux. Ses narrations sont autant de chansons de syrenes : la naïveté de son style, toûjours accompagnée & soûtenuë des regles de l'art, renferme dans un cercle fort accompli tout ce qu'on peut puiser dans la fable ; pas un d'entre tous les poëtes n'a traité les plus grands & les plus petits sujets avec plus d'ornement. Il se trouve dans les metamorphoses un enchaînement merveilleux des fables de l'antiquité. On ne peut que l'on n'admire cette suite continuelle, sans interruption, & cette liaison de tant de choses differentes, tissuës avec tant d'artifice, depuis le commencement du monde jusqu'à son tems.

II. Les Fastes sont du nombre des ouvrages qu'Ovide a faits dans un âge plus avancé : le style en est aisé, doux & naturel. On y remarque beaucoup d'erudition ; sur-tout de cette érudition que l'on puise dans la plus belle antiquité. Quoique sa matiere ne soit pas toûjours capable de beaucoup d'ornemens, neanmoins il s'y est souvent surpassé lui-même, & il sçait donner des agrémens aux sujets les plus steriles ; mais il seroit à souhaiter qu'il eût retranché ses diverses licences & cet air efféminé qu'il donne quelquefois à ce qu'il dit. Malgré cela les fastes sont peut-être l'ouvrage du meilleur goût & le plus judicieux d'entre tous ceux qui sont sortis de ses mains.

III. Les Elegies. On comprend sous le nom d'*élegies d'Ovide*, les quatre livres *des tristes*, & les quatre intitulés *de ponto*. La douceur & la facilité qu'on y admire par tout lui a fait meriter, au jugement de plusieurs sçavans, le premier rang entre tous les poëtes elegiaques. Ovide lui-même assure qu'il tenoit dans le genre elegiaque le même rang que Virgile dans le genre epique. Quelques-uns le préferent à Properce & à Tibulle dans ses elegies ; parce qu'il est plus naturel, plus touchant & plus passionné, & qu'il a mieux entendu le tour & l'esprit de l'elegie, que les autres.

IV. Les Epistres d'Ovide, qu'on appelle *Heroïdes*. Toutes ces épîtres en vers, qui porte le nom de quelque *Heroïne*, ne sont pas toûjours d'Ovide, quoiqu'elles se trouvent parmi les siennes. Il témoigne lui-même que celles de Penelope, de Phyllis, de Canace, d'Hysipyle, d'Ariadne, de Phedre, de Didon, de Sappho, étoient de lui. Joseph Scaliger y ajoûte celles de Briséide, d'Oënone, d'Hermione, de Dejanire, de Medée, de Laodamie & d'Hypermnestre. Les autres sont, ou d'Aulus Sabinus, ou posterieures & supposées. Quelques critiques modernes, (comme Jules Scaliger, le sieur Rostreau & le pere Rapin) pretendent que les épîtres d'Ovide sont inimitables, qu'elles sont ce qu'il y a de plus poli entre tous les ouvrages de ce poëte, & qu'elles l'emportent sur les metamorphoses & sur les fastes ; que ses heroïdes sont ce qu'il y a de plus fleuri dans les ouvrages purement d'esprit ; & que l'on peut appeller ses épîtres *la fleur de l'esprit Romain*, quoiqu'elles n'ayent rien de cette maturité de jugement, qui est la souveraine perfection de Virgile. Le style en est fort pur, & l'imitation des passions, aussi-bien que l'expression des mouvemens du cœur, y paroît d'une telle maniere, qu'on voit bien qu'Ovide excelloit en ce genre d'écrire.

V. Les Livres d'Ovide, qui traitent de l'*amour*, ou de l'*art d'aimer*. On lit encore aujourd'hui dans les ouvrages qui nous restent de ce poëte, ces vers, qui corrompirent la fille d'Auguste, & qui infecterent la partie la plus florissante de la cour de ce prince ; & il seroit à souhaiter qu'ils ne fussent point parvenus jusqu'à nous. Mais quelque dangereux que soient ces vers, on ne peut s'empêcher de loüer l'ordre & la methode des livres de l'art & du remede de l'amour, la gravité des sentences, & la beauté de la narration. * *Consultez* Ovid. *in peroratione totius operis metamorphos. ad fin. l.* 15. *l.* 1. *de tristib. eleg.* 6. *& in fine libri de remedio amoris, &c.* L. Seneque, *quæst. nat. l.* 3. *c.* 27. & Marc Seneque, *controv.* 10. Velleius Paterculus, *l.* 2. Eusebe & saint Jerôme, *in chron.* Jul. Cæsar Scaliger, *hypercrit.* Muret ; Camerarius ; Regius ; Passerat ; Vossius ; Marolles, *en sa vie* ; Rostrau, *sentimens sur quelques livres qu'il a lûs.* Rapin, *reflexions sur la poëtique.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poetes Latins.* Bayle, *diction. critique.*

OVIEDO, *Ovetum*, ville d'Espagne dans le royaume de Leon, est capitale de ce pays, qu'on appelle *les Asturies d'Oviedo*. Elle est située entre les montagnes au bord des deux rivieres Ode & Deva, avec université & évêché, qui a été autrefois suffragant de Compostelle, & qui a été érigé en metropole dans un concile, dont nous parlerons : ce qui a fait dire à quelques auteurs, qu'il dépendoit immediatement du saint-siege. L'eglise metropolitaine de San-Salvador, est un lieu de grande devotion, & est environné de belles maisons, bâties sur des portiques. La place du marché, qui est la plus importante, est le centre de toutes les ruës de la ville qui y aboutissent. Les colleges de l'université n'ont rien de considerable que leur antiquité. Au reste, Oviedo a donné son nom à un royaume, qui y fut rétabli par les Chrétiens chassés par les Maures. Pelage en fut le premier roi, environ l'an 717. & ses successeurs en porterent le nom jusqu'en 913. qu'Ordugno II. prit celui de roi de Leon. * Mariana, *hist. d'Espagne.*

CONCILE D'OVIEDO.

Il avoit été commencé du tems du pape Jean VIII. vers l'an 878. mais les guerres furent cause qu'on en differa la celebration jusqu'en 901. Dix huit évêques qui y étoient assemblés, y firent des ordonnances salutaires pour le bien de l'eglise, & pour la police du royaume, qui en avoit alors grand besoin. On érigea par autorité du pape Jean VIII. l'eglise d'Oviedo en metropole à la priere d'Alfonse *le Grand* ; & Ermenegilde en fut le premier archevêque. * *Consultez* Baronius, sous l'année 901. & les actes de ce concile, rapportés par Sampirus, & par Ambroise Morales : on le trouve aussi dans le neuviéme tome des conciles.

OVIEDO (André) Jesuite, natif d'Illescas, qui est un village entre Madrid & Tolede, fut reçu fort jeune par saint Ignace dans sa compagnie, & fut envoyé à Paris pour y étudier l'an 1543. Peu après il alla pour le même sujet à Louvain, puis à Coimbre en Portugal, l'an 1545. Après qu'il eut fait un progrès considerable dans les sciences & dans la pieté, saint Ignace le nomma, l'an 1559. pour être recteur du college de Gandie ; & deux ans après il l'envoya exercer le même emploi dans celui de Naples. Ce fut presque dans le même tems que Jean III. roi de Portugal, demanda au pape Jules III. des missionnaires, pour envoyer en Ethyopie. Saint Ignace en ayant donné trois de sa compagnie, le pere Oviedo, qui étoit de ce nombre, fut nommé évêque d'Heliopolis, & partit de Naples, l'an 1554. Il passa dans l'Ethyopie, dont il fut aussi patriarche, après la mort du pere Jean Nonio Barret, l'un de ses compagnons. Ce bon religieux remplit tous les devoirs d'un parfait missionnaire, & mourut au mois de Septembre 1557. Le pere Oviedo traduisit divers traités en ethyopien, & en fit un latin intitulé *De Romana ecclesia primatu, deque erroribus Abassinorum.* * Codinho, *de reb. Abassin. l.* 3. Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

OVIEDO (Gonzales Fernand) intendant ou inspecteur general du commerce dans le nouveau monde sous le regne de Charles V. empereur & roi d'Espagne, après avoir sejourné long-tems en ces pays-là, & fait divers voyages des Indes à la cour, composa *l'histoire generale des Indes* en trois parties contenant cinquante livres. La premiere fut imprimée en 1547. & contient dix-neuf livres, outre huit qui contiennent les infortunes & les naufrages. La seconde renferme la découverte du Mexique & de la nouvelle Espagne. Et la troisiéme comprend la conquête du Perou. Jean-Baptiste Ramusio traduisit en italien la premiere partie, & l'insera dans son troisiéme volume *des navigations.* * *Hist. universelle des voyages par mer & par terre.*

OUKHAM, bourg avec un château. C'est le lieu principal du petit comté de Rutland, en Angleterre. Il est r la riviere de Guvash, entre Leicester & Peterburg,

environ à cinq lieuës de chacune de ces villes. * Maty, *dictionaire d'Hollande*.

OULNEY, ville d'Angleterre dans la contrée du comté de Bukingham, qu'on nomme *Newport*, sur le bord occidental de la riviere d'Ouse. * *Diction. Anglois*.

OULO, ULA, ILLA, petite ville ou bourg de la Suede. Ce lieu bâti de nouveau, & fortifié, est situé dans la Cajanie ou Bothnie orientale, à l'emboûchure de la riviere d'Ula, dans le golfe de Bothnie. * Maty, *diction*.

OULTREMAN (Antoine d') né à Valenciennes, & prieur de saint Jean dans cette ville, a écrit l'histoire de cette abbaye, qui n'a pas été imprimée.

OULTREMAN (Henri d') prevôt de la même ville, a écrit l'histoire de Valenciennes, qui a été imprimée à Doüay en 1639. Cet auteur est mort en 1605.

OULTREMAN (Pierre d') Jesuite, a donné au public l'histoire de Valenciennes composée par Henri, & y a ajoûté de bonnes observations. On a aussi de lui la vie de Pierre l'*Hermite* : la Constantinople Belgique, *Constantinopolis Belgica*, c'est-à-dire, l'histoire de Baudoüin & de Henri empereurs de Constantinople, publiée à Tournay en 1645. & un traité des dernieres croisades. Il mourut en 1656. ou 1657. * Le Long, *biblioth. hist. de France*.

OUNDLE, ville ou bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Northampton, qu'on appelle *Polbrock*. Elle est dans une situation agréable sur le bord occidental de la riviere de Nyne, sur laquelle il y a deux ponts. Elle a une belle eglise, un college & un hôpital. Mais elle est principalement remarquable par le bruit qui sort d'un puits, qu'on dit être un présage assuré ou de guerre ou de la mort de quelque prince. On en a publié une relation en anglois. Ce puits fournit d'eau à plusieurs familles, & elle est bonne en tout temps, soit qu'il fasse du bruit, soit qu'il n'en fasse point. On a voulu chercher d'où venoit ce bruit, mais celui qui l'entreprit ne trouva rien, si ce n'est qu'il entendit un bruit au fonds du puits. Ce bruit ne ressemble pas mal à celui d'un tambour, qui bat la marche; mais il ne dure pas toûjours également. Quelquefois, il cesse bientôt, quelquefois il dure une semaine & davantage. On ne l'entend pas aussi toûjours à la même distance. * *Voyez la relation qu'on en a publiée*.

OUNSBURY, montagne d'Angleterre dans le comté d'Yorck, qui est d'une hauteur extraordinaire. La vûë du sommet de cette montagne est admirable. Il sort une source d'un grand rocher, qui est tout au haut, dont l'eau guerit le mal des yeux. * Camden, *Britann*.

OVO (l'isle de l') anciennement *Epla*. C'est une petite isle du golfe de Colochine. Elle est sur la côte meridionale de l'isle de Cerigo, & elle a pris son nom moderne de sa figure, qui est ovale. * Maty, *diction*.

OURAGAN, tempête horrible & tres-violente, se forme par la contrarieté de plusieurs vents, qui soufflant tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, élevent des flots prodigieux, lesquels se brisent les uns contre les autres. Ces ouragans n'arrivoient autrefois que de sept en sept ans; mais ils sont beaucoup plus frequens presentement, & se font craindre au changement des saisons, principalement aux isles Antilles dans l'Amerique. Quand l'ouragan doit venir, la mer d'ordinaire devient tout à coup aussi unie qu'une glace, sans faire paroitre le moindre soulevement des eaux sur sa surface; après quoi l'air s'obscurcit; & s'étant rempli de toutes parts d'epais nuages, il s'enflamme & s'entr'ouvre de tous côtés par d'effroyables éclairs, qui durent assez long-tems. Ensuite on entend de si terribles coups de tonnerre, que la terre tremble en plusieurs endroits. L'impetuosité avec laquelle le vent souffle, deracine les plus grands arbres des forêts, abbat presque toutes les maisons, ruine tout ce qui paroît sur la terre; & si les hommes qui se trouvent dans les campagnes ne se tiennent fortement attachés à des souches d'arbres, ils sont en peril d'être emportés par les vents. Ce qu'il y a de plus dangereux, c'est qu'en vingt-quatre heures & souvent en moins de tems, l'ouragan qui commence à l'oüest, parcourt tous les rumbs de vent, ne laissant ni radeni havre à l'abri de sa fureur de sorte que tous les navires qui sont pour lors à la côte, perissent malheureusement sans qu'aucun de ceux qui sont dedans se puisse sauver.

OURIQUE, bourg du Portugal, dans l'Alentejo, près du Zadaon, à onze lieuës de Silves, du côté du nord. Alfonse duc de Portugal défit en ce lieu cinq rois Maures, l'an 1139. prit le titre de roi de Portugal, & pour armes cinq têtes de Maures, que ses successeurs portent encore dans leur écu. * Maty, *diction*.

OURS, ou SAINT-GAL: c'est le nom d'un ordre de chevaliers en Suisse, que l'empereur Frederic II. institua l'an 1213. dans l'abbaye de saint Gal, & sous la protection de saint Urse, capitaine de la legion Thebaine, martyrisé à Soleurre. Ce fut pour recompenser l'abbé & la noblesse du pays, qui lui avoient rendu de bons services dans son élection à l'empire. Il donna aux principaux seigneurs des coliers & des chaînes d'or, au bout desquelles pendoit un ours d'or émaillé de noir; & voulut que cet ordre fût donné à l'avenir par les abbés de saint Gal; mais cette ceremonie a cessé, depuis que tous les cantons des Suisses se sont soustraits de l'obéïssance de la maison d'Autriche. * Favin, *theâtre d'honneur & de chevalerie*.

OURS (Saint) en latin *Ursus*, abbé en Touraine, dans le VI. siecle, étoit de la ville de Cahors. Il quitta son pays pour se retirer en Berry. Il fonda trois monasteres à Toillay, à Hugue, & à Pontivy. Quittant ensuite le Berry, il passa en Touraine & à Sennevieres, près de la forêt de Loches, où il établit un hermitage, dont il laissa l'administration à saint Libesse, & alla bâtir un autre monastere à Loches, où il établit une communauté, qui s'employoit continuellement à la priere & au travail des mains. Il inventa la construction d'un moulin sur la riviere d'Indre. Il mourut l'an 508. Son monastere a depuis été réduit en un prieuré de l'ordre de saint Benoît. * Gregor. *Tur. Vita Patr. c.* 18. Baillet, *vies des Saints 28. de Juillet*, jour auquel il est fait memoire de ce Saint.

OURS (l'isle des) appellée par les Flamands *Beeren Eyland*. C'est une isle, qu'on a découverte dans l'Ocean Glacial, entre le Nort-cap & les côtes de Spitzberg, sous le 74. degré de latitude. Apparemment qu'on n'y a rien vû de plus remarquable que des ours, puisqu'on lui en a donné le nom. * Maty, *diction*.

OURSE, nom de deux constellations, appellées *la petite* & *la grande ourse*. La petite ourse est la plus proche du pole, & comprend sept étoiles, qui sont appellées *le chariot*. C'est elle qui a donné le nom au pole arctique du grec, ἄρκτος qui signifie *ourse*. La grande, qui selon Kepler, est composée de cinquante-six etoiles, & selon Ptolomée, de trente-cinq, est une constellation voisine, qui a une situation contraire. Elle a sept étoiles plus visibles & brillantes, disposées aussi en chariot, dont l'une est de la troisiéme grandeur, & les six autres de la seconde.

OURTE ou L'OURT, *Urta*, riviere du Pays-Bas, a sa source près de la frontiere de Luxembourg, passe à Offalize, Rochefort, & Durbui; & ayant reçu l'Albe ou la Blanche, elle prend le nom de Urt-Ourt, & se jette dans la Meuse à Liege. * Baudrand.

OURTES ou ORTHEZ, *Ortesium*, ville de Bearn, située sur la riviere, dite *le Gave de Pau*, entre Pau & Bayone : elle a eu jusqu'en 1685. une école pour ceux de la religion Prétenduë Reformée. Le château de Moncade avoit été bâti par les anciens seigneurs du pays.

OUSCHE ou OUCHE, *Oscaris*, riviere de France en Bourgogne, passe à Fleury & à Dijon : & ayant reçu quelques ruisseaux, elle se jette dans la Saône, près de S. Jean de Lône. * Papyre Masson, *descript. flum. Gall.* Robert Cenalis, &c.

OUSE, en latin *Urus*, riviere d'Angleterre, dans la partie septentrionale, où étoit l'ancien royaume de Northumbre, passe à Yorck, & se jette ensuite dans la riviere ou golfe d'Humbert. Il y a encore deux autres rivieres qui portent ce nom. La seconde appellée la *Grande Ouse*, prend sa source sur le bord meridional du comté de Northampton, d'où elle coule par les comtés de Bedfort, de Huntington, de Cambridge, & de Norfolk, où elle se décharge dans la mer. Elle baigne Brackly, Buckingham, Stony Stratford, Newport, Oulney, Bedford,

Bedford, S. Neots, Huntington, S. Yves, Downham, & Kings-Lyn. La troisiéme est appellée *la petite Ouse*, qui coule d'orient en occident & se décharge dans la premiere, separant toûjours le comté de Norfolk de celui de Suffolk. Thetford dans le premier de ces deux comtés, & Brandon dans le second, sont situées sur cette riviere. * *Diction. Anglois.* Camden, *descr. Magna Britann.*

OUSTE ou L'AUST, *Ousta* & *Austa*, riviere de France en Bretagne, a sa source dans la forêt de Laudeac, près d'Avaugour, passe à Rohan, à Jocelin, à Malestroit, au Pont-Corbin, chargée de l'Ars & de la Claye, & se joint à la Vilaine, près de Redon. * Baudrand.

OUSTIOUG, province de Moscovie, entre celles de Dwina, de Wologda, de Nisi-Novogrod, de Czermissi, de Wiadski, de Permski, & de Condiski. Elle a beaucoup d'étenduë : mais une grande partie est couverte de forêts. Elle est arrosée par la riviere de Zuchana ou de Dwina, & par celles de Jug & de Witsogda. Elles sont toutes si abondantes en poisson, que les habitans, après les avoir sechés & endurcis au soleil, les conservent, pour en faire leur principale nourriture. * Maty, *diction.*

OUSTIOUG, ville capitale de la province de ce nom en Moscovie. Elle est fortifiée par un château, & située sur la Suchana ou Dwina, vis à-vis l'emboûchure du Jug, à 80. lieuës au-dessous de Wologda, & à pareille distance au-dessus d'Archangel. * Maty, *diction.*

OUTREMER, nom d'un ordre de chevalerie, *cherchez* NAVIRE.

OUVEN ou OWEN (Jean) natif d'Oxford en Angleterre, vivoit au commencement du XVII. siecle, vers l'an 1620. & avoit beaucoup de genie pour l'épigramme. Le recueil de celles que nous avons de sa façon seroit plus estimable, si son auteur s'étoit attaché plus exactement à l'élocution des anciens ; s'il avoit suivi plus scrupuleusement les loix de l'honnêteté, qui s'accordent parfaitement avec le caractere du Chrétien ; & enfin s'il n'eût porté trop loin la plaisanterie en raillant le clergé Catholique. D'ailleurs plusieurs de ses épigrammes sont tres-ingenieuses.

OUVRIERS PIEUX, congregation de prêtres vivans à la maniere des religieux les plus austeres, & qui sont employés aux missions. Charles Caraffa né en 1561. d'une des plus illustres maisons du royaume de Naples, fut le fondateur de cette congregation, que le cardinal Giesualdo, archevêque de Naples favorisa beaucoup. Elle a deux maisons dans la ville même de Naples, une troisiéme dans le territoire de cette ville, une à Caserte, & une à Rome : elle auroit peut être fait de plus grands progrès ; mais ceux qui la composoient, s'étant offerts au cardinal Filomarini archevêque de Naples, pour assister les malades pendant la contagion, qui affligea cette ville en 1653. moururent tous à l'exception de deux prêtres & de trois clercs. Les Ouvriers Pieux ne font point de vœux, ils ne portent point de linge, & couchent sur des paillasses : une exacte pauvreté, trois carêmes chaque année, le jeûne du Vendredy & du Samedy, l'usage de la discipline deux jours de chaque semaine, l'office ordinaire Romain, le petit office de la Vierge, les litanies des Saints tous les jours, avec obligation de dire les matines à deux heures après minuit, ce sont-là leurs principales observances. Leur general, & leurs quatre consulteurs sont élus tous les trois ans. * Heliot, *hist. des ord. religieux*, *tome* 8. *c.* 9.

O W

OWAR, en latin *Ovaria*, ville de la haute Hongrie, aux pieds des montagnes qui la separent de la Pologne, est située sur la riviere de Vag, au-dessus de Transchin. Quelques auteurs la confondent avec Arva, qui est située au-dessus, & qui est capitale du comté de ce nom. * Sanson. Baudrand.

OWEN (Jean) fils d'*Henri* Owen vicaire de Stadham près de Watlintgon, dans le comté d'Oxford en Angleterre, fut élevé dans le college de la reine à Oxford, & fut maître ès arts en 1635. Peu de tems après il reçut les ordres, selon les rites de l'église Anglicane ; mais du tems que le parlement d'Angleterre étoit le maître absolu, il prêcha contre les évêques, contre les ceremonies, &c. Il fut ensuite ministre de Fordham dans le comté d'Essex, puis de Coggeshall dans le même comté. Sur la fin de 1648. il fit dans ses sermons l'apologie de ceux qui avoient fait mourir le roi Charles I. & prêcha contre Charles II. & contre tous les royalistes. On peut voir là-dessus *la lettre à un ami sur quelques principes & pratiques du docteur Owen*, imprimée à Londres en 1670. Le 17. Septembre 1650. il fut envoyé par les parlementaires avec l'armée en Ecosse, & le 28. de Mars suivant il fut fait doyen de l'église de Christ à Oxford. En 1652. il fut fait vice-chancelier de l'université, & un des commissaires pour la propagation de la foi. Il fut deputé membre de la chambre basse pour l'université d'Oxford ; mais il n'assista pas long-tems aux assemblées du parlement. En 1657. on lui ôta sa charge de vice-chancelier, & en 1659. le doyenné de l'église de Christ. Après le retablissement du roi Charles II. il prêcha quelquefois dans sa maison à Stadham ; & ensuite dans une église de Nonconformistes à Londres jusques à sa mort. Il fut marié deux fois. Sa seconde femme étoit veuve de *Thomas* d'Oyley chevalier, frere cadet de *Jean* d'Oyley de Chesilampton près de Stadham, baronet. Il étoit du parti de ceux qu'on appelle *Independans* ; mais sur la fin de ses jours, il déclara plusieurs fois qu'il conviendroit facilement avec les Presbyteriens. Il écrivoit bien, & avoit bien lû les livres des Rabbins. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux. Une *explication de l'Arminianisme*, *in* 4°. en anglois. *Salus electorum sanguis Jesu*, contre les Universalistes, *in* 4. *Diatriba de justitia divina. La doctrine de la perseverance des Saints contre Jean Godwin*, *in fol. Vindiciæ evangelicæ contre les Sociniens, & défenses des témoignages de l'écriture sainte touchant la divinité & la satisfaction de Christ*, imprimé ensemble avec une réponse aux animadversions de M. Baxter. *Examen des remarques d'Hugo Grotius*, concernant la divinité & la satisfaction de Jesus-Christ, contre H. Hammond. *Pro sacris scripturis adversus hujus temporis fanaticos, exercitationes apologeticæ*, *in* 8°. De la divinité, de l'autorité, de l'évidence & du pouvoir de l'écriture. Défense de l'integrité & de la pureté du texte hebreu & grec. Considerations sur les prolegomenes & l'appendix à la derniere bible polyglotte, imprimés tous ensemble contre le docteur *Brian Walton.* Θεολογούμενα παντοδαπὰ, *sive de natura, ortu, progressu & studio veræ theologiæ, lib. VI. in* 4°. Ce livre a été réimprimé en Hollande. *Exercitations sur l'épître aux Hebreux*, *in fol.* La verité & l'innocence défenduës dans l'explication d'un discours concernant la police ecclesiastique, contre saint Parker. Brieve explication & défense de la doctrine de la Trinité, *in* 12. Discours touchant le saint Esprit, son nom, sa nature, sa personalité, sa dispensation, son operation & ses effets, *in fol.* Exercitations & explication des 3. 4. & 5. chapitres de l'épître aux Hebreux. La doctrine de la justification par la foi & la justice imputée de Jesus-Christ défenduë, *in* 4°. Que l'église de Rome n'est pas un guide assuré. Continuation de l'explication de l'épître aux Hebreux, sçavoir des 6. 7. 8. 9. 10. chapitres, *in fol.* Diverses défenses des Nonconformistes accusés de schisme, avec un grand nombre d'autres pieces. Il étoit occupé à finir les annotations sur la Bible, commencées par M. Polus. Il mourut le 24. d'Août 1683. à l'âge de 67. ans, à Eling près d'Acton, dans le comté de Middlesex, & a été enterré dans le cemetiere des Nonconformistes, où il y a un monument de pierre de taille élevé sur son tombeau, avec une table de marbre, chargée d'une longue inscription en latin. Il parut en 1709. une traduction françoise des épigrammes de cet auteur par N. le Brun : on trouve dans les ouvrages de cet Anglois beaucoup d'élevation, de sublimité de genie, des traits admirables de morale, d'érudition, de politique, de philosophie, de jurisprudence, de medecine & de theologie. On découvre qu'il fut cheri des grands, & qu'il n'étoit pas fort riche, mais qu'il avoit de bonnes mœurs, & qu'il avoit autant étudié la sagesse que la poësie. * Le Brun, *Epître dedic. de la trad. des épigrammes d'Owen. Diction. Anglois.*

OWERFLAKEE : c'est une isle du comté d'Hollande, à l'entrée du golfe appellé *Bies Bos*, aux confins de la Zelande & du Brabant ; & au midi d'un grand banc de sable, qu'on appelle *Flakée*, d'où elle a pris son nom, qui signifie *au-delà de Flakée*. Il n'y a point de ville dans cette isle, & Sommerdick en est le lieu principal. * Maty, *diction.*

OWERRE ou OWEIRO : c'est un petit royaume d'Afrique, renfermé dans les bornes qu'on a données à celui de Benin, qui a sa capitale de même nom, environ à 20. lieuës de la ville de Benin, vers le midi. Ce qu'on dit de particulier de ce pays, est que quand on le découvrit, le roi & sans doute plusieurs de ses sujets étoient Chrétiens. * Maty, *diction.*

OWRUCZE, ville du royaume de Pologne, dans la haute Volhinie, vers les confins de la basse, & de la Lithuanie, sur la riviere de Noren, à trente lieuës de la Kiovie, vers l'occident septentrional. * Maty, *diction.*

O X

OXENSTIERN (Axel) grand chancelier de Suede, étoit né d'une des principales familles de ce royaume, & passa en Allemagne avec le roi Gustave Adolphe, dont il étoit le principal ministre. Après sa mort arrivée à la bataille de Lutzen l'an 1632. il eut toute la conduite des affaires des Suedois & de leurs alliés en Allemagne, en qualité de directeur general. Mais la bataille de Nortlingue, qu'ils perdirent l'an 1634. ayant fort abattu leur parti, il fut obligé de passer par la France, pour se pouvoir retirer en Suede, où il étoit un des cinq tuteurs de la reine de Suede pendant sa minorité. Toutes les affaires s'y gouvernerent principalement par son conseil, jusques à sa mort, qui arriva lorsqu'il étoit dans un âge fort avancé. Il étoit comte de Sondermore ; & eut pour fils le comte JEAN Oxenstiern, ambassadeur & plenipotentiaire de Suede à la paix de Westphalie. On a vû depuis en Suede le comte GABRIEL Oxenstiern, grand maréchal de ce royaume ; & le comte BENOIT Oxenstiern, grand chancelier de Suede, & principal ministre d'état. * Sam. Puffendorf, *in histor. Suecica, &c.*

OXFORD, ville d'Angleterre, capitale du duché de même nom, à douze lieuës de Glocester, & à seize de Londres, entre l'une & l'autre ville. Elle est assise sur le Cherwel, près du lieu où il se décharge dans la riviere d'Ise, laquelle jointe ensuite au Tame, forme la Tamise. Les divers parlemens qui s'y sont tenus, l'ont renduë fameuse, aussi-bien que son université, qui a donné de grands personnages à l'état, & des docteurs tres-celebres à l'église. Elle fut fondée l'an 805. par le roi Alfred ; lequel y ayant appellé les plus sçavans hommes de l'Europe, lui assigna un revenu fort considerable. On y compte 18. colleges, entre lesquels celui de l'université & ceux de la Magdelaine de la maison S. Jean & de Christdchiosdh, sont tres-estimés. Ce dernier, le plus beau des quatre, ressemble plûtôt à un grand palais, qu'à un college : c'est où demeure le roi quand il vient se divertir à Oxford. Il est bâti de grosses pierres de taille, avec une grande cour bordée de grands bâtimens, dont le dessus est une terrasse, avec des balustrades tout à l'entour. Deux grandes ruës principales font presque le plan de cette ville. Celle de Londonroot, qui est la plus grande, commence où est le jardin de medecine, fermé de grosses murailles de pierres de taille, & rempli de plantes & de simples. Le comte d'Ambi l'a donné aux écoliers, comme il est écrit au-dessus de la grande porte. Dans la même ruë de Londoroot sont plusieurs colleges, & entr'autres celui de la Magdelaine, orné de plusieurs portiques, de figures, & de colonnes, qui soûtiennent les galeries dont la grande cour est environnée. Son église est l'une des mieux bâties de la ville. Le grand marché est aussi dans cette ruë. Il est devant l'église cathedrale, qui a un haut clocher de pierres, & qui fait le coin d'une ruë où l'on voit le grand college de l'université, dont la bibliotheque est une grande salle tapissée de cartes de toutes les parties du monde, & où sont les tableaux de tous les philosophes, dont les œuvres sont dans cette bibliotheque. Derriere cette université est le grand amphitheâtre qu'un archevêque de Cantorbery à fait bâtir. Cette grande ruë passe à un carrefour, où est la fontaine à quatre faces, appellée *Kafex*, & la maison de ville avec son horloge. A ce carrefour commence l'autre grande ruë, qui passe devant le college Christdchiosdh, & finit au pont sur la Tamise. Il n'y a presque point de murailles à Oxford, & l'on y voit seulement un fort château élevé sur une petite colline à l'un des bouts de la ville, ayant d'un côté de larges fossés, & de l'autre la riviere, avec quelques forts remparts & des murailles épaisses. Il n'y a plus presentement au dedans qu'une haute tour quarrée d'un donjon, faite de grosses pierres de taille. On voit une assez belle église dans la ruë de *Stoolstrit*. Les Latins appellent Oxford, *Oxonium*, *Oxonia*, & *Oxfordia*, & ceux du pays *Oxenford*. Son évêché est suffragant de Cantorbery. Ce fut anciennement une abbaye, que fonda sainte Fridiswide, fille du roi Didan, & qui fut comblée de biens par le roi Egelred, pour expier le crime qu'il avoit commis en brûlant la ville d'Oxford, où les Danois avoient cherché un refuge.

Le pays ou comté d'Oxford est extrêmement fertile, & consiste en de belles plaines, & en de bons pâturages, arrosées de plusieurs rivieres. Les plus considerables sont le Cherwel, l'Ise & la Tame, qui font la Tamise en se joignant au-dessous de Dorchester. Cette province a pour bornes au septentrion, les comtés de Warwick & de Northampton ; à l'orient celui de Buckingham ; au midi celui de Bercks ; & à l'occident celui de Glocester. Elle est composée de quatorze *Hundreds* ou bailliages, & n'a pour ville qu'Oxford. Parmi ses bourgs, on distingue particulierement *New-Woodstocke*, où est une tres-belle maison royale, & *Banburi*, renommé par ses excellens fromages. * Jouvin de Rochefort, *voyage d'Angleterre.* Audiffret, *geogr. anc. & mod. tome prem.*

OXIMANUS (Nicolas) *cherchez* NICOLAS AUXIMANUS.

OXIRINQUE, *Oxirinchus*, ville d'Egypte. Evagre dit que de son tems, presque tous les habitans de cette ville étoient ou moines, ou vierges ; qu'il y avoit douze églises où le peuple s'assembloit, sans les oratoires des monasteres, qui étoient aussi frequentés à certaines heures pour y faire sa priere. Cette ville avoit été nommée *Oxirinque*, du nom d'un poisson que ces peuples adoroient, pendant que l'Egypte fut payenne. * Strabon. Ptolomée.

OXITES, *cherchez* MICHEL OXITES.

OXUS, fleuve de la Sogdiane, qui se décharge dans la mer d'Hircanie, autrement appellé *Geichon Destan*, *Xa Cappanach Monarach* par les Arabes ; *Nicaprach* par les habitans du pays, & *Abiamu*. Il separoit la Bactriane & la Sogdiane. * Ptolomée, *l.* 9. Dionys. Perieget. Arrien, *l.* 3. Strab. *l.* 11. Quint. Curt. *l.* 9.

OXYBIENS, peuples de Ligurie. * Steph. *de Urbibus*, & Strabon.

OXYCANUS, roi d'un peuple des Indes nommé Prestiens. * Quint. Curt. *l.* 9.

OXYDRACES, peuple de l'Inde citerieure, vaincu par Ptolemée, qui fut de-là appellé *Soter* ou *Sauveur.* * Quint. Curt. *l.* 9.

OXYLUS, roi des Eliens, renommé pour sa justice, qui avoit défendu aux proprietaires des terres, de les engager, afin que chacun fût obligé de les cultiver. * Aristot. *l.* 6. *Politic. c.* 4. Pausan. *l.* 5. Strab. *l.* 10.

OXYLUS, borgne que les Heraclides voulans rentrer dans le Peloponnese, mirent à la tête de leur expedition, dans la seconde guerre contre le Peloponnese, parce que l'oracle leur avoit fait reponse, que s'ils vouloient réüssir, il falloit qu'ils prissent un troisiéme œil. L'ayant rencontré, ils le menerent avec eux ; & après s'être rendus maîtres du Peloponnese, ils lui donnerent l'Elide qu'ils lui avoient promise. De lui, descendit *Iphitus*, qui institua les jeux olympiques. * Pausan. *in Arcadic.*

O Y

OYE, en latin *Anser*, oiseau domestique & sauvage, qui étoit fort estimé parmi les Romains, parce que le Capitole étant assailli par les Gaulois, les oyes par leurs

cris avoient reveillé les soldats Romains qui le défendoient, pendant que les chiens qui devoient être au guet, n'avoient point abboyé. On en nourrissoit dans le temple de Junon, & les censeurs en entrant en charge, pourvoyoient à leur nourriture. On celebroit même tous les ans à Rome une fête, dans laquelle on portoit en ceremonie la statuë d'un oye d'argent sur un brancard orné de riches tapis, avec un chien pendu; afin de donner au public un spectacle de la punition que meritoient les chiens du Capitole, qui n'avoient point abboyé.

OYEND (saint) en latin *Ogendus* ou *Eugendus*, abbé du monastere de Condat, du diocese de Lyon, dans le Mont-Joux, nommé à present saint Claude. Ses parens l'offrirent l'an 456. âgé de sept ans, à saint Romain premier abbé de ce monastere. Depuis ce jour-là il ne sortit plus du monastere, & en fut élû abbé après Lupicin, successeur de saint Romain. Il mourut vers l'an 510. On fait la fête de saint Oyend au 1. de Janvier.* Baillet, *vies des Saints, mois de Janvier*.

OYSEL (Jacques) a publié l'an 1666. des commentaires avec des corrections assez estimées sur *Aulu-Gelle*, conjointement avec ceux de Thysius, qui avoit commencé cet ouvrage.* Baillet, *Jugemens des sçavans sur les grammairiens*.

OYTA, *cherchez* EUTA.

O Z

OZA ou HUZA, levite, fils d'*Aminadab*, conduisoit le chariot où David avoit fait poser l'arche, l'an 2990. du monde, & 1045. avant Jesus-Christ lorsque ce prince la fit transporter de la maison du même Aminadab à Silo. Oza voyant que l'arche étoit en danger de tomber, la retint avec la main, & tomba mort à l'instant, en punition de sa temerité & de son indiscretion. On mit l'arche dans la maison d'Obed Edom.* II. *des Rois, chap.* 6.

OZACA, grande ville du Japon, conquise par Nobananga sur un Bouzi, qui s'en étoit fait roi, aggrandie de moitié, & embellie par Tayco Sama, qui y fit bâtir un palais magnifique. Fedeiory fils & successeur de ce prince, y tint sa cour, en 1615. il y fut attaqué par Cubo-Sama IV. qui de son tuteur & de regent de l'empire pendant son bas âge, en étoit devenu le tyran. Il s'y donna une grande bataille au pied de cette grande ville, pendant laquelle le palais imperial ayant paru en feu, le prince y courut, & ne parut plus depuis. Son armée perdit courage, ne l'ayant plus à sa tête, & la victoire demeura avec l'empire à l'usurpateur.* *Histoire du Japon*. Bartoli, *Asia*.

OZANAM (N***) fameux mathematicien de l'académie royale des sciences, né dans la principauté de Dombes en l'année 1640. a fait ses premieres études à Villefranche en Beaujolois, & ses humanités sous les Jesuites à Bourg-en-Bresse, sa philosophie & sa theologie à Lyon. Ce fut-là où il commença à apprendre les mathematiques. Ayant l'esprit naturellement mathematicien, il préfera cette étude à toutes les autres, & y fit de si grands progrès, qu'il a excellé dans cette science, particulierement pour les mechaniques, & mourut en 1718. Il a composé plusieurs ouvrages d'autant plus utiles, que la plûpart tendent à la pratique; sçavoir, *traité de la gnomonique*, ou de la maniere de tracer des cadrans sur toutes sortes de plans; *La geometrie pratique; methode facile pour arpenter ou mesurer toutes sortes de superficie; nouvelle trigonometrie; usage de l'instrument universel, pour resoudre promptement & tres-exactement tous les Problêmes de la geometrie pratique sans aucun calcul; cours de mathematiques, qui comprend toutes les parties de cette science; recreations mathematiques & physiques; l'usage du compas de proportion, expliqué & demontré d'une maniere correcte & facile; nouveaux élemens d'algebre; traité des lignes du premier genre; ou des sections coniques. Dictionnaire mathematique, ou idée generale des mathematiques.* * *Memoires de Trevoux*, *Avril* 1719. *Europe sçavante*.

OZAMA, riviere principale de l'isle Hispaniola. Elle porte de grands vaisseaux, qui entrant par son embouchure, vont se décharger à la ville de San-Dominguo, le long de laquelle on la voit couler. L'eau n'en est ni douce ni bonne à boire qu'au dessus de cette ville, où elle abonde en poisson, qui est fort bon.* Laët, *descript. des Indes Occident. liv.* 1. *ch.* 5.

OZECARUS: les Latins appellent ainsi Zezaro ou Zezero, riviere de Portugal.

OZEM, cap du royaume de Maroc, dans la province de Hea. Il est plus septentrional que Tefethne, & peu éloigné de Mogaror.* De la Croix.

OZEMAN, petite ville d'Asie sous la domination du Turc. Elle est assise au pied d'un côteau, sur lequel il y a un fort château, & au bas deux caravanseras des plus commodes. La riviere de Glulclarmac, qui est large & profonde, passe le long de la ville du côté du midi, & on la traverse sur un tres-beau pont, composé de quinze grandes arches toutes de pierres de taille. C'est un ouvrage qui fait admirer la hardiesse de l'entrepreneur. A quelque distance de ce pont, il y a six moulins à bled joints ensemble, comme s'ils ne faisoient qu'un seul moulin, & l'on s'y rend par un petit pont de bois.* Tavernier, *voyage de Perse*.

OZENSARA, ville de Palestine dans la tribu d'Ephraïm, bâtie par Sara, fille d'Ephraïm.* *Paral.* 7. 24.

OZI, fils de *Bocci*, cinquiéme souverain & sacrificateur des Juifs, depuis Aaron, qui eut Heli pour successeur, & lequel fut le premier de la race d'Ithamar qui entra dans la possession de cette dignité. C'est ce qu'assure Josephe, qui dit, que cette charge avoit toûjours demeuré & passé de pere en fils dans la famille d'Eleazar, qui l'avoit laissée à Phinées, & Phinées à Abiezer, Abiezer à Bocci, & Bocci à Ozi, à qui Eli succeda.* Josephe, *antiquit. liv. V. chap.* 12. *& liv. VIII. chap.* 1. Elle demeura dans cette famille jusqu'au regne de Salomon, qu'elle retourna dans celle d'Eleazar.

OZIAS, fils de *Micha*, de la tribu de Simeon, étoit un des premiers gouverneurs de Bethulie, lorsqu'Holoferne l'assiegea. Il reçut dans sa maison Achior, chef des Ammonites, & défendit la ville avec courage; mais ne s'étant pas voulu rendre, comme le peuple le souhaitoit, il faillit à être lapidé par ces mutins.* *Judith*, 6. 11. *&c.*

OZIAS, roi de Juda, *voyez* AZARIAS.

OZMEN, vingt-troisiéme calife ou successeur de Mahomet. Cet article n'est appuyé sur aucune autorité digne de foi. Le calife, qui monta sur le thrône l'an 866. s'appelloit *Montaz*, & étoit frere d'*Al-Moustanser*.* *Voyez* la suite chronologique des califes, & ne lisez qu'avec precaution sur cet article Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

OZUN ASEMBEC, *cherchez* USUN CASSAN.

OZWIEZIN, ville de la haute Pologne située sur la Vistule, dans le palatinat de Cracovie, & à quatorze lieuës au-dessus de la ville de ce nom. Ozwiezin est couverte d'un côté par un grand marais qui en rend l'approche fort difficile, & elle a de l'autre une hauteur défenduë par un château dont les murailles ne sont que de bois. Elle a titre de duché, & dépendoit autrefois de la Silesie: mais l'an 1454. Jean duc d'Ozwiezin la vendit à Casimir III. roi de Pologne, dont les successeurs la possedent encore.* Maty, *diction.*

P

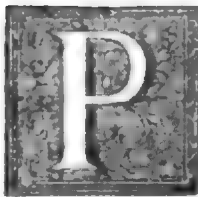

CETTE lettre, qui est une de celles qu'on appelle muëtes, n'a point d'aspiration après elle, si ce n'est dans les mots derivés du grec où se trouve la lettre, φ comme à ceux de *Phaëton*, *Philotas*, &c. On l'a aussi quelquefois changée en B. comme *Birrhus* pour *Pirrhus*, & *Balatium* pour *Palatium*. Les anciens se servoient encore souvent de cette lettre pour marquer ou le peuple, ou une partie de quelque chose. P. se met aussi en la place du B. dans le Latin, & les Grecs changeoient souvent une de ces lettres pour l'autre. P. dans les lettres numerales signifie cent.

PA

PAAW (*Petrus Pavius*) né à Amsterdam l'an 1564. s'appliqua d'abord aux belles lettres, & vint étudier en medecine en France à Paris & à Orleans l'an 1584. Depuis il passa en Danemarck, où il enseigna quelque-tems dans l'université de Rostoch. Peu après il voyagea en Italie; & étant de retour en Hollande, il y fut nommé professeur en medecine dans l'université de Leyden l'an 1587. & y mourut le 1. jour d'Août 1617. âgé de 53. ans. Ce professeur avoit publié un traité de Galien, *de cibis boni & mali succi*, avec des notes. Ses autres ouvrages sont; *De exercitiis*, *lacticiniis & bellariis*; *De ossibus*; *De vulneribus capitis*, *&c.* * Meursius, *Athen. Batav.* Valere André, &c.

PACAMORES, peuples de l'Amerique meridionale dans le Perou, qui habitent le long du fleuve Maragnon ou Xauca, dans le lieu où il se jette dans celui des Amazones, comme nous l'apprenons de Pierre Texeira.

PACARIUS (Decimus) se declara pour Vitellius qui disputoit l'empire à Othon, l'an 69. de J. C. Il étoit alors intendant de l'isle de Corse, où il fut tué; & sa tête fut portée au prince contre lequel il s'étoit soulevé. * Tacite, *l. 2. histor.*

PACATIANUS (Titus Julius Marius *ou* Marinus) Auguste, n'est connu que par les medailles dont le goût fait juger qu'il vécut du tems de Philippe & de Dece. Comme ces medailles ont été trouvées en France, & qu'elles sont latines, il y auroit assez d'apparence que Pacatianus seroit le tyran que Dece a defait dans les Gaules, dont les auteurs ne disent pas le nom; peut-être aussi est-ce le nommé Marin, qui se revolta dans la Mesie sous le regne de Philippe; mais ce ne peut être le Jotapien, qui alors-même se revolta dans la Syrie, selon Zosime. *Voyez* ces medailles dans le livre intitulé *num. Impp. Romm. du* P. Banduri.

PACATIANUS, consul sous l'empire de Constantin en l'an de Jesus-Christ 332. fut aussi prefet du pretoire sous le même prince deux années après. * Idat. Onuphre.

PACATUS (Claudius) de simple esclave qu'il étoit, s'éleva dans les armées sous l'empire de Domitien dans le I. siecle, jusqu'au degré de centenier. Il fut reconnu par le maître auquel il s'étoit dérobé, & lui fut livré comme son esclave par ordre de l'empereur, sans que sa qualité de centenier pût l'en garantir. * Dion, *liv. 67.*

PACATUS, *cherchez* LATINUS PACATUS.

PACCIUS, poëte Latin, contemporain de Martial. * Vossius, *de poet. Lat.*

PACEM, ville du royaume de ce nom dans l'isle de Sumatra, en latin *Pacemum*. Elle a un grand fort, & trois avenuës, où l'on entre par une pointe de terre vers le septentrion. La mer y monte presque de six heures en six heures. Mandeslo rapporte que le roi d'Achim a uni à sa couronne les royaumes de Pacem & de Pedir, avec la plus grande partie de la côte septentrionale de cette isle de Sumatra, qui étoit autrefois divisée en dix royaumes, & que l'on s'est contenté de decouvrir ceux qui sont sur la côte, sans avoir penetré dans le pays où l'on auroit trouvé des richesses inconnuës à ceux qui habitent les villes maritimes. Il ajoûte que les Portugais ne parlent que de deux royaumes mediterranées, Andrigan & Arvan, & de ceux d'Achim, de Pedir, de Pacem, de Camparam, de Zaude & de Monancabo, qui sont tous de deça la ligne, & sur les bords de la mer. Les Hollandois ont découvert le royaume de Palibam au-delà, pour la commodité de leur commerce dans l'isle de Java, & ils y ont un tres-puissant établissement. Le royaume de Pacem est à quatre-vingt milles de celui de Menancabo, à quatre degrés de l'equateur, & à cent trente-deux du premier meridien.

PACHACAMAC, vallée fertile & agreable à quatre lieuës de Lima dans le Perou. On y avoit autrefois caché des tresors immenses dans un temple magnifique que les Incas du Perou y avoient fait bâtir. C'est d'où Ferdinand Pizarro tira, comme on dit, plus de neuf cens mille ducats, outre de grandes richesses que les soldats y avoient pillées auparavant, ou que les prêtres Indiens avoient enlevées avant la venuë des Espagnols. La commune opinion est que les sauvages en avoient emporté autant que quatre cens hommes fort robustes en pouvoient porter sur leurs épaules. Les Espagnols neanmoins n'ont rien pû découvrir de ce tresor caché par les originaires du pays, quoiqu'ils ayent tourmenté ces pauvres Indiens avec beaucoup de cruauté, pour leur faire dire ce qu'ils ne sçavoient pas. On voit encore les restes de ce superbe bâtiment, qui étoit un temple dedié au createur de l'univers, à ce qu'écrit Garcilasso, ou plûtôt au soleil, comme d'autres l'ont crû. Cette vallée est differente de celle de Lima, dont nous avons parlé en son lieu. * De Laët, *hist. du nouveau monde.*

PACHACAMAC, nom que les Idolâtres du Perou donnoient au souverain être, qu'ils adoroient avec le soleil, & plusieurs autres fausses divinités. Le principal temple de Pachacamac étoit dans une vallée à quatre lieuës de Lima, & avoit été fondé par les Incas ou empereurs du Perou. Ils lui offroient ce qu'ils avoient de plus precieux; & ils avoient pour lui une si grande veneration, qu'ils n'osoient le regarder: c'est pourquoi les rois mêmes & les prêtres entroient à reculons dans son temple, ayant toujours le dos tourné à l'autel, & en sortoient sans se retourner. Les ruines de ce temple témoignent encore aujourd'hui la magnificence de sa structure & de sa grandeur prodigieuse. Les Peroüans y avoient mis plusieurs idoles, par lesquelles le démon répondoit aux sacrificateurs qui le consultoient. * Jovet, *histoire des religions.*

PACHECO DE CERALBO (François) cardinal archevêque de Burgos, natif de Castel-Rodrigo en Espagne, étoit fils de *Jean* Pacheco, gentilhomme de merite & de réputation. Il fut employé par l'empereur Charles V. & par Philippe II. son fils, roi d'Espagne, en diverses negociations, dont il s'acquitta tres bien. Une des plus importantes commissions dont il fut chargé, fut celle de traiter la paix entre le pape Paul IV. & Philippe II. qu'il alla trouver en Angleterre, & à la recommandation duquel le pape Pie IV. le mit au nombre des cardinaux l'an 156 . Il fut ensuite protecteur des affaires d'Espagne à Rome, & archevêque de Burgos, & menagea la ligue qui se fit contre le Turc, sous le pontificat de Pie V. Il fut aussi inquisiteur de la foi, & mourut à Burgos le 23. Aout 1579. * Petramellario. Strada. De

Thou. Aubery. Ciacconius, *in Contin. &c.*

PACHECO DE MONTALVAN (Pierre) cardinal, évêque de Siguença, étoit fils d'*Alonse* Tellez-Giron, descendu de dom *Martin* Vasquez d'Acunna, mari de *Therese* Tellez-Giron, heritiere de cette maison. Son fils ALONSE Tellez-Giron épousa une autre heritiere, qui fut *Marie* Pacheco; dont il eut JEAN Pacheco-Giron, commandeur de saint Jacques, premier marquis de Villena, & duc d'Escalona. Celui-ci eut divers enfans. Le troisiéme fut ALONSE, pere de *Jean* Pacheco; de *Pedro*, cardinal; d'*Alfonse*, commandeur de Calatrava; & quelques autres. *Pedro* Pacheco se dévoüa assez jeune à l'eglise, & fut pourvû de l'évêché de Ciudad Rodrigo, puis de celui de Pampelune. Il eut dans la suite ceux de Jaën, de Siguença & d'Albano, après que l'empereur Charles V. lui eut procuré le chapeau de cardinal, que le pape Paul III. lui donna l'an 1545. Ce cardinal alla à Rome sous le pontificat de Jules III. & par son zele il contribua beaucoup au repos de l'Italie. On lui confia le gouvernement du royaume de Naples, où il rassura les esprits des peuples, & particulierement de la noblesse, qu'on y menaçoit de l'inquisition. Il eut aussi l'adresse d'appaiser les differends qui avoient armé le pape Paul IV. contre Philippe II. roi d'Espagne; & il s'acquit une si grande réputation de pieté, qu'on parla de le mettre sur le siege pontifical, après la mort du même Paul IV. Pacheco mourut peu après à Rome, le 4. Fevrier 1560. Son corps fut porté à Montalvan en Espagne, où il avoit fait des presens considerables au monastere de sainte Claire, fondé par dom Jean Pacheco, son frere. Dom FRANÇOIS Pacheco d'Acunna, Cabera, Bobadilla, a été duc d'Escalona, marquis de Villena, deux fois grand d'Espagne, marquis de Moya, comte de S. Etienne de Gormas, &c. gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne, & viceroi de Naples pour le roi Philippe V. Il est fils unique de dom *Diego* Lopez Pacheco, viceroi de la nouvelle Espagne & de Navarre, chevalier de la toison d'or, & de *Jeanne* de Zuniga, sa seconde femme.* Sandoval, *hist. de los Obisp. de Pampel.* Petramellario. Aubery, *hist. de la famille de Giron, &c.*

PACHECO (Alvarez) colonel Espagnol, parent du duc d'Albe, servoit sous lui dans les Pays-Bas, & avoit été envoyé à Flessingue, tant pour y être commandant, que pour y faire hâter la construction d'une citadelle en 1572. mais avant qu'il debarquât, on s'étoit déja soûlevé, & on avoit déja chassé la garnison Espagnole. Ainsi on se saisit de lui, & on le fit pendre, sans écouter la remontrance, que, vû sa noblesse, on le décollât; puisqu'on ne vouloit point lui sauver la vie pour le prix qu'il en offroit. Tresson indigné contre le duc d'Albe, qui avoit fait mourir son frere, ne voulut rien relâcher. Meursius raconte la chose assez amplement; mais il a confondu ce Pacheco avec un fameux ingenieur, que le duc d'Albe avoit amené d'Italie; & qui s'appelloit *Paciotti*. Il suppose que celui qui fut pendu s'appelloit *Paciottus*. M. du Maurier dans ses *memoires* observe quelques autres meprises concernant notre Espagnol, qui étoit apparemment de la famille des cardinaux Pacheco. * Bayle *dictionnaire critique, où l'on pourra voir les auteurs qu'il cite.*

PACHORUS, grand échanson de Pachorus fils d'Artabane roi des Parthes, entra par les ordres de son maître, dans la Judée à la tête d'un corps de cavalerie qu'il commandoit, pour reconnoître le pays, & se joindre à Antigone. Ce fut lui qui fit tomber Phasaël & Hyrcan dans le piege, en leur conseillant d'aller trouver Barzapharnés, pour parler de paix. Herode, qui étoit plus méfiant, & qui connoissoit tres-bien la perfidie de ces barbares, ne voulut jamais suivre ses conseils, & se sauva pendant la nuit. * Josephe, *antiquit. liv. XII. chapitre 24.*

PACHORUS, frere de *Vologése* roi des Parthes. Son frere lui donna en partage le royaume de Médie; parce qu'il lui avoit cedé ses pretentions sur l'empire des Parthes. * Josephe, *antiquit. liv. XX. chap. 2.* Tacite, *annal. XII. chap. 44.* Dion, *liv. 65.*

PACHOME (saint) *voyez* PACOME.

PACHOME, patriarche de Constantinople, Grec, étoit évêque de Zichne, dans la Macedoine, & fut élû patriarche malgré lui, l'an 1500. Il joüit de cette dignité jusqu'environ l'an 1513. malgré des avanies continuelles, que lui firent les Turcs. * Onuphre, *in chron.* & Sponde *A. C. 1500. n. 12. & 1513. n. 22.*

PACHYMERE (George) ancien historien Grec, dans le XIII. siecle, florissoit vers l'an 1280. sous l'empire de Michel *Paleologue*, & d'Andronic, son successeur. Il étoit homme de naissance, & n'avoit pas acquis moins de connoissance des affaires de l'eglise, dans les grands emplois qu'il avoit dans le clergé de Constantinople, que de celles de l'état; parce qu'il exerçoit une des premieres charges de la cour de l'empereur. Ainsi l'histoire de Michel *Paleologue* & d'Andronic, qu'il a écrite, est d'autant plus à estimer, que non seulement il a été témoin des affaires dont il parle, mais que même il y a eu tres grande part. Les livres de Pachymere remplissent la suite de l'histoire Byzantine, qui étoit interrompuë depuis le tems, où Nicetas & Acropolite finissent, jusqu'à celui où Cantacuzene commence. Son style est obscur & difficile, comme celui de la plûpart des sçavans, chargé de trop dérudition. Cette obscurité se fait encore sentir dans les commentaires que nous avons de lui sur saint Denys & sur Aristote; mais la maniere dont il traite l'histoire, ne laisse pas d'être agreable: car il explique avec soin toutes les circonstances des choses qu'il rapporte, & y fait quelquefois des reflexions tres-judicieuses. Cette histoire a été donnée au public, avec une traduction en latin, & des remarques, par le pere Possin, Jesuite, l'an 1666. * Leo Allatius, *Diatr. geograph.* Le P. Possin, *in praef. hist. Georgii Pach. Memoires des sçavans.*

PACICHELLUS (J. B.) apocrisiaire apostolique, a publié en 1673. une chiroliturgie, ou un traité de l'office de la main; & en 1675. un traité du pied. Le même Pacichellus a publié un livre dont le titre promet quelque chose de plus important. C'est sur l'hospitalité. * Konig, *biblioth.*

PACIEN (saint) évêque de Barcelone, étoit un seigneur Espagnol, qui se convertit à la foi, & qui se rendit ensuite celebre par sa chasteté, par son éloquence, & par sa doctrine. Il florissoit sous le regne de Valens; & après avoir gouverné son troupeau saintement, il mourut sous l'empire du grand Theodose, vers l'an 390. Nous avons de ce saint homme une exhortation à la penitence; des epîtres contre les Novatiens; & un petit traité du baptême. Le martyrologe Romain en fait mention le 9. Mars. Saint Jerôme, qui fait son éloge, adresse à son fils Dexter, prefet du pretoire, son livre des écrivains ecclesiastiques, comme nous le disons ailleurs. * Saint Jerôme, *c. 106. cat.* Baronius, *in annal. &c.*

PACIFICATION: on entend par ce mot, les edits que les rois de France accorderent aux Heretiques, pour pacifier les troubles du royaume, après avoir fait inutilement plusieurs édits tres-rigoureux, pour étouffer l'heresie dans sa naissance. François I. tâcha de maintenir la religion Catholique, par son édit du 29. Janvier 1534. & par un autre publié l'an 1540. Henri II. renouvella la rigueur de ces edits, par ceux qu'il donna le 19. Novembre 1549. & le 27. Juin de 1551. Charles IX. voulant remedier aux desordres de l'état l'an 1561. alla au parlement avec la reine, les princes du sang, & tous ceux de son conseil, pour prendre les avis de la cour; & le resultat de cette déliberation fut, qu'on renvoyeroit la connoissance du crime d'heresie aux ecclesiastiques, avec défense de former aucunes assemblées, pour y faire le prêche, ou y administrer les sacremens, en autre forme, que selon l'usage observé dans l'eglise Romaine: sur quoi le roi fit publier l'edit de Juillet contre les Heretiques. Mais le mal augmentant tous les jours de plus en plus, le même prince fut obligé d'accorder le premier édit de pacification, au mois de Janvier 1562. Cet édit revoqua celui du mois de Juillet precedent, & permit pour la premiere fois aux Pretendus Reformés de faire publiquement leurs prêches proche de toutes les villes & bourgs du royaume. Les parlemens furent quelque-tems sans vouloir le verifier; & il fallut deux lettres de jussion à celui de Paris, qui le fit registrer, avec cette protestation: *Que*

ce n'étoit que par necessité, & sans approuver la nouvelle religion. Le 19. Mars 1563. le roi Charles IX. donna un second édit de pacification, qui fut expedié dans le château d'Amboise. L'article I. permit aux gentilshommes & seigneurs hauts-justiciers, l'exercice de la religion Pretenduë Reformée dans leur maison pour leurs familles, & leurs sujets seulement. Le V. étoit fâcheux pour les Calvinistes; car quoi-qu'il leur donnât la liberté de faire leurs prêches dans les villes, ce n'étoit neanmoins que dans celles où ils les avoient faits publiquement jusqu'au septiéme jour de Mars, qui n'étoient pas en grand nombre. Mais ce qu'il y eut de plus insupportable pour eux, fut la restitution qu'ils étoient obligés de faire des eglises dont ils s'étoient emparés pendant les troubles. Un autre edit du 2. Mars 1568. (nommé l'*edit de Longjumeau*, parce que les deputés s'y assemblerent pour traiter de la paix) ordonna l'execution de celui d'Amboise. Cette paix, qu'on appella *la paix fourrée*, fut bientôt suivie d'une guerre tres-sanglante; & Charles IX. voyant un soûlevement universel dans tout son royaume, par la rebellion des Pretendus Reformés, fit publier un édit donné à saint Maur au mois de Septembre 1568. portant revocation des precedens édits de pacification; défenses de faire aucun exercice public de la religion Pretenduë Reformée; avec ordre à tous les ministres de sortir du royaume dans quinzaine après la publication de ce nouvel édit. Le roi fit publier en même-tems une declaration, qui portoit, que sa majesté n'entendoit point qu'il y eût à l'avenir aucuns officiers de judicature ni de ses finances, qui fissent profession de la religion Pretenduë Reformée. Le 8. Août 1570. le roi Charles IX. fit la paix avec les Pretendus Reformés, en faveur desquels il publia un édit le 11. suivant; qui permettoit aux seigneurs hauts-justiciers d'avoir des prêches dans leurs maisons, non-seulement pour leurs familles & leurs sujets, mais aussi pour toutes sortes de personnes. L'article VIII. accorda aux Pretendus Reformés deux exercices publics en chaque gouvernement. Le IX. leur permit de continuer l'exercice de leur religion dans tous les lieux où ils l'avoient eu publiquement jusqu'au 1. jour d'Août, c'est-à-dire dans les villes & bourgs qu'ils tenoient de force: il leur fut pareillement accordé par l'article XXXIX. quatre places de sûreté, sçavoir, la Rochelle, Montauban, Coignac, & la Charité, pour leur servir de retraite pendant deux ans.

Après le massacre de la saint Barthelemi en 1572. le roi se rendit au parlement le 27. Août, pour declarer les raisons qu'il avoit euës de faire exterminer les Huguenots par cette sanglante execution. Il fit publier en même-tems une declaration, portant défenses aux Pretendus Reformés de faire aucunes assemblées pour le fait de leur religion; & le 28. il écrivit à tous les gouverneurs des provinces, pour leur donner avis qu'il ne vouloit point souffrir d'autre religion dans son royaume, que la Catholique. Mais le roi Henri III. fit la paix avec les Pretendus Reformés au mois d'Avril 1576. & publia l'édit de pacification adressé au parlement le 14. Mai. Cet édit leur donna la liberté de faire publiquement leurs prêches, dans toutes les villes, bourgs, & villages, sans restriction de tems, de lieux ni des personnes, avec la permission de faire construire des temples. Ce même édit leur accorda des chambres mi-parties, & huit places de seureté; Aiguës-mortes & Baucaire en Languedoc; Perigueux & le Mas de Verdun en Guyenne; Nions & Serres en Dauphiné; Issoire en Auvergne; & Seyne la Grand'-Tour en Provence. Quelques Catholiques, partisans de la maison de Guise, ne purent souffrir qu'on eût accordé une liberté si generale aux Calvinistes; & commencerent à se liguer à Peronne, pour maintenir, disoient-ils, la religion Catholique, contre les efforts des Heretiques. Cette ligue devint si puissante, qu'elle obligea le roi Henri III. à convoquer les etats generaux, au mois de Decembre 1576. dans la ville de Blois, où il fut arrêté qu'il n'y auroit qu'une seule religion en France, & que l'on en banniroit les ministres de la religion Pretenduë Reformée. Ce resultat fut presenté au roi, qui protesta dans l'assemblée qu'il vouloit maintenir la religion Catholique, bannir les ministres, exclure des offices & des charges de justice ou de sa maison, tous ceux qui feroient profession de la religion nouvelle, laissant seulement en paix dans leurs maisons ceux de cette religion, qui n'exciteroient aucuns troubles dans l'état. A l'egard du dernier édit de 1576. il declara qu'il avoit été forcé & contraint de l'accorder, pour retirer son frere le duc d'Alençon des engagemens qu'il avoit contractés avec les Calvinistes & les mecontens, & pour renvoyer les étrangers dans leur pays. En 1577. le roi voulant absolument pacifier les troubles de son état, envoya ses deputés à Bergerac, où la paix fut concluë le 17. Septembre. Les articles furent portés au roi qui s'étoit rendu à Poitiers pour faciliter ce traité, sur lequel l'édit de Septembre fut expedié, & publié au parlement de Paris le 8. Octobre. Cet édit de Poitiers accorda aux hauts-justiciers les mêmes privileges, que les precedens édits leur avoient donnés; mais l'article VII. ne permit l'exercice de la religion Pretenduë Reformée, que dans les lieux où ils l'avoient le 17. Septembre, & non pas dans toutes les villes, bourgs & villages, comme il leur étoit permis par l'edit de 1576. L'article VIII. leur donna un exercice public en chaque seneschaussée, pour être fait aux fauxbourgs d'une ville. Ce même édit leur accorda des chambres mi-parties, & huit places de sûreté, pour six ans; sçavoir Montpellier, Aigues-mortes, Seyne la Grand'Tour, Nions, & Serres en Dauphiné, Perigueux, la Reole, & le Mas de Verdun en Guyenne.

En Juillet 1585. la ligue obligea le roi Henri III. à faire un édit qui fut appellé de *Réunion*. Par cet édit il revoqua tous les précedens donnés en faveur des Pretendus Reformés, dont il défendit la religion dans tout son royaume; il ordonna à tous les ministres d'en sortir un mois après la publication qui en seroit faite, & à tous ceux de la nouvelle religion, de se rendre Catholiques dans six mois; & à faute de ce faire, il leur commanda pareillement de sortir du royaume; il cassa aussi toutes les chambres mi-parties. Au mois d'Octobre de la même année, les Ligueurs obtinrent du roi un second édit de reünion, encore plus rigoureux, en ce qu'il ne donnoit que quinze jours de tems aux Pretendus Reformés, pour se convertir, ou sortir du royaume. En Juillet 1588. la ligue obligea encore le roi Henri III. de donner un troisiéme édit, portant que tous ses sujets seroient reünis à la veritable eglise, & qu'on ne recevroit à être roi, après la mort de sa majesté, aucun prince qui ne fît profession de la religion Catholique. Mais Henri IV. étant parvenu à la couronne, fit une declaration à Mante le 4. Juillet 1591. par laquelle il cassa les trois édits de réünion, & ordonna que l'edit de Septembre donné à Poitiers l'an 1577. seroit executé selon sa forme & teneur. Cette declaration fut verifiée au parlement seant à Châlons le 24. du même mois. Les troubles qui continuoient dans les provinces, empêcherent qu'elle ne fût verifiée dans les autres parlemens: de sorte qu'elle demeura inutile, & que les Pretendus Reformés n'eurent la liberté de faire leurs prêches, que dans les places où ils étoient les maîtres, & dont ils avoient banni la religion Catholique. Le dernier jour d'Avril 1598. le roi étant à Nantes fit dresser un nouvel édit de pacification qui permettoit aux Pretendus Reformés l'exercice public de leur religion, dans tous les lieux où il avoit été fait publiquement pendant les années 1596. & 1597. jusqu'à la fin du mois d'Août; & il leur accordoit un exercice pour chaque bailliage à deux lieuës des principales villes, dans lesquelles on ne pouvoit établir l'exercice public sans trouble. Cet édit de Nantes fut confirmé à Nismes par le roi Louis XIII. l'an 1610. & par Loüis XIV. en 1652. Mais parce que ce prince n'avoit accordé cette confirmation, que pour obliger les Calvinistes à se contenir dans leur devoir pendant les divisions de son état; les guerres civiles ayant été heureusement terminées, il le revoqua en 1656. avec tout ce qui s'en étoit ensuivi. Depuis il a entierement supprimé cet édit de Nantes, & celui de Nismes, en l'annee 1685. *Voyez* CALVINISME, *vers la fin de l'article.* * Soulier, *hist. des edits de pacification.*

PACIFIQUE (La Mer) ou la MER DU SUD. C'est une vaste partie de l'Ocean, qui s'étend du nord au Sud, depuis la terre de Jesso, jusqu'au tropique du capricor-

ne, qui la separe de la mer Magellanique, ayant au levant l'Amerique & au couchant les isles des Larrons. On l'a appellée *Mer du Sud*, parce que les Espagnols la découvrirent à l'endroit, qui est au midi de la mer du Nord; & on lui a donné depuis le nom de *Mer Pacifique*, parce qu'elle est si peu sujette aux orages, que les vaisseaux qui partent d'Acapulco, port du Mexique, pour les Philippines, y arrivent souvent, sans être obligés de changer leurs voiles de place. Elle est divisée en quatre parties, qu'on appelle mer de Jesso, de Californie, de Sud & du Perou. On a decouvert plusieurs isles dans cette mer, dont celles de Salomon, & la terre de Quir sont les principales. * Maty, *diction.*

PACIFIQUE, de Novarre, religieux de l'ordre de saint François, dans le XV. siecle, vers l'an 1470. écrivit une somme des cas de conscience, dite *Summa Pacifica*, que François Tarvisi traduisit en italien; & qui fut imprimée en latin. * Wading *in bibliotb. Minor.* Bellarmin *de script. eccl.* Possevin, *in appar. sacro*, &c.

PACIFIQUE (Maxime) d'Ascoli, qui mourut au commencement du XVI. siecle, âgé de près de cent ans, écrivit contre Ange Politien; & publia divers poëmes sur Lucrece, sur Virginie, sur les guerres de Cyrus, de Sylla & Marius, &c. Vossius, *lib. 3. de histor. Lat. cap.* 8.

PACIFIQUES ou PACIFICATEURS est le nom qu'on donna dans le V. siecle à ceux qui suivoient l'Henotique de l'empereur Zenon, & qui, sous pretexte d'union entre les Catholiques & les Heretiques, détruisoient la verité de la foi, exprimée dans le concile de Calcedoine. * Evagre, *l.* 3. Sandere *bær.* 103. Baronius, *A. C.* 482. *n.* 25.

PACIFIQUES. On donna dans le XVI. siecle ce nom à certains Anabaptistes, qui courant dans les bourgs se vantoient d'annoncer la paix, & par cet artifice trompoient les peuples. * Prateole, *V. Pacif.* Sandere, *bær.* 232.

PACIMONTAN (Balthazar Pacimontanus) de Zuric, donna au commencement du XVI. siecle, dans les sentimens des Anabaptistes, dont il prêcha les erreurs. Le magistrat le voulut punir, & Pacimontan abjura en apparence ces opinions extravagantes; mais il sortit de son pays, & se retira dans la Moravie, où il continua à debiter les mêmes impietés. Il fut enfin arrêté, conduit à Vienne en Autriche, & condamné à être brûlé: ce qui fut executé peu après, en 1525. * Prateole. Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 14. &c.

PACINELLI (Augustin) natif de Sienne, celebre entre les sçavans Italiens du XVII. siecle, florissoit sous le pontificat de Paul V. & d'Urbain VIII. Il sçavoit le droit canon & les belles lettres, & étoit encore recommandable par sa prudence, par sa douceur & par sa modestie. Il s'attacha au cardinal Paul Emile Sfondrati, qui le choisit pour être grand vicaire du diocese de Cremone. Après la mort de ce prelat, il passa près de Scaglia, puis près de Marc-Antoine Bragadin, tous deux cardinaux. Il refusa quelques benefices, entr'autres l'archevêché de Sienne, & fit un saint usage de ses biens, qu'il distribuoit liberalement aux pauvres. Quelques ouvrages qu'il avoit composés n'ont pas été publiés. * Janus Nicius Erythræus a fait son éloge, *Pinac. II. imag. illust. c.* 29.

PACIUS (Fabius) medecin, né en 1547. à Vicenze, au septiéme mois de la grossesse de sa mere, apprit jeune les belles lettres, la philosophie, la medecine & les langues, & reçut les honneurs du doctorat en 1575. Il s'étoit déja acquis de la reputation, par une comedie intitulée *Eugene*, qu'il avoit fait representer; & il vint ensuite exercer dans sa patrie la medecine, qu'il enseigna en particulier, aussi bien que la philosophie. On lui offrit de grands avantages à Padouë, à Messine, & dans d'autres universités celebres; & le roi de Pologne le voulut faire son premier medecin. Mais l'amour qu'il avoit pour sa patrie, & le soin de sa famille, le retinrent en Italie. Il demeura quelque tems à Venise, & mourut le 11. Octobre 1614. âgé de 67. ans. Il avoit composé divers traités qui n'ont pas été publiés. Ses fils ont tres-bien soûtenu la reputation qu'il s'étoit acquise. * Thomasini, *in elog. doct. viror.*

PACIUS (Julius) chevalier de saint Marc, philosophe & jurisconsulte, frere de *Fabius*, dont nous avons parlé, nâquit à Vicenze l'an 1550. & dès l'âge de treize ans, composa un traité d'arithmetique. Il apprit en tres-peu de tems les langues, principalement la grecque & l'hebrayque; & reduisit en abregé tous les secrets de l'art de Raimond Lulle, qu'il mit depuis assez heureusement en pratique. Lorsqu'il fut de retour à Vicenze, sa curiosité le porta à lire des livres défendus. On lui en fit un crime auprès de son évêque, qui donna ordre de l'arrêter. Ses amis auroient pû faire sa paix; mais Pacius en prit l'épouvante, & se retira en Suisse. Comme il n'avoit pas de quoi subsister, il fut obligé d'enseigner: ce qu'il fit avec tant d'applaudissement, qu'on l'attira bientôt dans l'université d'Heidelberg, où il fut professeur en philosophie. Pacius se fit appeller *Beriga*, qui est le nom d'une maison de campagne, que sa famille a près de Vicenze. Depuis, le desir de voir l'Allemagne, le fit passer jusqu'en Hongrie, où il enseigna le droit. A son retour, le duc de Boüillon l'attira dans sa nouvelle université de Sedan, que le grand sçavoir de Pacius mit en reputation. Mais la fureur des guerres civiles le chassa de cette ville. Il se retira à Nismes en Languedoc; & de-là on lui menagea une chaire de professeur en droit, dans l'université de Montpellier, où il eut le celebre M. de Peiresc pour disciple en 1602. Ce fut à la consideration de ce grand homme, que Pacius alla ensuite enseigner à Aix en Provence, mais il n'y resta que tres-peu de tems, & retourna à Montpellier, qui lui plaisoit davantage, à cause de la liberté qu'il y avoit de professer la religion Prétenduë Reformée. De cette université, il vint à celle de Valence en Dauphiné, où il trouva de plus grands avantages. La réputation de son nom se répandit bientôt par toute l'Europe. On lui offrit des chaires de professeur à Leyden en Hollande, à Pise & à Padouë. Il choisit Padouë, où il alla avec un de ses fils, & fut reçu avec estime dans toutes les villes où il passa. La republique de Venise lui donna le collier de son ordre de saint Marc, & accorda une chaire de professeur au fils de Pacius, qui enseigna quelque-tems avec succès. Mais les prieres de sa famille, qu'il avoit laissée à Valence, l'obligerent de retourner en France. Il continua ses exercices ordinaires dans la même ville, où il mourut en 1635. âgé de 85. ans. Il avoit fait un abregé de sa vie en vers. Outre divers traités de philosophie & plusieurs livres d'Aristote, qu'il publia en grec & en latin avec des notes & des commentaires de sa façon, il composa un grand nombre d'ouvrages de droit; comme *De contractibus tract. VI. com. ad tit. cod. de rebus creditis seu obligationibus quæ re contrahuntur. Centuria aliquot. Isagoge in institut. imper. l. IV. notæ in easdem. Epitome juris. In decretales lib. V. De juris methodo, lib. II. Synopsis juris civil. com. ad lib. IV. cod. de oblig. & de rebus creditis. De jure maris Adriatici. De arte Lulliana. Oeconomia juris. com. in tit. de pactis & transactionibus. Analysis V. partis digesti. Pictura II. de gradibus secundùm jus civile & canonicum. De gradibus affinitatis. Editio corporis juris civilis cum notis & legum argumentis.* Gassendi, *in vita Petr.* Imperialis, *in musæo histor.* Thomasini, *in elog. doct.* Lorenzo Cresso, *elog. d'huom. letter.* &c.

PACOME (saint) abbé de Tabenne en Egypte; dans le IV. siecle, étoit né l'an 292. de parens Idolâtres; & à l'âge de 20. ans, il fut forcé de s'enrôler. La charité qu'il vit pratiquer à quelques Chrétiens, le toucha si fortement, qu'à la fin de la guerre, il quitta la profession des armes, & revint dans la Thebaïde, où étant allé à l'église du bourg de Cherobosque, il se fit catechumene, & peu de tems après reçut le baptême. Depuis il fut disciple d'un solitaire nommé *Palemon*, & fit un si grand progrès dans la vertu sous cet excellent maître, qu'il devint lui-même maître de plusieurs autres moines, dans le monastere de Tabenne, situé sur les bords du Nil, qu'il bâtit, comme l'on croit, par le commandement d'un ange, qui lui apporta la regle que Dieu vouloit qu'il donnât à ses moines. Les solitaires y accoururent en si grand nombre, que la haute Thebaïde fut bientôt peuplée de monasteres, qui reconnurent ce saint homme pour leur fondateur. Saint Jerôme dit dans la *preface sur la regle de saint Pacôme*, que les disciples de ce patriarche

vivoient 30. à 40. dans chaque maison, & que 30. à 40. de ces maisons composoient un monastere : de cette maniere chaque monastere comprenoit depuis 12. jusqu'à 1600. moines. Ils s'assembloient tous les Dimanches dans l'oratoire commun de tout le monastere. Chaque monastere avoit un abbé, chaque maison un superieur, & chaque dizaine de moines un doyen. Tous les monasteres reconnoissoient un seul chef, & s'assembloient avec lui pour celebrer la fête de Pâques, quelquefois jusqu'au nombre de 50000. & cela des seuls monasteres de Tabenne : outre lesquels il y avoit encore en d'autres parties de l'Egypte ceux de Sorté, d'Oxiringue, de Nitrie & de la Mercote : tous deferoient à Saint Pacôme comme à leur general. Il leur avoit donné pour habit une tunique de lin sans manches, une peau de chevre ou de brebis blanche passée, une ceinture, une cucullle ou capuce ras & sans poil ; il y avoit sur ce capuce une piece rouge en forme de croix. La sœur de ce Saint fonda de l'autre côté du Nil un monastere de filles, qui vivoient en communauté, & pratiquoient une vie cenobitique ; & en peu de tems elle devint la mere d'une grande quantité de religieuses. La foi de saint Pacôme étoit si vive, qu'il marchoit sur les serpens, & que, lorsqu'il vouloit passer le Nil, il se faisoit porter, dit-on, par les crocodiles, d'un rivage à l'autre. Après avoir bâti divers monasteres, & mené une vie toute penitente, il mourut le 9. de May de l'an 348. Sigebert dit que ce fut en 406. & Trithême en 390. mais ils se trompent. Gerard Vossius a fait imprimer en 1604. *Pacomii monita*, avec les œuvres de saint Gregoire *Thaumaturge*. On trouve aussi dans le recüeil de Benoît d'Aniane, onze lettres de saint Pacôme, écrites avec beaucoup de simplicité, qui sont citées par Gennade ; & une lettre de Theodore son disciple touchant la Pâque. Nous avons dans sa vie la regle que l'on prétend lui avoir été donnée par les Anges ; & il y en a une autre qui porte son nom, dans le recüeil des regles d'Orient, & dans les bibliotheques des peres. Un ancien auteur Grec écrivit la vie de saint Pacome, que Denys *le Petit* traduisit en latin, & que M. Arnauld d'Andilly a mise en notre langue, entre celles des peres du desert. * Gennade, *c.* 7. *de vir. illust.* Trithême. Bellarmin. Baronius. Possevin, &c. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du IV. siecle*, 2. *édit.* Hermant, *hist. des ord. religieux*, *t.* 1.

PACONIUS (Agrippinus) senateur Romain, philosophe de la secte des Stoïciens, fut enveloppé sous Neron dans la disgrace de Soranus & de Thrasea, dont tout le crime, comme le sien, étoit d'être trop gens de bien. Lorsqu'on lui eut annoncé que le Senat l'avoit banni d'Italie, & qu'on lui laissoit ses biens : *allons*, dit-il, froidement, *allons dîner à Aricia*. Ce Paconius, dont Tacite vante extrêmement la modestie, étoit fils d'un *Marcus Polonius*, que Tibere avoit fait mourir seulement pour faire plaisir à un nain dont il se servoit dans ses divertissemens. * Tacite, *annal.* 16. Suetone, *l.* 3. *c.* 61. Lipse *in annal. Tacit.*

PACORUS I. prince des Parthes, étoit fils d'*Orodes* roi des Parthes, & donna des marques de son courage dans la défaite de Crassus, dont il tailla l'armée en pieces, avec l'aide de Surena, l'an de Rome 701. & 53. avant Jesus-Christ. Deux ans après, il porta la guerre dans la Syrie, & attaqua inutilement Antioche. Après la mort de Cesar, pour se venger de Marc-Antoine, qui avoit declaré la guerre aux Parthes, il entra encore en Syrie, & fut tué dans un combat par Ventidius, l'an 715. de Rome, 39. ans avant l'ere Chrétienne. * Josephe, *antiq. l.* 14. *c.* 23. 24. *& seq.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Justin, *l.* 42. Dion. Florus. Eutrope, &c.

PACORUS, roi des Parthes, fut d'intelligence avec Decebale roi des Daces, dans la guerre que ce dernier fit aux Romains sous l'empire de Domitien. Pacorus avoit succedé à Artabane, & regnoit encore vers l'an 101. Ses enfans furent *Parthamasiris* & *Cosroès*. * Pline *le Jeune*, *epist. l.* 10. Dio. *l.* 68.

PACORUS, fils de *Vononés* roi des Parthes, eut en partage le pays des Medes, que lui assigna son frere *Vologese*, en consideration de ce qu'il lui avoit cedé ses prétentions sur l'empire des Parthes. Pacorus avoit un autre frere nommé *Tiridates*, auquel échut le royaume d'Armenie. Ce dernier emmena avec lui les enfans de ses deux freres à Rome, lorsqu'en l'année 66. il y alla recevoir la couronne des mains de l'empereur Neron. En 72. Pacorus fut défait par les Alains qui ravagerent son royaume, firent sa femme prisonniere, & l'obligerent lui-même à s'enfuir. * Josephe, *antiq. l.* 20. Tacite, *annal.* 12. *c.* 44. Dio, *l.* 63. Josephe, *de bell. Jud.*

PACTIUS, *cherchez* PAZZI.

PACTOLE, *Pactolus*, fleuve de Lydie, avoit sa source au mont Tmole, passoit à Sardes & se jettoit dans l'Hermus. Les modernes le nomment *Sarabat*. Pline. Strabon, Solin, &c. en font mention, aussi-bien que les poëtes, qui parlent souvent de son sable doré.

PACTYAS, *Lydien*, après la destruction du royaume de Lydie, fut chargé de la garde des trésors de Cresus. Un emploi qui paroissoit si honorable, ne servit qu'à perdre Pactyas : il crut pouvoir se servir des richesses qu'on lui avoit confiées pour se rendre indépendant ; & ses largesses attirant à lui beaucoup de vagabonds, ou de gens qui haïssoient la domination des Perses, on le vit bientôt à la tête d'un parti considerable, auquel rien ne manquoit qu'un bon chef. Ce seul défaut rendit tout le reste inutile. Pactyas ayant assiegé en vain la citadelle de Sardes, prit honteusement la fuite, dès qu'il apprit que Mazares, l'un des generaux de Cyrus approchoit, & depuis il ne fit plus qu'errer de ville en ville, jusques-à ce que les insulaires de Chio le livrassent aux Perses. * Herodote, *liv.* 1.

PACUVIUS (Marcus) de Brindes, poëte tragique, étoit en grande reputation, vers l'an 600. de Rome, & 154. avant Jesus-Christ, & étoit fils d'une sœur d'*Ennius*. Ce poëte aimoit la peinture, dessinoit assez bien, publia diverses pieces de theatre, & mourut à Tarente, âgé de plus de 90. ans. Il composa lui-même son épitaphe, qui est rapportée par Aulu-Gelle. * Pline, *l.* 35. *c.* 4. Aulu-Gelle, *noct. attic. l.* 1. *c.* 24. Saint Jerôme, *in chron.* Euseb. *&c. Voyez* Baillet, *Jugement des sçavans sur les poëtes anciens.*

PACY, *Paciacum*, petite ville de Normandie sur la riviere d'Eure, avec un château ruiné, aux confins de l'isle de France, à trois lieuës de Vernon, & à quatre d'Evreux. * Baudrand.

PACZ ou PACÆUS (Richard) doyen de saint Paul de Londres, dans le XVI. siecle, avoit acquis un grand fonds de litterature, qui lui merita l'amitié des plus grands hommes de son tems, particulierement de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, d'Erasme, de Renaud Paulus, depuis cardinal, & de divers autres. Henri VIII. se servit de Pacæus pour diverses negociations importantes en Suisse, à Venise, à Rome, & ailleurs. Mais le cardinal Wolsey lui fit perdre les bonnes graces de ce prince : injustice qui toucha si fort Richard Pacz, qu'il en perdit l'esprit. Il mourut en 1532. & laissa divers ouvrages. *De lapsu Hebraicorum interpretum. De fructu scientiarum. Epistola, &c.* * Erasme, *in epist.* Pitseus, *de illust. script. Angl.* Le Mire, *de script. sec. XVI. &c.*

PADERBORN, ville anseatique d'Allemagne, en Westphalie, avec évêché suffragant de Mayence, est nommée par les auteurs Latins, *Paderborna*, *Padeburna*, & *Paterborna*. L'évêque est seigneur temporel de cette ville & du diocese, qui comprend Brackel, Warbourg, &c. entre les duchés de Brunswick & de Westphalie, le diocese de Munster, le pays de Hesse-Cassel, &c. Charlemagne y tint une assemblée ou parlement en 777. Quelques historiens rapportent que cet empereur marchant avec son armée dans la Westphalie, fut obligé de camper au lieu où est à present la ville de Paderborn, & où il ne se trouvoit point d'eau. Il sortit, disent ils, une source d'un endroit où l'on avoit enfoncé un des piquets de sa tante : & cette source devint si abondante, que dans son cours elle forma une petite riviere, qui fut nommée *Pade*, d'où l'on dit que Paderborn a tiré son nom. Ces historiens ajoutent qu'en consideration de ce secours si peu attendu, l'empereur fit bâtir au même lieu une belle église, qui est aujourd'hui la cathedrale, dont il fit élever le grand autel sur la source même ; & qu'il fonda ensuite l'évêché, dont le premier prelat fut Ha-

dumar ou Herimar. On tient que quelque tems après, les Saxons ruinerent cette église ; mais que l'évêque aidé de nouveaux bienfaits de l'empereur, la fit reparer ; & que le pape Leon III. qui s'étoit refugié en Allemagne, la consacra le 6. Decembre 799. Cette ville fut brûlée en 999. & on la repara dans la suite. Elle est aujourd'hui tres-agreable & assez bien fortifiée. L'évêque fait sa residence dans le château de Neuhaus, qui est plus fort que la ville de Paderborn. Le chapitre est composé de vingt-quatre chanoines, qui n'y sont reçus qu'à l'âge de vingt-un ans, & qui doivent avoir fait residence actuelle dans quelque université de France ou d'Italie, pendant un an & six semaines. La collation des canonicats appartient au pape ou au chapitre, chacun dans ses mois. La ville de Paderborn est peu marchande, si ce n'est en bieres, qui sont excellentes, principalement quand elles sont transportées bien loin. Il y a dans l'étenduë de cet évêché, les villes de Borcholt, de Brackel & de Warbourg. Cette derniere est la plus considerable, & rapporte environ vingt mille écus de revenu. L'évêque & le chapitre de Paderborn s'unissent ordinairement avec l'électeur de Cologne, & avec l'évêque de Munster, pour se défendre contre les princes Protestans de Brandebourg, de Brunswick & de Hesse, ou contre les états des provinces Unies. L'évêché porte de gueules à la croix d'or.

Voici un extrait des antiquités de Paderborn, tiré du livre donné au public par Ferdinand de Furstemberg, évêque de Munster & de Paderborn, sous le titre de *Monumenta Paderbornensia*, afin que les curieux puissent les voir ici sans se donner la peine de consulter cet ouvrage. Ces illustres monumens qui se voyent dans le diocese de Paderborn, ont pour titres; 1. *Elsent* ou *Neuhaus*; 2. *Lipspring*; 3. *le champ de la défaite de Varus*; 4. *la forêt de Teuteberg*, ou *Dethmold*; 5. *la source de la riviere d'Ems*; 6. *Delbrugk*; 7. le *Weser*; 8. *Remen*; 9. *Stadtberg* sur le Dimel; 10. *Brunsberg*, proche de Heuxer; 11. *Boke* sur la Lippe; 12. *Desenberg* proche de Warbourg; 13. *Paderborn*; 14. *Dribourg*; 15. *Lugde* sur Emmer; 16. le *Champ de Sintfeld*; 17. *Hersteld* sur le Weser; 18. *Wevelsbourg* proche de Bodek; 19. le *desert de Sende* ou *Sinede*; 20. *Bullerborn*; 21. le *palais de Neuhaus*; 22. & 23. les *eaux de Smechten* & *de Dribourg*; 24. *Oldembourg*.

1. *Elsent*, en latin *Aliso*, est un bourg de Westphalie, au confluent de la riviere d'Alme & de la Lippe, à demi-lieuë de Paderborn. Ce fut Drusus frere de l'empereur Tibere, & pere de Germanicus, qui fit bâtir cette forteresse pour reduire plus aisément les Sicambres, l'an 742. de la fondation de Rome, & le 12. avant la naissance de Jesus-Christ. On doute si cette forteresse étoit au lieu où est maintenant le village d'Elsen, ou à Neuhaus. Il y a sujet de croire que son enceinte occupoit toute l'espace, depuis Elsen, jusqu'au confluent de l'Alme & de la Lippe ; mais que le château étoit où est la ville de Neuhaus. La ville de Paderborn s'est accruë des ruines d'Elsen ; & les évêques de cette ville ont fait bâtir une citadelle & un palais magnifique à Neuhaus, au lieu où étoit l'ancien château.

2. *Lipspring*, en latin *Fontes Lupiæ*, est une petite ville située proche de la source de la Lippe, à une lieuë de Paderborn. Elle est celebre dans l'histoire, parce que l'empereur Tibere y demeura en quartier d'hyver, lorsqu'il faisoit la guerre aux peuples des environs, & parce que Charlemagne y obligea les Saxons à embrasser la religion Chrétienne, & y tint trois celebres assemblées.

3. *Le champ de la défaite de Varus*, entre Paderborn, Dethmold & Horne, est maintenant appellée *Wintfeld*, c'est-à-dire, *le champ de la Victoire*. Il y a deux petites rivieres nommées *Rodenbeck*, *Knockenbeck*, c'est-à-dire, *riviere rouge*, & *riviere d'os* ; parce que l'une eut ses eaux rougies du sang de ceux qui furent tués dans cette bataille ; & l'autre fut remplie de leurs ossemens.

4. *La forêt de Teuteberg* ou *de Dethmold*, est dans le comté de Lippe, & prend son nom de la montagne de Teuteberg, ou de la ville de Dethmold. Ce lieu est fameux par la defaite du reste des troupes de Varus, & par la victoire qu'y remporta Charlemagne l'an 783. contre les Saxons.

5. *La source de la riviere d'Ems*, que les Allemands appellent *Emspring*, est dans le desert de Sende, d'où elle coule à Retberg : & après avoir arrosé plusieurs villes, se va décharger dans l'Ocean. Cette riviere est celebre par la victoire de Drusus contre les peuples appellés anciennement *Bructeres*.

6. *Delbrugk*, est une ville entre les rivieres d'Ems & de la Lippe, habitée autrefois par les Bructeres, qui furent défaits par Germanicus, fils de Drusus. Après cette victoire, Germanicus retablit le sepulcre honoraire nommé *Ara Drusi*, c'est-à-dire, l'*Autel de Drusus*, que ces ennemis du peuple Romain avoient renversé. Cet autel étoit bâti proche du champ de Wintfeld, ou champ de la défaite de Varus. Germanicus amassa aussi tous les ossemens de ceux qui avoient été tués avec Varus, & les enterra dans un même sepulcre.

7. *Le Weser*, en latin *Visurgis* prend sa source dans la Franconie. Il reçoit le Dimel sur les confins de la Westphalie, de la Hesse, & du duché de Brunswick. On remarque dans l'histoire, que Drusus fut le premier des Romains qui approcha du Weser pour combattre les Cherusques ; & qu'au retour il fut en danger d'être défait par les Sicambres, proche de la ville de Horne, à l'entrée de la forêt de Dethmold, où est le château d'Exterstein, sur la fameuse montagne des Pies. Ce fut aux environs de cette riviere, que Germanicus, fils de Drusus, se signala dans la bataille contre Arminius, general des Cherusques, dans le champ nommé *Idistavisus*. Le Weser a encore été rendu celebre par les batailles & les victoires des François contre les Saxons, & principalement par celles de Charlemagne l'an sept cens quatre-vingt trois.

8. *Le bourg de Remen* est situé sur le confluent du Weser & de la Verne. C'est le lieu où Pepin vainquit les Saxons en l'an 753. Quelques auteurs disent que Charlemagne y fit bâtir une église, & lui donna le nom de l'église archiepiscopale de Reims ; mais on sçait que le nom de *Rema*, *Remi*, ou *Rimia*, se lit dans l'histoire avant le tems de cet empereur.

9. *Stadtberg* est une ville située proche de la riviere de Dimel, sur les confins du comté de Valdeck, qu'on nommoit autrefois *Eresburg* ou *Eresberg*, & *Mersberg*. Les Saxons y avoient bâti un temple magnifique à l'honneur de leur faux dieu Irminsul ou *Ermensul*, qu'ils adoroient comme le protecteur de leur nation. On croit que c'étoit l'idole de Mars, à qui ce peuple belliqueux rendoit un culte particulier. D'autres appellent ce faux dieu *Hermensul*, & disent que ce nom signifie *statue de Hermes* ou *de Mercure*. Mais la premiere opinion est la plus vrai-semblable ; car on nomma depuis cette montagne *mons Martis*, c'est-à-dire, *mont de Mars*. Charlemagne ayant vaincu les Saxons, abbattit cette idole, & fit consacrer ce temple au culte du vrai Dieu l'an 799.

10. *Le château de Brunsberg* proche de Heuxer, ville située sur le Weser, est celebre par la bataille que Charlemagne y gagna contre les Saxons, qui vouloient lui empêcher le passage de la riviere.

11. *Boeke sur la Lippe*, est une petite ville où Charlemagne fit quelque tems son sejour, & où il accorda la paix en 775. aux Angares alliés des Saxons.

12. *Desenberg*, proche de Warbourg, ville située sur le Dimel, est un château ruiné, d'où les François repousserent vigoureusement les Saxons, qui venoient attaquer cette forteresse en 776.

13. *Paderborn*, est une ville tres-considerable, & où les anciens empereurs d'Allemagne ont souvent tenu les assemblées des états. Charlemagne y fit baptiser un grand nombre de Saxons en 777. Le pape Leon III. s'y refugia auprès de cet empereur en 799. & l'imperatrice Cunegonde y fut couronnée en 1002.

14. *L'ancien château de Dribourg*, autrefois *Iburg*, fut bâti par les Saxons, & Charlemagne ayant vaincu ces peuples, donna tout ce terroir à l'évêque de Paderborn, en presence du pape Leon III.

15. *Lugde*, est une ville sur la riviere d'Emmer, où l'empereur Charlemagne celebra la fête de Noël en 784. & où il y a des fontaines d'eau tres-salutaires pour la guerison de plusieurs maladies.

16. *Le champ de Stinfeld* est proche du château de Furstemberg, & du bourg de Wunnenberg. C'est-là où en 794. l'empereur Charlemagne vainquit les Saxons dans une fameuse bataille.

17. *La ville de Hersted*, sur la riviere de Weser, est renommée dans l'histoire, parce que Charlemagne y passa un quartier d'hyver, & y donna audience aux ambassadeurs d'Alphonse roi de Galice & d'Asturie. Le siege épiscopal fut quelque tems en cette ville, à cause de la perfidie & des conspirations du peuple de Paderborn contre leur evêque, & fut retabli à Paderborn en 799. Herstel a long-tems appartenu aux seigneurs de Falckemberg, dont l'évêque de Paderborn acquit le droit en 1608. moyennant dix-sept mille six cens soixante-six florins d'or.

18. *Wevelsbourg*, proche de Bodeck, est un château bâti sur la riviere d'Alm, que les comtes de Waldeck donnerent à l'évêque de Paderborn en 1301. Ce lieu avec ses dépendances ayant été engagé depuis, Theodore de Furstemberg évêque de Paderborn, le réunit à son église en 1589. & y rebâtit le château, dont la structure est tres magnifique.

19. *Le desert de Sende* est considerable par les sources des rivieres d'Ems & de la Lippe, qui sortent de ses sables, & par la défaite de Varus qui fut vaincu proche de ce lieu. L'évêque de Paderborn a fait cultiver ce desert depuis quelque tems, & l'a peuplé de nouveaux habitans.

20. *Bullerborn* est une fontaine proche du village d'Oldenbeck, dans la forêt de Teuteberg, ou de Dethmold, qui a une qualité merveilleuse; car après avoir coulé environ une heure, elle cesse pendant 3. heures, & recommence ensuite à couler; puis elle retient encore ses eaux pour les repandre comme auparavant; & continuë ainsi par une vicissitude tout-à-fait admirable, mais dont les tems ne sont pas toûjours reglés. Les eaux de cette source sont abondantes; mais leur cours ne s'étend pas plus d'une lieuë; elles se precipitent dans les abymes sous terre. L'an 1630. au mois de Decembre, les Protestants de Hesse étant entrés dans le diocese de Paderborn, cette fontaine qui jettoit ses eaux avec tant d'abondance, qu'elle faisoient tourner les moulins d'une forge, se tarit d'abord, & ne recommença à couler qu'en 1638. lorsque les ennemis eurent quitté ce pays. Quelques-uns disent qu'elle ne coule plus par intervales comme auparavant, & que ce merveilleux effet de la nature, qui avoit paru pendant tant de siecles, cessa en 1638. depuis lequel tems elle donne des eaux continuellement, comme les autres sources.

21. *Le palais de Neuhaus* est l'ancienne demeure des évêques de Paderborn, & est bâti au lieu où étoit le château de Drusus, dont nous avons parlé ci-dessus au nombre 1. Les revoltes du peuple contre le clergé, & principalement contre leur prélat, obligerent les premiers évêques de Paderborn, de quitter leur ville pour se retirer dans un lieu de sûreté, comme il est arrivé à plusieurs autres évêques.

22. & 23. *Les eaux de Smechten & de Dribourg* sont medicinales, & font des effets merveilleux pour la guerison de plusieurs maladies.

24. *Oldembourg* est un château ruiné, bâti sur la montagne de Furstemberg, où étoit la demeure des premiers barons de Furstemberg. Voilà les 24 sujets du livre intitulé, *Monumenta Paderbornensia*, imprimé en 1672. * Heiss. *hist. de l'emp.*

PADE'ENS, en latin *Padai*, peuples qui habitent les parties les plus reculées de l'Asie, & qui mangent leurs malades. * Herodote & Tibulle en font mention.

PADILLA (Marie de) maîtresse de Pierre *le Cruel* roi de Castille, étoit élevée chez Alfonse d'Albuquerque, lorsque ce prince commença à l'aimer, pendant l'expedition d'Asturie. L'un des freres du roi avoit pris les armes dans ce pays-là. Cette revolte soûtenuë par un autre frere dans l'Aragon pouvoit avoir de fâcheuses suites; la cour jugea qu'il falloit y remedier promptement; & le roi marcha en personne en 1352. avec une armée vers l'Asturie. La femme de dom Alfonse d'Albuquerque fut de ce voyage. Marie de Padilla, l'une des filles qu'elle avoit à son service, en fut aussi, & toucha par sa beauté le cœur du roi, quelque farouche qu'il fût. Elle ne le fit pas soupirer long-tems, car il en joüit pendant le voyage, & Jean de Hinistrosa, oncle maternel de la fille, leur avoit servi de confident. Le roi étoit déja fiancé avec Blanche de Bourbon, fille de Pierre, I. du nom, duc de Bourbon, & sœur de la belle-fille du roi de France. Mais quoique sa fiancée fût aussi belle que sa maîtresse, & d'une maison infiniment plus illustre, il n'avoit aucune impatience de celebrer le mariage; il ne trouvoit point bon qu'Albuquerque le pressât sur cet article, dans la crainte où il étoit que les parens de Padilla ne montassent au premier degré de la faveur. Enfin, les nôces furent celebrées au commencement de Juin 1353. sans aucune pompe. Il y avoit déja quelque tems que la favorite étoit accouchée d'une fille. Le roi conçut bientôt un tres grand dégoût pour son épouse: car le troisiéme jour d'après les nôces il se prépara pour aller voir sa maîtresse, qu'il avoit laissée dans une forteresse au bord du Tage. La reine mere du roi & la princesse Eleonore sa tante, ayant été averties de son dessein, le conjurerent de n'en pas user ainsi; & lui representerent les consequences de cette conduite. Il ne fut point touché de leurs prieres, ni de leurs raisons; il nia seulement qu'il eût formé ce dessein, & partit secretement tout aussi-tôt. Plusieurs courtisans le suivirent, resolus de s'accommoder à ses passions, bien plus qu'à lui remontrer ce qu'il devoit faire. Il s'en trouva neanmoins qui s'appliquerent fortement à le faire revenir auprès de son épouse, & qui obtinrent cela de lui. Mais dès qu'il eut passé deux jours avec elle, il fut entraîné vers sa maîtresse par la violence de sa passion. On crut qu'il y avoit là du sortilege; car dans ces siecles-là tout ce qui étoit un peu extraordinaire étoit attribué au démon. D'autres crurent qu'il soupçonna d'infidelité son épouse, & que ce fut ce qui fit qu'il ne la pouvoit souffrir. De jour en jour il augmenta les indignes traitemens qu'il lui faisoit; & enfin il la fit empoisonner l'an 1361. Tout le monde regretta le fort de cette princesse enlevée ainsi du monde à l'âge de 25. ans. La favorite mourut peu après à Seville, & fut enterrée dans un monastere qu'elle avoit fait bâtir. Ses funerailles furent faites dans tout le royaume, comme si elle eût été une reine legitime, & l'on éleva ses enfans, comme heritiers présomptifs de la couronne. Elle avoit joüi d'une faveur toute puissante. DIEGO de Padilla son frere fut élevé à la charge de grand chambellan en l'année 1353. & à la dignité de grand-maître de l'ordre de Calatrava l'année suivante. JEAN de Padilla son autre frere fut fait grand-maître de l'ordre de saint Jacques à la place de dom Frederic frere du roi l'an 1354. Son mariage ne l'empêcha point d'être pourvû à cette maîtrise, quoiqu'il n'y eût point d'exemple qu'elle eût été possedée par des gens mariés. La Padilla ne joüit pas pourtant de sa faveur sans aucun melange de chagrin. En 1357. une autre maîtresse parut plus aimable qu'elle aux yeux de dom Pierre *le Cruel*. Ce prince s'abandonna de telle sorte à la passion, qu'il conçut pour Alfonsa Coronella, qu'il ne songeoit plus à Marie de Padilla. Il fut aussi tellement amoureux d'une veuve, nommée Jeanne de Castro, que pour en jouir, il lui persuada qu'il n'étoit point marié, & qu'il pouvoit l'épouser. Il l'épousa en effet, & s'il la quitta bientôt, ce ne fut point sans avoir donné de rudes allarmes au cœur de sa concubine. Ce qui est dit de cette femme dans l'*histoire des favorites* est gâté par bien des contes romanesques. Mariana, auteur plus croyable, assure qu'il ne manquoit que la chasteté à Padilla, pour meriter la couronne. * Mariana, *histoire d'Espagne*.

PADILLA (Jean de) fut l'un des chefs de la sedition excitée contre l'empereur Charles-*Quint* en Espagne l'an 1520. Sa femme, qui l'avoit engagé dans cette revolte, sur quelques visions prétenduës, pilla même les eglises, sous pretexte de dévotion, pour soûtenir cette entreprise; mais les conjurés furent défaits près de Villalar. Padilla ayant été pris, eut la tête coupée deux jours après. Sa femme se sauva en Portugal. * Le comte de la Rocca, *hist. de Charles V.* Bayle, *dict. crit.*

PADILLA (Laurent de) Espagnol, archidiacre de

Malaga, dans le XVI. siecle, fut historiographe de l'empereur Charles V. Il avoit composé divers ouvrages historiques, dont il ne publia qu'un catalogue general de Saints d'Espagne. On a quelques manuscrits de sa façon. Un de ses neveux, FRANÇOIS de Padilla, a été professeur en theologie à Seville, & chanoine de Malaga, & mourut le 15. Mai 1607. On a de lui une histoire ecclesiastique d'Espagne en deux tomes; une chronologie des conciles, &c. * Ambrosio Morales, *hist. Hisp. lib.* 13. *c.* 13. Alfonse Lopez de Haro, *hist. nobilior.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. script. &c.*

PADILLA (Louise de) comtesse d'Aranda au XVII. siecle, a été extrêmement loüée par les Espagnols. Jean de Lastanosa dans sa preface du traité de Gratian, intitulé, *le discret*, l'appelle *le phenix de notre siecle*, dont le nom reste écrit de six plumes immortelles. Elle trouvoit mauvais qu'on profanât par l'impression, les excellentes choses, qui se trouvent dans les traités de Gratian. * Bayle, *dict. critiq.*

PADILLA MENESES, *cherchez* MENESES.

PADISCHAH, en langue turque, veut dire *empereur*, ou *grand roi*. Le sultan donne ce titre au roi de France, & ne l'accorde à nul autre, non pas même à l'empereur d'Allemagne. La raison est qu'il tient le roi Tres-Chrétien pour son parent: c'est pourquoi il le nomme *Padischah*, qui est le nom avec lequel il se souscrit lui-même. Les Turcs, pour établir cette alliance, disent qu'une princesse Françoise fut femme d'Amurat II. & mere de Mahomet II. surnommé *le Grand*, qui nâquit l'an 1428. Il est vrai que cette sultane étoit Chrétienne; mais elle n'étoit pas Françoise, ni même de l'eglise Latine, mais de la Grecque, étant fille d'un despote de Servie, comme en parle Paul Jove, & plusieurs autres qui la nomment *Hiernie*; & ce qui a donné lieu à croire qu'elle étoit Françoise, c'est que les Turcs appellent du nom de Franc & de France, tous les Chrétiens de l'Europe. A l'égard de l'alliance, il pourroit bien être vrai que ce prince despote de Servie, ou ses ancêtres, lorsque leurs états étoient dans la splendeur, se fussent alliés avec la maison de France, & qu'ainsi la mere de Mahomet II. eût fait passer cette alliance dans la famille des Othomans. On voit à Constantinople le sepulcre de cette sultane, à côté de la mosquée de Mahomet son fils. Quelques-uns parlent d'une sultane que les Turcs appellent Françoise, laquelle est enterrée à Brusse dans la Natolie: & ils disent que c'étoit une princesse de France extrêmement belle, qui ayant été prise sur mer, fut presentée au grand-seigneur, qui l'aima si passionnément, qu'il la laissa vivre & mourir dans la religion Chrétienne. * Pietro della Valle, *tome I.* Thevenot, *voyage du Levant.*

PADOUAN (Louis-Leon) celebre peintre de Padoüe en Italie, au commencement du XVII. siecle, faisoit fort bien le portrait, & gravoit sur l'acier pour faire des medailles. Outre qu'il excelloit dans son art, il étoit encore estimé pour sa vertu & pour sa pieté. Il avoit toûjours dans l'esprit qu'il falloit quitter cette vie; & pour mieux penser à la mort, il avoit fait faire un cercueil qu'il tenoit sous son lit, & qu'il regardoit souvent comme sa derniere demeure. Il vécut dans ces pieux sentimens jusqu'à l'âge de 75. ans qu'il mourut sous le pontificat de Paul V. Ce peintre laissa un fils nommé OCTAVIEN, qui herita de sa vertu comme de ses biens, & que l'on appella *le Padoüan*, quoiqu'il fût né à Rome. Il excelloit aussi à faire le portrait. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

PADOUE, *Patavium*, ville d'Italie, sous la domination des Venitiens, avec évêché suffragant d'Aquilée, est, dit-on, plus ancienne que Rome & que Venise, & fut bâtie par Antenor. On y montre même son tombeau; mais l'inscription qu'on y voit en lettres gothiques, est assurément moderne. La fondation de la ville de Padoüe par Antenor, est confirmée par le témoignage de Tite-Live, & par celui de Virgile, *l.* 1. *Aneid.*

Padoüe ayant été depuis soûmise aux Romains, fut ruinée par Attila, reparée par Narsès, & passa sous la domination des Lombards. Lorsque ce royaume eut été éteint par Charlemagne, elle devint florissante sous les rois d'Italie, & eut ensuite des tyrans particuliers, après s'être gouvernée en republique, depuis Othon I. jusqu'en 1237. Ezzelin de Romano s'en empara, puis les Carrares l'an 1259. Les Venitiens la soûmirent en 1406. après avoir fait étrangler François Carrare, & deux de ses fils. L'empereur Maximilien I. qui l'avoit emportée, la perdit peu de tems après, & l'assiegea inutilement l'an 1509. On la défendit si bien, que l'empereur se retira après dix sept jours de siege. Padoüe est située dans un pays tres-fertile: ce qui a donné sujet à ce proverbe du pays, *Bologna la grassa, Venetia la guasta, ma Padoa la passa.* La riviere de Brente la rend fertile & forte: de sorte que Padoüe est comme le boulevart de Venise, du côté de la Lombardie. On la divise ordinairement en ville vieille & neuve. La premiere a encore ses châteaux, ses tours, ses murailles & ses fossés pleins d'eau, des rivieres de Bachiglione & de Brente. On y voit le palais où l'on rend la justice, qui est un superbe édifice. Les dehors en sont magnifiques; & c'est en ce lieu qu'est la belle bibliotheque de Padoüe. Il y a outre cela une grande salle, qu'on appelle *il palazio de Ragione*, qui a cent quatre-vingts pas de longueur sur quarante de large, & n'est soûtenuë d'aucuns pilliers. Cette salle est ouverte des quatre côtés; & sur chacune des portes on voit la statuë de quelque grand homme de Padoüe. Il y a au bout de cette salle, une grosse pierre ronde, dite *la pierre d'opprobre*, où ceux qui ne peuvent pas payer leurs dettes, se vont asseoir. Outre le palais, la vieille ville a encore l'eglise catedrale & l'université. On se peut promener sous les portiques des maisons, à l'abri de la pluye, & à couvert du soleil. On voit dans la ville neuve, l'eglise & l'abbaye de sainte Justine, chef d'une grande congregation de l'ordre de saint Benoit, & celle de saint Antoine de Lisbone, dite *de Padoüe* ou *de Pade*, & divers autres édifices saints & profanes, d'une structure magnifique. L'université fut fondée l'an 1179. retablie l'an 1222. & s'est depuis augmentée considerablement. Padoüe, qui a été le lieu de la naissance de Tite-Live, a produit un tres-grand nombre de grands hommes, comme Paul *de Padoüe*, Pierre Apon, Albert *de Padoüe*, Speron Speroni, les Zabarella, & plusieurs autres dont les auteurs font mention. Jacques-Philippe Thomasin a fait l'éloge des plus illustres. On peut le consulter, aussi-bien que Riccobon, Ange Portenari, Bernardin Scardeoni, & divers autres. Le territoire de Padoüe, dit *le Padoüan*, comprend Este, Arqua, Polverara, Castelbaldo, Montagnana, Mirano, Oriago, Montefelice, Piove di Sicco, Campo San-Pietro, & Citadelle. Padoüe n'est plus si habitée qu'elle l'a été autrefois. On y voit diverses marques d'antiquité, comme les ruines d'un amphitheatre, dit *les arenes*, près de l'eglise des Augustins. Il y a à Padoüe deux academies des beaux esprits, qui sont *gli Ricoverati*, & *gli Inflammati*. Le jardin de l'université est curieux, par le grand nombre de simples qu'on y cultive. * Pline, *liv.* 6. Tite-Live, *liv.* 1. Strabon, *l.* 5. Pomponius Mela, *liv.* 2. Paul Diacre, *liv.* 15. Blondus, *liv.* 2. Leandre Alberti, *descript. Ital.* Guillaume Cortusio, *de novit. Pad.* Le Moine de Padoüe, qui a écrit une histoire depuis l'an 1207. jusqu'en 1270. *Monumenta Zarabellana.* Riccobon, *de gymnas. Patav.* Ange Portenari, *della felicità de Padoua.* Bernardin Scardeoni, *de illustr. Patav. Origen. de Padoua, &c.*

CONCILE DE PADOUE.

Le pape Clement VI. envoya d'Avignon en Italie des legats pour le jubilé, qu'il publia l'an 1350. Gui d'Auvergne ou de Boulogne, qui étoit un de ces legats, assembla la même année un concile à Padoüe, pour la reformation des mœurs, & pour le bien de l'eglise. Nous en avons les actes dans les recueils des conciles. * Bzovius. Sponde. Rainaldi, *A. C.* 1350. Guillaume Cortusio, &c.

PADRON, bourg de la Galice en Espagne, sur la riviere d'Ulla, à quatre lieuës de Compostelle vers le midi. C'étoit autrefois une ville episcopale nommée *Iria Flavia*, ou *Irea Flavia Caporum.* Son évêché a été transferé à Compostelle. * Maty, *diction.*

PADSTOW, petite ville avec un grand port sur la

côte septentrionale de Cornouaille en Angleterre, à huit liuës de Falmouth, & à dix de Plimouth. Elle est sur le côté occidental de la riviere de Camel, quatre milles avant qu'elle se décharge dans la mer de Saverne. * Maty, *diction. Anglois*.

PADUANUS CRASSUS, *cherchez* CRASSUS.

PÆAN, hymne en l'honneur d'Apollon que les Grecs chantoient après la victoire, ou pour détourner quelque malheur. Suidas rapporte qu'il y avoit deux hymnes ainsi nommées; l'une pour le dieu Mars que l'on chantoit avant le combat; & l'autre pour Apollon après la bataille. * Thucyd. *l.* 1.

PÆANIEE: c'étoit, selon Suidas, un bourg dans l'Attique de la tribu Pandionide, divisé en Pæaniée superieure & Pæaniée inferieure, dont les habitans n'avoient qu'un même nom de Pæanien. Plutarque dans la vie de Demosthene parle de Dæmon, qu'il dit avoir été du bourg Pæanien.

PAES (François Alvar) Portugais, après avoir occupé la premiere chaire du droit civil à Bologne en Italie, & étant prêtre, entra dans l'ordre de saint François l'an 1304. & ayant demeuré quelque temps à Lisbonne, fut envoyé à Paris pour y faire ses études. Le pape Jean XXII. qui avoit conçu une estime particuliere pour lui, le fit son penitencier en 1328. évêque de Coron dans la Morée en 1332. évêque de Sylves en 1335. & enfin son nonce en Portugal. Les differends qu'il eut avec les chevaliers de saint Jacques pour les droits de son église, penserent lui coûter la vie; & il fut si effrayé du danger qu'il courût un jour, lorsque quelques scelerats de cet ordre l'obligerent à fuir de l'autel sur lequel ils s'étoient avancés pour l'egorger dans le temps qu'il offroit le saint Sacrifice, qu'il se retira à Seville, où il mourut le 8. Mai 1352. On a de lui un traité *de planctu ecclesiæ*, imprimé à Ulm en 1474. où l'on a imprimé aussi sa somme de theologie: & l'apologie de Jean XXII. contre Marsile *de Padoue*, & Ockam, qu'on a publiée en 1517. à Lyon, où l'on a réimprimé le premier ouvrage.

PAES VIEGAS (Antoine) commandeur de l'ordre militaire de Christ, seigneur châtelain de Barcellos, & secretaire de D. Jean IV. roi de Portugal, étoit né à Magoës dans le diocese de Lisbonne. Ce fut lui qui persuada à D. Jean IV. d'accepter la couronne que les Portugais lui offroient; & il est auteur du manifeste portugais, qui parut en 1641. pour justifier le soûlevement du Portugal. Il publia aussi la même année à Lisbonne, l'histoire de la fondation du royaume de Portugal, & de la vie de D. Alfonse Henriqués son premier roi, avec l'origine des autres états Chrétiens d'Espagne: cet ouvrage est écrit en espagnol: l'auteur mourut l'an 1650. * *Memoires de Portugal*.

PAEZ (Balthazar) religieux de l'ordre de la Trinité, né à Lisbone en Portugal, fut reçu docteur à Coimbre, enseigna dans son ordre, prêcha avec assez de reputation, & fut un des juges de l'inquisition. Il publia divers volumes de sermons, & de commentaires sur quelques livres de l'écriture; comme sur l'épître de saint Jacques, sur le cantique de Moyse qui est dans le 15. chapitre de l'Exode; sur cet autre cantique de Moyse qui commence *Audite Cæli quæ loquor*; sur celui d'Isaïe, *Confitebor*; & sur celui d'Ezechias, qui est dans le 38. chapitre d'Isaïe. Paëz mourut à Lisbonne au mois de Mars 1638. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

PAEZ (Pierre) Jesuite Espagnol, s'est signalé en Ethyopie par ses missions & par sa charité. Il entreprit ce voyage en 1588. & ayant été arrêté par les Arabes, il souffrit un esclavage de 7. ans. En 1603. il retourna en Ethyopie, où il remplit les devoirs de son ministere, fut confesseur de l'empereur des Abyssins, & mourut le 20. Mai de l'an 1622. Il a composé un traité des erreurs des Abyssins, & d'autres ouvrages marqués par Alegambe.

PAGAN (Blaise François comte de) nâquit en Provence le 3. Mars 1604. & dès l'âge de douze ans il embrassa la profession des armes, à laquelle il fut élevé avec un soin extraordinaire. Il se trouva en l'année 1620. au siege de Caën, au combat du pont de Cé, & à la reduction de Navarreins & du reste du Bearn, où il se signala, & s'acquit une reputation au-dessus de celle d'un homme de son âge. L'année suivante il se trouva aux sieges de S Jean d'Angeli, de Clerac & de Montauban, où il perdit l'œil gauche d'un coup de mousquet. Il fit à ce siege une autre perte qui ne lui fut pas moins sensible, qui fut celle du connétable de Luynes, qui y mourut du pourpre. Ce connétable étoit son parent fort proche, & son protecteur à la cour, où il l'avoit attiré, & fait connoître son merite. Au lieu d'être découragé par ce malheur; il reprit des forces, & se persuada que la providence ne l'avoit conservé que pour le favoriser de nouvelles graces. Il n'y eut depuis ce tems-là aucun siege, aucun combat, ni aucune occasion où il ne se signalât par quelque action ou d'adresse ou de courage. Au passage des Alpes & aux barricades de Suze, il se mit à la tête des enfans perdus, des gardes & de la plus brave jeunesse, & entreprit d'arriver le premier à l'attaque par un chemin particulier, mais extrêmement dangereux, ayant gagné le haut d'une montagne fort escarpée. Là ayant crié à ceux qui le suivoient, *voici le chemin de la gloire*, il se laissa glisser le long de cette montagne; & ses compagnons l'ayant suivi, ils arriverent les premiers à l'attaque, comme il se l'étoit proposé. A leur abord il y eut un furieux choc, & les troupes étant venuës les soûtenir, ils forcerent les barricades. Ce fut après cette action heroïque qu'il eut le plaisir d'entendre le roi, dont il avoit l'honneur de soûtenir la main gauche, la raconter au duc de Savoye avec des loüanges extraordinaires, en présence d'une cour tres-nombreuse. Le roi ayant assiegé Nanci en 1633. il eut aussi l'honneur de tracer avec ce prince les lignes & les forts de circonvallation. En 1642. le roi le choisit pour aller servir en Portugal en qualité de maréchal de camp, & ce fut dans cette même année qu'il acheva de perdre entierement la vuë par une maladie. Il avoit un génie propre à réüssir en toutes choses; de sorte que l'ayant tourné tout entier du côté de la guerre, & particulierement vers la partie qui regarde les fortifications, il s'y appliqua dès sa plus tendre jeunesse, & y fit des progrès extraordinaires. Il sçavoit les mathematiques, non seulement au-delà de ce qu'un gentilhomme qui veut s'avancer par les armes en apprend ordinairement, mais même au-delà de ce que les maîtres qui les enseignent ont accoûtumé d'en sçavoir. Il avoit une si grande ouverture d'esprit pour ces sortes de sciences, qu'il les apprenoit plus promptement par la seule meditation, que par la lecture des auteurs qui en traitent. Aussi employoit-il moins son loisir à cette lecture, qu'à celle des livres d'histoire & de geographie. Il avoit aussi fait une étude particuliere de la morale & de la politique; de sorte qu'on peut dire qu'il s'est en quelque maniere dépeint dans son homme heroïque, & qu'il s'étoit rendu l'un des plus parfaits gentilshommes de son tems. Louis XIII. en étoit si persuadé, qu'on lui a entendu dire plusieurs fois que le comte de Pagan étoit un des plus honnêtes, des mieux faits, des plus adroits & des plus vaillans hommes de son royaume.

Dès qu'il se vit hors d'état de servir par son bras & par son courage, il reprit plus vivement que jamais l'étude des mathematiques & des fortifications, pour devenir utile par son esprit & par son industrie, & pour pouvoir encore par là combattre pour son prince & pour sa patrie. Il donna son *traité des fortifications*, qui fut mis au jour en l'année 1645. Tous ceux qui se connoissent dans cette science conviennent que jusques-là il ne s'étoit rien vû de plus beau ni de meilleur sur cette matiere, & que si l'on y a fait depuis de nouvelles découvertes, elles en sont sorties en quelque façon comme les conclusions sortent de leurs principes. Il donna en 1651. ses *theorêmes geometriques*, qui marquent une parfaite connoissance de la geometrie & de toutes les parties des mathematiques. En 1655. il fit imprimer une paraphrase en françois de la *relation espagnole de la riviere des Amazones du P. Christophle de Rennes Jesuite*. On assure que tout aveugle qu'il étoit, il disposa lui-même la carte de cette riviere & des pays adjacens, qui se voit à la tête de cet ouvrage. En 1657. il donna la *theorie des planetes*

debarrassée de la multiplicité des cercles excentriques & epicycles, que les astronomes ont inventés pour expliquer leur mouvement, en les faisant mouvoir par des ellipses qui font trouver avec une facilité incroyable le vrai lieu & le vrai mouvement des planetes. Cet ouvrage ne l'a pas moins distingué parmi les astronomes, que celui des fortifications parmi les ingenieurs. Il fit imprimer en 1658. *ses tables astronomiques* tres-succinctes & tres-claires. Mais comme il est difficile que les grands hommes n'ayent pas quelque foiblesse, la sienne fut d'avoir été prevenu en faveur de l'astrologie judiciaire; & quoiqu'il ait été le plus retenu de ceux qui ont écrit sur cette matiere, ce qu'il en a écrit ne sçauroit être mis au nombre des choses qui lui doivent faire de l'honneur. Il étoit aimé & visité de toutes les personnes illustres en dignité & en science, & sa maison étoit le rendez-vous de ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens à la cour & à la ville. Il mourut à Paris le 18. Novembre 1665. âgé de 61. ans & huit mois, sans avoir été marié. Le roi le fit visiter pendant sa maladie par son premier medecin, & donna beaucoup d'autres marques de l'estime extraordinaire qu'il faisoit de son merite. Il est enterré à Paris dans l'eglise des religieuses de la Croix au fauxbourg S. Antoine. La branche de sa famille qui passa de Naples en France en 1552. finit en sa personne. * Perraut, *les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siecle.*

PAGANALES, fêtes que les habitans de la campagne celebroient dans les bourgs ou villages appellés, *Pagi*. Servus Tullius VI. roi des Romains institua cette fête, après avoir établi les tribus rustiques qu'il composa d'un certain nombre de villages, dans chacun desquels il ordonna que l'on dressât un autel aux dieux tutelaires, pour y faire un sacrifice tous les ans, auquel tous les habitans étoient obligés d'assister, & d'y donner chacun un présent d'une piece de monnoye differente selon la difference des facultés de chaque particulier. Les hommes en présentoient d'une façon, les femmes d'une autre, & les enfans en donnoient de plus petites, ce qui servoit à connoître le nombre des habitans, & à les distinguer par leur sexe & par leur âge. Cette fête se celebroit au mois de Janvier après les semailles; & les paysans y presentoient des gâteaux à Cerés & à la déesse Tellus, pour obtenir une recolte abondante. * Denys, *d'Halicarnasse, l.* 4.

PAGANINUS (Gaudentius) professeur en humanités à Pise, qui vivoit dans le XVII. siecle, avoit été ministre de la religion Prétenduë Reformée, mais ayant passé à Rome il se convertit, & le pape lui donna une pension. On a de lui *fabbra Tertulliana*, qui est une explication des passages les plus difficiles de Tertullien. *De moribus Christianorum ante tempora Constantini. De candore politico in Tacitum*, imprimé *in* 4°. à Pise 1646. *De evulgatis imperii arcanis*, *in* 4°. à Florence 1640. *De prodigiorum significatione*, *in* 4°. 1638. *De dogmatum Origenis cum philosophia Platonis comparatione. De philosophia apud Romanos origine & progressu*, à Pise *in* 4°. 1643. Naudé, qui étoit en commerce de lettres avec lui sans s'être jamais vûs, lui dédia son livre sur la mort du cardinal Bagni. Paganinus avoit fort lû les anciens peres; & il avoüoit que c'étoit par leur secours, qu'il avoit abjuré l'heresie de Calvin. * *Naudaana.*

PAGANIS (Hugues de) est un de ceux qui commencerent l'ordre des Templiers, environ l'an 1118. Ce fut en se consacrant au service de Dieu, à la façon des chanoines reguliers, & en faisant profession des trois vœux de religion entre les mains du patriarche de Jerusalem. * Baronius, *in annal. eccles.* Sponde, *in epit.* Guillaume de *Tyr*, *c.* 7. *l.* 12.

PAGANISANS, *cherchez* ETHNOPHRONES.

PAGEAU (N.) un des plus illustres avocats du parlement de Paris, mourut au mois de Juillet 1683. dans un âge qui étoit encore peu avancé. Son éloge tiré du manuscrit qui a pour titre, *portrait des avocats*, se trouve dans le Mercure galant du mois de Juillet 1683. & dans la *maniere de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, par le pere Bouhours Jesuite. * Bayle, *diction. crit.*

PAGET: c'est le nom d'une famille d'Angleterre. Le premier de ce nom qui devint pair du royaume, fut GUILLAUME, personnage de merite, & qui avoit de belles & bonnes qualités, quoique de basse naissance, n'étant fils que d'un huissier ou sergent de Londres. La 23. année du regne de Henri VIII. son merite l'éleva à la charge de clerc du cachet du roi. Neuf ans après il devint clerc ou greffier du conseil & du sceau privé, & peu de tems après clerc du parlement. Dans tous ces divers emplois il se gouverna avec tant de prudence, que la 33. année du regne d'Henri VIII. il fut envoyé ambassadeur en France; & à son retour peu de tems après, il fut fait un des principaux secretaires d'état. Il fut un des commissaires nommés pour traiter avec Matthieu comte de Lenox, afin d'avancer les interêts du roi d'Angleterre en Ecosse, ce comte devant épouser la niece du roi. Il fut aussi nommé pour traiter de la paix avec la France; & le roi le fit un des executeurs de son testament. Il fut membre du conseil privé du roi Edouard VI. & fut envoyé ambassadeur à l'empereur Charles V. pour lui demander du secours contre les Ecossois & les François. Le 3. de Decembre de la 4. année du regne d'Edoüard VI. étant alors chevalier de la Jarretiere, contrôleur de la maison du roi, & chancelier du duché de Lancastre, il fut appellé par ordre au parlement sous le titre de *lord Paget de Baudisert*, dans le comté de Stafford; & le 19. de Janvier suivant il fut créé lord solemnellement, puis nommé pour traiter de la paix avec la France. L'an cinquiéme d'Edouard VI. lors de la disgrace du duc de Sommerset, il fut envoyé à la Tour, accusé d'avoir machiné la mort de certaines personnes distinguées, à sa maison de Paget, qu'on appelle aujourd'hui *la maison d'Essex*, & d'avoir vendu des terres du roi sans ordre; on le dégrada en même-tems de sa dignité de chevalier de la Jarretiere: & parce, dit Dugdale, qu'on avoit alors besoin d'argent, il fut condamné à 6000. livres sterling, & obligé de se demettre de ses charges. Mais après la mort du roi Edoüard VI. s'étant déclaré pour la reine Marie, cette princesse eut tant d'estime pour lui, qu'elle l'envoya ambassadeur vers l'empereur après le rétablissement de la religion Catholique en Angleterre. Il fut ensuite fait garde du sceau privé, & mourut en 1564. la 6. année du regne d'Elisabeth. Il eut pour successeur son fils *Henri*, qui étant mort sans enfans mâles vers l'an 1568. son frere THOMAS lui succeda. Celui-ci étoit Catholique Romain tres-zelé, & favori de la reine d'Ecosse. C'est ce qui l'obligea à se retirer en France; & le 22. du regne d'Elisabeth, il fut condamné par le parlement. Le 32. du même regne il mourut à Bruxelles, laissant pour heritier un fils nommé *Guillaume* qui accompagna le comte d'Essex dans le celebre voyage de Cadix, & fut rétabli dans ses dignités & dans ses biens la premiere année du roi Jacques I. Il mourut en 1628. laissant pour successeur son fils GUILLAUME. Celui-ci épousa *Françoise* fille de *Henri* comte d'Holland, & en eut le lord Paget qui a été ambassadeur à la Porte pour le roi Guillaume III. Il épousa *Françoise* fille de *François* Pierrepont chevalier, fils cadet de *Robert* comte de Kingston. La seconde sœur du lord Paget, nommée *Lettice*, a épousé *Richard* Hambden chevalier, membre du conseil privé de Guillaume III. & chancelier de l'échiquier. La quatriéme, *Françoise*, a été mariée à *Rolwand* Hunt chevalier. La cinquiéme, *Penelope*, a eu pour époux Philippe Powley de Preswoold, dans le comté de Stafford, chevalier; & la sixiéme, *Diane*, a été mariée à *Henri* Ashurst de Londres, chevalier. * Dugdale.

PAGETS BROOMLEY, bourg d'Angleterre sur la riviere de Blithe, dans la contrée du comté de Stafford, qu'on appelle *Pirehill*. * *Diction. Anglois.*

PAGI (Antoine) Franciscain, nâquit à Rogne, petite ville de Provence près la ville d'Aix, le dernier Mars 1624. Il prit l'habit dans le couvent des Cordeliers conventuels d'Arles, & y fit profession le 31. Janvier 1641. Après avoir achevé son cours de philosophie & de theologie, il prêcha quelque-tems avec succès. Il fut plusieurs fois provincial de son ordre. Ses occupations ne l'empêcherent pas de s'appliquer fortement à l'étude de la chronologie & de l'histoire ecclesiastique; & il y a si bien réüssi, qu'il est devenu un des plus habiles critiques de son siecle en ce genre. Il a donné une sçavante disserta-

tion sur les consulats, où il prétend avoir decouvert des regles, suivant lesquelles les empereurs Romains prirent en certains tems plûtôt qu'en d'autres la dignité de consul; mais ces regles paroissent suspectes. Son plus considerable ouvrage est une critique sur les annales de Baronius, où en suivant ce sçavant cardinal année par année, il rectifie un nombre infini d'endroits, où il s'étoit trompé, soit dans la chronologie, soit dans la maniere de narrer les faits. Il fit paroître le premier tome de cet ouvrage sur les quatre premiers siecles, à Paris en 1689. & il a depuis été imprimé tout entier après sa mort en 4. volumes *in fol.* à Anvers, ou plûtôt à Geneve, en 1705. Cette critique est d'une utilité infinie; cependant l'auteur trop porté à chercher des routes singulieres y a donné une chronologie des papes des trois premiers siecles, qui n'est pas du goût des sçavans. Elle est precedée d'une dissertation sur une nouvelle periode, qu'il appelle *grecque-romaine*, dont il se sert pour accorder toutes les époques, & qui a ses incommodités. On a donné après sa mort *son abregé chronologique de l'histoire des papes, in 4°.* Il a fini ses jours à Aix en Provence le 7. Juin 1699. Le pere Pagi étoit tres-habile dans l'histoire & dans la chronologie, sage & bon critique, doux & moderé dans ses expressions: son style est simple, & tel qu'il convient à une narration chronologique. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVII. siecle.*

PAGI (François) neveu du precedent & religieux du même ordre, né à Lambesc le 7. Septembre 1654. fut élevé par son oncle, qu'il soulagea dans son ouvrage de la critique des annales de Baronius; après quoi il s'attacha à donner un *abregé historique, chronologique & critique de l'histoire des papes*, dont le I. & II. volumes parurent en 1717. & le III. en 1718. Il en preparoit un IV. lorsqu'il mourut en Avril 1721. laissant ses mss. au pere Antoine Pagi son neveu, religieux du même ordre.

PAGLIA, petite riviere d'Italie qui a sa source près du bourg de Paglia dans le Siennois, baigne Aquapendente dans l'Orvietan, & se décharge dans le Tibre, à une lieuë au-dessus d'Orviete. * Maty, *diction.*

PAGLION, petite riviere du comté de Nice. Elle baigne la Scarena & Nice, où elle se décharge dans la mer de Genes. * Maty, *diction.*

PAGMAGMARISI ou SPAGMAGMARISI, riviere de l'Epire qui a sa source aux montagnes de la Chimere, & se decharge dans le fond du golfe de l'Arta, près de la ville de ce nom vers le couchant. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Arachtus.* * Maty.

PAGNINUS, *cherchez* SANCTES PAGNINUS.

PAGO, en latin *Gissa, Paganorum Insula*, isle avec une petite ville du même nom, dans le golfe de Venise, environ à une lieuë de la côte de la Morlaquie. Pago appartient aux Venitiens. Elle a titre de comté, duquel depend le petit pays de Banadego, où sont S. Michel & Budin, l'isle d'Arbe, & quelques autres moins importantes. * Maty, *diction.*

PAGODE, nom qu'on a donné à tous les temples des Indiens & des idolâtres. Il y en a qui sont magnifiquement bâties. M. de la Loubere, qui a été envoyé extraordinaire de sa majesté auprès du roi de Siam, en parle ainsi dans la description qu'il nous a donnée de ce royaume. » Quant aux pagodes, je n'ai remarqué en celles que j'ai » vûës, qu'un seul appentis par devant, & un autre par » derriere. Le toit le plus élevé est celui sous lequel est » l'idole. Les deux autres qui sont plus bas, sont estimés » n'être que pour le peuple; quoique le peuple ne laisse » pas d'entrer par tout aux jours que le temple est ou- » vert; mais le principal ornement des pagodes est d'ê- » tre accompagnées, comme elles le sont d'ordinaire, » de plusieurs pyramides de chaux & de briques, dont » pourtant les ornemens sont fort grossierement execu- » tés. Les plus hautes le sont autant que nos clochers or- » dinaires; & les plus basses n'ont pas deux toises de » haut. Elles sont toutes rondes; & elles diminuent peu » à peu en grosseur, à mesure qu'elles s'élevent: de » sorte qu'elles se terminent comme en dôme. Il est vrai » que, lorsqu'elles sont fort basses, il part de cette ex- » trêmité faite en dôme, une éguille de calin fort me- » nuë & fort pointuë, & assez haute, par rapport au » reste de la pyramide. Il y en a qui diminuënt & grof- » fissent quatre ou cinq fois dans leur hauteur: de sorte » que leur profil est ondé; mais ces divers grosseurs sont » moindres, à mesure qu'elles sont en une partie plus » haute de la pyramide. Elles sont ornées en trois ou » quatre endroits de leur contour, de plusieurs canelures » à angles droits, tant en ce qu'elles ont de creux, qu'en » ce qu'elles ont d'élevé; lesquelles diminuant peu à » peu à proportion de la diminution de la pyramide, » vont se terminer en pointe au commencement de la » grosseur immediatement superieure, d'où s'élevent de » rechef de nouvelles canelures. « On appelle aussi *Pagodes*, les idoles qui sont adorées dans ces temples. * Mandeslo, *T. II. d'Olearius. Diction. des arts.*

PAGON, ou l'*isle de S. Ignace*, l'une des isles Marianes ou des Larrons, a quatorze lieuës de tour. Elle est située sous le dix-neuviéme degré de latitude septentrionale, à dix lieuës de l'isle d'Alamagan, & à une pareille distance de celle d'Agrigan. * Charles le Gobien, *histoire des isles Marianes.*

PAHANG, ville capitale d'un petit pays auquel on donne le titre de royaume. Elle est sur la côte orientale de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange, à quarante lieuës de Malaca. * Maty, *diction.*

PAIARINI (Jean-Baptiste) natif de Vicenze en Italie, dans le XV. siecle, composa divers ouvrages, & entr'autres, une histoire de Vicenze, divisée en VI. livres.

PAIN-BENI, est un pain qu'on offre à l'église pour le benir, pour le partager avec les Fideles, & pour le manger avec dévotion. Quelques sçavans en fixent l'institution au septiéme siecle, dans le concile de Nantes. On le donnoit autrefois aux seuls catechumenes, afin de les préparer à la communion. Ensuite on l'a donné aux autres Fideles. Les Grecs ont appellé ces pains *panagia & eulogia.*

PAINPONT, village avec abbaye, de l'ordre de S. Augustin, dans la Bretagne, à sept lieuës de Rennes, vers le couchant. * Maty, *diction.*

PAJOT (Charles) Jesuite natif de Paris, a publié un *Tyrocinium eloquentiæ.* On lui doit aussi un dictionnaire latin-françois à l'usage des colleges de France, qui a été souvent imprimé. * *Memoires du tems.*

PAIR (saint) PATERNUS, évêque d'Avranches, naquit à Poitier l'an 482. Il embrassa l'état monastique dans le monastere d'Ansion, qui a depuis été appellé de S. *Jovin*, où il fut fait cellerier de la maison; mais voulant se détacher entierement du monde, il sortit du monastere avec un autre religieux, & s'en alla dans le pays de Chezay, au diocese de Coutances, pour y prêcher la foi aux Idolâtres. N'ayant pû les convertir, il se retira dans une cellule avec son compagnon, où il mena une vie fort austere. Son abbé, saint Generoux, l'y vint visiter, & l'exhorta de converser avec les hommes. Saint Pair ayant été ordonné diacre, puis prêtre, par l'évêque de Coutances, travailla utilement à la destruction du Paganisme, dans le pays où il demeuroit. Le roi Childebert le fit venir à Mantes, & lui fit donner des aumônes pour le soulagement des pauvres de son pays, où saint Pair retourna. Saint Gilles, évêque d'Avranches, étant venu à mourir l'an 552. saint Pair fut choisi pour remplir sa place. Il mourut l'an 565. le 16. d'Avril, en son monastere de Chezay. * *Act. S. Benedict. sæcul. II.* Bolland. Baillet, *au mois d'Avril.*

PAIRS DE FRANCE, officiers de la couronne de France, sont les premiers conseillers du parlement de Paris, qui pour cela s'appellent *la cour des Pairs.* Il y en a d'ancienneté six ecclesiastiques, & six laïques. Les premiers sont l'archevêque de Rheims, & les évêques de Langres & de Laon, qui sont ducs & pairs, ceux de Beauvais, de Noyon & de Châlons-sur-Marne, sont comtes & pairs. Les laïques sont les ducs de Bourgogne, de Normandie, & de Guyenne, les comtes de Flandres, de Toulouse & de Champagne. On ne convient pas bien de l'institution de ces officiers, non plus que de la veritable signification du mot de *pair.* Quelques-uns prétendent qu'il tire son étymologie du mot latin *par*, qui signifie *égal*, & qu'ainsi lorsque l'on remarque dans

les anciennes chartes ces mots *mes pares*, signifient *mes égaux*, non pas que tous les seigneurs qui se servoient de cette expression fussent égaux en noblesse, en dignité, ou en biens, mais parce qu'ils avoient tous une égale autorité dans certains jugemens où le souverain présidoit, & parce qu'ils n'en avoient aucun les uns sur les autres en particulier, & qu'ils étoient également jugés les uns par les autres, quand ils étoient cités au tribunal du souverain, dont ils étoient comme les assesseurs dans ces sortes de jugemens: vrai-semblablement ces jugemens où il s'agissoit de juger un pair, étoient les seuls où ils assistoient en cette qualité de pairs, par un privilege particulier accordé à tous les vasseaux de consideration qui relevoient de la couronne, de n'être jugés que par leurs *pairs*, c'est-à-dire, par leurs *égaux*, qui étoient comme eux vassaux relevans immediatement de la couronne. A l'égard de leur reduction au nombre de douze, il est difficile de rapporter quelque ancien monument historique, par lequel on puisse en fixer certainement le tems: il y a, selon quelques auteurs, quelque vrai-semblance que l'époque de cette reduction doit être rapportée au regne de Philippe *Auguste*. Quant à l'opinion de ceux qui mettent l'institution des pairs dès le tems de Charlemagne, elle est absolument rejettée. Il n'y a pas de certitude à les rapporter au tems de Hugues *Capet*; & on fixe plus communement leur institution sous Louis *le Jeune*. Tous les pairs se trouverent au sacre & couronnement du roi Philippe *Auguste* en 1179. qui est un des actes le plus solemnel que nous ayons dans nos histoires; car le roi d'Angleterre y vint exprès. Le duc de Bourgogne portoit la couronne du roi; le duc de Normandie la premiere banniere quarrée; & le duc de Guyenne la seconde. Le comte de Toulouse portoit les éperons; le comte de Flandres l'épée royale; & celui de Champagne la banniere ou enseigne de guerre. Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, sacra le roi, assisté des archevêques de Bourges, de Tours & de Sens. L'évêque de Laon portoit l'ampoule; celui de Beauvais tenoit le manteau royal; celui de Noyon la ceinture ou baudrier; & celui de Châlons l'anneau. Les pairs furent aussi institués, pour assister le roi à son avenement à la couronne, pour juger avec lui les causes de fief, pour decider les differends des vassaux, pour le conseiller dans les affaires importantes, & pour le servir à la guerre. Le premier jugement important des pairs fut celui qu'ils rendirent en 1202. contre Jean *Sans-Terre*, roi d'Angleterre, qui étoit lui-même pair, comme duc de Normandie. Ces anciennes duchés-pairies laïques étant éteintes, nos rois ont souvent érigé des duchés-pairies.

Il y a eu autrefois des pairies que l'on pouvoit nommer *personnelles*, presque *ephemeres*, qui n'ont duré qu'un peu de tems: ainsi en 1429. GEORGES DE LA TREMOILLE, qui avoit été gouverneur du roi Charles VII. fut fait pair pour le sacre & le couronnement de ce prince seulement, & sa pairie finit avec cette ceremonie. En 1461. le COMTE DE NEVERS fut fait pair simplement, pour tenir lieu de comte de Flandres au sacre de Louis XI. En 1484. au sacre de Charles VIII. FRANÇOIS DE BOURBON, comte de Vendôme, fut fait pair pour representer le comte de Toulouse; & PIERRE DE BOURBON, comte de Clermont & de la Marche, pour representer le comte de Flandres. En 1498. le seigneur de RAVESTEIN fut fait pair pour representer le comte de Flandres au sacre de Louis XII. La même chose se pratiqua au sacre de François I. en 1514. & en 1528. le même roi fit le comte de S. Paul pair de France, pour l'assister en son lit de justice; & l'arrêt porte que hors cet acte il ne sera plus pair. * *Factum* du maréchal de Luxembourg *contre les ducs & pairs*.

Les duchés ou comtés pairies n'ont été créés d'abord qu'en faveur des princes du sang. La premiere pairie érigée pour un prince étranger fut le comté de *Nevers*, fait pairie en 1505. par le roi Louis XII. pour Engilbert de Cleves. Le même roi fit *Nemours* duché & pairie en 1507. pour Gaston de Foix; & François I. accorda la même grace en 1527. à la terre de *Guise* en faveur de Claude de Lorraine. Le premier duché pairie érigé pour un gentilhomme, a été *Montmorency* en 1551. Le premier duché simple sans pairie, érigé pour un prince étranger, est *Bar*; & le premier duché simple donné à un gentilhomme, a été celui de *Touraine*, donné en 1429. au seigneur Douglas, Ecossois.

Une terre érigée en duché passe aux enfans mâles, si les lettres ont été enregistrées à quelque parlement du royaume, sinon le titre ne va point aux enfans; c'est ce qu'on appelle communement *ducs à brevet*, à cause que les rois donnoient des brevets, par lesquels ils promettoient de faire expedier ces lettres. Quelquefois il est porté, mais tres-rarement, que le titre passera même aux filles, & ces duchés se nomment *femelles*. Quand les lettres d'érection d'une terre sont enregistrées à un parlement, les appellations du juge du seigneur vont droit au parlement, dans le ressort duquel la terre est située; mais pour ce qui regarde la personne du pair, le seul parlement de Paris en prend connoissance, si les lettres y ont été enregistrées.

Les pairs ont seance au parlement, où leurs lettres sont enregistrées selon l'ancienneté de l'enregistrement; & ceux qui l'ont au parlement de Paris, l'ont dans tous les autres. Quand le roi tient son lit de justice, les six anciens pairs ecclesiastiques sont à la gauche de sa majesté & les seculiers à sa droite après les princes du sang: ailleurs ces six anciens pairs ecclesiastiques à raison de leur ancienneté, precedent tous les pairs, qui ne sont pas de la maison royale.

Dans les ceremonies de l'ordre du saint Esprit, les ducs prennent leur rang du jour de l'enregistrement de leurs lettres, & la pairie n'y est pas necessaire. Si les lettres ne sont pas enregistrées, ils n'ont rang que comme les autres gentilshommes, selon l'ancienneté de leur nomination par le roi. Delà vient qu'en 1689. le maréchal duc de Duras, dont les lettres n'étoient pas encore enregistrées, passa après le maréchal de Bellefonds, qui n'a point été duc & pair, & après le maréchal d'Humieres, qui n'étoit pas encore duc; & le duc de Bethune-Charost, dont les trois lettres de duché-pairie n'étoient pas encore enregistrées passa après les trois *que nous venons de nommer*, & après le maréchal de Lorges, qui n'étoit pas encore duc, & le duc de la Vieuville, dont les lettres n'ont point été enregistrées, après les cinq *dont on vient de parler*, & après le maréchal d'Estrées. De plus le duc de Nevers (Mancini) qui avoit eu dès 1660. des lettres de duché-pairie, & qui avoit été fait chevalier de l'ordre le 1. Janvier 1663. ne passoit pourtant pas dans les ceremonies de l'ordre, qu'après les ducs dont les lettres avoient été enregistrées, bien qu'ils n'eussent été faits chevaliers que depuis lui. Du reste dans les mêmes ceremonies de l'ordre, on a égard à l'enregistrement du duché, & non de la pairie: delà vient que dans la contestation mûë l'an 1689. entre les ducs d'Uzez & de la Tremoille pour la preseance, elle fut adjugée au duc de la Tremoille comme plus ancien duc que le duc d'Uzez, quoique le duc d'Uzez fût plus ancien pair que le duc de la Tremoille, & que même il ait le pas sur lui dans le parlement: ce qui a aussi été observé à la ceremonie des chevaliers en 1724. où le duc de Villars-Brancas a eu le pas sur le duc de la Rochefoucault par la même raison.

Autrefois les princes du sang n'entroient point au parlement, qu'ils ne fussent pairs, & alors ils n'avoient rang que selon l'ancienneté de leurs pairies; mais le roi Henri III. par sa declaration de 1576. leur accorda le droit d'y entrer tous selon l'ordre de leur naissance, & avant tous les pairs.

Le roi Louis XIV. par son édit du mois de May 1711. ordonna que les princes du sang royal, representeront les anciens pairs de France aux sacres des rois & auront seance & voix déliberative aux parlemens à l'âge de 15. ans sans aucune formalité, encore qu'ils ne possedent aucune pairie. II. que ses enfans legitimés, & leurs enfans & descendans mâles, qui possederont des pairies, representeront pareillement les anciens pairs, aux sacres des rois, après & au défaut des princes du sang, & auront voix & seance aux parlemens à l'âge de 20. ans, immediatement après les princes du sang, & avant tous les ducs & pairs, quand même leurs duchés-pairies seroient moins anciennes, & en cas qu'ils ayent plusieurs pairies, & plusieurs enfans mâles, il leur est permis, en

se reservant une pairie pour eux, d'en donner une à chacun de leurs enfans, pour en jouir avec les mêmes prerogatives du vivant même de leurs peres. III. que les ducs & pairs representeront aux sacres des rois les anciens pairs lorsqu'ils y seront appellés au defaut des princes du sang, & des princes legitimés qui auront des pairies, ils auront rang & seance du cours de la premiere reception, & seront reçus au parlement à l'âge de 25. ans. IV. que par les termes d'*hoirs* & *successeurs* & par ceux d'*ayans cause*, tant inserés qu'à inserer dans les lettres d'érection, ne pourront être entendus que des enfans mâles, descendus de celui en faveur de qui l'érection aura été faite, & que des mâles qui en seront descendus de mâles en mâles. V. que les clauses generales inserées ou à inserer dans les lettres d'érection de duchés & pairies en faveur des femelles, n'auront aucun effet qu'à l'égard de celle qui descendra & sera de la maison & du nom de celui en faveur de qui les lettres auront été accordées, & à la charge qu'elle n'épousera qu'une personne que le roi jugera digne de posseder cet honneur, lequel n'aura seance au parlement que du jour de sa reception. VI. qu'il est permis à ceux qui ont des duchés-pairies d'en substituer à perpetuité, le chef-lieu avec une certaine partie de leur revenu, jusqu'à 15000. livres de rente, auquel le titre & dignité desdites duchés & pairies demeurera annexé, sans pouvoir être sujets à aucunes dettes ni distraction. VII. que l'aîné des mâles descendus en ligne directe de celui en faveur de qui l'érection des duchés & pairies aura été faite, ou à son défaut & refus, celui qui le suivra immediatement, & ensuite tout autre mâle de degré en degré, pourra les retirer des filles qui se trouveront en être proprietaires, en leur en remboursant le prix dans six mois, sur le pied du denier 25. du revenu actuel. VIII. que ceux qui voudront former quelque contestation sur le sujet desdites duchés-pairies, rang, &c. accordés aux ducs & pairs, princes & seigneurs, seront tenus de representer au roi chacun en particulier l'interêt qu'ils pretendent y avoir afin d'obtenir de sa majesté la permission de le poursuivre. IX. que ce qui est porté par cet édit pour les ducs & pairs, aura lieu pareillement pour les ducs non pairs, en ce qui peut les regarder.

Quand le roi conserve les honneurs du louvre à des ducs & pairs, qui se demettent de leurs duchés en faveur de leurs fils, il n'y a que ceux-ci qui ayent seance au parlement. Par une ordonnance de 1566. & autres semblables, les terres érigées en duché devroient être réunies à la couronne, quand la dignité en est éteinte par le défaut d'heritiers mâles, si les rois ne dérogeoient à cette ordonnance dans les lettres d'érection. * *Memoires de Trevoux*, Avril 1708.

DUCHE'S-PAIRIES.

A

AIGUILLON, duché-pairie, premierement érigée pour la maison de Lorraine-Mayenne en 1599. par lettres du roi Henri IV. verifiées au parlement en 1600. & depuis érigée de nouveau par le roi Louis XIII. en 1638. par lettres verifiées la même année. Ce duché est devolu au marquis de Richelieu; mais il n'a pas encore obtenu de le faire revivre en sa faveur.

Albret, duché-pairie, érigée en 1556. par le roi Henri II. pour Antoine de Bourbon roi de Navarre & Jeanne d'Albret son épouse, mere de Henri *le Grand*. Ce duché ayant été depuis réüni à la couronne, fut donné en 1652. à Frederic-Maurice de la Tour, duc de Boüillon, prince de Sedan, & vicomte de Turenne, lequel ceda au roi la principauté de Sedan, & le duché de Boüillon, en 1642.

Alençon, ancien comté, érigé en duché-pairie, l'an 1413. par lettres du roi Charles VI. verifiées au parlement la même année, rétabli en pairie en faveur de *Charles* de France, duc de Berry l'an 1710. & éteint par sa mort.

Angoulême, duché-pairie, érigée en 1515. par lettres verifiées la même année en faveur de *Louise* de Savoye, mere du roi François I. retablie aussi bien que le duché d'Alençon, en faveur de *Charles* de France, duc de Berry, l'an 1710. & éteint par sa mort.

Anjou, ancien comté, érigé en duché-pairie, par le roi Jean, l'an 1350. C'étoit l'appanage de Philippe V. roi d'Espagne: il est presentement reüni à la couronne.

Antin, érigé en duché-pairie, par le roi Louis XIV. en 1711. en faveur de *Louis-Antoine* de Gondrin de Pardaillan, duc d'Antin.

Archevêché de Paris, érigé en duché-pairie, par le roi Louis XIV. en 1674. en faveur de *François* de Harlay de Chanvalon, archevêque de Paris & de ses successeurs. Les lettres furent verifiées en 1690. C'est sur la terre de saint Cloud, qu'est établi le duché.

Arpajon, duché-pairie, érigée l'an 1651. par Louis XIV. en faveur de Louis d'Arpajon, marquis de Severac, lieutenant general des armées de sa majesté en Languedoc, éteinte.

Aubigny érigé en duché-pairie, par le roi Louis XIV. en 1684. en faveur de *Louise-Renée* de Pennencouet de Querroval de Ploëuc, duchesse de Portsmouth en Angleterre.

Aumale, duché-pairie, érigée en 1547. par lettres du roi Henri II. verifiées en parlement en 1548. & confirmées en 1631. en 1638. & en 1643. par le roi Louis XIII. Le roi Louis XIV. en donna de nouvelles lettres en 1665. à Louis-Auguste de Bourbon, legitimé de France son fils, duc du Maine, par lesquelles il érigea cette terre en duché-pairie, tant pour ses enfans mâles que pour les femelles.

Aumont, duché-pairie, érigée en 1665. par lettres du roi Louis XIV. verifiées au parlement la même année.

Le roi érigea le marquisat d'Iles en Champagne, à deux lieuës de Troyes au midi, en duché de ce nom, en faveur d'*Antoine* d'Aumont de Rochebaron, maréchal de France, capitaine des gardes du corps, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Paris.

Auvergne, érigé en simple duché, par le roi Jean, en 1390. ayant été réuni à la couronne, a été donné en 1652. avec le duché d'Albret au duc de Boüillon, vicomte de Turenne, en échange de la principauté de Sedan, & du duché de Bouillon.

B

BAR-LE-DUC, érigé en simple duché par le roi Jean en 1357.

Beaufort, duché-pairie, érigé en 1597. par lettres du roi Henri IV. verifiées au parlement la même année. Le roi Louis XIV. l'érigea en 1688. en duché, sous le nom de MONTMORENCY, en faveur de *Charles-François-Frederic* de Montmorency-Luxembourg.

Beaumont-le-Sonnois, au Maine, ou *Beaumont le Vicomte*, érigé en simple duché par le roi François I. en 1543. est maintenant réüni à la couronne.

Beaupreau, érigé en simple duché, par le roi Charles IX. en 1562. & appartient au duc de Villeroi. Il avoit été érigé en comté-pairie par Louis *Hutin* en 1316. puis en marquisat l'an 1554. par le roi Henri II.

Bellegarde, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIII. en 1619. par lettres verifiées au parlement en 1620. est à M. le prince.

Berry, érigé en simple duché, en 1360. par le roi Jean. Il a été l'appanage de *Charles* de France, troisiéme fils de Louis, dauphin, fils de Louis XIV.

Bethune-d'Orval, voyez ci-après *Orval*.

Bethune-Charrôts, voyez ci-après *Charrôts*

Biron, baronie & autres terres, furent érigées en duché-pairie par lettres du mois de Juin 1598. verifiées le dernier du même mois, & érigées de nouveau en Fevrier 1723. verifiées le 22. du même mois, en faveur de *Charles-Armand* duc de Biron.

Boufflers. Le roi Louis XIV. érigea en Septembre 1695. la terre de Caigny en Beauvaisis, en duché sous ce nom, en faveur de *Louis-François* de Boufflers, maréchal de France; & en pairie, par lettres registrées le 19. Mars 1709.

Bourbon, érigé en simple duché par le roi Philippe de Valois, en 1329. donné à M. le prince.

Bournonville

Bournonville, duché-pairie, érigée en 1600. par le roi Henri IV.

Brancas-Villars, voyez ci-après *Villars*.

Bretagne, duché-pairie, érigée en 1297. par le roi Philippe *le Bel*, & depuis réunie à la couronne.

Brienne, érigé en simple duché par le roi Henri III. en 1587. mais les lettres n'ont pas été verifiées.

Brissac, duché-pairie, érigée en 1611. par lettres du roi Louis XIII. verifiées au parlement en 1620.

C

Candale, *cherchez* ci-après Haluin.

Cardone, en Catalogne, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIII. l'an 1642. en faveur du maréchal de la Mothe-Houdancourt, & de Louise de Prie, duchesse de Cardone son épouse, qui a été gouvernante de Louis, dauphin, fils de Louis XIV. Elle est éteinte.

Carignan, duché-pairie, érigée l'an 1662. par le roi Louis XIV. en faveur de M. le comte de Soissons. Les lettres ont été verifiées au parlement de Metz la même année. La terre qui porte ce nom, s'appelloit auparavant Ivoy en Luxembourg.

Charrôts ou *Bethune-Charrôts*, duché-pairie, érigée en 1672. par lettres du roi Louis XIV. en faveur de *Louis* de Bethune, comte de Charrôts, verifiées au parlement en 1690.

Chartres, érigé en simple duché par le roi François I. l'an 1528. Il fait partie de l'appanage de Philippe, duc d'Orleans, petit-fils de France, qui l'a cedé à Louis d'Orleans son fils.

Château-Roux, duché-pairie, érigée en 1616. par lettres du roi Louis XIII. verifiées au parlement la même année. Elle appartient à monsieur le Prince.

Château-Thierry, duché-pairie, érigée en 1566. par le roi Charles IX. dont les lettres furent verifiées au parlement en la même année. Elle a été donnée en 1652. à la maison de Boüillon, en échange de la principauté de Sedan, & du duché de Boüillon, qu'elle a cedées au roi.

Château-Villain, cherchez *Vitry*, ci-après dans ce même article.

Châtelleraud, duché-pairie, que le roi François I. érigea en 1515. Elle appartenoit à Mademoiselle, morte en 1693.

Châtillon, érigé en duché par le roi Louis XIV. en faveur de *Paul-Sigismond* de Montmorency-Luxembourg.

Chaulnes, duché-pairie, érigée en 1621. par le roi Louis XIII. dont les lettres furent verifiées au parlement la même année. Ce duché fut rétabli en 1711. en faveur de *Louis-Auguste* d'Albert d'Ailly.

Chevreuse, ayant été érigé en simple duché par le roi François I. en 1545. puis confirmé par Henri II. en 1555. eut le titre de pairie, par lettres de Louis XIII. en 1612. verifiées au parlement en 1627. Le roi Louis XIV. a donné ses lettres confirmatives de ce duché en 1667. verifiées au parlement en 1668.

Choiseul, voyez *Plessis-Praslin*.

Clermont fut érigé en duché-pairie en 1561. par un brevet du roi Charles IX. en faveur du fils du comte de Clermont; mais Antoine, comte de Clermont son pere, faisant difficulté de se dessaisir du comté, le roi donna ensuite un autre brevet pour l'érection du comté de Tonnerre en duché-pairie. Ces deux brevets n'eurent point leur effet.

Coislin, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV. en 1653. dont les lettres furent verifiées au parlement, le 15. Decembre 1663.

Crequy, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV. en 1653. dont les lettres furent verifiées au parlement en 1663. le 15. Decembre. Cette pairie est éteinte.

Croy fut érigé en duché l'an 1598. par le roi Henri IV. Cette pairie est maintenant éteinte, & la terre appartient aux descendans de Charles de Croy, duc d'Arscot.

D

Damville, duché-pairie, érigée en 1610. par le roi Louis XIII. Le roi Louis XIV. donna de nouvelles lettres de duché-pairie en 1694. à *Louis-Alexandre* de Bourbon, duc du Maine, legitimé de France, son fils, qui prit seance au parlement le 27. Octobre de la même année, en qualité de duc de Damville.

Dunois, duché-pairie, érigée en 1525. par madame la regente, mere du roi François I. mais cette érection n'a pas été verifiée au parlement.

Duras en Guyenne, duché-pairie, érigée en 1668. par le roi Louis XIV. en faveur de M. *Jacques-Henri* de Durfort, duc de Duras, maréchal de France. Les lettres ont été verifiées en 1689.

E

Elbeuf, duché-pairie, érigée en 1581. par le roi Henri III. dont les lettres furent verifiées au parlement en 1582.

Espernon, duché-pairie, érigée en 1581. par Henri III. dont les lettres furent verifiées la même année. Cette duché, qui paroissoit éteinte, est rétablie en faveur du marquis d'Antin, reçu au parlement en Juin 1711. Depuis ce tems, il a rang & seance aux termes du dernier édit.

Estampes fut érigée en simple duché par le roi François I. l'an 1536. C'étoit auparavant une comté-pairie, érigée en 1326.

Estouteville, érigé en simple duché, l'an 1534. par lettres du roi François I. vérifiées au parlement de Rouen la même année.

Estrées, duché-pairie, érigée en 1645. par le roi Louis XIV. dont les lettres ont été verifiées au parlement en 1663. le 15. Decembre. C'est le marquisat de Cœuvres en Soissonnois, sous le nom d'*Estrées*. Cette duché-pairie a été éteinte par la mort de *Louis-Armand*, duc d'Estrées, pair de France, marquis de Cœuvres, arrivée le 16. Juillet 1723.

Evreux fut érigé en comté-pairie par le roi Louis *Hutin* en 1316. confirmé en 1326. & en 1436. puis érigé en simple duché l'an 1569. per Charles IX. Ayant été réüni à la couronne, le comté a été donné à la maison de Boüillon, en échange de la principauté de Sedan, & du duché de Boüillon en 1652.

Eu, comté érigé en pairie en 1458. en faveur de Charles d'Artois, comte d'Eu. Cette érection fut confirmée par d'autres lettres en 1551. & rétablie en 1660. en faveur de *Marie-Louise* d'Orleans, duchesse de Montpensier, morte en 1693. puis retablie l'année suivante en faveur de *Louis-Auguste* de Bourbon, duc du Maine.

F

La Ferte'-Senneterre, duché-pairie, érigée par lettres du roi Louis XIV. verifiées au parlement en 1665. Elle est éteinte.

Fitz-James. Le roi Louis XIV. érigea en 1710. la terre de Warty, sise en Picardie, en duché pairie sous ce nom, en faveur de *Jacques* Fitz-James, duc de Berwick, maréchal de France, &c. fils naturel de Jacques II. roi d'Angleterre.

Foix-Randan, duché-pairie, érigée par lettres du roi Louis XIV. verifiées au parlement en 1663. le 15. Decembre. Elle est éteinte.

La *Force*, duché-pairie, érigée en 1637. par le roi Louis XIII. dont les lettres furent verifiées la même année.

Fronsac, duché-pairie, que le roi Louis XIII. érigea l'an 1634. pour le cardinal de Richelieu. Les lettres furent verifiées au parlement la même année.

G

Gramont, duché-pairie, érigée en 1663. par lettres du roi Louis XIV. dont le brevet est de 1643. & les lettres de 1644. verifiées le 15. Decembre 1663.

Guise, duché-pairie, que le roi François I. érigea l'an 1527. par lettres verifiées en 1528. & rétablie en duché-pairie l'an 1704. en faveur du prince de Condé.

H

Haluyn, ou Magnelers, fut érigé en duché-pairie,

en 1587. & le roi Louis XIII. le fit revivre sous le nom de *Candale*, par lettres données en 1611. registrées la même année, lorsqu'Anne d'Haluyn, heritiere du duché, devoit épouser M. de Candale, fils du duc d'Espernon; mais ce mariage ayant été rompu, le roi donna des lettres d'érection de la même terre en duché-pairie, en faveur du mariage d'Anne d'Haluyn avec Charles de Schomberg, marquis d'Espinay, comte de Duretal. Ce duché est éteint.

Harcourt, érigé en duché-pairie par le roi Louis XIV. par lettres du mois de Novembre 1719. registrées au parlement le 28. Fevrier 1710. en faveur d'Henri, duc d'Harcourt, maréchal de France.

Hostun, duché-pairie, érigée en 1715. par le roi Louis XIV. en faveur de *François-Marie*, duc de Hostun.

Humieres. Le roi Louis XIV. érigea en 1690. la terre de Mouchy-le-Piereux, sous ce nom, en faveur de Louis de Crevant, maréchal de France, & la même année ces lettres furent verifiées en parlement.

I

Joyeuse, duché-pairie, que le roi Henri III. érigea l'an 1581. par lettres verifiées la même année. Le roi Louis XIV. accorda par lettres du mois d'Octobre 1714. registrées au parlement le 18. Decembre suivant, de nouvelles lettres d'érection de duché-pairie, en faveur de Louis de Melun, prince d'Espinoy, &c.

Ivoy en Luxembourg, cherchez *Carignan*, ci-devant dans cet article.

L

Lausun, érigé en duché par le roi Louis XIV. en 1692. en faveur d'Antonin Nompar de Caumont-Lauzun: ce qui fut verifié au parlement en la même année.

Lesdiguieres, duché-pairie, érigée en 1611. par le roi Louis XIII. dont les lettres furent verifiées au parlement en 1620. Elle est éteinte.

Levis: les terres de Lurcy-le-Sauvage, Pouligny, la Braudiere, Champroux, & neuf autres terres, toutes situées en Bourbonnois, ont été unies en un seul & même fief, & érigées en duché-pairies par lettres du mois de Fevrier 1723. verifiées le 22. du même mois, en faveur de *Charles-Eugene* duc de Levis.

Liancourt, cherchez *Rocheguyon*, ci-après dans cet article.

Longueville, fut érigé en simple duché, par le roi Louis XII. l'an 1505. la verification fut faite au parlement de Rouen la même année; & dans la chambre des comptes de Paris en 1515. Il est éteint.

Lorge. Le roi Louis XIV. érigea en duché l'an 1691. la terre de Quintin en Bretagne, sous ce nom, en faveur de *Gui* de Durfort, maréchal de France: ce qui fut verifié au parlement la même année.

Le *Lude*, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV. l'an 1675. en faveur de *Henri* de Daillon, comte du Lude, grand-maître de l'artillerie de France. Elle est éteinte.

Luynes ou *Maillé-Luynes*, duché-pairie, érigée en 1619. par le roi Louis XIII. dont les lettres furent verifiées la même année.

Luxembourg ou *Piney-Luxembourg*, érigé en simple duché, en 1576. puis en duché-pairie, en 1581. par le roi Henri III. dont les lettres furent verifiées au parlement la même année. François Henri de Montmorency, comte de Bouteville, maréchal de France, fut reçu au parlement duc & pair du duché de Luxembourg, le 22. Mai 1662. depuis lequel jour le duc de Luxembourg son fils, a le rang par le dernier édit.

M

Magnelers, *cherchez* Haluyn, ci-devant dans cet article.

Maillé, cherchez *Luynes*, ci-devant dans cet article.

La *Marche* fut érigée en comté-pairie, l'an 1316. par le roi Philippe *le Long*; & depuis en duché l'an 1327. par Charles *le Bel*: il est réüni à la couronne.

Mayenne, duché-pairie, érigée en 1573. par le roi Charles IX. dont les lettres furent verifiées au parlement en la même année. Elle est éteinte.

Mazarini ou *Retelois-Mazarini*, duché-pairie, érigée sous ce nom en 1663. en faveur d'*Armand* de Mazarini, auparavant appellé *de la Meilleraye*. Le Retelois fut premierement érigé en comté-pairie par le roi Louis XI. en 1464. puis par Henri III. en duché-pairie en 1581. dont les lettres furent verifiées la même année.

La *Meilleraye*, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIII. en 1642. par lettres verifiées au parlement le 15. Decembre 1663.

Mercœur, en Auvergne, fut érigé en principauté en 1563. par le roi Charles IX. puis en duché-pairie en 1569. par lettres verifiées en 1576.

Montausier, duché-pairie, érigée en 1664. par le roi Louis XIV. dont les lettres furent verifiées en 1665. Elle est éteinte.

Montbazon, duché-pairie, que le roi Henri III. érigea en 1588. par lettres verifiées en 1589 Ce titre fut confirmé en 1594. par autres lettres registrées au parlement en 1595.

Montmirail, voyez *Noirmoutier*, ci-après dans cet article.

Montmorency: c'est la terre de Beaufort, voyez *Beaufort*.

Montmorency, à present nommé *Enguien*, duché-pairie, érigée en 1551. par le roi Henri II. dont les lettres furent verifiées la même année. Depuis, cette pairie ayant été éteinte, le roi Louis XIII. l'érigea de nouveau en 1633.

Montpensier, duché-pairie, érigée en 1538. par lettres du roi François I. verifiées au parlement la même année, confirmées pour la pairie en 1608. & au mois de Mars 1695. le roi Louis XIV. donna des lettres à Monsieur Philippe de France son frere, par lesquelles il confirma à ses successeurs mâles & femelles, le titre de duché & pairie, pour en jouir comme du tems de la premiere érection, faite en 1538.

Mortemar, duché-pairie, que le roi Louis XIV. érigea en 1653. par lettres verifiées en 1663. le 15. Decembre.

N

Navailles, duché-pairie, érigée en 1650. par le roi Louis XIV. en faveur de *Philippe* de Montaut-de-Benac, duc de Navailles, maréchal de France. Elle est éteinte.

Nemours, duché-pairie, érigée en 1404. par le roi Charles VI.

Nevers fut premierement érigé en comté-pairie par Charles VII. en 1457. puis érigé en duché-pairie par le roi François I. en 1558. dont les lettres furent verifiées au parlement la même année. Le cardinal Mazarin obtint de nouvelles lettres de duché-pairie en 1660. qui ne furent point verifiées. Son neveu étant mort en 1707. le duché n'a point passé à son fils, & est éteint.

Noailles, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV. La verification en fut faite au parlement le 15. Decembre 1663.

Nogent, cherchez *Orval*, ci après dans cet article.

Noirmoutier, duché-pairie, érigée en 1650. par le roi Louis XIV. pour le marquisat de Noirmoutier. Et depuis en 1657. le roi transporta le titre de duché sur la baronie de Montmirail en Brie, sous le nom de *Noirmoutier*, & ce duc fut reçu pair en 1705.

O

Orleans, duché-pairie, erigée en 1344. par le roi Philippe de *Valois*. C'étoit l'appanage de *Philippe* de France, frere unique du roi Louis XIV. qui a passé à Philippe duc d'Orleans, mort le 2. Decembre 1723. & à son fils Louis duc d'Orleans.

Orval, ou Bethune d'Orval, ou Nogent d'Orval, duché-pairie, érigée en 1652. par le roi Louis XIV. en faveur de *François* de Bethune, comte d'Orval, marquis de Nogent. Elle est éteinte.

Onarty, voyez *Fitz-James*, ci-devant dans cet article.

P

Pavan, cherchez *la Viéville*, ci-après dans cet article.

Penthiévre, duché-pairie, que le roi Charles IX. érigea en 1569. par lettres verifiées en parlement, en la même année: elle appartient à present au comte de Toulouse, auquel le roi Louis XIV. donna de nouvelles lettres de duché-pairie en 1697.

Piney-Luxembourg, cherchez *Luxembourg*, ci-devant en cet article.

Plessis-Prâlin, duché-pairie, que le roi Louis XIV. a érigée par lettres verifiées au parlement en 1665. Elle est éteinte.

Pondevaux, fut érigé en simple duché par le roi Louis XIII. en 1623. dont les lettres furent verifiées au parlement de Dijon en 1632. Elle est éteinte.

R

Rambouillet, duché-pairie, érigée par lettres du mois de Mai 1711. registrées le 29. Juillet suivant, en faveur de *Louis-Alexandre* de Bourbon, comte de Toulouse, &c.

Retz, duché-pairie, érigée en 1581. par lettres du roi Henri III. verifiées au parlement en 1582. puis renouvellée en 1634. par le roi Louis XIII. en faveur de *Pierre* de Gondy, comte de Joigny, general des galeres de France, qui avoit épousé sa cousine germaine, Françoise de Gondy, heritiere du duché. Les nouvelles lettres portoient qu'il ne prendra seance, que du jour de leur verification, qui fut faite en Mars 1634. Elle est éteinte.

Rethelois, cherchez *Mazarini*, ci-devant dans cet article.

Richelieu, duché-pairie, érigée en 1631. par le roi Louis XIII. dont les lettres furent verifiées au parlement en la même année pour mâles & femelles.

La *Rochefoucault*, duché-pairie que le roi Louis XIII érigea l'an 1622. par lettres verifiées en 1637.

Rocheguyon, duché-pairie, érigée en 1643. par le roi Louis XIV. dont les lettres ne furent verifiées qu'en 1663. le 15. Decembre. Elle porte aussi le nom de *Liancourt*.

Rohan, duché-pairie, premierement érigée en 1603. par le roi Henri *le Grand*. Depuis étant tombée en quenoüille, à faute d'hoirs mâles, le roi Louis XIV. l'a fait revivre en 1645.

Rohan-Rohan, duché-pairie, érigée par lettres du mois d'Octobre 1714. registrées le 18. Decembre suivant, en faveur d'*Hercules* de Rohan, prince de Soubise, &c.

Roquelaure. Cette terre, qui est en Guyenne, fut érigée en duché-pairie en 1651. par le roi Louis XIV. en faveur de *Gaston-Jean-Baptiste* de Roquelaure, duc de Roquelaure, marquis de Biran, lieutenant general des armées du roi.

Rouanez en Forêts, érigé en simple duché par le roi Charles IX. en 1566. par lettres verifiées au parlement en 1567. Il y a des lettres de pairie pour la même terre, qui ont été verifiées en 1716. Elle appartient à M. de la Feuillade.

S

Saint-Aignan, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV. dont les lettres furent verifiées au parlement le 15. Decembre 1663.

Saint-Fargeau, duché-pairie, érigée en 1569. par lettres du roi Charles IX. verifiées la même année.

Saint-Simon, en Vermandois, duché-pairie, érigée en 1635. par lettres du roi Louis XIII. verifiées au parlement en la même année.

Seurre, cherchez *Bellegarde*, ci-devant en cet article.

Sully, duché-pairie, érigée en 1606. par le roi Henri IV. dont les lettres furent verifiées la même année.

T

Thouars, duché-pairie, premierement érigée en duché par Charles IX. en 1563. & depuis en pairie par le roi Henri IV. en 1595. La verification en fut faite l'an 1599.

Touraine, érigée en simple duché par le roi Jean en 1360. réüni à la couronne.

Trêmes, duché-pairie, érigée en 1645. par le roi Louis XIV. dont les lettres furent verifiées le 13. Decembre 1663.

V

Valentinois, duché-pairie, réüni à la couronne; puis donnée au prince de Monaco par le roi Louis XIII. en 1642. Les lettres furent verifiées la même année. Valentinois avoit été érigé en duché par le roi Louis XII. en 1499. & le roi Henri II. le donna en 1548. à *Anne* de Poitiers; mais après sa mort, le duché fut réüni à la couronne.

La *Vallette*, duché-pairie (qui est Villebois en Angoumois) érigée en 1622. par le roi Louis XIII. dont les lettres furent verifiées au parlement en 1631. Elle est éteinte.

La *Valiere*, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV. dont les lettres furent verifiées en 1667. Elle porte aussi le nom de *Vaujour*, & érigée de nouveau en duché-pairie, par lettres du mois de Fevrier 1723. verifiées le 22. du même mois, en faveur de *Charles-François* de la Baume-le-Blanc, duc de la Valiere.

Valois, duché-pairie, érigée en 1402. par le roi Charles VI. C'étoit une partie de l'appanage de *Philippe* de France, frere unique du roi Louis XIV. & l'est de sa posterité.

Vendôme, duché-pairie, érigée par lettres du roi François I. en 1514. verifiées la même année.

Ventadour, fut premierement érigé en duché par le roi Henri III. en 1578. & depuis en duché-pairie en 1589. par lettres verifiées en 1594. & confirmées en 1609. Elle est éteinte.

Verneuil, duché-pairie, érigée en 1652. par le roi Louis XIV. dont les lettres furent verifiées au parlement le 15. Decembre 1663. Elle est éteinte.

La *Viéville* ou *Pavan-la-Viéville*, duché, érigé en 1652. par le roi Louis XIV. Il est éteint.

Villars, érigé en duché l'an 1627. par le roi Louis XIII. & en pairie l'an 1652. par le roi Louis XIV. en faveur de *Georges* de Brancas, dont les lettres ont été verifiées au parlement de Provence en 1657. à la chambre des comptes d'Aix en 1662. & au parlement de Paris en 1716.

Villars: le roi Louis XIV. érigea en 1705. la terre de Vaux-le-Vicomte en duché, en faveur de *Louis-Hector*, duc de Villars, maréchal de France, sous le nom de *Villars*, & en pairie par lettres du mois de Septembre 1709.

Villeroi, duché-pairie, érigée en 1651. par le roi Louis XIV. dont les lettres ont été verifiées le 15. Decembre 1663.

Vitry: le comté de Château-Villain avec le marquisat d'Arc, fut érigé en duché-pairie sous le nom de *Vitry*, par le roi Louis XIV. en 1643. & fut érigé de nouveau par lettres du mois de Mai 1703. en faveur du comte de Toulouse.

Usez, duché-pairie, érigée en duché en 1565. puis en duché-pairie en 1572. par le roi Charles IX. dont les lettres furent verifiées la même année.

Anciennes comte's-pairies, *dont la plûpart sont réunies à la couronne.*

Auxerre, comté érigé en pairie par le roi Charles VII. en 1435. dont les lettres furent verifiées en 1436. réüni à la couronne par Louis XI.

Beaumont-le-Roger, comté érigé en pairie par le roi Philippe de *Valois* l'an 1328.

Clermont, érigé en pairie l'an 1331. par Philippe de *Valois*.

Dreux, érigé en pairie par Charles IX. en Octobre 1569.

Eu, comté erigé en pairie en 1458. par le roi Charles VII. Louis-Charles de Bourbon, fils de Louis-Auguste de Bourbon, legitimé de France, est en possession de ce comté.

Evreux, comté-pairie, donnée au duc de Boüillon en 1652. Le roi Charles IX. ayant retiré le comté de Gisors de François de France, duc d'Alençon, son frere, il lui

donna le comté d'Evreux, qu'il érigea en duché. Mais ce prince étant mort sans posterité en 1584. Evreux fut réüni à la couronne.

Foix, comté érigé en pairie, par Charles VII. en 1458.

Le *Forez*, comté qui étoit tenu en pairie par les ducs de Bourbonnois.

Mâcon, comté érigé en pairie par Charles, dauphin, regent en 1359. le roi Jean son pere étant en Angleterre.

Le *Maine*, comté érigé en pairie par le roi Jean en 1360.

Mortaing, comté érigé en pairie en 1331. par le roi Philippe *de Valois*.

Le *Perche*, comté érigé en pairie par le roi Charles IX. en 1566.

Le *Poitou*, érigé en comté-pairie, par Louis *Hutin*, en 1315.

La *Saintonge*, comté érigé en pairie, en 1428. par le roi Charles VII.

Soissons, comté & pairie érigée par le roi Charles VI. en 1404.

BARONIES-PAIRIES, *réunies à la couronne*.

BEAUJOLOIS, a été tenu en pairie par Pierre, duc de Bourbonnois, vers l'an 1480.

Châteauneuf en Timerais, fut tenu en pairie par *Charles* de Valois, en 1314.

Colomiers, est une ancienne pairie, & principal membre du duché de Nemours. Le roi Louis XIV. la fit revivre en la personne de *Henri* d'Orleans, duc de Longueville, comme descendant (par madame sa mere) des anciens ducs de Nemours.

Coucy, Peronne, Mondidier, Roye & Ham, eurent le titre de pairie en 1404. sous le regne de Charles VI.

La *Fere* en Tartenois, érigée en pairie, par lettres du roi Louis XII. en 1507.

Mante & *Meulan*, érigées en pairie en 1331. par le roi Philippe *de Valois*.

Mortagne, proche de Tournay en Flandres, érigée en pairie par le roi Charles VI. en 1407. * Favin, *des offices de France*. Du Tillet. Pasquier. Du Chêne. Pithou, *Memoires historiques*. Daniel, *histoire de France, tome I.*

PAIRS D'ANGLETERRE, ceux qui composent la chambre haute. * *Voyez* dans l'article ANGLETERRE.

PAISANT DE MEZIERES, ancien poëte François, qui écrivit divers romans en vers, & entr'autres celui *de la Mulle sans frein*. * La Croix du Maine, *bibliotheque françoise*, p. 368. Fauchet, *des anciens poetes François, &c.*

PAIS-BAS, ou Germanie inferieure, provinces de la basse Allemagne, ainsi nommées, parce qu'elles sont plus occidentales que les autres. Les Latins nomment ce pays *Belgium*; les habitans *Nederlands* & les Italiens *Pasi-Bassi*. Elles faisoient autrefois partie de la Gaule Belgique, & sont situées entre la France, la Lorraine, l'Allemagne & l'Ocean. On divise les Pays-Bas en dix-sept provinces; qui sont quatre duchés, Brabant, Limbourg, Luxembourg & Gueldres; sept comtés, Flandres, Artois, Hainault, Hollande, Zelande, Namur & Zutphen; un marquisat, qui est Anvers; & cinq seigneuries, West-Frise, Malines, Utrecht, Over-Issel, & Groningue. Ces provinces qui avoient eu des seigneurs particuliers, furent réünies sous Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, & Charles *le Guerrier* son fils, dit aussi *le Hardi* ou *le Temeraire*, qui fut tué devant Nancy en 1477. Sa fille unique, Marie de Bourgogne, porta les Pays Bas dans la maison d'Autriche, par son mariage avec Maximilien I. empereur, quoique les rois de France eussent droit sur plusieurs de ces provinces, comme sur l'Artois, sur la Flandres, &c. Sous le regne de Philippe II. roi d'Espagne, Guillaume de Nassau prince d'Orange, & quelques autres seigneurs mécontens du gouvernement, qui étoit tres-dur, susciterent ces mouvemens qui ôterent aux Espagnols la Hollande, & ce qu'on appelle les Provinces-Unies ou Etats Generaux. Ces guerres commencerent proprement en 1566. & ont duré jusqu'à la paix de Munster en 1648. si nous en exceptons une treve de douze années, concluë en 1609. La crainte de l'inquisition, la severité insupportable du duc d'Albe, & la conduite des Espagnols, qui violoient les privileges du pays, avoient causé ces soulevemens. Les principaux fleuves du Pays-Bas, sont le Rhin, la Meuse, l'Escaut, l'Aa, l'Issel, la Moselle, la Lis, la Sambre, la Scarpe, &c. Les forêts sont, les Ardennes, Archie, Saint Amand, & Mormault dans le Hainault, Sonien & Orotenhout dans le Brabant, Marlaine dans le Namurois, Bois-Guillaume en Artois; Sept-Forêts en Frise, &c. Les villes principales sont, Anvers, Bruxelles, Amsterdam, Utrecht, Arschot, Arras, Saint-Omer, Bois-le-duc, Cambray, Nimegue, Deventer Delft, Gand, Ypres, Groningue, Zutphen, Valenciennes, Mastricht, Thionville, Roterdam, Lille, Louvain, Namur, Middelbourg, Mons, Leyden, Harlem, &c. On les divise en Provinces-Unies, & Provinces Catholiques. Nous faisons un article particulier des premieres. Les autres sont, Flandres, Artois, Hainault, Luxembourg, Brabant, marquisat du saint Empire, Malines, Namur & Limbourg. Les François possedent l'Artois, & diverses villes en Flandres, Hainault, &c. Le pays est bon & fertile.

Quant à la dénomination de ces Provinces, elle leur est venuë de leur situation; car dans toutes les provinces maritimes, les terres y sont presque par tout plus basses de deux ou trois toises que la mer, principalement au tems des hautes marées. Il est pourtant aisé de juger que ces pays n'ont pas toûjours été dans cette disposition, parce qu'il auroit été impossible d'y construire les digues que l'on y voit, & qui sont d'une si grande étenduë. Il est donc à présumer que c'étoient d'abord des isles habitées par les Bataves, peuples vaillans & laborieux, qui mirent tout en usage pour mettre la Hollande & les provinces voisines en l'état où elles sont. L'Escaut, la Meuse, le Rhin, l'Issel, & plusieurs autres rivieres qui tombent dans la mer de Hollande & de Zelande, sont près les unes des autres, avoient d'abord formé toutes ces isles, & les bancs qui se trouvent en ces quartiers-là, par le moyen du sable, du limon, & des arbres déracinés, que les grandes rivieres entraînent naturellement, & qui se sont élevés insensiblement jusqu'à former une espece de continent. De-là sont venuës les differentes embouchures du Rhin, dont le courant & les eaux dispersées en plusieurs bras, se sont affoiblies, & ont donné par là moyen aux premiers habitans du pays, puis aux Romains & aux peuples qui leur ont succedé, de construire diverses digues pour arrêter les eaux de la mer. Telle est celle qui est du côté de la Meuse; l'autre du côté de la mer du Sud, que l'on nomme *Zuyderzée*; telles sont aussi les deux autres qui se trouvent le long du Rhin, qui se jettoit autrefois dans la mer, au-delà de Leyden, à Catwick Opzée, & où les Romains bâtirent une forteresse qui fut appellée *Arx Britannica*, & dont on voit encore de tems en tems les ruines dans la mer. On fit ensuite de pareils ouvrages dans la Frise, la Zelande, le Brabant & la Flandre occidentale, surtout à l'embouchure des canaux & des rivieres. Quant à la côte qui regardoit l'Ocean, elle se trouva assez fortifiée par les sables que les vents & les marées repoussoient à terre, & qui ont formé les Dunes & les montagnes de sable qu'on y voit aujourd'hui.

A l'abri de ces especes de remparts naturels & artificiels, les peuples joüirent paisiblement des terres & des pâturages qui se trouverent enfermés entre les levées. Mais les sables & la vase dont ce pays se trouvoit composé, ne recevant plus d'accroissement, & étant continuellement penetrés par les eaux de la pluye, de la mer & des rivieres, s'affaisserent peu à peu, comblerent les canaux où le Rhin & les marées couloient auparavant, & se changeant en de vastes plaines fort unies, s'abaisserent considerablement. Depuis ce tems, les peuples de ces regions ont presque toûjours été occupés, ou à gagner de nouvelles terres sur l'Ocean, entourant de fortes levées les bancs les plus élevés, ou à reparer les dommages que causent le débordement des eaux de la mer & des rivieres, ou à fortifier leurs digues pour se garentir des inondations dont ils sont menacés: inondations qui sont plus à craindre, lorsque les vents de nord-

oüest poussent avec impetuosité les vagues de la mer contre les côtes, lorsque les rivieres sont débordées, & lorsque les grandes marées de la nouvelle ou de la pleine lune arrivent en même tems : alors les eaux s'enflant par ces trois causes, ces pays ont à apprehender une ruine entiere.

La premiere inondation arriva en 860. La violence des vents & la force de la tempête fut si grande, que le Rhin ayant perdu la plus grande partie de ses eaux par le Vahal, par le canal de l'Issel & par plusieurs autres canaux, les sables fermerent tellement l'emboûchure de cette riviere près de Catwick, que n'ayant plus de sortie, ses eaux se repandirent dans le pays, rompirent les digues du côté de la Meuse, & formerent une riviere que l'on nomme *le Leck*, par laquelle la plûpart des eaux du Rhin se décharge. En 1170. la Hollande, la Zelande, & même la Flandre septentrionale, jusqu'au près de Bruges, furent inondées par une grande tempête. En 1421. une semblable inondation détacha la ville de Dort ou Dordrecht, de l'isle de Voorn; & les eaux se déborderent dans tout le pays appellé à present *Bies-Bos*, situé entre Gertruydemberg, Gorcum & Dordrecht : de maniere que plus de cent mille personnes furent noyées, & 70. villages tellement submergés, qu'il n'en resta que quelques pointes de clocher que l'on voit encore aujourd'hui.

En 1532. une autre inondation ruina la moitié des isles de la Zelande. Celle de Nord-Béveland fut entierement submergée. Celle de Sud-Béveland, la plus grande de toutes, perdit trois villes qu'elle contenoit, don Borsele étoit la capitale, un grand nombre de villages, & plus de la moitié de son territoire fut englouti; & il en reste un bon tiers sous les eaux. En 1551. un pareil débordement inonda une partie de la Flandre septentrionale. En 1570. un autre fit beaucoup de désordre.

Enfin en 1682. une tempête extraordinaire ayant fait enfler les eaux le 26. Janvier dans le tems des grandes marées de la pleine lune, durant un hyver fort pluvieux qui avoit fait déborder le Rhin, & la plûpart des rivieres qui s'y jettent; les digues furent rompuës en plusieurs endroits de la Flandre, du Brabant, de la Zelande, & de la Hollande. Les villes d'Ostende & de Nieuport en souffrirent beaucoup, & leur dommage fut estimé plus de quatre millions. L'eau monta dans ces places jusqu'aux seconds étages; le canal appellé *le Sclick*, qui alloit d'Ostende à Bruges, & qui avoit coûté plusieurs millions, fut ruiné; le fort qui le gardoit, fut presque entierement détruit; & 25. villages circonvoisins submergés. Plus de la moitié de l'isle de Casandt fut noyée, & tous le pays d'alentour depuis l'Ecluse jusqu'aux portes de Bruges, avec le fort de Middelbourg eurent le même sort. La forteresse du Sas fut inondée & le fort de Mœrspuyer emporté avec la garnison, & même le canon. Cette inondation s'étendit dans tout le pays de Was, & dans toute la Flandre septentrionale, depuis l'Escaut jusqu'à la mer, avec des pertes presque incroyables. Les villes de Dendermonde & d'Anvers, le vieux & le nouveau Doel, Melse, & toutes les terres situées vis-à-vis d'Anvers, à la gauche de l'Escaut, furent inondées, avec pertes considerables d'hommes & de bestiaux. Les isles qui composent la province de Zelande, furent en grand desordre. Middelbourg & Flessingue tres-endommagées; & sans le soin qu'eurent les magistrats de faire reparer les digues de Strangh & de West-Capell, toute l'isle de Walcheren, dont Middelbourg est capitale, étoit perduë. Ziriczée, capitale de l'isle Schouven, fut submergée, & le bourg de Bommene fortifié & situé au nord de cette isle, fut emporté par les vagues, avec tout ce qui étoit dedans : il n'en resta qu'une tour. Les isles de Nord Beveland & de Sud-Beveland se trouverent presque entierement ensevelies, & la ville de Tolen, l'une des plus considerables de la Zelande, fut toute submergée : de maniere qu'on n'en voyoit plus que les clochers. La desolation ne fut pas moins grande dans la Hollande. Une partie du pays se trouva sous les eaux, & elles furent plus hautes de quatre pouces dans Dordrecht qu'elles n'y avoient été dans les plus grands debordemens des siecles passés. Une grande partie des digues fut ruinée, presque tout le Bétaw inondé, & les Dunes qui couvrent la Hollande du côté de la mer, parurent si endommagées qu'au lieu qu'elles avoient une pente douce, elles devinrent presque toutes escarpées. Une partie du village de Catwick, près de Leyden, & de celui de Terheid fut ruiné; & les Dunes sur lesquelles ils étoient bâtis tellement affoiblies, que la Hollande se vit en danger d'être ruinée sans ressource; parce que si cette barriere avoit été forcée, comme il s'en fallut peu, il y auroit eu vingt-cinq pieds d'eau presque par tout.

Enfin le dommage des provinces du Pays-Bas fut si grand, qu'on l'estima plus de cent millions : on le fit même monter à cent trente. Le prince d'Orange seul y perdit cinquante mille écus de rente. Le dommage parut en plusieurs endroits sans remede, & on delibera même s'il ne seroit pas plus avantageux de laisser le pays de Ter-Tolen sous l'eau, que d'y faire travailler, parce que les frais pouvoient surpasser la valeur des terres inondées. * *Memoires du tems.*

ARCHEVECHE'S ET EVECHE'S DES PAIS-BAS, *érigés par Paul IV. l'an 1559.*

ARCHEVECHE' DE CAMBRAY.

Evêchés suffragans.

Arras, Tournay, Saint-Omer, Namur.

ARCHEVECHE' DE MALINES, *dans le Brabant.*

Evêchés suffragans.

Anvers, Bruges, Gand, Ruremonde, Ipres, Bolduc.

ARCHEVECHE' D'UTRECHT, *dans les Provinces-Unies.*

Evêchés suffragans.

Deventer, Groningue, Harlem, Lewarden, Middelbourg. Ces derniers ne subsistent plus. * Guichardin, *descript. du Pays-Bas.* Otelius. Magny. Valere André. Pontus Heuterius, &c.

PAIS-BAS, ou NOUVEAU PAYS-BAS, *cherchez* HOLLANDE, & NOUVELLE HOLLANDE.

PAIS DES CAFFRES, *cherchez* CAFRERIE.

PAIS DE CAUX, *cherchez* CAUX, & ainsi des autres.

PAIS RECONQUIS. C'est la contrée la plus septentrionale de la Picardie. Elle est entre le Boulonois, l'Artois & la mer, & étoit anciennement une partie du comté de Boulogne. Les François en ayant chassé l'an 1578. les Anglois, qui s'en étoient rendus maîtres, lui donnerent le nom qu'elle porte aujourd'hui. Elle renferme les comtés de Guines & d'Oye. Ses lieux principaux sont Calais, Guines, Ardres & Oye. * Maty, *diction.*

PAITA, petite ville sur la mer du Sud, bâtie par les Espagnols, n'est composée que de deux cens maisons bâties proprement. Elle fut prise par les Anglois commandés par M. Cavendisk l'an 1587. Il la pilla & la brûla. De Laët dit, que c'est un celebre port du Perou, situé dans un pays sablonneux, sterile & sans eaux; mais qu'elle a une grande & sûre baye, & que toutes les marchandises destinées pour Guatimala y sont debarquées. En 1615. elle fut encore prise par George Spilberg, & abandonnée de tous ses habitans. Depuis ce tems-là elle est plus frequentée par les Indiens, que par les Espagnols.

PAIX, divinité des anciens Romains, étoit representée tenant un petit Plutus dans une main, parce qu'elle produit les richesses; & des épics de bled dans l'autre, parce qu'elle fait naître l'abondance. Quelquefois on lui mettoit une branche d'olivier à la main, & une couronne d'olivier sur la tête, pour signifier qu'elle étoit enfantée par la victoire, & qu'elle produisoit mille douceurs. Cette déesse avoit un temple dans la ville d'Athenes; & l'empereur Claude lui en fit bâtir un à Rome, qui ne fut achevé que par Vespasien. Tite & Domitien l'enrichirent beaucoup; & ce dernier y transporta les plus precieux vases & les plus beaux ornemens du temple de Jerusalem. Les malades, au rapport de Galien, avoient une grande confiance en cette déesse; de telle sorte, dit ce medecin, qu'il y avoit toûjours dans son temple une foule prodigieuse de gens, ou affligés de quelque maladie, ou faisant des vœux pour leurs amis retenus dans le lit; & cette foule, ajoûte-t'il, faisoit qu'on voyoit tres-

souvent arriver des querelles dans le temple de la paix. Ce même temple fut brûlé sous l'empire de Commode. La paix y étoit representée comme une belle femme, d'un air doux & serein, ayant sur la tête une couronne faite de branches entremêlées d'olivier & de laurier, tenant d'une main un caducée, & portant de l'autre des épics de bled & des roses. Le caducée n'étoit que pour marquer le pouvoir & la divinité de la paix; les roses & les épics signifioient les plaisirs & l'abondance qui la suivent; le laurier faisoit la moitié de sa couronne, parce que la paix est le fruit de la victoire. Pour l'olivier, on sçait qu'il a eté de tout tems le symbole de la paix; soit à cause de la douceur de l'huile qui vient des olives, soit même, comme veulent quelques-uns, pour une raison tirée de l'histoire sacrée, qui nous apprend que la colombe, portant une branche d'olivier en son bec après le deluge, fit connoître par ce signe à Noé & aux autres qui étoient dans l'arche, que la colere de Dieu étoit appaisée. Les Romains se servoient du ministere des Feciaux pour faire la paix. Voici les ceremonies qui s'observoient dans cette occasion: le Fecial Romain demandoit au roi des Romains dans les premiers tems, & dans la suite au consul ou au general envoyé pour faire la paix ou l'alliance, s'il lui commandoit de la faire avec le Pater Patratus d'un tel peuple. Lorsqu'il en avoit reçu l'ordre, il prenoit une poignée d'épics de bled, & demandoit au roi ou au consul s'il le faisoit député du peuple Romain pour faire l'alliance. Sur la réponse qu'on lui donnoit qu'il etoit nommé pour cela, il lisoit les conditions de la paix ou de l'alliance, invoquoit ensuite Jupiter, & le conjuroit de punir le peuple Romain, s'il manquoit à cette alliance, & de le frapper de la même maniere qu'il alloit frapper ce porc, sur lequel il jettoit dans l'instant une grosse pierre. Ces ceremonies des Feciaux ont duré fort peu de tems parmi les Romains. Quand ce peuple commença à être maître de l'Italie, & à entreprendre des guerres souvent injustes, il negligea tout cet appareil qui l'auroit condamné. * Josephe. Plutarque. Galien. Rosin, *antiq. Rom.*

PAIX, le Port de Paix, ou les Trois Rivieres. C'est un bourg, que les François ont fondé dans l'isle de saint Domingue. Il est sur la côte septentrionale, où il a un bon port, vis-à-vis de l'isle de Tortuga. * Maty, *dictionnaire.*

PAIVA D'ANDRADA, *cherchez* ANDRADA.

PALACAS, ou PLATAMONA, anciennement *Haliacmon*, ou *Altacmon*, riviere de la Grece. Elle coule dans la Macedoine, où sa rapidité & ses débordemens font beaucoup de mal, & elle se décharge dans le golfe de Salonichi, à Chito. * Maty, *diction.*

PALACIOS: c'est un ancien bourg d'Espagne, dans l'Andalousie, à deux lieuës du Guadalquivir, & à six de Seville du côté du midi. * Maty, *diction.*

PALACIOS RUVIAS (Jean Lupus de) jurisconsulte de Segovie, publia à Anvers l'an 1618. plusieurs ouvrages de politique & de droit. * Konig, *biblioth.*

PALACIOS (Michel de) Theologien de Grenade, florissoit vers l'an 1584. On a de lui un commentaire sur le prophete Isaïe, sur saint Jean, & sur l'epître aux Hebreux: & un autre commentaire sur les trois livres d'Aristote *de l'Ame.* * Konig, *biblioth.*

PALACIOS (Paul de) de Grenade frere de *Michel*, publia l'an 1569. un commentaire court, mais sçavant, sur S. Matthieu. * Konig, *biblioth.*

PALACIOS RUBIOS ou DE RIVERO. *Cherchez* LOPEZ, &c.

PALÆSCEPSE, ville de la Troade. Strabon dans son livre XIII. dit qu'elle étoit bâtie au-dessus de Cebrene, auprès de la plus haute partie du mont Ida, & qu'elle avoit reçu ce nom, à cause qu'on la pouvoit voir de loin, qu'elle fut depuis transferée 40. stades plus bas, & que la nouvelle ville fut appellée seulement *Scepsis.* Palæscepsis est maintenant nommée *Elmacbani.* * Lubin, *tabl. geographiques sur les vies de Plutarque.*

PALADIN, nom qu'on a donné dans les anciens romans à certains chevaliers fameux, qui alloient chercher des avantures. Il est venu par corruption de *Palatin*; & on a appellé *Paladins*, Roland, Renaud & Olivier, qui étoient des princes de la cour de Charlemagne, dont les auteurs des vieux romans ont décrit les grandes proüesses. * Corneille, *diction. des arts.*

PALAFOX & MENDOSA (Jean de) évêque de los Angelos dans l'Amerique, puis d'Osma dans la Castille Vieille, étoit fils de *Jacques* de Palafox, marquis d'Ariza, dans le royaume d'Aragon, où il nâquit l'an 1600. Après avoir appris les sciences humaines & le droit dans l'université de Salamanque, il fut choisi par Philippe IV. pour être du conseil de guerre, puis de celui des Indes. Mais l'amour de son salut lui fit embrasser l'état ecclesiastique; ensuite dequoi le roi Philippe IV. le nomma à l'évêché de los Angelos dans l'Amerique le 3. Octobre 1639. Il remplit parfaitement les devoirs d'un saint prelat, & ne put se mettre à couvert des persecutions de quelques reguliers qui lui firent des affaires, parce qu'il soûtenoit vivement les droits de l'episcopat. Il fut aussi gouverneur de la nouvelle Espagne pendant l'absence de Diego Pacheco, duc d'Escalona, & vint rendre compte de sa conduite au roi, qui l'obligea d'accepter l'évêché d'Osma, le 24. de Novembre 1653. Ce prelat continua de vivre avec la même regularité, sans interrompre ses saints exercices, & mourut en odeur de sainteté le 30. Septembre 1659. âgé de 59. ans. Il a composé divers ouvrages en espagnol; comme l'histoire du siege & du secours de Fontarabie l'an 1638. *Discorsos espirituales. Varon de deseos. Pastor de noche buena. Cartas Pastorales. H storia real. Anno espiritual. Cartas de S. Teresa, connotas. Memorial por la Dignidad Episcopal. Vida interior de un peccador arrepentetito*, imprimé l'an 1686. & qui est sa propre vie. * *Consultez* la bibliotheque des écrivains d'Espagne de Nicolas Antonio, & la vie de Palafox, composée en espagnol par Antoine Resende, & imprimée en françois en 1690.

PALAIS, évêque de Xaintes, *cherchez* PALLADE.

PALAIS. On appelle ainsi les maisons des rois, des princes & des grands. Ce nom vient du latin *Palatium*, qui fut donné à la maison de l'empereur Auguste, qui se logea le premier sur le Mont-Palatin à Rome. Ce palais, qui étoit auparavant la maison de l'orateur Hortensius, fut aggrandi & embelli par Tibere, Caligula, Alexandre, fils de Mammée, & autres empereurs; mais il fut negligé, & tomba en ruine sous le regne de Valentinien III. dans le V. siecle. * Sueton. *in Augusto.* Rosin, *antiq. Rom. l.* I.

PALAMAS, *cherchez* GREGOIRE PALAMAS.

PALAMEDES, *Palamedes*, fils de *Nauplius*, roi de l'isle d'Eubée, étoit tres-ingenieux, & découvrit la feinte d'Ulysses, qui contrefaisoit l'insensé, pour ne pas aller à la guerre. Ulysses s'en vengea, dit-on, d'une maniere indigne; car il supposa des lettres que Priam écrivoit à Palamedes de devant Troye, dans lesquelles on marquoit que Palamedes avoit découvert & pris une somme considerable d'argent qu'Ulysses, avoit cachée exprès dans sa tente. Palamedes fut cité dans un conseil & accusé de ce vol, dont les preuves parurent suffisantes aux Grecs, qui le condamnerent & le lapiderent. On lui attribuë ordinairement l'invention des poids & des mesures, l'art de ranger un bataillon, & de regler le cours de l'année par le cours du soleil, & celui du mois par le cours de la Lune. Il inventa aussi les jeux des échecs & des dez, & quelques autres. Pline dit qu'il inventa encore, durant le siege de Troye, ces quatre lettres de l'alphabet grec, Θ, Ξ, Φ, Χ. Philostrate ne marque que ce trois, Υ, Φ, Χ, & on ajoûte qu'Ulysses se moquant de Palamedes, lui disoit qu'il ne se devoit pas vanter d'avoir inventé la lettre Υ, puisque les gruës la forment en volant. De-là vient, sans doute, qu'on a nommé les grues, *oiseaux de Palamedes*, comme Martial, *l.* 13. *ep.* 75. Euripide cité par Laerce le louë comme un poëte tres-sçavant, & Suidas assure que ses poëmes ont été supprimés par Agamemnon, ou même par Homere. Le même lui donne pour disciple un Corinnus, qui écrivit, dit-il, l'histoire du siege de Troye en vers. * Pline, *l.* 7. *hist. nat. c.* 72. Philostrate, *in Hero.* Meursius, *Græc. ludibunda, sive de ludis Græc.* Daniel Souter, *Pal. sive de Aleatorib.*

PALAMEDES, ancien grammairien, né à Elée, auteur d'un commentaire sur Pindare, où il donnoit l'hist-

toire de ceux qui sont nommés par ce poëte, dit Suidas, qui ajoûte qu'il fit un traité de la comedie & de la tragedie. L'auteur du grand étimologique (in Αγαλ. μέως) lui donne la qualité d'historien ; mais on ne dit point en quel tems il vécut.

PALAMOS, ville maritime en Catalogne, à sept lieuës de Gironne, est petite ; mais forte, située au fond d'une baye, qui fait un bon port, où les vaisseaux sont à l'abri de tous les vents, à la reserve de ceux du sud-oüest. Elle est bâtie en partie dans la plaine, & en partie le long d'une colline fort roide, qui avance de tous côtés dans la mer, & dont les bords sont fort élevés & fort droits. Les Espagnols avoient mis cette place en état de défense, avec une muraille revêtuë de bonnes fortifications, & un chemin couvert bien pallissadé : on avoit même détruit un couvent de religieux Augustins, au-dessus de la colline, à l'endroit qui est le plus avancé sur la mer, & on y avoit construit une citadelle. Ces avantages n'empêcherent pas que le 7. Juin 1694. les François ne prissent cette ville d'assaut. Le 10. suivant, Avellaneda gouverneur du fort, se rendit prisonnier de guerre, avec 1400. hommes qui lui restoient. Le marquis de Castanaga par terre, & l'amiral Russel Anglois par mer, en leverent le siege aux approches du duc de Vendôme en 1695. On a depuis démoli cette place. La Baye de Palamos est couverte du côté de la mer, par une langue de terre, qui fait un promontoire, appellé le cap de Palafugell, du nom d'une bourgade voisine. **Delices de l'Espagne, tom.* 3. *Mem historiques.*

PALANZA : c'est un petit bourg, mais tres-ancien, dans le duché de Milan, sur le lac Majeur, à quatre lieuës d'Arona, vers le nord. * Maty, *diction.*

PALAPOLI, en latin *Palapolis*, anciennement *Celenderis*, petite ville de la Natolie, sur la côte de la Caramanie, entre Scalemure & Tarse, & elle a un évêché suffr gant de Seleucie. * Maty, *diction.*

PALATIN (mont) C'est une des sept montagnes de Rome, ainsi appellée, ou des Palantes qui vinrent s'y habituer avec Evandre ; ou de Palantia femme de Latinus, ou de Pales déesse des Bergers. Il y avoit sur ce mont le palais des rois, d'où vient qu'on appelle les palais des rois *Palatia*. Ce fut sur ce mont que Romulus fut nourri.

PALATIN, dans les vieux titres & coûtumes est un nom general, & commun qu'on donnoit à tous ceux qui avoient quelque office ou charge au palais d'un prince. Et *comte Palatin* étoit un titre d'honneur qu'on acqueroit par le service qu'on lui rendoit en quelque état ou charge de son palais. Matthæus dit qu'anciennement les Palatins étoient ceux qui avoient l'intendance du palais & de la cour du prince. C'est ce que les Grecs appelloient *Curopalata*, & les François Maires du palais. En Allemagne il n'est resté que le Palatin du Rhin. Depuis on a donné ce nom à ceux qui étoient delegués par le prince pour tenir la justice en quelque province. On a appellé aussi *comtes Palatins* des seigneurs qui avoient un palais où l'on rendoit la justice. Ainsi les histoires font mention des *Palatins de Champagne*, qui n'ont cessé que lorsque la Champagne a été réünie à la couronne. Ils ont été dès le commencement de la monarchie, & se sont qualifiés *Palatins de France*, & non de l'empire, les autres nations ayant emprunté le nom de cette dignité des François. Il y a aussi eu des *Palatins de Bearn*, comme on voit dans Froissart. Mais maintenant ce mot de *Palatin* signifie seulement un prince de l'Allemagne, ou un seigneur de Pologne qui a un *Palatinat*. Ce mot vient de ce qu'autrefois les empereurs envoyoient des juges de leurs palais qu'on nommoit autrement *Phaltz graves*, pour corriger les abus des autres juges des provinces de Saxe, de Baviere, de Franconie & du Rhin, qui ont été tous appellés *Palatinats*. Le nom en est demeuré à l'*electeur Palatin du Rhin*. On les appelle en latin *comites Palatini*, parce qu'ils étoient de la suite & de la cour de l'empereur. On dit aussi *Palatins de Baviere*. Il y a dans l'un & dans l'autre code un titre *de Palatinis sacrarum largitionum*, qui étoient des especes de tresoriers de l'empereur. Il y a aussi des Palatins en Pologne ; ce sont des gouverneurs de province.

PALATINAT, principauté d'Allemagne, est divisé en haut & bas Palatinat. Le haut Palatinat appartient au duc de Baviere, suivant le traité de Munster en Westphalie ; & le bas Palatinat au comte Palatin du Rhin, qui possedoit autrefois cette principauté toute entiere. Elle tire son nom de l'office de comte Palatin, dont l'empereur pourvoyoit ceux qui administroient en son nom la justice dans l'Empire. Il y en avoit deux ; l'un du côté du Rhin qui la faisoit rendre en Franconie & dans les provinces voisines ; l'autre en Saxe & autres pays sujets au droit Saxon. Sur ces deux offices de comte Palatin du Rhin & de comte Palatin de Saxe, sont fondés les deux vicariats de l'Empire, que l'electeur de Baviere, ou l'electeur Palatin & l'electeur de Saxe exercent chacun dans ses provinces, quand l'Empire n'a point de chef, par la mort de l'empereur ou autrement. Dans le tems que les comtes Palatins du Rhin commencerent à joüir de cette dignité, ils ne possedoient le long de cette riviere ni terres, ni villes ni châteaux : mais ils y firent peu à peu de grandes acquisitions par achats, ou par donations imperiales, & en ont formé dans la suite une principauté tres-considerable : de sorte qu'outre plusieurs fiefs situés entre Coblents & Andernach, & dans le pays de Juliers qui en relevent, & outre les duchés de Neubourg, de Sultzbach, de Deux-Ponts & autres qui en sont les appanages, l'electeur Palatin possede encore plusieurs duchés & comtés. A l'égard des villes, celle d'Heidelberg la principale est celebre par son ancienne académie, & par son château, où le prince faisoit sa résidence ordinaire. Manheim est une ville nouvellement bâtie & fortifiée au confluent du Necker dans le Rhin. Caub est une petite ville avec le château de Gudenfelts sur le Rhin, vis-à-vis de laquelle on voit un château nommé *Pfaltz*, au milieu du Rhin ; d'où quelques-uns pretendent sans fondement faire venir le nom de Pfaltzgrave au comte Palatin. La ville de Dellsbourg a un beau château sur le Necker. Quant à celle de Franckendal, qui étoit autrefois la mieux fortifiée de tout le bas Palatinat, l'electeur Frideric III. commença en 1576. à y donner retraite à plusieurs familles de la religion Prétenduë Reformée chassées des Pays-Bas. Ses successeurs continuerent d'en user de même dans les autres villes de leur principauté, & d'y permettre la liberté d'exercer cette religion ; ce qui rendit ce pays fort peuplé & tres-riche. Les electeurs Palatins & leurs sujets s'étant enfin separés entierement de l'eglise Catholique, ne negligerent pas l'occasion de disposer des biens d'eglise à leur profit. Voulant faire valoir entre autres droits celui de conduite sur les gens & marchandises qui passent & repassent dans leurs terres, en les faisant escorter par leurs gardes, ils l'étendirent même dans les évêchés & les comtés des environs, en vertu d'un privilege imperial. Ils en userent de même pour l'établissement du droit de Wiltfang, ou de proprieté sur les biens des étrangers & gens sans aveu qui viennent occuper quelques maisons dans l'étenduë de ces terres voisines, & qu'ils reputent pour leurs sujets. Par ces moyens & par d'autres impositions, l'electeur Palatin avoit fait monter son revenu à une somme tres-considerable. Comme son pays est exposé au delà du Rhin, à la discretion de la garnison Imperiale qui est dans Philisbourg ; & audeça du Rhin, à celle des troupes Françoises qui sont dans les places voisines, il n'a pas peu de peine à ménager ses interêts avec de si grandes puissances. * *Voyez* la genealogie de cette maison, qui est une branche de celle de Baviere, *dans l'article* BAVIERE.

PALATINS de France & de Champagne, *cherchez* COMTES.

PALATINS DE POLOGNE, nom de ceux qui gouvernerent l'état, depuis que la race de Lech, premier fondateur de la monarchie Polonoise, fut éteinte vers l'an 695. Alors on divisa le royaume en douze provinces ; & on élut douze Palatins pour être gouverneurs & comme princes chacun en sa province. Ils furent nommés en langue vulgaire *voievodes* ou *vayvodes*, c'est-à-dire, *capitaines* & *chefs de guerre*. Cette sorte de gouvernement ne dura pas long-tems, à cause de la desunion & de la mauvaise intelligence de ces Palatins, dont cha-

eun vouloit accroître sa puissance ; de sorte que les Polonois resolurent en 700. de se remettre sous la domination d'un seul. Ainsi finit pour la premiere fois le gouvernement de douze Palatins, lorsque Cracus prit le gouvernement de tout l'état. Ils furent rétablis après la mort de la princesse Vende, & gouvernerent quelques mois, jusqu'à l'élection de Lesc ou Lestic I. qui fut élû en 760. Le nom de vayvode subsiste encore parmi les Polonois ; & ceux qui sont dans ces charges tiennent le premier rang après les évêques, au conseil du roi. Le nombre en a été augmenté ou diminué, à mesure que la Pologne a eu plus ou moins d'étenduë. * Jean Hebert de Fulstin, *histoire de Pologne*.

PALATUA, déesse que les Romains croyoient presider au mont Palatin & au Palais. On appelloit *Palatual* le sacrifice qu'on lui offroit, & *Palatualis* le prêtre qui le lui offroit.

PALAVICINI, *cherchez* PALLAVICINI.

PALAZZO DI ADRIANO, bourg de la vallée de Mazara en Sicile, sur la riviere de Calatabellota vers sa source, à sept lieuës de Zacca, vers le nord oriental. * Maty, *diction.*

PALAZUOLO ou PALLAZOLLO, bourg d'Italie avec un pont de pierre sur l'Oglio. Il est dans le Bressan dans l'état de Venise entre Bresse & Bergame. * Maty, *diction.*

PALAZUOLO, bourg ou petite ville de la vallée de Noto en Sicile. Ce lieu, qui est vers les sources de l'Anapo, à sept lieuës au-dessus de Syracuse, est pris par quelques-uns pour l'ancienne *Herbessus* ou *Erbessus*, & par d'autres pour l'ancienne *Pattorus*. * Maty, *diction.*

PALEA, disciple de Gratien, s'appelloit en latin *Palea*, & en italien *Pagnia*, qui est le nom d'une famille noble de Cremone. Ce fut lui, selon l'opinion la plus vrai-semblable, qui ajoûta au decret de Gratien les canons qui ont pour titre *Palea*, que d'autres attribuent à un cardinal nommé *Protopalea*. Il est constant que ces canons ne se voyent pas dans les plus anciens manuscrits du decret, ou du moins qu'il y en a fort peu ; & que ceux qui s'y trouvent ne sont pas inserés dans le texte, mais seulement ajoûtés à la marge. Le nom de *Palea* ne vient point du grec παλαιὰ, qui signifie *ancien* ou *vieux*, ni de πάλιν, qui veut dire *une seconde fois* ; car les canons qui sont ainsi intitulés ne sont pas plus anciens que les autres, ni moins en usage. D'ailleurs tous ces canons ne se trouvent pas inserés plus d'une fois dans le decret ; & tous les canons qui sont repetés n'ont pas cette marque. Il est encore moins vrai que le nom de *Palea* leur ait été donné pour les distinguer de ceux qui avoient plus d'autorité, comme pour separer la paille du bon grain. * Doujat, *histoire du droit canon.*

PALEARIUS (Aonius) natif de Veroli ville episcopale de la Campagne de Rome, a été un des beaux esprits du XVI. siecle. Il étoit tres-versé dans les langues grecque & latine, & avoit une grande connoissance de la philosophie & de la theologie. Après avoir demeuré à Rome quelques années, il fixa son sejour à Sienne, où il se maria à l'âge de 34. ans avec une jeune fille qui lui donna quatre enfans. Il y professa les belles lettres, & fut suivi d'un tres grand nombre d'écoliers. L'amour de la nouveauté dans un tems où Luther répandoit ses erreurs en Allemagne, ayant jetté Palearius dans des opinions un peu trop hardies en fait de religion, il fut accusé par de moines, & trouva moyen de se justifier ; mais s'étant retiré à Lucques & de-là à Milan, il fut arrêté en cette derniere ville par ordre du pape Pie V. Son procès fut revû, & il fut condamné à être brûlé par sentence de l'inquisition qui fut executée en 1566. Il avoit fait un tres-beau poëme sur l'immortalité de l'ame, & d'autres ouvrages en vers & en prose, qui ont été imprimés plusieurs fois. La meilleure édition est celle d'Amsterdam en 1696. * Bayle, *diction. critiq.*

PALEMON, anachorete, vivoit dans la Thebaïde du tems de Diocletien & de ses successeurs, & y menoit une vie extrêmement austere. Il fut le maître de saint Pacome, qui vécut avec lui quelque-tems dans la solitude, avant que d'établir le monastere de Tabennes. Palemon mourut entre les bras de saint Pacome, vers l'an 315. On fait sa fête le 11. de Janvier. * *Vie de saint Pacome.* Baillet, *vies des Saints, mois de Janvier.*

PALEMON, est le nom d'un des fils de *Priam*, selon quelques éditions d'Hygin ; car les autres le nomment *Pammon* ; & Apollodore l'appelle *Philamon.*

PALEMON, dieu marin, fils d'*Athamas* roi de Thebes, & d'*Ino*, s'appelloit au commencement MELICERTE. Son pere devint si furieux, qu'il prit l'un de ses enfans & l'écrasa contre la muraille. Ino craignant une pareille destinée, prit Melicerte entre ses bras, & se jetta dans la mer. Ils furent convertis en divinités marines ; la mere sous le nom de *Leucothée*, & le fils sous celui de *Palemon*. On croyoit que Leucothée étoit la même déesse que l'Aurore. Palemon fut nommé *Portunus* par les Latins, à cause qu'il avoit l'intendance des ports ou havres. Il y en a qui disent que Melicerte fut reçu sur le dos d'un dauphin en tombant d'un rocher, & jetté mort sur l'Isthme de Corinthe ; & que Sisyphe fils d'Eole, & oncle de Melicerte, qui regnoit à Corinthe, fit de grands honneurs à la memoire de son neveu qui ne s'appella plus que *Palemon* ; car il institua en son honneur les jeux isthmiques, qui étoient l'un des quatre jeux qui se celebroient dans la Grece avec une extrême pompe. Eusebe fait mention de Palemon sous la troisiéme année de la XLIX. olympiade. * Ovide, *metamorph. l.* 4. Pausanias, *in Attic.* Natalis Comes, *Mytholog. l.* 8. *c.* 4.

PALEMON (Q. Rhemmius) grammairien celebre à Rome sous Tibere & Claudius, étoit natif de Vicenze & fils d'un esclave. On dit qu'il apprit le métier de tisseran, mais qu'en accompagnant le fils de son maître au college, il apprit les lettres, & qu'ayant été affranchi il les enseigna à Rome. On ne peut nier qu'il ne fût sçavant, & Juvenal lui en donne l'éloge dans sa VII. satyre.

Quis gremio Enceladi, doctique Palæmonis affert
Quantum Grammaticus meruit labor?

Il avoit d'ailleurs une memoire excellente, parloit aisément, & faisoit des vers sur le champ. Ces qualités furent cause que nonobstant l'impureté de sa vie, qui étoit telle que Tibere & Claudius disoient hautement, que personne n'étoit plus indigne qu'on lui confiât la jeunesse, il tint le premier rang parmi ceux de sa profession. Son arrogance fut si excessive, qu'il disoit que les lettres étoient nées avec lui & mourroient avec lui, & que Virgile avoit inseré son nom dans ses eclogues comme par un esprit prophetique, à cause que lui Palemon devoit être un jour l'arbitre de tous les poëmes. Il faisoit des dépenses excessives pour satisfaire son humeur voluptueuse, de sorte que ni les sommes immenses qu'il gagnoit, ni le grand profit qu'il faisoit, soit en cultivant des terres, soit par le trafic, ne lui suffisoient pas. Il ne nous reste que quelques fragmens de ses écrits. * Suetone, *de clar. grammat.* Pline, *l.* 14. *c.* 4. Vossius, *de grammat. l.* 1. *c.* 4.

PALENCIA, ville d'Espagne sur le Carrion, dans le royaume de Leon, avec évêché qui étoit autrefois suffragant de Tolede, & qui l'est presentement de Burgos, est nommée diversement par les auteurs Latins *Palantia*, *Pallantia*, & *Palentia in Vaccais.* Alfonse IX. y fonda une université vers le commencement du XIII. siecle, & c'étoit la premiere qu'on eût vûë dans l'Espagne ; mais Ferdinand son petit-fils la transfera l'an 1239. à Salamanque. Alfonse Fernandes de Madrid a composé l'histoire de la ville de Palencia, qui étoit autrefois fort considerable, sous le titre d'*Antiguidades & nobleza de la Cuidad de Palencia.* Pomponius Mela, Strabon, Tite-Live, &c. en parlent aussi souvent. *Consultez* Mariana, *hist. Hispan.* Merula, *descr. Hisp. &c.*

CONCILES DE PALENCIA.

Guillaume évêque de Sabine, legat du saint siege en Espagne sous le pontificat de Jean XXII. celebra en 1322. un concile national à Valladolid dans le diocese de Palencia. On y fit des ordonnances tres-importantes pour le tems, en 27. chapitres. Le cardinal Pierre de Luna, depuis antipape, legat en Espagne pour Clement VIII. assembla en 1388. un autre concile à Palencia, dont nous avons les actes en 7. chapitres.

PALENSERTHAL, c'est-à-dire *la vallée de Palènt*. C'est une petite contrée des bailliages que les Suisses possedent dans le Milanez. Elle est le long du bord oriental de la riviere de Brenna, entre la ville de Bellizone & les sources du Rhin. * Maty, *diction.*

PALENZUOLA, en latin *Palentia Parva*, bourg de la Castille vieille en Espagne. Il est sur l'Arlançon, à cinq lieuës de Palencia vers le levant. * Maty, *diction.*

PALEOCASTRO, bourg situé sur la côte septentrionale de l'isle de Candie, environ à trois lieuës de la ville de ce nom, vers le couchant, & à quatre lieuës de la Canée vers le sud. * Baudrand.

PALEOCASTRO, bourg avec un port sur la côte orientale de l'isle de Candie, entre le cap de Sidero & celui de Salomon. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne ville d'Itanus, & d'autres pour celle de Minoa, laquelle pourtant plusieurs mettent à Castel Mirabello. * Baudrand.

PALEOLOGUE. La maison des PALEOLOGUES est celebre & ancienne dans l'empire de Constantinople. ALEXIS Paleologue, despote de Romanie, épousa *Irenée* fille aînée de l'empereur *Alexis* l'Ange, & en eut une fille unique mariée à ANDRONIC Paleologue, grand domestique, & gouverneur de Thessalonique. Celui-ci eut pour fils, MICHEL qui suit; *Jean* Paleologue, despote, qui épousa la fille de *Constantin* Tornices, dont il eut des enfans; *Constantin*; *Cesar*, & ensuite *Sebastocrator*; *Marie* ou *Marthe*, femme de *Nicephore* Tarchaniotes; & *Eulogie*, qui épousa un seigneur de la maison de Cantacuzene. MICHEL Paleologue est le premier empereur de Constantinople de cette famille : Andronic son pere avoit été grand domestique de l'empire : pour lui il fut employé avec succès à la tête des armées, mais il se deshonora par ses perfidies; Musa, lors tuteur de l'empereur *Jean* Lascaris, fut le premier qui sentit les effets de son ambition : il le fit assassiner dans une église, fit peu après crever les yeux au jeune empereur, & se fit couronner à Nicée au commencement de l'an 1260. Lorsqu'il vit que tous les Grecs lui étoient soûmis, il attaqua vivement les Latins; & ayant eu le bonheur de faire prisonnier de guerre *Guillaume* prince d'Achaye, après lui avoir enlevé presque toutes ses places, il l'obligea à lui ceder Malvoisie pour obtenir sa liberté. Cette premiere conquête lui facilita la prise de Constantinople, dont il se rendit maître le 25. Juillet 1261. mais il auroit eu peine à soûtenir les efforts des Venitiens, s'il n'avoit mis les Genois dans ses interêts, en leur cedant le fauxbourg de Pera. Ceux-ci ne le servirent que trop bien; il s'affermit dans sa nouvelle domination, & par le succès de ses armes, & par une treve qu'il ménagea adroitement, & pendant laquelle il se réünit à l'eglise Latine par ses deputés au concile general de Lyon. Il avoit épousé *Theodore*, fille de *Jean* Ducas, dont il eut *Manuel*, mort jeune; ANDRONIC, qui suit; *Constantin*, pour qui il eut une affection particuliere, & que son frere devenu empereur tint en prison; & *Theodore*, qui mena une vie privée; *Irene*, femme de *Jean* Asan, roi de Bulgarie; *Eudocie*, alliée à *Jean* Comnene, empereur de Trebisonde; & *Anne*, mariée à *Michel*, fils de *Michel* Ange despote d'Epire. *Il laissa aussi deux filles naturelles*, Irene *femme de* Noga *seigneur Tartare*; & Marie, *femme de* Theodose *de Villebardouin*.

ANDRONIC Paleologue, dit *le Vieux*, succeda à son pere : & n'ayant pas trouvé du côté des Latins assez d'empressement à lui fournir les secours qui lui étoient necessaires pour maintenir la réünion de l'eglise Grecque avec la Latine, contre ceux à qui cette réünion servoit de sujet de revolte, il y renonça. *Andronic* son petit-fils, aidé des Genois, ayant pris les armes contre lui, après avoir tenu bon quelque temps avec le secours des Venitiens, il se démit de l'empire en 1328. & vécut tranquillement jusqu'au 3. Fevrier 1333. Il avoit épousé 1°. *Anne* fille d'*Etienne* V. roi de Hongrie : 2°. *Irene*, fille de *Guillaume* VI. marquis de Montferrat. Il eut de la premiere, MICHEL, qui suit; *Constantin*, à qui il donna d'abord les gouvernemens de Macedoine & de Thessalonique; mais étant venu ensuite à le haïr, après plusieurs mauvais traitemens, il le contraignit à se retirer dans un monastere. Les enfans du second lit, furent *Jean*, qui mourut jeune en 1308. *Demetrius*, qui de crainte de mauvais traitemens se retira à la cour de Servie; THEODORE, qui a fait la branche des marquis de Montferrat; & *Simone* femme d'*Urose*, roi de Servie. *Il eut encore une fille naturelle*; Marie, *femme de* Tochais *roi des Tartares*.

MICHEL Paleologue fut couronné empereur dès l'an 1295. & mourut avant son pere en 1320. le 12. d'Octobre. Il avoit épousé *Marie*, ou *Xene*, appellée dans son pays *Rita*, fille de *Leon* II. roi d'Armenie, dont il eut ANDRONIC *le Jeune*, qui suit; *Manuel* assassiné en 1320. par des gens apostés par son frere; *Anne*, mariée 1°. à *Thomas* l'Ange, prince d'Epire & d'Acarnanie: 2°. à *Thomas* comte de Cephalonie; & *Theodore*, qui après avoir été alliée à *Venceslas*, & *Michel* Strascimir, successivement rois de Bulgarie, se retira après la mort du dernier à Constantinople, où elle se fit religieuse.

ANDRONIC Paleologue, dit *le Jeune*, fut couronné empereur par ordre de son ayeul dès le 2. Fevrier de l'an 1325. mais sous pretexte que l'on vouloit élever à la même dignité *Constantin* fils naturel de *Constantin* son oncle, il prit les armes, engagea les Genois dans sa querelle, & enfin en 1328. obligea son ayeul à se démettre de l'empire. Il mourut le 25. Juin 1341. Il avoit épousé 1°. *Irene* de Brunsvich, qui ne laissa point de posterité. 2°. *Jeanne* fille d'*Amedée* V. comte de Savoye, dont il eut entre autres enfans JEAN qui suit;

JEAN Paleologue né le 18. Juin de l'an 1332. succeda à son pere sous la tutelle de sa mere, & de *Jean* Cantacusene, qui après avoir gouverné l'état fort sagement, prit les armes pour obliger l'empereur à épouser sa fille, ce qu'il fit en 1347. lorsqu'il vit qu'il ne pouvoit conserver la couronne qu'à ce prix-là. Cantacusene declaré en même temps empereur, prétendit avoir toute l'autorité, ce qui causa une autre guerre, où Jean eut le dessus en 1355. mais avec le secours des Turcs. Quelques années après *Andronic* son fils aîné se revolta contre lui: deux années de prison ne furent pas capables de moderer son ambition; en étant échappé, il mit dans ses interêts, les Genois, les Bulgares, même les Turcs; & effraya si bien son pere, qu'il l'obligea à en venir à un traité de paix, dont il ne manqua pas à abuser peu de temps après, l'ayant fait mettre lui-même dans les fers. Jean n'y ayant pas été mieux gardé que son fils, s'échappa, & se mit entre les mains de Bajazeth empereur des Turcs, qui alloit mettre tout l'empire en desordre, si Andronic revenu de ses égaremens, n'avoit pris le parti de demander pardon à son pere, & de lui rendre l'empire. Cette soûmission rétablit la paix, & Jean abusa de la tranquillité dont il jouissoit pour se livrer tout entier à ses plaisirs. Il mourut en 1391. & laissa d'*Helene* Cantacusene, *Andronic*, dont on vient de parler; MANUEL, qui suit; *Theodore*, prince du Peloponnese; *Demetrius*; & *Irene*, alliée à *Basile* II. empereur de Trebisonde. Après la mort d'Helene, ayant été frappé de la vûë d'*Eudocie*, fille d'*Alexis* empereur de Trebisonde, qu'il avoit fait demander pour son fils *Manuel*, il l'épousa, quoique déja vieux, & fort incommodé de la goûte, mais il n'en eut point d'enfans.

MANUEL Paleologue, fut fait empereur dès le 25. Septembre 1373. du consentement d'Andronic son frere, qui pour se punir lui-même de ses revoltes renonça à l'empire. Il succeda à son pere, & aussi-tôt *Jean* fils d'Andronic n'entrant pas dans les sentimens de son pere, lui disputa l'empire, qu'il conserva malgré les efforts des Turcs, avec le secours du maréchal de Boucicault, qui après avoir ménagé un traité de paix entre l'oncle & le neveu, engagea celui-là à venir en France, où il fut reçu fort honorablement en 1400. Lorsqu'il fut de retour à Constantinople, il relegua son neveu dans l'isle de Lemnos, & ensuite lui donna le gouvernement de Thessalonique : les Turcs lui firent toûjours beaucoup de peine, même en 1422. ils formerent le siege de Constantinople; lorsqu'il les eut éloignés de sa capitale, il renonça au gouvernement, & se donnant tout entier à l'étude de l'écriture-sainte, il laissa toute l'autorité à son fils aîné. Il mourut le 21. Juillet 1425. & laissa d'*Irenée* sa femme, JEAN, qui suit; CONSTANTIN, empereur

après son frere, qui fut le dernier empereur de Constantinople, & qui fut tué le 29. Mai 1453. ne laissant point de posterité; *Theodore*, prince de Sparte; *Andronic*, prince de Thessalonique; *Demetrius*, prince du Peloponnese; *Thomas*, prince d'Achaye; *Helene*, femme de *Lazare* despote de Servie; & *Zoé*, qui après la prise de Constantinople fut mariée à *Basilides*, grand duc de Moscovie.

JEAN Paleologue, couronné empereur dès le 19. Janvier 1419. ce qui a fait croire au P. Petau, que son pere étoit mort dès cette année-là, ménagea la reconciliation de l'eglise Grecque avec l'eglise Latine; & s'étant mis en chemin en 1438. pour l'Italie, il rentra dans la communion du pape à Florence au mois de Juillet de l'année suivante; mais il ne put obtenir des Latins les secours qu'il en attendoit contre les Turcs, à cause de leurs divisions. Il mourut de la goutte le 31 Octobre 1448. Il épousa 1°. *Anne* fille du grand duc de Moscovie, qui mourut de peste en 1417. 2°. en 1420. *Sophie* fille de *Jean* II. marquis de Montferrat, qui se voyant méprisée de lui le quitta en 1426. 3°. en 1427. *Marie* fille d'*Alexis* Comnene, empereur de Trebizonde, qui mourut en 1439. Il ne laissa point de posterité de ses trois femmes. * Du Cange, *famil. Byzant.* Banduri, *numism. imp. Rom.*

PALEOLOGUE, *cherchez* JACQUES PALEOLOGUE, EMMANUEL PALEOLOGUE, & MISACH PALEOLOGUE.

PALEONYDORE (Jean) *Paleonydorus*, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'un village de Hollande, proche d'Utrecht, appellé *Oulde Water*, qui veut dire, *eau vieille*. Il fut religieux de l'ordre des Carmes dans le couvent de Malines, écrivit une histoire intitulée, *Fasciculus temporum tripartitus*; un traité *de l'immaculée conception de la sainte Vierge*, *&c.* Il a composé outre cela une histoire de son ordre, qu'il a intitulée: *Trimerstus anaphoricus panegyricus de origine, statu & progressu ordinis Carmelitani*, imprimée à Mayence, avec un manuel pour le même ordre, & *le Bouclier des Carmes*, imprimé à Venise l'an 1570. Il a vécu jusqu'en 1507. * Trithême. Valere André, & M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XV. siecle.*

PALEOTA (Gabriel) de Bologne, cardinal & évêque de Sabine, fils d'*Alexandre* Paleota, petit fils de *Vincent* & neveu d'*Annibal* & de *Camille*, celebres jurisconsultes, nâquit le 4. Octobre 1524. Il fit de grands progrès dans les lettres & dans la jurisprudence, & fut chanoine de Bologne, professeur en droit canon & civil, puis auditeur de Rote sous Paul IV. Pie IV. l'envoya au concile de Trente, où il parut avec tant d'avantage, qu'il lui donna le chapeau de cardinal en 1565. S. Pie V. le fit évêque de Bologne, que Gregoire XIII. érigea de son tems en metropole. Ce cardinal remplit tres-bien les devoirs de l'épiscopat, & laissa grand nombre d'ouvrages qui seront un éternel témoignage de sa vertu & de son érudition. Les plus considerables sont, *de bono senectutis*, *Archiepiscopale Bononiense*. *De imaginibus sacris & profanis*, *&c.* Saint Charles fut l'ami particulier du cardinal Paleota, & le pape Sixte V. honora d'une estime particuliere ce cardinal, qui eut plus de trente voix au conclave, qu'on tint pour donner un successeur à ce pontife. Clement VIII. qui avoit été son disciple en l'école du droit, se faisoit un plaisir de témoigner sa reconnoissance à ce grand homme, qui mourut à Rome le 23. Juillet 1597. âgé de 75. ans. ALFONSE Paleota son parent lui succeda à l'archevêché de Bologne. * Sigonius, *de episc. Bonon.* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Petramellarius, *de card.* Victorel, *add. ad Ciac.* Sponde, *A. C.* 1597. *n.* 16. Riccioli, *chron. reform.* Aubery, &c.

PALEPHATE, d'Athenes, fils d'Actée, & de Bio selon quelques-uns; selon d'autres, de Dioclée & de Metanire, ou de Hermes, est mis par Suidas au rang des poëtes qui ont vécu avant Homere. Il est cité par Christodore dans l'anthologie, comme un ancien poëte. Suidas lui attribuë la cosmopée en cinq mille vers; la generation d'Apollon & de Diane, en trois mille vers; les paroles & les discours de Venus & de l'Amour en cinq mille vers; la dispute de Pallas & de Neptune en mille vers; & un ouvrage sur Latone. Il ajoûte qu'on lui attribuë les ioniques, que d'autres donnent à un grammairien Egyptien ou Athenien, plus recent, dont le premier livre est cité par Harpocration & par Etienne de *Byzance*. Suidas le fait encore auteur de cinq livres touchant les choses incroyables, & on a un ouvrage portant ce titre, sous le nom de Palephate, imprimé avec les fables d'Esope, qui paroît assez ancien. Ce que saint Jerôme dans la chronique d'Eusebe, Theon, Eustathe, Tzetzes & quelques autres, ont cité de Palephate, se trouve dans le livre que nous avons: il est divisé en cinquante & un chapitres. * M. Du Pin, *biblioth. univers. des histor. proph.*

PALEPHATE de Paros ou de Priene, florissoit sous le regne d'Artaxerxés *Mnemon*, vers la LXXVII. olympiade, & l'an 472. avant Jesus-Christ. On le fait auteur d'un ouvrage intitulé, *des histoires incroyables*, que d'autres attribuent à Palephate l'Athenien, dont il a été parlé ci-dessus.

PALEPHATE, grammairien, & philosophe, Egyptien de naissance ou Athenien, selon d'autres, avoit écrit de la philosophie des Egyptiens; une interpretation des fables; une histoire de Troye, &c. * Suidas.

☞ On ignore en quel tems a vécu Palephate le grammairien; mais parce qu'il a été philosophe *Peripateticien*, on conclut delà qu'il faut qu'il ait vécu après Aristote. Il est vrai que Tzetzes lui donne quelquefois le titre de *Stoicien*; mais Theon (*in Progymn.*) qui étoit plus ancien que Tzetzes, le traite constamment de Peripateticien. Il y a neanmoins sujet de douter, s'il n'y a point eu cinq Palephates, & si Suidas n'a point confondu deux personnes en une. Quoi qu'il en soit, le grammairien, ou le philosophe Palephate, avoit fait divers ouvrages historiques dont la plûpart regardoient l'histoire fabuleuse. Il nous en reste un intitulé, *de incredibilibus historiis*, où l'auteur explique historiquement diverses fables. Il a été imprimé plusieurs fois en grec & en latin, en Hollande & en Angleterre. La meilleure édition est celle d'Amsterdam en 1688. *in octavo.* * Vossius, *de historicis Graecis.*

PALERME, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, avec archevêché & port de mer, est la capitale du royaume, la demeure du viceroi, & l'une des plus belles de Sicile, si l'on considere sa situation dans une campagne tres-fertile, ses édifices magnifiques, son commerce, la noblesse & les biens de ses habitans. On y voit une si grande quantité de fontaines & de jets d'eaux, que les Napolitains, qui sont ennemis de ceux de Palerme, disent en proverbe, *à Palermo, l'aqua non val niente*. Les auteurs Latins l'ont nommée *Panormus*, *Panhormum*, & *Littus pulchrum*. Le cardinal Jannetin Doria, archevêque de Palerme, y publia en 1625. des ordonnances synodales. Les auteurs parlent de quelques autres villes de ce nom. * *Consultez* Manfredy, *de majestate Panorm.* Leandre Alberti, *descript. Insul. Ital.* Augustin Juveges, *Palermo nob.lit.*

PALES, déesse des pasteurs, étoit honorée dans le mois d'Avril par les fetes dites *Palilia*. On lui faisoit des sacrifices de lait & de miel, afin qu'elle eût la bonté de délivrer les troupeaux des loups. * Ovide, *l. Fast.* 4. *Voyez* PALILIA.

PALESTINE, *cherchez* JUDÉE.

PALESTRE, *Palaestra*. On appelloit ainsi chez les Grecs un édifice public établi pour l'éducation de la jeunesse. Elle ne s'y occupoit pas seulement aux exercices de l'esprit, mais à ceux du corps, au disque, à la lutte & à la course. Il se disoit proprement du lieu où les luteurs s'exerçoient. La longueur de la Palestre se regloit par stades, & chaque stade valloit suivant l'opinion commune, cent vingt-cinq pas geometriques. Ce mot est grec, παλαίστρα, & vient de παλαίειν, *lutter*, fait de πάλη *lutte*. * Corneille, *diction. des arts.*

PALESTRINE, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, avec évêché & principauté, a été nommée par les anciens *Praeneste* & *Polystephanos*. Elle étoit renommée par le temple de la Fortune, & par les sorts qu'on y venoit consulter. On voit encore sur une montagne plusieurs restes de ce temple & de cette ville, que le pape Boniface VIII. fit détruire & qu'il fit rebâtir au pied de la

même montagne, où elle est presentement sur l'Oise ou Verefis. L'évêché de Palestrine est ordinairement possedé par un des six anciens cardinaux, & la principauté appartient à la maison de Barberin. * Joseph Marie Suares, *de antiq. Pranest.*

PALEUR, *Pallor*, divinité du Paganisme adorée chez les Romains dès le tems de Tullus Hostilius, qui lui consacra un temple aussi bien qu'à la Crainte. On la trouve representée sur quelques medailles consulaires ou des familles, sous la figure d'un homme, qui paroît consterné, & dont les cheveux pendent negligemment sur le front & sur les oreilles. * S. Augustin, *de la cité de Dieu*, *l. 6. c. 10.*

PALIACATE, ville de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange, sur la côte de Coromandel dans le royaume de Bisnagar, & au septentrion de la ville de saint Thomas ou Meliapur. * Maty, *diction.*

PALICE, *cherchez* CHABANNES.

PALICE (la) bourg de France dans le Bourbonnois, sur la Besbre, à neuf lieuës de Moulins vers le midi oriental. * Maty, *diction.*

PALICENE, fontaine de Sicile près de la ville de Catane, *voyez* PALIQUES.

PALICONIA, PALAGONIA, bourg de la vallée de Noto en Sicile, bâti près du lac de Naphtia & des ruines de l'ancienne Palica, à quatre lieuës de Leontini vers le couchant. * Maty, *diction.*

PALILIA, fête en l'honneur de la déesse Palés qui se celebroit aux champs par les bergers le 21. d'Avril de chaque année. Ils allumoient des feux & dansoient à l'entour, pour chasser les loups, à ce qu'ils croyoient, & écarter les maladies ordinaires de leur bétail. Quelques-uns disent que l'ancien nom étoit *Parilia*, & que cette déesse étoit nommée *Parés*, du latin *parere*, enfanter, produire, parce qu'elle exerçoit son pouvoir sur la fecondité des brebis & des autres animaux. Ce fut en ce jour que Remus & Romulus jetterent les premiers fondemens de la ville de Rome. Le poëte Manilius, *au livre 4. de ses astronomiques*, met neanmoins la fondation de Rome en Automne, sous le signe de la balance. Il semble que Solin, *au c. 2. de ses diversités historiques*, soit de même sentiment; car il dit que la lune étoit dans le signe de la balance. Pour concilier ces deux opinions, quelques-uns disent que l'année n'étant alors que de dix mois dans le pays Latin, le premier mois & les autres répondoient successivement à toutes les saisons; & qu'Avril qui étoit le second répondoit à l'Automne quand Rome fut bâtie l'an 753. devant l'ére Chrétienne; mais depuis Numa ayant ajoûté les mois de Janvier & de Fevrier, le mois d'Avril & la fête de Palés se trouverent au Printems, & demeurerent fixés. On faisoit des feux dans les villes avec des chaumes & des feves, sous lesquels on mettoit du sang de bœuf & des cendres de veaux brûlés. Dans la campagne on allumoit dès le matin un grand feu fait de branches d'olivier, de pin & de laurier; on y jettoit du souffre; on faisoit tourner le bétail à l'entour de ce feu; le peuple dansoit autour. Ils faisoient ensuite une offrande de avec du lait, du vin cuit & du millet, qu'ils accompagnoient de vœux & de prieres pour la fecondité & la conservation de leurs troupeaux. * Ovide, *l. 4. des fastes.* Petau, *de doctrin. tempor. Antiquités Grecques & Romaines.*

PALIMBAN, ville capitale du royaume de même nom dans l'isle de Sumatra, vers le détroit de la Sonde, & sur celui de Palimban, qui est entre la petite isle de Banca & celle de Sumatra. * Baudrand.

PALING ou BALING, petite ville du cercle de Soüabe sur le Teyac, à cinq lieuës de Tubingue vers le midi. Paling est capitale d'un petit pays qui appartient aux ducs de Wurtemberg, & qui est enclavé entre les terres d'Autriche, de Furstemberg & d'Hohenzollern. * Maty, *diction.*

PALINGENE (Marcellus) *Palengenius*, poëte, vivoit dans le XVI. siecle, & composa un poëme celebre qui a pour titre *Zodiacus vitæ*, en XII. livres, dont nous avons plusieurs éditions. Ce poëme a été traduit en françois & en d'autres langues. Il fait un peu trop valoir les objections des libertins contre la religion. D'ailleurs il est semé de maximes judicieuses & philosophiques. Ce poëme fut dedié à Hercule d'Est II. du nom duc de Ferrare. Quelques auteurs ont dit que Palingene étoit medecin de ce prince. Il fut soupçonné d'être du nombre des Lutheriens que la duchesse de Ferrare (Renée de France) recevoit à sa cour. Giraldi rapporte qu'après sa mort son corps fut exhumé pour être brûlé, mais que la princesse en empêcha l'execution. On a mis son ouvrage à Rome dans l'*index* des heretiques de la premiere classe. Ceux qui n'examinent que ce qui regarde l'art d'écrire, y remarquent un défaut sensible: les titres ne conviennent pas au fonds de l'ouvrage, & n'y ont nul rapport. * Lilio Giraldi, *hist. poët.* Bayle, *dict. crit.* Melchior Adam, *de vitis philosophorum.*

PALINURE, pilote des vaisseaux de la flotte d'Enée, s'étant laissé accabler de sommeil, tomba dans la mer avec son gouvernail; & après avoir nagé trois jours, il fut enfin poussé par les flots sur les rivages d'Italie, où les habitans du pays l'ayant apperçu, le tuerent, & après l'avoir dépoüillé, ils le rejetterent dans la mer. Leur pays fut ensuite affligé d'une grande peste, & l'oracle qu'ils consulterent sur ce sujet, leur ayant répondu que, pour faire cesser ce mal, il falloit qu'ils appaisassent les manes de Palinure, qu'ils avoient tué, ils lui consacrerent un bois, & lui erigerent un sepulcre sur le promontoire de Palinure: c'est ce que les Italiens nomment encore aujourd'hui *capo di Palinuro*, qui est dans la principauté ulterieure au royaume de Naples. * Virgile, *au 6. de l'Eneide.*

PALIQUES, *Palici*, étoient deux freres jumeaux, fils de Jupiter & de la Nymphe Thalie. Les fables disent que Jupiter joüit de cette nymphe en Sicile, sur le rivage du fleuve Simethus, près de la ville de Catane. Thalie se voyant grosse, craignant la vengeance de Junon, pria la terre de s'ouvrir pour l'engloutir. Sa priere fut exaucée, & la terre la reçut en ses entrailles, où elle accoucha de deux garçons, que la terre mit au jour par une seconde ouverture. Ils furent nommés *Paliques*, à cause des circonstances de leur naissance, parce qu'ayant été conçûs hors de la terre, ils y avoient été abysmés avant que de naître, & qu'étant nés, ils en étoient sortis derechef; car le nom de *Paliques*, est, dit-on, fait du mot grec πάλιν, qui signifie *derechef*. Les Paliques étoient adorés comme dieux dans la Sicile. Quelques-uns disent qu'à l'endroit où ils sortirent de la terre, il sortit en même-tems deux gouffres de feu, d'où sont venus ceux du mont Ætna; mais d'autres prétendent au contraire, qu'il sortit de la terre deux petits lacs qui y sont encore, & que les anciens habitans nommoient *Delli* ou *Pallici*, maintenant *Naffia* ou *Naphtia*. Les eaux de ces lacs étoient à cause de cela en si grande veneration, qu'on s'en servoit pour faire l'épreuve des parjures. Celui qui étoit accusé, écrivoit sur des tablettes ce qu'il soûtenoit être veritable, puis jettoit ces tablettes dans l'eau; si elles contenoient verité, elles demeuroient sur l'eau; sinon, elles alloient à fond; ou plûtôt si elles demeuroient sur l'eau, l'accusé étoit crû innocent; si elles enfonçoient, il étoit condamné. Quelques autres ont dit que l'accusé lui-même donnoit premierement une caution suffisante, & qu'ensuite il se jettoit dans l'eau. S'il en sortoit sain & sauf, il étoit absous, & s'il se noyoit, la caution étoit condamnée. Il y apparence que l'une & l'autre de ces deux manieres ont été pratiquées; mais que la premiere ne l'a été qu'à l'égard de la fontaine Palicene, dont nous avons parlé ci-devant; & que la derniere s'observoit à l'égard de ces lacs. On sacrifioit en Sicile des victimes humaines aux dieux Paliques, par l'ordre de l'oracle, pour appaiser la colere de ces deux enfans & de leur mere; mais dans la suite du tems cette coûtume barbare fut abolie, & l'on n'offrit plus à ces divinités que des choses inanimées. * Macrobe, *saturnal. l. 5. c. 19.* Ovide, *metam. l. 5.*

PALISSY (Bernard) natif d'Agen, & potier de terre de profession, établi à Saintes, a écrit sur la nature des eaux & des fontaines; du sel; des pierres; de l'agriculture. Il ne sçavoit ni grec, ni latin; & cependant il a parlé de toutes ces matieres avec esprit. Il vivoit en 1584. âgé de 60. ans. * La Croix du Maine, & du Verdier dans

leurs *biblioth.* * Sorel, *de la perfection de l'homme*, *p.* 470.

PALLA, sorte d'habillement long à l'usage des femmes & des hommes, dont se servoient les rois & les anciens Romains : ceux qui paroissoient sur le theatre, avoient aussi coûtume de porter cette robe longue, au rapport de Plaute.* *Antiq. Grec. & Rom.*

PALLADE ou PALAIS, évêque de Xaintes, dans le VI. siecle, fils d'un riche seigneur d'Auvergne, qui se tua en 566. pour ne pas tomber entre les mains de Sigebert roi d'Austrasie. Il fut fait évêque de Xaintes en 573. & assista au concile de Paris, tenu en cette année-là, & au concile de Mâcon de l'an 585. Il entra dans le parti de Gondebaud, qui se disoit fils de Clotaire I. & qui s'empara de l'Aquitaine. Il ordonna le prêtre Faustien évêque d'Acqs. Le roi Gontram lui reprocha depuis cette infidelité, & ne vouloit point assister à la messe qu'il celebroit. Neanmoins sur les remontrances des évêques il y assista, & le pria même à sa table; où Bertrand, archevêque de Bourdeaux, & Palais, s'étant échauffés l'un contre l'autre, se reprocherent divers crimes en presence du roi. Faustien fut déposé dans le concile tenu à Mâcon. Bertrand, archevêque de Bourdeaux, Palais évêque de Xaintes, & Oreste de *Bazas*, qui avoient consenti à son ordination, furent condamnés à le nourrir & à lui payer une somme pour son entretien. Bertrand étant mort au retour de ce concile, Palais chassa & maltraita plusieurs personnes de son clergé, accusés d'avoir donné des memoires contre lui à son metropolitain. Deux ans après, Pallade fut encore accusé d'infidelité à l'égard de Gontram, en recevant les députés que Fredegonde envoyoit en Espagne contre Gontram. Enteste, gouverneur d'Angers, étant venu à Xaintes, le fit arrêter hors de Xaintes, & il ne l'y laissa entrer qu'en donnant caution, & en lui faisant ceder une terre qu'il avoit en Berry. Pallade vint ensuite en cour pour se justifier. Le jugement de son affaire fut remis au premier concile. Depuis ce tems-là, Pallade joüit paisiblement de l'évêché de Xaintes. Il vivoit encore en 596. puisque saint Gregoire lui écrivit cette année-là, pour lui recommander saint Augustin, & les autres missionnaires d'Angleterre, & qu'il lui envoya des reliques. * Gregor. *Turon. l.* 4. *c.* 34. *l.* 7. *hist. c.* 31. *l.* 8. *c.* 9. 21. *&* 22. *lib. de gloria confessor. c* 56. 57. *&* 60. Gregor. *Magn. l.* 5. *epist.* 50. *&* 52.

PALLADE, *Palladius*, sophiste Grec, qui enseigna la medecine, & écrivit des commentaires sur le VI. livre d'Hippocrate. On ne sçait pas bien en quel tems il a vécu. * Vander Linden, *de script. med.*

PALLADE, *Palladius*, de Modon, étoit fils d'un autre de ce nom, & sophiste du tems de Constantin *le Grand*, & écrivit divers ouvrages, entr'autres, un traité des fêtes des Romains, comme nous l'apprenons de Suidas, & des declarations que Photius avoit lûës. *Cod* 132.

PALLADE, *Palladius*, poëte en 390. On l'a surnommé *le Jeune*.

PALLADE, *Palladius*, évêque d'Helenopolis en Bithynie, puis d'Aspone, Galate de nation, & né à Cappadoce, se fit solitaire de la montagne de Nitrie, en 388. & en 401. il fut élevé à l'épiscopat. Ce prelat fut ami de saint Jean Chrysostome, qu'il n'abandonna point dans tout le tems de sa persecution, & fut même exilé dans le pays des Blemmeys. Il alla à Rome quelque tems avant la mort de ce Saint, & composa, à la priere de Lausus, gouverneur de Cappadoce, l'histoire des solitaires, appellée *Lausiaque*, laquelle a conservé ce nom en memoire de ce seigneur, auquel l'auteur la dedia en 419. ou 420. qu'il la composa, étant alors dans la vingtiéme année de son épiscopat, & la 53. de son âge. Au reste, Pallade a été accusé d'avoir été Origeniste. Il est vrai qu'il étoit ennemi de saint Jerôme, dont il ne parle pas trop bien, & qu'il fut fort uni avec Rufin, prêtre d'Aquilée; mais on ne peut, ce semble, tirer delà une bonne preuve de l'Origenisme prétendu de Pallade. Il avoit été disciple d'Evagre de Pont, & fut même soupçonné d'avoir adheré aux sentimens de Pelage. Pallade mourut dans le V. siecle; mais on ne sçait pas bien en quelle année ce fut. Son histoire a été donnée en grec par Meursius, & imprimée à Amsterdam en 1619. & en grec & en latin dans la bibliotheque des Peres. On croit que c'est ce même Pallade qui est auteur de la vie de saint Jean Chrysostome, donnée en grec & en latin par M. Bigot, & imprimée en 1680. mais il y a lieu d'en douter. *Voyez* l'article suivant.

PALLADE, *Palladius*, évêque en Orient, composa un dialogue contenant la vie de saint Jean Chrysostome. On ne peut douter que le Pallade, auteur de cette vie, ne fût évêque, puisque l'inscription des manuscrits le marque. Mais c'est une question, si ce Pallade est le même que Pallade, évêque d'Helenopolis, auteur de l'histoire nommée *Lausiaque*; car il est certain que ce second Pallade fut aussi ami particulier de saint Chrysostome; & que son zele pour la défense du Saint, l'exposa à la persecution. M. Bigot, dans l'édition qu'il nous a donnée de la vie de saint Chrysostome par Pallade, croit qu'il les faut distinguer par trois raisons. La premiere, parce que Pallade, auteur du dialogue, n'alla à Rome qu'après la mort du Saint, c'est-à-dire, vers l'an 408. au lieu que Pallade, auteur de la *Lausiaque*, y fut trois ou quatre ans auparavant. La seconde, parce qu'il paroît par le dialogue du premier, qu'il étoit vieux, & qu'il avoit les cheveux gris; au lieu que l'auteur de la *Lausiaque* n'avoit alors que quarante ans. La troisiéme, en ce que l'auteur du dialogue y parle de ce second Pallade, comme d'une autre personne, & témoigne que celui-ci étoit alors en exil, dans l'extremité de la haute Thebaïde, vers l'Ethiopie ou le pays des Blemmeys. Trithême, Balæus, & quelques autres, ont fait auteur du dialogue, qui contient la vie de saint Jean Chrysostome, ce PALLADE diacre, que le pape Celestin envoya l'an 430. en Ecosse, pour s'y opposer aux erreurs de Pelage, & qui mourut évêque dans ce pays. Il y a pourtant bien de la difference de l'un à l'autre, comme il est facile d'en juger. Le dialogue fut traduit dans le XV. siecle, par le sçavant Ambroise Camaldule, qui le dedia au pape Eugene IV. L'original grec a été long-tems perdu; mais M. Bigot, qui trouva dans la bibliotheque de Florence un manuscrit contenant le grec original de ce dialogue, le fit imprimer à Paris en 1680. avec une nouvelle version latine, qui est tres-exacte. * Saint Epiphane, *epist. ad Joan. Jerosol.* Socraste, *l.* 4. *hist. c.* 18. *&* 23. Cassiodore, *hist. trip. l.* 8. *c.* 1. S. Jean de *Damas*, *de his qui in fide dorm.* Nicephore, *l.* 11. *c.* 44. Baronius, Bellarmin. Possevin, &c. Oudin, *supplement. script. ecclef.* Prosper, *in chron.* Trithemius, *in catalog.* Balæus, *cent.* 14. Vossius, *l.* 2. *de hist. Grac. & l.* 3. *de Lat.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du V. siecle.*

PALLADE, *Palladius*, prelat Heretique, dans le V. siecle, fut intrus sur le siege d'Antioche, après Pierre le Foulon en 486. & communiqua avec Pierre Mongus, qui étoit d'Alexandrie. Il mourut en 496.* Baronius, *in annal. A. Ch.* 486. & 496.

PALLADES, filles consacrées par les Thebains à Jupiter. Voici comment cette consecration se faisoit. On choisissoit une fille des plus nobles & des plus belles, qu'on lui consacroit. Il lui étoit permis de se prostituer à qui elle vouloit, jusques à ce qu'elle eût ses fleurs: puis on la donnoit à un mari. Mais depuis le tems de sa prostitution jusques à son mariage, on la pleuroit comme si elle eût été morte. * Eustathe, *sur l'Iliade d'Homere.*

PALLADE, dit le Noir, ou Fuscus, *cherchez* FUSCUS.

PALLADIO (André) sçavant architecte, natif de Vicenze, ville d'Italie dans la Lombardie, dans le XVI. siecle, a été un de ceux qui ont le plus travaillé à faire revivre les anciennes beautés de l'architecture. Aussi-tôt qu'il eut appris les principes de cet art de Jean-Georges Trissin, homme sçavant & patrice de la même ville, il alla à Rome, où par une grande application à étudier les vieux monumens, il se remplit l'esprit des belles idées des anciens architectes, & retablit les regles qui avoient été corrompuës par la barbarie des Goths. Il y dessina les principaux ouvrages de l'antiquité qu'il y trouva, & y joignit des commentaires, qui furent plusieurs fois imprimés avec les figures. Cet ouvrage, quoique tres-utile, est peu de chose en comparaison des quatre livres d'architecture que Palladio mit au jour

en 1570. & dont le dernier qui traite des temples des Romains, fait voir que son auteur a surpassé tous ceux qui avoient parlé avant lui de cette matiere. Il a été traduit en françois par Rolland Friart. * *Mem. historiq.*

PALLADIUM, statuë de la déesse Pallas, representée avec une pique à la main, qu'elle remuoit de tems en tems, en tournant les yeux. Cette statuë, qui étoit de bois, étoit tombée du ciel, à ce que l'on croyoit, lorsque l'on bâtissoit le temple de cette déesse, dans la citadelle de Troye, & elle s'y étoit placée avant que ce temple fût couvert. L'oracle d'Apollon, que l'on consulta alors, répondit que la ville seroit imprenable, tant que ce present du ciel y seroit conservé: & qu'elle seroit ruinée si on le transportoit hors des murailles. Pendant le siege de la ville de Troye, Diomede & Ulysse, capitaines Grecs, entrerent dans la citadelle par des conduits sous terre; & ayant tué la garnison du château, ils enleverent le *Palladium* dans leur camp. On en gardoit un à Rome dans le temple de la déesse Vesta; & quelques auteurs disent que c'étoit la veritable statuë de Pallas. Sur quoi Vivés remarque que selon quelques anciens il y avoit deux Palladium à Troye, l'un qui étoit conservé comme une chose sacrée, & l'autre qui étoit une figure faite à la ressemblance du premier, laquelle étoit exposée à la vûë du public; qu'Ulysse enleva le Palladium, fait sur le modele de celui qui étoit tombé du ciel, mais que le veritable fut transporté en Italie par Enée, avec les dieux Penates, & les autres dieux tutelaires de la ville de Troye. On fit à Troye plusieurs ceremonies pour consacrer cette statuë; & lors qu'elle fut apportée à Rome, on en fit tailler plusieurs en bois, de la même maniere, afin que la ressemblance de ces figures empêchât ceux qui voudroient l'enlever, de reconnoître le veritable Palladium. Il y a eu aussi autrefois un Palladium dans la citadelle d'Athenes, qui étoit dedié à Minerve ou Pallas. * Vivés, *ad August. de civit. Dei*, *l.* 1. Lamprid. Tite-Live, *l.* 26. Rosin, *antiq. Rom. l.* 3.

PALLADIUS, theologien Danois, qui conjointement avec Hemmingius, procura la prétenduë reformation du Danemarck. C'est peut-être le même que Pierre PALLADIUS de Ripen, évêque de Roschild, qui mourut en 1560. On a de lui un livre sur la penitence; un commentaire sur la Genese, sur les lamentations de Jeremie, &c. * Vindingius, *in R. H. pag.* 65. Bartholin, *in Dan. script. p.* 122.

PALLANTIUM: Etienne *de Urbibus* l'écrit par une seule L. Pausanias dans ses arcadiques par deux LL. & Plutarque tantôt d'une maniere, tantôt de l'autre. Pausanias dit que c'étoit une ville d'Arcadie. Elle avoit été ville, puis reduite en village; & l'empereur Antonin lui rendit la qualité de ville, avec la liberté & la franchise, la regardant comme mere de Pallantium, ville d'Italie, qui suit.

PALLANTIUM, ville d'Italie bâtie dans le *Latium*, près du Tibre, par Evandre Grec, qui y avoit mené une colonie de la ville de Pallantium d'Arcadie, & lui en donna le même nom. Elle fit depuis une partie de la ville de Rome. Pausanias dit que L. & N. ayant été ôtées de ce mot, elle fut depuis appellée *Palatium*; c'étoit sur une des colines de Rome, dite *le Mont Palatin*. *Voyez* MONT PALATIN.

PALLAS: c'est un des noms qu'on donnoit à Minerve comme à la déesse de la guerre. Il étoit tiré du mot grec πάλλειν, qui signifie *darder*. * Herodien, *l.* 1. Homere. Virgile, &c. *cherchez* MINERVE.

PALLAS, fils du roi *Evandre*, suivit le parti d'Enée à son arrivée en Italie.

PALLAS, auteur Grec, écrivit un traité des mysteres de Mithra. Il vivoit au plus tard du tems de l'empereur Adrien, & étoit celui qui avoit le mieux écrit de ces mysteres, qui presentement sont peu connus. Tout ce qu'on a de cet ouvrage se termine à ceci, que l'usage d'offrir des victimes humaines aux dieux, subsistoit encore dans quelques endroits de l'empire du tems d'Adrien, & qu'Adrien abolit ce détestable usage presque par-tout. * Porphyre, *de abstin. l.* 2.

PALLAS, septiéme femme d'Herode *le Grand*, de laquelle il eut un fils nommé *Phasael*. Josephe, *liv. XVII. ch.* 1.

PALLAS, affranchi de l'empereur Claude, partagea la plus grande partie de l'autorité sous l'empire de ce prince, & fut ministre & surintendant des finances. Il avoit été autrefois esclave d'Antonia, belle-sœur de Tibere; & avoit été chargé de la lettre, où elle donnoit avis à l'empereur de la conspiration de Sejan. Ce fut lui qui porta Claude à épouser Agrippine sa niéce, après la mort de l'infame Messaline; & qui l'engagea encore dans la suite à adopter Neron, & à le désigner son successeur à l'empire, au préjudice de Britannicus son propre fils. On soupçonnoit dès-lors Agrippine d'avoir acheté aux dépens de son honneur, les services importans que lui rendoit Pallas; & Claude lui-même, tout stupide qu'il étoit, s'appercevant de ce commerce, dit un jour hautement dans la chaleur du vin; qu'il s'en vengeroit. Agrippine & son favori le previnrent, & lui firent donner dans des champignons un poison preparé par la celebre Locuste. Quoique Neron fût redevable de l'empire à Pallas, il se revolta bientôt contre l'humeur insolente de cet affranchi, auquel il ôta le maniment des finances. Sa disgrace fut tres-sensible à Agrippine. Pallas s'en consola neanmoins, par le credit qu'il conserva, & par les richesses immenses dont on lui laissa la possession; mais ces mêmes richesses furent la cause de sa perte; car Neron pour en heriter le fit mourir sept ans après l'avoir éloigné du ministere. La haute fortune de cet affranchi l'avoit rendu si insolent, qu'il ne daignoit pas même parler à ses esclaves, qui étoient obligés à entendre ses signes. * Suetone, *l.* 5. Tacite, *annal.* 12. 13. & 14. Dion, *l.* 60.

PALLAVICINI, maison noble & ancienne en Italie, a produit diverses branches à Rome, à Genes, & en Lombardie; car il y a apparence qu'elles ont une même origine, quoique Sansovin ne soit pas de ce sentiment. On prétend que cette maison a pour tige ADELBERT, qui vint d'Allemagne en Italie en 980. & qui mourut en 1034. laissant d'*Adelayde*, qu'on croit parente d'*Othon III. Ubertin*, & *Bartolde*. Les Pallavicini de Rome, qui sont princes de Civitella, ont eu de grands hommes, & plusieurs cardinaux. LAZARE Pallavicini, fait cardinal par Clement IX. en 1669. mourut à Rome le 20. Avril 1680. NICOLAS-MARIE Pallavicini, prince de Civitella, mourut en 1679. âgé de 23. ans. OBIZZO Pallavicini, créé cardinal par Innocent XI. en 1686. est mort le 11. Fevrier 1700. HORATIO Pallavicini, natif de Plaisance en Lombardie, gouverneur de Rome, fut aussi fait cardinal par le pape Clement XI. le 17. Mai 1706. & mourut d'apoplexie le 30. Juin 1712. âgé de 81. ans. Les Pallavicini de Genes sont aussi en grande consideration. AUGUSTIN Pallavicini, doge de la republique en 1637. fut le premier qui prit une couronne royale. Il mourut en 1649. Un autre de ce nom a composé des commentaires sur Aristote. Il vivoit en 1614. & 1618. JACQUES-MARIE Pallavicini, qui vivoit dans le XVI. siecle, fut pere d'ETIENNE, d'où est venu JEAN-BAPTISTE marquis Pallavicini, ambassadeur en France, employé dans les affaires importantes de sa republique. CYPRIEN Pallavicini s'acquit l'estime du pape S. Pie V. qui le fit archevêque de Genes en 1567. Il celebra un concile provincial, & mourut l'an 1587. âgé de 76. ans. FABRICIO Pallavicini se fit Jesuite en 1571. Il enseigna la langue grecque & les mathematiques à Rome & à Florence, puis la philosophie en Pologne, où il fut recteur du college de Cracovie. Depuis, il le fut encore de celui d'Avignon, & mourut à Genes en 1600. Il laissa deux traités de sa façon. *De perfectione religiosa è SS. Patribus*; & *de cambiis mercatorum*.

Il y a dans les états de Savoye une branche de la maison de Pallavicini, qui sont marquis de Ceva, dont étoient CHARLES Pallavicini, ambassadeur des ducs de Savoye en Espagne, grand écuyer, puis grand-maître-d'hôtel de la duchesse Catherine d'Autriche, infante d'Espagne, qui fut fait chevalier de l'Annonciade en 1585. & CHARLES-EMMANUEL Pallavicini, marquis de Fraboufe, grand chambellan, & grand-maître-d'hôtel du duc de Savoye, qui fut fait chevalier de l'Annonciade en 1648. * Sansovin, *Origine delle case d'Ital.* Foglieta, *in elog. illust. Ligur.* Gelcazzo Gualdo Priorato, *scen.*

d'huom. illustr. d'Ital. Ughel, *Ital. sacr.* Alegambe, *biblioth. scriptor. societat. Jesu.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. imag. illust. c.* 46. Imhoff, *en ses familles d'Italie, &c.*

PALLAVICINI (Antoine) cardinal évêque de Vintimille & de Pampelune, fils de BABILAN & de *Peregrina* Salvegia, nâquit à Genes en 1441. Il fut élevé dans le commerce, à la maniere des nobles Genois, & suivit assez long-tems ses freres, qui negocioient en Espagne; mais se lassant de cette maniere de vivre, il vint en 1470. à Rome, où le cardinal Jean Baptiste Cibo le retint au nombre de ses domestiques, & lui procura une charge de secretaire ou écrivain des lettres apostoliques. Cette sorte d'emploi le fit connoître au pape Sixte IV. qui goûta son esprit, & lui donna l'évêché de Vintimille. Il se disposoit à partir pour aller resider dans son diocese, quand le pape Sixte IV. mourut, le 13. Août 1484. Le cardinal Cibo le pria alors de differer son voyage jusqu'après l'élection; & pour l'y engager plus fortement, il le fit nommer entre les prelats qu'on choisit ordinairement pour la garde du conclave, qui ne fut pas long. Cibo y fut mis sur le thrône pontifical, le Dimanche 29. du même mois d'Août, & prit le nom d'Innocent VIII. Ce fut un grand sujet de joye pour Antoine Pallavicini, que le nouveau pontife retint à Rome. Il lui donna une charge de dataire, qu'il exerça avec beaucoup de prudence & de fidelité, & le nomma cardinal au mois de Mars 1489. Alexandre VI. successeur d'Innocent, eut beaucoup de consideration pour ce cardinal, auquel il procura plusieurs évêchés, & dont il estimoit sur-tout la fermeté & le courage. Lorsque le roi Charles VIII. entra à Rome le 28. Decembre 1494. ce pontife, qui s'étoit retiré dans le château Saint-Ange, ordonna au cardinal Pallavicini de le recevoir, & de traiter avec lui: ce qu'il fit avec beaucoup de succès. Quand ce monarque partit de Naples le 20. Mai de l'année suivante 1495. le pape qui l'avoit trop offensé pour oser l'attendre, sortit de Rome, & se retira à Orviette, laissant encore le soin au cardinal Pallavicini de negocier avec le roi, qui rendit genereusement toutes les places de l'église qu'il tenoit. Ce pape mourut le 17. Août 1503. & dans le conclave, Antoine Pallavicini fut un de ceux qu'on proposa d'abord, & qui eut plusieurs voix. Des ennemis secrets qu'il avoit, en témoignerent du chagrin; & Garimbert dit qu'ils tâcherent de le decrier par une épigramme satyrique, à laquelle les amis de Pallavicini repondirent. Pie III. fut élû pape, & Jules II. lui succeda bientôt après. Celui-ci employa le cardinal Pallavicini dans les affaires les plus importantes, & l'envoya legat à Savonne, où se fit l'entrevûë du roi Louis XII. & de Ferdinand, roi d'Aragon. Ces princes y conclurent une ligue contre les Venitiens, comme le pape le souhaitoit. Le legat pressa son retour pour lui apprendre lui-même le succès de sa negociation; mais en arrivant à Rome, sur la fin du mois d'Août, il tomba malade, & mourut le 10. Septembre 1507. âgé de 66. ans. Ses os qu'on avoit ensevelis dans l'église du Vatican, furent depuis transportés en 1596. dans celle de sainte Marie *del Popolo*, par les soins de Jean-Baptiste & Babilan Pallavicini ses petits-neveux. Antoine Pallavicini avoit pour freres, *Cyprien* & *Jerôme* pere d'un autre *Jerôme* évêque d'Aleria; de *Philippe*, évêque d'Ajazza; & de JEAN-BAPTISTE, qui suit. * Guichardin, *histor. lib.* 2. Paul Jove, *l.* 2. Foglieta *in elog. Ligur.* Garimbert, *l.* 3. *&* 4. Ciacconius. Aubery, Imhoff, &c.

PALLAVICINI (Jean-Baptiste) cardinal, évêque de Cavaillon, étoit de Genes, & fils de *Jerôme* Pallavicini. Il fut fait cardinal par le pape Leon X. en 1517. & fut employé dans les affaires sous le pontificat de Leon X. d'Adrien VI. & de Clement VII. Il mourut jeune à Fabrica, où il étoit allé changer d'air, le 14. Août 1524. Ce cardinal avoit fait diverses fondations de pieté. * Bembo, *ep. l.* 1. *epist.* 13. Ciacconius, *in Pallav. elog. &c.*

PALLAVICINI (Ferrante) chanoine regulier de saint Augustin, de la congregation de Latran, natif de Plaisance, fut reçu dans la maison dite *de la Passion*, des chanoines reguliers à Milan, où il se distingua par le brillant de son esprit. Il en avoit beaucoup; mais il tournoit entierement du côté de la satyre, inclination qui fut enfin cause de sa perte. Le pape Urbain VIII. faisoit alors la guerre à Odoard Farnese, duc de Parme & de Plaisance. Ferrante n'étant pas en état de défendre son prince avec les armes, se servit de la plume, & publia diverses pieces extrêmement desavantageuses au saint siege, & à toute la maison Barberine. Le nom de ce chanoine devint en execration à la cour de Rome, où l'on mit sa tête à prix. Il se retira à Venise, & il y vivoit en repos, lorsqu'un jeune homme qui affecta de prendre part à son malheur, lui conseilla de venir en France, où il lui faisoit esperer de grands avantages. Il lui persuada même de s'établir à Orange, où il n'avoit rien à craindre sous la protection d'un prince Protestant. Le malheureux Ferrante donna dans ce piege, & se laissa conduire par ce faux ami, qui le fit passer sur le pont de Sorgues, dans le comté Venaissin. On dit qu'ayant découvert les armes du pape sur la porte du bourg, il s'écria tout effrayé: *ah! je suis perdu.* En effet il fut arrêté presque dans le même moment, par des hommes apostés, qui le conduisirent à Avignon, où il eut la tête tranchée quatorze mois après en 1644. On dit que celui qui l'avoit trahi avec tant de lâcheté, étoit le fils d'un libraire de Paris, nommé *de Bresche*, & qu'il fut tué quelques années après à Paris, par un des amis de Pallavicini, lorsqu'il jouissoit avec impunité de la recompense qu'il avoit tirée de son crime. Ferrante Pallavicini a écrit divers traités; *La Taliclea; La Susanna; Il Giuseppe; Il Sansone; L'ambasciatore invidiato*, sous le nom d'*Alcinio Lupa*, qui est l'anagramme de son nom; *La pudicitia schernita. Il divortio celeste*, piece qui a fait du bruit; *La rhetorica della P.* & d'autres pieces que nous avons en II. volumes. Sa mort donna occasion au dialogue que nous avons sous le titre d'*Anima errante di Ferrante Pallavicini.* * Ghilini, *theat. d'huom. letter. P. II.* Hallevord, *biblioth. curios.* Bouche, *hist. de Provence.* Pierre de saint Romuald, *thres. chron. &c.* On trouve un abregé de sa vie à la tête de la nouvelle version de son divorce celeste, imprimée à Amsterdam en 1696. Bayle, *diction. critique.*

PALLAVICINI (Sforza) Jesuite, puis cardinal, né à Rome le 20. Novembre 1607. fils du marquis *Alexandre* Pallavicini, & de *Françoise* Sforze, étoit l'aîné de sa maison, & se consacra neanmoins à Dieu dans l'état ecclesiastique, quelque repugnance que ses parens eussent témoignée pour son dessein. Sa conduite fut si reglée, qu'il fut choisi pour être du nombre des prelats qui assistent à ces assemblées qu'on appelle à Rome *des congregations.* Il fut de celle *del buon governo*, de celle *dell' immunità Ecclesiastica*, & de quelques autres. On le reçut aussi dans la celebre académie des Humoristes; & il se vit souvent à la tête des academiciens en qualité de president. Il fut aussi gouverneur de Jesi, puis d'Orviette & de Camerino, sous le pape Urbain VIII. mais ces avantages ne le purent empêcher de quitter le monde, pour entrer dans la societé des Jesuites, où il fut reçu le 28. Juin 1638. En sortant du noviciat, il enseigna la philosophie, puis la theologie. Dans la suite, le pape Innocent X. le nomma pour examiner diverses affaires importantes; & le pape Alexandre VII. le fit cardinal en 1657. Ce pontife étoit ancien ami du P. Pallavicini qui l'avoit servi, lorsqu'il vint à Rome sous le nom de Fabio Chigi, qui avoit même contribué à sa fortune, & qui l'avoit reçu dans l'academie des Humoristes: en reconnoissance de quoi Chigi lui adressa les vers imprimés dans son livre, intitulé *Carmina Philomathis.* Lorsque Pallavicini fut mis dans le sacré college, il étoit déja examinateur des évêques; il fut ensuite de la congregation du saint office, de celle du concile, &c. Sa promotion au cardinalat ne lui fit point changer sa maniere de vie, qu'il observa avec une grande regularité jusques à sa mort, arrivée le 5. Juin 1667. qui étoit le 60. de son âge. Ce cardinal a composé l'histoire du concile de Trente, pour l'opposer à celle de Fra Paolo. C'est contre cet ouvrage que ses ennemis ont publié un traité intitulé, *Le nouvel évangile du cardinal Pallavicini.* Cette histoire de Pallavicini est bien écrite en italien; il l'a faite sur de bons memoires: & s'il y a quelque défaut, c'est qu'il s'étend trop sur la controverse; ce qui étoit neanmoins necessaire dans le dessein qu'il s'étoit proposé de detruire les mauvaises impressions qu'a-

voit pû causer l'histoire du même concile écrite par Fra-Paolo. Nous avons d'autres pieces de sa façon, comme *Trattato dello Stile*; *Del Bene*; *Vindicatione Soc. Jes. &c.** Alegambe *biblioth. Soc. Jes.* Lorenzo Crasso, *elog. d'Huom. Letter. &c.*

PALLENE. Plutarque en parle dans la vie de Thesée. Etienne *de Urbibus* dit, que c'étoit un bourg dans l'Attique, de la tribu Antiochide.

PALLIOT (Pierre) historiographe, imprimeur & libraire ordinaire du roi, & genealogiste des duché & comté de Bourgogne, nâquit à Paris le 19. Mars 1608. d'une famille alliée à plusieurs personnes distinguées dans la robe. Etant encore jeune, il se dévoüa à l'étude du blazon & des genealogies, dans laquelle il a excellé, également entraîné par son inclination naturelle, & par le commerce d'amitié qu'il entretenoit avec un de ses parens, Louvain Gelliot, avocat au parlement de Dijon, celebre par son livre, *de la parfaite science des armoiries.* Il étoit âgé de 25. ans ou environ, lorsqu'il s'établit à Dijon, & s'y maria avec *Vivande* Spirinx, fille d'un imprimeur-libraire: alliance qui le détermina à embrasser la profession de son beaupere, qu'il a exercée avec honneur. C'étoit un homme exact, laborieux & infatigable, comme il est aisé d'en juger par ses ouvrages, dont voici les titres. *Le parlement de Bourgogne avec les armoiries, &c.* in folio *en* 1660. *Genealogie des comtes d'Amanzé* in folio. *La vraye & parfaite science des armoiries de Gelliot, augmentée de plus de six mille ecussons*, in folio, *en* 1660. *Histoire genealogique des comtes de Chamilly. Extraits de la chambre des comptes de Bourgogne*, in folio. Il a encore laissé treize volumes in folio de *memoires manuscrits touchant les familles de Bourgogne*, qui sont dans la bibliotheque de M. Joly de Blezy, maître des requêtes, outre plusieurs genealogies particulieres. Une chose assez rare, que nous ne pouvons nous empêcher de remarquer dans cet auteur, c'est que non seulement il a imprimé ses livres lui-même, mais qu'il a gravé de sa propre main le nombre infini de planches de blazon dont ils sont remplis. Il mourut à Dijon dans des sentimens d'une pieté parfaite, aimé & estimé de tout le monde, en 1698. à l'âge de 89. ans. On ne peut aisement concevoir qu'au milieu des occupations de son imprimerie, il ait pû trouver assez de tems pour fournir aux productions de sa plume. C'est à peu près dans ce sens que les vers qui suivent ont été composés par M. de la Monnoye celebre dans la republique des lettres par son érudition, & l'un des quarante de l'académie Françoise.

Vray registre vivant, oracle plein de foy,
Trésor en recherches fertile,
Fameux Palliot explique moy
Cette enigme si difficile;
Comment sans cesse à lire appliquant ton esprit,
Tu sçus trouver le tems d'écrire?
Et comment ayant tant écrit,
Tu sçus trouver le tems de lire?

* *Memoires du tems.*

PALLIUM, espece de manteau imperial, dont les empereurs Chrétiens commencerent à honorer les prelats de l'eglise dans le quatriéme siecle, voulant que ce fût un ornement pour eux, & une marque de leur autorité pour le spirituel sur les ordres inferieurs de leurs eglises, comme les empereurs l'avoient pour le temporel sur ceux de leur empire. Au commencement le *Pallium* couvroit tout le corps du prelat, & descendoit depuis le col jusqu'aux talons, à peu près comme font nos chapes, à la reserve qu'il étoit fermé pardevant, & tissu, non de soye ni de lin, mais de laine, pour representer la brebis que Jesus-Christ, le bon pasteur, porte sur ses épaules. Depuis ce ne fut que comme une espece d'étole qui pendoit pardevant & parderriere, & qui étoit chargée de quatre croix d'ecarlate, disposées sur les quatre côtés du *Pallium*, c'est-à-dire, sur l'estomac, sur le dos & sur les deux epaules, qui est à peu près la forme du *Pallium* des prelats d'aujourd'hui. Les patriarches prenoient le *Pallium* sur l'autel, dans la ceremonie de leur consecration. Ils en envoyoient un aux metropolitains de leur patriarchat, lorsqu'ils confirmoient leur election; & ceux-ci le donnoient aux évêques de leur province, en les consacrant, après avoir confirmé le choix qu'on en avoit fait canoniquement: de sorte que ni les uns ni les autres ne pouvoient faire aucune fonction pontificale, qu'ils n'eussent reçu le *Pallium*. Ils ne portoient cet ornement qu'à l'autel, en celebrant la messe solemnelle; & ils l'ôtoient même pendant qu'on lisoit l'évangile. Comme cet honneur étoit une pure grace des empereurs, on ne donnoit point le *Pallium* sans leur permission. Ainsi S. Gregoire supplia l'empereur Maurice de donner au patriarche Anastase *le Sinaite*, qu'on avoit déposé, la liberte de venir à Rome, & de lui permettre de porter le *Pallium*, afin qu'il y pût celebrer pontificalement. Voilà quel étoit l'usage du *Pallium* dans l'eglise Orientale.

Il n'en fut pas tout-à-fait de même dans l'Occident, où l'on ne trouve point que les prelats portassent cet ornement avant le VI. siecle. Ce fut au commencement de ce siecle, que le pape Symmaque ayant fait son vicaire dans les Gaules, Cesaire, metropolitain d'Arles, lui envoya le *Pallium*: le pape Vigile, l'un de ses successeurs dans le même siecle, le donna à Auxence, aussi archevêque d'Arles, & vicaire du saint siege; car cette marque de la participation du pouvoir du pape, ne se donnoit alors qu'aux seuls primats & vicaires apostoliques. L'évêque d'Arles est le premier metropolitain de France qui l'ait reçû: ce ne fut que long-tems après, vers le milieu du VIII. siecle que le pape Zacharie l'accorda à tous les metropolitains ou archevêques. Les papes donnerent aussi quelquefois cet ornement à des évêques, comme à Siagrius évêque d'Autun, & à cinq évêques de Mets à la fin du VIII. siecle, & au commencement du IX. & à un sixiéme l'an 1122. & *le Pallium* que l'on envoye presentement de Rome est une bande d'étofe de laine blanche, large de trois doigts, qui entoure les épaules avec des pendans longs d'une palme pardevant & par derriere: la laine dont on le fait, est prise de la toison de deux agneaux que l'on offre tous les ans sur l'autel de l'eglise de sainte Agnès à Rome, le 21. Janvier, jour de la fête de cette Sainte, où l'on celebre une messe solemnelle. Deux chanoines de saint Jean de Latran donnent ces agneaux aux soûdiacres apostoliques, pour les élever jusques à ce qu'il soit tems de les tondre. Alors on mêle leur laine avec d'autre bien blanche & bien fine pour en faire l'étofe des *Pallium*, qui se conservent dans le sepulcre des saints apôtres, pour être distribués aux archevêques, après qu'ils ont été preconisés & proposés dans le consistoire. Autrefois on vouloit obliger les évêques d'aller querir le *Pallium* à Rome: à present on le leur fait demander avec cette formule, *instanter, instantiùs, instantissimè*. Un archevêque ne peut consacrer des évêques, dédier des églises, & celebrer l'office pontificalement dans son eglise, qu'après avoir reçu le *Pallium*. S'il change d'archevêché, il faut qu'il demande un nouveau *Pallium*. * Garnier *dissert. de pallio*. Marca, *de concord.* Thomassin, *discipl. de l'eglise.*

PALMA, place tres-forte appartenant aux Venitiens, dans le Frioul en Italie, a été bâtie en 1593. sous le gouvernement de Paschal Ciconia, doge de Venise, pour la défense du pays, contre les attaques des princes de la maison d'Autriche. Cette citadelle, qui est proche du bourg de *Palmara*, est située sur les frontieres de l'Autriche & du comté de Goritz. * Baudrand.

PALMA, ou LA PALMA, isle de la mer Atlantique en Afrique, & l'une des Canaries, tres-celebre par ses bons vins, appartient aux Espagnols, qui s'en rendirent maîtres en 1493. Cette isle a 25. lieuës de circuit, & est fort bien cultivée. Elle renferme une petite ville nommée *Santa Cruz de la Palma*, plusieurs bourgs & une montagne qui jette des flammes. On en vit sortir l'an 1677. des feux soûterains, en même-tems que la terre fut agitée par des tremblemens surprenans par leur qualité & par leur durée. Le 13. Novembre, un peu après le coucher du soleil, le tremblement se fit sentir dans l'étenduë de 13. lieuës, le long de la côte. Il fut accompagné d'un tonnere épouventable, durant cinq jours, pendant lesquels la terre s'entr'ouvrit en plusieurs endroits. La plus grande ouverture fut sur la montagne aux Chevres, éloignée de la mer d'un mille & demi, d'où il sor-

tit un grand feu qui poussoit des pierres & du rocher fondu. Le même accident arriva en plusieurs lieux aux environs; & en moins d'un quart d'heure il se fit vers le pied des montagnes, jusques à dix-huit ouvertures, qui vomirent des flammes & des pierres brûlées en si grande quantité, que cela forma comme une riviere de feu. Elle prit son cours par dessus la plaine de *Los Canios*, & coula avec impetuosité du côté de la fontaine sainte; mais étant arrivée proche du bord de la grande descente, elle se détourna à droite, & se précipita vers le vieux port, qui est celui où les Espagnols aborderent, lorsqu'ils se rendirent maîtres de ces isles Le 20. Novembre, il se fit une seconde ouverture sur la montagne aux Chevres, d'où il sortit des pierres & des feux, avec de grands tremblemens & des tonnerres, ce qui continua plusieurs jours. Il y eut des cendres noires portées à sept lieuës loin de là; le terroir des environs fut entierement ravagé; & les habitans furent contraints d'abandonner leurs demeures, pour chercher un asyle dans un lieu éloigné de ces Volcans. * *Memoires historiques.* J. Nugno de Penna.

PALMA (Aulus Cornelius) fut l'un des favoris de Trajan, qui lui fit dresser une statuë. Il fut consul en 99. & en 109. Avant son second consulat, dans le tems qu'il étoit gouverneur de Syrie, il soûmit à l'empire la partie la plus septentrionale de l'Arabie, dont la capitale étoit Petra, qui avoit eu long-tems ses rois particuliers. Sa faveur cessa avec la vie de Trajan; & ses services n'empêcherent pas qu'Adrien, qui avoit toûjours été son ennemi, ne l'immolât à sa cruauté, après être parvenu à l'empire, l'an de Jesus-Christ 119. * Dion. *l.* 68. Eusebe, *chronic.*

PALMA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie: il est au confluent du Guadalquivir & du Xénil, à une ou deux lieuës au dessous d'Ecija. * Maty, *diction.*

PALMA, bourg situé sur la côte de la Calabre ulterieure, à huit lieuës de Regio, vers le nord. Ce bourg est bâti sur les ruines d'une ancienne ville des Brutiens, nommée *Taurianum* & *Tauri Civitas*, qui fut détruite par les Sarazins. * Maty, *diction.*

PALMACIA, petite isle de la mer de Génes, à l'entrée du golfe de Spezza, un peu au levant de la ville de Porto-Venere. On la prend communement pour l'ancienne Venaria. * Maty, *diction.*

PALMAJOLA, en latin *Palmariola*, anciennement *Artemita*, petite isle de la mer de Toscane. Elle est près de la côte septentrionale de l'isle d'Elbe, du côté de Porto Ferraio. * Maty, *diction.*

PALMAS, cap de Palmas, de Palmeiras, ou de Segogora. C'est un grand cap de la province de l'Inde deça le Gange. Il est sur la côte du royaume d'Orixa; & il s'avance dans le golfe de Bengale, au midi de l'emboûchure du Guenga & du Gange. * Maty, *diction.*

PALME (Jacques) dit *le vieux Palme*, peintre, né dans le territoire de Bergame en 1548. a peint d'une grande force de couleurs soûtenuës d'un assez bon dessein. Il étoit disciple du Titien, & sa maniere étoit si conforme à celle de son maître, que celui ci ayant commencé une descente de croix, que la mort l'empêcha d'achever, le Palme fut choisi pour y mettre la derniere main, ce qu'il fit avec respect pour la memoire du Titien, comme il le marque dans les paroles suivantes, qu'on lit encore aujourd'hui dans ce tableau.

Quod Titianus inchoatum reliquit,
Palma reverenter perfecit,
Deoque dicavit opus.

Entre ses ouvrages que l'on voit à Venise, *sainte Barbe*, qui est dans sainte Marie Formose, est son plus beau. Il mourut en 1596. âgé de quarante-huit ans, ce qui fait voir qu'on ne l'appelle *Vieux*, que parce qu'il a precedé celui qu'on appelle *le jeune Palme*, qui étoit son neveu & disciple de Tintoret, & qui a peint dans la maniere de son maître. Il a fait quantité d'ouvrages à Venise, où il est mort en 1623.* De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

PALMER (Thomas) auteur de quelques ouvrages, qu'on conserve en Angleterre, a été religieux de l'ordre de S. Dominique, & florissoit à la fin du XIV. siecle, & au commencement du XV. si l'on en croit Leland cité par Pitseus, qui paroît n'être pas recusable; puisqu'il marque que ce Palmer fut prieur de la maison de Londres, & tres-estimé de Richard Clifford évêque de cette eglise, qui mourut en 1321. Cet auteur ajoûte que Palmer signala son zele contre les sectateurs de Wiclef, qu'il confondit en plusieurs disputes publiques. Ceux de ses ouvrages qu'on trouve encore sont des traités *de veneratione imaginum: de originali peccato: de veneratione Sanctorum: de peregrinationibus.* * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

PALMERAN (Thomas) Irlandois, docteur de la maison de Sorbonne, a composé deux recueils, l'un tiré de l'écriture sainte, & l'autre des peres. Ces deux ouvrages, qui sont assez bons pour travailler sur differens sujets de morale ou de theologie, ont été imprimés à Paris en 1556. & à Lyon en 1678. & 1679. Palmeran a fleuri vers l'an 1290. comme il est marqué dans quelques manuscrits de ces ouvrages. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIII. siecle.*

PALMIER (Matthieu) de Florence, celebre par son érudition, dans le XV. siecle, parut avec éclat au concile de Florence. Il continua jusques en 1449. la chronique de Prosper, qui étoit une addition à celle que saint Jerôme avoit traduite sur le grec d'Eusebe, & augmentée. Il composa aussi un livre de la guerre de Pise; la vie de Nicolas Acciaioli; un traité de la vie civile, que Claude de Roliers traduisit en françois; & divers autres ouvrages remplis de sçavoir. Mais il publia quelques sentimens particuliers au sujet de la nature des anges: ce qui fut cause que le livre qu'il en écrivit fut brûlé. Trithême & Genebrard ont dit que Palmier eut la même destinée que son livre; cependant, comme Vossius l'a remarqué, ni Philippe de Bergame, ni Volaterran, ni Paul Jove, ni les autres auteurs Italiens ne parlent point de cette condamnation. La chronique de cet auteur a été continuée jusqu'en 1481. par Mathias Palmier, qui a fait aussi une traduction de l'histoire d'Aristée. * Verrin, *liv.* 2. *Flor. illust.* Philippe de *Bergame*, *in suppl. chron. A. C.* 1439. Volaterran, *comment. Urb. l.* 21. Paul Jove, *in elog. c.* 132. Trithême, *in cat.* Genebrard, *in chron.* Bellarmin, *de script. eccles.* Vossius, *liv.* 3. *de histor. Latin. &c.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XV. siecle.*

PALMIER (Mathias) de Pise, vivoit dans le XV. siecle, & fit une addition à la chronique de Matthieu Palmier de Florence, depuis l'an 1449. jusqu'en 1481. Il traduisit aussi de grec en latin l'histoire d'Aristée des septante interpretes, & composa d'autres ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous. * Vossius, *liv.* 3. *de hist. Lat.*

PALMIRENO (Laurent) grammairien, natif d'Alcaniz en Aragon, vivoit dans le XVI. siecle, & mourut en 1580. laissant divers petits traités de sa façon. Les Espagnols estiment Palmireno, & en parlent avec éloge.* *Consultez* la bibliotheque des écrivains d'Espagne, de Nicolas Antonio, & l'histoire d'Aragon de Vincent Blasco Lanuza, *P. II. l.* 5. *c.* 48.

PALMYRE, *Palmyra*, ville de Syrie près de l'Arabie deserte, est indiquée dans la Vulgate III. *Reg.* 9. 18. *Paralip.* II. 8. 4. comme une ville bâtie par Salomon. Le texte hebreu porte le nom de *Thadmor: Thamar* en hebreu signifie un *palmier.* Josephe assure que les Grecs appelloient *Palmyre* la ville que les Syriens nomment *Thamor.* La situation de la ville de Thamor dans le desert de Syrie marquée dans le livre des Rois au pays d'Emath de Soba, est la même que celle de la ville de Palmyre. Ainsi il est à croire que cette ville a été bâtie par Salomon. Elle tomba bientôt après sous la puissance des rois de Babylone. Pline en parle comme d'une republique qui de son tems avoit conservé sa liberté, & qui separoit l'empire Romain de celui des Parthes. Elle devint depuis capitale d'un pays dit le royaume des Palmyriens, celebre par la puissance d'Odenat, & par le courage de Zenobie son epouse vers l'an 264. L'empereur Adrien avoit augmenté cette ville, & l'avoit nommée *Adrianopolis*, Andrinople. Elle a eu autrefois un archevêché. Le nom qu'elle porte

porte presentement est *Amegara*, selon Ortelius, & *Faid*, au rapport de Sanson. *Voyez* ODENAT.

PALO, bourg legerement fortifié dans le patrimoine de saint Pierre en Italie, sur la côte, à trois lieuës du lac & de la ville de Bracciano, vers le midi. * Maty, *diction.*

PALOMBARO, bourg de l'état de l'Eglise dans la Sabine, à deux lieuës de Tivoli vers le nord. * Maty, *diction.*

PALONI (Marcel) poëte, natif de Rome, vivoit au commencement du XVI. siecle, & laissa dans un poëme en deux livres, l'histoire de la bataille de Ravenne, que les François gagnerent le jour de Pâques 1512. Cet ouvrage fut imprimé en 1513. * Rubeus, *in hist. Raven.*

PALOS DE MOGUER, bourg ou petite ville de l'Andaloufie en Espagne. Il est près de l'embouchure de Tinio dans le golfe de Cadix, à dix lieuës de San Lucar de Barramede, vers le couchant septentrional. Palos est le lieu d'où Christophle Colomb partit l'an 1492. pour aller découvrir l'Amerique. * Maty, *diction.*

PALOTTA, ville de la basse Hongrie, dans le comté d'Albe-Royale, fut prise sur les Turcs par les Imperiaux, au mois d'Octobre 1687. Le bacha qui y commandoit demanda d'abord à capituler, & en sortit avec la garnison chargée d'autant de bagage, que chaque soldat en put emporter. Il étoit accompagné d'environ deux cens cinquante hommes, qu'il conduisit à Belgrade. On trouva dans la place huit pieces de canon, plusieurs mortiers, une grande quantité de poudre & de vivres avec trois drapeaux. * *Memoires du tems.*

PALOTTA (Jean-Baptiste) cardinal, natif de Calderola dans la marche de Rome après avoir été nonce à Vienne, & archevêque de Thessalonique, fut nommé cardinal par le pape Urbain VIII. l'an 1629. Il fut depuis évêque de Tusculum ou Frescati, & d'Albano, & gouverneur de Rome, où il mourut le 24. Janvier 1668. en sa 74. année.

PALPHURIUS SURA, ou *Palfurius*, historien Latin, du III. siecle, ne nous est connu que par un seul témoignage de Trebellius Pollion, qui le cite comme ayant composé le journal de la vie de l'empereur Gallien. Gesner le nomme Calpurnius Sura; mais il y a apparence que c'est par corruption, comme le remarque Vossius, *l. 2. de hist. Lat.*

PALPHURIUS ou PALFURIUS, chef de brigands qui couroient l'Asie Mineure, & particulierement l'Isaurie. L'empereur Probus l'ayant defait, le fit mourir vers l'an 280. * Vopiscus, *in Probo.*

PALU, maison qui a tenu de toute ancienneté un des premiers rangs entre celles de Bresse, a été feconde en grands hommes. PIERRE de la Palu maître des requêtes, étoit fils d'*Aimé* de la Palu, seigneur de Varambon, saint Julien, Toussia, la Balme & Bouligneux. Il épousa *Marie* de Lurieux, & en eut *Aimée* de la Palu, & *Clemence*, mariée à *Guillaume* de la Baume, qui fut gouverneur d'Amé, dit *le Verd*, comte de Savoye. Il y a eu de cette maison FRANÇOIS de la Palu, seigneur de Varambon, Bouligneux, &c. qui fut fait chevalier de l'ordre de Savoye, après l'an 1440. HUGUES de la Palu comte de Varax, vicomte de Salins, gouverneur & maréchal de Savoye, lieutenant general pour le roi Charles VIII. en Dauphiné, créé chevalier de l'ordre de Savoye en 1482. JEAN-PHILIBERT de la Palu, comte de Varax, seigneur de Bouligneux, &c. lieutenant general du duc de Savoye, au gouvernement de Bresse, & son ambassadeur au concile de Trente, fait chevalier de l'Annonciade en 1518. Cette maison subsiste en la personne des comtes de Bouligneux, seigneurs de Mailly, dont étoit *N.* de la Palu, comte de Boulignneux, lieutenant general des armées de France, qui après avoir été long-tems colonel du regiment de Limosin, fut tué au siege de Verue en 1704. *Voyez* l'histoire de Bresse du sieur Guichenon, qui rapporte une genealogie tres-exacte de cette maison, à laquelle on doit rapporter les hommes illustres qui suivent, quoique quelques auteurs ayent varié sur le lieu de leur naissance.

PALU (Pierre de la) religieux de l'ordre de saint Dominique, docteur en la faculté de theologie de Paris, & patriarche de Jerusalem dans le XIV. siecle, étoit fils de GERARD de la Palu, chevalier seigneur de Varambon, Richemont, Boulignneux & Toussia. Il fut licentié le 13. Juin 1314. & il enseignoit encore la theologie à Paris en 1317. où ayant été fait deffiniteur de la province de France au chapitre general, qui se tenoit à Pampelune, il eut l'honneur d'être choisi pour vicaire du general qui étoit absent dans ce chapitre. L'année suivante le pape Jean XXII. lui donna une marque solide de son estime, en le députant avec deux religieux de l'ordre de saint François, en Flandres, pour y disposer les esprits à la paix; ce qui ne lui reüssit pas, & lui fit des ennemis, qui l'accuserent de prévarication. Pierre n'eut pas beaucoup de peine à se justifier de l'accusation intentée contre lui, & neanmoins elle produisit un effet auquel il ne s'étoit pas attendu: dix années se passerent sans qu'on l'employât dans aucune affaire, & ce ne fut qu'au bout de ce tems que Jean XXII. persuadé qu'il avoit eu tort de ne se pas servir d'un homme de ce merite, l'appella à Avignon pour le sacrer patriarche de Jerusalem. La Palu revêtu de cette dignité en 1329. partit presque aussi-tôt pour l'isle de Cypre, où il conduisit Marie, fille de Louis I. duc de Bourbon, qui étoit fiancée à Guy, fils aîné du roi Hugues de Luzignan; & après avoir visité l'église de Limissa, dont il avoit l'administration, il passa en Palestine pour engager le soudan à être plus favorable aux Chrétiens. Les historiens observent que la Palu étant de retour en 1331. en France, y anima tellement toute la cour contre ce soudan, qui n'avoit pas eu d'égard à ses remontrances, qu'on vit rarement plus de vivacité; que le pape charmé de ces dispositions, donna ordre au patriarche & aux autres prelats, de prêcher par tout la croisade, & que tout cela ne produisit neanmoins aucun effet: les guerres d'Angleterre rendirent inutiles les bonnes intentions du roi & de ses sujets, & ce fut le jugement rendu cette année-là même contre Robert d'Artois, qui donna occasion à ces guerres. On prétend que la Palu n'eut que trop de part à ce jugement: voici ce qu'on en trouve dans la chronique de saint Denys, & dans la continuation de la chronique de Nangis. Robert d'Artois, ayant produit de fausses lettres pour se faire ajuger le comté d'Artois qu'il disputoit à sa tante Mahaud, on reconnut la fraude, & on arrêta diverses personnes pour les interroger; mais leurs dépositions ne paroissant pas suffisantes, on voulut en sçavoir la verité du confesseur de Robert. Celui-ci, dit-on, s'en défendit, parce que tout ce qu'il en sçavoit de cette affaire, il ne l'avoit appris que dans la confession: on se trouva embarrassé de cette réponse, & on consulta la Palu, qui décida que ce confesseur pouvoit parler, parce qu'il n'y avoit que les pechés qui fussent sous le sceau de la confession, & que les choses sur lesquelles on l'interrogeoit n'étoient pas des pechés. On ajoûte que l'on ignora dans le public ce qu'avoit dit le confesseur, qu'on sçut seulement qu'il avoit été reconduit en prison, après quoi on n'avoit plus oüi parler de lui; & que le jugement suivit de près: mais toute cette narration n'est pas fort intelligible, & ce qu'il y a de certain, c'est que la Palu dans ses écrits, est un des theologiens qui recommandent le plus aux confesseurs de ne pas reveler le secret des confessions. On le trouve ensuite en 1333. à la tête des prelats & des docteurs, qui se déclarerent contre l'opinion de Jean XXII. touchant la vision beatifique, & depuis, on ne trouve plus rien de lui, sinon qu'en 1337. il confirma & publia les statuts synodaux faits par Auger son prédecesseur dans l'évêché de Conserans, dont il avoit alors l'administration. Etienne de Lusignan, & plusieurs autres après lui, ont assuré que la Palu mourut à Nicosie dans l'isle de Cypre, mais il est sûr qu'il mourut le 31. Janvier 1342. à Paris, & qu'il fut inhumé dans l'église de saint Jacques de son ordre, où son tombeau fut trouvé l'an 1631. Il avoit employé son loisir à la composition de plusieurs ouvrages: les Jacobins de Paris avoient encore à la fin du XVI. siecle ses commentaires ou postilles sur toute la bible, puisque le Jesuite Possevin les vit chez eux, mais ils n'en ont presentement

qu'une tres-petite partie : son commentaire sur le Levitique est gardé au college de Maître Gervais : & de tout ce qui reste les préfaces ne sont pas de la Palu, mais de divers autres religieux de son ordre, plus anciens que lui. Il laissa aussi des commentaires sur les IV. livres des sentences; mais on n'a imprimé que sur le III. & IV. & celui-ci étoit au goût de saint Antonin, tout ce qu'on avoit écrit de mieux pour la pratique des cas de conscience. On lui donne encore un traité *de causa immediata ecclesiastica potestatis*, que d'autres attribuënt au cardinal Jean de Godin ; & un recueil de sermons *de tempore & de sanctis*, qui a été imprimé diverses fois, sous le titre *thesaurus novus*, & qui certainement n'est pas de lui, mais d'un religieux de l'ordre de saint François. Un autre ouvrage de la Palu dont la perte doit être sensible à tous ceux qui aiment l'histoire, est celui qu'il avoit intitulé *liber bellorum Domini*, où il traitoit des guerres contre les Infideles : on a imprimé quelque part en Italie sa lettre à Hugues de Vauceman, general de l'ordre de saint Dominique, sur la question, comment les FF. Prêcheurs peuvent retenir leurs revenus; & on garde dans la bibliotheque du comte de Seignelay, son traité de la pauvreté de Jesus-Christ & des Apôtres, contre Michel de Cesene. * Echard, *script. ord. FF. Prad. t.* 1.

PALU (Pierre de la) seigneur de Varambon, bailli & gouverneur d'Amiens, maître des requêtes, fut en grande consideration dans le XIV. siecle. Le roi Philippe *de Valois*, pour l'attirer à son service, l'honora de l'office de maître des requêtes de son hôtel. En 1341. la Palu fit hommage au roi de cinq cens livres de revenu qu'il lui avoit assignées sur son tresor. Depuis, vers l'an 1347. il fut bailli & gouverneur des villes d'Amiens, Lille & Doüay, & capitaine des frontieres de Flandres. * Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes*. Guichenon, *hist. de Bresse*

PALU ou DE VARAMBON (Louis de la) cardinal, fils d'Aime' de la Palu & d'*Alix* de Gourgenon, & petit-fils de Pierre de la Palu, gouverneur d'Amiens, & maître des requêtes de l'hôtel du roi Philippe *de Valois*. Après avoir pris l'habit de saint Benoît à Tournus, il fut élû abbé d'Ambournay, puis de Tournus, ensuite évêque de Lausane, de Maurienne, cardinal du titre de S^e Anastasie, & archevêque de Tarantaise. Il n'étoit encore qu'abbé d'Ambournay, lorsqu'il se trouva au concile de Constance en 1417. & qu'il fut garde du conclave à la creation du pape Martin V. On le députa aussi au concile de Sienne en 1423. & il assista à celui de Basle, où il fut fait évêque de Lausane en 1432. à l'exclusion de Jean Prangin. Amedée VIII. duc de Savoye s'étoit employé pour ce dernier : de sorte que son procureur, nommé Jean Champion, voyant qu'on n'avoit aucun égard aux sollicitations de son maître, appella au pape de la sentence du concile. Ce procedé fut extrémement blâmé à Basle, où Champion fut arrêté prisonnier. Quelque tems après, les peres du concile envoyerent Louis de la Palu à Eugene IV. puis en Grece, pour la reünion de l'église Grecque avec la Latine. Amedée VIII. ayant été élû pape à Basle, le fit cardinal en 1440. Nicolas V. à qui Amedée, dit *Felix* V. ceda la papauté en 1449. confirma dans cette dignité le cardinal de la Palu, le fit son legat, & lui donna diverses marques de son estime. Ce prelat, que Pie II. louë dans ses écrits, mourut à Rome en 1455. * Arnoul Wion, *l.* 2. *c.* 49. *lign. vita*. Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *hist. des card.* Sammarth. *Gall. Christ.* Guichenon, *hist. de Bresse*.

PALU (Jean de la) chanoine, *cherchez* BEER.

PALUDANUS, vulgairement *Vanden Broech* (Jean) de Malines, professeur en theologie dans l'université de Louvain, chanoine & curé dans l'église de saint Pierre de la même ville, mourut le 20. Fevrier 1630. Nous avons divers ouvrages de sa façon ; comme *vindicia theologica adversùs verbi Dei corruptelas ; apologeticus Marianus, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sac. XVII.*

PALUDANUS (Michel) religieux de l'ordre de S. Augustin, né à Gand l'an 1593. enseigna dans son ordre avec reputation, & y exerça les premieres charges. Nous avons une dialectique de sa façon ; des commentaires sur la somme de saint Thomas ; *Sacra & theologica concordantia temporum regum Juda & Israel.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sac. XVII.* Herrera.

PALUDANUS (Pierre) *voyez* PALU.

PALUS MEOTIDES, LIMEN, MER DE ZABACHE & DE LA TANA, grand golfe ou mer, entre l'Europe & l'Asie. Cette mer a environ 600. milles de circuit, & n'est cependant considerée que comme un grand marais, parce qu'il y a si peu d'eau en quelques endroits, qu'on n'y peut passer qu'avec des bateaux. Elle a les petits Tartares, dits *de Crimée*, au couchant ; la Sarmatie d'Europe, ou Moscovie au septentrion ; & la Sarmatie d'Asie où se trouve la Circassie au midi & au levant, où est l'emboûchure du Don ou *Tanais*. La mer de Zabache est separée du Pont-Euxin par le Bosphore Cimmerien, dit *le détroit de Vospero*, de Caffa, ou de Kerci. Elle a aussi au couchant le marais que les anciens ont nommé *Buges*, aujourd'hui *Suka Morzi*. Pline assure que de son tems les Scythes appelloient ce Palus *Temerinde*, c'est-à-dire, *mere du Pont*, qui est l'épithete que lui a donné Denys d'*Alexandrie* ; & cela est fondé sur ce que son fond est beaucoup plus haut que celui du Pont-Euxin, ou mer Noire, où il est certain qu'elle se dégorge. On l'appelle aussi quelquefois *la mer Blanche*. Aristote assure que de son tems on n'y pouvoit plus conduire d'aussi grands vaisseaux que ceux qu'on y conduisoit soixante ans auparavant, ce qui montre que les Tanaïs ou Don, & les autres rivieres y voiturent beaucoup de limon, dont il est assez probable qu'ont été formés les islots qui sont à son détroit, & entre lesquels le Palus se décharge par plusieurs petits détroits, que Constantin Porphyrogenete appelle des rivieres. Ce limon est peut-être aussi ce qui a beaucoup diminué la grandeur du Palus ; car Herodote qui connoissoit parfaitement ce pays-là, assure qu'il n'étoit gueres moins grand que le Pont-Euxin, ce qu'on ne trouveroit pas presentement. * Polybe. Pline. Strabon. &c. font mention de Palus Meotide.

PALUZZI ou PAULUZZI, famille Romaine, du surnom d'*Albertoni*, a eu un gouverneur de Rome en 1413. un podestat de Perouse en 1431. d'autres officiers Romains dans le même siecle, & un gouverneur de Tivoli en 1556. Louise Paluzzi, fille de *Pierre-Matthieu* d'Albertoni, & épouse de *Jacques* de la Citere, mourut le dernier Janvier 1532. en odeur de sainteté. Elle est qualifiée bienheureuse ; au jour de sa mort la justice du Capitole vaque, & le senat pour honorer sa memoire, se rend dans l'église de saint François *de Ripa*, à la chapelle de la famille de Paluzzi, où cette Bienheureuse est enterrée. Gaspard Paluzzi, referendaire de l'une & l'autre signatures, fut gouverneur d'Orviette en 1597. Balthasar, marquis de Paluzzi, fils d'Ange Paluzzi-d'Albertoni, gouverneur de Tivoli, fit considerablement orner la chapelle de sa famille en 1625. Un de ses fils Paluzzo Paluzzi, auditeur de la chambre apostolique, fut fait cardinal par le pape Alexandre VII. en 1654. & mourut en ..... Le pape Clement X. ayant frere Ange Altieri, mort sans enfans mâles, adopta la famille de Paluzzi, & lui fit prendre le nom d'Altieri. *Voyez* ALTIERI.

PAMELIUS ou de PAMELE (Jacques) chanoine de Bruges, archidiacre de saint Omer & prevôt d'Utrecht, fils d'Adolphe, baron de Pamele, conseiller d'état sous l'empereur Charles V. nâquit à Bruges au mois de Mai 1536. Il fut élevé dans les sciences, qu'il apprit à Louvain, puis dans l'université de Paris, & se rendit habile theologien & excellent critique. Ses parens lui procurerent un canonicat à saint Donatien de Bruges, où il dressa une belle bibliotheque. Mais les guerres civiles l'obligerent de se retirer à saint Omer, où l'évêque lui donna l'archidiaconé de son eglise. Peu après Philippe II. roi d'Espagne, le nomma à la prevôté de saint Sauveur d'Utrecht, puis à l'évêché de saint Omer. Pamelius en alloit prendre possession ; mais étant tombé malade à Mons en Hainault, il y mourut au mois de Septembre 1587. âgé de 52. ans. Ses ouvrages sont *Liturgia Latinorum ; micrologus de ecclesiasticis observationibus ; catalogus comment. veterum selectorum in universa biblia ; con-*

ciliorum Paralipomena, &c. Il publia aussi les œuvres de Tertullien & de saint Cyprien, avec des notes, & le traité de Cassiodore, *De divinis nominibus*. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *in elog. Belg.* Swert. *in Athen. Belg.* &c.

PAMIERS, *Pamia* & *Apamia*, sur l'Ariege, ville de France dans le comté de Foix, avec évêché suffragant de Toulouse, a tiré son nom de son château; car la ville portoit celui de Fredelac, *Fredelacum*, qu'on prétend faussement lui avoir été donné par un comte nommé Fredelon, qui eut, dit-on, en appanage, la ville & territoire de Pamiers. Les comtes de Carcassonne y bâtirent dans le VIII. siecle, l'abbaye de saint Antonin, tenuë par les chanoines reguliers de saint Augustin, à laquelle Roger Bernard comte de Foix, fit don de sa ville de Fredelac & du château de Pamiers, vers l'an 1149. Depuis, les comtes de Foix furent souvent en guerre avec les abbés. En 1296. le pape Boniface VIII. érigea cette abbaye en évêché. Bernard Saissetti en fut le premier évêque, & s'accorda avec le comte de Foix par les soins de Gui de Levi, seigneur de Mirepoix, que l'un & l'autre avoient choisi pour arbitre de leurs differends. L'évêché de Pamiers étoit alors suffragant de Narbonne; mais depuis le pape Jean XXII. ayant érigé Toulouse en archevêché, y attacha Pamiers. Cette eglise a eu d'illustres évêques, un pape qui a été Benoît XII. quatre cardinaux, Henri Sponde, & d'autres prélats. Dans le XVI. siecle, cette ville souffrit étrangement par la violence des Heretiques qui s'en rendirent maîtres & qui ruinerent les eglises pendant les gueres civiles. Peu après elles furent reparées par les soins de l'illustre François Etienne de Caulet, évêque de Pamiers, dont la memoire est en benediction dans l'église de France. * Guillaume de la Perriere, *annal. de Foix*. Bertrand Elie, *hist. Fuxens.* Pierre Olhagari, *hist. de Foix*. De Marca, *hist. de Bearn*. Sponde, *in annal.* Des Cases, *hist. de Foix*. Sainte-Marthe, *t.* 2. *Gall. Christ. voyez* PAVILLON.

PAMMAQUE (S.) prêtre de Rome, d'une famille illustre. Après la mort de sa femme Pauline, fille de Paule, il embrassa la vie monastique, & employa tout son bien à secourir les pauvres, particulierement les étrangers, dans un hôpital qu'il établit à Porto, près de Rome. Il étoit fort des amis de saint Jerôme, qui a fait plusieurs fois son éloge. Saint Paulin de Nole étoit aussi lié d'une amitié particuliere avec lui. Il mourut pendant le siege de Rome par Alaric en 409. * Pammach. *epist. ad Hieronym.* 64. saint Jerôme, *epist.* 26. 50. 52. 30. & 33. 65. 66. 59. *Apolog. ad* Pammach, *proœmio in lib. Ezechielis*, Paulin, *epist.* 37.

PAMPELUNE, ville capitale de Navarre, avec évêché suffragant de Burgos, nommée par les auteurs Latins *Pampelona*, *Pampelon*, *Pompelo* & *Pompejopolis*, est tres-ancienne, & fut dit-on, fondée par Pompée. Elle étoit capitale des Gascons, lorsque Charlemagne passant en Espagne la prit, & en fit abattre les murailles en 778. Les Espagnols la possedent depuis l'usurpation de la Navarre, & Philippe II. y fit bâtir une forteresse. Le pape Jean XXII. avoit mis l'évêché de Pampelune sous la metropole de Saragosse; mais Gregoire XIII. l'attacha à celle de Burgos. Prudence Sandoval a fait un traité des évêques de cette ville. Garibay en parle aussi, *liv.* 22. & *seq.* * De Marca, *hist. de Bearn*. Oihenart, *notit. utriusque Vascon.* Favin, *hist. de Navarre*, &c. *Marca Hispanica.*

CONCILES DE PAMPELUNE.

Ponce évêque d'Oviedo, presida à un concile assemblé à Pampelune en 1032. pour retablir sur le siege de cette ville le prelat, que les courses des Barbares avoient obligé de se retirer au monastere de Leira dans les Pyrenées. Nous en avons les actes dans le IX. tome des conciles. Arnaud de Puyana, évêque de la même ville, y celebra un synode diocesain en 1315. & publia dans le même tems des ordonnances synodales. Le cardinal Bessarion, évêque de cette église, en tint aussi un en 1459. & le cardinal Alexandre Cesarini élevé à la même dignité, publia de nouvelles ordonnances, dans lesquelles il renouvella tout ce qui avoit été établi par Arnaud & Bessarion.

PAMPHAES de Priene, ayant fait present à Crœsus, dont le pere vivoit encore, de trente mines, monnoye qui avoit cours alors, en fut amplement recompensé; car dès que Crœsus fut élevé au royaume de Lydie, ce prince lui envoya un chariot plein d'argent * Ælien, *variar. histor. l.* 4.

PAMPHILA, Egyptienne, ou native d'Epidaure selon Suidas, & fille de *Soteride*, femme de *Socratide*, vivoit dans le premier siecle sous l'empereur Neron, & passa 13. ans avec son mari qui étoit tres-docte. Elle se rendit habile, tant par les entretiens qu'elle eut avec lui, que par la conversation de ceux qui venoient en sa maison; & elle écrivit une histoire mêlée. Suidas dit que cette histoire étoit divisée en 33. livres & qu'elle composa un abregé des œuvres de Ctesias en trois livres, outre d'autres traités. En effet Aulu-Gelle cite le 3. livre de l'histoire de Pamphila, que Diogene *Laërce* allegue tres-souvent. * Photius, *cod.* 145. Suidas, *in Lex.* Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 17. Diogene, *in Theophrasto.*

PAMPHILE, *Pamphilus*, fut disciple de Platon & precepteur d'Epicure. *Voyez* Diogene *Laërce* dans la vie d'Epicure. Athenée en cite un de ce nom, d'Alexandrie. * *Consultez* Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sac.* Vossius, *lib.* 2. & 3. *de hist. Græc.*

PAMPHILE, fils de *Neocles*, disciple de Platon, & different de celui qui fût maître d'Epicure. Platon dit de lui qu'il demeura dix jours mort, après avoir été tué dans une bataille; & qu'ayant été mis sur le bucher trois jours après qu'on l'eût enlevé de l'endroit où il étoit, il revécut tout d'un coup, & rapporta des choses merveilleuses qu'il avoit vûës depuis qu'il étoit mort. * Platon.

PAMPHILE, *Pamphilus*, philosophe d'Amphipolis ou de Sicyone ou de Nicopolis, surnommé φιλοπραγματευτης composa plusieurs ouvrages sur la grammaire, sur la peinture, sur les peintres illustres; & trois livres *de re Rustica.* * *Voyez* Suidas qui en fait mention.

PAMPHILE, *Pamphilus*, natif de Macedoine, sçavoit parfaitement les mathematiques, & ennoblit tellement l'art de la peinture, que les personnes de condition l'apprenant communement sous lui, il fit ordonner par un édit public à Sicyone, & ensuite par toute la Grece, qu'il n'y auroit que les enfans des nobles qui s'exerceroient à la peinture, & que les esclaves ne pourroient s'en mêler. Il eut pour disciple Apellés, qui s'est acquis une reputation immortelle par l'excellence de ses ouvrages. * Felibien, *entretiens sur la vie des peintres.*

PAMPHILE, *Pamphilus*, grammairien d'Alexandrie, & disciple du fameux critique Aristarque, avoit fait un livre intitulé *le Pré*, qui étoit un recueil de diverses choses. Il avoit aussi continué les *gloses de Zopyrion*, ou son dictionnaire des mots obscurs, & fait plusieurs autres ouvrages que nous n'avons pas.

PAMPHILE, dont parle Athenée, & Suidas après lui, s'exprimoit toûjours en vers.

PAMPHILE, demagogue d'Athenes, pillant le trésor public, fut démis de sa charge, comme le rapporte le scholiaste d'Aristophanes sur le Plutus.

PAMPHILE (Saint) *Pamphilus*, prêtre de Cesarée en Palestine, & martyr, avoit beaucoup d'amour pour les sciences, & recueillit une tres-belle bibliotheque. Il transcrivit de sa main les œuvres d'Origene. Saint Jerôme, qui posseda depuis ce manuscrit, dit qu'il le préferoit aux plus riches tresors, Pamphile fut pris pendant la persecution de Maximin; & après deux ans de prison, il acheva sa course par une mort aussi constante que sa vie avoit été sainte, vers l'an 308. Ce fut pendant cette longue prison qu'il travailla à l'apologie pour Origene, qu'Eusebe acheva. Au reste Eusebe eut une si grande veneration pour Pamphile, que ne se contentant pas de lui donner des éloges extraordinaires, il voulut porter son nom, & composa trois livres de sa vie que nous avons perdus. * S. Jerôme, *de script. eccl.* Eusebe, *hist. l.* 6. & 7. & *seq.* Photius, *cod.* 118. Baronius, *in annal.*

PAMPHILE famille Romaine, dont étoit issu le pape INNOCENT X. CAMILLE Pamphile son neveu, fut nommé cardinal; mais ayant remis son chapeau, il épousa *Olympia* Aldobrandin, princesse de Rossano, petite-niece du pape Clement VII. & heritiere de sa maison, & veuve

de *Paul* Borghese petit-neveu du pape Paul V. morte le 18. Decembre 1681. ayant eu de son second mariage, JEAN-BAPTISTE qui suit; & *Benoist* Pamphile, créé cardinal diacre en 1681. par le pape Innocent XI. Jean-Baptiste Pamphile, mourut à Rome le 7. Novembre 1709. & fut inhumé en l'eglise de sainte Agnés de la place Navonne, bâtie par ceux de sa maison, & à laquelle il avoit fait de grands biens. Il laissa par son testament 8000. écus pour être employés en œuvres pies, & particulierement pour être distribués aux pauvres, ausquels il donnoit regulierement 20000. écus par an, qu'il augmentoit à proportion des miseres publiques, ayant fait distribuer plus de 50000. écus l'année du grand jubilé. Il laissa heritier de ses biens CAMILLE Pamphile, prince de Valmontone, son fils aîné. * *Memoires du temps.*

PAMPHUS ou PAMPHO, d'Athenes, vivoit du tems de Linus. Il avoit fait des hymnes que l'on chantoit avec celles d'Olen & d'Orphée dans les fêtes de Cerés. Pausanias dit les avoir luës, & cite celles qu'il avoit composées sur Cerés, sur Neptune, sur Diane, sur l'Amour, sur Proserpine, sur les Graces & sur la mort de Linus. * M. Du Pin, *biblioth. universelle des historiens prof.*

PAMPHYLIE, *Pamphylia*, province de l'Asie Mineure, a la mer Mediterranée au midi, la Cilicie à l'orient, la Pisidie au septentrion, & la Lycie au couchant. Elle fait présentement partie de la province que les Turcs nomment *Caramanie*. Ses villes celebres furent autrefois Perge, Aspendus, Termessus & Attalie, qu'on nomme aujourd'hui *Satalie*, qui est la capitale. Cette province n'a pas fait grande figure dans l'histoire. Soûmis à tous ceux qui dans les divers temps furent maîtres de l'Asie, les Pamphyliens n'entreprirent jamais rien de considerable. Lorsque Diocletien partagea l'empire en plusieurs départemens, la Pamphylie fut une des provinces du diocese nommé *Asiane*, & fut gouvernée par un consulaire. Heraclius ayant ensuite changé la forme du gouvernement, la Pamphylie ne fit plus une province particuliere, mais sa partie la plus septentrionale fut jointe au Theme nommé Anatolique, & la plus meridionale devint la plus considerable portion d'un autre Theme, qui d'une des villes de Pamphylie nommée *Cibyrrha*, fut appellée *Cibyrrhaotique*, & qui s'étendant fort au couchant, comprenoit toute la Lycie, ainsi qu'on peut le voir dans Constantin Porphyrogenete. * Baudrand.

PAMPLIEGA (Martin de) seigneur Espagnol, étoit oncle du prince *Ferdinand*, fils d'*Alphonse* X. roi de Castille. On dit qu'un ange qu'il vit en songe lui declara de la part de Dieu, que la mort du roi son maître & la perte de sa couronne étoient résoluës, en punition de la hardiesse qu'il avoit de dire qu'il auroit bien reformé des choses dans l'œconomie de l'univers, si Dieu eût pris son conseil lorsqu'il le voulut tirer du néant. Le roi traita Pampliega de visionnaire, lorsqu'il vint l'avertir à Burgos où il étoit, de ce qui lui avoit été revelé. Il fit le même accueil à un religieux qui lui vint faire une pareille remontrance sur une semblable revelation; mais un coup de foudre qui brûla un jour ses habits & ceux de la reine son épouse, produisirent l'effet que ces deux visions n'avoient pû faire. Il reconnut publiquement sa folie, & adora la sagesse & la providence de Dieu. * Rodrigue Sanchés, *dans la IV. partie de ses annales*, *c.* 5.

PAMPLONA, petite ville de la terre ferme dans l'Amerique meridionale. Elle est dans le nouveau royaume de Grenade, à soixante & quinze lieuës de Santa-Fé de Bogota, vers le nord oriental. * Maty, *diction.*

PAMPREDIUS, Egyptien, natif de Thebes ou de Diospolis, florissoit dans le V. siecle sous l'empire de Zenon, auprès de qui il eut beaucoup de credit. Il fut disciple de Proclus & Payen, & écrivit en vers divers ouvrages; & en prose les guerres d'Isaurie. * Suidas, *in Pampred.*

PAN, dieu des pasteurs, a été aussi consideré comme le dieu de la nature: ce que son nom sembloit marquer; car πᾶν en grec signifie *tout*. C'est pourquoi on composoit son image des principales choses qui se voyent dans le monde. Ses cornes marquoient, dit-on, les rayons du soleil, & les cornes de la lune. Son visage enflâmmé désignoit l'élement du feu. Son estomac couvert d'étoiles signifioit le ciel. Ses cuisses & ses jambes veluës & herissées marquoient les arbres, les herbes & les bêtes. Il avoit des pieds de chevre, pour montrer la solidité de la terre. Sa flute representoit l'harmonie que les cieux font, selon l'opinion de quelques anciens philosophes. Son bâton recourbé signifioit la revolution des années. Il y a bien de l'imagination dans tout cela; car à ne parler que des cornes, on sçait que dans l'antiquité sacrée, & profane, elles ne sont le symbole ni de la lune, ni du soleil, mais de la force, de la puissance, de la majesté; d'où vient qu'on se plut à representer les rois successeurs d'Alexandre, avec des cornes à la tête. Les anciens croyoient que Pan couroit la nuit par les montagnes: ce qui a fait nommer *terreur panique*, cette épouvante dont on est saisi pendant l'obscurité de la nuit, ou par une imagination sans fondement. Il est souvent arrivé que des armées fort nombreuses ont été frappées tout à coup d'une semblable terreur, & sont tombées dans la consternation. On dit que Pan accompagna Bacchus dans les Indes, & qu'il l'aida beaucoup à remporter tant de victoires. On a cru aussi que c'étoit par son secours que les Atheniens avoient gagné la bataille contre les Perses dans la plaine de Marathon. Car on dit que Miltiade étant prêt à se battre contre l'ennemi, Pan parut à la tête de l'armée sous l'apparence d'une statue plus qu'humaine; qu'ayant fait sonner aux trompettes & aux cors, un air qui inspiroit de l'horreur, toute l'armée des Perses prit l'épouvante: d'où quelques-uns disent qu'est venu le mot de *terreur panique*. * Pausanias. Apollodore. Pline, *liv.* 7. Plutarque. Lucien, *dialogue des dieux.* Ange Politien, *in miscellan.*

PAN étoit un dieu des Egyptiens, qui l'honoroient sous la figure d'un bouc: ils le nommoient aussi *Mendes*, parce que ce terme signifie *un bouc* en egyptien. Eusebe rapporte les sentimens & les paroles de Porphyre, qui disoit que Pan étoit un des bons genies attachés au service de Bacchus, qui se montroit quelquefois aux laboureurs, & leur causoit des frayeurs mortelles, dont plusieurs d'entre eux mouroient: d'où vient qu'on appelloit ces terreurs, *Paniques*. Eusebe remarque fort sagement les contrarietés de ce philosophe, qui vouloit que Pan fût un bon genie, & qu'il en coûtât neanmoins la vie à ceux à qui il se montroit. Il est vrai que Pan étoit honoré en Egypte sous la forme d'un bouc, & que les demons prenoient aussi le plus souvent la forme d'un bouc. Dans l'écriture, les demons sont souvent nommés *pilosi*, des boucs. Le terme hebraïque *schirim*, signifie des boucs, *pilosi hirci*. Dès le tems de Moyse même, cette idolâtrie étoit commune, puisqu'elle s'étoit glissée parmi les Israëlites, *Non sacrificabunt amplius sacrificia sua Pilosis, post quos fornicati sunt.* Herodote dit que ceux de la province de Mendes mettoient Pan entre les huit divinités qui avoient precedé les autres douze; qu'on representoit Pan avec une tête de chevre & des jambes de bouc, quoiqu'on le crût effectivement semblable aux autres dieux; enfin, qu'à *Mendes*, qui est un nom commun à Pan, au bouc, & à une ville, il y avoit un bouc sacré, après la mort duquel toute la contrée étoit en deüil, comme on faisoit ailleurs à la mort d'*Apis* ou de *Mnevis*. Cette impertinente superstition subsistoit encore au II. siecle de l'ere chrétienne sous le regne d'Hadrien, ainsi qu'on le voit par les médailles frappées à l'honneur de ce prince par les Mendesiens. Plutarque conte que les Pans & les Satyrs ayant appris les premiers la mort d'Osiris, tué par son frere Typhon, & en ayant répandu la nouvelle, ils jetterent les peuples dans une grande consternation, ce qu'on appella depuis *des terreurs paniques*: le mot de Pan en hebreu signifie *terreur*. Diodore de *Sicile* dit que les prêtres d'Egypte se consacroient premierement à Pan, & qu'ils destinoient dans leurs temples des figures de Pan sous la forme d'un bouc, prétendant que c'étoit simplement pour rendre graces aux dieux de la fecondité de la nature & de leur nation.

Les Grecs apprirent tard l'histoire de Pan. Herodote dit que ce ne fut que huit cens ans avant son temps, &

que les Grecs supposerent qu'il étoit fils de Mercure & de Penelope; il assure que les Grecs n'apprirent que successivement quelles étoient les divinités des Egyptiens, & qu'ils leur firent une genealogie selon le tems qu'ils en avoient eu connoissance: ce ne fut que depuis la guerre de Troye qu'ils connurent Pan, puisqu'ils lui donnerent Penelope pour mere.

Pausanias dit que ce fut sous le regne de Pandion II. à Athenes, que les jeux & les combats qu'on appelloit *Lupercalia Lycæa*, furent institués dans l'Arcadie par Lycaon qui en étoit roi, proche du temple de Pan, quoiqu'ils fussent consacrés à Jupiter *Lycéen*. Quand Evandre passa d'Arcadie en Italie, il y transporta la celebration des *Lupercales*, en l'honneur de Pan; & Denys d'*Halicarnasse* en fait la description comme d'une coûtume qui étoit encore en vigueur de son tems. Pausanias nous assure que Lycaon consacra ces jeux à Jupiter *Lycéen*; & Denys d'*Halicarnasse* dit qu'ils étoient consacrés à Pan. Ce qui peut faire croire que les Arcadiens confondirent Jupiter avec Pan: de quoi ce même historien nous fournit encore une preuve fort convaincante, quand il assure ailleurs que le plus grand & le plus ancien des dieux de l'Arcadie est Pan. Comme l'Arcadie étoit un pays de montagnes & de forêts, il n'est pas surprenant qu'ils ayent fait le dieu des montagnes & des forêts le plus grand des dieux, *montes & nemora Pani dicari*. Ovide même témoigne dans ses fastes, que le pontife de Pan se nommoit *Flamen Dialis*, comme celui de Jupiter. Ainsi il est manifeste qu'on avoit revêtu Jupiter même du nom de Pan, ou Pan de la majesté de Jupiter. * *Antiq. Grecq. & Rom.*

PANACTE, dont Plutarque fait mention dans les vies d'Alcibiade, de Nicias & de Demetrius, étoit un château & forteresse de l'Attique, sur les frontieres de la Béotie; Suidas le met dans la Beotie même. Thucydide en parle en plusieurs endroits. Les Béotiens l'ayant pris sur les Atheniens le démolirent avant que de le rendre.

PANAGIOTTI, Grec de nation, & premier interprete du grand seigneur dans le XVII. siecle, avoit beaucoup de crédit à la Porte, où il a rendu de grands services à ceux de sa nation. Il étoit Chrétien, & fort zelé pour l'ancienne créance des Grecs, contre les nouveautés que Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, avoit voulu introduire dans son eglise, par la confession de foi qu'il écrivit en 1629. qui est tirée des livres de Calvin. Panagiotti a principalement fait paroître son zele dans l'édition du livre grec intitulé *Confession Orthodoxe de l'eglise Catholique & Apostolique d'Orient*, qu'il fit imprimer en Hollande, & dont il fit venir au Levant tous les exemplaires, pour les distribuer gratuitement au peuple. Ce livre est écrit en grec vulgaire. M. Arnauld parle en plusieurs endroits de ce Panagiotti, dans ses livres de la perpetuité de la foi. M. Simon remarque que Panagiotti fit traduire son livre en latin, pour l'envoyer avec le grec au roi de France, afin que cela servît d'une preuve authentique de la créance de l'eglise Grecque. Il ajoûte que ce livre se trouve en manuscrit grec & latin, avec les signatures ou souscriptions des évêques d'Orient, dans la bibliotheque que Maurice le Tellier, archevêque de Reims, a donnée à l'abbaye de sainte Genevieve du Mont à Paris; & c'est ce même original que Panagiotti avoit envoyé au roi Les Grecs ont un proverbe entr'eux, qui dit que l'on verra aussi-tôt un cheval verd, qu'un homme sage natif de Chio. Panagiotti étoit de cette isle; & parce qu'il avoit un genie extraordinaire, on le nommoit par galanterie *le cheval verd*. Il mourut le 21. Septembre 1673. Son tombeau se voit dans le monastere de l'isle de Chalcis, proche de Constantinople. * M. Simon, *créance de l'eglise Orientale sur la transsubstantiation*. J. Spon. *voyage d'Italie, &c. en 1675.*

PANAMA, ville de l'Amerique meridionale en la Castille d'Or, avec un port sur la mer du Sud, est soûmise aux Espagnols, qui y ont un fort, avec une garnison. C'est l'abord de l'or & de l'argent du Perou, qu'on porte ensuite à Porto-Bello, à seize ou dix-huit lieuës de la mer du Nort. On fait ce transport sur de gros moutons, dits *vieuves*, qui sont les veritables mulets du pays. Cette ville donne son nom à l'Isthme, qui est entre l'Amerique septentrionale & la meridionale, lequel est aussi appellé *Terre-Ferme*. Cet isthme a environ quatre-vingt-dix lieuës de l'orient à l'occident, & soixante de largeur entre les deux mers, où il a le plus d'étenduë, mais à l'endroit où il est le plus étroit, entre la ville de Panama & Porto-Bello, il n'a que dix-huit lieuës; & même si le chemin étoit droit & sans détours, on n'en compteroit que sept ou huit. Ce pays est rempli de montagnes & de marais. Le ciel y est presque toûjours couvert, & neanmoins fort chaud: ce qui rend l'air mal sain, principalement depuis le mois de Mai jusques à celui de Novembre. La terre ne produit que du maïs, & en petite quantité. Les pâturages y sont assez bons, & peuvent nourrir beaucoup de bétail. Les Sauvages y font des cordes d'une herbe qu'ils nomment *Nequen* ou *Henechen*, & qui a les feüilles semblables au chardon. Ils les font roüir dans l'eau des ruisseaux, comme on fait ici le chanvre & le lin; puis ils les sechent au soleil, les froissent & les filent pour en faire des cordes, qui ne servent pas seulement à lier, mais aussi à couper le fer, en tirant & retirant ces cordes, comme une scie: ce qui se fait aisément, en jettant du sable fin sur l'endroit que l'on veut couper. Les arbres y sont toûjours verds, & poussent quantité de feüilles: mais ils ne portent point de fruits. La ville de Panama est située sur le rivage de la mer du Sud, & est fort peuplée, à cause du commerce, quoique l'air y soit mal sain. C'est le siege d'un évêque suffragant de l'archevêque de Lima. Il y a aussi un parlement établi pour rendre la justice aux marchands, & pour depêcher les flottes qui y arrivent. Elle a un port assez commode durant les grandes marées; mais dans les basses marées les vaisseaux y demeurent à sec; & pendant l'hyver ils sont obligés de se retirer au port de Perico, qui en est éloigné de deux lieuës. * De Laët, *histoire du nouveau Monde*.

PANARI, en latin, *Panaria*, anciennement *Icesia*, *Hicesia*, *Hicesium*, *Thermissa*. C'est une des isles de Lipari, situées dans la mer de Toscane. Elle est à trois lieuës de celle de Lipari, vers le nord. Elle n'est nullement considerable, étant deserte, & n'ayant que deux lieuës de circuit. * Maty, *diction.*

PANARO, ou SCULTENA, riviere de l'Italie. Elle prend sa source dans l'Apennin, traverse la vallée de Fignano, portant le nom de *Scultena*. Elle prend celui de Panaro au-dessous d'Acquaria, & coulant sur les confins du Modenois & du Bolonois, elle baigne Finale, & se décharge dans le Pô à Brondeno, quatre lieuës au-dessus de Ferrare. * Maty, *diction.*

PANARUCAN, ville capitale d'un petit royaume de même nom dans l'isle de Java, une des isles de la Sonde, est située vers le détroit de Palambuam, & est renommée par son commerce. Il y a auprès de cette ville une montagne de souffre, qui commença à jetter des flammes en 1586. avec tant de violence, que plus de dix mille personnes perirent dans ce premier embrasement. Les habitans sont Payens. * Mandeslo, *voyage des Indes.*

PANATHENEES, certaines fêtes qui se celebroient à Athenes, en l'honneur de Minerve, furent instituées par Thesée, après qu'il eût rassemblé tous les bourgs de la province d'Attique en un corps. En ces solemnités l'on combattoit à la lutte, & les athletes paroissoient tous nuds: c'est pourquoi les femmes en étoient bannies, & les étrangers aussi; mais on y voyoit d'ordinaire un chœur de jeunes garçons & de jeunes filles qui dansoient aux chansons. Il y avoit de deux sortes de ces jeux; sçavoir les grands, qui se celebroient de cinq en cinq ans; & les petits, que l'on faisoit tous les ans. * Plutarque, *en la vie de Thesée*. Alex. d'*Alex. l. 5. c. 3.* Voyez Meursii *Græcia feriata*.

PANCALE ou PANCALIER, petite ville des états de Savoye. Elle est dans le Piémont sur le Pô, à trois lieuës au-dessus de Turin. * Baudrand. On peut voir la suite des seigneurs de Pancalier, bâtards de la maison de Savoye à l'article de cette maison.

PANCARPE: spectacle des Romains, où certains hommes forts & hardis combattoient contre toute sorte

de bêtes moyennant une somme d'argent. Ce nom signifie proprement composé de toutes sortes de fruits, du mot grec πᾶν *tout*, & de celui de καρπὸς ; mais ensuite on l'a donné à ce qui contenoit toutes sortes de fleurs, puis à ce qui étoit composé de diverses choses ; comme ce combat public où l'on faisoit paroître quantité d'animaux de differentes especes. Le lieu de ce spectacle étoit l'amphitheâtre de Rome ; & ces sortes de jeux ont duré jusqu'au tems de l'empereur Justinien, qui regnoit dans le VI. siecle. Quelques auteurs confondent le Pancarpe avec la Sylve ; mais il y a cette difference entre ces deux divertissemens publics, que le Pancarpe étoit un combat contre les bêtes, qui se faisoit dans l'amphitheâtre ; & la Sylve étoit une espece de chasse que l'on representoit dans le cirque. Dans le Pancarpe, c'étoit des hommes gagés qui combattoient ; & dans la Sylve, c'étoit le peuple qui chassoit au milieu d'une forêt artificielle. *Voyez* SYLVE. * Saumaise. F. Pithou. Casaubon. Caffien, *col.* 5.

PANCASTE, maîtresse d'Alexandre, *cherchez* CAMPASPE.

PANCERINO (Antoine) cardinal, patriarche d'Aquilée, natif de Portogruaro, petite ville du Frioul, se consacra fort jeune à l'état ecclesiastique, & fut choisi par le cardinal Cajetan pour lui succeder au patriarchat d'Aquilée. Ughel a cru que ce cardinal étoit parent de Pancerino ; mais d'autres historiens sont d'un sentiment contraire. Lorsque les cardinaux de concert avec la plûpart des princes Chrétiens resolurent en 1408. de convoquer un concile à Pise pour faire cesser le schisme qui divisoit depuis long-temps l'eglise Latine, Pancerino suivant leur exemple refusa de reconnoître Gregoire XII. qui pour se venger de sa soustraction, fit chasser le patriarche de son siege, & en mit un autre en sa place. Jean XXIII. le rétablit, & le fit cardinal en 1411. Il obtint depuis l'évêché de Frescati, sous le pontificat d'Eugene IV. & mourut le 3. Juillet 1431. * *Hist. d'Aquilée*, *l.* 7. Onuphre & Ciacconius, *in Joan. XXIII.* Ughel, *Ital. sacr. &c.*

PANCETTA (Camille) chanoine de Padouë, & professeur en droit canon, né à Serravalle dans l'état de Venise, de François Pancetta avocat, & d'*Emilie* Plazzoni, se destina à la vie clericale ; & ayant étudié en philosophie, en theologie & en droit dans la même ville de Padouë, il fut chanoine de Ceneda, où l'évêque le choisit pour être son grand vicaire. Depuis il fit un voyage à Rome, & y fut connu du pape Paul V. qui lui donna un autre canonicat à Padouë. Il remit alors celui de Ceneda à un de ses neveux, & vint s'établir dans cette ville, où il avoit passé les premieres années de sa vie. Il composa un poëme intitulé *Venetia libera*, fut choisi ensuite pour être professeur en droit canon, & fut aussi grand-vicaire de l'évêque de Padouë, où il mourut en 1631. âgé de 63. ans. Sa famille a produit divers hommes de lettres. * Thomasini, *in elog. illust. viror. P. II.*

PANCIATICI (Bandino) cardinal Florentin, né le 10. Juin 1629. après avoir été dataire & patriarche de Jerusalem, fut nommé par le pape Alexandre VIII. cardinal du titre de *saint Pancrace* le 13. Fevrier 1690. puis prefet de la congregation du concile, & mourut à Rome le 21. Avril 1718. en sa 89. année. * *Memoires du temps.*

PANCIROLE (Gui) *Panzirolo*, jurisconsulte celebre, natif de Reggio, où sa famille tenoit un des premiers rangs, étudia dans les principales universités d'Italie, à Ferrare, à Pavie, à Bologne & à Padouë, & fit de si grands progrès en l'étude du droit dans cette derniere université, qu'on le choisit pour y enseigner, avant même qu'il fût docteur : ce qu'il continua pendant sept ans, avec un applaudissement extraordinaire. Ensuite il fut reçu docteur, & professeur ordinaire en droit. Cette science ne l'occupoit pas seule ; il lisoit les saints peres, & s'attachoit aux belles lettres. Philibert Emmanuel duc de Savoye, qui avoit une estime particuliere pour le merite de Pancirole, l'attira dans son université de Turin en 1571. Il s'y fit admirer à son ordinaire, & y composa ce traité ingenieux : *De rebus inventis & de perditis*, sur lequel Henri Salmulth a fait depuis des commentaires. Il perdit un œil à Turin, & étoit en danger de perdre l'autre. La peur qu'il en eut l'obligea de revenir l'an 1582. à Padouë, où il continua d'enseigner le droit, & y mourut le 16. Mai 1591. Il fut enterré dans l'eglise de sainte Justine, & laissa d'excellens ouvrages. *Comment. in notitiam dignitatum utriusque imperii. De magistratibus municipalibus & corporibus artificum. Thesaurus variarum lectionum, &c.* * *Voyez* les éloges de Philippe Thomasini.

PANCIROLE (Jean-Jacques) cardinal natif de Rome, fut patriarche de Constantinople, & étoit nonce en Espagne, lorsque le pape Urbain VIII. le crea cardinal en 1643. Il mourut à Rome le 3. Septembre 1651. Naudé dit qu'il étoit fils d'un tailleur de Rome, grand partisan des Espagnols, & fort ennemi du cardinal Mazarin. * *Naudeana.*

PANCORBO, bourg d'Espagne, dans la Castille vieille, entre S. Domingo de la Calçada, & Miranda de Ebro, environ à cinq lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *dictionnaire.*

PANCRACE (saint) martyr à Rome, dans la persecution de Diocletien, a été honoré dans l'eglise Latine, & il y a eu dès le IV. siecle une eglise de son nom à Rome. Mais l'histoire de sa vie & de son martyre n'est pas moins inconnuë que celle de S. Nerée & de S. Achillée. * Baillet, *vies des Saints.*

PANCRATES, *Pancrates*, Egyptien, cultiva la poësie vers l'an 127. de J. C. sous l'empire d'Adrien, qui le fit recevoir dans le Musée d'Alexandrie. On ne sçait si c'est à lui qu'on doit attribuer un ouvrage appellé la *Concoreïde*, cité sous le nom de Pancrates par Athenée ; car cet auteur nomme ailleurs une autre PANCRATES, qui étoit d'Arcadie, & qui avoit composé un poëme sur la marine. * Athenée, *liv.* 7. 11. & 15. Vossius, *de poëtis Græc.*

PANCRATIASTES, selon quelques auteurs, étoient ceux qui remportoient le prix dans les cinq sortes d'exercices que l'on faisoit aux jeux de la Grece ; sçavoir la lutte ; le combat à coups de poings : le palet ; la course & le saut. D'autres croyent qu'il y avoit dans ces mêmes jeux, une sorte d'exercice different de ceux-là, appellé *Pancrace*, qui veut dire toute la force, du grec πᾶν *tout*, & de κράτος *force* ; à cause qu'il etoit permis de s'y servir de toutes ses forces. Ils ajoûtent que ce combat fut introduit dans la Grece, vers la XXVIII. olympiade, environ 666. ans avant la naissance de Jesus-Christ ; & que ce fut un certain Lygdamis de Syracuse qui y remporta le prix pour la premiere fois. * Cœlius Rhodiginus, *lib.* 5. *antiquarum lectionum.* Pausanias, *lib.* 5.

PANDARE, PANDORE, ou PANDERE, car on lit de ces trois manieres differentes dans les differens manuscrits de Pline. Ce sont, selon lui, certains peuples des Indes, habitans dans les vallées, qui vivoient jusques à deux cens ans, & dont les cheveux, qui étoient blancs dans leur jeunesse, devenoient noirs en vieillissant. * Pline, *historia naturalis lib.* 7. *c.* 2.

PANDATAIRE, petite isle, dite aujourd'hui *santa Maria*, vis-à-vis de l'extrémité de la terre de Labour, à l'occident, est à present deserte, & étoit autrefois celebre, parce qu'elle étoit un lieu d'exil. Julie, fille d'Auguste, y fut renfermée par son pere ; & Agrippine, femme de Germanicus, y fut releguée par Tibere, & y mourut. * Tacite. Suetone. Baudrand.

PANDECTES, mot grec, signifiant proprement, qui contient toutes choses ; de πᾶν *tout*, & de δέχομαι *je reçois*, *je contiens*. Ce nom se donne particulierement à un volume de droit, appellé *Digeste*, qui est divisé en cinquante livres, & qui contient les réponses des anciens jurisconsultes. Il y a aussi des pandectes de medecine, c'est-à-dire, un dictionnaire des choses qui regardent la medecine, où sont expliqués tous les mots latins, grecs, arabes & étrangers. Matthæus Sylvaticus de Mantouë, qui l'a compilé, a été appellé pour cela *Pandectaire*. * Thomas Corneille, *diction. des Arts.*

PANDES. Certains peuples des Indes gouvernés par des femmes, de l'une desquelles Hercule eut une fille, qui à cause de son origine fut elevée sur le thrône d'un des principaux royaumes de ces peuples. Pline dit que

les descendans de cette reine commandoient à trois cens villes, avoient cent cinquante mille hommes de pied, & cinq cens elephans. Il est aisé de voir que tout cela n'est qu'une fable.* Pline *liv. VI. chap.* 20. *voyez aussi* Solin, *chap.* 52. & Saumaise sur cet endroit de Solin.

PANDION, cinquiéme roi d'Athenes, commença de regner vers l'an 2596. du monde, & 1439. avant J. C. après Erichthonius. De son tems l'abondance du bled & du vin fut si grande, que l'on disoit que Cerés & Bacchus étoient venus dans l'Attique. Le secours que Terée lui envoya contre un roi de Pont, fit que Pandion lui donna sa fille Progné en mariage; mais la brutalité de ce gendre envers Philomele sa belle sœur, remplit de desordre la famille de Pandion, qui en mourut enfin de regret, après 40. ans de regne, l'an du monde 2636. & 1399. avant J. C. Erecthée lui succeda, & fut suivi de Cecrops II. PANDION II. succeda à celui-ci, l'an du monde 2726. & avant J. C. 1309. Il regna 50. ans.* Eusèb. *in chron.* Ovide, &c.

PANDOLFI (Nicolas) évêque de Pistoïe, né d'une des principales maisons de Florence, apprit les belles lettres & le droit à Bologne, & fut depuis chanoine dans sa patrie. Il alla ensuite à Rome, où il fut clerc de la chambre, sous le pontificat de Pie II. puis ecrivain apostolique. Cet emploi le fit connoître au pape Sixte IV. qui le choisit pour être precepteur du cardinal de saint Pierre-aux-Liens, son neveu. Sa conduite & sa vertu lui firent donner l'évêché de Pistoïe, & le gouvernement de la ville de Benevent. Innocent VIII. le fit abbé de S. Zenon de Pise; & le cardinal de saint Pierre-aux-Liens ayant été fait pape en 1503. sous le nom de Jules II. voulut avoir près de soi Pandolfi, qu'il choisit pour son secretaire & qu'il honora d'une charge d'auditeur, l'adoptant dans la famille de la Rovere. On dit que le peu de complaisance de ce prelat pour les entêtemens de ce pape, le priva pour lors de la pourpre de cardinal, que Leon X. accorda depuis à son merite, au mois de Juillet 1517. Pandolfi étoit âgé de plus de 75. ans, & mourut le 17. Septembre 1518. Sa memoire est encore en benediction dans la ville de Pistoïe, où il avoit fait diverses fondations saintes.* Ammirato, *Famigl. Florent.* Ughelli, *Ital. sacr.* Aubery, &c.

PANDORE, *Pandora*, femme admirable, fabriquée par Vulcain, avoit reçû de chacun des dieux quelque perfection; Venus lui avoit donné la beauté; Minerve la sagesse; Mercure l'éloquence, &c. On dit que Jupiter irrité contre Promethée, qui avoit derobé le feu du ciel, envoya Pandore sur la terre avec une boëte fatale, qu'Epimethée, frere du même Promethée, ouvrit: en sorte que toutes les maladies dont elle étoit pleine, se répandirent ici-bas, ne restant que la seule esperance qui se trouva au fond. Cette theologie des Payens, representoit la nature, en la personne de Pandore.* *Consultez* Pausan. *in Attic.* Hesiode, Ovide, &c.

PANDORES, *Gens Pandora*, peuples fabuleux des Indes, *voyez* PANDARE.

PANDOSIE, *Pandosia*, ancienne ville d'Italie, dans le royaume de Naples, & dans le pays des anciens Brutiens. On croit que le bourg de *Castel Franco*, est près de ses ruines. Cette ville fut prise par les Romains, avec Cosence, comme le remarque Tite-Live, dans le livre X. de son histoire. On met une autre PANDOSIE en Epire.* Pline. Strabon, &c.

PANDULPHE, à qui Ciacconius donne le surnom de *Masca*, natif de Pise, fut créé cardinal par le pape Luce III. en 1182. Il exerça divers emplois importans, & travailla à une histoire des papes. Vossius croit que c'est le même qui est cité dans l'abregé de l'histoire de Sicile de Felinus, qui dit que Pandulphe fit une addition à la chronique de Damase.* Vossius, *lib.* 2. *de hist. Latinis. c.* 53. Onuphre & Ciacconius, *in vit. Pont.* Aubery, *hist. des car.*

PANDULPHE COLLENUCCIO, *cherchez* COLLENUCCIO.

PANEAS, fontaine de la Palestine dans les Frontieres de Cœlesyrie selon Pline, d'où le Jourdain tire sa source, coulant ensuite vers Cesarée de Philippe, qui a aussi été nommée *Paneas*, à vingt mille pas de Sidon, en tirant vers l'orient.* Baudrand.

PANEE, *Panæus*, frere du fameux Phidias, excelloit dans l'art de la peinture, & vivoit sous la LXXXIII. olympiade, & vers l'an 448. avant Jesus-Christ. Il peignit la victoire remportée par les Atheniens sur les Perses à Marathon, & finit cet ouvrage avec tant de soin, qu'il y fit au naturel les portraits des principaux chefs des deux armées.* Pline, *l.* 35. *chap.* 8. Ce Panœus est appellé *Panænus* par Pausanias, *l.* 5.

PANETIER DE FRANCE (GRAND) officier de la couronne, qui commande à tous les officiers de la paneterie du roi, & le sert à table avec le grand échanson, dans les jours de ceremonie: ce que font les gentilshommes servans aux jours ordinaires. La Paneterie est l'office où l'on distribuë le pain pour les officiers commensaux de la maison du roi. Voici ce que les anciens titres nous apprennent touchant la suite des Panetiers.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS PANETIERS DE FRANCE.

Noms, qualités, & années de leur exercice.

I. Eudes Arrode, panetier du roi Philippe-*Auguste* mort en 1217.

II. Hugues d'Athies, en 1224. & en 1235. sous saint Loüis.

III. Geofroi de la Chapelle, en 1240. sous le même roi.

IV. Jean Britaut, seigneur de Nangis, en 1260. sous le même roi.

V. Matthieu vidame de Chartres, en 1287. sous Philippe *le Bel.*

VI. Robert de Meudon, en 1298. sous le même roi.

VII. Matthieu de Trie, en 1298. & 1302. sous le même roi.

Matthieu de la Mure, est nommé panetier du roi dans un titre de 1297.

Guillaume Rebrachien prenoit la qualité de panetier du roi, en 1300.

Guillaume de Mussy, chevalier, est nommé panetier du roi, en 1302.

Robert aux Gans, étoit panetier du roi, en 1303.

Jean Coulon de saint Paul, possedoit la charge de panetier du roi, en 1303.

Jean Arrode, prenoit la qualité de panetier du roi, en 1304.

Geraud Cauchat, est nommé panetier du roi dans un titre de 1304.

VIII. Raoul, dit *Herpin*, seigneur d'Erquery, panetier de France, vivoit en 1305. puis fut chambellan de France.

Guillaume de Hangest, prenoit la qualité de panetier du roi, en 1304. & 1306.

Jean le Cordonnier; portoit la qualité de panetier du roi, en 1307.

Gilles de Laon, est nommé panetier du roi dans un titre de 1308.

Jean de la Chapelle, châtelain de Nemours, est dit panetier du roi dans un titre de 1309.

Adam de Meulant ou Meulenc, est nommé panetier du roi dans un titre de 1309.

Robert de Macheau, prenoit la qualité de panetier du roi, en 1309.

Robert de Sarmiselles, étoit panetier du roi Philippe *le Bel*, & fut depuis maître d'hôtel du roi Loüis *Hutin.*

Pierre de Fay, étoit panetier du roi Charles *le Bel.*

IX. Bouchard de Montmorency, II. du nom, seigneur de saint Leu, &c. panetier de France, en 1323.

X. Charles sire de Montmorency, en 1344. sous Philippe de *Valois.*

XI. Hugues sire de Hangest, en 1345. sous le même roi.

XII. Jean sire de Traînel, en 1355. sous le roi Jean.

XIII. Raoul sire de Raineval, &c. en 1358. & en 1388 sous Charles VI.

* Matthieu de Bellay, panetier du roi, en 1372. sous Charles V.

* Pierre de la Crique, dit *Criquet*, panetier du roi, en 1386. sous Charles VI.

XIV. Gui sire de la Rocheguyon, panetier de France,

après Raoul de Raineval, en 1396. sous le même roi.

Gerard d'Athies, seigneur de Moyencourt, étoit panetier du roi.

XV. Antoine de Craon, seigneur de Beauverger, en 1411. sous le même roi.

XVI. Jean Malet V. du nom, sire de Graville, en 1413. sous le même roi.

XVII. Robert, dit *Robinet* de Mailly, en 1418. sous le même roi.

XVIII. Roland de Donquerre, en 1419. sous le même roi.

XIX. Jean de Prie, V. du nom, seigneur de Buzançois, en 1425. sous Charles VII.

XX. Jean seigneur de Naillac, en 1428. sous le même roi.

XXI. Jacques de Châtillon, II. du nom, seigneur de Dampierre, &c. en 1432. sous le même roi.

XXII. Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, en 1449. puis grand-maître de France.

XXIII. Loüis sire de Crussol, &c. en 1461. sous Loüis XI.

XXIV. Jacques sire de Crussol, &c. en 1473. sous le même roi.

XXV. Jacques Odart, seigneur de Cursay, en 1485. sous Charles VIII.

René de Cossé, seigneur de Brissac, étoit premier panetier du roi en 1495. & grand fauconier de France.

XXVI. Charles de Crussol, vicomte d'Uzés, en 1533. sous François I.

XXVII. Artus de Cossé, comte de Secondigny, en 1552. sous Henri II. mort en 1582. sous Henri III.

XXVIII. Charles de Cossé, II. du nom, duc de Brissac, mourut en 1621.

XXIX. François de Cossé, duc de Brissac, mort en 1651.

XXX. Louis de Cossé, duc de Brissac, mort en 1661.

XXXI. Timoleon comte de Cossé, mort en 1675.

XXXII. Artus Timoleon de Cossé, duc de Brissac, a succedé en cette charge au comte de Cossé son pere, mort en 1709.

XXXIII. Charles-Timoleon-Louis de Cossé, duc de Brissac, succeda à son pere en 1709. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

PANETIUS, *Panætius*, de Rhodes, ou, selon d'autres, de Phenicie, philosophe Stoïcien, florissoit à Rome, vers l'an 625. de la fondation de cette ville, & 129. avant J. C. Il eut beaucoup de part en l'amitié de Scipion Emilien, qu'il accompagna en Egypte, lorsque cet illustre Romain alla par ordre du senat examiner l'état des rois alliés. Suidas fait mention de lui. Il ne faut pas le confondre avec un autre philosophe (*Panesius*) ni avec PANETIUS, qui se fit tyran de Leontini en Sicile, vers l'an 140. de Rome, & 614. avant Jesus-Christ. * *Consultez* Eusebe, *in chron.*

PANHAPEL, petite ville de la presqu'Isle de l'Inde deça le Gange. Elle est dans le Malabar, sur les montagnes de Gate, à sept lieuës de la ville d'Angamale, vers le nord. Panhapel est capitale d'un petit pays, qui a son roi ou prince particulier. * Maty, *diction.*

PANIAS ou PANEAS, ville ancienne de la Palestine, que Philippe le *Tetrarque* rebâtit, suivant Josephe, & laquelle depuis ce tems-là, a pris le nom de *Cæsarea Philippi.* Elle est située vers les sources du Jourdain. Dans le tems des Croisades, elle fut prise sur les Chrêtiens par Saladin, qui y perdit son beau rubis, qui fut retrouvé fort heureusement. Philostorge croit que cette ville fut ainsi nommée, à cause de la statuë ou du temple du dieu Pan, que l'on y voyoit. * Josephe, *histoire des Juifs.* Philostorge. D'Herbelot, *diction. Oriental.*

PANIGAROLE (François) *Panigarola* évêque d'Ast, né d'une famille noble à Milan, le 6. Janvier 1548. étudia à Pavie & à Bologne; & après s'être instruit dans les sciences, il entra parmi les religieux de saint François, appellés *Observantins.* Il avoit un grand brillant d'esprit, le geste libre, le ton de la voix agreable & une éloquence si forte, qu'il devint un des plus habiles prédicateurs de son tems. L'Italie en avoit alors trois de la premiere volée; François Tolet, Jesuite, depuis cardinal; Alfonse Lobo Capucin; & Panigarole. On disoit du premier, qu'il enseignoit par la solidité de ses raisonnemens; que le second touchoit par la force de sa morale; & que Panigarole charmoit par la douceur de son éloquence. Ce dernier vint en France avec le cardinal Cajetan. Il étoit aussi agréable en conversation que dans la chaire; mais il avoit moins de jugement que de feu & de memoire; car la sienne étoit un prodige. Pour le consoler d'avoir manqué l'évêché de Ferrare, qu'il perdit par son imprudence, on lui donna celui d'Ast, où il mourut jeune, le 31. Mai 1590. âgé de 42. ans. Il avoit écrit un tres-grand nombre d'ouvrages. Nous avons plusieurs volumes de ses sermons, en latin & en italien, *Disceptationes Calliniflicæ; Paraphrasi sopra Demetrio Falerio, &c.* * Imperialis, *in Musæo histor.* Ghilini, *theatr. d'Huom. Letter. P. I.* Janus Nicius Erythræus. *Pinac. I. imag. illustr. cap.* 46. Ughel, *Italia sacra.* Possevin, &c.

PANIONIUM, lieu proche du mont Mycalé, dans l'Ionie, province de l'Asie Mineure, où s'assembloient les douze principales villes de cette province, ausquelles Smyrne fut ensuite ajoûtée, qui faisoit la treiziéme. En voici les noms, *Ephese*, maintenant *Ajasalouk*; *Milet*, aujourd'hui *Palatscha*; *Myus* & *Lebedos*, détruites depuis long-tems; *Teos*, village nommé *Segesi*; *Colophon* & *Priene*, qui ne paroissent plus; *Phocée*, à present *Palæa Foja*; *Erythres*, aujourd'hui le village de *Gesmé*; *Clazomenes*, village de *Vourla* ou de *Kelisman*; *Chios*, *Samos*, & *Smyrne*, qui retiennent leur ancien nom. L'assemblée de ces villes d'Ionie, s'appelloit aussi *Panionium*, qui est un mot composé de πᾶν *tout*; & Ἰωνία *Ionie*, comme qui diroit, *assemblée de tous les Ioniens.* On y celebroit une fête en l'honneur de Neptune *Heliconien*, & les sacrifices qu'on y faisoit à ce dieu, étoient aussi nommés *Panionies.* Cette fête, & par consequent l'union des treize villes qu'on vient de nommer, subsistoit encore au tems de l'empereur Trebonianus Gallus, c'est-à-dire, l'an 251. de Jesus-Christ. On a une médaille grecque de ce prince, où la fête est representée par un autel, auprès duquel est le taureau qui doit être immolé, & qui est environné de treize figures, qui paroissent tenir chacun un flambeau. * J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

PANIUM ou PANION, grande caverne sous une montagne tres-agreable, d'où sortent les sources du Jourdain. Herode *le Grand* fit bâtir tout près de là un temple de marbre blanc, à l'honneur de l'empereur Auguste. * Josephe, *antiq. l. XV. c.* 13.

PANIZA, riviere de la Turquie en Europe. Elle a sa source dans la Romagne, entre dans la Bulgarie, où elle baigne Develtus, & se décharge dans la mer Noire, un peu au midi de Rosico. * Maty, *diction.*

PANNIAS, prétendu roi des Assyriens, *voyez* la suite chronologique de ces rois.

PANNON (Janus Pannonius) évêque de la ville de Cinq Eglises dans la basse Hongrie, dite par les Allemands, *Funfkirchen*; par les Hongrois, *Otegiazac*; & par les Turcs, *Petschen.* Il vivoit sous le roi Mathias Corvin, au commencement du XVI. siecle. C'étoit le premier homme de son siecle pour les belles lettres, qu'il étoit venu cultiver en Italie, avant que de les faire fleurir en Hongrie. On dit qu'il parloit & qu'il écrivoit en latin, comme un Romain du bon siecle; & en grec, comme un veritable Athenien. Il a laissé des élegies & des épigrammes, qui lui ont acquis de la reputation, au moins en son tems. Quelques-uns prétendent qu'il s'est surpassé lui-même dans les annales de Hongrie, qu'il a mises en vers heroïques. * G. Matth. Konigius, *biblioth. vet. & nov.* Joseph Pierius Valerian. *De infelicitate litteratum.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

PANNONIE, *Pannonia*, grande region de l'Europe, entre les monts dits *Cethi*, le Danube, & l'Illyrie, étoit divisée en haute & basse. La premiere, qu'on nommoit aussi *Prima*, étoit au couchant, & contenoit la Carnie, la Stirie, la Croatie, la Carinthie, Windichs-Marc, & la plus grande partie de l'Autriche. La basse Pannonie, dite *Secunda*, étoit plus au levant, & comprenoit la Bosnie, l'Esclavonie, & cette partie de la Hongrie, qui est renfermée entre le Danube, le Raab, & le Draw.

Cette division de la Pannonie en premiere & seconde est fort ancienne, puisqu'on en a un monument sur les medailles de l'empereur Dece, où sont representées les deux provinces avec la legende PANNONIÆ. Mais si l'on en croit quelques auteurs, Diocletien en détacha une partie pour composer une province qu'il nomma *Valeria* du nom de sa fille; ce qui ne s'accorde pas avec Zosime, qui en marquant *l.* 2. les provinces du grand département d'Illyrie sous le regne de Constantin, ne nomme point celle-cy. Dès le tems de Sextus Rufus sous le regne de Valentinien au lieu de deux provinces il y en avoit quatre; la premiere & la seconde Pannonie, la Valerie & la Savie. Celle-ci faisoit partie de la Stirie, celle-là de l'Esclavonie & de la Bosnie d'aujourd'hui; mais lorsque la notice des dignités de l'empire fut dressée, c'est-à-dire, au plus tard au commencement du V. siecle, il n'y avoit dans le gouvernement civil, que trois Pannonies, sçavoir la premiere, la seconde & la Savie; & pour le gouvernement militaire il n'y en eut aussi que trois, mais differentes, sçavoir la premiere jointe à une partie du Norique, la Valerie surnommée *Ripensis*, & la seconde, surnommée *Ripariensis* ou *Savia*. Les villes les plus celebres de ce grand pays étoient *Sigesta* ou *Siscia*, Siseck en Croatie; *Petovio* ou *Petovium*, Petaw en Stirie; *Hamona* ou *Emona*, Uter Laubach; *Nauportum*, Ober-Laubach en Carnie; *Vindoniana* ou *Vindobona*, Vienne en Autriche; *Scrabantia*, Scrabing; *Sirmium*, Belgrade; & *Taurum*, Weissembourg. Les Pannoniens étoient une nation Celtique. Jules-Cesar fut le premier qui entra dans la Pannonie, que Tibere rendit tributaire, elle fut depuis possedée par les Huns, Goths, & autres Barbares. * *Consultez* Ortelius, Cluvier, Briet & Sanson, *Geogr.*

PANNORMIE ou PANNOMIE, recueil des loix ecclesiastiques, dressé par Yves de *Chartres*, vers l'an 1100. Ce nom est composé πᾶν de qui signifie *tout*, & de *norma*, ou νόμος qui veut dire *regle* ou *loi*; comme qui diroit *collection de toutes sortes de loix*, ou *de toutes les loix ecclesiastiques*. Il faut distinguer cette pannormie d'un abregé du decret d'Yves de *Chartres*, fait par Hugues *le Catalan*, & intitulé *somme des decrets d'Yves*; car on s'est servi du titre de *somme des decrets*, pour montrer que le livre de Hugues étoit different de la pannormie, qui dans les anciens manuscrits, est toûjours intitulée *Pannormie*, & jamais *somme des decrets*. * Doujat, *hist. du droit canon.*

PANODORE, *Panodorus*, moine d'Egypte, qui vivoit à la fin du IV. siecle, sous le regne d'Arcadius, composa une chronologie tirée d'Eusebe, qu'il corrigea quelquefois assez judicieusement. Georges Syncelle parle de lui, & Scaliger en rapporte divers passages dans ses animadversions sur Eusebe.

PANORME & GONIPPE, *Panormus & Gonippus*, étoient deux jeunes hommes de Messene dans le Peloponnese, tres-bien faits & unis ensemble d'une étroite amitié. Sçachant que les Lacedemoniens qui étoient en guerre avec les Messeniens, celebroient la fête de Castor & de Pollux avec des rejoüissances extraordinaires, ils passerent au travers des places publiques revêtus d'une grande veste de pourpre par dessus une tunique blanche, portant une couronne de fleurs sur la tête, & une lance à la main. Les Lacedemoniens les ayant pris pour Castor & Pollux, se prosternerent devant eux & les adorerent. Mais ces jeunes hommes prenant leur avantage, firent un sanglant carnage de leurs ennemis, & se sauverent ensuite à toute bride vers Messene. * Pausan. *in Messenicis.*

PANORMITAIN, *cherchez* TUDESCHI & ANTOINE DE PALERME.

PANORMO, ancien bourg de la Romanie dans la presqu'isle, au midi de la ville de Caridia. * Maty, *dictionnaire.*

PANTALAREE ou CAUSERA, *Pantalaria*, *Patalaria*, *Datalaria*, *Cossyra*, *Cossura*, *Cosura*, isle de la mer Mediterranée en Afrique, entre le royaume de Tunis dont elle dépendoit autrefois, & la Sicile sous laquelle elle est presentement comprise. Elle a environ trente milles de tour, & une petite place avec un château sur la côte septentrionale. Elle est ornée du titre de principauté de la maison de Requesens, qui en joüit depuis l'an 1620. sous la souveraineté du roi d'Espagne à qui elle appartient; mais il n'y a pas plus de six cens habitans, à cause que le terrain de cette isle est fort rude & plein de montagnes, & ne rapporte gueres de bled, y ayant fort peu d'eau. Elle est éloignée de cinquante milles du Cap-Bon à la Tramontane, en allant au cap de Boco en Sicile, dont elle est presque à pareille distance. * Sanson. Baudrand.

PANTALEON ou PANTELEEMON (saint) c'est-à-dire, *tout misericordieux*, est un martyr de Nicomedie, dont le culte a été fort celebre chez les Grecs; mais les actes de son martyre dressés par Metaphraste, sont pleins de fables. On croit qu'il a été martyrisé sous l'empire de Galere Maximien, vers l'an 305. Il y avoit une église en son honneur à Constantinople dès le V. siecle. S. Jean de *Damas* dit qu'on y avoit transporté de Nicomedie les reliques de seint Pantaleon, sous le regne de Theodose. Du tems d'Agobard on apporta des reliques de saint Pantaleon d'Afrique à Lyon; ce pourroit bien être un martyr different de celui de Nicomedie; & j'en trouve un au 28. Juillet dans le martyrologe attribué à saint Jerôme, qui autant qu'on en peut juger ne souffrit pas dans cette ville. * *Acta apud Surium.* Joan. Damasc. *orat.* 3. *de imagin.*

PANTALEON (Jacques) de Troyes en Champagne, archidiacre de Liege, évêque de Verdun, patriarche de Jerusalem, puis pape. *Cherchez* URBAIN IV.

PANTALEON (Anchier) cardinal, natif de Troyes en Champagne, & neveu du pape Urbain IV. fut fait cardinal au mois de Mai 1262. Il avoit eté archidiacre de Laon, & de Paris, & non pas de Londres, comme Baléo & Godowin auteurs Anglois l'ont cru, contre ce qui est marqué dans son épitaphe qui est dans l'église de sainte Praxede à Rome. Il fut legat avec le cardinal de Chevrieres pour le couronnement de Charles de France roi de Naples, & augmenta les revenus de l'église de saint Urbain que le pape son oncle avoit fondée à Troyes, & mourut à Rome le 1. Novembre 1286. * Frizon, *Gall. purp.* Camuzat, *in miscell. histor.* Aubery, *hist. des card.* Ciacconius, &c.

PANTALEON diacre, puis prêtre de Constantinople, est auteur de quatre sermons; le premier, de l'épiphanie; le second, de l'exaltation de la sainte Croix, & deux de la transfiguration. On ne sçait pas en quel tems cet auteur à vécu. Quelques-uns le mettent dans le VII. siecle; d'autres dans le XIII. On lui attribuë un traité anonyme contre les erreurs des Grecs sur la procession du saint Esprit, donné par Stewart; mais il est comme certain que le Pantaleon qui a composé le traité sur la procession du saint Esprit, & sur les autres questions entre les Grecs & les Latins, est du XIII. siecle. A l'egard des sermons, ils peuvent être d'un autre. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. des VII. & VIII. siecles.*

PANTALEON (Henri) né à Bâle le 13. Juin 1522. enseigna assez long-tems les belles lettres dans son pays, où il embrassa l'heresie de Calvin, se fit medecin dans un âge avancé, & mourut le 3. Mars 1595. Il avoit composé divers ouvrages entre lesquels on peut remarquer l'histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, écrite en latin, & imprimée *in fol.* à Bâle, en 1581. il en traduisit d'autres en allemand, & travailla à l'eloge des hommes illustres d'Allemagne, qu'il publia en 1566. sous le nom de *Prosopographie*. * *Voyez* sa vie parmi celle des philosophes d'Allemagne de Melchior Adam.

PANTALEONI (Dominique) Florentin, religieux de l'ordre de saint Dominique, docteur en theologie, mourut le 28. Août de l'an 1376. étant âgé de 40. ans seulement, & laissa quelques traités qui n'ont pas été imprimés. L'un deux intitulé *de conservatione corporis & sanguinis Christi*, a été attribué par Alva, Maracci, Suarez, Galatin, Canisius, à saint Dominique, & Malvenda a fort bien remarqué leur erreur; mais il est tombé dans une autre, qui lui est commune avec Fernandez, Pio, Antoine de *Sienne*, & même Possevin en plaçant cet écrivain sous l'an 1262. Wading aussi peu correct que

les autres en a fait un religieux de l'ordre de saint François. Outre ce traité Pantaleoni en a laissé deux autres sur le peché originel, où il soûtient vivement l'opinion la plus commune dans son ordre touchant la conception de la sainte Vierge, & on en nomme encore quelques autres, qui apparemment ne verront jamais le jour. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 1.*

PANTALICA, bourg de la vallée de Noto en Sicile. Il est sur la riviere d'Anapo, à cinq lieuës au-dessus de Syracuse. * Maty, *diction.*

PANTENUS, philosophe Stoïcien, né en Sicile, enseignoit au commencement du regne de l'empereur Commode, dès l'an 180. de Jesus-Christ dans la celebre école d'Alexandrie, où depuis le tems de saint Marc fondateur de cette église, il y avoit toûjours eu quelque theologien qui expliquoit l'écriture sainte. Les Ethiopiens ayant envoyé demander à l'évêque d'Alexandrie un theologien pour les instruire dans la religion Chrétienne, Demetrius y envoya Pantenus qui entreprit cette mission avec joye, & qui s'en acquitta tres-dignement. On dit qu'il trouva que les Ethiopiens avoient déja quelques connoissances des verités de la foi qui leur avoit été annoncée par l'apôtre saint Barthelemi; & qu'il vit un évangile de saint Matthieu écrit en hebreu que cet apôtre leur avoit laissé. Après que Pantenus fut de retour à Alexandrie, il continua d'expliquer publiquement l'écriture sainte sous le regne de Severe & d'Antonin Caracalla, & servit plus l'église par ses discours que par ses écrits. Il composa neanmoins des commentaires sur la bible, qui sont perdus. On lui est redevable d'une remarque qui a été suivie par tous les interpretes des propheties, sçavoir qu'elles sont souvent exprimées en termes indefinis, & que le tems present y est mis pour le passé & pour le futur. C'est ce que rapporte Theodoret. On peut juger de la maniere dont Pantenus expliquoit le texte sacré, par celle qu'ont suivie Clement d'*Alexandrie*, Origene, & tous ceux qui ont été instruits dans cette école. Leurs commentaires sont pleins d'allegories: ils s'éloignent souvent de la lettre, & trouvent presque par-tout des mysteres dont l'explication est mêlée de beaucoup d'érudition. A l'égard de l'évangile de saint Matthieu, saint Jerôme dit que Pantenus le rapporta, & qu'il étoit encore gardé de son tems dans la bibliotheque d'Alexandrie; mais la plûpart ont peine à croire cette histoire: car pourquoi, disent ils, saint Barthelemi eût-il laissé un livre hebreu à des Ethiopiens? cependant Eusebe avoit assuré la même chose avant saint Jerôme, & les Chrétiens de ces tems-là avoient pour le mensonge l'horreur qu'on en doit avoir. * Saint Clement, *Stromat. l. 1.* Eusebe, *l. 5.* S. Jerôme, *in catalogo.* M. Du Pin, *nouvelle bibliotheque des auteurs ecclesiast.*

PANTHÉE ou STATUE PANTHÉE, figure qui par les differens attributs dont elle étoit accompagnée, representoit tous les dieux, ou du moins les plus considerables. Ce mot est composé de πᾶν qui signifie *tout* en grec & de θεὸς qui veut dire *Dieu*. Ainsi les Payens appelloient *Panthea* les temples où ils adoroient tous les dieux ensemble, & où l'on voyoit tous leurs portraits ou figures; tel qu'étoit ce celebre *Pantheon* de Rome, qui fut dedié par le pape Boniface III. à la sainte Vierge & à tous les Saints, & se nomme *sainte Marie de la Rotonde*, parce qu'il est bâti en forme ronde & en dôme. Dans ces statuës Jupiter étoit marqué par le foudre; Junon par une couronne; Mars par un casque; le Soleil par des rayons; la Lune par un croissant; Cerés par la corne d'abondance ou par l'épi de blé; Cupidon par une trousse de fléches; Mercure par des aîles aux talons ou par un caducée; Bacchus par le lierre; Venus par la beauté du visage, & ainsi des autres divinités. On mettoit ces caracteres de differentes divinités sur la statuë ou entre ses mains, selon l'industrie de l'ouvrier qui faisoit paroître en cela l'excellence de son art. On en voit qui representoient tous les dieux; d'autres toutes les déesses; & quelques-uns qui representoient les uns & les autres ensemble. * Spon, *recherches curieuses de l'antiquité.*

PANTHÉE (Jean-Antoine) natif de Verone dans le XVI. siecle, composa divers traités, entre autres un *De plinniorum patria.* Il ne faut pas confondre cet auteur avec JEAN-AUGUSTIN PANTHÉE ecclesiastique de Venise, qui vivoit dans le même-tems, & qui publia en 1530. un traité intitulé *Voharchdumia contra Alchimiam*, que nous avons dans le II. tome du theatre chimique.

PANTHÉE femme d'Abradate, *voyez* ABRADATE.

PANTHEON. C'étoit un temple en l'honneur de tous les dieux, que fit bâtir M. Agrippa gendre de Cesar Auguste. Il étoit de figure ronde, bâti de briques par dehors, & orné en dedans de marbre de diverses couleurs. Il enfermoit dans son enceinte des niches où l'on voyoit les statuës des dieux, principalement celle de Minerve qui étoit d'yvoire de la main de Phidias fameux sculpteur; & celle de Venus, des oreilles de laquelle pendoit cette perle rare de la reine Cleopatre, qu'Auguste fit fendre en deux pour n'avoir pu trouver la pareille, parce que cette Reine l'avoit fonduë dans un festin avec Marc-Antoine, & l'avoit avalée. Elle pezoit une demie once, & elle fut estimée dix millions de sesterces, ce qui revient à la somme de dix millions dix-huit mille cinq cens cinquante-quatre livres de notre monnoye. Les portes de ce temple étoient de bronze, les poutres étoient couvertes de bronze doré, & la couverture de lames d'argent que Constantin fit emporter à Constantinople. Il fut dedié à Jupiter *le Vengeur*. Agrippa fit donner à ce temple, une figure ronde, pour imiter celle des cieux, ou afin qu'entre les dieux qu'il vouloit y placer, il n'y eut point de jalousie pour la preseance. Il n'y a point de fenêtre dans ce temple, & le jour n'y entre que par une ouverture qui est au milieu de la voûte. Le pape Urbain IV. le consacra à l'honneur de la Vierge & de tous les Saints. L'empereur Adrien fit faire à Athenes un temple semblable en l'honneur de tous les dieux, qu'il enrichit de six vingts colonnes de marbre Phrygien, & fit dresser une bibliotheque & un gymnase de son nom, qu'il orna de cent colonnes de marbre de Libye. *Voyez* AGRIPPA (Marcus Vipsanius.)

PANTICO, ville ancienne située dans la Tartarie Crimée sur le détroit de Caffa, à six ou sept lieuës de Kerci vers le nord. Quelques-uns l'appellent *Vospero*, nom qui vient de celui de *Bosphorum* qu'elle a porté anciennement. * Maty, *diction.*

PANTIN (Guillaume) natif de Thielt en Flandres, & doyen de sainte Gudule de Bruxelles, celebre par l'intelligence qu'il eut des langues, enseigna à Louvain & à Tolede en Espagne; & mourut à Bruxelles le jour de Noël de l'an 1611. âgé de 56. ans. On a divers ouvrages de sa façon en prose & en vers, outre plusieurs traductions de grec en latin, entre autres les proverbes de Michel Apostolius qu'il a publiés, avec des notes de sa façon. Il est aussi auteur du traité *De dignitatibus & officiis regni ac domûs regiæ Gothorum*, que nous avons dans le recueil des conciles de Garcias Loaisa. Cet auteur étoit petit neveu de GUILLAUME PANTIN medecin à Bruges, qui y mourut l'an 1583. Il étoit homme de lettres, & publia des commentaires sur le traité de Celsus *De re medica*, que nous avons en VIII. livres. * Valere André, *bibl. Belg.* Le Mire, &c.

PANTOMETRE, instrument de geometrie propre à prendre toutes sortes d'angles, à arpenter & à mesurer toutes sortes de figures. Il est composé de trois branches divisées par degrés, & mobile sur deux demi-cercles aussi divisés, qui sont attachés sur la base; & dont l'un qui est aussi mobile sur sa base, s'éloigne ou s'approche de l'autre pour former toutes sortes de triangles. Les modernes en ont fait d'une autre maniere. Ce mot vient du grec πᾶν, *tout*, & de μέτρον *mesure*. * Corneille, *dictionnaire des arts.*

PANTOMIMES, boufons qui representoient toutes sortes de sujets par des gesticulations ingenieuses, & qui exprimoient par le mouvement du corps, des doigts & des yeux les principales actions d'une tragedie ou comedie. Ce mot vient du mot grec πᾶν, παντὸς *tout*, & de μῖμος *imitateur*; comme qui diroit *imitateur de tout.* On les appelloit aussi *Mimes*; mais Pantomimes signifioit quelque chose de plus. On donnoit encore le nom de Mimes à de petites pieces de poësie que les Mimes chantoient en dansant sur le theatre, avec des gestes qui ex-

primoient le sens de leurs paroles, suivant cet merveilleuse methode des anciens, peu connuë de notre tems. Quelques-uns ont cru que Pylade & Bathylle qui parurent sous l'empereur Auguste, furent les premiers Pantomimes; mais cela se doit entendre de ceux qui se separerent du theatre des comediens pour former une troupe à part, & faire leurs representations dans l'orchestre sans comedie; car il est certain que du tems d'Eschyle il y avoit des Pantomimes; & Aristote loüe fort Teleste, dont se servoit ce poëte, parce qu'il avoit admirablement bien dansé dans la tragedie intitulée *les sept devant Thebes*. Mais Pylades natif de Cilicie, & Bathylle d'Alexandrie, étant venus à Rome du tems d'Auguste, inventerent la danse qu'ils appellerent *italique*, parce qu'ils commencerent à la joüer en Italie. Ils y representoient des sujets tragiques, comiques & satyriques, d'une maniere fort agreable au peuple Romain, qui admiroit l'artifice de ces comedies muetes, où les gestes exprimoent presque aussi-bien que les paroles. Pylade excelloit dans les sujets tragiques, & Bathylle dans les comiques ou satyriques : ce qui leur donna lieu de faire deux bandes qui joüerent à part. Plutarque fait deux grands discours dans ses propos de table sur l'adresse de ces danseurs, ingenieux à representer par des mouvemens & des postures, les personnes & les actions, où il dit que la poësie est une danse parlante, & la danse une poësie muete. * Plutarque, *Sympos. liv. VII.* Athenée, *l. 1. & 11.* Zosime. Suetone, *in August.* Lucian, *de Pantomimi scena.*

PANUCO, province de l'Amerique septentrionale, dans la nouvelle Espagne ou Mexique, entre le golfe de Mexique & la nouvelle Biscaye, est située sur ce golfe dans l'audience ou prefecture de Mexique. La ville capitale, qui est Panuco, donne son nom à la province; & est aussi nommée *S. Estevan del puerto*. Les autres sont San Jago de Los Volles, San Duis de Tampico, & d'autres de peu d'importance.

PANVINI, Onuphre, *cherchez* ONUPHRE PANVINI.

PANUR, petite ville de la presqu'Isle de l'Inde deçà le Gange dans le Malabar, vers les montagnes de Gate, au levant de Tanor. Elle est capitale d'un petit pays, qui est sous la protection du roi de Calicut. * Maty, *diction.*

PANYASIS, qui avoit écrit en vers les antiquités de la Grece, vivoit vers la LXX. olympiade. Suidas remarque que les anciens ne convenoient, ni de quel pays il étoit, ni du nom de son pere. Quelques-uns disoient qu'il étoit d'Halicarnasse & fils de Polyarque : c'est le nom que lui donne aussi Pausanias, & l'anonyme de la chronologie des olympiades, où il parle ainsi sur l'olympiade LXXVIII. *Panyasis fils de Polyarque, poëte d'Halicarnasse, fleurit, &c.* Quelques-uns le disent oncle maternel d'Herodote; d'autres cousin. On ne convient pas non plus du tems qu'il a vécu; quelques-uns le placent à l'olympiade LXXVIII. selon d'autres il étoit plus ancien. Il a été augure, ou comme dit Suidas, τερατοσκόπος, *observateur des prodiges*. Il avoit composé un poëme intitulé, *Heraclide*, ou *des travaux d'Hercule*, qui contenoit neuf mille vers. On lui attribuë aussi des ioniques en vers pentametres, touchant Codrus, Neleüs & les colonies des Ioniens dans l'Asie Mineure, qui étoient composés de sept mille vers. Ce dernier ouvrage étoit plus historique que son Heraclide, dans laquelle il y avoit plusieurs choses fabuleuses, comme Macrobe le remarque *dans le cinquiéme livre des saturnales, chap. 21.* » Voici, *dit-il*, une histoire qui n'est pas si fort connuë : » qu'il y a près d'Heraclée une certaine nation établie » par Hercule, que l'on appelle Cylicerones, dont le » nom est tiré ἀπὸ τῆ κύλικος, qui est une espece de vase » que nous appellons *calice*; or Panyasis, excellent his- » torien chez les Grecs, & Pherecydes, disent qu'Her- » cule fut porté en Espagne sur un calice. Je ne rapporte » point leurs paroles, parce que leur relation approche » plûtôt de la fable que de l'histoire; » l'Heraclide avoit 14. livres suivant Suidas. Athenée cite le premier & le onziéme, & son livre 11. Stephanus cite le premier & le onziéme, & rapporte six vers de cet auteur. Cesar Germanicus dans l'Aratée, & Hyginus dans le poëme astronomique, citent ce même ouvrage, & rapportent ce qu'il avoit écrit du dragon, gardien des Hesperides, qui veilloit toûjours, & du combat d'Hercule contre lui. Quintilien nous apprend ce qu'on doit penser de son style, dans le livre 10. où après avoir parlé d'Hesiode & d'Antimaque, il ajoûte que: *Panyasis est entre l'un & l'autre; qu'il n'approche pas de leur éloquence; mais qu'il surpasse l'un par sa matiere, & l'autre par sa methode.* Suidas a écrit qu'il fut mis à mort par Lygdamies, troisiéme tyran d'Halicarnasse. Il y a selon le même auteur un autre PANYASIS plus recent, qui a écrit des songes, c'est apparemment celui-ci, qui est cité par Artemidore en ses *Oneirocritiques*, & peut-être aussi est-ce l'augure de Suidas; car ce grammairien confond aisément les écrivains de même nom. * *Voyez* le scholiaste d'Apollonius; Pausanias *dans ses Beotiques*; Procle *dans sa chrestomathie*; le scholiastique d'Euripide *sur l'Alceste*; & l'auteur grec des étymologies. Quintilien, *lib.* 10. M. Du Pin, *biblioth. universelle des hist. proph.*

PAOGAN, ville de la Chine, qui a autrefois resisté fortement aux Tartares. Il ne faut pas la confondre avec quelques autres villes, qui sont dans le même pays, & qui semblent avoir le même nom; comme PAOKING, dont quatre autres villes dépendent; PAONINGO vers le fleuve Kialing; & PAOTIN capitale de dix-neuf autres villes. * *Consultez* Martin Martini, *Atlas Sinic.*

PAOKING, ville de la Chine; c'est la neuviéme de la province d'Huquam, & elle a quatre autres villes sous sa jurisdiction. * Maty, *diction.*

PAOLA, ville du royaume de Naples dans la Calabre citerieure, est illustre pour avoir été le lieu de la naissance de saint François de Paule, fondateur de l'ordre des Minimes.

PAOLO, *cherchez* SARPI (Paul)

PAON, oiseau consacré à Junon par les Payens. Ils ont feint que cette déesse avoit transporté les yeux d'Argus sur la queuë du Paon. Voici la peinture que Lucien nous a laissée de cet oiseau. » Le Paon à l'entrée du prin- » tems lors qu'il voit naître les premieres fleurs, étale » avec plus de magnificence l'or & l'azur de ses plumes, » & dispute avec le printems, à qui produira de plus » belles choses. Il fait la rouë, il se tourne & se mire » dans sa beauté, dont l'éclat est redoublé par celui de » la lumiere, qui ne se contente pas d'embellir ses cou- » leurs, mais qui les multiplie. Cela arrive particuliere- » ment à ces cercles d'or, qui couronnent l'émail de sa » queuë, & ressemblent chacun à un arc en-ciel, qui » change de couleur, selon les divers aspects de la lu- » miere. » *Voyez* BAROCHE.

PAONING, ville de la Chine, sur la riviere de Kialing dans le Suchuen, dont elle est la seconde. Elle a neuf autres villes sous sa jurisdiction. * Martin Martini.

PAOTING, c'est une grande ville de la Chine, dans la province de Peking, & a 19. autres villes sous sa jurisdiction. * Martin Martini.

PAPA, ville de la basse Hongrie sur la riviere de Marchaltz à sept lieuës de Javarin, vers le Sud. Papa est une petite ville; mais elle est fortifiée & défenduë par une citadelle. En 1683. cette ville se rendit au comte Tekeli, avec plusieurs autres, mais elle retourna sous l'obéïssance de l'empereur, après que les Turcs eurent levé le siege de Vienne. * *Memoires du tems.*

PAPA, c'est une des isles Orcades. Elle est à une lieuë de celle de Vestra, vers le nord. Elle est tres-petite, & n'a rien de remarquable que son port, qui est assez commode. * Maty, *diction.*

PAPADOROS, bourg de l'Albanie, situé entre Alessio & Durazzo. On le prend pour l'ancienne *Epicaria*, ville de Dalmatie; mais avec peu de fondement. * Maty, *diction.*

PAPALOAPAM, ou ALVARADO, riviere du Mexique. C'est la plus considerable de la province de Guaxaca : elle baigne la ville de ce nom & celle de saint Ildefonse, & va se décharger dans le golfe de Mexique. * Joannes à Turrecremata.

PAPAIA, ou PAPAYER, arbre qui se trouve aux isles Antilles : Il y a une espece de *Papayer* qui se trouve

particulierement en l'isle de sainte Croix, qui est plus beau & plus chargé de feuilles. Mais ce qui le fait estimer davantage, c'est son fruit, qui est de la grosseur d'un melon, & de la figure d'une mamelle, d'où vient que les Portugais l'ont nommé *mamao*. Il a une chair ferme qui se coupe par tranche comme le melon, & qui est d'un goût délicieux; son écorce est d'un jaune mêlé de quelques lignes vertes, & au dedans il est rempli d'une infinité de petits grains ronds, gluans & molasses : ce fruit fortifie l'estomac & aide à la digestion. Quelques-uns le mangent comme il vient de l'arbre; mais les délicats le preparent avec du sucre, & en font une sorte de marmelade qui est fort agreable à la vûë, & d'un goût excellent. Clusius & Maregrave l'appellent *mamara fœmina*; & Bortius, *arbor melonifera, papare vulgo dicta*. M. de la Loubere dans sa relation du royaume de Siam, en fait mention sous le nom de *melon de Siam*.

PAPARIN DE CHAUMONT (Pierre) évêque de Gap, en Dauphiné, dans le XVI. siecle, étoit né d'une des meilleures maisons de Forez, & donna ses premieres années à l'exercice des armes, sans neanmoins negliger les lettres, dans lesquelles il fit un grand progrès. Il commanda une compagnie de chevaux-legers, & même un regiment; acquit de l'honneur en diverses occasions, sous le nom du sieur de Chaumont, & se signala sur-tout à la bataille de Moncontour en l'année 1569. Le roi Charles IX. envoya Paparin à l'empereur lui porter la nouvelle de la victoire que son armée venoit d'y remporter. Enfin ayant quitté les armes pour se donner tout à Dieu dans l'état ecclesiastique, le roi le nomma l'an 1570. à l'evêché de Gap, dont il prit possession l'an 1573. défendit autant qu'il put son diocese pendant les guerres civiles, composa quelques ouvrages, & mourut le 1. jour d'Août de l'an 1600. Il avoit fait imprimer l'an 1588. à Paris, ses ordonnances & statuts synodaux. * Sammarth. *Gall. Christ.* Chorier, *hist. de Dauphiné, & état politique de Dauphiné*.

PAPARONI (Jean) Romain de nation, fut fait cardinal par le pape Celestin II. en 1144. Il changea depuis de titre; ce qui a fait croire à quelques auteurs, qu'il y a eu en même tems plusieurs cardinaux du nom de Paparoni. Il fut legat en Irlande, & exerça la même dignité en France & ailleurs. Michel Justiniani dans son *traité des gouverneurs de Tivoli*, prétend que le pape Alexandre III. se nommoit ROLAND Paparoni, & qu'il étoit parent de celui-ci, qu'il dit n'avoir été créé cardinal qu'en 1147. Il remarque encore que l'an 1263. PAPARONE Paparoni fut fait évêque de Soligno, & vingt-ans après évêque de Spolette; que PAUL Paparoni fut gouverneur de Tivoli en 1472. GREGOIRE Paparoni en 1487. JERÔME Paparoni l'année suivante; AUGUSTIN Paparoni en 1503. & FRANÇOIS Paparoni, lieutenant au même gouvernement, en l'absence du cardinal Louis d'Est en 1582. Cette famille est éteinte * Saint Bernard, *ep.* 290. *biblioth. Clun.* Aubery, &c.

PAPARONI (Paparon) né à Rome d'une famille illustre, entra dans l'ordre de saint Dominique, dont il étoit le procureur general, lorsque le pape Clement IV. lui donna l'évêché de Foligny, le 27. Juin de l'an 1265. Ce prelat, qui gouverna 20. ans cette église, y donna des marques de son zele par la fondation du college de saint Felicien, dont il dressa les statuts, & par un traité des sept pechez capitaux à l'usage des confesseurs de son diocese. Le pape Honorius IV. le transfera depuis en 1285. sur le siege épiscopal de Spolette, & après avoir gouverné cette église pendant cinq ans, il mourut l'an 1290. en reputation d'une grande pieté. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

PAPAS, nom que les Grecs donnent à leurs prêtres, & quelquefois à leurs patriarches ou évêques. Ce mot signifie *Pere*. Le P. Goar fait une distinction entre [illegible] & [illegible]. Il dit que le premier titre est propre au souverain pontife; & que le second convient aux prêtres, & même aux clercs. Les Grecs appellent *Protopapas*, le premier d'entre les prêtres. Il y a encore aujourd'hui dans l'église de Messine en Sicile, un titre de dignité sous le nom de Protopapas, ce qui vient de ce que la Sicile a été une dépendance de l'empire des Grecs. Le prelat de l'isle de Corfou prend aussi le titre de Protopapas. Scaliger remarque sur ce sujet, que les Ethiopiens appellent les prêtres *Papasath*, & les évêques *Episcopasath*. Janus à Costa, rapporte aussi, que les Indiens du Perou nomment leur grand-prêtre *Papas*. * Du Cange, *Glossar. Latin*.

PAPE: ce nom signifie *Pere* en grec, & se donnoit autrefois à tous les evêques, comme on le voit dans les épîtres de saint Augustin & de saint Jerôme, & dans les ouvrages des anciens auteurs ecclesiastiques. Eutychius rapporte qu'Heraclas, patriarche d'Alexandrie dans le III. siecle, prit le titre de pape. Alcime Avitus, archevêque de Vienne, donne ce même titre aux patriarches de Constantinople & de Jerusalem. Apollinaris *Sidonius* le donne à tous les évêques. Vers la fin du XI. siecle, Gregoire VII. à la tête d'un concile tenu à Rome, ordonna que le nom de pape demeureroit propre au seul évêque de Rome, chef visible de l'eglise Catholique. Ce n'est pas tant ce decret, que l'usage qui a determiné à ne donner en Occident le nom de pape qu'au seul évêque de Rome. *Voyez* PAPAS. * S. Augustin, *epist.* 13. 18. 222. 256. Avitus de *Vienne. epist.* 7. & 23. Baronius, *ad* 10. *Januarii*. Sirmond, *ad Ennodii lib.* 4. Du Cange, *in Glossar. latinitatis*.

ÉLECTION DES PAPES.

Jesus-Christ élut saint Pierre & le déclara le premier entre les Apôtres : il gouverna quelque tems l'eglise de Rome & la consacra par son martyre. Dans la suite, les évêques de Rome ont été élus, mais en bien des manieres differentes. Dans les premiers siecles de l'eglise, le peuple & le clergé conjointement, & quelquefois le clergé seul, du consentement du peuple, firent librement cette election à la pluralité des voix; cependant il paroît par l'histoire, que les empereurs, en certains tems, se sont attribué le droit de confirmer ces élections. Après la mort du pape Simplicius en 483. Odoacre, roi des Herules & d'Italie, fit une loi, par laquelle sous pretexte de vouloir remedier aux troubles & aux désordres qui arrivoient quelquefois dans l'élection des papes, il défendit d'en élire aucun, sans avoir sçu auparavant la volonté du prince, touchant la personne qu'on devoit élever au pontificat. Cette loi contraire à la liberté des élections, fut abolie environ vingt ans après, au IV. concile de Rome, tenu en 502. sous le pape Symmachus, du consentement du roi Theodoric. Mais ce prince Arien, devenu cruel sur la fin de ses jours, ayant fait mourir de misere en prison, le pape Jean, l'an 526. usurpa tyranniquement le droit de créer lui-même le pape, en nommant au pontificat Felix IV. Les rois Goths, qui lui succederent suivirent son exemple, excepté qu'ils se contenterent de confirmer celui que le clergé avoit élû; de sorte qu'il ne pouvoit prendre possession du pontificat, que le prince ne l'eût agréé. Justinien, qui ruina l'empire des Goths en Italie, & après lui les autres empereurs, retinrent ce droit, en contraignant même l'élû de leur payer une somme d'argent, pour obtenir la confirmation de son élection. Constantin *Pogonat* délivra l'eglise de cette servitude, & de cette indigne exaction l'an 681. Neanmoins les empereurs se conserverent toûjours quelque autorité dans l'élection des papes, qu'on ne consacroit pas sans le consentement & l'approbation du prince. Ce furent les François qui remirent l'eglise Romaine en pleine liberté, lorsque l'empereur Louis *le Débonnaire* en 824. & ses successeurs Lothaire I. & Louis II. en 864. déclarerent par leurs constitutions imperiales, qu'ils vouloient que l'élection des papes se fit désormais librement & canoniquement, selon les anciennes coûtumes. Pendant les desordres du X. siecle, l'eglise se vit reduite sous la tyrannie des marquis d'Hetrurie, & des comtes de Toscanelle, qui s'étant joints aux grands de Rome, créoient & déposoient les papes, comme il leur plaisoit. L'empereur Othon *le Grand* en 963. & après lui les deux autres Othons, son fils & son petit-fils, soûmirent encore à leur autorité, l'élection des papes qui dépendoient absolument d'eux. Saint Henri duc de Baviere, & leur successeur à l'empire, remit l'eglise en son entiere liberté l'an 1014. laissant cette election au clergé & au peuple Romain, à l'exemple des em-

pereurs François. Conrad *le Salique* ne changea rien; mais Henri III. son fils, & Henri IV. son petit-fils, se remirent en possession du pouvoir de choisir eux-mêmes, ou de faire élire celui qu'ils vouloient faire pape: ce qui alluma d'horribles troubles dans l'eglise, fit naître le schisme, & causa la guerre entre les papes & les empereurs au sujet des investitures. Enfin l'eglise ayant encore été troublée presque pendant l'espace d'un siecle, par les antipapes que les empereurs schismatiques, d'une part; & de l'autre, les factieux d'entre le peuple & le clergé de Rome, opposoient souvent aux pontifes legitimement élûs, la paix & la liberté des élections fut rétablie sous Innocent II. Car après que le schisme de Pierre de Leon, dit Anaclet, & de Victor IV. eut été éteint, tous les cardinaux réünis sous l'obéïssance d'Innocent, & fortifiés des principaux membres du clergé de Rome, acquirent tant d'autorité, qu'après sa mort ils firent seuls l'élection du pape Celestin II. en 1143. Depuis ce tems-là, ils se sont toûjours maintenus dans la possession de ce droit; le senat, le peuple, & le reste du clergé ayant enfin cessé d'y prendre aucune part. Honorius III. en 1216. ou selon d'autres, Gregoire X. en 1274 ordonna que l'élection se fît dans un conclave.

Si tôt que le pape est expiré, la nouvelle de sa mort est repanduë dans toute la ville de Rome, par le son d'une cloche qui est au capitole, & qui ne sonne jamais que dans cette conjoncture. En même tems on envoye des couriers à tous les princes d'Italie, de France, d'Espagne, & autres, dont il y en a peu qui ne s'interessent à l'élection du successeur. Le cardinal camerlingue se transporte au palais, & se saisit de l'anneau du pêcheur, qui est le sceau ou cachet du pape, qu'il rompt, parce que toute expedition de bulles cesse pendant la vacance du saint siege. Après cette ceremonie, qui se fait en presence de trois cardinaux, le camerlingue donne tous les ordres necessaires, tant pour ce qui regarde le palais pontifical, que pour la sepulture du défunt, qu'on fait embaumer, & revêtir des habits pontificaux. Le soir on porte le corps à saint Pierre dans une litiere, precedée de deux petites pieces de canon, accompagnée de flambeaux, des chevaux legers, & des penitenciers de saint Pierre, sans chant & sans deüil. Le corps est exposé dans une chapelle, sur un lit de parade élevé: en sorte que les pieds peuvent être baisés au travers d'une grille de fer, qui fait la clôture de la chapelle, où personne ne peut entrer, sinon ceux qui distribuënt une grande quantité de cierges au peuple qui va baiser les pieds du défunt. Après avoir été ainsi exposé trois jours, on lui donna sepulture au lieu qu'il s'est destiné. Les funerailles durent neuf jours, & la ceremonie se fait par le sacré college, qui se trouve tous les matins dans la chapelle Gregorienne à saint Pierre, où l'on éleve au milieu de l'eglise, une superbe representation ou chapelle ardente, enrichie & ornée de figures, avec les éloges & les armes du défunt. La chambre apostolique fournit à cette dépense, qui est reglée par le camerlingue. Vers les derniers jours des funerailles, les ambassadeurs des couronnes font un discours aux cardinaux assemblés à saint Pierre, sur l'élection du pape futur, & les exhortent de la part de leurs maîtres, d'élire celui qu'ils trouveront être le plus digne & le plus capable de remplir le saint siege. La ceremonie des funerailles étant finie, le sacré college s'assemble dans la même chapelle le dixiéme jour; & un prelat ou abbé y fait une oraison latine, *De eligendo pontifice*. Après une messe du saint Esprit, les cardinaux deux à deux, vont processionnellement au conclave.

Pour ce qui regarde le gouvernement pendant la vacance du saint siege, les trois chefs d'ordre du college; sçavoir le doyen, ou premier cardinal évêque; le premier cardinal prêtre, & le premier cardinal diacre, ont en main toute la conduite de l'état. Ils donnent aux officiers tous les ordres necessaires, & ils reglent toutes choses pour la justice, pour les finances & pour les armes. Ils confirment ou reforment, selon qu'ils le jugent à propos, les officiers mis par le pape défunt, à la reserve des charges qui sont en titre d'offices; & ils répondent à tous les memoriaux ou remontrances. Pour la sûreté & la bonne police de la ville, ils font doubler les corps de garde; & à leur exemple, les autres cardinaux, les princes & les ambassadeurs font tendre des chaînes devant leurs portes; ils envoyent aussi ordre à tous les gouverneurs des places & des villes de l'état ecclesiastique, de se tenir sur leurs gardes, & de veiller à tous les besoins. Cependant le cardinal camerlingue fait battre monnoye à son coin, avec la devise du siege vacant, qui est deux clefs en sautoir & le gonfalon de la sainte eglise. Quant à la maniere dont on procede à l'élection, & à l'exaltation d'un nouveau pape, *voyez* l'article CONCLAVE.

L'orsqu'un des cardinaux est élu pape, les maîtres des ceremonies vont dans sa cellule lui annoncer la nouvelle de son exaltation; ensuite dequoi il est conduit à la chapelle, revêtu des habits pontificaux; puis il reçoit l'*adoration*, c'est-à-dire, les respects que les cardinaux ont accoûtumé de rendre aux souverains pontifes. Après cela, le pape assis sur son siege pontifical, est porté à l'eglise de saint Pierre, sur l'autel des saints apôtres, où les cardinaux vont une seconde fois à l'adoration. De-là sa sainteté est reconduite à son appartement, & quelques jours après on fait la ceremonie de son couronnement. Surquoi il faut remarquer que nous reconnoissons deux qualités en la personne du pape, celle de *pontife*, & celle de *prince*. Comme souverain pontife, il est le chef de l'Eglise; comme prince, il a un domaine & un état qu'il tient en souveraineté, & c'est pour cela qu'il est couronné.

Le couronnement se fait devant la porte de l'eglise de saint Pierre. Là on dresse un thrône, sur lequel on fait monter le nouveau pontife, on lui ôte la mitre, & on lui met la couronne sur la tête devant tout le peuple. Ensuite on fait la cavalcade, depuis saint Pierre jusqu'à saint Jean de Latran, à laquelle tous les ambassadeurs, les princes & les seigneurs assistent, montés à cheval richement vêtus. Le pape est immediatement precedé de deux cardinaux diacres, avec leurs chapes rouges; & les autres cardinaux viennent après deux à deux, suivis des patriarches, des archevêques, des évêques, & des protonotaires participans. Lorsque le pape est arrivé à saint Jean de Latran, l'archiprêtre de cette eglise lui presente deux clefs, l'une d'or & l'autre d'argent. Puis lorsque les chanoines ont rendu l'obéïssance, & baisé les pieds de sa sainteté, elle donne la benediction generale. Ce couronnement a toûjours été consideré par les papes, comme le titre le plus glorieux de leur pouvoir dans l'Eglise, d'où vient que quand ils ont voulu communiquer cette puissance à leurs vicaires ou legats, ils leur ont envoyé leur mitre ou leur couronne. Gregoire VIII. envoya sa couronne à Anselme, qu'il avoit fait son vicaire general en Angleterre; & saint Bernard dit qu'Innocent II. fit la même chose à Malachie, son legat, & vicaire general dans toute l'Hibernie. * *Memoires historiques.*

DE LA PRIMAUTE' DU PAPE.

Il est certain par l'écriture que saint Pierre étoit le premier des apôtres. Saint Matthieu, *chap.* 16. le marque precisément dans le chap. 10. de son évangile. *Voici*, dit-il, *le nom des douze apôtres, le premier est Simon*, appellé *Pierre*. Les autres passages que l'on cite pour prouver la primauté de saint Pierre, sçavoir ces paroles de Jesus-Christ, *vous êtes Pierre, & sur cette pierre j'établirai mon eglise*; ces autres paroles en saint Jean, *chap. dernier, Je vous donnerai les clefs des cieux*, si l'on consulte l'explication qu'en donnent les peres, s'adressent à tous les apôtres, à leurs successeurs & à toute l'Eglise, que saint Pierre representoit, comme dit saint Augustin, à cause de sa primauté. Tous les anciens peres ont reconnu saint Pierre pour premier des apôtres. Saint Clement, Pierre d'*Alexandrie*, saint Cyprien, Optat, saint Cyrille de *Jerusalem*, saint Basile, saint Gregoire de *Nazianze*, saint Epiphane, saint Gregoire de *Nysse*, saint Ambroise, saint Jerôme, saint Augustin, saint Cyrille d'*Alexandrie*, lui ont donné la qualité de prince, de chef des apôtres. Tous les apôtres etoient veritablement égaux dans

la puissance, comme saint Cyprien & saint Jerôme le disent; mais il en faut excepter la primauté, qui appartenoit à saint Pierre.

Cette primauté dans l'eglise a passé à l'évêque de la ville de Rome, dont l'eglise étoit fondée par saint Pierre & par saint Paul. Tous les anciens ont reconnu l'eglise de Rome pour la premiere eglise du monde, & les Grecs ne lui contestent pas ce rang d'honneur; car quoiqu'ils ayent voulu égaler l'évêque & l'eglise de Constantinople à l'évêque & à l'eglise de Rome, dans les privileges & prérogatives; ils reconnoissent neanmoins la primauté de l'évêque de Rome.

Quoique tous les Orthodoxes doivent reconnoître la primauté du pape dans l'eglise, & son autorité, il faut neanmoins avoüer qu'elle n'est pas sans bornes, & ne pas tomber dans l'excès des theologiens & des canonistes Ultramontains, qui en font un monarque souverain de toute l'eglise, un oracle infaillible de la verité, & qui lui donnent un pouvoir despotique & sans bornes sur le spirituel & sur le temporel. Les theologiens François reconnoissent la primauté du pape, même de droit divin. Ils font consister les droits de cette primauté dans l'autorité qu'il a de maintenir la foi, & de faire observer les canons dans toute l'eglise. Ils avoüent que ses jugemens sont d'un grand poids; mais ils ne les croyent pas infaillibles. Ils le croyent soûmis aux conciles generaux; ils ne croyent pas qu'il puisse casser & annuller leurs decrets & leurs loix, quoiqu'il en puisse dispenser en certains cas; ils croyent même qu'il peut être jugé & deposé par les conciles, en cas qu'il erre dans la foi, qu'il veuille renverser la discipline de l'eglise, ou qu'il la scandalise. Ils sont persuadés qu'il n'a aucune autorité directe ni indirecte sur le temporel des rois & des princes souverains, & que la puissance spirituelle est bornée par les loix canoniques. Enfin le pape peut être consideré sous quatre sortes de titres; 1°. comme chef de l'eglise; 2°. comme patriarche; 3°. comme évêque de Rome; 4°. comme prince temporel. Sa primauté lui donne droit de veiller sur toutes les eglises particulieres. Ses droits de patriarche ne s'étendoient autrefois que sur les provinces suburbicaires, c'est-à-dire, sur une petite partie de l'Italie, la même qui pour le civil dépendoit du prefet de la ville de Rome: on l'a voulu depuis étendre sur tout l'Occident. Comme évêque de Rome, il exerce dans le diocese de Rome les fonctions d'ordinaire, qu'il n'a point droit d'exercer dans les autres dioceses. Enfin comme prince temporel, il est souverain de Rome & des états qui lui sont acquis par donation ou par prescription. * *Les libertés de l'eglise Gallicane.* Simon Vigor. Richer. Launoy. Du Pin, *de antiqua ecclesia disciplina.*

DU DOMAINE DU PAPE.

Le domaine du pape s'étend dans toutes les provinces qu'on appelle l'état Ecclesiastique, qui renferme la Campagne de Rome, le Patrimoine de saint Pierre, la terre Sabine, l'Ombrie ou duché de Spolete, la Marche d'Ancône, le duché d'Urbin, la Romagne, le Bolonnois, le duché de Ferrare, le territoire d'Orvieto, le territoire de Perouse, le *Cantado di Citta di Castello.* Dans le Patrimoine de saint Pierre est enclavé le duché de Bracciano, qui a son duc particulier. Entre la Romagne & le duché d'Urbin, est la petite republique de saint Martin. Pour rentrer dans un détail plus exact des états du pape, la Campagne de Rome a pour principales villes Rome, Ostie, Palestrine, Frescati, Albano, Tivoli, Terracine, &c. Le Patrimoine de saint Pierre comprend les villes de Porto, Civita-Vecchia, Viterbe, &c. La terre de Sabine a pour villes considerables, Magliano, Vescovio, &c. L'Ombrie ou duché de Spolete a Spolete, Assise, Todi, &c. La Marche d'Ancône, contient les villes d'Ancône, de Fermo, de Notre-Dame de Lorrette, d'Ascoli, de Jesi, &c. Le duché d'Urbin a pour principales villes, Urbin, Senigaglia, saint Leon, &c. La Romagne a Ravenne, Cervia, Faënza, &c. Le Boulonnois a pour ville principale, Boulogne la grasse. Le duché de Ferrare a Ferrare, &c. Le territoire d'Orvieto a les villes d'Orvieto, d'Aquapendente, &c. Celui de Perouse a Perouse, Città di Pieve, &c. & le *Cantado* a *Città di Castello.*

DES OFFICIERS DU PAPE.

Le pape a un vicaire qui est toûjours un cardinal. Celui qui possede cette charge a jurisdiction sur les prêtres & sur les reguliers, sur les compagnies des laïques, les hôpitaux, les lieux de pieté, & sur les Juifs. Son office lui vaut cent ducats par mois. Il a deux lieutenans; l'un pour le civil, & l'autre pour le criminel, un vicegerent, qui est évêque pour exercer les fonctions episcopales.

Le penitencier a jurisdiction sur les cas reservés au pape, & donne aux confesseurs approuvés, le pouvoir d'en absoudre. Aux fêtes solemnelles il va dans une des eglises de Rome, où étant assis sur une chaise haute, avec la baguette à la main, il entend les confessions des cas reservés. Cette charge vaut huit mille écus de rente.

Le chancelier étoit proprement le secretaire du pape *ab intimis*; & saint Jerôme en fait mention dans une epître *ad Gerontiam.* Depuis long-temps cette charge ne se donne qu'à un cardinal, auquel elle vaut quinze ou seize mille écus de rente. Sa fonction regarde l'expedition des lettres apostoliques, dont les suppliques sont signées par le pape, à la reserve de celles qui s'expedient par bref, *sub annulo Piscatoris.* Il a sous lui un regent, & douze abbreviateurs *di Parco Maggiore*, qui sont tous prélats. Le regent a pouvoir de commettre toutes les causes d'appel à la Rote & aux referendaires. Les abbreviateurs *di Parco Maggiore*, font faire les minutes des bulles, & les renvoyent quand elles sont écrites. Il y a encore des abbreviateurs *di Parco minore*, des scripteurs & autres officiers de la chancellerie, pour recevoir & signer les bulles. Le vice-chancelier fait tenir registre des collations des titres donnés aux cardinaux, & des promotions aux évêchés, & aux abbayes consistoriales.

Le camerlingue est toûjours cardinal, & a pour substituts les clercs de la chambre apostolique, un tresorier, & un président. Cette charge lui rapporte quatorze mille écus par an. Il connoît de toutes les causes dont la chambre apostolique connoît, & de plus il juge les causes d'appel des maîtres des ruës, ponts, & édifices. Lorsque le siege est vacant, le camerlingue demeure au palais, à l'appartement du pape, marche par la ville avec la garde des Suisses, fait battre monnoye à ses armes, & tient le consistoire. Il a une des trois clefs du tresor du château Saint-Ange, dont le doyen à l'autre, & le pape la troisiéme.

Le préfet de la signature de justice est toûjours un des cardinaux, & a cent ducats d'or d'appointement par mois. Sa fonction est de faire des rescrits de toutes les suppliques, & les commissions des causes qui se déleguent par justice. Chaque Jeudi de la semaine, la signature de justice se fait au palais du cardinal préfet, où assistent douze prélats referendaires opinans, & tous les autres referendaires, avec pouvoir de proposer chacun deux causes; comme aussi un auditeur de Rote, & l'auditeur civil du cardinal vicaire; mais sans opiner, & seulement pour maintenir leur jurisdiction en ce qui les regarde. Le préfet de la signature de grace, signe toutes les suppliques & graces que le pape accorde dans les congregations qui se tiennent en presence de sa sainteté une fois la semaine. Le préfet des brefs, qui est toûjours un cardinal, revoit & signe les minutes des brefs.

Le general de la sainte église est créé par un bref du pape, qui lui donne le bâton en particulier dans sa chambre, & reçoit son serment. En tems de paix il a mille écus par mois, & trois mille en tems de guerre. Il commande à toutes les troupes, & à tous les gouverneurs des places & forteresses de l'état ecclesiastique. Son lieutenant a trois mille écus par an. Le pape fait encore par bref, un general de l'artillerie, qui a douze cens écus par an. Le general des galeres a trois cens écus par mois, ou trois mille six cens écus par an. Le châtelain du château Saint-Ange, a six mille écus par an. Il a cent soldats pour la garde du château, avec leur capitaine, lieutenant, & autres officiers. Le camerlingue du sacré college se change tous les ans. Ce college est composé du pape

& des cardinaux, qui tiennent consistoire pour les grandes affaires.

DES OFFICIERS DU PALAIS ou de la maison du pape.

Le pape a quatre maîtres des ceremonies, qui sont toûjours vêtus de violet, & qui ont une grande autorité dans les actions publiques. Il y a encore deux autres maîtres des ceremonies qui se trouvent aux congregations des rites, dont l'un fait aussi la fonction de secretaire, & l'autre expedie les decrets.

Le maître du sacré palais est toûjours un religieux de l'ordre de saint Dominique, qui demeure au palais pour revoir tous les livres que l'on veut imprimer, & les approuver s'il y a lieu. Il est accompagné de deux peres du même ordre; & le palais lui entretient un carrosse, outre sa table.

Le sacristain du pape est un Augustin, qui a le même appointement que le maître du sacré palais. Il a soin de toutes les richesses de la sacristie du pape. Il marche en prélat aux fonctions publiques, & s'il est évêque titulaire, il marche au rang des évêques assistans.

Le secretaire du pape est toûjours cardinal, & tres-souvent neveu du pape, s'il en a. Cette charge est jointe à celle de surintendant de l'état ecclesiastique; il fait écrire & souscrire toutes les lettres de sa sainteté envoyées aux princes & aux nonces. Tous les ambassadeurs & tous les ministres de Rome, après avoir negocié avec le pape, sont obligés de lui aller rendre compte de leurs negociations. Les secretaires d'état sont soûmis au secretaire surintendant, ou cardinal patron, dont ils reçoivent les ordres, & à qui ils envoyent leurs lettres pour les souscrire. Ils demeurent au palais, & sont prélats vêtus de violet.

Il y a vingt-quatre secretaires des brefs, dont le principal demeure au palais. Leur fonction est de souscrire & d'expedier tous les brefs qui sont reçus par le cardinal préfet des brefs. Le secretaire des brefs secrets a soin de les dresser, lorsque le cardinal patron, ou quelqu'un des secretaires d'état, le lui commande. Ces brefs ne sont vûs de personne; la minute seulement est signée du préfet des brefs; & après qu'ils sont scellés *sub annullo Piscatoris*, ils sont accompagnés d'une lettre du cardinal patron. On conserve soigneusement les minutes de ces brefs; & après que le pape est mort, on les porte au château Saint Ange.

Le *Major-domo*, ou maître d'hôtel du pape, est toûjours un prélat. Les cameriers d'honneur sont gens de qualité, qui ne viennent au palais que quand ils veulent. Le maître d'étable est un gentilhomme qui fait la fonction d'écuyer sans en avoir le titre, que le pape ne donne à personne. Il est porte-épée, & quelquefois un des principaux seigneurs de Rome, comme étoit Pompée Frangipani sous Leon XI.

Les general des gardes du pape a sous lui deux compagnies de chevaux-legers, & une compagnie de trois cens Suisses, avec leurs capitaines.

A l'égard des officiers de la daterie, des protonotaires participans; & des auditeurs de Rote. * *Cherchez* DATAIRE. PROTONOTAIRE. ROTE.

Le pape a établi une *chambre apostolique*, où assistent le cardinal camerlingue, le gouverneur de Rome, comme vice-camerlingue, le thresorier general, l'auditeur & le président de la chambre, l'avocat fiscal de Rome, & plusieurs autres officiers, pour juger des matieres qui concernent les revenus des provinces de l'état ecclesiastique, les monnoyes, les causes des communautés, les impositions, les gabelles, &c.

Le gouverneur de Rome connoît en particulier des matieres civiles & criminelles, & a droit de prévention sur les autres jurisdictions de la ville, en cas de délit. Le tresorier general revoit les comptes des revenus de la chambre, & connoît des dépoüilles des personnes ecclesiastiques, &c. Cette charge vaut soixante-dix mille écus, & en rapporte douze mille par an. L'auditeur de la chambre a un pareil revenu, & est juge ordinaire de la cour de Rome, des courtisans, des barons, des princes, des évêques, & autres prélats, & de toutes les appellations de l'état ecclesiastique. Il a deux lieutenans civils & un criminel. Le président de la chambre revoit les comptes des deniers de la chambre & du siege apostolique. L'avocat fiscal défend les interêts du fisc devant tous les tribunaux de justice, & le procureur fiscal les soûtient par écrit.

Le maréchal de Rome a sous lui deux juges civils, l'un appellé premier collateral, & l'autre second collateral, avec un juge criminel: il connoît avec ces juges des causes entre les bourgeois & les habitans de Rome. Il est toûjours étranger, & demeure au capitole. Dans les actions publiques il paroît en habit de senateur à l'antique, qui est d'un brocatel d'or, long jusqu'à terre, avec des manches larges, doublées d'un tafetas cramoisi. Il porte une grande chaîne d'or, selon l'ancienne coûtume de Rome: aux chapelles du pape, il a séance après l'ambassadeur de l'empereur.

DU GOUVERNEMENT DES ETATS DU PAPE.

Le pape gouverne lui-même la province de Rome; mais toutes les autres provinces sont gouvernées par des legats ou vice-legats. Les pays de legation sont l'Ombrie ou duché de Spolete, (compris le territoire de Perouse,) la Marche d'Ancone, le duché d'Urbin; la Romagne, le Boulonnois, le duché de Ferrare, & Avignon. Outre cela, chacune de ces provinces à son general, qui commande aux gens de guerre, & chaque ville a son gouverneur que le pape choisit à sa volonté; mais les podestats & autres officiers sont élus par les habitans, à la reserve des forteresses, des châteaux & des ports, dont les officiers aussi-bien que les gouverneurs dépendent tous de l'élection du pape. * Onuphre. Panvin. Pour connoitre la suite chronologiques des papes, *Voyez* ROME.

PAPE (Gui) *voyez* GUY PAPE.

PAPEBROCH (Daniel) Jesuite, associé en 1660. par Bollandus & par Henschenius dans le travail entrepris pour faire une collection complete des actes concernant la vie des saints après avoir fait un voyage à Rome avec Henschenius, donna au public le mois de Mars en trois volumes en 1668. & en 1675. le mois d'Avril en 3. autres volumes, & en 1680. les trois premiers volumes du mois de Mai. Henschenius étant ensuite tombé en paralysie, Papebroch devint le chef de cette entreprise, & continua de donner quatre autres volumes du mois de Mai, & le mois de Juin. Il eut un démêlé avec les Carmes, qui firent plusieurs écrits contre lui & contre ses collegues. Ceux-ci se défendirent, & Papebroch en son particulier fit un ouvrage contre Sebastien de Saint Paul Carme, imprimé à Anvers en 1696. Les Carmes eurent néanmoins assez de credit pour faire condamner par un decret de l'inquisition d'Espagne du 14. Novembre 1699. les quatorze volumes des actes des Saints des mois de Mars, Avril & Mai, donnés par Henschenius & par Papebroch. Ce dernier mourut le 28. Juin 1714. âgé de 78. ans. Le P. Papebroch avoit aussi composé des annales de la ville d'Anvers depuis sa fondation jusqu'en 1700. mais on n'a pas encore imprimé cet ouvrage. * M. Du Pin *biblioth. des aut. eccles. du XVII. siecle. Journal de Trevoux du mois de Janvier* 1718.

PAPHLAGONIE, *Paphlagonia*, contrée de l'Asie Mineure, dite presentement *Bolli*, est située entre le pont-Euxin & la Galatie, le long de la mer. Ses villes étoient Sinope, Tripoli ou Tribicelli, qui est la *Teutrania* des anciens, &c. Les poëtes disent que le nom de ce pays lui est venu de celui de Paphlagon, fils de Phinée prince du pays. Il n'a jamais fait une grande figure dans l'histoire, & n'a eu rien de considerable que quelques villes Grecques sur la côte, du nombre desquelles étoit Sinope, où l'on faisoit un assez grand commerce. Cresus se rendit maître de la Paphlagonie sans beaucoup de peine; Cyrus en eut encore moins à lui enlever ce pays, où il y eut depuis des rois; mais entierement dépendans des Perses. Alexandre, ses successeurs, & les Romains furent maîtres les uns après les autres de la Paphlagonie, qui dans la division des provinces faite par Diocletien, en devint une du diocese Pontique: elle devint après Heraclius un des Themes de l'Orient, & Gangra en fut la capitale;

Presentement elle fait partie de la province d'Amasie.* *Consultez* Strabon, *l.* 7. Pline, Ptolomée, Etienne de Bizance, Denys l'*Africain*, *notitia dignitat. Imp.* Constantin Porpyr. *de Thematibus.*

PAPHNUCE, *Paphnutius*, confesseur de Jesus-Christ dans le III. siecle, étoit un évêque de la haute Thebaïde qui avoit été disciple de S. Antoine dans le tems de la persecution de Galere & de Maximin. Il eut le jaret gauche coupé, & l'œil droit arraché; il fut ensuite condamné aux mines. Il assista depuis au concile de Nicée en 325. où il fut fort honoré à cause de sa qualité de confesseur. Socrate & Sozomene rapportent que quelques évêques ayant proposé d'obliger ceux qui étoient dans les ordres sacrés au celibat, Paphnuce s'y opposa, & dit qu'il ne falloit point imposer aux clercs un joug si pesant; qu'il suffisoit que celui qui étoit une fois ordonné clerc, ne pût plus, suivant l'ancienne tradition, se marier; mais qu'il ne falloit pas les separer des femmes qu'ils avoient épousées étant encore laïques. Baronius & quelques-autres auteurs ont voulu contester la verité de cette histoire; mais sans aucun fondement, puisque la loi du celibat des clercs n'a jamais été établie universellement en Orient. Depuis le concile de Nicée, Paphnuce fut uni avec S. Athanase; car il ne faut pas le confondre avec un autre PAPHNUCE anachorete de la haute Egypte, aussi confesseur, qui se joignit aux Meleciens contre S. Athanase. L'Evêque en étoit si éloigné, qu'il vint avec saint Athanase au concile de Tyr, & engagea Maxime évêque de Jerusalem, à soûtenir l'innocence de S. Athanase.* Athanas. *vita Antonii.* Eusebe. *lib.* 8. *hist. cap.* 11. S. Epiph. *heres.* 68. Rufin. *lib.* 1. *cap.* 4. *hist.* Socrat. *lib.* 1. *hist. cap* 11. Sozomen. *lib.* 1. *cap.* 10. Theodoret. *lib.* 1. *cap.* 7. Hermant, *vie de S. Athanase. Mem. ecclesf.* de M. Tillemont.

PAPHOS, ville de Cypre, aujourd'hui Cypre, étoit consacrée à Venus, qui y avoit un temple celebre. Elle fut depuis le siege d'un évêque; mais cette ville est presentement ruinée; l'on n'y voit plus qu'un bourg que quelques-uns nomment *Baffo.* * *Consultez* Ptolomée, Pline, Strabon, Mela, &c. & Ovide *l.* 10. *Metamor.*

PAPHUS, fils de *Pygmalion*, & d'une femme que la fable suppose avoir été auparavant une statuë d'yvoire. Pygmalion celebre sculpteur, étant venu dans l'isle de Chypre, vit avec douleur que toutes les femmes y vivoient dans un grand libertinage, & résolut de ne se point marier. Vers ce même tems, il fit une statuë d'yvoire d'une beauté achevée, dont il devint amoureux; & pour contenter sa passion, il pria la déesse Venus, qui étoit en grande veneration dans cette isle, de lui procurer une femme aussi belle que cette statuë qui sortoit de ses mains. Venus, disent ces poëtes, exauçant sa priere, changea cette statuë d'yvoire en une tres-belle fille, que Pygmalion prit pour sa femme, dont il eut Paphus, qui bâtit en ce lieu une ville appellée *Paphos* de son nom.* Ovide, *metam. l.* 10.

PAPIAS, évêque d'Hieraple, ou *Hierapolis*, ville de Phrygie dans l'Asie mineure, proche de Laodicée, fut disciple, ou de saint Jean l'évangeliste, ou d'un autre qui portoit le nom de Jean. Saint Irenée, *l.* 5. *c.* 33. parle ainsi de lui, *Papias Joannis auditor.* S. Jerôme *epist.* 29. *ad Theodor.* parlant de S. Irenée, dit qu'il étoit *Papiæ auditoris evangelistæ Joannis discipulus.* Les martyrologes de Bede, d'Usuard & d'Adon, le martyrologe Romain, André de *Cesarée*, & Anastase *Sinaite*, l'appellent aussi disciple de saint Jean l'Evangeliste. Eusebe au contraire, apportant un passage de Papias, *hist. l.* 3. *c. dern.* remarque que le maître de Papias n'étoit pas Jean l'Evangeliste, mais l'autre Jean appellé l'*Ancien*. Sa conjecture est, que Papias au commencement de ses livres, ne dit pas qu'il a été disciple des apôtres, mais seulement qu'il a appris ce qu'il dit de ceux qui étoient familiers avec les apôtres. Il semble néanmoins que l'on doit deferer à l'autorité de saint Irenée, qui parle assurement de saint Jean l'Evangeliste; car on sçait que saint Polycarpe étoit disciple de saint Jean l'Evangeliste; & saint Irenée dit positivement que Papias étoit compagnon de Polycarpe. Papias avoit écrit cinq livres intitulés, *les explications des discours du seigneur*, qu'on trouvoit encore du tems de Trithême: à present il n'en reste que quelques fragmens, dans les auteurs anciens & modernes. C'est lui qui a donné cours à l'opinion que plusieurs anciens ont euë touchant le regne temporel de J. C. qu'ils supposoient devoir venir sur la terre, mille ans avant le jugement, pour rassembler les élûs, après la resurrection, dans la ville de Jerusalem, & les y faire joüir de tous les délices imaginables pendant ces mille années. Saint Irenée, qui a été dans la même opinion, rapporte un fragment tiré du livre quatriéme de Papias, où il pretend prouver cette opinion par un passage d'Isaïe. Eusebe, après avoir cité un passage tiré de la preface de Papias, ajoûte *que cet auteur a rapporté plusieurs choses qu'il prétendoit avoir apprises par tradition non écrite: telles que sont de nouvelles instructions de notre sauveur* Jesus-Christ, *qui ne sont point rapportées dans les evangiles, & quelques-autres histoires fabuleuses, au nombre desquelles il faut mettre son opinion touchant le regne de* Jesus-Christ *sur la terre pendant mille années après la resurrection des corps. Ce qui l'a fait tomber dans cette erreur*, dit encore Eusebe, *c'est qu'il entendoit trop grossierement les discours & les instructions des apôtres, ne comprenant pas que ces sortes de pensées doivent avoir un sens mistique, & que les apôtres ne les avoient euës que pour servir d'exemple; car c'étoit un homme d'un petit genie, comme ses livres le font voir, qui a pourtant donné occasion à plusieurs anciens, & entr'autres à S. Irenée, de soutenir cette erreur, qu'ils defendirent par l'autorité de Papias.* Eusebe rapporte au même endroit, deux miracles, que Papias avoit appris des filles de Philippe *le Diacre*, qui demeuroient à Hieraple; sçavoir, qu'un mort avoit été ressuscité en ce tems; & que Barsabas, surnommé *le Juste*, choisi pour être apôtre avec S. Mathias, ayant avalé un poison mortel, n'en avoit reçu aucune incommodité. Il dit encore que Papias avoit recueilli dans ses livres, des explications qu'Aristion disciple des apôtres, avoit données à quelques paroles de J. C. & les traditions du venerable vieillard saint Jean; mais passant sur ces choses, il se contente de rapporter un endroit, dans lequel Papias dit que saint Marc avoit composé son évangile sur ce qu'il avoit oüi dire à saint Pierre, des actions & des discours de Jesus-Christ, & que c'est la raison pour laquelle il n'a pas gardé l'ordre de l'histoire; que S. Matthieu avoit écrit son évangile en hebreu, & qu'il avoit été depuis traduit en grec. Enfin Eusebe dit que Papias citoit les premieres épîtres de saint Pierre & de saint Jean; & qu'il expliquoit l'histoire d'une femme accusée de plusieurs crimes devant Jesus-Christ, laquelle se trouvoit dans l'évangile selon les Hebreux. André de *Cesarée*, *ser.* 12. *sur l'Apocalypse*, cite un passage de Papias, où il est dit que les anges qui sont autour de la terre, étoient chargés du soin des choses sublunaires. Oecumenius, *sur les actes*, remarque que Papias a cru que Judas n'étoit pas mort pendu, mais qu'il avoit été ecrasé par un chariot. Il n'est pas certain que ces passages soient de Papias, qui d'ailleurs, comme le dit Eusebe, étoit un homme fort crédule; & comme il faisoit des questions à tout le monde, & qu'il étoit disposé à croire tout ce qu'on debitoit, il a fait passer des erreurs pour les sentimens des apôtres, & a conté des histoires fabuleuses comme veritables.* *voyez* SAINT JEAN L'ANCIEN. Eusebe, *hist.* M. Du Pin, *nouvelle bibliotheque des auteurs ecclesiastiques.*

PAPIAS ou PAPUS, ou plûtôt PAPPUS d'Alexandrie, vivoit sur la fin du IV. siecle, du tems de Theodose *le Grand*, & avoit fait huit livres de *recueils de mathematique*, dont les deux premiers sont perdus. Cet ouvrage a paru en latin à Pesaro en 1588. & se trouve en grec, à ce qu'on dit, dans quelques bibliotheques. Il avoit encore fait un commentaire sur *l'Almageste de Ptolomée*; une *chorographie universelle*; une *description des fleuves de Libye*; un traité *des machines militaires*, &c. * Suidas. Vossius, *de scientiis mathematicis.*

PAPIAS, auteur d'un livre intitulé, *elementarium doctrinæ Rudimentum.* C'est un Glossaire par ordre alphabetique, qui parut à Venise l'an 1496. Cette epoque a autorisé Trithême à placer Papias sous l'année 1200. mais il est sûr qu'il y a de l'erreur dans ce calcul; car on avoit vû dès l'an 1173. un manuscrit du Glossaire de Papias, qu'Alberic témoigne avoir été écrit dès l'an 1053.

PAPIN (N.) ministre de l'eglise Anglicane, puis réüni à l'eglise Catholique Romaine, a été l'auteur de quelques ouvrages dont on parlera dans la suite de cet article. Voici ce qu'il nous apprend lui-même de sa vie. Né à Blois, d'une famille de la religion PrétenduëRéformée, il fit ses premieres études de theologie à Geneve. L'académie étoit alors divisée sur la grace en particularistes & universalistes : les premiers étoient les plus forts. Les universalistes ne demandoient que d'être tolerés; & M. Claude écrivit à M. Turretin, chef du parti dominant, pour l'exhorter à la tolerance. Outre qu'il y étoit peu porté de lui-même, M. des Marets professeur de Groningue, qui avoit fortement disputé contre M. Daillé sur cette matiere, pressoit au contraire, & appuyoit sur l'autorité des synodes qui avoient décidé sur ces matieres. Une autre dispute sur la même matiere lui fit faire de nouvelles réflexions. Pajon, qui étoit son oncle, admettoit le dogme de la grace efficace; mais il ne l'expliquoit pas de la même maniere que les P. Réformés en general, & Jurieu en particulier. Le synode d'Anjou tenu en 1667. après de longues disputes, renvoya Pajon à Saumur pour continuer ses leçons en theologie; mais il ne fut pas le plus fort dans cette académie. On pressa Papin son neveu qui y étudioit en 1683. de condamner ce qu'on appelloit le Pajonisme. Il déclara que sa conscience ne lui permettoit pas de souscrire à la condamnation d'aucun des deux partis; ce qui détermina l'académie de Saumur à lui refuser un témoignage dans la forme ordinaire. Papin composa le traité qui a pour titre *la foi réduite à ses justes bornes*. Il y soûtint que les Catholiques faisant gloire de suivre l'écriture, les Protestans les plus zelés devoient les tolerer. Il écrivit plusieurs lettres aux Prétendus-Réformés de Bourdeaux, pour les persuader qu'ils se pouvoient sauver dans l'eglise Catholique Romaine, à laquelle ils s'étoient réünis. Cet ouvrage lui attira sur les bras le parti des P. Réformés. Pour éviter leurs poursuites, il passa en Angleterre le 6. Janvier 1686. Il y reçut les ordres de diaconat & de prêtrise de l'évêque d'Eli. Dans ce tems-là il fit imprimer contre Jurieu un ouvrage dont voici le titre entier : *essais de theologie sur la providence & la grace, où l'on tâche de délivrer M. Jurieu de toutes les difficultés accablantes qu'il rencontre dans son systême. En deux tomes. Le I. contre son livre intitulé* jugement sur les méthodes rigides & relâchées, &c. *Le II. contre son traité* de la grace immediate. *A quoi l'on a ajoûté une réfutation du sentiment de la predetermination au peché & à la condamnation, pour servir de réponse au traité du même theologien sur le* concours immediat. *A Francfort* (ou plûtôt en Hollande) *chez Frederic Arnaud*, 1687. Ce livre ne plut pas à Jurieu. Dès qu'il sçut que Papin alloit chercher de l'emploi en Allemagne, il écrivit par tout qu'on ne devoit point lui donner de chaire. Cependant on le retint quelques mois à Hambourg pour y prêcher; mais Jurieu fit si bien qu'il lui fit donner son congé. La dissertation sur *la foi reduite à ses justes bornes* étoit tombée entre les mains de M. Bayle. Il y ajoûta quelques pages, & il la fit imprimer. Jurieu l'attribua à notre auteur, qui n'en desavoüa pas les principales maximes, qui furent condamnées dans un synode. Dans ces entrefaites, Papin accepta la chaire de l'eglise Françoise P. Reformée de Dantzic. Quand il l'eut remplie quelque tems, on lui proposa de se conformer aux décisions des synodes des eglises Wallonnes des Provinces Unies, & de les signer. Il refusa de le faire, parce qu'il y avoit des sentimens qui ne l'accommodoient pas, & en particulier celui qui enseigne que Jesus-Christ n'est mort que pour les élus. Ceux qui l'avoient appellé parurent peu contens de ce refus. On convint cependant qu'il ne se retireroit qu'après avoir achevé la demi-année qu'il avoit entrepris de prêcher, c'est-à-dire en 1689. Il embrassa ensuite la religion Catholique, & fit son abjuration entre les mains de feu M. Bossuet évêque de Meaux le 15. Novembre 1690. Jurieu écrivit une lettre pastorale sur ce changement aux P. Réformés de Paris, d'Orleans & de Blois. Il prétend dans cette lettre que Papin a toûjours regardé toutes les religions comme indifferentes, & que c'est dans cet esprit qu'il est rentré dans l'eglise Romaine. Ce fut pour répondre à cette lettre que Papin composa un traité *de la tolerance des Protestans & de l'autorité de l'eglise*. Il fut approuvé de M. Bossuet évêque de Meaux, & imprimé en 1692. Depuis l'auteur en changea le titre, qui étoit équivoque, & y ajoûta quelques endroits. Lorsqu'il travailloit à recüeillir des pieces pour rendre ce traité plus complet, & pour achever quelques autres livres sur la même matiere, il mourut à Paris le 19. Juin 1709. Sa veuve, qui a aussi embrassé la religion Catholique, a communiqué les papiers qui ont servi à une nouvelle édition faite à Liege en 1713. *in 12.* sous ce titre : *Les deux voyes opposées en matiere de religion, l'examen particulier & l'autorité*, seconde édition du *livre intitulé la tolerance des Protestans, avec d'autres traités sur le même sujet, par M. Papin, ci-devant prêtre de l'eglise Anglicane, & ensuite réüni à l'eglise Catholique.*

PAPINIEN, celebre jurisconsulte, que Spartien appelle *l'honneur de la jurisprudence, & le tresor des loix*, vivoit dans le III. siecle; & fut avocat du fisc, puis prefet du pretoire sous l'empereur Severe. Il eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce prince, qui en mourant lui recommanda ses fils Antonin, Caracalla & Geta. Mais le premier ayant fait mourir son frere, & voulant faire autoriser ce meurtre par Papinien, ce jurisconsulte répondit, *qu'il étoit plus facile de commettre un parricide, que de l'excuser*, & eut la tête tranchée l'an 212. * Spartien, *in Sev. Get. & Carac.* Dion, *in Carac.* Herodien, *lib.* 3. Fischard, *de vit. Jurisc.*

PAPINIUS (Sextus) aîné d'une famille consulaire, & sans doute fils de Sextus Papinius, consul sous Tibere, l'an de Jesus-Christ. 36. se vit contraint l'année suivante, de se précipiter soi-même, pour éviter les infames sollicitations de sa propre mere. On se contenta de bannir cette malheureuse pour dix ans, jusqu'à ce que son second fils, qui étoit encore tres-jeune, eût passé les perils de la jeunesse. * Tacite, *annal.* 6. *c.* 49.

PAPINIUS (Sextus) senateur, frere du precedent, fut traité de la maniere du monde la plus indigne par l'empereur Caligula, qui lui fit donner la question, & qui le fit foüeter tres-cruellement en sa presence, avec Belienus Bassus, non pour aucun crime qu'ils eussent commis, mais par une espece de récreation que ce prince furieux se vouloit donner. Il n'y a pas d'apparence que ce Papinius soit le même que celui qui fut depuis capitaine des gardes de Caligula, & collegue de Cherea, chef de la conjuration, dans laquelle perit cet indigne prince. * Seneque. Tacite, *hist. l.* 4. *c.* 68.

PAPINIUS STATIUS, poëte Latin, *voyez* STACE.

PAPINOWGOROD, petite ville de Moscovie, près de la rivierre de Petzora, dans la province de ce nom, environ à soixante & quinze lieuës de la ville de Petzora, vers le levant. * Maty, *diction.*

PAPIRE MASSON (Jean) avocat au parlement de Paris, natif de saint Germain-Laval en Forez, étudia à Billom en Auvergne, dans le college des Jesuites; ce qui lui donna la pensée d'entrer dans cette celebre compagnie. En effet il alla prendre l'habit à Rome, accompagné d'Antoine Challon, qui étoit aussi de Forez. Il fut professeur près de deux ans à Naples; & étant revenu en France, il enseigna encore dans le college de Tournon en Vivarais, & dans celui de Clermont à Paris. Ensuite il sortit de la societé, aussi-bien que son ami Antoine Challon, qui a été grand vicaire de trois archevêques de Lyon, & composa lors du mariage du roi Charles IX. quelques pieces qui lui acquirent beaucoup d'estime, & l'amitié des sçavans & des ministres. Il étudia en droit à Angers sous François Baudouin, & se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Ce fut alors qu'il changea son nom de Jean Masson, en celui de Papire Masson; soit pour se distinguer de son frere, archidiacre & chanoine de Bayonne qui avoit le même nom de Jean; soit pour quelque autre raison. Il publia depuis *une histoire des papes*; *des annales de France*; *des eloges latins des hommes illustres*; la description *de la France par les rivieres*; & divers autres ouvrages pleins d'esprit & d'érudition. Masson mourut au mois de Janvier de l'an 1611. âgé d'environ 67. ans, sans laisser d'enfans de sa femme *Denyse* Godard. Nous avons au commencement de ses éloges, sa vie écrite par le president Jacques Auguste de Thou, qui étoit ami

de Masson.* *Consultez* aussi la Croix du Maine, *biblioth. &c.*

PAPIRIEN, nom que l'on donna au droit civil, qui contenoit les loix des rois de Rome, recüeillies par Sextus Papirius, sous le regne de Tarquin *le Superbe*. Ce droit fut bientôt aboli par la loi *Tribunitia*, ou des tribuns : de sorte qu'il ne se trouve pas une de ces loix royales dans les livres du droit Romain. * Baudouin. Rosin. *Consultez* sur cet article Hofman *lexicon universale* : il l'applique fort au long au droit Papirien.

PAPIRIUS, nom des PAPIRIENS, famille illustre à Rome entre les patriciennes. L. PAPIRUS ou PAPIRIUS Mugillanus fut consul l'an 310. de Rome, 444. ans avant Jesus-Christ, avec L. Sempronius Atratinus. On l'éleva encore à cette charge l'an 324. & il fut deux fois censeur. Il eut deux fils, L. & M. PAPIRIUS. Le premier fut tribun militaire l'an 331. de Rome, & 423. avant Jesus-Christ; & l'autre merita deux fois la même charge, & fut consul l'an 343. de Rome, & 411. avant Jesus-Christ avec C. Nautius Rutilius. M. PAPIRIUS Crassus fut consul l'an 313. de Rome, & 441. avant Jesus-Christ avec Furius. Il fut pere de Lucius consul l'an 318. & 324. de Rome, & 430. avant Jesus-Christ & censeur l'an 336. Les deux fils de Lucius, furent M. PAPIRIUS Crassus, qui fut créé dictateur l'an 422. de Rome, & 332. avant Jesus-Christ sur le bruit qui courut que les Gaulois faisoient descente en Italie ; & L. PAPIRIUS Crassus. Celui-ci quitta le nom de PAPIRUS pour prendre celui de PAPIRIUS, comme Ciceron l'assure *dans le 9. livre de ses epitres*. Il fut deux fois consul, dictateur, colonel de la cavalerie, & censeur. Son fils L. PAPIRIUS Crassus fut general de la cavalerie l'an 434. de Rome, & 320. avant Jesus Christ, sous le dictateur Manlius. L. PAPIRIUS Cursor, qui a fait tige d'une autre branche de cette famille, fut censeur l'an 561. de Rome, & 193. avant Jesus-Christ & deux fois tribun militaire. Il eut pour fils Sp. PAPIRIUS Cursor, qui vécut en homme privé. Celui-ci fut pere de Sp. Papirius, colonel de la cavalerie, & de L. PAPIRIUS Cursor, dictateur, & le plus grand capitaine de son tems. Il avoit été consul pour la premiere fois, l'an 428. de Rome, & 326. avant Jesus-Christ avec C. Pœtilius Libo. Sous ce consulat on fit une loi à Rome, par laquelle il étoit défendu de contraindre qui que ce füt par corps. Ce fut au sujet de L. PAPIRIUS, patricien extrêmement riche, qui augmentoit tous les jours son bien par ses usures. Il avoit épuisé, par ce commerce, un certain Publius, & se le fit adjuger pour esclave, lorsque le terme fut échu, parce qu'il n'avoit pas de quoi payer. C. Publius jeune homme, beau par excellence, s'offrit d'entrer dans l'esclavage pour en dégager son pere ; & le creancier, qui accepta un échange si avantageux, se voyant en possession d'un si bel esclave, poussa aussi loin sa brutalité que son avarice. Le jeune homme, né libre & d'un grand cœur, resista genereusement aux sollicitations & aux menaces de son indigne maître, jusqu'à ce que se voyant enfin trop pressé, il se jetta dans la ruë, & implora le secours du peuple, qui s'assembla en foule auprès de lui, le garantit de la violence de Papirius, & fit ensuite la loi dont nous avons parlé. Le dictateur PAPIRIUS laissa deux fils; Sp. PAPIRIUS, pere d'un autre de ce nom, à qui son ayeul donna des brasselets & une couronne, pour le recompenser de la valeur qu'il avoit témoignée en la guerre contre les Samnites, comme Tite-Live l'a remarqué; & L. PAPIRIUS Cursor, qui fut colonel de la cavalerie, puis consul l'an 461. de Rome, & 293. avant Jesus-Christ, avec Sp. Carvilius Maximus, peu après la mort de son pere. Son nom étoit terrible aux Samnites. Il les défit entierement, prit leurs villes, & reçut les honneurs du triomphe. Ce fut dans cette occasion que Papirius se moqua de la superstition des poulets sacrés, dont on amusoit à Rome le simple peuple. Il se fondoit sur les bonnes dispositions de ses soldats, & sur les justes mesures qu'il avoit prises : aussi réüssirent-elles si bien, qu'il tua plus de trente-trois mille des ennemis, en fit trois mille huit cens prisonniers, & prit quatre-vingt-dix-sept enseignes. Papirius fut censeur, & une seconde fois consul avec le même Sp. Carvilius l'an 482. de Rome, & 272. avant Jesus-Christ. On continua la guerre contre les Samnites & les Tarentins, qui furent un sujet de triomphe pour les consuls, comme Tite-Live le rapporte *dans le XXIV. livre de son histoire* Papirius finit même la guerre contre les Samnites, qui avoit duré soixante-onze ans, & celle des Tarentins qui étoit commencée depuis dix ans. Papire Masson a fait l'éloge de la famille des Papiriens, qu'il tire du IX. livre des epitres de Ciceron. Gesner parle encore de PAPIRIUS FRONTO, & d'un autre surnommé JUSTUS, tous deux celebres jurisconsultes; de PAPIRIUS PRÆTEXTATUS grammairien; & de PAPIRIUS SEXTUS jurisconsulte. * Tite-Live, *hist. l.* 4. 8. 9. 10. *&* 14. Denys d'*Halycarn. l.* 11. Plin. *l.* 7. Cassiodore, *in fast.* Rutilius, *de ant. jurisc.* Gesner, *in biblioth. &c.*

PAPIRIUS CURSOR (Lucius) dictateur Romain, le plus grand capitaine de son tems, triompha des Samnites, & voulut faire mourir le general de sa cavalerie Q. Fabius Maximus Rullianus, parce qu'il avoit combattu contre son ordre, bien qu'il eût défait les ennemis l'an 429. de Rome, & 325. avant Jesus-Christ. Papirius avoit été consul l'an 428. & le fut trois autres fois en 435. 439. 441. Il défit encore les mêmes Samnites, en fit passer cent mille sous le joug, & emporta la ville de Lucerie. Ce ne fut pas le seul avantage qu'il remporta sur ces peuples, qu'il défit encore l'an 445. de Rome, & 310. avant Jesus-Christ étant dictateur pour la seconde fois. * Tite-Live, *l.* 9. *hist.* Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 31. Florus, &c.

PAPIRIUS fut surnommé *Prætextatus*, parce qu'il avoit donné des marques d'une sagesse extraordinaire dans le tems qu'il portoit encore la robe nommée *prætexta*, qui étoit à Rome l'ornement des jeunes gens. Il fut un jour mené par son pere au senat, où l'on traitoit d'affaires de tres-grande importance. Sa mere qui en voulut sçavoir quelque chose, interrogea ce jeune homme de ce qui s'y étoit passé; mais il eut l'adresse de recourir à un mensonge pour se délivrer de sa persecution, & lui dit qu'on avoit agité la question s'il seroit plus avantageux à la republique de donner deux femmes à un mari, que de donner deux maris à une femme. Sa mere l'ayant aussi-tôt declaré à ses amis, assembla le lendemain matin une troupe de dames Romaines, qui allerent demander au senat que l'on ordonnât plûtôt le mariage d'une femme avec deux hommes que celui d'un homme avec deux femmes. Les senateurs ne comprenant rien à cette demande, le jeune Papirius les tira de peine, leur declarant le veritable sujet de cette émotion, & fut extrêmement loüé de sa prudence : mais on ordonna qu'à l'avenir aucun jeune homme n'auroit l'entrée dans le senat, à la reserve de Papirius. * Aulu-Gelle, *l.* 1. *c.* 23. où il cite pour garand de cette histoire une harangue de Caton *le Censeur* contre Galba. * Bayle, *diction. critiq.* 2. *édition.*

PAPIRON, lieu celebre entre la Judée & l'Arabie, où se donna une grande bataille entre Aristobule roi de Judée, & Aretas roi d'Arabie, qui s'étoit joint à Hircan & soûtenoit ses interêts. Aretas & Hircan furent vaincus, & laisserent sept mille hommes sur le champ de bataille, parmi lesquels fut Cephale frere d'Antipater, oncle du grand Herode, l'an du monde 3970. soixante-cinq ans avant Jesus-Christ. * Josephe, *antiquit. lib.* 14. *cap.* 4.

PAPON (Jean) seigneur de Marcoulx & de Goutelas, conseiller au parlement de Paris, & depuis lieutenant general de Montbrison en Forez, vivoit sur la fin du XVI. siecle, & se distingua par ses traductions & par ses ouvrages. Les plus importans sont un recüeil d'arrêts, & les trois notaires. Il vivoit encore en 1582. & étoit frere de Louis Papon prieur de Marcilly & chanoine de Montbrison, qui traduisit de latin en françois un traité *de risu*, de Laurent Joubert. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. franç. Voyez* Denys Simon, *biblioth. historique des aut. de droit.*

PAPOUL (saint) prêtre & martyr près de Toulouse, au lieu que l'on nomme *Lauragais*, en Languedoc, fut compagnon de saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, dans le III. siecle. Il est plus connu par le nom de la ville, à present évêché qui porte son nom, que par son martyre, dont les actes sont modernes. * *Acta apud* Bolland. Baillet, *au* 3. *de Novembre.*

PAPOUS, nom d'un pays dans les terres Australes,

appellé par les François *la terre des Papous*; par les Portugais *la tiera dos Papoas*, c'est-à-dire, *la terre des Noirs*. Quelques-uns en font une partie de la nouvelle Guinée; & d'autres disent qu'elle est separée par un petit détroit. Elle est proche de la ligne equinoctiale, & à l'orient de l'isle de Gilolo, une des grandes Molucques. Il y en a qui veulent que ce soit la même que celle qu'on nomme *premiere Terre* dans la nouvelle Guinée découverte en 1527. On estime tellement la valeur & la fidelité des peuples de ce pays, que plusieurs princes des isles voisines en prennent à leur solde & pour la garde de leurs personnes. * Herrera, *descript. des Indes*.

PAPPENHEIM, ville d'Allemagne dans la Soüabe, sur la riviere d'Altmul avec titre de baronie, puis de comté.

PAPPENHEIM (Geofroi-Henri de) maréchal de l'empire, comte de Pappenheim, & general des troupes Catholiques de la Ligue pendant les guerres d'Allemagne, combattit l'an 1620. à la bataille de Prague, & y fut trouvé entre les morts. Quelques-uns de ses amis s'étant apperçus qu'il donnoit encore quelque signe de vie, eurent soin de le faire panser de ses blessures, & le retirerent comme des bras de la mort. Ce secours fut tres-avantageux au parti de l'empereur, auquel Pappenheim rendit de grands services. Il défit les paysans en Allemagne l'an 1626. s'opposa avec assez de bonheur aux Suedois en diverses rencontres; & l'an 1630. il commença le siege de Magdebourg, & contribua beaucoup à la prise de cette ville. Après la bataille de Leiplic en 1631. il recüeillit les débris de l'armée Imperiale, défit Bannier & quelques autres chefs des confederés, & se rendit redoutable. Mais le secours qu'il donna aux Espagnols, n'empêcha pas la prise de Mastricht par le prince d'Orange. Il vint ensuite dans la Westphalie, où il donna la chasse aux ennemis, & alla joindre Walstein qui venoit de livrer bataille aux Suedois à Lutzen. Le brave comte de Pappenheim n'arriva que sur le soir, lorsque l'armée Imperiale étoit déja rompuë. Il s'efforça vainement de rétablir le combat, & y fut blessé d'un coup de pistolet à la cuisse, dont il mourut le lendemain 7. Novembre 1632. âgé seulement de 38. ans. Le grand Gustave roi de Suede, qui fut aussi tué en cette occasion, lui donnoit le titre de *soldat*. En effet l'Allemagne en a produit tres-peu qui l'ayent égalé en prudence, en courage & en bonheur. Il ne laissa qu'un fils *Wolfang-Adam* de Pappenheim, maréchal de l'empire, tué en duel l'an 1647. âgé de 29. ans.

Il y a eu deux branches de cette famille, l'une Catholique, l'autre Protestante, lesquelles avoient reglé entr'elles que le plus âgé de tous joüiroit toûjours de la dignité de maréchal hereditaire de l'empire. La branche Catholique avoit pour tige WOLFANG PHILIPPE qui mourut l'an 1671. laissant quatre fils, *Charles-Philippe-Gustave*, qui exerça sa charge au couronnement du roi des Romains, & qui mourut en 1692. âgé de 43. ans, ne laissant que des filles; *Marquard-Jean-Guillaume*, tué près d'Albe royale l'an 1686. âgé de 34. ans, ne laissant qu'une fille; *Louis-François* mort sans enfans l'an 1697. âgé de 44. ans; & *Jean-George* mort à 33. ans en 1690. aussi sans enfans: ainsi cette branche ne subsiste plus. La branche Protestante a eu pour chef FRANÇOIS-CHRISTOPHLE mort l'an 1678. laissant WOLFANG-GUILLAUME mort à 34. ans en 1685. laissant CHRISTIAN-ERNEST, comte de Pappenheim, maréchal du saint empire, né en 1674. & *Jean-Frederic*, né en 1680. L'aîné a été marié en 1697. & a un fils FREDERIC-ERNEST, né l'an 1698. * Brachelius, *hist. nostr. temp. l.* 2. 3. & 4. Lotichius, *l.* 43. Mascardi, *elog. di capit. illust.*

PAPPUS, auteur du IV. siecle, florissoit sous le regne de Theodose *le Grand*, ainsi que Theon le philosophe. Il étoit d'Alexandrie, & employa son loisir à deux ouvrages importans: l'un étoit une description de toute la terre; l'autre une description des rivieres d'Afrique. Suidas est le seul qui ait conservé son nom.

PAPYRIUS, *cherchez* PAPIRIUS, *ci-devant*.

PAPYRUS, plante qui croît en Egypte auprès du Nil, en quelques fossés qui se rencontrent pleins d'eau, après l'inondation de ce fleuve. La racine de cet arbre servoit de bois aux Egyptens; & de la moële de sa tige, que l'on reduisoit en colle blanche, on faisoit des feüilles fort minces, sur lesquelles les anciens écrivoient. Presentement cette plante est negligée. Pline dit que le papyrus croît aussi en Syrie, aux environs du lac où vient le *calamus odoratus*; & qu'on en a trouvé aux environs de Babylone, près de l'Euphrate. Quelques-uns derivent le mot de papyrus, de *πῦρ*, *feu*, à cause que cette herbe s'enflamme aisément.

PARA, ville de l'Amerique meridionale, dans le Bresil, vers la riviere des Amazones, donne son nom à un petit pays, dit *le Gouvernement* ou *Capitania de Para*, dont les Portugais sont les maîtres, & où ils ont quelques colonies. * Laët. Sanson.

PARABITA, anciennement *Bavota*, ancien bourg des Salentins, reduit en village, dans la terre d'Otrante, à deux lieuës de Gallipoli vers le levant. * Maty, *dictionnaire*.

PARABOLAINS; c'est le nom qu'on donna dans les premiers siecles de l'église à de certains clercs d'Alexandrie, qui s'exposoient courageusement dans les hôpitaux, pour soulager les malades, & même les pestiferés. Il en est parlé dans le code Theodosien, où leur nombre est fixé; car ils avoient été jusqu'au nombre de cinq ou six cens. Comme ils n'étoient soûmis qu'à l'évêque; ce grand nombre d'indépendans ne plaisoit pas aux gouverneurs d'Egypte. * *Consultez* le code Theodosien, *lib.* 22. *cod. Theod. de episc. & clerc.* Baronius, *A. C.* 416.

PARACCIANI (Jean-Dominique) cardinal, né à Rome le six Août 1646. fut fait cardinal prêtre du titre de sainte Anastasie par le pape Clement XI. le 17. May 1706. fut prefet de la congregation des évêques & des reguliers, & vicaire du pape dans le diocese de Rome, où il mourut le 9. May 1721.

PARACELSE (Philippe - Aureole - Theophraste Bombast de Hohenheim) étoit d'un petit bourg près de Zurich en Suisse, dit *Ensideln*, où il nâquit en 1493. Son pere, nommé *Guillaume*, fils *naturel* d'un prince, étoit habile dans les sciences, & eut grand soin de son education. Paracelse répondit parfaitement à ses soins; & se sentant porté par son inclination à l'étude de la medecine, il y fit de grands progrès en peu de tems. Il voyagea en France, en Espagne, en Italie & en Allemagne, pour y connoître les plus celebres medecins. A son retour en Suisse, il s'arrêta dans la ville de Bâle, où il enseigna la medecine en langue vulgaire allemande, comme nous l'apprenons de Ramus, & de quelques autres. Paracelse faisoit la medecine d'une maniere nouvelle, & se servoit de remedes chimiques: ce qui lui réüssit si bien, qu'il s'acquit une tres-grande reputation, après avoir gueri des maladies incurables. Un chanoine nommé *Jean Lichtenfels*, étant malade à l'extrêmité, lui promit une somme considerable d'argent, s'il le remettoit en santé. Paracelse le fit, & le cita ensuite en justice, parce qu'il lui avoit refusé ce salaire; mais les juges n'ayant condamné le chanoine qu'à lui payer seulement la taxe ordinaire, il en fut si outré, qu'il quitta la ville de Bâle, & se retira dans l'Alsace. Il faisoit gloire de détruire la methode de Galien, qu'il croyoit peu sûre, ce qui lui attira la haine des medecins. Il se mêla aussi de theologie, & tomba dans diverses erreurs. Nous avons ses ouvrages en onze voulumes, sous ce titre, *opera medico-chimica sive paradoxa*. Il en avoit écrit un tres-grand nombre d'autres, qui n'ont pas été publiés, & qu'on trouve dans les cabinets des curieux. Il se vantoit de pouvoir conserver, par ses remedes, un homme pendant plusieurs siecles en vie; cependant il mourut lui-même âgé de 48. ans; d'autres disent faussement de 37. ans, en 1541. & fut enterré dans l'hôpital de saint Sebastien de Saltzbourg, où l'on voit son epitaphe. Divers auteurs ont écrit contre lui, sans le bien entendre, si l'on en croit ses admirateurs. * Melchior Adam, *in vit. Germ. medic.* Vossius, *de phil. c.* 9. §. 9. Quenstedt, *de patr. doct.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. &c.*

PARACLET, fameuse abbaye dans le diocese de Troyes en Champagne, située sur la petite riviere d'Arduc ou d'Arduzon, dans la paroisse de Quincey, à dix lieuës de cette ville episcopale, & à une lieuë de No-

gent sur Seine. Abailard lors de ses persecutions, se retira dans ce lieu desert, où il n'y avoit qu'une chaumine, & y bâtit un oratoire, qu'il consacra à la Trinité. Plusieurs écoliers l'y étant venus trouver, il y enseigna & aggrandit la chapelle, à laquelle il donna le nom de *Paraclet*, pour conserver la memoire des consolations qu'il avoit reçuës dans cette solitude. On lui voulut faire des affaires sur ce titre, & l'on prétendit qu'il ne devoit pas être plus permis de consacrer des églises au S. Esprit qu'à Dieu le Pere. Abailard pour se mettre à couvert de l'orage, se retira en Bretagne; & quelques années après Heloïse ayant été obligée de quitter son monastere d'Argentueïl, vint avec ses religieuses habiter le Paraclet: Abailard lui en fit don & le pape Innocent II. confirma cette donation l'an 1131. Heloïse fut donc la premiere abbesse de ce monastere, & en peu de tems on lui fit de grands biens: elle y fit transporter le corps d'Abailard en 1142. & y mourut en 1163. Tous les ans les religieuses de cette abbaye y font l'office en grec le jour de la Pentecôte, en memoire de ce que leur premiere abbesse sçavoit bien cette langue. *Voyez* ABAILARD & HELOISE.

Au reste l'on a agité plusieurs fois s'il falloit dire *Paraclet* ou *Paraclit*, M. Thiers a écrit là-dessus un traité *de retinenda in libris ecclesiasticis voce Paraclitus*, qui parut en 1669. & il y dit que dès le IX. siecle, cette dispute étoit sur le tapis entre les évêques de France & d'Allemagne, à l'occasion d'un Grec, qui étant venu à la cour de France, & ayant entendu chanter dans la chapelle du roi *Paraclitus Spiritus sanctus*, remontra qu'il falloit dire *Paracletus*. Ses remontrances furent inutiles; & Haymond évêque d'Halberstad remarque qu'on n'osa rien changer dans la prononciation de ce nom, parce que c'étoit l'usage de lire ainsi, & qu'il ne falloit rien innover. M. Thiers ajoûte qu'en 1526. la faculté de theologie de Paris faisant la censure des œuvres d'Erasme, le condamna entre autres choses, sur ce qu'il avoit soûtenu qu'on devoit écrire *Paracletus*.* Bayle, *diction. crit.*

PARACLETIQUE: c'est le nom que les Grecs donnent à un de leurs livres d'office, comme qui diroit *invocatoire*, du mot grec παρακαλεῖν, *invoquer*, parce qu'il contient plusieurs prieres ou invocations adressées aux Saints. Les Grecs se servent pendant tous les jours de l'année de ce livre, ayant toûjours quelque chose dans leur office qui en est tiré.* *Voyez* Leo Allatius, dans sa premiere dissertation sur les livres ecclesiastiques des Grecs.

PARADIN (Guillaume) seigneur de Cuiseaux en Bourgogne, où il étoit né, & doyen de Beaujeu, étoit en grande reputation dans le XVI. siecle, & vivoit encore l'an 1581. Les plus importans de ses ouvrages, sont la chronique de Savoye, divisée en deux parties: la premiere parle des comtes, en soixante chapitres, & la seconde des ducs; l'histoire de l'église Gallicane; les memoires des insignes maisons de France, l'histoire d'Aristée, touchant la tradition de la loi de Moyse; l'histoire de notre tems; les annales de Bourgogne en trois livres; les memoires de l'histoire de Lyon; & divers autres traités françois & latins, avec plusieurs traductions.

CLAUDE PARADIN, l'un de ses freres, chanoine de Beaujeu, & homme de lettres, vivoit en 1565. & composa divers ouvrages, comme les alliances genealogiques des princes de la France & des Gaules; les quadrains de la bible, les emblêmes heroïques, &c. Un de leurs cousins, natif de saint Jean de Lône, & nommé JEAN PARADIN, fut medecin du roi François I. & mourut après l'an 1588. âgé de plus de 80. ans, & laissa divers traités en prose & en vers.* Baronius, *in annal. ad ann.* 1177. Gesner, *biblioth.* Antoine du Verdier Vauprivas, & François de la Croix du Maine, *biblioth. Franç.* Possevin, *in appar. sacr.* Sainte-Marthe, *hist. geneal. de la maison de France.* Louis Jacob, *de script. Cabilonens. &c.*

PARADIS (Romule) ecclesiastique, natif de *Città-Castellana*, vivoit au commencement du XVII. siecle, sous le pontificat de Paul V. & fut secretaire des cardinaux Crescentio & Capponi. Il sçavoit le droit & les belles lettres, écrivoit fort purement en latin, & étoit bon poëte; & outre cela il étoit homme de bien, pieux & incapable de rien faire de bas, & d'indigne d'un ecclesiastique. Cet auteur mourut jeune, dans le tems qu'il devoit publier un poëme intitulé *Maxence*, & un volume de lettres. Il avoit fait imprimer un recueil de poësies. L'inquisiteur qui les approuva, fut scandalisé, dit-on, de voir le nom de Paradis à la tête d'un ouvrage profane: & lui dit fort serieusement, qu'il y falloit substituer trois points. Romule se moqua de l'ignorance du personnage; & de peur de se faire une affaire, il laissa la chose de la maniere que cet habile inquisiteur l'avoit ordonnée. Cependant son ouvrage eut un tres-grand succès; & ses amis l'en feliciterent de tous côtés. *Ah M. Paradis*, lui disoit-on, *que vos vers sont agreables! mon Dieu*, répondit-il, *ne m'appellez plus M. Paradis; vous me feriez mettre à l'inquisition.* On a changé mon nom, & je m'appelle *M. des trois points*; cette histoire fut bientôt publique, & on ajoûte qu'elle servit quelque tems à rejouir la cour de Rome; mais elle suppose dans l'inquisiteur une superstition si ridicule, qu'on a peine à y ajoûter foi.* *Consultez* Janus Nicius Erythræus, *pinac. imag. illustr. p. II. c. 54.*

PARADIS: ce mot a été tiré du mot grec Παράδεισος qui signifie *un verger*, & qui n'est pas originairement grec: car les Juifs ont employé le mot de *Paradis* en ce même sens dans les livres de l'ancien testament; & l'on croit communément qu'ils l'ont emprunté des Perses. Nous appellons *Paradis Terrestre*, ce lieu où nos premiers peres ont été créés. Les theologiens se servent de ce même mot *Paradis*, lorsqu'ils parlent du lieu où sont les bienheureux. Nous ne voyons point dans toute la loi de Moyse, qu'il soit fait mention de ce lieu appellé *Paradis*, parce que Moyse ne parle point dans les livres de l'état des ames, après qu'elles sont separées de leurs corps. Il y a neanmoins bien de l'apparence que Moyse a voulu marquer quelque lieu où les ames des Juifs alloient après cette separation, lorsqu'il se sert de cette expression: *appositus est populo suo*, en parlant d'Isaac, comme s'il étoit allé en un lieu particulier, où fussent ceux de sa nation; & c'est ce qu'on nommoit chez les Juifs *le sein d'Abraham*, qui a été le pere des croyans ou fideles. C'est le sens qu'on doit donner à ces paroles de Notre-Seigneur au bon larron: *Tu seras aujourd'hui avec moi en Paradis*, c'est-à-dire, dans le *sein d'Abraham*, qui signifioit le *Paradis* en ce tems-là. Maldonat est de ce sentiment, dans son commentaire, sur le *chap.* 27. de saint Matthieu, parce que le sein d'Abraham, comme il le remarque, étoit le lieu où les Saints étoient detenus avant que le ciel eût été ouvert après l'Ascension de J. C. Il est dit dans l'évangile, que Lazare fut porté après sa mort dans le sein d'Abraham par les Anges. On entend communément par le Paradis, le sejour ou l'état des bienheureux; mais à l'égard de la beatitude dont joüissent les ames après la mort jusqu'au jour du jugement, les sentimens ont été partagés. La plûpart des anciens Peres ont crû qu'elles ne joüissoient pas encore du souverain bonheur, mais qu'elles l'attendoient dans un lieu ou un état de repos qu'ils ont appellé le *sein d'Abraham*, le *Paradis*. A present la creance commune des églises d'Occident est, que les ames des bienheureux joüissent de la beatitude dans le ciel aussi-tôt après la mort, ou quand elles sortent du purgatoire. Les Grecs au contraire, croyent que les ames ne joüiront dans le ciel de la felicité éternelle, qu'après le dernier jour du jugement universel. Ils distinguent deux sortes de paradis. Le premier est le lieu lumineux & de repos, dont il est parlé dans les prieres de leur Liturgie, dans lequel les ames des bienheureux reposent, en attendant le jugement dernier. Ce lieu est appellé dans l'office public qu'on recite pour les morts, le paradis, la lumiere, la vie, la felicité, le sein d'Abraham, la region des vivans, &c. Le second paradis sera la felicité eternelle, dont les justes joüiront dans le ciel, après le jugement universel. Ce ne sera, disent les Grecs, que dans ce jour-là que Jesus-Christ viendra en qualité de juge, & qu'il dira aux élûs; *venez les benits de mon pere, joüissez du royaume qui vous a été preparé dès le commencement du monde.*

PARADIS TERRESTRE, lieu tres-agreable, où

Adam & Eve firent leur premier séjour, & d'où ils furent chassés après leur désobéïssance. Le mot de Paradis, *comme il est remarqué ci-dessus*, signifie en langue persienne *Jardin* ou *verger delicieux*. Les peres de l'eglise & les docteurs ont recherché avec soin en quel endroit de la terre ce Paradis étoit situé; mais jusqu'ici on n'a point fait de découverte certaine sur ce sujet. La plus commune opinion est de ceux qui le placent dans la Mesopotamie vers l'Armenie, & qui entendent par *Eden*, le pays qui s'étend entre l'Euphrate & le Tigre, jusques aux montagnes d'Armenie. D'autres prétendent qu'il étoit situé vers la mer Caspienne, & disent que c'est un lieu enfermé entre les montagnes d'Armenie. Quelques-uns le mettent dans la Taprobane des anciens, que nous appellons maintenant l'isle de Ceylan; d'autres dans l'isle de Sumatra, une des isles de la Sonde; d'autres dans les isles Fortunées, nommées aujourd'hui *Canaries*; & d'autres dans quelque pays sous la ligne équinoctiale. Il y en a qui ont cru que le Paradis Terrestre étoit situé sur une montagne élevée jusques dans la haute region de l'air, & qui approchoit du ciel de la lune. Enfin quelques-uns l'ont placé sur la superficie même de la lune. On ne parle point de ceux qui se sont imaginés qu'il étoit dans l'Amerique ou dans un autre monde, qu'ils ne nomment pas: ni de ceux qui l'ont mis dans le ciel, donnant un sens allegorique à la description que Moyse en a faite. Quelques auteurs recens jugent que le Paradis Terrestre étoit dans le pays qui a depuis été appellé *Terre de Chanaan*, *Palestine* & *Terre-Sainte*, & qui étoit la partie occidentale d'Eden. Voici les preuves, ou vrai-semblances qu'ils en rapportent. 1. *Genesar*, qui est le nom d'un lac de la Palestine, & qui étoit autrefois une vallée, signifie en hebreu, *premier Jardin*, ou *Jardin du prince*, c'est-à-dire, du premier homme. *Jordan*, que nous appellons *Jourdain*, est formé de *Jeor* & *Eden*, qui signifient *fleuve d'Eden*, fleuve de delices. Ainsi il y a lieu de croire que le Paradis Terrestre étoit aux environs de ce lac & de ce fleuve. 2. Dieu a toûjours aimé & favorisé ce pays plus que tout autre de la terre, ce qui se voit par ces paroles du Deuteronome: *Est terra quam Jehova Deus tuus curat: semper sunt oculi Jehova Dei tui in ea*. Il y a établi son temple; & il y a accompli les mysteres de notre redemption. 3. Moyse & les prophetes donnent le nom de Jardin de Dieu ou de Paradis Terrestre à plusieurs lieux de la Palestine. 4. Josephe rapporte que les deux colonnes où Seth, fils d'Adam, avoit gravé un abregé des sciences & des arts ont eté trouvées dans la Syrie. A l'égard des fleuves du Paradis Terrestre, ils disent que le Jourdain étoit le grand fleuve, qui se partageoit ensuite en quatre autres, nommés *Phison*, *Gehon*, *Tigre*, & *Euphrate*; & que les sables ont comblé leurs anciennes sources, ou plûtôt les lits où ils prenoient leur origine; qu'auparavant le Phison traversoit l'Arabie deserte & l'Arabie heureuse, d'où il alloit se décharger dans le golfe Persique; que le Gehon arrosoit l'Arabie septentrionale, où étoit Petra, & se rendoit dans le golfe Arabique ou mer Rouge; que l'Euphrate & le Tigre passoient d'Eden dans l'Assyrie & la Chaldée, d'où ils se déchargeoient dans le golfe Persique, où ils ont encore leurs emboûchures. On voit bien que tout cela n'est qu'une pure imagination, qui non seulement n'est soûtenuë d'aucune preuve, mais qui ne sçauroit l'être, les sources du Tigre & de l'Euphrate étant connuës. Ceux qui placent le Paradis Terrestre dans l'Armenie, sur une plaine au haut du mont Taurus, vers le mont Ararat, disent que c'est delà que sortent les quatre fleuves dont il est parlé dans l'écriture-sainte; sçavoir, l'Euphrate, le Tigre, le Phison, qu'on appelle *le Phase*, & le Gehon, nommé depuis *Araxes* ou *Araff*; car Gehon en chaldéen & Arax en langue persienne, signifient *fleuve*. Cete opinion seroit sans contredit la meilleure, si l'on étoit assuré que le Fasso a sa source près de celle de l'Euprate & du Tigre: à quoi on fait des difficultés, qui ne paroissent pas détruire ce qu'on en lit dans les anciens. Samuel Bochart croyoit que le Paradis Terrestre étoit situé près de Babylone, au-dessus du confluent du Tigre & de l'Euphrate; & que le *Phison* & le *Gehon* sont les deux bras de ce fleuve, par lesquels il se décharge dans le golfe Persique. *Voyez* la dissertation qui est aud-evant de son *Phaleg* de l'édition d'Utrecht. C'est aussi le sentiment de M. Huet évêque d'Avranches. *Voyez* son traité du Paradis Terrestre. D'autres le placent en Syrie, & prétendent que les deux fleuves que l'on a nommés sont, l'Oronte & le Chrysorroas. Un autre qui exerce la curiosité des sçavans au sujet du Paradis Terrestre, c'est de sçavoir s'il subsiste encore. Les uns croyent que les eaux l'ont détruit, & que l'on n'en peut plus reconnoître aucune marque. Viega, Genebrard, Oleaster, Eugubinus, & Jansenius sont de ce sentiment. Les autres soûtiennent qu'il est toûjours demeuré dans son premier état; & saint Augustin dit même que les Chrétiens ne doutent point que ce Paradis ne subsiste, *Esse Paradisum illum fides Christiana non dubitat*. Quelques uns de ceux-ci le mettent en Armenie, dans un lieu environné de montagnes bordées de précipices, qui le rendent inaccessible; mais qui sçait cela, puisqu'il est impossible d'y aller & de le voir? C'est-là où ils disent qu'Enoch & Elie ont été transportés pour y vivre hors de la vûë des hommes jusqu'à la venuë de l'antechrist. D'autres, comme nous l'avons dit, le placent sur une montagne qui approche du ciel de la lune, & où les eaux du déluge n'ont pû atteindre.* Saint Augustin, *in Genes. l. 8. c. 3.* Thomas Malvenda, *in libro de Parad so.* Albert le Grand, *Summa theolog. 2. part. tract. 13.* Joannes Herbinius, *d sser. de admir. mundi.* J. le Clerc, *comment. in Genes.* M. Huet, *Paradis Terrestre.*

Le Paradis Terrestre a apparemment été détruit par le déluge & la situation des lieux changés. Ainsi il est difficile de rien assurer sur ces questions. Entre les arbres qui étoient dans le Paradis Terrestre, l'écriture fait mention de deux particuliers, l'un appellé l'*Arbre de vie*, parce qu'il avoit la vertu de conserver la vie; & l'autre nommé l'*Arbre de la science du bien & du mal*, parce que quand Adam & Eve eurent mangé de son fruit, ils commencerent à connoître par experience le bien & le mal.* Bochart, *Paradis Terrestre.* Huet, *Paradis Terrestre. Dissert. histor. chronol. & critique sur la Bible*, par M. Du Pin.

PARAGOIA, qu'on nomme aussi *Pulean* ou *Calamianes*, isle & royaume de la mer des Indes, qu'on met entre les isles Philippines, a près de cent lieuës de longueur, vingt de largeur, & deux cens de circuit. C'est la plus occidentale, la moins fertile, & la moins habitée. Sa situation est entre l'isle de Borneo, & celle de Manille.

PARAGUAY, que Herrera nomme *Rio de la Plata*, grand pays de l'Amerique meridionale, entre le Bresil & le Perou, comprend les provinces de Paraguay, Varaguay, Parana, Guaira, Chaco, la riviere de la Plata. Il y a aussi un fleuve de ce nom qui vient du lac Xajara. Ce pays est extremement fertile en toutes choses, renferme des mines & produit des cannes de sucre, & la plante, dite *Coparibas*, dont le suc est un baume excellent. Les villes de la province de Paraguay en particulier, sont l'Assomption, avec évêché, aussi-bien que Buenos Ayres, Santa-Fé, Corrientes & Itapoa. Le Paraguay est presque tout entier aux Espagnols. * Laët. Sanson.

PARAIBA, province & ville de l'Amerique meridionale, dans le Bresil, avec un port qui donne son nom au pays circonvoisin, qui est appellé le gouvernement de Paraïba, *Capitania de Paraiba*. La ville qui est sur un fleuve de ce nom, fut prise par les Hollandois sur les Portugais, l'an 1634. & fut nommée par eux *Frederickstadt*; mais les Portugais la reprirent bientôt. Ils lui donnent quelquefois le nom de Notre-Dame des Neiges *Nostra Senora das Nieves*; & ont dans le pays, les forts de sainte Catherine & de saint Antoine. * Laët. Sanson.

PARALIPOMENES. Les deux livres des Paralipomenes, sont ainsi appellés par les Grecs, du verbe παραλείπειν *omettre*, comme pour insinuer que cet ouvrage est une espece de supplement aux autres livres de l'écriture. On trouve à la verité quelques particularités dans ce livre qui ne sont point ailleurs, mais il est aisé de faire voir que le but de l'auteur de cet ouvrage n'a pas

été de donner un supplement qui renfermât ce qui manquoit dans les autres livres. Saint Jerôme a crû que c'étoit le livre qui est cité dans le livre des Rois sous le nom de *Livre des paroles des jours des Rois de Juda*; mais il est évident que les livres de Paralipomenes ont été écrits depuis ceux des Rois, comme il se prouve par les dernieres paroles du 2. livre, où il est fait mention de la délivrance des Juifs par Cyrus. On trouve au commencement les genealogies des principales familles d'Israël. Les Juifs ont donné aux Paralipomenes le nom de *paroles des jours*, ou *d'Annales*, par allusion à ces anciens journaux dont il est si souvent parlé dans le livre des Rois. Quelques auteurs modernes prétendent qu'on auroit tort de croire que ces livres fussent les mêmes que ces anciennes chroniques des Rois de Juda & d'Israël. On ignore le nom de l'auteur de cet ouvrage. Les Juifs & plusieurs de nos commentateurs l'ont attribué à Esdras, & prétendent qu'il les composa, de concert avec les prophetes Aggée & Zacharie, au retour de la captivité : cependant l'auteur de ce livre fait mention de divers personnages qui ont vécu plus de 300. ans après Esdras : ainsi il faut convenir, ou qu'Esdras n'en est pas l'auteur, ou du moins que l'on a fait quantité d'additions à cet ouvrage. * Saint Jerôme, *praef. ad lib. Paralip. &c.* Bellarmin, *de script. eccl.* M. Huet, *demonstr. evang.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl.* Calmet, *préface sur les Paralipomenes.*

☞ Il est certain que l'auteur des Paralipomenes a vécu depuis la délivrance des Juifs sous Cyrus; mais neanmoins il paroît qu'il est plus ancien que Nehemie, puisque le livre des Paralipomenes y est cité, *l. 12. c. 23.* Il est vrai que la genealogie des descendans de Zorobabel rapportée dans le 3 *chap. du 1. livre, vers. 21.* semble être continuée au-delà du tems d'Esdras; mais outre qu'il n'est pas certain que ce soit une succession en ligne directe; on peut dire que l'on a ajoûté quelques personnes à cette genealogie. S'il y a des endroits où il paroit que l'auteur parle d'un tems qui a precedé la ruine du premier temple de Jerusalem; c'est que cet auteur n'a fait que copier les histoires & les memoires du tems. Ces livres sont un abregé de toute l'histoire sacrée, depuis son commencement jusqu'au premier retour des Juifs, tirée des livres de la Bible que nous avons; & d'autres annales que l'auteur avoit encore de son tems.

PARANA province de l'Amerique Meridionale dans le pays de Paraguay. Les Espagnols y ont quatre colonies, saint Ignace, Itopoa ou l'Incarnation, Acaraio ou la Nativitad, & S. Maria de Ignazi. Il y a aussi une riviere de ce nom qui se jette dans la Plata. * Laët.

PARANAIBA, riviere du pays de l'Amazone, dans l'Amerique Meridionale, qui coule dans le pays de Paranaiba, & se décharge dans l'Amazone, vers son embouchure du côté du Sud. * Maty, *diction.*

PARANYMPHES, nom de ceux qui conduisoient l'époux & l'épouse le jour de leurs nôces. Chez les Hebreux & chez les Grecs, l'époux & l'épouse avoient leurs paranymphes, qui les menoient coucher dans le lit nuptial. Il est parlé des paranymphes des Chrétiens dans les decretales attribuées aux papes Evariste & Soter; mais ce sont des monumens supposés. Dans le concile IV. de Carthage tenu l'an 398. il est ordonné que l'époux & l'épouse doivent être conduits par leurs parens ou par des Paranymphes pour recevoir la benediction du prêtre. Reginon, Burchard & Gratien, ont inseré ce canon dans leurs collections. On voit le même usage établi dans les capitulaires de Charlemagne, & dans les loix des Lombards. Les Grecs font mention des Paranymphes dans leurs euchologes. On donne le nom de PARANYMPHES dans les écoles de la faculté de theologie de Paris, à la ceremonie qui se fait à la fin de chaque licence, dans laquelle un orateur, que l'on appelle PARANYMPHE, après une harangue, fait l'éloge de ceux qui doivent obtenir le degré de licentié. * Du Cange, *glossar.* Hofman, *dictionnaire Univers.*

PARAPHILE, *Paraphilus*, patriarche de Jerusalem dans le V. siecle, succeda l'an 426. à Jean II. Juvenal fut élû après lui en 429. * *Consultez* Baronius, *in annal.*

PARAPHRASE CHALDAIQUE. On croit communément que la premiere version de la Bible a été faite en chaldéen, & que l'ignorance où étoit le peuple Juif de la langue hebraïque depuis la captivité de Babylone, avoit donné lieu à cette version, qu'on appelle le *Targum* ou *la Paraphrase Chaldaïque.* Cette paraphrase n'est ni du même auteur, ni du même-tems, ni sur tous les livres de l'ancien Testament. La premiere, qui est du Pentateuque, a été faite par Onkelos, *le Proselyte* contemporain de Jesus-Christ, selon quelques-uns, & que d'autres confondent avec Rabbi Akiba, ou avec l'interprete Aquila, qui vivoit au commencement du second siecle. La seconde paraphrase du Pentateuque est attribuée à Jonathan, fils d'Uziel, qui n'est pas le même que Theodotion auteur d'une version grecque, comme quelques-uns se sont imaginés, fondés sur l'étymologie du nom de *Theodotion*, qui signifie en grec la même chose que *Jonathan* en hebreu, c'est-à-dire, *don de Dieu.* La paraphrase de Jonathan n'est que sur les livres que les Juifs appellent prophetiques, & celle qui est sur le Pentateuque sous le nom de Jonathan, est supposée. La troisiéme paraphrase sur le Pentateuque est appellée le *Targum Jerosolymitain*, ou autrement la paraphrase de Jerusalem. On ne sçait pas certainement qui est l'auteur de cette paraphrase, ni dans quel tems elle a été faite; mais elle est constamment plus recente que les deux autres. Schikard croit qu'elle est du même tems que le Talmud de Jerusalem, qui a été composé environ 300. ans après la derniere destruction du temple, lequel fut brûlé l'an 70. de Jesus Christ. Outre ces trois paraphrases, il y en a une autre sur les pseaumes, sur Job, & sur les proverbes, qui est attribuée à Rabbi José, surnommé *l'Aveugle.* On en voit une autre sur le cantique des cantiques, sur Ruth, sur les lamentations, sur l'ecclesiaste & sur Esther; mais l'auteur de celle-ci est incertain. Plusieurs sçavans croyent que tout ce que les Rabbins disent de l'ancienneté des paraphrases chaldaïques est fabuleux, & que la plus ancienne de toutes les versions est celle des Septante. Ils ajoûtent qu'elles sont même posterieures à saint Jerôme, qui ayant une grande habitude avec les plus doctes Rabbins, & ayant tant écrit sur ce sujet, n'auroit pas manqué de parler des paraphrases Caldaïques, si elles eussent été de son tems. Cependant les Juifs assurent qu'elles ont été faites dès le tems des prophetes; & ils les ont en si grande veneration, qu'ils sont obligés de lire chaque semaine dans leur synagogue une section de la paraphrase d'Onkelos, après en avoir lû une du texte hebreu de la Bible. Ces paraphrases sont d'anciennes versions ou explications qui ont leur usage, & qui éclaircissent le texte en plusieurs endroits. Mais il ne faut pas toûjours s'arrêter au sens qu'elles donnent. * Walton, *pref. des polyglottes.* Simon, *hist. crit.* Ferrand, *reflexions sur la religion Chrétienne.* Du Pin, *dissert. prelude sur la Bible.*

PARASANGE, ancienne mesure des Perses, à qui on donne communément 30. stades de longueur. Il ne laisse pas d'y avoir des parasanges beaucoup plus grands, & d'autres beaucoup moindres. Strabon, *liv. 2.* dit que le parasange des Perses est estimé par les uns de soixante stades, par les autres de quarante, & par d'autres de trente. Agathias dans ses guerres Gothiques ne le fait que de 21. ce qui peut faire dire qu'il y a eu des parasanges depuis vingt jusqu'à soixante stades. Cependant toutes ces differences ne paroissent fondées que sur l'ignorance de quelques anciens écrivains, qui copiant ceux qui les avoient precedés sans aucune critique, comme cela fut ordinaire aux Grecs, ont fait des évaluations à leur mode. On doit s'en tenir sans difficulté à ce qu'a dit Herodote que le parasange valoit 30. stades, & s'il reste à examiner ce que c'étoit que le stade d'Herodote, au moins est-on sûr qu'il n'étoit pas à beaucoup près aussi grand que le stade auquel Pline donne 125. pas Romains; ce qui suffit pour faire voir que ceux qui ont parlé de parasanges de 60. stades se sont trompés. * *Antiq. Grecques & Romaines.*

PARASCEVE, nom que les Juifs ont donné au Vendredi, qui étoit chez eux le sixiéme jour du Sabbat, puisqu'ils appelloient le Dimanche, le premier jour du Sab-

bat. *Parasceve* veut dire *jour de la preparation au sabbat*, du grec παρασκευή *preparation*, parce que le Samedi étoit le jour du repos, auquel la loi enjoignoit expressément aux Hebreux de s'abstenir de tout travail servile, & même selon l'explication des Juifs, de preparer les choses necessaires à la vie : c'est pourquoi ils les préparoient le jour precedent, & de-là ce jour a eu le nom de *Parasceve*.

PARASOLS, chanoine de Sisteron en Provence, dans le XIV. siecle, étoit selon quelques auteurs, Limosin de nation ; & selon d'autres, natif de Sisteron, & fils d'un medecin de Jeanne I. de ce nom, reine de Naples, comtesse de Provence. Il eut rang entre les poëtes de son tems, & composa cinq tragedies, qui comprenoient l'histoire de la même reine, outre des éloges des dames illustres, &c. Ce poëte fut empoisonné vers l'an 1386. * Nostradamus, *histoire des poët. Proven.* La croix du Maine, &c.

PARAY-LE-MONIAL, en latin *Pareium Moniacum*, ville de France en Bourgogne, dans le pays de Charolois, est sur la riviere de Bourbince, à deux lieuës de la Loire. C'est l'abbé de Clugny, qui est abbé de Paray, où il y a un prieuré de l'ordre de saint Benoit, des Ursulines & des religieuses de la Visitation, un college tenu par les Jesuites, un hôpital desservi par des religieuses, un grenier à sel, & une mairie.

PARDAILLAN, maison, *voyez* GONDRIN.

PARDO TAVERA (Jean) cardinal, Espagnol, naquit à Toro en 1472. d'*Ares* Pardo, & de *Guiomar* Tavera. Après avoir été recteur de l'université de Salamanque, il eut successivement les évêchés de Ciudad-Rodrigo, de Leon & d'Osma, puis l'archevêché de Compostelle ; & après avoir exercé une legation importante en Portugal, il fut honoré de la charge de president au conseil royal de Castille. Lorsque Charles-*Quint* passa en Italie, pour recevoir la couronne imperiale, l'imperatrice qui étoit demeurée en Espagne, remit à ce prelat le gouvernement de tous les etats dont elle avoit la regence ; & l'empereur, en reconnoissance des bons services de Pardo, lui obtint en 1531. le chapeau de cardinal du pape Clement VII. & le gratifia encore de l'archevêché de Tolede. Il fut ensuite nommé inquisiteur general de la foi, & fut obligé d'accepter cette charge de la part de l'empereur, qui pendant son voyage en Flandres, lui confia le gouvernement du royaume de Castille & de celui de Leon, avec la tutelle de son fils, le prince Philippe. Pendant l'absence de l'empereur, il maintint les peuples en paix, & les retint dans la soûmission. Charles-*Quint* s'en sentit si obligé, qu'il l'embrassa un jour tendrement, & lui dit ces paroles : *Que Dieu vous conserve mon pere, & vous récompense du soin que vous prenez de la conscience de votre prince, & de la fortune & des biens de vos compatriotes.* Etant tombé malade de la fatigue qu'il avoit soufferte pendant la cerémonie des funerailles de la princesse de Castille, où il eut l'honneur d'officier dans la grande eglise de Tolede ; il mourut à Valladolid en 1545. âgé de 73. ans. Son corps fut enterré dans le magnifique hôpital qu'il avoit fait bâtir près de Tolede. * Aubery, *hist. des cardinaux.*

PARDON. Les Juifs ont une fête qu'ils appellent *Jombacchippour*, c'est-à-dire, *le jour de Pardon*, qui se celebre le dixiéme du mois *Tisri*, qui répond à notre mois de Septembre. Elle est ordonnée au Levitique, *chap.* 23. *vers.* 27. où il est dit : *Au dixiéme de ce septiéme mois, vous affligerez vos ames, &c.* Pendant ce jour-là toute œuvre cesse, comme au Sabbat, & l'on jeûne sans manger quoi que ce soit. Leon de *Modene* remarque que les Juifs pratiquoient autrefois une certaine ceremonie la veille de cette fête, qui consistoit à frapper trois fois la tête d'un coq en vie ; & de dire à chaque fois, qu'il soit immolé au lieu de moi ; laquelle cerémonie se nommoit *Chappara, expiation* ; mais elle ne s'observe plus en Italie & au Levant, parce qu'on a reconnu que c'étoit une superstition. Ils mangent beaucoup dans cette même veille, à cause qu'il est jeûne le lendemain. Plusieurs se baignent & se font donner les trente-neuf coups de foüet nommés *Malcuth*. Ceux qui retiennent le bien d'autrui, quand ils ont quelque conscience, le restituënt alors. Ils demandent pardon à ceux qu'ils ont offensés, & pardonnent à ceux qui les ont offensés. Ils font des aumônes, & generalement tout ce qui doit accompagner une veritable penitence. Après souper plusieurs se vêtent de blanc, & en cet état sans souliers ils vont à la synagogue, qui est fort éclairée ce soir-là de lampes & de bougies. Là, chaque nation, selon sa coûtume, fait plusieurs prieres & confessions pour marquer sa penitence, ce qui dure au moins trois heures, après quoi on va se coucher. Il y en a quelques-uns qui passent toute la nuit dans la synagogue, priant Dieu & recitant des pseaumes. Le lendemain dès le point du jour, ils retournent tous à la synagogue habillés comme le jour precedent, & y demeurent jusqu'à la nuit, disant sans interruption des prieres, des pseaumes, des confessions, & demandant à Dieu qu'il leur pardonne les pechés qu'ils ont commis. Lorsque la nuit est venuë, & que l'on découvre les étoiles, on sonne d'un cor pour marquer que le jeûne est fini : après quoi ils sortent de la synagogue, & se saluant les uns les autres, ils se souhaitent une longue vie. Ils benissent la nouvelle lune, & étant de retour chez eux, ils rompent le jeûne & mangent. * *Voyez* Leon de *Modene*, *traité des ceremonies*, *part.* 3. *chap.* 6.

PARDUBITZ, ou PARDOWITZ, bourg de la Bohême, dans le cercle de Bechin sur la riviere de Lublow près des confins de la Moravie & de l'Autriche. * Maty, *diction.*

PARE' (Gui) cardinal, évêque de Palestrine, & selon d'autres, archevêque de Reims dans le XII. siecle, étoit François de nation, & étoit entré jeune parmi les religieux de Cîteaux, où par son merite il s'étoit élevé à la dignité d'abbé. Il composa l'an 1187. *constitutiones & leges novæ, pro militibus Calatravæ*, que le pere Henriqués publia l'an 1630. à Anvers, dans le traité des privileges de Citeaux. Il fut fait cardinal par le pape Clement III. l'an 1190. & fut employé en diverses legations à Cologne, puis en Flandres, où il mourut de peste dans la ville de Gand, le 20. Mai de l'an 1205. Son corps fut porté à Cîteaux, où l'on voit son tombeau dans le chœur, avec son épitaphe, qui le met entre les archevêques de Reims. On lui attribuë divers autres ouvrages, *summa theologiæ*, &c. * Cesaire, *mirac. liv.* 9. *ch.* 71. Arnoul Wion, *in ligno vitæ lib.* 5. Ughel, *T.* 1. *Ital. sac.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Frizon, *Gall. purp.* Jongelin, *in purp. S. Bern.* Charles de Visch, *biblioth. script. Cisterc.* Aubery, *hist. des cardin.* Le Mire, *biblioth. eccl. &c.*

PARE' (Ambroise) natif de Laval, au pays du Maine, chirurgien des rois Charles IX. & Henri III. dans le XVI. siecle, a rendu son nom illustre à la posterité, par les ouvrages qu'il a laissés. Voyant qu'il y avoit tres-peu de livres de chirurgie en notre langue, qui en avoit assez d'autres en toutes sortes de sciences, il résolut de l'enrichir de ce qu'il y avoit de plus beau dans un art qu'il avoit exercé pendant plus de quarante ans avec beaucoup de réputation. Ce fut dans cette vûë qu'il travailla à son grand ouvrage, qui contient XXVI. traités avec des figures. Jacques Guillemeau, aussi chirurgien du roi, le traduisit en latin, & le fit imprimer en 1582. Paré n'avoit pû le mettre au jour sans opposition, par rapport à la maniere trop libre avec laquelle il s'étoit expliqué dans le livre de la generation : on l'obligea même d'en corriger quelques passages. Cet habile homme composa encore d'autres traités que nous avons, & auroit été enveloppé dans le massacre de la saint Barthelemi, s'il n'eût été sauvé par le roi même Charles IX. Il vivoit encore l'an 1584. & mourut peu de tems après. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franç.* Vander Linden, *de script. med. &c.* Bayle, *diction. critique.*

PARELIES, apparence d'un ou de plusieurs soleils au tour du veritable soleil, dans l'intersection de certains cercles, dont les uns sont concentriques au veritable soleil, & les autres au zenith. Les Parelies les plus ordinaires se voyent en même tems que les grandes couronnes, quoiqu'on voye souvent des couronnes entieres sans parelie ; & ils sont placés dans la même circonference, ou dans la même élevation. Leurs couleurs sont semblables à peu près à l'arc-en-

Ciel. Le rouge & le jaune sont du côté du soleil, & le bleu & le violet de l'autre côté. On rapporte qu'en l'année 1629. on vit à Rome un parelie de cinq soleils. Ce mot vient du grec παρὰ qui signifie *proche*, & de ἥλιος *soleil*. * *Diction. des arts.*

PARENTALES, certaines solemnités & festins que les anciens faisoient dans les funerailles de leurs parens & de leurs amis. Quoiqu'Ovide en attribuë l'établissement à Enée, plusieurs anciens auteurs prétendent que cette fête a été instituée par Numa Pompilius. Non seulement les parens du mort assistoient à ces solemnités; mais encore les amis, & souvent tous les habitans des differents cantons où on les celebroit. Les Latins faisoient cette fête pendant le mois de Mai, & les Romains au mois de Janvier. Les uns & les autres faisoient en ces jours de grands festins, dans lesquels on ne servoit presque que des légumes. * Saint Jerôme, *sur Jeremie*. Pitiscus. *Lexicon antiq. Rom.*

PARENTIN (Bernard) Bearnois, natif d'Ortez, & religieux de l'ordre de S. Dominique, florissoit au milieu du XIV. siecle. Il fut destiné l'an 1336. pour prendre les degrés à Paris; & en 1340. il étoit à Alby, où il expliquoit l'écriture sainte dans l'eglise cathedrale avec tant de réputation, que deux ou trois ans après le pape Clement VI. le fit docteur en theologie à Toulouse. On ignore le tems de sa mort, & tout ce qu'on sçait de lui, c'est qu'ayant mis par écrit les leçons qu'il avoit données à Alby sur le S. sacrifice de la messe, il les dédia à l'évêque de cette ville Poitevin de Montesquiou. C'est cet ouvrage qui a été imprimé quatre fois, que M. Du Pin croyoit perdu: on le publia dès l'an 1484. à Cologne; la quatriéme édition est de Paris. de l'an 1531. revûë par Loüis Vassor, docteur en theologie, de même que celle de 1510. & 1517. & on l'a intitulé, *Lilium Missæ*. On ne doit pas oublier que dans ce livre, qui fut écrit l'an 1340. on trouve l'histoire du Crucifix qui approuva la doctrine de S. Thomas. On a aussi dans la bibliotheque du comte de Seignelay un recüeil de sermons de Parentin. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 1.*

PARENZO, ville d'Italie en Istrie, *Parentium*, avec évêché suffragant d'Aquilée, est situé sur la côte de mer, & dans l'etat de Venise. * Leandre Alberti.

PARERMENEUTES, ou faux interpretes, Heretiques, qui s'éleverent dans le VII. siecle, & qui interpretoient l'ecriture selon leur sens, se moquant de l'explication de l'eglise, & des docteurs Orthodoxes. * *Voyez* Prateol. S. Jean de Damas, Sandere, *her.* 127.

PAREUS (David) theologien de la religion Prétenduë Reformée, nâquit à Francostein dans la Silesie le 30. de Decembre 1548. JEAN WANGLER son pere, fils d'un riche paysan, le fit étudier à Francostein, & le mit ensuite en apprentissage à Breslaw chez un apoticaire, puis chez un cordonnier. Il lui fit reprendre ses études l'an 1564. & l'envoya à Hirschberg dans le voisinage, où il y avoit un college dont un sçavant homme nommé Christophle Sciling étoit recteur. Ce fut-là que ce jeune écolier acquit le nom de *Pareus* tiré du grec par allusion à celui de sa famille; car *Wange* en allemand, d'où vient *Wangler*, signifie *la jouë* de même que παρειὰ en grec. Son regent ne se contenta pas de changer son nom paternel, il lui fit aussi changer de doctrine sur la présence réelle; & de Lutherien le fit Sacramentaire aussi-bien que ses autres écoliers. Cela mit mal dans leurs affaires & le maître & le disciple; celui-là fut chassé de son école à l'instance du ministre du lieu; celui-ci pensa être desherité par son pere, dont il eut toutes les peines du monde à extorquer la permission d'aller au Palatinat pour y achever ses études, sans qu'il en coûtât rien à sa famille. Ayant enfin obtenu cette permission, il suivit son maître qui avoit été appellé par l'électeur Frideric III. pour être principal dans la nouvelle école d'Amberg. Quelque tems après son arrivée à Amberg en 1566. il fut envoyé avec dix de ses camarades à Heidelberg par leur commun maître, qui leur donna de si bonnes recommandations, qu'ils entrerent tous dans le college de la Sapience, dont Zacharie Ursin, professeur en theologie, étoit directeur. L'académie d'Heidelberg étoit alors tres florissante dans toutes les facultés, & ainsi il ne manqua rien à Pareus pour faire des progrès considerables dans les langues, dans la philosophie & dans la theologie. Il fut reçu ministre en 1571. & envoyé au mois de Mai dans un village nommé Schlettenbach, où il se trouva fort embarrassé à cause que les Protestans & les Catholiques Romains y étoient en mauvaise intelligence. Il étoit neanmoins prêt à s'y marier avant que l'hyver approchât, lorsqu'on le rappella à Heidelberg pour être regent de troisiéme. Il s'acquitta si bien de son emploi, qu'au bout de deux ans il fut fait regent de seconde; mais il y renonça au bout de six mois, afin de reprendre les fonctions de son ministere qu'il alla exercer à Hemsbach dans le diocese de Wormes. S'ennuyant de loger au cabaret, il se maria quatre mois après son arrivée avec la sœur de Jean Stibelius ministre de Heppenheim. Les nôces furent celebrées le 5. de Janvier 1574. Il perdit son emploi en 1577. parce qu'après la mort de l'électeur Frideric III. Louis son fils établit des ministres Lutheriens dans ses états à la place des Sacramentaires. Pareus se retira sur les terres du prince Jean Casimir, frere de cet electeur, & fut ministre à Ogersheim auprès de Frankendal pendant trois ans, puis à Wisingen auprès de Neustad. Ce voisinage lui fut d'autant plus utile & agréable, que le prince Casimir avoit fondé une école à Neustad l'an 1578. où il avoit établi tous les professeurs chassés d'Heidelberg. L'electeur Louis étant mort l'an 1583. le prince Casimir eut seul la tutelle de Frideric IV. son neveu, & l'administration du Palatinat. Alors les ministres Prétendus Réformés furent rétablis, & on donna à Pareus la seconde profession au college de la Sapience à Heidelberg, au mois de Septembre 1584. Il commença deux ans après à s'ériger en auteur, par l'impression de la methode *Ubiquitariæ Controversiæ*. Il fit imprimer la bible allemande à Neustad avec des notes l'an 1589. ce qui le commit violemment avec un Lutherien de Tubinge nommé Jacques André. Il devint premier professeur du college de la Sapience au mois de Janvier 1591. & conseiller du senat ecclesiastique au mois de Novembre 1592. L'année suivante il fut reçu solemnellement docteur en theologie. Il avoit déja eu diverses prises avec les écrivains de la confession d'Augsbourg; mais celle de l'an 1596. fut des plus considerables. Elle produisit une apologie pour Calvin, que l'on avoit accusé de favoriser le Judaïsme dans l'interpretation de plusieurs passages de l'écriture. Deux ans après il fut honoré de la profession theologique du vieux testament dans l'académie, par où il se délivra des grandes fatigues qu'il lui avoit fallu essuyer pendant quatorze ans à conduire la jeunesse qui étoit entretenuë au college de la Sapience. Il passa en 1602. à la profession theologique du nouveau testament, vacante par la mort de Daniel Tossanus. Sa reputation s'augmenta de telle sorte de jour en jour, qu'on voyoit venir du fond de la Hongrie plusieurs étudians pour prendre les leçons. Il publia divers commentaires sur l'écriture, & entre autres un sur l'épître de saint Paul aux Romains, qui fut fort desapprouvé en Angleterre, à cause qu'il contient des maximes contraires aux droits des souverains. Le roi Jacques I. le fit brûler par la main du bourreau, & l'université d'Oxford le condamna de la maniere la plus flétrissante. On celebra à Heidelberg en 1617. le jubilé évangelique avec beaucoup d'éclat pendant trois jours. Ce ne furent que harangues, que disputes, que poëmes, que sermons sur la grace que les Lutheriens prétendoient que Dieu avoit faite à l'eglise cent ans auparavant, de la délivrer du joug du Papisme. Pareus fit de son côté quelques écrits là-dessus, qui l'exposerent aux attaques des Jesuites de Mayence, ausquels il fallut repliquer. Mais cette querelle n'est pas la plus fâcheuse qu'il ait euë. On le voulut envoyer l'année suivante au synode de Dordrecht, selon le desir des Etats Generaux; mais il s'en excusa sur les infirmités de sa vieillesse, qui ne lui permettoient pas de s'engager à un long voyage ni à une nouvelle nourriture. Depuis ce tems là, il n'eut gueres de tranquillité. La crainte qu'il eut de ce qui arriva à l'électeur, le fit sortir de son domicile. Il choisit pour sa retraite Anweil dans le duché de Deux-Ponts proche de Landau, & y arriva au mois d'Octobre 1621. Il en sortit quelques mois après pour se rendre

rendre à Neustad ; & de-là il voulut encore retourner à Heidelberg, aimant mieux mourir dans sa propre maison, qu'il appelloit *Pareanum*, & être enterré auprès des professeurs de l'académie qu'en tout autre lieu. Il eut cette consolation; car ayant rendu l'esprit dans son logis le 15. de Juin 1622. à l'âge de près de 74. ans, il reçut les honneurs de la sepulture tels que les academies d'Allemagne les rendent à leurs suppôts. Ses œuvres *Exegetiques* ont été recueillis en trois volumes *in folio*. Il publia plusieurs traités contre le cardinal Bellarmin, & il laissa un fils nommé *Philippe*, qui fait le sujet de l'article suivant, & qui a composé une vie de son pere, d'où a été tiré *ce qu'on vient de dire*.

PAREUS (Philippe) fils du precedent, nâquit à Hembach au diocese de Vormes, le 24. de Mai 1576. Il a été un des plus laborieux grammairiens que l'Allemagne ait jamais produits. Il commença ses études à Neustad, les continua à Heidelberg, puis aux dépens de l'électeur Palatin dans les académies étrangeres. Il alla visiter celle de Basle en 1599. Il passa ensuite à Geneve, où il demeura plus d'un an. Il en vit encore quelques autres, & y fut bien reçu à cause de la reputation de son pere. Il eut beaucoup d'accès à Paris près du celebre Casaubon. Il fut fait recteur du college de Neustad en l'année 1610. & posseda cette charge jusqu'à ce que les Espagnols s'étant rendus maîtres de la ville au mois de Juillet 1622. lui ordonnerent de vuider le pays incessamment. Sa bibliotheque fut pillée. Il avoit publié plusieurs livres qui font foi de son application prodigieuse, & de son attachement particulier pour les comedies de Plaute. Il s'éleva entre lui & Jean Gruterus, professeur à Heidelberg, une querelle furieuse à l'occasion de Plaute. Pareus prit aussi en main la cause de feu son pere, contre David Owen, qui avoit fait imprimer à Cambridge en 1622. un *Anti-Pareus*. Il lui répondit peu de tems après par un *Anti-Owenus*. Il fut recteur de divers colleges, & il l'étoit encore de celui de Hanaw l'an 1645. comme il paroît par l'épître dedicatoire de son *Lexicon criticum* imprimé cette année-là à Nuremberg. Ce n'est qu'un gros *in* 8°. mais qui a coûté beaucoup de travail, *ærumnali labore congestus*, comme dit l'auteur. Il a écrit aussi quelques commentaires sur l'écriture, & quelques ouvrages de theologie. Voici quelques-uns de ses livres dont nous n'avons pas parlé. *Calligraphia Romana, sive thesaurus phrasium linguæ latinæ*, 1616. *Electa Symmachiana, lexicon Symmachianum, calligraphia Symmachiana*, 1615. Plaute avec des notes, en 1609. *Lexicon Plautinum* en 1614. *Analecta Plautina*, en 1617. *De imitatione Terentiana, ubi Plautum imitatus est*, en 1617. Une seconde édition de Plaute en 1619. *Electa Plautina* en 1620. * Bayle, *diction. critiq.*

PAREUS (Daniel) fils du precedent, marcha sur les traces de son pere, & s'appliqua comme lui à l'étude des humanités. Il étoit assez bon grec, & il publia quelques ouvrages. Il fit publier en 1627. le poëme de Musée sur les amours de Hero & de Leandre, avec des notes toutes farcies de citations & de phrases grecques, & de la plus ancienne latinité. Il publia aussi la même année un gros *in* 4°. qui a pour titre *Mellificium atticum*. C'est un recueil de sentences redigées en lieux communs, & tirées des auteurs Grecs. Il publia en 1631. un ouvrage intitulé *Medulla historiæ ecclesiasticæ*, & des notes avec un lexicon sur Lucrece. Il y a un *Spicilegium subcisivum* de notes de Daniel Pareus sur Quintilien dans l'édition de Quintilien de Londres, 1641. *in* 8°. Il fut tué par des voleurs de grands chemins pendant la vie de son pere; ou comme disent quelques autres, à la prise de Keiserslauteren. Vossius le consideroit beaucoup, & s'employoit à lui faire trouver des libraires qui voulussent ses ouvrages. * Bayle, *diction. critiq.*

PARFAIT, martyr de Cordouë dans le IX. siecle, étoit de Cordouë. Il assista les Chrétiens opprimés par les Mahometans ; & ayant disputé fortement contre ces derniers, il fut arrêté, chargé de chaînes, condamné à mort & executé l'an 850. le 18. d'Avril. * Euloge, *apud* Bolland. Baillet, *mois d'Avril.*

PARIA, province de la Terre-Ferme de l'Amerique Meridionale, avec un golfe de ce nom, & une riviere dite Orenoque, entre la Castille d'or & la Guiane. *Voyez* ORENOQUE.

PARIME', lac de l'Amerique Meridionale en la Guiane, & sous la ligne équinoctiale. Il est nommé par quelques-uns *Roponowini*, & est encore inconnu aux Européens. Baudrand dans son dictionnaire geographique, met ce lac au nombre des isles enchantées, & des fables dont se repaissoient autrefois les gens moins éclairés que ceux de notre tems, tous ceux qui ont cherché le lac de Parimé, ne l'ayant pû trouver. Gomberville est de ce sentiment dans sa preface sur la traduction de la relation de la riviere des Amazones du pere d'Acuña Jesuite.

PARINACOCHA, province de l'Amerique Meridionale dans le royaume de Perou, près des montagnes des Andes. Les Espagnols en sont les maîtres. * Laët.

PARIO, PARIS, PARADISO. C'est une ancienne ville de la Mysie, de l'Asie mineure. Maintenant elle est dans la Natolie propre sur la mer de Marmora, où elle a un port vis-à-vis de l'isle de Marmora, & à sept lieuës de Lampsaco vers le levant. * Maty, *diction.*

PARIO, *voyez* PAROS.

PARIS sur Seine, dans l'isle de France, est une des plus belles & des plus grandes villes de l'univers. Elle est la capitale du royaume de France, le séjour de nos rois, & a parlement, chambre des comptes, cour des aydes, cour des monnoyes, université & archevêché. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine de son nom, ni sur celui de ses fondateurs. Des auteurs fabuleux prétendent que Samothe, qui vivoit du tems de Noë, jetta les premiers fondemens de cette ville ; d'autres assurent qu'elle fut bâtie par des Troyens échappés de l'incendie de Troye, & qu'elle fut nommée Paris, en l'honneur du fils de Priam ; d'autres enfin en attribuënt la fondation à Paris XVII. roi des Gaulois, & successeur de Romus. Pour descendre à des témoignages plus sûrs, Jules Cesar parle de cette ville aussi-bien que Julien l'*Apostat* qui s'y arrêta long-tems pendant son sejour dans les Gaules. Les Grecs & les Latins l'ont appellée diversement, *Lutetia, Lucetia Leucotetia, Parisii*, & *Lutetia Parisiorum*. Quelques étymologistes tirent le nom de Paris d'un mot grec qui veut dire *près d'Isis*, à cause que cette idole y étoit adorée ; ou des Parrhasiens, peuples d'Arcadie, qu'Hercule conduisit dans les Gaules. D'autres font venir celui de *Lutetia* de λευκότης qui veut dire *blancheur*, soit que ses habitans fussent blancs, ou que leur ville le fût. Il y en a qui aiment mieux croire que le nom de Paris est tiré d'un autre mot grec παῤῥησία, qui veut dire *hardiesse* & liberté de parler sans flatterie, à cause que cette qualité convient aux Parisiens. Tout cela est extrémement suspect & moins vrai-semblable que le sentiment des auteurs qui rapportent l'origine de ce nom aux marais voisins de cette ville, qui la rendoient extrémement boueuse. Ces derniers tirent le nom de *Lutetia* de *Lutum*, qui signifie *bouë*. Ce sentiment est fondé sur un témoignage tiré de Guillaume le Breton, auteur ancien. Au reste, Paris est considerable par toutes sortes d'endroits. L'étenduë de son enceinte est d'environ quatre lieuës, le nombre de ses églises & de ses maisons ecclesiastiques & de ses maisons religieuses est de près de deux cens. La beauté de ses palais, de ses ponts, de ses places publiques, de ses fontaines & de ses ruës, environ six cens mille personnes qu'elle renferme, la rendent la premiere ville de l'univers. L'empereur Charles-Quint (d'autres disent Sigismond) disoit qu'il avoit vû en France un monde, une ville & un village ; le monde étoit Paris, la ville Orleans, & le village Poitiers. On divise ordinairement Paris en trois parties ; la cité, l'université & la ville. La cité est l'ancienne ville bâtie dans l'isle du palais que la Seine forme : on en voit encore les deux anciennes portes, qui sont le grand & le petit Châtelet. Ce qui s'y remarque de plus considerable, c'est l'église metropolitaine de Notre-Dame, la Sainte-Chapelle avec diverses autres églises dont nous parlerons dans la suite; & le palais, où le parlement & les autres cours superieures tiennent leur seance, dont nous ferons aussi mention. Ce palais étoit l'ancienne demeure de nos rois ; & l'on voit encore dans la con-

ciergerie la salle de saint Louis. La ville qui est la partie septentrionale, est plus basse que les autres, & a été bâtie la derniere. Elle se divise en 24. quartiers, dans lesquels il y a 50. commissaires qui ont soin d'y faire observer la police. Dans son circuit elle comprend huit portes; & c'est en ce lieu qu'on voit un nombre infini de peuples, & une quantité prodigieuse d'eglises, de palais, &c. L'université, que Balsac nommoit *le pays Latin*, & que d'autres ont appellé *la cité des Lettres*, est la troisiéme partie de Paris plus élevée que les autres. La maison de Sorbonne tient le premier rang dans l'université. La maison de Navarre ou de Champagne a été fondée par Jeanne de Navarre épouse du roi Philippe *le Bel*, l'an 1304. Le college de Harcourt fut fondé par Raoul de Harcourt, chanoine de Paris l'an 1280. Le cardinal le Moine, établit celui qui porte son nom en 1302. Celui de Bayeux a été fondé par Guillaume Bonnet évêque de cette ville, en 1308. Le College de Montaigu doit son établissement à Gilles Aycelin archevêque de Rouen, qui le fonda en 1314. Ceux de Reims & de Narbonne ont été fondés par des prelats de ces villes; celui ci par Bernard de Fargis en 1317. & l'autre par Gui de Roye en 1412. Le college de Mazarin, dit des *Quatre-Nations*, a été fondé par le cardinal Mazarin l'an 1661. C'est le plus nombreux & le plus florissant de l'université. Nous nous dispenserons de nommer les autres colleges tant seculiers que reguliers, qui sont au nombre de plus de soixante, avec environ 8000. écoliers. Paris est le siege du premier parlement de France, que Philippe *le Bel* rendit fixe, & où il établit la chambre des enquêtes. Charles VIII. qui le partagea en deux, ordonna la tournelle. Depuis, la chambre des enquêtes a été divisée en cinq chambres. François I. créa celle du domaine, & Henri III. y ajoûta celle des requêtes du palais. La chambre des comptes fut fixée à Paris en même tems que le parlement, Charles VI. érigea la cour des aydes en 1355. Henri II. y ajoûta une chambre en 1551. & le roi Louis XIII. y en mit depuis une troisiéme. Il y a aussi une cour des monnoyes. La chambre du trésor est la jurisdiction des trésoriers generaux de France. La chambre de l'édit fut érigée par Henri IV. l'an 1597. & fut cassée en 1667. Le connétable & les maréchaux de France, l'amiral & les grands-maîtres enquêteurs & generaux reformateurs des eaux & forêts, ont leur jurisdiction à la table de marbre. Le bailli du palais à sa chambre dans la grande salle. Hors l'enclos du palais est le grand conseil dans la ruë saint Honoré à l'hôtel d'Aligre; & c'est-là que se tient aussi la jurisdiction du grand prevôt de l'hôtel. La justice du prevôt de Paris, chef de la justice & de la police de cette grande ville, se tient au grand châtelet. Le prevôt des marchands & les échevins, ont la leur à l'hôtel de ville; Charles IX. établit aussi la jurisdiction consulaire, qui a son hôtel derriere l'eglise saint Merry; & la justice s'y rend par un juge & quatre consuls, qui sont pris tant du corps des libraires, que des six corps des marchands, & de celui des marchands de vin. Il y a une cour de justice superieure à toutes celles dont nous venons de parler, qui est le conseil du roi. Il est divisé en conseil d'état, de finances & des parties, dans lesquels le chancelier preside en l'absence de sa majesté. Le conseil d'état qu'on appelle ordinairement d'en haut, est composé des personnes qu'il plaît au roi d'y appeller, qu'on appelle ministres & secretaires d'état. Le conseil des finances est composé du contrôleur general, des intendans, conseillers, greffiers & autres officiers. Le conseil privé des parties est composé du chancelier, des conseillers d'état & des maîtres des requêtes. Voilà les diverses jurisdictions qui sont à Paris. Ceux qui ont autrefois écrit les antiquités de cette ville, ont assuré qu'elle contenoit 34000. maisons, & que ses murailles avoient 1800. toises de tour. Les modernes, quoiqu'elle se soit toûjours accruë depuis que Clovis I. l'eût choisie pour sa demeure, n'y comptent pourtant que 24000. maisons, sans parler de prés de quatre mille autres qui sont sur des derrieres, environ trois cens grands hôtels, & 660. ruës, 51. paroisses, 52. couvents d'hommes, 78. de filles, plusieurs seminaires, & quantité de communautés de filles qui ne font point de vœux. Quant aux hôpitaux, ponts, places, ports & fauxbourgs de Paris, il y a dans la ville l'hôpital de saint Jacques, ruë saint Denys, dont on croit Charlemagne fondateur; celui des Quinze-vingts aveugles & l'Hôtel-Dieu, attribués à saint Louis; ceux de saint Gervais & de sainte Catherine; les trois des enfans Rouges, du saint Esprit & de la Trinité, celui des Incurables; l'hôtel des Invalides, l'hôpital General; & divers autres qui sont dans les fauxbourgs, tous au nombre de plus de trente. Cette ville est environnée de plusieurs fauxbourgs, qui sont ceux de saint Michel, de saint Jacques, de saint Marcel, de saint Victor, de saint Antoine, de Charonne, de Pincourt, du Temple, de saint Martin, de saint Laurent, de saint Lazare, de saint Denys, de Montmartre, de Richelieu, de saint Honoré & de saint Germain. Celui ci, qui est aujourd'hui joint à la ville, surpasse & dans sa grandeur, & dans la magnificence de ses bâtimens, la plus belle ville de France. Paris souffrit beaucoup par les courses des Normands, qui vinrent devant cette ville en 845. & 856. & y mirent le siege en 886. & 890. Elle fut encore ravagée sous le regne de Louis d'Outremer. Sous celui de Charles VII. les Anglois s'en rendirent les maîtres, & les partisans de la Ligue le furent aussi du tems d'Henri III. qui fut tué en assiegeant cette ville en 1589. Elle avoit été presque toute brûlée dès l'an 585. sur quoi Gregoire *de Tours* rapporte une chose assez particuliere, qu'il semble croire, & qui rouloit sur une tradition superstitieuse des Parisiens; c'est que cette ville avoit été bâtie sous une constellation qui la défendoit de l'embrasement, des serpens, & des souris: mais qu'un peu avant cet incendie, on avoit en foüillant une arche du pont, trouvé un serpent & une souris d'airain, qui étoient les deux talismans preservatifs de cette ville. Elle souffrit un autre incendie en 1034. & une terrible inondation en 1206. Paris est dans l'isle de France; & son territoire, qui est appellé Parisis, comprenoit autrefois ce qui est jusqu'à Pontoise d'un côté, & à Claye vers la Brie de l'autre. Ce nom reste encore à quelques villages, dits en Parisis. Ses environs sont tres-peuplés: car on y trouve dix mille villages ou châteaux, à 10. lieuës à la ronde.

EDIFICES PUBLICS.

L'ancien louvre fut commencé par le roi François I. & continué par les rois Henri II. & Charles IX. On apprend par les devis & les marchés qui ont été faits de cet édifice (qui sont à la chambre des comptes) que ce fut Pierre de Lescot, seigneur & abbé de Lagny, alors surintendant des bâtimens, qui en avoit donné les desseins. Il étoit tres-habile pour son tems, & avoit même passé plusieurs années à Rome, où il avoit fait du progrès dans son art. Il paroît par l'ordonnance de ce palais, que la cour ne devoit avoir que 34. toises en quarré; les deux côtés de cette cour qui sont faits, furent achevés sous Charles IX. C'est une chose assez étonnante, que sortant d'un goût gothique & barbare en ce tems, on ait pû produire un bâtiment qui approche si fort de la perfection: car ni en Italie, ni ailleurs on ne voit point d'édifice d'un goût d'architecture si achevé & si magnifique. On doit pourtant avoüer qu'il y a des choses dans cet ouvrage qui peuvent être censurées avec raison, comme les figures de l'Attrique, qui sont de beaucoup plus fortes qu'elles ne devroient être, les deux frontons l'un dans l'autre; & beaucoup d'ornemens de sculpture qui ne conviennent pas avec l'ordonnance de l'architecture. Ces défauts font croire que celui qui conduisoit cet ouvrage, étoit mort avant qu'on y eût mis la derniere main. Tous les ornemens de sculpture sont du fameux Jean Goujon & de Paul Ponce.

Le roi Louis XIII. a fait élever ce qu'on appelle le dôme du louvre, qui est à present le milieu: c'est ce qui a donné occasion de faire la cour de ce palais quatre fois plus grande qu'elle ne devoit être par le premier projet. Jacques le Mercier fut l'architecte de ce dôme, dont l'ordonnance ne répond gueres à la sage disposition de l'ancien louvre. La grande & principale entrée du lou-

vre est située à l'orient du côté de saint Germain de l'Auxerrois; les fondemens en furent posés le 17. Octobre 1665. sur le plan du fameux cavalier Laurent Bernin. Les connoisseurs admirent la façade du côté de la riviere; mais sur-tout celle du côté de S. Germain de l'Auxerrois, & deux pierres qui forment le cimaise du fronton, qui ont chacune 54. pieds de longueur sur 8. pieds de largeur & 18. pouces d'épaisseur, que l'on plaça sans embarras, par le moyen d'une machine que Ponce Cliquin inventa, dont M. Perault a fait graver une estampe, qui se trouve dans la derniere édition de son Vitruve. Louis le Vau conduisit cet ouvrage jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1676. Après sa mort, François d'Orbay son éleve, fut chargé de l'inspection & de la conduite de ce superbe édifice, qu'il a conduit jusqu'en l'état où il est à present. Quelques particuliers prétendent que c'est sur les desseins de M. Perault.

La galerie qui joint l'ancien louvre, & dont le bout regarde la riviere, a été bâtie par Catherine de Medicis, du dessein de Philbert de Lorme. La grande galerie sur la riviere, qui joint celle-ci, a été faite par Henri IV. Le sieur Metezeau a été l'architecte de la partie qui est vers le louvre: & le reste, qui joint le palais des Tuilleries, a été fait par le sieur du Perac.

Le palais des Tuilleries (ainsi nommé parce qu'il est bâti sur un terrain où on a fabriqué pendant long-tems de la tuile) a été commencé au mois de May 1564. par Catherine de Medicis, qui a fait le milieu de ce palais: Philbert de Lorme en fut l'architecte; les deux corps de logis qui le joignent par les deux bouts, ont été faits sur les desseins de Jean Bullan, qui étoit pour lors l'architecte du connétable de Montmorenci. Tout le reste de ce palais a été fait sous le regne de Louis XIV. sur le dessein du sieur le Vau. Le jardin a été commencé en 1600. par les soins de Henri IV. & perfectionné depuis par André le Nautre, qui a tracé le partere dans l'état où on le voit aujourd'hui.

Au-delà des Tuilleries sur le bord de la riviere, Marie de Medicis fit planter en 1616. un cours, long d'environs 1800. pas, composé de trois allées formées par quatre rangées d'ormes, qui font ensemble près de 20. toises de largeur. Le maréchal de Bassompiere fit revêtir de pierre de taille, toute la longueur du cours du côté de la riviere, afin de prévenir les dommages que les débordemens pourroient causer.

Le pont Notre-Dame a été bâti sous les rois Louis XII. & François I. Jean Joconde religieux Dominicain en fut l'architecte. Ce pont est le premier pont de pierre qui ait été fait à Paris; il fut achevé le 10. Juillet 1507.

Le pont-au-change, ainsi nommé, à cause d'un grand nombre de changeurs qui occupoient les maisons bâties sur ou aux environs de ce pont: on l'appelloit aussi le pont aux oyseaux ou des oyseleurs, parce qu'il y avoit plusieurs personnes de cette profession qui y demeuroient. Ce pont qui étoit de bois fut brûlé en 1639. Le 19. de Septembre de la même année, on commença à bâtir de pierre celui que nous y voyons à present, qui ne fut achevé que le 20. Octobre 1647. on a bâti dessus deux rangs de maisons doubles, qui ont chacune quatre étages de hauteur.

Le pont saint-Michel, bâti en 1618. sous le regne de Louis XIII. tire son nom de la petite église de saint Michel qui est dans l'enceinte du palais, ou bien parce qu'il conduit à la porte de ce nom, qui est à l'extrêmité de la ruë de la Harpe: il est chargé de maisons bâties de brique & de pierre de taille.

La fontaine proche les saints Innocens, appellée *la fontaine des Nymphes*, a été bâtie sous François I. Cet ouvrage est estimé parmi les connoisseurs, comme le plus beau morceau d'architecture & de sculpture, qui ait paru depuis qu'on a quitté la maniere gothique. Jean Goujon fut l'ordonnateur tant de l'architecture que de la sculpture, à laquelle il travailla même de sa main.

Le pont-neuf a été commencé sous Henri III. qui en posa la premiere pierre le 30. May 1578. Cet ouvrage qui avoit été discontinué fut achevé au mois d'Octobre 1604. par l'ordre de Henri IV. Ce pont passe pour un des plus beaux de l'Europe; Jacques Androüet du Cerceau avoit été chargé de la conduite de cet ouvrage sous Henri III. mais ce fut Guillaume Marchand qui eut l'honneur de l'achever. La figure equestre d'Henri IV. qui est au milieu, est de Jean de Bologne, sculpteur Italien. Elle a été faite aux frais de Ferdinand & Cosme II. grands ducs de Toscane, qui en firent present à Louis XIII. & à Marie de Medicis mere de ce prince. Le 2. Juin 1614. Louis XIII. posa la premiere pierre du pied d'estal; & le 23. Août suivant cette statuë fut posée sur son pied d'estal par les prévôts des marchands & echevins de Paris, qui firent mettre dans le ventre du cheval une inscription écrite sur une peau de velin, enfermée dans un tuyau de plomb avec de la poussiere de charbon pour la conserver, contenant les noms de tous ceux qui avoient eu part à cette statuë. La ville de Paris fit faire les façades qui sont au pied d'estal par Franqueville premier sculpteur de Louis XIII.

Le palais du Luxembourg a été bâti par Marie de Medicis l'an 1615. Jacques de Brosse en a été l'architecte. Ce palais est un des plus grands de l'Europe; mais l'architecture n'en est pas d'un goût fort excellent.

La place royale a été bâtie en 1604. sous le regne de Henri IV. Son ordonnance, qui est de mauvais goût, est d'un architecte sans nom. La figure equestre de Louis XIII. qui est au milieu de cette place, érigée le 13. Septembre 1639. par le cardinal de Richelieu, est de Biard sculpteur François; & le cheval est de Daniel de Volterre, peintre & sculpteur Italien.

Le palais royal a été bâti en 1636. par le cardinal de Richelieu. Le sieur Jacques le Mercier a été l'architecte de ce palais, qui est d'un goût d'architecture assez mediocre. Le cardinal de Richelieu donna ce palais avec plusieurs meubles à Louis XIII. qui chargea Claude Bouthillier sur-intendant des finances d'accepter cette donation par acte du 1. Juin 1639. Le cardinal de Richelieu confirma cette donation par son testament fait à Narbonne au mois de May de l'année 1642. Anne d'Autriche commença à y demeurer pendant sa regence au mois d'Octobre 1643. Le roi donna ce palais à Philippe de France duc d'Orleans pour en joüir sa vie durant, avec la proprieté pour Philippe d'Orleans son fils en faveur du mariage que ce prince a contracté avec Marie de Bourbon legitimée de France.

Le pont Marie & le pont de la Tournelle ont été bâtis en 1614. sous Louis XIII. par un nommé Christophe Marie associé avec Poultier & le Regratier. Le pont-au-change a encore été bâti sous le même regne: il n'y a rien à ces ponts qui merite d'être remarqué.

Le portail de l'église de saint Gervais a été fait sous le regne de Louis XIII. & a eu Jacques de Brosse pour architecte. C'est le plus beau frontispice d'église qui soit en Europe.

L'église de Sorbonne a été bâtie sous le même regne par le cardinal de Richelieu. Le sieur Jacques le Mercier en fut l'architecte. Le tombeau du même cardinal est du sieur François Girardon.

Sous le même regne, l'église des peres de l'Oratoire fut bâtie par les soins du cardinal de Richelieu: elle est encore du dessein du sieur Jacques le Mercier.

L'église & la maison professe des Jesuites, a été bâtie sous Louis XIII. qui en posa la premiere pierre en 1627. Un religieux de cette societé, nommé le pere Dérand, vouloit faire cette église sur l'idée de celle qu'on appelle à Rome le grand Jesus; mais il y a fort mal réüssi: le portail sur-tout est censuré avec raison, comme un tres-mauvais ouvrage. Cet édifice ne fut terminé qu'en 1641.

L'église du noviciat de la même societé, a été bâtie sous le même regne, par M. Desnoyers, & sous la conduite du frere Martel Ange, religieux de cette societé. Quoique beaucoup de gens estiment cette église, elle est neanmoins d'un goût mediocre, mais beaucoup meilleur que celui de la maison professe. Madame l'Huillier, veuve de Claude le Roux, seigneur de sainte Beuve, est fondatrice de cette maison, qui fut commencée l'an 1610. Et François Sublet Desnoyers, secretaire d'état & de la guerre, a fourni à toute la dépense du bâtiment de l'église.

L'église & le monastere du Val de Grace ont été bâ-

tis par la Reine Anne d'Autriche. Le sieur François Mansart a commencé cette église, & l'a élevée jusqu'au premier ordre d'architecture. Le sieur Pierre le Muet l'a continuée, & a fait le monastere. Le sieur Gabriel le Duc a achevé l'église,& a fini le reste qui n'étoit pas dans sa perfection.

L'église des quatre Nations a été bâtie sous le regne de Louis XIV. par le cardinal de Mazarin: le sieur le Vau en fut l'architecte: on y estime le tombeau du cardinal Mazarin fait par le sieur Coisevaux.

L'église des Theatins qui a été bâtie par le même cardinal sous le même regne, est du dessein du cavalier Bernini Italien. L'architecture est d'un goût sauvage & bizarre: on a fini l'église, mais on en a retranché une partie du dessein, & de l'étenduë qu'elle devoit avoir.

Le portail des Minimes de la place royale est du dessein du sieur François Mansart, & passe pour un excellent morceau d'architecture.

Le petit portail de l'église de sainte Catherine du Val des Ecoliers, qu'on doit estimer, attendu qu'on ne pouvoit rien faire de mieux en cet endroit, est du dessein du pere de Creil, chanoine regulier du même ordre.

L'église de l'Assomption, proche la porte saint Honoré, a été bâtie sous le regne de Louis XIV. le sieur Errard en a composé le dessein sur l'idée du Pantheon de Rome; mais le dôme de cette église n'est pas approuvé.

L'église de saint Sulpice a été bâtie sous le même regne: le sieur le Vau l'a commencée, & le sieur Gittart l'a continuée. Gaston duc d'Orleans posa la premiere pierre du bâtiment neuf l'an 1646. & le premier édifice n'ayant pas été jugé suffisant, Anne d'Autriche posa la premiere pierre de celui que l'on voit à present, l'an 1655. On la continuë en cette année 1724. où l'on compte que la croisée, & une partie de la nef seront achevées.

L'hôtel royal des Invalides a été bâti par le roi Louis XIV. Liberal Bruand a été l'architecte de la maison, & M. Mansart surintendant des bâtimens, a été l'architecte de l'église: on en jetta les premiers fondemens le 30. Novembre 1671.

L'église des Filles sainte Marie, ruë saint Antoine, a été bâtie sous le regne de Louis XIII. par le sieur François Mansart.

L'église de sainte Elisabeth, ruë du Temple, a aussi été bâtie sous le même regne.

L'église de la Salpetriere a été bâtie sous le regne de Louis XIV. le sieur le Vau en a donné le dessein, qui est assez singulier, & le sieur Liberal Bruand en a fait le dôme & le portail.

L'église des peres de la Merci, dans la ruë du grand Chantier, a été bâtie sous le même regne, par le sieur Cottart.

Celle des Augustins Deschaussés de Notre-Dame de la victoire, a été bâtie aussi sous le même regne, par le sieur le Duc.

L'église paroissiale de saint Louis, dans l'isle, a été bâtie encore sous ce regne: le sieur le Vau l'a commencée, & le sieur le Duc l'a continuée: elle n'est pas entierement finie.

L'église paroissiale de S. Roch n'étoit autrefois qu'une petite chapelle dediée sous le titre de sainte Susanne & de saint Roch, qui fut bâtie vers l'année 1587. & n'étoit qu'une succursale de saint Germain de l'Auxerrois, qui ne fut érigée en cure qu'en 1630. Le grand vaisseau que l'on voit à present, fut commencé en 1653. sur le plan de Jacques Mercier architecte. En 1709. ceux qui ont soin du temporel de cette église firent construire une chapelle sous l'invocation de la sainte Vierge, qui leur coûta des sommes considerables, qu'ils avoient tirées d'une lotterie que le roi leur avoit accordée pour cet effet: on trouve cette chapelle d'un goût exquis.

L'église des peres de Nazareth, ruë du Temple, a été bâtie sous le regne de Louis XIV. par le sieur de Lespine.

Le portail de saint Jacques du Haut-Pas, fauxbourg S. Jacques a été fait sous le regne de Louis XIV. par l. sieur Gittard.

L'église & le monastere des Jacobins ruë saint Honoré, furent fondés en 1614. par les soins, & des deniers du cardinal Pierre de Gondy, évêque de Paris, de du Tillet greffier en chef du parlement, & de plusieurs autres personnes. François de Gondy, archevêque de Paris, dedia l'église en 1628. sous l'invocation de l'Annonciation de Notre-Dame. La bibliotheque de ce monastere est une des plus considerable de Paris: elle contient plus de vingt mille volumes.

L'église & le monastere des Feuillans, ainsi nommée, parce que la reforme que l'on y suit avoit commencé dans une abbaye qui porte le nom de Feuillans, fut fondé l'an 1601. Louis XIII. fit bâtir en 1624. le portail de leur église, dont François Mansart donna le dessein. Comme c'étoit le premier ouvrage de cet habile architecte, on y trouve des fautes que l'on ne rencontre point dans ceux qu'il a faits depuis ce tems-là.

La place de Louis le Grand. Cette place est bâtie sur le terrain de l'hôtel que Henri IV. avoit fait construire pour Cesar de Vendôme legitimé de France: Louis XIV. acheta cette place & l'hôtel qui y étoit six cens soixante mille livres. Il fit démolir les bâtimens au mois d'Avril 1687. & fit faire des façades pour former la place qui a subsisté jusqu'en 1699. Il la donna depuis ce tems à l'hôtel de ville qui en a fait démolir les anciens bâtimens, & construire de nouveaux sur les desseins de Jules Hardoüin Mansart surintendant des bâtimens de Louis XIV. Au milieu de cette place on érigea le 13. Août 1699. une statuë équestre de ce prince qui a vingt pieds de hauteur, que le fameux sculpteur François Girardon a été plus de sept ans à conduire à sa perfection. Jean Baltazar Keller, natif de Zurich en Suisse, a été le fondeur de cette statuë, qui est d'un seul jet.

La place des victoires a été bâtie en 1684. par François vicomte d'Aubusson de la Feuillade, duc, pair & maréchal de France, &c. sur les ruines de l'hôtel de la Ferté-Senecterre, & de l'hôtel d'Emery. Elle est de figure élipse ou ovale de 40. toises de diametre. Au milieu on voit une statuë pedestre de Louis XIV. faite par Marsin Desjardins, natif de Breda: elle fut posée le 28. Mars 1686. François Seraphin Regnier des Marais est auteur des inscriptions que l'on voit autour de ce monument.

Le pont royal a été élevé par le roi Louis XIV. sur les desseins de M. Mansart.

Le plus grand nombre des nouveaux ouvrages qui ont embelli Paris sous ce regne, est dû aux soins de M. Pelletier, pour lors prevôt des marchands, & depuis ministre d'etat. Ils ont été bâtis sur les desseins & sous la conduite du sieur Pierre Bullet, architecte du roi: nous en allons donner le détail.

On a commencé par la porte saint Antoine, qui avoit été faite pour l'entrée de Henri II. à son retour de Pologne, & qui fut depuis ornée pour l'entrée de Louis XIV. Quoique l'ancienne architecture de cette porte, qui est de Metezeau, soit d'assez mauvais goût, on a neanmoins voulu la conserver à cause de deux choses singulieres. On y admire une arriere voussure fort belle, qui est le premier ouvrage de ce genre, & qui a donné le nom à toutes les arrieres voussures qu'on a faites depuis de cette sorte, qu'on appelle de saint Antoine. On y remarque encore deux fleuves qui sont d'un excellent goût, & qu'on croit être de la main du fameux maître Ponce sculpteur François. On a ajoûté deux portes à celle du milieu pour la commodité publique, ausquelles on a fait deux arrieres voussures semblables à l'ancienne. Le pont d'entrée de cette porte a été beaucoup élargi, parce qu'il étoit trop étroit: on y a ajoûté une demi-lune du coté du fauxbourg, pour degager cette entrée, & on a placé aux deux bouts de cette demi-lune, deux figures representant Hercule & Pallas: elles sont du sieur Renaudin. On a ensuite fait une rampe à coté de cette porte, pour monter sur le boulevard, qui étoit un chaos de terre & d'immondices, servant de retraite aux faineans & vagabonds. On a planté sur ce boulevard un cours de quatre rangées d'ormes, qui forment trois allées fort agreables; celle du milieu a dix toises; & les contr'allées chacune trois toises. On a revêtu ce cours d'un mur de rempart jusqu'à l'endroit où est le jardin du Calvaire: tout le reste de ce cours, qui a été fait depuis, n'est point revêtu. On

a encore fait dane cette longueur la petite porte de saint Louis. Ce nouveau cours, qui regne sur le boulevard, est de 1200. toises de longueur, depuis la porte saint Antoine jusqu'à la porte saint Martin. Il fut dressé en 1670. en vertu d'un arrêt du conseil du 7. Septembre de la même année.

La porte saint Denys a été faite en 1672. pendant la guerre de Hollande; elle a douze toises en quarré; l'arcade a 24. pieds de large sur 48. pieds de haut; les ornemens de la sculpture sont du sieur Anguierre l'aîné. Le dessein de cette porte est du sçavant François Blondel, qui est auteur des inscriptions que l'on y remarque.

La porte saint Martin a été faite en 1674. elle a neuf toises en quarré; l'arcade du milieu a 16. pieds de large sur 32. pieds de haut; & les petites portes ont chacune neuf pieds sur 18. de haut. Cette porte a été faite pendant la campagne de Bezançon & de Limbourg. Les sculpteurs sont les sieurs Gaspard de Mercy, le Gros & le Hongre.

La porte saint Bernard a été bâtie en 1673. En conservant le corps de l'ancienne porte, on y a fait deux portes d'égale grandeur; & on a placé sur cette porte deux bas reliefs qui representent la navigation & le commerce. Ils sont des sieurs Baptiste Tubi & de Massou.

On a élargi beaucoup de ruës qui causoient de continuels embarras dans la ville, à cause de leur peu de largeur; mais le principal de ces ouvrages, est le quai appellé *Pelletier*, qui fut fait en 1675. à la place des maisons de tanneurs qui donnoient sur la riviere. Il n'y avoit point alors d'autre passage que la ruë, qui est restée, qu'on appelle de *la Tannerie*, qui est tres-étroite & de mauvaise odeur. Ce quai, qui comprend la longueur depuis le pont Notre-Dame jusques dans la Greve, a quatre toises de largeur, pour le passage des voitures, & une banquette de six pieds pour les gens de pied. Cette banquette est portée en l'air par une coupe de pierre extraordinaire, l'espace de 80. toises de longueur, avec un mur de parapet au-dessus. Cet ouvrage a paru si hardi, que les plus habiles doutoient qu'il pût s'executer & subsister de cette sorte.

L'on a fait d'autres ouvertures & élargissemens de ruës dans la ville, dans la ruë des Arcis, jusqu'à saint Merry; dans la ruë de la vieille draperie, vers le palais dans la ruë de la Ferronnerie, & dans plusieurs autres. On a fait encore le quai Malaquais, depuis les quatre Nations jusqu'au pont royal des Thuilleries: c'est un ouvrage d'une grande commodité pour le public, & qui donne beaucoup d'agrement aux maisons bâties le long de ce quai; & l'on a commnecé un autre quai depuis le pont royal vis-à-vis les Tuilleries, qui ira jusqu'au pré-aux-clercs.

Les fontaines de la porte saint Denys, celles des Augustins Déchaussés, de saint Ovide, de la Charité, de la porte saint Germain, de la ruë de Paradis, de l'Echaudé, & celle de la ruë saint Louis au Marais, ont toutes été faites sous la prevôté de M. le Pelletier.

Avant que de commencer tous ces ouvrages, le roi ordonna en 1670. à M. le Pelletier, de faire lever un plan exact de Paris, pour marquer l'état où étoit alors cette ville, & toutes les choses qu'on y pouvoit faire par la suite du tems, tant pour la décoration & l'embellissement, que pour la commodité publique. Ce plan ayant été fait, fut deposé à l'hôtel de Ville, & le roi donna un arrêt du conseil d'état, pour approuver les ouvrages projettés sur ce plan, qui n'ont été faits depuis que conformement à ce qui fut resolu pour lors, & suivant l'intention de sa majesté.

Quoique tous ces ouvrages soient incontestablement du sieur Bullet, cependant le sieur Blondel s'en est attribué quelques-uns, dont il n'avoit neanmoins fourni que les inscriptions: ce qui a trompé quelques graveurs, & même le sieur Brice, auteur de la description de Paris. Ceux qui ont le veritable goût d'architecture, & qui se connoissent en profils, ne pourront s'y méprendre, s'ils se donnent la peine de conferer ces differens ouvrages, contestés & non contestés, qu'ils sentiront être tous d'une même main. Nous devons rendre la même justice au sieur Bullet à l'égard du plan de Paris qu'il avoit levé, & que le sieur Blondel a neanmoins fait graver sous son nom. On pourra voir des preuves sensibles de cette usurpation, dans le privilege obtenu par le sieur Bullet, pour le plan de Paris, qu'il va publier, beaucoup plus exact, & plus étendu qu'il n'avoit paru jusqu'ici.

EGLISE DE PARIS.

Cette eglise a été fondée peu après le tems des apôtres, suivant l'ancienne tradition, & dans le III. siecle, selon l'opinion des plus habiles critiques, par saint Denys, qui en fut le premier évêque, & qui la cimenta de son sang. Il a eu des successeurs tres celebres, dont plusieurs sont reconnus pour saints; comme saint Marcel, saint Germain, saint Ceran, Saint Landry, saint Hugues, &c. Les autres sont renommés par leurs emplois ou par leur doctrine; comme Gozlin, Rainaud de Vendôme, Gallon, Gilbert, Etienne de Senlis, Pierre Lombard, Maurice de Sully, Odon de Sully, Guillaume de Seignelay, Guillaume d'Auvergne, Etienne Templier, Guillaume Chartier, Etienne & François Poncher; & les cardinaux Pierre de la Forêt, Etienne de Paris, Aimeric de Magnac, Jean du Bellay, & Pierre, Henri & Jean-François-Paul de Gondy. Paris n'étoit que le siege d'un évêché, suffragant de Sens; mais à la priere du roi Louis XIII. le pape Gregoire XV. érigea en 1622. l'archevêché, qui a Chartres, Meaux, Orleans & Blois pour suffragans. L'archevêché de Paris a été érigé en 1672. en duché & pairie, en faveur de François de Harlay de Chanvallon, dignité dont joüit messire Louis Antoine cardinal de Noailles, qui gouverne aujourd'hui cette eglise. L'eglise metropolitaine est Notre-Dame, dont la premiere fondation est attribuée à Childebert I. Le roi Robert la fit rebâtir; & ses successeurs continuerent son dessein jusqu'au tems de Philippe *Auguste*, sous lequel elle fut achevée, par les soins de l'évêque Maurice de Sully. Plusieurs auteurs ont fait la description de cette metropole, où il y a cinquante-un chanoines, & huit dignités; qui sont le doyen, le chantre, trois archidiacres, de Paris, de Josas & de Brie; le soûchantre, le chancelier, & le penitencier. On ajoûte six grands vicaires, dix chanoines de saint Denys du Pas, six chanoines & deux curés de saint Jean le Rond, deux chanoines & deux vicaires de saint Aignan, douze enfans de chœur; les clercs qu'on appelle de matines, & cent quarante chapelains. Outre cette metropole, on trouve dans la cité la sainte Chapelle bâtie par saint Louis, & enrichie de la couronne d'épines, & d'un tres-grand nombre d'autres saintes reliques. Il y a encore à Paris quatre abbayes; celles de Ste. Genevieve & de S. Victor, toutes deux de chanoines Reguliers de saint Augustin; celle de saint Germain des Prez, de religieux de saint Benoît, de la congregation de saint Maur; & celle de saint Magloire, où sont presentement les prêtres de l'Oratoire, sans compter l'abbaye de saint Antoine, & celle de Montmartre, outre les abbayes aux Bois, de Pantemont, de Port-Royal, de sainte Perrine à la Villette, & une à Issy, toutes de filles. Le denombrement de tant de choses, n'est pas proprement de ce lieu. Un grand nombre d'écrivains se sont empressés à donner des descriptions de Paris, & à eclaircir son histoire. Gilles Corrozet, imprimeur, mort en 1558. est celui qui le premier en a donné l'exemple: Nicolas Bonfons libraire augmenta ses antiquités en 1581. & les redonna encore en 1588. revûës par Jean Robel, peintre: mais Jacques du Breul, religieux Benedictin de saint Germain des Prez est celui dont Bonfons se servit le plus utilement. Le succès de deux éditions des fastes & antiquités de Paris, en 1605. & 1608. anima du Breul, & lui fit entreprendre le theatre des antiquités, qui parut en 1612. *in quarto*. Du Breul mourut peu après, & les deux éditions qui ont été faites en 1618. & en 1639. après sa mort, ne valent pas la premiere, à laquelle il faut joindre le supplément latin qu'il publia en 1614. Depuis trois autres grands ouvrages, dont deux sont encore sous la presse en 1723. ont été composés pour éclaircir l'histoire de cette grande ville: le premier de Claude Malingre de saint Lazare parut en 1640. *in fol.* sous le titre, *Antiqui-*

tés de la ville de Paris : le second est de Henri Sauval, avocat au parlement, qui y travailloit dès l'an 1654. & qui mourut en 1669. sans avoir fait imprimer : il avoit intitulé son ouvrage, *Paris ancien & moderne*, & y traitoit article par article de tout ce qui concerne cette ville : le troisiéme commencé par dom Felibien, religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, est une histoire suivie de Paris. Le premier auteur étant mort, dom Lobineau religieux de la même congregation a été chargé de continuer cette histoire, à laquelle il joint un grand recueil de preuves. On a aussi diverses descriptions de Paris : celle que M. de la Mare, commissaire au châtelet de Paris, a mise à la tête de son excellent traité de la police : Itineraire de Paris, par Jean Boisseau : le guide de Paris, par George de Chuyes : la ville de Paris, par François Colletet, qui a aussi donné en 2. *vol. in* 12. un abregé des annales & antiquites de Paris en 1664. les adresses de la ville de Paris, par Abraham de Pradel Paris ancien & nouveau par C. le Maire, & enfin la description nouvelle de Paris, par Germain Brice, dont il a été fait diverses éditions, & qui est le meilleur ouvrage de ceux de ce genre. On y peut joindre les 24. planches gravées en 1714. par ordre de M. d'Argenson, lieutenant de police, où sont representés les 24. quartiers suivant la division faite en 1702. On a aussi une histoire de l'eglise de Paris composée par Gerard du Bois, d'Orleans, qui parut en 2. *vol. in fol.* en 1690. & 1710. mais qui finit à l'an 1283. l'auteur étant mort en 1695. avant que de pouvoir achever son entreprise; & l'an 1665. & les annees suivantes on publia en 6. vol. *in fol.* l'histoire de l'université de Paris jusqu'en 1600. par Cesar Egasse du Boullay, qui fut censurée l'an 1667. par la faculté de theologie; ce qui n'a pas empêché qu'elle ne fût bien reçuë du public, celle qu'Edmond Richer, docteur, avoit écrite auparavant, ne paroissant pas, & une autre histoire composée depuis par un docteur nommé Guyart, & par Jean Mentel, medecin, n'ayant point trouvé d'imprimeurs qui voulussent s'en charger.

CONCILES DE PARIS.

Entre les conciles qui furent tenus en France, par les soins de saint Hilaire de *Poitiers*, pour rétablir la foi Orthodoxe contre les Ariens, celui de Paris est un des plus considerables, & fut tenu vers l'an 362. M. Le Fevre, precepteur de Louis XIII. nous a donné ce concile dans les fragmens de saint Hilaire : le titre porte, qu'il a été tenu *apud Parisiam civitatem*, ce que le Fevre, le cardinal Baronius & tous les autres expliquent sans contredit de Paris. Nous avons dans le même lieu, l'épitre que les évêques de France y écrivirent aux prélats Orientaux, où ils expliquent leur créance sur la consubstantialité du Fils avec son Pere, & où ils dénoncent l'excommunication de Saturnin d'*Arles*. Les évêques de France s'assemblerent en 555. à Paris, au sujet de Saffaraque évêque de cette ville, lequel étant convaincu de divers crimes, fut deposé & relegué dans un monastere, pour y faire penitence. Sapaudus d'*Arles* présida à ce concile; & Probien de *Bourges* à un autre, que quinze évêques celebrerent en 557. contre ceux qui usurpoient les biens des eglises : ce que nous apprenons du I. des dix canons qui nous restent. Le roi Gontran assembla en 575. le IV. concile de Paris, pour accorder Chilperic avec Sigebert; mais ce fut inutilement : de sorte que les prélats ne firent autre chose que condamner Promotus, qui faisoit les fonctions d'évêque dans la ville de Châteaudun, dépendante du diocese de Chartres. Deux ans après, Chilperic fit tenir un concile à Paris contre Pretextat de *Roüen*; & lui ayant persuadé de se confesser coupable, il le fit envoyer en exil dans une isle près de Coutances. De quarante-cinq prélats qui se trouverent à cette assemblée, il n'y eut que Gregoire de *Tours* qui soûtint genereusement le parti de son confrere. Le V. concile de Paris fut convoqué en 624. par les soins de Clotaire II. pour la reforme des abus. On y compta 79. évêques, dont nous avons perdu les souscriptions : nous n'avons que quinze canons de ce concile, avec l'édit du même roi, pour les faire valoir. On tint une assemblée à Paris en 824. au sujet de la question des images. L'empereur Louis *le Debonnaire*, songeant à ce qui pouvoit être avantageux au gouvernement de l'eglise & de l'état, & aux moyens d'appaiser la colere de Dieu, qui se declaroit frequemment par les irruptions des Normands, ordonna en 828. la convocation de quatre conciles pour l'année suivante. On les celebra à Mayence, à Paris, à Lyon & à Toulouse; & le prince dressa les articles qui s'y devoient traiter. Il confirma les decrets de ces quatre conciles, dans celui de Wormes, tenu la même année 829. en presence des legats du pape Gregoire IV. nous n'avons les actes que de celui de Paris, qui est le VI. de ce nom. Ces actes sont fort beaux, & sont divisés en trois livres. Le VII. concile fut tenu en 846. pour achever des reglemens qui n'avoient pû être terminés au concile de Meaux : l'année suivante on en celebra un autre pour l'affaire d'Ebbon de *Reims*. Le roi Henri I. voulant faire couronner son fils Philippe I. assembla les prélats à Paris en 1059. Il y avoit fait tenir contre Berenger un autre concile, qu'on met en 1050. Giraud, cardinal d'Ostie, legat du saint siege, en celebra un en 1073. Manassés de *Reims*, Richard de *Bourges*, & divers autres prélats, assemblés à Paris en 1091. ou 1092. excommunierent ceux qui avoient usurpé les biens de l'abbaye de Compiegne. Othon de Frisingen parle d'une assemblée d'évêques, tenuë en 1145. à Paris, où Hugues d'*Amiens*, archevêque de Roüen, disputa contre Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers. On y en celebra un autre contre le même, en 1147. Le roi Philippe *Auguste*, fit tenir en 1186. & en 1187. des conciles à Paris pour deliberer des moyens de secourir la Terre-Sainte. Dans le dernier on lui accorda la dîme, dite *la dîme Saladine*, parce qu'elle devoit être employée contre le sultan Saladin. Les legats du pape celebrerent en 1196. un concile dans la même ville, pour contraindre Philippe à quitter Agnés de Meranie. Il y en eut un convoqué en 1202. contre un Heretique nommé *Eberard*; & un en 1210. contre quelques Heretiques, qui avoient puisé leurs erreurs dans les ecrits d'Amaury. Le Moine d'*Auxerre* ajoûte, qu'on y défendit la lecture des livres d'Aristote, qu'on croyoit contenir les erreurs condamnées. Robert de Corceon, legat du saint siege, tint celui de 1212. Les ordonnances de ce concile sont exprimées en quatre chapitres, dont le I. est adressé aux prêtres du clergé; le II. aux reguliers; le III. aux religieuses; & le IV. aux prelats. Conrad, aussi legat, assembla en 1223. un concile à Paris, contre les Heretiques Albigeois; & les cardinaux Romain, & Pierre, en celebrerent un autre pour le même sujet, en 1225. La chronique de saint Denys fait mention d'un concile tenu en 1284. par Jean Cholet, legat du saint siege; & d'un autre assemblé dans l'eglise de sainte Geneviéve, en 1290. par Gerard & Benoit, aussi legats. Nous avons dans la derniere édition des conciles, une assemblée tenuë à Paris en 1310. une de la province de Sens, celebrée en 1314. une en 1323. où Guillaume de *Melun* présida; une autre fort considerable, en 1329. pour les libertés & la jurisdiction de l'eglise Gallicane; & une en 1379. touchant l'election d'Urbain VI. & de Clement VII. Sponde, & les autres annalistes, parlent du concile tenu à Paris en 1394. après la fausse election de l'antipape Pierre de la Lune. L'assemblée consistoit en plus de cinquante, tant archevêques qu'évêques, outre les principaux abbés de France, & quantité de docteurs. Simon de Cramaud, patriarche d'Alexandrie, & évêque de Carcassone, y presida. Les mêmes prélats s'assemblerent encore à Paris pour le même sujet; en 1398. Jean de Nanton, archevêque de Sens, presida au concile de Paris, de l'an 1429. pour la reforme de l'office divin, des ministres de l'eglise, des abbés, des religieux, &c. Le cardinal Antoine du Prat, archevêque de Sens, & chancelier de France, présida au concile de sa province, tenu à Paris, depuis le 3. Fevrier 1528. jusqu'au 9. Octobre, contre les heresies de Luther, & des autres novateurs. Nous en avons les actes en III. parties, avec une belle preface. Le cardinal du Perron, archevêque de Sens, assembla en 1612. ses suffragans à Paris, & condamna le 13. Mars le livre d'Edmond Richer, intitulé, *De ecclesiastica & politica potestate*. Jean-François de Gondy, premier archevêque de Paris, assembla en 1640. un concile, où

le libelle intitulé, *Optatus Gallus*, fut censuré. Jean Simon, évêque de la même ville, y publia des ordonnances synodales en 1495. Etienne Poncher en fit en 1514. Nous avons aussi celle d'Eustache du Bellay, en 1557. & du cardinal Henri de Gondy-de-Retz, de 1608. & 1620. &c. & plusieurs deliberations du clergé de France, qui depuis ce tems-là, s'est souvent assemblé dans cette ville.

PARIS ou ALEXANDRE, fils de *Priam*, roi de Troye, & d'*Hecube*. Priam ayant consulté l'oracle sur un songe que Hecube avoit eu, l'oracle répondit que l'enfant qu'elle portoit dans ses entrailles, seroit cause de l'embrasement de la ville de Troye. Priam craignant que l'évenement ne répondît à la prédiction de l'oracle donna son fils Pâris aussi-tôt qu'il fût né à un de ses domestiques nommé Archelaüs pour s'en défaire. Hecube touchée de compassion & de tendresse pour son enfant, le déroba & le confia à des bergers du mont Ida & les pria d'en avoir soin. Quoiqu'il exerçât le même métier, il se distingua bientôt par sa bonne mine, par son esprit & par son adresse. La nymphe Oënone en devint amoureuse, l'épousa & en eut deux enfans. Depuis ce tems Jupiter lui fit l'honneur de le nommer pour juge du different qui s'étoit élevé entre Junon, Pallas & Venus, qui disputoient entr'elles la pomme d'or jettée par la discorde dans un festin des dieux, avec cette inscription, *A la plus belle.* Les déesses comparurent devant Pâris, qui ajugea la pomme contestée à Venus, laquelle, en recompense, lui promit la possession d'Helene, femme de Menelaüs, roi de Lacedemone, qui étoit la plus belle personne de son tems. Pâris étant allé à Troye remporta une victoire complete sur Hector son frere aîné. Hector fâché d'avoir été vaincu par un homme qu'il ne croyoit qu'un berger s'apprêtoit à tirer raison de sa défaite, lorsque Pâris lui fit connoître qu'il étoit son frere. Il alla ensuite à la cour où il fut bien reçû de son pere. Comme Pâris étoit fort & robuste & qu'il donnoit souvent la chasse aux voleurs, on l'appella *Alexandre*. Il équipa 20. vaisseaux avec lesquels il passa en Grece, où il fut bien reçû de Menelaüs, roi de Lacedemone. Ce prince ayant été obligé d'aller en Crete, Pâris prit l'occasion de son absence pour enlever Helene femme de Menelaüs, qu'il emmena en Asie. Cette action irrita fort Menelaüs, & causa la guerre de Troye, dans laquelle Hector & Troïle frere de Pâris furent tués. Pâris fit plusieurs actions de courage pendant cette guerre: il tua d'un coup de fléche le fameux Achille, un des plus vaillans capitaines que les Grecs eussent jamais eû. Cette mort fut vengée par celle de Pâris, que quelques auteurs disent avoir été tué par Pyrrhus & d'autres par Philoctecte. Après sa mort, Helene épousa son frere Deïphobus, jusqu'à ce que Troye étant prise, elle retourna en la puissance de Menelaüs son premier époux. * Homere. Ovide. Herodote. Hygin. Apollodore. Natalis Comes, *in Mytholog.*

PARIS (Julius) est auteur de l'abregé qui nous reste du recueil des actions & des paroles memorables des anciens, composé par Valere Maxime. On attribue à cet abbreviateur, le traité des noms Romains, qui est à la suite des neuf livres de son original. * Vossius, *de hist. Lat.*

PARIS, Egyptien, affranchi de Domitia, étoit un bâteleur, qui fut en grande consideration à la cour de Neron. Suetone dit que Domitien le fit mourir, & repudia sa femme qui aimoit Paris. On prétend qu'il fut cause que Domitien exila Juvenal en Egypte. Nous avons l'épitaphe de ce Paris dans Martial, *liv. XI. epig.* 14. * Tacite, *l.* 13. *ann.* Sueton. *in Ner. & Domitian.* Juvenal Martial, &c.

PARIS (Jean) Anglois passe pour auteur d'une histoire universelle, des fleurs des histoires; & du memorial des histoires: d'autres attribuent cet ouvrage à un JEAN DE PARIS, chanoine de saint Victor. * Vossius, *de hist. Latinis.*

PARIS ou PARISIUS (Matthieu) Anglois, religieux de l'ordre de saint Benoît, de la congregation de Clugni, au monastere de saint Alban, a fleuri depuis l'an 1245. jusques en 1259. qui est celui de sa mort. Il possedoit l'art de la peinture, entendoit l'architecture, étoit mathematicien, poëte, orateur, theologien, historien, & outre cela, homme d'une très-rare probité. On le chargea de reformer des monasteres, d'en visiter d'autres, & d'établir par tout la discipline monastique. Il reprenoit les vices sans distinction de personnes, n'épargnoit point la cour d'Angleterre; & pour soutenir les privileges de sa patrie, il attaquoit également les officiers des papes, qui tâchoient de les détruire: ce qui a fait dire au cardinal Baronius, sous l'année 996. que cet auteur paroissoit être d'un esprit trop aigre contre la cour de Rome, & qu'à cela près, son ouvrage est incomparable: *Quàm fuerit animo infensissimo in apostolicam sedem, quivis poterit facilè intelligere, nisi probra illa fuerint additamenta ejus, qui edidit; quæ si quis demat, aureum sanè dixeris commentarium, &c.* Ce cardinal parle de l'histoire intitulée, *historia Major*, & divisée en deux parties; la premiere, depuis le commencement du monde jusques à Guillaume *le Conquerant* (quelques auteurs doutent si cette partie est de Matthieu Paris;) & l'autre, depuis ce roi jusqu'en 1250. Depuis, il continua cet ouvrage, jusqu'en 1259. qui fut celui de sa mort. Un moine du monastere de saint Alban, que quelques-uns croyent être Guillaume Rishauger, y fit une addition jusqu'en 1272. ou 1273. qui fut l'année de la mort du roi Henri III. Ce qui a trompé Arnoul Wion, qui s'est imaginé que Matthieu Paris étoit auteur de cette continuation, & avoit vécu jusqu'en ce tems. Matthieu fit un abregé de son grand ouvrage, & c'est ce qu'il appelle *historia Minor.* Il publia aussi d'autres traités, dont on pourra voir le détail dans les auteurs que nous citons. * Pitseus & Balæus, *de script. Angl.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius *l.* 2. *de hist. Lat. c.* 58. Gesner, *in biblioth. &c.*

PARIS (Etienne) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit natif d'Orleans, & fut reçu docteur en theologie de la faculté de Paris en 1532. Depuis en 1551. il fut fait évêque *in partibus* sous le titre d'*episcopus Abelonensis*, & sous la metropole d'Athenes; & en même temps on le fit grand vicaire de Rouen & d'Orleans. Il mourut dans la premiere de ces deux villes, en 1561. au mois d'Octobre. Il étoit habile prédicateur, & publia divers recueils de sermons. * Le Mire, *de script. sæcul. XVI.* Possevin, &c.

PARIS (Bondone) peintre Italien, dans le XVI. siecle, étoit natif de Trévise, & éleve du Titien, dont il suivit la maniere de plus près qu'aucun autre. Après avoir peint à huile & à fresque, à Venise, à Vicenze & à Trevise, il vint en France, & y fut employé par François I. dont il eut l'honneur de faire le portrait. Il peignit aussi les plus belles dames de la cour, & fit plusieurs tableaux d'histoire. Les princes de la maison de Lorraine l'employerent à leur tour. Enfin Paris ayant encore peint à Augsbourg & à Milan, se retira dans sa patrie, où ne travaillant plus que pour son plaisir, il vécut jusqu'à l'âge de 75. ans. * *Mem. histor iques.*

PARIS (Anselme de) chanoine regulier de sainte Genevieve né à Reims le 26. Novembre 1631. entra l'an 1647. dans la congregation des chanoines reguliers de sainte Geneviéve, où il a vécu dans une retraite continuelle, & dans une application à ses devoirs & à l'étude, qu'il n'a jamais interrompuë. Le premier ouvrage qui ait paru de lui, est une dissertation anonyme sur le livre de Bertram, qui est à la fin du III. tome de la perpetuité de la foi. Il travailla ensuite à fortifier l'argument de la perpetuité touchant la créance de l'eglise Grecque, & fit deux petits tomes en françois sur ce sujet, pour montrer que cette eglise s'est accordée parfaitement avec la Latine dans tous les tems sur la transsubstantiation. L'un de ces deux tomes parut en 1675. & l'autre en 1676. Il continua de travailler à la controverse & faisoit un ouvrage contre les dissertations du ministre Claude, quand la mort l'enleva; après trois ans d'infirmité, le 2. de Mars de l'an 1683. Il a laissé encore plusieurs dissertations manuscrites, que l'on garde dans la bibliotheque de sainte Geneviéve. Il écrivoit avec beaucoup de methode & de justesse. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVII. siecle.*

PARISANO (Ascagne) cardinal, évêque de Rimini, natif de Tolentin, fut consideré de Clement VII. qui le fit évêque de Rimini. Paul III. le fit cardinal en 1539. & l'employa en trois legations importantes. Il mourut le 4. Avril 1549. * *Consultez* Ughel, Onuphre & Aubery.

PARISATIS, épouse de Darius *Ochus*, fut mere d'Artaxerxés surnommé *Mnemon*, qui succeda à ce prince, & de Cyrus surnommé *le Jeune*. La predilection qu'elle eut pour ce dernier, la fit soupçonner d'avoir voulu favoriser ses projets ambitieux. Elle lui sauva pourtant la vie dans une occasion où Artaxerxés après l'avoir fait lier de chaînes d'or, étoit sur le point de le faire tuer. Les pleurs de Parisatis obtinrent la grace de Cyrus, & ne rendirent pas ce prince plus moderé. Il se souleva dans la suite ouvertement; & ayant été tué dans la bataille qu'il donna contre son frere à Cunaxa, la 4. année de la XCIV. olympiade, & l'an 401. avant l'ere Chrétienne, Parisatis ne cessa de le pleurer, jusqu'à ce qu'elle l'eût vengé de ceux qui avoient eu part à sa mort: ce qu'elle fit de la maniere du monde la plus cruelle. Le soldat qui l'avoit blessé au jarret, souffrit des tourmens incroyables pendant dix jours: on lui versa même de l'airain fondu dans les oreilles. Mithridates, qui avoit porté le premier coup à Cyrus, fut enfermé tout vivant dans deux auges, & y mourut tout rongé de vers, après un supplice de dix-sept jours. Restoit Bagapates, ou selon d'autres, Mesabates, qui, par l'ordre d'Artaxerxés, avoit coupé la tête & la main à Cyrus après sa mort. Parisatis eut l'adresse de joüer aux dez un de ses eunuques, contre un de ceux d'Artaxerxés son fils: elle gagna, & ne manqua pas de demander le malheureux Bagapates. Dès qu'elle l'eut en son pouvoir, elle le fit écorcher vif; & l'ayant fait mettre en croix dans cet état, elle fit attacher sa peau à un pieu planté au dessous. La cruauté de cette princesse s'étendit jusques sur sa famille, & la porta à se défaire de tous ceux qui lui étoient suspects, comme le rapporte Ctesias de Gnide, medecin de ce prince. Elle fit déposer Tissaphernes, gouverneur dans l'Asie qui fut tué par Titraustes son successeur. Le nom de PARISATIS a été commun à quelques princesses de Perse. * Plutarque. Justin, &c.

PARISIO (Pierre-Paul) cardinal, évêque de Nusco & d'Anglone, dans le royaume de Naples, étoit natif de Cosenza, l'une des plus anciennes villes du même royaume, & posseda avec tant d'étenduë la science du droit civil & canonique, que les plus celebres universités d'Italie souhaiterent à l'envi de l'avoir pour professeur. Il professa à Bologne & à Padouë avec beaucoup de succès: desorte que le pape Paul III. l'attira à Rome, & lui donna un office d'auditeur de Rote. Ce pontife le créa cardinal en 1539. & lui donna les évêchés de Nusco & d'Anglone. Depuis, il le nomma l'un des trois legats qu'il envoya en 1542. pour presider au concile de Trente; mais il mourut le 11. Mai 1545. à l'âge de 72. ans, avant la premiere session du même concile, qui ne commença que le 13. Decembre de la même année, & fut enterré dans l'eglise de sainte Marie des Anges. Flaminio Parisio son neveu, depuis évêque de Bitonte, fit élever son tombeau, avec un éloge qu'on y voit encore. Ce cardinal avoit publié des decretales, & quatre volumes de conciles. * Sanderus, *in elog. cardinal.* Paul Jove, *l. 42. hist.* Aubery, *hist. des cardin.* Sponde, *in annal.*

PARISIO (Flaminius) *voyez* FLAMINIUS PARISIUS.

PARITA, petite ville de l'audience de Guatimala, dans l'Amerique septentrionale. Elle est dans la province de Veragua, sur le golfe de Parita, qui est au midi occidental de celui de Panama. * Baudrand.

PARK (Thomas) dont le nom est celebre, parce qu'il a vécu tres-long-tems, étoit fils de JEAN Park natif de Winnington, de la paroisse d'Alberbury, dans le comté de Shropshire en Angleterre. On dit qu'il nâquit en 1483. & qu'il avoit 152. ans lorsqu'il fut presenté à Charles I. roi d'Angleterre le 9. Octobre 1635. Ainsi il avoit vécu sous le regne de dix rois; sçavoir d'Edoüard IV. qui regnoit en 1484. & de ses neuf successeurs, Edoüard V. Richard III. Henri VII. Henri VIII. Edoüard VI. Marie, Elisabeth, Jacques I. & Charles I. Encore qu'il eût vû pendant sa vie trois divers changemens de religion dans sa patrie, sous Henri VIII. sous Marie & sous Elisabeth, il n'avoit néanmoins jamais fait profession que de la Foi Catholique. Il confessa ingenûment, qu'à l'âge de cent ans il avoit été appellé en justice, & convaincu d'avoir fait un enfant à une jeune fille; & que pour ce sujet, il avoit été condamné à faire penitence publique devant la porte de l'eglise, couvert d'un drap blanc, avec un cierge à la main, suivant la coûtume du royaume, pour réparation de ce scandale. Il perdit la vûë seize ans avant sa mort, qui arriva à Londres le 24. Novembre 1635. * *Memoires histor.*

PARKER (Henri) fils & heritier de GUILLAUME Parker, & d'*Alix* son épouse, fille & heritiere d'*Henri* Lovel, eut entrée au parlement d'Angleterre la 21. année du regne de Henri VIII. sous le titre de lord Morley, qu'il avoit herité de sa mere, à laquelle il étoit échû, comme étant descenduë d'un second fils de cette même famille. Il eut pour successeur son petit-fils HENRI, & celui-ci le lord EDOUARD son fils, qui fut un des pairs, qui condamnerent à la mort Marie Reine d'Ecosse. Cet Edouard épousa *Elizabeth*, fille unique & heritiere de *Guillaume Stanley*, lord Monteagle, ce qui fit porter à son gendre Guillaume le même titre de lord Monteagle. Ce fut celui à qui on donna la lettre, par laquelle fut découverte l'horrible conspiration des poudres, qui devoient faire sauter en l'air tout le parlement. Cette lettre l'avertissoit de ne point se trouver à la seance du parlement, qui devoit commencer le 5. Novembre de la 3. année du regne de Jacques I. parce que ceux qui s'y trouveroient seroient exposés à un terrible malheur. Il eut pour successeur son second fils, qui mourut en 1655. laissant un seul fils appellé THOMAS, qui épousa *Marie*, fille de *Henri Martin* de Langworth, chevalier. * Dugdale.

PARKER (Matthieu) nâquit à Norwich en Angleterre, le 6. Août 1504. Il fut élevé à Cambridge dans le college de Bennet, où il fut ensuite maître. Sous le regne d'Edouard VI. il fut fait doyen de Lincoln, & en 1559. sous le regne d'Elizabeth, cette princesse le nomma archevêque de Cantorbery. Il fit, à ce qu'on dit, toutes les instances possibles pour refuser cette dignité. Cependant quelques auteurs ont dit, que faute d'évêques il avoit été ordonné dans un cabaret. Cette histoire est refutée dans Burnet, *histoire de la reformation, liv. II.* sur l'année 1559. Il avoit été aumônier de la reine Anne de Boulen, & cette malheureuse princesse lui avoit recommandé en mourant d'instruire sa fille de la religion. Parker mourut le 17. Mai 1575. Nous avons de lui un livre *in folio. de antiquitate Britannica ecclesiæ*, où il fait un détail des privileges de l'eglise de Cantorbery, avec l'histoire de 70. de ses archevêques, depuis le moine Augustin, jusqu'au cardinal Polus. Il donna avant sa mort un grand nombre de manuscrits considerables à la bibliotheque & au college de Bennet de Cambridge. M. Jean Strype publia à Londres en 1711. un *in folio* concernant notre archevêque, dont voici le titre. *Vita & res gestæ Matthæi Parkeri, archiepiscopi Cantuariensis primi sub Regina Elizabetha. Libris IV. addita est appendix apographa plus quàm centum monimentorum, epistolarum, relationum, schedarumque continens, ex quibus hæc historia partim compilata est, partim asseritur & illustratur; auctore Johanne Strype M. A.* Ceux qui ne voudront pas lire un si long voyage, en trouveront un bon abregé dans les *actes de Leipsic*, de 1712. *pag.* 433. On pourra consulter aussi le livre de M. Burnet, que nous avons cité; les œuvres de l'archevêque Brammal, & Smith. *Biblioth.* Cotton, *histor. & Synops.*

PARKER (Samuel) fils de JEAN Parker gentilhomme, nâquit à Northampton en 1640. & fut élevé à Wadham, college d'Oxford, & de-là à celui de la Trinité, où, dit-on, il se défit entierement des prejugés d'une education Presbyterienne. Peu de tems après il fut fait chapelain de l'archevêque Shelden, qui le fit archidiacre de Cantorbery, avec une prébende dans cette eglise. En 1686. il fut consacré évêque d'Oxford, puis fait président du college de la Magdelaine par le roi Jacques II. Il mourut au mois de Mars de 1687. Cet évêque étoit fort

fort sçavant, & écrivoit parfaitement bien. On a un grand nombre d'ouvrages de sa façon, tant en latin qu'en anglois. Voici les principaux. Ceux dont les titres sont en françois ont été composés en anglois. *Tentamina physico-theologica, de Deo, sive theologia Scholastica, &c. Censure libre & desinteressée de la philosophie de Platon. Traité de la nature & de l'étenduë de la bonté de Dieu &c. Discours sur le gouvernement ecclesiastique &c. Défense & continuation du discours sur le gouvernement ecclesiastique &c. contre le docteur* Owen. *Discours servant de défense pour l'évêque* Bramhall, *& le clergé de l'eglise Anglicane, contre les accusations fanatiques du Papisme. Censure du recit changé de vers en prose, c'est un écrit* qui a pour titre, *Rehearsal Transpros'd. Disputationes de Deo & providentia divina, &c. Demonstration de l'autorité divine de la loi naturelle, & de la religion Chrêtienne en deux parties. La question qui concerne l'eglise Anglicane posée sur les trois premiers & fondamentaux principes du Christianisme. 1. L'obligation du Christianisme, selon le droit divin. 2. La jurisdiction de l'église, selon le droit divin. 3. L'établissement de la superiorité episcopale par le droit divin. Etat du gouvernement de l'eglise Chrêtienne, dans les six premiers siecles. Religion & fidelité ou demonstration du pouvoir de l'eglise Chrêtienne en lui-même, &c. Religion & fidelité, seconde partie, ou histoire du rapport de la jurisdiction imperiale & ecclesiastique, depuis le commencement de l'empire de* Jovien *jusqu'à la fin de celui de* Justinien. *Raisons pour l'abolition du Test, auquel sont obligés tous les membres du parlement. Discours adressé à son altesse royale le duc d'*Yorck, *pour le persuader d'embrasser la religion Protestante, &c.* * *Dictionnaire Anglois*

PARLEMENT: c'est le nom des cours de justice de France, que nos peres ont ainsi nommé, parce qu'on y parle pour débattre le droit des parties, & le faire décider. Sous la premiere & la seconde race de nos rois, la justice se rendoit ordinairement à la suite de ces princes, & en leur presence. Le roi Pepin voulant passer en Italie, & ne pouvant presider aux assemblées ordinaires de la justice, institua vers l'an 755. ou 756. un parlement, composé des principaux seigneurs de sa cour. Il se tenoit pour l'ordinaire deux fois l'année, mais à jours & lieux incertains. Les rois suivans changerent quelque chose au parlement, qui fut toûjours ambulatoire, jusqu'au regne de Philippe *le Bel*. Ce prince voulant se défaire de l'importunité des plaideurs, & épargner à son peuple la grande dépense qu'on faisoit pour l'ordinaire à la suite de la cour, déclara le parlement sedentaire à Paris par édit de l'an 1302. Il devoit être tenu deux fois l'année, aux octaves de Pâques & de la Toussaints, à chaque seance deux mois. Le roi choisit pour y presider, deux prelats & deux barons qui furent depuis pour l'ordinaire des archevêques ou évêques, & des princes, ou les plus considerables seigneurs de la cour. Il n'y avoit alors qu'une chambre qu'on nommoit *la chambre des prelats*, parce que cette compagnie étoit composée de plusieurs ecclesiastiques. Depuis la necessité & le grand nombre d'affaires, obligerent nos rois d'augmenter ces chambres. On commença par celle des enquêtes. La premiere s'appelloit alors, *la grand'-chambre* ou *grand'voûte*. Le chancelier, ou quelqu'un des prelats, presidoient à cette chambre; & en leur absence trois des principaux & des plus anciens. On les nomma *maîtres du parlement*, jusqu'à ce que le roi Philippe *de Valois*, par son édit de 1344. les honora du titre de *presidens*. Le premier fut Simon de Bucy. Les autres qui l'avoient precedé en cette charge, quoiqu'ils n'eussent pas porté le nom de presidens, furent Hugues de Courcy, Guillaume Bertrand, &c. Le parlement de Paris est appellé *la cour des pairs*, où les ducs & pairs, & autres officiers de la couronne, prêtent le serment, où ils ont leurs causes évoquées, & où ils sont jugés quand ils sont accusés de quelque crime. Ce droit est si particulierement attaché à cette compagnie, qu'elle considera comme une grande injustice & une entreprise contraire à ses privileges, les commissions données pour faire le procès au maréchal de Marillac, & au duc de Montmorency. Les provinces du ressort de ce parlement, sont l'Isle de France, la Beausse, la Sologne, le Berry, l'Auvergne, le Lyonnois, le Forez, le Beaujolois, le Poitou, l'Anjou, l'Angoûmois, le Maine, le Perche, la Picardie, la Brie, la Champagne, la Touraine, le Nivernois, le Bourbonnois, & le Mâconnois. Le parlement de Paris a plusieurs prérogatives. Premierement, il connoist des droits de Regale, & des pairies, privativement aux autres parlemens. Il connoît aussi en premiere instance, tant au civil qu'au criminel, des causes des pairs de France, & des droits de leurs pairies, qu'ils tiennent en appanage de la couronne; des causes de l'université de Paris, & de plusieurs autres communautés, qui y ont leurs causes commises; des causes où M. le procureur general est partie; des procès criminels des principaux officiers de la couronne, & des presidens & conseillers de la cour; des crimes de leze-majesté, contre toutes sortes de personnes; de la confirmation des privileges des villes & communautés, des interprétations & reformations des coûtumes; & de la verification des édits, ordonnances & declarations des rois. Le parlement de Paris reçoit aussi le serment des ducs & pairs, des baillifs & des senechaux, & de tous les juges & magistrats, dont les appellations se relevent immediatement pardevant lui. Il est composé de sept chambres, qui sont la grand'-chambre, les cinq chambres des enquêtes, & la tournelle criminelle. La grand'-chambre est composée du premier president, de neuf autres presidens à mortier, & de trente cinq conseillers; sçavoir, douze conseillers d'eglise, & vingt-trois laïcs. Les ducs & pairs y ont séance & voix déliberative, aussi-bien que les conseillers d'honneur & conseillers honoraires; l'abbé de S. Denys, en cette qualité; l'archevêque de Paris, en qualité de duc & pair, & l'abbé de Clugny. Les maîtres des requêtes y ont aussi séance & voix deliberative; mais ils n'y peuvent entrer qu'au nombre de quatre. Chaque chambre des enquêtes est composée de trois presidens, & de trente-cinq conseillers. La tournelle criminelle est composée de cinq presidens à mortier, & de dix-huit conseillers, huit de la grand'-chambre, & dix des enquêtes. Il y a outre cela deux chambres des requêtes du palais, composées chacune de trois presidens, & de quinze conseillers. De sorte que presentement le parlement est composé de dix presidens à mortier, ainsi appellés à cause de la forme d'un bonnet de velours noir bordé de galons d'or qu'ils portent à l'audience de la grand'chambre; sçavoir le premier, à qui le roi donne ce rang, & neuf autres qui sont dits & nommés second, troisiéme, &c. suivant l'ordre de leur reception: de quinze presidens des enquêtes, & de six presidens des requêtes du palais, lesquels dans les assemblées du corps du parlement n'ont seance que sur le banc des conseillers laïs après les maîtres des requêtes: & de deux cens quarante conseillers, tant clercs que laïcs. Les conseillers qui sont commissaires aux requêtes du palais, doivent, au bout de dix années de reception, opter de demeurer aux requêtes, ou de prendre leur rang dans une des chambres des enquêtes, après quoi ils ne peuvent plus le faire. Outre ces officiers, il y a un procureur general, trois avocats generaux, deux greffiers en chef, l'un civil, & l'autre criminel, &c. L'habit de tous les officiers du parlement nommés ci-dessus dans les ceremonies, & même aux funerailles des rois, est la robe rouge avec le chaperon semblable, à courte cornette, fourré d'hermine. Les presidens à mortier portent l'hiver aux audiences de la grand'-chambre le manteau d'ecarlatte, fourré d'hermine. Les pairs de France sont du corps du parlement, où l'archevêque de Paris, avant que d'être pair, avoit déja seance en qualité de conseiller-né, ainsi que l'abbé de saint Denys, & celui de Clugni. Il y avoit une chambre de l'edit, pour connoître de causes & procès, où ceux de la religion Pretenduë Reformée étoient parties; mais elle a été supprimée par un édit du mois de Janvier 1669. pendant les vacations, depuis le 7. du mois de Septembre jusqu'au lendemain de la saint Martin. Il y a une chambre établie par les anciennes ordonnances, pour juger certaines affaires, qui demandent une prompte expedition, & qui ne se peuvent differer.

Le II. parlement de France est celui de Toulouse. Il fut institué par le roi Philippe *le Bel*, en 1302. & rendu sedentaire par le roi Charles VII. en 1443. Il a sous sa jurisdiction, le Languedoc, le Vivarais, le Velay, le

Gevaudan, l'Albigeois, le Quercy, le Rouergue, le Lauraguais, le pays de Foix, & partie de la Gascogne. Les conseillers du parlement de Paris prétendent avoir droit de seance dans les autres parlemens. Le roi Charles VII. permit en 1454. aux conseillers de Toulouse, d'avoir le même droit au parlement de Paris, où l'on refusa de verifier l'ordonnance. La cour de Toulouse donna un arrêt en 1466. par lequel elle protesta que les conseillers de Paris ne feroient point reçus à Toulouse, qu'ils n'eussent satisfait à l'ordonnance.

III. Grenoble comprend le Dauphiné. Il eut premierement le nom de *conseil Delphinal*; & le roi Charles VII. l'établit en parlement, au mois de Juin 1453.

IV. Bourdeaux, institué par le roi Louis XI. en 1462. comprend le Perigord, le Limosin, le Bourdelois, les Landes, la Saintonge, le Bazadois, la haute Gascogne, partie de la Biscaïe, & le Medoc.

V. Dijon, pour la Bourgogne, fut institué par le roi Louis XI. le 18. Mars 1476. & fut rendu sedentaire par le roi Charles VIII. en 1494.

VI. La cour souveraine de Normandie à Rouen, reglée sous le nom d'*Echiquier*, par le roi Philippe *le Bel*, en 1302. fut renduë perpetuelle par le roi Louis XII. le 1. Octobre 1499. & reçut du roi François I. le nom de *Parlement* en 1515.

VII. Le parlement de Provence, seant à Aix, fut établi par le Roi Louis XII. en 1501.

VIII. Celui de Bretagne, qui est semestre, fut établi en 1553. à Rennes par le roi Henri II. Il fut transferé à Vannes en 1675. puis remis à Rennes.

IX. Le parlement de Pau, qui comprend les évêchés de Lescar & d'Oleron, fut établi en 1619. par Henri II. roi de Navarre, prince de Bearn, & fut rétabli en 1621. par le roi Louis XIII.

X. Ce même monarque institua en 1633. le parlement de Mets, pour le pays Messin, & pour Mets Toul & Verdun.

XI. Le roi Louis XIV. rétablit en 1674. le parlement de la Franche-Comté à Dole. Il est presentement à Besançon.

XII. Il établit aussi un parlement à Tournay pour tout le pays de Flandre & du Hainaut qui appartient à la France avec le Cambresis. Après la prise de Tournay par les alliés, ce parlement fut tansferé à Cambray, & depuis la paix d'Utrecht, il a été rendu sedentaire à Doüay.

On peut mettre sous le nom de parlement, les conseils souverains qui jugent en dernier ressort. Celui de Perpignan, où les officiers sont en robes rouges; Arras, souverain pour les causes civiles, & le conseil d'Alsace. Ceux de la religion Prétenduë Reformée avoient dans quelques parlemens, des chambres dites de l'*Edit*, qui ont eté depuis toutes supprimées. Celles de Paris & de Roüen, en 1669. & celles de Toulouse, de Bourdeaux & de Castres en 1679. Divers auteurs ont traité en particulier de ce qui regarde les parlemens: comme Fauchet, dans son livre intitulé, *origines des dignités & magistrats de France*; Vincentius Lupanius, *comment. de magistratibus & praefecturis Francorum*; Charles de Figon, *discours des états & offices, tant du gouvernement que de la justice*; Bernard de la Rochefavin, *des parlemens de France*; Barthelemi de Chasseneu, *de praesidibus parlamentorum, P. VII. catal. gloriae mundi*; Jean Chenu, *livre des offices de France*; Pierre de Miraumont, *memoire & institution des cours souveraines*. Jean-Baptiste de l'Hermite, & François Blanchard, ont publié des éloges des premiers présidens du parlement de Paris, dont nous allons donner la suite chronologique ci-dessous, afin que l'on puisse les trouver d'ordre. Le même Blanchard a aussi donné une histoire des presidens à mortier du même parlement; & un catalogue des conseillers. Pierre Palliot a publié l'histoire du parlement de Bourgogne. *Voyez* les memoires de Languedoc de Castel, pour celui de Toulouse; l'histoire & l'état politique de Dauphiné de Nicolas Chorier, pour celui de Grenoble; pour celui d'Aix, l'histoire de Provence, de Bouche; & l'histoire de la ville d'Aix, de Jean Scholastique Pitton, &c.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES PREMIERS PRESIDENS DU PARLEMENT DE PARIS, *Depuis qu'il fut rendu sedentaire en cette ville, par le roi Philippe* le Bel.

* Jacques Brulart, baron de Hetz & d'Agnetes, au pays d'Artois, fut honoré de la charge de premier maître ou president du parlement de Paris, le 28. Juin 1313. par le roi Philippe V. dit *le Long*.

* Bertrand de Cardaillac, fut le premier maître du parlement en 1331. sous Philippe *de Valois*, & est nommé dans des anciens titres, après tous les prelats, princes & grands officiers de la couronne.

* Hugues de Courcy, chevalier, conseiller au grand conseil du roi, fut premier maître du parlement, avant l'an 1334. & mourut l'an 1336. sous Philippe *de Valois*.

* Guillaume Bertrand, chevalier conseiller du grand conseil du roi, fut premier maître du parlement en 1336. après Hugues de Courcy, sous le même roi.

I. Simon de Bucy, chevalier, fut le premier (selon Miraumont) qui fut honoré de la dignité de premier president, par ordonnance du roi Philippe *de Valois*, du 11. Mars 1344. Il mourut en 1368.

II. Guillaume de Sens, I. du nom, chevalier, fut créé premier president en 1368. par le roi Charles V. & installé dans cette charge par Jean de Dormans, cardinal, chancelier de France, le 7. Juin de la même année, & mourut en 1373.

III. Pierre d'Orgemont fut pourvû de cette charge le 21. Novembre 1373. par le roi Charles V. Il fut élû par les princes, barons, &c. chancelier de France, en la même année.

IV. Arnaud de Corbie fut fait premier president le 1. Janvier 1374. par le roi Charles V. après l'élection de Pierre d'Orgemont, à la charge de chancelier de France. Il fut lui-même honoré de cette charge en 1388. après la mort du chancelier d'Orgemont, & mourut en 1413.

V. Guillaume de Sens, II. du nom, fut pourvû de la charge de premier president en 1388. par le roi Charles VI. & mourut en 1399.

VI. Jean de Popincourt fut nommé premier president en 1399. par le roi Charles VI. & fut installé dans cette charge en 1400. par le chancelier, accompagné de l'amiral, & de plusieurs grands seigneurs & chevaliers. Il mourut en 1403.

VII. Henri de Marle fut pourvû de la charge de premier president en 1403. par le roi Charles VI. Il fut depuis élû chancelier de France en 1413. en la place d'Eustache de Laistre, dans une assemblée tenuë en presence du roi, des princes & grands seigneurs du royaume, & fut assassiné par les partisans de la maison de Bourgogne en 1418.

VIII. Robert Mauger fut élû premier president, lorsque Henri de Marle fut créé chancelier en 1413. ce qui fut approuvé par le roi Charles VI. Il fut déposé de cette charge par la faction Bourguignone, au mois de Juin 1418. & mourut la même année.

IX. Philippe de Morvillers fut créé premier president par le credit de Jean, duc de Bourgogne en 1418. sous le regne de Charles VI. Il exerça cette charge jusqu'en 1436. que la ville de Paris se remit sous l'obeïssance du roi Charles VII. Ce president fut chassé de Paris pour avoir pris le parti de la maison de Bourgogne & des Anglois, & mourut en 1438.

X. Adam de Cambray fut pourvû de la charge de premier president en 1436. par le roi Charles VII. Il fut un des deputés au traité d'Arras, conclu avec le duc de Bourgogne en 1435. & mourut le 15. Mars 1456.

XI. Yves de Scepeaux fut élû premier president en 1457. sous le regne du roi Charles VII. & mourut en 1461. sous le roi Louis XI.

XII. Helie de Tourrettes fut élû premier president en presence de Pierre de Morvilliers, chancelier de France, le 11. Septembre 1461. & mourut la même année sous le roi Louis XI.

XIII. Matthieu de Nanterre fut élû premier president,

fut installé en 1461. & en fit les fonctions jusqu'en 1465. Mais le roi Louis XI. n'approuvant pas son élection, le transfera à Toulouse, d'où ayant été rappellé peu de tems après, il exerça la charge de second president du parlement de Paris, jusqu'à sa mort arrivée en 1487.

XIV. Jean Dauvet fut pourvû de cette charge en 1465. par le roi Louis XI. & mourut le 23. Novembre 1471.

XV. Jean de Montigny fut honoré de la charge de premier president par le roi Louis XI. en 1471. Il fut un des juges du comte de saint Paul, connétable de France, & de Jacques d'Armagnac duc de Nemours, & mourut le 24. Fevrier 1481.

XVI. Jean de la Vacquerie fut pourvû de la charge de premier president en 1481. par le roi Louis XI. & mourut en 1497. sous Charles VIII.

XVII. Pierre Gothardy, fut nommé premier president en 1497. par le roi Charles VIII. On croit qu'il mourut en 1505. sous Louis XII.

XVIII. Jean de Gannay fut avocat general du parlement de Paris, puis quatriéme president de cette cour. Il fut un de ceux qui pousserent le roi Charles VIII. à entreprendre le voyage de Naples, & fut envoyé au pape Alexandre VI. avec le sénechal de Beaucaire, & le maréchal de Gié, pour traiter avec sa sainteté, du passage des troupes de ce prince sur les terres de l'eglise : ce qu'ils executerent heureusement. Le roi Louis XII. l'honora de la charge de premier president en 1505. & deux ans après le pourvut de celle de chancelier de France. Il mourut en 1512.

XIX. Antoine du Prat, chevalier seigneur de Nantoüillet, fut nommé premier president du parlement de Paris, par le roi Louis XII. en 1507. Le roi François I. à son avenement à la Couronne en 1514. le fit chancelier de France. Il fut depuis cardinal, archevêque de Sens, &c. & mourut le 9. Juillet 1535.

XX. Pierre Mondot de la Marthonie, étoit premier president du parlement de Bourdeaux en 1514. lorsque le roi François I. le créa premier president de Paris. Sa majesté le nomma un des principaux conseillers de la regente sa mere, & lui donna le petit sceau en 1515. lorsqu'il alla à la conquête du duché de Milan. Il mourut en 1517.

XXI. Jacques Olivier, chevalier seigneur de Leuville, fut fait premier president en 1517. par le roi François I. & mourut le 20. Novembre 1519.

XXII. Jean de Selve, chevalier seigneur de Cromiers, étoit premier president du parlement de Roüen, lorsque le roi François I. le nomma en 1521. à la charge de premier president du parlement de Paris (cette charge ayant été deux ans vacante après la mort du president Olivier.) Il fut envoyé en Espagne pour traiter de la délivrance de François I. signa le traité de Madrid en 1526. & mourut en 1529.

XXIII. Pierre Lizet fut nommé premier president du parlement de Paris en 1529. par le roi François I. Il fut depossedé vingt ans après, sous le regne du roi Henri II. & nommé abbé de saint Victor. Il mourut en 1554.

XXIV. Jean Bertrand fut pourvû de la charge de premier president du parlement de Paris en 1550. par le roi Henri II. Il fut depuis garde des sceaux en 1551. puis archevêque de Sens, & cardinal en 1557. & mourut le 4. Decembre 1560.

XXV. Gilles le Maitre, chevalier seigneur de Cincechour, fut honoré de la charge de premier president du parlement de Paris en 1551. par le roi Henri II. après que Jean Bertrand eut été fait garde des sceaux, & mourut le 5. Decembre 1562.

XXVI. Christophle de Thou, chevalier seigneur de Bonneüil & de Celi, fut nommé premier president du parlement de Paris en 1562. par le roi Charles IX. & mourut le 1. Novembre 1582.

XXVII. Achilles de Harlay, chevalier comte de Beaumont, fut pourvû de la charge de premier president en 1582. par le roi Henri III. Il se démit de cette charge à cause de son grand âge en faveur de Nicolas de Verdun, & mourut peu de tems après, le 23. Octobre 1616.

XXVIII. Nicolas de Verdun fut pourvû de la charge de premier president du parlement de Toulouse, par le roi Henri IV. & fut nommé par le roi Louis XIII. premier president de Paris, après la démission d'Achilles de Harlay. Il mourut le 16. Mars 1627.

XXIX. Jerôme de Hacqueville, chevalier seigneur d'Ons en Bray, fut nommé premier president du parlement de Paris en 1627. par le roi Louis XIII. & mourut le 4. Novembre 1628.

XXX. Jean Bochart, chevalier seigneur de Champigny & de Noroy, fut pourvû de la charge de premier president du parlement de Paris en 1628. par le roi Louis XIII. Il mourut le 27. Avril 1630.

XXXI. Nicolas le Jay, chevalier baron de Tilly, la Maison Rouge, &c. fut nommé premier president du parlement de Paris en 1630. par le roi Louis XIII. qui le fit ensuite garde des sceaux de ses ordres, & mourut en 1640.

XXXII. Matthieu Molé, chevalier seigneur de Lassy & de Champlâtreux, fut pourvû de la charge de premier president en 1640. par le roi Louis XIII. Le roi Louis XIV. le fit garde des sceaux en 1651. Il mourut le 3. Janvier 1656.

XXXIII. Pomponne de Bellievre, chevalier seigneur de Grignon, &c. succeda à M. Molé en 1651. & mourut le 13. Mars 1657.

XXXIV. Guillaume de Lamoignon, chevalier seigneur de Basville, fut nommé premier president du parlement de Paris en 1658. par le roi Louis XIV. & mourut le 9. Decembre 1677.

XXXV. Nicolas Potier, chevalier seigneur de Novion, fut pourvû de la charge de premier president en 1678. par le roi Louis XIV. Il se démit de cette charge à cause de son grand âge en 1689. & mourut le 1. Septembre 1693. âgé de 75. ans.

XXXVI. Achilles de Harlay, chevalier comte de Beaumont, fut nommé premier president du parlement de Paris en 1689. par le roi Louis XIV. après la demission de Nicolas Potier de Novion. Il étoit ci-devant procureur general de cet auguste senat. Il se démit de cette charge en 1707. & mourut le 20. Juillet 1712. âgé de 73. ans.

XXXVII. Louis le Pelletier, chevalier seigneur de Villeneuve-le-Roi, &c. fut nommé premier president en 1707. se démit volontairement de cette charge en 1712.

XXXVIII. Jean-Antoine de Mesmes, marquis de Cramayel, &c. fut pourvû de la charge de premier president le 5. Janvier 1712. par le roi Louis XIV. sur la demission volontaire de M. le Pelletier, & mourut le 23. Août 1723.

XXXIX. André Potier, chevalier seigneur de Novion, marquis de Grignon, a été nommé premier president en Decembre 1723. dont il a prêté serment le 15. du même mois. * Le chevalier l'Hermite Souliers & Blanchard, *éloge des premiers presidens du parlement de Paris.*

PARLEMENT D'ANGLETERRE, est une convocation des états du royaume que le roi assemble, dissout ou proroge quand il lui plaît. Il a été institué par les Saxons : ils appelloient ces assemblées *Gemoost*. Sous Guillaume *le Conquerant* on leur donna le nom de *Parlement*, qui fut apporté de Normandie. On ignore quelle étoit alors la forme de ces sortes d'assemblées. Avant Guillaume *le Conquerant*, l'assemblée qui prit de son tems le nom de *Parlement*, n'étoit composé que des grands de la nation. Ce fut Henri III. qui y joignit la chambre des communes. Les premieres lettres patentes pour la convocation du parlement dans la forme où il est aujourd'hui, sont dattées de l'an 49. du regne de ce prince. Polydore Virgile attribuë neanmoins l'institution des parlemens à Henri I. Le pere d'Orleans soûtient que l'assemblée des barons ou des grands que les princes avoient accoûtumé de consulter, ne commença à s'appeller *Parlement* que sous le regne de Henri III. en 1217. & il pretend que l'histoire fait mention de la chambre des com-

munes si long-tems après lui, qu'on ne peut pas dire que Henri III. ait composé le parlement tel qu'il a été depuis. Avant le regne de Henri VII. tous les actes du parlement se passoient en françois; presentement ils se font en anglois. Il faut avoir vingt-un ans pour avoir une seance au parlement, qui est composé de la chambre haute qui est celle des pairs ou seigneurs, & de la chambre basse qui est celle des communes. Le nombre des seigneurs n'est point fixé: il dépend du roi d'en augmenter le nombre autant qu'il lui plaît. Ceux qui y ont droit de séance & de suffrage, sont les deux archevêques & les 24. évêques; les autres sont, ou ducs, ou marquis, ou comtes, ou vicomtes, ou barons, & ils prennent séance selon le titre qu'ils portent. La chambre basse est composée de deux deputés pour chaque province, qui sont quatre-vingts, de douze deputés pour les douze comtés du pays de Galles; de cinquante deputés des vingt-cinq cités d'Angleterre, & de quatre pour la ville de Londres; de seize pour les huit Cinq-ports; de deux pour chacune des deux universités; & de trois cens trente-deux pour cent quarante-huit bourgs, outre douze bourgs de la principauté de Galles. Tout cela ensemble fait cinq cens dix deputés; mais il n'arrive presque jamais que ce nombre soit complet. Par un bill ou acte du parlement passé en l'année 1695. il est porté qu'à l'avenir le parlement sera convoqué une fois en trois ans pour le moins, & que le même parlement ne pourra continuer que pendant trois ans seulement: après lequel tems il doit être cassé pour proceder à une nouvelle élection des membres qui le composent. Cet acte est appellé l'*acte du parlement triennal*. Il y a neanmoins été dérogé en 1716. *Voyez* à l'article ANGLETERRE, ce que nous avons dit du parlement.

PARMA, riviere de la Lombardie. Elle a sa source dans l'Apennin, traverse du midi au nord le duché de Parme, baigne la ville de ce nom, & se décharge dans le Pô, entre Brissello & Casal Major. * Maty, *diction.*

PARME, *Parma*, ville d'Italie, capitale du duché de ce nom, avec évêché, autrefois suffragant de Ravenne, & maintenant de Bologne, est le siege d'une université, fondée par Rainuce Farnese en 1599. La ville qui est le sejour ordinaire du duc & de sa cour & le siege de sa justice, est située sur la riviere de Parme qui en fait trois parties assemblées par trois ponts. Le palais du duc & ses jardins, la citadelle, la cathedrale & les fortifications meritent d'être considerés par les voyageurs. Elle est tres-ancienne; & après la décadence de l'empire elle a été soûmise à divers seigneurs. L'empereur Frederic *Barberousse* l'assiegea pendant deux ans, mais inutilement. Après plusieurs revolutions, l'eglise étant en paisible possession de cet état, le pape Paul III. appellé auparavant Alexandre Farnese, en fit duc PIERRE-LOUIS Farnese son fils en 1545. Il fut troublé dans sa possession par l'empereur Charles V. mais elle fut assurée à cette maison par le mariage d'*Octavio* avec *Marguerite* d'Autriche, fille naturelle du même empereur. La ville de Parme a environ trois milles de tour. Dans sa cathedrale on admire le dôme peint par le Corregio qui étoit de Parme, aussi-bien que le Parmigiano. Le tombeau du celebre Alexandre Farnese duc de Parme, est aux Capucins. Les environs de Parme sont tres-fertiles, & fournissent des fromages qui sont en reputation par toute l'Europe. Parme a une académie de beaux esprits appellés les *Innominati*. L'état du duc, *il Parmegiano* ou *lo stato del duca di Parma*, est enfermé entre le Milanés, l'état de Modene & la republique de Genes, & comprend outre le duché de Parme, celui de Plaisance, l'état de Bussero, & celui du *Val di Taro*. Le duc possedoit aussi autrefois le duché de Castro & Ronciglione. Les villes principales sont Parme, Plaisance, *Borgo di Val di Taro*, Busseto, Borgo, S. Donino & Fiorenzuola. Parme est le lieu de la naissance de divers grands hommes. On y celebra un synode en 1602. *Voyez* l'histoire de Parme de Bonaventura Arrighi, & *consultez* les auteurs que nous citons sous le nom de Farnese. Plusieurs autres en ont aussi parlé, comme Strabon, *l.* 5. Agathias, *l.* 1. Tite-Live, Pline & ceux d'entre les anciens qui sont allegués par Leandre Alberti, *descr. Italia* Sansovin, Riccioli, &c.

PARMENAS l'un des sept diacres élus par les apôtres, souffrit le martyre sous l'empire de Trajan. Simeon Metaphraste rapporte les actes de son martyre. Le Menologe des Grecs & le martyrologe en font mention. * *Actes des apôtres*, *c.* 6. Baronius, *A. C.* 109.

PARMENIDES d'Elée, *Parmenides*, philosophe fils de *Pyres* & disciple de Xenophanes, ou selon d'autres, d'Anaximandre, vivoit sous la LXXXVI. olympiade, vers l'an 436. avant Jesus-Christ. Il croyoit que la terre étoit ronde, placée au milieu du monde, & admettoit deux élemens, le feu & la terre. Il ajoûtoit que la premiere generation des hommes est venuë du soleil; que cet astre est froid & chaud, qui sont les deux principes de toutes choses; que l'ame & l'esprit est la même chose; & qu'il y a deux sortes de philosophie, dont l'une est fondée sur la verité, & l'autre consiste dans l'opinion. Il avoit mis sa philosophie en vers. Platon a écrit un dialogue qu'il intitule *Parmenides* ou *des idées*. Ce philosophe est different de PARMENIDES rhetoricien. Nous avons quelques fragmens de ce philosophe, recueillis par Henri Etienne sous le titre *de poesi philosophica*. * *Consultez* Diogene Laërce, *l.* 9. *vitæ phil.* Plutarque, Sextus, Empiricus, Clement *Alexandrin*, Proclus, Suidas &c.

PARMENIEN, *Parmenianus*, évêque schismatique en Afrique, fut élu par les Donatistes après la mort de Donat leur chef en 350. pour gouverner leur église dans Carthage. Il n'étoit point d'Afrique, mais du nombre de ces proselytes que les Donatistes faisoient dans d'autres pays. Il signala son entrée par des écrits insolens contre les Orthodoxes. Mais lorsque les prélats lui proposerent une dispute publique, il la refusa, sous pretexte qu'étant immondes & ceux de son parti étant saints, il n'y pouvoit, disoit-il, avoir aucune societé entre les uns ni les autres. Optat refuta ses impostures; & saint Augustin écrivit depuis contre lui & contre ceux de son parti. Il mourut vers l'an 390. * Optat, *l.* 1. Baronius, *A. C.* 358. M. Du Pin, *pref. sur Optat.*

PARMENION, *Parmenio*, general des armées d'Alexandre *le Grand*, fut un des plus grands capitaines de son tems, & un de ceux qui eut le plus de part aux exploits de son prince. Il fut consulté par ce prince sur les offres que Darius roi de Perse lui faisoit de lui abandonner tout ce qui étoit au-delà de l'Euphrate, & de lui donner sa fille Statira en mariage avec dix mille talens d'or pour le prix de la paix qu'il lui demandoit. Cette proposition lui parut si avantageuse, qu'il ne put s'empêcher de s'écrier: *si j'étois Alexandre, j'accepterois ces offres. Et moi aussi*, répondit Alexandre, *si j'étois Parmenion.* Les grands services de Parmenion ne purent le garantir de la cruauté de son prince, qui après avoir fait perir Philotas son fils dans les tourmens, envoya tuer le pere par Cleander la troisiéme année de la CXII. olympiade, & l'an 330. avant Jesus-Christ. Parmenion étoit alors gouverneur de la Medie, & étoit âgé de 70. ans. * Quinte-Curce, *l.* 7. Strabon, *l.* 15.

PARMENISQUE, *Parmeniscus*, grammairien, avoit écrit divers traités, & entre autres des commentaires sur Aratus, & une histoire fabuleuse des astres, citée par Hygin. On ne sçait pas en quel tems il vivoit. * Varron. *l.* 9. *de ling. lat.* Vossius, *de hist. Græc. & scient. mat.*

PARMISES, fils d'Astyages, dernier roi des Medes. Son pere ayant été déthrôné, Cyrus qui lui conserva la vie, retint Parmises auprès de sa personne, & lui donna de l'emploi dans ses armées. Il accompagna ce conquerant dans l'expedition contre les Saces, & il eut le malheur d'être fait prisonnier avec ses trois fils. Cyrus sensible aux malheurs de cette famille, échangea ces princes avec Amorges roi des Saces, qu'il avoit pris quelque tems auparavant. Ctesias, qui est le seul auteur qui parle de Parmises, ne dit plus rien de lui après sa délivrance.

PARNASE, *Parnasus*, prefet d'Egypte sous l'empereur Constance, un peu avant l'an de Jesus-Christ 359. fut accusé d'avoir consulté un astrologue, & fut obligé de répondre devant Modeste comte d'Orient, celebre par sa severité ou plûtôt par la cruauté de ses jugemens. Parnase que l'on vouloit rendre suspect par sa curiosité, d'avoir voulu causer quelque soulevement dans l'état,

fut condamné à perdre la tête; mais cet arrêt fut adouci, & on se contenta de l'envoyer en exil, d'où il revint trois ans après en 361. * Libanius, *orat.*

PARNASSE, *Parnassus*, aujourd'hui *Liacura*, selon Sophien, mont de la Phocide, à deux coupeaux, étoit consacré aux Muses, dont la fable y fixoit leur sejour ordinaire. Les poëtes en font tres-souvent mention dans leurs ecrits. Il y a eu une ville de ce nom dans l'Asie mineure, & en la province de Cappadoce, avec évêché.

PARNAW, certain homme, qui ayant perdu son bateau s'en prenoit à tous ceux qu'il rencontroit: d'où vint le proverbe, *disceptare ad Parni scapulam.* * Diogenianus *apud Erasmum.*

PAROCZLO, bourg de la haute Hongrie. On le place près de la ville d'Agria, vers l'orient, & on le prend pour le *Partiscum* de Ptolomée, petite ville des Jaziges Metanastes. * Maty, *diction.*

PARODIE, sorte de poëme, où, pour se moquer de quelques personnes, on tourne avec esprit & en un sens railleur, les vers serieux d'un poëte celebre. Ce mot grec παρῳδία est formé de παρὰ & de ᾠδὴ, *chant.* Quelques-uns disent *parodier*, pour *faire des Parodies.*

PAROPAMISE ou PAROPAMISSE, *Paropamisus*, ancien pays du grand royaume de Perse. Les modernes croyent que ce pays est en partie dans la province de Candahar, au roi de Perse; & en partie dans le Cabul au Mogol. Elle est entre l'Arie, la Bactriane, l'Inde & l'Arachosie. Ptolomée dit que les anciens peuples de ce pays, qu'il appelle de divers noms, étoient extrêmement sauvages; & Quinte-Curce ajoûte qu'ils n'avoient point de communication avec les autres peuples; que le pays est froid & sterile, & que les habitans logeoient dans des maisons bâties de briques. L'armée d'Alexandre souffrit beaucoup dans ce pays. C'étoit aussi le nom d'une montagne qui est au nord de ce pays, & que quelques-uns de ceux qui ont écrit la vie d'Alexandre ont nommée mal-à-propos *Caucase*, puisque le Caucase est entre la mer Caspienne & le Pont-Euxin, au nord de l'Iberie, pays qu'Alexandre n'a jamais vû. Mais le nom de Caucase étant plus celebre que celui de Paropamise, les Grecs se firent honneur de dire qu'ils avoient penetré jusqu'au Caucase où Promethée avoit été attaché. * Strabon, *l.* 11. Quinte-Curce, *l.* 7. Ptolomée. Pline. Sanson, &c. *Consultez* Arrien & Plutarque.

PAROS ou PARIO, isle de la mer Egée, celebre par son marbre blanc, & l'une des Cyclades, a été nommée diversement, Demetrias, Zacynthe, Hyrie, Heliesse, Cabarnis, Pactye, & Minoée, comme nous l'apprenons de Pline & d'Etienne de *Byzance*. Les Venitiens en ont été les maîtres; mais les Turcs la prirent sur eux aussi-bien que Negrepont, vers l'an 1470. Il y a eu autrefois évêché suffragant de Rhodes. * Pline. Strabon. Etienne de *Byzance*. Ferrari, *in lex. geogr.* Sanson, *geogr.*

PARPAILLOTS, nom donné autrefois en France aux Pretendus Reformés, que l'on y appelle aussi *Huguenots* ou *Calvinistes*. Avant l'édit de Nantes, on appelloit les Protestans, *Parpaillots*, à cause que François Fabrice Serbelloni, parent du pape, avoit fait decapiter à Avignon, M. Jean Perrin, seigneur de Parpaille, president à Orange le 8. Août 1562. C'est de là qu'est venu le mot de *Parpaillot*, qui fut renouvellé au siege de Montauban, & qui dure encore en France parmi le petit peuple. C'est là l'origine de ce nom, si l'on en croit une lettre écrite par un Calviniste, sur la mort de M. le marquis de S. Privas, imprimée à la fin d'un écrit intitulé, *politique du clergé de France, &c.* 2. *edition, à la Haye, chez* Abraham Arondelas 1681.

PARQUES, que l'on croit ainsi nommées par antiphrase, *eo quod nemini parcant*, c'est à-dire, qu'elles n'épargnent personne, ou, selon Varron, *Parca*, au lieu de *Parta à partiendo*, qui signifie *partager*, parce que le destin, dont elles sont les executrices, partage toutes choses. Les poëtes disent que ce sont trois sœurs, qu'ils nomment *Cloto, Lachesis & Atropos*; que les uns font filles de Jupiter & de Themis; les autres de l'Erebe & de la Nuit, ou du Chaos & de la Necessité. On les fait maîtresses du destin de la vie des hommes, depuis leur naissance jusqu'à leur mort. On suppose qu'elles la filent, que Clotho tient la quenouille & tire le fil, que Lachesis tourne le fuseau, & qu'Atropos coupe le fil. Cloto marque le tems passé, Lachesis le present, & Atropos l'avenir. Le fil coupé par Atropos, est l'heure fatale de la mort. On les represente sous differentes figures. Quelques-uns leur attribuent l'invention des lettres A. B. H. T. Y. * Hesiode, *in theog.* Platon. Hygin. Varron. Plutarque. Lucien. Pausanias, *in elegiacis*. Natalis Comes.

PARRAIN, celui qui tient l'enfant sur les fonts de baptême, & qui répond pour lui de sa foi. On l'appelle aussi *pere spirituel*. Cet usage de nommer des parrains est ancien dans l'église, puisque Tertullien, saint Chrysostome, & saint Augustin en font mention. Quelques-uns ont cru qu'ils avoient été institués par le pape Hygin; mais c'est sans fondement. Il est aussi parlé des parrains dans les constitutions apostoliques, dans les ouvrages attribués à saint Denys, & dans tous les auteurs qui ont traité des rites du baptême. Il n'y avoit autrefois qu'un seul parrain. C'étoit un homme pour les garçons, & une femme pour les filles. Dans les derniers siecles l'usage s'étoit introduit d'avoir plusieurs parrains & plusieurs marraines pour une même personne. Presentement il n'y a qu'un parrain & une marraine, qui tiennent l'enfant, & qui lui donnent le nom. * Vicecomes, *de baptismo.*

PARRE (Catherine) fut sixiéme femme de *Henri* VIII. roi d'Angleterre. Ce prince ayant fait mourir Catherine Howard, qu'il n'avoit pas trouvée vierge, se maria vers l'an 1542. à Catherine Parre, qui étoit alors veuve du baron de Latimer, & sœur du marquis de Northampton. On assure que la mort de ce prince arrivée en 1546. lui sauva la vie, parce qu'il avoit dessein de lui faire son procès comme à une Heretique. Elle ne resta que 34. jours veuve du roi, & elle se remaria à *Thomas* de Seymour, amiral d'Angleterre, qui la garda peu de tems; car elle mourut le 7. Septembre 1547. non sans soupçon que son mari, qui aimoit la princesse Elisabeth, & qu'il se flattoit d'épouser avoit avancé cette mort. * Sanderus, *hist. de schism. Angl.* Du Chêne, *hist. d'Angl. &c.* Gregorio Leti, *vie d'Elisabeth. &c.*

PARRET, riviere d'Angleterre dans le comté de Sommerset. Elle coule du midi au nord; arrose Croket-Horn, South-Peterthon, Longport & Bridgwater, & se décharge dans la mer de Saverne. * *Dictionnaire Ang.*

PARRHASIUS, peintre celebre d'Ephese, ou selon d'autres d'Athenes, vivoit du tems de Socrate, vers la XC. olympiade, & l'an 420. avant Jesus-Christ, s'il en faut croire Xenophon, qui l'a introduit dans un dialogue, s'entretenant avec ce philosophe. Il fut l'un des plus excellens peintres de son tems. « C'est lui, *dit Pline*, qui le premier a donné la symmetrie & les justes » proportions à la peinture; c'est lui qui le premier a sçu » exprimer la vivacité des caracteres & des differens airs » de la physionomie, qui a trouvé la belle disposition » des cheveux, & qui a bien relevé les graces du visage; de l'aveu même des maîtres, il a remporté par dessus tous les autres la gloire de réüssir parfaitement » dans les contours, & c'est-là le plus grand secret & la » plus grande adresse du peintre. *Primus symmetriam picturæ dedit, primus argutias vultus, elegantiam capilli, venustatem oris, confessione artificum in lineis extremis palmam adeptus: hæc est in picturâ summa subtilitas.* Mais selon la remarque du même auteur, Parrhasius s'étoit rendu insupportable par son orgüeil: *Facundus artifex, sed quo nemo insolentiùs & arrogantiùs sit usus gloriâ artis.* (Ce sont les paroles de Pline.) On dit aussi qu'il surpassa Zeuxis; mais qu'il fut lui-même surpassé par Timanthe. Parrhasius avoit peint Thesée; il avoit aussi fait dans un seul tableau, Meleagre, Hercule & Persée; & dans un autre Enée, Castor & Pollux. Entre les auteurs qui font mention de Parrhasius, *consultez* Pline, *l.* 35. *c.* 10. Quintilien, *l.* 12. *c.* 10. Diodore de *Sicile*, *l.* 26. Athenée, *l.* 12. Vasari & Ridolfe, *Vitte de Pittori.* Felibien, *entretiens des vies des peintres.* Junius, *de picturâ veterum.*

PARRHASIUS (Janus) grammairien, nâquit à Cosence l'an 1470. il se nommoit *Joannes Paulus Parisius*, & selon la coûtume bizarre des sçavans du XV. siecle, se fit nommer *Aulus Janus Parrhasius*. Il enseigna avec réputation à Milan, où ses collegues le firent chasser

sur des calomnies, parce qu'il les railloit trop librement sur leur ignorance. Parrhasius extrêmement incommodé de la goutte, se retira à Vicenze, & delà fut appellé à Rome par Leon X. pour y enseigner les belles lettres; mais les gouttes & la pauvreté l'obligerent de retourner en son pays, où il mourut l'an 1553. Il avoit épousé une fille de *Demetrius* Chalcondyle. On lui attribuë divers ouvrages; *des lettres critiques; des fragmens d'antiquité; un commentaire sur l'art poetique d'Horace, &c.* * Paul Jove, *in elog. doctor. cap.* 127. Pierius Valerianus. Simler, &c. Bayle, *diction. crit.*

PARRICIDE, le meurtrier de son pere ou de sa mere, quoiqu'on lui donne quelquefois plus d'étenduë. Les Romains n'avoient point fait de loix contre les parricides, parce qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût d'homme assez méchant pour tuer son pere ou sa mere. L. Ostius fut le premier qui tua son pere, cinq cens ans après la mort de Numa; & alors la loi Pompeia fut faite, qui ordonnoit que celui qui seroit convaincu de ce crime, après avoir été foüetté jusqu'à l'effusion de sang, seroit enfermé dans un sac de cuir avec un chien, un singe, un cocq & une vipere, & jetté ainsi dans la mer ou dans le plus prochain fleuve. * *Hist. Romaine.*

PARSHORE, bourg d'Angleterre & lieu de passage, dans le comté de Worcester, sur la riviere d'Avon, sur laquelle il y a un pont; c'est la ville capitale de son canton, & elle étoit autrefois honorée d'une abbaye. Elle est à 78. milles anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

PARSIS, sorte de Payens dans le royaume de Cambaye ou de Guzurate, province de l'empire du grand Mogol, en la Terre-Ferme de l'Inde, sont les descendans des Perses qui se retirerent en ce pays-là, pour éviter la persecution des Mahometans, dans le VII. siecle. Lorsqu'Abubekre eut entrepris d'établir le Mahometisme dans la Perse, le roi qui se vit trop foible pour lui resister, s'embarqua avec 18000. hommes à Ormuz, & prit port dans l'Indostan, ou Terre-Ferme de l'Inde. Le roi de Cambaye, qui étoit aussi Payen, le reçut, & lui permit de demeurer en son pays, où cette liberté attira plusieurs autres Perses qui ont conservé leur maniere de vivre, & leur ancienne religion. Un grand nombre d'autres se retirerent encore, lorsque Schah Abbas roi de Perse, fit abattre les pirées ou temples du feu, qui étoient dans la montagne d'Alvend. Il est pourtant resté quelques Parsis à Ispahan, où ils demeurent dans un fauxbourg appellé *Gebbr.* Ces Parsis croyent qu'il y a un seul Dieu, qui a créé & qui conserve l'univers, mais qu'il y a sept intendans, qui examinent tout ce qui se passe dans le monde, & y executent les ordres de Dieu, pour le bien de l'homme & pour la conservation de toutes choses. Sous ces sept intendans, ils en mettent encore vingt-six autres, qui leur sont inferieurs en dignité & en emplois; & ils les invoquent tous, & les adorent presque comme des dieux. Ils n'ont point de mosquées ou temples pour l'exercice de leur religion; mais ils destinent à cet usage quelque chambre de leur maison. Ils choisissent pour rendre leur culte à Dieu, le premier & le vingtiéme jour de la lune. Leurs docteurs ou prêtres ne sont distingués des autres Parsis, que par une ceinture de laine, ou de poil de chameau. Ils gardent tres-soigneusement le feu, comme le symbole de la divinité: c'est pourquoi ils ne soufflent jamais une chandelle ou une lampe, & ne laissent jamais éteindre entierement le feu. Quand même la maison seroit en danger d'être brûlée, ils n'y jetteroient pas de l'eau; mais ils tâcheroient d'étouffer le feu avec de la terre. Leur loi leur défend de manger de ce qui a eu vie, en quoi ils ont imité les Banjans; mais ces défenses ne sont pas si severes, qu'en cas de necessité, ou à la guerre, ils ne tuent des moutons, des chevres, des cerfs, de la volaille & du poisson, & qu'ils n'en mangent. Mais ils s'abstiennent religieusement du bœuf, de la vache, & des lievres, & ne tuent point non plus ni élephans, ni chameaux, ni chevaux. * Mandeslo, *tome.* 2. d'Olearius.

PARSITUS (Hugues) abbé de l'ordre de saint Benoît, vers l'an 1120. composa quelques ouvrages de pieté, & entr'autres, un des miracles qui se faisoient dans l'église de Notre-Dame de Soissons. * Sigebert, *in chron.* Henri de Gand, *de script. eccles. c.* 36.

PARTE, déesse, *cherchez* PARTULE.

PARTENKIRK, ancien bourg de la Baviere, dans le haut évêché de Freisingen sur la Loïsa, à neuf ou dix lieuës d'Inspruck, vers le couchant septentrional. * Maty, *dictionnaire.*

PARTHAMASIRIS, fils de *Pacorus*, roi des Parthes, reçut l'Armenie en partage de son frere Chosroës, qui avoit succedé à Pacorus. Mais il n'y regna qu'une année; car l'an de Jesus-Christ 107. Trajan entra dans son pays, où il se rendit maître de tout ce qui se trouvoit sur sa marche. Parthamasiris effrayé, envoya des députés; & étant venu le trouver lui-même en personne, il déposa son diadême à ses pieds. Il crut vainement que Trajan le lui rendroit, comme Neron avoit fait autrefois à Tiridates. L'empereur se contenta de le renvoyer surement avec les Parthes qui l'avoient accompagné. Les efforts que fit depuis Parthamasiris pour se maintenir par les armes, furent inutiles: il perit dans cette guerre, & laissa par sa mort la possession de l'Armenie aux Romains. * Dion, *l.* 68.

PARTHAMASPARTE, que Spartien nomme *Psamatossiris*, fut couronné roi des Parthes, l'an de Jesus-Christ 116. de la main de Trajan, qui avoit chassé Chosroës, & qui voulut prevenir les soulevemens de ces peuples, en leur donnant un autre roi de leur nation. Le nouveau prince demeura fidele aux Romains; mais il fut meprisé de ses sujets, ausquels Adrien l'ôta depuis, pour leur faire plaisir. Il le fit roi de quelques nations voisines, que l'histoire ne nomme pas. * Dion, *l.* 68. *hist. Aug. in vit. Adrian.*

PARTHENAY, petite ville de France dans le Poitou, sous le ressort du présidial de Poitiers. Elle est sur la Toüe à neuf ou dix lieuës de Poitiers, vers le couchant. Elle fut souvent prise & reprise, pendant les guerres de religion au XVI. siecle. Les Protestans s'y retirerent le jour de la bataille de Moncontour; mais ne croyant pas qu'ils y pussent faire ferme, ils l'abandonnerent à l'approche des troupes du duc d'Anjou. Ils s'en étoient rendus maîtres l'année précedente; & ils avoient même fait pendre Malo, qui commandoit dans le château; parce qu'il avoit eu la temerité de se défendre contre une armée. L'histoire du sieur d'Aubigné nous apprend qu'ils échoüerent plus d'une fois l'an 1588. dans le dessein de surprendre cette place. Ils y ont été en grand nombre depuis l'édit de Nantes. Les seigneurs de Parthenay sont chanoines honoraires seculiers de saint Martin de Tours. Cette ville est la capitale du petit pays de Gastine & l'étoit du duché de la Meilleraye, mais la seigneurie de Parthenay fut réünie à la couronne l'an 1422. par la mort de *Jean* Parthenay l'Archevêque. Du Bouchet nous apprend dans ses *annales d'Aquitaine IV. partie chap.* 7. que ce seigneur avoit vendu cette seigneurie au duc de Berry, s'en reservant la jouissance pendant sa vie. Il n'avoit point d'enfans, mais une niece mariée à *Jacques* d'Harcourt, lequel irrité de la vente de Parthenay faite par l'oncle de sa femme, entreprit de le chasser de cette ville; mais les habitans défendirent leur seigneur, & tuerent Jacques d'Harcourt. * Bayle, *dict. critiq.*

PARTHENAY, famille illustre, que quelques-uns ont crû être sortie de celle de Lusignan, avant l'an 1000. dont elle portoit les armes, brisées d'une bande de gueules. La branche aînée, avec tous ses biens, fondit dans la maison de Melun-Tancarville, dont est issuë par alliance celle de Longueville. Quant à l'autre branche des Parthenay, seigneurs de Soubise, elle subsista jusqu'à JEAN de Parthenay-l'Archevêque, dernier mâle, dont la fille unique, *Catherine* de Parthenay entra dans la maison de Rohan, & fut mere du duc de Rohan, si celebre sous le roi Louis XIII. On prétend que les seigneurs de Parthenay prirent le surnom de l'*Archevêque*, parce qu'ils étoient issus d'un archevêque de Bourdeaux, nommé *Josselin* de Parthenay, qui mourut l'an 1086. & que Guillaume Parthenay qui prit le surnom de l'Archevêque vers l'an 1100. étoit frere de cet archevêque.

Les seigneurs de Soubise du nom de Parthenay étoient

separés de la branche aînée dès environ l'an 1330. que Guy l'Archevêque, frere puîné de *Jean*, sire de Parthenay, fut seigneur de Soubise, & sa posterité subsista jusqu'à JEAN, qui suit;

PARTHENAY (Jean l'Archevêque de) seigneur de Soubise, l'un des heros des Calvinistes dans le XVI. siecle, étoit fils de Jean V. seigneur de Soubise, & de *Michelle* de Saubonne, & commença de prendre les sentimens de la religion Prétenduë Reformée à la cour de Ferrare, sous les auspices de la duchesse Renée de France, sœur du roi Louis XII. Etant de retour en France, il s'appliqua dans sa terre à y semer l'heresie, & il se flatta même d'y entraîner Catherine de Medicis. Lorsque les guerres de religion commencerent, le prince de Condé lui donna le gouvernement de la ville de Lyon en 1562. Il y fit des merveilles pour le parti de ce prince, & le duc de Nemours l'y assiegea inutilement. La reine mere tâcha aussi, mais en vain, de le surprendre par des negociations. On le soupçonna d'avoir eu part au meurtre du duc de Guise, & Poltrot le chargea considerablement dans ses dépositions, comme il fit d'autres chefs du parti; mais M. le Laboureur dit dans ses *additions aux memoires de Castelnau*, que ce malheureux n'eut en cela d'autre dessein que de s'avoüer l'un des chefs d'une faction qui avoit les armes à la main. Soubise avoit été gentilhomme de la chambre du roi, & fut fait chevalier de l'ordre le 7. Decembre 1561. Il avoit commandé l'armée du roi Henri II. en Toscane, & mourut en 1566. âgé de 54. ans. Il avoit épousé en 1553. *Antoinette* Bouchard, fille aînée de la maison d'Aubeterre. Cette dame, sur le bruit qui courut qu'on avoit dessein de la prendre, de la mener aux portes de Lyon, & de menacer de l'y poignarder avec sa fille sous les yeux de son mari, s'il ne rendoit cette place, écrivit à son mari de les laisser toutes deux perir, & de demeurer fidele à son parti. Le vicomte d'Aubeterre son frere ayant tout abandonné pour le Calvinisme, s'étoit retiré à Geneve, où il vivoit du metier de boutonnier. Soubise laissa pour fille unique *Catherine* de Parthenay, dame de Soubise, *dont sera parlé ci-après dans un article separé*, laquelle épousa en 1568. *Charles* de Quellenec, baron du Pont, lequel prit le nom de Soubise: il fut fait prisonnier à la bataille de Jarnac en 1569. mais il s'évada par adresse. La Nouë ayant été blessé au siege de Fontenay-le-Comte l'année suivante, Soubise commanda en chef, & se rendit maître de la place. En la même année il reçut deux blessures au siege de Saintes, & fut tué à la saint Barthelemi en 1572. après s'être battu comme un lion. Sa veuve prit une seconde alliance en 1575. avec *Henri* II. du nom, vicomte de Rohan. *Voyez* ROHAN. * Bayle, *dict. critiq.* au mot *Soubise*.

PARTHENAY (Anne de) femme d'*Antoine de Pons* comte de Marennes, sœur du précedent, & fille de *Jean Parthenay l'Archevêque*, & de Michelle de Saubonne, a été une dame de beaucoup d'esprit & de beaucoup d'érudition. Elle fut un des principaux ornemens de la cour de Renée de France, fille de Louis XII. & duchesse de Ferrare. Or l'on sçait qu'il y avoit peu de cours au monde aussi polies que celle-là. Anne de Parthenay, non contente d'étudier le latin, entreprit avec tant d'ardeur l'étude de la langue grecque, qu'elle pouvoit se servir facilement des livres grecs. Sa curiosité l'engagea d'étudier les livres de theologie. Elle s'appliqua aussi à l'étude de l'écriture sainte, & prit un singulier plaisir à raisonner presque tous les jours sur ces matieres avec les theologiens. Il ne faut pas oublier qu'elle chantoit bien, & qu'elle entendoit en perfection toute sorte de musique. Theodore de Beze assure dans son histoire ecclesiastique, qu'elle étoit bonne Reformée, & digne sœur de Soubise, qui fut l'un des pilliers du parti Heretique. Son époux fut obligé de quitter la cour de Ferrare, parce qu'il se vantoit d'être d'aussi bonne maison que ceux d'Est. * Bayle, *diction. critique*.

PARTHENAY (Catherine de) fille & heritiere de *Jean* de Parthenay l'Archevêque, seigneur de Soubise, & niece de la précedente, fut mariée en 1568. à *Charles* de Quellenec baron du Pont, puis en 1575. à *René* de Rohan II. du nom, duquel étant demeurée veuve l'an 1585. elle ne songea qu'à bien élever sa famille. L'aîné de ses fils fut le celebre duc de *Rohan*, qui soûtint le part de ceux de la religion Prétenduë Reformée en France avec tant de force pendant les guerres civiles, sous le regne de Louis XIII. Son second fils étoit le duc de Soubise. Elle eut trois filles, *Henriette*, qui mourut en 1624. sans avoir été mariée; *Catherine*, qui épousa un duc de Deux-Ponts, & qui fit cette belle réponse à Henri IV. lorsqu'il voulut lui déclarer son affection pour elle: *Je suis trop pauvre*, dit-elle, *pour être votre femme; & de trop bonne maison, pour être votre maîtresse*; & *Anne*, qui ne fut jamais mariée, & qui survécut à ses freres & à ses sœurs. Elle soûtint avec constance toutes les incommodités du siege de la Rochelle, aussi bien que sa mere, qui malgré sa vieillesse, supporta avec fermeté la necessité, où elle se vit réduite de vivre pendant trois mois de chair de cheval, & de quatre onces de pain par jour. Ce miserable état ne l'empêcha pas d'écrire à son fils, *qu'il continuât comme il avoit commencé, & que la consideration des extrémités, où elle se voyoit réduite, ne le fit relâcher de rien au préjudice de son parti, quoi qu'on lui pût faire souffrir.* Elle & sa fille refuserent d'être comprises dans la capitulation, & demeurerent prisonnieres de guerre. Elles furent menées au château de Niort le 2. de Novembre 1628. Il y en a qui disent que Catherine de Parthenay étoit alors âgée de 91. ans; mais d'autres ne lui en donnent que 70. c'en étoit assez pour être opiniâtre. La Croix du Maine dit qu'elle s'entendoit fort bien en poësie. Son premier mari fut accusé d'impuissance par la mere de notre Catherine. Si ce que M. Baillet a dit est certain, que *l'on parloit de mademoiselle de Parthenay dame de Soubise*, comme d'un auteur, *avant qu'on eût connu dans le monde madame de Rohan*, il faudroit qu'elle eût composé dans une grande jeunesse, car elle ne pouvoit avoir que 14. ans lorsqu'elle se maria. Quelques-uns ont cru, qu'elle a fait une apologie pour Henri IV. qui n'est dans le fonds qu'une piquante satyre. Elle est imprimée dans les nouvelles éditions du *journal de Henri III.* * Bayle, *dictionnaire critique*, & les auteurs qu'il cite.

PARTHENIUS, de Nicée, poëte, vivoit au commencement du regne d'Auguste. Il composa un livre en prose, que nous avons encore, intitulé ἐρωτικῶν παθημάτων, ou *des accidens de l'amour*, & dedié à Cornelius Gallus, gouverneur d'Egypte, qui est d'autant plus considerable, que toutes les narrations sont prises d'auteurs anciens, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Parthenius composa l'éloge d'Aretas sa femme, & diverses autres pieces. On dit qu'il fut fait esclave pendant la guerre de Mithridates; qu'il fut affranchi par Cinna, & qu'il mourut du tems de Tibere. S'il faut ajoûter foi à tout ce que Suidas rapporte à ce sujet, il faut croire que Parthenius fut pris étant encore fort jeune; car il y a plus de soixante & dix ans, depuis cette guerre jusques à Tibere. Quoi qu'il en soit, on dit que Virgile fut son disciple, & qu'il imita de lui le poëme qu'on lui attribuë, intitulé *Moretum*: & il est sûr que Tibere se plaisoit à l'imiter dans ses poësies: ses metamorphoses pourroient bien aussi avoir été le fond de celles d'Ovide. * Aulu-Gelle, *liv.* 13. *ch.* 25. Suidas, *in Parth.* Vossius, *l.* 2. *de histor. Græc. c.* 1. *de poët. c.* 8. Gesner, *in biblioth.*

PARTHENIUS, de Chio, surnommé *Chaos*, auteur Grec, écrivit un traité de la vie de son pere *Thestor*, comme nous l'apprennons de Suidas.

PARTHENIUS, grammairien, disciple de Denys, vivoit encore du tems de Domitien, vers l'an 81. de Jesus-Christ, selon Suidas: celui-ci étoit de Phocée, ville d'Ionie. Strabon & Pline parlent de divers fleuves de ce nom. Il y en avoit un dans la Bithynie, appellé aujourd'hui *Parthemy*, comme le veut Moletius, ou *Dolap* au sentiment de le Noir; un autre dans l'Arcadie; un autre dans l'isle de Samos; & un autre dans la Sarmatie d'Europe, dont Ovide fait mention, *l.* 4. *de Ponto*, *eleg.* 10.

PARTHENIUS, chambellan de l'empereur Domitien, encourut la disgrace de ce prince inconstant, qui l'insera même dans une liste des proscrits avec l'imperatrice Domitia, Norbanus, & Petronius Secundus, alors

préfet du prétoire. Parthenius fut un des principaux chefs de la conspiration, par laquelle on résolut de prévenir la cruauté de l'empereur; & il eut plus de part que personne à sa mort, qui arriva l'an de Jesus-Christ 86. L'élection de Nerva, qui lui succeda, fut aussi l'ouvrage de Parthenius; mais les soldats irrités de la mort de Domitien, contraignirent Nerva de leur en livrer les auteurs, & égorgerent Parthenius, après lui avoir fait souffrir mille indignités. * Dion, *l.* 67. & 68. Aurel. Vict. *epitom.*

PARTHENIUS de Phocée, cité par Etienne de *Byzance.*

PARTHENOPE, nom d'une des Sirenes, qui n'ayant pû venir à bout de charmer par leur chant Ulysses & ses compagnons, se jetterent dans la mer par desespoir. Les poëtes disent qu'elles se retirerent les unes d'un côté, les autres d'un autre; & que Parthenope aborda en Italie, où les habitans trouverent son tombeau en bâtissant une ville, qu'ils appellerent de son nom *Parthenope.* Ils ruinerent ensuite cette ville, parce qu'on abandonnoit Cumes, pour s'y établir; mais ayant été avertis par l'oracle, que, pour se délivrer de la peste qui les incommodoit, il falloit qu'ils rétablissent la ville de Parthenope, ils la firent rebâtir & la nommerent *Neapolis*, à cause de ce nouveau rétablissement: c'est aujourd'hui Naples. * Ruscelli, *Nell' Indice de gl' Huom. illust.*

PARTHIE, ou pays des Parthes, *Parthia* & *Parthienne*, province de Perse qui a donné autrefois son nom à un grand empire. Elle est dans l'Asie, entre la Medie, l'Hyrcanie, l'Arie, la Carmanie, & la province de Pharsi. On la nomme à present *Arak* ou *Erak*, & *Terak*; & on ajoûte Arak Atzen, quand on la veut distinguer de l'Arak Arabi, qui est le pays de Bagdet. D'autres ajoûtent encore que la Parthie d'aujourd'hui comprend la province dite *Khomus*, & une partie de celle qu'on nomme *Chorasan.* Les contrées de ce pays étoient la Comisene, la Parthienne, la Corœne, la Paratanticene & la Tabienne. Ptolomée comptoit de son tems, vingt-cinq villes de la Parthie, dont la capitale étoit Hecatompyle, que quelques-uns prennent pour l'Hispaham moderne. Ce pays étoit desert & sterile; & Strabon nous apprend que les Macedoniens le méprisoient, & ne s'y arrêtoient jamais, parce qu'ils n'y trouvoient pas de quoi faire subsister leur armée. Cependant ces peuples se rendirent si puissans, que les Parthes disputerent de l'empire d'Orient avec les Romains. Arsaces en fut le fondateur, & laissa à ses successeurs le nom d'Arsacides, jusqu'à Artabane, qui fut tué par Artaxerxés Persan. Ainsi cet empire dura environ 470. ans; car il fut établi l'an du monde 3785. & 250. avant Jesus-Christ, & finit vers l'an 226. de Jesus-Christ. Les Parthes étoient extrémement cruels & adonnés aux femmes & au vin; mais du reste gens de guerre & infatigables au travail. * Justin, *l.* 41. Herodien, *l.* 6. Agathias, *l.* 1. Strabon, *l.* 13. Pline. Appien.

SUCCESSION DES ROIS DES PARTHES.

Nous avons marqué les époques du commencement & de la fin de la monarchie des Parthes; mais il est bien difficile d'être aussi exact pour le regne de chaque roi, dont les auteurs parlent assez diversement. Voici ce que nous avons pû recüeillir de Justin, d'Appien & de quelques autres.

Ans du Monde;	*Avant J. C.*	
3785	250	Arsaces I.
3825	210	Arsaces II.
		Arsaces III. dit *Pampatius.*
		Phraates I.
3894	141	Mithridates I. frere de Phraates.
3904	131	Phraates II. qui maria sa sœur Rodogune à Demetrius Nicanor roi de Syrie.
3906	129	Artaban I.
3906	129	Mithridates II. dit *le Grand.*
		Arsaces IV.
3960	75	Sintricus ou Suntruneus.
3969	66	Phraates III. surnommé *le Dieu*, & tué par ses fils.
3979	56	Orodes I. chassa son frere Mithridates, défit Crassus, & fut tué par son fils.
3999	36	Phraates IV. chassé par Tiridates.
4004	31	Tiridates chassé.
4012	23	Phraates rétabli.
	Ans après J. C.	
4036	2	Orodes II.
4040	6	Vonones I.
4050	16	Artaban II. Mede de nation, ou son fils Orodes.
4069	35	Tiridates chassé par Artaban.
		Cinname.
4082	48	Gotarzes fils & meurtrier d'Artaban, chassa son frere Bardanes.
4083	49	Meherdate chassa Gotarzes.
4084	50	Vonones II. fils de Gotarzes.
4084	50	Vologese I.
		Artaban.
		Pachorus.
4140	106	Chosroës chassé par Trajan.
4150	116	Partamasparte élu, puis deposé.
		Chosroës rétabli.
		Vologeses II.
		Artaban IV. qui fut tué par Artaxerxés roi de Perse. Avec lui finit la monarchie des Parthes l'an du monde 4260. & avant J. C. 226.

PARTICULES. Les Grecs appellent particules certaines parties du pain qu'ils offrent en celebrant leur liturgie, en l'honneur des Saints. Car outre le pain qui doit être consacré & qui est offert en memoire de la passion de Notre-Seigneur, ils offrent en l'honneur des Saints plusieurs particules. Gabriel archevêque de Philadelphie, dit que la coûtume d'offrir ces particules, est appuyée sur la tradition de leurs peres; qu'ils les offrent pour les Saints & pour leur gloire. C'est pourquoi, ajoûte-t-il, quand nous les mettons sur la patene, nous disons, *en l'honneur de la tres-sainte Vierge*, *en l'honneur du saint & glorieux precurseur Jean-Baptiste*, *des saints & tres-celebres apôtres*; *des saints & victorieux martyrs*, *de nos saints peres*, *des pontifes*, &c. Le même Gabriel observe qu'on offre ces particules pour tous les Fideles vivans, afin que Dieu leur accorde ses graces; qu'on les offre aussi pour ceux qui sont morts, afin que Dieu les retire du lieu de tristesse, & qu'il les mette dans le lieu de lumiere. Il appuye sa pensée sur saint Basile dans ses prieres de la Pentecôte, & sur la liturgie de saint Jean Chrysostome. Il veut enfin qu'on prenne bien garde de ne pas confondre ces particules avec le pain destiné au sacrifice, parce qu'il n'y a aucune de ces particules qui soit changée au corps de Jesus-Christ. Cette ceremonie ne s'observe point parmi nous; mais elle est fort celebre chez les Grecs. * Gabriel de Philadelphie.

PARTULE, *Partula*, déesse que les Romains croyoient presider aux accouchemens, pour avoir le soin de la mere prête à accoucher; car ils avoient une autre déesse qu'ils nommoient *Nation*, pour avoir soin des enfans naissans. Partule n'étoit pas la même que Lucine, comme il semble que saint Augustin l'ait cru, lorsqu'il en parle dans le livre *de la cité de Dieu*, où il l'appelle *Partunda.* Partule, selon Tertullien, gouvernoit & regloit le terme de la grossesse. Lucine mettoit l'enfant au jour. Mais la superstition des Romains alloit bien plus loin; car ils avoient fait une autre déesse pour nourrir le fœtus: elle s'appelloit *Alemona*; une autre pour le preserver de tous les accidens pendant le neuviéme mois de la grossesse: elle s'appelloit *Nona*; & une autre enfin pour le preserver jusqu'à sa naissance, quand il alloit jusqu'au dixiéme mois, & elle s'appelloit *Decima.* Aulu-Gelle dit que *Nona* & *Decima* étoient deux déesses qui toutes deux se nommoient *Parta*, d'un nom commun; que de ces deux Parthes les femmes grosses invoquoient l'un-

l'une dans le neuviéme mois, & l'autre quand elles alloient jusqu'au dixiéme.

PARTUNDE déesse, *voyez* PARTULE *ci-devant*.

PARVI, *cherchez* PETIT.

PARUTA (Paul) de Venise, né dans une famille distinguée par les services rendus à sa patrie, fut envoyé pour fixer les frontieres de l'état de Venise avec l'archiduc, commission dont il s'acquitta tres-bien. Depuis il fut gouverneur de Bresse, chevalier & procurateur de saint Marc, & ambassadeur à Rome auprès du pape Clement VII Il eut encore d'autres emplois qu'il mania avec tant de prudence, qu'on le surnomma le *Caton de Venise*. Cet habile politique mourut en 1568. âgé de 58. ans. Les affaires ne l'empêcherent pas de cultiver le penchant qu'il avoit pour les sciences, & de composer divers ouvrages excellens, comme une histoire de Venise. *Discorsi politici; perfezione della virtu politica, &c.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Le Mire, *de script. sec. XVI. &c.*

PARYSATIS, *voyez* PARISATIS.

PAS, mesure qui se prend de l'espace qui est entre les deux pieds d'un animal. Le pas commun est l'espace que nous gagnons en marchant; le pas geometrique est le double du pas commun; le pas commun est de deux pieds & demi; le pas geometrique de cinq pieds; & ce pas geometrique est la mesure la plus commune, la plus juste & la plus certaine de toutes, tant chez les anciens que chez les modernes.

PAS, terre & seigneurie en Artois, a donné son nom à une des plus anciennes & des plus illustres maisons du pays, qui est celle des marquis de Feuquieres d'aujourd'hui. C'est une baronie des principales du comté de S. Pol, & située sur la riviere d'Authie. Son bailliage fut réüni nommément à la couronne de France par les articles 37. & 41. du traité des Pyrenées. Ce bailliage est de grande étenduë; & cette baronie a ses pairs au nombre de douze avec plusieurs vassaux considerables, entre lesquels il y a des vicomtes. Il y avoit autrefois dans la ville un château qui a été ruiné par le tems; & nous apprenons de la chronique de Baldric évêque de Noyon, qu'en 1032. il y avoit aussi une église collegiale, dont les prebendes avoient servi long-tems de recompense aux gens de guerre: ce qui obligea Alvisius évêque d'Arras, de les unir à la mense des religieux du prieuré de Pas en 1138. à la priere de Thibaut prieur de saint Martin des Champs de Paris.

PAS (Manassés de) marquis de Feuquieres, l'un des plus grands hommes qui ayent porté les armes dans le XVII. siecle, étoit fils de FRANÇOIS de Pas, premier chambellan du roi Henri IV. de l'ancienne maison de Pas en Artois, dont nous venons de parler, & de *Magdelaine* de la Fayette, fille de *Claude* baron de saint Romain. Il nâquit à Saumur le 1. de Juin 1590. & en naissant il se trouva seul de sa maison; car son pere avoit été tué à la bataille d'Ivry, le 14. Mars de la même année, & ses oncles paternels *Daniel* & *Gedeon* de Pas avoient aussi été tué au service du roi, l'un devant Paris & l'autre devant Dourlens; ce qui avoit obligé Henri IV. à donner entr'autres gratifications à la veuve de François de Pas, une pension de mille écus pour elle & pour l'enfant qu'elle portoit s'il étoit mâle. Il prit le mousquet à l'âge de treize ans, & monta par les degrés de l'infanterie à la charge de capitaine, où il parvint étant encore fort jeune. La suite de sa vie n'a été qu'un service continuel dans des emplois successifs. Il fut aide de camp lorsqu'il n'y en avoit que deux, mestre de camp d'infanterie, maréchal de camp pendant huit campagnes, lieutenant general trois fois, general d'armée en chef deux fois, & signala par tout son courage. C'étoit lui qui pendant le siege de la Rochelle, conduisoit l'intelligence pour surprendre cette ville; & il fut pris en reconnoissant l'endroit par lequel on devoit entrer. Le roi fit faire de grandes offres pour sa rançon, mais les rebelles les refuserent toutes, parce qu'ils s'assuroient que la consideration de ce prisonnier sauveroit la vie à plusieurs de leur parti qui étoient au pouvoir de sa majesté. Sa prison dura neuf mois; & ne l'empêcha pas de contribuer beaucoup à la reddition de cette importante place, par le moyen de la dame de Navailles, belle-mere de sa femme. Après la mort de Gustave-Adolphe roi de Suede, il fut envoyé ambassadeur extraordinaire en Allemagne, pour y maintenir les alliés; & là, malgré les artifices des ennemis de la couronne & des faux amis, il forma par divers traités, cette importante union des Suedois, & de plusieurs princes & états de l'empire avec le roi, dont les suites ont été avantageuses à la France, & utiles à la liberté de l'Europe. Il y conduisit le fameux traité avec Walstein, duc de Fridland, generalissime des armées de l'empereur, qui auroit eu une suite plus heureuse, sans la mort de Walstein, mais qui fut tres-glorieuse à Feuquieres par une circonstance particuliere. Le roi ayant fait une promotion de chevalier du Saint Esprit, dans le tems que la negociation étoit commencée, Feuquieres ne voulut pas l'interrompre pour un voyage de trois semaines seulement, pour venir recevoir le collier de cet ordre qu'on lui offroit, & qui ne pouvoit lui être envoyé sans desobliger le duc de Savoye, à qui on le refusoit en même tems pour le maréchal de Toiras.

Feuquieres avoit été pourvû en 1631. des lieutenances generales des provinces de Metz & de Toul, & des gouvernemens particuliers des villes de Vic, de Moyenvic, & de Toul; mais il ceda le dernier, sous le bon plaisir du roi, à Henri d'Hardoncourt, seigneur de Rozieres, fils de sa sœur; & remit le reste l'an 1636. entre les mains de sa majesté, qui le fit gouverneur & lieutenant general en chef de la province, ville & citadelle de Verdun. L'année d'auparavant, la guerre ouverte ayant commencé contre la maison d'Autriche, le roi lui donna le commandement en chef d'une armée de douze mille Allemands, qu'il avoit levés pour la plûpart, & qu'il conduisit au voyage de Mayence avec le cardinal de la Vallette & le duc Bernard de Saxe-Weymar, auprès duquel il étoit aussi lieutenant general de l'armée particuliere, que ce prince avoit amenée au service du roi. L'extrême fatigue de cette campagne le fit tomber malade de l'unique maladie qu'il ait jamais euë, pendant laquelle il ne laissa pas de servir utilement le roi, qui envoyoit tenir conseil à la ruelle de son lit, où se trouverent six fois les generaux d'armées, le pere Joseph, & les secretaires d'état de Chavigny, & des Noyers, qui avoient les departemens des affaires étrangeres & de la guerre. Après son entiere guerison, il continua de signaler sa valeur & sa capacité par divers succès heureux; mais la grandeur de son ame ne se montra nulle part avec tant d'éclat qu'à Thionville. On le pressa si fort d'assieger cette place, qu'il fut obligé de l'investir le 28. Juin 1639. n'ayant que sept mille cinq cens hommes, au lieu de vingt mille qui devoient composer son armée. Ainsi les ennemis jugeant le secours de Thionville facile à reüssir, Piccolomini, l'un de leurs generaux, y accourut le 7. Juillet avec quatorze mille hommes. On combattit deux fois en un même jour; & le marquis de Feuquieres abandonné deux fois de sa cavalerie, qui étoit de deux mille chevaux, & ne quittant point la tête de son infanterie, y eut le bras droit cassé auprès de l'épaule: ce qui ne pouvant même l'obliger à prendre le tems de se faire panser, il perdit tant de sang, qu'il tomba évanoüi de cheval, & fut emporté par les ennemis dans la ville, où il témoigna pendant sa prison, qui dura le reste de sa vie, une moderation tout-à-fait heroïque. Le roi donna plusieurs ordres pour traiter de sa rançon avec les ennemis, qui étant demeurés d'accord de le rendre pour quatre-vingt mille écus, s'en dedirent. Enfin au bout de neuf mois, après plusieurs negociations, il signerent le traité de son échange contre le general Ekenfort, deux colonels & 18000. écus. Le general Ekenfort, sortit du bois de Vincennes, en vertu de ce traité, & étoit deja chez M. d'Andilly, allié & intime ami du marquis de Feuquieres, lorsqu'un courier apporta la nouvelle de la mort de ce dernier, arrivée à Thionville le 14. de Mars 1640. jour qui avoit été fatal à son pere cinquante ans auparavant, comme nous l'avons vû. Le même courier rapporta aussi que la veille de cette mort, le gouverneur de Thionville avoit dechiré le traité d'échange. En effet, Beck, gouverneur

du duché de Luxembourg, voulut retenir la veuve, sans avoir égard aux passeports; mais elle prevint ses ordres par une diligence judicieuse. C'étoit *Anne* Arnaud fille d'*Isaac* seigneur de Corbeville, conseiller d'état, & intendant des finances, qui a été si recommandable sous Henri *le Grand*, par son extrême merite & sa rare probité. Le marquis de Feuquieres l'avoit épousée à l'âge de vintg-deux ans, & lui laissa en mourant plusieurs enfans; sçavoir, 1. ISAAC qui suit: 2. *Charles*, dit le comte de Pas, mestre de camp & maréchal des camps & armées du roi, qui commandoit la cavalerie au siege de Longwi, à celui de Roses, à la bataille de Retel, & qui mourut à l'armée pendant les troubles de 1653. âgé de 33. ans; 3. HENRI, qui prit aussi le nom de comte de Pas, après la mort de son frere, qui fut maréchal de camp, gouverneur de Toul, & chevalier du parlement de Metz, & qui épousa en 1663. *Julienne-Petronille*, comtesse de Stirum-Limbourg & Bronkork, fille de *Bernard-Albert* comte de Stirum, libre-baron de Limbourg, &c. & d'*Anne-Marie* comtesse de Bergues, dont il a eu plusieurs enfans; 4. *François* abbé de Relek, grand doyen de Verdun, mort en 1691. âgé de 72. ans; 5. *Louis* comte de Feuquieres, maréchal de camp, mort en 1670. laissant de *Diane* de Poix, dame de Mazencourt, *Louis* de Pas, seigneur de Mazencourt, & *François* de Pas capitaine d'un des vaisseaux du roi; 6. *Magdelaine* femme de *Louis* baron d'Orthe, morte en 1681. 7. *Susanne*, qui épousa *Antoine* de Batilly maréchal de camp, & gouverneur de Neuchâteau en Lorraine; 8. & *Jeanne* qui épousa 1°. *Louis* d'Aumale; 2°. en 1671. *Jean* de Montmorency marquis de Villeroye, morte en 1695. ISAAC de Pas marquis de Feuquieres, fut lieutenant general des armées du roi, conseiller d'état ordinaire, gouverneur des ville & citadelle de Verdun, lieutenant general de l'évêché & province de Toul, mourut ambassadeur extraordinaire en Espagne le 6. Mars 1688. après avoir été viceroi de l'Amerique en 1660. envoyé en 1672. en diverses cours des princes d'Allemagne alliés du roi, & ambassadeur la même année en Suede, où il demeura dix ans, & où il donna plusieurs preuves, non seulement de sa sage conduite comme ambassadeur, mais encore de son courage comme capitaine. Il avoit épousé en 1647. *Anne-Louise* de Gramont fille d'*Antoine* duc de Gramont, & de *Claude* de Montmorency-Bouteville, dont il eut sept fils; 1. ANTOINE, qui suit; 2. *François* qui prit le nom de comte de Rebenac par son mariage avec l'heritiere de cette maison en Bearn, qui fut lieutenant general de Navarre & de Bearn, & de l'évêché de Toul, senechal de Bearn, envoyé du roi à l'armée du roi de Suede en Pomeranie, commandée par le comte de Konismark, puis aux cours de Danemarck, Zell, & Brandebourg, ambassadeur extraordinaire en Espagne à la place de son pere, & à celle de Savoye, & enfin envoyé extraordinaire chez tous les princes d'Italie. Il mourut dans sa 45. année le 22. Juin 1694. ne laissant que quatre filles, l'aînée desquelles épousa en 1698. *Louis-Nicolas* le Tellier marquis de Souvré, maître de la garderobe du roi, substitué au nom & armes de Rebenac: la seconde a épousé N. Marin, marquis de sainte Colombe, & deux autres encore non mariées; 3. *Charles* chevalier de Malte, capitaine de vaisseau du roi, tué à la bataille de saint Denys, proche de Mons en 1678. 4. *Henri* aussi chevalier de Malte, & capitaine de vaisseau, tué d'un coup de canon en Sicile en 1676. 5. *Jude*, comte de Feuquieres, lieutenant general pour le roi dans la province de Toul, ci-devant colonel d'un regiment d'infanterie de son nom, qui est un des petits vieux corps: il a épousé *Catherine* Mignard fille du celebre *Pierre* Mignard premier peintre du roi; 6. *Philbert-Charles*, docteur de Sorbonne, évêque d'Agde, abbé de Cormeilles; 7. *Simon*, dit le chevalier de Feuquieres, capitaine de vaisseau du roi, mort au Havre de Grace des blessures reçuës au combat de la Manche l'an 1692. où il eut une cuisse emportée; 8. & *Louise-Catherine*, épouse de *Gabriel-Ignace* de la Vie, maître des requêtes, morte en 1692. ANTOINE de Pas, marquis de Feuquieres, gouverneur de Verdun, chevalier de saint Louis, commença à se signaler en Allemagne en 1688. après la prise de Philisbourg. Il fut fait maréchal de camp en 1689. & fit cette même année de grandes courses par toute l'Allemagne, où il répandit l'épouvante, après quoi on l'envoya commander les troupes du roi à Bourdeaux en 1690. Il servit en Italie & se trouva à la bataille de Stafarde, aux prises de Suse, &c. L'hyver il commanda les troupes de sa majesté à Pignerol, & continua à se signaler dans les vallées de Luzerne contre les Barbets. Il fut fait lieutenant general en 1693. servit en cette qualité en Italie jusqu'à la paix, & mourut le 27. Janvier 1711. âgé de 63. ans. Il avoit épousé en 1694. *Marie-Magdelaine-Therese-Genevieve* de Monchi, fille & heritiere de *Georges* de Monchi, II. du nom, marquis d'Hocquincourt, chevalier des ordres du roi, & de *Marie* Molé, dont il a laissé entr'autres enfans *Pauline-Chrysante* de Pas, mariée le 29. Janvier 1720. à *Joachim-Adolphe* de Seiglieres, marquis de Soyecourt, &c. * *Memoires historiques.*

PAS (Angelo del) religieux reformé de l'ordre de saint François, né à Perpignan l'an 1540. fit beaucoup de progrès dans les lettres & dans la pieté. Ne pouvant souffrir les querelles que l'ambition avoit excitées parmi ses confreres dans sa province, il se retira à Rome, & y mourut en reputation de sainteté le 23. Août de l'an 1596. Ce religieux laissa un tres-grand nombre d'ouvrages, dont on a publié après sa mort des commentaires sur saint Marc & sur saint Luc; un traité sur le symbole, &c.* Wading. *in annal. biblioth. Minor.* Antonio Daza, *hist. Francisc. IV. A. I. P. c. 31.* Nicolas Antonio, *biblioth. scrip. Hisp.* Ghilini, &c.

PASARGADES, ou PASSARGADES, comme l'écrit Etienne *le Geographe*. C'étoit une ville des Perses, bâtie par Cyrus, & où étoit son sepulcre. *Artaxerxès*, dit Plutarque, *alla à Pasargades, afin d'y être sacré, selon la mode des Perses.... Là, il faut que le roi qui doit faire la ceremonie, quitte sa robe, & qu'il prenne celle que portoit l'ancien Cyrus.* C'est sans doute la *Pasacarta* de Ptolomée. On la nomme à present *Darabegerd*, dans une contrée de la Perse de même nom. Les Arabes la nomment *Valasegerd.* * Lubin, *tables geographiques sur les vies de Plutarque.*

PASCAL (Blaise) né à Clermont en Auvergne, le 19. Juin 1623. fils d'ETIENNE Pascal, president de la cour des aydes de la même ville, & d'*Antoinette* Begon. Il donna dès sa plus tendre jeunesse des marques d'un esprit extraordinaire: son pere qui étoit habile, prit seul soin de son éducation, n'ayant que ce fils-là; & il l'éleva avec une attention particuliere. En 1631. Etienne Pascal étant venu à Paris avec toute sa famille, & y ayant établi sa demeure, il continua ses soins pour l'éducation de son fils; mais il ne voulut point lui apprendre le latin qu'il n'eût douze ans, & qu'après lui avoir rempli l'esprit d'un grand nombre de connoissances. Le petit Pascal fit dès-lors paroître son genie pour les mathematiques; & quoique son pere lui eût interdit la lecture des livres qui en traitent, il fit de grands progrès dans cette science par les seules forces de son esprit, & poussa ses recherches jusqu'à la 32. proposition du premier livre d'Euclide. Son pere surpris de cet effort prodigieux, lui donna les elemens d'Euclide, qu'il n'eut pas plûtôt lûs, qu'il se rendit si parfait geomettre, qu'à l'âge de seize ans, il fit un traité des sections coniques, qui fut admiré de tous les gens du métier. Il ne laissoit pas cependant d'étudier le latin & le grec; & son pere l'entretenoit tantôt de logique, tantôt de physique, & des autres parties de la philosophie. La grande application de Blaise Pascal donna quelques atteintes à sa santé dès l'âge de 18. ans. A l'âge de 19. ans, il inventa cette machine d'arithmetique, par laquelle on fait non-seulement toutes sortes de supputations sans plume & sans jettons, mais même sans sçavoir l'arithmetique, & avec une sûreté infaillible. A l'âge de 23. ans, ayant vû l'experience de Toricelli, il inventa, & executa les autres experiences du vuide, & fut le premier qui prouva clairement que les effets que l'on avoit attribués jusques-là à l'horreur du vuide, sont causés par la pesanteur de l'air. Il a depuis découvert plusieurs problêmes tres-difficiles sur la roulette, & en a donné un traité sous le nom d'*A. d'Et-*

conville. A l'âge de 24. ans, la providence ayant fait naître une occasion qui l'obligea de lire des livres de pieté, il conçut un tel sentiment de la religion, qu'il resolut de s'appliquer uniquement à cette science. S'étant trouvé à Roüen, où son pere étoit intendant, il fit revenir un philosophe de ses égaremens au sujet de la religion. Enfin, persuadé par sa sœur, religieuse au monastere de Port-Royal des-Champs, qui y est morte le 4. Octobre 1661. âgée de 36. ans, il quitta absolument le monde: il avoit pour lors 30. ans, & étoit toûjours infirme. Il s'appliqua dans la retraite à la lecture & à l'étude de l'écriture sainte, & composa les fameuses lettres au provincial, qui sont estimées comme un chef-d'œuvre en genre de dialogue, tant pour la politesse du langage, que pour les traits d'esprit, & les railleries fines & agreables qui s'y rencontrent. Elles ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe, & imprimées une infinité de fois. Il consacra les dernieres années de sa vie à mediter sur la religion, & à travailler pour sa défense contre les Athées, les Libertins & les Juifs. Les infirmités continuelles, qui augmentoient tous les jours, l'empêcherent d'achever cet ouvrage, dont il avoit le dessein entiérement formé, & dont il n'est resté que quelques pensées qu'il avoit écrites sans aucune liaison & sans aucun ordre, pour s'en servir dans la composition de son ouvrage. Ces pensées que l'on a recueillies & données au public depuis sa mort, sont de precieux restes de ce grand homme, & renferment ce qu'il y a de plus solide pour prouver les verités de la religion, & de plus propre pour convaincre ses ennemis, & sont exprimées d'une maniere noble, vive & persuasive. M. Pascal mourut à Paris, accablé de langueurs & de douleurs, le 19. Août 1662. âgé de 39. ans deux mois, après avoir reçu tous les sacremens avec pieté & édification, & fut enterré dans l'eglise de saint Etienne du Mont. * Preface du livre de l'*équilibre des liqueurs*. *Vie de M. Pascal*, composée par madame Perrier sa sœur, & qui est à la tête du recueil de ses pensées sur la religion. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVII. siecle.*

PASCAL (Charles) vicomte de Quente, &c. *voyez* PASCHAL.

PASCENTIUS, l'un des principaux officiers de l'empereur, dans les provinces d'Afrique, *voyez* MAXIMIN, évêque des Goths.

PASCHAH KHATOUN ou PADISCHAH KHATOUN, c'est le nom d'une princesse, fille de *Cothbeddin III.* sultan de la dynastie des Karakataïens, & qui tient le sixiéme ou septiéme dans cette dynastie. Elle fit mourir son frere *Soïourgatfmich*, pour prendre sa place sur le trône, & elle eut le même sort que son frere. Car la veuve & le fils du défunt prince, conjurerent contre elle, & la firent perir l'an 694. de l'hegire. Cette fille de *Soïourgatfmich* portoit le nom de *Schah Alem Khatoun.* * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

PASCHAL I. de ce nom, pape, Romain de naissance, qui étoit pieux, sçavant, débonnaire, & orné de toutes les vertus ecclesiastiques, envoya des legats à Louis *le Debonnaire*, roi de France & empereur, qui confirma en sa faveur les donations que ses predecesseurs avoient faites au saint siege. Paschal envoya d'autres legats en Orient contre les Iconomaques; mais malgré ces soins, il se vit obligé d'excommunier l'empereur Leon V. avec les Iconomaques, & reçut à Rome les Grecs exilés pour le culte des saintes images. En 821. il trouva le corps de sainte Cecile; & l'année suivante, il couronna Lothaire empereur, le jour de Pâques. On l'accusa d'avoir commandé un assassinat qui se commit de son tems; mais il s'en purgea par serment, en presence des ambassadeurs du même Louis *le Debonnaire*, & mourut le 12. Mai de l'an 824. ayant gouverné sept ans trois mois & seize jours. EUGENE II. lui succeda. * Anastase, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.*

PASCHAL II. Toscan, nommé auparavant *Rainier*, fut élû contre sa volonté, après Urbain II. le 12. Août 1099. Il excommunia l'antipape Guibert, & rangea à leur devoir divers petits tyrans qui maltraitoient les Romains, & qui troubloient la paix de l'Italie. En 1102. il celebra un concile à Rome; un autre à Guastalla sur le Pô en Lombardie, pour la reforme des mœurs; & un autre à Troyes en Champagne. Ce pape s'attira de grandes affaires, pour soûtenir le droit des investitures aux benefices, contre Henri roi d'Angleterre, & contre Henri IV. empereur. Il s'accorda avec le premier, & contribua par ses intrigues à faire détrôner l'autre, dont le fils Henri V. qui avoit chassé son pere du trône, voulut être couronné de la main du pape en 1111. à la maniere accoûtumée. Paschal refusa de lui mettre la couronne sur la tête s'il ne renonçoit au droit des investitures. Le jeune prince, indigné de cette proposition, fit enlever le pape, le clergé & les principaux de la ville, & les retint prisonniers pendant deux mois dans un château du pays des Sabins, jusqu'à ce que le pape lui eût accordé ce qu'il souhaitoit, & l'eût couronné. On dit que Paschal donnant à Henri une partie de l'hostie qu'il avoit consacrée à la messe, prononça ces paroles: *Seigneur empereur, en confirmation d'une paix solide, & d'une union mutuelle, je vous donne le corps de Notre-Seigneur* Jesus-Christ, *né de la Vierge Marie, & mort sur la croix pour nous comme l'eglise Catholique le croit.* Cependant les cardinaux condamnerent cette concession forcée du pape, qui la revoqua dans un concile. Paschal voulut faire une abdication volontaire du pontificat, & n'en put venir à bout. Il mourut le 22. Janvier 1118. après 18. ans 5. mois & quelques jours de siege. Ce pape avoit tenu divers conciles, & écrit grand nombre de lettres. Binius en rapporte XXXII. CLEMENT III. fut élevé après lui sur le saint siege. * *Consultez le t. VII. conc.* Baronius, *t. XII. annal.* & Henri Canisius, *t. II. ant. lect. Voyez aussi* Sigebert, Pandulphe, Ciacconius, Platine, &c.

PASCHAL, archidiacre de l'eglise Romaine, se fit antipape dans le tems de l'election du pape S. Serge I. & mourut peu de tems après en 687.

PASCHAL, autre antipape, élû contre Alexandre III. se nommoit auparavant Gui de Crême, & avoit été nommé cardinal en 1155. par Adrien IV. qui l'envoya en Allemagne, pour adoucir l'esprit de l'empereur Frederic *Barberousse*. Mais Gui s'étant laissé surprendre par ce prince, se joignit à Octavien qui avoit été créé faux pontife, & avoit pris le nom de Victor. Il lui succeda sous le nom de Paschal en 1164. & mourut miserablement six ans après. * Baronius, *A. C.* 1164. & 1170. Ciacconius, *in vit. pont.*

PASCHAL (Pierre) martyr, religieux de l'ordre de la Mercy, puis évêque de Jaën dans le XIII. siecle, nâquit à Valence, où il eut un canonicat, & entra ensuite dans l'ordre de la Mercy en 1250. Il y fut nommé pour enseigner la philosophie & la theologie aux jeunes religieux: emploi qu'il exerça pendant trente années avec beaucoup de réputation. On fit violence à son humilité, en le choisissant pour être precepteur de l'infant dom Sanche. Peu après on le nomma évêque Titulaire de Grenade, puis suffragant de Tolede, & enfin évêque de Jaën en 1295. Il ne se servit de ces avantages que pour en procurer à son ordre, & aux évêques Chrétiens qui étoient parmi les Maures. Il fonda les monasteres de l'ordre de la Mercy à Tolede, à Jaën, à Baeza & à Xerez de la Frontera; & ayant été pris par les Maures de Grenade en 1297. il s'occupa uniquement à instruire les esclaves Chrétiens, pour lesquels il composa divers petits traités. Le clergé & le peuple de son eglise lui ayant envoyé une somme d'argent pour sa rançon, il la reçut avec beaucoup de reconnoissance; mais au lieu de l'employer à se procurer la liberté, il en racheta un grand nombre d'enfans, dont la foiblesse lui faisoit craindre qu'ils n'abandonnassent la religion Chrétienne. Il combattit le Mahometisme par un excellent ouvrage en 1300. & par des sermons solides & persuasifs, par des exhortations touchantes, & par l'exemple de sa vie toute sainte. Toutes ces choses servirent à la conversion de plusieurs Infideles. Les autres desesperés de ce changement, s'en vengerent contre le Saint, qu'ils firent mourir cruellement après une captivité de quatre années. * Martyrologe Romain 23. Octobre. Gonzal. de Avila, *Theat. de las iglef. de Espag.* Martin de Ximena, *de los Obisp. de Jaen.* Alfonse Raymond, *hist. de la Merced.* Bernard de Vergas, *chron. Mercenar. Hist. des ord. relig. in 4°.* 1715. *chez J. B. Coignard.*

PASCHAL (Pierre) gentilhomme de Languedoc, homme tres-docte, selon la Croix du Maine, & grand historien Latin & François, vivoit dans le XVI. siecle, & mourut à Toulouse en 1556. Ronsard étoit son ami particulier. On lui attribuë divers traités, entre lesquels nous n'avons que la vie du roi Henri II. qui fut imprimée l'an 1660. à Paris, & quelques autres pieces peu considerables. * *Consultez* la Croix du Maine, *biblioth.*

PASCHAL (Scipion) natif de Cosenza, & évêque de Cazal, vivoit sous le pontificat de Paul V. au commencement du XVII. siecle. Il composoit assez bien des vers italiens, parloit agreablement, & fut domestique du cardinal Ferdinand de Gonzague, qui lui procura une charge de referendaire, puis l'évêché de Cazal. Il composa en latin l'histoire des guerres du Montferrat, & mourut avant que de l'avoir publiée.

PASCHAL (Valentin) d'Udine, vivoit vers le même tems, sous le pontificat de Paul V. & fut secretaire du cardinal de Montalte. Il publia divers traités. *De rebus Moschicis. De Italia fluminibus, &c.* * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illust. c.* 142. & 143. Leo Allatius. &c.

PASCHAL (Charles) chevalier, vicomte de Quente & de Dargny, conseiller d'etat, & avocat general au parlement de Rouen, né l'an 1547. à Caune en Piémont. fils de BARTHELEMI Paschal, gentilhomme Piémontois, & de *Catherine* de Fiesque, s'établit à Paris, où il s'acquit beaucoup de réputation, & où il fut fort aimé de l'illustre Gui du Faur, seigneur de Pibrac, dont il a écrit la vie qui fut imprimée en 1584. & qui est remplie d'avantures surprenantes, mais veritables. En 1576. il fut choisi par le roi Henri III. pour aller en Pologne en qualité d'ambassadeur extraordinaire; & s'acquitta si bien de cet emploi, qu'il obligea les seigneurs de ce royaume à consentir que l'on rapportât en France tous les meubles du roi, lequel, en reconnoissance de ce bon service, l'honora du titre de chevalier, & ajoûta à ses armes une fleur-de-lis. Le roi Henri IV. qui l'envoya ambassadeur vers Elizabeth reine d'Angleterre l'an 1589. se servit encore de lui l'an 1594. en Provence, en Languedoc, & en Dauphiné, pendant la fureur des troubles. Il fut ensuite reçu conseiller, puis avocat general au parlement de Rouen: & en 1604. il fut députe vers les Grisons, où il demeura dix ans. En 1614. il revint en France, & continua ses services dans le conseil d'état pendant quelques années; mais étant devenu paralytique de la moitié du corps, il se retira dans sa terre de Quente, proche d'Abbeville, où il mourut onze ans après, en 1625. âgé d'environ 79. ans. Il a laissé plusieurs ouvrages qui marquent la beauté & la force de son genie; entr'autres ceux qui sont intitulés, *Legatus. Censura animi ingrati. Corona, &c.* Wiquefort observe que Paschal qui a sçû si bien parler des ambassadeurs, dans son livre intitulé *Legatus*, montre dans son autre ouvrage intitulé *Legatio Rhætica*, qu'il publia l'an 1620. à Paris, qu'il étoit un ministre fort mediocre * Ignace de Jesus Maria, Carme Dechaussé, *hist. eccles. d'Abbeville.*

PASCHASE, *Paschasius*, diacre de l'eglise Romaine, sur la fin du V. siecle, & au commencement du VI. soûtint le parti de Laurent antipape, contre Symmaque, élû canoniquement. S. Gregoire rapporte que Paschase s'étoit apparu en mourant à S. Germain évêque de Capouë; & que le recommandant à ses prieres, il lui apprit qu'il étoit condamné à souffrir pour la faute qu'il avoit faite. Il composa deux livres du S. Esprit, que nous avons dans la bibliotheque des peres, outre d'autres traités qu'on lui attribuë. On marque sa mort vers l'an 512. * Saint Gregoire, *liv.* 4. *dial. chap.* 40. & 41. Sigebert, *chap.* 17. *de vir. illust.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Vossius, *liv.* 2. *de hist. lat. chap.* 20. Baronius, *in annal.* Le Mire, &c.

☞ Il y a un autre PASCHASE, diacre, qui vivoit dans le VI. siecle, du tems de Martin de Brague, qui traduisit à la priere de cet évêque, des demandes & des réponses de quelques moines Grecs, qui sont le 7. livre des vies des peres de Rosweide. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du VI. siecle.*

PASCHASE, RATBERT, *Paschasius Ratbertus*, abbé de Corbie, dans le IX. siecle, du tems de Louis *le Debonnaire*, & de Charles *le Chauve*, étoit de Soissons, fut élevé dans le dehors de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons par la charité des religieuses. Il prit ensuite l'habit de religieux dans l'abbaye de Corbie sous saint Adelard, & fut depuis élu abbé de ce monastere; mais il ne voulut point être ordonné prêtre, & se contenta de l'ordre de diaconat qu'il avoit reçu étant simple religieux. Il obtint la confirmation des privileges de son abbaye, & se rendit illustre par le grand nombre de ses ouvrages, que nous avons en un volume *in folio* par les soins du P. Sirmond, qui les publia la premiere fois à Paris en 1618. Ils contiennent XII. livres de commentaires sur S. Matthieu; III. d'explications sur les pseaumes, sur les lamentations de Jeremie; I. traité du corps & du sang de Jesus-Christ en l'Eucharistie; une epître sur le même sujet; & la vie de saint Adelard, & des saints Ruffin & Valere. Dom Luc Dacheri a publié depuis du même auteur un traité *de partu Virginis*, spicil. t. 12. & dom Jean Mabillon un autre intitulé, *Vita sancti Wala Comitis & abbatis Corbeiensis* tom. I. sanct. ordin. Bened. sæc. 4. Le même pere, dans la seconde partie du IV. siecle des Saints de l'ordre de S. Benoît, a montré dans sa preface, que l'ouvrage que Paschase dit avoir écrit *de sacramentis*, n'est pas different de celui de l'Eucharistie, contre le sentiment du P. Cellot, & de quelques autres sçavans qui croyent le contraire. Il prouve que ce traité a été écrit en faveur des jeunes religieux de la nouvelle Corbie en Saxe; lesquels étant enfans de peres nouvellement convertis à la foi, avoient besoin d'être instruits d'un de nos principaux mysteres, afin d'y participer dignement; que la doctrine établie par Paschase dans ce traité sur l'Eucharistie, ne contient autre chose que la creance de l'eglise Catholique de son tems, quoique M. Claude & les autres ministres ses confreres, ayent cru que cet abbé y avoit inseré de nouvelles opinions sur ce sacrement, & avoit le premier introduit celle de la realité; qu'enfin, dans la contestation qui s'étoit élevée entre Paschase & ses adversaires, sçavoir si le corps de Jesus-Christ, dans l'Eucharistie, est le même que celui qui est né de la sainte Vierge, il ne s'agissoit nullement de la realité, que les uns & les autres supposoient comme certaine. Paschase mourut le 26. Avril de l'an 865. n'étant plus abbé de Corbie, parce que quelques broüilleries avec ses religieux l'avoient obligé de se démettre de sa charge. Trithême a cru que Paschase vivoit en 880. sous Charles *le Gros*: ce qui a trompé Gesner, Simler & Possevin, qui nomment cet auteur Ratbert Paschase. On peut consulter la vie de cet auteur, que le P. Jacques Sirmond a fait imprimer au commencement de ses ouvrages.

La dispute de Paschase touchant le corps & le sang de Jesus-Christ a été si celebre dans le IX. siecle, & a causé dans ces derniers tems de si grandes contestations, qu'il est bon de l'expliquer ici en peu de mots. Paschase composa son traité *du corps & du sang de notre seigneur Jesus-Christ*, étant encore simple religieux, pendant l'exil de son abbé Vala, vers l'an 831. Il y soûtint clairement la presence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Longtems après que ce traité fut publié, Frudegard, religieux de la nouvelle abbaye de Corbie, proposa vers l'an 864. à Paschase, les difficultés que lui & quelques autres avoient sur son sentiment, & lui dit que plusieurs entendoient avec saint Augustin les paroles de l'institution de l'Eucharistie: *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, dans un sens de figure. Paschase soûtint ce qu'il avoit écrit & défendit l'expression dont il s'étoit servi; que le corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, étoit le même qui étoit né de la Vierge, qui avoit été crucifié, qui étoit ressuscité, sans aucune difference. Plusieurs trouverent cette expression trop forte; car quoiqu'ils convinssent de la presence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, ils ne pouvoient pas se figurer qu'on pût dire qu'il étoit dans l'Eucharistie de la même maniere qu'il étoit né, crucifié & ressuscité, sans voile & sans figure, & que ce que l'on voyoit & que l'on touchoit etoit le corps & le sang de Jesus-Christ. Paschase reconnoissoit à la verité dans l'Eucharistie la figure jointe à la réalité; mais ses adversaires lui imputoient de nier la figure, & ils croyoient

qu'il ne reconnoissoit que la réalité. Ainsi toute la contestation qui étoit entre eux ne rouloit que sur des expressions, & faute de se bien entendre. Les principaux adversaires de Paschase furent deux auteurs anonymes, Bertram ou plûtôt Ratramne, Jean Scot, Erigene, & quelques autres. Il eut une autre contestation sur la maniere dont J.C. étoit sorti des entrailles de la Vierge. Ratramne religieux de Corbie ayant appris qu'il y avoit en Allemagne quelques personnes qui avoient avancé que J.C. n'étoit pas sorti des entrailles de la sainte Vierge par la voye ordinaire, il crut que cette opinion étoit dangereuse, & qu'il s'en suivroit de-là que J.C. n'étoit pas né de la Vierge. Il la combattit dans le traité que le pere dom Luc Dacheri nous a donné, où il reconnoît comme une verité certaine, que Marie est demeurée vierge *post partum* après l'enfantement, quoiqu'il refute ceux qui croyoient que J.C. n'étoit pas venu au monde *per seratam vulva* par les voyes ordinaires. Paschase s'étant persuadé que Ratramne avoit avancé dans son traité des choses prejudiciables à la virginité perpetuelle de Marie, & qu'il avoit donné lieu de croire qu'elle avoit mis J.C. au monde de la même maniere dont les autres femmes mettent au monde leurs enfans, *apertâ scilicet vulvâ*, fit un écrit *de partu Virginis*, dans lequel il réfute Ratramne sans le nommer. Il fit encore un discours sur le même sujet; & ces deux traités ont été long-tems sous le nom d'Ildefonse de Tolede. Paschase avoit beaucoup de science & de pieté. Il écrivoit purement, & même d'une maniere élegante & intelligible. Il avoit bien étudié les auteurs ecclesiastiques & prophanes. Il avoit avec cela l'esprit assez juste; mais il étoit peut-être un peu trop mystique. Il a travaillé son ouvrage sur l'Eucharistie avec soin & avec application. Son éloge a été fait en vers par Eugemoldus, & se trouve à la tête de ses ouvrages. * *Consultez* Bellarmin, Vossius, Le Mire, Loup de Ferrieres, *ep.* 46. 57. *&* 58. Sigebert, *c.* 97. *de vir. illust.* Honoré d'Autun, *l.* 4. *Lumin. eccl. c.* 10. Les livres d'Antoine Arnauld docteur de Sorbonne, & de Jean Claude sur l'Eucharistie; & M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du IX. siecle.*

PASCHASIN, *Paschasinus*, qu'Isidore de *Seville* appelle mal Paschase, étoit évêque de Lilybée, maintenant Marsala en Sicile, & vivoit dans le V. siecle. Le pape S. Leon *le Grand* le nomma le premier des legats qui assisterent de sa part au concile de Calcedoine en 451. On croit même que Paschasin en écrivit les actes. Le même pontife l'employa en d'autres legations. Nous voyons par une épître écrite par Paschasin à saint Leon, que cet évêque fut fait esclave l'an 454. lorsque les Vandales sous la conduite de Genseric ravagerent la Sicile. Il lui en écrivit une autre pour répondre à ce qu'il lui avoit commandé, de supputer la fête de Pâques. Elle est la 63. entre celles de saint Leon, & commence ainsi: *Apostolatus vestri scripta, &c.* * Isidore, *c.* 11. *de vir. illust.* Adon, *in chron.* Binius. *T. II. concil.* Baronius, *in an.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2. *c.* 17.

PASCHATIR, PASCATIR ou BESEGERT. C'est, selon Sanson, une partie du royaume de Bolgar en Moscovie, qui est au couchant de la riviere de Kam, entre le royaume de Casan & la Siberie. Pascatir & Sagatin en sont les lieux principaux. Ce pays semble être celui que M. Witsen dans sa grande carte appelle Bakron, en latin *Baskira*, où il met les villes de Kamassina, Nisne, Usolia, Vergno, Usolia ou Perecop, Kungur, Utinskoy, Bir & Ofa. * Maty, *dict.*

PASCUAL, *cherchez* LAMBERT.

PAS-D'ARMES, combats particuliers, étoient entrepris par un ou plusieurs chevaliers dans quelque fête publique. Les tenans choisissoient un lieu qu'ils proposoient de defendre contre tous venans, comme un pas ou passage qu'on ne pouvoit traverser sans combattre ceux qui le gardoient. L'an 1514. François duc de Valois, avec neuf chevaliers de sa compagnie, entreprit un pareil combat appellé *le pas de l'arc triomphal* en la ruë saint Antoine à Paris, pour la solemnité du mariage du roi Louis XII. Le tournoi où le roi Henri II. fut malheureusement blessé à mort en 1559. étoit aussi un pas d'armes, comme il paroît par ces termes des lettres de defi: *de par le roi, &c. lequel fait à sçavoir à tous princes, seigneurs, gentilshommes, chevaliers & ecuyers; qu'en la ville capitale de Paris le pas est ouvert par sa majesté tres-Chrétienne, & par les princes de Ferrare, Alfonse d'Est, François de Lorraine duc de Guise, pair & grand chambellan de France, & Jacques de Savoye duc de Nemours; tous chevaliers de l'ordre, pour être tenu contre tous venans duëment qualifiés, &c.* * Du Cange, *dissertation* 7. *sur l'histoire de saint Louis.*

PASES, *Pases*, fameux magicien de l'antiquité, par le moyen de ses enchantemens faisoit paroître des festins preparés avec des officiers qui y servoient, & les faisoit disparoître quand il vouloit. Il avoit, dit-on, ce que nous appellons en France *une pistole volante*, c'est-à-dire une piece de monnoye qu'il avoit fabriquée, laquelle après avoir été donnée en payement, se retrouvoit toûjours dans sa bourse, d'où vient le proverbe, *Pasetis obolus*, lorsqu'on voyoit quelque chose de surprenant. * Erasmus, *in Adagiis.* Suidas.

PASIPHAE, fille du Soleil & de la nymphe Perseïde, épousa Minos roi de l'isle de Crete. Les poëtes ont feint que Venus irritée de ce que le soleil avoit découvert son adultere avec le dieu Mars, exerça sa vengeance sur Pasiphaé, & lui inspira de l'amour pour un taureau. Ils disent que Pasiphaé renfermée dans une vache de bois ou d'airain fabriquée par Dedale, se prostitua à cet animal, & en eut le monstre appellé *Minotaure*, moitié homme & moitié taureau, qui eut le Labyrinthe pour sejour, & y fut tué par Thesée. Mais si l'on en croit Plutarque dans la vie de ce heros, Taurus étoit un des chefs de Minos, & le plus cruel d'entre-eux à l'égard des enfans de tribut qu'on envoyoit d'Athenes en Crete. Presque tous les historiens ont conjecturé que Pasiphaé s'étant abandonnée à ce Taurus, en eut un fils qui partagea dans son nom celui de Minos & celui de Taurus son pere. Minos eut trois enfans de Pasiphaé, sçavoir Androgeos, Ariadne & Phedre. Plutarque, que nous avons déja cité, rapporte dans la vie de Cleomenes, qu'il y avoit un temple de Pasiphaé, avec un oracle tres celebre à Thalame ville des Messeniens. Il étoit sans doute consacré à une autre PASIPHAE, l'une des nymphes Atlantides & filles de Jupiter. On tire l'origine de ce nom de ces mots grecs πᾶσι τὰ πάντα φαίνειν τὰ μαντεῖα. * Plutarque. Hygin. Natal. Comes.

PASLEY, ville du comté de Clydesdale en Ecosse, qui donne le titre de baron à la famille de Hamilton. Il y avoit autrefois un fameux monastere fondé par Alexandre II. juge suprême d'Ecosse. Les moines de ce couvent écrivirent une chronique du royaume, intitulée *Liber Pasletensis.* * Cambden, *Britann.*

PASOR (Mathias) professeur en theologie à Groningue, né à Herborn dans le comté de Nassau le 12. Avril 1599. fils de *George*, aussi professeur en theologie & en langue hebraïque à Herborn, puis en langue grecque à Franeker, fit une partie de ses études à Herborn, l'autre à Marpourg; & dans la suite après être retourné à Herborn, il passa à Heidelberg, où il fut élû professeur de mathematiques en 1620. Les guerres du Palatinat lui firent faire un voyage en Angleterre, où il vint s'établir après avoir passé en France. On lui donna la chaire de professeur en langues orientales dans l'université d'Oxford, qu'il exerça jusqu'en 1629. Ce fut alors qu'on l'appella à Groningue, où il se fixa pour le reste de ses jours, & où il enseigna successivement la philosophie, les mathematiques & la theologie. Il mourut l'an 1658. sans avoir été marié, & sans avoir publié d'autres ouvrages que ceux de son pere, qu'il revit avec soin. Le principal ouvrage de son pere, est un lexicon de tous les mots grecs du N. T. * Math. Pasor, *in vita sua.* Bayle, *diction. critique.*

PASQUA (Simon) natif de Genes, cardinal évêque de Sarzane, fut employé par sa republique en des ambassades importantes. Petramellario dit qu'il fut medecin du pape Pie IV. qui le fit évêque de Sarzane, puis cardinal au mois de Mars 1565. Ce prelat mourut le 4. Septembre suivant, âgé de 72. ans. Sa famille a produit d'autres hommes de lettres; entr'autres OTTAVIANO PASQUA, évêque de Gieraci dans le royaume de Naples. Ce dernier publia un catalogue des prelats qui avoient gou-

verné son eglise avant lui, & un autre des archevêques de Reggio. * Foglieta, *elog. Lig.* Soprani, *script. della Ligur.* Petramellario. Cabrera, Aubery, *hist. des cardinaux.*

PASQUALIGO (Zacharie) natif de Verone, clerc regulier de l'ordre des Theatins, & professeur en theologie sous les pontificats d'Urbain VIII. & d'Innocent X. en 1630. & 1645. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *Variarum quæstionum moralium canonicarum cent. II. Decisiones morales. Praxis jejunii ecclesiastici.*

PASQUE : ce mot ne vient pas du mot grec πάσχειν, qui signifie *souffrir*, comme quelques anciens peres l'ont écrit, mais du mot hebreu *Pesach*, qui signifie *passage*: ce qui s'entend du passage de la mer Rouge, comme on le chante dans l'office de l'eglise le jour du Samedi Saint; & du passage de l'Ange exterminateur, dont il est parlé *au chap.* 12. de l'éxode, lequel voyant du sang sur les portes des Israëlites, passa sans leur rien faire, & tua au contraire tous les premiers-nés des Egyptiens. Les Juifs celebrent encore à present pendant une semaine la fête de Pâque, qui commence chez eux le 15. du mois de Nisan, lequel répond souvent à Avril; & cela en memoire de leur sortie d'Egypte. Leon de Modene remarque que ceux qui sont hors du territoire de Jerusalem, la font durer huit jours, suivant une ancienne coûtume. Les deux premiers jours, dit ce Rabbin, & les deux derniers de la Pâque, il est fête solemnelle; & on ne peut pendant ce tems-là, ni travailler, ni traiter d'affaires. Il est neanmoins permis de toucher au feu, d'apprêter à manger, & de porter ce dont on a besoin d'un lieu à un autre. Pendant ces huit jours, il est defendu aux Juifs d'avoir chez eux du pain levé, ni aucun levain: de sorte qu'ils ne mangent pendant ces huit jours-là, que du pain sans levain, nommé *Azyme*. Dès le soir de devant la veille de la fête, le maître de la maison cherche par tout, pour voir s'il n'y a plus de pain levé. Sur les onze heures du jour suivant, on brûle du pain, pour marquer que la défense du pain levé est commencée. Incontinent après, on s'applique à faire des azymes, qu'on appelle *Mazzod*; & on en fait suffisamment pour les huit jours que la fête dure. Le 14. de Nisan, veille de la Pâque, les premiers-nés des familles ont accoûtumé de jeûner, en memoire de ce que la nuit suivante Dieu frappa tous les premiers-nés d'Egypte. * Leon de Modene, *traité des ceremonies des Juifs part.* 3. *c.* 3.

PASQUE, chez les Chrétiens, est la fête qu'ils celebrent le premier Dimanche qui suit le quatorziéme de la lune, après l'équinoxe du printems, en memoire de la resurrection du Sauveur du monde. Autrefois on appelloit Pâque dans l'eglise, toutes les fêtes solemnelles Celle de la resurrection étoit appellée *la grande Pâque*; & on disoit *la Pâque de la Nativité*, pour dire le jour de Noël. On disoit aussi *la Pâque de l'Epiphanie, de l'Ascension, de la Pentecôte*, que les Italiens appellent *Pascha Rosada*, parce que les roses viennent ordinairement en ce tems là.

Suivant le decret du concile de Nicée, la fête de Pâques se doit celebrer le Dimanche d'après le 14. jour de la lune, qui se trouve après l'équinoxe du printems, fixé au 21. de Mars, comme il y étoit pour-lors. Depuis ce concile on garda cette regle jusques en 1582. quoique le veritable équinoxe ne fût plus le 21. de Mars, & qu'à cause du jour bissextil, il fût remonté du 21. au 20. puis du 20. au 19. du 19. au 18. Ainsi en 1250. ans ou environ, l'équinoxe avoit retrogradé jusqu'au 11. de Mars. Ce qui donna lieu à la reformation du calendrier, par le retranchement de dix jours, afin de faire concourir encore le 21. de Mars avec l'équinoxe. Ce n'est pas que l'équinoxe soit toûjours le 21. de Mars: car il arrive plus souvent le 20. & même le 19. mais l'eglise n'a pas jugé à propos de s'attacher scrupuleusement au calcul des astronomes à cet égard, non plus qu'à l'égard de la nouvelle & de la pleine lune; en quoi elle s'est reglée sur les épactes, qui ne marquent pas toûjours precisément les veritables lunaisons, & different quelquefois d'un ou de deux jours, soit en avançant, soit en retardant. Il y eut sur ce sujet une contestation entre les sçavans en 1666. parce qu'en cette année le soleil entroit dans le belier, & faisoit le printems le 20. Mars sur les six heures du matin, & que la lune étoit opposée dans la balance & pleine le même jour après-midi: de sorte que le 21. Mars étant un Dimanche, il sembloit que ce devoit être le vrai jour de Pâques. Neanmoins cette fête ne se celebra que le 25. Avril, par la raison que l'équinoxe du 20. Mars étoit à la verité l'équinoxe astronomique; mais que ce n'étoit pas celui qui est determiné par le concile de Nicée, & fixé au 21.

☞ Pour entendre la chronologie de l'histoire ancienne, depuis la naissance de Jesus-Christ, on a souvent besoin de sçavoir le jour des Dimanches & des Fêtes mobiles, qui ont rapport à la fête de Pâques. Par exemple, Socrate, *hist. eccl. l.* 1. assure que Constantin *le Grand*, premier empereur Chrétien, mourut le 22. jour de Mai, & Eusebe dit que ce fut le jour même de la Pentecôte; mais il ne marque point l'année. Il faut donc sçavoir en quelle année la fête de la Pentecôte étoit le 22. de Mai. Saint Oüen dit qu'il fut consacré évêque avec saint Eloi, la troisiéme année du regne de Clovis II. le Dimanche precedent les Rogations, le 14. jour de Mai. Pour sçavoir l'année, il est necessaire de sçavoir celle où le Dimanche de devant les Rogations, étoit le 14. de Mai. Les historiens rapportent qu'Othon I. empereur des Romains, mourut le 7. jour de Mai, le Mercredi devant la Pentecôte; mais ils ne disent point l'année. Voici une table qui fait connoître de combien de jours les Dimanches & Fêtes mobiles sont éloignés de la fête de Pâques.

Dimanche de la Septuagesime, 63. jours avant Pâques.
Dimanche de la Sexagesime, 56.
Dimanche de la Quinquagesime, 49.
Jour des Cendres, 46.
1. Dimanche de Carême, dit *Invocavit*, 42.
2. Dimanche de Carême, dit *Reminiscere*, 35.
3. Dimanche de Carême, dit *Oculi*, 28.
4. Dimanche de Carême, dit *Lætare*, 21.
5. Dimanche de Carême, dit *Judica* ou de la Passion, 14.
6. Dimanche de Carême, dit *Palmarum* ou *Hosanna*, 7.

PASQUE.

Dimanche de *Quasimodo*, ou 1. après Pâques, 7. jours.
2. Dimanche, dit *Misericordia*, 14.
3. Dimanche, dit *Jubilate*, 21.
4. Dimanche, dit *Cantate*, 28.
5. Dimanche, dit *Vocem jucunditatis*, ou le Dimanche avant les Rogations, 35.
Ascension, 39. jours après Pâques, 10. avant la Pentecôte.
6. Dimanche, dit *Exaudi*, 42.
La Pentecôte, 49. jours après Pâques.
Dimanche de la Trinité, 56.
Fête du saint Sacrement, 60. jours après Pâques, & 11. après la Pentecôte.

Ce n'est pas sans sujet que nous avons marqué ces noms latins, *Invocavit*, &c. car il n'y a presque point d'historiens, soit Grecs, soit Latins, ou de ceux qui ont écrit en leur langue maternelle, les choses qui se sont passées depuis les premiers siecles de l'eglise, qui ne se servent souvent de ces expressions pour marquer le tems. Pour faire voir l'usage de la table precedente, dans le premier exemple tiré de Socrate & d'Eusebe, touchant la mort de l'empereur Constantin, il faut observer, que le 22. Mai est le 142. jour depuis le premier de Janvier; puis ôter 49. de 142. (parce que 49. est l'intervalle entre Pâques & la Pentecôte.) Ainsi on trouvera que Pâques fut le 3. Avril, en l'année de la mort de Constantin; & que cette année-là étoit l'an 337. de l'ere Chrétienne. * Le pere Petau, *de doctr. tempor.* Le pere Labbe, *chron. hist.*

PASQUIER (Etienne) né à Paris en 1528. avocat general dans la chambre des comtes de Paris, & l'un des plus sçavans hommes de son tems, a fleuri sur la fin du XVI. siecle, & au commencement du XVII. Il plaida long-tems avec un tres-grand succès dans le parlement,

où il étoit presque toûjours chargé des plus belles causes, & où il étoit tous les jours consulté comme un oracle D'ailleurs par ses recherches curieuses, il s'étoit acquis mille belles connoissances. Le roi Henri III. le gratifia de la charge d'avocat general de la chambre des comptes, qu'il exerça avec sa reputation ordinaire, & qu'il remit quelque tems après à *Theodore* Pasquier, son fils aîné. Il étoit naturellement bienfaisant & honnête; sa conversion étoit agreable & facile; ses mœurs étoient douces, & son temperament enjoüé. Il mourut à Paris en se fermant les yeux lui-même, le 31. Août 1615. âgé de 87. ans, & fut enterré dans l'eglise de saint Severin. Au reste il s'acquit une parfaite connoissance dans l'histoire ancienne, & particulierement dans celle de France. On en peut juger par son volume des recherches, *in fol.* par ses epîtres, &c. Ses recherches ne parurent pas toutes à la fois: il en publia le premier livre en 1560. & avant sa mort il en publia six autres: mais en 1621. on tira trois nouveaux livres de sa bibliotheque, avec plusieurs chapitres qu'on ajoûta aux livres precedens: & il y en a eu depuis diverses éditions, dont la derniere est de 1665. Pour ses lettres, qui sont aussi fort curieuses, la derniere édition, qui est celle qu'André du Chêne procura en 16 9. en cinq vol. *in 8*. est la meilleure. Sa grande reputation ne le mit pas à couvert des traits de quelques ennemis, & entr'autres du pere Garasse Jesuite, qui l'attaqua violemment, même après sa mort dans un ouvrage exprès qu'il composa contre ses recherches, dans la doctrine curieuse, & dans la reponse au prieur Ogier. Aussi Pasquier avoit-il déchiré impitoyablement les Jesuites; & la haine qu'il avoit conçuë contre eux lui fit adopter jusqu'aux contes les moins vrai-semblables que les gens mal intentionnés débitoient. Pasquier avoit laissé trois fils, tous dignes de porter son nom; Theodore Pasquier, avocat general en la chambre des comptes; Nicolas Pasquier, maître des requêtes, dont on a des lettres imprimées en 1623. à Paris, contenant plusieurs discours sur les affaires arrivées en France, sous le regne d'Henri IV. & sous celui de Louis XIII. & Gui Pasquier auditeur des comptes. Etienne Pasquier s'est aussi fait connoître par ses poësies latines & françoises: mais ses latines l'emportent de beaucoup sur les autres. Elles comprennent un livre de portraits, six livres d'épigrammes, & un livre d'épitaphes. Tous ces ouvrages sont pleins de genie, de sel, d'agrémens, & de ce qu'on appelle *urbanité*; & Pasquier paroît avoir été également formé pour le parnasse & le barreau, des mains de la nature même. Parmi ses pieces en vers françois, la *Puce*, & la *Main* sont ce qu'il y a de plus remarquable. La premiere piece a pour titre, *la puce des grands jours de Poitiers*: elle contient diverses poësies qu'on a faites sur cette fameuse puce, que Pasquier apperçut sur le sein de la sçavante Catherine des Roches, à qui il étoit allé rendre visite pendant les grands jours de Poitiers de l'an 1569. Tout le parnasse François & Latin du royaume voulut prendre part à cette rare découverte de sorte que cette puce a donné lieu aux vers, non seulement d'Etienne Pasquier, mais encore de toutes les personnes du royaume, les plus distinguées dans la robe & dans l'épée. *La main de Pasquier*, est un recueil de près de 150. pieces de vers en son honneur, sur ce qu'étant aux grands jours de Troye en Champagne, l'an 1583. & s'étant fait tirer par un peintre, celui-ci avoit oublié de faire des mains à ce tableau. Les auteurs de toutes ces pieces ne sont pas moins qualifiés que ceux qui ont travaillé sur la puce, & témoignent en quelle consideration étoit Pasquier parmi tout ce qu'il y avoit de gens de merite & de qualité repandus dans le royaume. * Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l. 5.* La Croix du Maine. De Thou. Loisel. Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

PASQUIN, statuë de marbre, sans nez, sans bras & sans jambes, est placée à Rome près du palais des Ursins, dans le quartier appellé *Rione di Batione*, & à laquelle les railleurs viennent attacher de nuit les billets satiriques appellés *Pasquinades*. Il semble que ce tronc soit le reste de la figure d'un gladiateur, qui en frappe un autre: ce qu'on juge par l'attitude du corps, & par des morceaux d'une autre statuë, qui paroissent sous la premiere. Quant à l'usage, suivant lequel on charge ce marbre de toutes les satires dangereuses, on en rapporte l'origine à un savetier Romain, appellé *Pasquin*, grand diseur de bons mots, & dans la boutique duquel avoient coûtume de s'assembler les rieurs de son tems. Ces messieurs, à qui ce rendez-vous fut fermé par la mort du savetier, prirent l'occasion d'une antique nouvellement deterrée, la surnommerent *Pasquin*, & se firent une coûtume d'y attacher secretement les productions de leur medisance. Cette liberté s'est conservée successivement jusqu'à ce tems, où l'on voit encore tous les jours les seigneurs & les prelats de la cour de Rome, les princes étrangers, & les papes mêmes, exposés au traits ingenieux des pasquinades: en sorte qu'il est surprenant que dans une ville où l'on sçait si bien fermer la bouche aux hommes, on n'ait encore pû trouver le secret de faire taire un morceau de marbre. Ce n'est pas que quelques papes n'ayent eu dessein de reprimer la licence de ces railleries, qui dégenerent quelquefois en libelles diffamatoires; cependant ç'a toûjours été sans succès. Adrien VI. entr'autres, indigné de se voir si souvent attaqué par les satires qui couroient sous le nom de Pasquin, resolut de faire enlever sa statuë, pour la precipiter dans le Tibre, ou pour la reduire en cendres; mais un de ses courtisans l'en détourna, en lui remontrant que si l'on noyoit Pasquin, il ne deviendroit pas muet pour cela, mais qu'il se feroit entendre plus hautement que les grenoüilles du fond de leurs marais; & que si l'on le brûloit, les poëtes, nation naturellement encline à médire, s'assembleroient tous les ans dans le lieu du supplice de leur patron, pour y celebrer ses obseques, en déchirant la memoire de celui qui lui auroit fait son procès. Dans les dialogues satiriques, on donne Marphorio pour collegue à Pasquin. On lit ces mots latins gravés sur le marbre.

Pasquinus eram, nunc Lapis;
Forsan Apis, quia pungo.
Da tibi culeum, si spernis aculeum.
Etiam mellibus ungo; veritas dat favos;
Et felle purgo. Si sapis,
Audi Lapidem,
Magis lepidum quàm lividum.
Fruere salibus, insulse,
Ut bene sapias.
Calcibus calceos olim aptavi,
Nunc rectos pedibus gressus inculco.
Abi in lapidicinam, si spernis lapidicinium.

* Sandrart, *Sculptura veteris admiranda.*

PASSAGE, dans l'ordre de Malte, est le droit de reception. Le passage d'un chevalier est de 250. écus d'or, pour le trésor de l'ordre, & de 12. écus blancs, pour le droit de la langue, soit qu'il soit reçu chevalier d'âge, ou page du grand-maître. Le passage d'un chevalier reçu de minorité, est de 1000. écus d'or pour le trésor, & de 50. écus d'or pour la langue. Le passage des diaco ou chapelains est de 100. écus d'or, avec 12. écus blancs pour le droit de la langue. Le passage des servans-d'armes est de 200. écus d'or pour le trésor, & de 12. écus blancs pour la langue. * *Memoires de l'ordre.*

PASSAGE (le) bourg avec une citadelle, & un bon port dans le Guipuscoa en Espagne, entre saint Sebastien & Fontarabie. On construit beaucoup de vaisseaux au Passage, & c'est-là que le roi d'Espagne tient l'escadre qu'il a sur l'Ocean. * Baudrand.

PASSALORYNCHITES ou PATTALORYNCHITIENS, Heretiques, sectateurs de Montanus, dans le II. siecle, faisoient profession de ne point parler; & portoient toûjours le doigt sur la bouche, se fondans sur ces paroles du pseaume 140. *Pone Domine custodiam ori meo, & ostium circumstantiæ labiis meis*; mais se contentant de ce silence fantastique, qui les obligeoit même de se boucher le nez, ils ne pratiquoient aucune autre vertu. Saint Jerôme témoigne que de son tems il en trouva encore dans un voyage qu'il fit à Ancyre en Galatie.* Philastrius, *de her. c. 77.* S. Augustin, *c. 63.* Baronius, *in annal.*

PASSALUS, *voyez* ALCMON.

PASSARO, en latin *Posidium*, cap sur la côte de la Thessalie en Grece, entre le golfe de l'Armiro & celui de Zeton. * Maty, *diction.*

PASSARO, le cap Passaro, ou Pachino, en latin *Pachynum Promontorium.* C'est un des trois celebres caps de Sicile. Il est dans la vallée de Noto, au levant de la ville de ce nom, & il joint la côte orientale de l'isle avec la meridionale. * Maty, *diction.*

PASSAROVITZ, ville de Servie, où s'est tenuë l'assemblée pour le traité de treve entre l'empereur, la republique de Venise & le grand-seigneur, signé le 21. Juillet 1718. L'on remarque que près de Raïm sur le Danube, sur un rocher, qui n'est pas éloigné de ces deux villes, il s'engendre une quantité prodigieuse de moucherons, qui venant à piquer les chevaux & les bœufs, les font enfler, & crever en peu d'heures, sur-tout si ces moucherons entrent dans les oreilles ou nazeaux; car alors ces animaux piqués tombent aussi-tôt, & meurent sur le champ; ce qui arriva en Avril 1718. lorsque les plenipotentiaires de ces puissances commencerent à s'assembler pour conclurre ce traité. Suivant le rapport des habitans, le passage de ces moucherons ne dure que neuf ou dix jours, & n'arrive que de deux années l'une. On ne sçait point d'autre moyen pour s'en garantir, que d'enfermer les bestiaux, & de faire une fumée fort épaisse & puante pour les éloigner. * *Memoires du temps.*

PASSARVAN, ville des Indes, en la partie orientale de l'isle de Java, vers le cap de Balambuam, avec un port, est bâtie entre Panarucan & Jortam, deux autres villes du même pays.

PASSAW, *Patavia* ou *Patava Castra*, ville d'Allemagne, dans la basse Baviere, avec évêché suffragant de Saltzbourg, est située sur le Danube, où les rivieres d'Inn & d'Ill qui s'y joignent, divisent la ville en trois parties, qui sont Passaw, Instat, & Illstat. On trouve des perles dans la riviere d'Ill, & cette pêche est reservée à l'empereur & à l'électeur de Baviere. Passaw est une ville imperiale & libre, sous la protection neanmoins de son évêque, qui tire du pays environ quarante mille écus de revenu. Ses places fortes, sont Obernberg, avec un bon château, & péage sur la riviere d'Inn; & Ebersberg, château & bourg sur la riviere de Traun, dans la haute Autriche. La ville est grande, & presque toute bâtie de bois: ce qui causa un grand incendie en 1661. L'eglise cathedrale de saint Etienne est considerée, à cause de son architecture, & de quelques tombeaux d'évêques qu'on y voit. Celle de Notre-Dame aux Capucins, est renommée par ses miracles. Les Jesuites y ont un college & une belle eglise. Les autres plus remarquables, sont celles de saint Michel, de sainte Croix, de saint Paul, &c. * Hundius, *in metrop. Salisb.* Cluvier. Berthius. Heiss, *hist. de l'empire.*

Cette ville est celebre par le traité de Passaw, fait au mois d'Août 1552. entre l'empereur Charles-*Quint*, & Maurice électeur de Saxe, pour l'établissement du Lutherianisme en Allemagne. Les Lutheriens profitans de la conjoncture, y établirent leurs interêts avec beaucoup d'étenduë. La preuve qu'ils n'y oublierent rien, c'est que dans toutes les contestations survenuës depuis entr'eux & les Catholiques, ils ont toûjours insisté sur la pacification de Passaw. Les principaux articles qui regardoient la religion, engageoient l'empereur à mettre en liberté l'électeur Jean-Frederic, & le landgrave de Hesse, & à convoquer dans six mois une diete generale, où l'on chercheroit un moyen pour réünir les Allemands divisés, sur le fait de la religion, par un concile general, par un de la nation, ou par une assemblée du corps Germanique. Dans cette assemblée on devoit choisir entre les Catholiques & les Lutheriens, un nombre égal de personnes prudentes, qui travailleroient à trouver les expediens propres pour rétablir la tranquillité spirituelle dans l'empire; & cependant, ni l'empereur, ni aucun autre, ne devoit, sous quelque pretexte que ce fût, forcer personne en matiere de religion: de sorte que les princes & les états de la confession d'Augsbourg, ne pouvoient maltraiter les ecclesiastiques & les seculiers de l'ancienne religion, ni les troubler dans la joüissance de leurs biens: & que de même, les Catholiques devoient laisser une entiere liberté à ceux de la religion Lutherienne. La justice devoit être administrée dans la chambre imperiale de Spire, sans aucun égard à la religion des parties. Le nombre des juges Lutheriens y devoit être rétabli, tel qu'il avoit été il y avoit sept ans; & dans les sermens qu'on feroit, il étoit libre de jurer au nom de Dieu, & des Saints, ou au nom de Dieu, & par les évangiles. En cas que les affaires des deux religions ne pussent s'accommoder dans le tems de six mois, ou après, les Catholiques & les Protestans devoient neanmoins observer le traité, & ne devoient point se broüiller pour l'interêt de la religion. Ainsi la paix de Passaw fut, à proprement parler, la confirmation de l'heresie Lutherienne dans l'Empire, où elle n'avoit auparavant été que tolerée. * Varillas, *hist. des revolutions en matiere de religion.*

PASSAVA, forteresse de la province de Maina, ou Tzaconie, dans la Morée, est située sur le cap de Matapan proche les bords du golfe de Colochina. Le generalissime Morosini se rendit maître de ce poste au mois de Septembre 1685. & le fit aussi-tôt démolir comme inutile, parce qu'assez près de-là il y a un passage fort étroit, où une poignée d'hommes peut faire tête à une armée considerable. * P. Coronelli, *descript. de la Morée.*

PASSAVANTE (Jacques) né à Florence de parens nobles, entra dans l'ordre de saint Dominique, & mourut dans sa patrie le 15. Juin de l'an 1357. Son nom est encore celebre en Italie, à cause d'un traité de la penitence intitulé *lo Specchio di vera penitenza.* Leonard Salviati le fit imprimer dès l'an 1585. & la celebre academie de la Crusca en a procuré une seconde édition l'an 1681. regardant cet ouvrage comme un de ceux qui sont le mieux écrits, & où la delicatesse de la langue italienne brille toute entiere. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

PASSERA, PASSARANI, dit aussi MARC-ANTOINE GENUA PASSARINI OU DE PASSERIBUS, de Padouë, celebre philosophe, dans le XVI. siecle, étoit fils de *Nicolas* Passera, medecin, & sortoit d'une illustre famille, qui ayant commandé à Modene & à Mantouë, s'étoit retirée à Genes, d'où elle avoit tiré son surnom. Marc Antoine s'acquit beaucoup d'amis & de reputation, par sa douceur & par son érudition, enseigna dans les plus celebres universités d'Italie, & fut honoré de plusieurs gratifications par la republique de Venise. Il composa divers ouvrages, & eut pour disciples, Jacques Zabarella, Bernardin Tomitani, Sperone Speroni, & plusieurs autres sçavans, dont le nom seul fait son éloge. De sa femme *Beatrix* du Soleil, il eut un fils nommé *Nicolas*, & quatre filles, *Paule*, *Helene*, *Laure*, & *Cassandre*, qui apprirent la philosophie sous leur pere, & qui se firent estimer de tout ce qu'il y avoit de sçavans en Italie. Passarini mourut âgé de 72. ans. * Jacques Philippe Thomasini, *in elog. doct. P. I.*

PASSERA ou PASSARINI (Nicolas) jurisconsulte, nâquit en 1585. de *Barthelemi* Passera, qui l'eut d'une maîtresse. Il se rendit tres-habile dans la jurisprudence, & auroit enrichi le public d'un grand nombre d'ouvrages sçavans, s'il ne fût mort fort jeune, l'an 1615. âgé de 30. ans. * Thomasini, *in elog. doct. P. I.*

PASSERAT (Jean) né le 18. Octobre 1534. à Troyes en Champagne, & professeur royal en éloquence à Paris, avoit étudié le droit à Bourges sous Cujas, succeda depuis à Pierre Ramus, dans la chaire d'éloquence à Paris, & vieillit dans cet emploi, qui ne l'empêcha pas de cultiver la poësie latine & françoise. Ses épigrammes latines sont fort estimées, & ses vers ne laissent pas de faire aujourd'hui les délices de quantité de gens d'esprit. Quoiqu'il eût de l'habitude avec tous les gens de qualité de ce tems-là, il ne forma d'étroite liaison qu'avec M. de Mesmes, dans la maison duquel il passa trente années, & y mourut de paralysie, le 12. Septembre de l'an 1602. âgé de 68. ans. Les poëtes Ronsard, Belleau & Baïf, l'ont beaucoup estimé; & le celebre des Portes fait voir par ces vers l'estime qu'il avoit pour sa memoire.

Tu restois, Passerat, du bon siecle passé,
Siecle où les doctes sœurs avoient tant de puissance,
Et ses chers compagnons, grand' lumiere de France,
Belleau, Baïf, Ronsard, t'avoient tous devancé.
Seul de ces demi-dieux, tu nous fus delaissé,
Comme un gage dernier de l'antique excellence;
Afin que ta splendeur éblouit l'ignorance,
Et fit voir de combien ce siecle a rabaissé.
Mais voyant qu'ici-bas ta demeure étoit vaine,
Le destin favorable a mis fin à ta peine,
Enrichissant le ciel d'un si divin flambeau.
Passerat, dont les vers coulent comme ambrosie,
Si tu vis de ton tems naître la poësie,
Je puis dire à ta mort l'avoir vûe au tombeau.

On dit que sur la fin de sa vie, nonobstant son incommodité, qui le retint cinq années dans le lit, & la vûë qu'il avoit perduë, son humeur gaye & enjoüée lui fit composer son épitaphe qu'on voit aux Dominicains de la ruë saint Jacques.

Hic situs in parva Janus Passertius urna,
Ausonii doctor regius eloqui;
Discipuli memores tumulo date serta magistri,
Ut vario florum munere vernet humus.
Hoc culta officio mea molliter ossa quiescent,
Sint modo carminibus non onerata malis.

Veni, abii; sic vos venistis, abibitis omnes.

Passerat avoit accoûtumé de dire qu'il préferoit au duché de Milan, l'ode que Ronsard avoit faite pour le chancelier de l'Hôpital, & faisoit fort bien des vers latins. Nous n'avons de son tems rien de plus pur, ni peut-être rien de plus naïf. Outre ces deux qualités, on peut dire que ses vers ont encore beaucoup d'érudition, & quelque politesse même qui les distingue de ceux des poëtes du commun. Mais après tout, ils n'ont rien de cette vigueur celeste, que nous appellons *fureur poëtique* ou *enthousiasme*, ni de ce tour admirable, qui saisit, qui anime, & qui enleve un lecteur intelligent. On assure que les vers de la satire Menippée sont de sa composition.* Papir. Masson, *de vita Passeratii, tom. 2. elog.* Jacob. August. Thuan. *hist. sui temp. & les additions de* Teissier, *t.* 2. La Croix du Maine, *biblioth. Françoise.* Baillet, *jugemens des sçav. sur les poëtes mod.*

PASSERINO (Sylvio) cardinal, natif de Cortone, entra jeune au service de la maison de Medicis, & eut beaucoup de part à l'estime du pape Leon X. qui le fit son dataire, & qui lui donna le chapeau rouge en 1517. Passerino eut depuis les évêchés de Cortone sa patrie, de Narni, d'Assise & de Barcelone; fut chargé durant quelque tems de l'administration de l'état de Florence; & exerça ensuite les legations de Perouse & du duché de Spolete. Il mourut à *Città di Castello*, sur le Tibre, le 20. Avril 1529. âgé de 60. ans. Sylvio Passerino, archevêque de Conza son petit-neveu, lui fit ériger en 1587. un tombeau dans l'église de saint Laurent *in Lucina*, qui étoit son titre de cardinal. * Guichardin, *l.* 13. Ughel, *Ital. sacr.* Aubery, &c.

PASSEWALCK, petite ville du duché de Stetin en Pomeranie. Elle est sur l'Uker, aux confins de la Marche Uckerane, à six lieuës au-dessus d'Uckermunde. * Maty, *diction.*

PASSIENUS (Crispus) fut le second mari d'Agrippine, fille de Germanicus, & sœur de l'empereur Caligula. Agrippine avoit perdu dès l'an 40. son premier mari Domitius Ænobarbus. Elle avoit été même bannie par son frere Caligula, à cause de ses impudicités. Ce fut au retour de son exil qu'elle fit mourir le malheureux Passienus, pour joüir de la succession qu'il lui laissoit.* Tacite, *annal.* 12. Suetone, *l.* 6.

PASSIENUS (Vibius) proconsul d'Afrique, l'an de Jesus-Christ 265. étant d'intelligence avec Fabius Pomponianus, general de la frontiere, fit declarer empereur T. Cornelius Celsus, qui vivoit retiré à la campagne. Ce nouveau souverain, qui avoit été revêtu de la pourpre, par une parente même de Gallien, ne regna gueres; car il fut tué au bout de sept jours, & apparemment les complices de sa revolte eurent part à sa punition. * *In vit. Claud.*

PASSIGNIANO, petite ville ou bon bourg de l'état de l'Eglise en Italie. Il est dans le Perugin, sur le lac de Perugia, qui prend souvent le nom de ce bourg, & aussi celui de Castiglione. * Maty, *diction.*

PASSO DEL CANE, anciennement *Climax*, montagne de Syrie, dans la Phenicie près de Giblet, à sept lieuës de Tripoli vers le midi. * Maty, *diction.*

PASTE (Ferry) seigneur de Chaleranges, &c. maréchal de France, fut envoyé en ambassade en Flandres avec Raoul de Mello en 1226. pour recevoir de Jeanne comtesse de Flandres, le château de Doüay, & autres places. Il est qualifié maréchal de France en trois chartes du tresor en 1244. On le croit pere de FERRY, qui suit, & de *Catherine* Pasté, dame de saint Pierre à Arnes, mariée à *Jean* d'Autresches. FERRY Pasté II. du nom, seigneur du Bois-Malles-Herbes & de Montreüil sur les bois de Vincennes, vivoit avec *Jeanne* sa femme en May 1302. & fut pere de FERRY, qui suit; & encore selon quelques-uns de *Jean* Pasté, seigneur du Plessis-Pasté, archidiacre de Tierarche en l'eglise de Laon, qui vivoit en Octobre 1317. FERRY Pasté III. du nom, seigneur du Bois-Malles Herbes, &c. peut avoir eu pour fils JEAN Pasté, seigneur du Bois-Malles-Herbes, Chaleranges, &c. qui servoit en Flandres en 1352. en Normandie en 1354. & mourut le 3. Janvier 1374. sans enfans d'*Alix* de Hans, sa femme. * Le P. Anselme, *hist. des grands offic.*

PASTEUR, *Pastor*, chevalier Romain, eut le malheur de déplaire à l'empereur Caligula, qui résolut de le faire mourir, parce qu'il étoit trop propre en habits. Le pere vint demander la grace de son fils, que Caligula fit aussi tôt conduire au supplice. Il joignit même l'insulte à la cruauté; car il pria le jour même ce miserable pere de venir manger à sa table, ceremonie dont Pasteur n'osa s'excuser, parce qu'il avoit encore un fils. Il fut obligé de composer son visage, de recevoir les couronnes & les parfums dont on le chargea, & enfin de donner de cruelles marques de joye dans le comble de sa douleur, pour conserver son second fils; parce qu'il n'avoit pû même obtenir la permission de ramasser les os du premier. Suetone rapporte quelque chose de semblable, & ajoûte que par un excès d'inhumanité, le pere fut forcé d'assister à la mort de son fils. * Senec. *de ira, l.* 2. *c.* 33. Suetone, *l.* 4. *c.* 27. Il y a eu un PASTEUR consul, sous l'empereur Marc-Aurele, l'an de Jesus-Christ 163. * Idat. Prosp. *in chronic.*

PASTEUR dit D'AUBENAS, ou de SARRATE, cardinal & archevêque d'Ambrun, dans le XIV. siecle, étoit natif de Sarrate en Vivarais, & prit l'habit de religieux de saint François à Aubenas, d'où il fut envoyé à Paris, où il prit le bonnet de docteur dans l'université de cette ville; & étant revenu en son pays, il fut élû provincial de sa province. En 1337. il fut fait évêque d'Assise par le pape Benoît XII. & quelque tems après. il succeda sur le siege de l'eglise metropolitaine d'Ambrun, au cardinal Bertrand d'Eux. Pasteur fut fait cardinal en 1350. par le pape Clement VI. fut employé souvent à la cour de ce pontife, & mourut le 10. Octobre 1356. à Avignon, où il est enterré dans l'eglise des Cordeliers. Il avoit écrit divers ouvrages, sur des sujets saints & profanes, & une histoire ecclesiastique de son tems. * Ciacconius, *in vit. pontif.* Wadinge, *in annal. Minor.* Ughel, *tom.* I. *Ital. sacra.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Baluze, *vita pap. Avenion. t.* I.

PASTO, petite ville de l'Amerique meridionale dans le Popayan, entre la ville de ce nom & celle de Quito, à quarante ou quarante-cinq lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *diction.*

PASTON (Robert) de Paston, dans le comté de Norfolck en Angleterre, rendit tant de services à la famille royale durant les guerres civiles du royaume, & marqua tant d'empressement pour le rappel de Charles II. que ce prince par lettres patentes données à Westmunster le 25. de son regne, le créa baron du royaume, sous le titre de lord Paston de Paston, dans le même comte de Norfolck, & ensuite il l'éleva à la dignité de vicom-

te, sous le titre de vicomte Yarmouth, pour lui & pour ses heritiers mâles. Il épousa *Rebecca* seconde fille de *Jasper* Clayton, chevalier, citoyen de Londres, dont il eut six fils & quatre filles. GUILLAUME son fils aîné épousa la Lady *Charlotte* Fitz Roi, une des filles *naturelles* du roi *Charles* II. * Dugdale.

PASTOPHORES, *Pastophori*, prêtres des Egyptiens, furent ainsi appellés, parce qu'ils portoient le manteau de la déesse Venus, lequel étoit nommé πασ par les Grecs. Ce mot signifioit aussi le lit, où l'on plaçoit la statuë de quelque divinité. De-là vient que *Pastophorium* se trouve tantôt pour le lit où couchoit le prefet du temple, selon saint Jerôme, *sur Isaie*; tantôt pour le manteau sacerdotal; & tantôt pour le lieu du refectoire ou de la salle, où les prêtres avoient coûtume de s'assembler, comme il se lit *dans Esdras, & aux livres des Machabées*.

PASTOR, auteur du V. siecle, de la vie duquel on ne sçait rien, si ce n'est qu'il étoit évêque, & qu'il avoit composé un petit livre en forme de symbole, qui contient par sentences presque tout ce que l'on peut croire pour être Catholique. Entre les erreurs qu'il anathématisoit, sans nommer les noms de ceux qui les avoient avancées, il condamnoit les Priscillianistes: nous n'avons plus cet ouvrage, dont il est fait mention dans Gennade, *de script. eccles.* * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V. siecle*.

PASTORALE, poëme où l'on representoit des bergers, des pasteurs, des chasseurs, des pescheurs, des jardiniers, des laboureurs, des satyres, des nymphes, & enfin toutes sortes de personnes champêtres. On n'y entendoit que plaintes d'amans, que cruautés de bergeres, que disputes pour l'excellence du chant, qu'embuches de satyres, que ravissemens de nymphes, & autres avantures semblables. Nous en avons des exemples dans les idylles de Theocrite, & dans les eglogues de Virgile. Plusieurs modernes les ont imités en latin, & même sous le roi Henri II. les François firent des pastorales de cette espece, telles qu'il y en a dans Ronsard. Les Italiens, & les François après eux, ont mis les pastorales sur le theatre; & aujourd'hui la comedie pastorale est un poëme dramatique, comme les autres comedies, composé de cinq actes, & dont le sujet est tiré de la vie champêtre.

PASTOS, en latin, *Pastorum Regio*, contrée de l'Amerique meridionale, sur la côte de la mer du Sud, aux confins du Popayan & du Quito. On ne remarque point de ville dans ce pays; & il y a une montagne qui vomit des flammes. * Maty, *diction.*

PASTOUREAUX, *cherchez* PATOUREAUX.

PASTRANA, bourg avec titre de duché, dans la Castille nouvelle, en Espagne, entre le Tage & la Tajuna, & à treize lieuës de Madrid vers le levant. *Voyez* SYLVA. * Maty, *diction.*

PATAGONS, peuples de la Magellanique, dans l'Amerique meridionale près de la mer du Bresil, dont le pays fut découvert par Magellan. Les habitans passent pour geans. Ce qu'on rapporte de leur grandeur est fabuleux: les plus grands n'ont pas la hauteur de six pieds, ils vivent dans une grande misere, sont logés sous des cabanes de branches d'arbres, marchent tous nuds à l'exception des épaules qu'ils couvrent de peaux de chiens de mer, & n'ont aucune religion. * *Voyage de Genes par le sieur* Froger *en* 1699. Baudrand.

PATAIQUES. (Les dieux) Ces dieux, selon Herodote, avoient beaucoup de ressemblance avec les dieux satyres, au moins quant à leur figure; car c'étoient comme de petites images de Pygmées, dont les Pheniciens ornoient les prouës de leurs vaisseaux. Herodote s'est peut-être trompé, quand il a mis ces dieux sur la prouë; les autres les mettent sur la pouppe; & Perse, *sat.* 6. *v.* 30. dit que c'étoit la coûtume.

Ingentes de puppe Dei.

L'origine de ce mot est évidemment hebraïque, selon Scaliger; car *Patach* en hebreu, est le même qu'*insculpere*: Bochart croit qu'on peut dériver ce mot du terme hebraïque *Batach*, qui signifie *confidere*, car ces Idolâtres mettoient leur confiance en ces dieux. Selden a traité de ces dieux Pataïques, & a cru que tous les dieux des Pheniciens portoient le même nom. * *Antiq. Gr. & Rom.*

PATALENE, *Patalena*, déesse des anciens Gentils, de laquelle saint Augustin fait mention au *liv.* 4. *de la cité de Dieu*, *c.* 8. Elle présidoit aux moissons dans le tems que leurs tiges étoient prêtes à s'ouvrir. Ce nom vient de *patere*, *s'ouvrir, être ouvert.* * Varron. Arnobe.

PATALENES, en latin *Pallena*, *Patalena*, anciennement *Phlegra & Cassandria Peninsula*, petite presqu'isle de la Macedoine, située entre le golfe de Salonichi, & celui d'Ajomama. On y voit les villes de Mendin, de Cassandria, & de Canipro, qui est l'ancienne Palene. * Baudrand.

PATANE, royaume voisin de celui de Malaca, dans la presqu'isle de l'Inde, au-delà du golfe de Bengala, est tributaire du roi de Siam, & reçoit son nom de la ville de Patane, qui est située sur le bord de la mer. Le palais du roi, & le quartier où demeurent les seigneurs de la cour, est retranché d'une palissade. L'air y est agreable, quoique les chaleurs y soient grandes. L'été commence au mois de Fevrier, & dure jusqu'à la fin du mois d'Octobre; & pendant les mois de Novembre, de Decembre & de Janvier, il y pleut continuellement, avec un vent de nord-est. Les habitans ont tous les mois des fruits differens: & les poules y pondent deux fois le jour. On y voit quantité de betail & de gibier. Il y a dans les forêts un nombre infini de tigres, de singes & d'élephans. Le peuple y suit la religion de Mahomet, & ne mange ni porcs, ni sangliers. Les Patanois sont fiers & glorieux à l'exterieur; mais leur conversation est assez civile. Les Chinois & les Siamois qui s'y sont établis, ont de l'esprit, & entendent la marine. Les Malais s'y occupent au labourage & à la pêche. * Mandeslo, *tome* 2. d'Olearius.

PATANS, peuples de l'Indostan, ou de l'empire du grand-Mogol dans l'Inde, se sont retirés dans des montagnes, aux environs du Gange, & obéïssent à des Rajas. Etant autrefois sortis de leur pays, situé vers Bengala, ils se rendirent tres-puissans à Dehli, & firent plusieurs Rajas des environs leurs tributaires; mais les Mogols, peuples de la grande Tartarie, s'étant emparés des Indes, vers l'an 1401. de Jesus-Christ, en chasserent ces Patans, qui se refugierent vers les montagnes, où ils se fortifierent. Ils haïssent mortellement les Mogols, & méprisent les Indiens & tous les Idolâtres, faisant profession du Mahometisme, & se souvenant toûjours de la puissance qu'ils avoient à Dehli, avant l'invasion des Mogols. * Bernier, *hist. du grand Mogol*.

PATARE, *Patara*, ville de Lycie, avec évêché suffragant de Myre, est tres-renommée par son oracle d'Apollon, qui y repondoit durant six mois de l'année. Elle a été le lieu de la naissance de saint Nicolas évêque de Myre. * Ovide parle de cette ville, *l.* 1. *metam.*

PATARINS, PATERINS ou PATRINS, heretiques, qui s'éleverent dans le XII. siecle, suivoient une partie des erreurs des Vaudois & des Henriciens, & soûtenoient que Lucifer avoit créé toutes les choses visibles; que le mariage est un adultere; que ce fut une illusion que Moyse vit un buisson ardent; & diverses autres impostures, qui furent condamnées en 1179. dans le concile general de Latran, sous Alexandre III. avec les erreurs des Cathares, & de divers autres heretiques. On tire leur nom du mot latin *pati*, qui veut dire *souffrir*; parce qu'ils affectoient de souffrir tout avec patience, & se vantoient encore d'être envoyés dans le monde pour consoler les affligés. Ce qui fut cause qu'on les appella les *Consolés* ou *Consolateurs*, en Lombardie; & *les Bons-Hommes* en Allemagne. * Baronius, *A. C.* 1179. Sponde, *A. C.* 1198. *n.* 28. Sander. *Hær.* 147.

PATAY, en latin *Patavium*, & quelquefois *Paravetum*, bourg de France situé dans le Blaisois aux confins du pays Chartrain, & de l'Orleanois, & à cinq lieuës d'Orleans du côté du nord. Quelques-uns prennent ce bourg pour l'ancien lieu nommé *Pictiacus*. * Maty, *dictionnaire*.

PATERA ou PATERIUS (Artius) originaire de Bayeux, & de l'ancienne race des Druides, à ce que l'on

tenoit, enseigna la rhetorique à Rome, sous le regne de Constantin, vers l'an 326. Il enseigna aussi sans doute à Bourdeaux, puisqu'Ausone le met entre les professeurs de cette ville. Patera fut pere de l'orateur Delphidius. Hedibia, à qui saint Jerôme écrit sa lettre 150. en étoit aussi descenduë. Ce pere marque assez nettement qu'il étoit Payen. Patera vécut assez pour voir la disgrace de son fils. On trouvera dans Ausone le reste de ce qu'on sçait de lui.

PATERCULUS, *cherchez* VELLEIUS PATERCULUS.

PATERIUS, disciple de saint Gregoire, notaire de l'église de Rome, a fleuri à la fin du VI. & au commencement du VII. siecle. Il a composé un recüeil des explications des passages difficiles de l'ancien & du nouveau testament, tirées des œuvres de saint Gregoire *le Grand*. Il y en avoit autrefois trois livres, deux de l'ancien, & un du nouveau testament. On n'a plus à present que le premier & le dernier, qui sont imprimés avec les œuvres de saint Gregoire. Le pere Oudin assure aussi qu'il a vû le second manuscrit dans la bibliotheque des religieux Celestins de Paris. On dit que Paterius a été évêque de Bresse. * Cave, *hist. litter. secul. Monothelit.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du VI. siecle.*

PATERNE (saint) moine de saint Pierre-le-Vif, dans un fauxbourg de Sens, étoit de Coutance. Il fut offert par ses parens pendant son enfance au monastere de saint Pair d'Avranches, où il mena une vie fort austere. Il quitta ce monastere & vint à S. Pierre d'Yonne, & ensuite à saint Pierre-le-Vif. Voulant s'en retourner à saint Pierre d'Yonne, il fut massacré par des voleurs dans la forêt de Sergine le 12. de Novembre 726. ce qui l'a fait regarder & honorer comme martyr. * *Vita ab anonymo apud Mabillon, secul. III.*

PATERNE, évêque de Vannes dans le VI. siecle, nâquit dans ce diocese l'an 490. Il passa en Angleterre pour y annoncer l'évangile, & y embrassa l'état monastique. Il alla trouver son pere qui s'étoit retiré en Irlande. Il fit ensuite le voyage de Palestine avec saint David de Meneve, & saint Telio, & fut sacré évêque par le patriarche de Jerusalem, Jean III. L'an 517. étant revenu en Angleterre, il y fit les fonctions d'évêque dans le comté de Cardigan. Il fut ensuite évêque de Vannes, à la sollicitation des habitans de cette ville, & mourut vers l'an 557. * Baillet, *vies des Saints.*

PATERNIENS, Heretiques, qui suivoient les erreurs de Symmaque Samaritain, & des Patriciens, soûtenoient que la chair étoit l'ouvrage du démon, & se plongeoient dans toute sorte d'infamies & de brutalités. Ces Maniaques prêchoient leurs erreurs dans le IV. siecle. * S. Aug. *de Har. cap.* 85. Sander. *Har.* 71. Prateole, *&c.*

PATERNO, anciennement *Hybla Major*, bourg avec titre de principauté, dans la vallée de Demona en Sicile, au pied du mont Gibel, près de la riviere de Jaretta, & à six lieuës des ruines de Catania, vers le couchant. * Mary, *diction.*

PATERNUS (Tarruntius) secretaire de l'empereur Marc-Aurele, fut envoyé par ce prince chez les Cotiens, peuples d'Allemagne, qui promirent de combattre sous sa conduite les Marcomans, en faveur des Romains; mais loin de tenir parole, ils maltraiterent extrêmement Paternus: perfidie dont ils furent severement punis dans la suite. Il fut depuis general de l'armée Romaine, l'an de Jesus-Christ 179. & gagna une grande victoire contre les Marcomans, les Quades, & les Hermondures. Il fut depuis prefet du pretoire sous Commode, qui le fit mourir, à la sollicitation de Perennis, second prefet, après l'avoir fait senateur quelques jours auparavant, & lui avoir donné les ornemens consulaires. Le prétexte de sa mort fut d'avoir conspiré contre l'empereur, avec Salvius Julianus, pour mettre ce dernier en sa place. * Dion, *l.* 71. & 72. Spartian, *vit. Commod.*

PATERNUS (Bernardin) medecin celebre, étoit de Salo, bourg d'Italie dans le Bressan. Il fut élevé avec tant de soin par son pere, qui étoit excellent medecin, que dès l'âge de 19. ans il enseigna la philosophie, & soûtint des theses de medecine avec un applaudissement general. Au reste, c'étoit l'homme du monde le plus mal fait; car il avoit les yeux enfoncés, le nez camus, & une épaule plus haute que l'autre. Il enseigna la medecine à Pavie, à Pise, à Padouë, & ailleurs. Il fut attiré à Rome en 1580. par le cardinal Grimani, qui l'y retint pendant quelques-tems; mais la ville de Verone ayant voulu donner à Paternus une marque publique de l'estime qu'on y avoit pour lui, en lui accordant des lettres de Citoyen, il vint en cette ville, pour y remercier François Venerio, & les autres qui lui avoient procuré cet avantage. Ce fut presque dans le même-tems que la republique de Venise le nomma professeur à Padouë, où il passa le reste de ses jours. Plusieurs princes tâcherent de l'attirer chez eux, & entr'autres Etienne Bathori roi de Pologne, lui fit les offres les plus avantageuses pour l'engager à passer dans ses états. Il n'osa jamais entreprendre un si penible voyage, étant déja avancé en âge, & assez incommodé, & mourut en 1592. Il a laissé un traité *De humorum purgatione. Explanationes in primam partem primi canonis Avicennæ, &c.* * Jacques-Philippe Thomasin, *in elog. illust. vir.* P. Castellan, *in vit. illust. medic.* Vander Linden, *de scrip. med. &c.*

PATHMOS, isle de la mer Egée, se nomme aujourd'hui, selon Sophien & d'autres, *Palmosa*; mais Philippe de Via assure que son nom moderne est *Patina*; & que *Palmosa* est une isle voisine. Pathmos est celebre pour avoir été le lieu de l'exil de saint Jean l'Evangeliste, qui y écrivit l'apocalypse.

PATIENT, évêque de Lyon, dans le V. siecle, ordonna en 470. Jean, évêque de Châlon-sur-Saône, en qualité de metropolitain. Saint Gregoire de *Tours* & Apollinaris Sidonius le louent de sa charité dans un tems de famine. Il assista au concile d'Arles en 475. & est mort vers l'an 491. peut-être l'onziéme de Septembre, jour auquel on fait sa fête. * Greg. *Tur. l.* 2. *hist. c.* 24. Apoll. Sidonius, *l.* 2. *epist.* 10. *l.* 4. *epistolar. epist.* 85. *l.* 6. *epist.* 12. *concilia Gallia.* Baillet, *vies des Saints* II. *Septembre.*

PATIN ou PATINA (Benoît) natif de Bresse, & medecin de l'empereur Maximilien II. se fit estimer à Padouë, & mourut le 2. Juillet de l'an 1577. Il composa un traité de la palpitation du cœur; un des venins internes, &c. * *Voyez* son eloge dans *le theatre des hommes de lettres*, de l'abbé Ghilini.

PATIN (Gui) professeur en medecine au college royal à Paris, nâquit à Houdan en Bray, à trois lieuës de Beauvais, l'an 1602. Quelque reputation qu'il se soit acquise par sa connoissance dans la medecine, elle est encore moindre que celle dont il est redevable aux lettres satiriques de sa façon que l'on a données au public. Patin les écrivoit à ses amis, & n'y donnoit pas sans doute toute l'attention qu'il eût pû prendre, s'il eût prevû qu'elles dussent être un jour exposées au grand jour. Il ne les faut lire qu'avec défiance, sur la plûpart des faits qui y sont rapportés, & y observer en passant le caractere de Gui Patin, lequel outre le penchant qu'il avoit à médire, n'avoit pas des sentimens fort exacts sur la religion. Les querelles de l'antimoine, qui s'éleverent de son tems dans la faculté de medecine à Paris, donnerent de l'exercice à Gui Patin, qui mourut l'an 1671. On dit qu'il avoit dans le visage quelque air de ressemblance avec les medailles antiques, qui nous restent de Ciceron. Il eut deux fils, *Robert* Patin, sçavant medecin, mort avant son pere en 1671. & *Charles* Patin, dont nous allons parler. On prétend qu'il avoit été correcteur d'imprimerie.

PATIN (Charles) fils de Gui, nâquit à Paris le 23. Fevrier 1633. & fit des progrès si surprenans dans ses études, qu'il soûtint à l'âge de 14. ans sur toute la philosophie, des theses grecques & latines, où assisterent 34. évêques, avec le nonce du pape, & plusieurs autres personnes qualifiées. On le destina d'abord à l'etude du droit, & il fut même reçu avocat au parlement de Paris, mais l'inclination qu'il se sentoit pour la medecine, fit qu'il s'y donna tout entier, & qu'il l'exerça dans la suite avec beaucoup de succès. Il la professa même après Lopez; mais ayant craint d'être emprisonné pour des raisons qu'on n'a jamais pû demêler avec certitude, il fit divers voyages en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Suisse & en Italie. Dans la suite après s'être arrêté quelque-tems à Bâle, il en sortit, & fixa son séjour à

Padouë, où on le fit professeur en medecine en 1676. Trois ans après il fut honoré de la dignité de chevalier de saint Marc ; mais malgré tous ces honneurs, peut-être seroit-il retourné en France, où il apprit que le roi vouloit bien le recevoir en grace, si l'on ne l'eût retenu pour toûjours à Padouë, en lui donnant la premiere chaire de chirurgie. Il mourut en cette ville l'an 1694. & laissa deux filles, qui se sont distinguées par leurs écrits dans la republique des lettres. Toutes deux ont été, aussi-bien que leur mere, de l'académie des *Ricovrati* à Padouë, dont leur pere avoit été long-tems chef & directeur. L'aînée, CHARLOTTE-CATHERINE Patin, prononça à Padouë le dernier Octobre 1683. une harangue latine, imprimée depuis, sur la levée du siege de Vienne. La cadette, GABRIELLE CHARLOTTE Patin, publia presque en même-tems une dissertation latine sur le Phœnix d'une medaille d'Antonin Caracalla ; & prononça aussi à la même academie de Padouë, l'an 1685. le panegyrique du roi Louis XIV. Leur mere avoit fait imprimer en 1680. un recueil de reflexions morales & chrétiennes. Les ouvrages de Charles Patin sont, *itinerarium comitis Briennæ, Parisiis* 1663. *familiæ Romanæ ex ant. numismatibus, Paris.* 1663. Traité des tourbes combustibles, *Paris* 1663. Introduction à l'histoire des medailles, *Paris* 1665. & *Amsterdam* 1667. *Imperatorum Romanorum numismata*, Argentinæ 1671. *Thesaurus numismatum*, Amstelodami 1672. Quatre relations historiques, *Bâle* 1673. & *Lyon* 1674. *Prattica delle medaglie*, Venezia 1673. *Suetonius illustratus*, Basileæ 1675. *De numismate antiquo Augusti & Platonis*, Basileæ 1675. *Encomium Moriæ Erasmi, cum fig. Holbenianis*, Basil. 1676. *De optima medicorum secta*, Patavii 1676. *De febribus*, Patavii 1677. *De Avicenna*, Patavii 1678. *De numismate antiq. Horatii Coclitis*, 1678. *De scorbuto*, Patavii 1679. *Le pompose feste de Vicenza*, Padoua 1680. *Natalitia Jovis*, Patavii 1681. *Quod optimus medicus debeat esse chirurgus*, Patavii 1681. *Lycæum Patavinum*, Patavii 1682.

PATISSON (Mamert) natif d'Orleans, imprimeur & libraire de Paris, étoit sçavant dans les langues grecque & latine, vivoit sur la fin du XVI. siecle, & mourut vers l'an 1606. Son fils *Philippe* Patisson s'appliqua à la profession de son pere. * La Croix du Maine fait mention de lui, *en la biblioth. franç.*

PATIZITHES, étoit l'un des mages, ausquels Cambyses laissa dans la Perse la direction de ses affaires, lorsqu'il partit pour son expedition d'Egypte : il se revolta contre son prince. Prenant occasion de la mort de Smerdis, qui étoit connuë à peu de personnes, il osa supposer en sa place son frere Oropastes, qui lui ressembloit beaucoup, & de taille & de visage. Il le plaça sur le thrône, & envoya de sa part des herauts à l'armée d'Egypte, pour lui ordonner de le reconnoître à l'avenir, & d'abandonner Cambyses. Ce dernier s'étoit mis en chemin pour venir punir l'insolence des mages ; mais étant mort d'une blessure qu'il se fit à la cuisse avec sa propre épée en montant à cheval, l'an 522. avant l'ere Chrétienne, Smerdis demeura en possession du royaume, jusqu'à ce que sept d'entre les grands seigneurs de Perse ayant découvert l'imposture, se defirent du faux Smerdis, de son frere Patizithes, & des autres mages, & élûrent pour roi Darius fils d'*Hystaspes*, 521. ans avant l'ére Chrétienne. * Herodote, *l.* 3. Justin, *l.* 1.

PATNA, ville capitale du gouvernement du Mogol, située sur les bords du Gange, dans un lieu élevé où l'on monte par plusieurs degrés de pierre. Cette ville a du côté de terre bon nombre de redoutes & de tours, mais qui servent plus à l'ornement qu'à la défense. Dans toute sa longueur regne une grande ruë coupée par plusieurs autres, où se fait un grand commerce de toutes sortes de choses, & où l'on trouve de fort bons ouvriers. A l'extrémité de la ville, dans l'endroit le plus haut, est la place pour le marché, le palais du nadal, ou gouverneur, & un grand kettera, c'est-à-dire, un marché couvert, où l'on trouve toutes sortes de marchandises. * Nicol. Graaf.

PATOUREAUX ou PASTOUREAUX, troupe de vagabonds, qui furent assemblés par un certain Hongrois nommé *Jacob*, apostat de l'ordre de Citeaux en Allemagne, l'an 1250. sous prétexte de faire une croisade pour la délivrance du roi saint Louis. Ce Hongrois qui sçavoit plusieurs langues, passa en France avec sa troupe, & se mit à prêcher la croisade de la part de Dieu, en debitant plusieurs revelations, qui lui attirerent quantité de villageois & de bergers ; & il leur faisoit accroire que Jesus-Christ, qui est le bon pasteur, vouloit se servir de bergers pour delivrer le meilleur roi du monde. Il divisa cette armée de scelerats en plusieurs compagnies, qui avoient un agneau peint sur leurs drapeaux : ce fut pour cela aussi qu'on leur donna le nom de *Pâtoureaux* ou *Bergers*. Il crea même parmi eux deux chefs, qui s'appelloient *les Maîtres*, & ausquels il donna la liberté d'exercer les fonctions sacerdotales & pontificales : de sorte qu'ils remettoient les pechés commis, & même ceux que l'on commettroit à l'avenir ; & commettoient mille autres sacrileges, massacrant les prêtres & les religieux, qu'ils disoient être cause de la prison du roi, parce qu'ils avoient attiré la colere de Dieu sur son peuple, par leurs desordres & par leurs dissolutions. Le peuple, au commencement, favorisa ces nouveaux croisés ; & ceux d'Orleans furent assez simples pour les recevoir dans leur ville, où ils firent main basse sur tous les gens d'église. Les Pâtoureaux en voulurent faire autant dans le Berry ; mais ils y trouverent de la resistance ; & les gentilshommes en taillerent la plus grande partie en pieces, entre Mortemer & Villeneuve sur le Cher, dans une rencontre, où le general apostat fut tué sur la place. Le reste de cette canaille, qui se put sauver par la fuite, perit bientôt après, ou par le supplice dû à leurs crimes, ou par les mains de ceux qui suivirent l'exemple des Berruyers. *Voyez* JACOB. * Nangis, *in gestis sancti Ludovici*. Maimbourg, *hist. des Crois. l.* 12.

PATRAS, ville de l'ancienne Achaye, aujourd'hui dans la Morée, près de l'entrée du golfe de Lepante, & du cap de Rio, est appellée par les Turcs *Badra* & *Balabatra*, c'est-à-dire, l'*ancienne Patras* ; & par les Italiens, *Neopatria*. Elle est située environ à 700. pas du golfe de Patras, où est le port de Panorme, & est défenduë par une citadelle sur le sommet d'une montagne. L'empereur Auguste donna aux habitans de cette ville le droit de bourgeoisie Romaine. On y adoroit Diane déesse des bois, à laquelle on sacrifioit tous les ans un jeune garçon & une jeune fille. Il y avoit aussi des temples fort celebres, dediés à Minerve, à Cybele, à Atys, à Jupiter *Olympien*, & à d'autres fausses divinités. On y alloit encore consulter un oracle de Mercure & de Vesta, qui étoit dans la grande place. La ceremonie consistoit à encenser leurs statuës, & à allumer les lampes qui pendoient autour. Ensuite on dedioit à la droite de l'autel une medaille de cuivre du pays, puis on interrogeoit la statuë de Mercure, sur ce qu'on vouloit sçavoir. Il falloit alors en approcher l'oreille, & aller hors la grand'place, tenant les oreilles bouchées avec ses mains. La premiere voix qu'on entendoit en ne levant point les mains de dessus étoient, disoient-ils, la reponse de l'oracle. On croit communement que l'apôtre saint André prêcha l'évangile à Patras, & qu'il y souffrit le martyre. Cette ville est assez peuplée, particulierement par les Juifs, qui y font un grand trafic. C'est la seule de ces côtes, où les Grecs des isles voisines, les François & les Anglois ont coûtume de commercer. L'air n'y est pas fort sain, à cause des montagnes voisines & des eaux qui l'environnent. Patras portoit titre de duché du tems de despotes de la Morée. Un de ces princes ne se sentant pas assez de force pour s'y maintenir, le vendit en 1408. aux Venitiens, à qui les Turcs l'enleverent en 1463.

Le fameux André Doria assiegea Patras en 1533. & s'en rendit maître sans trouver beaucoup de resistance, parce que ses fortifications étoient en mauvais ordre. Peu de tems après il assura cette conquête, par la réduction de la forteresse, qui fut contrainte de se rendre, quoiqu'elle lui eût autrefois tenu une année entiere contre l'empereur Constantin *Paleologue*, vers l'an 1450. En 1534. les Turcs revinrent avec des troupes nombreuses, & en chasserent les Venitiens, qui l'ont reprise & perduë depuis. Les troupes de la republique, dans l'expedition de 1687. étoient commandées par le generalissime Morosini, & le

comte de Koningsmark, maréchal de camp, par le general prince Maximilien-Guillaume de Brunswick & de Lunebourg, & le lieutenant general d'Avila. Sous la conduite de ces chefs, l'armée Venitienne partit de Climno le 20. Juillet 1687. & se trouva le lendemain dans le voisinage de Patras. Le 24. il se donna un combat entre les Venitiens & les Turcs. Ceux-ci furent défaits : de sorte qu'il y en eut près de deux mille de tués, le reste s'étant sauvé. La garnison de Patras ayant vû cette déroute, abandonna la ville, avec tout ce qu'il y avoit d'artillerie & de munitions. Le bacha Mehemet qui étoit avec six mille hommes du côté du château de Romelie, qui est une des Dardanelles de Lepante, prit aussi la fuite avec la garnison de cette place. Guisulderem Mehemet, qui avoit son camp près du château de la Morée, en fit de même. Et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que la ville de Lepante, qui est tres-forte, se rendit aussitôt sans resistance.

Les Grecs ont à Patras une eglise cathedrale, qui est une des quatre metropolitaines de la Morée; les trois autres sont celles de Napoli, de Romanie, de Corinthe, & de Mititra. On dit que le metropolitain de Patras a près de mille eglises dans l'étenduë de son archevêché. Les Juifs, qui font environ le tiers de la ville, établissent des anciens entr'eux pour juger de leurs differends, & ont quatre synagogues. Le nombre de tous les habitans en general montent à quatre ou cinq mille. Les Turcs y avoient six mosquées. A une demi-lieuë de la ville, sont les jardins de Patras, dans un lieu appellé *Glycada*, c'est-à-dire *douceur*; parce qu'il y vient des citrons, des oranges & des grenades d'une douceur tres-agreable. Quatre ou cinq de ces citrons n'y valent qu'un sol, quoiqu'ils soient de la grosseur des deux poings. La chair en est douce, & se mange comme une pomme; mais le peu de suc qui est au milieu est aigre. On y trouve aussi de grosses oranges comme celles de Portugal, dont la chair est amere, & le suc fort doux. Il y a quantité de beaux cedres dans ces jardins, & on y admire un fameux cyprès, qui est peut-être le plus vieux & le plus gros du monde; son tronc a dix-huit pieds de tour, & étend ses branches à vingt pieds de diametre, étant de cette espece de cyprès qui les poussent en dehors. * J. Spon, *voyage d'Italie, &c.* en 1675. P. Coronelli, *description de la Morée.*

PATRAT, ou LE PERE PATRAT, étoit ainsi appellé chez les anciens Romains, parce qu'il devoit avoir en même tems son pere vivant, & des enfans. Il étoit le chef du college des feciaux, qui composoient un conseil de guerre, pour examiner la justice ou l'injustice d'une nouvelle entreprise. Il ne se mêloit que de ce qui regardoit les guerres du peuple Romain, sans se mettre en peine de celles qui pouvoient naître entre les peuples étrangers.

PATRIARCHA *Porto del Patriarcha*, anciennement *Phitya*, petite ville avec un bon port sur la côte du royaume de Barca en Barbarie, à neuf ou dix lieuës de la ville de Tabarca, vers le couchant. * Maty, *Diction.*

PATRIARCHAT: ce nom a été donné à ce qu'on appelloit anciennement *Dioceses* c'est-à-dire, plusieurs provinces qui ne faisoient qu'un corps sous une ville plus considerable, qui étoit gouvernée par un même vicaire. L'eglise s'étant établie suivant la forme de l'empire, a de même fait un corps des eglises de ces provinces, sous la jurisdiction de l'évêque de la principale ville, appellée *Exarque* ou *Patriarche*. Il y avoit en Orient cinq dioceses de cette nature; l'Egypte sous l'évêque d'Alexandrie; l'Orient proprement dit, sous celui d'Antioche; l'Asie, sous celui d'Ephese; le Pont & la Thrace, qui dans les premiers tems n'avoient pas d'évêques qui eussent une jurisdiction sur tout le diocese. Depuis, la ville de Byzance ayant été érigée en ville royale, & nommée Constantinople, devint la capitale du diocese de Thrace, ensuite du Pont, & de l'Asie même; & on attribua à l'évêque de Jerusalem, par honneur pour la ville où la religion Chrétienne étoit née, quelques provinces de la Palestine: ensorte qu'il y eut quatre patriarchats en Orient; celui de Constantinople, qui eut le second rang; celui d'Alexandrie; celui d'Antioche; & celui de Jerusalem. En Occident le patriarchat de Rome, suivant Rufin, ne s'étendoit anciennement que dans les provinces suburbicaires, c'est à-dire, sur les provinces qui étoient soûmises au prefet de Rome. Depuis il s'est étendu sur toute l'Italie, l'Illyrie, la Macedoine, & une partie de l'Occident. Le patriarchat d'Alexandrie avoit sous lui les provinces de l'Egypte, de la Pentapole, de la Libye & de la Marmarique. Celui d'Antioche avoit toutes les provinces du diocese d'Orient. Les trois Palestines sont adjugées à celui de Jerusalem par celui de Calcedoine; & la Thrace, l'Asie & le Pont à celui de Constantinople. Ce dernier, à la grandeur duquel les empereurs s'interessoient, étendit sa jurisdiction bien loin au-delà de ses bornes, en Asie & en Europe; car il se soûmit la Thessalie, la Macedoine, la Grece, l'Epire, l'Illyrie, & tout ce qui étoit de l'empire d'Orient. Le pape Adrien I. qui envoya ses legats au II. concile de Nicée tenu en 787. contre l'heresie des Iconoclastes, ne manqua pas de demander aux Grecs les provinces que l'empereur Leon *Isaurique* ou *l'Isaurien*, avoit démembrées du patriarchat de Rome pendant l'heresie, & qu'il avoit attribuées à celui de Constantinople; mais on ne le satisfit point sur cette restitution. Dans le IX. siecle les papes eurent contestation avec les évêques de Constantinople pour la Bulgarie, que chacun d'eux prétendoit être de son patriarchat. Ce fut un des principaux sujets de division entre l'eglise Grecque & l'eglise Latine. En Afrique l'évêque de Carthage étoit comme patriarche de toutes les eglises d'Afrique. On se tromperoit si l'on croyoit que toutes les eglises du monde dépendoient anciennement des cinq patriarches, puisqu'il y en avoit plusieurs qui etoient autocephales, & qui se gouvernoient par leurs conciles provinciaux ou nationnaux, & dont les metropolitains étoient ordonnés par les évêques de la province. Il y a à Rome cinq eglises nommées *patriarchales*; saint Jean de Latran represente le pape; saint Pierre, le patriarche de Constantinople; saint Paul, celui d'Alexandrie; sainte Marie-Majeure, celui d'Antioche; & saint Laurent hors des murs, celui de Jerusalem. Les évêques pourvûs des titres de ces eglises, marchent dans les ceremonies publiques après le pape & les cardinaux, & precedent le gouverneur de Rome & les autres prelats. Il n'est pas permis, même aux cardinaux, de celebrer la messe au grand autel de ces eglises, sans une dispense du pape, portée dans une bulle que l'on attache au coin de l'autel. * M. Du Pin, *de antiq. eccles. discipl.*

PATRIARCHE, nom qui vient du grec Πατριάρχης; c'est-à-dire, *chef de famille* On a ainsi appellé premierement tous les chefs des generations qui sont nommés dans l'ancien testament depuis Adam jusqu'à Jacob. Ce nom ensuite a été donné au souverain magistrat des Juifs après la destruction de Jerusalem. Les Montanistes le prirent des Juifs pour le donner aux chefs de leur eglise; on l'a donné aux évêques; enfin on l'a reservé aux seuls évêques des grands sieges. Socrate, & le concile de Calcedoine le donnent à tous les évêques, qui étoient évêques des villes capitales des cinq dioceses d'Orient. Il fut aussi donné à saint Leon dans le concile de Calcedoine. Enfin on l'a restreint aux évêques des cinq principaux sieges de l'eglise, Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche & Jerusalem. Ce nom a été peu usité en Occident; on l'a cependant donné quelque fois à des metropolitains & à des évêques. On nomme aussi patriarches les évêques des nations qui se sont converties, ou qui sont separées de l'eglise Grecque ou de l'eglise Romaine.

DES DROITS DES PATRIARCHES.

Les patriarches ont des droits d'honneur & de jurisdiction. Le droit d'honneur est la preseance sur les autres metropolitains. Le droit de jurisdiction est le droit d'ordonner les metropolitains de leur patriarchat, de convoquer des conciles de tous les évêques du patriarchat, & d'avoir une inspection generale sur toutes les provinces qui en dépendent. * M. Du Pin, *de antiq. eccles. disciplin.*

On appelle *patriarchies* à Rome, les cinq principales eglises de Rome, qui sont celles de saint Jean de Latran, de saint Pierre du Vatican, de saint Paul hors la ville, de

sainte Marie-Majeure, & des saints Etienne & Laurent. *Voyez* ALEXANDRIE, ANTIOCHE, CONSTANTINOPLE & JERUSALEM.

PATRIARCHE (le) lieu dans le fauxbourg de S. Marcel à Paris, proche l'eglise de saint Medard, où les Huguenots faisoient publiquement leur prêche en 1561. Ce fut de-là qu'ils sortirent le jour de la fête de S. Etienne, pendant que l'on sonnoit les vêpres, sous prétexte que ce bruit les étourdissoit, & empêchoit leur prédicant. Ensuite ils entrerent dans l'eglise de saint Medard, les armes à la main, frappant tous ceux qu'ils rencontroient, brisant les images, & rompant tous les ornemens. Après cette violence, ils rentrerent dans la ville comme en triomphe, emmenant avec eux plus de quarante prisonniers qu'ils avoient faits dans ce tumulte. Ils eurent même l'insolence de repasser le lendemain en troupe pour aller à leur *Patriarche* : ce qui irrita tellement les Parisiens, qu'il s'armerent de bâtons, de marteaux, de broches, de pèles à feu, & de tout ce que la juste colere leur put fournir d'armes de cette nature ; (car la reine par le conseil de l'amiral, les avoit fait désarmer un peu auparavant.) & coururent après ces Huguenots. Ils commençoient à tout rompre dans le *Patriarche*, lorsqu'ils en furent empêchés par les magistrats accompagnés de leurs archers, & des compagnies des gardes. * Maimbourg, *hist. du Calvinisme*.

PATRICA, bourg de l'état de l'eglise, situé dans la Campagne de Rome, vers la côte, à trois lieuës d'Ostie, vers le levant. On voit à demi-lieuë de ce bourg une colline, nommée *Monte di Livano*, où l'on croit qu'étoit l'ancienne *Lavinium*, *Lavinum*, & *Lauro-Lavinium*, fondée par Enée; & on prend l'eglise de sainte Petronelle, qui est sur cette colline, pour l'ancien temple d'*Anna Perenna*, qui étoit dans la ville de *Lavinium*. * Baudrand.

PATRICE (Pierre) natif de Thessalonique en Grece, celebre orateur à Constantinople, florissoit sous l'empire de Justinien, qui l'envoya l'an 534. en ambassade vers Amalasonte, reine des Goths, laquelle, après la mort de son fils Athalaric, avoit dessein de faire passer le royaume d'Italie sous la puissance de cet empereur, & d'empêcher que Theodat ne montât sur le thrône. Patrice ayant appris la mort de cette princesse aussi-tôt qu'il fut arrivé en Italie, déclara la guerre à ce tyran, & à toute la nation des Goths. Après s'être acquitté dignement de cette ambassade, & de plusieurs autres, il fut revêtu par l'empereur de la charge de maître de son palais. Il fut encore envoyé en ambassade l'an 550. à Chosroës, roi de Perse, pour conclurre avec lui la paix d'Orient. On a des fragmens de son histoire des ambassades, qu'il composa en deux parties ; dont la premiere commence à l'ambassade que les Parthes envoyerent à l'empereur Tibere l'an de Jesus-Christ 35. pour lui demander un roi ; & finit par l'ambassade qui fut envoyée par les Barbares à Julien l'*Apostat*, créé empereur l'an 361. après la naissance de Jesus Christ. La seconde partie commence à l'ambassade que l'empereur Valerien envoya à Sapor, roi de Perse, pour obtenir de lui la paix, en 258. & finit à celle que Diocletien & Galere envoyerent à Narses roi de Perse, pour traiter de la paix avec lui, l'an 297. Ces fragmens ont été traduits de grec en latin, par Chanteclair, avec des notes ausquelles Henri de Valois a ajoûté les siennes en 1648. On les a imprimés au Louvre dans le corps de la Byzantine. * Hankius, *de Rom. rerum scrip. part.* 1. *cap.* 40.

PATRICE (saint) apôtre d'Irlande, & leur second évêque après Pallade, fut fait esclave dans le V. siecle, à l'âge de seize ans, & demeura six ans en servitude. Depuis, il fut disciple de saint Martin, qui l'ordonna clerc; & ayant été envoyé en Irlande, il y travailla soixante ans à la conversion des peuples, avec beaucoup de succès. Le Martyrologe Romain fait mention de lui le 17. Mars; & le Venerable Bede a écrit sa vie en II. livres. On attribuë quelques ouvrages à saint Patrice, mais sans preuves. Tout le monde sçait ce qu'on raconte du Purgatoire de saint Patrice, & les fables que quelques auteurs ont débitées à ce sujet. Elles ne meritent pas qu'on les réfute. Les Protestans se sont avisés d'attribuer le nom de ce Saint à une caverne qui est dans la province d'Ultonie en Irlande. *Voyez* SAINT PATRICE. * Sigebert, *in chron. A. C.* 432. Baronius, *A. C.* 431. Balæus, *de scrip. Brit. cent.* 1. *c.* 43. *&c.*

Il n'y a point de Saint dont on ait écrit tant de vies ou d'histoires que de saint Patrice. Celle qu'on attribuë à Bede, n'est point de lui ; & celle de Jocelin, moine Anglois de l'ordre de Citeaux, est pleine de fables. Voici ce que l'on en peut croire de plus vrai-semblable. Ce Saint nâquit dès l'an 377. au pays d'Albanie en Ecosse; il fut pris & amené captif en Irlande en 392. en 397. il se sauva, & revint en Ecosse ; il perdit son pere & sa mere dans un voyage qu'ils faisoient avec lui en Bretagne ; il fut pris par les Barbares, & vendu aux Pictes, gens de son pays, qui le mirent en liberté ; il fut pris pour une troisiéme fois, & amené à Bourdeaux par des pirates, qui le vendirent à un maître qui lui donna sa liberté. Il se retira au monastere de Marmoutier, que saint Martin avoit fait bâtir près de Tours; il reçut là la tonsure clericale & monastique, de la main du successeur de saint Martin, & retourna en 402. dans la grande Bretagne, dans le dessein d'aller prêcher l'evangile dans l'Irlande; mais n'ayant pû l'executer, il revint en France, & passa en Italie, où il reçut l'ordre de prêtrise. Il repassa en France, & demeura trois ans auprès de saint Amator, évêque d'Auxerre. Après la mort de ce prelat, il demeura neuf ans dans le monastere de Lerins, & alla à Rome en 430. pour demander permission au pape Celestin, de passer en Irlande ; mais ce pape ayant envoyé dans ce pays Pallade, ne jugea pas à propos d'y envoyer Patrice. La nouvelle de la mort de Pallade étant venuë, Patrice fut ordonné évêque d'Irlande par le pape, & passa dans cette isle l'an 432. Il fit plusieurs Chrétiens dans la Lagenie & dans l'Ultonie; y établit des monasteres, & bâtit des églises. Il porta aussi les lumieres de l'evangile dans les autres parties de l'Irlande. En 444. il retourna à Rome pour consulter le pape saint Leon *le Grand*. Il revint ensuite en Irlande, & fit un dernier voyage à Rome, pour faire ériger l'eglise d'Armach en metropole. Enfin, étant de retour en Irlande, il y mourut l'an 460. âgé de 83. ans. On fait sa fête au 17. de Mars. Voilà les principales circonstances de la vie de saint Patrice, qu'on ne voudroit pas neanmoins toutes garantir. * *Voyez* Baillet, *vies des Saints*, & les auteurs qu'il cite.

PATRICE ou PATRIZO (François) évêque de Gayette dans la terre de Labour en Italie, vivoit dans le XV. siecle. Il étoit de Sienne, & se rendit tres-celebre par son érudition. On a divers ouvrages de sa façon ; *de regno & regis institutione lib. IX. De institutione reipublicæ, lib. IX. &c.* Ces deux pieces furent imprimées à Paris, en 1519. & 1531. *in fol.* On en fit depuis un abregé qui fut imprimé à Paris l'an 1546. Ce prélat mourut en 1494. * Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Ughel, &c. Bayle, *dictionnaire critique*.

PATRICE, vulgairement PATRIZIO (François) natif de Cisse en Istrie, florissoit sur la fin du XVI. siecle, & enseigna la philosophie à Ferrare & à Rome, avec une grande reputation. Son éloignement pour les sentimens des Peripateticiens, suscita contre lui un medecin nommé Theodore Angelucio, & Jacques Mazzoni. Il mourut en 1597. Nous avons de lui : *discussionum Peripateticarum, to. IV. philosophia. Paralleli Militari. Nova rhetorica, Nova geometria. Della poetica. Decade historiale. Della poetica dec. disputata. Risposta à due oppositioni del Mazzoni. Diffesa delle cento accuse del Mazzoni, &c.* Patrizio publia aussi les œuvres de Mercure Trismegiste qu'on imprima l'an 1591. à Ferrare sous ce titre: *Oracula Zoroastris, Hermetis Trismegisti, & aliorum ex scriptis Platonicorum collecta græcè & latinè, præfixa dissertatione historica.* * Le Mire, *de scriptoribus sæculi XVI.* Lorenzo Crasso, *elog. d'Huom. Letter.* Lambecius, *Prodrom. hist. litter.*

PATRICE (Augustin Piccolomini) en latin *Patricius*, chanoine de Sienne, puis maître des ceremonies de la chapelle du pape, & évêque de Pienza dans la Toscane, a fleuri vers la fin du XV. siecle. Le cardinal François Piccolomini, archevêque de Sienne, qui a été pape sous le nom de Pie III. lui donna ordre de composer un abregé des actes du concile de Bâle, ce qu'il fit. Il se servit,

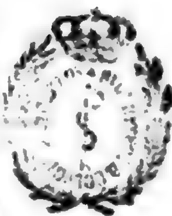

à ce qu'il assure, d'une compilation des actes de ce concile faite par le cardinal de saint Calixte (Jean de Segovie Espagnol) & d'une histoire de Dominique cardinal de Fermo. Cet ouvrage n'a jamais été imprimé : mais il se trouve dans un manuscrit de la bibliotheque du roi, qui a été communiqué à Sponde qui en a fait mention dans ses annales. Ce n'est pas la seule production d'Augustin Patrice ; il en composa un autre touchant les rites de l'eglise Romaine, que Christophle Marcel, archevêque de Corfou, fit imprimer sous son nom. Paris de Crassis s'en plaignit au pape pour deux raisons. La premiere, parce qu'il ne falloit pas divulguer les rites particuliers de l'eglise Romaine: la seconde, parce que l'archevêque de Corfou étoit un plagiaire qui avoit mis son nom à un ouvrage qui ne lui appartenoit pas. L'affaire fut portée au consistoire des cardinaux. Ils n'approuverent pas le sentiment de Paris sur la défense de publier les rites de l'eglise Romaine, & ne porterent aucun jugement sur la contestation personnelle qu'il pouvoit y avoir touchant l'auteur, ou plûtôt le compilateur des livres des rites ecclesiastiques ou sacrées ceremonies de l'eglise Romaine, imprimés à Venise en 1516. avec privilege de Leon X. Patrice avoit été secretaire de ce cardinal François Piccolomini dans la legation d'Allemagne, sous le pontificat de Pie II. Le pere Mabillon a fait deux hommes de ce nom, mais il ne paroît pas avoir eu raison de le faire. * Spondanus, *annales*. Bayle, *diction. critique*. Mabillon, *Museum Italicum*, *part. 2. p.* 255.

PATRICE (André) fut un des sçavans personnages qui nâquirent en Pologne au XVI. siecle. Il étudia à Padouë, & s'acquit l'estime des plus illustres professeurs de ce pays-là, & nommément celle de Sigonius & de Paul Manuce. Il publia des ouvrages qui le rendirent celebre, & il obtint de bons benefices en son pays. Il fut prevôt de l'eglise de Warsovie, archidiacre de celle de Wilna, puis évêque de Wenden. Le roi de Pologne Etienne Battori, ayant recouvré la Livonie, dont les Moscovites s'étoient emparés, y fit ériger en évêché la ville de Wenden, & donna cette prelature à notre Patrice, qui n'en joüit pas long-tems, car il mourut bientôt après l'an 1583. Il fit des commentaires sur deux oraisons de Ciceron ; il ramassa aussi en un les fragmens de cet orateur. Il harangua à diverses fois le roi de Pologne Etienne Battori au nom du clergé, pour avoir battu trois fois l'armée des Moscovites, & composa aussi quelques ouvrages de controverses. *Parallela ecclesiæ Orthodoxæ cum synagoga Hæreticorum. De vera & falsa ecclesia libri quinque.* * Simon Starovolscius, *in elogiis centum Polonorum*. Bayle, *diction. critique*.

PATRICES ou PATRICIENS, nom de ceux qui descendoient des premiers senateurs créés par Romulus ou par Tarquin l'*Ancien*, cinquiéme roi de Rome. On appelloit ceux-là *grands* ou *premiers Patriciens* ; & ceux-ci *petits* ou *seconds Patriciens*. Ils étoient ainsi appellés, parce qu'ils pouvoient nommer un senateur parmi leurs ancêtres, *Patrem ciere* ; car les premiers senateurs de Rome furent appellés *Patres* par Romulus. Les premiers rois François ayant trouvé dans les Gaules plusieurs grands qui portoient cette qualité de Patrices, la conserverent pour en honorer ceux qu'ils élevoient aux premieres charges du royaume ; & comme c'étoit du rang de ces Patrices qu'on choisissoit les gouverneurs des provinces, de-là vient que le nom de Patrice se prend assez souvent dans les auteurs de ce tems-là pour marquer un gouverneur. * Maimbourg *histoire du pontificat de saint Gregoire le* Grand. Rolin, *antiq. Rom. l. 7. c.* 5.

PATRICES, nouvelle dignité instituée par l'empereur Constantin, selon Zosime, n'étoit qu'un simple titre sans aucune jurisdiction particuliere. Les Patrices étoient ainsi appellés parce qu'ils étoient considerés comme *les peres des empereurs* ; mais quelque grande que fût leur élevation, ils n'avoient neanmoins rang qu'après les consuls Jules Constance, frere de Constantin, & Optat qu'on croit avoir été son beau-frere, reçurent de lui cet honneur qui duroit ordinairement autant que la vie de ceux qui en étoient revêtus. Les empereurs de Constantinople donnoient aussi le titre de Patrices aux gouverneurs qu'ils envoyoient dans les villes d'Italie, de Sicile & d'Afrique. Ils le donnoient encore à quelques rois & princes étrangers, à cause que cette dignité par son éminence étoit au-dessus de toutes les autres. Les rois de France Pepin *le Bref*, Charles & Carloman ont été appellés Patrices de Rome par les papes ; & le pape Adrien I. fit prendre le titre de patrice à Charlemagne avant celui d'empereur. Cette dignité de patrice a été en usage en France du tems des rois Bourguignons, qui nommoient patrices ceux qui étoient les premieres personnes de l'état après eux, les gouverneurs des provinces, &c. & ces patrices avoient rang devant les ducs. Ces officiers avoient le même pouvoir que les maires du palais à la cour de France. Ce titre est encore aujourd'hui en vigueur en quelques villes du Pays-Bas, où l'on nomme PATRICES les familles les plus considerables, qui de tout tems y ont possedé les premieres dignités & magistratures. Ainsi à Bruxelles il y a sept familles nobles ou patrices qui joüissent de grands privileges. Ericius Puteanus Divœus, André de la Roque dans son traité de la noblesse, remarquent que les sept familles nobles patrices de Bruxelles sont privilegiées par un reglement du souverain de l'an 1306. qui porte que les bourguemestres échevins de Bruxelles, seront tirés des sept familles patriciennes, & non d'autres. Ce reglement a toûjours été observé, & s'observe encore aujourd'hui tres-religieusement par tous les gouverneurs des Pays-Bas. Au reste les familles originairement PATRICES de Bruxelles étoient celles de Gerhuigs, Serroëloffs, Suwers, Caudenberg, Sleeus, Stenweghe, Roodenbecke. La plûpart sont éteintes, & ont fait passer leur privilege par les femmes dans d'autres familles nobles, comme dans celle de Blitefwick, de Joquec, de Farvaques, &c. Il y a aussi des familles patrices à Louvain, où la tradition est qu'un comte de Louvain qui avoit sept filles, les maria à sept nobles de cette ville, ausquels il confera le nom & les privileges de patrices. * *Cod. theod.* Zosime. Du Cange, *glossar. latin. Jurisprudentia heroïca*, imprimée à Bruxelles en 1668. *fol.* 61. 62. *& seq.* Erycius Puteanus, *Bruxella septenaria*. La Roque, *traité de la noblesse*.

PATRIMOINE DE SAINT PIERRE, province d'Italie appartenant au saint siege, est nommée dans le pays, *la provincia del Patrimonio*. Elle est entre le Tibre, la Marta & la mer de Toscane, & a Viterbe pour capitale. Ses autres villes sont Nepi, Sutri, Toscanella, Civita-Vecchia, Corneto, Bagnarea, Bracciano, Bolsena, & Monte-Fiascone.

PATRIMOINE DE SAINT PIERRE. On appelloit anciennement Patrimoine de saint Pierre, les biens que possedoit l'eglise Romaine ou son domaine, en quelque lieu qu'ils fussent situés.

PATRINCTON (Etienne) Anglois, évêque de saint David, & religieux de l'ordre des Carmes dans le XV. siecle, étoit d'Yorck, & fut élevé aux principales charges de son ordre. Il prêcha avec applaudissement à la cour, où il fut aussi confesseur de Henri IV. roi d'Angleterre, de la reine & du prince de Galles leur fils aîné. Henri V. le nomma commissaire contre les sectateurs de Wiclef en 1414. & peu de tems après il l'éleva sur le siege épiscopal de saint David. Depuis il fut choisi pour remplir le siege épiscopal de Chichester, mais il ne voulut pas abandonner l'eglise son épouse, quoique fort pauvre, pour en prendre une autre ; il mourut peu de tems après le 20. Septembre 1417. & laissa divers ouvrages : *in D. Paulum ad Titum. Sermones de sanctis. Super Magistrum Sententiarum. De sacerdotali functione. Contra Wiclefitas. Contra Lolhardos, &c.* * Pitseus & Baleus, *de script. Angl.* Lucius, *in biblioth. Carmel.* Trithême, &c.

PATRINGTON, bourg du canton de Holderness dans le comté d'Yorck. * *Diction. Anglois.*

PATRIPASSIENS : on a donné ce nom dans l'Occident, aux Sabelliens, parce que comme ils ne distinguoient point la personne du Pere d'avec celle du fils, ils étoient obligés de dire que le Pere avoit souffert sur la croix. Ils tiroient leur origine de Praxée, qui avoit accredité cette erreur du tems de Tertullien, qui le refuta dans un ouvrage exprès que nous avons encore. *Cherchez* SABELLIUS.

PATRIX (Pierre) gentilhomme Normand natif de Caën, petit-fils d'un regent de la même ville, qui étoit aussi conseiller au parlement de Roüen, avoit une charge chez Gaston duc d'Orleans, qui lui donna le gouvernement de Limours, pour lequel il fit signifier à un grand seigneur qui le vouloit avoir pour une de ses creatures, les commandemens de Dieu, où il y a *l'avoir d'autrui tu n'embleras*. Il a été estimé des gens d'esprit, & Scarron l'ayant trouvé aux eaux de Bourbon, ne manqua pas d'en parler dans la description qu'il fait de ceux qui y étoient.

Et Patrix,
Quoique Normand, homme de prix.

Il avoit la conversation fort agreable; & l'on dit que quand il rencontroit des compagnies où l'on parloit des sciences, il disoit à ceux qui l'accompagnoient, qu'il alloit goûter de leur vin. Il étoit garçon, & mourut le 6. Octobre 1671. âgé de 88. ans. Il avoit fait imprimer en 1660. à Blois, un recueil de poësies Chrétiennes, sous le titre, *la misericorde de Dieu sur la conduite d'un pecheur penitent*. * M. de la Monnoye sur Baillet, *t.* 6. *p.* 266.

PATROBAS, de la ville de Rome, fut disciple de l'Apôtre saint Paul. Il fut martyrisé, à ce qu'on pretend, le 4. de Novembre. Il en est parlé dans l'epitre aux *Romains, chap. XVI. vers.* 14.

PATROCLE, fils de Nicanor, lequel fut envoyé contre les Juifs du tems de Judas Machabée. *II. Machab. VIII.* 9.

PATROCLE, *Patroclus*, fils de *Menœtius* & de *Philomele* ou *Sthenelé*, fut un des princes Grecs qui se trouverent au siege de Troye, où il se rendit celebre par l'étroite amitié dont il fut uni avec Achille, & par les preuves de valeur qu'il y donna lorsqu'Achille outré contre Agamemnon eut resolu de ne plus combattre en faveur des Grecs. Patrocle, qui avoit tenté vainement de le fléchir, se couvrit des armes de son ami, pour inspirer au moins par ces dehors de la terreur aux Troyens, qui trembloient d'ordinaire à la vuë de ce heros. En effet cet artifice ranima la valeur des Grecs consternés, & Patrocle défit dans un combat singulier Sarpedon fils de Jupiter & roi de Lycie; mais il fut vaincu lui-même à son tour, & tué par Hector fils de Priam. Les honneurs qu'Achille rendit à la memoire de Patrocle furent extraordinaire, & la vengeance qu'il tira de sa mort fut tres-sanglante; car après avoir tué Hector de sa main, il attacha son cadavre à un char, & le traîna impitoyablement à l'entour des murs de Troye. * Homere, *Iliad.* Apollodore, *l.* 3.

PATROCLE (Patrocles) historien Grec, avoit fait un voyage des Indes du tems de Seleucus *Nicator* & d'Antiochus, comme Pline le rapporte *dans le sixiéme livre de son histoire naturelle*, *ch.* 17. Strabon le juge plus croyable que les autres, parce qu'il n'avoit pas seulement été reconnoître, comme Nearque & Onesicrite, les lieux: mais qu'il avoit gouverné ces provinces; que d'ailleurs il sçavoit les mathematiques; qu'il s'étoit fait instruire par ceux qui connoissoient le pays; & qu'il s'étoit servi des memoires qui lui avoient été fournis par Xenocles garde du tresor. * M. Du Pin, *biblioth. universelle des historiens prophanes*, *tome* 1. *p.* 67.

PATROCLE (S.) vulgairement PARRE, martyr à Troyes, est reconnu par saint Gregoire de *Tours*, qui dit que les actes de son martyre furent apportés par un étranger au clerc de la chapelle de ce Saint à Troyes; qu'ils furent copiés par ce clerc, qui les presenta à l'évêque, & que l'évêque accusa ce clerc d'avoir supposé cette piece; que quelque tems après on apporta d'Italie une autre histoire de la passion de saint Patrocle, toute semblable à celle que le clerc avoit transcrite; que l'évêque plein de confusion reconnut la verité de ces actes, & que le peuple commença à rendre de plus grands honneurs à ce saint martyr. Baillet juge que l'évêque de Troyes & saint Gregoire de *Tours*, se sont laissés persuader avec bien de la facilité de la verité de cette histoire, composée avec si peu de vrai-semblance dans les pays étrangers. On prétend qu'il a souffert le martyre sous Aurelien en 259. Son corps fut transferé de Troyes à Cologne l'an 960. & de Cologne à Soest en Westphalie l'an 963. On fait sa fête au 21. de Janvier. Gregor. *Turon. lib.* 1. *de glor. martyr. c.* 64. Bollandus. Baillet, *vies des Saints*.

PATROCLE, prêtre reclus en Berry dans le VI. siecle, se retira dans le village de Meré & y bâtit un oratoire. Il fit ensuite de son habitation un monastere de religieuses, & se retira dans un hermitage, au lieu appellé *Micant*, où il passa 18. ans dans une cellule. Il mourut l'an 576. âgé de 80. ans. * Greg. *Turon. vita Patr. c.* 9.

PATRON, étoit chez les Romains celui sous la protection duquel on se mettoit. Il se disoit aussi d'un maître à l'égard de son esclave, à qui on avoit rendu la liberté. La loi des douze tables appelloit les patrons à la succession des biens de leurs affranchis decedés sans enfans legitimes, nés depuis leur affranchissement, & sans avoir testé. Car encore que par la manumission ou l'affranchissement, les esclaves acquissent non seulement la liberté, mais aussi le droit de bourgeoisie, & qu'ils fussent faits citoyens Romains, & par consequent capables d'acquerir & de posseder toutes sortes de biens, & d'en pouvoir disposer; ils étoient neanmoins bien differens de la condition des ingenus, qui étoient nés libres; car la loi les assujettissoit envers leurs patrons à de grands respects, à des services & à des devoirs considerables, à l'observation desquels ils étoient si rigoureusement obligés, que quand ils y manquoient, ils pouvoient être non seulement mulctés d'une peine pecuniaire & de la perte d'une partie de leurs biens, mais aussi châtiés & punis corporellement, & quelquefois même reduits & renvoyés en servitude, à proportion que leur ingratitude étoit plus marquée, comme il est pleinement exprimé dans le titre *De jure patronatûs*. Outre ces droits que le patron exerçoit sur la personne des affranchis de leur vivant, ils en avoient encore un autre sur leurs biens après leur decès, sçavoir, d'être appellés à leur succession, lorsque l'affranchi mouroit sans enfans nés depuis sa liberté, & sans tester. Il n'y avoit que deux sortes de personnes qui pussent exclure le patron; sçavoir, les enfans legitimes conçus après la manumission, & l'heritier testamentaire que la loi preferoit au patron. Mais parce qu'il étoit tres-facile aux affranchis de priver leurs patrons de l'émolument de leur succession, & que le plus souvent ceux qui n'avoient point d'enfans en prenoient en adoption, ou bien par testament disposoient de leurs biens en faveur des étrangers, le préteur par un édit obvia à ce mal, en donnant au patron la possession de la moitié des biens de l'affranchi, contre les enfans adoptifs & les heritiers étrangers. Et d'autant que par cet édit, un seul enfant legitime de l'affranchi venant à la succession de son pere, excluoit entierement le patron, la loi *Papia* ajoûta à l'édit du préteur, & augmenta le droit des patrons, ordonnant que, si l'affranchi avoit des biens considerables, au-delà de cent mille sesterces, & qu'il eût moins de trois enfans, le patron y auroit sa part egale à un des enfans, qui pourroit lui être ôtée par testament. * *antiq. Grec. & Rom.* Rosin.

PATRON, ville maritime de Sourie, éloignée de quelques milles de Tripoli, a été autrefois celebre par ses bâtimens & par son negoce; mais elle est presqu'entierement ruinée à present. * Carré, *voyages des Indes Orientales*.

PATRONIS, place de la Phocide, entre Titora & Elatée. Le seul Plutarque parle de ce lieu dans la vie de Sylla.

PATROS ou *Phaturis*, pays d'Egypte, où se retira une partie des Juifs qui purent échapper à la fureur des Chaldéens, quand Nabuchodonosor eut pris Jerusalem. * *Jeremie*, XLIV. I. & 15.

PATRU (Olivier) avocat au parlement, l'un des quarante de l'académie Françoise, nâquit à Paris en l'annee 1604. Dès ses premieres annees, faisant un voyage à Rome, il rencontra à Turin M. d'Urfé, qui venoit de donner l'Astrée au public; & il lui parla des beautés de cet ouvrage, d'une maniere si intelligente, que ce seigneur, qui avoit la reputation d'être l'auteur François le plus spirituel & le plus poli, l'engagea à passer à son

retour

retour par sa maison de Forez, pour s'entretenir plus long-tems avec lui sur ce sujet. Mais ce jeune voyageur apprit la mort d'Urfé en repassant par Lyon. Lorsqu'il fut revenu à Paris, il frequenta le barreau, & cultiva avec soin le rare talent qu'il avoit pour bien parler, & pour bien écrire. La reputation qu'il s'acquit, le rendit digne d'avoir une place dans l'académie Françoise, où il fut reçu en 1640. Il fit à sa reception un remerciment qui plut si fort aux académiciens, qu'ils ordonnerent qu'à l'avenir tous ceux qui seroient reçus, feroient un discours pour remercier la compagnie : ce qui s'est toûjours pratiqué depuis. Comme il étoit l'homme du royaume qui sçavoit le mieux notre langue, Vaugelas tira de lui de tres-grand secours pour son excellent livre des remarques sur la langue françoise; & cet illustre auteur avouë en plusieurs endroits, qu'il a appris beaucoup de choses de lui, dont il a enrichi son ouvrage. Tous ceux qui depuis ont le mieux écrit en françois, ont consulté Patru comme leur oracle; & ses plaidoyers, dont on a fait plusieurs éditions, servent de modele pour écrire correctement en notre langue. Au reste il jugeoit sainement de tout; & rien n'étoit plus raisonnable que la critique qu'il faisoit des ouvrages en prose & en vers. D'ailleurs il avoit une vertu à l'épreuve de la corruption du monde; & il n'y eut jamais un ami plus fidele & plus officieux. La mauvaise fortune qu'il a éprouvée selon la destinée de la plûpart des hommes de lettres, qui ont un merite extraordinaire, ne lui donna jamais aucun chagrin; mais il faut avoüer qu'il se contenta de vivre long-tems seulement en honnête homme, & un peu en philosophe : cependant il devint bon Chrétien dans une longue maladie, où Dieu lui inspira des sentimens d'une sincere penitence. Il reçut durant cette maladie, une visite de la part d'un grand ministre (J. B. Colbert) qui lui envoya une gratification de cinq cens écus, & après sa mort il fut regretté de tous les honnêtes gens du royaume. Patru mourut à Paris le 16. Janvier 1681. âgé de 77. ans. Voici une épitaphe que M. des Preaux fit en son honneur, que l'on ne trouvera peut-être pas indigne de tenir ici sa place.

Le celebre Patru sous ce marbre repose,
Toûjours comme un oracle il s'est vû consulter
Soit sur les vers soit sur la prose,
Il sçut jeunes & vieux au travail exciter.
C'est à lui qu'ils doivent la gloire
De voir leurs noms gravés au temple de memoire;
Tel esprit qui brille aujourd'hui,
N'eût eu sans ses avis que lumieres confuses :
Et l'on n'auroit besoin d'Appollon ni de Muses
Si l'on avoit toûjours des hommes comme lui.

Les œuvres de Patru furent imprimées l'an 1681. à Paris, où l'on en a fait une nouvelle édition en 1714. On n'y trouve ni la *réponse du curé à la lettre du marguillier sur la conduite de M. le coadjuteur*, qu'il avoit publiée en 1651. dans le tems des troubles; ni un traité des libertés de l'eglise Gallicane, qu'il avoit composé par ordre de M. Colbert. * Le P. Bouhours, *eloge de M. Patru.*

PATTI, *Pacta & Pacte*, ville de Sicile avec évêché suffragant de Messine, fut bâtie par le comte Roger, près les ruines de Tindaro : le pape Boniface XIII. y fonda un évêché. * Pyrrhus Rochus, *sic. sanct.* Ferrari, *in Lex. geo.*

PAU, *Palum*, sur une hauteur au pied de laquelle passe la riviere dite *le Gave de Pau*, ville de France, est la capitale du Bearn. Henri d'Albret, roi de Navarre, prince de Bearn, y commença un palais, & y établit l'an 1519. un conseil souverain, duquel & de la chancellerie de Navarre, qui étoit une compagnie superieure Louis XIII. roi de France, forma un parlement en 1621. dans le même tems que la religion Catholique, en avoit été chassée par les Heretiques pendant les guerres civiles. Le même Henri d'Albert établit en 1527. une chambre des comptes à Pau, à laquelle Louis XIII. unit en 1624. la chambre des comptes de Clerac : & depuis, l'an 1691. Louis XIV. a uni cette chambre des comptes au parlement. Il y a aussi une senechaussée royale dans cette ville, qui est le lieu de la naissance de Henri *le Grand.* * De Marca, *hist. de Bearn.*

PAVENCE, *Pavencia*, déesse du Paganisme, à qui les meres & les nourrices recommandoient les enfans pour les garantir de la peur, que les latins appellent *Pavor*; d'où est venu le mot *de Pavence*. D'autres disent que cette divinité étoit au contraire celle que les meres & les nourrices invoquoient, & dont elles menaçoient les petits enfans pour les faire craindre. * S. Augustin, *liv.* 4. *de la cité de Dieu, chap.* 11.

PAVESAN, *Papiense*, ou, *Ticinense Territorium.* C'est une contrée du duché de Milan en Italie. Elle est entre le Lodesan, le Milanez propre, la Laumeline, le Tortonois, l'état de Genes & le Plaisantin. Le Pavesan est baigné par le Pô, & par le Tesin. Son territoire est si fertile, qu'on l'appelle *le jardin de Milan.* Il renferme le territoire de Bobbio; & ses villes sont Pavie capitale, Vogera & Bobbio. * Maty, *diction.*

PAVIE, *Ticinum*, *Papia*, *Papia Flavia*, sur le Tezin, ville d'Italie, est capitale du petit pays dit *Pavese*, avec université & évêché, qui dépend immédiatement du S. siege. Elle est bien fortifiée, & est située dans une campagne, sur le bord de la riviere, qui lui fournit tout ce qu'elle peut souhaiter de commode & de necessaire à ses habitans. La fondation de Pavie est si ancienne, que les plus doctes historiens n'en disent rien que d'incertain. Il y a pourtant quelque apparence qu'elle fut fondée par les Gaulois, peu après Milan. Elle fut depuis soûmise aux Romains, & fut ensuite saccagée dans le V. siecle par Attila, & ruinée par Odoacre qui y assiegea Oreste. Les Lombards s'en étant rendus les maîtres sous Alboin leur roi, qui la prit après un long siege, en firent la capitale de leur état. Charlemagne s'en rendit maître en 774. & prit leur roi Didier prisonnier. Ensuite elle fut soûmise aux rois d'Italie jusqu'à ce que l'empereur Othon I. la prit en 951. & donna la chasse à Berenger & à son fils. En 1004. Pavie fut presque toute brûlée par un incendie; & en 1059. ses habitans eurent une cruelle guerre avec les habitans de Milan. Depuis elle a été soûmise à divers tyrans, jusqu'à ce que les Visconti de Milan la joignirent à leur état. Le roi François I. ayant pris Milan, assiegea Pavie, & y fut fait prisonnier en 1525. Odet de Lautrec general des François, la reprit en 1529. Cette ville fut encore prise & reprise les années suivantes, jusqu'à ce qu'elle est enfin restée aux Espagnols. L'université fut fondée par l'empereur Charles IV. en 1361. On y voit les colleges du pape, de Borromée, des Grisons, des Marians, des Jesuites, &c. avec un grand nombre d'eglises magnifiques. Celle des religieux Augustins, dépositaire du corps de S. Augustin, est tres-celebre. On montre encore le tombeau de Boëce à Pavie, qui a produit grand nombre d'hommes illustres. * Pline. Tacite. Ptolomée. Strabon. Paul Diacre. Luitprand, &c. font souvent mention de cette ville. Ils sont allegués par Antoine-Marie Spleta; & Bernard Sacco, *in hist. Ticin.* & Leandre Alberti, *descr. Ital.*

CONCILES DE PAVIE.

Divers évêques s'assemblerent en 850. à Pavie, pour décider de quelques affaires ecclesiastiques. Ils y dresserent vingt-cinq chapitres, & cinq autres pour regler d'autres affaires qui regardoient le temporel. Ce qui fut confirmé par les empereurs Louis & Lothaire. Ce concile fut celebré avec tant d'applaudissement, que les prelats furent encore convoqués pour y en celebrer un autre l'an 855. Nous avons les ordonnances qu'on y fit pour la discipline ecclesiastique. Charles *le Chauve* s'étant fait couronner empereur à Rome, tint une assemblée generale à Pavie l'an 876. où son élection fut confirmée par les prelats & les grands du royaume. Le pape Leon IX. celebra l'an 1049. un concile à Pavie, contre les Simoniaques. Ceux qui suivoient le parti de l'empereur Henri IV. dit *le Vieil*, s'y étant assemblés l'an 1076. eurent l'effronterie de condamner le pape Gregoire VII. qui les avoit excommuniés dans un concile tenu à Rome. On en met un autre tenu environ l'an 1162. Ange Perutio, visiteur en cette ville, y publia des ordonnances synodales l'an 1576.

PAVIE (Jacques Menboña, cardinal de Pavie) connu sous le nom d'AMMANATO & de PICCOLOMINI, étoit

natif de Luques, d'une famille peu considerable. Il fit du progrès dans les lettres, & alla à Rome, où il fut secretaire du cardinal Capranica, puis de Calixte III. & enfin de Pie II. Ce dernier, qui aimoit les lettres, eut une grande inclination pour lui, l'adopta dans la famille de Piccolomini, qui étoit la sienne, lui donna l'évêché de Pavie, & le fit cardinal l'an 1461. Le cardinal de Pavie exerça de grands emplois sous ce pontificat, & sous celui de Sixte IV. qui l'envoya legat en Ombrie, & lui donna les évêchés de Frescati, & de Luques. Il a écrit divers ouvrages dont il nous reste un volume de lettres, & l'histoire de son tems. Ce grand homme, étant attaqué d'une fievre quarte, se fia à un medecin de village qui lui donna un remede si violent, qu'il mourut quelque-tems après l'avoir pris, âgé de 57. ans, six mois & deux jours. Ce fut le 10. Septembre de l'an 1479. à saint Laurent près du lac de Bolsene. Son corps fut porté à Rome par decret du pape, & enterré dans l'eglise des Augustins. Jacques de Volterre, secretaire de ce cardinal, a écrit sa vie & a publié ses ouvrages. * *Consultez* aussi Paul Jove, *in elog. c.* 20. Leandre Alberti, *descrip. Ital.* Aubery, *hist. des cardinaux*, *&c.*

PAVILLON (Nicolas) Avocat au parlement de Paris, vivoit l'an 1580. La Croix Du Maine en parle comme d'un homme tres-docte en grec & en latin, & excellent poëte. Il publia l'an 1573. à Lyon un discours sur l'election que les Polonois firent du Duc d'Anjou pour leur roi.

PAVILLON (Nicolas) évêque d'Alet en Languedoc, fils d'*Etienne* Pavillon, tresorier de France, & de *Catherine* de la Bistrade & petit-fils du précedent, nâquit l'an 1597. La réputation de son zele & de sa vertu engagea le cardinal de Richelieu à le faire nommer par le roi Louis XIII. à l'évêché d'Alet en Languedoc l'an 1637. Quand il entra dans ce diocese, l'ignorance & les desordres y regnoient depuis long-tems. Le nouvel évêque travailla avec un zele infatigable à l'instruction & à la reforme de son clergé & de son peuple. Il a publié entr'autres ouvrages un rituel, & des ordonnances pour son diocese, faites dans les synodes depuis l'an 1640. jusqu'en 1647. qui furent imprimées en 1655. à Avignon. Il renouvella aussi les statuts synodaux depuis l'an 1640. jusqu'en 1670. & les fit imprimer la même année à Toulouse. Son rituel ayant été deferé à Rome à la congregation de l'inquisition, y a été mis à l'*index*; ce decret n'a point été reçu publiquement en France, & le livre a continué de s'y debiter, comme tous les autres qui sont mis à l'*index*, sans qu'on y ait observé les usages du royaume. M. Pavillon mourut à Alet, où il avoit toûjours residé depuis qu'il en étoit évêque, le 8. Decembre de l'an 1677.

PAVILLON (Etienne) neveu du precedent, fut avocat general au parlement de Metz; mais aimant beaucoup son loisir, il se défit de sa charge, & rendu à lui même, il se forma une societé d'amis, gens d'esprit, qui s'assemblant chez lui, lui aiderent par le plaisir de la conversation à soûtenir les grandes incommodités dont il étoit attaqué. Il lui échappa plusieurs pieces de prose & de vers qui firent connoitre de quoi il eût été capable, s'il se fût appliqué à quelque grand ouvrage: chacune de ces pieces où il paroissoit badiner, pouvoit passer pour un chef-d'œuvre, & personne n'écrivit mieux que lui dans le goût de Voiture. Il avoit été reçu à l'academie Françoise l'an 1691. Il le fut de celle des medailles & des inscriptions. Il mourut à Paris le 10. Janvier. 1705. * *Journal des sçavans de Paris.*

PAVIN (S.) abbé au pays du Maine dans le VI. siecle, fut prieur du monastere de S. Vincent, bâti par S. Domnole évêque du Mans, près de cette ville : il fut encore chargé par cet évêque du soin d'un autre monastere, entre la riviere de Sarte & la terre de Baujey. Il mourut vers l'an 580. * Anonym. *apud Mabill. sæcul. III.*

PAVIN (Denys Sanguin de saint) beneficier, natif de Paris, fils d'un president des enquêtes, qui par son merite fut choisi pour remplir la place de prevôt des marchands, étoit grand oncle de M. de Sanguin, premier maître d'hôtel du roi, & marquis de Livry. Il n'eut point d'autre passion que celle des belles lettres & la poësie, pour laquelle le beau tour de ses vers, & la delicatesse de ses expressions fait connoître la disposition qu'il avoit. Quoiqu'il fût d'une famille, dont le credit l'eût pû élever à quelque poste fort honorable, il se contenta de la reputation que son esprit & son sçavoir lui avoient acquise, & goûta ainsi, avec une ambition raisonnable, les delices de la vie du monde la plus charmante & la plus commode. On voit dans ses vers tout à la fois une finesse & une naïveté admirable, jointes à une delicatesse d'un gout exquis: ce qui le fit aimer & estimer de ceux qui se piquoient de science, de délicatesse, & de bon goût. Il mourut l'an 1670. Il étoit assez touché de la beauté de ses propres ouvrages, puisqu'il fit cette epigramme:

Thirsis fait cent vers en une heure;
Je vais moins vite, & n'ay pas tort:
Les siens mourront avant qu'il meure;
Les miens vivront apres ma mort.

* *Recueil des poëtes Franç.* depuis Villon jusqu'à Benserade.

PAVIUS, *cherchez* PAAW.

PAUL (saint) *Paulus* ou SAUL, apôtre & docteur des Gentils, étoit natif de Tarse, ville de Cilicie, & en cette qualité citoyen Romain. Son pere, qui étoit Pharisien, l'envoya à Jerusalem, où il fut élevé & instruit par Gamaliel, dans la science de la loi. A l'âge d'environ 33. ou 34. ans, il fut si zelé pour la loi Judaïque, que la croyant offensée par la predication des apôtres, il ne se contenta pas d'avoir lapidé S. Etienne, par les mains de ceux dont il gardoit les habillemens; mais il persecuta encore les Fideles à Jerusalem. Comme il ne respiroit que le sang & le carnage des Chrétiens, il obtint des lettres du prince des prêtres, l'an 35. de l'ere vulgaire, pour aller à Damas prendre tous ceux qu'il y trouveroit, & les faire prisonniers. Dans le chemin il fut tout-à-coup frappé d'une lumiere éclatante, qui le renversa; & il entendit en même tems une voix qui lui dit : *Saul, Saul, pourquoi me persecutez-vous? Qui êtes-vous, Seigneur*, répondit-il? *Je suis* JESUS *que vous persecutez*, Saul tremblant à cette parole, s'écria : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* Il fut envoyé à Ananie, prêtre de Damas, pour apprendre de lui les verités du Christianisme, & il fut baptisé la même année. Il s'arrêta quelque-tems à Damas avec les Fideles, prêchant dans les synagogues des Juifs, que Jesus étoit veritablement le fils de Dieu. Quelque-tems après, il fit un voyage en Arabie, & revint à Damas. Les Juifs qu'il confondoit, ne pouvant souffrir ce changement, firent diverses entreprises sur sa vie. Mais les Chrétiens en étant avertis, le descendirent de nuit dans une corbeille du haut des murs de la ville, dont on avoit fermé les portes, afin qu'il ne pût échapper. Lorsqu'il fut revenu à Jerusalem, l'an 38. il fut présenté aux apôtres par saint Barnabé: ce fut alors qu'il commença à annoncer l'evangile au Gentils, qui le voulurent faire mourir. Les Chrétiens en ayant été avertis, le menerent à Cesarée, & de-là à Tarse. Il prêcha l'evangile dans la Cilicie, ensuite dans la Syrie pendant trois ans; & après cela il revint à Tarse, d'où saint Barnabé le mena à Antioche. Ils y instruisirent une si grande quantité de personnes, que ce fut alors que le nom de *Chrétiens*, fut donné pour la premiere fois aux disciples. Il fut de-là envoyé avec Barnabé à Jerusalem, pour y porter les aumônes des Chrétiens d'Antioche. Ils y arriverent l'an 43. pendant la persecution des Chrétiens par le roi Agrippa; & n'y ayant vû aucun des apôtres, ils retournerent à Antioche, d'où ils furent envoyés, par l'ordre du saint Esprit, pour le ministere de l'évangile. Il convertirent dans l'isle de Cypre le proconsul Sergius Paulus; & on croit que ce fut de lui que *Saul* prit le nom de *Paul*, parce que c'est alors la premiere fois que saint Luc le lui donne. Ayant quitté l'isle de Cypre, ils passerent dans l'Asie Mineure, & s'arrêterent à Antioche de Pisidie, où saint Paul prêcha dans la synagogue; & ayant été rebuté par les Juifs, il declara qu'il alloit prêcher aux Gentils. D'Antioche de Pisidie ils allerent à Icone, où ils convertirent plusieurs Juifs & Gentils. Mais craignant d'être lapidés par les Juifs, ils allerent à Lystres où Paul guerit un homme perclus des jambes, miracle qui le fit respecter comme un

dieu. Mais quelques Juifs venus d'Icone & d'Antioche de Pisidie, émûrent la populace contr'eux. S. Paul accablé de pierres, fut traîné hors de la ville, & laissé pour mort sur la place. Il y revint neanmoins, en sortit le lendemain, & alla avec saint Barnabé à Derbe; & après y avoir fait beaucoup de Chrétiens, ils revinrent à Lystres, retournerent à Icone & à Antioche de Pisidie, ordonnant des prêtres dans chaque eglise. Après avoir traversé la Pisidie, ils vinrent à Perge en Pamphylie, où ils prêcherent quelque-tems. Ils passerent ensuite à Attalie, & de-là ils s'embarquerent pour retourner en Syrie, & revinrent à Antioche l'an 48. d'où ils furent envoyés à Jerusalem en l'année 51. pour consulter les apôtres & les anciens, sur l'observation des ceremonies legales. Cette question ayant été decidée dans le concile de Jerusalem, saint Paul retourna à Antioche avec saint Barnabé; mais ils se separerent à l'occasion de Marc. S. Paul prit Silas avec lui, & alla visiter les eglises de Syrie & de Cilicie. Etant en Lycaonie, il prit avec lui Timothée. De Lycaonie il passa en Phrygie & en Galatie, où il prêcha aux Gentils, & voulut aller dans la province d'Asie & en Bithynie; mais l'esprit de Dieu l'en empêcha: il arriva à Troade, où il fut appellé en Macedoine. Il prêcha à Philippes, y convertit *Lydie* marchande de pourpre, & guerit une possedée. Paul & Silas furent déferés aux magistrats qui les firent foüetter & mettre en prison; mais ces magistrats furent eux mêmes obligés de les en tirer. De Philippes S. Paul alla à Thessalonique, où il prêcha trois Samedis de suite dans la synagogue, & aux Gentils. Il logeoit chez un Chretien nommé *Jason*, dont la maison fut attaquée par le peuple. Saint Paul fut obligé de se retirer de Thessalonique: il s'en alla à Berée, où il convertit des Juifs & des Gentils. Mais les Juifs ayant excité contre lui la populace, il s'embarqua pour aller à Athenes. Ce fut là où il parla dans l'Areopage, & qu'il convertit Denys l'*Areopagite*, & une femme nommée *Damaris*. D'Athenes il vint l'an 52. à Corinthe, où il demeura dix-huit mois, après lesquels il s'embarqua à Cenchrée, pour retourner en Syrie. Ce fut à Cenchrée qu'il fit le vœu des Nazaréens. Il s'arrêta peu de tems à Ephese, passa par Antioche, traversa la Galatie, la Phrygie & les autres provinces d'Asie les plus éloignées de la mer, & se rendit à Ephese, où il prêcha long-tems l'évangile, & fut enfin chassé, par la conjuration de l'orfevre Demetrius, qui souleva le peuple contre lui, à cause du peu de debit que cet orfevre faisoit des statuës de la Diane d'Ephese, dont le culte étoit interrompu par la predication de S. Paul. Il passa ensuite par la Macedoine, où il sejourna quelque-tems; & enfin il vint pour la quatriéme fois à Jerusalem, l'an 58. Il y fut arrêté par le tribun Lysias, & conduit à Felix, gouverneur de la Judée, qui le retint prisonnier pendant deux ans à Cesarée, & qui en partant le laissa en prison pour faire plaisir aux Juifs. Festus, successeur de Lysias, étant allé à Jerusalem, S. Paul fut accusé devant lui. Il eut audience de Festus, qui le voulut mener à Jerusalem pour le juger; mais S. Paul averti que les Juifs vouloient le tuer en chemin, en appella à Cesar. Il fut encore entendu quelques jours après, devant le roi Agrippa II. & partit ensuite pour Rome. Ayant fait naufrage, il passa trois mois de l'hyver dans l'isle de Malte, & arriva à Rome l'an 61. Il y demeura deux ans prisonnier sur sa parole, au bout desquels il en sortit. Plusieurs ont crû qu'il étoit alors allé en Espagne; mais c'est un fait fort incertain, quoiqu'attesté par quelques anciens. Il y a plus d'apparence qu'il retourna voyager en Asie & dans la Grece: quoi qu'il en soit, étant revenu à Rome avec S. Pierre, il y eut la tête tranchée, l'an 65. de notre ere. Nous avons quatorze epîtres de S. Paul, qui portent toutes, à l'exception de celle qui est adressée aux Hebreux, le nom de cet apôtre. Elles ne sont pas rangées dans le N. T. selon l'ordre des tems. On a mis d'abord celles qui sont écrites à une eglise entiere; puis celles qui sont adressées à des particuliers. La I. est l'épître aux Romains, écrite de Corinthe, l'an 57. ou 58. la premiere épître aux Corinthiens, écrite d'Ephese, vers la Pentecôte de l'an 57. la II. lettre écrite aux Corinthiens, vers le milieu de la même année; l'épître aux Galates, écrite à la fin de l'an 56. l'epître aux Ephesiens, écrite pendant qu'il étoit prisonier à Rome; l'épître aux Philippiens, écrite à la fin de 61. ou au commencement de 62. l'épître aux Colossiens, envoyée par Tychique & par Onesime, l'an 62. la I. épitre aux Thessaloniciens, qui est la plus ancienne, étant écrite après qu'il fut chassé de cette ville, l'an 52. la II. epître aux mêmes, écrite quelque tems après; la I. épître à Timothée, qui lui est adressée, après que S. Paul l'eut laissé à Ephese, l'an 58. la II. adressée au même, écrite par S. Paul, pendant qu'il étoit prisonnier à Rome; la lettre à Tite, après qu'étant sorti de Rome, il revint en Asie, vers l'an 63. la lettre à Philemon, écrite de Rome l'an 61. & l'épître aux Hebreux. Quelques anciens ont douté que celle-ci fût de saint Paul, quoique quelques uns l'ayent attribuée à saint Clement, à S. Luc, ou à saint Bernabé; cependant elle contient des circonstances qui ne sçauroient convenir qu'à S. Paul, & qui ne conviennent point aux autres. Les anciens ont crû qu'elle avoit été écrite en hebreu, comme S. Jerôme le remarque. Il se peut faire qu'elle ait été traduite par S. Luc ou par saint Clement; mais constamment elle est de S. Paul. Il l'a écrite de Rome, pendant qu'il étoit encore dans les liens, ou peu de tems après qu'il en fut délivré, c'est-à-dire, au commencement de l'an 63. On avoit supposé autrefois une lettre de saint Paul aux Laodicéens, que saint Jerôme considere comme une piece certainement supposée & rejettée de tout le monde, *quæ ab omnibus exploditur*. On en a encore une sous ce titre, qui est differente de celle dont les peres ont parlé, & qui est visiblement supposée. Il faut porter le même jugement des lettres de S. Paul à Seneque. A l'égard des actes de sainte Thecle, un prêtre d'Asie fut convaincu par saint Jean l'Evangeliste de les avoir fabriqués. * *Voyez* les actes des apôtres, *c.* 8. *& seq.* saint Paul *in epist.* Eusebe. S. Jerôme, S. Ambroise, S. Chrysostome, S. Augustin, Sophronius, Oecumenius, & les autres interpretes des épîtres de saint Paul. *Consultez* aussi Baronius, *in annal. eccles.* Godeau, *vie de saint Paul*. & *hist. de l'eglise*. Petau, Scaliger & Riccioli, *chron. reform.* J. Pearson, *annal. Paulini.* M. Du Pin, *dissertation préliminaire sur la Bible, & sur le nouveau Testament.*

PAUL (saint) premier hermite, c'est-à-dire, le premier des solitaires Chrétiens, dont l'histoire nous a donné connoissance, étoit né de parens fort riches, dans la basse Thebaïde, du tems de l'empereur Alexandre Severe. Il perdit son pere & sa mere à l'âge de 15. ans, & se trouva en possession de grands biens. La persecution de l'empereur Dece contre les Chrétiens étant survenuë, Paul se retira dans une maison de campagne; mais son beau-frere l'ayant denoncé, il s'enfuit dans le desert; il y trouva une caverne, dont il déboucha l'entrée, & où il fit sa demeure l'an 250. âge de 22 ans; il y passa le reste de sa vie, qui fut en tout de 112. ou 113. ans, s'étant nourri jusqu'à 53. ans de fruits du palmier qui étoit au pied de la montagne; & depuis miraculeusement par un corbeau, qui lui apportoit tous les jours du pain. Saint Antoine averti en songe qu'il y avoit un solitaire plus parfait que lui, entra dans le desert, & vint jusqu'à la grotte de Paul. Il eut le bonheur de l'entretenir. Paul lui déclara que l'heure de sa mort étoit proche, & le pria d'aller querir le manteau que lui avoit donné saint Athanase, & de l'apporter pour l'ensevelir. Saint Antoine retourna promptement à son monastere, & revint à l'habitation de Paul, où il le trouva mort, & l'ensevelit. Deux lions vinrent faire la fosse, dans laquelle S. Antoine l'enterra. Ceci s'est passé l'an 341. * *Vie de saint Paul par S. Jerôme.* Baillet, *vies des Saints*, *au* 10. *de Juin.*

☞ Il y a un ordre religieux, qu'on appelle communement *les hermites de saint Paul*, parce qu'ils reconnoissent saint Paul, premier hermite, pour leur patron. Cet ordre fut institué en Hongrie par Eusebe de Strigonie, vers l'an 1215. & fut reformé par Paul, évêque de Vesprim, vers l'an 1363. Il s'est etabli l'an 1553. une autre congregation d'Hermites de saint Paul en Espagne & en Italie. * Polydore, *l.* 7. *Hist. des ordres religieux in* 4°. 1715. *chez J. B. Coignard.*

PAUL (saint) évêque de Constantinople; *cherchez* PAUL I. évêque de Constantinople.

PAUL (saint) évêque de Narbonne, si l'on en croit

l'ancienne tradition, étoit le même Sergius-Paulus, proconsul, que l'apôtre saint Paul convertit à la foi dans l'isle de Cypre. Cette tradition, qui est autorisée par le martyrologe Romain, est contestée par plusieurs sçavans hommes de ce tems. Paul, qui étoit des plus illustres familles de Rome, & qui avoit passé par les charges les plus considerables de la republique, ayant été envoyé proconsul en Cypre, pour gouverner cette isle au nom de l'empereur & du senat, voulut entendre saint Paul; qui y prêchoit l'évangile. Un Juif magicien, nommé Elymas, ou *Bar-Jesu*, qui faisoit le prophete, le détourna de conferer avec le saint apôtre; mais les artifices de cet imposteur eurent peu de pouvoir sur l'esprit de Sergius-Paulus, qui crut d'abord en Jesus-Christ, & demanda le baptême. On dit que ce fut de lui que l'apôtre emprunta le nom de *Paul*; car auparavant il étoit appellé *Saul* dans les actes des apôtres, & c'est seulement après cette action, que l'on commença à le nommer *Paul*. On tient par tradition que Paul vint trouver l'apôtre S. Paul à Rome, où il avoit été amené prisonnier sous l'empereur Neron; qu'il l'accompagna lorsqu'il entreprit le voyage des Gaules & de l'Espagne, & qu'il fut ordonné évêque du pays de Narbonne par ce saint apôtre: ce qui neanmoins a besoin de preuves. D'autres disent que Paul tint premierement son siege à Beziers, & qu'étant ensuite appellé par ceux de Narbonne, il laissa saint Aphrodise évêque à Beziers, & s'appliqua entierement à la conversion des Narbonnois. Les Espagnols veulent aussi qu'il ait été leur apôtre, & le peu de distance qu'il y a de Narbonne en Espagne, est le fondement de cette opinion. Quoi qu'il en soit, on veut que Paul ait été le premier évêque de Narbonne, & qu'il y ait fini heureusement sa vie. Le martyrologe de France dit que ce fut par le martyre; mais on n'en a point de preuves certaines: & les actes de sa vie & de son martyre n'ont aucune autorité. * Bollandus. Le pere Labbe. Sainte-Marthe.

PAPES.

PAUL, I. de ce nom, pape, fut mis sur le saint siege après *Etienne* II. son frere, l'an 757. malgré la brigue de quelques clercs qui vouloient élever au pontificat Theophylacte, qui étoit archiprêtre. Ce pape écrivit à Pepin roi de France, pour lui faire sçavoir son élection, & travailla avec beaucoup de zele pour la conversion de l'empereur Constantin *Copronyme*, Iconomaque; mais ce fut inutilement. Il fonda diverses églises, où il transfera les corps de plusieurs saints martyrs, & implora le secours du roi Pepin contre les Grecs & les Lombards. Ce pape mourut le 29. Juin de l'an 767. ayant tenu le siege 10. ans & un mois, & eut pour successeur ETIENNE III. Il y a 22. lettres de lui dans la collection de Gretser. * Anastase, *en sa vie*. Baronius, *in annal. &c.*

PAUL II. Venitien, nommé PIERRE Barbo, cardinal du titre de saint Marc, & neveu du pape Eugene IV. fut élu pape après *Pie* II. sur la fin du mois d'Août de l'année 1464. Il étoit fils de NICOLAS Barbo, & de *Polyxene*, sœur du pape Eugene IV. qui lui donna l'archidiaconé de Bologne, l'évêché de Cervie en la Romagne, une charge de protonotaire apostolique, de ceux qu'on appelle participans, & enfin le chapeau de cardinal en 1440. Calixte II. l'envoya legat dans la Campagne de Rome. Quelques auteurs disent que le cardinal Barbo pleuroit facilement, & ne manquoit jamais de donner des larmes, quand il manquoit de bonnes raisons, pour persuader ce qu'il vouloit. C'est pour cela que Pie II. le nommoit *Notre-Dame de Pitié*. Au reste, il étoit bien fait, magnifique, & se piquoit de faire toutes choses avec grand éclat. On croit qu'il est le premier qui a institué que les cardinaux porteroient le chapeau-rouge. Platine, qui finit en lui ses vies des pontifes Romains, en parle aigrement, & dit qu'il n'aimoit point les gens de lettres, qu'il appelloit heretiques tous ceux qui en faisoient profession, & qu'il supprima le college des abbreviateurs, composé des plus beaux esprits de Rome. Mais les autres auteurs le represente comme un homme doux, & le loüent, parce qu'il travailla pour le soulagement de ses sujets de l'état Ecclesiastique, pour établir la paix en Italie, & pour liguer les Chrétiens contre les Turcs. Il voulut se nommer Formose, puis Marc; mais on lui fit changer de sentiment, parce que le premier nom, qui signifioit *beau* en latin, sembleroit avoir été mandié en faveur de sa bonne mine, & que l'autre étoit celui du saint protecteur de Venise, & le cri de guerre des Venitiens. Paul II. mourut subitement le 25. Juillet 1471. pour avoir mangé deux melons à son dîner. Il étoit âgé de 53. ans 10. mois & 3. jours, & avoit regné 6. ans 10. mois & 26. jours. Les Protestans ont parlé tres-desavantageusement de ce pontife, & ont avancé qu'il fut étranglé par un homme qui le trouva avec sa femme, ce qui est tres-contraire à la verité. Nous avons les ordonnances & les epîtres de Paul II. à qui on attribuë un traité des regles de la chancellerie. Son corps fut enterré dans l'église du Vatican, où l'on voit son tombeau. SIXTE IV. lui succeda. * Ambrosius de Vignate, *orat. ad Paul II.* Platina, *in Paul. II.* Gretser, *in exam. c. 64.* Bzovius. Sponde, & Rainaldi, *in annal.*

PAUL III. Romain, nommé ALEXANDRE Farnese, doyen du sacré college, & évêque d'Ostie, fut élu d'une commune voix par 34. cardinaux qui se trouverent au conclave, après la mort de Clement VII. Il étoit fils de PIERRE-LOUIS Farnese, & de *Janelle* Cajetan; avoit été fait cardinal par Alexandre VI. en 1493. & avoit été élevé aux évêchés de Parme, de Frescati, de Palestrine, de Sabine, de Porto, & d'Ostie. Depuis il avoit été legat à Viterbe dans la Marche d'Ancône, & avoit servi utilement le saint siege, & le pape Clement VII. pendant sa prison. On l'avoit proposé pour être pape après Leon X. & après Adrien VI. mais le Ciel qui lui destinoit cette dignité pour un autre tems, inspira son élection après la mort de Clement VII. Il fut choisi le 13. Octobre de l'an 1534. & couronné le 3 Novembre, âgé de 67. ans. Dans un tems que l'église étoit combattuë par les Protestans, il crut qu'il devoit travailler de tout son pouvoir, pour s'opposer à leurs desseins, & députa neuf cardinaux pour faire un recueil des points necessaires à la reformation du clergé; & cependant indiqua un concile general à Mantouë. Deux obstacles pouvoient empêcher l'execution de ses desseins; les courses des Turcs, & la guerre entre les princes Chrétiens. Il travailla pour remedier à l'un & à l'autre de ces malheurs, & fit avec l'empereur & les Venitiens une ligue contre les Ottomans, qui échoua par la faute de Doria general de la flotte. En 1538. le pape assembla le roi François I. & Charles V. empereur à Nice en Provence, où il se trouva lui-même, & où il leur fit jurer une tréve de dix ans. Elle ne dura pas si long-tems, par la faute & par l'ambition de Charles V. Depuis le duc de Mantouë ayant refusé de donner cette ville pour le concile que le pape avoit indiqué, on resolut de le celebrer à Vicenze dans le domaine de Venise; & enfin pour contenter les Protestans, on le convoqua à Trente, où la premiere session commença le treiziéme Decembre, troisiéme Dimanche de l'Avent de l'an 1545. Le concile fut transferé à Bologne à cause de la peste, fut interrompu à cause des guerres entre les princes Chrétiens, & fut terminé en 1563. Ce pape établit l'inquisition, & approuva l'institut de la compagnie de Jesus, avec diverses autres congregations. Il condamna hautement l'*Interim* dont l'empereur convint avec les Protestans d'Allemagne. Paul III. avoit été marié avant que d'embrasser l'état ecclesiastique, & de son mariage il avoit eu une fille nommée *Constance*, qui fut mariée à *Bosio* Sforce, II. du nom; & un fils nommé PIERRE-LOUIS Farnese, qu'il fit duc de Parme. Ce dernier fut pere d'OCTAVIO, qui sçachant que le pape avoit dessein de restituer Parme à l'Eglise, écrivit au cardinal *Alexandre* Farnese son frere, que si on ne lui rendoit ce duché, il se joindroit pour le recouvrer à Ferdinand de Gonzague, general des troupes Imperiales, qui avoit pris Plaisance. Cette ingratitude affligea si fort le pape, qu'il fut attaqué de la fievre, & mourut au mont-Quirinal le 10. Novembre de l'an 1549. âgé de 81. ans, 8. mois & 10. jours, & fut enterré au Vatican. On dit qu'en mourant il détesta le peu de reconnoissance de ses parens, & repeta souvent ces paroles du prophete: *Si mei non fuissent dominati, tunc immaculatus essem, & emundarer à delicto*

maximo. Ce pape sçavoit l'astronomie, avoit écrit assez poliment en vers, avoit adressé diverses lettres d'érudition à Erasme, au cardinal Sadolet & à d'autres, & avoit même composé des remarques sur quelques épîtres de Ciceron. On doit éviter de consulter sur son chapitre, Bernardin Ochin, Verger, Balée, & Sleidan, qui ont parlé tres-desavantageusement de lui. On doit plûtôt s'en rapporter au jugement qu'en font les cardinaux Bembo & Sadolet. Ce n'est pas qu'on puisse défendre toutes les actions du pape Paul III. il étoit homme, & comme tel il a été sujet à de grandes foiblesses. C'est ce que le sieur Aubery a remarqué dans la seconde partie de son histoire generale des cardinaux, en répondant à Henning auteur Protestant, qui a écrit des choses tres-desavantageuses à la gloire de ce pontife. *Il est aisé*, dit-il, *de découvrir l'intention de cet auteur, qui croit battre en ruine l'église Catholique, en noircissant la reputation de celui qui en est le chef visible ; & il ne veut pas considerer que, quand les crimes que lui & ses semblables supposent contre les papes, seroient aussi veritables qu'ils sont faux, l'on n'en pourroit conclurre autre chose, si non que Dieu n'a pas voulu choisir des anges pour la conduite des hommes ; mais qu'il l'a confiée à des hommes ; qui ne pouvant ignorer la fragilité de leur nature, sont d'autant plus obligés à compatir aux imperfections & aux défauts des autres.* JULES II. fut pape après Paul III. * Bembo & Sadolet, *in epist.* François de Beaucaire, *in comment. rerum Gall. lib.* 23. & 25. Coccius, *in thesauro.* Onuphre. Ciacconius. Victorel & Du Chêne, *in ejus vita.* La Rochepofay, *in nomencl. card.* Sponde, *in annal. &c.*

PAUL IV. de Naples, doyen des cardinaux, nommé auparavant JEAN-PIERRE *Caraffe*, étoit fils de JEAN-ANTOINE fils du comte de Matalone, & nâquit en 1476. Il fut dès l'âge de 18. ans camerier secret du pape Alexandre VI. & après sa mort le pape Jules II. le fit archevêque de Chieti dans le royaume de Naples à l'âge de 28. ans. Le même pontife l'envoya quelque-tems après nonce vers Ferdinand d'Aragon, qui prenoit alors possession du royaume de Naples. En 1513. il assista au concile de Latran, d'où Leon X. l'envoya nonce vers Henri VIII. roi d'Angleterre, puis il alla avec la même qualité en Espagne auprès du roi Ferdinand. Charles V. successeur de ce prince, nomma Caraffe à l'archevêché de Brindisi; mais il le garda peu, l'ayant remis en 1524. avec celui de Chieti entre les mains du pape, pour s'associer avec Gaëtan de Theate pour l'établissement d'une congregation de clercs reguliers dits depuis *Theatins*, dont il fut le premier superieur pendant trois ans. Saint Gaëtan lui succeda; & après que celui ci eut fait son tems, le même Caraffe fut élu une seconde fois superieur de cette congregation. Le pape Paul III. le nomma cardinal en 1536. & voulut qu'il reprît l'archevêché de Chieti, qui vint à vaquer cette même année: il fut depuis élevé à l'archevêché de Naples; mais les Espagnols l'empêcherent d'en prendre possession. Enfin il succeda à la papauté à Marcel II. 22. jours après la mort de ce pontife, le 25. Mai 1555. jour de l'ascension de Notre-Seigneur, étant âgé de 80. ans. Ce pape avoit une grande connoissance des sciences & des langues; mais son extrême severité le fit redouter après son élection, sur-tout parce qu'il avoit resolu de travailler à remedier aux abus de la cour de Rome. Il accorda neanmoins tant de privileges aux Romains, que le peuple après l'en avoir fait remercier, lui éleva une statuë de marbre au Capitole. D'ailleurs il travailla serieusement à la reforme des mœurs & des habits des ecclesiastiques; il retrancha les abus qui se commettoient dans les expeditions par l'avarice des officiers; il condamna les livres impies & les heretiques, châtia les blasphémateurs, défendit les lieux infâmes, condamna les apostats, & chassa même ses neveux de Rome, parce qu'ils abusoient de leur autorité contre les loix de la justice & de la religion. Comme il avoit autrefois conseillé l'établissement de l'inquisition à Paul III. il la confirma par ses soins & par de grands privileges. Il obligea les évêques d'aller resider dans leurs dioceses, & les religieux de rentrer dans leurs monasteres, & érigea en 1559. les archevêchés de Goa dans les Indes, & ceux de Cambray, de Malines, & d'Utrecht dans les Pays-Bas, avec divers évêchés pour leur servir de suffragans. Ce pontife fit alliance avec le roi Henri II. qu'il sollicita d'entreprendre la conquête du royaume de Naples, & travailla pour rétablir la religion en Angleterre, sous le regne de la reine Marie. Ces soins lui firent des ennemis secrets, qui attenterent à sa vie dans une conjuration, dont on accusa les Espagnols d'être les auteurs. Enfin, il mourut le 18. Août de l'an 1559. âgé de 83. ans 1. mois & 22. jours. La fureur du peuple fut si grande après sa mort, qu'il brisa la statuë qu'il lui avoit élevée, rompit ses armes, & brûla la maison de l'inquisiteur: de sorte que son corps fut mis au Vatican dans un petit tombeau de brique. Depuis le pape Pie V. fit mettre le corps de Paul IV. dans un sepulcre de marbre, qu'il fit élever en l'église des Dominicains de la Minerve, avec une epitaphe qui marque en abregé les vertus de ce grand pontife. Il avoit écrit divers traités. *De symbolo. De emendanda ecclesia ad Paulum III. Regula Theatinorum, &c.* PIE IV. fut élu en sa place. * Foglieta, *in vita Pauli IV.* Jean Baptiste Castaldi, *in vita Pauli IV.* La Rochepofay, *nomencl. card.* Victore, *addit. ad Ciaccon.* Du Chêne, *en sa vie.* Sadolet & Hosius, *in epist.* Sponde, *in annal.* Louis Jacob, *biblioth. pont. Hist. des ordres religieux in 4°. chez J. B. Coignard.*

PAUL V. natif de Rome, mais originaire de Sienne, nommé CAMILLE Borghese, cardinal du titre de saint Chrysogone, parvint au pontificat après *Leon* X. & fut élu le 17. May de l'an 1605. Il interdit la republique de Venise, pour avoir fait des loix, qu'il croyoit contraires aux libertés des ecclesiastiques; mais cette affaire qui auroit eu des suites fâcheuses, fut terminée par l'entremise du roi Henri *le Grand*, & par les soins des cardinaux de Joyeuse & du Perron. Ce pape reçut des ambassadeurs du roi de Congo, & de quelques autres princes des Indes & du Japon, eut soin de leur envoyer des missionnaires, & de fonder des évêchés dans ces pays nouvellement assujettis à la foi. Il temoigna la même bonté aux Maronites, & aux autres Chretiens Orientaux; & envoya des legats à divers princes Orthodoxes, ou pour leur témoigner son estime, ou pour le bien de leur état & de la religion. Paul V. confirma la congregation de l'Oratoire de France, celle des Filles de sainte Ursule, l'ordre de la Charité, fondée par le B. Jean de Dieu, & quelques autres nouveaux instituts, & canonisa saint Charles Borromée. Ce pontife mourut le 28. Janvier de l'an 1621. âgé de 69. ans & eut pour successeur GREGOIRE XV. * Victorel, *addit. ad Ciaccon.* Bzovius & Sponde, *in annal.* Du Chêne, *histoire des papes.* Louis Jacob, *biblioth. pont. &c.*

PATRIARCHE D'ALEXANDRIE.

PAUL, patriarche d'Alexandrie dans le VI. siecle, avoit vécu assez long-tems dans les deserts d'Egypte, où il fut abbé de Tabenne. Pelage apocrisiaire, ou nonce à Constantinople pour le pape Agapet, le fit mettre sur le siege d'Alexandrie, après qu'on eût chassé Theodose & Gayen, l'an 536. & l'empereur Justinien lui donna le pouvoir de déposer les Heretiques qui avoient quelques charges. Il s'en servit sans prudence & sans précaution, fut accusé depuis par ses ennemis d'avoir contribué à la mort de l'œconome de l'eglise d'Alexandrie, & fut envoyé en exil, après avoir été deposé à Gaze l'an 537. * Liberatus, *in brevi. c.* 33. Baronius, *A. C.* 536. 537.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

PAUL DE SAMOSATE, Heresiarque, étoit évêque d'Antioche, & succeda à Demetrien vers l'an 260. Il soûtint avec Artemon, que le Verbe étoit descendu en Jesus-Christ, qu'il avoit seul operé par lui, & s'étoit ensuite retiré vers le Pere. Il établissoit aussi en Notre-Seigneur deux personnes distinctes, le fils de Dieu Verbe, & le Christ, qu'il soûtenoit n'avoir point été avant Marie, mais avoir reçu le nom de fils de Dieu pour recompense de ses œuvres saintes. De ces principes impies, il concluoit que dans l'Eucharistie, le sang de Jesus-Christ étoit corruptible. Il nioit encore selon quelques-uns, que le Verbe fût une personne distinguée du Pere. Saint Denys pape, & saint Denys d'*Alexandrie* s'opposerent à ces erreurs, & divers prélats s'assemblerent l'an 264. à

Antioche, où les erreurs de Paul furent condamnées. La crainte de la deposition, plûtôt que le sentiment de la verité, lui fit abjurer son heresie : de sorte qu'on le laissa paisible dans son siege. Mais peu après il recommença d'enseigner ses blasphêmes. Les évêques en étant avertis, se rassemblerent à Antioche, où il fut confondu par un prêtre nommé *Malchion*, & condamné par les peres du synode, qui le déposerent vers l'an 270. Dans leur épître synodale, ils exposerent que, bien que Paul de Samosate n'eût recüeilli aucun bien de ses parens, ni exercé aucun art qui lui en pût faire acquerir, toutefois il avoit amassé de fort grandes richesses, vendant sa faveur à ceux qui en avoient besoin, exigeant effrontément, pillant avec violence, & ne trouvant rien de bas, pourvû qu'il pût contenter son avarice : en effet comme il étoit parvenu à l'episcopat par de tres-mauvaises voyes, il s'y gouverna d'une façon entierement prophane. Il affectoit de paroître accompagné dans les places publiques, & de donner divers ordres, & vouloit qu'on le loüât extrêmement lorsqu'il prêchoit le peuple. Il blâmoit les interpretes de la sainte écriture, qui l'avoient precedé, & parloit de lui-même comme d'un docteur incomparable. Il se porta même à cet excès d'impieté, qu'un jour de Pâques, au lieu des hymnes ecclesiastiques, il fit chanter des paroles composées à sa loüange. Il tenoit des femmes chez lui, & permettoit la même chose aux ecclesiastiques de son parti. C'est ce que rapporte l'épître des évêques de ce concile, qui mirent en la place de Paul, Domnus fils de Demetrien son predecesseur. L'Heresiarque refusa de quitter la maison episcopale : de sorte qu'on eut recours à l'empereur Aurelien, qui quoique Payen, le renvoya à l'évêque de Rome. Les disciples de cet Heresiarque furent nommés *Paulianistes*. * Eusebe, *liv.* 7. *hist. c.* 22. 23. & 24. saint Epiphane, *har.* 65. saint Augustin, *de har. c.* 44. Nicephore, *liv.* 6. *c.* 30. Prateole, *V. Paul de Samos.* saint Denys d'*Alexandrie*, *ep. adv. Paul. Samos.* Baronius, *in annal. eccles.* Godeau, *hist. eccl.*

☞ Il fut auteur d'une secte qu'on appella de son nom PAULIANISTES, qui tenoient ses mêmes sentimens & étoient dans les mêmes erreurs. Le concile de Nicée ordonne qu'on les rebaptisera. Il y en avoit plusieurs du tems de saint Athanase, & cette secte subsistoit encore du tems d'Innocent I. & de saint Jean Chrysostome. Theodoret remarque qu'il n'y avoit plus de Paulianistes de son tems. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des trois premiers siecles.*

PAUL II. prêtre de Constantinople, fut élu patriarche d'Antioche l'an 519. en la place de Severe heretique, auquel il avoit resisté pendant deux ans. Il fut ordonné à Antioche selon le droit ou la coûtume, quoique les Constantinopolitains demandassent que ce fut dans leur ville. Mais il trompa toutes les esperances qu'on avoit conçuës de lui ; car il vécut d'une maniere si peu ecclesiastique, que les Orthodoxes mêmes se separerent de lui. Cette aversion generale fut cause qu'il se déposa lui-même en 521. Peu de tems après il mourut miserablement, laissant son siege rempli par le prêtre Euphrasius. * Evagre, *liv.* 4. *c.* 4. Baronius, *in annal.*

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

PAUL (S.) I. du nom, prêtre insigne par sa pieté & par sa science, s'étoit trouvé au concile de Nicée, & fut élu patriarche de Constantinople par les Orthodoxes en 336. Les Ariens avoient proposé Macedonius. Paul l'emporta ; mais il fut chassé aussi-tôt sous le regne de Constantin, & rappellé en 338. avec saint Athanase après la mort de cet empereur. Il fut bientôt après deposé par les Eusebiens, & Eusebe de *Nicomedie* mis en sa place. Il revint après la mort d'Eusebe en 341. pour rentrer dans son siege ; mais Macedonius ayant été élu par la faction contraire, il y eut un ordre de l'empereur Constance adressé à Hermogene general de la cavalerie, de chasser Paul. Le peuple de Constantinople prit le parti de Paul, mit le feu à la maison d'Hermogene, le traîna lié par les ruës, & le fit mourir. Ceci arriva l'an 441. L'empereur Constance ayant reçu ces nouvelles, vint lui-même à Constantinople, en chassa Paul, & punit la ville. Socrate dit que Paul alla à Rome ; qu'il fut rétabli en 348. & qu'il fut ensuite relegué à Cucuse, où il fut étranglé ; mais il y a bien plus d'apparence que ce fut en 342. puisqu'il ne fut point parlé de lui dans les conciles de Rome & de Sardique. L'eglise le revere comme un martyr ; & l'empereur Theodose *le Grand* fit depuis transporter son corps à Constantinople. * Athanase, *epist. ad Sol.* Socrate. Sozomene, *liv.* 4. Theodoret, *l.* 2. Baronius, *in annal.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclef. du IV. siecle.*

PAUL II. heretique Monothelite, patriarche de Constantinople, fut élu en 641. par les soins de l'empereur Constant, petit-fils d'Heraclius. Il répandit son venin jusques dans l'Afrique ; mais les prélats Africains eurent recours au pape Theodore, qui l'excommunia & le déposa. Cette juste condamnation irrita si fort Paul, qu'il fit foüetter & bannir de Constantinople les agens du pape & les autres Orthodoxes, & démolir une chapelle que les Latins avoient dans la même ville. Il conseilla à l'empereur de publier son édit qu'on nomma *Type*, & le fit afficher aux portes de l'eglise comme une formule de foi. Paul mourut dans son heresie à la fin de l'an 654. ou au commencement de l'année suivante. Sa memoire fut condamnée dans le VI. synode, & son nom ôté des diptyques ecclesiastiques. * Baronius, *in annal.* Banduri, *imp. Orient. in l.* 8. *comment.*

PAUL III. quoique laïc & secretaire de l'empereur, fut mis sur le siege de Constantinople après Theodore en 686. & mourut l'an 693. Callinique lui succeda. Baronius, *in annal.* Banduri, *imp. Orient. l.* 8. *comment.*

PAUL IV. natif de l'isle de Cypre, fut élu malgré lui après Nicetas patriarche de Constantinople en 780. La crainte des menaces de l'empereur fut cause qu'il reçut en sa communion les Iconomaques, bien que dans le cœur il fût Orthodoxe. Aussi ne pouvant plus faire violence à son inclination, il abdiqua, & se retira dans un monastere pour y faire penitence, le 31. Août de l'an 784. * Theophane, *l.* 23. Baronius, *A. C.* 780. & 784. Banduri, *imp. Orient. l.* 8. *comment.*

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

PAUL évêque d'Emese, assista au concile d'Ephese en 431. & y tint la place d'Acace de *Berée*. Après ce concile il fit l'accommodement des évêques d'Orient avec saint Cyrille & les Egyptiens. Ce fut lui qui dressa la formule de foi qui devoit être approuvée par les uns & par les autres, & qui fit deux homelies sur la paix qu'il venoit de procurer. On a ces monumens dans les actes du concile d'Ephese, & une lettre de Paul à Anatole dans la collection de Lupus. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du V. siecle.*

PAUL, martyr de la Palestine pendant la persecution de Maximin, fut conduit au supplice le 25. de Juillet de l'an 308. & eut la tête tranchée après avoir fait de ferventes prieres pour les Chrétiens & pour la conversion des Infideles. * Eusebe, *de martyr. Palest.*

PAUL *le Simple*, anachorete en Thebaïde dans le IV. siecle, après avoir vécu soixante ans laboureur, se retira de sa maison ayant trouvé sa femme en adultere, & vint trouver saint Antoine, qu'il obligea par sa constance de le recevoir au nombre de ses disciples. Saint Antoine éprouva son obéïssance par quantité d'épreuves que Paul soûtint avec une humilité merveilleuse. On ne sçait point l'année de sa mort. * Pallad. *hist. Lausiac. c.* 28. Rufin, *vit. Patr. c.* 31. Sozomene, *lib.* 1. *hist. c.* 13. Henschenius. *Memoires ecclesiastiques de* Tillemont. Baillet, *vies des Saints.*

PAUL évêque dont parle Gennade, avoit écrit un traité de la penitence. Le même auteur parle d'un autre PAUL prêtre de Pannonie, qui avoit publié des traités de la virginité, du mépris du monde, &c. Cet auteur vivoit dans le V. siecle. * Gennade, *de vir. illust.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du V. siecle.*

PAUL, premier évêque de Leon en Bretagne dans le VI. siecle, étoit du pays de Gales, & fut disciple de l'abbé Hildult, & compagnon de saint Gildas *le Sage*. Il passa en Armorique vers l'an 522. Après y avoir demeuré quelque tems dans la solitude, il alla prêcher l'évangile aux

Osismiens; & le seigneur du pays demanda au roi Childebert qu'il fût sacré évêque de Leon. Le roi le permit, & Paul fit quelque tems les fonctions episcopales. Il s'en déchargea bientôt ; mais deux de ses disciples qu'il avoit mis en sa place, étant morts successivement, il fut obligé de reprendre le soin de son eglise, qu'il gouverna pendant dix ans, après lesquels il s'en démit en 566. & se retira dans son monastere de l'isle de Bas, où il mourut le 12. de Mars 579.* *Acta apud* Bolland. Baillet, *vies des Saints au mois de Mars.*

PAUL, évêque de Verdun dans le VII. siecle, que quelques-uns ont dit sans fondement frere de saint Germain evêque de Paris, après avoir vécu long-tems dans le monastere de Tholey dans le diocese de Treves, fut choisi en 630. par le roi Dagobert pour remplir le siege de Verdun. Il rétablit cette eglise qui étoit dans un grand desordre, & mourut vers l'an 641. le 8. Fevrier. Sa vie est dans les actes des Benedictins.* Bulteau. Baillet, *vies des Saints au mois de Fevrier.*

PAUL diacre de Cordouë dans le IX. siecle, fut martyrisé en Espagne l'an 850. par ordre d'Abderame prince des Sarasins. Il eut pour compagnon Theodemire moine ; ce dernier fut martyrisé le 16. de Juillet, & l'autre le 25.* *Eulog. memor. l. 2. c. 6. Les martyrologes.* Baillet, *vies des Saints.*

PAUL, *Paulus*, de Tyr, contemporain de Philon de Byblos, a laissé quelques écrits en grec sur la rhetorique, qu'il enseignoit vers l'an de Jesus-Christ 120. Il obtint de l'empereur Adrien le titre de metropole pour la ville de Tyr, qui l'avoit deputé vers ce prince.* Suidas.

PAUL, *Paulus Julius*, jurisconsulte & poëte, vivoit dans le II. siecle, du tems d'Aulu-Gelle, & sous les regnes d'Adrien & d'Antonin. Quelques-uns distinguent Paul jurisconsulte d'avec le poëte.* *Voyez* Aulu-Gelle, *l. 19. c. 7.* & Forster, *l. 2. hist. juris civil. c. 78.* Vossius, *de poët. Lat.*

PAUL, *Paulus*, jurisconsulte celebre dans le II. siecle, fut conseiller d'état avec Ulpien & Papinien sous l'empire de Pescennius *Niger*, vers l'an de Jesus-Christ 193. Depuis Paul & Ulpien furent assesseurs de Papinien du tems d'Alexandre *Severe*, & exercerent d'autres emplois considerables.* Spartian, *in Pescennium.* Lampridius, *in annal.*

PAUL, *Paulus*, Espagnol de nation & secretaire de l'empereur Constance, se rendit celebre par les cruautés qu'il exerça sous son regne, & fut surnommé *la Chaîne*, à cause de son habileté à faire naître les accusations l'une de l'autre, & en faire une espece d'enchaînement. Il fut envoyé en Angleterre l'an de Jesus Christ 353. pour en amener des tribuns & d'autres officiers accusés d'avoir conspiré avec Magnence, quoique tout leur crime fût de lui avoir obei, parce qu'ils n'étoient pas assez forts pour lui resister. Cet ordre cruel fut executé avec encore plus de cruauté par Paul, accoûtumé à confondre les innocens avec les coupables. Martin vicaire de l'isle, qui aimoit la justice, s'y opposa autant qu'il le put, & par prieres, & en protestant qu'il se retireroit plûtôt. Mais Paul le menaça de son côté de le rendre luimême coupable du crime des autres, & de l'emmener chargé de chaînes à Constance. C'étoit presque la même chose sous ce prince d'être soupçonné d'un crime de cette nature, & d'être condamné : de sorte que Martin réduit au desespoir, tira l'épée pour en percer Paul ; mais ne l'ayant blessé que legerement, il tourna son épée contre lui-même & se tua. Un malheur si honteux pour le regne de Constance ne l'empêcha pas d'employer toute la rigueur des tourmens contre ceux que Paul lui amena. La plûpart furent proscrits & depoüillés de leurs biens; plusieurs furent bannis; & quelques-uns même furent punis du dernier supplice. Le nom & les cruautés de Paul se lisent souvent dans l'histoire d'Ammien. Libanius parle aussi des bales de plomb dont ce Paul avoit fait battre un Aristopnane, autant qu'il l'avoit jugé necessaire pour lui faire perdre la vie. Ce cruel ministre fut enfin brulé vif sous Julien, sans que personne en fût surpris ni le plaignit.* Ammien Marcellin, *l. 14.* Liban, *orat.* Tillemont, *hist. des empereurs.*

PAUL D'EGINE, *Paulus Æginета*, ainsi nommé parce qu'il étoit natif de cette isle appellée presentement *Engia*, dans le golfe de ce nom, fut des plus celebres medecins de son tems. Il vivoit vers l'an 380. ou, comme veulent les autres, en 420. sous l'empire d'Honorius & de Theodose *le Jeune*. On dit qu'il voyagea en Grece & ailleurs, pour voir de quelle maniere on y pratiquoit la medecine. A son retour il fit un abregé des œuvres de Galien, & en publia d'autres, que nous avons de diverses éditions.* *Consultez* la chronologie des medecins de Juste, Vander Linden, Pierre Castellan, auteur des *vies des medecins illustres, &c.*

PAUL ou PAULUS FLORUS historien qui vivoit dans le VI. siecle & du tems de l'empereur Justinien; écrivit en vers l'histoire de ce même prince, dont nous avons parlé ailleurs. Peut-être est-il le même que Paulus Cyrus Florus *le Silentiaire*. Il fit aussi en vers la description du temple de sainte Sophie, &c.* Agathias, *l. 5.* Suidas & Vossius, *de poët. & de histor. Grec. l. 4. c. 20. & de hist. Lat. l. 2. c. 19.*

PAUL DIACRE de Merida en Espagne vers l'an 610. est different de Paul Diacre Nestorien de Perse, auteur d'un traité intitulé *de Judecio*, & cité dans le concile de Latran tenu par le pape Martin I. en 649.

PAUL DIACRE cardinal de l'eglise Romaine, avoit écrit une vie des papes, selon Martin Polonus. On ne sçait pas en quel tems il vivoit.* Vossius, *de hist. Lat.*

PAUL, diacre d'Aquilée appellé *Winfrido* de son nom de famille, fils de *Warnefrede* & de *Theodelinde*, fut secretaire de Didier dernier roi des Lombards. Ce prince ayant été pris en 774. par Charlemagne, & son royaume entierement détruit, Paul Diacre tomba entre les mains du vainqueur, qui le traita fort honnêtement. Mais l'attachement qu'il avoit eu à son prince l'ayant fait soupçonner de quelque intrigue, il fut conduit en exil à la mer Adriatique, d'où il se sauva chez le duc de Benevent gendre de Didier, & se fit peu de tems après moine du Mont-Cassin, où il mourut au commencement du IX. siecle. Cet auteur a écrit l'histoire des Lombards partagée en VI. livres. On lui attribuë encore faussement un abregé de l'histoire Romaine tiré de plusieurs auteurs ; car quoiqu'il ait fait une addition à l'abregé d'Eutrope, il n'est point auteur de cette collection, qui est plutôt d'Anastase *le Bibliothequaire*. Il a fait un abregé de l'histoire, des premiers évêques de Metz, qui se trouve parmi les historiens de France, & dans la derniere édition de la bibliotheque des peres. Les premiers tems de cette histoire, qu'il fait remonter jusqu'aux apôtres, sont entierement fabuleux. Il composa cet écrit, comme il le dit lui même *au chap. 16. du 6. livre de son histoire des Lombards*, à la priere d'Angilram évêque de Metz. Il a aussi composé en particulier la vie de saint Arnoul évêque de Metz, qui se trouve parmi les œuvres de Bede. On a une relation du martyre de saint Cyprien, qui porte son nom, que l'on trouve à la tete des œuvres de ce pere, de l'édition de Pamelius. On a encore donné sous son nom des vies de saint Benoît, de saint Maur & de sainte Scholastique. Sigebert nous assûre qu'il a écrit la vie de saint Gregoire *le Grand*, que l'on a imprimée dans la derniere édition des œuvres de ce Saint. *Voyez* dans la *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques de* M. Du Pin, quelques autres ouvrages qu'on lui attribuë. L'on croit que l'hymne de saint Jean *Ut queant laxis*, est de lui. Enfin Paul avoit composé par ordre de Charlemagne, un livre d'homelies ou de leçons tirées des saints peres, pour tous les jours de l'année. Ce livre a été imprimé à Spire l'an 1472. par Pierre Drach, avec une lettre de Charlemagne en tête, par laquelle il déclare que cet ouvrage a été composé par Paul Diacre, suivant l'ordre qu'il lui en avoit donné. Le pere Mabillon a fait imprimer cette lettre, & des extraits des premieres homelies, parce que l'edition de Spire est devenuë fort rare.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des VII. & VIII. siecles, 2. édit.* Paris, *in 8°.*

PAUL, diacre de l'eglise de Naples, du tems de Charlemagne, & vers l'an 804. traduisit du grec en latin la vie de sainte Marie Egyptienne, composée par Sophrone, évêque de Jerusalem, que nous avons dans

Surius & Bollandus sous le 9. Avril. Hildebert du Mans mit depuis cette vie en vers. * Sigebert, *in catal. c. 69.* & Henri de *Gand*, *c. 8.*

PAUL DE GENES, moine du Mont-Cassin, vivoit dans le XI. & le XII. siecle, sous les regnes des empereurs Henri III. & Henri IV. On dit qu'il étoit aveugle de naissance, ce qui ne l'empêcha pas de se rendre habile, & de publier des commentaires sur les pseaumes, sur Jeremie, sur les évangiles, sur les epîtres de saint Paul & sur l'apocalypse. Il composa aussi un traité des disputes des Grecs & des Latins, & quelques vies des Saints. * Paul Diacre. Possevin. Vossius & Soprani, *scrit. della Ligur.*

PAUL DE PEROUSE, *de Perusia*, religieux de l'ordre des Carmes dans le XIV. siecle, passe pour François chez quelques auteurs, parce qu'il passa la plus grande partie de sa vie en France, où il enseigna dans l'université de Paris. D'autres croyent qu'il fut bibliothecaire de Robert *le Bon*, roi de Naples. Il fut docteur de Paris, & entre autres ouvrages laissa un traité sur le Maître des Sentences. On met sa mort en 1344. * Trithême, *de script. eccl.* Lucius, *in biblioth. Carm.* Philippe de Bergame, *l. 13. suppl.* Alegre, *in parad. Carm. &c.*

PAUL, auteur Anglois qui vivoit au commencement du XV. siecle, a composé vers l'an 1404. un traité intitulé *le miroir du pape & de sa cour* en forme de dialogue, dans lequel il écrit contre les abus de la cour de Rome touchant la collation des benefices. Ce traité est imprimé dans le second tome de la monarchie de Goldast. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XV. siecle.*

PAUL DE VENISE, nommé ordinairement *Venetus*, étoit natif d'Udine dans le Frioul, & selon d'autres, de Candie. Il fut élevé à Venise, & prit l'habit dans l'ordre des Hermites de saint Augustin. L'inclination qu'il avoit pour les sciences, & le soin avec lequel il les cultiva, le rendirent si habile, qu'au sentiment de Philippe de Bergame, il passa pour le premier philosophe & le plus subtil theologien de son tems. Il prêchoit aussi avec applaudissement, & composa divers ouvrages qui nous restent aujourd'hui de lui, entre autres, son livre contre les Juifs, des sermons & des traités de philosophie. On dit qu'étant à Sienne, il convainquit un Heretique nommé François Porcario, & ramena dans le sein de la religion Orthodoxe tous ceux qui avoient été pervertis. Il mourut en 1429. * Philippe de *Bergame*, *liv. 14.* Pamphile, *in chronic. Eremit. sancti August.* Trithême, *de scriptorib. eccles.* Sponde, *A. C. 1439. n. 14.* Possevin, *in appar. sac. &c.*

PAUL DE BURGOS, de Carthagene, ou de sainte Marie, évêque Espagnol dans le XV. siecle, étoit natif de Burgos, & Juif de religion; mais des plus nobles, des plus puissans & des plus doctes d'entre eux. En lisant la somme de theologie de saint Thomas, il se sentit si persuadé des verités de la foi, qu'il se fit baptiser, & prit au baptême le nom de *Paul de Sainte-Marie.* Après la mort de sa femme il se consacra à Dieu dans l'état ecclesiastique, & fut archidiacre de Trevigno, puis évêque de Carthagene, & enfin de Burgos. Son merite avoit deja éclaté à la cour de Castille, où le roi Henri II. dit *le Valetudinaire*, le choisit pour être precepteur de son fils Jean II. On dit qu'il fut depuis chancelier du royaume, & qu'il mourut patriarche d'Aquilée le 29. Août de l'an 1435. âgé de 82. ans. Elevation extraordinaire pour un Juif converti. Paul s'en étonnoit lui-même, & disoit qu'il ne se falloit jamais fier à ces sortes de gens, qui sont tres-habiles à feindre, & retiennent pour l'ordinaire leurs anciennes superstitions. Au reste, il ne se contenta pas d'avoir embrassé la religion Chrétienne, il la voulut encore défendre par ses écrits. Il composa des additions considerables aux postilles de Nicolas de Lyra sur toute l'écriture, & un autre traité intitulé *Scrutinium Scripturarum*, partagé en deux livres, imprimé en 1591. par les soins de Christophle Sanctorisio, religieux Augustin, qui enrichit cette édition de la vie de ce prelat, que l'on pourra consulter. Paul étant encore Juif eut trois fils qui furent baptisés avec lui, & qui ont rendu leur nom venerable à la posterité. Le premier, nommé ALFONSE, fut évêque de Burgos après son pere, & composa un abregé de l'histoire d'Espagne, intitulé: *Anacephalaeosis regum Hispaniæ.* Le second, appellé GONSALVE, fut élevé à l'évêché de Plaisance ou Placentia en Espagne. ALVAREZ-GARCIA, qui fut le troisiéme, publia l'histoire de Jean II. roi de Castille, sous le nom de *Memoires* ou *Commentaires.* * Mariana, *l. 19. hist. c. 8.* Sixte de *Sienne*, *l. 4. biblioth. sac.* Trithême. Bellarmin, *de script. eccles.* Aubert le Mire, *in auct.* Possevin, &c.

PAUL DE ROME, religieux de l'ordre des Augustins, & Italien de nation, florissoit sur la fin du XV. siecle en 1474. Il écrivit, *De usu clavium, &c.* * Herrera, *in Alph. August.* Joseph Pamphile, &c.

PAUL DE MIDDELBOURG, natif de cette ville en Zelande, évêque de Fossombrone dans le XVI. siecle, étudia à Louvain, & acquit une si parfaite connoissance de la medecine & des mathematiques, qu'il fut regardé comme le premier mathematicien de son tems. Le desir de voyager, le fit sortir de son pays, pour passer en Italie, où il fut medecin du duc d'Urbin. Ce fut par la faveur de ce prince, & par celle de l'empereur Maximilien I. qu'on le pourvut de l'evêché de Fossombrone, dans l'Ombrie. Il assista au concile de Latran, sous Jules II. & Leon X. & dedia au dernier de ces papes XIV. livres: *de Paschali observatione.* XIX. à Maximilien I. *De die Passionis Dominicæ.* Ce prelat écrivit aussi divers autres livres, & mourut à Rome âgé de 89. ans, le 14. Decembre 1534. * Bellarmin, *de scriptor. eccles.* Ughel, *Italia sacra.* Jule Scaliger, *exerc. 266. in Cardan.* Valere André, *biblioth. Belg.* Vossius, *de scient. mathem.*

PAUL (Vincent de) instituteur & premier superieur general de la congregation de la Mission, dans le XVII. siecle, nâquit dans le village de Poüi, près d'Acqs en 1576. de parens fort pauvres, mais gens de bien. Il étudia à Acqs & à Toulouse, puis s'étant embarqué à Marseille, où il étoit allé pour quelques affaires, il fut pris par les Corsaires, & mené en Barbarie. Après qu'il eut recouvré sa liberté, il revint en France, & demeura deux ans chez les peres de l'Oratoire. Le P. Bourgoin lui donna la cure de Clichi, qu'il prefera à l'abbaye de S. Leonard de Chame, que le cardinal d'Ossat lui avoit fait donner, & à la charge d'aumonier de la reine Marguerite. Depuis il entra dans la maison de Gondy; & sur la confession generale qu'il fit faire à un paysan du village de Gannes en Picardie, il conçut le dessein de sa premiere Mission. Le succès qu'elle eut, lui en fit entreprendre d'autres, qui furent accompagnées de tant de benedictions, qu'on resolut d'établir une congregation de la Mission. Cette institution se fit en 1626. & a eu des suites tres-avantageuses pour l'eglise. M. Vincent fut employé dans toutes les œuvres de pieté considerables qu'on entreprit de son tems. Il établit des seminaires ecclesiastiques, & des lieux pour la retraite des ordinans, & de toute sorte d'autres personnes. Il fonda les filles de la Charité; il procura de grands secours aux personnes indigentes; il rendit des services assidus au feu roi Louis XIII. dans sa derniere maladie, & fut employé dans le conseil des affaires ecclesiastiques du royaume, sous la regence d'Anne d'Autriche mere de Louis XIV. Au milieu de ces grandes occupations il se conduisit avec une tres-grande prudence, avec une charité tres-ardente, & avec une humilité profonde. Il mourut en odeur de sainteté le 27. Septembre 1660. âgé de 85. ans, & fut enterré dans l'eglise de saint Lazare, où ses disciples ont fait graver son épitaphe. *Voyez* SOEURS DE LA CHARITE' & le GRAS. * M. Louis Abelly, évêque de Rhodez, *en sa vie.*

PAUL (S.) congregation des clercs reguliers. *Cherchez* BARNABITES.

PAUL ou MARC-PAUL, *voyez* POLO.

PAUL JOVE, historien, *cherchez* JOVE, évêque de Nocere.

PAUL LE SILENTIAIRE, *cherchez* PAUL FLORE, ou PAULUS FLORUS.

PAUL DE VENISE ou FRA PAOLO, *cherchez* SARPI.

PAUL VERONESE, *cherchez* CAGLIARI.

PAULA: c'est un petit bourg de la Campagne de Rome

Rome près du mont Circello, qu'on appelle *le port de Paula*, & qui peut, dit-on, contenir plus de deux mille navires. Mais il est aujourd'hui fort inutile. * Maty, *diction.*

PAULE, ville, *cherchez* PAOLA.

PAULE, femme tres-illustre par sa pieté & par son esprit, vivoit sur la fin du IV. siecle. Sortie d'une famille tres-illustre à Rome, & descenduë des Scipions & des Gracques & des Paul Emile par sa mere *Blesille*, elle s'allia à une autre qui ne l'étoit pas moins par son mariage avec *Toxoce*, de la maison des Jules: elle eut de lui quatre filles & un fils. Etant restée veuve, elle laissa toutes les pompes & les delices de Rome pour s'enfermer dans le monastere de Bethléem sous la conduite de saint Jerôme, & y mener une vie penitente. Elle apprit l'hebreu, pour avoir plus de facilité à entendre l'écriture, dont l'étude fit toute sa consolation. D'ailleurs, elle servit de mere à tous les pauvres du monde Chrétien, qui venoient visiter les lieux saints, & fut un exemple vivant de toutes les vertus évangeliques. Elle mourut le 26. Janvier de l'an 404. Saint Jerôme qui a écrit sa vie, dit qu'elle demeura cinq années à Rome, & vingt années à Bethléem, & qu'elle vécut en tout 56. ans, 8. mois & 21. jours. * S. Hieronym. *in ejus vita in epist.*

PAULET (Guillaume) petit-fils de *Jean* Paulet, d'une ancienne famille de ce nom, du comté de Sommerset en Angleterre, épousa *Elisabeth* fille & heritiere de *Jean* Denibemb, du même comté. De-là descendit AMI Paulet, chevalier capitaine de l'isle de Guernsey, & conseiller privé de la reine Elisabeth, l'an 29. du regne de cette princesse. Ce fut à lui & à Drew Drurie chevalier, que fut confiée la garde de Marie reine d'Ecosse un peu auparavant & dans le tems de son supplice. Il eut pour fils ANTOINE Paulet, qui de *Catherine* sa femme fille de *Henri* lord Norris, eut JEAN Paulet de Hinton-saint-George, lequel le roi Charles I. fit baron du royaume sous le titre de *lord Paulet de Hinton-saint-George*. Dans le tems de la guerre civile, il eut commission de ce prince de lever un regiment de 1500. chevaux. Son fils aîné JEAN lui succeda. Il eut deux femmes. La premiere, *Essex*, fille aînée d'*Alexandre* Copham de Littlecote, dans le comté de Wilt, chevalier, dont il eut deux filles; l'une mariée à *Guillaume* Famer lord Leimster; & la seconde mariée à N. Munson, chevalier. Sa seconde femme fut *Susanne*, fille de *Philippe*, comte de Pembroke, dont il a eu le lord *Paulet*, qui vivoit encore en 1701. Cette famille & la suivante descendent de la même tige. * Dugdale, *Baronage.*

PAULET (Guillaume) fils de *Jean* Paulet, descendu d'une ancienne famille du comté de Sommerset. C'étoit un gentilhomme sçavant & qui avoit d'autres belles qualités. La 29. année d'Henri VIII. lors qu'*Edouard* fut fait prince de Galles, il fut fait trésorier de la maison du roi; l'année suivante il fut élevé à la dignité de baron du royaume, sous le titre de lord *saint Jean*. Il fut le premier capitaine des gardes & chevalier de la Jarretiere. Il accompagna le roi Henri VIII. à la prise de Boulogne. Il fut établi executeur du testament de ce prince, conseiller du prince Edouard son fils & successeur. La premiere année du regne de ce prince, le comte de Southampton ayant été demis de la charge de grand trésorier d'Angleterre, étant alors grand-maître d'hôtel, il fut fait garde du grand sceau. Deux ans après il fut fait comte de Wilt, l'année suivante établi grand chancelier, & encore un an après honoré du titre de marquis de Winchester. Il fut grand juge deputé dans le procès du duc de Sommerset, étant alors president du conseil, charge qu'il occupa presque pendant tout ce regne. Il eut beaucoup de credit sous la reine Marie, qui succeda à son frere Edouard VI. parce que c'étoit un des chefs de ceux qui l'avoient proclamé reine, en opposition à la malheureuse Jeanne Grey, qui fut proclamée reine malgré elle. Marie le confirma dans la charge de grand trésorier, ce que fit aussi la reine Elisabeth la premiere année de son regne. Il mourut treize ans après, âgé de 97. ans, ayant allez vécu pour compter cent trois personnes, qui étoient descenduës de lui. On dit, que quand on lui demandoit comment il avoit fait pour se maintenir sous quatre regnes differens, parmi tant de troubles & tant de revolutions dans l'état & dans l'eglise, il répondoit, *en étant comme un saule, & non pas comme un chêne*, c'est-à-dire, qu'au lieu de s'opposer au torrent, il sçavoit s'accommoder au tems. JEAN son fils lui succeda, & l'an 15. du regne d'Elisabeth, il fut un des pairs qui furent juges du procès du duc de Norfolk. De sa femme *Elisabeth* fille de *Robert* Willoughby, lord Brook, il eut JEAN qui lui succeda, & épousa *Anne* fille de *Thomas* lord Howard d'Effingham, dont il eut GUILLAUME qui lui succeda, & épousa *Lucie* fille de *Thomas* comte d'Excester, dont il eut pour successeur JEAN qui se maria trois fois, & eut de *Jeanne* fille de *Thomas* vicomte Savage de Rock-Savage, CHARLES qui herita de ses titres & de ses biens, & qui épousa *Christine*, fille aînée de *Jean* Frescheville de Stavely, dans le comté de Derby, chevalier créé depuis lord de Frescheville, laquelle mourut sans enfans. Il épousa en secondes nôces *Marie* l'une des filles d'*Emmanuel* comte de Sunderland, de qui il eut deux fils, CHARLES & *Guillaume*, & trois filles, *Jeanne*, mariée à N. comte de Bridgewater; *Marie* & *Elisabeth*. CHARLES, marquis de Winchester, fut créé duc de *Bolton*. Son fils, qui devint duc de Bolton par la mort de son pere, alla en Angleterre avec le prince d'Orange, & eut beaucoup de part à la revolution; c'est pourquoi il fut fait chambellan de Marie reine d'Angleterre, épouse de Guillaume III. & depuis un des lords justiciers d'Irlande. * Dugdale, *Memoires du tems.*

PAULETTE, droit annuel qui oblige les gens de robe, de finances & autres officiers qui obtiennent des provisions du roi, de payer à sa majesté pour pouvoir dans l'année disposer de leurs charges, & être dispensez de la regle des quarante jours, pendant lesquels il falloit que les resignans survéquissent à leur démission, autrement leurs charges étoient dévoluës au fisc. Comme le roi en profitoit peu, & que souvent il donnoit ces charges qui étoient échuës à son fisc, à l'importunité des grands, on s'avisa en 1604. sous Henri IV. pour trouver sans rien débourser, de quoi payer les gages des officiers, de les dispenser de cette regle, en payant tous les ans au roi le soixantiéme de la finance de leurs charges. Charles Paulet fut l'inventeur & le premier fermier de ce droit, qui fut appellé la *Paulette*. En quelques provinces on appella ce droit, *la Palote*, d'un partisan nommé *Palot*, qui succeda à Paulet. Les parlemens firent de grandes difficultés pour verifier l'édit qui l'établissoit: on le publia seulement à la chancellerie en 1605. Depuis, il fut reçu dans toutes les cours, & a eu lieu jusqu'en 1710. que le roi Louis XIV. en ordonna le rachat & l'amortissement par édit du mois de Decembre 1709. mais le roi Louis XV. l'a rétabli par declaration du mois d'Août 1722. * Mezeray, *hist. de France sous Henri IV.*

PAULI (Jerôme) Catalan, chanoine de Barcelone, sur la fin du XV. siecle, fut camerier du pape Alexandre VI. & eut soin de la bibliotheque du Vatican. Il publia le *Provinciale Romanum*; mais il est sûr que cet ouvrage n'étoit point de lui, comme on l'a crû, puisqu'on le trouvoit dans ce tems-là manuscrit dans plusieurs bibliotheques; & entr'autres dans celle de saint Victor-lez-Paris. On a de lui d'autres traités: comme *Practica cancellariæ. Commentariolum de urbe Barcinonensi*, imprimé en 1491. & *De Hispaniæ fluminibus & montibus*, qu'on trouve dans le II. volume *de Hispania illustrata*. * Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Vossius, *de hist. Lat. &c.*

PAULI (Gregoire) ministre de Cracovie, vers l'an 1560. & 1566. étoit infecté de l'erreur des Ariens, & fut des premiers qui les répandit dans la Pologne. Il eut même l'effronterie de faire peindre un grand temple, dont Luther abattoit le toit, dont Calvin démolissoit les murailles, & dont lui-même sappoit les fondemens, en combattant le mystere de la Trinité. Aussi, disoit-il hautement, que Dieu n'avoit pas tout revelé à Luther; qu'il en avoit plus dit à Zuingle, & plus encore à Calvin; que lui-même en avoit appris davantage de Dieu; & qu'il esperoit qu'il en viendroit d'autres, qui auroient encore de plus parfaites connoissances de toutes ces choses. * Sponde, *A. C.* 1561. *c.* 33. 1566. *n.* 30.

PAULI (Pierre-François) de Pezaro en Ombrie, ou

plûtôt au duché d'Urbin, poëte Italien, & secretaire du prince Savelli, vivoit du tems du pape Urbain VIII. Cet auteur a donné au public deux volumes de *rimes italiennes*, & deux autres de *poësies choisies* en même langue, *quelques épitalames* & *quelques chansons* sur divers sujets. Les Italiens disent qu'il étoit un des bons poëtes de son siecle & de son pays. Ses odes particulierement sont fort estimées. Les cavaliers Marini & Guarini, c'est-à-dire, les poëtes du pays, faisoient cas de la personne, & de la poësie de François Pauli. * Baillet, *jugemens des sçavans sur les poetes Italiens*.

PAULI (Benoît) autre poëte, étoit Florentin, religieux de l'ordre de saint Dominique & disciple du celebre Savonarole : il témoigna sa reconnoissance à son maître dans un poëme italien, qu'il intitula *le cedre du Liban*, & où il rendoit graces à Dieu de sa conversion : un autre poëme où il traitoit des vertus & des beatitudes, a merité les éloges de Poccianti qui l'avoit vû, ainsi que le premier; & qui cite encore de lui un traité intitulé *Fons vitæ*, & une courte, mais exacte, chronique de l'ordre de saint Dominique. Cet auteur florissoit à la fin du XV. siecle. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 1.*

PAULIANISTES, *voyez* PAUL de Samosate.

PAULICIENS, *Paulicians*, Heretiques Manichéens, furent ainsi appellés du nom d'un certain Paul, qui s'en fit le chef en Armenie dans le VII. siecle, & se rendirent ensuite formidables dans toute l'Asie, par le grand nombre de leurs sectateurs, principalement depuis que l'empereur Nicephore les protegea, pour s'en servir dans des operations de magie. Ces Heretiques, outre une infinité d'erreurs, dont leur secte étoit infectée, & dont la principale étoit celle des deux principes coéternels, & indépendans l'un de l'autre, avoient une si grande horreur de la croix, qu'ils lui faisoient tous les outrages imaginables. Neanmoins lorsqu'ils étoient malades, ils ne manquoient pas de s'appliquer une croix faite de bois, comme un excellent remede; mais aussi-tôt qu'ils étoient gueris ils la mettoient en pieces, par une folie pleine d'impieté. Ils ne faisoient point de difficulté d'adorer le livre des évangiles, & de le baiser par respect; mais ce n'étoit pas du côté qu'il portoit l'image de la sainte Croix, qu'ils ne pouvoient souffrir, tant ils avoient l'imagination bizarre. L'imperatrice Theodora, tutrice de Michel III. ordonna en 845. que l'on travaillât efficacement à la conversion de ces Pauliciens, ou que l'on en délivrât l'empire, s'ils resistoient avec opiniâtreté. Ceux qui eurent cette commission agissant avec rigueur, se saisirent d'abord de ces Heretiques, qui étoient épars dans les villes, & dans les bourgs de l'Asie. On dit qu'ils en firent mourir près de cent mille, ce qui obligea ceux qui échapperent de s'aller rendre aux Sarasins. Ils soûtinrent pourtant encore la guerre contre l'empereur Basile *le Macedonien*, à la fin du IX. siecle. Ils envoyerent même des predicateurs en Bulgarie, qui y établirent l'heresie Manichéenne, d'où elle se répandit bientôt après dans le reste de l'Europe. * Maimbourg, *histoire des Iconoc.* M. de Meaux, *hist. des Variat. l. 11.* Bayle, *diction. crit.*

PAULIMIR, dix-septiéme roi de Dalmatie, étoit fils de Petrislas, & petit-fils du roi Rodoslas, qui fut chassé de ses états par Ciaslas l'un de ses fils, & fut obligé de se retirer à Rome. C'est dans cette ville que Paulimir nâquit; & il y étoit encore lorsque les peuples de Dalmatie lui offrirent la couronne, vers l'an 868. On dit que tous les bans, qui étoient indépendans depuis la mort de Ciaslas, se soûmirent à lui, & qu'il n'y eut que Gliutomir, ban de Rascie, qui fit difficulté de le reconnoître. Avant que de l'aller mettre à la raison, il se fit couronner à Trebigne le jour de l'Ascension, il defit aussi-tôt après ses troupes sur les bords du Lim; & ce rebelle ayant été tué peu après par ses propres troupes, il reprit toute la Rascie. On ajoûte que de son tems, les Esclavons peu instruits de la religion Chrétienne, furent catechisés de nouveau par les soins de l'empereur Basile. Paulimir eut guerre avec les Hongrois, qui ayant été battus, convinrent que la Save feroit la separation des deux états. Il mourut à Trebigne, & fut inhumé dans l'église de saint Michel; on ne dit pas en quelle année, mais ce fut avant la 880. de Jesus-Christ. La reine sa veuve accoucha sept jours après d'un enfant mâle, qui fut nommé Tiescemir, & qui ne fut reconnu que par une tres-petite partie de la Dalmatie. * Le Prêtre de Dioclée, *hist. de la Dalmat.* Leon, *Tactiques*.

PAULIN, *Paulinus*, prêtre, disciple de saint Ephrem, étoit tres-versé dans la connoissance de l'écriture. Après la mort de ce Saint, l'ambition le jetta dans le parti des Schismatiques, comme le remarque Gennade au chapitre 3. des écrivains ecclesiastiques. Le même auteur parle d'un autre PAULIN, qui avoit écrit, *de initio Quadragesimæ. De die Dominico Paschæ. De pœnitentia. De obedientia. De neophytis.*

PAULIN, évêque de Tyr, fut un des évêques qui favoriserent le parti d'Arius. Il avoit d'ailleurs beaucoup de merite. Les Eusebiens le firent élire évêque d'Antioche l'an 330. mais il ne tint le siege que six mois, & Eulale lui succeda en 331. * Eusebe. S. Athanase. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs eccles. du IV. siecle, 2. edition de Paris en 1709.*

PAULIN, évêque de Treves, & successeur de saint Maximin, vers l'an 349. soûtint courageusement la foi Orthodoxe contre les Ariens. Il alla à Rome dans le tems que saint Athanase fut renvoyé à Alexandrie & fut chargé de l'acte de retractation qu'Ursace & Valence, évêques Ariens, donnerent au pape Jules. Il fut le seul qui demeura ferme pour la défense de saint Athanase, dans le concile tenu à Arles en 353. & fut pour cela envoyé en exil dans la Phrygie, où il mourut en 358. * S. Athanas. *orat. 1. contra Arian. epist. ad solitar. Apologia.* Hilarius, *in fragmentis. Hieronymus in chronico.* Marcelle, & Faustin, *libellus precum.* Socrate, *l. 2. c. 29.* Sulpice *Severe*, *l. 2.* Hermant, *vie de S. Athanase.* Baillet, *vie des Saints 30. Août.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl.*

PAULIN, évêque d'Antioche dans le IV. siecle, avoit été fait prêtre par saint Eustathe, & ne s'étoit souillé par aucune communication avec les Heretiques. L'église d'Antioche étoit alors divisée par un schisme, & reconnoissoit deux prélats, saint Melece & saint Eustathe. Après la mort du dernier, saint Eusebe de Verceil, que le concile d'Alexandrie envoyoit à Antioche pour établir la paix, trouva que Lucifer de Cagliari avoit fait mettre Paulin en sa place, & connut avec douleur que cette élection avoit rompu toutes ses mesures. En effet, Paulin meritoit d'être évêque, par sa pieté & par son orthodoxie; mais il ne pouvoit le devenir en ce lieu, sans élever autel contre autel. Il fut accusé de suivre les sentimens de Sabellius, & s'en justifia auprès de saint Athanase, qui communiqua avec lui. Depuis Paulin s'accorda avec Melece, à condition que le survivant des deux demeureroit seul évêque; mais on ne lui tint pas parole: car les évêques d'Orient ordonnerent Flavien, après la mort de Melece en 380. C'est Paulin qui fit prêtre saint Jerôme son ami, & son défenseur. Il mourut en 389. Il est different de PAULIN évêque d'Antioche, qui succeda à Philogene en 319. & mourut en 324. * Socrate, *l. 3.* Theodoret, *l. 3.* Sozomene, *l. 6.* Ruffin, *l. 1.* Baronius, *in annal. A. C. 362. & seq.*

PAULIN (S.) à qui l'on donne aussi les noms de PONCE & de MEROPE, évêque de Nole, étoit né à Bourdeaux vers l'an 353. d'une famille illustre, par la dignité consulaire, & par celle de senateur. Il fut conduit dans ses études par le fameux Ausone. Il s'avança dans les charges les plus considerables de l'empire, & fut consul l'an 378. après la mort de Valens. Il épousa *Therasie*, femme riche qui lui apporta de grands biens; mais il prefera la retraite à tout ce qu'il pouvoit posseder dans le siecle, & ayant été baptisé par Delphin évêque de Bourdeaux, il abandonna sa patrie en 389. & chercha avec sa femme une retraite en Espagne, où il avoit des terres : après y avoir demeuré quatre ans, ils se dépouillerent de leurs biens, partie en faveur des églises, partie en faveur des pauvres, & vécurent en continence. Le peuple de Barcene, où il demeuroit, conçut une si haute estime de lui, qu'il le fit ordonner prêtre le jour de Noël 393. sans qu'il y eût pensé, & l'année suivante il partit d'Espagne, pour s'en aller en Italie. En passant il vit saint Ambroise à Florence, de qui il reçut des marques d'amitié. Etant venu à Rome, il y fut bien reçu par les personnes

de qualité & par le peuple. Mais le pape Sirice & le clergé conçurent de la jalousie contre lui, ce qui l'obligea de se retirer près de Nole, où il fit de sa maison une communauté de moines. Après avoir passé seize ans dans ce lieu avec sa femme, dans les exercices de la vie monastique, il fut élû & ordonné évêque de Nole, l'an 409. Les commencemens de son épiscopat furent troublés par les incursions des Goths, qui prirent la ville de Nole. Après avoir essuyé cette attaque, il joüit assez paisiblement de son évêché jusqu'à sa mort arrivée en 431. M. de Tillemont met sa mort en 421. ou deux ou trois ans après; il est croyable que sa femme étoit morte dès l'an 413. On lit dans les dialogues de saint Gregoire, qu'il se mit volontairement en captivité dans l'Afrique, pour délivrer le fils d'une veuve, qui avoit été pris par les Vandales. Mais ce fait ne s'accorde nullement avec les circonstances du tems & de la vie de saint Paulin, & paroît fabuleux. Nous avons ses épîtres & ses poësies, dont nous sommes redevables au soin de saint Amant, évêque de Bourdeaux, qui les conserva. La 1. édition de ses œuvres a été faite à Paris par Badius en 1516. Le pere Heribert Rosweide Jesuite en publia à Anvers une seconde édition, l'an 1622. en un volume *in octavo*, qui est enrichie de la vie de ce Saint, composée par le pere François Sachin, de ses notes, & de celles du pere Fronton le Duc. Il y en a eu depuis une édition à Paris en 1611. & une autre en 1685. de M. le Brun des Marettes, qui est la meilleure. Muratori a donné depuis cette édition quelques ouvrages de saint Paulin qui n'avoient pas encore vû le jour. Urane disciple de saint Paulin, & prêtre de l'église de Nole, laissa une relation de la mort de ce Saint. Saint Ambroise, saint Jerôme, saint Augustin, saint Gregoire, saint Eucher, Cassiodore, &c. parlent tres-avantageusement de ce Saint. * *Consultez* aussi Ausone, *in epist.* Idace & Prosper, *in chron.* Sulpice *Severe*, *l. 2. hist.* Gennade, *c.* 48. *catal.* Sigebert, *c.* 14 Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Elie Vinet, *in Auson.* Gabriel de l'Urbe, *chron. de Bourd.* Barthius, *adver. l.* 60. Scaliger; Baronius; Vossius; Possevin, &c.

☞ Plusieurs ont douté que S. Paulin fût né à Bourdeaux, & ont cru qu'il possedoit seulement de grands biens en Aquitaine. Mais, comme saint Ambroise nous assure qu'il n'avoit point de second en noblesse dans cette province, il semble qu'il n'y ait pas lieu d'en douter, si l'on ne veut, avec le cardinal Baronius, renverser la periode de ce pere, pour ôter à la France l'honneur d'avoir produit un si grand Saint, & le donner à la ville de Rome, qui avoit eu des senateurs de ce nom, long-tems avant celui dont nous parlons. Au reste Sigebert, Trithême & quelques autres, même des modernes, ont confondu l'évêque de Nole, avec PAULIN prêtre de Milan. Ils sont neanmoins bien differens l'un de l'autre: car ce dernier, qui selon les apparences, avoit connu saint Augustin en Italie, le vit en Afrique, où il fut envoyé. Ce fut à la priere du même saint Augustin, qu'il écrivit, & même qu'il lui dedia la vie de saint Ambroise. Mais ce ne fut, comme il le témoigne, qu'après la mort de saint Simplicien, successeur de saint Ambroise, & sous l'épiscopat de Venere, c'est-à-dire, vers l'an 401. ou 402. La difference du style, qui est fleuri & éloquent en saint Paulin de Nole, fait bien voir qu'il ne peut pas être auteur de cette piece tres-simple. * Sigebert, *de vir. illust. c.* 24. Isidore de *Seville*, *c.* 17. Jacques du Breuil, *in not. ad Isid.* Baronius, *in annal.*

PAULIN, homme de qualité, tres-sçavant & tres-estimé à la cour de Theodose *le Jeune*, étoit extrêmement consideré de l'imperatrice Eudoxe, à cause de son esprit, & de son sçavoir. Un jour cette princesse ayant reçu de Theodose quelque fruit beau par excellence, le donna à Paulin, qui le presenta à l'empereur. Ce prince demanda à Eudoxe ce qu'elle avoit fait de ce fruit, elle répondit qu'elle l'avoit mangé; Theodose le lui montrant la traita d'infidelle, & fit éclater sa jalousie contre Paulin, qu'il fit mourir vers l'an 440.

PAULIN, de Perigueux, écrivit en vers latins, la vie de saint Martin de Tours, & vivoit 30. ou 40. ans après saint Paulin de Nole, à qui quelques sçavans ont attribué mal à propos ce poëme. Il est dedié à Perpetuus évêque de Tours, qui presida à un concile tenu en cette ville, en 461. Gregoire de *Tours*, qui a été assis sur le même siege episcopal, cent ans après Perpetuus, a attribué cette vie à saint Paulin de Nole, trompé par la conformité des noms. François Juret publia le premier cet auteur, en 1585. sur un mss. de Pierre Pithou, mais sous le nom de saint Paulin évêque de Nole. Depuis on l'a inseré dans la bibliotheque des peres, & on l'imprima à Leipsic en 1688. *in octavo*, avec des notes de Juret, de Barthius, & de quelques autres sçavans. * *Voyez le I. tome de la biblioth. univers.*

☞ Il faut le distinguer d'un PAULIN évêque de Beziers, qui avoit écrit une lettre, dont Idacius fait mention dans sa chronique sur l'année 420. & d'un PAULIN neveu d'Ausone, auteur du poëme d'*actions de graces à* Ausone. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du V. siecle.*

PAULIN (saint) évêque de Rochester en Angleterre, fut envoyé dans ce royaume par le pape saint Gregoire *le Grand*, l'an 601. pour y prêcher la foi avec S. Augustin, qui y avoit déja converti quantité d'Infideles. Il y fit un grand progrès sous le regne d'Edelbert premier roi Chrétien en Angleterre; mais il souffrit beaucoup sous le regne d'Edouard son fils, qui ne voulut point embrasser la veritable religion; de sorte qu'un grand nombre de nouveaux Chrétiens renoncerent à la foi, vers l'an 614. Eduïn roi de Northumbrie, ayant envoyé demander en mariage Edelburge, fille d'Edelberg à son frere Eadbald roi de Kent: (car il y avoit alors sept petits rois en Angleterre,) Eadbald qui étoit Chrétien, aussi-bien que la princesse Edelburge, répondit aux ambassadeurs, qu'il ne la pouvoit donner à un roi payen & idolâtre. Eduïn promit de laisser vivre Edelburge & toute sa suite dans sa religion, & d'en faire aussi profession, si on lui en faisoit connoître la verité. Après cette promesse on lui envoya la princesse Edelburge, l'an 615. Paulin, que l'archevêque saint Juste, un des missionnaires d'Angleterre, avoit consacré évêque, lui fut donné pour l'accompagner. Ce saint évêque ne manqua pas d'instruire Eduïn, qui reçut la lumiere de l'évangile, & se fit baptiser avec ses deux fils & les seigneurs de sa cour, dans une église que l'on bâtit en diligence, pour cette ceremonie. Saint Paulin continua six années, jusques à la mort de ce prince, à prêcher la parole de Dieu, avec un si grand succès, qu'il étoit obligé de baptiser dans la riviere de Glene, à cause de l'affluence du peuple qui se presentoit pour recevoir ce sacrement. Le pape Honorius, qui avoit succedé à Boniface V. envoya le *Pallium* à saint Paulin, & écrivit au roi pour le feliciter de sa conversion. Quelque-tems après, Carduelle roi d'Ecosse, tributaire d'Eduïn, se revolta contre lui, & le tua dans une bataille; ce qui jetta le royaume dans une étrange consternation. Saint Paulin fut obligé de remener la reine Edelburge à Cantorbery, où le roi fit accepter à ce Saint l'évêché de Rochester, qu'il gouverna jusqu'à sa mort, laquelle arriva le 10. Octobre 644. * Surius, 10. *Oct.*

PAULIN (saint) d'Aquilée, né en Autriche, après s'être rendu recommandable dans la profession des belles lettres, fut élevé par Charlemagne au patriarchat d'Aquilée, vers l'an 777. Il parut avec éclat au concile de Francfort, tenu en 794. contre Elipand de *Tolede*, & Felix d'Urgel, contre lesquels il écrivit un livre que nous avons dans la bibliotheque des peres, sous ce titre: *libellus de sanctissima Trinitate adversus Elipandum Toletanum & Felicem Urgelitanum antistites, dictus, sacrosyllabus.* André du Chêne a publié un autre traité de Paulin, contre le même Felix. Ce prelat que sa sainteté prouvée par des miracles, rendit tres-illustre, mourut le 11. Janvier de l'an 802. Il est auteur du livre des instructions salutaires attribuées à saint Augustin. On a de lui un fragment de lettres adressées à Heistulfe, qui avoit tué sa femme. * Alcuin, *in epist.* 81. *& in poëm.* 213. *&* 214. Ughel, *in Ital. sacra.* Bellarmin, *de script. eccl.* Bollandus, *in vit. SS. ad diem* 2. *Jan.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. des VII. & VIII. siecles.* Pagi, *crit. Baron. an.* 802.

PAULIN, succeda à Lupus au gouvernement d'Alexandrie. Il obligea les sacrificateurs Juifs du temple qu'-

Onias avoit fait bâtir dans cette ville, de lui remettre tous les ornemens qui leur restoient, & dont il se saisit, après quoi il fit fermer le temple, défendit que personne y allât adorer, & abolit ainsi entierement le culte public que les Juifs rendoient à Dieu dans cette ville. Il y avoit alors trois cens quarante-trois ans, que ce temple étoit bâti. * Josephe, *guerre des Juifs contre les Romains, liv. VII. chap. 37.*

PAULINA, *cherchez* LOLLIA.

PAULINE, *Paulina*, dame Romaine, femme de Lentrus Saturnin, gouverneur de Syrie, dans le I. siecle, n'étoit pas moins illustre par sa vertu que par sa naissance, & par sa beauté. Un jeune homme nommé *Mundus* ayant conçu pour elle l'amour le plus violent que l'on puisse s'imaginer, & ne pouvant la gagner ni par presens, ni par prieres, après lui avoir offert inutilement deux cens mil le drachmes, resolut de se laisser mourir de faim. Une des affranchies de son pere, nommée *Ida*, le consola, & corrompit quelques prêtres de la déesse Isis, qui firent sçavoir à Pauline, que le dieu Anubis la vouloit voir en particulier. Cette dame s'en sentit si honorée, qu'elle s'en vanta à ses amis & à son mari, & alla coucher dans la chambre du prétendu Anubis, où Mundus étoit caché. Quelque-tems après, celui-ci l'ayant rencontrée, lui dit ce qui s'étoit passé; Pauline au desespoir pria son mari de la venger. Il alla se plaindre de cette surprise à l'empereur Tibere, qui s'étant informé de la verité, fit pendre Ida & les prêtres d'Isis, & renverser le temple de cette déesse, dont il fit jetter la statuë dans le Tibre, se contentant d'envoyer Mundus en exil. * Josephe, *l. 18. c. 4.* Bocace, *de clar. mulier.*

PAULINE, femme de Seneque *le Philosophe*, voulut mourir avec ce grand homme, que Neron avoit condamné à la mort. En effet elle se fit couper les veines avec son mari, l'an de Jesus-Christ 65. mais Neron, qui n'avoit aucune haine particuliere contr'elle, empêcha son dessein. Elle vécut encore quelques années, portant sur son corps & sur son visage les glorieuses marques de son affection conjugale, & témoignant par sa pâleur, la quantité de sang qu'elle avoit perdu. * Tacite, *l. 15. annal. c. 63. & 64.*

PAULINS, peuples de la Bulgarie, preferoient l'apôtre saint Paul à Jesus-Christ, & baptisoient avec du feu au lieu de se servir d'eau. Ils ont embrassé la religion Catholique, après avoir été instruits par des missionnaires. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

PAULLI (Simon) premier medecin du roi de Danemarck, vint étudier à Paris sous le fameux Riolan, & alla à Wirtemberg, où il fut reçu docteur en medecine. Depuis, il s'établit à Coppenhague, où il remplit la chaire de professeur, & fut appellé à la cour par Frederic III. roi de Danemarck, qui l'estima fort. Le roi Christian V. qui monta sur le thrône en 1670. lui conserva la qualité de son premier medecin, & lui donna l'évêché d'Arhuse, qui est demeuré hereditaire dans sa famille. Il mourut en 1682. âgé de 77. ans. Nous avons de lui plusieurs beaux ouvrages, entr'autres, *Flora Danica*, où il parle des plantes singulieres, qui naissent en Danemarck & en Norwege: *quadripartitum Botanicum*, où il ramasse tout ce que les simples peuvent contribuer à la guerison des maladies: un traité de l'abus du tabac & du thé. * *Memoires hist.*

PAULLINI (Christian-François) s'est acquis beaucoup de reputation par son sçavoir en Allemagne & ailleurs. Il étoit philosophe, medecin, poëte, historien, theologien, & fort versé dans la connoissance des langues. Il mourut le 10. de Juin 1712. à Isenac, à l'âge de 70. ans. Il est connu particulierement par son traité *de la noix muscade.* * *Actes de Leipsic de 1712. p. 335.*

PAULO (Antoine de) LV. grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, étoit de la langue de Provence, & nâquit à Toulouse en 1570. Il fut reçu dans cet ordre en 1590. & après avoir fait ses caravannes avec honneur, & rendu plusieurs services à sa religion, il devint commandeur de Marseille & de saint Eulalie, puis grand-croix, en 1612. par la nomination qu'en fit François cardinal de Joyeuse son parent. Ce cardinal s'étoit reservé dès l'an 1593. qu'il quitta un des grands prieurés de l'ordre de Malte, la faculté de nommer quand il lui plairoit, un de ses proches pour être grand-croix, & Hugues de Loubens grand-maître de Malte, & cardinal, y avoit acquiescé. Le cardinal de Joyeuse ne crut pas pouvoir jetter les yeux sur un meilleur sujet de ceux qui lui appartenoient, que sur le commandeur de Paulo, qui fut ensuite grand prieur de saint Gilles, d'où il merita d'être élevé à la premiere dignité de son ordre vacante par la mort de Louis Mendez de Vasconcellos, par l'élection qui se fit de sa personne le 10. Mars 1623. Sous les auspices de ce grand maître les galeres de Malte firent plusieurs prises considerables sur les Turcs, entr'autres quatre gros gallions de Tunis, qui furent échoués par M. de Cremeaux, qu'il avoit nommé general des galeres en 1626. Il accorda aux chevaliers de Malte, qui descendroient de l'aîné de la maison de Paulo, l'exemption du droit de passage ordinaire; & pour dédommager l'ordre de cette exemption, il fonda une galere à perpetuité. En 1631. il tint un chapitre general, où il reforma plusieurs ordonnances des chapitres precedens, entre autres celle de 1602. qui donnoit entrée dans l'ordre aux bâtards des ducs & pairs de France, & des grands d'Espagne, ce qu'il restreignit aux seuls enfans illegitimes des rois & des princes. Il fonda en 1635. un couvent de religieuses de son ordre à Toulouse, & en reconnoissance de ses bienfaits le chapitre general de cette année-là, lui accorda pour Antoine de Paulo, vicomte de Calmont son neveu, & pour les aînés de sa maison, le privilege de porter les armes de la Religion. Il mourut le 4. Juin 1636. avec la reputation de n'y avoir pas eu de grand-maître, qui l'eût surpassé en douceur, en équité, en sagesse, en magnificence, & en liberalité. La ville de Toulouse, qui se glorifiera toûjours de l'avoir vû naître, lui a érigé un buste dans la gallerie des illustres Toulousains. JEAN-PAUL de Lascaris de Castelar lui succeda.

La maison de PAULO dont étoit issu ce grand-maître, tiroit son origine de Genes. Godefroy dans ses *notes sur l'histoire de Charles VI.* composée par Juvenal des Ursins, rapporte un acte, qui est conservé dans le tresor des chartes du roi, lequel porte qu'ANTOINE de Paulo, l'un des seigneurs du conseil de la republique de Genes, consentit & assista le 4. Novembre 1396. à la prise de possession que firent les ambassadeurs du roi Charles VI. de la ville de Genes.

I. AIMERIC sorti de cette maison, s'établit à Toulouse en 1475. fut seigneur de Cepet & de la Fitte, près de Toulouse; servit le roi Charles VIII. dans les guerres d'Italie, & eut pour frere *Antoine* de Paulo, qui fut vicaire general du diocese de Toulouse, abbé de Villelongue, & doyen de l'Isle en Jourdain. Il avoit épousé *Isabeau* de Maurand, issuë d'une ancienne maison de Toulouse, dont il eut ETIENNE, qui suit;

II. ETIENNE de Paulo, prit une route differente de ses ancêtres, & embrassa le parti de la robbe. A l'âge de 26. ans il fut professeur en droit en l'université de Toulouse, capitoul en 1512. & conseiller au parlement de cette ville en 1523. Il avoit épousé en 1508. *Jeanne* Thandon-d'Andans, dame de Grandval près Castelnaudari, dont il eut entre autres enfans, ANTOINE, qui suit; & *Louis* de Paulo, qui fit la branche de sainte Foi, dont étoit N. de Paulo, premier cornette des mousquetaires du roi en 1712.

III. ANTOINE de Paulo, I. du nom, seigneur de Capet, Rouis, la Faurie, la Fitte, &c. fut reçu conseiller au parlement de Toulouse en 1540. Le roi Henri II. crea en sa faveur en 1554. une charge de president à mortier au même parlement, dans laquelle il rendit de grands services à l'état lors de la premiere guerre des Huguenots. Ce fut lui qui ayant été député par sa compagnie auprès du roi François II. obtint de ce prince en 1559. la continuation pour cent ans, de l'abonnement des tailles, que le roi Louis XII. avoit déja accordé à la ville de Toulouse en 1465. pour pareil nombre d'années; & le roi Charles IX. étant à Toulouse en 1565. le fit chevalier dans l'église des Augustins en presence de toute sa cour. Ce sage magistrat mourut en 15.... Il avoit épousé 1°. *Jacquette* de Beaulac, issuë des anciens seigneurs de saint Gery, en Albigeois, & mere de *Jean* de Beaulac, grand

prieur de Toulouse. 2°. en 1545. *Marie* Binet, parente du cardinal de Joyeuse, & fille de *Macé* Binet, seigneur de Valinier en Touraine, & de *Marie* Briçonnet. Du premier lit vinrent JEAN, qui suit; & *Jeanne* de Paulo, mariée à *Aimable* du Bourg, seigneur de la Peyrouse, neveu d'*Antoine* du Bourg, chancelier de France. Et du second lit, sortirent, 1. JEAN II. *qui continua la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; 2. *Michel*, seigneur de Grandval, qui prit le parti des Huguenots, sans pourtant changer de religion. Il fit une si cruelle guerre à ses voisins, que le parlement de Toulouse rendit un arrêt contre lui, pour le faire prendre mort ou vif: les habitans d'Avignone près de sa terre de Grandval, autorisés par cet arrêt, lui dresserent une embuscade dans laquelle il tomba, & l'ayant emmené, ils le tuerent de sang froid après l'avoir gardé trois jours en prison. Par arrêt du 17. Août 1583. rendu sur la requête des consuls d'Avignone, le parlement ordonna que le fort de Grandval seroit entierement démoli: il n'avoit point été marié; 3. *François* seigneur de la Faurie, capitaine de 50. hommes d'armes, mort sans enfans de *Marie* de Peyre, fille du baron de ce nom en Gevaudan, parent du cardinal de Joyeuse; 4. *Simon*, seigneur de Gratentour, capitoul de Toulouse en 1589. & 1590. 5. *Antoine*, grand-maître de Malte, *qui a donné lieu à cet article*; 6. Louis, qui continua la posterité, *qui sera rapportée après celle de ses freres*; 7. *Marie*, alliée à *Philippe* de Berthier, seigneur de Montrave, president à mortier au parlement de Toulouse; & 8. *Marguerite* de Paulo, qui épousa *Pierre* de saint Pierre, mort doyen du parlement de Toulouse, & qui étoit fils de *Nicolas* de saint Pierre, qui en avoit été premier president.

IV. JEAN de Paulo, I. du nom, seigneur de Roüis & de Roques, succeda à son pere en la charge de president à mortier au parlement de Toulouse, & mourut en.... Il avoit epousé 1°. *Marguerite* de Bagis, fille de *Jean* de Bagis, president au parlement de Toulouse, & d'*Anne* de Gondy, l'une des sœurs d'*Albert* de Gondy, duc de Retz, pair & maréchal de France, 2°. *Catherine* Chalüet, fille du sçavant *Matthieu* Chalüet president aux enquêtes, & de *Jeanne* de Bernuy. Du premier lit vint PHILIPPE, qui suit; & du second étoit issuë *Jeanne* de Paulo, qui devint heritiere des terres de Rouis & de Roques, mariée à *Bernard* de la Font, seigneur de Caragoudes, mort soudoyen du parlement de Toulouse.

V. PHILIPPE de Paulo, seigneur de Roüis & de Roques, mourut jeune sans enfans de *Jeanne* Dangereux de Beaupuy, de la maison de Maillé.

IV. JEAN de Paulo, II. du nom, fils aîné d'ANTOINE, I. du nom, president au parlement de Toulouse, & de *Marie* Binet sa seconde femme, succeda à son frere *Jean* I. du nom en la charge de president à mortier; se rendit un des chefs des Ligueurs dans Toulouse en 1589. & fut ennemi juré du president Duranti, qui avoit rendu l'arrêt contre Michel de Paulo, seigneur de Grandval son frere. Au surplus la Faille dit dans ses *annales*, que ce fut un homme populaire, hardi, d'un sens fort droit, & d'un grand courage; aussi avoit-il pris pour sa devise un mortier de president avec une épée nuë au-dessus avec ces mots, *ad utrumque paratus*. Ce qui l'engagea le plus dans le parti de la Ligue, c'étoit l'attachement que sa famille avoit depuis long-tems avec la maison de Guise: il revint pourtant à son devoir, car il s'absenta de Toulouse, pour n'avoir plus de part aux entreprises des Ligueurs, & il n'y rentra que lorsque les troubles y furent appaisés. Il avoit épousé *Catherine* Delpech, dame d'Escalquens & de la Salvetat, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Catherine*; mariée à *Jean* l'Arnabo, baron d'Orhoiai & de Gardoux au comté de Foix *Anne*, qui épousa *Pierre* de Monfaucon, baron de Visser & Dierles dans les Sevenes; *Françoise*, dame de la Salvetat alliée à *Jean* de Lombrail, conseiller au parlement de Toulouse; & *Gaillarde* de Paulo, mariée à *Jean* du Ferrier, juge mage du pays de Foix.

V. ANTOINE de Paulo, II. du nom, seigneur d'Escalquens, fut conseiller au parlement de Toulouse, & eut pour femme *Magdelaine* le Pelletier, dont il eut *Marie*, alliée à *François* de Napces, conseiller au même parlement; & *Marguerite* de Paulo, mariée à *N.* de Parade, president à mortier à Toulouse.

IV. LOUIS de Paulo sixiéme fils d'ANTOINE de Paulo I. du nom, president au parlement de Toulouse, & de *Marie* Binet sa seconde femme, & frere du grand-maître de Malte, prit le nom de seigneur de Grandval après la mort de ses freres, & laissa de *N.* de saint Pol son épouse, ANTOINE, qui suit; & *Honorée* de Paulo, mariée à *Louis* le Brun, seigneur de saint Hyppolite, conseiller au parlement de Toulouse.

V. ANTOINE de Paulo, III. du nom, fut vicomte de Calmont, baron de Gibel, seigneur de Grandval, de Terrageuse, &c. Henri II. du nom, prince de Condé, lui donna en 1631. la cornette blanche de la compagnie du duc d'Enguien son fils. Le roi Louis XIII. lui donna un brevet de conseiller d'état en 1634. & l'envoya la même année à Malte pour negocier avec le grand maître son oncle des affaires importantes, où il réussit. En 1636. sa majesté le fit gentilhomme de la chambre, & lui donna une pension de 3000. livres. La même année il fut blessé dangereusement au siege de Dole, eut depuis le commandement de la noblesse au secours de Leucate, & mourut en son château de Terrageuse le 15. May 1695. âgé de 100. ans. Il avoit épousé en 1639. *Jacquette* de Barthelemi-de-Grammont, fille de *Gabriel*, seigneur de Montlaur, president aux enquêtes du parlement de Toulouse, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Antoine*, prieur de Marvals & de saint Amans; 3. *Jean-Antoine*, chevalier de Malte, mort en Candie pour le service de la religion; 4. *François-Antoine*, aussi chevalier de Malte, mestre de camp de cavalerie, & l'un des six officiers nommés par le roi Louis XIV. pour être auprès de Philippe V. son petit-fils, mort en Espagne en 1707. 5. *François*, seigneur de Grandval, capitaine de Dragons, mort peu avant son frere; 6. *Antoine*, seigneur de saint Marcel, qui épousa *N.* heritiere de Monasterol dans le Lauraguais; 7. *Jacquette*, mariée à *François-Joseph* de Marrast, conseiller au parlement de Toulouse; 8. *Gabrielle*, morte superieure des religieuses Maltoises de Toulouse; & 9. *Henriette* de Paulo, religieuse au même monastere.

VI. FRANÇOIS de Paulo, vicomte de Calmont, seigneur de saint Marcel, &c. senechal du pays de Lauraguais, fut blessé en 1664. à la bataille de Raab en Hongrie, étant alors capitaine dans le regiment de Sourches; servit depuis assez long-tems; commanda quatre fois l'arriere-ban de Languedoc, & mourut en 1714. Il avoit épousé en 1678. *Antoinette* le Brun, dame de saint Hyppolite sa cousine, dont il a eu FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit; *Pierre*, capitaine de Dragons; *Jacquette*, mariée à *Guillaume* de Castelpers, vicomte de Trebien; *Magdelaine*, religieuse, & autres enfans.

VII. FRANÇOIS-ANTOINE comte de Paulo, &c. * *Hist. de Malte*. La Faille, *annales de Toulouse*, &c.

PAULULUS (Robert) prêtre d'Amiens, a composé vers l'an 1178. trois livres des offices de l'église, imprimés separement, & sous le nom d'Hugues de saint Victor, dans les œuvres de cet auteur. Il faut aussi restituer à ce Robert un traité intitulé, *le canon de la purification mystique*, qui est aussi parmi les œuvres d'Hugues de saint Victor. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du XII. siecle*.

PAULUS MONTANUS, *cherchez* MONTAN (Paul.)

PAULUS (Renaud) cardinal, *cherchez* POLUS.

PAULUTIO ANAFESTO, fut premier doge ou duc de Venise. Cette republique avoit été d'abord gouvernée par des tribuns, que l'on élisoit tous les ans; ce qui dura deux cens ans. Vers l'an 697. les Venitiens choisirent un duc, qui fut Paulutio, auquel succederent deux autres ducs. Ensuite on donna le gouvernement de la republique à des generaux d'armée, dont le pouvoir ne duroit qu'un an; mais six ans après on élut des ducs, comme on avoit commencé; ce qui s'est toûjours observé depuis. * Hornius, *orb. imperat.*

PAVOLOCZ, petite ville du royaume de Pologne, dans la basse Volhinie, sur la riviere de Rostowica, à douze lieuës au-dessus de Bialacerkiew. Cette ville étoit au pouvoir des Cosaques rebelles, & elle leur fut enle-

vée par le prince Radziwil, l'an 1575. * Maty, *dictionnaire*.

PAVONARES, en latin, *Pavonaria Insula*, anciennement, *Insula Cyanea*, *Planeta*, *Plancta*, *Symplegades*. Ce sont deux petites isles situées dans le canal de Constantinople, à l'entrée de la mer Noire, du côté de la Romanie, près du cap de Fanar. * Maty, *diction*.

PAVONI (François) Jesuite, natif de Catanzaro, ville de la Calabre ulterieure, enseigna assez long-tems la philosophie & la positive à Naples, où il établit une congregation pour les ecclesiastiques, qu'il élevoit dans la pieté. Il vivoit lui-même tres-regulierement, & mourut en reputation de sainteté, au mois de Fevrier de l'an 1637. Nous avons divers ouvrages de sa façon : *Summa Ethica. Introductio in sacram doctrinam, part. III. Tractatus de ethicis, politicisque actionibus. Commentarius dogmaticus, sive theologica interpretatio in pentateuchum, in evangelia, &c.* * Alegambe, *biblioth. script. soc. Jesu*. Le Mire, *de script. sacul. XVII*.

PAUSANIAS, roi de Lacedemone, fils de *Plistonax*, succeda à son pere la 2. année de la XCII. olympiade, & 411. ans avant Jesus-Christ. Il fut envoyé avec Lysander, contre ceux d'Athenes, de Corinthe & d'Argos, ligués contre les Spartiates; mais le peu de succès de cette expedition, fut cause que Pausanias, craignant l'indignation de ses sujets, se retira à Tegée, où il mourut, après 14. ans de regne, l'an 397. avant Jesus-Christ. Cleombrote lui succeda.

PAUSANIAS, roi de Macedoine, succeda à Amyntas II. en la 2. année de la XCVII. olympiade, & 391. ans avant Jesus Christ. Il ne regna qu'un an. *Voyez* MACEDOINE.

PAUSANIAS, general des Lacedemoniens, fut un des plus grands hommes de l'ancienne Grece, mais il se rendit aussi celebre par ses vices que par ses grandes qualités. Sa valeur parut avec éclat à Platée, où étant general avec Aristides, il défit Mardonius general des Perses la 2. année de la LXXV. olympiade, & la 479. avant Jesus Christ. Depuis il défit les Perses sur mer, délivra de leur joug plusieurs villes Grecques, & prit sur eux la ville de Byzance. Ce fut alors qu'aveuglé par la prosperité, il resolut de s'aggrandir aux dépens de sa patrie : il renvoya les principaux prisonniers sans rançon, & écrivit à Xerxés, que s'il lui vouloit donner sa fille en mariage, il le rendroit maître de toute la Grece. Ce prince le lui promit; mais les Ephores commencerent à se défier de Pausanias, & le rappellerent à Sparte sur les accusations des Alliés, il y fut absous du crime de trahison, & sortit sans ordre de Sparte pour continuer ses pratiques avec les ennemis. Ce ne fut pas pour longtems: car une de ses lettres ayant été interceptée par le moyen d'Argilius, jeune homme qu'il aimoit, il fut poursuivi, se retira dans un temple de Minerve, & s'y laissa mourir de faim la 3. année de la LXXVI. olympiade, & l'an 474. avant Jesus-Christ. * Cornelius Nepos, *en sa vie*. Thucydide. Diodore. Plutarque, &c.

PAUSANIAS, historien de Lacedemone, dont Suidas fait mention, composa une histoire de son pays, & d'autres ouvrages, comme une description de l'Hellespont, l'histoire des Amphictyons, les fêtes de Lacedemone, & une chronique. Il ne dit pas en quel temps vivoit cet écrivain, & il est le seul qui en parle.

PAUSANIAS, assassin de Philippe, pere d'Alexandre *le Grand*, *voyez* PHILIPPE II.

PAUSANIAS qui avoit écrit un *Lexicon*, dont Photius fait mention, *cod.* 53. *Bibl.*

PAUSANIAS, grammairien de Cesarée en Cappadoce, vivoit dans le II. siecle, sous l'empire d'Antonin *le Debonnaire*. Il fut disciple d'Herode, surnommé *Atticus*, & s'arrêta long-tems dans la Grece, puis à Rome, où il mourut dans un âge extrêmement avancé. Il laissa une description de la Grece, en X. livres, que nous avons encore. On y trouve la situation des lieux, les antiquités Grecques, & presque tout ce que ce pays a de remarquable, de sorte qu'on peut dire qu'il a fait ce que Domitius Pison demandoit qu'on écrivît non des livres, mais des tresors. Jules Cesar Scaliger le traite d'imposteur; mais c'est avec injustice, comme l'a remarqué Vossius. Pausanias avoit encore donné une description de l'Asie, de la Syrie, de la Phenicie, &c. qui seroit fort utile, & qu'on trouve citée quelquefois; mais ces ouvrages sont perdus. Le soin de déclamer l'occupa beaucoup, mais il s'en acquittoit assez mal, & la prononciation de son pays, qu'il avoit conservée, rendoit ses déclamations desagreables. * Sylburgius *in not. ad Pausan.* Vossius, *liv.* 2. *de hist. Grac.* Suidas. Scaliger, *in not.* Arist. *de anim.*

PAUSE, *voyez* PLANTAVIT DE LA PAUSE.

PAUSIAS de Sicyone, peintre, éleve de Pamphyle, vivoit vers la CVII. olympiade, & l'an 352. avant l'ére Chrétienne. Il fut le premier qui commença à peindre les lambris & les voutes des palais, & fut épris d'amour pour la bouquetiere Glycere, qu'il representoit assise, composant une guirlande de fleurs. Ce tableau fut si fort estimé que Luculle en acheta tres-cherement une copie dans Athenes. Horace n'a pas oublié cette circonstance dans une de ses satyres. Dans les portiques de Pompée il y avoit un fort beau tableau du même, où il avoit representé un sacrifice de bœufs, & il avoit peint un bœuf de front, dont on ne laissoit pas de voir toute la longueur. * Pline, *liv.* 21. *c.* 2. Horace *serm.* 2. *satyr.* 7. Varron, *lib.* 3. *de re rust.* Vasari, Ridolfi, Felibien.

PAUSIMAQUE, *Pausimachus*, natif de Samos, historien Grec, dont le tems est incertain, composa l'histoire ou la description de la terre. Rufus Avienus en fait mention, *in descr. ora maritima*.

PAUSON, peintre habile, donna lieu par sa pauvreté, à ce proverbe, *Pausone mendicior*, plus gueux que Pauson. Il eut si peu de bonheur, qu'il fut réduit à travailler pour des comediens, & à faire des décorations de theatre. Ayant eu ordre d'un particulier de lui peindre un cheval qui se roulât, Pauson lui en fit un qui couroit, & qui ne plut pas d'abord à ce curieux; mais il ne fit que renverser le tableau, pour lui faire voir qu'il avoit ce qu'il demandoit. Plutarque, *in lib. cur. Pythia*, &c.

PAUTZKE, petite ville avec une bonne citadelle, dans la Pomerellie, province de la Prusse Ducale, environ à dix lieuës de la ville de Dantzic. Elle est sur la Pautzkerwick, c'est-à-dire, *le golfe de Pautzke*, en latin *Putiscanus Sinus*, qui est une partie de celui de Dantzic. * Maty, *diction*.

PAUVRETE', divinité poëtique, passoit pour la mere de l'industrie & des beaux arts. On ne laissoit pas de la peindre comme une furie, pâle, farouche, affamée, & prête à se desesperer. C'est ainsi qu'en parle Aristophane. Lucain dit que, quoiqu'elle soit la mere des grands hommes, on ne laisse pas de la fuir. Horace avoit dit avant lui que c'étoit à la Pauvreté, que Rome avoit l'obligation des exploits & des vertus de Curius & de Camille. Mais s'il eût voulu rapporter aussi tous ceux que la Pauvreté a rendu vicieux, il en auroit pû nommer un grand nombre. En effet il dit lui-même en un autre endroit, que les loix de la pauvreté sont dures; qu'elle nous force de faire & de souffrir toutes choses; & qu'elle nous empêche d'exercer les grandes vertus. C'est par ces loix de la Pauvreté qu'un philosophe prétendoit s'excuser de ce qu'il étoit logé d'une maniere fort messéante à sa condition, lorsqu'il mit ces trois mots sur sa porte, *sic visum Paupertati: il a plû ainsi à la Pauvreté*. Plaute & Claudien font la Pauvreté fille du luxe & de l'oisiveté : de même que la richesse est d'ordinaire la fille du travail & de l'épargne; mais comme il y a une richesse qui est fille du bonheur seul, il y a aussi une Pauvreté qui n'est fille que du malheur. Les habitans de l'isle de Cadis, plus superstitieux que d'autres peuples, avoient divinisé la Pauvreté, aussi bien que les poëtes: Voici ce qu'en dit Eustathe dans son commentaire sur Denys Periegete, en copiant Elien. Il y avoit à Cadis un autel de l'année, & un autre du mois, en l'honneur du Tems plus long, & plus court. On y voyoit aussi le temple de la vieillesse, bâti à cause de l'honneur qu'on rend à cet âge, & un autre de la mort, parce que c'est le repos commun à tous les hommes : enfin on avoit élevé des autels à la Pauvreté & à l'art; à la premiere pour l'appaiser; & au second, comme d'un moyen propre pour se garantir de la Pauvreté.

PAX ou PAXI, bourg de la basse Hongrie. Il est sur le Danube, entre Bude & Tolna, à onze lieuës de la premiere, & à une & demie de la derniere. On prend Pax pour l'ancienne *Lussonium*, ou *Lussunium*, petite ville de la basse Pannonie. * Maty, *diction.*

PAYENS, *Pagani* en latin. Ce terme dans son étymologie, signifie les *Païsans*, qui avoient accoutumé de demeurer dans les villages auprès des fontaines; en grec πηγὴ ou selon les Doriens, παγὰ *fontaine*. Conformement à cela, on appelloit *Pagani*, ceux qui n'étoient point écrits dans le catalogue des soldats, & qui pour cette raison, étoient censés, *esse in Paganico*, suivant le terme de la loi, c'est-à-dire, relegués aux champs, & éloignés du grand monde. D'où vient qu'Alciat, & d'autres avec lui, s'attachant au sens de cette loi, disent qu'on donnoit le nom de *Pagani* aux Gentils, parce qu'ils n'étoient point enrôlés dans la milice Chrétienne. Baronius expliquant la signification de ce mot, dit que du tems des empereurs Chrétiens, l'idolâtrie commençant à disparoître, & même à n'être plus permise dans les villes, les Gentils, opiniâtres à ne point discontinuer leur culte & leurs ceremonies, se retiroient dans leurs maisons à la campagne, où ils en faisoient une profession libre, avec les campagnards attachés à la superstition de leurs fêtes, qu'ils appelloient, *Festa Paganalia*, ou *Feria Paganica*, desquelles Varron fait mention. Il est pourtant vrai-semblable que le mot de *Paganus* vient immédiatement de *Pagus*, un *village*; & l'on donna ce nom aux Payens, non parce qu'ils se retiroient à la campagne, mais parce que les Chrétiens s'étant d'abord attachés à prêcher dans les villes, ceux qui y habitoient furent convertis, avant que ceux de la campagne le fussent. * Alciat. Baron. *ann.* 1. *in mart.* Serre, *l.* 5. *d. L. Lat.* Symmach. *l.* 1. S. Augustin. *serm. de verb. Dom.* Vossius, *in epist. Plin. ad Trajan. de Christ.* * Laët.

PAYERNE, en allemand *Peterling*, & en latin *Paterniacum*, ville tres petite, mais jolie & assez bien peuplée. Elle est capitale de l'un des bailliages que les Bernois possedent dans le pays de Vaud. Elle est située sur la Broye, entre Fribourg & Yverdun, à trois lieuës de chacune. * Maty, *diction.*

PAYS (René le) a passé pour bel esprit. Il nâquit en 1636. à Fougeres, petite ville de Bretagne, mais il n'a gueres paru que dans la province de Dauphiné. M. Allard dans l'histoire de cette province le met dans le catalogue des écrivains Dauphinois, parce que, comme il le dit, *La plus grande partie de ses ouvrages sont Dauphinois, conçus dans Grenoble ou dans Valence.* Il avoit dans cette province un emploi dans les finances. Ses *amitiés, amours & amourettes* imprimées l'an 1664. trouverent beaucoup d'admirateurs à la cour & à la ville. Les dames sur-tout les lurent avec plaisir, & plusieurs d'entre elles s'informerent du libraire comment l'auteur étoit fait. Dès qu'il eut sçû que la duchesse de Nemours avoit eu cette curiosité, il lui envoya une description de sa personne. Cet écrit est intitulé *portrait de l'auteur des amitiés, amours & amourettes*. Il est mêlé de vers & de prose; le style en est enjoüé comme celui de l'ouvrage qui avoit plû à cette princesse. Le succès de ce premier livre encouragea M. le Pays à donner de l'occupation aux imprimeurs; mais sa *Zelotide* n'ayant pas été goûtée, il modera son ardeur, & ne se montra au public que de tems en tems. La lettre qu'il écrivit à M. du Gué intendant du Dauphiné, lorsqu'on faisoit la recherche des faux nobles, passa pour bonne. Il y prouva la noblesse de sa muse issuë de celle de Voiture, & il assembla divers faits curieux concernant la genealogie des poëtes considerés comme poëtes. Il ne fit qu'imiter l'un des plus beaux episodes de la *Clelie* de mademoiselle de Scuderi. Quelque tems après il publia un nouveau recüeil de pieces. Il paroît par quelques-unes de ses lettres qu'il avoit été en Hollande & en Angleterre. Les relations qu'il a faites de ces pays là sont trop folâtres & peu justes, & il y a mêlé des reflexions qui sont souvent tres-fausses. Il étoit de l'academie d'Arles. Il fut honoré de l'estime du duc de Savoye, qui le fit chevalier de saint Maurice. Il perdit un fâcheux procès peu d'années avant sa mort arrivée à Paris le 30. d'Avril 1690. âgé de 54. ans. Il parut une satyre contre lui en 1670. * Bayle, *diction. critique.*

PAZ (la) ville de l'Amerique meridionale dans le Perou, est située sur la riviere de Cayane, entre les montagnes du Bresil qu'elle a au levant, & le lac de Titioca au couchant.

PAZ (Diego ou Jacques Alvarés de) natif de Tolede en Espagne, entra chez les Jesuites à l'âge de dix-sept ans, & y prit tant de goût pour les choses saintes, que même durant le tems de son noviciat il composa des meditations estimées des personnes consommées dans l'exercice des choses spirituelles. Il étudia en theologie à Alcala, & fut envoyé dans le Perou, où il mourut en odeur de sainteté le 17. Janvier de l'an 1620. âgé de soixante ans. On a de lui divers ouvrages de pieté: *De vita spirituali, L. V. de vita religiosa*; *De inquisitione pacis*; *De exterminatione mali*; *De sacerdotum institutione*; & d'autres, dont quelques-uns ont été traduits en notre langue. * Ribadeneira & Alegambe, *bibl. script. socien. Jesu.* Nicolas Antonio, *bibliotheque Hispan. &c.*

PAZMANI (Pierre) cardinal, archevêque de Gran ou Strigonie, né à Waradin en Transylvanie, entra jeune parmi les Jesuites, s'y avança dans les sciences, & enseigna avec applaudissement la philosophie & la theologie dans le college de Gratz en Stirie. Il s'occupa ensuite dans les missions de Hongrie avec tant de succès, qu'on vit des changemens extraordinaires dans ce pays, où les nouvelles opinions avoient été reçuës de la plus grande partie du peuple. L'empereur Mathias & les grands du royaume resolurent de l'élever après la mort du cardinal Forgatz, à l'archevêché de Gran, qu'il fut obligé d'accepter par ordre du pape. Ce prélat y remplit parfaitement tous les devoirs d'un bon évêque, & à la recommandation de l'empereur Ferdinand II. fut honoré d'un chapeau de cardinal en 1629. Il fut envoyé ambassadeur à Rome, où on admira le zele, la doctrine & la pieté de Pierre Pazmani, qui mourut le 19. Mars de l'an 1637. Il publia les actes d'un synode tenu en 1629. & divers autres ouvrages en latin & en hongrois: *Diatriba theologica*; *De visibili Christi in terris ecclesia. Vindiciæ ecclesiasticæ. &c.* Alegambe, *biblioth. script. soc. Jes.* Contin. Ciaccon.

PAZZI, petite ville de la presqu'isle de la Romanie, sur la mer de Marmora, près de l'isthme, à deux ou trois lieuës de Gallipoli. * Maty, *diction.*

PAZZI (Angelo) de Rimini, jurisconsulte & historien dans le XV. siecle, fut préposé par les Venitiens pour rendre la justice dans plusieurs de leurs villes, comme à Padouë, à Verone, à Bergame & à Bresse. Il publia un volume de consultations, & une histoire de la guerre que les Venitiens soûtinrent contre Philippe Visconti & François Sforce ducs de Milan, jusqu'à la treve de 1441. & mourut âgé de 81. ans. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

La maison de PAZZI à Florence a produit divers grands hommes. FRANÇOIS Pazzi, qui étoit un des principaux chefs de la conspiration contre les Medicis en 1478. tua Julien de Medicis, & fut lui-même pendu peu après par le peuple de Florence avec les autres conjurés, dont étoient *Jacques* & *René* Pazzi ses proches parens. CÔME Pazzi archevêque de Florence en 1508. après Rainoldo Ursini, étoit tres versé dans les belles lettres. Il traduisit Maxime de *Tyr* de grec en latin, & travailla à d'autres ouvrages. On ne doute pas que le pape Leon X. qui étoit son oncle & son ami, ne l'eût mis au nombre des cardinaux, s'il eût assez vecu pour recevoir cet honneur; mais il mourut l'an 1513. peu après l'élection de ce pape. ALEXANDRE Pazzi son frere s'amusa à écrire des tragedies, & n'y réüssit pas: mais une traduction de la poëtique d'Aristote lui a fait avoir place dans les éloges de Paul Jove *n.* 146. Ces deux freres avoient ainsi latinisé leur nom, PACTIUS. ANTOINE Pazzi chevalier de Malte vivoit sur la fin du XVI. siecle, & composa quelques pieces en vers. Sainte MAGDELAINE de Pazzi religieuse Carmelite, qui mourut à Florence l'an 1607. étoit de cette famille. Le pape Urbain VIII. la beatifia en 1626. & le pape Clement IX. la canonisa en 1669. On a écrit en italien sa vie, qui a été traduite en françois & impri-

mée chez Cramoisy en 1670. * Machiavel, *hist. Florent.* l. 8. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illust. c.* 91. Amirato, *famil. Florent.* Ughel. *Ital. sacr.* Paul Jove, *in elog. doct. viror. c.* 46.

P E

PEAK *of Derbishire*, c'est-à-dire *la pointe* ou *le sommet du comté de Derby*. C'est un endroit situé entre les montagnes dans le nord-west de ce comté. Il est remarquable par trois endroits. 1°. Par ses carrieres. 2°. Par son plomb. 3°. Par ses merveilleuses cavernes. On les connoît en Angleterre sous les noms de *Devils-Arse*, *le cul du diable*, *Elden-Hole* & *Pools-Hole*. Elles sont toutes trois larges & profondes. On dit qu'il sort de la premiere de l'eau qui a son flux & reflux quatre fois dans une heure. Elle est d'ailleurs remarquable par l'étrange irrégularité des rochers qu'on trouve en-dedans. Celle qu'on appelle *Elden-Hole* est large, mais l'entrée en est basse & étroite; les eaux qui en découlent se congelent en tombant, & forment des glaçons pendans à la caverne. On peut encore y joindre les puits du Boxton, d'où dans l'espace de huit ou neuf verges d'Angleterre, il sort neuf diverses sources d'eaux minerales, huit desquelles sont chaudes & la neuviéme tres-froide. * *Diction. Anglois.*

PEAN (*Paan*) sophiste Grec dont le siecle ne nous est pas connu, traduisit l'histoire latine d'Eutrope en sa langue. Frederic Sylburge a publié cet ouvrage.

PEARSON (Jean) évêque de Chester, & l'un des plus sçavans hommes du parti des épiscopaux d'Angleterre, a publié quelques ouvrages latins, où il donne des preuves d'une tres-grande connoissance dans les matieres ecclesiastiques, sur-tout ce qui regarde l'antiquité. C'est ce qu'on peut voir principalement dans un ouvrage où il défend les épîtres de saint Ignace contre quelques Calvinistes. Il est intitulé *Vindiciæ epistolarum sancti Ignatii*, imprimé à Cambridge en 1672. Ses autres ouvrages sont une docte préface qui est à la tête de la version grecque des Septante; des prolegomenes sur les ouvrages d'Hierocles, imprimés à Londres en 1673. *in* 8°. des annales de la vie & des ouvrages de saint Cyprien, qui sont dans l'édition de Jean Fell évêque d'Oxford; un commentaire exact sur le symbole des apôtres en anglois, qui a été publié en latin en Allemagne en 1690. les annales de la vie de saint Paul & des leçons sur les actes des apôtres, avec des dissertations chronologiques sur l'ordre de la succession des premiers évêques de Rome, le tout en latin. Comme cet ouvrage n'étoit pas complet, Henri Dodwe, ami de Pearson, l'a perfectionné, & y a ajouté une dissertation de sa façon. On a imprimé le tout à Londres en 1688. *in* 4°. Pearson avoit aussi travaillé sur Hesychius & sur Suidas, comme Meric Casaubon le témoigne dans son commentaire sur Hierocles. Il est mort en 1686. *Voyez* FEEL.

PEBLES, bourg ou ville d'Ecosse qui est la capitale de la contrée de Twede, située sur la Twede. * Cambden, *Britan.*

PECAJOS, prêtre des Idolâtres de la Guiane dans l'Amerique Meridionale. *Voyez* GUIANE.

PECAIS, bourg avec un fort dans le bas Languedoc, sur l'emboûchure occidentale du Rhône. Il est considerable par la grande quantité de sel qu'on y fait. * Maty, *diction.*

PECCAM (Jean) archevêque de Cantorbery, celebre par sa capacité, par ses écrits, par ses emplois & par sa vertu, dans le XIII. siecle, étoit Anglois de nation, & nâquit de pauvres parens à Chichester. Il prit l'habit de religieux dans l'ordre de saint François, & fit sous saint Bonaventure un si grand progrès, qu'il fut consulté de son tems comme l'oracle de la theologie. Dans la suite il professa à Paris, en Angleterre & à Rome, & fut fait archevêque de Cantorbery par Nicolas III. Il mourut en 1292. & laissa un grand nombre d'ouvrages qui témoignent quelle étoit son érudition. * *Consultez* Harpsfield, *hist. Ang. sæc. XIII. cap.* 8. Wadinge, *in annal. Min.* Walsingam, *A. C.* 1279. *& seq.* Sponde, *ibid. num.* 8. Pitseus, *de script. Angl. &c.*

PECCATOR, *cherchez* ISIDORE.

PECHPEIROU, châtellenie en Quercy, située entre Cahors & Lauzerte, étoit anciennement une ville dont on trouve encore des vestiges considerables avec les fondemens du château restés en leur entier, au lieu qui a conservé ce nom, & qui n'est plus qu'un village avec une petite paroisse, appartenante au baron de Beaucaire, aîné de la maison de Pechpeirou.

Le plus ancien seigneur de Pechpeirou dont on ait connoissance, est GAILLARD I. du nom, qui vivoit au commencement du XIII. siecle, & que d'anciens memoires domestiques supposent avoir été celui qui bâtit au lieu appellé auparavant Capmasdeleros, un château, & une ville, qui prirent depuis son nom.

Les mêmes memoires ajoûtent, que Gaillard étoit venu en Quercy à la suite de Simon comte de Montfort, & fixent le tems de sa mort en 1233. Ce qui est certain, & prouvé par un acte mentionné en l'article suivant, est que Gaillard de Pechpeirou fut pere d'ARNAULD qui suit, & de trois autres enfans; sçavoir, *Guillem*, *Gasbert*, & *Gaillard* de Pechpeirou: il eut aussi un frere puîné ou neveu nommé BERTRAND, duquel la posterité *sera rapportée ci-après.*

II. ARNAULD de Pechpeirou, fut seigneur de Pechpeirou après son pere. Il en prit seul la qualité dans une transaction passée entre lui & ses trois freres d'une part, & Bernard de Pechpeirou leur cousin, fils de *Bertrand*, de l'autre part. Cet acte, qui est du 15. Janvier 1296. contient un échange de leurs partages sur le château, la ville & Repaire & autres domaines dependans de Pechpeirou. Arnauld & ses freres y nomment leur pere, mort il y avoit long-tems *Monseigneur Gaillard*; les trois cadets & Bernard leur cousin y sont simplement qualifiés *Domsels*. Arnauld n'eut qu'un fils nommé

III. GAILLARD, II. du nom, seigneur de Pechpeirou, qui mourut sans laisser de posterité; & les freres d'Arnauld étant aussi morts sans posterité, tous les biens de cette maison passerent à la branche cadette.

I. BERTRAND de Pechepirou, frere puîné ou neveu de *Gaillard*, fut tige de la branche cadette. Il paroît qu'il étoit mort lui-même, lors de la transaction mentionnée ci-dessus, où son nom se trouve rappellé par BERNARD son fils qui suit;

II. BERNARD de Pechpeirou, I. du nom, nommé dans la transaction de 1296. l'est encore dans un acte de reconnoissance passé le 5. Avril 1336. entre le seigneur de saint Geniés & lui, conjointement avec son cousin *Gaillard* de Pechpeirou fils d'*Arnauld*, & seigneur de Pechpeirou. Bernard ne survécut qu'un an à ce dernier acte, étant mort à Bourges l'année suivante. Le nom de sa femme, ainsi que de toutes les precedentes, est ignoré; mais il eut pour fils GAILLARD III. qui suit;

III. GAILLARD, III. du nom, après la mort de son cousin *Gaillard* II. fils d'*Arnauld*, herita de tous ses biens, & mourut seigneur de Pechpeirou, ayant été tué à la bataille de Cressy en 1346. comme le portent les memoires. On a son testament du 30. Août 1344. dans lequel il fait mention de *Bernard* son pere, & nomme aussi BERNARD son fils unique qui suit; Il avoit épousé N. dame de Monteuq, comme il paroîtra ci-après.

IV. BERNARD de Pechpeirou, II. du nom, seigneur de Pechpeirou, avoit épousé noble *Philippe* de la Mothe, fille de *Guiraud* de la Mothe, domsel de Lauzerte, & de noble *Alpais* de Manas, par contrat du 25. Janvier 1350. dans lequel la dame de Monteuq sa mere est nommée. Il testa le 5. Octobre 1363. en faveur de GAILLARD son fils unique qui suit;

V. GAILLARD de Pechpeirou, IV. du nom, seigneur de Pechpeirou & de la Mothe, du chef de sa mere, épousa 1°. *Bernarde* Delalande, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Jeanne* de Maynard, dame de Montbarla, & en eut JEAN qui suit; *Gaillard* de Pechpeirou, chanoine de S. Sernin de Toulouse; *Jeanne*, mariée au seigneur de la Salvetat en Agenois; & *Bernarde*, mariée au seigneur de Montfabel. Ce fut de son vivant, au tems de la guerre civile allumée en France entre les partis des ducs d'Orleans & de Bourgogne, que le château de Pechpeirou, après une longue défense, fut emporté, & rasé, aussi-bien

bien que la ville, par le comte d'Armagnac en 1408. Il testa le 11. Juin 1411. Tous ses enfans *ci-dessus nommés* se trouvent mentionnés dans ce testament avec leur mere.

VI. Jean de Pechpeirou, I. du nom, seigneur de Pechpeirou, de la Mothe & de Montbarla du chef de sa mere, acquit d'Armarieu de Levy chambellan du roi, le château & seigneurie de Beaucaire ou Belcaire, de laquelle il fit hommage au roi *ainsi que d'un tiers de la jurisdiction de Miramont, de la moitié de Pechpeirou, & de certains droits à lui appartenans dans toute l'étendue de la Chatellenie de Lauzerte, comme aussi de l'hôtel appellé de Botar en la châtellenie de Monteabrié.* Cet acte est du 11. Mai 1461. Il avoit épousé le 22. May 1429. *Sicarde* de Fenelon, dont il eut 1. Jean de Pechpeirou qui suit, institué son heritier par testament du 2. Septembre 1476. 2. *Raymond* qui fut marié & eut des enfans dont on n'a pû suivre la descendance; 3. *Hugues* & 4. *Jean*, tous deux prêtres; 5. *Marc*, mort sans posterité; celui-ci eut en partage une partie de la terre de Fumel, & autres biens attenans audit Fumel, où l'on voit encore un village portant le nom de Pechpeirou; 6. *Arnauld* mort sans alliance; 7. *Marguerite*, mariée à *Jean* de Castagniés, seigneur d'Aucastel; & 8. *Maramonde* de Pechpeirou, mariée à *Amaury* de Cartagniés, seigneur de Compagnac & de Cartelsegrat. La grande part que Jean de Pechpeirou eut à la confiance du comte d'Armagnac, lui attira sur la fin de sa vie les plus grandes disgraces. Après la prise de Leitoure en 1469. il fut arrêté prisonnier avec confiscation de tous ses biens; il en fut relevé peu avant sa mort par les soins de son fils, *comme on le verra ci-après.*

VII. Jean de Pechpeirou, II. du nom, seigneur de Pechpeirou, Montbarla & Miremont, baron de Beaucaire, se trouva engagé avec son pere dans les interêts du comte d'Armagnac, après le massacre de ce comte à Leitoure, ayant échappé aux recherches du cardinal d'Alby. Il se retira à la cour du duc de Bretagne, dont il fut ensuite envoyé ambassadeur avec le seigneur de la Porte, vers Jean roi d'Aragon. Le passeport de ce roi en faveur du susdit Jean & du seigneur de la Porte, est conçû en termes fort honorables, & datté du vingt-deuxieme Decembre 1473. Le roi Louis XI. ayant eu depuis égard aux instances qui lui furent faites en faveur de Jean de Pechpeirou & de son pere, de la part du duc de Bretagne, les reçut enfin en grace. Les lettres d'abolition qui font foi de toutes ces circonstances, sont du dernier Juillet 1474. même pour l'assurer de plus en plus de son affection, il l'honora d'une lettre de sa propre main, écrite aux Forges, & dattée du vingt-huitiéme Octobre sans marquer l'année. Jean fut depuis gouverneur du château & de la baronie de Chaumont, par commission de Charles comte d'Armagnac & de Rhodés, du onziéme Octobre 1486. puis maître d'hôtel de la reine Anne de Bretagne en 1491. en consideration des services qu'il avoit rendus à cette reine, & au duc son pere. Il testa en Janvier 1498. & institua son heritier l'aîné de ses enfans. Il avoit épousé par contrat du vingt-cinquiéme Novembre 1480. *Jeanne*, dame heritiere de Cocuron, laquelle avoit été fille d'honneur d'Eleonore d'Aragon reine de Navarre. Leurs enfans, furent Charles qui suit; *Antoine* mort dans les guerres de Piémont sans posterité; *Clement*, mort jeune; *Jeanne*, fille d'honneur d'Anne de Foix reine de Hongrie, où elle épousa le seigneur de Sourcis, maréchal du même royaume, dont elle n'eut pas d'enfans, & mourut à Venise en revenant en France; & *Marguerite* de Pechpeirou, qui épousa le seigneur de Moneins, dont le fils, aussi seigneur de Moneins & lieutenant de roi en Guyenne, fut tué à la sedition de Bourdeaux pour la gabelle du sel en 1548.

VIII. Charles seigneur de Pechpeirou, Montbarla, Beaucaire & Cocuron, du chef de sa mere, fit hommage au roi François I. par acte du 4 Août 1533. du château de Beaucaire, de Montbarla, & de ses droits sur la ville & châtellenie de Lauzerte; de la moitié de Pechpeirou, & de plusieurs villages, seigneuries, rentes & terres assises en la châtellenie de Monteabrié & en celle de Fumel. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de Durfort, de laquelle il eut trois enfans morts en bas âge: 2°. *Marguerite* de Tougés, fille de *Jacques* de Tougés-Noüaillan, seigneur de Contz & d'*Agnés* de Vise, dont il eut Henri, qui suit, institué heritier par testament du 16. Juin 1542. *Ponce*, seigneur de Navian en Bazadois, chevalier de l'ordre de S. Michel en 1565. *Anne* mariée au seigneur de Borejol; *Catherine*, épouse du seigneur de Brosna; & *Jeanne*, alliée en la maison de Roye en Agenois.

IX. Henry seigneur de Pechpeirou, Montbarla, Cocuron, baron de Beaucaire, commença à servir dès l'âge de 14. ans, & se trouva au siege de Boulogne étant enseigne d'une compagnie de gens de pied. Il fut aussi le premier homme d'armes qui entra dans la nouvelle compagnie qu'on créa pour Henri de Navarre, depuis roi de France, ce prince n'étant encore âgé que de cinq ans; puis capitaine de trois cens hommes de pied, & de quatre cens de la legion de Guyenne, par commission des 9. Fevrier 1562. & 5. Août 1565. Il mourut lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes du vicomte de Pompadour, des blessures qu'il reçut à la bataille de Jarnac. Son testament est datté du 26. Mars 1569. à Perigueux, où il s'étoit fait transporter en regagnant ses terres, & où il est enterré dans la cathedrale. Il laissa de *Marguerite* de la Combe sa femme, fille de *Bernard* de la Combe, seigneur de Biron, & de *Guyrande* de Pujol, Bernard, qui suit; Pons, qui a fait *la branche des seigneurs de* Guitaud, *mentionnée ci-après*; *Louis*, prieur de saint Crapasy en Agenois; & *Anne* de Pechpeirou, mariée au seigneur de la Bastide d'Autejac.

X. Bernard de Pechpeirou, III. du nom, seigneur de Pechpeirou & de Montbarla, baron de Beaucaire, & auteur des *memoires* dont il a été parlé ci-dessus, servit long tems dans les guerres de la Ligue sous le maréchal de Biron son parent; & se distingua au second siege de Villemur, sous le duc de Joyeuse. Après la paix, il fut gentilhomme de la chambre du roi, & pourvû en 1609. de la charge de gentilhomme d'honneur de la reine Marguerite. Il fit son testament le 4. Mars 1620. où il nomme ses enfans, & mourut en Janvier 1622. De son mariage avec *Eleonore* de Cheverry, fille du seigneur & baron de la Reoüle, il eut François, qui suit; *Jean* mort sans alliance; *Paule-Marguerite*, mariée à N. seigneur de Saller en Comenge; *Jeanne*, épouse de *Jean* de Descairat, seigneur de Maraval; *Marie*, femme de *Jacques* de Raymond, seigneur de Fagés en Agenois; & *Angelique*, alliée à *Charles* de la Valette-Parisot, seigneur de l'Albenque.

XI. François, seigneur de Pechpeirou & Montbarla, baron de Beaucaire, fit son testament le 27. Juillet 1681. Il avoit épousé 1°. en 1624. *Catherine* de Viguier, heritiere de la Valade, laquelle mourut sans enfans, après avoir fait à son mari donation de tous ses biens: 2°. *Françoise* de la Fond, fille de *Jean* de la Fond, baron de saint Projet, dont il eut Fabien qui suit; *Charles*, connu sous le nom de la Valade, mort sans alliance; *Jean-Hector*, mort aussi sans alliance; ainsi que *Louis*, mort capitaine de cavalerie; *François*, mort chevalier de Malte, & *Jean-Joseph* de Pechpeirou, lequel de son mariage avec *Jeanne* de Martel a laissé un fils & deux sœurs vivantes, qui n'ont point encore pris d'alliance. François eut encore du même mariage, cinq filles; sçavoir, *Marguerite*, religieuse au couvent de Villemur; *Jeanne-Suzanne*, mariée à *Flotard* de Cours, seigneur Delbarthes, & de la Celle; *Marie*, alliée à N... de saint Paul Balzac, seigneur de la Roque & de Lanzac; *Marguerite*, femme de *Jean* de Foix-Candalle, baron du Lau; & autre *Marguerite* de Pechpeirou, épouse de N. seigneur de la Mothe du Laz.

XII. Fabien, seigneur de Pechpeirou, Montbarla & la Valade, baron de Beaucaire, épousa en 1672. *Françoise* du May, fille de *Jean-Antoine* du May, vicomte de Pujol, president au parlement de Toulouse, dont vinrent, *Jean-Antoine* qui suit; *Jean-Joseph*, mestre de camp de cavalerie; & autre *Jean-Vincent*, capitaine de cavalerie dans le regiment du roi.

XIII. Jean-Antoine seigneur de Pechpeirou, Montbarla & la Valade, baron de Beaucaire, a epousé en 1708. *Marie-Therese* de la Roche de Gensac, de la maison de Fontenilles, fille de *Gilles-Gervais* de la Roche, marquis

de Gensac, & de *Marguerite* de Flaires. De ce mariage sont issus *Fabien* de Pechpeirou, & *Gilles-Gervais.*

BRANCHE DES SEIGNEURS de GUITAUD.

X. PONS de Pechpeirou, second fils d'HENRI, & frere de *Bernard* III. du nom, fut page du duc de Lorraine, & pourvu en 1588. d'une compagnie de deux cens fantassins dans le regiment de la Capelle-Biron, & en 1590. d'une de cent arquebuziers à cheval. En 1596. le 13. Fevrier il épousa avec dispense pour cause de parenté, *Françoise* de Comenge fille unique & heritiere de *François* de Comenge, seigneur de Guitaud, & de *Catherine* de Tougés. Ce mariage se fit à condition que celui des enfans, qui joüiroit des biens de ladite de Comenge, porteroit & les siens à perpetuité, le nom & les armes de Comenge ajoûtées à celles de Pechpeirou; condition toutefois qui cesseroit d'avoir lieu, au cas que les enfans issus de ce mariage vinssent jamais à être les aînés du nom de Pechpeirou. *François* de Comenge pere de ladite *Françoise* dame de Guitaud, étoit l'aîne de plusieurs freres, entre autres de *Pierre* de Comenge, seigneur de Meché en Xaintonge, & lieutenant de roi de Broüage dont un fils nommé *François* de Comenge capitaine des gardes du corps de la reine Anne d'Autriche, fut connu si longtems sous le nom de Guitaud, qu'il porta toute sa vie. PONS de Pechpeirou eut de son mariage 1. LOUIS qui suit; 2. *Charles* de Pechpeirou-Comenge, chevalier de Malte, connu sous le nom de commandeur de Guitaud, qui servit long-tems avec distinction en qualité de capitaine de vaisseau. Il se trouva depuis en cette meme qualité à l'attaque des isles de sainte Marguerite en 1637. & sous les ordres du comte d'Harcourt, eut une si grande part à l'honneur de cette expedition, qu'avant meme l'entiere reddition de la place, il en fut fait gouverneur. Il eut aussi depuis le commandement d'un regiment d'infanterie créé en sa faveur sous le nom du regiment des Isles, à la tête duquel il fit un grand nombre d'expeditions pour la fureté de sa place, & pour celle de toute la Provence, & en 1649. il fut fait marechal de camp. Outre la commanderie d'Artros, à laquelle il parvint par son rang, il eut encore depuis celle de Montlauves en consideration des grands services qu'il avoit rendus à son ordre; 3. *Gaspard*, mort au berceau; 4. *Michel*, tué en Savoye, à la retraite de S. Maurice; & 5. *Marguerite* de Pechpeirou-Comenge, mariée 1°. à N. de Carbon seigneur de Baretje & de Bullan: 2°. à *Charles* seigneur de Montlerié.

XI. LOUIS de Pechpeirou, seigneur de Guitaud, épousa le 7. Septembre 1625. *Jeanne* d'Aigua, fille de *Bertrand* d'Aigua, seigneur de Castelarnaud, & de *Marie* de Combette, dame de saint Martial. Bertrand d'Aigua pere de la dite Jeanne, étoit fils d'un autre Bertrand, aussi seigneur de Castelarnaud & de Trocedes, fils & petit-fils de Jean & de Bertrand d'Aigua, consecutivement avocats generaux au parlement de Toulouse. De ce mariage, Louis eut plusieurs enfans, qu'il laissa tous en bas age, etant mort fort jeune. Il avoit GUILLAUME qui suit; *Charles* de Pechpeirou Comenge, chevalier de Malte, capitaine au regiment des Isles, tué à Bourdeaux dans le tems des guerres civiles; autre *Charles* aussi chevalier de Malte, pourvu de la commanderie de Palliers, mort à la Martinique en 1702. après y avoir été envoyé en qualité de gouverneur de ladite isle, & y avoir été fait depuis gouverneur de celle de S. Christophe, & lieutenant general au gouvernement des isles & terres fermes de l'Amerique. Les deux derniers enfans de Louis de Pechpeirou furent un troisiéme chevalier de Malte, mort en jeunesse de maladie, & *Bertrand* de Pechpeirou-Comenge, dit l'*Abbé de Guitaud*, qui fut abbé de saint Michel de Bellan, diocese d'Auch, & prieur du prieuré commandataire de saint Medard de N. diocese de Sens.

XII. GUILLAUME de Pechpeirou-Comenge, comte de Guitaud, né le 5. Octobre 1626. après avoir eté deux ans page de la petite ecurie, fit en 1646. la campagne de Catalogne en qualité de volontaire, & les deux suivantes en qualité d'enseigne de la compagnie des chevaux-legers de Louis de Bourbon prince de Condé. En 1648. sur la demission du commandeur de Guitaud son oncle, il fut pourvû du gouvernement des isles de sainte Marguerite & de saint Honorat de Lerins. La même année, il succeda au comte de Bussi-Rabutin en la charge de capitaine de ladite compagnie des chevaux legers du prince de Condé, & peu de mois après, le marquis de la Moussaye étant mort, il fut fait en sa place chambellan du même prince, aux interêts & à la fortune duquel il demeura toûjours depuis constamment attaché. Ce prince l'eut toûjours à ses côtés dans les plus grandes occasions, & se reposa sur lui du soin des plus grandes choses; jusques-là, qu'en son absence, on vit plus d'une fois le comte de Guitaud en qualité de lieutenant general, commander en chef ses armées, quoiqu'il ne fût pas encore âgé de trente ans. En 1659. lorsqu'il s'agit de negocier la reconciliation du prince de Condé avec la cour, il fut envoyé au roi de sa part; & dans la promotion qui suivit de près il fut fait chevalier de l'ordre du saint Esprit. Il eut aussi le gouvernement de Châtillon sur Seine, & fut grand bailli d'Auxois. Il mourut à Paris le 27. Decembre 1685. dans sa soixantiéme année, dont il avoit passé les dernieres dans la retraite. Il avoit épousé 1°. en 1661. *Magdelaine* de la Grange, heritiere du marquisat d'Epoisses, fille d'*Achiles* de la Grange marquis d'Epoisses, comte de Maligny, & de *Louise* Dancienville; & en eut plusieurs enfans, qui moururent tous en bas âge; 2°. le 15. Octobre 1669. *Elizabeth-Antoinette* de Verthamon, fille de *François* de Verthamon conseiller d'état ordinaire, & de *Marie* Boucher-d'Orcai, dont il eut cinq enfans actuellement vivans, & cinq morts sans alliance ou en bas âge. Les vivans sont LOUIS-ATHANAZE qui suit; *Antoine-Cyprien* de Pechpeirou-Guitaud, prêtre & doyen de l'eglise de Tours; *Catherine-Emilie* connuë sous le nom de *mademoiselle de Guitaud*; *Marie Pulcherie*, religieuse Ursuline à Avalon en Bourgogne; & *Françoise-Melanie*, dite *mademoiselle d'Epoisses*.

XIII. LOUIS-ATHANAZE de Pechpeirou Comenge, comte de Guitaud, marquis d'Epoisses, maréchal des camps & armées du roi, inspecteur general d'infanterie a épousé le 19. Septembre 1719. *Magdelaine-Elizabeth* de Chamillard, fille de *Clement* Chamillard, seigneur de Vilatte, president en la chambre des comtes de Paris, & de *Magdelaine Benigne* de Lussé, mariée en secondes nôces au marquis de Saumery, sous-gouverneur du roi. De ce mariage sont nés trois garçons & une fille encore au berceau.

Les armes de la maison de Pechpeirou sont d'*or au lion de sable, armé lampassé & couronné de gueules*; la branche de Guitaud porte *écartelé au I. & IV. des armes de Pechpeirou, & au II. & au III. de celles de Comenge.*

PECK ou PECKIUS (Pierre) jurisconsulte & conseiller du conseil souverain de Malines, étoit de Ziriczée en Zelande. Il étudia le droit à Louvain, l'y enseigna pendant quarante ans, & fut fait conseiller de Malines en 1586. où il mourut le 16 Juillet de l'an 1589. age de 60. ans. Il a laissé divers ouvrages; *Paraphrasis in universam legatorum materiam*; *De testamentis conjugum*; *De amortizatione bonorum à principe impetranda*; *De ecclesiis Catholicis adificandis & reparandis*; *Comment. ad regulas juris canonici, &c.* qui ont été imprimés ensemble en 1666. à Anvers. Son fils PIERRE Peck, seigneur de Bouchaut, de Borlbeque, &c. conseiller de Malines, puis chancelier de Brabant, étoit aussi un homme de lettres, & mourut l'an 1625. * Valere André, *bibl. Belg.* Le Mire, *in elog. Belg.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. German.*

PECORARIA (Jacques de) cardinal, évêque de Palestrine, né à Plaisance en Italie, fut pretre dans l'eglise de S. Donnin de cette ville, puis archidiacre de Ravenne. Le desir d'une plus grande perfection le fit passer en France, où il se fit religieux de Citeaux. Dans la suite il fut élû abbé de Trois-Fontaines près de Rome, & fut connu par le pape Gregoire IX. qui le mit au nombre des cardinaux en 1231. & l'envoya peu après legat en Hongrie. Ce cardinal après son retour de Hongrie passant de France en Italie, fut pris sur mer par les gens de l'empereur Frederic II. qui le retint deux ans prisonnier. Il se trouva à l'election d'Innocent IV. & mourut à Lyon pendant la celebration du concile general en 1244.

* Ciacconius & Onuphre, *in Innoc. IV.* Bzovius, *in annal.* Ughel. Aubery, &c.

PECQUENCOURT, petite ville des Pays-Bas dans le Hainault près de la Scarpe, environ à deux lieuës au-dessous de Doüay. * Maty, *diction.*

PECQUET (Jean) de Dieppe, étoit medecin de la Faculté de Montpellier. Il a rendu son nom immortel par la découverte du reservoir du chyle, qui de son nom a été appellé le *le reservoir de Pecquet.* Il publia de nouvelles experiences d'anatomie en 1651. & mourut à Paris en Fevrier 1674.

PECULIAR (Jean) Portugais, natif de Coïmbre, fut élevé dans le college des Prêtres de cette ville, & étant venu ensuite en France pour se perfectionner dans les sciences, en rapporta un grand desir de rétablir la regularité dans les communautés de prêtres; ce qu'il eut bientôt occasion d'executer dans sa patrie, ayant fait amitié avec D. Tello archidiacre de Coïmbre, pendant qu'il étoit lui-même maître des enfans de chœur de la cathedrale. En 1136. il fut fait évêque de Coïmbre, & en 1139. il fut transferé sur le siege archiepiscopal de Braga; ce qui l'ayant engagé à aller à Rome pour obtenir le *Pallium*, il assista au second concile de Latran, où il contracta une étroite amitié avec saint Bernard, qu'il entretint depuis par ses lettres. C'est ce prelat qui eut l'honneur de couronner dom Alfonse Henriquez, premier roi de Portugal, aux états de Lamego: il se trouva aussi au siege & à la prise de Lisbonne en 1147. & ayant gouverné l'eglise de Braga pendant trente six ans, il mourut le 3. Decembre 1175. * *Memoires de Portugal.*

PECUNE, *Pecunia*, divinité des anciens Romains qui présidoit à l'argent, & que l'on invoquoit pour être riche. Ils adoroient aussi un dieu nommé ARGENTINUS, qu'ils disoient être son fils. * Spelman, *glossar.* S. Augustin.

PEDANIUS, chevalier Romain, homme d'une valeur & d'une force extraordinaires, se distingua au siege de Jerusalem par Tite Vespasien. Les Juifs ayant été mis en fuite & chassés dans la vallée, il poussa son cheval à toute bride; & avec une force & une adresse qui paroissoient plus qu'humaines, enleva en passant un jeune Juif fort robuste & fort bien armé qui s'enfuyoit, le prit par un pied, & le porta à Tite comme un present qu'il lui offroit. * Josephe, *guerre des Juifs, livre VI. chap.* 15.

PEDENA sur la riviere de l'Arsa, ville d'Italie en Istrie, avec évêché suffragant d'Aquilée, appartient à la maison d'Autriche. Les auteurs Latins la nomment *Petina.* * Sanson.

PEDEO, riviere de l'isle de Cypre, qui prend sa source dans le mont Olympe, qui est vers le milieu de l'isle, & vient se décharger dans la mer près de la ville de Famagosta. * Maty, *diction.*

PEDIANUS, *cherchez* ASCONIUS PEDIANUS.

PEDIASIME (Jean) secretaire ou garde du sceau patriarchal de Constantinople, vivoit selon les conjectures de quelques modernes dans le XI. siecle, & laissa quelques traités, comme XII. livres des travaux d'Hercule. * Simler, *in append. bibl. Gesn.*

PEDIR, petite ville des Indes sur la côte occidentale de l'isle de Sumatra, environ à douze lieuës d'Achem. Elle est capitale du petit royaume de Pedir, qui appartient au roi d'Achem. * Maty, *diction.*

PEDRAGAN, ville de l'Estremadoure Portugaise, située au confluent du Zezere, & de la petite riviere de Pera. C'est un lieu delicieux, l'air y est tres-pur, le terroir fertile, & on y compte près de deux cens fontaines. Les rois de Portugal venoient souvent joüir des plaisirs que ce lieu leur offroit, lorsqu'ils faisoient leur séjour à Coïmbre. Le Zezere partage Pedragan comme en deux villes, qui sont jointes l'une à l'autre par un pont.

PEDRO DE FRAGO, *cherchez* FRAGO.

PEDROSA, *cherchez* BERMUDES.

PEDROSA (Cedro Cornejo de) Carme Espagnol, *cherchez* CORNEJO.

PEDRUZZI (Paul) Jesuite, né à Mantouë d'une famille noble & distinguée. Quoiqu'il fût le seul qui restât de sa maison, il entra dans la compagnie de Jesus dès l'âge de 15. ans. Après les emplois ordinaires de sa societé, soit pour la regence des classes, soit pour la predication; Ranuce Farnese, II. du nom, duc de Parme, le choisit pour arranger son riche & curieux cabinet de médailles, & en donner des explications. Il en fit imprimer VII. tomes *in folio*, & en laissa un VIII. imprimé après sa mort, arrivée le 20. Janvier 1721. âgé de 75. ans. * *Memoires de Trevoux.* Janvier 1721.

PEEL, bourg dans la contrée occidentale de l'isle de Man, près duquel il y a un château du côté de la mer qu'on appelle le *château de Peel, Peel castle.* * *Diction. Anglois.*

PEEL: c'est un grand marais des Pays-Bas. Il s'étend du nord au sud, sur les confins du Brabant Hollandois, de la Gueldre Espagnole, & du pays de Liege. * Maty, *diction.*

PEELAND, petit-pays de la mairie de Bois-le-Duc dans le Brabant Hollandois, qui s'étend le long de la riviere d'Aa, au couchant du marais de Peel, dont il a pris son nom. Il n'y a rien de considerable que la petite ville d'Helmont, qui en est la capitale; & le village de Geldorp, où l'évêque de Bois-le-Duc fait sa residence. * Maty, *diction.*

PEGASE (Manuel Alvarés) natif d'Estremos, ville de la province d'Alentejo dans le Portugal, a été le plus celebre jurisconsulte de son pays dans le XVII. siecle. On a de lui le recueil des ordonnances & des loix du royaume de Portugal, avec des remarques fort étenduës en 14. volumes *in folio* imprimés à Lisbonne depuis l'an 1669. jusqu'en 1714. *Resolutiones forenses*, en 3. volumes *in fol.* dans la même ville en 1682. un traité de la competence entre les archevêques & évêques, & le nonce, avec ce qui regarde les exempts à Lyon en 1675. & divers autres ouvrages moins importans, qui ne l'occuperent pas tellement qu'il ne trouvât le loisir de s'occuper dans les procès les plus importans. Ce laborieux avocat mourut à Lisbonne le 12. Novembre 1696. âgé de 60. ans. * *Memoires de Portugal.*

PEGASE, *Pegasus*, cheval aîlé, fut produit selon quelques poëtes par Neptune, & selon d'autres nâquit du sang de Meduse lorsque Persée lui coûpa la tête. Il fit sortir de terre d'un coup de pied la fontaine nommée Hippocrene. Bellerophon le monta pour combattre la Chimere, & ce cheval si celebre fut depuis mis entre les étoiles. Sans doute ce Pegase étoit le nom d'un vaisseau de Bellerophon; & c'est ce qui a donné lieu à tant de fables. Bochart, 1. *P. de anim. l.* 2. *c.* 6. a conjecturé fort ingenieusement, que Pegase étoit un mot phenicien, qui signifie *un cheval bridé*, parce que *Pagsus* en cette langue veut dire *un cheval de frein.* Ce qui confirme entierement cette conjecture, c'est que dans la même langue *Parsas* signifie un *Cavalier*; & c'est de-là qu'est venu le nom & la fable de Persée, à qui l'on a attribué des aîles aux pieds comme à Mercure, à cause de la vitesse de ses chevaux.

PEGIAN: c'est un petit pays de l'Amasie en Natolie, situé entre le Suvas, le Genech, l'Euphrate qui le separe de la Turcomanie, & l'Antitaurus qui le separe de l'Aladulie. Le Pegian répond à la partie de la petite Armenie, qui étoit au nord de l'Antitaurus. * Maty, *dictionnaire.*

PEGNITZ, riviere de la Franconie, qui prend sa source au bourg de Pegnitz dans le marquisat de Culembach, traverse le territoire de Nuremberg, baigne la ville de ce nom, & se décharge peu après dans le Regnitz. * Maty, *diction.*

PEGU, royaume d'Asie dans la presqu'Isle au-delà du Gange, comprenoit autrefois deux empires & vingt-six royaumes. Depuis quelque tems il ne consiste qu'en un ou deux royaumes, & a été souvent ruiné par les rois d'Aracan, de Brame, & de Tangu. On dit qu'en 1661. les Tartares pousserent leurs conquêtes jusques dans le Pegu. Ce royaume & sa capitale tirent leur nom d'une riviere nommée Pegu, sur laquelle cette ville est située. Le roi avec sa cour demeure dans la ville neuve, & les bourgeois dans la vieille. Le fossé qui est au pied des murailles, est plein d'eau, & l'on y nourrit des crocodiles, afin d'empêcher que les ennemis ne le passent

pour surprendre la ville. Le palais du roi est au milieu de Pegu, & est fortifié comme un château. Tout y est riche & magnifique: l'appartement du roi est peint d'azur à feuillages d'or, & enrichi d'une infinité de pierreries, qui brillent de tous côtés. Il y a dans ce palais une *varelle* ou mosquée, remplie d'une quantité de pagodes, c'est-à-dire, d'idoles d'or massif & d'argent, couronnées de pierres precieuses, & ornées de chaînes de diamans d'un prix inestimable. Toutes ces statuës y furent mises par le roi du Pegu, après la celebre victoire qu'il remporta en 1568. sur le roi de Siam, dans la guerre qu'il lui fit, à l'occasion d'un élephant blanc. Il avoit appris que le roi de Siam avoit deux élephans blancs, & l'envoya prier par des ambassadeurs, de lui en vendre un, offrant de lui en donner le prix qu'il voudroit. Mais il ne put obtenir ce qu'il souhaitoit; & pour se venger de ce refus, il entra dans le royaume de Siam avec une puissante armée, & prit la ville capitale: ce qui épouvanta tellement le roi, que craignant de tomber entre les mains de son ennemi, il se fit mourir par le poison. Depuis ce tems-là les rois de Siam ont été tributaires des rois de Pegu. Raja Hapi voulut se délivrer de cette sujetion vers l'an 620. mais il mourut au siege d'Aracan. Aujourd'hui le Pegu appartient au roi d'Ava; & les frontieres du Pegu & de Siam ont été si fort ruinées par les guerres continuelles, que ces deux rois ont été contraints de se donner la paix. Ils ne la rompent que par quelques courses qu'ils font avec un camp volant de 20. ou de 30000. hommes, dans la belle saison de l'année. Les peuples du Pegu sont Payens, à la reserve de quelques-uns, qui en faisant alliance avec les Portugais, ont aussi embrassé la religion Chrétienne. Ces Payens croyent que Dieu est l'auteur de tout le bien qui arrive aux hommes; mais qu'il laisse la disposition de tout le mal au diable: c'est pourquoi ils ont plus de veneration pour le demon que pour Dieu. Leurs prêtres, qu'ils nomment *Talapoins*, ne vivent que d'aumônes. Ils crient fort contre les offrandes que les Peguans font au diable; mais ils ne peuvent abolir cette impieté.* Barbosa, Linschot, Mandeslo, *tom.* 2. d'Olearius.

PEINA, petite ville du cercle de la basse-Saxe dans l'évêché d'Hildesheim, sur la petite riviere de Fuse, entre Brunswick & Hanover, à quatre lieuës de la premiere, & à sept de la derniere. Peina est défenduë par un bon château, & a eu autrefois titre de comté. Elle est d'ailleurs celebre dans l'histoire, par une bataille qui s'y donna le 9. Juillet 1553. entre Albert marquis de Brandebourg, & Maurice duc de Saxe. Maurice remporta la victoire; mais il mourut deux jours après de ses blessures. Albert chassé d'Allemagne, mourut en France en 1557.

PEINTURE, art de representer avec les couleurs, des figures, des paysages, des villes, & autres sujets. On ne peut pas douter que la peinture ne soit aussi ancienne que la sculpture, puisqu'elles ont toutes deux le dessein pour principe; mais il est difficile de sçavoir précisément le tems & le lieu où elles ont commencé de paroître. Les Egyptiens & les Grecs, qui se disent les inventeurs des plus beaux arts, n'ont pas manqué de s'attribuer la gloire d'avoir été les premiers sculpteurs & les premiers peintres. On convient que le premier qui s'avisa de dessiner, fit son coup d'essai sur une muraille, où il traça l'ombre d'un homme que la lumiere faisoit paroître. Pour donner plus de relief à cette histoire, on a écrit que ce fut une fille qui dessina ainsi le visage de son amant. Les uns veulent que celui qui a reduit cette invention en pratique, ait été un *Philoclés* d'Egypte; les autres, un certain *Cleanthe* de Corinthe; & d'autres qu'*Ardice* Corinthien, & *Telephane* de Clarentia dans le Peloponnese, ayent commencé à dessiner sans couleurs, & avec du charbon seulement; & que le premier qui se servit d'une couleur pour peindre, ait été un *Cleophante* de Corinthe, qui pour cela fut surnommé *Monochromatos*, c'est-à-dire, *d'une seule couleur*. Après lui, dit-on, *Hygenontés*, *Dinias* & *Charmas*, furent des premiers à peindre d'une seule couleur. *Eumarus* d'Athenes peignit ensuite les hommes & les femmes d'une differente maniere. Son disciple *Cimon* Cleonicien, commença à poser les corps en diverses attitudes, & à representer les jointures des membres, les veines du corps, & les plis des draperies. Dès la XVI. olympiade vers l'an 715. avant la naissance de Jesus-Christ, *Candaule*, surnommé *Myrsile*, roi de Lydie, acheta au poids de l'or un tableau de la façon du peintre *Bularchus*, où étoit representée la bataille des Magnesiens. *Panaus*, frere de Phidias, peignit avec reputation sous la LXXXIII. olympiade, 448. ans avant Jesus-Christ. *Polygnotus* Thasien, s'attacha à l'expression des passions, & trouva les couleurs vives & éclatantes. Il fit plusieurs ouvrages à Delphes & à Athenes. Au même tems *Mycon* se rendit celebre aussi dans la Grece. Vers la XC. olympiade, & l'an 420. avant Jesus-Christ, parurent *Alaophon*, *Cephissodorus*, *Phrillus*, & *Evenor* pere & maître de Parrhasius. Ils furent suivis de *Zeuxis*, *Eupompe*, *Timante*, *Androcide*, *Euphranor*, *Parrhasius* & *Pamphile*. Tous ces peintres furent excellens en leur art, mais *Appellés* les surpassa tous: il vivoit sous la XCIII. olympiade, vers l'an 408. avant la naissance de Jesus-Christ. De la Grece, la peinture passa en Italie, où elle fut en grande reputation, sur la fin de la republique, & sous les premiers empereurs; jusqu'à ce qu'enfin le luxe & les guerres ayant dissipé l'empire Romain, elle y demeura entierement éteinte, aussi-bien que les autres sciences & les autres arts. Elle ne recommença à paroître en Italie, que quand le fameux *Cimabué* se mit à travailler, & vers l'an 1270. retira d'entre les mains de certains Grecs les déplorables restes de cet art. Quelques Florentins l'ayant secondé, furent ceux qui se mirent les premiers en reputation. Neanmoins il se passa beaucoup de tems sans qu'il s'élevât aucun peintre fort illustre. Le *Ghirlandaio*, maître de Michel-Ange, acquit le plus de credit, quoique sa maniere fût seche & gothique; mais *Michel-Ange* son disciple, qui parut ensuite sous le pape Jules II. au commencement du XVI. siecle, effaça la gloire de tous ceux qui l'avoient precedé, & forma l'école de Florence. *Pierre Perugin* eut pour éleve *Raphaël d'Urbin*, qui surpassa de beaucoup son maître, & *Michel-Ange* même. *Raphaël* établit l'école de Rome, composée des plus excellens peintres qui ayent paru. Dans le même tems, l'école de Lombardie s'éleva, & se rendit recommandable sous le *Giorgion*, & sous le *Titien*, qui avoit eu pour premier maître *Jean Belin*. Il y eut encore en Italie quelques écoles particulieres sous differens maîtres; entr'autres à Milan, celle de *Leonard de Vinci*; mais on ne compte que les trois premieres, comme les plus celebres, & d'où les autres sont sorties. Outre ces peintres, il y en avoit en-deça des monts, qui n'avoient nul commerce avec ceux d'Italie, comme *Albert Durer*, en Allemagne; *Holbens* en Suisse; *Lucas de Leyde* en Hollande, & plusieurs autres qui travailloient en France & en Flandres de differentes manieres. Mais l'Italie, & Rome principalement, étoit le lieu où cet art se pratiquoit dans sa plus grande perfection, & où de tems en tems il s'élevoit d'excellens peintres. A l'école de Raphaël a succedé celle des Caraches, laquelle a presque duré jusqu'à present dans leurs éleves; mais il en reste peu aujourd'hui en Italie, il semble que cet art ait passé en France, depuis que le roi Louis *le Grand* a établi des académies pour ceux qui le pratiquent. Ce n'est pas que les François n'ayent eu autrefois parmi eux des peintres habiles. (Du tems de Raphaël, *Claude de Marseille* excella à peindre sur le verre, & ce fut le premier qui peignit de cette maniere à Rome, où il mena frere Guillaume, pour qui le pape eut tant d'estime.) Les noms des meilleurs peintres François ne sont point venus jusques à nous; & l'on ne sçait pas quels étoient ceux qui travailloient avant que le roi François I. eût fait venir d'Italie maître *Roux*, qui arriva en France l'an 1530. Depuis on y a vû exceller *Corneille* de Lyon, *Jean Cousin*, du *Breuil*, *Varin*, *Vouet*, *Blanchard*, le *Poussin*, le *Brun*, *Mignard*, & plusieurs peintres, dont la reputation s'est repanduë par toute l'Europe.* Felibien, *entretretiens sur les vies des peintres, & principes des arts.*

PEINTURE *à fraisque*, est celle qui se fait contre les murailles & les voûtes fraîchemens enduites de mortier fait de chaux & de sable. Avant que de commencer à peindre, on fait des desseins sur du papier de la gran-

deur de tout l'ouvrage, & l'on calque ces desseins contre le mur partie par partie, à mesure qu'on travaille, & une demi-heure après que l'enduit est fait, bien pressé & bien poli avec la truelle. On rejette dans cette sorte de travail toutes les couleurs composées & artificielles, & la plûpart des mineraux; & l'on ne se sert presque que de celles qui peuvent conserver leurs couleurs, & se défendre de la brûlure de la chaux. Ainsi les couleurs, qu'on y employe sont, le blanc, l'ocre ou brun rouge, l'ocre jaune, le jaune obscur, le jaune de Naples, le rouge violet, la terre verte de Veronne, l'outremer, l'émail, la terre d'Ombre, la terre de Cologne, le noir de terre, & quelques autres.

PEINTURE *à detrempe*, est celle où toutes les couleurs sont propres, à l'exception du blanc de chaux. Il y faut toûjours employer l'azur & l'outremer avec de la colle faite de peaux de gants, ou de parchemin; à cause que les jaunes d'œufs font verdir les couleurs bleuës, ce que ne fait pas la colle. Soit que l'on travaille contre les murs, soit sur des planches de bois, ou autrement. M. Felibien dit qu'il faut leur donner deux couches de colle toute chaude, avant que d'y appliquer les couleurs, qu'on détrempe si l'on veut seulement avec de la colle: la composition qui se fait avec des œufs & du lait de figuier, n'étant que pour retoucher plus commodement, & n'être pas obligé d'avoir du feu, qui est necessaire pour tenir la colle chaude. Quand on veut peindre sur de la toile, on en choisit une qui soit vieille, demi-usée & bien unie, & on l'imprime de blanc, de craye ou de plâtre broyé, avec de la colle de gants. On broye toutes les couleurs chacune à part avec de l'eau, & on les détrempe avec de l'eau de colle, à mesure qu'on en a besoin pour travailler. Si l'on ne se veut servir que de jaunes d'œufs, on prend de l'eau parmi laquelle on aura mis, sçavoir sur un verre d'eau, un verre de vinaigre, le jaune, les blancs, & la coquille d'un œuf, avec quelques bouts de branches de figuier coûpées par petits morceaux, & bien battuës ensemble dans un pot de terre.

PEINTURE *à l'huile*, fut mise en usage par un peinture Flamand au commencement du XIV. siecle. Par ce moyen les couleurs d'un tableau se conservent fort longtems, & recouvrent un lustre & une union que les anciens ne pouvoient donner à leurs ouvrages, de quelques vernis qu'ils se servissent pour les couvrir. Ce secret ne consiste neanmoins qu'à broyer les couleurs avec de l'huile de noix, ou de l'huile de lin: ce qui fait que le travail est bien different de celui à *fraisque* ou de la *détrempe*, à cause que l'huile ne sechant pas si-tôt, le peintre est obligé de retoucher son ouvrage plusieurs fois. C'est aussi un avantage pour lui d'avoir plus de tems à le finir, & de pouvoir retoucher autant qu'il le veut, à toutes les parties de ses figures; ce qu'il ne peut faire à fraisque, ni à détrempe. Il leur donne aussi plus de force, le noir devenant beaucoup plus noir employé avec de l'huile, que quand il est employé avec de l'eau. Comme toutes les couleurs se mêlent ensemble, elles font aussi un coloris plus doux, plus délicat, & plus agréable, & donnent une union & une tendresse à tout l'ouvrage, ce qui ne se peut faire dans les autres manieres de peindre. On peint à l'huile contre les murailles, sur le bois, sur la toile, sur les pierres, & sur toutes sortes de métaux. On y peint sur le verre, comme l'on fait sur les jaspes & sur les autres pierres fines; mais la plus belle maniere d'y travailler c'est de peindre sous le verre, en verre, ensorte que les couleurs se voyent au travers. Pour cela on couche d'abord les rehauts & les couleurs, qu'ordinairement on met les dernieres quand on peint sur du bois ou sur une toile, & celles qui servent de fond & d'ébauche se couchent sur toutes les autres.

PEINTURE *sur le verre*, ne se fait pas seulement à l'huile, mais encore avec des couleurs à gomme & à colle, qui paroissent avec plus d'éclat qu'à l'huile. L'ouvrage fini, soit à *huile* ou à *détrempe*, on couvre toutes ces couleurs avec des feüilles d'argent: ce qui redouble l'éclat de celles qui sont transparentes, comme sont les laques & les verts. Il y a une autre sorte de peinture sur le verre pour faire des vitres. Le travail s'en fait avec la pointe du pinceau, principalement pour les carnations: & quant aux couleurs, on les couche détrempées avec de l'eau & de la gomme, comme l'on fait en mignature. Quand on peint sur le verre blanc, & que l'on veut donner des rehauts, comme pour marquer les poils de la barbe, les cheveux, & quelques autres éclats de jour, soit sur les draperies, soit ailleurs, on se sert d'une petite pointe de bois, ou du bout du manche du pinceau, ou bien d'une plume, pour enlever de dessus le verre, la couleur que l'on a mise dans les endroits où l'on ne veut pas qu'il en paroisse. M. Felibien, qui parle ainsi de toutes ces sortes de peintures, dit que les matieres necessaires pour mettre les vîtres en couleur, sont les pailles ou écailles de fer qui tombent sous les enclumes des maréchaux, lorsqu'ils forgent; le sablon blanc, ou les petits cailloux de riviere les plus transparens; la mine de plomb; le salpêtre, la rocaille, qui n'est autre chose que ces petits grains ronds, verts & jaunes, que les merciers vendent; l'argent; le harderie; le perigueux; le safre; l'ocre rouge, le gip ou plâtre transparent, comme le talc & la litharge d'argent. On broye toutes ces couleurs chacune à part, sur une platine de cuivre un peu creuse, ou dans le fond d'un bassin avec de l'eau où l'on aura mis dissoudre de la gomme arabique.

PEINTURE *en émail*, se fait sur les métaux & sur la terre avec des émaux recuits & fondus. Autrefois tous les ouvrages d'émail, tant sur l'or que sur l'argent, & le cuivre, n'étoient pour l'ordinaire que d'émaux transparens & clairs; & quand on employoit des émaux épais, on couchoit seulement chaque couleur à plat & separement, comme l'on fait encore quelque-fois, pour émailler certaines pieces de relief. Aussi n'avoit-on pas trouvé la maniere de peindre comme l'on fait aujourd'hui, avec des émaux épais & opaques, ni le secret d'en composer toutes les couleurs dont l'on se sert à present. Pour employer les émaux clairs, on les broye seulement avec de l'eau, à cause qu'ils ne peuvent souffrir l'huile comme les épais. On les couche à plat, bordés du métal sur lequel on les met. Toutes sortes d'émaux ne s'employent pas indifferemment sur toutes sortes de métaux. Le cuivre, qui reçoit tous les émaux épais, ne sçauroit souffrir les clairs & les transparens; mais l'or reçoit parfaitement aussi-bien les clairs que les opaques. * *Dict. des arts.*

PEIRESC ou NICOLAS CLAUDE FABRI, seigneur de Peiresc, conseiller au parlement de Provence, & l'un des plus beaux genies du XVII. siecle, étoit fils de RENAUD Fabri, seigneur de Bougencier, &c. & de *Marguerite* de Bompar, & nâquit le 1. Decembre 1580. Il étudia à Aix, à Avignon, à Tournon, puis en Italie; & se rendit tres-habile en toute sorte de sciences, sur-tout dans la connoissance de l'antiquité. Charles Patin dit que Peiresc avoit un beau tresor de medailles, dans lequel il s'en trouvoit plus de mille grecques, & qu'il étoit le seul homme de son tems qui sçût lire le grec sur les medailles, & l'expliquer. Il étoit aimé & respecté de tous les sçavans de l'Europe, & mourut à Aix le 24. Juin de l'année 1637. L'académie Romaine lui rendit des honneurs extraordinaires, & fit prononcer son oraison funebre, où se trouverent plusieurs cardinaux & tout ce qu'il y avoit de gens de lettres à Rome. On fit son éloge en plus de quarante langues: ce que nous avons dans un volume intitulé, *panglossia sive generis humani Lessus in funere delicii sui Nicolai, &c.* Gassendi a composé sa vie, que l'on peut consulter. D'autres auteurs font aussi mention de Peiresc, comme Bouche, *hist. de Prov.* Pitton, *hist. de la ville d'Aix, &c.* Charles Patin, *relat. de ses voyages.* Bayle, *dict. crit.*

PEKIN, *cherchez* PEQUIN.

PELACANI, *cherchez* CALIGARI.

PELAGE, *Pelagius*, I. de ce nom, pape Romain, succeda à Vigile, après avoir été archidiacre de ce pontife, & nonce en Orient, où il s'étoit signalé par sa prudente conduite & par sa fermeté. Il fut élû le 16. Avril de l'an 555. & dut en partie son exaltation au credit de l'empereur Justinien qui l'aimoit, & qui l'avoit voulu élever au pontificat, du vivant même de son predecesseur, à la mort duquel on accusa Pelage d'avoir contribué. Il s'en

purgea publiquement, en jurant sur les saints évangiles, & travailla ardemment pour faire recevoir le V. concile. Ce pape donna à Sapaudus d'Arles le *pallium*, & le vicariat apostolique, à la priere du roi Childebert, auquel il écrivit. Il mourut le 2. jour de Mars de l'an 559. & fut enterré au Vatican, où l'on voit son epitaphe. Seize épitres qui nous restent de lui, témoignent le soin qu'il avoit de l'église. JEAN III. fut son successeur. * Anastase. *in Pelag.* Baronius, *in annal.*

PELAGE II. Romain, élû après Benoît I. le 10 Novembre de l'an 577. étoit fils de WINIGIL, qui est un nom de Goth. Sous son pontificat, les Lombards d'un côté ravagerent l'Italie; & de l'autre, un schisme separa de l'église les évêques d'Istrie; & divers autres prélats. Pelage s'opposa à Jean, évêque de Constantinople, qui dans un synode avoit pris le titre d'Oecumenique. Ce pape mourut de la peste, le 7. Fevrier 590. après 12. ans, 2. mois & 27. jours de regne. Il avoit fait de sa maison un hôpital, pour recevoir les pauvres, & y avoit bâti une église magnifique, en l'honneur de saint Laurent. Nous avons dix epîtres qui portent son nom. La V. la VI. & la VII. lettre sont adressées aux évêques d'Istrie, pour les faire revenir du schisme où ils étoient, à cause de la condamnation des trois chapitres. La IX. est une réponse qu'il fait aux évêques des Gaules & de Germanie, qui lui avoient écrit pour sçavoir de quelles prefaces se servoit l'église Romaine : il leur répondit qu'elle n'en avoit que neuf, pour les fêtes ; la 1. de la Nativité ; la 2. de la Transfiguration ; la 3. de Pâques ; la 4. de l'Ascension ; la 5. de la Pentecôte ; la 6. de la Trinité ; la 7. de la Croix ; la 8. des Apôtres ; & la 9 pour le Carême ; mais cette lettre, aussi-bien que la I. la II. & la VIII. sont des pieces supposées. Saint GREGOIRE *le Grand* lui succeda. * Anastase. Du Chêne, *en sa vie.* Baronius, *A. C.* 577. *& seq.*

☞ Il y a eu un PELAGE, diacre de l'église Romaine sous Agapet, Vigile & Sylvere, lequel avec Jean, soudiacre de la même église, traduisit de grec en latin les vies des peres du desert. Photius a parlé de ce livre grec, dans sa bibliotheque, sans en nommer l'auteur. Sigebert écrit aussi que le Pelage, diacre de l'église Romaine, & Jean, sous-diacre de la même église, traduisirent de grec en latin un livre intitulé, *de la vie & de la doctrine des peres.* Il ne marque point quels ont été ces deux traducteurs ; mais les sçavans croyent que ce Pelage est le pape I. de ce nom : parce qu'il sçavoit parfaitement la langue grecque, & qu'ayant fait des voyages en Orient, il pouvoit avoir rencontré ce manuscrit grec, dont Photius parle, & l'avoir traduit en latin. On croit aussi que ce Jean sous-diacre, est Jean III. qui succeda à Pelage I. * Photius, *biblioth.* 198. Sigebert, *in chron. c.* 117. *&* 118. Vossius, *de hist. Lat. l.* 2. *c.* 10. Possevin, *in appar. sacr. &c.*

PELAGE, évêque de Laodicée, dans le IV. siecle, fut un des grands adversaires des Ariens. Philostorge dit qu'il fut ordonné par Acace évêque de Cesarée, dans le concile de l'an 360. mais il ne suivit pas le parti d'Acace, & se joignit à saint Melece, & aux autres évêques Catholiques : il fut envoyé en exil dans l'Arabie par l'empereur Valens. Saint Basile loue son zele ; il revint en 378. & assista au concile general de Constantinople en 380. On ne sçait ni le jour ni l'année de sa mort. * Philostorg. *l.* 1. Theodoret, *l.* 4. *c.* 12. *&* 13. Saint Basile, *epist.* 311. Socrat. *l.* 4. *c.* 32. Sozomene, *l.* 6. *c.* 9.

PELAGE, premier roi de Leon, que quelques-uns surnomment *le Saint*, & que d'autres font sortir des anciens Wisigoths, regnoit dans le VIII. siecle, & avoit été quelque-tems soûmis à la domination des Sarasins en Espagne ; mais ayant resolu de secouer le joug d'une tyrannie si barbare, il se mit à la tête des Chrétiens, qui s'étoient refugiés dans les montagnes des Asturies ; & en ayant été declaré roi, il resolut de prendre les armes contre les Infideles. Ce dessein lui réüssit ; & après avoir vaincu les Maures dans une bataille, il jetta les premiers fondemens du royaume des Asturies, de Leon & d'Oviedo, & regna depuis 717. jusqu'en 736. ou 737. * Mariana, *hist. Hispan.* Vasée, *in chron.*

PELAGE, heresiarque, étoit Anglois, & non, comme quelques-uns ont cru, Ecossois ou Irlandois. On pretend que son nom anglois étoit Morgan, qui signifie *Mer*, que l'on a rendu en grec & en latin par celui de Pelage. Il étoit moine ; mais on ne sçait pas certainement s'il avoit embrassé ce genre de vie en Angleterre ou en Italie. Les Anglois prétendent qu'il avoit été abbé du monastere de Bencor, à dix milles de Chester ; mais cela n'est appuyé que sur le témoignage d'auteurs modernes. Les anciens ne lui donnent que la qualité de simple moine. Orose & le pape Zosime disent, qu'il n'étoit que laïque : ce qui fait connoître qu'il n'étoit ni prêtre ni clerc. Quelques-uns ont crû qu'il avoit été quelque-tems en Orient, & que saint Chrysostome parle de lui dans une de ses lettres, où il déplore la chûte du moine Pelage ; mais il y a bien de l'apparence que c'est un autre moine du même nom, different de celui-ci, qui n'étoit pas alors en Orient, mais à Rome, où il vint à la fin du IV. siecle. Le prêtre Rufin (soit que ce soit le celebre Rufin d'Aquilée, ou un autre) se lia d'amitié & de doctrine avec lui. Ce fut alors (vers l'an 400.) qu'il commença à enseigner ses erreurs dans Rome. On peut rapporter les chefs de son heresie, à trois principaux : le 1. que l'homme peut se porter au bien sans le secours de la grace, & que la grace est donnée à proportion qu'on l'a meritée. Le 2. que l'homme peut parvenir à un état de perfection, dans lequel il n'est plus sujet aux passions ni aux pechés. Le 3. qu'il n'y a point de peché originel, & que les enfans qui meurent sans baptême, ne sont point damnés. Celestius fut disciple de Pelage à Rome, & en sortit avec lui en 409. Ils se retirerent en Sicile, où ils demeurerent quelque-tems ; & de-là passerent en Afrique en 411. Mais Pelage n'y demeura pas long-tems, & se retira en Palestine, où il fut bien reçu de Jean de Jerusalem, ennemi de saint Jerôme. Il fut deferé par Orose à cet évêque, & il y eut une conference en 415. entre Orose & Pelage, dont le resultat fut que l'on envoyeroit des députés au pape Innocent, pour juger la question. Deux évêques de Provence, Heros, archevêque d'Arles, & Lazare d'Aix, qui se trouverent en Palestine, porterent cette affaire à un concile de quatorze évêques, tenu à Diospole. Pelage y comparut ; & y ayant desavoüé une partie de ses erreurs, il fut absous. Cependant les évêques d'Afrique qui avoient condamné Celestius, écrivirent fortement à Rome contre Pelage. Le pape Innocent étant mort dans le tems que leurs lettres y arriverent, Zosime son successeur écouta d'abord Pelage & Celestius, & leur permit de se défendre ; mais peu après il les abandonna, & condamna leurs erreurs. Pelage & ses sectateurs furent chassés de Rome & de l'Italie, en consequence d'un édit de l'empereur Honorius, donné à Ravenne le 30. Avril 418. Neanmoins l'heresie de Pelage s'établit en Occident & en Orient. Atticus évêque de Constantinople, rejetta leurs deputés : ils furent chassés d'Ephese, & Theodote, évêque d'Antioche les condamna, & chassa Pelage qui étoit revenu en Palestine. On ne sçait point ce qu'il devint depuis, & il n'en est plus parlé dans l'histoire. Il a écrit un traité de la Trinité, un commentaire sur les épîtres de saint Paul, un livre d'éclogues, ou maximes spirituelles ; plusieurs lettres, entre lesquelles étoit celle qui est adressée à la vierge Demetriade, que nous avons parmi les œuvres de saint Jerôme ; plusieurs écrits pour sa défense, & quatre livres du libre arbitre. * Saint Augustin. *contr. Haeres.* 88. Saint Prosper. Saint Fulgence. Baronius, *A. C.* 405. *n.* 7. *&* 8. 410. *n.* 61. *& seq.* Godeau, *vie de saint August. & hist. eccles.* Vossius, *de haer. Pelag.* Le P. Noris. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V. siecle.*

PELAGE, patrice dans le V. siecle, sous l'empereur Zenon, écrivit divers traités, tels que sont des centons, tirés des vers d'Homere. Une histoire, &c. Zenon irrité des remontrances qu'il lui faisoit sur sa vie infame, le relegua dans une isle, où il le fit étrangler, en 490. * Marcellin, *in chron.* Cedrene, *in comp.* Zonaras, *T. III. annal.* Baronius, *A. C.* 490.

PELAGE, évêque d'Oviedo en Espagne, dans le XII. siecle, avoit composé une histoire, depuis Weremond II. jusqu'à Alfonse VIII. que Sandoval fit imprimer en 1634. * Vasée, *c.* 4. Le Mire, &c.

PELAGE, cardinal, étoit Espagnol, & religieux de

l'ordre de saint Benoît. Innocent III. pour reconnoître son merite le fit cardinal l'an 1206. & il fut envoyé en 1221. par le pape Honorius III. en qualité de legat dans l'armée Chrétienne, commandée par Jean de Brienne, roi de Jerusalem. Ce legat par son opiniâtreté, fit resoudre ce prince à entreprendre malgré lui le siege du Grand-Caire, avec une armée de soixante & dix mille hommes. Le soudan d'Egypte se rendit maître des passages, & coupa les vivres aux Chrétiens: ensuite de quoi un débordement extraordinaire du Nil les réduisit à se soûmettre aux conditions qu'il plut au soudan de leur accorder. Ils promirent de lui ceder Damiette, Acre & Tyr, moyennant quoi on leur rendroit cette partie de la croix du Sauveur, qu'il avoit emportée de Jerusalem. Lorsque la paix eût été signée & concluë, le soudan leur envoya liberalement de toute sorte de munitions de bouche, avec des vaisseaux pour aller là où il leur plairoit, & leur donna son fils en ôtage, pour la seureté de sa parole. C'est en cet équipage qu'ils reprirent la plûpart le chemin d'Italie, sous la conduite du roi Jean, avec Pelage, qui se repentit à loisir de n'avoir pas suivi les sentimens de ce prince. * Paul Emile. Nauclere. Bosius, *sur l'an* 1221.

PELAGE ALVAREZ, ou comme le veulent Simler, le Mire, Willot, Wading, & quelques autres, ALVAREZ PELAGE, Espagnol de nation, florissoit dans le XIV. siecle. Après avoir été reçu docteur en droit dans l'université de Bologne, il prit l'habit de religieux de l'ordre de saint François, fut disciple de Jean Duns, dit Scot, & exerça diverses charges de son ordre. Le pape Jean XXII. qui avoit une tres-grande estime pour Pelage, le fit son penitencier, lui dônna l'évêché de Coron dans le Peloponnese, puis celui de Sylves dans l'Algarve. Il fut employé par ce pape pour répondre à Ocham, & mourut vers l'an 1340. On voit son tombeau dans l'eglise de sainte Claire de Seville. Il composa divers ouvrages, & entr'autres, un *de planctu ecclesiæ, lib. II.* qu'il dédia à Pierre Gomez, Espagnol de nation, general de l'ordre de saint François, puis cardinal. Cet ouvrage a été imprimé à Ulme en 1474. à Lyon en 1517. & à Venise en 1560. Nous avons encore de lui, *Summa ecclesiæ*, & quelques autres. * Wading, *in annal. & biblioth. Minor.* Willot, *Athen. Franc.* Saint Antonin, *III. P. Sum. tit.* 24. *c.* 8. *§.* 2. Trithéme & Bellarmin, *de script. eccles. &c.*

PELAGIE (Sainte) penitente étoit avant sa conversion la principale comedienne de la ville d'Antioche, dans le V. siecle. Un jour comme elle passoit en habit de comedienne devant l'église du martyr saint Julien, Maximien & les autres évêques en furent scandalisés, à l'exception de Nonnus évêque d'Heliopolis en Syrie, qui fit sur ce sujet une reflexion morale, qu'il craignoit que cette femme qui avoit pris tant de peine à se parer pour plaire aux hommes, ne fût un jour la condamnation des Chrétiens qui ont si peu de soin de se rendre agreables à Dieu. Le lendemain qui étoit un Dimanche, Pelagie qui avoit été catechumene vint à l'église, lorsque Nonnus y prêchoit, fut touchée de sa prédication, lui écrivit qu'elle vouloit se convertir, le vint trouver & lui demanda le baptême. Nonnus la baptisa, & lui confera en même tems le sacrement de Confirmation, suivant l'usage de ce tems-là. Ensuite Pelagie distribua tout son bien aux pauvres, sortit d'Antioche, & se retira sur la montagne des Oliviers, près de Jerusalem, ou déguisée en homme, & se faisant appeller Pelage, elle mena une vie tres-austere. Le concile qui étoit assemblé à Antioche étant fini, Nonnus retourna à son église d'Heliopolis; & ayant entendu parler du solitaire Pelage, il chargea son diacre Jacques qui alloit en pelerinage à Jerusalem de s'informer des nouvelles de ce solitaire. Il le visita dans la cellule où il étoit reclus, & lui parla de Nonnus. Pelagie sans se découvrir se recommanda aux prieres de ce saint évêque. Elle mourut peu de tems après, & on reconnut son sexe après sa mort. On fait sa fête au 8. d'Octobre. * *Hist. de sainte Pelagie dans Rosweid.* Bulteau, *essai de l'hist. monast. d'Orient.* Baillet, *vies des Saints.*

PELAGIE (Sainte) vierge & martyre d'Antioche, dans le IV. siecle, sous la persecution de Maximin Daïa, étoit une jeune fille, qui avoit été instruite dans l'école du celebre martyr Lucien. Elle fut dénoncée au magistrat, qui envoya des gens pour l'enlever, dans le dessein d'en abuser: mais comme on l'amenoit hors de sa maison, ayant demandé à y rentrer pour prendre ses habits, elle monta sur le toit, & de-là se jetta sur le pavé, pour éviter par cette mort violente la perte de son honneur. Il y avoit une église du nom de sainte Pelagie à Constantinople, mais l'empereur Constantin *Copronyme* la fit abbattre. On fait sa fête au 9. de Juin. * Euseb. *l.* 8. *c.* 12. Ambros. *epist.* 37. *liv.* 3. *de Virg. c.* 7. S. Chrysost. *homil.* 40. *tom.* 1. S. Aug. *l.* 1. *de la cité de Dieu. c.* 18. Ruinart, *acta sincera martyr.*

PELAGIENS, disciples de Pelage & de Celestius, soûtenoient les mêmes erreurs. Cette heresie commença en Italie & se répandit ensuite en Afrique & en Orient, où elle fut condamnée, non seulement par le concile, dont nous avons fait mention dans l'article de Pelage; mais aussi par le concile general d'Ephese, qui confirma les jugemens rendus contre les Pelagiens. Il ne resta plus depuis qu'un petit nombre de ces Heretiques dispersés en Occident. Saint Augustin, saint Prosper & saint Fulgence ont écrit contre les Pelagiens.

PELAGOSA, petite isle, située vers le milieu du golfe de Venise, à trente cinq lieuës du mont Gargan, dans la Capitanate, vers le nord. * Maty, *diction.*

PELASGE, *Pelasgus*, fils de Jupiter & de Niobé, selon Acusilas. Hesiode disoit qu'il étoit *né de la terre*, *Autocthon*, pour marquer qu'il étoit un des plus anciens habitans de la Grece. * Apollodore, *l.* 2.

PELASGES, *Pelasgi*; c'est ainsi que se nommoient les plus anciens habitans de la Grece, qui étoient *Nomades*, c'est à dire, bergers changeans de demeure, du phenicien *Palont-goi*, nation fuyante, dont il étoit resté quelque connoissance parmi les Grecs. On a appellé *Pelasgie*, la Thessalie, le Peloponnese, l'Epire, l'isle de Lesbos, un pays près de la Cilicie, &c. à cause des differentes colonies de ces peuples. Herodote dit qu'ils avoient une langue barbare, qui étoit apparemment celle de Phenicie. * *Voyez* Strabon; Etienne de *Byzance.*

PELEE, *Peleus*, épousa Thetys Nereïde, dont il eut Achilles. *Voyez* THETYS.

PELE'E (Saint) évêque en Egypte & martyr, après avoir été condamné aux mines, en fut tiré pour être brûlé avec Nil évêque, Patermuth & un autre qu Eusebe ne nomme point, & que les Grecs appellent Elie. Les Grecs font memoire d'eux au 18. Septembre, & les Latins au 19. Ce fut pendant la persecution de Gal. Maximien qu'ils furent martyrisés vers l'an 309. de Jesus-Christ. * Eusebe, *de martyrib. Palæstina, c.* 13. *l.* 8. *hist. c.* 13.

PELEGRUE (Arnaud de) cardinal, né à Bourdeaux, fut extrêmement consideré de Bertrand de Goth, pour lors archevêque de cette ville, qui l'employa ordinairement dans les affaires, & qui depuis étant pape, sous le nom de Clement V. le fit cardinal en 1305. Quelque tems après ce pontife l'envoya en Italie, en qualité de legat, en 1309. Pelegruë défit les Venitiens à la bataille de Francolin, & reprit la ville de Ferrare, qu'on avoit soûmise après la mort d'Azon d'Este. Il mourut à Avignon l'an 1331. * Villani, *hist. l.* 8. *&* 9. Frizon. Sponde. Aubery. Onuphre. Ciacconius. Baluze, *vita pap. Aven. t.* 1.

PELIA, petite isle de l'Archipel, à six lieuës de celle de Scio, vers le couchant, & près de la côte occidentale de celle de Cia. * Maty, *diction.*

PELIAS fils de Neptune & de Tyro, fille de Salmonée, fut, dit-on, nourri par une jument. Il usurpa à main armée le royaume de Thessalie sur Eson, à qui il appartenoit de droit, & se servit des mêmes voyes, pour se conserver le thrône, qu'il avoit employées pour y monter. On déroba Jason à sa fureur, en feignant qu'il étoit mort, & le faisant élever en cachete. Eson ne fut pas assez heureux pour éviter la cruauté de Pelias. Ce prince obligea Eson à boire du sang de taureau, & donna ordre que l'on fit mourir sa femme Amphynome, il fit aussi tuer leur fils Promachus. Pelias fit encore mourir sa belle-mere, & l'immola sur l'autel de Junon. Il fut presque

toûjours en guerre contre son frere Neleus, qui fut obligé de prendre la fuite pour se mettre à couvert de la colere de Pelias, qui, après s'être rendu maître de la ville d'Iolcos & des terres circonvoisines, leva une armée avec laquelle il penetra dans le Peloponnese. Sitot que Jason eut atteint l'âge de 20. ans, il se fit reconnoître par ses parens, & redemanda ses états à Pelias, qui ne les lui refusa pas, mais l'engagea d'aller à la conquête de la toison d'or. Jason prit ce parti; & Pelias profitant des malheurs qu'il crut avoir accompagné cette expedition, en devint beaucoup plus fier & beaucoup plus cruel. Medée le punit de toutes ses cruautés & le fit égorger par ses propres filles, à qui elle promit qu'elle feroit rajeunir Pelias. On fit des obseques magnifiques à ce tyran, aux funerailles duquel Jason assista. * Diodore de *Sicile*. Pindare. Ovide. Plaute. Muret. *Annot.* Bayle, *dict. crit.*

PELIAS, étoit le nom de la lance, dont on fit présent à Pelée le jour de ses nôces. Il s'en servit dans les combats, & la donna à son fils Achilles, qui la rendit extraordinairement celebre. Elle étoit si pesante, qu'il n'y avoit que lui qui la pût darder. Elle fut faite d'un frêne, que Chiron coupa sur la montagne de Pelion. Dans Homere, c'est seulement une épithete tirée du lieu où Chiron coupa le frêne. * Homere, *Iliad. liv. XVI. v.* 143. Ovide, *metamorph. liv. XIII.* Pline, *liv. XVI. ch.* 13.

PELION, montagne de Thessalie, près d'Ossa & d'Olympe, a porté le nom de *Petras*, selon Jean Tzetzes. Dicearque de *Sicile*, disciple d'Aristote, trouva qu'elle étoit plus haute que les autres montagnes de Thessalie, de 1250. pas, comme nous l'apprenons de Pline, *l.* 2. *c.* 65.

PELISSON, *cherchez* PELLISSON.

PELLA, ancienne ville de la Cœlesyrie, a été le siege d'un évêché, sous les patriarches de Jerusalem, qui y ont aussi fait leur demeure pendant plusieurs années. * Eusebe, *l.* 3.

PELLA, ville de Macedoine, est appellée aujourd'hui *Zuchria*, selon le Noir. Sophien la nomme *Janizza*; mais celle-ci est differente, & a été bâtie par les Turcs, & en leur langue signifie *ville neuve*. Pella subsiste encore aujourd'hui: c'étoit le lieu de la naissance de Philippe *de Macedoine*, & d'Alexandre *le Grand*, que Juvenal appelle *Pelléen*, *sat.* 10.

PELLA, ville de Palestine, avoit été autrefois évêché suffragant de Jerusalem, & est differente d'une dans la Thessalie, & d'une autre dans l'Achaye. Lorsque Vespasien assiegea la ville de Jerusalem, les Chrétiens qui y demeuroient en sortirent & allerent s'établir dans la ville de Pella, à deux ou trois lieuës du lac de Genezareth, sur les frontieres de la Peree & de la Trachonitide. Ils revinrent s'établir à Jerusalem après le sac de la ville, & la dispersion des Juifs qui y étoient restés. Quelques auteurs ont cru que les Nazareens & les Ebionites étoient sortis des Chrétiens de la ville de Pella. * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 4. Ferrari, *in lexic. &c.* Baillet, *topograph. des Saints*.

PELLEGRIN DE MODENE, peintre celebre d'Italie, a travaillé avec les autres disciples de Raphaël aux ouvrages du Vatican, & a fait de son chef plusieurs tableaux dans Rome. Après la mort de son maître, il s'en retourna à Modene, où il a beaucoup travaillé. Il mourut des blessures qu'il reçut en voulant sauver son fils, qui venoit de commettre un meurtre dans une place publique de la ville de Modene. * De Piles, *abregé de la vie des peintres*.

PELLEGRIN TIBALDI, dit *Pellegrin de Bologne*, né à Bologne, fils d'un architecte Milanois, eut tant de genie pour les beaux arts, que s'étant mis de lui même à dessiner les belles choses à Bologne & à Rome, il devint l'un des plus habiles de son tems en peinture & en architecture civile & militaire. Ce fut dans la ville de Rome, qu'il donna les premieres preuves de sa capacité, & que l'on rendit justice à son merite: mais quelques bons succès qu'eussent ses ouvrages, l'ouvrier n'en étoit pas plus heureux; soit qu'il n'eût pas le talent de se faire valoir, ou qu'il n'eût pas celui de se contenter. De sorte qu'un jour le pape Gregoire XIII. étant sorti par la porte Angelique pour prendre l'air, & s'étant détourné du grand chemin, il entendit une voix plaintive, qui lui paroissoit venir de derriere un buisson: il la suivit peu à peu, & vit un homme couché par terre au pied d'une haye. Le pape s'en approcha, & ayant reconnu Pellegrin, il lui demanda ce qu'il avoit à se plaindre: » Vous voyez, *répondit Pellegrin*, un homme au desespoir. J'aime ma profession, il n'y a point de peines que » je ne me sois données pour m'y rendre habile; je travaille avec assiduité, & je tâche à perfectionner mon » ouvrage, jusqu'à ne le pouvoir quitter, ni me contenter moi-même, & tous ces soins sont si peu recompensés, que je n'en sçaurois vivre. Ne pouvant donc soûtenir cet état cruel, je suis venu ici à l'écart, résolu d'y » mourir de faim, pour me délivrer des miseres de ce » monde. » Le pape lui fit une grosse reprimande sur cet étrange resolution; & lui ayant remis l'esprit & redonné courage, il lui promit toutes sortes de secours. Et comme la peinture avoit été jusques-là fort ingrate à Pellegrin, Gregoire XIII. lui conseilla de se mettre à l'architecture, dans laquelle il avoit fait voir beaucoup d'habileté, & l'assura qu'il l'employeroit dans ses bâtimens. Il profita de ce conseil, devint grand architecte & grand ingenieur, & bâtit de superbes édifices, qui devoient lui donner les moyens d'être content. Etant retourné en son pays, le cardinal Borromée lui fit faire à Pavie le palais de la Sapience, & il fut choisi par les Milanois pour avoir l'intendance du bâtiment qui se faisoit alors de leur eglise cathedrale. De-là il fut appellé en Espagne par Philippe II. pour travailler de peinture & d'architecture au palais de l'Escurial, où il fit quantité d'ouvrages, qui plurent tellement à ce prince, qu'après lui avoir fait compter cent mille écus, il l'honora du titre de marquis. Pellegrin chargé d'honneurs & de biens, s'en retourna à Milan, où il mourut au commencement du pontificat de Clement VIII. âgé d'environ soixante-dix ans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres*.

PELLEGRINI ou LE PELERIN, connu sous le nom de *Camillus Peregrinus*, né à Capouë le 29. Septembre de l'an 1598. étoit petit-neveu d'un autre CAMILLE Pellegrini, homme de lettres, qui s'acquit une grande reputation par son sçavoir, & qui prit le parti du Tasso, contre l'academie *de la Crusca* de Florence. CAMILLE Pellegrini, son neveu, éclairé par ses exemples domestiques, se rendit habile dans les sciences; & dès l'âge de 20. ans, composa un traité de la poëtique. Depuis, il publia d'autres ouvrages; *Apparato all' antichità di Capua. Historia principum Longobardorum*, &c. Il mourut en 1664. âgé de 66. ans. * Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.*

PELLETIER (Jacques) docteur en medecine, & mathematicien celebre, nâquit d'une bonne famille du Mans, le 25. Juillet de l'an 1517. La Croix du Maine dit, *qu'il étoit fort excellent poete latin & françois, bien versé en l'art oratoire, medecine & grammaire, en toutes lesquelles sciences il a écrit des livres.* En effet, il écrivoit en prose & en vers françois & en latin, & laissa un traité de l'art poëtique. *La Savoye, poeme. Des œuvres poetiques & un dialogue de l'orthographe, l'arithmetique, l'algebre. Des commentaires latins sur Euclide, &c.* Il fut principal du college du Mans, à Paris, où il mourut au mois de Juillet de l'an 1582. Son frere aîné JEAN Pelletier, docteur de Paris, grand-maître du college de Navarre, & curé de S. Jacques de la Boucherie, fut un ecclesiastique d'un merite singulier. Il fut un des theologiens que le roi Charles IX. envoya au concile de Trente: après avoir composé divers ouvrages, il mourut à Paris le 28. Septembre de l'an 1583. Son corps fut enterré, non pas dans l'eglise de saint Etienne du Mont, comme l'a cru François de la Croix du Maine, mais dans la chapelle royale de saint Louis, au college de Navarre, où l'on voit son tombeau & son epitaphe. Il y a encore eu un JACQUES Pelletier, curé de saint Jacques de la Boucherie, qui étoit du conseil des seize en 1585. qui quatre ans après fut aussi du conseil des quarante, établi par la Ligue; quelque tems après la reduction de Paris, il fut obligé d'en sortir, ayant été trouvé coupable de la mort du

du president Brisson. Pelletier, & treize autres furent condamnés par contumace à être rompus vifs. Comme tous ceux qui étoient coupables de ce meurtre étoient absens, ils furent executés seulement en effigie le 11. Mars 1595. Plusieurs auteurs donnent à Pelletier le ligueur le nom de Julien, mais il paroit constant qu'il s'appelloit Jacques.* Possevin, *in apparat. sacr.* La Croix du Maine, *bibliotb. Franç.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l.* 3. Hilarion de Coste, *hist. Cathol. l.* 3. *Chronique novennaire de Thou*, *tom.* 5. *lib.* 109.

PELLETIER (Pierre du) avocat à Paris. Du Pelletier est le nom d'un poëte françois tres mediocre du dernier siecle.* *La bibliotheque françoise* de Sorel. *La guerre des auteurs* de Gueret. *Le Parnasse reformé* de Furetiere, &c.

PELLEVE', maison noble de Normandie, porte le nom d'une terre qui est dans la même province. GUILLAUME de Pellevé, du tems de Guillaume *le Bâtard*, roi d'Angleterre & duc de Normandie, reçut de ce prince la terre de Cady en Angleterre, pour le recompenser des services qu'il lui avoit rendus en la conquête de ce royaume. Les registres de la chambre des comptes de Paris parlent de THOMAS de Pellevé, qualifié *armiger vicecomes Valoniarum*, c'est-à-dire, écuyer vicomte de Valognes, qui fut reçû en cette chambre l'an 1418. Il vivoit encore en 1553. & eut de *Guillemette* d'Octeville sa femme, THOMAS qui suit; *Robert* de Pellevé, qu'on fait maitre des requêtes, pere de *Jacques* de Pellevé, seigneur d'Aubigny; & *Jean* de Pellevé tige des comtes de Flers, seigneurs de Tracy, dont la posterité subsiste. THOMAS de Pellevé II. du nom, seigneur de Pellevé, d'Amavé &c. bisayeul du cardinal dont il est parlé dans l'article suivant, écuyer, vicomte de Valognes au pays du Cotentin, qui prêta serment en cette qualité l'an 1428. du tems du roi Charles VII. avoit épousé *Jeanne* de Malherbe, dame de Joüy, dont il eut CHARLES de Pellevé seigneur de Joüy, de Rebets, &c. Celui-ci épousa *Helene* du Fay, dont il eut cinq fils; JEAN qui suit; *Nicolas*, cardinal; *Robert* de Pellevé, évêque de Pamiers, mort en 1579. *Gilles* seigneur de Rebets, capitaine de cinquante hommes d'armes de l'ordonnance du roi, tué l'an 1567. à la bataille de saint Denys, laissant des enfans de *Geneviéve* de Montmorency sa femme, fille de *Claude*, baron de Fosseux, &c. & d'*Anne* d'Aumont; CHARLES de Pellevé seigneur de Saussay, qui épousa *Françoise* d'Assy dame de Tourny, d'où vint JACQUES de Pellevé seigneur de Tourny, marié à *Elisabeth* du Bec, barone de Boury, ayeule d'EMMANUEL de Pellevé marquis de Boury, &c. tué le 12. Juin 1672. au passage du Rhin à Tolhuis. Celui-ci avoit épousé le 25. Octobre 1663. *Anne* le Goux fille de *Pierre* le Goux seigneur de la Berchere, baron de Toisly, &c. premier president au parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné, morte le 4. Octobre 1715. dont il a eu *Denys* de Pellevé marquis de Boury. JEAN de Pellevé prit alliance avec *Renée* de Boury, & fut pere de *Pierre* de Pellevé seigneur de Joüy, qui mourut sans posterité; & de *Françoise* dame de Joüy, mariée 1°. à *Jean* de Pisseleu seigneur de Heilly: 2°. à *Michel* d'Estourmel seigneur de Guyencour, gouverneur de Peronne, Montdidier & Roye. La sœur de *Jean* de Pellevé, *Roberte* de Pellevé, fut femme de *Leonor* de Moüy.

PELLEVE' ou PELVE' (Nicolas de) cardinal, évêque d'Amiens, puis archevêque de Sens en 1563. & de Reims en 1592. fils de CHARLES de Pellevé seigneur de Joüy, de Rebets, &c. & d'*Helene* du Fay, nâquit au château de Joüy un Lundi 18. Octobre de l'an 1518. étudia le droit à Bourges, où il l'enseigna depuis, & fut ensuite conseiller aux enquêtes, puis maitre des requêtes. Pendant ce tems-là on l'appelloit simplement M. des Cornets, du nom d'un prieuré qu'il avoit dans le diocese d'Avranches. Il s'étoit attaché au cardinal de Lorraine, qui contribua à son élevation, & lui procura l'évêché d'Amiens. Le roi Henri II. le nomma à cette dignité, dont il prit possession en 1553. On l'envoya en 1559. en Ecosse, & on lui donna quelques docteurs de Sorbonne pour essayer de ramener les Heretiques, ou par la douceur ou par la force. Elisabeth reine d'Angleterre envoya du secours aux Ecossois qui assiegerent le port de Leyte ou de Petit-Lit, renommé par les beaux faits d'armes qui s'y firent. Pellevé étoit venu en France demander du secours, mais la paix fut concluë presque en même tems sous le regne de François II. Depuis il quitta son évêché d'Amiens pour l'archevêché de Sens. Il suivit le cardinal de Lorraine au concile de Trente, & se déclara contre les libertés de l'eglise Gallicane, nonobstant son instruction qui le chargeoit de les défendre & de les appuyer en tout & par tout. Il fut fait cardinal par le pape Pie V. en 1570. Ce prelat étoit alors en France, & n'alla que deux ans après à Rome, où Gregoire XIII. lui donna le chapeau de cardinal & le titre de sainte Praxede. Il passa vingt années de suite à Rome, & y servit nos rois avec zele, comme on le peut voir dans les lettres de Paul de Foix: mais depuis il devint un des premiers chefs de la Ligue. En 1585. il fut le huitiéme des 25. cardinaux qui souscrivirent à la bulle de Sixte V. qui déclaroit Henri roi de Navarre, & Henri prince de Condé excommuniés & incapables de parvenir eux ni les leurs à la couronne de France. En un mot il se déchaîna si fort contre son prince & son souverain legitime, que les deux princes excommuniés sur les remontrances du parlement, firent leurs protestations, & appellerent comme d'abus de cette bulle, soûtenant que Sixte, soi disant pape, en avoit (sauf sa sainteté) faussement menti; que lui-même étoit Heretique, qu'ils le prouveroient dans un concile libre & legitimement assemblé; & qu'ils sçauroient bien châtier la temerité de tels galans, comme ce pretendu pape Sixte, lorsqu'ils s'oublioient de leur devoir, & passoient les bornes de leur vocation, en confondant le temporel avec le spirituel. Cette protestation fut affichée à Rome le 6. Novembre 1585. Enfin le roi Henri III. fit saisir les revenus des benefices que le cardinal avoit en France. Pellevé eut alors besoin du secours de la Ligue & des bienfaits des papes, qui le mirent au nombre des pauvres cardinaux. Henri III. lui accorda main-levée de ses revenus vers la fin de 1587. Après la mort du cardinal de Lorraine aux états de Blois en 1588. il fut archevêque de Reims, vint en prendre possession en 1592. & tint dans cette ville une assemblée avec les princes de la maison de Lorraine. De-là il revint à Paris, & y fut chef du conseil de la Ligue, & president du clergé aux états que ceux de ce parti tenoient en cette ville, où il mourut le 26. Mars de l'an 1594. âgé de 76. ans. Nous avons des livres faits du tems de la Ligue, qui parlent peu avantageusement de lui. En effet, il conserva un attachement inexcusable pour ce parti, ou par zele de religion, ou par reconnoissance pour la maison de Guise, ou par vengeance de ce que le roi Henri III. lui avoit fait saisir les revenus de ses benefices.* Frizon, *Gall. Purp.* Sammarth. *Gall. Christ.* Aubery, *Histoire des cardinaux. Memoires de la Ligue. Memoires de Chiverny.* Davila. De Thou. Dupleix. Mezeray. Le Laboureur, &c.

PELLEUS. *cherchez* LEON, dit *Pelseus*.

PELLICAN (Conrad) ministre Protestant, né à Rufach, ville d'Alsace, le 8. Janvier de l'an 1478. fils de *Conrad* Kursiners, & d'*Elisabeth* Galle. Il changea le nom de sa famille, qui étoit *Kursiners*, en celui de *Pellican*. Après ses premieres études il se fit Cordelier en 1493. se rendit habile dans les sciences, apprit de lui-même la langue hebraïque & la grecque, & étudia depuis la philosophie & la theologie, qu'il enseigna même avec beaucoup de reputation. Il exerça les principales charges de sa province, fut envoyé en France & en Italie pour assister à des chapitres generaux tenus à Roüen, puis à Rome & à Lyon, & fut gardien du couvent de Bâle en 1522. Peu après il donna dans les sentimens de Luther; & quoiqu'il gardât d'abord quelques mesures, de peur de se faire des affaires dans son ordre, il les enseignoit en particulier, & favorisoit autant qu'il pouvoit tous les religieux qui avoient du penchant pour ces nouveautés. Enfin il quitta en 1526. son habit de religieux qu'il avoit porté 33. ans, & vint enseigner l'hebreu à Zurich, où il se maria peu après, de peur de donner mauvais exemple à ses freres en Christ. Il suivit en cela le conseil de ses amis, comme le dit Melchior

Adam dans la vie de Pellican, pour faire voir par-là qu'il avoit entierement rompu avec l'eglise Romaine. Zuingle admira le dessein de Pellican, & craignit que le mariage ne lui fût contraire; mais c'étoit sans raison, car cet apostat ayant perdu sa premiere femme en 1536. en épousa une seconde, & vécut jusqu'au 14. Septembre 1556. qui étoit la 78. de son âge. Il a composé divers ouvrages que les Protestans ont fait imprimer en sept volumes.

PELLICIER (Guillaume) évêque de Montpellier, abbé de Lerins, étoit né dans un petit bourg de ce diocese, & après s'être rendu celebre par son érudition, fut envoyé par le roi François I. à Venise en 1540. C'est en cette ville qu'il recouvra divers volumes hebreux, grecs & syriaques, qui sont aujourd'hui un des plus beaux ornemens de la bibliotheque royale. A son retour en France, il transfera le siege de Maguelone à Montpellier, & s'opposa courageusement à l'heresie, qui commençoit à faire d'étranges ravages dans le Languedoc. On l'accusa pourtant d'en approuver les sentimens: & cette calomnie lui attira une persecution qui dura jusques à sa mort, qu'on met en 1568. Au reste, on lui suscita d'autres affaires à la cour pour ses mœurs; car on l'accusoit de vivre peu regulierement, & de deshonorer son caractere par une conduite libertine. Il souffrit assez long-tems des douleurs insupportables, causées par un ulcere qui lui déchiroit les entrailles, & qui le mit enfin au tombeau. Ce malheur lui arriva par l'ignorance ou par la malice d'un apothicaire, qui lui fit prendre des pillules de coloquinte mal broyée, & qui convertit en poison mortel, un remede qui de lui-même auroit été salutaire. Guillaume Pellicier dressa une belle bibliotheque. Il avoit travaillé à divers commentaires sur Pline, & sur quelques auteurs anciens; mais ces ouvrages ne se trouvent plus, & il ne reste de lui que les lettres qu'il écrivoit étant ambassadeur à Venise, dont une partie est conservée dans le cabinet de M. Colbert de Croisy, évêque de Montpellier, & une autre partie dans celui de M. le marquis d'Aubaïs. Guillaume Dorothée & André de Morgues lui dédierent des livres. Cujas, Rondelet, Turnebe, Sylvius, & les autres grands genies de son siecle parlent de lui avec éloge, aussi-bien que De Thou & Scevole de Sainte-Marthe.

PELLICIER (Guillaume) oncle du precedent, étoit évêque de Maguelone, & un tres-sçavant & tres-pieux prelat, qui n'oublia rien de tout ce qui étoit avantageux à son eglise, qu'il gouverna depuis l'an 1498. jusqu'en 1519. qui fut celui de sa mort. * De Thou, *l.* 38. *Hist.* Gaucher de Sainte-Marthe, *l.* 1. *elog.* Paul Jove, *in elog.* Pierre Carriel, *de episcop. Maguel.* Sammarth. *Gall. Chri*. *&c.*

PELLISSON (Raimond) fut ambassadeur de France en Portugal l'an 1536. L'année suivante il fut fait president au senat de Chamberi, & commandant en Savoye. En 1546. il fut fait maître des requêtes. Environ l'an 1548. il fut accusé avec divers conseillers du même senat, par le procureur general nommé Julien Taboüé, d'avoir falsifié des arrêts. Ce procès fut renvoyé au parlement de Dijon, qui déclara l'an 1552. Pellisson & les autres, convaincus du crime dont on les accusoit, & les condamna entr'autres peines à faire amende honorable dans le parquet de l'audience à Dijon, ce qui fut executé. Pellisson & les autres s'adresserent au roi pour demander la revision de ce procès. Elle leur fut accordée, & l'affaire fut jugée au parlement de Paris, où furent mandés six maîtres des requêtes & les juges de Dijon qui avoient assisté au premier jugement. Dans cette assemblée solemnelle & extraordinaire, Pellisson & les conseillers furent pleinement absous, & Julien Taboüé condamné à faire amende honorable dans le parquet du palais, & sur les degrés de la table de marbre. On dit que depuis il fut contraint de vivre en demandant l'aumône. La femme de Raimond Pellisson eut une si grande joye du gain de ce procès, qu'elle en mourut sur le champ ou fort peu de tems après, quoiqu'on lui eût dit pour temperer cette joye que son mari étoit mort. Tout le détail de ce procès & l'arrêt du parlement de Paris, se trouvent dans les arrêts de Papon, *liv. XIX. arrêt* 3. & dans les histoires memorables de Simon Goulart, *tome* 3. *page* 6. Peu de tems après Raimond Pellisson fut fait premier president & garde des sceaux au senat de Chamberi, & eut outre cela une pension de 1400. livres. Il mourut dans cette ville en 1558. & laissa plusieurs enfans établis en Auvergne; entr'autres, FRANÇOIS, seigneur de Redon, *Claude*, *Gaspard*, *Marguerite*, *Françoise*; & PIERRE, qui suit;

PELLISSON (Pierre) étoit mineur lorsque son pere mourut. Il étoit sous la tutelle de *Pierre* Pellisson seigneur de la Grange-Blanche. Il y a apparence qu'il étudia en Allemagne, & que ce fut là qu'il embrassa la Religion Pretenduë Reformée. Il avoit composé un livre sur une dispute de religion qu'il eut à Strasbourg avec un gentilhomme Allemand. *Paul* Pellisson, dont nous parlerons dans la suite, l'ayant trouvé dans la bibliotheque de M. Drelincourt ministre de Charenton, le fit transcrire. Ce Pierre Pellisson se rendit si odieux à sa famille par son changement de religion, qu'il ne put jouir de ce qui lui appartenoit dans la succession de son pere, quelques ordres que le roi eût donnés pour l'en mettre en possession. Henri IV. depuis roi de France le recompensa de la perte qu'il avoit faite, en lui donnant le 16. Fevrier 1583. une charge de maître des requêtes de l'hôtel de Navarre. Le 28. Septembre 1592 il fut fait conseiller au conseil privé du même royaume. Le 31. Juillet de la même année, le roi lui donna une charge de conseiller en la chambre de l'edit de Castres, & le 3. Octobre suivant une pension de quatre cens écus. Il paroît qu'il étoit employé dans les affaires dont nous n'avons point de connoissance, puisqu'il y a une lettre du roi qui lui promet de le recompenser des services qu'il lui rend. On trouve dans *les recherches des antiquités de la langue françoise* ou *dictionnaire gaulois* de M. Borel medecin de Castres, que Pierre Pellisson devoit être un des plus grands joüeurs d'échets de son tems. Il épousa en 1588. *Anne* du Bourg, de la famille d'*Antoine* du Bourg, chancelier de France, & du celebre *Anne* du Bourg. Il laissa une fille appellée *Jeanne*, qui fut mariée à *Pierre* de Doux, seigneur d'Ondes, d'où sont venus 1. PIERRE de Doux seigneur du même lieu, qui a laissé PIERRE de Doux seigneur d'Ondes, refugié en Angleterre; & 2. N. de Doux mariée à N. de Seguier seigneur de Favas, d'où sont venuës plusieurs filles, dont l'une est aux religieuses Maltoises à Toulouse, & N. de Seguier seigneur de Favas, de Bouot, de Villandri, &c. marié à N. de Berthier, sœur du premier president de Toulouse & de l'évêque de Blois; & 3. N. de Doux, épouse de N. de Villette seigneur de Paillerols, frere de MM. de Nave & de la Vaisse lieutenans generaux, & pere de N. Villette, gouverneur de S. Antonin. Le fils de Pierre Pellisson fut

PELLISSON (Jean-Jacques) qui succeda à son pere l'an 1614. dans la charge de conseiller à Castres. Il avoit épousé *Jeanne* de Fontanier, fille & heritiere de *François* de Fontanier secretaire du roi, qui avoit été ami intime de M. de Lomenie secretaire d'etat, & de N. Traverlier. MM. de Montgaillard, de la Pujade baron d'Athra, de la maison de Montgascon, sont de cette famille, dont MM. de Boüillon sont descendus par les femmes. Le pere & la mere de la femme de Jean Jacques Pellisson étoient du pays de Foix, où il eut un tres-grand credit, & où il alla diverses fois par ordre de la cour pour tenir les peuples dans l'obéissance du roi, qui lui promit par diverses lettres de le recompenser de ses services. Il a fait un abregé des arrêts de Geraud Maynard imprimé à Toulouse chez Colomiés. Jean-Jacques Pellisson étoit tres-habile jurisconsulte, & entraînoit fort souvent les autres conseillers dans son opinion par la force de ses raisons. Il étoit d'ailleurs tres-homme de bien. Toutes les fois qu'il devoit juger de la vie de quelqu'un, il passoit le jour d'auparavant en jeûne & en prieres, pour demander à Dieu de lui inspirer l'avis qu'il devoit porter. Il lui étoit dû une somme dans le pays de Foix, en payement de laquelle on lui ceda un certain bien; mais ayant vû que ce bien étoit plus considerable que la dette, il le rendit, & se contenta d'une nouvelle obligation de ce qui lui étoit veritablement dû. Cela fut specifié dans le nouvel acte qu'on dressa; mais dans la suite ses heri-

tiers eurent bien de la peine à ſe faire payer. Avant l'édit de 1667. qu'on appelle le *code Louis*, on envoyoit ſouvant dans des affaires importantes un conſeiller pour faire executer les arrêts en qualité de commiſſaire. M. Pelliſſon eut une fois cette commiſſion. Quand il fut en Guyenne où il avoit été envoyé, il vit que ſon pouvoir n'étoit pas aſſez ample pour finir entierement les affaires qui étoient entre les parties. Il donna une ordonnance pour regler quelques conteſtations en vertu de ſon pouvoir & ordonna ſous le bon plaiſir de la cour, tout ce qu'il crut neceſſaire pour ôter juſqu'à la derniere racine de cette affaire. Il y eut appel de cet ordonnance en ſix-vingts chefs; mais ayant été murement & ſolemnellement examinée, elle fut entierement confirmée. On ne ſçait pas preciſément le tems de ſa mort: mais il fit ſon teſtament en 1629. & fit ſes heritiers *Georges*, *Paul*, *Marguerite*, & *Jeanne*, qui eſt la ſeule qui ait laiſſé des enfans. La Paulette n'étoit pas ouverte lorſqu'il mourut, de ſorte que ſa charge, qui valloit cinquante mille écus, fut perduë. Sa veuve ſuivit quelque tems la cour pour tâcher de la conſerver; mais tout ce qu'elle put obtenir, ce fut huit mille écus que le roi lui donna pour ſes peines & ſes dépenſes. Ce qui fit qu'on fut inflexible à ſon égard, eſt qu'on trouvoit par-là un moyen de gagner une place pour les Catholiques; car celle-ci devant être remplie par un Pretendu Reformé, on la donna à M. de Scorbiac juge-mage de Montauban, & on donna la charge de celui-ci à un Catholique.

PELLISSON (Georges) fils aîné de *Jean-Jacques*, avoit beaucoup d'eſprit; & ſa reputation ſeroit vrai-ſemblablement allée auſſi loin que celle de ſon frere Paul, s'il avoit eu autant de politeſſe que lui, mais c'eſt à quoi il ne s'étudioit gueres, ne ſe ſouciant preſque que de l'étude, où il fit de tres-grands progrès, principalement dans les belles lettres, & dans la morale & la phyſique, ſans avoir pourtant eu beaucoup de connoiſſance de la nouvelle philoſophie. Il paroit que M. Bayle ne le connoiſſoit pas bien; puiſqu'il dit dans ſon dictionnaire, qu'il mourut jeune; car il étoit né au plus tard en 1623.& ne mourut qu'en 1677. Il compoſa étant fort jeune un livre intitulé, *Mélange de divers problémes*, qui ne fut imprimé qu'en 1647. A la maniere d'Ariſtote, il y examine diverſes queſtions de phyſique & de morale, & allegue pluſieurs raiſons, pour appuyer des ſentimens differens ou contraires, ſans rien décider. Il y avoit à Caſtres dans le tems qu'il y faiſoit ſon ſejour, une academie de beaux eſprits, qui étoit formée ſur le modele de la chambre mi partie, c'eſt-à-dire qu'il y avoit autant de Catholiques que de P. R. & des eccleſiaſtiques & des miniſtres de l'une & de l'autre religion. Chacun y pouvoit propoſer les queſtions qu'il vouloit, à la reſerve de ce qui regardoit la theologie & la politique. Georges Pelliſſon étoit membre de cette ſocieté auſſi-bien que ſon frere, avec cette circonſtance particuliere par rapport à l'aîné, qu'il fut ordonné par une deliberation expreſſe, qu'il parleroit toûjours le dernier; parce qu'il ne laiſſoit rien de bon à dire à ceux qui opinoient après lui; au lieu que lorſqu'il étoit le dernier, il trouvoit toûjours quelque choſe qui étoit échappé aux autres. Sa mere lui acheta une charge de conſeiller dans une cour qui fut érigée à Bourg pour tenir lieu de parlement à la Breſſe, &c. Il y alla & y fut reçu avec applaudiſſement. Cependant le parlement de Dijon, à qui cette cour portoit du préjudice, fit tant qu'elle fut bientôt ſupprimée. Une partie de ceux qui la compoſoient fut incorporée au parlement de Metz. M. Pelliſſon fut de ce nombre; mais comme il n'avoit pris cette charge que par complaiſance pour ſa mere, il n'y alla point. Il fut rembourſé du prix de ſa charge, & eut des lettres de conſeiller d'état, dont il prêta le ſerment le 28. Juin 1660. après quoi il paſſa le reſte de ſa vie à Paris enfoncé dans l'étude, & ne voyant qu'un fort petit nombre de ſçavans. Sa mere fit en mourant ſon fils cadet heritier, & ne laiſſa à celui-ci qu'une penſion viagere. Quoiqu'il ne fût pas content de cette diſpoſition teſtamentaire, neanmoins il ne ſe pourvut point contre ce teſtament. * *Memoires manuſcrits*, pour ce qui regarde les articles concernans la famille de Pelliſſon.

PELLISSON (Paul Pelliſſon Fontanier) fils puîné de Jean Jacques, dont il a été parlé dans un article precedent, nâquit en 1624. à Beziers ſelon quelques auteurs, ou à Caſtres ſelon d'autres. Sa mere, qui étoit demeurée veuve fort jeune, l'eleva dans la religion Pretenduë Reformée, où il étoit né, de même que ſes ſœurs & ſon frere. Il étudia à Caſtres les humanités & la rhetorique, dans un college mi-parti de regens des deux religions qui étoit alors, ſous un Ecoſſois nommé *Morus*, dont le fils a été le celebre Morus miniſtre de Charenton. Il fut enſuite envoyé à Montauban à l'âge de douze ans, pour y faire ſon cours de philoſophie. De Montauban il paſſa à Toulouſe, où il apprit à monter à cheval & étudia en droit. Il donna des marques de ſa vivacité d'eſprit dès ſa plus tendre jeuneſſe. Il cultiva les langues latine, grecque, françoiſe, eſpagnole & italienne, & s'appliqua à la lecture des meilleurs auteurs qui avoient écrit en ces differentes langues. A dix-neuf ans il fit la paraphraſe du premier livre des inſtitutes de Juſtinien, qui fut imprimée en 1645. S'étant mis à ſuivre le barreau à Caſtres, il y acquit bientôt de la gloire par des plaidoyers d'aparat, qui ſont d'ordinaire le partage des jeunes avocats, mais lorſqu'il y brilloit le plus, une fluxion qui lui tomba ſur le viſage, l'obligea de ſe retirer à la campagne avec un de ſes amis, nommé Etienne de Ville-Breſſieux, de Grenoble, pour qui il eut la complaiſance de traduire la plus grande partie de l'Odyſſée d'Homere, où ce bon homme croyoit trouver le ſecret de la pierre philoſophale. Paul Pelliſſon fit pluſieurs voyages à Paris avant que de s'y établir, & il y fut connu de tout ce qu'il y avoit de gens de merite, qui l'y attirerent enfin tout-à-fait. Il prit une charge de ſecretaire du roi en 1652. & s'attacha tellement au ſceau, qu'il y acquit une connoiſſance des affaires du conſeil, qui lui ſervit beaucoup dans la ſuite. Il avoit eu une autre charge de ſecretaire du roi dans la chambre de Caſtres, que ſon ayeul maternel avoit poſſedée, & il la garda longtems. En 1652. l'academie Françoiſe ayant deſiré d'entendre en pleine aſſemblé la lecture de l'hiſtoire de cette compagnie qu'il avoit faite, elle fut ſi contente de cet ouvrage, qu'elle ordonna, que la premiere place qui vacqueroit dans le corps, lui ſeroit donnée; & que cependant il auroit droit d'aſſiſter aux aſſemblées, & d'y opiner comme academicien: avec cette clauſe, que la même grace ne pourroit plus être faite à perſonne, pour quelque conſideration que ce fût. Il en remercia cette compagnie le 30. Decembre, & juſtifia encore mieux par ce remerciment ce qu'elle avoit fait pour lui. Six jours après, il complimenta pour elle le chancelier Seguier, à qui les ſceaux venoient d'être rendus. Quoiqu'il ſe fût declaré hautement contre les préfaces, il ne laiſſa pas d'entreprendre celle que l'on voit à la tête des œuvres de Sarazin ſon ami, imprimées en 1656. En 1657. il fut choiſi par M. Fouquet, pour ſon premier commis: il conſerva dans les finances tous les agrémens de ſon eſprit, n'étant pas capable de s'abandonner à un amour ſordide des richeſſes, & de renoncer à une loüable inclination pour les belles choſes. En 1659. il fut reçu maître des comptes à Montpellier, après avoir negocié le retabliſſement de la compagnie qui avoit été interdite. En 1660. il eut des lettres de conſeiller d'etat, dont il préta le ferment le 25. Septembre de la même année. Comme il avoit eu beaucoup de part à la confiance de M. Fouquet, il en eut auſſi beaucoup à ſa diſgrace. Il fut arrêté & conduit à la baſtille en 1661 & n'en ſortit que plus de quatre ans après. Il employa le tems qu'il fut à la baſtille, à la lecture de l'ecriture ſainte & des peres. Il lut auſſi la plûpart des livres de controverſe, & prit dès-lors du goût pour l'egliſe Catholique. On dit que pour ſe délaſſer, il compoſa un poëme de plus de treize cens vers ſous le titre d'*Alcimedon*, & que comme il n'avoit ni papier, ni encre, il l'écrivit tout entier ſur des marges de livres, avec de petits morceaux de plomb, qu'il prenoit aux vitres de ſa chambre. D'autres doutent de ce fait, & diſent que M. Pelliſſon avoit compoſé un poëme appellé *Eurymedon*, pour le fils de M. Fouquet, ou ſur ſa mort, avant qu'il fût à la baſtille; que s'il a compoſé des vers en priſon, ce ne peut être qu'une élegie adreſſée à M. Fouquet. Pendant ſa détention, Tanegui le Fevre lui dédia ſon *Lucréce* avec des

notes latines, & son traité *de la superstition*, traduit de Plutarque; & le jour qu'il fut permis de l'y voir, le duc de Montausier, qui avoit été reçu le matin au parlement, le duc de S. Agnan & une foule de personnes distinguées allerent lui rendre visite. Etant sorti de prison, il demeura encore quelque tems sans executer le dessein qu'il avoit de changer de religion. Cependant le roi lui assura une pension de deux mille écus, & en lui faisant l'honneur de le retenir pour être à lui, il y joignit encore celui de lui donner un brevet d'entrée. Enfin il fit abjuration dans l'eglise souterraine de S. Denys de la Chartre le 8. d'Octobre, entre les mains de Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslain, alors évêque de Comminge & qui l'a été depuis de Tournay. Tous les ans il celebroit sa sortie de la bastille en délivrant quelques prisonniers. Il faisoit aussi du jour de son entrée dans l'eglise Romaine un jour de fête, s'approchoit des sacremens, & s'occupoit à des œuvres de devotion. Depuis ce tems il n'écrivit que pour la religion qu'il avoit embrassée & pour le roi de France, qui l'avoit chargé du soin d'écrire son histoire. Le 3. Février 1671. François de Harlai-de-Chanvalon archevêque de Roüen, nommé à l'archevêché de Paris, ayant été reçu à l'academie Françoise, & ayant remercié la compagnie par un discours tres-éloquent, Paul Pellisson, qui en étoit alors directeur, repondit à ce prelat, & ce fut en cette occasion qu'il fit ce panegyrique de Louis XIV. qui a été traduit en latin, en espagnol, en italien, en anglois, & même en arabe par un patriarche du Mont-Liban, dont l'original est dans le cabinet du roi. La même année il fut reçu maître des requêtes. Il acheta cete charge 60000. écus de M. de Fieubet chancelier de la reine, qui fut fait alors conseiller d'etat. Le 22. Mars suivant il porta encore la parole pour l'academie Françoise, lorsqu'elle alla complimenter le même prelat dont nous avons parlé, sur son installation à l'archevêché de Paris. Il fit peu de tems après une belle inscription latine, pour une demi-lune de Tournay; car il écrivoit aussi purement en cette langue, qu'en françois. On le croit encore l'auteur de l'inscription, qui est sur l'obelisque d'Arles. Il est l'auteur d'une relation latine de l'etat de la religion en 1682. Il se joignit aussi à deux autres academiciens, pour donner de deux ans en deux ans, sans se faire connoître, un prix de la valeur de trois cens livres à celui, qui, au jugement de l'academie Françoise, se trouveroit avoir mieux réüssi à celebrer en une piece de cent vers au plus, quelqu'une des actions du roi. Depuis la mort de ces deux academiciens, il continua seul la même dépense jusqu'à la fin de sa vie. La guerre ayant commencé en 1672. il commença aussi de suivre le roi dans ses campagnes, ce qu'il fit toûjours depuis, hormis dans quelques-unes des dernieres. A celle de Mastricht en 1673. ou, peut être plus tard, on lui vola une nuit quatorze cens pistoles dans sa tente. Le roi l'ayant sçu le jour suivant lui donna la même somme qu'il avoit perduë. Il s'étoit borné, pour l'histoire de ce prince, entre la paix des Pyrenées & la paix de Nimegue: encore n'acheva-t-il pas cet ouvrage, dont il s'est pourtant trouvé une partie considerable parmi ses papiers. D'autres croyent qu'elle est achevée; mais qu'il ne l'avoit pas retouchée. Elle a passé depuis par les ordres du roi entre les mains de feu M. d'Aguesseau, conseiller d'Etat ordinaire. En 1674. il vit réüssir les soins qu'il avoit pris pour l'academie de Soissons, & il eut le plaisir de voir le roi signer les lettres d'établissement de cette compagnie, sa majesté étant devant Dole.

En 1676. il harangua le roi sur ses conquêtes à la tête de l'academie Françoise. En 1677. il publia à la sollicitation d'un homme de qualité des ses amis de courtes prieres pour reciter pendant la messe, qu'il avoit faites pour son usage particulier. Paul Pellisson fut fait économe de Clugny en 1674. de S. Germain des Prez en 1675. & ayant été preposé en 1676. pour l'administration des économats, il fut encore nommé en 1679. économe de S. Denys: & enfin le roi voyant le grand nombre des Pretendus Reformés qui entroient dans l'eglise Romaine par l'emploi des deniers des economats, augmenta le fonds de ces deniers en 1681. du fonds même de son épargne. Le roi lui donna encore en 1676. l'abbaye de S. Barthelemy de Benevent dans la province de la Marche, qui vaut dix mille livres. Quelques années après l'évêque de Belley vicaire general de Clugny le nomma au prieuré de S. Orens d'Ausch; & en 1682. il fit l'epitaphe de Marie Eleonore de Rohan abbesse de Malnoüe, qui a laissé une paraphrase des livres de Salomon, dont Pellisson avoit l'honneur d'être connu. Cette epitaphe, qui se voit gravée sur le tombeau de cette princesse, a été traduite en latin par l'évêque de Tournay, & en italien par le celebre auteur de *la Congiura di Raffaello della Torre*, & imprimée trois ou quatre fois. La premiere partie de ses *reflexions sur les differends de la religion* parut à Paris en deux volumes *in* 12. en 1686. L'année suivante l'auteur la fit réimprimer avec l'addition d'un nouveau tome intitulé, *reponse aux objections d'Angleterre ou de Hollande, ou de l'autorité du grand nombre dans la religion Chretienne.* Quelque tems après, il y joignit un autre tome divisé en quatre parties, & intitulé, *les chimeres de M. Jurieu; reponse generale à ses lettres pastorales de la seconde année contre les livres des reflexions, & examen abregé de ses propheties.* La quatriéme partie fut publiée à Paris l'an 1692. & a pour titre, *de la tolerance des religions. Lettres de M. de Leibnitz, & reponse de M. Pellisson.* Il travailloit actuellement à un traité sur l'Eucharistie, quand il fut surpris de la mort le 7. Fevrier 1693. Il ne reçut point les sacremens, non qu'il ait refusé de les recevoir, comme quelques-uns l'ont faussement débité, mais parce que l'extrémité & la brieveté de sa maladie ne lui en laisserent pas le tems. Il est certain qu'il avoit communié peu de tems avant sa mort, & que depuis sa conversion il s'étoit toûjours acquitté des devoirs d'un bon Catholique. * *Journal des sçavans de* 1693. *pag.* 282. Perrault, *les hommes illustres. Memoires manuscrits.*

PELOPIDAS, capitaine Thebain, avoit été exilé de son pays par la faction des Lacedemoniens, qui craignoient son courage. Ce fut dans cet intervalle que Phebidas, leur general, prit Cadmée, citadelle des Thebains, sous la XCIX. olympiade, l'an 384. avant Jesus-Christ. Pelopidas la reprit par adresse quatre ans après, en chassa les ennemis; & depuis se trouva dans les plus celebres expeditions avec Epaminondas, pendant la guerre Beotique, sur-tout à la bataille de Leuctres en Beotie, la 2. année de la CII. olympiade, 371. ans avant J. C. & au siege de Sparte, deux ans après. Les Thebains envoyerent Pelopidas ambassadeur vers Artaxerxés roi de Perse, qui fit grande estime de sa personne. Depuis, ce general ayant reçu quelque injure d'Alexandre, tyran de Pheres, persuada à ceux de Thebes de tourner leurs armes contre lui. La conduite de cette guerre lui fut donnée, & il gagna une bataille, où il demeura entre les morts, sous la CIV. olympiade, & vers l'an 364. avant Jesus-Christ. * Xenophon, *l.* 6. Diodore, *l.* 15. Polybe, *l.* 1. Cornelius Nepos, & Plutarque, *en sa vie.*

PELOPONNESE, *Peloponnesus*, province & presqu'isle de la Grece, ainsi nommée de Pelops, fils de Tantale, est aujourd'hui connuë sous le nom de *Morée*. Sa division ancienne se faisoit en huit parties; sçavoir, en Achaye propre, en Arcadie, pays d'Argos, Corinthe, Elide, Laconie, Messenie & Sicyonie. On le divise presentement en duché de Clarence, qui comprend l'Achaye, la Sicyonie & Corinthe; Belvedere, autrefois Elide & Messenie; la Sacanie, anciennement le pays d'Argos; & la Tzaconie, où étoient la Laconie & l'Arcadie. Cette derniere partie est aussi nommée *le bras de Maino.* Ses villes principales sont Coron, Clarence, Argos, Belvedere, autrefois *Elis*; Maina, *Leuctrum*; Leontari, *Megalopolis*; Coranto ou Corto, *Corinthus*; Misitra, *Sparta*; Patras, Napoli de Romanie, &c. On donna autrefois le nom de guerre de Peloponnese à celle que les peuples de cette presqu'isle entreprirent contre les Atheniens. Elle dura depuis la 2. année de la LXXXVII. olympiade, & 431. avant J. C. jusques à la XCIV. olympiade, & à l'an 404. avant J. C. que la ville d'Athenes fut prise. Mahomet II. empereur des Turcs, conquit le Peloponnese, dans le XV. siecle, sur les princes Demetrius & Thomas, freres de l'empereur Constantin Dracoses, & souverain de ce pays. Les Turcs sont maîtres de cette province. * Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 4. Pausanias, *in attic.* Thucydide.

Xenophon. Diodore de *Sicile*. Ortelius, &c.

Voici un détail plus precis de la situation & des bornes de chaque partie du Peloponnese.

1. *L'Achaye* propre avoit pour bornes, le golfe de Corinthe du côté du septentrion; la mer Ionienne à l'occident; l'Elide & l'Arcadie au midi; & la Sicyonie vers l'orient. Patras en étoit la capitale.

2. *La Sicyonie*, la plus resserrée de ces provinces, tiroit son nom de sa ville capitale, appellée *Sicyone*, & avoit pour limites à l'orient, la Corinthie; au couchant, l'Achaye propre; au septentrion, le golfe de Corinthe; & l'Arcadie du côté du midi.

3. *La Corinthie*, qui s'étendoit dans la partie septentrionale du Peloponnese, confinoit au couchant avec la Sicyonie; au midi & à l'orient avec l'Argie; & étoit separée de la grande Achaye par le golfe & l'Isthme de Corinthe, & par le golfe Saronique.

4. *L'Elide* avoit pour confins, au nord l'Achaye propre; au levant l'Arcadie; au midi la Messenie; & au couchant la mer Ionienne. La capitale se nommoit *Elide*.

5. *La Messenie* étoit située dans la partie meridionale, entre la Laconie à l'orient, & l'Elide à l'occident. Elle avoit l'Arcadie au septentrion, & s'étendoit vers le midi, entre le golfe Messeniaque & le golfe Cyparissien. Messene en étoit la ville principale.

6. *La Laconie* étoit bornée au midi par le golfe Messeniaque & le golfe Laconique; à l'orient par le golfe Argolique; au septentrion par l'Argie; à l'occident par l'Arcadie & la Messenie. Sparte en étoit la citadelle.

7. *L'Arcadie* étoit en pleine terre, éloignée du bord de la mer, & avoit au levant l'Argie & la Laconie; au couchant l'Elide; au septentrion l'Achaye propre; & au midi la Messenie. Elle avoit pour capitale Megalopolis.

8. *L'Argie* ou *Argolide*, étoit bornée du côté de l'orient, par le golfe Argolique; vers l'occident par l'Arcadie; au midi par la Laconie; & au septentrion par le golfe Saronique. Argos étoit la principale ville de cette province. *Cherchez* LACEDEMONE & MOREE.

PELOPS, fils de *Tantale* roi de Phrygie & de Taygeté, passa en Elide, & épousa Hippodamie, fille d'Oënomaüs roi de ce pays. S'étant battu avec ce prince, Pelops engagea quelques uns de ses domestiques à disposer les roües de son chariot, de maniere qu'il versât pendant la course: cet expedient ayant réüssi, & Oënomaüs ayant été blessé à mort de cette chûte, Pelops s'empara du royaume & s'y rendit si puissant, que tout le pays qui est au-delà de l'Isthme, & qui compose une partie considerable de la Grece, de son nom & du mot grec νῆσος qui veut dire *Isle*, fut appellé *Peloponnese*, c'est-à-dire *Isle de Pelops*. Les poëtes ont feint que son pere Tantale servit son fils Pelops à la table des dieux; & que Cerés affamée ayant dévoré une épaule de ce jeune prince, Jupiter fit rassembler ses membres pour les ranimer; & comme on ne trouvoit point une de ses épaules, on fut obligé de lui en donner une d'ivoire. *Voyez* CHRYSIPPE, qui étoit son fils naturel. * Ovide, *l.* 6. *des metamorphoses*. Natalis Comes.

PELORE, *Pelorus*, promontoire de Sicile, dit *Capo di Faro* ou *Phare de Messine*. Quelques-uns croyent que ce nom fut donné à ce cap, de celui d'un pilote, qu'Annibal y tua, croyant faussement qu'on avoit été trahi, & auquel il éleva depuis une statuë. * *Consultez* Valere Maxime, *liv.* 9. *c.* 8. *ex.* 4.

PELTAN (Theodore-Antoine) Jesuite, ainsi nommé, parce qu'il étoit de Pelte, dans le diocese de Liege, est un des premiers religieux de sa compagnie, qui ait professé dans l'université d'Ingolstad, depuis qu'Albert duc de Baviere l'eut établie, en 1556. Il y enseigna la langue grecque, puis l'hebraïque, & la theologie, avec un applaudissement extraordinaire. Il fut depuis envoyé dans le college d'Augsbourg, pour s'y délasser de ses longs travaux, & y mourut en 1584. Il a laissé divers ouvrages: *De peccato originali, tract.* XVIII. *De satisfactione Christi & nostra, & de Purgatorio, lib.* III. *De Christianorum sepulturis, exequiis & anniversariis. De tribus bonorum operum generibus. Theologia naturalis & mystica. De Sanctorum origine, cultu & invocatione, reliquiis & imaginibus. De matrimonio. Paraphrasis ac Scholia in proverbia Salomonis. Catena Græcorum patrum in proverbia, &c.* Il traduisit aussi de grec en latin divers ouvrages des peres; comme ceux d'André de Cesarée, de Victor d'Antioche, de Tite de Bostres, de saint Gregore Thaumaturge, les actes du concile general d'Ephese, &c. * Valentin Rotmar, *de profess. acad. Ingolst.* Ribadeneira, & Alegambe, *bibliotheque script. societ. Jes.* Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. secul.* XVI.

PELU (Jules) évêque de Naumbourg, dans la Misnie, mourut en 1554. & laissa divers traités: *institutio hominis Christiani. De republica Germaniæ seu imperio constituendo, &c.* Possevin, *in appar. sacr.* Le Mire, &c.

PELUSE, *Pelusium*, ville d'Egypte vers l'embouchure orientale du Nil, étoit autrefois archevêché, sous le patriarchat d'Alexandrie. On la nomme presentement *Belbais*, comme nous l'apprenons de Guillaume de *Tyr*, & de le Noir. Damiette est bâtie près des ruines de cette ancienne ville, & s'est augmentée de ses débris: ce qui fait que quelques-uns l'ont prise pour Peluse. * *Consultez* Strabon; Pline; Ptolomée, &c.

PELYSS ou PISSEN, selon quelques cartes: c'est une petite ville de la basse Hongrie, située à sept lieuës de Bude, vers le couchant. Elle donne son nom au comté de Pelyss, qui est entre celui d'Albe-Royale, & le Danube, & renferme la ville de Bude. * Maty, *dictionnaire*.

PEMBRIDGE, ville ou bourg d'Angleterre, dans la contrée occidentale du comté d'Hereford, qu'on nomme *Strerford*. Il est situé sur la riviere de Wye. C'est une place ancienne renommée pour ses marchés aux chevaux. Elle est à 100. milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

PENA (François) Espagnol, natif de Villaroia de Pinare, dans le diocese de Saragosse, fut nommé par Philippe II. roi d'Espagne, pour être auditeur de Rote, & s'acquit quelque estime à Rome, où il refusa deux benefices que le roi d'Espagne lui offrit, dans l'esperance d'obtenir des dignités plus relevées; mais il mourut dans cette attente, en 1612. Il fit des commentaires sur le livre de Nicolas Eimeric, intitulé, *Directorium inquisitorum*, & sur ceux de trois ou quatre autres auteurs, qui parlent de l'inquisition. On a de sa composition, *instructio sive praxis inquisitorum. De forma procedendi contra inquisitos. De temporali regno Christi, &c.* Au reste, cet auteur avoit un furieux entêtement pour l'inquisition, comme on en peut juger par deux de ses pieces; la I. contre l'absolution donnée en France au roi Henri *le Grand*; & la II. contre l'arrêt celebre du parlement de Paris donné contre Jean Chastel, qui avoit attenté à la vie du roi Henri IV. * Janus Nicius Erythræus, *pinac. I. imag. illustr. cap.* 80. Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

PENA, PENNA (Jean de) natif de Moustiers, ville de Provence dans le diocese de Riez, & professeur royal des mathematiques à Paris, composa dans le XVI. siecle, plusieurs traités sur cette science. Vossius, Quenstedt, & les auteurs de l'histoire de Provence parlent de lui avec éloge.

Sa famille a produit de sçavans hommes; comme ANTOINE Pena conseiller au parlement de Provence en 1564. HUGUES de Pena poëte tragique dans le XIII. siecle, fut tres-estimé à la cour de Charles de France I. du nom, roi de Naples, comte de Provence, &c. & fut secretaire de ce prince. Il fut couronné poëte par la reine Beatrix, & mourut l'an 1280. Il avoit épousé *Mabile* de Simiane, & laissa diverses poësies. * Nostradamus, *histoire de Provence, & des poëtes Provençaux*. La Croix du Maine, &c.

PENA-FIEL, *cherchez* PENNA-FIEL.

PENATES *voyez* LARES.

PENBROCK, *Penbrocium*, province d'Angleterre qui a titre de comté dans le pays de Galles, avec une ville de même nom. * Cambden.

PENDA, troisiéme roi de Mercie en Angleterre, suc-

ceda en 626. à Kearl qui avoit tenu long-tems le royaume par soi-même, étant fils de Wilba. Son regne fut fatal à quatre rois, qu'il tua en bataille, sçavoir Edwin & Oswald, deux rois de Northumberland; Sigebert & Acma, deux rois des East-Angles ou Anglois Orientaux. Enfin, après un regne de 30. ans, il fut tué lui-même dans une bataille contre Oswy roi des Northumbres ou de Nortumberland. * *Diction. Anglois.*

PENDA, quatriéme roi de Mercie, & le premier roi Chrétien des Merciens, succeda à son pere Penda en 656. Son mariage avec Alflede fille d'Oswi roi des Northumbres, procura sa conversion. Car Oswi, qui étoit Chrétien, refusa de lui donner sa fille à moins qu'il ne se fit Chrétien avec tous ses sujets; condition qu'il accepta. Alrid fils d'Oswy, dont la femme étoit Kiniburg sœur de Penda, le porta aussi beaucoup à se convertir. Ensorte qu'écoutant avec plaisir ce qu'on prêchoit parmi les Chrétiens touchant la resurrection & la vie éternelle, il fut bientôt persuadé de la verité de la religion Chrétienne, & baptisé avec tous ceux qui le suivoient, soit qu'il dût obtenir la princesse qu'il demandoit en mariage, ou qu'il ne la dût pas obtenir. Tout cela arriva pendant que son pere Penda vivoit encore, lequel pour ses vertus royales avoit été fait prince de la Mercie meridionale; & il est à remarquer que quoiqu'il fût Payen, il n'empêchoit aucun de son royaume d'écouter ou d'embrasser l'Evangile: il blâmoit au contraire & condamnoit ceux dont la conduite ne répondoit pas à leur foi, ne pouvant souffrir que l'on n'obéit pas au Dieu auque l'on croyoit. Son fils Penda ne regna que deux ans, ayant été tué le jour de Pâques par la trahison de sa femme, qu'il avoit cru bonne Chrétienne quand il l'épousa, en sorte que l'on peut dire que sa femme née Chrétienne avoit agi en Payenne, & que lui nouveau Chrétien avoit suivi exactement les devoirs de la religion qu'il avoit embrassée. * *Dict. Angl.*

PENDA, petite ville de l'Ocean Ethiopien sur la côte de Zanguebar, environ à douze lieuës de Monbaze vers le sud. * Maty, *diction.*

PENDARACHI. C'étoit anciennement une ville épiscopale dans l'Asie Mineure. Ce n'est maintenant qu'un bourg de la Natolie, situé sur la mer Noire, environ à vingt lieuës de Samastro vers le couchant. * Maty, *diction.*

PENDENNIS CASTLE, c'est-à-dire le *château de Pendennis*, est sur une hauteur de même nom dans le comté de Cornoüaille en Angleterre, à l'entrée du port de Falmouth. C'est le plus grand château qu'il y ait presentement en Angleterre. * *Diction. Angl.*

PENE, riviere de la basse Saxe, prend sa source dans le Meckelbourg, traverse deux petits lacs, & entrant dans la Pomeranie Suedoise, y baigne Demmim, Gutzkow, Anclam, & se joint à la branche occidentale de l'Oder, qui prend le nom de Pene, & va baigner Lassan & Wolgast, & se décharger dans la mer Baltique. * Maty, *diction.*

PENE DE BILLI, bourg avec évêché dans le duché d'Urbin, près de la riviere de Rimino, à une lieuë & demie de S. Leo. * Maty, *diction.*

PENE'E, *Peneus*, fleuve de Thessalie, dit presentement *Salampria*, étant grossi de l'Ion, du Pattisus, & de l'Apidanus, coule entre les monts Ossa & Olympe, & se décharge dans le golfe de Thessalonique. Ce fleuve arrose la vallée de Tempé en Thessalie, & est fort celebre dans les écrits des poëtes, qui ont feint que Daphné sa fille y avoit été metamorphosée en laurier. * Pline, Strabon, &c. en parlent, & Ovide, *l. 1. metam.*

PENELOPE, *Penelope*, fille d Icare, épousa Ulysse, dont elle eut Telemaque. Son mari obligé d'aller à la guerre de Troye, demeura vingt-ans en ce voyage. Divers seigneurs charmés de la beauté de Penelope, lui faisoient accroire qu'Ulysse étoit peri, & la pressoient de se declarer en leur faveur. Elle le promit, pourvû qu'on lui donnât le tems d'achever une piece de toile qu'elle avoit commencée: on le lui permit, & elle avoit coûtume de défaire durant la nuit le travail qu'elle faisoit pendant le jour. Ainsi par cet ingenieux artifice, elle éluda l'importunité de ses amans jusqu'au retour de son mari. D'anciens auteurs ont parlé tres-desavantageusement de la conduite de Penelope, & ont écrit qu'Homere ne l'avoit tant loüée que parce qu'il en avoit été amoureux. *Voyez* là-dessus le dictionnaire de Bayle. Les anciens ont prétendu qu'elle avoit été nommée Penelope, à cause qu'ayant été exposée dans sa jeunesse, elle avoit, disent-ils, été nourrie par des oyseaux qui portoient ce nom. * Homere, *in Oyss.* Ovide, *epist.* 1. Bocace, *de clar. mulier.*

PENG-AB ou LAHOR, ville des Indes dans les états du grand Mogol, capitale du royaume de Peng-ab: son nom veut-dire *Cinq-Eaux*, parce que ce pays est arrosé de cinq fleuves. Lahor, qui est la ville capitale, située sur la riviere de Raucé, est grande, bien bâtie, & a un palais, magnifique; aussi est elle assez souvent le sejour du grand-Mogol. * Samson. Baudrand.

PENICHE, ville forte de l'Estramadoure Portugaise, située au bord de la mer, à douze ou quatorze lieuës de Lisbonne, dans une presqu'isle environnée de rochers de tous côtés, & qui fait un cap, auquel elle donne le nom. Cette presqu'ille est separée du continent par un canal de cinq cens pas de largeur, qui est guéable lorsque la marée est basse, mais qui se remplit entierement dans le tems de la pleine mer; de sorte que Peniche devient une isle, où on ne peut aborder qu'en batteau. La mer forme là un bon port, où les Anglois debarquerent en 1589. quand ils entrerent en Portugal en faveur d'Antoine. Depuis on a fermé cette ville de bonnes murailles, avec quatre tenailles, & fortifié le port de six pans de murailles, ausquels on a attaché trois bastions & deux demi-bastions. Il y a aussi une citadelle & un fort quarré, que Philippe II. y a fait bâtir. A deux lieuës de la côte, on voit dans la mer les quatre petites isles appellées *Berlingues*. * *Delices de Portugal.*

PENICK, bourg de la Misnie en haute-Saxe sur la Mulde, environ à dix lieuës de Leipsic du côté du midi. * Maty, *diction.*

PENINSULE ou PRESQU'ISLE, est une partie de terre environnée par la mer de tous côtés, mais attachée au continent par une espece de langue ou de bras. C'est ce que les Grecs appelloient autrefois *Chersonese*. Les peninsules les plus celebres chez les anciens, étoient la Chersonese dorée dans les Indes, le Peloponnese en Grece, la Chersonese Taurique, où est à present la petite Tartarie, la Chersonese de Thrace. *Voyez* CHERSONESE.

PENISCOLA, *Peninsula*, montagne du royaume de Valence en Espagne sur les côtes de la mer Mediterranée, est presque entierement entourée d'eau, ce qui lui a fait donner ce nom qui signifie la même chose que presqu'isle. Il y a sur son sommet un terrain spacieux où l'on a bâti une citadelle tres-forte, & où s'est formée depuis une petite ville. Des deux côtés de cette montagne, qui sont baignés de la mer, les vaisseaux sont à couvert des tempêtes & des ennemis, ausquels la citadelle ne permet pas d'approcher. Au pied du rocher sont de grandes cavernes, où l'eau de la mer s'insinuë par dessous terre, & y porte quantité de poissons. On y voit encore sortir une fontaine d'eau douce tres-utile aux habitans. Ce fut là où Pierre de la Lune antipape qui prit le nom de *Benoit XIII.* se retira, comme en un lieu de seureté, pour faire ses fonctions pontificales. Il y fit bâtir un superbe Palais, & une grande église, que l'on y voit encore aujourd'hui, & mourut dans le schisme, l'an 1424. * Nieremberg, *hist. nat. l.* 1.

PENITENCE *chez les Juifs*, nommée *Thejouvtha*, nom qui signifie *changement* ou *conversion*. La veritable penitence doit être, selon eux, conçuë par l'amour de Dieu, & suivie des bonnes œuvres. Ils faisoient une confession le jour des expiations, ou quelque-tems auparavant. Ils imposoient des penitences reglées pour les pechés, & ils ont chez eux des penitentiels, qui marquent les peines qu'il faut imposer aux pecheurs, lors qu'ils viennent confesser leurs pechés. Cette confession est d'obligation parmi eux; on la trouve dans les ceremonies du sacrifice pour le peché. Celui qui l'offroit, confessoit son peché, & en chargeoit la victime. Ils reconnoissoient un lieu destiné à la purification des ames après la mort. On offroit des sacrifices pour elles; maintenant ils se contentent de simples prieres. Ainsi parmi les pechés, ils en

distinguent de deux sortes; les uns qui se pardonnent dans l'autre vie, les autres qui sont irremissibles. Josephe nous apprend que les Phariſiens avoient une opinion particuliere là-dessus. Ils enseignoient que les ames des gens de bien, au sortir d'un corps, entroient dans un autre; mais que celles des méchans alloient dans l'enfer. Herode le Tetrarque, prevenu de ce sentiment, croyoit que l'ame de saint Jean, qu'il avoit fait mourir, étoit passée dans la personne de Jesus-Christ. * Le P. Morin, *de pœnitentia*. L. P. Lamy de l'Oratoire, *introduction à l'écriture sainte*.

PENITENCE *chez les Chrétiens*, est une peine imposée, après la confession des pechés. Elle étoit secrete ou publique, selon que l'évêque ou les prêtres par lui commis, le jugeoient à propos pour l'édification des Chrétiens. Plusieurs faisoient penitence publique, sans que l'on sçût pour quels pechés ils la faisoient; d'autres faisoient penitence en secret, même pour de grands crimes, lorsque la penitence publique auroit causé trop de scandale. Le tems des penitences étoit plus ou moins long, selon les differens usages des églises; & nous voyons encore une grande diversité entre les canons penitentiaux qui nous restent; mais les plus anciens sont d'ordinaire les plus severes. Saint Basile marque deux ans pour le larcin, sept pour la fornication, onze pour le parjure, quinze pour l'adultere, vingt pour l'homicide, & toute la vie pour l'apostasie. Ceux à qui il étoit prescrit de faire penitence publique, s'adressoient à l'archiprêtre, ou autre prêtre penitencier, qui prenoit leur nom par écrit, puis le premier jour du Carême étant venu, ils se presentoient à la porte de l'église en habits pauvres, sales, & dechirés: car tels étoient chez les anciens les habits de deüil. Etant entrés dans l'église, ils recevoient de la main du prélat des cendres sur la tête, & des cilices pour s'en couvrir; puis ils étoient mis hors de l'église, dont les portes étoient aussi-tôt fermées devant eux. Les penitens demeuroient d'ordinaire enfermés, & passoient ce tems à pleurer & à gemir; sinon les jours de fêtes, ausquels ils venoient se presenter à la porte de l'église sans y entrer. Quelque-tems après on les y faisoit entrer pour entendre les lectures & les sermons, à la charge d'en sortir avant les prieres. Au bout d'un certain tems, ils étoient admis à prier avec les Fideles, mais prosternés contre terre; & enfin on leur permettoit de prier de bout jusqu'à l'offertoire, qu'ils sortoient. Ainsi il y avoit quatre ordres de penitens, les pleurans, les auditeurs, le prosternés & les consistans, ou ceux qui prioient debout. On les distinguoit encore d'une autre maniere du reste des Fideles, en les plaçant du côté gauche dans l'Eglise.

Tout le tems de la penitence étoit divisé en quatre parties, par rapport aux quatre états dont nous venons de parler. Par exemple, celui qui avoit tué volontairement, étoit quatre ans entre les pleurans, c'est-à-dire, qu'il se trouvoit à la porte de l'église aux heures de la priere, & demeuroit dehors, revêtu d'un cilice, ayant de la cendre sur la tête, & le poil non rasé. En cet état, il se recommandoit aux prieres des Fideles qui entroient dans l'église. Les cinq années suivantes, il étoit au rang des auditeurs, & entroit dans l'église pour y entendre les instructions. Après cela, il étoit du nombre des prosternés pendant sept ans; & enfin il passoit au rang des consistans, priant debout, jusqu'à ce que, les vingt ans étant accomplis, il étoit admis à la participation de l'Eucharistie; ce tems étoit souvent abregé par les prélats, s'ils s'appercevoient que les penitens meritassent quelque indulgence. Que si le penitent mouroit pendant le cours de sa penitence, & avant que de l'avoir accomplie, on avoit bonne opinion de son salut, & on offroit pour lui le saint sacrifice. Lorsque les penitens étoient admis à la reconciliation, ils se presentoient à la porte de l'église, où le prélat les faisoit entrer, & leur donnoit l'absolution solemnelle. Alors ils se faisoient faire le poil, & quittoient leurs habits de penitens, pour vivre comme les autres Fideles. Il est bon de remarquer ici la reflexion que fait saint Augustin, sur ce sujet: *Si l'homme*, dit ce grand docteur, *revenoit promptement au bonheur de son premier état, il regarderoit comme un jeu la chute du peché.* (*Serm.* 34. *de Divin.*) * M. l'abbé Fleury, *mœurs des Chrétiens*.

La penitence a toûjours été dans l'église; mais la façon de la faire, soit publique, soit particuliere, a changé selon l'état où l'église s'est trouvée, & selon le besoin des Fideles. Dans le I. siecle, l'imposition des peines dépendoit absolument des évêques. Saint Cyprien témoigne que les predecesseurs ne recevoient point à la penitence ceux qui étoient coupables d'adultere, d'homicide ou d'idolâtrie. Le concile d'Elvire y ajoûta le faux témoignage; mais du tems du même saint Cyprien, la coûtume de relâcher les penitences imposées pour quelque crime que ce fût, à la recommandation des martyrs qui alloient au supplice, s'introduisit en Afrique. Depuis l'heresie des Novatiens & des Montanistes, l'église commença d'être plus severe sur ce qui regardoit l'imposition de la penitence canonique. Enfin on fit quatre degrés de la penitence publique, comme nous venons de l'expliquer: le premier étoit des pleurans; le second, des écoutans; le troisiéme, des prosternés; le quatriéme, des consistans. Les noms des pleurans & des écoutans ne se trouvent point dans les auteurs Latins des premiers siecles de l'église: on n'y parle que de la prostration, & de la consistance; & par la prostration, les Latins & les Grecs dans le IV. siecle, entendent la penitence publique, & y rapportent toutes les satisfactions rigoureuses qu'elle contenoit, & qui étoient énoncées dans les livres penitentiaux. Vers la fin du V. siecle, il s'introduisit une penitence mitoyenne, entre la publique & la secrete, laquelle se faisoit pour certains crimes commis dans les monasteres ou dans d'autres lieux, en presence de quelques personnes pieuses. Enfin vers le VII. siecle, la penitence publique, pour les pechés occultes cessa tout-à-fait. Theodore, archevêque de Cantorbery en Angleterre, est marqué comme le premier auteur de la confession secrete, pour les pechés secrets, dans l'Occident. Vers la fin du VIII. siecle on introduisit le rachat ou plûtôt la commutation des penitences imposées, que l'on changeoit en quelques bonnes œuvres, comme en aumônes, en prieres, en pelerinages; & dans le XII. siecle la coûtume s'introduisit de racheter le tems de la penitence canonique, avec une aumône d'argent, qui étoit appliquée au bâtiment d'une église, & quelquefois à des ouvrages pour la commodité publique. Cette pratique fut nommée une relaxation ou un relâchement, & fut depuis appellée *indulgence*. Dans le XIII. siecle les hommes étant tout-à-fait éloignés de faire la penitence canonique, les prêtres se virent reduits à les y exhorter, sans les y contraindre, à l'égard des pechés secrets & ordinaires: car pour les pechés publics & énormes, on imposoit encore des penitences fort rigoureuses. Dans le XIV. & XV. siecle, on commença à ordonner des penitences tres-legeres, pour des pechés tres-énormes; ce qui a donné lieu à la reformation faite sur ce sujet par le concile de Trente. * Godeau, *hist. de l'Eglise*, *l.* 4.

PENITENCE. La penitence en general est une vertu par laquelle le pecheur se repent des fautes qu'il a faites, & prend une ferme resolution de ne les plus commettre; c'est pourquoi elle est appellée en grec μετάνοια, ce nom signifie un *changement de sentiment accompagné de douleur & de repentir.* Ce sentiment est interieur; mais il se fait connoître par des signes exterieurs ausquels on a donné aussi le nom de penitence. Tout pecheur peut avec le secours de la grace se repentir de son peché, concevoir une douleur de l'avoir commis, prendre la resolution de ne le plus commettre, & changer de vie. Voilà la penitence *interieure* qui a toûjours été la même; mais quant à la penitence *exterieure*, elle a varié suivant les tems. Jesus Christ a laissé à ses apôtres le pouvoir de lier & de délier, de retenir & de remettre les pechés. C'est ce que les peres ont expliqué de la penitence qui se pratiquoit chez les Chrétiens. Dès le commencement de l'église, les Juifs & les Payens qui embrassoient la religion de Jesus-Christ, témoignoient avant que d'être baptisés, qu'ils se repentoient d'avoir été dans l'erreur, qu'ils y renonçoient, qu'ils étoient fâchés d'avoir mal vécu, & qu'ils promettoient de vivre à l'avenir selon les loix de Jesus-Christ; ils en donnoient même des marques par

leur conduite & par leurs actions : c'est ce qu'on appelle la penitence avant le baptême, ou la penitence des Cathecumenes ; mais cette penitence n'étoit pas sujette à des loix penibles. On étoit persuadé que le baptême effaçoit tous les pechés, quand on le recevoit avec la foi, sans qu'il fût besoin de subir le joug de la penitence exterieure. Quand après le baptême, les Chrétiens baptisés apostasioient ou tomboient dans des crimes, ils étoient separés de la communion de l'eglise, & pour y rentrer, il falloit qu'ils se soûmissent aux loix d'une rigoureuse penitence, afin d'obtenir la remission de leurs pechés devant Dieu & devant les hommes : c'est pourquoi la penitence est appellée par les anciens *baptême laborieux*, *baptême de larmes*. Nous avons un exemple de cette penitence en la personne du Corinthien incestueux, que saint Paul livra à sathan, & fit separer de la communion des Fideles, afin de le faire rentrer en lui-même, & qu'il ordonna qu'on reconcilieroit ensuite, après qu'il eut donné des marques de sa douleur, *1. Corinth. 5. & 2. Corinth. 2.* Dans les deux premiers siecles de l'eglise, le tems de cette penitence, ni la maniere n'étoient pas reglés; mais dans le troisiéme on fixa la maniere de vivre des penitens & le tems de leur penitence : ils étoient separés de la communion des Fideles, privés de la participation, & même de la vûë des saints mysteres, & obligés de pratiquer diverses austerités, jusqu'à ce qu'ils fussent reconciliés par l'évêque & par les prêtres, qui les mettoient en penitence, & leur donnoient ensuite l'absolution. La rigueur de cette penitence a été si grande dans quelques eglises, que pour les crimes d'idolâtrie, d'homicide & d'adultere, on laissoit les pecheurs en penitence pendant le reste de leur vie, & on ne leur accordoit pas même l'absolution à la mort. On s'est bientôt relâché à l'égard des adulteres & des homicides, que l'on reconcilioit à l'article de la mort, ou après une longue penitence ; mais à l'égard de ceux qui etoient tombés dans le crime d'idolâtrie, on a été plus long-tems sans leur accorder l'absolution, même à la mort. Cela fut resolu neanmoins du tems de saint Cyprien dans l'eglise de Rome & de Carthage, & on l'accorda même avant l'article de la mort. On ne l'a neanmoins donnée qu'à ceux qui l'avoient demandée etant en santé ; & quand on l'accordoit pendant la maladie, si le penitent revenoit en santé, il étoit obligé d'achever sa penitence. Mais jusqu'au VI. siecle, quand les pecheurs, après avoir fait penitence, retomboient dans des crimes, ils n'étoient plus reçus au benefice de l'absolution, ils demeuroient en penitence separés de la communion de l'eglise, qui laissoit leur salut entre les mains de Dieu ; ce qui a été fait, dit saint Augustin; non que l'on desesperât de leur salut, mais pour maintenir la rigueur de la discipline, *non desperatione veniæ factum est, sed rigore disciplinæ*. L'eglise ne doutoit pas qu'elle n'eût le pouvoir de remettre les pechés la seconde fois, comme la premiere ; mais elle ne jugeoit pas à propos de le faire. Les Montanistes & les Novatiens non seulement refusoient entierement l'absolution à ceux qui étoient tombés dans des crimes, mais aussi contestoient à l'eglise le pouvoir de leur remettre les pechés, en quoi ils etoient dans l'erreur. Les anciennes penitences étoient publiques, & ne s'imposoient qu'à ceux qui avoient commis de grands crimes, dont ils étoient convaincus, ou qu'ils avoient confessés. Les quatre degrés de cette penitence, dont il a été parlé dans les articles precedens, ne furent reglés que vers le commencement du IV. siecle, & n'ont été exactement observés que dans l'eglise Grecque. Les clercs dans les trois premiers siecles étoient soûmis à la penitence comme les autres. Dans les siecles suivans ils étoient seulement déposés de leur ordre & mis au rang des laïques, quand ils tomboient dans des crimes pour lesquels les laïques étoient mis en penitence. La rigueur des canons sur la penitence subsista jusqu'au VII. siecle, dans lequel elle commença à se relâcher : la penitence publique ne fut pas neanmoins abolie pour les pechés publics ; mais on diminua beaucoup de sa rigueur, & les penitences secretes devinrent en usage. Le relâchement s'augmenta dans les siecles suivans, & la penitence publique fut presque entierement abolie dans le XIV. Il en est resté neanmoins quelques exemples, & le concile de Trente a ordonné qu'elle fût rétablie à l'égard des pecheurs publics.

Les theologiens considerant la penitence comme sacrement, disent qu'elle a trois parties, la contrition, la confession & la satisfaction : ils distinguent deux sortes de contrition, une parfaite, & une autre imparfaite : ils appellent celle-ci attrition; elle doit, pour être suffisante, renfermer suivant le concile de Trente, une vraye douleur d'avoir commis le peché, un ferme propos de n'y plus retomber, & un amour de Dieu au moins commencé. La confession est une déclaration que l'on fait au prêtre de ses pechez. Jamais il n'y a eu d'obligation de faire cette confession publiquement. Elle se faisoit autrefois à l'évêque ou à un prêtre preposé pour cela. Elle se fait à present secretement à l'évêque, ou au prêtre approuvé par l'évêque, qui sont obligés de garder un secret inviolable. On est obligé de se confesser des pechés mortels, & l'on peut s'accuser des veniels. La satisfaction qui étoit autrefois imposée par les canons, est presentement imposée par le prêtre, qui la doit proportionner à la qualité des pechés. Le prêtre donne l'absolution au penitent; cette absolution a été long-tems conçuë en forme de prieres que l'on faisoit à Dieu, afin qu'il absoude le penitent de ses pechés. A present dans l'eglise Latine, le prêtre prononce cette absolution en son nom ; mais comme ministre de Jesus-Christ. Elle ne se donnoit autrefois qu'après la satisfaction ou penitence achevée ; presentement le prêtre la peut donner après la confession & avant la satisfaction accomplie, & la donne ainsi communément, à moins qu'il ne juge à propos de la differer, jusqu'à ce qu'il soit assuré de la conversion de son penitent : ce qu'il est obligé de faire suivant les loix de l'eglise & la prudence en plusieurs cas. * Tertull. *de pœnit. & de pudicit.* S. Cyprien dans ses lettres, & dans le livre *de Lapsis*. Canons des conciles. Lettres canoniques de S. Basile, de S. Gregoire de *Nysse*, & des autres peres. Livres penitentiels & sacramentaires. Theologiens. L'Aubespine, *Observations sacrées*. Morin, *de pœnitentia*. Arnauld, *de la frequente communion & de la penitence*. Petau, *de la penitence publique*.

PENITENS, nom de quelques devots qui ont formé quelques confrairies, principalement en Italie, & qui font profession de faire une penitence publique, en certain tems de l'année. On dit que cette coûtume fut établie en 1260. par un hermite qui se mit à prêcher dans la ville de Perouse en Italie, que les habitans seroient ensevelis sous les ruines de leurs maisons, qui se renverseroient sur eux, s'ils n'appaisoient la colere de Dieu par une prompte penitence. Ses auditeurs, à l'exemple des Ninivites, se revêtirent de sacs, & armés de foüets & de disciplines, allerent en procession par les ruës, se frappant rudement sur les épaules pour expier leurs pechés. Cette espece de penitence fut depuis pratiquée en quelques autres pays, & particulierement en Hongrie, pendant une furieuse peste qui ravageoit tout ce royaume; mais peu de tems après elle donna lieu à une dangereuse secte de *Flagellans*, qui courant en troupes, nuds jusqu'à la ceinture, se mettoient en sang à force de coups de foüet, & publioient que ce nouveau baptême de sang (car ils l'appelloient ainsi) effaçoit tous les pechés, même ceux qu'ils pourroient commettre après cela. On abolit cette superstition; mais en même tems on approuva la pieté de ceux qui avoient des sentimens Catholiques, & l'on établit des confrairies de Penitens de differentes couleurs, qu'on voit encore en Italie, sur les terres du pape, au comtat d'Avignon, en Languedoc & ailleurs, qui font leurs processions, où ils vont, principalement le Jeudi saint, revêtus de leur sac, avec le foüet à la ceinture ; duquel neanmoins ils ne se servent gueres que par une montre pieuse, pour marquer la profession publique de leur état de penitens. Le roi Henri III. ayant vû en 1586. la procession des Penitens blancs d'Avignon, voulut être de cette confrairie, & sept ou huit ans après, il en établit une semblable à Paris, dans l'eglise des Augustins, sous le titre de l'Annonciation de Notre-Dame. La plûpart des princes, des grands de la cour & des principaux officiers, en étoient ; de même

même que les favoris du roi, qui ne manquoient pas d'assister avec lui aux processions de la confrairie, où il alloit sans gardes, vêtu d'un long habit blanc de toile de Hollande en forme de sac, ayant deux trous à l'endroit des deux yeux, avec deux longues manches, & un capuchon fort pointu. A cet habit étoit attachée une discipline de lin, pour marquer l'état penitent; & il y avoit sur l'épaule gauche, une croix de satin blanc, sur un fond de velours tanné. Le même roi Henri III. fit une procession extraordinaire en 1586. sous cet habit de penitent, allant à pied avec plusieurs confrairies, depuis les Chartreux de Paris jusqu'à Notre-Dame de Chartres, d'où il revint au même état en deux jours à Paris. On remarque dans l'histoire de la Ligue, que le roi pratiqua ces devotions publiques, pour détruire la fausse opinion que l'on faisoit concevoir au peuple à son desavantage, en publiant qu'il favorisoit le roi de Navarre & les Heretiques. * Maimbourg, *histoire de la Ligue.*

PENITENS, ou religieux du Tiers-Ordre de S. François, *voyez* TIERS-ORDRE.

PENITENTIEL, recueil des canons, qui ordonnent le tems & la maniere de la penitence qu'il falloit imposer regulierement pour chaque peché, & des formulaires de prieres, dont on devoit se servir pour recevoir ceux qui entroient en penitence, & pour reconcilier les penitens par une absolution solemnelle. Les principaux ouvrages de ce genre sont, le penitentiel de Theodore archevêque de Cantorbery en Angleterre; celui du venerable Bede prêtre Anglois, que quelques-uns attribuënt à Egbert archevêque d'Yorck, qui vivoit en même tems, & en pareille reputation de doctrine & de sainteté; celui de Rabanus Maurus archevêque de Mayence; & le penitentiel Romain. Ces penitentiels inventés pour maintenir la rigueur de la discipline de la penitence, devinrent tres-communs; & comme chacun se donnoit la liberté d'en faire & d'y inserer des penitences arbitraires, au lieu d'avoir l'effet que l'on s'étoit proposé, ils ne servirent qu'à autoriser le relâchement. Ceux-ci furent condamnés dans le concile de Paris, tenu sous Louis *le Debonnaire*, & dans plusieurs autres conciles. * Morin, *de pœnitentia.* Doujat, *hist. du droit Canon.*

PENITENTIER, prêtre preposé pour entendre les confessions des penitens & leur imposer la penitence. Socrate & Sozomene disent, que ce penitentier fut établi dans les églises d'Orient, du tems de la persecution de l'empereur Dece, & qu'il y subsista jusqu'à ce que Nectaire, patriarche de Constantinople l'abolit vers l'an 385. Cependant il n'est point parlé de ce penitentier dans les canons ni dans les écrits des anciens peres, & il paroît au contraire, que les évêques étoient ceux qui imposoient les penitences & qui donnoient l'absolution tant en Orient qu'en Occident. Les penitentiers qui sont à present établis dans la plûpart des eglises d'Occident, n'ont commencé que vers le XII. siecle. Le concile de Latran de l'an 1215. ordonna à tous les evêques d'avoir un penitentier. Il y en avoit déja d'établis dans l'eglise Romaine & dans d'autres eglises. Le concile de Trente les a depuis érigés en titre. Ces penitentiers sont principalement établis pour absoudre des cas reservés à l'évêque. *Voyez* ABSOLUTION & PAPE. * Le P. Morin, *de pœnitentia*, & Thomassin, *de ecclesia disciplina.* Godeau, *histoire de l'eglise, livre* 4.

PENNA ou CITTA DI PENNA, en latin *Penna S. Joannis* ou *Pinna in Vestinis*, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, avec évêché suffragant de Chieti ou Theate. L'evêché a été uni à celui d'Atri. Nous avons des ordonnances synodales de Penna, publiées en 1585. * Pline parle de cette ville, & Silius Italicus, *l.* 8.

PENNA DE FRANCIA, anciennement *Lance*, *Lancia Oppidana*. C'étoit une ville des Vettons en Espagne. Ce n'est maintenant qu'un bourg du royaume de Leon, à neuf lieuës de Ciudad Rodrigo vers le levant. Penna de Francia est fort connuë à cause des pelerinages qu'on y fait à une eglise dediée à la sainte Vierge. * Maty, *dictionnaire.*

PENNA (Jean) *cherchez* PENA.

PENNA-FIEL ou PENA-FIEL, *Penna fidelis*, ville d'Espagne dans la Castille vieille, est située proche du Duero, à six lieuës de Valladolid. On y celebra en 1302. un concile dont nous faisons mention parlant de ceux de Tolede. Ferdinand dit *le Juste* roi d'Aragon, porta le titre de duc de Penna-Fiel depuis l'an 1395. jusqu'en 1412. qu'il parvint à la couronne. Jean son fils puîné eut le même titre, & fut roi en 1458. Comme il avoit été tres-mal avec Jean II. roi de Castille son cousin germain, celui-ci le priva du duché de Penna-Fiel, qu'il donna comme une simple seigneurie, à dom Pierre Giron, seigneur d'Ossonne, maître de l'ordre de Calatrava, & tige des comtes d'Urenna, ducs d'Ossonne. Depuis, cette seigneurie fut érigée en marquisat par Philippe II. roi d'Espagne, en faveur de dom Jean Tellés Giron, second duc d'Ossonne.

PENNAFLOR, petit bourg d'Andalousie en Espagne. Il est à quatre lieuës d'Ecija vers le nord. On y voit des ruines que l'on prend pour celles de l'ancienne *Celsita.* * Maty, *diction.*

PENNAFLOR, bourg des Asturies en Espagne, sur l'Ove, à quatre lieuës au-dessus d'Oviedo. Quelques-uns prennent Pennaflor pour l'ancienne Laberris, petite ville des Asturies. * Maty, *diction.*

PENNI (Pierre) religieux de l'ordre de saint Dominique, peu connu dans le monde, merite de l'être à cause de ses ouvrages. L'un d'eux intitulé *Thalamoth*, ou *le carquois contre les Juifs*, est un livre sçavant, où l'auteur montre en quinze chapitres, que les Juifs doivent reconnoître le mystere de la Trinité, & celui de l'Incarnation; & le second est un traité contre le Mahometisme, où Penni après avoir mis dans leur jour les impertinences de l'Alcoran, prouve que ceux qui ajoûtent foi à ce livre, doivent s'attacher à Jesus-Christ plus qu'à Mahomet. Ces deux livres étoient si estimés de Pierre Subert, fait évêque de saint Papoul en 1428. qu'ayant composé un traité *de visitatione episcopali*, divisé en sept parties, il y joignit ces deux traités pour faire une huitiéme partie, comme les meilleurs de ceux qu'il connoissoit sur ces matieres. Celui qui fit imprimer en 1503. le traité de Pierre Subert ne trouva apparemment pas ces deux ouvrages, puisqu'il ne les y joignit pas: on trouve le premier dans la bibliotheque du comte de Seignelay, & le second chez les Jacobins de Lille. Leandre Alberti avoit encore vû un traité du même auteur, de la maniere dont on pourroit recouvrer la Terre-sainte, & on en garde un autre à Florence *de notitia Verbi incarnati.* Quoiqu'on ne sçache pas précisément en quel tems Penni vécut, on est sûr qu'il est plus ancien que le XV. siecle: & comme ç'auroit été perdre le tems que d'écrire du recouvrement de la Terre-sainte pendant le schisme d'Avignon, on a lieu de croire qu'il florissoit au plus tard en 1333. où l'empressement que le pape & le roi firent voir pour une croisade, donna occasion à divers écrivains de traiter de cette matiere. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

PENNI (Jean-François) dit IL FATTORE, peintre renommé, vivoit dans le XVI. siecle, & fut en même tems que Jule Romain, éleve de Raphaël, sous lequel il se fit une tres-excellente maniere de dessiner. Il peignit aux loges du Vatican avec Jean de Udine, & Perin del Vague. Le Penni sçavoit fort bien les ornemens, faisoit le paysage avec beaucoup d'entente, peignoit à fraisque, à l'huile & en détrempe; & dans toutes ces manieres il réüssissoit également bien. Il avoit une connoissance si parfaite de son art, & une si grande facilité, que ce fut pour cette raison qu'on le nomma *Il Fattore.* Après la mort de Raphaël il travailla avec Jule Romain à l'histoire de Constantin, dans la grande salle du Vatican. Pendant ce tems-là Perin del Vague épousa une sœur de Penni, ce qui leur donna occasion de travailler ensemble; ce ne fut pas pourtant pour long-tems, ils se separerent, & Il Fattore mourut à Naples vers l'an 1528. âgé de 40. ans. Il avoit un frere nommé LUCA PENNI, qui travailla long-tems en Italie, & qui alla en Angleterre, où il fit pour Henri VIII. quantité de desseins, qui furent gravés en Flandres. * Vasari, *vit. de Pitt.* Felibien, *Entretien sur les vies des Peintres.*

PENNON DE VELES, ou LE PIGNON, c'est une

bonne forteresse de la Barbarie en Afrique. Elle est située sur une petite isle ou rocher, qui est fort près de la côte de l'Errifis, à trente lieuës de Ceuta vers le levant. Le Pignon a un bon port, passe pour une ville imprenable par la force, & appartient aux Espagnols. * Maty, *dictionnaire.*

PENNOT (Gabriel) chanoine regulier de saint Augustin, de la congregation de Latran, a vécu sous le pontificat d'Urbain VIII. en 1625. C'étoit un homme sçavant & vertueux, qui par son merite s'éleva aux premieres charges de sa congregation. Nous avons quelques ouvrages de sa façon, entr'autres, *generalis totius ordinis clericorum canonicorum historia tripartita*, qui a été imprimée à Rome en 1624. & à Cologne en 1645. *Propugnaculum humanæ libertatis*, *&c.* * Janus Nicius Erythræus, *Pin. II. imag. illust. c.* 55.

PENRISE, bourg d'Angleterre dans la partie sud-ouest du comté de Glamorgan, qu'on nomme *Swansey*, à 155. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PENRITH ou PENRETH, ville d'Angleterre dans le comté de Cumberland, tout près de la riviere d'Eden, qui la separe de Westmorland. Elle est grande & bien bâtie, habitée par un grand nombre de tanneurs: elle envoye ses deputés au parlement, & est éloignée de 214. milles anglois de Londres. * Maty, *diction. Diction. Anglois.*

PENRYN, bourg d'Angleterre, dans la partie du comté de Cornwall, qu'on nomme *Kierrier*, sur le golfe de Falmouth, à une lieuë & demie du bourg de Falmouth. Il a droit d'envoyer des deputés au parlement d'Angleterre. * *Diction. Anglois.* Maty, *diction.*

PENS (George) peintre de Nuremberg, étudia beaucoup les ouvrages de Raphaël, & joignit à la peinture l'art de graver en taille-douce. Marc-Antoine s'est servi de lui dans les planches qu'il a mises au jour. Etant de retour en son pays, il peignit & grava plusieurs choses de son invention, qui sont autant de preuves de la beauté de son genie & de son habileté. Il marquoit son nom par ces deux lettres ainsi disposées ᴾG * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

PENSFORD, bourg d'Angleterre dans cette partie du comté de Sommerset, qu'on nomme Chewe, à 94 milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PENSYLVANIE, grand pays dans le continent de l'Amerique septentrionale, depuis le 40. jusques au 43. dégré de latitude septentrionale. La proprieté & le gouvernement en furent donnés par Charles II. roi d'Angleterre, à Guillaume Pen chevalier, chef de la secte des Quakers ou des Trembleurs, en consideration du merite & des services de Guillaume Pen son pere, comme cela paroît par la patente de sa majesté, datée du 2. Avril 1681. Quant au terroir de ce pays, quoiqu'il soit inégal, il est bon en general. L'air en est doux & pur. Pendant une grande partie de l'hyver, il y fait moins froid qu'en Angleterre. Mais depuis le mois de Decembre jusqu'au mois de Mars, il y a quelquefois des rudes gelées, accompagnées d'ordinaire d'un tems serain. Il y croît des noyers, des cedres, des cyprès, des châtaigniers, des peupliers, des arbres qui portent de la gomme, du sassafras, du frêne, du hêtre, & de diverses sortes de chênes. Les fruits qui croissent dans les bois sont des meures noires & blanches, des châtaignes, des noix, des prunes, des fraises, des framboises, du vacier, & des raisins de diverses sortes. Les choses qui y viennent par l'industrie des hommes, sont le froment, l'orge, l'avoine, le seigle, les pois, & les feves, & toutes sortes d'herbes & de racines, qu'on recueille en Angleterre. Le gibier est aussi le même & aussi bon. Il y a des élans aussi gros que de petits bœufs, des dains, plus petits qu'en Angleterre, des lievres, des lapins, des écureuils. Les oiseaux domestiques sont les coqs-d'inde, qui sont tres-gros, des faisans, des coqs de bruyeres, des pigeons, & des perdrix en abondance. Il y a aussi quantité de poissons dans la mer & dans les rivieres. Il y a encore beaucoup de plantes medicinales, pour l'ornement, ou pour la bonne odeur. Les habitans du pays generalement sont grands, & bien proportionnés; mais il ont le teint bazané. Ils sont naturellement civils & hospitaliers; & croyent un Dieu & l'immortalité de l'ame. Ils assurent que c'est un grand roi, qui les a faits; qu'il habite du côté du midi, dans un tres-beau pays, où les ames des bons iront après la mort, & y vivront heureusement. Leur gouvernement est monarchique & hereditaire, mais on tire la genealogie du côté de la mere; par exemple, les enfans du roi ne succederont pas, mais leurs freres du côté de la mere, ou les enfans mâles de leurs sœurs; car les filles ne succedent point à la couronne. Quand les Anglois y aborderent sous M. Pen, ils acquirent le pays, dont ils se mirent en possession, des princes Indiens, qui firent une ligue avec eux. Ceux qui voudront être plus amplement informés des productions de ce pays, des coûtumes de ses habitans, & des progrès, qu'y a fait la colonie, peuvent consulter une relation publiée par M. Pen en 1683. & inserée dans un livre, qui a pour titre, *l'état present des isles & terres de sa majesté en Amerique, imprimé en* 1687. Tout ce qu'on peut ajoûter, c'est que la partie de ce pays habitée par les Anglois, est divisée en six comtés, sçavoir, Philadelphie, Buckingham, Chester, Neuwcastle, Kent, & Sussex, contenant en 1683. environ 4000. personnes. Philadelphie est la capitale du pays. * *Diction. Anglois.*

PENTADIE, *Pentadia*, sainte veuve, diaconesse de l'eglise de Constantinople, au commencement du V. siecle, fut persecutée par les ennemis de saint Jean Chrysostome, parce qu'elle soûtenoit le parti de ce saint prelat, & fut accusée d'avoir contribué à un incendie qui avoit ravagé cette ville. Elle voulut en sortir comme avoit fait une autre sainte diaconesse, nommée Olympiade; mais saint Chrysostome l'en détourna par une lettre, pour ne pas ôter, disoit-il, à ses citoyens, ausquels elle servoit d'asyle, les assistances qu'ils recevoient de ses charités. * S. Chrysostome, *ep.* 94. Baronius, *A. C.* 404.

PENTAPOLE, *Pentapolis*, c'est-à-dire, *region de cinq villes.* On a donné ce nom à la Pentapole de Syrie, où étoient les cinq villes infâmes, de Sodome, de Gomorre, d'Adama, de Seboim & de Segor, brûlées par le feu du ciel, en punition du crime de leurs habitans. Il y avoit une autre PENTAPOLE dans l'Asie mineure & dans la Doride, où étoient Camire, Cos, Cnide, Lindo & Jalysse, une autre en Lybie, qui comprenoit Berenice, Arsinoë, Ptolemaïde, Cyrene & Apollonie; une autre en Italie, où étoient Arimini, Pesaro, Ancône, Osmo, Senigaglia, & quelques autres petites places. *Voyez* CYRENE & MESTRATA.

PENTATEUQUE, c'est-à-dire *cinq volumes*, est le nom que les Grecs ont donné aux cinq livres écrits par Moyse; qui sont la Genese, l'Exode, le Levitique, les Nombres, le Deuteronome. Chez les Juifs le nom de loi se donnoit par excellence au Pentateuque; parce que la partie la plus essentielle de ce livre divisé en cinq parties, contenoit la loi que Moyse reçut de Dieu, sur le mont Sinaï. On ne peut pas douter que ce grand homme ne soit l'auteur du Pentateuque, si l'on consulte les 24. chapitres de l'Exode, & le 31. du Deuteronome. Il seroit difficile de concilier cette opinion avec les huit derniers versets de ce dernier livre, où la mort de Moyse est marquée positivement; à moins qu'on ne veüille croire que Josué ou Esdras ont ajoûté les versets en question. Josephe a là-dessus un sentiment particulier. Il prétend que Moyse se sentant près d'expirer, voulut lui-même certifier sa mort à la fin des livres qu'il avoit écrits, de peur que les Juifs prevenus d'une trop grande veneration pour sa memoire, n'osassent publier que Dieu l'avoit enlevé, & ne l'honorassent par un culte défendu.

Les Juifs sont obligés de lire le Pentateuque tout entier, chaque année, & le divisent en paragraphes ou sections. On distingue ces sections, en grandes & petites. Les grandes comprennent ce qu'on a accoûtumé de lire dans une semaine; il y en a cinquante-quatre; parce que dans les années intercalaires des Juifs, il y a autant de semaines: dans les années communes où il y en a moins, on joint deux de ces sections, & on n'en fait plus que cinquante deux. Les petites sections sont certains endroits qui regardent diverses matieres. Les Juifs appellent quelques-unes de ces sections, soit grandes, soit petites, *sec-*

tions ouvertes. Celles-là commencent par un commencement de ligne : si c'est une grande section, on y marque trois fois la lettre *Phé*, au lieu que les petites n'ont qu'une lettre, & ils nomment les autres, *sections fermées* : elles commencent par le milieu d'une ligne. Si elles sont grandes, on y met trois *Samech* ; ou un seul, si elles sont petites. Ces sections sont appellées du premier mot, par lequel elles commencent. Ainsi la premiere de toutes s'appelle *Berechit*, qui est le commencement de la Genese. Chaque grande section se sous-divise en sept parties, par ce qu'elles sont luës par autant de differentes personnes. C'est un prêtre qui commence, ensuite un levite : dans le choix des autres lecteurs, on a égard à la dignité, ou à la condition des gens. On fait une semblable division des livres prophetiques, dont on joint la lecture à ceux de Moyse. Nous rapportons ces usages des Juifs, pour faire voir que celui de l'eglise, pour la maniere de lire les livres saints dans ses offices, est venu de-là. Les Juifs marquent exactement ces sections, tant du Pentateuque, que des livres prophetiques dans leurs bibles & dans leurs calendriers. * Le P. Lamy, *introduction à l'écriture sainte*.

PENTATHLE, *Pentathlum* ou *Quinquertia* exercice des Grecs, qui comprenoit cinq sortes de jeux ou combats ; à sçavoir la course, le saut, le jet du palet, l'exercice du javelot, ou le combat à coup de poings, & la lute. Ce mot est grec ; πέντε signifie *cinq*, & ἆθλος *combat*. Les Latins l'appelloient *Quinquertia*. Il y avoit des prix pour ceux qui étoient vainqueurs dans chaque jeu ; mais celui qui remportoit la victoire dans le Pentathle ou dans les cinq jeux *ci-dessus mentionnés*, recevoit une palme qu'on lui mettoit à la main ; le heraut publioit son nom à haute voix, avec son éloge, puis on lui donnoit une couronne de grand prix. * Pausanias, *l.* 5. Pollux, *l.* 3. *c.* 30.

PENTECOSTARION : les Grecs ont donné ce nom à un de leurs livres ecclesiastiques, qui contient l'office qui se dit à l'eglise depuis le jour de Pâques, jusqu'à l'octave de la Pentecôte ; laquelle octave est appellée chez eux le Dimanche de tous les Saints, & ce livre a été nommé *Pentecostarion*, à cause de la Pentecôte. * *Voyez* Leo Allatius, *dans sa I. dissert. sur les liv. ecclesiastiques des Grecs*.

PENTECOSTE, *Pentecoste*, fête que les Juifs celebroient le cinquantiéme jour après Pâques, suivant le commandement de Dieu, marqué au 23. chapitre du Levitique. Ce mot vient du grec Πεντηκοστή, qui signifie *cinquantiéme*. Les Juifs donnoient à cette fête un autre nom, qui signifioit *clôture* en leur langue. Ce jour parmi les Chrétiens est celui de la descente du saint Esprit. Alors les apôtres & les disciples étant assemblés en un même lieu, en la compagnie de la Vierge, & de quelques saintes femmes, il s'éleva tout d'un coup un vent impetueux, vers les neuf heures du matin, & il parut en l'air des langues de feu, qui vinrent se poser sur chacun d'eux. En même tems ils furent remplis du saint Esprit, & commencerent à parler diverses langues. Le bruit de ce miracle fit accourir une grande quantité de Juifs, qui étoient venus de divers pays à Jerusalem, pour celebrer la solemnité de la Pentecôte : sçavoir, comme dit saint Luc, des Perses, des Medes, des Elamites, plusieurs de la Mesopotamie, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Egypte, des Romains, des Cretes, des Arabes, des Juifs naturels, & des proselytes. Tous les Juifs de differens pays furent saisis d'étonnement, lorsqu'ils virent que ceux de chaque nation entendoient le langage des apôtres, comme s'ils eussent parlé en leur langue. On croit que la maison où le saint Esprit descendit sur les apôtres, étoit celle d'une sainte femme appellée Marie, mere de saint Marc, disciple & compagnon de saint Paul & de saint Barnabé. C'étoit où Jesus-Christ avoit fait sa derniere Pâque, & institué le saint Sacrement ; où il avoit apparu à ses apôtres le jour de la resurrection, & encore huit jours après ; & où saint Pierre vint trouver ensuite les Fideles assemblés, au sortir de la prison dont un ange le délivra. L'imperatrice sainte Helene y fit bâtir l'eglise de la sainte Sion, qui étoit la plus belle de Jerusalem : & saint Jerôme dit que l'on y mit la colonne à laquelle Notre-Seigneur étoit lié pendant sa flagellation. Elle fut ruïnée par les Arabes l'an 1460. & fut reparée par les liberalités de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne : elle fut détruite une seconde fois par les Infideles peu d'années après, de sorte que l'on n'y voit plus que quelques restes de ce superbe édifice. * Le pere Giry, *des mysteres de l'Eglise*.

Les Juifs nomment aussi la Pentecôte, *la fête des semaines* ; à cause qu'elle se fait à la fin des sept semaines, qu'on compte depuis la Pâque. Elle est encore appellée dans l'écriture, *le jour des prémices* ; parce qu'on offroit ce jour-là au temple les premices des fruits. Elle est de plus nommée *le jour de la moisson* ; parce qu'on commençoit alors à couper le grain. Il étoit ordonné d'offrir des gâteaux faits de froment nouveau : c'étoient les premices du pain, qui étoient faits avec du levain : le grand-prêtre en prenoit un pour lui, l'autre étoit partagé entre les prêtres : on ne les portoit point sur l'autel, d'où le levain étoit absolument banni. Les Juifs celebrent cette fête pendant deux jours, qui sont gardés comme les fêtes de Pâques ; c'est-à-dire, qu'on ne travaille point pendant ce tems-là, & qu'on ne traite d'aucune affaire. Leon de *Modene* rapporte que c'est une tradition chez les Juifs, que la loi leur fut donnée ce jour-là sur le mont Sinaï. C'est pourquoi ils ont accoûtumé d'orner les synagogues & les lieux où l'on lit, & même leurs maisons, avec des roses & des fleurs accommodées en couronnes & en festons. M. Simon *dans son supplément aux ceremonies des Juifs*, compare la Pentecôte des Chrétiens avec celle des Juifs. Il dit, que comme ce fut ce jour-là que Dieu donna aux Israëlites la loi sur cette montagne de Sinai, qui devint toute en feu ; de même les apôtres reçurent ce même jour la nouvelle loi, étant remplis du saint Esprit, qui descendit sur eux avec un grand bruit, comme il est marqué dans les actes des apôtres. Il ajoûte, que la Pentecôte des Chrétiens a été principalement instituée pour honorer le jour que la nouvelle loi fut imprimée par le saint Esprit dans le cœur des apôtres, à l'imitation de la loi qui avoit été donnée à Moyse à pareil jour, sur des tables de pierre. * Leon de *Modene*, *cerem. des Juifs*, *part.* 3 *chap.* 4.

PENTHE'E, *Pentheus*, fils d'Echion & d'Agavé fille de Cadmus, fut roi de Thebes, & se moqua des ceremonies qui se pratiquoient dans les fêtes consacrées à Bacchus. Ce dieu voulant s'en venger, fit naître une fureur si violente dans le sein d'Agavé fille du roi Cadmus, & mere de Penthée, qu'étant accompagnée des Menades, elle fondit sur son fils, croyant que c'étoit un sanglier, & le déchira. Quelques auteurs prétendent que Penthée étant monté sur le thrône, se déclara contre le vice, & sur-tout contre l'yvrognerie ; que les yvrognes irrités de sa severité chercherent à s'en venger, ce qu'ils firent en lui donnant la mort. * Ovide, *liv.* 3. *metam.* Natal. Com. *lib.* 5. *c.* 13. Nicol. Lloyd.

PENTHESILE'E, *Penthesilea*, reine des Amazones, succeda à Orithye, & mena du secours aux Troyens. Après avoir donné des preuves considerables de valeur pendant ce siege, elle fut tuée par Achille. Pline dit qu'elle inventa la hache d'armes. * Pline, *l.* 7. *c.* 56.

PENTLAND-FIRTH, en latin *mare Picticum*. C'est cette partie de la mer Septentrionale qui est entre le comté de Carthness dans le nord d'Ecosse, & les Orcades, & qui a 24. milles de large. La marée y est si forte, que dans deux heures de tems les petits bâtimens la traversent. On dit que ce détroit tire son nom du naufrage qu'y fit la flotte des Pictes, après avoir été repoussée par les habitans du comté de Carthness d'un côté, & par ceux des Orcades de l'autre. Leurs vaisseaux furent engloutis par les tournans d'eau produits par les concours des marées opposées qui viennent de l'Ocean Caledonien, & de la mer d'Allemagne, & des grands rochers de ces isles, qui se trouvent en cet endroit. Chaque pointe de rocher fait une nouvelle marée, & ces marées concourent ensemble avec tant de violence, même quand le tems est calme, qu'on diroit que les vagues vont se joindre aux nuées, & toute la mer en est couverte d'écume. Mais il n'y a rien de si épouventable, que quand dans la

tems d'une tempête, les poissons mêmes & les vaisseaux mariniers sont mis en pieces contre les rochers. Il y a deux tems où l'on peut traverser ce detroit sans danger, sçavoir dans le tems du reflux & dans celui de la haute marée, quoiqu'alors il y ait de petits tournoyemens d'eau, dangereux pour les petits vaisseaux : mais les mariniers les connoissent si bien & sont si bien experimentés, qu'ils les évitent, ou passent par dessus avec beaucoup d'adresse.* Buchan. Gordon. *theatr. Scot.*

PENZANCE, ville & port d'Angleterre, dans la partie du comté de Cornwal, qu'on nomme *Penwith*, & qui est au nord est. Elle est sur le rivage occidental de Mounts-Bay, vis-à-vis du lieu appellé *Market Jew*, qui est de l'autre côté, & où l'on trouve de l'ambre. Elle est à 201. milles anglois de Londres.* *Diction. Anglois.*

PEON, *Paon*, d'Amathuse, écrivain, cité par Plutarque. Quelques auteurs disent que ce Peon avoit écrit l'histoire, mais cela est peu assuré.* *Consultez* Vossius, & *voyez* Plutarque, *in thes.*

PEON, *Paon*, medecin celebre, passoit dans la fable pour le medecin des dieux, comme nous l'apprenons de Lucien *in Tragopod.* Homere dit dans le livre 5. de l'Iliade, que Pluton blessé par Hercule, fut gueri par Peon. Mais Eustathius & les autres qui nous ont laissé des commentaires sur Homere, assurent que ce nom a été donné à Apollon, & que dans la signification du grec, il signifie *guerir*.

PEON, *Paon*, fils d'Endymion, donna son nom aux PEONIENS, peuple de la Macedoine, que Philippe soûmit. Herodote, Strabon, Ptolomée, Pline, Dion, &c. qui en font mention, parlent diversement de la situation de ce pays.* Ovide, *liv. 2. de ponto eleg. 2.*

PEOR ou PHOGOR. C'étoit une montagne du pays des Moabites, *voyez* PHOGOR.

PEPARETHE, isle de la mer Ægée exposée & proche des côtes de la Magnesie, contrée de la Thessalie. Elle avoit une ville de même nom, qu'on appelle à present *Peperi*.* Lubin, *table geograph. sur les vies de Plutarque.*

PEPIN, dit *le Bref*, ou *le Petit*, roi de France, le premier de la seconde race de nos monarques, étoit fils de CHARLES *Martel*, & frere de *Carloman*, avec lequel il partagea le gouvernement de l'état, après la mort de leur pere. Mais Carloman s'étant depuis retiré en Italie, Pepin demeura seul, & porta plus loin ses desseins. Voyant que tout le monde concouroit à lui mettre la couronne sur la tête, & à déthrôner Childeric III. qui étoit un prince sans courage & sans esprit, il fit assembler le parlement, c'est-à-dire les états du royaume, pour avoir leurs suffrages. On les lui donna unanimement, & on deputa Bouchard évêque de Virtzbourg, & Fulrad abbé de saint Denys & chapelain du prince, pour aller à Rome proposer au pape Zacharie, lequel étoit plus digne d'être sur le thrône, ou de celui qui ne se mettoit point en peine des affaires du royaume, ou de celui, qui par sa prudence & sa valeur le gouvernoit sagement, & le défendoit contre ses ennemis. Zacharie, qui avoit besoin des forces de Pepin, ne manqua pas de prononcer en sa faveur. Après que cette réponse eut été rapportée en France, les évêques qui étoient assemblés à Soissons avec saint Boniface archevêque de Mayence, sûrs du consentement universel des grands & des peuples, couronnerent roi Pepin, le premier de May de l'an 752. L'onction & le couronnement commencerent alors à être pratiqués à l'inauguration des rois de France, & l'ont toûjours été jusqu'à present. En même-tems Childeric fut razé, & mis dans un monastere. *Voyez* l'article de CHILDERIC III. Après cette ceremonie le nouveau roi arrêta la revolte de son frere *Griphon*, prit Vannes en Bretagne, & soûmit tout ce pays. Le pape Etienne II. qui avoit succedé à Zacharie, se voyant extrêmement pressé par les Lombards, eut recours à Pepin, qu'il vint voir en France. Le roi le reçut au château de Pontion, palais royal près de Vitry en Parthois, & l'envoya à l'abbaye de saint Denys. Quelque-tems après, ce pontife le sacra, & le couronna lui & ses deux fils *Charles* & *Carloman*, à Ferrieres, le 28. Juillet de l'an 754. Quelques-uns disent que cette ceremonie se fit dans l'église de saint Denys devant l'autel de saint Pierre & saint Paul, que le pape dedioit ce jour-là en memoire du recouvrement de sa santé. L'année suivante Pepin passa en Italie, & après avoir forcé Aistulfe roi des Lombards, de rendre ce qu'il avoit enlevé à l'église, il revint en France, & renvoya le pape Etienne à Rome. Mais les Lombards ayant manqué de parole, le roi repassa les Alpes en 756. & les força encore de donner satisfaction au pontife Romain. Pepin étant de retour en France, passa le reste de sa vie à faire la guerre aux Saxons, & à Gaifre ou Waifre duc d'Aquitaine, qu'il defit six ou sept fois, jusqu'en 768. que ce seigneur ayant été tué par les siens, le roi resta maître de tout son état. Peu de tems après, Pepin ayant été attaqué de la fievre à Saintes, se fit porter à Poitiers, à Tours, & enfin à saint Denys, où il mourut d'une espece d'hydropisie, le 24. jour de Septembre de la même année, dans la 54. année de son âge, après avoir regné depuis son sacre 16. ans 4. mois 24. jours. On dit qu'au commencement de son regne, s'étant apperçu que les seigneurs François n'avoient pas pour lui tout le respect possible, à cause qu'il étoit petit de taille, s'adressa à eux, un jour qu'il vit un furieux lion qui s'étoit jetté sur un taureau, & leur dit qu'il falloit lui faire lâcher prise. Ils s'en effrayerent ; mais étant sauté lui-même à bas de l'échaffaut où il étoit, il alla droit au lion, le coutelas à la main, & lui donna un si grand coup, qu'il lui separa la tête du corps, son épée même étant entrée bien avant dans le cou du taureau. Après un si merveilleux coup, retournant vers les seigneurs : *hé bien*, leur dit-il, avec une fierté heroïque, *vous semble-t'il que je sois digne de vous commander? Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. *Consultez* les auteurs de l'histoire des rois de la seconde race, publiés par les sieurs Pithou, Freher & du Chêne.* Du Bouchet, *origine de la maison de France.* Sainte-Marthe, *l. 7. histoire genealogique de la maison de France.* Le P. Anselme, &c.

PEPIN I. de ce nom, roi d'Aquitaine, & second fils de Louis *le Debonnaire* & d'*Ermengarde*, fut établi roi d'Aquitaine en 817. & fut depuis chef des conjurations faites contre son pere, en 830. & 833. Il fonda les abbayes de saint Jean d'Angely, de saint Cyprien de Poitiers, & de Brantôme en Perigord ; & mourut le 13. Janvier, selon l'auteur de la vie de Louis *le Debonnaire*, ou le 13. Decembre, selon les annales de saint Bertin, de l'an 838. Ce prince fut enterré dans l'église collegiale de sainte Radegonde de Poitiers. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. * Les annales de saint Bertin de Metz. Eginard. Reginon. L'auteur de la vie de Louis *le Debonnaire*, &c.

PEPIN II. roi d'Aquitaine, succeda aux états du roi son pere, mena des troupes à Lothaire I. son oncle, & le secourut à la bataille de Fontenay en Auxerrois, le 25. Juin de l'an 841. Depuis il fut pris par Sanche, comte de Gascogne, qui le remit entre les mains de Charles *le Chauve*, son oncle. Celui-ci l'enferma en 852. à saint Medard de Soissons, où il prit l'habit de religieux. Mais deux ans après il trouva moyen de s'échapper, & se joignit aux Normands, à la tête desquels il pilla Poitiers, & diverses autres places en 857. Alors les Aquitains le poursuivirent, & l'ayant fait prisonnier, le livrerent aux François. Ceux-ci le condamnerent, comme traître à sa patrie & à la Chrétienté, à perdre la vie. En 864. il fut enfermé dans une obscure prison à Senlis.* *Voyez* les annales de saint Bertin & de Fuldes. Nithard. Reginon. Le pere Anselme, &c.

PEPIN, roi d'Italie, fils de CHARLEMAGNE, & de *Hildegarde* sa seconde femme, nâquit l'an 777. & fut mené par le roi son pere à Rome, où il fut baptisé, & où il reçut le nom de *Carloman*, que le pape Adrien I. changea en celui de *Pepin*, lorsqu'il couronna ce prince roi des Lombards, le 15. Avril, jour de Pâques de la même année 781. Depuis, Pepin donna en diverses occasions des preuves de sa bravoure, battit en 799. les Huns ou Avarois, & soûmit Grimoald duc de Benevent. Il mourut à Milan le 8. Juillet de l'an 810. & fut enterré dans l'église de saint Zenon. Onuphre dit qu'il mourut à Veronne, *voyez* sa posterité à l'article de FRANCE.* Les

annales de saint Bertin de Metz & de Fuldes. Nithard, *l.* 2. Reginon. Eginard. Le pere Anselme, &c.

PEPIN, surnommé *de Landen*, qui étoit le lieu de sa naissance, étoit fils du duc *Carloman*, & petit-fils de *Charles*, comte de Helbaye, dans le pays de Liege. Il partagea l'autorité souveraine avec saint Arnoul, duc d'Austrasie, sous le regne de Dagobert, & fut ensuite maire du palais du roi Sigebert. Il épousa *Itte*, nommée par les annales de Metz *Iduberge*, sœur de *Modoal*, évêque de Treves, de laquelle il eut *Grimoald*, qui lui succeda en la dignité de maire du palais, & qui voulut faire couronner son fils *Childebert*, après la mort de Sigebert roi d'Austrasie. Clovis II. punit de mort Grimoald & son fils. Il eut encore deux filles; sçavoir *Begge*, femme d'*Anchise*, pere de PEPIN, surnommé *le Gros*, ou *de Heristel*; & sainte *Gertrude*, abbesse & fondatrice, conjointement avec sa mere Itte du celebre monastere de Nivelle. Pepin quitta entierement la France, après la mort de Dagobert, & revint à Metz auprès de Sigebert. Il mourut le 21. de Fevrier l'an 640. âgé de 40. ans. Il est honoré comme saint dans les Pays-Bas. * Fredegaire. Aimoin. Annales de Metz. Du Chêne, *hist. de France.* Baillet, *vies des Saints.*

PEPIN, dit *le Gros* ou de *Heristel*, maire du palais de nos rois, étoit fils d'*Anchise*, & petit-fils de saint *Arnoul*, depuis évêque de Metz. Il gouverna en Austrasie, & fut vaincu en 681. par Ebroïn. En 687. il défit le roi Thierry, & posseda toute l'autorité dans les deux royaumes, sous Clovis III. Childebert & Dagobert III. Il gagna diverses batailles contre Berthaire en 691. sur Radbod duc de Frise en 707. sur Wiler duc des Suaubes, qu'il défit en 709. & en 712. Pepin mourut le 16. Decembre 714. dans le château de Jupil sur la Meuse, près de Liege. Il épousa 1°. *Plectrude*, de laquelle il eut *Drogon* ou *Dreux* comte de Champagne; & *Grimoald*, maire du Palais: 2°. *Alpaïde*, mere de CHARLES *Martel*, tige de la seconde race de nos rois, & *Childebrand*, duquel nos genealogistes modernes font descendre les comtes de Matrie. Saint Lambert, évêque de Liege, l'ayant voulu reprendre sur cette intemperance, fut tué par Dodon, frere d'Alpaïde. * Aimoin, *c.* 48. Du Bouchet. Sainte-Marthe. Adrien Valois. Le pere Anselme, &c.

PEPIN (Guillaume) né de pauvres parens dans le diocese d'Evreux, entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, fut reçu l'an 1500. docteur en theologie de la faculté de Paris, & l'an 1504. fait prieur de la maison de son ordre à Evreux, après avoir engagé les religieux de cette maison à entrer dans la congregation de Hollande, que sa regularité rendoit celebre. On a de lui un commentaire sur la Genese, & un autre sur l'Exode: un traité de la confession, & un tres-grand nombre de sermons, qui ont été imprimés. Il avoit acquis une grande reputation par son talent pour la chaire; & mourut à Evreux le 18. Janvier 1533. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

PEPOLI (Gui) cardinal, né en 1560. étoit fils du comte *Corneille* Pepoli, Bolonois. Le pape Gregoire XIII. le fit referendaire de l'une & de l'autre signature, puis protonotaire apostolique & clerc de chambre. Sixte V. après l'avoir fait tresorier du saint siege, lui donna le chapeau de cardinal en 1589. & Clement VIII. le fit gouverneur de Tivoli en 1595. Il mourut en 1599. en sa 39. année. * Justiniani, *hist. des gouverneurs de Tivoli.*

PEPUSIENS ou PEPUSENIENS: c'est le nom que l'on donnoit aux Montanistes; parce que leur secte avoit commencé à Pepuse, bourg de Phrygie, qu'ils appelloient *Jerusalem*, où ils vouloient qu'on vînt se rendre de tous côtés. Les femmes y faisoient les fonctions d'évêques & de prêtres. Ces heretiques debitoient leurs impietés dans le II. siecle. *Voyez* MONTANISTES. * Saint Epiphane, *her.* 49. S. Augustin, *de her. c.* 27. Eusebe, *l.* 5. *hist.* Baronius, *A. C.* 173.

PEQUIN, PEKIN, ou PECHELI, province de la Chine, est l'une des principales de cet état, & a une ville de même nom, capitale du royaume. La province de Pequin, a celle de Leaotum, & le golfe de Nanquin, au levant; Xenti, au couchant; Homan & Xantung, au midi; & au septentrion, les montagnes & la muraille qui separent le pays de la Tartarie. Les autres villes de cette province sont Paoting, Hokein, Chinting, Xunta, Quamping, Taming, Junping, &c. *Consultez* Martin Martini, *Atl. Sinic.*

PEQUIN ou PEKIN, ville de la province de ce nom, qui signifie *cour du septentrion*, au lieu que la ville de Nankin, qui signifie *la cour du midi*, est devenuë la capitale de la Chine, depuis l'an 1404. Elle est située à 40. degrés d'elevation au nord de la Chine, dans une plaine abondante, & peu éloignée de la grande muraille. Cette ville, de figure parfaitement quarrée, avoit autrefois quatre grandes lieuës de tour; mais depuis l'irruption des Tartares, les Chinois ayant eu ordre de se loger hors des murailles, ils y ont bâti une nouvelle cité, nommée *la ville des Chinois*, & les deux ensemble font six grandes lieuës de tour, de 3600. pas chacune. Ainsi Paris, qui n'a au plus que dix milles de circuit, n'est que la quatriéme partie de Pequin. A la verité les ruës de celle-ci sont incomparablement plus larges, & le palais du prince y est extraordinairement vaste & peu habité. Il y a encore de grands magasins, de grandes places vuides, & les maisons n'ont qu'un étage: ce qui fait que Pequin ne contient pas plus de logement que Paris, quoiqu'il soit plus peuplé: parce qu'ils se logent fort à l'étroit, & que vingt personnes n'occupent pas plus de place que dix parmi nous. Les Chinois font monter les habitans de cette ville jusqu'à six millions; mais c'est une exaggeration, & l'on ne peut gueres, sans s'éloigner de la verité, lui en donner plus de deux millions. Les ruës y sont presque toutes tirées au cordeau, les plus grandes sont larges d'environ 120. pieds, & longues d'une bonne lieuë; bordées presque toutes par des maisons marchandes, dont les boutiques, ornées de soye, de porcelaine & de vernis, font une agréable perspective. Les maisons ne sont pourtant ni bien bâties, ni assez élevées, & avec cela on y trouve beaucoup de bouë ou de poussiere. Le palais de l'empereur a neuf grandes cours de plein pied, toutes sur une même ligne, sans celles qui sont sur les aîles pour les offices & les écuries. Les portes de communication d'une cour à l'autre, sont de marbre, & portent de gros pavillons d'une architecture gothique: les aîles des cours sont fermées, ou par de petits corps de logis, ou par des galeries. L'appartement de l'empereur est orné de portiques soûtenus par de grosses colonnes. Les degrés sont de marbre blanc, les toits couverts de tuilles dorées, & les dedans ornés de sculpture, de vernis, de dorures, de peintures, avec des pavés de marbres ou de porcelaine. Tout cela, joint au grand nombre de differentes pieces qui composent cet appartement, fait bien voir que c'est la demeure d'un grand prince; mais dans tout cet ouvrage les connoisseurs trouvent de grands défauts. Il y a dans la ville plusieurs tribunaux, dont les bâtimens exterieurs sont beaux & vastes; mais les dedans sans magnificence, & même sans propreté. Les temples consacres aux idoles y sont en tres-grand nombre & tres-ornés. Il y a un observatoire pour les mathematiques, assez beau; mais non pas de la magnificence dont plusieurs l'avoient dépeint. Il y a de tres-beaux instrumens de mathematiques, que le pere de Verbiest Jesuite, directeur de cet observatoire, y a fait dresser. Ce qu'il y a dans Pequin de plus magnifique, ce sont ses portes & ses murailles. Celles-ci sont si élevées, qu'elles dérobent la vûë de tous les bâtimens: & si larges, que l'on fait dessus la garde à cheval, défenduës de bonnes tours quarrées, d'espace en espace, avec un fossé sec, large & bien creux. Quant aux portes, elles ne sont ornées ni de figures ni de bas-reliefs, comme les autres ouvrages publics de la Chine. Ce sont deux gros pavillons d'une prodigieuse élevation, adossés, quoique separés l'un de l'autre, & dont les flancs sont liés par de hautes & larges murailles, en sorte qu'elles laissent au milieu une place d'armes, capable de contenir en bataille plus de cinq cens hommes. Le premier pavillon, qui ressemble à une forteresse, donne sur la campagne, & fait face au grand chemin. Il n'est point percé; mais on entre dans la place d'armes par la muraille du flanc, dont la porte est large, haute & bien proportionnée. Ensuite on détourne à droite où le second pavillon, qui commande

toute la ville, presente dans sa face une seconde porte de même grandeur que la premiere; mais si épaisse & si profonde, que le passage en devient obscur. C'est-là qu'on tient un corps de garde, & une espece de petit arsenal, pour servir aux troupes dans le besoin. Il a toûjours dans la ville une nombreuse garnison, comme si on étoit à la veille de quelque siege. On voit avec admiration dans Pequin sept cloches fonduës vers la fin du XIV. siecle, sous le regne de Youlo, dont chacune pese six vingt mille livres: leur ouverture est de 11. pieds de diamettre, elles en ont 40. de circuit, & 12. de hauteur, sans compter l'ance, qui est de trois pieds de hauteur, le tout mesuré exactement par le P. de Verbiest; mais le son n'en est pas beau, il est même extrêmement obscur; aussi ne sont elles battuës qu'avec un marteau de bois. *Voyez* CAMBALU. * Le P. le Comte Jesuite, *mem. de la Chine*, *lett.* 3.

PEQUIGNY (Bernardin de) Capucin, né à Pequigny en Picardie en 1633. entra en 1649. dans l'ordre des Capucins, où il professa long-tems, & fut un bon theologien, comme il paroît par ses ouvrages, qui sont une triple exposition en latin des *épitres de S. Paul in fol.* en 1703. puis en françois *in 12.* laquelle a été tres-estimée nonseulement des prelats & des theologiens de France, mais aussi de toute l'eglise & du pape Clement XI. qui dit plusieurs fois à la loüange de l'auteur, *que peu de personnes avoient pris aussi-bien que lui l'esprit de saint Paul*. Il mourut à Paris le 9. Decembre 1709. âgé de 76. ans après en avoir passé plus de 60. dans son ordre, en achevant de composer par ordre du même pape un commentaire sur les IV. evangelistes. Son exposition sur S. Paul a été donnée une seconde fois en françois par le pere Bernard d'Abbeville, Capucin, son neveu *en IV. volumes* en 1714. * *Memoires de Trevoux* Avril 1710. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs eccles. du XVIII. siecle, &c.*

PERA, c'est une petite ville de l'Inde delà le Gange. Elle est sur la côte occidentale de la presqu'isle de Malaca, à quarante lieuës de la ville de Malaca vers le nord, & qui dépend du royaume de Siam. * Maty, *diction.*

PERA, bourg situé sur une colline proche de la ville de Galata, est regardé comme un fauxbourg de Constantinople, dont il n'est separé que par le port d'un demi mille. Il est habité par beaucoup de Chrétiens Catholiques, & par plusieurs familles Grecques. C'est où logent les ambassadeurs Chrétiens, excepté ceux de l'empereur, du roi de Pologne, & de la republique de Raguse, qui demeurent dans Constantinople. L'ambassadeur de France y a un grand palais, que l'on appelle *la maison du roi*, qui a vûë sur tout le port, & sur le serrail du grand-seigneur, qui est vis-à-vis, de l'autre côté du canal. Au bas de Pera est le petit bourg appellé *Tophana*, qui est le lieu où l'on jette en fonte les canons, & autres pieces d'artillerie. Galata, Pera, & Tophana, forment comme un amphitheatre, d'où l'on voit tous les vaisseaux du port, & les plus superbes bâtimens de Constantinople. * Thevenot, *voyage du Levant.*

PERASTO, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie, sur la mer de Marmora, à quinze lieuës de Gallipoli vers le nord. * Maty, *diction.*

PERAULT (Raymond) évêque de Saintes & de Gurc, cardinal, né d'une famille peu considerable à Surgeres, dans la Xaintonge, étudia à Paris, où il fut reçu docteur de Navarre; & étant allé à Rome, il fut envoyé par le pape Innocent VIII. nonce extraordinaire en Allemagne, ensuite d'un jubilé, pour y recueillir les aumônes des Fideles, qu'on devoit employer contre le Turc. Il fit punir à Nuremberg un chanoine de Bamberg, nommé *Thierri de Monrung*, ennemi de l'eglise, qui s'étoit signalé par ses impietés & par sa haine contre les ecclesiastiques, contre lesquels il avoit composé un libelle diffamatoire, intitulé *la passion des prêtres*. La nonciature de Raymond Perault ne lui acquit pas beaucoup de reputation; il fut neanmoins élevé à l'évêché de Gurc, qu'il joignit à celui de Xaintes; & il fut fait cardinal en 1493. par le pape Alexandre VI. qui le renvoya legat en Allemagne. Il fut depuis legat de la province, dite *du Patrimoine*, où il mourut à Viterbe, le 5. Septembre 1505. âgé de 70. ans, & fut enterré dans l'eglise des Augustins. Ce cardinal composa quelques ouvrages: *De dignitate sacerdotali super omnes reges. De Actis suis Lubeci & in Dania epistola.* * Frizon, *Gallia purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *histoire des cardinaux*. Garimbert. Ciacconius. Sponde, &c.

PERAUT (Guillaume de) celebre religieux Dominicain, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est dans le diocese de Vienne sur le bord du Rhône. On le trouve appellé *Peraldus* de *Paraldo*, de Peyrauta, &c. & il lui est arrivé une chose assez singuliere, c'est que tous ceux qui ont parlé de lui, lui ont donné des qualités qui ne lui conviennent pas, & lui ont attribué des ouvrages qu'il n'avoit pas composés, pendant qu'ils lui ôtoient ceux dont il est veritablement auteur. Il est sûr que bien qu'il eût été reçu dans l'ordre de S. Dominique à Paris, il passa suivant l'usage de son tems pour profes de Lyon, où il demeura long-tems, & où il fut prieur; mais il est sûr aussi qu'il ne fut jamais archevêque de cette ville, ni même suffragant de cet archevêché, quoique des auteurs assez anciens l'ayent avancé; & même on peut assurer qu'il étoit mort plusieurs années avant le tems où on dit qu'il fut revêtu de cette dignité, sçavoir au-plûtard en 1260. Son plus important ouvrage est sa somme des vertus & des vices, que Gerson jugeoit fort au-dessus de tout ce qu'on a écrit depuis en ce genre: on l'a imprimée de tres-bonne heure & il s'en est fait à Paris 4. éditions, dont la derniere est de l'an 1663. Pour ne la pas confondre avec les autres sommes, on remarque qu'après la table generale la premiere partie commence par ces mots *dicturi de singulis vitiis*; & la seconde par ces autres *presens opus habet quinque partes principales*. On trouve un nombre prodigieux de manuscrits de cette somme dans les bibliotheques: Guillaume de Brosse archevêque de Sens depuis 1258. jusqu'en 1269. en ayant fait tirer deux copies, l'une pour son usage, & l'autre pour donner à Jean de Paris Augustin, qu'il vouloit ainsi recompenser de ses services, on s'est avisé dans ces deux exemplaires de le faire auteur d'un ouvrage dont il n'avoit été que l'amateur. Les sermons *de diversis & de festis* sont le second ouvrage de Peraut, à qui on a voulu l'ôter pour en faire present à Guillaume d'Auvergne évêque de Paris, dont le stile étoit entierement different, & dont les vrais sermons sont conservés en Sorbonne: il en a été fait plus de douze éditions: la derniere est d'Orleans en 1674. Peraut a encore donné un traité sur la regle de S. Benoît, qui n'a pas été imprimé, & qui dans un manuscrit est attribué à Guillaume de Poitiers: & un autre traité *de eruditione religiosorum*, qui a vû le jour, mais sous le nom d'Humbert general de l'ordre de S. Dominique. Enfin on a de lui entre les opuscules attribués à S. Thomas d'Aquin, un traité *de eruditione principum*; & il y en a peut-être encore d'autres qu'on devroit lui rendre. Les ouvrages qui ne sont pas de lui, mais dont il est inutile de parler ici, parce qu'ils ne sont pas imprimés, sont en assez grand nombre; mais il y en a un qu'on ne peut passer sous silence, puisqu'il a paru plusieurs fois, & encore en 1677. à Lyon; il est intitulé *virtutum vitiorumque exempla*, & il est certainement de Nicolas de Hanaps, patriarche de Jerusalem.* Echard. *scrips. ord. FF. Pred. t.* 1.

PERAXYLUS. C'est le nom que se donna *Arnoldus Arlenius*, pour désigner en grec sa patrie, qui étoit un village de la Campine, situé au-delà d'une petite riviere qui passe par Bois-le-Duc, & qui se nomme *la Déesse*. Ce fut un homme fort studieux, grand Grec, & qui recherchoit avec une peine incroyable les vieux manuscrits. M. de Thou parle de lui sous l'an 1561. & déclare que quoiqu'il lui ait été impossible de deterrer le lieu & le jour de la mort d'Arlenius, il croit la devoir placer en ce tems-là. Il remarque que ce sçavant homme avoit consacré toutes ses veilles au bien public, & que la posterité lui seroit toûjours redevable de l'édition de Josephe, qu'il avoit donnée en grec sur l'excellent manuscrit de dom Diego de Mendoza, ambassadeur de Charles-*Quint* à Venise. Il ajoûte que l'on ne voyoit que là les livres contre *Apion*; & qu'Arlenius étant sorti de chez dom Diego lorsque ce seigneur partit de Venise, se retira à Bâle, & y exerça ses talens quelques années, & se servit heureusement du travail de Henri Etienne. Il composa aussi de belles épigrammes grecques & latines, & eût excellé dans la poë-

se, s'il ne se fût attaché à des etudes plus serieuses. Mais on a pris pour des ouvrages imprimés des esperances que Gesner avoit donnés de cet auteur. Arlenius a été plus connu en Italie qu'aux Pays-Bas. * De Thou, *liv. XXVIII. sur la fin*. Teissier, *additions aux eloges tirés de M. de Thou*, *tom. I*. Bayle, *dict. critiq*.

PERCÉE, *l'isle Percée*. C'est une petite isle du golfe de Canada. Elle est à l'emboûchure de la riviere de ce nom, près des côtes de l'Acadie. * Maty, *diction*.

PERCHE ou LE PERCHE, province de France avec titre de comté, est renfermée entre le pays Chartrain qu'elle a au levant, le Vendômois & le Dunois au midi, le Maine au couchant, & au septentrion la Normandie. Son nom en latin, *Perticus*, est nouveau; car les peuples du Perche son nommés par Cesar *Aulerci Diablintes*. Ce ne sont pas les mêmes que l'on nommoit *Unelli* ou *Venelli*, qui étoient dans le diocese de Coutance: ce que le P. Briet & divers autres geographes ont remarqué. On divise le pays en haut & bas Perche. Le haut est proprement le comté. Le bas est appellé *le Perche Goüet*, du nom de ses anciens seigneurs. D'autres divisent encore le pays en terre Françoise, en grand Perche, en Perche Goüet & en terres démembrées. Le grand Perche contient Nogent-le-Rotrou, Mortagne, Bellesme, la Pierriere, les baronies de la Loupe, Illiers, Courville & Pontgoin. Celui-ci est à l'évêque de Chartres. Ce prelat & celui de Sees ont presque tout ce pays dans leurs dioceses. Le Perche Goüet a cinq anciennes baronies, Auton, Montmirail, Alluye, Bazoche & Brou. La terre Françoise consiste dans le ressort de la Tour-Grise, sur la riviere d'Aure, & vis-à-vis de Verneüil en Normandie. Entre les terres demembrées, il y a le Timerais avec la ville de Châteauneuf & la principauté de Senonche. Le Perche a environ dix-huit ou vingt lieuës de longueur, & presque autant de largeur. L'Eure, le Loir, l'Haîne & l'Aure ont leurs sources dans cette province, qui est assez fertile en bled, en prairies & en pâturages. On y entretient diverses manufactures, de serges, de draps & de cuirs, & sur-tout à Nogent. Le Perche depend du parlement de Paris pour la justice; & pour les finances, des generalités d'Orleans & d'Alençon. Il a eu ses comtes particuliers, dont le plus ancien que nous connoissons est ANGOMBERT ou *Albert*, qui vivoit dans le IX. siecle sous Louis *le Debonnaire*. Depuis les seigneurs de la maison de Bellesme, comtes d'Alençon, posséderent une partie du Perche. IVES DE BELLESME premier comte d'Alençon, qui vivoit en 940. du tems du roi Louis d'*Outremer*, étoit frere de *Segenfroy* évêque du Mans & eut de *Godebilde* sa femme, GUILLAUME I. qui suit; *Avisgandus* évêque du Mans après son oncle; *Ives* & deux filles. GUILLAUME I. comte de Bellesme & d'Alençon, rendit de grands services aux rois Hugues *Capet* & Robert. Fulbert de Chartres en l'epitre 74 au roi Robert, parle de ce comte qui fonda l'eglise de saint Leonard de Bellesme. Le nom de sa femme étoit *Mathilde*, dont il eut *Guerin*, que quelques auteurs font tige de la maison du Perche, & qui mourut avant son pere; *Foulques*, tué dans un combat donné contre les Normands; *Robert* I. qui fut assommé à coups de coignée dans le château de Balou au Maine où il étoit prisonnier, & d'où ses sujets vouloient le tirer. GUILLAUME II. qui suit; & *Ives* évêque de Sées. GUILLAUME II. dit *Talvas*, comte d'Alençon & de Bellesme, prince barbare & scelerat, fit étrangler en pleine ruë *Hildeburge* sa femme lorsqu'elle alloit à la messe, & se rendit redoutable par ses cruautés. *Arnulphe* ou *Arnoul* son fils, aussi méchant que lui, le chassa de ses terres, & fut trouvé mort dans son lit. *Ives* évêque de Sées, fut ensuite comte de Bellesme, d'Alençon, & laissa en 904. ces comtés à ROGER de Montgommery, qui avoit épousé *Mabille* fille de *Guillaume* II. & niece de ce prelat. ROGER fut extrêmement consideré à la cour des ducs de Normandie rois d'Angleterre, où il avoit de grands biens, & mourut en 1094. *Mabille* sa femme étoit une megere, dont toutes les inclinations penchoient à la cruauté. Un chevalier nommé *Hugues*, desesperé de ce qu'elle lui avoit enlevé son château, la surprit la nuit dans le bain, & lui coupa la tête. Roger qui vivoit encore, prit une seconde alliance avec *Adelais* fille d'*Evrard* seigneur de Puisay, dont il laissa divers enfans, entre autres ROBERT II. comte de Bellesme, Sées, Alençon &c. qui fit la guerre à Henri I. roi d'Angleterre. Ce prince le fit surprendre l'an 1111. & le retint prisonnier le reste de ses jours. Robert avoit épousé *Agnés* fille unique & heritiere de *Gui* I. de ce nom, comte de Ponthieu, dont il eut GUILLAUME dit *Talvas* III. de ce nom. Celui-ci ne pût rien ret dans tous les domaines de son pere, & fut privé du comté de Bellesme. Il fonda les abbayes de Perseigne & de saint Josse, & mourut vers l'an 1171. laissant entre autres enfans d'*Adele* de Bourgogne sa femme, GUI qui a fait la branche des derniers comtes de Ponthieu; & *Jean* comte d'Alençon & de Sées. Divers auteurs disent après Olderic Vitalis, que GUERIN ou WARIN de Bellesme seigneur de Damfront, fut aussi comte du Perche. Si cela est, il faut qu'il ait épousé *Milisende*, heritiere de Châteaudun. Ce qu'il y a d'assuré, c'est que cette dame fut mere de GEOFROI I. du nom, vicomte de Châteaudun & seigneur de Rotrou, qui fonda l'eglise du sepulcre de Châteaudun, & le monastere de saint Denys de Nogent en 1031. Il eut guerre avec Fulbert évêque de Chartres, qui l'excommunia; & fut assassiné dans la même ville de Chartres en sortant de l'eglise. Ce comte laissa deux fils, *Hugues* vicomte de Châteaudun, mort jeune; & ROTROU I. de ce nom qui fut comte de Mortagne, & eut encore guerre avec les évêques de Chartres. Le nom de sa femme n'est pas connu. On sçait seulement celui de ses enfans, qui furent GEOFROI II. qui suit; HUGUES qui a fait la branche des seigneurs de Châteaudun; *Rotrou* seigneur de Montfort dans le Maine; *Fulcois-Elis*, dont les alliances sont inconnuës. GEOFROI II. du nom comte de Perche, donna du secours à Guillaume *le Conquerant* dans son passage en Angleterre, fit la guerre à Robert de Bellesme en 1087. & mourut vers l'an 1110. laissant de *Beatrix* de Roucy sa femme fille d'*Hilduin* comte de Roucy, ROTROU II. qui suit; *Julienne* femme de *Gislebert* de l'Aigle, & *Marguerite*, mariée à *Henri* de Beaumont. ROTROU II. du nom comte du Perche, se croisa pour le voyage d'Outremer & pour celui d'Espagne contre les Sarasins, & mourut vers l'an 1149. après avoir épousé 1°. *Mahaud* fille *naturelle* de *Henri* I. roi d'Angleterre, laquelle perit malheureusement l'an 1120. passant en Angleterre avec deux de ses freres. 2°. *Hervise* d'Evreux fille de *Gautier* Baron de Sarisburi en Angleterre. Cette dame se remaria depuis à *Robert* de France comte de Dreux, que les historiens font aussi comte du Perche. ROTROU II eut du premier lit *Philippe* mariée à *Elie* d'Anjou, fils puîné de *Foulques* comte d'Anjou; & du second, ROTROU III. qui suit; & *Etienne* archevêque de Palerme & chancelier de Sicile, où il avoit été appellé par la reine Marguerite sa cousine, veuve de Guillaume dit *le Mauvais*, mort en 1166. & regente du royaume pour son fils Guillaume II. dit *le Bon*. Cette princesse étoit fille de *Garcias* V. dit *Ramir*, qui avoit épousé en premieres nôces *Margeline* ou plûtôt *Marguerite* de l'Aigle fille de *Gislebert* & de *Julienne* du Perche. Nous faisons cette remarque, parce que Roderic Ximenés, & divers autres ont écrit que cette Margeline étoit fille de *Rotrou* II. au lieu de la dire sa niéce. ROTROU III. du nom comte du Perche fonda la Chartreuse de Val-Dieu en 1170. se croisa pour le voyage d'Outremer en 1180. & mourut au siege d'Acre l'an 1191. Henri II. roi d'Angleterre avoit donné en fief le château de Bellesme à Rotrou, qui épousa *Mahaud* fille de *Thibaud*. IV. comte de Champagne. Leurs enfans furent *Henri* mort jeune; GEOFROI III. qui suit; *Etienne* mort sans alliance; & *Guillaume*, évêque de Châlons. GEOFROI, III du nom comte du Perche & de Mortagne se croisa diverses fois pour le voyage d'Outremer, & particulierement en 1198. Il mourut en ce voyage l'an 1205. & laissa de son épouse *Marie* ou *Mathilde*; *Thomas* comte du Perche, &c. qui fonda l'abbaye des religieuses de Clerets, de l'ordre de Cîteaux; & suivit Louis de France, depuis roi VIII. du nom, en Angleterre, où il fut tué l'an 1217. à la bataille de Lincoln sans laisser posterité. *Guillaume* évêque de Châlons son oncle, lui succeda aux comtés du Perche & de Mortagne, & mourut en 1221. Les terres du comté du Perche furent ensuite réünies à la couronne sous les rois Louis VIII. & saint Louis.

Elles furent le partage de CHARLES de France fils du

roi Philippe *le Hardi*, & pere du roi Philippe *de Valois*; & de CHARLES de Valois II. du nom, comte d'Alençon, du Perche, &c. Il laissa PIERRE, d'où vint JEAN I. qui eut JEAN II. pere de RENÉ, dont le fils *Charles* duc d'Alençon, fut comte du Perche, &c. Celui-ci mourut à Lyon le 11. Avril de l'an 1525. revenant de la bataille de Pavie. Le Perche fut de nouveau réüni à la couronne.* *Consultez* Olderic Vitalis, la chronique de Normandie, & les autres historiens de cette province publiés par M. Du Chêne. Guillaume le Breton, *l. 12. Philipp.* Sanson, *remarques sur l'ancienne Gaule, & aux verités geograph.* Briet, *Geogr.* Du Chêne, *antiq. des villes, &c.* mais sur-tout l'histoire du pays de Perche & duché d'Alençon, écrite par Gilles Bry sieur de la Clergerie, avocat au parlement, & imprimée l'an 1621. in 4°. à Paris

PERCOP ou PERECOPS, *cherchez* TARTARES DE PERECOPS ou DE CRIM.

PERCUNUS, étoit une divinité des anciens habitans de la Prusse, en l'honneur de laquelle ils entretenoient un feu perpetuel avec du bois de chêne. Si le prêtre appellé en leur langue *Waidelotte*, qui avoit soin de ce feu, le laissoit éteindre par sa negligence, il étoit puni de mort. Ces peuples idolâtres croyoient que quand il tonnoit, c'étoit que leur grand prêtre qu'ils appelloient *Krive*, s'entretenoit avec leur dieu Percunus: dans cette pensée, ils se prosternoient par terre pour adorer cette divinité, lui demandant un tems propre pour rendre leurs terres fertiles. * Hartknoch, *dissertat. 10. de cultu deorum Pruss.*

PERCY, noble & ancienne famille, qui tire son origine de MAINFRED de Percy, qui vint de Danemarck en Normandie avant l'expedition du fameux Rollon dans ce pays-là. GUILLAUME & *Serlon* de Percy accompagnerent Guillaume *le Conquerant* en Angleterre. Guillaume étant un des barons & des favoris de ce prince, en obtint de grandes possessions dans ce royaume, & sur-tout dans les comtés de Lincoln & d'Yorck, dans le premier desquels il avoit trente-deux seigneuries, & dans l'autre quatre-vingt-six. *Guillaume* son petit-fils mourant sans enfans mâles, *Agnés* sa fille se maria à *Josselin* de Louvain, issu des ducs de Brabant, à condition que lui & sa posterité prendroient le nom & les armes de Percy. Cette famille se rendit fort celebre par les grands services qu'elle rendit en diverses occasions contre les Ecossois & contre les François. En recompense de quoi, au couronnement du roi Richard II. l'an 1377. HENRI Percy fut fait comte de Northumberland, avec cette faveur particuliere, que toutes les terres dont il étoit en possession, ou qu'il acquerroit dans la suite, il les tiendroit *sub honore comitali*, comme des dependances de ce comté. La seconde année du regne de Richard II. il entra en Ecosse avec le comte de Nottingham, & prit la ville de Berwick. La septiéme année du même regne, pour se venger des courses que faisoient les Ecossois dans le comté de Northumberland, il entra dans leur pays, & ravagea leurs frontieres. Mais il eut le malheur que les Ecossois ayant corrompu le gouverneur de Berwick, se rendirent maîtres de la place. Le duc de Lancastre, qui étoit son ennemi, profitant de cette occasion, porta le parlement à prononcer sentence de mort contre lui, avec la confiscation de tous ses biens. Mais le roi renvoya l'execution de cette severe sentence; sur quoi le comte assiegea Berwick, & le prit. Il fut député avec l'évêque de Durham & autres pour traiter de la paix, & demander raison des dommages que les Ecossois avoient causés aux Anglois; & peu après il fut nommé pour recevoir d'eux 240. marcs pour reste du payement de mille marcs dont on étoit convenu pour la rançon de leur roi David. Mais la vingt-uniéme année du regne de Richard II. sur les informations que lui & son fils Henri avoient tenu des paroles séditieuses, il fut cité pour comparoître; & l'ayant refusé, il fut banni. Il s'enfuit en Ecosse, où il demeura jusqu'à ce que le duc de Lancastre eût débarqué à Ravenspurg dans le comté d'Yorck, où il l'alla trouver. Le duc ayant été proclamé roi sous le nom d'Henri IV. il fit le comte en consideration de son merite, connétable d'Angleterre pour sa vie, lui donna l'isle de Man, le fit gardien general des Marches occidentales du côté d'Ecosse; & l'année suivante il le nomma pour traiter du mariage de Blanche sa fille aînée avec Louis duc de Baviere fils aîné de Rupert roi des Romains. La troisiéme année du regne d'Henri IV. les Ecossois ayant fait une invasion en Angleterre, le comte & son vaillant fils ayant avec eux le comte de Dumban qui avoit abandonné le parti de ses compatriotes, remporterent sur eux une signalée victoire à Halidown Hill, & firent prisonnier le comte de Douglas general de l'armée d'Ecosse. L'année suivante ayant demandé de l'argent qui lui étoit dû pour la garde des Marches d'Ecosse; & n'ayant pas reçu une réponse favorable, son fils Henri se souleva, & prit les armes, & fut tué à la bataille de Shrewsburi le 21. Juillet 1403. Le comte ayant appris sa mort, desavoüa sa rebellion, & se soûmit au roi, qui lui fit la grace de la vie, mais le fit mettre en lieu de sureté jusqu'à la sixiéme année de son regne, qu'il fut élargi & remis en possession de tous ses biens. Malgré cette grace, la mort de son fils lui tenoit toûjours au cœur; & profitant des mécontentemens de Thomas Mowbray, comte maréchal, & de Richard Scrope archevêque d'Yorck, il se joignit à eux dans leur soulevement. Mais n'ayant pas réüssi dans leurs entreprises, le roi marcha contre le comte, & l'obligea de s'enfuir en Ecosse. Le comte passa de là dans le pays de Galles, d'où il retourna dans le comté d'Yorck. Il y fit publier une proclamation, dans laquelle il exhortoit à prendre les armes & à le suivre, tous ceux qui aimoient la liberté. Mais Thomas Rokelbi, scherif du comté d'Yorck, le defit avec tous ceux de son parti. Le comte fut tué dans la bataille le 1. Mars 1406. On lui coupa la tête, & on l'envoya à Londres pour être exposée sur le pont; son corps divisé en 4. quartiers fut aussi exposé en 4. endroits differens. Mais quelque-tems après le roi ordonna qu'on les ôtât, & permit à ses parens de les enterrer. Ce comte eut de *Marguerite* sa femme, fille du lord Nevil & sœur de *Raoul* premier comte de Westmorland, trois fils; HENRI; *Thomas* & *Raoul*. Henri, dont nous avons parlé, reçut l'ordre de la Jarretiere lorsque son pere fut fait comte, l'an 8. du regne de Richard II. fut établi l'un des commis pour garder les Marches d'Ecosse, en quoi il fut si vigilant, qu'il en acquit par sobriquet le nom de *Hot-Spur*, c'est-à-dire, l'*Ardent à se battre*. L'onziéme année du même regne, il fut envoyé sur mer contre les François, d'où il emporta beaucoup de gloire. La même année il se trouva dans la bataille contre les Ecossois, tua de sa propre main le comte de Douglas, & blessa mortellement le comte de Murray. Mais poussant les ennemis trop chaudement, il fut fait enfin prisonnier par le comte de Dunbar avec son frere *Raoul*, & mené en Ecosse. Peu après il fut mis en liberté, & employé dans des places de grande consequence par Richard II. jusqu'à ce que le duc de Lancastre s'empara de Londres. La troisiéme année du regne de ce prince, il se trouva avec son pere à la celebre bataille d'Halidown-Hil contre les Ecossois, dans laquelle les Anglois remporterent une signalée victoire. Mais le roi Henri IV. étant son ennemi irreconciliable par les raisons déja alleguées, & à la sollicitation de son oncle Thomas Percy comte de Rochester, il se servit de divers pretextes plausibles pour faire soulever le peuple, & leva du monde sur les frontieres d'Ecosse, sous pretexte de faire des progrès dans ce royaume. Le roi ayant fait répondre par des lettres circulaires à tous ses griefs, marcha contre lui. Hot-Spur aprenant près de Shrewsburi que le roi approchoit, exhorta ses soldats à combattre vaillamment, puisque ce jour les rendroit tous heureux s'ils remportoient la victoire; ou les délivreroit pour toûjours de la puissance du roi s'ils étoient vaincus, étant plus honorable de mourir dans une bataille pour le bien public, que de mourir par la sentence d'un ennemi après le combat. Ainsi ayant animé ses soldats qui faisoient le nombre de 1400. hommes de gens choisis, & ayant pris l'avantage du terrein, le roi lui envoya offrir son pardon par l'abbé de Shrewsbury, à condition qu'il mît bas les armes. Il envoya au roi son oncle Percy, pour lui expliquer les raisons de son armément, & lui demander satisfaction. On dit que le roi accorda tout ce qui étoit raisonnable, & fit des soûmissions plus grandes qu'il ne convenoit à sa dignité royale; mais que son oncle revenant à son neveu, ne lui rapporta pas les choses comme elles

elles étoient, & aigrit beaucoup de son esprit. La bataille se donna la veille de la fete de sainte Marie Magdelaine de l'an 1403. On combattit vaillamment de part & d'autre jusques-là que plusieurs du parti du roi abandonnerent le champ de bataille, supposant qu'il avoit été tué. Car Hot-Spur & le comte de Douglas, dont la valeur étoit inexprimable, firent tous leurs efforts, principalement contre la personne du roi. Et étant enragés de ce qu'ils ne pouvoient pas venir à bout de leur dessein, ils chargeoient en desesperés les ennemis au milieu de la mêlée, où Hot-Spur fut tué, & Douglas & le comte de Worcester furent faits prisonniers, ce qui mit entierement en déroute ceux de leur parti. HENRI son fils fut rétabli dans ses honneurs & dans ses biens par le roi Henri V. & lui & les comtes ses successeurs joüirent de la faveur de leur souverain jusqu'à l'an 12. du regne d'Elisabeth. Alors le comte *Thomas* fut accusé d'avoir negocié le mariage de Marie, reine d'Ecosse, avec le duc de Norfolck; irrité d'ailleurs de ce que des mines de cuivre qui avoient été trouvées dans ses terres, avoient été adjugées à la couronne, il se joignit au comte de Westmorland, & publia une proclamation au nom de la reine, qui commandoit au peuple de prendre les armes pour la défense de la personne de sa majesté, prétendant quelquefois que tout ce qu'ils faisoient étoit de l'avis & du consentement de la noblesse du royaume, & quelquefois qu'ils le faisoient par un motif de conscience, pour reformer la religion; faute de quoi des princes étrangers entreprendroient de le faire au grand préjudice du royaume. Ayant amassé un grand nombre de peuple, ils marcherent à Durham enseignes déployées, dans lesquelles on voyoit des croix representées avec les cinq playes du Sauveur. Après diverses marches d'un lieu à un autre, ils vinrent à un lieu nommé *Clifford-Moor* près de Weterby dans le comté d'Yorck, & assiegerent peu après le château Bernard, *Bernard-Castle*, avec deux mille chevaux & cinq mille hommes de pied, & le prirent en onze jours. Mais le comte de Sussex, qui commandoit dans le Nord avec divers autres seigneurs, ayant mis sur pied de grandes forces, & s'approchant d'eux, ils s'enfuirent en Ecosse. Apres cela on proceda contre eux juridiquement. Ils furent convaincus de trahison, & cette conviction fut confirmée dans le parlement suivant l'an 13. du regne d'Elisabeth. Le gouverneur d'Ecosse ayant trouvé le malheureux comte de Northumberland qui se cachoit parmi les voleurs de grand chemin, l'envoya prisonnier à Lochlevin; & l'année suivante le comte de Morton regent d'Ecosse, le livra au lord Husdon, gouverneur de Berwick, & le 22. Août il fut décapité à Yorck, sans laisser d'enfant mâle. HENRI Percy son cadet, par une espece de substitution faite par la reine Marie, fut déclaré comte de Northumberland l'an 18. du regne d'Elisabeth. Mais ayant été mis à la tour de Londres, sur un soupçon de conspiration avec les lords Paget, Throgmorton & le parti des Guises, pour envahir l'Angleterre, & tirer de prison Marie reine d'Ecosse, il fut trouvé mort dans son lit, avec une playe au côté gauche faite d'un coup de pistolet. Les officiers qui ont inspection sur les meurtres, jugerent qu'il s'étoit tué lui-même, comme desesperant de sa vie, après avoir tenté inutilement de corrompre le geolier. L'an 31. du regne d'Elisabeth, HENRI fils de celui dont nous venons de parler, & son successeur, monta sur la flotte de la reine, destinée à combattre celle d'Espagne qui vouloit envahir l'Angleterre; cette princesse le fit chevalier de la Jarretiere: ensuite il devint membre du conseil privé du roi Jacques I. & capitaine de la compagnie des pensionnaires. En 1606. il fut conduit devant la cour de justice, qu'on nommoit *la chambre étoilée*, & convaincu du crime d'avoir sçû qu'on tramoit quelque dessein contre le roi, sans avoir fait information; pour avoir reçu dans la compagnie des pensionnaires *Thomas* Percy son parent, qui trempa ensuite dans la trahison des poudres, quoiqu'il connût qu'il étoit Papiste, & qu'il n'eût point exigé de lui le serment de suprêmacie. Il fut condamné à 30000. livres d'amende, dépossedé de sa charge de membre du conseil privé, & envoyé à la tour pour y être prisonnier le reste de ses jours. Il fut pourtant élargi en 1621. après quoi la quatriéme année du regne de Charles I. il obtint une confirmation pour lui & pour ses heritiers mâles du titre & de la dignité de baron de Percy, &c. Son fils ALGERNON lui succeda. Il fut fait chevalier de la Jarretiere par le roi Charles I. grand amiral d'Angleterre, & l'an 15. du même regne il fut nommé capitaine general de l'armée levée par le roi pour l'expedition d'Ecosse. Mais il refusa cet emploi sous pretexte que sa santé ne lui permettoit pas de l'exercer, & mourut le 13. Octobre 1668. Son fils JOSCELIN lui succeda dans ses biens & dignités, & mourut le 21. Mai 1670. Il épousa *Elisabeth* troisiéme fille & coheritiere de *Thomas* comte de Southampton, trésorier d'Ecosse, dont il eut *Henri*, mort jeune; & *Elisabeth* Percy, mariée 1°. en 1679. à *Henri* Cavendish, comte d'Ogle: 2°. en 1682. à *Charles* Seymour duc de Sommerset. Ainsi cette branche d'Angleterre est éteinte. Il en resta une en Normandie, qui subsiste en la personne d'ANTOINE-GUILLAUME de Percy seigneur de Montchamp, baron de Montchauvet, &c. chevalier de l'ordre de saint Etienne en Toscane, qui a épousé le 3. Mars 1710. *Françoise* du Puy-d'Igny, fille de *François* seigneur de Bosmarsas, & de *Charlotte* de Selve, dont des enfans. * Dugdale, *baronage*.

PERDICCAS, I. de ce nom, roi de Macedoine, succeda la 2. année de la XXI. olympiade, & l'an 713. avant Jesus-Christ à Thurimas, & regna 48. ans. On dit qu'en mourant il ordonna à son fils Argeus de le faire enterrer dans le tombeau qu'il s'étoit choisi, ajoûtant que tant que les os de ses successeurs y seroient mis, la couronne resteroit dans leur famille. Ce fut l'an 665. avant Jesus-Christ. Justin dit qu'on se persuadoit que la lignée de ce prince finit à Alexandre *le Grand*, parce qu'il ne voulut pas être enterré dans le même lieu. * Justin, *l.* 7.

PERDICCAS II. fils d'*Alexandre* I. lui succeda la 1. année de la LXXXVI. olympiade, & l'an 436. avant Jesus-Christ, eut beaucoup de part aux affaires de la Grece, pendant la guerre du Peloponnese, où il prit souvent, & quitta le parti des Atheniens. Son regne fut de 23. ans. Archelaüs lui succeda en la 1. année de la XCI. olympiade, & l'an 1413. avant Jesus-Christ. * Thucydide, *l.* 3. 4. 6. *&c.* Diodore, *l.* 12.

PERDICCAS III. troisiéme fils d'*Amynthas*, regna 6. ans, après ses freres Alexandre & Ptolemée, & monta sur le thrône la 1. année de la CIV. olympiade, & l'an 364. avant J. C. Il fut tué dans la bataille qu'il donna contre les Illyriens, & eut Philippe son frere pour successeur.

PERDICCAS, un des generaux de l'armée d'Alexandre *le Grand*, eut beaucoup de part aux conquêtes de ce prince; & après sa mort, ayant épousé Cleopatre sa sœur, fit dessein d'usurper la monarchie. On remarque qu'Alexandre en mourant lui avoit donné son anneau, ce qui fit qu'on lui laissa quelque tems le soin de toutes les affaires. Il fut même élû tuteur d'Aridée, que Philippe, pere d'Alexandre, avoit eu d'une de ses maîtresses, nommée *Philinne*, native de Thessalie, ou du fils posthume d'Alexandre, en cas que Roxane, qui étoit enceinte, eût un fils. Mais les projets qu'il avoit formés pour satisfaire son ambition, ne lui réüssirent pas. Car étant entré dans l'Egypte, pour y attaquer Ptolemée *Lagus*, il fut tué dans une sedition par quelques-uns de ses cavaliers, au passage du Nil, la 3. année de la CXI. olympiade, & l'an 334. avant Jesus-Christ, deux ans après la mort d'Alexandre. * Diodore, *l.* 18. Quinte-Curce, &c.

PERDOITE, faux dieu des anciens habitans de la Prusse, étoit honoré sur-tout par les nautonniers & les pêcheurs, qui croyoient qu'il presidoit à la mer. Ils se le representoient comme un ange, d'une grandeur demesurée, qui demeuroit dans les eaux, & qui faisoit tourner les vents comme il vouloit. Avant que d'aller à la pêche, ils lui faisoient des sacrifices de poissons, dont ils couvroient les tables, & en mangeant les restes de ce qu'ils avoient offert, ils bûvoient en abondance. Ensuite les prêtres, qu'ils appelloient *Sigonotta*, remarquant les vents, leur predisoient le jour & le lieu où ils pourroient

faire une heureuse pêche. * Waissel, *in chron.* Hartknoch, 10. *dissertat. de cultu deorum Pruss.*

PEREASLAW, petite ville de la basse Wolhynie en Pologne, sur la riviere de Trubiecz, environ à quatorze lieuës de Kiovie, vers le midi oriental. Elle est assez bien peuplée & fortifiée, & elle appartient aux Moscovites. * Maty, *diction.*

PERECZAZ ou BEREALAZ & BERIGIA, province qui a titre de comté dans la haute Hongrie sur la Teisse, avec une ville de ce nom, capitale du pays. Les auteurs Latins la nomment *Peregia.*

PEREFIXE (Hardoüin de Beaumont de) archevêque de Paris, commandeur & chancelier des ordres du roi, & proviseur de Sorbonne, étoit sorti de l'ancienne maison de Beaumont en Poitou. Après ses études de theologie, il merita de recevoir le bonnet de docteur en theologie de la faculté de Paris, maison & societé de Sorbonne, & exerça avec applaudissement les talens qu'il avoit pour la chaire: il fut choisi pour être precepteur du roi Louis XIV. & fut pourvû quelque tems après de l'évêché de Rhodez. Les scrupules qu'il se faisoit de ne pouvoir remplir en même tems les obligations de la residence, & celle de l'éducation de sa majesté, l'engagerent à donner volontairement la démission de son évêché; mais quelques années après, le roi le nomma archevêque de Paris, & lui donna la chancellerie & le collier de commandeur de ses ordres. Il tâcha de s'acquitter dignement des devoirs d'un bon prelat, soit par ses soins, soit par ses exemples, & mourut le dernier Decembre 1670. Il avoit composé par ordre du roi un abregé de l'histoire de France, dont il détacha l'histoire du roi Henri IV. qui parut en 1661. à Amsterdam, & à Paris avec des augmentations l'année suivante. Elle est écrite purement & gravement, on n'y trouve pas le détail de toutes les choses, mais seulement les plus belles circonstances, l'auteur s'étant proposé de recueillir ce qui pouvoit servir à former un grand prince. On a traduit cette histoire en anglois, en allemand & en hollandois. * Martignac, *eloges des archevêques de Paris.*

PEREGRINI (Marc-Antoine) jurisconsulte & secretaire de la republique de Venise, né à Vicenze en 1530. fut élevé par son pere MELCHIOR Peregrini avec beaucoup de soin. Il se rendit tres-habile dans la jurisprudence civile & canonique; & après avoir été docteur en ces facultés, il merita d'être mis au nombre des professeurs, & d'être consulté de tous côtés comme l'oracle du droit. La republique de Venise se servit de lui pour traiter de diverses affaires chez les princes étrangers; & le senat fut si satisfait de sa conduite, qu'outre la charge de secretaire & le collier de l'ordre de saint Marc qu'il lui donna, il le fit professeur doyen du droit canon dans l'université de Padouë, après la mort de Barthelemi Silvatica. Ce fut une recompense du zele avec lequel Peregrini avoit soûtenu les interêts de sa patrie, dans le demêlé qu'elle eut avec le pape Paul V. au commencement du XVII. siecle. Ce sçavant homme mourut le 5. Decembre 1616. âgé de 86. ans 3. mois & 4. jours. Nous avons divers ouvrages sortis de sa plume. *De jure fisci*, *l.* 8. *De fideicommissis*, *&c.* * Thomasini, *in elog. illustr. vir. Patav.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huomini letter. t. II. pag.* 105. *&c.*

PEREGRINUS, surnommé *Protée*, philosophe Cynique, se brûla vif à Olympie, comme les Brachmanes avoient accoûtumé de faire, sous l'empire de Marc-Antonin, dans le II. siecle. Il avoit été Chrétien, ou au moins avoit feint de l'être, quoiqu'au reste, il eût auparavant mené une vie scandaleuse, si ce que *Lucien* rapporte de lui est veritable. Aulu-Gelle, Athenagore, Tertullien & Ammien Marcellin en font mention. Les uns le louënt, & les autres le blâment. Lucien le fait passer pour un imposteur, qui promit par vanité qu'il se brûleroit vif, & qui auroit bien voulu ensuite s'en dédire. * *Voyez* son traité *de la mort de Peregrin*, dans le second tome de ses œuvres.

PEREGROSSE (Pierre) de Milan, cardinal, fut un des plus celebres jurisconsultes de son tems, & vice-chancelier de l'eglise sous trois papes. Le pape Nicolas IV. donna la pourpre sacrée en 1288. à Peregrosse, qui mourut sous le pontificat de Boniface VIII. le 24. Juillet 1295. * Onuphre & Ciacconius, *in vit. Pont.* Wading, *in annal. minor. ad an.* 1279. *n.* 11.

PEREIRA (Benoît) Jesuite, étoit de Valence en Espagne, où il nâquit en 1535. Dès l'âge de 17. ans, il entra parmi les Jesuites, qui l'envoyerent en Sicile, puis à Rome, où il se rendit habile dans les sciences, qu'il enseigna avec honneur. Son penchant le porta à l'étude de l'écriture sainte; & l'intelligence des langues qu'il avoit depuis long-tems, lui servit beaucoup pour ce dessein. Il composa ses commentaires sur Daniel & sur la Genese. *Selectarum disputationum in sacram scripturam*, *P. V. adversùs fallaces & superstitiosas artes, hoc est de magia & observatione somniorum & de divinatione astrologica, lib. III. &c.* & mourut à Rome le 6. Mai de l'an 1610. âgé de 75. ans. * Possevin, *in appar. sacr.* Ribadeneira. Alegambe. Nicolas Antonio, &c.

PEREIRA (Gomez) medecin Espagnol, a vécu au XVI. siecle. Il se piqua de l'esprit de contradiction; car il affectoit de combattre les doctrines les mieux établies, & de soûtenir des paradoxes. La liberté de philosopher étoit pour lui un grand charme. Il s'en servit amplement & jusqu'à l'abus. La matiere premiere, dont les sectateurs d'Aristote faisoient tant de bruit, fut un des monstres, qu'il se proposa d'exterminer. Mais il attribuoit aux élemens la même simplicité, que l'on attribuë à la matiere premiere dans l'école d'Aristote. Il traita fort mal *Galien* sur la doctrine des fiévres. Mais ce qu'il y eut de plus surprenant dans ses paradoxes, fut qu'il enseigna long-tems avant Descartes, que les bêtes sont des machines, & qu'il rejetta l'ame sensitive qu'on leur attribuë. On peut voir toutes ces choses dans le livre qu'il intitula *Antoniana Margarita*, pour faire honneur au nom de son pere & de sa mere. On prétend que Descartes a tiré son opinion de Pereira, & que celui ci n'en a pas été l'inventeur, puisque c'étoit le sentiment des Stoïciens. D'autres disent que Descartes qui lisoit peu, n'avoit jamais apparemment lû cet auteur Espagnol. D'autres qui ne l'aiment pas, soûtiennent qu'il avoit plus lû qu'il ne disoit. On peut voir une longue discussion sur l'époque de cette opinion, dans le dictionnaire critique de M. Bayle, à l'article de PEREIRA.

PEREIRA, *cherchez* CALDAS DE PEREIRA.

PERELADE, bourg de la Catalogne en Espagne. Il est sur le Llobregad, environ à trois lieuës de Roses, vers le couchant septentrional. * Maty, *diction.*

PERELLOS (François de) amiral de France, que nos écrivains ont mal francisé, le nommant de *Perilleux*, étoit natif du comté de Roussillon, où se trouvent les restes du château, dont il avoit pris le nom, qui est situé aux confins du Languedoc, & appartient à la maison d'Urban. Il fut employé dans la guerre que Pierre roi d'Aragon eut contre les Genois, qu'il défit en Sardaigne 1352. & peu après fut envoyé pour pacifier ces differends, puis ambassadeur en France en 1355. pour y faire un traité d'alliance & de confederation contre les Anglois. Il partit de Barcelone le onze Juin 1356. avec huit galeres & une galiotte montées de 1785. hommes, & en passant à San-Lucar de Baramede, il surprit deux vaisseaux marchands Plaisantins alliés des Genois, qu'il ne voulut jamais relâcher, quoiqu'il en eût été fortement sollicité par le roi de Castille; ce qui donna commencement aux guerres qui survinrent depuis entre les rois de Castille & d'Aragon. Il arriva à Roüen le onze Novembre de la même année, se rendit à Paris, où le roi le fit payer de 200. florins d'or par mois, pour l'état de sa personne, outre ses gages & ceux de son équipage. Il revint une seconde fois en ambassade en France en 1361. pour la confirmation des traités d'alliance, y fut défrayé aux dépens du roi, qui lui fit un present considerable en vaisselle. Le roi d'Aragon en consideration de ses services, le mit au rang des *Ricos-hombres*, qui étoit le premier rang de la noblesse dans ses états, & qui répond à celui de chevalier, & lui donna en 1366. pour lui & pour les siens à perpetuité les villes de Rodde & d'Epila, avec titre de vicomté, & le fit son chambellan. Depuis étant passé au service de la France, le roi Charles V. le pourvut de la charge d'amiral de la mer,

par lettres du 3. Juillet 1368. l'envoya le 10. du même mois avec Jean de Rye, chevalier & son secretaire, vers le roi d'Aragon & de Castille, pour traiter des grandes affaires secrettes : & ce prince ayant ordonné le 27. Mars 1368. (vieux stile) que pour la sûreté de son royaume il y auroit toûjours dix galeres armées sur mer à ses dépens, dont cinq sur les côtes de Narbonne & de Provence, & les autres sur celles de Normandie, il lui fit payer le 6. Mai 1369. pour ses gages & son équipage une somme de 20000. francs : il fit la même année quelques prises sur les Anglois. Il l'étoit encore avant le 11. Avril 1369. avant Pâques 1370. (nouveau stile) & mourut peu après. La maison qu'il avoit à Paris fut venduë à Jean Danville.* Escolano, *hist. du royaume de Valence, tome II.*

Il pouvoit être fils de RAIMOND de Perellos, l'un des chevaliers d'Aragon, qui se trouverent à la conquête de Sardaigne en 1323. Cette amiral eut de sa femme, dont on ignore le nom ; entr'autres enfans, RAIMOND de Perellos, vicomte de Rodde ; & Perellos, chambellan du roi d'Aragon, lequel étoit écuyer d'honneur du roi de France en 1368. Depuis s'étant retiré en Aragon, il fut envoyé ambassadeur en France en 1382. & y revint une seconde fois en la même qualité l'an 1387. pour faire retirer du comté de Roussillon les troupes que le comte d'Armagnac y avoit fait entrer. Le roi d'Aragon le créa en 1390. vicomte de Perellos, & alla avec lui au secours que ce prince mena en 1392. au roi de Sicile son fils, & en 1394. il fut envoyé en ambassade au royaume de Cypre, pour traiter du mariage du fils aîné de ce roi avec l'infante *Isabelle*, sœur de Jean roi d'Aragon. Il est fait mention de lui dans un arrêt du parlement de Paris du 17. Mars 1403. Un autre RAIMOND de Perellos, natif de Valence, étoit general de l'armée navalle d'Alfonse V. roi d'Aragon en 1420. JEANNE de Perellos étoit veuve de *Louis* de Châlon comte de Tonnere, duquel elle avoit eu des enfans qui étoient morts, & plaidoit contre *Marie* de la Tremoille, fille de *Guy* VI. sire de la Tremoille, prétendant être aussi veuve du même seigneur. RAIMOND de Perellos de Rocaful, natif du royaume de Valence, fut élû le LXIII. grand maître de Malte en 1697. après la mort d'Adrien de Vignacourt, & mourut en 1720. * Le pere Anselme, *hist. des grands offic.*

PERENOT, *cherchez* PERRENOT.

PERENNIS, prefet du pretoire, & ministre d'état sous l'empereur Commode, abusa étrangement de son autorité. Il conspira contre l'empereur, qui en étant averti, le fit mourir avec toute sa famille l'an 186.* Lampridius, *in Commod.* Herodien. Dion. &c.

PERERE, *voyez* PEIRERE (la)

PERES CONSCRIPTS, en latin *Patres Conscripti*, nom des senateurs que Junius Brutus, premier consul de Rome, créa & associa aux anciens créés par Romulus, & par Tarquin l'*Ancien*. On les appella *Conscripti*; parce qu'ils furent écrits dans la liste des anciens senateurs. * Rosin, *antiq. Rom. l. 7. c. 5.*

PERESLAW, ville de Moscovie, dans le duché de Rostow, à la source de la petite riviere de Nerla, entre la ville de Moscow & celle de Jeroslaw. * Maty.

PERESTRELLO, *cherchez* BEJA.

PERETTI (André & François) *voyez* MONTALTE, ville.

PEREZ (Jacques) connu sous le nom de JACQUES DE VALENCE, parce qu'il étoit natif de ce royaume en Espagne, vivoit sur la fin du XV. siecle, & prit l'habit de religieux parmi les hermites de saint Augustin. Il fut fait évêque de Chrysopolis, & suffragant de Frederic Borgia, cardinal de Valence, qui fut depuis le pape Alexandre VI. On a de lui divers commentaires sur les pseaumes, sur le cantique des cantiques, &c. Un livre contre les Juifs, *De Christo reparatore generis humani. Quæstionis finalis discussio.* Il est mort l'an 1491. * Bellarmin, *de script. eccl.* Thomas de Herrera. Elssius. Simler, &c.

PEREZ (Jerôme) Espagnol, religieux de l'ordre de la Mercy, qui vivoit dans le XVI. siecle, vers l'an 1555. enseigna long-tems la philosophie & la theologie, & laissa des commentaires sur saint Thomas, & d'autres ouvrages. On dit que quelques jours avant sa mort, il perdit la memoire de tout ce qu'il avoit sçû. Ce qu'on rapporte aussi d'Albert *le Grand*. * Alfonse. Raimond, *hist. general de la orden. de la Merced.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

PEREZ DE SAAVEDRA (Jean) natif de Cordouë, ou de Jaën en Espagne, ayant amassé plus de trente mille ducats à falsifier des lettres apostoliques, il les employa pour introduire l'inquisition en Portugal. Il feignit pour cet effet être cardinal legat du saint siege ; & ayant fait sa maison, & pris cent cinquante domestiques à sa suite, il fut reçu en cette qualité à Seville, & logé avec beaucoup d'honneur à l'archevêché ; puis s'étant avancé jusqu'à Badajoz, sur les frontieres de Portugal, il dépêcha un secretaire au roi, pour lui donner avis de son arrivée, & lui porter de fausses lettres du pape, de l'empereur, du roi d'Espagne, & de quelques autres princes seculiers & ecclesiastiques, qui prioient instamment sa majesté de vouloir favoriser les pieux desseins de ce pretendu cardinal legat. Le roi, qui eut de la joye de cette legation, lui fit réponse comme à un legat, & lui envoya un seigneur de sa cour, pour le complimenter & l'accompagner dans son palais, où il demeura environ trois mois, pendant lesquels il établit l'inquisition dans le royaume. Après avoir pris congé de sa majesté, il sortit de Portugal, fort joyeux d'avoir réussi dans son dessein ; mais il fut découvert sur les frontieres de Castille, & reconnu pour un ancien serviteur du marquis de Villa-Nueva. Ayant été arrêté prisonnier, il fut condamné pour dix ans aux galeres : & défenses lui furent faites d'écrire sur peine de la vie. L'arrêt fut executé, & Perez demeura plusieurs années à la chaîne, jusqu'à ce qu'il en fut enfin retiré en 1556. par un bref du pape Paul IV. qui desira de le voir pour le remercier, sans doute, du bon service qu'il avoit rendu au saint siege, d'avoir établi l'inquisition en Portugal, où elle s'est depuis conservée. * Chron. des card. Taver. Aubery, *hist. des cardin.*

PEREZ (Antoine) Espagnol, fils de GONSALVO Perez, secretaire de l'empereur Charles V. & de Philippe II. roi d'Espagne, après divers emplois, eut enfin celui de secretaire d'etat, avec le département des affaires d'Italie. Il étoit tres-bien en cour, & recevoit du roi mille témoignages de bienveillance ; mais tout à coup il s'attira la disgrace de ce prince, & se vit contraint de sortir d'Espagne, où sa vie n'étoit pas en sureté, Henri IV. le reçut en France, & lui fit donner dequoi subsister avantageusement durant son exil. Il mourut en l'an 1611. à Paris, & fut enterré aux Celestins. Antoine Perez a écrit divers ouvrages de politique ; des memoires en espagnol ; des lettres où il affecte trop d'esprit ; & d'autres pieces qui ont eu l'approbation du public pendant quelque-tems. Il avoit étudié à Alcala, à Padouë & à Salamanque.

PEREZ ou PEREZIUS (Antoine) Espagnol, professeur en droit dans l'université de Louvain, étoit d'Alforo, sur l'Ebre, & à l'âge de 11. ans, il suivit son pere, qui étoit un des domestiques de l'infante Isabelle, femme de l'archiduc Albert, lorsqu'elle vint en 1599. dans les Pays Bas. Il étudia à Bruxelles & à Louvain, voyagea en France & en Italie, & à son retour en 1614. fut nommé professeur dans l'université de Louvain. Depuis, il fut fait intendant de l'armée qu'on envoya dans le Palatinat du Rhin l'an 1620. Mais après que cette armée eut été licentiée, il vint reprendre son emploi de professeur royal dans la jurisprudence civile & canonique, qu'il a enseignée plus de trente ans avec réputation. Nous avons de lui, *Institutiones Imperiales. Prælectiones seu commentarii in libros novem codicis Justinianei. Prælectiones in tres posteriores libros codicis. Jus publicum. In quinque & viginti digestorum libros, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

PEREZ (Joseph) en latin *Perezius*, religieux Espagnol, & professeur en theologie dans l'université de Salamanque, s'est fort appliqué à illustrer l'histoire d'Espagne, & principalement pour ce qui concerne l'ordre des Benedictins. Il publia des dissertations ecclesiastiques en latin à Salamanque l'an 1688. où il refuta certaines choses, que le pere Papebroch avoit avancées dans les prolegomenes de son mois d'Avril. Il le trouva trop rigide

à l'égard des actes de saint Eleuthere; mais il avoüa qu'on faisoit bien de retrancher plusieurs écrits apocryphes, qui ont cours touchant les Saints. Il mourut vers la fin du XVII. siecle. Il étoit mort en 1697.* Bayle, *dictionnaire*.

PEREZ (Antoine) archevêque de Tarragone, puis évêque d'Avila, étoit de saint Dominique de Silos, où il prit l'habit parmi les religieux de l'ordre de saint Benoît. Il parvint jusqu'aux premieres charges de sa congregation, dont il fut general en Espagne, & fut ensuite nommé à l'évêché d'Urgel, puis à celui de Lerida, d'où il fut transferé sur le siege metropolitain de Tarragone. La peine qu'il eut à s'accoûtumer dans ce pays, fit qu'il prefera à cet archevêché l'évêché d'Avila en Castille. On songeoit à lui donner une autre eglise à gouverner, lorsqu'il mourut à Madrid le premier jour du mois de Mai de l'an 1637. âgé de 68. ans. Il a écrit divers ouvrages; des commentaires sur la regle de saint Benoît; des sermons; *Pentateuchum fidei, de ecclesia, de conciliis, de scriptura sacra, de traditionibus sacris, de Romano pontifice; authentica fides Pauli, Matthæi, actuum apostolorum, &c.* * Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

PEREZ. (Jean) *voyez* PETREIUS.

PERGAMAR ou BERGAMO, petite ville episcopale suffragante d'Andrinople. Elle est dans la Romanie, sur la petite riviere de Bracz, à dix-neuf lieuës d'Andrinople, vers le couchant meridional. * Maty, *diction.*

PERGAME, *Pergamus* ou *Pergamum*, ville de la Troade en Asie, & selon d'autres de Mysie ou de Phrygie, sur le fleuve Caïque, a été capitale d'un petit état, dit *le royaume de Pergame*, qui commença vers l'an du monde 3752. & 283. avant J. C. sous Philetere, à qui Lysimachus roi de Thrace avoit confié ses tresors enfermés à Pergame. Nous donnerons à la fin de cet article la suite des rois de Pergame. Auguste traita si favorablement cette ville, qu'il lui permit de lui dedier un temple, à lui & à la ville de Rome. Pergame donna son nom à ces membranes de peau, que nous appellons *Parchemin*, & qui y avoient été inventées. Cette ville étoit renommée par la bibliotheque que ses rois y avoient dressée, & par la naissance de Galien & d'Oribazius. Pergame sous les empereurs Chrétiens, fut érigée en évêché, suffragant d'Ephese, & devint dans la suite metropole. Elle est nommée par les Turcs & par les Grecs, *Pergamo*, & conserve les ruines du palais d'Attale, d'un theatre & d'un aqueduc. Elle est peuplée d'environ trois mille Turcs, & ne contient que douze ou quinze familles de Chretiens Grecs, dont l'eglise cathedrale, qui est à l'orient, est entierement ruinée. Il leur reste une eglise dediée à saint Theodore, évêque de Smyrne, qui est la metropolitaine, dont dépend l'évêché de Pergame. * Strabon, *l.* 13. Pline, *l.* 5. *c.* 30. *& l.* 13. *c.* 11. Justin, *l.* 27. Polybe, *l.* 5. Pancirole, *de mirabil. P. II. tit.* 13. Henri Salmuth, *in comment. Pancir.* Tacite, *annal.* J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS de PERGAME.

Ans du monde.	*Avant. J. C.*		*Durée*
3752.	283.	Philetere, *Eunuque*,	20
3772.	263.	Eumenes I. *neveu de Philetere*,	22
3794.	241.	Attale I. *frere d'Eumenes, prit le premier le nom de roi*,	44
3838.	197.	Eumenes II. *fils d'Attale*,	38
3876.	159.	Attale II. PHILADELPHE *administra le royaume pour son neveu*,	21
3897.	138.	Attale III. PHILOMETOR, fils d'Eumenes II. laissa son royaume aux Romains, après cinq ans de regne, l'an du monde 3902. avant J. C. 133.	5
3902.	133.		
		Total.	150.

PERGA, anciennement *Torone*, bourg avec une bonne citadelle, sur la côte de l'Epire, vis-à-vis de l'isle de Corfou, à quatorze lieuës de Preveza, du côté du nord. Perga appartient aux Venitiens. * Maty, *dictionnaire.*

PERGE, ville de l'Asie mineure dans la Pamphylie, sur le fleuve nommé *Cestrus* ou *Cestrius*. Elle étoit metropole de la seconde Pamphylie dans l'exarchat d'Asie. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village, nommé *Perga* selon quelques-uns, & *Pirgi* selon quelques autres, à douze milles de Sattalie, où le siege archiepiscopal fut transferé vers l'onziéme ou douziéme siecle. Il y avoit près de là un temple de Diane, qui pour cet effet est quelquefois appellée *Pergéenne, Pergæa*. Il est parlé de cette ville aux *actes*, XIII. 14. * *Voyez* Baudrand & de Commanville, *tables geographiques & chronologiques de tous les archevêchés &c.*

PERGOLA, bourg de l'état de l'Eglise en Italie. Il est sur une petite riviere dans le duché d'Urbin, à six lieuës de la ville de ce nom, vers l'orient meridional. Quelques geographes prennent Pergola pour l'ancienne ville *Pertia* ou *Perusia*, que Ptolomée a placée dans l'Ombrie. * Maty, *diction.*

PERGOLA, anciennement *Strongyle*. C'étoit autrefois une petite ville; maintenant ce n'est qu'un village de l'isle de Nacsia, une de celles de l'Archipel. On voit près de Pergola, les ruines d'un ancien temple de Bacchus. * Maty, *diction.*

PERGUBRIOS, faux dieu des anciens habitans de la Prusse & de Lithuanie, presidoit aux fruits de la terre. Ces idolâtres celebroient en son honneur une fête le vingt-deuxiéme jour de Mars, & s'assembloient dans une maison où ils avoient preparé un ou deux tonneaux pleins de biere. Là le sacrificateur ayant chanté des hymnes à la loüange de ce dieu, & ayant empli une tasse de cette boisson, la prenoit avec les dents, la vuidoit & la jettoit ensuite par dessus sa tête, sans la toucher des mains: ce qu'il reïteroit plusieurs fois en l'honneur des autres divinités, qu'il invoquoit par leurs noms, en leur demandant une heureuse moisson, & des fruits en abondance. Tous les assistans buvoient de même, en chantant les loüanges de leur dieu Pergubrios, & passoient le reste de la journée en réjoüissance & en festins. * Hartknoch, *dissert. II. de festis vet. Pruss.*

PERGUS ou PERGUSA, ancien nom d'un lac de Sicile, que quelques-uns appellent aujourd'hui *il Lago di Castro Joanni*, & d'autres *Lago di Coridan*, est au milieu de cette isle, dans la province appellée, *il val di Noto*. On voit des vignes tout autour. Ses eaux sont fort noires, & ne nourrissent point de poisson; mais il est rempli de couleuvres. Peut-être est-ce pour ce sujet, que les anciens ont dit que c'étoit là que Pluton avoit ravi Proserpine. * Cluvier, *antiq. Sic. l.* 2.

PERIANDRE, *Periander*, tyran de Corinthe & de Corcyre, aujourd'hui *Corfou*, étoit fils de *Cypsele*, qui selon Herodote, s'étoit emparé de la souveraineté de son pays, & la transmit à son fils en mourant la 1. année de la XXXVIII. olympiade, & l'an 628. avant Jesus-Christ. Diogene *Laerce* ne laisse pas d'assûrer positivement, que ce fut Periandre lui-même qui changea le gouvernement de son pays. Il fut assez doux au commencement de son regne; mais il devint tres-cruel, après avoir demandé au tyran de Syracuse quelle maniere de gouverner étoit la plus sûre. Celui-ci, n'ayant voulu rien répondre sur cette question aux envoyés de Periandre, les mena seulement dans un champ, où il arracha devant eux les épics qui passoient les autres en hauteur. Les envoyés rapporterent cette action à leur maître, qui suivit exactement cette leçon, en s'assûrant d'abord d'une bonne garde, & en faisant mourir dans la suite les plus puissans d'entre les Corinthiens. Un jour de fête solemnelle, il fit arracher aux femmes tous les ornemens qu'elles portoient pour leur parure. Entr'autres bonnes actions, il reconcilia les Atheniens avec ceux de Mytilene. Ce tyran aimoit la paix; & pour en joüir plus sûrement, il se rendit formidable à ses voisins, en faisant construire & équiper grand nombre de vaisseaux qui lui acquirent l'empire de la mer. Il fit mourir des matelots Corinthiens, qui avoient jetté Arion

dans la mer, à son retour de Sicile, pour avoir ses richesses. Mais s'il se distingua par ce trait de justice, il s'abandonna à plusieurs crimes énormes; car il commit un inceste avec sa propre mere; tua sa femme Melisse, fille de Proclés roi d'Epidaure & de Samos, porté à cette violence par les faux rapports de ses concubines. Leur calomnie ayant ensuite été découverte, il les fit brûler: & ne pouvant souffrir les regrets de Lycophron son second fils, sur la mort de sa mere, il l'envoya en exil dans l'isle de Corcyre. Sur la fin de ses jours, il envoya offrir le gouvernement à Lycophron, qui le refusa. Enfin il lui fit proposer de venir regner à Corinthe en sa place, ce qu'il accepta. Cet article de leur reconciliation fut funeste à Lycophron; car les habitans de l'isle pour se défendre de la domination de Periandre, qui devoit regner chez eux en la place de son fils, tuerent ce jeune prince. Son pere conçut une si grande douleur de sa mort, qu'après avoir puni par de cruels supplices ceux qu'il en croyoit les auteurs, il envoya trois cens de leurs petits enfans à Sardis pour les faire eunuques. Les Samiens ayant appris cet ordre sanglant enleverent ces innocens, & les sauverent de la colere de Periandre, qui en mourut de chagrin & de dépit à l'âge de 80. ans. Sa cruauté n'empêcha pas qu'il ne passât pour un des plus sages hommes de la Grece. Ses maximes étoient de ne jamais laisser échapper son secret; de garder sa parole; & cependant de ne point faire scrupule de la rompre, lorsque ce qu'on a promis est contraire à ses interêts; d'avoir soin non seulement de punir les crimes; mais encore de prevenir les méchantes intentions de ceux qui les veulent commettre, &c. Il mourut après un regne de 44. ans, la 1. année de la XLVIII. olympiade, & la 588. avant J. C. Diogene *Laërce* ne lui donne que 40. ans de regne. * Herodote, *l.* 5. Diogene *Laërce, in Periandro.*

PERIBÉE, en latin, *Peribœa*, fille d'Alcathous, roi de Megare, femme de Telamon roi de Salamine, & mere d'Ajax. Il paroît par Plutarque, que Telamon ayant eu des commerces trop libres avec Peribée, il s'enfuit. Alcathous pere de cette princesse s'appercevant de l'avanture, & croyant que le coup étoit parti de quelqu'un de ses sujets, donna ordre à un de ses gardes de jetter Peribée dans la mer. Le garde mû de compassion aima mieux la vendre. Le vaisseau qui la portoit, aborda à Salamine. Telamon y acheta Peribée, qui accoucha d'Ajax. Au reste, soit par la faute des copistes, ce qui est fort probable, ou autrement, les uns nomment cette princesse *Peribée*, d'autres *Eribée*, d'autres encore *Melibée*, comme on lit dans Athenée, & d'autres enfin *Pherebée*. L'auteur que l'on vient de citer, dit qu'elle fut mariée à Thesée. Il est difficile de sçavoir quand; si ce fut avant que d'avoir épousé Telamon ou après. Ici comme dans beaucoup d'autres occasions, la fable & l'histoire sont tellement mêlées, qu'on ne sçauroit bien les démêler. * *Voyez* Bayle, *diction. critiq.*

PERICLÉS, *Pericles*, Athenien, grand capitaine, grand politique, & excellent orateur, étoit fils de Xantippe & d'Agariste. On le mit sous la discipline de Zenon & d'Anaxagoras; ensuite de quoi étant entré dans le gouvernement, il s'appliqua sur-tout, à s'acquerir les bonnes graces des Atheniens. Son pouvoir devint si absolu, qu'il fit bannir par l'Ostracisme, Cimon son concurrent, & le fit rappeller quelque-tems après. Depuis ayant eu la conduite de l'armée dans le Peloponnese, il fit un grand dégât dans les provinces voisines, & remporta une celebre victoire contre les Sicyoniens, près de Nemée. De là il passa dans l'Acarnanie, qu'il ravagea, à la priere d'Aspasie fameuse courtisane, à laquelle on avoit enlevé quelqu'unes des courtisanes qu'elle entretenoit chez elle. Il entreprit la guerre contre les Samiens, en faveur des Milesiens, la 4. année de la LXXXIV. olympiade, & l'an 441. avant J. C. il assiegea Samos, qu'il emporta après neuf mois de siege. Ce fut là qu'Artemon natif de Clazomene, inventa le belier, la tortuë, & quelqu'autres machines de guerre. Periclés persuada aussi à ceux d'Athenes de continuer la guerre contre les Lacedemoniens, craignant que durant la paix on ne l'obligeât de rendre compte des deniers qu'il avoit maniés, dans le tems qu'il avoit été general de l'armée. On le blâma depuis d'avoir donné ce conseil, & les Atheniens lui ôterent ses emplois, qu'on fut bientôt contraint de lui rendre. Il mourut de la peste sous la LXXXVII. olympiade, l'an 429. avant J. C. Periclés joignit le Pyrée à la ville, par une longue muraille, & laissa après lui neuf trophées, pour monumens de ses victoires. Il disoit que toutes les fois qu'il prenoit le commandement il faisoit cette reflexion: Qu'il falloit commander à des gens libres, qui étoient de plus Grecs & Atheniens. Le poëte Sophocle, qui étoit son collegue, s'étant recrié à la vûë d'une belle personne, *Ha qu'elle est belle!* Il faut, dit-il, qu'un magistrat n'ait pas seulement les mains pures, mais les yeux mêmes & la langue. Cependant il étoit lui-même d'un temperament assez peu chaste. * Plutarque, *en sa vie.* Diodore de *Sicile*, *l.* 12. Thucydide, *l.* 2. 3. *&c.* Bayle, *diction. critique.*

PERICLÉS, fils *naturel* du grand Periclés, resta seul après la mort de ses deux freres, qui étoient legitimes. Les Atheniens le choisirent parmi les dix generaux qu'ils créérent, pour prendre la place d'Alcibiade, & combattre contre Callicratidas, general des Lacedemoniens, la 3. année de la XCIII. olympiade, & l'an 406. avant J. C. Il fit des merveilles dans cette expedition, & la flotte des ennemis fut battuë: neanmoins pour n'avoir pas eu soin de faire inhumer ceux qui avoient été tués dans la bataille, il fut condamné avec sept autres capitaines de l'armée à perdre la tête, parce que cette negligence passoit pour un grand crime. * Plutarch. *in Pericle.* Xenoph. *l.* 1. *de gest. Græcorum.* Diodore de *Sicile*, *l.* 13.

PERICLYMENE, *Periclimenus*, fils de Nelée, frere de Nestor, roi de Thessalie, puis fondateur de la ville de Pylos dans le Peloponnese, reçut de Neptune son ayeul le pouvoir de se transformer en telle figure qu'il voudroit. Mais il se servit inutilement de tous ces changemens contre Hercule; car ce heros ayant tué Nelée, tua aussi Periclymene & ses freres, à la reserve de Nestor. Ovide dit que Periclymene s'étoit changé en aigle & qu'Hercule le perça d'une fléche. * Apollodore, *l.* 1.

PERICOSKI (Albert) gentilhomme qui habitoit sur les frontieres de Moscovie, & qui étoit tresorier du pays. Il exigeoit les impôts avec la derniere severité; & lorsque les paysans ne payoient pas assez promptement à son gré, il les dépoüilloit inhumainement de leurs troupeaux & de leurs bestiaux, qu'il s'approprioit. Mais dans son absence en une seule nuit tous ses troupeaux acquis injustement perirent, & tout ce que cet homme cruel avoit ravi, tout ce qu'il avoit acheté, mourut en un moment. A son retour un de ses valets & sa femme lui apprirent son malheur. Alors devenant furieux, il vomit mille blasphêmes contre Dieu, & tira un fusil contre le ciel, en prononçant ces paroles horribles, *que celui qui les a tués, les mange: puisque tu n'as pas voulu que je les mangeasse, mange-les toi même.* En même-tems il plut des goutes de sang. Ce blasphêmateur fut changé, à ce qu'on dit, en un chien noir, se mit à hurler, & se jetta sur ces bêtes mortes pour s'en nourrir. Cluvier, qui nous rapporte cette histoire dans son *appendice* à son *abregé d'hist. liv.* X. dit qu'il l'a apprise de gens qui avoient vû ce prodige. Elle est aussi rapportée par d'autres auteurs.

PERIEGETE, *Periegetes*, (Denys) poëte & geographe, vivoit du tems d'Auguste, selon la plus commune opinion. Pline, *l.* 6. *c.* 27. assure qu'il étoit natif d'Alexandrie, dans la Susiane, & qu'il fit une description de toute la terre en vers, pour laquelle Auguste l'envoya en Orient, afin de faire la description de ce qu'il y verroit, pour l'usage de Caius Cesar, qui devoit aller faire la guerre en Armenie, & en Arabie. Eustathius le met sous le regne de Neron; mais Suetone semble convenir avec Pline pour celui d'Auguste. Le même Eustathius dit, qu'on lui attribuë d'autres ouvrages intitulés, les *Lithiaques*, *les Ornithiaques*, & *les Bassariques*; mais qu'ils sont peut-être de Denys de *Samos*, ou de Denys de *Philadelphie*. *Voyez* DENYS.

PERIER (Aymar du) seigneur de Chamaloc, &c. conseiller au parlement de Grenoble, vers l'an 1600. étoit bon jurisconsulte, & n'ignoroit pas l'antiquité. On publia en 1610. à Lyon un de ses ouvrages qui a pour titre, *Discours historique touchant l'état general des Gaules,*

& principalement des provinces de Dauphiné & de Provence, tant sous la republique & l'empire des Romains, que sous les François & Bourguignons. Ensemble quelques recherches particulieres de certaines villes. Du Perier, dit M. Chorier, dans son histoire de Dauphiné abregée pour monseigneur le dauphin, *avoit penetré bien avant dans l'histoire. Celle de ce pays lui est obligée. Il a tâché de la tirer des tenebres, avec plus de bonheur que n'avoit fait avant lui Aimar du Rivail; & il ne l'a pas mediocrement éclaircie, par le discours historique qu'il a composé touchant l'état general des Gaules.* Ce magistrat étoit originaire de Provence, où sa famille a été feconde en hommes sçavans. Le roi Louis XII. nomma GASPARD DU PERIER, en 1510. pour être un des conseillers du parlement de Provence, établi en cette année, comme il est nommé dans les lettres d'érection données à Lyon au mois de Juillet. Cette cour souveraine n'avoit alors qu'onze conseillers, quatre ecclesiastiques & sept seculiers. Gaspard vivoit encore en 1514. & prit part aux affaires que sa compagnie eut au concile de Latran. Cette même famille a produit d'autres magistrats, & entr'autres dans le XVII. siecle, le celebre SCIPION DU PERIER, l'un des plus habiles jurisconsultes de son tems, qu'on appelloit avec raison, *le Papinien moderne.* Il étoit sçavant en toute sorte de litterature, & avoit une éloquence si vive, si naturelle & si persuasive, que rien ne lui pouvoit resister. Un de ses domestiques a publié, après sa mort, arrivée vers l'an 1666. un ouvrage de sa façon, qu'il avoit composé durant sa jeunesse.

PERIER (Charles du) gentilhomme Provençal, natif d'Aix, poëte Latin, vivant encore en 1686. a fait des odes fort estimées. Il a eu des demêlés avec le fameux Santeüil pour le sceptre poëtique. * *Voyez* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

PERIERS (Bonaventure des) natif de Bar-sur-Aube, vivoit dans le XVI. siecle, en 1536. fut valet de chambre de Marguerite de Valois reine de Navarre, sœur du roi François I. & publia l'*Andrienne* de Terence, traduite en vers françois. Le *cantique de Moyse* traduit en françois. Un *recueil de ses œuvres* imprimé à Lyon. *Nouvelles recreations & joyeux devis*, aussi imprimées à Lyon, & *Cymbalum Mundi* en *françois, contenant quatre dialogues poëtiques fort antiques, joyeux & facetieux*, imprimé à Lyon sous ce titre; & Jean Morin qui l'imprima à Paris en 1537. fut emprisonné pour cela. On croit communement que ce livre, qui n'avoit rien de latin que son titre, est un des plus pernicieux écrits qui ait jamais été mis au jour. Henri Estienne dans son *apologie pour Herodote*, La Croix du Maine dans sa *bibliotheque françoise*, Spizelius dans son *Scrutinium Atheismi*, Etienne Pasquier dans ses *lettres*, & Castalion dans ses *histoires memorables des punitions étranges*, se sont tous fort élevés contre le *Cymbalum Mundi.* Selon ce dernier auteur & quelques autres après lui, des Periers tomba en desespoir, & se tua malgré ses gardes. Le seul du Verdier Vauprivas parmi les anciens, en a parlé d'une autre maniere; & dans sa *bibliotheque françoise page* 1177. il en parle ainsi. *Je n'ai trouvé autre chose dans le* Cymbalum Mundi *qui merite d'avoir été plus censuré que la metamorphose d'Ovide, les dialogues de Lucian, & les livres de folâtre argument & de fictions fabuleuses.* Ce livre étoit devenu si rare, que les plus curieux, M. Bayle lui-même, ont avoüé ne l'avoir jamais lû: il y en avoit pourtant un exemplaire dans la bibliotheque du roi, & un dans celle de M. Bigot de Rouen, laquelle fut venduë à Paris en 1706. * Bayle, *diction. crit.*

PERIGENES, *Perigenes*, évêque de Corinthe dans le V. siecle, fut nommé évêque de Patras par l'évêque de Corinthe; & après que le peuple eut refusé de le recevoir, il revint à Corinthe. L'évêque de cette ville étant mort quelque tems après, les Corinthiens le demanderent pour évêque au pape Boniface I. par une requête qu'ils lui adresserent; mais le pape envoya leur requête à Rufus évêque de Thessalonique, qui étoit son vicaire en Achaye, en Illyrie & en Macedoine, avec ordre de ne le point établir sur ce siege, qu'il ne lui en eût auparavant écrit. Rufus fit voir la lettre du pape aux évêques de ces provinces, dont la plûpart consentirent à l'élection de Perigenes pour évêque de Corinthe: ce que Rufus ayant écrit au pape, il le confirma metropolitain de cette ville en 419. Perigenes joüit de cette dignité jusqu'à sa mort. * M. l'abbé Fleury, *histoire de l'eglise.*

PERIGORD, province de France avec titre de comté, entre le Limosin, l'Angoumois, la Xaintonge, le Quercy, & l'Agenois, est le pays des anciens peuples, dits *Petrocorii.* Perigueux est la capitale du pays. Les autres villes sont, Sarlat, Bergerac, Mucidan, Tivier, Domme, Montpasier, Villefranche, Limeil, Montignac-le-Comte; la Force duché; Hautefort, la Douze, & Exideuil, qui sont marquisats; Montfort, Carluz, & Riberac comtés; Biron, Mareüil, Bainac & Bourdeilles, les quatre anciennes baronies; Salagnac, qui est la premiere châtellenie. Il y a aussi une celebre abbaye de l'ordre de Citeaux nommée Cadoüin, où l'on conserve le saint-Suaire, reconnu par quatorze papes, dont on a les bulles. Le Perigord est arrosé de diverses rivieres, & est montueux, âpre & pierreux, mais fertile. Il y a un grand nombre de fontaines medicinales, & des mines de fer & d'acier. Quelques auteurs divisent le Perigord en haut & bas. Celui-ci vers les rivieres de Dordogne & de Vezere, dont Sarlat est la capitale; celui là le long de la riviere de l'Isle. On donne aussi quelquefois le nom de *Blanc* au haut Perigord, parce qu'il est plus couvert de montagnes; & le nom de *Noir* au bas, parce qu'il y a plus de bois. Les habitans recueillent une grande quantité de noix & de châtaignes, plusieurs sortes de simples & quelques vins. Ils ont soin d'avoir par tout des forges pour mettre en usage leur fer & leur acier. Cette province a produit dans les deux derniers siecles beaucoup de gens d'esprit; entre autres, Etienne de la Boëtie, Michel de Montagne, Pierre d'Archiac de Bourdeille, abbé de Brantôme, Gautier de Costes, connu sous le nom de la Calprenede, François de Salagnac de la Mothe-Fenelon, archevêque de Cambray, &c. Le Perigord, qui fait partie de l'Aquitaine, avoit été soûmis à nos rois, jusqu'à la decadence de la monarchie. Il eut alors des comtes particuliers. ELIE I. comte de Perigord dans le X. siecle, tua Benoît, qui étoit coadjuteur d'Ebles, évêque de Limoges. Celui-ci en mourut de déplaisir en 975. Guillaume, dit *Bras de Fer*, son neveu, duc de Guyenne, vengea cette mort sur Elie; car il le fit arrêter par le vicomte de Limoges, son vassal, lui fit faire son procès, & le fit condamner à perdre son comté, & à mourir en prison. Elie trouva neanmoins le moyen de se sauver, & mourut en faisant le voyage de Rome, où il alloit demander l'absolution de son crime. Quelques auteurs prétendent, qu'il etoit fils de BOZON *le Vieux*, comte de la Marche, & d'*Emme* de Perigord. Il eut pour successeur ELIE TALLERAND I. du nom, comte de Perigord: & à celui-ci succeda ARCHAMBAUD I. qui vivoit en 1120. On ne connoit pas les successeurs de celui-ci avant ARCHAMBAUD II. mort en 1289. Il avoit épousé une dame nommée *Marie*, proche parente de Jeanne comtesse de Toulouse, dont il eut ELIE TALLERAND qui suit; *Amissant*, seigneur de Caumont; & *Arembarge* de Perigord. ELIE-TALLERAND II. épousa 1°. *Philippe* Lomagne: 2. *Brunissend* de Foix, & mourut en 1315. Il eut deux filles du premier lit, & trois fils de son second mariage; *Archambaud III.* comte de Perigord, qui mourut en 1355. sans avoir eu d'enfans de *Jeanne* de Pons & de Bergerac, sa femme; ROGER-BERNARD, qui suit; & *Tallerand* de Perigord, cardinal, évêque d'Auxerre. Le pape Jean XXII. le fit cardinal en 1331. & Innocent VI. l'envoya legat en France, pour porter le roi Jean à la paix. Il accompagna ce prince qui poursuivoit le prince de Galles, & qui ayant voulu donner la bataille, contre l'avis du cardinal de Perigord, la perdit, & fut fait prisonnier en la journée de Poitiers l'an 1356. Tallerand fit encore un voyage en Angleterre pour la paix, & mourut en 1364. à Avignon, où il est enterré. Il a fondé un college à Toulouse, & une chapelle dans la cathedrale de Perigueux. ROGER-BERNARD comte de Perigord, épousa *Eleonore* de Vendôme, & eut ARCHAMBAUD IV. qui suit; *Jeanne*, femme de *Jean* comte d'Armagnac; *Eleonore*, mariée à N. marquis de Beaufort, seigneur de Canillac; & *Helene* de Perigord, alliée à *Gaillard* de

Durfort, seigneur de Duras. Il mourut l'an 1364. Archambaud IV. comte de Perigord, s'allia avec les Anglois, & fit des courses dans le pays. Pour l'en punir, on le bannit du royaume, & ses biens furent confisqués par arrêt du parlement, donné le 18. Avril 1396. Il avoit épousé *Louise* de Mathas, dont il eut entr'autres enfans Archambaud V. qui suit; *Eleonore*, mariée à *Jean* de Clermont, vicomte d'Aunoy en Poitou, d'où vint *Louise* de Clermont, femme de *François* seigneur de Montberon, de Maulevrier & de Mathas, qui prétendit que le comté de Perigord lui appartenoit, comme étant l'heritage de sa femme. Archambaud V. dit *le Jeune* épousa *Perette* Elie, & en fut separé à cause de son impuissance. Avec le secours des Anglois, il desoloit tout le pays, & particulierement la ville de Perigueux, qui appartenoit au roi. Mais il fut forcé dans son château de Montignac par Boucicaut, amené à Paris, où il fut condamné à perdre la tête, avec confiscation de ses biens, par arrêt du parlement le 19. Juillet 1399. Le roi lui fit la grace de la vie, & donna la confiscation à Louis de France, duc d'Orleans son oncle.

Celui-ci laissa Charles duc d'Orleans, lequel étant prisonnier en Angleterre, vendit en 1437. le Perigord pour 16000. reaux d'or, à Jean de Bretagne, II. du nom, comte de Penthiévre.

Jean mourut sans enfans, l'an 1454. Il avoit eu deux freres, Guillaume, vicomte de Limoges, mort en 1455. & *Charles* de Bretagne, baron d'Avaugour, qui étoit mort en 1434. ayant laissé d'*Isabeau* de Vivonne sa femme, *Nicole*, mariée avec *Jean* de Brosse, II. du nom, seigneur de Boussac. Guillaume avoit eu d'*Isabeau* de la Tour sa femme, trois filles, dont l'aînée, Françoise de Bretagne, vicomtesse de Limoges & comtesse de Perigord, épousa *Alain* sire d'Albret, & mourut en 1488. Alain donna le Perigord à son fils Jean d'Albret, en le mariant avec *Catherine* de Foix, reine de Navarre, d'où vint Henri d'Albret, roi de Navarre, comte de Perigord, pere de la reine *Jeanne* de Navarre, qui eut d'*Antoine* de Bourbon, le roi Henry *le Grand*. Ce prince unit à la couronne le Perigord, que les descendans de Charles de Bretagne prétendoient. Ce fut le sujet d'un long procès. termine en faveur de Jean d'Albret roi de Navarre. Les princes d'Orleans y prétendirent aussi, & en obtinrent un tiers, par arrêt du 14. Août 1498. Mais le roi Louis XII. leur donna d'autres terres en échange, pour favoriser la maison d'Albret. * *Consultez* Du Puy, *droits du roi*. Chopin, *l.* 1. & 3. *du domaine*. Besly, *hist. des comtes de Poitou*. Justel, *histoire de Turenne*. François Arnaud de la Rorie, *antiquités* de Perigord, &c.

PERIGUEUX, sur l'Isle, ville de France, capitale du Perigord, avec évêché suffragant de Bourdeaux, est nommée diversement par les anciens, *Petrocorium*, *Petrigorium*, *Vesuna Petrocoriorum* & *Vesuna*. Il y a apparence que son nom de *Vesuna*, étoit tiré de celui de Venus qui y étoit adorée; l'on y voit encore les trois quarts d'une tour appellée *Vesune*, qu'on croit avoir été un temple de Venus. Elle est bâtie de petites pierres quarrées, avec un ciment rouge, aussi dur que la pierre même. Elle a plus de 100. pieds de haut, & paroît n'avoir jamais été couverte: tout au tour en dehors elle est garnie de forts crochets dont on ne sçait pas l'usage. Les habitans se persuadent qu'on entroit dans cette tour par des soûterrains, qu'on trouve à quelque distance de là, mais on n'en connoît pas la communication. Les inscriptions, les ruines d'un amphitheatre, & divers autres restes magnifiques, font un témoignage illustre de l'ancienneté de cette ville, qui a été souvent desolée par les Barbares. Ce fut près de Perigueux que Pepin *le Bref* gagna une celebre victoire sur Gaifre, duc d'Aquitaine en 768. Saint Front est le plus ancien évêque dont nous ayons connoissance. La cathedrale de saint Etienne fut ruinée, dans le XVI. siecle, par les Heretiques qui y démolirent divers autres lieux saints. L'eglise de saint Front est presentement cathedrale: son chapitre consiste en quatre archidiacres, un chantre, un sous-chantre, un maître d'école, un theologal, & trente quatre chanoines. Il y a à Perigueux présidial, senéchaussée, élection, & mairie avec quatre consuls. La mairie ennoblit. La ville avec sa banlieuë est franche de toutes tailles. Elle fit imprimer en 1662. *in* 8. le recueil de ses privileges, franchises, & libertés. * Cesar, *l.* 7. *comment.* Pline, *l.* 4. *c.* 19. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 7. Apollinaire Sidoine, *ep.* 11. *l.* 8. Scaliger, *l.* 8. *de emend. temp.* Sincerus, *itiner. Gall.* Jean du Puy, *des évêques de Perigueux*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

PERILLE, *Perillus*, d'Athenes, artisan celebre, voulant flatter la cruauté de Phalaris tyran d'Agrigente, fit un taureau d'airain, pour y brûler vifs les criminels; mais il éprouva le premier ce supplice, par ordre de ce tyran. *Voyez* PHALARIS. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

PERINGEN, *Peringa*, bourg de Baviere, auprès de l'Isere & du bourg de Dingelfing. On a trouvé à Peringen des anciennes inscriptions qui font juger que c'est le lieu de la Vindelicie qu'on nommoit *Tiberina castra*. * Baudrand. *diction. geograph.*

PERINTHE, *Perinthus*, ville de Thrace. Strabon rapporte qu'on y voyoit un amphitheatre d'une seule pierre de marbre que l'on mettoit entre les merveilles, du monde. * Strabon. Baudrand, *diction. geograph.*

PERINTHE, *cherchez* HERACLE'E.

PERIODE JULIENNE, est une revolution de 7980. années Juliennes, composées des trois cycles, du soleil, de 28. ans; de la lune, de 19. & de l'indiction, de 15. Ce qui se fait ainsi. On prend pour premiere année de cette Periode, celle qui a 1. du cycle du soleil, 1. du cycle de la lune, & 1. du cycle de l'indiction: & il faut 7980. années, pour revenir à une année marquée de ce même nombre de chaque cycle. La table qui suit est fort necessaire pour avoir facilement une idée de cette periode.

Periode.	Cycles.		
Julienne.	*Du Soleil.*	*De la Lune.*	*De l'Indiction.*
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	9	9
10	10	0	10
11	11	11	11
12	12	12	12
13	13	13	13
14	14	14	14
15	15	15	15
16	16	16	1
17	17	17	2
18	18	18	3
19	19	19	4
20	20	1	5
21	21	2	6
22	22	3	7
23	23	4	8
24	24	5	9
25	25	6	10
26	26	7	11
27	27	8	12
28	28	9	13
29	1	10	14
30	2	11	15
31	3	12	1 &c.

Ce fut Joseph Scaliger, qui vers l'an 1580. inventa cette periode, joignant les trois cycles ensemble, à l'imitation de Victorius, natif d'Aquitaine, tres-habile chronologiste, qui vivoit du tems de S. Leon pape, & de son successeur Hilaire, vers l'an 460. lequel ayant joint les cycles du soleil & de la lune, composa la Periode appellée *Victorienne*, qui renferme 532. années. D'autres ont attribué l'invention de la Periode Victorienne à Denys *le Petit*, sçavant abbé, Scythe de nation, qui florissoit à Rome du regne de Theodoric, roi des Ostrogoths, & de son petit-fils Athalaric, depuis l'an 520. de Jesus-Christ, jusqu'en 533. C'est pourquoi ils l'ont appellée

Periode *Dionysienne*; mais ils se sont trompés; car il lui a donné seulement un autre commencement, l'appliquant à l'année de la naissance du Messie, pour recommencer en l'année 533. & continuer jusques à la fin du monde. Le principal usage de la Periode Julienne, est d'avoir une regle stable & assurée, pour la supputation des années, parmi les differentes opinions des chronologistes, qui ne s'accordent pas sur les époques, & sur le calcul des années depuis la creation du monde: car cette Periode renferme toutes les années depuis la creation du monde, qu'elle precede même suivant toutes les opinions; ainsi se servant de cette Periode pour marquer la chronologie, on ne laisse aucun lieu de douter du tems que l'on marque: ce qui n'arrive pas en désignant le tems par les époques. Car lorsqu'un chronologiste marque, par exemple, l'an du monde 3032. on ne peut comprendre ce qu'il entend, si l'on ne sçait qu'il compte 4035. ans avant la naissance de Jesus-Christ, & que selon lui, la premiere année du monde, est la premiere de ces 4035. Mais s'il marque l'an 3710. de la Periode Julienne, on conçoit clairement quelle est son opinion, parce que cette Periode ne varie point, & est toûjours la même.

REDUCTION DES ANNE'ES DE LA PERIODE *Julienne, aux années de devant* Jesus-Christ.

La premiere année de l'ere vulgaire, avoit, suivant l'opinion commune, 10. de soleil, 2. de lune, & 4. d'indiction. Ces caracteres sont ceux de l'an 4714. de la Periode Julienne. C'est pourquoi, lorsqu'on lira dans une histoire chronologique, qu'une chose est arrivée l'an de la Periode Julienne 3700. Par exemple, il faudra soustraire ce nombre de 4714. Ainsi.

4714.
ôtez 3700.
reste 1014.

& l'on connoîtra que l'an 3700. de la Periode Julienne, est l'an 1014. avant la naissance de Jesus-Christ. * P. Petau, *de doct. temp.*

PERIOECIENS, sont ceux qui habitent sous les parties d'un même meridien, & sous les points opposés d'un même parallele de latitude: de sorte que la difference de leur longitude est toûjours de 180. degrés, quoiqu'ils soient en même zone, en même climat, & en même élevation de pole. Ils ont mêmes saisons, & même longueur de jours; mais quand il est midi chez les uns, il est minuit chez les autres. Ce nom vient du grec περὶ, *autour*, & οἰκεῖν, *habiter*.

PERIPATETICIENS: c'est le nom qu'on donna aux sectateurs d'Aristote, qui disputoient dans le lycée, en se promenant. Ammonius assure que Platon fut le premier qui s'avisa d'enseigner en se promenant, & que ses disciples furent nommés Peripateticiens; mais ils prirent depuis celui d'Académiciens, parce qu'ils étudioient dans l'académie. * Diogen. *Laert. in Arist.* Ammonius, *in Categ.* Ciceron. *l.* 1. *quaest. acad.*

PERIPHAS, roi fabuleux d'Athenes, regna, dit-on, avant Cecrops, c'est-à-dire, avant l'an du monde 2477. & l'an 1558. avant Jesus-Christ, & merita par ses belles actions, que les Atheniens se soûmissent à son obéïssance. Ils lui rendirent même des honneurs comme à un dieu, & l'adorerent sous le nom de Jupiter *Conservateur.* Ce dieu irrité d'un tel attentat, voulut punir Periphas d'un coup de foudre; mais se laissant fléchir par Apollon, il se contenta de le metamorphoser en aigle, & le fit roi des oyseaux, pour recompenser les services qu'il avoit rendus aux hommes. Il voulut encore qu'il fût le gardien de son foudre, & qu'il pût approcher de son thrône, quand il voudroit. Sa femme, qui demanda la même destinée que son mari, fut changée en foulque, qui est un oyseau de mer. * Ant. Liberal. *Ex Boe. Ornithogan*

PERIPTERE. On appelle ainsi dans l'architecture antique un bâtiment environné de colonnes isolées, & ayant une aîle tout autour. Les peripteres étoient des temples qui avoient des colonnes de tous côtés. Ils differoient en cela du peristyle, qui n'en avoit que devant & derriere; & qui n'en avoit aucune aux côtés. Ce mot vient du grec περὶ, *autour*, & de πτερὸν, *aile*. * Felibien, *princip. d'arch.* D'Avilers, *explication des termes d'Architecture.*

PERISCIEN, sont les peuples des zones froides, qui dans les saisons que le soleil les éclaire, le voyent tourner en rond à l'entour d'eux dans chaque espace de vingt-quatre heures: de sorte qu'il leur donne une ombre, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Ce nom vient de περὶ, *autour*; & σκιὰ, *ombre*.

PERISTASI, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie, sur la mer de Marmora, à cinq lieuës au-dessus de l'isthme de Romanie. * Maty, *diction.*

PERISTYLE, terme d'architecture, lieu environné de colonnes, comme sont les cloîtres. Le peristyle differe du periptere, en ce que ses colonnes sont en-dedans, & que celles du periptere sont en-dehors. *Peristyle* se dit encore quelquefois d'un rang de colonnes tant au-dedans qu'au-dehors de l'édifice. Ce mot est grec περίστυλον de περὶ, *autour*, & de στύλος, *colonne*. * Felibien, *princip. d'architect.* D'Avilers, *explication des termes d'architecture.*

PERITAS, ville qu'Alexandre *le Grand* bâtit dans les Indes, & à laquelle il donna le nom d'un chien, qu'il aimoit fort. Plutarque en parle dans la vie de ce prince.

PERITIEN (le mois) c'est un mois des Macedoniens, qui répond à celui de Fevrier, & que les Syriens adopterent en memoire d'Alexandre *le Grand*; ou plûtôt, que les Macedoniens introduisirent chez ce peuple, après l'avoir subjugué; de même qu'ils imposerent à la plûpart des villes & des rivieres de Syrie, les noms des villes & des fleuves de Macedoine.

PERKIN ou PIERRE WARBECK, imposteur celebre dans l'histoire d'Angleterre, eut la hardiesse de se dire Richard duc d'Yorck, fils du roi Edoüard IV. sous le regne de Henri VII. vers l'an 1486. Marguerite, duchesse de Bourgogne, sœur d'Edoüard IV. avoit fait courir le bruit que Richard III. duc de Glocester ayant donné ordre en 1483. d'assassiner Edoüard V. prince de Galles, & Richard duc d'Yorck, tous deux fils d'Edouard IV. roi d'Angleterre, les parricides après avoir tué le prince de Galles legitime heritier de la couronne, eurent regret de cet attentat, & mirent en liberté le duc d'Yorck qui s'étoit caché depuis dans quelque lieu inconnu. Elle tâchoit de persuader cela au peuple, afin de pouvoir supposer quelqu'un qui parût pour ce duc d'Yorck, ce qu'elle fit un peu après par l'imposture de Simnel (dont nous parlons en son article.) Elle trouva le fils d'un Juif converti, natif de Londres, nommé Perkin, qui étoit bien fait & avoit beaucoup d'esprit; & jugeant que ce sujet étoit capable de son dessein, elle le fit instruire à bien joüer son personnage. Pour ôter tout soupçon, elle l'envoya secretement en Portugal, où ayant demeuré un an, il fit voile en Irlande. La guerre étant survenuë entre Henri VII. roi d'Angleterre & Charles VIII. roi de France, celui-ci envoya convier Perkin de venir à la cour. Il y vint avec joye, & y fut reçu en qualité de duc d'Yorck. Mais il n'y demeura gueres, parce que la paix se fit peu de tems après. Il se rendit alors en Flandres auprès de la duchesse de Bourgogne, laquelle feignant de ne le pas connoître, l'interrogea de toutes ses avantures en presence de quelques personnes de qualité; & faisant semblant d'être persuadée de la verité, elle traita Perkin comme son neveu. Plusieurs de la noblesse Angloise suivirent son parti, & tenterent avec lui une descente dans la province de Kent, où n'ayant pas été bien reçus, ils allerent en Ecosse. Le roi Jacques IV. reçut Perkin avec honneur, & le mena deux fois en Angleterre à la tête d'une armée; mais il ne se trouva pas de gens qui voulussent le recevoir. Ce faux prince se retira en Irlande, où il apprit la revolte de ceux de Cornoüaille: ce qui le fit resoudre à y conduire une armée de sept mille hommes, & à mettre le siege devant Excester. Il n'osa attendre le roi qui marchoit contre lui, & s'alla refugier dans une église, d'où il sortit après que le roi l'eût assuré de la vie, & le suivit à Londres. Il y fut quelque-tems le joüet de la cour; & comme il n'étoit pas gardé de près, il trouva moyen de s'enfuir pour repasser la mer: mais il fut arrêté en chemin & con-

duit à la tour de Londres, où il persuada à Edouard *Plantagenet* de corrompre ses gardes, & de se procurer la liberté pour obtenir la couronne qui lui étoit duë. Ce dessein fut découvert, & leur procès ayant été fait, Perkin fut pendu à Tyburn; & le prince *Plantagenet* eut la tête tranchée devant la Tour. * Salmonet, *hist. des troubles de la Grande Bretagne.*

PERKINS (Guillaume) de Warwick en Angleterre, theologien de la religion Prétenduë Reformée, mourut en 1602. Il étoit estropié de la main droite & n'en pouvoit écrire; mais il écrivoit de la main gauche, & il a beaucoup écrit. Ses ouvrages ont été imprimés en trois volumes *in folio*. Un des plus estimés par ceux de sa secte est son traité des cas de conscience. * Konig, *biblioth.*

PERLE. Les perles se trouvent dans une espece d'huîtres qu'on pêche en quelques endroits de la mer des Indes. Les plus estimées sont celles qui viennent aux environs de l'Arabie dans la mer Rouge qui est du côté de la Perse. Les coquilles où croissent les perles sont presque semblables aux coquilles d'huitres; & quand la saison les porte à generation, elles s'entr'ouvrent, & bâillant de nuit se remplissent d'une rosée dont elles conçoivent les perles, qu'elles rendent selon la qualité de cette rosée. Si la rosée qu'elles ont reçuë est pure, les perles qui en sont produites ont une blancheur admirable; & si elle est trouble, elles sont troubles de même. Si elles reçoivent beaucoup de rosée, les perles qui en viennent sont fort grosses; & si elles en reçoivent peu, elles sont petites. Le tonnere fait impression sur elles: elles se resserrent aussi-tôt qu'il gronde. C'est delà que viennent celles qui n'ont aucune substance & qui sont pleines de vent. Les perles sont molles & tendres tant qu'elles sont dans la mer,& s'endurcissent dès qu'on les en a tirées. Quelques-uns disent que les grosses perles commandent aux autres, & les conduisent comme le roi des mouches à miel conduit les abeilles; ce qui fait que les plongeurs ne cherchent qu'à prendre les meres-perles, sçachant qu'après cela les autres coquilles ne leur échapperont pas. Quand on les a prises, on les couvre de sel dans quelque vaisseau de terre pour leur ronger & manger toute la chair, ce qui étant fait, les perles tombent au fond du vaisseau nettes & purifiées. Juba dit qu'en Arabie il y a une sorte de meres-perles qui sont épineuses ainsi que des herissons, ayant leurs pointes presque disposées comme sont les dents d'un peigne. Les perles qui sont dedans se trouvent semblables à la grêle. Il y a des voyageurs qui assurent que dans les regions meridionales ils ont vû cent trente perles & quelquefois davantage dans une seule mere-perle. On divise les perles en orientales & occidentales. Les orientales sont celles que l'on estime le plus, & particulierement celles qui sont blanches, polies, pesantes, rondes, pures, transparentes & sans nulle tache. Les occidentales sont de moindre prix: elles se trouvent en Bohême & en Silesie, & ont plus de nacre que les autres. Ceux qui ne sont point de l'opinion de Pline, & qui ne croyent point que les conques s'ouvrent & conçoivent en avalant la rosée, disent que les perles sont formées de l'humeur excrementeuse d'une espece d'huîtres qui se trouvent dans la mer du Levant, & particulierement du côté des Indes en Perse, & qu'elles sont adherentes à leur substance presque de la même sorte que les grains de ladrerie à la chair du pourceau, étant engendrées de la superfluité de l'aliment de ces conques.

PERLEBERG, petite ville de la Marche de Brandebourg dans la seigneurie de Pregnitz, sur la riviere de Strepenitz, à huit lieuës d'Havelsberg vers le nord occidental. * Maty, *diction.*

PERLES (les isles des) ce sont cinq ou six fort petites isles de la mer du Sud, *voyez* ISLES DES PERLES.

PERMAWELIKI, ville de Moscovie dans la province de *Permki* ou *Persinki*. Cette province est entre le fleuve Duna ou Dwina & celui d'Oby, & entre Candora. Permaweliki est la *Permia magna* des auteurs Latins.

PERMESE, *Permessus*, fleuve de Beotie qui coule du mont Helicon. Les poëtes ont feint que son eau inspiroit le genie de la poësie, & que pour cette raison il étoit consacré à Apollon & aux Muses. * Strabon, *l.* 8. Pausanias, *in Bœt.* Propert. *l.* 2. *eleg.* 10. *ad Musam.*

PERMIE ou PERMISKI, principauté dans l'empire de Moscovie, a pour ville capitale Perm ou Perms, titre d'un archevêque qui a son siege dans la ville de Vologda, dont il est aussi archevêque. Les peuples de Permie sont presque tous sauvages & idolâtres, & la plûpart adorent le soleil, la lune & les étoiles: neanmoins, comme il y a un petit nombre de Chrétiens, on leur donna un évêque sous le regne du duc Jean Basilovitz vers l'an 1550. Mais dès qu'il eut commencé à faire ses fonctions, les idolâtres l'écorcherent tout vif. La Permie est si marécageuse, qu'on n'y peut voyager en Eté, mais seulement en Hyver, lorsque tout est glacé. Il n'y croît aucuns grains, car les habitans ne s'adonnent point au labourage, & vivent de la chair des bêtes sauvages qu'ils tuent à la chasse. Ils n'ont point d'autre boisson que l'eau, & ne manient point d'argent. Au lieu de chevaux ils se servent de chiens pour traîner leurs chariots. * Dom Juan de Perse. Olearius, *relation de la Moscovie.*

PERNAMBUC, province du Bresil dans l'Amerique meridionale, s'étend le long de la mer plus de 60. milles germaniques. C'est un gouvernement ou capitanie dite *capitania di Pernambuco*, que ceux du Pays-Bas appellent de *Fernambouc*. Les Hollandois s'en étoient rendus maîtres, mais les Portugais les en chasserent, & ils y sont presentement. Il y a onze villes, dont la capitale est Olinde. * Laët, *hist. du nouveau monde.*

PERNAU, ville de la Livonie dans la province d'Esten sur la côte du golfe de Riga, est mise au nombre des villes Anseatiques, quoiqu'elle n'ait presque point d'autre commerce que celui du bled. Eric roi de Suede la prit en 1562. sur les Polonois qui la reprirent par stratagême en 1565. Les Moscovites s'en rendirent les maîtres en 1567. mais elle fut réünie à la couronne de Pologne avec le reste de la Livonie, par le traité de paix entre le roi de Pologne & le grand-duc de Moscovie. Les Suedois la prirent en 1617. & enfin ils l'ont cedée aux Moscovites. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

PERNES, bon bourg des Pays-Bas dans l'Artois, sur la petite riviere de Clarence, à trois lieuës d'Aire vers le sud. * Maty, *diction.*

PEROK ou plûtôt PEKOK ou PEACOCK (Renaud) Anglois, évêque de saint Asaph, puis de Chichester dans le XV. siecle, composa des ouvrages sçavans; mais remplis de tant d'erreurs, qu'ils furent brûlés au concile de Lembeth, où l'auteur fut obligé de se retracter. Il fut déposé & mourut peu de tems après. * Sponde, *A. C.* 1486. Gesner, *in biblioth.*

PERONNE, sur la riviere de Somme, ville de Picardie dans le Santerre, & autrefois l'une des clefs de France, a souvent été attaquée inutilement par les Espagnols. Les marais qui l'environnent & les ouvrages qui la défendent, contribuent à la rendre tres-forte. Les privileges, franchises, & libertés des bourgeois de cette ville, ont été imprimés en 1636. à Paris.

PEROSE'S ou *Perozas*, roi des Perses dans le V. siecle, succeda à son pere *Isdegerde*. II. vers l'an 478. Il fit la guerre aux Huns Euthalites ou Huns blancs; & étant entré inconsiderement dans leur pays, engagea son armée entre les rochers à la merci des ennemis. Le roi des Euthalites lui envoya des députés pour lui reprocher sa temerité, & pour lui offrir la vie & la [illegible] avec celle de toutes ses troupes, pourvû qu'il l'[illegible] qu'il s'obligeât de ne lui plus faire la guerr[illegible] accepta ces conditions; & par le conseil des [illegible] fit tourner du côté du soleil levant, & fit sem[illegible] adorer, adorant effectivement l'astre du jour [illegible] ayant donné les sûretés pour la paix, il se retir[illegible] royaume. Peu de tems après violant son serme[illegible] marcha contre les Huns avec une redoutable ar[illegible] is il perit en 492. dans une embuscade qu'on [illegible] dressée, & où ses troupes furent aussi défaites[illegible] regne fut d'environ 24. ans, ou de 16. selon Calvi[illegible]. Ce roi fit alliance avec l'empereur Zenon. * Procope, *l.* 1. *de bello Pers.* Agathias, &c.

PEROU ou PERU, comme le nomment les Espagnols, pays de l'Amerique meridionale soûmis presentement aux Espagnols, a de longueur environ six cens lieuës, le long de la mer Pacifique, & donne ordinaire-

ment son nom à toute l'Amerique meridionale dite *Peruvine*, qui comprend la Castille d'or, Popajan, le Peru, Chica, Chili & le Bresil. Il est enfermé presque tout entier entre l'équateur & le tropique du capricorne, & a le royaume de Chili, le Paraguay & Tucuman au midi; la mer Pacifique au couchant; le Popajan au septentrion; & au levant des montagnes dites *las Cordilleras*, & des terres qui nous sont inconnuës. Quelques-uns divisent le Perou en haut & en bas, ou en montagnard & maritime; mais les autres s'attachent au partage qu'en font les Espagnols en trois prefectures ou gouvernemens, qui sont *audiença de los Reyes*, *audiença de Quito*, & *audiença de los Charchas* ou *de la Plata*. Les villes sont Cusco, autrefois capitale, los Reyes ou Lima, qui l'est presentement, la Plata, Arequipa, Arica, Baeça Quito, Potosi, Puerta, Viezo, la Paz, saint François de Quito, saint Michel, Guamanga, S. Cruz de la Sierra, Guancabilica, saint Jacques de Guyaquil, &c. Cet état fameux appartenoit à des rois dits *Yncas*, qui en étoient legitimes possesseurs depuis plus de six cens ans. François Pizaro Espagnol en fit la découverte l'an 1525. & par la discorde de deux freres, s'en rendit maître, & fit étrangler le roi Atabalipa, contre la foi qu'il lui avoit donnée. Les Espagnols sont presentement maîtres de ce riche pays, où ils ont un viceroi, & plusieurs des villes sont episcopales. Au reste le Perou est tout-à-fait fertile en fruits & en mines d'or; aussi on remarque que lorsque Pizaro y arriva, les ustenciles de la cuisine étoient d'or, & les maisons couvertes du même métal. Ce qu'on peut croire sans exaggeration, si on fait reflexion que de la seule mine de Potosi, le roi d'Espagne a tiré en moins de cinquante ans pour sa cinquiéme partie plus de cent onze millions pesant, de treize reales & un quart le pesant.

ORIGINE ET SUCCESSION DES ROIS du PEROU.

Les Peruviens racontent plusieurs fables de la premiere origine de leurs rois, qu'ils font descendre du soleil: ce que l'on peut voir dans Garcilasso de la Vega. Tous les auteurs s'accordent en ce qui suit.

I. Le premier roi du Perou fut Ynca Manco-Capac, qui fit bâtir la ville de Cusco, environ quatre cens ans avant que les Espagnols entrassent dans le Perou, c'est-à-dire, vers l'an 1125. car ce pays fut découvert en 1525. Ces peuples appelloient leurs rois *Yncas*, c'est-à-dire, *rois* ou *empereurs*; & par excellence ils les nommoient *capac Yncas*, c'est-à-dire, *seuls rois* ou *magnifiques rois*. On leur donnoit aussi le nom de *Tetip-Chutum* qui signifie *fils du soleil*. Car ils affectoient de tirer leur origine du soleil, qu'ils adoroient comme un dieu. Les enfans mâles des rois étoient aussi appellés *Yncas*, & les grands du royaume étoient nommés *Curacas*.

II. Le second roi fut Sinchi Rocha fils de Manco-Capac; le nombre des années de son regne est incertain. Il étendit les limites de son royaume dans Collao jusqu'à Chuncara.

III. Lloque Yupanqui succeda à son pere, fit de nouvelles conquêtes, & bâtit la ville de Pucara.

IV. Mayta Capac fils de Lloque Yupanqui, conquit de nouvelles provinces.

V. Capac Yupanqui succeda à son pere dont il étoit le fils aîné, étendit encore les bornes de son empire, & laissa pour successeur son fils aîné.

VI. Ynca Rocha remporta plusieurs victoires contre les peuples voisins qu'il subjugua.

VII. Jahuac Huacac regna après son pere, mais il fit peu de choses; & ayant été épouvanté par quelque mauvais augure, il fit chef de son armée son frere Mayta qui soûmit plusieurs peuples.

VIII. Vira Cocha contraignit son pere de quitter la couronne, & monta sur le thrône. Il reduisit les rebelles, & fit bâtir plusieurs édifices tres-magnifiques.

IX. Pachacutec Ynca succeda à son pere, & augmenta les conquêtes de ses prédecesseurs.

X. Ynca Yupanqui, qui regna après son pere, unit à son empire de nouvelles provinces, & eut pour successeur son fils.

XI. Yupac Ynca Yupanqui, qui fit de belles actions, laissa la couronne à son fils.

XII. Hunay Capac subjugua les peuples de Quito, & après avoir conquis d'autres provinces, partagea son empire, donnant le royaume de Quito à son fils Atavalpa, autrement Atabalipa, & le reste à Huascar qui étoit l'aîné.

XIII. Atahualpa & Huascar regnerent chacun dans leur royaume pendant quatre ou cinq ans assez paisiblement: mais l'envie fit naître la discorde entre ces deux freres. Huascar ayant du déplaisir d'avoir cedé si facilement à son frere une bonne partie du royaume, lui envoya un ambassadeur pour lui demander qu'il eût à se reconnoître son vassal. Atahualpa feignit d'y consentir, & témoigna qu'en allant faire hommage à son frere, il souhaitoit aussi de faire les funerailles de son pere à Cusco, & d'y aller avec une grande pompe, ce que Huascar lui accorda tres-volontiers. Ce prince dissimulé assembla tous les meilleurs soldats de ses provinces, & avança vers Cusco, où ayant surpris Huascar, il n'eut pas de peine à gagner une bataille qui fut donnée proche de cette ville. Il usa de cette victoire fort cruellement; car il fit mourir par divers supplices tous les princes de la famille royale, & même son frere Huascar. C'étoit dans le tems que les Espagnols commandés par François Pizaro vers l'an 1525. étoient déja entrés dans son royaume, & étoient prêts à fondre sur lui. Ce prince inhumain fut bientôt puni de cette cruauté par les Espagnols, qui lui ôterent le royaume & la vie dans Caxamalca. Les autres Yncas après lui regnerent quelques années, mais avec peu d'autorité. Voici le détail de ce qui arriva sur la fin de l'empire des Yncas. Huascar ayant été pris par les capitaines d'Atahualpa dans la ville de Cusco, fut noyé dans la riviere d'Andamarca. Peu de tems après au mois de Mai 1533. les Espagnols firent mourir Atahualpa. Pizaro gouverneur de ce pays de conquête, fit par moquerie ou par quelque autre raison couronner roi du Perou Toparpa fils d'Atahualpa, qui fut proclamé tel par les grands du royaume, avec les ceremonies accoûtumées; mais l'année suivante il mit en sa place Mango fils de Guaynacapa, ou Huanay Capac, comme heritier legitime du royaume. Pizaro & Almagro ayant ensuite formé deux partis, Mango favorisa celui d'Almagro; mais il le quitta dans la suite, & se retira dans une province à vingt lieuës de Cusco. Les Espagnols firent la guerre entr'eux quelques années. Almagro fut executé à mort publiquement; & François Pizaro fut tué par ceux du parti d'Almagro dans la ville de Lima. Vaca de Castro y fut envoyé par le roi d'Espagne l'an 1542. Ayant pris le gouvernement, il donna bataille au jeune Almagro qu'il fit mourir par supplice l'an 1543. Ensuite le roi y envoya pour viceroi Velasco Nunez Vela, qui fut défait par l'armée de Gonzalo Pizaro, & tué par un Negre l'an 1546. Pedro de la Gasca vint pour succeder à Velasco Nunez, & eut le bonheur de vaincre Pizaro, qu'il fit mourir comme un criminel dans Guaynanima. Ainsi les Pizaros perdirent avec la vie le gouvernement de tout les pays qu'ils avoient acquis au roi d'Espagne, & Pedro de la Gasca, qui n'étoit venu en ces pays-là qu'en qualité de president, s'en retourna en Espagne après avoir employé fort peu de tems à mettre quelque ordre aux affaires du Perou.

DES E'DIFICES ROYAUX DU PEROU.

Les anciens rois du Perou avoient fait bâtir de somptueux édifices en plusieurs endroits de leur empire. Le principal temple du soleil, qui étoit le dieu des Peruviens, & le palais des Yncas à Cusco, étoient d'une structure surprenante. Les murailles du palais étoient revêtuës de plaques d'or, embellies de plusieurs figures d'hommes & d'animaux. Le thrône royal, qu'ils appelloient *Tiana*, étoit d'or massif sur une estrade. Tous les vases dont on se servoit dans le palais étoient d'or ou d'argent, & même les rois faisoient faire de ces métaux toutes sortes d'animaux, de plantes & d'arbres, avec leurs branches, leurs fleurs & leurs fruits. Les historiens assurent que tous ces trésors, ou la plus grande partie, furent cachés par les Indiens, après que leur roi Atahual-

pa ou Atabalipa eût été pris par François Pizaro, & qu'on ne les a pû trouver jusqu'à present, quelques recherches qu'on ait faites, au moins en a-t'on découvert fort peu. Les murailles du temple du soleil à Cusco, étoient aussi couvertes de plaques d'or depuis le pavé jusqu'au comble; & la figure du soleil, comme on le peint ordinairement, étoit toute d'or avec ses rayons. On dit qu'un Espagnol l'ayant trouvée, la joüa aux dés & la perdit en une seule nuit. Ils nommoient le soleil *Inti*. Ce temple reste encore aujourd'hui, & est une partie du monastere de saint Dominique. Auprès de ce principal temple, il y en avoit quatre autres, dont le premier étoit dedié à la lune, comme sœur & femme du soleil: ils l'appelloient *Quilla*. Les murs & les portes de celui-ci étoient revêtus de lames d'argent. Le second étoit consacré à l'étoile de Venus, qu'ils nommoient *Chasca*; & ses murailles étoient aussi couvertes d'argent. Le troisiéme étoit dedié au foudre, au tonnere & aux éclairs, qu'ils appelloient d'un nom commun *Illapa*. Le quatriéme temple étoit bâti en l'honneur d'Iris, ou de l'arc-en-ciel, qu'ils nommoient *Cuychu*: tout le dedans étoit couvert d'or. Proche de ces temples étoit la maison des prêtres, qui devoient tous être de la famille royale. Il y avoit dans diverses provinces plusieurs autres temples bâtis à peu près de la même façon, & dediés au soleil; mais qui n'étoient pas si magnifiques que celui de Cusco, à la reserve d'un temple bâti dans une isle du lac de Titicaca, qui étoit encore plus superbe, & où les Yncas avoient caché des trésors infinis. C'étoit le plus ancien du Perou, & pour lequel les Indiens avoient une veneration particuliere; parce qu'ils croyoient que leurs premiers rois étoient nés dans cette isle.

DE LA RELIGION DES PERUVIENS.

Les peuples du Perou n'adoroient que le soleil, comme dieu: les autres divinités dont nous parlons, lui étoient inferieures. Ils lui immoloient toutes sortes d'animaux, & principalement des brebis, & lui presentoient toute sorte de grains & de liqueurs. Car il ne faut pas croire les Espagnols, qui rapportent que l'on sacrifioit des hommes dans le Perou, & que l'on y mangeoit même de la chair humaine; les Yncas & leurs peuples avoient toûjours eu cette inhumanité en horreur. Ils consacroient des vierges au soleil, dès l'âge de huit ans, & les renfermoient dans des lieux destinés pour leur demeure, d'où elles ne sortoient jamais en public, non pas même pour aller au temple. C'est pourquoi les historiens Espagnols se sont trompés, lorsqu'ils ont dit que ces vierges servoient aux choses sacrées, avec les prêtres dans le temple du soleil. Elles conservoient une perpetuelle virginité, s'occupant dans leur retraite à faire des étofes pour les habits du roi & de la reine, & à faire le pain & la boisson dont on se servoit dans les sacrifices solemnels. Elles étoient presque toutes du sang royal. Il y avoit aussi des monasteres dans d'autres villes du royaume, où étoient renfermées les plus belles filles des curacas ou grands seigneurs, & d'autres personnes considerables; mais ces filles n'étoient pas consacrées au soleil, & ne gardoient pas leur virginité. Au contraire, elles servoient ordinairement de concubines au roi, qui les faisoit sortir du cloître quand il lui plaisoit, & alors elles n'y rentroient point, mais servoient la reine, où étoient renvoyées à leurs parens. Si quelqu'une de ces vierges ou filles destinées pour le roi se laissoit corrompre, la loi commandoit de les enterrer vives, & d'étrangler celui qui les avoit corrompuës. Pour ce qui est de la fête du soleil, *voyez* l'article RAYMI en son ordre.

DES PHILOSOPHES DU PEROU.

Les principales sciences que l'on cultivoit dans le Perou, étoient l'astronomie, la geographie, la geometrie, & la medecine. Les astrologues ou astronomes n'observoient que trois planetes; sçavoir, le soleil, la lune & Venus, qu'ils appelloient *Inti*, *Quilla* & *Chasca*. Au lieu de cadrans ils se servoient de petites tours ou de colonnes, sur lesquelles ils traçoient des lignes pour montrer les solstices & les équinoxes. Ils marquoient aussi les éclipses du soleil & de la lune; mais ils en ignoroient les veritables causes, & en racontoient des choses ridicules; sçavoir, que le soleil cachoit sa face, parce qu'il étoit irrité contr'eux; que la lune étoit malade; & quand son éclipse étoit entiere, ils craignoient qu'elle ne tombât, & qu'elle n'écrasât tous les hommes. Leurs mois étoient lunaires, & divisés en quatre parties. Ils commencerent premierement leur année au mois de Janvier, mais leur neuviéme roi Pachacutet la fit commencer en Decembre. Leur medecine étoit fort aisée, n'usant que de la saignée, & de la purgation faite avec des simples, dont ils connoissoient assez les vertus. Avant la venuë des Espagnols, ils ne se servoient d'aucune écriture, mais de quelques peintures grossieres, comme les Mexiquains, ou de quipes. Ces quipes étoient des especes de registres, faites de petites cordes, dont les couleurs & les nœuds faisoient à peu près le même effet que les vingt-quatre lettres de l'alphabet disposées en differentes manieres. Le jaune marquoit l'or; le blanc, l'argent; le rouge, les soldats, & ainsi des autres choses; les nœuds ou entrelassemens des petites cordes, representoient comme des mots & des expressions du langage. Il y avoit des officiers créés pour conserver ces memoires, & en donner l'intelligence quand il étoit besoin. A l'égard de l'arithmetique, ils en faisoient, & en font encore les regles avec des grains de mayz, qu'ils ajustent & transportent à peu près comme nous faisons nos jettons: & c'est une chose surprenante, dit Acosta, de les voir faire une division en tres-peu de tems, & d'une maniere si exacte, qu'ils ne se trompent jamais. * Linschot, *descr. Amer.* Herrera, *in Amer.* Acosta, Garcilaso, *hist. de los Incas.* Barthelemi de las Casas, &c. Mariana, *l. 26. hist. cap. 3.* Prudence Sandoval, *vida de Carlos V.* Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 29. De Laët, *hist. du nouveau monde.*

PEROUSE, *Perusia*, ville d'Italie dans l'etat Ecclesiastique, avec titre d'évêché, est nommée par les Italiens *Perugia*. Elle communique son nom à sa province, & au fameux lac de Thrasymen, proche duquel Annibal défit l'an 217. avant Jesus-Christ les Romains, conduits par le consul Flaminius. Elle est tres-ancienne, bâtie sur une colline pavée de carreaux de brique, défenduë de plusieurs bastions, & d'une citadelle qui fut faite par ordre du pape Paul III. Perouse fut brûlée pendant les guerres d'Auguste & de Marc-Antoine. Longtems après elle soûtint un siege d'environ sept ans, contre Totila roi des Goths, qui l'ayant enfin prise, la ruina. Elle fut reprise & reparée par Narsès, & fut encore soûmise aux Lombards, jusqu'à ce que les rois de France la donnerent au saint siege dans le IX. siecle. Depuis ce tems, elle n'a pas changé de maître, quoiqu'elle ait été souvent prise; mais elle a beaucoup souffert, & sur-tout durant les guerres des Guelphes & des Gibelins. Strabon, Pline, Tite-Live, Tacite, Clement *Alexandrin*, &c. parlent de cette ville, que son université & ses colleges rendent celebre en Italie, & qui est le sejour d'un des legats des papes. François Boissi évêque de Perouse, y celebra un synode en 1575. Neapoleon Comitoli y publia des ordonnances synodales en 1600. & le cardinal Côme de Torrez en 1632. * Felice Ciatti, *Parad. & Mem. histor. di Perug.* Cesar Crispoli, *Perusia August.* Leand. Alberti, *descript. Ital.*

PEROUSE (la) c'est un bon bourg de Piémont. Il est à la tête de la vallée de la Perouse, à laquelle il a donné son nom, & situé sur la riviere de Cluson, à deux lieuës au-dessus de Pignerol. Il y avoit sur un côteau, environ à mille pas de ce bourg, une forteresse assez bonne, qui a été démolie à la fin du XVII. siecle. * Maty, *diction.*

PEROZAS, *voyez* PEROSES.

PERPENNA (Marc) consul Romain, avec Appius Claudius Lentulus, mourut l'an 624. de Rome, & 131. avant Jesus-Christ, à Pergame, après avoir défait Aristonicus, bâtard d'Eumenès, qui usurpoit le royaume qu'Attale avoit laissé aux Romains. * Tite-Live, *l.* 59. Velleius Paterculus, *l.* 3. Strabon, *l.* 13. *&c.*

PERPENNA, Romain, du nombre des proscripts sous Sylla, se refugia en Espagne, où il servit sous Sertorius. Depuis poussé par l'avidité de commander, il tua en trahison ce general à Huesca, l'an de Rome 681. &

73. avant Jesus-Christ; mais il fut pris & puni de mort par Pompée. * Plutarch. *in Sertorio.* Velleius Paterculus, *l.* 2.

PERPENNA (Hostilius Licinianus) fut salué empereur du tems de Dece; mais il mourut de peste peu de tems après son élection vers l'an 250. Il s'étoit élevé par son courage dans les charges militaires.

PERPETUE (sainte) & sainte FELICITE', martyres d'Afrique, du tems de la persecution de Severe en 203. ou 205. Perpetuë étoit de qualité: elle étoit mariée, & n'avoit que 22. ans, quand elle fut arrêtée à Carthage par ordre du proconsul Minatius, avec Revocat & Felicité, Saturnin & Secundule, ausquels un nommé Satur se joignit. Le pere de Perpetuë fit inutilement tous ses efforts pour l'obliger de renoncer à la religion de Jesus-Christ. Elle reçut le baptême dans la prison: elle y eut une vision qui lui fit connoître le sort qu'elle devoit avoir: elle fut interrogée avec ses compagnes & compagnons, & eut encore d'autres visions dans la prison. Secundule mourut en prison. Enfin ces prisonniers furent condamnés à être exposés aux bêtes feroces, qui les maltraiterent sans les tuer. Satur mourut le premier de la blessure qu'il avoit reçuë; les autres furent égorgés par les gladiateurs. On fait la fête de ces martyrs le 7. de Mars. Leur memoire étoit celebre dès le tems de Tertullien & de saint Augustin. * *Actes de sainte Perpetuë & de sainte Felicité, dans* Ruinart. S. Augustin, *serm.* 281. & 282. Tillemont, *mem. pour l'hist. eccles.* Baillet, *vies des Saints au mois de Mars.*

PERPETUE (S.) vulgairement saint PERPET, sixiéme archevêque de Tours, fut élevé sur le siege épiscopal de cette ville l'an 460. Il se rendit recommandadable parmi les prelats de France, par son zele pour la discipline, & presida au concile qui se tint à Tours le 18. de Novembre 461. où l'on fit XIII. canons. Il fit encore divers reglemens sur les jeûnes & les vigiles des fêtes. Il jetta les fondemens d'une nouvelle eglise à Tours, & mourut le 8. d'Avril 491. laissant ses biens à ses successeurs, à son eglise, & aux pauvres, &c. * Gregor. *Turon. hist. l.* 10. *c.* 31. Apollinar. Sidon. *l.* 4. *epist.* 18. Son testament. Spicilege, *tom.* 5 Baillet, *vies des Saints, au* 30. *Novembre, jour auquel on fait la fête de ce Saint.*

PERPIGNAN, ville de France, capitale du comté de Roussillon, avec une forte citadelle, nommée en latin *Perpinianum & Paperianum*, est située sur la riviere de Ter, à trois lieuës de la mer, & est le siege de l'évêque d'Elne, depuis l'an 1684. On prétend que cette ville n'a commencée à se peupler que dans le X. siecle, au tour des ruines du château de Roussillon. Il y avoit pourtant avant l'an 719. un monastere de l'ordre de saint Benoît, à l'endroit où se voit aujourd'hui l'église nommée le vieux saint Jean: cette eglise bâtie en 813. & qui avoit été ruinée par les Maures, fut rééditiée assez grande, & consacrée l'an 1026. Elle est joignant la grande eglise qui sert aujourd'hui de cathedrale, qui est dediée à saint Jean. Sanche, roi de Majorque y mit la premiere pierre l'an 1324. & elle ne fut achevée que pendant que les François furent maîtres de la ville, c'est-à-dire, depuis l'an 1475. qu'ils la prirent après un siege de huit mois, jusqu'en 1493. on ne commença pourtant à y faire l'office pour toûjours qu'en 1504. L'empereur Charles V. fit bâtir à la moderne les murs de cette ville, & commencer la citadelle, qui fut achevée en 1577. sous le regne de Philippe II. Cette citadelle est une des plus regulieres places de l'Europe, ayant six grands bastions & trois enveloppes, outre un grand donjon, qui est l'ouvrage des anciens comtes de Roussillon. On y a ajoûté plusieurs ouvrages exterieurs depuis l'an 1641. que Perpignan fut pris par le roi Louis XIII. On a commencé aussi une nouvelle enveloppe à la ville, ce qui l'accroîtra beaucoup du côté de la France. Cette ville étant devenuë le siege de l'évêque d'Elne, le roi Louis XIV. y établit en 1660. un conseil souverain pour toute la province de Roussillon, Conflans & Cerdaigne, qui est composé d'un premier president, de deux autres presidens à mortier, sept conseillers, dont un clerc, un avocat general, auquel on en a ajoûté depuis un second, un procureur general & un greffier en chef. Il y a aussi une université. Le corps de ville est gouverné par cinq consuls, tirés tous les ans de differens corps. Le premier & le second sont pris alternativement dans le corps des gentilshommes, & dans celui des bourgeois nobles; en sorte qu'une année, le premier consul est gentilhomme & le second bourgeois noble, & l'année suivante c'est le contraire: les avocats ont aussi le même droit que les bourgeois nobles pour le consulat: le troisiéme & le quatriéme consul, sont pris du corps des *Mercaders*, & notaires; & le cinquiéme est choisi aussi à l'alternative du corps des hommes de place, dans lequel sont compris les procureurs, orfévres, peintres, chirurgiens, & autres éxerçans les arts liberaux, & du corps des artisans. Ces cinq consuls donnent leur audience sous un daix en qualité de ducs de Vernet, qui est une terre ayant eu autrefois titre de duché, & qui appartient à la ville, dont elle est proche. Outre ces consuls, il y a encore un conseil de ville qui s'unit à eux, & qui est composé de douze personnes, tirées tous les quatre mois des cinq états d'où sont tirés les consuls. Les habitans de Perpignan ont un privilege qui leur est commun avec ceux de Barcelone: c'est de pouvoir tous les ans annoblir eux-mêmes quelques-uns d'entre eux: on les nomme alors honorables bourgeois, ou *bourgeois nobles.* Ce privilege est tres-ancien: on le trouve établi avant le regne de Jacques II. roi d'Aragon, qui monta sur le thrône en 1291. & il a été confirmé depuis par plusieurs souverains, en dernier lieu par Ferdinand V. en 1510. par Philippe II. en 1585. & Philippe III. en 1599. & par Louis XIV. roi de France en 1660. & par un arrêt du conseil d'état en 1702. qui exempte les bourgeois nobles de Perpignan de toute recherche pour les francs-fiefs. Il n'y a qu'un jour dans l'année, qui est le 16. Juin où ils peuvent se servir de ce privilege: ce jour les cinq consuls s'assemblent avec ceux d'entre les bourgeois nobles qui ont été premiers ou seconds consuls, & cette assemblée doit être au moins de quatorze personnes, & alors ils peuvent admettre dans le corps des bourgeois nobles, au moins deux de leurs concitoyens, qui doivent être du corps des *Mercaders*, ou bien avocats, medecins, ou autres qui exercent les arts liberaux, ou des emplois considerables: il n'est pas necessaire qu'ils soient nés dans le pays, mais qu'ils y ayent demeuré un certain tems, & qu'ils montrent posseder mille livres de rente. Le privilege de ces bourgeois nobles est, qu'eux & leurs descendans à perpetuité, joüissent de toutes les libertés, franchises, immunités, faveurs, & prerogatives des nobles, comme s'ils avoient été armés chevaliers par le roi lui-même; qu'ils peuvent porter le titre de cavaliers, sans qu'ils soient obligés de servir dans les armées; aussi sont-ils de la jurisdiction du viguier de Roussillon, de même que les gentilshommes; ils peuvent timbrer l'écusson de leurs armoiries, & portent l'épée, de quelque profession qu'ils soient; enfin ils peuvent être admis dans les ordres de chevalerie, & leurs preuves sont reçûës à Malte, du moins quand il s'en trouve un quartier dans les preuves d'un chevalier de cet ordre; mais ils n'ont point d'entrée dans les états de Catalogne, où tout gentilhomme peut entrer, à moins que le roi ne les y appelle, & ils restent toûjours eux & leurs descendans dans le corps des bourgeois nobles, quelque ancienneté qu'ils ayent de bourgeoisie noble, à moins que le roi ne leur donne des lettres particulieres. Le roi Louis XIV. établit en 1709. dans la ville de Perpignan un hôtel des monnoyes, dont la marque est la lettre Q. qui étoit celle des pieces que l'on fabriquoit autrefois à Narbonne. L'antipape Pierre de la Lune, dit *Benoît XIII.* celebra en 1408. un concile à Perpignan. * Guillaume de Niem, *l.* 3. *de schism. cap.* 38. Surita, *Ind. l.* 3. Sponde, *A. C.* 1408. *n.* 18. *voyez* de Marca, *in Marca Hispan.*

PERRAULT (Claude) de l'académie royale des sciences, & medecin de la faculté de Paris, a fleuri dans le XVII. siecle. Il nâquit à Paris de PIERRE Perrault, avocat au parlement, originaire de Tours; & se distingua par differens ouvrages, concernans non-seulement sa profession, tels que sont ses quatre volumes d'*essais de physique*, & ses *memoires* pour servir à l'histoire naturelle des animaux, dressés sur les dissections faites dans l'a-

cadémie des Sciences; mais encore concernans l'architecture, en laquelle il excella. Sa *traduction de Vitruve*, entreprise par ordre du roi, enrichie par lui de notes sçavantes, & imprimée pour la premiere fois en 1673. & pour la seconde en 1684. lui fit tout l'honneur qu'il pouvoit esperer, & il y fit connoître qu'il entendoit parfaitement toutes les differentes choses dont parle Vitruve; telles que sont la peinture, la sculpture, la musique, les hydrauliques, les machines, & tout ce qui appartient aux mechaniques. M. Perrault avoit de plus une adresse merveilleuse pour dessiner l'architecture, & tout ce qui en dépend. Tous les desseins sur lesquels les planches de son Vitruve furent gravées, sortirent de sa main, & ils se trouverent plus exacts, & furent plus estimés que les planches mêmes, quoiqu'elles soient d'une beauté singuliere. Il fit ensuite un *abregé de Vitruve*, pour la commodité de ceux qui commencent à étudier l'architecture, & donna en 1683. le livre intitulé *ordonnances des cinq especes de colonnes, selon la methode des anciens*, où il montre les veritables proportions que doivent avoir les cinq ordres d'architecture. Ce fut sur les desseins de M. Perrault, que furent élevés l'admirable façade du louvre, du côté de saint Germain l'Auxerrois, le grand modele de l'arc de triomphe au bout du fauxbourg saint Antoine, l'Observatoire, & la chapelle de Sceaux. Quoiqu'il n'eût gueres exercé la medecine que pour sa famille, ses amis & les pauvres, la faculté eut tant d'estime pour lui, qu'elle députa après sa mort à ses heritiers pour avoir son portrait, qui fut placé dans ses écoles publiques, parmi ceux de Fernel, d'Acakia, de Riolan, & autres qui avoient fait le plus d'honneur à ce corps. Il mourut à Paris le 9. Octobre 1688. âgé de 75. ans. L'on imprima en 1700. un ouvrage posthume de lui, qui est un *recueil de plusieurs machines* de son invention. Tous ses ouvrages ont été imprimés à Paris chez Jean-Baptiste Coignard. M. Perrault avoit trois freres. PIERRE Perrault aîné de tous, qui fut receveur general des finances de la generalité de Paris, & qui composa en 1674. un traité de *l'origine des fontaines*, & la traduction du poëme italien du Tassoni, intitulé *la secchia rapita*, imprimée en 1678. NICOLAS Perrault le second, qui fut reçu docteur de Sorbonne en 1652. & qui mourut en 1661. auteur d'un traité *de la theologie morale*, &c. imprimé en 1667. & CHARLES le dernier de tous, qui suit;

PERRAULT (Charles) frere cadet du precedent, ne se distingua pas moins que lui. Né dans le sein des lettres, il les cultiva avec soin dès sa jeunesse, & par un *dialogue de l'amour & de l'amitié*, qui fut suivi de deux odes, l'une sur la paix des Pyrenées, l'autre sur le mariage du roi, il commença à donner des idées avantageuses de ce qu'il feroit par la suite. Son habileté pour les arts, & sa probité soûtenuë d'un grand fond d'équité, lui meriterent l'estime & la confiance de M. Colbert. Ce grand ministre le choisit pour premier commis des bâtimens, dont il étoit surintendant. M. Perrault en fut ensuite controlleur general: ce qui lui donna inspection sur tout ce qui avoit rapport aux bâtimens du roi, & à leurs ornemens. Mais il sçut ne se servir du credit que lui donnoit cet emploi, que pour faire fleurir les sciences & les arts, & leur former, pour ainsi dire, un siecle d'or. La peinture, la sculpture, l'architecture, la physique, & les sciences les plus cachées, l'éloquence & la poësie, tout fut soûtenu, animé, recompensé par les soins de M. Perrault. Sa capacité naturelle en toutes sortes d'arts lui faisoit remarquer aisément ceux qui y excelloient, ou ceux qui avoient du genie pour y réüssir; & c'en étoit assez pour procurer aux uns & aux autres la faveur du ministre, & leur ménager ou des recompenses, ou des pensions. N'ayant rien plus à cœur que l'accroissement & le progrès des beaux arts, suivant les intentions du roi, & conformément à la passion extrême qu'il connoissoit en M. Colbert, pour la grandeur de son maître & pour la gloire de la nation, il s'appliqua à dresser des memoires sur lesquels furent formées les académies de peinture, de sculpture & d'architecture; & il eut l'honneur d'entrer des premiers dans celle des sciences & dans celle des inscriptions. L'académie Françoise, où il avoit été reçu le 23. Novembre 1671. se ressent de son credit, puisqu'après la mort de M. le chancelier Seguier, il lui procura l'honneur d'être reçu dans le louvre pour y tenir ses assemblées, & qu'il engagea le ministre à inspirer au roi le dessein de fournir à tous les académiciens une distribution honorable, chaque jour qu'ils s'assemblent, moins pour les inviter & les déterminer à l'assiduité, qui jusqu'alors avoit été gratuite, que pour regler le tems & la durée de leur travail. M. Colbert étant mort, M. Perrault fut déchargé de son emploi, & renvoyé à la vie paisible; & ce fut alors qu'enveloppé dans sa vertu, & riche de sa moderation, parvenu à l'indépendance, & maître de son loisir, il se dévoüa tout entier aux muses. On le vit au gré d'une imagination feconde, tantôt enjoüé, tantôt serieux, s'exercer à divers genres de poësies: dès 1668. il avoit donné le poëme de la *peinture*: il donna depuis celui de *saint Paulin*, & celui à M. *de la Quintinie*, directeur des jardins potagers du roi. Ils furent suivis du poëme de *la création du monde*, *de Griselidis*, & même de quelques contes; & dans tous ces ouvrages on fut étonné des exactes descriptions qu'on y voyoit. Jamais poëte ne foüilla si avant dans la nature, & ne fit des peintures plus vives & plus naturelles, même des choses qui paroissoient les plus ingrates. Il pouvoit être regardé comme original dans ce genre. Il ne se passoit gueres de jours extraordinaires de l'académie, où il ne lût quelque chose de sa façon; ce qui faisoit toûjours plaisir à l'assemblée. *Le siecle de Louis XIV.* poëme de M. Perrault, qui parut au commencement de 1687. l'engagea dans une dispute litteraire, qui le mena loin. Il y faisoit voir que sous le regne de ce monarque, les arts & les sciences avoient été portés à un si haut point, qu'il s'y étoit fait beaucoup de choses, qui surpassoient quantité de celles qui avoient été faites par les anciens. Les amateurs de l'antiquité pleins de reconnoillance pour ceux chez qui ils avoient puisé ces beautés immortelles que l'on apperçoit dans leurs ouvrages, regarderent cette verité comme un paradoxe, contre lequel ils se souleverent. M. Perrault pour soûtenir ce qu'il avoit avancé donna en 1692. 1693. & 1696. quatre tomes de *parallele des anciens & des modernes*, &c. où sans rien perdre de la veneration qui est dûë aux anciens, pour avoir excellé dans les arts & dans les sciences, & croyant ne pas devoir pousser la superstition & l'idolâtrie jusqu'à ne rien reconnoître en eux, qui se ressentît de la foiblesse humaine, il marquoit quantité de fautes, de negligences, de petitesses, qui étoient échappées à ces grands hommes; mais il les imputoit uniquement au peu de politesse des siecles où ils avoient vécu, qui ne leur avoit pas permis de mieux faire; d'un autre côté, il mettoit dans tout leur jour les plus beaux endroits de nos modernes, & marquoit par-là, que s'ils étoient inferieurs par quelques endroits à ces grands modeles du beau & du vrai, dont il est bon d'étudier le goût dès ses jeunes ans, pour former le sien, ils les égaloient & leur étoient même superieurs en beaucoup d'autres. Ceux de nos modernes que M. Perrault élevoit le plus, écrivirent pourtant contre lui, & vivement: il répondit avec toute la politesse possible; & enfin il sacrifia une partie de son parallele à l'amour de la paix; & il s'arrêta tout court, *pour éteindre* dit-il, *une guerre civile dont la republique des lettres commençoit d'être agitée, & pour ne pas se brouiller plus longtems avec des hommes d'un aussi grand merite que ceux qu'il avoit pour adversaires; & dont l'amitié ne pouvoit s'acheter trop cher.* Il y reussit; mais pour dire la verité, chaque parti outra un peu trop les choses; & il parut que les uns & les autres ne voulurent pas s'entendre: car dès qu'ils le voulurent, ils se rapprocherent, & le calme se rétablit. M. Perrault s'appliqua depuis à l'*éloge historique* d'une partie *des grands hommes*, qui avoient paru dans le XVII. siecle; & il en donna deux volumes, l'un en 1697. l'autre en 1700. avec leurs portraits au naturel, qui lui furent fournis par M. Begon, intendant de justice & de marine à la Rochelle & pays d'Aunis. Enfin, après avoir été jusqu'à la fin toûjours laborieux & appliqué, toûjours simple & modeste, fidele ami, essentiellement honnête homme, & parfait Chrétien; il mourut

à Paris le 17. Mai 1703. âgé de soixante dix ans. * *Recueils de l'académie*, & *Memoires historiques*.

PERRENOT (Nicolas) Francomtois, seigneur de Granvelle, sortoit d'une famille d'entre le peuple; & selon quelques-uns étoit fils d'un serrurier. Il s'éleva par son esprit, & fut chancelier de l'empereur Charles V. Il presida à Worms au nom de ce prince, qui l'envoya depuis à Trente; & par un succès assez rare aux favoris des grands, il conserva 20. ans entiers, & même jusqu'au dernier jour de sa vie l'amitié de cet empereur. Pontus Heuterus dit, qu'il étoit né à Besançon d'une famille honnête, mais plebeïenne, & qu'il mourut à Augsbourg pendant une diete que l'empereur son maître y tenoit au mois d'Août 1550. laissant trois fils, *Thomas* Perrenot, seigneur de Chantonnet, qui fut ambassadeur en France, & en diverses cours, & mourut avant l'an 1598. laissant plusieurs enfans de N. de Brederode; *Antoine* Perrenot, cardinal, *dont sera parlé dans l'article qui suit*; & *Frederic* Perrenot, baron de Renaix, seigneur de Champagni en Franche-Comté, qui servoit encore près du roi d'Espagne en 1598. * Pontus Heuterus, *Rerum Austriacarum, lib.* 13. *cap.* 3.

PERRENOT (Antoine) cardinal de Granvelle, évêque d'Arras, & depuis archevêque de Malines & de Besançon, nâquit dans la derniere de ces villes, & eut pour pere NICOLAS, *dont nous venons de parler*: il avoit l'esprit excellent; & fortifié par les sciences qu'il avoit apprises dans les plus celebres académies de l'Europe, il acquit facilement sous la conduite de son pere, cette prudence qui est requise dans les affaires: de sorte qu'ayant été appellé au ministere, il fit connoître à l'empereur qu'il meritoit par lui même le rang qui étoit dû aux services de son pere. Il l'égala en plusieurs choses, & le surpassa en beaucoup d'autres, principalement en éloquence & en vivacité d'esprit; car il lassoit souvent cinq secretaires, leur dictant en même tems des lettres en diverses langues, dont il en sçavoit sept parfaitement. Granvelle fut chanoine & archidiacre de Besançon, puis évêque d'Arras. A l'âge de vingt-quatre ans, il parla avec beaucoup de force dans le concile de Trente; & servit depuis Charles V. en diverses ambassades en France, en Angleterre & ailleurs. Ce monarque l'estimoit infiniment; & en se dépouillant de l'empire, il le recommanda à son fils Philippe II. Granvelle s'insinua si adroitement dans l'esprit de Philippe, que ce prince ne pouvoit conclurre presque rien, ni pour les affaires privées, ni pour les affaires publiques, que par son conseil & par son ministere. Il fut depuis nommé premier archevêque de Malines; & fut fait cardinal par Pie IV. en 1561. & évêque de Sabine en 1578. Philippe II. qui l'avoit nommé premier conseiller de Marguerite de Parme, gouvernante du Pays-Bas, le rappella auprès de lui en Espagne; & quelque tems après il l'envoya dans la Franche-Comté, puis à Rome à l'élection de Pie V. & à Naples en qualité de viceroi. Ce roi le rappella une seconde fois auprès de lui, & lui laissa le soin de toutes les affaires de la couronne d'Espagne, dans le tems qu'il alloit prendre possession de celle de Portugal. Ce ministre ayant été nommé à l'archevêché de Besançon, mourut à Madrid chargé de gloire, aimé & regretté de son roi, le 21. Septembre de l'an 1586. à l'âge de 70. ans. Son corps fut porté à Besançon, où il est enterré dans l'eglise des Carmelites. Divers auteurs accusent avec raison le cardinal de Granvelle, d'une partie des desordres du Pays-Bas. C'étoit un homme dur, ambitieux, & opiniâtre. * Paul Jove, *l.* 45. *hist.* De Thou, *hist. l.* 84. Le cardinal Bembo, *l.* 6. *epist.* Strada, *de bello Belg. dec.* 1. *l.* 2. Chifflet, *in hist. Bysunt.* Ughel, *in Ital. sacr. de episc. Sabin.* Petramellarius, *nomencl. card.* Sander, *in elog. Belg.* Sammarth. *Gall. Christ. t.* 1. Gazey, *hist. eccl. du Pays Bas.* Havensius, *de erect. novor. episc. in Belg.* Swert. Delrio, &c.

PERRIER (François) peintre François, fils d'un orfévre de la Franche-Comté, se débaucha & quitta ses parens pour aller à Rome, étant encore fort jeune: mais comme l'argent lui manqua bientôt, il se laissa aller aux persuasions d'un aveugle, qui ayant envie de faire le même voyage, lui proposa de le conduire pendant le chemin. Perrier étant arrivé à Rome en cet équipage, fut assez embarrassé pour trouver quelqu'autre ressource qui lui donnât moyen de subsister. Il souffrit beaucoup dans les commencemens: mais la necessité où il se trouvoit, & la facilité de son genie, le mirent bientôt en état de gagner sa vie. Il s'acquit dans le dessein une pratique aisée, agréable, & de bon goût, ce qui fit que plusieurs jeunes gens s'adressoient à lui pour leur retoucher leurs desseins, & que quelques étrangers en achetoient des siens pour les envoyer à leurs parens, & s'attirer par-là de l'estime & du secours dans leurs dépenses. Il se fit connoître de Lanfranc, dont il tâcha de suivre la maniere, & il s'acquit au pinceau la même facilité qu'il avoit au crayon. Se sentant animé par la promptitude avec laquelle il manioit les couleurs, il resolut de retourner en France; & étant arrivé à Lyon, il s'y arrêta pour peindre le cloître des Chartreux. Enfin étant arrivé à Paris, & ayant travaillé quelque tems pour le peintre Voüet, qui étoit alors maître de tous les grands ouvrages, il fit un second voyage en Italie, où après avoir demeuré dix ans, il retourna à Paris en 1645. Ce fut en ce tems-là qu'il peignit la galerie de l'hôtel de la Vrilliere, & qu'il fit pour divers particuliers plusieurs tableaux de chevalet. Il mourut professeur de l'académie. Il a gravé plusieurs choses à l'eau forte, qui sont pleines d'esprit, & entr'autres, les plus beaux bas reliefs de Rome, cent des plus celebres antiques, & plusieurs choses d'après Raphaël. Il grava aussi de clair-obscur quelques antiques d'une maniere dont on lui attribuë l'invention, mais qui avoit été mise en usage par le Parmesan. Cette maniere consiste en deux planches de cuivre, qui s'impriment sur un même papier de demi-teinte; dont l'une, qui est gravée à l'ordinaire, imprime le noir; & l'autre, dans laquelle consiste tout le secret, imprime le blanc. * De Piles, *Abregé de la vie des peintres*.

PERRIN (Ami) capitaine general de la ville de Genéve, persecuta les Catholiques, après le changement de religion arrivé en 1535. & fit lui-même transporter la pierre du grand autel de l'eglise cathedrale, dans la place où l'on punissoit les criminels, afin de servir à l'avenir comme d'échaffaut dans les executions de la justice. Mais il arriva en 1542. que Perrin fut le premier qui ensanglanta cette pierre; car il eut le premier de tous la tête tranchée. * Maimbourg, *histoire du Calvinisme*.

PERRIN DEL VAGUE, *cherchez* BUONACORSI.

PERRION ou PERION (Joachim) docteur de Paris, & religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le XVI. siecle, étoit né à Cormery en Touraine, où il se consacra à Dieu dans l'abbaye de ce nom le 22. Août 1517. Il se distingua entre les theologiens de son tems; & ce qui étoit fort rare entr'eux, il parla & écrivit en latin avec beaucoup de pureté. Il traduisit d'abord en latin quelques livres de Platon & d'Aristote, où il fit éclater la beauté de son style; mais comme dans cet ouvrage il eut plus de soin de se montrer éloquent, que fidele interprete, il s'attira aussi des censures picquantes de Gruchy, & de quelqu'autres sçavans. Depuis il composa des vies des anciens peres, & traduisit de grec en latin divers traités des saints docteurs. L'université de Paris lui ordonna par un decret exprès, d'écrire contre Pierre de la Ramée en faveur d'Aristote & de Ciceron: il s'attacha à cet ouvrage, & reussit assez bien. On a encore de lui des dialogues latins de l'origine de la langue françoise, & de la conformité qu'on y trouve avec la grecque. Il mourut fort âgé dans son monastere, un peu avant la mort du roi François II. vers l'an 1559. Un de ses neveux, nommé FRANÇOIS Perion, publia après la mort de ce sçavant religieux, un traité qu'il avoit trouvé parmi ses papiers, des magistrats Grecs & Romains. * Paul Jove, *in elog. doct.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall.* De Thou. La Croix du Maine, *bibliotheque Françoise*. Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

PERRON (Jacques Davy du) cardinal, prêtre du titre de sainte Agnès, grand aumônier de France, & commandeur des ordres du roi, évêque d'Evreux, puis archevêque de Sens, né le 25. Novembre 1556. étoit sorti des maisons du Perron, Cretteville, & de Langerville,

dans la basse Normandie. Il suça avec le lait les erreurs de Calvin, dont faisoient profession ses parens, qui pour n'être pas inquietés dans cette creance, se retirerent à Genéve, & s'établirent depuis dans les états de Berne, sur les confins de la Savoye. Julien Davy, seigneur du Perron, gentilhomme de grand esprit & fort sçavant, pere de Jacques, lui apprit la langue latine & les mathematiques, jusqu'à l'âge de dix ans. Depuis ce tems, ce jeune homme apprit lui-même la langue grecque & la philosophie, commençant cette étude par la logique d'Aristote, d'où il passa à la lecture des poëtes, dont il apprenoit cent vers en une heure. Ensuite il s'adonna à la langue hebraïque, qu'il apprit encore seul, de sorte qu'il la lisoit même aisément sans points. Lorsque la paix fut faite en France, il y revint avec ses parens. Ce fut alors que Philippe Desportes, abbé de Tyron, le connoissant, le jugea digne de son amitié, & le fit connoître à la cour du roi Henri III. qui eut beaucoup d'estime pour lui. Elle s'augmenta lorsque du Perron ayant lû avec assiduité la somme de saint Thomas, les saints Peres, & sur-tout saint Augustin, y trouva la condamnation de ses erreurs, & les abjura. Ensuite il embrassa l'état ecclesiastique, & donna de grandes preuves de son esprit, soit dans les conferences particulieres, soit dans ses ouvrages, soit dans les disputes contre les Protestans. Le roi le choisit pour faire l'oraison funebre de la reine d'Ecosse: il fit de même celle de Ronsart; & après la mort du duc de Joyeuse son protecteur, en 1587. il composa le poëme que nous avons encore parmi ses œuvres. Depuis le parricide commis en la personne de Henri III. l'an 1589. il se retira vers le cardinal de Bourbon, dont il fut le domestique. Il convainquit si bien par ses solides raisonnemens plusieurs illustres Protestans, qu'ils quitterent leurs erreurs. Henri Sponde, depuis évêque de Pamiers, fut une de ses conquêtes, comme ce dernier l'avouë dans la lettre mise au commencement de la premiere édition de son abregé des annales de Baronius, qu'il dédia au cardinal du Perron. Cette conversion operée par ses soins, ne fut pas la seule: celle du roi Henri *le Grand* lui est presque toute dûë. Ce monarque l'envoya depuis à Rome, pour le reconcilier avec le saint siege; à quoi plusieurs personnes de la premiere qualité avoient travaillé inutilement. Du Perron & d'Ossat, depuis cardinal, acheverent cette reconciliation; mais ce fut d'Ossat qui y eut le plus de part. Du Perron fut sacré évêque d'Evreux à Rome. A son retour en France, ayant vû le livre du sieur du Plessis-Mornay, contre l'Eucharistie, il y remarqua plus de cinq cens fautes: & dans la conference de Fontainebleau, il remporta une illustre victoire sur ce celebre Protestant. Enfin, il fut fait cardinal en 1604. par le pape Clement VIII. Il assista depuis à Rome à la création du pape Paul V. & fut dans cette ville l'ornement du sacré college des cardinaux, & la lumiere de la congregation *du secours de la Grace & du franc-arbitre*, que le nouveau pontife avoit continuée. Lorsqu'il fut revenu en France, il entreprit à la sollicitation du roi Henri *le Grand*, la réponse au roi de la grande Bretagne, & fut nommé à l'archevêché de Sens. Le roi l'envoya encore à Rome avec le cardinal de Joyeuse, pour terminer les differends qui étoient entre le pape Paul V. & les Venitiens; ce qu'ils eurent le bonheur d'executer. Ce pape témoignoit tant de déference pour les sentimens du cardinal du Perron, qu'il disoit pour l'ordinaire à ceux qui l'approchoient plus particulierement, *Prions Dieu qu'il inspire le cardinal du Perron, car il nous persuadera tout ce qu'il voudra.* Après la mort de Henri IV. ce cardinal assembla ses évêques suffragans à Paris, & y condamna le livre d'Edmond Richer, touchant la puissance ecclesiastique & politique. Depuis il se retira à la campagne, & y acheva les ouvrages qu'on a donnés au public; sçavoir, la replique au roi de la grande Bretagne; un traité de l'Eucharistie, contre du Plessis-Mornay; plusieurs autres contre les Heretiques; des lettres; des harangues, & diverses autres pieces en prose & en vers. Il mourut à Paris un Mercredi 5. Septembre de l'an 1618. âgé de 63. ans. Sa vie se trouve en abregé au commencement de ses œuvres. Jean Davy du Perron, frere de ce cardinal, fut archevêque de Sens après lui, & mourut le 4. Octobre 1621. Chrystophle du Puy, procureur de la Chartreuse de Rome, frere des celebres messieurs du Puy, est l'auteur d'un petit livre intitulé *Perroniana*, qu'il avoit composé sur ce qu'il avoit appris d'un de ses freres qui étoit attaché au cardinal du Perron, & Daillé le fils, le fit imprimer pour la premiere fois à Roüen en 1669. * D'Ossat, *l. 1. ep. 26. & 28. l. 2. ep. 41. & 43.* Fuligat, *en la vie du cardinal Bellarmin, ch. 11.* De Thou, *hist.* Sponde *aux ann.* Gaucher. De Sainte-Marthe, *l. 11. Lyric.* & *en Fr. chr. t. 1. pag. 653. & suiv. t. 11. pag. 577.* Menage Antibaillet, *tom. 1.*

PERROQUETS, nom d'une faction, *voyez* PORTE-TOILES.

PERROT (Nicolas) archevêque de Siponte dans le royaume de Naples, étoit natif de *Sassoferrato*, ville de l'Ombrie, & vivoit dans le XV. siecle. Il parut entre les plus sçavans personnages de son tems. Sa famille avoit été autrefois illustre dans sa patrie, & on la croyoit descenduë de la maison de Levi en France. Andre Perrot, l'un de ses ancetres, s'étoit distingué dans le XIV. siecle, en aidant le cardinal Albernoti, gouverneur de l'Ombrie pour le pape Innocent VI. à délivrer cette province des petits tyrans qui opprimoient le pays; & il avoit beaucoup contribué à la construction des forteresses de Sassoferrato. Il eut pour fille *Justine* Perrot, qui fut si illustre par son esprit & par son attachement pour les belles lettres, qu'elle merita l'estime de Petrarque. Nicolas Perrot, qui n'avoit pas de grands biens de fortune, s'appliqua d'abord à enseigner la langue latine, & il mit dans un meilleur ordre & dans une methode plus courte les *rudimens* du latin. Il alla ensuite à Rome, où il apprit si bien la langue grecque, qu'il donna une *traduction latine des cinq premiers livres de l'histoire de Polybe*, qui est tout ce qu'on en avoit alors. Il traduisit aussi le *traité du serment d'Hippocrate*; & fit ensuite *un commentaire sur Martial*, qui ne fut imprimé qu'après sa mort par les soins de *Pyrrhus* Perrot son neveu. Le cardinal Bessarion l'aima & lui fit du bien: il le choisit même pour son conclaviste après la mort du pape Paul II. mais Perrot lui fit innocemment manquer la papauté, ayant refusé l'entrée de sa chambre à trois cardinaux qui venoient le saluer pape, parce qu'il crut qu'ils pourroient le détourner de ses applications à l'étude. Lorsque Bessarion le sçut après l'élection de Sixte IV. il ne s'en émut pas davantage, & il dit seulement avec tranquillité à Perrot: *Par votre soin à contre-temps vous m'avez ôté la thiarre, & à vous le chapeau.* L'empereur Frederic III. lui donna dans la ville de Bologne la couronne poëtique, & la qualité de son conseiller. Il eut ensuite le gouvernement de Perouse, celui de l'Ombrie, puis l'archevêché de Siponte en 1458. & mourut en 1480, à Figuiera, maison de plaisance qu'il avoit fait bâtir près de Sassoferrato, & où il se retiroit quelquefois pour se délasser des affaires. Ses ouvrages consistent, outre ceux dont nous avons parlé, en *harangues*, en *commentaires sur Stace, &c.* Torquato Perrot, qui étoit de la même famille, & qui fut Camerier du pape Urbain VIII. & évêque d'Ameria, lui fit ériger un monument dans la grande eglise de Sassoferrato, avec une belle inscription, où il est dit entr'autres choses que les papes Eugene IV. Nicolas V. Calixte III. & Pie II. l'avoient beaucoup aimé, à cause principalement qu'il s'étoit tres-bien employé à la réunion de l'eglise Grecque pendant le concile de Ferrare. * *Consultez* Jacques de Bergame, *l. 15. ad A. 1454.* Volaterran, *l. 21. Urbans commentar.* Paul Jove, *in elog. doct. c. 18.* Ughel, *Ital. sacra.* Bayle, *dictionnaire critiq.*

PERROT (François) de la même famille que M. d'Ablancourt, *dont sera parlé dans l'article suivant*, est auteur d'un livre italien qui a pour titre, *Aviso piacevole dato alla bella Italia.* Il y refute la bulle du pape Sixte V. contre le roi de Navarre; & on dit que le stile en est si beau, que les Italiens mêmes l'ont admiré. Bellarmin a entrepris de le refuter. L'auteur, qui étoit François, accompagna dans sa jeunesse Gabriel d'Aramont, ambassadeur de France vers Solyman. Depuis étant allé en Italie, il y fit des habitudes considerables. Il y connut entre autres le P. Paul, theologien de la republique de Venise, à qui

il voua une si grande affection, qu'il la lui continua jusqu'à la mort. Les Italiens de leur côté, en faisoient une estime particuliere, le traitant ordinairement de vrai Israëlite, à cause de sa candeur & de sa débonnaireté. Nous avons encore de François Perrot une traduction italienne de la verité de la religion Chrétienne de du Plessis-Mornay, imprimée à Saumur l'an 1612. Ce qui marque qu'il étoit de la religion Pretenduë Reformée. Parmi les François, Louis des Masures, dans ses poëmes latins, Hubert Languet dans ses lettres à Philippe Sidney, & M. de Liques dans la vie de M. du Plessis, parlent de lui avec éloge.* Colomiés, *bibliotheque choisie*.

De la même famille il y a eu JEAN Perrot, seigneur de Fercourt, maître des requêtes, qui de *Magdelaine* de Combault, eut *Elizabeth* Perrot, mariée à *Benigne* le Ragois, seigneur de Bretonvilliers & de S. Dié president en la chambre des comptes, morte le 23. Decembre 1710. âgée de 79. ans.

PERROT (Nicolas) seigneur d'Ablancourt, s'est acquis beaucoup de réputation dans le XVII. siecle, par son esprit, & par le talent qu'il avoit de traduire heureusement en françois les anciens auteurs Latins & Grecs. Sa famille étoit considerable dans la robe. Emile Perrot, conseiller au parlement, fut pere de CYPRIEN, de NICOLAS, & de *Denys* Perrot, qui perit dans le massacre de la S. Barthelemi. CYPRIEN Perrot, conseiller de la grand'-chambre du parlement, fut pere de *Jean* president aux enquêtes, qui eut pour fils *Cyprien* Perrot, mort president de la chambre des comptes. NICOLAS Perrot, conseiller de la grand'-chambre, fut pere de PAUL Perrot, seigneur de la Salle, qui ayant fait ses études à Oxford en Angleterre, y prit tellement les premieres impressions de la doctrine de Luther & de Calvin, qu'il abandonna la religion Catholique, qui étoit celle de ses peres. On dit de lui qu'en sa vie il avoit fait cent mille vers, sans en avoir jamais pû faire deux de suite: on dit aussi qu'il eut quelque part à la composition du Catholicon. Etant revenu d'Angleterre en France, il fit un voyage en Champagne, pour y voir son frere *Cyprien* Perrot, qui avoit suivi le parlement transferé alors à Châlons, & il y épousa une demoiselle nommée *Anne* de Forges. De ce mariage nâquit le 5. Avril 1606. *Nicolas* Perrot d'Ablancourt, que son pere envoya étudier au college de Sedan, qui étoit le plus celebre que ceux de la religion P. R. eussent alors en France. Il y eut pour maître ce fameux Roussel, qui par diverses aventures fut ambassadeur de plusieurs princes, & qui mourut en cette fonction à la Porte. Après avoir fait ses humanités à treize ans, il fut rappellé par son pere, qui lui fit enseigner la philosophie par un habile homme. Trois ans après, d'Ablancourt vint à Paris, où il étudia quelque-tems en droit; & à 18. ans il fut reçu avocat au parlement. Pendant qu'il frequentoit le barreau, son oncle Cyprien Perrot, conseiller en la grand'-chambre, le porta à rentrer dans le sein de l'eglise: ce qu'il fit par une abjuration solemnelle, à l'âge de 20. ans. Mais lorsqu'il eut quitté le palais, il lui prit envie de quitter la religion Catholique, étant âgé de 25. à 26. ans. Il étudia pour cela pendant près de trois ans dans Paris sous N. Stuart theologien Lutherien & cacha si bien son dessein, que le president Perrot son cousin, travailloit lui-même à lui faire obtenir pour cinq à six mille livres de benefices, lorsque d'Ablancourt s'en alla tout d'un coup en Champagne, où il abjura la religion Catholique, & passa aussi-tôt en Hollande, pour laisser effacer la honte de son changement. Il fut près d'un an à Leyde, où il apprit la langue hebraïque, & où il fit amitié avec Claude de Saumaise. De Hollande il passa en Angleterre, & vit milord Perrot, de la famille des Perrots, de Geneve, sortis tous aussi bien que les Perrots de la Malmaison, considerables dans le parlement, d'une même souche. Ce milord avoit été en faveur pendant quelque-tems auprès de la reine Elizabeth, & fit amitié à Ablancourt comme à un parent. Etant revenu à Paris il frequenta le beau monde, & les hommes illustres dans les lettres. En 1637. il fut reçu dans l'académie Françoise, avec un applaudissement general; il avoit pris soin de l'éducation de deux de ses neveux, fils de sa sœur aînée. L'aîné N. Fremont d'Ablancourt, fut homme de lettres, & fit le *dialogue des lettres de l'alphabet*, & le *supplement de l'histoire veritable*, qui se voyent à la fin de *Lucien*, de son oncle. Un des grands princes de l'Europe le rechercha pour en faire le gouverneur de son fils, & M. de Turenne l'estima, & lui procura la qualité d'envoyé de France à la cour de Portugal en 1663. & celle de resident à Strasbourg en 1675. La mort de son patron l'obligea de revenir à Paris, & la revocation de l'edit de Nantes, en 1685. le fit passer en Hollande, où il fut fort consideré du prince d'Orange, qui lui donna le titre d'historiographe avec une pension, & y mourut vers l'an 1694. ou 1695. Nous n'avons rien qui soit purement de lui & de son invention, que la preface de l'honnête-femme du P. du Bosc, les prefaces & les epîtres dedicatoires qui se voyent à la tête de ses traductions, & un petit traité de la milice des Romains, qui est à la suite de la version de Frontin. Il avoit publié en 1684. des *dialogues sur la santé*; & l'on imprima en 1701. ses *memoires contenant l'histoire de Portugal*, depuis le traité des Pyrenées en 1659. jusqu'en 1668. Voici toutes ses traductions, dans l'ordre qu'il les a faites. Minutius Felix; quatre oraisons de Ciceron; Tacite; Lucien; la retraite des dix mille de Xenophon; Arrien, des guerres d'Alexandre; les commentaires de Cesar; Thucydide; l'histoire Grecque de Xenophon; les apophtegmes des anciens, & les stratagêmes de Frontin; l'histoire d'Afrique de Marmol. Cette derniere traduction étoit achevée lorsqu'il mourut; mais il n'y avoit pas mis la derniere main, & M. Patru la revit exactement avant que de la mettre au jour. Toutes ces traductions furent fort estimées dès qu'elles parurent: & M. de Vaugelas les trouva si belles, qu'il en rendit ce temoignage écrit de sa main, sur son manuscrit de la traduction de Quinte-Curce, *Qu'il avoit reformé & corrigé son ouvrage sur l'Arrien de M. d'Ablancourt, qui pour le style historique, n'a personne (à son avis) qui le surpasse; tant il est clair & debarassé, élegant & court*: & le reste qui se peut lire dans la préface de Quinte-Curce. Il est vrai qu'il prend de tems en tems quelques libertés, & s'écarte trop de son auteur; mais le plus souvent il rend le sens de l'original, sans lui rien ôter de sa force ni de ses graces. C'est pour ce sujet qu'on lui a donné le nom de *Hardi d'Ablancourt*, dans la requête des dictionnaires. Dans les commencemens, il n'avoit point d'autre conseil que M. Patru; mais depuis qu'il connut M. Conrart & M. Chapelain, il prenoit aussi leurs avis sur ses ouvrages. Il sçavoit la philosophie, la theologie, l'histoire, & toutes les belles lettres; il entendoit l'hebreu, le grec, le latin, l'italien, & l'espagnol; & il avoit l'esprit vif & penetrant. Il étoit naturellement prompt & ardent; & quand il disputoit sur quelque point de doctrine, c'étoit toûjours avec chaleur, mais sans emportement. D'ailleurs il étoit doux, & facile à tout le monde. Olivier Patru, celebre avocat au parlement de Paris, & l'un des plus éclairés dans les finesses de la langue françoise, a écrit la vie d'Ablancourt, que l'on peut trouver parmi ses œuvres diverses. * Bayle, *dictionnaire critique*.

PERSE, *Persis*, royaume celebre de l'Asie, qu'on nomme autrement *l'empire du Sophi*, est appellé par ses habitans *Farsi* & *Farsistan*. Les anciens ont cru que ce nom de Perse, qui est celui d'une province de cet empire, étoit tiré de celui de Persée, fils de Jupiter.

SITUATION, BORNES, ET DIVISION de la Perse.

Ce grand état s'étend d'orient en occident, depuis le fleuve Indus jusqu'au Tigre, ou Tigil. L'on marque autrement ses limites, en lui mettant à l'orient, avec le même fleuve Indus, le royaume de Cambaye & du Mogol; au couchant, le Diarbek & l'Armenie, provinces du Turc, avec le Tigre; au midi, le golfe Persique, la mer des Indes & le royaume d'Ormus; & au nort, la mer Caspienne, avec les tartares d'Usbec ou de Zagatay. La Perse comprenoit autrefois la Medie, l'Hyrcanie, la Margiane, l'Assyrie en partie, la Susiane, la Parthie, l'Arie, la Paropanise, la Chaldée, la Perse en particulier, la Caramanie, la Drangiane, l'Arachosie, & la Gedrosie, qui avoient été presque toutes de puissans royaumes. Les provinces de cet empire sont au nombre d'environ quinze ou

ou seize. D'autres en comptent dix-huit; sçavoir *Servan*, *Kilan*, *Dilemont*, *Ayrach*, *Agemi*, où étoit la Medie; *Khoëme*, qui comprend l'ancienne Margiane & un partie du pays des Parthes; le *Curdistan*, partie de l'ancienne Assyrie; *Chorasan*, *Terak*, *Chusistan*, autrefois la Susiane; Perse, dite *Farsi*, *Kerman* & *Sisistan*; l'ancienne Caramanie; *Macheran*, *Candebar*, & *Sablestan*, qui comprenoient à peu près la Gedrosie, l'Arachosie, & la Drangiane avec *Tabamstan* & *Gordian*, où étoit l'ancienne Hircanie. Hispaham est la ville capitale de Perse; Casbin l'avoit été autrefois. Les autres sont, Cherman, Com, Cassian, Souster, Tauris, Schamachie, Ormus, Ardeuil, Derben, Schiras, Sicistan, Gaudel, Lar, Herat, Darabegerd, Mezat, &c.

QUALITE'S DU ROYAUME DE PERSE.

La Perse est située sous la zone temperée, & est coupée par une chaîne de montagnes, comme l'Apennin en Italie. Les provinces que ces monts couvrent du côté du nort, sont fort chaudes; mais les autres qui les ont vers le midi, ont un air plus temperé. Les rois de Perse se servoient autrefois de cette commodité, pour changer de demeure selon les saisons, passant l'Eté à Ecbatane, l'Hyver à Suse, & le Printems & l'Automne, ou à Persepolis, ou à Babylone. Les rois modernes se servent encore du même avantage, changeant de demeure presque en toutes saisons. Cette situation differente est cause que les provinces de Perse ne sont pas également saines. La terre y est seche & sablonneuse dans la plaine, semée de petites pierres rouges, avec de gros chardons, qu'on brûle dans les lieux où il n'y a point de bois. Le pays de montagnes & la province de Kilan sont tres-feconds, & renferment grand nombre de villages. Les habitans y sont fort adroits à conduire l'eau qui coule des montagnes, par des canaux, dont ils se servent à arroser leurs jardins & leurs terres, aux lieux où il pleut rarement. Ils ne sement pour l'ordinaire que du ris, du froment, de l'orge, du millet, des lentilles, des pois & des féves, l'avoine leur étant inconnuë, & le seigle en aversion. Il n'y a presque point de province en Perse qui ne produise du cotton, qui vient en buisson, de la hauteur de deux ou trois pieds. Les animaux domestiques sont des moutons, des chevres, des buffles, des bœufs, des chameaux, des chevaux, des mulets & des ânes. Les Persans estiment beaucoup leurs chevaux, qu'ils nourrissent avec de l'orge ou du ris, mêlé avec de la paille coupée. Ils ont plusieurs especes de chameaux. Les fruits de Perse sont bons & excellens, & surtout les melons, dont ils ont de plusieurs sortes, entre lesquels quelques-uns pesent jusques à 20. ou 30. livres. Le climat du pays est admirable pour la vigne & pour toute sorte d'arbres fruitiers. Les Persans, pour obéir au commandement de Mahomet, ne boivent point de vin; mais comme ils l'aiment passionnement, ils permettent non seulement que les Chrétiens en fassent; mais même ils en achetent d'eux. Il est permis de faire du syrop de vin doux, qu'ils font boüillir jusqu'à ce qu'il soit réduit à la sixiéme partie, & qu'il s'épaississe comme de l'huile. Ils appellent cette drogue *Duschab*; & quand ils en veulent prendre, ils la détrempent avec de l'eau, & y ajoûtent un filet de vinaigre, qui composent un breuvage assez agreable. Quelquefois ils reduisent le *Duschab* en pâte, pour la commodité des voyageurs. Les Persans ont grand nombre de meuriers pour la soye, qui fait le premier commerce, non seulement de ce pays, mais de tout l'Orient. Ils ont plusieurs sources de nafte, & des mines de sel & de fer, où l'on travaille; mais non pas à celles d'or & d'argent, parce que le profit qu'on prétendroit faire, ne payeroit pas la dépense du bois, qui est extrêmement rare dans ce pays-là.

MOEURS ET COUTUMES DES PERSANS.

Les Persans ont pour l'ordinaire la taille mediocre, le corps bien pris & gras, le visage olivâtre & basané. Ils se font raser les cheveux & la barbe, excepté la moustache, qu'ils ont fort grande; ils haïssent les cheveux roux, & ont coûtume de se peindre les mains, & sur-tout les ongles. Leurs casaques & vestes sont larges, & semblables aux habits de femmes. Leur démarche est peu grave. La coëfure des hommes, qu'ils appellent *Mendil*, est de toile de cotton, ou de quelque étofe de soye, rayée de diverses couleurs, en plusieurs tours; elle a jusques à huit ou neuf aulnes de long, ayant ses plis legerement cousus, ou faufilés d'un fil d'or. Quelques Persans, & même les plus grands du royaume portent des bonnets fourrés. Les *Mendils* de leurs religieux sont blancs, & ceux des parens de Mahomet, verds. Plusieurs portent des bonnets rouges; ce qui est cause que les Turcs les appellent par mépris, *têtes rouges*. Les habits des femmes sont faits d'étofes plus fines que ceux des hommes. Elles ont pour l'ordinaire des bas de velours rouge ou verd; les cheveux mis en tresses leur tombent negligemment sur les épaules, & tout leur ornement de tête est de deux ou trois rangs de perles. Elles sont voilées en allant par la ville. Les Persans sont ordinairement propres, ont l'esprit vif, & le jugement bon; ils sont civils aux étrangers, tendres, honnêtes, agreables, complaisans, & grands faiseurs de complimens. Aussi un Persan, qui prie un ami d'entrer chez lui, ou qui lui fait offre de service, se sert ordinairement de ces termes; *Je vous prie d'annoblir ma maison par votre presence: Je me sacrifie à vos souhaits: que la prunelle de mes yeux soit le sentier de vos pieds, &c.* Ils ont eu de tout tems la reputation de n'être pas trop amateurs de la verité; & encore aujourd'huy, ceux qui ne mentent point ne sont pas estimés prudens. Mais au reste, ils sont bons amis, & si fideles dans les amitiés particulieres qu'ils contractent ensemble, qu'ils les preferent au sang & à la naissance. Ils font souvent de ces alliances de cœur, surtout dans les festins. On dit aussi d'eux en general, qu'ils ne manquent jamais de gratitude pour les biens qu'ils ont reçus; mais qu'ils sont irreconciliables en leurs inimitiés. Ils sont courageux & bons soldats, allant gayement aux coups, & même aux plus dangereuses occasions. Les Persans ont de la pudeur à l'exterieur; mais au fond, ils sont extrêmement débauchés: car bien qu'ils ayent grand nombre de femmes, ils sont sujets à d'autres vices tres-honteux. Leurs maisons sont propres, & sur-tout leur menage de cuisine. Ils mangent ordinairement du ris, du mouton & quelque volaille, & ils ont diverses sortes de pain. La boisson du peuple est de l'eau, où ils mêlent quelquefois du *Duschab*; les moins scrupuleux boivent du vin. L'usage de l'*Opium* y est fort commun, & celui du tabac encore davantage. Pour le prendre avec delice, ils se servent d'un vase rempli d'eau, & cette eau est souvent de senteur. Ils y font entrer une cane creuse, ayant au bout la tête de la pipe: & avec une autre longue d'une aulne, qu'ils tiennent à la bouche, ils tirent la fumée du tabac, qui laisse dans l'eau ce qu'elle a de noir & de gras. Ils boivent du caffé en fumant, & usent aussi de thé. Le commerce est tres-bien établi en Perse, où il y a plusieurs fabriques d'étofes de soye, & de tapis: & comme la guerre ne détruit point le negoce, les marchands y deviennent riches. On remarque que la Perse produit tous les ans environ 20000. bâles de soye, chacune de 216. livres. Les Persans prennent plusieurs femmes, ou plûtot les achetent, parce que les hommes donnent la dot aux peres des filles, & ceux-ci ne sont obligés que de les donner vierges. Leurs mariages se font avec des ceremonies assez particulieres; mais comme ils sont tres-jaloux, le divorce leur est permis. Ils lavent leurs morts, & ne mettent jamais leurs corps dans les fosses où l'on en ait enterré d'autres.

LA LANGUE, LES SCIENCES, ET L'ANNE'E des PERSANS.

Les Persans ont leur langue particuliere, qui tient beaucoup de l'arabe, mais nullement du turc. Il faut croire qu'elle est bien differente de l'ancienne, s'il est vrai ce que dit Herodote, que tous leurs noms propres se terminent en S. La plûpart d'entr'eux apprennent la langue turcque, particulierement dans les provinces qui ont été long-tems soûmises au grand seigneur. L'arabe est en Perse la langue des sçavans, & leurs caracteres son arabiques. Ils ont des colleges & des universités: & de toutes les sciences, ils cultivent avec le plus de soin l'arithmetique, la geometrie, l'astronomie, l'astrologie, la morale, la medecine, la jurisprudence, la physique, l'elo-

quence & la poësie. Olearius assure qu'ils ont toute la philosophie d'Aristote en arabe, & l'appellent *Dunja piala*, c'est-à-dire, *le gobelet du monde*. La plûpart de leurs pieces d'eloquence, qu'ils embellissent de beaucoup d'histoires & de sentences de moralité, sont en vers; aussi aiment-ils la poësie avec une passion extrême. On y trouve par tout des poëtes, dont il y a d'excellens & de mediocres, comme par tout ailleurs. Leur poësie rime toûjours, bien qu'ils ne soient pas fort exacts à observer le nombre des syllabes, & qu'ils ne fassent point de difficulté d'employer les mêmes mots pour faire la rime, comme en ces vers persans rapportés par Olearius.

Tziri, tziri tiiabb Ianitza?
Adamira demagh Ianitza?
Tziri, tziri tzaragh es teri bud
Adamira demag cheri bud

Le poëte fait allusion entre les mots *teri* & *cheri*, *dont l'un* signifie humide, & l'autre ce qu'on a de l'âne. Ce qui veut dire *pourquoi est-ce que la chandelle va finir? Pourquoi est-ce que l'homme se vante; & pourquoi est-il glorieux? parce qu'à l'un il manque du suif humide, & parce que l'autre est chargé de graisse d'âne*. Les anciens Perses avoient autrefois des mages, qui étoient leurs sçavans. Leur année est de trois cens soixante cinq jours. En 1079. le sultan de Chorasan nommé Gelaledin, fit observer l'equinoxe du printems, le Jeudi 14. Mars, à deux heures & neuf minutes aprês midi. C'est de ce point que commence l'ere Gelalée, composée d'années solaires, dont les Perses se servent. Le même sultan ordonna une intercalation du jour, de quatre en quatre années, & quelquefois en la cinquiéme, qu'ils nomment *Neurus el Sultan*, c'est-à-dire, *l'année de la majesté*, ou *l'année royale*. Ils suivent une periode de 1460. ans, dite *Sal Chodai*, c'est-à-dire, *année de dieu ou du soleil*: Et ils ont encore l'ere, dite de Jezdegirdes, qui commence le Mardy 16. Juin de l'an 632. 11. de l'hegire ou ére de Mahomet; parce qu'en cette année Omar, calife des Sarasins, défit & tua Hormisdas IV. ou Jezdegirdes, roi de Perse.

GOUVERNEMENT ET POLICE DES PERSES.

Le premier roi des Perses, dont nous ayons connoissance, est Achemenes pere de Cambyses, & ayeul de Cyrus, qui commença de regner l'an du monde 3391. & 344. avant Jesus-Christ. Le dernier de ses descendans fut Darius Codomanus, dethrôné par Alexandre. Des successeurs de ce dernier, le royaume de Perse passa aux Parthes, ausquels il fut enlevé vers l'an 228. de Jesus-Christ, par Artaxerxés Persan. Il établit la seconde monarchie des Perses, qui a duré jusqu'en 632. que le roi Jezdegirdes ou Hormisdas IV. fut tué par Omar, calife des Sarasins. Ceux-ci ont été maîtres de cet état jusqu'à ce qu'ils furent dethrônés par une dynastie de Turcomans, à laquelle en succederent d'autres, qui se supplanterent les uns les autres. Les Turcomans furent chassés par les Mogols, & ceux-ci le furent par les descendans de Tamerlan. Ussun-Cassan ou Ozun Asembec, fils d'Alibec, de la famille des Asembejes, & de la faction du Belier-blanc, étant gouverneur d'Armenie, s'empara de la Perse, qui depuis lui, fut étrangement divisée. *Voyez* la table chronologique. Ismaël descendu d'une fille d'Ussun-Cassan, s'étant mis sur le thrône, augmenta son royaume par sa prudence & par sa bravoure, de tout ce que ses prédecesseurs avoient possedé. Il regnoit au commencement du XVI. siecle, & c'est depuis lui qu'on marque l'empire des sophis. Schah-Abbas l'a beaucoup aggrandi dans le XVII. siecle. Le royaume de Perse est hereditaire, & passe non seulement aux fils legitimes, mais même aux naturels, qu'on préfere aux autres parens. Cet état est monarchique, & tellement despotique, que le prince y gouverne avec un pouvoir absolu, faisant servir sa volonté de loi, & disposant absolument de la vie & des biens de ses sujets. Ceux-ci sont extrêmement soûmis, & ne parlent jamais de leurs souverains, qu'avec des sentimens tres-respectueux. Il ont coûtume de nettoyer avec soin, les lieux où le roi s'est assis en rendant justice, & même de sortir de la ville, quand le prince va se promener dans les ruës avec ses femmes. Le revenu du roi de Perse est dans la possession d'une bonne partie des terres de son pays, dans ses doüanes, dans le commerce qu'il fait des soyes, dans le tribut qu'il fait payer aux Armeniens, & de ce qu'il tire de diverses fermes qu'il donne de la pêche, des passages, &c. Mais ce revenu n'est pas aussi considerable, comme on le croit. Il a divers officiers, dont les charges ne sont pas hereditaires. Les gouverneurs des provinces sont obligés d'entretenir un certain nombre de soldats, pour servir dans les occasions; & ils employent à cela une partie du revenu de leurs provinces. Leur milice n'est presque composée que de cavalerie. Ils ne se servent d'armes à feu que depuis 1603. qu'Abbas I. les employa utilement à la prise de Tauris sur les Turcs.

RELIGION DES PERSANS.

Les anciens Perses adoroient le soleil, la lune, le feu, & les autres fausses divinités du Paganisme. Ceux d'aujourd'hui suivent la doctrine de Mahomet, comme les Turcs; mais ils sont neanmoins differens en sentimens: c'est sur cette difference qu'est principalement fondée l'inimitié qui est entr'eux. Ils n'expliquent point l'alcoran de la même façon, ils n'ont ni les mêmes saints ni les mêmes ceremonies. Ils disent que Mahomet ayant ordonné qu'Ali lui succedât, Abubeker, Omar & Osman, usurperent la souveraine puissance; mais que le premier y étant parvenu, ne changea rien dans l'alcoran, qui est le livre de la loi, bien que les uns & les autres lui donnent des explications differentes. Sur la fin du XIV. siecle, un certain religieux Mahometan, qui se disoit de la famille d'Ali, prêcha une nouvelle doctrine, enseignant de bouche & par écrit, que Dieu l'envoyoit pour relever la gloire du même Ali, ensevelie depuis plusieurs siecles. Ce nouveau docteur avoit nom *Sofi*. L'austerité de sa vie, l'innocence exterieure de ses mœurs & son esprit, lui donnerent beaucoup de reputation, & la qualité de *Scheich*, c'est-à-dire, *de fils du prophete*. Il supposa grand nombre de miracles faits par Ali; & ainsi les Persans s'attacherent à cette doctrine, quittant celle des Turcs, & ajoûtant à leur symbole, qu'Ali est coadjuteur ou lieutenant de Dieu. Les Persans, non contens d'avoir établi la sainteté du même Ali, ont donné à douze de ses successeurs le nom de saints, & la qualité d'*Iman*, c'est-à-dire, *de prelat*. Ils visitent les tombeaux de ces prétendus saints, & celebrent leurs fêtes. Leurs purifications, leurs prieres & leurs ceremonies sont differentes de celles des Turcs. Le Vendredi est un jour de fête pour eux. Ils ont un Carême, qui les oblige à jeûner durant le jour; mais ils se gorgent de viande pendant la nuit. La circoncision est pratiquée parmi eux, aux hommes & aux femmes. Ils ont divers religieux, & tant de ceremonies superstitieuses, qu'il y a dequoi s'étonner que des gens raisonnables ne se defassent point de tels prejugés.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES anciens rois de PERSE.

Ans du Monde,	*avant J. C.*		*Durée.*
3391.	644.	Achemenes, *descendu de Persée.*	
3436.	599.	Cambyses, fils d'Achemenes.	
3499.	536.	Cyrus, fils de Cambyses.	7.
3506.	529.	Cambyses, fils de Cyrus.	7.
3513.	522.	*Les Mages.*	1.
3514.	521.	Darius, fils d'Histapes.	36.
3550.	485.	Xerxés, fils de Darius,	12.
3562.	473.	Artaxerxés *Longuemain.*	48.
3610.	425.	Xerxés II. fils d'Artaxerxés.	1.
3611.	424.	Sogdien, frere de Xerxés.	4. *mois.*
3612.	423.	Darius *Ochus*, frere de Sogdien.	19.

Ans du Monde	*avant J. C.*		*Durée.*
3631.	404.	Artaxerxés *Mnemon*, fils de Darius.	43.
3675.	360.	Artaxerxés *Ochus*, fils de *Mnemon*.	23.
3697.	338.	Arsés, dernier fils d'Artaxerxés *Ochus*.	2. & *quelques mois.*
3699.	336.	Darius *Codomanus*, fils d'Arsanes.	6.
3705.	330.	Alexandre *le Grand*.	6.

Les successeurs d'Alexandre se disputerent la succession de cet empire, qui a été possedé par differens maîtres, jusqu'à l'établissement d'une monarchie fixe par Artaxerxés l'an 229. *après* Jesus-Christ.

ROIS DE PERSE DU MOYEN AGE.

Ans après J. C.		*Durée.*
229.	Artaxerxés,	13.
242.	Sapor I.	31.
273.	Hormisdas I.	1.
274	Varanes I.	3.
277.	Varanes II.	17.
294.	Varanes III. dit *Segansaa*,	4. *mois.*
295.	Narsés,	7.
301.	Hormisdas II.	7.
309.	Sapor II.	70.
380.	Artaxerxés II.	4.
384.	Sapor III.	5.
389.	Varanes IV. dit *Kerman Saa*.	11.
400.	Isdigerdes I.	20.
420.	Varanes V.	21.
441.	Isdigerdes II.	17.
458.	Perozés.	24.
482.	Obaias,	4.
486.	Cabades, déposé.	11.
497	Zamaspes,	4.
501.	Cabades, rétabli.	30.
531.	Cosroës *le Grand*.	48.
580.	Hormisdas III.	12.
591.	Cosroës II.	37.
628.	Siroës.	1.
629.	Adeser ou Adhesir.	7. *mois.*
629.	Sarbaras ou Barazas.	2. *ou* 6. *mois.*
630.	Borane, fille de Cosroës.	7. *mois.*
630.	Hormisdas IV. ou Jezdegirdes.	2.

Isdegerdes III. dernier roi de la race des anciens Perses, perdit la vie dans une bataille gagnée par les Arabes qui s'emparerent de la Perse l'an 31. de l'hegire, & 651. de Jesus-Christ. Son ere tombe non sur l'année de sa mort, mais sur le commencement de son regne, c'est-à-dire, sur la 11. année de l'hegire, & sur la 632. de Jesus-Christ. Les califes possederent cet état jusqu'à Thaher, qui sous le regne du calife Al-mamon, l'an 205. de l'hegire, & 820. de Jesus-Christ, fonda la dynastie des THAHERIDES, laquelle dura 56. ans sous cinq rois ou princes. A celle-ci succeda celle des SOFFARIDES l'an de l'hegire 259. & 872. de Jesus-Christ. Elle n'eut que trois princes; & après 34. ans elle fit place à la dynastie des SAMANIDES, qui dura 110. ans sous neuf princes. Celle des GAZNEVIDES commença l'an de l'hegire 384. & 994. de Jesus-Christ, & dura 155. ans sous quatorze princes jusqu'à l'an de l'hegire 539. & de Jesus-Christ 1144. Ensuite vint celle des GAURIDES, qui regna 64. ans sous cinq rois, depuis l'an de l'hegire 546. & de Jesus-Christ 1150. & finit l'an 609. de l'hegire, & 1212. de Jesus-Christ. La dynastie des KHOVARESMIENS occupa le thrône en la personne de Corhbeddin Mohammed, & eut quatre princes, jusqu'en l'an de l'hegire 628. & 1230. de Jesus-Christ, qu'il fut défait par Giarmagun, qui se rendit maître de la Perse pour Octai-Khan fils de Genghiskhan. Ainsi la dynastie des MOGOLS regna sur la Perse pendant 108. ans sous treize princes, jusqu'en l'an 736. de l'hegire, & 1355. de Jesus-Christ. Arbakham fut alors dépouillé du sceptre par Tamerlan ou Timur, dont les descendans formerent la dynastie des TIMURIDES. Aboused, arriere-petit-fils de Tamerlan, fut défait par Hassan-Beg ou Ussun-Cassan, de la dynastie du MOUTON-BLANC, l'an 873. de l'hegire, & 1468. de Jesus-Christ. Hassan fut souverain de la Perse aussi-bien que ses enfans, Khalif-Mirsa-Macsoud-Beg, Jacoub-Beg, Massin-Beg; & ses petits-fils Alig-Beg-Bai-Sangar, Bostan Beg & Morad-Beg qui fut tué dans une bataille par Ismaël sophi l'an 920. de l'hegire, & 1514. après Jesus-Christ. Ismaël & ses descendans ont depuis regné sur la Perse.

DINASTIE DES SOPHIS DE LA RACE D'ALI.

Années de l'hegire.	*Années de J. C.*		*Durée de regne.*
920.	1514.	Ismaël I. schah ou sophi.	8.
930.	1523.	Schah Thamasb ou Tamas.	53.
983.	1575.	Schach-Ismaël II.	2.
985.	1577.	Mohammed *Kodabendeh*.	7.
993.	1585.	Schah-Abbas I.	45.
1039.	1629.	Schah-Sophi.	13.
1052.	1642.	Schah-Abbas II.	26.
1079.	1668.	Schah-Ismaël III.	

AUTEURS QUI PARLENT DE LA PERSE.

Voici le nom des principaux auteurs qui ont parlé de l'empire des Perses. Nous les marquons ici sans ordre, & tels qu'ils se presentent d'abord, commençant par les geographes. Strabon, *l.* 15. Pline, *l.* 6. Ptolomée. Solin. Pomponius Mela. Ortelius. Mercator. Magin. Cluvier. Du Val. Sanson. Herodote. Xenophon. Diodore de *Sicile*. Justin. Quinte-Curce. Arrien. Eusebe. Josephe. Procope. Agathias. Cedrene. Guillaume de *Tyr*. Haiton. Sanut. Bizarre ou Bizard qui a écrit l'histoire de Perse. Leunclavius. Chalcondyle. Paul Jove. Les voyages de Pietro del la Valle, d'Olearius, de Thomas Herbert, de Paul Venitien, de Vincent le Blanc, de Thevenot, de Tavernier; les relations du Levant du Poulet; celles du pere Gabriël de Chinon, publiées par Moreri. Les ambassades de Busbeque, de Thomas Minodous. L'Afrique de Marmol. Les auteurs de l'histoire des Sarasins, &c. * *Consultez* aussi le moine Isaac, *in exp. can. Persic.* Christman, dans ses commentaires sur Alfragan, *tit. de calend. Persic.* Scaliger, *l.* 5. & 8. *de emend. temp.* Petau, *de doct. tempor. l.* 3. & 11. Salian & Torniel, *in annal.* Riccioli, *chron. reform. l.* 1. *c.* 18. *l.* 5. *c.* 11. *&c.*

PERSE (*Aulus Persius Flaccus*) poëte celebre du tems de Neron, nâquit selon quelques-uns à Volterre en Toscane, & selon d'autres, dans la Ligurie ou état de Genes, en l'endroit appellé autrefois *Portus Lunæ*, & aujourd'hui *Golfo della Spezzia*. Ce fut l'an 34. de Jesus-Christ sous l'empire de Tibere, & sous le consulat de Fabius Persicus & de Lucius Vitellius. Le rang que tenoit la famille de Perse, qui étoit né chevalier Romain, fit qu'on n'épargna rien pour son éducation. Après avoir commencé ses études à Volterre, il les continua à Rome sous le grammairien Palemon, sous le rheteur Virginius Flaccus, & sous Annæus Cornutus, philosophe Stoïcien, avec lequel il fut lié d'une amitié, qu'il s'est fait un devoir de consacrer dans ses ouvrages. Pætus Trasea, Lucain & quelques autres de même naissance & de même reputation, étoient aussi de ses amis. Il mourut à l'âge de 28. ans, sous le consulat de Publius Marius & d'Asinius Gallus, l'an de Jesus-Christ 62. Par un billet en forme de testament qu'il mit entre les mains de sa mere, il legua une grosse somme à Cornutus, avec sa bibliotheque composée de 700. volumes. Ce philosophe accepta les livres, & laissa l'argent aux sœurs de son ami. Le portrait qu'on a laissé de Perse, nous le represente comme un homme extrêmement doux, chaste & tres-sensible aux impressions de la pudeur: caracteres d'autant plus surprenans dans ce poëte, que ses satires semblent sortir d'une plume trempée dans le fiel, & que sa mauvaise humeur se déchaîne en termes quelquefois trop libres contre les objets qui la blessent. Quoique ses ouvrages ayent eu l'avantage de passer jusqu'à nous, leur destinée

a été assez bizarre, par rapport aux differens jugemens qu'on en a portés. Quelques critiques des derniers siécles, & les deux Scaliger entre autres, aigris principalement par la dureté de Perse, & par l'obscurité qu'il semble avoir affectée, se sont inscrits en faux contre les témoignages rendus en sa faveur par Lucain, Martial, & par Quintilien même; mais n'y a-t-il pas lieu de croire que les mêmes endroits qui ont fait meriter à Perse l'admiration des anciens, sont ceux qui ont irrité contre lui la censure des modernes? Tous les traits dont Perse s'armoit contre le vice, étoient empruntés ou de la chronique scandaleuse de la cour de Neron, ou de certains poëmes ridicules composés par ce prince & par ses courtisans, ou de la morale des Stoïciens, qui étoit alors en vogue. Voilà les applications que les beaux esprits contemporains de Perse, ne pouvoient se lasser de louer, parce qu'ils en sentoient la finesse. Voilà ce qu'ont ignoré ceux qui sont venus depuis; & de leur ignorance est né l'injuste mépris dont ils se sont fait honneur d'accabler un auteur qu'ils n'entendoient pas. Cependant il faut avoüer, à moins que de s'aveugler volontairement, qu'aujourd'hui même au travers des nuages qui enveloppent ses satires, on voit briller des beautés presque inimitables. Au reste Perse invectiva d'une maniere tres aigre contre les desordres de son tems, & n'épargna pas même la personne de l'empereur Neron, qu'il tourna plus d'une fois en ridicule, tantôt d'une maniere obscure, & tantôt plus à découvert. Les Romains supprimés au frequent recit des poësies de leur prince, qui vouloit être auteur à quelque prix que ce fût, n'avoient pas de peine à le reconnoître dans les vers de sa façon, que Perse avoit pris soin d'inserer dans une de ses satires, tels qu'étoient ceux-ci:

Torva Mimalloneis implerunt cornua bombis,
Et raptum vitulo caput ablatura superbo
Bassaris; & Lyncem Mænas flexura corymbis
Evion ingeminat: reparabilis adsonat Echo.

Car on ne peut douter que ce fragment ne soit de Neron. C'est l'opinion de tous les critiques, fondés sur le témoignage du vieux scholiaste de Perse, & celle que le celebre M. des Preaux dans son discours sur la satire, a cru devoir embrasser après Casaubon. Cependant Bayle s'imagine que le *Torva Mimalloneis* ne pouvoit être *ni un fragment des poësies de Neron, ni une parodie ou imitation de ses vers.* Cette conjecture est moins solide que brillante; & pour peu qu'on l'examine de près, il est aisé d'en découvrir le foible. Cornutus, dit Bayle, avoit détourné Perse de risquer ce vers:

Auriculas asini Mida rex habet.

dont l'application tomboit naturellement sur Neron, & pour l'adoucir il avoit substitué ces mots: *Auriculas asini quis non habet?* Est-il donc croyable que dans la même satire il eût permis à son ami d'exposer à la risée publique quatre vers de la composition d'un prince tres-délicat sur tout ce qui pouvoit nuire à sa reputation de bel esprit. Voilà l'objection de Bayle dans toute sa force; mais que conclut-elle? On convient avec lui, s'il le veut, que Cornutus avoit encore retranché de la satire de Perse les vers de Neron, & generalement tout ce qui pouvoit le piquer trop sensiblement: on en est même persuadé, quoique l'auteur de la vie de Perse n'en parle point, il ne s'étoit pas engagé de tout dire. D'ailleurs l'endroit où est cité la correction du vers *Auriculas*, tombent trop brusquement pour ne pas faire croire que cette vie de Perse est imparfaite. Après cet aveu Bayle à son tour voudra peut-être bien tomber d'accord, que si Cornutus prit soin de rectifier les satires de son ami, ce fut sans doute lorsque ce dernier ne put plus se défendre d'en être l'auteur. Cela supposé, n'est-il pas vrai-semblable que les premieres copies qui en avoient couru sans nom, furent conservées toutes entieres, & servirent après la mort de Neron, à rétablir les retranchemens de celles que Perse avoit publiées sous le regne de ce prince. La même raison doit diminuer l'idée du danger qu'auroit couru le poëte en attaquant directement un empereur aussi terrible que le sien. On n'est responsable d'un ouvrage qu'après l'avoir avoüé, & non pas lorsqu'il court encore en lambeaux, où chaque lecteur est maître d'y ajoûter du sien. Peut-être aussi que cette satire de Perse, avant que d'avoir été retouchée, n'étoit pas arrivée jusqu'à Neron; & quand même elle y seroit parvenuë, ce prince entendoit quelquefois raillerie; & tout cruel qu'il étoit, il laissoit échapper quelques traits de clemence. Le parricide qu'il avoit commis en la personne de sa mere Agrippine, avoit attiré sur lui une grêle de vers satiriques, & entre autres ceux-ci:

Quis negat Æneæ magna de stirpe Neronem?
Sustulit hic matrem, sustulit ille patrem.

Cependant, loin de rechercher l'origine de ces libelles, il empêcha même, au rapport de Suetone, qu'on ne punît ceux qui furent accusés d'en être les auteurs. A plus forte raison eût-il pû faire grace à un poëte dont tout le crime étoit de l'avoir cité malicieusement. Mais ce qui doit convaincre plus efficacement que les vers allegués sont de Neron, c'est l'idée que Suetone nous donne de son style poëtique, en rapportant la raillerie qu'en fit un jour Lucain. On y reconnoît aussi-bien que dans le *Torva Mimalloneis*, les cascades ridicules des vers de Neron, dont l'enflure rendoit la prononciation également bizarre & penible. Si l'on fait encore difficulté d'en convenir, il ne faut que confronter les quatre vers contestés, avec un autre vers que Seneque cite d'après Neron, dans le premier livre de ses questions naturelles.

Colla Cytheriacæ splendent agitata columbæ.

Bien plus, Casaubon & Scaliger ne se sont pas contentés d'attribuer à Neron le *Torva Mimalloneis*, ils ont cru même qu'il étoit tiré d'une tragedie composée par ce prince, fondés sur ce passage de Dion, *liv.* 61. Ἐκιθαρῴδησε τε Ἄττιν τινὰ ἢ Βάκχας ὁ Αὔγουστος. *L'empereur chanta sur la lyre Atys ou les Bacchantes.* Bayle a raison de leur opposer que Dion ne marque point positivement que Neron fût l'auteur de cette tragedie; mais cette ômission ne gâte rien; & les prejugés sont d'autant plus favorables à Casaubon, qu'il y a lieu de presumer que l'empereur ne se piquant pas moins de poësie que de chant, representoit plus volontiers les pieces de sa composition: & d'ailleurs les termes des quatre vers en question conviennent parfaitement au sujet des bacchantes. Quant à l'objection de Bayle, qui insiste sur ce que ces vers étant hexametres, ne peuvent être tirés d'une tragedie; il est tres-aisé de la détruire, en observant que non seulement les vers hexametres entroient autrefois dans les chœurs, ce qui est commun dans ceux de Seneque, mais même qu'ils étoient quelquefois admis dans le corps des poëmes dramatiques, comme on le peut voir chez les Grecs. En sortant de cette longue digression, où m'a jetté insensiblement dans la démangeaison de faire l'apologie de Perse: il est bon de remarquer que ce poëte ne doit pas être confondu avec C. Persius Flaccus, personnage d'une rare érudition, mais qui vivoit deux cens ans auparavant. * *Vita Persii.* Vetus scholiast. *in Pers.* Casaubon, *in Pers.* Dion, *l.* 16. Sueton, *in Neron.* Quintil, *l.* 10. *cap.* 1. Martial Senec. *Quæst. natural. l.* 1. Vossius, *de poet. Latin.* Bayle, *Diction. crit.*

PERSE (Caïus, ou comme le nomme Pline, *Manius*) a été un des plus sçavans hommes de son tems. Ciceron en parle deux ou trois fois. Il fut questeur l'an de Rome 608. & preteur deux ans après. Le poëte Lucilius le redoutoit, & il avoüoit de bonne foi qu'il n'écrivoit pas pour de telles gens, & qu'il cherchoit des lecteurs qui ne fussent pas aussi doctes que celui-là. Quelques-uns crurent que Perse fit la harangue qui fut prononcée par le consul Caïus Fannius contre Caïus Gracchus l'an 631. de Rome. La raison de ce sentiment fut que Fannius n'étoit qu'un mediocre orateur, & que sa harangue étoit si belle, que d'autres crurent que plusieurs grands personnages y avoient contribué chacun selon sa portée. Ciceron neanmoins refuta ceux qui ne donnoient point cette harangue à Fannius. Fungerus a confondu mal-à-propos le Perse dont nous parlons, avec le poëte satirique du même nom. * Vossius, *instit. orat. lib.* 4. Bayle, *diction. crit.*

PERSECUTION DE L'EGLISE: nom que l'on don-

ne aux tems fâcheux pendant lesquels les Chrétiens ont été tourmentés par les empereurs Infideles, ou par les Heretiques appuyés de la faveur des souverains. On en compte ordinairement vingt-quatre ; mais Riccioli en ajoûte deux qui font vingt-six. Celles qu'il ajoûte sont la premiere & la sixiéme dans l'ordre qui suit.

I. La premiere persecution se fit en Jerusalem contre saint Etienne & contre les autres nouveaux Chrétiens, à l'instigation de Saul, nommé depuis *saint Paul*; & fut continuée par Herodes *Agrippa* contre saint Jacques, saint Pierre & les autres, dont il est parlé dans les actes des apôtres, *chap. X.*

La II. sous Neron commença l'an 10. de son regne, & le 64. depuis la naissance de Jesus-Christ à l'occasion de l'incendie de la ville de Rome, qui dura six jours, depuis le 19. Juillet jusqu'au 24. & qui fut imputée faussement aux Chrétiens. Cette persecution, que Neron ordonna par un édit, dura jusqu'à la mort de cet empereur arrivée l'an 68.

La III. sous Domitien commença l'an 9. de son regne, & le 90. depuis Jesus-Christ, & fut ordonnée par un édit fort rigoureux en 95. Elle dura jusqu'à la mort de cet empereur qui fut tué au mois de Septembre de l'année 96.

La IV. sous Trajan commença la premiere année de son regne, & la 97. depuis la naissance de Notre Seigneur. Cet empereur ne fit point d'édit contre les Chrétiens; mais une ordonnance generale, par laquelle il défendoit toutes sortes d'assemblées & de societés ; d'où les gouverneurs des provinces prirent occasion de persecuter les Chrétiens qui s'assembloient dans leurs oratoires. Enfin Tiberien, gouverneur de la Palestine, ayant écrit à l'empereur qu'il n'y avoit pas assez de bourreaux pour faire mourir tous les Chrétiens qui se presentoient, Trajan, selon le témoignage de Suidas, fit cesser cette persecution l'an 116.

La V. persecution se fit sous Adrien, & commença l'an 118. Cet empereur ne publia point d'édit contre les Chrétiens, mais il donna ordre à tous les gouverneurs de provinces de faire observer les loix qui défendoient les nouvelles religions. Huit ans après, c'est-à-dire en l'année 126. après que Quadrat évêque d'Athenes & Aristides philosophe Chrétien eurent presenté une apologie à l'empereur Adrien, ce prince commanda qu'on cessât de tourmenter les Chrétiens; mais on ne laissa pas de les persecuter jusqu'en 129. Lorsque cet empereur fut de retour à Rome l'an 136. on y fit encore mourir quelques martyrs.

La VI. sous Antonin *le Debonnaire* commença l'an 138. Quoique cet empereur n'eût fait aucun édit contre les Chrétiens, ses officiers neanmoins en firent mourir plusieurs, principalement après qu'Antonin eut défendu de lire les vers des Sibylles & les livres des Prophetes, parce que la lecture de ces livres détournoit un grand nombre de Payens du culte des faux dieux. L'an 153. l'empereur voyant tout l'empire Romain affligé par la famine, par des incendies, des inondations & des tremblemens de terre, voulut appaiser tous les dieux, & entr'autres le Dieu des Chrétiens; ce qui l'obligea de faire cesser la persecution. Neanmoins l'an 156. le pape Hygin fut martyrisé.

La VII. sous Marc-Aurele commença l'an 161. & finit en 174. après la victoire que cet empereur remporta contre les Quades & les Marcomans, par la valeur & par les prieres de la legion Chrétienne, nommée depuis *la legion foudroyante*. Alors il défendit par un édit de punir aucun Chrétien pour ce qui regardoit la religion, & ordonna que les accusateurs fussent condamnés au feu. Neanmoins le pape Soter fut martyrisé l'an 177. trois ans avant la mort de Marc-Aurele.

* L'église Chrétienne joüit de la paix sous les empereurs Commode, Pertinax & Didius Julianus, c'est-à-dire, depuis 180. jusqu'à 193. car Commode eut de la déference pour Martia, qui favorisoit les Chrétiens; & les deux autres empereurs ne voulurent point revoquer l'édit de Marc-Aurele.

La VIII. persecution commença sous l'empereur Severe, l'an 199. Il avoit laissé les Chrétiens en paix pendant les six premieres années de son regne; mais les crimes des Juifs & des Gnostiques, que l'on imputa à tous les Chrétiens, firent renaître une nouvelle persecution, qui dura jusqu'en 211. que cet empereur mourut.

* L'église fut en paix sous les empereurs Caracalla & Geta. Macrin leur succeda en 217. & sous son regne on fit mourir Asclepiades, évêque d'Antioche. Elagabale possesda ensuite l'empire l'an 218. & de son tems quelques Infideles firent mourir le pape Zephirin. Alexandre *Severe*, qui monta sur le thrône l'an 222. favorisa les Chrétiens ; mais à son insçu on en tourmenta quelques-uns, qui souffrirent constamment le martyre.

La IX. sous Maximin, commença l'an 235. Cet empereur ordonna seulement par un édit, que l'on punît du dernier supplice les prélats de l'église, comme auteurs de la nouvelle doctrine ; mais les gouverneurs des provinces exercerent la même cruauté contre les clercs.

* L'église joüit de la paix sous les empereurs Gordien & Philippe, c'est-à-dire, depuis l'an 238. jusqu'en 249.

La X. persecution fut ordonnée en 249. par l'empereur Decius, & cessa à sa mort en 251.

* Les empereurs Gallus & Volusien ne persecuterent point les Chrétiens, au commencement de leur regne ; mais en 253. ils les firent condamner à de cruels supplices, suivant l'édit de Decius leur predecesseur.

La XI. sous Valerien & Gallien, ne commença qu'en 257. car ces empereurs ayant succedé à Gallus & à Volusien l'an 254. laisserent les Chrétiens en repos. Ce fut à leur insçu que le pape Lucius fut martyrisé pour la foi l'an 255. Mais en 257. ils publierent un édit pour exterminer tous ceux qui faisoient profession du Christianisme, ou plûtôt ils renouvellerent celui de Decius. Cette persecution dura trois ans & demi, c'est-à-dire, jusqu'en 260.

* Pendant les huit dernieres années du regne de Gallien, sous les empereurs Claudius & Quintilius, & pendant les trois premieres années d'Aurelien, l'église fut exempte de persecution. Cette paix dura treize ans.

La XII. persecution se fit sous Aurelien, & commença en la troisiéme année du regne de cet empereur, qui étoit l'an 273. de Jesus-Christ, & fut continuée jusqu'en 275.

* L'église fut en repos sous les empereurs Tacite, Probus & Carus, c'est-à-dire, depuis l'an 275. jusqu'en 282. que Numerien, associé à l'empire, fit quelques ordonnances contre les Chrétiens.

La XIII. persecution fut ordonnée par Diocletien & Maximien, en l'année 303. qui étoit la 19. de leur regne. S'étant démis de l'empire, l'an 304. en faveur de Galere & de Constance *Chlore*, cette persecution continua sous le nom de Diocletien, jusqu'en 310. que Galere la fit cesser. Après sa mort, Maximien la renouvella l'an 312. & Licinius la continua avec beaucoup de cruauté depuis l'an 316. jusqu'en 325. que l'empereur Constantin donna la paix à l'église. Touchant ces persecutions, on peut lire la dissertation de Henri Dodwel : *De paucitate Martyrum*, où il en diminuë le nombre & la violence. Elle est entre ses *Dissertations Cyprianiques*.

* L'empereur Constance, fils de Constantin *le Grand*, favorisa fort les Ariens dès l'an 337. qu'il succeda à son pere : ce qui fut une espece de persecution, qui dura jusqu'en 361.

La XIV. fut ordonnée par Sapor II. roi de Perse en l'année 343. qui étoit la 34. de son regne. Ce prince s'étant laissé persuader par les Mages & par les Juifs, qui accuserent les Chrétiens d'être affectionnés aux Romains, commanda à ses officiers de punir de mort tous ceux qui étoient dans son Royaume ; & Sozomene rapporte que ces Infideles y firent mourir environ seize mille martyrs.

La XV. persecution dura un an, sous l'empire de Julien l'*Apostat*. Il ne publia point d'édit contre les Chrétiens; mais il les faisoit solliciter pour embrasser le culte des faux dieux, & il condamnoit à la mort ceux qui n'y vouloient pas consentir, leur imputant d'autres crimes qu'il supposoit.

La XVI. fut autorisée par l'empereur Valens, *Arien*, depuis l'an 366. jusqu'en 378.

La XVII. fut ordonnée par Isdegerdes, roi de Perse,

en 420. Ce prince avoit permis l'exercice du Christianisme dans son royaume, mais l'évêque de Marutha, ayant abattu un temple dedié au feu, que les Perses adoroient comme un dieu, & ne voulant pas le rétablir, fut condamné à la mort par ordre du roi, qui tâcha ensuite d'exterminer tous les Chrétiens. Cette persecution dura depuis l'an 420. jusqu'en 450. qui étoit la 9. année du regne de Varannes V.

La XVIII. persecution se fit contre les Catholiques, pendant le regne de Genseric, roi des Vandales, *Arien*, depuis 437. jusqu'en 476.

La XIX. sous le regne de Huneric, roi des Vandales, successeur de Genseric, commença en 483. & dura jusqu'à la mort de ce roi en 484.

La XX. fut sous Gondebaud, qui succeda à Huneric l'an 484. & laissa les Catholiques en paix pendant dix ans; mais en 494. il exerça de grandes cruautés contr'eux.

La XXI. sous Trasimond, frere & successeur de Gondebaud, ne commença qu'en l'année 504. car auparavant ce roi tâchoit seulement de seduire les Catholiques à force de presens, & s'étoit contenté de défendre qu'on élût de nouveaux évêques en la place des défunts.

* Hilderic, fils de Huneric, & petit-fils de l'empereur Valentinien, dont sa mere étoit fille, rappella les évêques, & fit ouvrir les églises l'an 622. Ainsi finirent les quatre persecutions Vandaliques.

La XXII. persecution, excitée par les Ariens en Espagne, commença sous Leowigilde, roi des Goths, l'an 584. & finit sous Recarede en 586.

La XXIII. sous Cosroës II. roi de Perse, commença en 607. & dura 20. ans, c'est-à-dire, jusqu'en 627. qu'ayant été défait par Heraclius, il fut tué par son propre fils Siroës.

La XXIV. suscitée par les Iconoclastes, ou Brises-Images, commença l'an 726. sous Leon *Isaurique*, empereur d'Orient, & dura jusqu'en 741. Elle fut continuée sous Constantin *Copronyme*, jusqu'en 775.

La XXV. fut ordonnée par Henri VIII. roi d'Angleterre, l'an 1534. contre tous les Catholiques, après que ce prince se fut separé de l'église Romaine. Elle fut renouvellée par la reine Elisabeth.

La XXVI. persecution commença dans le Japon l'an 1587. sous le regne de Taicosama, à l'instigation des Bonzes. Elle fut renouvellée en 1616. par le roi Xongusama, & exercée avec encore plus de cruauté par Toxonguno, qui lui succeda en 1631.* Riccioli, *Chronologia Reformata, tom.* 3.

PERSE'E, *Perseus*, fils de Jupiter & de Danaé, épousa Andromede, dont il eut Alcée, Sthenelus, Helas, Mestor & Electryon; & rendit son nom fameux par ses exploits. Voici de quelle maniere les poëtes anciens rapportent l'histoire de sa naissance. Acrisius ayant appris de l'oracle que son petit-fils lui donneroit la mort, fit enfermer Danaé dans une forteresse, dont il fit garder les avenuës par des gardes fideles. Jupiter ayant conçu une extrême passion pour Danaé se changea en pluye d'or, & trouva moyen de s'introduire dans l'endroit ou Danaé étoit enfermée, la fit consentir à sa passion, & en eut un fils nommé Persée. Acrisius ayant appris que sa fille étoit enceinte, la fit jetter dans la mer, esperant qu'elle seroit submergée par les flots avec son fils Persée. Mais l'évenement ne répondit point à l'attente d'Acrisius, car les flots porterent heureusement Danaé & Persée sur les bords du rivage. Un marinier les ayant menés au roi de ce pays, ce prince ayant appris de quelle famille étoit Danaé l'épousa, & confia l'éducation de Persée à Dictys, frere de Polydecte, prince de ce pays. Comme il étoit prudent & courageux, les poëtes ont feint que Minerve lui avoit prêté son bouclier. Il surmonta Meduse, vainquit les peuples du mont-Atlas, & délivra Andromede d'un monstre marin, & des poursuites de Phinée. A son retour il tua innocemment son ayeul Acrise: touché de ce funeste accident, il quitta Argos, & se contenta de Tyrinthe, dans le territoire de laquelle il bâtit Mycenes, où sa race regna près de cent ans. Persée aima les gens de lettres, & fonda une école. Les poëtes l'ont placé au rang des constellations, comme un des plus illustres heros des tems fabuleux.* Ovide, *l.* 4. & 5. *met.* Plutarque. Eusebe, &c. *Cherchez* ACRISE, DANAE', ANDROMEDE, & *voyez* PEGASE.

PERSE'E, *Perseus*, dernier roi de Macedoine, succeda l'an du monde 3857. & 178. avant Jesus-Christ, à son pere Philippe, qui n'étant pas satisfait de sa conduite, avoit eu dessein de le desheriter, & de donner le royaume à Antigonus, fils du frere de son tuteur. Persée fit mourir son competiteur, & fit la guerre aux Romains sans aucun succès. Il fut souvent battu, & fut entierement défait à la bataille de Pydne, par Paul Emile, l'an du monde 3867. & 168. avant Jesus-Christ. Dans la déroute generale de son armée, il prit la fuite, & s'étant retiré dans l'isle de Samothrace, il fut découvert par les Romains, & mené en triomphe à Rome, devant le char de Paul son vainqueur. Son regne fut de 10. années. Quelques critiques modernes prétendent qu'il fut reduit à une si dure necessité, qu'il fut obligé d'exercer le métier de serrurier pour gagner sa vie. Casaubon, *in notis ad Julium Capitol. cap.* 5.* Tite-Live, *l.* 49. Justin, *l.* 33. Plutarque, *en la vie de Paul Emile.* Velleius Paterculus. Eutrope. Florus, &c.

PERSE'E, *Perseus*, peintre, disciple d'Apellés, vivoit sous la CXII. olympiade, & vers l'an 332. avant Jesus-Christ. Il avoit écrit un traité de la peinture, qu'il dédia à Apellés.

PERSE'E, *cherchez* PERSES

PERSEIGNE, *voyez* ADAM DE PERSEIGNE.

PERSEIGNE, village & abbaye de France, dans le Maine, à cinq lieuës d'Alençon, vers le levant.* Maty, *diction.*

PERSEPOLIS, ancienne ville de Perse, & capitale de ce royaume, étoit située sur une riviere, que Strabon & Quinte-Curce nomment l'*Araxes*, & Ptolomée *Rhogomanes*, c'est ce qui la rendoit de difficile accès. Alexandre *le Grand* la prit; & dans une débauche, étant noyé dans le vin, il la fit bruler par complaisance pour Thaïs. Cette courtisane le sollicita de venger les Grecs, par l'incendie de cette ville, qu'il avoit épargnée ayant les armes à la main, & ce prince fut le premier qui jetta un flambeau allumé dans le palais, presque tout bâti de cedre. C'est ainsi que cette ville fut ruinée. On croit ordinairement que les ruines de Persepolis sont à *Chebil Minara*, entre Ispahan & Shiras; mais il y a une grande distance de l'une à l'autre. En effet, les geographes, après Ptolomée, mettent Persepolis au 91. degré de longitude; & *Chebil Minara* est au 96. Ce nom veut dire, *quarante colonnes*, à cause des ruines d'un bâtiment où l'on voit des colonnes de marbre, & des restes magnifiques d'un palais.* Strabon, *l.* 15. Pline, *l.* 6. *c.* 26. Quinte-Curce, *l.* 5. Diodore de *Sicile*, *l.* 7. Elien, *l.* 1. *c.* 59. Thomas Hubert, *voyage de Perse*, &c.

PERSE'S, *Perseus*, fils du Soleil, & de la nymphe Perseïs, & frere d'Eëtés, d'Aloëus & de Circé, regna dans le pays qui s'étend le long du mont Taurus, vers la Colchide. Il épousa la fameuse Hecaté; & après la fuite de Medée, il déthrôna son frere Eëtés, & se fit roi de Colchide. Mais Medée étant revenuë à Colchos, vengea la mort de son pere, par celle de son oncle, qu'elle fit mourir par ses poisons.* Apollodore, *biblioth. lib. I.* à la fin, &c.

PERSHORE, bourg d'Angleterre, qui donne son nom à une contrée de la partie meridionale du comté de Worcester, à l'occident de l'Avon. C'étoit autrefois un grand lieu de passage entre Londres & Worcester; mais il est bien déchû, depuis que son abbaye a été abolie.* *Diction. Anglois.*

PERSIDE, nom d'une femme de la ville d'Iconie. On prétend qu'elle se défit de tous ses biens, pour être plus en liberté d'aller soulager & servir les pauvres Chrétiens de Rome, qui étoient prisonniers durant la persecution de Neron. Saint Paul la saluë & lui rend un beau témoignage dans son *epître aux Romains chap. XVI. vers.* 12.

PERSIQUE: c'est ainsi qu'on appelle une espece d'ordre de colonnes, que les Grecs ont pratiqué; lorsqu'au lieu du fût de la colonne dorique, ils y ont representé des figures de captifs, pour en soûtenir l'enta-

blement. Le commencement de l'ordre Persique vint, de ce qu'après que Pausanias eut défait les Perses, les Lacedemoniens, pour marque de leur victoire, éleverent des trophées des armes de leurs ennemis, & les representerent ensuite sous la figure d'esclaves, portant les entablemens de leurs maisons. L'ordre ionique ayant été choisi pour les Caryatides, comme celui qui convenoit davantage aux figures des femmes, les architectes se servent aussi de l'ordre dorique, pour y representer les Perses. * Felibien, *principes d'architecture.* D'Aviler, *cours d'architecture.*

PERSONA (Gobelinus) Allemand, doyen de Billefelt, & official de Paderborn, au commencement du XV. siecle, composa une histoire intitulée *Cosmodromium*, qu'il commence vers l'an 1389. & qu'il finit par ce qui arriva en 1418. Henri Meibomius la publia l'an 1599. à Francfort. Cette histoire a été réimprimée à Helmstad en 1688. par Henri Meibomius, petit-fils du precedent, dans son nouveau recüeil des historiens d'Allemagne, en trois volumes *in fol.* Persona composa aussi la vie de saint Mainulfe, archidiacre de Paderborn, que le pere Brower fit imprimer en 1616. &c. Cet écrivain eut beaucoup de part à l'estime de l'empereur Sigismond, & mourut vers l'an 1420. * Vossius, *de hist. Lat.* Le Mire, *in auct. &c.*

PERSONNA (Christophle) Romain de naissance, religieux Guillelmite de profession, & prieur du couvent de sainte Balbine, sur le mont Aventin, dans le XV. siecle, fit un voyage en Orient, pour y apprendre la langue grecque, & à son retour, traduisit en latin Agathias, Procope, l'histoire des Goths composée par Procope, les livres d'Origene contre Celse, vingt-cinq homelies de saint Chrysostome, quelques traités de saint Athanase, & quelques-uns de Theophylacte. On dit qu'il mourut de peste à Rome en 1486. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 126. Gesner, *biblioth.* Bayle, *dictionnaire critique.*

PERSONNE (Gilles) seigneur de Roberval, geometre & professeur royal en mathematiques, étoit fils de *Pierre* Personne, & nâquit le 8. Août 1602. à Roberval, paroisse du diocese de Beauvais. Il fut élevé dans les lettres, & fit un grand progrès dans les mathematiques, & en obtint la chaire au college de Maître Gervais en 1632. Dans la suite il gagna celle de Ramus à la dispute, & eut beaucoup de part à l'amitié de plusieurs hommes de lettres, particulierement en celle de Gassendi, & de Jean Morin. Ce dernier, qui occupoit la chaire de professeur royal, la demanda en mourant pour le sieur de Roberval, qui l'a aussi tres-bien remplie jusqu'à sa mort, sans quitter neanmoins celle de Ramus. Il étoit de l'académie royale des sciences: il publia en 1636. un traité de mechanique, & fit en 1647. & 1648. ses experiences du vuide. En 1670. il donna une nouvelle maniere de balance, ce qui est marqué dans le journal des sçavans du 10. Fevrier de la même année. On avoit vû l'*Aristarchus Samius* de sa façon, & une autre sorte de balance propre à peser l'air. Elle est dans la bibliotheque du roi, avec les instrumens & les memoires du sieur de Roberval, qui mourut le Dimanche 27. Octobre 1675. dans le college de Maître Gervais, & qui fut enterré à saint Severin sa paroisse. * Baillet, *vie de Descartes.*

PERSONS, connu sous le nom de ROBERTUS PERSONIUS, Jesuite, natif de Sommerset en Angleterre, s'est fait admirer par son zele pour la propagation & pour la défense de la foi Catholique. Il écrivit divers ouvrages de controverse, & mourut l'an 1610. à Rome. On voit son tombeau & son éloge funebre dans l'eglise du college que les Anglois ont à Rome. Le pere Persons avoit enseigné dans ceux de Seville, de Valladolid, de Cadix & de Lisbonne; puis à Doüay, à saint Omer & à Rome. Divers princes, touchés de la pieté & du merite de ce bon religieux, auroient voulu l'élever à des dignités ecclesiastiques, qu'il refusa toûjours par humilité. * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. soc. Jesu.*

PERSPECTIVE, science qui donne des regles pour representer sur une superficie plane, les objets de la maniere qu'ils paroissent à la vûë. Il y a deux sortes de perspectives; l'une speculative, & l'autre pratique. La premiere est une connoissance de l'esprit, par laquelle en consideration de certains objets, il découvre les raisons de leurs differentes apparences, selon les diverses positions de l'œil qui regarde. La perspective pratique est aussi une connoissance de l'esprit, mais elle est aidée des sens exterieurs, & executée par la main, à la faveur de laquelle cette perspective pratique nous apprend à representer dans un tableau ce qui paroît à nos yeux; ou ce que conçoit l'entendement, en la forme que nous voyons les objets. M. Felibien dit que la perspective pratique consiste en trois lignes principales, dont la premiere est la ligne de terre; la seconde, la ligne horisontale, où est toûjours le point de vûë; & la troisiéme, la ligne de distance. Celle-là est toûjours parallele à la ligne horisontale. *La perspective d'architecture*, est ce que Vitruve nomme *Scenographia*, c'est-à-dire, la face & les côtés d'un bâtiment, d'un jardin, & de toutes sortes d'autres corps. On dit *Perspective peinte*, en parlant de celle qui represente de l'architecture, ou un paysage peint contre un mur de pignon ou de clôture, afin d'en cacher la difformité. On appelle particulierement *Perspective* les tableaux faits pour representer des bâtimens en perspective, c'est-à-dire, tracés dans toutes les regles, & conduits par lignes & diminution de couleurs. Il y a une *perspective lineale*, ou *lineaire*, qui enseigne le juste raccourcissement des lignes & des parties du bâtiment, qui se fait par voye geometrique; & un autre qu'on appelle perspective *aërienne*. Celle-là dépend de l'art du peintre, qui fait l'application des teintes & des couleurs. * *Dictionnaire des arts.*

PERSUASION, les poëtes Payens en ont fait une déesse, que les Latins ont appellée *Suada* & *Suadela*, & les Grecs *Pitho*.

PERT, famille, *voyez* DRUMMOND.

PERTAU, general de la flotte Othomane, avec Hali, en 1571. ayant pris par capitulation la ville de Dulcigno dans la Dalmatie, viola le traité de reddition, par une perfidie ordinaire aux Turcs; il mit les soldats à la chaîne, vendit les bourgeois comme esclaves, fit cruellement égorger Jean Buni, archevêque de cette ville, & pilla l'isle de Corfou. Voyant la déroute des Turcs dans la bataille de Lepante, il s'échappa dans un esquif au travers des galeres Chrétiennes sans être connu. Lorsqu'il fut arrivé à Constantinople, il fut privé de tous ses biens & de ses emplois par le grand seigneur, qui le chassa de la ville, croyant sauver ainsi l'honneur de son armée, en rejettant la honte de sa défaite sur la mauvaise conduite d'un de ses generaux. * Gratiani, *histoire de Cypre.*

PERTH, province du royaume d'Ecosse, avec une ville de ce nom, dite *saint Jean*, ou *sain Johnstown*. Les auteurs Latins donnent le nom de *Perthia* à la province; & celui de *Perthum* à la ville, où les prelats du royaume celebrerent un concile.

PERTINAX (Ælius ou Publius Helvius) empereur, étoit d'Alba Pompeia, ville du Montferrat, & nâquit en un lieu appellé *villa Martis* dans l'Apennin, proche de la ville d'Albe le 1. Août de l'an 126. de Jesus-Christ. Son pere nommé *Helvius Successus*, qui avoit été esclave, étoit un simple marchand qui vendoit du bois seché d'une certaine maniere pour ne point fumer. Pertinax apprit de bonne heure le grec & le latin, enseigna la grammaire à Rome, afin de se procurer de quoi subsister: quelque obscure que fût sa naissance, & quelque grande que fût son indigence, il prefera la profession des armes à celle de l'étude, & s'y comporta avec tant de valeur & de prudence, qu'il parvint des plus petites charges de la milice à celle du consulat, de la préfecture de Rome, au gouvernement des plus considerables provinces, & fut enfin élevé à la dignité d'empereur le dernier jour de l'an 192. après la mort de Commode, par la faveur de la garde prétorienne. Le senat y consentit, esperant que Pertinax par sa prudence retabliroit le calme. Il fit des loix tres-utiles, se montrant fort éloigné de la violence de ses predecesseurs. Mais Lætus, qui l'avoit élevé à l'empire, se joignit aux soldats prétoriens,

qui ne pouvant souffrir le rétablissement de la discipline militaire, & l'innocence des mœurs de Pertinax, le massacrerent le 28. de Mars de l'an 193. 2. mois & 25. jours après son élection. Il étoit âgé de 66. ans, 7. mois & 26. jours, ou plûtôt 28. * Xiphilin, *in Pertin.* Aurelius Victor, *in epist. Cas.* Jules Capitolin, *in Pertin.* Eusebe, *in chron.* Tillemont, *hist. des empereurs, tome I.*

PERTOIS: c'est un petit-pays de la Champagne en France. Il est autour de la Marne, vers les confins du Barrois. Ses principaux lieux sont, Vitri le François capitale, saint Disier, Vassi, Joinville & Montmirel. * Maty, *diction.*

PERTUIS: c'est un bourg de la Provence, situé sur la Durance, à quatre lieuës d'Aix vers le nord. Il y a dans Pertuis des marchés toutes les semaines, où il se fait un fort grand commerce de bleds, qu'on transporte de là à Aix & à Marseille. * Maty, *diction.*

PERTUS (le col de) en latin *Pertusæ Fauces.* C'est un passage des Pyrenées. Il est entre le Roussillon & la Catalogne, à la source du petit Llobregat, une lieuë au-dessus de Jonquera, & demi-lieuë de Bellegarde vers le levant. Ce passage qui prend son nom du village de Pertus, étoit appellé par les anciens *ad Pyrenæum, trophæa Pompeii*, & il faisoit la separation de la Gaule Narbonnoise, d'avec l'Espagne Tarragonoise. * Maty, *diction.*

PERUGIN (Pietro ou Pierre) celebre peintre, natif de Perouse en Italie, se voyant dans un état fort pauvre, alla à Florence, où il travailla avec tant d'assiduité, qu'il acquit de grandes richesses. Il étoit tres-celebre de son tems; mais sa maniere étoit seche; & l'endroit qui a le plus honoré sa memoire, c'est d'avoir eu pour disciple Raphaël d'Urbin. Perugin mourut l'an 1524. âgé de 78. ans. * Felibien, *Entretiens sur les vies des peintres.*

PERUSE, *cherchez* ESCARS.

PERUZZI (Balthasar) peintre & architecte, natif de Sienne, se signala à Rome, sous le pontificat de Leon X. & de Clement VII. Il sçavoit tres-bien les mathematiques, & entendoit parfaitement l'architecture civile & militaire. Il fut employé par Leon X. pour faire un modele de l'eglise de saint Pierre, & fut celui qui retablit les anciennes decorations de theâtre, dont l'usage étoit comme perdu depuis long-tems. Quand le cardinal Bernard de Bibienne fit representer devant le pape Leon X. sa comedie intitulée *la Calandra*, qui est une des premieres comedies italiennes qu'on ait representées sur les theâtres, Balthasar en composa les scenes, & les orna de tant de places, de ruës & de diverses sortes de bâtimens, que la chose fut admirée de tout le monde. Il ordonna le magnifique appareil que l'on fit pour solemniser le couronnement du pape Clement VII. puis travailla à divers ouvrages dans l'eglise de saint Pierre & ailleurs. Mais lorsque Rome fut prise par l'empereur Charles V. les soldats lui enleverent tout ce qu'il avoit, le maltraiterent extrêmement, & ne le laisserent échapper qu'après lui avoir fait faire le portrait de Charles de Bourbon. Peruzzi s'alla embarquer à Porto-Hercole, pour passer à Sienne, où il arriva en chemise, après avoir été volé. Ses amis le reçurent, & ceux de Sienne lui confierent le soin des fortifications de leur ville. Il travailla encore à Rome, où il fit le dessein de la maison de Massimi, & des deux palais que les Ursins firent bâtir près de Viterbe. Il commença aussi son livre des antiquités de Rome, & un commentaire sur Vitruve, dont il faisoit les figures, à mesure qu'il travailloit sur cet auteur. Mais il mourut avant que d'avoir achevé cet ouvrage en 1536. n'étant âgé que de 36. ou 37. ans. On croit qu'il fut empoisonné par ses envieux. Sebastien Serlio herita de ses écrits & de ses desseins, dont il s'est beaucoup servi dans les livres d'architecture, qu'il a donnés au public. * Vassari, *vit. de Pit.* Felibien, *Entretiens des peintres, &c.*

PESARO *Pisaurum*, ville d'Italie, dans le duché d'Urbin, autrefois dans l'Ombrie, avec évêché suffragant d'Urbin, est tres-ancienne, & fut autrefois colonie Romaine. Elle fut ruinée par Totila, puis reparée par Belisaire, & depuis a appartenu aux maisons de Malatestes, de Sforce & de la Rovere, ensuite de quoi elle a été réunie au saint siege. Cette ville est située proche de la mer, dans une plaine qui est arrosée de la riviere de Foglia, qui passe ensuite dans la ville, où elle fait un port. Elle est forte, & a un château qui servoit de demeure aux ducs, & qui est presentement une forteresse. Au couchant de cette ville on voit un superbe palais, nommé *Poggio Imperiale*, bâti par Constance, seigneur de Pesaro, & orné par d'autres. * Tite-Live, *l.* 33. *&* 41. Procope, *l.* 3. Pline. Agathias. Sabellic, &c. cités par Leandre Alberti, *descript. Ital.* Catulle, *carm.* 8. *ad Juven.*

PESCE-COLA, est le nom que l'on donna vers la fin de XV. siecle à un fameux plongeur de Sicile, qui s'appelloit Nicolas, comme qui diroit *Nicolas le Poisson.* Il s'étoit accoûtumé dès sa jeunesse à pêcher des huîtres & du corail au fond de la mer, & demeuroit, dit-on, quelquefois quatre ou cinq jours sous l'eau, où il vivoit de poisson crû. Il nageoit admirablement bien, passoit souvent à l'isle de Lipari, portant des lettres enfermées dans une bourse de cuir. Frideric roi de Sicile, ayant été averti de la force & de l'adresse de Pesce-Cola, lui commanda de se jetter dans le goufre de Charibde, proche du promontoire nommé *il Capo di Faro*, pour connoître la disposition de ce lieu. Comme il remarquoit que Nicolas avoit peine à faire un essai si dangereux, il y jetta une coupe d'or, & la lui donna s'il la pouvoit retirer. Cette habile plongeur, excité par cette recompense, se jetta au fond du goufre, où il demeura près de trois quarts d'heure, ensuite de quoi, il revint sur l'eau tenant à la main la coupe d'or. Il fit au roi le recit des rochers, des cavernes, & des monstres marins qu'il avoit vûs sous l'eau, & protesta qu'il lui seroit impossible d'y retourner une seconde fois; mais Frideric lui presenta une bourse pleine d'or, & jetta encore une coupe d'or dans la mer, ce qui fit prendre courage à Pesce-Cola. Il y descendit, mais il ne parut plus. * Le pere Kircher, *Mundi subterranei, tom. I.*

PESCENNIUS NIGER (C.) capitaine Romain, qui s'étoit acquis beaucoup de reputation dans les armées, se fit saluer empereur par les legions de Syrie, du tems de Didius Julianus. Après avoir joui du commandement environ un an, il fut tué en s'enfuyant à Antioche par la route de l'Euphrate l'an 194. de Jesus-Christ. * *Consultez* Aurelius Victor, *in epist. Casar.*

PESCENTIUS FESTUS, historien Latin, est cité par Lactance. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Lactance, *de falsa rel. l.* 1. *c.* 21.

PESCHERIE, côte de la presqu'isle deçà le Gange, vis à-vis de l'isle de Ceylan, entre le cap de Comorin & le canal de la Croux, vers Negapatan, s'étend dans un pays sec & brûlé. On y voit environ trente petites villes qui dépendent presque toutes du Naïque de Maduré. Elle est renommée par la pêche des perles, qui lui a donné son nom. Cette pêche est d'une tres-grande dépense, soit à cause qu'elle dure trois mois entiers sans aucune discontinuation, soit à cause qu'on y employe quelquefois en même tems, plus de 150000. hommes. C'est toûjours vers le 15. de Mars que les *Paravas* (ce sont les peuples de cette côte) commencent cette precieuse pêche. On y voit quelquefois jusqu'à 3000. barques, l'équipage de chacune est de 50. à 60. hommes, parmi lesquels sont 20. plongeurs, ayant chacun deux aides, qu'on nomme pour cela les *pêcheurs assistans.* Toute cette flotte convoyée par deux pataches Hollandoises (qui s'en font bien payer) s'avance en mer, jusqu'à la hauteur de sept, huit, & dix brasses d'eau. Dès que l'ancre est jetté, chaque plongeur s'attache fortement au-dessous du ventre, une pierre épaisse de six poulces, longue d'un pied, & taillée en arc, du côté qu'on l'applique sur la peau. Ils s'en servent comme de l'est, pour n'être pas emportés par le mouvement de l'eau, & pour marcher avec plus de fermeté au travers des flots. Outre cela ils en attachent à l'un des pieds une seconde fort pesante, qui les emportent en un moment au fond de la mer, d'où on la retire sur le champ dans la barque. Mais parce que les huîtres sons tres-souvent attachées aux rochers, ils entourent leurs doigts de plusieurs bandes de cuir,

cuir, de crainte de se blesser en les arrachant avec violence. Quelques autres même se servent de fourchettes de fer pour le même usage. Enfin chaque plongeur porte un grand rets en forme de sac, suspendu à son cou par un long cordage, dont l'extrémité est amarrée sur le bord de la barque. Le sac est destiné à recevoir les huîtres qu'on ramasse durant la pêche; & le cordage, à retirer les pêcheurs, quand ils ont rempli leur sac.

C'est en cet équipage qu'ils se precipitent, & qu'ils descendent quelquefois plus de 60. pieds dans la mer. Comme il n'y a point de tems à perdre pour eux, dès qu'ils touchent le fonds, ils courent de tous côtés sur le sable, sur une terre glaireuse, & parmi les pointes de rochers, arrachant avec precipitation les huîtres qui se rencontrent sur leur chemin. A quelque profondeur qu'ils soient, le jour est par tout si grand qu'ils découvrent ce qui se passe dans la mer avec la même facilité que s'ils étoient sur la terre. Le plus grand danger qu'ils y courent, ce sont des poissons monstrueux, qui en devorent plusieurs; quelque effort qu'ils fassent en troublant l'eau, ou en fuyant pour les éviter. Les bons plongeurs durent ordinairement sous l'eau une demi-heure; les autres n'y sont pas moins d'un bon quart d'heure; ils retiennent simplement leur haleine, sans se servir pour cela ni d'huile, ni d'aucune autre liqueur; la coûtume & la nature leur ayant donné cette force, que tout l'art des philosophes n'a pû jusqu'ici nous communiquer.

Dès qu'ils se sentent pressés, ils tirent la corde, où leur sac est attaché, & ils s'y attachent eux-mêmes fortement avec les mains. Alors les deux *aides* qui sont dans la barque les guindent en l'air, & les déchargent de leur pêche, qui est quelquefois de 500. huîtres, quelquefois aussi de 100. ou de 50. seulement, selon leur bonne ou mauvaise fortune. Parmi ces plongeurs, il y en a qui se reposent un moment pour se rafraichir à l'air; mais il y en a d'autres, qui sans prendre le moindre rafraichissement, se replongent incontinent, continuant ainsi sans relâche ce violent exercice, ne mangeant même que le matin avant que de se mettre en mer, & le soir quand la nuit les oblige de gagner le rivage.

C'est sur ce rivage qu'on décharge toutes les barques, dont les huîtres sont portées dans une infinité de petites fosses de quatre à cinq pieds en quarré, creusées dans le sable. Les monceaux qu'on y jette, s'élevent en l'air de la hauteur d'un homme. On laisse les huîtres en cet état jusqu'à ce que la pluye, le vent & le soleil, les obligent de s'entr'ouvrir d'elles-mêmes; ce qui les fait bientôt mourir. Alors la chair se pourrit & se desseche; & on en retire plus facilement les perles, qui tombent toutes dans la fosse, à mesure qu'on en retire les *nacres*; c'est ainsi qu'on nomme les écailles, semblables en dehors à celles des huîtres communes, mais en dedans plus argentées & plus brillantes. Les plus grandes sont larges à peu près comme la main, & la chair en est tres-bonne. Quand on a purgé les fosses des immondices les plus grossieres, on crible à diverses fois le sable pour en separer les perles. Mais quelque soin qu'on se donne, il s'en perd toûjours beaucoup.

Quant à la nature des perles, voici ce que les *Paravas* en connoissent. Elles se trouvent répanduës dans toute la substance de l'huître, & generalement dans toutes les parties musculeuses & charnuës. Le nombre en est indeterminé. Souvent toute la chair en est semée; mais il est rare d'y en voir plus de deux qui soient d'une raisonnable grosseur. Ordinairement on y découvre une perle plus grosse, mieux formée, & qui se perfectionne beaucoup plûtôt que les autres; mais cette perle n'a point de lieu fixe. Elle se trouve tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; il arrive même quelquefois que cette perle devient si grosse, qu'elle empêche les nacres de se fermer. Alors l'huître meurt & se pourrit. Elles sont toutes naturellement blanches plus ou moins, selon la qualité de la nacre. Voici maintenant ce que l'on a remarqué sur la formation des huîtres.

Au tems de pluyes, les torrens des terres voisines, qui se déchargent tout le long de la côte, coulent près de deux lieuës sur la surface de la mer, sans se mêler avec elle. Cette eau surnage ainsi quelque tems, conservant sa douceur & sa couleur naturelle; mais elle s'épaissit dans la suite par la chaleur du soleil, qui en fait une espece de crême legere & transparente, bientôt après elle se divise d'elle même en une infinité de parties, dont chacune paroît animée, & se meut de toutes parts, comme autant de petits insectes. Les poissons en prennent quelquefois en passant, mais dès qu'ils en ont goûté, ils les abandonnent aussi-tôt. De quelque nature que soient ces petits animaux, il est certain qu'ils croissent sur la surface de l'eau; leur peau s'épaissit & se durcit, & devient enfin si pesante, qu'ils descendent par leur propre poids au fonds de la mer. Et c'est-là, comme les Paravas l'assurent, qu'ils prennent dans la suite la figure de l'huître. Voilà un systême que l'experience a découvert à ces Barbares, & qui détruit l'opinion des anciens, qui ont crû que les huîtres s'élevoient les matins sur la surface de l'eau, & qu'elles ouvroient leurs nacres pour y recevoir la rosée du ciel qui y produisoit les perles. Ces pêcheurs, au contraire, assurent n'avoir jamais vû aucune huître flotter ou paroître sur la surface de la mer, & protestent qu'ils les trouvent au fond des eaux, fortement attachées aux rochers. Ils remarquent enfin que les endroits où se dégorgent les torrens, sont ceux seulement où ils trouvent les perles, & que les années pluvieuses sont les meilleures pour cette pêche. Cette narration ne s'accorde pas avec celle de Daviti. * Le P. le Comte, *Memoires de la Chine, tom. II. Hist. de l'Asie*. & Tavernier, *voyage des Indes*.

PESCHEURS (l'isle des) petite isle de la Chine. Elle est sur la côte de celle de Formosa. Les Hollandois en ont été les maîtres, & les Chinois la possedent maintenant. * Maty, *diction*.

PESCHIERA, anciennement *Ardelica*, petite ville de l'état des Venitiens en Italie. Elle est dans le Veronois, sur une petite isle, formée par le lac de Garda & la riviere de Mincio, qui en fort divisée en deux branches, qui se réünissent au-dessous de Peschiera. Cette ville est à cinq lieuës de Verone, vers le couchant, & elle est bien fortifiée. * Maty, *diction*.

PESCIA, anciennement, *Fanum Martis*, petite ville ou gros bourg de Toscane. Il est dans le Florentin, sur la riviere de Pescia, à quatre lieuës de Luques, tirant vers Pistoye. Il y a dans Pescia un prevôt qui fait les fonctions épiscopales dans un petit ressort de seize villages, par concession de Leon X. de l'an 1519. * Maty, *diction*.

PESCIA, petite riviere du Florentin en Toscane. Elle baigne Pescia, traverse le lac de Fucechio, & va se décharger dans l'Arno, un peu au-dessus de l'embouchure de l'Era. * Maty, *diction*.

PESEGUEIRO ou PESEGUERO, anciennement *Petanium*, *Petanius*, petite isle du Portugal, sur la côte de l'Alentejo, près du bourg nommé Villa Nova de Milfontes. Il y a quatre ou cinq petites isles près de celle-ci, lesquelles on nomme en commun les *isles de Peseguero*. * Maty, *diction*.

PESONCA (Pierre) Polonois de nation, trahissant sa patrie, s'offrit de servir de guide à l'armée de Lithuanie, qui vint ravager la Pologne en 1352. Pour faciliter le dessein des ennemis, il avoit marqué avec des pieux un gué dans la Vistule; mais quelques pêcheurs qui s'en douterent, les ayant arrachés, rompirent toutes ses mesures: car quelques jours après, y ayant emmené de nuit l'armée pour surprendre les Polonois, & ne trouvant point les marques qu'il y avoit mises, il leur montra un autre lieu que celui qu'il avoit marqué; les premiers qui y entrerent, ayant été noyés, les ennemis qui crurent que ce traitre leur avoit dressé des embûches, lui couperent la tête sur le bord de cette riviere, & se retirerent doucement. * Cromer, *lib*. 2.

PESQUAIRE ou PESCARA, anciennement *Aternum*, petite ville fortifiée, & défenduë par une bonne citadelle. Elle est dans l'Abrusse citerieure, à l'embouchure de la riviere de Pesquaire, & à deux lieuës au-dessus de Civita di Chieti. Pesquaire a eu un évêché, qui a été transferé à Atri. C'est maintenant un marquisat possedé par la maison d'Avalos. *Voyez* AVALOS. * Maty, *diction*.

PESQUAIRE ou PESCARA, riviere de l'Abruſſe, prend ſa ſource dans le mont Apennin, baigne Aquila, Civita di Chieti, & Peſquaire, où elle ſe décharge dans le golfe de Veniſe. * Maty, *diction.*

PESSIER (Jean le) de Tournai, né en 1596. a publié trois harangues ſur la lune. 1. Dans la premiere, il examine ſi la lune eſt habitable. 2. Dans la ſeconde, s'il y a des montagnes & des vallées. 3. Quel pays c'eſt que la lune, quelles y ſont les variations des jours & des nuits; quels habitans & quels animaux il y a. * Alegambe, *page* 263.

PESSINUNTE ou PESSINE, *Peſſinuntum*, ancienne ville de Galatie, ou ſelon d'autres de Phrygie, près du mont Ida, étoit celebre par la ſtatuë & le temple de Cibele. C'eſt une ſtatuë qu'Attale, roi de Pergame, donna aux Romains, qui la firent recevoir l'an 649. de Rome, & 105. avant Jeſus-Chriſt, par Publius Scipion Naſica, & qui inſtituerent en ſon honneur les jeux Megaleſiens. Ptolomée, Tite-Live, Pline, &c. parlent de Peſſine, qui n'eſt preſentement qu'un bourg, dans la region dite *Chiangare*, ſelon Caſtalde.

PESTH, petite ville de Hongrie, vis-à-vis de Bude, de l'autre côté du Danube, fut priſe par les Imperiaux en 1686. *Voyez* BUDE.

PET, en latin *Crepitus*, divinité adorée des Egyptiens ſous une figure obſcene, qu'on voit dans le cabinet de quelques curieux des choſes antiques.

PETANTIUS, *cherchez* FELIX PETANTIUS.

PETAU (Paul) homme de lettres, grand antiquaire & docte juriſconſulte, fut reçu conſeiller au parlement de Paris en 1588. Il dreſſa une belle bibliotheque, riche en livres rares, & en excellens manuſcrits. C'eſt-là qu'il recevoit un nombre d'amis illuſtres & ſçavans, auſquels il prêtoit liberalement ſes manuſcrits & ſes livres, & qu'il compoſoit les beaux ouvrages que nous avons de ſa façon. Les plus conſiderables ſont, *Veterum Numiſmatum γνωρισμα, Antiquaria ſupellectilis portiuncula ſyntagma de Nithardo comite, Caroli M. ex filia nepote. Diſſertatio de epocha annorum incarnationis Chriſti.* Divers auteurs parlent avec éloge de Paul Petau, qui mourut à Paris, le 17. Septembre de l'an 1614.

PETAU (Denys) Jeſuite, né à Orleans l'an 1583. s'appliqua avec tant de ſuccès à l'étude, qu'il devint un prodige de ſcience. Outre qu'il étoit tres-verſé dans les langues, qu'il écrivoit, & qu'il parloit avec beaucoup de facilité, il y avoit peu de theologiens plus profonds que lui, d'hiſtoriens plus éclairés, d'orateurs plus éloquens, de critiques plus judicieux, de poëtes plus ingenieux & plus fleuris. Il entra parmi les Jeſuites l'an 1605. qui étoit le 22. de ſon âge: il y fut profeſſeur en éloquence & en theologie, & pendant 48. ans qu'il y vécut d'une maniere tres-exemplaire, il s'y rendit l'ornement de ſa compagnie, & l'admiration des étrangers. Ce ſçavant homme mourut au college de Clermont à Paris le 11. Decembre de l'an 1652. âgé de 69. ans. *Voyez* ſa vie écrite par Henri de Valois, ſon ami particulier, avec les éloges funebres que les ſçavans lui dreſſerent. Il traduiſit de grec en latin les œuvres de Syneſius, qu'il publia avec des notes en 1612. & 1632. Il fit imprimer l'an 1613. en grec & en latin XVI. oraiſons de Themiſtius, qu'il publia avec des notes & des conjectures de ſa façon. Il publia encore l'an 1618. en ces deux langues le *breviarium hiſtoricum* de Nicephore, patriarche de Conſtantinople, avec des notes chronologiques. En 1622. il donna en grec & en latin les œuvres de ſaint Epiphane, avec des notes. Enſuite l'an 1630. il y ajoûta *Appendix ad Epiphanianas animadverſiones*, & en 1634. il donna les œuvres de l'empereur Julien. Les autres principaux ouvrages du pere Petau, ſont *Miſcellanea exercitationes adverſus Claudium Salmaſium. Opus de doctrina temporum. Uranologium, ſive ſyſtema variorum auctorum qui de ſphera ac ſyderibus gracè commentati ſunt, cum notis. Rationarium temporum. Paraphraſis pſalmorum omnium & canticorum, qua in bibliis ſparſim occurrunt, gracis verſibus expreſſa, cum latina interpretatione. Paraphraſis in eccleſiaſtem. De theologicis dogmatibus. Diatriba de poteſtate conſecrandi. Orationes & opera poetica, latina, graca, hebraïca. Tria poëmata latina, de tribus feſtis B. Virginis, &c.*

PETE, en latin *Peta*, eſt le nom que les anciens Payens donnoient à la déeſſe, qu'ils croyoient preſider aux demandes & aux requêtes. Ce nom, comme l'on voit, étoit pris du mot *petere*, demander. * Arnobe, *lib.* 4.

PETERBOROUGH ou PETERBURG, ville d'Angleterre, épiſcopale, du comté de Northampton, & ſuffragante de Cantorbery, ſituée ſur la riviere Nine, dans la partie nord-eſt, bornant le comté de Cambridge & celui de Huntington. Sa cathedrale avoit été une abbaye fondée par Wolphere roi de Mercie, & dediée à ſaint Pierre, que les Danois ruinerent. Elle fut retablie & aggrandie par Ethewold évêque de Winchester, avec le ſecours du roi Edgar, & d'Adolphe ſon chancelier, qui en devint abbé. Elle continua d'être egliſe abbatiale, juſqu'à Henri VIII. qui fit la ville ſiege d'un évêque, & l'egliſe cathedrale, dont le chapitre conſiſte en un doyen & ſix chanoines. Et au lieu qu'elle étoit auparavant du dioceſe de Lincoln, elle devint dioceſe elle-même comprenant les comtés de Northampton & de Rutland; y ayant dans les deux 293. paroiſſes, dont 91. ſont des fiefs. Il n'y a qu'un archidiacre, ſurnommé de Northampton. Depuis que ce bourg fut changé en ville, elle fut honorée du titre de comté en la perſonne de Jean lord Mordan, créé comte de Peterborough par le roi Charles I. en 1627. de qui le titre a paſſé à ſon fils *Henri* Mordan, comte de Peterborough, à qui ſucceda le fils de ſon frere *Charles*, comte de Monmouth. Cette ville eſt à 62. milles anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

PETERNEL, en latin, *Fanum S. Petronilla*, bourg de la baſſe Autriche, ſitué ſur le Danube, à ſix lieuës au-deſſous de Vienne. * Maty, *diction.*

PETEROA: c'eſt un volcan ou une montagne, qui vomit des flammes. Elle eſt dans le Chili, entre les montagnes des Andes, au midi de la ville de Mendoça. * Maty, *diction.*

PETERSFIELD, bourg d'Angleterre, dans la partie du comté de Hamp, qu'on nomme *Finch-Dean*. Il eſt à 45. milles anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

PETERSHAGEN, petite ville du cercle de Weſtphalie. Elle eſt ſur le Weſer, dans la principauté de Minden, à deux lieuës au-deſſous de la ville de ce nom, & défenduë par un bon château, où les anciens évêques de Minden faiſoient leur reſidence, & où eſt encore la chancellerie de toute la principauté. * Maty, *diction.*

PETERSON (Laurent) Suedois, ſecretaire & confident de Guſtave avant qu'il fût roi de Suede, puis ſon premier ſecretaire & miniſtre d'état, étoit né gentilhomme, mais d'une nobleſſe du plus bas ordre. Le peu de bien qu'il y avoit dans ſa maiſon, l'avoit contraint de s'adonner à l'étude, pour trouver de quoi ſubſiſter honorablement. Après avoir frequenté les univerſités de la Saxe, qui étoient toutes Lutheriennes, il retourna en Suede, dans le deſſein de quitter la religion Catholique, dès qu'il en trouveroit une occaſion favorable. Il s'acquit tant de reputation par ſon eſprit, qu'il avoit cultivé par l'étude, que Guſtave le choiſit pour ſon ſecretaire, & lui confia tous ſes deſſeins. Le pouvoir qu'il s'acquit ſur l'eſprit de ſon maître, lui fit entreprendre d'introduire le Lutheraniſme dans la Suede, & de perſuader à Guſtave, que c'étoit un puiſſant moyen pour s'aſſurer la couronne. Ainſi la ruine de l'ancienne religion fut, dit-on, concluë en Suede par deux perſonnes, & fut le reſultat d'un ſeul entretien. Guſtave étant monté ſur le thrône, donna à Peterſon la qualité de premier ſecretaire & miniſtre d'état, & ſe ſervit de lui & de ſon frere OLAÜS Peterſon, pour l'etabliſſement du Lutheraniſme. * Varillas, *Hiſt. des revolutions en matiere de religion.*

PETERWARADIN, PETRIVARADIN, ou PETERWARDEN, petite ville bien fortifiée. Elle eſt dans la baſſe Hongrie, ſur le Danube, entre la Save & la Drave, & à onze lieuës au-deſſus de Belgrade. Cette place a été fort celebre dans les dernieres guerres de Hongrie. Les Turcs s'en ſervoient pour paſſer dans la haute Hon-

grie, après que les Imperiaux se furent rendus maîtres de Bude; & pour cet effet ils tenoient là un pont de bateaux sur le Danube. Ce fut là qu'arriva la revolte de l'armée contre le premier visir après la bataille de Mohatz en 1687. Il fut obligé de s'enfuir à Belgrade, & de là à Constantinople. Cette place fut souvent prise & reprise par les Imperiaux & par les Turcs. Les premiers en firent sauter les fortifications en 1688. & peu de tems après les seconds brûlerent la ville. Mais depuis l'empereur l'a fait fortifier, & a prétendu en faire une place importante. * *Memoires du tems.*

PETIGLIANO, petite ville du Sienois en Toscane. Elle est fortifiée & située aux confins du duché de Castro, à une lieuë & demie de Savanna vers le levant. * Maty, *diction.*

PETIGORES, peuples de la Circassie en Asie. Ils sont au couchant des Circasses propres, entre le Don, la mer de Zabache, & la mer Noire. Ils ne dépendent que de leur chef, & ils se disent Chrétiens, quoiqu'ils ne fassent aucun exercice de Christianisme. * Maty, *dictionnaire.*

PETILIEN, *Petilianus*, évêque de Cyrthe en Afrique, du parti des Donatistes, soûtint fortement leur schisme au commencement du V. siecle. Il étoit tres versé dans l'exercice du barreau, & acquit beaucoup de reputation, quoique son esprit & sa science fussent fort mediocres. Petilien parut à la tête des Donatistes, dans la celebre conference qu'ils eurent avec les Orthodoxes; & où saint Augustin se trouva l'an 411. * Baronius, *A. C.* 411.

PETILIUS (Atteius) Romain, tribun du peuple, fut incité par M. Porcius Caton, ennemi de P. Scipion, à accuser ce general de peculat, & à demander avec instance au senat qu'il eût à rendre compte de l'argent qu'il avoit tiré d'Antiochus, & du butin qu'il avoit fait dans cette guerre. P. Scipion, qui étoit present à cette accusation, montra un livre où ses comptes étoient écrits; & voyant que son ennemi insistoit à ce qu'on en fit la lecture, il le déchira, en disant d'un ton ferme, que celui à qui la republique étoit redevable de son salut, n'étoit pas obligé de rendre compte du butin, qu'il avoit sur ses ennemis. * Aulu-Gelle, *l. 4. c.* 18.

PETILIUS CEREALIS, *cherchez* CEREALIS.

PETISACAS, eunuque, & l'un des premiers officiers du palais de Perse, fut choisi par Cyrus pour conduire Astyages à la cour, & au lieu d'executer cet ordre, il écouta le malheureux conseil qu'on lui donna de laisser ce prince dans quelque lieu desert où il pût perir par la faim. Son crime fut découvert peu après, & Amytis fille d'Astyages, que Cyrus avoit épousée, en ayant pressé le châtiment, on lui livra l'eunuque, à qui elle fit arracher les yeux, & après l'avoir fait écorcher vif, elle voulut encore qu'on l'attachât à une croix. Ce trait d'histoire est pris de Ctesias.

PETIT (Jean) celebre docteur de l'université de Paris, au commencement du XV. siecle, s'acquit dans les commencemens une grande reputation par ses harangues. Il parla pour l'université devant le conseil du roi l'an 1406. pour prouver que le cardinal de Chalant legat du pape Benoît de la Lune, s'étoit plaint à tort contre ceux qui s'etoient soustraits de l'obéïssance de ce pape: l'affaire fut renvoyée au parlement, où Jean Petit harangua encore tres-fortement le 7. Juin de la même année: cette cour rendit quelque-tems après un arrêt favorable aux demandes de l'université. Il fut encore de la celebre ambassade que la France envoya en Italie pour la justification du schisme, & il harangua dans Rome le 20. Juillet 1407. mais après il ternit toute sa gloire par sa lâche complaisance pour Jean duc de Bourgogne, qui avoit fait assassiner en 1407. Louis de France duc d'Orleans frere unique du roi Charles VI. Petit vendit sa langue & sa plume au duc de Bourgogne; car après avoir soûtenu dans la grande salle de l'hôtel royal de S. Paul le 8. Mars 1408. que la conduite de ce duc étoit legitime, il rendit son plaidoyer public sous le titre de *justification du duc de Bourgogne.* Gerard de Montaigu, évêque de Paris, condamna d'heresie le 23. Novembre 1414. les propositions contenuës dans ce livre, la formidable autorité du Bourguignon ne lui ayant pas permis de le faire plûtôt, & le 25. Fevrier suivant, l'ouvrage fut brulé dans le parvis de Notre-Dame: Jean Petit étoit mort l'an 1411. à Hédin, ville qui appartenoit au duc de Bourgogne. Les propositions de son livre furent encore condamnées comme heretiques & scandaleuses dans le concile de Constance en 1415. mais le nom de l'auteur & du livre furent épargnés par le credit des procureurs du duc de Bourgogne, qui avoit appellé à ce concile de la sentence de l'évêque de Paris. De plus le roi fit prononcer le 16. Septembre 1416. par le parlement de Paris, un arrêt sanglant contre cet enorme libelle; mais en 1418. le duc de Bourgogne eut le credit d'obliger les vicaires generaux de l'évêque de Paris, pour lors malade à S. Omer, de retracter la condamnation faite par ce prelat en 1414. * *Consultez* Jean Juvenal des Ursins, & le Moine de saint Denys, auteurs de la vie du roi Charles VI. Monstrelet, l'Histoire de l'université de Paris, le *Gersoniana* de M. du Pin. Bayle, *diction. critiq.* On a donné le livre de Jean Petit & tous les actes qui concernent ses differens jugemens, dans le V. tome de la derniere édition des œuvres de Gerson.

PETIT (Samuel) ministre Protestant à Nîmes, s'est rendu celebre dans le XVII. siécle, par son érudition, & par les excellens ouvrages, dont il a enrichi le public, tels que sont, *Leges Atticæ*; *Eclogæ chronologicæ. Miscellanea. Variæ lectiones. Observationes.* Lorsqu'il mourut, il travailloit à des notes sur Josephe. Quoique cet ouvrage fût imparfait, milord Clarendon, chancelier d'Angleterre, ne laissa pas d'en acheter le manuscrit cent cinquante loüis d'or, & en fit present à l'université d'Oxford. On voit l'éloge de Samuel Petit dans les epîtres de Saumaise, *ad Staachmannum.* Il mourut en 1643.

PETIT (Pierre) Parisien, docteur en medecine de la faculté de Montpellier, academicien de Padouë, dans le XVII. siecle, étoit medecin de profession, & cependant s'appliqua moins à l'exercice de la medecine, qu'à l'étude des belles lettres. Il excella principalement dans la poësie latine, & dans la connoissance de l'histoire. Nous avons trois traités physiques de lui: l'un *du mouvement des animaux*; le second, *des larmes*; & le troisiéme, *de la lumiere*; deux ouvrages de medecine, dont l'un est le traité *de la nourriture qui se peut tirer de l'eau*; & l'autre qui n'a pas encore vû le jour, est *une nouvelle version d'Aretée*, accompagnée de remarques fort amples; mais les ouvrages qui lui ont donné plus de réputation, sont ses poësies & ses dissertations sur differens points de l'histoire. Ses vers le firent recevoir dans l'academie de Padouë, & lui firent tenir sa place dans la pleyade de Paris. C'est ainsi que les sçavans appelloient l'assemblage des sept plus habiles poëtes Latins qui fussent dans cette capitale du royaume, par allusion à cette constellation composée de sept étoiles. Nous avons un beau recüeil de ses poësies, qu'il fit imprimer en 1683. & qu'il dédia à M. Nicolaï, premier president en la chambre des comptes, avec un traité de la fureur poëtique, qui est tres-curieux. Il fit depuis imprimer quelques petits poëmes; sçavoir, un sur les regrets de la ville de Paris, privée de la presence du roi; un sur le thé; un sur la chicane, qu'il composa contre un de ses alliés, qui lui avoit suscité un procès; outre qu'il laissa quantité d'autres poësies, dont on pourra faire un second recüeil. Il a donné aussi au public un traité des amazones; un autre de la Sibylle; un volume d'observations mêlées, divisé en quatre livres, où il restituë quantité de passages qui sembloient desesperés, & où il en explique plusieurs qu'on n'avoit point entendus jusqu'ici. Ce volume fut imprimé à Utrecht en 1682. & on en a trouvé un second dans son cabinet après sa mort arrivée le 6. Decembre 1687. lorsqu'il étoit âgé d'environ 71. ans. On a trouvé encore plusieurs belles dissertations de lui, que ses heritiers ont entre les mains; une de l'esprit de l'homme; une des antropophages; une du Nepenthés, celebré par Homere; une de Bacides & des nymphes; une de la croix; & une de la religion Chrétienne. * *Memoires du tems.*

PETIT PERE ANDRE'. *Cherchez* BOULENGER.

PETOLIO (M. Antoine) jurisconsulte Italien,

homme de grand esprit, fut neanmoins obligé de se faire correcteur d'imprimerie, pour gagner sa vie. Le pape Urbain VIII. qui l'avoit connu dès qu'il étoit cardinal, lui fit donner quelque soulagement, & l'auroit gratifié de quelque emploi, si Petolio n'eût pas voulu se borner à composer des livres. Cet auteur laissa plusieurs ouvrages, dont les principaux sont *de exarchia principis*, c'est-à-dire, des devoirs d'un prince envers ses sujets; *Isarchon principis*, c'est-à-dire, des devoirs d'un prince envers soi-même; des *commentaires politiques*, contenus en dix livres; & un *abregé des constitutions des papes*, en treize livres. On a encore de lui deux autres traités, dont l'un comprend une methode pour le droit, & l'autre quelques observations sur le paradis terrestre. * Janus Nicius Erythr. *Pinacoth. II.*

PETOW (Guillaume) Anglois de nation, cardinal, évêque de Salisbury, entra jeune parmi les religieux réformés de S. François, & devint habile predicateur. Contraint par Henri VIII. roi d'Angleterre, de sortir de ses états, il alla à Rome, & y merita la bienveillance du cardinal Caraffe. Lorsque ce dernier fut devenu pape, sous le nom de Paul IV. il envoya Petow en Angleterre, sous le regne de Marie, & le fit évêque de Salisbury, & ensuite cardinal en 1557. Il le voulut même faire legat, à la place du cardinal Polus; mais Petow mourut peu après. * Sbardellat, *vita card. Poli.* Godwin, *de episcopis Angl.* Aubery, *hist. des card. T. IV. &c.*

PETRA, ville d'Arabie, *Hagiar* en arabe, avec archevêché, sous le patriarchat de Jerusalem, & autrefois sous celui d'Alexandrie, est appellée aujourd'hui *Krac* ou Crack *de Montreal.* L'évêque de Petra avoit eu son siege à Rabba dans la Moabitide. Cette ville a été aussi nommée *Petra deserti, Syriacopolis, Mons Regalis.* Il y a eu d'autres villes du nom de PETRA en Macedoine, en Sicile & ailleurs. * Pline, *l. 6. c.* 28. Strabon, *l.* 16. Ptolomée, &c. D'Herbelot, aux mots de *Crack* & de *Carmath* dans sa *bibliotheque Orientale.*

PETRA ou PETRI (Herman) écrivain Chartreux, natif de Bruges, composa un traité *de regimine monialium, de immaculata conceptione, &c.* Bostius, Trithême, Eisengrein, Possevin, Sutor, Sixte de *Sienne*, Petreius, &c. parlent de lui, & mettent sa mort en l'an 1428.

PETRAGLIA, ancien bourg, situé dans la vallée de Demona en Sicile, sur la riviere de Petraglia, au pied de la montagne de Madonia, & à huit lieuës de la ville de Termini, vers le midi oriental. Petraglia est composée de deux bourgs separés, qu'on distingue par les noms de haute & de basse Petraglia. * Maty, *diction.*

PETRAMALA, ou, PIETRAMALA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la Calabre citerieure, près de la mer de Toscane, entre Amantea & Martorano, environ à deux lieuës de chacune. On prend ce bourg pour l'ancienne *Clera*, petite ville des Brutiens. * Maty, *diction.*

PETRARQUE, *Petrarcha*, (François) le plus beau genie de son siecle, étoit Italien, & avoit pour pere, Petrarque de Parenzo, & pour mere Brigitte ou Lieta Canigiani, tous deux de Florence, d'où ils furent chassés pendant les dissentions des Guelphes & des Gibelins. Ils se retirerent à Arezzo, où Petrarque nâquit le 20. Juillet 1304. comme il le dit lui-même dans ses Oeuvres, surtout dans son epître à la posterité: *Mon extraction*, dit-il, *n'a été ni fort basse, ni fort illustre, mais je me puis vanter aussi-bien qu'Auguste, d'être né d'une ancienne famille; & je ne suis pas venu au monde dans une grande maison.* Ensuite il ajoûte: *Je nâquis à Arezzo en Toscane, un Lundi 20. jour de Juillet de l'an* 1304. Ses parens se retirerent à Avignon, & l'envoyerent à Carpentras, où il apprit la grammaire, la rhetorique & la dialectique. Ensuite il alla à Montpellier, où il employa quatre ans à l'étude des loix, puis trois ans à Bologne. A l'âge de vingt-deux ans, ayant appris que son pere & sa mere étoient morts de la peste, il revint à Avignon, & à cause de la contagion, il fut obligé de se retirer à Vaucluse, qui en est proche. C'est-là qu'il connut la belle Laure, qu'il aima, & qu'il a tant celebré dans ses écrits. Il assûre que cette solitude eut tant de charmes pour lui, qu'il résolut de s'y attacher, qu'il y fit porter ses livres, & qu'il y composa la plûpart de ses ouvrages. *La perspective du lieu*, continuë-t'il, *me fit écrire mes bucoliques, qui est un ouvrage champêtre; & les deux livres de la vie solitaire, que j'ai dédiés à l'évêque de Cavaillon, maintenant cardinal*, (c'est Philippe de Cabassole) *qui m'a toûjours aimé, non seulement en pasteur, mais en frere. Me promenant un jour parmi des montagnes, je resolus de faire un poëme heroïque, en l'honneur du grand Scipion, dont le nom ne me sembloit pas moins illustre que les emplois. Je composai donc mon* Africa, *qui a passé pour un ouvrage achevé, quelque imparfait qu'il semble être, &c.* Petrarque ajoûte ensuite qu'en un même jour ayant reçu du senat de Rome, & du chancelier de l'université de Paris, des lettres par lesquelles on le prioit d'aller recevoir la couronne de poësie sur ces deux theâtres du monde, il prefera Rome à Paris, par le conseil du cardinal Colonna, & de Thomas de Messine. Dans ce voyage il alla à Naples, où le roi Robert *le Bon* le reçut en prince, & le pria de lui dédier son poëme de l'Afrique. Ensuite Petrarque vint à Rome l'an 1341. étant pour lors âgé de 37. ans. Il y reçut la couronne de poëte le 8. Avril. Tous les princes & les grands hommes de son tems eurent beaucoup d'estime pour lui. Les papes & les rois de France, l'empereur, la republique de Venise, &c. la lui témoignerent en diverses occasions. Il avouë qu'il étoit obligé aux seigneurs Colonna & à ceux de Corregio, qui lui firent avoir l'archidiaconé de Parme. Il refusa divers autres benefices; & après que la mort de Laure lui eut rendu comme insupportable le sejour de la France, il se retira en Italie. Après s'être promené à Veronne, à Parme, à Padouë, à Venise, & à Milan, où Galeas Visconti le fit conseiller d'etat, il s'arrêta à Padouë, & y eut un canonicat. Il acheta une maison dans un lieu dit *Arqua*, & y vécut cinq ans avec Asleriguo son bon ami. Ce fut là qu'il reçut une faveur qu'il avoit autrefois briguée, sans l'avoir pû obtenir; car les Florentins lui envoyerent Bocace, avec des lettres authentiques, qui contenoient la restitution de tous ses biens paternels, & le rappel de sa personne. Mais il n'étoit plus tems de posseder un si grand homme. Petrarque qui achevoit ses traités de philosophie & ses poësies, mourut peu d'années après, le 18. Juillet 1374. âgé de 70. ans. Son corps fut enterré avec beaucoup de pompe, dans l'eglise d'Arqua; & le P. Bonaventure de Peragni, qui fut depuis cardinal, fit son oraison funebre. Petrarque a composé plusieurs ouvrages, entr'autres un *de præsenti mundo. Vita Scipionis Africani. De vita solitaria. De remediis utriusque fortunæ. Invectiva contra medicum.* * On pourra consulter la lettre de Petrarque à la posterité, Pogge Florentin, *hist. de avar.* Bocace, *praf. geneal. deor. & alibi.* Volaterran, *lib.* 21. *Antrop.* Jacques de *Bergame*, *l.* 13. *chron suppl.* Paul Jove, &c. Papire Masson *in elog.* Trithême & Bellarmin, *de scrip. eccl.* Lilio Giraldi, Scaliger, Crinitus, Possiantio, Leandre Alberti, Erasme, Vossius, Possevin, Scardeoni, &c. mais sur-tout Jacques Philippe Thomassin, *in Petrarcha redivivo*, & M. de Grenaille, *le sage résolu.* Sponde, *in annal.* Bouche, *hist. de Prov.* Placide Cantanuli, *vie de Petrarque.*

PETRA SANTA (Silvestre) Jesuite, né à Rome, où il s'acquit beaucoup de reputation par son sçavoir & par son éloquence, y mourut le 5. Mai de l'an 1637. Nous avons divers ouvrages de sa façon, *Tessera gentilitia ex legibus fecialium descripta. De symbolis heroicis. lib. IX. Iter Moguntinum. Roma pia. Thaumasia vera religionis, &c.* Il écrivit encore contre les ministres Du Moulin & Rivet, publia des opuscules du P. Edmond-Campian, & mit en latin la vie du cardinal Bellarmin, écrite en italien par le pere Fuligatti. * Alegambe, *biblioth. script. societat. Jesu.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. III. imag. illust. c.* 73. Le Mire, *de script. sæc. XVII. &c.*

PETRE (Guillaume) fils de JEAN Petre de Torbigan, dans le comté de Devon, fut élevé dans le college d'Excester à Oxford. Il y prit ses degrés de docteur en droit, & devint si habile dans cette profession, que le roi Henri VIII. l'employa dans diverses affaires importantes, & sur-tout dans l'abolition des maisons religieuses, ayant été mis par Cromwel avec plusieurs autres dans la commission pour aller dans tous les monasteres,

& rechercher le gouvernement & la conduite de tous les religieux & de toutes les religieuses. En recompense de ses services, il obtint des portions considerables des biens ecclesiastiques ; & la 37. année du regne de ce prince, il fut un des principaux secretaires d'etat. Il fut ensuite nommé pour être membre du conseil du jeune Edoüard fils du roi & son successeur. Il ne fut pas moins estimé de ce jeune prince, ayant été établi la troisiéme année de son regne tresorier pour sa vie de la cour des premiers fruits. La reine Marie le continua dans la charge de son premier secretaire d'état & le fit chancelier de l'ordre de la jarretiere, & il eut sous le regne de cette princesse une dispense particuliere du pape pour retenir les biens de son abbaye. La reine Elisabeth le fit membre de son conseil privé. Ayant amassé beaucoup de richesses, il en fit part au college d'Excester dans l'université d'Oxford, & fit bâtir une maison dans la paroisse d'Ingerstone, pour y entretenir vingt pauvres personnes. Il mourut en 1552. Son fils unique JEAN fut fait chevalier par la reine Elizabeth, & baron du royaume par Jacques I. sous le titre de lord *Petre de Writtle* dans le comté d'Essex. Il laissa trois fils de sa femme *Marie*, fille d'*Edouard* chevalier. GUILLAUME l'aîné qui lui succeda dans ses titres, eut de *Catherine* seconde fille d'*Edouard* comte de Worcester, sept fils, dont ROBERT l'aîné lui succeda. Celui-ci épousa *Marie* fille d'*Edoüard* vicomte de Montagu, de laquelle il eut trois fils, GUILLAUME, *Jean* & *Thomas*; & deux filles, *Marie* & *Dorothée*. GUILLAUME lord Petre, qui vivoit encore en 1701. épousa 1°. *Elizabeth* fille de *Jean* comte Rivers : 2°. *Brigide* fille de *Jean* Pincheon de Rittle dans le comté d'Essex. * Dugdale, *baron.*

PETREIUS (Theodore) PETREI ou PETREE, religieux de l'ordre des Chartreux, natif de Campen, ville de l'Over-Issel dans les Pays-Bas, étudia à Deventer, à Zwol & à Cologne, où il prit l'habit de Chartreux à l'âge de 22. ans, vers l'an 1587. Il publia diverses confessions de foi tirées des écrits de saint Gregoire, de saint Cyprien, de Tertullien, de saint Leon, de saint Bernard, &c. Il composa des notes sur la chronique des Chartreux de Dorland, composa la bibliotheque du même ordre, où il fait un dénombrement exact de tous les religieux qui ont écrit, & il enrichit le public de divers autres traités dont il parle sur la fin de la même bibliotheque. Il vivoit encore en 1628. * *Consultez* Valere André, *biblioth. Belgic.*

PETREIUS ou PEREZ (Jean) Espagnol, poëte Latin de Tolede, & professeur d'Alcala de Henarez, vivoit vers l'an 1530. & mourut à l'âge de 35. ans. Il a composé un poëme heroïque sur la Magdelaine, des épigrammes, & quatre comedies en prose. * Peregrin, *biblioth. Hisp. tom.* 3. *class.* 3. Alphonse Garsi. Matamore, *de claris acad. & vir. illust. Hispan.* Nicol. Anton. *biblioth. script. Hispan. tom.* 1. Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes mod.*

PETRI ou CUNERUS PETRUS, évêque de Leuwarden, né à Duivindich village de Zelande, étudia à Louvain, & fut choisi pour être le premier évêque de Leuwarden dans la Frise occidentale. Il prit possession de ce siege épiscopal le 7. Fevrier de l'an 1570. & tint le premier synode le 25. Avril suivant. Depuis les Protestans le chasserent de son eglise pendant les guerres civiles du Pays-Bas. Il se retira à Munster, où il exerça quelque tems l'office de coévêque; puis à Cologne, où il enseigna & où il mourut le 15. Fevrier de l'an 1580. âgé de 48. ans. Ce prélat a composé divers ouvrages. *De sacrificio Missæ. De meritorum* CHRISTI *& sanctorum consensu. Quæstiones pastorales, & de cœlibatu sacerdotum. Vera ac germana Ecclesiæ* CHRISTI *designatio. De principis Christiani officio. De gratia, libero arbitrio, prædestinatione, justificatione, indulgentiis, & D. Petri cathedra firmitate, &c.* * Gazey, *histoire ecclesiastique du Pays-Bas.* Havensius, *de erect. novor. episcop. in Belg.* Le Mire, *de script. sæcul. XVII. &c.*

PETRI (Sufridus) de Leuwarden, ville de Frise, étoit historien, poëte orateur, & tres sçavant dans la langue latine & dans la grecque. Il enseigna à Erford dans la Thuringe après la mort d'Eobanus Hessus, dont il remplit la place, & fut ensuite bibliothequaire & secretaire du cardinal de Granvelle. Mais s'ennuyant de la vie de la cour, il se retira à Louvain, où il expliqua quelque tems les auteurs Grecs. Enfin il fut appellé à Cologne, où il fut honoré de la charge de professeur en droit & de celle d'historiographe des états de Frise. Il fut aimé & estimé non seulement des plus sçavans hommes de son siecle, mais aussi des cardinaux Paleotta, Caraffe, Santorius, & des papes Gregoire XIII. & Sixte V. Petri mourut l'an 1597. âgé d'environ 70. ans. Ses principaux ouvrages sont : *De origine Frisiorum. Continuatio chronici episcoporum Ultrajectensium, & comitum Hollandiæ. Notæ in Eusebium, Sozomenum, &c. Athenagoræ apologia pro Christianis latine reddita cum scholiis. De scriptoribus Frisiæ, decades, &c.* Cet auteur n'avoit aucune critique : il debite les fables les plus ridicules, de même que les verités les plus certaines. * De Thou, *hist.* Aubert le Mire. Valere André, *biblioth. Belg.*

PETRI (Barthelemi) chanoine de Douay, né dans le Brabant, enseigna dix ans à Louvain, & en sortit pendant les guerres civiles en 1580. Il se retira à Douay, où il fut professeur ; & après avoir été pourvû d'un canonicat, il mourut le 16. Fevrier de l'an 1630. âgé de 83. ans. Cet auteur avoit publié les œuvres de Vincent de *Lerins*, & avoit composé des commentaires sur les actes des apôtres, &c. * Valere André, *biblioth. Belg.*

PETRIKOW, PETROKOW, PATERKAU, ou PETRILOW, ville de la basse Pologne dans le palatinat de Siradie, est le siege d'un parlement où l'on juge durant six mois de l'hiver les affaires des nobles. Les auteurs Latins la nomment *Petricovia*. Cette ville, qui est à sept lieuës de Sirad, fut presque toute brûlée en 1640. Les rois de Pologne avoient près de Petrikow un palais dit *Bugai*, qui est aujourd'hui ruiné.

CONCILES DE PETRIKOW.

Les prélats de Pologne y celebrerent en 1412. un concile où l'on ordonna qu'on reduiroit dans un volume les ordonnances des anciens synodes de Gnesne ; ce qui fut executé & confirmé par le pape Martin V. en 1417. L'an 1485. on tint en cette ville un autre concile, où Sbigne Olenitzi archevêque de Gnesne présida. Frederic cardinal & archevêque de Gnesne, tint une autre assemblée à Petrikow en 1491. Jean Laski & Mathias Drzevic, prélats de la même ville, y celebrerent d'autres conciles en 1530. & 1532. Nous avons les actes de ceux de l'an 1539. 1540. & 1542. qui furent assemblés pour la liberté de l'eglise de Pologne, pour la reformation du clergé, & pour s'opposer aux heresies de Luther & des autres novateurs de ce tems. Nicolas Dziergzgowki archevêque de Gnesne en fit d'autres pour le même sujet en 1551. 1552. & 1553. Les prélats du royaume s'assemblerent encore en 1578. à Petrikow, comme nous l'apprenons de Starovolscius. L'an 1621. on y fit un celebre synode pour l'avantage de l'eglise de Pologne. Laurent Gembiki archevêque de Gnesne y présida. On y dressa des ordonnances que le pape Gregoire XV. approuva. Jean Venzik ou Wezik, prélat de la même ville de Gnesne, présida à un autre concile provincial tenu au même lieu le 22. Mai de l'année 1628.

PETRINA ou PHONEA LERNO, ancien bourg du Peloponnese. Il est dans la Sacanie en Morée, à quatre lieuës d'Argos du côté du midi, & sur un lac qui porte son nom. Les anciens l'ont representé comme une source de maux, & ont feint qu'il y avoit un hydre à sept têtes qui fut tué par Hercule, parce que cet ancien heros fit dessecher ce lac, dont les exhalaisons malignes causoient plusieurs maladies aux habitans du voisinage.

PETRINA. C'est une bonne forteresse de la Croatie. Elle est dans le confluent de la Petrina avec le Kulp, à trois ou quatre lieuës au-dessus de Sisseg Il avoit appartenu aux Turcs; mais il est maintenant à la maison d'Autriche.

PETRO-BUSIENS, *voyez* BRUYS.

PETRO JOANITES, *cherchez* PIERRE JOANNIS.

PETRONE (saint) *Petronius*, évêque de Boulogne dans le V. siecle, homme de sainte vie & tres-exercé dans la profession monastique, écrivit la vie des moines

d'Egypte, pour servir d'exemple à ceux qui portoient ce nom. Il mourut sous le regne de Theodose & de Valentinien III. Le cardinal Paleoti évêque de Boulogne, a dressé l'office qui s'y recite le jour de sa fête avec octave. Gennade assure qu'il avoit lû un traité de l'élection des évêques, qu'on attribuoit à Petrone; mais qu'il estimoit que cette piece étoit du pere de ce prélat. Il ajoûte que celui-ci avoit aussi nom *Petrone*; qu'il avoit été prefet du pretoire, & qu'il étoit aussi illustre par sa vertu & par son éloquence, que par sa qualité. * S. Eucher, *epist. ad Valer.* Gennade, *de vir illust.* Honoré d'Autun, *de lumin. eccl. &c.*

PETRONE (*Caius* ou *Titus Petronius Arbiter*) vivoit du tems de Neron, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce prince. Plusieurs croyent qu'il est le même que celui dont Tacite fait mention dans *le liv.* 16. de ses annales. *Pour Petrone, il sera bon de reprendre sa vie de plus haut. C'étoit un voluptueux qui donnoit tout le jour au sommeil, & la nuit aux plaisirs & aux affaires. Comme les autres se rendent celebres par leur industrie, celui-ci s'étoit mis en reputation par son oisiveté. Il ne passoit pas pourtant pour un prodigue comme les autres, mais pour un homme qui sçavoit dépenser son bien, & qui avoit le goût délicat. Toutes ses paroles & ses actions étoient d'autant plus agréables, qu'elles témoignoient je ne sçai quelle franchise & naiveté, & paroissoient dites avec une certaine negligence. Neanmoins lorsqu'il fut proconsul de la Bithynie, puis consul, il se montra capable des plus grands emplois; & redevenu voluptueux ou par inclination ou par artifice, à cause que le prince aimoit la débauche, il fut l'un de ses principaux confidens, & comme l'intendant de ses plaisirs: car Neron ne trouvoit rien d'agréable ni de delicieux que ce que Petrone avoit approuvé.* Cet historien ajoûte que c'est de-là que nâquit l'envie de Tigellin, autre favori de Neron, contre un rival qui le surpassoit dans la science des voluptés. Petrone ayant été accusé d'avoir eu part à une conspiration contre l'empereur, fut arrêté; & s'étant résolu à la mort, il se fit ouvrir de tems en tems, puis refermer les veines, s'entretenant avec ses amis de vers & de poësies. Il décrivit les debauches du prince sous des noms empruntés; & après avoir cacheté le livre de sa main, il l'envoya à Neron. Nous avons de lui une satire & quelques pieces en vers: l'un & l'autre de ces ouvrages est rempli de salctés; mais la latinité en est si pure, que Petrone en a été nommé *author purissimæ impuritatis.* Pline ajoûte que Petrone rompit en mourant un vase qui avoit coûté trois cens sesterces, de peur que Neron ne s'en servît pour orner son buffet. Il mourut vers l'an 66. de salut.

On a trouvé un fragment de ses ouvrages à Traou, ville de Dalmatie dans l'archevêché de Spalatro. Il est dans un manuscrit *in folio* épais de deux doigts, qui contient plusieurs traités écrits sur du papier qui a beaucoup de corps. Les œuvres de Catulle, Tibulle & Properce sont écrites au commencement, & non pas Horace, comme a dit l'auteur de la préface imprimée à Padouë. Petrone suit, écrit de la même main, & de la maniere que nous l'avons dans nos éditions. Ensuite on voit une piece intitulée: *Fragmentum Petronii Arbitri ex libro decimo quinto & sexto decimo*, où est contenu le souper de Trimalcion, comme il a été imprimé depuis sur cet original. De Salas Espagnol qui a commenté cet auteur, fait mention d'un quinziéme & seiziéme livre; mais il ne dit pas où il les a vûs. Cet original est par tout bien lisible, & les commencemens des chapitres & des poëmes sont en caracteres bleus & rouges. L'année qu'il a été écrit est marquée de cette maniere (1423. 10. *Novembre.*) Ce manuscrit a fait grand bruit parmi les sçavans. On s'imagina d'abord que c'étoit une piece supposée, & un jeu d'esprit de quelque habile homme, qui avoit imité le style de Petrone. M. Adrien de Valois étoit un de ceux qui la tenoient pour suspecte; mais M. Lucius & l'abbé Gradi de Rome, la croyoient veritable. Reinesius fit un commentaire sur ce manuscrit, sans oser rien prononcer sur son antiquité. Le docteur Statilius le conserva dans sa bibliotheque à Traou. On a depuis prétendu publier cette satire entiere, sur une copie, dit-on, d'un manuscrit trouvé à Belgrade en 1688. Elle a été imprimée à Roterdam, à Londres & ailleurs en 1692. Mais il est étonnant que les auteurs d'une supposition si grossiere, ayent crû le public assez dupe pour les en croire sur leur parole, lorsqu'ils sont démentis par le style même des morceaux qu'ils produisent.

☞ Plusieurs auteurs ont estimé que Petrone étoit natif de Marseille. Leur sentiment est fondé sur ces vers d'Apollinaris Sidonius.

Et te Massiliensium per hortos,
Sacri stipitis Arbiter colonum,
Hellespontiaco parem Priapo.

Mais il y a apparence qu'Apollinaire dit que Petrone étoit Marseillois d'inclination, & par sa liberté de parler peu honnêtement, selon le proverbe ancien, *Massiliam naviges*, bien que d'autres l'appliquent aux *Massyliens* peuples d'Afrique. Bouchet historien de Provence croit que Petrone étoit Provençal, & avoit donné son nom à un village du diocese de Sisteron, dit *Petruis*, en latin *Vicus Petronii*, comme on le prouve par une inscription trouvée en 1560. où il est parlé d'un prefet du pretoire assassiné à Petruis. *A Sicariis & Judæis pervicacis. nefandum facinus in vico C. Petronii ad ripam Druentiæ.* Au reste, la famille des Petrones étoit tres illustre à Rome, & avoit produit les Turpiliens, les Mamertins, les Septimiens, les Volusiens, &c. consuls Romains. Nous avons entre les œuvres de Petrone, quelques pieces de P. Petrone rhetoricien; d'un autre grammairien, qui peut être le saint évêque de Boulogne dont nous avons parlé; d'un surnommé Afranius; d'un autre dit l'Indien; de Petrone Antigenide, de Pesaro; de C. Petrone Hilaire, de la même ville; de Petrone Apollodore, prêtre Payen à Rome, &c. Mais ces auteurs ne nous sont pas bien connus. Ils sont differens de ce PETRONE gouverneur de Syrie, que Caligula employa pour mettre sa statuë dans le temple de Jerusalem. * Josephe, *l.* 18. *antiq. Judaïc. c.* 11. Tacite, *l.* 16. *annal.* Pline, *hist. nat. l.* 37. *c.* 2. Fulgence, *l.* 1. *Myth.* Apollinaris Sidonius, *car.* 9. *ad Mag. Felic. & ad Narbon.* Lilio Giraldi, *in vit. poët.* Pierre Pithou. Binet de Beauvais. Jean Douza. Guirand. Scaliger. Juste Lipse. Bourdelot. Turnebe, &c. *in not. ad Petron.*

PETRONE, un des plus illustres & des plus braves senateurs de Rome. Etant gouverneur d'Egypte, il permit à Herode roi des Juifs d'acheter dans Alexandrie tout le bled dont il avoit besoin pour secourir ses peuples, qui étoient affligés d'une cruelle famine, & sauva par ce moyen la vie à une infinité de personnes. Tibere étant mort, & Caius Caligula lui ayant succedé à l'empire, ce prince ôta le gouvernement de Syrie à Vitellius, pour le donner à Petrone, qui s'acquitta dignement de cet emploi, & qui fut si favorable aux Juifs, qu'il courut risque de perdre l'amitié de l'empereur, & sa propre vie, pour avoir voulu favoriser ce peuple. Ce prince lui ordonna de mettre sa statuë dans le temple de Jerusalem. Petrone voyant que les Juifs aimoient mieux mourir que de voir prophaner un si saint lieu, & violer les loix de Dieu qui le leur défendoient, ne les y voulut point contraindre par la force des armes. Cette bonté faillit à le perdre auprès de l'empereur. * Josephe, *antiquités, liv. XV. chap.* 12. *& liv. XVIII.* 11.

PETRONI (Richard) cardinal, natif de Sienne, se rendit tres-habile dans la jurisprudence civile & canonique, & fut choisi par le pape Boniface VIII. pour être vice-chancelier de l'Eglise. Ce pontife l'employa ensuite pour travailler à la compilation du sixiéme livre des decretales, & le fit cardinal en 1298. Petroni assista au concile general de Vienne en Dauphiné, & alla en qualité de legat à Genes, où il mourut le 26. Fevrier de l'an 1313. Son corps fut porté à Sienne sa patrie, où il a fait bâtir la Chartreuse, l'hôpital de sainte Catherine, & les monasteres de sainte Claire & de saint Nicolas. Il laissa de grands biens pour être employés à des œuvres de pieté. * Ciacconius, *in Bonif. VIII.* Aubery, *hist. des cardinaux.*

PETRONILLE. Fondé sur de faux actes, on fait ordinairement sainte Petronille ou Perine fille de saint Pierre; & elle est ainsi qualifiée dans la plûpart des martyrologes, mais on n'en trouve rien dans des monumens certains.

On ne peut pas nier que saint Pierre n'ait été marié, puisque l'écriture parle de sa femme & de sa belle-mere. Du tems de saint Augustin, on disoit que saint Pierre avoit eu une fille qu'il avoit guerie de la paralysie; mais ce pere remarque que cela n'étoit fondé que sur des livres apocryphes. Tout ce que l'on dit de sainte Petronille n'a aucun fondement. On celebroit autrefois à Rome la fête d'une vierge Romaine nommée *Petronille*, avant même que l'on eût supposé qu'elle étoit fille de saint Pierre.* *Actes supposés de Marcel. Actes de saint Nerée & de saint Achillée.* Clem. *Alexand. Strom. l.* 5. & 7. S. Augustin, *contra Adimant. c.* 17. *Mem. ecclef. de* Tillemont, *tome* 1. Baillet, *vies des Saints.*

PETRUCCI (Antonello) natif de Tiano dans la terre de Labour, se fit connoître à Alfonse I. roi de Naples, par l'entremise de son secretaire Jean Olzina. Après la mort de ce prince, il fut lui-même secretaire de Ferdinand I. son successeur, gouverna long-tems sous lui en qualité de premier ministre, & s'allia aux plus grandes familles de l'état. Mais son insolence devint insupportable à tout le monde, & le mit mal dans l'esprit du roi. Ce fut alors que Petrucci s'étant joint à François Coppola comte de Sarno, conspira contre son souverain, & excita des troubles dans le royaume, que le roi appaisa en faisant arrêter ce traître. Son procès lui fut fait par les barons; on le convainquit du crime de leze-majesté, & on le condamna à avoir la tête tranchée, ce qui fut executé le 15. jour de Mai de l'année 1487.* Du Puy, *hist. des favoris.*

PETRUCCI (Alfonse) cardinal, évêque de Soano en Toscane, fils de *Pandolphe* Petrucci, seigneur de Sienne, fut honoré du chapeau de cardinal par le pape Jules II. en 1511. Ce cardinal étoit frere de *Borghese* Petrucci, qui possed a après son pere la seigneurie de Sienne, & qui épousa *Vittoria* Picolomini, laquelle resta veuve pendant 56. ans, dans la pratique des vertus les plus essentielles de son sexe, dont il eut *Agnés* Petrucci, mariée à *Alexandre* Socin, & mere du malheureux *Fauste* Socin. *Voyez* SOCIN. Borghese Petrucci eut aussi pour fils *François*, qui succeda au gouvernement de Sienne au cardinal son oncle; mais sa mauvaise conduite l'en fit deposseder, & son cousin germain *Fabio* Petrucci fut mis à sa place avec le secours du pape Leon X. Le cardinal Petrucci conçut tant de déplaisir de cette conduite du pape, qu'il conspira contre lui; mais il fut arrêté & étranglé la nuit en prison l'an 1517. Celui qui se rendit maître de Sienne avec le secours du pape Leon X. étoit RAPHAEL Petrucci, ami particulier de ce pontife, qui le fit gouverneur du château Saint-Ange, évêque de Grossete, puis cardinal en 1517. Il mourut à Bibiano près de Sienne le 17. Septembre 1522. * Guichardin, *l.* 13. & 14. Paul Jove, *in vit. Leon X.* Bembo, *in epist.* Cabrera, *in elog. card.* Onuphre, Aubery. Varillas, *hist. de François I. liv. V.* &c.

PETRUCCI (Pierre-Matthieu) cardinal, né en 1638. d'une assez bonne famille, à Jesi ville de la Marche, entra dans la congregation des prêtres de l'Oratoire de S. Philippe de Nery, d'où on le retira pour l'élever sur le siege épiscopal de sa patrie, que quittoit le cardinal Cibo. A la recommandation de ce même cardinal, le pape Innocent XI. donna le chapeau à Petrucci en 1686. quoiqu'il y eût déja quelques bruits qu'il étoit disciple de Molinos. Les soupçons qu'on en eut par la suite, causerent de grands chagrins à ce nouveau cardinal. L'inquisition l'obligea même d'abjurer en particulier ses sentimens suspects; & tous les livres qu'il avoit fait imprimer touchant le *Quietisme* ou la *theologie mystique*, furent défendus. Depuis il fut obligé de demeurer toûjours à Rome, & ne reçut la permission de resider dans son évêché qu'en 1694. Il s'en démit quelque tems après, & mourut à Montefalco le 5. Juillet 1701. On peut dire que s'il avoit donné du scandale par les sentimens erronés qu'il avoit publiés, plûtôt par foiblesse d'esprit que dans le dessein de seduire, il le repara bien par la vie austere, sainte & reguliere, qu'il soûtint jusqu'à la fin de ses jours. * *Memoires du tems.*

PETTAW, anciennement *Petovio*, *Poëtovio.* C'est une ancienne ville de la haute Pannonie. Elle est maintenant dans la basse Stirie, aux confins de l'Esclavonie, sur la Drave, à douze lieuës de Cilley vers le nord oriental. Pettaw appartient à l'archevêque de Saltzbourg. * Maty, *diction.*

PETTERSHAUSEN, petite ville du cercle de Souabe. Elle passe par un fauxbourg de la ville de Constance, dont elle n'est separée que par un canal qui joint le lac de Constance avec celui de Zell. Pettershausen est un lieu bien fortifié. Il y a une abbaye de l'ordre de S. Benoît, & l'évêque de Constance y fait souvent sa residence, de même qu'à Merlbourg. * Maty, *dictionnaire.*

PETUS (Cæsennius) *Pætus*, capitaine Romain, que Neron envoya en Armenie en la place de Corbulon, prit si mal ses mesures, que se voyant engagé dans le pays ennemi, il conclut une paix tres-honteuse. Neron le reçut en se moquant de lui, & lui dit qu'il l'assuroit d'abord du pardon de sa faute; & que comme il étoit si sujet à la peur, il y auroit à craindre que l'apprehension ne le rendît malade. Quelques auteurs croyent que Cæsennius Pætus est le même que Vespasien envoya gouverneur en Syrie. * Tacite, *l.* 15. *annal.* Josephe, *de bell. Judaic. l.* 7. *c.* 21.

PETUS THRASEA, *Pætus*, senateur Romain & philosophe Stoïcien, natif de Padouë, écrivit la vie de Caton d'*Utique.* Cet homme d'une probité austere & intrepide, osa s'opposer à Junius Marcellus consul désigné, qui opinoit à la mort contre Sosianus préteur accusé de leze-majesté. La liberté de Thrasea fit rompre le silence, & anima ceux qui n'osoient contredire le consul; ce qui sauva le preteur dont Neron demandoit la mort; mais ce prince pour s'en venger, le fit mourir; & sa femme Arria voulut mourir avec lui, pour imiter Arria sa mere femme de Cæcinna Pætus, dont nous avons parlé en son lieu: mais aux instantes prieres de son mari, elle lui survecut pour être le soûtien de Fannia leur fille commune. * Tacite, *annal. l.* 60. Bion, *l.* 60. Plutarch. *in Catone.*

PETZER, bourg de la haute Hongrie situé sur la Teysse, à huit lieuës au-dessus de Segedin. Quelques geographes prennent Petzer pour l'ancienne *Pessium*, petite ville de Jaziges Metanastes. * Maty, *dictionnaire.*

PETWORTH bourg d'Angleterre dans la partie occidentale du comté de Sussex, qu'on nomme *Arundel.* Il y a un beau château, qui a appartenu au comte de Northumberland; mais qui depuis par mariage est échu au duc de Sommerset. * *Dictionnaire Anglois.*

PETZORA, PUSTE OZIERO, ville de Moscovie, capitale de la province de Petzora. Elle est défenduë par une citadelle, & située sur la riviere de Petzora, à trente-quatre lieuës de son embouchure dans la mer Glaciale. Petzora est apparemment la même, que Witsen appelle *Pustoserskoy*, & qu'il place sur une isle, qui est au milieu du lac de Pustoïe, formé par la riviere de Petzora. * Maty, *diction.*

PETZORA, province de Moscovie. Dans les cartes de Sanson elle est entre le Juhorski, le Condinki, la Siberie, l'Obdorski, & la mer de Moscovie. Cette province est fort étenduë, mais elle est pleine de montagnes, & de forêts, tres-froide & mal peuplée. La riviere de Petzora la baigne dans tout son cours; & ses lieux principaux sont Petzora capitale, Papinowgorod, & Veliki-Poyassa. Witsen appelle ce pays *Pustozerie*; il en fait une partie de la Samoiede. Il y met, outre les lieux marqués, Pustozero, Kloster, Petzora Kloster, Nicolaï, Oust-Silemka; & sur la côte il met la nouvelle Walcheren, entre l'embouchure du Petzora & le détroit de Weigats; & la nouvelle Frise au levant de ce détroit. Ce sont deux pays ausquels les Hollandois ont donné ces noms, en y abordant, lorsqu'ils cherchoient un chemin pour aller à la Chine par la mer Glaciale. * Maty, *diction.*

PETZORA, grande riviere de Moscovie. Elle traverse toute la province de Petzora, baigne Papinowgorod & Petzora, où elle commence à se diviser, & se va jetter dans la mer Glaciale par six embouchures. Witsen croit que cette riviere est le *Lytarmus* des anciens, & il ne lui donne qu'une embouchure, qui forme quelques petites isles en entrant dans la mer. * Maty, *diction.*

PEUCER (Gaspard) Allemand, medecin & mathematicien, né dans la Lusace en 1525. fut ami particulier de Melancthon, qui lui fit épouser une de ses filles nommée *Magdelaine*, en 1550. Il fit imprimer l'an 1565. à Wirtemberg un cinquiéme livre de la chronique de Carion, qui est une piece pleine d'emportemens contre l'église & les pontifes Romains. Cet auteur composa d'autres ouvrages; comme un, entr'autres, de diverses sortes de devinations. *Elementa doctrina de circulis cœlestibus. De dimensione terra, &c.* Il fut long-tems retenu en prison par l'électeur de Saxe; parce qu'il s'efforçoit de publier la doctrine des Sacramentaires dans les états de ce prince, & il mourut le 25. Septembre de l'an 1602 âgé de 78. ans. * Melchior Adam, *in vit. Germ. medic.* Camerarius, *in vit. Melancth.* Surius, *in comment. hist. pag.* 804. *& seq. edit. Colon.* 1567. Sponde, *A. C.* 1565. *n.* 23.

PEVENSEY, ville d'Angleterre, qui donne son nom à une des six divisions du comté de Sussex; & il y a près de là un port, qui est nommé *le port de Pevensey*. La ville est située sur une petite riviere, qui à un mille de là se décharge dans la mer. Ce lieu est remarquable; parce que c'est l'endroit où débarqua Guillaume *le Conquerant* avec une flotte de neuf cens vaisseaux. * *Dictionnaire Anglois.*

PEUR (la) en latin *Pavor*, les Romains en avoient fait une divinité. Pausanias dans ses Corinthiaques dit que Mermerus & Pheres enfans de Medée ayant été lapidés par les Corinthiens, ces deux esprits épouvantoient tellement les petits enfans qu'ils en mouroient. L'oracle commanda qu'on leur fît un sacrifice tous les ans, & qu'on leur dressât deux statuës, l'une de la Peur, & l'autre de la Palleur.

PEUTINGER (Conrad) jurisconsulte d'Augsbourg, mort le 28. Decembre de l'an 1547. âgé de 82. ans, laissa, entr'autres ouvrages: *Sermones convivales. De Gentium quarumdam emigratione epitome. De fortuna, &c.* Il avoit recouvré des cartes anciennes de l'empire Romain, que Velser a mises en lumiere. * Erasme, *in epist.* Crusius, *in annal. Suevic.* Gesner, *biblioth.* Melchior Adam, *in vit. Germ. jurisc.* De Thou, *hist. l.* 3.

PEYBUS, PEIBUS, grand lac, qui est sur les confins de la Livonie & de la Moscovie, auquel on donne quarante lieuës de circuit, reçoit plusieurs rivieres, dont la Welica-Reca est la principale, & il se décharge dans le golfe de Finlande par le moyen de la Narva. * Maty, *diction.*

PEYRAREDE (Jean de la) gentilhomme Gascon & Protestant, vivoit dans le XVII. siecle. Ses vers latins lui donnerent de la reputation; & M. de Balzac en parle avec éloge dans quelques-unes de ses lettres. Il entendoit aussi assez bien la critique. Ses remarques sur Terence, & ses corrections ou conjectures sur Florus, lui firent beaucoup d'honneur. M. de la Mothe-le-Vayer le cite & le suit dans ses notes sur cet historien. Il étoit en commerce de lettres avec Vossius & plusieurs autres sçavans. Il mourut vers l'an 1660. * Balzac, *lettres choisies.* Le Vayer, *remarques sur Florus.*

PEYRE (Jacques d'Auzoles la) gentilhomme Auvergnat, fils de *Pierre* d'Auzoles, & de *Marie* Fabri, d'Auvergne, mort d'apoplexie à Paris le 19. de May 1642. a composé divers ouvrages de chronologie & d'histoire, comme le calendrier chronologique, &c. qui ne lui ont pas acquis une fort grande reputation. Le pere Petau & d'autres, l'ont maltraité dans leurs ecrits. A la verité le bon homme avoit souvent des sentimens extraordinaires. Il soûtenoit, que les impostures d'Annius de Viterbe pouvoient être justifiées; qu'on pourroit ne donner à l'année que 364 jours, afin qu'elle commençât toûjours par un Dimanche, & finît par un Samedi, & d'autres opinions que les sçavans traitent de rêveries. La Peyre avoit aussi composé un grand ouvrage, sous le titre de *Pantheon*; mais il n'a jamais été publié. * Bayle, *diction. critique.*

PEYRERE (Isaac la) né à Bourdeaux, étoit de la religion Protestante, & avoit une charge chez M. le prince de Condé, vers l'an 1655. Il avoit publié en 1653. *in* 8°. le fameux traité des Pré Adamites, dans lequel il pretend prouver qu'il y a eu des hommes avant Adam: il y en eut une seconde édition en Hollande en 1655. Plusieurs auteurs refuterent cet ouvrage sitôt qu'il parut; entr'autres Jean Conrad Dannhawerus, professeur en theologie à Strasbourg, où il publia un traité intitulé, *Praadamita vitis, sive fabula primorum hominum ante Adamum conditorum explosa.* Jean Micrælius, professeur en philosophie, & recteur du college à Stetin, fit imprimer dans cette ville un écrit contre la Peyrere. Jean Henri Ursin refuta ses idées dans un livre imprimé à Francfort, sous le titre de *Novus Prometheus Praadamitarum plastes ad Caucasum relegatus & religatus.* Samuel des Marests, professeur à Groningue, y fit imprimer *refutatio fabula Praadamitica, &c.* Jean Hilpert professeur d'Helmstat se mit aussi de la partie en publiant à Amsterdam, *Disquisitio de Praadamitis.* Le traité *Non ens Praadamiticum* fut imprimé chez Elzevier à Leide. Philippe le Prieur engagea les libraires de Paris, de publier ses *Animadversiones in librum Praadamitarum*, dans lesquelles il prit le nom d'Eusebe Romain. Enfin l'an 1656. il parut à Leide un ouvrage contre le systême de la Peyrere sous le titre de *Responsio exetastica ad tractatum incerto auctore nuper editum, cui titulus Praadamita, auctore Pythio Ministro, &c.* L'évêque de Namur censura le livre de la Peyrere dès l'an 1655. Cet auteur fut arrêté prisonnier à Bruxelles au mois de Fevrier 1656. & enlevé par trente hommes armés, qui le surprirent dans sa chambre. Il se retira de ce danger par l'autorité du prince de Condé. Ensuite étant allé à Rome, il y fit abjuration, embrassa la religion Catholique, & desavoüa le traité des Pré-Adamites; ce qu'il fit encore par un écrit imprimé. Il mourut près de Paris, à Notre-Dame des Vertus, chez les peres de l'Oratoire, où il s'étoit retiré, & où le prince l'entretenoit depuis son retour en France. Outre le traité des Pré-Adamites, on a encore de lui deux relations; l'une de Groënlande, & l'autre d'Islande, qu'il avoit composées étant en Danemarck, à la suite de M. de la Thuillerie, ambassadeur de France. On a trouvé après la mort de la Peyrere un manuscrit considerable de l'élection, du rejet & du rappel des Juifs. * Bayle, *diction. crit.*

PEZENAS, en latin *Piscena* ou *Pecedarium*, ville de la Gaule Narbonnoise selon Pline, est presentement dans le bas Languedoc. Elle est jolie & bien peuplée; les états de la province s'y assemblent souvent. C'est un des plus agreables sejours du royaume, tant à cause de la bonté & de la politesse du peuple, qui l'habite, que pour la beauté de son assiette, & des batimens qui la composent. Elle n'a point d'issuës, dont les objets ne soient agreables, par la beauté des eaux, des bois, & des jardins, qui environnent de tous côtés ses murailles. Mais ce qu'il y a de plus charmant est une prairie, qui aboutit à deux de ses portes, appellée *le pré de S. Jean*. Elle est bornée d'un côté par les fossés de la ville, & de l'autre par la riviere de Bone, sur les bords de laquelle une muraille à hauteur d'appui, & une allée de meuriers de mille ou douze cens pas, augmentent beaucoup les plaisirs de la promenade, qui sont d'autant plus grands, qu'on en peut joüir à toutes les heures du jour & dans toutes les saisons de l'année, à cause de la douceur du climat. A l'un des bouts de cette prairie est un beau pont, d'où l'on peut facilement discerner tous les objets dont on vient de parler, & qui separe la ville d'un tres-beau couvent des peres de l'Observance, bâti du tems de S. François d'Assise. Quand Louis XIII. alla assieger Montpellier en 1622. il dit que depuis Paris il n'avoit point vû de ville si agreable que Pezenas. Elle est située sur une colline, éloignée de trois lieuës d'Agde, qu'elle a au midi, de quatre des bords de la mer & du golfe de Leon, de neuf de Montpellier, qu'elle a à l'orient, & de cinq de Beziers, qui est vers le sud-ouest. La campagne des environs est également environnée de tous côtés de petites collines. La riviere d'Heraut, qui a fait son lit au pied de ces petits côtaux, du côté du levant, augmente beaucoup la beauté de cette plaine, pour laquelle l'art & la nature ont travaillé à l'envi; la nature par la quantité des bois qu'elle y a fait naitre, & par les belles fontaines & les petits ruisseaux, qui serpentent dans les prairies, & dans les chemins, sans les gâter, parce que le fonds en est de sable; & l'art, par le nombre des maisons qu'on a bâties sur ces collines,

ou

ou dans leur enceinte, accompagnées de beaux jardins, où les parterres, les allées, les palissades, & les vergers charment les sens, par la varieté des objets. Pezenas étoit autrefois une châtellenie, que le roi Jean érigea l'an 1361. en comté en faveur de Charles d'Artois. Il entra ensuite dans la maison de Montmorency, & après la mort du dernier duc dans celle du prince de Condé son beau frere: dans le partage de la succession de ce prince, le comté est échu au prince de Conti, dont les descendans le possedent encore. * Baudrand, & *Histoire de Henri II. dernier duc de Montmorency*, *l. I.*

PEZRON (Paul) religieux de l'ordre de Cîteaux, docteur en theologie de la faculté de Paris, & abbé de la Charmoïe, né à Hennebon, petite ville de Bretagne, l'an 1639. entra dans l'ordre de Cîteaux en 1660. & fit profession à l'abbaye de Prieres l'an 1661. Il vint étudier au college des Bernardins de Paris, & fut reçu bachelier en theologie de la faculté de Paris. L'abbé de Prieres, (dom Jovod) le choisit pour son secretaire. Après la mort de cet abbé, arrivée en 1673. il retourna dans son monastere de Prieres, où il fut maître des novices, & sous-prieur. En 1677. il fut nommé sous-prieur du college des Bernardins de Paris, & entra en licence en 1678. Il prit le bonnet de docteur en 1682. & regenta ensuite dans le college des Bernardins. En 1690. il fut choisi vicaire general, ou visiteur des maisons reformées de l'isle de France. Le roi Louis XIV. en 1697. le nomma à l'abbaye de la Charmoïe, dont il donna sa démission en 1703. & mourut le 10. Octobre 1706. âgé de 67. ans. Il avoit beaucoup d'érudition, & avoit fort étudié les anciens monumens de l'histoire prophane, sur laquelle il avoit des vûës tres-étenduës. Il entreprit de rétablir la chronologie du texte des Septante, & de la soûtenir contre celle du texte hebreu de la bible, donnant des limites plus étenduës à la durée du monde, qu'aucun autre chronologiste avant lui. Il fit pour cela un traité intitulé : l'*antiquité des tems rétablie*, imprimé à Paris en 1690. Ce livre ayant été attaqué par le pere Martianay Benedictin, & par le pere le Quien, Dominicain, il le soûtint par un gros volume *in quarto*, intitulé, *défense de l'antiquité des tems*. Il a depuis donné un essai d'un *commentaire litteral & historique sur les Prophetes*, dans lequel il a des vûës particulieres; il a composé une *histoire evangelique*, *confirmée par l'histoire Judaïque & Romaine*. Il avoit entrepris de faire un grand traité sur l'origine des nations, & en a donné au public la partie, qui regarde l'antiquité de la nation & de la langue des Celtes, autrement appellés *Gaulois*. Cet ouvrage a été imprimé en 1703. Il a laissé plusieurs autres sçavans ouvrages, en état d'être imprimés. * *Memoires de Trevoux*, Juillet 1707.

P F

PFALTZ, bourg de l'électorat de Treves. Il est près l'emboûchure de la Kylle dans la Moselle, à une lieuë au-dessous de Treves. * Maty, *diction.*

PFALTZ, château du bas Palatinat. Il est sur une petite isle que le Rhin forme, entre la ville de Bacharach & celle de Caub. Plusieurs geographes croyent que ce château a donné le nom au Palatinat, que les Allemands appellent *Pfaltz*. *Voyez* PALATINAT. * Maty, *dictionnaire.*

PFALTZBOURG, *cherchez* PHALTZBOURG.

PFEFERCON, Juif relaps, ayant profané le S. Sacrement, fut brûlé à Hal en 1550. * Bartolocci, *bibliotheque Rabb.*

PFEFFINGER (Jean) ministre Protestant, né dans la Baviere en 1493. donna dans les sentimens de Luther, qui l'employa pour prêcher sa doctrine, & l'enseigner à Leipsic, où il mourut le 3. Janvier 1573. âgé de 80. ans. Pfeffinger a composé divers ouvrages. * *Voyez* sa vie parmi celles des theologiens Allemands de Melchior Adam.

PFEULLENDORFT, ville imperiale d'Allemagne, dans le petit pays d'Hegaw en Soüabe, est située sur la riviere de Celle, entre Constance & Tubinge.

PFOCHENIUS (Sebastien) publia en 1629. un livre sur le stile du nouveau testament, dans lequel il entreprend de soûtenir, que dans le nouveau testament, il n'y a point d'hebraïsmes Thomas Gataker Anglois le refuta en 1648. dans un *in 4°.* où il le bat en ruine. * Konig, *biblioth.*

PFREIMBT, ville du cercle de Baviere. Elle est capitale du landgraviat de Leuchtemberg, & située au confluent du Pfreimbt, & de la Nab, environ à quatre lieuës d'Amberg, vers l'orient septentrional. Pfreimbt a un château dans lequel le landgrave, qui est de la maison de Baviere, fait sa residence ordinaire. * Maty, *dictionnaire.*

P H

PHACEE ou PEKAH, roi d'Israël, étoit fils de *Romelie*. Pour se mettre sur le thrône, il tua le roi Phaceïa dans son palais, & fut proclamé roi l'an 3276. du monde, & 759. avant Jesus-Christ. Il fit la guerre à Achaz roi de Juda, & tua six-vingt mille hommes des sujets de ce prince en un jour; parce qu'Achaz & son peuple avoient abandonné Dieu. L'armée de Phacée commit tant de cruautés contre Juda, que lorsqu'elle revenoit triomphante à Samarie, un prophete nommé *Obed*, reprit les Israëlites d'un si grand excès commis contre leurs freres, & les persuada de renvoyer à Juda deux cens mille captifs qu'ils emmenoient. Ce qu'ils firent avec tous les temoignages possibles de compassion, donnant des habits à ceux qui n'en avoient point, & mettant sur des chariots ceux qui étoient trop las pour s'en retourner à pied. Quelque-tems après Phacée perdit la couronne, & fut assassiné par un de ses sujets nommé *Osée* fils d'Ela, qui regna en sa place l'an du monde 3296. & 739. avant J. C. * IV. *des Rois*, 15. *II. des Paralipomenes*, 28. Josephe, *l. 9. antiq. Jud. c. 11. 12. & 13.* Torniel & Salian, *A. M.* 3276. *& seq.*

PHACEIA ou PEKAHIA, roi d'Israël, succeda à son pere *Manahem* l'an 3274. du monde, & 761. avant Jesus-Christ, & n'herita pas moins de son impieté que de sa couronne; mais il ne regna que deux ans. Car Phacée, fils de Romelie general de ses troupes, le tua en trahison dans un festin qu'il faisoit avec ses plus familiers amis. * IV. *des Rois*, 15. Josephe, *l. 9. antiq. Judaiq. c. 11.*

PHAENIAS ou PHOENIAS, philosophe Peripateticien, & disciple d'Aristote, vivoit sous la CXVI. olympiade, vers l'an 316. avant Jesus-Christ. Il avoit écrit une histoire des tyrans, & fait divers autres ouvrages, cités par Diogene *Laërce*, Athenée, Plutarque, Suidas, &c. *Consultez* sur cet article Vossius, qui parle aussi de PHANOCLE & PHANODIQUE, historien de la même nation, souvent cités par les anciens qu'il allegue. * Vossius, *l. 1. de hist. Grec.*

PHAENNO, d'Epire, est mise par quelques-uns au rang des poëtes qui ont precedé Homere; mais si elle est la même que Phaennis fille du roi des Charmiens, dont Pausanias fait mention, elle est posterieure de plusieurs siecles à ce poëte. Zosime, Pausanias, & Tzetzes font mention d'un oracle de Phaennis. * M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. proph.*

PHAETON, fils du Soleil & de Climene, se laissant entraîner à son ambition, osa entreprendre de conduire le char de cet astre, au moins pour un jour; mais ne sçachant point la route qu'il falloit tenir, & n'ayant pas assez de force pour gouverner les chevaux, il s'approcha trop près de la terre qui fut presque entierement brûlée. Ce qui irrita si fort Jupiter, qu'il le tua d'un coup de foudre, & le précipita dans le Pô. Son ami Cycnus fut transformé en cygne, & ses sœurs les Heliades furent changées en peupliers, & leurs larmes en ambre. Selon ceux qui veulent rapprocher cette fable de l'histoire, Phaëton, prince des Liguriens, & grand astrologue, s'appliqua uniquement à étudier le cours du soleil, & negligea le gouvernement de son royaume. De son tems, l'Italie se vit embrasée du côté du Pô, de chaleurs si extraordinaires, que la terre en devint seche & sterile durant plusieurs années. * Eusebe, *in chron.* Ovide, *l. 2. metam. fab. 1.*

PHAETUSE, l'une des Heliades, & sœur de Phaeton, pleurant la destinée de son frere, fut changée, aussi-bien que ses sœurs, en peupliers. * Ovid. *l. 2. met. fab. 1.*

PHAINUS, ancien astronome fort celebre, natif d'Elide en Grece, fut le premier qui reconnut le tems du solstice, étant au haut du mont Lycabet, proche d'Athenes, où il faisoit ses observations sur le cours des astres. Meton, autre fameux Astronome, étoit son disciple. * Theophrast. *lib. de significat. tempest.*

PHALANGE, *Phalanx*, mot dont les Macedoniens se servoient pour exprimer une legion: c'est aussi le nom qui se donnoit quelquefois à l'infanterie des Grecs pesamment armée, & sur-tout à celle des Macedoniens. Il semble que par ce mot on doive entendre plus precisément un gros bataillon quarré des anciens, tellement pressé, que les soldats avoient les pieds les uns contre les autres, avec leurs boucliers joints, & leurs piques croisées; de sorte qu'il étoit presque impossible de le rompre. Ce bataillon étoit composé d'environ huit mille hommes. On en rapporte l'origine à Philippe de Macedoine ou à Alexandre *le Grand*; quelquefois il en contenoit plus de 16. mille.

PHALANTE, *Phalantus*, ou *Palante*, de Lacedemone, fils d'Aracus, ou d'*Aratus*, étant au siege de Messene, ville du Peloponnese, & voyant que l'armée Lacedemonienne, qui avoit juré de prendre Messene ou de perir devant cette ville, diminuoit extrêmement, & que cependant les femmes de Lacedemone n'engendroient plus d'enfans à cause de l'absence de leurs maris, fut d'avis que la jeunesse, qui étoit venuë dans le camp après ce serment, retournât à Sparte, & qu'il lui fût permis de coucher avec les femmes de ceux qui étoient demeurés dans le camp. Ce conseil fut suivi, & les enfans qui nâquirent de ce mariage, furent nommés *Parthemiens*. Depuis sous la XIX. olympiade, & vers l'an 704. avant J.C. le même Phalante les mena en Italie, où ils se rendirent maîtres de Tarente. * Pausanias, *in Messen.* Justin, *l.* 13. Eusebe, *in chron.*

PHALARIS, tyran d'Agrigente, ou Gergenti en Sicile, se rendit maître de cette ville la 2. année de la LII. olympiade, vers l'an 571. avant Jesus-Christ, & s'y maintint environ seize années. Il étoit extrêmement cruel, & fit forger un taureau d'airain par Perille, pour y brûler vifs ceux qu'il condamneroit à mort. Perille se lassant d'attendre la recompense qu'il se promettoit de son ouvrage, s'adressa à Phalaris pour la lui demander. Ce prince le fit mettre dans le ventre de ce taureau, & l'y fit brûler le premier, pour faire l'essai de cet invention cruelle. Phalaris ne discontinuant point d'exercer des cruautés inoüies, les habitans d'Agrigente se revolterent contre lui, le prirent & le firent brûler dans le taureau qu'il avoit fait fabriquer par Perille. Nous avons encore des lettres d'Abaris à ce tyran, avec les réponses. Ces pieces sont apparemment de la façon de Lucien. * Giraldi, *dial.* 3. *de poët.* Euseb. *in chron.* Juvenal, *satyr.* 8.

PHALEG, fils d'*Heber*, nâquit l'an 1788. du monde, le 2247. avant J. C. & le 35. de l'âge de son pere. Ce nom signifie *division*, & lui fut donné, parce que les hommes se separerent les premieres années de sa vie, & avant qu'il pût avoir de la posterité. Phaleg eut Reü à 31. ans; & mourut l'an 2026. du monde, 2009. avant Jesus-Christ âgé de 239. ans, selon la Vulgate, & non pas de 339. comme il y a dans le texte des Septante. * *Genese*, 11. *des Paralipomenes*, 1. Torniel & Salian, *A. M.* 1788. *&* 2026.

PHALERE, ancien port d'Athenes, aujourd'hui Porto leone, où il y avoit un autel *aux dieux inconnus*. Quelques-uns ont cru que c'est cet autel dont saint Paul parle dans son discours adressé aux juges de l'Areopage; où il dit, qu'il avoit trouvé à Athenes un autel sur lequel il étoit écrit: *au dieu inconnu*. Ils prétendent que l'apôtre a parlé en singulier d'un autel dédié à plusieurs dieux, sçavoir aux dieux étrangers d'Asie, d'Europe & d'Afrique. Il est certain que Pausanias, Philostrate & Suidas parlent d'un temple d'Athenes, où il y avoit un autel avec cette inscription au plurier, *Aux dieux inconnus*; mais il est incertain que ce soit de cet autel dont parle saint Paul, & il se peut faire qu'il y en eût un autre dedié *au dieu inconnu*, au singulier, comme l'histoire des actes en fait foi.

PHALEREUS, *cherchez* DEMETRIUS PHALEREUS.

PHALETTI, *cherchez* FALETTI.

PHALISQUES, *cherchez* FALISQUES.

PHALTI ou PHALTIEL, fils de *Laïs*, de Gallim, épousa par ordre de Saül roi d'Israël *Michol* fille de ce prince, & femme de *David*. Lorsque David fut monté sur le throne, il fit revenir son épouse legitime de chez Phalti, qui ne put la quitter sans verser beaucoup de larmes. * 1. *Rois*, 25. 44. 2. *Rois*, 3. 15.

PHALTI, ville de Palestine dans la tribu d'Ephraïm. * 2. *Rois*, 23. 26.

PHALTZBOURG ou PFALTZBOURG, ville de Lorraine avec titre de principauté, a été autrefois considerable: elle est au pied des montagnes, sur les frontieres de l'Alsace, à sept ou huit lieuës de Strasbourg. * Baudrand.

PHANASE ou PHANIAS, fils de *Samuel*, fut le dernier souverain sacrificateur des Juifs. Il étoit du bourg d'Aphtasi, & succeda à Mathias fils de Theophile. Il ne pensoit à rien moins qu'à cette dignité, lorsque les Zelateurs le tirerent de ses occupations champêtres, pour lui faire exercer cette grande charge. Il étoit si rustique & si ignorant, qu'il ne sçavoit pas même ce que c'étoit que le sacerdoce. Il vit la destruction de la ville & du temple, la quatriéme année de son sacerdoce. Il descendoit de la famille de *Joiarib*. * Josephe, *guerre des Juifs*. Tirin, *chronologie sacrée, chapitre* 42.

PHANIAS, d'Erese, fut un des disciples d'Aristote, & montra les progrès qu'il avoit faits sous ce grand maître par divers ouvrages dont aucun n'est venu jusqu'à nous. Plutarque en parlant de sa patrie, aime mieux le dire de Lesbos, isle tres-connuë, que d'Erese, une des villes de cette isle, que beaucoup de gens pouvoient ignorer. On le dit quelquefois d'Ephese; mais c'est une faute de copiste. Il entretint amitié & correspondance avec Theophraste son compatriote, & fut aussi ami de Posidonius, sur les dissertations de qui il fit des remarques, qui furent publiées. Ses autres ouvrages étoient un traité des plantes, un autre touchant les disciples de Socrate, un troisiéme touchant les Prytanées de sa patrie, & un quatriéme touchant le poëtes; à quoi on ajoûte un discours aux Sophistes, & un traité historique intitulé, *les meurtres des tyrans commis par vengeance*. Il ne reste rien de tous ces ouvrages, & le nom de leur auteur, qui fut long-tems celebre, est dans l'oubli. * Vossius, *historiens Grecs*.

PHANODEME, autre ancien écrivain Grec, qui composa en plusieurs livres les antiquités d'Athenes. Cet auteur est cité par Denys d'*Halicarnasse* & par plusieurs autres, entre autres par Proclus, qui dit que si l'on en croit Callisthene & Phanodeme, les Saites en Egypte sont une colonie des Atheniens; au lieu que selon Theopompe & Diodore de *Sicile* ce furent les Saites qui fonderent Athenes; ce qui est bien plus vrai-semblable. Harpocration cite les Deliaques du même auteur; mais il est sûr qu'il y a faute dans son texte, où on doit lire PHANODIQUE, au lieu de *Phanodeme*; car Diogenes *Laerce* & le scholiaste d'Apollonius, appellent ainsi l'auteur des Deliaques. * Vosius, *hist. Grecs liv.* 3.

PHANTASIASTES ou PHANTASTIQUES, Heretiques, *cherchez* GAJANITES & JULIEN D'HALICARNASSE.

PHANTASIE, Memphitide: il est fait mention d'une femme de ce nom par Ptolomée *Hephestion*: elle étoit fille de Nicarchas, qui avoit écrit avant Homere de la guerre de Troye, & des voyages d'Ulysse, & laissé ses livres à Memphis, où Homere les avoit trouvés, fait copier & mettre en ordre, si l'on s'en tient au témoignage de Ptolomée Hephestion, rapporté par Photius, *cod.* 190. & à celui d'Eustathe dans sa preface sur Homere; mais c'est une supposition qui n'a aucune vrai-semblance. L'on a pris le nom appellatif de Phantasie ou d'imagination, pour un nom propre. * M. Du Pin. *Biblioth. des histor. proph.*

PHANUEL, ancienne ville de Palestine, dans la tribu de Ruben, au-delà du torrent de Jaboc, sur les frontieres des Amorrhéens, est celebre dans l'Ecriture-Sainte, à cause que ce fut auprès de-là, que le patriarche Jacob lutta pendant toute une nuit contre un ange, qui lui donna ensuite le nom d'Israël. Gedeon fit raser la citadelle de

cette ville, qui étoit proche de Tripoli, au pied du mont-Liban, & fit tuer tous ses habitans, à cause qu'ils avoient refusé de donner du pain à son armée; Jeroboam la fit rebâtir. * Liv. *des Juges*, *c.* 8. *Genese*, *c.* 32. *III. des Rois*, *chap.* 12.

PHANUEL, de la tribu d'Aser, fut pere d'*Anne* la prophetesse, qui se trouva au temple lorsque Joseph & la sainte Vierge y presenterent Jesus-Christ. * *Luc.* II. 36.

PHAON de Mitylene dans l'isle de Lesbos, étoit un bel homme, à qui, si l'on en croit la fable, Venus avoit donné cette beauté, en récompense de ce qu'il l'avoit passé, étant maître d'un navire, de l'isle de Chio en terre ferme avec beaucoup de vitesse, & sans lui rien demander: elle lui donna un vase d'albatre, rempli d'un onguent, dont il ne se fut pas plûtot frotté, qu'il devint le plus beau de tous les hommes. Les femmes & les filles de Mitylene en furent éperduëment amoureuses, entr'autres Sappho qui se precipita, parce qu'il ne voulut pas correspondre à son amour. On dit qu'il fut tué ayant été surpris en adultere.* Elien, *histoires divers. l.* 12. Lucien, *dialog. des morts*, *tom.* 1. Palæphatus, *fabular.* Servius *in Æneid.* 3. Plin, *l.* 22. *c.* 8. Bayle, *dictionnaire critiq.*

PHARAMOND, que la plûpart des historiens font premier roi des Francs ou François, étoit fils de MARCOMIER. Il fut dit-on élevé sur un pavois, & reconnu pour souverain par cette ceremonie, vers l'an de J. C. 420. par les François qui étoient alors au-delà du Rhin, & qui s'étoient emparés de la ville de Treves. Il ne paroît point que Pharamond ait poussé plus avant dans les Gaules. Si les François ont eu un roi de ce nom, il est sur qu'il étoit déja mort, lorsqu'en 428. Aëtius vint faire la guerre aux Francs. On donne vulgairement deux fils à Pharamond, CLENUS & CLODION, qui regna dit-on, après lui. * Prosper, *in chron.* Aimoin. Sigebert. Du Chêne, *Tom.* 1. Le P. Anselme, &c.

PHARAN, ou PARAN, c'est une partie de l'Arabie deserte, qui s'étend jusques aux montagnes d'Idumée, dans laquelle Ptolomée place les peuples qu'il nomme *Pharanites*. Il y avoit même du tems de saint Jerôme une ville nommée *Pharan*, qu'il place au-delà de l'Arabie tout contre les Sarasins. Ce fut delà d'où les Israëlites envoyerent reconnoître le pays de Chanaan. Ce fut aussi en ce pays qu'habita Ismaël. * *Genese*, XXI. 21. *Nombres*, X. 12. S. Jerôme, *in locis hebraïcis*. Salmas. *ad Solin.* J. Le Clerc. *sur la Genese*.

PHARAN, grand desert inculte, depuis le mont Sinaï, jusqu'à Cadés; par lequel le peuple d'Israël passa, allant d'Egypte dans le pays de Chanaan. * *Exod.*

PHARAN ville de l'Arabie Petrée, à l'extremité du golfe Persique. * Ptolomée. Salmas, *ad solin.*

PHARAON, nom commun à tous les rois d'Egypte: *Pharaoh*, signifie *roi*, dans l'ancienne langue des Egyptiens; selon Josephe, en Arabe, *Pharaha*, signifie *être au-dessus des autres*. Quelques-uns disent que ce mot signifie *Crocodile*, qui a été un des dieux de ces peuples. Dans la langue coptique d'aujourd'hui, qui est fort changée, *Phi*, *Ouro*, veut dire *le roi*; & ce nom pourroit être corrompu de *Pharaoh*. Il est parlé de dix Pharaons dans l'ecriture-Sainte. Le premier Pharaon étoit du tems d'Abraham, *Genes.* 12. Le second, du tems de Joseph, qui fut l'interprete des songes de Pharaon, *Genes.* 41. Le troisiéme, qui reconnut mal les services de Joseph, & maltraita les Israëlites, *Exod.* 1. Le quatriéme à qui Moyse & Aaron furent envoyés, & qui fut noyé dans la mer Rouge, *Exod.* 14. Le cinquiéme Pharaon, dont il est parlé dans l'ecriture, regnoit du tems de David. Le sixiéme, qui fut le beau-pere de Salomon, est selon quelques-uns le même que le precedent, 3. *Reg.* 3. Le septiéme, étoit Pharaon Sesac, 3. *Reg.* 11. & 14. Le huitiéme Pharaon Sus ou Sô, 4. *Reg.* 17. Le neuviéme, Nechao ou Neco, 4. *Reg.* 23. Le dixiéme, Hophrah ou Vaphrés, *Jerem.* 37. Al-Bedavi, celebre commentateur de l'alcoran, s'est trompé, quand il a cru que Pharaon étoit l'epithete des rois des Amalecites, comme Cesar étoit celui des empereurs Romains, & Cosroës celui des rois de Perse; car Adad étoit le nom appellatif de ces premiers rois, comme Abimelech étoit celui des rois des Philistins, & Hiram de ceux de Tyr. A l'égard des Pharaons, dont il est fait mention dans l'ecriture-Sainte, il est bien difficile de sçavoir au vrai leur nom propre; parce que l'histoire d'Egypte est fort embroüillée. Pour ne parler que du Pharaon, qui fut noyé dans la mere Rouge, Calvisius dit que c'étoit Orus; d'autres l'Amosis de Clement *Alexandrin*, ou le Bechoris de Manethon. Ce Pharaon est nommé Cenchrés par Eusebe; Tetmosis, par Philon; Amenophis par Usserius; Ramessés par quelqu'autres; Acherrés par Scaliger. * Chevreau, *histoire du monde*. J. Clerici, *comm. in Gen. c.* XII. 15.

PHARAON, *voyez* CHEBRON, &c.

PHARASMANE roi des Iberiens, vivoit sous l'empire de Tibere, qui le reconcilia avec son frere Mithridate, qu'il secourut, pour lui faire recouvrer l'Armenie contre Orodes. * Tacit. *l.* 6. *annal. cap.* 33.

PHARASMANE, roi des Alains sous l'empire d'Adrien. Il y eut dans le même-tems deux autres rois de ce nom, l'un roi des Iberiens, l'autre des Zidrites proche de la Colchide * Herodian. *l.* 1. *c.* 9. Spartian. *c.* 6. Arrian. *in Euxini periplo.*

PHARE, *Pharus*, ou FARE, est une tour élevée sur quelque pointe qui s'avance en mer, où l'on tient toutes les nuits un Fanal pour éclairer les vaisseaux qui en approchent la nuit.

PHARE, petite isle d'Egypte, plus longue que large, près d'Alexandrie, vis-à-vis des emboûchures du Nil, fut nommée anciennement *Canopus*. Homere s'est trompé au sujet de cette isle, lorsqu'il l'éloigne du continent d'une journée de voiles; & Aristides, en la description qu'il nous donne de l'Egypte, avouë que la chose n'est pas croyable. Il est certain, selon le même Aristides & Ammien-Marcellin, *liv.* 22. que le Phare n'est qu'à sept stades d'Alexandrie, c'est-à-dire, environ à un mille d'Italie. *Voyez* Palmerius, *p.* 487. Alexandre *le Grand* avoit entrepris de bâtir une ville dans cette isle; mais il n'y put réüssir, parce que le lieu étoit trop étroit, selon Strabon, *liv.* 17. Il laissa des marques de sa magnificence dans la ville d'Alexandrie, qu'il bâtit vis-à-vis en terre ferme. Depuis, on éleva dans l'isle une haute & superbe tour, qui a passé dans l'antiquité pour une des merveilles du monde. Ce fut Ptolomée Philadelphe roi d'Egypte, qui en fit la dépense à son avenement à la couronne, sous la CXXIV. olympiade, & l'an 284. avant Jesus-Christ. Il y employa 800. talens, & en donna la conduite à Sostrate Gnidien fameux architecte. Cette tour qui fut nommée *Pharus*, de même que l'isle où elle étoit située, servoit de fanal à ceux qui navigeoient sur ces côtes pleines d'écueils. Delà vient que l'on a donné le nom de Phare à toutes les tours semblables, où l'on tient la nuit un fanal sur les côtes dangereuses; comme sont aujourd'hui le Pharion, à l'emboûchure du Bosphore de Thrace dans le Pont-Euxin, le Fare de Messine, le Mole de Genes, la tour de Cordoüan, à l'embouchure de la Garonne, &c. *Voyez* Martinius du Fungerus, au mot *Pharos*. Depuis le Phare fut joint à Alexandrie, par un pont, ou plûtôt par une digue, que les Latins appelloient *Mole*, & qui retient encore le nom de mole, par tout où il s'en trouve, dans la Mediterranée. Il est vrai que cette digue se trouvoit interrompuë en deux endroits, qui se joignoient par deux ponts, l'un desquels étoit près de la tour, qui subsistoit encore du tems d'Hirtius; & l'autres près de la ville, comme nous l'apprenons de cet auteur, *en l'histoire de la guerre d'Alexandrie*. C'étoit par ce dernier pont qu'on alloit au port, nommé Eunoste, qui est le même dont les Turcs se servent à present, & dont l'entrée est défenduë aux Chrétiens. Ce pont servoit aussi d'Aqueduc, & depuis Cesar fit remplir de pierre la voûte qui le soûtenoit, pour empêcher ceux d'Alexandrie de passer d'un port à un autre. La reine Cleopatre, & non pas Sostrate de *Gnide*, comme quelques-uns l'ont dit, acheva ce grand ouvrage, si nous croyons non seulement Tzetzes & Cedrenus, mais aussi Ammien-Marcellin, & l'auteur des annales de Sicile. Il est vrai qu'ils confondent les choses, & qu'ils attribuent à la seule Cleopatre ce qui est dû en partie à Sostrate de *Gnide*, à Philadelphe & aux autres Ptolomées. Cleopatre est donc celle qui acheva l'isthme,

ou le mole, en abattant le pont: Ptolomée Philadelphe fut celui qui fit bâtir la tour: & Sostrate de *Gnide* fut chargé de l'intendance de ce magnifique ouvrage, comme le témoigne l'inscription, dont il fut accompagné. Ainsi on doit critiquer ceux qui l'ont attribué à Alexandre, ou à Cleopatre, comme ont fait les Arabes, & l'ancien scholiaste de Lucien. Ce dernier nous fait la description de cette tour, à laquelle il donne la même base & autant de circuit qu'aux Pyramides; & pour ce qui est de la hauteur, il la fait monter à trois cens coudées, & dit qu'on la pouvoit découvrir en mer de cent milles. Au reste, on lit dans quelques itineraires, ou relations de voyages, que cette masse prodigieuse est appuyée sur quatre canceres de verre, disposés aux quatre coins, ce qui semble ridicule; & il seroit difficile d'en sçavoir la verité, parce que les Turcs ont enterré la base du Phare, de peur que les Chrétiens ne la pussent voir. Cependant, si cela est un conte fait à plaisir, comme il y a bien de l'apparence, il s'est fait depuis long-tems, & on le trouve dans un fragment d'un ancien auteur, lequel en parlant des sept anciennes merveilles du monde, dit qu'il y a dequoi s'étonner, comme on a pû faire des pieces de verre assez grandes & assez fortes, pour soûtenir une telle masse. Il se peut faire que Sostrate, qui conduisoit cet ouvrage, & en étoit l'architecte, donna ces quatre cancres pour ornement aux quatre coins, comme si la tour y eût été appuyée. Et au lieu d'être de verre, comme on le raconte, ils étoient peut-être de quelque pierre tres-dure & transparente comme le verre, tel qu'un certain marbre de Memphis, & qu'une autre pierre qu'on tire d'Ethiopie. Le celebre Tavernier, au retour de ses voyages en Perse & aux Indes, a eu la curiosité d'apporter de ces sortes de pierres du Levant. Mais avant que cette tour eût été bâtie, il y a lieu de croire que l'isle de Phare servoit déja de signal aux matelots, ce que le nom même semble témoigner, selon le sentiment de quelques-uns, qui le tirent d'un mot grec, qui signifie *éclairer*. Au reste les feux qu'on allume sur ces phares ressemblent quelquefois de loin à une etoile, & ont quelquefois trompé des matelots ignorans, qui séduit par cette erreur, ont mal dressé leur route, & sont venus malheureusement échoüer sur les sables de la Marmarique. Stace a comparé ces feux à la lune, quand on les voit de plus près. Car alors il est vrai que la vûë se trompe facilement, & qu'il y a peu de difference entre la lueur de ces phares & celle de la lune, qui quelquefois paroît rouge, lorsqu'elle commence à monter sur l'horison.

Peut-être ne sera-t'il pas hors de propos d'ajoûter ici l'observation qu'a faite Vossius, au sujet de la méprise d'Homere, sur la situation de Pharos. Il y a, dit-il, de quoi s'étonner du respect aveugle que les anciens ont eu pour Homere, plûtôt que de se resoudre à le redresser, lorsqu'il est dans l'erreur; ils ont mieux aimé changer l'assiete & la nature des lieux, qu'il a mal placés. Ils juroient par Homere comme les Toscans par leur poëte Dante, & avoient une telle creance en lui, qu'il n'y avoit point de science, sans en excepter la medecine ni la chirurgie, qu'ils n'estimassent devoir être puisée dans ses livres. Parce qu'Homere a écrit que le Phare est éloigné de l'Egypte d'une journée de voiles, on a changé la situation naturelle de ce pays, & on s'est imaginé qu'il s'est accru, & s'est avancé en mer à la faveur des sables, que le Nil y jette par ses larges bouches. Bochart refute solidement cette fausse opinion. Celle d'Eratosthene se peut soûtenir, lorsqu'il dit que les bouches du Nil ont été inconnuës à Homere. A quoi neanmoins Strabon repond qu'il peut en avoir eu connoissance, quoiqu'il n'en ait point fait de mention, puisqu'il ne nous a pas même parlé du lieu de sa naissance, sur lequel tous les anciens sont fort partagés. Mais Strabon semble n'être pas entré dans la pensée d'Eratosthene, qui ne dit pas qu'Homere ait ignoré les bouches du Nil, parce qu'il n'en fait point de mention, mais parce qu'il met le Phare à une journée de voiles de l'Egypte. Pour éclaircir cette difficulté, & pour sauver Homere de tout reproche; il faut remarquer, comme nous l'avons déja observé, en parlant du Nil, qu'il donne à cette riviere le nom d'Egypte. Ainsi, quand il dit que le Phare est éloigné de l'Egypte ou du Nil d'une journée de voiles, il est certain qu'il veut parler de celle des sept bouches du Nil, qu'on nommoit *Pelusium*, qui en effet est éloignée du Phare, d'autant de chemin, qu'un navire en peut faire en un jour avec un vent favorable. A present le Phare est tout-à-fait joint à la terre-ferme; & l'on y voit encore un reste de tour, & une petite ville, où demeurent quelques marchands Turcs, & quelques pêcheurs, depuis qu'Alexandrie a été entierement abandonnée. * *Voyez* Ferrari, & *Les nouvelles relations*.

Il y a une isle de ce nom en Illyrie, où ceux de Pharos envoyerent une colonie l'an 4. de la XCVIII. olympiade, & l'an 385. avant Jesus-Christ. Les Italiens avec Procope, l'appellent *Lesina*, & les Sclavons *Huar*. Elle s'étend l'espace de soixante milles du levant au couchant: & il y a une ville avec évêché, qui n'est éloignée de Spalatro, que de dix-sept. C'est dans les états de la republique de Venise. * Strabon. Pline, &c. sans oublier le *Phare*, riviere de Cilicie. * Suidas.

PHARE, certain lieu d'Angleterre, que les Latins nomment *Pharum*, & qui a été depuis nommé *Streanesshalch*, est appellé aujourd'hui *Withie*. Il y avoit une abbaye de filles, où sainte Hilde étoit abbesse; & à sa priere on y celebra un synode en 664. * Bede, *l. 3. c. 15.*

PHARES, fils de *Juda* & de *Thamar*, & frere de *Zara*, fut pere de *Hesron*. Il est fait mention de lui dans la genealogie du Fils de Dieu, selon la chair. * *Genese*, 38. *Matt.* 1. Torniel, *A. M.* 2314. *n.* 2. 2327. *n.* 2.

PHARES, *Phara*, ville de la petite Achaye, province du Peloponnese en Grece, a été celebre par les oracles qu'y rendoit une statuë de Mercure, posée dans la place publique, devant celle de la déesse Vesta. Ceux qui alloient consulter l'oracle, faisoient brûler de l'encens en l'honneur de Vesta, puis alloient mettre de l'huile dans de petites lampes de cuivre, qui étoient au pied de la statuë de Mercure. Lorsqu'elles étoient allumées, ils faisoient leur offrande d'une piece de monnoye du pays qu'ils jettoient sur l'autel. Ensuite, après avoir declaré leur demande, & avoir approché leurs oreilles de la statuë, ils se retiroient, les bouchant de leurs mains, jusqu'à ce qu'ils fussent hors de la place. Alors ils ôtoient leurs mains, & prenoient pour réponse de l'oracle, les premieres paroles qu'ils entendoient. On dit que les Egyptiens en usoient de même envers le dieu Serapis. * Pausanias, *in Achaicis*.

PHARISIENS, dont le nom signifie *separé*, formoient une secte qui s'éleva en Judée, long-tems avant la naissance de Jesus-Christ. Saint Jerôme, qui en parle sur le rapport des Nazaréens, dit qu'elle eut pour auteur Sammai & Hillel. Ceux de cette secte jeûnoient le second & le cinquiéme jour de la semaine. Ils pratiquoient à l'exterieur de grandes austerités; ils ajoûtoient de nouvelles charges à la loi, & soûtenoient fortement l'autorité des prétenduës traditions de la loi orale ou de bouche. Ils payoient les decimes comme la loi les ordonnoit, & encore la trentiéme & cinquantiéme partie de leurs fruits; ajoûtant des sacrifices volontaires à ceux qui étoient ordonnés, & se montrant tres-exacts à rendre leurs vœux. Mais l'orgueil corrompoit toutes les actions des Pharisiens, qui ne songeoient qu'à se rendre maîtres de l'esprit des peuples, & à gagner la reputation de saints. Aussi s'étoient-ils rendus si puissans que les derniers rois des Juifs craignoient de les choquer, & souvent étoient contraints de se servir de leur ministere pour se maintenir. Ils vouloient occuper les premieres places dans les festins & dans les assemblées, & affectoient de passer pour des maîtres infaillibles, & pour les plus sinceres docteurs de la loi, qu'ils avoient toute corrompuë par leurs traditions. Quant à la doctrine, ils attribuoient l'évenement des choses à la destinée, quoiqu'ils tâchassent d'accorder avec elle la liberté des actions de la volonté de l'homme. Ils croyoient la transmigration des ames, comme Pythagore, du moins celles des gens de bien; estimant que celles des autres étoient tourmentées pour toûjours. Dans l'astrologie judiciaire, ils suivoient les opinions des Gentils; & avoient interpreté les noms grecs de cet art. * Josephe, *l.* 18. *Ant. c.* 1. *l. de bello*, *c.* 12. S. Jerôme *in c.* 8.

Isai. S. Epiphane, *in Pinac. l. 1. 16. Voyez* M. Du Pin, *nouvelle histoire des Juifs imprimée à Paris*, 7. *vol. in* 12. en 1709.

PHARMACUSE, *Pharmacusa*, petite isle de la mer Egée vers l'Ionie, appellée aujourd'hui *Fermaco.* * Pline.

PHARNABAZE, *Pharnabazus*, gouverneur en Asie, & general des troupes des rois de Perse, Darius & Artaxerxés, fit la guerre aux Atheniens, & donna du secours à ceux de Lacedemone, vers la XCII. olympiade, & l'an 412. avant Jesus-Christ. Il se broüilla avec eux vers l'an 400. avant Jesus-Christ. En 374. il entra en Egypte par les emboûchures du Nil; mais ce dessein ne lui réussit pas. * Thucydide. Xenophon, &c.

PHARNABAZE, autre general des Perses, sous le regne du dernier Darius, mis à la place de Memnon, livré ensuite à Amphoterus & à Epilogue après la trahison de l'isle de Chio. * Quinte-Curce, *l.* 3. *c.* 8. *l.* 4. *c.* 5.

PHARNACES, *Pharnaces*, fils de Mithridate *le Grand*, roi de Pont, fit revolter l'armée contre son pere, qui se tua de desespoir, & auquel il succeda l'an du monde 3972. & 63. avant Jesus-Christ. Il cultiva depuis assez soigneusement l'amitié des Romains; mais ayant pris les armes pendant les guerres civiles, il fut vaincu par Cesar, l'an 47. avant Jesus-Christ avec tant de promptitude, que ce Romain écrivit à un de ses amis, *Veni, vidi, vici.* Il ne faut pas confondre ce prince avec PHARNACES, roi de Cappadoce, que Diodore de *Sicile*, *in eclogis lib.* 31. dit avoir épousé Atessa, sœur de Cambyse, pere de Cyrus; & il en eut Gallus, qui lui succeda dans la Cappadoce. * Appien, *de bello Mithr.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 3. Dion.

PHAROS, isle d'Egypte, *cherchez* PHARE.

PHARPHAR, riviere de la Syrie. Elle a sa source dans le Mont-Liban, à sept lieuës de la ville de Damas. Elle se partage en cinq canaux, avant que d'arriver à cette ville: après l'avoir fourni d'eau pour des fontaines, ou pour arroser la campagne, le reste se perd dans un petit lac, qui est dans le territoire de Damas. * Maty, *diction.*

PHARSALE, *Pharsalus*, aujourd'hui *Farsa*, ville de Thessalie, celebre par la victoire que Cesar y remporta sur Pompée dans les campagnes voisines, l'an 48. avant Jesus-Christ. Elle a été évêché suffragant de Larisse, puis archevêché sous le patriarchat de Constantinople.

PHARSAM, roi de Jerimoth, l'un des cinq princes, qui prirent le parti d'Adonisedech. *Voyez* ADONISEDECH.

PHARURIM, lieu proche le temple de Jerusalem, où les rois impies de Juda faisoient entretenir les chevaux consacrés au Soleil, dont ils avoient placé la statuë dans le temple même. * IV. *Rois*, 23. 11.

PHASE, *Phasis*, fleuve de la Mingrelie ou Colchide, qui prend sa source vers la partie du Mont-Caucase, laquelle est à l'orient de ce pays, est appellé par les Turcs, *Fachs*, & par ceux du pays, *Rione.* Il passe par la ville de Cotatis, capitale du royaume d'Imirete. De-là il se va décharger dans la mer Noire, où son emboûchure a plus d'une demi-lieuë de largeur, & plus de soixante brasses de fond. Cette riviere a plusieurs petites isles vers son emboûchure, qui sont fort agréables, & qui sont couvertes de bois. Sur la plus grande on voit du côté d'occident les ruines d'une forteresse que les Turcs y avoient bâtie en 1578. Amurat III. ayant entrepris de conquerir les côtes septentrionales, & orientales de la mer Noire, dans ce dessein, fit remonter le Phase à ses galeres; mais le roi d'Imirete dressa des embuscades aux lieux où le fleuve est le plus etroit, & y defit la flotte du sultan. Cette forteresse de Phase fut prise en 1640. par le roi d'Imirete, auquel s'étoient joints les princes de Mingrelie, & de Guriel. Il la fit raser, & enleva 25. pieces de canon qui y étoient, pour les transporter à Cotatis. Procope a cru que le Phase entroit dans la mer avec tant d'impetuosité, que vis à vis de son emboûchure, l'eau n'étoit point salée. Agricola assure au contraire, que son cours n'est point rapide. Il est vrai suivant le rapport des voyageurs, qu'au commencement de sa course il est fort impetueux; mais ayant gagné la plaine, il coule si doucement, qu'on a de la peine à remarquer le fil de son eau. Ses eaux ne se mêlent point avec celles de la mer; ce qui arrive à cause qu'etant plus legeres, elles nagent au dessus. Elles sont fort bonnes à boire, quoiqu'elles soient troubles, & de couleur de plomb. Arrien dit qu'autrefois les vaisseaux faisoient eau au Phase, dans l'opinion que ce fleuve étoit sacré, ou parce qu'ils croyoient que c'étoit la meilleure eau du monde. Le même Arrien, & d'autres historiens disent, qu'il y avoit un temple dedié à la déesse Rhea, dans l'isle du Phase; mais on n'en voit plus aucuns restes. Quelques-uns assûrent qu'il subsistoit encore du tems de l'empereur Zenon, & qu'alors il fut consacré au culte du vrai Dieu. Les geographes ont aussi placé une ville nommée *Sebaste* à l'emboûchure du Phase; mais les ruines de cette ville ne paroissent plus. Ce que l'on y voit de conforme au recit des anciens, est un grand nombre de faisans, qui ont pris leur nom de ce fleuve, sur les bords duquel ils se plaisent. Les rivages du Phase sont bordés de beaux arbres, & frequentés de pêcheurs, qui y font la pêche des esturgeons. * P. Lamberti, *relation de la Mingrelie, dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 1. Le chevalier Chardin, *voyage de Perse en* 1673.

PHASE, ville de Cholchide, aujourd'hui de Mingrelie, sur une riviere de ce nom, avec évêché suffragant de Trebizonde. * Strabon. Pline. Ptolomée, &c. Ferrari, *in lex. geogr.*

PHASELIS, que Moletius nomme *Fionda*, ville de Pamphylie ou de Lycie, avec évêché suffragant de Myre, reconnoissoit, dit-on, pour fondateur Mopsus, roi des Argiens: elle fut la retraite des pirates, & les habitans étoient si pauvres, qu'ils ne pouvoient sacrifier que des poissons salés; d'où est venu le proverbe *sacrificium Phaselitarum*, & *sacrum sine fumo.* Cette place est renommée par le fameux passage d'Alexandre. * *Voyez* là-dessus Bayle, *diction. crit.* Pline; Ptolomée, &c.

PHASELUS, gouverneur de Jerusalem sous Antipatre fils d'Herode. * Josephe, *hist. des Juifs.*

PHASELUS, fils d'Antipatre & de Cypris, fille d'Herode. * Josephe, *hist. des Juifs.*

PHASELUS, nom d'une tour élevée de quatre-vingts coudées, bâtie à l'imitation de celle du phare d'Alexandrie.

PHASERON, homme dont Jonathas *Machabée* tua les fils dans leurs tentes. * *I. Machab. IX.*

PHASGA, montagne de Palestine dans la tribu de Ruben & dans le pays de Moab, qui étoit comme la pointe du mont Nebo. * *Nomb.* 12. 20.

PHASSUR, prêtre des Juifs, fils d'*Emmer*, maltraita & fit mettre en prison Jeremie, parce qu'il prédisoit les malheurs qui devoient arriver à Jerusalem. Mais cela n'empêcha pas ce prophete de continuer à prêcher les infortunes que Dieu lui avoit revelées. Ce fut vers l'an 3445. du monde, & 590. avant Jesus-Christ. * *Jeremie*, *c.* 20. *v.* 1.

PHAVORIN, *cherchez* FAVORIN.

PHAU, ou PAHU, nom de la ville où residoit Adar, un des rois d'Idumée. * *Genese*, *XXXVI.* 39.

PHAZAEL, fils de PHAZAEL gouverneur de Judée. Il épousa *Salampso*, fille d'Herode *le Grand* & de *Mariane*, fille d'*Hyrcan.* * Josephe, *antiq. l. XVIII. c.* 7.

PHAZAEL, fils d'HERODE *le Grand* & de *Pallas* sa septiéme femme. Il mourut fort jeune. * Josephe, *antiq. l. XVII. c.* 1.

PHAZAEL, étoit fils aîné d'*Antipater*, qui s'étant rendu tres-puissant par la foiblesse d'Hyrcan, établit gouverneur de Jerusalem Phazaël, vers l'an du monde 3988. & 47. avant Jesus-Christ. Phazaël étant assiegé dans le palais de cette ville, par Antigone & les Parthes, alla trouver leur chef, qui le retint prisonnier l'an 39. avant Jesus-Christ. Comme il n'apprehendoit pas tant la mort, à laquelle on le destinoit, que la honte de la recevoir par la main de son ennemi, & qu'il ne pouvoit se tuer lui-même, à cause qu'il étoit enchaîné, il se cassa la tête contre une pierre. On dit qu'Antigonus lui envoya des medecins, qui au lieu d'employer des remedes pour le guerir, empoisonnerent ses playes. Herode *le Grand*,

son frere, depuis roi de Judée, éleva plusieurs grands edifices pour honorer sa memoire, comme une tour dans Jerusalem, nommée *Phazaële*, & une ville de même nom, dans la vallée de Jericho. * Josephe, *l. 14. ant. l. 16. c. 9. & l. 1. de bello.*

PHAZAELE, ville de la tribu de Benjamin, au septentrion de Jericho. Herode *le Grand* la fit bâtir à l'honneur de son frere *Phazaële*, dans un terroir qui paroissoit le plus sterile & le plus ingrat du monde. Mais si-tôt que cette ville eut été achevée, & qu'elle eut été remplie d'habitans, ils le cultiverent avec tant de soin & de peine, qu'ils le rendirent le meilleur & le plus agreable de la Judée. * Josephe, *antiq. l. XVI. c. 9.*

Il y avoit une tres-belle tour du même nom dans Jerusalem. Herode l'avoit fait bâtir à l'honneur du même Phazaël. Elle ne le cedoit point en hauteur, en beauté, & en magnificence au Pharos d'Alexandrie. Tite après s'être rendu maître de Jerusalem fit défendre de ruiner cette tour, non plus que celle d'*Hippicos* & de *Mariamne*; parce que comme elles surpassoient tout ce qu'on avoit jamais vû de grand, de magnifique, & de fort, il les voulut conserver, pour faire connoître à la posterité, combien il falloit que la valeur & la science des Romains fussent extraordinaires, pour avoir forcé & pris une ville si bien fortifiée. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. VII. ch. 1.*

PHEA, ancienne petite ville. Elle est dans le Belvedere, en Morée, sur le golfe de l'Arcadia, à trois lieuës de l'emboûchure de l'Alphée, du côté du couchant. * Maty, *diction.*

PHEBADE (Saint) FEBADE, nommé diversement Phibade, Sœbade, Fitade, & par ceux du pays saint Fiari, évêque d'Agen, vivoit dans le IV. siecle. Il écrivit pour refuter la confession de foi que les Ariens avoient publiée à Sirmich en 357. un traité que nous avons encore dans la bibliotheque des peres, & se trouva en 359. au concile de Rimini, où il soûtint avec saint Servais de *Tongres* le parti Catholique. Mais il fut surpris par les Ariens, & étant entraîné par son amour pour la paix & l'union, signa une confession de foi, qui étoit orthodoxe en apparence; mais qui cachoit le poison de l'heresie. Il connut depuis sa faute, improuva ce qu'il avoit fait, & témoigna par sa retractation, qu'il n'avoit eu dessein que de détruire l'heresie, bien loin de souscrire à ses erreurs. Saint Phebade assista à un concile de Valence tenu en 374. & à celui de Saragosse tenu l'an 381. Il vivoit encore en 392. dans le tems que saint Jerôme comptoit son ouvrage parmi les autres traités des homme illustres de l'eglise. Ainsi il faut au moins, qu'il ait été près de 40. ans évêque. Il fit encore d'autres livres, que le même saint Jerôme n'avoit pas vûs, & qui ne sont pas venus jusqu'à nous. C'est à lui à qui saint Ambroise écrit la lettre 70 qui lui est commune avec saint Delphin de *Bourdeaux*. L'eglise d'Agen honore encore aujourd'hui sa memoire le 25. Avril. Gavide qui lui succeda, étoit évêque en l'an 400. * Saint Jerôme, *de script. eccl. c. 108.* Sulpice *Severe*, *l. 2. hist. sacra.* Sainte-Marthe, *T. II. Gall. Christ.* Bollandus, *in vit. SS. 13. Jann. p. 790.* Herman, *vie de saint Athan.*

PHEBE', *Phœbe*, diaconesse de Cenchre, bourg de l'Achaye, qui servoit de port à la ville de Corinthe pour l'Asie, logea saint Paul, pendant sa mission en Achaye. Cet apôtre la recommande aux Chrétiens de la ville de Rome dans son épître aux Romains, & les prie de la recevoir comme on doit recevoir les saints, de l'assister dans toutes les occasions où elle pourroit avoir besoin d'eux, de la même maniere qu'elle avoit assisté beaucoup de personnes, au nombre desquelles il se comptoit lui-même. Il est fait mention de Phebé dans les martyrologes d'Usuard & d'Adon au 3. de Septembre; ce qui a été suivi par le martyrologe Romain. * Rom. XVI. *v.* 1. Theodoret, *in epist. ad Rom.* Tillemont, *memoires de l'histoire ecclesiastique.*

PHEDIME, *Phædima*, fille d'*Otanes*, seigneur Persan, fut femme de *Smerdis*, & du faux *Smerdis Spendabates*, qui se dit son mari, après le meurtre qu'il fit faire de ce prince, auquel il ressembloit parfaitement. Mais Phedime instruite par son pere, l'observa la nuit pendant son sommeil, & l'ayant trouvé sans oreilles, le déclara aux princes Persans, qui reconnoissant le fourbe à cette marque, le tuerent dans son palais, l'an du monde 3514. & avant Jesus-Christ 521. Herodote, *l. 3.*

PHEDON, *Phædon*, philosophe, étoit d'Elée, & ayant été fait esclave, fut racheté: il s'adonna à l'étude de la philosophie, & devint chef de la secte, dite *Eleaque*. Il écrivit des dialogues, & eut Plistane d'Elée pour successeur. * Diogene *Laërce*, *l. 2. vita Phil.* Aulu-Gelle, *l. 2. c. 18.* Macrobe, *l. 1. Saturn. c. 11.* Hesychius. Suidas, &c.

PHEDON, citoyen d'Athenes, que les trente tyrans de cette ville firent mourir dans un festin. Ses filles qu'on avoit obligées d'y danser toutes nuds, se precipiterent dans un puits, pour conserver leur virginité.

PHEDRE, *Phedra*, fille de *Minos* roi de Crete & de *Pasiphaé*, épousa *Thesée*, & devint éperdument amoureuse de son fils *Hippolyte*. Outrée de ce que ce jeune prince avoit resisté à ses infames sollicitations, elle l'accusa d'inceste auprès de Thesée, qui attira sur lui le courroux de Neptune. Un monstre marin suscité par ce Dieu, effraya les chevaux d'Hippolyte, qui fut renversé de son chariot, & mis en pieces. Après sa mort la coupable Phedre s'étrangla de desespoir. * Euripide, *in Phed.* Diodore de *Sicile*, *l. 5.* Propert, *l. 2.*

PHEDRE, *Phedrus*, poëte Latin, affranchi d'Auguste, & natif de Thrace, mit en vers des fables à l'imitation & dans le goût de celles d'Esope, comme il le dit lui-même dans la preface de cet ouvrage, qui contient cinq livres. Il eut le malheur d'être opprimé par Sejan; mais il eut la consolation de survivre à ce favori de Tibere. Il s'est representé lui-même dans la preface de son III. livre & dans sa V. fable du livre V. comme un homme qui ne s'étoit pas soucié d'amasser du bien. François Pithou déterra le premier les fables de Phedre, qu'il envoya à Pierre, son frere; ensuite de quoi ils les mirent au jour pour la premiere fois en 1596. Nicolas Rigault les publia en 1600. avec des notes, & les dedia à Jacques Auguste de Thou, president au parlement. Depuis l'édition de Rigault, il s'en est fait plusieurs autres avec des notes des plus sçavans critiques. On en peut voir la liste dans la preface de Jean Scheffer sur cet auteur, & y joindre l'édition faite à Amsterdam en 1698. que M. Burman a procurée, & qui contient avec les notes de M. Gudius, qui n'avoient jamais paru, les commentaires tout entiers de Conrad Rittershusius, de Nicolas Rigault, de Nicolas Heinsius, de Jean Scheffer, & de Jean Louis Prasch, avec des extraits de quelques autres commentaires. Avienus fait mention des fables de Phedre, dans la preface de celles qu'il a composées, & qu'il a dediées à l'empereur Theodose. Nous avons trois traductions en françois des fables de Phedre, que l'on appelle traduction de messieurs de Port-Royal, faite par M. de Sacy; l'autre faite par madame Dacier; & la troisiéme, par M. Prevôt. * Avienus, *in pref. fab.* Martial, *ep. 20. l. 3.* Nicolas Rigault, *ep. ad Jacq. Aug. Thuan. &c. Preface de* Lancelot *sur Phedre.* Bayle, *dictionnaire critique.*

PHEDRE, huitiéme femme d'Herode *le Grand*, roi de Judée, & mere de *Roxane*. * Josephe, *antiquit. l. 17. c. 1.*

PHEDRE (Thomas) professeur en éloquence à Rome, vers la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. passa pour le Ciceron de son tems. Il fut chanoine de Latran, & garde de la bibliotheque vaticane. Il fut redevable du commencement de sa fortune à la representation de l'Hippolyte de Seneque, où il joüa le personnage de Phedre, dont on continua à lui donner le nom dans la suite. La cause de sa mort est assez particuliere. Allant un jour par la ville monté sur sa mulle, il rencontra des bœufs sauvages, qui traînoient un grand chariot. Sa mulle s'éfaroucha & le renversa par terre, le chariot passa sur lui sans le blesser, parce qu'il se trouva entre les roues; mais la frayeur & la chute lui gâterent tellement la masse du sang, qu'il contracta une maladie, dont il ne guerit jamais. S'il avoit vécut d'avantage, il auroit apparemment publié quelques ouvrages de sa façon. Parrhasius qui lui avoit obligation, parce que Phe-

dre avoit voulu inspirer au pape Jules II. de l'attirer à Rome, en parle avec éloge, & nomme quelques-uns de ses ouvrages. On a dit de Phedre, que sa langue valoit mieux que sa plume, c'est-à-dire, qu'il parloit beaucoup mieux qu'il n'écrivoit. Vossius a cru que ce professeur Romain, est l'auteur des antiquités de l'Hetrurie, qui ont paru sous le faux nom de Prosper. * Parrhasius, *de quæsitis per epistolam*, *pag.* 34. Erasm. *epist.* 5. *l.* 23. Pierius Valerian. *de litterat. infelicit. l.* 1. Bayle, *diction. critiq.*

PHEGÉE, *Phegeus*, fils d'*Inachus*, premier roi d'Argos, bâtit la ville de Phegée, & divisa, dit-on, le tems en mois & en années, vers l'an du monde 2195. & 1840. avant Jesus-Christ. * Suidas.

PHELYPEAUX, maison celebre & illustre, dès le commencement du XIII. siecle, par les grands hommes qui en sont sortis, & par les charges dont ils ont été revêtus, a donné à la France un chancelier, dix secretaires d'état, & plusieurs grands officiers, commandeurs des ordres du roi.

I. Jean Phelypeaux fut conseiller du roi, lieutenant general à Blois, & eut pour fils Philippe, qui suit;

II. Philippe Phelypeaux, épousa *Marguerite* Thierry, de laquelle il laissa Jean II. qui suit;

III. Jean Phelypeaux, II. du nom, mourut le 20. Mai 1461. & fut enterré aux Dominicains de Blois. De son mariage avec *Catherine* Artance, il eut un fils appellé Guillaume.

IV. Guillaume Phelypeaux, vivoit à Blois vers l'an 1488. & fut marié avec *Perrette* Cottereau; de cette alliance sortit Raimond, qui suit;

V. Raimond Phelypeaux, seigneur de la Cave, de la Vrilliere, & de Lubin, épousa *Robine* de Luts, dont il eut Louis, qui suit; & *Benoît*, qui reçut la tonsure dans l'eglise de saint Louis de Blois le 1. Mai 1537.

VI. Louis Phelypeaux, seigneur de la Cave & de la Vrilliere, conseiller au presidial de Blois, épousa par contrat du 22. Août 1557. *Radegonde* Garraut, fille de *Jean* Garraut, seigneur de la Quante, & d'*Isabelle* Paris. Leurs enfans furent, 1. Raimond seigneur d'Herbaut, qui suit; 2. *Salomon* seigneur des Landes, auditeur des comptes en 1592. puis maître des comptes depuis le 12. Juillet 1594. jusqu'en 1633. mort le 2. Octobre 1655. sans avoir été marié; 3. *Jacob* abbé de Bourgmoyen, & de l'Esterp, reçu conseiller au parlement le 16. Mars 1601. mort le 13. Octobre 1643. 4. Paul, qui a fait *la branche des seigneurs de* Pontchartrain, *rapportée ci-après*; 5. *Jean*, seigneur de Ville-Savin, comte de Buzançois, secretaire des commandemens de la reine Marie de Medicis, & conseiller d'état, mort le 23. Novembre 1660. ayant eu d'*Isabelle* Blondeau son épouse, *Anne* Phelypeaux, mariée en 1627. à *Leon* Bouthillier comte de Chavigny, secretaire & ministre d'état, commandeur & grand tresorier des ordres du roi, morte le 3. Janvier 1694. âgée de 87. ans; 6. *Marguerite* femme de *Daniel* de Launay seigneur de la Raviniere, secretaire du roi; 7. *Susanne*, épouse de *Paul* Ardier, seigneur de Beauregard, tresorier des parties casuelles, puis tresorier de l'épargne, morte le 1. Fevrier 1651. 8. *Jacqueline* Phelypeaux, mariée le 13. Août 1586. à *Isaac* Robert, conseiller à Blois.

VII. Raimond Phelypeaux, seigneur d'Herbaut, de la Vrilliere, & du Verger, né à Blois en 1560. après avoir été fait secretaire de la chambre du roi le 27. Août 1590. trésorier des parties casuelles en 1591. trésorier de l'épargne en 1599. succeda à *Paul* Phelypeaux, seigneur de Pontchartrain son frere cadet, dans la dignité de secretaire d'état le 5. Novembre 1621. & mourut à Suze en Piémont le 2. Mai 1629. Il avoit épousé par contrat du 3. Juillet 1594. *Claude* Gobelin, fille de *Balthasar* Gobelin, trésorier de l'épargne, puis president des comptes, & d'*Anne* de Raconis, dont il eut 1. Balthasar seigneur d'Herbaut, *tige de la branche d'*Herbaut, *rapportée ci-après*; 2. Louis, seigneur de la Vrilliere, *tige de celle de la* Vrilliere, *aussi mentionnée ci-après*; 3. Antoine, seigneur du Verger, *tige de celle du* Verger, *dont on parlera ci-après*; 4. *Antoine*, épouse de *Henri* de Buade, comte de Palluau & de Frontenac, mestre de camp du regiment de Navarre, morte en 1633. 5. *Marie* qui épousa *Henri* de Neufville-de-Villeroi, comte de Burry, après la mort duquel elle se fit religieuse Carmelite à Paris; 6. *Claude*, mariée l'an 1627. à *Jacques* du Blé, marquis d'Uxelles, gouverneur de Châlons, morte le 18. Juillet 1642. 7. *Isabelle*, mariée le 18. Juillet 1627. à *Louis* de Crevant, marquis d'Humieres, premier gentilhomme de la chambre du roi, & gouverneur de Compiegne, morte en 1642.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'HERBAUT.

VIII. Balthasar Phelypeaux, chevalier seigneur d'Herbaut, fils aîné de Raimond Phelypeaux, reçu conseiller au parlement le 18. Fevrier 1618. puis trésorier de l'épargne, & conseiller d'état, mourut le 15. Fevrier 1663. Il avoit épousé l'an 1620. *Marie* le Feron, fille de *Raoul* le Feron, maître des requêtes, & de *Renée* Hennequin, morte le 26. Decembre 1646. dont il eut 1. François, seigneur d'Herbaut, qui suit; 2. *Balthasar*, abbé de Bourgmoyen, & de saint Laurent proche Cosne; 3. *Elisabeth*, mariée par contrat du 6. Octobre 1665. à *Antoine* de France, seigneur de la Tour, gouverneur de S. Dizier & de Ribemont, mort au mois d'Avril 1700. âgé de 89. ans.

IX. François Phelypeaux, seigneur d'Herbaut, conseiller au parlement, épousa *Anne* Loisel, fille d'*Antoine* Loisel, conseiller au parlement, & d'*Anne* Boulenger, morte le 26. Mars 1705. dont il eut 1. Antoine-François, qui suit; 2. *Louis-Balthasar*, docteur de Sorbonne, chanoine de Notre-Dame de Paris en 1694. abbé de Toronet diocese de Frejus en 1697. & agent general du clergé en 1701. & évêque de Riez en 1713. 3. *Henri*, capitaine de vaisseau, tué au combat naval près de Malaga, le 24. Août 1704.

X. Antoine-François Phelypeaux, seigneur d'Herbaut, intendant general de la marine, mourut à Malaga le 10. Octobre 1704. de la blessure qu'il avoit reçuë sur le vaisseau amiral, au combat où son frere fut tué. Il avoit épousé en 1696. N. Galon, fille de *Georges* comte de Galon, dont entr'autres enfans, Georges, qui suit;

XI. Georges Phelypeaux, seigneur d'Herbaut, reçu conseiller au parlement le 30. Mars 1719.

BRANCHE DES MARQUIS de la Vrilliere.

VIII. Louis Phelypeaux, seigneur de la Vrilliere, & de Châteauneuf sur Loire, baron d'Hervy, &c. second fils de Raimond, seigneur d'Herbaut & secretaire d'état, fut fait conseiller d'état le 20. Decembre 1620. secretaire d'état après la mort de son pere le 26. Juin 1629. commandeur, prévôt & maître des ceremonies des ordres du roi, le 1. Avril 1643. & mourut le 5. Mai 1681. âgé de 83. ans. Il avoit épousé par contrat du 1. Août 1635. *Marie* Particelle, morte le 23. Août 1670. fille de *Michel* Particelle, seigneur d'Hemeri & de Thoré, surintendant des finances, & d'*Anne* le Camus, dont il eut 1. *Louis*, reçu en survivance de la charge de secretaire d'état en 1648. dont il se démit en 1669. 2. Balthasar, marquis de Châteauneuf, qui suit; 3. *Michel* conseiller au parlement, abbé de Nioeil, de saint Lo, & de l'Absie, nommé évêque d'Usez le 22. Novembre, 1664. & archevêque de Bourges en 1676. mort subitement à Paris le 28. Avril 1694. âgé de 52. ans: 4. *Augustin*, chevalier de Malte en 1647. & capitaine de galere, mort dans son bord, proche de Vigo en Espagne l'an 1673. 5. *Raimond*, comte de S. Florentin, lieutenant colonel du regiment colonel general de dragons, mort à Mons le 9. Août 1692. des blessures qu'il avoit reçuës au combat de Steinkerque; 6. *Pierre* baron d'Hervy, brigadier des armés du roi, mestre de camp du regiment Royal Dauphin Etranger, mort en 1691. 7. *Marie*, épouse de *Jean-Claude* de Rochechouart, seigneur de Tonnay-Charente, & de l'Isle-Dieu, colonel du regiment de la Marine, morte le 15. Fevrier 1681.

IX. Balthasar Phelypeaux, marquis de Châteauneuf, de Tanlé, de Thoré, &c. fut d'abord aumônier du roi, abbé de l'Absie & de Quincy, conseiller au

parlement puis fut reçu secretaire d'état en survivance de son pere, l'an 1669. sur la démission de son frere aîné. Il commença d'exercer cette charge en 1676. & obtint par commission en 1671. celle de commandeur & secretaire des ordres du roi, dont il fut pourvû en titre l'an 1683. il mourut en sa terre de Châteauneuf, allant aux eaux de Bourbon le 27. Avril 1700. Par contrat du 20. Decembre 1670. il avoit épousé *Marie-Marguerite* de Fourcy, fille de *Jean* de Fourcy seigneur de Chessy, conseiller au grand conseil, & de *Marguerite* Fleuriau, morte le 9. Avril de l'an 1711. De cette alliance sont nés 1. LOUIS marquis de la Vrilliere, qui suit; 2. *Balthasar*, chanoine regulier de saint Augustin de la congregation de sainte Geneviéve, nommé abbé de Niœil en 1693. 3. *Balthasar*, chevalier de Malte, brigadier des armées du roi, & colonel de dragons; 4. *Catherine-Therese*, mariée le 8. Mai 1692. à *François* d'Aubusson duc de la Feüillade, gouverneur du Dauphiné, morte sans enfans le 5. Septembre 1697. âgée de 21. ans.

X. LOUIS Phelypeaux, marquis de la Vrilliere, de Châteauneuf, de Tanlay, comte de saint Florentin, baron d'Hervy, &c. né le 14. Avril 1672. fut fait secretaire d'état après la mort de son pere, le 10. Mai 1700. puis commandeur & secretaire des ordres du roi le 18. Mai de la même année. Il a épousé le 1. Septembre suivant, *Françoise* de Mailly, fille de *Louis* comte de Mailly, marêchal de camp des armées du roi, & de *Marie-Anne* de sainte Hermine, dame d'atour de madame la Dauphine, dont il a eu LOUIS, qui suit; *Anne-Marie*, née le 25. Novembre 1702. morte en Avril 1716. *Marie-Jeanne*, née en Juin 1704. mariée le 29. Juin 1718. à *Jean-Frederic* Phelypeaux, comte de Maurepas, &c. secretaire d'état, commandeur & greffier des ordres du roi, & *Louise-Françoise* Phelypeaux, alliée le 21. Mai 1722. à *Louis-Robert-Hippolyte* de Brehant, comte de Plelo, mestre de camp de cavalerie, & sous-lieutenant des gensdarmes de Flandres.

XI. LOUIS Phelypeaux, comte de saint Florentin, né le 18. Août 1705. a eu l'agrément de la charge de secretaire d'état en survivance du marquis de la Vrilliere son pere, dont il a prêté serment le 18. Fevrier 1723. & a épousé le 1er Mai 1724. *Amelie Ernestine* de Platen, fille d'*Ernest-Auguste* de Platen comte du saint empire, souverain de Hallormande, grand chambellan & ministre d'état de sa majesté Britannique, grand-maître hereditaire des postes des états de Brunswick-Lunebourg, & de *Sophie-Caroline* d'Offelen.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU VERGER.

VIII. ANTOINE Phelypeaux, seigneur du Verger, troisiéme fils de Raimond Phelypeaux, seigneur d'Herbaut, secretaire d'état, fut reçu conseiller au parlement le 19. Juillet 1629. fut fait ensuite intendant de justice en Bourbonnois, puis conseiller d'état, & mourut le 19. Mars 1665. De son mariage avec *Marie* de Villebois, fille de *Jacques* de Villebois, maître d'hôtel du roi, morte au mois de Mai 1701, âgé de 79. ans, il a laissé RAIMOND BALTHASAR, qui suit; 2. *Jacques-Antoine* Phelypeaux, nommé évêque de Lodeve en 1690.

IX. RAIMOND-BALTHASAR Phelypeaux, seigneur du Verger, lieutenant general des armées du roi, conseiller d'état d'épée, après avoir été envoyé extraordinaire à Cologne, fut ambassadeur extraordinaire à Turin, puis nommé viceroi de Canada, où il mourut sans alliance en Decembre 1713.

BRANCHE DES COMTES de PONTCHARTRAIN.

VIII. PAUL Phelypeaux, seigneur de Pontchartrain, quatriéme fils de Louis Phelypeaux, seigneur de la Vrilliere, né à Blois l'an 1569. joignit à la facilité d'un heureux genie toutes les lumieres que peut fournir une excellente éducation, & entra dans les affaires, quoique tres-jeune, dès l'an 1588. Après en avoir pris les premieres teintures sous M. de Revol secretaire d'état, il acheva de se perfectionner sous M. de Villeroi, & fut pourvû par Henri IV. de la charge de secretaire des commandemens de la reine Marie de Medicis; il la remplit avec tant de zele & de capacité, que cette princesse lui procura celle de secretaire d'état, à la place de M. Forget du Fresne, & le 21. Avril 1610. il entra en exercice, peu de tems avant la mort du roi. Lorsque le gouvernement fut tombé entre les mains de la reine sa bienfaictrice, il aida par ses sages conseils, à maintenir l'autorité de la regence & la tranquillité des peuples. Les affaires les plus importantes qui survinrent dans la suite, & sur-tout celles de la religion, passerent par ses mains. On lui donna ordre en 1615. de se joindre à M. de Villeroi, pour faire cesser les mécontentemens de M. le prince de Condé, qui s'étoit retiré de la cour, & qui avoit rassemblé à Coucy les ducs de Longueville, de Mayenne, le comte de saint Paul, & le maréchal de Boüillon. M. de Pontchartrain travailla aux reglemens qui furent faits dans l'assemblée des notables à Roüen l'an 1617. & eut la meilleure part au traité de paix, qui fut conclu l'an 1619. avec la reine mere, peu après son évasion de Blois. Les mouvemens séditieux des Huguenots, qui refuserent en 1620. de se separer à Loudun, & qui convoquerent la même année une assemblée illicite à la Rochelle, furent reprimés par les soins de M. de Pontchartrain. Enfin ce grand homme, dont les forces s'étoient épuisées par son extrême application, tomba malade au siege de Montauban, où il avoit accompagné le roi en 1621. Il se fit porter à Castel-Sarasin, où il mourut le 21. Octobre âgé de 52. ans. Il avoit épousé *Anne* de Beauharnois, fille de *François* de Beauharnois seigneur de Miramion, & d'*Anne* Bourdineau, morte le vingt Janvier 1653. dont il eut 1. LOUIS, qui suit; 2. *Marie*, femme d'*Anne* Mangot, seigneur de Villarceaux, maître des requêtes, morte le 15. Avril 1670. 3. *Claude*, mariée à *Pierre* de Hodicq, seigneur de Marly, president aux enquêtes du parlement de Paris, puis conseiller en la grand'chambre, morte le 11. Mai 1682. 4. *Charlotte*, épouse de *Claude* Frere, maître des requêtes, & premier president au parlement de Grenoble.

VIII. LOUIS Phelypeaux, I. du nom, seigneur de Pontchartrain, n'étoit âgé que de huit ans lors de la mort de son pere; il fut neanmoins gratifié de la charge de secretaire d'état, à condition que pendant sa jeunesse elle seroit exercée par *Raimond* son oncle, auquel il en donna depuis sa démission. Après avoir été conseiller au parlement en 1637. il fut president à la chambre des comptes en 1650. & mourut le 30. Avril 1685. âgé de 72. ans. Il avoit épousé *Marie-Susanne* Talon, fille de *Jacques* Talon, avocat general au parlement de Paris, puis conseiller d'état, morte le 1. Octobre 1653. dont il eut 1. LOUIS chancelier de France, qui suit; 2. JEAN conseiller d'état, *dont nous parlerons plus bas*; 3. *Susanne* épouse de *Jerôme* Bignon avocat general au parlement, puis conseiller d'état, morte le 24. Mars 1690. 4. *Marie-Claude*, mariée l'an 1660. à *Louis-Henri* Habert seigneur de Montmort, conseiller au parlement, morte sans enfans le 23. Janvier 1661.

IX. LOUIS Phelypeaux, comte de Pontchartrain, chancelier de France, né le 29. Mars 1643. fut reçu en 1661. conseiller au parlement de Paris, & commissaire aux requêtes du palais puis en 1677. premier president au parlement de Bretagne, d'où il fut tiré pour être fait intendant des finances en 1687. Le roi l'en fit contrôleur general en 1689. ministre & secretaire d'état le 6. Novembre 1690. chancelier de France le 5. Septembre 1699. commandeur & secretaire des ordres du roi le 9. Mai 1700. Il s'est démis volontairement de la charge de chancelier & garde des sceaux de France le 2. Juillet 1714. Il epousa en 1668. *Marie* de Maupeou, fille de *Pierre* de Maupeou, president aux enquêtes, & de *Marie* Quentin de Richebourg, morte le 12. Avril 1714. ayant eu pour fils unique JERÔME Phelypeaux, qui suit:

X. JERÔME Phelypeaux comte de Pontchartrain, & de Maurepas, né au mois de Mars 1674. fut reçu conseiller au parlement le 29. Mars 1692. secretaire d'état en survivance de M. son pere le 19. Decembre 1693. prevôt des ordres du roi en Octobre 1709. & s'est demis en Novembre 1715. de la charge de secretaire d'état. Il épousa 1°. le 18. Fevrier 1697. *Christine-Eleonore* de la Rochefoucault de Roye, fille de *Frederic-Charles* de la Rochefoucault,

cault, comte de Roye, & d'*Isabelle* de Durfort-Duras, morte le 23. Juin de l'an 1708. âgée de 27. ans : 2°. le 31. Juillet 1713. *Helene-Rosalie-Angelique* de l'Aubespine, fille d'*Etienne* marquis de Verderonne, guidon des gensdarmes de la reine, & de *Marie-Anne* Fettard. Du premier lit sont issus *Louis-François*, né en Mai 1700. mort le 23. Janvier 1708. JEAN FREDERIC, qui suit; *Paul-Jerôme*, chevalier de Malte, sous-lieutenant des gensdarmes de la reine ; & *Paul-Henri* Phelypeaux, destiné à l'église : & du second est issuë N. née en May 1715.

XI. JEAN-FREDERIC Phelypeaux, marquis de Maurepas, a été reçu secretaire d'état sur la demission de son pere, dont il a prêté serment le 13. Novembre 1715. & de la charge de greffier des ordres du roi le 26. Mars 1724. Il a épousé le 29. Mars 17 8. *Marie-Jeanne* Phelypeaux, fille de *Louis*, marquis de la Vrilliere, ministre & secretaire d'état, & de *Françoise* de Mailly.

CINQUIE'ME BRANCHE DE PHELYPEAUX.

IX. JEAN Phelypeaux conseiller d'état, second fils de LOUIS Phelypeaux, seigneur de Pontchartrain, president en la chambre des comptes, & de *Susane* Talon, né le 12. Mars 1646. fut reçu conseiller au grand conseil en 1682. maître des requêtes en 1686. intendant de la generalité de Paris en 1690. dont il se démit en 1709. conseiller d'état le 23. Novembre 1693. & mourut le 19. Août 1711. âgé de 65. ans. Il avoit épousé le 16. Septembre 1683. *Marie* de Beauharnois, fille de *François* de Beauharnois, seigneur de la Grilliere, lieutenant general au bailliage d'Orleans, & de *Charlotte* de Bugy sa seconde femme, morte le 8. Août 1723. de laquelle il a *Jean-Louis* Phelypeaux seigneur de Montlhery, né le 9. Janvier 1688. avocat du roi au châtelet, puis conseiller au parlement, lequel ayant quitté la robe, a été reçu guidon des gensdarmes de la garde du roi ; & *François* Phelypeaux, seigneur d'Outreville, né le 28. Avril 1689. qui fut reçu conseiller au parlement le 11. Decembre 1709. puis maître des requêtes, mort de la petite verole le 19. Decembre 1715. en sa 26. année, laissant de N. Voisin de saint Paul, qu'il avoit épousée le 13. Août 1710. N. mort jeune. N. mort de la petite verole en Juillet 1723. âgé de 12. ans ; & N. Phelypeaux, fille.

CETTE MAISON PORTE *d'azur semé de Quintefeuilles d'or au franc quartier d'hermines, écartelé d'argent, à trois lezards de sinople.*

PHELIPEAUX (Jean) Jesuite d'Angers, entré dans la societé en 1594. & mort en 1643. a fait un gros commentaire latin sur le prophete Osée, dans lequel il traite toutes les questions de la predestination & de la grace, suivant les principes de saint Augustin & de saint Thomas. Il a fait aussi en françois un commentaire sur les douze petits prophetes, & un traité ascetique de la vraye beatitude.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XVII. siecle.*

PHEMIUS, grammairien, tenoit école en la ville de Smyrne dans l'Ionie, province de l'Asie mineure, & épousa *Chritheïs* qui étoit déja grosse. Elle accoucha d'un fils sur le bord du fleuve Meles, qui par cette raison fut appellé Melesigenes. Quoique Phemius n'en fût pas le pere, il le fit neanmoins heritier de ses biens & successeur de son école. C'est le poëte qui est si connu aujourd'hui sous le nom d'*Homere*. *Voyez* HOMERE. * Herodote & Plutarque.

PHEMONOE', premiere prêtresse du temple de Delphes, inventa, dit-on, les vers heroïques, & rendoit des oracles en cette sorte de vers. * Strabon, *l.* 9. Pausanias, *in Phoc.* Pline, *l.* 10.

PHENE'E, *Pheneum*, ville d'Arcadie au pied du mont Cylene, est fameuse pour avoir autrefois disputé le premier rang à la ville de Thegée capitale de ce pays. *Voyez* CRITOLAUS. Il y a proche de la ville de Phenée un lac dont les eaux sont salutaires pendant le jour, & tres pernicieuses sur le soir & durant la nuit. * Ovide, *metam. l.* 15.

PHENENNA, l'une des deux femmes d'*Elcana* pere du prophete *Samuel*. Elle eut deux enfans de son mari avant que Dieu en eût donné à Anne l'autre femme d'Elcana qui fut mere de Samuel. Sa fecondité la rendit orgueilleuse, & lui fit mépriser Anne qui n'avoit point d'enfans. * *I. Rois*, I. 2.

PHENICE ou *Phenix*, port de mer de l'isle de Crete, aujourd'hui Candie, qui regarde le sud-ouest & le nord-ouest, c'est-à-dire, le couchant d'hyver & celui d'été. Le vaisseau où étoit saint Paul quand il alloit à Rome, tâcha d'y aborder pour y passer l'hyver ; mais les vents contraires l'en empêcherent. * *Actes*, *XXVII.* 12.

PHENICIE, *Phœnice*, province de Syrie, étoit autrefois divisée en deux parties. La Phenicie propre comprenoit les villes de Beryte, de Tyr, de Sidon, &c. L'autre, qu'on appelloit la Phenicie de Damas ou du Liban, avoit les villes d'Heliopolis, de Damas, &c. On appelloit aussi de ce nom tout l'espace de terre qui s'étendoit le long de la mer Mediterranée, depuis le fleuve Eleuthere, jusqu'à Peluse en Egypte ; mais depuis ces bornes furent retrecies. Les Pheniciens étoient extrêmement adroits en toutes sortes d'ouvrages. On les fait inventeurs des lettres, de l'écriture & des livres, comme le remarque Lucain, *l.* 3. *Pharſ.* Ces peuples ont trouvé les premiers l'art de la navigation, ont enseigné à donner des batailles sur mer, à user du droit de la royauté, & à soûmettre les peuples voisins, &c. * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 5. *c.* 12. Josephe, *in antiq.* Cluvier, *l.* 5. *inter. Georg.* Ferrari, *in lexic.*

PHENIX, *Phœnix*, oyseau fabuleux selon les modernes, est, dit-on, de la grandeur d'un aigle. Il a les plumes du col dorées, les autres pourprées, la tête revêtuë d'une hupe, la queuë blanche mêlée de plumes incarnates, & les yeux aussi étincelans que des étoiles. Ils prétendent qu'il vit jusqu'à cinq cens ans ; qu'ensuite il se fait lui-même un bucher de rameaux, d'encens, de canelle & de cassie odoriferante ; qu'il s'y couche après l'avoir allumé en battant des aîles, & qu'il s'y consume : ensorte que de sa cendre il naît un ver, d'où se forme un autre Phenix. Les Chinois disent que le Phenix paroit seul, mais tres-rarement, & que lorsqu'on le voit, c'est un presage heureux pour l'empire.

☞ On dit que le premier Phenix parut sous l'empire de Sesostris roi d'Egypte : le second sous Amasis, & le troisiéme sous celui de Ptolomée. On parle d'un quatriéme sous l'empire de Tibere. Les peres de l'église se sont servis de l'histoire du Phenix pour donner un exemple de la resurrection. Neanmoins cette histoire, quelque fameuse qu'elle soit dans l'antiquité, a tout l'air d'une fable, & n'est confirmée par aucune observation certaine. Origene & saint Gregoire de *Nazianze* doutent de la verité de cette histoire, & saint Maxime est du même sentiment. * Pline, *l.* 10. *c.* 2. Tacit. *l.* 6. *annal. c.* 28. Dion, *l.* 57. Pompon. Mela, *l.* 3. *c.* 8. Tertull. *de resurrect.* Ambros. *de fide resurrect. & in Hexaemeron.* Origene, *contre Celſ. l.* 4. S. Greg. *Nazianz. orat.* 37. S. Maximus, *apud* Photium. Louis de Grenade, *dans son catech.* Bochart, *hierozoic. part. post. l.* 6. *c.* 5.

PHENIX, *Phœnix*, fils d'*Agenor*, fut le second roi de Sidon, & donna son nom à la Phenicie. Il inventa, dit-on, les lettres ou caracteres de l'écriture, & trouva le moyen de se servir d'un petit vermisseau, pour teindre en couleur de pourpre. Bochart, dans son Chanaan *lib.* I. *cap.* 1. conjecture que les Pheniciens ont été ainsi nommés des mots *Bene Anak*, fils d'Anak. * Diodor.

PHENIX, fils d'*Amyntor* roi des Dolopes, peuple d'Epire, fut faussement accusé par Clytie concubine de son pere d'avoir voulu la forcer ; & quoiqu'il fût innocent, il eut les yeux crevés par ordre d'Amyntor. Mais on dit que Chiron centaure & sçavant medecin, le guerit de cet aveuglement, & lui donna la conduite du jeune Achille, qu'il mena au siege de Troye. Après la prise de cette ville, Pelée pere d'Achille rétablit Phenix sur le thrône, & le fit proclamer roi des Dolopes. * Apollodore. Hygin.

PHEODOROY. C'est une des isles Shetlandiques appartenant à l'Ecosse. Elle a sept milles de long, & est à huit milles d'Yell, & à sept de Vuist. * *Dictionnaire Anglois.*

PHERECIDE, *Pherecydes*, philosophe natif de l'isle de Scyros, disciple de Pittacus & maître de Pythagore, vivoit vers la LV. olympiade, & l'an 560. avant Jesus-

Christ. Theopompe allegué par Diogene *Laerce*, assure que c'est le premier qui ait écrit de la nature des dieux. On remarque aussi qu'il étoit tres-sçavant dans l'art de deviner; que voyant un vaisseau sur mer, il prédit qu'il feroit naufrage; qu'il previt même un tremblement de terre, &c.* M. Du Pin, *biblioth. universelle des hist. prophanes*.

PHERECYDE, historien natif de Leros, & surnommé l'*Athenien*, vivoit sous la LXXXI. olympiade vers l'an 455. avant Jesus-Christ, & écrivit une histoire de l'Attique, &c. Les anciens l'alleguent souvent; & quelques-uns nomment deux *Pherecydes* historiens; l'un de Leros, & l'autre d'Athenes, quoique ce soit le même.

PHERECRATE, *Pherecrates*, poëte comique Grec, vivoit sous la LXXXIX. olympiade, vers l'an 424. avant Jesus-Christ & avoit beaucoup de part en l'amitié de Platon. Athenée, *l.* 3. 13. *&c.* Julius Pollux, Suidas & divers autres font souvent mention de lui & de ses ouvrages.

PHERESEENS ou *Pheresiens*, peuples de la Palestine dont on ne sçait pas bien l'origine, mais qu'on croit pourtant être de la race de Chanaan, quoiqu'on ne trouve point qu'ils soient rapportés à l'une des onze familles de Chanaan. Ils habitoient en plusieurs endroits du pays de ce nom. Il y en avoit entre Bethel & Hai du tems d'Abraham & de Loth, avec lesquels ils vécurent en paix tout le tems que ceux-ci demeurerent dans leur pays.* *Genese*, *XI*. 7. Jacob apprehenda leur vengeance après le massacre que ses enfans firent des Sichimites. Ils furent de tres-cruels ennemis des Israëlites, & se joignirent au Chananéens & aux Amorrhéens. Mais Josué les défit, & donna leurs terres aux tribus de Manassé & d'Ephraïm, comme Dieu l'avoit promis à Abraham. Moyse les contraignit de se sauver dans les montagnes, où ils se fortifierent si bien, qu'ils ne purent être forcés qu'au tems de Salomon, qui se les rendit tributaires. Ils étoient fort adonnés à l'idolâtrie; car quoique ce roi les eût domptés & mis sous sa puissance, il ne put jamais les obliger à recevoir la circoncision. Après le retour de la captivité de Babylone, les Juifs prirent des femmes des Pheresiens, qu'Esdras les obligea de quitter. Le nom de *Pheresééns* vient d'un mot hebreu qui signifie *un village*. C'est ce qui a obligé des sçavans à croire que les Pheresééns étoient des peuples qui vivoient à la campagne, sans habiter dans les villes ou dans des lieux clos. Il en est parlé dans plusieurs endroits de l'écriture.* J. le Clerc, *sur la Genese*.

PHERICLES ou PHERCILES, archonte perpetuel d'Athenes, commença à exercer cette charge l'an 890. avant J. C. & vécut ensuite 19. ans. De son tems Phidon d'Argos fit le premier de la monnoye d'argent, & les jeux olympiques furent rétablis par Iphitus.* Marmor. Oxonien. Marsham. Can. *Chron.*

PHEROLES, pauvre Persan enrichi par Syrus, quitta ses richesses qui lui étoient à charge.* Xenophon, Cyropœd.

PHERORAS, quatriéme fils d'ANTIPATER, & frere d'Herode *le Grand* roi de Judée; fut l'homme du monde le plus artificieux. Il mit le desordre dans la famille de son frere par ses rapports malicieux & empoisonnés. Il fut cause de la mort d'Alexandre, de Mariamne, & de ses deux fils Alexandre & Aristobule. Il reçut des faveurs & des graces extraordinaires d'Herode, qu'il ne paya que d'une extrême ingratitude. L'amour aveugle & dereglé qu'il avoit pour une servante, qu'il tenoit chez lui, fit qu'il refusa d'épouser Salampso ou Cypros ses nieces, ce qui lui attira l'inimitié de son frere. Non content de lui avoir donné ce déplaisir, il n'oublia rien pour avancer la fin de ses jours. Il entra dans la conspiration d'Antipater, & garda jusqu'au moment qu'il devoit rendre l'ame, une boëte de poison que ce parricide lui avoit fait remettre entre les mains, pour s'en servir contre son pere quand il en trouveroit l'occasion. Un homme si méchant n'étoit pas sans avoir souvent des allarmes. Voyant qu'il ne faisoit pas bon pour lui dans Jerusalem, & apprehendant que si ses crimes venoient une fois à être découverts, il n'en fût châtié rigoureusement, il se retira au-delà du Jourdain dans la tetrarchie que son pere lui avoit donnée, ou, selon Josephe, il eut ordre de s'y retirer, & protesta de ne revenir plus à la cour tant qu'Herode vivroit, & de ne le plus voir. Il fut si ferme dans ce dessein, qu'Herode étant une fois tombé malade, & même sur le point de mourir, il eut beau lui mander de venir jusqu'à Jerusalem, & lui témoigner qu'il avoit à lui confier des ordres secrets & importans, ou pour leur famille, ou pour le royaume, il ne voulut jamais lui donner ce contentement, s'excusant sur l'obligation où il étoit de ne point violer son serment. Herode n'en usa pas de même; car ayant sçu que Pheroras étoit fort malade, & en état de n'en pas relever, il le fut voir dans sa maison. Après sa mort, il fit porter son corps à Jerusalem, lui faisant faire des funerailles tres-magnifiques, & lui rendant tous les honneurs dignes d'un homme de sa qualité.* Josephe, *antiq. l. XVII. chap.* 5.

PHETRUSIM, cinquiéme fils de *Mesraim* second fils de *Cham*. Quelquefois l'écriture parle du pays de Phetros, comme d'un pays different de l'Egypte, & quelquefois comme d'une partie de l'Egypte. Bochart soupçonne que c'est la Thebaïde qui est quelquefois mise comme partie de la haute Egypte, & qui en est quelquefois distinguée: ainsi les Phetrusins seroient les habitans de la Thebaïde.* J. Le Clerc, *sur la Genese X.* 14.

PHIALA, fontaine d'Egypte entre Syene & Elephantine, dans laquelle on jettoit une coupe tous les ans à la fête d'Apis.* Pline, *l.* 8. *c.* 46. Senec. *natural. quæst. l. IV. c.* 2. Solin, *c.* 35 Saumaise *sur* Solin. Il y a, selon Josephe & Hegesipe, une autre fontaine de ce même nom dans la tribu de Manassés que l'on croit la source du Jourdain.

PHIALIE ou PHIGALIE ou PHIGALEE, ville d'Arcadie dans le Peloponnese proche de Mantinée, fut détruite par les Lacedemoniens la 30. année de la seconde olympiade.* Pausan. *l.* 8. Steph. *de urbib.* Athenée.

PHIBIONITES, secte d'heretiques sortis des Gnostiques, dont ils suivoient les erreurs. S. Epiphane en décrit les ordures, qu'on ne peut lire sans horreur.* S. Epiphane, *hær.* 26. Theodoret, *l.* 1. *hær. fab.*

PHICOL, nom de deux generaux d'armée des rois de Gerare, dont il est parlé dans la *Genese*, 21.

PHICOLA, village près de Jerusalem, qui étoit le lieu de la naissance de Joseph fils de Tobie & d'une sœur d'Onias souverain sacrificateur des Juifs.* Josephe, *antiq. l. XII. c.* 4.

PHIDIAS, excellent sculpteur Grec sous la LXXXIII. olympiade, & vers l'an 448. avant Jesus-Christ, acheva la statuë de Minerve haute de 36. coudées, faite d'ivoire, tant vantée par les anciens, & la plaça dans la citadelle d'Athenes. Depuis, étant chassé de cette ville, il se retira dans la province d'Elide, où il fut tué après avoir achevé la statuë de Jupiter qu'on mit dans le temple d'Olympie, & qui a passé pour une des merveilles du monde. Phidias avoit un frere nommé *Panée*, peintre fort estimé.* Pausanias, *in Eliac.* Plutarch. *in Pericl.* Le scholiaste d'Aristophane, *fab. de pace.* Pline. Suidas, &c.

PHIDOLAS, *Phidolas*, de Corinthe, en courant dans les jeux olympiques, tomba de dessus la jument qu'il montoit. Elle ne laissa pas de poursuivre sa course, tourna autour de la borne; & comme si elle eût connu qu'elle avoit remporté la victoire, elle arrêta devant les maîtres des jeux, semblant leur en demander le prix. Alors les Eléens adjugerent le prix à Phidolas malgré sa chute, & lui permirent de faire ériger une statuë à sa jument, nommée *Aura*.* Pausanias, *l.* 6. *p.* 368.

PHIDON roi d'Argos, frere de *Caranus* premier roi des Macedoniens, regna à Argos l'an 895. avant Jesus-Christ. Un auteur cité par Eusebe, attribuë à ce Phidon l'invention des poids & des mesures. Il se joignit avec ceux de Pise pour faire celebrer les jeux de la VIII. olympiade, à l'exclusion de ceux d'Elide.* Pausan. *in Eliac.* Elien. *variar. hist. l.* 12. Aristote, *l.* 5. *Polit. c.* 10. Herodot. *l.* 6. Strab. *l.* 8. Plin. *l.* 7. Euseb. *in chron.* Marm. Oxon. Marsham. M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. proph.*

PHIHAHIROTH, lieu de l'Egypte au bord de la mer Rouge. Ce fut le troisiéme campement des Israëlites, où Pharaon les joignit, & où il prétendoit les fai-

re tous passer au fil de l'épée, s'ils ne vouloient rentrer dans la servitude. Il y en a qui prétendent avec quelque fondement que ce nom est un nom appellatif, qui signifie le trou ou la gorge des montagnes, & il est vray qu'il y en a à l'occident de la mer Rouge près de l'Isthme de Suez. * *Exode*, *XIV.* 2. 9. & 11. J. Le Clerc, *comment. sur l'Exode.*

PHILA, une des filles d'*Antipatre* mariée à *Craterus.* * Quinte-Curce, Justin, *hist.*

PHILA, ville de Macedoine bâtie par Demetrius fils d'Antigone, à present *Nardo.*

PHILACTERES, *voyez* PHYLACTERES.

PHILADELPHE, nom qui fut donné à Ptolomée II. roi d'Egypte. Quelques-uns prétendent qu'on le lui donna par ironie, parce qu'il se défit de ses freres. D'autres croyent qu'il le prit lui-même par contre-verité. Mais M. Vaillant a prouvé dans son histoire des Ptolomées, qu'il le prit pour marquer l'amitié qu'il vouloit entretenir avec son frere Ceraunus, après que celui-ci eut envoyé des ambassadeurs pour lui demander son amitié; & pour lui dire qu'il oublioit l'injustice que leur pere commun lui avoit faite en le privant de sa succession au royaume d'Egypte, quoiqu'il fût l'aîné, ayant lieu de se consoler de cette perte, puisqu'il avoit gagné un autre royaume sur l'ennemi de son pere. *Nouvelles de la republique des lettres de Decembre* 1700. *p.* 609. *Voyez* PTOLOMEE PHILADELPHE.

PHILADELPHIE, *Philadelphia*, ou PHILADELPHE, ancienne ville de Lydie dans l'Asie Mineure, aujourd'hui de la province de Carasie dans la Natolie. Les Turcs l'appellent *Allah Scheyr*, c'est-à-dire, *la ville de Dieu.* Lorsqu'ils vinrent s'emparer de ce pays, les habitans se défendirent vigoureusement; & les Turcs pour leur donner de la terreur, s'aviserent de former un retranchement d'une muraille toute composée d'os de morts liés ensemble avec de la chaux. Ce spectacle épouvanta tellement les assiegés, qu'ils se rendirent; mais ils obtinrent une capitulation beaucoup plus douce que leurs voisins. On leur laissa quatre eglises qu'ils ont encore; sçavoir, *Panagia* ou *Notre-Dame*, *saint George*, *saint Theodore* & *saint Taxiarque*, qui est le même que *saint Michel.* Il y a dans Philadelphie sept ou huit mille habitans, entre lesquels on peut compter deux mille Chrétiens. * J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

PHILADELPHIE, ville capitale de la Pensylvanie en Amerique. Elle est située sur une langue de terre entre les deux rivieres navigables de la Ware & de Skulkili. Elle a deux milles de long, & environ un mille de large. Il y a diverses belles ruës, & les rivieres y sont si profondes, que les vaisseaux y peuvent moüiller à six ou huit brasses d'eau, & être à couvert de la ville. La ville a un quai d'environ trois cens pieds en quarré, où un vaisseau de cinq cens tonneaux peut aborder. La grande ruë qui va d'une riviere à l'autre, & qui est environ large de cent pieds, a huit autres ruës qui tendent au même endroit, & dont l'une a plus de cinquante pieds de large; & outre la grande ruë qui traverse la ville par le milieu, il y a vingt ruës qui lui sont paralleles, qui ont cinquante pieds de large. * *L'état present des isles & terres de sa majesté en Amerique, à Londres en* 1687.

PHILADELPHIE, ville dans la Celesyrie, autrefois dite *Rabath* par les Hebreux, comme saint Jerôme l'a remarqué, avec évêché suffragant de Bostra, ou Bussereth.

PHILADELPHIE, autrefois ville épiscopale de Cilicie, sous la metropole de Seleucie. * *Consultez* Pline, Strabon & Ptolomée qui font mention de ces villes, &c.

PHILAMON (Raphaël-Marie) évêque de Racca-Mondragone, dans le royaume de Naples, qui florissoit dans la fin du XVII. siecle, & au commencement du XVIII. étoit de l'ordre de saint Dominique, & celebre predicateur, que Palerme, Naples & Rome, écouterent avec plaisir. Aussi habile theologien qu'éloquent prédicateur; il avoit regenté avec le même succès qu'il prêchoit. Par le choix du pape Clement XI. il parvint à la chaire épiscopale; mais il n'en jouit que quelque mois, étant mort en 1706. Ses ouvrages sont *il genio bellicoso di Napoli*, *II. tomes in folio*, qui contiennent des memoires des grandes actions de quelques capitaines Napolitains, qui dans le siecle courant ont combattu pour la foi, leur roi & leur patrie; & *Theo-rhetorices idea ex divinis scripturis*, c'est-à-dire, *idée de la rethorique divine, tirée de l'écriture* en II. tomes *in* 4°. imprimés à Naples en 1700.* *Memoires de Trevoux*, Juillet 1707.

PHILAMON de Delphes, fils d'Apollon & de la nymphe Chione, est le premier qui ait établi des chœurs dans la musique. Pausanias rapporte que dans les premiers jeux on chantoit des hymnes en l'honneur d'Apollon sur la lyre, & que ceux qui faisoient le mieux, recevoient des récompenses; que le premier qui remporta la victoire, fut Chrysothemis, fils de Cramanor, ensuite Philamon, & après lui son fils Tamphas; mais que ni Orphée, ni Musée ne voulurent point entrer dans cette lice. * Eusebe, *dans sa chron.* M. Du Pin, *biblioth. des hist. proph. tome* I.

PHILANDER (Guillaume) natif de Châtillon sur Seine, se distingua par son sçavoir dans le XVI. siecle, & fit plusieurs amis à Rome, où il demeura long-tems. Il donna de beaux commentaires sur Vitruve; & si l'on en croit M. de Thou & MM. de Sainte-Marthe, s'étant engagé dans sa preface, de publier quelques ouvrages plus curieux, il se ruina de reputation, faute d'avoir tenu sa promesse. Mais la reflexion que font là-dessus ces grands hommes, ne sert qu'à faire voir qu'on ne sçauroit trop se métier des jugemens desavantageux que les personnes les plus circonspectes portent d'autruy. Ce fut selon eux sa paresse extraordinaire qui l'empêcha non seulement d'executer ce qu'il avoit promis, mais de prendre soin de ses affaires domestiques: cependant il laissa un bon nombre de manuscrits, sur les matieres mêmes sur lesquelles il avoit promis des éclaircissemens. Du Verdier Vauprivas assure qu'il les avoit vû tous; & quand il n'y auroit pas mis la derniere main, on ne pourroit lui en faire des reproches. D'ailleurs on a de lui une seconde édition de Vitruve de l'an 1552. augmentée du tiers dans les notes, avec un abregé des livres d'Agricola *de ponderibus & mensuris.* Cet auteur mourut le 20. Fevrier de l'an 1565. à Toulouse, âgé de soixante ans dans la maison du cardinal d'Armagnac.* Sainte-Marthe, *liv.* II. *elog.* De Thou. Du Verdier Vauprivas.

PHILARCHES, homme tout-à-fait débordé, & grand ennemi des Juifs. Il fut tué par Judas *Machabée*, après la défaite de Nicanor. * *II. Machabée*, *VIII.* 32.

PHILARETE, connu sous le nom de GILBERTUS LIMBURGIUS, parce qu'il étoit de Limbourg, chanoine de Liége & medecin, mourut l'an 1570. & composa divers ouvrages qui lui acquirent de la reputation, entr'autres une conciliation d'Avicenne avec Hipocrate & Galien. *Gerocomicon*, *&c.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire. Opmer, &c.

PHILARQUE, nom d'un heros auquel on avoit consacré un monument dans le temple de Minerve à Delphes, en l'honneur de ce qu'il avoit secouru les Phocéens contre les Perses. On voyoit son portrait à Eleusine peint par Athenion. * Pausan. *l.* 19. Pline, *l.* 35. *c.* 11. Il y a un historien de même nom, dont Plutarque & Elien font mention.

PHILASTRE, *Philastrius*, évêque de Bresse en Italie, étoit apparemment Italien. Il quitta ses biens & sa famille dès sa jeunesse pour servir Jesus-Christ. Ayant été ordonné prêtre, il parcourut diverses provinces pour y annoncer la parole de Dieu. Il s'arrêta dans la ville de Milan vers l'an 360. où il paroît qu'il fut chargé du soin d'une eglise. Il y combattit les Ariens; & en étant chassé par Auxence évêque de Milan qui protegeoit les Ariens, il alla à Rome. Quelque tems après Auxence étant mort, il fut fait évêque de Bresse, vers l'an 374. Il se trouva en 381. au concile d'Aquilée avec saint Ambroise, saint Just de Lyon, & divers autres grands prelats. Saint Augustin assûre qu'il l'avoit connu à Milan. Il écrivit un livre des heresies, que nous avons encore dans la bibliotheque des peres & ailleurs; mais il se trompe quelquefois, prenant pour erreur ce qui ne l'est pas. Philastre mourut l'an 387. le 18. Juillet. Saint Gaudence son successeur, fit son éloge dans un discours qu'il prononça au sujet de son ordination, devant saint Ambroise. Son

traité a été imprimé à Bâle en 1528. à Helmstad en 1611. en 1614. & dans la bibliotheque des peres. * Gaudent. *homil. de Philastrio.* S. Augustin. *de her. 6. initio.* Sixte de *Sienne*, *l. 5. B. S. an. 27.* Trithême, *de script. eccles.* Baronius, *in annal.* Estius, *præf. comment. in epist. ad Hebr.* Possevin, *in appar. sac.* Le Mire, *in auct.* Ughel, *Ital. sac.* Bellarmin, *de script. eccl.* Vossius, *l. 2. de hist. Lat. c. 9.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du V. siecle.* Baillet, *vies des Saints*, 18. *Juillet.*

PHILASTRE, *cherchez* FILASTRE.

PHILBERT, *cherchez* PHILIBERT.

PHILEAS, geographe Grec, avoit fait la description de l'Asie, & la description de la Grece. On ne sçait pas en quel tems il a vécu; mais il est sûr qu'il est plus ancien que Dicearque, disciple d'Aristote, qui le cite dans un ouvrage adressé au celebre Theophraste. * Etienne de *Bysance.* Macrobe, *l. 5. Saturn. c. 20. &c.*

PHILEAS, sorti d'une famille riche & puissante dans la ville de Thmuis en Egypte. Après avoir passé par les charges, & s'être acquis la reputation d'habile philosophe, fut élu évêque de cette ville, & eut la tête tranchée du tems de la persecution de l'empereur Maximin, vers l'an 309. Avant que de souffrir le martyre, il écrivit une excellente lettre à ceux de Thmuis, rapportée par Eusebe, dans laquelle il racontoit les divers genres de tourmens qu'on faisoit souffrir aux Fideles, & dont la cruauté fait horreur en les lisant. Saint Jerome en parle comme d'un écrivain ecclesiastique, qui avoit composé un livre de la louange des martyrs. On a une relation de la dispute de Phileas avec le juge, qui lui vouloit persuader de sacrifier aux idoles; mais elle n'est pas originale, & l'on y a inseré des choses tirées d'Eusebe & de Rufin. * Eusebe, *l. 8. hist.* Saint Jerôme, *de script. eccles.* Nicephore, *l. 7. hist. c. 9.* Baronius, *A. Ch. 302. & in Martyrol. prid. nonas Febr.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. les III. premiers siecles.*

PHILELPHE (François) né le 24. Juillet 1398. à Tolentin, où l'on conserve encore son portrait dans l'hôtel de ville. D'autres le disent natif de la Marche-d'Ancone, d'où vient que quelques-uns ont dit qu'il étoit *Anconitanus.* Philelphe étoit philosophe, poëte & orateur, dans le XV. siecle. Il étudia à Venise, & conduit par son amour pour la langue grecque, il passa à Constantinople, où il épousa *Theodore* Chrysoloras, fille du sçavant *Emmanuel* Chrysoloras. Il fut envoyé par l'empereur Jean Paleologue au pape Eugene IV. pour implorer son secours contre les Turcs. Ensuite il enseigna dans les meilleures villes d'Italie, à Venise, à Florence, à Sienne, à Bologne, & à Milan, & se distingua par plusieurs sçavantes compositions de harangues, de lettres, de dialogues, de vers, &c. qui nous restent de lui. François Philelphe mourut à Florence l'an 1481. âgé de près de 90. ans Il avoit beaucoup de pieté, & mourut fort pauvre, un an après avoir perdu un fils unique nommé *Mario* Philelphe, qui soûtenoit assez bien la reputation que son pere s'étoit acquise parmi les doctes. Les ouvrages qui nous restent de ce sçavant homme, sont *De morali disciplina, lib. VIII. Vita Nicolai papæ V. lib. II. De diversitate legum Sphorciadarum, versu heroico. lib. IX. Satyrarum lib. X. De jocis & seriis lib. VI. Lyricorum lib. VI. Orationes LX. Epistolarum latinarum lib. XVI. Epistolarum græcarum lib. XXXIX. De exilio lib. III. Convivioram lib. II. &c.* Philelphe traduisit aussi divers traités d'Aristote, de Platon, d'Hipocrate & de Plutarque, de grec en latin. On l'accuse, mais sans fondement, d'avoir privé le public de l'excellent livre de Ciceron, intitulé *de Gloria*, dont il avoit dessein de s'attribuer l'honneur, en l'inserant dans un ouvrage de sa façon. Au reste il avoit un grand attachement pour toutes les loix de la grammaire, & s'en faisoit une affaire de grande importance. Un jour, dit-on, dans une grande dispute qu'il eut avec un Grec nommé *Timothée*, où il ne s'agissoit que d'une syllabe; il s'offrit de payer cent écus, en cas qu'il fût condamné, à condition de disposer de la barbe de son adversaire, si l'avantage lui étoit ajugé. C'étoit beaucoup risquer pour des philosophes. Philelphe fut victorieux; & quelques offres que lui fit Timothée, il lui fit raser la barbe. On pourroit regarder cela comme un conte assez plaisant. * Trithême, *de script. eccl.* Paul Jove, *in elog. c. 17.* Jacques-Philippe de Bergame, *ant. l. 15.* Volaterran, *l. 21.* Possevin. Simler. Vossius, &c. Varillas, *anecdotes de Florence.*

PHILEMON, que Jupiter métamorphosa en arbre, avec sa femme Baucis. *Voyez* BAUCIS. * Ovide, *l. 8. Metam.*

PHILEMON, poëte comique Grec, fils de Damon, vivoit sous la CXXVI. olympiade, & vers l'an 274. avant Jesus-Christ, du tems d'Antigonus *Gonatas*, roi de Macedoine. Il fut contemporain de Menandre, qu'il vainquit souvent, mais par faveur: aussi Menandre lui disoit-il, *n'avez vous pas de honte de me vaincre*: Philemon composa divers pieces de theâtre, entr'autres, une du marchand, que Plaute a imitée. Ce poëte laissa un fils de son nom, dit PHILEMON *le Jeune*, auteur de cinquante-quatre comedies, comme nous l'apprenons de Suidas. Nous en avons des fragmens considerables parmi ceux des poëtes tragiques & comiques, que Grotius a traduits en latin. Pline fait mention d'un autre PHILEMON historien, dont il cite quelques traits qui supposent en lui une assez grande connoissance de la Germanie Septentrionale; ce qui fait croire qu'il a vécu au plûtôt sous Auguste. Il est different de PHILEMON ou PHILOMEDES, qui mourut à force de rire, pour avoir vû manger des figues à un âne; car on estime que celui-ci est le poëte dont nous avons parlé. * Valere Maxime, *l. 9. c. 12. ex 14.* Plin. *l. 4. c. 13. l. 37. c. 2.*

PHILEMON, habitant de la ville de Colosse en Phrygie, disciple de saint Paul, qui lui adressa une lettre de Rome, pour lui recommander Onesime son esclave, lequel ayant volé son maître, étoit venu à Rome trouver saint Paul, & s'étoit converti. Saint Paul, qui étoit alors prisonnier, écrivit à Philemon par Onesime même, en le lui renvoyant. Il le prioit par cette lettre de pardonner à Onesime, & lui marquoit qu'il esperoit aller à Colosse après qu'il seroit élargi. Philemon reçut Onesime, lui pardonna, & le renvoya à saint Paul pour le servir dans le ministere de l'evangile. La maison de Philemon étoit une eglise, c'est-à-dire, une retraite des Fideles. Sa femme Appie & toute sa famille, servoient d'exemple de pieté. Philemon assistoit liberalement les Fideles de la ville. On ne sçait point d'autres circonstances de la vie de Philemon. Les Grecs dans leur menologe, que l'on a suivi dans le martyrologe Romain, rapportent qu'il fut martyrisé avec sa femme Appie à Colosse, le 22. de Novembre, sous l'empire de Neron, par une emotion populaire Il y avoit à Constantinople une eglise de saint Philemon martyr, que l'on pretendoit avoir été bâtie du tems de l'empereur Constantin. Mais tout cela est fort incertain. * *Saint Paul, epist. ad Philem. epist. ad Coloss. c. 4. v. 9.* Tillemont, *Memoires eccles. tom. 1.* Baillet, *vies des Saints, au 22. Novembre.*

PHILENES, *Philani*, deux freres citoyens de Carthage en Afrique, sacrifierent leur vie pour le bien de leur patrie. Une grande contestation étant survenuë entre les Carthaginois, & les habitans de Cyrene, touchant les limites de leur pays, ils convinrent de choisir deux hommes de chacune de ces deux villes, qui en partiroient dans le même tems pour se rencontrer en chemin; & qu'au lieu où ils se rencontreroient, on planteroit des bornes, pour marquer la separation des deux pays. Il arriva que les Philenes avoient avancé assez loin sur les terres des Cyreniens, lorsque la rencontre se fit. Ceux-ci, qui étoient les plus forts, en eurent un si grand déplaisir, qu'ils resolurent d'enterrer vifs ces deux freres en ce même lieu; s'ils ne reculoient en arriere. Les Philenes ne pouvant resister à la violence des Cyreniens, aimerent mieux souffrir cette cruelle mort, que de trahir les interêts de leur patrie. Les Carthaginois, pour immortaliser la gloire de ces deux freres, firent élever deux autels sur leur sepulcre, avec une inscription qui contenoit leur éloge. * Sallust. *bell. Jug.* Strabon.

PHILES, ancienne ville d'Egypte dans la Thebaïde, ou selon d'autres, dans la basse Egypte, que quelques-uns confondent avec Elephantine. * Plin. *l. 6. c. 21. l. 24. c. 17.* Strab. *l. 7.* Lucain. *l. ultimo*, Bochart, *geograph. sacr. l. 4. c. 26.* Marsham, *can. chron.*

PHILETAS, *Philetas*, de l'isle de Coos, poëte &

grammairien, qu'Ovide & Properce ont celebré dans leurs poësies, vivoit du tems de Philippe *de Macedoine*, & d'Alexandre *le Grand*, c'est-à-dire, vers l'an 340. avant Jesus-Christ, & fut choisi par Ptolomée *Lagus*, pour être precepteur de son fils Ptolomée *Philadelphe*. Philetas laissa des élegies, des épigrammes; & Vossius ne doute point qu'il ne soit le même qui avoit écrit *de rebus atticis*, & d'autres ouvrages cités par Athenée & Parthenius. Il y a un historien de même nom, dont il est fait mention dans Athenée. * *Consultez* Suidas & Vossius, *l. 3. de hist. Græc. c. 7. de poët.* Athenée, *l.* 3. 11. *&* 14. Parthenius, *in Erat.*

PHILETE, *Philetus*, magicien, fut converti par saint Jacques *le Majeur*, comme plusieurs l'ont écrit. Mais depuis il corrompit sa foi, en niant la resurrection future des morts, soûtenant qu'elle étoit faite, & pervertissant plusieurs personnes par sa fausse doctrine. C'est ce que saint Paul témoigne en écrivant à Timothée, en lui parlant des discours des impies, qui comme la gangrene, gâtent peu à peu ce qui est sain. Il ajoûte, *de ce nombre sont Hymenée & Philete, qui se sont écartés du chemin de la verité, en disant, que la resurrection est déja arrivée, & qui ont ainsi renversé la foi de quelques-uns.* * *S. Paul, II. ad Timot. c. 2. v.* 17. *&* 18. Baronius, *in annal.*

PHILETE, *Philetus*, évêque d'Antioche dans le III. siecle, succeda à Asclepiades, vers l'an 217. & gouverna cette eglise jusqu'en 228. que Zebin fut mis en sa place. * *Voyez* Eusebe, *in chron.* & Baronius, *in annal.*

PHILETERE, *Philaterus*, d'Athenes, poëte comique. On dit qu'il étoit fils d'*Aristophane*, & qu'il composa vingt comedies. Ainsi il vivoit vers la XC. olympiade, & l'an 420. avant Jesus-Christ. * Suidas, *in Philat.*

PHILETERE, *Phileterus*, eunuque, natif de Paphlagonie, ou de Pont, selon d'autres, fut tres-cher à Lysimachus, roi de Thrace, qui lui confia le soin des trésors qu'il avoit renfermés à Pergame. Irrité de la mort du prince Agathocles, fils de Lysimachus, & exposé à la haine de la reine Arsinoë, il s'empara de Pergame & des trésors de son maître; & sous la protection de Seleucus, il jetta dans cette ville les fondemens du royaume de même nom, l'an du monde 3752. & 283. avant Jesus-Christ. Quoiqu'il fût pour lors âgé de 60. ans, il y regna 20. ans, & laissa sa couronne à Eumenes son neveu, l'an du monde 3772. & 263. avant Jesus-Christ. * Pausanias, *in Atticis.* Strabon, *l.* 12. *&* 13. Appianus, *in Syriacis*, Lucianus, *in Macrobiis.*

PHILETUS, Heretique, *voyez* HERMOGENES.

PHILIBERT, I. de ce nom, dit *le Chasseur*, duc de Savoye, succeda à l'âge de six ans, aux états d'AME' *le Bienheureux* son pere. *Yolande* de France, sa mere se déclara regente, conformément à ce que le feu duc en avoit ordonné. Mais la regence lui fut disputée par le roi Louis XI. qui étoit son frere, par le duc de Bourgogne, & par divers autres seigneurs: ce qui suscita de fâcheux mouvemens en Savoye. Le duc ayant fait quelque excès à la chasse, & en des courses de bagues, mourut à Lyon le 22. Avril de l'an 1482. âgé de 17. ans, sans laisser d'enfans de *Blanche-Marie* Sforce, fille de *Galeas-Marie*, duc de Milan. Son frere CHARLES lui succeda. * Guichenon, *histoire de Savoye.*

PHILIBERT II. dit *le Beau*, né un Lundi 10. Avril de l'an 1480. étoit fils de PHILIPPE comte de Bresse, puis duc de Savoye, auquel il succeda l'an 1497. à l'âge de 17. ans. Philibert suivit le comte son pere au voyage que le roi Charles VIII. fit en Italie, pour la conquête du royaume de Naples. Depuis qu'il fut lui-même duc, il traita avec le roi Louis XII. du passage de ses troupes sur ses terres, pour la conquête du duché de Milan, & accompagna ce monarque. Ce prince par sa prudence maintint ses états en paix pendant les plus grands troubles d'Italie. Les historiens le louënt autant pour sa conduite, pour sa liberalité, & pour sa douceur, que pour sa prudence. Il étoit allé au pont d'Ains pour goûter le plaisir de la chasse; mais il y tomba malade, pour y avoir bû trop frais, & mourut dans la même chambre où il avoit pris naissance, le Mardi 10. Septembre de l'an 1504. âgé seulement de 24. ans, sans laisser d'enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois, la premiere avec *Yoland-Louise* de Savoye sa cousine, & la seconde avec *Marguerite* d'Autriche. * Guichenon, *histoire de Savoye.*

PHILIBERT-EMMANUEL, *cherchez* EMMANUEL-PHILIBERT.

PHILIBERT DE NAILLAC, grand-maître de Malte, *cherchez* NAILLAC, duc de Savoye.

PHILINE, *Philinus*, d'Agrigente en Sicile, écrivit l'histoire des guerres d'entre les Romains & les Carthaginois. Il est accusé d'avoir été trop partial en faveur de ces derniers. Mais il ne faut pas être surpris de cela, s'il est vrai comme l'assure Cornelius Nepos, qu'il ait suivi Annibal à la guerre. * Polybe, *l.* 1. Diodore de *Sicile*, *in eclog. l.* 23. *&* 24. Cornelius Nepos, *in vit. Annib. &c.*

PHILIPPE, *Philippopolis*, ville de Macedoine, fut bâtie ou augmentée par Philippe, qui lui donna son nom. Saint Paul convertit les peuples de cette ville, qui demeurerent tres-étroitement unis à lui, & lui envoyerent à Thessalonique, puis à Rome, par Epaphrodite, un secours considerable pour sa subsistance. L'apôtre leur écrivit de sa prison, la lettre que nous avons, où il les exhorte d'être fideles à Dieu, au milieu des Payens qui les environnoient. C'est aussi près de cette ville que Pompée fut défait par Cesar, en 706. de Rome, & 48. ans avant Jesus-Christ; & que Cassius & Brutus furent vaincus par Auguste & Marc-Antoine, comme Tite-Live, Plutarque, Velleius, Dion, Appien, Florus. &c. l'ont remarqué.

PHILIPPE, *Philippopolis*, ville de Thrace. Les Ariens s'y assemblerent en 347. dans le tems que les Orthodoxes établissoient des reglemens salutaires à Sardique. Ils publierent une nouvelle confession de foi ou symbole, où ils paroissoient demi-Ariens: car donnant la dignité de fils de Dieu au Verbe, ils nioient qu'il fût *Consubstantiel* avec son Pere. Pour faire passer cette confession comme Catholique, ils la datterent de Sardique; de sorte que plusieurs Orthodoxes y furent trompés. * Saint Hilaire, *in frag.* Socrate, *l.* 2. *&* 3. Baronius, *in annal.*

PHILIPPE, ville de Phenicie. Il y avoit une statuë de Jesus-Christ, au pied duquel se voyoit celle de la femme qu'il avoit guerie du flux de sang, par l'attouchement de sa robe. Eusebe & Sozomene racontent qu'il y croissoit tout auprès une herbe inconnuë aux medecins, qui guerissoit toutes sortes de maladies. Julien l'*Apostat* commanda en 362. qu'on abattît cette statuë, & qu'on mît la sienne en sa place; mais à peine fut-elle posée, que le feu du ciel tomba dessus, & la renversa. * Sozomene, *l.* 5. Nicephore, *l.* 10. Baronius, *A. C.* 362. *&c.*

PHILIPPE ou *Cuidad del Ré Philippe*, ville que les Espagnols avoient bâtie en 1585. dans l'Amerique meridionale, pour empêcher l'entrée du détroit de Magellan aux Anglois & aux Hollandois. Cette ville ayant été ruïnée par les Barbares, a porté depuis le nom de *Porto Famine*, port de la Famine.

ROIS DE MACEDOINE ET DE SYRIE.

PHILIPPE, *Philippus*, I. de ce nom, sixiéme roi de Macedoine, étoit fils d'*Argée*, auquel il succeda, la 4. année de la XXXII. olympiade, & l'an 649. avant Jesus-Christ. Il regna environ 38. ans. Æerops fut son successeur. * Ubbo Emmius, *l.* 5. *rer. chron. p.* 153. Tirinus, *in chron. c.* 41. Petau, *P. II. rat. temp. l.* 2. *c.* 14. *& l.* 9. *de doct. temp. c.* 49. *ac Paralip. pag.* 848. *&* 867. Riccioli, *chron. reformat. T. I. l.* 5. *c.* 1. *&* 8.

PHILIPPE II. dit ordinairement *Philippe de Macedoine*, quatriéme fils d'*Amyntas*, regna après ses trois freres, & succeda à Perdiccas III. la 3. année de la CV. olympiade, & l'an 358. avant Jesus-Christ. Il avoit été donné en ôtage aux Illyriens & aux Thebains; ce qui avoit beaucoup servi à le former dans sa jeunesse, surtout parce qu'il fut élevé auprès d'Epaminondas. Perdiccas son frere avoit laissé un fils, qui lui devoit succeder legitimement, sous la regence de Philippe; mais comme l'état avoit besoin d'un homme qui le conduisît sagement, les peuples obligerent Philippe de prendre la qualité de roi. Il poliça d'abord son royaume, & fit la

guerre aux Atheniens, qu'il vainquit près de Methone, la premiere année de son regne. Mais comme il avoit d'autres desseins, il fit la paix avec eux; & tournant ses armes d'un autre côté, il subjugua les Peoniens, & défit les Illyriens, sur lesquels il prit la ville de Larisse. Le desir d'avoir de la cavalerie Thessalienne, l'obligea de porter la guerre chez ces peuples qu'il soûmit. Au siege de Methone il perdit l'œil droit d'un coup de fléche, qu'on lui tira du haut des remparts. Il épousa Olympias, fille de Neoptoleme, roi des Molosses, de laquelle il eut Alexandre *le Grand* qu'il fit élever avec beaucoup de soin. Il assiegea Byzance en l'année 341. avant J. C. & fut contraint de se retirer pour marcher contre les Scythes, qu'il vainquit par ruse, & sur lesquels il fit un grand butin. A son retour, dans le tems qu'il passoit chez les Triballiens, ces peuples se revolterent contre lui. Quelques soldats Grecs se mutinerent en même tems, & cela fut cause qu'on en vint aux mains. Ce combat fut cruel: Philippe y eut un cheval tué sous lui, & fut même blessé à la cuisse; & il y seroit resté, si son fils Alexandre, qui portoit déja les armes, le couvrant de son bouclier, n'eût tué ou mis en fuite ceux qui venoient fondre sur lui. Ce roi prétendoit à l'empire de la Grece, qu'il avoit presque toute soûmise, ou par lui, ou par ses capitaines: la puissance des Atheniens retardoit seule ses entreprises. Il étoit en paix avec eux; mais il cabala tellement, que s'étant fait créer general des Grecs, par un arrêt des Amphictyons, pour reprimer l'insolence des Locriens, il leur déclara la guerre. Ensuite passant le détroit des Thermopyles, il surprit deux de leurs villes; & ayant fait avancer ses troupes, il les défit eux & les Thebains leurs alliés près de la ville de Cheronée en Beotie, l'an 338. avant Jesus-Christ. Il donna ensuite la paix aux Atheniens; mais il se montra plus severe contre les autres, pour les punir d'avoir trop souvent rompu ses mesures par leur revolte. Quelque tems après il répudia Olympias sa femme; ce qui causa de la division entre ce prince & son fils Alexandre, qui se retira de la cour, irrité de l'affront qu'on faisoit à sa mere. Philippe n'étant pas satisfait des conquêtes qu'il avoit faites en Europe, se fit déclarer general des Grecs contre les Perses. Il faisoit de grands preparatifs pour cette expedition, lorsqu'il fut tué par Pausanias, l'un de ses gardes, dans la ville d'Ægés en Macedoine, la 1. année de la CXI. olympiade, l'an 336. avant Jesus-Christ le 22. de son regne, & le 47. de son âge. * Diodore de *Sicile*, *l.* 16. & 17. *hist. biblioth.* Justin, *l.* 7. 8. & 9. Plutarch. *in Alex.* Pausanias. Quinte-Curce. Arien. Eusebe, &c.

PHILIPPE III. dit *Aridée*, roi de Macedoine, étoit frere *bâtard* d'Alexandre *le Grand*; car le roi Philippe son pere l'avoit eu d'une comedienne de Larisse, nommée *Philine*. Après la mort du même Alexandre, la 1. année de la CXIV. olympiade, & l'an 324. de Jesus-Christ on donna à Aridée le titre de roi. Il regna sous le ministere de Perdiccas, de Pithon, d'Antipater & de Polisperchon, lequel rappella Olympias, mere d'Alexandre, qui s'étoit retirée dans l'Epire, par la crainte qu'elle avoit de la puissance d'Antipater. Eurydice, femme d'Aridée, demanda du secours à Cassander, fils du même Antipater; mais avant que ce secours fût en état, Olympias ayant pris le malheureux Aridée, le fit mourir, lui, sa femme, & cent nobles Macedoniens qui étoient de son parti, la 4. année de la CXV. olympiade, & la 317. avant Jesus-Christ. * Justin, *l.* 14. &c. Diodore de *Sicile*, *l.* 18. Appien. Eusebe, &c.

PHILIPPE IV. étoit fils de *Cassander*, & monta sur le thrône, la 3. année de la CXX. olympiade, & la 298. avant Jesus Christ. Il ne regna qu'un an. * Justin, *l.* 15. & 16. Diodore de *Sicile*. Eusebe, &c.

PHILIPPE V. étoit si jeune, quand son pere Demetrius III. mourut, qu'il fut laissé sous la tutelle de son cousin Antigone II. dit *Doson*, *qui donnera*. Celui ci prit le titre de roi, qu'il porta 12. ans; & Philippe, âgé de 15. ans, lui succeda la 1. année de la CXL. olympiade, & la 220. avant Jesus-Christ. Il fit d'abord une ligue avec les Achéens contre les Etoliens, & cette guerre fut nommée *Sociale*. Depuis il se ligua en l'an 215. avant Jesus-Christ avec Annibal contre les Romains, lesquels ayant découvert ces pratiques, commencerent à se défier de lui. Philippe conquit l'isle de Crete, & réüssit dans toutes ses entreprises, tant qu'il se conduisit par les conseils d'Aratus. Mais ayant débauché la belle fille de ce grand capitaine, & l'ayant fait empoisonner lui-même avec son fils, les mauvais conseils d'Heraclide, de Tarente, & de ses courtisans flatteurs, firent évanoüir les belles esperances que l'on avoit conçûës d'un prince qui étoit né avec les plus belles inclinations du monde. En effet, les Etoliens fortifiés de l'alliance des Eléens & des Romains, le battirent, & conquirent Zacynthe & Naupacte. Il ne laissa pas de continuer la guerre contre Attale roi de Pergame; & pendant qu'il faisoit le siege d'Athenes, il pressa lui-même si fort Abyde sur l'Hellespont, que les habitans, qu'il ne voulut pas recevoir à composition, après avoir fait mourir leurs femmes & leurs enfans, se jetterent par desespoir dans le camp des ennemis, pour y perir les armes à la main. Les Romains pour secourir leurs alliés, déclarerent la guerre à Philippe, & T. Quintius Flamininus le battit à Octolophe, près de la riviere d'Aoüs, en Epire, en l'année 198. avant Jesus-Christ. L'année suivante Flamininus étant proconsul, défit encore Philippe en Thessalie, dans un lieu dit *Cynocephales*. Ce prince se vit réduit à demander la paix aux Romains, qui lui laisserent la Macedoine; mais il fut obligé de ceder toutes les villes qu'il tenoit dans la Grece, & d'envoyer son second fils Demetrius à Rome, pour gage de sa fidelité. Il eut depuis le déplaisir de perdre ce même fils, & fut sur le point de desheriter Persée son autre fils, à cause de sa mauvaise conduite. Philippe mourut la 3. année de la CL. olympiade, & la 178. avant Jesus-Christ après un regne de 42. ans. * Tite-Live, *l.* 31. 40. & *seq.* Polybe, *l.* 16. Justin, *l.* 29. 30. & *seq.* Florus. Plutarque, &c.

PHILIPPE, roi d'une partie de la Syrie, étoit fils d'*Antiochus* Gryphus, & frere d'un autre Antiochus. Cet état étoit alors partagé entre divers princes, qui se faisoient la guerre. * *Consultez* Josephe, *l.* 13. *c.* 21.

PHILIPPE, fils d'*Herode le Grand*, & de *Cleopatre*, après la mort de son pere, vint à Rome, où il avoit été élevé, & obtint d'Auguste, sous le nom de tetrarque, la Bathanée, la Trachonite & l'Auritane, avec une partie de ce qui avoit appartenu à Zenodore, dont le revenu montoit à cent talens. Ce prince étoit sage, moderé, & mourut sans enfans, l'an 34. de Jesus-Christ, après un regne de 33. ans. Tibere unit ses états à la Syrie. * Josephe, *antiq. Jud.* *l.* 17. *c.* 1. & 13. *l.* 18. *c.* 16.

APOSTRE, DIACRE ET SAINTS.

PHILIPPE (Saint) apôtre de Jesus-Christ, natif de Bethsaïde, ville de Galilée, sur le bord du lac de Genesareth, le premier que Jesus-Christ appella à sa suite: car quoique saint André & saint Pierre fussent déja disciples du Seigneur, ils s'en étoient retournés chez eux, lorsque Jesus-Christ dit à Philippe de le suivre. Saint Clement d'*Alexandrie* croit que ce fut saint Philippe qui demanda à Jesus-Christ d'aller ensevelir son pere, & à qui Jesus-Christ répondit, *Laissez aux morts le soin d'enterrer leurs morts*. Philippe ayant connu Jesus-Christ, alla dire à Nathanaël qu'il avoit trouvé le Messie, & l'amena à Jesus-Christ. Il demeura attaché à Notre-Seigneur, & se trouva avec lui aux nôces de Cana. Il fut mis au nombre des douze apôtres; & ce fut lui à qui Jesus-Christ adressa la parole, avant que de multiplier les pains, en lui demandant, où l'on pourroit acheter du pain pour nourrir la troupe qui le suivoit; Philippe lui répondit qu'il en faudroit pour plus de deux cens deniers. Enfin, dans le long discours que Jesus-Christ tint à ses apôtres, avant la derniere Cêne, la veille de sa passion, Philippe demanda à Jesus-Christ qu'il lui fit voir son pere. Notre-Seigneur lui répondit: *Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon Pere*. Voilà tout ce qu'il y a sur la vie de saint Philippe dans l'évangile. Saint Clement d'*Alexandrie* assure qu'il maria quelques-unes de ses filles, & que les autres demeurerent vierges. Eusebe ajoûte qu'il alla prêcher l'evangile en Phrygie, & qu'il mourut à Hieraple, ville de cette province, qu'il y fut enterré avec deux de ses filles, qui étoient mortes fort âgées & vierges; & qu'une autre de ses filles qui avoit été ma-

fée, mourut à Ephese, & y fut enterrée. Il faut que Philippe ne soit mort qu'après l'an 84. puisque saint Polycarpe, qui n'étoit converti qu'en cette année, a été son disciple. On n'a aucune preuve qu'il ait souffert le martyre, quoique dans les martyrologes on le considere comme un martyr, peut-être à cause de ses travaux evangeliques. Les Orientaux font sa fête au 14. de Novembre. Les anciens martyrologes d'Occident la placent au 22. Avril; & ceux d'à present au 1. de Mai.* *S. Matth. c.* 8. *S. Jean, c.* 1. 6. 12. *&* 14. S. Clement *Alexand. strom. l.* 3. Euseb. *l.* 3. *c.* 31. *&* 39. *& l.* 4. *c.* 15. Tillemont, *mem. pour l'hist. ecclesiast.* Baillet, *vies des Saints au* 1. *de May.*

PHILIPPE, l'un des sept premiers diacres, élûs par les apôtres, annonça l'évangile dans Samarie, avec tant d'éclat & de fruit, que Simon *le Magicien* n'osant & ne pouvant le contredire, se fit lui-même baptiser. Quelque tems après, l'ange du seigneur lui commanda d'aller sur le chemin qui descendoit de Jerusalem à Gaze. Il y trouva l'eunuque de Candace, reine en Ethyopie, c'est-à-dire, selon quelques-uns, de la vraye Ethyopie, &, selon quelques autres, de l'Ethyopie en Arabie, ou du royaume de Saba, qui revenoit de Jerusalem, où, comme proselyte, il étoit allé rendre ses vœux au temple. L'ange commanda à Philippe de s'approcher de lui; Philippe ayant obéi, trouva que cet homme lisoit le prophete Isaïe, & qu'il étoit tombé sur ce passage du 53. chapitre: *Il a été mené à la boucherie comme une brebis, &c.* Le diacre lui expliqua ces paroles; & ayant trouvé un ruisseau sur sa route, il baptisa l'eunuque, l'an 35. de Jesus-Christ. Après cela l'esprit du Seigneur ravit Philippe en un instant, & le transporta dans la ville d'Asot. Saint Luc, parlant de saint Paul dans les actes des apôtres, dit, *le lendemain nous vinsmes à Cesarée, & étant entrés dans la maison de Philippe l'Evangeliste, qui étoit l'un des sept diacres, nous demeurâmes chez lui. Il avoit quatre filles vierges, qui prophetisoient.* Le menologe des Grecs fait mention de l'une d'elles, nommée *Hermione*, qui mourut pour la foi sous l'empire de Trajan. Les anciens se sont souvent trompés au sujet de ces quatre vierges, qu'ils croyoient être filles de saint Philippe l'apôtre. Il y a de l'apparence qu'il mourut à Cesarée, quoique quelques-uns disent qu'il alla à Tralles, ville de l'Asie mineure, pour y fonder une eglise, & qu'il y mourut. Ceux qui ont dit qu'il étoit enterré à Hieraple, ville de Phrygie, l'ont confondu avec Philippe l'apôtre. Les Grecs font sa fête le 11. d'Octobre; les Latins le 6. de Juin.* *Actes des apôtres*, 6. 8. *&* 21. S. Jerôme, *cont. Jovin.* Eusebe, *liv.* 3. *hist. &c.* Baronius, *A. C.* 53. Baillet, *vies des Saints.*

PHILIPPE (Saint) évêque d'Heraclée, martyr dans le IV. siecle, & apparemment dans le tems de la persecution de Diocletien, quoique quelques-uns croyent que c'est sous Julien qu'il a été martyrisé. Il avoit été diacre, puis prêtre de l'eglise d'Heraclée; & étant ordonné évêque de cette ville, il s'étoit particulierement attaché deux disciples, le prêtre Severe, & le diacre Hermés. Quand on eut arrêté les Chrétiens d'Heraclée, par l'ordre du gouverneur Bassus, Philippe, qui étoit du nombre de ceux qu'on avoit pris, déclara qu'il étoit l'évêque, que ce gouverneur demandoit. Bassus lui ayant dit de livrer les écritures & les vases d'or & d'argent qu'il avoit, il ne fit point de difficulté de dire, qu'il lui donneroit volontiers les vases qu'il demandoit; parce que les Chrétiens n'y étoient point attachés, & qu'ils ne croyoient pas rendre honneur au Seigneur par un métal de prix; mais que pour les livres de l'écriture-sainte, il ne lui convenoit pas de les livrer, ni au gouverneur de les recevoir. Le gouverneur le mit aussi-tôt entre les mains du bourreau, & fit une perquisition du prêtre Severe. Bassus après avoir fait souffrir Philippe, entra dans le lieu où étoient les vases sacrés & les livres de l'écriture, les enleva, & fit conduire Philippe, Hermés & les autres à la place publique; il fit ensuite découvrir l'eglise, & brûler les livres de l'écriture-sainte, & sollicita Philippe & Hermés de sacrifier aux dieux, ou du moins aux empereurs. Comme ils refuserent de le faire, on les conduisit en prison. Le tems du gouvernement de Bassus étant expiré, Justin, qui lui succeda, fit amener Philippe à son tribunal, lui proposa de sacrifier, & sur son refus, le fit traîner par les pieds dans la ville. Le saint dechiré & couvert de playes, fut remené dans la prison. En même tems le prêtre Severe arrêté, & mené au tribunal, répondit courageusement, aussi-bien qu'Hermés, qu'il ne sacrifieroit point aux idoles. Ils furent conduits avec Philippe à Andrinople, où ils ne témoignerent pas moins de fermeté à soûtenir la foi de Jesus-Christ. Philippe & Hermés y furent condamnés à être brûlés, & Severe fut aussi executé à mort. Ce fut le 22. Octobre que Philippe & Hermés souffrirent le martyre, apparemment l'an 304. C'est en ce jour que l'on fait memoire d'eux dans les martyrologes.* *Actes de leur martyre donnés par le pere* Mabillon. *Analect. tom.* 4. Ruinart, *acta sanct. sincera.*

PHILIPPE BENITI ou BENIZZI (saint) cinquiéme general des Servites, ou serviteurs de la Vierge, vivoit dans le XIII. siecle. Il nâquit l'an 1232. à Florence, d'une famille noble & considerée dans le pays. Après y avoir fait ses humanités, il vint achever ses études à Paris & alla recevoir le bonnet de docteur à Padouë. Peu après, touché de Dieu, il entra chez les Servites, & y prit l'habit en qualité de frere lay l'an 1253. Mais ayant été envoyé par la suite à Sienne, pour avoir l'inspection du temporel d'une nouvelle maison de l'ordre, qui s'y établissoit; une conference qu'il eut avec deux religieux Dominicains, trahit son humilité. Ses superieurs ayant par là reconnu ses grands talens, & la science que sa vertu lui avoit fait tenir cachée, le forcerent à consentir qu'on obtînt du pape la permission de le faire promouvoir aux ordres sacrés. Après avoir passé par les charges de définiteur & d'assistant general, il fut élu general en 1267. Comme il n'y avoit que quinze ans que les fondemens de cet ordre avoient été jettés quand il y entra, & que les progrès en avoient depuis été tres-foibles, les grands services que ce nouveau general lui rendit pour son augmentation, l'ont fait regarder par quelques-uns comme le fondateur de cet ordre, quoiqu'il n'en soit que le propagateur; & c'est la seule qualité que lui donne le martyrologe Romain. La reputation de la sainteté de Philippe Beniti étoit si grande, qu'après la mort de Clement IV. les cardinaux, assemblés à Viterbe, jetterent les yeux sur lui pour l'élever sur le saint Siege; mais en ayant été averti, il se retira secretement dans les montagnes du territoire de Sienne, où il demeura caché dans des trous, ne vivant que d'herbes sauvages, & ne bûvant que de l'eau d'une mare, qu'on a depuis appellée *les bains de saint Philippe*, à cause de la vertu medicinale qu'on leur attribuë, dont on rapporte la cause aux merites de ses prieres. L'élection de Gregoire X. le fit reparoître. Et plein de zele pour la propagation des serviteurs de MARIE, il passa à Avignon, à Toulouse, à Paris, d'où il se transporta aux Pays-Bas, en Frise, en Saxe, & dans la haute Allemagne, publiant par tout les grandeurs de la mere de Dieu. Il revint à Lyon, où se tenoit un concile general en 1274. & il obtint des peres de cette assemblée l'approbation de son ordre. Enfin, après avoir pacifié quelques troubles dans les villes de Pistoye & de Florence, essayé de ramener sous l'obéissance du pape Martin IV. les habitans de Forli, qui le traiterent tres-ignominieusement, il alla mourir plein de vertus à Todi en Ombrie, le 22. Août 1285. On commença à l'honorer solemnellement dans le commencement du XVI. siecle; mais il ne fut canonisé que par le pape Clement X. en 1671.* Archange Giani, *annales des Servites.* Phil. Ferrari, *catal. des saints d'Italie.* Bzovius. Rainaldi & Sponde, *annales.* Baillet, *vies des saints.* Le P. Heliot, *hist. des ordres religieux.*

PHILIPPE BERRUYER, *cherchez* BERRUYER (Philippe.)

EMPEREUR ROMAIN.

PHILIPPE (Marc-Jules) dit l'*Arabe*, nâquit à Bosra ou Bostres, ville de Traconite en Arabie. Sa naissance étoit si obscure que quelques auteurs assurent que son pere n'avoit rien de recommandable que d'avoir été capitaine de voleurs. Philippe s'éleva par sa valeur dans les armées, & fut capitaine des gardes de l'empereur Gor-

dien III. qu'il accompagna dans la guerre contre les Perses. Il assassina ce prince dans sa litiere, lorsqu'il revenoit de cette expedition, & après ce parricide, se fit proclamer empereur l'an 244. de Jesus-Christ. Depuis, il tâcha d'effacer cette tache par beaucoup de reglemens salutaires, & par le soin qu'il eut d'entretenir la paix dans l'empire. Il la conclut avec Sapor roi des Perses; & étant de retour à Rome, il y celebra les jeux seculaires en l'année 148. où commençoit la milliéme depuis la fondation de Rome. La magnificence en fut tres-grande. Eusebe rapporte, qu'on disoit que Philippe avoit été Chrétien; & qu'une veille de Pâques ayant voulu entrer dans une eglise, l'évêque du lieu le repoussa, & lui dit, qu'il ne pouvoit être reçu qu'il n'eût fait penitence publique des crimes publics dont il étoit accusé, à quoi il se soûmit humblement. D'autres remarquent que cette eglise étoit celle d'Antioche, & que l'évêque étoit S. Babylas. Les auteurs qui rapportent ce fait, en étoient si peu éloignés, qu'il est difficile de se défendre de les croire. Dece, successeur de Philippe, le fit assassiner l'an 249. à Verone, & un fils de même nom, que Philippe avoit créé Cesar, fut aussi mis à mort entre les bras de sa mere Otacilia Severa. * Jules Capitolin, *en la vie des Gordiens.* Aurelius Victor, *in Philip.* Euseb. *l. 6. c.* 31. Cassiodore, *in chron. &c. Voyez* Joseph Scaliger, sur Eusebe, & David le Clerc, *in quæst. sacris.* Tillemont, *histoire des empereurs, tom.* 3.

EMPEREUR D'ALLEMAGNE.

PHILIPPE, duc de Soüabe, empereur, fils de FREDERIC *Barberousse* & frere de *Henri VI.* fut élû après la mort de celui-ci, dans le tems que quelques électeurs donnerent leur voix à Othon duc de Saxe, en 1198. Cette division causa la guerre dans l'empire & Philippe se vit accablé des censures de l'eglise par le pape Innocent III. Il se reconcilia avec ce pontife, & s'accorda avec Othon, auquel il donna sa fille en mariage. Malgré cette union, un jour que Philippe s'étoit fait ouvrir la veine à chaque bras à Bamberg, Othon de Witilspach, voyant qu'on laissoit entrer peu de monde dans sa chambre s'y glissa, & le tua, le 23. Juin de l'an 1208 Philippe étoit un prince liberal, vaillant, prudent, & qui avoit beaucoup de pieté. Son regne fut de 9. ans, 3. mois & 15. jours. On enterra son corps à Bamberg, d'où il fut transferé à Spire. Cet empereur avoit épousé *Irene*, sœur d'*Alexis*, empereur de Constantinople, & en eut quatre filles, *Cunegonde*, femme de *Venceslas* I. du nom, dit *le Borgne*, roi de Bohême; *Beatrix*, premiere femme de *S. Ferdinand*, III. du nom, roi de Castille & de Leon, morte l'an 1234. *Marie*, alliée l'an 1207. à *Henri II.* dit *le Magnanime*, duc de Brabant; & autre *Beatrix*, mariée l'an 1211. à *Othon* de Saxe, IV. du nom, empereur, morte quatre jours après ses nôces. L'imperatrice Irene ayant appris la triste nouvelle de la mort de Philippe, accoucha avant terme, & mourut quelques jours après. Othon IV. dit *le Superbe*, lui succeda. *Cherchez* OTHON IV. * L'abbé d'Usperg, *in chron.* Steron. Nauclere, &c.

EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE.

PHILIPPE de Courtenay, empereur titulaire de constantinople, & roi de Thessalonique, étoit fils de l'empereur BAUDOÜIN II. que les Grecs chasserent du thrône. Il épousa l'an 1273. *Beatrix* de Sicile, fille de *Charles*. I. roi de Naples & de Sicile, comte de Provence. Nous avons dans le tresor des chartres du roi, un titre du 12. Mars 1274 qui témoigne que la même année, étant à la ville de Brindes, au royaume de Naple, il fit donation de son royaume de Thessalonique à son beau-frere PHILIPPE, qui suit; & qui étoit fils du même *Charles I.*

PHILIPPE épousa *Isabelle*, fille unique de *Guillaume* de Ville-Hardoüin, prince d'Achaye, & se tua l'an 1277. en chargeant une arbalêtre qui se débanda. On voit par là, que ce prince n'étoit pas mort en 1266. comme Summonte, Nostradamus, Rufli, Bouche, &c. l'ont prétendu. Philippe de Courtenay traita avec Charles I. roi de Naples, & avec les Venitiens, pour faire la guerre à Michel Paleologue; mais il mourut l'an 1285. avant que de voir l'execution de ce traité. Il laissa *Catherine* de Courtenay, mariée l'an 1300. à *Charles* de France, comte de Valois, fils puîné du roi *Philippe le Hardi*, laquelle fut couronnée à Rome par le pape Boniface VIII. *Catherine* de Valois leur fille aînée, fut seconde femme de PHILIPPE qui suit;

PHILIPPE de Sicile prince de Tarente, d'Achaye, &c. quatriéme fils de CHARLES II. dit *le Boiteux*, roi de Naples, avoit épousé 1°. *Tomare*, *Thomar* ou *Itamar*, fille & heritiere de *Nicephore* l'Ange, despote de Romanie. De ce mariage il eut *Pierre*, mort jeune sans enfans, de sa femme, fille de *Jacques* III. roi de Majorque; *Charles*, tué l'an 1315. à la bataille de Moncatin, sans laisser posterité; *Marguerite*, femme de *Gautier* VI. du nom, comte de Brienne, connétable de France, tué à la bataille de Poitiers en 1356. *Blanche*, femme de *Raimond-Berenger*, comte de Prades, de Ribagorce & d'Ampurias, troisiéme fils de *Jacques* II. roi d'Aragon; *Marie*, morte sans alliance. Phlippe épousa en secondes nôces *Catherine* de Valois, morte en 1346. Par ce mariage il devint empereur titulaire de Constantinople; & eut encore six enfans; ROBERT & PHILIPPE qui suivent; *Louis* de Tarente, second mari de *Jeanne* reine de Naples; *Marguerite*, mariée 1°. à *Edouard* roi d'Ecosse. 2°. à *François* de Baux, duc d'Andrie; *Marie*, morte jeune; & *Jeanne*, femme de *Leon* I. de Lusignan, roi d'Armenie; puis de *Leon* II. oncle du premier, & mere de *Leon* III. Philippe mourut à Naples le 26. Decembre 1332.

ROBERT, son fils aîné, prince d'Achaye, &c. s'efforça de conquerir l'empire de Constantinople. & mourut à Naples le 17. Septembre 1364. sans laisser d'enfans de *Marie*, fille de *Louis* I. duc de Bourbon, & veuve de *Gui*, fils de *Hugues* de Lusignan de Jerusalem.

PHILIPPE, II. frere de *Robert*, successeur de ses droits à l'empire de Constantinople, travailla inutilement pour les faire valoir. Il fut quatre ans prisonnier en Hongrie, & mourut le 25. Novembre 1368. ou plûtot en 1374. Divers enfans qu'il avoit eus de *Marie*, fille puînée de *Charles* de Sicile, duc de Calabre, & veuve de *Charles I.* duc de Duras, moururent en bas âge, aussi-bien que *Philippe* III. qu'il avoit eu d'*Elisabeth*, fille d'*Etienne* de Hongrie, duc de Sclavonie & de Dalmatie, sa seconde femme.* Du Cange, *histoire de Constantinople.* Du Bouchet, *histoire de Courtenay.* Bocace. Villani. Rainaldi. Sainte-Marthe, *histoire genealogique de France.* Du Chêne. Le P. Anselme, &c.

ROIS DE FRANCE.

PHILIPPE I. de ce nom, roi de France, né en 1053. étoit fils d'HENRI I. du nom, qui l'avoit fait couronner à Reims, par l'archevêque Gervais de Bellesme, le 23. Mai, fête de la Pentecôte, de l'an 1059. Après la mort d'Henri en 1060. Philippe regna sous la regence & la tutelle de Baudoüin V. dit de l'*Isle*, comte de Flandres, qui avoit épousé Adele ou Alix, sœur du roi Henri, & veuve de Richard II. duc de Normandie. Baudoüin gouverna sagement l'état durant sa regence, qui fut de six ans, & eut grand soin de bien faire élever le jeune roi. Ce prince fit ses premieres armes contre les Gascons, qu'il vainquit en 1062. Mais dans la guerre qu'il fit à Robert *le Frison*, comte de Flandres, il fut défait près de saint Omer, au mois de Fevrier 1070. ou 1071. Depuis, il abandonna ses cousins pour faire la paix avec Robert. Sa jalousie contre Guillaume *le Conquerant*, qui s'étoit rendu maître de l'Angleterre, fut le commencement des guerres entre la France & l'Angleterre. Le roi, qui avoit repudié son épouse *Berthe*, fille de *Florent I.* du nom comte de Hollande, & qui l'avoit releguée à Montreüil sur mer, où elle vécut long-tems & assez pauvrement, demanda ensuite *Emme*, fille de *Roger* comte de Sicile. Elle fut amenée jusqu'aux côtes de Provence; & cependant il ne l'épousa pas: on n'en dit point la raison. Peut-être avoit-il fait quelque nouvelle amourette. En 1092. le 4. Juin, il fit enlever de l'eglise de saint Martin de Tours, *Bertrade*, fille de *Simon* de Montfort, & mariée depuis trois ans à *Foulques* surnommé *le Rechin*, comte d'Anjou, & l'épousa en face de l'eglise. Ce fut l'évêque de Senlis qui en fit la ceremonie. Ce mariage illegitime broüilla ce prince

prince avec les prelats de son royaume, & avec Urbain II. qui l'excommunia. Philippe fut absous à Paris en 1095. lorsqu'il quitta Bertrade: mais sa penitence, toute sincere qu'elle parut, ne bannit pas de son cœur le malheureux penchant qui l'entraînoit. Il rappella Bertrade auprès de lui, du consentement de Foulques son mari, & fut excommunié une seconde fois le 18. Novembre 1100. dans le concile de Poitiers. Mais ayant renoncé encore une seconde fois à cet adultere, il fut absous en 1102. Il y a de fortes présomptions, que depuis le pape accorda une dispense à Philippe pour épouser Bertrade. Leurs enfans n'ont point été réputés bâtards: & le bon accüeil que Foulques fit au roi, qui mena Bertrade avec lui à Angers, n'en est pas une legere preuve. Depuis, Philippe prit peu de part aux entreprises que firent de son tems les princes Chrétiens, qui se croiserent presque tous & marcherent à la conquête de la Terre-Sainte, avec Godefroy de Boüillon. Il mourut à Melun le 29. Juillet 1108. âgé de 56. ans, après avoir regné depuis son sacre 49. ans 2. mois & 6. jours. Son corps fut porté dans l'abbaye de Fleuri, ou de saint Benoît sur Loire, où il avoit choisi sa sepulture. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. * *Consultez* les lettres d'Ives de *Chartres*, les conciles de France, le continuateur d'Aimoin, Suger, Oderic Vitalis, le pere Anselme, &c. Fleury, *hist. eccl. liv.* 64. & 65. Daniel, *hist. de France*.

PHILIPPE II. roi de France, à qui ses belles actions ont fait donner le nom de *Conquerant* & d'*Auguste*, fut aussi surnommé *Dieu-donné*, à cause de sa naissance longtems attenduë. Il nâquit le 22. Août 1165. fut baptisé par Maurice évêque de Paris, dans l'eglise de saint Michel, & fut sacré à Reims par le cardinal de Champagne, le jour de la Toussaints 1179. du vivant du roi Louis VII. son pere, qui ordonna dans cette occasion, selon du Tillet, le rang que les ducs & pairs de France devoient tenir. Philippe commença son regne en 1180. sous la tutelle de Philippe d'Alsace, comte de Flandres, qui étoit son parrain; fit la guerre aux seigneurs de Beaujeu & de Charenton & au comte de Châlon, qui opprimoient les ecclesiastiques; & dissipa une puissante ligue, que les grands du royaume avoient faite contre lui. Ce prince consacra les premices de son regne par le châtiment des impies, des libertins & des blasphémateurs, & par l'exil des comediens & des farceurs; & chassa de son royaume les Juifs qui étoient, comme on disoit, la source de tous les crimes. Il eut ensuite avec le comte de Flandre un different, qui fut heureusement terminé en 1184. par les soins de Guillaume de Champagne, cardinal & archevêque de Reims. Ce prelat étoit oncle maternel du roi, qui eut encore guerre avec Henri roi d'Angleterre, auquel il enleva dans les années 1187. 1.88. & 1189. les villes d'Issoudun, de Tours, du Mans, & d'autres places dans le Berry, & ailleurs. Quelque-tems après, ayant sçu la perte de la ville de Jerusalem, il se croisa en 1190. & partit après la fête de saint Jean-Baptiste. Cette guerre fut mêlée de divers évenemens. Philippe prit Acre, défit dix-sept mille Sarasins; & se trouvant extrémement incommodé & peu satisfait de Richard roi d'Angleterre, il revint dans ses états, & arriva à Fontainebleau aux fêtes de Noël 1191. L'année suivante il obligea Baudoüin VIII. comte de Flandres, de lui laisser le comté d'Artois, avec les hommages des comtés de Boulogne, de Guisnes & de saint Paul. Ensuite il tourna ses armes contre Richard roi d'Angleterre, sur lequel il prit en 1192. le Vexin & Evreux; mais en 1193. il assiegea inutilement Rouen. Cette guerre, qui causa de grands maux à la France, fut enfin terminée par une treve de cinq ans. En 1199. Philippe perdit les villes d'Aire & de saint Omer, & fit la paix avec Jean *Sans-Terre*, roi d'Angleterre, le 12. Mai 1200. Mais en 1204, il prit la Normandie, & remit sous son obeïssance les comtés d'Anjou, du Maine, de Touraine, de Poitou & de Berri. Avant cela le roi ayant repudié *Ingerburge* de Danemarck, pour épouser *Agnés* de Meranie, avoit attiré sur lui les censures de l'eglise. Mais sa prompte penitence mit bientôt fin à ce scandale. En 1207. il fit une treve avec le même roi Jean, & dépoüilla de ses terres Guy II. comte d'Auvergne en 1212. L'année suivante il porta ses armes en Flandres, & y prit Ipres, Tournay, Cassel, Douay, & Lisle. Mais la plus remarquable de ses actions, est la celebre journée de Bouvines. L'empereur Othon IV. le comte de Flandres, & plusieurs confederés avoient mis sur pied une armée de 150000. hommes. Le roi leur donna bataille, & la gagna un Dimanche 27. Juillet 1214. Ferrand comte de Flandres, Renaud comte de Boulogne, & trois autres comtes y furent faits prisonniers, avec vingt-deux seigneurs portans bannieres, le même jour que Louis gagna une autre bataille en Anjou, contre les Anglois. Le roi combattit tres-courageusement à celle de Bouvines, eut un cheval tué sous lui; & en memoire d'un avantage si considerable, fonda l'abbaye de Notre-Dame de la Victoire près de Senlis. Ensuite il fit passer son fils Louis en Angleterre, & employa le loisir, que lui donnoit la paix à embellir sa ville capitale. Il mourut à Mante sur Seine, le 14. Juillet 1223. âgé de 58. ans, après avoir regné 42. ans neuf mois & 29. jours. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. Philippe étoit bien fait de sa personne, il avoit seulement un œil à demi offusqué d'un dragon; ce qui a donné lieu à Villani & à Bocace de l'appeller *Borgne* * Rigord, *en sa vie*. Guillaume le Breton, *Philipp*. Sainte-Marthe, *genealogie de la maison de France*. Le P. Anselme, &c.

PHILIPPE III. roi de France, à qui son courage acquit le surnom de *Hardy*, étoit fils du roi saint Louis, qu'il avoit suivi en son voyage d'Outre-Mer; & après sa mort fut salué roi en Afrique en 1270. Peu après ayant battu les Sarasins, il vint en France, où il se fit sacrer à Reims le 30 d'Août par l'évêque de Soissons, le siege de Reims étant vacant. En même-tems il recueillit la succession de son oncle Alphonse comte de Poitiers & de Toulouse, & remit dans le devoir Roger Bernard III. comte de Foix. Il maintint les droits de Jeanne heritiere de Navarre, que son fils épousa, & tâcha d'en faire de même en Castille, pour Alfonse de la Cerda fils de sa sœur Blanche; mais cette entreprise n'eut point de succès. Philippe épousa 1°. le 28. May 1262. *Isabeau* d'Aragon, fille puinée de *Jacques I.* du nom, roi d'Aragon, & d'*Yolande* de Hongrie, morte le 23. Janvier 1271. âgée de 24. ans. 2°. en 1274. *Marie*, fille de *Henri* III. duc de Brabant, qu'il épousa au mois d'Août, & qu'il fit sacrer l'année suivante, dans la sainte-Chapelle de Paris, le jour de saint Jean-Baptiste. Il voulut que l'archevêque de Reims fît la ceremonie, sans avoir égard au droit de celui de Sens, qui étoit le metropolitain. Le merite de cette princesse charma le roi, qui l'aimoit tendrement. Un favori insolent, nommé *la Brosse*, qui s'étoit élevé de la lie du peuple jusqu'à la familiarité du roi, voulut détruire un amour si legitime, par la supposition d'un crime énorme, que lui-même avoit commis. Il accusa la reine d'avoir fait empoisonner *Louis*, fils aîné de Philippe; mais en ayant été convaincu lui-même, il souffrit le supplice qu'il meritoit. Pierre d'Aragon, avoit tellement animé les habitans de Sicile contre les François, qu'ils les massacrerent tous le jour de Pâques l'an 1282. à l'heure de vêpres, & c'est ce qu'on appelle *les Vêpres Siciliennes*. Philippe pour s'en venger, marcha en personne contre l'Aragonnois, & prit Gironne. A son retour il mourut d'une fievre maligne à Perpignan le 5. Octobre 1285. la 16. année de son regne, & la 41. de son âge. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. * *Consultez* l'histoire de ce roi, intitulée *Gesta Philippi, quem Audacem cognominant*. Mezeray, *hist. de France*, Le P. Anselme, &c.

PHILIPPE IV. roi de France & de Navarre, surnommé *le Bel*, à cause de sa bonne mine, & *le Grand*, par rapport à ses vertus, nâquit à Fontainebleau en 1268. & succeda à son pere PHILIPPE III. en 1285. Ce prince etoit déja roi de Navarre par son mariage avec *Jeanne*, fille & heritiere d'*Henri I.* qu'il avoit épousée le 16. Août 1284. Il fut sacré à Reims par Pierre Barbet archevêque de cette ville, le 6. Janvier de l'année suivante, puis songea à faire rendre exactement la justice à ses sujets, & ordonna que le parlement seroit sedentaire à Paris. Edouard I. roi d'Angleterre y fut cité, pour rendre compte de quelques violences faites sur les côtes de Normandie; & sur le refus qu'il fit d'y comparoître, il fut privé de la Guyenne, qui lui fut enlevée en 1293. par Raoul de Nesle connétable de France. Dans le même-tems, Jean

de Harcourt, & Matthieu de Montmorency, qui commandoient l'armée navale de Philippe, pillerent Douvres; & eussent poussé plus loin, si l'intelligence qu'ils avoient en Angleterre n'eût manqué. L'Anglois pour se venger, se ligua avec l'empereur Adolfe, le duc de Bar, & le comte de Flandres. Le premier ne fit que de vaines menaces; l'autre attira les armes du roi sur son pays, qui en fut désolé; & le troisieme vit rompre toutes ses mesures. Philippe ayant augmenté son armée des troupes de ses alliés, en donna la conduite à son frere Charles comte de Valois, à Robert comte d'Artois, & au connétable, qui remporterent de nouveaux avantages en Guyenne, tuerent seize mille des ennemis, à la bataille de Furnes en 1297. & prirent Lisle, Cassel, Courtray, Douay & Gand. Gui II. comte de Flandres, qui avoit été prisonnier à Paris avec sa femme, fut pris une seconde fois en 1299. mais la mauvaise conduite de Jacques de Châtillon, comte de saint Paul, causa à Bruges une sedition, qui souleva tout le pays. Pour la reprimer, le roi envoya une armée sous la conduite de Robert comte d'Artois, & du connétable. La jalousie des chefs causa la perte de cette armée a la bataille de Courtray en 1302. L'elite de la noblesse du royaume y perit; mais après diverses tentatives, le roi défit entierement les mutins en diverses occasions; car il remporta de grands avantages au combat du Pont-à-Vendin, à la rencontre de Ravemberg, & contre Philippe comte de Chieti, gouverneur des états du comte Gui son pere, qui assiegeoit Ziriczée sur Jean d'Avêne, comte de Hainault & de Hollande. Le 18. Août 1304. Philippe gagna la celebre bataille de Mons en Puelle, où plus de vingt-cinq mille Flamans resterent sur la place. Ensuite il fit le traité d'Athies en 1305. avec le comte Robert, fils & successeur de Gui, mort en prison à Compiegne le 7. Mars de la même année. Dans la suite, la necessité des affaires obligea le roi de charger les ecclesiastiques, aussi bien que ses autres sujets. Le pape Boniface VIII. gagné par les ennemis de la France, se servit de ce prétexte, & de quelques autres, pour troubler l'état. Ce pontife se servant de Bertrand Seisseti, & de l'archidiacre de Narbonne, porta une injuste excommunication contre le roi, & s'avisa de donner la couronne de France à l'empereur Albert. Mais Benoît XI. son successeur, plus prudent & mieux intentionné, cassa tout ce que Boniface avoit fait contre Philippe: ce qui fut encore confirmé par Clement V. lequel de concert avec le roi abolit l'ordre des Templiers, au concile general de Vienne, en 1311. Le roi bâtit le palais près de la sainte Chapelle, & se servit pour ministre, d'Enguerrand de Marigny, qui fut trespuissant sous son regne. En 1310. il fit un traité de paix avec l'empereur Henri VII. & fit son testament à Maubuisson le 19. Mai 1311. Il étoit tombé malade, soit de fâcherie, ou de quelque indisposition naturelle, soit d'une chûte de cheval, soit de quelqu'autre cause plus cachée & plus méchante. Il mourut à Fontainebleau, où il étoit né, le 30. Octobre 1314. âgé de 48. ans, & dans la 29. année de son regne. Son corps fut enterré à saint Denys, & son cœur au monastere de saint Louis de Poissy, qu'il avoit fondé, & qu'il avoit commencé de faire bâtir pour les religieuses de l'ordre de saint Dominique. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. On trouva en 1687. dans l'église de Poissy le cœur de ce prince, avec une épitaphe, qui marque qu'il en est le fondateur. On y a trouvé aussi le tombeau du prince *Robert* son fils, & ceux de quelques autres princes & princesses. Philippe *le Bel* aimoit les doctes & les lettres, & avoit eu pour precepteur le celebre Gilles de Rome, de la famille des Colonna, depuis archevêque de Bourges. C'est ce prelat que le roi engagea d'écrire le traité, *De regimine principum*. Philippe commanda encore à Jean de Meun de travailler à la traduction de quelques ouvrages des anciens; & lui fit mettre en notre langue l'ouvrage de Boëce, de la consolation de la philosophie; Vegece, de l'art militaire; & les épîtres de Pierre Abaillard & d'Heloïse. * *Voyez* le continuateur de Guillaume de Nangis; Du Puy, l'histoire des differens du roi Philippe *le Bel* & du pape Boniface VIII. & celle de la condamnation des Templiers, du même auteur. Paul Emile. Robert Gaguin. Mezeray, *histoire de France*. Le pere Anselme, &c.

PHILIPPE V. roi de France, surnommé *le Long*, à cause de sa grande taille, étoit fils puîné de PHILIPPE IV. du nom, dit *le Bel*, & ne portoit que la qualité de comte de Poitou, lorsque par la mort de son frere Louis *Hutin*, il fut déclaré regent des deux royaumes de France & de Navarre, pendant la grossesse de la reine Clemence sa belle-sœur. Mais après la mort d'un fils nommé Jean, dont elle accoucha, & qui ne vécut que huit jours, Philippe succeda à la couronne, en vertu de la loi Salique, bien que Charles de Valois & Eudes IV. duc de Bourgogne, fissent tous leurs efforts pour la lui enlever, & la donner à Jeanne, fille du roi Louis *Hutin*. Celle-ci se contenta du royaume de Navarre, qui tomboit en quenoüille; & le porta depuis à Philippe comte d'Evreux. Robert de Courtenay, archevêque de Reims, sacra Philippe *le Long*, le 6. Janvier 1316. Ce prince s'appliqua à gagner ceux qui s'étoient opposés à son avenement à la couronne. Il commença à trois diverses fois la guerre contre les Flamands, & traita toûjours avec eux. Il renouvella l'alliance faite avec les Ecossois en 1318. chassa du royaume les Juifs convaincus de divers crimes, fit punir les ladres accusés d'actions infâmes, & auroit rendu son état florissant, si la mort n'eût prévenu ses bons desseins. Mais il mourut à Long-Champ d'une dyssenterie jointe à une fievre quarte, dont il avoit langui près de cinq mois, le 2. Janvier 1321. Quelques auteurs disent qu'il mourut à Fontainebleau, & d'autres à Vincennes. Il étoit âgé de 28. ans, & avoit regné 5. ans 1. mois & 14. jours. Son corps fut porté à saint Denys, son cœur aux Cordeliers, & ses entrailles aux Jacobins. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. La Croix du Maine remarque, après Nostradamus, que ce roi se plaisoit à composer des vers en provençal, & entretenoit divers poëtes de ce pays.* *Voyez* le continuateur de Guillaume de Nangis, Sainte-Marthe, *histoire genealogique de la maison de France*. Mezeray, *histoire de France*. Le pere Anselme, &c.

PHILIPPE VI. roi de France dit *de Valois*, à cause de l'appanage de son pere, est aussi surnommé *le Bien Fortuné*, & *le Catholique*. Ce prince étoit fils de CHARLES de France, comte de Valois, d'Alençon, &c. & de *Marguerite* de Sicile sa premiere femme, petit-fils de PHILIPPE surnommé *le Hardy*, neveu de *Philippe* dit *le Bel*, & cousin germain des trois freres, *Louis Hutin*, *Philippe le Long*, & *Charles le Bel*. Il succeda à ce dernier, après avoir été regent du royaume pendant la grossesse de la reine Jeanne d'Evreux, qui ne mit au monde qu'une fille posthume. Ainsi, conformément aux loix fondamentales de l'état, on couronna Philippe de Valois, qui étoit le plus proche de la couronne: Edouard III. roi d'Angleterre la lui voulut disputer, comme fils d'Isabeau de France, fille de Philippe *le Bel*, & sœur des trois derniers rois, dont Philippe de Valois n'étoit que le cousin germain. Mais les états generaux du royaume en exclurent l'Anglois en vertu de la loi Salique, & maintinrent dans son droit Philippe, que Guillaume de Trie sacra à Reims le 29. Mai Dimanche de la Trinité l'an 1328. Il prit la protection de Louis comte de Flandres, contre ses sujets rebelles, qu'il défit à la celebre bataille de Mont-Cassel le 22. Août de la même année, où il courut danger de sa personne. L'année suivante il maintint les privileges de l'église Gallicane contre l'autorité seculiere, & fut surnommé par le clergé *le vrai Catholique*. Il s'agissoit de la jurisdiction ecclesiastique: l'affaire fut plaidée pour le roi par Pierre Cugniers son avocat general. Pierre Bertrand évêque d'Autun, puis cardinal, lui répondit avec beaucoup de force, & gagna sa cause. Avant cette celebre dispute qui se fit en la presence du roi, Edouard roi d'Angleterre lui avoit rendu hommage le 5. de Juin. La ceremonie s'en fit à Amiens, où l'Anglois parut tête nuë, ayant mis bas la couronne, l'épée & les éperons en presence des rois de Navarre, de Majorque & de Bohême. Cette mortification après la perte de la couronne, lui parut si sensible, qu'il resolut de s'en venger. En effet Philippe, qui avoit entrepris le voyage d'Outre-Mer, se vit contraint de retourner de Marseille où il devoit s'embarquer, pour

éluder les desseins d'Edouard qui s'étoit ligué avec Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, avec l'empereur & avec les Flamands soulevés contre la France par Jacques d'Artevelle brasseur de bierre. (Ce Robert étoit arriere-petit-fils de Robert de France dit *le Bon* & *le Vaillant*, frere du roi saint Louis, petit-fils de Robert II. dit *le Bon* & *le Noble*, & fils de Philippe d'Artois seigneur de Conches, &c. qui mourut avant son pere des blessures qu'il avoit reçuës à la bataille de Furnes en 1298. Mahaut sa sœur mariée à Othon IV. comte de Bourgogne, obtint après la mort de Robert II. son pere, le comté d'Artois qui lui fut adjugé par divers arrêts, à l'exclusion de son neveu Robert III. parce que selon la coûtume d'Artois la representation n'a pas lieu en ligne directe.) Ce seigneur mécontent engagea l'Anglois à porter ses armes contre la France: ce qu'il fit en 1338. L'année suivante l'Anglois assiegea inutilement Cambray; mais il fut vainqueur en la bataille navale de l'Ecluse donnée le 23. Juin 1340. Après que les François eurent brûlé Hampton dans son pays, les choses furent calmes jusqu'en 1346. Le roi avoit pris le parti de Charles de Blois son neveu, & l'avoit reçu à l'hommage de la Bretagne que Jean de Montfort prétendoit. Celui-ci se retira vers Edouard, qui fit descente en Normandie, prit Caën, & remporta la victoire de Creci en Ponthieu, où parmi trente deux mille morts de notre parti, on compta le roi de Bohême, le duc d'Alençon frere du roi, plusieurs autres princes, & plus de douze cens chevaliers : le roi même payant admirablement de sa personne, manqua d'y perir, & y reçut deux grandes blessures. L'Anglois enflé de ces victoires prit Calais, que sa nation a gardée 210. ans jusqu'en 1558. Philippe repara prudemment ces disgraces. Il acquit le Roussillon & la ville de Montpellier de Jacques roi de Majorque. Il réünit à la couronne les comtés de Champagne & de Brie, & se fit donner le Dauphiné par Humbert dernier dauphin de Viennois, qui lui transporta cette province, à condition que les fils aînés de nos rois s'appelleroient dauphins, & qu'ils porteroient les armes de France écartelées avec celles de Dauphiné. Ce prince mourut à Nogent-le-Roi près de Chartres en Beauce le 22. Août 1350. âgé de cinquante-sept ans, le 23. de son regne. On l'a blâmé d'avoir introduit la gabele & les impositions sur le sel, à quoi l'Anglois faisant allusion, l'appelloit le roi de la loi *salique*. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. * *Consultez* Jean Villani. Froissard, *chron.* Mezeray, *histoire de France*. Sainte-Marthe, *hist. geneal. de France*. Le continuateur de Guillaume de Nangis. Le pere Anselme, &c.

ROIS D'ESPAGNE ET DE NAVARRE.

PHILIPPE I. dit *le Bel* roi d'Espagne, archiduc d'Autriche, duc de Brabant & de Lothier, &c. fils de MAXIMILIEN I. empereur, & de *Marie* de Bourgogne, nâquit à Bruges le 23. Juin 1478. & épousa le 21. Octobre 1496. *Jeanne* reine d'Espagne, seconde fille & principale heritiere de *Ferdinand* V. roi d'Aragon, & d'*Isabelle* reine de Castille. Philippe étoit un prince doux, paisible, & mourut à l'âge de vingt-huit ans à Burgos le 25. Septembre 1506. On dit que ce fut d'un mal subit contracté pour avoir bû de l'eau trop fraîche en jouant à la paume. *Voyez* sa posterité à l'article AUTRICHE. * Mariana, *hist. d'Espagne*.

PHILIPPE II. roi d'Espagne, né le 21. Mai 1527. étoit fils de l'empereur CHARLES V. & d'*Isabelle* de Portugal; & n'étant encore que prince d'Espagne épousa en Mars 1545. *Marie*, fille de *Jean* III. roi de Portugal, de laquelle il eut dom *Carlos*, dont la fin fut tragique. Après la mort de cette princesse arrivée le 12. Juillet 1545. il se remaria le 25. Juillet 1554. à *Marie* fille de *Henri* VIII. qui étoit heritiere d'Angleterre. Quelque-tems après l'empereur Charles V. fit en faveur de Philippe une abdication volontaire de ses états à Bruxelles en 1555. & après l'avoir créé grand-maître de la toison d'or, il lui mit la couronne sur la tête. On avoit fait alors une tréve pour cinq ans avec le roi Henri II. Elle fut rompuë par Philippe animé contre Henri II. parce qu'il prenoit les interêts du pape Paul IV. contre les siens. Ce fut le veritable sujet, ou du moins le pretexte de cette guerre. Philippe fit une ligue avec l'Anglois, & envoya en Picardie quarante mille hommes qui défirent dix-huit mille François à la bataille de saint Quentin ou de saint Laurent, en 1557. Ce malheur fut reparé par la prise de Calais, de Thionville & de Dunkerque, & fut enfin suivi de la paix faite à Cateau-Cambresis en 1559. *Elisabeth* de France fille de *Henri* II. avoit été promise au prince dom Carlos. Philippe qui avoit perdu sa femme le 17. Novembre 1558. épousa lui-même cette princesse qui étoit jeune & belle le 22. Juin 1559. Son fils témoigna du ressentiment de cette supercherie, & par l'amour qu'il conserva toûjours pour cette reine, il contribua lui-même à sa propre mort. Car Philippe l'ayant fait arrêter, le fit mourir en prison le 18. Janvier 1568. Quelque-tems après, il fit, dit-on, empoisonner la reine qui mourut le 3. Octobre 1568. *Voyez* sa posterité à l'article d'AUTRICHE. Philippe fut obligé de soûtenir une puissante guerre dans le Pays-Bas contre les provinces qui s'unirent, & qui formerent la republique dite *les états des Provinces-Unies*. Ce prince se rendit maître en 1580. du royaume de Portugal, & par le secours de ses galeres contribua beaucoup à la défaite des Turcs à Lepante. Les Maures, qui s'étoient revoltés en 1561. furent mis à la raison. On lui soûmit le Pignon ou Pennon de Velés en Afrique & les isles qui de son nom furent nommées *Philippines*. Depuis Philippe fit mettre en mer une armée de plus de quatre-vingts voiles. Cette armée, qu'on nommoit l'*invincible*, & qu'on envoyoit contre l'Angleterre, partit du port de Lisbonne le 29. May 1588. & fut dissipée autant par la tempête que par l'adresse & le courage des Anglois. Cette perte, que les historiens augmentent & diminuent à leur fantaisie, fut tres-grande. Il est assuré qu'elle fut du moins de dix mille hommes & de soixante vaisseaux. Aussi toute l'Espagne en témoigna si ouvertement sa tristesse, qu'il fallut un édit du roi pour lui en faire cesser les démonstrations. Philippe apprit cette perte sans rien perdre, à ce qu'on dit, de sa gravité, & sans changer de visage. Il écrivoit quelques lettres quand le courier entra dans sa chambre pour lui apprendre ces tristes nouvelles; il répondit froidement qu'il n'avoit point cru son armée capable de vaincre la violence des vents & la fureur de la mer, mais qu'il remercioit Dieu de lui avoir donné assez de force & de pouvoir pour remettre en mer une aussi puissante armée: & ensuite il reprit la plume & se remit à écrire avec la même tranquillité qu'auparavant. Il favorisa puissamment en France le parti de la Ligue. Aussi le roi Henri IV. étant parvenu à la couronne, lui déclara en 1595. la guerre qui finit en 1598. par la paix de Vervins. Philippe mourut à l'Escurial le 13. Septembre de la même année, âgé de soixante-onze ans & quatre mois. * De Thou & d'Avila, *hist.* Cabrera. Mariana. Turquet, *hist. d'Espagne*. Strada, *de bello Belg.* Brantôme, *vie d'Elisabeth*, &c. Greg. Leti, *vita di Philippo II.*

PHILIPPE III. roi d'Espagne, né à Madrid le 14. Avril 1578. succeda à son pere PHILIPPE II. Il avoit été promis à *Marguerite* d'Autriche fille de *Charles* archiduc de Grats, & de *Marie* de Baviere; ce mariage fut accompli en 1599. & le pape Clement VIII. en fit lui-même les cérémonies à Ferrare, où cette princesse passa en venant en Espagne. Philippe se rendit maître de quelques places en Afrique, comme de Larache. Il reforma les officiers de la justice, chassa les Maures d'Espagne, & fit la paix dans le Pays-Bas, que sa sœur *Elisabeth-Claire-Eugenie* avoit eu en dot. Depuis il vécut en repos dans ses états. La guerre de Montferat commencée en 1615. & les desseins sur la Valteline furent le sujet d'une guerre, laquelle continua assez long-tems en Italie, quoiqu'elle eût été terminée en apparence. Le roi Philippe III. mourut le dernier Mars 1621. en la 43. année de son âge. & en la 23. de son regne. *Voyez* sa posterité à l'article AUTRICHE.

PHILIPPE IV. roi d'Espagne, né le 8. Avril 1605. fut roi après son pere; & après la mort de sa tante Elisabeth-Claire-Eugenie, arrivée en 1633. il rentra en la possession des états des Pays-Bas. La treve avec les Provinces Unies qui duroit toûjours, fut rompuë par des actes d'hostilité. En 1624. les Hollandois qui avoient envoyé deux armées dans les Indes, remporterent deux avantages conside-

rables. Car l'une défit la flotte espagnole près de Lima, & l'autre prit la ville de saint Sauveur au Perou, d'où Frederic de Tolede chassa ensuite les Hollandois. Bien que Philippe eût affermi la paix du côté de la France, par une double alliance avec le roi Louis XIII. il ne laissa pas de fournir en secret de l'argent au duc de Rohan, & de favoriser les autres rebelles. Ainsi la bonne intelligence des deux couronnes commença de s'alterer, à quoi les affaires d'Italie ne contribuerent pas peu; de sorte que l'on vit peu après éclater une guerre ouverte en 1635. L'électeur de Treves, que les Espagnols maltraitoient, parce qu'il s'étoit mis sous la protection de la France, en fut le sujet. La premiere action fut la bataille d'Avein dans le duché de Luxembourg, où les maréchaux de Châtillon & de Brezé defirent le prince Thomas de Savoye, general de l'armée d'Espagne, qui laissa six mille hommes sur la place. Cette guerre si longue & si fatale au repos de la Chrétienté, fut depuis terminée par la paix des Pyrenées en 1660. Philippe IV. d'ailleurs assez estimé pour sa prudence & pour sa sagesse, fut peu heureux en tous ses projets. L'an 1640. les peuples de Catalogne tuerent à Barcelone leur gouverneur le jour même de la Fête-Dieu, & après la mort du duc de Cardone, il secoüerent le joug de la domination Espagnole, & se donnerent aux François. La même année les Portugais ennuyés du même joug, se défirent de leur viceroi. Toutes les villes de leur état dans toutes les parties du monde, chasserent les Espagnols en même jour; & l'on mit sur le thrône le duc de Bragance, legitime heritier de cet état, appellé *Jean* IV. La ville de Naples se revolta quelque tems après, & le roi d'Espagne eut bien de la peine à calmer tous ces desordres, & à soûtenir la guerre en tant de lieux differens. Il mourut le 17. Septembre, 1665. âgé de 60. ans. *Voyez* sa posterité à l'article AUTRICHE.

PHILIPPE V. roi d'Espagne, duc d'Anjou, second fis de Louis Dauphin de France, & de *Marie-Anne* &c. princesse de Baviere, nâquit à Versailles le 19. Novembre 1683. avec toutes les belles qualités qu'on peut souhaiter dans un grand prince. On remarqua dès sa plus tendre jeunesse un heureux naturel, & un si grand penchant pour l'étude & pour la pieté, que le duc de Beauvilliers qui eut l'honneur d'être son gouverneur, dit plusieurs fois qu'il n'avoit jamais trouvé occasion de le reprendre. Il fut appellé à la couronne d'Espagne par les droits de *Marie-Therese* d'Autriche son ayeule, & par le testament de *Charles* II. dernier roi d'Espagne de la maison d'Autriche, déclaré roi à Fontainebleau le 16. Novembre 1700. par le roi de France Louis XIV. son ayeul, & proclamé à Madrid le 24. du même mois. En Fevrier 1701. il fut reçu dans ses états avec les acclamations universelles de tous ses sujets, après avoir été conduit jusqu'aux frontieres par les ducs de Bourgogne & de Berri ses freres. Le 14. Avril il fit son entrée publique dans Madrid, avec une magnificence extraordinaire de la part des Espagnols. Le 5. Mai il reçut le grand collier de la toison d'or de la main du duc de Monteleon, comme le plus ancien chevalier de cet ordre. Le 8. il fit dans l'eglise de saint Jerôme du *Buen Retiro* entre les mains du cardinal Porto-Carrero, le serment que les rois d'Espagne ont accoûtumé de faire, par lequel ils promettent de maintenir la foi Catholique, les loix & les privileges de la nation, & reçut en même-tems celui des grands & des députés des villes au nom de tous les peuples. A peine fut-il assis sur son thrône, qu'il attira l'admiration & les applaudissemens de tous ses sujets par sa pieté, par sa douceur, & par son application infatigable aux affaires du gouvernement. Quoique son droit sur la couronne d'Espagne fût incontestable, & qu'il eût été reconnu pour tel par le pape, par l'Angleterre, par le roi de Portugal, par les princes du Nord, par les republiques d'Hollande & de Venise, & par tous les princes d'Italie, la maison d'Autriche, jalouse de la prosperité de la France, mit toute sa politique en usage pour former une ligue avec l'Angleterre, la Hollande & tous les princes de l'empire, à la reserve des électeurs de Cologne & de Baviere, afin de le déthrôner; ce qui le mit dans l'obligation de se liguer avec la France, le Portugal, & avec les ducs de Savoye & de Mantoüe. Le 5. Septembre il partit de Madrid pour aller prendre possession du royaume d'Aragon, & tenir les états de Catalogne à Barcelone. En Avril 1702. il s'embarqua à Barcelone, pour aller rétablir les affaires du royaume de Naples, qu'une sedition suscitée par les brigues secretes de l'empereur avoit alterées, d'où il alla à Milan pour prendre possession de ce duché, & pour se mettre à la tête de son armée & de celle de France commandée par le duc de Vendôme. Le 20. Juillet il gagna la bataille de *Santa-Vittoria* sur l'armée Imperiale commandée par le prince Eugene de Savoye, & le 15. Août celle de *Luzzara*, qui fut suivie de la prise des places de Luzzara & de Guastalla. Comme il n'arriva dans la mêlée que sur la fin de celle de *Santa-Vittoria*, il n'eut pas toute l'occasion qu'il souhaitoit de faire briller son courage; mais dans celle de *Luzzara*, il se trouva dans tous les endroits les plus perilleux, & donna par tout des marques éclatantes d'une valeur intrépide, s'exposant au feu de la mousqueterie & du canon; & on remarqua qu'il passa 48. heures sans se deshabiller, sans dormir & presque sans manger. Le gain de ces deux batailles justiberent pleinement l'idée avantageuse qu'on avoit conçuë de lui, & firent comprendre à l'empereur qu'il avoit besoin de fortifier sa ligue pour resister à un prince si vigoureux: c'est pourquoi il fit tous ses efforts pour attirer dans son parti le roi de Portugal & le duc de Savoye. Dès que ce monarque eut appris que ces deux princes s'étoient detachés de l'alliance que le roi son ayeul & lui avoient faite avec eux, & que le roi de Portugal avoit donné retraite dans ses états à l'archiduc, il lui declara la guerre en 1704. & s'étant mis à la tête de ses troupes, entra dans le Portugal, où il prit diverses places, les unes l'épée à la main, & les autres à discretion. Mais dans le tems de ses conquêtes, les ennemis surprirent Gibraltar, qu'on attaqua l'année suivante: mais qu'on ne put reprendre à cause de divers accidens qui survinrent pendant le siege. Le prince de Hesse-Darmstad, qui avoit été viceroi de Catalogne sous le regne de Charles II. y ayant entretenu des intelligences secretes, se presenta devant Barcelone au mois de Septembre 1705. & en forma le siege à la faveur des rebelles. Dom-Francisco de Velasco viceroi & capitaine general de la province, défendit la place avec beaucoup de valeur & de résistance; mais se voyant trahi par les habitans, & manquant de secours, il capitula pour sauver la garnison qui fut conduite à Alicante. La prise de cette place fut bientôt suivie de celles de Lerida & de Girone, & de presque toute la Catalogne. Le roi crut que sa presence rameneroit ces peuples à leur devoir; ainsi il partit de Madrid au mois de Mars 1706. & fut se mettre à la tête de son armée & de celle de France, commandée par le maréchal de Tessé, & secondé d'une flotte Françoise sous les ordres du comte de Toloufe, grand amiral, il entreprit le siege de Barcelone, où l'archiduc Charles s'étoit enfermé. La tranchée fut ouverte le 5. Avril; mais differens contre-tems ayant retardé les travaux, l'armée navalle des alliés beaucoup plus forte que celle de France, s'avança: ainsi celle-ci reprit la route de Toulon; & la ville ayant été rafraîchie, le roi fut contraint de lever le siege le 12. Mai, quoiqu'il fût maître de Montjoüy. Ce fâcheux succès causa la defection presque entiere des royaumes de Valence & d'Aragon: & d'un autre côté la perte de la bataille de Ramillies en Flandres, entraîna celle de la plus considerable partie des Pays-Bas Espagnols. Le roi superieur pourtant à ces tristes évenemens, n'hesita pas à prendre son parti, & traversant diligemment le Roussillon, & le Languedoc, il vola en Espagne, & parut à Madrid le 16. Juin. Il est vrai qu'il fut obligé d'en sortir peu après aussi-bien que la reine son épouse, qui se retira à Burgos avec les conseils; & les Portugais qui s'étoient avancés à grandes journées, entrerent dans Madrid, & l'on y proclama l'archiduc le 25. Juin; mais leur sejour y fût tres-court: la fidelité des Castillans éclata dans cette rencontre; tous prirent les armes, ou fournirent des sommes considerables pour seconder leur souverain; & les secours de France étant arrivés, ce monarque se mit à la tête de ses genereux sujets & des troupes auxiliaires, & marcha au devant de l'archiduc, qui s'étoit avancé jusqu'à Guadalaxara, à huit licuës de Madrid. L'archiduc ne voulant pas s'exposer au

risque d'une bataille, retourna se renfermer dans Barcelone ; ainsi le roi n'ayant plus d'ennemis en campagne, mit ses troupes en quartiers de rafraîchissement; & ayant fait revenir la reine dans Madrid, il songea aux moyens d'ouvrir de bonne heure la campagne de 1707.

Cette année fut tres-glorieuse: dès l'ouverture de la campagne le duc de Berwick maréchal de France, qui commandoit les troupes Espagnoles & Françoises défit entierement le 25. Avril à Almanza sur les frontieres de Valence, l'armée de l'archiduc, composée de 29000. hommes des troupes Angloises, Hollandoises & Portugaises, les premieres & secondes commandées par milord Galloway, qui y fut blessé de deux coups; & les troisiémes par le comte de las Minas. Les ennemis laisserent sur le champ de bataille cinq à six mille morts, toute leur artillerie, qui étoit de 23. pieces de campagne, & presque tous leurs bagages: les prisonniers faits en cette occasion & les jours suivans, se monterent à 12000. hommes, outre 7. à 800. officiers. Philippe, petit fils de France, duc d'Orleans, neveu de Louis XIV. que ce monarque envoya au secours du roi d'Espagne son petit-fils, arriva à la tête de l'armée deux jours après la bataille, dont le fruit fut la réduction de l'Aragon & de la Valence, à l'exception de la forteresse de Denia, des villes d'Alicante & de Xativa, & de quelques autres endroits de difficile accès. Les capitales de ces deux royaumes se racheterent de la peine que meritoient leur rebellion, par des sommes considerables. Enfin après plusieurs prises de divers postes, le duc d'Orleans secondé du maréchal duc de Berwick, fit mettre le siege devant Lerida, où commandoit le prince Henri de Hesse-Darmstad: la ville fut prise d'assaut le 13. Octobre, & la capitulation du château fut signée le 12. Novembre. D'un autre côté la ville de Cartagene capitale de Murcie, fut forcée de rentrer sous l'obeïssance de son roi, & le duc d'Ossone enleva aux Portugais Serpa, Moura, Alcantara; & au mois d'Octobre le marquis de Bay reprit sur eux par assaut Ciudad-Rodrigo, dont ils s'étoient rendus maîtres par capitulation au mois de Mai de l'année precedente, & 2500. hommes de leurs troupes y furent faits prisonniers de guerre. Le chevalier d'Asfeld emporta aussi l'épée à la main Xativa dans le royaume de Valence, dont le château se rendit peu après par composition : la place fut brulée & démolie, à l'exception des églises & de 150. maisons, dont les proprietaires avoient été maltraités par les rebelles. On y éleva une pyramide, sur laquelle on grava en latin & en espagnol les mots suivans : *Il y avoit autrefois ici une fameuse ville nommée* Xativa, *qui en 1707. fut rasée en punition de ce qu'elle fut rebelle & traitre à son roi & à sa patrie.* Alcira, au même royaume, fut aussi pris par capitulation.

La joye de tant de glorieux évenemens fut temperée par la perte du royaume de Naples, qui sans coup ferir, reçut les troupes Allemandes dans son sein; affaire qui avoit été ménagée adroitement par le cardinal Grimani. Le duc d'Escalonne, qui en étoit viceroi, se jetta dans Gayette pour s'y défendre; mais la place ayant été emportée d'assaut sans effusion de sang, par la trahison d'un regiment Catalan, il resta prisonnier de guerre avec quelques seigneurs Napolitains fideles à leur souverain. Cette perte de Naples avoit été precedée par celle du Milanés, qui fut la suite de la levée du siege de Turin en 1706.

Ces malheurs furent compensés par la naissance du prince des Asturies, arrivée le 25. Août 1707. jour que l'on celebre la fête de S. Louis, dont le nom lui fut donné, évenement qui remplit de joye tous les fideles Espagnols, qui le 8. Avril 1709. reconnurent ce prince heritier presomptif de la monarchie d'Espagne ; les états du royaume ayant été assemblés, lui jurerent fidelité, & lui rendirent hommage. Ce fut en consequence de cette naissance, que le roi voulut bien permettre aux Valenciens de rebâtir à leurs dépens Xativa, en consideration de ceux d'entre les habitans de cette ville, qui avoient tout perdu en signalant leur fidelité à leur prince, & l'on en changea le nom en celui de Ciudad de Jean Philippe.

Le duc d'Orleans commandant toûjours l'armée d'Espagne en Catalogne, força la ville de Tortose à se rendre le 11. Juillet 1708. Le château d'Alicante se rendit le 18. Avril 1709. & le 7. May suivant le marquis de Bay, general de l'armée d'Espagne en Estremadure, se signala par la victoire qu'il remporta près de la Gudina, petite riviere aux environs de Campo-Major & près d'Atalaya-del-Rei, sur l'armée Portugaise, fortifiée des troupes Angloises & Hollandoises, & superieure à la sienne de treize bataillons : les vaincus perdirent 2000. hommes restés sur le champ de bataille, & eurent presque autant de blessés: on leur prit toute leur artillerie, 27. pontons, plusieurs drapeaux ou étendarts & tous leurs équipages: les vainqueurs en furent quitte pour environ 300. hommes tués ou blessés. En Catalogne l'armée du roi commandée par M. de Bezons maréchal de France, ne put rien faire; elle eut même le chagrin de perdre Balaguier, dont le general Staremberg s'empara. Sur cette nouvelle le roi partit aussi-tôt pour s'aller mettre en ce pays-là à la tête de ses troupes; mais le general ennemi étoit trop bien campé pour le pouvoir débusquer, & l'on entra en quartier d'hyver. Le roi de France de son côté rappella toutes les troupes qu'il avoit en Espagne, en ayant besoin dans son royaume; & l'on s'appliqua utilement à reparer cette perte par de nouvelles levées Espagnoles.

L'année 1710. fut des plus extraordinaires pour ce prince par les divers évenemens qu'il essuya. Le marquis de Bay qui commandoit en Estremadure, après avoir vécu quelque tems aux dépens des Portugais, leur enleva par escalade au commencement de Juillet, & sans perte que d'un seul grenadier, la ville de Miranda-de-Duero, où il trouva quantité de munitions & de vivres, & vingt pieces de canon, dont il y en avoit seize de bronze : les Portugais la reprirent l'année suivante par l'infidelité d'un officier.

Le roi de son côté alla se mettre à la tête de son armée de Catalogne : là, après avoir essayé de harceler ses ennemis campés sous Balaguier, & de leur couper les vivres par la prise de divers postes importans pour eux, il apprit que le comte de Staremberg leur general, avoit été renforcé par des troupes Angloises & Hollandoises venuës par mer, & d'autres qu'il avoit retirées du Lampourdan. Sa majesté Catholique resolut de repasser la Segre du côté de Lerida, pour occuper le pays de Ribagorce, d'où ses ennemis tiroient des vivres. Eux de leur coté passerent cette même riviere à Balaguier, & s'emparerent d'un passage sur la Noguera, & des hauteurs d'Almenara. Cela produisit le 27. Juillet un choc de cavalerie entre les détachemens des deux armées, qui ne commença qu'à sept heures du soir. Le roi courut au bruit, & rallia sa cavalerie, qui avoit été un peu mise en desordre, pendant que son infanterie tenoit bon contre les escadrons ennemis : le choc finit à dix heures, que chacun se retira de son côté, & les Espagnols à Lerida : leur perte fut d'environ cinq cens hommes, tant tués que blessés ou prisonniers ; le duc de Satino fut du nombre des premiers. On publia celle des ennemis plus considerable ; ils perdirent milord Rochefort, l'un de leurs lieutenans generaux, & François comte de Nassau : le general Stanhope, Anglois, & le lieutenant general Carpenter, y furent aussi blessés legerement. Ils s'attribuerent l'honneur de cette affaire; mais ils exaggererent la perte des Espagnols, & diminuerent la leur. Cette action fut suivie d'une autre à Penalva ; on la dit dans le tems avantageuse au roi Philippe; ce ne fut pourtant rien, & sa majesté Catholique n'ayant que sa cavalerie, qui dépérissoit, fut obligée de se retirer : l'archiduc & le comte de Staremberg le suivirent jusqu'au près de Saragosse, où le 20. Août ce monarque perdit une bataille : d'abord on crut que la victoire se déclaroit en sa faveur (il n'étoit pourtant pas à la tête de ses troupes, une incommodité l'ayant empêché de s'y mettre) mais la gauche ayant été rompuë, elle tomba sur le corps de bataille, qui fut mis en desordre: les troupes Espagnoles se croyant perduës, se disperserent ; ainsi le champ de bataille resta aux Autrichiens, avec seize pieces de canon. La perte ne fut pourtant que de trois à quatre mille hommes, tant tués que blessés, & de quatorze cens prisonniers : le

duc d'Havré avoit été tué dès le commencement de l'action; l'épouvante fut terrible. Le roi se retira à Madrid, & les vainqueurs l'y suivirent; ainsi ce prince obligé de quitter cette place, s'en alla à Burgos avec la reine son épouse & son fils, d'où il les envoya à Vittoria. Tous les grands le suivirent, & marquerent en cette occasion une fidelité inviolable; ils écrivirent même en corps au roi de France, pour lui demander du secours.

L'archiduc arriva à Madrid; mais il fut étonné de trouver dans les peuples autant de fidelité pour leur souverain legitime, que dans les grands. Ce prince victorieux avoit déja perdu presque tous ses prisonniers, Louvignies gouverneur de Lerida, lui en ayant enlevé plus de sept cens, & les autres que la necessité avoit obligés de prendre parti dans ses troupes, ayant deserté pour rejoindre l'armée Espagnole, que l'on avoit recueillie, & à la tête de laquelle le roi alla se mettre, secondé du duc de Vendôme, que son ayeul lui avoit envoyé. Enfin après deux mois, l'archiduc, quoique maître de Madrid & de Tolede, voyant qu'il ne pouvoit gagner les cœurs de ces fideles Castillans, abandonna Madrid & Tolede, où en partant on brûla le château des rois d'Espagne, que Charles V. avoit autrefois fait bâtir, avec des dépenses immenses, & s'en retourna vîte en Catalogne.

Philippe V. rentra dans Madrid, le 3. Decembre, & il y fut reçu avec des acclamations extraordinaires. Il en partit le six du même mois pour poursuivre ses ennemis, que le comte de Staremberg remenoit en Catalogne. Le 9. suivant il emporta d'assaut la ville de Brihuega, où s'étoient jettés les Anglois, ayant à leur tête le general Stanhope: la défense fut vigoureuse & opiniâtre de leur part; on combattit de ruë en ruë; mais enfin on les força de se rendre prisonniers de guerre, au nombre de quatre mille fantassins, & mille cavaliers, leur general, deux lieutenans generaux, & trois maréchaux de camp, avec vingt-cinq drapeaux ou étendarts.

Le comte de Staremberg sur l'avis qu'il eut que son arriere-garde étoit attaquée dans Brihuega, rebroussa chemin pour la venir secourir, & le roi s'avança au-devant de lui. Les deux armées se rencontrerent le 10. Decembre, & après un combat fort opiniâtré, dans lequel la victoire balança beaucoup, elle se déclara enfin pour Philippe V. qui étoit secondé par le duc de Vendôme; le champ de bataille lui resta avec vingt pieces de canon, deux mortiers, toutes les munitions, bagages, &c. Les ennemis laisserent près de quatre mille hommes tués sur la place. Dom Joseph Vallejo poursuivit les fuyards, & leur prit le 11. & le 12. environ 3000. hommes; ensorte que depuis le 9. Decembre jusqu'au 12. on leur fit prisonniers 10500. hommes de pied, & plus de 800. cavaliers: de ce nombre environ 3000. prirent parti dans les troupes du roi. Ainsi de cette armée triomphante, composée de plus de 20000. qui avoient pillé la moitié de l'Espagne, à peine s'en sauva-t'il 4000. Le comte de Staremberg laissa encore dix pieces de canon dans Saragosse en l'abandonnant, & arriva à Barcelone le 14. Janvier 1711. où l'archiduc étoit entré le 15. Decembre precedent. L'armée des Espagnols fut enrichie des dépoüilles des ennemis, ausquels on prit la caisse militaire, garnie de 30000. pistolles, un nombre extraordinaire de chevaux, 1000. bêtes de charge, près de cent galeres, ou chariots chargés de butin, & plus de 15000. tant fusils que pistolets qu'on ramassa. Cette victoire coûta environ 3500. hommes tant tués que blessés, & 400. officiers, parmi lesquels on regretta dom Pedro Ronquillo, le comte de Rupelmonde, maréchaux de camp, le marquis de Marimont, & N. Marnix de sainte Aldegonde. La valeur que dom Joseph Vallejo avoit marquée dans la poursuite des fuyards, fut recompensée par le titre de comte de Brihuega.

L'année 1711. commença encore tres-heureusement par la prise de Girone, emportée d'assaut le 23. Janvier par le duc de Noailles, general des deux couronnes, à la tête des troupes Françoises. Celles de l'archiduc étonnées de cette bravoure voyant une partie de la ville prise, capitulerent & promirent de se retirer à l'autre partie de la ville qui leur restoit, & des forts, le 31. du même mois, s'ils n'étoient secourus, & ils tinrent parole. Le roi étoit alors à Saragosse, où il avoit fait venir la reine & le prince des Asturies, où il faisoit rafraîchir ses troupes: ce monarque donnoit tous ses soins pour avoir les provisions necessaires, & commencer la campagne; mais son pays avoit été trop ruiné pour les trouver de bonne heure, ainsi l'on ne put partir qu'après les grosses chaleurs. Le roi de France son ayeul, lui avoit envoyé de Roussillon un détachement considerable d'infanterie, qui passa par Urgel dans des chemins de montagnes presque impraticables: la cavalerie prit par la grande route de France & d'Espagne.

Le duc de Vendôme ayant pris le commandement de toutes les troupes Espagnoles & Françoises, s'avança en Catalogne, où il entra dans le mois de Septembre: il trouva Balaguier abandonné des ennemis; & de-là il fit un détachement sous les ordres du marquis d'Arpajon, maréchal de camp François, qui força les châteaux d'Arens, de Venasque, & de Castel-Leon à se rendre: c'étoient des postes de grande importance, & dont les garnisons furent faites prisonnieres de guerre. Le duc de Vendôme poussa jusqu'à Calaf, où il établit son quartier general. Le comte de Staremberg, qui avoit reçu des secours considerables par mer, se posta à Prato-del-Rey: un ravin des plus profonds & inaccessible, le long duquel couloit une petite riviere, separoit seul les deux armées. On canonna long-tems les ennemis avec une perte considerable pour eux, avant qu'ils pussent répondre faute de canon; & quand ils en eurent reçu, il fit moins d'effet sur l'armée d'Espagne, par l'avantage de la situation où elle étoit. Les deux armées resterent ainsi vis-à-vis l'une de l'autre pendant plus de 3. mois, souffrant toutes deux faute de provisions; mais celle de l'archiduc bien plus considerablement, ce qui y produisit une grande desertion. Au mois de Novembre le duc de Vendôme fit un détachement sous les ordres du comte de Muret, lieutenant general des armées de France, pour faire le siege de Cardonne. Il fut six semaines devant cette place; mais le défaut de provisions & de munitions, qu'on ne put lui fournir dans une saison si avancée, & par des chemins des plus difficiles, l'obligea enfin de se retirer la nuit du 22. au 23. Decembre, outre que les ennemis y avoient jetté du secours le 22. Il ne put emmener son canon faute de mulets & de chevaux, & il le laissa après l'avoir encloüé. Cet évenement obligea le duc de Vendôme à prendre la resolution de separer son armée, qui souffroit beaucoup. Le comte de Staremberg en fit autant de la sienne, qui en avoit encore plus de besoin; la retraite se fit sans coup ferir, & l'on mit des troupes Espagnoles en quartier dans tous les endroits de Catalogne que l'on avoit pris. Ainsi finit cette campagne, qui sans aucune action, fut une des plus rudes pour tous les deux partis. Le roi d'Espagne avoit quitté Saragosse en Octobre, & étoit arrivé en Novembre à Madrid avec des acclamations inexprimables.

L'année 1712. ne fournit aucun évenement considerable en Catalogne; chacun des deux partis opposés se tint sur la défensive: il n'y eut que la ville de Girone qui fut bloquée pendant huit mois, & dégagée au commencement de 1713. par l'armée de France, sous les ordres du maréchal de Berwick, *ainsi qu'il est dit à l'article de* LOUIS XIV. En Portugal le marquis de Bay assiegea Campo-Major; mais il fut obligé de se retirer le 27. Octobre: & le 15. Novembre la suspension d'armes avec le roi de Portugal ayant été signée à Utrecht, les troupes que ce prince avoit en Catalogne, quitterent l'armée du comte de Staremberg, & se retirerent chez elles en passant au travers de l'Espagne. Celles des Anglois s'étoient retirées par mer de la même province, en consequence de la suspension d'armes signée avec la reine Anne au mois de Juillet precedent. Le 5. Novembre 1712. le roi d'Espagne renonça solemnellement en presence de *las Cortes* assemblés à Madrid, à tous les droits que lui & sa posterité pourroient jamais avoir sur la couronne de France.

L'année 1713. fit esperer la paix par les conferences qui se tenoient à Utrecht, entre la France & toutes les puissances ennemies: le premier fruit de cette assemblée,

fut une neutralité pour toute l'Italie, & sur toute la Méditerranée; un traité par lequel fut concluë l'évacuation de toute la Catalogne, par les troupes Autrichiennes & celles des alliés de cette maison : ensuite les traités de paix du roi de France avec l'Angleterre, la Hollande, & autres puissances, & avec le duc de Savoye. Dans celui-ci le roi Louis XIV. stipula par ses plenipotentiaires au nom du roi d'Espagne, son petit-fils, que ce duc seroit admis à la succession de la monarchie Espagnole, au défaut de la posterité masculine de sa majesté Catholique, & la cession faite par le roi Philippe V. du royaume de Sicile au duc de Savoye son beau-pere, & de ses enfans mâles; ce qui fut ratifiée à Madrid. Après quoi le duc d'Ossonne & le marquis de Monteleon, ambassadeurs plenipotentiaires du roi d'Espagne, se rendirent à Utrecht, pour y traiter de la paix avec les autres puissances.

Cependant les troupes Allemandes évacuerent la Catalogne dans le mois de Juillet, & livrerent aux troupes Espagnoles la ville de Terragone, & quelques autres places dans cette province. Il étoit stipulé qu'ils leur livreroient aussi Barcelone & Cardonne; mais le gouverneur de cette derniere place ne voulut point obéir, & les habitans de Barcelone refuserent d'ouvrir leurs portes, à moins qu'au préalable, le roi ne leur eût confirmé tous leurs privileges dont ils s'étoient rendus indignes par leur trahison, leur attachement outré pour l'archiduc, & la maniere dont ils avoient parlé de leur monarque legitime, au mépris du serment qu'ils lui avoient fait en 1701. lorsqu'à son avenement à la couronne, il avoit été tenir les états de la province dans leur ville, où il leur avoit accordé de nouvelles graces. Ils en vinrent jusqu'à déclarer la guerre à leur souverain, qu'ils ne qualifierent que duc d'Anjou, & à la France, par une proclamation solemnelle qu'ils firent faire dans toutes les places de Barcelone, menaçant tous ceux de la province de punition exemplaire, s'ils ne s'unissoient à eux pour la défense de la liberté de leur patrie, & érigerent differens conseils & tribunaux pour l'administration de toutes les affaires, comme s'ils eussent été des republicains reconnus de toute la terre, libres & souverains : les Majorquins s'unirent à eux. Le roi indigné de cette audace, & du mépris qu'ils faisoient de l'amnistie qu'il leur avoit offerte, & qui avoit été publiée dans toute la Catalogne, envoya une armée sous les ordres du duc de Popoli, qu'il avoit nommé capitaine general de cette province : ce general bloqua la place à la fin du mois d'Août; mais ils firent sortirent de leurs troupes sous la conduite du nommé Nebot, déserteur du service de sa majesté Catholique, & il ravagea pendant deux mois plusieurs endroits de la province, quoique poursuivi vivement par les troupes Espagnoles d'un côté, & de l'autre par les troupes Françoises, qui étoient en Lampourdan, sous les ordres du comte de Fienne, lieutenant general. Enfin le traître Nebot après avoir reçu divers échecs, fut obligé de rentrer dans Barcelone, où les chefs du parti, mécontens de son expedition, le mirent en prison.

Les negociations qui se continuerent à Utrecht produisirent enfin un traité de paix, qui y fut signé le 13. Juillet 1713. avec l'Angleterre, le Portugal, & la Savoye, & avec la republique de Hollande, le 26. Juin 1714. & assurerent au roi la juste possession de ses états. La prise de la ville de Barcelone à discretion par le maréchal de Berwick, le 12. Septembre de la même année, & la reduction de l'isle de Majorque, par le chevalier d'Asfeld, le 3. Juillet 1715. acheverent de le rendre maître de tout le royaume.

Ce monarque ayant pris la resolution d'abandonner le gouvernement de ses royaumes, & de les remettre à Louis, prince des Asturies son fils, fit informer le 15. Janvier 1724. des motifs de cette resolution, le conseil & les tribunaux, par un decret qu'il y envoya, conçû en ces termes. *Ayant depuis quatre ans fait de serieuses & mûres reflexions sur les miseres de cette vie, en me rappellant les infirmités, les guerres, & les troubles qu'il a plû à Dieu de me faire éprouver dans les vingt-trois années de mon regne : considerant aussi que mon fils aîné, prince juré d'Espagne, se trouve dans un âge suffisant, déja marié, & avec la capacité, le jugement & les qualités propres pour regir & gouverner avec succès & justice cette monarchie, j'ai resolu d'en abandonner absolument la jouissance & la conduite, y renonçant & à tous les états, royaumes & seigneuries qui la composent, en faveur dudit prince dom Louis, mon fils aîné, & de me mettre avec la reine, en qui j'ai trouvé une prompte disposition & volonté à m'accompagner avec plaisir dans ce palais, & lieu de saint Ildefonse, pour servir Dieu, débarassé d'autres soins penser à la mort, & travailler à mon salut. J'en fais part au conseil afin qu'il s'en tienne pour instruit, qu'il en donne avis aux personnes qu'il conviendra, & que cette resolution parvienne à la connoissance de tous. Au palais de saint Ildefonse, le 15. Janvier 1724.* Aussitôt que ce prince eut signé ce decret, il chargea le marquis Grimaldo, secretaire d'état, d'aller à l'Escurial faire part de sa resolution au prince des Asturies, qui fit appeller les infans & les grands du royaume, qui se trouvoient à sa cour, pour signer en leur presence l'acte d'acceptation de la couronne & du gouvernement, & se rendit le 16. à saint Ildefonse.

Le roi parut fort sensible à l'empressement avec lequel les grands officiers & plusieurs personnes lui avoient demandé la grace de rester auprès de lui; mais malgré leurs instances, sa majesté ne retint auprès de sa personne, que le marquis Grimaldo, en qualité de surintendant; le marquis de Valouse en qualité de chef de ses écuries; le pere Bermudes son confesseur, & un petit nombre de personnes pour son service. La reine ne garda auprès d'elle, que la princesse doüairiere de Robecq, la marquise de las Nieves, & quelques femmes pour la servir. Sa majesté en remettant la couronne au prince des Asturies, se reserva une pension de cent mille pistolles, & en assigna à chacun des infans & infantes; & en même tems voulant procurer quelque soulagement à ses peuples, sa majesté ordonna une diminution de quelques impositions qu'on levoit sur eux. Mais la mort inopinée du roi Louis I. son fils, arrivée la nuit du 30. au 31. Août 1724. l'obligea pour satisfaire aux instantes prieres de ses sujets, de reprendre le gouvernement de ses états. *Pour ses alliances & sa posterité, voyez* FRANCE.

PHILIPPE III. du nom roi de Navarre, dit *le Bon* & *le Sage*, fils de Louis de France, comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, & petit-fils du roi PHILIPPE III. du nom, dit *le Hardi*, fut comte d'Evreux, d'Angoulême & de Longueville, puis roi de Navarre par son mariage avec *Jeanne* de France, fille unique du roi *Louis* X. dit *Hutin*, & heritiere du royaume de Navarre. Il fut couronné à Pampelune avec son épouse le 5. Mars 1329. s'étant déja trouvé à la bataille de Mont-Cassel en 1328. & à l'hommage qu'Edoüard III. roi d'Angleterre rendit au roi Philippe de *Valois* pour la Guyenne. Alfonse de la Cerda n'ayant point d'enfans, fit don de quelques provinces usurpées sur la Navarre, à Philippe, qui fit plus d'état de l'alliance de ses voisins, que de tous ses avantages. En effet il se maintint en paix avec eux, & leur donna souvent du secours contre les Maures. Il se voulut lui-même trouver au siege d'Algesire en Grenade, où il reçut diverses blessures, dont il mourut à Xeres le 16. Septembre 1343. âgé de 42. ans. *Voyez* sa posterité à l'article EVREUX. * Favin, *hist. de Navarre.* Sainte-Marthe, *hist. geneal. de la maison de France.* Le P. Anselme, &c.

PRINCES, ENFANS DE FRANCE.

PHILIPPE de France, fils du roi Louis VI. dit *le Gros*, & d'*Adelaïde* de Savoye, né le 29. Août de l'an 1116. fut couronné du vivant de son pere, à Reims par l'archevêque Arnaud, le 14. Avril, fête de Pâques de l'an 1129. Il regna deux ans & demi avec son pere, & mourut par un accident assez étrange. Car dans le tems qu'il passoit dans un des fauxbourgs de Paris, un pourceau s'étant fourré entre les jambes de son cheval, le fit renverser sur le prince, qui mourut de cette chûte le 13. Octobre de l'an 1131. Il est enterré à saint Denys. * *Voyez* la chronique de saint Denys, celle de Morigny, l'abbé Suger, le P. Anselme, &c.

PHILIPPE de France, dit *Hurepel* ou *le Rude*, comte

de Clermont en Beauvaisis, de Mortain, d'Aumale, de Boulogne, & de Dammartin, fils du roi PHILIPPE II. surnommé *Auguste*, & d'*Agnés* de Meranie sa troisiém. femme, nâquit l'an 1200. & l'année suivante fut fiancé par traité passé à Compiegne, avec *Mahaud* fille unique & heritiere de *Renaud* comte de Dammartin, & d'*Ide* comtesse de Boulogne, qu'il épousa en 1216. se trouva en 1226. au sacre de saint Louis à Rheims, & y porta l'épée royale. Deux ans après il suivit le parti des mécontens contre la reine Blanche, regente du royaume; mais en 1229. il rentra dans son devoir & dans les bonnes graces du roi. Ce prince mourut au tournoi qui se fit à Corbie en 1233. & fut enterré à saint Denys. Il laissa une fille nommée *Jeanne*, mariée en 1245. à *Gaucher* de Châtillon, seigneur de Montjay, & morte sans posterité en 1251.* *Consultez* Rigord, Philippe Mouskes & H. Leudis, *l.* 22. *c.* 16. Le P. Anselme, &c.

PHILIPPE de France, fils aîné du roi LOUIS VIII. surnommé *le Lyon*, & de *Blanche* de Castille, né en 1209. fut accordé en Juillet 1215. avec *Agnés*, fille unique & heritiere d'*Hervé* IV. seigneur de Donzi, & de *Mahaud* de Courtenay, qu'il épousa en 1217. mourut l'année suivante, & fut enterré dans l'eglise de Notre-Dame de Paris.

PHILIPPE de France, duc d'Orleans & de Touraine, comte de Valois, &c. fils puiné du roi PHILIPPE VI. dit *de Valois*, & de *Jeanne* de Bourgogne, sa premiere femme, né au château de Vincennes le 1. Juillet de l'an 1336. épousa le 18. Janvier 1344. *Blanche* de France, fille posthume du roi *Charles*, dit *le Bel*, dont il n'eut point d'enfans. Ce prince se trouva à la bataille de Poitiers en 1356. & mourut le 1. Septembre de l'an 1375. Il laissa deux fils naturels, N.... *bâtard d'Orleans, mort à Châteauthierry en* 1380. *&* Louis *d'Orleans, qui fut conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, & évêque de Poitiers, puis évêque & comte de Beauvais en* 1394. *& mourut en la Terre-Sainte le* 27. *Mars* 1396.* Le P. Anselme.

PHILIPPE de France, dit *le Hardi*, *voyez* plus bas entre les ducs de Bourgogne.

PHILIPPE de France, duc d'Orleans, de Chartres, de Nemours, de Valois, &c. pair de France, chevalier des ordres du roi, fils du roi LOUIS XIII. & d'*Anne* d'Autriche, & frere unique de LOUIS *le Grand*, né au vieux château de Saint-Germain en Laye, le 21. Septembre de l'an 1640. porta le titre de duc d'Anjou jusqu'en 1661. qu'il prit celui de duc d'Orleans. Ce prince fut toûjours présent aux actions du roi son frere; à sa majorité en 1651. à son sacre en 1654. où il representa la personne du duc de Bourgogne, à son mariage, à son entrée à Paris, à ses conquêtes de Flandre l'an 1667. & à celles de la Hollande & du Pays-Bas en l'année 1672. & aux suivantes. Après avoir emporté Zutphen en 1672. Bouchain en 1676. il assiegeoit en 1677. Saint-Omer, pendant que le roi, qui venoit d'emporter Valenciennes, étoit occupé au siege de Cambray. Le prince d'Orange, qui commandoit les armées d'Espagne & d'Hollande, s'avança avec de tres-bonnes troupes, pour faire lever le siege de Saint-Omer. Monsieur le voulant prevenir, sortit des lignes, & lui livra la bataille qu'il gagna le 11. d'Avril à Mont-Cassel, où le roi Philippe *de Valois* avoit autrefois défait les Flamands en 1328. Monsieur rentra dans les lignes à Saint-Omer, continua le siege, & soûmit la place peu de jours après. Ce prince mourut d'apoplexie à Saint-Cloud le 9. Juin 1701. âgé de 60. ans & 8. mois. *Voyez* sa posterité à l'article ORLEANS.

PHILIPPE, petit-fils de France, duc d'Orleans, de Valois, de Chartres & de Némours, de Montpensier, & regent du royaume, &c. pair de France, chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, fils de PHILIPPE de France duc d'Orleans, & d'*Elisabeth-Charlotte* de Baviere, né le 2. Août 1674. fit sa premiere campagne en 1691. & après s'être trouvé au siege de Mons, sous le roi Louis XIV. son oncle, il accompagna tout l'été le maréchal duc de Luxembourg, general de l'armée du roi en Flandre, & en 1692. il fit encore la campagne de Flandre, se trouva au combat de Steinkerque, où il commandoit le corps de reserve, & y fut blessé à l'épaule. En 1693. il commanda la cavalerie en Flandre, & se signala à la bataille de Nerwinde, où il pensa être pris, ayant demeuré cinq fois au milieu des ennemis. Ce prince qui étoit sçavant, & qui avoit beaucoup de goût pour les sciences & pour les arts, en fit depuis la paix son occupation, jusqu'à ne pas dédaigner de s'appliquer lui-même à quelques-uns de ces beaux arts; ce qui dura jusqu'en 1706. que le roi lui donna le commandement de son armée en Lombardie; mais à peine y fut-il arrivé, que le prince Eugene de Savoye qui voloit au secours de Turin assiegé par le duc de la Feüillade, passa inopinément le Pô pour s'y rendre. Le duc d'Orleans le suivit, & arriva dans les lignes avant que le prince Eugene de Savoye fût à portée de les attaquer. Son avis étoit d'en sortir pour aller au-devant des ennemis, ainsi que le duc d'Orleans son pere avoit fait à Saint-Omer en 1677. mais par malheur cet avis ne fut pas suivi: ainsi les lignes étant trop vastes pour être bien gardées, il y eut un quartier forcé: le duc d'Orleans y accourut, & fut blessé de deux coups de feu. Sa blessure & la mort du maréchal de Marcin qui commandoit sous lui, déconcerta les François, qui se trouverent en déroute; & ce prince repassa les Monts avec peu de troupes. En 1707. il demanda à aller au secours du roi d'Espagne, ce que le roi lui accorda; mais il eut le chagrin de ne pouvoir joindre l'armée que deux jours après la victoire d'Almanza, à laquelle il auroit été ravi de contribuer. Il en recüeillit les fruits, en réduisant au joug de l'obéissance les royaumes de Valence & d'Aragon; & après avoir fait occuper plusieurs postes par ses troupes, il commença le siege de Lerida, place d'autant plus importante, que les armées de France y avoient souvent échoüé. Elle étoit défenduë par le prince Henri de Hesse-Darmstad, à la tête d'une nombreuse garnison: il le força pourtant à capituler après six semaines de tranchée ouverte le 10. Novembre 1707. Le 11. Juillet de l'année suivante il prit Tortose, & après avoir fait tête au general Staremberg le reste de la campagne, il repassa en France. Ce prince fut declaré par le parlement tout d'une voix suivant le droit que lui donnoit sa naissance, regent du royaume le 2. Septembre 1715. pendant la minorité du roi Louis XV. au sacre duquel il representa le duc de Bourgogne, & assista au parlement à sa majorité. Ce jeune monarque étoit si content de son administration, qu'il le pria de se charger du détail des affaires, & des fonctions de principal ministre d'état, dont il prêta serment le onze Août 1723. mais il n'en fit pas long-temps l'exercice, étant mort subitement à Versailles le 2. Decembre de la même année, âgé de 49. ans 4. mois. Son corps fut porté à saint Denys en France, & son cœur en l'abbaye du Val-de-Grace. *Voyez* sa posterité à l'article ORLEANS.* Le P. Anselme, &c.

DUCS DE BOURGOGNE, COMTES D'ARTOIS & de FLANDRES, *& comtes & ducs de* SAVOYE, *& de* NEMOURS.

PHILIPPE de Bourgogne, comte d'Artois & de Boulogne, &c. de la premiere branche des ducs de Bourgogne, sortis de ROBERT de France, fils du roi ROBERT, avoit pour pere EUDES IV. & pour mere, *Jeanne* de France, fille du roi *Philippe*, dit *le Long*. Il fut comte d'Artois du chef de sa mere, & mourut avant son pere le 22. Septembre 1346. d'une blessure reçuë par la chûte d'un cheval, au siege d'Aiguillon en Guyenne, laissant de sa femme *Jeanne*, fille unique de *Guillaume* XII. du nom, comte de Boulogne & d'Auvergne, & de *Marguerite* d'Evreux trois enfans, PHILIPPE, qui suit; *Jeanne* & *Marie*, mortes jeunes. Elle se remaria à *Jean* roi de France, & mourut en 1360.

PHILIPPE I. dit *de Rouvre*, dernier duc de Bourgogne de cette branche, comte d'Artois, de Boulogne, d'Auvergne, &c. né en 1345. succeda à son ayeul en 1349. & mourut jeune, le Dimanche 21. Novembre de l'an 1361. sans laisser d'enfans de *Marguerite* comtesse de Flandres, sa femme, fille unique de *Louis* III. du nom, comte de Flandres. Quelques auteurs disent même que leur mariage ne fut point consommé. La Bourgogne fut réünie à la couronne, non pas par proximité de lignage, comme

comme parlent les jurisconsultes, mais par le droit de retour particulier à ce premier fief de la couronne. * *Voyez* le P. Anselme, &c.

PHILIPPE de France, II. du nom, duc de Bourgogne, pair de France, comte de Flandres, d'Artois, &c. gouverneur de Normandie & de Picardie, quatriéme fils du roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg, sa premiere femme, nâquit à Pontoise le 15. Janvier 1341. Il acquit le surnom de *Hardi* à la bataille de Poitiers, où étant seulement âgé de 16. ans, il fit des efforts incroyables, & n'abandonna jamais le roi son pere, qui lui donna le duché de Bourgogne : de sorte qu'il fut le premier de ce nom de la derniere branche de ces ducs. Depuis, il assista au sacre du roi Charles V. dit *le Sage*, qui le laissa l'un des tuteurs de Charles VI. son fils, & se servit des forces du royaume pour soûtenir Louis comte de Flandres, son beau-pere, contre ceux de Gand, qui sous la conduite de Philippe d'Artevelle, entreprirent de lui faire la guerre. Les rebelles furent battus à la bataille de Rosebec en 1382. Deux ans après le comte mourut, & Philippe son heritier appaisa les tumultes dans le pays, & y rétablit la paix. Depuis étant devenu regent du royaume, par l'absence du duc d'Anjou son frere, & pendant les maladies du roi, par cet emploi & par son union avec la reine Isabeau de Baviere, il donna une furieuse jalousie à Louis duc d'Orleans, son neveu, & frere du roi Charles VI. C'est ce qui fit naitre entre les maisons de Bourgogne & d'Orleans, cette haine si fatale au royaume. Marguerite de Flandres contribua beaucoup à ces desordres, par le pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit de son mari. Philippe mourut à Hall en Hainault, le 27. Avril 1404. en sa 63. année. Son corps fut enterré à la Chartreuse de Dijon, qu'il avoit fondée en 1384. & son cœur à S. Denys. *Voyez* sa posterité à l'article de BOURGOGNE. * *Consultez* Froissard, Monstrelet, *histoire de Charles* VI. le pere Anselme, &c.

PHILIPPE III. dit *le Bon*, duc de Bourgogne, de Brabant, de Lothier, de Luxembourg & de Limbourg, comte de Flandre, d'Artois, du Hainault, de Hollande, de Zelande, de Namur, de Charolois, palatin de Bourgogne, marquis du saint Empire, seigneur de Frise, de Salins & de Malines, fils de JEAN surnommé *Sans Peur*, qui fut tué à Montereau-faut-Yonne le 10. Septembre 1419. & de *Marguerite* de Baviere, nâquit à Dijon le 30. Juin 1396. Depuis en 1420. pour venger la mort de son pere, il entra dans le parti de l'Anglois, qui ne trouvant point de résistance, porta la désolation par tout, sur la fin du regne de Charles VI. & au commencement de celui de Charles VII. Philippe gagna sur le dauphin le combat de Mons en Vimeu l'an 1421. & fit aussi en 1425. la guerre à Jacqueline de Baviere, comtesse de Hainault, de Hollande & Zelande, qu'il obligea par traité fait en 1428. de le déclarer son heritier. En 1435. il conclut le traité d'Arras avec le roi, quitta le parti de l'Anglois, & se reconcilia avec Charles duc d'Orleans, fils de Louis. Il conserva neanmoins une aversion secrete contre le roi Charles VII. ce qu'il témoigna en donnant retraite dans ses états au dauphin son fils, qui fut depuis le roi Louis XI. Ce prince institua l'ordre de la toison d'or, le 19. Janvier 1430. fit diverses fondations pieuses, & réünit presque les dix-sept provinces du Pays-Bas. Il mourut à Bruges le 15. Juin 1467. âgé de 70. ans, 11. mois & 16. jours. *Voyez* sa posterité à l'article de BOURGOGNE. * Paradin, *Ann. de Bourgogne.* André du Chêne, *hist. de Bourg.* Sainte-Marthe, *hist. geneal. de la maison de France.* Aubert le Mire, *in ann. Belg. & in cod. piarum donat.* Marchantius, *in comm. Fland.* Heuterus, *rer. Burgund.* Golut. Pierre de S. Julien. Le P. Anselme, &c.

PHILIPPE d'Artois, seigneur de Conches, de Damfront & de Melun-sur-Yeure, fils aîné de ROBERT II. du nom, comte d'Artois, & de sa premiere femme *Amicie* de Courtenay, suivit son pere à la bataille de Furnes, où il fut pris par les Flamands, & secouru par les siens ; mais il mourut peu après de ses blessures le 11. Septembre 1297. & fut enterré dans le chœur de l'eglise des Jacobins de Paris. *Voyez* sa posterité à l'article d'ARTOIS.

PHILIPPE d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, troisiéme fils de JEAN d'Artois, comte d'Eu, & d'*Isabelle* de Melun, se signala l'an 1383. à la prise de Bourbourg, & accompagna Louis II. du nom, duc de Bourbon, en Afrique, où il assista au siege de Tunis en 1390. Il fut fait connétable de France l'an 1392. par le roi Charles VI. & suivit le comte de Nevers en Hongrie contre les Turcs, où il se trouva l'an 1396. au siege de Nicopolis. Son imprudence & sa présomption devinrent funestes à la Chrétienté, par la perte de la bataille, où le connétable resta lui-même prisonnier entre les mains des Infideles. Il mourut à Micalizo en la Natolie, dans le tems qu'il devoit être mis en liberté le 15. Juin 1397. *Voyez* sa posterité à l'article ARTOIS.

PHILIPPE comte de Flandres, fils de THIERRY d'Alsace, fils de THIERRY I. duc de Lorraine, succeda à son pere en 1168. & se broüilla avec le roi Philippe *Auguste*; mais depuis il s'allia avec lui, & le suivit au voyage de la Terre-Sainte, où il fut tué au siege d'Acre en 1191. sans laisser d'enfans d'*Elizabeth*, fille de *Raoul* dit *le Vieil*, sœur & heritiere de *Raoul*, surnommé *le Lepreux*, comte de Vermandois, & de *Therese* ou *Mahaud* de Portugal. Sa sœur *Marguerite* lui succeda, & fut femme de *Baudouin* VII. * Marchantius, *in comment. Fland. &c.*

PHILIPPE I. comte de Savoye, huitiéme fils de THOMAS I. comte de Savoye, qui le destina à l'eglise. En effet, il fut évêque de Valence après *Boniface* son frere, qu'on avoit élevé à l'archevêché de Cantorbery. Philippe suivit le pape Innocent IV. à Lyon, où il celebroit un concile general, & fut fait par ce pontife archevêque de cette ville en 1245. Mais *Amé IV. Boniface*, surnommé *Roland*, & *Pierre*, surnommé *le petit Charlemagne*, étant morts, il se fit déclarer comte de Savoye, au préjudice de ses neveux, fils de *Thomas*. Ainsi il quitta l'état ecclesiastique, n'étant point engagé dans les ordres sacrés, & se maria en 1267. à *Alix*, fille d'*Othon* II. comte de Bourgogne. Le Ciel ne benit ni cette usurpation ni ce mariage ; car Philippe mourut hydropique, & sans enfans, le 17. Novembre 1282. ou 1283. * Matthieu Paris, *hist. Angl. sur Henri III.* Paradin & Guichenon, *hist. de Savoye.* Sponde, *T. IV. annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

☞ Nous venons de marquer que Philippe se fit déclarer comte de Savoye au préjudice de ses neveux. Pour entendre ce point d'histoire, il faut remarquer que THOMAS I. comte de Savoye, eut de *Marguerite* de Foucigni, sa seconde femme, neuf fils & six filles. Le premier fut AMÉ IV. qui étant mort le 24. Juin 1253. laissa *Boniface*, mort sans lignée en 1263. Le second fils étoit HUMBERT, qui fut tué en Hongrie en 1233. Le troisiéme, THOMAS II. de Savoye mourut en 1259. Ses enfans, qui furent *Thomas* III. & *Amé* V. devoient succeder à *Boniface*; mais *Pierre* qui n'étoit que septiéme fils de *Thomas* I. usurpa cet état sur ses neveux, & après lui *Philippe* dont nous avons parlé. Ce dernier fit en mourant quelque sorte de restitution à ses neveux, mais ce fut en préferant le cadet à l'aîné, & faisant son heritier *Amé* V. second fils de *Thomas* II. au préjudice de *Thomas* III. l'aîné. Celui-ci fut pere de PHILIPPE II. prince d'Achaye, de Piémont, &c. Après que son oncle *Amé* V. lui eut cedé le Piémont, il épousa *Isabelle* de Ville-Hardoüin, princesse d'Achaye & de la Morée, de laquelle il eut quatre fils & deux filles. Il fut obligé de soûtenir diverses guerres, & mourut le 27. Septembre 1334. ayant laissé cinq filles & un fils, de *Catherine* sa seconde femme, fille de *Humbert* dauphin de Viennois. * Paradin & Guichenon, *histoire de Savoye.*

PHILIPPE, II. du nom, duc de Savoye, cinquiéme fils de LOUIS I. du nom, duc de Savoye, qui le voyant aimé de toute sa cour, à cause de ses bonnes qualités, & craignant que cela ne fit mépriser ses aînés, l'envoya en France, auprès du roi Charles VII. Pendant sa jeunesse on ne l'appelloit que *Philippe monsieur*; pour lui il se faisoit nommer *Philippe sans terre*, parce qu'il n'avoit point encore d'appanage. Mais le duc son pere étant à Quiers, par patentes du 26. Fevrier 1460. lui donna les seigneuries de Baugé, sous le titre de comté, & dès-lors Philippe prit le titre de comte de Bresse. Depuis, il se déclara contre les favoris avancés par sa mere *Anne* de Cy-

pre, & fut mis en prison à Loches par ordre du roi Louis XI. qui lui donna depuis le gouvernement de Guyenne, & le fit chevalier de l'ordre de saint Michel. Philippe *le Bon* duc de Bourgogne, qui s'étoit interressé à la délivrance du comte, lui donna aussi le collier de son ordre de la toison d'or, & le gouvernement des deux Bourgognes. Il suivit Charles VIII. à la conquête du royaume de Naples; & à son retour, fut gouverneur du Dauphiné, où ayant appris la mort de *Charles-Jean-Amé*, son petit-neveu, duc de Savoye, il alla prendre possession de cet état l'an 1496. à l'âge de 58. ans. Il pardonna à ceux qui l'avoient offensé, rendit sa cour une des plus belles de son tems, & eut un soin particulier de son peuple, qui le perdit le 7. Novembre 1497. n'ayant regné qu'un an & demi. Son tombeau fut ouvert en 1639. & son corps fut trouvé tout entier. *Voyez* sa posterité à l'article SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye*.

PHILIPPE de Savoye, duc de Nemours, marquis de Saint-Sorlin, comte de Genevois, & baron de Foucigny, &c. fils de PHILIPPE II. du nom, duc de Savoye, & de *Claudine* de Brosse, dite *de Bretagne*, sa seconde femme, nâquit en 1490. Il fut destiné jeune à l'état ecclesiastique, & fut même évêque de Geneve; mais se sentant porté aux armes, il suivit le roi Louis XII. en Italie, & se trouva l'an 1509. à la bataille d'Agnadel. L'empereur Charles V. l'attira l'an 1519. en sa cour à Spire; mais le roi François I. son neveu, le voulant dégager de ce parti, le fit venir en France, lui donna le duché de Nemours, & le maria le 17. Septembre de l'an 1528. à *Charlotte* d'Orleans, fille de *Louis* d'Orleans, I. du nom, duc de Longueville. Philippe de Savoye mourut à Marseille le 25. Novembre 1533. *Voyez* sa posterité à l'article SAVOYE.

PHILIPPE-EMMANUEL de Lorraine, duc de Mercœur, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bretagne, &c. fils de NICOLAS de Lorraine, duc de Mercœur, & de *Jeanne* de Savoye-Nemours sa seconde femme, né le 9. Septembre de l'an 1558. s'endurcit dès sa premiere jeunesse aux fatigues de la guerre, & se distingua en plusieurs occasions d'honneur. Il eut le gouvernement de Bretagne; & après la mort du duc de Guise aux états de Blois l'an 1588. il fut sur le point d'être arrêté par ordre du roi Henri III. La reine *Louise* de Lorraine sa sœur l'en avertit à propos; ce qui lui fit éviter cet accident. Depuis, le roi le flatta de le faire duc de Bourgogne; ce qui l'empêcha quelque-tems de se déclarer ouvertement pour la Ligue, mais dans la suite il n'hesita plus à suivre ce parti. Il se cantonna dans son gouvernement; il y fit venir les Espagnols, ausquels il donna le port de B avet en 1591. & se rendit tres-redoutable. On le porta l'an 1596. à une treve, qui devoit durer jusqu'au mois de Mars de l'année suivante. Il y avoit à craindre que lorsqu'elle seroit expirée, il ne fit quelque grand effort pour soûmettre entierement ce qu'il n'avoit pas dans la Bretagne; mais les agens du roi, qui étoit alors Henri IV. le persuaderent si bien, qu'il prolongea la treve jusqu'au mois de Juillet. Ses amis lui reprocherent alors ce qu'il avoit reproché plusieurs fois au duc de Mayenne, *Que les occasions ne lui avoient pas manqué; mais qu'il avoit souvent manqué aux occasions*. Cependant, comme tous les autres chefs de la Ligue avoient fait leur paix avec le roi, il fut obligé d'y songer lui-même, quelque répugnance qu'il y pût avoir. Le voyage que le roi fit en Bretagne, au commencement de l'an 1598. l'y détermina absolument. Le duc de Mercœur avoit eu de son mariage un fils nommé *Philippe*, & une fille nommée *Françoise*. Le fils étoit mort jeune, & la fille, riche heritiere, fut le prix de la reconciliation; car elle épousa le 12. Juillet 1575. *Cesar*, fils *naturel* du roi, depuis duc de Vendôme. Madame Gabrielle d'Estrées, depuis duchesse de Beaufort, mere de ce jeune prince, s'entremit pour cet accommodement, qui fut aussi honorable pour le duc, qu'il le pût souhaiter. On lui fit des avantages considerables; car le roi lui donna deux cens trente-six mille écus de dédommagement, dix-sept mille écus de pension, avec la garde des châteaux de Gingamp, Montcmurt & Lamballe. Après cela ce duc vint saluer le roi à Angers, où l'on fit avec une magnificence extraordinaire les fiançailles du duc de Vendôme avec la princesse de Mercœur. En 1601. l'empereur Rodolphe II. fit offrir au duc de Mercœur le commandement de son armée en Hongrie contre le Turc: il esperoit beaucoup de sa valeur & de sa conduite, & se flattoit aussi que ce duc pourroit mener avec lui un grand nombre de seigneurs François, qui s'ennuyoient de se voir sans occupation. Le duc de Mercœur accepta, avec la permission du roi, un emploi si honorable, & fut suivi de *Henri* de Lorraine, comte de Chaligny son frere, & de quelques compagnies de gens de guerre. Ce fut là qu'à la tête de quinze cens hommes seulement, il entreprit de faire lever le siege, qu'Ibrahim Bassa avoit mis devant Canischa, avec soixante mille combattans, & de l'obliger à donner bataille. Lorsqu'il n'eut plus de vivres, il fit une retraite, qui passa pour la plus belle que l'Europe eût vûë depuis long-tems. Il prit aussi Albe-Royale, & défit les Turcs qui venoient la secourir. Après tant de belles actions, en revenant en France pour ses affaires domestiques, il fut attaqué d'une fiévre pourpreuse dans la ville de Nuremberg, où il mourut le 19. Fevrier de l'an 1602. S. François de Sales fit son oraison funebre dans l'eglise de Notre-Dame de Paris. *Voyez* LORRAINE.

PHILIPPE, landgrave de Hesse, *voyez* HESSE.

PHILIPPE-MARIA Visconti, *voyez* MILAN.

PHILIPPE de Vendôme, grand prieur de France, abbé de la Trinité de Vendôme, de S. Victor de Marseille, de S. Vigor de Cerisi, de S. Honorat de Lerins, de saint Mansuy de Toul & d'Ivri, second fils de Louis duc de Vendôme, depuis cardinal, & de *Laure* Mancini, nâquit à Paris le 23. Août 1655. Il accompagna le duc de Beaufort son oncle à son expedition de Candie, & se trouva à la sortie du 25. Juin 1669. où ce duc perit. Il suivit le roi Louis XIV. en 1672. à la conquête de Hollande; se distingua au passage du Rhin, puis au siege de Mastricht en 1673. à la journée de Sintzeim en 1674. & aux sieges de Valenciennes & de Cambray. Il donna des marques de sa valeur à la bataille de Fleurus en 1690. & aux sieges de Mons & de Namur les années suivantes, en qualité de maréchal de camp. Le roi le fit lieutenant general de ses armées en 1693. & il fut blessé dangereusement à la cuisse le 4. Octobre, à la bataille de la Marsaille. Etant à Nice en 1695. il reçut les ordres du roi pour commander en Provence, à la place du duc de Vendôme son frere, qui passoit en Catalogne. Il servit ensuite en Piémont jusqu'à la paix concluë avec le duc de Savoye à Turin en 1696. puis au siege de Valence la même année. De là il passa en Catalogne auprès du duc son frere; servit au siege de Barcelone en 1697. & se trouva à la défaite de don François de Velasco, viceroi de Catalogne. Le roi le nomma en 1702. pour servir en Allemagne en qualité de lieutenant general; puis il passa en Italie, où il eut en 1703. le commandement des troupes que le duc de Vendôme laissa à saint Benedetto, lorsqu'il entra dans le Piémont. Il commanda peu après dans la ville d'Ast, prit Revere le 10. Avril 1704. se rendit maître de quelques autres places, & obligea les Imperiaux d'abandonner en 1705. celles qu'ils occupoient entre le lac de Garde & l'Adige. Ayant quitté l'armée après la bataille de Cassano, qui se donna le 16. Août de cette année, & où il ne put se trouver, il alla à Rome en Avril 1706. & se retira du service après avoir remis la plûpart de ses benefices. Il passa ensuite à Venise, d'où revenant & passant sur les terres des Grisons, pays neutre, le nommé Thomas Masner, conseiller de Coire, l'arrêta à main armée le 28. Octobre 1710. en represailles, disoit-il, de ce que son fils étoit retenu prisonnier en France, & fit passer son prisonnier sur les terres de l'empereur. Cette insulte faite par un particulier à un prince de ce rang, fit grand bruit: l'ambassadeur de France en Suisse, s'en plaignit hautement. Les Grisons firent le procès à Masner, qui s'étoit sauvé sur les terres de l'empire, & ils le condamnerent à mort par contumace en 1712. Le grand prieur avoit été élargi en Juin 1711. & revint en France. L'isle de Malte étant menacée d'être assiegée par les Turcs, le grand prieur y arriva le 7. Avril 1715. avec plusieurs chevaliers gentilshommes & officiers; y fut reçu au bruit du canon, avec de grands honneurs par deux grands

croix nommés par le grand maître, & par les trois procureurs de la langue de France, & quelques jours après il fut nommé par le même grand-maître, generalissime des troupes de la religion; mais cette expedition n'ayant pas eu lieu, il revint en France au mois d'Octobre de la même année; se demit en Septembre 1719. du grand prieuré de France, & prit le titre de prince de Vendôme.

AUTRES GRANDS HOMMES DE CE NOM

PHILIPPE, natif d'Acarnanie, province de la Grece, fut medecin d'Alexandre *le Grand*, qui étoit tombé dans un accident tres-fâcheux, pour s'être baigné ayant chaud, dans les eaux froides du fleuve Cydnus: il étoit soigné par Philippe, qui se faisoit fort de le guerir, lorsqu'il reçut des lettres, qui portoient que ce medecin avoit dessein de l'empoisonner dans le breuvage qu'il lui devoit donner. Alexandre fut fort en peine de ce qu'il devoit faire dans une conjoncture si fâcheuse; mais soupçonnant que ces lettres pouvoient être un artifice de ses ennemis; & se fiant d'ailleurs à la fidelité de Philippe, il lui donna ces lettres à lire. La tranquillité d'esprit avec laquelle il vit que Philippe les lut, le persuada de l'innocence de son medecin. Il ne fit point de difficulté de prendre ce remede, qui le guerit l'an 333. avant J. C. * Quinte-Curce, *l.* 3. Diodore, *liv.* 17.

PHILIPPE, gouverneur de Jerusalem, frere de lait d'Antiochus-*Epiphanes*, fit des maux étranges aux Juifs. Il eut l'administration du royaume de Syrie & la tutelle d'Antiochus-*Eupator*. Mais s'étant revolté contre son prince, jusqu'à se faire couronner roi d'Antioche, il fut enfin contraint de perdre le royaume & la vie dans une grande bataille, que Lysias & Eupator lui donnerent. Il fut pris dans la déroute, & puni, comme son crime le meritoit. Philippe étoit celui à qui Antiochus-*Epiphanes* se fioit le plus: car se voyant sur le point de mourir, il lui mit entre les mains sa couronne, son manteau royal & son anneau, pour le porter à son fils, & lui recommanda de prendre grand soin de son éducation & de son état, jusques à ce qu'il fût en âge de le gouverner lui-même. Epiphanes n'eut pas plûtot fermé les yeux, que ce scelerat abusant de la confiance de ce prince, prit toutes ces marques royales pour lui & se revolta: mais il soûtint si mal sa perfidie & son usurpation, qu'il finit sa vie par la main d'un bourreau, comme on vient de le dire.* II. *Machab.* XIII 23. Josephe, *antiq. liv. XII. ch.* 14.

PHILIPPE, fils de *Jacim* de la Trachonite, fut un homme d'une éminente vertu & d'un grand merite. Agrippa le fit general de ses armées, & l'envoya à Jerusalem au commencement de la revolte du peuple, pour tâcher de le remettre dans son pouvoir. Il ne réüssit pas dans son dessein; car les seditieux l'assiegerent dans le palais royal, où il faillit à être tué. Voyant donc que le mal étoit sans remede, & qu'il couroit risque de sa vie, il se retira avec trois mille hommes, se joignit à Cestius par l'ordre d'Agrippa, & lui rendit de tres-bons services.* Josephe, *antiq. liv. XVII. chap.* 2. *& guerre des Juifs, liv. II. chap.* 14.

PHILIPPE, historien Grec, natif d'Amphipolis, composa divers traités. * Suidas en fait mention.

PHILIPPE, qui écrivit l'histoire de Carie, est cité par Strabon & par Athenée.

PHILIPPE, dont Diogene *Laërce* fait mention en la vie de Stilpon, étoit natif de Megare. * Strabon, *l.* 14. Athenée, *l.* 6. Vossius, *l.* 3. *de hist. Grac.*

PHILIPPE, évêque de Jerusalem, au commencement du II. siecle, succeda à Benjamin, & eut Seneque pour successeur. * *Voyez* la chronique d'Eusebe, sous l'an 114. de l'ere Chrétienne.

PHILIPPE, évêque de Gortyne en l'isle de Crete, dans le II. siecle, composa un ouvrage contre Marcion. Son nom se trouve dans les anciens martyrologes, & dans ceux de Bede & d'Adon. * Eusebe, *hist. l.* 4. *c.* 27. S. Jerôme, *de script. eccl.*

PHILIPPE, prêtre, disciple de saint Jerôme dans le V. siecle, écrivit des commentaires sur le livre de Job. Gennade qui marque avoir lû de belles lettres de sa façon, place sa mort sous l'empire de Marcien & d'Avitus, c'est à-dire vers l'an 455. ou 456. * Gennade, *de script. eccl. c.* 63. Honoré d'*Autun*, &c.

PHILIPPE, antipape, fut intrus sur le siege pontifical après la mort de Paul I. en 767. dans le même-tems que Constantin, homme laïc, frere de Toton, duc de Nepy, le fit aussi consacrer. Ces deux usurpateurs furent chassés en 768. & Etienne III. ou IV. fut élû canoniquement.* Anastase. *in vit. pontif.*

PHILIPPE, dit *Sidetes*, parce qu'il étoit de Side, ville de Pamphylie, vivoit sous l'empire de Theodose, & eut beaucoup de part à l'amitié de saint Jean Chrysostome. Il publia un ouvrage sous le nom d'histoire Chrétienne, en XXX. livres: & une refutation des livres de Julien. Son style étoit diffus & chargé de digressions. Nous n'avons plus cet ouvrage, dont Photius & Socrate font mention. * *Consultez* Socrate, *l.* 7. *hist. c.* 17. Nicephore Calliste, *l.* 14. *c.* 29. Photius, *cod.* 35. André Scot, *in not. ad Phot. pag.* 22. Voss. *l.* 1. *hist. Pel. c.* 38. *& de hist. Grac. l.* 2. *c.* 20.

PHILIPPE dit le *Solitaire*, auteur Grec, au commencement du XII. siecle, & vers l'an 1135. composa un ouvrage intitulé, *Dioptra, id est, regula seu amussis rei christianæ*, distingué par dialogues, en IV. Livres, & dedié à un religieux de ses amis nommé *Callinicus*. Un autre Grec a écrit des éclaircissemens en forme de notes, sur ces ouvrages. Ce fut à la persuasion de Denys, metropolitain de Mitylene, qui avoit une grande estime pour cette piece, que Jacques Pontanus a traduite en latin. Nous l'avons dans la bibliotheque des peres, avec des notes du P. Gretser.

PHILIPPE, évêque de Tarente, fauteur de Leon antipape, fut déposé pour ce sujet dans le concile de Latran de l'an 1139. Il se retira dans le monastere de Clairvaux, où il prit l'habit de la main de S. Bernard. Il fut fait prieur de ce monastere l'an 1150. & six ans après, abbé du monastere de l'Aumône, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocese de Chartres. Il revint sur la fin de sa vie à Clairvaux, où il mourut. Charles de Wisch a donné à la fin de son ouvrage des auteurs de l'ordre de Cîteaux, XXV. lettres, qu'il prétend être de ce Philippe. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siecle.*

PHILIPPE DE DREUX, évêque & comte de Beauvais, pair de France, dans le XII. siecle, fils de ROBERT de France, comte de Dreux, & d'*Agnés* de Baudement sa troisiéme femme, se trouva au sacre du roi Philippe *Auguste* l'an 1179. & se croisa pour le voyage d'Outre-Mer, où il étoit au siege d'Acre l'an 1192. Depuis, il suivit le roi Philippe *Auguste*, en la guerre contre les Anglois, & fut pris vers l'an 1197. par Marquadé, capitaine Anglois, en voulant surprendre une place. Richard roi d'Angleterre, le retint en prison jusqu'en 1202. Le pape Innocent III. écrivit à Richard en faveur de ce prelat, qu'il appelloit son fils. Mais ce roi lui ayant fait sçavoir en quelle occasion Philippe avoit été pris, lui envoya sa cotte d'armes toute ensanglantée. Celui qui la presenta, dit au pape: *voyez, saint pere, si vous reconnoissez la tunique de votre fils.* Le pape repliqua que le traitement qu'on faisoit à cet évêque étoit juste, puisqu'il avoit quitté la milice de J. C. pour suivre celle des hommes. En 1204. Philippe fut élu archevêque de Reims; mais cette élection ne fut pas confirmée. Il se trouva encore à la fameuse bataille de Bouvines, où il abattit le comte de Salisbery d'un coup de masse: (car il ne se servoit, par scrupule, ni d'épée, ni de sabre, ni de lance;) & combattit contre les Albigeois en Languedoc. Il étoit genereux, liberal, & mourut à Beauvais le 2. Novembre de l'an 1217. * Du Chêne, *hist. de Dreux*. Loisel, *hist. de Beauvais*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. & hist. genalog. de la maison de France*. Le P. Anselme, &c.

PHILIPPE DE GREVE ou GREVIUS, professeur & chancelier de l'université de Paris, étoit né dans cette ville, & mourut l'an 1237. Il a composé trois cens trente sermons sur les pseaumes de David, qui ont été imprimés à Paris en 1523. & à Bresse en 1600. Ils ont été fort estimés en leur tems, & les predicateurs s'en servoient communément: en sorte que l'on en avoit même fait une somme, qui se trouve manuscrite dans la bibliotheque de M. Colbert. L'on trouve encore dans les bibliothe-

ques d'Angleterre, deux commentaires de cet auteur, l'un sur Job, & l'autre sur les évangiles. Dans la dispute qui arriva en 1238. dans la faculté de theologie de Paris, assemblée à la sollicitation de l'évêque Guillaume, pour examiner la question de la pluralité des benefices, de Greve & Arnoul, depuis évêques d'Amiens, furent les seuls pour la pluralité, qui fut condamnée par tous les autres docteurs. La conduite de Grevius s'accorda avec ses principes; car il mourut chargé de plusieurs benefices. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XIII. siecle.*

PHILIPPE GAUTIER DE CHASTILLON, natif de Lille en Flandres, theologien & poëte vers l'an 1250. fut évêque de Maguelonne, selon les auteurs du Pays-Bas. Ni Verdal, ni Gabriel, ni les autres qui ont écrit le catalogue des prelats de cette eglise, ne parlent point de Philippe, si nous en exceptons Robert, qui le confond avec Gautier, successeur de Godefroi en 1108. Gautier de Châtillon, composa un poëme de la vie d'Alexandre *le Grand*, en X. livres, intitulé *Alexandreida*, & d'autres traités, qui sont *Flores super psalterium. Morale dogma philosophorum. De Mahumete, &c.* On croit qu'il mourut à Châtillon, dont il tira le nom, comme l'exprime son épitaphe, rapportée par Henri de Gand. * Henri de *Gand*, *in catal.* Sixte de *Sienne*, *in biblioth. sacra.* Trithême, *de script. eccl.* Valere André, *biblioth. Belg.* Barthius, *Adverss. l.* 22. *c.* 16. & 30. Vossius, *de hist. & poet. Lat.*

PHILIPPE DE PARIS, ancien poëte François dans le XIII. siecle, vers l'an 1260. composa quelques pieces en vers. Fauchet & la Croix du Maine parlent de lui.

PHILIPPE, dit d'*Aichstat*, parce qu'il étoit évêque de cette ville en Baviere, mort l'an 1322. avoit été abbé de l'ordre de Cîteaux, & fut élevé par le pape Clement V. à l'évêché d'Aichstat en 1305. On lui attribuë quelques ouvrages.

PHILIPPE DE MONTCALIER en Piémont, fit profession dans le couvent des Freres Mineurs de Toulouse, & fut lecteur en theologie à Padouë. Il a composé l'an 1330. une postille sur tous les évangiles de l'année, & des sermons pour toute l'année. L'abregé de ses sermons, dressé par Janselme de Canove, gardien du couvent des Cordeliers de Cumes, a été imprimé à Lyon en 1501. & 1515. Cet auteur a vécu jusques vers l'an 1350. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XIV. siecle.*

PHILIPPE DE VITRI ou DE VICTRAI, ancien poëte François dans le XIV. siecle, fut élevé à l'évêché de Meaux, où il succeda à Jean de Meulant en 1340. Il traduisit les metamorphoses d'Ovide en vers françois, pour obliger Jeanne de Bourbon, femme du roi Charles V. qui avoit témoigné souhaiter cet ouvrage, qu'on conserve encore dans la bibliotheque de l'abbaye de S. Victor-lés-Paris. Caces ou Gaston de Vignes, qui écrivit de son tems le roman des oiseaux, parle de ce poëte. Nous avons encore une lettre que lui écrivit Jean de Munis, celebre astrologue du même siecle. Ce prelat mourut en 1351. * La Croix du Maine, *biblioth. Franç.* Sammarth. *Gallia Christiana.*

PHILIPPE DE LEIDEN, *voyez* LEIDEN.

PHILIPPE D'ALENÇON, cardinal, archevêque de Rouen, fils de CHARLES, dit *le Magnanime*, comte d'Alençon, qui fut tué le 26. Août de l'an 1346. à la bataille de Crecy en Ponthieu, & qui étoit frere du roi *Philippe*, dit *de Valois*, qui étoit parrain de *Philippe* d'Alençon, lequel à l'exemple de son frere aîné *Charles* comte d'Alençon, abandonna tout pour servir Dieu dans l'état ecclesiastique. Sa naissance & son merite l'éleverent sur le siege de l'évêché de Beauvais en 1356. puis sur celui de Rouen en 1359. Le roi Charles V. lui avoit recommandé un de ses clercs, & lui avoit demandé pour lui une prebende, qui étoit à la nomination de ce prelat, qui ne l'en croyant pas digne, la lui refusa: ce qui irrita le roi, lequel s'appaisa neanmoins dans la suite. Le pape Gregoire IX. nomma Philippe patriarche de Jerusalem, puis d'Aquilée; & Urbain VI. lui donna le chapeau de cardinal en 1378. & l'évêché de Sabine. Ce pontife l'établit son vicaire general dans les terres de l'état Ecclesiastique; mais depuis, craignant que le cardinal d'Alençon ne prît le parti de Clement VII. pendant le schisme, il lui ôta ses benefices. Boniface IX. le rétablit en ses dignités, & le créa évêque d'Ostie. Philippe, qui avoit déja cedé l'archevêché de Rouen à Pierre le Juge, mourut en odeur de sainteté à Rome le 15. Août en 1397. & fut enterré dans l'eglise de sainte Marie de-là le Tibre. * Onuphre & Ciacconius, *in vit. pontif.* Ughel, *Ital. sacra.* Sainte-Marthe, *l.* 21. *hist. geneal. & t.* I. *Gall. Christ.* Sponde, *A. C.* 1377. Du Chêne & Aubery, *hist. des card.* Frizon, *Gall. Purp.* Le pere Anselme.

PHILIPPE DE PERA, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est le fauxbourg de Constantinople, y naquit de parens Genois, & entra vers l'an 1325. dans l'ordre de saint Dominique, où il se distingua particulierement par son zele pour la réunion des Grecs à l'eglise Romaine. On ne le connoît que par deux ouvrages, qui ne sont pas imprimés, & qui meritent de l'être. Le premier est un traité *de obedientia ecclesiæ Romanæ debita*, qu'on garde à Florence, & où il dit qu'il y avoit vingt-cinq ans qu'il disputoit sans cesse avec les Grecs: le second, où il traite de la procession du saint Esprit, est de l'an 1359. il y cite souvent le premier; & fait remarquer diverses fraudes des Grecs, qui pour mieux soûtenir leur opinion, avoient retranché quelques mots dans le texte de l'écriture. On a une copie de ce traité dans le college de Navarre, mais l'exemplaire de Florence est plus ample, & l'un & l'autre ont ce défaut, qu'on n'y a conservé les passages des peres Grecs qu'en latin, quoique Philippe eût joint le texte original à la traduction qu'il en avoit faite. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

PHILIPPE DE MAIZIERES, *voyez* MAIZIERES

PHILIPPE DE LUXEMBOURG, cardinal, évêque d'Arras, par la resignation de Philippe de Melun son oncle & son parrain, puis de Terouane, succeda en 1477. à THIBAUT son pere, qui étant veuf avoit embrassé l'état ecclesiastique, & avoit été élû évêque du Mans. Il eut toûjours beaucoup de part aux affaires de l'état, fut fait cardinal en 1496. par le pape Alexandre VI. & fut legat en France sous son pontificat, & sous celui de Jules II. Le premier l'employa pour la dissolution du mariage du roi Louis XII. avec Jeanne de France. Quelque tems après, le desir de la solitude inspira à Philippe de remettre son évêché à son neveu François de Luxembourg, ce qu'il executa; mais après la mort de son neveu, il fut encore remis sur le siege de la même eglise, qu'il embellit avec beaucoup de soin. Ce cardinal, qui passa pour l'un des grands prelats de son tems, mourut en 1519. âgé de 74. ans. Son corps fut mis dans sa cathedrale, où pendant les guerres civiles, son tombeau a éprouvé la fureur des Heretiques. * Nicolas Vignier, *hist. de Luxembourg.* Le Corvasier, *hist. des évêques du Mans.* Frizon, *Gall. Purp.* Du Chêne & Aubery, *hist. des cardin.* Sammarth. *Gall. Christ.*

PHILIPPE, Juif converti, vivoit dans le XVII. siecle. Il a traduit en latin les treize manieres d'interpreter le pentateuque, données par R. Ismaël. Il a aussi traduit en latin le livre *Pirke-Avoth.* Il a composé un livre contenant quinze questions, tirées des livres des Juifs, pour combattre leur doctrine, imprimé à Paris en 1620. Un dictionnaire hebraïque *talmudico rabbinique*, imprimé à Paris en 1629. & a fait une traduction du livre intitulé, *l'examen du monde.* * Bartolocci, *bibliotheque rabbinique.* M. Du Pin, *hist. des Juifs, depuis* Jesus-Christ *jusqu'à present.*

PHILIPPE DE BERGAME, *cherchez* DE FORESTA.

PHILIPPE CALLIMACHUS EXPERIENS, *cherchez* CALLIMAQUE ou CALLIMACHUS EXPERIENS.

PHILIPPE DE COMMINES, *cherchez* COMMINES.

PHILIPPE DE BORNIER, né à Montpellier en Languedoc, le 13. Janvier 1634. & où il mourut le 22. Juillet 1711. âgé de 78. ans, étoit lieutenant particulier au presidial de cette ville, & d'une des plus an-

ciennes familles de la robe de cette province, ayant eu parmi ses ayeuls, des presidens & des conseillers en cour superieure. Il fut choisi par le roi pour presider de la part de sa majesté aux assemblées synodales qui se tenoient dans la province de Languedoc, jusques à la revocation de l'édit de Nantes, dont il étoit commissaire executeur. En 1676. il eut ordre du roi de se rendre dans le Vivarets au sujet de quelque soulevement que la diversité des religions y avoit excité; il réussit si bien dans tous ces differens emplois, qu'il ne perdit jamais la confiance de son prince ni celle des peuples; & si le roi lui en témoigna sa satisfaction par des liberalités dignes de sa grandeur, les peuples lui en témoignerent leur reconnoissance en recevant avec soûmission les ordres de leur souverain, qu'il venoit leur annoncer. Il fut encore employé par MM. de Bezons & d'Aguesseau dans toutes les affaires les plus importantes qui se traiterent en Languedoc pendant qu'ils en furent intendans: il est l'auteur de la *conference des nouvelles ordonnances du roi Louis XIV. avec celle des rois prédecesseurs de sa majesté.* Cet ouvrage a été si bien reçu du public qu'il s'en est fait six éditions pendant la vie de l'auteur, quoiqu'on l'ait contrefait à Grenoble & à Lyon; il a encore fait un autre ouvrage imprimé *in fol.* en 1709. à Geneve chez Fabri & Barillot. C'est un *commentaire sur les conclusions de Ranchin*, où les principales questions de droit se trouvent décidées, tant par les loix Romaines que par la jurisprudence des arrêts des parlemens de France. Ce livre est en latin. Philippe de Bornier son fils aîné, qui étoit en 1715. à Christian-Erlang, s'étant trouvé hors du royaume lors de la revocation de l'édit de Nantes, dédia cet ouvrage, que son pere lui avoit envoyé pour son instruction, à Frederic Guillaume, roi de Prusse. Cet auteur a laissé encore un ouvrage sur les principales matieres du droit, qui est par traités, & les matieres y sont épuisées. Il a aussi laissé un traité en manuscrit sur les donations, & un autre sur les legitimes. Il seroit à souhaiter que M. Bornier son fils puîné, president & lieutenant general de Montpellier, qui a beaucoup de merite & de sçavoir, de même que son frere aîné, & qui a tous ces traités, ne privât pas le public du fruit qu'on en doit attendre. * *Memoire manuscrit.*

PHILIPPE CATENOISE, ou *de Catane*, lavandiere, devint nourrice d'un des enfans de Robert *le Sage*, roi de Naples, & s'érigea en gouvernante des princesses. Jeanne I. petite-fille de Robert, étant parvenuë à la couronne, se laissa entierement conduire par les conseils de cette Catenoise, qui prit soin d'entretenir l'aversion que la reine avoit pour le roi André de Hongrie son époux. Enfin, cette méchante femme entreprit de faire mourir le roi André, qui n'avoit encore que 19. ans. Accompagnée de ses partisans, elle l'étrangla dans la ville d'Aversa en 1345. de la maniere du monde la plus étrange & la plus indigne. Mais elle souffrit bientôt après la peine dûë à un crime si horrible, par des tourmens extraordinaires, & par une mort tres-cruelle.* Hornius, *orb. polit.*

PHILIPPE DE GUELDRE, duchesse de Lorraine, fille d'*Adolfe* d'Egmond, duc de Gueldre, & de *Catherine* de Bourbon, épousa en 1485. *René* II. duc de Lorraine, & fut mere de douze enfans. Après la mort du duc, elle se fit religieuse de sainte Claire à Pont-à-Mousson en 1519. & y vécut saintement jusqu'à sa mort, qu'on marque le 26. Fevrier 1547. âgée de 85. ans. Les papes & les princes de ce tems faisoient grande estime de sa vertu. Nous avons sa vie composée par le pere Christophle Merigot, Jesuite; & son éloge dressé par le pere Hilarion de Coste, entre ceux des dames illustres.

PHILIPPEVILLE, ville des Pays-Bas dans le Hainault, fut bâtie en 1555. par la reine Marie de Hongrie, qui lui donna le nom du roi Philippe II. Outre sa situation naturellement forte, on la fortifia encore extraordinairement, pour s'opposer aux François, qui en sont demeurés les maîtres par la paix des Pyrenées en 1660.

PHILIPPI (Henri) Jesuite, né à saint Hubert dans les Ardennes, enseigna la philosophie, la theologie & la positive à Gratz en Stirie, à Vienne, à Prague, & ailleurs, & fut precepteur & confesseur de Ferdinand III. roi de Hongrie. Il mourut le 30. Novembre de l'an 1636. à Ratisbonne durant la diete, en laquelle le même Ferdinand fut élû roi des Romains. Nous avons divers ouvrages de chronologie de sa façon, comme, *Introductio ad chronologica, seu de computo ecclesiastico ad chronologiam accommodato. Generalis synopsis sacrorum canonum. Quæstiones chronologicæ, de annis Domini, Julianis, Nabonassari, & æra Juliana componendis. De annis nati & passi Salvatoris. Tabula annorum expansorum pro chronologia ecclesiastica. Tractatus de olympiadibus. Chronologia veteris testamenti. Notæ & quæstiones chronologicæ in pentateucum; in prophetas, &c.* Alegambe, *bibl. script. soc. Jes.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

PHILIPPIDE, *Philippides*, fut l'un de ceux qui se mêloient de gouverner la republique d'Athenes, du tems d'Hipperides, qui avoit fait une harangue contre lui. Il étoit si maigre, qu'Alexis poëte comique, employa cette expression, *devenir Philippide*, pour signifier devenir maigre. Quelques autres poëtes comiques ont fait allusion à la même chose, comme on le peut voir dans le XII. livre d'Athenée sur la fin. C'est de là qu'est tiré ce que l'on en trouve dans Suidas.

PHILIPPIDE, celebre coureur Athenien, fit en un jour & en une nuit mille cinq cens stades à pied, c'est-à dire, plus de quatre-vingt dix milles, pour avertir les Lacedemoniens de l'arrivée des Perses. * Suidas.

PHILIPPIDE d'Athenes, poëte comique, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, sous la CXI. olympiade, vers l'an 336. avant Jesus-Christ, & étoit fils de *Philocles*, & frere de *Morsime*, aussi poëte. Suidas fait mention de quarante-cinq de ses comedies, dont quelques-unes sont citées par Athenée & par Julius Pollux. Philippide eut beaucoup de part à l'estime de Lysimachus, qui lui ayant demandé ce qu'il souhaitoit de lui, *tout ce qu'il vous plaira*, répondit Philippide, *pourvû que ce ne soit pas votre secret.* Il mourut de joye après avoir remporté le prix de la poësie, contre son attente. * Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 15. Athenée, *l.* 15. Julius Pollux, *l.* 9. Plutarque, *in Demet.* Suidas.

PHILIPPINE: c'est un fort de la Flandre, situé sur le canal, qui separe l'isle de Terreneuve de la terre ferme. Il est entre le Sas de Gand & Birvliet. Les Espagnols l'ont construit, & les Hollandois en sont les maîtres. * Maty, *diction.*

PHILIPPINES, isle d'Asie dans la mer des Indes, entre la Chine & les Moluques, ont été ainsi appellées par les Espagnols sous le regne de Philippe II. Mais les Portugais les nomment *Manilhes*, du nom de la principale isle, & les Indiens *Luzones*. Les auteurs assurent qu'il y a plus de 1200. de ces isles, lesquelles furent découvertes en 1520. par Ferdinand Magellan, Portugais, qui y fut tué à l'isle de Cebu. Elles ne furent habitées par les Espagnols qu'en 1564. La plus importante est Manilha ou Luçon, avec une ville de ce nom. Les autres sont Minanao, Paragoia ou Calamianes, Mendora, Tandaia ou la Philippine, Cebu ou *los Pintados*, Parraiat, Malbat, Sabunta, Matan, Lubon, Capul, Abuyo, Banton, Bohol, Verde, dos Negoas, San Juan, &c. Les autres sont moins importantes. Quelques auteurs croyent que ces isles sont les *Barussæ* de Ptolomée. Les villes principales sont Mindanao ou *Tabouc*, Caures de Camarinha, Nieva, Segovia ou *Cagaion*, Villa Jesu, Cebu, &c. Dans la mer qui environne ces isles, on remarque un poisson semblable aux sirenes, que ceux de l'isle de Luçon appellent *Poisson-Femme*, parce qu'il a la tête, le visage, le col & le sein à peu près comme une femme, & qu'il s'accouple de même avec le mâle. Ce poisson est grand comme un veau; sa chair a le goût de celle de vache. On le pêche avec des filets de cordes grosses comme le doigt; & lorsqu'il est pris, on le tuë à coup de dards; ses os & ses dents ont beaucoup de vertu contre les dysenteries & les flux de sang. L'air des isles Philippines est fort chaud, & n'y laisse gueres sentir de difference de saisons. Les pluyes y commencent à la fin du mois de Mai, & durent sans interruption trois ou quatre mois; hors de ce tems il y pleut rarement. Le pays est fort sujet à des ouragans, qui sont des vents impetueux qui ar-

rachent par leurs violences les plus grands arbres. On y trouve des sources d'eaux chaudes, & quantité de couleuvres, dont quelques-unes ont deux brasses de long; il y en a même qui ont plus de trente pieds d'étenduë. Les habitans y sont bien faits, beaux de visage, & sont assez blancs. Quelques-uns se couvrent d'un habillement qui leur descend jusques sur la cheville du pied: d'autres portent de petites casaques blanches, jaunes ou rouges, qui leur viennent jusqu'aux genoux, & qu'ils lient avec une ceinture. Les femmes, aussi-bien que les hommes, sont continuellement dans l'eau, où elles nagent comme des poissons. Tous ces insulaires se baignent à toutes les heures du jour, autant par plaisir que par propreté. Quand ils sont malades, ils n'employent point la saignée, ni d'autres remedes que quelques herbes dont ils font des especes de ptisannes. Ils vivent de ris qui leur tient lieu de pain, & font aussi leur boisson de ris, qu'ils sçavent accommoder d'une telle maniere, qu'elle enyvre autant que le vin d'Europe. Dans ces isles il n'y a ni bleds, ni vins, ni huiles d'olive, ni même aucuns fruits d'Europe, si ce n'est des oranges. Il n'y a point de mines d'argent, & le peu que l'on y voit de ce métal, y a été apporté du Mexique. On a trouvé quelques mines d'or dans l'isle de Manille, & dans la riviere de Butuan de Mindanao. Il y a beaucoup de cire & de miel dans les montagnes, & quantité de palmiers, qui font la principale richesse du pays. Depuis que les Espagnols s'y sont habitués, ils y ont bâti beaucoup de moulins à sucre; ce qui l'a rendu à si bon marché, que l'on en a vingt-cinq livres de seize onces chacune, pour vingt sols. Leurs armes sont la lance, les fléches, le *campilan*, ou grand coûtelas, le *cris* ou poignard, les *sampites* ou sarbatanes, avec lesquelles ils soufflent de petites fléches empoisonnées. Les Espagnols leur ont appris à manier les armes à feu, dont ils se servent tres-bien, principalement ceux qui sont enrôlés dans les troupes d'Espagne; mais naturellement ces insulaires sont poltrons, & plus propres pour dresser une embuscade, que pour faire tête aux ennemis. Les Espagnols qui habitent ces isles, obeïssent pour le spirituel à un archevêque qui fait sa residence à Manille, & qui a trois mille ducats de rente. Ces isles dépendent de la couronne de Castille. Le gouverneur qui y commande reside à Manille: il est president de l'audience, & comme general, il dispose de toutes les charges de paix & de guerre. Plusieurs de ces insulaires ont embrassé le Christianisme, & les autres sont encore idolâtres. * Thevenot, *relation des Philippines*.

PHILIPPIQUE, *Philippicus*, Bardanes, empereur d'Orient dans le VIII. siecle, étoit d'une famille illustre; mais il l'étoit fort peu par lui-même. Tibere *Absimare* l'avoit fait exiler, parce qu'on l'avoit assuré qu'il devoit être son successeur, & qu'on le lui avoit dépeint comme un seditieux. Mais Philippique ayant trouvé le moyen de se faire rappeller par Justinien *le Jeune*, il fut chargé par ce prince de la conduite d'une armée qu'il envoyoit contre la ville de Chersone. Quelques-tems après Bardanes se défit par trahison de Justinien & de son fils Tibere, & se fit proclamer empereur par les soldats l'an 711. Les historiens disent qu'il ne s'étoit jamais vû tant d'impieté, & si peu d'esprit en aucun prince, qu'en celui-ci. Pour complaire à un moine, qui soûtenoit les erreurs des Monothelites, il voulut faire abolir dans un conciliabule, les decrets du VI. concile general, dans le tems que l'empire étoit exposé aux courses des Bulgares. Quelques patrices indignés de ce procedé, lui creverent les yeux, & l'envoyerent en exil le 3. Juin veille de la Pentecôte de l'an 713. * Zonaras & Theophane, *in annal.* Paul Diacre, *l.* 6. *c.* 34.

PHILIPPOPOLI, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie sur la Mariza, à vingt-quatre lieuës au-dessus d'Andrinople. Cette ville est assez grande & archiepiscopale, mais elle n'est pas fermée de murailles. * Maty, *diction.*

PHILIPS NORTON, bourg d'Angleterre dans la partie nord-est du comté de Sommerset, qu'on nomme *Wellow*, à 84. milles anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

PHILIPSTADT, PHILIPPOPOLIS, ville nouvelle de Suede dans la province de Vermeland. Elle est située entre des étangs.

PHILIQUE, *Philicus*, poëte tragique Grec, est mis dans la Pleïade, c'est-à-dire, au nombre des sept poëtes tragiques les plus celebres qui parurent du tems de Ptolomée *Philadelphe*, vers l'an 270. avant J. C. On dit qu'il donna son nom aux vers philiques qu'il avoit inventés. * Vossius, *de poët. Græc. c.* 8. Suidas parle de quelques autres de ce nom.

PHILISBOURG, forteresse importante d'Allemagne, sur le Rhin, n'étoit autrefois qu'un village nommé *Udenheim*, situé au pays de Craickgou dans l'évêché de Spire. En 1343. Gherar évêque de Spire le fit fortifier. En 1515. George comte Palatin, aussi évêque de Spire, en fit augmenter les fortifications, & bâtit le château. En 1570. Marquard de Wastein un de ses successeurs fit rétablir les murailles qui avoient été détruites pendant les guerres d'Allemagne. Enfin en 1615. Philippe Christophle de Zoctern électeur de Treves & évêque de Spire, y fit faire de nouvelles fortifications, & lui donna le nom de Philisbourg. Cette place considerable par sa situation donna de la jalousie à Frederic V. électeur Palatin, qui en fit démolir les fortifications en 1618. Mais en 1623. après les guerres de Bohême, le même évêque les fit rebâtir. En 1633. les Suedois s'en rendirent les maîtres, & la remirent entre les mains du roi Louis XIII. suivant un traité fait la même année à Francfort avec l'électeur de Treves. Mais en Janvier 1635. les Imperiaux s'en emparerent par surprise à la faveur des glaces. Louis de Bourbon, alors duc d'Anguien, la reprit en 1644. & par le traité de Munster, la garde & protection perpetuelle de cette place fut cedée au roi, qui l'ayant fait fortifier regulierement, la conserva jusqu'au 17. Septembre 1676. qu'elle fut renduë au prince Charles de Lorraine commandant l'armée Imperiale, après un siege commencé le 10. Mai. Louis dauphin de France la reprit le 1. Novembre 1688. après un siege de trois semaines: elle fut renduë en 1697. par le traité de Riswick. Cette place est située à 300. toises du Rhin du côté d'Allemagne, dans une plaine entourée de marais. Elle a sept bastions sans oreillons; un ouvrage couronné precedé d'un ouvrage à corne, qui acheve de remplir le terrain jusqu'à la riviere, sur laquelle il y a un pont de bateaux, dont la tête, qui est du côté de Spire, est défenduë par une fortification. * *Memoires historiq.*

PHILISQUE, *Philiscus*, poëte comique Grec, fut auteur de diverses pieces, dont Suidas a fait le dénombrement. Il est different d'un autre surnommé *Agnus*, parce qu'il avoit fait un traité des mouches à miel, & qu'il se tenoit ordinairement dans les deserts. * Pline, *l.* 11. *c.* 9.

PHILISTE, historiographe celebre, florissoit du tems de Denys tyran de Sicile, qui lui donna le gouvernement de la citadelle de Syracuse. Il étoit de Naucratis ville de Sicile, fils d'un homme illustre nommé Archonide, & il eut pour maître Evenus poëte élegiaque. Il servit utilement Denys *le Tyran*, qui pour ne se pas priver de ses services, souffrit, dit-on, qu'il entretînt un commerce criminel avec sa mere; mais Philiste ayant épousé à l'insçu de Denys, sa niece fille de Leptine, le tyran irrité le chassa de la Sicile. On dit que Philiste banni, se retira à Adria, & qu'il profita de son loisir pour écrire les traités historiques dont les anciens font mention. Denys étant mort, & son fils de même nom lui ayant succedé, les courtisans effrayés du grand credit de Dion, & craignant que l'éloquence de Platon ne changeât les inclinations du jeune prince, lui persuaderent de rappeller Philiste, qui ayant bientôt acquis sa confiance, fit chasser Dion de la cour. On peut voir ailleurs quelles furent les suites de ces intrigues: Dion fit la guerre au tyran, l'assiegea dans la citadelle, & battit ses troupes commandées par Philiste, qui ayant été fait prisonnier lui-même, fut égorgé par ses ennemis, qui lui refuserent jusqu'à la sepulture, la quatriéme année de la CV. olympiade qui est la 367. avant J. C. Il avoit composé un traité de l'art de parler, & quelques discours, qui sont perdus, ainsi que l'histoire de l'Egypte en douze livres, & celle de la Sicile, qui lui avoit fait le plus de reputation. Cet ouvrage étoit en deux parties, dont l'une comprenoit en sept livres, l'histoire de huit

tent ans, jusqu'à la prise d'Agrigente par les Carthaginois; & l'autre étoit une histoire exacte de Denys *le Tyran*. Ciceron, qui appella Philiste le petit Thucydide, se plaisoit beaucoup à la lecture de cette seconde partie, où neanmoins il trouvoit qu'entre plusieurs pensées fines & délicates, il y en avoit d'obscures, & de trop subtiles. Il étoit cependant bien plus intelligible que Thucydide, qu'il n'égaloit pas pour le reste; & même il affecta la clarté & la netteté du discours, jusqu'à éviter les digressions les plus necessaires; mais ce qu'il y eut de plus reprehensible en lui, fut le soin qu'il prit par tout de déguiser & de défendre les plus mauvaises actions du tyran. * Vossius, *historiens Grecs*. Bayle, *dict. crit.*

PHILISTINS, peuples de la Palestine du côté d'Egypte, le long de la mer, étoient ennemis des Israëlites, qu'ils reduisirent souvent en servitude. Ceux-ci se vengerent en differens tems de leurs hostilités, comme nous le remarquons ailleurs en parlant de Samson, de David, de Saül, d'Heli, &c.

PHILISTION de Magnesie, poëte mimique, ou composeur de farces, vivoit à Rome peu après Horace. Cassiodore le fait inventeur des mimes; & Sidoine Apollinaire en fait mention en écrivant à son ami Domitius: *absunt ridiculis vestitu & vultibus histriones pigmentis multicoloribus, Philistionis supellectilem mentientes*, &c. On dit qu'il mourut de trop rire, en faisant le bouson sur un theâtre. * *Voyez* la chronique d'Eusebe, sous la troisiéme année de la CXCVI. olympiade. Saint Epiphane, *de Manich.* Marcellin, *in chron.* Apollinaire Sidoine, *l. 2. ep. 2.*

PHILISTION de Pruse, de Sardes ou de Nicée, autre poëte comique Grec, vers la XC. olympiade, & l'an 420. avant Jesus-Christ, est different d'un celebre medecin de Locres, de qui Aulu-Gelle fait mention, *l. 17. c. 11.* Suidas. Nicolas Rigaut a fait imprimer sur un manuscrit de la bibliotheque du Louvre un recüeil de quelques vers de Menandre & de Philistion sur les mêmes sujets, intitulé: *La comparaison de Menandre & de Philistion.* Mais Janus Rutgersius qui les a publiés depuis, plus augmentés & plus corrects, croit qu'au lieu de Philistion, il faut lire Philemon, parce que Stobée cite quelques-uns de ces vers sous le nom de Philemon, & que ces deux poëtes étoient rivaux. *Voyez* PHILEMON.

PHILLA, fille d'*Antipater* gouverneur de Macedoine, pendant l'absence d'Alexandre, eut de l'esprit & de l'habileté pour les affaires au-dessus de son sexe. Elle épousa 1°. *Craterus*, 2°. *Demetrius*, & s'empoisonna ayant appris que Demetrius avoit perdu ses états. Elle eut de lui un fils, & la fameuse Stratonice femme de Seleucus, que Seleucus ceda à son fils. * Diodore de *Sicile*, *l. 19.* Plutarq. *in Demetrio.* Bayle, *dict. crit.*

PHILOCHORE Athenien, poëte & historien, avoit composé dix-sept livres de l'histoire d'Athenes, jusqu'au regne d'Antiochus surnommé *Theos*, & plusieurs autres ouvrages. Antigone roi de Macedoine le fit mourir, l'ayant soupçonné d'être d'intelligence avec le roi Ptolomée. * Suidas, *scholia in Aristophan.*

PHILOCLE, *Philocles*, poëte comique Grec, fils d'une sœur d'Eschyle du tems d'Eurypide, vers la XC. olympiade, & l'an 420. avant J. C. composa diverses comedies citées par les auteurs anciens, & laissa deux fils, Morsime & Philippe, qui furent aussi poëtes. * Suidas, *in Philoc.*

PHILOCTETES, *Philoctetes*, fils de Pean, fut le fidele compagnon d'Hercule, qui en mourant l'obligea de lui promettre par serment de ne découvrir jamais à personne le lieu de sa sepulture, & lui fit present de ses armes teintes du sang de l'hydre. Depuis, lorsque les Grecs voulurent assieger Troye, ils sçurent de l'oracle qu'on ne prendroit pas cette ville sans ces fléches fatales. Ils s'informerent de l'endroit où étoit le tombeau d'Hercule; & Philoctetes pour ne pas se parjurer, le leur fit connoître en frappant du pied dessus. Mais pour punition de son serment violé, il reçut au pied une blessure, dont Machaon le guerit. Il fut depuis ramené au siege de Troye par Ulysse, où il tua Pâris d'un coup de fléche. Après que la ville de Troye eut été prise, il vint en Calabre, où il bâtit la ville de Petile. * Sophocle, *in Philoct.* Ovide, *metam.* Virgile, *Aneïd.* &c.

PHILODEME, *Philodemus*, de Gadaris ville de la Palestine, poëte sectateur d'Epicure, vivoit vers l'an 70. avant Jesus-Christ, du tems de Ciceron, qui en a fait mention en l'oraison contre Pison. Asconius Pedianus en parle aussi. On ne doute point que ce ne soit le même dont parle Horace, *l. 1. sat. 2.* * Strabon, *l. 16.* Lilio Giraldi, *dial. de poët.* Gassendi, *in vita Epic. l. 2. c. 6.*

PHILOGONE (saint) *Philogonus*, évêque d'Antioche, passa du barreau & du tribunal seculier, sur le tribunal ecclesiastique, & succeda à Vital vers l'an 318. Saint Chrysostome nous a laissé son éloge. Il employa son zele à éteindre les restes de l'embrasement que la persecution de Diocletien avoit excité dans l'église, & à soûtenir le poids de celle de Licinius. Ce fut en cette occasion qu'il acquit le glorieux titre de confesseur. Ayant eu la douleur de voir naître pendant son episcopat la secte des Ariens, il eut la satisfaction d'en arrêter en partie le progrès, & de s'attirer des injures de la part d'Arius, qui le traita d'ignorant & d'heretique, pour se venger de la fermeté avec laquelle il s'opposa à ses erreurs. Ce prélat gouverna l'église d'Antioche jusqu'en l'année 323. en laquelle il mourut; il fit bâtir l'église de la Palée, ou vieille ville d'Antioche. Les Grecs faisoient sa fête dès le tems de saint Chrysostome au 20. de Decembre. Il eut Eustathe pour successeur. * S. Chrysost. *orat. 31.* Theodoret, *l. 1. c. 2. & 6.* Baronius, *in annal.* Herman, *vie de S. Athan.* Tillemont, *mem. eccles.* M. Du Pin, *IV. siecle.*

PHILOLAUS de Crotone, philosophe Pythagorien, vers la XCVII. olympiade, & l'an 392. avant Jesus-Christ, croyoit que tout se fait par harmonie & par necessité, & que la terre a un mouvement circulaire. Selon Demetrius de Magnesie, il fut le premier des Pythagoriciens qui écrivit de la physique. On assure que Philolaüs voulant faire sortir un de ses écoliers de prison, fit present d'un de ses livres à Denys *le Tyran* de Syracuse, qui le donna à Platon; & que celui-ci s'en servit pour son Timée. D'autres ajoûtent que Platon l'acheta des parens de Philolaüs qui mourut de déplaisir, parce qu'on l'accusa de se vouloir rendre le tyran de sa patrie. Il ne faut pas le confondre avec PHILOLAUS, qui donna des loix aux Thebains. * Aristot. *l. 2. polit. c. ult.* Diogene *Laërce*, *l. 8. vit. philos.*

PHILOLOGUE disciple de saint Paul, qu'il saluë dans son épître aux Romains, *c. XII. v. 15.* Le martyrologe Romain met sa fête le 4. de Novembre.

PHILOMEDE, *Philomedus*, ou PHILOMELE, foulon, puis poëte comique, est souvent raillé par Aristophane. Athenée fait mention de lui en divers endroits de son ouvrage.

PHILOMELE, *Philomela*, fille de Pandion roi d'Athenes, étoit sœur de Progné femme de Terée, fils de Mars & roi de Thrace. Ce prince étant épris d'une violente passion pour sa belle-sœur Philomele, la viola, lui fit ensuite couper la langue, & la fit enfermer pour dérober la connoissance de son inceste. Mais Philomele, qui sçavoit l'art de la peinture, peignit tout ce que son frere lui avoit fait, & envoya ce tableau par sa servante à sa sœur Progné, qui dissimula son ressentiment, & differa de venger cet outrage jusqu'au tems de la solemnité des fêtes nommées *Orgies*, que l'on celebroit à l'honneur de Bacchus. Alors Progné ayant assemblé un grand nombre de femmes, elle marcha à leur tête, & délivra sa sœur de prison & l'emmena dans le palais; où après quelques conferences elles convinrent de tuer Itys fils de Terée & de Progné, & de le servir dans un repas à son pere. Lorsque Terée eut fini d'en manger, Progné lui en fit apporter la tête. Ce prince irrité de cette action, se jetta sur son épée, & en voulut tuer sa femme Progné. Pendant qu'il la poursuivoit il fut changé en épervier; Progné fut changée en irondelle; Philomele en rossignol, & Itys en faisan. Apollodore & les scholiaste d'Aristophane, suivi de quelques autres, veulent que ç'ait été Progné qui prit la forme d'un rossignol. Ovide, *metam. l. 6.* Hygin. Apollodore. Nicolas Lloydius.

PHILOMELE, *Philomelus*, natif de Lidon dans la

Phocide, fut general des Phocéens dans la guerre qui fut appellée sacrée, & eut recours à un sacrilege pour fortifier sa patrie contre les armes des Thebains. Aidé de quelques troupes que lui avoit fourni secretement Archidamus roi de Lacedemone, il s'empara du temple de Delphes la quatriéme année de la CV. olympiade, & l'an 357. avant J. C. & fit servir aux besoins de son parti les tresors qui y étoient consacrés : ce qui ne fut cependant que dans une pressante necessité. Car quoiqu'il eût battu deux fois les Locriens, & qu'il eût fait entrer dans son alliance Athenes & Sparte, neanmoins le nombre de ses ennemis grossit tellement, qu'il fut obligé de prodiguer l'argent du temple pour attirer par l'esperance d'une grosse solde un grand nombre de soldats étrangers. Les Phocéens sous sa conduite entrerent dans le pays de leurs ennemis; mais peu après ayant été poussés dans les defilés, Philomele qui étoit regardé comme un sacrilege, craignant d'être pris, se precipita lui-même du haut d'un rocher. Onomarque & Phayllus ses freres lui succederent l'un après l'autre, & acheverent de piller les richesses du temple de Delphes. * Diodore, *l.* 16. Pausanias, *in Phoc.* Justin, &c.

PHILON, celebre architecte, vivoit environ 300. ans avant Jesus-Christ. Il travailla à plusieurs temples & à l'arsenal du port de Pirée, pendant que Demetrius *le Phaleréen* gouvernoit à Athenes. Cet architecte donna des descriptions de ces differens ouvrages, & tint un rang considerable parmi les auteurs Grecs qui avoient écrit sur les arts; mais ces descriptions ne sont point venuës jusqu'à nous. Quelques-uns prétendent qu'il est le même que PHILON de Bysance, auteur d'un traité des machines de guerre, qu'on a imprimé en 1687. au Louvre, sur un manuscrit de la bibliotheque du roi. * Vitruve, *l.* 3. & 7. Felibien, *vies des architectes*.

PHILON, grammairien celebre, surnommé *Byblius* ou *Bibliensis*, parce qu'il étoit de Byblos, dans le I. siecle, a vécu depuis l'empire de Neron, puisqu'il avoit 78. ans vers l'an 101. de Jesus-Christ. Il a écrit au rapport de Suidas douze livres, *περὶ κτήσεως καὶ ἐκλογῆς βιβλίων* & trente livres *περὶ πόλεων*, & *de claris viris*, & un traité de l'empire d'Adrien, sous lequel il a vécu. Il a traduit l'histoire Phenicienne de Sanchoniaton. D'autres croyent ou que Philon supposa cette histoire, ou que Porphyre l'a attribuée à Philon, quoique la version fût supposée aussi-bien que l'original. * *Voyez* H. Dodwel, dans sa dissertation angloise de *Sanchoniaton*. M. Du Pin, *dissert. prelim. sur la bible, édit. de Paris*, in 8.

PHILON l'*Ancien*. S. Jerôme & quelques anciens ont attribué à un Philon le livre de la sagesse; quelques-uns ont cru que c'étoit le Philon dont nous avons les ouvrages; mais il ne peut être auteur de ce livre, & ce n'est point de ce dernier dont ils ont voulu parler, mais d'un PHILON plus ancien dont Josephe fait mention. Il avoit écrit une histoire des Juifs qui est citée par saint Clement d'*Alexandrie* & par Eusebe. * Clement. *Alexand. l.* I. *strom.* Eusebe, *l. IX. prap. Evangel.* Saint Jerôme, *pref. sur le livre de la Sagesse*. M. Du Pin, *dissert. prelim. sur la Bible*.

PHILON philosophe, auteur d'une histoire ecclesiastique.

PHILON D'ALEXANDRIE, que l'on nomme *Philon Juif*, dont les écrits sont si estimés, vivoit dans le premier siecle. Il étoit de la race sacerdotale, frere d'Alexandre *Alabarque* ou prince de la synagogue dans Alexandrie. Il étoit né sous l'empire de Tibere, & fleurit principalement sous celui de Caligula : il fut le chef de la députation que les Juifs d'Alexandrie envoyerent à ce prince, contre les Grecs habitans de cette ville, vers l'an 40. de Jesus-Christ. Caligula ne voulut point lui donner audience, & le fit chasser hors de sa presence; il a lui-même écrit une relation de cette ambassade, sous le titre de *discours contre Flaccus*. Saint Jerôme dit que Philon alla une seconde fois à Rome sous l'empire de Claude, & qu'il y eut des conferences avec saint Pierre, mais ce fait est fort incertain. Philon avoit composé un grand nombre d'ouvrages, dont saint Jerôme nous a rapporté les titres : il nous en est resté une partie, dont on a donné diverses éditions; la derniere est de Paris en 1640. de la version de Sigismond Gelenius, & de quelques autres. Elle est divisée en trois parties. La premiere contient ses *Cosmopoëtica*, ou *de la création du monde*; la seconde, ses *historica*, c'est-à-dire, *qui regardent l'histoire sainte*; & la troisiéme, ses *juridica seu legalia*, c'est-à-dire, *qui regardent la loi*. Ses ouvrages sont pleins de pensées morales, & d'allegories continuelles sur les histoires de la bible. Il est riche dans ses pensées morales, éloquent & diffus dans son style. Il étoit Platonicien, & il a si bien imité le style de ce philosophe, qu'il a été appellé par quelques-uns *Platon le Juif*. * *Consultez* Josephe, *l.* 18. *ant. c.* 10. Clement *Alexandrin*, *l.* 1. *strom.* Eusebe, *l.* 2. *hist. c.* 18. *l.* 7. *prap. Evang. & in chron. A. C.* 34. 37. & 39. Saint Jerôme, *in catal. prol. in Marc. & alibi.* Photius, *cod.* 103. 104. 105. Saint Epiphane. Saint Augustin. Orose. Rufin. Isidore de *Damiete*. Theodoret. Suidas. Nicephore. Trithême. Sixte de *Sienne*. Baronius. Bellarmin. Possevin. Serrarius. Petau. M. Du Pin. *prelimin. sur la Bible*.

PHILON DE CARPATHE, ainsi nommé de l'isle dont saint Epiphane l'ordonna évêque, vivoit sur la fin du IV. siecle, mais on ne sçait en quelle année il mourut. Nous avons sous son nom, dans la bibliotheque des peres, des commentaires sur le cantique des cantiques, où il se trouve beaucoup de choses prises des commentaires de saint Gregoire *le Grand*. Cet ouvrage a été traduit par Etienne Salvari. On peut consulter l'épitre de ce traducteur à Nicolas Bargilesi, au commencement de ses commentaires. Le R. P. dom Anselme Banduri, religieux Benedictin, conserve le texte grec du commentaire de Philon. * Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

☞ Ce qui est dit dans l'article, que saint Epiphane ordonna Philon évêque de Carpathe, isle qui est sur la côte d'Asie proche de l'isle de Crete, n'est appuyé que sur le témoignage de l'auteur de la vie de saint Epiphane remplie de fables. D'ailleurs cet auteur ne dit point que Philon ait été ordonné évêque de l'isle de Carpathe, qui n'étoit pas de la jurisdiction de saint Epiphane; mais de Carpase, ville de l'isle de Cypre, où l'on ne voit point qu'il y ait eu d'évêque. Le commentaire sur le cantique des cantiques qui porte le nom de Philon, est de l'invention de quelque nouveau Grec, & contient plusieurs choses, qui se trouvent mot à mot dans celui de saint Gregoire *le Grand*; mais l'original grec dont on a parlé est different, & tres-court. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du IV. siecle*.

PHILON D'HERACLÉE, avoit écrit un livre intitulé *de Mirabilibus*.

PHILON DE METAPONTE, poëte allegué par Etienne de *Byzance*. Vitruve rapporte le témoignage d'un autre PHILON, en la préface du livre 7. * Glycas, *p.* 4. *annal.* & Constantin *Porphyrogenete*, *de them. Occid. c.* 9. *Consultez* aussi Vossius, *de hist. Grac. l.* 2. 3. & 4. & Leo Allatius, *diatr. de Philonib.*

PHILON DE THEBES, que Plutarque cite en la vie d'Alexandre.

PHILONARDI (Ennio) cardinal, évêque d'Albe, natif de Bucca, ville de l'Abruzze dans le royaume de Naples, avoit fait quelques progrès dans le droit, & s'étoit attaché à la cour de Rome, où dès le pontificat d'Innocent VIII. il commença à se faire connoitre. Alexandre VI. lui donna l'évêché de Veruli en la Campagne de Rome. Jules II. l'envoya vice-legat à Bologne, & lui donna le gouvernement d'Imola; & Leon X. l'envoya nonce en Suisse. Philonardi y servit si bien le saint siege, qu'on le continua dans le même emploi sous les pontificats d'Adrien VI. & de Clement VII. Enfin Paul III. recompensa ses services par le chapeau de cardinal, qu'il lui donna au mois de Decembre de l'an 1536. il eut ensuite les évêchés d'Albe & de Sorrento; il fut encore employé dans quelques legations, & mourut à Rome le 19. Novembre de l'an 1549. âgé de 83. ans, pendant le conclave qu'on tint pour donner un successeur au même pape Paul III. Antoine Philonardi, évêque de Veruli, & Saturnin, neveux de ce cardinal, firent porter son corps à Bucca sa patrie, où l'on voit son tombeau & son épitaphe. * Guichardin, *l.* 12. & 17. Paul Jove, *in Pomp. Colon.*

Colon. Onuphre. Ughel. Aubery, *hist. des cardin.*

PHILONIDES, *Philonides*, coureur d'Alexandre *le Grand*, vers l'an 330. avant Jesus-Christ, qui alla de Sicyone à Elide dans le Peloponnese en neuf heures, bien que ces deux villes fussent éloignées de douze cens stades, ou cent cinquante milles. Au retour il employa quinze heures à cette course, quoique le chemin aille en penchant, parce qu'en courant de Sicyone à Elide, il suivoit le cours du soleil; & qu'en revenant d'Elide à Sicyone, il étoit obligé de marcher contre le cours de cet astre, qu'il avoit en face. * Pline, *l.* 2. *c.* 72.

PHILONOME & CALLIAS, freres habitans de Catane, sont celebres par la pieté envers leur pere, qu'ils emporterent sur leurs épaules, pour le sauver de l'incendie, causé par le débordement des feux du Mont-Etna. On dit que ce feu les respecta, & qu'ils passerent à travers sans en être endommagés. * Stob. *ex Æl.*

PHILONOMIE, fille de Nyctinus & d'Arcadie, suivant Diane à la chasse fut rencontrée par Mars, dont elle conçut deux enfans, qu'elle jetta dans le fleuve Erimanthe; mais les dieux permirent qu'ils furent jettés par les eaux dans le creux d'un chêne, où ils furent nourris par une louve, ensuite le berger Telephe les ayant apperçus, les éleva. L'un fut appellé *Leucaste* & l'autre *Parrhasius*: ils furent tous deux rois d'Arcadie.

PHILONONE, autrement POLYBE E, seconde des femmes de Cygnus, après la mort de Proclée sa premiere femme, devint amoureuse de Tenus son beau-fils. Comme il ne voulut pas consentir à sa passion, elle l'accusa près de son pere d'avoir attenté à son honneur. Ce pere trop credule, enferma son fils dans un coffre de bois, & le précipita dans la mer, mais Neptune ayant pitié du sort de ce jeune homme, fit arriver le coffre dans l'isle de Leucophrys, où Tenus fut bien reçu, & reconnu pour roi. Le nom de cette isle fut changé en celui de *Tenedos*. * Scholiaste d'Homere sur l'Iliade. Meursius, *in notis ad Lycophron.*

PHILOPEMEN, *Philopœmen*, de Megalopolis, préteur ou general des Achéens, étoit brave & sçavant, & eut pour maitres Ecdemes, & Demophanes philosophes. Il donna les premieres marques de son courage, lorsque Megalopolis fut surprise par Cleomenes roi de Sparte. Depuis il suivit à la guerre Antigonus *le Tuteur*, allié des Achéens; & le servit à la prise de Sparte. Mais lorsqu'il eut pris lui même la conduite des troupes, sa valeur & sa conduite parurent dans toute leur étenduë à la bataille que les siens gagnerent près de Messene au Peloponnese, sur les Etoliens, alliés des Romains, la 1. année de la CXLIII. olympiade, & l'an 208. avant Jesus-Christ. Deux ans après il tua en bataille, près de la ville de Mantinée en Arcadie, Mechanidas tyran de Lacedemone. Nabis qui lui succeda défit Philopemen sur mer; mais celui-ci s'en vengea sur terre. Car l'ayant défait dans la suite, il prit Sparte, fit raser les murailles, abrogea les loix de Lycurgue, & soûmit les Lacedemoniens aux Achéens, sous la CXLVIII. olympiade, l'an 188. avant Jesus-Christ. Dinocrates tyran des Messeniens, fit la guerre aux Achéens. Philopemen y fut pris dans un combat sous la CXLIX. olympiade, l'an 184. avant Jesus-Christ & fut contraint de prendre du poison, dont il mourut âgé de 70. ans. Sa mort fut vengée par Lycortas, préteur des Achéens. * Plutarque, *en sa vie.* Polybe. Tite-Live, &c.

PHILOPONUS (Jean) grammairien d'Alexandrie, de la secte des Tritheïtes, fleurit dans le VII. siecle de l'église, car il étoit le chef des Tritheïtes, sous le pontificat de Jean Scholastique, qui a été patriarche de Constantinople, depuis l'an 569. jusqu'en 577. puisque dans une conference tenuë sous ce patriarche entre Conon & Eugene Tritheïtes d'une part, Paul & Etienne, Severiens, d'autre, les Severiens demanderent aux Tritheïtes, qu'ils anathématisent Philoponus. Il a vécu jusqu'en 608. puisqu'il composa un traité sur l'hexaëmeron, à la priere de Serge patriarche de Constantinople, qui ne fut élevé qu'en cette année-là sur ce liege. Philoponus a composé plusieurs ouvrages; sçavoir un traité contre les idoles du philosophe Jamblicus; le commentaire sur l'hexaëmeron ou la creation du monde, dont nous venons de parler, donné au public par Cordier, & imprimé en 1630. avec un autre traité du même auteur sur la Pâque; un traité de la resurrection, dans lequel il rejettoit la resurrection des corps; un écrit contre le concile de Calcedoine, une réfutation du discours de Jean Scholastique, évêque de Constantinople, sur la Trinité; un traité contre le sentiment de Proclus sur l'éternité du monde. Photius fait mention de ces traités, *col.* 43. 216. 240. Suidas donne encore à Philoponus un traité contre Severe; & Nicephore parle d'un ouvrage de Philoponus, intitulé l'*Arbitre*. Cet auteur, dit Photius, étoit aussi pur, agréable & élegant dans son style, qu'il étoit impie dans sa doctrine & foible dans ses raisonnemens. Leonce *le Moine*, Ephrem, patriarche d'Antioche, & Georges Pisides, écrivirent contre Philoponus. * Photius, *col.* 21. 42. 55. 75. 215. & 240. Suidas, *in lex.* Nicephore, *l.* 18. *c.* 47. & 48. Baronius, *A. C.* 535. *n.* 75. & *seq.* Godeau, *hist. eccl.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. des VII. & VIII. siecles.*

PHILOSOPHES, nom que l'on donne à ceux qui s'attachent à la recherche de la sagesse, de la nature & des mœurs. Pythagore a été le premier qui ait pris le nom de philosophe, au lieu de celui de sage, que prenoient avant lui ceux qui excelloient dans les sciences. Dans tous les tems & dans tous les pays du monde, il y a eu des philosophes ou sages, qui ont porté differens noms, parmi differens peuples. Les patriarches ont été les plus anciens philosophes. Les Chaldéens, les Babyloniens & les Assyriens eurent parmi eux des sages: Berose assure qu'étant allé en Egypte, il communiqua à leurs prêtres la science des astres, & des nombres qu'ils ignoroient avant sa venuë. Ceux-ci passent communément pour les auteurs de la geometrie, comme les Pheniciens sont les inventeurs de l'arithmetique. Les Persans ont eu leurs mages, dont la sagesse étoit si estimée, que leurs princes ne pouvoient pas parvenir à l'empire sans l'avoir étudiée. Le premier & le plus celebre de ces philosophes a été le fameux Zoroastre. Les Indiens se sont glorifiés de leurs brachmanes, ou gymnosophistes, entre lesquels on fait mention de ce fameux Mandanes, qui méprisa Alexandre & ses prêtres. Les gymnosophistes s'étendirent jusqu'en Ethyopie, ainsi que nous l'apprenons de l'histoire d'Appollonius *de Tyane*, qui les y alla chercher. Les Africains avoient leurs philosophes Atlantiques, dont saint Augustin fait mention, & dont Atlas roi de Mauritanie fut le chef. Les Scythes ont eu leurs anacharsis: & les autres peuples du Septentrion, leurs philosophes Hyperboréens. Les Druïdes étoient celebres parmi les Gaulois, & avoient succedé aux Sarronides & aux Bardes. Confucius a été & est en veneration parmi les Chinois comme un grand philosophe. L'histoire des Incas du Perou nous enseigne que les Perugiens ont eu des philosophes qu'ils nommoient *les Amautas*. Les Grecs ont excellé dans la philosophie, & ont formé plusieurs sectes, dont les deux plus anciennes sont l'Ionique & l'Italique. La secte *Ionique* a été fondée par Thalés, natif de Milet en Ionie, qui est compté le premier entre les sept sages de la Grece. Anaximandre Milesien lui succeda, & eut pour successeur Anaximenes, puis Anaxagore Clazomenien, lequel transfera l'école de Milet à Athenes. Il fut maître de Socrate, qui eut pour disciples, Xenophon, Criton, Glycon, Cebés, Simias, Phedon, Euclide, & par-dessus tous Aristippe auteur de la secte *Cyrenaïque*, Antisthene de la *Cynique*, & Platon de l'*Academique*. Aristippe a eu pour successeurs, d'un côté Antipater, & sa fille Areté de l'autre, de laquelle est sorti un petit-fils nommé Aristippe II. qui a été maître de Theodore surnommé l'*Athée*, parce qu'il combattoit la créance des dieux. Ses disciples prirent le nom de *Theodoriens*. Le premier fut Bion *le Borysthenite*; après lui Hegesias, & Anniceris, qui racheta Platon vendu comme esclave à Egine. La secte des *Cyniques* fut fondée par Antisthene Athenien, & vint après la *Cyrenaïque*. Ce nom leur fut donné, parce qu'ils s'occupoient à abboyer contre le luxe, & à mordre pour ainsi dire, les mœurs des hommes. Le fameux Diogene remplit la place d'Antisthene, & eut pour successeur Crates *le Thebain*, dont les principaux disciples furent Metroclés *le Maronite*,

qui demeura dans la même secte, & Zenon *le Cytien*, qui en institua une nouvelle. Metroclés avoit pour sœur cette merveilleuse fille Hipparchie, qui aima si éperduëment Cratés, qu'elle l'épousa. Theombrotus, Cleomene & quelques autres philosophes de moindre consideration, furent de cette secte des Cyniques. Zenon étudia sous Xenocrate, & se rendit capable de fonder la secte des *Stoïques*, retenant quelques principes de Cratés, & ajoûtant à la philosophie morale des Cyniques, la physique & la logique. Il laissa son école à Cleanthe, qui alla à Athenes, où il eut pour disciple Chrysippe *le Dialecticien*. Entre plusieurs autres Stoïques, on remarque le fameux Panætius, ami de Scipion l'*Africain*; Seneque l'honneur des philosophes Romains, le vertueux Epictete, & l'empereur Marc Aurele Antonin. Platon qui fut fondateur de la secte des *Académiciens*, avoit été disciple de Socrate. Il eut plusieurs auditeurs illustres, comme Aristote, Xenocrate & Speusippus. Xenocrate *Calcedonien* fut suivi de Polemon, maître de Cratés l'*Athenien*. Ces deux derniers avec Cranto, finirent l'ancienne académie. Arcesilas auditeur de ces trois philosophes, établit la moyenne académie, & eut pour successeurs Lacydes *Cyrenien*, auteur de la troisiéme académie, Teleclés, & Evangres, Phocius & Egesilas de *Pergame*, maître de Carneadés *Cyrenien*, qui passe plûtôt pour auteur de la nouvelle académie de Lacydes. Les autres académiciens, dont la succession ne se peut pas facilement démêler, sont Philon, Carmidas, Antiochus, qui confondirent la doctrine des Stoïciens, avec celle de l'académie. Ciceron (aussi grand philosophe qu'orateur,) Plutarque, Philon *Juif*, Ammonius & Proclus ont tous fait gloire d'être philosophes académiciens. Mais Aristote quitta les sentimens de son maître Platon, pour fonder la secte des *Peripateticiens*. On remarque entre ses plus illustres disciples, Heraclide natif de Pont, Leon le *Bysantin*, Aristoxene le *Musicien*, & Theophraste, qu'il choisit pour son successeur, le préferant à Menedeme *Rhodien*, à cause de son éloquence. Celui-ci eut pour disciples Demetrius *Phalerans*, & le medecin Erasistrate, né de la fille d'Aristote. A cet Erasistrate succederent Straton de *Lampsaque*, surnommé *le Physicien*, Glycon Aristo de l'isle de Co, & Critolaüs contemporain de Carneadés. Les autres successeurs d'Aristote sont inconnus jusques à Andronicus *Rhodien*, qui disposa les livres d'Aristote dans l'ordre que nous les avons aujourd'hui. Il y a encore deux sectes issuës de l'école de Socrate, sçavoir, l'*Eliaque* & la *Megarienne*. L'*Eliaque* fut fondée par Phedon d'*Elide*, & la *Megarienne* par Euclide *de Megare*; mais elles n'ont rien de particulier, sinon que cette derniere s'attacha seulement à des subtilités de dialectique.

La secte *Italique* eut pour chef Pythagore, qui l'institua dans cette region de l'Italie, que l'on appelloit la grande Grece, & que l'on nomme à present *la Calabre*. Il eut pour disciples Charondas, Zaleucus, Zamolxis, trois celebres legislateurs; Epimenide, Epicharmus, & plusieurs autres grands philosophes. Son successeur fut Aristeus, fils de Damophon *Crotoniate*, selon Jamblique. Mais la plûpart conviennent que ce fut Thelange, à qui succederent Xenophane, Parmenide, Zenon *Eleate*, Leucippe, Democrite *le Rieur*, Metrodore, Diogene *de Smyrne*, Anaxarque, Pyrrhon, Nausiphanés & Timon. Heraclite *le Pleureur* fut aussi disciple de Parmenide, & chef des *Heraclitiens*. Pyrrhon fut auteur des Pyrrhoniens, appellés autrement *Sceptiques*. On ne sçait qui succeda à Timon jusqu'à un certain Ptolomée *Cyrenéen*, qui renouvella le Pyrrhonisme, & eut pour successeur Euphranor, Eubulide, &c. La secte d'Epicure se rapporte à l'Italique, car il fut disciple de Democrite.

Ces sectes de philosophes ont duré encore longtemps depuis l'établissement du Christianisme. Pour les Chrétiens, quoiqu'ils fissent profession de s'attacher à une science plus sublime, on ne peut nier qu'il n'y eût des philosophes parmi eux. Ils ne s'attachoient à aucune secte en particulier, mais ils panchoient plus vers le Platonisme. Les anciens peres se servoient des principes de Platon pour l'explication de nos mysteres. Les *Scholastiques* venus depuis le XI. siecle, ont embrassé la philosophie d'Aristote, suivant la methode des Arabes. Quoique tous les Scholastiques fissent profession de suivre Aristote, ils se partagerent en differens sentimens qui firent autant de sectes, les *Thomistes*, qui suivoient la doctrine de saint Thomas, les *Scotistes* qui embrassoient les subtilités de Scot Cordelier, & les *Nominaux* dont Ocham étoit le chef. Cette philosophie après avoir regné long-temps dans les écoles de philosophie & de theologie, est devenuë moins à la mode depuis que Gassendi & Descartes ont suivi d'autres routes. On peut distinguer à present trois sectes principales de philosophes. Les *Aristoteliciens* qui suivent cette ancienne philosophie que l'on enseigne encore, quoique purgée dans les écoles. Les *Cartesiens* qui suivent les principes de Descartes, dont le nom est fort grand, tant parmi les Catholiques que parmi les Protestans; & les *Gassendistes* qui admettent après Gassendi le vuide & les atomes: ceux-ci sont en plus petit nombre. * Vossius, *de philosophis*. De Launay, *dissertation sur les sectes des philosophes*. *Memoires du temps*.

PHILOSOPHIE, c'est-à-dire, *amour de la sagesse* ou *de la science*. On a appellé de ce nom la science même ou la connoissance des choses naturelles depuis Pythagore. Ce sçavant de la Grece faisant attention au peu de connoissance que les hommes peuvent acquerir par leur étude, jugea qu'il y avoit beaucoup de présomption pour eux à se nommer *sages*; que ce nom devoit être reservé à Dieu seul; & que ce que les hommes pouvoient meriter par leurs recherches & par leur application étoit de se dire *amateurs de la sagesse* ou *philosophes*; & il se donna à lui-même ce nom au lieu de celui de *sage*, que portoient avant lui les sçavans de la Grece.

C'est Dieu même qui est la source & l'auteur de la philosophie: il l'avoit donnée au premier des hommes, en le créant à son image & à sa ressemblance; mais il la lui a retirée dans le tems de son peché, dont une des suites est l'ignorance; & il ne lui a laissé, comme à sa posterité, qu'un petit nombre de connoissances qui lui sont essentielles pour se servir de sa raison.

La plûpart même des hommes n'ont pas cultivé ces connoissances que Dieu leur a laissées: les Payens & les Idolâtres ont été long-tems sans y faire d'attention.

Mais Dieu s'étant choisi une famille, ou plûtôt une nation qu'il avoit separée des autres, comme pour la remplir de ses benedictions, il a entretenu parmi elle, & sur-tout parmi ceux qui conduisoient cette nation sainte, l'amour & l'étude des verités naturelles, & de celles au moins qui sont necessaires pour rendre l'homme raisonnable & vertueux.

Les patriarches sont les premiers philosophes. Il y en a des preuves à l'égard de Seth, d'Enoch, de Lamech, de Noë, de Sem, d'Heber, d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Joseph, de Moyse, &c. On peut lire là-dessus l'écriture-sainte, l'historien Josephe, *liv. 1. des antiquités*, Eusebe, *liv. 4. & 9. de sa préparation évangelique*, Saint Clement d'*Alexandrie*, Lactance, *liv. 2. de ses institutions*.

Les peuples separés de la nation sainte, ont été longtems dans une ignorance generale; ils n'en sont sortis que par le commerce qu'ils ont eu avec quelques Hebreux, qui en voyageant chez eux leur ont fait part de plusieurs de leurs connoissances & de leurs traditions. Les Orientaux ont profité les premiers de ces instructions; sçavoir, les Chaldéens, les Egyptiens, qui se sont fort attachés à la science des astres, & qui passent communement pour les auteurs de la geometrie; les Pheniciens qui sont les inventeurs de l'arithmetique; les Persans qui avoient leurs mages, dont le premier a été le fameux Zoroastre; les Indiens qui avoient leurs brachmanes ou gymnosophistes.

Les Occidentaux ont aussi eu leurs sages. Les plus celebres, ont été les Bardes & les Druides parmi les Gaulois.

Mais on peut dire que la philosophie de tous ces peuples étoit si informe, qu'à peine merite-t-elle ce nom. Les Grecs qui avoient reçu des Egyptiens & des Chaldéens, les premieres notions de la philosophie, allerent

beaucoup plus loin qu'aucune des nations Idolâtres. Aussi voulurent-ils se faire passer pour les inventeurs des sciences & des arts. Thalés & Pythagore furent les premiers qui firent une profession ouverte de la science : ils furent les chefs des deux sectes les plus celebres & les plus anciennes de la Grece.

Thalés, natif de Milet en Ionie, le premier des sept sages de la Grece, fut le fondateur de la secte Ionique, ses plus illustres sectateurs furent *Anaximandre*, *Anaximenés*, *Anaxagore*, & *Archelaüs*. Ils s'attacherent principalement à la connoissance des choses de la nature. Anaximenés enseigna que le principe de toutes choses étoit l'air & l'infini. Anaxagore établissoit pour principe de toutes choses la matiere & l'esprit (ὕλην & νοῦν) Il croyoit qu'au commencement tout étoit en confusion, & que l'esprit avoit démêlé ce cahos, & mis toutes choses dans ce bel ordre où nous les voyons presentement. Il prétendoit que les élemens de l'univers n'étoient autre chose que les petites parties de chaque tout ; que les os, par exemple, sont formés de petits os ; que la terre est composée de petites parties terrestres ; que le feu, l'eau, & tout ce qui est dans la nature, n'a point d'autres principes que leurs petites parties. Il s'appliqua entierement à la contemplation des astres : & quelqu'un lui ayant demandé, s'il ne se soucioit point de sa patrie ; *Pour moi je n'ai garde*, répondit-il, en montrant le ciel avec le doigt, *de negliger le soin de ma patrie*. Il croyoit que la lune étoit habitée, & qu'il y avoit des montagnes & des vallées. Il disoit que le soleil étoit un globe de feu, un peu plus grand que le Peloponnese, qui fait partie de la Grece ; & qu'une comete n'étoit autre chose qu'un amas d'un tres-grand nombre de petites étoiles, que l'inégalité de leurs mouvemens faisoit quelquefois rencontrer dans quelque endroit du ciel, où leur concours les rendoit visibles ; & que la comete cessoit de paroître, lorsque chacune de ces étoiles continuant à se mouvoir selon sa détermination particuliere, elles se separoient toutes les unes des autres. Archelaüs disoit que le chaud & le froid étoient les deux principes de la generation. Que tous les animaux, sans en excepter l'homme, avoient été produits du limon. Il croyoit que le soleil étoit le plus grand de tous les astres. Cet Archelaüs passa d'Ionie à Athenes, où il enseigna la philosophie à Socrate.

Pythagore fonda la secte qu'on nomma *Italique*, parce qu'il sejourna dans cette partie de l'Italie, qui fut appellée la grande Grece, & qui fait aujourd'hui partie du royaume de Naples. Il prit des Egyptiens une maniere d'enseigner mysterieuse, dont on ne sçait pas fort bien le secret. Il se servoit de nombres comme de symboles, pour enseigner ses opinions, & il les faisoit si fort entrer dans tout ce qu'il pensoit & dans tout ce qu'il disoit, qu'il établissoit pour maxime fondamentale de sa philosophie, que l'*unité* étoit le principe de toutes choses. A ces nombres, il ajoûtoit une certaine *harmonie*, par laquelle il expliquoit la perfection de chaque chose. La vertu, selon lui, l'ame, la santé, Dieu luimême, n'étoient qu'une harmonie : & il n'y a rien de plus connu que l'harmonie que ce philosophe avoit imaginée, pour regler le mouvement des globes celestes. Ciceron en a fait une belle description dans un petit ouvrage, qui est intitulé *le songe de Scipion*. Pythagore soûtenoit que le feu, l'eau, la terre, & l'air par leurs divers changemens composoient le monde, qu'il croyoit animé, intelligent & rond. Il s'imaginoit que le soleil, la lune, & les autres astres étoient des divinités. Il croyoit que la providence divine gouvernoit les hommes ; mais qu'une ceraine destinée (εἱμαρμένη) étoit aussi la cause de la disposition de toutes les choses du monde. Il croyoit l'ame immortelle, quoiqu'il soûtînt que ce n'étoit qu'une vapeur chaude, qui n'étoit invisible que comme l'air. Il s'imaginoit que l'air étoit rempli d'ames, ausquelles il attribuoit la cause des songes des hommes & des bêtes, plusieurs autres effets ordinaires. Dans l'incertitude où Pythagore étoit, de ce que l'ame devenoit, après qu'elle étoit separée du corps, il imagina la *Metempsychose*, c'est-à-dire, que l'ame après la mort passe d'un corps dans un autre ; & en consequence de cette opinion, il défendoit qu'on égorgeât des animaux pour les manger, ou pour en faire des sacrifices aux dieux. La morale de Pythagore n'a rien de reglé, non plus que celle de Thalés. Ce ne sont que quelques maximes sans principes. Mais ce qu'il y a d'admirable dans la maniere dont ce philosophe insinuoit ces maximes, c'est qu'il ne disoit rien qu'il ne pratiquât lui-même fort exactement. Il proposoit la plûpart de ses maximes de morale sous des enveloppes mysterieuses. Par exemple, pour faire entendre qu'il ne falloit point irriter les grands, il disoit, *qu'il ne falloit point découvrir le feu avec une épée. Ne point recevoir chez soi d'hirondelle*, pour dire qu'il ne faut point recevoir en sa compagnie un grand parleur, ou le faux ami qui nous visite bien dans la saison la plus agreable, mais qui nous quitte quand l'hyver approche. *N'être point assis sur le chenix* ou *boisseau*, pour n'être point paresseux, ni attaché si fort au present, que l'on n'ait aussi égard à l'avenir. *Ne point manger le cœur*, pour n'être point ingenieux à se tourmenter soi-même. *Ne point retourner quand on est parti*, pour ne plus songer à la vie, quand on est sur le point de mourir, ni regretter les plaisirs de la terre, quand on est obligé d'y renoncer. On peut voir un plus grand nombre de maximes de Pythagore, toutes obscures & énigmatiques dans Plutarque, dans Diogene *Laërce*, & dans Porphyre.

La secte Italique, dont Pythagore fut auteur, fut extrémement florissante, & fit beaucoup plus de progrès que celle de Thalés & d'Anaximandre. Les plus celebres disciples de Pythagore, furent *Ocellus* de Lucanie, *Archytas* de Tarente, *Philolaus* de Crotone, *Parmenide* & *Zenon*, tous deux d'Eleate, & *Melissus* de Samos. Ocellus, Archytas & Zenon, travaillerent sur la dialectique, dont Zenon fut l'inventeur. Parmenide, Philolaus, & Melissus, s'appliquerent à la physique, qu'ils réduisirent en principes, sans s'éloigner beaucoup des idées de leur maître. Parmenide croyoit que les premiers hommes avoient été produits par la chaleur du soleil, & que cet astre étoit froid & chaud, parce qu'il s'imaginoit que le chaud & le froid, étoient les principes de toutes choses. Il disoit aussi que la raison doit être la regle de nos jugemens & non pas les sens, sur lesquels on ne sçauroit fonder aucun jugement assuré. Melissus croyoit que le monde étoit infini, immobile, immuable, & entierement plein : qu'il n'y a point de mouvement, mais seulement qu'il semble qu'il y en a. Il disoit qu'il ne falloit rien définir touchant les dieux, parce qu'on n'a aucune connoissance certaine de leur nature. Philolaus croyoit que tout se faisoit par une certaine harmonie, & par une necessité inévitable. C'est le premier qui ait enseigné que la terre se mouvoit autour de son axe. Quelques-uns croyent que *Nicetas* de Syracuse a été l'inventeur de cette opinion.

Nous venons de voir que Thalés, Pythagore & leurs sectateurs, se sont principalement appliqués à connoître les choses de la nature, & à trouver les regles de la dialectique & de la geometrie. Socrate qui les suivit, tourna presque toutes ses études du côté de la morale. Il eut pour maître, Archelaüs, philosophe Pythagoricien, qui conçut beaucoup d'estime pour lui. Il commença le premier à reduire en methode les idées confuses de ceux qui l'avoient precedé, d'où vient que Ciceron l'a appellé *le pere de la philosophie*. Il joignit à une grande facilité de genie, & à un naturel extrémement heureux, toute la penetration, & toute la solidité imaginables. Il avoit une methode admirable pour enseigner ses sentimens, & pour refuter ceux des autres. D'abord il proposoit ses opinions comme des doutes, & par forme d'entretien, il les éclaircissoit ensuite en posant bien l'état de la question, en formant lui-même toutes les objections qu'on pouvoit lui faire, & en expliquant ses pensées par des comparaisons si familieres, qu'il rendoit pour ainsi dire, la verité sensible. Lorsqu'il vouloit refuter quelqu'un, il lui avoüoit d'abord qu'il n'entendoit pas bien la chose dont il étoit question, & il le prioit de la lui apprendre. Par ce moyen il s'insinuoit dans son esprit, & éloignoit l'aigreur de la dispute, qui fait que chaque parti ne pense qu'à soûtenir avec opiniâtreté son opinion, sans examiner les raisons qu'on lui oppose.

Après avoir appris le sentiment de son adversaire, il le prioit de s'expliquer le plus clairement qu'il pourroit, disant qu'il n'avoit pas l'esprit assez vif pour comprendre ce que d'autres entendroient facilement, sans une plus ample explication. Il ôtoit par là toute l'ambiguité des termes, d'où naissent presque toutes les disputes, & qui étoit le grand fort des philosophes du tems de Socrate, qui par cet art sophistique raisonnoient de tout sans rien sçavoir. Ensuite, il faisoit voir les fâcheuses consequences, qui suivoient de ce sentiment, & conduisoit son adversaire pas à pas, d'absurdité en absurdité, jusqu'à ce qu'il s'apperçût lui-même de son égarement. C'étoit-là toute la logique de Socrate. Jamais philosophe n'a été plus retenu à décider que lui. Il disoit d'ordinaire qu'il ne sçavoit qu'une chose, c'est qu'il ne sçavoit rien. Ainsi dégoûté de la physique par l'incertitude qu'il vit dans tous les raisonnemens des philosophes sur cette partie de la philosophie, & convaincu d'ailleurs du peu d'utilité qui peut revenir de toutes les découvertes qu'on peut faire dans les sciences speculatives, il s'appliqua à enseigner aux hommes la science de bien vivre, qui est effectivement la seule à laquelle ils doivent s'attacher avec soin, pour peu qu'ils connoissent leurs veritables interêts. Socrate est le premier qui ait traité la morale avec quelque ordre, & qui en ait connu les veritables fondemens. Il reconnoissoit que l'homme ne pouvoit être parfaitement heureux en cette vie, pendant que le corps & l'esprit, dont les interêts sont si opposés, sont unis ensemble, & il croyoit qu'après la mort les hommes seront punis ou recompensés selon qu'ils auront bien ou mal vécu. Aprés avoir établi de si beaux principes, il ne pouvoit que bien raisonner sur les devoirs que les hommes sont obligés de pratiquer, & sur les vices dont ils doivent s'abstenir : aussi ne parloit il que de sincerité, de moderation, d'amour pour la justice, de temperance & de détachement du monde. Il étoit d'ailleurs si fortement persuadé de l'utilité & de l'importance de ses preceptes, qu'il étoit le premier à les mettre en pratique, instruisant autant par son exemple, que par sa doctrine. Il eut une probité à toute épreuve, une fermeté d'ame qui lui faisoit soûtenir ses avis, quand il les croyoit utiles au public, malgré les dangers qu'il y avoit à les soûtenir, & un désinteressement qui lui fit refuser les presens des plus grands seigneurs. Sa vie étoit un modele de frugalité, de moderation & de patience. Socrate fut toûjours égal, & soûtint le caractere d'homme de bien jusques à la mort. Tout le monde sçait qu'il fut accusé d'avoir des sentimens impies de la divinité; parce qu'il enseignoit qu'il n'y avoit proprement qu'un Dieu, qu'il appelloit l'*Etre suprême*; & qu'ayant été condamné à la mort, il but avec une constance admirable la ciguë qu'on lui presenta, parlant jusques à son dernier moment de l'immortalité de l'ame, & du bonheur dont il esperoit joüir après cette vie. *J'ai fait*, dit-il un moment avant que d'expirer, *j'ai fait pendant le cours de ma vie le mieux que j'ai pû & que j'ai sçu : pour cela je ne suis pas certain d'être agreable aux dieux ; mais si par suivre ce qu'on juge le meilleur, on plait à la divinité, j'espere de ne lui être pas desagreable.*

Socrate ayant remarqué plus de genie dans Platon que dans tous ses autres disciples, eut pour lui un attachement tout particulier; & ses soins ne furent pas inutiles, puisque de tous les grands hommes qui sortirent de l'école de Socrate, Platon fut sans contredit le plus digne successeur d'un si grand maitre. Il enseigna à Athenes, & eut en peu de tems bien des disciples. Il établit son école dans l'académie, qui étoit un lieu hors de la ville, d'où ses sectateurs furent appellés *Académiciens*. Sa maniere d'enseigner étoit à peu près la même que celle de Socrate. Il expliquoit les matieres en forme de dialogue, & il se servoit de cette methode, afin de mieux examiner les choses par l'exposition qu'il en faisoit, & par des interrogations & des réponses : ce qui lui a fait dire dans un de ses dialogues, intitulé *le Cratyle*, qu'*un parfait dialecticien est celui qui sçait bien interroger & bien répondre*. Il se servoit ordinairement de la définition & de la division, pour établir clairement ce qu'il avançoit. Comme son maître, il s'attachoit beaucoup plus à refuter les opinions des autres, qu'à en établir aucune. Il ne décidoit, que fort rarement ; & c'est à quoi le conduisoit naturellement sa methode, de ne considerer les choses que par leurs idées. Comme cette méthode est en quelque sorte le principe universel de la philosophie de Platon, il est necessaire d'en parler plus particulierement, pour faire comprendre la maniere de raisonner de ce philosophe.

Il faut d'abord remarquer que selon Platon, l'ame de l'homme n'étoit qu'un rayon de la divinité. Il croyoit que cette particule unie à son principe, connoissoit toutes choses; mais que s'unissant à un corps, elle contractoit par cette union l'ignorance & l'impureté. Sur ce principe, il disoit que les sens étoient les premiers qui discernoient le vrai & le faux, mais il soûtenoit que c'étoit à l'ame d'en juger, & que ce n'étoit qu'à son jugement qu'il falloit s'en rapporter; parce que sans s'arrêter à la superficie des choses, elle en penetroit le fond de soi-même éternel & immuable, auquel il donnoit le nom d'*idée*. Ainsi le philosophe, selon Platon, ne devoit s'appliquer qu'à connoître les choses dans leurs principes & dans leur premier original par la voye des idées, qu'à consulter pour ainsi dire, la Sagesse éternelle, qui est la source & le principe de toutes ces idées, d'où vient que Platon appelloit la philosophie, un desir ardent de sonder la sagesse de Dieu, ὄρεξιν τῆς θείας σοφίας. C'est ainsi que Ciceron lui-même explique la doctrine des Stoïciens touchant les idées. *Ils vouloient*, dit-il, (quæst. acad. l. I.) *que l'ame jugeât des choses. Ils croyoient qu'on s'en pouvoit tenir surement à ses décisions, parce qu'elle connoissoit les choses dans leur premiere simplicité, & c'est cette simplicité qu'ils nommoient idée*. On voit par-là comment, à parler proprement, les disciples de Platon faisoient profession de ne rien sçavoir. Car en expliquant les choses par ces idées simples, éternelles & immuables, ils les reduisoient à l'état où ils s'imaginoient qu'elles doivent être, & non à celui où elles sont, revêtuës d'une infinité de qualités qui les dépoüillent de cette grande simplicité sous laquelle ces philosophes les envisageoient.

Platon ne negligea pas entierement la physique comme Socrate. Il prit parti sur bien des questions qui regardent cette science. Il croyoit qu'il y avoit deux principes dans toutes choses, Dieu & la matiere. Il dit que la matiere est informe, & qu'elle est le principe de la composition de tous les corps. Il suppose que cette matiere se mouvoit au commencement sans ordre & à l'avanture, que Dieu l'assembla en un seul lieu, qu'il lui imprima un mouvement reglé, & en fit le feu, l'eau, l'air & la terre, dont il composa le monde & tout ce qu'il contient. Dieu donna à chaque chose sa forme, qui n'est, selon notre philosophe, qu'une participation toute pure de l'idée. Il croit que le monde est animé, par la raison que ce qui est animé est plus excellent que ce qui ne l'est pas. Il dit qu'il n'y a qu'un monde, parce que l'exemplaire sur lequel il a été fait est unique. Il croit qu'il est fini & de figure sphérique. Il lui donne une durée qui ne doit jamais finir, parce que ce qui est une fois ne sçauroit, dit-il, tomber dans le non être. Enfin il croit que le monde est gouverné par la providence divine. Le tems, selon Platon, n'est autre chose que le mouvement du ciel; il n'a commencé qu'avec la creation du monde, & Dieu a rendu le soleil lumineux, afin qu'il pût servir à regler le nombre des heures. Ce philosophe plaçoit la lune au-dessus de la terre; le soleil plus haut, & au-dessus toutes les autres planetes. Il croyoit que tout l'univers étoit semé d'ames, & particulierement les etoiles. Il soûtenoit que la terre avoit été créée pour regler les vicissitudes du jour & de la nuit; c'est pourquoi il lui attribuoit du mouvement.

Platon ne croyoit qu'un Dieu suprême, spirituel & invisible, qu'il appelle l'*être* ou l'*être même*, le *bien même*, le *pere* & la *cause de tous les êtres*. Il mettoit sous ce Dieu suprême un être inferieur, qu'il appelle *la raison*, λόγος, le conducteur des choses presentes & futures, le createur de l'univers. Enfin il reconnoissoit un troisiéme être, qu'il appelle l'*esprit* ou l'*ame du monde*. Il disoit que le premier étoit le pere du second, & que le second avoit

produit le troisiéme. Platon n'osoit point dire tout ce qu'il pensoit sur cette matiere, de peur de s'exposer à la colere du peuple superstitieux; mais ses disciples ont fait plusieurs recherches touchant la nature de ces trois principes. Cette doctrine, fort approchante de celle du mystere de la Trinité, a fait croire à beaucoup d'anciens & de modernes, que ce mystere n'étoit pas inconnu à ces philosophes, & que Platon l'avoit tiré des livres de l'ancien testament lorsqu'il étoit en Egypte, où il y avoit alors plusieurs Juifs. A ces trois principes Platon ajoûtoit des divinités inferieures, les démons & les heros.

Il avoit encore un autre dogme qui a fait beaucoup de bruit parmi les Chrétiens. Il croyoit que les ames préexistoient dans des lieux qui sont au-dessus de la lune; & qu'y ayant commis de certaines fautes, elles avoient été bannies de ce sejour bienheureux pour venir habiter dans des corps differemment disposés, selon la grandeur de leurs fautes; mais qu'enfin elles retournoient dans les lieux d'où elles étoient venuës. C'est ce qu'Origene soûtient à peu près de la même maniere dans ses écrits, & c'est en consequence de ce sentiment que ce pere a cru que les damnés & les demons ne feroient point éternellement malheureux; mais qu'après quelque-tems de souffrance, ils seroient reconciliés avec Dieu.

La morale de Platon est en substance la même que celle de Socrate, mais dans celle-ci il n'y a rien d'établi, au lieu que dans celle-là on trouve de l'art & des principes. Platon pose d'abord pour premier principe de sa morale la fin des actions humaines. La fin de l'homme dans chaque action, dit-il, est son bien, & la fin derniere de toutes ses actions est son souverain bien, qui seul peut remplir les desirs infinis de l'homme. Ce souverain bien c'est Dieu, l'être suprême qui renferme tous les biens & la vertu, est le seul chemin qui puisse conduire à la possession de ce bien, en reprimant le mouvement des passions & des convoitises qui nous portent à l'amour des biens particuliers. C'est par là qu'il entre dans le détail des devoirs que nous sommes obligés de rendre à Dieu & aux hommes, & de l'usage que nous devons faire de toutes les choses du monde. Il dit que les biens du corps, la santé, la force, la perfection des sens, les richesses, le credit, la qualité & la gloire servent comme de soûtien à la vertu, pourvû qu'on en fasse un bon usage; mais que pourtant le sage peut être heureux sans toutes ces choses. Il ne fait esperer au sage qu'un bonheur parfait après la mort, en posant l'immortalité de l'ame. Il croit que Dieu le souverain juge, comme il parle lui-même dans son dialogue du Gorgias, dispensera des peines ou des recompenses après cette vie à chacun selon son merite.

De toutes les nouvelles sectes que formerent les disciples de Platon, celle dont Aristote est le fondateur, est sans doute la plus illustre. Il fut le premier qui rassembla les diverses parties de la philosophie pour en faire un systême complet. Personne avant lui n'avoit traité à part & par principes chaque partie de cette science. Il ne regardoit pas la logique comme une partie de la philosophie, mais comme un moyen pour disposer l'esprit à découvrir les verités qui sont renfermées dans la philosophie.

La morale d'Aristote est sans contredit le plus parfait de ses ouvrages. Il y a de la netteté, de la justesse & de l'abondance. Elle n'est pas fort differente de celle de Platon pour les principes. La difference qu'il y a, & qui est essentielle, c'est que la morale d'Aristote est renfermée dans les bornes de cette vie, & ne propose à l'homme d'autre bonheur que celui de la vie civile, au lieu que Platon porte ses vuës au-delà de cette vie, comme nous venons de le voir. Aristote pose la vraye felicité de l'homme dans sa derniere fin, & il définit cette felicité *un bien universellement desiré de tout le monde, qu'on desire par lui-même, & pour lequel on desire tous les autres biens*. Selon lui, on ne peut acquerir ce bien que par la vertu.

La Physique d'Aristote ne consiste que dans des notions & dans des termes vagues qui sont tout-à-fait inutiles pour expliquer les phenomenes de la nature.

Aristote ne fut pas le seul disciple de Platon qui abandonna les sentimens de ce grand homme; il y en eut encore d'autres qui s'érigerent en chefs de sectes. Arcesilaus, qui enseignoit dans l'école même de Platon, fut auteur d'une secte que l'on appella l'*académie moyenne*. Il disoit qu'il n'y avoit rien de certain, ni même de veritable, & qu'on pouvoit soûtenir le pour & le contre sur toutes sortes de sujets; aussi ne vouloit-il point qu'on decidât, mais qu'on suspendît son jugement. Il rétablit la methode de Socrate de traiter les matieres par interrogations & par réponses, laquelle n'étoit déja presque plus en usage.

Lacydés, qui enseigna dans la même école 56. ans après cet Arcesilaus, fut chef d'une autre secte qui fut appellée la *nouvelle académie*. Il reconnoissoit qu'il y avoit quelque chose de vrai-semblable, mais qu'on ne pouvoit point être assuré qu'une chose fût absolument veritable.

Vers le tems d'Arcesilaus, Pyrrhon se rendit aussi chef de secte. Il enrichissoit sur le dogme des academiciens; car au lieu que ceux-ci comprenoient qu'on ne pouvoit rien comprendre, Pyrrhon ne le comprenoit pas même. Il croyoit qu'il n'y avoit rien de vrai, rien qui fût plûtot ceci que cela. Il prétendoit qu'il n'y avoit proprement rien d'honnête ni de deshonnête, de juste ou d'injuste; mais que la coûtume ou les loix étoient le motif de tout ce que font les hommes. La fin que Pyrrhon se proposoit comme son souverain bien, étoit de vivre dans un certain état de securité & d'indifference, où il fût exemt de toute passion, également tranquille du côté de l'entendement & de la volonté. Ses sectateurs furent appellés de son nom *Pyrrhoniens*, & plus communement *Sceptiques*, parce qu'ils cherchoient sans jamais rien trouver.

Il s'éleva dans ce même-tems deux sectes, qui avec des principes diametralement opposés, se rendirent fort celebres à Athenes, & partagerent les esprits de la Grece, puis de tout le monde; c'étoient les sectes de Zenon & d'Epicure.

Zenon étoit de la ville de Citie en Cypre. Il enseigna dans les portiques d'Athenes, d'où ses disciples furent appellés *Stoïciens*. Il eut beaucoup de sectateurs, parce qu'il recevoit toutes sortes de personnes dans son école, soûtenant que tout le monde étoit capable d'apprendre la philosophie. Il fut auditeur de Cratés, qui tenoit l'école de Platon avant Arcesilaus, dont nous venons de parler. Il se déclara contre tous les philosophes qui l'avoient precedé; cependant il adoptoit presque tous leurs sentimens, & ne differoit d'eux le plus souvent que dans la maniere de s'exprimer. Il divisoit la philosophie en trois parties, qui étoient la logique, la morale & la physique. Il n'y a point de secte qui se soit si fort exercée à la logique, que celle des Stoïciens. Outre tout ce qu'Aristote avoit dit sur cette science, ils mirent en œuvre les artifices de tous les Sophistes qui avoient déja paru. Ils se servoient de certaines interrogations vives, courtes & si captieuses, qu'il étoit tres-difficile de ne pas s'y laisser embarrasser. Leurs raisonnemens n'étoient soûtenus que par des distinctions subtiles. Ils employoient presque toûjours les mots dans un sens équivoque & éloigné de celui qu'on leur donnoit ordinairement. Leur langage étoit tout herissé de pointes & d'expressions extraordinaires. En un mot on peut dire qu'ils furent les plus redoutables chicanneurs de tous les philosophes de leur tems, quoiqu'il y eût alors des Sophistes extrêmement subtils.

Les Stoïciens ne se servoient de tous ces rafinemens extraordinaires sur la logique, que pour pouvoir soûtenir leur morale extravagante, & suppléer par leur subtilité au peu de solidité de leur doctrine. Rien aussi ne mit plus en credit leurs opinions, que l'art qu'ils employoient pour les défendre.

Le grand principe de la morale de Zenon étoit de *vivre conformément à la nature*; & selon ce philosophe *vivre conformément à la nature*, c'est vivre selon la raison, parce que la raison est un present de la nature fait aux hommes, afin qu'ils s'en servent pour la conduite de leur vie; enfin vivre selon la raison, c'est selon lui s'attacher à la vertu, qui est la seule chose qui merite d'être l'objet de nos empressemens. Zenon ajoûtoit que la vertu par elle-même étoit seule capable de rendre l'homme veritablement heureux. Il disoit que la raison & la vertu étoient

renfermées dans des bornes aussi étroites que la verité; & que comme tout ce qui est opposé à la verité est également faux, ainsi tout ce qui est contre la raison & contre la vertu, est également déraisonnable & vicieux, & par consequent que les vices étoient tous égaux. Il soûtenoit aussi que les vertus étoient si étroitement unies ensemble, que celui qui en possedoit une les possedoit toutes, & que le sage ne pouvoit jamais perdre sa vertu; que de malignes exhalaisons pouvoient à la verité lui broüiller le cerveau & le jetter dans le délire, mais qu'il n'en falloit attribuer la cause qu'à l'imbecillité de la nature, & non pas à la raison, qui étoit toûjours la même.

Sur ces principes, ils formerent l'idée d'un sage tout-à-fait extravagant. Ils le representoient dans une parfaite indifference pour les choses externes, c'est-à-dire selon eux, pour tout ce qui ne se rapporte pas à la vertu. Il étoit par consequent au-dessus des douleurs les plus picquantes, & incapable d'être ému par aucune passion. Dans l'esclavage leur sage portoit le sceptre; lui seul sans emploi administroit la republique. Il n'y avoit que lui qui fût poëte, orateur, citoyen & veritable ami. Quoiqu'il eût les traits du visage mal faits & le corps mal tourné, lui seul avoit l'avantage de la beauté: dans la pauvreté lui seul étoit riche: & né de la plus basse extraction, lui seul étoit noble: il n'y avoit que lui qui fût veritablement sçavant. Environné de vertu il étoit à couvert de toutes sortes de miseres, plus homme & plus puissant que Jupiter même. Mais un tel sage n'a jamais subsisté que dans l'imagination de ces philosophes; & tous ces beaux raisonnemens qu'ils faisoient sur la vertu, n'étoient propres qu'à éblouïr le peuple, & à remplir d'orgüeil ceux qui les faisoient. Aussi étoit-ce un caractere essentiel à leur sage, de vivre dans le grand monde & d'éviter la solitude. *Il ne faut point*, disoit Zenon, *que le sage vive dans la solitude.*

Sa physique n'avoit rien de nouveau que les expressions. Il y avoit selon lui, deux principes de toutes choses, Dieu & la matiere. La matiere étoit informe & incapable d'agir, & Dieu, la raison éternelle, s'en servit pour créer toutes choses. Les Stoïciens croyoient qu'il n'y avoit qu'un Dieu, auquel on a donné divers noms par rapport à diverses qualités qu'on a considerées en lui; & ils s'imaginoient que ce Dieu avoit les mêmes traits de visage que l'homme. Ils disoient qu'au commencement Dieu étant en lui-même, avoit changé toute la substance en eau, & que par ce moyen il avoit rendu la matiere propre à engendrer toutes les autres choses du monde. Que Dieu avoit d'abord produit les quatre élemens, le feu, l'air, la terre & l'eau. Qu'il avoit placé au plus haut lieu le feu, auquel ils donnoient le nom d'*Æther*, où ils imaginoient un ciel auquel toutes les étoiles étoient attachées sans se mouvoir, & au-dessous desquelles étoient les étoiles errantes ou planetes. Après le feu, l'air, ensuite l'eau, & la terre au plus bas lieu dans le centre du monde. Ils croyoient que Dieu gouvernoit le monde, & ils vouloient en même tems que Dieu dépendît du destin, & qu'il fût dans l'impuissance d'interrompre une certaine enchaînure, selon laquelle toutes choses arrivoient necessairement.

Les Stoïciens imaginoient le monde comme un grand animal, dont l'ame, qui étoit Dieu même, étoit répanduë dans toutes les parties de ce grand tout. Ils ne croyoient aucun vuide dans le monde; mais ils croyoient au delà du monde un vuide immense, qui ne contient aucun corps, mais qui peut en contenir. Ils croyoient que le monde est corruptible, par la raison que toutes ses parties le sont. Ils soûtenoient que la terre est immobile, & beaucoup plus petite que le soleil. Que toute la lune tiroit sa lumiere du soleil; que toutes les éclipses de lune se faisoient lorsque la lune rencontre l'ombre de la terre, & celles du soleil par l'interposition de la lune entre le soleil & la terre. Ils disoient que le soleil étoit nourri par les eaux de la mer, la lune par les rivieres, & les autres astres par la terre. Ils parloient de cinq cercles paralleles de la sphere & des zones selon la verité, si ce n'est qu'ils croyoient les deux zones froides & la zone torride inhabitables. Ces philosophes croyoient que l'ame étoit sensible & corporelle, mais que pourtant elle subsistoit après la mort, quoique sujette à la corruption. Quelques uns d'entre eux ont soûtenu qu'il n'y avoit que l'ame de leur sage qui fût exemte de la corruption.

L'autre secte qui fut florissante dans le même tems que celle de Zenon, & qui lui étoit directement contraire, étoit celle des Epicuriens, ainsi nommée parce qu'Epicure en fut le chef.

Il enseigna publiquement la philosophie à Athenes sa patrie à l'âge de trente-deux ans. Le grand but de sa doctrine étoit d'éclairer l'esprit, de le délivrer des préjugés & de mille opinions chimeriques qui le jettent dans des frayeurs & dans des incertitudes continuelles; & de rendre l'homme autant heureux qu'il peut l'être dans cette vie.

Ce fondement une fois posé, il rejettoit toutes les subtilités & les chicannes de la logique, qui ne peuvent servir de rien à la recherche de la verité. Il cherchoit la verité par le moyen des sens, qu'il appelloit la premiere lumiere naturelle de l'homme; & par la reflexion que l'on fait sur le jugement des sens, il soûtenoit que les sens ne sçauroient se tromper, parce que l'impression qu'ils reçoivent ne sçauroit être fausse.

Comme la morale est la science qui enseigne à l'homme le moyen de vivre heureux dans ce monde, c'est à cette partie de la philosophie qu'Epicure s'attachoit avec le plus de soin; on peut même dire qu'il y rapportoit toutes ses études.

La morale d'Epicure étoit autant proportionnée à la nature de l'homme, que celle de Zenon y étoit contraire. Les Stoïciens prirent de-là occasion de la rendre odieuse, comme si elle favorisoit le déreglement & la licence; & sur leur témoignage la multitude la condamna sans l'examiner. Cependant ceux qui n'ont pas voulu la condamner sans la connoître, mais l'ont examiné avec application, en ont jugé plus favorablement. Il y a eu même plusieurs Stoïciens équitables qui en ont parlé avec éloge. Il posoit pour principe de sa morale que le plaisir est la fin de l'homme; & ce plaisir ne consiste selon lui, qu'à avoir l'esprit satisfait & le corps exemt de douleur. Mais quoiqu'il établît le plaisir pour la derniere fin de l'homme, il ne prétendoit pas que l'homme dût embrasser le plaisir en tout & par tout, sans choix ni discernement, comme si toutes sortes de plaisirs étoient capables de rendre heureux ceux qui en joüissent.

Voici comment il s'explique dans une lettre qu'il écrit à un de ses disciples nommé *Menecée*, rapportée par *Diogene Laërce au livre X*. Le plaisir est la source & la fin « d'une vie bienheureuse; mais ce premier bien, qui vient « directement de la nature, ne nous porte pas indifferemment « à toutes sortes de plaisirs. Aussi y en a-t-il plu- « sieurs que nous évitons, lorsque nous sçavons que la « douleur qui les suit doit être trop violente. Il y a de « même beaucoup de maux, que nous preferons à de « certains plaisirs, quand nous sommes convaincus qu'a- « près les avoir supportés pendant un tems fort conside- « rable, nous serons par la suite beaucoup plus sensible- « ment charmés. Toute sorte de volupté, pour être con- « forme aux sentimens que la nature fait naître en nous, « est quelque chose de très-excellent, & neanmoins tou- « tes sortes de plaisirs ne doivent pas toujours être de no- « tre choix; & quoique toutes les douleurs differentes « soient naturellement un mal, on ne les doit pourtant « pas éviter toutes, parce qu'il faut faire un certain pa- « rallele des choses qui nous charment ou de celles qui « nous déplaisent, & se déterminer ensuite selon l'occa- « sion, & selon l'utilité qui en peut revenir; car la plû- « part du tems nous nous servons du bien comme du « mal, & du mal comme du bien. Lorsque nous assurons, « *dit-il dans un autre endroit de cette lettre*, que la volup- « té est la fin de la vie bienheureuse, nous n'entendons « point parler de ces sortes de plaisirs, qui se trouvent « dans la joüissance de l'amour, ou dans le luxe & l'excès « des bonnes tables. » En un mot, selon Epicure, puisque la volupté ne peut jamais être veritable, que losque l'esprit est satisfait, & que le corps est sans douleur, il faut rechercher les plaisirs qui nous mettent dans cet état, re-

jetter ceux qui nous en éloignent, & souffrir même les maux, lorsqu'ils peuvent nous conduire à cet état heureux, auquel nous devons toûjours tâcher de parvenir. C'est sur ce fondement qu'Epicure soûtient que la prudence est le principe de toute la conduite de l'homme.

Si nous examinons en détail les conclusions d'Epicure; nous verrons qu'elles répondent tres-bien à ses principes. La frugalité, par exemple, est, selon lui, un bien que l'on ne peut trop estimer. « La nature, *dit-il*, n'exige » pour sa subsistance que des choses tres-faciles à trou» ver; celles qui sont rares & extraordinaires lui sont » inutiles, & ne peuvent servir qu'à la vanité ou à l'ex» cès. L'apetit est seul capable de nous faire manger avec » plaisir les mets les plus communs; d'ailleurs la santé » trouve dans cette frugalité sa conservation, & l'hom» me par ce moyen devient plus robuste, & beaucoup » plus propre à toutes les actions de la vie. Et le princi» pal, c'est que par ce moyen nous ne craignons point » les vicissitudes de la fortune, parce qu'étant accoûtu» més à nous passer de peu, quelque abondance qu'elle » nous ôte, elle ne fait que nous remettre dans un état, » qu'elle ne nous peut ravir par la loüable habitude que » nous avons prise. » C'est ainsi qu'Epicure fait voir la vanité de tous les autres desirs immoderés de l'homme, par l'effet dont ils sont suivis. C'est ainsi qu'il se moque de l'attachement qu'ont les hommes pour les richesses, pour les honneurs; & pour les dignités de la terre, parce que ce sont des choses qu'il n'est pas en notre pouvoir d'acquerir, que nous ne sommes pas assurés de posseder après les avoir acquises, & qu'on ne possede jamais sans inquietude, par la crainte où l'on est de les perdre, & souvent par l'impuissance où l'on est d'en joüir, lors même qu'on les possede.

Enfin c'est par la même voye que notre philosophe prouve qu'on doit garder exactement les loix qui sont établies, pour maintenir la société. *La justice*, selon lui, *n'est rien en soi, la societé des hommes en a fait naître l'utilité dans les pays, où les peuples sont convenus de certaines conditions pour vivre sans offenser & sans être offensés*: mais il la faut observer religieusement, parce qu'on ne sçauroit la violer, sans se rendre malheureux.

Ainsi le sage de ce philosophe ne pense qu'à mener une vie douce & tranquille, il suit la nature, & sçait se borner à ce qu'elle exige, persuadé que lorsqu'on veut une fois chercher une volupté sans bornes, on court d'objet en objet, sans jamais se satisfaire, dégouté de ce qu'on possede, & tourmenté du desir d'obtenir ce dont on ne joüit point encore. S'il a des passions, il les condamne, & fait tous ses efforts pour s'en délivrer. Il en est le maître, & non point l'esclave.

Enfin Epicure veut qu'on passe avec tranquillité cette vie mortelle, sans se fatiguer de l'incertitude qui la doit suivre, & qu'on regarde la mort comme une chose indifferente, qui n'est rien à notre égard. La mort qui paroît le plus redoutable de tous les maux, n'est selon lui qu'une chimere. Car, dit-il, elle n'est rien tant que la vie subsiste, & lorsqu'elle arrive, la vie n'est plus. Elle n'a point d'empire ni sur les vivans, ni sur les morts: les uns ne sentent pas encore sa fureur, & les autres qui n'existent plus sont à l'abri de ses atteintes. La presence de la mort étant donc incapable d'exciter aucun trouble en nous, il est ridicule de s'affliger par la seule pensée de son approche.

Ce raisonnement d'Epicure est fondé sur l'opinion qu'il avoit que l'ame étoit mortelle, & c'est cette opinion qui doit faire desapprouver la morale de ce philosophe, dont les conclusions, quoique tres-naturellement déduites de ce principe, doivent être rejettées, parce que ce principe est tres-faux. De là vient que si l'on considere de près la morale de ce philosophe, on y trouvera deux défauts tres-considerables.

Le premier est que cette morale n'ayant pour but que de nous mener à une vie douce & tranquille dans ce monde; elle ne peut engager à suivre ses maximes, que par la vûë de l'utilité presente qu'on trouve à les observer. Or ce principe une fois posé, si l'on se rencontroit dans un état où le vice fût recompensé & la vertu punie, il faudroit necessairement selon Epicure, preferer le vice à la vertu. Et c'est ce que ce philosophe lui-même à pratiqué pendant sa vie: car quoiquoil regardât la religion de son pays comme une superstition ridicule, & même pernicieuse à la societé, il ne laissoit pas de l'approuver en apparence & d'en observer les pratiques, parce que la fermeté d'ame qui l'auroit porté à mepriser ces superstitions, ne lui auroit été d'aucune utilité, mais l'auroit au contraire exposé au danger de perdre la vie.

Le second défaut de la morale d'Epicure, c'est qu'elle ne défend point les vices, qui n'apportent pas plus de mal que de bien; or qui doute qu'il n'y en ait beaucoup de cette espece? Tous les vices mediocres sont de cet ordre, & plusieurs même qui causeroient de grands desordres dans la societé humaine, si tout le monde suivoit les principes de cette morale.

C'est une maxime de cette morale d'Epicure, qu'il faut étudier la physique, afin de nous délivrer l'esprit de la crainte & du trouble, que l'ignorance des effets de la nature cause ordinairement. Il est impossible, *dit-il*, que celui qui tremble à la vûë des prodiges de la nature, & qui s'allarme de tous les évenemens de la vie, puisse être jamais exemt de peur. Il faut qu'il penetre la vaste étenduë des choses, & qu'il guerisse son esprit des impressions ridicules des fables: on ne peut sans les découvertes de la physique goûter de veritables plaisirs. Ailleurs il déclare qu'il n'estime la physique que par rapport à la conduite des mœurs, & on ne peut sans doute en faire un plus legitime usage. Nous allons voir maintenant qu'il ne traite en effet cette science que par rapport à ce qu'il enseigne sur la morale.

Epicure ne croyoit point que Dieu eût concouru en aucune maniere à la formation de l'univers: & si l'on examine de près ce qu'il dit des dieux, on voit sans peine qu'il les regardoit comme des êtres chimeriques, que l'ignorance & la superstition avoient imaginés, & qu'il n'en parloit que par politique. Il attribuë aux dieux une forme semblable à celle des hommes, qui pourroit être détruite, par la dissolution des atomes qui la composent. Il soûtient que ces dieux n'ont aucune part à la conduite du monde; qu'ils ne s'occupent pas du soin de recompenser les bons & de punir les méchans; mais qu'ils sont dans une parfaite oisiveté, joüissant tranquillement de leur propre bonheur. Il est tout visible qu'Epicure ne donne des dieux une idée si bizarre que pour les détruire, en faisant semblant de prouver qu'il y en a.

Mais Epicure ôtant à Dieu le soin de produire & de conserver le monde, rend son systême de physique si absurde, qu'il est impossible de l'examiner avec quelque attention, sans les regarder comme l'ouvrage d'une imagination déreglée. Il établit pour fondement de sa physique, que *rien ne se peut faire de rien, & que rien ne peut être aneanti*; & il infere de là qu'il y a de certains principes de toutes choses éternels & incorruptibles, sçavoir le vuide & les atomes. Le vuide est infini, éternel & impalpable; & les atomes sont de petits corps éternels, solides dans leur simplicité & indivisibles. On ne peut, selon notre philosophe, concevoir autre chose dans la nature; *car*, dit-il, *quoi que vous puissiez vous imaginer, pourvû qu'il existe, il a sa quantité petite ou grande, & s'il est capable d'être touché, quelque délié qu'il soit, il est au rang des corps. S'il est tellement impalpable qu'on puisse passer au travers sans aucune resistance, c'est le vuide.* Il admet le vuide comme un principe occasionnel de toutes choses, parce que sans le vuide, il ne sçauroit concevoir aucun mouvement, & que sans le mouvement, les atomes n'auroient jamais pû concourir à la formation du monde.

Epicure ayant posé ces principes, donne trois sortes de mouvemens à ses atomes, en droite ligne, par impulsion, & en déclinant. Democrite, qui est le premier auteur de la doctrine des atomes, tenoit les deux premiers mouvemens; mais Epicure, qui en a été en quelque sorte le restaurateur, voyant qu'on lui pouvoit objecter que dans ce mouvement perpendiculaire jamais l'atome n'en rencontreroit d'autres, a imaginé qu'il declinoit tant soit peu, & qu'il s'achrochoit par le moyen de cette déclinaison. D'ailleurs comme on reprochoit à Democrite, que si les corps se mouvoient par les coups qui leur étoient

donnés, ou tomboient perpendiculairement, il s'ensuivroit qu'il n'y auroit plus de liberté, mais une necessité d'action dans toutes les choses du monde. Epicure crut pouvoir expliquer la liberté par cette faculté qu'il donnoit aux atomes de decliner d'une maniere imperceptible.

Enfin les atomes s'étant mûs de toute éternité dans un vuide infini, après avoir pris plusieurs situations, sans faire aucun assemblage, à cause de leurs figures contraires, & après avoir reçu differentes impressions, selon que leur propre poids les portoit par la vaste étenduë du vuide, ils se sont rencontrés dans une disposition telle qu'il la faloit pour la production, & il en est resulté tout d'un coup les commencemens de ces grands assemblages, comme de la terre, de la mer, du ciel & du genre des animaux. D'abord ce n'etoit qu'un chaos & qu'une masse informe; mais enfin il se fit une separation, ses parties se diviserent pour travailler aux composés, & se joignirent selon la convenance de leur nature; de sorte que selon Epicure, le monde n'est autre chose qu'un concours fortuit d'atomes.

Epicure explique ensuite la maniere dont le monde a été disposé. Il dit que les atomes, dont l'assemblage avoit produit la terre, s'unirent dans le milieu, parce qu'ils étoient pesans & embarrassés les uns avec les autres, & s'abaisserent aux parties inferieures. Le ciel qui est composé de principes plus polis, plus ronds & plus deliés, s'échappa du sein de la terre pour s'élever en haut, où il attira quantité de feux subtils; & les principes du soleil, des étoiles, & de la lune se détacherent après la formation du ciel, & leurs globes tournerent entre le grand espace que le ciel occupoit, & entre la terre, parce qu'ils n'étoient pas assez legers pour s'elever plus haut, ni assez pesans pour rester vers les parties inferieures du ciel. Il apporte diverses raisons du mouvement du soleil, de la lune, & des autres astres, sans se déterminer à aucune. Il raisonne de la même sorte sur les meteores, sans rien decider, quoiqu'il en rende le plus souvent des raisons assez probables. Il soûtient que la terre a d'abord produit par sa fecondité tout ce que nous y voyons. L'homme même, selon ce philosophe, est redevable de sa naissance à la chaleur & à l'humidité de la terre.

Il rend raison de la nature des corps & de leurs differentes qualités, par le moyen de diverses figures, impulsions & liaisons des atomes. Ainsi pour expliquer comment l'eau de la mer est amere, quoique fluide, il dit qu'elle est composée de corps ronds & polis qui en font la fluidité; mais qu'elle contient aussi des atomes raboteux, qui causent ce sentiment desagreable que nous nommons *amertume*. C'est sur ces principes qu'il explique les differentes saveurs. La *douceur*, par exemple est causée par les principes ronds & polis, qui composent le corps, que nous nommons *doux*. Il enseigne aussi que la couleur ne consiste que dans le mouvement de certains petits corps qui partent de l'objet que nous voyons, & qui nous frappent diversement, selon leur differente figure & agilité. En un mot, Epicure tâche de rendre raison de tous les effets de la nature, par le moyen de ses principes. Il ne croit pas à la verité, pouvoir démontrer que tout se fait d'une telle sorte, qu'il soit impossible de concevoir qu'il se puisse faire autrement. Il dit au contraire, que c'est une temerité de s'imaginer qu'une chose ne se peut faire que de la maniere qu'on l'a conçuë. Mais il veut qu'on soit persuadé qu'il n'y a rien que de tres-naturel dans tous les évenemens du monde, quels qu'ils soient, afin qu'on ait l'esprit dégagé de mille craintes chimeriques, que l'on a ordinairement, faute de bien sçavoir que tout arrive par des voyes naturelles.

Voilà en abregé les opinions des plus celebres philosophes de l'antiquité. Elles sont trop opposées pour être toutes veritables; mais toutes leurs differentes vûës auroient beaucoup servi à perfectionner de jour en jour la philosophie, si ceux qui vinrent après eux eussent rejetté ce qu'ils y auroient vû de défectueux, & profité de ce qu'ils y auroient trouvé de raisonnable, pour s'en servir à faire de nouvelles découvertes dans la connoissance de la verité. Mais par un entêtement ridicule, on s'imagina qu'on ne pouvoit rien ajoûter aux lumieres de ces grands hommes, & chacun s'appliqua au philosophe, dont les dogmes lui parurent plus raisonnables, & suivit aveuglément ses decisions. Celui-ci se disoit Pythagoricien, celui-là Platonicien, l'un s'attachoit aux dogmes de Zenon; l'autre à ceux d'Epicure, & enfin Aristote, après avoir été negligé pendant long-tems, fut le plus suivi de tous.

Il est vrai que lorsque la philosophie des Grecs commença à être connuë à Rome, les Romains se contenterent d'apprendre les opinions de tous les philosophes, sans s'attacher à aucune. Et même sous l'empereur Auguste, *Potamon* d'Alexandrie choisit tout ce qu'il trouva de plus raisonnable dans la doctrine de tous les autres philosophes, pour s'en faire un systême, & fonder une secte, à laquelle il donna pour cette raison le nom de *philosophie eclectique*, d'un mot grec, qui signifie *choisir*. Mais cette secte n'eut que tres-peu de sectateurs, & la plûpart de ceux qui faisoient gloire d'en être, n'en étoient pas moins attachés aux dogmes d'un certain philosophe.

La doctrine de Platon fut d'abord plus en vogue qu'aucune autre; & il y eut plusieurs celebres Platoniciens sous les empereurs Romains, jusques à Julien l'*Apostat*, qui étoit lui-même Platonicien, & qui, avant que d'être empereur, alla exprès à Athenes, pour y prendre le manteau de philosophe. Les premiers docteurs Chrétiens se déclarerent eux-mêmes pour la philosophie de Platon, comme Justin martyr, Tatien, Athenagore & Origene, le plus ardent Platonicien & le plus sçavant de tous les peres de l'église. Mais les heresies qui survinrent, rendirent la doctrine de Platon odieuse aux Chrétiens, parce qu'ils crurent avec assez de raison qu'elle en étoit la veritable cause.

Enfin la philosophie d'Aristote prit le dessus, après avoir couru diverses fortunes, & on se dévoua tellement à l'autorité de ce philosophe, qu'on ne chercha la verité que dans ses écrits, persuadé qu'on étoit qu'ils contenoient tout ce que l'esprit de l'homme est capable de connoître. Le prodigieux entêtement pour ce philosophe commença vers le douziéme siecle, auquel tems se forma cette philosophie, qu'on nomme ordinairement *scholastique*. Cette philosophie vint de la lecture des Arabes, qui ayant conquis une partie du monde, communiquerent leur genie & leur maniere de raisonner, non seulement aux peuples qui étoient de leur dépendance; mais encore à tous ceux qui eurent quelque commerce avec eux, c'est-à-dire, à toute l'Europe. Car comme les Arabes étudioient la philosophie depuis environ le neuviéme siecle, ils la firent connoître aux peuples soumis à leur empire, lequel s'étendoit depuis les Indes jusques à l'Espagne; & les Espagnols apporterent en France & en Italie les commentaires qu'*Averroès*, le plus subtil de tous les philosophes Arabes, avoit composés sur les écrits d'Aristote. Et c'est des Arabes que les scholastiques, qui s'attacherent tous à Aristote, prirent cette maniere de raisonner, subtile, abstraite & pointilleuse, qu'ils répandirent sur toutes les parties de la philosophie, & qui a rendu la doctrine d'Aristote plus obscure dans les commentaires qu'on a faits pour l'éclaircir, que dans les livres même de ce philosophe. Mais ces prétendus philosophes ne se contenterent pas de gâter la philosophie par des conceptions abstraites, & par les termes barbares, dont ils se servoient pour les exprimer; ils employerent aussi toutes ces idées pour expliquer la theologie. C'est par ce moyen qu'ils l'ont remplie de mille questions épineuses, mais absolument inutiles, qui rendent cette science barbare à ceux qui se sont contentés de lire l'écriture-sainte, & les peres, sans penser à étudier la philosophie de l'école.

On divise ordinairement la philosophie scholastique en trois differens periodes: le premier commença sous Abailard, ou ses maîtres, à qui succeda *Pierre Lombard* évêque de Paris, connu sous le nom de *Maître des Sentences*; parce qu'il fit un livre des *sentences*, où il mit dans un certain ordre toutes les opinions des peres sur la theologie.

Le second periode de la philosophie scholastique fut sous *Albert le Grand*, évêque de Ratisbonne, qui fut le maître

maître de S. *Thomas d'Aquin*, & sous *Jean de Duns*, surnommé *Scot*. Ces deux derniers eurent des sentimens entierement opposés, quoiqu'ils prétendissent être l'un & l'autre dans les veritables sentimens d'Aristote, & formerent deux sectes, qui ont été tres-celebres dans l'école. Ceux qui s'attacherent aux opinions de S. Thomas, furent appellés *Thomistes*; & ceux qui embrasserent celles de Scot, furent nommés *Scotistes*.

Enfin le dernier periode de la philosophie scholastique fut depuis *Durand de saint Porcian*, qui fut dans des sentimens opposés à ceux de saint Thomas, jusques à *Gabriel Biel*, Allemand, qui vivoit dans le quinziéme siecle.

Sur la fin du quatorziéme les esprits s'échaufferent sur des distinctions de logique, jusques à l'extravagance, par la furieuse émulation qui se forma sur la doctrine d'Aristote entre les *Nominaux* & les *Realistes*. Les Nominaux avoient pour chef *Ocham* Cordelier Anglois, & disciple de Scot. Ils disoient que les natures universelles n'étoient que des paroles; & les Realistes, qui s'appuyoient sur l'autorité de Scot, soûtenoient que ces mêmes natures universelles étoient des choses tres-réelles. Ces disputes partagerent toutes les universités de l'Europe. Chacun prit parti dans ces questions, & tâcha de se signaler par des écrits remplis d'aigreur & d'emportement. La philosophie, en un mot, ne s'occupa plus que d'*operations de l'entendement*, de *concepts*, d'*abstractions*, de vaines subtilités, & devint un pur galimatias & un amas confus d'idées inintelligibles.

La passion deregleé qu'on avoit alors pour Aristote, fut la veritable cause de tous ces égaremens. On avoit une si profonde veneration pour ce philosophe, que pourvû qu'on s'imaginât, qu'un sentiment fût dans ses ouvrages, on le recevoit aveuglement; & comme chacun croyoit que son sentiment étoit celui de ce philosophe, il ne doutoit nullement qu'il ne fût tres-conforme à la raison, quand il auroit été le plus extravagant & le plus absurde du monde.

Enfin dans le XVI. siecle la philosophie commença de sortir de ce rude esclavage, dans lequel elle gemissoit depuis si long-tems, & on s'avisa de philosopher par raison, & non point par autorité. On ne méprisa point Aristote, mais on ne le voulut plus croire sur sa parole. On ne suivit ses sentimens, qu'à mesure qu'on vit qu'ils étoient conformes à la verité. On ne s'imagina point qu'il sçavoit tout ce qui se peut sçavoir; mais on tâcha de découvrir ce qui lui avoit été inconnu, ou qu'on ne voyoit pas clairement expliqué dans ses ouvrages. C'est par cette methode qu'on porta la philosophie à un point de perfection, où elle n'avoit point encore été, comme cela paroîtra par l'histoire abregée des principales opinions des philosophes modernes que nous allons donner.

Galilée fut le premier qui osa s'éloigner des sentimens d'Aristote. Il naquit à Florence l'an de Jesus-Christ 1564. Il eut un genie merveilleux pour les mathematiques, ausquelles il s'appliqua avec beaucoup de soin; & cette étude l'ayant accoûtumé à ne raisonner que sur des principes évidens, & à n'admettre que des conclusions, qui découlassent naturellement de ces principes, il ne put point s'accommoder des idées vagues & confuses, sur lesquelles étoient fondés tous les raisonnemens de la philosophie, qu'on enseignoit alors dans les écoles. Il s'attacha sur-tout à cette partie de la philosophie, qui a le plus de rapport aux mathematiques; sçavoir, la physique, qu'il enrichit de plusieurs belles découvertes. Il prouva, contre les disciples d'Aristote, que les corps pesans augmentent leur vîtesse à mesure qu'ils descendent, & trouva la proportion avec laquelle cette vîtesse augmente. Il rejetta le systême du monde imaginé par *Ptolomée* comme trop embarrassé, & il se détermina pour l'hypothese de *Copernic*, qui est extrêmement simple & facile à comprendre. On peut voir un abregé de son systême à l'article COPERNIC.

Galilée ayant inventé des lunettes assez longues pour regarder les astres, il fit par le moyen de ces lunettes une découverte, qui confirme le systême de Copernic & renverse entierement celui de Ptolomée. Il remarqua que *Venus* paroissoit sous toutes les differentes phases, sous lesquelles nous voyons la lune. Car comme Venus n'a jamais la terre entre elle & le soleil, comme l'experience le prouve incontestablement, cette planette ne pourroit jamais nous paroître pleine suivant l'hypothese de Ptolomée, qui met le soleil au-dessus du ciel de Venus; il s'ensuit donc que cette hypothese est fausse, & que Venus fait un cercle, dont le soleil est le centre, ensorte que lorsque cette planete est plus loin de la terre que n'est le soleil, alors sa partie éclairée est tournée de notre côté, & elle nous paroît dans son plein, & lorsqu'elle est plus près de nous que le soleil, elle nous paroît en forme de croissant, puisque nous ne pouvons voir qu'une portion de sa moitié illuminée: ce qui s'accorde tres-bien avec le systême de Copernic, qui met le soleil au centre du monde, ensuite *Mercure*, qui tourne autour du soleil, puis Venus, qui se met aussi autour de cet astre, ensuite la terre, &c.

Galilée fut encore le premier qui découvrit par le moyen de ses lunettes, les quatre petites étoiles qui accompagnent toûjours Jupiter, comme autant de petites lunes, lesquelles sont emportées avec Jupiter autour du soleil, dans l'espace de douze ans, pendant qu'elles tournent autour de Jupiter dans des tems differens, selon qu'elles sont plus ou moins éloignées de cette planete. Galilée nomme ces étoiles les *astres de Medicis*, pour honorer le grand duc de Toscane son protecteur, de la famille des *Medicis*. Mais on les appelle plus communement les *satellites de Jupiter*. Il fit plusieurs autres belles observations sur la physique: mais enfin, pour prix de toutes ses découvertes, il fut mis à l'inquisition, pour avoir enseigné de bouche & par écrit l'opinion du mouvement de la terre, & fut détenu en prison durant cinq ou six ans, où après avoir été tres-maltraité, il abjura solemnellement cette opinion.

Au commencement du XVII. siecle *Pierre Gassendi*, professeur royal des mathematiques à Paris, prit aussi une nouvelle maniere de philosopher. Il étudia la philosophie d'Aristote, comme on l'enseignoit alors dans les écoles, mais il ne put s'en tenir là. Enfin, après avoir consulté les divers systêmes des anciens philosophes, il se déclara en faveur de la philosophie d'Epicure, qu'il perfectionna beaucoup. Nous avons parlé des défauts de la physique d'Epicure, Gassendi les a reconnus & rejettés. Il admet les atomes, mais il soûtient contre Epicure que Dieu les a créés, & qu'il leur a donné le mouvement, l'extension, & la figure que ce philosophe soûtenoit qu'ils avoient d'eux-mêmes & de toute éternité, sans le prouver. Gassendi avouë la providence qu'Epicure ne connoissoit point, & rectifie la morale de ce philosophe par les lumieres du Christianisme. C'est lui, qui dans ces derniers tems, a commencé de faire voir qu'Epicure n'étoit pas si relâché dans sa morale qu'on se l'étoit imaginé; & malgré la prévention qui s'étoit formée depuis plusieurs siecles contre la morale d'Epicure, presque tout le monde s'est rangé au sentiment de Gassendi.

Il ne faisoit pas grand cas de la logique, non plus qu'Epicure; mais il enrichit la philosophie d'une infinité de raisonnemens inconnus à cet ancien, & de plusieurs découvertes, principalement sur ce qui regarde l'astronomie. Il a composé plusieurs ouvrages de philosophie qui sont pleins d'une belle & agreable litterature. Il y étale presque tous les sentimens des anciens philosophes avec une clarté admirable, soit pour les refuter ou pour les adopter; ensorte qu'on peut douter si jamais philosophe a autant étudié que lui.

Gassendi eut plusieurs disciples; mais il n'y en a aucun qui ait rien ajoûté aux lumieres qu'il avoit reçûes de ce grand homme, si nous en exceptons *François Bernier*, qui a donné au public un *abregé de la philosophie de Gassendi* en françois, où il a fait paroître beaucoup de discernement & de netteté d'esprit. Cet abregé contient plusieurs découvertes curieuses, qui se sont faites depuis Gassendi, tant dans la physique que dans l'astronomie.

Enfin dans ce même tems *René Descartes*, par une methode qui n'avoit été connuë que tres-imparfaitement

avant lui, a découvert plus de verités dans la philosophie, qu'on n'avoit fait dans tous les siecles precedens. On peut voir dans un petit traité qu'il a composé lui-même intitulé *de la methode*, la maniere dont il s'y est pris pour découvrir la verité. Il regardoit la logique qu'on enseigne ordinairement dans les écoles, comme une science qui peut servir à enseigner aux autres ce qu'on sçait deja; mais qui est absolument inutile pour conduire l'esprit dans la connoissance de la verité. Au lieu donc de cette multitude de preceptes, dont la logique accable l'esprit, Descartes proposa quatre regles, qui sont tres-simples & tres-intelligibles, & qui suffisent pour conserver toûjours l'évidence dans nos perceptions & pour découvrir les verités les plus cachées, ce qui est le but de la veritable logique.

La premiere de ces regles est, *Qu'il ne faut rien recevoir pour vrai, qu'on ne conçoive clairement & distinctement être vrai.* C'est-à-dire, qu'il faut éviter avec soin de juger d'aucune chose avec precipitation, & de rien affirmer, que ce qui nous paroît si évident, que nous ne puissions en douter en aucune maniere.

La seconde regle est, *Qu'il faut diviser la question que l'on veut examiner en autant de parties qu'il faut, pour la pouvoir resoudre plus commodement.*

La troisiéme, *Qu'il faut ranger ses pensées dans un certain ordre, de sorte qu'on commence par les choses les plus simples & les plus faciles à comprendre, afin de monter insensiblement, & comme par degrés à la connoissance des plus difficiles & des plus composées: qu'il faut même donner un ordre déterminé aux choses, qui naturellement ne se precedent point les unes les autres.*

La quatriéme, *Qu'il faut faire par tout des dénombremens si entiers, & des revûes si generales, qu'on se puisse assurer de ne rien ômettre de ce qui est necessaire pour resoudre une question.*

Descartes commence ses recherches par la metaphysique, c'est-à-dire, par les choses les plus generales & les plus simples, & par consequent les plus faciles à connoître. Il remarque d'abord que tous les hommes sont sujets à l'erreur, & qu'ils se trompent tous effectivement en bien des choses, de leur propre aveu. Afin donc que les prejugés de notre enfance, & plusieurs faux jugemens, que nous pourrions regarder comme tres-certains, ne nous empêchent point de trouver la verité, Descartes veut que nous commencions par douter de tout, jusqu'à ce qu'une entiere evidence nous force, s'il faut ainsi dire, à donner notre consentement à quelque verité. Après nous avoir engagés à regarder toutes nos opinions comme fausses ou incertaines, à douter s'il y a aucun esprit, aucun ciel, aucune terre, &c. & si nous avons nous-mêmes un corps, il fait voir que pendant que nous doutons ainsi de tout, & que nous affirmons qu'il n'y a rien de certain, nous sommes obligés d'avouer que nous qui doutons, qui affirmons, qui nions, existons necessairement, & par consequent, qu'au milieu de toutes nos incertitudes nous sommes obligés d'admettre ce principe, *je doute, je pense, donc je suis.*

De cette premiere connoissance Descartes conclut que l'existence de notre ame, ou de cette substance qui pense en nous, nous est plûtôt connuë que l'existence du corps, ou de la substance étenduë, & que nous sommes même plus certains de l'existence de notre ame, que de celle de quelque corps que ce soit. Nous pouvons douter de l'existence de notre propre corps; mais nous sommes seurs que nous existons par cela même que nous doutons de l'existence de toutes les choses du monde, au lieu que si nous cessions de penser, nous ne pourrions point être persuadés de la verité de notre existence, quand même notre corps, le monde, & tout ce que nous pouvons imaginer, auroient une existence tres-réelle. Delà encore Descartes infere que cette substance qui est en nous, qui doute, affirme, nie, imagine, & pense, est entierement differente du corps ou de la substance étenduë, ce que personne n'avoit encore bien connu, quoique le dénouement de plusieurs grandes & importantes questions de physique & de morale dépendent de cette connoissance, comme Descartes l'a fait voir évidemment. Après cela cherchant la raison qui l'a assuré de la verité & de la certitude de cette proposition, *je pense, donc je suis*, afin de voir s'il pourroit s'en servir pour découvrir quelque autre verité, il trouve qu'il n'a été porté à regarder cette proposition comme indubitable, que parce qu'il voit tres-clairement qu'il est impossible que ce qui pense n'existe pas: d'où il conclut qu'il peut admettre pour regle generale de ses connoissances; *que tout ce qu'il conçoit clairement & distinctement, est vrai & indubitable.*

Cela étant posé, notre philosophe poursuit sa meditation, pour tâcher de découvrir s'il n'y a point quelque être distingué de lui. Il trouve d'abord en lui-même plusieurs idées, qui lui representent des êtres hors de lui, comme une terre, un ciel, des astres, &c. Il jugeoit autrefois que ces êtres existoient actuellement hors de lui, parce qu'il a diverses idées, qui lui representent ces êtres, & qui lui semblent tres-differens de lui-même. Mais maintenant qu'il ne veut rien affirmer qu'il ne conçoive clairement & distinctement, il se contente de dire qu'il a des idées de tous ces êtres, sans affirmer pour cela qu'il y ait hors de lui des êtres actuellement existans, qui repondent aux idées qu'il en a.

Mais d'où peuvent venir toutes ces idées? Descartes ne sçachant à qui en attribuer la cause, suppose d'abord qu'il en est lui-même l'auteur, & que quoiqu'il ait quelquefois ces sortes d'idées malgré lui, comme lorsqu'il sent de la douleur, du froid, du chaud, &c. il y a peut-être en lui quelque faculté, qui produit cette idée de douleur, ayant éprouvé qu'il y a en lui de certains mouvemens, qui le poussent à faire des choses qui lui sont souvent tres-pernicieuses. Il ne peut donc point encore sçavoir, s'il y a quelque être distingué de lui, qui existe réellement.

Mais Descartes nous fournit encore une voye pour reconnoître si de toutes les idées que nous trouvons en nous, il n'y en a point quelqu'une dont nous puissions conclurre l'existence de quelque être distingué de nous.

Premierement, si je regarde toutes ces idées comme des manieres de penser, je ne trouve aucune difference entr'elles; mais si j'ai égard aux choses qu'elles me representent, je vois clairement & distinctement qu'elles sont fort differentes. L'idée, par exemple, qui me represente un être infiniment parfait, est sans doute tres-differente de celle qui me represente un être fini & borné. Or il est manifeste par la lumiere naturelle qu'il doit y avoir, pour le moins, autant de realité dans la cause efficiente & totale que dans l'effet, le plus parfait ne pouvant point être une suite du moins parfait. Je dois donc conclurre de ce principe, qu'ayant en moi l'idée d'un être infiniment parfait, laquelle ne peut point avoir été formée par moi, qui suis borné & fini, il faut necessairement que cet être infiniment parfait existe, de qui je reçois l'idée d'une infinité de perfections, puisqu'il faut qu'il y ait autant de realité dans la cause que dans l'effet. Et comme par cet être infiniment parfait j'entens *Dieu* même; de ce que j'ai en moi l'idée de l'infini, je dois conclurre que Dieu existe. D'ailleurs, supposé que l'être infiniment parfait n'existe point, comment pourrois-je exister moi qui ai l'idée de cet être infiniment parfait. Serois-je l'auteur de mon existence, ou bien quelque autre moins parfait que Dieu. Mais si j'existois par moi-même, je ne douterois point, je ne m'épuiserois point en desirs, je possederois toutes les perfections dont j'ai quelque idée; car m'étant donné l'existence, rien n'eût empêché que je ne me fusse orné de toutes ces perfections, & ainsi je serois cet être infiniment parfait que nous cherchons. Je ne tire point aussi mon existence d'un autre qui soit moins parfait que Dieu; car ou cet autre existe par lui-même, ou par un autre; s'il existe par lui-même, c'est Dieu lui-même, comme nous venons de le prouver; & s'il existe par un autre, il faudra demander si cet autre existe encore par lui-même ou par un autre, jusqu'à ce qu'on vienne à un premier auteur, qui existant par lui-même, possede toutes les perfections que ceux-là n'ont pas, & par consequent il faut avouer que Dieu existe.

Descartes s'étant ainsi assuré de l'existence d'un être

infiniment parfait, & ayant connu par l'idée de ses perfections infinies, qu'il lui manque plusieurs de ces perfections, il examine quelle peut être la cause de ses erreurs. Dieu ne peut point en être la cause, car étant infiniment parfait, il est impossible qu'il veuille nous seduire. Il en faut donc chercher la cause en nous-mêmes. Nous ne sentons en nous que deux manieres d'être, ausquelles toutes peuvent se rapporter, sçavoir l'*entendement* & la *volonté*. Après avoir prouvé que l'entendement ne peut point être la cause de nos erreurs, puisqu'il ne fait simplement que recevoir certaines idées, qui se presentent à l'esprit, sans les comparer ensemble, en quoi il ne peut point y avoir d'erreur, l'entendement ne pouvant point appercevoir que ces idées ayent des rapports, qu'elles n'ont pas, il conclut que ce n'est que lorsque nous jugeons que ces idées ont des rapports qu'elles n'ont pas, que nous tombons dans l'erreur; & par consequent, que la volonté, dont la fonction est de juger, est la veritable cause de nos erreurs. Cela étant posé, si nous ne jugeons qu'une chose est veritable, qu'autant que nous verrons clairement & distinctement qu'elle est veritable, il est certain que nous ne tomberons jamais dans l'erreur. Nous voilà donc persuadés non seulement de l'existence de notre ame & de celle de Dieu, mais d'une infinité de principes, comme; qu'il est impossible qu'une chose soit & ne soit pas en même-tems; que le tout est plus grand que sa partie, & de toutes les verités mathematiques, que nous avons une fois vûës d'une maniere claire & distincte.

Enfin, de ce principe, que *Dieu n'est point trompeur*, Descartes conclut que nous avons un corps, auquel notre ame est unie, & que nous sommes environnés de plusieurs autres corps; & il finit en faisant voir que l'ame & le corps sont deux substances entierement differentes. Voilà une idée tres-succincte de la metaphysique de Descartes, passons à sa physique.

Il se propose de ne raisonner que sur des idées claires & distinctes, aussi-bien dans la physique, que dans la metaphysique. Sur ce fondement il examine en quoi consiste l'essence de la matiere ou du corps en general. On entend par l'essence d'une chose, le premier attribut que nous concevons dans une chose, & sans lequel nous ne sçaurions concevoir cette chose. Suivant cela, Descartes assure que l'essence du corps ne consiste point dans la dureté, la liquidité, la pesanteur, la legereté, la chaleur, la froideur, la secheresse, l'humidité, ou dans quelque autre qualité semblable, parce qu'il n'y a pas une de ces choses qui soit inseparable de la matiere; mais qu'elle consiste dans l'étenduë, parce que l'étenduë est le premier attribut que nous concevions dans la matiere, & qui lui convient si necessairement, qu'aussi-tôt que nous avons l'idée de la matiere, nous avons l'idée d'une substance étenduë en longeur, largeur & profondeur, sans pouvoir separer en aucune maniere ces deux idées. Ainsi, selon Descartes, il est impossible qu'il y ait du vuide, c'est-à dire, un espace, où il n'y ait aucune matiere, parce que tout espace a de l'étenduë, & que l'étenduë & la matiere sont une même chose.

De ce premier attribut, qui fait l'essence de la matiere, Descartes déduit toutes les autres proprietés, que l'étenduë enferme necessairement; sçavoir la divisibilité & la figure: mais comme les divisions que l'on fait seulement par la pensée ne changent rien dans la matiere, & que toute division réelle dépend du mouvement, Descartes examine ensuite fort au long la nature du mouvement.

C'est sur ces principes simples, d'étenduë, de figure & de mouvement, lesquels tout le monde peut voir sans peine dans l'idée de la matiere, c'est, dis-je, sur ces principes que ce philosophe fonde tous les raisonnemens qu'il fait sur la physique. On n'a qu'à lire les *principes de sa philosophie*, pour être convaincu, qu'on ne peut rien sçavoir de certain dans la physique, si l'on ne suit sa methode, c'est-à-dire, si l'on ne raisonne comme lui, sur les plus claires & les plus simples idées de la matiere, & on verra en même tems par cette lecture, que ce philosophe a effectivement découvert par cette methode plusieurs verités, qui etoient absolument inconnuës avant lui, & plusieurs autres, dont on n'avoit que des idées fort obscures. Aucun philosophe, par exemple, n'avoit donné avant Descartes, une idée claire & distincte des qualités sensibles, des couleurs, des odeurs, &c. C'est lui qui le premier s'est avisé de distinguer le sentiment qu'a notre ame, à l'occasion d'un objet qu'on nomme coloré, odoriferant, &c. d'avec ce qui produit ce sentiment. Si l'on n'eût raisonné, comme lui, que sur l'idée distincte de la matiere, on n'auroit jamais mis les couleurs dans les objets, qui excitent en nous les differens sentimens de couleur, &c. puisqu'on n'a jamais vû clairement que ce sentiment puisse convenir au corps, quel qu'il soit, dans lequel nous ne voyons que de l'étenduë, des figures & du mouvement: mais on auroit attribué ce sentiment à l'ame, qui est capable de sentir, comme chacun peut s'en convaincre, en se consultant soi-même; & on se seroit apperçu facilement, qu'il y a quelque petit corps, qui tombant sur le corps qu'on nomme coloré, & reflechissant sur nos yeux, produit par ses differens mouvemens des sentimens differens, ausquels nous avons donné des noms particuliers, pour les distinguer les uns des autres, comme Descartes l'a fait voir d'une maniere évidente, par les seuls principes d'étenduë, de figure & de mouvement.

Il seroit difficile de nommer tous les illustres disciples de Descartes. Personne n'a fait plus d'honneur à sa philosophie que le R. P. Malebranche, prêtre de l'Oratoire, qui a sçu corriger beaucoup de choses dans la metaphysique de Descartes touchant l'explication des fonctions de l'ame, & qui a perfectionné en beaucoup de choses cette partie de la philosophie. * *Voyez le discours qui est à la tête de la philosophie de Regis.*

PHILOSTEPHANES, *Philostephanus*, Cyrenien, ami de Callimaque, qui étoit du même pays, vivoit sous Ptolomée *Philadelphe*, vers la CXIX. olympiade, & l'an 304. avant Jesus-Christ. Il écrivit divers traités des fleuves, les histoires des Epirotes, de Cypre, &c. cités par les anciens. * Athenée, *l.* 7. & 8. Plutarque, *in Lycurg.* Clement *Alexandrin*, *l.* 1. *strom.* Possevin, *in appar. sacr.* Gesner, *in biblioth.* & Vossius, *de hist. Græc. l.* 1. *c.* 15.

PHILOSTORGE, *Philostorgius*, de Cappadoce, étoit fils de *Carterius* & d'*Eulampia*, & nâquit vers l'an 388. sous l'empire de Valentinien & de Valens. Il écrivit une histoire ecclesiastique, qu'il publia du tems de Theodose *le Jeune*. Cet ouvrage étoit divisé en XII. livres, qui commençoient par les lettres de son nom, en forme d'acrostiche. Philostorge étoit Arien, & du parti des Aëtiens ou Eunomiens; ainsi on ne doit pas s'étonner s'il loüe extrêmement les Heretiques, & s'il déchire les Orthodoxes, sur-tout saint Athanase. A cela près, il témoigne assez de zele pour la religion Chrétienne, & nous apprend beaucoup de choses utiles pour l'antiquité ecclesiastique. Photius qui accuse son impieté & son peu de fidelité au sujet des Catholiques, le blâme encore d'une affectation de style, plus propre à un poëte qu'à un historien. Il fit neanmoins un abregé de cette histoire, que Jacques Godefroi a publiée en grec & en latin. Nicephore Calliste a appris de Philostorge, qu'il nomme *Deo invisus*, diverses choses, qu'il a inserées dans son histoire, sans le citer. Henri de Valois a donné depuis l'extrait de l'histoire de Philostorge, fait par Photius, avec une nouvelle version beaucoup plus fidelle que celle de Godefroi. Cette histoire commence à la contestation d'Arius & d'Alexandre, c'est-à-dire en 320. & finit au tems que Theodose *le Jeune* associa à l'empire Valentinien III. fils de Placidie & de Constance, vers l'an 425. On attribuë encore à Philostorge un livre contre Porphyre. * Photius, *cod.* 40. Godefroi, *in not. & prolog.* &c. M. Du Pin, *bibl. eccl.* [illegible]

PHILOSTRATE, *Philostratus*, de Lemnos, ou selon d'autres, de Tyr ou d'Athenes, sophiste, vivoit à Rome du tems de l'empereur Severe, vers l'an 200. de Jesus-Christ, & à la priere de l'imperatrice Julie, il composa la vie d'Apollonius *de Tyane*. Cet ouvrage est en VIII. livres. Il a aussi composé un autre ouvrage, connu sous le nom d'images ou tableaux de Philostrate. Cet auteur étoit fils, ou selon d'autres, petit-fils de PHILOSTRATE, aussi sophiste, qui vivoit du tems de Vespasien & de

Tite; & qui écrivit des harangues, des tragedies, &c. Il ne faut pas les confondre avec deux autres auteurs du nom de PHILOSTRATE. Le premier, qui vivoit du tems de Macrin & d'Elagabale, étoit petit-fils, ou plûtôt neveu de celui qui a composé la vie d'Apollonius *de Tyane*, & épousa sa fille. Suidas lui attribuë divers ouvrages, & c'est de lui que sont les vies des sophistes, où il est fait mention d'un autre PHILOSTRATE Egyptien, philosophe & sophiste. * On peut consulter Suidas, Photius, *cod.* 44. 150. & 241. Vossius, *de hist. Græc. lib.* 2. *c.* 14. *&c.*

PHILOTAS, fils de *Parmenion*, accusé d'avoir conjuré contre Alexandre, fut obligé par la rigueur des tourmens d'avoüer son crime, & fut ensuite lapidé par les soldats. Il y a eu deux autres PHILOTAS generaux d'armée d'Alexandre, & un jeune homme du même nom, son page, qui fut de la conspiration d'Hermolaüs contre ce prince. * Quinte-Curce, *l.* 5. 6. 8. 10.

PHILOTHÉE, moine & abbé du mont Athos, fait archevêque d'Heraclée avant l'an 1354. fut élu patriarche de Constantinople à la place de Calliste, qui en fut chassé sur la fin de l'an 1354. Jean Paleologue étant devenu seul maître de Constantinople, rétablit Calliste, & Philothée fut obligé de se cacher jusqu'à la mort de Calliste, qui arriva en 1362. après quoi Philothée rentra en possession du patriarchat, dont il joüit jusqu'à l'an 1376. qui fut celui de sa mort. Ce patriarche, qui, selon Cantacuzene, a été recommandable à cause de sa sainteté & de son éloquence, a composé divers ouvrages; mais il y en a peu d'imprimés. Un des principaux est son traité de la substance, de l'operation & de la puissance, de la lumiere du mont Thabor, divisé en quinze livres, contre les dix livres de Nicephore *Gregoras*, qui sont manuscrits dans les bibliotheque du duc de Baviere & du Vatican; des homelies sur les Evangiles & sur les fêtes de l'année, dans la bibliotheque du duc de Baviere, & dans celle du roi d'Espagne; un abregé de l'œconomie de Jesus-Christ homme, & un panegyrique du saint martyr Demetrius, dans la bibliotheque du Vatican. Ce sont là les ouvrages manuscrits de Philothée. Ceux qui sont imprimés sous son nom, sont un traité des fonctions du diacre, en latin, dans la derniere bibliotheque des peres, des panegyriques de saint Gregoire de *Nazianze*, & de saint Jean *Chrysostome*, imprimés en grec & en latin, dans l'addition à la bibliotheque des peres de l'an 1624. Deux sermons, l'un sur la Croix, & l'autre sur le troisiéme Dimanche de Carême, donnés en grec & en latin, par Gretser, dans son second tome de la Croix. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIV. siecle.* Banduri, *imp. Orient. l.* 8. *comm.*

PHILOTHEUS, *cherchez* NIPHUS PHILOTHEUS.

PHILOTIS, esclave Romaine, est devenuë celebre dans l'histoire, par le service qu'elle rendit à la republique. Ce fut elle qui donna le conseil aux Romains de l'envoyer avec les autres esclaves dans le camp des Fidenates, revêtuës d'habits de citoyennes: sitôt qu'elles y furent arrivées, elle engagea les Fidenates à boire, & donna lieu par son exemple, à toutes les autres esclaves d'enyvrer les soldats, & tous les officiers de l'armée, qui s'endormirent presque tous d'un sommeil tres-profond. Alors Philotis donna le signal au haut du figuier sauvage, à l'armée Romaine qui vint fondre sur celle des Fidenates, & qui la défit entierement. Le senat, par reconnoissance pour Philotis, accorda la liberté à toutes celles qui l'avoient accompagnée chez les Fidenates, leur donna une recompense considerable, & leur permit de porter l'habit de citoyennes, & fit solemniser en ce jour une fête solemnelle. *Voyez* FESTES CAPROTINES, qui se faisoient le jour des nones de Juillet. * Plutarque, Varron.

PHILOXENE, de Leucade, fut un des plus grands mangeurs de son siecle; & pour pouvoir devorer tout ce qu'on servoit sur la table sans que les autres convives eussent le temps de manger, il engageoit les cuisiniers à ne servir rien qui ne fût extrêmement chaud. Il ne put satisfaire sa voracité que par une suite d'exercices qui lui donnerent d'abord beaucoup de peine: il fallut se rendre insensible aux plus grandes chaleurs, & les braver jusques dans le bain: mais de quoi ne vient-on pas à bout? Philoxene eut des imitateurs, qui encherirent encore sur leur modele. Il ne se contenta pas d'être connu des hommes de son temps, & il voulut que la posterité fût informée de son habileté dans l'art de choisir les mets & de les apprêter. Platon *le Comique* a eu sans doute raison de le railler là-dessus; mais les traits satiriques de ce poëte ne purent empêcher, comme on l'apprend d'Aristote, que Philoxene n'eût parmi les Grecs des admirateurs, qui lisoient son *festin* aux Etrangers comme quelque chose de fort curieux. Un autre PHILOXENE, fils d'Euryxis, de l'isle de Cythere, qui vécut à peu près dans le même temps que celui dont on vient de parler, se distingua encore plus que lui par le desir qu'il témoigna d'avoir le col long comme celui d'une gruë pour goûter plus à loisir ce qu'il mangeoit; si néanmoins ce trait est de lui, & non pas de Melanthe, comme l'assuroit un ancien auteur. Etant un jour à Ephese, & ne trouvant rien à acheter sur la place, il s'invita lui-même à une nôce; & la qualité de poëte, sous laquelle il se fit connoître par un epithalame qu'il composa sur le champ, le fit recevoir de l'assemblée. La reputation de la magnificence de Denys *le Tyran*, l'attira en Sicile, & il plut à ce prince par des saillies d'esprit, qui au fond n'étoient gueres estimables, puisqu'elles lui étoient suggerées par sa gourmandise; mais ayant été enfin convaincu d'avoir débauché une joüeuse de flûte, il fut condamné au cachot, & ce fut là qu'il composa une piece intitulée le Cyclops, où Denys étoit representé sous le nom de ce fabuleux fils de Neptune, la joüeuse de flûte sous celui de Galatée, & le poëte sous celui d'Ulysses. Cette piece, dit Elien, *liv.* 12. *des hist. div. ch.* 44. étoit le plus beau poëme de Philoxene, qui donna son nom à la caverne qui lui servit de prison. Le scholiaste de Pindare, qui le fait inventeur des dithyrambes, avoit oublié qu'Herodote, auteur plus ancien que ce poëte, en avoit attribué l'invention à Arion. Philoxene joignit à plusieurs défauts une aversion extraordinaire des poësies mediocres: Denys qui n'avoit pû lui faire approuver ses pieces de vers pendant qu'il joüissoit de la liberté, crut en pouvoir venir plus aisément à bout en lui offrant de le délivrer de prison: Philoxene écouta avec beaucoup de patience un poëme de Denys, mais dès qu'il fut fini, *qu'on me remene*, dit-il en se levant brusquement, *à la prison.* * Athenée, *liv.* 14. On a cru devoir distinguer ici deux Philoxenes, comme Athenée les a distingués lui-même *liv.* 1. mais on est porté à croire que tout ce qu'il dit se rapporte au même homme, qui a pû être dit de Cythere & de Leucade, parce qu'il étoit né dans une ville, & qu'il a été citoyen d'une autre ville. Athenée fortifie lui-même cette conjecture, en disant deux fois dans l'onziéme livre, & une fois dans le dix-huitiéme, que Philoxene de Cythere est l'auteur du *festin*, qu'il cite.

PHILOXENE, *Philoxenus*, capitaine Macedonien, arrêta dans l'isle de Crete, l'intendant d'Harpalus, trésorier d'Alexandre *le Grand*, qui avoit enlevé les richesses de ce prince, pendant son absence. Le prisonnier découvrit ceux à qui Harpalus avoit confié ce trésor dans Athenes, & on envoya la liste aux magistrats, pour retirer cet argent, & les faire punir. Mais Philoxene ne voulut point nommer Demosthene, quoiqu'il eût eu quelque differend avec ce fameux orateur, préferant en cette occasion l'estime qu'il faisoit de son éloquence à son propre ressentiment. * Pausanias.

PHILOZOE' femme de *Tlepolemus*, ayant appris la mort de son mari au siege de Troye, fut d'abord frappée d'une grande tristesse, & institua ensuite des jeux en l'honneur de la memoire de son mari, dans lesquels des enfans se battoient, & les vainqueurs étoient couronnés de branches de peuplier blanc. * Poliæn. *lib.* 1.

PHILTRE, *breuvage, ou autre drogue pour donner de l'amour.* On distingue les philtres en faux & en veritables, & l'on tient pour faux ceux que donnent quelquefois les vieilles femmes, ou les femmes debauchées. Ceux-là sont ridicules, & contre nature, plus capables d'inspirer de la folie que de l'amour à ceux qui s'en servent. Les symptômes en sont même dangereux. On en-

tend par veritables philtres, ceux qui peuvent concilier une inclination mutuelle entre une personne & une autre par l'interposition de quelque moyen naturel & magnetique, qui transplante l'affection : mais on demande, s'il est des philtres de cette nature, & d'ordinaire on répond que non. Quelques-uns croyent avoir des experiences contraires. On dit que, si un homme met un morceau de pain sous son aisselle, pour l'imbiber de sa sueur & de la matiere de l'insensible transpiration, le chien qui en aura mangé ne le quittera jamais. On tient que Hartmannus ayant donné un philtre tiré des vegetaux à un moineau, cet oiseau ne le quitta plus depuis, demeurant avec lui dans son cabinet, & volant pour le suivre quand il visitoit ses malades. Vanhelmont a écrit qu'ayant tenu certaine herbe dans sa main pendant quelque tems, & pris ensuite le pied d'un petit chien de la même main, cet animal le suivit par tout, & quitta son premier maître. Le même Vanhelmont dit que les philtres demandent une confermentation de mumie, pour attirer l'amour à un certain objet, & rend par là la raison pourquoi l'attouchement d'une herbe échauffée, transplante l'amour à un homme ou à une brute. *C'est*, dit-il, *parce que la chaleur qui échauffe l'herbe, n'étant pas seule, mais animée par les émanations des esprits naturels, détermine l'herbe vers soi, & se l'identifie; & ayant reçu ce ferment, elle attire magnetiquement l'esprit de l'autre objet, & le force d'aimer, ou de prendre un mouvement amoureux*; de-là il conclut qu'il y a des philtres déterminés. Les malades, après avoir mangé ou bû quelque chose, soupçonnent quelquefois certaines personnes de leur avoir donné quelque charme, & se plaignent principalement du desordre de l'estomach & de l'esprit. On dit encore que la passion amoureuse causée par un philtre, revient periodiquement. Le docteur Langius témoigne qu'il a gueri un jeune homme, qui ayant mangé à quatre heures après midi la moitié d'un citron qu'il avoit reçu d'une femme, sentoit tous les jours à la même heure un amour empressé, qui le faisoit courir de côté & d'autre, pour la chercher & la voir. Cela lui duroit une heure; & comme il ne pouvoit satisfaire son envie à cause de l'absence de cette femme, son mal augmenta de jour en jour, & le jetta dans un état pitoyable. Les philtres causent de frequentes manies, & assez souvent la perte de la memoire. Il peut y avoir des breuvages qui ayent cet effet; mais il est difficile de croire, qu'il y en ait qui inspirent de l'amour plûtôt pour une personne que pour une autre. Ce mot est grec φίλτρον, & vient de φιλεῖν, *aimer*. * *Diction. des arts.*

PHILUMENE, femme possedée, favorite d'Appelles, Marcionite, qui se vantoit d'avoir des visions, & de faire des miracles. * Eusebe. S. Epiphane. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesi. des trois premiers siecles.*

PHILUMENE, fille de *Callithyche*, nourrice d'Aristide, est celebre pour avoir donné sa vie pour celle d'Aristide, son frere de lait. * Casaub. *in 4. Suetonii.*

PHILYLLIUS, auteur d'iambes sur les villes. Athenée, *l.* 3. Il y a eu aussi un ancien poëte comique de même nom, dont parle le même auteur, *l.* 14. & Pollux *lib.* 7.

PHILYRA, fille de l'Ocean, fut maîtresse de Saturne; Rhée femme de Saturne les ayant surpris, Saturne se transforma en cheval pour se sauver; & Philyra fut si confuse, qu'elle quitta ce pays, & s'en alla errer par les montagnes des Pelasges, où elle accoucha du centaure Chiron. Elle eut tant de regret d'avoir mis ce monstre au monde, qu'elle demanda à Dieu d'être metamorphosée; elle le fut en tilleül. * Apollon. *Argonautic. lib.* 2. Hygin. Virgil. *Georgic. lib.* 3. Bayle, *diction. critique.*

PHILYRES, peuple voisin du Pont-Euxin. * Dionys. Perieg. Valer. Flaccus, *l.* 5.

PHINÉE, *Phineus*, fils d'*Agenor*, regna dans la Paphlagonie, & épousa *Cleopatre*, fille de *Borée*, dont il eut deux fils, *Parthenius* & *Crambis*. Après avoir repudié cette premiere femme, il prit une fille du roi des Scythes, nommée *Idée*. Quelque tems après ces deux princes furent accusés d'avoir commis inceste avec leur belle mere, & condamnés par leur propre pere à perdre la vûë; mais Borée vengea l'innocence de ses petits-fils; car ayant livré une bataille à Phinée, il le fit prisonnier, & lui donna le choix ou de mourir, où d'être fait aveugle. Phinée choisit le dernier: l'on dit qu'alors les Dieux lui inspirerent l'art de deviner les choses futures. Mais Neptune fut jaloux, & lui envoya des harpyes, qui gâtoient ses viandes, lorsqu'il étoit à table. Il fut tourmenté de ces monstres jusqu'à ce que Zethés & Calaïs fils de Borée, les chasserent dans les isles Strophades. *Voyez* HARPYES. * Appollodore, *biblioth. lib.* 1.

PHINÉE, *Phineus*, frere de Cephée roi d'Ethyopie, étoit oncle d'*Andromede*, qui lui avoit été promise en mariage, & n'osa combattre le monstre marin, auquel elle étoit exposée (selon la fiction des poëtes.) Ce fut Persée qui le tua. Phinée voulut neanmoins enlever Andromede le jour de ses nôces, & assassiner son liberateur; mais Persée le changea en pierre, en lui montrant la tête de Meduse. * Ovide, *en ses metamorphoses.*

PHINÉES, fils d'*Eleazar*, & petit-fils d'*Aaron*, voyant que Zambri, chef de la tribu de Simeon, entretenoit un commerce criminel avec Cozbi sœur du roi des Madianites, entra dans le tabernacle, où ils étoient ensemble, & les tua tous deux, vers l'an du monde 2580. & 1455. avant Jesus-Christ. Cette punition faite dans le transport d'un zele ardent de venger l'injure des loix divines, fut si agreable à Dieu, qu'elle attira la confirmation de l'honneur du pontificat dans la famille d'Eleazar. Phinées, & ses descendans posséderent sans interruption, la charge de grand-prêtre des Juifs jusqu'au tems d'Helie, où elle passa dans la famille d'Ithamar, mais David la fit rentrer dans celle d'Eleazar & de Phinées en la personne de Sadoc qui la partagea avec Abiathar descendant d'Ithamar, & qui la réunit toute entiere pour lui & pour toute sa posterité sous Salomon. Phinées faisoit sa residence à Silo dans la tribu d'Ephraïm. L'écriture ne nous apprend rien de tout ce que Phinées a fait durant le tems de son pontificat: elle nous marque seulement qu'il eut un fils nommé Abisué qui lui succeda. * *Nomb.* 25. *Judic.* 20. *v.* 28.

PHINÉES, fils d'Heli, *cherchez* OPHNI.

PHINÉES, sacrificateur & garde du tresor du temple de Jerusalem, qui après l'incendie de la ville & de ce saint lieu, étant sur le point d'être attaché à la croix, découvrit à Tite pour sauver sa vie, le lieu où l'on avoit caché quantité d'habits sacerdotaux & de ceintures d'étofe de pourpre & d'écarlate destinées pour les voiles du temple; de la canelle, de la casse, & d'autres aromates d'une odeur tres-exquise, dont on composoit les parfums, qu'on brûloit sur l'autel des encensemens. Il remit aussi à Tite plusieurs autres choses de grand prix, tant des presens offerts à Dieu, que des ornemens du temple. Cela fut cause qu'on lui pardonna & qu'on le traita favorablement. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. VI. chap.* 41.

PHINICA, anciennement *Aperra*, *Aphera*, *Apyra*, *Apire*, petite ville de la Natolie en Asie. Elle est sur la côte du Menteseli, entre Patera & Satalia, à vingt ou vingt-deux lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *dictionnaire.*

PHINN, petite ville de Suisse. Elle est dans le Thurgow, sur le Thur, à trois ou quatre lieuës de Constance, vers le couchant. * Maty, *diction.*

PHIOPS, vingtiéme roi des Memphites, après Mesesuphis, regna cent ans. C'est le même qui est appellé dans Eratosthene, Apaphus *le Grand*, qui réünit le royaume des Thebains à celui des Memphites. Il commença à regner l'an 1642. avant Jesus-Christ. Il bâtit une piramide, selon Herodote. * Manethon. Eratosthene. Marsam, *can. chronol.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof.*

PHISON, fleuve du Paradis Terrestre, *voyez* PARADIS TERRESTRE.

PHITOM, ville de l'Egypte, que les Israëlites bâtirent dans le tems de leur captivité. Elle n'étoit pas éloignée de la mer Rouge, & ce fut près de-là qu'on mena un canal du Nil dans cette mer. Herodote la nomme *Patumos*, *liv.* 2. *ch.* 158. * *Voyez* J. le Clerc, *sur l'Exode, ch.* 1. *vers.* 11.

PHLEGETON, c'est le nom d'un des fleuves des en-

fers, selon les poëtes. Il vient du mot grec φλέγω, qui signifie *brûler*.

PHLEGON, disciple de saint Paul. On le fait évêque de Marathon ville de Grece, où l'on prétend qu'il fut martyrisé le huitiéme Avril. Saint Paul le saluë dans son *epitre aux Romains, chap. XVI. vers. 14. martyrologe Romain.*

PHLEGON, de Tralles en Asie, étoit un de ces affranchis d'Adrien, qui avoient été élevés dans les lettres & les sciences, & qui a vécu jusqu'à l'an 18. d'Antonin *le Pieux*. Il a laissé à la posterité beaucoup de marques de son érudition; & entr'autres ouvrages, il en a fait un sur ceux qui ont vécu long-tems, & un autre sur les choses extraordinaires. On en a encore quelques fragmens. Suidas attribuë aussi à Phlegon une description de la Sicile; trois livres des fêtes des Romains; un écrit des lieux celebres de Rome, & de leurs noms; seize livres des olympiades, jusqu'à la 229. commencée l'an 137. de Jesus-Christ, où il rapportoit sur chaque olympiade, & sur chacune de leurs années, ce qui s'étoit fait de plus remarquable dans toute la terre. On voit par la 177. olympiade, que Photius nous a conservée, de quelle maniere cet ouvrage étoit composé, & qu'il éclairciroit extrêmement l'histoire, s'il étoit venu jusqu'à nous. Photius blâme justement l'auteur de s'être amusé à marquer tous ceux qui avoient remporté quelque prix aux jeux olympiques, & à ramasser toutes sortes d'oracles. Il remarque encore que le style n'en étoit pas tout-à-fait pur: & que neanmoins il ne manquoit pas d'elevation. Il n'en avoit vû que les cinq premiers livres, qui finissoient avec la 177. olympiade; mais il témoigne que l'ouvrage devoit aller jusqu'à Adrien. C'est dans le XIII. livre de cet ouvrage, qu'on croit qu'il a marqué les tenebres arrivées à la mort de Jesus-Christ. On a encore un assez long fragment tiré du XIV. livre. Etienne de *Byzance* en cite divers endroits. Suidas dit que Phlegon avoit mis en huit livres, les mêmes choses qui étoient dans ses seize livres des olympiades; & il ne s'explique pas davantage. Il avoit fait en deux autres livres, un abregé de l'histoire de ceux qui avoient vaincu aux jeux olympiques. Dans son livre des évenemens extraordinaires, il fait la description d'un hippocentaure, pris sur une montagne de l'Arabie. Le roi de ce pays l'envoya en Egypte, pour être mené à l'empereur; & il semble que ce fut à Adrien, lorsqu'il étoit en Egypte. Cet animal mourut bientôt; neanmoins le gouverneur d'Egypte l'ayant fait embaumer, le fit porter à Rome, où il fut mis dans le palais de l'empereur. Phlegon invitoit ceux qui douteroient de son recit, à s'en assurer par eux-mêmes. Il rapporte une autre histoire bien plus surprenante, d'une fille, laquelle environ six mois après sa mort, avoit paru, marché, mangé, & fait toutes les fonctions d'une personne vivante. Son pere & sa mere en ayant eu la nouvelle, accoururent pour la voir, & la virent effectivement; mais elle leur dit que leur curiosité lui étoit funeste, parce qu'elle terminoit le tems qui lui avoit été donné pour vivre; & elle tomba morte à leurs pieds. Le bruit qui s'éleva sur ce prodige, attira un grand nombre de personnes, qui virent le corps étendu sur un lit, & Phlegon même fut de ce nombre. Ne se contentant pas de cela, il fit ouvrir la cave où ceux de cette famille étoient enterrés. *On les trouva*, dit-il, *chacun sur leur lit; mais celui où la fille avoit été mise six mois auparavant, étoit vuide.* Il circonstancie toutes ces choses tres-exactement, & marque même tous les noms des personnes. Nous en sçaurions assûrement le lieu & l'année, si le commencement de la narration n'étoit perdu. * Suid. Phot. *biblioth.* Vossius, *de hist. Grec.*

PHLEGRA, ville de Macedoine, où l'on croit que les geans se battirent avec les dieux, & furent tués par Hercule. Cette ville fut depuis appellée *Pallene*. * Silius *Ital. l. 9. & 12.* Properce, *l. 3.* Ovid. *metam. lib. 10.* Lucain, *l. 7.* Stace, *Theb. lib. 2.* Valer. Flacc. *l. 6.* Theagene, & Eudoxus.

PHLEGYAS, fils de Mars, étoit roi des Laphites en Thessalie, & pere d'Ixion, & de la nymphe Coronis, qu'Apollon viola. Phlegyas en ayant eu connoissance, fut transporté de colere; & pour se venger de ce dieu, il alla mettre le feu au temple de Delphes; mais Apollon, dit la fable, pour punir Phlegyas de ce sacrilege, le tua à coups de fléches, & le precipita dans les enfers, où il fut condamné à demeurer continuellement sous un grand rocher, lequel paroissant prêt de tomber, lui causoit une frayeur perpetuelle. * Stace, *Theb.*

PHLEGIENS, peuples insulaires de Thessalie, ainsi nommés de Phlegyas pere d'Ixion. Ces peuples étant impies, furent submergés par un déluge que Neptune causa dans leur pays. * Virgil. *Æneid. l. 6.* Il y avoit une ville nommée PHLEGYAS en Beotie, dont Stephanus fait mention.

PHLUGIUS (Jules Pflug) évêque de Naumbourg, ville de la Misnie dans la haute Saxe, s'est acquis beaucoup de reputation par ses ouvrages, & particulierement par son livre, *de l'institution de l'homme Chrêtien*, qu'il écrivit contre Luther. Il fut un des trois sçavans theologiens, que l'empereur Charles *Quint* choisit pour dresser le projet de l'*Interim* en 1548. * Maimbourg, *hist. du Lutheranisme.*

PHOBETOR: c'étoit le fils du dieu *Sommeil*, qui selon les poëtes, representoit à l'imagination toutes sortes d'animaux.

PHOBUS, fils d'*Eryxias*, dernier archonte décennal de la republique d'Athenes, se soûmit au decret du senat, par lequel on choisit des magistrats annuels, la 1. année de la XXIV. olympiade, & l'an 684. avant Jesus-Christ. Après avoir levé quelques troupes de Phocéens & d'autres Grecs, il s'embarqua pour aller dans l'Asie Mineure. Il y fut bien reçu par Mandron roi de Bebrycie, qui l'associa au gouvernement de son état: de sorte que les Phocéens s'établirent avec les Bebryciens dans la ville de Pythia. Mais dans la suite du tems ceux-ci conçurent de la jalousie contre les Grecs, & formerent le dessein de les massacrer tous en un même jour. Lampsacé, fille de Mandron, en donna avis à Phobus, lequel pour prevenir ses ennemis, fit semblant de solemniser une fête, où il invita les Pythiens, & tailla en pieces tous ceux qui s'y trouverent. Le roi Mandron se vit ainsi à la discretion de Phobus, qui lui conserva la vie & la couronne, & qui épousa la princesse Lampsacé. Depuis, la ville de Pythia fut appellée *Lampsacé*. * Plutarque, *de virtut. mulier.*

PHOCAS, martyr de Sinope, dans la province du Pont, ne nous est connu que par saint Astere d'Amasée, qui rapporte que Phocas étoit de la ville de Sinope; qu'il cultivoit un jardin; qu'ayant été dénoncé à l'empereur comme Chrêtien, on envoya des bourreaux pour lui couper la tête; que ces bourreaux étant venus chez lui, il les reçut, & les traita sans les connoître; que lui ayant déclaré qu'ils venoient pour faire mourir Phocas, il se découvrit lui-même à eux, & qu'il souffrit genereusement la mort. Il ajoûte qu'il se fit à son tombeau divers miracles; qu'après la paix de l'eglise, on y bâtit une chapelle en son honneur, & que l'on y celebroit tous les ans solemnellement sa fête; qu'une grande partie de ses reliques furent ensuite distribuées, & sa tête portée à Rome; & qu'enfin il étoit particulierement honoré par les mariniers & les habitans des côtes maritimes. Quelques-uns ont fait de ce Phocas un évêque de Sinope. Il y a un autre PHOCAS martyr à Antioche, dont parle saint Gregoire *de Tours*, & qui est apparemment celui en l'honneur de qui saint Chrysostome a fait une homelie. L'empereur Phocas fit construire à Constantinople une eglise en l'honneur de saint Phocas, à cause de la conformité de nom. Quelques uns mettent le martyr de Phocas sous Trajan, d'autres sous Licinius. Les Grecs font sa fête au 23. de Juillet, & les Latins au 14. * Asterius, *sermone de sancto Phoca.* Greg. *Turon. de gloria martyr. lib. 1. c. 99.* Tillemont, *mem. ecclesf. tom. 5.*

PHOCAS, empereur, ou plûtôt tyran d'Orient, dans le VII. siecle, après avoir passé par tous les degrés de la milice, se fit saluer Auguste par l'armée l'an 602. & fut couronné le 23. Novembre, par le patriarche Cyriaque, dans l'eglise de saint Jean, voisine de Constantinople. Ensuite il fit son entrée dans la ville, & fit mourir l'empereur Maurice qu'il avoit déthrôné, avec ses fils. L'imperatrice & ses filles furent délivrées par le peu-

ple; mais depuis, Phocas, en 1607. les fit mourir avec plusieurs personnes de qualité, sur le bruit qu'on faisoit courir, que Maurice avoit laissé un fils, nommé Theodose, qui paroîtroit bientôt en état de chasser le tyran. Au reste, il affecta une grande douceur au commencement de son regne, écrivit au pape saint Gregoire *le Grand* avec respect, proposa sa confession de foi tres-orthodoxe, fit des liberalités aux eglises, favorisa les gens de lettres, & voulut enfin passer pour un bon prince: c'est le portrait qu'en fait Nicephore. Celui de Cedrene est plus difforme. Il represente Phocas comme un heretique, qui n'avoit rien d'humain, qui étoit cruel, sanguinaire, & dont les regards farouches inspiroient la crainte & la frayeur. En effet, peu de tems après son couronnement, il s'emporta à toutes sortes d'abominations & de débauches, enlevant les femmes qui lui plaisoient, & faisant mourir les maris qui osoient improuver ses violences. Peu après en 603. Cosroës roi des Perses, voulant venger la mort de Maurice, qui étoit son ami, entra dans les terres de l'empire, conquit en 608. la Syrie, la Palestine, la Phenicie, l'Armenie, la Cappadoce, & ses troupes firent des courses jusqu'à Calcedoine. Dans le même tems, les Avares, les Esclavons, & divers autres peuples ravageoient l'Europe, de sorte que tout étoit dans la désolation. Phocas pour l'augmenter, laissa agir son inclination sanguinaire, exerça des cruautés incroyables, & sembloit trouver un singulier plaisir à enlever les plus illustres têtes de l'empire. Il en envoya plusieurs en exil, qui se joignirent à Heraclius, & qui défirent les troupes du tyran. En ce même tems, un certain Photin, dont il avoit enlevé la femme, le surprit dans le palais, & lui ayant arraché la robe imperiale, lui en mit une de deüil, & le mena à Heraclius. Celui-ci ayant reproché à Phocas ses crimes, lui fit couper les pieds, les mains, & les parties qui distinguent le sexe; & enfin lui fit aussi couper la tête le Lundi 5. Octobre de l'an 610. après 7. ans, 10. mois & 18. jours de regne.* Nicephore, *l.* 18. *c.* 38. *& seq.* Cedrene, *in annal.* Histoire mêlée, *l.* 17. Saint Gregoire, *in epist.* Theophane, Zonare, &c.

PHOCAS, *cherchez* NICEPHORE II.

PHOCAS, grammairien de Rome, composa plusieurs traités de grammaire, & la vie de Virgile en vers, dont on fait assez peu de cas.* Vossius, *des hist. Lat. p.* 817.

PHOCE'E, *Phocaa*, ville de l'Ionie dans l'Asie Mineure, étoit une colonie d'Atheniens, dont les habitans bâtirent depuis Marseille; il y a encore aujourd'hui une ville avec un port. Elle est nommée *Fochia Vecchia*, & est près d'une autre moins considerable, dite *Fochia Nova*. *Voyez* FOIA.* Strabon, *l.* 4. Ammien Marcellin, *l.* 4. Justin, *l.* 43. *&c.*

PHOCIDE, *Phocis*, province de la Grece, que les Grecs & les Latins nomment *Phocis*, entre la Beotie & l'Etolie, renfermoit les villes d'Anticyre, de Cirrha, de Delphes, & le mont Parnasse, avec l'Helicon à l'extrémité. Les habitans de la Phocide, à la persuasion de Philomele, pillerent le temple d'Apollon à Delphes, la 4. année de la CV. olympiade, & l'an 357. avant Jesus-Christ. Les Grecs pour venger ce sacrilege, commencerent la guerre sacrée. Les Phocéens firent alliance avec les Atheniens & ceux de Lacedemone; mais cela ne les empêcha pas d'être vaincus par ceux de Thebes & de Locres. Philomele se précipita d'un rocher, & finit sa vie par une des trois sortes de mort dont on punissoit les sacrileges. Onomarque, qui prit après lui la conduite des troupes, resista courageusement aux Thebains; mais enfin les soldats ennuyés de lui, le jetterent dans la mer, où il perit d'une sorte de mort ordonnée contre les mêmes sacrileges. Phayllus son frere lui succeda, & perit malheureusement. Enfin, Phalace, fils d'Onomarque, défit depuis les ennemis; mais ayant été tué, la guerre sacrée fut terminée en la CVIII. olympiade, l'an 346. avant Jesus-Christ. On rasa les villes de la Phocide, & les peuples furent condamnés à vivre dans les villages. * Strabon, *l.* 9. Pline, *l.* 4. *c.* 3. Diodore de *Sicile*, *l.* 16. Pausanias, *in Phoc.* Justin, Orose, &c.

PHOCION, capitaine Athenien, étoit illustre par sa probité, & après avoir été disciple de Platon & de Xenocrate, s'étoit retiré dans une solitude, où il vivoit content, sans se mêler des affaires publiques. Il se vit obligé de prendre les armes pour la défense de sa patrie, contre Philippe de Macedoine; il remporta quelques avantages dans cette guerre; & refusa de grandes sommes d'argent, que Philippe & son fils Alexandre *le Grand* lui envoyerent, quoique d'ailleurs il ne manquât pas de respect pour ces princes. Il étoit également grand orateur, vaillant capitaine, & bon citoyen. Demosthene craignoit son éloquence: & lorsqu'il le voyoit lever pour lui répondre, il avoit accoûtumé de dire, *voici la hache de mes harangues*, c'est-à-dire, voici le seul orateur capable de couper les nœuds de mon discours, d'en resoudre les difficultés, & d'en affoiblir les raisons. En effet, la grande moderation de Phocion l'emportoit sur la vehemence de Demosthene. Un jour que celui-ci se laissoit aller devant le peuple à des discours injurieux contre Alexandre, Phocion l'arrêta en l'avertissant de ne point irriter un ennemi farouche, & d'exhorter plûtôt le peuple à se tenir sur ses gardes, & à se bien défendre quand il en seroit besoin. Philippe de Macedoine faisoit beaucoup d'estime de son courage & de sa conduite, & l'appréhendoit dans la guerre. A la mort de ce roi, les peuples d'Athenes voulurent faire des réjoüissances publiques, Phocion s'y opposa, & vint à bout de l'empêcher, en faisant ressouvenir ses citoyens, qu'ils n'avoient perdu qu'un seul homme contre Philippe dans la bataille de Cheronée. Ce fut encore lui qui par ses conseils moderés & prudens, détourna Alexandre de la guerre qu'il vouloit entreprendre, non seulement contre les Atheniens, mais encore contre toute la Grece, en lui representant que c'étoit sa patrie; & que s'il estimoit indigne de lui de languir dans le repos, il lui seroit bien plus glorieux d'aller soûmettre à ses armes tant de peuples barbares, qui ne reconnoissoient pas son empire, que de troubler son propre pays. Alexandre s'étant bien trouvé de ce conseil, par les grands succès qui suivirent ses entreprises en Asie, lui envoya un present de cent talens, après la derniere victoire qu'il remporta sur Darius, & la conquête entiere de la Perse. Phocion demanda à ceux qui lui apportoient ce present, quelle raison Alexandre pouvoit avoir euë de le distinguer de la sorte, par une si grande liberalité qu'il vouloit faire à lui seul. A quoi ils répondirent, qu'il étoit le seul dans Athenes qu'Alexandre eût reconnu homme de bien. *S'il m'a reconnu tel*, dit Phocion, *dans la mediocrité de ma fortune*, *qu'il me laisse cette mediocrité.* Pendant ce discours, il s'occupoit à tirer lui-même de l'eau d'un puits, & sa femme faisoit du pain. Ceux à qui il parloit, surpris de la pauvreté de son ménage, & charmés de sa vertu, le presserent fortement d'accepter le present de leur maître; mais ils ne pûrent rien gagner sur lui, & il s'en défendit avec cette réponse: *si je recevois les richesses que vous m'offrez, pour ne m'en pas servir, elles me seroient inutiles; & si je m'en servois, je donnerois occasion à mes citoyens de parler avec indignation contre Alexandre, & avec envie contre moi.* Alexandre voyant qu'il lui renvoyoit son argent, ne fut pas content de sa resistance, & lui écrivit que ceux qui ne vouloient rien prendre de lui, n'étoient pas de ses amis. Alors Phocion lui demanda pour toute grace, la liberté de quelques Rhodiens, retenus dans les prisons des Sardes: ce qu'Alexandre lui accorda aussi-tôt. Depuis, croyant le trouver plus facile à recevoir, après l'avoir obligé à demander quelque chose, il lui envoya Craterus, avec les prisonniers qu'il avoit délivrés, pour le presser de nouveau d'accepter les cens talens de sa part; mais Phocion eut toûjours la même fermeté à les refuser, & Alexandre mourut bientôt après. Antipater, un des successeurs d'Alexandre, fit encore offrir de grandes sommes à Phocion par Menyllus; mais il ne voulut jamais rien prendre: & sur ce que Menyllus lui representa que s'il n'en vouloit point pour lui, il devoit au moins l'accepter pour ses enfans. *Si mes enfans*, répondit-il, *doivent me ressembler, ils en auront assez, aussi-bien que moi; & s'ils veulent être débauchés, je ne veux point leur laisser de quoi entretenir leurs débauches.* Lorsque le port de Pirée eut été surpris par les ennemis, la 3. année de la

CXV. olympiade, & la 318. avant Jesus Christ, Phocion, qui étoit alors archonte & gouverneur d'Athenes, fut accusé faussement d'intelligence avec eux, & fut condamné à la mort, âgé de plus de 80. ans. Après qu'un homme d'un si rare merite eut été injustement condamné, les Atheniens reconnoissant, mais trop tard, la faute qu'ils avoient commise, lui éleverent une statuë, & firent mourir son accusateur Agnonidés. * Cornelius Nepos. Plutarque.

PHOCUS, Athenien, fils de *Phocion*, étoit un jeune homme fort débauché, sur-tout pour le vin; mais d'ailleurs brave & respectueux pour son pere. Phocion voulant le retirer de sa débauche, l'envoya à Sparte pour apprendre à imiter la grande frugalité des Lacedemoniens, disant qu'il étoit permis, & même loüable de profiter des vertus de ses ennemis. Il n'étoit pas encore revenu de ce voyage, lorsque son pere fut condamné injustement à Athenes, comme traître à sa patrie. Ce grand homme étant interrogé avant que de mourir, s'il n'avoit rien à mander à son fils, répondit qu'il n'avoit autre chose à lui recommander, que d'oublier les injures du peuple Athenien. Phocus ne laissa pas de donner des marques d'un vif ressentiment contre ses ennemis, & contre ceux qui avoient accusé son pere Il obtint qu'on fît mourir Agnonidés son accusateur, poursuivit Epicure & Démophile, & vengea par leur mort celle de son pere, à qui il fit élever une statuë. * Plutarch. *in apophtegm.*

PHOCYDIDES, *Phocylides*, de Milet, ville d'Ionie, poëte Grec, florissoit sous la LX. olympiade, vers l'an 540. avant J. C. Son style étoit pur, & ses mœurs innocentes; & l'on apprenoit par la lecture de ses ouvrages, à bien vivre & à bien parler. Nous avons encore à present des vers d'un poëte qui se nomme PHOCYDIDES; mais cet auteur est supposé. Quelques-uns ont cru que c'étoit un Chrétien, qui vivoit dans les premiers siecles de l'eglise; à quoi il y a bien de l'apparence, si on fait reflexion qu'on trouve dans ce livre la verité de la resurrection des corps, qui n'a jamais été bien connuë des anciens. * Suidas, *in Lexic.* Vossius, *de poët. Græc.* Le Févre, *abregé de la vie des poetes Grecs.*

PHOEBAS: c'est le nom de la prêtresse d'Apollon, qui rendoit des oracles à Delphes assise sur le trepié. Elle est ainsi appellée de *Phœbus*, qui est le même qu'Apollon.

PHOEBE: étoit diaconesse de l'eglise de Corinthe qui est au port Cenchrée. L'apôtre saint Paul l'appelle sa sœur dans l'épître qu'il écrit aux Romains, & la leur recommande, à cause de sa charité chrétienne. Le martyrologe Romain met sa fête au troisiéme de Septembre.* *Rom. XVI. 1. & 2.*

PHOEBE, c'est le nom qu'on donne à la lune, parce qu'elle emprunte toute sa lumiere du soleil, qui est aussi appellé *Phœbus*; ou parce que les poëtes disent que la lune est sœur du soleil.

PHOEBUS, c'est un des noms qui sont donnés au soleil, qu'on appelle aussi *Apollon*. On prétend que le mot de *Phœbus* vient de φῶς τοῦ βίου qui signifie *la lumiere de la vie. Cherchez* APOLLON.

PHOGOR, montagne du royaume des Moabites, qui échut en partage à la tribu de Ruben. Il y avoit sur cette montagne un temple consacré à un faux dieu, que S. Jerôme croit être Priape. Ce fut aussi sur cette montagne que Balaam fit dresser sept autels quand Balac le pria de maudire le peuple d'Israël. Près de là étoit la ville de Bethphogor, que le Israëlites prirent au roi Sehon, & qui appartint ensuite à la tribu de Ruben. * *Nombres*, 23. 28. *Deuteron.* 3. 29. *Josué*, 13. 15. 20.

PHORBAS, sixiéme roi d'Argos, succeda à Criasus, l'an 2446. du monde, 1589. avant J. C. & regna 35. ans. Il délivra l'isle de Rhodes d'une grande multitude de serpens. * Eusèb. *in chron.*

PHORBAS, fils de *Priam* & d'*Epithesie*, fille de *Stasippus* roi de Mygdonie, l'aîné & le plus vigoureux de tous les fils de Priam, fut tué par Menelaüs. Virgile feint que le dieu du sommeil prit sa figure, pour tromper Palinure * *Æneid. l.* 5.

PHORBAS ou PORBAS, archonte perpetuel d'Athenes l'an 979. avant J. C. 231. après la guerre de Troye, gouverna les Atheniens pendant 31. ans. * Euseb. *in chron.* M. Du Pin, *bibliotheque universelle des histoires prophanes.*

PHORBAS, chef des Phlegyens, homme cruel & violent, qui s'étant saisi de l'avenuë par où l'on pouvoit aller par terre au temple d'Apollon de Delphes, contraignoit tous les passans de se battre contre lui à coups de poing, pour les exercer, disoit-il, à mieux combattre aux jeux Pythiens; & après les avoir vaincus, il les faisoit mourir cruellement, attachant leurs têtes à des arbres. Mais Apollon pour punir cet impie, se presenta contre lui, & l'assomma à coups de poing.

PHORCYS ou PHORCUS, roi de Sardaigne, fut vaincu dans un combat naval par Atlas, sans qu'on pût retrouver son corps. De là les poëtes ont feint, que c'étoit un dieu marin, & qu'il fut pere des Gorgones.* *Consultez.* Ovide, Varron, Hesiode, &c.

PHORMION, general des Atheniens, succeda à Callias, sous la LXXXVII. olympiade, l'an 432. avant J. C. Il donna souvent des preuves de son courage dans les guerres du Peloponnese, & sur-tout par la défaite des deux armées navales des Lacedemoniens, l'an 429. avant J. C. * Diodore, *l.* 12. Thucydide, *l.* 2.

PHORMION, philosophe, s'étant voulu mêler de parler des devoirs d'un general d'armée en presence d'Annibal, se fit railler par ce Heros. * Cicero, *de orat.*

PHORMIS ou PHORMUS, de Syracuse, poëte Grec, qui conduisit les études de Gelon, tyran de Sicile, composa diverses comedies, & introduisit une sorte d'habit nouveau sur le theatre. Il vivoit sous la LXXII. olympiade, vers l'an 492. avant J. C. * Aristot. *de art. poët.* Lilio Giraldi, & Vossius, *de poët.*

PHORONÉE, *Phoroneus*, second roi d'Argos, succeda à son pere *Inachus* l'an 2228. du monde, 1807. avant J.C. & regna 60. ans: Apis lui succeda. Spartus, fils de Phoronée, bâtit la ville de Sparte. Ce fut Phoronée qui rassembla les Argiens dispersés dans la ville d'Argos, qui leur donna des loix, qui fit la guerre aux Telchines & aux Cariathes. Le déluge d'Ogygés arriva de son tems. C'est le plus ancien roi des Grecs, dont il y ait quelque chose de certain dans l'histoire. * Euseb. *in chron.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. proph.*

PHORTZHEIM, FORSEN, petite ville avec un ancien château. Elle est dans le marquisat de Bade-Durlach, en Soüabe, sur la riviere d'Entz, à quatre lieuës de la ville de Durlach vers le levant. * Maty, *dictionnaire.*

PHOSPHORE, pierre minerale, ou autre matiere artificielle, qui jette une lumiere extraordinaire pendant la nuit, ou dans l'obscurité. Ce nom vient des mots grecs φῶς *lumiere*, & φέρω *porter*, comme qui diroit, *porte-lumiere.* Il y en a qui brillent d'eux-mêmes, & d'autres qui étant exposés au soleil ou au feu, en imbibent & attirent la lumiere, qu'ils jettent pendant la nuit. L'inventeur du plus admirable des phosphores, est Jean Fernel, medecin du roi Henri II. Il fit voir à sa majesté & à toute la cour, étant à Boulogne, une pierre artificielle, qui jettoit une grande lumiere dans un lieu obscur. Il feignit qu'elle venoit des Indes, pour la faire estimer davantage; parce que, comme il dit lui-même, la rareté rend les choses plus précieuses. Fernel mourut en ce voyage de Calais, & n'eut pas le tems de donner au public la composition de cette pierre: mais les artistes ont trouvé depuis quelques années plusieurs manieres de phosphores, dont voici les principaux. Le phosphore fait avec le plâtre nitreux de Bologne en Italie, a été inventé par Poterius, excellent chimiste. Le phosphore *smaragdin* se fait avec un mineral, qui tient de la couleur & du feu de l'emeraude. Ce mineral étant réduit en poudre, & détrempé avec de l'eau commune, devient fort lumineux; & si l'on y trempe un pinceau, & que l'on fasse des caracteres ou des figures sur une lame de cuivre, aussi-tot que cette lame sera mise sur un réchaud plein de feu, dans une chambre obscure, on verra ces figures & ces traits briller comme des étoiles. Le phosphore *hermetique* de Balduin, que quelques-uns appellent l'*aimant de la lumiere*, étant renfermé dans une bouteille de terre, & exposé au soleil ou au feu, ou du

du moins à un air fort éclairé, en attire la lumiere, qu'il répand ensuite dans les tenebres. Le phosphore de *Benjamin-Mooler*, de Hambourg, est un corps poreux, fait de craye de Briançon, & arrosé d'esprit de nitre. Il s'imbibe de la lumiere du soleil, & la répand ensuite dans les lieux obscurs, mais ce phosphore ne dure qu'environ trois semaines. Le phosphore *fulgurant* de Daniel Kraff, est tiré de l'urine. Cet habile chimiste ayant observé dans l'obscurité que quelques personnes jettoient l'urine lumineuse comme un rayon de flamme, s'appliqua à en tirer cette partie éclatante, dont il a formé son phosphore On le met dans une bouteille de verre, remplie d'eau commune, & bien bouchée, où ce phosphore sec jette des éclairs, d'abord que l'on secouë la phiole. Si elle n'est pas pleine d'eau en la renversant, le phosphore qui se trouve attaché au fond, paroît tout brillant dans cet air. Etant tiré hors de la phiole, on le voit fumer; & si on écrit sur le papier ou sur la main, les lettres jettent un grand éclat. L'écriture ne se voit point au jour; mais dans l'obscurité elle brille extraordinairement. Que si on manie rudement ce phosphore, ou qu'on le frotte sur quelque étofe, il s'enflamme & s'écarte en plusieurs pieces, qui portent un feu aussi subtil & aussi penetrant que celui du tonnerre. Quand on le met dans une phiole pleine d'eau corrosive, si on la secouë au soleil, il éclate comme la foudre; & un fameux apothicaire, & un grand mathematicien, en ont été blessés. Il y a aussi des phosphores *liquides*, comme celui de Brandi de Hambourg, qui se fait avec du sel noir. Au jour il paroît comme un nuée blanchâtre; mais la nuit & dans les lieux obscurs, il est tres-brillant. Lorsqu'on ouvre la phiole, il s'évapore, & jette au dehors sa flamme avec un peu de fumée. Si avec cette liqueur on se frotte les mains, le visage, les cheveux, & l'habit même, on paroît tout en feu, sans brûler ou fumer, & sans recevoir aucun mal. Reyhier assûre qu'en ayant gardé quelques gouttes dans sa main, fermée pendant une demi-heure, & l'ayant ouverte, elle parut toute en feu. Les chimistes disent que l'or dissous selon l'art, ne perd rien de sa couleur, & devient un phosphore si brillant, qu'on peut facilement lire & écrire pendant la nuit, à la faveur de sa lumiere. *Voyez* LAMPES SEPULCRALES. * Fernel, *de abditis rerum causis*. Schroderi, *pharmacopœia medico-chymica*. Reyhier, *mathesis Mausaica*. Comiers, *traité des phosphores*.

PHOTIN, *Photinus*, heresiarque, chef des Photiniens ou Scotiniens, avoit beaucoup d'esprit, de sçavoir & d'éloquence. Il avoit été diacre, & disciple de Marcel d'Ancyre, & fut élevé sur le siege de Sirmich avec applaudissement. Les premieres années de son administration furent tres-édifiantes; mais tout à coup il changea: & après avoir appris à son peuple, dit Vincent de Lerins, à connoître le vrai Dieu, il lui proposa des dieux étrangers. Non content de renouveller les erreurs de Sabellius, de Paul de *Samosate*, de Cerinthe & d'Ebion; il ajoûta à leurs impietés, que non seulement J. C. étoit un pur homme; mais qu'il n'avoit commencé à être le CHRIST, que quand le Saint-Esprit descendit sur lui dans le Jourdain Ces erreurs furent condamnées par les évêques d'Orient, dans un concile tenu à Antioche en 345. & par les évêques d'Occident, dans le concile de Milan de l'an 346. ou 347. Deux ans après, ces derniers s'assemblerent à Sirmich pour déposer Photin; mais ils ne purent en venir à bout, à cause de l'opposition du peuple de cette ville, & se contenterent de porter une sentence contre lui, & d'en écrire aux Orientaux. Mais enfin ceux-ci s'étant assemblés à Sirmich l'an 351. quand l'empereur Constance fut maître de cette ville, après la défaite de Vetranion, ils déposerent Photin. Il alla se plaindre à Constance de sa condamnation, & lui demanda une conference. Cet empereur lui donna des juges. Basile d'Ancyre fut choisi pour disputer contre lui. Les actes de cette conference furent mis par écrit. Photin ayant été vaincu fut exilé. Il revint sous Julien, qui lui écrivit une lettre pleine d'éloges; mais il fut encore relegué sous l'empire de Valentinien, & mourut en Galatie l'an 376. selon la chronique de S. Jerôme. Cet heretique avoit de l'esprit & de l'éloquence; il étoit vif & subtil dans ses raisonnemens, & il menoit une vie irreprochable. Il avoit écrit plusieurs ouvrages; mais les principaux étoient son traité contre les gentils; & les livres adressés à l'empereur Valentinien. Socrate dit que depuis son exil il avoit composé un livre en grec & en latin, où il combattoit toutes les autres heresies, pour établir la sienne. Rufin témoigne qu'il avoit écrit sur le symbole des apôtres, non pour expliquer la verité; mais pour tâcher de trouver dans la simplicité des paroles qui le composent, de quoi établir sa doctrine impie. Saint Epiphane rapporte dans l'heresie 71. quelques extraits de la conference qu'il eut avec Marcel d'*Ancyre*, dans le concile de Sirmich. Nous n'avons rien autre chose de lui. Vincent de Lerins nous assûre qu'il avoit beaucoup d'esprit, de science & d'éloquence, & qu'il parloit également bien grec & latin, comme on le voit, dit-il, par ses ouvrages, dont il a écrit une partie en grec, & l'autre en latin. * Saint Jerôme, *de script. eccl.* S. Epiphane, *her.* 33. Theodoret, *her. fab. l.* 2. Sulpice *Severe*, *l.* 2. Baronius, *A. C.* 347. & 357. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du IV. siecle, seconde édition*, Paris, *augmentée*.

PHOTIN DE LYON, *voyez* POTHIN.

PHOTIUS, patriarche Schismatique de Constantinople, sortoit d'une famille illustre en cette grande ville, & étoit petit-neveu du patriarche Tarasius, qui avoit eu si grande part au gouvernement de l'empire sous l'imperatrice Irene, & frere du patrice Sergius, qui tenoit un des premiers rangs à la cour, & avoit épousé une des sœurs de l'empereur. La naissance de Photius étoit soûtenuë par de grandes richesses, & il s'étoit distingué personnellement par de grands emplois, dont il s'étoit parfaitement bien acquitté; car il avoit été capitaine des gardes de l'empereur, ambassadeur en Perse, puis secretaire d'état. Mais ce qu'il y a de plus étonnant dans cet homme extraordinaire, c'est qu'outre qu'il étoit consommé dans les affaires & dans la science du ministere, il avoit l'esprit si beau, si vif & si penetrant, & une si forte application à l'étude, qu'il passa pour le plus habile & le plus sçavant homme de son tems, en toutes sortes de sciences. En effet, il étoit excellent grammairien, poëte, orateur, mathematicien, philosophe, medecin & astronome, n'ayant acquis la plûpart de ces belles connoissances, même celle de la theologie, que depuis qu'il fut fait patriarche, par la seule lecture des livres, par la seule force de son esprit, & sans le secours des maitres. Au reste, ces grandes qualités furent deshonorées & corrompuës par une furieuse ambition. Après que Bardas eut chassé saint Ignace du siege de Constantinople, Photius fit si bien, quoiqu'il ne fût que laïque, qu'il se fit élire patriarche de Constantinople. Il fut sacré par Gregoire Asbeste, évêque de Syracuse, & par quelques autres prelats déposés le 25. Decembre de l'an 857. Les metropolitains du patriarchat de Constantinople reconnurent Photius, à condition qu'il respecteroit le patriarche Ignace, chassé par l'empereur, & relegué dans l'isle de Terebinthe, d'où il fut transferé en differens lieux, & enfin chargé de chaînes, & mis en prison; parce qu'il ne vouloit pas donner sa demission. Photius ne laissa pas d'assembler un concile, dans lequel il fit prononcer sa déposition. Voulant faire autoriser ce jugement par l'évêque de Rome, il députa deux évêques au pape Nicolas, le priant d'envoyer des legats à Constantinople, pour extirper les restes des Iconomaques; mais dans le dessein de leur faire approuver la déposition d'Ignace. Nicolas envoya deux évêques à Constantinople, nommés Zacharie & Radoalde; mais en même tems desapprouva la déposition d'Ignace & l'ordination de Photius. Quand les legats du pape furent arrivés à Constantinople, Photius assembla en 861. un concile de 318. évêques, dans lequel il fit condamner Ignace, & approuver son ordination. On dépoüilla Ignace des habits sacerdotaux, & on le contraignit de signer enfin sa démission. Ignace en appella au pape, & se sauva déguisé en paysan. Les legats du pape approuverent ce jugement; mais le pape Nicolas l'improuva, & tint un concile à Rome, dans lequel il déclara nulle l'ordination de Photius, & ordonna le rétablissement d'Ignace. Photius de son côté fit assembler un synode à Constantinople, dans lequel il condamna le pape Nicolas; mais l'empereur Michel, qui soûtenoit Photius, étant mort en

867. l'empereur Basile qui lui succeda, rétablit Ignace & chassa Photius. Le VIII. concile œcumenique, celebré en 869. le déposa encore, le frappa d'anathêmes, & tous les évêques souscrivirent à ce decret, avec le sang de Jesus-Christ, qu'on venoit de consacrer. Depuis, Photius voyant que le pape & l'empereur étoient broüillés, prit le dessein de se faire rétablir; & s'étant mis par ses adresses dans les bonnes graces de l'empereur Basile & de Theodore Santabarene, du vivant du patriarche Ignace, il revint à Constantinople; & se fit rétablir sur le siege patriarchal après la mort d'Ignace. Le pape Jean VIII. consentit même à ce rétablissement, qui fut confirmé dans un concile tenu à Constantinople l'an 879. auquel assisterent les legats de ce pape. Mais Jean VIII. se repentit bientôt de ce qu'il avoit fait; il excommunia Photius, déposa les legats qui avoient approuvé son rétablissement, & envoya Marin à Constantinople, pour agir contre Photius. L'empereur fit arrêter ce legat, qui succeda à Jean VIII. & continua à poursuivre la destitution de Photius. Lempereur Leon, fils de Basile, chassa Photius de l'eglise de Constantinople en 886. On ne sçait pas en quelle année mourut Photius. Nicetas rapporte que Photius, pour gagner les bonnes graces de l'empereur Basile, s'avisa de composer une fausse genealogie de ce prince, qu'il faisoit descendre de Tiridate roi d'Armenie, & la conduisit depuis ce roi jusques à Basile, qu'il peignoit à peu près de la maniere qu'il étoit, lui donnant le nom de *Beclas*, composé de la premiere lettre de son nom, de celui de sa femme Eudoxe, & de ses quatre fils, Constantin, Leon Alexandre & Etienne, que les Grecs nomment *Stephanos*; qu'il écrivit cette genealogie en caracteres alexandrins, sur un vieux papier, & qu'il la fit mettre au rang des livres les plus rares par Theophane, qui étoit bibliothecaire & son ami; que celui-ci fit voir cette piece à Basile comme la chose la plus rare de sa bibliotheque, & lui dit que Photius étoit le seul qui la pût expliquer; qu'on le fit venir; & qu'il entêta tellement l'empereur de cette genealogie, que ce prince n'eut pas grande peine à le remettre sur la chaire patriarchale de Constantinople. Mais ce fait ne paroît pas fort certain. Photius a composé quantité d'ouvrages pleins d'érudition, & d'une grande utilité pour les sçavans; plusieurs homelies manuscrites; des traités de scholastique, donnés en latin par Canisius; sçavoir un écrit sur les volontés de Jesus-Christ, qu'il appelle *Gnomiques*; sept dissertations sur differentes questions de theologie; les Amphiloques, qui se trouvent dans la bibliotheque d'Augsbourg, & dans celle du Vatican; deux livres de la procession du saint Esprit; & quatre livres contre les nouveaux Manichéens, qui se trouvent aussi dans les mêmes bibliotheques; un commentaire sur l'epître de S. Paul, qui est manuscrit, dans la bibliotheque de Cambridge; les notes sur les prophetes, dans la bibliotheque du Vatican; un traité contre un Heretique, appellé *Leonce*, cité par Suidas; un traité contre les Latins; une collection sur les droits des metropolitains, avec un lexicon; un commentaire sur les categories d'Aristote, & quelques autres ouvrages, qui n'ont jamais vû le jour. On ne peut nier que Photius n'ait eu beaucoup d'esprit, de belles lettres & d'érudition. Il eût été heureux, s'il eût sçû s'en servir pour le bien de l'eglise, & s'il ne s'en fût pas servi pour des entreprises tout-à-fait injustes & violentes. Le plus celebre est son excellente bibliotheque, que le P. André Schot a traduite assez mal en latin. Elle contient l'examen d'environ 280. auteurs dont Photius rapporte des fragmens considerables. Il l'entreprit à la priere de son frere Tarasius, pendant un voyage qu'il fit pour l'empereur, en Assyrie, où il fut contraint de s'arrêter quelque-tems. Nous avons encore de lui 248. épîtres; le *Nomocanon* en XIV. titres; les actes des sept conciles generaux mis en abregé, &c. * Nicetas, *in vit. sancti Ignat.* Anastase, *in vit. pont.* Zonaras, *tom. III. annal.* André Schot, *in proleg. biblioth.* Baronius, *in annal.* Bellarmin. Possevin. Vossius. Maimbourg. P. Colomiez, *dissert. sur les écrits de Photius.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du IX. siecle.*

PHRAA (Jean) natif de Londres, dans le XV. siecle, qui enseigna les belles lettres en Italie, est auteur d'une cosmographie, & traduisit en partie Xenophon & Diodore de *Sicile* en latin. Le pape Paul II. auquel il avoit dedié ces versions, l'eût fait évêque de Bath en Angleterre, s'il ne fût mort en 1465 Son coup d'essai en fait de traductions, fut un discours de Synesius, qui est un éloge de la chauveté. * Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *de hist. Lat.* Bayle, *diction. crit.*

PHRAATA, c'est ainsi que nomment cette ville Arrien & Justin; Plutarque la nomme *Phraortes*. C'etoit une ville de la Medie, que Stephanus *de Urbibus* appelle *Phraaspa*, & c'est la même que *Praaspa*, qu'il met dans l'Atropatene, cette region étant une partie de la Medie. C'étoit la ville royale, c'est pourquoi Plutarque l'appelle, *la grande ville du roi Phraortes*. Pausanias l'appelle *Phraortes*, comme Plutarque.

PHRAATE, *Phraates*, I. du nom, roi des Parthes, n'est distingué dans l'histoire par aucune action celebre. Tout ce que l'on sçait de lui, c'est qu'il succeda à Arsaces III. dit *Priapatius*, & qu'il eut pour successeur l'an 3894. du monde, & 141. avant Jesus-Christ son frere Arsaces, ou plûtôt Mithridate, que quelques-uns ont fait fondateur de la monarchie des Parthes, parce qu'il l'avoit étenduë considerablement. * Diodor. *Sicul. in excerptis Valesii.* Orose, *l.* 5. Justin, *l.* 41.

PHRAATE II. fils de Mithridate I. lui succeda l'an du monde 3904. & 131. avant Jesus-Christ. Ce fut lui, selon Appien, qui maria sa sœur Rhodogune à Demetrius *Nicanor*, roi de Syrie, que son pere avoit fait prisonnier. Il est sûr qu'il soûtint la guerre contre Antiochus *Sidetes*, qui s'étant emparé du royaume de Syrie, redemanda à main armée son frere Demetrius, dont il avoit épousé la femme Cleopatre. Pour éloigner cet ennemi du pays des Parthes, où il étoit entré, Phraate envoya Demetrius en Syrie avec une armée, & peu après défit Antiochus dans une bataille, où ce dernier perdit la vie l'an 131. avant Jesus-Christ. Ensuite, il tenta vainement de soûmettre la Syrie; & fut enfin tué dans un combat contre les Scythes, l'an du monde 3906. & 129. avant J. C. après un regne de 2. ans. Artaban I. son oncle, regna après lui. * Justin, *l.* 38. *&* 42. Orose, *l.* 5. Josephe, *l.* 13. Appianus, *in Syriac.*

PHRAATE III. surnommé *le Dieu*, monta sur le thrône après son pere Sintricus, l'an du monde 3969. & 66. avant Jesus-Christ. Allarmé des victoires de Pompée contre Mithridate roi de Pont, & Tigrane roi d'Armenie, il tenta vainement de traiter avec les Romains, & entra dans les états de Tigrane, pour lors leur allié. Il eut d'abord du desavantage, & fut vainqueur dans la suite; de sorte que Pompée même craignit d'en venir à une guerre ouverte contre lui. Enfin, Phraate fut tué par ses fils Orodes & Mithridate, l'an du monde 3979. & 56. ans avant J. C. après avoir regné 10. ans. * Plutarch. *in Pompeio, in Crasso.* Appianus, *in Parthicis.* Dion, *l.* 35. *& seq.*

PHRAATE IV. fut nommé roi par son pere Orodes; qui mourut de regret de la mort de son fils Pacorus vainqueur de Crassus, l'an du monde 3999. & 36. avant Jesus-Christ. Il fit soûlever par ses cruautés les plus nobles de ses sujets, & soûtint la guerre même avec avantage, contre Marc-Antoine, qui fut obligé de se retirer de ses états, non sans perdre beaucoup des siens dans sa retraite. Phraate fut depuis chassé du thrône par Tiridate, & s'y rétablit l'an 23. avant Jesus-Christ avec le secours des Scythes. Ce fut lui qui rendit à Auguste les drapeaux & les soldats pris dans la défaite de Crassus. Il vécut en paix avec les Romains, & mourut l'an 4033. du monde, & le 2. avant l'ere Chrétienne. * Dion, *l.* 54. Strabon, *l.* 2. Justin, *l.* 42. Orose, *l.* 6.

PHRANZA (Georges) historien Grec, étoit maître de la garderobe des empereurs de Constantinople, & vivoit dans le tems que les Turcs prirent cette ville en 1453. A la priere de quelques gentilshommes de Corfou, il composa une chronique de ce qui se passa de plus remarquable de son tems. Aussi ne rapporte-t-il presque rien, dont il n'ait été temoin. Cette histoire finit en l'année 1461. comme il le remarque à la fin. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 2. *c.* 30. Leo Allatius, &c.

PHRAORTES, *Phraortes*, roi des Medes, succeda

à Dejoces l'an 3347. du monde, 657. ans avant J. C. & regna 22. ans; il fut tué en assiegeant Ninive, & laissa la couronne à son fils Cyaxares I. * Herodote, *l.* 1. Diodore de *Sicile*, &c.

PHRATAPHERNES, satrape de Darius, s'enfuit après la mort de ce prince, & se rendit à Alexandre. Quinte-Curce, *l.* 6. *c.* 4. Il y avoit dans le même-tems un autre PHRATAPHERNES, gouverneur des Massagetes, qui se rendit aussi à Alexandre. Le même, *l.* 8. *c.* 1.

PHRINONDAS, étoit un celebre scelerat, dont parlent Platon dans son *Protagoras*, & Lucien dans son *faux prophete*. Etant à Athenes, il se mêla dans les affaires du Peloponnese, homme adroit, malin, trompeur, toûjours prêt à entrer dans quelque mauvaise intrigue. En sorte que son nom a passé en proverbe, & qu'on disoit d'un homme qui lui ressembloit, *c'est un autre Phrinondas.* * *Consultez* Erasme dans ses *adages*, au mot *Phrinondas.*

PHRYGIE, *Phrygia*, province de l'Asie mineure, est divisée en grande & petite. La grande, dite aujourd'hui *Germian*, & autrefois *Pacatiana*, est entre la Bithynie, la Galatie, la Pamphylie, la Lydie & la Mysie. Ses villes étoient *Symnada*, Laodicée, *Hierapolis*. La petite Phrygie, dite aujourd'hui *Sarcum*, & autrefois *Troade*, avoit les fleuves Scamandre, Xanthus & Simoïs, & la ville de Troye, celebre dans les écrits des anciens. D'autres separent la Troade de la petite Phrygie, qu'on nomma *Hellespontiaca*, parce qu'elle étoit vers l'Hellespont & sur la mer Egée. * Pline, *l.* 5. *c.* 32. Strabon. Ptolomée. Cluvier, &c.

PHRYGION (Paul-Constantin) ministre Protestant natif de Schelestad, donna dans les opinions de Zuingle & d'Oecolampade, & fut ministre à Bâle, puis à Tubinge, où il mourut le premier jour d'Août de l'an 1543. Il a écrit une chronologie & des commentaires sur l'Exode, sur le Levitique & sur Michée. * Pantaleon, *l.* 3. *Prosopogr.* Sleidan, *in comment.* Gesner. Melchior Adam, &c.

PHRYNE', *Phryne*, courtisane celebre de l'ancienne Grece, vivoit sous la CXIII. olympiade, vers l'an 328. avant Jesus-Christ, & offrit de faire rebâtir à ses dépens les murailles de Thebes, pourvû qu'on y mît cette inscription; *Alexander diruit, sed meretrix Phryne refecit.* Une autre de ce nom fut surnommée *la Cribleuse*, parce qu'elle dépoüilloit ses amans. Quintilien parle d'une autre PHRYNE' d'Athenes, qui fut accusée d'impieté. Son avocat gagna sa cause, en lui découvrant le visage, d'autres disent le sein, devant ses juges. * Athenée, *l.* 13. Quintilien, *l.* 2.

PHRYNIQUE, general des Atheniens, ayant perdu une bataille, fut accusé d'avoir trahi les interêts de sa patrie. Les poëtes comiques & tragiques se déchaînerent contre lui. * Schol. *sur* Arist.

PHRYNIQUE, *Phrynicus*, d'Athenes, poëte tragique qui vivoit sous la LXVII. olympiade, & vers l'an 512. avant Jesus-Christ, étoit disciple de Thespis, inventeur de la tragedie, & introduisit le premier des femmes sur le theatre. Il inventa une sorte de vers, & laissa un fils nommé *Polyphradmon* qui fut aussi poëte tragique.

PHRYNIQUE, *Phrynicus*, poëte comique, vivoit sous la LXXXVI. olympiade, vers l'an 436. avant J. C. Athenée, Julius Pollux, Suidas, &c. parlent de lui & de ses comedies.

PHRYNIQUE ou *Phrynicus*, Arabe, orateur, vivoit du tems des empereurs Antonin & Commode. Il est auteur d'un *apparat sophistique* qui contenoit 37. livres, selon Photius, & 47. ou 74. suivant Suidas, qu'il dedia à l'empereur Marc-Aurele. Cet apparat n'étoit autre chose qu'une collection de phrases & de mots. Phrynique avoit encore écrit un traité des dictions attiques, qui avoit été dedié à Cornelianus, que Nugnés croit être Attidius Cornelianus prefet de Syrie. Ce traité fut imprimé pour la premiere fois à Rome en 1517. par Zacharie Caldergi de Candie, ensuite *in folio* à Venise par Asulanus, à la fin de son dictionnaire grec & latin, en 1524. puis *in* 8°. à Paris par Michel Vascosan, avec le Thomas Magister & plusieurs autres traités; & enfin *in* 4°. à Augsbourg l'an 1610. en grec & en latin, avec des notes de Nugnés & de Heschelius. Depuis ce tems un habile auteur, que l'on croit être Casaubon, composa de petites remarques sur les notes de Nugnés.

PHRYXUS, fils d'*Athamas* roi de Thebes, demeura quelque tems à la cour de son oncle Crethée roi d'Iolcos dans la Thessalie, où Demodice femme de Crethée le solicita fortement de commettre inceste avec elle. Desesperée de n'avoir pû l'y faire consentir, elle l'accusa d'avoir voulu attenter à son honneur. Crethée déferant à cette fausse accusation, resolut de faire mourir son neveu. Sur ces entrefaites, on consulta l'oracle pour sçavoir par quel moyen on feroit cesser la famine qui affligeoit tout le royaume d'Iolcos; & l'oracle répondit que les dieux n'appaiseroient point leur couroux que par le sang de deux princes. Il n'y en avoit point d'autres à la cour que Phryxus & sa sœur Hellé; c'est pourquoi ils furent destinés pour servir de victimes; mais comme on étoit prêt de les immoler, on vit, dit-on, une nuë qui s'éleva au milieu du temple, d'où il sortit un belier qui les enleva tous deux en l'air, & les porta par mer en Colchide. La princesse effrayée du bruit des flots, se laissa tomber dans la mer; Mais Phryxus fut transporté à Colchos, où il sacrifia ce belier à Jupiter, & en attacha la toison qui étoit d'or, dans une forêt consacrée au dieu Mars. * Hygin.

PHTHIOTIDE: c'est le nom d'une des quatre parties dans lesquelles Strabon divise la Thessalie. C'etoit la plus meridionale. Elle avoit à l'orient les golfes de Malée & Pelasgique; au septentrion la Magnesie & la Palasgiotide; à l'occident la Thessaliotide; les Æniannes & les Locres Epicnemidiens au midi. * Lubin, *tables geograph. sur les vies de Plutarque.*

PHUA ou *Pua* & *Sephora* ou *Sciphra*. C'est le nom des deux sages-femmes des Hebreux, à qui le roi Pharaon ordonna que lorsque les femmes des Israëlites accoucheroient, elles étouffassent les enfans mâles en sortant du sein de leur mere, & qu'elles ne conservassent que les filles. Mais les sages-femmes eurent horreur d'un ordre si barbare; & la crainte d'offenser Dieu, fit qu'elles épargnerent ces innocentes creatures qu'on leur commandoit de tuer. Le roi irrité de cette desobeïssance, les fit appeller: & elles s'excuserent sur ce que les femmes des Hebreux étoient vigoureuses, & qu'elles accouchoient avant que la sage-femme arrivât. Dieu approuva tellement la conduite de ces deux sages-femmes, qu'il les en recompensa en benissant leurs maisons. * *Exod. I. 15. &c.*

PHUNON ou *Punon*, fut un des campemens des Israëlites, où ils arriverent de Tsalmona, & en partirent pour aller en Oboth. Saint Jerôme dit qu'il y a eu autrefois une ville des princes d'Edom en ce lieu-là, qu'il nomme *Fenon*; que ce n'étoit de son tems qu'un petit village dans le desert, où il y avoit des mines de cuivre, entre Petra & Zoara. * S. Jerôme, *de locis hebraïcis.* Samuel Bochart, *Hieros. part.* 2. *l. III. c.* 13. Jean Le Clerc, *sur les Nombres.*

PHUR ou *Phurim*, *Pur* ou *Purim*. Ce mot est hebreu, & signifie *sort*, *fortune*. Il vient de la racine *Phur*, qui signifie *rendre inutile*, *briser* & *mettre en pieces*. C'étoit autrefois une fête tres-solemnelle parmi les Juifs, qui fut instituée à Suse par Mardochée & Esther femme du roi Assuerus, en memoire & en action de graces de ce que Dieu avoit fait avorter les desseins d'Aman, & tomber sur lui & sur toute sa famille le supplice qu'il leur preparoit. Les Juifs celebroient cette fête le quatorziéme ou le quinziéme du mois d'Adar, qui est notre lune de Fevrier; parce que c'est dans ce jour qu'ils cesserent de tuer leurs ennemis, dont le nombre des morts se montoit à soixante-quinze mille, tant de ceux qui furent égorgés dans Suse, que dans les autres provinces de l'empire. Ils commencerent ce grand carnage le premier jour d'Adar, & dans celui-ci & les suivans ils firent mourir dans le seule capitale huit cens hommes, sans compter Aman, ses dix fils, & toute la famille de ce barbare. Cela fut cause que les Juifs qui habitoient à Suse, ne faisoient cette fête que le quinziéme du mois d'Adar, parce qu'ils ne cesserent de tuer que ce jour-là; au lieu que les autres la celebroient le quatorziéme, parce qu'ils finirent le massacre un jour plûtôt. Ils consacroient ces jours-là

uniquement aux plaisirs & à la rejoüissance; on ne voyoit que danses, que banquets & que festins, & on n'entendoit par tout que cris de joye & que chansons. Dans la suite du tems on se prepara à cette grande fête par un jeûne qui la precedoit, & on l'appelloit *le jeûne des clameurs, des cris & des gemissemens*, parce qu'à tels jours les Juifs furent dans les pleurs & les cris pour la crainte qu'ils eurent de l'arrêt qu'Aman avoit obtenu contre eux. Les Juifs d'aujourd'hui, quand ils lisent dans leurs synagogues l'histoire de ce cruel persecuteur de leur nation, font un bruit épouventable avec des maillets, battant des mains, & frappant de toutes leurs forces leurs bancs & leurs chaises. Ils écrivent en gros caracteres le nom d'Aman, sur lequel ils crachent & le déchirent en mille pieces, détestant avec mille maledictions & imprecations ce nom infame, comme le remarquent Antoine Margarit dans le livre qu'il a fait des coûtumes des Juifs, & Gregoire de *Toulouse* dans le livre de ses documens. On dit que les Juifs avoient aussi autrefois la coûtume de faire une croix de bois sur laquelle ils faisoient peindre Aman, & la traînoient ensuite par la ville & dans la campagne, afin que tout le monde la pût voir. Après lui avoir fait toutes les ignominies qu'ils pouvoient s'imaginer, ils la brûloient & en jettoient les cendres dans la riviere, ainsi que l'écrit saint Athanase. Mais parce que plusieurs Juifs, après la mort de Jesus-Christ, sous ombre de se moquer d'Aman, insultoient à la croix du Fils de Dieu, les empereurs Honorius & Theodose leur firent défense de jouer dans la suite cette espece de comedie. * *Esther, chap. IX. &c. cod. de Judais & Cælicolis. L. Judais.*

PHUT, un des fils de *Cham*, peupla la Libye, & nomma ces peuples de son nom *Phutéens*. Josephe dit que de son tems il y avoit dans la Mauritanie un fleuve de ce nom. C'est celui que les modernes nomment *Tensift.* * *Genese*, 10. Josephe, *l.* 1. *c.* 6. Torniel, *in annal.* Ferrari, *in lexic.*

PHYA, femme Athenienne, d'une grandeur extraordinaire, mais assez belle de visage; les Alcmeonides étant convenus avec Pisistrate de le rétablir à Athenes, se servirent de Phya, à qui ils firent prendre les mêmes habillemens avec lesquels on avoit coûtume de representer Minerve, & la faisant tirer dans un char, ils persuaderent au peuple que c'étoit la déesse qui ramenoit Pisistrate. * *Herodote*, *l.* 1.

PHYGELLE & HERMOGENE suivirent quelque tems la doctrine de saint Paul, & furent si lâches que de l'abandonner. Tertullien les fait auteurs de l'heresie, qui nie la resurrection des morts. Saint Ambroise dit qu'ils ne furent jamais de veritables disciples de saint Paul, & que s'ils le suivirent quelque-tems, ce ne fut que pour épier ses actions. Comme ils se virent découverts, ils se retirerent de Rome, par la crainte qu'ils eurent de Neron. * *II. Timoth. I.* 15.

PHYLACTERES, nom qui signifie en grec *ce qui conserve* ou *ce qui preserve*, a été donné à ce que les Juifs appelloient *Thephilim*, c'est-à-dire, *instrument de la priere*, parce qu'on les portoit particulierement dans le tems de la priere. Ces phylacteres des Juifs étoient des morceaux de parchemin bien choisis, sur lesquels on écrivoit en lettres quarrées avec soin & avec de l'encre preparée, des paroles de la loi. On les rouloit ensuite, & on les enveloppoit dans une peau de veau noire; on les attachoit ensuite à un morceau quarré & fur de la même peau, dont l'un étoit attaché au front, & l'autre au bras. Il est parlé de ces phylacteres dans l'évangile de saint Matthieu, où il est dit que les Phariliens étendoient leurs phylacteres, c'est-à-dire, qu'ils les portoient plus grands que les autres. Quelques-uns croyent que Moyse est auteur de ces phylacteres, & se fondent sur ce commandement du Deuteronome, chap. 6. vers. 8. *Vous lierez ces paroles pour signes sur vos mains, & elles vous feront comme des fronteaux entre vos yeux.* Mais saint Jerôme soûtient avec raison que ce sont les Phariliens qui ont introduit cet usage, & que l'expression de Moyse dans le Deuteronome est figurée; qu'il veut seulement dire, que les Juifs doivent toûjours avoir la loi de Dieu devant les yeux & la pratiquer, comme il se sert de la même expression, *Exod.* 13. sur la ceremonie de la Pâque, afin d'en recommander le souvenir & la pratique. La superstition d'écrire ces phylacteres s'est beaucoup augmentée parmi les Juifs, & quelques-uns ont été assez extravagans pour se persuader que Dieu portoit des thephilim sur sa tête. * Leon de *Modene*, *Coûtume des Juifs*, *mise en françois par* M. Simon. *Continuation de l'histoire des Juifs*, *par* M. Du Pin.

Quelques auteurs ecclesiastiques donnent aussi le nom de PHYLACTERES aux reliquaires dans lesquels on conserve les ossemens des Saints. Mais on entend plus ordinairement par phylacteres, des preservatifs ou remedes superstitieux que l'on attache au cou, au bras ou aux mains, ou à quelque autre partie du corps pour chasser certaines maladies, ou pour détourner certains accidens. Un philosophe Chaldéen nommé *Julien*, qui étoit un des plus fameux magiciens de son tems, ainsi que le témoigne Suidas, a écrit quatre livres des demons, où il parle de ces phylacteres. L'empereur Caracalla, comme le rapporte Spartien dans sa vie, vouloit qu'on punît ceux qui se servoient de ces sortes de remedes. Les conciles & les peres de l'eglise en ont condamné l'usage sous le nom de phylacteres & de ligatures, à cause qu'on les lioit au cou, au bras, ou à quelqu'autre partie du corps. On met au nombre de phylacteres, les talismans, les caracteres, les anneaux enchantés, & plusieurs autres pratiques superstitieuses qui ont été mises en usage par ceux qui se sont appliqués à l'art détestable de la magie. Nous parlerons des talismans dans leur article. Les caracteres sont ainsi appellés, parce qu'ils contiennent certaines lettres gravées ou écrites. Il y en a d'hebraïques, de samaritains, d'arabes, de grecs, de latins & d'autres qui sont remplis de figures inconnuës. Les superstitieux s'en servent pour plusieurs effets extraordinaires, comme pour faire en peu de tems de grandes traites de chemin, pour charmer les armes à feu, & arrêter leur coup, &c. Il y a des anneaux qui sont faits pour se preserver de maladies ou de dangers, pour réüssir dans ses affaires, pour s'attirer l'amitié de certaines personnes, pour sçavoir des choses secretes, &c. On met en ce rang l'anneau fabuleux de Gygés, qui le déroboit aux yeux des hommes, quand il en tournoit le chaton en-dedans de la main, & qui le rendoit visible lorsqu'il le tournoit en-dehors: les anneaux que donnoient les rois d'Angleterre descendans des anciens comtes d'Anjou, pour guerir le mal caduc; celui dont se servoit le Juif Eleazar pour chasser le demon; celui du magicien Thebith, & celui que l'on fait de la premiere piece de monnoye presentée le Vendredy-Saint en adorant la Croix, pour guerir le tremblement ou l'engourdissement des nerfs, ainsi que le rapporte le cardinal Cajetan. Tatien, disciple de saint Justin Martyr, parle des os, des herbes & des racines qu'on renfermoit dans du cuir, pour servir de phylacteres ou preservatifs; mais il déclare que toute leur vertu venoit de l'operation du demon. La figure d'Alexandre *le Grand* passoit autrefois pour un grand preservatif. Dans la famille des Macriens, qui usurperent l'empire du tems de Gallien & de Valerien, les hommes l'avoient toûjours sur eux en or ou en argent, & les femmes la portoient sur leurs coëffures, sur leurs bracelets ou sur leurs anneaux. Le peuple d'Antioche étoit dans la même superstition du tems de saint Chrysostome, qui en parle en ces termes: *Que doit-on dire de ceux qui se servent de charmes & de ligatures, & qui lient autour de leurs têtes & de leurs pieds, des figures d'Alexandre de Macedoine?* * *Ne nous reste-t-il plus d'autre confiance que dans l'image d'un roi Payen?* Il y a encore des brevets ou billets ou bulletins, qui sont une espece de preservatifs qui contiennent certaines paroles. Le pere Crespet dans son livre *de la haine du diable*, assure que les Reistres qui vinrent en France pendant la Ligue, en avoient, & que les Japonois en vendent à ceux qui sont à l'agonie, leur faisant accroire que s'ils meurent avec un de ces billets, ils ne seront point tourmentés des malins esprits. On peut joindre l'explication des charmes à celle des phylacteres. Le charme ou l'enchantement est un usage superstitieux de certaines paroles en vers ou en prose, pour produire des effets merveilleux & surnaturels, comme pour étein-

dre des incendies, pour arrêter le sang, pour empêcher l'effet des armes à feu, pour guerir des maladies, &c. Toutes ces choses sont condamnées par les conciles & par les peres de l'eglise, comme des inventions du demon, qui attire ainsi les hommes à lui rendre quelque culte par un pacte exprès ou tacite. *Cherchez* TALISMANS. * Thiers, *traité des superstitions.*

PHYLE', forteresse & bourg de l'Attique sur les confins de la Bœotie, étoit de la tribu Oeneïde, à quelques cent stades d'Athenes vers le septentrion, entre Athenes & Tanagra. Plutarque en fait mention dans la vie de Demetrius, & Xenophon en parle fort au livre II. de l'histoire des Grecs.

PHYLLIS, fille de *Lycurgue*, roi de Thrace, ayant reçu Demophoon fils de Thefée, revenant de la guerre de Troye, lui accorda les dernieres faveurs, à condition qu'il reviendroit pour l'épouser aussi-tôt qu'il auroit donné ordre à quelques affaires qu'il avoit en son pays. Mais voyant que cet amant ne revenoit pas au tems arrêté entre-eux, au lieu d'attribuer son retardement aux affaires qui pouvoient lui être survenuës, elle crut que c'étoit un effet de son mépris; & pour mettre fin aux peines que lui causoit son amour, elle s'alla pendre de desespoir. La fable dit que les dieux ayant compassion de cette princesse, la changerent en un amandier qui n'avoit point de feüilles; mais que Demophoon étant de retour, & ayant appris tout ce qui étoit arrivé à sa maîtresse, ne put s'empêcher d'aller embrasser l'arbre même auquel elle avoit été métamorphosée. Cet arbre ressentant les caresses de son amant, poussa des feüilles que les Grecs ont appellees depuis φύλλα, du nom de cette fille, au lieu de πέταλα, qui étoit auparavant leur nom. * Ovide. *Heroïd. epist. &c.*

PHYNTAS, fils de *Subotas*, étoit roi de Messene, lorsqu'il s'y éleva un differend qui fut la source d'une cruelle guerre entre les Messeniens & les Lacedemoniens. Ceux-ci voulant se rendre maîtres du pays des Messeniens, resolurent d'envoyer quantité de jeunes hommes revêtus d'habits de filles, avec des poignards cachés sous leurs jupes, pour tuer les plus considerables de ce peuple, lorsqu'ils seroient au temple. Les Messeniens avertis de ce mauvais dessein, previnrent leurs ennemis; & étant assemblés avec eux dans le temple de Diane *Limnatide*, pour y faire des sacrifices, il en firent un grand massacre; ils tuerent même le roi de Sparte nommé Telephus, & violerent toutes les filles Lacedemoniennes. C'est ainsi que les Messeniens contoient les choses. Les Lacedemoniens au contraire disoient, que les Messeniens avoient effectivement violé leurs filles; qu'ils n'alloient à ce temple que pour sacrifier; que ces filles s'étoient donné la mort de desespoir, & que Telephus avoit été tué en voulant repousser la violence qu'on leur fit. La guerre commença entre ces peuples après la mort de Phyntas sous la XIII. olympiade, & vers l'an 685. avant Jesus-Christ. * Pausanias, *in Messen.*

P I

PIADENA, village du Cremonois. Il est sur l'Oglio, entre Cremone & Mantouë. Il n'est connu que pour avoir donné la naissance & le nom à Baptiste Platina, qui a écrit la vie des papes. * Maty, *diction.*

PIALI, bacha, eut une fortune assez extraordinaire. Soliman II. revenant glorieux du siege de Belgrade en 1521. le trouva au maillot, exposé sur le soc d'une charruë, où sa mere effrayée par la marche de l'armée, l'avoit abandonné. Ce prince, qui en chemin prenoit le plaisir de la chasse, fit enlever cet enfant que ses chiens alloient devorer, & donna ordre qu'on le portât à Constantinople. Il fut nourri dans le serrail avec beaucoup de soin, & se fit tellement considerer du grand seigneur, qu'il lui fit épouser une fille de son fils Selim. Piali après avoir commandé sur terre les armées de Soliman, fut fait bacha de la mer, & commanda les flottes Ottomanes sous l'empire de Selim II. Il alla devant Famagouste après la prise de Nicosie dans l'isle de Cypre en 1570. croyant hâter la reddition de la ville, effrayée de se voir attaquée par terre & par mer. Mais on lui vint donner avis pendant cette navigation, que les Chrétiens venoient à pleines voiles secourir Famagouste. Cette surprenante nouvelle l'obligea de mettre promptement à terre ses esclaves & son butin; ce qui ne se put faire sans quelque desordre. Si-tôt qu'il eut rassuré ses soldats, il se mit en bataille, pendant que Mustapha de son côté tenoit les troupes de terre toutes prêtes à combattre, en cas que les flottes en vinssent aux mains. Mais peu de tems après, il sçut que les Chrétiens s'étoient retirés en Candie. Piali s'étant mis en devoir de poursuivre l'armée Chrétienne avec cent galeres choisies, fut arrêté par un vent contraire qui le rejetta dans le port. Il prit ensuite la route de Constantinople, où le grand seigneur blâma fort sa conduite, comme s'il eût manqué par sa faute à défaire entierement les Chrétiens; on substitua le bacha Pertau en sa place. Cependant Piali commanda depuis l'armée des Turcs sur mer, à la fameuse bataille de Lepante, qu'il perdit, & où il fut tué l'an 1571. * Gratiani, *hist. de Cypre.*

PIANERO (Jean) celebre medecin dans le XVI. siecle, étoit de Quinzano près de Bresse, & fut appellé à la cour de l'empereur Maximilien II. où il passa quelque tems. Depuis étant revenu dans son pays, il y mourut vers l'an 1570. âgé de plus de quatre-vingt onze ans. Il a composé divers ouvrages. * *Voyez* le theâtre des hommes de lettres de l'abbé Ghilini.

PIANOSA, petite isle de la mer de Toscane, située environ à deux lieuës de celle d'Elbe, du côté du midi. Elle est plaine & basse, comme son nom le porte. Elle dépend de l'état delli Presidii, & appartient à l'empereur. * Maty, *diction.*

PIASECKI (Paul) en latin *Piasecius*, évêque de Premisli dans la Pologne, a vécu au XVII. siecle. Il publia en 1646. une belle histoire de tout ce qui s'est passé dans le royaume de Pologne, depuis Etienne Battori jusqu'à cette année-là. Il y insera par accident les principales affaires de la Chrétienté. M. Le Laboureur dans la relation du voyage de la reine de Pologne, en parle avec estime, & M. Amelot de la Houssaye la cite souvent dans ses notes sur les lettres du cardinal d'Ossat. * Bayle, *diction. critique*, *édit. de* 1702.

PIASCHETZNO, bonne bourgade de Pologne, à deux petites lieuës de Warsovie sur le grand chemin. * *Memoires du* chevalier de Beaujeu.

PIAST, prince de Pologne, fut élevé à la principauté en l'année 842. après que Popel II. eut été mangé des rats avec sa femme & ses enfans. Il étoit de Crusvicie, peu accommodé des biens de la fortune, vivant d'une petite terre qu'il cultivoit, & où il nourrissoit beaucoup de mouches à miel; au reste homme de bien & fort liberal envers les pauvres & envers les étrangers. Un jour voulant selon la coûtume du pays, faire couper les premiers cheveux à son fils Zemovit qu'il avoit eu de sa femme Repiche, il convia ses amis à la ceremonie, & au festin qu'il fit à cette occasion. Piast avoit tué pour cette fête un porc, & avoit fait provision d'un grand pot d'hydromel, lorsque deux hommes inconnus & étrangers, qui avoient été chassés du palais de Popel II. qui vivoit pour lors, se presenterent à lui, & demanderent à manger. Piast les mena dans sa maison, & leur donna tout ce qu'il avoit preparé pour le festin. Quelques auteurs ont écrit que la chair de porc & l'hydromel crûrent, de sorte qu'il eut de quoi traiter non-seulement ceux qu'il avoit invités, mais aussi le prince qui survint au festin avec toute sa suite. Ces deux mêmes hommes revinrent chez Piast après la mort de Popel II. dans le tems que les états étoient assemblés la seconde fois pour l'élection du prince. On proposa dans l'assemblée que Piast pourroit bien nourrir tous ceux qui la composoient avec leur suite, des provisions qu'il tiroit de son petit cellier, où elles croissoient à mesure qu'on les en tiroit. Cette proposition, quoique ridicule en apparence, fut acceptée à cause de la disette des vivres qui étoit alors. Piast reçut tous ceux qui se presenterent, & les nourrit avec abondance: ce qui ne fut pas plûtôt connu, que tous se mirent à crier d'une voix unanime, que Piast leur étoit donné pour prince par une élection divine. Il refusa la principauté; mais il l'accepta ensuite par le conseil de

ses deux hôtes, & fut conduit au palais par les seigneurs vêtu de sa robe grossiere, & ayant encore ses sabots. Les deux hôtes disparurent, dit-on, au même tems; ce qui a fait croire aux historiens Polonois, que c'étoient deux anges qui furent envoyés de Dieu pour reconnoître la charité de Piast, quoiqu'il ne fût point dans la vraye religion. Ce prince devint encore plus liberal lorsqu'il eut plus de bien, & gouverna tous ses sujets avec une extrême douceur. Il eut en horreur la Cruswicie, à cause du crime & de la mort terrible de Popel II. & transfera sa cour à Gnesne, où Lech I. avoit demeuré. Il mourut en 861. âgé de cent vingt ans. Ses descendans furent celebres en Pologne, & il en reste encore en Masovie & en Silesie. MICISLAS, I. duc de Pologne, l'un de ses petits-fils, mourut en 999. ayant eu de *Dambrowcbe*, fille de *Boleslas* duc de Bohême, BOLESLAS, I. roi de Pologne, mort en 1025. laissant de *Judith*, fille de *Geisa* duc d'Hongrie, MICISLAS II. mort en 1034. ayant eu de *Rixe*, fille d'*Hemfroy*, Palatin du Rhin, CASIMIR I. qui mourut en 1058. ayant eu de *Dobronegre* sa femme, *Boleslas* II. qui lui succeda; LADISLAS I. qui suit; *Micislas* & *Othon*, morts jeunes; & *Suentochna*, mariée à *Primislas*, prince de Bohême.

LADISLAS I. fut roi après son frere aîné, & mourut en 1102. ayant eu de *Judith*, fille de *Wratislas* roi de Bohême, BOLESLAS III. mort en 1139. ayant eu d'*Alix* sœur de l'empereur *Henri* V. sa seconde femme, *Ladislas* II. qui laissa posterité. *Voyez* LADISLAS. *Boleslas* IV. qui n'en laissa point; *Micislas* III. qui laissa des enfans. *Voyez* MICISLAS. CASIMIR II. qui suit, tous quatre successivement rois, & autres enfans. *Voyez* BOLESLAS.

CASIMIR II. mourut en 1194. & eu d'*Helene*, fille d'*Uswolode*, prince de Belz, LESKOU, qui suit; CONRAD, qui continua *la posterité rapportée ci-après*; & *Alix*, morte en 1211. en reputation d'une grande vertu. LESKOU fut pere de BOLESLAS V. lequel vécut chastement avec sainte *Cunegonde*, son épouse, fille de *Bela* IV. roi de Hongrie, & mourut l'an 1279. *Voyez* BOLESLAS V.

CONRAD, fils puîné de CASIMIR II. fut duc de Masovie & de Cujavie, & mourut en 1247. ayant eu d'*Agathe* ou *Agape*, fille de *Suenteslas*, prince de Russie, CASIMIR duc de Cujavie, mort en 1268. ayant eu de *Constance*, fille d'*Henri*, duc de Wratislau, & d'*Anne*, fille de *Primislas* roi de Bohême, LADISLAS III. dit *Loctic*, roi de Pologne, qui mourut en 1333. ayant eu d'*Hedwige*, fille de *Boleslas*, duc de Cassilie, & d'*Yolande* ou *Helene*, fille de *Bela* roi de Hongrie, CASIMIR III. dit *le Grand*, roi de Pologne, qui mourut en 1370. ayant eu d'*Hedwige* sa troisiéme femme, fille d'*Henri* duc de Silesie & de Glogovie, & de *Catherine* d'Autriche, petite-fille d'*Albert* I. empereur, *Elisabeth* ou *Hedwige*, mariée à *Bogeslas* duc de Pomeranie; & *Anne*, qui épousa *Guillaume* ou *Herman*, comte de Cilie. Ainsi finit la branche royale des Piast. * Jean Herburt de Fulstin, *histoire des rois de Pologne*. Spenerus, *theatrum nobilitatis Europæ*, &c.

PIAT (saint) apôtre de Tournay, & martyr sur la fin du troisiéme siecle, si l'on en croit ses actes; mais comme ils sont manifestement supposés, on ne peut rien sçavoir de certain de ce Saint, qui est neanmoins honoré depuis long-tems en France. L'on croit que son corps est à Chartres. Ce qui est certain, c'est que saint Fulbert de *Chartres* a fait une hymne en l'honneur de saint Piat. Quelques-uns le font prêtre, d'autres disent qu'il étoit évêque. * *Acta mss.* Bucherius, *Belgium Romanum*. Launoy, *traité des deux Denys*. Tillemont, *mem. eccles.* 4. *tome*.

PIAVE, en latin *Plavis*, anciennement *Anassus*, riviere de l'état de Venise en Italie. Elle a sa source dans les montagnes du Tirol, près de la source de la Drave. Elle baigne Cadore, Bellune, Feltri, & se décharge dans le golfe de Venise par deux embouchures, dont la plus meridionale prend le nom de Piavesella, & va passer à Trevigno * Maty, *diction*.

PIBRAC, *cherchez* DU FAUR.

PIC, isle de la mer Atlantique, une des Terceres, près de celle de saint Georges, appartient aux Portugais, qui la nomment *Ilha do Pico*. Il n'y a que quelque villages avec une montagne de ce nom; & une autre dans l'isle de Teneriffe, l'une des Canaries.

PIC, ou PICUS, premier roi des Alborigenes en Italie, succeda à son pere Saturne, & regna, dit-on, 37. ans. Son fils Faune fut son successeur. D'autres mettent un autre Picus roi des Latins, long-tems avant celui-ci & prétendent que c'est le même qui épousa, selon Ovide, Canente, fille de Janus & de Venilia. On dit que Picus II. regna 57. ans. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* I. *histor. Rom.* Aurelius Victor, *de orig. gent. Rom.*

PIC. La maison des Pics, ducs de la Mirandole, & comtes de la Concorde, princes de l'Empire, est tres-ancienne, & étoit celebre dès l'an 1110. Environ 200. ans après,

I. FRANÇOIS PIC, fut honoré du titre de vicaire de l'Empire dans la même ville, par l'empereur Louis IV. mais Passarino Bonacorsi, qui avoit acquis le droit de bourgeoisie dans Modene, le tua avec deux de ses fils, & fit raser la Mirandole l'an 1321. Ce Bonacorsi ayant été reduit par les Gonzagues, seigneurs de Mantouë, la famille des Pics se retablit, & rebâtit la Mirandole. FRANÇOIS Pic eut pour enfans, *Prendiparte*, tué en la guerre contre les Guelphes l'an 1312. *Thomasino* & *François*, tués avec leur pere l'an 1321. & NICOLAS, qui suit;

II. NICOLAS PIC, dit *Zapin*, seigneur de la Mirandole, eut pour enfans *Jean-François* & PRENDIPARTE, qui suit;

III. PRENDIPARTE Pic, seigneur de la Mirandole, capitaine des Florentins, des Sienois & des Milanois en 1390. fut pere de PAUL, qui suit;

IV. PAUL Pic, seigneur de la Mirandole, posseda le château de saint Martin en 1402. & eut pour enfans FRANÇOIS, qui suit; *Prendiparte*; *Thomasino*; & *Spinette*.

V. FRANÇOIS Pic, seigneur de la Mirandole, fut pere de *Jean* Pic, qui fut créé comte de la Concorde par l'empereur Sigismond l'an 1414. & mourut sans posterité; de FRANÇOIS, qui suit; & de *Jacques* Pic, l'un des plus fameux capitaines de son tems.

VI. FRANÇOIS Pic, II. du nom, seigneur de la Mirandole, fut créé comte de la Concorde avec son frere aîné, & eut pour enfans, JEAN-FRANÇOIS, qui suit; *Thomasine*; & *Thadée* Pic, mariée à *Jacques* Malespine, marquis de Masse.

VII. JEAN-FRANÇOIS Pic, seigneur de la Mirandole, comte de la Concorde, fut pere de NICOLAS, qui suit;

VIII. NICOLAS Pic, seigneur de la Mirandole, & comte de la Concorde, eut pour fils JEAN, qui suit;

IX. JEAN Pic, seigneur de la Mirandole, & comte de la Concorde, fut pere de JEAN-FRANÇOIS, qui suit;

X. JEAN-FRANÇOIS Pic, seigneur de la Mirandole, & comte de la Concorde, fit fermer le château de la Mirandole d'une forte muraille, avec une dépense prodigieuse, ce que pas un de ses predecesseurs n'avoit osé entreprendre. Il épousa *Julie* Bojardi, dont il eut GALEOTTI, qui suit; *Jean*, à qui la grande connoissance qu'il avoit des langues, & des sciences, fit meriter le nom de *Phœnix de son siecle*, & dont sera parlé ci-après dans un article separé; *Antoine-Marie*, que son frere aîné chassa de la Mirandole, mort l'an 1502. *Catherine*, mariée 1°. à *Leonel* Pio, prince de Carpi: 2°. à *Rodolphe* de Gonzague; & *Constance* Pic, alliée 1°. à *Pin-Ordelaphe*, prince de Forli: 2°. à N. comte de Montifagano.

XI. GALEOTTI Pic, seigneur de la Mirandole, comte de la Concorde, épousa *Blanche-Marie*, fille de *Scipion* d'Este, dont il eut JEAN-FRANÇOIS II. du nom, qui suit; *Frederic*, mort sans posterité; Louis qui continua *la posterité, rapportée après celle de son frere aîné*; & *Magdelaine* Pic, religieuse à sainte Claire de Florence.

XII. JEAN-FRANÇOIS Pic, II. du nom, seigneur de la Mirandole, comte de la Concorde, celebre par son sçavoir, fut souvent chassé & rétabli à la Mirandole, & fut assassiné au mois d'Octobre 1533. par Galeotti Pic son neveu. Il avoit épousé *Jeanne* Caraffe, fille de *Jean-Thomas*, comte de Madalone, dont il eut JEAN-THOMAS, qui suit; *Paul-Albert*, tué avec son pere l'an 1533. *Cecile*, religieuse; *Anne*, alliée à *Antoine* Adorne, duc de Genes; *Ju-*

lie, mariée à *Sigismond* Malateste, seigneur d'Arimini; & *Beatrix* Pic, qui épousa *Paul* Taurelli, comte de Montechirugolo.

XIII. JEAN-THOMAS Pic, tenta inutilement en 1536. de se rétablir dans les états de son pere. Il avoit épousé *Charlotte* des Ursins, fille de *Jean-Jourdain*, duc de Bracciano, dont il eut *Virginio* & *Hierôme* Pic, morts sans alliance.

SUITE DES PRINCES DE LA MIRANDOLE.

XII. LOUIS Pic, troisiéme fils de GALEOTTI Pic, seigneur de la Mirandole, & de *Blanche-Marie* d'Este, fut seigneur de la Mirandole & comte de la Concorde; en ayant obtenu l'investiture, il fit la guerre à son frere aîné, & fut tué l'an 1509. Il avoit épousé *Françoise* Trivulce, fille de *Jean-Jacques* Trivulce, surnommé *le Grand*, marquis de Vigevano, dont il eut GALEOTTI II. du nom, qui suit; *Louis*, évêque de Limoges; & *Olive* Pic.

XIII. GALEOTTI Pic, II. du nom, comte de la Mirandole & de la Concorde, entra de nuit dans la ville de la Mirandole, avec quarante hommes armés, tua son oncle *Jean-François*, avec son cousin *Albert*, & mit sa tante & ses autres cousins en prison. Mais dans la suite, craignant leur juste ressentiment, il voulut livrer la Mirandole aux François, & en prendre récompense sur le domaine du roi. On le proposa même au traité de Crespi en 1544. mais ce fut sans aucun effet; parce que les deputés du roi François I. & de l'empereur Charles V. ne purent pas s'accorder sur cela. Il est pourtant assuré que les François étoient alors dans la Mirandole; & même en 1551. lorsque le pape Jules III. vouloit assieger cette place, ils répondirent que Galeotti & Jean-Thomas Pic, disputant leur droit à Nice l'an 1538. avoient consenti de part & d'autre, que le pape Paul III. mît la Mirandole en dépôt entre les mains des François, jusqu'à ce que leur different fût vuidé, & que depuis ce tems, ils l'avoient toûjours euë sous leur protection. Galeotti mourut en 1551. ayant eu d'*Hippolyte* de Gonzague, fille de *Louis*, prince de Bozzolo, LOUIS II. du nom, qui suit; *Silvie*, alliée à *François* comte de la Rochefoucault; & *Fulvie* Pic, qui épousa *Charles* de la Rochefoucault, comte de Rendan.

XIV. LOUIS Pic, II. du nom, comte de la Mirandole & de la Concorde, mourut en 1574. Il épousa *Fulvie*, fille d'*Hippolyte* comte de Corregge, dont il eut *Frederic*, prince de la Mirandole, & marquis de la Concorde, mort en Août 1602. sans posterité de *Hippolyte* d'Este, sœur de *Cesar*, duc de Modene, morte le 2. Mai 1602. ALEXANDRE I. du nom, qui suit; *Galeotti*, chevalier de Malte; *Jean*; *Louis*; *Hippolyte*, mariée à *Alfonse* Piccolomini, seigneur de Monte-Marciano; & *Renée* Pic, qui épousa *François* Salviati, seigneur de Grotta Marozza.

XV. ALEXANDRE Pic, I. du nom, duc de la Mirandole, prince de la Concorde, marquis de saint Martin, né l'an 1567. fut créé duc de la Mirandole par l'empereur Ferdinand II. l'an 1619. & mourut en 1637. âgé de 70. ans. Il avoit épousé *Laure* d'Este, fille de *Cesar*, duc de Modene, dont il eut GALEOTTI III. du nom, qui suit; *Fulvie*, née le 15. Septembre 1607. mariée l'an 1626. à *Alberic* Cibo, duc de Masse; *Julie*, née le 12. Juin 1611. alliée en 1627. à *François-Marie* duc de Ceri; *Marie*, née le 5. Mars 1613. morte le 7. Decembre 1682. & *Catherine* Pic, née le 10. Avril 1620. morte l'an 1671.

XVI. GALEOTTI Pic, III. du nom, né en 1603. mourut le 9. Juin 1637. un peu avant son pere. Il avoit épousé l'an 1626. *Marie* Cibo, fille de *Charles*, prince de Masse, & de *Brigitte* Spinola, dont il eut ALEXANDRE II. du nom, qui suit; *Jean* né le 10. Octobre 1634. mort Jesuite en 1660. *Brigitte*, née le 17. Octobre 1633. qui fut tutrice du duc son petit-neveu, morte sans alliance le ... Janvier 1720. en sa 87. année; & *Catherine* Pic, née le 22. Janvier 1636. morte le 25. Mars 1650.

XVII. ALEXANDRE Pic, II. du nom, duc de la Mirandole & de la Concorde, né le 30. Mars 1631. succeda à son ayeul l'an 1637. se distingua par sa sage conduite, par son amour pour les lettres & par son courage; commanda en Candie le secours des princes de Lombardie, & mourut le 3. Fevrier 1691. Il avoit épousé le 29. Avril 1656. *Anne-Beatrix* d'Este, fille d'*Alfonse* III. du nom, duc de Modene, dont il eut FRANÇOIS qui suit; *Galeotti*, né le 18. Août 1663. *Jean*, né le 19. Octobre 1667. qui s'attacha au service de la republique de Venise en Août 1710. qui lui donna le titre de general de la cavalerie, avec 3000. ducats d'appointement, & mourut à Bologne en Italie au mois de Decembre suivant, accablé de chagrin de se voir depoüillé de son patrimoine; *Louis*, né le 9. Decembre 1668. maître de chambre du pape Clement XI. patriarche de Constantinople en 1706. majordome en 1707. & nommé cardinal le 26. Septembre 1712. *Marie-Isabelle*, née le 7. Decembre 1658. *Laure*, née le 16. Decembre 1660. mariée le 28. Fevrier 1680. à *Ferdinand* de Gonzague, prince de Castiglione; & *Fulvie* Pic, née en 1666. qui a épousé en 1686. *Thomas* de Aquino, prince de Castiglione.

XVIII. FRANÇOIS Pic, prince de la Mirandole, né le 26. Octobre 1661. mourut avant son pere le 19. Avril 1689. Il avoit épousé en 1684. *Anne Camille* Borghese, fille de *Jean-Baptiste*, prince de Sulmone; elle se remaria en 1694. à *Antoine* del Giudice, prince de Cellamare, & mourut le 24. Septembre 1715. ayant eu pour fils unique de son premier mariage FRANÇOIS-MARIE, qui suit;

XIX. FRANÇOIS MARIE Pic, prince de la Mirandole, &c. né le 30. Septembre 1688. a été sous la tutelle de la princesse *Brigitte* sa grande-tante, qui pendant la guerre d'Italie entre l'empereur & Philippe V. roi d'Espagne, fit entrer en Decembre 1701. les troupes Allemandes dans la ville de la Mirandole, & obligea le sieur de la Chetardie commandant la garnison Françoise de se retirer. L'empereur ayant depuis vendu les états de la Mirandole au duc de Modene, le prince de la Mirandole, dès qu'il fut majeur, prit en 1704. le parti de France & d'Espagne, passa à Madrid, & fut fait grand-écuyer du roi d'Espagne en Mai 1715. Il épousa le 14. Juin 1716. *Marie-Therese* Spinola, fille de N. marquis de los Balbases, laquelle fut noyée malheureusement en sa maison par un orage survenu à Madrid le 15. Septembre 1723. * Sansovin. *l.* 3. *chron.* Loschius, *in compend. hist.* De Thou, *hist. l.* 8. Leandre Alberti, *desc. ital.* Ammirato. Rittershusius, Imhof, *en ses vingt familles d'Italie*, &c.

PIC (Jean) fils de JEAN-FRANÇOIS, seigneur de la Mirandole, né le 24. de Fevrier 1463. s'acquit une merveilleuse connoissance des sciences les plus sublimes. Scaliger l'appelle *Monstrum sine vitio*. A l'âge de dix ans il étudioit le droit & le commentoit à mesure: à dix-huit ans, il sçavoit vingt-deux langues. A l'âge de vingt-quatre ans, il soutint à Rome des theses, qui contenoient 900. propositions de dialectique, de theologie, de mathematique, de magie, de cabale & de physique, toutes non seulement tirées des écrits des auteurs Grecs & Latins; mais encore établies sur l'autorité des Hebreux & des Chaldéens. Ce dessein executé avec applaudissement, ne plut pas à tout le monde. Plusieurs demi-sçavans, ou envieux de la gloire de ce jeune prince, ou poussés d'un zele indiscret, censurerent ces theses, & en firent même un grand bruit. Pour les appaiser, le pape Innocent VIII. fit examiner les propositions de Jean Pic, & on en trouva treize qui étoient insoûtenables. Pic les défendit par une apologie qu'il fit en dix-sept nuits, qui est au commencement de ses œuvres, avec un bref d'Alexandre VI. Une chose assez particuliere qu'il rapporta dans cette apologie, & qui témoigne combien l'ignorance a fait souvent faire des bevûës, au sujet de l'examen des livres, c'est qu'un theologien qui se mêloit de censurer les theses, étant interrogé ce que signifioit ce mot de *Cabale*, il répondit que c'étoit un méchant homme & heretique, qui avoient écrit contre Jesus-Christ, & que ses sectateurs avoient eu de lui le nom de *Cabalistes*. Ceux qui n'étoient pas plus éclairés que ce theologien, accuserent Jean Pic de magie, ne pouvant comprendre qu'un jeune homme de cet âge pût être si sçavant. Le pape nomma des commissaires pour examiner les theses, en défendit la lecture, & fit citer Pic de la Mirandole à Rome; mais Alexandre VI. lui donna un bref d'absolution le 18. Juin de l'an 1493. On dit que Lucius Bellan-

tius de *Sienne* lui avoit prédit qu'il ne passeroit pas la 33. année de son âge : cela arriva ainsi, car Jean Pic ayant renoncé à sa souveraineté de la Mirandole, mourut à Florence le 17. Novembre 1494. le même jour que le roi Charles VIII. entra dans cette ville. Il travailloit alors à son ouvrage contre l'astrologie judiciaire, qui, quoique non achevé, est neanmoins le meilleur. Jean-François Pic son neveu, écrivit sa vie, que nous avons au commencement de ses ouvrages imprimés à Bâle en 1573. & 1601.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Sponde, *in annal. A. C.* 1487. *n.* 5. & 1494. *n.* 12. Paul-Jove, *in elog. c.* 39. Philippe Beroalde, Ange Politien, Marsile Ficin, Leandre Alberti, Naudé, &c.* *Anecdotes de Florence par* Varillas. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XV. siecle.*

PIC (Jean-François) II. du nom, prince de la Mirandole, étoit fils de GALEOTTI, frere du celebre JEAN PIC, *dont nous venons de parler.* Il s'adonna à l'étude, & par son trop grand attachement à la scholastique, negligea la belle latinité. Sa vie fut fort agitée, & il fut deux fois chassé de ses états : enfin Galeotti, fils de son frere Louis, l'assassina la nuit, lui & son fils Albert, au mois d'Octobre de l'an 1533. On dit qu'il fut surpris par son neveu dans son château, & qu'il reçut la mort en embrassant un crucifix. Nous avons ses œuvres imprimées, avec celles de son oncle; la vie de Jean Pic; & celle de Savonarole; *De studio divinæ & humanæ philosophiæ. lib. II. De morte Christi & propria cogitanda, lib. III. Defensio de uno & Ente, &c.** Paul-Jove, *in elog. doct. c.* 87. Bellarmin, *de script. eccl.* Sponde, *in annal.* Possevin, *in appar. sacro, &c.*

PIC (Jean) de Paris, Chartreux, qui vivoit dans le XVI. siecle, écrivit des commentaires sur le cantique des cantiques, que Josse Badius publia en 1524.* Petreïus, *bibl. Cartus.*

PICARD (Jean) de Beauvais, chanoine Regulier de saint Victor à Paris, au commencement du XVII. siecle, avoit beaucoup d'érudition, & en a donné des marques en ses notes sur les épîtres de saint Bernard, & autres ouvrages. Divers auteurs parlent avec estime de Jean Picard, qui mourut en 1617.

PICARDIE, province de France, est une partie de l'ancienne Belgique. Il est sûr que ce nom est nouveau; cependant nous n'avons point de veritable connoissance de son origine : car il n'y a pas d'apparence de le tirer des Heretiques Picards, comme quelques-uns ont fait, ni du mot grec qui convient à l'humeur prompte des habitans, ni de l'allusion que l'on fait à ce qu'ils se piquent de peu de chose. Cette province, qui est aujourd'hui un des grands gouvernemens du royaume, a la Champagne au levant; l'Isle de France au midi; cette partie de la mer Oceane que nous appellons *la Manche*, & la Normandie au couchant; & au septentrion la Flandre, le Hainaut & le Cambresis. Toute la Picardie peut être divisée en haute, moyenne & basse. La haute, sur l'Oise; la moyenne sur la Somme; & la basse le long de la mer. Mais aujourd'hui on la divise en sept parties, qui sont le Boulonois, le Ponthieu, le Santerre, le Vermandois, la Tierache, l'Amienois & le pays reconquis. Elle comprenoit encore le Beauvaisis, le Noyonois, le Laonois & le Valois, qui sont presentement du gouvernement de l'Isle de France. Amiens est sa ville capitale. Les autres sont Abbeville, Ardres, Boulogne, Calais, la Cappelle, le Catelet, Corbie, Dourlens, Saint-Quentin, la Fere, Guise, Ham, Montreüil, Peronne, Roye, Mondidier, Ruë, &c. La Picardie est fertile en grains & en fruits, mais elle ne produit point de vin. Elle est arrosée de diverses rivieres, dont les principales sont la Somme, l'Oise, l'Authie, la Canche, &c. Il y a quantité de noblesse ancienne, de bons soldats, & plusieurs hommes de lettres. Toute la justice se rend dans ses baillages & sieges présidiaux, qui sont du ressort du parlement de Paris. Les villes y sont gouvernées par les maires & échevins, & les évêchés y ont l'archevêque de Reims pour metropolitain. Pour les finances, il y a des generalités à Amiens & à Soissons. Outre le gouvernement general, on y compte dix-huit gouvernemens particuliers. La Picardie n'a jamais été aliénée du domaine de la couronne. Nous parlons en particulier de Boulogne, du Ponthieu, &c. qui ont eu leurs comtes.* Gille Bry, de la Clergerie, *hist. des comtes du Perche & de Ponthieu.* Arjulfe, *chron. de S. Riquier.* L'auteur de l'histoire des comtes du Ponthieu & mayeurs d'Abbeville. Du Puy, *droits du roi.* Du Chêne, *antiquités des villes de France.* Jean Surhovius, *Picard. Belg. descr.* Adrien de la Morliere, *hist. d'Amiens.* Sanson & Du Val, *geogr. &c.*

PICARDS ou PIKARDS, Heretiques, s'éleverent en Bohême dans le XV. siecle. Un certain nommé Pikard, natif du Pays-Bas, y renouvella les erreurs des Adamites, vers l'an 1414. & se fit suivre par une populace ignorante, qui sous pretexte de faire profession de l'innocence d'Adam, alloit toute nuë, & s'abandonnoit à mille sortes d'abominations. Ces errans, qui s'estimoient les seuls libres, se retirerent dans une isle de la riviere de Lismick, à sept lieuës de Thabor en Bohême, où Zisca, pour se venger d'une incursion que quelques-uns d'eux avoient faite dans la campagne, où ils avoient fait beaucoup de desordres, les alla chercher en 1420. & les fit tous passer au fil de l'épée à l'exception de deux, qui furent reservés pour apprendre de leur bouche quelle étoit leur religion. Les Heretiques de Bohême furent aussi nommés *Picards* dans le siecle suivant.* Prateole, *de her. V. Adam & Pikar.* Æneas Sylvius, *c.* 42. *Boh.* & Dubravius, *l.* 26. Sandere, *her.* 174. Sponde, *A. C.* 1420. *n.* 4. Bayle, *dict. critique.*

PICART (François le) docteur de Paris, doyen de saint Germain de l'Auxerrois, seigneur d'Atilli & de Villeron dans le XVI. siecle nâquit le 16. Avril 1504. à Paris d'une famille noble & ancienne. Son pere étoit JEAN le Picart seigneur de Villeron, secretaire du roi; & sa mere *Jacqueline* de Champagne, dame d'Atilly. Il fut élevé dans les lettres & dans la pieté, & se rendit sçavant theologien, bon ecclesiastique & habile prédicateur. Depuis il se signala, sur tout par son zele pour la foi contre les Heretiques qui s'éleverent de son tems. C'est pour cette raison que Calvin, Beze & leurs disciples l'ont si fort maltraité. Sa pieté, sa douceur & son desinteressement le rendirent si cher au peuple de Paris, que plus de vingt mille bourgeois de cette ville assisterent à son enterrement. Ce docteur mourut le 17. Septembre 1556. âgé de cinquante deux ans. Plusieurs auteurs ont parlé de lui avec éloge. Gabriël de Puiherbaut le nomme un tres-bon docteur & un tres-bon pasteur. On composa divers livres au sujet de la mort de François le Picart, comme, *Les regrets & complaintes de passe-par-tout, sur le trépas de M. François le Picart. Déploration sur le trépas de noble & venerable personne M. maitre François le Picart docteur en theologie, & doyen de saint Germain de l'Auxerrois, &c. Voyez* sa vie écrite par le P. Hilarion de Coste, Minime, publiée en 1658. sous le titre de parfait ecclesiastique.

PICART (Michel) d'Altdorf, philosophe, philologue, orateur & poëte, nâquit en 1574. & mourut en 1620. Il étoit professeur en philosophie dans sa patrie. Il a écrit un commentaire sur la poëtique d'Aristote; des observations historico-politiques; des disputes de philosophie; des harangues; des essais de critique, &c. Il a traduit en latin Oppien, de la chasse.* Henning de Witte, *in philosoph. pag.* 182.

PICART (Estienne) dit *le Romain*, fut reçû en 1664. membre de l'académie de peinture & sculpture à Paris, dont il devint doyen en 1705. Il quitta Paris en 1710. pour aller s'établir à Amsterdam, où il mourut le 12. Novembre 1721. âgé de 90. ans, en reputation de l'un des plus habiles graveurs de son tems.

PICCOLOMINI, famille originaire de Rome, s'établit dans le VIII. siecle à Sienne, où elle eut part au gouvernement de la republique, dont on ne rapportera ici la posterité que depuis

I. SILVIO Piccolomini, qui de *Montanine* Scali eut pour enfans SILVIO, qui suit; *Odeline*, mariée à *Louis* Vitelli; & *Barthelemie* Piccolomini, qui épousa *Nicolas* Loli, dont le fils *Gregoire* Loli fut secretaire du pape Pie II. fut par lui adopté dans la famille de Piccolomini, & dont la posterité prit le nom.

II. Silvio Piccolomini, né posthume, épousa *Victoire* Forteguerra, dont il eut *Enée-Silvio-Barthelemi* Piccolomini, pape sous le nom de Pie II. mort le 16. Août 1464. Laudamie, qui suit; Catherine Piccolomini, *dont la posterité sera rapportée aprés celle de sa sœur aînée*; & plusieurs autres enfans morts jeunes.

III. Laudamie Piccolomini épousa *Nanne* Todeschini, que le pape Pie II. adopta dans la famille de Piccolomini, & eut pour enfans Antoine, qui suit; *François* Todeschini Piccolomini, né le 9. Mai 1449. archevêque de Sienne & cardinal, puis pape sous le nom de Pie III. mort le 18. Octobre 1503. Jacques qui a fait *la branche des seigneurs de* Montemarciano *&* Camposervoli, *rapportée ci-aprés*; *Pierre*; André qui a fait *la branche de* Castiglion, *aussi mentionnée ci-aprés*; & *Montanine* Todeschini Piccolomini, mariée à *Laurent* Boninsegni.

IV. Antoine Todeschini Piccolomini fut fait duc d'Amalfi par Ferdinand I. du nom roi de Naples, son beau-pere, qui lui accorda, & à ses descendans, de porter le nom & les armes d'Aragon: & fut aussi marquis de Capistran, comte de Celano, & grand justicier du royaume de Naples. Il épousa 1°. l'an 1458. *Marie* d'Aragon, fille *naturelle* de *Ferdinand* I. du nom roi de Naples, morte en 1460. 2°. en 1461. *Marie* Marzana, fille de *Marin* duc de Sessa. Du premier lit vinrent *Marie* alliée à *Jacques* des Ursins duc de Gravina; & *Jeanne* mariée 1°. à *André-Matthieu* Aquaviva duc d'Atri: 2°. à *Alvare* Pizarro. Du second lit sortirent Alfonse qui suit; *Frederic*; Jean-Baptiste, qui a fait *la branche des marquis d'*Iliceto, *ducs d'*Amalfi, *rapportée ci-aprés*; *François* évêque de Bilignano en 1498. mort en 1530. *Leonore*, mariée à *Bernardin* de S. Severin prince de Bilignano; & *Victoire* Piccolomini d'Aragon, alliée à *Jacques* Appiano, seigneur de Piombino.

V. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, duc d'Amalfi, marquis de Capistran, comte de Celeno & grand justicier du royaume de Naples, épousa *Jeanne* d'Aragon fille d'*Henri* marquis de Gerace, dont il eut Alfonse II. du nom, qui suit;

VI. Alfonse Piccolomini-d'Aragon II. du nom, duc d'Amalfi, marquis de Capistran, &c. capitaine du peuple de Sienne en l'an 1539. épousa *Constance* d'Avalos, fille d'*Inico* marquis del Vasto, dont il eut Inico qui suit; *Pompée*, évêque de Lanciano, mort en 1562. Jean qui a fait *la branche des comtes de* Celano, *princes de* Val-Real, *rapportée ci-aprés*; *Antoine* marquis de Capistran; & *Victoire* mariée à N. Caretto.

VII. Inico Piccolomini-d'Aragon, duc d'Amalfi, &c. épousa *Silvie* Piccolomini, fille de *Pierre-François*, seigneur de Castiglion, dont il eut pour fille unique *Constance* Piccolomini-d'Aragon, duchesse d'Amalfi, mariée à *Alexandre* Piccolomini-d'Aragon marquis d'Iliceto, son cousin.

BRANCHE DES BARONS DE SCAFFATA, *comtes de* Celano, *princes de* Val-Real.

VII. Jean Piccolomini-d'Aragon, troisiéme fils d'Alfonse, duc d'Amalfi, & de *Constance* d'Avalos, fut baron de Scaffata, & épousa *Marie* d'Avalos, dont il eut Alfonse, qui suit; & *Inico*.

VIII. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, comte de Celano, baron de Scaffata, épousa *Lucrece* Caraffe, fille d'*Octave* marquis d'Anzi, dont il eut Jean, qui suit;

IX. Jean Piccolomini-d'Aragon, comte de Celano, &c. épousa *Hieronime* Loffredi, dont il eut Alfonse, qui suit; *Ambroise*, abbé d'Olivet, évêque de Trivento, puis archevêque d'Otrante; *Pie*, Théatin; & neuf autres enfans.

X. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, comte de Celano, prince de Val-Real, épousa *Leonore* Loffredi, sœur de *Marc-Antoine*, dernier prince de Maida, duc de Laconie, dont il eut *Jean* duc de Laconie, mort sans alliance; *François*, tué au siege de Bude le 13. Juillet 1686. Joseph, qui suit; *Ambroise*, abbé d'Olivet; *Dominique*, Theatin, & autres enfans.

XI. Joseph Piccolomini-d'Aragon, prince de Val-Real, duc de Laconie, comte de Celano, a épousé *Anne* Colonne & Barile, fille de *Pompée* Colonne, & de *Victoire* Barile, dont il a eu Alfonse, qui suit; *Leonore* & *Victoire*.

XII. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, prince de Val-Real, né le 1. Octobre 1695.

BRANCHE DES MARQUIS D'ILICETO.

V. Jean-Baptiste Piccolomini-d'Aragon, second fils d'Antoine Todeschini-Piccolomini, duc d'Amalfi, & de *Marie* Marzana sa seconde femme, fut marquis d'Iliceto, & épousa 1°. *Constance* Caraccioli, fille de *Leonard* comte de S. Ange: 2°. *Marie* Henriquez, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent Antoine qui suit; *Jean-Baptiste* qui épousa *Lucrece* Afflitti; *Vincent*, mort sans posterité de *Diane* de Carnidés, fille d'*Alfonse* marquis de Laina; *Eleonore*, mariée à *Paul-Antoine* Poderic; *Marie*, alliée à *Gaspard* Toraldo marquis de Polignano; & *Elvire* Piccolomini-d'Aragon, mariée à *Hugues* Siscara comte d'Ajello.

VI. Antoine Piccolomini-d'Aragon marquis d'Iliceto, épousa *Antoinette* Borgia, dont il eut Alfonse, qui suit; *Ferrante* qui eut des enfans de *Fumie* Loffredi; *Jeanne* alliée à *Antoine* de Tolfa, comte de Serino; & *Constance* Piccolomini-d'Aragon, mariée à *Paul* de Tufo.

VII. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, marquis d'Iliceto, épousa *Beatrix* Loffredi, dont il eut Alexandre qui suit; *Pompée*, mort sans enfans de *Diane* Falangola; & *Jeanne*, mariée à *Jean-Paul* Bartilotto, prince de Castellanette.

VIII. Alexandre Piccolomini-d'Aragon, comte d'Iliceto, fut duc d'Amalfi par son mariage avec *Constance* Piccolomini-d'Aragon sa cousine, fille unique d'*Inico* duc d'Amalfi, & de *Silvie* Piccolomini, & mourut sans posterité.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE Montemarciano *&* *de* Camposervoli.

IV. Jacques Todeschini Piccolomini, frere du pape Pie III. & troisiéme fils de Nanne Todeschini & de Laudamie Piccolomini, fut seigneur de Montemarciano, de Camposervoli, & chevalier de l'ordre de S. Jacques. Il épousa 1°. *Camille* Monaldeschi: 2°. *Christophle* Colonne, dont il eut Ænée, qui suit; *Silvius* vivant en 1523. qui eut deux fils de *Cinthia* Paluzzi-Albertoni; *Laudamie*, alliée à *Thomas* Thomasi; *Alexandrine*, mariée à *Jean* Franchi, seigneur de Montorio; & *Constance* Piccolomini, qui épousa *Pierre* de Santa Croc.

V. Ænée Piccolomini-d'Aragon, seigneur de Montemarciano & de Camposervoli, épousa *Magdelaine* marescotti, dont il eut Anntoine-Marie qui suit; & *François*.

VI. Antoine-Marie Piccolomini-d'Aragon, seigneur de Montemarciano & de Camposervoli, épousa *Helene* Sforze, dont il eut Jacques qui suit; *Scipion*, seigneur de Camposervoli, prieur de Pise, mort sans posterité de *Camille* Seristori, ni de *Magdelaine* Princiltein ses deux femmes; & *Victoire* alliée à *Ænée* Piccolomini, seigneur de Sticciano.

VII. Jacques Piccolomini d'Aragon, seigneur de Montemarciano, &c. épousa *Isabelle* des Ursins, dont il eut Alfonse, qui suit; *Frederic*; *Irene*, mariée à *Tiberio* Baldeschi; *Louise*, alliée à *Octave* Avogadri, comte de Sanguineto; & *Curse* qui épousa *Frederic* Baglioni.

VIII. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, seigneur de Montemarciano & de Camposervoli, mourut en 1591. laissant d'*Hippolyte* Pic, fille de *Louis* comte de la Mirandole, une fille unique nommée *Victoire* Piccolomini-d'Aragon, mariée à *Camille* Conti, duc de Carpinetto.

BRANCHE DE CASTIGLION.

IV. André Todeschini Piccolomini, frere du pape Pie III. & quatriéme fils de Nanne Todeschini, & de Laudamie Piccolomini, fut seigneur de Castiglion & de l'isle de Giglio, & capitaine du peuple de Sienne en 1489. Il épousa *Agnés*, fille de *Gabriel-François* Farnese, dont il eut Pierre-François, qui suit; *Jean*, né le 4. Octobre 1475.

archevêque de Sienne en 1503. cardinal en 1517. mort doyen des cardinaux le 21. Novembre 1537. ALEXANDRE, dont la posterité subsiste encore; *Bernardin*, évêque de Teramum dans l'Abruzze, & de Sessa; *Victoire*, mariée à *Borgese* Petrucci; & *Montanine* Piccolomini, alliée à *Saluste* Bandini, qui fut adopté dans la famille de Piccolomini, & eurent des enfans qui en prirent le nom.

V. ALEXANDRE Piccolomini *n'eut qu'un fils naturel nommé Ænée, qui s'établit à Venise & laissa posterité.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE STICCIANO, *ducs d'*AMALFI, *princes de l'Empire.*

III. CATHERINE Piccolomini, sœur du pape PIE II. seconde fille de SILVIO Piccolomini, épousa *Barthelemi* Guglielmi, dont elle eut pour fille unique ANTOINETTE, qui suit;

IV. ANTOINETTE Guglielmi épousa *Barthelemi* Pieri, seigneur de Sticciano, qui ayant été adopté dans la maison de Piccolomini, en prit le nom & les armes, & eut pour enfans ÆNEE, qui suit; *Victoire*, mariée à *Hierôme* Tolommei; & *Barthelemie* Piccolomini, qui épousa *Leonard* Mirili.

V. ÆNE'E Piccolomini, seigneur de Sticciano en 1489. épousa *Isabelle* Pecci, dont il eut SILVIUS qui suit; & *Andromaque*, alliée à *Jules* Tolommei.

VI. SILVIUS Piccolomini, seigneur de Sticciano, en 1521. épousa *Aurelie* Tolommei, dont il eut ÆNE'E qui suit; & *Jean-Baptiste* Piccolomini.

VII. ÆNE'E Piccolomini, seigneur de Sticciano, se joignit en 1533. avec d'autres Siennois pour introduire les Espagnols dans la ville de Sienne, & en chasser les François, ainsi que le remarque M. de Thou, *liv.* X. Il épousa *Victoire* Piccolomini, fille d'*Antoine-Marie*, seigneur de Montemarciano, qui lui apporta la terre de Camposervoli, & dont il eut SILVIUS qui suit; *Ascagne* archevêque de Rhodes, puis de Sienne, mort en 1597. *Ænée* né posthume, qui suivit le parti des armes; & *Hippolyte* Piccolomini, mariée à *Scipion* Simoncelli, seigneur de Vecено.

VIII. SILVIUS Piccolomini, seigneur de Sticciano, grand prieur de Pise, se distingua dans les armes, & fut fort consideré de Ferdinand de Medicis, grand duc de Toscane, qui le fit son grand chambellan. Il épousa *Violante* Gerini, dont il eut ÆNE'E qui suit; *Ascagne*, archevêque de Sienne après son oncle; OCTAVE, l'un des plus fameux capitaines de son tems, *dont sera parlé ci-après dans un article separé*; & *Victoire* Piccolomini, mariée à *Nicolas* Caprara, comte de Pantano, senateur de Bologne.

IX. ÆNE'E Piccolomini-d'Aragon, comte de Sticciano, chevalier de l'ordre de S. Etienne, mourut en Bohême dans les armées de l'empereur. Il épousa *Catherine*, fille de *Raphael* Adimari, dont il eut *Silvius* comte Piccolomini, tué à la bataille de Nordlingue en Septembre 1634. FRANÇOIS qui suit; *Evandre*, chevalier de l'ordre de S. Etienne, tué à la levée du siege de saint Omer en 1638. & *Violante* Piccolomini, mariée à *François-Marie* Malegonelle.

X. FRANÇOIS Piccolomini, duc d'Amalfi, chevalier de l'ordre de S. Jacques, chambellan de l'empereur, épousa *Emilie* fille de *Laurent* comte de Strozzi, dont il eut *Ænée* prince du saint Empire, heritier de son oncle *Octave*, mort sans alliance; LAURENT qui suit; *Victoire*, mariée à *Metello* marquis de Bichi; *Octavie-Benigne*, alliée à *Pierre-Antoine* marquis de Guadagne; & cinq autres filles.

XI. LAURENT Piccolomini-d'Aragon, duc d'Amalfi, prince de l'Empire, seigneur de Nachodin en Bohême, étoit prieur de Pise lors de la mort de son frere aîné. Il a épousé *Anne-Victoire-Ludomille* de Liebsteinski, fille de *Leopol Ulric*, comte de Kolouvrath, dont il a *Jean-Norbert-Joseph-Ignace-Pierre* Piccolomini; *Jean-Venceslas-Charles-Octave*; *Octave-Ænée-Joseph*; *Ludomille-Maximilienne-Anne-Josephe*; *Marie-Emilie-Anne-Catherine-Josephe*; & *Marie-Marguerite-Anne-Josephe-Innocente* Piccolomini.

PICCOLOMINI d'Aragon (Octave) duc d'Amalfi, prince de l'Empire, general des armées de l'empereur, chevalier de la toison d'or, l'un des plus grands capitaines de son siecle, troisiéme fils de SILVIUS Piccolomini, seigneur de Sticciano, & de *Violante* Gerini, né le 11. Novembre 1599. servit dans les armées Espagnoles en Italie, puis fut envoyé à la tête d'un regiment par le grand duc de Toscane au secours de l'empereur Ferdinand II. en Bohême. Ce fut là qu'il se signala par tant de differentes actions, qu'il parvint enfin jusqu'à la qualité de general des troupes Imperiales en 1634. Il se trouva à la bataille de Nortlingue la même année, où il perdit un de ses neveux *Silvio* Piccolomini, & fit lever au maréchal de Châtillon le siege de saint Omer; mais il en coûta la vie à *Evandre* Piccolomini un autre de ses neveux. En 1640. il rompit toutes les mesures du maréchal Bannier, general des Suédois en Allemagne: il poursuivit ce general en 1641. & le força à se retirer: après quoi l'armée Imperiale sous l'autorité de l'archiduc Leopold, voulut faire lever le siége de Wolfembutel, & fut repoussée par le comte de Guebriant general des François. L'année suivante ne fut pas glorieuse à l'archiduc ni à Piccolomini; car ayant voulu tenter le secours de Leipsic assiegée par Tortenson general des Suedois, ils furent battus le 2. d'Octobre. Piccolomini se distingua depuis en differentes occasions: de sorte que l'empereur, qui l'avoit fait de son conseil secret, capitaine general & son chambellan, le nomma plenipotentiaire aux conferences de Nuremberg en 1649. & 1650. pour l'execution du traité de Westphalie. Enfin il le créa prince du saint Empire en 1654. Le roi d'Espagne lui avoit donné la toison d'or & le duché d'Amalfi au royaume de Naples, dont les Piccolomini avoient été autrefois en possession. Ce grand homme mourut le 10. Août 1656. sans enfans de *Marie-Benigne-Françoise* fille de *Jules-Henri* duc de Saxe Lawembourg son épouse. * Gobelin, *in comment. Pii II.* Campanus, *in vita Pii II.* Ghilini, *Theat. d'Huom.* Janus Nicius Erythræus, *Pii II. Imag. illustr. capit.* 37. Vossius, *de mathem.* Imhof, *Notit. imper. & en ses vingt familles d'Italie.*

La maison de PICCOLOMINI a produit encore plusieurs grands hommes, tant dans l'eglise que dans les armes, sortis de branches plus anciennes que celles dont nous avons rapporté la posterité; entr'autres,

PICCOLOMINI (Alexandre) archevêque de Patras, & coadjuteur de Sienne, fils de AGNOLUS Piccolomini, & de *Marguerite* Santi qui a composé des livres sur plusieurs sortes de sujets. Il a écrit des ouvrages de philosophie, & il passe pour le premier qui en ait usé de la sorte. Le traité qu'il publia par ordre de François de Medicis, grand Duc de Toscane, touchant la reformation du calendrier, eut l'approbation des plus habiles. Il joignit les bonnes mœurs & une vie tres-exemplaire, avec la theorie des mathematiques & de la physique; fut fort attaché aux opinions d'Aristote, & fut de l'académie des *Infiammati* de Padouë. La gravité de ses mœurs, ni la forte application à des ouvrages de philosophie, n'empêcherent pas qu'il ne composât quelques pieces de theâtre, qui furent fort estimées. Il mourut à Sienne le 12. de Mars 1578. âgé de soixante & dix ans, & fut enterré dans l'eglise cathedrale. Les ouvrages qu'il a laissés sont, *La Filosophia morale; La theorica de Pianetti; l'institutione dell'huomo; l'institutione del principe Christiano; Della Grandezza dell'acqua e della terra; paraphrasi sù la rettorica d'Aristotele; Della creanza delle Donne; delle Stelle fisse; Due comedie cioe l'Alessandra e l'amor costante; La Spera; I Sonetti; traduzione della poetica d'Aristotele, &c.* * Vossius, *de scientia mathemat.* Ghilini, *teatro d'huomini litterati, tom.* I. Theve, *eloges des hommes illustres, tom.* 8. Bayle, *diction. critique, édit.* 1702.

PICCOLOMINI (François) fils de NICOLAS Piccolomini, capitaine du peuple de Sienne l'an 1529. & d'*Emilie* Saraceni, a été un tres-fameux philosophe, & enseigna à Macerata, puis à Perouse, & enfin à Padouë, où il fut pendant vingt-deux ans l'admiration de tout le monde. Sa science étoit presque universelle, ses raisonnemens solides, & son éloquence persuasive. Mais ce qui plaisoit davantage en lui, c'étoit une douceur engagean-

te, qui le faisoit aimer de tout le monde. Sur la fin de sa vie il se retira dans sa maison à Sienne, & y mourut l'an 1604. âgé de 84. ans, laissant posterité. On a de lui divers ouvrages de philosophie. *Universa de moribus philosophia in X. grad. Universa naturalis philos. in V. P. &c.* * Thomasini, *in vir illust.* Imperialis, *in Musc. hist.* Ghilini, *teat. d'huom. letter. &c.*

PICCOLOMINI (François) fils de LELIO Piccolomini, capitaine du peuple de Sienne en 1604. entra fort jeune dans la societé des Jesuites, où il se rendit tres-habile. Il enseigna la philosophie & la theologie; & après avoir rempli les plus importantes charges de sa compagnie, il en fut élu le huitiéme general en 1647. après la mort de Vincent Caraffe, & mourut le 17. Juin 1651. âgé de 69. ans.

PICCOLOMINI (Celio) fils d'ALEXANDRE Piccolomini, & de *Lucrece* Ugurgieri, né à Sienne en 1609. Après avoir été archeveque de Cesarée, nonce en France, & secretaire des brefs, fut fait cardinal par le pape Alexandre VII. en 1664. archevêque de Sienne en 1671. & mourut le 24. Mai 1681. âgé de 72. ans.

PICCOLOMINI (Jacques) cardinal, *cherchez* PIE II. PIE III. & PAVIE.

PICELLO, en latin *Phyllium*, *Physa*, ancienne ville de la Bithynie dans l'Asie mineure. Elle est peu considerable aujourd'hui, & située dans la Natolie Propre, sur la mer Noire, entre Pendarachi & Samastro. * Maty.

PICENES, *Piceni* & *Picentes*, anciens peuples d'Italie, habitoient la province appellée aujourd'hui *la Marche d'Ancone*, avec les villes d'Ascoli, d'Ancone, d'Osimo, &c. Ils sont differens des Picentins (*Picentini*) voisins des Lucaniens, dans le royaume de Naples. Les anciens auteurs parlent assez souvent de l'un & de l'autre de ces peuples. Les derniers y comprenoient une partie de la principauté citerieure d'aujourd'hui. Les villes sont Amalfi, Capri, Massa di Sorrento, Salerne, Nocera de Pagani, Sano, Sorrento, Minori, Ravello, &c. Tous ces peuples avoient été soûmis par les Romains, vers l'an 480. de la fondation de leur ville, l'an 274. avant J. C.

PICHARDO ou VENUSA (Antoine) natif de Segovie, & juge en Espagne, mourut en 1631. âgé de 63. ans. Il avoit enseigné à Salamanque & ailleurs, & avoit composé divers ouvrages, comme *comment. in IV. institutionum Justiniani lib. Practica institutiones. De mora commissione & emendatione. De stipulationibus judicialibus. De nobilitatis inter virum & uxorem communicatione, &c.* * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

PICHOLAIN, est une ville de la presqu'Isle deça le Gange, à deux lieuës de Goa. Elle est agreable à cause des bois & des promenades, dont elle est ornée : en sorte qu'on y est comme à la ville & à la campagne en même tems. * Carré, *voyage des Indes Orientales.*

PICIGHITONE, *Piceleo*, ville d'Italie dans le Milanés, sur la riviere d'Adde, est une place forte, entre Cremone & Lodi, dont la citadelle fut bâtie par Philippe-Marie Visconti, duc de Milan. Ce fut en ce lieu-là que François I. roi de France, fut retenu prisonnier, après avoir été pris devant Pavie, par l'armée de l'empereur Charles-*Quint.* * Fel. Osius, *hist. rer. Laudens.*

PICKENGHAM (Olberg) Anglois, religieux Carme & docteur de Paris dans le XIV. siecle, écrivit sur le Maître des Sentences, des traités de theologie, &c. & mourut en 1330. * Pitseus, *de script. Angl.* Alegre, *in parad. Carmel. &c.*

PICKERING, ville ou bourg d'Angleterre, dans une contrée orientale du comté d'Yorck, qu'on appelle *Pickering.* Il est sur une petite riviere, qui se décharge dans le Derwent, assez près de la mer, & à 170. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PICOLLUS, étoit la seconde divinité des anciens habitans de la Prusse, qui lui consacroient la tête d'un homme mort, & selon d'autres, la tête d'une bête morte. Ces peuples idolâtres avoient coûtume aux jours de leurs grandes fêtes, de brûler du suif dans les maisons des grands en l'honneur de ce dieu, qui se faisoit voir lorsqu'il mouroit quelqu'un : que si alors on ne l'appaisoit par des sacrifices, il les tourmentoit en differentes manieres ; & s'ils negligeoient encore de s'acquitter de leur devoir envers lui, à la troisiéme fois qu'il revenoit, il ne pouvoit être appaisé que par le sang humain, qu'il lui falloit repandre ; & alors ils étoient contraints de prier leur prêtre, qu'ils appelloient *Waidelotte*, de se faire une incision au bras, pour arrêter par son sang répandu la colere de cette divinité, qu'ils connoissoient être appaisée, lorsqu'ils entendoient du bruit dans le temple. * Harsnoch, *dissert. X. de cultu deorum Prussiæ.*

PICO SACRO, montagne de la Galice en Espagne. Elle est entre Compostelle & Orense. Elle est faite en forme de pyramide, & on dit qu'anciennement on y avoit découvert des mines d'or. * Maty, *diction.*

PICO, SIERRA DE PICO, montagne de l'Estremadure d'Espagne. Elle s'étend sur les confins des deux Castilles, & du royaume de Leon, au midi de la Sierra d'Avila : & elle prend son nom d'un village appellé *Porto de Pico.* * Maty, *diction.*

PICOLMAYO, ou LA PLATA, grand fleuve, *voyez* la PLATA.

PICPUS, petit village proche de Paris, joint à present au fauxbourg de saint Antoine. Les religieux reformés du Tiers Ordre de saint François s'y établirent en 1601. Quoique ce couvent ne soit que le second de cet institut, il en a neanmoins toûjours été regardé comme le chef : c'est pourquoi on les nomme *Picpusses* à Paris, quoique leur nom selon la regle, soit celui des Peres ou Freres de la Penitence, du Tiers-Ordre de S. François. Les Capucins, & après eux les Jesuites de la maison professe de saint Louis, avoient fait leur premiere demeure dans le même lieu, qu'ils abandonnerent, à cause de l'éloignement de la ville. L'eglise que l'on y voit à present, fut commencée en 1611. & ce fut le roi Louis XIII. qui y posa la premiere pierre. Il y a dans le jardin de ce couvent un hermitage rempli de plusieurs figures de pierre, posées dans des grottes de rocailles & de coquillages. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

PICQUINY, bourg de France dans la Picardie, situé sur la Somme, à deux lieuës au-dessous d'Amiens. * Maty, *diction.*

PICTES, *Picti*, peuples venus, à ce qu'on croit, de Scythie en Ecosse, où ils s'établirent, & firent alliance avec les Ecossois. Quelques auteurs assûrent qu'étant venus en Danemarck, ils prirent le nom de *Pictes*, parce qu'ils étoient *peints*, & qu'ayant passé les isles Orcades, ils s'établirent vers Fide & Laudon, après en avoir chassé les Bretons sauvages. Depuis ils demanderent des femmes aux Ecossois, firent alliance avec eux, & dans la suite du tems ne formerent plus qu'un seul peuple avec cette nation. * Boëtius. Buchanan & Leslé, &c. *hist. d'Ecosse.* Bede. Matthieu Paris. Du Chêne, *hist. de la grande Bretagne.* Cambden, *descript. mag. Britan.* Usserius, *britannic. eccles. antiq.*

PICTOR, *cherchez* FABIUS & SERVIUS PICTOR.

PICTOR (George) medecin Allemand dans le XVI. siecle, vers l'an 1569. publia divers ouvrages : *De herbarum naturis. De variis morborum remediis. De thermarum virtutibus. De rebus non naturalibus &c.* Il travailla aussi sur quelques traités des anciens. * Pantaleon, *liv. 3. prosop.* Charles Paschal, *bibl. med.* Vander Linden, *de script. med.* Gesner, Melchior Adam, &c.

PICUS, *cherchez* PIC.

PAPES.

PIE, I. de ce nom, pape, succeda dans l'évêché de Rome, à Hygin l'an 142. Les auteurs anciens ne conviennent pas de cette succession immediate ; car Optat & saint Augustin disent, qu'Anicet fut élu après Hygin, & que Pie succeda au premier. Au contraire, saint Irenée & Hegesippe, qui vivoient en ce tems là, Tertullien, Eusebe, saint Epiphane, & tous les Grecs des siecles suivans, avec les anciens catalogues des papes, mettent Pie avant Anicet, & leur témoignage doit prevaloir. L'opinion de J. Pearson, & de Dodwel *de success. episc. Roman.* est que Pie a gouverné depuis l'an 127. jusques en 142. Mais suivant la chronologie d'Eusebe, c'est depuis 142. jusqu'à 158. On rapporte qu'il ordonna qu'on celebreroit la fête de Pâques le Dimanche après le quatorziéme de la lune de Mars, pour se conformer à la tradi-

tion apostolique observée par l'eglise Romaine, & par beaucoup d'autres eglises. Ce pape eut la gloire de mourir pour Jesus-Christ, le 11. Juillet 165. après 9. ans 5. mois & 26. jours de siege. Binius rapporte quatre epîtres de lui; mais le cardinal Baronius & Margarin de la Bigne, ne lui en donnent que deux écrites à Juste de Vienne. Saint ANICET lui succeda. * Genebrard, *l. 3. chron.* Baronius, *in annal.* Ciacconius, Platine, Du Chêne, &c. *in vit. pont.* Ce qui est dit dans l'article du decret du pape Pie, pour la celebration de la Pâque, & du martyre de ce pape, n'est pas constant. A l'égard des deux lettres qu'on lui attribuë, adressées à Juste, évêque de Vienne, elles sont supposées, aussi-bien que les deux autres. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des III. premiers siecles.*

PIE II. (Enée Sylvio Bartholomeo Piccolomini) nâquit à Corsignano, bourg du territoire de Sienne, le 18. Octobre 1405. Pour illustrer le lieu de sa naissance, il l'érigea ensuite en ville épiscopale, qu'il nomma *Pienza*, de son nom de Pie. *Victoria* de Fortiguera sa mere, étant grosse de lui, avoit songé qu'elle accouchoit d'un enfant mitré. Comme c'étoit alors la coûtume de dégrader les clercs, en leur mettant une mitre de papier sur la tête, elle crut qu'Enée seroit la honte & le deshonneur de sa famille; mais la suite justifia le contraire. Il fut élevé avec assez de soin, & fit beaucoup de progrès dans les belles lettres, & à l'âge de 26. ans, assista au concile de Bâle, où il fut secretaire de Dominique Capranica, dit *le cardinal de Fermo*; parce qu'il étoit administrateur de cette eglise. Ensuite il exerça la même fonction près de quelques autres prelats, & du cardinal Albergati, qui l'envoya en Ecosse. A son retour il fut honoré par le concile de Bâle des charges de referendaire, d'abbreviateur, de chancelier, d'agent general; fut envoié diverses fois à Strasbourg, à Francfort, à Constance, en Savoye, chez les Grisons; & fut pourvû de la prevôté de l'eglise collegiale de saint Laurent de Milan. Au milieu de ces negociations, il publioit toûjours quelque ouvrage; & ce fut alors qu'il composa ceux qui étoient favorables au concile de Bâle, & desavantageux à Eugene IV. Il changea de sentiment lorsqu'il fut devenu pape, sur-tout dans une bulle du 24. Avril 1463. que nous avons au commencement du recueil de ses œuvres. Il fut depuis secretaire de l'antipape Felix V. & de Frederic III. empereur, qui l'honora de la couronne poëtique, & qui l'employa en diverses ambassades à Rome, à Milan, à Naples, en Bohême & ailleurs. Le pape Eugene IV. dont il avoit combattu les interêts dans ses écrits, fit neanmoins grand état de son genie; & Nicolas V. lui confera l'évêché de Trieste, qu'il quitta quelque tems après pour celui de Sienne. Le même pape se servit de lui en qualité de nonce dans l'Autriche, la Hongrie, la Moravie, la Bohême & la Silesie, où il réüssit parfaitement, & fit merveilles dans les dietes qu'il fit assembler, pour former une ligue contre le Turc, à Ratisbonne & à Francfort, où il harangua avec une éloquence surprenante. La mort de Nicolas V. fit échouer ce projet. Calixte III. élu après Nicolas, arrêta à Rome l'évêque de Sienne, qui vouloit retourner en Allemagne, & le fit cardinal en 1456. Lorsque ce pape fut mort, le 6. Août 1458. treize jours après, le cardinal de Sienne fut mis en sa place, & prit le nom de Pie II. Il fit part de son élection au roi Charles VII. & à l'université de Paris, se disposa pour unir les princes Chrétiens contre les Turcs, & indiqua pour ce dessein une assemblée à Mantouë, qu'il commença le 1. Juin de l'an 1459. Avant cela il avoit confirmé dans la possession du royaume de Naples, Ferdinand fils *naturel* d'Alfonse, malgré les pretentions de la maison d'Anjou: ce qui fut cause de la guerre. Pie attaqua avec vigueur les ennemis du saint siege, & unit diverses terres à l'eglise. Le projet qu'il avoit le plus à cœur, étoit la guerre contre les Turcs. Il avoit levé des troupes, qu'il vouloit conduire lui même contr'eux; mais il mourut à Ancone, où il étoit venu pour s'embarquer, le 14. Août de l'an 1464. âgé de 58. ans, après cinq années, 11. mois & 27. jours de siege. Nous avons les œuvres de ce pape dans un volume imprimé à Bâle en 1571. avec sa vie au commencement. On ne doute point qu'il ne l'eût composée lui-même dans les commentaires ou memoires que nous avons, sous le nom de Jean Gobelin Persona, son secretaire. Quoique le pontificat de Pie ait été court, il a été tres-glorieux. PAUL II. fut élu après lui. * *Consultez* Jean-Antoine Campanus, Jean Aretin, Jacques Philippe de *Bergame*, Trithême, Bellarmin, Ciacconius, Onuphre, Genebrard, Du Chêne, Bzovius, Sponde, Rainaldi, Possevin, Vossius & plusieurs autres allegués par Louis Jacob, *in bibl. pontif.*

PIE III. nommé auparavant *François* Todeschini, étoit fils d'une sœur de Pie II. qui lui permit de prendre le nom de Piccolomini, & qui le fit archevêque de Sienne & cardinal. Il eut divers emplois, jusqu'après la mort d'Alexandre VI. qu'il fut élu le 22. Septembre de l'an 1503. Mais il ne fut que peu de tems sur la chaire de saint Pierre; car il mourut d'une playe qu'il avoit à la jambe, avec soupçon d'avoir été empoisonné le 18. Octobre de la même année, 26. jours depuis son élection, & 10. jours après son couronnement. Il est loué dans les epitres de Marsile Ficin, de Philelphe, de Sabellique, & de quelques autres qu'il avoit honorés des siennes. Jules II. parvint ensuite au pontificat. * Ciacconius, Victorel & Du Chêne, *en sa vie.*

PIE IV. Milanois, nommé auparavant *Jean-Ange* Medicis, ou *Mediquin*, étoit né le jour de Pâques de l'an 1499. L'élevation du marquis de Marignan son frere, contribua beaucoup à la sienne. Il eut un office de protonotaire sous Clement VII. & dans le même tems, il s'insinua dans les bonnes graces du cardinal Farnese, qui ayant été élevé au pontificat, sous le nom de Paul III. l'employa en diverses legations, lui donna plusieurs benefices, & le créa enfin cardinal le 8. Avril de l'an 1549. Il fut nommé par Jules III. legat de l'armée contre le duc de Parme; mais il fut traité moins favorablement par le pape Paul IV. ce qui ne l'empêcha pas de meriter le surnom de *pere des pauvres*, & de *protecteur des muses*. Enfin il fut élevé sur la chaire de saint Pierre après le même Paul IV. On remarque qu'une colombe, qui étoit entrée dans la salle du conclave, s'arrêta sur la chambre du cardinal de Medicis; ce qui fut un presage de sa future promotion, qui se fit la nuit après le jour de Noël de l'an 1559. Pie IV. pardonna aux Romains qui avoient commis mille desordres contre la memoire de son predecesseur, & contre l'inquisition. Il ne fut pas si clement envers les neveux du pape Paul IV. car il fit étrangler le cardinal Caraffe au château saint Ange, par la main du bourreau, & fit couper la tête au prince de Palliano son frere, dans la prison de la tour neuve. Depuis il s'employa avec soin aux affaires de la Chrétienté, tant pour s'opposer aux Turcs, qui assiegerent Malte, que pour détruire l'heresie en France & en Allemagne. Dans ce dessein il fit continuer le concile de Trente, qui fut heureusement conclu en 1563. par les soins de saint Charles son neveu. Ce pape, qui étoit d'une humeur severe, mourut le 9. Decembre de l'an 1565. en la 67. de son âge, après avoir gouverné 5. ans, 11. mois & 15. jours. On assure que la peur qu'il eut de voir perdre l'isle de Malte assiegée par les Turcs, contribua beaucoup à sa mort. Ce fut du moins avec la consolation d'avoir reçu les sacremens de l'eglise de la main de saint Charles son neveu, qui ne l'abandonna point en cette extremité. Pie IV. contribua à l'élevation de ses parens, & eut pour successeur Pie V. *Voyez* MEDICIS. * Onuphre, Ciacconius, & Du Chêne, *en sa vie.* Sponde, *in annal. eccl.* De Thou, &c.

PIE V. nommé *Michel* Ghisleri, élu pape le 7. Janvier de l'an 1566. nâquit à Boschi ou *Bosque*, petite ville du diocese de Tortonne, & du duché de Milan, à deux ou trois lieuës d'Alexandrie de la Paille, le 17. Janvier de l'an 1504. Papire Masson assure qu'on lui donna au baptême le nom d'*Antoine*; parce qu'il étoit venu au monde le jour que l'eglise celebre la fête de ce saint Anachorete, & que depuis il reçut celui de *Michel*, en prenant l'habit de saint Dominique dans le monastere de Voghera en 1518. Onuphre soûtient qu'il eut le nom de *Michel*, au baptême, & à son entrée dans l'état religieux. Sa vertu le fit considerer dans l'ordre de saint Domini-

que, où il fut professeur, predicateur & superieur. Depuis, il y exerça la charge d'inquisiteur de la foi, & fut fort estimé du cardinal Caraffe, qui étoit commissaire general de ce tribunal severe; lequel ayant été élevé au pontificat sous le nom de Paul IV. lui donna l'évêché de Sutri. *Ghisleri* s'apprêtoit à quitter cette dignité pour se retirer dans son premier monastere; mais Paul IV. s'y opposa, le créa cardinal le 15. Mars de l'an 1557. & inquisiteur general de la foi, & lui fit prendre le titre de cardinal Alexandrin; parce qu'il étoit né dans le territoire d'Alexandrie de la Paille. Le pape Pie IV. lui donna l'évêché de Mondovi, & l'eut enfin pour successeur le 7. Janvier 1566. Après son élevation au pontificat, il travailla à regler sa maison, à policer la ville de Rome, à en chasser les personnes débauchées, à reformer le clergé, & à faire observer le concile de Trente. Il ne s'épargna point contre les Heretiques & contre les Turcs, fit agir ses nonces contre les Heretiques, & employa ses armes contre les Turcs. Ses galeres, jointes à celles du roi d'Espagne & des Venitiens, gagnerent la celebre bataille de Lepante, le 7. Octobre de l'an 1571. L'année precedente il avoit créé Côme de Medicis grand duc de Toscane; il avoit rétabli les Caraffes dans leurs biens & avoit aboli l'ordre des Humiliés. Ce pape mourut le premier Mai 1572. après 6. ans 3. mois & 24. jours de siege. Le pape Clement X. l'a déclaré bienheureux, par une bulle du 27. Avril 1672. cent ans après sa mort, & Clement XI. l'a canonisé le 22. Mai 1712. GREGOIRE XIII. succeda à Pie V. * Du Chêne, Papyre Masson, Thomas Moniot *en sa vie*. Antoine de *Sienne*, Gazée & Louvet, *de vir. illust. ord. Pradic.* Victorel, *addit. ad Ciaccon.* Sponde, *in annal.* Charles Jacob. *bibl. pontif.* Acatio *di Somma* a fait la vie de ce pape en italien, & M. Felibien la traduisit en françois en 1672. mais on doit se méfier de cet auteur. *Voyez* Baillet, *vies des Saints.*

PIEMONT, principauté d'Italie, qui appartient au duc de Savoye, est nommée par ceux du pays *Piemonte*, & par les Latins *Pedemontium*. Elle a été comprise dans la Gaule Subalpine, puis dans la Lombardie. Sous ce nom de Piémont, on rassemble la principauté en partic-ier, le duché d'Aoste, les marquisats d'Ivrée, de Suse, de Ceva & de Saluces, le comté d'Ast, & la seigneurie de Verceil, à quoi on ajoûte le Canavése, & le quartier de Piémont, où sont Pignerol, Lucerne & Briqueras. Ce pays considerable par sa fecondité, par son bon air, & par les richesses de ses habitans, est situé entre le Milanés & le Montferrat au levant; la republique de Genes, & le comté de Nice au midi; la Savoye & le Dauphiné au couchant; & le Vallais au septentrion. La principauté de Piémont en particulier, a Turin pour ville capitale, & comprend Mondovi, Fossan, Chivas, Rivoli, Javen, Carignan, Pancalier, Vignon, Cavours, Villefranche, Raconi, Savillan, Coni, Tende, Ceve, Cortemille, Bene, Queras, Quers, Moncalier, Coconas, & la principauté de Maseran, qui releve de l'eglise. Les Taurinois, Salasses, Segusiens, Libiciens, & divers autres peuples ont habité autrefois ce pays. On ne convient pas bien de la maniere dont les ducs de Savoye ont acquis cette province. Les fils aînés des ducs portent le titre de princes de Piémont. * Ranchini, *descript. mund.* Du Val, & Sanson, *geographie*. Guichenon, *histoire de Savoye*, *tome I.*

PIE-DI-LUCO, anciennement *Velinus Lacus*, lac d'Italie dans le duché de Spolete, au couchant du lac de Susanna, & à trois lieuës de la ville de Rieti. Il prend son nom du bourg de Pie-di-Luco, qui est sur son bord septentrional, nommé en latin *Pedelucum*. * Maty, *diction.*

PIECKO (le canal de) c'est un des passages par lesquels on va de la mer du Japon à celle des Kaimachites ou d'Amur. Il est entre les côtes du Yupi dans la grande Tartarie, & l'isle appellée la *terre des Etats*. * Maty, *diction.*

PIENNE (Jeanne de Halluin, demoiselle de) fille d'honneur de Catherine de Medicis, fut passionnement aimée de François de Montmorency, fils aîné du connétable de Montmorency. Il lui fit une promesse de mariage, sans en rien dire, ni à son pere ni à sa mere, craignant qu'ils ne s'opposassent à son dessein. Il n'y a point d'apparence qu'ils y eussent jamais consenti, quoique cette demoiselle fût d'une naissance tres-illustre, & que sa beauté & sa vertu la rendissent recommandable; mais il y eut une raison particuliere, qui les poussa à former des oppositions éclatantes à cet engagement; c'est qu'Henri II. voulut que sa fille *naturelle*, veuve du duc de Castro, épousât l'amant de la demoiselle de Pienne. Le connétable trouvoit trop son compte dans cette alliance pour souffrir que l'engagement de son fils aîné passât pour bon: il mit donc tout en œuvre pour le faire rompre; & comme il étoit en faveur auprès d'Henri II. il porta ce prince à employer tous les moyens imaginables, pour faire déclarer nulle la promesse que la demoiselle de Pienne pouvoit alleguer. Cette affaire devint grande & difficile, par le concours des desseins que le pape Paul IV. avoit de pratiquer l'alliance de cette fille de Henri II. déja veuve d'un Italien, petit-fils de pape, avec un autre Italien son neveu. Cet interêt du pape fit toute la difficulté de la dispense qu'on lui demanda, & que François de Montmorency alla solliciter en personne. Le roi ne crut pas que le pape dût rien refuser à sa consideration dans un tems si favorable; neanmoins Paul IV. se montra si difficile, que le roi fut obligé de recourir à d'autres expediens: il publia un édit, qui declaroit nuls les mariages clandestins, édit qui amena dans le royaume une tres-bonne & une tres-salutaire jurisprudence. L'on fit mettre dans un couvent la demoiselle de Pienne, & l'on tira d'elle une declaration de désistement. * Le Laboureur, *additions aux memoires de Castelnau, tom. 2.* Bayle, *diction. crit. édit.* 1702.

PIENZA, ville de Toscane, près de Sienne, étoit un bourg appellé *Corsignano*, qui fut erigé en ville épiscopale, par la faveur de Pie II. qui y étoit né, & qui lui donna le nom de *Pienza*. * Leandre Alberti.

PIERGO, riviere d'Albanie, dans la Macedoine, province de la Turquie meridionale en Europe, est ainsi appellée d'une ville de même nom, qui est à son embouchure dans la mer Adriatique. C'est la même que celle que les anciens ont appellée *Lous*, que Ptolomée met dans la même province, & que d'autres ont appellée *Aous*. * Tite-Live. Strabon. Briet. Baudrand.

PIERIDES, *Pierides*, filles de Pierus, prince Macedonien, oserent, dit-on, faire un défi aux muses, & leur disputerent le prix de la poësie. Les muses furent victorieuses; & pour punir la temerité des Pierides, les changerent en pies. On donne aussi le nom de PIERIDES aux muses, à cause que le mont Pierius en Thessalie leur étoit consacré. * Servius. Ovide, *in metam.*

PIERIE, *Pieria*, partie de la Syrie, près de la Cilicie. Il y avoit aussi dans la Cassiotide, une montagne nommée *Pieria*. On donnoit encore ce nom à une province de la Macedoine, vers le golfe Thermaïque, & les frontieres de Thessalie. Les habitans de ce pays-là étoient appellés *Pieres*.

PIERIUS, montagne de Thessalie, consacrée aux muses. C'étoit aussi le nom d'un fleuve de l'Achaye, dans le Peloponnese. * Baudrand, *in geograph.*

PIERIUS, prêtre d'Alexandrie, florissoit sous l'empire de Diocletien, dans le tems que Theonas gouvernoit l'église de cette ville, vers l'an de Jesus-Christ 300. C'étoit un homme tres-éloquent, pressant dans les disputes, & grand predicateur; ce qui le fit nommer *le petit Origene*. Il composa un volume de XII. livres, où il rapportoit plusieurs usages anciens de l'église; mais il est accusé par Photius d'avoir parlé peu chrétiennement du saint Esprit, & de l'avoir fait inferieur en gloire au Pere & au Fils. Pierius composa encore une homelie sur le prophete Osée. Il avoit aussi fait un commentaire sur l'évangile de saint Luc. Il tint l'école d'Alexandrie, & fut precepteur du martyr Pamphile, demeura long-tems à Rome, où il vint après la fin de la persecution vers l'an 311. y mena une vie fort austere, & embrassa une pauvreté volontaire. Photius dit que son style est clair, net & coulant, sans être étudié. On ne sçait ni l'année, ni le jour de sa mort. Il est fait memoire de lui dans les martyrologes des Latins, au 4. de Novembre. Saint Epiphane parle d'une église d'Alexandrie, qui portoit son nom; &

Photius marque qu'il y avoit des églises bâties en son honneur. * Eusebe, *l. 7. hist.* S. Jerôme, *in cat. de script. eccles. c. 76.* S. Epiphan. *heres. 69.* Photius, *biblioth. cod. 32. 118. & 119.* Nicephore, *l. 6. c. 35. hist.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des trois premiers siecles.*

PIERIUS (Jean) de Tolede en Espagne, excellent poëte & rhetoricien, professa avec applaudissement dans l'université d'Alcala, & mourut âgé de 33. ans, en 1540. * Opmer, *in chron. Orbis univ. p. 486.*

PIERIUS VALERIANUS BOLZANI, de Belluno, dans l'état de Venise, est celebre dans la republique des lettres, par ses hieroglyphes, par ses commentaires sur Virgile, par ses poësies, par son traité *de infelicitate litteratorum*, & par divers autres ouvrages, dont celui *de fulminum interpretatione* imprimé en 1517. est devenu tres-rare. Il avoit été instruit dans les belles lettres par un de ses oncles nommé Urbain, religieux de saint François, qui avoit été precepteur du pape Leon X. Depuis, il s'attacha particulierement au service de la maison de Medicis, à la faveur de laquelle les lettres doivent leur accroissement en Italie. Il passa à Rome beaucoup d'années dans l'étude, & dans la negociation de diverses affaires qu'on lui confia, & mourut en 1550. âgé de plus de 82. ans. * Gesner, *in biblioth.* Sponde, *A. C. 1550. n. 12.* Imperialis, *in mus. hist. &c.*

PIERIUS (Urbain) ministre Protestant d'Allemagne, né d'une pauvre famille vers l'an 1546. dans une petite ville nommée *Suet* sur l'Oder, fut élevé par la liberalité du comte de Hohenstein, seigneur de ce lieu, qui l'envoya à Francfort, où il lui donna tous les ans de quoi vivre & faire ses études. Après que Pierius les y eut achevées, & s'y fut fait connoitre par son sçavoir, il épousa la fille d'un avocat fort riche, à l'exemple duquel il s'appliqua à l'étude du droit, qu'il quitta après la mort de son beau-pere, pour s'adonner entierement à la philosophie & à la theologie. Il fut reçu docteur & professeur en theologie dans la même université; & ayant été appellé à Brandebourg, où il fut quelque tems ministre, il en sortit pour aller faire la même fonction à Custrin, ville du même pays. Christian I. électeur de Saxe l'attira à Dresde, lieu de sa residence, & le fit son predicateur. Ensuite Nicolas Creil, chancelier de cet électeur, l'envoya à Wittemberg, où en 1590. il eut une chaire de professeur, & la conduite d'une eglise. Il y fit beaucoup parler de lui, dans les disputes qui s'y exciterent alors touchant l'exorcisme du baptême; & ayant même encouru la haine du peuple, par une doctrine nouvelle qu'il voulut enseigner, il courut risque de sa vie, & donna occasion à plusieurs écrits que l'on fit contre lui. Après la mort de Christian électeur de Saxe, arrivée en 1591. dans le tems que Frederic Guillaume duc de ce pays, & administrateur de l'électorat, faisoit la visite de cet état, Pierius, avec plusieurs autres theologiens, fut accusé auprès de ce prince, de suivre les erreurs de Calvin. Sur cette accusation il fut mis en prison, d'où il ne sortit qu'un an après, à la priere d'Elisabeth reine d'Angleterre, de laquelle il s'étoit fait connoître, par un poëme qu'il avoit autrefois composé, au sujet de la flotte d'Espagne, surnommée l'*Invincible*, qui etoit perie en passant dans ce royaume. Pierius s'étant ensuite retiré à Zerbst, dans les états du duc d'Anhalt, fut appellé par l'électeur Palatin à Amberg, capitale du haut Palatinat, d'où il alla à Breme, ville de Saxe. Ce fut là qu'il mourut en 1616. âgé de 70. ans. On a imprimé quelques-uns de ses ouvrages sous ce titre: *brevis repetitio doctrinæ de persona & officio Christi*; *Typus doctrinæ orthodoxa de persona & officio Christi, &c.*

PIERIUS (Chrétien) de Cologne, est auteur d'un poëme sur J. C. crucifié, publié en 1576. dans lequel tous les mots commencent par la lettre C. On a aussi son *Maximilien*, où tous les mots commencent par la lettre M. Cela s'appelle se donner de la peine, pour se rendre ridicule. * *Delit. poet. Belg. t. 3. p. 805.*

PIERRE PHILOSOPHALE, est une poudre appellée de ce nom; parce qu'il n'y a, dit-on, que les vrais philosophes qui la possedent, au moyen de laquelle les métaux imparfaits sont changés par projection, (c'est-à-dire en jettant cette poudre dessus) en or ou en argent, selon que la poudre a été travaillée par l'artiste au rouge ou au blanc. On appelle métaux imparfaits tous ceux qui ne sont pas or ou argent; comme sont le plomb, appellé *Saturne*; l'étain, *Jupiter*; le fer, *Mars*; le cuivre, *Venus*; le vif argent, *Mercure*; l'or est nommé *Soleil*, & l'argent *Lune*.

Cette poudre est aussi appellée par ces philosophes ou sages, *medecine universelle*; parce qu'ils prétendent qu'elle agit sur tout l'empire de la nature, qu'ils divisent en trois regnes; sçavoir, le regne animal, le regne vegetal, & le regne mineral. Ils entendent par-là qu'ils peuvent avec cette poudre, conserver la santé des animaux, la preserver d'alteration, & la rétablir lorsqu'elle est alterée: qu'ils peuvent en faire de même sur toutes les plantes; & (pour nous servir de leurs termes) ôter la lepre aux métaux, & les annoblir en les portant au plus haut degré de perfection, où la nature est capable de les porter dans les entrailles de la terre.

Cette poudre est appellée *Pierre*, parce qu'après qu'elle a été travaillée, le philosophe la vitrifie, c'est-à-dire, qu'au lieu qu'elle est d'abord en plusieurs petites parties, qui ne tiennent point ensemble, il la met en masse par une douce fusion. A cause de sa grande finesse, elle devient luisante, & ressemble à une masse de ce verre qui n'est pas transparent, qu'on appelle *émail* dans les verreries. Quand il veut s'en servir, il racle cette masse avec un couteau; & la met facilement en poudre.

Il faut que cette poudre, outre la teinture abondante qu'elle porte, contienne en elle deux qualités, que nous ne trouvons point ensemble dans les corps que la nature nous presente. Car il faut qu'elle soit fusible comme de la cire, & fixe & permanente au feu comme de l'or: la premiere qualité lui étant necessaire pour penetrer jusqu'au centre le métal imparfait sur lequel elle est projettée, lorsqu'il est fondu; & la seconde, pour lui communiquer la fixité dont il a besoin pour devenir or ou argent.

La maniere de réussir dans l'ouvrage de cette pierre, est tres-difficile à découvrir. Plus de quatre ou cinq mille auteurs en ont écrit en divers tems, & en diverses parties du monde; mais pas un n'a écrit que pour en parler seulement, non pour l'enseigner; où s'ils ont eu cette intention, ils ont parlé si enigmatiquement, qu'ils avertissent eux-mêmes le lecteur, qu'ils n'ont écrit que pour leurs freres; & que si Dieu ne lui découvre ces mysteres par revelation, ou qu'ils ne lui soient expliqués par un *Possesseur*, c'est-à-dire, un homme qui possede la pierre & l'art de la faire, il est impossible de les entendre. Il ne faut pas croire pour cela que tous ceux qui ont écrit enigmatiquement sur ce sujet, soient possesseurs. Il y en a tres-peu qui soient (comme ils les appellent) *authores bonæ notæ*. Ceux qui sont dans l'approbation & dans la reputation des veritables *adeptes*; (car c'est encore un de leurs termes, pour signifier veritables philosophes, qui ont acquis ce que les autres cherchent) sont Hermés, leur venerable pere, Calid, Artephius, qui se vante d'avoir vécu plus de mille ans, Morienus Romanus, le Cosmopolite, le comte Trevisan, Zacharie, Philalethe, & plusieurs autres, tant anciens que modernes.

Pour venir à l'accomplissement de cet ouvrage si caché & si difficile, ces sages nous disent qu'il y a deux voyes, dont l'une est appellée *universelle*, & l'autre *particuliere*. L'*universelle* consiste en la preparation d'une certaine matiere, qui se trouve par tout le monde & en tout lieu, qui ne coûte rien, qui est commune au pauvre & au riche, que nous avons tous devant les yeux, & que bien peu sçavent choisir. Cette matiere, par la seule preparation, sans addition de quoi que ce soit, produit cette medecine universelle, qui convient, comme nous avons déja dit, aux trois regnes de la nature; ensorte que le philosophe la détermine, par art, au genre que bon lui semble; & après cette détermination, cette medecine devient particuliere, ou à l'animal, ou aux plantes, ou aux métaux.

L'autre voye est appellée *particuliere*, lorsque le philosophe commence son ouvrage par le genre métallique, & que par art il trouve le moyen de corrompre le metal

parfait, en y introduisant radicalement une des trois substances qui le composent; sçavoir, ou le sel, ou le souffre, ou le mercure, qui sont les principes de toutes les substances; & ces principes sont des productions des quatre élemens.

Cette voye particuliere est encore subdivisée en deux voyes, qui sont appellées la *voye seche* & la *voye humide*. La premiere est, quand on vient à la corruption du métal parfait, par l'introduction radicale du souffre métallique: la seconde, que les philosophes appellent aussi *voye de réincrudation*, est lorsqu'ils y procedent par l'introduction du mercure; & ils appellent cette voye, *reincrudation du métal*, & *voye humide*; parce que le mercure étant la substance aqueuse, il est aussi la partie la plus cruë, & c'est dans ce mercure, qui n'est pas le mercure vulgaire, qu'ils prétendent mettre de l'or ou de l'argent, & le faire pourrir dedans; ensorte qu'après avoir passé par la putrefaction, selon les regles de l'art, il en vienne une substance appellée *mercure philosophique*, qui n'est ni or ni argent; mais un composé métallique de consistance molle, qui a une vertu penetrative & fermentative, au moyen de la quelle il se multiplie à l'infini, en y mettant du mercure commun, qui est le métal de tous le plus crud & le plus propre à être penetré, & à recevoir toute forme métallique.

Quelques-uns tiennent que Nicolas ou Colin Flamel a possedé le secret de la pierre philosophale. Cet homme, qui étoit né à Pontoise, & qui vivoit en 1393. & en 1413. comme on le voit par les livres qu'il composoit en ces années-là, fut maître écrivain à Paris, peintre, philosophe, mathematicien, architecte, & sur-tout grand alchimiste. Il faisoit aussi des vers: ce qui se prouve par quantité d'inscriptions, qui restent de lui en plusieurs endroits. D'ailleurs, il étoit versé en la connoissance des hieroglyphiques des anciens; & il en a fait un livre, dans lequel il raconte son histoire. Il dit que s'occupant à faire des inventaires, pour gagner sa vie, il lui tomba entre les mains un livre ancien, qui avoit été aux Juifs que l'on avoit chassés de Paris. Ce livre étoit écrit sur des écorces d'arbres, & couvert de lames de cuivre figurées, avec des caracteres mystiques. Le dedans étoit rempli de figures hieroglyphiques de la pierre philosophale, avec quelques discours, qui contenoient une claire explication de la façon de la faire, à l'exception de certaines choses qui regardent les agens. L'envie de les entendre le fit aller en Espagne, où il consulta un docte Rabbin, qui lui ayant interpreté la copie de ce livre, qu'il lui montra, se mit en chemin avec lui pour en voir l'original; mais ce Rabbin mourut à Orleans, sans être venu jusqu'à Paris. Le livre, par lequel Flamel dit qu'il est parvenu au grand œuvre, étoit d'Abraham *le Juif*. Après sa mort plusieurs ont travaillé à le recouvrer; mais on a foüillé inutilement en sa maison, & derriere les plaques qu'il avoit mises aux quatre faces du cemetiere des SS. Innocens à Paris, où l'on voit encore les marques d'où elles ont été arrachées, & à l'endroit où il avoit representé un homme montrant quelque chose du doigt, avec cet écriteau, *Je voi merveilles, dont moult je mesbahys*. Ses grands biens ont persuadé qu'il avoit trouvé la pierre philosophale. Il a fondé & renté quatorze églises, & autant d'hôpitaux, outre ce qu'il dit qu'il avoit fait à Boulogne près Paris, qui n'est gueres moins considerable; & une infinité de biens qu'il assûre avoir faits à plusieurs orphelins, veuves & captifs. Le roi ayant oüi parler de toutes ces choses, & voulant en sçavoir la verité, envoya chez lui un maître des requêtes, appellé *M. Cramoisy*, auquel on tient par tradition, qu'il se déclara, lui donnant un matras plein de sa poudre, pour l'obliger à le garantir des recherches que l'on vouloit faire contre lui. Borel, qui raconte son histoire, dit que l'on voyoit son portrait peint à l'huile de son tems chez M. des Ardres medecin, en la même maniere qu'il étoit, lorsqu'il alla à saint Jacques en Galice en habit de pelerin; & qu'on y remarque même des hieroglyphiques & son bâton, son habit & son bonnet distingué des trois couleurs que les chimistes assûrent paroitre en leur ouvrage, qui sont le noir, le blanc & le rouge. On le voit representé de même, ajoûte Borel, à S. Martin des Champs, & à la porte de sainte Genevieve des Ardens; car il fit des dons à cette église, & mit des hieroglyphiques de son art à côté de l'autel, comme il le témoigne. Au derriere de ce portrait est celui de *Pernnelle* sa femme, qui est aussi representée aux saints Innocens, & à saint Jacques de la Boucherie, avec ces deux lettres à l'antique, N. F. qui veulent dire *Nicolas Flamel*. Il y a un manuscrit de chimie d'Almasatus au roi de Carmasan, au pied duquel est écrit qu'il a été à Flamel, & que ce Flamel avoit la seigneurie de sept paroisses autour de Paris, & quatre mille écus d'or, qui valoient beaucoup en ce tems-là, puisqu'on trouve que pour bâtir la tour de Bourges, on ne donnoit aux ouvriers que 8. deniers par jour, & trois blancs à l'entrepreneur. D'autres assûrent qu'il étoit riche de plus de 1500000. écus, qu'il employa en œuvres de pieté. Il ordonna par son testament, que l'on dît des messes pour lui durant sept ans & quarante jours. On y voit des legs faits à la plûpart des églises de Paris & des environs.

PIERRE (saint) prince des apôtres, & vicaire de Jesus-Christ en terre, étoit de Betsaïde, ville de Galilée, & fut appellé *Simon*. Le Fils de Dieu l'ayant appellé à l'apostolat, lui changea son nom en celui de *Cephas*, qui veut dire *Pierre*. Il fut appellé à la suite de Jesus-Christ par André son frere, disciple de saint Jean-Baptiste, qui ayant vû Jesus-Christ, & sçû de saint Jean-Baptiste qu'il étoit le Messie, le suivit, vint en avertir Simon son frere, & le mena à Jesus-Christ. Ces deux freres demeurerent toute la journée avec Jesus-Christ, & retournerent à leur occupation ordinaire de la pêche. Ils venoient peut-être entendre Jesus Christ de tems en tems. Quoi qu'il en soit, quelques mois après Jesus-Christ les ayant rencontrés pêchans sur le lac de Genesareth, il ordonna à Pierre de jetter ses filets en pleine mer. Ils n'avoient rien pris de toute la nuit, & de ce seul coup de filet, ils prirent tant de poissons, que leurs barques en furent remplies. Jesus-Christ leur ordonna de quitter leurs rets pour le suivre; & depuis ce tems-là ils demeurerent toûjours attachés à Jesus-Christ. Ils avoient une maison à Capharnaum, où Jesus Christ vint guerir la belle-mere de Pierre. Quand il choisit ses douze apôtres, il mit Pierre à leur tête. Une nuit que ses apôtres traversoient le lac de Tiberiade, ils virent Jesus-Christ marchant sur les flots. Saint Pierre se jetta aussi-tôt hors de la barque, & marchoit sur l'eau; mais la crainte ayant ébranlé sa foi, il commença à enfoncer, & se seroit noyé, si Jesus-Christ ne l'eût pris par la main, en lui reprochant son peu de foi. Saint Pierre témoigna le zele qu'il avoit pour la doctrine, & pour la personne de Jesus-Christ, en faisant profession par deux fois de le reconnoître pour le Christ, Fils de Dieu. En recompense Jesus-Christ lui dit qu'il bâtiroit son eglise sur lui, & lui promit les clefs du royaume des cieux. Jesus-Christ ayant ensuite dit à ses apôtres qu'il devoit bientôt souffrir la mort à Jerusalem; l'affection que saint Pierre avoit pour Notre-Seigneur, lui fit témoigner combien cette déclaration lui faisoit de peine; mais le Seigneur lui reprocha qu'il étoit un sathan, c'est-à-dire, un tentateur, & lui commanda de se retirer derriere lui. Il fut témoin de la transfiguration; & ce fut lui qui proposa à J. C. de bâtir en ce lieu trois tabernacles, un pour J. C. & deux autres pour Moyse & pour Elie. Il paya pour le tribut de Notre-Seigneur deux dragmes, que Jesus-Christ lui fit trouver dans un poisson. Enfin il paroît dans l'evangile, que Jesus-Christ adresse souvent la parole à saint Pierre, & qu'il étoit fort familier avec lui. Il l'envoya avec saint Jean pour preparer la derniere Pâque, & il fut le premier à qui il s'adressa après la cêne, pour lui laver les pieds; ce que saint Pierre ne voulut pas souffrir d'abord; mais ensuite il se rendit au commandement de Jesus-Christ. Après cela Jesus-Christ lui predit, que quelque ardeur qu'il parût avoir pour ne le point abandonner, quand il faudroit même mourir avec lui, il le renieroit trois fois avant que le coq chantât. Il accompagna Notre-Seigneur dans le jardin des Olives, & fut un des trois qu'il plaça près de lui, dans le tems de sa priere. Quand les soldats vinrent pour arrêter Jesus-Christ, Pierre transporté mit la main à l'épée, & coupa l'oreille à Malcus, serviteur du grand prê-

tre Caïphe, chez lequel il suivit J. C. Ce fut-là où il nia par trois fois qu'il fût disciple de Notre-Seigneur; après quoi ayant entendu le coq chanter, il sortit de la salle, se repentit de sa lâcheté, & témoigna son repentir par ses larmes. J. C. ressuscité apparut pour la premiere fois à S. Pierre seul; il lui apparut ensuite lorsqu'il étoit avec les autres apôtres, sur le lac de Tiberiade; lui demanda par trois fois s'il l'aimoit plus que les autres, & lui predit qu'il mourroit d'une mort violente. Il assista à l'ascension de Notre-Seigneur; & étant revenu à Jerusalem, il fit faire l'élection de saint Mathias à la place de Judas. Après la descente du saint-Esprit, Pierre prêcha avec un zele admirable, & pour fruit de son premier sermon, convertit trois mille personnes. Il faisoit des miracles surprenans, pour prouver la verité de sa doctrine; & par son ombre seule il donnoit la santé aux malades. La paix dont l'eglise joüissoit dans la Palestine, lui donna le loisir de visiter les lieux d'alentour, pour y établir la discipline ecclesiastique. A Lydde, ville située au bord de la Mediterranée, il guerit un paralytique de huit ans, nommé *Enée*, & opera par ce miracle la convesion des habitans, & de ceux de Sarone. La resurrection de Thabite, veuve illustre, produisit le même effet dans Joppé. Il convertit aussi le centenier Corneille, après avoir eu la vision d'un grand linge plein d'animaux immondes. Ce fut alors, selon la tradition qu'il fonda l'eglise d'Antioche, l'an 36. ou 37. de l'ere Chrétienne. Herode Agrippa le fit emprisonner à Jerusalem. Cet apôtre ayant été délivré par un ange, sortit de cette ville l'an 42. L'année suivante il vint à Rome, & y établit son siege épiscopal. Il alla depuis au concile de Jerusalem l'an 49. & étant revenu à Rome, d'où il avoit été chassé avec les Juifs en 48. il y combattit Simon *le Magicien*; & y mourut pour Jesus-Christ avec saint Paul le 29. Juin de l'an 67. de salut, & le 13. de l'empire de Neron. D'autres soûtiennent que ce fut en 64. Saint Paul eut la tête coupée, & saint Pierre mourut en croix. On dit qu'il demanda par grace d'avoir la tête en bas, afin qu'au supplice même, il y eût de la difference entre le maître & le serviteur. Il avoit gouverné l'eglise de Rome 24. ans 5. mois & 10. jours. Ce saint apôtre a écrit deux épîtres, que nous avons parmi les canoniques. Nous trouvons aussi dans la bibliotheque des peres, une liturgie sous le nom de saint Pierre. Serapion d'*Antioche* cite de lui un livre des evangiles; Clement *Alexandrin*, un traité de sermons; Eusebe, des revelations; Rufin, un ouvrage du jugement; d'autres, une épître à saint Jacques évêque de Jerusalem, &c. *Consultez* les évangelistes & les actes des apôtres. Saint Jerôme, *in cat.* Eusebe, *in chron. & hist.* & les auteurs allegués par Baronius, *in annal.* Bellarmin, *de script. & sum. pont.* Charles-Jacob, *biblioth. pontif. &c.* Sur la fondation de l'eglise de Rome par saint Pierre, sur son sejour à Rome, & le tems de sa mort, outre les auteurs que nous venons de citer, on peut encore voir *Jean-Pearson*, évêque de Chester en Angleterre, dans sa premiere *dissertation de la succession des premiers évêques de Rome:* il prouve contre Saumaise, par des témoignages tirés de l'antiquité, que saint Pierre a été effectivement à Rome.

☞ La fondation de l'eglise d'Antioche par saint Pierre, n'est pas autorisée dans l'histoire du nouveau testament; il paroît par les actes, *ch. 9. v. 32.* qu'après la mort de saint Etienne, arrivée l'an 37. saint Pierre ne sortit point de la Judée, de la Galilée, de la Samarie; & par le *chap. XI.* que l'eglise d'Antioche fut fondée par quelques disciples, & que l'on y envoya de Jerusalem saint Barnabé pour établir cette eglise: ce qui n'eût pas été necessaire, si saint Pierre l'eût déja fondée. On ne peut pas dire qu'il y ait demeuré sept ans, puisqu'il resta à Lydde & à Joppé les années 38. & 39. & que l'an 40. il vint à Jerusalem. L'an 42. il fut mis en prison & delivré par un ange. Il ne vint à Antioche qu'après le concile de Jerusalem, & ce fut en ce tems que saint Paul lui resista en face. Quant à son voyage à Rome, il est certain par toute l'antiquité, qu'il est venu dans cette ville, & qu'il y a souffert le martyre; mais les années de sa venuë & de son martyre dans cette ville ne sont pas également certaines. L'opinion commune est qu'il y vint l'an 42. après avoir été délivré de prison, qu'il revint au concile de Jerusalem en 50. ou 51. & qu'il retourna à Rome sous le regne de Neron, où il fut martyrisé dans le tems de la persecution. Son premier voyage à Rome n'est pas si certain que le second, qui est attesté par tous les anciens auteurs Chrétiens; & le tems de la persecution de Neron, sert à fixer l'époque du martyre de S. Pierre & de S. Paul, qui étant venus à Rome sur la fin de cette année 64. en laquelle commença la persecution, furent arrêtés & souffrirent le martyre le 29. Juin de l'année suivante. La premiere lettre de saint Pierre est datée de Babylone; on croit communement que c'est Rome qu'il appelle de ce nom. Mais il ne paroît pas necessaire de l'expliquer ainsi, & il se peut faire que saint Pierre a voyagé jusqu'à Babylone. Cette lettre a été écrite l'an 45. de Jesus-Christ, & a toûjours été reconnuë dans l'eglise pour canonique; mais quelques anciens ont douté de l'autorité de la seconde. Cependant il est visible par le texte même, qu'elle est de saint Pierre, puisqu'elle est adressée comme la premiere aux Juifs convertis, dispersés dans les provinces d'Asie; & que l'auteur marque que c'est la seconde lettre qu'il leur écrit, & se fait connoître pour saint Pierre, non seulement dans l'inscription, mais aussi dans plusieurs endroits. Aussi est-elle sous le nom de saint Pierre dans tous les anciens catalogues des livres sacrés, & citée en son nom par tous les anciens auteurs Chrétiens. Les autres ouvrages qu'on a attribués à saint Pierre sont certainement supposés. * M. Du Pin, *dissert. prélim. sur le nouveau testament, & les trois premiers siecles.*

PIERRE AUX LIENS (saint) fête qui fut instituée lorsque l'imperatrice Eudoxie, femme de Valentinien III. fit bâtir à Rome en 439. un temple magnifique, pour y garder une des chaînes dont saint Pierre avoit été lié dans la prison d'Herode à Jerusalem, & celle dont il avoit été lié à Rome. L'histoire ecclesiastique nous apprend qu'Eudoxie, femme de l'empereur Theodose *le Jeune*, étant allée en la Terre-Sainte, reçut de Juvenal, patriarche de Jerusalem, les deux chaînes de saint Pierre, que l'on gardoit en cette ville. Elle en conserva une pour l'eglise de Constantinople, & envoya l'autre à sa fille Eudoxie, femme de Valentinien III. empereur d'Occident. Cette princesse, qui étoit à Rome, porta la chaîne que sa mere lui avoit envoyée au pape Sixte III. qui lui montra celle dont saint Pierre avoit été lié à Rome. On dit qu'alors ces chaînes ayant été approchées l'une de l'autre, s'unirent d'elles-mêmes, & n'en firent plus qu'une. Eudoxie admirant ce prodige, fit bâtir une superbe eglise, où cette relique fut mise, pour être exposée à la veneration des Fideles. L'eglise fut appellée *le temple d'Eudoxie*, du nom de la fondatrice, & *saint Pierre aux Liens*, à cause des chaînes de ce prince des apôtres. C'est maintenant un titre de cardinal. La fête en fut établie au premier d'Août; & cette institution abolit à Rome une fête du Paganisme, qui se faisoit en ce même jour, pour solemniser la memoire de la dedicace du temple de Mars, & de la naissance de l'empereur Claude. A l'égard des chaînes de saint Pierre, il faut remarquer ici que les papes voulant faire un present considerable à des princes ou grands seigneurs, leur envoyoient un peu de la limure de ce precieux fer, comme il paroit par plusieurs epîtres de saint Gregoire *le Grand*. Quelquefois aussi pour leur témoigner une bienveillance plus particuliere, ils envoyoient cette limure enchassée dans une clef d'or ou d'argent. C'est ce que fit le même saint Gregoire envers Childebert roi de France. Pour ce qui est de la chaîne qui fut gardée à Constantinople, l'empereur Theodose *le Jeune* & l'imperatrice, y firent bâtir une belle eglise, & la fête fut mise au 16. Janvier. * Simeon Metaphraste, & Surius, *au premier jour d'Août.* Baron. *ad ann.* 439.

PIERRE (saint) I. de ce nom, évêque d'Alexandrie, succeda à Theonas vers l'an 300. & fut consideré comme le prelat le plus illustre de son tems, soit pour sa doctrine, soit pour sa pieté, soit pour sa constance, éprouvée dans les persecutions de Diocletien & de Maximilien. Il fit des canons penitentiaux pour regler les satisfactions des penitens; & dans un synode il déposa Meletius, évêque de Nicopolis, convaincu de divers crimes.

mes. Ce dernier fit si bien auprès des empereurs idolâtres, que Pierre se vit contraint de chercher sa sûreté dans la fuite. En s'éloignant de son troupeau il n'en perdit pas le soin; au contraire, il ne cessa de fortifier par ses lettres ceux qui étoient retenus en prison. A son retour il fut pris, & eut la tête coupée vers l'an 310. ou 311. On dit que lorsqu'il étoit en prison, Jesus-Christ lui apparut sous la forme d'un enfant, avec une robe déchirée en deux pieces, & l'assûra qu'elle l'avoit été par Arius. Mais tous les auteurs qui parlent de cette vision conviennent d'autant moins entr'eux, qu'Arius ne commença à paroître que sous Alexandre successeur de saint Pierre. Outre les canons pour la penitence des pecheurs, que saint Pierre avoit dressés, il avoit écrit un traité de la divinité, duquel on recita un fragment dans le concile d'Ephese. On l'a honoré comme martyr dans l'eglise d'Alexandrie, aussi tôt après sa mort, & l'on faisoit memoire de lui au 25. de Novembre. On l'a depuis transferée au 26. On lui donne un grand nombre de compagnons de son matyre. * Eusebe, *l.* 7. & 8. *hist.* Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccl.* Hermant, *vie de S. Athanase, &c.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl.* Baillet, *vies des Saints.*

PIERRE II. prêtre de l'eglise d'Alexandrie, avoit partagé les travaux de saint Athanase, & fut son successeur sur la chaire de l'eglise d'Alexandrie en 373. Il fut élu par les Catholiques, & quelque tems après fut chassé par les Payens & les Ariens, qui avoient établi Luce leur évêque. Socrate & Sozomene disent qu'il se sauva de prison, ensuite de quoi il vint à Rome, où il resta jusqu'en 377. qu'étant retourné à Alexandrie, il fut remis sur son siege. Quelque tems après il témoigna par ses lettres, quelle joye lui causoit l'élection que ceux de Constantinople avoient faite de saint Gregoire de *Nazianze*, pour leur évêque. Depuis il rompit avec ce saint évêque en ordonnant Maxime *le Cynique* évêque de Constantinople. Ainsi, quoiqu'orthodoxe, il souilla la gloire de la confession & de l'exil souffert pour la foi, non seulement par cette injure faite à un pieux prelat, mais encore par la trop grande facilité à recevoir les Heretiques à la penitence; de sorte qu'on l'accusa de s'être laissé corrompre par argent. Pierre mourut en 381. On a dans Theodoret une lettre qu'il a écrite sur la persecution que les Ariens faisoient souffrir aux Catholiques. * S. Gregoire de *Nazianze*, *orat.* 24 *& de vita sua.* Socrate, *l.* 4. Sozomene, *l.* 6. Theodoret, *l.* 4. Ruffin, *l.* 2. Baronius, *A. C.* 372. 373. 380.

PIERRE III. *cherchez* MONGUS (Pierre.)

PIERRE IV. Heretique Monothelite, fut intrus sur le siege d'Alexandrie, d'où le pape Martin I. le fit chasser, environ l'an 649. * Baronius, *in annal.*

PIERRE I. évêque d'Antioche, *cherchez* FOULON, (Pierre le)

PIERRE II. fut confirmé par Leon IX. au sentiment de Genebrard. Quelques-uns croyent qu'il est ce Pierre cardinal évêque de Frescati, que ce pontife aimoit, & à qui sans doute il donna le titre de patriarche d'Antioche. Ce cardinal se donna de grands mouvemens pour l'élection de Nicolas II. * Ciacconius, *in vit. pontif.* Aubery, *hist. des cardin.*

PIERRE, évêque de Jerusalem, succeda à Jean en 525. & envoya des deputés au concile que Mennas assembla à Constantinople en 536. A leur retour il en celebra un dans la Palestine, où tout ce qui avoit été fait dans l'autre fut reçu & confirmé. Depuis il souscrivit plûtôt par force que de son gré, à l'edit que Justinien avoit publié contre les trois chapitres, & mourut la même année 546. *Cherchez* PIERRE DE LA CASE & la PALU. * Nicephore, *in chron.* Facundus, *l.* 1. Evagre, *l.* 4.

PIERRE, évêque de Constantinople, Monothelite, fut élevé sur le siege de cette eglise après Pyrrhus en 655. Il écrivit au pape Eugene I. pour lui demander sa communion, que ce pontife lui refusa. Vitalien successeur d'Eugene, tâcha de ramener à son devoir Pierre, qui lui répondit assez modestement, & qui s'efforça neanmoins d'établir sa creance par les témoignages des peres, qu'il citoit à faux, comme on le justifia depuis dans le VI. synode general. Il mourut en 666. * VI. synode, *act.* 13. Baronius, *in annal.*

PIERRE, archiprêtre de Rome, élû pape par le clergé, fit un schisme dans l'eglise, après la mort de Jean V. Theodore, prêtre qui étoit son competiteur, avoit été élu par les gens de guerre. Le desordre cessa par la création de Conon, qui se fit du consentement des deux partis. * Anastase, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.*

PIERRE, martyr de Lampsaque, souffrit le martyre dans le tems de la persecution de Dece, avec saint André, saint Paul & sainte Denyse vierge. Pierre fut arrêté & conduit devant le proconsul, & n'ayant pas voulu sacrifier, eut la tête tranchée. Peu de tems après, André, Paul & Nicomaque, furent presentés au proconsul comme Chrétiens, il les fit mettre sur le chevalet. Nicomaque étant prêt de rendre l'esprit, ceda à la violence des tourmens, & offrit de sacrifier aux idoles; mais ayant été détaché, il mourut sur le champ. Une fille Chrétienne nommée *Denyse* âgée de 16. ans, ne put s'empêcher de témoigner tout haut son indignation contre ce malheureux; le proconsul la fit arrêter; le lendemain il livra André & Paul au peuple pour être lapidés, & fit couper la tête à Denyse. L'eglise Grecque & Latine font memoire de ces martyrs au 15. de Mai. * Acta *apud* Bolland. & Ruinart. *vies des Saints de* Baillet, *mois de Mai.*

PIERRE, archevêque de Tarentaise en Savoye, dans le XII. siecle, nâquit l'an 1102. dans un village du territoire de Vienne en Dauphiné, auquel il donna lui-même le nom de saint Maurice. Après avoir pratiqué dans sa jeunesse les vertus Chrétiennes dans la maison de ses parens, il embrassa la vie religieuse dans l'abbaye de Bonnevaux, & fut envoyé superieur du monastere d'Estamy, fondé en Savoye en 1132. Il fut élevé à l'évêché de Tarentaise en 1142. En 1155. il alla se cacher en Allemagne, dans un des monasteres de son ordre; mais il fut bientôt découvert & rappellé. Il s'employa heureusement pour éteindre la guerre entre Humbert III. comte de Savoye, & Alfonse *Taille-Fer*, fils du comte de Toulouse. Il soûtint le parti du pape Alexandre III. contre ses concurrens, sans se broüiller neanmoins avec l'empereur Frederic. Le pape Alexandre l'envoya en France pour negocier la paix entre Henri *le Jeune* couronné roi d'Angleterre, & le roi Henri son pere. Il fut reçu avec honneur par les deux rois, les remit bien ensemble, & mourut dans l'abbaye de Bellevaux en Franche-Comté le 3. Mai 1175. Il a été canonisé par Celestin III. en 1191. Sa fête a été remise au 8. du mois, à cause que la fête de la sainte Croix tombe au 3. * Gaufridus, *apud* Bolland. Baillet, *vies des Saints* 8. *Mai.*

PIERRE, patriarche d'Antioche dans le XI. siecle, du tems que Michel Cerularius étoit patriarche de Constantinople, écrivit une lettre au pape Leon IX. aussi-tôt après qu'il eut été consacré évêque d'Antioche. Dominique, patriarche de Grado, lui écrivit une lettre afin de le gagner pour les Latins; mais il lui fit une réponse dans laquelle il parle honnêtement des Latins, sans se départir des sentimens & de la communion des Grecs. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XI. siecle.*

PIERRE, diacre & garde-chartres de l'eglise de Constantinople, a écrit vers l'an 1090. de courtes réponses à differens cas qui lui avoient eté proposés. Elles se trouvent dans le recueil du droit Grec & Romain. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiast. du XI. siecle.*

EMPEREURS DU NOM DE PIERRE.

PIERRE seigneur de Courtenay & de Montargis, II. de ce nom, comte de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, marquis de Namur, & empereur de Constantinople, fils aîné de PIERRE de France, seigneur de Courtenay, eut de grands differends avec Hugues de Noyers & avec Guillaume de Seignelay évêque d'Auxerre, qui l'avoient excommunié, & ausquels il fit satisfaction publique le jour de Pâques Fleuries de l'an 1204. Ce prince chassa les Juifs de sa ville d'Auxerre, & en 1210. se croisa contre les Albigeois. Il se trouva au siege du château de

Lavaur en 1211. & à la bataille de Bouvines en 1214. où il se distingua si glorieusement, que la reputation de sa valeur l'ayant fait connoître jusqu'en Orient, il y fut élu empereur de Constantinople, après la mort de Henri de Haynault son beau-frere. Lorsqu'il fut arrivé à Rome au commencement du mois d'Avril de l'an 1217. il y fut couronné solemnellement avec sa femme par le pape Honorius III. Ensuite il envoya sa femme & ses enfans à Constantinople, & s'avança du côté de la Thessalie & de l'Epire, où il assiegea la ville de Duras ou Durazzo, suivant le traité qu'il avoit conclu avec les Venitiens. Le succès de ce siege ne fut pas heureux: car après l'avoir levé, Pierre fut arrêté avec les principaux seigneurs de sa cour, par Theodore Comnene, prince d'Epire son ennemi, qui le trahit lâchement sous pretexte d'un traité de paix. Ce traître le fit mourir, ou dans un festin selon quelques-uns, ou en prison, selon d'autres. Les auteurs ne s'accordent ni sur le tems ni sur le lieu de sa mort, mais il est sûr qu'il ne vivoit plus au mois de Janvier 1218. *Voyez* sa posterité à l'article COURTENAY. * Alberic, *in chron.* Du Cange, *hist. de Const.* Du Bouchet, *hist. de Courtenay.* George Acropolite. Nicephore. Gregoras. *Histoire des évêques d'Auxerre, publiée par le pere* Labbe. *Continuation de la chronique de Robert, moine d'Auxerre.* Le pere Anselme, &c.

ROIS D'ARAGON.

PIERRE, I. de ce nom, roi d'Aragon, succeda en 1094. à son pere SANCHE I. qui fut tué au siege d'Huesca. Il recueillit les débris de son armée, leva de nouvelles troupes; & ayant rencontré les Maures, en défit quarante mille le 18. de Novembre de la même année. Quatre rois de ces Infideles étonnés de cette perte, se liguerent contre Pierre, qui les défit encore à Alcoraz en 1096. & prit Huesca peu de tems après. Il fut aussi roi de Navarre après son pere, qui avoit usurpé ce royaume sur son cousin Sanche IV. fils de Garcias IV. & mourut le 28. Septembre 1104. après un regne de dix ans. *Voyez* sa posterité à l'article ARAGON. * Roderic Mariana & Mayerne. Turquet, *hist. d'Espagne.*

PIERRE, II. du nom, roi d'Aragon, succeda en 1196. à son pere ALFONSE II. fit la guerre au roi de Navarre en faveur de celui de Castille, & fut tres-heureux dans la plûpart de ses entreprises. En 1204. il fit un voyage à Rome, où il fut sacré roi le 21. Novembre par Pierre, cardinal, évêque de Porto, & couronné par le pape Innocent III. Depuis il se ligua avec les princes Espagnols contre les Maures, & se trouva à la bataille que les Chrétiens gagnerent sur Mahomet *le Verd*, roi de Maroc, près de Sierra Morena le 16. Juillet 1212. Depuis il se trouva malheureusement engagé dans la guerre des Albigeois. Raimond comte de Toulouse son beau-frere étoit le chef de ces Heretiques; Pierre, qui s'étoit efforcé inutilement de lui inspirer des sentimens plus orthodoxes, lui mena un secours considerable; de sorte que l'armée des Albigeois monta à plus de cent mille hommes. Simon comte de Montfort, chef des Catholiques, les défit près de Muret avec huit cens hommes seulement. Pierre y fut tué dans la mêlée le 13. Septembre 1213. après un regne de dix-sept ans. *Voyez* sa posterité à ARAGON. * Surita, *ind. reg. Arag. l.* 1. Mariana, *l.* 11. Pierre de Vaux de Cernay, *hist. Albig. c.* 33. *& seq.*

PIERRE, III. du nom, roi d'Aragon, de Valence, de Majorque, & de Sicile, monta sur le thrône après JACQUES I. son pere en 1276. & porta ses armes dans la Navarre, sur laquelle il avoit quelques pretentions. Il se vit bientôt obligé de revenir dans son état, où son humeur bizarre & severe avoit soulevé un parti des principaux seigneurs, dont ses freres étoient les chefs. Ce prince, qui avoit épousé *Constance*, fille du bâtard *Mainfroy* pretendu roi de Sicile, voulut se rendre maître de cet état pour plaire à sa femme, & pour satisfaire son ambition. Dans la vûë de l'arracher à Charles d'Anjou I. de ce nom, il cabala avec quelques seditieux, & conseilla la conspiration des *Vêpres Siciliennes*, c'est-à-dire, le massacre de tous les François en Sicile à l'heure de vêpres, le jour de Pâques de l'an 1282. Ensuite il arriva dans le pays, & s'en rendit facilement maître. Le pape Martin IV. penetré de douleur d'une action si barbare, excommunia les Siciliens avec Pierre, & mit ses états d'Espagne en interdit. Pour prevenir les suites d'une cruelle guerre, le roi d'Aragon fit offrir à Charles de vuider ce grand differend par un combat de leurs personnes, à condition de se faire assister chacun de cent chevaliers. Ce dernier, qui étoit franc & courageux, quoiqu'âgé de soixante ans, accepta le défi contre Pierre qui n'en avoit que quarante. Le jour du combat venu, Charles entra dans le champ qui leur avoit été assigné à Bourdeaux par le roi d'Angleterre; mais l'Aragonois ne comparut que quand le jour fut passé. Cependant Charles *de Valois* prit le titre de roi d'Aragon après l'interdit jetté sur cet état par le pape, & y fut conduit par Philippe *le Hardi* son pere, avec une puissante armée. Il prit tout le Roussillon, emporta Girone, & se rendit maître d'un tres-grand nombre de places. Pierre mourut d'une blessure reçuë dans un combat le 28. Novembre 1285. Il étoit encore excommunié. *Voyez* sa posterité à ARAGON. * *Consultez* Rigord, Villani, Fazel, Paul Emile, Surita, Mariana, &c.

PIERRE IV. dit *le Ceremonieux*, roi d'Aragon, succeda à son pere ALFONSE IV. en 1335. & porta ce surnom parce qu'il étoit scrupuleux observateur des ceremonies. Les auteurs conviennent qu'il auroit fallu plûtôt le nommer *le Cruel* & *le Criminel*, que *le Ceremonieux*; *Criminosus, non Caeremoniosus.* Il usurpa l'isle de Majorque & le Roussillon sur le roi Jacques, fit mourir Ferdinand qui étoit son propre frere, & soûtint diverses guerres, qui lui furent peu avantageuses. Ce prince, qui étoit extrêmement ambitieux & sanguinaire, aimoit neanmoins les gens de lettres, & sur-tout les astrologues. On dit qu'il travailla à chercher la pierre philosophale, & que pour fournir à ces folles dépenses, il usurpa sans scrupule les biens des eglises. Il mourut à Barcelone le 5. Janvier 1387. âgé de soixante-quinze ans, après en avoir regné cinquante-deux. *Voyez* sa posterité à l'article ARAGON. * Surita, *l.* 3. *Ind.* Mariana, *l.* 15. 16. 17. & 18. Jerôme Blanc, *de reb. Aragon.*

ROI DE CASTILLE.

PIERRE, dit *le Cruel*, roi de Castille, regna après son pere ALFONSE XI. en 1350. n'étant alors que dans la seiziéme année. Il ne laissa pas de faire paroître son inclination sanguinaire par la mort de plusieurs gentilshommes de son état, qu'il fit égorger aussi-tôt qu'il eut été couronné. Dans la suite, il epousa en Juillet 1352. *Blanche*, fille de *Pierre*, I. duc de Bourbon; mais trois jours après son mariage, il la quitta pour *Marie* de Padilla qu'il entretenoit, & la fit mettre en prison. Il épousa aussi *Jeanne* de Castro, qu'il abandonna peu de tems après. Ce procedé joint à ses cruautés, porta les grands du royaume à former contre lui un parti, dont *Henri* & *Frederic* ses freres furent les chefs. Pierre outré de cette revolte, & se défiant de quelques seigneurs, les fit mourir de sang froid, sans épargner son frere *Frederic* qui s'étoit remis à son devoir, ni deux infans d'Aragon, & diverses autres personnes considerables. Les sollicitations des papes & les prieres des prelats de son royaume ne purent fléchir cet esprit farouche, qui n'aimoit que le sang & le desordre. Il fit empoisonner la reine *Blanche* en prison l'an 1361. âgée de vingt-cinq ans, & contraignit enfin ses sujets de prendre les armes contre lui. *Henri* comte de Tristemare son frere *naturel*, se mit à la tête des mécontents; & avec le secours de Bertrand de Guesclin, prit Tolede, & se rendit maître de presque toute la Castille. Pierre agissant en desesperé, avoit resolu de se faire Mahometan, & d'appeller les Maures à son secours. Il passa dans la Guyenne, & engagea les Anglois à le retablir sur le thrône en 1367. Mais ce ne fut pas pour longtems: car Henri assisté des François, gagna sur lui une bataille le 14. Mars 1369. & le 22. du même mois il tua ce prince sanguinaire, qui avoit poussé sa cruauté jusqu'à faire mourir sa mere. *Voyez* sa posterité à l'article CASTILLE. * Mariana, *hist. Hisp. l.* 16. & 17. Surita, *Ind. l.* 13. Froissard, *l.* 1. Argentré. *hist. de Bret.* Vie de Guesclin, &c.

AUTRES ROIS ET PRINCES DE CE NOM.

PIERRE, I. du nom, roi de Cypre de la maison de Luzignan, succeda à son pere HUGUES en 1360. & commença de se faire connoître par la prise de Satalie & de diverses autres places sur les Infideles en 1362. Ensuite il vint en Europe; & fit si bien que les rois de France & de Danemarck qu'il avoit engagés de venir à Avignon, se croiserent en presence du pape Urbain V. Quelque tems après s'étant contenté d'un secours considerable d'argent & de troupes, il fit voile au Levant, & prit Alexandrie l'an 1365. On attendoit de grandes choses de ce prince, lorsqu'il fut assassiné par les gens de son propre frere l'an 1369. Il laissa son fils PIERRE, lequel à cause de son bas âge fut nommé *Petrin* ou *Pierrot*, & mourut l'an 1382. *Cherchez* LUZIGNAN. * Etienne, *histoire de Cypre*.

PIERRE, dit l'*Allemand*, roi de Hongrie, fils d'une sœur de saint ETIENNE, lui succeda en 1038. Son trop grand attachement pour les Allemands, joint à ses mauvaises inclinations, le fit chasser par les Hongrois en 1042. Il fut retabli par l'empereur Henri III. deux ans après; mais il negligea de regagner l'affection de ses sujets, qui l'ayant surpris à la chasse, lui creverent les yeux en 1044. * Bertius, *l. 2. rer. Ger.* Bonfin, *hist. de Hong. &c.*

PIERRE I. dit *le Justicier* & *le Cruel*, roi de Portugal, regna après son pere ALFONSE IV. dit *le Fier* en 1357. Les auteurs remarquent avec étonnement que dans le même tems l'Espagne avoit trois princes du nom de Pierre, dont les inclinations étoient extrêmement cruelles. C'étoient Pierre IV. roi d'Aragon, Pierre roi de Castille, & Pierre roi de Portugal. Au reste, ce dernier aima la justice, gouverna ses sujets en paix, & ne témoigna de haine que contre ceux qui avoient fait mourir *Agnés* de Castro sa maîtresse par ordre de son pere. Ce prince mourut en 1367. *Voyez* sa posterité à l'article de PORTUGAL. * Mariana, *hist. l. 17. c. 9.* Duard, *in geneal. reg. Port.* Conestagio. Le pere Anselme, &c.

PIERRE II. roi de Portugal, fils de JEAN IV. eut de grands chagrins à essuyer sous le regne de son frere *Alfonse-Henri*, & fut cruellement persecuté des favoris de ce prince. Il entra dans les interêts de la reine sa belle-sœur, *Marie-Elisabeth-Françoise* de Savoye-Nemours, qui n'avoit pas moins à souffrir que lui, & eut part, dit-on, aussi-bien qu'elle, à la resolution qui fut prise de déclarer son frere incapable de regner. Après que ce projet eut été executé, & qu'Alfonse eut été enfermé, il fut déclaré regent du royaume, le 22. Novembre 1667. & épousa le 2. Avril 1668. la reine, dont le mariage n'avoit pas été consommé, & avoit été déclaré nul. La même année il fit la paix avec l'Espagne. Depuis il fut déclaré roi, après la mort de son frere. Il prit le parti de l'archiduc Charles d'Autriche contre Philippe V. roi d'Espagne, quoiqu'il eût reconnu celui-ci, & eût même fait des traités avec lui. Et ayant reçu l'archiduc dans ses états, il s'attira une declaration de guerre de la part de l'Espagne, & mourut le 9. Decembre 1706. âgé de 58. ans sept mois. *Voyez* sa posterité à l'article PORTUGAL.

PIERRE d'Aragon, roi d'une partie de la Sicile, succeda en 1337. à son pere FREDERIC, fils de PIERRE III. roi d'Aragon, & successeur de *Jacques* I. son frere. Quelques auteurs disent que ce prince avoit peu d'esprit & de conduite: aussi mourut-il sans avoir rien fait de memorable l'an 1342. *Voyez* sa posterité à l'article ARAGON. * Villani, *l. 11.* Fazel. Surita, &c.

PIERRE de France, I. du nom, seigneur de Courtenay, de Montargis, de Château-Regnard, de Champinelles, de Tanlay, &c. septiéme & dernier des fils du roi LOUIS *le Gros*, & d'*Adelaïde* de Savoye, accompagna à l'âge de 22. ans en 1147. le roi Loüis *le Jeune* son frere, au voyage de la Terre-Sainte. Depuis il fut un des trois seigneurs que le même roi donna l'an 1178. pour assurance du traité de paix fait avec l'Anglois. L'année suivante, il fit une seconde fois le voyage de la Terre-Sainte, avec Henri I. de ce nom, comte de Champagne, se trouva au siege d'Acre, & mourut vers l'an 1182. âgé d'environ 63. ans. Le continuateur d'Aimoin, Roger de Hoveden & Guillaume de *Tyr*, parlent avantageusement de ce prince. *Voyez* sa posterité à l'article de COURTENAY. * Alberic, *in chron.* Sainte-Marthe, *histoire genealogique de la maison de France.* Du Bouchet, *histoire genealogique de la maison de Courtenay.* Le P. Anselme, &c.

PIERRE de France, comte d'Alençon, de Blois & de Chartres, sire d'Avesnes & de Guise, cinquiéme fils du roi saint Louis, & de *Marguerite* de Provence, fut accordé par traité à Paris, en Fevrier 1263. à *Jeanne* de Châtillon, fille unique, & heritiere de *Jean* de Châtillon I. du nom, comte de Blois & de Chartres, seigneur d'Avesnes & de Guise, & d'*Alix* de Bretagne, qu'il épousa en 1272. & accompagna le roi son pere en Afrique, où il se trouva au siege de Tunis l'an 1270. & mourut à Salerne, dans le royaume de Naples, le 6. Avril de l'an 1282. d'où son corps fut apporté à l'eglise des Cordeliers à Paris, où l'on voit son tombeau, & son cœur en celle des Dominicains. *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. * *Consultez* Guillaume de Nangis; Joinville, avec les observations du sieur du Cange; Sainte-Marthe; le P. Anselme, &c.

PIERRE II. du nom, comte d'Alençon, du Perche, &c. surnommé *le Noble*, troisiéme fils de CHARLES de Valois II. du nom, comte d'Alençon, &c. dit *le Magnanime*, & de *Marie* d'Espagne sa seconde femme, fut donné par le roi Jean pour ôtage aux Anglois en 1360. A son retour, il fit la guerre en Bretagne, & fut blessé au siege d'Hennebon. Il servit aussi dans la guerre que les ducs de Berry & de Bourbon firent en Guyenne aux Anglois; & fut un des grands du royaume, qui assisterent à la publication de l'ordonnance, que le roi Charles V. fit en 1375. pour la majorité des rois. Le duc d'Alençon suivit le roi Charles VI. au voyage de Flandres l'an 1388. mourut à Argentan le 20. Septembre de l'an 1404. & fut enterré à la Chartreuse de Val-Dieu au Perche. *Voyez* sa posterité à l'article ALENÇON. * *Consultez* Froissart; Monstrelet; Sainte-Marthe; le P. Anselme, &c.

PIERRE, I. du nom, duc de Bourbon, comte de Clermont & de la Marche, fils de LOUIS I. du nom, duc de Bourbon, & petit-fils de ROBERT de France, comte de Clermont, sorti du roi S. Louis, fut chambrier de France, gouverneur de Languedoc & de Gascogne; exerça diverses charges importantes, & donna en diverses occasions des marques de son courage & de sa prudence. Il fut choisi par le roi Philippe *de Valois*, pour assister Jean de France, duc de Normandie, dans la guerre de Bretagne & de Guyenne, & se trouva l'an 1346. à la bataille de Crecy, puis au siege de Calais. Ensuite, il fut député vers Edoüard III. roi d'Angleterre, pour conclurre un traité de paix; & fut enfin tué à la bataille de Poitiers, le 19. Septembre de l'an 1356. *Voyez* sa posterité à l'article BOURBON. * *Consultez* Froissart; Sainte-Marthe; le P. Anselme, &c.

PIERRE, II. du nom, duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont, de Forez & de la Marche, &c. pair & chambrier de France, gouverneur de Languedoc, quatriéme fils de CHARLES I. duc de Bourbon, & d'*Agnés* de Bourgogne, né au mois de Novembre de l'an 1439. porta le titre de seigneur de Beaujeu pendant la vie de son frere aîné, & fut aimé du roi Louis XI. qui lui fit épouser *Anne* de France sa fille aînée, & le fit chef de son conseil. Après la mort de ce roi, Pierre fut gouverneur du royaume, conjointement avec la princesse son épouse, pendant la jeunesse du roi Charles VIII. qui l'établit lieutenant general de l'état pendant son voyage d'Italie. Il mourut à Moulins le 8 Octobre de l'an 1503. & fut enterré dans la chapelle neuve du prieuré de Souvigny. *Voyez* sa posterité à l'article BOURBON. * *Voyez* les memoires de Philippe de Commines; Pierre Matthieu; André de la Vigne; Robert Gaguin; Guillaume de Jaligni; Mezeray; le pere Anselme, &c.

PIERRE de Dreux, dit *Mauclerc*, c'est-à-dire *mal habile*, duc de Bretagne, comte de Richemont, &c. second fils de ROBERT II. du nom, comte de Dreux, & d'*Iolande* de Coucy sa deuxiéme femme, défendit vaillamment en 1213. la ville de Nantes, assiegée par Jean roi d'Angleterre. Ensuite, il se croisa contre les Albigeois;

& après la mort de la duchesse sa femme, en 1221. il eut de grands differends contre la noblesse de Bretagne, qu'il défit dans un combat près de Château-Briant. Ce duc fut un des seigneurs qui se liguerent après la mort du roi Loüis VIII. contre la reine Blanche, regente du royaume. Il s'allia même avec les Anglois; mais depuis, par les soins du comte de Dreux son frere, il fit son accommodement en 1234. avec le roi saint Loüis, qu'il servit tres-utilement contre les mêmes Anglois. Ensuite, en 1239. il accompagna Thibaud roi de Navarre, au voyage d'Outremer contre les Infideles, & suivit aussi le roi saint Louis contre les Sarasins. Il combattit courageusement à la bataille de la Massoure, & mourut sur mer, revenant en France le 22. Juin 1250. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de BRETAGNE. * Nicolas Vignier & d'Argentré, *hist. de Bret.* Le P. Anselme, &c.

PIERRE II. dit *le Simple*, duc de Bretagne, second fils de JEAN VI. duc de Bretagne, & de *Jeanne* de France, porta d'abord le titre de comte de Guingamp. Il succeda depuis à son frere *François* I. dit *le Bien-Aimé*, en 1450. & mourut de paralysie à Nantes, le 22. Septembre 1457. sans laisser d'enfans de *Françoise*, fille aînée de *Louis* seigneur d'Amboise, vicomte de Toüars, qu'il avoit épousée par contrat du 21. Juillet 1431. Son corps fut enterré dans l'eglise de Notre-Dame de Nantes. ARTUS comte de Richemont, connêtable de France, surnommé *le Justicier*, fils de JEAN V. dit *le Vaillant*, succeda à ses deux neveux, *François* I. & *Pierre* II. tous deux fils de son frere *Jean* VI. surnommé *le Bon* & *le Sage*. * D'Argentré, & Vignier, *hist. de Bret.* Le P. Anselme, &c.

PIERRE prince de Portugal, duc de Coimbre, troisiéme fils de JEAN I. & frere d'*Edouard*, rois de Portugal. Ce dernier laissa *Alfonse* V. son fils, sous la tutelle de sa mere *Eleonore* d'Aragon; mais les Portugais improuvant ce choix, nommerent le Duc de Coimbre, regent du royaume, qui abusa de son autorité, pour usurper la couronne sur son pupille *Alfonse*, qui avoit épousé *Elisabeth* sa fille; mais ce jeune prince le tua dans un combat le 20. Mai 1449. *Voyez* sa posterité à l'article PORTUGAL. * Sainte-Marthe. Le P. Anselme. Imhoff, *stemma regium Lusitanicum*.

PIERRE, surnommé *le petit Charlemagne*, comte de Savoye, septiéme fils de THOMAS I. du nom, comte de Savoye, & de *Marguerite* de Foucigny, né en 1203. fut chanoine de l'eglise de Valence en Dauphiné, puis prevôt d'Aouste; mais trouvant cette profession tout-à-fait contraire à son inclination, il demanda l'an 1234. à *Amé* IV. son frere aîné, comte de Savoye, un appanage qui fût digne de sa naissance. Ce prince fut depuis le protecteur des églises & des prélats de ce tems. Il fit en 1241. un voyage en Angleterre, où le roi Henri III. lui donna diverses terres, le fit chevalier & chef de son conseil, & l'employa pour negocier quelques affaires en France & ailleurs. Mais après que *Boniface* fils d'*Amé* de Savoye, fut mort sans enfans en 1263. il fut appellé à la succession, au prejudice de ses neveux fils de *Thomas* II. troisiéme fils de *Thomas* I. Il étoit courageux, prudent, homme d'esprit, & eut l'adresse d'unir plusieurs terres & seigneuries à la Savoye. Ce duc mourut à Chilon, au pays de Vaud, le 7. Juin 1268. âgé de 64. ans, & fut porté au monastere de Hautecombe. *Voyez* sa posterité à l'article SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye*.

AUTRES GRANDS HOMMES DE CE NOM.

PIERRE, prêtre de l'eglise d'Edesse, dans le V. siecle, écrivit divers traités, des vers sur la mort de saint Ephrem, & mit les pseaumes en vers. * Gennade, *in cat. illustr. vir. cap.* 74.

PIERRE CHRYSOLOGUE (Saint) évêque de Ravenne, dans le V. siecle. Après avoir fait long-tems les fonctions de diacre, fut élû archevêque de Ravenne l'an 433. & confirmé, si l'on en croit les archives de cette eglise, par voye de revelation. On y lit qu'après la mort de Jean de Ravenne en 433. saint Pierre & saint Apollinaire étoient apparus au pape Sixte I. & lui avoient appris quel étoit celui qu'il devoit ordonner. Lorsque les habitans de Ravenne vinrent à Rome pour faire confirmer l'élection qu'ils avoient faite d'un successeur pour Jean, le pontife les refusa. Dans le même tems saint Corneille, évêque d'Imola, arriva à Rome avec Pierre son diacre, que le pape reconnut pour celui que Dieu lui avoit montré. Ce qui obligea ceux de Ravenne à le recevoir pour leur prelat: mais on ne peut faire de fonds sur cette histoire, qui n'est rapportée par aucun auteur digne de foi. Il est seulement certain que S. Pierre Chrysologue fut élû & ordonné vers ce tems-là évêque de Ravenne, & qu'il gouverna cette église pendant plusieurs années. Le moine Eutiches écrivit à Pierre Chrysologue en 449. & à plusieurs autres évêques d'Occident, pour se plaindre de S. Flavien de Constantinople. Pierre Chrysologue lui écrivit une lettre grave & apostolique, qui est encore dans ses œuvres, & qui commence ainsi: *Tristis legi tristes litteras tuas &c.* L'extrait de sa vie, qui est à la tête de ses œuvres, marque qu'il a été évêque 60. ans, & qu'il est mort vers l'an 500. mais cela se détruit par la lettre 37. de S. Leon pape, écrite en l'an 458. à Neonas, successeur de S. Pierre, dans l'évêché de Ravenne. C'est la lettre qui commence, *Frequenter quidem &c.* On a de lui 176. sermons ou homelies, recueïllies il y a plus de 900. ans par Felix évêque de Ravenne, ausquelles on en peut joindre cinq autres sur l'oraison dominicale, que D. Luc Dachery a publiées dans le spicilege. Ces sermons sont fort courts; il y explique en peu de mots, & d'une maniere fort agreable, le texte de l'ecriture, & fait de courtes reflexions morales: il a sçû allier beaucoup de clarté avec la brieveté. Son style est composé de sentences & de phrases coupées, qui ne laissent pas d'avoir une suite & une liaison naturelle. Ses termes sont assez choisis, & ses pensées simples & naturelles; mais avec cela, l'on peut dire qu'il n'y a rien d'assez grand, d'assez élevé, ni d'assez éloquent, pour lui faire meriter le surnom de *Chrysologue*, dont il est en possession, & qui ne lui a été donné que 250. ans après sa mort, quand Felix évêque de Ravenne a recüeilli ses sermons. On fait sa fête au 2. Decembre. * Henri d'*Auxerre*, *l.* 6. *Vita S. Germ.* Tritême & Bellarmin, *de scriptor. eccles.* Baronius, *in annal. & martyr.* Sixte de *Sienne*, *l.* 4. *biblioth. sacr.* Ughel, *T. II. Ital. sacr.* Rubeus, *hist. Raven. &c.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V. siecle.* Baillet, *vies des Saints, au mois de Decembre.*

PIERRE ABSELAME ou BALSAME, né en Palestine dans le III. siecle, embrassa la vie Ascetique. Il fut arrêté pour la religion l'an 309. & conduit à Cesarée au tribunal de Severe, gouverneur de Palestine; & ayant confessé genereusement la foi de Jesus-Christ, il fut condamné à mort. Ses actes portent qu'il fut crucifié; mais les martyrologistes n'en conviennent pas. On fait sa fête au 3. de Janvier. * Euseb. *de martyr. Palest. chap.* 10. Bollandus. Ruinart, *acta Sanct.* Baillet, *vies des Saints.*

PIERRE, évêque de Sebaste, frere de saint Basile *le Grand*, & de S. Gregoire *de Nysse*, se consacra avec tous ceux de sa famille au service de Dieu, & se mit dans un monastere sous la discipline de son frere S. Basile. Il lui succeda même dans le gouvernement de ce monastere. S. Basile étant fait évêque de Cesarée, ordonna son frere prêtre. Il fut élevé l'an 380. sur le siege episcopal de Sebaste en Armenie, assista au concile de Constantinople, & mourut vers l'an 387. On a fait sa memoire dans l'eglise au 9. de Janvier, dès le vivant de S. Gregoire *de Nysse*. * Greg. de *Naz. orat.* 20. S. Greg. de *Nysse*, *in vit. Macrin.* Rufin, *l.* 2. *hist. c.* 9. Theodoret, *hist. l.* 4. *c.* 30. Hermant, *vie de Saint Basile.* Baillet, *vies des Saints, mois de Janv.*

PIERRE DIACRE, Grec, qui vivoit dans le VI. siecle, vint en 519. à Rome en qualité de deputé, avec les Grecs Orientaux. Ils avoient été envoyés au sujet d'une dispute qui s'étoit élevée entre Victor, défenseur du concile de Calcedoine, & les moines de Scythie, qui vouloient qu'on dît qu'une personne de la Trinité avoit été crucifiée pour nous. Pierre écrivit un traité de l'incarnation & de la grace de Jesus-Christ, qu'il envoya à saint Fulgence, & aux autres prelats d'Afrique, que nous avons dans la bibliotheque des peres; & ce fut elle qui donna occasion au même saint Fulgence d'écrire le traité de l'incarnation du Verbe, que nous avons de lui. * Baronius, Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

PIERRE D'APAMEE, heretique Eutychien, & Acephale, dans le VI. siecle, s'installa sur le siege episcopal de cette ville, où il se servit de son autorité pour faire recevoir ses erreurs. Il viola les saints canons, fit ôter des dyptiques, ou *registres de l'Eglise*, le nom des prélats Orthodoxes, pour y mettre ceux des Heretiques; & se joignant à Severe d'*Antioche*, tourmenta les moines Catholiques de Syrie, d'une façon si cruelle, que plusieurs furent tués, & les autres chassés de leurs monasteres. On le condamna dans le synode tenu à Constantinople par Mennas, évêque de cette ville en 536. * Baronius, *A. C.* 518. *n.* 46. 47. 48. 49. *&* 536.

PIERRE DE LAODICEE, prêtre de cette eglise, dans le VII. siecle, passe pour être auteur de quelques ouvrages, entr'autres, de *Expositio orationis Dominicæ*, que nous avons dans la bibliotheque des peres. * Le Mire, *in auct. de script. eccles.*

PIERRE, metropolitain de Nicomedie, presenta au VI. concile une confession de foi, dans laquelle il abjure les erreurs des Monothelites. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. des VII. & VIII. siecles.*

PIERRE DE SICILE, dans le IX. siecle, historien, qui florissoit vers l'an 870. fut envoyé par l'empereur Basile *le Macedonien* en Armenie, pour y échanger quelques prisonniers, ce qu'il executa heureusement. Il employa neuf mois en ce voyage; & pendant ce tems-là composa en grec une histoire de l'heresie des Manichéens. Le P. Sirmond en a traduit une partie, que le cardinal Baronius a inserée dans ses annales. Depuis, le même pere l'ayant trouvée entiere dans la bibliotheque du Vatican, en prit une copie, qu'il envoya à Marc Velser à Augsbourg. Celui-ci la donna au P. Matthieu Rader, à condition qu'il la mettroit en latin; ce qu'il executa, & il la fit imprimer à Ingolstad en 1604. Nous l'avons dans la bibliotheque des peres, sous ce titre, *historia de varia & stolida Manichæorum hæresi*. Pierre de Sicile y parle sur la fin de son ambassade. * *Voyez* la préface du P. Rader. Le Mire, *in auct. &c.*

PIERRE, surnommé *de Damien*, du nom de son frere, cardinal, évêque d'Ostie, nâquit à Ravenne au commencement du XI. siecle. Après avoir fait ses études, il se retira au monastere de sainte Croix d'Avellane, près d'Eugubio, dont les moines s'appelloient *Hermites*, parce qu'ils vivoient dans une grande retraite, quoiqu'en commun, sous un abbé. Il fut appellé par Gui, abbé de Pompose, pour réformer son monastere. Au bout de deux ans il retourna à Avellane, où il fut fait prieur, puis abbé de ce monastere, qu'il augmenta en tres-peu de tems, & en établit plusieurs autres, où la même regle étoit observée. Sa reputation l'ayant rendu recommandable, il fut nommé cardinal, & fait évêque d'Ostie par Etienne IX. l'an 1057. Il eut aussi comme en commende l'évêché d'Eugubio, & commença à avoir beaucoup de part aux affaires de l'eglise de Rome. Il fut envoyé l'an 1059. par le pape Nicolas II. en qualité de legat à Milan, pour réformer le clergé de cette eglise, où la simonie s'exerçoit publiquement. Quelque tems après il prit la resolution de quitter ses évêchés & ses emplois, pour se retirer dans la solitude. Il les remit entre les mains d'Alexandre II. & retourna dans son monastere; neanmoins les papes l'employerent dans diverses legations. Il mourut à Faenza le 23. Fevrier 1073. âgé de 66. ans. Ses ouvrages sont divisés en quatre tomes, dans la derniere édition. Le I. contient VIII. livres de lettres. Le II. ses sermons. Le III. ses opuscules; & le IV. des prieres, des hymnes & des proses, qui lui sont attribuées. Le style de Pierre Damien est poli & élegant, plein de figures & de varietés agréables. Il étoit fort sçavant dans la discipline ecclesiastique, & parloit avec liberté. Il a fait son possible pour faire revivre au moins une ombre de la discipline ancienne, dans un siecle corrompu, & pour mettre des bornes aux desordres du clergé & des moines de son tems. Constantin Cajetan a donné ses œuvres en trois volumes, imprimées à Rome au commencement du XVII. siecle. Elles ont été depuis imprimées à Lyon en 1623. & à Paris en 1663. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XI. siecle.*

PIERRE, dit *Guillaume*, dans le XI. siecle, fut créé cardinal par le pape Alexandre II. en 1062. Il fut chancelier & bibliothecaire de l'Eglise, & continua les vies des papes composées par Anastase, depuis Nicolas I. jusqu'à Paschal II. * Baronius, *A. C.* 1071. Onuphre & Ciacconius, *in vita pontif.*

PIERRE IGNEE, c'est-à-dire, *Pierre de Feu*, sorti de la famille des Aldobrandins, étoit religieux de l'ordre de Valombreuse, fondé par saint Jean Gualbert. Ce fut lui qui fut choisi en 1063. pour faire l'épreuve du feu, que le peuple de Florence demanda, afin de soûtenir l'accusation des moines soûlevés contre Pierre de Pavie évêque de cette ville, qu'ils traitoient d'heretique & de simoniaque. Le jour étant arrêté au Mercredi de la premiere semaine de Carême, on dressa deux grands buchers, ayant chacun dix pieds de long, sur cinq de large, & quatre & demi de hauteur: ils étoient separés par un petit sentier d'une coudée de largeur, & remplis à trois ou à quatre doigts d'épaisseur, de bois extrêmement sec. Après que Pierre Aldobrandin eut chanté une messe solemnelle, quelques-uns des moines avec la croix, le benitier, l'encensoir, & douze cierges benits & allumés, mirent le feu aux deux grands buchers, qui furent bientôt enflammés, aussi-bien que l'espace d'entre deux, lequel fut tout reduit en charbons. Aldobrandin ayant ôté sa chasuble, & étant revêtu du reste des ornemens sacerdotaux, marcha vers les buchers, tenant d'une main la sacrée Croix, & de l'autre son mouchoir. Suivi des moines & des clercs, qui chantoient les litanies, & d'une infinité de peuple qui étoit accouru à un spectacle si extraordinaire, il entra les pieds nuds, gravement & à petit pas, dans le sentier rempli d'un brasier ardent, entre les deux buchers tout embrasés, & alla avec une démarche mesurée jusqu'au bout, où s'étant apperçu qu'il avoit laissé tomber son mouchoir, il retourna sur ses pas, & le retira du milieu des flammes, aussi entier, dit-on, & aussi blanc qu'il l'avoit en y entrant. Le peuple le ramena comme en triomphe dans son monastere, parmi les acclamations de toute la ville, dont les citoyens écrivirent une lettre au pape, pour lui rendre compte d'un évenement si merveilleux. Les écrivains de ce tems-là, & sur-tout Didier, abbé du Mont-Cassin, qui fut depuis pape, nommé VICTOR III. parlent de ce fait comme d'une chose tres-certaine. Quant au jugement qu'on en doit faire, *voyez* l'article suivant. Pierre Aldobrandin, que l'on appella depuis *Petrus Igneus*, fut depuis élû abbé, & enfin cardinal & évêque d'Albano en 1073. par le pape Gregoire VII. * L'abbé d'Ursperg. Delid. Cass. *dial. c.* 5. Maimbourg, *décadence de l'empire.*

PIERRE DE PAVIE, évêque de Florence en Italie, dans le XI. siecle, fut accusé de simonie & d'heresie, par les religieux du monastere de saint Jean Gualbert. Ces moines ayant sçû, ou croyant sçavoir que leur évêque étoit simoniaque, sortirent de leur monastere de S. Sauveur près de Florence, & publierent par toute la ville, que toutes les benedictions que donnoit ce prélat, & tous les sacremens qu'il conferoit, étoient autant de maledictions & de sacrileges; & que l'on étoit obligé de se separer absolument de sa communion. Ces faux zelés, qui s'étoient laissé seduire par un fameux reclus de Florence, étoient, comme lui en reputation de sainteté, & cabalerent si violemment, qu'une partie, non seulement du peuple, mais aussi du clergé, se separa de l'évêque. Pierre de Damien fut envoyé par le pape Alexandre II. à Florence, pour y appaiser ce tumulte; mais les remontrances de ce cardinal furent inutiles, & le duc Godefroy se vit obligé de menacer ces moines de les faire tous pendre, s'ils ne se retiroient promptement en leur solitude; ce qu'ils firent au-plûtôt. Ils ne laisserent pas neanmoins de poursuivre leur évêque, & députerent quelques-uns d'entre eux, pour l'accuser en presence du pape & des évêques, assemblés au concile de Latran en 1063. Pour soûtenir leur accusation, ces députés protesterent avec une extrême assurance, qu'ils étoient prêts d'entrer dans un grand feu; mais le pape ne voulut point accorder cette preuve extraordinaire, qui étoit défenduë par l'eglise, & les renvoya dans leur monastere, avec ordre de ne plus attaquer leur évêque. Lorsqu'ils furent arrivés, le peuple accourut en foule,

& les conjura de faire l'épreuve qu'ils avoient proposée au pape, pour éclaircir le doute qu'ils avoient fait naître. Ils y consentirent, & choisirent pour cet effet un religieux de grande vertu, nommé *Pierre*, de la maison Aldobrandine. La fermeté de ce religieux, qui passa par le feu, sans avoir reçu aucune atteinte des flammes, fut cause que l'évêque de Florence fut en horreur à tout le monde. Alors le pape voyant que l'on ne pouvoit sans scandale lui laisser l'exercice des fonctions episcopales, le suspendit jusqu'à ce qu'après avoir bien examiné sa cause, l'on eût vû ce qu'il en falloit juger. Il y a grande apparence que par le jugement (faute d'avoir contre lui d'autres preuves que celle du feu) il fut declaré innocent de cette accusation; car il se trouve qu'étant quelque tems après retourné à Florence en qualité d'évêque, il fit par une grande generosité chrétienne, une donation considerable à ce monastere, dont les religieux l'avoient si cruellement persecuté. * *Abbas Ursperg.* Maimbourg.

PIERRE BARTHELEMY, prêtre de Marseille en Provence, étant dans l'armée des Chrétiens, qui assiegeoient la ville d'Antioche l'an 1098. se presenta devant les princes croisés, & leur dit que saint André lui avoit montré dans l'eglise de saint Pierre, l'endroit où l'on trouveroit le fer de la lance qui avoit percé le côté de Notre-Seigneur, & qu'il l'avoit assuré que ce sacré fer seroit un gage certain de la victoire. Ce prêtre ajoûta que pour confirmer la verité de ce qu'il annonçoit, il étoit prêt de passer au travers d'un feu. L'évêque du Puy, qui n'étoit pas homme à croire legerement ces sortes de visions, jugea neanmoins qu'il étoit à propos de chercher dans l'endroit que le Marseillois avoit designé. Après avoir foüillé bien avant, on y trouva un fer de lance, que toute l'armée regarda comme une veritable relique; mais environ huit mois après, un prêtre domestique du duc de Normandie, & sçavant homme, soûtint qu'elle étoit fausse, & que la vraye lance avoit été depuis long-tems transportée à Constantinople. Sur quoi l'armée s'étant partagée, Pierre Barthelemy demanda la permission de prouver la verité de sa revelation de la maniere qu'il avoit promis. On alluma un grand feu, qui fut beni solemnellement, & le Provençal tenant le fer de la lance à la main, y passa nud en chemise, & sortit à la verité du milieu des flammes; mais si grillé au dehors, & si offensé au dedans, par l'activité du feu, qu'il mourut douze jours après, dans de tres-cuisantes douleurs. Le comte Raymond ne laissa pas d'avoir toûjours de la devotion pour ce fer; mais les autres cesserent de le reverer comme ils avoient fait auparavant. Les historiens remarquent qu'avant cette épreuve par le feu, cette créance avoit fait beaucoup d'effet sur les esprits, pour les animer au combat. * Guillaume de *Tyr*, *gesta Franc.* Maimbourg, *hist. des croisades*, *l.* 2.

PIERRE DE HONESTIS, que quelques-uns ont confondu mal à propos avec PIERRE DE DAMIEN, étoit un clerc de l'eglise de Ravenne, qui a écrit aprè l'an 1099. une regle pour des chanoines, adressée au pape Paschal II. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XI. siecle.*

PIERRE ALFONSE, *voyez* ALFONSE.

PIERRE CHRYSOLAN, transferé d'un évêché à l'archevêché de Milan, *voyez* CHRYSOLANUS.

PIERRE-JEAN ou JOHANNIS, heresiarque, dans le XII. siecle, nioit que l'ame raisonnable fût la forme de l'homme, & soûtenoit que les apôtres n'avoient prêché l'évangile qu'en son sens. Selon lui, aucune grace ne nous est infuse par le baptême; & Jesus-Christ reçut le coup de lance étant encore en vie. Il publioit d'autres erreurs, qui ne furent bien connuës qu'après sa mort. On déterra son cadavre, & ses os furent brûlés. * Prateole, *V. Petr. Joan.* Paul de Castro.

PIERRE DE CLUGNY, surnommé *le Venerable*, étoit d'Auvergne, de la famille des comtes Maurice, ou de Montboissier; ce qui lui fit donner aussi le surnom de *Maurice*. Sa mere *Raingarde* mourut religieuse dans l'ordre de saint Benoît, après avoir eu huit enfans mâles, dont Pierre étoit le septiéme. Un d'eux seulement resta dans le siecle; & *Hugues*, leur aîné, après la mort de sa femme, se rendit moine comme ses freres. Un autre nommé *Ponce*, fut abbé de Vezelay; *Jourdain*, le fut de la Chaize-Dieu; *Armand* le devint de Manlieu; & *Heraclius* fut archevêque de Lyon. Le pere lui-même se donna à Dieu sur la fin de ses jours, & fut enterré en habit de religieux. Pierre entra à Clugny du tems que ce monastere étoit gouverné par saint Hugues, & fut élu prieur de Vezelay, abbé & general de l'ordre à l'âge de 28. ans en 1121. après la mort de Hugues II. Il eut beaucoup de peine à regler sa communauté de Clugny, & sa congregation en general, que la mauvaise conduite de Ponce, l'un de ses predecesseurs, avoit fait beaucoup relâcher de l'esprit de l'institut. Il en vint neanmoins heureusement à bout. L'ancien abbé Ponce, predecesseur de Hugues, étant revenu du voyage de la Terre-Sainte, voulut se rendre maître par force de l'abbaye de Clugny, pendant l'absence de Pierre *le Venerable*. Les religieux ne l'ayant pas voulu recevoir, il entra avec des soldats dans l'abbaye, la pilla & en chassa les religieux. Le pape Honoré II. averti de ces violences, fit excommunier Ponce par son legat, & confirma ce jugement à Rome, où Ponce mourut en 1126. Pierre étant revenu, rétablit l'abbaye de Clugny: il y reçut en 1130. le pape Innocent II. Il alla au concile de Pise en 1134. Il fit ensuite un voyage en Espagne en 1135. & entreprit de refuter l'alcoran. Il étoit intime ami de saint Bernard, abbé de Clairvaux; cependant il fut obligé de défendre son ordre contre l'apologie de saint Bernard, & eut un differend avec ce Saint, au sujet d'un moine de Clugny élû évêque de Langres. Il reçut dans son abbaye le fameux Abaïlard. Il fit un voyage à Rome en 1146. dans le dessein de se démettre de sa dignité; mais le pape Luce II. n'y voulut pas consentir; & étant de retour en France, il acheva ses jours dans l'abbaye de Clugny. Il fut consulté par plusieurs prélats, & combattit les erreurs de Pierre de Bruys, & de Henri dans la Provence, le Languedoc & la Gascogne. Ce saint homme mourut le 24. Decembre de l'an 1156. & laissa des ouvrages également sçavans & pieux, que nous avons dans la bibliotheque de Clugny, que le pere Martin Marrier publia en 1614. avec les doctes remarques de M. Du Chêne. On y lit à la tête la vie de ce saint abbé, tirée des chroniques de sa congregation, avec les témoignages rendus en sa faveur par saint Bernard, *epist.* 277. *&* 283. par Henri de *Gand*, *c.* 29. Matthieu Paris, Robert de Mont, Nicolas de Clemangis, Trithême, &c. On voit ensuite six livres de lettres de Pierre de Clugny; un traité contre les Juifs; un contre Pierre de Bruys; un sermon de la Transfiguration; deux livres de miracles arrivés de son tems; des proses, vers & hymnes; les statuts de Clugny, &c. Il n'a point été canonisé dans les formes ordinaires; cependant il est mis au nombre des Saints, au 25. Decembre, dans les martyrologes des Benedictins, & dans celui de France. * Baillet, *vies des Saints.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XII. siecle.*

PIERRE, bibliothecaire du Mont-Cassin, fils de Gilles, d'une illustre famille de Rome, fut mis par son pere l'an 1115. à l'âge de cinq ans, dans l'abbaye du Mont-Cassin. Après y avoir fait ses études, il fut fait diacre de l'église d'Ostie, & bibliothecaire du Mont-Cassin. Il fut chassé de ce monastere l'an 1128. par l'envie de ses confreres, & fut employé dans des negociations par l'empereur Lothaire, qui le fit son secretaire d'état & son chapelain. Il a composé un livre des hommes illustres du Mont-Cassin, imprimé à Rome en 1655. inseré dans la derniere bibliotheque des peres. Il est aussi auteur du quatriéme tome de la chronique du Mont Cassin; & on a imprimé à Venise en 1525. un traité de lui, adressé à l'empereur Conrad, touchant les lettres Romaines. Il avoit encore composé plusieurs autres ouvrages, dont il a fait le catalogue dans la vie des hommes illustres du Mont-Cassin. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XII. siecle.*

PIERRE ABELARD, *cherchez* ABAILARD.

PIERRE LOMBARD, dit LE MAISTRE DES SENTENCES, évêque de Paris, étoit de Novarre ville d'Italie dans la Lombardie, d'où il a tiré son nom de *Lombard*. D'autres assurent que le lieu de sa naissance fut un hameau du territoire de la même ville, dit en latin

Lumen omnium. Après s'être distingué par son sçavoir dans l'université de Paris déja tres-florissante, il fut pourvu d'un canonicat à Chartres, & quelque tems après fut jugé digne de l'évêché de Paris. Philippe fils du roi Louis VI. dit *le Gros*, & frere de Louis VII. dit *le Jeune*, qui n'étoit qu'archidiacre de la même ville, refusa cet évêché pour le ceder à Lombard qui avoit été son maître, & voulut par cette cession lui donner des marques de sa reconnoissance. Pierre Lombard prit possession de cet évêché en 1159. ou 1160. & mourut en 1164. Tout le monde sçait qu'il est l'auteur de l'excellent ouvrage des sentences, divisé en quatre livres, & commenté par Guillaume d'*Auxerre*, Albert *le Grand*, saint Thomas, saint Bonaventure, Guillaume Durand, Gilles de *Rome*, Gabriel Major, Scot, Okam, Estius & divers autres. On trouva dans cet ouvrage après la mort de Pierre Lombard, une proposition qui a été condamnée par les scholastiques & par le pape Alexandre III. C'est celle qui est exprimée en ces termes: *Christus secundùm quod est homo, non est aliquid.* Joachim abbé de Flore dans le royaume de Naples, écrivit contre le Maître des Sentences, & fut lui-même condamné dans le IV. concile de Latran tenu en 1215. Pierre Lombard a encore laissé des commentaires sur les pseaumes & sur les épîtres de saint Paul, & fut enterré dans l'église S. Marcel au fauxbourg du même nom, où l'on voit encore son épitaphe. * Matthieu Paris, *hist. Angl.* Sixte de *Sienne*, *l.* 5. & 6. *biblioth. sacr. Aut.* 62. & 71. Henri de *Gand*, *c.* 31. & *in appar. sacr. c.* 11. Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Baronius, *in annal.* Papire Masson, *in annal. Franc.* Du Breüil, *antiquités de Paris.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Saint Antonin. Genebrard. Opmer. Possevin. Le Mire, &c.

PIERRE, surnommé DE CELLES du nom de sa premiere abbaye, appellée vulgairement *Montier-la-Celles*, dans un fauxbourg de la ville de Troyes, vécut dans le douziéme siecle. Il étoit d'une honnête famille de Troyes, fit ses études, & apparemment son noviciat dans le monastere de saint Martin des Champs. Il fut élu abbé de Celles vers l'an 1150. & delà transferé à l'abbaye de saint Remy de Reims l'an 1162. & fut fait évêque de Chartres l'an 1182. à la place de Jean de Salisbery. Après avoir gouverné cette église pendant cinq ans, il mourut le 17. Fevrier 1187. Il a composé des sermons, quelques traités & des lettres. Toutes ces œuvres ont été données au public par le pere dom Ambroise Janvier, de la congregation de saint Maur, imprimées à Paris en 1671. Le pere Sirmond avoit déja publié en 1613. les lettres de Pierres de Celles avec des notes.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XII. siecle.*

PIERRE DE POITIERS, chancelier de l'église de Paris dans le douziéme siecle, est un des premiers scholastiques après Robert Pullus. Il enseigna la theologie dans les écoles de Paris. Il a composé en 1170. un traité des sentences dedié à Guillaume archevêque de Sens, que le pere Mathoud Benedictin a donné à la fin des œuvres de Robert Pullus. Il avoit fait aussi des commentaires allegoriques sur quelques livres de l'écriture. Il mourut en 1200.* M. Du Pin, *bibliotheque des aut. ecclesiastiques du XII. siecle.*

PIERRE DE RIGA, chantre & chanoine de Reims, né à Vendôme, fleurit vers l'an 1170. Il avoit composé en vers douze livres, ausquels il avoit donné le nom d'*Aurore*, & qui comprenoient l'histoire des deux premiers livres des rois & des quatre evangelistes. Cet ouvrage n'est que manuscrit. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siecle.*

PIERRE COMESTOR ou le *Mangeur*, natif de Troyes en Champagne dans le XII. siecle, fut chanoine, doyen de l'église de Troyes, puis chancelier de celle de Paris; mais quelque-tems après, il quitta ces benefices pour entrer chez les chanoines reguliers de saint Victor de Paris, où il mourut au mois d'Octobre l'an 1198. Son tombeau se voit encore dans l'église de saint Victor, avec son épitaphe. Il composa l'histoire scholastique, qui comprend en abregé toute l'histoire sainte, depuis le commencement de la Genese jusqu'à la fin des actes des apôtres, qu'il dedia au cardinal Guillaume de Champagne, dit *aux blanches mains*, archevêque de Sens, puis de Reims. Gautier-Hunter Anglois en fit depuis un abregé. Pierre Comestor a encore composé des sermons qui ont été publiés par Busée, sous le nom *de Pierre de* Blois. Quelques écrivains amis des fables, ont avancé que Pierre *le Mangeur*, Pierre Lombard & Gratien étoient freres, ce qui est tout-à-fait insoutenable; puisque ce dernier étoit de Toscane, que Lombard étoit de Novarre, & Comestor de Troyes en Champagne. * S. Antonin, *P. III. tit.* 15. *c.* 6. Henri de *Gand*, *c.* 32. Philippe de *Bergame*, *l.* 12. Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Sixte de *Sienne*, *l.* 4. *bibl. sacra.* Sirmond, *in not. ad Petr. Cellens. l.* 7. *ep.* 19. Vossius, *de hist. Lat. l.* 2. *c.* 53. Claude Hemerée, *de acad. Paris.* Nicolas Camusat, *antiquités de Troyes*, &c.

PIERRE PREPOSITIVUS theologien, *cherchez* PREPOSITIVUS.

PIERRE LE CHANTRE, docteur de l'université & chantre de l'église de Paris dans le XII. siecle, a composé un livre intitulé *verbum abbreviatum*, fort celebre parmi les auteurs des siecles suivans, dont on a imprimé une partie, contre les moines proprietaires. Il avoit aussi composé un autre livre intitulé *la grammaire des theologiens*, tres-utile pour l'intelligence de l'écriture; un traité des distinctions; un écrit touchant quelques miracles; trois livres des sacremens; & des sermons dont Trithême fait mention. On trouve dans les bibliotheques des gloses de cet auteur sur les livres de la bible, & une somme de cas de conscience. L'amour qu'il avoit pour la retraite, lui fit prendre l'habit de religieux de l'ordre de Cîteaux dans l'abbaye de Long-Pont, entre Compiegne & Soissons, où il mourut vers l'an 1197. * Antoine Muldrat, *hist. de l'abbay. Long.* Gesner, *in biblioth.* Du Breüil, *antiq. de Paris.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIII. siecle.*

PIERRE DE BLOIS, archidiacre de Bath en Angleterre dans le XII. siecle, étoit François & natif de Blois sur Loire, d'où il a tiré son nom. C'est l'opinion commune; cependant un sçavant homme prétend qu'on a mal entendu le surnom de *Blesensis*, que prit Pierre l'archidiacre de Bath, & qu'il se donna non pas comme natif de Blois, mais comme sorti de la famille de Blés dans la province de Bretagne. Il étudia les humanités & les belles lettres à Paris, le droit civil & canonique à Bologne; & après avoir excellé dans les sciences profanes, il se donna tout entier à la theologie, dans laquelle il eut pour maître Jean de Salisbery évêque de Chartres, où il y a apparence que Pierre de Blois fut chanoine. Etant passé l'an 1167. en Sicile avec Etienne fils du comte de Perche & cousin de la reine de Sicile, il fut choisi pour être precepteur, puis secretaire de Guillaume II. roi de Sicile. Mais il fut obligé de quitter bientôt ce pays, quand Etienne comte de Perche, qui avoit été fait chancelier du royaume & archevêque de Palerme, en fut chassé. Etant de retour en France, il fut appellé en Angleterre par le roi Henri II. & après avoir passé quelque-tems à sa cour, il se retira auprès de Richard archevêque de Cantorbery, dont il fut chancelier. Il fut député de la part de cet archevêque vers le roi Henri II. vers les papes Alexandre III. & Urbain III. pour les affaires de l'église de Cantorbery. Henri II. étant mort, il demeura quelque-tems auprès d'Eleonore reine d'Angleterre. Sur la fin de sa vie, il fut dépoüillé de l'archidiaconé de Bath, qui lui avoit été donné quand il vint en Angleterre; mais quelque-tems après on lui donna celui de Londres; dans lequel il trouva beaucoup de travail & peu de revenu, & mourut en Angleterre l'an 1200. Il a lui-même fait le recüeil de ses lettres par ordre de Henri II. roi d'Angleterre, qui sont au nombre de 183. & a aussi composé des sermons & dix-sept opuscules. Il sçavoit bien l'écriture sainte, qu'il cite tres-souvent, aussi-bien que les auteurs ecclesiastiques & profanes. Il parle avec liberté, reprend fortement les vices, & soûtient la discipline & les regles ecclesiastiques. Son style est coupé & sententieux, plein d'antitheses & de jeux de mots. La premiere édition de ses œuvres a été faite à Mayence. Merlin les publia en 1519. à Paris, Busée en 1600. & Pierre de Goussainville en procura depuis l'an 1667. une nouvelle édition enri-

chie de remarques tres-doctes. On peut consulter à la tête de cette édition la vie de Pierre de Blois. Les sermons qui étoient dans les premieres éditions sous le nom de Pierre de Blois, sont ceux de Pierre Comestor. M. de Goussainville a donné dans la sienne les veritables sermons de Pierre de Blois. * Matthieu Paris, *hist. d'Angl.* Baronius, *in annal.* Trithême & Bellarmin, *in script.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XIII. siecle.*

PIERRE DE CASTELNAU, legat apostolique & premier inquisiteur de la foi, nâquit en Languedoc du tems du roi Louis *le Jeune*. Il fut promu aux ordres sacrés, & fait archidiacre de Maguelone. Innocent III. se servit de lui dans des negociations importantes, & il le destinoit aux premieres dignités de l'église, lorsque Pierre se retira dans l'abbaye de Font-Froide à deux lieuës de Narbonne, où il se fit religieux de l'ordre de Citeaux. Le pape le fit son legat & missionnaire apostolique contre les Albigeois, lui donnant le nouveau titre d'inquisiteur de la foi dans le Languedoc. Il travailla fortement avec Arnaud abbé de Citeaux, saint Dominique & d'autres missionnaires, à abattre cette heresie; mais le comte de Toulouse le fit assassiner le 9. Mars 1208. près de la ville de saint Gilles le long du Rhône. Le pape le declara martyr. * Pierre des Vaux de Cernay, *hist. des Albigeois*, c. 1. Guill. de Puislaurent, *hist. des Albigeois*, c. 7. 6. & 8. Innocent III. *epist. de nece Petri.* Baillet, *vies des Saints.*

PIERRE moine des Vaux de Cernay de l'ordre de Citeaux, dans le diocese de Paris, accompagna son abbé nommé *Guy*, qui fut depuis évêque de Carcassone, dans le voyage qu'il fit en Languedoc pour combattre les Albigeois, étant un des douze abbés nommés par Innocent III. pour ce sujet. Pierre a écrit par l'ordre de ce pape, une histoire des Albigeois imprimée à Troyes en 1615. & dans la bibliotheque de Citeaux du pere Tissier. * *Voyez* M. Du Pin, *bibliotheque des aut. eccles. du XIII. siecle*, qui en parle aussi dans une histoire qu'il a faite des heretiques Albigeois.

PIERRE DES VIGNES, Allemand, secretaire d'état & chancelier de l'empereur Frederic II. *voyez* VIGNES (Pierre des)

PIERRE MARTYR, de l'ordre de saint Dominique, né à Verone l'an 1205. de parens infectés de l'heresie des Cathares, fut heureusement instruit par un maître Catholique. Il entra dans l'ordre de saint Dominique, fut ordonné prêtre & employé dans les missions. Etant à Como ville du Milanez, quelques religieux de son ordre jaloux de sa reputation, l'accuserent d'avoir introduit des femmes dans sa cellule. Il fut relegué à Jesi dans la Marche d'Ancone, & on lui interdit la predication; mais son innocence ayant été reconnuë, il fut rétabli dans ses fonctions, & prêcha avec zele contre les Heretiques. Le pape Gregoire IX. le nomma inquisiteur general de la foi en 1232. Cet emploi perilleux fut cause de sa mort; car les Heretiques qui le poursuivoient, le firent assassiner à son retour de la ville de Como, sur le chemin de cette ville à Milan, entre Batrassina & Giussano. Un des deux assassins lui déchargea un coup de hache sur la tête, & perça ensuite le compagnon du Saint appellé le *frere Dominique*. Pierre s'étant redressé sur les genoux, l'assassin l'acheva d'un coup de coutelas le 6. Avril 1252. Le corps du Saint fut transporté à Milan. Innocent IV. canonisa Pierre Martyr le 25. Mars 1253. Sa fête fut remise au 29. d'Avril. * Thomas de Lentino *apud* Bollandum.

PIERRE NOLASQUE (saint) fondateur de l'ordre de la Redemption des Captifs, vulgairement dit *de la Mercy*, nâquit vers l'an 1189. dans un lieu dit *le Mas des saintes Puelles*, en Lauraguais, dans le diocese de S. Papoul en Languedoc. Ses parens étoient nobles; & ayant perdu son pere à l'âge de quinze ans, il s'attacha à Simon comte de Montfort, qui le mit auprès du prince Jacques d'Aragon, fils & successeur du roi Pierre II. qui fut tué à la bataille de Muret l'an 1213. Le Saint suivit ce prince deux ans après, lorsque le comte de Montfort lui eut rendu la liberté, & le soin qu'il eut de conserver ses bonnes graces, lui fut tres-utile dans la suite pour l'établissement d'un nouvel ordre. Ce qui lui donna occasion d'y penser, fut une confrairie de gentilshommes établie dès l'an 1192. à Barcelone pour le rachat des captifs, & pour le soulagement des malades: ayant pris l'avis de saint Raimond de Pegnafort, alors chanoine de Barcelone, & depuis religieux de l'ordre de saint Dominique, il entreprit de changer cette confrairie en un ordre militaire & religieux. Le roi approuva ce dessein, & engagea Berenger de la Palu évêque de Barcelone à y donner les mains; & l'on vit d'abord six prêtres & sept gentilshommes entrer dans cette societé, & joindre aux trois vœux ordinaires, celui d'engager leurs propres personnes pour la Redemption des Captifs. Ce fut le 10. Août 1218. que se forma cette sainte societé. Saint Pierre Nolasque qui l'institua étant laïc, voulut que les obligations des chevaliers ne fussent pas moindres que celles des religieux de chœur; il voulut qu'ils assistassent à tout l'office divin, tant de nuit que de jour: & il réünit en sa personne l'office de redempteur à celui de superieur general. On assure que dans les deux premieres expeditions qu'il fit dans les royaumes de Valence & de Grenade en qualité de redempteur, il retira quatre cens captifs des mains des Infideles: & qu'étant allé ensuite en Afrique, après y avoir été fort maltraité, il fut mis seul sur une tartanne sans voile & sans gouvernail, qu'un bon vent conduisit jusqu'à Valence. Ce fut alors qu'on lui donna un successeur dans l'office de redempteur: il se démit lui-même en 1249. de celui de general; & après avoir vécu encore sept années dans l'exercice de toutes les vertus, il mourut saintement la nuit de Noël l'an 1286. étant âgé de soixante-sept ans. Saint Louis fit un cas particulier de ce Saint, & après l'avoir vû en Languedoc, il l'honora de plusieurs lettres. Le pape Urbain VIII. le canonisa l'an 1628. & Alexandre VII. fit mettre son nom dans le martyrologe au 31. Janvier. Les historiens de l'ordre de la Mercy prétendent que leur fondateur a été prêtre, & soûtiennent qu'il celebra sa premiere messe à Murcie, après que le roi Jacques eut pris cette ville; mais il ne la prit que dix ans après la mort du Saint. D'ailleurs il étoit tellement hors d'exemple en 1308. qu'un prêtre fût general de la Mercy, que la plûpart des capitulans ayant élû Raimond Albert qui étoit prêtre, pour general, & les chevaliers qui s'y opposoient ayant élû un des leurs nommé Arnaud Rossignol, le pape Clement V. qui cassa l'élection de ce dernier, comme n'étant pas canonique, le retablit aussi-tôt, & regla qu'à l'avenir le general seroit choisi entre les prêtres, parce qu'ils étoient en plus grand nombre que les chevaliers. * Bernard de Vergas, *chron. sacr. & milit. ord. B. M. de Mercede.* Franc. Olignano, *vita di S. Pietro Nolasco.* Giry & Baillet, *vies des Saints 31. Janv.* Helyot, *hist. des ord. relig.* t. 3. ch. 34.

PIERRE DE RIEZ, poëte François dans le XIII. siecle vers l'an 1280. continua le roman de Judas *Machabée*, commencé par Gautier de Belle-Perche. * *Consultez* Claude Fauchet, *l. des poëtes.*

PIERRE DE DACIA, philosophe & astronome dans le XII. siecle vers l'an 1300. écrivit divers ouvrages, comme *de calculo seu computo*, &c. * Trithême & Gesner, &c.

PIERRE DE BELLE-PERCHE, *cherchez* BELLE-PERCHE.

PIERRE DE LA CHAPELLE, évêque de Carcassone, puis de Toulouse, au mois d'Octobre de l'an 1298. fut fait cardinal par le pape Clement V. le 5. Decembre 1305. & fut pourvu de l'évêché de Palestrine. Il mourut en 1312. * Bernard Guido, *in Clem. V.* Catel, *hist. de Lang.* Aubery, *hist. des card.* &c.

PIERRE D'APON, de Padouë, dit aussi *de Apono* ou *Abano*, surnommé *le Conciliateur*, philosophe & medecin, vivoit sur la fin du XIII. siecle, & au commencement du XIV. Il étoit fils d'un notaire nommé *Constans*, qui demeuroit dans un bourg du territoire de Padouë, dit *Apon* ou *Abani*, & parut comme un prodige, par rapport à l'ignorance de son siecle. Il étudia long-tems à Paris, & y reçut le bonnet de docteur en philosophie & en medecine. Ce fut-là qu'il composa son grand ouvrage de *conciliator differentiarum philosophicarum*, &c. Outre la connoissance qu'il avoit des langues, il possedoit encore

core les sciences les moins communes, comme la philosophie, la medecine & l'astrologie: ce qui lui acquit l'estime des papes & des princes d'Italie. Cependant la grossiereté de son siecle fit qu'on l'accusa de magie, & d'avoir acquis la connoissance des sept arts liberaux par le moyen de sept esprits qu'il tenoit dans un crystal. D'Apon fut mis à l'inquisition à l'âge de 66. ans, & mourut en 1316. avant le jugement de son procès; de sorte qu'il fut enterré dans l'eglise de saint Antoine. Les zelés ne le trouverent pas bon, & firent juger par sentence que ses os seroient déterrés & brûlés, mais comme ses amis les avoient cachés, on se contenta de les brûler en effigie, & de défendre la lecture de trois de ses livres, qui sont son *Heptameron*, que nous avons sur la fin du premier tome des œuvres d'Agrippa; un second nommé par Trithême, *Elucidarium necromanticum Petri de Abano*; & un autre intitulé, *liber experimentorum mirabilium, de annulis secundum 28. mansiones lunæ.* Il avoit traduit des livres de Rabbi Abraham Aben-Ezra, & avoit composé un traité des jours critiques, un éclaircissement de l'astronomie. Frederic duc d'Urbin fit mettre la statuë de ce grand homme entre celles des illustres; & le senat de la ville de Padouë la fit placer sur la porte de son palais, entre celles de Tite-Live, d'Albert & de Julius Paulus, avec cette inscription sur la base: *Petrus Aponus Patavinus, philosophiæ medicinæque scientissimus, ob idque Conciliatoris nomen adeptus: astrologiæ verò adeo peritus, ut in magiæ suspicionem inciderit, falsoque hæresis postulatus, absolutus fuerit.** Bernardin Scardeoni, *hist. Pat. l. 2. c. 7.* Jacques Philippe Thomasini, *in elog. illust. Patav. pag. 21.* Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie, c. 14.* Just. *in chron. med.* Trithême, *de script. med.* Sponde, *A. C. 1316. n. 8.*

PIERRE DE CORBERIA ou de CORBARIO, antipape, ainsi appellé, parce qu'il étoit natif de Corberia dans le diocese de Rieti en Italie, se nommoit *Pierre Rainalutio* ou *Raimache*, & prit l'habit de l'ordre de saint François. De son tems Louis de Baviere & Frederic d'Autriche avoient été élus empereurs en concurrence. Le pape Jean XXII. ne fut pas favorable à Louis, qui pour s'en venger se rendit maître de Rome, & y déclara pape Pierre de Corberia sous le nom de *Nicolas* V. le jour de l'Ascension 12. Mai de l'an 1324. Michel de Cesenne general des Cordeliers, & les principaux de son ordre, mal satisfaits du pape, s'étoient attachés à l'empereur, & approuverent cette élection. Ils revêtirent le frere Pierre des habits pontificaux, l'introduisirent dans l'eglise de saint Pierre, & le porterent par leurs conseils à créer des cardinaux, à se faire des officiers, & à excommunier même le veritable pontife, qui étoit à Avignon. Cette cour schismatique fut obligée de sortir de Rome le 4. Août de la même année, parce que les habitans ouvrirent les portes au legat que Jean XXII. envoyoit accompagné des troupes de Robert roi de Naples. Elle se retira à Pise; mais ce ne fut pas pour longtems: car la crainte du châtiment dissipa cette cabale, & obligea les Pisans de se soûmettre humblement au pape, & de lui livrer l'antipape. D'autres assurent qu'il demanda lui-même qu'on l'y conduisît: on le fit, & lorsqu'il fut arrivé devant ce pontife, il confessa ingenuëment sa faute, en demanda pardon & l'obtint. Le pape ne voulut pas neanmoins le renvoyer, de peur que quelque prince mécontent ne se servît encore de lui pour troubler la paix de l'eglise. On le logea dans un appartement du palais, avec défense d'en sortir; mais on lui donna des livres, & on le traita tres-doucement à sa prison près. Il mourut deux ou trois ans après. *Cherchez* JEAN XXII.* *Consultez* Villani. Nauclere. Bzovius. Sponde, &c.

PIERRE THOMAS, patriarche de Constantinople, né au diocese de Sarlat dans le Perigord, en un village nommé *Sales*, prit l'habit de l'ordre des Carmes à Condom; & après avoir enseigné plusieurs annees la philosophie & la theologie à Bourdeaux, à Alby, à Agen, & à Cahors, il vint à Paris pour y prendre le degré de docteur, qui lui fut accordé d'une façon extraordinaire. Au lieu des cinq ans qu'il devoit employer à faire son cours, selon les statuts de l'université, ce tems fut reduit pour lui à trois années, au bout desquelles il fut reçu docteur avec beaucoup d'applaudissement. Ensuite il se rendit à Avignon, où le saint siege avoit été transferé, & où le pape Clement VI. le créa docteur regent en theologie dans sa cour pontificale. Après la mort de ce pontife arrivée en 1352. il fut choisi pour conduire son corps en l'abbaye de la Chaise-Dieu, dans le Velay. Innocent VI. qui succeda à Clement, fit beaucoup d'estime de Pierre Thomas, & l'envoya vers les Genois, pour regler le differend qu'ils avoient avec les Venitiens. Depuis il le fit nonce apostolique au royaume de Naples, près du roi Louis, & de la reine Jeanne. Enfin, il le députa vers l'empereur Charles IV. & vers le roi de Rascie, qui se faisoit appeller empereur de Bulgarie; & parce que cette legation étoit plus importante que les deux autres, le pape l'honora de la dignité d'évêque de Patti, & de Lipari en Sicile. En 1356. ce prelat fut envoyé en qualité de legat vers le roi Louis de Hongrie, afin de negocier quelque accommodement entre lui & les Venitiens, ce qu'il executa avec succès. Mais la plus celebre ambassade dont il fut honoré, est celle qu'on lui confia lorsque le pape eut appris que Jean Paleologue, empereur de Constantinople, vouloit rentrer dans l'union de l'eglise Catholique: il s'y employa avec tant de zele & de prudence, que l'empereur renonça au schisme, & promit obéïssance au pape & à l'eglise Romaine. Au retour de cette legation, le pape l'établit legat general par toute la Thrace, revoquant tous les autres legats particuliers de ces pays-là, & lui fit changer l'évêché de Patti pour ceux de Cotone & de Vierpont, l'un sous l'archevêché de Patras, & l'autre sous celui d'Athenes. En cette qualité il partit pour Constantinople, avec bon nombre de vaisseaux & de galeres qu'il conduisoit à l'empereur, afin de l'assister dans la guerre qu'il avoit contre le Turc. Cet illustre prelat s'exposa courageusement dans toutes les occasions, pour animer les Chrêtiens, & fit quantité de belles actions, pendant les quatre années que dura sa legation. Après avoir sacré Pierre de Lusignan roi de Cypre, il entreprit de retablir en cette isle la pureté de la foi Catholique; & fit ensorte que le primat des Grecs, avec tous les évêques & prêtres Schismatiques, se soûmissent à l'obéïssance de l'eglise Romaine, à quoi jusqu'alors on avoit travaillé inutilement. Ce saint legat voyant que les affaires du Christianisme étoient en assez bon état dans les provinces de l'Orient, & que le roi de Cypre Pierre de Lusignan, étoit resolu de passer dans la Terre-Sainte, pour recouvrer le royaume de Jerusalem, lui persuada de venir demander du secours aux princes d'Occident, & de conferer avec le pape, qui étoit alors Urbain V. Le roi approuva cet avis, & vint à Avignon l'an 1362. avec Pierre Thomas, que le pape fit bientôt après archevêque de Candie. Alors il survint un differend entre sa sainteté & le duc de Milan, pour les prétentions qu'ils avoient sur la ville de Bologne. Pierre fut choisi par le pape pour terminer cette affaire importante, & vint à bout de faire remettre au saint siege la ville de Bologne. Dans le tems qu'il demeura à Bologne, il contribua beaucoup à l'établissement de l'université de cette ville, dont les docteurs le reconnoissent encore aujourd'hui pour le principal instituteur de leur college. Enfin, la croisade fut resoluë, & le pape nomma pour chef & general de cette entreprise, Jean roi de France; & pour legat le cardinal de Perigueux, dit *Tallerand*. A l'égard du roi de Cypre, il fut prié de faire tous les preparatifs necessaires, comme étant voisin des Infideles; mais le roi & le cardinal étant morts peu de tems après, toute l'affaire fut commise à Pierre Thomas, que le pape nomma au patriarchat de Constantinople, & qu'il fit legat du saint siege pour le passage de la Terre-Sainte, & dans toutes les provinces de l'Orient. Le rendez-vous general fut assigné dans l'isle de Rhodes, d'où l'armée partit vers la fin du mois de Septembre 1365. Les Chrêtiens prirent la ville d'Alexandrie le 4. Octobre suivant, mais n'osant poursuivre la victoire, ils abandonnerent la ville qu'ils avoient conquise, pour s'en retourner en Cypre. Là, Pierre Thomas qui étoit affoibli de plusieurs blessures qu'il avoit reçuës, devant Alexandrie, en tenant la croix au milieu de l'armée

fut saisi d'une fievre dont il mourut le 6. Janvier 1366. Les miracles qu'il fit pendant sa vie & après sa mort, lui firent donner le nom de Saint : & les blessures qu'il avoit reçuës dans une bataille contre les Infideles, lui acquirent celui de martyr, par un decret de la congregation des Rites du 11. Juin 1618. * Philippe Mazzeri.

PIERRE de la PALU, évêque de Jerusalem, *voyez* PALU (Pierre de la)

PIERRE DE BAUME, en latin *de Palma*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est une petite ville de la Franche Comté, auprès de Besançon, a été également illustre dans l'université de Paris, & dans l'ordre de saint Dominique, où il entra jeune à Besançon. Il fut nommé en 1321. par le chapitre general de son ordre pour lire les sentences à Paris l'année suivante, fut reçu depuis docteur en theologie, & eut l'honneur d'être un de ceux que Philippe de Valois appella l'an 1333. à Vincennes pour prendre leurs avis sur ce qui avoit été avancé touchant la vision beatifique par le pape Jean XXII. contre lequel Pierre se déclara. Ce fut la même année qu'il fut fait provincial de France, & il exerçoit encore cet emploi, lorsqu'il fut elu superieur general de son ordre, le 31. Mai de l'an 1343. Pierre a composé divers ouvrages qui n'ont pas été imprimés, quoiqu'ils le meritassent autant que beaucoup d'autres: on garde dans la bibliotheque publique de Basle deux exemplaires de sa postille sur les quatre evangiles, ouvrage connu par Jean de Torquemada qui les a cités, & qui a été copié par Vincent Bandella, & par plusieurs autres, qui se sont avisés d'appeller l'auteur, Pierre *de Pologne*. On garde aussi dans la bibliotheque de l'eglise de saint Gatien à Tours, les moralités du même auteur sur les quatre evangiles, que Guillaume Joüan, grand archidiacre de cette eglise, qui les avoit vûës, assure être courtes, mais sçavantes & tensées: & il est sûr qu'il y a encore d'autres ouvrages du même auteur, puisque Guillaume Chifflet dit qu'il avoit dans sa bibliotheque son commentaire sur les epitres, ainsi que sur les evangiles. Pierre ne gouverna pas long-tems son ordre, puisqu'il mourut dès le 1. Mars 1345. Il étoit encore alors à Paris, où il fut inhumé. * Echard, *scrpt. ord. FF. Prad. t. 1.*

PIERRE D'AUVERGNE, chanoine de l'eglise de Paris, a composé vers l'an 1300. une somme de questions quodlibetiques, qui se trouve manuscrite dans la bibliotheque de M. Colbert. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV. siecle.*

PIERRE de la CASE, quatorziéme general de l'ordre des Carmes, évêque de Vaison, & patriarche de Jerusalem, *voyez* CASE (Pierre de la)

PIERRE, moine de Clairvaux, a écrit quelques opuscules pour la reforme des mœurs; entre autres une epître au nom de Jesus-Christ, à Innocent VI. datée de l'an 1353. Une lettre de Lucifer aux mondains, datée de l'an 1351. & un traité de la puissance du pape, qui se trouvent manuscrits dans la biblioteque de M. Colbert, *cod.* 1602. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV. siecle.*

PIERRE BERCHEUR, *voyez* BERCHORIUS.

PIERRE DE PATERNIS, de l'ordre des Hermites de saint Augustin, a fleuri vers l'an 1350. & a écrit un ouvrage de la necessité & de la suffisance de la vie humaine, que l'on trouve manuscrit dans la bibliotheque de M. Colbert, avec un traité contre les Juifs. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XIV. siecle.*

PIERRE NATALIS ou DE NATALIBUS, *cherchez* NATALIBUS.

PIERRE DE HERENTALS, bourg de Brabant, chanoine regulier de Prémontré, & abbé de Floreff, a fleuri à la fin du XIV. siecle, & vécu selon quelques-uns jusqu'à l'an 1436. Il est auteur d'un gros commentaire sur les pseaumes, tiré des peres & des autres commentateurs, imprimé à Cologne en 1487. à Ruthlingen, en 1498. à Rouen en 1504. & à Cologne en 1554. Il avoit aussi fait un commentaire de même nature sur les quatre evangiles, qui se trouve manuscrit dans la bibliotheque de l'abbaye de Floreff, & une chronique jusqu'à l'an 1383. qui se trouve manuscrite dans la bibliotheque de M. Colbert. M. Baluze a donné des abregés des vies des papes d'Avignon, composées par cet auteur. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV. siecle.*

PIERRE DE ANCHARANO, *voyez* ANCHARAN.

PIERRE DE LUXEMBOURG, cardinal évêque de Metz, né en 1369. étoit fils de Guy de Luxembourg, premier comte de Ligny, & de *Mahaud* de Châtillon, comtesse de saint Paul. Du côté de son pere, il sortoit d'une maison qui a donné quatre empereurs à l'Allemagne : d'ailleurs cousin au quatriéme degré de *Venceslas*, qui étoit alors empereur & roi de Bohême, & de son frere *Sigismond*, roi de Hongrie, qui parvint depuis à l'empire. Après avoir achevé ses études en philosophie & en droit canon dans l'université de Paris, il fut pourvû d'un canonicat dans l'eglise cathedrale de cette ville, puis de la dignité d'archidiacre en l'eglise de Chartres. Le pape Clement VII. opposé à Urbain VI. le fit évêque de Metz en 1384. à l'âge de 15. ans, persuadé que sa sagesse & sa vertu suppléeroient à sa grande jeunesse. Il le manda ensuite à Avignon, où il le crea cardinal en 1386. Mais ce saint prelat mourut l'année suivante d'une maladie contractée par ses grandes austerités. Le pape Clement VII. successeur d'Adrien VI. le déclara bienheureux l'an 1527. * Gazet, *histoire ecclesiastique du Pays-Bas. Anonym.* dans Du Chêne. Baillet, *vies des Saints au 5. Juillet.*

PIERRE DE DRESSEN ou DRESDEN, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'une ville de ce nom, dans la province de Misnie en Saxe, vivoit dans le XV. siecle, & débitoit les erreurs des Vaudois: ce qui le fit chasser de son pays. Il se retira à Prague ville de Bohême, pour gagner de quoi vivre, en enseignant à lire aux enfans. Quelque tems après, il attira auprès de lui un de ses amis, nommé *Jacobellus*, avec lequel il publioit ses erreurs: criant sur-tout contre le retranchement de la coupe, comme parlent les Heretiques, au sujet de la communion sous une espece. Il se joignit ensuite aux Hussites du pays, & composa des livres pour établir sa fausse créance. * Eneas Silvius, *Bohem. c.* 5. Bonfin, *hist. Bohem.* Sandere, *heres.* 175. 178. Prateole ou Du Preau, *V. Petr. Dres. &c.*

PIERRE D'OSMA, Espagnol, professeur en theologie dans l'université de Salamanque, soûtint dans le XV. siecle, que la confession étoit un établissement humain, & non une institution divine. Ce qui fut condamné comme heretique, & par les theologiens, & par le pape Sixte IV. * Genebrard, *in Sixto IV.*

PIERRE DE BRUNIQUEL, ainsi nommé du bourg où il nâquit, étoit religieux de l'ordre de saint Augustin, & fut évêque de Neustat au commencement du XV. siecle, vers l'an 1410. Il fut un des hommes de son tems qui possedoit le mieux l'écriture, & composa une histoire de l'ancien & du nouveau testament; des commentaires sur les proverbes de Salomon, l'ecclesiastes le cantique des cantiques, &c. * Trithême, *de script. eccles.*

PIERRE DE SAINTE FOY, religieux de l'ordre des Carmes, & Anglois, dans le XV. siecle, fut docteur de Paris, sçavant professeur & habile predicateur. Il fut nommé inquisiteur de la foi en Angleterre, contre les sectateurs de Wiclef; & y mourut au couvent de Norwic, le 8. Novembre de l'an 1462. Il a composé divers ouvrages; des sermons; des commentaires sur les epîtres de saint Paul & sur celles de saint Pierre; *Praconia sententiarum*; *Alphabetum theologia*; *Placita theologia*; *Determinationes varia, &c.* * Lucius, *in bibl. Carm.* Alegre, *in parad. Carm.* Pitseus, *de script. Angl.*

PIERRE (Jean de la) en latin, *de Lapide*, docteur de Paris, puis Chartreux, auteur de divers traités de philosophie & de theologie, vivoit en 1494. Il étoit Allemand, & se nommoit en sa langue *Heynlin.* * Petreius, *biblioth. p.* 207.

PIERRE D'ALCANTARA (S.) religieux de l'ordre de saint François, né l'an 1499. à Alcantara, ville de la province d'Estremadure en Espagne, étoit fils du jurisconsulte *Alfonse* Garavito, gouverneur de cette ville, & de Murcie, de Villela, de Sanabria. Ayant fait son

cours d'humanités & de philosophie, il fut envoyé à Salamanque, pour y étudier, & entra dans l'ordre de saint François, dans le couvent de Manjarez, où il fit profession. Il fut ensuite envoyé à un couvent solitaire, proche de Bellevize, & de-là à Badajox, où il fut fait superieur du couvent nouvellement établi. Il fut ensuite gardien du couvent de Notre-Dame des Anges. Le roi de Portugal Jean III. le fit venir à sa cour; mais il n'y demeura pas long-tems, & revint à Alcantara, où il pacifia les troubles de sa province. Il y fut élu provincial en 1538. En 1542. il se retira avec quelques autres religieux de son ordre sur la montagne d'Arabida en Portugal, près de l'embouchure du Tage, où il rétablit une reforme, qui fut approuvée en 1554. par Jules III. Cette reforme fit une nouvelle congregation dans l'ordre de saint François; & saint Pierre d'Alcantara établit plusieurs couvens qui la suivirent. Ils furent distingués des autres appellés *Conventuels*, ou *les nouveaux Observantins*. Saint Pierre mourut le 18. Octobre de l'an 1562. Il a été beatifié l'an 1622. par Gregoire XV. & canonisé en 1669. par Clement IX. * *Vie de Pierre d'Alcantara*, par Jean de Sainte-Marie, par Martin de saint Joseph, par Antoine Huart, & par le pere Courtot.

PIERRE D'ARANDA, évêque de Cagliari, & maître d'hôtel du pape Alexandre VI. sur la fin du XV. siecle, fut accusé & convaincu vers l'an 1500. d'avoir des sentimens impies & heretiques. Il croyoit que la loi Mosaïque reconnoissoit un seul principe, & la Chrétienne trois, qui étoient le Pere, le Fils, & le saint Esprit: que si Jesus-Christ étoit Dieu, il n'avoit point souffert. Il se moquoit des indulgences; mangeoit de la viande le Vendredi & le Samedi; déjeûnoit avant que de dire la messe; & nioit qu'il y eut un purgatoire & un enfer. Il fut dégradé & confiné dans le château Saint-Ange. * Bzovius, *A. C.* 1500. Sponde, *A. C.* 1498. *n.* 10.

PIERRE ARETIN, *cherchez* ARETIN.

PIERRE DE NAVARRE, capitaine celebre, né d'une famille de la lie du peuple, dans la Biscaye, s'éleva par son propre merite aux premieres dignités militaires. On dit qu'il avoit été laquais du cardinal d'Aragon, & que dans la suite se souvenant de ce premier degré de sa fortune, il prit pour devise une autruche, laquelle après avoir éclos ses œufs, regardoit ses petits qui en étoient sortis, avec ces paroles, *diversa ab aliis virtute*. Il servit quelque tems sur mer, puis alla en Italie, où il se mit auprès d'un capitaine Florentin, dans la guerre de Lunigiane, & s'y distingua tellement, qu'on ne parloit que de sa valeur. Peu après Gonsalve, dit *le grand Capitaine*, l'attira dans son armée, se servit de lui à la conquête du royaume de Naples, & connut l'an 1503. quelle étoit la capacité de ce grand homme, à la prise du château de l'Oeuf à Naples; car ce fut-là que Navarre inventa le premier les mines, quoique d'autres assûrent que les Genois s'en étoient servis. Il servit en d'autres occasions importantes, & fut capitaine general de la mer, dans la ligue que les Espagnols & les Venitiens firent contre les Turcs. En 1509. il fut mis par le cardinal Ximenés archevêque de Tolede, à la tête des troupes qui étoient destinées pour passer en Afrique contre les Maures, ausquels il enleva Oran, Bugi, Tripoli, &c. y eut le titre d'amiral d'Espagne, & ne put empêcher que son armée ne souffrît beaucoup en l'isle des Gerbes. Depuis étant de retour en Italie, il fut fait prisonnier par les François à la bataille de Ravenne l'an 1512. Les Espagnols se mirent peu en peine de le faire sortir de prison, où il languit jusqu'au commencement du regne de François I. Cette dureté lui donna du dégoût pour une nation qu'il avoit servie si utilement; de sorte qu'attiré par les honnêtetés & les avances du roi, il s'engagea à son service; mais il fut pris l'an 1528. dans le royaume de Naples, où il avoit accompagné le comte de Lautrec. Quelques auteurs disent qu'il fut étranglé en prison par ordre de l'empereur Charles V. D'autres assûrent qu'il y mourut de chagrin. Gonsalve Ferdinand prince de Sesse, fit enterrer son corps dans l'eglise de sainte Marie la Neuve à Naples, & y fit mettre cette inscription sur son tombeau: *Ossibus & memoria Petri Navarri Cantabri, solerti in expugnandis urbibus arte clarissimi, Consalvus Ferdinandus, Ludovici filius, magni Consalvi Suessæ principis nepos, ducem, Gallorum partes secutum, pro sepulchri munere honestavit. Hoc in se habet virtus, ut vel in hoste sit admirabilis.* * Paul Jove, *in elog.* Alvarez Gomez, *hist. l.* 4. Brantome, *vies des capit. étrang.*

PIERRE (Nicolas) surnommé du *Bosc*, ancien professeur de rhetorique au college de Lisieux à Paris, étoit consideré de MM. Blondel, Picard, Cassini, & de la plûpart des sçavans. Il possedoit les langues sçavantes, les belles lettres, la philosophie ancienne & la moderne, la theologie & les mathematiques. Assez content de la reputation qu'il avoit acquise à professer de vive voix, il ne s'est pas fort mis en peine d'écrire. Cependant l'auteur que nous citerons au bas de cet article, a vû entre les mains des amis de Nicolas Pierre, une critique latine des ouvrages d'Homere, une rhetorique, une traduction françoise de la poëtique d'Aristote, & des feüilles volantes sur divers sujets; entr'autres sur la poëtique d'Horace, où il entreprend de faire voir, contre le sentiment de quelques-uns, que cet ouvrage est écrit avec beaucoup d'art & de methode. Il avoit une opinion particuliere touchant les cometes, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. Voici comment il l'expliquoit. *Il est certain qu'il s'exhale continuellement de toute la terre, quantité de matieres, qui tendent vers la moyenne region de l'air, & qui en descendent après en pluye, en neige, &c. & que ces matieres ont la direction de leur mouvement depuis le centre de la terre vers la moyenne region, & de la moyenne region vers le centre de la terre. Je suppose de même qu'il s'exhale des matieres du corps du soleil, qui ont la direction de leur mouvement depuis le centre du soleil vers le firmament, & du firmament vers le centre du soleil. Les taches observées au soleil en sont une preuve convaincante. Je dis donc, qu'il s'exhale continuellement du centre du soleil vers le firmament des matieres, & que ces matieres venant à s'enflammer, de quelque endroit que ce soit, forment les cometes. Et comme une poignée de paille étant en l'air, jette sa flamme vers la moyenne region, de même ladite matiere étant enflammée en un certain point, jette ses flammes vers le firmament. Ainsi il est évident que la queuë de la comete paroîtra toûjours opposée au soleil, en quelque endroit que ce soit: & parce qu'assez souvent le bout de cette queuë paroit un peu courbé, cela vient du mouvement du tourbillon du soleil. Selon cette hypothése, il peut arriver des cometes dans tout l'espace qui est depuis le centre du soleil jusqu'au firmament, sans que jamais elles paroissent en forme de cometes à l'entour de la terre, à cause de la mixtion des matieres terrestres, & des matieres solaires. La démonstration par laquelle on prétend prouver, qu'il ne se fait point de cometes au-dessus de saturne ne me semble pas generale: outre que les observations qu'on employe pour le montrer, me paroissent tres-difficiles, & quelques-unes même impossibles. Au reste, il est aisé de voir par cette hypothese, pourquoi les cometes sont plus grosses au commencement, & pourquoi elles diminuent en marchant, d'autant qu'elles s'eloignent toûjours de la terre vers le firmament.* * De Vigneul-Marville, *mélanges d'histoire, &c. pag.* 211.

PIERRE BERTRAND, cardinal, étoit de Modene, & religieux de l'ordre de saint Dominique, où il professa la theologie avec un tres-grand applaudissement. Il fut élevé par Paul III. à l'évêché de Fano en Ombrie, & en cette qualité il parut avec éclat au concile de Trente. Le même pontife extrémement satisfait de lui, l'envoya en qualité de nonce à l'empereur Charles V. & Jules III. le fit cardinal en 1551. Son merite étoit si connu à la cour de Rome, qu'il s'en fallut bien peu qu'il ne fut élu pape après Marcel II. Il mourut sous le pontificat de Paul IV. le 8. Mars. 1558. en la 57. année de son âge. * Ughel, *Ital. sacr.* Petramellarius, &c.

PIERRE (Corneille de la) en latin, *Cornelius à Lapide*, ou *Cornelius Cornelii à Lapide*, docte Jesuite, natif d'un village dans le diocese de Liege, se consacra tres-jeune au service de Dieu dans la compagnie de Jesus. Il apprit les langues, & sur-tout l'hebraïque & la grecque; & ayant fait un grand progrès dans les belles lettres, & dans la theologie, il s'attacha particulierement à l'étude de l'ecriture-sainte, qu'il cultiva 40. ans avec une assi-

duite surprenante. Il témoigne lui-même qu'il aimoit extrêmement la solitude, & qu'il en faisoit son plaisir, parce qu'il y meditoit la loi du Seigneur. Il a composé dix volumes de commentaires sur l'écriture; mais ces commentaires sont extrêmement diffus, & pleins de questions hors de son sujet. Le P. Cornelius enseigna long-tems à Louvain, puis à Rome, où il mourut saintement le 12. Mars de l'an 1637. âgé de 71. ans. * Alegambe, *de script. soc. Jesu*. Valere André, *bibl. Belg. &c.*

PIERRE ALFONSE. *cherchez* ALFONSE.

PIERRE DE BRUYS, heresiarque, *cherchez* BRUYS.

PIERRE DE CORBEIL, *voyez* CORBEIL.

PIERRE CRINITUS, *cherchez* CRINITUS

PIERRE, dit le FOULON, *voyez* FOULON.

PIERRE DE LA LUNE, *voyez* BENOIST XIII. Antipape.

PIERRE MARTYR, heretique, *cherchez* VERMILLI.

PIERRE MARTYR, surnommé ANGLERIUS, *cherchez* MARTYR.

PIERRE REMOND, *voyez* REMOND.

PIERRE DE VAUD, chef des Heretiques, dits *Vaudois* ou *Pauvres de Lyon*, cherchez VAUDOIS.

PIERRE LE VENERABLE, *voyez* PIERRE DE CLUGNY.

PIERRE DE VERBERIE, *voyez* ORIOL.

PIERRE SCIS ou PIERRE ENCISE, c'est un château du Lyonnois en France. Il est sur la rive droite de la Saone, à l'entrée de la ville de Lyon. Ce château est fort par sa situation sur un rocher. Mais ce qui le rend fameux, c'est qu'il sert souvent de prison aux prisonniers d'état. * Maty, *diction.*

PIERRE CHASTEL, celebre Chartreuse du pays de Bugey, fondée l'an 1392. par Bonne de Bourbon, veuve d'Amedée VII. comte de Savoye, en consequence du testament de ce prince, est située sur le Rhône, & a un fort avec un gouverneur pour le roi, dont les Chartreux payent la solde, ainsi que des quatre officiers, & de douze soldats.

PIERRE LATTE, bon bourg du Dauphiné, situé près du Rhône, à une lieuë de S. Paul-trois-Châteaux, vers le couchant. Il est au pied d'un rocher qui se trouve seul au milieu d'une plaine.

PIERRE-BUFFIERRE, bourg de France, situé dans le Limosin, entre Limoge & Userche, environ à quatre lieuës de la premiere, & à cinq de la derniere. * Maty, *diction.*

PIERRERIES, amas de pierres precieuses. Les pierreries sont composées d'une eau tres-simple & tres-épurée, coagulée par un sel specifique: elles sont colorées ou non colorées. C'est une eau tres-simple, coagulée par un sel simple, qui forme les non colorées; & cela se trouve par la generation de la glace, qui est d'autant plus claire, qu'elle est composée d'une eau plus pure. Il y a grande apparence que toutes les pierreries se forment de la même sorte; puisqu'étant pulverisées, chaque grain de la poudre paroît comme du cristal, quand on se sert d'un microscope pour le regarder. La fusion du verre avec les métaux qui lui donnent diverses couleurs, est une preuve que les pierreries colorées tirent leur couleur du principe metallique; & l'on croit que l'eau saline, qui fait la base des pierreries, venant à passer dans des lieux souterrains, où la matiere premiere des métaux est renfermée en forme liquide, elles combattent ensemble, & que la premiere absorbe & coagule avec soi des particules metalliques colorées, qui font la couleur de la pierre. Les rubis, l'escarboucle, le grenat, & autres qui sont de couleur de feu, tiennent cette couleur du souffre de l'or. Le saphir doit la sienne à l'argent, qui renferme en soi une couleur celeste. L'émeraude, & les autres pierres vertes, tirent leur couleur du cuivre; & les jeaunes ou brunes, comme le topase & la chrysolite, la doivent au fer. Les chimistes se donnent de grandes peines pour volatiliser les pierreries, afin d'en tirer des teintures, & de rendre leur usage medical; mais ces teintures sont tres-difficiles. Il est certain que les pierreries cruës n'operent rien interieurement, & qu'on a coûtume de les rendre comme on les a prises, soit par les selles, soit par le vomissement. Il faut pourtant en excepter le cristal, qui à cause de sa mollesse absorbe l'acide, qui cause des effervescences dans le corps, & l'entraîne dehors avec soi. Il y a tres-peu de teinture dans les pierreries; & le peu qu'elles en ont, est uni si étroitement avec le principe salin, qu'il est mal aisé de la tirer, pour ne pas dire impossible. Les pierreries ne laissent pas d'être utiles exterieurement, en forme d'amulete. Le jaspe pendu au col, est d'un grand secours dans l'hemorragie du nez & de la matrice. Un charbon pestilentiel deviendra noir en fort peu de tems, & tombera, si on tire un cerne autour avec un saphir. Cette même pierre est bonne pour les maladies des yeux, ensorte que dans la petite verole & dans la rougeole, on s'en sert pour tirer un cerne autour de l'œil, ce qui preserve la vûë. On porte exterieurement la pierre nephretique contre le calcul & les afflictions des reins; & comme tout cela se fait avec succès, on ne peut douter que les pierreries n'ayent une vertu amuletique. Etmuler dit que quelques-uns, pour avoir la teinture des pierreries, les subliment en fleurs rougeâtres avec le sel armoniac, afin de les extraire ensuite avec l'esprit de vin; mais il tient que le sel armoniac ne peut radicalement extraire le souffre des pierreries, & que comme il ne les corrode que superficiellement, ces teintures n'ont pas les vertus qu'on croit.

PIERUS, pere ou fils de Linus, est mis au nombre des poëtes qui ont fleuri avant Homere: c'est lui qu'on prétend avoir donné le nom au mont *Pierus*, d'où les Muses ont été appellées *Pierides*. * M. Du Pin, *biblioth. univers. des histor. prof. tom.* 1. *pag.* 206. 207.

PIES, noms de certains chevaliers institués par le pape Pie IV. en 1560. Il en fit jusqu'à 535. pendant qu'il tint le siege, & voulut qu'à Rome & ailleurs, ils précedassent les chevaliers de l'empire, & ceux de S. Jean de Jerusalem. Ils avoient la charge de porter le pape, lorsqu'il sortoit en public, & étoient appellés comme tous les autres, *les chevaliers Dorés*; parce qu'ils portoient l'epée & les éperons dorés. Le pape conferoit cet honneur indifferemment aux gens d'épée ou de robe, & leur donnoit le titre de comtes Palatins avec pension, & le privilege de faire des docteurs en toutes les facultés, des notaires publics, & de legitimer les bâtards. * André Favyn, *theatre d'honneur & de chevalerie.*

PIETE déesse du Paganisme, étoit adorée, & faisoit adorer les autres divinités; car elle présidoit au culte qu'on lui rendoit. Elle présidoit encore aux soins respectueux & tendres, que les enfans doivent à leurs parens, & à cette affection que les parens doivent reciproquement à leurs enfans. En effet, le mot de *Pietas* signifioit en même tems, & les devoirs envers les dieux, & les devoirs à l'égard des hommes. C'est ainsi que Ciceron en parle dans son traité de la nature des dieux: *pietas, justitia adversus deos est, & cultus erga majores, aut sanguine conjunctos*. La Pieté avoit un temple à Rome, dans la place aux herbes, suivant le témoignage du même Ciceron, qui dit *in foro Olitorio*. M. Acilius Glabrio, Duumvir consacra ce temple sous le consulat de Quintius & d'Atilius, & y fit placer un tableau qui representoit l'action de cette fille celebre pour sa pieté, laquelle voyant sa mere condamnée par la justice à mourir de faim, dans son extrême vieillesse, demanda avec instance au geolier la permission de la voir tous les jours dans la prison, jusqu'à sa mort; ce que le geolier lui accorda par compassion, prenant toutefois un soin tres-exact d'empêcher qu'elle n'apportât aucun aliment. Comme cela duroit plus de jours qu'une personne n'en peut naturellement passer sans manger, le geolier épia ce que cette fille faisoit avec sa mere, & vit avec étonnement cette pauvre femme teter sa fille, qui étant alors nourrice, lui donnoit la mamelle comme à son enfant, pour l'empêcher de mourir de faim. Cette action étant rapportée aux juges, ils firent donner la liberté à la mere avec une pension pour elle & pour sa fille. Le lieu où étoit la prison fut consacré par ce temple à la déesse Pieté. Festus dit que c'étoit le pere de cette fille, nommé *Cimon* qui étoit condamné à mort; mais tous les auteurs, comme Ciceron, Tite-Live, Valere-Maxime & Pline,

marquent que c'étoit sa mere; *cherchez* CIMON. * Rollin, *antiq. Rom. l.* 2. *c.* 18.

PIETRA-PILOSA, petite ville de l'Istrie. Elle est située sur un rocher, près de la source du Quieso, & est capitale d'un marquisat, qui appartient à la republique de Venise. * Maty, *diction.*

PIETRA SANCTA, bourg avec évêché, il est dans les états du duc de Toscane, près de la mer, à cinq lieuës de Lucques, vers le couchant. On croit que c'est la petite ville, nommée anciennement *Feronia* ou *Lucus Feroniæ, Fanum Feroniæ*, à cause d'un temple qu'il y avoit dédié à Feronie, où les esclaves qui étoient affranchis alloient prendre le chapeau ou le bonnet, qui étoient les marques de leur liberté. * Maty, *diction.*

PIGHETTI (Jacques) de Bergame, a écrit *Togata paludataque Palladis templum: animadversiones in Tacitum: historia hujus sæculi.* On lit les vers suivans sous son portrait.

Clarus avis, virtute sua, sed clarior hic est
Pighettus, latè doctâ per ora volans.
De capite orta Jovis Pallas, de Palladis iste
Mente satus, matrem provocat eloquio.

* Donatus Calvus, *pag.* 195.

PIGHINI (Sebastien) cardinal, archevêque de Siponte, natif de Reggio, s'acquit quelque connoissance dans le droit, & s'attacha à la cour de Rome, où après avoir été chanoine de Capouë, il fut honoré d'une charge d'auditeur de Rote, que le pape Paul III. lui donna. Peu après il fut évêque de Ferentina, puis d'Alife, & fut envoyé par le même pape nonce auprès de l'empereur Charles V. Enfin, il fut archevêque de Siponte, & nommé par Jules III. pour être l'un des presidens qu'il avoit au concile de Trente. Il y satisfit ce pontife qui le fit cardinal en 1551. & lui donna d'autres emplois, que la mort l'obligea de quiter le 1. Decembre 1553. en la 54. année de son âge. * Ughel. *Ital. sacr.* Victorel. Aubery, *hist. des cardinaux.*

PIGHIUS (Albert) natif de Campen, ville de l'Ower Issel, dans le Pays-Bas, étudia à Louvain, où il prit le degré de bachelier, & fut reçu docteur à Cologne, où il avoit étudié en theologie. Vers le même tems en 1520. il composa un traité de la maniere de réformer le calendrier ecclesiastique, & de la celebration de la fête de Pâque, qu'il dédia au pape Leon X. Il publia ensuite une apologie de l'astrologie; une autre apologie contre Marc de Benevent, Celestin, qui avoit entrepris de reformer les tables Alphonsines, avec une défense de l'astronomie, contre les faiseurs d'almanachs, & d'autres ouvrages de mathematiques. Il joignit la pratique de cette science à la speculation, en faisant avec beaucoup d'adresse des spheres de cuivre, pour representer le mouvement des cieux. Quoique la science des mathematiques eût pour lui des charmes particuliers, ses amis lui conseillerent de se donner plûtôt à l'étude de la theologie. Ce fut alors qu'il commença les ouvrages qu'il a publiés contre Luther, Melanchthon, Bucer & Calvin. Le pape Adrien VI. qu'il avoit accompagné en Espagne, avant même qu'il fût cardinal de Tortose, le fit venir à Rome. Clement VII. son successeur, & Paul III. donnerent souvent à Pighius des marques d'estime. C'est à ce dernier pontife qu'il dédia son plus considerable ouvrage, intitulé, *Aßertio Hierarchiæ ecclesiasticæ.* Il écrivit encore en 1538. une apologie du concile general, que le même pape avoit indiqué. Dans une lettre que le cardinal Sadolet lui écrivit en 1539. il lui parle du voyage que ce sçavant homme devoit faire à Rome, & du soin qu'il auroit d'y parler de lui au pape & aux cardinaux, afin qu'on fût persuadé dans le monde, que les personnes de son merite, quoiqu'étrangers, n'y manquoient pourtant pas de patrons. Il mourut à Utrecht, où il étoit prevôt de l'église de S. Jean-Baptiste, le 29. Decembre 1542. Outre les ouvrages dont nous avons parlé; il laissa encore ceux, *de Missæ officio; de libero hominis arbitrio & divina gratia, diatriba de actis VI. & VII. synods; explicatio controversiarum, &c.* Il avoit beaucoup de lecture & d'érudition; mais il n'avoit pas le discernement juste. Il étoit assez hardi dans les questions qui ne regardoient point les interêts de la cour de Rome; mais dans celles-ci, il étoit entierement prévenu pour les sentimens les plus insoûtenables; & de tous les auteurs qui ont écrit sur ces matieres, il n'y en a point qui ait poussé les choses si loin, & qui ait plus donné au pape, que celui-ci. Son style n'est pas à beaucoup près si pur ni si élegant que celui de Sadolet & des autres Ciceroniens de son tems; mais il n'est pas aussi si barbare que celui des Scholastiques & des Controversistes. * Paul Jove, *in elog. doctor.* Le Mire, *in elog. Belg. & de script sæc. XVI.* Valer. André, *biblioth. Belg.* Molan. Guntherus, Sponde, &c. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVI. siecle.* Bayle, *dictionnaire critique*, en 1702.

PIGHIUS (Etienne-Vinand) sçavant antiquaire, natif de Campen, ville de l'Ower-Issel, dans les Pays Bas, prit le nom de *Pighius*, à cause de sa mere, qui étoit niece d'*Albert* Pighius, & demeura huit ans à Rome, où il fit une recherche exacte des antiquités qui restent en cette ville. Lorsqu'il fut de retour en Allemagne, il s'attacha au cardinal de Granvelle, duquel il fut secretaire pendant quatorze ans: il fut ensuite precepteur de Charles prince de Juliers & de Cleves, qu'il accompagna à Rome, où ce prince étant mort en 1575. Pighius revint en son pays, s'y fit chanoine regulier, & y mourut en 1604. âgé de 84. ans, après s'être acquis une grande reputation par les annales de la ville de Rome, qu'il composa en trois tomes, dont il fit imprimer le premier en 1599. Il composa encore deux calendriers, sur quelques fragmens qui sont dans le Capitole: ce dernier ouvrage ne parut qu'après sa mort en 1615. des commentaires sur les fastes, &c. * Mart. Hank. *de rerum Rom. script.*

PIGMALION, roi de Tyr, fils de *Margenus*, ou *Methres*, auquel il succeda, vécut 56. ans, dont il regna 47. Didon, qui étoit sa sœur, devoit gouverner avec lui; mais on prétend que ses sujets ne le trouverent pas à propos. Elle épousa *Hiarbas* ou *Sicharbas*, que Virgile nomme *Sichée*. Ce Sicharbas étoit son oncle, & avoit des tresors incroyables. Le roi en étant averti, le fit mourir, & Didon fuyant la persecution de son frere, emporta les tresors de son époux & se retira en Afrique, où elle jetta les fondemens de l'empire de Carthage, l'an 3153. du monde, & 882. avant l'ere Chretienne. Les poëtes ont feint que Pigmalion fut puni de la haine qu'il portoit aux femmes, par l'amour qu'il eut pour une statuë. * Dius, cité par Josephe, *l.* 1. *cont.* Appion. Justin, *liv.* 18.

PIGNA (Jean-Baptiste) de Ferrare, vivoit en 1570. & écrivit, outre l'histoire de la maison d'Este, *quæstionum poëticarum, lib. III. De consolatione, lib. III. De otio carminum, lib. V. Gli Heroici. Il principe, &c.* * *Consultez* Riccioli. *Le theatre des hommes de lettres de* l'abbé Ghilini, &c.

PIGNEROL, que les Italiens nomment *Pinarolo*, & les auteurs qui écrivent en latin *Pinarolium*, ville d'Italie en Piémont avec une forteresse considerable, appartient au duc de Savoye, & servoit d'appanage aux puînés de cette maison. Les François s'en rendirent maîtres l'an 1631. par un traité secret qui se fit à Quierasque, & qui fut conclu le 31. du mois de Mars. Le roi Louis XIII. jugeant necessaire pour la protection de ses alliés, d'avoir une place en Piémont pour entrer en Italie, fit demander Pignerol, qui lui fut accordée. Ainsi le duc Victor-Amé remit au roi & à ses successeurs en toute proprieté & souveraineté, la ville & château de Pignerol, Riva, Baudenasco, Bunasco le haut, &c. Le roi, outre Albe & l'Albesan qu'il lui fit remettre, lui donna une somme d'argent, conformement aux articles du traité. La ville de Pignerol est située dans les montagnes sur la riviere de Cluson ou Chison. Il y a diverses eglises & maisons religieuses. La citadelle étoit forte par nature & par art; son assiete étant sur le roc, & les travaux qu'on y avoit faits étoient admirables; mais cette ville fut renduë au duc de Savoye, après que l'on eut ruiné les fortifications & rasé sa forteresse par un traité fait en 1696. avec le roi Louis XIV.

PIGNON (Laurent) né à Sens dans le XIV siecle, entra dans l'ordre de S. Dominique, dont il composa dès l'an 1394. une chronique, qui n'a pas été imprimée, & dans laquelle on observe plusieurs choses singulieres

pour l'histoire de France. Cette chronique qu'on garde à saint Victor est en plusieurs parties : dans la premiere sont les Saints de l'ordre, dans la seconde les Saintes ; ensuite ceux qui ont été promus aux dignités hors de l'ordre, les generaux, les provinciaux de France ; ceux qui se sont rendus celebres par leurs écrits ; avec une histoire abregée des chapitres generaux, & des chapitres provinciaux de France. Le pere Echard s'est servi tres-utilement de cet ouvrage, que son auteur a conduit jusqu'à l'an 1411. Pignon avoit été prieur de Sens dès l'an 1403. & il s'attacha à Philippe *le Bon* duc de Bourgogne, qui le prit pour son confesseur, & lui procura l'évêché de Bethléem vers l'an 1425. Il étoit revêtu de cette dignité lorsqu'il composa un traité françois qu'on garde à Paris, *du commencement de seigneurie, & de diversité d'état*, auquel il joignit une traduction françoise du traité de Durand de saint Poursain sur le même sujet. Il fut transferé ensuite à l'évêché d'Auxerre, dont il prit possession le 4. Mars 1535 & demeura ensuite long tems en Flandres auprès du duc Philippe ; mais en 1440. il étoit à Auxerre, où il assista au chapitre provincial de son ordre, des privileges duquel il étoit conservateur, & il mourut l'an 1446. dans sa ville épiscopale, étant sans doute fort âgé, puisqu'il y avoit 51. ans qu'il avoit commencé à écrire. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

PIGNORIUS (Laurent) chanoine de Trevisi ou Trevise, né à Padouë le 12. Octobre de l'an 1571. sçavoit les belles lettres & le droit, & se consacra à l'état ecclesiastique en 1602. Il eut divers emplois à Padouë, où il fut curé de saint Laurent, & fut ensuite pourvu par le cardinal François Barberin, d'un canonicat à Trevisi. Pignorius dressa une belle bibliotheque, avec un cabinet de medailles & d'autres curiosités, & eut pour amis les plus grands hommes de son tems, comme le cardinal Baronius, le president de Thou, M. de Peiresc, Vincent Pinelli, Meursius, Vossius, Heinsius, Nicolas Rigault, Ericius Puteanus, Velser, Contareno, Gruter, Scioppius, &c. Dominique Molino procurateur de saint Marc, eut aussi une consideration particuliere pour Pignorius, auquel il fit élever un tombeau avec une épitaphe dans l'église de saint Laurent, lorsqu'il eut été emporté par la peste l'an 1631. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *De servis & eorum apud veteres ministeriis ; Mensa Isiaca seu vetustissima tabula ænea sacris Ægyptiorum simulacris calata explicatio, cum auctuario de variis veterum Hæreticorum amuletis, ex antiquis gemmis & sigillis ; magna Deûm Matris & Attidis initia, ex vetustis monumentis, Tornaci eruta & explicata ; symbolarum epistolicarum liber ; Miscella elogiorum, acclamationum, adlocutionum, epitaphiorum & inscriptionum ; Le origine di Padoüa. L'Antenore. Commentaria in Alciatum, &c.* * Thomasini, *in vita Pign. & in elog. doctor.*

PIKE (Jean) Anglois de nation, qui vivoit dans le XII. siecle, vers l'an 1120. composa une histoire des rois Anglo-Saxons, que Guillaume Horman mit depuis en abregé. * Balæus & Pitseus, *de script. Angl.*

PILA, le mont Pila, montagne de France dont le sommet est appellé *Trois-dents*. Elle est sur les confins du Lyonnois & du Forez, entre Argental & Coindrieu. * Maty, *diction.*

PILADES, *voyez* PYLADE.

PILANDER (Georges) né dans la Misnie, medecin Allemand, vivoit dans le XVI. siecle vers l'an 1542. Il demeura long-tems en Italie, & mourut à Milan en retournant dans son pays. Le nom de sa famille étoit *Thorman*, qu'il changea pour celui de *Pilander*, qui est grec, selon la manie de la plûpart des hommes de lettres de son tems. Il traduisit Hippocrate de grec en latin, dans le tems qu'il étoit à Rome, & composa quelques autres ouvrages. * Petrus Albinus, *in chron. Misn.* Melchior-Adam, *in vit. Germ. Medic.*

PILASKOVITS, village de Pologne à cinq lieuës de Chebrechin. Il est placé dans un vallon sur une espece de prairie traversée d'un large ruisseau, & enfermée de hautes collines assez roides. On y voit dessus des maisons dispersées çà & là comme des hameaux, outre le gros du lieu qui est au fond, ensorte que le village a près de deux lieuës d'étenduë à cause de ses dépendances. La maison du seigneur est peu de chose, quoique de brique, sans aucun ornement, & c'est proprement une maison de bouteilles. Mais l'avantage qu'a eu ce lieu d'appartenir au roi Jean Sobieski, qui y menoit tres-souvent la cour, y a attiré les Juifs. Ils y ont bâti de grands cartchemas ou hôtelleries publiques, ensorte que ce village est devenu une espece de ville. * *Memoires du chevalier de* Beaujeu.

PILATE, *Pontius Pilatus*, gouverneur de la Judée, *Procurator Judææ*, sous l'empire de Tibere, fut celui auquel les Juifs menerent Jesus-Christ, pour le prier d'executer le jugement de mort qu'ils avoient porté contre lui. Pilate essaya de le sauver, sçachant que l'envie de ses accusateurs étoit tout son crime ; cependant il le fit foüeter cruellement, & enfin le condamna par raison d'état, parce qu'on lui dit que l'empereur n'approuveroit pas son procedé, s'il l'épargnoit. Depuis Pilate usa d'une tres-grande cruauté contre les Samaritains, les faisant presque tous passer par le fil de l'épée. Ceux qui restoient en firent leurs plaintes à Vitellius gouverneur de Syrie, qui accusa Pilate devant Tibere. Il arriva l'an 37. à Rome, au commencement de l'empire de Caligula, qui l'envoya en exil. On croit que ce fut près de Vienne en Dauphiné, & que deux ans après il se tua de desespoir. * *Saint Matthieu*, 27. *Saint Marc*, 15. *Saint Luc*, 23. *Saint Jean*, 19. Josephe, *in antiq. Judaïc.* Eusebe, *in chron.* Orose, *l.* 7. Cassiodore, *in chron*

☞ Il est bon d'éclaircir ici ce qui regarde la lettre de Pilate à l'empereur Tibere sur les miracles de Jesus-Christ. Tertullien raconte dans son apologetique, que Tibere ayant appris les merveilles que Jesus-Christ avoit faites en Palestine, en fit son rapport au senat, & fut d'avis de le mettre au nombre des dieux ; mais que le senat rejetta cette proposition, & que cependant Tibere fit défense de persecuter les Chrétiens. Peu après le même Tertullien ajoûte que Pilate étant Chrétien dans sa conscience, écrivit à Tibere la résurrection de Jesus-Christ. Eusebe, *hist. l.* 2. *c.* 2. rapporte ce passage de Tertullien, & dit que Pilate écrivit à l'empereur, suivant la coûtume des gouverneurs & des intendans des provinces, qui mandoient au prince ce qui se passoit de plus remarquable dans leur gouvernement. Nous avons dans les *Orthodoxographes* une lettre attribuée à Pilate, écrite à Tibere, qui contient les mêmes choses ; mais il est difficile de dire si elle couroit déja du tems d'Eusebe, ou si elle a depuis été feinte sur sa narration. On ne peut pas absolument accuser de faux cette histoire ; mais elle passe pour douteuse dans l'esprit de plusieurs sçavans, qui ne croyent pas vrai-semblable que Pilate ait écrit à Tibere ces choses d'un homme qu'il avoit condamné à mort, & que le senat ait refusé d'executer la proposition de cet empereur. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. des III. premiers siecles*, & dans les *dissertat. prelim. sur le nouveau testament.*

PILATE (le mont de) ou FRAEMONT, *voyez* FRAEMONT.

PILAW : c'est un château de l'électeur de Brandebourg dans la Prusse ducale, bâti sur le Haaf, qui est un golfe de la mer Baltique du côté de Conisberg, d'où cette forteresse est éloignée de sept milles d'Allemagne en tirant vers l'occident. Les Suedois la prirent en 1626. mais elle fut renduë à l'électeur de Brandebourg. Elle lui sert de bastille pour renfermer les prisonniers d'état. * Baudrand & *memoires de* Beaujeu.

PILE, *Pyle*, ville d'Elide près du fleuve Pené. Son nom moderne est *Pilos*, selon Briet. On marque une autre ville de ce nom dans la province de Belvedere, & son nom moderne est *Navarino*. Les anciens parlent de quelques autres villes & de plusieurs montagnes de ce nom. * *Consultez* Ferrari, *in lex.*

PILE'E, dit *Pileus Modicensis*, parce qu'il étoit de Monza village dans le Milanez, jurisconsulte celebre vers l'an 1200. écrivit *de ordine judiciorum*, qui a été augmenté & corrigé par Justin Gobler, & qui a été imprimé à Bâle. On attribuë d'autres traités au même auteur. * Trithême, *in catal.* Gesner, *in biblioth.*

PILIER, dans l'ordre de Malte, est le chef d'une langue. Ainsi le chef de la langue de France, ou celui

qui preside dans l'assemblée des chevaliers de cette langue, est appellé *le pillier de la langue de France*. Comme il y a huit langues, il y a aussi huit pilliers ou chefs.

PILITUS, cherchez OCTACILUS.

PILON (Germain) excellent sculpteur & architecte, étoit né à Paris, & originaire du Maine. Il fut un de ceux qui firent honneur à la sculpture & à l'architecture en France sous le roi Henri II. dans le XVI siecle, & sous les regnes suivans, & qui les dégagerent de cet air grossier & gothique sous lequel elle avoit été presque accablée. On voit de lui à Paris un saint François dans le cloître des grands Augustins, une chapelle à sainte Catherine ornée de tres-belles figures & d'excellens bas reliefs de bronze, & quelques autres ouvrages en differentes églises.* Felibien.

PILOTE, petit poisson qui approche fort du maquereau, tant pour sa grandeur que pour sa forme. On lui a donné ce nom à cause qu'ayant rencontré quelque navire, il n'en quitte jamais la prouë que ce navire ne soit arrivé au port. Il nage devant à un pied d'eau, s'en éloignant seulement d'une toise ou deux, sans s'écarter à droit ni à gauche. Ce poisson a la tête unie & longue, avec deux nageoires qui en sont tout proche, un bec qui avance quatre doigts au-dessus de sa gueule, une empennure sur le dos depuis la tête jusqu'à la queuë, & autant sous le ventre. Le reste du corps est couvert d'une peau rayée en losange, & sa queuë est fort petite. Il semble être fait pour inquieter le Requien qui voudroit le devorer, sans qu'il en puisse venir à bout. Le Pilote marche presque toûjours devant lui, comme ayant dessein de le braver. S'il se trouve sur sa tête, à peine le Requien s'est-il tourné à demi pour l'engloutir, que le Pilote est déja sur sa queuë, passant & repassant sur son corps sans craindre d'en être pris, ce qui donne beaucoup de plaisir à ceux qui le voyent.* *Dict. des arts.*

PILSEN, *Pilsenum*, ville d'Allemagne en Bohême, est située sur la riviere de Miesl, à 8. ou 9. lieuës de Prague, un peu moins des frontieres du haut Palatinat. Elle fut assiegée inutilement par les Hussites, & prise par le comte de Mansfeld en 1518. Il y a une grande place où aboutissent quatre ou cinq belles ruës, avec deux jolies églises. Le Miesl y reçoit au-dessus de Pilsen une autre petite riviere; de sorte que la ville semble être dans une peninsule.* Ortelius. Sanson.

PILSENO, ville de la haute Pologne dans le palatinat de Sandomir, est capitale d'un petit pays, & est située près de la Vistule. Il y a une belle église avec des orgues renommées dans toute la Pologne.

PILSTA, que les gens du pays nomment *Pilitsa*, & qu'ils écrivent neanmoins *Pilca*. C'est une riviere de Pologne qui prend sa source dans le palatinat de Cracovie, & entre dans la Vistule près de Konari, à une lieuë du grand chemin. Elle est petite & assez profonde.* *Mem. du* chevalier de Beaujeu.

PILUMNE, *Pilumnus*, fils de Jupiter, & roi d'une partie de la Poüille province d'Italie, fut ainsi appellé, selon quelques-uns, parce qu'il avoit inventé le moyen de piler ou écraser le froment pour en faire de la farine & du pain. C'est lui qui reçut dans ses états Danaë fille d'Acrisius, fugitive. Il l'épousa & en eut Danaüs pere de Turnus, celebre par ses guerres avec Enée.* Servius, *l. IX. Æneid.*

PIMENTA (Manuel) Jesuite, natif de Santaren en Portugal, entra âgé de 16. ans dans la societé le 30. Avril 1558. enseigna à Coimbre & à Evora, où il mourut agé de 61 ans, le 1. Octobre 1603. Il a écrit des poëmes dont il n'y a que le premier vol. imprimé l'an 1622. à Coimbre: on pouvoit y joindre quatre autres volumes.* Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. societat. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* Le Mire, *de script. sæcul. XVII.*

PIMPLA, montagne de Macedoine proche de la Thessalie, & près du mont-Olympe, consacrée aux Muses, qui de-là ont été appellées *Pimpléennes*.* Horat. *l. 1. od. 26.* Stat. *l. 1. & 4.*

PIN (Jean du) religieux de l'abbaye de Vaucelles, né en 1302. ou 1303. étoit theologien, medecin, poëte François & orateur, & composa divers ouvrages; comme l'*évangile des femmes* en vers; *Mandevie* ou *le champ vertueux de bonne vie*, en prose & en vers. Divers auteurs parlent avec éloge de Jean du Pin, qui mourut dans le pays de Liege en 1372. âgé de 70. ans.* Chopin, *de sacra politia.* Guichardin, *description du Pays-Bas.* Fauchet. La Croix du Maine, &c.

PIN (Jean du) évêque de Rieux, natif de Toulouse, vivoit au commencement du XVI. siecle, & avoit été disciple de Pierre Beral ou Beroald. Il écrivit la vie de Philippe Beroald parent de Pierre, & celle de sainte Catherine de Sienne. Il laissa un traité *de vita aulica*, & quelques autres ouvrages fort estimés. Erasme & le cardinal Sadolet étoient de ses amis. Il étoit évêque de Rieux en 1530. ayant succedé à Louis de Voltan, que quelques-uns mettent mal à propos après lui, & il n'a pas passé l'an 1538. Avant que d'être élevé à l'épiscopat, il avoit été conseiller au parlement de Toulouse. Il a été recommandable pour son éloquence & pour sa politesse.* Sadolet, *l. 4. epist.* 18. Erasme, *in Ciceroniano.* Vossius, *de hist. Lat.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.* Bayle, *dict. crit. edit.* 1701. Du Verdier Vauprivas, *bibliotheque franç.*

PIN (Joseph) peintre celebre natif d'Arpino, fut mis par son pere sous ceux que le pape Gregoire XIII. employoit pour peindre les loges du Vatican. Il servoit seulement à accommoder leurs palettes & à disposer leurs couleurs; & quoiqu'il eût grand desir de peindre, il n'osoit l'entreprendre, n'étant qu'en la 13. année de son âge. Un jour prenant le tems qu'il étoit seul, il peignit de petits satyres & d'autres figures sur un pilastre. Quoique ces figures ne fussent que des coups d'essai, elles furent trouvées si hardies, que de tous ceux qui peignoient au Vatican il y en avoit peu qui eussent mieux fait. Ces peintres se cacherent un jour pour voir qui étoit l'auteur de ces ouvrages, & découvrirent que c'étoit Joseph Pin, ce qui les surprit beaucoup. Le pape qui le sçut, lui accorda pour lui & pour sa famille, ce qu'on appelle à Rome *la Parte*, avec une pension de dix ecus par mois, & ordonna que tant qu'il travailleroit au Vatican, on lui payât outre cela un ecu d'or par jour. Depuis Joseph Pin dit aussi d'*Arpino*, se mit en reputation, & fit un tres-grand nombre de tableaux. On voit au Capitole une bataille donnée entre les Romains & les Sabins, qui est de sa façon. C'est une de ses plus belles pieces, à cause de la quantité de figures à pied & à cheval qu'il a disposées en differentes attitudes, & d'une maniere où l'on voit beaucoup d'esprit. Il avoit grande inclination pour ces sortes de compositions, où il entroit des chevaux qu'il exprimoit assez heureusement, parce qu'il les aimoit, qu'il montoit souvent à cheval, & qu'il se plaisoit à paroître en habit de cavalier. Lorsque le cardinal Aldobrandin vint legat en France en 1600. Joseph Pin qui étoit à sa suite, fit present au roi de deux tableaux. Il fit quantité d'excellentes pieces sous les papes Paul V. & Urbain VIII. & mourut à Rome le 3. Juillet 1640. Le roi Louis XIII. l'avoit honoré de l'ordre de saint Michel.

PIN (Louis Ellies Du) docteur en theologie de la faculté de Paris, & professeur royal en philosophie, né à Paris le 17. Juin 1657. étoit fils de Louis Ellies écuyer sieur Du Pin, issu d'une ancienne famille noble de Normandie, & de *Marie* Vitart d'une famille de Champagne. Instruit des premiers élemens de la grammaire par son pere & par des maîtres, il se trouva en état d'entrer à l'âge de dix ans en troisiéme au college d'Harcourt sous M. Lair professeur en humanités, & alors recteur de l'université. Il prit le goût des belles lettres sous cet excellent maître, & depuis ce tems-là fit son unique occupation de l'étude. Il acheva son cours de philosophie, & fut reçu maître-ès-arts dans la these qu'il soûtint à la fin de cette carriere l'an 1672. après quoi il choisit de lui-même l'état ecclesiastique, & prit les leçons des professeurs de Sorbonne pendant le cours ordinaire de trois ans. Ayant reconnu que ces études ne devoient être considerées que comme des commencemens & des dispositions à quelque chose de plus parfait, il ne fut pas plûtôt sorti de l'école de Sorbonne, qu'il se mit à lire les conciles, les peres & les écrivains ecclesiastiques. Comme il étoit fort jeune, & qu'il n'étoit pas encore en âge

d'être reçu bachelier, il employa quelques années à cette étude, sans avoir d'autres vûës que celle de s'occuper utilement. En 1680. il se fit passer bachelier en theologie, par le conseil de ses amis, continua ses études, fit sa licence, dans laquelle il eut un des premiers rangs, & reçut le bonnet de docteur le premier de Juillet 1684. Il entreprit aussi-tôt après de donner au public une nouvelle bibliotheque universelle de tous les auteurs ecclesiastiques depuis Jesus-Christ jusqu'à nous. Il a executé son dessein & rempli son projet, qu'il a conduit jusqu'à l'an 1711. Voici le catalogue de ses ouvrages. Dissertation préliminaire ou prolegomenes sur la bible, tant sur l'ancien testament que sur le nouveau, en trois vol. *in octavo*. Nouvelle bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique & la chronologie de leurs ouvrages, tant de ceux que nous avons, que de ceux qui sont perdus, le sommaire de ce qu'ils contiennent, un jugement sur leur style & sur leur doctrine, & le dénombrement des differentes éditions de leurs ouvrages, depuis Jesus-Christ jusqu'en 1710. en 35. vol. *in octavo*, augmentés dans les dernieres éditions de l'histoire & des tables chronologiques, avec cinq volumes d'une table universelle des auteurs ecclesiastiques & de leurs ouvrages, dans lesquels il a inseré une dissertation sur les études theologiques. Un traité latin *in* 4°. intitulé *De antiqua Ecclesiæ disciplina*, contenant sept dissertations; la premiere, sur l'ancienne disposition des eglises, où il explique l'établissement & les droits des patriarches & des metropolitains; la 2. sur la forme des jugemens ecclesiastiques & des appellations; la 3. de l'excommunication ancienne; la 4. de la primauté du pape; la 5. contre l'infaillibilité des papes; la 6. de l'autorité du concile au-dessus du pape; la 7. pour montrer que les papes n'ont aucune autorité ni directe ni indirecte sur le temporel des rois. Il a traité à peu près les mémes questions dans un livre françois *in octavo*, de la puissance ecclesiastique & temporelle. Il avoit commencé une theologie sous le titre *de la doctrine Chrétienne & Orthodoxe*, dont il n'a publié qu'un volume touchant les principes & les fondemens de la doctrine Catholique. Il a donné le texte latin du pentateuque avec des notes, en deux vol. Les pseaumes en latin avec la version vulgate, reformée sur le texte hebreu, & des notes, *in octavo*; & une version françoise des pseaumes, avec des notes, *in douze*. Cet ouvrage ayant été attaqué par un anonyme, il en fit la défense. Il a donné une nouvelle édition *in folio* des œuvres d'Optat, & de tous les monumens qui regardent les Donatistes, à la tête de laquelle il a mis l'histoire des Donatistes, & une geographie sacrée d'Afrique. La faculté de theologie de Paris ayant fait une censure de quelques propositions contenuës dans les memoires de la Chine, & dans d'autres écrits sur la religion des Chinois; & cette censure étant attaquée par des anonymes, il l'a vengée dans un livre intitulé, *défense de la censure de la faculté de theologie de Paris, du 18. Octobre* 1700. Il a donné une nouvelle édition des œuvres de Gerson, imprimée en cinq tomes *in folio*, avec un ouvrage qu'il a intitulé *Gersoniana*, dans lequel il traite tout ce qui regarde la vie de Gerson, l'histoire de son tems, la doctrine & la vie des auteurs contemporains. On lui attribuë encore une petite critique françoise sur l'histoire d'Apollonius *de Tyane*; une lettre sur l'ancienne discipline de l'eglise touchant la celebration de la Messe; un traité de l'excommunication; une *histoire de l'eglise en abregé, par demandes & par réponses*. Une *histoire profane depuis les tems les plus reculés jusqu'à present*. Une *analyse de l'apocalypse*, avec des dissertations sur differentes matieres curieuses. Une *histoire du XVII. siecle*. Une *défense de la monarchie de Sicile*. Un *traité de l'amour de Dieu*, & plusieurs autres petits écrits. Il avoit entrepris une bibliotheque des historiens profanes, dont il n'a publié que deux volumes. C'est à lui que l'on doit la nouvelle édition reformée de l'histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à notre tems. Il continuoit ses dissertations sur la bible, & travailloit sur plusieurs autres matieres lorsqu'il mourut le 6. Juin 1719. âgé de 62. ans. Il est enterré en l'eglise de Saint Severin sa paroisse, sous le charnier de la communion. Il a contribué en 1712. & en 1718. à la revision de ce dictionnaire.

PINA (Rodrigue de) natif de Guarda ville de la province de Beyra en Portugal, étoit issu de parens nobles, qui l'éleverent avec beaucoup de soin. Le roi D. Jean II. le fit en 1483. secretaire de l'ambassade d'Espagne, & en 1485. il l'employa de méme dans l'ambassade de Rome. Le roi dom Emmanuel le fit ensuite fidalgue de sa maison, premier historiographe du royaume, & garde des archives: cet emploi l'engagea à travailler à l'histoire des rois de Portugal, & il écrivit la vie de plusieurs; mais il n'a paru que celle d'Alfonse IV. qui fut imprimée à Lisbonne en 1653. Il avoit écrit aussi la vie de D. Emmanuel, & l'avoit conduite jusqu'en 1514. où il mourut. * *Memoires de Portugal*.

PINAMOUTI (Jean Pierre) Jesuite, nâquit à Pistoye en Toscane le 27. Decembre 1632. & entra au noviciat des Jesuites en 1647. De grands maux de tête dont il fut attaqué au commencement de ses études de theologie l'ayant obligé de les quitter absolument, il se consacra aux missions de la campagne avec le celebre pere Segnery. On ne vit jamais un missionnaire plus infatigable, plus humble, plus austere, plus puissant en œuvre & en parole. Il fut si grand maître dans la conduite des ames, qu'on ne sçauroit douter que le saint Esprit ne lui en ait beaucoup plus appris, qu'il n'auroit pû en apprendre par la plus constante étude. Il fut confesseur de la duchesse de Modene, sans pour cela discontinuer ses missions. Le desir qu'il avoit de mourir dans ce saint exercice, & son humilité lui firent refuser par deux fois l'emploi de recteur du noviciat. Le pere Segnery étant mort, le grand-duc Côme III. le prit pour son directeur, lui laissant toûjours la liberté de continuer ses travaux apostoliques, au milieu desquels il eut le bonheur de finir sa vie à Orta au diocese de Novare le 25. de Juin 1703. âgé de 71. ans. On a imprimé ses ouvrages à Parme en 1706. dans un volume *in folio*. En voici la liste: *Esercizii spirituali di S. Ignazio. La via del Cielo appianata. La religiosa in solitudine lo specchio che non inganna. La vera sapienza. Il cuor contrito. La croce alleggerita. L'inferno aperto al Cristiano. L'albero della vita. Il sacro cuore di Maria Vergine. La Causa de' Ricchi. Overo il debito ed il fratto della Limosina. Le legge dell' impossibile. La vocazione vittoriosa. La sinagoga disingannata. Breve compendio della dottrina Cristiana. Exercista rite edoctus. Il direttore della perfezione Christiana*. Le pere de Combeville Jesuite nous a donné en 1718. ce dernier ouvrage en françois sous le titre de *Directeur dans les voyes du salut*. Ce livre, qui parut sans nom d'auteur, ni sans qu'on sçût que c'étoit une traduction, fut d'abord attribué à nos meilleures plumes. Témoignage d'autant moins suspect qu'il fut general, & porte sur le seul merite de l'ouvrage.

PINARA, petite ville de la Natolie, située dans le Mentefelli, au pied du mont de Gorante, environ à vingt lieuës de Patera vers le nord. Pinara étoit autrefois episcopale, suffragante de Mire. * Maty, *diction*.

PINARIENS, prêtres & sacrificateurs d'Hercules, qui sacrifioient à ce dieu le matin & le soir: ils faisoient ces sacrifices avec les Potitiens; mais les Pinariens n'étant venus par hazard que les derniers, & à la fin du sacrifice, Hercule voulut que les Pinariens servissent aux Potitiens, lorsqu'ils lui sacrifioient; & c'est de-là qu'ils furent ainsi nommés, ἀπὸ τῆς πείνης, *à fame*. * Rosin, *antiq. Grecques & Romaines*.

PINART (Claude) seigneur de Cramailles, premier baron de Valois, secretaire d'état, natif de Blois, s'éleva par son merite aux principales charges. Il fut secretaire du maréchal de saint André, qui avoit part aux grandes affaires, sous le regne de Henri II. & secretaire du roi, puis des finances en 1569. On croyoit que la mort du maréchal son patron, qui fut tué à la bataille de Dreux en 1562. apporteroit du changement à sa fortune; mais il sçut si bien se maintenir dans l'esprit de la reine Catherine de Medicis, qu'il fut employé en diverses occasions importantes, & succeda l'an 1570. dans la charge de secretaire d'état à Claude de l'Aubespine, dont il avoit épousé la cousine germaine. Le roi Charles IX. apprit que le duc d'Alençon son frere formoit un parti dans l'armée du duc d'Anjou, qui assiegeoit la Rochelle;

le: Il y envoya Pinart, qui dissipa ce parti, par la fermeté qu'il eut à faire valoir l'autorité du roi, & à défendre de sa part au duc d'Alençon de sortir de l'armée du duc d'Anjou son frere. Ce dernier étant parvenu à la couronne, estima beaucoup Pinart, qu'il envoya ambassadeur extraordinaire en Suede. Après les barricades de Paris en 1588. le roi ayant fait dessein de s'en venger sur messieurs de Guise, éloigna les secretaires d'état, qu'il croyoit trop attachés à la reine sa mere, sans la participation de laquelle il vouloit achever ce projet. Pinart se retira à Château-Thierry, dont il étoit gouverneur, & fut soupçonné d'avoir voulu rendre au duc de Parme cette place, dont il confia le gouvernement au vicomte de Comblisy son fils, sur lequel le duc de Mayenne la prit. On accusa ce vicomte de l'avoir renduë par intelligence; & sur cette accusation, on le condamna par contumace, comme rebelle. Cette disgrace toucha sensiblement Pinart, qui n'eut aucun repos, jusqu'à ce qu'il vît l'honneur de sa maison rétabli par declaration du roi, & son fils remis dans ses biens. Il se retira ensuite dans sa maison de Cramailles, où il mourut le 14. Septembre de l'an 1605. Il avoit épousé *Claude* de l'Aubespine, fille de *Gilles* seigneur de la Poiriere; dont il eut CLAUDE qui suit; & *Magdelaine*, femme de *Charles* de Prunelé, vidame de Normandie, baron d'Esneval, &c. CLAUDE Pinart, vicomte de Comblisy, marquis de Louvois, seigneur de Cramailles, &c. gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & gouverneur de Château-Thierry, épousa 1°. l'an 1586. *Françoise* de la Marck, fille de *Charles-Robert*, comte de Maulevrier; 2°. *Anne* le Camus, fille d'*Antoine*, seigneur de Jambeville président à mortier au parlement de Paris, laquelle se remaria au duc d'Amville. Le vicomte de Comblisy eut de sa premiere femme, *Antoinette* Pinart, mariée l'an 1609. à *Jacques* III. seigneur de Rouville, comte de Clincham, &c. & *Charlotte*, qui épousa en 1613. *Henri* de Conflans, seigneur d'Armentieres, vicomte d'Auchi, gouverneur de Saint-Quentin.

PINDARE, poëte Grec, à qui on donne le titre de *prince des Lyriques*, qui étoit né à Thebes, dans la Beotie, sous la LX. olympiade, vers l'an 500. avant Jesus-Christ, au commencement du regne de Darius, étoit dans le plus haut point de sa reputation, sous le regne de Xerxés, vers la LXXV. olympiade, & l'an 480. avant Jesus-Christ. Il avoit appris l'art poëtique de Lasus Hermionéen, & d'une dame Grecque nommée *Myrtis*, qui étoit tres-sçavante, & qui eut Corinne pour éleve. Pindare composa un tres-grand nombre de poësies de toutes especes; mais nous n'avons que les odes, qu'il fit pour ceux, qui de son tems avoient remporté le prix aux quatre jeux solemnels des Grecs, qui sont les jeux olympiques, les isthmiques, les pythiques & les néméens. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le tems de sa mort; car Suidas dit qu'il ne vécut que 50. ans, & d'autres lui en donnent davantage. Thomas Magister, qui a fait la vie de Pindare, assure qu'il mourut sous la LXXXVI. olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 436. avant Jesus-Christ à l'âge de 66. ans. D'autres disent qu'il arriva jusqu'à sa 80. année; d'autres qu'il mourut l'an 461. avant Jesus-Christ, âgé de 58. ans, lorsque Conon étoit preteur d'Athenes. Etienne de *Byzance* ajoûte que Pindare ne mourut pas à Thebes, comme on l'a cru; mais que ce fut dans un lieu dit *Cynocephalie*, ou *Tête de Chien*. Toute la Grece eut tant de veneration pour ce poëte, que long-tems même après sa mort, ceux de sa famille furent tres-considerés à cause de lui: ce qui parut à la prise de Thebes, lorsqu'Alexandre *le Grand*, plus de cent ans après ce poëte, en rasant cette ville, épargna la maison où avoit autrefois demeuré Pindare. Ce poëte est le plus celebre des poëtes lyriques, que l'ancienne Grece distinguoit des autres, quoiqu'il ne fût pas le plus ancien; & il est celui de tous qui s'est acquis le plus d'estime. Platon faisoit un cas extraordinaire des ouvrages de ce poëte, à qui il donne les épithetes d'*homme tres-sage*, & de *divin*. Le style de Pindare est élevé: sa poësie a de la grandeur, de la fecondité, de l'art, & je ne sçai quelle force, mêlée de douceur, qui lui est particuliere. Ses figures sont hardies, ses descriptions merveilleuses, & il a le talent de representer vivement les choses. Horace compare la rapidité de sa diction à celle d'un torrent impetueux, qui descend des montagnes, enflé par les pluyes, & qui entraîne tout ce qu'il rencontre. Il remarque que ceux qui veulent imiter Pindare, sont en danger de tomber du haut du ciel, comme Icare. Il ajoûte que ce poëte excelle en tout genre, soit qu'il remplisse de mots nouveaux ses hardis dithyrambiques, & que marchant d'un pas libre, il affecte des cadences, qui ne reconnoissent point de loix; soit qu'il chante les loüanges des dieux, des rois ou des heros. Longin dit que quelquefois l'ardeur de Pindare, au milieu de sa plus grande violence, vient mal à propos à s'éteindre; mais cependant il le préfere à ces poëtes lyriques, qui, quoique reglés & élegans, n'ont pas ses traits sublimes. Denys d'*Halycarnaße* parlant de la diction de ce poëte, assure que c'est une harmonie ancienne & austere. Les odes de Pindare sont pleines de mouvemens & de transports, de pensées vives & sublimes, comme jettées au hazard; mais l'on peut dire que le desordre qui y regne est un effet de l'art. Il écrivoit dans la dialecte dorique; mais il l'a mêlée d'eolique; aussi a-t-il appellé quelquefois sa lyre *Eolienne*. Ses odes sont parvenuës jusqu'à nous, moins corrompuës que la plûpart des ouvrages des anciens. Peut-être que la regularité des mesures en est la cause; parce qu'elle est si grande dans ses ouvrages, qu'il n'est pas possible d'y rien changer qu'on ne s'en apperçoive. Une des meilleures éditions de ses poësies, est celle d'Erasme Schmidt, de l'an 1616. avec ses commentaires. * Athenæi, *dipnosophist.* & Suid. *lexic.* Denys d'*Halicarnasse*, *de eloquent.* Demosth. Horace, *liv.* 4. *od.* 2. & André Dacier, *comment. sur Horace*. Longin, *de sublim.* Quintilien, *institut. orat. l.* 10. *c.* 1. Rapin, *reflection sur la poëtique*. François Blondel, *comparaison de Pindare & d'Horace*. Ger. Jean Vossius, *de arte poët.* Tan. le Févre, *vies des poëtes Grecs*. Baillet, *jugemens des sçav. sur les poëtes Grecs*.

PINDARE de Thebes, poëte Grec, est auteur d'un poëme de la prise de Troye, imprimé à Bâle & ailleurs. * Barthius, *adversf. l.* 19. 23. 29. & 58. Gesner, *in biblioth.* Vossius, *de hist. Lat.*

PINDE, *Pindus*, montagne d'Epire ou de Thessalie: une partie est appellée *Parnaße*, & l'autre *Helicon*. C'est pour cette raison que ces trois noms sont souvent confondus par les poëtes, qui parlent de ce mont consacré aux Muses, & d'une riviere de ce nom.

PINEAU (Severin) en latin *Pinæus*, natif de Chartres, publia à Paris, où il exerçoit la chirurgie, un livre latin en 1598. qui a été réimprimé plusieurs fois. Il y traite des marques de la virginité des filles, & c'est peut-être ce qui a donné le plus de cours à cet écrit. La traduction qui en fut faite en allemand, & publiée à Francfort vers le commencement du XVII. siecle, fut proscrite par les magistrats, qui ne trouverent pas bon que ces matieres fussent traitées en langue vulgaire. L'auteur avoit composé son livre en françois, pour le publier en cette langue. Il en avoit dessein, comme il s'en explique dans sa préface. Il mourut le 29. Novembre 1619. * Linden, *Renov.* Bayle, *dict. crit.* 1702.

PINEAU (Gabriel du) conseiller au présidial d'Angers dans le XVII. siecle, mort en 1644. âgé de 71. ans, a fait un tres-bon commentaire sur la coûtume d'Angers imprimée en 1698. & dont il paroît (en cette année 1725) à Paris chez J. Baptiste Coignard, une nouvelle édition en 2. vol. *in fol.* à laquelle on a ajoûté les nouvelles observations de M. Pocquet de Livonniere, conseiller au presidial d'Angers. On a imprimé parmi les œuvres de Du Moulin, les remarques que Du Pineau avoit faites sur les notes de ce jurisconsulte sur le droit canon. * Denys Simon, *biblioth. Hist. des aut. de droit.*

PINEDA (Jean) Jesuite, né d'une noble famille à Seville, fut reçu dans la societé en 1572. & y enseigna depuis la philosophie & la theologie dans divers colleges. Il sçavoit les langues, qui lui servoient beaucoup pour l'intelligence de l'écriture, & composa des commentaires sur Job en II. volumes. Des commentaires sur l'ecclesiaste aussi en II. volumes. *De rebus Salomonis, lib.* VIII. *Prælectio sacra in cantica canticorum. Index expurgatorius librorum, &c.* Pineda mourut le 27. Janvier de l'an

1637. âgé de 80. ans. * Alegambe, *biblioth. script. societ. Jes.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

PINELLI, famille de Genes, est une des vingt-huit nobles de cette republique, à laquelle elle a donné des doges & d'autres magistrats. AUGUSTIN Pinelli, fils de *Philippe*, fut élû doge le 4. Janvier 1555. Un autre AUGUSTIN Pinelli, fils d'*Alexandre*, fut élû le 1. Avril 1609. JEAN-BAPTISTE Pinelli, académicien de la Crusca, a publié divers ouvrages en vers latins & italiens, & est mort vers l'an 1630. VALENTINE Pinelli, née à Genes, & religieuse à Seville en Espagne, dans le monastere de saint Leandre, de l'ordre de saint Augustin, sçavoit tres-bien la langue latine, & composa divers traités en prose & en vers: un entre autres à la loüange de sainte Anne, qu'elle fit imprimer l'an 1601. LUC Pinelli, originaire de Genes, & né à Melfe dans le royaume de Naples, étoit Jesuite, enseigna la theologie à Ingolstadt, & à Pont-à-Mousson, composa divers ouvrages de pieté & de theologie, & mourut à Naples le 25. Août de l'an 1607. GREGOIRE Pinelli, aussi originaire de Genes, né en 1591. à Catanzaro dans la Calabre, se fit religieux Dominicain en 1611. & fut vicaire du cardinal Astalli, abbé de sainte Sophie de Benevent, & du cardinal Firenzuola, abbé de Saint-Ange de Farfinello. Ce fut chez ce cardinal à Rome qu'il tomba en délire, croyant avoir été empoisonné. On le porta au monastere de la Minerve, où il se précipita d'une fenêtre de l'infirmerie, & se tua en 1667. Il avoit composé divers traités, *Stimulus charitatis*; *Politica Christiana*, *&c.* * Foglieta, *elog. illust. Lig.* Soprani & Giustiniani, *script. della Ligur.* Alegambe, *biblioth. script. soc. Jes.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. &c.*

PINELLI (Jean-Vincent) celebre par sa profonde érudition, né l'an 1535. à Naples de CÔME Pinelli, & de *Clemence* Ravaschieri de Genes, s'établit l'an 1558. à Padouë, où il passa le reste de ses jours. L'étude de la jurisprudence, en laquelle personne ne le surpassa, ne fut pas son unique occupation, il excella encore dans la connoissance des medailles, de la medecine, de l'histoire, des mathematiques, des belles lettres, & dans l'intelligence des langues. Il ramassa une bibliotheque considerable par les livres les plus rares & les plus curieux, & par d'excellens manuscrits. Il avoit encore un cabinet de medailles & d'antiques, une galerie remplie des portraits des grands hommes, & sur-tout de ceux de son tems. Les cardinaux Baronius & Bellarmin, qui avoient accompagné en 1598. le pape Clement VIII. à Ferrare, prirent occasion d'aller le voir à Padouë, & voulurent entrer chez lui *incognito*, & en habit de simples prêtres. Pinelli, qui ne les avoit jamais vûs, les reconnut d'abord, parce qu'il avoit leur portrait dans sa galerie. Il les y mena, & montrant le portrait du cardinal Baronius au cardinal Bellarmin: *Voilà*, lui dit-il, *une excellente piece*; & ensuite faisant voir celui de Bellarmin à Baronius: *Avoüez*, lui dit-il, *monseigneur*, *que ce tableau ressemble bien à votre compagnon.* Ces grands hommes se voyant découverts d'une maniere si agréable, en conçurent pour lui une plus grande estime, qui s'augmenta encore par l'entretien qu'ils eurent avec lui. On venoit de toutes les parties de l'Europe à Padouë pour le voir, pour l'entretenir, & pour le consulter, & l'on ne sortoit jamais mal satisfait d'auprès de lui. Il donnoit des memoires aux uns, communiquoit ses livres & ses manuscrits aux autres, & se faisoit un plaisir de contribuer de son travail pour la perfection de celui des autres. Un tel homme auroit été long-tems necessaire à la republique des lettres; mais il mourut d'une suppression d'urine en 1602. On lui trouva quinze pierres dans le corps, & entre autres une dans les reins, qui étoit toute sanglante & toute raboteuse. Sa bibliotheque devoit être portée à Naples; mais la republique de Venise en retint la plus grande partie. * *Voyez la vie de ce grand homme*, *écrite par* Paolo Gualdo.

PINELLI (Dominique) cardinal & doyen du sacré college, né à Genes le 21. Octobre 1541. étoit fils de PARIS Pinelli, & de *Benoite* Spinola. Dès l'âge de quatorze ans il commença son cours de droit, qu'il étudia six ans à Padouë. Il fut bientôt en état de l'enseigner, & alla à Rome en l'an 1564. qui étoit le 23. de son âge. Le pape Pie V. le fit referendaire de l'une & de l'autre signature, & Gregoire XIII. le nomma commissaire apostolique, pour terminer un differend que les habitans de Narni & de Terni avoient depuis plus de deux cens ans, sur les limites de leur territoire. Il le regla avec beaucoup de prudence; & à son retour à Rome il fut pourvû de l'évêché de Fermo, sur la resignation du cardinal Perreti, qui l'aimoit beaucoup. Il fut depuis auditeur de Rote, clerc de la chapelle du pape, & vicegerent du cardinal Cornaro, camerlingue de l'eglise. Lorsque le cardinal Perreti eut été fait pape en 1585. il mit dans le sacré college Pinelli, qui avoit été nonce en Espagne, & qui étoit alors âgé de 45. ans, dont il en avoit passé 23. à Rome au service du S. siege. Peu après son élevation au cardinalat, on l'envoya legat dans la Romagne, où il rétablit la tranquillité que des scelerats avoient troublée. Le pape le nomma ensuite chef de son armée navale, le fit archiprêtre de sainte Marie-Majeure, & le commit pour achever le septiéme livre des decretales, que Gregoire XIII. avoit commencé. Il fut encore legat de Perouse, & mourut doyen des cardinaux le 9. Août de l'an 1611. âgé de 70. ans. Il a écrit un traité de l'autorité du pape, qui est en manuscrit dans la bibliotheque du Vatican, & des relations du procès qu'on fit pour la canonization de sainte Françoise, Romaine, & de saint Charles Borromée. * Pancirole, *de clar. jurisc. interpret. l.* 2. *c.* 198. Ughel, *ital. sacr. tom. I. & II.* Giustiniani, *script. Lig.* Ciacconius. Petramellarius, &c.

PINEMBERG, que quelques cartes écrivent *Pinnenberg*, & Baudrand *Pinneberg*, en latin *Pinnebergа*, comté dans le duché de Holstein, & dans la province de Stormartie. Il appartient en partie au roi de Danemarck, & en partie au duc de Holstein-Gottorp. Le pays est assez deparé & assez rude. La capitale, qui porte le même nom de Pinemberg, n'est qu'un gros bourg bâti de brique & de bois, sans clôture. Elle est à cinq milles d'Allemagne de Gluckstad, en tirant vers l'orient d'hyver, & à trois milles de Hambourg, n'étant éloignée que de deux lieuës de l'Elbe. Mais il y a dans les dépendances de ce comté un autre lieu, bien plus considerable, nommé Altena, dont nous avons parlé en son lieu. * Baudrand, *memoires du* chevalier de Beaujeu.

PINES, isle au-delà de la ligne équinoctiale, vers le midi, à 28. degrés de latitude, fut découverte par les Hollandois en 1667. Un navire Hollandois faisant voyage au-delà du cap de Bonne-Esperance vers l'orient, fut poussé par un vent impetueux à la rade de cette isle. Les gens du vaisseau y étant abordés, trouverent dans ce lieu des gens qui faisoient profession de la religion Chrétienne, & qui parloient anglois. Ils s'y étoient établis en l'an 1590. & depuis ce tems-là n'avoient vû aucuns étrangers. Les habitans de cette isle raconterent leur histoire, qui est surprenante. En 1589. une flotte de quatre navires Anglois allant aux Indes Orientales, fut attaquée vers l'isle de Madagascar d'une petite tempête, qui écarta ou fit perir trois vaisseaux, & qui poussa le quatriéme, nommé *le Marchand Indien*, vers un rivage plein de rochers. On mit l'esquif en mer, & chacun tâcha de gagner terre: il ne resta dans le vaisseau qu'un homme avec quatre filles, qui ne purent se jetter dans l'esquif, & qui ne sçavoient pas nager. Tous perirent, à l'exception de ces cinq personnes qui se sauverent sur des planches du vaisseau brisé. Cet homme & les quatre filles trouverent cette isle inhabitée, sans même aucunes bêtes sauvages, & remplie d'arbres fruitiers, & d'un grand nombre d'oiseaux, qui pondoient des œufs en abondance. Cet homme étoit âgé de 30. ans. Les filles étoient, la fille du capitaine du vaisseau, ses deux servantes, & une esclave Maure. La necessité de pourvoir à la multiplication dans une isle située hors du cours ordinaire de la nature, fit resoudre l'homme à être le mari de ces quatre filles & il en eut une posterité si nombreuse, qu'en l'an 1667. il se trouva dans l'isle onze ou douze mille personnes. Cette multiplication s'étoit faite dans l'espace de 77. ans, depuis le naufrage de 1589. jusqu'en 1667. que les Hollandois y arriverent. * *Lettre d'Amsterdam du* 19. *Juillet* 1668.

PINET (Antoine du) seigneur de Noroy, vivoit au

seiziéme siecle. Il étoit de Bezançon, & il fit paroître par quelques-uns de ses ouvrages, qu'il étoit attaché à la religion Protestante jusqu'à se montrer furieux contre l'eglise Catholique. Cela se vit sur-tout dans les notes qu'il ajoûta à la traduction françoise de la taxe de la chancellerie de Rome, qui fut imprimée à Lyon en 1564. à Leide en 1607. & qu'on a réimprimée à Amsterdam avec une nouvelle préface en 1700. Il debita des chimeres bien extravagantes sur la genealogie de quelques maisons, que M. le Laboureur a relevées *dans ses additions aux memoires de Castelnau*. Ce que l'on a le plus estimé entre ses écrits est la traduction de Pline, qui a été imprimée plusieurs fois; sçavoir à Lyon en deux volumes *in folio* en 1562. & l'on croit que c'est la premiere édition: Dans la même ville en 1566. & à Paris en 1608. Quoiqu'il ait fait bien des fautes, son travail est tres-utile encore à present; même pour ceux qui entendent le latin de Pline, à cause des recherches du traducteur, du grand nombre de notes marginales, &c. Le même a traduit la troisiéme partie des lettres de *Don Antonio de Guevara*, le traité du même auteur *des travaux & privileges des galeres. Les commentaires de P. André Mathiol Senois sur l'histoire des plantes de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe*, à Lyon *in folio*, l'an 1566. *Les secrets miracles de la nature, de Levin Lemne medecin de Zirizée*, à Lyon 1567. *Les lieux communs de la sainte-écriture, recüeillis par Wolfang Musculus en* 66. *titres*, à Geneve, *in folio* 1577. La traduction de la taxe de la chancellerie deRome, sous ce titre: *Taxe des parties casuelles de la boutique du pape, en latin & en françois, avec des annotations prises des decrets, conciles & canons, tant vieux que modernes, pour la verification de la discipline anciennement observée en l'eglise, le tout accru & revû par* A. D. P. Outre les traductions, dont nous venons de parler, du Pinet publia encore des ouvrages, dont il étoit le principal auteur; entr'autres, *La conformité des eglises Reformées de France, & de l'eglise primitive en police & ceremonies*, à Lyon 1564. in 8. *Sermons sur l'apocalypse, plants, portraits & descriptions de plusieurs villes & forteresses, tant de l'Europe, Asie, Afrique, que des Indes & terres neuves, leurs fondations, antiquités, & maniere de vivre: avec plusieurs cartes generales & particulieres servant à la cosmographie, jointes à leurs déclarations, le tout mis par ordre, région par région*, à Lyon 1564. *in folio*. * Bayle, *dictionnaire critique*.

PINGIAM, ville de la Chine dans la province de Xansi, est grande, riche, & capitale de trente autres, dans le même pays.

PINGIVE, ville de la province de Queichu, dans la Chine.

PINGLO, autre grande ville du même état dans la province dite de *Quandgi*, sur le fleuve Li, capitale de quelques autres villes. * *Consultez* Martin Martini, & son Atlas de la Chine.

PINGON (Philibert) baron de Cusi, seigneur de Primiscelle, historiographe, & grand referendaire de Savoye, & maître des requêtes sous Emmanuël Philibert & Charles-Emmanuël ducs de Savoye, vivoit dans le XVI. siecle. Il avoit beaucoup de belles connoissances, qu'il employa pour la gloire de la maison de Savoye, dont il entreprit l'histoire. Charles-Emmanuël lui ouvrit ses archives & sa bibliotheque, & lui fit communiquer les titres des principaux monasteres de ses états. Par ordre de ce duc, il fit un voyage en Saxe, pour éclaircir l'origine de sa maison. A son retour il publia son arbre genealogique, intitulé, *Arbor gentilitia Saxoniæ Sabaudiæque principum* avec des éloges abregés de chaque prince, où il s'est assez souvent trompé. Outre cela en marquant les degrés, il s'est attaché à la prerogative de l'âge, plûtôt qu'à l'ordre de la succession & de la genealogie: ce qui est rebutant & contre les regles. L'apologie qu'il fit pour cet ouvrage, contre Alfonse d'Elbene, est plus raisonnable. Son histoire de Turin, sous le titre d'*Augusta Taurinorum*, contient des choses singulieres; mais bien autorisées & bien circonstanciées. Il composa d'autres ouvrages, & avoit aussi entrepris d'écrire en latin les antiquités Allobrogiques, ou l'histoire generale de Savoye, divisée en trente livres, qui est manuscrite dans les archives de Turin, où il mourut le 18. Avril de l'an 1582. âgé de 57. ans & 4. mois. Sa femme *Philiberte* de Bruel fut gouvernante des filles de Marguerite de France, duchesse de Savoye. * *Consultez* Guichenon. La Croix du Maine. L'abbé Ghilini. La Chieza, &c.

PINGUENTO, ancien bourg de l'Istrie. Il appartient aux Venitiens, & est situé à la source du Quieto, à six lieuës de Capo d'Istria vers le levant. * Maty, *dictionnaire*.

PINHEIRO (dom Gonçales) natif de Setubal en Portugal, étoit issu de parens nobles, qui le firent étudier d'abord à Lisbonne, & ensuite à Salamanque. Il fut fait ensuite chanoine d'Evora au concours, *Dezembargador* ou conseiller, & évêque de Zafim; ce qui lui donna occasion de satisfaire son zele à Bayonne, où ayant été envoyé vers 1536. pour terminer quelques differends survenus entre les couronnes de France & de Portugal, il exerça toutes les fonctions episcopales pendant cinq ans. La satisfaction qu'il donna en cette occasion aux deux cours, engagea le roi dom Jean III. à le nommer en 1542. son ambassadeur auprès de François I. Il donna son loisir à l'etude des langues grecque & hebraïque, ne negligea pas les sciences, & à son retour en 1551. fut fait conseiller d'état. L'année suivante il fut fait évêque de Vizeu, & étant allé demeurer dans son diocese, il recüeillit les ordonnances synodales de ses predecesseurs, embellit considerablement son église, merita par ses charités le titre de pere des pauvres, & enfin mourut en reputation d'une grande pieté au mois de Novembre 1567. âgé de 77. ans.

PINHEIRO (dom Rodrigue) natif de Barcellos en Portugal, étoit fils de dom Diego-Pinheiro, grand prieur de Guimaraes, & évêque de Funchal. Il prit les degrés en droit, & ayant embrassé l'état ecclesiastique, fut pourvû de diverses abbayes. En 1539. il fut fait deputé du conseil, general du saint office: le roi dom Jean III. le nomma peu après conseiller d'état & il fut aussi pourvû de l'évêché d'Angra dans l'isle Tercere; mais il n'y alla pas, parce qu'en même tems le roi le créa gouverneur de la maison civile de Lisbonne. Enfin en 1552. il fut fait évêque de Porto; & ayant gouverné cette église pendant 20. ans, il y mourut au mois d'Août de l'an 1572. âgé de 90. ans. Il reste de lui quelques lettres latines, imprimées au commencement des œuvres poëtiques de Cadabal Gravio: on voit à une lieuë & demie de Porto, une maison de campagne qu'il a fait bâtir, & qui est une des plus belles du Portugal.

PINHEIRO (dom Antoine) natif de Porto de Moz dans l'évêché de Leyria en Portugal, après avoir fait ses études à Paris, y enseigna la rhetorique au college de sainte Barbe; & depuis fut rappellé par le roi dom Jean III. qui le fit successivement precepteur du prince Jean son fils, son aumônier, son predicateur, historiographe & garde des archives du royaume. Le roi dom Sebastien qui succeda à son ayeul en 1557, reconnut encore mieux le merite de Pinheiro, en lui donnant l'évêché de Miranda, & ensuite celui de Leyria; mais ayant voulu dissuader ce prince de faire le second voyage en Afrique, où il fut tué en 1578. il fut disgracié. En 1580. les grands de Portugal montrerent l'estime qu'ils faisoient de Pinheiro, en le nommant leur ambassadeur auprès de Philippe II. roi d'Espagne, qu'ils vouloient engager à attendre la sentence des juges sur la succession au royaume. Sa negociation ne pouvoit réüssir auprès d'un monarque si ambitieux: il mourut à Lisbonne peu après son retour, & laissa divers ouvrages, dont le plus considerable est un commentaire sur Quintilien, imprimé à Venise en 1567.

PINHEIRO (François) natif de Gouvea dans l'évêché de Conimbre en Portugal, entra chez les Jesuites le 14. Mars 1611. âgé de 15. ans, & enseigna long-tems la philosophie, la theologie morale & la scholastique dans l'université d'Evora, dont il fut chancelier. Il gouverna aussi les colleges d'Evora & de Conimbre, & mourut dans cette derniere ville le 29. Juillet 1661. On a de lui trois volumes *in fol.* imprimés à Conimbre: *de censu & emphyteusi*, 1655. *de testamentis*, 1681. & 1684. * *Memoires de Portugal*.

PINHEL, PIGNEL, petite ville forte de Portugal,

Elle est dans la province de Tra-Los-Montes, sur la riviere de Pinhel, à six lieuës de Guarda vers le nord. Quelques geographes prennent Pinhel pour la ville, nommée anciennement *Cepiana*, laquelle pourtant la plûpart placent à *Cicembra*, village situé sur la côte de l'Estremadure de Setuval, vers le couchant. * Maty, *diction.*

PINLEANG, ville dans la province de Xansi, aux pieds des montagnes & sur le fleuve King dans la Chine.

PINNEBERG, petite ville de la Stormatie, *voyez* PINEMBERG.

PINON ou PHINON, fut un des ducs d'Idumée, qui succeda à Ela, & qui eut pour successeur Cenez.* *Genese, xxxvi. 41. 42.*

PINS (Odon de) vingt-troisiéme grand maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui residoit alors dans l'isle de Cypre, succeda en 1294. à Jean de Villiers. Il étoit de la langue de Provence, originaire de Languedoc, & avoit beaucoup de vertu & de pieté; mais il fut accusé de manquer de conduite & de courage; c'est pourquoi le pape le manda à Rome, pour y répondre sur les plaintes des chevaliers. Ce grand-maître ne put pas se justifier, car il mourut en chemin l'an 1296. Guillaume de Villaret fut élu en sa place. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

PINS (Roger de) vingt-neuviéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui residoit alors à Rhodes, succeda en 1355. à Pierre de Cornillan. Le pape le pria d'acheter la principauté d'Achaye, de Jacques de Savoye, prince de Piémont, qui la vouloit vendre; parce qu'il s'assûroit que la religion possedant cette principauté, contiendroit facilement le peuple de ce pays sous l'obéïssance du saint Siege. Le grand-maître de Pins, qui étoit de la langue de Provence ordonna, sur les instances du pape Innocent VII. à Guillaume de Mailly, grand-prieur de France, & à Guillaume de Charlus, grand-prieur d'Auvergne, ses lieutenans generaux de tenir une assemblée à Avignon, pour pourvoir aux moyens de trouver de l'argent. On y fit des reglemens tres-utiles, & l'office de grand commandeur d'Espagne fut supprimé, comme avoient été les autres 60. ans auparavant. L'an 1357. Roger de Pins fit reformer les statuts, & les fit traduire de françois en latin, pour en envoyer des copies authentiques par toutes les provinces de l'ordre. Il tint aussi un chapitre general, où on créa des receveurs du commun tresor dans chaque prieuré; parce que les grands prieurs qui recevoient les droits du tresor, avoient de la peine à vuider leur mains, pour les envoyer à Rhodes. Il fut aussi ordonné que les grands prieurs d'Italie ne confereroient plus les commanderies de leurs prieurés, comme ils faisoient auparavant, & que le grand-maître pourvoiroit non seulement à celles qu'il se reservoit au chapitre general, ou qui vaqueroient dans le couvent, mais aussi à toutes les autres. Il y eut encore une ordonnance particuliere qui défendit d'admettre les freres servans d'armes au rang des chevaliers. Le grand-maître de Pins mourut en 1365. fort regretté de tous les chevaliers, & particulierement du peuple de Rhodes, qui le surnommoit l'*Aumônier*, à cause des grandes aumônes qu'il distribuoit aux pauvres. Il eut pour successeur RAIMOND-BERENGER. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusal.* Naberat, *privil. de l'ordre.*

PINS (Gerard de) chevalier de S. Jean de Jerusalem, fut nommé en 1317. par le pape Clement V. vicaire general de l'ordre, pour le regir pendant la contestation du grand-maître Fouques de Villaret, & Maurice de Pagnac que l'on avoit élû grand-maître du vivant de Villaret. Sous le grand vicariat de Gerard de Pins, Orcam fils d'Otoman empereur des Turcs, étant parti en 1321. avec une armée considerable pour venir assieger Rhodes, il envoya au-devant de lui les galeres de la religion, avec quelques autres bâtimens, qui attaquerent la flotte Ottomance, & la défirent entierement, ayant pris ou coulé à fond presque tous leurs vaisseaux. Orcam se sauva à Scio; les chevaliers l'y suivirent, mirent pied à terre, & y taillerent en pieces dix-mille Turcs, dont ce prince vouloit se servir pour le siege de Rhodes. Maurice de Pagnac, étant mort la même année, le pape remit Villaret dans son rang de grand-maître, & le grand vicariat de Gerard de Pins finit. * Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jerus.*

PINS (Jean de) évêque de Rieux dans le XVI. siecle, de la même famille que les precedens, étoit natif de Toulouse, où il avoit été conseiller au parlement. Après avoir été à Bologne disciple de Philippe Beroalde, dont il écrivit la vie, & celle de sainte Catherine de Sienne, imprimée à Bologne en 1505. il fut ambassadeur à Rome en 1519. puis à Venise. La Faille dans son *traité de la noblesse du Capitoulat*, dit qu'il fut évêque de Pamiers, puis élu évêque de Rieux en 1523. & mourut en 1537. La ville de Toulouse a placé son buste dans sa gallerie des illustres Toulousains. On a de lui un traité *de vita aulica*. Un autre des femmes illustres, *de claris feminis*, à Paris en 1521. *in folio*. La vie de S. Roch, *Allobrogicæ narrationis liber*, imprimé à Venise en 1516. & à Paris la même année. Son stile latin étoit des plus polis: Erasme & le cardinal Sadolet étoient de ses amis. * Sadolet *lib. 4. epist.* 18. Erasme, *in Ciceroniano*. Vossius, *de hist. lat.* Sainte Marthe, *Gallia Christiana.* la Faille, *annales de Toulouse.* Bayle, *dictionnaire crit. &c.*

L'on tient que cette maison descend des barons de Pinos, dont la terre faisoit partie de la Catalogne, & qui s'établirent en France lorsque Pierre roi d'Aragon se joignit aux comtes de Toulouse & de Comenges contre Simon de Montfort, qui avoit conquis une partie de leur pays pendant la guerre des Albigeois. L'on tient encore que Raymond comte de Comenges donna & échangea en 1296. à dom de Pins en consideration de ses services rendus pendant la guerre, plusieurs terres près de Muret diocese de Toulouse, pour la seigneurie de Pins, qui a pris le nom dudit Odon. Elle n'a pas dédaigné d'entrer dans le capitoulat de Toulouse: on trouve un OTON de Pins, qui fut capitoul en 1362. & GERAUD de Pins qui le fut les années 1373. 1383. 1411. & 1419. Elle a donné des officiers dans les armées de nos rois, qui ont pris alliance avec des tres-anciennes maisons plusieurs chevaliers de l'ordre de Malte, & subsiste en la personne de FRANÇOIS-ANNE, marquis de Pins, seigneur de Justaret, &c. chevalier de l'ordre de S. Louis, capitaine au regiment de cavalerie de Bretagne, qui sert depuis plus de vingt ans avec distinction, & qui a pour freres & sœur *Clement*, chambellan du duc de Lorraine; *François-Clement*, chevalier de Malte, & capitaine de cavalerie du regiment de Lorraine, & *Louise* de Pins, nommée par le roi en 1717. abbesse de l'Oraison-Dieu.

PINSCO, ville de la Polesie en Lithuanie. Elle est située sur la Pina, près du Przipiec. Pinsko a été capitale d'une châtelenie, & le siege d'un évêque Grec de la religion de l'église Grecque mais les Cosaques l'ont si fort ruinée, qu'il n'y reste plus que quelques maisons écartées les unes des autres. * Maty, *diction.*

PINSEN (le fort de) il est dans le Brabant Hollandois, au milieu des marais, environ à demi-lieuë de Berg-op-Zoom, vers le nord. * Maty, *diction.*

PINSSON (François) professeur en droit à Bourges, où il étoit né, fut installé dans cette charge le 8. de Fevrier 1611. Il avoit déja enseigné les instituts dans la même ville pendant quelque tems. Il fut si exact dans l'exercice de sa profession, que jamais il ne manqua aux leçons qu'il devoit faire; & plûtot que d'y manquer, il faisoit cinq lieuës assez souvent, pour revenir de sa maison de campagne, & se trouver à l'auditoire à l'heure qu'on l'attendoit. Il enseigna fort long tems le droit canon, & il eut toûjours cinq ou six cens écoliers. Il mourut à Bourges l'an 1643. âgé de 63. ans. Il épousa 1°. *Marie* Bengy, fille d'*Antoine*-Bengy; & 2°. N. d'Amours. Il n'eut des enfans que de la premiere. On avoit promis de publier ce qu'il dicta dans les écoles de Bourges l'an 1625. *ad Philippi imperatoris rescripta*, son commentaire sur les épîtres du pape Honoré III. & son oraison funebre recitée à l'ouverture des écoles de Bourges l'an 1643. par M. de Roye, qui fut ensuite professeur en droit à Angers.

PINSSON (François) fils de FRANÇOIS Pinsson docteur & professeur ès droits en l'université de Bourges, & de *Marie* Bengy, fille d'*Antoine* Bengy, aussi docteur ès droits en la même université, & successeur de M. Cujas, nâquit à Bourges le 5. Août 1612. & fut reçu avocat au parlement de Paris le 5. Decembre 1633. Il a donné plu-

sieurs ouvrages au public; comme le traité des benefices, en latin, que M. Bengy son grand-pere maternel avoit enseigné & dicté dans les écoles de Bourges; mais qu'il n'avoit pas achevé entierement, & que son petit-fils a continué depuis le chapitre; *De oneribus, & immunitatibus ecclesiarum*, jusqu'à la fin. Ce traité fut imprimé à Paris en 1654. la pragmatique sanction de S. Loüis en latin, avec des commentaires imprimés en 1666. En 1673. il presenta au roi Loüis XIV. de notes sommaires sur les indults accordés au roi, ou à d'autres à sa recommandation, par les papes Alexandre VII. & Clement IX. avec une preface historique, & plusieurs autres pieces, édits, declarations & arrêts. Il donna encore au public en 1688 son traité singulier des regales, ou des droits sur les benefices ecclesiastiques, avec la conference sur l'edit du contrôle, & travailla à d'autres ouvrages, comme à la revision des œuvres de Du Moulin, où il a inseré ses notes sur le corps du droit canon, & sur les œuvres de Mornac. Il mourut à Paris le 10. Octobre 1661. âgé de 80. ans.* *Mem. historiques.*

PINSSON de la MARTINIERE (Jean) procureur du roi en la jurisdiction de la connétablie & maréchaussée de France à Paris, mort en 1678. s'est fait connoître par quelques ouvrages historiques: l'un d'eux, qui parut en 1650. est intitulé le vrai état de la France, & est une description de son gouvernement en cette année-là: un autre est le recueil des privileges des officiers de la maison du roi, qui parut dès l'an 1645. Il y joignit en 1649. 1650. & 1652. des états des maisons du roi, de la reine, &c. Enfin en 1661. il publia *in fol.* un traité de la connêtablie & maréchaussée de France, ou recueil des ordonnances, édits & déclarations sur le pouvoir des connêtables & maréchaux de France en la justice royale exercée par lieutenans à la table de marbre du Palais. Il paroît que cet auteur avoit encore travaillé sur d'autres sujets; car Gilles André de la Roque dans son traité de la noblesse, cite sa relation de la principauté d'Ivetot, qui n'a pas été imprimée. * Le Long, *biblioth. histor. de la France.*

PINTO (Hector) natif de Couilhana dans l'évêché de Guarda en Portugal, religieux de l'ordre de S. Jerôme, se fit une si grande reputation dans son pays, qu'on fonda à cause de lui une chaire de theologie positive dans l'université de Conimbre, dont il étoit docteur. Il se distingua aussi par son zele pour la maison de Bragance, qui regne presentement en Portugal, lorsque Philippe II. qui prétendoit à la couronne, eut envahi le pays; & sa fermeté fut cause qu'on le conduisit dans un autre monastere de son ordre, près de Tolede, où il mourut l'an 1583. de chagrin de voir sa patrie assujettie à une domination étrangere. Pinto avoit publié de son vivant des commentaires sur Isaïe, sur Ezechiel & sur Daniel: on les réimprima l'an 1616. à Cologne en 5. vol. *in* 4°. & l'an 1617. à Paris en 3. vol. *in fol.* Pour son livre intitulé *Imagem de vida Christiana*, il parut l'an 1681. à *Lisbonne*, où on le réimprima en 1592. & 1593. & il eut d'abord tant de vogue, que Gonçale de Ilhescas en fit imprimer l'an 1585. une traduction italienne à Medina-del-Campo; Guillaume de Coursol, seigneur de Belle-Fontaine & de Montestu, tresorier de France, une traduction Françoise à Paris en 1580. & 1584. & le P. Zacharie Capucin, une version italienne à Venise en 1594.* *Memoires de Portugal.*

PINTURICCHIO (Bernardin) celebre peintre d'Italie, vers la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. avoit un grand soin de finir extrêmement ses figures, & de n'employer que des couleurs fines & éclatantes. Ce peintre, pour plaire davantage aux personnes qui ne connoissoient pas l'excellence de cet art, faisoit de relief tous les ornemens de ses tableaux, & outre cela les enrichissoit d'or. Lors même qu'il representoit des bâtimens, il les relevoit comme s'ils eussent été de basse taille; ce qui étoit contre les regles de l'art; parce que l'on voyoit avancer des choses qui devoient paroître éloignées. La cause de sa mort est extraordinaire. Dans le tems qu'il étoit à Sienne, les religieux de saint François, qui vouloient avoir un tableau de sa façon, lui donnerent une chambre dans leur couvent, pour y travailler plus commodément; & afin que le lieu ne fût embarrassé d'aucune chose inutile à son art, ils en ôterent tous les meubles, à la reserve d'une vieille armoire, qui leur sembla trop difficile à transporter. Pinturicchio, qui étoit naturellement fantasque, voulut absolument qu'on l'ôtât; de sorte que les religieux resolurent de la mettre ailleurs; comme on vouloit la changer de place, il s'en rompit une piece, dans laquelle il y avoit 500. écus d'or cachés. Cela surprit tellement Pinturicchio, & lui donna un deplaisir si sensible de n'avoir pas découvert ce tresor pour en profiter, qu'il en mourut peu de tems après, l'an 1513. âgé de 53. ans. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

PINYTHUS, évêque de Gnosse, ville de Crete dans le II. siecle, vers l'an 175. écrivit à saint Denys de Corinthe un traité dont saint Jerôme fait mention. Le nom de Pinytus se trouve dans le martyrologe Romain sous le 10. du mois d'Octobre.* Saint Jerôme, *de script. eccl. c.* 28. Eusebe, *hist. l.* 4. *c.* 20. & 22. Honoré d'Autun, &c. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des III. premiers siecles.*

PIO de Savoye, maison des princes de Carpi, tres-illustre en Italie, faisoit remonter son origine, si l'on en croit les genealogistes fabuleux, jusqu'à la maison de Constantin *le Grand*, par une fille de Constance, dite *Euride* ou *Euridice* de Saxe. Il y a plus d'apparence que PIE, fils de *Manfrede*, donna son nom à cette famille, qui fut divisée en diverses branches. Les auteurs parlent de deux Manfredes Pio, du tems de la comtesse Mathilde, tous deux grands capitaines, qui se distinguerent en diverses occasions, sous l'empereur Frideric I. dans les troupes de l'eglise. Cette maison porte aussi le nom & les armes de Savoye, par aggregation faite par Louis duc de Savoye, qui ayant reçu de grands services d'ALBERT Pio, seigneur de Carpi, en la guerre qu'il eut contre François Sforce, & en consideration aussi de ce qu'il tiroit son origine de la maison de Saxe, lui permit & à GALEAS Pio son frere, à MARC & LOUIS Pio leurs neveux, & à leurs descendans mâles, de porter le nom & les armes de Savoye, par lettres du 27. Janvier 1450. rapportées par Guichenon en son histoire de Savoye. Leurs descendans furent princes de Carpi. ALBERT Pio perdit cette principauté, & mourut à Paris. LIONELLO Pio, son frere, rentra dans cette principauté, que sa posterité perdit encore, & fut pere du cardinal *Rodolfe* Pio, de *Trajan*, de *Constans*, & de *Manfrede*, qu'il eut de deux mariages. CHARLES Pio de Savoye, natif de Ferrare, fut fait cardinal en 1604. par le pape Clement VIII. fut pourvû de l'évêché d'Albano, puis de celui d'Ostie, exerça la legation de la Marche & celle d'Urbin, fut doyen des cardinaux, & mourut le 1. Juin de l'an 1641. âgé de 74. ans. Son corps fut enterré dans l'église des Jesuites de Rome. CHARLES Pio de Savoye, neveu du precedent, fut fait cardinal par Innocent X. en 1652. Il fut évêque de Sabine, protecteur des royaumes & états hereditaires de l'empereur & de l'empire, ainsi que des états de la couronne d'Aragon, & de Naples, mourut à Rome le 14. Fevrier 1689. âgé de 67. ans, & fut enterré près de son oncle. * Sansovin, *cas. illust. d'Ital.* Guichardin, *l.* 15. Paul Jove. Leandre Alberti. De Thou, &c.

PIO de Savoye (Albert) prince de Carpi en Italie, dans le XVI. siecle, étoit homme d'une pieté exemplaire, d'une vertu solide, brave, genereux, honnête & sçavant. Il avoit étudié sous Alde-Manuce, & fut employé à Rome par Maximilien I. & Charles-*Quint* en qualité d'ambassadeur auprès de Jules II. de Leon X. & de Clement VII. C'est lui qui l'an 1517. obtint de Leon X. le chapeau de cardinal pour Adrien Florent, qui fut depuis le pape Adrien VI. Pio étoit à Rome lorsque cette ville fut prise par l'armée de Charles-*Quint* en 1527. Ceux qui n'avoient pas épargné la personne du pape, n'épargnerent pas la sienne; il fut mis en prison, & n'en sortit qu'avec peine pour venir en France, où il se refugia. L'empereur Charles-*Quint* oubliant les grands services que lui avoit rendus le prince de Carpi, le dépoüilla de tous ses biens, qu'il donna à Prosper Colonne. Albert accablé de douleur d'avoir perdu avec ses biens un fils qu'il avoit, mourut de peste à Paris en 1536. & fut enterré aux Cordeliers, où l'on voit sa statuë élevée en bronze. Ce grand homme a laissé divers

ouvrages, entre lesquels il y en a un contre Luther, & un contre Erasme. Celui-ci divisé en vingt-trois livres fut imprimé à Venise & à Paris l'an 1531. Jean Genis Sepulveda écrivit pour lui une apologie contre le même Erasme, sous ce titre, *antapologia pro Alberto Pio comite Carpensi in Erasmum*. Divers grands hommes parlent avantageusement d'Albert Pio, & lui ont dressé des éloges funebres. * Guichardin, *hist.* Le Mire, *in auct. de script. eccles.* Alberti, *descript. Ital.* Croëselius, *p. 2. elog.* Opmeer, *in chron.* Cornelius Tollius, *append. ad Pier. Valerian. de infelic. litterat.* Nicolle Gilles. Paul Jove. Sponde, &c.

PIO de Savoye (Rodolfe) des princes de Carpi, cardinal archevêque de Salerne, fils de LIONELLO Pio, prince de Carpi, étudia à Padouë, ensuite de quoi il alla à la cour de Rome. Le pape Clement VII. lui donna l'évêché de Faënza, & l'envoya nonce extraordinaire en France. Il eut encore successivement les évêchés de Gergenti & de Nole, & l'archevêché de Salerne; & fut fait cardinal par le pape Paul III. en 1536. Peu après il vint legat en France, & contribua à l'entrevûë qui se fit l'an 1539. à Nice, du roi François I. & de l'empereur Charles V. On lui confia dans la suite la legation de la marche d'Ancone, où il fit voir par son exemple, quelle devoit être la conduite d'un gouverneur ecclesiastique. Il augmenta l'eglise de Lorette, fit fortifier le port d'Ancone, reforma les abus qui s'introduisoient dans l'administration de la justice, la fit rendre exactement aux pauvres, que les juges sembloient mépriser, retablit la police, & pourvut avec soin à tout ce qui pouvoit assûrer le repos & le bonheur de cette province. On l'en tira pour venir commander à Rome pendant l'absence du pape, qui s'aboucha avec l'empereur à Bussette, entre Parme & Plaisance l'an 1543 Le cardinal Pio ne fut pas moins employé sous les pontificats suivans; car il fut legat vers l'empereur, gouverneur du patrimoine, & protecteur de divers ordres religieux. Il opta aussi les évêchés d'Albe, de Frescati, de Porto & d'Ostie, & devint doyen des cardinaux. Son merite & l'estime generale qu'on avoit pour sa vertu l'auroient mis sur le siege pontifical, s'il eût vécu davantage; mais il mourut le deuxiéme jour de Mai de l'année 1554. en la 65. de son âge. Son corps fut enterré dans l'eglise de la Trinité du Mont, où le pape Pie V. lui fit élever ce riche tombeau de marbre qu'on y voit, avec la statuë de ce cardinal, & une épitaphe. * Sadolet, *epist. l. 5. ep. 5.* Ughel, *Ital. sacra.* Cabrera. Petramellarius. Victorel. Aubery, &c.

PIO de Savoye-y-Corte-Real (François) marquis de Castel Rodrigo, chevalier de la toison d'or, &c. fils de *Gilbert* Pio de Savoye, prince de saint Gregoire, qui étoit frere de *Charles* Pio de Savoye, cardinal, & de *Jeanne* de Moura-Corte-Real, fille de *François* Moura-Corte-Real, IV. marquis de Castel-Rodrigo, grand d'Espagne, & d'*Anne-Marie* d'Aragon & Moncade, fut fait maréchal de camp en Avril 1705. par Philippe V. roi d'Espagne, qui le nomma quelque tems après lieutenant general de ses armées, & chevalier de la toison d'or le 13. Avril 1708. en consideration des services importans, qu'il avoit rendus à la couronne. Sa majesté le fit aussi gouverneur des armes en Sicile, d'où étant revenu après l'évacuation de cette isle, il fut fait en Fevrier 1714. capitaine general & gouverneur de Madrid, & de son territoire, emploi qui fut créé exprès, pour lui avec 12000. écus d'appointemens, puis en Mai 1715. gouverneur & capitaine general de la principauté de Catalogne, & grand écuyer de la princesse des Asturies en Octobre 1721. Il fut malheureusement noyé la nuit du 15. Septembre 1723. dans le torrent formé par un orage qui inonda la maison du prince de la Mirandole, dans un fauxbourg de Madrid. * *Memoires du tems.*

PIO (Baptiste) qui vivoit au commencement du XVI. siecle, s'acquit beaucoup de reputation par ses éclaircissemens sur divers anciens auteurs, & par ses commentaires sur les livres de Ciceron. Il enseigna à Bologne, à Milan & à Lucques; & le pape Paul III. qui avoit été autrefois son ami, le fit venir à Rome, où il mourut l'an 1540. âgé de 80. ans. * Paul Jove, *in elog. doct. viror. c. 142.*

PIOMBA, anciennement *Matrinus*, petite riviere de l'Abrusse ulterieure. Elle coule un peu au levant d'Atri, & se decharge dans le golfe de Venise, au village de Silva. * Maty, *diction.*

PIOMBIN ou PIOMBINO, ville ou principauté d'Italie dans l'état de Sienne, sur la côte de Toscane, entre Orbitelle & Livourne, est bâtie sur les ruines de l'ancienne Populonie, qui en est à trois milles; & a son prince, qui est de la maison de Ludovisio. Les auteurs Latins la nomment *Plumbinum.*

PIONE, *Pionius*, prêtre de Smyrne & martyr, fut arrêté le jour du grand sabbat des Juifs l'an 250. à Smyrne, & conduit avec Sabine & Asclepiade à Polemon, gardien du temple des idoles, où il fit un discours à l'assemblée sur la religion. Ils furent ensuite conduits tous trois dans la prison. Quand le proconsul fut arrivé à Smyrne, Pionius, après avoir souffert la question, fut condamné à être brûlé vif avec Metrodore. Il souffrit ce supplice avec une patience & une constance merveilleuse, le 12. de Mars selon les uns, ou le 22. selon les autres. Les Grecs font sa fête le onze Mars, & les Latins le 1. Fevrier. * Actes dans Ruinart, Benedictin. Eusebe, *l. 4. hist. c. 15.* Tillemont, *mem. pour l'hist. eccl.* Baillet, *vies des Saints.*

PIPARA, maitresse de l'empereur Gallien, que quelques-uns ont confondu avec Salonine, femme legitime de ce même prince. Trebellius Pollio en parle si confusément, qu'on ne sçauroit qu'en croire, si l'on n'avoit des lumieres d'ailleurs. * Vallemont, dans sa *nouvelle explication d'une medaille d'or du cabinet du roi de France.*

PIPERNO, petite ville de la Campagne de Rome en Italie. Cette ville autrefois capitale des Volsques, & ensuite épiscopale, est à quatre lieuës de Terracine, du côté du nord. Son évêché a été uni à celui de Terracine. * Maty, *diction.*

PIPRE (Louis le) natif de la Bassée, vivoit dans le XVII. siecle, & embrassa l'état ecclesiastique, mais s'étant dégoûté entierement du monde lorsqu'il étoit deja prêtre, il entra chez les Capucins, où il prit le nom de Bonaventure. Il est auteur du livre intitulé *Parochophile*, sur les quatre principaux devoirs dûs aux paroisses, imprimé en 1634. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVII. siecle.*

PIQUIGNY (Bernardin de) *voyez* PEQUIGNY.

PIRAMIDES, *cherchez* PYRAMIDES.

PIRANO, petite ville de l'Istrie: elle est à trois lieuës de Capo d'Istria, vers le midi, sur une petite presqu'isle formée par le petit golfe de Largone & celui de Trieste. * Maty, *diction.*

PIRCKEIMER (Bilibaud) de Nuremberg, né en 1470. eut pour pere JEAN, jurisconsulte celebre, & conseiller de l'évêque d'Aichstad, d'Albert duc de Baviere, & de Sigismond archiduc d'Autriche. Il fut élevé à la cour de cet évêque, où dès l'âge de dix-huit ans il porta les armes avec assez de reputation. Ensuite il alla en Italie pour étudier en droit dans les universités de Padouë & de Pavie. Il s'y rendit habile, exerça les principales charges de la republique de Nuremberg, & conduisit du secours à l'empereur Maximilien I. qui faisoit la guerre aux Suisses. Ce prince conçut tant d'estime pour lui, qu'il le fit son conseiller ordinaire, & qu'il l'employa en des ambassades & en des negociations importantes. L'empereur Charles V. lui continua les mêmes honneurs, qui ne diminuerent point son attachement pour les sciences. Il dressa une belle bibliotheque; recueillit des manuscrits, des medailles & des pieces antiques; & faisant de son cabinet le lieu de ses delices, il y composa divers ouvrages que nous avons de lui, & que Melchior Goldast rassembla en un volume *in folio*; qu'il fit imprimer l'an 1610. à Francfort en cet ordre, *politica*, *historica*, *poëtica*. Pirckeimer mourut le 11. Decembre de l'an 1330. âgé de 60. ans. * Erasme, *in epist.* Paul Jove, *in elog. doct.* Gesner, *biblioth.* Rittershusius, *in vita Pirckeim.* Melchior Adam, *vit. jurif. Germ.*

PIRE'E, *Pireum*, port d'Athenes, est appellé presentement *Porto di Setine*, ou *Porto Leone*, à cause du lion de marbre qui est sur le rivage de la mer. Les anciens

auteurs parlent souvent de ce port celebre, que Themistocle avoit fait joindre à la ville par de grandes murailles, la 3. année de la LXXV. olympiade, & l'an 478. avant Jesus-Christ. Elles furent ruinées après la ville d'Athenes, la 1. année de la XCIV. olympiade, & l'an 404. avant Jesus-Christ. Quelques auteurs ont cru, que l'endroit où étoit autrefois le port de Pirée, avoit été une isle que l'on avoit jointe au continent, & qu'un certain Munychius, qui en étoit souverain, y avoit bâti un temple en l'honneur de Diane, surnommée *Munychienne*. Dans la suite cette déesse, pour venger la mort d'un ours qui lui étoit consacré, & qui avoit été tué par les Atheniens, les affligea d'une cruelle famine. Ils eurent recours à l'oracle, qui répondit qu'elle ne cesseroit point, à moins que quelqu'un de leurs citoyens ne se resolût d'immoler à Diane sa propre fille. Il se trouva parmi eux un homme assez fol pour le faire, nommé *Embarus*, d'où vint le proverbe *Embarus sum*, pour dire, *un insensé*. * Pausanias, *in atticis*, Plutarque, *in collectan.* Erasme, *in prov.*

PIRENE, fontaine qui a sa source au pied du mont Acrocorinthe, consacré aux muses, & dont les eaux sont tres-claires & fort agreables à boire. * *Antiq. Rom.*

PIRENE'ES, *cherchez* PYRENE'ES.

PIRGO, PERGO ou POLLONIA, ville archiepiscopale de l'Albanie. Elle est à deux lieuës de la côte, & à douze de Durazzo vers le midi. Cette ville étoit autrefois considerable. Les sciences y florissoient, puisqu'Auguste y étudioit lorsque Cesar fut assassiné. Elle est aujourd'hui fort délabrée. * Maty, *diction.*

PIRITHOUS, fils d'*Ixion* roi des Lapithes, ayant oüi parler de la valeur de Thesée, voulut s'en instruire luimême par experience, & lui déroba un troupeau de bœufs, afin de l'obliger à courir après. Thesée le suivit: mais ils conçurent tant d'estime l'un pour l'autre, qu'ils demeurerent amis, & Pirithoüs le secourut contre les Centaures qui vouloient enlever sa femme Hippodamie. Quand Hippodamie fut morte, Thesée & Pirithoüs convinrent de n'épouser que des filles de Jupiter. Pirithoüs servit Thesée lorsqu'il enleva Helene, & Thesée lui servit de second dans l'entreprise qu'il fit de ravir Proserpine femme de Pluton, suivant la fable, qui ajoûte qu'étant descendus aux enfers pour executer leurs desseins, Pirithoüs fut dévoré par le Cerbere, & que Thesée fut chargé de chaînes, & detenu prisonnier dans les enfers, jusqu'à ce qu'il fut délivré par Hercule. Selon l'histoire, Proserpine étoit fille d'Aïdoneüs roi des Molossiens. Pirithoüs ayant voulu l'enlever de force, fut pris, & par ordre du roi exposé à des chiens, qui le déchirerent. L'amitié de Pirithoüs & de Thesée est fameuse dans les livres des poëtes. * Plutarque, *in Thesee.* Ovide, orat. *l.* 4. *od.* 7. Martial, *l.* 7. *epigr.* 23. Claudian, *l.* 1. *in Ruff.* Auxon, *in Paulin.*

PIRITZ, petite ville du duché de Stettin dans la Pomeranie royale. Elle est près du lac de Maldui, à sept lieuës de Stettin vers le midi. Les anciens ducs de Pomeranie ont souvent fait leur residence à Piritz, que quelques geographes prennent pour l'ancienne *Viritium*, petite ville des Sideniens, laquelle d'autres placent à Grifsenhagen. * Maty, *diction.*

PIRMIN, fondateur de plusieurs monasteres en Allemagne, s'adressa au pape Gregoire II. pour obtenir la permission d'annoncer l'evangile aux Sueves & aux Allemands, & se presenta en 726. à un synode d'évêques de France, pour la faire confirmer. Muni de ces pouvoirs, il alla prêcher l'evangile en Allemagne, y convertit un grand nombre d'idolâtres, & y fonda quantité de monasteres, appuyé par Sintlacz un des seigneurs de ce pays. L'abbaye de Richenou est de ce nombre; il en fut le premier abbé, & la gouverna pendant trois ans. Thibaut duc de Suabe étant en guerre avec Charles Martel, obligea saint Pirmin de se retirer. Il alla en Alsace, y établit l'abbaye de Murbach au bas des monts de Vosge, sur un fond qui lui fut donné par le comte Eberard: fut instituteur de quantité d'autres monasteres en Alsace, & mourut à celui de Hornebach, bâti au lieu nommé *Gamond*, sur les confluens de la riviere de la Sarre & de la Bliess, qui fut depuis appellé de son nom *saint Pirmin*, où saint Boniface de Mayence vint lui rendre visite. Saint Pirmin mourut le 3. de Novembre 755. Raban le mit dans son martyrologe dans le siecle suivant. Les autres martyrologes n'en ont point fait mention; mais le martyrologe Romain moderne l'a inseré au même jour. Son corps fut enterré dans son monastere, d'où l'on prétend qu'il a été transporté à Inspruk. * *Anonym. apud* Mabillon, *saculi III. Benedict.* Valafrid. Strabon. Raban. Bulteau, *l.* 4. *hist. monach. d'Occid.* Baillet, *au* 3. *Novembre.*

PIRN, petite ville de la Misnie dans la haute Saxe en Allemagne, située sur l'Elbe proche de Dresden, & à trois lieuës de la frontiere de Bohême, est celebre par le traité de paix qui y fut conclu l'an 1635. entre l'empereur Ferdinand II. & l'électeur de Saxe à qui elle appartient. Ce fut-là que ce dernier donna asyle aux Protestans, qui furent chassés de la Bohême & de l'Autriche l'an 1628. Cette ville fut prise vers 1640. par l'armée de Suede qui y fit de grands desordres. * Apol. Fratr. *contra Samuel. Martin.*

PIRO, *cherchez* HENRI DE PIRO.

PIROS ou PIROT, petite ville ou bourg de la Bulgarie. Ce lieu est aux confins de la Servie sur la source de la Nissave, entre Sophie & Nissa, environ à dix-sept lieuës de l'une & de l'autre. On croit que Piros pouvoit être l'ancienne *Romatiana* ou *Remisciana*, ville de la haute Mœsie. Piros fut prise en 1689. par Piccolomini, general des troupes de l'empereur, après les deux batailles de Nissa où les Turcs furent battus. Les Allemands la fortifierent alors & y mirent garnison; mais depuis ils ont été obligés de l'abandonner. * Maty, *diction. Memoires du tems.*

PIROU, ancien château situé sur une côte de la basse Normandie dans le Côtentin, vis-à-vis les isles de Jersay & de Garnesay. Ce château est si ancien & accompagné de tant de merveilles, que les bonnes gens du pays croyent qu'il a été bâti par les Fées, bien des années avant que les Norwegiens ou *Normands* vinssent habiter la Neustrie. Ils disent que ces Fées étoient filles d'un grand seigneur du pays, celebre magicien, se métamorphoserent en des oyes sauvages dans le tems que les Normands descendirent à Pirou, & que ce sont ces oyes-là mêmes qui reviennent tous les ans faire leurs nids dans ce château. Voilà le fabuleux. Mais ce que l'on en peut dire de certain, c'est qu'au pied des murs du château de Pirou, on compte 18. ou 20. niches de pierre, où l'on a soin tous les ans de mettre des nids faits de paille ou de foin pour les oyes sauvages, qui ne manquent pas tous les ans le premier jour de Mars, de venir la nuit faire plusieurs rondes au tour du château, pour voir au clair de la lune & des étoiles si leurs nids sont prêts. Les jours jours suivans elles prennent possession des nids qui leur semblent les plus commodes, ce qui ne se fait pas sans coup ferir. Quelquefois à grands coups d'ongles & de bec ces oiseaux se mettent tout en sang, & font un si grand bruit que les échos en retentissent de toutes parts, & qu'on ne s'entend point dans les appartemens du château ni dans les masures des environs. Quand tous ces nids sont pris par les plus braves d'entre les oyes, on en met 6. ou 7. autres sur les parapets des murailles, qui ne demeurent pas long-tems vuides. Comme ces murailles sont extraordinairement hautes, les oyes qui y couvent ne manquent pas, dès que leurs petits sont éclos, d'avertir en criant, qu'on vienne les descendre dans le fossé. Que si on ne leur rend pas ce bon office, les meres y descendent elles-mêmes, & étendant leurs aîles, reçoivent leurs petits à la descente, de crainte qu'ils ne se blessent. Chaque oye à son mâle auprès d'elle. Il ne paroît aucun de ces oiseaux dans les campagnes voisines, pendant qu'il y en a des milliers qui flottent sur les lacs de Pirou. Quand ces oyes sont hors du château, on n'en sçauroit approcher de six cens pas sans les faire envoler; mais quand elles sont dans le château, cessant pour l'amour de leur hôte d'être sauvages, elles viennent prendre du pain & de l'avoine à la main, & quoique l'on crie, ou que l'on tire des coups de fusils dans les cours, elles ne s'effarouchent point. Elles couvent depuis le commencement de Mars jusques dans le mois de Mai. Lors-

que leurs petits sont assez forts pour les suivre, elles les dérobent la nuit, & se retirent par des faux-fuyans dans les lacs prochains, pour ne revenir que l'année suivante. Les speculatifs du pays prétendent (comme on le dit en Suisse & en Hollande des cigognes) que c'est bon signe, c'est-à-dire, que l'année sera bonne, quand il vient à Pirou grand nombre d'oyes sauvages. * De Vigneul-Marville, *Melange d'hist. & de litterature.*

PIRRHA, *voyez* DEUCALION.

PIRRHON, *voyez* PYRRHON.

PIRRHUS, *voyez* PYRRUS.

PIRRHIQUE, *voyez* PYRRHIQUE.

PIRUSSES ou PIRUSES, peuples de Dalmatie ou de Pannonie, selon Ptolomée & Strabon.

PISA ou PISANUS (Alfonse) Jesuite, natif de Tolede en Espagne, enseigna la philosophie & la theologie à Rome, en Allemagne & en Pologne, où il mourut à Kalich en 1598. Le cardinal Baronius, Eisengrein & d'autres parlent avantageusement de ce religieux, qui publia divers ouvrages, *concilium Nicanum l. De abstinentia & continentia; De quastionibus fidei controversis, &c.* * Ribadeneira & Alegambe, *de script. societ. Jes.* Nicolas Antonio, *bibl. script. &c.*

PISANDER, poëte Grec, qui vivoit sous la XXXIII. olympiade, vers l'an 648. avant Jesus-Christ, composa un poëme intitulé *Heraclide*, qui comprenoit en deux livres toutes les belles actions d'Hercule. On lui attribuë quelques autres ouvrages qui étoient plûtôt d'Aristée, comme le remarque Suidas. * *Consultez* aussi Pausanias, *in arcad.* Hygin, *in poët. astr.* Censorin. *in fragm. c.* 9. Fulgence, *l.* 1. *mythol. &c.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. proph.*

PISANDER, autre poëte Grec, natif de Laranda, ville de Lycaonie, vivoit dans le III. siecle sous l'empire d'Alexandre fils de Mammée, & composa une histoire diverse en vers. Cet ouvrage où il celebroit le mariage de Jupiter & de Junon, étoit divisé en six livres, selon Suidas. Il y a deux heros illustres de ce nom; PISANDER fils de Bellerophon, qu'Homere dit avoir été tué dans la guerre de Solime, *Iliad.* 9. Et PISANDER, fils de Nestor, l'un des amans de Penelope, dont parle Ovide, *epist.* 1. *Heroid.* Suidas & le scholiaste d'Aristophane font encore mention d'un PISANDER, qui étoit de grande stature, mais lâche, que l'on surnommoit par dérision *le Chameau* ou *le Mulet.*

PISANELLO, peintre Veronois, fut concurrent de Gentil Fabriano, & fut fort estimé de Michel-San-Michel, architecte de Verone. Il excelloit encore à graver des medailles, comme il parut par celles qu'il fit à Florence de toutes les personnes illustres qui assisterent au concile tenu avec les Grecs l'an 1439. * Felibien, *Hist. des arts.*

PISANI (François) cardinal, archevêque de Narbonne, étoit Venitien, & fut appellé le cardinal de Venise. Il avoit reçu le chapeau des mains de Leon en 1517. & s'exposa à un danger évident de mort pour sauver Clement VII. lorsque la ville de Rome fut prise par les Imperiaux en 1527. Pendant son absence il fit tenir à Narbonne un concile l'an 1551. Ce prelat couronna Marcel II. & Paul IV. Il fut aussi évêque de Padouë, d'Albano, de Frescati, de Porto, d'Ostie, & mourut doyen des cardinaux l'an 1570. * Victorel, *addit. ad Ciaccon.* Bembo, *ep. l.* 15. *ep.* 39. Petramellario. Aubery, *histoire des cardinaux.*

PISANI (Louis) cardinal, évêque de Padouë, étoit de Venise, & neveu de FRANÇOIS aussi cardinal, qui lui remit l'évêché de Padouë. Il reçut du pape Pie IV. le chapeau de cardinal en 1565. & mourut jeune à Venise le 31. Mars de l'an 1570. âgé de 45. ans. * Portenari, *felic. di Padua, l.* 8. Petramellario. Aubery, &c.

PISANI (André) capitaine general de la republique de Venise, après avoir servi la republique avec tout le courage & la capacité possible, & avoir été honoré de la dignité de chevalier, & de procurateur de saint Marc, fut nommé capitaine general, puis chevalier de l'étolle d'or, & commanda avec distinction jusqu'à la treve de 24. ans, concluë avec les Turcs à Passarowitz le 21. Juillet 1718. Etant de retour à Corfou, où il étoit resté pour donner ordre à l'embarquement des troupes qui avoient servi pendant les dernieres guerres, la foudre tomba le 21. Novembre suivant, dans le magasin à poudre de la vieille forteresse de cette ville, qui en fit sauter une partie en l'air, ensevelit plus de 1200. soldats & autres personnes, & endommagea plusieurs maisons voisines, entre lesquelles étoit celle où demeuroit le capitaine general, qui y fut tué avec tous les officiers de sa maison, à l'exception de deux. Le lendemain son corps ayant été trouvé dans les ruines, fut embaumé, & apporté à Venise, pour être mis dans le tombeau de ses ancêtres, où la republique lui fit faire de magnifiques funerailles. Le senat pour honorer la memoire de ce general, créa le 7. Decembre suivant, chevalier de l'étolle d'or, *Charles* Pisani son frere, qui étoit revenu depuis peu de l'armée, où il avoit servi deux ans en qualité de volontaire. * *Memoires du tems.*

PISANO, *voyez* PISANELLO.

PISASIRE, vingt-sixiéme calife ou successeur de Mahomet, monta sur le thrône après la mort de son pere *Cosdar*, qui mourut en 958. Mahamet regnoit alors en Perse, Daber en Egypte, & Abdalla à Carvan en Barbarie, & plusieurs autres califes ailleurs; l'empire des Arabes étant sur son declin à cause de leurs divisions. Ce fut en ce tems que les Turcs sortirent de la Scithie ou Sarmatie vers le mont Caucase, & vinrent établir un nouvel empire qui s'est étendu dans l'Asie, dans l'Europe & dans l'Afrique par la ruine de l'empire des Arabes & de celui de Constantinople. Ils entrerent d'abord dans la Perse, où Mahamet les appella à son secours contre Pisasire, lequel ils vainquirent sous le commandement du brave Tangrolipix leur general. Après cette victoire, Mahamet tâcha de les retenir à son service, & se saisit du passage de l'Araxe pour les empêcher de retourner en leur pays; de sorte que n'étant pas assez forts pour lui resister, ils furent contraints de se retirer en un desert, d'où ils faisoient des courses sur les Arabes, pour avoir dequoi vivre. Mahamet les voulant reduire, envoya contr'eux une armée de trente mille hommes; mais s'étant engagés temerairement, ils furent défaits une nuit par les Turcs, qui n'étoient que trois mille. Tangrolipix ayant fait un grand butin d'armes & de chevaux, conduisit les Turcs en pleine campagne, & assembla une armée de quarante mille hommes, composée de plusieurs gens de toutes sortes, qui se joignirent à eux pour vivre de rapine. Se voyant si puissant, il marcha contre Mahamet, qui le vint rencontrer près d'Albacan, avec une armée de plus de cinquante mille hommes, & une centaine d'élephans chargés de tours. Le combat fut sanglant; mais enfin Mahamet étant tombé de cheval dans le tems qu'il couroit çà & là pour animer les siens, & s'étant tué de sa chute, son armée se rendit à Tangrolipix, qui entra en possession de cet empire. Cependant Pisasire calife de Syrie, fit un effort inutile pour surprendre la ville d'Edesse. Il feignit d'envoyer des presens à l'empereur de Constantinople, & chargea mille hommes dans des paniers sur cinq cens chameaux qui prirent la route de cette ville; mais le gouverneur sçut le stratagême, & les fit tous égorger. Tangrolipix s'étant rendu maître absolu de la Perse, tourna ses armes contre le calife de Syrie; & l'ayant vaincu en plusieurs batailles, le tua à la fin, & conquit aussi cet empire. Il est vrai qu'il y eut encore des califes de Babylone, mais ils n'avoient plus d'autorité que pour le spirituel. Les Turcs qui usurperent la puissance souveraine, conserverent la religion de Mahomet, & laisserent aux califes la qualité de pontifes de la loi. Lorsque le calife étoit mort, un cherif lui succedoit, c'est-à-dire, un de ceux de la race de Mahomet. Pisasire laissa un fils nommé *Elvir*, qui s'enfuit en Egypte, où il regna quelque tems.

☞ Il est assez difficile de deviner d'où cette histoire a été tirée par Marmol, auteur peu exact dans ce qui regarde les califes d'Orient. Pendant le tems qu'il fait regner Pisasire, le calife residant à Bagdet étoit Mothi, qui regna près de 30. années sous la dépendance de Moëzalbondal & de son fils, princes de la race des Bouhides. Il ceda sa place à son fils Thaï, l'an de l'hegire 395. & 961. de Jesus-Christ. C'est ce que M. d'Herbelot

lot a recueilli des historiens Orientaux. * *Biblioth. orient.* Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

PISCATOR (Jean) Protestant & Allemand de nation, enseigna la theologie parmi ceux de son parti, & fut accusé de quelques erreurs touchant la predestination. Il écrivit des commentaires sur le nouveau testament, & mourut à Strasbourg en 1546. Un autre PISCATOR a aussi enseigné la theologie, a écrit divers ouvrages sur la bible, & est mort à Herborn dans le comté de Nassau en 1625. Il eut quelques sentimens que les synodes de France condamnerent comme contraires à leur confession de foi : il les soûtint toûjours, & ce ne fut que par le credit de Pierre du Moulin qu'on le laissa en repos. * M. De Meaux, *histoire des variations*.

PISCHDAD : ce mot qui signifie proprement en persien *un bon justicier*, a été le surnom & titre de Houschenk II. roi de la premiere race des princes qui ayent regné en Perse, & qui ont pris de lui le nom de *Pischdadiens*. Cette premiere race ou dynastie, si nous en voulons croire les Persans, est la plus ancienne du monde. En effet, elle comprend tous les rois qui composent celles que nous appellons les monarchies des Assyriens, Chaldéens, Babyloniens, Medes & Perses.

Les Persans ne comptent qu'onze rois Pischdadiens, dont le premier fut *Caïoumarrath*, & le dernier *Gustasb* ou *Kistasb* ; mais ils donnent à quelques-uns de ces rois un regne de plusieurs centaines d'années, sans compter les interregnes qui ont quelquefois duré long-tems.

Les noms de ces rois sont,

Caïoumarrath, auquel les historiens donnent mille ans de vie, trente seulement de regne, & qui eut un fils nommé *Siamek*, que l'on ne compte point parmi ces rois, parce qu'il mourut avant son pere.

Le troisiéme, *Tahmurasb*, regna trente années.

Le quatriéme, *Giamschid* fils, ou frere, selon quelques-uns, de *Tahmurasb*, regna sept cens ans, & en vecut mille.

Le cinquiéme, *Zhohak* ou *Dhohak*, en a regné mille.

Le sixiéme, *Afridoun* ou *Feridoun*, fils d'*Abtin*, de la race de *Giamschid*, a regné cinq cens ans.

Le septiéme, *Manougeher*, petit-fils de Feridoun, regna six-vingts ans.

Le huitiéme, *Nodar*, fils de Manougeher, fut défait & tué par Afrasiab, après un regne de sept cens ans seulement.

Le neuviéme, *Afrasiab*, qui descendoit de *Tour*, fils de Feridoun, il étoit roi de Turquestan, & conquit la Perse, où il regna douze ans.

Le dixiéme, *Zab* ou *Zoub*, fils de *Thahmasb*, & petit-fils de Manougeher, commença à regner à 80. ans, & & en regna 30.

Le onziéme, *Gustabs*, fils de *Zouth*, ou selon quelques-uns, son neveu, regna vingt ans, ou selon quelques autres, trente. Ce fut dans la personne de ce prince, que la race des Pischdadiens fut éteinte. * D'Herbelot, *bibliotb. orient.*

PISCINA, petite ville ou bon bourg du royaume de Naples. Il est dans l'Abrusse ulterieure, sur le lac Celano, environ à deux lieuës de la ville de ce nom, du côté du levant. Piscina a un évêché, qu'on appelle l'*évêché des Marses*. * Maty, *diction.*

PISCINE : les anciens appelloient ainsi un grand bassin rempli d'eau, où les jeunes gens apprenoient à nager. Il étoit dans une place publique, & fermé d'un mur, afin qu'on n'y pût jetter aucunes ordures. On appelloit encore *Piscine*, le bassin carré du milieu d'un bain. On fait venir ce mot de *Pissis*, poisson; non seulement parce que les hommes imitent le poisson en nageant; mais aussi parce que l'on en conservoit dans quelques unes de ces piscines. * *Diction. des arts & des sciences.* in fol. *imprimé à Paris chez J. B. Coignard.*

PISCINE PROBATIQUE, reservoir d'eau proche le mur du parvis du temple de Salomon. Cette piscine s'appelle *Probatique*, du mot grec *προβάτον brebis*; parce qu'elle servoit à laver les brebis, & autres animaux destinés pour les sacrifices. Les Hebreux la nommoient *Bethsaida*, qui signifie *maison* ou *lieu d'écoulement* ; parce qu'elle se remplissoit des eaux qui y couloient de la fontaine scellée, & de celles des pluyes, qui y tomboient du parvis du temple. Elle est enfoncée dans la terre de deux piques de profondeur, d'environ cent cinquante de longueur, & de quarante de largeur. Les quatre côtés, qui font un carré long, sont revêtus de pierre de taille fort bien cimentées; & l'on voit encore les cinq portiques, & les degrés par où l'on y descendoit ; mais le fonds est rempli d'herbes & à sec. En certain tems de l'année, l'eau de cette piscine étoit agitée par un ange ; & aussi-tôt après ce mouvement, le premier malade qui y pouvoit descendre, étoit infailliblement gueri, quelque maladie qu'il eût. C'est pourquoi il y avoit en ce tems-là un grand nombre de boiteux, d'aveugles, d'hydropiques, de paralitiques, & d'autres malades qui attendoient sous les portiques, pour tâcher d'y descendre les premiers après l'agitation de l'eau, comme Jesus-Christ y en trouva un, auquel il donna la santé. Entre la piscine & le mur da la ville, il y a une grande place où l'on assembloit les animaux qui devoient être sacrifiés. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte.*

PISCOPIA, bourg avec un évêché Grec. Il est sur la côte meridionale de l'isle de Cypre, entre Basso & Limisso. On le prend pour la ville qui portoit autrefois le nom de *Curium* & de *Curias*. * Maty, *diction.*

PISCOPIA, anciennement *Telus*, *Telos*, *Agathusa*. C'est une isle de la mer de Scarpanto. Elle est entre l'isle de Stampalia & celle de Rhodes. Elle n'a qu'environ douze lieuës de circuit & fort peu d'habitans. * Maty, *diction.*

PISE, *Pisa*, ville de Toscane en Italie, avec archevêché & université, est tres-ancienne & tres-considerable. Les auteurs ne conviennent pas du nom de ceux qui ont fondé cette ville ; mais il y a apparence qu'elle fut bâtie par quelque colonie venuë de Pise, de Grece, sur le fleuve Alfée, conformément à ce que dit Virgile, *l.* 10. *Æn.* Elle est située dans une grande plaine fertile en bleds & en vins tres-excellens, & est divisée par la riviere d'Arne, qu'on y passe sous trois ponts, avec un port qui est tres-commode. Pise a été soûmise à divers maîtres, après avoir formé une republique puissante, qui avoit fait tête aux Infideles, qui avoit conquis les isles de Corse & de Sardaigne, avec Carthage, & qui s'étoit fait craindre sur toute la Mediterranée. Depuis elle perdit la liberté. Le roi Charles VIII. la lui fit rendre en son voyage d'Italie en 1494. mais elle fut encore assujettie en 1609. Les grands ducs de Toscane sont les maîtres de cette ville, qui est la residence des chevaliers de l'ordre de saint Etienne, fondé par Côme de Medicis en 1561. Ils s'y assemblent dans l'eglise de ce Saint, où l'on voit grand nombre de dépoüilles remportées sur les ennemis de la foi, sans parler de son escalier, de ses colonnes & de ses statuës, le tout de marbre. L'eglise metropolitaine, dite *le Dôme*, est remarquable par soixante & trois colonnes de marbre, & par ses portes de fonte, qu'on dit avoir servi au temple de Salomon ; par sa tour haute de 188. pieds, dont la forme est d'un vrai cylindre, & qui est panchante, de maniere que le couronnement du haut avance de quinze pieds du rez de chaussée du fondement ; par son baptistaire & par le cemetiere, dit *le Campo-Santo*. On admire encore dans cette ville, le palais, la maison de ville, l'université & le jardin de medecine. L'université fut fondée par Laurent de Medicis en 1472. Malgré ces avantages Pise est peu peuplée. Le territoire de cette ville, dit le *Pisan* ou *Pisantin*, comprend Pise, Livourne & Volterre. * *Consultez* Strabon, Pline, Solin, Tite-Live, Sabellicus, S. Antonin, Platine, &c. cités par l'auteur de l'histoire de Pise, & par Leandre Alberti, *descript. Ital.*

I. CONCILE DE PISE.

Le pape Innocent II. assembla en 1134. les prelats de France, d'Allemagne & d'Italie, à Pise, où l'antipape Anaclet fut excommunié. On y fit des reglemens tres-utiles, contre ceux qui soûtenoient les schismatiques; & le pape y canonisa saint Hugues évêque de Grenoble. Ce qu'on peut voir dans Pierre de *Clugny*, *l.* 3. *epist.* 37. dans l'auteur de la vie de saint Bernard, *l.* 2. dans le X. tome des conciles, &c.

II. CONCILE DE PISE.

Le second concile tenu à Pise a été plus important, & est mis par quelques auteurs au nombre des generaux. L'église étoit déchirée par un schisme tres-long & tres-fâcheux, que les soins des prélats & des princes n'avoient pû faire cesser. On indiqua une assemblée à Savonne, où Gregoire XII. qui tenoit son siege à Rome, & Benoît XIII. qui residoit à Avignon, se devoient trouver. Le dernier y vint; mais comme ni l'un ni l'autre n'avoient pas de bonnes intentions, ce projet ne réüssit pas plus heureusement que les autres. Quelques cardinaux des deux partis, qui se virent à Livourne en 1408. proposerent diverses expediens pour finir le schisme, & crurent que celui d'un concile general étoit le plus sûr & le plus raisonnable. Ils obtinrent des Florentins, qu'on se pourroit assembler à Pise, & le concile y fut indiqué pour le 25. Mars de l'année suivante 1409. On avertit les interessés & les princes, & le concile commença le jour qu'on avoit pris pour cela. Il s'y trouva vingt-deux cardinaux, quatre patriarches, à sçavoir, ceux d'Alexandrie, d'Antioche, de Jerusalem, & de Grade dans l'état de Venise; douze archevêques presens, & quatorze par procureurs; quatre-vingts évêques, & les procureurs de cent deux autres; quatre-vingt-sept abbés, entre lesquels étoient ceux de Citeaux, de Clairvaux, de Grandmont, de Camaldoli, & de Valombreuse, pour tous les monasteres de leur ordre; les procureurs de deux cens autres abbés; quarante & un prieurs; les generaux des Dominicains, des Cordeliers, des Carmes & des Augustins; celui de l'ordre des Chartreux étoit auprès de Benoît XIII. pour le porter à l'union. Le grand-maître de Rhodes y assista avec le prieur general des chevaliers du saint Sepulcre, & le procureur du grand-maître de l'ordre Teutonique. On y vit aussi des députés des plus celebres universités; ceux des chapitres de plus de cent églises cathedrales & metropolitaines; plus de trois cens docteurs en theologie & en droit canon; & enfin les ambassadeurs des rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Bohême, de Sicile, de Pologne, & de Cypre, des ducs de Bourgogne, de Brabant, de Lorraine, de Baviere, de Pomeranie, du marquis de Brandebourg, du landgrave de Thuringe, & de presque tous les princes d'Allemagne. Les rois de Hongrie, de Suede, de Danemarck, & de Nortwege, qui étoient pour Gregoire XII. le quitterent bientôt après, pour adherer à ce concile. L'ouverture s'en fit le 25. Mars, jour de l'annonciation de Notre-Dame. Après les discussions faites dans treize seances, le concile rendit son jugement définitif dans la XIV. session le 5 Juin, veille de la fête du saint Sacrement. Il declara Pierre de la Lune (Benoît XIII.) & Ange Corario, (Gregoire XII.) schismatiques & heretiques, & convaincus de collusion pour entretenir le schisme; & comme tels, il les priva du pontificat, défendant à tous les Fideles de les reconnoître. Le 15. du mois les cardinaux entrerent au conclave, qu'on avoit preparé dans le palais archiepiscopal, & dont la garde fut commise à Philibert de Naillac, grand-maître de Rhodes. Il y avoit alors à Pise vingt-quatre cardinaux; parce que le cardinal Frias Espagnol, & le cardinal Challant Savoyard, ayant quitté Pierre de la Lune, s'étoient depuis peu venus joindre aux autres. Ils élûrent le 29. Pierre Philargie, dit *de Candie*, cardinal de Milan, qui prit le nom d'ALEXANDRE V. & qui presida au concile en la session suivante, tenuë le premier Juillet 1409. Sur ces entrefaites, le roi de Sicile, Louis d'Anjou, étant arrivé au concile, y fut reçu dans la session du 27. Juillet, où le pape confirma le droit que ce prince avoit sur le royaume de Sicile, & le crea gonfalonier de l'église, contre Ladislas roi de Naples.

III. CONCILE DE PISE.

Quelques cardinaux mal satisfaits du pape Jules II. & favorisés du roi Louis XII. & de l'empereur Maximilien I. y assemblerent un concile l'an 1511. & le transfererent à Milan, puis à Lyon. Mais cette assemblée n'eut point de suite; car l'empereur s'en separa, & le roi l'improuva, faisant sçavoir par ses ambassadeurs qu'il envoya à Rome, & qui parlerent en la VIII. session du concile de Latran, où le pape Leon X. se trouva (c'étoit un Lundi 19. Decembre 1513.) qu'il n'avoit soûtenu le parti de ceux qui étoient à Pise, que pour agir contre la personne de Jules II. & que d'abord après l'élection de Leon X. il avoit adheré au concile de Latran. Les Protestans publierent l'an 1621. en un volume *in quarto*, les faux actes de ce concile. On doit plûtôt consulter Surius, Baronius, Bini, & diverses éditions des conciles faites à Paris.

François Bosiani, archevêque de Pise, publia des ordonnances en 1616. Julien de Medicis, & Scipion de Elciis, prélats de la même ville, en tirent d'autres; celui-ci en 1639. & l'autre en 1625. * Theodoric de *Niem*, *hist. du schisme*. Bzovius. Sponde & Rainaldi, *A. C.* 1408. & 1409. *tom. XIV. concil.* Du Puy, *hist. du schism.* Maimbourg, *hist. du grand schisme.*

TRAITE' DE PISE.

Il y a eu un traité conclu à Pise en 1664. entre le pape Alexandre VII. & Louis XIV. roi de France, par M. Rasponi, plenipotentiaire de sa sainteté, & M. de Bourlemont plenipotentiaire de sa majesté. Ce traité contient XV. articles, dont le I. regle le different qui étoit entre le pape & le duc de Parme, touchant les états de Castro & de Ronciglione. Le II. concernoit les prétentions que le duc de Modene & la maison d'Este avoient contre la chambre apostolique. Le III. portoit que le cardinal Chigi viendroit en qualité de legat en France, pour dire à sa majesté en propres termes ce qui suit: *SIRE, sa sainteté a ressenti avec une tres-grande douleur, les malheureux accidens qui sont arrivés; & les sujets de mécontentement que votre majesté en a eus, lui ont causé le plus sensible déplaisir qu'elle fût capable de recevoir; l'assurant que ce n'a jamais été la pensée ni l'intention de sa sainteté, que votre majesté fût offensée, ni M. le duc de Crequy son ambassadeur; sadite sainteté desirant qu'à l'avenir il y ait de part & d'autre, la bonne & sincere correspondance qui a toujours été, &c.* Cet article, & la plûpart de ceux qui suivent, furent reglés, pour reparer l'attentat commis dans Rome par les Corses, de la garde du pape, le 20. Août 1662. contre M. le duc de Crequy ambassadeur extraordinaire du roi de France, & pour donner les satisfactions duës à sa majesté. Le IV. portoit que le cardinal Imperiale presenteroit en personne au roi ses tres-humbles justifications. Le V. que le cardinal Maidalchini, qui étoit sorti de Rome, suivant l'intention du roi, y seroit rappellé par le pape. Le VI. que le seigneur dom Mario déclareroit pas écrit, en foi de chevalier, qu'il n'avoit eu aucune part à tout ce qui s'étoit passé dans Rome le 20. Août 1662. Le VII. & le VIII. que quand M. l'ambassadeur & madame l'ambassadrice reviendroient à Rome, le pape envoyeroit audevant d'eux, pour leur témoigner le déplaisir de sa sainteté, pour l'accident arrivé le 20. Août. Le IX. que le pape ordonneroit d'une maniere précise & efficace à ses ministres, de porter à l'ambassadeur du roi, le respect qui est dû à celui qui represente la personne d'un si grand prince, fils aîné de l'église. Le X. que sa sainteté feroit casser & annuller toutes les poursuites qui avoient été faites contre le duc Cesarini, & reparer les dommages qu'il avoit soufferts. Le XI. que tous les decrets faits en consequence de l'accident du 20. Août contre les barons Romains, & contre quelques autres personnes que ce fût, seroient cassés & annullés. Le XII. que toute la nation Corse seroit déclarée incapable à jamais de servir, non seulement dans Rome, mais aussi dans tout l'état Ecclesiastique. Le XIII. qu'il seroit élevé une pyramide à Rome, vis-à-vis l'ancien corps de garde des Corses, avec une inscription, qui contiendroit en substance, le decret rendu contre la nation Corse. Le XIV. que le roi de France remettroit le pape & le saint siege apostolique en possession de la ville d'Avignon & du comtat Venaissin; & que sa sainteté de son côté donneroit tous les ordres & declarations necessaires pour la sureté & indemnité des habitans d'Avignon, & de tout le comtat, sans qu'ils pussent recevoir aucun trouble ni peine, à cause de ce qui s'étoit passé en ladite ville & audit comtat, en consequence de l'accident du 20. Août 1662. Le XV. que les

I. & 14. articles seroient executés immediatement après que le legat auroit eu audience de sa majesté. Ce traité fut signé par les plenipotentiares à Pise le 12. Fevrier 1664.* *L'histoire des démêlés de la cour de France avec la cour de Rome au sujet de l'affaire des Corses*, par l'abbé Regnier des Marais, de l'académie Françoise, qui donna en 1707. l'histoire de ce traité & de toute l'affaire qui y avoit donné lieu, dont il avoit eu tous les memoires en main, étant secretaire de l'ambassade du duc de Crequy, lors de l'insulte des Corses.

PISE, pour ce qui regarde la tour, *voyez* GARISENDA.

PISE, *Pise*, ville du Peloponnese, celebre par jeux. *voyez* OLYMPIADES.

PISIDA, PEISIDA, PIASIDA, c'est une riviere de la grande Tartarie. On ne trouve le long de son cours, quoiqu'assez grand, ni villes, ni villages, & elle se décharge dans la mer de Tartarie, environ à 30. lieuës de l'emboûchure du Jenizei, vers le levant.* Maty, *dictionnaire*.

PISIDES (Georges) diacre & garde des chartres, referendaire de l'église de Constantinople, dans le VII. siecle, sous l'empire d'Heraclius, vivoit encore vers l'an 640. Il a composé un ouvrage en vers iambes sur la creation du monde, que les anciens appellent l'*ouvrage des six jours*. Il avoit aussi écrit la vie de l'empereur Heraclius; la guerre de Perse; un panegyrique du martyr Anastase; & un autre ouvrage intitulé, *Abarica*. Nous avons le premier ouvrage de cet auteur, qui est adressé à Serge, patriarche de Constantinople. Cet ouvrage a été traduit en latin, & publié par Frederic Morel en 1584. avec quelques fragmens du même auteur, tirés de Suidas & d'autres, & a été mis depuis dans la bibliotheque des peres, où l'on voit aussi son poëme de la vanité de la vie. Il est meilleur poëte que theologien. L'on croit que c'est ce même Georges, qui a composé des sermons en l'honneur de la Vierge, qui ont été donnés par le pere Combefis. Il y en a sur la conception de la Vierge, & sur celle de sa mere, sur la nativité de la Vierge, sur sa Presentation au temple, sur son assistance à la croix & au sepulcre. Ils sont pleins de fables, tirées du livre apocryphe de la nativité de la Vierge, faussement attribué à saint Jacques, & d'éloges extraordinaires de la Vierge & de ses parens. Ce sont des déclamations pleines de descriptions, d'exclamations, de figures de rhetorique, & de termes emphatiques, mais vuides de choses & de pensées, plus propres à divertir qu'à instruire. * Nicephore Calliste, *l.* 18. *c.* 48. Suidas. Tzetzes, *chil.* 3. *hist.* 66. Leo Allatius, *diatr. de Geogr.* Bellarmin, *de script. eccles.* Vossius, *de hist. Grac. l.* 2. *c.* 23. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. Voyez aussi* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes Latins*.

PISIDIE, partie de l'Asie mineure, selon Strabon & Pline; elle est separée au septentrion de la Galatie & de la grande Phrygie, par le mont Taurus: elle a la Lycaonie à l'orient, & la Pamphilie au midi, dont quelques-uns en font la partie septentrionale. Ses principales villes furent Antioche de Pisidie, Segalasse & Selga. Leunclave dit que ce pays s'appelle aujourd'hui *Versacgli*, ou *Versacgeli*.* Baudrand.

PISIN: il y a deux bourgs de ce nom dans l'Istrie. Ils sont à demi lieuë l'un de l'autre entre S. Weit & Montona. Ils appartiennent à la maison d'Autriche, & on les appelle, pour les distinguer, *Pisino Vecchio*, & *Pisino Nuovo*.* Maty, *diction*.

PISISTRATE, roi des Orchomeniens, étoit ennemi de la noblesse, & favorable au peuple. Les senateurs resolurent de s'en defaire dans le senat; le mirent en pieces, & cacherent chacun un de ses membres sous leurs habits. Le peuple se doutant de ce qui s'étoit passé, vint en foule au lieu où le senat étoit assemblé pour venger la mort de son roi; mais Telesimaque, fils de Pisistrate, qui étoit complice de la conjuration, détourna le peuple, en l'assûrant que son pere avoit paru sous une figure au-dessus de l'humaine, qui marchoit avec rapidité vers le mont Pisée. * Plutarq. *Parallel.* Homere fait mention d'un autre PISISTRATE, fils de Nestor & d'Euridice. *Odyss.* 3. & Suidas d'un PISISTRATE de Larysse, historien.

PISISTRATE, *Pisistratus*, Athenien, fils d'Hippocrates, qui se rendit tyran de sa patrie, lui avoit rendu de grands services à la prise de l'isle de Salamine. Bien qu'il ne fût pas d'une naissance fort illustre, il aspira dès-lors à la souveraineté. Pour y parvenir, il feignit d'implorer la protection du peuple contre ses ennemis, & demanda des gardes aux Atheniens. Avec leur secours, selon le pere Petau, il s'empara d'Athenes l'an 4154. de la periode Julienne, 560. ans avant Jesus-Christ. Il fut chassé l'année suivante: il revint l'an 4157. fut chassé une seconde fois l'an 4158. enfin il revint l'an 4169. & mourut en 4186. 528. ans avant Jesus-Christ & ses enfans furent chassés en 4204. 510. ans avant Jesus-Christ. Mais l'auteur d'une *dissertation chronologique* sur Pisistrate, inserée dans les *memoires de Trevoux* du mois d'Octobre 1709. dit qu'il s'empara d'Athenes la quatriéme année de la LIV. olympiade, 561. ans avant Jesus-Christ, & cela conformément à ce que rapportent les marbres d'Oxford, qu'il fut chassé en 4161. de la periode Julienne; qu'il revint en 4166. & qu'il fut encore chassé en 4170. enfin qu'il rentra dans Athenes pour la troisiéme fois l'an 4180. & mourut en 4186. 28. ans avant Jesus-Christ, laissant deux fils, *Hippias* & *Hipparque*, qui lui succederent. Hipparque fut tué l'an 516. avant Jesus-Christ. par Harmodius & Aristogithon. Hippias, & toute la famille des Pisistratides fut chassée d'Athenes l'an 512. avant Jesus-Christ. Aulu-Gelle nous apprend que Pisistrate avoit dressé une bibliotheque publique, que Xerxès fit depuis transporter en Perse. * Aulu-Gelle, *l.* 6. *&* 17. Plutarch. *in Solon.* Herodot. *in Clio.* Justin. Thucydide. Eusebe, &c. M. Du Pin, *bibliotheque universelle des historiens prof.*

PISON, nom d'une branche de la famille Calpurnia, qui étoit patricienne, descendoit, à ce que l'on croit, de Numa Pompilius; elle fut ainsi appellée à *Piso* (Poix) comme les Lentulus à *Lente* (Lentille) ou selon Pline, *l.* 18. *c.* 3. à *Pinsendo*. Elle a porté quantité d'hommes illustres, qui ont rendu de grands services à la republique Romaine, dans les premieres places.

PISON (L. Calpurnius) surnommé *Frugi*, fut tribun du peuple sous le consulat de Censorin & de Manlius en 605. de Rome l'an 149. avant Jesus-Christ, & pendant son tribunat publia une loix contre le crime de concussion: *lex Calpurnia de pecuniis repetundis*. Il fut consul avec Posthumius Albinus en 606. durant la seconde guerre Punique; en 615. & 639. ans avant Jesus-Christ avec Popilius Lenas; en 619. avec Fulvius Flaccus; en 621. & 133. ans avant Jesus-Christ avec Minutius Scevola; enfin il fut censeur avec Metellus Balearicus. Pison étoit jurisconsulte, orateur & historien. Il avoit composé des oraisons, qui ne se trouvoient plus du tems de Ciceron, & des annales écrites d'un style assez bas, au jugement de cet orateur. Pline en fait un jugement plus favorable. Outre la loi dont nous avons fait mention, Pison en avoit encore publié d'autres. *Voyez* CALPURNIA. * Cicero, *in Bruto*, *l.* 2. *de offic. &c.* Pline, *l.* 2. *hist. nat. c.* 53. Aulu-Gelle, *l.* 11. *c.* 14. Vossius, *l.* 1. *de hist. lat. c.* 6. Antonius Augustinus, *de leg. &c.*

PISON (C. Calpurnius) Romain, consul avec M. Attilius Glabrio l'an 687. de Rome, & 67. avant Jesus-Christ. fut auteur de la loi qui défendoit les brigues pour les magistratures. *Lex Calpurnia de ambitu*. Il étoit orateur; & Ciceron parle ainsi de lui: *Caius Pison parloit sans agitation, son discours étoit égal & uniforme, il avoit la conception tardive; mais en payant de bonne mine, & couvrant adroitement son jeu, il paroissoit plus fin & plus habile qu'il n'étoit.* MARC PISON, de la même famille, se distingua aussi par son éloquence. *Il n'avoit rien*, dit Ciceron, *qu'il n'eût acquis par son étude; & l'on peut dire, que de tous ceux qui l'on precedé, c'est celui qui a eu le plus de connoissance des sciences des Grecs. La nature lui avoit donné une subtilité de genie, qu'il avoit sçu rendre plus parfaite par le secours de l'art. Il étoit subtil & adroit à pointiller sur ses paroles, & même en cela il se rendoit souvent fâcheux & incommode, quelquefois il y rencontroit froidement; mais d'autres fois aussi il étoit agréable.* Plutarque fait mention de PISON, qui avoit écrit l'histoire de Marius. Nous pouvons ajoûter à ceux de cette famille, L. Calpurnius PISON,

consul avec Cornelius Lentulus en l'an 753. de Rome, qui fut celle de la naissance de Jesus-Christ. *Cherchez* CALPURNIUS. * Cicero, *in Bruto*, Cassiodore, *in fast. consul. de famil. Rom.*

PISON (Marcus Calpurnius) consul avec Messala l'an 693. de la fondation de Rome, étoit un celebre orateur contemporain de Ciceron. * *Voyez* ce qu'en dit Ciceron, *in Bruto. &* Ascon. Pedianus, *in Lucium Pisonem.*

PISON (Cneius Calpurnius) homme d'un esprit violent & emporté, après avoir été consul sous l'empereur Auguste, fut fait gouverneur de Syrie par Tibere son successeur, dans le dessein de chagriner Germanicus, qui étoit alors dans l'Orient. Pison secondé par Plancine son épouse, ne suivit que trop fidelement les intentions de Tibere; car après avoir reduit Germanicus à rompre ouvertement avec lui, & avoir employé contre ce prince le secours damnable de la magie, il le fit enfin empoisonner. Après sa mort il envoya devant lui à Rome son fils Lucius Pison, qui fut assez bien reçu par Tibere; & ensuite il y arriva lui-même avec sa femme Plancine, suivi d'un grand cortege; mais dès le lendemain il fut accusé par Fulcinus Trio, à qui l'on permit seulement de rechercher les dereglemens de sa vie passée. Quant à l'accusation du crime de poison, Veranius & Vitellius, amis de Germanicus, se joignant à son épouse Agrippine, s'en chargerent, & la pousserent rigoureusement. Ce fut alors que Pison vit éclater contre lui la haine de tout le peuple & de tout le senat. Plancine même après avoir été secretement assurée de sa grace par l'imperatrice Livie, se détacha des interêts de son mari. Ce malheureux se voyant abandonné de tout le monde, se tua lui-même l'an 20. de Jesus-Christ ou fut tué, selon d'autres, par ordre de Tibere, de peur qu'il ne vînt à produire les ordres qu'il avoit reçus par écrit, sur l'empoisonnement de Germanicus. * Tacit. *Annal. l.* 3. Dion, *l.* 57. Suetone, *l.* 3.

PISON (Lucius Calpurnius) fils de Pison, qui avoit été censeur avec Appius Claudius, l'an de la fondation de Rome 704. après avoir merité les honneurs du triomphe en Thrace, fut établi pour veiller à la garde de la ville : quoiqu'il fût fort yvrogne, il ne laissoit pas de bien faire son devoir, après avoir bû jusqu'à la sixiéme heure du jour, c'est-à-dire, jusqu'à trois ou quatre heures après midi. Il mourut âgé de 80. ans, sous le consulat de Cneius Domitius, & de Camillus Scribonianus. * Tacit. *lib.* 6.

PISON (Lucius Calpurnius) preteur d'Espagne fut tué sous le consulat de Cornelius Cossus, & d'Asinius Agrippa, par un cavalier de Termeste en Espagne, qui vint fondre sur lui, & se sauva; mais ayant été découvert, il fut pris & appliqué à la question. Les tourmens ne purent l'obliger à declarer ses complices, & il se cassa lui-même la tête. On croit que les Termestins, l'avoient fait tuer, parce qu'il exigeoit avec dureté les impôts. * Tacit. *l.* 4. *annal.*

PISON (Caius-Calpurinus) ayant gagné la faveur du peuple par son éloquence & par ses largesses, il entreprit de faire perir l'empereur Neron, pour monter sur le thrône en sa place. Le grand nombre des conjurés, entre lesquels il y avoit des senateurs, des chevaliers, des soldats, & même des femmes, ruina ses desseins; car Milichus, affranchi de Scevinus l'un d'entre eux, ayant eu soupçon de cette conspiration, la déclara à l'empereur, qui fit une étrange boucherie de tous ceux qui s'en trouverent convaincus. Pison attendoit la mort dans sa maison, lorsqu'il y vit entrer une troupe de jeunes soldats, dont quelques-uns lui ouvrirent les veines des bras l'an 65. de J. C. Il témoigna en mourant l'amour qu'il avoit pour sa femme, dans un discours plein de flatterie, qu'il envoya à Neron. * Tacit. *Annal.* 15.

PISON (Licinien) fils de *Marcus-Licinius-Crassus*, & de *Scribonia*, avoit uni à l'éclat d'une grande noblesse, une severité de mœurs, qui passoit pour un reste de la probité des vieux tems dans l'esprit de quelques-uns, & pour l'effet d'une humeur chagrine & bizarre dans l'esprit des autres. Il étoit à la fleur de son âge, lorsque l'empereur Galba, qui sentoit que sa vieillesse le rendoit méprisable, resolut de fortifier son autorité par le choix d'un successeur. Ce prince, inspiré par Lacon, se determina en faveur de Pison, qui reçut cet honneur imprévû avec beaucoup de respect & de reconnoissance; mais avec une tres-grande moderation, & sans laisser paroître au dehors aucune marque de trouble ni de joye. Othon, qui étoit appuyé par Vinius, & qui s'étoit flatté d'obtenir la place où venoit d'être élevé Pison, se soûleva contre Galba & contre lui. Les soldats Pretoriens indignés de ce que l'empereur ne leur avoit fait aucune largesse en faveur de la nouvelle adoption, embrasserent le parti de ce rebelle, & massacrerent l'empereur Pison, qu'un centenier nommé *Sempronius Densus*, avoit défendu long-tems aux dépens de sa vie. Il s'étoit sauvé blessé dans le temple de Vesta, où il fut caché par un esclave; mais il fut bientôt découvert, & tué l'an 69. de Jesus-Christ à la porte du temple même, d'où deux soldats envoyés par Othon l'avoient arraché. * Tacite, *hist. l.* 1. Dion, *l.* 64. Suetone, *in vit. Othon.* Plutarch. *in vit. Galb.*

PISON (Lucius Calpurnius Piso Frugi) fut illustre dans le III. siecle, & estimé de tous les princes sous lesquels il vécut. Trebellius Pollio parle ainsi de lui : Lorsque Valerien eût été pris par les Perses, & que l'armée lui eût donné Macrien pour successeur, Pison, qui avoit quelque commandement dans cette armée, fut envoyé par le nouvel empereur en Achaye, pour gouverner cette province à la place de Valens; mais celui ci ayant eu avis de cet ordre, se disposa à se maintenir dans son gouvernement, & prit même le titre d'empereur. Pison, ajoûte cet historien, se retira alors en Thessalie, & se fit aussi reconnoître empereur par ses troupes; mais Valens l'y étant venu attaquer aussitôt, le vainquit, & même le tua. Si ce recit est vrai, il doit se rapporter à l'an 261. mais il ne s'accorde pas avec ce que Pollion dit encore, que le senat honora la memoire de Pison, en ordonnant qu'on érigeroit sa statuë dans Rome, entre les triomphales; puisque le senat ne reconnoissoit pour empereur que Gallien, contre qui Pison se seroit revolté selon le recit. Occon a donné une medaille de Pison, où il est dit au revers qu'il fut *Thessal-August.* Mais cette legende n'est pas dans le goût des medailles; il est sûr aussi que la medaille Egyptienne de Goltzius est supposée, puisque c'étoit Macrien, & non pas Pison, qui étoit reconnu alors en Egypte.

PISSELEU, maison de Picardie, descendoit de

I. JEAN de Pisseleu chevalier, qui étoit fauconnier du roi en 1343. & 1354. que l'on croit pere de MATTHIEU, qui suit; de *Henri* & de *Pierre* de Pisseleu, écuyer, que Renaud de Roye, seigneur de Milly, poursuivit en justice pour une amende, pretendant avoir la connoissance des nobles de sa terre, laquelle connoissance fut adjugée au duc de Bourbon, à cause de son comté de Clermont le 26. Mars 1395.

II. MATTHIEU de Pisseleu, écuyer, étoit mort en 1423. & épousa *Jeanne* d'Hanoilles, qui se remaria à *Jean* Paillart. L'on croit que de son premier mariage elle eut JEAN, qui suit;

III. JEAN de pisseleu, chevalier, seigneur de Fontaine-Lavagan, assista au sacre du roi Loüis XI. en 1461. & y fut fait chevalier. Il épousa 1°. *Marie* d'Argicourt, fille de *Pierre* d'Argicourt, chevalier, & de *Jeanne* de Belloy, dame de Heilly. 2°. *Jeanne* de Dreux, fille de *Robert* baron d'Esneval, & de *Guillemette* de Segrie. Du premier lit sortirent, GUILLAUME, qui suit; *Perronne*, mariée 1°. à *François* II. du nom, seigneur de Soyecourt: 2°. à *Hutin* de Mailly, seigneur de Rumesnil; *Claude*, alliée en 1477. à *Pierre* le Clerc, seigneur de la Forêt-le-Roi, & de Lularche; & *Marguerite* de Pisseleu, femme de *François* seigneur de Sarcus, chambellan du roi. Du second lit vinrent, *Jean* & *Louis*, morts sans alliance; *Audeberte*, mariée à *Nicolas* de Pardieu; & *Antoine* de Pisseleu, seigneur de Marseilles, mort en Juin 1538. qui épousa 1°. en 1498. *Marguerite* de Boufflers: 2°. *Antoinette* de Yaucourt; & eut de sa premiere femme, *Antoinette* de Pisseleu, dame de Marsillac, mariée en 1365. à *François* de Rochechoüart, seigneur de Jars; & *Françoise* de Pisseleu.

IV. GUILLAUME de Pisseleu, seigneur de Heilly, d'Oudeüil-le-Chastel, &c. capitaine de mille hommes de pied de la legion de Picardie, sous le roi Loüis XII. fut mis

dans Theroüanne en 1512. avec plusieurs seigneurs, pour la défendre contre les Anglois & les Imperiaux, & eut trente enfans de ses trois femmes. La premiere fut *Isabeau* le Josne, dite *de Contay*, fille de *Louis*, seigneur de Contay. La seconde fut *Anne* Sanguin, fille d'*Antoine* Sanguin, seigneur de Meudon, & de *Marie* Simon; & la troisiéme fut *Magdelaine* de Laval, fille de *René*, seigneur de la Faigne, & d'*Antoinette* de Havart. De la premiere sortirent entre autres enfans, ADRIAN, qui suit; *Charles*, évêque de Condom, mort en 1593. De la seconde vinrent, *François* de Pisseleu, évêque d'Amiens; *Perronne*, mariée à *Michel* de Barbençon, seigneur de Cany, &c. *Anne*, fille d'honneur de Loüise de Savoye, duchesse d'Angoulême, & maitresse du roi François I. *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, avança ses freres & sœurs. Ce prince qui étoit en peine de lui donner une dignité à sa cour, lui fit épouser *Jean* de Brosse IV. du nom, dit Bretagne, qu'il fit duc d'Etampes comte de Penthievre, gouverneur de Bourbonnois, puis de Bretagne, dont elle n'eut point d'enfans; elle vivoit encore en 1575. & *Marie* de Pisseleu, abbesse de Maubuisson. Et de la troisiéme femme sortirent, *Marie* de Pisseleu, abbesse de saint Paul-lès-Beauvais; *Louise*, mariée à *Guy* Chabot, seigneur de Jarnac; & *Charlotte* de Pisseleu, alliée 1°. à *François* de Bretagne. baron d'Avaugour, comte de Vertus: 2°. à *Jacques* de Broüillard, seigneur de Lisy, morte en 1604. âgée de 79. ans.

V. ADRIAN de Pisseleu, chevalier, seigneur de Heilly, Fontaine-Lavagan, Oudeüil-le-Chastel, de Bailleul-sur-Therin, &c. écuyer d'ecurie du roi, bailli, capitaine & gouverneur de Hesdin, & capitaine de mille hommes d'armes de pied de la legion de Picardie, fut blessé à la prise de la ville de Hesdin en 1537. fut depuis gouverneur de Maubeuge en 1543. mourut au retour des prisons de l'empereur en la ville d'Amiens le 8. Fevrier 1558. & y est enterré en l'eglise des Minimes, sous un tombeau de marbre, que sa veuve lui fit élever. Il épousa *Charlotte* d'Ailly, fille de *Louis*, seigneur de Varennes, & de *Charlotte* de Bournonville; dont il eut JEAN, qui suit; *Anne* alliée à *Louis* de Coesmes, seigneur de Lucé; & *Jossine* de Pisseleu, mariée 1°. à *Robert* de Lenoncourt comte de Vignory: 2°. à *Nicolas* des Lyons, seigneur d'Espaux.

VI. JEAN de Pisseleu, seigneur de Heilly, &c. épousa 1°. *Françoise* de Scepeaux, morte sans enfans: 2°. *Françoise* de Pellevé, fille de *Jean*, seigneur de Joüy, & de *Renée* Bouvery, dont il eut LEONOR qui suit; *Charlotte*, fiancée en 1585. à *Charles* d'Estournel seigneur de Guyencourt, mort avant le mariage, & allié à *Jean* Maillard, seigneur de la Boissiere & de Champagné, gouverneur de Houdan, & *Françoise* de Pisseleu, mariée à *Samson* de Gourlay, seigneur d'Azincourt.

VII. LEONOR de Pisseleu, seigneur de Heilly, &c. né en Octobre 1578. épousa *Marie* de Gondy, fille de *Hierôme* de Gondy, chevalier d'honneur de la reine Catherine de Medicis, & de *Louise* Bonacorsi, dont il eut *Louis*, seigneur de Heilly; *Emmanuel*, seigneur de Joüy; *Adrian* seigneur de Pisseleu, morts sans alliance; *Françoise*, mariée en 1621. à *Charles-Antoine* Gouffier, seigneur de Brazeux; *Louise*, alliée en 1629. à *Luc* Fabroni de Asini, gentilhomme de Pistoye; *Anne* mariée en 1630. à *Pierre* Huault, marquis de Bussy-de-Vaires, lieutenant general des armées du roi; & *Barbe* de Pisseleu, religieuse à Wariville. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers*.

PISSELEU (Anne de) duchesse d'Etampes, à joüé un trop grand rolle sous le regne de François I. dont elle fut la maîtresse, pour ne pas faire mention d'elle dans un article separé. Elle étoit fille de GUILLAUME de Pisseleu, seigneur de Heilly & d'*Anne* Sanguin sa seconde femme. François I. à son retour de Madrid ayant trouvé à Bayone la demoiselle de Helly à la suite de Louise de Savoye sa mere, dont elle étoit fille d'honneur, en devint éperdument amoureux: il la maria en 1536. à *Jean* de Brosse dit de Bretagne III. du nom, fils de *René* de Brosse, & de *Jeanne*, fille unique du fameux Philippe de C[illegible]mine. Ce qui fit consentir le seigneur de Brosse à ce mariage, fut qu'il ne trouva point d'autres voyes pour rentrer dans la possession de biens de sa maison confisqués au profit du roi depuis la defection de son pere arrivée en 1522. à la suite du connétable de Bourbon. Ces biens étoient considerables; car René de Brosse, qui fut tué les armes à la main contre le roi à la bataille de Pavie, étoit petit-fils de Jean de Brosse, II. du nom, & de Nicolle de Châtillon, dite *de Bretagne*, comtesse de Penthievre, tres-riche heritiere; & ce dernier avoit pour pere Jean de Brosse, premier du nom, marechal de France, que l'on tenoit issu des anciens vicomtes de Limoges. *Voyez* BROSSE. Jean de Brosse recouvra donc en faveur de son mariage non seulement les biens de ses ancêtres; mais le roi lui fit encore present du comté d'Etampes, que ce prince érigea en duché, pour donner à sa maitresse un rang plus distingué dans sa cour: il l'honora aussi du collier de l'ordre, & le fit gouverneur de Bretagne. Jean de Brosse n'ayant point eu d'enfans de son mariage, ses biens passerent à Sebastien de Luxembourg, vicomte de Martigues, fils de Charlotte de Brosse sa sœur, d'où ils passerent dans la maison de Lorraine-Mercœur, & de là à M. de Vendôme. Quant à la ducesse d'Etampes, sa faveur monta au plus haut point, & dura autant que le roi; elle s'en servit pour enrichir sa famille, faire du bien à ses amis, & perdre ses ennemis. Antoine Sanguin, frere de sa mere, fut fait abbé de Fleuri, évêque d'Orleans, cardinal, & enfin archevêque de Toulouse, & elle procura à ses freres & sœurs des alliances & des benefices tres-considerables, *ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus*. L'amiral Chabot son ami, qui avoit été degradé par arrêt du parlement, & declaré indigne de ses charges, fut rétabli en 1542. & au contraire le chancelier Poyet, dont elle crut avoir lieu de se plaindre, fut privé de la sienne l'an 1545 *Voyez* POYET. Ce qui doit le plus ternir la memoire de cette favorite, c'est qu'abusant du foible du roi François I. qui ne lui cachoit rien, elle revela à l'empereur Charles *Quint* par le canal de N. de Longueval, comte de Bossu, des secrets importans, qui empêcherent la perte de l'armée de ce prince en Champagne; ce qui pensa être tres-funeste au royaume, puisque l'armée que commandoit le Dauphin en cette province, souffrit beaucoup par la perte de ses magasins d'Epernay & de Château-Thierri, dont l'empereur s'empara. Peut-être en auroit'elle été punie après la mort de François I. si le roi Henri II. n'eût craint de faire affront à la memoire de son pere, en mettant entre les mains de la justice une personne qu'il avoit tendrement aimée pendant près de vingt-deux ans. Cette même consideration empêcha que le procès commencé contre le comte de Bossu, n'eût les fâcheuses suites que meritoit sa perfidie. La duchesse se retira seulement dans une de ses terres, & y mourut dans l'oubli & le mépris de tout le monde: on la soupçonna d'y avoir vécu dans les sentimens des Calvinistes. Son mari ne l'estima nullement: outre la perte de son honneur, il la regarda comme une femme qui l'avoit ruïné pour enrichir sa sœur la comtesse de Vertus: il fit faire des informations pour prouver ce fait dans un procès qu'il eut contre Odet de Bretagne, comte de Vertus son cousin, heritier de François son frere aîné, beau frere de la duchesse d'Etampes. Ce qui est de particulier, est que le roi Henri II. voulut bien là-dessus subir l'interrogatoire le 21. Juin 1556. & deposer ce qu'il sçavoit en faveur de Jean de Brosse: ce princes fut interrogé à Paris en l'hôtel appellé *la maison Maigret* ruë sainte Avoye en presence du connétable de Montmorenci, auquel il donna depuis cette maison, possedée dans la suite par MM. de Mesmes.* Mezeray, *hist. de France. Additions aux memoires de Castelnau. tom. premier pag.* 863. Varillas, *hist. de François* I. Bayle, *dict. critique*, *&c.*

PISSINI (André) de Luques, publia en 1675. la doctrine des choses naturelles, où, après avoir fait main basse sur la matiere premiere, sur les formes substantielles & accidentelles, & sur presque toutes les opinions des sectes des philosophes, & après avoir secoüé le joug de l'autorité; il établit sur des raisons solides des opinions nouvelles, ou en rappelle d'anciennes, qui avoient été tout-à-fait mises dans l'oubli. Ce traité fut mis à l'*Index* à Rome. * Konig, *biblioth.*

PISTOIE, *Pistoria* ou *Pistorium*, sur la petite riviere de

Stella, ville d'Italie en Toscane, avec évêché suffragant de Florence, est soûmise au grand duc de Toscane. Ce fut près de cette ville que fut défait autrefois Catilina; dans une grande vallée qui est du côté de Florence, & où l'on compte un grand nombre de maisons de campagne. Elle est encore renommée par les factions des Cancellieri, & des Panciatichi, & par la naissance du pape Clement IX. par son eglise cathedrale, qui est celle de S. Jacques, où l'autel est couvert de lames d'argent, avec vingt lampes de même; par celle de l'humilité, où l'on voit, avec les statuës de Leon X. & de Clement VII. celles de Côme & d'Alexandre. Le palais & les autres édifices saints & prophanes y sont tres-beaux & tres-reguliers. Les Italiens parlant de cette ville, la nomment *Pistoia la bene strutta*. Lactance de Lactantiis, évêque de Pistoie, publia des ordonnances synodales en 1586. * *Consultez* Pline, Ptolomée, &c. cités par Leandre Alberti, *in descript. Ital.* Schard. *monument. Ital.*

PISTORA (Jean) abbé en Baviere, publia en 1544. un dialogue *de fato & fortuna*, & d'autres traités. * *Voyez* Le Mire & Sponde.

PISTORIUS (Jean, Allemand, né dans la Hesse, avoit été élevé parmi les Protestans; & ayant fait abjuration de ses erreurs, fut reçu dans le sein de l'eglise, & servit même à y ramener les autres, comme Jacques marquis de Baden. Il fut prevôt de Breslaw en Silesie, chanoine de Constance, confesseur de l'empereur Rodolphe II. composa quelques traités, & mourut à Fribourg dans le Brisgaw, l'an 1607. âgé de 63. ans. * Le Mire, *de scriptor. secul. XVI.* Sponde, *A. C.* 1589. *n.* 33.

PISTORIUS (Simon) de Leipsic, qui vivoit dans le XVI. siecle, enseigna le droit dans l'université de Leipsic, & fut depuis chancelier du duc de Saxe. Il composa divers traités, & mourut le 3. Decembre de l'an 1562. âgé de 63. ans. Ses fils & ses petits-fils ont été hommes de lettres. * *Voyez* les vies des jurisconsultes de Melchior Adam.

PISTRES ou PISTES. C'est le lieu où le roi Charles *le Chauve* tint un concile en 863. ou 864. *Concilium ad Pistas.* Nous en avons quatre chapitres dans la derniere édition des conciles. Quelques-uns prennent Pistes pour un lieu sur la Seine; & d'autres veulent que ce soit Pistres sur Andele, près du Pont-de-l'Arche en Normandie, au diocese de Roüen. * *Consultez* la table geographique, dans l'édition des conciles, & le P. Cellot, *in not. ad concil. Duziacense, &c.*

PISUERGA, riviere d'Espagne. Elle a ses sources dans les montagnes de la Castille vieille, près de celle de l'Ebre, va couler le long des confins du royaume de Leon, & ayant reçu le Carion, & l'Arlanza, baigne Duennas & Valladolid. Elle se décharge peu après dans le Douro. * Maty, *diction.*

PITAN (le royaume de) c'est une des provinces du grand-Mogol. Elle est au-delà du Gange, le long de la riviere de Kanda, entre les provinces de Patna, de Kanduana, de Gor, & de Siba. On y met une ville capitale de même nom, avec celle de Camoio, & les terres de deux rahias ou princes, *Rahia Mugh* au midi, & *Rahia Rodorou* au nord. * Maty, *diction.*

PITANE, ville de la Mysie dans l'Asie mineure, vers la mer Egée. Il y en a eu une autre dans la Troade, & une dans la Laconie, avec une riviere de ce nom. * Pline. Strabon. Ptolomée. Briet, &c. en font mention. Ne confondez pas ces villes avec PITANE, fleuve de Corse, dit *Fiuminale d'Ordano.*

PITHA, grande riviere de la Suede. Elle a sa source dans les montagnes de Norwegue, traverse une grande contrée de la Laponie, à laquelle elle donne le nom de *Pitha-Lap-Marck*, c'est-à-dire, *marche Laponoise de Pitha*; enfin, elle se décharge dans le golfe de Bothnie, au bourg de Pitha, qui est le seul de cette marche. * Maty, *dictionnaire.*

PITAGORE, *voyez* PYTHAGORE.

PITHEAS, *voyez* PYTHEAS.

PITHECUSE, isle proche de la Campanie, & pas loin de Naples, ainsi appellée d'un mot grec, qui signifie *des Singes*, parce que les poëtes feignent que Jupiter changea les habitans de ce lieu en singes, pour les punir de leurs crimes. Pline donne une autre origine à ce nom, & prétend que Pithecuse a été ainsi appellée d'un mot grec, qui signifie des *tonneaux*. On a appellé encore cette isle *Ænarie*, parce qu'on croit que les navires d'Enée s'y arrêterent; & elle a été nommée *Inarime* ou *Enarime* par les Grecs. C'est une erreur fort ancienne, que c'est dans cette isle, sous laquelle Homere dit que le geant Tiphée a été enseveli. Il y a dans Homere, *Εἰν Ἀρίμοις*, dont on a fait *Inarime*. Virgile a donné dans cette faute. * Virgile, *l.* 9. *Æneid.* Ovid. *l.* 12. *metam.* Plin. *l.* 3. *c.* 6. Scholiast. Apollonii.

PITHERME, *voyez* PYTHERME.

PITHO (ΠΕΙΘΩ) étoit chez les anciens Grecs la déesse de l'Eloquence, ou plûtôt de la Persuasion, que les Latins ont appellée *Suada* & *Suadela*, parce qu'elle persuade l'esprit des auditeurs: c'est pourquoi les anciens joignoient à l'image de Venus, celle de Mercure, des Graces, & de la déesse Pitho, pour montrer que le bonheur du mariage dépendoit en partie de la douceur & de l'agrément des paroles. Les anciens avoient derivé le nom de cette déesse de la Persuasion, du verbe grec *Πείθειν*, qui signifie *persuader*. * Plutarque, *au traité des preceptes du mariage.*

PITHOCLES, *Pitocles*, avoit écrit des ouvrages historiques, comme nous l'apprenons de Plutarque. * *In paral. min. c.* 14. & par Clement *Alexandrin*, qui dit qu'il étoit de Samos, *l.* 1. *strom.*

PITHOLEON de Rhodes, poëte, qui faisoit de méchantes épigrammes, & qui mêloit ridiculement dans ces pieces les mots grecs avec les latins. Horace se moque de lui, *serm. l.* 1. *Sat.* 10.

At magnum fecit, quod verbis græca latinis,
Miscuit. O seri studiorum quîve putetis
Difficile & mirum, Rhodio quod Pitholeonti
Contigit.

PITHOM, ville d'Egypte. Ce fut l'une des deux villes, que Pharaon fit bâtir par les descendans de Jacob. Elle ne differe point de celle qui fut appellée *Pelusium*, ni de celle que Manethon nomme *Abaris*, si l'on s'en rapporte à Marsham. Cette ville d'Abaris se nommoit ainsi, selon l'ancienne theologie. Elle étoit dans le nome de Saïs, à l'orient du fleuve Bubaste. La beauté de sa situation obligea Saltis roi de certains peuples qui avoient subjugué l'Egypte, à l'aggrandir & à la fortifier. Il y entretenoit une garnison de 240000. hommes. Ce fut là que ces mêmes peuples se retrancherent, après avoir perdu tout le reste de l'Egypte. Ils s'y défendirent longtems; mais enfin ils capitulerent, & ils obtinrent la liberté de s'en aller où ils voudroient. Ils se retirerent en Syrie, & s'établirent dans la Judée. On voit bien par ce discours de Manethon, qu'il a voulu parler des Israëlites. Il ajoûte qu'Amenophis, qui au bout d'environ cinq siecles regna sur les Egyptiens, souhaita de voir les dieux, & qu'un grand prophete lui fit esperer cet avantage pourvû qu'on purgeât l'Egypte de toutes sortes de gens infectés de ladreries, ou de telles autres infirmités. On ramassa ces sortes des gens, on en trouva 80000. & on les occupa à tirer & à tailler les pierres le long du Nil. Après qu'ils eurent supporté cette penible fatigue quelques années, ils supplierent le roi de leur assigner une ville pour leur sureté & pour leur repos. Il leur accorda Abaris, qui étoit alors deserte, & qui avoit appartenu aux pasteurs, & qui se nommoit la ville de Typhon, selon l'ancienne theologie. Ils n'y furent pas plûtôt entrés, qu'ils songerent à se prevaloir de ce lieu-là, pour se revolter, ils le fortifierent soigneusement; ils élûrent pour leur chef un prêtre d'Heliopolis, qui changea son nom d'*Osarsiphus* en celui de *Moyse*. Ils furent secourus par les habitans de Jerusalem, dont les ancêtres avoient possedé Abaris, &c. Leurs victoires furent grandes & cruelles; mais enfin, le roi d'Egypte les vainquit & les chassa du pays. Josephe refute toutes ces fables. * Maneth. *chez* Josephe, *liv. contre Appion. Voyez* Marsham, *chron. Can. Ægypt.*

PITHOU (Pierre) seigneur de Savoye, dont la famille étoit originaire de Vire en Normandie, nâquit à Troyes en Champagne le 1. Novembre 1539. eut deux

freres d'un premier lit de son pere, & fut l'aîné de trois qui nâquirent d'un second lit. Il eut Turnebe & Cujas pour maîtres, & profita de leurs leçons. Il se laissa imprudemment séduire par les Calvinistes, & peu s'en fallut qu'il ne lui en coutât la vie à la journée de la saint Barthelemi; mais il rentra peu après dans le sein de l'eglise, fut bailli de Tonnerre, substitut du procureur general, puis créé en 1581. par le roi Henri III. procureur general dans la chambre de justice de Guyenne. Depuis, il travailla avec zele pour la reduction de Paris sous l'obéïssance du roi Henri IV. Il en sortit pendant la peste, & mourut à Nogent-sur-Seine le 1. Novembre de l'an 1596. âgé de 57. ans, le même jour qu'il étoit né. Nous avons un tres-grand nombre d'ouvrages qu'il a publiés, & qui lui ont acquis le nom de *Varron de France*. Josias Mercerus ou le Mercier, a écrit sa vie, que nous avons à la tête des coûtumes de Troyes, ouvrage que Pithou avoit composé. *Voyez* aussi Sainte-Marthe, qui fait son éloge, entre ceux des doctes François, Papire Masson, Nicolas Rigault, Rapin, le président de Thou, & divers autres. Il avoit épousé en 1579. *Catherine* Palluau, qui fit porter son corps à Troye, où il est enterré dans l'eglise de saint François. Il en avoit eu quatre fils, qui moururent jeunes; & il ne laissa que *Louise*, femme de *Pierre* l'Huillier, seigneur de Montigni; & *Marie*, qui épousa *Jean* Lescassier, conseiller au châtelet de Paris. Pierre Pithou a donné plusieurs monumens anciens au public, & composé quantité d'opuscules imprimés à Paris en 1609. Il a donné des notes sur le chap. 26. de saint Matthieu, de l'institution de la Cêne, sur l'ancien code, des canons de l'eglise Romaine, sur les livres d'Arnobe contre les Gentils, sur le martyrologe d'Usuard, sur les œuvres de Prudence, sur les poëmes de saint Prosper, sur les livres de saint Hilaire & de Marius Victor, sur la Genese, sur les liturgiques de Georges Cassandre, sur l'histoire d'Ammien Marcellin, & sur plusieurs autres auteurs profanes. Il a composé un livre des libertés de l'eglise Gallicane, qui sert de fondement à ce que tous les autres en ont écrit depuis; des histoires de la controverse sur la procession du Saint-Esprit, & de l'état de l'eglise Gallicane pendant le schisme. Il a composé plusieurs ouvrages sur le droit civil & canonique, & enrichi la republique des lettres d'un grand nombre d'auteurs, qu'il a tirés de l'obscurité.

PITHOU (François) avocat au parlement de Paris, & l'un des plus sçavans hommes de son tems, étoit frere du précedent, & fit de grandes découvertes dans le droit & dans les belles lettres. Ce fut lui qui trouva le manuscrit des fables de Phedre, qu'il envoya à son frere, avec lequel il le publia pour la premiere fois. Il mourut vers l'an 1621. le 26. Janvier, âgé de 77. ans 4. mois & 17. jours. Il a travaillé avec son frere à la plûpart des ouvrages qu'il a donnés au public, & il s'est particulierement appliqué avec lui à restituer, & à éclaircir le corps du droit canonique, que l'on a imprimé suivant leurs corrections, à Paris en 1687. C'est lui qui est auteur de la conference des loix Romaines avec celles de Moyse, & de l'édition de la Salique, avec des notes. Le petit livre intitulé *Comes theologus*, de Pierre Pithou, a été réimprimé depuis à Paris par les soins de M. Pelletier, qui, à son imitation, a donné le *Comes senectutis*; *Comes rusticus*, & *Comes juridicus*. Le nom des deux freres Pithou, est tres-celebre parmi les gens de lettres. *Voyez* le catalogue exact de leurs ouvrages à la tête de leurs œuvres imprimées en latin en 1715.

PITHYLLUS, surnommé *Tenthes*, n'est connu que par une qualité qui lui attira le mépris des hommes de son siecle, & qui étoit en effet tres-méprisable. Il ne mangeoit jamais à la table d'autrui qu'avec un appetit desordonné, & pour pouvoir le satisfaire, il s'avisa des plus extraordinaires expediens: des gantelets pour porter à sa bouche les mets les plus chauds, une espece de poche à sa langue pour les supporter, sans qu'elle en fût blessée, étoient des inventions de sa gourmandise; par là il degarnissoit les tables, avant que les convives eussent commencé à manger. Pithyllus n'est pas le seul d'entre les anciens à qui sa voracité ait fait un nom. * Athenée, *liv.* 1.

PITISCUS (Barthelemi) ministre Protestant, né dans la Silesie le 24. Août de l'an 1561. se rendit habile dans les sciences, & particulierement dans les mathematiques. Il fut precepteur, puis premier predicateur de Frederic IV. electeur Palatin, auprès duquel il s'étoit établi en 1584. Son traité des triangles fut tres-estimé par Ticho-Brahé. Il composa d'autres ouvrages, & mourut le 27. Juillet de l'an 1613. âgé de 52. ans.

PITIUSA, ou PITYRISA, est une petite isle de la Grece. Elle est sur la côte septentrionale du golfe de Napolie, un peu au couchant du bourg de Maria ou Hermoine. * Maty, *diction.*

PITSCHEN, bourg de Silesie. Il est sur les confins de la Pologne, dans la principauté de Brieg, & à onze lieuës de la ville de ce nom. Ce lieu est fameux par la bataille qui s'y donna environ l'an 1587. entre Maximilien archiduc d'Autriche, élû par une partie des Polonois pour leur roi, & Zamoisci archichancelier de Pologne, qui étoit du parti de Sigismond prince de Suede; dont le succès fut la défaite & la prise de l'archiduc. * Maty, *diction.*

PITSEUS, vulgairement PITS, (Jean) Anglois, étoit de Southampton, fils de *Henri* Pits, & d'*Elisabeth* Sandere, sœur du docteur Sandere, qui a composé tant d'ouvrages. Il étudia long-tems en Angleterre, & ayant passé en France, s'arrêta un an à Reims, où il fit abjuration de l'heresie. Ensuite il alla à Rome, y étudia pendant sept ans en philosophie, & y fut fait prêtre. On le renvoya à Reims, pour enseigner la langue grecque & la rhetorique; ce qu'il fit pendant deux ans. Mais les guerres civiles l'ayant obligé d'en sortir, il se retira à Pont-à-Mousson, puis en Allemagne. Il s'arrêta plus d'un an à Treves, & près de trois à Ingolstad, où il fut reçu docteur. Depuis il vint en Lorraine, où Charles cardinal de Lorraine lui donna un canonicat à Verdun. Peu après Antoinette de Lorraine, sœur de ce cardinal, & fille du duc Charles II. la même qui fut mariée en 1599. à Jean Guillaume duc de Cleves, choisit le docteur Pits pour être son confesseur. Il apprit alors le françois pour être plus en état de rendre service à cette princesse, & le parla en peu de tems avec tant de facilité, qu'il prêchoit même assez souvent en cette langue. Après la mort de cette princesse, il fut doyen de Verdun, où il travailla à divers ouvrages que nous avons de sa façon; & où il mourut l'an 1616. On publia après sa mort son livre *de illustribus Angliæ scriptoribus*, sous le titre de *relationes historicæ*, *& de rebus Anglicis*, dans lequel il s'étend beaucoup, & prodigue des éloges à un trop grand nombre de petits auteurs de son pays. Nous avons aussi de lui, *De beatitudine. De legibus. De peregrinatione*, *&c.* Sa vie est à la fin de son livre des écrivains d'Angleterre.

PITTACUS, l'un des sept sages de la Grece, étoit de Mitylene, ville de l'isle de Lesbos. Dans une guerre que ceux de Mitylene eurent avec les Atheniens, Pittacus eut la conduite de l'armée; & pour ne pas exposer le sang de ses concitoyens, offrit de se battre contre Phrynon, qui étoit le chef des ennemis, & qui avoit souvent remporté la victoire aux jeux olympiques. Le parti fut accepté; & Pittacus le prit dans un filet qu'il avoit caché sous son bouclier. Depuis ceux de Mitylene, qui avoient beaucoup de respect pour Pittacus, lui défererent la souveraineté de leur ville, qu'il accepta pour quelque tems; mais à laquelle il renonça dans la suite. Il composa six cens vers, qui comprenoient des loix qu'il laissoit, & mourut âgé de 70. ans, sous la LII. olympiade, l'an 570. avant Jesus-Christ. * Diogene *Laërce*, *en sa vie*. Strabon, *l.* 14. Eusebe, *in chron. &c.*

PITTHEUS, oncle de Thesée, fut le premier qui enseigna la rhetorique, & qui en écrivit un traité, que Pausanias dit avoir vû, & qui fut publié par un citoyen d'Epidaure. Mais il y a peu d'apparence en ces faits. Nous avons le portrait de ce Pittheus parmi les medailles de Fulvio Ursin. * Pausanias, *in Corinth.* Vossius, *de rhet. natura & const. c.* 9.

PITTON (Jean Scholastique) Provençal, docteur en medecine, mort vers l'an 1690. est auteur de plusieurs ouvrages historiques. Le plus considerable est l'histoire de la ville d'Aix, qui parut l'an 1666. à Lyon *in fol.* &

qui renferme une bonne partie de l'histoire de Provence. Quoique l'auteur ait eu pour la composer les archives du roi, de l'eglise, de la maison de ville & des notaires, elle n'est pas fort estimée, parce qu'elle est mal écrite, qu'il y a peu d'ordre, & que les faits n'y sont pas bien circonstanciés. Cet ouvrage fut suivi en 1668. des annales de l'eglise d'Aix, ausquelles Pitton joignit des dissertations contre M. de Launoy, qui a decredité certaines opinions populaires de la venuë de saint Maximin, & de la Magdelaine en Provence. Il publia encore en 1672. à Aix un traité latin *de conscribenda historia rerum naturalium Provinciæ*; mais le meilleur de ses ouvrages est celui qu'il a intitulé *sentimens sur les historiens de Provence*, & qui parut en 1682. à Aix : heureusement pour le public, l'auteur voulut le dedier à Joseph Templery, auditeur de la chambre des comptes d'Aix, mort en 1706. qui pour reconnoître l'honneur qu'on lui faisoit, se donna la peine de revoir l'ouvrage, en corrigea le stile, & le mit en état d'être lu avec plaisir. On a encore de Pitton un traité des eaux chaudes d'Aix. * Le Long, *bibliotheque histor. de la France.*

PITTON de Tournefort, *voyez* TOURNEFORT.

PITYS, jeune fille, fut aimée, selon la fable, du dieu Pan & de Borée. Pan voyant qu'elle avoit plus d'inclination pour son rival que pour lui, la jetta de rage contre un rocher, avec tant de violence, qu'elle en mourut. La Terre qui eut compassion du malheur de Pitys, la changea en un arbre que les Grecs appellerent de son nom *Pitys*, & que nous appellons *Pin*. On en faisoit des couronnes pour mettre sur la tête du dieu Pan. Le Pin semble encore pleurer par la liqueur qu'il jette, lorsqu'il est agité du vent Borée. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 25. *c.* 2.

PIVRI, PLEVRE, ou PLURS, *voyez* PLURS.

PIXENDORF, ou PUZENDORF, bourg de la basse Autriche. Il est près du Danube, à neuf lieuës au-dessus de Vienne. On le prend pour l'ancienne *Pirum Tortum*, petite ville du Norique. * Maty, *diction.*

PIXODORE, berger des environs d'Ephese, ville d'Ionie, dans l'Asie mineure, découvrit une carriere de marbre, dans le tems que les Ephesiens avoient dessein de faire venir de Paros & de Thasus, les marbres dont ils vouloient construire le temple de Diane. Un jour qu'il étoit avec son troupeau proche d'Ephese, il arriva que deux beliers qui couroient pour se choquer, passerent l'un d'un côté & l'autre de l'autre, sans se toucher : de sorte que l'un de ces animaux alla donner de ses cornes contre un rocher, dont il rompit un éclat d'une blancheur fort vive. Ce berger laissa ses moutons sur la montagne, & courut porter cet éclat à Ephese, où on lui donna une magnifique recompense. Son nom fut changé en celui d'*Evangelos*, qui signifie *porteur de bonnes nouvelles*; & après sa mort, on lui décerna des honneurs divins, que le magistrat de la ville alloit lui rendre tous les mois sur le lieu, en lui offrant des sacrifices avec beaucoup de ceremonies, & avec une réjoüissance publique. * Vitruve, *l.* 10. *c.* 7.

PIZARE, ou PIZARRO (François) Espagnol, découvrit le Perou, & en fut le conquerant. On assûre que c'étoit un *bâtard*, exposé par sa mere à la porte d'une eglise, qui depuis ayant été reconnu pour fils, par le capitaine Gonzale Pizare, garda les pourceaux au village de Truxilla. Un jour qu'il en avoit égaré un, n'osant retourner chez son pere, il s'enfuit à Seville, & de-là dans les Indes. Diego Almagro qui se joignit à lui, portoit le nom de son village, & étoit de si bas lieu, que jamais on ne put sçavoir qui étoit son pere. Sandoval dit qu'on le reconnut pour prêtre, bien qu'il ne sçût ni lire ni écrire. Ces deux hommes entrerent dans le Perou en 1525. & ayant exercé sur le roi Atabalipa & sur les siens, des cruautés plus dignes de barbares que de Chrétiens, ils se diviserent lorsqu'il fut question de partager le butin. Ferdinand, frere de Pizare, tua Almagre, & un fils d'Almagre tua François Pizare. Gonzale, qui étoit le troisiéme frere de celui-ci, vengea sa mort, exerça de grandes violences dans le pays, où Charles V. fut obligé d'envoyer le jurisconsulte Pierre Gasca, vers l'an 1546. Le dernier Pizaro fut executé publiquement. * Mariana, *l.* 26. De Thou, *l.* 1. Sandoval, *vie de Chares V.* La Motte le Vayer, *descript. de l'hist.* Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 19. *&* 1564. *n.* 23.

PIZARRO (Ferdinand) Espagnol, chevalier de l'ordre de Calatrava, étoit jurisconsulte, & fut juge dans diverses jurisdictions, ensuite dequoi il eut place dans le grand conseil de Castille. Nous avons de lui, *Varones illustres del nuevo mundo. Discorso legal de la obligacion que tienen los Reyes à premiar los servicios de sus Vasallos, &c.* Pizarro mourut à Madrid l'an 1640. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

PIZZO, bourg de la Calabre Ulterieure, situé sur le golfe de saint Euphemie, à une lieuë & demie de Monte Leone. On le prend pour l'ancienne *Napitia*, *Nepetia*, petite ville des Brutiens. * Maty, *diction.*

PL

PLACCIUS (Vincent) jurisconsulte de Hambourg, où il nâquit le 4. Fevrier 1642. a été professeur dans l'école illustre de cette ville en philosophie pratique & en éloquence, & mourut d'apoplexie le 6. Avril 1699. Il est auteur de divers ouvrages. On vit paroître en 1668. ses *Carmina Juvenilia*. Son principal ouvrage des auteurs anonymes & pseudonymes parut en 1674. Ce dessein fut tellement du goût des sçavans, que plusieurs marcherent sur ses traces, & l'auteur lui-même ayant demandé du secours à tous ceux qui pourroient lui en fournir, il grossit tellement son livre, qu'il en fit un volume *in folio* tres-épais. Il n'eut pourtant pas le plaisir de le voir imprimé. Il ne parut qu'en 1708. par les soins du sçavant M. Fabricius. On en donna un extrait dans les *nouvelles de la republique des lettres*, du mois de Septembre 1710. dans lequel on releve un grand nombre de fautes de l'imprimeur & de l'auteur ; ce qui n'empêche pas que le livre ne soit tres-bon en lui-même. Voici les autres ouvrages de Placcius, *Atlantis retecta : Liber de jurisconsulto perfecto*, publié en Italie en 1664. *Tipus institutionum medicinæ moralis*, en 1675. *Commentarius de augenda morali scientia.* * *Actes de Leipsic, de* 1709. *pag.* 35. Konig. *biblioth. Memoires du tems. Journal de Trevoux d'Avril* 1718. *p.* 42.

PLACE, en latin *Forum*. Ce mot signifie plusieurs choses ; sçavoir les places publiques, où se tenoit le marché à Rome, & celles où le peuple s'assembloit pour les affaires, & où l'on plaidoit : car outre les places publiques qui étoient à Rome en grand nombre, il n'y en avoit que trois où l'on plaidât. *Forum* signifioit aussi une ville, où l'on tenoit des foires, comme *forum Julii*, la *foire du Frioul*; *forum Livii*; la *foire de Forli*; & *forum Flaminium*, le lieu où se tient la *foire de Foligni* : car à cause du grand concours des marchands qui venoient à ces foires, on y fit plusieurs bâtimens pour la commodité, & dans la suite des tems ces lieux devinrent des villes. Les places publiques chez les Grecs étoient carrées, & avoient tout autour de doubles & amples portiques, dont les colonnes étoient serrées, & soûtenoient des architraves de pierre ou de marbre, avec des galeries par en haut : mais cela ne se pratiquoit point en Italie ; parce que l'ancienne coûtume étant de faire voir au peuple les combats des gladiateurs dans ces places, il falloit, pour de tels spectacles, qu'elles eussent tout autour des entrecolonnemens plus larges, & que sous les portiques les boutiques des changeurs, & les balcons au-dessus eussent l'espace necessaire pour faire le trafic, & pour la recette des deniers publics.

Il y avoit à Rome dix-sept places publiques ou marchés, dont quatorze étoient destinées à vendre les denrées & les marchandises, & on les nommoit *fora venalia*. Il y avoit *forum olitorium*, le *marché aux herbes*, où se vendoient les legumes. *forum pistorium*, le *marché au pain*; *forum piscarium*, la *poissonnerie* ou le *marché au poisson*; *forum equarium*, le *marché aux chevaux*; *forum boarium*, le *marché aux bœufs*; *forum suarium* ou *suarium*, le *marché aux porcs*; *forum cupidinarium*, le *marché aux friandises*; là étoient les rotisseurs, les patissiers & les confiseurs. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'etymologie du nom qu'on donna à cette place. Festus dit qu'il vient du mot *cupes* ou *cupedia*, qui signifie chez les anciens des *viandes*

des exquises & friandes. Varron dans le *livre IV. de la langue latine*, veut que cette place ait pris son nom d'un chevalier Romain nommé *Cupes*, qui avoit son palais dans cette place, lequel fut rasé pour ses larcins, & la place destinée à l'usage marqué ci-dessus. Toutes ces places marchandes étoient environnées de portiques & de maisons, & garnies d'étaux & de tables, pour y exposer & vendre les marchandises, qu'on nommoit *abaci, plutei venalitii, & operariæ mensæ*.

Le Romains appelloient les places où se rendoit la justice, *fora civilia* ou *judiciaria*. Il y en avoit trois principales. *Forum Romanum*, la plus ancienne & la plus fameuse de toutes, qu'on nommoit *latinum & vetus*, où étoient les Rostres; *Forum Julii Cæsaris* & *Forum Augusti*; ces deux dernieres ne furent ajoûtées que pour servir de supplement à la grande place Romaine, à cause du grand nombre des plaideurs & des procès, comme dit Suetone. Ces trois places étoient destinées aux assemblées du peuple, aux harangues & à l'administration de la justice. A ces trois places, on en ajoûta encore deux autres; l'une fut commencée par Domitien, & achevée par l'empereur Nerva, qui de son nom fut appellée *Forum divi Nervæ*; & l'autre fut bâtie par Trajan, & appellée de son nom *Forum Trajani*.

La place Romaine étoit située entre le mont Palatin & le Capitole, & comprenoit tout cet espace qui s'étendoit depuis l'arc de Septimius Severus, jusques au temple de Jupiter Stator. Au tems de Romulus ce ne fut qu'une simple place sans édifices & sans ornemens. Tullus Hostilius fut le premier qui l'environna de galeries & de boutiques, & après lui les autres rois, les consuls & les autres magistrats: de sorte qu'au tems de la republique florissante, ce fut une des plus belles places du monde. Ses principales parties étoient le lieu appellé *Comitium*, où le peuple s'assembloit pour les affaires publiques. Les ediles & les prêteurs y donnoient souvent des jeux, pour divertir le peuple. Le jeune Marcellus fils d'Octavie sœur d'Auguste, le fit couvrir de toiles l'année de son édilité, pour la commodité des plaideurs, *ut salubrius litigantes consisterent*, dit Pline. Caton *le Censeur* disoit, qu'il le falloit faire paver de pierres pointuës, afin que les plaideurs n'y allassent pas si souvent, & qu'en y perdant patience, ils perdissent aussi l'envie de plaider. Dans ce lieu du comice ou de l'assemblée, il y avoit quatre basiliques, celle de *Paulus*, l'*Opimia*, où le senat s'assembloit, la *Julia*, qui fut bâtie par Vitruve, & la *Porcia*, par Porcius Cato. A l'un des coins de cette place, au pied de la roche Tarpeïenne étoit cette grande & affreuse prison, que fit faire Ancus-Martius, & que Servius-Tullius augmenta depuis de plusieurs cachots, ce qui fit qu'on l'appella *Tullianum*. Au devant de cette prison se voyoit un grand colosse de marbre, qu'on appelle vulgairement *Marforio*. C'est un homme couché tout de son long, qui represente, selon l'opinion de quelques-uns, la figure du fleuve *Nar*, dont la premiere lettre N, avoit été changée par corruption de langage en *M*, d'où est venu *Nardi Forum*, & *Marforio*. Les autres veulent que ce soit la figure du Rhin, qui servoit de soubassement à la statuë équestre de Domitien, & qu'elle fut mise là, après qu'il eut triomphé de l'Allemagne. Il y en a qui disent que c'étoit la statuë de Jupiter *Panarius*, dieu des Boulangers, qui fut placée là en memoire des pains, que les soldats du Capitole jetterent dans le camp des Gaulois, pour leur montrer qu'ils ne manquoient pas de vivres.

Joignant le comice étoit la cour appellée *Hostilia*, où le senat s'assembloit fort souvent. Devant cette cour étoient *Rostra* les *Rostres*, qui étoient un jubé élevé & environné des becs de navires pris sur les Antiates. A l'entrée de la place, ou comme dit Tacite, près du temple de Saturne, étoit la colonne appellée *Milliarium aureum*, d'où l'on commençoit les mesures des distances des lieux d'Italie. Il y avoit aussi une galerie, ou comme un pont de marbre, que fit faire l'empereur Caligula, pour aller & venir du Palatin au Capitole par la place Romaine. Elle étoit soûtenuë par quatre-vingts grosses colonnes de marbre blanc. On peut voir la description de chaque place particuliere à son article. * *Ant. Grecq. & Rom.*

PLACE ROMAINE, ou *la vieille place*, lieu à Rome fort spacieux, environné de beaux édifices, avec des galeries soûtenuës de colonnes, s'étendoit depuis le pied du mont Capitolin, où étoit l'arc de Septimius, jusqu'à l'arc de Titus; & depuis le bas du mont Palatin, jusqu'à la Voye sacrée. Elle est appellée aujourd'hui *Campo Vacino*, & commence au pied du Campidoglio, d'où elle s'étend d'un côté jusqu'à l'église de saint Cosme & de saint Damien, & de l'autre jusqu'à sainte Theodore. Le Tibre passoit autrefois par cette place; & ce fut-là où le berger Faustulus trouva Remus & Romulus sur le bord de ce fleuve; mais Tarquin *le Superbe*, dernier roi de Rome, détourna le cours de cette riviere, pour empêcher qu'elle n'inondât ce quartier de la ville. Proche de cette place il y avoit un grand lac, dont on n'avoit pû sonder le fonds, dans lequel Curtius chevalier Romain se precipita à cheval pour faire cesser la puanteur qui en sortoit, & qui infectoit toute la ville. D'autres disent que c'étoit un abîme qui s'ouvrit par un tremblement de terre; que selon la réponse de l'oracle, il falloit que quelque illustre Romain s'y jettât, pour appaiser les dieux infernaux, & faire refermer cette vaste ouverture. C'étoit au milieu de cette grande place que l'on faisoit les harangues au peuple, sur un lieu élevé, que les Romains nommoient *Rostra*, & que nous appellons *tribune aux harangues*. * Rosin, *antiq. Rom. l. 9. c. 7.* Onuphr. Panvin, *de urbis region.*

PLACE D'AUGUSTE, place à Rome, que l'empereur Auguste fit faire, parce que l'ancienne place Romaine & celle de Cesar ne suffisoient pas pour toutes les assemblées publiques. On s'y assembloit pour déliberer de la guerre ou de la paix, & du triomphe que l'on accordoit aux vainqueurs, lesquels y apportoient les enseignes & les trophées de leurs victoires. Le temple de Mars étoit dans cette place, & l'on y faisoit quelquefois des courses à cheval, & des jeux publics. On voyoit au milieu une belle statuë d'albâtre, qui representoit Auguste, avec les statuës de tous ceux qui avoient triomphé. Il y avoit aussi deux tableaux de la main d'Apellés, dans l'un desquels étoient peints Castor & Pollux, & dans l'autre la victoire & Alexandre *le Grand*, sur un char de triomphe. Elle n'étoit pas loin de la place Romaine, & étoit assez proche du Tibre, qui s'y déborda du tems d'Auguste. * Rosin, *antiq. Rom. l. 9 c. 7.*

PLACE AUX BOEUFS, en latin *Forum Boarium*, place à Rome, étoit le marché aux bœufs, qui avoit été établi dans ce lieu en memoire d'Hercule, lequel retrouva en cet endroit les bœufs que Cacus lui avoit dérobés. On dit qu'il y avoit anciennement une fontaine & un bois, où Numa Pompilius, second roi de Rome, avoit souvent des entretiens avec la nymphe Egerie, touchant la religion & les ceremonies des sacrifices que l'on devoit offrir aux dieux. * Onuphre. Panvin, *de urbis region.*

PLACE DE CESAR, place à Rome, que Jules Cesar acheta pour embellir la ville, & pour servir aux assemblées du peuple. Il l'acheta cent millions de sesterces, qui valoient, selon le calcul de Budée, deux millions cinq cens mille écus; & dépensa deux cens cinquante mille écus pour la faire paver. Ce dictateur y fit bâtir la basilique Julienne, & depuis y dressa sa statuë sur un cheval de bronze. Elle étoit assez proche de la place Romaine. * Rosin, *antiq. Rom. l. 9. c. 9.*

PLACE AUX HERBES, en latin *Forum Olitorium*, marché de Rome, où l'on vendoit les herbes & les legumes, étoit auprès du mont Capitolin. On y voyoit un temple dedié à Junon *Matuta*, & un autre consacré à la déesse Pieté. La maison d'Ovide étoit, dit-on, proche de cette place. *Voyez* PIETE'. * Onuphre. Panvin, *in urbis region.*

PLACE DE NERVA, place à Rome, à côté de celle d'Auguste, fut commencée par l'empereur Domitien, & ne fut achevée que par Nerva son successeur. Elle étoit ornée de plusieurs statuës, & de colonnes qui marquoient les belles actions de Nerva. L'on voyoit au milieu une colonne de bronze d'une hauteur extraordinaire, couverte de bandes de cuivre. Il y avoit près de-là un palais magnifique, avec un superbe portique, dont il reste une partie auprès de l'église de saint Blaise. Les

anciens l'appelloient aussi la place *Transitoire*, c'est-à-dire, *de Passage*; parce que c'étoit un passage pour aller à trois places publiques. * Rosin, *antiq. Rom. l. 9. c. 7.*

PLACE DE TRAJAN; place à Rome, que Trajan fit bâtir entre la place de Nerva, le Capitole & le mont Quirinal. Tout y étoit extraordinairement magnifique. On y voyoit un beau portique soûtenu d'un grand nombre de colonnes, dont la hauteur & la structure donnoient de l'admiration, avec un arc triomphal, orné de plusieurs figures de marbre, & la statuë du cheval de Trajan, élevée sur un superbe piedestal. Au milieu de la place étoit la colonne de Trajan; cet ouvrage surpassoit la magnificence de tous les autres. Cette colonne fut commencée par cet empereur; mais elle ne fut achevée qu'après sa mort. Elle étoit haute de 120. ou selon d'autres, de 140. pieds; & avoit au-dedans un escalier de cent quatre-vingt-cinq marches, qui recevoient du jour par quarante petites fenêtres. Au haut de la colonne étoient les ossemens & les cendres de Trajan, renfermés dans une urne d'or. Le dehors de cette prodigieuse colonne étoit revêtu de marbre, sur lequel étoient representées en bas-relief les victoires & les illustres actions de cet empereur, & principalement les batailles qu'il gagna contre les Daces: ce qui fit admirer cet ouvrage comme un chef-d'œuvre de l'architecture & de la sculpture. Le pape Sixte V. fit relever cette colonne, qui avoit été renversée, & fit mettre dessus la statuë de saint Pierre. On remarque que ce fut dans cette place que l'empereur Antonin fit publier un édit en faveur des Chrétiens, par lequel il défendit de les troubler dans l'exercice de leur religion, & ordonna que les délateurs qui les accuseroient, fussent condamnés à être brûlés vifs. * Rosin, *antiq. Rom. l. 9. c. 7.* Marlian, *l. 3. c. 13.*

PLACE ROYALE dans Paris, est ainsi appellée, parce qu'elle fut commencée par ordre du roi Henri IV. & que la statuë du roi Louis XIII. est au milieu. Elle est entourée de trente-six pavillons couverts d'ardoises, d'une même hauteur & d'une même symmetrie. Les maisons, dont le devant est porté sur des piliers, y forment des galeries tout autour, où l'on marche en tout tems à couvert du soleil & de la pluye. Cette place, qui est bâtie d'assez mauvais goût, fut achevée en 1612. & la statuë equestre de bronze de Louis XIII. y fut posée le 27. Septembre 1639. sur un piedestal de marbre blanc, avec des inscriptions aux quatre côtés. La ville & les particuliers qui y ont des hôtels, ont enfermé cette place d'une balustrade de fer fort bien travaillée; & l'on y a fait un jardin. A l'endroit où est cette place, il y avoit autrefois un magnifique palais, fort celebre dans l'histoire de France, qu'on appelloit *le palais des Tournelles*, qui avoit été bâti par le roi Charles V. & où se fit la fameuse mascarade des Ardens, du regne de Charles VI. en 1393. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau*.

PLACE DES VICTOIRES, grande place dans la ville de Paris, au quartier de Richelieu. Ce nom lui a été donné, parce qu'on y voit la statuë du roi Louis *le Grand*, couronné par la victoire, avec plusieurs bas-reliefs, qui representent les plus illustres victoires de ce monarque; & parce que cette place est proche de l'eglise des Augustins Déchaussés, nommés vulgairement *Petits-Peres*, laquelle a été bâtie sous le titre de N. D. des Victoires, & fondée par le roi Louis XIII (qui y mit la premiere pierre en personne) afin que l'on rendît à Dieu dans cette église d'éternelles actions de graces pour la prise de la Rochelle. C'est dans cette place qu'en 1686. François d'Aubusson duc de la Feüillade, pair & maréchal de France, colonel des gardes Françoises, & gouverneur de Dauphiné, érigea au roi Louis XIV. une statuë de bronze doré sur un piedestal de marbre, auquel quatre esclaves sont adossés & orné de trophées & de bas reliefs de bronze, representant les évenemens les plus memorables du regne de ce monarque. Le groupe de cette statuë est composé de trois figures, dont l'une represente le roi debout avec ses habits royaux; l'autre, la victoire qui est derriere, & lui met une couronne sur la tête; & la troisiéme, un cerbere, que ce conquerant foule aux pieds. La statuë du roi est de treize pieds de hauteur; & le cerbere qui paroît sous ses pieds, marque la triple alliance, dont ce prince a glorieusement triomphé. La victoire a un pied sur un globe, d'où elle s'éleve; l'autre pied en l'air. Elle a les aîles ouvertes pour prendre son essor, & en passant elle couronne le roi. Tout ce groupe avec le globe, une massuë d'Hercule, une peau de lyon & un casque, pese plus de trente milliers, & est fait d'un seul jet; ce qui rend cet ouvrage sans égal, ne s'en trouvant point de pareils dans tous les restes de l'antiquité, ni dans les histoires. Cet ouvrage est de Martin des Jardins. Le piedestal sur lequel le roi est élevé, est de marbre blanc veiné. Sa hauteur est de vingt-deux pieds. Il est orné d'architecture avec des corps avancés en bas, aux quatre coins desquels sont les quatre captifs ou esclaves de bronze, qui ont onze pieds de proportion chacun. Les bas reliefs qui remplissent les faces & les côtés du corps du piedestal, & qui sont de bronze, ont six pieds de long sur quatre de haut. Il y a aussi plusieurs ronds de bronze, ornés de festons & d'inscriptions, qui expliquent les differens sujets de cet ouvrage.

Aux quatre avenuës de la place, on voyoit trois grandes colonnes de marbre, ornées de bas-reliefs de bronze, representant les grandes actions de ce roi, & qui soûtenoient chacune un fanal de bronze doré, que Louis XV. a donné aux Theatins pour en orner leur église. Afin que cet illustre monument soit conservé à perpetuité en son entier, le duc de la Feüillade fit en 1687. une donation à son fils unique, aujourd'hui duc de la Feüillade, avec substitution à ses descendans mâles, & à tous ceux du nom & armes d'Aubusson, au défaut desquels la donation est transportée à la ville de Paris. Les terres & seigneuries données par ce contrat sont, le comté de la Feüillade, le vicomté d'Aubusson, la baronie de la Borne, la Châtellenie de Felletin, la baronie de Peyrusse, & les châtellenies d'Ahun, de Chenerailles, de Jarnage & de Droüilles, dont le revenu est d'environ vingt-deux mille livres. Le donataire & ceux qui seront appellés à la substitution, seront tenus de faire redorer à leurs frais tous les vingt-cinq ans la statuë, & les ornemens, & d'entretenir de toutes les reparations tous ces ouvrages. Tous les cinq ans ces ouvrages seront visités le 5. Septembre, fête de saint Victorin, & le jour de la naissance de ce roi, par le prevôt des marchands & les échevins de la ville de Paris. A la fin de chaque visite, le donataire ou substitué sera tenu de presenter deux medailles d'argent au prevôt des marchands, & une à chacun des échevins, au procureur, au greffier, & au receveur de la ville; lesquelles medailles representeront d'un côté le portrait du roi, & au revers le groupe de la statuë; & seront faites sur le coin que le donateur a fait graver. Le lendemain de la visite, ou autre jour suivant, le donataire ou substitué presentera au roi une medaille d'or, frappée au même coin. Cette donation a été confirmée par lettres patentes en forme d'édit, du mois de Juillet 1687. enregistrée au parlement le 4. du même mois. *Voyez* le livre que M. l'abbé Regnier des Marais secretaire de l'academie Françoise, a fait sur ce sujet.

PLACE DE LOUIS LE GRAND, grande place dans la ville de Paris, près la porte saint Honoré, autrefois appellée *Place de Vendôme*, parce qu'elle avoit été construite dans le lieu où étoit l'hôtel de Vendôme, que le roi Henri IV. avoit fait bâtir pour Cesar de Vendôme legitimé de France. Le roi Louis XIV. ayant acheté cet hôtel en 1685. on éleva des façades magnifiques pour former la place, & l'on plaça au milieu la statuë equestre de ce monarque. Ce dessein a depuis été changé, ce prince ayant donné cette place à la ville en 1699. à condition qu'elle feroit construire à ses frais un hôtel pour la seconde compagnie des mousquetaires dans le fauxbourg saint Antoine. La ville, pour se dédommager des dépenses qu'elle avoit faites, a fait abattre les anciennes façades trop élevées pour servir à des maisons de particuliers, & en a fait construire de nouvelles, avancées sur la place de dix toises, & en figure octogone. L'architecture qui regne par tout, est de l'ordre corinthien en pilastre, avec six corps avancés au milieu, revêtus de colonnes qui soûtiennent des frontons, dans lesquels on a placé les armes de France, & des figures assises sur les entablemens. Les corps avancés des deux grandes faces

sont plus étendus que les autres, & l'on y a ajoûté des quarts de colonnes dans les recoins. Sous ce grand ordre regne un piedestal continu orné de bossages, dans lequel on a ouvert les portes des maisons qui sont en arc, & dont les clefs sont ornées de mascarons. La ville a depuis vendu les places avec les façades qui y répondent, à divers particuliers qui y ont fait construire des maisons. Le dessein de la place est de M. Mansard, sur-intendant des bâtimens du roi; celui des ornemens est du sieur Poultier sculpteur de l'académie. La statuë equestre est du celebre Girardon, & fonduë toute d'un jet. * Brice, *description de Paris.*

PLACE (Pierre de la) natif d'Angoulême, avocat du roi sous le regne de François I. puis premier president en la cour des aydes, avoit beaucoup de merite & de sçavoir. Il publia divers traités de sa façon, & fut tué à la S. Barthelemi, sous Charles IX. l'an 1572. * *Consultez* la Croix du Maine, *biblioth. franç.*

PLACE (Claude de la) professeur en rhetorique au college de Beauvais, recteur de l'université de Paris en 1652. a donné deux ouvrages sur deux points de discipline tres-importans, l'un sur la residence des parties, & l'autre contre la pluralité des benefices. Ils sont écrits en bon latin, & d'un style assez diffus. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII. siecle.*

PLACE (Josué de la) professeur en theologie dans l'académie des Prétendus Reformés à Saumur, étoit d'une tres-bonne famille. On trouve parmi ses ancêtres un *Pierre* de la Place, qui étoit président dans la cour des aydes à Paris, estimé de tous ceux qui le connoissoient, & qui perit dans le massacre des Pretendus Reformés arrivé dans cette ville en 1572. Josué de la Place étoit fils, & selon quelques-uns, petit-fils de ministre. A peine avoit-il un an, qu'il perdit son pere; mais il fut élevé avec soin par quatre de ses freres qui étoient tous ministres, & auxquels par reconnoissance il dedia sa these inaugurale sur la *Justification*, lorsqu'il fut fait professeur en theologie à Saumur. Etant encore fort jeune, il avoit été établi professeur en philosophie dans la même académie. Il epousa *Marie* de Brissac, de la noble famille des Brissacs, le 12. de Septembre 1622. En 1625. il fut appellé pour ministre à Nantes. Sa charge de professeur en philosophie fut remplie par son beau-frere *Jacques* de Brissac l'an 1626. Peu d'années après il fut nommé pour remplir une troisiéme chaire de professeur en theologie à Saumur, Louis Cappel, & Moyse Amyrault occupans les deux autres. Il y fut instalé en 1633. & mourut le 17. Août 1655. à l'âge de 59. ans. Il avoit une opinion particuliere sur l'imputation du peché d'Adam. Il ne nioit pas le dogme; mais il l'expliquoit un peu differemment du commun des Prétendus Reformés. On peut voir son sentiment dans les theses de Saumur. Son opinion fut condamnée dans un synode de France, sans que l'auteur eût été oüi. Cependant on ne laissa pas de l'estimer toûjours; & M. Drelincourt ministre de Charenton lui écrivit une lettre de consolation sur ce sujet. Du reste, il n'étoit point entêté de son opinion, & ne se mettoit point en peine de faire des disciples. Ses ouvrages ont été réimprimés à Franeker en 1699. & 1703. *in* 4°. dans l'ordre suivant: 1. *Le traité des Types.* 2. *De l'imputation du premier peché d'Adam.* 3. *De l'ordre des decrets divins.* 4. *Du libre arbitre.* 5. *Abregé de theologie.* C'est-là le contenu du premier tome. Le second contient ses disputes contre les *Sociniens*, qui sont le plus important de ses ouvrages. * *Preface mise au-devant de l'édition de Franeker. Memoires manuscrits.*

PLACENTIN né à Montpellier, est un des anciens jurisconsultes François. Il est le premier qui ait enseigné le droit en France à Montpellier; il alla de-là à Bologne en Italie, d'où il revint à Montpellier où il mourut en 1192. On a de lui des sommes sur le code & sur les institutes; & il y a ajoûté des ampliations & des exceptions aux regles de droit après Bulgare. * Pasquier, *l.* 9. *des recherches de la France*, *c.* 37. Cujas, *l.* 7. *observ. c.* 36. Denys Simon, *biblioth. hist. des aut. de droit.*

PLACIADES (Fulgentius) *cherchez* FULGENTIUS.

PLACIDE, fils de Tertulle, fut mis sous la discipline de saint Benoît, étant encore enfant, dans le monastere de Sublac, vers l'an 522. Saint Gregoire rapporte que Placide étant sorti du monastere pour aller puiser de l'eau dans un lac qui en étoit proche, se laissa tomber dedans avec sa cruche, & que saint Benoît qui étoit dans sa cellule, ayant connu miraculeusement cet accident, envoya saint Maur pour le secourir; que saint Maur marcha sur les eaux, le prit par les cheveux, & le tira de danger. On tient que saint Placide fut depuis envoyé en Sicile par saint Benoît; qu'il y fonda un monastere, & qu'il y fut martyrisé avec ses compagnons, près de la ville de Messine. Mais les actes sur lesquels cette histoire est fondée, sont pleins de suppositions, de fautes & de faits insoûtenables: & il y a bien de l'apparence que PLACIDE, dont il est fait mention au 5. d'Octobre dans les martyrologes, avec son pere Eutype, & trente autres martyrs de Sicile, qui ne sont point qualifiés moines, est different de Placide, disciple de saint Benoît. * Greg. *Mag. Dialog. l.* 2. *c.* 3. & 7. *Chronique du Mont-Cassin. Actes de Placide* dans Bollandus *tome* 3. Mabillon, 1. *siecle. Benedictin.* Dom Thierry Ruinart dans son livre *de la mission de saint Maur.* Baillet, *au* 5. *Octobre.*

PLACIDE, capitaine Romain, qui se signala dans la guerre que ceux de sa nation firent aux Juifs, sous la conduite de Tite Vespasien. Il fut le premier qui insulta Jotapat, où il perdit sept soldats, & eut quantité de blessés. Ayant appris que Flave Josephe s'y étoit enfermé, il l'investit. Il y entra le troisiéme, & fut cause de sa prise & de sa ruine. Sa valeur étoit si extraordinaire, qu'avec cinq cens chevaux, il attaqua & combattit un nombre prodigieux de Juifs, qui s'étoient retirés sur la montagne d'Itaburim, que nous appellons de Thabor, & les tailla tous en pieces. Une autrefois étant allé secourir ceux de Gadara, qui s'étoient mis sous la protection des Romains, & n'ayant que cinq cens chevaux & trois mille hommes de pied avec lui, il défit & tua quinze mille hommes du bourg de Bethenabre, où les seditieux s'étoient fortifiés, sans un nombre presque infini qui se jetterent dans le fleuve. Il y fit deux mille deux cens prisonniers, un butin considerable, & mit le feu au bourg. De-là il traversa le Jourdain, renversa tout ce qui voulut s'opposer à ses armes, subjugua toutes les places qui étoient au-delà de ce fleuve, & après tous ces exploits, se retira dans le camp qui étoit devant Jotapat. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. IV. chap.* 25.

Baronius a cru que ce Placide est le même que saint EUSTACHE, dont on celebre la fête le 20. de Septembre, & qui après s'être fait Chrétien, fut martyrisé sous l'empereur Adrien, pour n'avoir pas voulu rendre graces aux idoles, de la victoire que ce prince avoit remportée contre les ennemis de l'empire.

PLACIDIE, *Placidia Galla*, fille de Theodose *le Grand*, & sœur d'Arcadius & d'Honorius, demeuroit avec ce dernier qui étoit empereur d'Occident, & devint captive d'Alaric, lorsque Rome fut prise par ce roi barbare en 409. C'est ce que rapporte Orose; mais d'autres assûrent qu'elle ne le fut que d'Ataulfe son successeur, qui l'épousa aussi-tôt après. Elle sçut si bien gagner l'esprit de son mari, qu'elle le détourna du dessein qu'il avoit de ruiner l'empire Romain. En effet, Ataulfe quitta l'Italie; & après sa mort, arrivée à Barcelone en 415. Placidie fut renvoyée à Honorius, qui la remaria à Constance, consul & patrice en 417. Elle perdit quatre ans après ce second mari, que son frere avoit associé à l'empire, & ne s'occupa plus que de l'éducation de son fils Valentinien III. C'étoit une princesse de grande pieté, prudente, courageuse; mais dont la vie fut agitée de diverses infortunes, sur-tout pendant la minorité de son fils. Elle mourut le 25. Novembre de l'an 450. & fut enterrée à Ravenne. Une medaille qui nous est restée d'elle, la represente portant le nom de Jesus-Christ sur le bras droit, avec une couronne qui lui est apportée du ciel. * Orose, *l.* 7. *hist.* Prosper. Idace. Isidore, *in chron.* Olympiodore, *apud Phot.* Histoire mêlée. Baronius, *in annal. &c.*

PLACIDIE, *Placidia*, étoit fille de l'empereur Valentinien III. & de *Licinia Eudoxia*. Cette derniere, pour

se venger de Maxime qui l'avoit épousée, & avoit usurpé l'empire, après avoir assassiné Valentinien, appella à Rome Genseric roi des Vandales en Afrique. Ce prince barbare la mena l'an 455. captive en Afrique, avec la jeune Placidie, qu'il maria à Huneric son fils, & avec Eudoxie qui fut renvoyée à Constantinople, où elle épousa le senateur Anicius Olybrius.

PLACILLE, *Placilla*, une des filles de l'empereur *Arcadius*, tres-illustre par sa pieté, se consacra à Dieu avec ses sœurs, dans une maison de Vierges, & y mourut saintement.

PLACIUS (Conrad Wolfang) theologien Protestant d'Allemagne, vers l'an 1577. enseigna à Tubinge, & écrivit quelques ouvrages contre les Catholiques. * Pantaleon, *l.* 3. *prosop.* Crucius, *in annal.* Simler. Melchior Adam, &c.

PLAGIAIRE: on appelloit *Plagiaire* parmi les Romains, celui qui achetoit, vendoit, ou retenoit un homme libre pour un esclave; ou qui voloit & retenoit de force les esclaves d'autrui. Ceux qui demeuroient convaincus de ce crime, étoient condamnés au foüet, par la loi *Flavia*, ce qu'on appelloit *ad plagas*, d'où le mot *Plagiaire* a été tiré. Chez les Atheniens, c'étoit un crime capital puni de mort, & même parmi les Juifs. Aujourd'hui on appelle ainsi ceux qui s'attribuënt la gloire des ouvrages d'autrui, en s'en disant les auteurs. * *Diction. des arts.*

PLAISANCE, ville de Lombardie en Italie, sous la domination du duc de Parme, avec titre de duché, & évêché suffragant de Bologne, est nommée par les auteurs Latins *Placentia*, & par ceux du pays *Placenza*. Elle est située dans une plaine fertile à cent pas du Pô, & est considerable par la beauté de ses places, de ses ruës, de ses fontaines, & de ses édifices saints & profanes. On assûre qu'elle a près de cinq milles de circuit, & plus de vingt-cinq mille habitans. Elle est tres-ancienne, & avoit été autrefois colonie Romaine. Amilcar la prit & la brûla; ensuite Cinna & Marius s'en rendirent maîtres, pendant les guerres civiles d'entre eux & Sylla. Aujourd'hui les princes de Parme, de la maison de Farnese, en sont les maîtres, & l'ont renduë une des fortes places d'Italie. Plaisance a produit de grands hommes, & a été la patrie du pape Gregoire X. Son territoire, dit *Il ducato di Piacenza* ou *il Piacentino*, est celebre par ses puits d'eau salée, & par quelques mines de fer & de cuivre.* *Consultez* Ptolomée, Pline, Polybe, Tite-Live, &c. cités par Leandre Alberti, *descript. Ital.* & par Humbert Locati, *de Placent.*

CONCILES DE PLAISANCE.

Le pape Urbain II. assembla en 1094. ou 1095. un concile à Plaisance le 4. Mars, qui tomboit le Dimanche après la mi-carême. Praxede, que l'empereur Henri III. avoit repudiée, y porta ses plaintes. On y parla du mariage de Philippe I. roi de France, avec Bertrade de Montfort; des moyens qu'on pourroit prendre pour donner du secours à Alexis Comnene, empereur de Constantinople, pressé par les Sarasins: & du rétablissement de la discipline ecclesiastique. Innocent II. étant de retour de France, y celebra en 1132. un concile où l'antipape Anaclet fut excommunié, ce qu'on pourra voir plus au long dans Pierre de Clugny. Le cardinal Paul d'Arezzo, évêque de Plaisance, publia en 1570. des ordonnances synodales; & Philippe Sega, évêque de la même ville, en fit en 1589.

PLAISANCE, *Placentia*, ville d'Espagne en Castille-la-Vieille, avec titre d'évêché, suffragant de Tolede, est située dans les montagnes au-dessus d'une éminence, avec un fort château. * Baudrand.

PLAISANCE, ville de Portugal dans l'Estremadure, est bâtie sur les ruines de l'ancienne Deobrige, dans une plaine extrémement fertile, dite *la vera de Placentia.* * Baudrand.

PLAISANCE, ville de France en Armagnac. PLAISANCE dans le Roüergue. Il y a une forteresse & colonie de même nom dans la nouvelle France, en l'Amerique Septentrionale. * Baudrand.

PLAISANT, connu sous le nom de JOANNES LEO PLACENTIUS, natif de saint Tron, & religieux de l'ordre de saint Dominique, dans le XVI. siecle, vers l'an 1536. composa une histoire des évêques de Tongres, de Mastricht & de Liege, tirée de divers memoires fabuleux; & plusieurs poëmes, entr'autres, un *de Porcorum pugna*, dont tout les mots commencent par la lettre P. Il avoit imité dans cet ouvrage Hucbaldus, religieux de saint Benoît, qui vivoit du tems de Charles *le Chauve*, & qui presenta à ce Prince un poëme à l'honneur des chauves, dont tous les mots commençoient par un C. Jerôme Wellæius imprima ces deux poëmes à Louvain.

PLANA, anciennement *Lea.* C'est une petite isle de l'Archipel, située entre celle de Stampalia, & le cap de Spinalonga en Candie. * Maty, *diction.*

PLANCINE, *Plancina*, femme de *Pison*, qui fut accusé d'avoir empoisonné Germanicus, n'étoit pas moins coupable de ce crime que son mari; mais soit que l'empereur Tibere la considerât, à cause qu'elle étoit ennemie jurée d'Agrippine, dont il ne pouvoit souffrir la vertu, soit que l'imperatrice Livie intercedât pour elle il obtint sa grace de ses juges. On la doit considerer comme un exemple de l'infidelité des femmes; car tant que son mari eut quelque esperance d'être absous, elle lui promit d'être la compagne de sa vie & de sa mort; mais lorsqu'elle eut obtenu grace pour elle, tout son soin fut de separer sa cause d'avec celle de Pison. C'étoit une femme d'un esprit superbe & violent, dont Livie se servoit pour persecuter Agrippine qu'elle haïssoit aussi-bien que l'empereur. Tous les affronts qu'elle fit à cette princesse, ne demeurerent pourtant pas impunis; car après la mort d'Agrippine, une foule d'accusateurs se déclara contre Plancine, qui suivant l'exemple de son mari, fut contrainte de se donner de sa propre main le châtiment que meritoient ses crimes, vers l'an 33. de Jesus-Christ. * Tacite, *l.* 6. *annal. c.* 26.

PLANCUS (Lucius Munacius) d'une famille tres-ancienne de Rome, fit bâtir à ce que l'on pretend, ou du moins repara la ville de Lyon, étant proconsul dans les Gaules en l'an 711. de Rome, & 43. avant Jesus-Christ. L'année suivante il fut consul avec M. Æmilius Lepidus. * Plutarch. *in vita Annib. &c.*

PLANER (André) medecin Allemand natif du Tirol, enseigna à Strasbourg & à Tubinge, où il mourut en 1607. âgé de 61. ans. Il a composé divers ouvrages de philosophie & de medecine. * Erhard Cellius, *in Icon. prof. Tubing.* Crusius, *in annal. Suev.* Melchior Adam, *in vit. German. Medic.* Vander Linden, *de script. Medic.*

PLANETES, étoiles errantes, qui ont leur mouvement propre d'Occident en Orient, & qui ne gardent pas entr'elles la même distance, comme font les étoiles fixes du firmament. Ce nom vient du grec πλανήτης qui signifie *errant*. Ces planetes ont chacune leur ciel ou leur orbe, c'est-à-dire, un cercle, dans lequel elles font leur revolution. Elles sont au nombre de sept; à sçavoir, saturne, ainsi designé ♄, jupiter ♃, mars ♂, le soleil ☉, venus ♀, mercure ☿, & la lune ☽. Les nouveaux astronomes ont découvert neuf autres petits corps celestes, que l'on nomme *Satellites* ou *Gardes*; parce que ce sont comme des officiers qui les accompagnent & les suivent. Il y en a cinq qui se meuvent autour de saturne, & quatre autour de jupiter. Le plus proche de cette derniere planete est d'un grand usage pour redresser les longitudes dans la geographie, sçavoir en observant quand il souffre éclipse dans l'ombre de jupiter. L'on a encore reconnu que saturne est environné d'un anneau large & plat, qui ne touche point à son globe, à peu près comme les globes artificiels sont environnés d'un cercle que l'on nomme *Horison*. Dans jupiter on voit des bandes obscures & quelques taches, qui prouvent qu'il tourne au tour de son axe, environ en dix heures de tems; & l'on reconnoît de même, que mars tourne en vingt-quatre heures. Parmi les sept planetes, il n'y a que le soleil qui soit lumineux de soi-même; les autres six empruntent leur lumiere de cet astre. Le soleil est aussi la seule des planetes, qui brillent comme les étoiles fixes. Sa couleur paroît jaune; saturne est pâle & de couleur

plombée; jupiter tire sur l'azur; mars est rouge; venus éclatantante; mercure étincelant, & la lune blanche. Le soleil selon le calcul le plus recent des astronomes, a le diametre environ cent fois plus grand que celui de la terre; & par consequent son corps contient la terre un million de fois. Le même diametre du soleil est à celui de l'anneau de saturne, comme 37. à 11. à celui du globe de saturne, comme 37. à 5. à celui de jupiter, comme 11. à 2. à celui de mars, comme 166. à 1. & à celui de venus, comme 184. à 1. Quelques modernes fondés sur des observations faites avec le telescope, ou la lunette de longue vûë, ont representé le soleil avec quantité de petites montagnes qui semblent vomir des flammes; mais ces apparences sont en effet des refractions qui nous le font paroître ainsi, lorsqu'il est proche de l'horison: car étant un peu élevé & dégagé des vapeurs il paroît rond & presque sans aucune inégalité. Mars paroît quelquefois en croissant, comme s'il imitoit les diverses faces de la lune, selon qu'il est diversement situé au respect du soleil & de notre vûë. On y a aussi observé deux macules ou taches. Venus a les mêmes apparences que mars, selon ses diverses situations. Mercure est difficile à observer, parce qu'il est beaucoup plus petit que la terre, & qu'il ne s'éloigne guerres du soleil. Cependant on a remarqué avec le telescope, qu'il paroît quelquefois en figure de croissant. La lune paroît avoir une face humaine; mais ce visage ne se voit point lorsqu'on l'observe avec le telescope, qui represente seulement son corps avec des inégalités & des apparences de montagnes & de vallées, & même quantité de figures bizarres & irregulieres. Les nouveaux observateurs y ont découvert des concavités perpendiculaires en façon de puits. La lune, comme nous avons déja remarqué, n'a point de lumiere propre & naturelle; mais ne brille que de celle qui lui est communiquée par le soleil, qui en éclaire toûjours une moitié, si ce n'est lorsqu'elle est éclipsée & obscurcie par l'ombre de la terre qui se trouve entr'elle & le soleil. Plusieurs astronomes disent que le soleil est éloigné de la terre d'onze cens mille lieuës, la lune de trente-cinq mille lieuës; venus, de soixante-quatre mille; mercure, de cent soixante-sept mille; mars, de douze cens mille; jupiter, de huit millions de lieuës, saturne de quatorze millions. D'autres font un autre calcul, & disent que du centre de la terre jusqu'au ciel de la lune, il y a quarante-sept mille deux cens quatre lieuës; de la terre jusqu'au soleil, un million six cens quatre mille sept cens onze lieuës. A l'égard de leurs cours, le soleil fait sa revolution en un an, ou 365. jours & 6. heures. La lune en un mois de 29. ou 30. jours; mercure, en six mois, à peu près; venus en un an & demi; mars en deux ans; jupiter, en douze ans; & saturne, en trente ans. * Boulanger, *de la sphere*. Bernier, *philosophie de Gassendi*.

PLANIZA, anciennement *Inachus*, riviere de la Sacanie en Morée. Elle coule près de la riviere d'Argos, & se décharge dans le fond du golfe de Napoli, près de la ville de ce nom. * Maty, *diction.*

PLANTA, *cherchez* POMPEE, dit PLANTA.

PLANTAGENET, nom de la famille royale d'Angleterre, qui commence avec GEOFROY, dit Plantagenet, comte d'Anjou, pere d'HENRI II. roi d'Angleterre, & dont la branche masculine finit à EDOUARD Plantagenet, comte de Warwick, que le roi Henri VII. fit décapiter, sous pretexte qu'il avoit été d'une conspiration avec Perkin-Warbeck. * Speed, *hist. de la grande Bretagne.*

PLANTAVIT DE LA PAUSE (Jean) évêque de Lodéve, & abbé de saint Martin de Ruricours, dans le diocese de Beauvais, étoit né dans une famille noble, du diocese de Nimes, mais engagé dans les erreurs de Calvin. Il les professa même en qualité de ministre à Beziers, & abjura ses erreurs dans la cathedrale de la même ville l'an 1604. Depuis il s'attacha uniquement à la theologie, qu'il étudia à la Fléche sous les Jesuites, & qu'il cultiva pendant qu'il demeura dans le college de Foix à Toulouse, où il se lia particulierement d'amitié avec MM. de Marca & Bosquet. Ensuite, il fit un voyage à Rome; & à son retour il fut grand vicaire du cardinal de la Rochefoucault, grand aumônier de France. On le choisit pour être aumônier d'Elisabeth de France, reine d'Espagne; & on l'éleva enfin à l'évêché de Lodéve en 1625. Il s'acquitta des fonctions de cette dignité jusqu'en 1648. que ses incommodités l'en rendant incapable, il la remit à François Bosquet. Ce digne prélat se retira au château de Margon, dans le diocese de Beziers, où il mourut le 28. Mai de l'an 1651. âgé de 75. ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon. Une histoire des évêques de Lodéve; *Planta vitis, seu thesaurus synonymicus, hebraico chaldaico rabbinicus*; *Florilegium rabbinicum*; *& Florilegium biblicum, &c.* en trois volumes *in fol.* imprimés à Lodêve en 1644. & 1645. * Bayle, *diction. crit.*

Notre évêque avoit pour oncle GABRIEL Plantavit, seigneur de Marosse, fils d'un écuyer du roi Charles IX. & chevalier de l'ordre de saint Michel. Il fut conseiller d'état, ambassadeur à Rome, en Savoye, & en Espagne, & fut tué au siege de Montauban en 1621. à son retour d'Espagne, & venant rendre compte de son ambassade au roi Louis XIII. qui assiegeoit cette place. Son petit-fils FRANÇOIS Plantavit, II. du nom, ne se voyant qu'une fille, vendit la terre de Margon à l'évêque de Lodêve. * *Mercure d'Avril* 1708.

Il descendoit d'une ancienne famille d'Italie; & l'on tient que PIERRE Strozzi, de Sienne épousa dans le XIII. siecle, *Porcia* Plantavit, dont il eut pour fils DECIO; mais ayant donné lieu de le soupçonner d'avoir voulu empoisonner sa femme & son fils, l'un & l'autre se sauverent en France, où la mere obligea son fils de prendre le nom de PLANTAVIT. Il s'établit en Languedoc. ANTOINE Plantavit, l'un de ses descendans au 8. degré de generation, servit en qualité de capitaine de cinquante lances, sous les rois Charles VIII. Louis XII. & François I. & fut bisayeul de l'évêque de Lodêve, *qui a donné lieu à cet article.* THEOPHILE-FRANÇOIS Plantavit de la Pause, seigneur de Margon & de Beteyras, au diocese de Beziers, neveu de ce prelat, après avoir servi dans sa jeunesse, se retira auprès de son oncle, qui le convainquit des erreurs qu'il avoit sucées avec le lait, & lui en fit faire une solemnelle abjuration, qui fut suivie d'une vie tres-chrétienne, sur-tout pendant ses trente dernieres années, qu'il consacra à l'unique affaire de son salut. Il vécut 100. ans, ayant eu une complexion si robuste, qu'il ne fut jamais purgé ni saigné. Il jeûna toûjours selon les commandemens de l'Eglise, & fit tous les carêmes dans toute la rigueur de l'ancienne discipline, sans vouloir jamais en être dispensé. Son esprit & sa memoire ne baisserent point dans cette grande vieillesse, sans avoir eu d'autre incommodité que la surdité, & quelque foiblesse dans les jambes. Il tomba enfin malade d'un rhume, & après huit jours d'agonie des plus violentes, il mourut le 1. Mars 1708. ayant eu entr'autres enfans, *Joseph-Gaspard*, chevalier de Malte, mort en 1682. *François*, capitaine de Vaisseau; & l'aîné de tous, JEAN Plantavit de la Pause, seigneur de Margon, &c. brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre de saint Louis, & lieutenant de roi de Languedoc, qui a trois garçons. * *Memoires du tems.*

PLANTIN (Christophle) imprimeur celebre, natif de Mont-Louis, sçavoit les lettres & les langues, & se servoit de son érudition dans plusieurs prefaces qu'il a lui-même composées pour les excellens ouvrages qui sortoient de son imprimerie. Il se retira à Anvers, & fut le premier qui mit l'impression dans son veritable lustre; ce qu'on admire dans les éditions de ses livres, dont on prétend que les caracteres étoient d'argent. Ce qui a contribué à l'exactitude des éditions de Plantin, sont les soins de plusieurs habiles correcteurs dont il se servoit, comme de Victor Giselin, Theodore Pulman, Antoine Gesdas, François Hardoüin, Corneille Kilien, & François Raphelenge, qui devint son gendre. Plantin avoit une tres-belle bibliotheque, qu'il laissa à Balthasar Moret son petit-fils. Il mourut en 1598.

PLANUDES (Maxime) moine de Constantinople, florissoit vers l'an 1327. L'empereur Andronic *le Vieux* l'envoya en ambassade à Venise avec Leon. Possevin assure neanmoins qu'il vivoit du tems du concile de Bâle, qui fut commencé en 1431. Il fit un recueil d'épigrammes des anciens en VII. livres, après en avoir retranché celles

qui lui paroissoient trop pueriles, ou qui renfermoient des obscenités, publia selon le pere Vavasseur Jesuite & quelques autres après lui, les fables que l'on attribue à Esope, & en fit la vie, qui est plûtôt un roman qu'une histoire; traduisit les metamorphoses d'Ovide de latin en grec; & travailla même, dit-on, à la version des commentaires de Cesar, & de quelques ouvrages de S. Augustin, de Macrobe & du songe de Scipion dans la même langue. Son attachement pour les sentimens de l'église Latine, le fit jetter dans une prison, où on l'obligea à écrire contre cette même église. Il le fit à la verité, mais avec des raisons si foibles, que le cardinal Bessarion, qui en étoit surpris, jugea que le cœur de Planudes n'avoit point de part à ce qu'on lui avoit fait écrire en cette occasion. * Raphaël Volateran, *l.* 18. *Antropol.* Genebrard, *in chron.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *de hist. & poët. Græc.* Joseph Scaliger. Gesner, &c Baillet, *jugemens des sçav. sur les poët. Lat. Republiq. des lettres*, Decembre 1684.

PLAON ou PLAOUL (Pierre de) docteur de Paris dans le XV. siecle, proviseur de Sorbonne, & évêque de Senlis en 1408. assista de la part de l'université au concile de Pise en 1409. Dans la XIII. session, il prouva par des raisons tres-solides que l'église étoit au-dessus du pape, & que Pierre de la Lune antipape sous le nom de *Benoît XIII.* devoit être privé du pontificat; ajoûtant que c'étoit le sentiment des universités de Paris, de Toulouse, d'Angers & d'Orleans. Ce docteur fut employé en d'autres affaires importantes du tems du schisme. * *Voyez* l'histoire de l'université de Paris; Sponde, *A. C.* 1409. *n.* 11. Du Puy, *hist. du schisme*; Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*

PLATA, ville & province de l'Amerique meridionale. La ville de PLATA est située dans la province *de los Charcas*, avec archevêché fondé par le pape Paul V. car autrefois ce n'étoit qu'un évêché suffragant de Lima. Cet archevêché a pour suffragans le Pas ou *Chuquiaca*, San-Miguelde-el-Estero, Santa-Cruz de la Sierra ou *de Barranca*, Santa-Trinidad de Buenos-Ayres, l'Assomption du Paraguay, l'Assomption de la riviere de la Plata. Elle est grande, riche & renommée par ses mines d'argent qui lui ont donné son nom espagnol. La province de PLATA ou PARAGUAY est nommée par les Espagnols *provincia de rio de la Plata*, c'est-à-dire, *du fleuve d'argent*, parce qu'elle est vers l'emboûchure du fleuve du même nom. Ceux du pays le nomment *Paranaguazu*, & le considerent comme un des plus grands du monde. Il naît du lac de los Xaraïes en la province de Paraguay, qu'il coupe par le milieu; & ensuite ayant arrosé diverses provinces & grand nombre de villes, accru des eaux de quelques autres fleuves, il se décharge dans la mer du Bresil par un canal qu'on dit avoir quarante lieuës de large. C'est-là où est la province de Plata. La terre y est fertile en fruits, en grains & en coton. On y trouve de grandes prairies, & des marais pleins de canes de sucre. Ses villes sont l'Assomption, Buenos-Ayres, Santa-Fé, Corientes, &c. *Cherchez* PARAGUAY.

PLATAMONA, ville de Thessalie en Grece. Elle est fortifiée & située sur une colline, près du golfe de Salonichi, entre Larissa & le mont Olympe, ou de Lachu. * Maty, *diction.*

PLATANE, village des Sidoniens, près de Beryte, où Herode *le Grand* fit garder ses deux fils Alexandre & Aristobule, pendant qu'on deliberoit sur leur sort. * Josephe, *antiq. l. XVI. c.* 17.

PLATANI, PLATANO, anciennement *Lycus*, *Halycus*, riviere de la vallée de Mazara en Sicile. Elle prend sa source dans les montagnes de Madonia, reçoit le Salso & le Torbole, & se décharge dans la mer de Barbarie, aux ruines d'Heraclée, & à six lieuës d'Agrigente, vers le couchant. * Maty, *diction.*

PLATARI, anciennement *Cale-Acte*, c'est-à-dire, *beau rivage*. C'est un ancien bourg de l'isle de Negrepont. Il est sur la côte septentrionale, entre Caristo & Castaro, vis-à-vis de l'isle de Sciro. * Maty, *diction.*

PLATEE ville de la Beotie, a été celebre par son temple de Jupiter *Liberateur*. C'est près de cette ville que Pausanias & Aristides generaux des Atheniens & des Lacedemoniens, défirent sous la LXXV. olympiade & l'an 479. avant Jesus-Christ, Mardonius general des Perses. Au commencement de la guerre du Peloponnese, & en l'an 431. avant Jesus-Christ, les Thebains surprirent Platée, & furent ensuite égorgés par les habitans. Ils s'en vengerent depuis, & ruinerent cette ville en l'an 373. avant Jesus-Christ, trois ans avant la bataille de Leuctres. Elle avoit déja souffert le même malheur, lorsqu'elle fut prise par les Lacedemoniens. * Thucydide, *l.* 2. Diodore, *l.* 2. Pausanias, *in Beot.* Strabon, &c.

PLATER (Felix) medecin, natif de Bâle, né en 1536. enseigna long-tems avec reputation dans l'université de cette ville, où il mourut en 1614. âgé de 78. ans. Il laissa divers ouvrages de sa façon, *De corporis humani fabrica & usu. Observationum lib. III. De febribus, de alimentis; De medicamentorum compositione, &c.* Plater étoit fils de THOMAS Plater de Sion, qui s'établit à Bâle, & frere d'un autre THOMAS Plater, qui enseigna après lui la medecine. Celui-ci fut pere de FELIX Plater, celebre professeur qui mourut en 1671. * Melchior-Adam, *in vit. medic. Germ.*

PLATIERE (la) maréchal de France, *cherchez* BOURDILLON.

PLATINE (Barthelemy) historien né à Piadena dans le territoire de Cremone, vivoit dans le XV. siecle. Il étoit né de parens d'une basse extraction, suivit d'abord le parti des armes; & étant venu à Rome sous le pontificat de Calixte III. il obtint par le credit du cardinal Bessarion, quelques benefices sous Pie II. & une des charges d'abbreviateur apostolique. Platine ne trouva pas la même protection auprès du pape Paul II. Plusieurs ennemis l'ayant desservi auprès de ce pape, il fut dépoüillé de tous les emplois qu'il possedoit, & enfermé dans une étroite prison, où il fut mis plusieurs fois à la question, & souffrit plusieurs autres traitemens extraordinaires jusqu'à la mort de ce pape. Il en sortit, & fut accusé d'avoir trempé dans une conspiration avec Callimachus Experiens. Depuis il fut encore deferé pour crime d'heresie; mais il fut absous après un an de prison. Sixte IV. lui fut plus favorable, & lui donna, outre tous les emplois dont il avoit été dépoüillé, le soin de la bibliotheque du Vatican. Il écrivit la vie des papes jusqu'à Paul II. dédia cet ouvrage à Sixte IV. son bienfaicteur, & mourut de peste à Rome l'an 1481. âgé de 60. ans. Ses vies des papes sont écrites avec beaucoup de liberté, d'un style passable, mais non pas avec toute l'exactitude & le discernement que l'on pourroit souhaiter. Il a outre cela composé plusieurs ouvrages de philosophie morale en forme de dialogues, *De falso & vero bono*, *l.* 3. *contra amores*, *l.* 1. *De vera nobilitate*, *l.* 1. *De optimo cive*, *l.* 1. *In laudem Bessarionis cardinalis panegyricus. De pace Italiæ componenda, & bello Turcis indicendo.* Toutes ses œuvres ont été imprimées à Cologne en 1529. & 1574. & à Louvain en 1572. Il avoit aussi fait un ouvrage sur les moyens de conserver la santé, de la nature des choses, & de la science de la cuisine, dedié au cardinal de la Rovere, imprimé à Bologne en 1498. & à Lyon en 1541. sur lequel Sannazar a fait cette epigramme:

Ingenia & mores vitasque obitusque notasse
Pontificum, arguta lex fuit historiæ.
Tu tamen hinc lautæ tractas pulmenta culinæ,
Hoc, Platina, est ipsos pascere Pontifices.

* Jacques de Bergame, *in supplem. chron.* Volaterran, *antr. l.* 21. Paul Jove, *in elog. c.* 19. Trithême & Bellarmin, *de scrips. eccles.* Leandre Alberti, *in descript. Venet.* Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.* Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

PLATON, poëte, vivoit sous la LXXI. olympiade, & vers l'an 496. avant Jesus-Christ. Il étoit contemporain d'Euripide & d'Aristophane, & plus ancien que le celebre philosophe Platon d'environ 30. ans. Il passe pour le chef de la moyenne comedie. Il avoit fait vingt-huit comedies; mais il ne nous en est resté que quelques petits fragmens, qui font encore assez connoître en cet état que c'étoit un des bons auteurs de la langue grecque. * Diogene *Laërce*, *in Plat. l.* 3. Athenée, *l.* 3. 6. 7. & 10. Julius Pollux, *l.* 6. *c.* 33. *l.* 7. *c.* 29. *l.* 10. *c.* 24. Ger. Joan. Voss. *institut. poetic. & de poet. Græc.* Suidas.

lexic. où il fait l'énumeration de toutes les comedies de Platon. Lil. Girald. Olaüs Borrich. Jean le Fevre, *abregé des vies des poëtes Grecs.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes Grecs.*

PLATON, fils d'*Ariston*, philosophe d'Athenes, & chef de la secte des Académiciens, nâquit vers l'an 429. avant Jesus-Christ sous la LXXXVII. olympiade. On dit qu'il s'adonna à la peinture, qu'ensuite il devint poëte, & qu'entraîné par l'amour de la philosophie, il s'y attacha depuis entierement. Il fut disciple de Cratyle, qui suivoit les sentimens d'Heraclite & d'Hermogene, sectateur de Parmenide. Ensuite il s'attacha à Socrate, après la mort duquel il voulut entendre Euclide à Megare, Theodore *le Mathematicien* à Cyrene, & enfin Philolaüs & Eurytus Pytagoriciens dans la grande Grece. Ce desir de s'instruire fut cause qu'il voyagea en Egypte, pour y consulter les prêtres, & l'auroit même fait passer jusque dans les Indes pour y conferer avec les Gymnosophistes, si les guerres d'Asie n'eussent rompu toutes ses mesures. C'est dans le voyage qu'il fit en Egypte, que l'on croit qu'il eut connoissance de la religion Judaïque. Clement d'*Alexandrie* approuve dans le I. livre de ses tapisseries, le mot de Numenius Pytagoricien, qui nommoit Platon *le Moyse Athenien.* Plusieurs peres ont admiré la conformité qu'il y a en beaucoup de choses entre la doctrine de Platon & celle de l'ancien testament. Etant de retour à Athenes, il y enseigna dans le lieu nommé *académie*, d'où ses disciples furent nommés *Académiciens*, & sa doctrine *académique.* Il fit trois voyages en Sicile; le premier, pour découvrir la cause des feux du mont Etna; en revenant de ce voyage, il fut pris par des pirates & fait esclave. Nicetes *le Cyrénéen* le racheta. Dans le second & le troisiéme voyage il tâcha de reconcilier Denys *le Tyran* avec Dion. Il mourut à l'âge de 81. ans sous la CVIII. olympiade, environ 347. ou 348. ans avant Jesus-Christ. Le systême de sa philosophie étoit composé de ce qu'avoient conçu de plus juste, trois des plus excellens esprits de la Grece. Car pour la physique & pour les choses qui tombent sous les sens, il voulut suivre Heraclite; il déféra dans la logique & en tout ce qui dépend du seul raisonnement, à Pythagore; & pour la morale il s'attacha à son maître Socrate. Toute sa philosophie étoit comprise dans dix dialogues qu'il avoit composés, où il exprimoit ses sentimens sous les personnages de Socrate & de Timée; & ceux des autres sous les personnages de Gorgias & de Protagoras. Il a cru qu'il n'y avoit qu'un Dieu souverain ouvrier de toutes choses; mais il admettoit d'autres divinités, comme les demons & les heros. Au reste, son ouvrage de la republique, & son opinion des idées, ont donné lieu à un grand nombre de disputes. Tertullien dit de ces derniers dans *le traité de l'ame*, qu'il avoit un chagrin extrême de voir que tous les heretiques empruntoient de Platon des armes pour combattre la verité & soûtenir leurs impostures. Il les appelle dans le même endroit, *les mysteres heretiques des idées*; *haeretica idearum sacramenta*; & il conclut qu'elles ont été la fatale semence des rêveries des Gnostiques: *in ideis Platonicis Gnosticorum haeretica semina relucere*, Il faut pourtant avoüer que les premiers peres de l'église ont presque tous été Platoniciens, & qu'ils ont plus fait d'état de la doctrine de l'académie, que de celle de tous les autres philosophes. Nous voyons aussi que saint Augustin proteste dans le VII. livre de ses confessions, qu'il s'est servi fort heureusement de leurs livres pour se faciliter l'intelligence de beaucoup de verités orthodoxes, & qu'il avoit trouvé dans quelques-uns presque tout le commencement de l'evangile de saint Jean. Saint Justin martyr, Clement *Alexandrin*, Eusebe & divers autres avoient déja dit que Platon avoit penetré dans le mystere de la Trinité. François Patrice, celebre professeur à Rome, presenta au pape Gregoire XIV. en 1619. une philosophie universelle, dont la preface contient l'éloge des livres de Platon, & les loüanges qui lui ont été données par les premiers peres de l'eglise, saint Denys, saint Justin, saint Clement *Alexandrin*, Origene, saint Cyrille, saint Basile, Eusebe, Theodoret, Arnobe, Lactance, saint Augustin, saint Ambroise & plusieurs autres. Ce sçavant professeur s'étend plus au long sur ce sujet dans ses *discussions peripateticiennes*, & dans un livre qu'il a intitulé, *Aristoteles Exotericus*, où il fait une comparaison des opinions de Platon avec celles d'Aristote, dont le parallele montre évidemment que Platon a des sentimens plus conformes au Christianisme, & qu'Aristote a des erreurs qui peuvent favoriser les Heretiques. Voici le parallele que ce professeur en a fait.

1. Platon assure en plusieurs endroits qu'il n'y a qu'un Dieu. Aristote reconnoît un premier moteur; mais il lui joint cinquante six autres dieux qui donnent le mouvement aux corps celestes: ainsi il fait une anarchie ou une polyarchie, c'est-à-dire, un monde sans souverain, ou gouverné par plusieurs souverains.

2. Platon dit que Dieu est un Estre tres-simple. Aristote lui donne le nom de Ζῶον, *animal.*

3. Platon appelle Dieu *la Souveraine Sagesse*, qui connoît tout. Aristote dit qu'il ignore les choses particulieres.

4. Selon Platon, Dieu a créé le monde. Selon Aristote le monde est éternel, & de rien il ne se peut rien faire.

5. Selon Platon, Dieu est au-dessus de tout être & de toute essence. Selon Aristote Dieu est une substance.

6. Platon dit que Dieu est au-dessus de tous les corps. Aristote veut qu'il soit attaché au premier mobile.

7. Platon assure que Dieu gouverne le monde & toutes ses parties. Aristote soûtient que le monde est gouverné par la nature & le hazard.

8. Platon croit qu'il y a des démons ou purs esprits. Aristote n'en parle point.

9. Dans l'opinion de Platon Dieu a créé l'ame humaine. Dans celle d'Aristote l'ame est un acte du corps, c'est-à-dire, tirée de la matiere.

10. Platon dit que l'ame est immortelle. Aristote la fait mourir avec le corps.

11. Selon Platon les hommes ressuscitent après leur mort. Selon Aristote cela est impossible: *A privatione ad habitum non fit regressus.* On peut voir le reste dans les ouvrages de François Patrice, que nous avons cités ci-devant.

☞ Zonare dans son histoire, dit qu'en 796. sous l'empire de Constantin VI. & d'Irene sa mere, on ouvrit un sepulcre fort ancien, dans lequel on trouva un corps mort que l'on crut être celui de Platon, qui avoit une lame d'or à son col avec cette inscription: *Christ naîtra d'une Vierge, & je crois en lui; & tu me verras encore une autrefois, au tems d'Irene & de Constantin.* Cette découverte fabuleuse a été honorée des reflexions de saint Thomas, 2. *quaest. art.* 7. de Paul Diacre, *l.* 23. de Sigebert, *dans sa chron.* de Genebrard, *l.* 3. du P. Canisius, *l.* 2. *de Beata Virgine.* * Diogene Laërce, *en sa vie*, *l.* 3. Ciceron. Seneque. Plutarque. Saint Justin. Eusebe. Saint Augustin, cités par le cardinal Bessarion, *in calumn. Plat.* Marsile Ficin, *in phil. Platon.* Vossius, *de sect. phil. c.* 12. La Mothe le Vayer, *de la vertu des Payens.* Meursius, &c.

PLATON philosophe, disciple de Panetius, étoit de Rhodes, & est different d'un autre PLATON qui fut de l'école d'Aristote.

PLATON (Saint) abbé en Bithynie, puis à Constantinople dans les VIII. & IX. siecles, né vers l'an 734. étoit fils de *Serge* & d'*Euphemie*, tous deux illustres par leur noblesse, qu'il perdit étant fort jeune, & se retira bientôt du monde. Il quitta Constantinople, & se mit sous la conduite de Theoctiste dans un monastere de Bithynie, dont il fut superieur après la mort de Theoctiste. Etant venu à Constantinople en 775. il y fut admiré, & refusa les abbayes & les évêchés qu'on lui offrit: mais du tems de l'imperatrice Irene, il accepta la superiorité du monastere de Saccudie près de Constantinople. Il soûtint fortement le culte des saintes images contre les Iconomaques, & se déchargea en 794. du gouvernement de ce monastere sur Theodore Studite son neveu. Il reprit hardiment l'empereur Constantin de ce qu'il avoit repudié sa femme legitime, pour épouser Theodote, l'une des filles de sa mere, & fut presque le seul avec son neveu Theodore, qui s'opposa à ce mariage. Constantin le fit enfermer dans une cellule, où il n'avoit communi-

tation avec personne, dont il fut délivré en 797. après la mort de Constantin : il fut néanmoins obligé par les courses des Barbares de quitter le monastere de Saccudie, & de se retirer dans celui de Stude avec son neveu Theodore. L'empereur Nicephore ayant fait rétablir dans la charge d'œconome de l'eglise de Constantinople, Joseph qui avoit marié Constantin avec Theodote, Platon & ses neveux s'y opposerent. L'empereur fit arrêter Platon, l'envoya en exil dans une des isles du Bosphore, & le fit changer diverses fois de lieu d'exil. L'empereur Michel le rappella en 812. Il mourut dans le monastere de Stude la veille des Rameaux de l'an 813. On fait sa fête dans les eglises Grecque & Latine au 4. d'Avril.* Theodore Studite, *apud Bollandum*.

PLATUS (Guillaume) religieux conventuel de saint François, a écrit *de suprema authoritate Petri*, en deux tomes, & d'autres traités de pieté en Italien. Il étoit né à Mondaïno dans la Romagne ; & dès l'âge de dix-sept ans il avoit enseigné la philosophie dans son ordre.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

PLATUS (Jerôme) Jesuite natif de Milan, fut secretaire du pere Aquaviva general de sa compagnie, & mourut en 1591. âgé d'environ 46. ans. Il dedia son ouvrage *de bono statu religiosi, & de cardinalis dignitate*, à FLAMINIUS PLATUS son frere qui étoit cardinal. Un autre de leurs freres DOMITIUS PLATUS, est mort après l'an 1641. âgé de plus de 80. ans, & a composé quelques livres de dévotion. * Alegambe, *bibliotheca script. societ. Jesu*.

PLAUTE (Marcus Accius Plautus) poëte comique latin, étoit de Sarsine ville d'Ombrie, ou pour parler selon la geographie moderne, du duché de Spolete & de la Romandiole, & fut en grande reputation à Rome, où il composa la plûpart de ses pieces. On dit que s'étant voulu mêler du negoce, & y ayant perdu tout ce qu'il avoit, il fut obligé pour vivre de se loüer à un boulanger pour tourner une meule de moulin. Dans ce fâcheux exercice il employoit quelques heures à la composition de ses comedies, dont il ne nous en reste que vingt, bien qu'on lui en attribuë d'autres qui se sont perduës. S. Jerôme dit qu'il mourut sous la CXLVI. olympiade ; mais il y a plus d'apparence que ce fut sous la CXLIX. olympiade, en l'an 184. avant Jesus-Christ, sous le consulat de Publius Claudius Pulcher & de Lucius Portius Licinius, comme nous l'apprenons de Ciceron. Au reste, le succès des comedies de Plaute fut tres-grand à Rome lorsqu'il les donna au public, & long-tems même après sa mort. On admiroit sur-tout en lui cette facilité de genie & cette pureté de style, qui étoit si grande que Varron, tres-bon connoisseur, ne feignoit point d'assurer que si les muses eussent voulu parler le langage des hommes, elles eussent emprunté celui de Plaute pour s'en acquitter avec plus de grace. Le peuple étoit charmé de ses bons mots, dont la plûpart étoient goûtés des plus honnêtes gens. Ciceron reconnoissoit dans Plaute cet agrement naturel, qu'il appelle *urbanité Attique* ; mais comment accorder ce jugement avec celui d'Horace, selon lequel les anciens Romains avoient tort de rire des plaisanteries de Plaute, & trop de patience, pour ne pas dire de folie, pour les écouter avec admiration ; à moins de convenir, comme on ne peut s'en dispenser, que si Plaute abonde en railleries & en plaisanteries ingenieuses, il en laisse quelquefois échapper de froides & d'insipides. Quant à la maniere dont Plaute a traité ses sujets, quoiqu'il les ait choisis fort simples, & qu'il les ait tournés avec varieté & vivacité, il est sûr qu'il s'abandonne trop à son génie, & qu'il est beaucoup au-dessous de Terence pour cette justesse & cette œconomie, qui doivent regler le cours d'une piece de théatre. Les traits assez frequens qui se rencontrent dans ce poëte contre les déreglemens de son tems, & les descriptions qu'il y a faites des lieux, des mœurs & deshabillemens d'alors, le rendent en beaucoup d'endroits tres-obscur pour nous ; de sorte que souvent les commentateurs devinent plûtôt qu'ils n'interpretent. M. de Lœuvre (*Joannes Operarius*) nous a donné un assez bon commentaire sur Plaute, à l'usage de monseigneur le Dauphin, & madame Dacier en a traduit quelques-unes en françois avec de fort bonnes remarques. Les vingt comedies de Plaute qui nous restent, sont l'*Amphitryon*, l'*Asinaria*, l'*Aulularia*, les *Captifs*, le *Curculio*, la *Casina*, la *Cistellaria*, l'*Epidicus* qui est une de ses meilleures pieces, les *Bacchides*, la *Mostellaria*, les *Menaechmi*, le *soldat glorieux*, le *Marchand*, le *Pseudolus*, le *Panulus*, la *Persa*, le *Rudens*, le *Stichus*, le *Trinummus & le Truculentus*. Entre toutes ses comédies, il n'y en a pas une qui n'ait ses beautés particulieres : mais celle de l'Amphitryon semble être la plus estimée : elle a des agremens dont la comedie Françoise a sçu se parer avec beaucoup d'avantage. Pour bien juger de l'esprit de Plaute & de ses comedies, voyez une dissertation excellente sur ce poëte dans les jugemens des sçavans de M. Baillet sur les poëtes Latins, à l'article de Plaute, & la preface de madame Dacier, sur les traductions de quelques-unes de ces comedies.

Entre les diverses éditions qu'on a faites de Plaute, celles de Douza & de Gruter ont paru assez bonnes ; mais on leur a preferé dans la suite celle de Pareus, celle de Taubman, & celle de Gronovius, sans parler de celle de M. de Lœuvre pour le texte, à l'usage de monseigneur le Dauphin. * Cicero, *in Bruto l. 1. de offic. l. 3. de orat.* Horace, *l. 2. ep. 1.* S. Jerôme, *in chron.* Lilio Giraldi & Crinitius, *de vit. poët.* Aulu-Gelle, *l. 3. c. 3.*

PLAUTICA (Urgulanilla) née d'un pere qui avoit triomphé, fut la premiere femme de *Claude* dont elle eut un fils qui s'étrangla en voulant retenir dans sa bouche une poire qu'il avoit jettée en l'air, outre une petite fille nommé *Claudia*, qui avoit été promise au fils de Sejan, & que Claude ne voulut point reconnoître pour être à lui. En effet l'histoire dit qu'il n'en étoit pas le pere. * Tacite & Suetone.

PLAUTIEN (Fulvius) *Plautianus*, homme de basse naissance, s'éleva à une grande fortune sous l'empire de Severe, qui le fit prefet du pretoire en 202. & le combla de bienfaits & de richesses. L'année suivante il le fit consul, & fit épouser sa fille à Caracalla. Herodien dit que Plautien étoit un homme si cruel & si superbe, que c'étoit un crime de le regarder au visage. Il persecuta les Chrétiens avec une fureur extrême vers l'an 203. & 204. Severe le fit tuer dans le palais, soit que Plautien eût conspiré contre lui, soit que pour se défaire d'un homme insolent & seditieux, il prit le pretexte de ce mauvais dessein. On relegua son fils Plautius & sa fille Plautilla dans l'isle de Lipari, où après avoir beaucoup souffert de misere, ils furent mis à mort par ordre de Caracalla. * Dion. Herodien & Spartien, *in Sever. & Carac.* Eusebe, *l. 5. hist.*

PLAUTIUS ou L. PLOTIUS Gaulois, *voyez* PLOTIUS ci-après.

PLAUTIUS, poëte comique, comme nous l'assure après Varron, Aulu Gelle, *l. 3. noct. att. c. 3.* dont on avoit confondu les pieces avec celles de Plaute, quoiqu'on dût les distinguer, & appeller les unes *Plautines*, & les autres *Plautiennes*, comme le remarque Aulu-Gelle.

PLAUTIUS Sylvanus, consul en 752. de Rome, & deux ans avant l'ere Chrétienne, &c.

PLAUTIUS (Aulus) premier des consulaires qui réduisit la grande Bretagne en forme de province. * Tacite, *in vita Agricol.*

PLAUTIUS (Lateranus) adultere de Messaline, designé consul, ayant conjuré contre Neron, eut la tête tranchée sous le consulat de Silius Nerva & d'Atticus Vestinus. * Tacit. *Annal.* 2. Arian. Epictet. *l. 1.*

PLAWE, petite ville du duché de Meklembourg en basse Saxe. Elle est dans la Vandalie sur le lac de Plawe à l'endroit d'où sort la riviere Delbe, & à sept lieuës de Gustrow vers le midi. * Maty, *diction.*

PLAWEN, ville de la Misnie en haute Saxe. Elle est capitale du Voigtland, & située sur l'Ester, à six lieuës de Swikaw, vers l'occident meridional. * Maty, *dictionnaire.*

PLAYES d'Egypte. On appelle ainsi les prodiges que Moyse & Aaron firent en presence de Pharaon roi d'Egypte, & les châtimens publics dont Dieu punit l'obstination de ce prince, qui ne vouloit pas permettre la retraite des Israëlites. Par la *premiere* on vit les eaux du Nil &

& de toutes les sources de l'Egypte converties en sang. Par la *seconde*, des troupes innombrables de grenoüilles couvrirent la face de la terre, & entrerent jusques dans le palais de Pharaon. Par la *troisiéme*, la poussiere se changea en moucherons qui remplirent l'air, & tourmenterent cruellement les hommes & les animaux. Les magiciens du roi, qui avoient contrefait les autres miracles par des illusions diaboliques, ne pûrent imiter ceux-ci. La *quatriéme* playe fut que des troupes innombrables de grosses mouches de toutes especes corrompirent tout ce qu'elles toucherent. La *cinquiéme* fut une peste soudaine qui tua tous les troupeaux des Egyptiens, sans offenser ceux des Israëlites. La *sixiéme* se fit par des ulceres inconnus & effroyables qui tourmentoient les hommes & les bêtes. La *septiéme* fut une grêle épouventable, mêlée de tonneres & d'éclairs, qui tomba dans tout le royaume, & écrasa tout ce qui se trouva de bestiaux & de personnes à la campagne, n'ayant épargné que la terre de Gessen. Par la *huitiéme* les sauterelles & hannetons ravagerent toutes les herbes, tous les fruits & toute la moisson. Par la *neuviéme*, des tenebres épaisses & palpables couvrirent tout le pays, à la reserve du quartier des Israëlites. La *dixiéme* & derniere playe fut lorsque l'ange exterminateur mit à mort tous les fils aînés des Egyptiens, & ne pardonna pas même à celui du roi. Cette playe fut si horrible, que Pharaon & tous ses conseillers presserent les Israëlites de sortir d'Egypte. Pour se souvenir plus facilement de ces dix playes, on les a renfermées dans ces vers latins :

Prima rubens unda, ranarum plaga secunda.
Inde culex tristis, post Musca nocentior istis.
Quinta pecus stravit; anthrates sexta creavit.
Post sequitur grando; post bruchus dente nefando.
Nona tegit solem, primam necat ultima prolem.

* *Exode, c.* 3. 4. *& suivans jusqu'au* 12. Godeau, *histoire de l'eglise, en l'abregé de l'histoire, &c.*

PLAZENCIA, petite ville d'Espagne dans le Guipuscoa. Elle est sur la riviere de Deva, à huit lieuës de saint Sebastien vers le couchant meridional, & elle a de bonnes mines de fer dans son territoire. * Maty, *dictionnaire.*

PLEBEIENS. On appelloit ainsi chez les Romains la seconde classe du peuple : car ce qu'on appelloit *Populus Romanus*, étoit divisé en deux classes; celle des Patriciens & celle des Plebeïens, & ce partage avoit commencé dès le tems de Romulus. Dans le commencement les Patriciens avoient tous les honneurs & toutes les charges. Quand les rois furent chassés, les Patriciens furent divisés en deux ordres; l'ordre équestre, & l'ordre des senateurs. Jusqu'à l'an de la fondation de Rome 259. les Patriciens ne s'allioient point avec les Plebeïens; mais en cette année dans laquelle Virginius & T. Vetusius étoient consuls, les Plebeïens irrités par les mauvais traitemens que leur faisoient souffrir les Patriciens, & animés par Siccius, se retirerent sur une montagne proche de Rome, qui fut appellée depuis *sacrée*, & n'en revinrent qu'à condition qu'ils auroient des magistrats pour les défendre, qui furent appellés *Tribuns*, & des Ediles *Plebeïens*. Les Plebeïens se separerent encore des Patriciens l'an 304. de Rome, en se retirant sur le mont Aventin, & ne revinrent qu'à condition que les Tribuns seroient des personnes sacrées, & qu'ils auroient le pouvoir d'empêcher les violences des Patriciens. Ces Tribuns s'acquirent tant de credit & d'autorité, qu'enfin ils firent ensorte que les Plebeïens eurent accès aux premieres charges comme les Patriciens. Ils obtinrent que des deux consuls l'un pourroit être Plebeïen, puis qu'ils pourroient être tous deux Plebeïens. La charge de Censeur demeura plus long-tems entre les mains des Patriciens; mais enfin les Plebeïens y eurent part comme les autres. Sous les empereurs les Plebeïens & les Patriciens joüissoient des mêmes droits. Il y eut des jeux Plebeïens institués après que le peuple eut fait son accommodement avec les Patriciens. Ces jeux commençoient le 16. d'Octobre, & on les representoit dans le cirque pendant trois jours : les Ediles Plebeïens présidoient à ces jeux. * Tite-Live. Aulu-Gelle, *Antiq. Rom.*

PLEBISCITE étoit une loi que les Plebeïens faisoient à la requisition du Tribun. Ces loix n'obligeoient d'abord que les Plebeïens; mais après que les Plebeïens se furent retirés sur le mont Aventin, L. Valerius & M. Horatius consuls firent une loi, par laquelle il fut ordonné que ce que le peuple auroit ordonné par Tribun, obligeroit toute la republique. Cette loi fut confirmée par le Dictateur Quintus Hortensius. * Tite-Live. Rosin, *Antiquités Romaines.*

PLECTRUDE, femme de PEPIN dit *le Gros* ou *de Heristel*, maire du palais, est celebre dans l'histoire par son esprit & son courage. Après la mort de son mari arrivée en 714. elle gouverna le royaume sous le nom de Thibaut son petit-fils; & craignant la valeur & la fermeté de Charles *Martel*, que Pepin avoit eu d'une autre femme nommée *Alpaïde*, elle le fit arrêter à Cologne; mais les François supportant avec peine le gouvernement d'une femme, défirent les partisans de Plectrude en 715. élurent Ragenfroy maire du palais, & s'allierent avec Radbod duc de Frise. Charles *Martel* s'échappa heureusement de prison pendant ces troubles; & ce fut cette évasion qui chagrina le plus Plectrude. On ignore en quelle année elle mourut, & l'on sçait seulement qu'elle est enterrée dans l'eglise de Notre-Dame de Cologne, qu'elle avoit fondée. Quelques auteurs la font fille de Grimoald duc de Baviere, mais ce fait n'est pas prouvé. * Gregoire de *Tours, in append.* Adon, *in chron.* Aimoin. du Tillet, &c. Le continuateur de Fredegaire *cap.* 104. & *seq.* Le P. Anselme.

PLEIADES, constellation composée de sept étoiles qui paroissent sur la poitrine du taureau, un des douze signes celestes. On les appelle ainsi du mot grec πλεῖν, *naviger*, parce que lorsqu'elles se levent, c'est-à-dire vers l'equinoxe du printems, elles marquent le tems de la navigation. *Voyez* VERGILIES. Voci les noms que leur donnent les astronomes, Alcyone, Cileno, Electre, Maia, Asterope, Merope & Taygete.

On a donné le nom de PLEIADES à sept illustres poëtes Grecs qui parurent avec éclat sous le regne de Ptolomée *Philadelphe* roi d'Egypte, vers l'an 270. avant Jesus-Christ. Ces sept poëtes étoient Theocrite, Callimachus, Lycophron, Nicandre, Apollonius *de Rhodes*, Aratus & Homere *le Jeune*. D'autres mettent en ce nombre Æantide & Philiscus, au lieu de Nicandre & de Callimachus. Quelques-uns composent cette pleïade d'Homere *le Jeune*, de Sosithée, de Lycophron, d'Alexandre, de Philiscus, de Dionysiades & d'Æantides. Il y en a qui mettent Sosiphanes en la place de Dionysiades. Comme entre les étoiles de la Pleïade celeste, il y en a une qui paroît plus obscure que les autres, Lycophron, selon la pensée de quelques critiques, tient le rang de cette étoile dans la pleïade poëtique. Il y a eu aussi une celebre pleïade de poëtes François, sous les regnes de Henri II. & de Charles IX. rois de France, qui avoit été imaginée par Ronsard, à l'imitation de celle des poëtes Grecs. Ceux qui la composoient étoient Joachim du Bellay, Jodelle, Belleau, Ronsard, Dorat, Baïf & Pontus de Thiard. Il a paru à la cour Romaine sous les papes Urbain VIII. & Alexandre VII. dans le XVII. siecle, une PLEIADE de sept poëtes Latins, dont voici les noms, Augustin Favoriti, Apollonius, Natale Rondinini, Virginio Cesarini, Italiens, Ferdinand de Furstemberg évêque de Munster, Jean Rotger Tork Allemands, Etienne Gradi Ragusan. On imprima leurs ouvrages joints ensemble à Rome & à Anvers, par les ordres du pape Alexandre VII. & par les soins de M. de Furstemberg. Cette pleïade a été appellée *Romaine* ou *Alexandrine*, à cause de ce pape. Ce n'est pas qu'ils ayent tous vécu pendant son pontificat; car ils n'ont pas tous paru en même tems. Ceux qui la veulent composer d'illustres poëtes qui ayent été contemporains, tirent de cette pleïade Cesarini & Apollonius, pour mettre en leur place Sidronius Hosschius, & Jacques Vallius Jesuites. On a fait de notre tems une pleïade de poëtes Latins qui se sont rendus celebres dans Paris sur la fin du XVII. siecle. On a mis de ce nombre le P. Rapin, le P. Commire & le P. de la Ruë Jesuites, M. de Santeüil chanoine de S. Victor, M. l'abbé Menage, M. Du Perier gentilhomme Provençal, & M. Petit docteur en medeci-

ne. Mais la France a produit dans le même tems d'autres excellens poëtes Latins; & cette Pleïade Parisienne n'est pas si bien établie, qu'on n'y puisse faire quelques changemens. * Borrichius, *dissertat. ad poët.* Baillet, *dans son jugement des sçavans.* Lilio Giraldi, *de hist. poët.* Cl. Binet, *vie de Ronsard.*

PLEIONE, fille de l'Ocean & de Tethys, & femme d'Atlas, de laquelle il eut sept filles appellées les *Pleiades.* * *Antiq. Rom.*

PLEMINIUS (Quintus) capitaine Romain, fut laissé par P. Scipion l'Afriquain l'*Ancien*, dans Locres, ancienne ville d'Italie, pour la gouverner en sa place, après en avoir chassé les Carthaginois l'an de Rome 549. & 205. avant Jesus-Christ. Ce lieutenant fit bien plus de mal en cette ville, que ne lui en avoient fait les ennemis; car non content d'exercer mille cruautés contre ses habitans, son avarice le porta encore à piller le temple de Proserpine. Ces excès ayant excité une sedition contre Pleminius, les soldats de la garnison Romaine lui couperent le nés & les oreilles. L'affaire fut jugée, les soldats punis, & Pleminius absous. Il recommença ses barbaries, & alors dix des principaux citoyens de Locres allerent trouver les consuls avec toutes les marques d'une extrême tristesse, pour demander à être délivrés de ces violences. Les consuls firent informer contre Pleminius, qui fut conduit à Rome & mis en prison, où il fut trouvé mort avant sa condamnation. * Tite Live, *liv.* 29.

PLEMNE'E, onziéme roi de Sicyone, succeda à Eratus, l'an du monde 2319. & 1716. avant Jesus Christ. Il regna 48. ans, & eut Orthopolis pour successeur. * Eusebe.

PLESKOW, province de Moscovie avec titre de duché, vers la Suede & la Pologne, fut soûmise à des seigneurs particuliers jusqu'en 1509. que Jean Basile grand Czar de Moscovie la joignit à cet état. La ville capitale est PLESKOVE, que les Russiens nomment *Pskoüirwa*, vers le fleuve Veliski. Elle est divisée en quatre quartiers, tous entourés de murailles. Etienne roi de Pologne l'assiegea en 1581.

PLESSE. C'est un gros bourg de la basse Saxe, situé près de la riviere de Leyne, à demi-lieuë de Gottingen. Il est chef d'une seigneurie assez étenduë, & considerable par un grand nombre de fiefs qui en relevent. Elle relevoit elle-même du landgraviat de Hesse, auquel elle fut réünie par l'extinction de la posterité de ses seigneurs arrivée l'an 1571. * Maty, *diction.*

PLESSE, petite ville de Silesie, capitale de la baronie de Plesse. Elle est défenduë par une bonne citadelle, & située dans la Vistule, à cinq lieuës de Teschen, vers les confins de la Pologne. * Maty, *diction.*

PLESSIS-GUENEGAUD, *cherchez* GUENEGAUD (Henri) marquis de Plancy.

PLESSIS-MORNAI, *cherchez* MORNAI.

PLESSIS-RICHELIEU, maison qui a tiré son nom & son origine de la terre du Plessis en Poitou. Le plus ancien qu'on trouve de ce nom, est

I. GUILLAUME seigneur du Plessis, des Breux & de la Vervoliere, qui vivoit en 1201. du tems du roi Philippe *Auguste*, & qui fut pere de PIERRE, qui suit;

II. PIERRE seigneur du Plessis, des Breux, &c. vivoit en l'an 1249. & eut pour fils GUILLAUME II. du nom, qui suit;

III. GUILLAUME, II. du nom, seigneur du Plessis, des Breux, &c. laissa de N. sa femme dont le nom est ignoré, PIERRE, II. du nom, qui suit;

IV. PIERRE, II. du nom, seigneur du Plessis, des Breux, &c. mourut vers l'an 1331. & eut pour enfans GUILLAUME III. du nom, qui suit; *Pierre*, mort sans posterité; *Eustache*, mariée à *Ithier* de Torsac; & *Alipe* du Plessis, qui épousa *Philippe* de la Chastre, morte sans posterité.

V. GUILLAUME, III. du nom, seigneur du Plessis, &c. mort l'an 1373. avoit épousé *Charlotte* de la Celle, fille de *Jean* de la Celle, chevalier, seigneur de Carcassone, dont il eut PIERRE III. du nom, seigneur du Plessis, vivant l'an 1388. de qui sont descendus les seigneurs du Plessis; SAUVAGE, qui suit; *Jean*, mentionné dans le testament de son pere; *Jeanne* mariée l'an 1361. à *Jean* de Maignat, seigneur du Solier & de Marconnay; & *Catherine* du Plessis, dame de Rives, alliée à *Hugues* de Puygirant.

VI. SAUVAGE du Plessis, seigneur de la Vervoliere & de la Valiniere, mort vers l'an 1401. avoit épousé en 1388. *Isabeau* Le Groing dame de Belarbre, fille de *Jean*, seigneur de la Mothe-au-Groing, & de *Luques* de Praëlles, dont il eut *Sauvage*, mort jeune; GEOFROI, qui suit; & *Jeanne* du Plessis, mariée à *Gilles* Fretard, seigneur du Sauve.

VII. GEOFROI du Plessis, seigneur de la Vervoliere, &c. fit son testament l'an 1477. Il avoit épousé *Perrine* Clerambaut, fille de *Jean*, seigneur de Richelieu, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Pierre*, seigneur de Haumont, vivant en 1493. *Antoinette*, mariée à *Pierre* Loubes, seigneur de Gastevine: *Jacquette*, alliée en 1451. à *Guyot* de Giresme; & *Isabeau* du Plessis, qui épousa en Janvier 1451. *Jean* Herpin, seigneur du château du Merjou.

VIII. FRANÇOIS du Plessis, seigneur de la Vervoliere, &c. succeda aux terres de Richelieu & de Beçay, après la mort de *Louis* Clerambaut son oncle maternel: fut écuyer tranchant de la reine Marie d'Anjou femme du roi Charles VII. puis de Charles de France duc de Guyenne, & fit son testament le 16. Septembre 1495. Il avoit épousé le 20. Novembre 1456. *Renée* Eveillechien, fille de *Jacques*, seigneur de Saumussay & de *Marie* Sanglier, dont il eut FRANÇOIS II. du nom, qui suit, *Jeanne*, mariée à *Louis* Herpin, seigneur du Chapeau, maître-d'hôtel du roi Louis XII. *Aimée*, qui épousa *Leon* de Barbançois, seigneur de Sarzay, chevalier de l'ordre du roi; *Jeanne*, alliée en Octobre 1514. à *Mathurin* du Teil, seigneur du Fresne; & *Renée* du Plessis, morte jeune.

IX. FRANÇOIS du Plessis, II. du nom, seigneur de Richelieu, &c. vivant en l'an 1514. épousa 1°. en Janvier 1489. *Guyonne* de Laval, fille de *Jean*, seigneur de Brée, & de *Françoise* Gasselin, dame des Hayes-Gasselin, morte sans enfans l'an 1494. 2°. *Anne* Le Roi, dame de Chilou, fille de *Guyon*, seigneur de Chilou, &c. vice-amiral de France, & d'*Isabeau* de Beauval, dame d'Occoich sa premiere femme, dont il eut LOUIS, qui suit; *Jacques*, évêque de Luçon, *François* dit *Pillon*, seigneur de la Jabiniere, gouverneur de Courtemille, mestre de camp de l'un des deux regimens qui étoient alors seuls en France, mort d'un coup d'arquebuse qu'il reçut à l'épaule au siege du Havre de Grace, dont il étoit destiné gouverneur; *René*, abbé de Nieüil & prieur de Coussay; *Antoine* dit *le Moine*, capitaine d'une compagnie d'arquebusiers de la garde du roi, chevalier de son ordre, gouverneur de Tours, qui servit les rois François II. & Charles IX. & *François* du Plessis, seigneur de Beaulieu, qui étoit le second fils, lequel épousa *Françoise* de Trion, fille de *Pierre*, seigneur de Legurat, dont il eut pour fille unique *Jacquette* du Plessis, dame de Beaulieu, mariée à *François* d'Alogny, seigneur de la Groye.

X. LOUIS du Plessis, seigneur de Richelieu, Chilou, &c. lieutenant de la compagnie d'ordonnance du senéchal de Toulouse, servit en diverses occasions les rois François I. & Henri II. & mourut à la fleur de son âge en 1551. Il avoit épousé en Janvier 1542. *Françoise* de Rochechouart, fille d'*Antoine*, seigneur de S. Amand, baron de Faudoas, senechal de Toulouse, & de *Catherine* dame de Barbasan; dont il eut *Louis* du Plessis, II. du nom, seigneur de Richelieu, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Montpensier, tué par le sieur de Brichetieres sans avoir été marié; FRANÇOIS III. du nom, qui suit; *Louise*, alliée à *François* seigneur du Cambout, baron de Pont-Château, &c. capitaine des ville & château de Nantes; & *Jeanne* du Plessis, mariée 1°. à *Pierre* Fretart, seigneur de Sauve & de Primery: 2°. à N. baron de Marconnay.

XI. FRANÇOIS du Plessis, III. du nom, seigneur de Richelieu, du Chilou, &c. succeda à son frere aîné, dont il vengea la mort. Il se signala à la bataille de Montcontour, & suivit le duc d'Anjou en Pologne, lequel étant devenu roi sous le nom de Henri III. l'employa en diverses negociations, lui donna la charge de grand-prevôt de France, en Fevrier 1578. & le fit chevalier de ses ordres en 1586. Le roi Henri IV. se loüa beaucoup de son courage & de sa fidelité, & lui donna la charge de capi-

taine de ses gardes; mais il mourut presque aussi-tôt à Gonesse pendant le siege de Paris le 10. Juillet 1590. à l'âge de 42. ans. Il avoit épousé *Susanne* de la Porte, fille de *François*, seigneur de la Lunadiere, &c. & de *Claude* Bochart sa premiere femme, dont il eut *Henri* du Plessis seigneur de Richelieu, &c. maréchal de camp en l'armée du duc de Nevers, qui fut tué en duel par le marquis de Themines, & ne laissa point d'enfans de *Marguerite* Guyot de Charmeaux, dame d'Ansac; *Alfonse-Louis* du Plessis, qui fut pourvû de l'évêché de Luçon, dont il se démit en faveur de son frere pour entrer parmi les Chartreux, qu'il quitta, & fut depuis archevêque d'Aix & de Lyon, cardinal en 1629. & grand aumônier de France, & mourut le 23. Mars 1653. après avoir fondé & fait bâtir le magnifique hôpital de l'Aumône de Lyon; ARMAND-JEAN du Plessis, cardinal, duc de Richelieu, &c. qui a donné lieu à la deduction de cette genealogie, *& dont il sera parlé dans un article separé*; FRANÇOISE, qui suit; & *Nicolle* du Plessis, mariée à *Urbain* de Maillé marquis de Brezé, capitaine des gardes du corps, maréchal de France & gouverneur d'Anjou, morte le 30. Août 1653.

XII. FRANÇOISE du Plessis épousa 1°. *Jean-Baptiste* de Beauvau, seigneur de Pimpean & des Roches: 2°. en Août 1603. *René* de Vignerod, seigneur du Pont-de-Courlay, de Glenay, &c. & mourut en 1615. ayant eu du second mariage FRANÇOIS de Vignerod, qui suit; & *Marie-Magdelaine* de Vignerod, dame d'atour de la reine, qui fut mariée à *Antoine* de Roure, seigneur de Combalet, dont elle n'eut point d'enfans. Elle fut depuis créée duchesse d'Aiguillon en 1638. & mourut le 17. Avril 1675.

XIII. FRANÇOIS de Vignerod, marquis du Pont-de-Courlay, &c. gouverneur de la ville & citadelle du Havre de Grace & du pays de Caux, fut fait chevalier des ordres du roi en 1633. servit au siege de la Mothe, fut pourvû de la charge de general des galeres le 15. Mars 1635. remporta la victoire sur les galeres d'Espagne près de Genes le 1. Septembre 1638. & mourut d'une hydropisie de poulmon le 26. Janvier 1646. âgé de 37. ans. Il avoit épousé par contrat du 29. Juin 1626. *Marie-Françoise* de Guemadeuc, fille unique de *Thomas* baron de Guemadeuc, & de *Jeanne* de Ruellan, laquelle se remaria à *Jacques* de Grivel de Gamaches, comte d'Auroüer, &c. gouverneur de Fougeres, & mourut le 13. Janvier 1674. ayant eu de son premier mariage ARMAND-JEAN, qui suit; JEAN-BAPTISTE-AMADOR, qui a fait la branche des marquis de Richelieu, *dont les ancêtres & la posterité sont rapportés sous le nom de* VIGNEROD; *Emmanuel-Joseph* comte de Richelieu, abbé de Marmoutier, de S. Oüen de Roüen, prieur de saint Martin des Champs, qui se trouva au combat de S. Gothart en Hongrie le 1. Août 1664. & mourut au retour à Venise le 9. Janvier 1665. en sa vingt-sixiéme année; *Marie-Marthe* demoiselle de Richelieu, morte sans alliance en Septembre 1665. & *Marie-Therese* demoiselle d'Agenois, puis duchesse d'Aiguillon après sa tante, morte aussi sans alliance en Decembre 1704. âgée de 68. ans.

XIV. ARMAND-JEAN du Plessis, né le 2. Octobre 1631. fut substitué aux nom & armes du Plessis, par le cardinal duc de Richelieu son grand-oncle; fut duc de Richelieu & de Fronsac, pair de France, prince de Mortagne, marquis du Pont-de-Courlay, comte de Cosnac, &c. chevalier des ordres du roi, & chevalier d'honneur de madame la dauphine. Il succeda à son pere en la charge de general des galeres, dont il prêta serment en Janvier 1643. n'étant alors âgé que de 15. ans, dont il se démit en 1661. & mourut le 10. Mai 1715. en sa 84. année. Il avoit épousé 1°. le 26. Decembre 1649. *Anne* Poussard dame d'honneur de la reine, puis de madame la dauphine, veuve de *François-Alexandre* d'Albret sire de Pons, comte de Marennes, & fille de *François* Poussard marquis de Fors, seigneur du Vigean, &c. & de *Anne* de Neubourg, morte le 29. Mai 1684. 2°. le 30. Juillet suivant *Anne-Marguerite* d'Acigné, fille aînée de *Jean-Leonard* d'Acigné, comte de Grandbois, & de *Marie-Anne* comtesse d'Acigné & de la Rochejagu, morte le 19. Août 1698. 3°. le 20. Mars 1702. *Marguerite-Therese* Roüillé, veuve de *Jean-François* marquis de Noailles, & fille de *Jean* Roüillé, seigneur de Meslay, conseiller d'état ordinaire, & de *Marie* de Comans d'Astric, & n'eut des enfans que de sa seconde femme, qui sont LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND, qui suit; *Marie-Catherine-Armande*, née le 22. Juin 1685. mariée le 24. Avril 1714. à *François-Bernardin* du Chatelet, comte de Clermont, brigadier des armées du roi, mestre de camp de cavalerie, & gouverneur du château de Vincennes; *Elisabeth-Marguerite-Armande*, née le 12. Août 1686. prieure perpetuelle des Benedictines, dites *de la Presentation*, à Paris; & *Marie-Elisabeth* du Plessis, née le 27. Juin 1689. religieuse en l'abbaye du Port-Royal.

XV. LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND du Plessis, duc de Richelieu & de Fronsac, pair de Franc, &c. nommé ambassadeur près l'empereur en 1724. né le 5. Avril 1696. a servi en 1713. à la prise de la ville de Fribourg, où il fut blessé par des pierres, & épousa le 12. Fevrier 1711. *Anne-Catherine* de Noailles fille de *Jean-François* marquis de Noailles, & de *Marguerite-Therese* Roüillé sa belle-mere, morte sans posterité le 7. Novembre 1716. âgée de 20. ans.

Le duc de Richelieu porte les armes pleines du Plessis-Richelieu, & le marquis de Richelieu qui est substitué aux biens de la maison, écartelle les armes de Vignerod avec celles de Richelieu. * Du Chêne, *hist. de Dreux & de la maison de Richelieu*. Aubery, *histoire du cardinal de Richelieu*. De Thou. Montluc. Dupleix. Le pere Anselme, &c.

PLESSIS-RICHELIEU (Armand Jean du) cardinal duc de Richelieu & de Fronsac, abbé general de Clugny, de Cîteaux, de Premontré, de Montmajour-lez-Arles, de Fleury, ou de saint Benoît sur Loire, de saint Medard de Soissons, de saint Riquier, de Charoux, de la Chaise-Dieu, de Signi, &c. pair & amiral de France, commandeur des ordres du roi, grand-maître, chef & surintendant general de la navigation & commerce de France, gouverneur & lieutenant general pour le roi en Bretagne, secretaire & ministre d'état, troisiéme fils de FRANÇOIS DU PLESSIS, seigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roi, & grand prevôt de France, & de *Susanne* de la Porte, nâquit à Paris le 5. Septembre de l'an 1585. & fut élevé dans les lettres, où il fit en peu de tems un tres-grand progrès. Son inclination le portoit aux grandes choses, & dès l'âge de vingt-deux ans il obtint du pape Paul V. dispense d'âge pour l'évêché de Luçon, dont il fut sacré à Rome par le cardinal de Givri le 17. Avril de l'an 1607. & étant revenu en France, il s'avança à la cour par ses manieres honnêtes & engageantes, & par la faveur de la marquise de Guercheville, premiere dame d'honneur de la reine Marie de Medicis, alors regente du royaume. La reine mere lui fit donner la charge de son grand aumônier; & peu après elle obtint pour lui la charge de secretaire d'état, le dernier jour de Novembre 1616. avec lettres patentes du roi, qui lui accordoient la preseance sur les autres secretaires d'état. La mort du maréchal d'Ancre ayant apporté du changement à la cour, il se retira l'an 1616. à Avignon, où il s'occupa à composer les *principaux points de la foi Catholique*, &c. Le roi le rappella à la cour, & l'envoya à Angoulême, où M. le duc d'Espernon avoit conduit la reine: il disposa l'esprit de cette princesse à un accommodement, qui fut conclu en 1620. & pour recompense de ses services, qui le rendoient extrêmement agreable au roi, il reçut le chapeau de cardinal du pape Gregoire XV. le 5. Septembre de l'an 1622. Ensuite ménageant adroitement l'esprit du roi, & continuant de le servir avec assiduité, il fut déclaré par ce prince en 1624. principal ministre d'état, chef des conseils, & grand-maître, chef & surintendant general de la navigation & commerce de France, après qu'on eut supprimé la charge d'amiral, par lettres données à saint Germain en Laye au mois d'Octobre de l'an 1626. Ce fut par ses soins que l'on conserva l'année suivante l'isle de Ré, & qu'on prit en 1628. la Rochelle, qui entretenoit la revolte au milieu de l'état; il avoit fermé le port de cette ville par cette fameuse digue, dont on parlera toûjours avec

étonnement. Lorsque le roi eut resolu de marcher en personne au secours du duc de Mantouë son allié, le cardinal l'accompagna dans ce voyage, qui servit à faire lever le siege de Casal l'an 1629. Les Huguenots avoient repris les armes dans le Languedoc; & le cardinal les obligeant d'accepter le traité de paix qui avoit été conclu à Alais le 27. Juin, acheva de ruiner un parti qui troubloit l'état depuis 70. ans. Six mois après cet habile ministre ayant été déclaré lieutenant general de-là les Monts, prit Pignerol, & secourut une seconde fois Casal assiegé par le marquis de Spinola. La cour étoit à Lyon, où le roi fut malade: la reine mere & d'autres personnes puissantes décrierent tellement la conduite du cardinal à sa majesté, qu'on l'obligea de promettre qu'il se déferoit de ce ministre: en effet, on croyoit que la chose s'executeroit, lorsque la cour seroit de retour à Paris Le cardinal devoit aller coucher à Pontoise, pour se retirer au Havre de Grace, qu'il avoit choisi pour le lieu de sa retraite: on le consideroit déja comme un homme perdu, son palais étoit devenu desert, & le roi étoit allé à Versailles pour éviter les plaintes de son adieu; mais le cardinal ne se déconcerta point dans une conjoncture si délicate; au lieu de prendre le chemin de sa retraite, il alla droit à Versailles; & connoissant mieux que personne du monde l'esprit du roi, il renversa par l'ascendant qu'il avoit acquis sur lui, & par la force de ses raisons, ce qu'on pensoit y avoir établi par des moyens beaucoup plus efficaces. Ainsi le cardinal devenu plus puissant que jamais, poussa fortement ceux qui l'avoient voulu perdre; & cette journée, qu'on nomma *la journée des Duppes*, produisit de tres-fâcheux effets. Le cardinal fit conclurre la tréve de la Suede avec la Pologne au mois de Janvier de l'an 1631. Le roi erigea pour lui en duché & pairie la terre de Richelieu au mois d'Août suivant, & le pourvut du gouvernement de Bretagne. Dans la suite ce ministre contribua à la reduction de diverses places, comme de Nancy, d'Arras, de Perpignan & de Sedan. Il fit sentir au duc de Lorraine combien notre alliance étoit preferable à celle de nos ennemis; & il entreprit de renverser les desseins ambitieux & la grande puissance de la maison d'Autriche. Ce fut encore lui qui suscita les Catalans & les Portugais à secoüer le joug de la domination Espagnole. Enfin, après avoir porté sous son administration la gloire de la France au plus haut point, épuisé par ses longs travaux, il tomba malade, & mourut en son palais à Paris le Jeudy 4. Decembre de l'an 1642. Ce ministre avoit de grandes qualités, quoique ses ennemis lui reprochassent une infinité de défauts. Voici l'éloge que le maréchal d'Estrées a fait de lui dans les memoires qu'il écrivit de la regence de Marie de Medicis. « La charge de secretaire d'état de la guerre fut » donnée à M. de Luçon, depuis cardinal de Richelieu, que » la fortune conduisoit par des chemins peu ordinaires à » ceux de sa profession; car bien que dans les derniers sie» cles les évêques eussent beaucoup de part dans les affai» res, & particulierement dans les negociations au-dedans » & au-dehors le royaume; il étoit pourtant sans exemple » d'en voir un dans la charge de secretaire d'état, dont » les principales fonctions regardoient les affaires de la » guerre. Cependant, comme c'étoit un genie fort éle» vé, il sçut habilement se servir des moyens que les oc» casions lui donnoient de monter au premier rang, & » de parvenir à la grande puissance que l'on avoit eu rai» son de prevoir, à cause de ses grandes qualités. En ef» fet, il ne fut pas long-tems dans cet emploi sans être » consideré comme un homme rare, d'un merite ex» traordinaire, & qui donna bientôt de la jalousie au » maréchal d'Ancre. La suite a fait connoître qu'on ne » s'étoit pas trompé dans ces jugemens, & qu'ayant en» trepris deux choses qui n'avoient pas été jugées possi» bles par ceux qui l'avoient precedé dans le ministere, » il a même surpassé toutes les esperances, ayant détruit » si heureusement la faction Huguenote, & attaqué » avec tant de hardiesse & de succès cette orgueilleuse » puissance d'Espagne, qui donnoit de la terreur à tou» te l'Europe, & ne laissoit aucune esperance de pouvoir » donner des bornes à sa grandeur. » Outre le livre de controverses dont nous avons parlé, ce cardinal en composa d'autres de pieté. Il fit bâtir la Sorbonne, dont il étoit proviseur, telle que nous la voyons aujourd'hui, & fut enterré dans l'église de ce fameux college; où on lui a érigé un beau mausolée. On a publié sous son nom en 1688. un testament politique qui marque une grande étenduë de genie, & une profonde connoissance des interêts de la monarchie; il y a aussi trois ou quatre petits écrits du cardinal dans le recüeil de du Chatelet. * *Voyez* sa vie écrite par Aubery & par le pere le Moine, & celle qui a été imprimée à Amsterdam en 1695. &c. Perault, *hommes illustres en France pendant le XVII. siecle.*

PLESSIS (du) avocat au parlement de Paris, étoit d'une famille noble du Perche. Dès qu'il eut été reçu avocat, il travailla à se rendre habile dans sa profession, & parut de telle sorte au palais, qu'il sembloit s'y être plûtôt rendu pour communiquer ses lumieres, que pour y acquerir des richesses. Sa reputation le fit entrer dans le conseil de plusieurs grandes maisons, & employer dans les affaires du roi, de qui il fut honoré d'une pension. Jugeant que les commentaires qui avoient été faits sur la coûtume de Paris, manquoient de methode; de sorte que les questions qui y étoient traitées, n'avoient aucun rapport aux articles sur lesquels elles étoient proposées, il crut les devoir mettre dans un meilleur ordre, & composa des traités, que messieurs Berroyer & de Lauriere avocats, firent imprimer en 1699. sur un manuscrit du cabinet de M. de Brillac, conseiller en la cour, de la moitié plus ample que les copies qui avoient été vûës auparavant. * *Journal des sçavans* de 1699. *tome* XXVI. *édit. de Holl. pag.* 375.

PLESSIS-PRASLIN, *cherchez* CHOISEUL.

PLETHON, *cherchez* GEMISTE (Georges)

PLETTENBERG (Gautier de) *Heermeister*, c'est-à-dire, general de l'ordre Teutonique en Livonie, & ensuite grand-maître de cet ordre dans le même pays, seroit un des plus celebres heros, si le peu de fermeté qu'il fit voir les dernieres années de sa vie, n'eût démenti ses autres belles actions. Il étoit issu d'une famille noble de Westphalie, & étant entré dans l'ordre Teutonique, il fut fait heermeister de Livonie l'an 1495. Il y avoit alors treize ans que les chevaliers broüillés avec les évêques du pays, y causoient de tres-grands désordres. On en étoit souvent venu aux mains, mais les pertes qu'avoient faites les deux partis, n'avoient pû diminuer leur animosité; & le nouveau heermeister eut besoin de toute sa prudence pour les reconcilier. Il s'appliquoit à rétablir le bon ordre que les guerres domestiques avoient troublé, lorsque Basile, czar de Moscovie, fit l'an 1498. une invasion dans la Livonie, où ses troupes brûlerent & pillerent tout aux environs près de Nerva, de Torpat & de Riga. Le grand-maître resolu de se venger de cette insulte, assembla une petite armée, qui n'étoit composée que de quatre mille chevaux; mais de gens d'élite. Avec ce petit nombre, il entra en Moscovie, & rencontra la plus nombreuse armée des ennemis, composée de 40000. hommes, la plûpart cavalerie. Il les attaqua & les mit en déroute le 5. de Septembre. Il les poursuivit trois lieuës jusqu'à ce que la nuit l'obligea de s'arrêter. Plusieurs milliers de Moscovites furent tués, leur bagage pris, avec un grand nombre de chevaux & de toutes sortes de munitions. Il avança ensuite dans le pays, prit diverses forteresses, & vainquit un autre corps d'ennemis près d'Iwanogrod. Mais une grande mortalité qui se mit dans ses troupes, l'obligea de retourner. Il fut lui-même attaqué d'une violente maladie, dont il eut de la peine d'échapper. Les Russiens profitant de l'occasion, rentrerent dans la Livonie, ravagerent de la maniere du monde la plus inhumaine plusieurs provinces, & tuerent ou emmenerent en captivité plus de quarante mille personnes. Dès que Plettenberg eut recouvré la santé, il convoqua les grands du pays, & il fut resolu de rentrer de nouveau en Moscovie. Il amassa en diligence une petite armée de sept mille chevaux Allemands, & de cinq ou six mille hommes de pied de Curlande. Avec ce petit nombre, il entra en Russie, où il apprit de deux prisonniers près de Pleskow, que les Moscovites approchoient avec une formidable armée, à qui le czar avoit ordonné d'environner cette petite trou-

pe d'Allemands, & de les conduire comme des moutons à Moscow. Cet avis donna le tems au grand maître de marcher en bon ordre, jusqu'à ce qu'il eût rencontré cette grande armée divisée en douze corps. Après avoir animé ses gens en peu de mots, & fait décharger ses pieces de campagne, ausquelles les Moscovites étoient peu accoûtumés, il tomba sur eux avec une furie extraordinaire : on combattit de près & avec beaucoup d'opiniâtreté. Le grand-maître fut facilement environné avec sa petite troupe par les Russiens ; mais il se fit jour trois fois à travers, & les contraignit enfin de s'enfuir, & dans leur fuite, on en tua un nombre infini. Les vainqueurs fatigués, & les chevaux ne pouvant plus les porter, on ne poursuivit pas long-tems les fuyards. Mais le grand-maître demeura trois jours sur le champ de bataille, pour voir si les Moscovites auroient le courage de l'attaquer une seconde fois. Tous les auteurs conviennent de cette grande victoire, mais ils ne s'accordent pas sur le nombre des morts. Ceux qui en mettent le moins disent que les Moscovites y perdirent quarante mille hommes, & que du côté des Livoniens, il n'y eut qu'un capitaine, un lieutenant & un enseigne de tués, quatre cens soldats & un chevalier de l'ordre Teutonique. Cette victoire remportée au mois d'Octobre de l'an 1501. obligea les Moscovites à faire la paix avec le heermeilter: elle fut concluë & jurée pour cinquante ans, pendant lesquels les Moscovites ne firent aucun mouvement : mais après que Plettenberg eut gouverné tres-sagement, & se fut montré aussi grand dans la paix que dans la guerre, l'heresie de Luther fit dans la Livonie des progrès ausquels il ne s'opposa pas avec assez de fermeté. Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, fut le premier qui y introduisit l'heresie. Plusieurs chevaliers suivirent son exemple en Allemagne ; & pour empêcher la contagion de penetrer jusques dans la Livonie, Plettenberg traita avec Albert en 1525. & lui payant une somme d'argent pour le droit de souveraineté, se rendit indépendant. L'empereur Charles V. approuvant ce traité, donna le titre de prince de l'empire, avec le droit de séance & de suffrage dans les dietes au nouveau grand-maître, qui fit aussi battre monnoye. Il y avoit lieu d'esperer que cette accroissement d'autorité en lui, seroit utile à la religion ; cependant plusieurs chevaliers ayant embrassé l'heresie, ne furent pas reprimés ; l'impunité des premiers rendit plus hardis ceux qui voulurent les suivre, & le desordre ne fit qu'augmenter de jour en jour, de sorte qu'il s'est trouvé entre les Protestans, des écrivains qui ont cru que Plettenberg lui-même avoit panché vers l'heresie. Il est plus probable que l'audace des sectaires, qui mépriserent jusqu'aux menaces de Charles V. l'effraya; mais on ne peut rien dire de certain là-dessus, sinon que le Lutheranisme ayant infecté une partie de la Livonie de son vivant, y prit le dessus après sa mort arrivée l'an 1535. * *Nouvelle description angloise de la Livonie.* Henri-Leonard Scharsfleich. *historia Ensiferorum, &c.*

PLEUREUSES, en latin, *Præfica*, étoient des femmes qu'on loüoit pour assister aux pompes funebres, qui y chantoient des airs lugubres, se frappoient l'estomac & se déchiroient pour déplorer la mort de celui que l'on portoit en terre. Les chants de ces pleureuses s'appelloient *Nania.* * *Ant. Græc. & Rom.*

PLIMOUTH, ville d'Angleterre, dans le comté de Devon, a deux ports sur la mer Britannique, qui la rendent extrêmement marchande. La nouvelle PLIMOUTH est une colonie de l'Amerique Septentrionale, en la nouvelle Amerique.

PLIMPTON, bourg d'Angleterre, qui donne le nom à une contrée du comté de Devon, qui est au sud-oüest. Il est éloigné d'environ quatre milles anglois de Plimouth en tirant vers le nord-est, & à cent huit lieuës de Londres. * *Diction. Anglois.*

PLINE, C. *Plinius Secundus*, dit l'*Ancien*, étoit de Veronne, & vivoit dans le I. siecle sous Vespasien & Tite, qui l'honorerent de leur estime, & qui l'employerent en diverses affaires. Il porta les armes avec distinction : il fut aggregé dans le college des augures, fut envoyé intendant en Espagne, & malgré le tems que lui déroboient ses emplois, il en trouva suffisamment pour travailler à un grand nombre d'ouvrages. Le plus celebre des siens, est son histoire naturelle, qui est divisée en XXXVII. livres, Nous avons diverses éditions de cet ouvrage; de Rome en 1470. & 1473. de Parme en 1476. & 1480. & de Venise en 1483 On l'a aussi imprimé à Lyon en 1587. à Francfort en 1608. à Leiden en 1669. La meilleure édition est celle du P. *Hardouin*, à Paris en cinq vol. *in 4°.* en 1685. qu'il a redonnée en trois vol. *in fol.* l'an 1723. avec beaucoup d'additions. Saumaise avant lui avoit corrigé & expliqué une infinité d'endroits de Pline, dans ses remarques sur *Solin.* Pline avoit aussi composée une histoire de Neron, la vie de Pomponius Secundus, l'histoire des guerres d'Allemagne en XX. livres, & d'autres pieces qui ne sont point venuës jusqu'à nous. L'embrasement du mont Vesuve fut fatal à ce grand homme, en l'an de Jesus-Christ 79. Il fut si violent, qu'ayant ruiné des villes entieres, & une tres-grande étenduë de pays, les cendres en volerent jusques dans l'Afrique, la Syrie & l'Egypte. Pline, qui vivoit alors, voulut voir cette merveille terrible, mais il fut suffoqué dans les flammes, & fut puni de sa curieuse temerité. * Pline *le Jeune, liv. 6. epist. 16.* Tacite, *in annal.* Saint Jerôme, *in chron.* Onuph. *comment. in Fast.* Vossius, *de hist. Lat. l. 1. c. 29.* Budée. Turnebe. Lipse, &c. *in Plin.* Nous avons sa vie à la tête de ses ouvrages.

PLINE (C. Cæcilius) *Plinius Secundus*, dit *le Jeune*, étoit de Côme, & fils d'une sœur de Pline de Veronne, qui l'adopta pour fils. Il avoit été disciple de Quintilien, & florissoit vers l'an 106. de Jesus Christ, du tems de Trajan, qui l'éleva jusqu'aux premieres charges. Ce fut pendant son consulat qu'il prononça dans le senat, le panegyrique de Trajan, que nous regardons comme un chef-d'œuvre. Ses lettres pleines d'esprit & de politesse, ont été rassemblées en X. livres, & ont été traduites en notre langue par M. de Sacy, de l'académie Françoise. Nous voyons dans une de ces lettres, qu'étant gouverneur de Bithynie, il avoit eu honte de faire mourir les Chrétiens. En effet, il écrit à Trajan, qu'après une exacte recherche, il avoit trouvé que ceux qui portoient ce nom, étoient plus religieux observateurs de leurs sermens que les autres, plus modestes en paroles, plus reglés & plus vertueux en leur conduite. Qu'ils faisoient profession d'une grande charité, qu'ils abhorroient le larcin & la fraude, & que leur crime n'étoit qu'une étrange opiniâtreté dans leur superstition. Trajan lui fit une réponse injuste, comme Tertullien l'a remarqué dans son apologetique. On attribuë à Pline des vies des hommes illustres, qui sont assurément d'Aurelius Victor. Les lettres du jeune Pline, sont un long tissus d'excellens preceptes pour se conduire sagement dans les bonnes études; mais il y a dans ces lettres un air de vanité qu'on ne doit pas approuver. L'amour de la gloire & de l'immortalité que donne le Parnasse, étoit tout son but. Jean-Marie Catané, qui a écrit la vie du jeune Pline, a dit de lui à ce sujet, *gloriæ appetitus & immortalitatis summus aucupator.* * Eusebe, *in chron. & hist.* Vossius, *l. 1. de hist. Lat.* Gesner, *in bibl. &c.*

☞ Quelques auteurs Chrétiens ont cru que Pline *le Jeune* embrassa le Christianisme. Pour autoriser cette opinion, on allegue le sentiment de Flavius Rufus Dexter, qui vivoit du tems de saint Jerôme, & qui dit que Tite, disciple de saint Paul, à son retour de Bithynie, & du Pont, convertit à la foi Pline *le Jeune*, dans l'isle de Crete, où il faisoit bâtir un temple à Jupiter, par le commandement de Trajan. On ajoûte même que Pline fut martyrisé à Côme en Italie. François Bivarius, moine de Citeaux, s'attache fort à faire valoir le sentiment de cet historien. L'évêque Esquilin dans le livre 7. du catalogue des Saints, conformément aux actes de Zena, disciple de saint Paul, duquel il est fait mention dans l'epître à Tite, raconte que Tite arriva en Candie, où prêchant la foi sans beaucoup de succès, il ébranla neanmoins ces cœurs endurcis, par un miracle qu'il fit. Il se mit en prieres, & après son oraison, renversa l'idole de Diane, qu'il reduisit en poussiere. Comme c'étoit la divinité qu'on adoroit avec plus de superstition dans l'isle, ce prodige changea, dit-on, les cœurs des insulaires,

parmi lesquels il y en eut 500. qui se convertirent sur l'heure. Dans le même tems Tite passant devant les temples que Pline faisoit bâtir, y donna sa malediction, & en renversa tous les travaux qui étoient déja bien avancés. Ce miracle fut cause de la conversion de Pline, & de celle d'un fils qu'il avoit. Voilà ce que rapporte Pierre *de Natalibus*, évêque de Jesolo. On apporte une troisiéme preuve pour établir cette prétenduë conversion, & on la tire du martyrologe Romain du 7. Août, où l'on fait memoire des saints martyrs Carpophore, Flavius Rufus Dexter, Exaute, Cassius, Severin, Second & Licine. On prétend que ce Second étoit Pline, parce qu'il s'appelloit Secundus, & qu'outre cela, il étoit natif de Côme. Les lettres avantageuses que Pline écrivit à Trajan en faveur des Chrétiens, favorisent encore, à ce qu'on prétend, cette opinion, aussi-bien que l'honneur qu'il eut d'être proche parent d'Antonia Maximilla, femme d'Agée, proconsul de Patras dans l'Achaye, qui étoit de la même ville de Côme, & qui fut enfin martyrisée à Nicomedie. Toutes ces raisons n'empêchent pas qu'on ne doute absolument de la verité de cette conversion; parce que ni l'autorité de Flavius, ni celle des actes de Tite rapportés par Pierre *de Natalibus*, ne sont pas d'assez grand poids pour établir un fait de cette nature, dont les plus anciens auteurs n'ont point parlé. * Franc. Bivarius.

PLINILLON, c'est le nom d'une grande & haute montagne, qui sert de bornes aux comtés de Cardigan & de Montgomery, dans la principauté de Galles. La Saverne, la Wye, & le Rydal y prennent leurs sources. * *Diction. Anglois.*

PLISTANUS, philosophe Grec, natif d'Elée, succeda dans l'administration de l'école de Phedon, & en laissa le soin à Menedeme. * Diogene *Laërce*, *in Phed. l.* 2.

PLISTARQUE, frere de Leonidas, de la famille des Eurysthenides, succeda à Leonidas la premiere année de la 75. olympiade, 480. ans avant Jesus-Christ. Il eut pour successeur PLISTONAX, fils de Cleombrote, la troisiéme année de la même olympiade, qui regna 68. ans, & laissa son fils PAUSANIAS pour successeur. * Herodot. *l.* 9. M. Du Pin, *bibl. univers. des hist. prof.*

PLOAGUE ou PUAGORE, en latin *Plubium*, *Pluvium*, bourg de l'isle de Sardaigne. C'étoit autrefois une ville épiscopale, dont l'évêché a été uni à l'archevêché de Sassari, & il n'est éloigné de cette ville que de trois lieuës, du côté du levant. * Maty, *diction.*

PLOCZKO ou PLOSCO, *Plaucum*, palatinat de Pologne, tire son nom de celui d'une ville considerable située sur la Vistule, avec forteresse. Elle a évêché suffragant de Gnesne.

PLOEN, qu'on prononce *Plan*, petite ville avec un magnifique château. Elle est dans la Wagrie, province du duché de Holstein, sur un petit terrain, qui est entre deux lacs, à cinq lieuës de Kiel vers le midi. Cette ville appartient au duc de Holstein-Ploën, qui étoit de la maison de Danemarck, & qui fut maréchal general des armées des Provinces-Unies après le prince de Waldec. *Voyez* HOLSTEIN. * Maty, *diction.*

PLOTIN, philosophe Platonicien, natif de Lycopolis, ville d'Egypte, vivoit dans le III. siecle, étudia pendant douze ans sous Ammonius, philosophe Chrétien, & depuis vint à Rome sous le regne de l'empereur Philippe en 245. Il eut entre ses écoliers des Chrétiens aussi-bien que des Idolâtres, & ne témoigna pas être éloigné de la religion des premiers. Ce philosophe forma le dessein bizarre de bâtir une ville, qu'il vouloit appeller la ville de Platon, où il prétendoit faire vivre ses habitans selon la forme de la republique imaginée par ce philosophe. L'empereur Gallien goûta cette pensée, & auroit contribué à l'execution de ce projet, si ces plus fideles conseillers ne lui eussent representé que cette entreprise étoit aussi ridicule qu'impossible. Plotin composa un ouvrage de LIV. livres divisés en enneades, & écrivit contre les Gnostiques, si l'on en croit Porphyre. Marcile Ficin a traduit en latin ses œuvres, & a fait des sommaires & des analyses sur chacun des livres de Plotin, qui eut Amelius pour disciple, & qui mourut l'an de J.C. 270. âgé de 66. ans. Julius Firmicus rapporte des choses surprenantes de sa mort. Porphyre conte qu'après sa mort, un dragon qui étoit sous le lit, entra dans la muraille de sa chambre & disparut. C'est peut-être ce qui a donné sujet de croire que Plotin avoit un demon familier, qu'il consultoit en toutes choses. Il étoit en une si haute reputation de vertu, qu'on lui dressa des autels comme à un dieu. * Porphyre, *en sa vie.* Julius Firmicus, *liv.* 1. *astron. c.* 3. *q.* 8. Marcile Ficin, *in comment. Plot. &c.* Bayle, *diction. crit.*

PLOTINE, *Plotina Pompeia*, femme de l'empereur *Trajan*, fut illustre par sa modestie & par sa bonté, & commença par protester au peuple en entrant la premiere fois dans le palais imperial, qu'elle y entroit telle qu'elle souhaitoit d'en sortir. Elle se conduisit avec tant de sagesse & de prudence pendant son regne, qu'elle contenta également les seigneurs & le peuple. Elle refusa le nom d'*Auguste* pendant tout le tems que Trajan ne voulut point accepter celui de *pere de la patrie*. C'est à l'amour qu'elle avoit pour le peuple, que l'on doit attribuer la diminution des impôts & des taxes, dont les provinces étoient surchargées. Elle accompagnoit Trajan lorsque cet empereur mourut à Selinunte l'an 117. Elle porta à Rome les cendres de son époux, & contribua à l'adoption d'Adrien, à qui elle aida à parvenir à l'empire. On ignore le tems, le lieu & les circonstances de sa mort, que M. de Tillemont met à l'an 129. & d'autres à l'année 122. il n'y a rien de certain pour l'opinion des uns & des autres. Adrien en ayant appris la nouvelle, en parut extrêmement affligé; en porta le deüil pendant neuf jours, & composa des hymnes à sa loüange. Il lui fit bâtir un temple à Nîmes, dont on voit encore les restes, mais on ignore si ce fut du vivant ou après la mort de cette imperatrice, qu'il mit au rang des déesses. * Xiphilin, & Spartien, *in Trajano* Angeloni, *hist. August.* Bayle, *dict. crit.*

PLOTIUS (Lucius) Gaulois, fut le premier qui enseigna la rhetorique à Rome en latin, qui étoit la langue Romaine, ce qui lui attira un grand nombre de disciples. Ciceron, qui étoit fort jeune en ce tems-là, dit qu'il s'étoit senti porté à l'aller entendre comme les autres; mais qu'il en crut les plus sçavans de son tems, qui jugerent que les lettres grecques étoient plus propres pour l'instruction & pour les exercices de l'esprit. * Suetone, *de clarif. rhet.* Cicero, *ad M. Tit.*

☞ Il y a eu parmi les Romains plusieurs autres hommes illustres de ce nom, comme Marcus PLOTIUS, capitaine de l'armée de Cesar, qui fut blessé par les soldats de Pompée sur le fleuve d'Aps. * Cæsar, *l.* 3. *de bel. civili.* PLOTIUS Tucca, historien qui vivoit du tems d'Horace. * Horat. *l.* 1. *sat.* 5. & Cornutus, interprete de Perse. PLOTIUS Griphus, mis au nombre des senateurs par Vespasien, & fait ensuite preteur. * Tacit. *hist. l.* 4. PLOTIUS Firmus, qui de simple capitaine fut fait prefet du pretoire après la mort de Galba. * Tacite, *hist. l.* 1.

PLUMIER (Charles) religieux Minime, habile botaniste, né à Marseille dans le XVII. siecle, entra jeune dans l'ordre de saint François de Paule. Après ses premieres études, ses superieurs qui lui trouverent du goût pour les mathematiques, l'envoyerent à Toulouse, quoique ce fût une province separée de la sienne, pour les apprendre sous le celebre pere Maignan, qui connoissant du genie dans cet éleve, s'appliqua à l'instruire & lui montra encore l'art de faire des lunettes, des miroirs ardens, des microscopes, & autres ouvrages curieux, dans lesquels ce maître excelloit. Il lui inspira aussi l'amour de la geometrie; mais s'y étant trop appliqué, & sur-tout à la lecture d'Euclide, il en pensa perdre l'esprit dans Rome, où il avoit été envoyé après ses études; & il lui fallut son air natal pour le remettre. On le fit donc renoncer à cette étude forcée, & il se porta du côté de la botanique, à laquelle son naturel le portoit. Etant retourné à Rome, il y tomba entre les mains d'un Italien, des plus fameux dans ce genre de science, qui se fit un plaisir de cultiver son inclination, & qui lui fit part de toutes ses lumieres. Le pere Plumier revenu en Provence, demanda quelque couvent champêtre, où il pût avoir la commodité de faire dans les champs des décou-

vertes sur les simples, & on le mit au couvent de Bormes, lieu maritime près d'Hyeres au diocese de Toulon. Pendant qu'il y travailloit, l'intendant de Provence eut ordre du roi de chercher quelque habile botaniste qui voulût aller en Amerique, pour en rapporter en France les plantes, dont on pourroit tirer plus d'utilité pour la medecine. Le pere Plumier fut l'homme qu'il cherchoit: il partit donc de Provence pour les Antilles, & en trois voyages differens qu'il y fit, il s'arrêta plus volontiers à l'isle de saint Domingue. Le roi l'honora d'abord d'une pension, qui fut augmentée à proportion de ses services. Après ses trois courses il fut affilié à la province de France, & Paris devint son sejour. Ici on le vit travailler à la botanique avec une application extraordinaire & continuë, qui ne put être interrompuë que par le soin de faire imprimer aux dépens du roi, un volume admirable *des plantes que l'on découvre aux isles de l'Amerique*, & par un voyage à Lyon, pour y faire mettre sous la presse un autre excellent ouvrage enrichi de figures tres-recherchées, intitulé *l'art de tourner*; art qu'il avoit appris, ainsi qu'il le dit dans sa preface, de son maître le pere Maignan. Son extrême habileté pour le dessein & pour la gravure, lui avoit été d'un grand secours pour embellir ces deux volumes. Il donna aussi en 1705. un traité *des fougeres de l'Amerique*, en latin & en françois. Enfin M. Fagon, premier medecin du roi engagea le pere Plumier à un quatriéme voyage d'Amerique, pour y examiner soigneusement l'arbre qui produit le *Quinquina*, afin de découvrir s'il étoit possible, d'où vient que le quinquina qu'on apporte presentement en Europe, a moins de vertu que celui que l'on y apportoit dans les commencemens qu'on le connut. Ce sçavant Minime se mit courageusement en route; mais la mort l'arrêta sur le point d'entrer dans la carriere, au port de sainte Marie proche de Cadix dans un couvent de son ordre le .... 1706. On trouva dans son cabinet de Paris plusieurs ouvrages de sa main, tant en françois qu'en latin, pour faire XII. volumes. Son dessein étoit de les distribuer en trois parties, qu'il auroit intitulées, *Cœlum, Solum, & Solum Americanum*; & il y auroit traité de tous les oyseaux, de tous les poissons & de tous les simples particuliers de l'Amerique. L'on y fit encore la découverte d'une infinité de desseins de cette nature, dont il avoit déja gravé lui-même une bonne partie. M. Fagon, par ordre du roi, nomma quelques personnes de l'académie des sciences, pour examiner tous ces manuscrits du pere Plumier, & ils en choisirent de quoi remplir VI. volumes, qui doivent être imprimés; & l'on doit placer la vie de ce religieux, non moins vertueux qu'habile, à la tête de ses ouvrages. Le pere Jean Saguens, Toulousain, son condisciple, honora sa memoire d'un petit poëme grec, qui fut tres goûté. * *Memoires du tems.*

PLUNKET (Olivier) archevêque d'Armach & primat d'Irlande, sa patrie, étoit issu d'une noble famille. Il sortit jeune de son pays, & alla à Rome, où il fut élevé dans le college des Hibernois, que le cardinal Ludovisio y venoit de fonder. Là il prit le bonnet de docteur, & fut nommé pour enseigner la theologie dans le college *de la Propagande*, ce qu'il fit pendant douze années. Le pape Clement XI. le tira de cet emploi pour le faire archevêque d'Armach & primat d'Irlande. Ce nouveau prelat passa aussi-tôt où les fonctions de son ministere l'appelloient, & il s'y donna tout entier tant pour preserver son troupeau du venin de l'erreur, que pour en rappeller plusieurs au giron de l'eglise. Ses travaux apostoliques lui attirerent l'inimitié des Heretiques, qui l'accuserent de trop de commerce avec la cour de Rome, & de liaisons suspectes avec celle de France. Il fut donc arrêté le six Decembre 1679. & renfermé dans la tour de Dublin, d'où on le traduisit à Londres sur la fin d'Octobre 1680. Il y souffrit pendant sept mois une prison des plus rudes, après laquelle on l'examina; & sans lui donner le tems de se défendre, ni de faire venir d'Irlande des preuves & des témoins irreprochables de son innocence, & sans avoir égard aux sollicitations que l'ambassadeur de France fit en sa faveur, on le condamna à être pendu, & son corps mis en quartiers, pour avoir, disoit-on, voulu faire soûlever les Catholiques d'Irlande contre l'autorité du roi. Il reçut son arrêt avec une fermeté digne des premiers siecles: les huit jours qui lui resterent jusqu'à celui de sa mort, furent par lui employés à se preparer tranquillement au martyre: les lettres qu'il écrivit pendant ce tems à quelques-uns de ses amis en sont une preuve. Enfin il fut executé le 10. Juillet 1681. âgé de plus de 65. ans, ayant fait en place publique un discours apologetique, où il protesta sur sa damnation éternelle, de son innocence sur tous les faits qu'on lui imputoit, & qu'il détailla: il marqua même hautement qu'un de ses juges lui avoit offert de lui faire conserver la vie, s'il vouloit accuser ses complices de la pretenduë conspiration, dont il juroit sur son salut n'avoir jamais eu la moindre connoissance; & il finit par une priere pour ses ennemis, pour ses juges, pour le roi, & pour toute la famille royale. Sa majesté Britannique eut de la douleur de la mort de ce grand homme, à laquelle il avoit été forcé de consentir, & permit qu'on lui donnât une sepulture honorable. Son corps fut donc enterré comme il l'avoit souhaité, auprès de ceux des Jesuites, qui avoient été executés peu de tems auparavant, pour de prétenduës conspirations. L'innocence de ce vertueux prelat fut reconnuë après sa mort: plusieurs de ceux qui avoient déposé contre lui, parmi lesquels il y avoit des ecclesiastiques & des moines apostats, ayant été convaincus de parjures, & quelques-uns executés pour divers crimes. * Ardelin, *theol. tripartita. Memoires historiques.*

PLURS, gros bourg dans le pays des Grisons proche de Chiavenne, sur les confins de la Valteline, fut accablé en 1618. par la chûte d'une montagne voisine, & ensevelit tous ses habitans sous ses ruines. Il y a maintenant un petit lac que les eaux de la riviere de Mera y formerent entre les terres de cette montagne renversée. On faisoit dans ce bourg des marmites de pierres creusées, qui étoient fort estimées en Italie, parce qu'elles rejettoient le poison qu'on y mettoit. * Dan. Heremit. *Helv. descript.*

PLUTARQUE, *Plutarchus*, philosohe, historien & orateur, natif de Cheronée ville de Beotie. Nous ignorons le nom & l'extraction de ses pere & mere; ce dont nous sommes assurés, c'est qu'il florissoit du tems de Nerva & de Trajan; après avoir étudié sous Ammonius, il voyagea en Grece & en Egypte pour y consulter les sçavans. Dans ces divers voyages il eut soin de marquer dans ses memoires tout ce qu'il trouvoit de curieux, & vint depuis à Rome où il fut tres-consideré de Trajan. On a cru qu'il avoit été precepteur de ce prince; mais comme l'original de la lettre qui cite ce fait n'est point grec, les sçavans ont eu sujet de croire que c'étoit un ouvrage supposé. Nous sçavons du moins que Trajan estima si fort Plutarque, qu'il l'honora de la dignité consulaire, selon Suidas; qu'il l'envoya dans l'Illyrie en qualité d'intendant de la province, & qu'il l'employa en diverses negociations. Depuis Plutarque revint en son pays, où apparemment il mourut, mais on ne sçait en quelle année. Saint Jerôme dit qu'il vécut jusqu'à la troisiéme année d'Adrien, qui étoit l'an 119. Cependant si ce que Plutarque même assure dans ses *sympostaques* ou *discours de tables*, est vrai, c'est-à-dire, qu'il ait été preteur ou archonte de Cheronée, il faut qu'il ait vécu long-tems après. On peut même croire qu'il ne mourut que sous Antonin *le Pieux*, conformément à ce qu'il dit dans le traité où il agite, *si les vieillards peuvent avoir l'administration des affaires publiques*. Il composa aussi les vies des hommes illustres Grecs & Romains, & divers autres traités de morale, où il fait paroître une connoissance generale de toutes choses. On remarque que quelques-uns de ces traités sont de PLUTARQUE dit *le Jeune*. Il y eut aussi un autre PLUTARQUE secretaire, puis auteur de la vie de l'empereur Justinien. * Joan. Rualdus, *in vita Plutar.* Photius, *cod.* 245. 259. & 269. Vossius, *l. 2. de hist. Grec. c.* 10.

PLUTON, *Pluto*, fils de Saturne & d'Ops, & frere de Jupiter & de Neptune, eut en partage les enfers. Il étoit representé sur un chariot tiré par quatre chevaux noirs, & tenant des clefs à la main, pour signifier qu'il avoit les clefs de la mort, & que les chevaux couroient

dans les quatre âges de l'homme. Les poëtes ont aussi feint qu'il ravit & épousa Proserpine fille de Cerés. Quelques auteurs le confondent avec PLUTUS dieu des richesses. Pour les noms des chevaux de Pluton, *voyez* ABASTER. * Diodore de *Sicile*, *l.* 4. *& l.* 5. *bibl.* Aristophane, *in Plut.* Vincent Cartari, *de imag. deor. &c.*

☞ La fable qui fait Pluton dieu des enfers, vient de ce que les trois enfans de Saturne ayant partagé ses états, les pays voisins de la mer Inferieure lui échurent en partage. Quelques-uns disent qu'il fut appellé le dieu des enfers, parce qu'il institua le premier les honneurs funebres que l'on rend aux morts. Il y a des auteurs qui le confondent avec Aidoneus roi des Molosses, qui enleva Proserpine fille de Cerés, Athenienne. Il y a apparence qu'il y a eu plusieurs Plutons, dont les poëtes ont joint toutes les histoires, pour les attribuer à un seul. On lui donne plusieurs noms. Les Latins & les Grecs ont appellé Pluton, *Dis*, *Diespiter*, *Februus*, *Orcus*, *Summanus*. Les Pheniciens, *Mouch*, c'est-à-dire *Mort*.

PLUTUS dieu des richesses, dont le nom vient du grec πλῦτος, étoit boiteux, selon les poëtes, en arrivant chez les mortels, & prenoit des aîles en s'en retournant. Ils vouloient marquer par-là que l'on a beaucoup de peine à amasser des richesses, & qu'on les perd souvent en peu de tems. On le representoit aveugle, parce que souvent il combloit de biens les plus indignes, & laissoit dans le besoin ceux qui avoient le plus de merite. On tient que sa demeure étoit dans des montagnes d'Espagne. * Aristophane, *in Plut.* Lucianus, *in Timone.* Rosfæus, *mystagog. poëtic.*

PLUVIERS, PITHIVIERS, petite ville avec siege d'une élection. Elle est dans l'Orleanois, province de France, sur la riviere d'Oeuf, à trois lieuës d'Orleans vers le nord. * Maty, *diction.*

PLUVINEL (Antoine) gentilhomme de Dauphiné, est celui qui a le premier ouvert en France à la noblesse ces écoles d'adresse & de politesse, que l'on nomme *Académies*, & qu'elle étoit obligée d'aller chercher en Italie pour son instruction. Il avoit acquis tant de reputation dans celle de Jean-Baptiste Pignatelli à Naples, n'ayant pas alors plus de 17 ans, qu'il passa dès ce tems-là pour le meilleur écuyer qui fût en Italie. Henri de France, duc d'Anjou, le fit depuis son premier écuyer. Pluvinel suivit ce prince en Pologne, & fut un des quatre qui l'accompagnerent à son retour, après la mort du roi Charles IX. son frere. Henri III. lui fit de grands biens; & ce fut sous le regne de ce prince, que Pluvinel forma ce dessein d'une académie, qu'il ne put executer que sous celui de Henri *le Grand*, qui lui donna la direction de sa grande écurie. Ce prince le fit encore son chambellan, sous-gouverneur de M. le Dauphin, & l'envoya ambassadeur en Hollande. A son retour il fut gouverneur de Cesar, duc de Vendôme; & obtint le gouvernement de la grosse Tour de Bourges. Après la mort de Henri IV. il mit à cheval le roi Louis XIII. & mourut à Paris le 24. Août 1620. Il a composé un excellent livre des leçons qu'il lui donna, qu'on peut appeller le veritable art du manége. * Chorier, *hist. abreg. du Dauphiné.*

PNEUMATOMAQUES, Heretiques du IV. siecle, ainsi appellés, parce qu'ils combattoient la divinité du saint Esprit. *Cherchez* SEMI-ARIENS & MACEDONIENS.

P O

PO, *Padus & Eridanus*, fleuve de l'Europe en Italie, qui coule d'Occident en Orient, a sa source dans les Alpes, au mont Vise, qui est entre le Dauphiné & le marquisat de Saluces. Il passe près de la même ville de Saluces, puis à Cormagnole, à Turin, & dans les états du duc de Savoye, où il reçoit plusieurs petites rivieres. De-là il arrose le Monferrat & le Milanez, coulant à Cazal, vers Valence & Pavie; puis il passe à Plaisance, à Cremone, dans les états des ducs de Parme & de Mantouë, & sur les terres de l'Eglise dans le duché de Ferrare, où il se partage en deux bras, qui sont encore divisés en plusieurs autres branches, lesquelles se déchargent presque toutes dans la mer de Venise. Les plus considerables sont celles qu'on nomme au langage du pays, *il Po grande*, *il Po di Ariano*, *il Po di Volana*, & *il Po di Argenta*. Le Pô reçoit l'Adde, le Tesin, &c. & est tres-dangereux pour ses débordemens, nonobstant les digues qu'on lui oppose. Ce fleuve étoit celebre chez les poëtes, par la chûte de Phaëton. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 16. Solin. Polybe, &c. cités par Leandre Alberti, *descript. Ital.*

POBLET, village avec un monastere, où sont les tombeaux des anciens rois d'Aragon. Il est dans la Catalogne, sur une petite riviere, environ à deux lieuës au-dessus de Monblanc, & à sept de Tarragone, vers le nord. * Maty, *diction.*

POCCIANTIO (Michel) de l'ordre des Servites, natif de Florence, s'acquit la reputation d'un habile theologien, prédicateur & historien. Il a écrit en latin & en italien divers traités, dont les principaux sont, *Hist. relig. Servorum B. M. Virgin. ab an.* 1233. *ad an.* 1566. *Mare magnum Servorum B. M. V. Dilucidarium in regulam D. Augustini.* Il a fait aussi en latin un catalogue des écrivains de la ville de Florence. Le Ferrini, qui étoit comme lui de l'ordre des Servites, y fit une addition de près de deux cens écrivains; & c'est un recüeil fort accompli, de ceux que l'on connoît, & qui va jusqu'à l'an 1589. * Baillet, *Jugemens des sçavans sur les critiques historiens.*

POCKLINTON, bourg d'Angleterre dans le canton de Harthill, dans la partie orientale du comté d'Yorck. * *Diction. Anglois.*

POCOCK (Edouard) Anglois, florissoit en 1661. Il étoit fort sçavant dans les langues orientales. Il a écrit des notes sur les *portes de Maimonides*, & sur le poëme arabe appellé *Togras*. Il est encore auteur de quelques autres ouvrages. * Konig, *biblioth.*

POCUTIE, petite province de Pologne dans la Russie Noire, vers la Moldavie & la Transsylvanie. * Sanson.

PODENSTEIN, petite ville avec un bon château. Elle est dans l'évêché de Bamberg en Franconie, parmi de grandes forêts, près de la source de Puttach, à sept lieuës de la ville de Culembach vers le midi. * Maty, *diction.*

PODIEBRAK, *voyez* POGGEBRACH.

PODOCATOR (Louis) cardinal, né d'une illustre famille à Nicosie dans l'isle de Cypre, vint sur la fin du XV. siecle en Italie, où il fut recteur de l'université de Padouë, & fut fait cardinal par le pape Alexandre VI. en 1500. Il étoit excellent philosophe, & homme de bien, & mourut le 25. Juillet de l'an 1506. à Milan, en allant en Espagne. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'église de sainte Marie *del Popolo*, où l'on voit son épitaphe. * Garimbert, *l.* 2. Guichardin, *l.* 15. Bzovius. Aubery, &c.

PODOLIE, grande province de Pologne dans la Lithuanie, entre la Moldavie, la Russie Noire, & la Volhinie, est divisée ordinairement en haute Podolie, qui est au couchant, où il y a les villes de Bar & de Kamenieck; & en basse Podolie, qui est au levant, avec la ville de Braclaw, & quelques autres places. Cette province qui est extrêmement belle & fertile, a été tres-souvent ruinée par les courses des Tartares & des Cosaques, & a été long-tems le theâtre de la guerre entre les Polonois & les Turcs, qui s'étoient rendus maîtres de Kaminieck. Ils ont rendu cette ville par la paix de Carlowitz en 1699.

POECILE, *Pœcilus*, portique à Athenes, enrichi de peintures, étoit le lieu où Zenon donnoit ses leçons de philosophie, & où ses sectateurs faisoient leurs disputes, C'est pourquoi ils furent appellés *Stoïciens*, du mot grec στοὰ, qui signifie *portique*. Le mot Pœcile vient de ποικίλη, *divers*, à cause de la varieté des peintures.

POECILE, autre portique à Elide, ville du Peloponnese. Pline l'appelle *Heptaphone*; parce qu'il y avoit un écho qui repetoit la voix jusqu'à sept fois. * Pline, *l.* 35. *c.* 9.

POESIE, art de faire des poëmes, des compositions & des representations en vers. La poësie commença à être cultivée par les François en langue vulgaire, vers le tems

tems de Louis VII. & de Philippe *Auguste* son fils. Pierre Abailard fut un des premiers qui mit en rimes ses amours avec Heloïse, son poëme mis en musique, & chantés de son tems. Ensuite Lambert Licors dans le XII. siecle, traduisit de latin, en vers françois, partie de la vie d'Alexandre *le Grand*, qu'Alexandre *de Paris* acheva. C'est lui qui a donné son nom aux vers *Alexandrins*, ou de douze syllabes. Guillaume Lorris, du tems de saint Louis, vers l'an 1260. commença le roman de la Rose, que Jean Clopinel de Mehun, finit quarante ans après. La bible Guyot, les chants royaux, ballades, rondeaux, pastorales & virelais, eurent cours sous le regne de Charles V. Broissart *de Valenciennes* composa beaucoup vers l'an 1362. mais Jean le Maire de *Belges*, qui vivoit sous le regne de Louis XII. fut celui qui commença à mettre la poësie en vogue. Il fit un livre qu'il intitula, l'*illustration des Gaules*. Dans le XVI. siecle, Ronsard, Melin de S. Gelais, Marot, &c. s'appliquerent à perfectionner cet art. Dans le XVII. siecle, Malherbe, Racan, Regnier, Pierre Corneille, Moliere, Racine, Boileau Despreaux, &c. ont porté la poësie françoise au plus haut degré où elle pouvoit aller. * *Memoires historiques*.

POGGE BRACCIOLINI, nommé ordinairement *Pogge Florentin*, natif de Florence, & originaire de Terra-Nova, village dans le territoire d'Arezzo, vivoit dans le XV. siecle, & avoit été secretaire des papes Eugene IV. Nicolas V. & de six autres, lorsqu'à l'âge de 72. ans il fut appellé à Florence, pour y être secretaire de la republique. Cet auteur possedoit la langue latine & la grecque, qu'il avoit apprises d'Emmanuel Chrysologoras: il avoit de l'enjouëment, & faisoit un conte de bonne grace; mais il se rendit odieux par son humeur satirique & médisante. Son panchant pour la satyre paroît dans les invectives qu'il publia contre Laurent Valla. Il a écrit divers ouvrages: comme *de varietate fortunæ*, qui a été imprimé entier à Paris en 1724. deux livres d'épîtres; un de contes sales & impies; avec une histoire de Florence, qui n'est ni fidelle ni exacte, & dont N. Racanati a donné une nouvelle édition. Il composa quelques autres traités, & des traductions de grec en latin. Ce fut lui qui trouva pendant la celebration du concile de Constance, où il prononça plusieurs oraisons funebres, les œuvres de Quintilien, dans une vieille tour du monastere de saint Gal. Il trouva aussi une partie de l'Asconius Pedianus, & le Valerius Flaccus presque entier sur les Argonautes; & dans un voyage en Allemagne, il décrivit les livres de Ciceron, *de finibus & de legibus*, qu'on n'avoit point encore vûs en Italie. Il mourut en 1459. âgé de 79. ans & 3. mois, & laissa deux fils; l'un nommé *Jacques* Poggio, qui fut pendu à Florence, pour la conjuration des Pazzi; & l'autre qui eut part à l'estime du pape Leon X. * Paul Jove, *in elog. c.* 10. Raphaël de Volterre, *l.* 21. Philippe de *Bergame*, *in supplem. chron. A. C.* 1416. Hugolin Verrin, *l.* 2. *Ital. illust.* Erasme, *in Ciceron.* Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *l.* 3. *de hist. Latin. c.* 5. Varillas, *anecdot. de Florence. Journal des sçavans de Mai* 1724.

POGGE (Jean) *Poggio*, cardinal, évêque de Propea, étoit de Bologne, & fut marié jeune par ses parens; mais ayant peu après perdu sa femme, il se fit ecclesiastique, & alla à Rome. Le pape Paul III. l'envoya nonce en Espagne & en Allemagne. Jules III. le renvoya en Espagne, & le fit cardinal en 1551. Etant de retour en Italie, il fit un voyage à Bologne, où il mourut le 12. Février 1556. Son corps y fut enterré dans la chapelle de S. Jean-Baptiste, qu'il avoit fondée dans l'eglise des Augustins. * Aubery, *histoire des cardinaux*. Cabrera. Petramellario.

POGGEBRACH (Georges) gouverneur de Bohême pour le jeune roi Ladislas, fils posthume d'Albert d'Autriche, se fit nommer roi en 1458. Il gagna une bataille contre les Moraves, & se fit couronner l'an 1461. mais par l'attachement qu'il avoit aux erreurs des Hussites, il perdit son royaume, & se perdit lui-même. Les papes ne voulurent avoir aucune sorte de commerce avec lui; & Pie II. refusa de lui accorder quelque grace, qu'il lui avoit fait demander par une celebre ambassade; parce qu'il trouva que ce qu'on exigeoit étoit contraire à la religion. Alors Poggebrach se revolta ouvertement contre l'eglise Romaine: ce qui obligea ses sujets Catholiques de prendre les armes contre lui, & d'appeller Mathias Corvin pour le mettre sur le thrône. Poggebrach ne resista que foiblement, & mourut d'hydropisie le 22. Mars de l'an 1471. laissant de *Cunegonde*, fille de *Smilon*, baron de Sternberg, sa premiere femme, HENRI duc de Munsterberg, dont la posterité a subsisté jusqu'en 1647. que mourut CHARLES-FREDERIC, dernier duc de Munsterberg, laissant pour fille unique, *Marie-Elisabeth*, mariée à *Silvius-Nimrod* duc de Wittemberg. * Pie II. sous le nom de Gobelin, *comment. l.* 7. *&c.* Cochlæus, *hist. Hussit. l.* 12. Michovius, *l.* 4. Dubrau, *l.* 30. *&* 31. *hist. Bohem.* Bonfin, *l.* 4. Rittershusius, &c.

POGGIBONZI, petite ville avec une citadelle ruinée. Elle est dans la Toscane, près de la riviere d'Elsa, à quatre lieuës de la ville de Sienne, du côté du couchant. Elle n'est renommée que pour la bonté de son tabac, dont la manufacture ne subsiste plus. * Maty, *dict.*

POGGIO, *cherchez* POGGE.

POGIANUS (Jules) a traduit quelques ouvrages de saint Jean Chrysostome; mais selon la remarque d'Aubert le Mire, il s'est appliqué à l'élegance du style, plûtôt qu'à la fidelité. * *In elog. Belgic. Livin. p.* 135. Baillet, *Jugem. des sçav. sur les traduct. Latins*.

POHEM, forteresse que les Moscovites ont construite dans la grande Tartarie. Elle est dans la Siberie, sur la riviere de Tassa, environ à 45. lieuës de la ville de Tobolsk, vers le nord. * Maty, *diction.*

POICTIERS, sur le Clain, capitale de la province de Poictou, avec université & évêché suffragant de Bourdeaux, est nommée diversement par les anciens auteurs, *Augustoritum*, *Pictavium*, *Limonum*, *Pictava*, *Pictavorum urbs*, *&c.* Elle est des plus grandes & des plus anciennes du royaume; mais il est absurde de croire qu'elle ait eté bâtie par les Pictes venus de Scythie, puisqu'elle étoit déja connuë avant que ces peuples se fussent établis dans la grande Bretagne. Il y a plus d'apparence que les Gaulois en furent les fondateurs. Sa situation est sur une plate-forme, qui est élevée entre la riviere du Clain, & une autre petite riviere qui y forme un grand étang. Le confluent de ces rivieres est à l'un des bouts de la ville, proche une porte, dite *de S. Lazare*, où est un vieux château qu'on croit un ouvrage des Romains. Ces peuples y demeurerent long-tems, & y bâtirent un amphithéatre, & divers autres édifices, dont on voit encore de beaux restes. Il y a à Poictiers, présidial & senéchaussée, du ressort du parlement de Paris, avec generalité, bureau des finances, & une chambre de la cour des monnoyes, marquée à la lettre G. Le parlement de Paris y resida pendant quelques années sous le regne de Charles VII. dans le tems que les Anglois étoient maîtres de la capitale du royaume. C'est ce même roi qui y fonda en 1431. l'université, où plusieurs grands hommes ont enseigné. La ville est gouvernée par le maire, douze échevins, & douze conseillers jurés. Le maire porte le titre de capitaine & de gouverneur de Poictiers; & nos rois avoient accordé à ceux qui étoient élevés à cette magistrature, le privilege de noblesse, celui de pouvoir être chevalier des ordres de sa majesté, & divers autres avantages. L'eglise de Poictiers, qui est tres-renommée, fut fondée selon quelques-uns, par saint Martial. Saint Hilaire, saint Justin, saint Maixent, saint Gelase, saint Antheme, saint Pience, saint Emmeran, Venance, Fortunat, & plusieurs autres de ses évêques ont contribué à la rendre illustre, & l'ont été eux-mêmes, ou par leur érudition, ou par leur sainteté. La cathedrale est consacrée sous le nom de saint Pierre. Son chapitre est composé d'un doyen, d'un grand archidiacre, d'un chancelier, d'un prevôt, des archidiacres de Briançon & de Thoüars, d'un sous-doyen, d'un sous-chantre, d'un theologal, & de vingt-quatre chanoines. Outre ce chapitre, il y en a quatre autres dans la ville; sçavoir, celui de saint Hilaire *le Grand*, dont le roi est abbé, & dont le trésorier, qui est toûjours chancelier de l'université, a droit de porter la mître; & ceux de sainte Radegonde, de Notre-Dame, & de saint Pierre *le Puellier*. Il y a aussi

cinq abbayes; celle de saint Cyprien, Montier-neuf, celles de sainte Croix, & de la Trinité, de l'ordre de saint Benoît, les deux dernieres de filles; & celle de saint Hilaire, dite *la Celle*, de l'ordre de saint Augustin. On compte encore dans la même ville, vingt-deux paroisses, neuf couvens d'hommes, & douze de filles, sans compter les abbayes, deux seminaires & trois hôpitaux. Le diocese en general comprend sept cens vingt-deux paroisses, sous vingt-quatre archiprêtres, avec trente abbayes, vingt-cinq chapitres, & grand nombre de prieurés. Cette ville fut prise pendant les guerres civiles de la religion du XVI. siecle. Au reste ceux qui vont à Poictiers ne manquent pas d'aller voir à demi-lieuë de la ville, ce qu'on appelle *la pierre relevée*, sur le chemin qui conduit à Bourges. C'est une grosse pierre carrée de vingt-cinq pieds de longueur, & d'environ dix-sept de largeur, & soûtenuë par quatre autres pierres. Le peuple en fait des contes aussi fabuleux que ce qu'en dit Rabelais, que son heros Pantagruel la tira d'une roche, dite *Passe-Lourdin*. * Strabon, *l.* 3. Ptolomée, *geogr.* Cesar, *comment.* Ammien Marcellin, *l.* 16. Gregoire de *Tours*, *l.* 2. 5. *&c.* Pierre Roger, *Pict. descript.* Scevole de Sainte-Marthe, *louange de la ville de Poictiers.* Jean Besly, *des évêques de Poictiers.* Sincerus, *itiner. Gall.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chrif.* Du Chêne, *recherche des antiquités des villes.* Piganiol de la Force, *nouv. descr. de la France.*

CONCILES DE POICTIERS.

Radegonde, reine de France, avoit fondé à Poictiers l'abbaye de sainte Croix. Après sa mort, Basine & Chrodielde, ne pouvant obéir qu'avec peine à Lubovere, qui gouvernoit cette maison, se porterent aux dernieres violences contre leur abbesse. Pour s'y opposer, Gundegise de *Bourdeaux*, qui étoit le metropolitain, Nicaise d'*Angoulême*, & Saffarie de *Perigueux*, s'assemblerent à Poictiers en 589. avec Marouë, qui étoit l'évêque diocesain, & citerent ces religieuses à comparoître devant eux. Elles le refuserent; & sans respecter ni leur personne ni leur mandement, elles les maltraiterent eux & leurs officiers. Ces violences durerent jusqu'à l'année suivante, que les mêmes prelats, par ordre de Childebert & de Gontran, s'assemblerent encore avec Gregoire de *Tours*, & Ebregisile de *Cologne*. Basile & Chrodielde furent excommuniées, & Lubovere fut remise en charge. C'est ce que rapporte Gregoire de *Tours* dans son histoire, *l.* 10. *c.* 8. Quelques auteurs mettent un concile celebré à Poictiers vers l'an 1002. ou 1010. pour le rétablissement de l'eglise; il y est fait mention du synode de Charroux tenu en 988. Pierre, auteur de la chronique de Maillezais, fait aussi mention d'une autre assemblée, tenuë en 1025. ou 1029. dans le tems qu'Isembert I. gouvernoit l'eglise de Poictiers, où l'on prononça contre les usurpateurs des biens ecclesiastiques. Sous l'épiscopat d'Isembert II. vers l'an 1074. ou 1075. Aimé d'Oleron, & Goscelin de *Bourdeaux*, legats du pape Gregoire VII. s'assemblerent à Poictiers, contre Gui Geofroy, dit *Guillaume VIII.* duc de Guyenne & comte de Poictiers, qui avoit épousé en troisiémes nôces Aldearde de Bourgogne, sa cousine. Isembert empêcha cette assemblée, & s'attira par cette opposition de fâcheuses affaires. On celebra en la même année 1075. un autre concile sur le mystere de l'eucharistie. La doctrine de l'eglise Catholique y fut reconnuë, confirmée & reçuë contre Berenger, qui se trouva à ce synode, & qui pensa y être tué, comme nous l'apprenons de la chronique de Maillezais. Hugues, archevêque de Lyon, legat du saint siege, tint en 1078. un concile, que d'autres mettent en 1180. nous en avons X. canons, que Baronius, Bini, &c. jugent être de celui qui fut tenu l'an 1100. Celui-ci fut plus celebre; car Jean & Pierre, cardinaux, legats du saint siege, y presiderent de la part du pape Paschal II. & on y compta avec eux 80. ou évêques ou abbés, qui s'assemblerent dans l'eglise de saint Pierre le 18. Novembre, jour de l'octave de saint Martin. On y fulmina anathême contre le roi Philippe I. qui après avoir fait divorce avec Bertrade de Montfort, l'avoit neanmoins rappellée; ce que nous apprenons d'Ives de *Chartres*, dans les epîtres 84. 95. 108. 134. 211. & 212. & de tous les auteurs de ce tems. Nous avons dans la derniere édition des conciles XVI. ordonnances ou decrets faits en ce synode, que Bini, Coriolan, & les autres attribuënt au concile tenu dans la même ville en 1109. pour la reforme des moeurs. Brunon évêque de Segni y en avoit celebré un le 26. Mai de l'an 1106. que d'autres mettent en 1118. Il étoit accompagné de Boëmond I. prince d'Antioche, qui épousa Constance de France, fille du roi Philippe I. & l'on y traita des affaires de la guerre sainte: l'abbé Suger s'y trouva, comme il l'assure en la vie de Louis *le Gros.* Pierre II. évêque de Poictiers celebra en 1109. un synode, où il donna l'eglise de Ruffec à la cathedrale. Gauthier de *Bourges* publia des ordonnances synodales en 1280. & 1284. Divers autres prelats de la même ville y ont tenu des synodes, comme Aimeric de Mons en 1367. Bertrand de Mautmont en 1377. Simon de Cramaud en 1387. Ithier de Martrueil en 1396. Gerard de Montaigu en 1495. &c.

POICTIERS, *voyez* VALENCE.

POICTOU, province de France, avec titre de comté, a été autrefois partie de l'Aquitaine, & a environ 60. lieuës de long, d'orient en occident. Cette province a le Berry, le Limosin & la Touraine au levant; l'Angoumois & la Xaintonge au midi; l'Anjou & la Bretagne au septentrion; & au couchant la mer Oceane. On la divise ordinairement en haut & bas Poictou. Le haut Poictou qui est à l'orient, est beaucoup plus grand que le bas. Poictiers est la capitale, avec évêché, aussi-bien que Luçon. Les autres sont, Maillezais, autrefois siege d'un évêché transferé à la Rochelle, Fontenay-le-Comte, capitale du bas Poictou, Châtelleraud, Richelieu, Thoüars, S. Maixant, Loudun, Parthenay, la Garnache, Montmorillon, Niort, Mirebeau, &c. Châtelleraud, Thoüars, Loudun, la Trémoille, Rochechoüart, Richelieu, ont titre de duché; & la Roche-sur-Yon, Marcillac & Talmont, sont principautés. Le pays est arrosé de rivieres, fertile & abondant en bleds, vin, bétail, &c. Le Poictou a la commodité de la pêche sur les côtes de la mer, & celle de la chasse au-dedans du pays. Les habitans sont courageux & aiment les lettres. Cette province a produit des gens illustres, & par leur courage, & par leur érudition & a donné l'origine aux maisons de Lusignan, de Thoüars, de Châtillon, de Vivonne, de la Trémoille, &c. Les Romains ont été maîtres de la province de Poictou, sous le nom d'*Aquitaine*. Les Vandales ou Huns, ou Allemands, sous leur roi Croccus, la ruinerent dans le V. siecle, après avoir pillé Poictiers. Les Romains la laisserent sous l'empire d'Honorius aux Wisigoths, qui en furent chassés par Clovis vers l'an 510. après la bataille de Civeaux. Depuis Charlemagne, le Poictou eut des comtes particuliers, qui devinrent dans la suite ducs de Guienne; sçavoir, Abdon, Ricuin, Renaud, deux Bernards, deux Ranulfes, deux Elbes, & dix du nom de Guillaume. Le X. de ce nom, qui a donné sujet à diverses fables, fut pere d'Eleonore, que le roi Louis *le Jeune* repudia. Cette princesse se remaria à Henri II. duc de Normandie, puis roi d'Angleterre, auquel elle porta la Guienne & le Poictou. Leur fils Jean, dit *Sans-Terre*, les perdit pour crime de felonie. Depuis, cette province fut donnée en appanage à Alfonse de France, fils du roi Louis VIII. & frere de saint Louis, & à diverses autres fils de France. Les Anglois y revinrent encore; mais après qu'ils eurent été entierement chassés du royaume par le roi Charles VII. le Poictou fut annexé & uni pour toûjours à la couronne, vers l'an 1436. On peut chercher la succession des comtes de Poictou dans celle des ducs de Guienne. Cette province fut déchirée par les guerres civiles de la religion dans le XVI. siecle. Les Heretiques étoient maîtres de Poictiers; le maréchal de S. André la prit & la pilla en 1562. Depuis, l'amiral de Coligny, chef des premiers, l'assiegea en 1569. mais elle fut défenduë par le duc de Guise. Nous avons une relation de ce siege, composée par Liberge. La bataille de Poictiers en 1356. fut tres-funeste à la France. Le roi Jean y fut pris par les Anglois. * Pierre Rogier, *Pict. descript.* Jean Besly, *genealogie des comtes de Poictou. Les annales d'Aquitaine. Histoire de Poictou.* Froissard. Du Chêne. De Thou, &c. *Cherchez* GUIENNE.

POILLOT (Denys) president au parlement de Paris, étoit d'Autun en Bourgogne, & s'étant établi à Paris, s'éleva aux premieres charges de la robe. Il fut avocat au conseil; puis procureur du roi au parlement de Dijon, où il fut reçu en 1514. & conseiller au grand conseil en 1516. Les rois Louis XII. & François I. l'employerent en diverses negociations & ambassades; & le dernier créa en sa faveur un office de maître des requêtes en 1522. dans le tems qu'il étoit ambassadeur en Angleterre. En 1526. il fut honoré d'une charge de president à mortier au parlement de Paris, dont il fit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1534. * Guichenon, *histoire de Bresse*. Blanchard, *histoire des presidens & maîtres des requêtes, &c.*

POISSI, *Pisciacum*, petite ville de France, sur la Seine, en l'isle de France à cinq lieuës de Paris. Il y a un celebre monastere de Dominicaines, qui étoit autrefois un château royal, où saint Louis nâquit & fut baptisé, delà vient qu'il se nommoit lui-même Louis *de Poissi*. Son petit-fils Philippe *le Bel* voulant honorer le lieu de la naissance de son saint ayeul, y fit bâtir l'eglise & le monastere qui s'y voit, sous le titre de *Saint Louis*, & l'on observa d'y placer le grand autel au même endroit où étoit le lit de la reine Blanche, lorsqu'elle mit au monde ce saint roi: ce qui fait que cette eglise n'est pas tout-à-fait orientée. Les rois successeurs de Philippe *le Bel*, acheverent ce qu'il avoit commencé, & la dedicace en fut faite en presence du roi Philippe *de Valois* l'an 1330. Le cœur de Philippe *le Bel* son fondateur y repose, aussi-bien que le corps de Robert, un de ses fils, & celui de Jean, fils de Philippe *de Valois*. Cette eglise eut toute sa couverture brûlée, & son clocher, par le feu du ciel, le 21. Juillet 1695. Le roi Louis XIV. auquel le pape Clement XII. conceda à perpetuité la nomination de la prieure de ce monastere, fit travailler à la reparation de cette magnifique eglise. On a compté huit princesses du sang royal de France, religieuses dans ce monastere, sans parler de Catherine d'Harcourt, dont la mere étoit de la maison de Bourbon, & de Marie de Bretagne, fille d'Artus, II. du nom, duc de Bretagne. Sebastien Roüillard dans son histoire de l'eglise de Chartres, imprimée en 1609. a donné un petit ouvrage, intitulé *les antiquités de Poissi*.

COLLOQUE DE POISSI.

Les sectateurs des opinions nouvelles étoient si puissans en France vers l'an 1560. que tous les soins des prélats sembloient inutiles, pour s'opposer à ce mal contagieux. Ainsi les novateurs triomphoient, parce qu'ils avoient plusieurs personnes de qualité dans leur parti, & que même quelques évêques les protegeoient. On avoit souvent parlé d'un concile national pour déraciner l'erreur; en attendant qu'on le pût tenir, les partisans de l'heresie obtinrent qu'on tiendroit un colloque ou conference entre les prelats Catholiques & les ministres Huguenots. Le cardinal de Lorraine ne s'y opposa pas; & les Protestans espererent d'y trouver leur compte. Le jour de ce colloque venu, les cardinaux de Bourbon, de Tournon, de Châtillon, de Lorraine, d'Armagnac & de Guise, se trouverent à Poissi avec quatre évêques, dont le nombre s'augmenta jusqu'à près de quarante, & bon nombre des plus doctes theologiens, & entr'autres Claude d'Espences & Claude de Xaintes. Quelques jours après il y arriva douze ou treize ministres Huguenots, dont les plus signalés étoient Theodore de Beze, Augustin Marlorat de Lorraine, apostat de l'ordre des Augustins, & alors ministre à Roüen; Jean Malo, & Jean de l'Epine, tous deux apostats, d'ont l'un avoit été religieux Dominicain, & l'autre prêtre de l'eglise de saint André des Arcs à Paris; Pierre Martyr, Jean Viret, François Morel, &c. Le roi Charles IX. & Catherine de Medicis regente, y assisterent avec la famille royale; les princes du sang, les évêques, cardinaux, conseillers d'état, & grands du royaume de l'une & de l'autre religion, tous assis selon leur rang, dans une enceinte de balustres. Les docteurs étoient derriere les évêques sur des formes basses. Les ministres voulurent prendre place dans le cercle; mais ils en furent exclus, & demeurerent dehors & debout. Bien que la conference eût été fixée au 10. Août 1561. elle ne commença que le 4. Septembre; & le chancelier de l'Hôpital en fit l'ouverture par un discours, que les Heretiques trouverent favorable à leur parti, comme il l'étoit en effet. On avoit resolu de traiter les choses par discours, & non point par syllogismes. La reine commanda à Beze de parler: il le fit, & bien loin de s'en acquitter avec moderation, en parlant du tres saint Sacrement de nos autels, il s'emporta à des discours qui blesserent horriblement les oreilles des Orthodoxes. Il dit que le corps de Jesus-Christ étoit aussi éloigné de l'Eucharistie, que la terre l'est du Ciel. Les prélats fremirent d'horreur à ces paroles impies, que le cardinal de Tournon traita justement de blasphême, en s'en plaignant hautement. Beze en eut honte lui-même, & tâcha de s'en excuser auprès de la reine, & d'adoucir une proposition si choquante. On avoit resolu de reduire toute la dispute à deux points; l'un de la veritable église, & l'autre de l'Eucharistie. Le 16. de Septembre le cardinal de Lorraine fit un discours aussi docte qu'éloquent, & rempli de solides raisonnemens sur l'un & l'autre point: il conclut qu'il n'y pouvoit avoir aucune réünion des Huguenots avec l'eglise, s'ils ne croyoient la réalité du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Les autres prélats applaudirent à ce sentiment, protestant de vouloir vivre & mourir dans cette créance, suppliant le roi & la reine d'y perseverer & de la défendre; & déclarant de rompre la conference, si les Huguenots refusoient d'y souscrire. Beze s'efforça de répondre à ce discours; mais comme le lien fut même improuvé par ceux de son parti, il entra lui & ses compagnons en dispute avec les docteurs Catholiques. Cependant le cardinal de Ferrare, legat du saint Siege, arriva à Poissi, accompagné du P. Jacques Laynés Espagnol, general des Jesuites. Ce pere refusa de conferer avec les ministres, qu'il traita de loups, de singes & de serpens, & remontra hardiment à la reine, qu'il ne lui appartenoit pas de tenir des assemblées sur le fait de la religion, & surtout lorsque le pape avoit convoqué un concile general. Les disputes continuerent jusqu'à ce que les esprits extrêmement aigris, ne furent plus capables que de se quereller: desorte qu'on rompit la conference le 25. Novembre. * Sponde, *A. C.* 1561. *n.* 16. *& seq.* Mezeray, *hist. de France, T. III. &c.*

POISSON (Nicolas-Joseph) Parisien, entra dans la congregation de l'Oratoire l'an 1660. & mourut à Lyon le 3. Mai 1710. Il avoit fait imprimer dans cette ville son *Delectus actorum Ecclesiæ*, qui est un abregé des conciles, en 2. vol. *in fol.* Il a aussi commenté la méchanique, & le traité de musique de Descartes.

POISSONS, l'un des douze signes du zodiaque, composé de trente-quatre étoiles, qui representent, à ce que l'on prétend, la figure de deux poissons. Le soleil entre dans ce signe au mois de Fevrier. Les poëtes ont feint que c'étoient les deux poissons qui porterent Venus & Cupidon au-de là de l'Euphrate, lorsque cette déesse fuyoit avec son fils, le geant Typhon qui la poursuivoit. Venus, disent-ils, étant délivrée de ce danger, plaça ces deux poissons dans le ciel, & en fit une constellation. * Cæsius, *astronom. poët.*

POITIERS (Diane de) duchesse de Valentinois, celebre sous le regne de Henri II. fille de JEAN de Poitiers, comte de saint Vallier, & de *Jeanne* de Batarnay, fut mariée à *Louis* de Brezé comte de Maulevrier, seigneur d'Anet, gouverneur & senéchal de Normandie, dont elle eut deux filles; *Françoise*, femme de *Robert* de la Marck, IV. du nom, duc de Boüillon; & *Louise*, mariée à *Claude* de Lorraine duc d'Aumale. Diane gagna par sa beauté, le cœur de la plûpart des grands de la cour, heureusement pour son pere, qui fut convaincu d'avoir favorisé les desseins & la fuite de Charles connêtable de Bourbon. On l'arrêta à Lyon, où étoit le roi François I. & on le condamna à perdre la tête. Sa peur fut si grande, qu'en une nuit les cheveux lui blanchirent; desorte que ceux qui l'avoient en garde, le prirent le lendemain pour un autre. Il tomba même dans une fievre si violente, qu'encore que Diane sa fille eût obtenu sa grace, il ne put jamais guerir, quelque remede qu'on y apportât. C'est de là qu'est venu le proverbe de *la fievre de S. Vallier*. Da-

puis le roi Henri II. aima passionnément Diane de Poitiers, qu'il fit duchesse de Valentinois: elle étoit âgée de 47. ans, & ce fut pour elle seulement, que la beauté cessa d'être inseparable de la jeunesse. Le regne de Henri fut celui des charmes de la duchesse, qui pouvoit tout sur son esprit. Elle fit chasser Bayard secretaire des finances, qui avoit fait quelques railleries de son âge & de sa beauté, & avança extrêmement ses creatures. Après la mort de Henri II. en 1549. la reine Catherine de Medicis ne la pouvant regarder que comme une rivale qui lui avoit ôté le cœur de son mari, étoit sur le point de laisser agir sa haine contr'elle; mais comme ses interêts ne s'accommodoient pas avec sa jalousie passée, & avec son ressentiment present, elle se contenta de la chasser de la cour. On lui demanda avec reproche des pierreries de grand prix, qui appartenoient au roi, & qu'elle avoit en sa possession. Diane donna à la reine sa belle maison de Chenonceaux sur le Cher, dont le baron de saint Cyergue lui avoit fait present à elle-même. De tous ceux qu'elle avoit avancés pendant sa faveur, il ne s'en trouva pas un seul qui voulût se declarer pour elle, tant la haine publique l'emporta sur les bienfaits particuliers. Elle mourut le 26. d'Avril de l'an 1566. & fut enterrée dans la grande chapelle du château d'Anet, qu'elle avoit fait bâtir, & où elle repose sous un fort beau mausolée de marbre, élevé au milieu du chœur, où elle avoit fondé quatre chanoines.* De Thou, *hist. l.* 2. & 23. Chorier, *hist. de Dauph.* Mezeray, &c.

POIX, en latin, *Pisa*, village avec château, & titre de principauté. Il est dans la Picardie, à huit lieuës d'Abbeville, du côté du midi, & a donné son nom à la maison de Poix, dont l'on rapporte ici la posterité depuis

I. GAUTIER Tyrel seigneur de Poix, qui vivoit en 1030. & fut pere de GAUTIER II. qui suit;

II. GAUTIER Tyrel, II. du nom, seigneur de Poix, tua malheureusement à la chasse, Guillaume II. dit *le Roux*, roi d'Angleterre l'an 1100. & fut pere de GAUTIER III. qui suit;

III. GAUTIER Tyrel, III. du nom, seigneur de Poix, fonda le prieuré de S. Denys de Poix, & l'abbaye de Selincourt. Il épousa *Adelice*, dont il eut HUGUES I. qui suit;

IV. HUGUES Tyrel, I. du nom, seigneur de Poix, fit le voyage de la Terre Sainte, & épousa *Ade*, dont il eut GAUTIER IV. qui suit; & HUGUES II. qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné.*

V. GAUTIER Tyrel, IV. du nom, seigneur de Poix, vivoit en 1161. & fut pere de *Gautier* Tyrel V. du nom; seigneur de Poix, dit *le Jeune*, vivant en 1195. & mort sans enfans.

V. HUGUES Tyrel, II. du nom, fils puîné de HUGUES I. vivoit en 1161. & fut pere de GAUTIER VI. qui suit;

VI. GAUTIER Tyrel, VI. du nom, succeda à son cousin en la seigneurie de Poix, vivoit en 1215. & fut pere de HUGUES III. qui suit;

VII. HUGUES Tyrel, III. du nom, seigneur de Poix, vivoit en 1235. & eut pour enfans GUILLAUME I. qui suit; *Henri* & *Baudouin* de Poix, vivant en 1284.

VIII. GUILLAUME Tyrel, I. du nom, seigneur de Poix, &c. vivoit en 1284. & fut pere de GUILLAUME II. qui suit, de *Marguerite*, & d'*Alix* de Poix.

IX. GUILLAUME Tyrel, II. du nom, seigneur de Poix, servit sous le comte de S. Pol en 1314. & épousa *Marguerite*, fille de N. seigneur d'Azincourt, dont il eut JEAN I. qui suit; & GUILLAUME de Poix, qui fit *la branche des seigneurs de* BRIMEU *rapportée ci-après*,

X. JEAN Tyrel, I. du nom, seigneur de Poix, &c. se battit en champ clos à Gisors le six Mai 1337. contre Pierre de Sarcus au sujet du château de Friquans, pour lequel ils étoient en different. Il avoit épousé N. dont il eut JEAN II. qui suit; *Guillaume*, vivant en 1340. & *Jeanne*, mariée à *Jean* seigneur de Tilloy.

XI. JEAN Tyrel, II. du nom, seigneur de Poix & de Mareüil, servoit en Perigord en 1353. sous le maréchal d'Audenehan, & mourut en 1361. Il avoit épousé *Agnés* fille de *Matthieu* seigneur de Sechelles, Arancourt &c. laquelle prit une seconde alliance en 1362. avec *Hugues* de Châtillon, seigneur de Dampierre, grand maître des arbalestriers de France, ayant eu de son premier mariage, JEAN III. qui suit; 2. *Baudouin*, seigneur de Bonei, lequel fut pere de *Pierre*, seigneur de Bonei; 3. *Guillaume*, seigneur de la Verriere, qui de N. fille aînée de *Guillaume* d'Amiens, seigneur de Bachimont, eut pour enfans, *Daniot* de Poix, seigneur de la Verriere, lequel épousa N. fille d'*Aleaume* de Banquetin: & *Antoinette* de Poix, mariée à *Louis* de Luirieux, seigneur de Villiers; 4. ROGUES, qui fit *la branche des seigneurs d'*IGNAUCOURT, *rapportée ci-après*; 5. PIERRE, qui fit *celle des seigneurs de* SECHELLES, *aussi mentionnée ci-après*; 6. *Jean*, mort jeune; 7. *Marguerite*, dame de Dondelainville, alliée à *Robert* de Cresequès, seigneur de Longpré; & 8. *Marguerite* de Poix, dame de Plumoisson, qui épousa *Oudart* de Renti, seigneur de Curlu.

XII. JEAN Tyrel, III. du nom, seigneur de Poix, Mareüil, &c. fut fait prisonnier des Anglois en 1369. leur paya une grosse rançon & mourut en 1382. Il avoit épousé *Marguerite* de Châtillon, sœur de son beau-pere, & fille de *Jean* seigneur de Dampierre, & de *Marie* de Rolaincourt, dont il eut JEAN IV. qui suit; *Jeannet*, ainsi nommé à la difference de son frere aîné, qui suivit le parti du duc de Bourgogne, auquel il mena deux cens hommes d'armes en 1414. qui furent défaits par ceux qui tenoient le parti du duc d'Orleans, & demeura prisonnier des Anglois à la journée d'Azincourt en 1415. Le duc de Bourgogne l'envoya l'année suivante à Paris, pour negocier avec ceux qui tenoient son parti, & il le suivit au voyage qu'il fit à Tours en 1417. vers la reine: servit la même année au ravitaillement de la ville de Senlis, que le connétable d'Armagnac tenoit assiegée. Le roi lui avoit donné la charge d'amiral de France, qu'il n'exerça point, quoiqu'il en prît la qualité. Il mourut de peste à Paris en 1418. sans alliance; *Daniot*, chevalier, qui s'attacha aussi au duc de Bourgogne, & vivoit en 1423. *Marie*, alliée à *Guy* seigneur de Ghistelles; & *Antoinette* de Poix, dame de Warlus, qui fit du bien aux Celestins d'Amiens en 1428.

XIII. JEAN Tyrel, IV. du nom, seigneur de Poix, Mareüil, &c. suivit le parti du duc de Bourgogne ainsi que ses freres, & mourut avant l'an 1400. Il avoit épousé *Jeanne* des Quesnes, laquelle prit une seconde alliance avec *Hugues* Quieret, dit *Bohort*, seigneur de Tours en Vimeu, ayant eu de son premier mariage, JEAN V. qui suit; *Marguerite*, alliée à *Thibaut* de Soissons, seigneur de Chimai, de Mareüil, &c. laquelle après la mort de son neveu, recüeillit les terres de Poix, & de Mareüil, dont sa posterité à joüi, jusqu'à ce qu'elles ayent passé dans la maison de Crequi; & *Jeanne* de Poix, alliée à *Guy* Quieret, seigneur de Tours en Vimeu.

XIV. JEAN Tyrel, V. du nom, seigneur de Poix, Mareüil, &c. conseiller & chambellan du roi, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé en 1404. *Marguerite* de Braquemont, dame de Lambercourt, fille de *Guillaume* sire de Braquemont & de *Marie* de Campremi, dont il eut pour fils unique *Philippe*, mort jeune en 1417.

SEIGNEURS D'IGNAUCOURT ET DE CAMPS.

XII. ROGUES de Poix, quatriéme fils de JEAN II. du nom seigneur de Poix, & d'*Agnés* de Sechelles, fut gouverneur du Ponteau-de-Mer, & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Marguerite* de Baillon, dame de Rainville, dont il eut JEAN qui suit; *Antoinette*, mariée à *Jean* de Sorainville dit *Brunet*; & *Pierre* de Poix, seigneur de Camps, de Warlus & d'Estau-Menil, qui de N. sa femme, eut pour fils, *Charles* de Poix, seigneur de Camps, homme d'armes sous le sire de Poix, auquel le roi Louis XI. donna en 1473. la terre de Camps, qui avoit été confisquée sur son pere & mourut avant l'an 1512. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Lyon. 2°. *Jeanne* de Fontaines, fille de *Louis*, seigneur de Cerisi, & de *Marie* de Porcheville. Du premier lit vint, *Marguerite*, morte sans alliance; & du second sortit, *Marie* de Poix, dame de Camps, alliée le onze Mars 1519. à *Jerôme* de Mauni, seigneur de Billaye.

XIII. JEAN de Poix, dit *Flerimond*, seigneur d'Ignaucourt, épousa *Anne* de Basentin, dont il eut ANTOINE, qui suit;

XIV. Antoine de Poix, seigneur d'Ignaucourt, épousa *Jeanne* de Folleville, dame d'Ormeaux, Goulencourt & Dommartin, fille d'*Antoine*, seigneur de Paillart, &c. & de *Jeanne* de Bailleul, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* de Poix, mariée à *René* de Lannoy, seigneur de Morvilliers, &c. bailli & gouverneur d'Amiens.

SEIGNEURS DE SECHELLES.

XII. Pierre de Poix, dit *le Baudrand*, cinquiéme fils de Jean II. du nom, seigneur de Poix, & d'*Agnés* de Sechelles, eut en don en 1419. de *Marguerite* de Sechelles sa parente, tous les droits qu'elle avoit sur les terres de Sechelles & autres, & mourut avant l'an 1440. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Beaumont, veuve de *Jean* de Bouberch. 2°. *Emmelotte* de Montbertault; & fut pere de Jean, qui suit; & de *Pierre* de Poix, seigneur de Becquencourt, & de Vicquesnes, vivant en 1441.

XIII. Jean de Poix, seigneur de Sechelles & de Cuvilliers, se trouva au siege de Pontoise en 1441. On lui donne pour femme *Jeanne* de Quehengui, dont il eut Jean II. qui suit;

XIV. Jean de Poix, II. du nom, seigneur de Sechelles &c. vivoit encore en 1520. Il avoit épousé *Antoinette* de Belloy, fille de *Guy*, seigneur d'Ami & de *Jeanne* de Villiers. Elle prit une seconde alliance, avec *Guillaume* de Brion, seigneur de Banneret, ayant eu de son premier mariage, *Georges*, gouverneur de Therouanne, mort sans alliance; Jean III. qui suit; *Jeanne*, mariée à *Geofroy* de Bourgogne, seigneur de Montrecourt & d'Amerval; *Jacqueline*, alliée à *François*, seigneur de Monceaux en Thierarche; *Marguerite*, qui épousa *Jacques* de Bernets, seigneur du Bout du Bois; & *Catherine* de Poix, mariée à *Jacques* de Brion, seigneur de Roye saint Nicolas.

XV. Jean de Poix, III. du nom, seigneur de Sechelles, Courciller, &c. mort avant l'an 1548. avoit épousé *Marie* de Lannoy, fille de *Perrus*, seigneur de Blancfossé, & d'Ameraucourt, & de *Jeanne* Fretin, dont il eut, *François*, seigneur de Sechelles, Cueilly, &c. qui fut tué par son frere le 16. Juillet 1549. sans laisser de posterité de *Jeanne* de Cleri, dame de Maurepas, veuve de *François* de Crequi, seigneur de Couriers, & fille de *Jean* seigneur de Cleri, & de *Marguerite* de Grainville, qu'il avoit épousé, le 28. Janvier 1548. Jean IV. qui suit; *Georges*, qui tua son frere d'un coup d'épée en 1549. *Françoise*, morte sans alliance; *Marie* religieuse à Longpré; & *Jeanne* de Poix, religieuse en l'abbaye aux Bois.

XVI. Jean de Poix, IV. du nom, seigneur de Fretin, puis de Sechelles, Blancfossé, &c. Guidon de la compagnie d'ordonnances du seigneur de Crequi, puis lieutenant de celle du duc d'Enguien, en 1567. embrassa la religion Prétenduë-Réformée, & vivoit en 1587. Il avoit épousée 1°. en 1551. *Jacqueline* de Proisi, fille de *Louis*, baron de la Broye, gouverneur de Guise, & de *Claude* d'Espense. 2°. en 1574. *Catherine* de Dompierre, fille de *François*, seigneur de Liramont, & de *Magdelaine* de Lannoy. Du premier mariage vinrent, *Abdias*, seigneur d'Audainville, mort à 21. ans; *Daniel*, mort jeune; *Jonathan*, seigneur de Montigni, mort sans alliance; *Marie*, desheritée par son pere, pour s'être mariée en 1574. sans son consentement à *Daniel* Cauchet, dit *Beaumont*, seigneur de saint Etienne, vicomte de Chaversi, qui étoit Chatolique; *Elizabeth*, morte jeune; *Susanne*, mariée 1°. à *Christophle* seigneur de Mazancourt. 2°. en 1596. à *Galois* de Barat, seigneur de Chanceaux; & *Esther* de Poix, alliée 1°. à *François* le Borgne, seigneur de Villette: 2°. à *Pierre* de Vieuxpont, seigneur de Fatouville, & du second mariage sortirent, David, qui suit; *Magdelaine*, alliée en 1602. à *Claude* de la Vespiere, seigneur de Liembronne en Boulonois; & *Eve* de Poix, mariée à *Pierre* du Pertuis, d'Eragny.

XVII. David de Poix, seigneur de Sechelles &c. mourut vers l'an 1612. au voyage de Guyenne, sans enfans d'*Isabelle* de Broüilli, fille de *François*, seigneur de Mesvilliers & de *Louise* de Halluum, qu'il avoit épousée en 1608. ayant institué son heritier *David* de Mazancourt son neveu, à condition de porter son nom & ses armes.

SEIGNEURS DE BRIMEU.

X. Guillaume de Poix, fils puîné de Guillaume II. du nom, seigneur de Poix, & de *Marguerite* d'Azincourt, vivoit en 1350. & épousa *Isabelle* dame de Brimeu, fille & heritiere d'*Alerin* seigneur de Brimeu, Hupi, Meronville, Bellefont, & de Hucart, & d'*Isabelle* d'Arraines, dame de saint Messant en Vimeu, dont il eut David, qui suit;

XI. David de Poix, seigneur de Brimeu, saint Messant &c. vivoit en 1392. Il épousa par contrat du onze Août 1360. *Mahaud* de Ghistelles, dont il eut Louis qui suit;

XII. Louis de Poix, seigneur de Brimeu, saint Messant, &c. mourut à la bataille d'Azincourt, laissant pour fille unique *Jeanne* de Poix, dame de Brimeu, S. Messant, Hupi &c. mariée à *Jean* II. du nom, seigneur de Lannoi, chevalier de la toison d'or, gouverneur de Hollande &c. * *Voyez* la Morliere, *antiq. d'Amiens*. Le P. Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

POKI (Jehuda) Juif Caraïte, a écrit un livre hebreu qu'il intitule *la porte de Juda*, qui ne traite que de l'inceste & des conjonctions illicites. Il fut imprimé à Constantinople l'an du monde selon les Juifs 5352. qui est de Jesus-Christ 1582. * Seldenus, *de ann. civil. p. 6.*

POLA, *Pola & Julia Pietas*, ville d'Istrie, sous la domination des Venitiens, avec évêché suffragant d'Aquilée, est située sur la mer Adriatique, avec un port, entre Parenzo, & le golfe, dit *il Quarnero*. Cette ville, qui est ancienne, fut, dit-on, une colonie des peuples de Colchide qui poursuivoient les Argonautes. Le poëte Callimachus, qui avoit écrit cette expedition avec beaucoup d'esprit, mais avec peu d'apparence de verité, dit que ces peuples n'ayant pû trouver les Argonautes, n'oserent plus retourner vers leur roi, & s'arrêterent en Istrie, où ils bâtirent Pola, dont le nom signifioit en leur langage, *homme banni*: C'est ce que Strabon a aussi remarqué. Cette ville a été veritablement colonie Romaine. On y conservoit diverses marques de son antiquité; comme un amphitheâtre dit *l'Orlandino*, ou maison de Roland; un arc de triomphe, dit *la porte dorée*, qui sert aussi de porte à la ville; diverses inscriptions, &c. Les Venitiens envoyent à Pola un gouverneur, qui prend le titre de comte. Ils y ont une petite citadelle. * Strabon, Pline, Pomponius Mela, &c. en font mention.

POLAILLON (Marie Lumague, veuve de *François*) resident de France à Raguse, dame de Vertu, qui dans le XVII. siecle s'appliqua dans Paris, à l'établissement de plusieurs communautés de filles. Dès l'an 1630. étant encore sous la puissance de son mari, secondée par Jean Antoine Le Vachet, prêtre, *voyez* VACHET, elle commença à retirer du monde, & à faire subsister de pauvres filles, dont la chasteté étoit en danger. Ce ne fut pas sans trouver beaucoup d'oppositions, & sans même essuyer de grandes humiliations, qu'elle soûtint cet emploi de charité. Dès qu'elle fut veuve, elle se trouva chargée de plus de cent de ces filles, dont elle eût été fort embarassée sans le secours de la providence. La reine Anne d'Autriche lui donna une maison pour loger ces filles, & elles furent alors nommées *les filles de la Providence*, & M. Chastelain, gendre de la dame Polaillon, lui donna une bonne somme pour en commencer la fondation. Leur premier établissement fut à Fontenay près de Paris, d'où elles furent transferés à Charonne, puis au fauxbourg saint Marcel. De cet établissement sortit celui des filles dites *nouvelles Converties*, que cette pieuse dame plaça à Paris dans la ruë sainte Avoye, puis dans la ruë sainte Anne près la porte de Richelieu; & elle eut la consolation de voir établir dans Metz une maison pareille à celle de ses filles de la Providence. Elle meditoit avec M. le Vachet de faire encore un autre institut de veuves & de filles vertueuses, pour donner dans toutes les provinces des sujets capables de contribuer à la conversion & à l'instruction des femmes & des filles nouvellement converties, mais elle mourut en 1657. avant que ce projet eût été mis en œuvre. * Hermant, *hist. des ordres religieux, tom. IV.*

POLAN (Armand) theologien Protestant, né à Op-

paw en Silesie le 16. Decembre 1561. étudia à Breslaw, à Tubinge & ailleurs, & enseigna la theologie dans l'université de Bâle, où il mourut le 18. Juillet 1610. âgé de 49. ans. Il a écrit des commentaires sur Daniel, *De quatuor monarchiis*; *Analysis Hoseæ, cum orationibus historicis*; *De anno jubilæi*; *De morte Christi*, &c.* Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.*

POLANTUS jurisconsulte Allemand, né dans le haut Palatinat en 1520. se rendit habile dans les belles lettres & dans le droit qu'il apprit en France & en Italie. A son retour il fut conseiller ordinaire d'Othon-Henri electeur Palatin, qui lui confia des affaires tres-importantes, & qui l'envoya ambassadeur vers l'empereur Charles-Quint. Ce prince, qui étoit alors dans les Pays-Bas, fut si satisfait de la conduite & de la maniere de negocier de Polantus, qu'il l'annoblit à Bruxelles l'an 1554. Frederic III. successeur d'Othon-Henri, se servit encore utilement des conseils de Polantus, qu'il envoya en Angleterre & vers l'empereur Maximilien II. mais il eut le chagrin de le voir mourir à Heidelberg le 27. Janvier 1572. Il avoit publié divers traités de Pierre de Belleperche, & deux autres d'un ancien jurisconsulte, qui sont, *Quæstiones & distinctiones in libros codicis Justiniani*; & *Fragmentum distinctionis in digestum vetus.** Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.*

POLAQUIE, ou le palatinat de Bielsko, province du duché de Mazovie en Pologne. Elle est entre la Mazovie propre, la Prusse, la Lithuanie, la Polesie & la haute Pologne. Elle a environ 35. lieuës du nord au sud, & douze du couchant au levant. Elle est baignée par les rivieres de Bug & de Narew, & ses principales villes sont Bielsko capitale, Augustow, Tykoczin, Drogiesin & Mielnick.* Maty, *diction.*

POLASTRON (Marguerite de) fondatrice & seconde religieuse de la congregation de Notre-Dame des Feüillantines, étoit veuve d'*Anne* d'Yzalquier de Clermont de Dieupantale, seigneur de Margestand; & en 1588. elle prit l'habit de religieuse à Montesquiou, étant âgée de 58. ans, après *Jacqueline* de Dieupantale sa fille, à laquelle elle ceda la premiere place à cause de sa virginité. Marguerite mourut en reputation d'une grande pieté.* *Voyez* le menologe de Cîteaux de Chrysostome Henriqués sous le 21. Novembre; Hilarion de Coste, &c.

POLDER, terme usité aux Pays-Bas pour désigner un territoire entouré de levées qui le garantissent des inondations. Il y en a plusieurs qui ont des surnoms, comme d'*Elisabeth*, de *sainte Barbe*, de *sainte Anne*, de *Henri*, &c.

POLE, province de la Moscovie meridionale. Elle est presque toute renfermée entre le Don & le Doniec, ayant au nord les Tartares Mordwates & les Czeremisses, & au midi les Circasses. Une grande partie de ce pays est occupée par un marais: le reste est presque tout couvert de forêts habitées par les Tartares Rosdori Donski tributaires des Moscovites. Il n'y a chez eux aucun lieu considerable.* Maty, *diction.*

POLE (Guillaume de la) comte, marquis, puis duc de Suffolck, que l'on prétend avoir pris la qualité d'amiral de France en 1424. servit en 1416. Henri V. roi d'Angleterre contre la France, & au siege de Roüen en 1417. Après la mort de ce prince, il fut laissé en France avec le comte de Salisbury, pour y conserver les places conquises qui tenoient pour l'Angleterre; servit au siege de Meulant; gagna la bataille de Verneüil, où le duc d'Alençon fut fait prisonnier; fut gouverneur du Mans après que les Anglois s'en furent rendus maîtres, & alla ensuite mettre le siege devant Montargis, qu'il fut obligé de lever, ainsi que celui d'Orleans après la mort du comte de Salisbury. Il étoit dans Gergeau lorsque cette place fut prise par les François, y demeura prisonnier, & paya une grosse rançon; puis s'étant rendu maître d'Aumale, il se trouva au siege de Compiegne avec le duc de Bourgogne & le comte d'Arondel, & à Paris au couronnement d'Henri VI. roi d'Angleterre. Il fut ensuite député d'Angleterre pour se trouver au traité de paix qui se negocioit à Arras; & après la reduction de Paris & autres places en l'obéïssance de Charles VII. roi de France, il se retira en Normandie, retourna en Angleterre où il fut retenu du conseil du roi en 1437. & envoyé ambassadeur en France en 1443. pour y traiter la paix, & negocier le mariage de son prince avec Marguerite fille de René roi de Sicile. Les services qu'il avoit rendus engagerent le roi d'Angleterre de le créer marquis de Suffolck & grand senéchal de sa maison en 1444. grand chambellan & grand amiral d'Angleterre en 1445. puis duc de Suffolck en 1447. à la recommandation de la reine. Les affaires ayant changé de face, il fut accusé d'être cause de la perte de l'Anjou, du Maine & de la Normandie, du meurtre du duc de Glocester pour s'approprier ses biens; d'avoir consommé les revenus de la tresorerie, retenu la paye des soldats, & d'avoir éloigné les fideles sujets; sur quoi le parlement d'Angleterre le fit arrêter & mettre dans la tour de Londres, puis le bannit. S'étant mis sur mer pour se retirer en France, il fut attaqué par un vaisseau du duc d'Excester son ennemi, pris & mené à la rade de Douvres, où il eut la tête tranchée le 2. Mai 1451.

I. Il descendoit de GUILLAUME de la Pole, qui s'enrichit dans le negoce, & qui fut pere de

II. GUILLAUME de la Pole, II. du nom, qui continua le negoce, comme son pere, & acquit de grands biens. Il s'étoit établi à Kingston-sur-Hull, dont il fut le premier mayeur; & ayant entrepris de fournir de vivres l'armée du roi Edoüard en Ecosse, & lui ayant fait de grandes avances, il fut fait en recompense baron de l'echiquier, & créé banneret en 1339. Il avoit épousé *Catherine* fille de *Jean* Norwich chevalier, dont il eut MICHEL, qui suit; *Edmond*, capitaine du château de Calais; & *Blanche* de la Pole mariée à *Richard* baron Scrope.

III. MICHEL de la Pole servit dans les guerres de France sous le duc de Lancastre & sous le prince de Galles; eut le commandement de la flotte d'Angleterre en 1377. fut nommé chancelier & garde du grand sceau d'Angleterre en 1382. créé comte de Suffolck en 1388. & servit la même année dans les guerres d'Ecosse. Le parlement d'Angleterre lui fit son procès l'année suivante, & il fut contraint de quitter sa charge de chancelier. Etant allé à Calais, le gouverneur de la ville le fit arrêter & le renvoya à Londres, d'où s'étant échappé, il passa en France & mourut à Paris le 5. Septembre 1389. Il avoit épousé *Catherine* fille unique & heritiere de *Jean* Wingefeld chevalier, dont il eut MICHEL II. du nom qui suit; *Richard* mort en 1402. sans posterité; *Jean*, & *Anne* de la Pole, mariée à *Gerard* de l'Isle fils du baron de ce nom.

IV. MICHEL de la Pole, II. du nom, fut rétabli en 1408. en la dignité de comte de Suffolck que son pere avoit possedée, & mourut au siege d'Harfleur en Normandie le 14. Septembre 1415. Il avoit épousé *Catherine* fille de *Hugues* comte de Staffort, dont il eut MICHEL de la Pole III. du nom, qui suit; GUILLAUME qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; *Alexandre*, mort à la prise de Gergeau en 1419. & *Jean* capitaine d'Avranches, qui étoit dans Gergeau avec ses freres, lorsque cette place fut prise par les François, & fut pere de *Marguerite* de la Pole, alliée à *Jean* de Foix, comte de Candale.

V. MICHEL de la Pole, III. du nom, comte de Suffolck, mourut à la bataille d'Azincourt le 24. Octobre 1415. six semaines après son pere, laissant de *Catherine* fille de N. *Catherine*, religieuse en l'abbaye de la Brunarde; *Elisabeth* & *Isabelle* de la Pole, mortes sans alliance.

V. GUILLAUME de la Pole duc de Suffolck, &c. *qui a donné lieu à cet article*, second fils de MICHEL de la Pole II. du nom, comte de Suffolck, épousa *Alix* Chaucher fille de *Thomas*, morte le 20. Mai 1475. dont il eut pour fils unique JEAN duc de Suffolck, qui suit;

VI. JEAN de la Pole fut rétabli dans la dignité de duc par le roi Edoüard IV. qui le fit aussi viceroi d'Irlande, fut nommé connétable du château de Walingfort par le roi Henri VII. & mourut en 1491. Il avoit épousé *Elisabeth* sœur d'*Edouard* V. roi d'Angleterre, dont il eut *Jean* de la Pole lieutenant d'Irlande, qui fut créé comte de Lincoln par le roi Edoüard IV. & fut tué à la bataille de Stoke le 16. Juin 1487. sans laisser de posterité de *Marguerite* Fitz-Alan, fille de *Thomas*, comte d'Arondel; Ed-

MOND, qui fuit; *Humfroi*, qui fut d'eglise; *Edouard*, archidiacre de Richemont; *Richard*, qui se retira en France, & mourut à la bataille de Pavie en 1524. *Catherine*, mariée à *Guillaume* baron de Stournon; *Anne*, religieuse; *Dorothée*, morte sans alliance; & *Elisabeth* de la Pole femme de *Henri* Loüel baron de Morley.

VII. EDMOND de la Pole comte de Suffolk, servit le roi Henri VII. dans les guerres qu'il eut en France, & au siege de Bologne; mais sur quelques differends survenus, il se retira en Flandres, d'où il fut renvoyé en Angleterre par Philippe archiduc d'Autriche, & fut mis dans la tour de Londres, où il demeura jusqu'à ce que le roi Henri VIII. voulant faire la guerre contre la France, lui fit trancher la tête le 5. Avril 1513. de crainte qu'en son absence le peuple ne lui déferât la couronne. Il avoit épousé *Marguerite* fille de *Richard* baron Scrope, dont il eut pour fille unique *Anne* de la Pole, religieuse aux Minoresses d'Agathe de Londres. * *Voyez* Imhoff, *en son histoire des pairs d'Angleterre*. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

POLEMAR (Jean) archidiacre de Barcelone, docteur de Vienne, celebre par son érudition, se trouva au concile de Bâle en 1433. y harangua contre les heretiques Bohémiens ou Hussites. Henri Canisius a donné sa harangue au public sous le titre, *de civili dominio Clericorum*. * Bellarmin, *de script. eccl.*

POLEMARQUE étoit le nom que l'on donnoit au generalissime des armées Atheniennes, qui n'étoit créé que dans les guerres importantes. Dans celles où il y avoit moins à craindre, on se contentoit de créer dix strateges ou generaux, autant qu'il y avoit de tribus à Athenes. Le Polemarque étoit obligé de prendre les avis des strateges; & outre ces chefs, avoit sous lui deux hipparques ou generaux de la cavalerie; dix philarques qui en étoient comme les mestres de camp; dix taxiarques ou colonels qui commandoient l'infanterie, & qu'on peut considerer sous l'idée que nous avons aujourd'hui de nos brigadiers. Dans la suite le Polemarque devint un magistrat civil, dont la jurisdiction fut renfermée dans le barreau. Chez les Etoliens on appelloit de ce nom celui qui avoit la garde des portes de la ville. * Xenoph. *in Hipparch.* Thucyd. Alex. d'*Alexandrie*, *l.* 5. *c.* 16.

POLEMBOURG (Corneille) peintre d'Utrecht, né en 1586. fut disciple de Blort. Il alla à Rome & dessina quelque-tems d'après Raphaël. Il s'attacha ensuite au paysage, se proposant Adam Elsheimer pour modele. Enfin, après avoir étudié la nature même, il se fit une maniere particuliere qui est vraye & agreable, suivant en cela son genie, qui le porta toûjours à travailler en petit. Il retourna en son pays où il se mit fortement au travail, pour se faire connoître par ses ouvrages. Le roi d'Angleterre qui en vit quelques-uns, l'attira par une pension annuelle. Il retourna à Utrecht, d'où ses tableaux faciles à transporter à cause de leur petitesse, répandirent bientôt sa renommée dans les Pays-Bas. Rubens fut si touché de sa maniere en passant par Utrecht, qu'il lui commanda quelques tableaux que Sandrart eut soin de lui faire tenir. Aujourd'hui ses ouvrages sont connus & estimés par toute l'Europe. Il mourut en 1660. âgé de 74. ans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres*.

POLEMON étoit roi d'une partie du Pont sous l'empereur Claude, vers l'an 41. de Jesus-Christ. * Josephe en fait mention, *antiq. l. XIX. c.* 7. Son royaume fut reduit en province sous l'empire de Neron. On le nommoit *Pontus Polemoniacus*, pour le distinguer d'une autre partie du Pont qu'on nommoit *Pontus Pelagonius*. * Suetone, *in Nerone c.* 18. *Consultez* ses commentateurs.

POLEMON, philosophe académicien natif d'Oëte dans le territoire d'Athenes, fut extrêmement débauché dans sa jeunesse. Un jour il entra à demi yvre dans l'école de Xenocrates, & fut si charmé d'un discours sur la temperance que ce philosophe prononçoit alors, qu'il changea entierement de vie, & devint l'homme du monde le plus moderé & le plus retenu. Il s'adonna tout-à-fait à l'étude de la philosophie, & merita de succeder au même Xenocrates. Les Atheniens avoient une tres-grande estime de sa probité, & admiroient sa douceur & sa constance. On dit qu'ayant été mordu par un chien enragé, il ne changea jamais de couleur; & que cet accident ayant excité une grande rumeur dans la ville, il demandoit froidement à tout le monde quel malheur y étoit arrivé. Ce philosophe mourut fort âgé, après avoir composé plusieurs ouvrages, en la CXXVII. olympiade, & vers l'an 272. avant Jesus-Christ. * Diogene *Laërce*, *l.* 4. *in Polemon.* Eusebe, *in chron.*

POLEMON, sophiste & orateur qui vivoit du tems de Trajan, vers l'an 100. de Jesus-Christ, fut un tres-grand parleur, & même en mourant pria ses amis de le faire bientôt mettre en terre, craignant que le soleil ne se vantât de lui avoir vu la bouche fermée. On ajoûte qu'étant tourmenté de la goutte, il souhaitoit la mort; & que son impatience faisant murmurer ses amis, il leur dit sans s'émouvoir: *Donnez-moi un autre corps, je vous promets d'y demeurer tant qu'il vous plaira.* Il a écrit quelques traités. * Philostrate, *in vit. Soph.* & Suidas.

POLEMON fils d'Evergetes, historien Grec, est auteur d'une description de la terre, & de grand nombre d'autres ouvrages cités par les anciens. * *Consultez* Suidas. Vossius, *de hist. Græc. l.* 1. *c.* 18. Gesner, *in biblioth.* &c.

POLEMUS Heresiarque, tira vers l'an 373. ses erreurs des livres d'Apollinaire. La principale étoit la mixtion qu'il disoit avoir été faite du Verbe & de la chair. Ses disciples furent nommés *Polemiens*, & furent confondus avec les Apollinaristes. * Theodoret, *l.* 4. *har. fab.* S. Epiphane, *har.* 77. & 78. Baronius, *A. C.* 373.

POLENTONI, connu sous le nom de MODESTE POLENTON, jurisconsulte de Padoüe, vivoit dans le XVI. siecle, & laissa divers traités, entre autres un ouvrage des tombeaux des hommes illustres de Padoüe.

POLEVIT (Albert) Polonois, natif de Cracovie, & religieux de l'ordre des Carmes, a été un des plus celebres predicateurs de son tems, & composa divers volumes de sermons, & quelques autres traités. Il mourut l'an 1627. * Marc-Antoine Alegre, *in parad. Carmelit.*

POLIBE, *cherchez* POLYBE.

POLICANDRO, petite isle de l'Archipel. Elle est à cinq lieuës de celle de Milo vers le levant. Elle a huit à neuf lieuës de circuit. Il n'y a que quelques villages, un château & un port. * Maty, *diction.*

POLICARPE (S.) *cherchez* POLYCARPE.

POLICASTRO, ville & comté du royaume de Naples en la principauté citerieure, avec évêché suffragant de Salerne, appartient à la maison des Caraffe, *voyez* CARAFFE, & est nommée par les auteurs Latins *Policastrum* ou *Polacastron*. Elle est peu considerable, & située sur le golfe Lai, dit *le golfe Policastro*. Urbain Felicei & Pierre Maigri évêques de cette ville, ont publié des ordonnances synodales; celui-là en 1632. & l'autre en 1638.

POLICHERONE, *cherchez* POLYCHERONIUS.

POLICLETE, *voyez* POLYCLETE.

POLICLITE, *cherchez* POLYCLITE.

POLICRATE, *cherchez* POLYCRATE.

POLICRITE, *cherchez* POLYCRITE.

POLIDAMAS, *cherchez* POLYDAMAS.

POLIDECTE, *cherchez* POLYDECTE.

POLIDORE, *cherchez* POLYDORE.

POLIENE, *cherchez* POLYENE.

POLIER (Claude) gentilhomme de Languedoc tres-celebre dans l'histoire du XIII. siecle, se signala dans un combat contre les Anglois. *Cherchez* COQ, ordre de chevalerie.

POLIEUCTE, *cherchez* POLYEUTE.

POLIGAMISTES, *cherchez* POLYGAMISTES.

POLIGNAC, l'une des plus anciennes maisons de Languedoc, tire son nom de l'ancien château de Polignac situé dans le Velay, sur une grande & vaste roche, qui étoit autrefois consacrée à Apollon; ce qui est prouvé par les histoires les plus anciennes d'Auvergne, du Velay, de Lyon & de Bourgogne; par les archives de cette maison, & par les restes du temple d'Apollon qui y subsistent encore. On y voit une tête de cette fausse divinité toute couverte de rayons, laquelle a rendu autrefois des oracles. Janus Gruterus nous apprend que l'empereur Claude alla consulter cette tête d'Apollon; & voici ce

qu'il rapporte dans son livre des inscriptions anciennes de l'empire Romain. *In castro Apollianico, sortito nomine, ut fertur, ab Apolline in provincia Velaunia, vulgariter Velay, in confinis Arvernorum sita, extat etiam nunc hodie* (Cet écrivain mourut en 1627.) *turris antiqua, quam verisimile est fuisse membrum templi cujusdam, in cujus pariete visitur hac inscriptio* TI. CLAUDIUS CÆSAR AUG. GERMANICUS PONT. MAX. TRI. POTEST. V. IMP. XI. PP. COSS. IIII. (ce qui répond à l'année 51. de Jesus-Christ.) *Unde probabile est* (continuë Gruterus) *Claudium Casarem Lugduni natum, illuc profectum oraculi Apollinis consulendi gratia*. C'est donc de ce vieux château que sont sortis depuis les *Apollinaires*, dont le nom a été converti en celui de *Polignac*, d'où sont sortis encore aujourd'hui ceux qui portent ce nom.

Sidoine Apollinaire premier comte d'Auvergne, parle du château de Polignac comme de sa maison paternelle, *l. IV. epitre 6*. Son bisayeul, du nom d'Apollinaire, descendu d'une ancienne famille patricienne, qui avoit donné des senateurs à la ville de Rome, fut prefet du pretoire des Gaules (c'est-à-dire) lieutenant general de la gendarmerie Gauloise, & intendant de la justice. Le fils de celui-ci eut les mêmes dignités, & fut le premier de sa race qui eut le bonheur d'embrasser le Christianisme, qu'il laissa à sa posterité avec les mêmes dignités seculieres. Son fils pere de Sidoine Apollinaire les exerça avec honneur sous les empereurs Honorius & Valentinien. Sidoine, qui avoit épousé *Papianille*, fille de l'empereur *Avitus*, ayant été après la mort de sa femme, elu évêque de Clermont en Auvergne l'an 472. laissa pour fils Apollinaire, qui fut lieutenant general des armées d'Alaric roi des Wisigoths, & qui fut pere d'*Arcade*, qui fit la branche des anciens comtes d'Auvergne. Dès que l'évêque de Clermont eut été promu à l'épiscopat, il fit élire Apollinaire son frere, vicomte de Velay, qui étoit alors un pays uni à l'Auvergne, dignité qui le rendoit comme lieutenant du comte en ces quartiers-là, & c'est de lui que descendent les vicomtes du pays de Velay ou de *Polignac*, qui subsistent encore aujourd'hui. Ces vicomtes ont eu longtems toutes les marques de souveraineté; comme de faire battre monnoye à leur coin; (il y en a encore dans le Velay, & on nomme ces pieces *Viscontines*) de donner grace aux criminels, d'imposer des tailles dans leurs terres, de déclarer la guerre, & autres de cette nature; ce qui les a fait nommer dans l'antiquité *rois des Montagnes*. François I. roi de France, se trouvant au château de Polignac l'an 1533. & entendant parler des privileges dont avoient joui autrefois les seigneurs de ce nom, & du titre qu'on leur donnoit alors, dit qu'il n'en étoit point surpris après la magnificence avec laquelle il y avoit été reçu avec toute sa cour.

L'on se contentera de rapporter ici la posterité de cette ancienne maison depuis Gaspard-Armand vicomte de Polignac, marquis de Chalençon, baron de Randon, gouverneur d'Auvergne & du Velay, qui fut fait chevalier des ordres du roi en 1633. Il avoit épousé *Anne* de Tournon, fille de *Just-Louis* comte de Tournon, & de *Magdelaine* de la Rochefoucault, dont il eut Louis-Armand, qui suit; *Melchior*, abbé de Mont-bourg, mort le 8. Juillet 1699. âgé de 88. ans; & *Isabelle* de Polignac, mariée 1°. à *Gaspard* d'Espinchal, seigneur de Dunieres: 2°. à *Jean* de Pesteils-de-Levi, marquis de Caylus, dont des enfans.

Louis-Armand vicomte de Polignac, marquis de Chalençon, &c. gouverneur de la ville du Puy, fut nommé chevalier des ordres du roi en 1661. & mourut le 3. Septembre 1692. Il avoit épousé 1°. le 14. Fevrier 1638. *Susanne* des Serpens, fille de *Claude*, baron de Gondras, & d'*Antoinette* de Rochebaron, 2°. le 17. Fevrier 1648. *Isabelle-Esprit* de la Baume, fille de *Ferdinand*, comte de Montrevel, & de *Marie* Ollier-de-Nointel: 3°. *Jacqueline* de Beauvoir, fille de *Scipion* de Grimoard de Beauvoir, comte du Roure, lieutenant general de Languedoc, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 7. Novembre 1721. Du premier lit vint *Antoinette* de Polignac, Carmelite à Paris, morte le 13. Novembre 1690. Du second sortirent, *Jean*, chevalier de Malte, mort jeune; & *Isabelle* de Polignac, morte jeune. Et du troisiéme mariage sont issus Sidoine-Apollinaire-Gaspard-Scipion, qui suit; & *Melchior* de Polignac, né le onze Octobre 1661. abbé de Bonport, de Mouzon, de Begard, de Corbie, d'Anchin, ambassadeur extraordinaire en Pologne, auditeur de Rote, ambassadeur plenipotentiaire de sa majesté pour le traité de paix à Utrecht, nommé cardinal le 18. May 1712. par le pape Clement XI. maître de la chapelle du roi, dont il se démit, puis grand maître de l'ordre du S. Esprit de Montpellier, & l'un des quarante de l'académie Françoise.

Sidoine-Apollinaire-Gaspard-Scipion marquis de Polignac, &c. lieutenant general des armées du roi, gouverneur du Puy, épousa 1°. en Avril 1686. *Marie-Armande* de Rambures, fille d'honneur de madame la Dauphine, fille de *Charles* marquis de Rambures, & de *Marie* de Bautru, morte en 1706. 2°. en 1709. *Françoise* de Mailly, fille de *Louis* comte de Mailly, & de *Marie-Anne* de sainte Hermine. Du premier lit vint *Louis Armand*, marquis de Chalençon, né le 19. Fevrier 1687. mort en 1693. Et du second sont issus entre autres trois fils. * Maty, *diction.* Le pere Anselme, *hist. des grands offic.* &c.

POLIGNANO, petite ville du royaume de Naples dans la province de Bary, avec évêché suffragant de Bary, est nommée par les Latins *Polinianum* & *Pulinianum*.

POLIGNOTE, celebre peintre de la Grece, *voyez* POLYGNOTE.

POLIGNY, petite ville ou bourg avec bailliage. Il étoit autrefois fortifié. Il est situé dans le comté de Bourgogne, à quatre lieuës de Salins vers le midi occidental. * Maty, *diction.*

POLIMUR, POLME, petite ville de la Natolie. Elle est près du golfe de Polimur, à quatre lieuës de Nicée vers le couchant meridional. On la prend pour la ville de Bithynie, qui fut nommée *Patavium* & *Claudiopolis*.

POLINA, *Pollona* ou *Pirgo*, anciennement *Aous*, *Abus*. C'est une riviere de Macedoine. Elle coule dans l'Albanie, & se décharge dans le golfe de Venise, à demi-lieuë de la ville de Pirgo ou Pollona. Maty, *diction.*

POLITI (Adrien) de Sienne, a composé un dictionnaire italien, des lettres & d'autres ouvrages. Il avoit été secretaire de trois cardinaux, & mourut sous le pontificat d'Urbain VIII. vers le milieu du XVII. siecle. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. II. imag. illustr. c. 57.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.*

POLITI (Adrien) de Sienne, vivoit au commencement du XVII. siecle. Il a donné une traduction italienne de Corneille Tacite à deux reprises differentes, parce que son premier travail n'avoit pas été bien reçu; l'ayant revû, cette seconde traduction le fit passer pour un écrivain assez poli. Il a fait d'autres ouvrages pour l'embellissement de la langue de son pays, & ils sont assez considerés. * Jan. Nicius Eryth. *Pinac. part. II. n 57.* Hier. Ghilini. *Theat. d'huom. let. tom. I.*

POLITI (Lancelot) *cherchez* CATHARIN.

POLITIEN, *cherchez* BASSI, nom que Vossius lui a donné, & qui ne paroît pas lui convenir, puisque son pere s'appelloit *Benoist Ambrogini*.

POLITIO, POLIZI, bourg de Sicile. Il est dans la vallée de Demona, aux confins de celle de Mazara, & à six lieuës de Termini vers le midi occidental. * Maty, *diction.*

POLITIQUES, nom d'un parti qui se forma en France pendant la Ligue l'an 1574. C'étoient des Catholiques mécontens, qui sans toucher à la religion, protestoient qu'ils ne prenoient les armes que pour le bien public, pour le soulagement du peuple, & pour reformer les desordres qui s'étoient glissés dans l'état, par la trop grande puissance de ceux qui abusoient de l'autorité royale. Ces Politiques se joignirent aux Huguenots, sur la resolution qui en fut prise dans l'assemblée que tint à Montpellier en 1574. Henri de Montmorency, maréchal de Damville & gouverneur de Languedoc, qui pour se maintenir dans ce gouvernement, dont on le vouloit dépoüiller, forma ce parti politique, où il attira le fameux Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne son neveu, qui fut depuis maréchal de France, duc de Boüillon, prince souverain de Sedan, & le plus grand appui

appui des heretiques. * Maimbourg, *histoire de la Ligue.*

POLLA ARGENTARIA, femme du poëte *Lucain*, illustre par son érudition, par sa vertu & par sa beauté, faisoit bien des vers; & après la mort de son mari, revit & corrigea la Pharsale. On dit que depuis elle épousa Stace. **Voyez* l'article LUCAIN. Martial, *l. 7. epigram.* 10. Sirmond, *in not. ad Sidon.* Stace, *Sylv. l. 2.*

POLLET (François) jurisconsulte des Pays-Bas, natif de Douay, fit ses études dans l'université de Louvain, & dans quelques autres académies, où il s'appliqua surtout à la jurisprudence, qu'il enseigna pendant quelques années à Paris, en public & en particulier. Il frequenta en même-tems le barreau, pour y apprendre la pratique de cette science; & depuis il alla s'établir à Douay, où il se maria. Après y avoir exercé quelque-tems la profession d'avocat, & avoir possedé la charge de dixenier de ville, il y mourut à l'âge de 30. ans, vers l'an 1547. Ce jurisconsulte est auteur de l'histoire du barreau des anciens Romains, qu'il a divisée en cinq livres, où il marque le lieu, le tems & la maniere avec laquelle se rendoit alors la justice; l'état & le rang des avocats; les differentes sortes de magistrats & de causes; l'état des criminels & des accusés; la forme des arrêts & des sentences; l'office des huissiers, des gardes, & autres ceremonies observées anciennement à Rome dans les jugemens. Il fut surpris de la mort avant que d'avoir achevé le dernier livre. Philippe Broide son gendre y ajoûta neuf chapitres, & fit des notes sur-tout cet ouvrage, qu'il fit imprimer à Douay en 1576.* *Consultez l'ouvrage même.*

POLLICHE (Martin) de Mellerstad, dans la Franconie, medecin celebre dans le XV. siecle, & au commencement du XVI. accompagna en 1493. Frederic duc de Saxe en la Terre-Sainte. A son retour il fut des premiers professeurs de l'université de Wittemberg, & mourut le 27. Janvier 1513. Il a écrit divers ouvrages. * Chytræus, *in Saxon.* Linden, *de script. Med. &c.*

POLLINA, anciennement *Monalus*, riviere de la vallée de Demona en Sicile. Elle a ses sources dans les montagnes de Madonia, & se décharge dans la mer Tyrrhene, entre Tosa & Cefaledi. On la prend pour l'ancienne *Halesus.* * Maty, *diction.*

POLLIO, *cherchez* ASINIUS POLLIO.

POLLION, *cherchez* VITRUVE POLLION.

POLLION, Pharisien, vivoit du tems d'Herode *le Grand.* Lorsque ce prince n'étoit encore que gouverneur de la Galilée, Hyrcan souverain sacrificateur fit tenir une assemblée pour l'oüir dans ses justifications: & Pollion predit à Hyrcan & aux autres juges, que s'ils renvoyoient Herode absous, Herode les feroit un jour tous mourir. L'évenement justifia cette prediction. Pollion fut toûjours grand ami d'Herode, & n'oublia rien pour persuader le peuple de Jerusalem de le recevoir pour roi. Jamais homme ne lui parla avec tant de liberté, & tout le monde s'étonnoit de ce qu'il ne l'avoit pas fait mourir; mais il sembloit qu'Herode eût plus de crainte de Pollion que Pollion d'Herode. * Josephe, *antiq. l.* 15. *c.* 1.

POLLOCZKI, *Polockska* & *Polocium*, ville de Pologne dans la Lithuanie, étoit autrefois capitale d'un duché de ce nom, & aujourd'hui ne l'est que d'un palatinat. Elle est grande & bien fortifiée, avec un double château sur deux rivieres. Cependant elle fut prise en 1563. par les Moscovites, que le roi Etienne en chassa l'an 1579. Les premiers la reprirent encore dans le XVII. siecle, & l'ont perduë depuis. * Sanson. Baudrand.

POLLUX (Julius) natif de Neucrate en Egypte, qui vivoit dans le II. siecle vers l'an 180. de J. C. Ayant charmé par sa voix Commode, fils de l'empereur Marc-Antoine, il parvint par ce moyen à une chaire de professeur en rhetorique à Athenes. Ses discours passoient pour être plats & pueriles, & l'on croit que c'est lui que Lucien a voulu railler dans ses deux discours intitulés *Lexicophanes*; où il le designe par un homme qui se fait gloire d'un dictionnaire, & qui se dit le maître des rheteurs. Son *Onomasticon*, ou dictionnaire en grec & en latin, fut imprimé à Venise par Alde Manuce l'an 1502. à Florence en 1520. à Bâle en 1536. à Francfort en 1608. avec les corrections qu'y fit Wolfgand Saberus, & en 1706. à Amsterdam, avec les commentaires de Jungerman, de Kunhius, de Seberus & d'autres. Pollux fit un épitalame pour son bienfaicteur Commode. On lui attribuë d'autres ouvrages, entre autres une oraison *de Arcadicis*, que Gesner nomme autrement dans sa bibliotheque. * Vossius, *de hist. Græcis.* * Memoires *de Trevoux* Septembre 1709.

POLLUX (Julius) est auteur d'une chronique qu'il continua jusqu'au tems de Valens. Ainsi il vivoit vers l'an 366. de Jesus Christ, & est par consequent different de Julius Pollux dont nous venons de parler: ce qui fait voir qu'ils ne vivoient pas en même-tems, comme quelques-uns se le sont imaginés. * Suidas. Gesner, *biblioth.* Vossius, *de hist. Græc.*

POLLUX, *cherchez* CASTOR & POLLUX.

POLNA, petite riviere du royaume de Bohême, située à onze lieuës de Czaslaw vers le midi. Elle est separée en deux par la riviere de Sazawa. Une partie est dans la Bohême propre, l'autre dans la Moravie. * Maty, *diction.*

POLO, POLLO, anciennement *Cunicularia.* C'est une petite isle qui est à l'entrée du golfe de Cagliari en Sardaigne du côté du midi, & fort près du cap de Polo, qui est le *Cunicularium Promontorium* des anciens. * Maty, *diction.*

POLO, *Marco Paolo*, de Venise, étoit fils de *Nicolas* Paul, & vivoit dans le XIII. siecle vers l'an 1272. Il voyagea dans la Syrie, dans la Perse & dans les Indes, & publia un livre intitulé, *de regionibus Orientis*, qui a été imprimé avec les voyages de Jean de Mandeville & de Ludolphe de Suchen. On a donné au public les relations de ses voyages, & ceux de son pere.

POLO D'ALBENAS, *cherchez* d'ALBENAS.

POLOGNE, royaume électif de l'Europe, comprend l'ancienne Sarmatie Germanique, & la partie orientale de la Germanie vers la Vistule.

SON NOM, SES BORNES, ET SA DIVISION.

La Pologne, que les habitans nomment *Polska*, a tiré son nom du mot *Pole* & *Poln*, qui en esclavon veut dire, *campagne & lieu propre à la chasse*; parce que tout cet état n'est composé que de vastes campagnes, & de bois propres pour la chasse. Il n'étoit autrefois ni si grand, ni si considerable qu'il l'est depuis qu'il a été augmenté de la Lithuanie, & de diverses autres provinces; car avant cela il ne comprenoit que ce que nous appellons aujourd'hui *la grande & la petite Pologne.* Par cette jonction, la Pologne est devenuë un des plus grands royaumes de l'Europe, & a la Moscovie & la Tartarie au levant; la Hongrie, la Transsylvanie & la Moldavie au midi; l'Allemagne au couchant; & au nord la mer Baltique, la Livonie & une partie de la Russie Blanche ou Moscovie. On peut diviser cet état en royaume de Pologne, & en grand duché de Lithuanie. Le royaume est encore divisé en grande & petite Pologne. Celle-ci entre la Hongrie, la Silesie & la Russie, a Cracovie, qui est la capitale de tout le royaume, & Sandomir. La grande Pologne est enfermée entre l'Allemagne, la Pomeranie, la Silesie & la petite Pologne, avec les villes de Posnan, de Kalisch, de Gnesne, de Lencicys, de Lublin & de Sirad. Elle comprend aussi les provinces de Mazovie, où est Warsovie, avec Ploczko; la Cujavie, où est Uladislaw; la Prusse royale, qui a Dantzic, Elbing, Thorn, &c. & la Russie Noire, avec les villes de Leopol ou Lwow, comme on l'appelle dans le pays, & Prezmyslie, en latin *Premislia.* La Lithuanie, qui contient les villes de Wilna, de Novogrodack, de Poloczk, de Minks, de Witepsk, de Micislaw, de Breslaw, &c. est divisée en Volhinie, avec les villes de Lucko, de Kiow, &c. La Podolie, où est Kaminiek, Braclaw, &c. La Polesie, où est Bressici; & la Samogitie, dont Medniki est la capitale. On divise encore la Pologne en 34. palatinats ou gouvernemens. Chaque palatin a sous soi des castelans ou châtelains, c'est-à-dire, des capitaines ou gouverneurs des villes; & il y en a dans la Pologne jusqu'à 87. Quant à ce qui regarde la division ecclesiastique de la Pologne, il n'y a que deux archevêchés, qui sont ceux de Gnesne & de Leopol. Il y en avoit autrefois un troisiéme, qui étoit celui de Riga, dans la Livonie; mais cette ville appartient presentement aux Moscovites. L'ar-

chevêque de Gnesne, qui est le premier senateur de l'état, gouverne après la mort du roi, & commande pendant l'interregne, jusqu'à l'élection d'un nouveau prince. Il y a quinze évêchés en Pologne, diverses abbayes, & des universités à Cracovie, à Konigsberg, à Zamoski, &c. Voici un dénombrement des archevêchés & évêchés.

ARCHEVECHE'S ET EVECHE'S de Pologne, avec leurs suffragans, situés dans les autres états.

ARCHEVE'CHE' DE GNESNE, *dans la grande Pologne.*

Evêchés suffragans.

Cracovie, capitale du royaume; Uladislaw, dans la Cujavie; Vilenski, dans la Lithuanie; Posnan, dans la Posnanie; Ploczko, dans la Mosavie; Warmia, dont le siege est à Heillberg dans la Prusse, & Szamland, unis; Luczko; Samogitie ou Medniki; Culmensee & Pomesan, dans la Prusse, unis; Breslaw, dans la Silesie; Lebusl, dans la marche de Brandebourg; Camin, dans la Pomeranie; Smolensko, sur les frontieres de Moscovie.

ARCHEVE'CHE' DE LUWOW OU LEOPOL, *dans la petite Russie.*

Evêchés suffragans.

Przemysl; Chelm; Kiow, aux Moscovites; Kaminieck

Outre les archevêques, & les quatorze évêques dont nous avons parlé, il y a dans la ville de Leopol, capitale de la Russie Noire, un archevêque Latin Catholique, un archevêque Armenien aussi Catholique, & un évêque Russien, Grec schismatique.

LE PAYS ET LES HABITANS DE POLOGNE.

L'air de Pologne est extrémement pur, & le terroir est si excellent, qu'il est presque impossible de concevoir la quantité des grains qui en sortent pour les pays étrangers. Ce ne sont que plaines à perte de vûë; entrecoupées d'étangs, & accompagnées de mille petits bois, qui n'apportent pas moins de commodité au pays, qu'ils renferment d'agrement: ceci regarde principalement la grande Pologne. La petite, qui n'est pas moins fertile, quoiqu'elle ne soit pas si unie, renferme des mines de fer & d'argent, & produit des vins & des fruits excellens. Avec ces avantages elle joüit d'un air si temperé, qu'elle est communément appellée *l'entrée de l'Italie*; c'est-à-dire, le commencement de toute sorte de délices. Il n'en est pas de même de la Lithuanie. Nous pouvons dire en general, que la Pologne fait grand commerce de miel, de cire, de venaison, de poisson, de bois propre à bâtir, de chanvre, de grains, de peaux de martres zibelines, de castors, d'ours, d'élans, & d'autres bêtes feroces, & de cuivre, de plomb, de fer, & principalement de fin acier. Il n'y a que la noblesse qui soit considerée en Pologne, car le tiers état y est presque tout esclave. Les gentilshommes Polonois sont grands & robustes, manient le sabre avec adresse, sçavent les langues étrangeres, donnent liberalement, sont bons cavaliers, & bons Catholiques; mais ils sont fiers & superbes: ils sacrifient tout à leurs propres sentimens, & ne peuvent reconnoître d'autres souverains que leur liberté. Cette inclination à l'indépendance fait souvent naître chez eux des divisions, qui ont donné lieu aux grands avantages qu'ont autrefois remportés sur eux les Tartares & les Moscovites. Il est étonnant que Charles Gustave roi de Suede avec environ quarante mille hommes, ait reduit à la derniere extrémité un pays dont les moindres armées sont de deux cens mille combattans; mais c'est la suite de la mesintelligence qui est entre eux, & du peu d'autorité qu'ils donnent à leur prince. Avant qu'on ait assemblé le senat, & que la noblesse ait resolu d'aller à la guerre, l'ennemi a le tems d'executer tous ses projets sur la campagne; car il n'y a point de place forte qui l'empêche de venir jusqu'aux portes de Warsovie. Cependant, les Polonois sont bons soldats, & sur-tout bons cavaliers. Ils sont armés d'une carabine & de deux pistolets d'arçon, d'une hache d'un côté, d'un sabre de l'autre, d'un carquois chargé de fléches, & de l'arc derriere leur dos, dont ils se servent après la décharge de leurs armes à feu, lorsque l'ennemi fuit. Les Polonois aiment à voyager, sont fideles, reconnoissans & honnêtes pour les étrangers. Ils sont magnifiques dans leurs habits, dans leurs festins, où ils invitent volontiers leurs amis; ils usent dans leurs viandes de quantité de safran & d'épicerie, & n'epargnent pas le sucre dans divers mets qui leur sont propres. Au reste, ils se piquent fort de devotion; jeûnent & font maigre le Carême, le Mercredi, outre le Vendredi & le Samedi; & ne laissent pas ces jours-là de s'enyvrer, ou de se battre. Les paysans sont fort pauvres & miserables, ne possedent quoique ce soit au monde, & sont sujets à des seigneurs qui les traitent avec plus de tyrannie qu'on ne fait les forçats. Un gentilhomme, à l'égard de ses domestiques & de ses paysans, a droit de vie & de mort. Si un de ses voisins en tuoit quelqu'un, en payant le prix qu'est estimé le paysan, l'affaire est assoupie. Aussi, lorsqu'on parle du revenu d'un gentilhomme, on ne dit pas comme en France, il a huit ou dix milles livres de rente, mais il a tant de paysans. La maison de ces miserables esclaves, qui travaillent beaucoup, & vivent de peu, n'est que de boüe & de paille, avec quelques arbres pour en soutenir le toit: les enfans y joüent, dorment & mangent avec les pourceaux; & le maître du logis n'y a point d'autre lieu pour sa table, & souvent pour son lit, que l'auge & le ratelier de ses bœufs. Il est vrai que souvent ils ont un petit appartement sous le toit, où est leur poile; & que les chefs de famille y couchent sur des peaux. Leur boisson est la bierre ou l'hydromel; ils ne boivent point d'eau, à cause qu'elle est presque toute puante dans la Pologne, où elle croupit dans les plaines. Les femmes sont de petite taille, peu belles, fort simples; & ne manquent pourtant pas d'honnêteté. Les Polonois les aiment, mais en maîtres; de sorte que quand ils retournent de la campagne, elles leur viennent baiser la main droite. Les maris y sont jaloux; & c'est pourquoi les femmes n'ont aucun entretien qu'avec leurs proches parens, si ce n'est qu'elles se trouvent quelquefois à des bals ou à des festins. Elles vont aussi très-rarement à la campagne. Il n'y a point d'hôtellerie sur les chemins; les gentilshommes qui voyagent, logent chez leurs amis, ou portent des provisions, ou s'arrêtent chez les paysans, qui sont obligés de les recevoir; ce qui est une maniere de payer la taille. Si quelque noble est pris à la guerre, le roi est obligé de le racheter. Leur langue est un dialecte de l'esclavone; avec cela ils parlent tous latin, & presque tous sçavent les langues étrangeres.

LA RELIGION DES POLONOIS.

Les anciens Polonois étoient idolâtres. Tertullien nous assûre dans son traité contre les Juifs, que l'evangile avoit été prêché dans la Sarmatie. Nous sçavons pourtant qu'il ne fut reçu dans celle d'Europe, qui est la Pologne, que dans le X. siecle. Micislas ou Miesko I. voulant épouser Dubrave, fille de Boleslas, duc de Bohême, se fit baptiser le 7. Mars 965. ou 966. Depuis ce tems, les Polonois se sont maintenus constamment dans la foi orthodoxe. Ce n'est pas que l'heresie de Luther, de Calvin & des autres Novateurs, n'y ait fait souvent des ravages; mais elle n'y a point triomphé avec autant de pouvoir qu'elle a fait ailleurs. Ce malheur commença par les Hussites, & par les autres errans du XV. siecle, qui se déborderent de Bohême dans cet état. Il se continua dans le XVI. siecle. Gregoire Pauli, ministre de Cracovie, qui y prêcha l'Arianisme vers l'an 1566. fut chassé par Sigismond-Auguste, avec Georges Biandrata, Lelio Socini, Valentin Gentil, & quelques autres. Fauste Socini, qui a donné son nom aux Sociniens, y vint depuis, & y laissa des disciples, qui en furent chassés en 1660. comme on le peut voir dans l'histoire de la reformation en Pologne. Il y a des Lutheriens, des Calvinistes & des Anabaptistes en quelques quartiers de Lithuanie. On y trouve aussi des Schismatiques Grecs, & beaucoup de Juifs qui sont en credit à cause de leurs richesses. Ils ont des privileges assez particuliers, & sont toûjours en quête sur les voyes du profit & de l'usure.

LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE.

On croit ordinairement que les premiers peuples qui entrerent en Pologne, furent les Henetes & les Slaves, qui en chasserent les Sueves, les Gothons, & quelques autres peuples qui l'occupoient, depuis la Vistule jusqu'à l'Elbe. LESCHUS ou LECHUS, s'en rendit maître vers l'an 550. & commença la monarchie de Pologne. On compte quatorze princes, depuis lui jusqu'à MICISLAS ou MIESKO, qui commença de regner en 964. & qui fut le premier duc Chrétien de Pologne. BOLESLAS son fils lui succeda en 999. & fut créé roi par l'empereur Othon III. qui alloit visiter le tombeau de saint Adelbert, que ceux de Prusse avoient tué. Ce roi laissa MICISLAS II. pere de CASIMIR I. auquel son fils BOLESLAS II. succeda. Celui-ci, qu'on surnomma *le Cruel*, fit mourir saint Stanislas, évêque de Cracovie. En punition de ses crimes, la Pologne perdit le titre de royaume, qu'elle ne recouvra que sous PRIMISLAS vers l'an 1295. LOUIS, roi de Hongrie après CASIMIR III. laissa deux filles: la cadette nommée HEDWIGE, déclarée reine, se maria à JAGELLON, duc de Lithuanie, qui se fit baptiser, pour épouser cette princesse. Par ce mariage, il fut reconnu roi, & ses états furent unis à la Pologne, vers l'an 1386. JAGELLON, qui prit au baptême le nom de LADISLAS, IV. de ce nom, eut pour successeurs LADISLAS V. CASIMIR, JEAN-ALBERT, ALEXANDRE, SIGISMOND I. & SIGISMOND II. Ce dernier étant mort sans enfans en 1572. les Polonois élûrent HENRI de France, duc d'Anjou, fils du roi Henri II. lequel fut couronné le 15. Fevrier 1574. Mais ce prince ayant appris la mort du roi Charles IX. son frere, vint recüeillir la couronne de France en 1576. Une partie des électeurs nomma ETIENNE Batthori, prince de Transsylvanie; & l'autre, MAXIMILIEN, archiduc d'Autriche, ce qui fut cause de la guerre. Le premier l'emporta, & mourut sans enfans en 1586. SIGISMOND III. fils de JEAN, roi de Suede, fut mis sur le thrône en 1587. Depuis; après la mort du roi son pere, il alla prendre possession de la couronne de Suede; mais quelque tems après les Suedois se revolterent, & élûrent pour roi, CHARLES prince de Sudermanie, & oncle de Sigismond, auquel ils firent la guerre, & sur lequel ils prirent Riga en 1625. SIGISMOND mourut en 1632. LADISLAS son fils lui succeda, & mourut en 1648. On mit à sa place JEAN-CASIMIR, qui ayant fait une abdication volontaire de la couronne, eut pour successeur, MICHEL Koributh Wiesnowiski, mort en 1672. JEAN Sobieski lui succeda en 1674. & après sa mort arrivée en 1696. AUGUSTE, électeur de Saxe, monta sur le thrône en 1697. mais il fut déposé en 1704. par une partie des Polonois, & STANISLAS Leczinski palatin de Posnanie, & general de la grande Pologne, fut proclamé roi le 12. Juillet de la même année, & couronné le 4. Octobre de l'année suivante. Le roi Auguste abdiqua entierement en Octobre 1706. mais après que le roi de Suede eut été défait par le czar de Moscovie au mois de Juillet 1709. & qu'il se fut retiré à Bender en Turquie, le roi Auguste profitant de la déroute de son ennemi, & de son éloignement, revoqua son abdication, rentra en Pologne, & s'y fit reconnoître pour souverain. La Pologne est un état, dont le gouvernement est monarchique & aristocratique. Il est monarchique, parce qu'il reconnoît un roi; il est aristocratique, parce que le roi n'y est point un prince absolu, qui puisse de son autorité particuliere, & sans le consentement des senateurs, disposer & resoudre des affaires. D'autres y ajoûtent encore le gouvernement democratique ou populaire, qui est celui des nobles.

PRE'ROGATIVES DES ROIS DE POLOGNE.

Le roi de Pologne donne toutes les charges de la couronne & du duché, c'est-à-dire, du royaume de Pologne, & du duché de Lithuanie, & tous les benefices consistoriaux; mais il est obligé de les donner à des gentilshommes Polonois, & ne peut en gratifier des étrangers, qui peuvent obtenir quelque petit bien royal; mais il faut pour le pouvoir posseder, qu'ils ayent été faits auparavant gentilshommes Polonois. C'est pour cette raison que le roi Etienne Batthori fit donner le droit de noblesse à deux de ses neveux, dans la diete de 1586. Ce n'est pas assez d'être gentilhomme Polonois, pour obtenir des charges, il faut encore avoir du bien en fond de terre, dans l'état où est la charge. Ainsi un gentilhomme qui n'auroit du bien que dans le royaume, ne pourroit avoir des offices dans le duché. Ce qui s'observe regulierement, quoique les Polonois & les Lithuanois ne fassent qu'un même corps, & qu'ils ne soient plus qu'un même peuple.

Bien que les enfans du roi n'ayent aucun droit à la succession de la couronne, c'est neanmoins ordinairement l'un de ceux qui est élû après la mort de son pere; & l'on a cette même consideration pour les filles, comme il parut après la mort de Louis, roi de Pologne & de Hongrie, en 1382. lequel avoit laissé deux filles, l'une mariée à Sigismond, marquis de Brandebourg; & l'autre fort jeune, nommée Hedwige. Celle-ci fut élûë reine; & les senateurs envoyerent jusqu'à quatre fois des députés en Hongrie, pour la demander à la reine Elisabeth. Elle fut ensuite mariée à Jagellon duc de Lithuanie, qui se fit Chrétien pour l'épouser, & pour être roi de Pologne. Cette préference des enfans du sang royal, est si constante, que dès le commencement de leur royaume, les Polonois élûrent pour leur reine, la princesse Venda, qui étoit la seule qui fût de la race de Cracus, leur troisiéme roi. Les veuves des rois sont aussi favorisées; ainsi Jean Casimir fut élû, à la charge d'épouser la reine Marie-Louise, veuve d'Uladislas IV. Cependant ces regles ne sont pas sans exception; puisqu'après la mort de Jean Sobieski, les princes ses enfans ont été exclus de la couronne.

Le roi de Pologne peut donner grace à tous les criminels; mais il ne peut lever de troupes sans le consentement de la republique, ni envoyer des ambassadeurs aux princes étrangers, ou en recevoir de leur part, bien que ce soit à lui à leur donner audience. Il ne peut aussi sortir du royaume, pour quelque affaire que ce soit, si la republique n'y consent.

DU SENAT DE POLOGNE.

Les évêques, les palatins, les castellans, & les dix officiers senateurs composent le senat de Pologne, qui a été établi pour regler selon la justice & l'équité, tout ce qui regarde le bien & la sûreté de l'état. C'est le roi qui fait les senateurs. Ils sont assis à sa droite & à sa gauche, dans la diete generale; & approuvent avec le roi, les constitutions que la noblesse propose par ses nonces ou députés. Ainsi le senat est proprement entre le roi & la noblesse, pour conserver & défendre l'autorité de la republique. Les senateurs estiment tant leur dignité, qu'il y en a eu qui ont refusé le titre de princes de l'empire, que les empereurs leur offroient par honneur. Ils ne peuvent sortir du royaume sans la permission de la republique, non pas même pour quelque maladie, qui les obligeroit d'aller aux eaux hors de Pologne. Les premiers senateurs seculiers sont au nombre de trente-six; sçavoir, trente-deux palatins ou gouverneurs des provinces, trois castellans, & le staroste de Samogitie. A l'égard des officiers senateurs, le premier est le grand maréchal du royaume; le 2. le maréchal du duché; le 3. le chancelier du royaume; le 4. le chancelier du duché; le 5. le vice-chancelier du royaume; le 6. le vice-chancelier du duché; le 7. le trésorier du royaume; le 8. le trésorier du duché; le 9. le petit maréchal, ou maréchal de la cour du royaume; le 10. le petit maréchal, ou maréchal de la cour du duché.

DE LA NOBLESSE DE POLOGNE.

La noblesse seule peut posseder des charges, & tous les biens, tant du duché que de la couronne; tous les paysans étant esclaves, & les bourgeois ne pouvant posseder tout au plus que quelques maisons dans les villes, & quelques fonds de terre à une lieuë à l'entour; car pour les étrangers, quelque nobles qu'ils soient dans leur pays, & quelques services qu'ils ayent rendus à la republique dans l'armée, ils ne peuvent rien posseder, ni parvenir qu'à commander un regiment d'infanterie, ou tout au plus à être general major, qui est une charge

à peu près comme celle de brigadier en France. C'est la noblesse qui a droit d'élire le roi; & c'est à elle qu'il appartient de défendre les loix & la liberté en tems de guerre; elle n'est point obligée de sortir plus loin que trois lieuës hors du royaume; & même celle de Lithuanie & de Prusse, ne peut être contrainte d'en sortir. C'est encore une chose fort extraordinaire, qu'en Pologne les gentilshommes, sans déroger à leur noblesse, puissent exercer les offices les plus bas, ceux de cochers, de palfreniers, de cuisiniers, sans que cela les empêche de parvenir ensuite aux dignités. On en a vû qui après avoir été valets de chambre d'un grand seigneur, & d'autres qui après avoir été tambours d'une compagnie de dragons, sont devenus senateurs. La raison de cela est, qu'il n'y a que les métiers dans ce pays qui dérogent à noblesse.

DE LA REPUBLIQUE pendant l'interregne.

Pendant l'interregne, & jusqu'à ce que le roi soit proclamé, la republique a pour chef, le primat ou archevêque de Gnesne, & prétend que tous les princes souverains, & même les rois, la doivent traiter de *serenissime*; mais le roi de France ne donne ce titre ni à la republique, ni au roi. Comme le royaume est électif, tous les princes Chrétiens ont droit d'y prétendre, & d'y envoyer des ambassadeurs, soit qu'ils soient Catholiques, ou qu'ils ne le soient pas. Mais les candidats qui aspirent à cette couronne, doivent faire profession de la foi Catholique, ou être dans la disposition de l'embrasser après leur élection. C'est pour ce sujet que le pape envoye un nonce à la diete, afin de representer à la republique l'interêt que l'eglise a qu'on élise un roi Catholique.

DIETE DE POLOGNE.

La diete generale en Pologne, est une assemblée de la noblesse, pour déliberer des affaires de la republique. Le roi la convoque en telle ville qu'il lui plaît; mais celle de l'élection d'un nouveau roi est convoquée par l'archevêque de Gnesne, primat du royaume, & le couronnement du prince ne se fait qu'à Cracovie; les autres dietes se tiennent d'ordinaire à Warsovie. Une diete ne doit durer que six semaines, & le roi ne la peut prolonger, même pour des raisons tres-importantes au bien de l'état, si les nonces assemblés, & leur maréchal n'y consentent. La diete pour l'élection d'un roi se tient toûjours en pleine campagne, à demi-lieuë de Warsovie, & proche le village de Vola. On y dresse aux dép ns de la republique une espece de grande halle, couverte de planches, & ce lieu s'appelle en polonois *Szopa*, c'est-à-dire, *lieu couvert*. Il est entouré d'un fossé, & on y entre par trois portes. Après la messe du saint Esprit, celebrée en l'eglise de saint Jean de Warsovie, le senat & la noblesse vont à la Szopa, où l'ordre de la noblesse élit d'abord le maréchal des nonces ou députés des petites dietes. Ensuite on donne audience aux ambassadeurs de tous les princes qui prétendent à la couronne, ou qui recommandent quelque candidat. Lorsque le roi est élû, on lui fait faire serment de garder & de maintenir les privileges de la republique; ce qu'ils appellent *Pacta Conventa*. *Voyez ci-dessous* CAPITULATION. Jusqu'à ce qu'un roi de Pologne soit couronné, il n'a pas veritablement toute la puissance royale; car il ne peut donner aucune charge, aucun benefice, ni aucune grace à personne; & il ne peut se servir du grand sceau de la chancellerie. Cette ceremonie se fait à Cracovie, dans l'eglise cathedrale qui est au château. Le roi ne peut se marier sans le consentement de la republique; & lorsqu'il se marie après son couronnement, il ne peut faire couronner la reine son épouse qu'avec ce consentement; mais il le peut lorsqu'il est marié avant son élection. Voici ce qui s'observe dans la tenuë des autres dietes. Dans les affaires d'importance, le roi envoye par son chancelier aux palatins des lettres, qui sont appellées *instructionis litteræ*; parce qu'elles portent l'état des affaires que sa majesté leur veut proposer à l'assemblée, & leur marquent le tems de se rendre à la cour. Après que ces lettres ont été reçuës, chacun des senateurs examine en particulier la nature, la qualité, les sujets & les consequences des propositions, ausquelles il a la liberté de répondre selon qu'il le juge à propos, ou pour le bien du public, ou pour son interêt particulier. Le roi envoye encore ces lettres dans les palatinats, dont la noblesse s'assemble pour élire un nonce, qu'ils appellent *nonce terrestre*, c'est-à-dire, une personne de merite, suffisante & capable de parler au nom de toute la province, pour resoudre d'un consentement universel ce qui leur est proposé: car s'il arrivoit qu'un simple gentilhomme ne voulût point admettre ce que l'assemblée concluëroit; il seroit impossible de passer outre, le nonce ne pourroit partir, & la province n'auroit ni droit ni voix aux états. Après que ces assemblées provinciales sont finies dans le tems fixé par le roi, les senateurs & les nonces se rendent à la cour, où le roi suivi du chancelier, leur ayant fait connoître de rechef le sujet & la cause pour laquelle ils sont mandés, écoute & reçoit leur avis, & il faut que les affaires se concluënt par un suffrage unanime, ou comme ils parlent, *nemine reclamante*, *nemine dissentiente*; autrement la diete est rompuë, chacun se retire, & les propositions retournent dans les idées de ceux qui les avoient conçuës. Entre les villes, il n'y a que Cracovie, Dantzic & Vilna qui ayent le privilege d'envoyer à la diete des députés qui ont seance dans la chambre de la noblesse. Les affaires ordinaires passent devant les juges établis en chaque palatinat; & comme dans les assemblées provinciales, il est permis à toutes sortes de personnes d'entrer, & d'écouter ce qui s'y propose, le dernier paysan peut tout sçavoir. Aussi si l'on traite de la guerre, les ennemis en sont aussi-tôt avertis & informés du projet des Polonois, de leurs forces & du moyen de les ruiner. Le principal revenu du roi consiste en des salines proche de Cracovie, en mines de cuivre, de plomb & d'argent, dans la pêche & le tribut des Juifs. Outre cela, il a la nomination des benefices, & de toutes les dignités du royaume, & des charges de la guerre, des finances, de la justice & de la police. Les plus belles dignités sont celles de surintendant, du grand-maître de la maison du roi, du grand trésorier, du grand prevôt, &c. Ces charges sont doubles pour le royaume, & pour la Lithuanie, où le roi va tous les deux ou trois ans, pour y tenir une diete: si tôt qu'il entre sur la frontiere, il n'est plus servi que par les officiers de ce grand duché. Le grand maréchal de la couronne a de tres grands avantages, & sa charge lui donne le nom de grand-maître de la maison du roi, de grand-maître des ceremonies, d'introducteur des ambassadeurs, de grand maréchal des logis, de juge & de maître de la police, où il peut faire des loix, & executer les arrêts, même capitalement. Les generaux d'armée du royaume & de Lithuanie, peuvent donner bataille, & ont un pouvoir souverain au camp. Outre les palatins & les châtelains dont nous avons parlé, il y a dans toutes les villes, les burgraves, les juges & les magistrats; mais on peut appeller de leur sentence à Cracovie, où à Pierre-Chauf pour la grande Pologne, & à Lublin pour la petite Pologne & la Russie.

DE LA CAPITULATION DE POLOGNE.

La capitulation, ou les *pacta conventa* de Pologne, est un moyen dont se servent les Polonois pour conserver leur liberté & leurs privileges. Cette capitulation se doit faire avec le roi élû, avant qu'il soit proclamé. L'ordre du senat & celui de la noblesse, dressent les *pacta conventa*; & le nouveau roi fait serment de les garder inviolablement. En voici les principaux articles.

Que le roi ne designera personne pour successeur. Qu'il laissera à la republique le droit de faire battre monnoye. Que sans le consentement de la republique il ne déclarera la guerre à aucun prince. Que dans son conseil il n'aura aucuns étrangers, de quelque condition qu'ils puissent être, & ne leur donnera ni charges, ni dignités, ni starosties ou gouvernemens de places. Qu'il ne se mariera point que selon les anciennes loix, & avec le conseil du senat. Que pour sa table il n'aura aucuns biens royaux, que ceux que la republique a reglés aux ses predecesseurs. Qu'il reglera avec son conseil les troupes d'infanterie & de cavalerie; ensorte que la republique

n'ait pas besoin de troupes étrangeres. Qu'il ne diminuëra en aucune maniere le tresor qui est à Cracovie ; mais au contraire qu'il l'augmentera. Qu'il n'empruntera aucun argent que du consentement de la republique. Que si pour les necessités de l'état il faut avoir une armée navale, il ne pourra la lever que du consentement de la noblesse, & par le conseil du senat. On en ajoûte d'extraordinaires, selon la necessité du tems auquel l'élection se fait, & selon la qualité du roi élu.

DES FORCES ET DES REVENUS de la Pologne.

L'armée de Pologne est composée de Polonois & d'étrangers. Les troupes Polonoises sont toutes de cavalerie, que l'on appelle *Hussarez* & *Tovarzyok* : les uns & les autres sont gentilshommes. Les troupes étrangeres sont presque toutes d'infanterie : on les appelle étrangeres, parce qu'elles sont levées sur le pied allemand, & que le commandement se fait en langue allemande, bien que la plûpart des soldats & des officiers soient Polonois.

Les biens de Pologne sont de trois sortes, ou royaux, ou ecclesiastiques, ou patrimoniaux. Les biens royaux sont ceux qui font partie du domaine de la republique ; sçavoir, les starosties, les salines, & la moitié du revenu du port de Dantzic. Les starosties ou capitaineries ont été établies pour les vieux officiers de l'armée ; mais on les donne aussi à d'autres : ce sont des gouvernemens de places frontieres.

DES SALINES, &c.

Les salines les plus considerables sont à cinq lieuës de Cracovie ; ce sont des mines creusées bien avant dans la terre, qui furent trouvées en 1225. on y descend par une ouverture, faite comme celle d'une carriere. En tirant le sel des mines, on y laisse de gros piliers d'espace en espace, pour soûtenir les terres qui sont au-dessus. Comme toutes ces voutes ne sont que de sel, il semble à ceux qui y descendent, qu'ils soient au milieu de mille cristaux, qui brillent de tous côtés à la lumiere des flambeaux qu'on y allume sans cesse. On tire le sel par grosses colonnes, qui étant détachées de la mine, sont traînées par des chevaux jusques vis-à-vis de l'ouverture, d'où on les monte comme les pierres des carriers. Les chevaux demeurent toûjours dans ces lieux soûterrains ; mais les hommes en sortent tous les jours. Ce qui est de plus merveilleux dans ces mines de sel, c'est qu'il y a une source d'eau douce, qui suffit pour les hommes & pour les chevaux. Pour employer ce sel, on le met en pieces, puis on le fait moudre à un moulin comme du ciment.

Il y a dequoi s'étonner qu'il y ait tant de mouches à miel dans la Pologne, qui est un pays assez froid, puisque nous voyons qu'elles aiment les fleurs, qu'on trouve ordinairement dans les pays chauds. On en attribuë la cause aux sapins, sur lesquels les mouches à miel trouvent une liqueur agréable, & dont elles aiment les feüilles & l'odeur du bois. C'est pourquoi toutes les ruches que les Polonois ont dans leurs jardins, sont de gros troncs de sapins creusés.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS, Princes & rois de POLOGNE.

Ans de J. C.		*Durée.*
550.	Leschus.	

Ce prince mourut sans posterité, & le gouvernement demeura aux douze premiers officiers de la cour, nommés palatins, qui s'en acquitterent tres-équitablement. Leurs successeurs n'en agirent pas de même ; & l'ambition de quelques-uns qui aspiroient à la tyrannie, ayant allumé une funeste guerre, ils s'affoiblirent de telle sorte, que le peuple nomma le prince suivant.

Ans de J. C.		*Durée.*
700	Cracus.	
	Leschus tué par son frere.	
	Cracus II.	
750	Venda, fille de Cracus,	10
760	Leschus II.	44
804	Leschus III.	6
810	Leschus IV.	5
815	Popiel I.	8
823	Popiel II. dit *Kossech*, ou *Tête Chauve*,	19
842	Piast,	19
861	Ziemovit,	32
892	Leschus V.	21
913	Zelmomislus ou Semovislas,	51
964	Micislas ou Miesko, premier Prince de Pologne, Chrétien,	35
999	Boleslas, dit *Choribus*, premier Roi,	25
1025	Micislas II.	9
1034	Casimir I.	25
1059	Boleslas II. dit *le Hardi & le Cruel*,	22
1082	Ladislas ou Wladislas, dit *Herman*, prince,	20
1102	Boleslas III. dit *Crivousle*, c'est-à-dire, *Lévre torte*,	37
1139	Ladislas II.	9
1146	Boleslas IV. dit *le Frisé*,	27
1173	Micislas III. dit *le Vieil*,	4
1177	Casimir II. dit *le Juste*,	17
1194	Leschus V. dit *le Blanc*,	8
1202	Ladislas III. dit *Lasconogue*, ou *aux grosses jambes*,	4
1206	Leschus V. fut rétabli,	20
1226	Boleslas V. dit *le Chaste*,	53
1279	Leschus VI. dit *le Noir*,	10
	Boleslas, duc de Massovie ; Henri, duc d'Uratislavie ; } Régens.	
1295	Primislas, roi.	8. mois.
1296	Ladislas IV. dit *Loctic*, ou *le Petit*, fut chassé après un régne de	4
1300	Venceslas, roi de Bohême,	5
1305	Ladislas IV. rétabli,	28
1333	Casimir III. dit *le Grand*,	37
1370	Loüis, roi de Hongrie,	12
1382	Hedwige, mariée à Jagellon Duc de Lituanie, qui prit le nom de Ladislas V.	4
1386	Ladislas VI.	48
1434	Ladislas VII. roi de Hongrie,	10
1444	Casimir IV.	48
1492	Jean Albert,	9
1501	Alexandre,	5
1506	Sigismond I.	42
1584	Sigismond II. surnommé *Auguste*,	24
1573	Henri de France, duc d'Anjou,	5. mois.
1575	Etienne Batthori, prince de Transsilvanie,	11
1587	Maximilien d'Autriche, élu par quelques Polonois, fut défait,	
1587	Sigismond III. roi de Suede,	45
1632	Ladislas-Sigismond,	15
1648	Jean-Casimir,	20
1669	Michel Koributh Wiesnowiski,	4
1674	Jean Sobieski, mort en 1696.	22
1699	Auguste électeur de Saxe, déposé en 1704. & rétabli en 1709.	
1705	* Stanislas Leczinski.	

AUTEURS QUI PARLENT DE LA POLOGNE.

Volaterran, Munster, Mercator, Ortelius, Merula, Magin, Bertius, Cluvier, Nicolas & Guillaume, Sanson, Ferrari, Briet, Du Val, &c. *in oper. Georg.* Alexandre Guaguini de *Veronne*, *Sarmat. Europæ descript.* André

Cellari, *nova descript. Polon.* François Sansovin, *l. 2. chron.* Riccioli *chron. refor.* Martin Cromer, *histor. Polon.* Martias Michow, ou de Michovia, *de Sarm. Asiati. & Europ. & in chron.* Erasme Stuler ou Stela, *descript. Borussia.* Simon Okolski, *orbis Polon.* David Chitræus, *de Russor. ac Tartar. relig.* Philippus Callimachus, *Pollon. hist. contra Turcas.* Neugobod, *hist. Polon.* Andreas Cellarius, *descript. Polon.* *Consultez* encore le recüeil des historiens de Pologne qu'on a publié en un volume; le recüeil des auteurs de l'histoire de Hongrie; ceux de l'histoire de Bohême, d'Allemagne & de Moscovie. Baronius, *in annal.* Bzovius, Sponde & Rainaldi, *in contin. ann. eccl.* Payen, *en ses voyages.* Le Laboureur, *voyage de la reine de Pologne.* Jovain de Rochefort, *voyage de Pologne.* Davity, *descript. de Pologne.* Jean Herbert de Fulstin, *hist. Polon.* Hauteville, *relat. de Pologne, &c.*

POLONOIS, FRERES POLONOIS, *voyez* UNITAIRES & SOCINIENS; car ce sont les mêmes. Ils ont fait imprimer huit volumes *in folio* de leurs auteurs, en Hollande l'an 1659. Les deux premiers volumes contiennent les ouvrages de Socin; & les six autres, ceux de Crellius, de Jonas Slichtingius & de Wolzogen. On n'a pourtant pas imprimé dans cette bibliotheque tous les ouvrages de ces trois derniers; mais seulement ceux qui étoient sur l'écriture, ou qui y avoient quelque rapport. Elle se vend publiquement chez les libraires de Hollande, bien que les Etats Generaux l'ayent défenduë. * *Memoires du tems.*

POLTROT (Jean) sieur de Merey, étoit un gentilhomme Angoumois, lequel en 1563. étant au service du seigneur de Soubise, l'un des chefs des Protestans, entreprit de tuer le duc de Guise, qui étoit alors au siege d'Orleans. Il executa son dessein; mais ayant été pris & conduit à Paris, il fut tiré à quatre chevaux: on lui coupa ensuite la tête, & le reste du corps fut brûlé & réduit en cendres. * Jean le Frere, *histoire des troubles.*

POLTYS, roi de Thrace, où il regnoit du tems de la guerre de Troye, c'est-à-dire vers l'an 1175. avant J. C. reçut des ambassadeurs de la part des Grecs & des Troyens, au sujet de leur differend causé par le ravissement d'Helene. Après avoir entendu leurs raisons de part & d'autre, il leur répondit qu'il falloit que Pâris rendît Helene à Menelaüs son mari, & qu'au lieu de cette femme, il lui en donneroit deux des plus belles de sa cour. * Plutarch. *in regum apoph.*

POLUS ou POOL (Renaud) cardinal & archevêque de Cantorbery, fils de RICHARD, cousin germain du roi *Henri VII.* & de *Marguerite*, fille de *Georges* duc de Clarence, frere du roi *Edouard IV.* avoit étudié dans les plus celebres académies de l'Europe, où il s'étoit fait d'illustres amis, s'étoit acquis une estime generale en Angleterre par sa probité & son érudition, sur-tout de la part du roi Henri VIII. mais lorsque ce prince eut abandonné la foi de ses peres, Polus ne put se resoudre à flatter sa passion; de sorte qu'il fut contraint de sortir du royaume. Peu après il adressa au roi un traité de l'union de l'eglise, & par ce zele irrita l'esprit de ce prince imperieux, qui promit 50000. écus à qui lui apporteroit la tête de ce prelat. Le pape Paul III. qui l'avoit créé cardinal en 1536. lui donna des gardes. Henri VIII. en témoigna un déplaisir extrême; & ne pouvant se venger sur la personne de Polus, fit mourir sa mere & divers de ses parens, & le persecuta lui-même dans toutes sortes d'occasions. Le cardinal supporta la mort des siens, & la désolation de sa famille, avec une extrême constance, & pardonna même à trois Italiens & à deux Anglois qui l'avoient voulu assassiner. Il fut employé par les papes en diverses legations, presida au concile de Trente, & après la mort de Henri VIII. il écrivit à son fils Edoüard VI. de nouveaux livres pour la défense de l'unité de l'église; mais ce fut sans succès, parce que le jeune roi étoit gouverné par des personnes absolument opposées aux sentimens orthodoxes. Cependant ce cardinal sollicita par lettres les plus opiniâtres à reconnoître leurs erreurs, & s'efforça de ramener dans le sein de l'eglise ceux qui s'en étoient separés, ou par un caprice déraisonnable, ou par d'injustes raisons d'état, ou même par un lâche interêt; mais il eut enfin la liberté de faire triompher son zele, lorsque la reine Marie succeda à son frere Edoüard en 1553. Il fut alors envoyé legat en Angleterre, & reçut de cette princesse avec l'archevêché de Cantorbery & la primatie du royaume, la charge de président du conseil royal. L'empereur Charles V. s'étoit opposé à son retour en Angleterre, craignant qu'il ne s'opposât au mariage de son fils Philippe II. avec la reine Marie; mais il ne s'occupa qu'à ramener les Protestans dans le sein de l'eglise, à remettre le calme dans l'état, & à redonner la liberté à ceux qui étoient opprimés. Sa mort, qui fut un coup fatal & pour la religion & pour le royaume, arriva le 25. Novembre de l'an 1558. Tous les auteurs, même les Protestans, donnent de grands éloges à son esprit, à son sçavoir, à sa prudence, à sa moderation, à son désinteressement & à sa charité. On lui avoit appris peu auparavant la nouvelle de la mort de la reine; il en fut tellement touché, qu'il demanda son Crucifix, l'embrassa devotement & s'écria: *Domine, salva nos, perimus; Salvator mundi, salva ecclesiam tuam.* A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba dans l'agonie, & mourut quinze heures après âgé de 59. ans, avec la reputation d'avoir été un des plus illustres prélats que l'Angleterre eût produit. Son corps ayant été exposé selon la coûtume quarante jours sur un lit de parade, fut porté à Cantorbery, & mis dans la chapelle de S. Thomas qu'il avoit fait bâtir, avec cette simple épitaphe, *depositum cardinalis Poli.* Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il composa encore ceux, *de officio summi pontificis; de ejusdem potestate; de concilio Tridentino*; un volume de lettres, &c. Au reste, ce cardinal combattit l'élection que les cardinaux voulurent faire de sa personne pour le souverain pontificat après la mort de Paul III. Il fut persecuté par Paul IV. qui entreprit de le priver de la legation d'Angleterre, sur un simple soupçon d'heresie; mais il n'en put venir à bout, & son innocence fut justifiée. * Becatel, *en sa vie.* Sandere. Petramellarius & Garimbert, *in elog.* Victorel, *in addit. ad Ciacon.* Pitseus, *de script. Ang.* Du Chêne, *hist. d'Ang.* Sponde, *in ann. &c.* Gilbert Burnet, *hist. de la reformation d'Angleterre.* Gregorio Leti, *vie d'Elisabeth.*

POLYANDER (Jean) professeur en theologie dans l'université de Leiden, né à Metz en 1568. étoit originaire de Gand. Il sortoit d'une famille appellée *Kerckhoven*, avoit eu pour pere un ministre d'Embden, & le fut lui-même de Dordrecht, où il enseigna la philosophie. En 1611. il fut nommé professeur en theologie, & mourut après l'an 1625. On a de lui divers ouvrages en prose & en vers, assez peu estimés. *Voyez* Meursius, *in Ath. Batav.*

POLYBE, *Polybius*, roi de Corinthe, éleva pour son fils, le jeune Oedipe qui avoit été exposé aux bêtes sur le mont Citheron, & qui avoit été sauvé par la reine Peribée son épouse. La mort de ce prince fut le dénoüement de tous les malheurs d'Oedipe, qui reconnut alors qu'il n'étoit pas son fils, comme il l'avoit cru. *Voyez* OEDIPE. * Hyginus. *Scholiast. ad Sophocl. Oedip. tyran.* Selon Diodore de *Sicile*, *l. 4.* Polybe étoit un Berger, & non pas un roi.

POLYBE, *Polybius*, historien Grec, natif de Megalopolis ville d'Arcadie, fils de *Lycortas*, chef de la republique des Achéens. Ce peuple l'envoya en ambassade avec son pere au roi Ptolomée *Epiphane* sous la CXLV. olympiade, & vers l'an 198. avant Jesus-Christ. Depuis on le députa pour aller vers le consul Romain qui faisoit la guerre en Thessalie. Polybe alla ensuite à Rome, où il fit amitié avec Scipion & Lelius. Il écrivit son histoire en cette ville, après avoir fait divers voyages pour prendre connoissance des lieux dont il devoit parler. Cette histoire comprenoit tout ce qui s'étoit passé de considerable depuis le commencement de la guerre Punique, jusqu'à la fin de celle de Macedoine, pendant l'espace d'environ 53. années. Elle étoit divisée en 40. livres, dont les deux premiers ne servent que de preface à une narration abregée de la prise de Rome par les Gaulois; mais de tous ces livres nous n'en avons plus d'entiers que les cinq premiers, avec des extraits de quelques endroits des autres. Brutus l'estimoit si fort, qu'il le lisoit au milieu de ses plus grandes affaires, & le réduisoit en abregé pour son usage, lorsqu'il faisoit la guerre à Antoine & à Auguste. Lucien nous apprend que Polybe ne mourut qu'en la 82.

année de son âge. Nous sommes obligés au pape Nicolas V. de la premiere publication de ses œuvres, qu'on a augmentées dans les dernieres éditions. * Vossius, *de hist. Grec. l. 1. c. 19.* Casaubon, *in not. ad Polyb.* La Mothe le Vayer, *jug. sur les hist.*

POLYBE, *Polybius*, medecin, gendre, disciple & successeur d'Hippocrate, vivoit sous la XCI. olympiade, & vers l'an 514. avant Jesus-Christ, & laissa divers traités que nous avons encore.

POLYCARPE (Saint) *Polycarpus*, évêque de Smyrne, disciple de saint Jean l'Evangeliste, avoit soin de toutes les eglises d'Asie, qu'il instruisoit par sa doctrine, & qu'il fortifioit par son exemple. Il fit un voyage à Rome sous le pontificat du pape Anicet, vers l'an 160. pour conferer avec lui, apparemment sur quelques usages particuliers de l'eglise de Rome. Ils parlerent de la question sur le jour de la celebration de la Pâque, qui fut depuis agitée sous le pape Victor; mais ayant tous deux jugé à propos d'observer chacun leur coûtume, ils communiquerent l'un avec l'autre, & Anicet, pour faire honneur à saint Polycarpe, le fit celebrer à sa place dans son eglise. Dans ce voyage, saint Polycarpe, dont la doctrine & la pieté étoient tres-renommées, convertit plusieurs personnes qui s'étoient laissé surprendre aux erreurs de Valentin & de Marcion. On dit qu'ayant rencontré dans les ruës de Rome l'heresiarque Marcion, celui-ci lui demanda s'il le connoissoit: *Oui*, répondit le saint évêque, *je te reconnois pour le fils aîné du diable*. Il avoit une si grande horreur des Heretiques, qu'ayant vû Cerinthe entrer dans un bain où il étoit, il s'enfuit, *de crainte*, dit-il, *que le bain ne tombât*, à cause que Cerinthe, ennemi de la verité, s'y rencontroit. Il avoit un respect tout particulier pour la memoire de saint Jean son maître; & il prenoit plaisir à rapporter les discours qu'il avoit eus avec lui & avec ceux qui avoient vû Jesus-Christ. A son retour en Asie, il souffrit le martyre le 23. Fevrier ou le 25. d'Avril, ou plûtôt le 26. Mars d'une des années 166. 167. ou 169. Son martyre est écrit d'une maniere tres-élegante dans la lettre de l'eglise de Smyrne aux eglises de Pont. Il est rapporté dans cette lettre que trois jours avant qu'il fût arrêté, étant en priere, il eut une vision dans laquelle il apperçut le chevet de son lit tout en feu: ce qui lui fit prévoir qu'il devoit bientôt être brûlé tout vif; qu'étant attaché à un poteau, le feu forma une espece de cercle autour du corps de ce saint martyr, qui demeura au milieu sans en être endommagé; que les Payens voyant que le feu ne brûloit pas, envoyerent un homme le percer d'un coup d'épée, & que son corps étant demeuré tout entier au milieu des flammes, on empêcha les Chrétiens de l'emporter, de peur, disoient les Payens, qu'ils ne l'adorassent; qu'enfin le centurion fit brûler ce saint corps, dont les Chrétiens emporterent les os. A l'égard de ses ouvrages, saint Irenée nous assûre dans sa lettre à Florin, que saint Polycarpe avoit écrit plusieurs lettres aux eglises voisines de la sienne pour les affermir dans la foi; & d'autres à quelques-uns de ses freres pour les exhorter. Nous n'avons à present qu'une seule lettre de lui écrite aux Philippiens, citée par saint Irenée, par Eusebe, par saint Jerôme & par Photius, qui l'ont tous loüée & approuvée, comme étant de saint Polycarpe. Elle a été inserée par M. Cotelier dans sa collection des anciens monumens des peres, & elle a été imprimée depuis en Hollande avec une dissertation sur saint Polycarpe, dans un recüeil de pieces, intitulé *Varia Sacra*. On attribuë encore à ce saint martyr quelques autres ouvrages, comme une lettre à saint Denys l'*Areopagite*, citée par Suidas; un traité de la mort de saint Jean que l'on dit être dans l'abbaye de Fleuri; mais il y a apparence que ce sont des pieces supposées. Saint Ignace avoit écrit à saint Polycarpe une lettre que nous avons encore. Saint Irenée assure qu'il avoit vû le dernier; qu'il se souvenoit des traits de son visage, de sa façon de marcher, de sa maniere de vie, du lieu où il enseignoit, & du recit qu'il leur faisoit des choses qu'il avoit entenduës de ceux qui avoient vû Jesus-Christ. On dit que saint Polycarpe envoya plusieurs de ses disciples dans les Gaules; & il y a apparence que venant par mer, ils aborderent sur les côtes de Provence; & qu'en ce tems-là furent établis les sieges de l'eglise de Cemele, (maintenant Nice;) d'Antibe, qui est aujourd'hui à Grasse; de Frejus; de Toulon, & du reste de la côte jusqu'à Lyon. Il est certain qu'il y eut depuis ce tems-là une particuliere correspondance entre les eglises de l'Asie mineure, & celles des Gaules: il est vrai-semblable que cette union d'eglises si éloignées, venoit de ce que celles de France tenoient leurs Evangelistes des eglises Grecques. En effet Photin qui fut le premier évêque de Lyon, & Irenée qui lui succeda, étoient Grecs de nation, & disciples de saint Polycarpe. * Saint Irenée, *l. 3 adv. har. c. 3.* Tertullien, *de prescr. c. 32.* Eusebe, *l. 4. hist. & in chr. A. C. 157. & 167.* Saint Jerôme, *in cat. c. 17.* Socrate, *l. 5. c. 21.* Photius, *cod. 126.* Honoré d'*Autun*, *l. 1. c. 18.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Baronius, *in annal. & martyrol.* Valois, *in l. 4. Euseb.* Joachim Perion Pierre Halloix & Jacques User, *in edit. epist. S. Polycarp.* Godeau, *hist. de l'eglise*, *l. 4.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des III. premiers siecles.*

POLYCARPE, recüeil de canons, de constitutions & d'ordonnances touchant les affaires ecclesiastiques, fut composé par Gregoire prêtre Espagnol, un peu après le tems d'Yves de *Chartres*, & avant celui de Gratien, c'est à dire, vers l'an 1120. Le mot de polycarpe est tiré du grec, & signifie un *recueil* ou *amas de plusieurs fruits* ; de πολύ, *beaucoup*, & καρπὸς, *fruit*. * Doujat, *hist. du droit canon.*

POLYCHRONIUS évêque d'Apamée, frere de Theodore de *Mopsueste* & disciple de Diodore de *Tarse*, vivoit à la fin du IV. siecle & au commencement du V. Il a fait quelques commentaires sur Job & sur Ezechiel, dont on a trouvé des fragmens dans les chaînes grecques de saint Jean de *Damas*. Il y a de faux actes de saint Sixte avec Polychronius, qui sont datés après sa mort. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V. siecle.*

POLYCLETE, *Polycletus*, sculpteur celebre natif de Sicyone ville du Peloponnese florissoit sous la LXXXVII. olympiade vers l'an 432. avant Jesus-Christ. Après avoir eu Agelade pour maître, il eut pour éleves plusieurs sculpteurs qui ont été depuis tres-illustres, comme Asopodore, Alexis, Aristides, Phrynon, Dinon, Athenodore, Dameas *le Clitorien* & Myron *le Lycien*. Il fit plusieurs statuës d'airain qui furent fort estimées, & une entre autres qui representoit un jeune homme couronné, laquelle fut venduë cent talens, au rapport de Pline, c'est-à-dire, environ soixante mille écus de notre monnoye. Un autre de ses ouvrages representant un enfant tenant une lance à la main, ne fut pas moins celebre; mais ce qui lui donna le plus de reputation, fut une statuë dans laquelle il rassembla si heureusement les plus justes proportions du corps humain, qu'elle fut appellée *la regle*. Les sculpteurs venoient de toutes parts pour se former, en voyant cette statuë, une idée certaine de ce qu'ils avoient à pratiquer afin d'exceller dans leur art. Ses statuës de trois enfans nuds joüans ensemble, que l'empereur Tite avoit dans son palais, passoient pour un chef-d'œuvre de l'art. Le Mercure adoré dans la ville de Lysimachie, étoit encore de lui, aussi bien, que l'Hercule de Rome qui étoit representé enlevant de terre un Antée; & cet Artemon qu'on portoit par tout pour le faire voir. Enfin Polyclete posseda sans contredit la reputation d'avoir porté à sa derniere perfection l'art de la sculpture, comme Phidias avoit eu la gloire de l'avoir le premier mis en honneur. Ce qui est particulier à Polyclete, & ce qui distingue ses ouvrages des autres, c'est que la plûpart de ses figures se soûtiennent sur une cuisse, ce qu'il sembloit affecter, parce qu'il avoit le premier employé cette attitude plus vive & plus hardie. Varron l'accusoit d'avoir eu peu de varieté dans ses ouvrages, & d'avoir formé ses figures presque toutes sur une même idée. * Pline, *lib. 4. cap. 8.*

POLYCLITE, *Polyclitus*, de Larisse, auteur Grec, écrivit des ouvrages historiques cités par Athenée, *l. 12.* On ne sçait en quel tems il vivoit. * Julius Pollux, *in onom l. 2. c. 4. segm. 150.* Strabon, *l. 11. & 15.* Elien, *l. 16. c. 41.* Vossius, *de hist. Grec. l. 3.* Gesner, *in biblioth. &c.*

POLYCRATE, *Polycrates*, tyran de Samos, regnoit

sous la LXII. olympiade, & vers l'an 531. avant Jesus-Christ. On dit qu'il fut si fortuné, que toutes choses lui réüssissoient, au-delà même de ses vœux; jusques-là qu'ayant jetté un bijou de grand prix dans la mer, on le re trouva quelque tems après dans un poisson qu'un de ses cuisiniers éventroit. Sa fin fut neanmoins tres-malheureuse; car Oronte gouverneur de Sardes l'ayant surpris, le fit mourir sur une croix sous la LXIV. olympiade, & vers l'an 524. avant Jesus-Christ. * Herodote, *l.* 3. Thucydide, *l.* 1. Cicero, *l.* 5. *de fin.* Eusebe, *in chron. &c.*

POLYCRATE, *Polycrates*, évêque d'Ephese, vivoit sur la fin du II. siecle, & fit resoudre dans une assemblée des évêques d'Asie, qu'on celebreroit la fête de Pâques le 14. jour de la lune de Mars, quelque jour qu'il arrivât, sans attendre le Dimanche, comme on faisoit dans l'eglise de Rome. Il en donna avis au pape Victor, par une lettre qu'il lui écrivit. Cette contestation excita quelque division entre les eglises; Victor separa les Asiatiques de sa communion. Les évêques de Palestine, du Pont & de l'Osroëne prirent le parti de Polycrate; & saint Irenée exhorta les uns & les autres à la paix. On a sous le nom de Polycrate une passion de saint Timothée, qui est une piece supposée. * Eusebe, *l.* 5. *hist. c.* 23. S. Jerôme, *de script. eccl.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des III. premiers siecles.*

POLYCRETE ou POLYCRITE, fille de Samos, qui fut prise par Diognete general des Erythréens, lequel s'en servit comme de sa femme. Un jour que les Milesiens étoient surpris par le vin & par le sommeil, elle en donna avis à ses compatriotes par une lettre écrite sur des tablettes de plomb qu'elle renferma dans un pâté. Les Milesiens furent défaits par leurs ennemis qui épargnerent Diognete à la priere de cette femme. * Poliæn. *stratag.*

POLYCRITE, *Polycritus*, de Mendée ville de Sicile, écrivit la vie de Denys *le Tyran*. On croit que c'est le même qui écrivit un poëme de la Sicile. Les auteurs font mention de quelques autres Polycrites; mais on ne sçait point s'ils étoient de Mendée en Sicile, en Thrace ou en Egypte; car il y a eu trois villes de ce nom. * Plutarch. *in Alexand.* Plin. *l.* 31. *c.* 2. *&c.* Vossius, *de hist. Græc.*

POLYDAMAS, *Polydamas*, fameux athlete en Thessalie, étrangla un lion sur le mont Olympe. Il soûlevoit le taureau le plus furieux, & arrêtoit un chariot, quelque forts que fussent les chevaux qui le traînoient; mais il fut écrasé sous un rocher où il s'étoit retiré pour éviter la tempête. Ce malheur ne lui arriva que par son indiscretion; car il se flatta de pouvoir soûtenir ce rocher qui commençoit à s'affaisser, dans le tems que ses compagnons prenoient la fuite. * Pline, *l.* 7. *c.* 49. Valere Maxime, *l.* 9. *c.* 12. *ex.* 18. Homere. Pausanias, &c.

POLYDAMUS (Valentin) medecin Italien au XVI. siecle, publia non seulement quelques livres de medecine, mais aussi une histoire dont Bembe parle avec assez de mépris. * Lindenius Renovatus, *page* 1033. Petrus Bembus, *epist.* 56. *lib.* 6.

POLYDECTE, *Polydectus*, roi de l'isle de Seriphe, recüeillit Danaë qui y aborda dans un coffre où elle avoit été exposée sur mer par son pere Acrise, avec le jeune Persée qu'elle avoit eu de Jupiter. Polydecte l'épousa, fit élever Persée dans le temple de Minerve, & obtint leur grace d'Acrise. Après sa mort, Persée celebra des jeux funebres en son honneur. * Hygin. Natalis Comes.

POLYDECTE, *Polydectus*, roi de Lacedemone, frere de Licurgue. *Voyez* CHARILAUS.

POLYDORE, *Polydorus*, fils de *Priam* & d'*Hecube*, fut confié par ce prince à Polymnestor roi de Thrace, qui le fit mourir, afin de profiter de ses tresors. Hecube, pour s'en venger, creva les yeux à ce barbare. * *Consultez* Ovide. Virgile, &c.

POLYDORE de Rhodes, excellent statuaire dont parle Pline, *l.* 34. *& l.* 36. *c.* 5.

POLYDORE VIRGILE ou VERGILE, d'Urbin en Italie, vivoit dans le XV. & le XVI. siecle, s'attacha à l'étude des belles lettres, & dès l'an 1498. il publia un *recüeil de proverbes*: personne encore entre les modernes n'avoit donné aucun livre de cette nature; & l'année suivante il mit au jour son ouvrage *de inventoribus rerum* en VIII. livres. Depuis, étant allé en Angleterre pour y recevoir le tribut qu'on y payoit au saint siege, & qu'on appelloit *le denier de saint Pierre*, il fut fait archidiacre de Wels. En 1526. il fit imprimer à Londres son traité des prodiges; & il mit la derniere main à une histoire d'Angleterre, qui finit à la mort d'Henri VII. & qu'il dédia au roi Henri VIII. en 1533. Cet ouvrage, qui est divisé en XXVI. livres, est peu fidele, selon les Anglois mêmes. En 1550. il souhaita de sortir d'Angleterre pour chercher un climat plus chaud, & il obtint ce qu'il souhaitoit, & on le laissa joüir du revenu de ses benefices pendant son absence. On dit qu'il mourut en 1555. * Paul Jove, *in elog. c.* 145. Henri Savil. *in edit. script. Angl.* Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.* Bayle, *diction. crit.*

POLYDORE DE CARAVAGGIO, peintre celebre dans le XVI. siecle, vint à Rome dans le tems que le pape Leon X. faisoit travailler au Vatican, & que Raphaël d'Urbin avoit l'intendance de ces bâtimens. Polydore, qui n'étoit alors qu'un simple manœuvre, portoit le mortier aux massons, & les servit dans ce penible métier jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Jean de Udine peignoit à fraisque dans le même tems; Polydore, à qui la nature avoit donné toutes les dispositions necessaires pour la peinture, considera attentivement ses ouvrages, & fit amitié avec tous les jeunes gens qui travailloient au Vatican, afin d'avoir occasion de les voir peindre, & d'apprendre d'eux les regles de l'art. Il devint le camarade de Mathurin natif de Florence, qui peignoit alors dans la chapelle du pape; & se mit à travailler avec une si grande application, qu'en peu de tems il fit des choses surprenantes. Ensuite il peignit dans les loges du Vatican, & se rendit si habile, qu'il fut un de ceux à qui on donna la gloire d'avoir le plus contribué à conduire ce grand ouvrage à sa perfection. Il s'attacha sur-tout à travailler en cette maniere de clair & d'obscur, qui lui réussit si bien, & fit une étude exacte de toute l'antiquité. En 1527. lorsque Rome fut assiegée par les *Espagnols*, il alla à Naples; mais n'ayant pas trouvé dequoi s'occuper, il passa en Sicile, & fut employé en 1539. pour dresser des arcs de triomphes, lorsque l'empereur Charles-*Quint* arriva à Messine, à son retour de Tunis. Il voulut retourner à Rome, & n'étant arrêté à Messine que par les caresses d'une femme qu'il aimoit, il retira l'argent qu'il avoit alors à la banque, & se mit en état de partir; mais son valet, qui avoit resolu de le voler, s'étant associé avec quelques filoux, le surprit la nuit dans le lit, où ils l'étranglerent avec une serviette, & le percerent de coups de poignards: après avoir commis cet horrible assassinat, ils porterent le corps de Polydore près de la porte de la femme qu'il aimoit, pour faire croire que les parens de cette femme l'avoient tué dans sa maison; mais le crime, fut découvert, & le valet qui avoüa tout, fut puni. Polydore de Caravaggio fut regreté de toute la ville, & fut enterré dans l'eglise cathedrale de Messine l'an 1543. * Vasari, *vit. de Pit.* Felibien, *entret. des peintres.*

POLYDORE, fut un des rois des Lacedemoniens, qui pour finir une guerre de vingt ans, entre ceux de Lacedemone & ceux de Messene, feignit une querelle avec Théopompe, l'autre roi de Lacedemone, & fit semblant de se retirer de la bataille; sur quoi les Messeniens s'étant avancés, ils furent environnés de toutes parts, & entierement défaits.

POLYENE, *Polienus*, sophiste, natif de Sardes, vivoit du tems de Jules Cesar, vers l'an de Jesus-Christ 38. & composa trois livres du triomphe que Ventidius Bassus remporta sur les Parthes l'an 38. de Jesus-Christ. * Suidas. Bayle, *diction. critique.*

POLYENE, *Polianus*, de Macedoine, florissoit vers l'an de Jesus-Christ 180. & dédia aux empereurs Antonin & Verus, dans le temps qu'ils étoient en guerre contre les Parthes, un *recüeil de stratagêmes*, qui contenoit les ruses de guerre, que les anciens avoient mises en usage. Casaubon est le premier qui l'ait publié en grec en 1589. Il y ajoûta la version latine de Justus Vultejus, qui avoit

para

paru en 1550. Pancratius Maasuicius en a donné une édition plus exacte & plus correcte en 1690. Ciceron parle *academ. quaest. lib.* 2. d'un POLYENE, qui avoit passé pour grand mathematicien, & qui embrassant ensuite les sentimens d'Epicure, soûtint que toute la geometrie étoit fausse.* *Consultez* Vossius; Gesner; Possevin; Casaubon, qui a publié le traité de Poliænus de Macedoine; Eusebe, *in chron.* Bayle, *diction. critique.*

POLYEUCTE, *Polyeuctus*, poëte comique Grec. On ne sçait pas en quel tems il a vécu.* Athenée, *l.* 10.

POLYEUCTE, celebre martyr d'Armenie, dont les actes ne sont pas neanmoins certains. Ils portent qu'étant dans les troupes de l'armée Romaine à Melitene, il avoit pour ami Nearque, qui étoit Chrétien, & une femme nommée *Pauline*; que la persecution ayant été declarée en Armenie, Nearque en quittant Polyeucte le convertit; que Polyeucte se déclara Chrétien; qu'il fut arrêté, & qu'après avoir souffert plusieurs tourmens, il eut la tête tranchée. Mais ces actes ne paroissent pas bien averés. Dès le IV. siecle il y avoit à Melitene une eglise de saint Polyeucte, & une autre à Constantinople du tems de Justinien. On fait sa fête au 13. de Fevrier.* *Acta apud* Bolland. Baillet, *vies des Saints.*

* ☞ Le poëte Corneille a pris Polyeucte pour le sujet d'une de ses tragedies; & quoique de tels sujets semblent ne devoir point être representés au public, il n'a gueres fait de piece où l'ordre du theâtre soit plus beau, & l'enchaînement des scenes mieux menagé, l'*unité d'action*, *celle de jour*, & *celle de lieu*, y ont leur justesse.

POLYEUCTE, patriarche de Constantinople, s'étoit rendu venerable pendant qu'il étoit religieux, par sa douceur & par sa simplicité. Il succeda à Theophylacte en 956. & eut des chagrins à essuyer, parce qu'il n'avoit pas été consacré par l'évêque d'Heraclée. Cependant il s'opposa avec beaucoup de courage aux desseins injustes de Constantin *Porphyrogenete*: il chassa de l'eglise Nicephore Phocas, qui avant la mort de sa premiere femme, en avoit épousé une seconde; & traita de la même façon Jean Zimisces, assassin de Nicephore. Ce patriarche mourut en 970.* Curopalate & Baronius, *in annal.*

POLYGAMISTES, Heretiques du XVI. siecle, permettoient à un homme d'avoir plusieurs femmes. Bernardin Ochin, qui après avoir été general des Capucins, étoit passé chez les Heretiques, fut, dit-on, l'auteur de cette infâme secte, qui ne paroit pas être fort étenduë. * *Consultez*, mais avec précaution, Sandere, *her.* 203. Prateole *V. Polygam.* Florimond de Raimond, *l.* 3. *c.* 5. *n.* 4. *&c.*

POLYGLOTTE, BIBLE EN PLUSIEURS LANGUES. François Ximenés de Cisneros, cardinal & archevêque de Tolede, est le premier qui ait donné au public une bible en plusieurs langues; & c'est celle qu'on appelle *la bible de Complute*. On y trouve le texte hebreu, de la maniere que les Juifs le lisent; la version grecque des Septante; la version latine de saint Jerôme, que nous appellons *Vulgate*; & enfin la paraphrase chaldaïque d'Onkelos, sur les cinq livres de Moyse seulement. On a ajoûté à la fin un dictionnaire des mots hebreux & chaldaïques de la bible. Cet ouvrage a été imprimé en 1515. La version latine, que nous appellons *Vulgate*, a été retouchée en plusieurs endroits; & ce qui paroît de plus singulier dans cette polyglotte, c'est que le cardinal fit imprimer le texte grec du nouveau testament sans accens & sans esprits; parce qu'en effet les plus anciens manuscrits n'en ont point. Il a cru par là representer mieux les originaux grecs du nouveau testament: ce qu'il n'a pourtant point observé dans l'édition des Septante; parce que c'est une version de l'écriture, & non pas du texte original. Ce nom vient de πολὺ *beaucoup*, & γλῶττα *langue*.

Les Juifs ont aussi des polyglottes. Ceux de Constantinople ont fait imprimer deux exemplaires du pentateuque en forme de tetraples, qui sont en quatre langues; l'un desquels contient le texte hebreu de Moyse, la paraphrase chaldaïque d'Onkelos, la version arabe de R. Saadias, & la version persienne d'un autre Juif. L'autre pentateuque comprend le texte hebreu, & la paraphrase d'Onkelos, aussi-bien que le premier, & renferme une version faite en grec vulgaire, & une autre faite en espagnol. Tous ces differens idiomes sont imprimés en caracteres hebreux.

POLYGLOTTE D'ANVERS, est nommée autrement *la bible royale* ou *la bible de Philippe II*. Arias Montanus la fit imprimer à Anvers en 1572. Outre ce qui est contenu dans la bible de Complute, on y voit la paraphrase chaldaïque, sur les autres livres de l'ancien testament, laquelle le cardinal Ximenés avoit mise dans la bibliotheque des theologiens de Complute, ne jugeant pas à propos de la faire imprimer. Il y a encore une version syriaque du nouveau testament, avec l'interpretation latine du syriaque. On voulut susciter des affaires à Arias Montanus, pour avoir osé publier les paraphrases chaldaïques, contre le sentiment du cardinal Ximenés. Le même Arias insera dans sa polyglotte, la version latine de Pagnini, qu'il reforma à sa maniere en plusieurs endroits, ne jugeant pas que la vulgate exprimât assez à la lettre le texte hebreu. On a ajoûté à cette bible plusieurs dictionnaires, pour l'intelligence des differentes langues.

POLYGLOTTE DE PARIS. M. le Jay a fait imprimer à Paris pendant plusieurs années, avec une dépense prodigieuse, une polyglotte, qui surpasse de beaucoup celle de Complute, & la royale de Philippe II. aussi s'y est-il ruiné entierement. N'étant pas content de ce qui avoit paru jusques alors, il fit venir des Maronites de Rome pour le syriaque & pour l'arabe, qui ne sont point dans les deux polyglottes précedentes. Il fit aussi imprimer le pentateuque samaritain, avec une version samaritaine, dont on n'avoit encore rien vû jusqu'alors. Mais quelques sçavans disent que l'on ne devoit pas mettre dans cette belle polyglotte la version grecque des Septante, qui avoit été imprimée dans la bible de Complute, & dans celle d'Arias Montanus; parce que cette édition grecque est fort défectueuse, & que l'on devoit mettre l'édition vulgate selon la correction des papes Sixte V. & Clement VIII. au lieu qu'on réimprima l'édition d'Anvers. Cette grande bible est aussi sans aucunes prefaces, où l'on rende raison des textes & des versions qu'on imprimoit, & sans aucuns dictionnaires. Quoi qu'il en soit, on n'a rien vû jusqu'à present qui égale la beauté & la majesté de cet ouvrage, tant pour les caracteres que pour le papier; tout y est magnifique. * M. Simon *disquisit. de biblior. edition.*

POLYGLOTTE D'ANGLETERRE. Cette polyglotte contient les mêmes choses que celle de Paris, à la reserve de quelques additions qui sont de peu d'importance; mais l'impression n'en est pas si belle. Les Anglois ont preferé judicieusement l'édition Vaticane des Septante aux autres; parce qu'elle est en effet la meilleure. Ils ont aussi mis dans leurs ouvrages la vulgate, selon la derniere correction de Rome. Ils ont encore mis les versions syriaque & arabe sur quelques livres de la bible, qui n'ont point été imprimées dans la bible de M. le Jay: de plus, le Targum, qu'on appelle *Jerosolymitain*, & celui du faux Jonathan, y sont avec une version persienne sur le pentateuque, & une autre persienne sur le nouveau testament. Mais la plûpart de ces pieces ne meritoient pas de voir le jour. On y a aussi ajoûté ce qu'on avoit déja imprimé en éthiopien sur les pseaumes, sur le cantique des cantiques, & sur le nouveau testament. Les prolegomenes, & le sixiéme volume de cette polyglotte, meritent mieux d'être loüés, que ces additions. M. Simon blâme les Anglois de s'être attribué un ouvrage qui n'étoit point à eux, & d'y avoir mis leur nom à la tête, au lieu que selon lui, ils devoient mettre pour titre, SECONDE EDITION DE LA BIBLE POLYGLOTTE DE M. LE JAY.

AUTRES BIBLES POLYGLOTTES; de VATABLE, en hebreu, grec & latin. De VOLDER en hebreu, grec, latin & allemand. D'ELIE HUTER, en hebreu, chaldaïque, grec, latin, allemand, & esclavon.* *Voyez* la bibliotheque sacrée du pere Le Long.

POLYGNOTE, *Polygnotus*, Thasien, fils d'*Aglaophon*, ancien peintre tres-celebre, fut le premier qui employa l'expression, pour representer au vif les mouvemens de l'ame, & qui donnant je ne sçai quoi de plus li-

bre & de plus gai à ses figures, quitta tout-à-fait l'ancienne maniere de peindre, qui étoit un peu barbare & pesante. Il prit plaisir principalement à representer les femmes; & ayant trouvé le secret des couleurs vives, il les vêtit d'habits éclatans & agreables, varia leurs coëffures, & les enrichit de nouveaux ajustemens. Cette nouveauté éleva beaucoup l'art de la peinture, & donna une grande reputation à Polygnote; lequel après avoir fait plusieurs ouvrages à Delphes & à Athenes, fut honoré par le conseil des amphictyons, d'un remerciment solemnel de toute la Grece, avec ordre à toutes les villes de leur gouvernement, de lui donner des logemens aux dépens du public, quand il y demeureroit. Ce remerciment lui fut fait, parce qu'il ne voulut recevoir aucun payement des ouvrages qu'il avoit faits à Delphes & à Athenes. * Felibien, *entret. sur les vies des peintres.* Pausan. *in Phocicis.*

POLYIDE, *Polyides*, poëte, excellent joueur de luth, vivoit sous la XCV. olympiade, vers l'an 400. avant Jesus-Christ. Il y en a un autre de ce nom, qui écrivit l'art des machines; & un autre d'Argos, à qui Glaucus, fils de Minos, voulut apprendre l'art de deviner. Celui-ci étoit medecin, & l'on conte qu'il ressuscita Glaucus, en lui donnant d'une certaine herbe, dont il avoit vû un serpent se servir pour rendre la vie à un autre serpent. * Apollodore, *l.* 3. *biblioth.* Pausan. *in Attic.* Clement *Alexandrin*, *l.* 1. *Strom.* Censorin, *in fragm. c.* 9. Hygin. Vossius, &c.

POLYMESTOR succeda à son pere *Eginete* dans le royaume d'Arcadie, au tems que les Lacedemoniens firent la guerre aux Tegeates, qui lui firent une si vigoureuse resistance, qu'ils défirent leur armée, & prirent prisonnier leur roi Carillus. * Pausanias. Il y a eu un POLYMESTOR, enfant de Milet, lequel étant à garder des chevres, attrapa un lievre à la course; ce qui ayant été rapporté à l'assemblée tenuë pour les jeux olympiques, il fut honoré du prix dans la XLVI. olympiade.

POLYMNESTE, *Polymnestus*, de Colophon, fils de *Milet*, poëte Grec, dont le siecle ne nous est point connu, est souvent cité par Athenée. * Pausan. Plutarq. &c. Suidas en fait mention.

POLYMNESTOR, tyran de Thrace. * Euripide, *in Hecuba.* Ovid. *Metam. l.* 13. Propert. *l.* 3. *eleg.* 12.

POLYMNIE, *Polymnia*, une des neuf Muses, presidoit, dit-on, à l'histoire, ou plûtôt à la rhetorique. On la representoit avec une couronne de perles & une robe blanche, la main droite en action, comme si elle haranguoit, & tenant de la gauche un caducée, ou un sceptre, pour marquer son pouvoir. * Plutarq. *in Sympos.* Ripa, *iconol*, *&c.*

POLYNICE, *Polynices*, fils d'*Oedipe* roi de Thebes, & frere d'Eteocle. * *Voyez* cet article.

POLYPHEME, *Polyphemus*, fils de Neptune, étoit un cyclope du mont Etna, qui mangea, selon Homere, quatre des compagnons d'Ulysse. Ce dernier l'ayant enyvré, lui creva le seul œil qu'il eût, & qui étoit placé au milieu du front. Ce geant, malgré sa ferocité naturelle, devint amoureux de Galatée, divinité marine, qui étoit elle-même éprise du berger Acis. Polypheme jaloux de cette preference, observa les deux amans, & les ayant surpris ensemble, écrasa d'un rocher le jeune Acis, qui fut transformé en fleuve. * Ovide, *dans les Metamorphoses.*

POLYPHRADMOND, poëte tragique Grec, qui vivoit vers la LXX. olympiade, & l'an 500. avant Jesus-Christ, étoit fils de *Phrynicus*, aussi poëte tragique, & petit-fils d'un autre qui avoit même nom que lui. * *Consultez* Suidas.

POLYSPERCHON, *Polysperchon*, l'un des generaux d'Alexandre *le Grand*, avoit rendu de grands services à ce prince, après la mort duquel, sous la CXIII. olympiade, & l'an 325. avant Jesus-Christ, il fut nommé par Antipater, tuteur des princes. Il donna la liberté aux villes Grecques, & se rendit tres-puissant dans la Macedoine, où il fit venir l'an 310. avant Jesus-Christ, un fils d'Alexandre, nommé *Hercules*, qu'il fit mourir depuis. Quelque-tems après il fut tué dans une bataille, ayant déja perdu un de ses fils nommé *Alexandre.* * Quinte-Curce, *l.* 4. *&* 5. *& seq.* Diodore de *Sicile*, *l.* 10. *&* 20. Justin, *l.* 13. *&c.*

POLYSTILO: c'est une montagne de la Romanie, située vers l'Archipel, entre la riviere de Mariza & la ville de Marognia. Elle portoit autrefois le nom d'*Ismarus*, & elle le prenoit de la ville d'*Ismara* ou *Ismarum*, qui ne subsiste plus. * Maty, *diction.*

POLYSTRATE, *Polystratus*, soldat Macedonien, se trouva en poursuivant les ennemis, dans le lieu où s'étoit arrêté le chariot de Darius, qui venoit d'être assassiné par le perfide Bessus, gouverneur de la Bactriane, l'an 330. avant Jesus-Christ. Polystrate se tint près de lui, & lui donna un verre d'eau fraîche, que ce prince lui demanda un peu avant que d'expirer. Darius lui dit alors: *Voilà le dernier plaisir que j'aye pû prendre en cette vie; je ne suis pas en état de recompenser ce service; mais Alexandre le reconnoîtra.* Alexandre arriva peu de tems après, & voyant le corps de ce grand roi qui venoit d'expirer, le couvrit de son manteau royal, & le renvoya à sa mere avec une pompe magnifique. * Plutarch. *in vit. Alexand.* Quinte-Curce, *l.* 5.

POLYXENE, *Polyxene*, fille de *Priam* & d'*Hecube*, devoit épouser Achille, que Pâris tua dans le temple d'Apollon, où l'on s'étoit assemblé pour ce mariage. Après la prise de Troye, Pyrrhus, fils d'Achille, sacrifia Polyxene sur le tombeau de son pere, pour appaiser ses manes irritées. * Ovide, *l.* 13. *Metam.* Virgile, &c.

POLYXO, prêtresse d'Apollon dans l'isle de Lemnos, nourrice d'Hyspipyle, porta les femmes de Lemnos à tuer leurs maris, qui revenoient de Thrace avec d'autres femmes: elle n'excepta qu'Hysipyle de ce meurtre general. * Stat. *l.* 5. *Thebaid.* Apollon. *Argonotic. l.* 2.

POLYXO, d'Argos, femme de *Tlepoleme*, roi d'une partie de l'isle de Rhodes, reçut chez elle Helene, femme de Menelaüs, qui avoit été chassée de la Grece par Megapenthes & Nicostrate, enfans d'Oreste. Elle la fit ensuite pendre à un arbre par des femmes déguisées en furies, pour venger la mort de Tlepoleme, qui avoit été tué à Troye. * Pausanias, *in Lacon.*

POLYZELE, *Polyzelus*, Messenien, historien Grec, vivoit sous la L. olympiade, vers l'an 580. avant Jesus-Christ. On tient qu'il étoit pere d'Ibicus, poëte lyrique, dans le tems que Crœsus regnoit en Lydie, & Polycrate dans l'isle de Samos, vers la LV. olympiade, comme nous l'apprenons de Suidas, *in Ιβυκ.* * M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof. tom.* 1.

POLYZELE de Rhodes, est auteur de divers traités historiques, allegués par les anciens, & est different de POLYZELE, poëte Grec. * Athenée, *l.* 8. *&* 9. Plutarch. *in Solon.* Julius Pollux, *l.* 10. *c.* 21. Hygin. *in poet. astron.* & Vossius, *de hist. Græc.*

POMEJOC, petite ville de l'Amerique septentrionale. Elle est dans la Virginie, vers les confins de la Floride, sur la côte, ayant au midi l'embouchure du Pomejoc, & au couchant le lac de ce nom. * Maty, *diction.*

POMERANIE, pays d'Allemagne, avec titre de duché, est nommé par les habitans *Pommeren*, & par les auteurs Latins *Pomerania.* Il a au septentrion la mer Baltique, & s'étend le long de ses côtes près de 80. lieuës, où l'on trouve plusieurs ports; la Prusse à l'orient; le marquisat de Brandebourg, & la basse Pologne la bornent à midi; & au couchant elle confine le Meckelbourg. La Pomeranie a eu autrefois des ducs, qui étoient tres-puissans. Bogislas ou Bogislaüs XIV. fut le dernier. Deux princes de cette maison avoient fait un accord avec le marquis de Brandebourg, qui portoit, que s'ils mouroient sans enfans, la Pomeranie seroit unie aux états de ce marquis; cependant, après la mort de Bogislas XIV. ce duché fut un sujet de guerre entre les Suedois & la maison de Brandebourg. Par la paix d'Osnabruk & de Munster en 1648. on partagea la Pomeranie entre les mêmes Suedois, & le marquis de Brandebourg; & on assigna à ces deux puissances, la riviere d'Oder pour limites. Outre cette riviere, il y en a quelques autres, dont la Pene, la Persante, la Rega, la Lege, le Wiper & le Stolpe, sont les plus considerables. La Pomeranie est divisée ordinairement en deux parties, dont l'une à l'occident

de l'Oder, est appellée *la haute*; & l'autre, qui est à son orient, est nommée *la basse*. D'autres divisent la Pomeranie en dix parties, qui sont le duché de Stetin, la principauté de Rugen, le comté de Gurskou, & les seigneuries de Bardi & de Wolgast, sous la domination des Suedois. Les cinq autres parties, qui appartiennent à l'electeur de Brandebourg, sont les duchés de Pomeranie, de Cassubie & de Wenden ou de Wandalie, avec les seigneuries de Butow & de Lowemborch, qui lui ont été accordées par le roi de Pologne. Stetin sur l'Oder, est la ville capitale du pays, qui est fertile & agréable. Les autres sont Gratz, Anklam, Gustkow, Wolgast, Stralsund, Carmin, qui est un évêché secularisé par la paix de Munster, Stargard, Colberg, &c. Les isles de Rugen, de Wolin & d'Usedom, dépendent aussi de la Pomeranie. C'est un pays froid, mais fertile en bled, en fruits & en pâturages, & où la mer & les rivieres entretiennent le commerce. La Pomeranie a été habitée par les Sueves, puis par les Vandales, & a été nommée par quelques geographes, *Pomerania Ulterieure*, pour la distinguer de la Prusse, qu'ils ont nommée *Pomerania Citerieure*. La croyance des Protestans est la seule qui soit reçuë dans ce pays.

I. On prétend que ZUINTIBOR, qui vainquit les Danois, a été tige des ducs de POMERANIE, dans le XI. siecle. La Pomeranie avoit été soûmise avant lui à BERNIM, qui donna du secours à l'empereur Henri *l'Oiseleur*.

II. WRATISLAS ou WERSLAW, fils de ZUINTIBOR, fut baptisé par Othon, évêque de Bamberg l'an 1114. Il épousa 1°. *Heila*, fille de *Henri*, dit *le Noir*, duc de Baviere; 2°. *Jeanne*, fille de *Canut* IV. roi de Danemarck. On dit qu'il fut tué en 1136. & qu'il laissa deux fils, BOGISLAS, & *Casimir*, que l'empereur Frederic I. fit ducs de Pomeranie au siege de Lubec. Il les rendit membres de l'empire; ce qui les separa de la Pologne, à laquelle ils avoient été attachés jusques-là. Casimir mourut sans enfans dans la Palestine, l'an 1187.

III. BOGISLAS duc de Pomeranie son frere, fonda l'an 1175. l'évêché de Wolin, transferé depuis à Camin, avec l'eglise de S. Jacques de Stetin, & mourut en 1188. Il avoit épousé 1°. *Walpurge*, fille de *Waldemare*, I. roi de Danemarck: 2°. *Anastasie*, fille de *Micislas* duc de Pologne. Il fut pere de BOGISLAS II. qui suit; de *Wratislas* II. mort sans enfans; & de *Casimir* III. qui fonda le monastere de Stargard en 1194. & mourut dans la Terre-Sainte l'an 1217. laissant d'*Ermengarde*, fille de *Jaromire*, prince des Rugiens, *Zuintibor*, pere de *Casimir* IV. de *Zuintibor* III. & de *Werslaw* III. Les deux premiers ne laisserent point de posterité. Le troisiéme eut pour fils, *Barthelemy*, duc de Pomeranie, mort sans enfans.

IV. BOGISLAS II. du nom, duc de Pomeranie, mourut en 1222. ou 1228. ayant eu de *Wislava*, fille de *Jarolph* duc de Russie, *Bogislas* III. mort sans enfans en 1224. &

V. BERNIM, I. du nom, duc de Pomeranie, resta seul duc de toute la Pomeranie. Il fonda en 1261. l'eglise de Notre-Dame de Stetin, & soûtint une longue guerre contre Jean & Othon marquis de Brandebourg. Pour la terminer, il donna sa fille *Hedwige* en mariage au marquis *Jean*, auquel il ceda quelques terres considerables. Bernim prit trois alliances. La premiere avec *Marie*, fille d'*Albert* I. duc de Saxe. La seconde avec *Marguerite*, fille de *Henri*, dit *le Vieil*, duc de Brunswick; & la troisiéme, avec *Marguerite*, fille d'*Othon* marquis de Brandebourg. Il mourut en 1278. & laissa BOGISLAS IV. qui suit; *Bernim* II. mort sans posterité en 1295. & *Othon* I. duc de Stetin, qui eut des enfans, dont la posterité finit en *Othon* III. dans le XV. siecle. Cette mort fut le sujet d'une longue guerre entre les ducs de Pomeranie, les ducs de Wolgast, & Frederic II. dit *aux dents de fer*, marquis de Brandebourg, & électeur de l'empire. Celui-ci avoit obtenu de l'empereur Frederic III. l'investiture du duché de Stetin, sur lequel étoit fondé son droit. On lui accorda à la fin qu'il porteroit le titre de duc de Stetin, & que sa posterité en heriteroit, si celle de la maison de Pomeranie venoit à manquer: ce qui est arrivé en 1636.

VI. BOGISLAS, IV. du nom, duc de Pomeranie, épousa 1°. *Agnés* de Brandebourg; 2°. *Marguerite*, fille de *Bogislaus* prince des Rugiens, de laquelle il eut WRATISLAS, qui suit; *Anne*, femme de *Zuintibor* prince des Rugien; *Helene*, mariée à *Bernard* duc d'Anhalt; *Elisabeth*, femme d'*Eric* I. duc de Saxe; & une autre mariée à *Nicolas* I. duc de Meckelbourg.

VII. WRATISLAS ou WERSLAW, IV. du nom, duc de Pomeranie, de Cassubie, &c. épousa *Elisabeth*, fille de *Henri*, duc de Wratislavie, & en eut BOGISLAS V. qui suit; BERNIM IV. *mentionné ci-après*; & *Wratislas* V. mort sans alliance.

VIII. BOGISLAS, V. du nom, duc de Pomeranie, épousa *Elisabeth*, fille de *Casimir* roi de Pologne, & mourut en 1374. laissant WRATISLAS VI. qui suit; *Casimir*, qui fut tué l'an 1377. en Pologne, à l'attaque du château de Schotter; *Elisabeth* femme de l'empereur Charles IV. & *Marguerite*, alliée à *Ernest*, dit *de Fer*, duc d'Autriche.

IX. WRATISLAS, VI. du nom, duc de Pomeranie, mort en 1392. avoit épousé 1°. *Marie*, fille de *Henri* duc de Meckelbourge: 2°. *Ingelburge*, fille de *Waldemar* IV. roi de Danemarck. Il fut pere 1. d'*Eric* I. roi de Danemarck, de Suede & de Norwege, qui regna 30. ans, & se retira ensuite dans la Pomeranie, où il mourut en 1459. 2. de BOGISLAS VII. qui suit; 3. de *Sophie*, femme de *Jean* de Baviere, palatin du Rhin, dont elle eut *Christophle*, roi de Danemarck; 4. d'*Agnés*, mariée à *Othon* prince d'Anhalt.

X. BOGISLAS, VII. du nom, duc de Pomeranie, fut pere de

XI. BOGISLAS VIII. duc de Pomeranie, épousa *Sophie*, fille de *Procope* prince de Moravie, & mourut sans enfans mâles en 1448. Ainsi tous les biens de la branche de Bogislas V. passerent dans celle de Bernim IV.

VIII. BERNIM, IV. du nom, duc de Pomeranie, fils puîné de WRATISLAS, IV. du nom, duc de Pomeranie, fut duc de Wolgast, & mourut en 1365. ayant eu WRATISLAS VII. qui suit; & *Bogislas* VI. mort en 1393. sans enfans de *Judith* de Saxe, ni d'*Agnés* de Brunswick ses deux femmes.

IX. WRATISLAS VII. duc de Pomeranie, prit alliance avec *Anne*, fille de *Jean* II. duc de Meckelbourg, & mourut en 1394. ayant eu BERNIM V. qui suit; *Wratislas* VIII. qui mourut en 1415. laissant d'*Agnés*, fille d'*Eric* III. duc de Saxe-Lawembourg, *Zuintibor* duc de Rugen & de Stralsund, mort en 1446. & *Bernim* VI. decedé en 1451.

X. BERNIM V. duc de Pomeranie, mourut en 1405. Il avoit pris alliance avec *Veronique*, fille de *Frederic* IV. burgrave de Nuremberg, dont il eut WRATISLAS IX. qui suit; & *Bernim* VIII. mort en 1449.

XI. WRATISLAS IX. duc de Pomeranie, fonda l'université de Gripswald l'an 1457. & mourut la même année, ayant eu de *Sophie*, fille de *Georges* duc de Saxe-Lawembourg, ERIC II. qui suit; & *Wratislas* X. qui mourut en 1478. Il avoit épousé *Elisabeth* fille de *Jean*, surnommé l'*Alchimiste*, marquis de Brandebourg; & *Magdelaine*, fille d'*Ulrich*, dernier duc de Stugart; & fut pere de cinq enfans mâles, qui moururent tous avant lui. WRATISLAS IX. eut aussi deux filles; *Agnés*, mariée 1°. à *Frederic*, dit *le Gras*, marquis de Brandebourg; 2°. à *Georges* prince d'Anhalt; & *Adelheit*, épouse de *Bernard* duc de Saxe-Lawembourg.

XII. ERIC II. duc de Pomeranie, mourut en 1474. ayant eu de *Sophie*, fille de *Bogislas* IX. duc de Pomeranie; *Wratislas* XI. mort peu après son pere en 1474. *Casimir* VI. mort avant lui, mais la même année; BOGISLAS qui suit; *Marie*, abbesse de Wollin; *Sophie*, mariée en 1475. à *Magnus* duc de Meckelbourg, morte en 1504 *Marguerite*, épouse de *Balthasar* duc de Meckelbourg, & *Catherine*, femme de *Henri*, dit *le Vieux*, duc de Brunswick.

XIII. BOGISLAS X. duc de Pomeranie, né en 1454. surnommé *le Grand*, réünit toute la Pomeranie, & s'opposa courageusement à *Albert*, dit l'*Achille*, marquis de Brandebourg, à qui l'empereur avoit donné l'investiture de la Pomeranie. Il publia contre l'empereur, des manifestes, & y établit puissamment ses droits, qu'il soûtint. les

armes à la main. Magnus & Balthasar ducs de Meckelbourg, finirent ces differends, par un traité de paix conclu à Wolgast l'an 1470. On y accorda à l'électeur pour la Pomeranie en general, ce qui avoit été déja promis à Frederic II. dit *aux dents de fer*, son frere, pour Stetin en particulier; & *Bogislas* épousa 1°. *Marguerite* de Brandebourg, fille du même *Frederic*, morte en 1489. 2°. *Anne*, fille de *Casimir* roi de Pologne, morte en 1503. 3°. *Agnés*, fille de *Jean*, dit l'*Alchimiste*, aussi électeur de Brandebourg, & mourut en 1523. ayant eu *Casimir*, mort en 1515. âgé de 23. ans; GEORGES I. qui suit; & *Bernim* IX. qui eut le duché de Stetin, avec la basse Pomeranie. Il aima les lettres, reçut la religion Protestante dans ses états, & mourut l'an 1573. n'ayant eu d'*Anne*, fille de *Henri* duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1568. que trois filles; *Marie*, femme d'*Othon* d'Holstein, morte en 1554. *Anne*, mariée 1°. à *Charles*, prince d'Anhalt; 2°. à *Henri* burgrave de Misnie: 3° à *Josse* comte de Barby, morte en 1592. *Dorothée*, alliée à *Jean* comte de Mansfelt, morte en 1558. BOGISLAS X. eut aussi deux filles; *Anne* femme de *Georges* duc de Lignits, morte en 1550. & *Sophie*, épouse de *Frederic* I. roi de Danemarck, decedée en 1558.

XIV. GEORGES, I. de ce nom, duc de Pomeranie, &c. né l'an 1493. s'acquit beaucoup de reputation par sa conduite; regla les differends des habitans de Dantzic, qui étoient divisés, embrassa la doctrine des Protestans, & mourut à Wolgast l'an 1531. Il épousa 1°. *Emilie* de Baviere, fille de *Philippe* comte Palatin, morte en 1525. 2°. *Marguerite*, fille de *Joachim* I. électeur de Brandebourg, morte en 1543. Ses enfans du premier lit furent *Bogislas* XI. mort jeune; & PHILIPPE I. qui suit; & du second, *Marguerite*, mariée en 1548. à *Ernest* de Brunswick, duc de Zell, morte en 1569. & *Georgette*, née posthume le 28. Novembre 1531. épouse de *Stanislas* comte de Lubeschiz en Pologne.

XV. PHILIPPE, I. du nom, duc de Pomeranie, né en 1515. fut duc de la haute Pomeranie, de Wolgast, &c. mourut en 1560. laissant de *Marie*, fille de *Jean* électeur de Saxe; qu'il avoit épousée en 1536. & qui mourut en 1583. *Jean-Frederic*, duc de Stetin, né en 1542. mort en 1600. sans enfans d'*Ermuth*, fille de *Jean-Georges* électeur de Brandebourg, morte en 1623. Il laissa ses etats au fils d'*Ernest-Louis* son frere; BOGISLAS XIII. qui suit; ERNEST-LOUIS, *mentionné après ses sœurs; Bernim* X. duc de Raigenwald, mort en 1605. sans posterité d'*Anne-Marie* fille de *Jean-Georges* électeur de Brandebourg, morte en 1618. *Casimir*, évêque de Camin, mort en 1605. âgé de 48. ans; *Emilie*, morte sans alliance en 1580. à 33. ans; *Marguerite*, née en 1553. morte en 1581. épouse de *François* duc de Saxe-Lawembourg; *Anne*, qui épousa *Ulrich* duc de Meckelbourg, morte en 1626. âgée de 72. ans; ERNEST-LOUIS III. né en 1545. fils de PHILIPPE I. fut duc de Wolgast, & mourut en 1592. ayant pris alliance en 1577. avec *Sophie-Hedwige*, fille de *Jules* duc de Brunswick, morte en 1631. & il en eut *Hedwige-Marie*, mariée à *Jean-Adolphe* duc de Holstein-Sunderbourg, morte en 1606. *Elisabeth-Magdelaine*, mariée en 1600. à *Frederic* duc de Curlande, & *Philippe-Jule*, lequel herita des biens de *Jean-Frederic* son oncle. Il étoit né en 1584. & mourut en 1625. sans enfans d'*Agnés*, fille de *Jean-Georges* électeur de Brandebourg, qu'il avoit épousée en 1604.

XVI. BOGISLAS, XIII. du nom, duc de Stetin, &c. né en 1544. mourut en 1606. Il épousa 1°. en 1572. *Claire*, fille de *François* duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1598. 2°. en 1601. *Anne* fille de *Jean*, dit *le Jeune*, duc de Holstein-Sunderbourg, morte en 1616. Du premier lit il eut *Philippe* II. duc de Stetin, né en 1573. mort en 1618. sans enfans de *Sophie*, fille de *Jean*, dit *le Jeune*, duc de Holstein-Sunderbourg; *Claire-Marie*, née en 1574. mariée 1°. en 1593. à *Sigismond-Auguste* duc de Meckelbourg, mort en 1600. 2°. en 1607. à *Auguste* duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1623. *François*, évêque de Camin, puis duc de Stetin, né en 1577. mort en 1620. sans enfans de *Sophie*, fille de *Christian* I. électeur de Saxe, qu'il épousa en 1610. morte en 1635. BOGISLAS XIV. qui suit; *Georges* né en 1588. mort sans avoir été marié en 1617. *Ulrick*, évêque de Camin, né en 1589. mort en 1622. sans enfans d'*Hedwige*, fille de *Henri-Jules* duc de Brunswick-Lunebourg; & *Anne*, née en 1590. mariée en 1619. à *Ernest* duc de Croy & d'Arschot, morte la derniere de toute la famille en 1660.

XVII. BOGISLAS XIV. né en 1580. eut Rugenwalt pour partage, & par la mort de tous ses freres, fut duc de toute la Pomeranie, & mourut en 1637. n'ayant point eu d'enfans d'*Elisabeth*, fille de *Jean*, dit *le Jeune*, duc de Holstein-Sunderbourg, qu'il avoit épousée en 1615. & qui mourut en 1653. L'alliance hereditaire qu'il y avoit entre sa maison & celle de Brandebourg, donna sa succession à l'électeur de ce nom. Ces alliances sont ordinaires en Allemagne, quoiqu'elle ne fût pas reciproque entre ces deux maisons. Les Suedois étoient maîtres de presque toute la Pomeranie, dont la paix d'Osnabruck de l'an 1648. en l'article XI. leur ceda une grande partie. L'électeur de Brandebourg fut dédommagé d'ailleurs de ce qu'il cedoit. Il y étoit entré pendant la guerre de 1676. 1677. 1678. & il l'a cedée de nouveau aux mêmes Suedois, par le traité de 1679. * Cluvier, *German.* Bertius, *de reb. German.* Daniel Cramer, *chron. & hist. eccl. Pomer.* Joannes Micrelius, *in Pomer.* Paulus Fidebordius, *in chron. Stetin.* Petrus Chelopæus, *chron. breve Pomer.* Balthasar Henckelius, *de bello regis Sueciæ, Gust. Adolphi, & de fide Bogislai, Pomeran. ducis.* Germani Script. Rittershusius, &c.

POMERANZA, ancien bourg de Toscane, situé dans le Pison, près de la riviere de Cecine, environ à deux lieuës de Volterre, vers le midi oriental. * Maty, *diction.*

POMERE (Julianus) *Pomerius*, natif de Mauritanie en Afrique, vivoit dans le V. siecle, & étant passé dans les Gaules, fut ordonné prêtre, après avoir enseigné la rhetorique. On dit qu'il demeura long-tems à Arles. C'est lui qui est reconnu par Gennade, & par saint Isidore de *Seville*, pour auteur du livre intitulé, *de la vie contemplative*, ou *des vertus & des vices*, qu'on a attribué long-tems à saint Prosper. Cet auteur vivoit encore vers l'an 496. que Gennade écrivit son livre, comme il le dit, *c.* 98. * Saint Isidore, *c.* 12. Bellarmin, *de scriptor. ecclesi.* Sirmon, *tome II. conc. Gall. &c.*

☞ Saint Julien de Tolede a porte aussi le surnom de POMERE: ce qui a donné sujet à Trithéme & à quelques autres écrivains de confondre ces deux auteurs. Ils sont pourtant bien differens; puisque le premier vivoit dans le V. siecle, & que l'autre a fleuri deux cens ans après, sur la fin du VII. * Gennade, *de script. illustr.* Saint Isidore, &c.

POMMERAYE (François) religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, celebre par sa science & par sa vertu, né à Rouen l'an 1617. étoit âgé de 20. ans, lorsqu'il entra dans la congregation de saint Maur, attiré par une veritable vocation de Dieu, comme l'a temoigné la maniere dont il a vécu dans le cloître sans relâche, observant la regularité la plus exacte, & s'éloignant des charges avec grand soin, afin de pouvoir donner tout son tems à l'étude, à l'office du chœur, & aux autres exercices de pieté. Il s'y est occupé toute sa vie à composer des ouvrages d'une grande utilité pour l'eglise. C'est lui qui a donné au public l'histoire de l'abbaye de saint Oüen; celle des abbayes de sainte Catherine & de saint Amand; celle des archevêques de Rouen; un recüeil des synodes de ce diocese; & en dernier lieu, l'histoire de l'eglise cathedrale de Rouen. Il fit aussi imprimer en 1682. un petit livre, pour exhorter les Fideles à distribuer quelques aumônes entre les mains des dames qui quêtent pour les pauvres. Outre les ouvrages que nous avons rapportés, il en promettoit encore d'autres, dont sa mort a privé le public. Elle arriva le 8. Octobre 1687. à la fin de la 70. année de son âge. Il avoit dit la messe ce jour-là, selon sa coûtume, & etoit allé l'après-dinée avec le pere prieur de saint Oüen, dans une maison particuliere, où ayant été frappé d'apoplexie, il mourut sur les dix heures du soir. * *Memoires du tems.*

POMESANIE, contrée de la Prusse ducale. Elle s'étend d'orient en occident, depuis la riviere de Passerg, jusqu'à la Wistule, entre la Prusse royale, qui la borne au couchant, au nord, & en partie au levant; la Galin-

die, qui la confine du même côté, & le palatinat de Ploczko, qui lui est au midi. La Pomesanie est un assez grand pays; mais qui est plein de lacs ou de marais. Ses lieux principaux sont, Holland, capitale; Marienwerder, Freistat, Libstat, Salfeld, Eylaw, & Hohenstein. *Maty, *diction.*

POMONE, *Pomona*, que les anciens ont feint être la déesse des jardins & des fruits, fut aimée par Vertumne, qui après avoir emprunté plusieurs sortes de metamorphoses, eut enfin le bonheur de lui plaire. Il s'étoit déguisé, tantôt en moissonneur, tantôt en pêcheur, puis en ouvrier, en soldat, & il prit enfin la figure d'une vieille. Sous cette figure il l'obligea de l'aimer, par l'agreable idée qu'il lui donna de l'amour. Ovide, qui tourne ingenieusement cette fable, dit que Pomone vivoit du tems de Procas roi des Latins, c'est-à dire, vers l'an 805. avant Jesus-Christ.

POMONIA, *cherchez* ORCADES.

POMPADOUR, maison noble & ancienne, est à ce qu'on assûre, une branche sortie des anciens vicomtes de Limoges, & portoit au commencement le nom de Helie.

I. Geofroi Helie, seigneur de Segur, vivoit en 1179. & fut pere de *Bernard* & de *Guy* mentionnés dans un titre de l'année 1195. & de Geofroi II. qui suit;

II. Geofroi Helie, II. du nom, seigneur de Pompadour, vivoit en 1240. & de *Sibille* sa femme eut pour enfans *Seguin* Helie seigneur de Pompadour, vivant en 1262. mort sans enfans; *Golfier* Helie, mort sans hoirs en 1272. Geofroi III. qui suit; *Ranulfe* Helie; & une fille nommée *la Contors*, vivante en 1272.

III. Geofroi Helie, III. du nom, seigneur de Pompadour, succeda à son frere en 1272. & vivoit encore en 1297. & eut pour fils

IV. Ranulfe Helie seigneur de Pompadour, mort avant 1316. ayant eu de *Souberane* ou *Souveraine* de Comborn sa femme, fille d'*Archambault* VII. du nom, vicomte de Comborn, & de *Marguerite* de Pons sa seconde femme, Geofroi IV. qui suit; *Ranulfe*, chanoine & chantre de Limoges, & sacriste de Narbonne en 1361. *Seguin*, chanoine de Limoges; *Souveraine*, femme d'*Aimeri* seigneur de Loberston; *la Contors*, mariée à *Arnaud* Pantene, damoiseau; *Mathée* & *la Fine* Helie, religieuses en l'abbaye de la Regle à Limoges.

V. Geofroi Helie, IV. du nom, seigneur de Pompadour, étoit mort en 1331. On lui donne pour femme *Philippe*, fille de *Jean* de la Garde seigneur de Granmont, dont il eut Ranulfe II. qui suit; *Jean* Helie, chanoine de l'eglise de Paris, & curé de saint Germain l'Auxerois, vivant en 1404. & *Souveraine* Helie, mariée à *Jourdain* de Montcoëul.

VI. Ranulfe Helie, II. du nom, seigneur de Pompadour, de Cromieres, d'Arnac, &c. épousa 1°. en 1355. *Galienne* de Chanac, fille de *Guy* seigneur de Chanac, & d'*Eustache* de Comborn, morte en 1364. 2°. *Constance* fille de *Guillaume* de la Marche, & de *Jeanne* de la Motte, & vivoit encore en 1399. Ses enfans du premier lit furent, Jean I. qui suit; & *Souveraine* Helie de Pompadour, mariée en 1379. à *Gui* Brun seigneur de Montbrun. Ceux du second lit furent, *Ranulfe* Helie de Pompadour, de qui sont descendus les seigneurs du Château-Bouchet; *Geofroi*, évêque de Carcassone, mort le 1. Janvier 1445. & *Souveraine* de Pompadour dame de Fellets, mariée à *Ranulfe* de Perusse seigneur d'Escars.

VII. Jean, I. du nom, seigneur de Pompadour, Cromieres, &c. étoit mort en 1404. & eut de *Magdelaine* de Vantadour sa femme, Golfier, qui suit; *Helie*, conseiller au parlement de Toulouse, évêque d'Alet en 1448. puis de Viviers en 1454. & *Peronne* de Pompadour, mariée à *Jean* de la Vaure seigneur de Grandlieu.

VIII. Golfier, seigneur de Pompadour, Cromieres, Chanac, Arnac, &c. étoit mort en 1441. Il avoit épousé en 1426. *Isabelle* de Comborn, fille de *Guichard* vicomte de Comborn, seigneur de Trignac, dont il eut Jean II. qui suit; *Geofroi*, évêque de Perigueux, puis du Puy, grand-aumonier du roi, *qui aura ci-après un article separé*; *Antoine*, évêque de Condom, mort le 11. Octobre 1496. *Robert*, doyen d'Angoulême, abbé de Terrasson, &c. *Souveraine*, mariée à *Jean* de Razes chevalier; & *Catherine* Pompadour, alliée à *Alain* de Royeres seigneur de Brunhac & de Beaudeduit.

IX. Jean, II. du nom, seigneur de Pompadour, Cromieres, &c. conseiller & chambellan du roi Louis XI. capitaine de Capdenac, mourut le 11. Janvier 1502. Il avoit épousé en 1453. *Marguerite* Chanveron, dame de Ris & de Lauriere, fille unique de *Louis* seigneur desdits lieux, & de *Marie* Tranchelyon, dont il eut entre autres enfans,

X. Antoine seigneur de Pampadour, Lauriere, Ris, Chanac, &c. maître-d'hôtel du roi Charles VIII. conseiller & chambellan du roi Loüis XII. vivoit en 1524. Il avoit épousé en 1489. *Catherine* de la Tour, fille d'*Anet* de la Tour seigneur d'Oliergues, & d'*Anne* de Beaufort vicomtesse de Turenne, dont il eut François, qui suit; *Marguerite*, mariée en 1511. à *Guillaume-Armand* vicomte de Polignac; *Marguerite* dite *Isabeau*, née en 1494. alliée 1°. à *Bertrand* de Lustrac baron de Gavaudan: 2°. à *François* Bouchard d'Aubeterre; *Françoise*, mariée 1°. en 1511. à *Galiot* de Las-Tours en Limosin: 2°. à *Antoine* seigneur de Lustrac & de Terrasson; & *Louise* de Pompadour, seconde femme de *Joachim* de Chabanne baron de Curton, comte de Rochefort & de Saigne.

XI. François seigneur de Pompadour, vicomte de Comborn, baron de Treignac, né en 1490. mourut le 29. Septembre 1534. Il avoit épousé 1°. en 1510. *Anne* de la Rochefoucault, fille de *François* seigneur de la Rochefoucault, & de *Louise* de Crussol: 2°. en 1528. *Isabeau* Picart dame de Bosc-Achard & de Quillebœuf, fille de *Louis* Picart seigneur d'Estelan, &c. & de *Charlotte* Luilier dame de Quilbœuf. Ses enfans du premier lit furent Geofroi V. qui suit; *François*, abbé d'Userche; *Jean*, abbé de Peyrouze; *Louise*, mariée à *Jacques* de Durfort baron de Boissieres; & *Marguerite* de Pompadour, religieuse. Ceux du second lit furent *Hubert* de Pompadour abbé de saint Maurin; *François*, seigneur de Lauriere, mort sans alliance; *Magdelaine*, alliée en 1550. à *Tanneguy* le Veneur comte de Tillieres, seigneur de Carouges; & *Françoise* de Pompadour, mariée en 1551. à *Claude* comte de Maure en Bretagne.

XII. Geofroi, V. du nom, seigneur de Pompadour, vicomte de Comborn, &c. né le 4. Juin 1513. rendit des services considerables aux rois Henri II. François II. & Charles IX. qui le fit gouverneur du haut & bas Limosin en 1567. Il avoit épousé en 1536. *Susanne* d'Escars, fille de *François* seigneur de la Vauguyon, &c. senéchal de Bourbonnois, capitaine de Moulins, & d'*Isabeau* de Bourbon, dont il eut *Jean* seigneur de Pompadour, mort sans alliance au siege de Mucidan; Louis qui suit; *Françoise* mariée à *Foucault* d'Aubusson seigneur de Beauregard; *Isabeau*, alliée à *Gaspard* Foucault seigneur de S. Germain-Beaupré; & *Marguerite* de Pompadour, religieuse.

XIII. Louis vicomte de Pompadour, &c. chevalier de l'ordre du roi, servit le roi Henri III. dans les guerres de la religion, & mourut en 1591. Il avoit épousé en 1570. *Peronne* de la Guiche, fille de *Gabriel* seigneur de la Guiche & de Chaumont, & d'*Anne* Soreau dame de saint Geran, dont il eut Leonard-Philibert, qui suit; Jean, qui a fait *la branche de* Lauriere *rapportée ci-après*; *Susanne*, mariée à *Jean Charles* de Carbonnieres seigneur de la Capelle-Biron; *Jeanne*, alliée en 1593. à *Jean* de Soüillac seigneur de Montmege & la Barde; & *Louise* de Pompadour femme de *René* de Courail seigneur de Mimole & du Mazet.

XIV. Leonard-Philibert vicomte de Pompadour, chevalier des ordres du roi en 1633. lieutenant general du haut & du bas Limosin en 1621. maréchal des camps & armées du roi en 1622. mourut en Novembre 1634. Il avoit épousé 1°. en 1610. *Marguerite* de Montgommery, fille & heritiere de *Jacques* comte de Montgommery, morte en couches en 1611. 2°. en 1612. *Marguerite* de Rohan veuve de *Charles* marquis d'Epinay, & fille de *Louis* Rohan prince de Guemené, & d'*Eleonore* de Rohan comtesse de Rochefort, de laquelle il n'eut point d'enfans: 3°. en 1618. *Marie* Fabry, fille aînée de *Jean* Fabry trésorier de l'extraordinaire des guerres, & de *Françoise*

Buatier. Il eut de sa premiere femme *Charles* de Pompadour, mort quatre jours après sa naissance : & de la troisiéme vinrent JEAN III. du nom, qui suit ; *Pierre* Baron de Treignac, abbé de Vigeois, prieur de la Vallete, prevôt d'Arnac ; *François* chevalier de Malte, mort en 1630. autre *François*, mort jeune ; *Charlotte* mariée à *Charles* de Tallerand, marquis d'Exideüil, prince de Chalais, &c. *Esther* prieure perpetuelle des religieuses Bernardines de Tulle ; *Marie*, alliée en 1649. à *François* Bouchard d'Esparbez de Lussan, marquis d'Aubeterre ; *Marguerite*, mariée en 1650. à *René* de Presteval, marquis de Clere & de Panilleuse, baron de Presteval ; & *Jeanne* de Pompadour, femme de *Henri* de San-Marsal de Puideval, baron de Conros.

XV. JEAN, III. du nom, marquis de Pompadour, baron de Treignac, &c. lieutenant general des armées du roi, & des provinces du haut & bas Limosin, fut fait chevalier des ordres du roi en 1661. & mourut en 1664. Il avoit épousé en 1640. *Marie* vicomtesse de Rochechoüart, fille & heritiere de *Jean* vicomte de Rochechoüart, & de *Françoise* Esthuer de Caussade, dont il a eu *Jean* marquis de Pompadour, guidon des gensdarmes du roi, mort sans enfans de N. de Montecler ; *François* baron de Treignac, mort san alliance ; *Marie* dame de Pompadour vicomtesse de Rochechoüart, mariée en 1674. à *François* d'Espinay marquis de S. Luc, morte en Octobre 1723. laissant pour fille unique, *Marie-Anne-Henriette* d'Espinois, vicomte de Rochechouart, mariée en 1715. à N. de Rochechouart, seigneur du Batiment, qui par cette alliance devint vicomte de Rochechouart ; & *Marie-Françoise* de Pompadour, mariée à *François-Isaac* marquis d'Hautefort, lieutenant general des armées du roi.

BRANCHE DES MARQUIS DE LAURIERE.

XIV. JEAN de Pompadour, second fils de LOUIS vicomte de Pompadour, & de *Peronne* de la Guiche, fut baron de Lauriere & de Ris, & épousa *Charlotte* de Fumel, heritiere de la maison du Bourdé, fille de *François* de Fumel, & de *Jeanne*, de Caumont, dont il eut PHILIBERT, qui suit ; *N.* de Pompadour marquis de Bourdé, tué au siege de Thionville ; *N.* de Pompadour seigneur de Nontron, mort sans alliance ; & *Charlotte* de Pompadour, mariée à *François* Bruneau marquis de la Rabustelière, mort en Avril 1657.

XV. PHILIBERT de Pompadour marquis de Lauriere & de Ris, seigneur du Bourdé, &c. senéchal & gouverneur de Perigord, épousa en 1645. *Catherine* de Sainte Maure veuve d'*Antoine* de Lenoncourt marquis de Blainville, & fille de *Leon* de Sainte-Maure, baron de Montausier, & de *Marguerite* de Châteaubriant, dont il a eu LEONARD-HELIE, qui suit ; & trois autres garçons.

XVI. LEONARD-HELIE de Pompadour, marquis de Lauriere, &c. a épousé *Gabrielle* de Montault, fille de *Philippe* duc de Navailles, maréchal de France, & de *Susanne* de Baudean, dont il a eu pour fille unique N. de Pompadour, mariée le 17. Juin 1708. à *Philippe-Egon* marquis de Courcillon de Dangeau. * *Voyez* le P. Anselme.

POMPADOUR (Geofroi de) évêque de Perigueux, puis du Puy, grand aumônier de France, fils puîné de GOLFIER seigneur de Pompadour, & d'*Elisabeth* vicomtesse de Comborn. Après avoir été chanoine & comte de Lyon, abbé de Chancellade, &c. & premier president en la chambre des comptes de Paris, il fut élevé en 1480. sur le siege épiscopal de Perigueux. Ce prélat fut accusé d'avoir eu part aux complots du duc d'Orleans contre le roi Charles VIII. & sous ce prétexte fut arrêté avec quelques autres personnes de qualité ; mais dans la suite il se justifia, fut transferé de l'évêché de Perigueux à celui du Puy, & mourut en 1514.

POMPÉE, *Gens Pompeïa*, famille illustre à Rome entre les plebeïennes, étoit divisée en trois branches, selon Velleius paterculus, qui ne les nomme point. La premiere portoit le surnom de RUFUS ; la seconde, celui de SEXTUS ; & la troisiéme, celui de LONGINUS. AULUS-POMPEIUS RUFUS fut pere de Q. POMPEIUS-RUFUS, qui selon Velleius Paterculus, fut le premier consul de sa famille. Il fut élu en 613. de Rome, & 141. ans avant Jesus-Christ, avec Cn. Servilius Cæpio, & deshonora son nom & sa dignité par la paix desavantageuse qu'il conclut avec les Numantins en Espagne. On l'accusa même d'avoir corrompu celui des domestiques de Viriatus qui assassina ce general Espagnol. Pompée laissa deux fils, Q. POMPEIUS, *dont nous parlerons dans la suite* ; & A. POMPEIUS R. qui mourut, selon Pline, au Capitole, après avoir salué les dieux. Celui-ci fut pere de A. POMPEIUS dit le *Bithynique*, orateur celebre, qui laissa A. POMPEIUS tué par le fils du grand Pompée en Sicile ; ce que Dion & Appien ont remarqué. Q. POMPEIUS R. prefet de la ville en 664. fut consul en 666. & 88. ans avant J. C. avec L. Cornelius Sylla ; & fut assassiné par les soldats dans la guerre civile qui commença cette année entre le même Sylla & Marius. Les émissaires de Sulpitius tribun du peuple, tuerent en même-tems Q. POMPEIUS R. son fils. Celui-ci laissa un autre Q. POMPEIUS R. que le senat fit mettre en prison, pour avoir empêché les comices ou assemblées generales du peuple. SEXTUS-POMPEIUS-RUFUS consul en 719. & 35. avant Jesus-Christ, avoit une grande connoissance de l'antiquité, & fut tué, laissant un fils de ce même nom consul avec Sextus Apuleius, l'an 13. de l'ere Chrétienne, & 767. de Rome. L'autre branche des Pompées surnommés SEXTUS, est connuë par SEXTUS-POMPEIUS, qui eut deux fils, SEXT. POMPEIUS excellent orateur, philosophe Stoïcien & geometre ; & CN. POMPÉE surnommé *Strabo*. Ce dernier fut pere de POMPÉE *le Grand*, qui laissa deux fils, comme nous l'allons voir plus bas. * Velleius Paterculus, *liv.* 2. Eutrope, *l.* 4. Pline, *liv.* 7. *chap.* 53. Ciceron. Appien. Dion. Plutarque. Cassiodore, &c.

POMPÉE dit *Strabon*, consul & capitaine Romain, pere de Pompée *le Grand*, servit utilement la republique dans la guerre sociale des Marses, & fut consul en 665. de Rome, & 89. ans avant J. C. avec Porcius Cato. Depuis irrité de ce qu'il n'avoit pû se faire continuer dans la même dignité, il se déclara contre Cinna. On dit que la gloire regloit moins ses actions que son interêt ; & qu'étant à la tête des armées de la republique, il ne les commandoit que pour épier les occasions de se rendre puissant. Enfin il y eut une sanglante bataille livrée entre Cinna & lui, à la vûë des murailles de Rome. Un peu après la peste se mit dans les deux armées ; Pompée mourut en même-tems, ou selon quelques auteurs, fut tué d'un coup de foudre en 667. de Rome, & 87. ans avant Jesus-Christ. *La joye qu'on eut de sa mort*, dit Velleius Paterculus, *sembloit avoir été balancée par la perte d'un grand nombre de citoyens qui avoient été emportés, ou par le fer, ou par la maladie.* Le peuple Romain déchargea sur son corps après sa mort, les effets du ressentiment qu'il avoit eu contre lui pendant sa vie. * Plutarch. *in vita Pomp.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Cicero, *in Pison. & Philipp.* 1. *&c.*

POMPÉE (*CNEIUS POMPEIUS MAGNUS*) à qui ses belles actions acquirent le surnom de *Grand*, étoit fils de Pompée *Strabon*, & de *Lucilia*, sortie d'une famille noble. Il nâquit le dernier jour de Septembre de l'an 648. de Rome, & 106. avant Jesus-Christ, & dès qu'il eut pris la robe virile, il fit la guerre sous son pere, qui étoit grand capitaine. A l'âge de 23. ans il entreprit de son chef & sans aucune autorité publique, de défendre & de rétablir l'honneur de sa patrie. Il leva trois legions qu'il mena à Sylla ; & trois ans après, en 633. de Rome, & 81. ans avant Jesus-Christ, il merita les honneurs du triomphe, qu'on ne put refuser à sa valeur, dont il avoit donné des preuves convaincantes, en reprenant la Sicile & l'Afrique sur les proscrits. Quelques-tems après, Sylla étant mort, Pompée força Lepidus à sortir de Rome, où ce dernier vouloit faire casser tout ce qu'avoit fait Sylla. Le déplaisir que Lepidus en eut, lui fit prendre les armes en 677. & 77. ans avant J. C. mais il fut vaincu par Catulus & par Pompée, qui ne voulut point licentier ses troupes qu'après avoir obtenu la commission de porter la guerre contre Sertorius en Espagne. Il l'obtint ; & ayant achevé heureusement cette expedition en 681. & 73. ans avant Jesus-Christ, il triompha une seconde fois, quelques jours avant que d'être élu consul, & n'étant encore que simple chevalier Romain, ce qui n'étoit jamais arrivé

personne avant lui. Pompée pendant son consulat rétablit la puissance des tribuns du peuple, fut chargé d'exterminer les Pirates en 687. & après les avoir battus en divers endroits, il les attaqua avec toute sa flotte, les défit, & en nettoya la mer dans l'espace de quarante jours. Ces avantages furent suivis de ceux qu'il remporta en 689. & 65. ans avant Jesus-Christ, contre Tigrane & contre Mithridate. Il penetra par ses victoires dans la Medie, dans l'Albanie & dans l'Iberie. De-là il tourna les armes contre les nations qui habitoient les pays les plus reculés à la droite du Pont-Euxin, les Colques, les Henioques & les Achéens. Il soûmit aussi les Arabes & les Juifs; & ainsi vainqueur de toutes les nations qu'il avoit attaquées, il revint en Italie, élevé à un point de grandeur que ni les Romains, ni lui-même, n'auroient osé souhaiter. On le reçut avec une joye extrême, parce qu'ayant congedié ses troupes, il rentra dans la ville en homme particulier & en simple citoyen, l'an 693. de Rome, & 61. ans avant J. C. Il triompha pendant deux jours avec une tres-grande magnificence, & mit dans le tresor public de plus grandes sommes qu'il n'y en étoit jamais entré par les victoires d'aucun autre general. Ce fut ainsi que la fortune augmenta par degrés la gloire de ce grand homme, & la porta jusqu'au dernier comble d'élevation, en le faisant triompher de l'Afrique, de l'Europe, & de l'Asie. Au milieu de ces prosperités, la gloire de Cesar blessoit les yeux de Pompée: le premier ne vouloit point de maître, & l'autre point de compagnon. Julie fille de Cesar, que Pompée avoit épousée, fut quelque-tems le lien & le gage commun de la concorde entre ces grands hommes. Il se forma même un triumvirat entre Cesar, Pompée & Crassus; mais cette intelligence n'eut point de suite: elle dégenera en animosité par la jalousie qu'ils avoient de la puissance l'un de l'autre, & elle se détruisit tout-à-fait par la mort de Julie & par celle de Crassus. Pompée s'étoit fait donner le gouvernement des Espagnes, & vouloit que Cesar quittât le commandement des armées qu'il avoit eu pendant dix ans dans les Gaules, & vînt à Rome comme particulier, pour demander le consulat qu'il vouloit qu'on lui accordât pendant son absence. La guerre fut déclarée, & Pompée sortant de Rome avec les consuls & le senat, quitta l'Italie pour passer en Epire, l'an de Rome 705. & 49. avant Jesus-Christ. Cesar y alla, après avoir défait les lieutenans de son rival en Espagne, & le vainquit dans la bataille de Pharsale. Pompée fut reduit alors à se retirer chez Ptolomée roi d'Egypte; mais ce prince par le conseil de son precepteur Theodote & d'Achillas general de ses troupes, envoya des gens à Pompée, qui le firent passer du vaisseau de charge où il étoit, dans une barque, où un esclave nommé Photin, lui coupa la tête en la 56. année de son âge, l'an 706. de Rome. Il avoit été trois fois consul, avoit remporté autant de triomphes, & avoit dompté toutes les parties de la terre. La mort de Pompée fut fatale à la liberté des Romains, que Cesar asservit à sa domination; & ce fut alors qu'on regreta universellement Pompée, qui avoit usé de sa puissance avec beaucoup plus de moderation. Tous les historiens, & même ceux qui ont vécu sous les empereurs, l'ont élevé par de justes loüanges. Ciceron qui étoit né le même jour que lui, lui attribuë entre autres belles qualités, celle de bon orateur. *C'étoit un personnage*, dit-il, *né pour toutes les grandes choses, & qui pouvoit atteindre à la suprême éloquence, s'il n'eût mieux aimé cultiver les vertus militaires, & si son ambition ne l'eût porté à des honneurs plus brillans. Il parloit avec assez d'abondance; il examinoit les affaires avec assez de jugement; son action étoit belle; il avoit la voix éclatante, & dans ses mouvemens il conservoit beaucoup de gravité.* Velleius Paterculus lui a consacré un éloge magnifique, dans lequel il louë sa bonté, sa bonne mine, sa valeur, sa moderation, sa constance dans les amitiés; & où il dit qu'il fut presque exemt de toutes sortes de vices; si ce n'est que dans une ville libre & maîtresse du monde, où de droit tous les citoyens doivent être égaux, il ne pouvoit souffrir de rival en reputation & en puissance. Le peuple Romain avoit fait élever une statuë en l'honneur de Pompée, avec cette inscription si glorieuse: *P. Urb. Ro. S. P. Q. Pompeius Magnus imp. bello XXX. ann. confecto, fusis, fugatis, occisis, in deditionem acceptis hominum centies vicies semel LXXXIII. M. depressis aut captis navibus DCCCXLVI. oppidis, castellis M. D. XXXVIII. in fidem acceptis; terris à Maoti ad Rubrum mare subactis: Quum oram maritimam prædonibus liberasset, & imperium maris Pop. Rom. restituisset ex Asia, Ponto, Armenia, Paphlagonia, Cappadocia, Cilicia, Syria, Scythis, Judais, Albanis, Iberis, Insula, Creta, Basternis, & super hæc de regibus Mithridate atque Tigrane triumphasset.* Le grand Pompée laissa deux fils; CNEIUS & SEXTUS, dont nous allons parler.

POMPE'E (Cneius) *Pompeius*, avoit mis une puissante armée en campagne, & s'étoit rendu formidable par les grands secours que lui avoient amenés de toutes les contrés du monde, ceux qui étoient encore attachés au grand nom de son pere. Jules-Cesar le poursuivit en Espagne, & le défit avec son frere l'an 709. de Rome, & 45. avant Jesus-Christ dans la bataille de Munda, ville située près de Ronda-Viega, dans le royaume de Grenade, & environ à vingt milles de Malaga. Le plus jeune des fils de Pompée prit la fuite; & l'aîné incommodé d'une blessure, fut tué en des lieux écartés où on le trouva. Sa tête fut portée à Cesar.

POMPE'E (Sextus) le plus jeune des fils du grand Pompée, après avoir été vaincu par Cesar dans la bataille de Munda, en laquelle son frere aîné fut tué, se rendit maître de la Sicile, où sa domination ne fut pas de longue durée; car il perdit dans un grand combat sur mer la puissante flotte dont il étoit maître, & fut entierement défait par Auguste & Lepidus. Il passa en Asie avec sept vaisseaux seulement, ou dix-sept selon les autres, lui qui un peu auparavant en avoit eu jusqu'à 350. En côtoyant l'Italie, il aborda au cap de *Sacinum*, appellé aujourd'hui *Capo delle Colonne*, où il pilla le temple de Junon. Ensuite il fut reçu à Lesbos, s'empara de Lampsaque par intelligence, défit Furnius, gouverneur d'Asie pour Marc-Antoine, & amassa de grandes sommes d'argent. Mais l'impuissance où il étoit de soûtenir la guerre par terre & par mer, le fit resoudre à brûler sa flotte, pour faire prendre les armes aux matelots qui étoient dessus. Peu après se voyant abandonné de ses plus chers amis, de Fannius entr'autres, & de Libon même son beau-pere, il se refugia en Armenie, & fut poursuivi par Furnius Titius & par Amyntas, qu'il défit dans une occasion dont il ne sçut pas profiter. Enfin reduit à l'extrêmité par la faim, après avoir tenté de faire son traité, il se livra sans condition entre les mains d'Amyntas, & fut tué peu après. Antoine, qui avoit donné cet ordre, le revoqua vainement par de secondes lettres. Pompée perit par la main de Titius l'an 719. de Rome, & 35. avant l'ere Chrétienne. * Velleius Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 4. Dion, *l.* 45. *hist. Rom.* Cesar, *de la guerre civile.* Hirtius ou Oppius, *guerre d'Espagne*, Plutarque, *in vita Pomp. Cæsar. & Ant.* Appien, *l.* 5. Eutrope. Eusebe. Orose, &c.

POMPE'E, dit LENAS, affranchi de Pompée *le Grand*, vivoit vers l'an 710. de Rome, & 44. ans avant Jesus-Christ. Il étoit bon grammairien, & traduisit des commentaires de medecine qu'on attribuoit à Mithridate. * Pline, *l.* 25. *c.* 2.

POMPE'E, dit PLANTA, dans le I. siecle, écrivit une histoire de la guerre entre Othon & Vitellius. * Juste Lipse, *in l.* 2. *Taciti.*

POMPE'E (Paulin) intendant des impôts sous Neron. * Tacit. *annal. l.* 16. *c.* 18.

POMPE'E, intendant de la Gaule Belgique. * Tacite, *hist. l.* 1.

POMPE'E (Urbius) chevalier Romain, condamné à mort par l'empereur Claude, comme convaincu d'adultere avec Messaline. * Tacit. *annal. l.* 11. *c.* 35.

POMPE'E, dit SATURNIN, Romain celebre par son érudition & par ses ouvrages, est nommé par Pline *le Jeune, l.* 1. *epist.* 16.

POMPE'E, *Trogus Pompeius*, *cherchez* TROGUE POMPE'E.

☞ Il y a eu plusieurs autres hommes de ce nom parmi les Romains, comme POMPE'E le Roux, *Pompeius Rufus*, petit-fils de Sylla par sa fille, tribun du peuple, avec Titus Munacius Plancus adversaire de Milon. M. POMPE'E,

fils de Theophane Mytilenéen l'Historien, & l'ami du grand Pompée. Ce Pompée fut un des favoris de l'empereur Tibere, qui neanmoins maltraita sa famille. * Tacit. *annal. l. 6.* L'empereur Balbinus descendoit de cette famille. * Julius Capitolin. *in Maximo & Balbino.* Il y a eu un POMPE'E, tribun du peuple, qui découvrit la conjuration de Pison. Tacit. *l. 15. annal.* Un POMPE'E Longin, tribun de la cohorte Pretorienne sous Galba. * Tacit. *l. 1.* Un POMPE'E surnommé *Macula*, amant de la fille de Sylla, avec un autre homme qui s'appelloit *le Foulon*; ce qui fit dire agreablement à Fauste frere de cette femme, qu'il s'étonnoit que sa sœur avoit *Macula*, faisant allusion à la signification de ce mot, qui signifie *une tache*, pendant qu'elle disposoit d'un Foulon : *miror sororem meam habere maculam, cum fullonem habeat.* * Macrob. Saturn. *l. 1.*

POMPEIA, troisiéme femme de *Jules Cesar*, fille de Q. *Pompée*, fut mariée à *Cesar* après la mort de Cornelie; mais son époux la répudia bientôt après, la soupçonnant d'avoir commis adultere avec Clodius. En effet, le bruit fut si constant que Clodius l'étoit allé trouver en habit de femme, pendant les ceremonies publiques de la fête de la bonne déesse, qu'il y eut ordre du senat d'informer du sacrilege. On voulut obliger Cesar de déposer contre elle, ce qu'il refusa, disant ; *Qu'il ne la croyoit point coupable; neanmoins que la femme de Cesar ne devoit pas seulement être exempte de crime, mais de soupçon.* * Suetone & Plutarque, *in Julio.* Il y a eu une POMPEIA MACRINA, femme d'Argolicus, envoyée en exil par Tibere. * Tacit. *annal. l. 6.* Une POMPEIA PAULINA, fille de Pompeïus Paulinus, femme de Seneque.

POMPEIEN, fils d'un chevalier Romain, & originaire d'Antioche, devint consul & gendre d'Antonin *le Pieux*, qui lui donna sa fille Lucille en mariage : il fut tué sous l'empire de Commode par ordre de son beau-frere, & Lucille sa veuve fut releguée en l'isle de Caprée, où on la fit mourir. * *Voyez* Vulcatius Gallicanus, *in Avidio Cassio.* Lamprid. Ælius. Spartian. Dion.

POMPEIOPOLIS, ville de Cilicie, dite auparavant *Soli*, reçut ce nom de Pompée, après la défaite des Pirates; puis celui de *Trajanopolis*, à cause de l'empereur Trajan. Depuis, elle devint le siege d'un évêché suffragant de Seleucie ; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'un miserable bourg, dit *Palesali*, selon quelques modernes. Il y a eu dans la Paphlagonie une autre ville qu'on appelloit *Eupatoria*, à qui Pompée donna encore son nom, après avoir vaincu Mithridate : elle fut depuis metropole sous le patriarchat de Constantinople; mais presentement elle est tout-à-fait ruinée. * *Consultez* Pline. Ptolomée. Solin. Pomponius Mela, &c. Ferrari, *in lexic.*

POMPEIUS (A.) surnommé *le Bithynique*, orateur, dont Ciceron fait mention. * Cicero, *in Bruto.*

POMPILE, que Pline appelle *Nautile*, marinier ou pêcheur d'Icarie, changé en poisson de ce nom, qui suit les vaisseaux en pleine mer, & se retire quand ils approchent des bords. * Athenée, *l. 7. c. 5.* Pline. *l. 9. c. 29.* Elien. *l. 2. c. 15.* Oppien, *de piscibus, l. 1.*

POMPILIUS, *cherchez* NUMA.

POMPILIUS ANDRONICUS (M.) *cherchez* ANDRONIC (Pompilius.)

POMPONACE (*Pierre*) en latin *Pomponatius*, philosophe du XVI. siecle, né à Mantouë le 16. Septembre 1462. étoit de si petite taille, qu'il ne s'en falloit gueres qu'il ne fût un nain ; mais il avoit beaucoup d'esprit, & il passa pour un des plus habiles philosophes de son siecle. Il enseigna la philosophie à Padouë avec beaucoup de reputation, & il y eut pour antagoniste le celebre Achillini. La guerre des Venitiens contre les puissances liguées à Cambray l'obligea de se retirer à Bologne, où il continua d'enseigner la philosophie. Il soûtint dans un livre fait sur l'*immortalité de l'ame*, que non seulement Aristote ne la croit point; mais qu'il n'y en a aucune preuve demonstrative par la raison naturelle ; qu'elle est seulement établie sur l'écriture sainte & sur la définition de l'eglise. Ce livre ayant été publié, lui attira plusieurs adversaires. Contarin écrivit contre lui, & quelques moines le déchirerent hautement comme un impie. Pomponace se défendit, & fit le cardinal Bembe juge de son different. Ce cardinal ne trouva rien à redire à son ouvrage ; & l'ayant même communiqué au maître du sacré palais, ce religieux fut d'avis qu'il ne contenoit rien de contraire à la foi. Pomponace fit aussi un livre des *enchantemens*, dans lequel il soûtenoit que tout ce que l'on conte de la magie & des sortileges ne doit point être attribué au demon, mais se fait par des vertus, que certains hommes ont eues. Ce livre fut mis à l'*index*. Quelques-uns ont traité Pomponace d'Athée, mais d'autres ont pris sa défense. On dit qu'il fut obligé de brûler son livre de l'immortalité de l'ame, ce qui est faux, puisque les inquisiteurs en permirent une seconde édition. Pomponace mourut, selon Paul Jove à Bologne d'une retention d'urine, la 63. année de son âge, l'an 1525. de Jesus-Christ. Il avoit achevé en 1516. son traité de l'immortalité de l'ame, qui fut attaqué ; mais il en fit l'apologie. * Paul Jove, *in elog. doct. c. 71.* Sponde, *A. C. 1513. n. 20.* Riccioli, *chron. reform.* Lucas Gauricus, *schemat. tract. 4.* La Mothe-le-Vayer, *dial. de la diversité des religions.* Antoine Sirmond, *de immortalitate animæ.* Theophile Renaud, *de stigmatismo sacro, de bonis & malis, l. 16.* Martin Delrio, *disquisit. magic. l. 1. c. 3.* Le Noble, *tableau des philosophes.* Bayle, *dict. crit. 2. édit.* 1702.

POMPONE DE BELLIE'VRE, *cherchez* BELLIE VRE.

POMPONIE, *Pomponia Græcina*, sœur de Pomponius Græcinus, qui fut consul sous Auguste, & auquel est adressée la quatriéme élegie d'Ovide *de Ponto*, fut mariée à *Plausius*. Elle fut accusée d'adultere ; mais son mari jugea en sa faveur. Elle étoit amie de Julie, fille de Drusus ; & après que Messaline l'eut fait mourir, Pomponie passa le reste de ses jours dans le deüil, jusqu'au regne de Claude. * Tacit. *annal. l. 13.*

POMPONIUS, tribun du peuple, ayant intenté une accusation contre Titus Manlius patricien, à la sollicitation de Servilius Ahala & de L. Genutius consuls, fut obligé de s'en desister ; parce que Titus Manlius, surnommé depuis *Torquatus*, fils de l'accusé, l'ayant pris en particulier & lui ayant mis le poignard sous la gorge, l'obligea de jurer qu'il ne poursuivroit point cette accusation, & qu'il laisseroit son pere en repos. * Tite-Live.

POMPONIUS, orateur vehement, plein de feu, & qui parloit avec force, selon Ciceron, *in oratore.*

POMPONIUS FLACCUS, gouverneur de Mesie, puis de Syrie, sous l'empire de Tibere, fut déposé pour avoir passé deux jours en festin. * Sueton. *in Tiber. c. 42.* Il y a eu quelque-tems après un autre POMPONIUS surnommé *Labeo*, gouverneur de Mesie, lequel, accusé d'avoir prevariqué dans sa charge, & de plusieurs crimes, fut disgracié, & de chagrin se fit ouvrir les veines & mourut. Sa femme Pance le suivit ; ce qui arriva sous le consulat de Paul Fabius & de Lucius Vitellius. * Tacit. *l. 6. in annal. c. 29*

POMPONIUS de Bologne, poëte Latin, vivoit vers l'olympiade CLXXXIII. l'an 667. de Rome, & 87. avant Jesus-Christ. Eusebe en parle ainsi : *L. Pomponius Bononiensis Atellanarum scriptor clarus habetur.* Il laissa diverses pieces en vers. Solin remarque comme une chose assez extraordinaire, que ce Pomponius n'avoit jamais roté. * Solin, *l. 4. Consultez* Crinitus. Vossius, &c.

POMPONIUS RUFUS, historien Latin, est cité par Valere Maxime, *l. 4. c. 4.* Un autre POMPONIUS fut consul avec Cn. Pompeius Ferocius Licinianus, ce que nous apprenons d'une ancienne inscription. * Vossius, *de hist. Lat.*

POMPONIUS Secundus (P.) poëte Latin, fut consul l'an 18. & l'an 40. de Jesus-Christ, & 794. de Rome. On voit plusieurs tragedies de sa façon. * *Consultez* Pline, *l. 4. hist. nat. c. 4.* Quintilien, *l. 10. c. 1.* Fabius, *l. 8. c. 3.* Terentianus Maurus, *in Centim.*

POMPONIUS MELA, Espagnol, natif de Mellaria, ville détruite dans le royaume de Grenade, où est presentement *Beyar de Melena*, selon le temoignage de Morales & des auteurs du pays, vivoit dans le premier siecle, & composa une geographie intitulée, *de situ Orbis*, en III. livres. Nous avons cet ouvrage enrichi des notes de

de plusieurs sçavans. Les meilleures éditions sont celles de Hollande, avec les notes de Vossius & de Gronovius. * Alfonse Garsias Matamore, *de doct. Hisp. viris*, *&c.*

POMPONIUS (Sextus) jurisconsulte Romain, consommé dans la connoissance des loix, vivoit dans le III. siecle, & sortit avec Ulpien & Julius Paulus de l'école de Papinien. Il eut beaucoup de part au gouvernement sous l'empereur Alexandre *Severe*, & composa plusieurs ouvrages, qui sont souvent cités dans le code & dans le digeste. On peut voir le dénombrement dans Forster, *l.* 2. *hist. juris. civil. c.* 79. dans Nicolas Henelius, *de veter. juris. c.* 30. Dans Gesner, *in biblioth. &c.* Lampridius en fait mention, *dans Alexand. Severe.*

POMPONIUS LÆTUS (Julius) né dans le royaume de Naples, étoit, dit-on, fils *naturel* d'un prince de Salerne, & florissoit à Rome dans le XV. siecle, sous Pie II. en même-tems que Platine & Callimachus. Il fut du nombre de ces sçavans, qu'on prétendoit avoir conjuré contre Paul II. ce qui l'obligea de se retirer à Venise. Il revint depuis à Rome, où il vivoit en philosophe; & il y publia un abregé de la vie des Cesars, depuis la mort de Gordien jusqu'à Justin III. un livre de Mahomet, & un des magistrats Romains. Il mourut âgé de 70. ans, suspect d'Athéïsme & d'impieté, sous le pontificat d'Alexandre VI. On dit qu'il étoit si pauvre, qu'il fut contraint de se faire porter à l'hôpital pendant sa maladie, & que ne laissant pas même de quoi se faire enterrer, ses amis furent obligés de fournir à cette dépense. Sabellic, qui étoit son disciple, a écrit sa vie. Vossius lui attribuë les commentaires sur Virgile, que nous avons sous le nom de JULIUS POMPONIUS SABINUS. * *Consultez* aussi Paul Jove, *in elog. doct. c.* 40. Erasme, *in Cicer.* Ange Politien, *in Miscell. c.* 73. Lilio Giraldi, *in hist. poët. dial.* 4. Pierius Valerianus, *l.* 2. *de infelic. litter.* Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat. &c.*

POMPONIUS (Lucius) general des armées Romaines en Allemagne, du tems de l'empereur Claude, vers l'an 16. avant Jesus-Christ, vainquit les Cattes, merita l'honneur du triomphe, & ne se distingua pas moins par ses poësies que par ses conquêtes. * Tacit. *annal.*

POMPONIUS, Lucius Ælianus, se joignant à Amandus dans le III. siecle, se fit avec lui chef de ces paysans revoltés, appellés *Bagaudes*, qui ravagerent les Gaules. Ils furent défaits & soûmis par Maximien Cesar l'an de Jesus-Christ 285. * Idacius. Eusebe. Eutrope.

POMPONIUS ATTICUS, *cherchez* ATTICUS.

POMPONIUS GAURICUS, *cherchez* GAURIC.

POMPOSE, vierge & martyre d'Espagne, dans le IX. siecle, étoit née à Cordouë de parens considerables, qui voulant se consacrer à Dieu, firent bâtir un double monastere, à deux ou trois lieuës de la ville, dans les montagnes au pied de la roche de Pigna-Melar, d'où il tira son nom. Pompose s'y retira, & y mena une vie chrétienne & monastique. Les Mahometans ayant excité une persecution contre les Chrétiens, elle sortit malgré ses gardes du monastere, alla se presenter au juge de Cordouë, parla librement contre le faux prophete Mahomet, & fut condamnée à avoir la tête tranchée, ce qui fut executé le 19. Septembre de l'an 853. sous le regne de Mahomet, qui avoit succedé depuis un an, au roi Abderama son pere, auteur de la persecution. * Euloge, *memor. l.* 3. *c.* 2. Baillet, au 19. Septembre.

PONA (François) medecin de Verone, dans le XVII. siecle, possedoit également la medecine, les langues & les belles lettres, comme il paroît par le grand nombre d'ouvrages qu'il a composés en prose & en vers. *Voyez* son éloge dans le theâtre des hommes de lettres de l'abbé Ghilini.

PONCE (S.) Pontius diacre de saint Cyprien, évêque de Carthage, fut témoin de la vie & du martyre de ce saint prélat, & écrivit l'histoire, que nous avons dans Surius, & à la tête des œuvres de saint Cyprien. Ponce mourut le 8. Mars, & est honoré dans le martyrologe Romain, aussi-bien que dans ceux de Bede, d'Usuard & d'Adon. * *Voyez* saint Jerôme, *in catal.* Honoré d'*Autun*, *de lum. eccles.* Trithême & Baronius. Il est different d'un autre Ponce martyr dans les Gaules, dont Honoré d'*Autun* a aussi parlé. * *Consultez* le martyrologe de France de Du Saussay.

PONCE DE LEON (Gonsalve Marin) de Seville, a donné une traduction latine des œuvres de Theophane archevêque de Nicée, & le physiologue de saint Epiphane. Il excelloit particulierement dans la connoissance de la langue grecque. Les critiques le mettent au rang des plus habiles traducteurs; parce qu'il n'a aucun défaut dans son discours, qu'il est exact dans son style, & qu'il sçait fort bien s'accommoder à ses auteurs. * Nicol. Anton. *biblioth. Hispan. tom.* 1. P. Dan. Huet. *de clar. interpret. & optimo genere interpretandi*, *l.* 2.

PONCE DE LEON (Basile) religieux de l'ordre de saint Augustin, né d'une famille illustre de Grenade, prit l'habit chez les religieux Augustins à Salamanque, & fit un grand progrès dans la theologie & dans la science du droit canon, qu'il enseigna à Alcala avec beaucoup de reputation. Il laissa divers ouvrages de sa façon. *De sacramento Confirmationis. De impedimentis Matrimonii. De sacramento Matrimonii. Varia disputationes ex theologia scholastica & ex positiva, &c.* & mourut à Salamanque en 1629. François de Montesdoca recüeillit en un volume *in* 4°. publié en 1630. les éloges funebres en vers & en prose, qu'on avoit composés à la mort de ce sçavant theologien, & intitula ce recüeil: *fama postuma.* * Diana, *in ind. aut. summa.* Riccioli, *chron. reform.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp. tom. I. p.* 160.

PONCE (Constantin de la Fuente) en latin, *Constantinus Fontius*, d'où l'on a fait *Pontius*, docteur en theologie, & chanoine de Seville dans le XVI. siecle, fut predicateur de Charles-*Quint*, & suivit Philippe II. en Angleterre. A son retour il fut deferé à l'inquisition, comme étant dans les sentimens des Protestans, & mis en prison: il y mourut avant l'*Auto da fé*; mais son effigie fut portée & brûlée le jour de cette ceremonie. Quelques-uns ont dit qu'il étoit confesseur de Charles-*Quint*, & qu'il l'assista au lit de la mort: mais il étoit en prison avant la mort de ce prince. Il a composé quelques livres que l'inquisition d'Espagne a mis dans son *index.* Pendant le tems qu'il prêchoit il eut une grande reputation. Il avoit de l'esprit & de l'éloquence; mais il étoit fort railleur, & c'est peut-être ce qui lui a attiré sa disgrace. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.* Frapaolo, *hist. du concile de Trente*, *l.* 5. Bezein, *iconibus secretiora inquisitionis Hispan.* Bayle, *diction. crit.* 2. *édit.* 1702.

PONCE DE SANTA CRUZ (Antoine) premier medecin de Philippe IV. roi d'Espagne, étoit fils d'un medecin habile, & enseigna avec reputation; ensuite de quoi il fut appellé à la cour. Il y fut consideré, & y mourut vers l'an 1650. âgé de plus de 80. ans. On a de lui divers ouvrages, *Opuscula medica ac philosophica. In Avicenna primam part. I. lib. Hippocratica philosophia. De pulsibus. De impedimentis magnorum auxiliorum in morborum curatione. In lib. Galeni de morbo & symptomate.* * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hispan.*

PONCE PILATE, *cherchez* PILATE.

PONCET (Maurice) docteur en theologie de la faculté de Paris, & religieux Benedictin dans le XVI. siecle, profès en l'abbaye de saint Pere à Melun sa patrie, & curé de saint Pierre des Arcis à Paris, passoit pour le plus habile predicateur de son tems: il prêchoit avec hardiesse contre les desordres de la cour de Henri III. il fut arrêté & conduit à Melun à cause des invectives qu'il avoit debitées en chaire le 26. Mars 1583. contre une nouvelle confrairie de penitens instituée par ce prince. Après avoir demeuré quelque-tems dans le monastere de saint Pere de Melun, où il étoit relegué, il eut permission de revenir à Paris, & d'y desservir la cure de saint Pierre des Arcis; mais il ne changea rien à son ancienne maniere de prêcher, dit un auteur du tems, qu'il conserva jusqu'au dernier soupir de sa vie. Il a publié quelques ouvrages écrits avec la même liberté, & est mort le 23. Novembre 1586. Il publia plusieurs ouvrages dont on peut voir le catalogue dans du Verdier Vauprivas. * *Journal* d'Henri III. *Memoires* de Castelnau. Le Laboureur. Du Verdier Vauprivas. Roüillard, *antiq. de Melun*, Bayle, *diction. crit. édit.* 1702.

PONCHER (*Etienne*) évêque de Paris, puis archevêque de Sens, & garde des sceaux de France, fils de MARTIN Poncher échevin de Tours, & receveur des aydes au pays du Maine en 1474. & de *Catherine* Belin, étoit chanoine de saint Gatien & de saint Martin de Tours, lorsqu'il fut reçu conseiller clerc au parlement en 1485. Il étoit president ès enquêtes en 1498. fut élu évêque de Paris en 1503. & est nommé avec l'évêque de Nantes au contrat de mariage du roi François I. n'étant encore que duc de Valois, avec la fille aînée du roi Louis XII. En 1507. il accompagna ce prince en son voyage d'Italie, & fut fait chancelier de Milan & de l'ordre de saint Michel; & en 1512. après la mort du chancelier de Ganay, il fut commis à la garde des sceaux de France, qu'il tint jusqu'au 2. Janvier 1514. Il fut deputé en 1516. avec le grand-maître de France, pour le traité de paix de Noyon, & la même année il fut nommé par le pape avec les évêques d'Auxerre & de Grenoble, pour informer de la vie & des miracles de saint François de Paule, pour parvenir à sa canonisation. Il alla en qualité d'ambassadeur en Espagne en 1517. & en la même qualité en Angleterre en 1518. avec l'amiral Bonnivet. Il fut pourvû de l'archevêché de Sens en 1519. & mourut à Lyon le 24. Fevrier 1524. âgé de 78. ans. Son corps fut apporté en son eglise de Sens, dont il avoit commencé à rétablir l'hôtel archiepiscopal.

Il avoit pour freres & sœur, JEAN Poncher, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Pierre* le Gendre, seigneur de Villeroy & d'Alaincourt, tresorier de France; & *Louis* Poncher seigneur de Nancy, de Lesigny, Nesle-la-Gilberte, & d'Angerville, secretaire du roi, general des finances, & tresorier de France, qui épousa *Robine* le Gendre, sœur du seigneur de Villeroy son beau-frere, dont il eut *François* Poncher, reçu conseiller au parlement en 1510. puis évêque de Paris par la resignation de son oncle en 1519. mort le 12. Septembre 1532. *Charlotte*, dame de Lesigny, mariée 1°. à *Nicolas* Briçonnet, contrôleur & general des finances en Bretagne. 2°. à *Geofroi* de la Croix seigneur de Plancy, tresorier des guerres; *Jeanne*, alliée à *Jean* Hurault seigneur de Vueil, maître des requêtes; *Anne*, qui épousa *Antoine* Bohyer seigneur de saint Ciergue, bailli de Costentin; & *Marie* Poncher, femme d'*Eustache* Luillier seigneur de Gironville.

JEAN Poncher seigneur de Chanfreau, secretaire du roi, argentier des rois Charles VIII. & Louis XII. & tresorier des guerres en 1505. épousa 1°. en Octobre 1482. *Perrine* Briçonnet, dame de Chanfreau, fille de *Jean* Briçonnet, & de *Catherine* de Beaune: 2°. *Alix* Georget. Du premier lit sortirent, JEAN qui suit; *François*; & *Marguerite* Poncher, qui épousa *François* de la Mothe seigneur de Bonnelles. Du second lit vinrent, *Marie* Poncher, alliée en 1519. à *François* Crespin seigneur du Gast; *Catherine*, mariée à *Jean* Pommereu seigneur de saint Piat & de la Bretesche; *Denyse*, qui épousa 1°. *Jean* Brosset, contrôleur d'Alençon: 2°. *Adrian* seigneur de Launay, S. Silvain, &c. & *Jeanne* Poncher, femme de *Jean* Lombart.

JEAN Poncher seigneur de Chanfreau, Limours, Châteaufort, Joüy-en-Josas, general des finances en Languedoc, Dauphiné & Provence, bailli d'Estampes, & tresorier des guerres, épousa *Catherine* Hurault, fille de *Jacques* seigneur de la Grange & de Chiverny, & de *Marie* Garandeau, dont il eut *Etienne* Poncher seigneur d'Esclimont, de Tremblay le Vicomte, la Houssaye, Villeneuve & Champigny, chanoine de Chartres, abbé de saint Pierre le Vif de Sens, prieur de S. Julien de Sesanne, conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, évêque de Bayone, & enfin archevêque de Tours en 1550. mort le 15. Mars 1552. & enterré aux Celestins d'Esclimont, qu'il avoit fondés; *Nicolas* Poncher, seigneur de Châteaufort & de Joüy, bailli d'Estampes en 1534. vice-president des comptes en 1542. & retenu pour quatriéme president par édit du mois d'Avril 1544. vivoit encore en 1552. & mourut sans posterité de *Marie* de la Mothe sa cousine; *Jean* Poncher seigneur de Chanfreau, maître des requêtes en 1553. mort sans enfans de *Renée* Luillier, fille de *Guillaume* seigneur d'Ursines, maître des requêtes, & de *Jeanne* de la Haye; *Marguerite* Poncher, qui herita de ses freres dés terres de Limours, Esclimont, Bretaucourt, le Tremblay & Chanfreau, qui épousa *Jacques* Hurault seigneur de Vibraye, grand audiancier de France, morte le 28. Novembre 1580. & *Marie* Poncher, religieuse à Poissi. * *Voyez* Du Chêne *hist. des chanceliers*. Blanchard, *histoire des maîtres des requêtes*. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

PONDICHERY, sur la côte de Coromandel, est un lieu où les François ont un comptoir. Il est situé sur le bord de la mer, à 11. degrés & 48. minutes de latitude, à 40. lieuës au midi de Mazilipatan, peu éloigné de Madraspatan, où les Anglois ont un port & une forteresse, & de Meliapour, ou *saint Thomé*, fameux par l'opinion du martyre de saint Thomas apôtre, & par le siege vigoureux qu'y a soûtenu M. de la Haye, avec les troupes Françoises, dont il étoit general. Le comptoir de Pondichery fut établi par M. Macarat: on y bâtit un fort & un seminaire pour les Jesuites, & un autre pour les Capucins. Cent cinquante François y ont resisté pendant dix à douze jours à plus de trois mille cinq cens hommes, venus exprès avec équipage de vaisseaux, d'artillerie, & d'autres munitions de guerre & de troupes reglées; ces troupes étoient des Hollandois, qui furent obligés de signer une capitulation honorable, pour en laisser sortir les François le 3. Septembre 1693. Les François y sont rentrés depuis, & ont tres-bien fortifié cette place; le nombre des Chrétiens y est considerablement augmenté. * *Memoires du tems.*

PONDICO, anciennement *Cicynethus*. C'est une isle de l'Archipel, située dans le golfe de Zeiton, près de la côte de Negrepont. Cette isle est petite & deserte, de même que deux autres qui lui sont voisines. * Maty, *diction.*

PONFERRADA, petite ville avec un bon château. Elle est dans le royaume de Leon en Espagne, sur la riviere de Sil, aux confins de la Galice, & à quatorze lieuës de la ville de Leon vers le couchant. Quelques geographes prennent cette ville pour celle des anciens Asturiens, qui portoit le nom d'*Interamnium*, *Interamnium Fluvium*, que pourtant quelques autres mettent à *Fuente Encelada*, village de la même contrée. * Maty, *diction.*

PONFORME, *Pons Septimius* ou *Septimus*, ancien pont fort long, bâti sur des marais, mais presque ruiné. Il est dans le Languedoc, près de Narbonne, en tirant vers Beziers. * Maty, *diction.*

PONGILOUP, heretique, *voyez* FRATRICELLI.

PONIATOVIA (*Christine*) fille de *Julien* Poniatovius, noble Polonois, qui de moine devint apostat, & se fit ministre. S'étant refugié en Bohême, dans le tems qu'il étoit veuf, il mit sa fille Christine âgée de seize ans, au service de la baronne d'Engelking de Zeiking, qui étoit de la maison d'Autriche. Elle y entra au mois d'Octobre 1627. & un mois après eut, dit-on, plusieurs extases, pendant lesquelles elle vit des choses extraordinaires, qui marquoient l'état de l'eglise, & son rétablissement futur, par la destruction de ses ennemis & de ses persecuteurs. Elle se vanta d'avoir de tems en tems de semblables visions, pendant les années 1628. & 1629. & le 27. Janvier de cette derniere année, jusques à ce qu'ayant paru morte, elle ressuscita, dit-on, & n'eut plus de revelation. En 1632. elle fut mariée à *Daniel* Vetter de Moravie, qui avoit été un des precepteurs de Frederic-Henri, fils de Frederic V. roi de Bohême, chassé pour lors de ses états: & elle vécut avec lui jusques en 1644. qu'elle mourut d'une fiévre étique. On doit faire le même jugement de cette prophetesse, que du fameux Christophle Kotter, dont nous avons parlé. * *Consultez* le livre intitulé, *Lux è tenebris* en 1665.

PONS ou **PONCE** (Saint) martyrisé, à ce qu'on croit, sous l'empire de Valerien, à Cemelé, ville des Alpes. Mais les actes que l'on suppose faits par Valere son ami, sont pleins de fables & de fautes grossieres contre la verité de l'histoire. On croit que trois homelies de Valerien, qui étoit évêque de Cemelé dans le V. siecle, sur un martyr de cette ville, doivent s'entendre de saint

Pons. On fait sa fête au 14. de Mai.* *Acta apud* Henschen. & Balusium.

PONS, ville de France en Xaintonge, dans le diocese de Xaintes, en latin *apud Pontes*, est le lieu où des prélats s'assemblerent en 1293. ou 1294. avec Geofroi d'Archiac évêque diocesain, au sujet des decimes accordées au roi Philippe *le Bel*. Cette ville est sur la riviere de Seugne, qui se jette dans la Charente au-dessous de Xaintes; & elle a dans son voisinage la forêt appellée de même nom. Pons est une sirerie fort ancienne, qui ne releve que du roi, & de laquelle relevent deux cens cinquante fiefs; elle a donné son nom à la maison de Pons, celebre par son ancienneté, par ses alliances & par le grand nombre d'hommes illustres qu'elle a produits. On y voit trois paroisses, quelques couvens, & une commanderie de l'ordre de Malte. Sa jurisdiction s'étend sur plus de cinquante paroisses des environs.

PONS, maison illustre & ancienne.

I. BERTRAND sire de Pons, vivoit en 1160. On prétend qu'il épousa une *Elisabeth* de Toulouse; que ses enfans furent RENAUD I. qui suit; *Raimond*, évêque de Perigueux en 1223. & *Pons* de Pons, évêque de Xaintes. Quelques auteurs assûrent que Raimond fut cardinal; mais ceux qui ont écrit l'histoire des cardinaux n'en parlent point.

II. RENAUD I. sire de Pons, mourut vers l'an 1224. & laissa

III. RENAUD, II. du nom, sire de Pons, qui vivoit en 1254. & qui d'*Agathe* d'Angoulême eut,

IV. RENAUD, III. du nom, sire de Pons en 1263. qui prit alliance avec *Marguerite* de Bergerac, fille d'*Elie Rudel II.* de ce nom, sire de Bergerac, & en eut

V. GEOFROY. I. du nom, sire de Pons, qui vivoit en 1301. Ses enfans furent, RENAUD IV. du nom, qui suit; *Agathe* de Pons, mariée en 1265. à *Raimond* IV. du nom, vicomte de Turenne; & *Elie-Rudel*, dit *Geofroy*, sire de Pons, qui fut pere de *Jeanne* de Pons, mariée à *Archambaud* III. comte de Perigord, mort sans posterité en 1317.

VI. RENAUD, IV. du nom, sire de Pons, épousa *Elisabeth* de Levi, dont il eut

VII. GEOFROI, II. du nom, sire de Pons, prit alliance avec *Isabeau* de Rhodez, vicomtesse de Carlat, d'où vint RENAUD V. qui suit; & *Geofroi*, évêque de Maillezais, mort en 1333.

VIII. RENAUD V. sire de Pons, fut tué à la bataille de Poitiers en 1346. Il avoit épousé en 1319. *Jeanne* d'Albret, fille d'*Amanjeu* IV. du nom, sire d'Albret, & de *Rose* de Bourg. D'autres historiens disent que Renaud V. prit alliance avec *Marguerite* de Perigord, dont il eut RENAUD VI. qui suit; & *Elie*, évêque d'Angoulême en 1363.

IX. RENAUD VI. sire de Pons, comte de Blayes, de Marennes, &c. lieutenant general en Poitou & en Xaintonge, conquit sur les Anglois Cognac, saint Maixant, Marans, Royans, & autres places: ce qui lui fit meriter de la propre bouche du roi, l'éloge de *pere, protecteur & conservateur de la Guyenne*. Il épousa *Marguerite* de la Tremoille, fille de *Gui* VI. du nom, & de *Marie* de Sully, d'où vint,

X. JACQUES sire de Pons, &c. qui eut d'*Isabeau* de Foix sa femme,

XI. GUY sire de Pons, &c. qui épousa *Jeanne* de Châteauneuf, & en eut entr'autres enfans, FRANÇOIS qui suit; *Antoinette* de Pons, mariée en 1494. à *Antoine* de la Tour, vicomte de Turenne, &c. & *Anne*, femme d'Odet d'Aydie, vicomte de Riberac.

XII. FRANÇOIS, I. de ce nom, sire de Pons, &c. mourut avant son pere, ayant laissé de *Marguerite* de Coëtivi sa femme, fille d'*Olivier* seigneur de Taillebourg, FRANÇOIS II. qui suit; JACQUES, baron de Mirambeau, *dont nous parlerons ci-après*; & *Lucrece* de Pons, femme de *Charles* d'Espinay seigneur d'Urfé, & de S. Michel sur Loire.

XIII. FRANÇOIS, II. du nom, sire de Pons, comte de Marennes, &c. prit alliance avec *Catherine* de Ferrieres; & laissa ANTOINE qui suit; *Jacques*, mort sans enfans de *Claude* de saint Gelais sa femme; & *Charles* de Pons, qui épousa 1°. *Antoinette* d'Arpajon: 2°. *Bonne* Martel, d'où vint *Charles* de Pons; & *Pons* de Pons seigneur du Bourg-Charante, qui laissa de *Cecile* de Durfort-Ciurac, *Magdelaine* de Pons, femme d'*Isaac* Châteigner, seigneur de Lindois.

XIV. ANTOINE seigneur de Pons, comte de Marennes, fut capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi, chevalier de ses ordres, & son lieutenant en Xaintonge. Les Huguenots l'attaquerent en 1568. dans sa ville de Pons, où après avoir fait une resistance vigoureuse, il fut obligé de se rendre, & fut mené prisonnier à la Rochelle. Le roi Henri III. le fit chevalier du saint Esprit à la premiere creation l'an 1578. Il avoit épousé 1°. *Anne* de Parthenay, fille de *Jean* Larchevêque, seigneur de Parthenay & de Soubise: 2°. *Marie* de Monchenu, dame de Guercheville, fille aînée de *Marin* seigneur de Monchenu, & d'*Antoinette* de Pontbriant. De la premiere il eut *François*, mort jeune; *Anne*, femme de *François* Martel seigneur de Lindebeuf; & *Jeanne*, abbesse de Crisenon. Les enfans de la seconde furent *Henri*, mort jeune; *Pons*, qui fut tué à Rome sans avoir été marié; *Antoinette* dame de Pons, femme de *Henri* d'Albret, baron de Miossens, chevalier du saint Esprit; *Jeanne*, abbesse de saint Sauveur d'Evreux; & une autre *Antoinette*, marquise de Guercheville, dame d'honneur de la reine Marie de Medicis, mariée 1°. à *Henri* de Silly comte de la Rocheguyon, damoiseau de Commercy, chevalier des ordres du roi: 2°. à *Charles* du Plessis seigneur de Liancourt, comte de Beaumont, chevalier du saint Esprit, morte à Paris au mois de Janvier de l'an 1632. Les memoires du roi Henri *le Grand* en parlent avec éloge. Elle se retira dans une de ses maisons en Normandie, après la mort de son premier mari, & pendant les guerres de la Ligue. Le roi passant auprès de son château logea chez elle. Cette dame, dit l'auteur d'un de ces memoires, parut si belle aux yeux de ce monarque, qu'il en devint passionnément amoureux, & perdit sa liberté; car elle n'en laissoit point à ceux qui la regardoient: mais l'ayant trouvée plus vertueuse qu'il n'eût voulu, il lui dit, *que puisque veritablement elle étoit dame d'honneur, elle le seroit de la reine sa femme*; parole qu'il lui tint au bout de dix ans.

BRANCHE DES BARONS DE MIRAMBEAU.

XIII. JACQUES de Pons, I. du nom, baron de Mirambeau, fils puîné de FRANÇOIS I. du nom, sire de Pons, épousa *Jacquette* dame de Lansac, veuve d'*Alexandre* de saint Gelais, & en eut FRANÇOIS de Pons qui suit; PONS de Pons, seigneur de la Case, *dont nous parlerons ci-après*; & *Jean* de Pons, seigneur de Plassac, qui épousa 1°. *Jeanne* de Gontaut: 2°. *Jeanne* de Villiers, fille d'*Antoine*, seigneur de Verdonne, dont il eut *Anne*, femme de *Philippe* seigneur de Pierre-Buffiere; & *Jeanne*, mariée à *Henri* seigneur de Bonneval.

XIV. FRANÇOIS de Pons, baron de Mirambeau, épousa 1°. *Françoise* Geofroy, de la maison de Dampierre: 2°. *Magdelaine* du Fors, fille aînée de *François*, baron de Vigean, & de *Louise* Robertet. Il eut de la premiere, JACQUES de Pons qui suit; & de la seconde, *Gedeon* de Pons, mort jeune; & *Esther* de Pons, dame du Vigean, femme de *Charles* Poussart II. du nom, seigneur de Fors en Poictou.

XV. JACQUES de Pons, II. du nom, baron de Mirambeau, &c. eut de *Marie* de la Porte sa femme, de la maison de Champinieres, *Magdelaine* de Pons, mariée 1°. à *Gabriel* de saint Georges seigneur de Verac: 2°. à *Armand* d'Escodesca, seigneur de Pardaillan; *Louise*, femme de *N.* seigneur de Châtillon, de la maison de la Porte en Angoumois; & *Marie*, qui épousa *Paul* d'Espagne seigneur de Vernelles.

BRANCHE DES MARQUIS DE LA CASE.

XIV. PONS de Pons, seigneur de la Case, fils puîné de JACQUES I. baron de Mirambeau, eut de *Françoise* de Marsan sa femme, JACQUES qui suit; & *Jean*, baron de Montgaillard.

XV. JACQUES de Pons seigneur de la Case, eut cinq

enfans de *Judith* de Montberon sa femme.

XVI. JEAN-JACQUES de Pons, qui étoit l'aîné, fut marquis de la Case & baron de Tors; & laissa de *Charlotte* de Parthenay, fille d'*Artus*, seigneur de Genoille.

XVII. ISAAC-RENAUD de Pons marquis de la Case. * Le pere Anselme, *palais de l'honneur*, & *hist. des grands officiers*.

PONT, *Pontus*, province de l'Asie mineure, entre la Bithynie, & la Paphlagonie, a été ainsi nommée, parce qu'elle s'étendoit le long du Pont-Euxin. Sa ville capitale étoit Heraclée. Le Pont a eu des rois particuliers, dont la succession est bien interrompuë & bien incertaine. On prétend qu'ARTABASE fut le premier; qu'il eut cinq successeurs, du nom de MITHRIDATES, suivis de trois du nom de PHARNACES. On met ensuite MITHRIDATES *le Grand*, qui se tua après un regne de 57. ans, du chagrin qu'il eut de sçavoir que son fils PHARNACES s'étoit revolté contre lui, & avoit pris le nom de roi. Pharnaces eut pour successeur DARIUS, suivi de deux POLEMONS, & d'un autre MITHRIDATES, neveu de Darius. Les Romains avoient déja réduit le Pont en province. * Ptolomée, *l. 5. geogr.* Strab. Pline. Appien. & Riccioli, *chron. reform.*

PONT (Denys du) avocat à Blois, où il étoit né dans le seiziéme siecle, a fait un excellent commentaire sur la coûtume de Blois, dont son fils *Pierre* du Pont, qui avoit étudié en Italie sous Alciat, fit imprimer en 1556. la premiere partie. Denys étoit mort l'année précedente. Cet ouvrage étant devenu rare, Billaine, libraire de Paris, l'a fait réïmprimer en 1677. avec la seconde partie qui étoit dans la bibliotheque du chancelier Seguier: cette seconde partie n'est pas de la même force que la premiere. Il y a aussi plusieurs lacunes en differens endroits que l'on n'a pu déchiffrer dans le manuscrit. Charles Du Moulin parle souvent de cet avocat avec éloge, & l'appelle *Advocationis Blesensis decus*. * Denys Simon, *biblioth. hist. des aut. de droit.*

PONT ou de PONTE (Perrin du) quarante-quatriéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, dont la residence étoit à Malte, succeda en Août 1534. à Philippe de Villiers-l'Isle-Adam, & fut élu absent, étant pour lors bailli de sainte Euphemie, de la langue d'Italie. Muley Assem roi de Tunis, ne pouvant resister aux forces de Barberousse, envoya un ambassadeur au grand-maître, pour le prier de faire en sorte que l'empereur Charles-*Quint* le prît sous sa protection: ce que l'empereur lui accorda, à condition que la religion joindroit ses galeres à la flotte qu'il meneroit en Barbarie. Le grand maître y envoya la grande caraque de Malte, accompagnée des galeres, & les chevaliers eurent l'honneur de gagner les premiers la tour de la Goulette, où ils arborerent l'étendart de la religion. Ils ne signalerent pas moins leur courage à la prise de Tunis, que l'empereur rendit à Muley Assem. Le grand-maître du Pont fut severe observateur des statuts de l'ordre & de la modestie religieuse. Il défendit les mascarades au tems du carnaval, permettant seulement les joûtes & les tournois, comme choses seantes à la noblesse. Il fut aussi homme ferme, jusqu'à refuser les sollicitations du pape Paul III. en faveur du chevalier Fernandez de Heredia, privé de l'habit, faisant entendre à sa sainteté qu'il ne pouvoit contrevenir au serment qu'il avoit fait lors de son avenement à sa dignité. Cependant le pape lui envoya un bref imperatif de rendre à ce chevalier l'habit de la religion, & un prieuré dont il avoit été en possession. Ce bref étoit si menaçant, & le grand-maître, âgé de 70. ans, en fut si touché, qu'il en mourut le 17. Novembre 1535. n'ayant regné qu'environ quatorze mois, & eut pour successeur, Didier de sainte Jaille. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

☞ Il y a encore en Piémont diverses branches de la maison d'où ce grand-maître étoit sorti; de l'une d'elles étoient ANTOINE de Ponte, comte de Scarnafis, de Montendre, &c. grand croix de l'ordre des saints Maurice & Lazare, grand maître d'hôtel de Madame Royale, créé chevalier de l'Annonciade en 1637. & FRANÇOIS de Ponte, comte de Scarnafis &c. grand-croix & chancelier de l'ordre des saints Maurice & Lazare, chevalier de l'Annonciade en 1648. ambassadeur ordinaire à Venise, puis ambassadeur extraordinaire en Lorraine, en Flandres, en Angleterre, & en France. D'une autre branche étoit issu ETIENNE de Ponte, comte d'Albaret, lequel après avoir été premier president au conseil souverain de Pignerol, se retira en France, lorsque le roi rendit cette place en 1696. Il fut pourvû dans la suite d'une charge de president à mortier au parlement de Rouen, puis premier president du conseil souverain de Perpignan, & intendant du Roussillon, Conflans, &c. Il avoit épousé *Marguerite* de Birague, des comtes de Visque, dont il eut entr'autres enfans *Jean-Emmanuel*, comte d'Albaret, colonel d'un regiment Italien de son nom, tué à Hochstet en 1704. ANTOINE-MARIE, qui suit; & N. mariée en Fevrier 1716. à N. comte de Graveres, fils & petit-fils du premier president de la chambre des comptes de Turin. ANTOINE-MARIE de Ponte, comte d'Albaret, fut reçu en 1710. avocat general du conseil souverain de Roussillon, fut reçu premier president du même conseil en survivance de son pere, en Mai 1718. & y a été reçu sur la démission de son pere, le 31. Mai 1722.

PONT (Louis du) Jesuite, natif de Valladolid en Espagne, enseigna la philosophie & la theologie avec beaucoup de reputation, & fut ensuite recteur & maître des novices. Il avoit un grand éloignement pour toute sorte de charges; & quoique tres-sçavant, il aimoit à cacher son érudition. Ce pere fut excellent maître de la vie spirituelle, & mourut en reputation de sainteté le 27. Fevrier de l'an 1624. âgé de 70. ans. Ses ouvrages sont, *Expositio moralis & mystica in canticum canticorum. Meditationes de los mysterios de nuestra sancta Fé; De la perfeccion Christiana, tom. IV. Guia espiritual; Directorio espiritual; Vita del patre Baltasar Alvarez, &c.* Alegambe, *biblioth. script. soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. script.* Le Mire, *de script. sæcul. XVII.*

PONT-EUXIN, *Pontus Euxinus*, est une mer que les François appellent *mer Noire* ou *mer Majeure*; les Italiens *mare Maggiore*; les Allemands *Schwartzée*; les Grecs *mare Thalassa*; les Turcs *Caradenisi*; & les Russiens & les Moscovites *Zorne More*. Elle a la Colchide au levant; la Moldavie & la Thrace au couchant; au midi l'Asie Mineure; & la Sarmatie d'Europe au septentrion. Elle se joint à la Propontide ou mer de Marmora, dans laquelle ses eaux s'écoulent par le Bosphore de Thrace au midi; & à la mer dite de *Zabache* ou *Palus Meotides*, qui s'y jette par le Bosphore Cimmerien du côté du septentrion. Le Danube & le Borysthene ou Dnieper, se jettent dans la mer Noire. *Voyez* MER NOIRE. * Pline, *l. 4.* Strabon, *l. 12.* Sanson, *geogr.* Ferrari, *Lexic. geogr.*

PONT-SAINT-ANGE à Rome, fut appellé autrefois *Pont-Adrien*, à cause que l'empereur Adrien l'avoit fait bâtir, & l'avoit conduit de la ville au château saint-Ange. C'est le plus beau pont de pierre qui se voye dans Rome. Son premier nom fut changé, parce qu'un jour lorsqu'on faisoit des prieres publiques dans cette ville, qui étoit affligée d'une grande peste, sous le pontificat de saint Gregoire *le Grand*, & que la procession passoit sur ce pont, on apperçut un Ange sur la citadelle, qui fut aussi pour ce sujet appellé *le Château-saint-Ange*. Le pape Clement IX. a fait orner ce pont de quantité de figures de marbre. * Marlian, *descript. de Rome.*

PONT-DE-L'ARCHE, *Pons Arcuatus* ou *Pons Arcus*, ville de France avec vicomté, élection, grenier à sel, maîtrise des eaux & forêts, & maison de ville, est située en Normandie dans le diocese d'Evreux, & sur la Seine, à trois lieuës au-dessus de Rouen. Cette riviere y reçoit un peu au-dessus l'Eure & l'Andele, & y forme vers le bout d'un grand pont de pierre une petite isle, dont tout le terrein est occupé par un château qui défend ce passage important. Le Pont-de-l'Arche fut la premiere place qui se rendit au roi Henri IV. depuis son avenement à la couronne, en 1589. Le Blanc-Rolet, homme de courage & de jugement, qui y commandoit, en porta les clefs au roi, dans le tems qu'Aimar de Chates lui soûmit Dieppe, & Gaspard de Pelet de la Verune, la ville & le château de Caën. * Sanson, Baudrand. Mezeray.

PONT-AUDEMER, ou comme le vulgaire pronon-

ce, PONTEAU DE MER, *Pons Audemari*, ville du diocese de Lisieux en Normandie, entre Rouen & Caën, avec baillage, vicomté, élection, grenier à sel, maîtrise des eaux & forêts, diverses paroisses & monasteres de l'un & de l'autre sexe. Elle est située sur la Rille, riviere que les barques remontent avec le flux de la mer. Louis XIV. y a fait creuser & revêtir de pierre un petit port. Il y a un gouverneur, un lieutenant de police, un maire, & deux échevins. Cette ville fut surprise en 1592. pour la Ligue, par André de Villars, depuis amiral de France. Dans le tems qu'il la fortifioit, Bosc Rosé, un de ses capitaines, se jetta dans Fescamp, qu'il remit au roi. On y celebra en 1279. un concile pour la reforme des mœurs, dont nous avons encore les actes. * Sanson. Baudrand.

PONT-BEAUVOISIN, *Pons Bellovicinus*, bourg de Dauphiné, qui separe la France de la Savoye, est situé sur la riviere de Guyer, qui a fait cette separation. * Sanson.

PONT-DE-CE', *Pons* ou *Pontes Cæsaris*, bourg & château de France en Anjou sur la Loire, à une lieuë d'Angers, est considerable pour le passage. Les troupes du roi Louis XIII. y défirent en 1620. sous le maréchal de Crequy, les partisans de la reine mere Marie de Medicis, qui s'étoit éloignée de la cour. * Sanson. Baudrand.

PONT-L'EVESQUE, *Pons Episcopi*, ville de France avec élection & siege de la vicomté, & du bailliage d'Auge en Normandie, dans le diocese de Lisieux, & sur la riviere de Touques, à trois lieuës de la mer, & à trois ou quatre au-dessous de Lisieux. Elle a aussi une maîtrise des eaux & forêts, & un gouverneur. Le Pont-l'Evêque est renommé par ses fromages. * Sanson. Baudrand.

PONT-DE-LIMA ou PUENTE-DE-LIMA, ville de Portugal dans la province, entre Douro & Mino, sur la riviere de Lima. On ne doute point que ce ne soit le *Limia* ou *Forum Limicorum* d'Antonin, quoique d'autres le prennent pour saint Estevan de Geras de Lima, à deux lieuës de celle-ci. * Sanson.

PONT-A-MOUSSON sur la Moselle, *Mussipons*, ville de Lorraine, avec université & titre de marquisat, est située sur les deux bords de la riviere, qu'on y passe sur un pont qui lui a donné son nom. Elle a tiré celui de *Mousson* d'un château qui est élevé sur une colline, & qui a été autrefois considerable. La ville est assez agreable, & renferme deux abbayes, diverses eglises & de belles places; mais elle n'a plus de murailles. Charles cardinal de Lorraine, y fonda en 1573. l'université, & y établit les Jesuites pour y enseigner la philosophie, la theologie & les langues. Le duc de Lorraine y fonda des professeurs de droit & de medecine; & le pape Gregoire XIII. y bâtit un seminaire pour les Ecossois. René d'Anjou roi de Naples, &c. duc de Lorraine & de Bar, donna le marquisat de Pont-à-Mousson, à JEAN d'Anjou son fils *naturel*. Celui-ci servit le roi Louis XII. à la bataille d'Agnadel en 1509. & Antoine duc de Lorraine, en la guerre contre les Lutheriens en 1525. Il épousa *Marguerite* de Glandeves, fille de *Raimond* seigneur de Faucon, dont il eut *Catherine* d'Anjou, mariée à *François* de Fourbin seigneur de Soliers. * Sanson.

PONT-SAINT-ESPRIT, en latin *Pons sancti Spiritus*, ville de France en Languedoc avec une citadelle, est située sur la rive droite du Rhône, qu'on y passe sur un pont des plus beaux de l'Europe. Sa longueur est de mille pas communs, & sa largeur de quinze pieds; il est porté sur dix-neuf grandes arches, & sept petites, qui sont soûtenuës d'autant de gros pilliers percés artistement avec des portes pour donner un cours plus libres aux flots du Rhône, quand il est débordé. On voit une chapelle au milieu pratiquée au dehors des rebords. Ce pont fut commencé en 1265. & achevé vers l'an 1309. on y employa le produit des offrandes que faisoient les Fideles à un petit oratoire dédié au saint Esprit. La citadelle est au bout du pont, dont elle défend le passage. Quatre bastions royaux en font le plan, & renferment l'eglise du saint-Esprit qui est au bord de la riviere. Il y a au-devant une place d'armes, avec une fontaine, & ce qu'on appelle *la Maison dorée*. La ville est assez grande, mais mal bâtie, avec de petites ruës étroites. Il y a plusieurs eglises & monasteres. * Sanson.

PONT SAINTE-MAIXANCE, en latin *Pons S. Maxentiæ*, bourg de France dans le Valois, sous le gouvernement de l'Isle de France, est bâtie sur la riviere d'Oise, qu'on y passe sur un pont, trois lieuës au-delà de Senlis. * Sanson. Baudrand.

PONT-NEUF pont d'une tres-belle structure dans Paris, fut commencé au mois de Mai 1578. sous le regne de Henri III. & achevé en 1604. du tems de Henri IV. sous la conduite de Guillaume Marchand. Il contient deux ponts joints par la pointe de l'isle du palais, & est porté sur douze arches. Son sol est partagé en trois. Le milieu est le chemin des chevaux & des carosses qui y peuvent aller trois de front; les deux côtés sont élevés pour le passage des gens de pied. A la pointe de l'isle, vis-à-vis l'ouverture de la place Dauphine, on voit la statuë de bronze de Henri IV. monté sur un cheval de même matiere, lequel est posé sur un superbe piedestal de marbre & de jaspe, où Louis XIII. mit la premiere pierre en Juin 1615. Aux quatre côtés il y a des tables de marbre où sont representées les batailles & les victoires de Henri IV. avec des inscriptions au-dessous en lettres dorées de relief. Francville de Cambray a fait la statuë du roi, & les autres ornemens du piedestal; le cheval est venu d'Italie, & a eté fondu par Jean de Bologne. Vers le bout de ce pont du côté du louvre, on voit une maison bâtie sur des pilotis, qu'on appelle vulgairement *la Samaritaine*. La face de cet édifice est ornée de deux figures, qui representent Jesus-Christ parlant à la Samaritaine sur le bord d'un bassin, où l'eau monte de la riviere par une pompe d'une invention fort ingenieuse. Au-dessus est le cadran & l'horloge, dont le carillon est assez agreable. Cet édifice, qui avoit été construit sous le regne de Henri III. fut détruit en 1712. parce que les pilotis menaçoient ruine; mais il a été retabli depuis & entirement achevé en 1715. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau*.

PONTAC (Arnaud de) évêque de Bazas, né à Bourdeaux, où sa famille, qui est tres-illustre, a donné des premiers presidens au parlement de Guyenne, avoit une ardente inclination pour les sciences, & une connoissance particuliere des langues, entr'autres, de l'hebraïque & de la grecque. Ce sçavant homme fut nommé évêque de Bazas, après la mort de François de Balaguier, vers l'an 1572. Depuis il se trouva à l'assemblée du clergé l'an 1579. & fut choisi par celle de Melun pour faire au roi Henri III. des remontrances que nous avons dans les memoires du clergé. Il avoit déja publié des commentaires sur Abdias, & nous donna ensuite des notes sur la chronique d'Eusebe, & un ouvrage de controverse contre du Plessis-Mornay. Il mourut au château de Jouberthes, le 4. Fevrier 1605. & par son testament legua 12000. écus pour la reparation de sa cathedrale. * Possevin, *in appar. sacr.* Sammarth. *Gall. Christ. &c.*

PONTANUS (Louis) excellent jurisconsulte dans le XV. siecle, étoit né à Spolete ou plûtôt à Cerreto, bourg d'Umbrie, où s'étoit habituée sa famille. Il fut appellé *Romain*, parce qu'il avoit presque toûjours demeuré à Rome, & fut protonotaire du saint Siege. Æneas Silvius, qui fut depuis pape, sous le nom de *Pie II.* & tous les auteurs de ce tems, parlent de la memoire & du sçavoir de Pontanus, comme d'un prodige: en effet il n'avoit jamais rien oublié de ce qu'il avoit une fois ou lû, ou oüi dire; & ne se contentoit pas de citer le commencement de la loi, comme les autres jurisconsultes, mais il en rapportoit le texte tout au long. Il écrivit des commentaires sur le droit, *Consilia, Singularia* & *Repetitiones*, & mourut de peste à Bâle pendant le concile le 9. Juillet 1439. & fut enterré aux Chartreux. On dit qu'il n'étoit alors qu'en la 30. année de son âge; & que s'il eût vécu davantage, il eût été infailliblement cardinal. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * Marcus Mantica, *de vir. illust.* Æneas Silvius, *histor. concil. Basil.* Guy Pancirole *de clar. interpret. jurisconsult.* Jacobilli, *biblioth. Umb.* Forster, *l. 2. histor. juris civilis*, *cap. 33.*

PONTANUS (Octavius) natif de Cerreto, jurisconsulte & theologien, vivoit dans le XV. siecle sous le

pontificat de Pie II. qui l'envoya l'an 1459. en qualité de nonce apostolique, pour regler les differends de Ferdinand roi de Naples, & de Pandolfe Malatesta seigneur de Rimini. Peu après le même pape l'envoya à Bâle, & le nomma au cardinalat; mais il mourut dans ce voyage, sans pouvoir profiter de cet honneur. Il a écrit un volume d'epîtres, & un autre de réponses à des consultations de droit. * Sigismundus Philogenius Paolutius, *descript. Cerret.* Vincentius Baronius, *hist. de Cerret.* Jacobilli, *biblioth. script. Umbr. &c.*

PONTANUS (Joannes Jovius ou Jovianus) philosophe, poëte, orateur & historien, né à Cerreto; après avoir perdu son pere dans une sedition populaire, se retira à Naples, où son merite lui fit d'illustres amis. Il fut choisi pour être précepteur d'Alfonse *le Jeune*, roi d'Aragon; duquel il fut ensuite secretaire & conseiller d'état. Il écrivit l'histoire des guerres de Ferdinand I. & de Jean d'Anjou, & divers autres ouvrages en prose & en vers, que nous avons en trois volumes, de l'impression de Strasbourg en 1515. & de celle de Venise en 1533. Sur la fin de sa vie, il déchut de sa reputation à cause de son panegyrique de Charles VIII. & de son dialogue intitulé *Charon*. Il y avoit trop de flatterie dans le premier, & trop de médisance dans le second. Pontanus s'étoit fait élever un tombeau magnifique; mais il oublia de mettre dans son testament quelle épitaphe on y devoit graver, des quatre qu'il avoit composées. Il mourut l'an 1503. âgé de 78. ans. * Felinus Sandeus, *epit. de reg. Sicil.* Erasm. *in Cicer.* Lilio Giraldi, *dialog. I. de poët. sui temp.* Vossius, *de hist. Lat.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* Paul Jove, *in elog. doct. c. 47.* Crinitus, *l. 21. de honesta discipl.* Jacobilli, *biblioth. script. Umbr. Voyez* Baillet, *Jugem. des sçav. sur les poët. mod.*

PONTANUS (Guillaume) jurisconsulte de Perouse, enseigna le droit dans cette ville, où il mourut en 1555. âgé de 77. ans. Il a écrit divers ouvrages, *super. 1. & 2. ff. n. super. 1. & 2. infortiati, &c.* Pancirole, *l. de clariss. interpret. jurisc.* Valere André. Jacobilli, *de scriptorib. Umbr.*

PONTANUS (Roger ou Rover) religieux de l'ordre des Carmes dans le XVI. siecle, est auteur d'un traité *de rebus mirabilibus*, où il découvre quelques faussetés de l'histoire de Sleidan, & de celles d'autres auteurs Heretiques. * Valere André, *biblioth. Belg.* Sponde, *A. C.* 1556. *n.* 8.

PONTANUS (Jacques de Brugg dit) Jesuite, né dans la Bohême, dans la ville de Brugg, d'où il a pris ses noms allemand & latin, entra chez les Jesuites en 1563. âgé de 21. ans, enseigna long-tems en Allemagne, & mourut à Augsbourg l'an 1626. âgé de 84. ans. Il sçavoit tres-bien les langues & les belles lettres; mais comme il étoit plus capable de juger des bons vers que d'en faire, il a donné en latin trois livres d'*institutions poëtiques*, imprimées plusieurs fois en Allemagne & en France. Il a encore fait un traité sur cet art, sous le titre d'*apprentissage de la poëtique.* Il a laissé divers ouvrages en prose & en vers, comme des commentaires sur Ovide; *Attica bellaria part. III. colloquia sacra ... seu excerpta è sacris & profanis autoribus, lib. X. &c.* Ce sçavant religieux a aussi traduit en latin divers auteurs Grecs, comme Jean Cantacuzene, Theophylacte, Simocatte, Georges Phranza, Georges de Trebizonde, Nicolas Cabasilas, &c. * Alegambe, *de script. societ. Jesu.* Baillet, *Jugem. des sçav. sur l'art poëtique.*

PONTANUS (Jean-Isaac) historiographe du roi de Danemarck & de la province de Gueldres, originaire de Harlem, né en Danemarck, où ses parens étoient alors pour quelques affaires, enseigna la medecine & les mathematiques à Harderwick dans le pays de Gueldres, où il mourut l'an 1640. & où on publia sa vie cette même année. Il avoit composé divers ouvrages: *Historia urbis & rerum Amstelodamensium; Itinerarium Galliæ Narbonensis; Rerum Danicarum historia, lib. X. Disceptationes chronologicæ; De Rheni divortiis & accolis populis, adversus Philippum Cluverium; Discussionum historicarum, lib. II. Historia Geldrica, lib. XIV. &c.* Quoique la profession particuliere de cet auteur fût celle de l'histoire, il voulut aussi faire des vers; mais toute sa poësie en general ne lui a point fait d'honneur. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *&c.* Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poetes modernes.*

PONTARLIER, petite ville du comté de Bourgogne en France. Elle est sur le Doux, près du mont Joux & des confins de la Suisse, à neuf lieuës de Besançon vers le midi oriental. * Maty, *diction.*

PONTAULT (Sebastien Pontault de Beaulieu) ingenieur & maréchal de camp des armées de France. La forte inclination qu'il eut pour la guerre, lui fit prendre les armes dès l'âge de quinze ans. Ce fut au fameux siege de la Rochelle qu'il commença à se signaler. Il y donna tant de marques de courage, de conduite & d'intrepidité, qu'il obtint sans autre raison que celle de son merite, une charge de commissaire d'artillerie, malgré sa jeunesse. Il en fit les fonctions aux sieges de Privas en Vivarez, & de Pignerol, & à la bataille de Veillane, où il fut blessé d'une mousquetade à l'épaule. Les services qu'il rendit dans l'armée de Lorraine commandée par le duc de Longueville, lui acquirent la charge de contrôleur general d'artillerie de l'armée & de la Lorraine. Il servit au siege de Hesdin, & l'année suivante à celui d'Arras, où dans le combat qui fut donné contre les troupes du comte de Bucquoy, il reçut un coup d'épée au travers du corps. Cette blessure lui attira la charge de contrôleur provincial d'artillerie dans le pays d'Artois. Il fut ensuite au siege & à la prise d'Aire, où les actions qu'il fit, engagerent M. de la Meilleraye à le choisir pour garder cette place, qu'il défendit jusqu'à l'extremité contre les ennemis, ausquels il fut enfin contraint de la rendre. Il se distingua si glorieusement au siege de Perpignan, que le prince de Condé alors duc d'Enguien, voulut l'avoir près de lui, & s'en servit dans les grandes journées de Rocroy, de Thionville & de Philisbourg. En conduisant la tranchée dans l'attaque de cette derniere place, il eut le bras droit emporté d'un coup de canon. Ce malheur ne l'empêcha pas de continuer ses services dans les campagnes suivantes, à la bataille de Norlingue, aux sieges de Courtrai, de Bergues, de Furnes, de Mardic & de Dunkerque, dont il conduisit seul les travaux de la tranchée. De-là il suivit ce prince en Catalogne, ou il fit fortifier Constantin & Salau. On peut dire qu'il fut present à tous les combats, à tous les sieges & à toutes les expeditions militaires, depuis le moment qu'il a été capable de porter les armes, jusqu'au tems où la vieillesse & ses frequentes blessures le mirent hors d'état de rendre les mêmes services. Il employa son loisir à dessiner, & donner ensuite à graver tous les sieges des villes, tous les combats, toutes les batailles, & generalement toutes les expeditions militaires du regne de Louis XIV. qu'il accompagna de discours instructifs & de tout le détail de ces grandes actions. Cette entreprise, où il consuma plus de soixante mille livres de son bien, & qui auroit demandé des forces plus grandes que les siennes pour y suffire, fut neanmoins conduite en quelque sorte à sa derniere perfection. Il mourut le 10. Août 1674. après avoir été honoré de l'ordre de saint Michel, & de la qualité de maréchal general des armées du roi. Sa mort n'interrompit point son ouvrage. M. des Roches sa niece l'a non seulement fait continuer avec la même dépense & la même exactitude, mais l'a dedié & presenté au roi de France, qui, pour marquer qu'il en étoit content, l'a gratifiée d'une pension considerable. Ceux qui ont un goût particulier pour ces sortes d'ouvrages, demeurent d'accord qu'il en est peu de semblables, soit pour la grandeur de l'entreprise, soit pour l'exacte representation de chaque évenement. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France, tome II.*

PONTE (Raimond de) natif de Fraga, ville frontiere d'Aragon & de Catalogne, près de Lerida, s'étant acquis une grande reputation par sa connoissance du droit civil & canonique, fut appellé à Rome pour être auditeur des causes du palais, & eut ensuite le gouvernement de la Marche d'Ancone. Alfonse roi d'Aragon le fit depuis chancelier du royaume, & il ne quitta cet important emploi que pour gouverner l'eglise de Valence, dont il fut nommé évêque le 1. Mai de l'an 1288. Les auteurs parlent tres-avantageusement de ce prélat, qui en 1296. tint un

synode, où il proposa & donna à ses curés un traité des sacremens de sa composition. Voulant ensuite faire de nouveaux efforts pour se rendre plus parfait, il entra l'an 1303. dans l'ordre S. Dominique sans quitter son eglise; & peu après il fut l'un des deux prélats d'Aragon nommés pour instruire le procès des Templiers dans le royaume; mais ce qui lui fit encore plus d'honneur, c'est qu'y ayant eu de grandes disputes entre les seigneurs seculiers & les gens de main-morte pour les biens que ceux-ci acqueroient, Ponte fut élû seul arbitre par les deux partis, & prononça une sentence qui depuis a toûjours tenu lieu de loi dans le royaume d'Aragon. On ne doit pas oublier qu'au concile general de Vienne il fut un des cinq commissaires chargés de toutes les grandes affaires, dont les avis furent suivis de tous les peres du concile. A son retour il tomba malade à Tarragone, où se tenoit un concile provincial, & mourut dans la maison de son ordre le 13. Novembre 1312. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 1.*

PONTE-MOLE, est un pont sur le Tibre, proche la ville de Rome, dont il est éloigné de deux milles, & fut appellé par les anciens Romains *Pons-Milvius*. Il est celebre par la fameuse victoire que Constantin *le Grand* y remporta en 312. sur le tyran Maxence, qui étant tombé de dessus ce pont, se noya dans le Tibre. * Baudrand, *diction. geograph.*

PONTE ÆRA, bourg du Pisan en Toscane. Il est sur la riviere d'Era, près de l'Arno, à six lieuës au-dessus de Pise. * Maty, *diction.*

PONTE A FELLA, PONTOFELLA, bourg de la Carinthie, situé sur la Fella, à huit lieuës de l'Udine, ville du Frioul vers le nord. Pontofella appartient à l'évêque de Bamberg. C'est le passage le plus frequenté d'Allemagne en Italie. * Maty, *diction.*

PONTEBA. Il y a deux bourgs de ce nom, qui ne sont separés que par la riviere de Fella. Ils sont à huit lieuës d'Udine vers le nord; l'un dans la Carinthie, nommé *Ponteba imperiale*, qui dépend de l'évêque de Bamberg; l'autre dans le Frioul appellé *Ponteba Veneta*, parce que les Venitiens en sont les maîtres. Ce lieu est un grand passage d'Italie en Allemagne, ce qui fait juger qu'il est plûtôt le *Julium Carnicum* des anciens, que non pas *Zuglio* ou *Zuel*, où quelques geographes mettent cette ancienne ville, & où il n'y a point de passage. * Maty, *dictionnaire.*

PONTE CORVO, bourg de la terre de Labour, province du royaume de Naples. Il est sur le Gariglan, vers les confins de la Campagne de Rome, & à deux lieuës d'Aquino. * Maty, *diction.*

PONTEFRACT, bourg d'Angleterre, situé sur la riviere d'Are, dans le comté d'Yorck, & à six lieuës de la ville de ce nom, vers le midi. On prétend que Pontefract a été bâti des ruines de l'ancienne *Lugeolum*, cité des Brigantes, & qu'il a pris son nom moderne, de ce que son pont de bois se rompit, lorsque Guillaume archevêque d'Yorck & frere du roi Etienne y passoit. Il y avoit un château tres-fort appellé Pomfret, qui fut ruiné dans les guerres civiles, du tems de Charles II. Ce fut dans ce château qu'on fit mourir le roi Richard II. après qu'il eut abdiqué la couronne. Pontefract envoye deux deputés au parlement. Il croît dans son voisinage une grande abondance de reglisse & de chervis. * Maty, *dictionnaire Anglois.*

PONTE STURA, bourg autrefois fortifié. Il est dans le Montferrat sur le Pô, près de la petite riviere de Sture, à une lieuë & demie au-dessus de Casal. * Maty, *diction.*

PONTEVEDRA, ville de la Galice à huit lieuës du cap Finisterre, à la tête d'un golfe que l'Ocean fait à l'embouchure de la petite riviere de Leriz. Cette ville est grande, mais sans défense & mal peuplée. Sa principale richesse consiste dans le debit des sardines, dont la pêche y est fort abondante. * Colmenar, *del. de l'Espagne.*

PONTHIEU, *Ponticum & Pontiara*, petit pays de France en Picardie, avec titre de comté, s'étend le long de la riviere de Somme, ce qui le rend marécageux. Ses villes sont Abbeville qui en est la capitale, le Crotoy, saint Valery port de mer, Crecy, saint Riquier, le pont de Rémy, passage important sur la Somme, près duquel on voit les restes du camp de Cesar, Ruë, Montreüil, &c. Cette petite province a eu autrefois ses comtes. GUILLAUME vivoit dans le X. siecle, & conquit la terre de Guines sur Arnoul *le Vieil*, comte de Flandres, que Sifrid seigneur Danois lui enleva ensuite. D'autres disent qu'il l'avoit conquise sur Arnoul *le Jeune*, sur lequel il prit encore en 965. les comtés de Boulogne & de Teroüane. Il eut trois fils, GUILLAUME II. qui suit; *Arnoul*, comte de Boulogne; & *Hugues*, comte de Teroüane ou de S. Paul.

GUILLAUME II. dit *Hilduin*, fut comte d'Abbeville ou de Ponthieu. On prétend qu'il fut pere de

HUGUES I. qui fut avoüé de saint Riquier, & qui neanmoins étoit apparemment d'une autre famille. Il épousa *Gisle* ou *Gisselle*, dame d'Abbeville, fille du roi *Hugues* Capet, & en eut ENGUERRAN I. qui suit; & *Gui*, abbé de Foremonstier.

ENGUERRAN, I. du nom, comte de Ponthieu, avoüé de S. Riquier, &c. épousa en 1035. *Adelvie*, veuve d'*Erincule* II. du nom, comte de Boulogne, de laquelle il eut *Foulques* abbé; &

HUGUES, II. du nom, comte de Ponthieu, &c. qui mourut le 21. Novembre de l'an 1052. & fut pere d'*Enguerran II.* tué en une rencontre, l'an 1051. de GUI I. du nom qui suit; & d'une fille mariée à *Guillaume* de Normandie, comte de Talou, & seigneur d'Arques, fils de *Richard* II. dit *sans-Peur*, duc de Normandie, & de sa femme *Pavie*, ou *Poppe* de Danemarck.

GUI, I. du nom, comte de Ponthieu, laissa une fille unique nommée AGNE'S qui suit;

AGNE'S comtesse de Ponthieu, épousa ROBERT, comte d'Alençon; & eut GUILLAUME III. dit *Talvas*, comte de Ponthieu, qui suit;

GUILLAUME, III. du nom, comte de Ponthieu, épousa *Alix*, *Hele*, *Helene*, *Eleute*, ou *Adele* de Bourgogne, fille d'*Eudes* I. du nom, duc de Bourgogne, & veuve de *Bertrand* comte de Toulouse & de Tripoly, de laquelle il eut GUI II. comte de Ponthieu qui suit; *Philippe*, mort en bas âge; *Jean* I. du nom, comte d'Alençon; *Adele*, laquelle épousa *Juhael* I. du nom, seigneur de Mayenne; & *Helene*, mariée 1°. à *Guillaume* III. du nom, comte de Varennes & de Surrey, 2°. à *Patrice* d'Evreux, comte de Salisbery.

GUI de Ponthieu, II. du nom, mourut avant son pere, laissant de *Beatrix* de saint Paul sa femme,

JEAN, qui succeda à son ayeul au comté de Ponthieu, & fut pere de

GUILLAUME, IV. du nom, comte de Ponthieu, marié le 20. Août de l'an 1195. avec *Alix* de France fille du roi *Louis* VII. dit *le Jeune*, & de sa troisiéme femme *Alix* de Champagne. De ce mariage vint *Jean* II. comte de Ponthieu, mort sans enfans; MARIE comtesse de Ponthieu, & de Montreüil, qui suit;

MARIE comtesse de Ponthieu, &c. épousa 1°. *Simon* de Dammartin, comte d'Aumale. *Voyez* DAMMARTIN. 2°. *Matthieu* de Montmorency, seigneur d'Attichi. Les enfans du premier lit furent JEANNE comtesse de Ponthieu qui suit; *Philippe*, mariée 1°. à *Raoul* II. du nom, comte d'Eu & de Guines, 2°. à *Raoul* II. du nom, seigneur de Coucy, 3°. à *Othon* III. dit *le Boiteux*, comte de Gueldres; & *Marie* de Ponthieu, femme de *Jean* II. du nom, comte de Roucy.

JEANNE comtesse de Ponthieu, fut seconde femme de FERDINAND III. roi de Castille, & mourut en 1279. laissant

ELEONORE de Castille, comtesse de Ponthieu, mariée à EDOUARD I. roi d'Angleterre, mort le 7. Juillet 1307. De cette alliance sortit

EDOUARD II. roi d'Angleterre, qui fit un hommage du comté de Ponthieu au roi Philippe *le Bel*, l'an 1303. & mourut le 25. Septembre de l'an 1327. laissant d'*Isabelle* de France,

EDOUARD III. roi d'Angleterre, qui fit hommage en 1331. du comté de Ponthieu, qui fut confisqué, & qu'on lui rendit ensuite par le traité de Bretigni, le 8. Mai 1360. Depuis le roi Charles V. le soûmit encore en 1369. & le réünit à la couronne. Les Anglois s'efforcerent d'y rentrer par le traité de Lezignen en l'an 1393. mais on le leur refusa.

Le roi Charles VI. donna le comté de Ponthieu à *Jean* de France son fils, qu'il marioit avec *Jacqueline* de Baviere, comtesse de Hollande. Charles VII. étant encore jeune, avoit porté le titre de comte de Ponthieu, qu'il réünit encore à la couronne, après que les Anglois eurent été entierement chassés de la France. Depuis, par le traité d'Arras de l'an 1435. & par celui de Conflans en 1465. ce pays fut cedé au duc de Bourgogne. Le droit que l'empereur Charles V. avoit sur le comté de Ponthieu, comme heritier de la maison de Bourgogne, étoit fondé sur ces cessions; mais il y renonça par le traité de Madrid en 1526. Ce qui fut confirmé par les traités de Cambray de l'an 1529. & de Crêpi en 1544. * Ariulfe, Orderic Vitalis, *l.* 13. *hist. des comtes de Ponthieu.* Du Chêne, *hist. de Guines & de Montmor.* Sainte-Marthe, *hist. geneal. de France.* Du Puy, *droits du roy.*

PONTIA, dame Romaine, fut aimée d'Octavius Sagitta, tribun du peuple, qui la corrompit par de grands presens, & la porta ensuite à un divorce avec son mari, sous une promesse reciproque de s'épouser: mais lorsqu'elle se vit en liberté, elle le remit de jour à autre, s'excusant sur la volonté de son pere, & voyant lieu de prétendre à une plus haute fortune. Octavius enragé eut recours aux plaintes, & l'assassina dans sa chambre, où elle l'avoit reçu, à condition que ce seroit pour la derniere fois. Il fut accusé devant les consuls, par le pere de Pontia, & fut condamné par arrêt comme assassin. * Tacite, *annal.* 13. *ch.* 15.

PONTICUS, poëte Latin qui vivoit du tems de Properce, vers l'an 20. avant l'ere Chrétienne, avoit composé un poëme heroïque de la ville de Thebes. Properce lui adressa la 7. & la 9. elegie du I. livre. Ovide parle aussi de Ponticus. * *Eleg. ult. l.* 4. *Trist.*

PONTICUS VIRUNIUS, ou VIRUMNIUS, de Trevise, ville de l'état de Venise, composa vers l'an 1490. un abregé de l'histoire d'Angleterre, en faveur de la famille de Badoëri de Venise, originaire de la grande Bretagne, & des commentaires sur Stace, Claudien, &c. outre plusieurs autres ouvrages en prose & en vers. * Trithême, *in Catal.* Philippe de Bergame, *l.* 16. Gesner, *in biblioth.* Vossius, *de hist. Lat.*

PONTIEN, Romain de naissance, fut élû pape à la place d'Urbain, sur la fin du mois de Juin de l'an 231. & s'acquitta dignement des obligations de cette dignité. Il fut relegué par l'empereur Alexandre *Severe*, sur une fausse accusation, dans l'isle de Sardaigne. Maximin successeur de Severe, excita une cruelle persecution contre les Chrétiens, & fit battre si outrageusement à coups de bâtons ce saint Pontife, qu'il rendit l'esprit en ce tourment le 19. Novembre de l'an 235. Saint Antere lui succeda. Le pape Fabien fit transporter le corps de Pontien dans le cemetiere de Calixte. Il est constant par l'ancien catalogue de Bucherius que Pontien a été martyr, & sa mort est marquée au 28. de Septembre du consulat de Severe & de Quintianus, qui est l'an 235. Dans l'ancien martyrologe, sa mort est marquée au 13. d'Août. Les deux lettres qu'on lui attribuë sont supposées. * Eusebe, *in chron. & l.* 6. *hist.* Anastase, *in vit. Pont.* Baronius, *in annal.*

PONTIEN, évêque du VI. siecle, écrivit une lettre à Justinien contre la condamnation des trois chapitres, elle se trouve dans les recüeils des conciles, tom. 5. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclef. du VI. siecle.*

PONTIES, isles de ce nom; l'une dans la mer de Toscane proche de Terracine, où l'on releguoit les citoyens Romains, vulgairement appellée *Porces*; l'autre isle de même nom vulgairement *Ponza*, étoit proche de Velies. * Plin. *liv.* 3. *chap.* 6. Varron & les autres geographes.

PONTIEU, *cherchez* PONTHIEU.

PONTIFE, ou GRAND PONTIFE, ou GRAND PRESTRE DES JUIFS, étoit le chef des sacrificateurs de l'ancienne loi. Aaron, frere de Moyse, fut revêtu le premier de cette dignité, qui fut possedée par ceux de sa famille, puis par d'autres sacrificateurs du peuple Juif, pendant 1578. ans, jusqu'en l'an 70. depuis la naissance de J. C. auquel la ville de Jerusalem fut prise par l'empereur Tite, fils de Vespasien. Il n'appartenoit qu'au pontife d'entrer dans le sanctuaire, où les autres sacrificateurs n'entroient jamais. Ses habits & ses ornémens étoient mysterieux; car outre le vêtement ordinaire des sacrificateurs, qui étoit une longue tunique de lin fort étroite, il portoit encore une tunique de couleur d'hyacinthe, qui lui descendoit jusqu'aux talons, & dont la ceinture étoit ornée de diverses fleurs, & entrelacée d'or. Le bas de cette robe étoit orné de franges, avec des grenades & des clochettes d'or entremêlées également. Par dessus il portoit un troisiéme vêtement nommé *Ephod*, qui ressembloit à celui que les Grecs appellent *Epomis*. Cet éphod étoit une espece de tunique racourcie, qui n'avoit qu'une coudée de longueur. Il étoit tissu de diverses couleurs, mêlées d'or: & vers le milieu de la poitrine, on y voyoit une piece d'une étofe semblable à celle de l'ephod, que les Hebreux nommoient *Essen*, & les Grecs *Logion*; qui signifient en langue vulgaire *Rational*, ou *Oracle*. Sur ce rational étoient attachées avec de l'or douze pierres précieuses d'un prix inestimable, disposées en quatre rangs, chacun de trois pierres. Dans le premier rang étoient une sardoine, une topaze & une émeraude; dans le second, un rubis, une pierre de jaspe, & un saphir; dans le troisiéme, un ligure, un amethyste, & une agathe; & dans le quatriéme, une chrysolite, un onyx, & un beryl. Sur chacune de ces pierres precieuses étoit gravé le nom d'un des douze fils de Jacob. Une ceinture de diverses couleurs, & tissuë d'or, étoit cousuë à ce rational, & noüée au-dessous. Le grand pontife avoit encore sur les épaules deux sardoines enchassées dans de l'or, qui servoient comme d'agraffes pour fermer l'ephod. Les noms des douze fils de Jacob étoient aussi gravés sur ces deux sardoines; sçavoir, sur celle de l'épaule droite, ceux des fils de Jacob les plus âgés, & sur celle de l'épaule gauche, ceux des six puînés. La thiare du grand pontife étoit en partie semblable à la mître des sacrificateurs ordinaires; car elle étoit composée d'une espece de couronne tissuë de lin, & d'une coëffe de toile fine comme la leur; mais elle étoit surmontée d'une autre sorte de coëffure au-dessus, de couleur d'hyacinthe, environnée d'une triple couronne d'or, où il y avoit de petites coupes ou gobelets, semblables à ceux que l'on voit dans la plante vulgairement appellée *Jusquiame*. Le grand pontife portoit cette thiare sur le derriere de la tête; parce qu'il avoit sur le front une bande d'or, sur laquelle le nom de Dieu étoit écrit. * Josephe, *histoire des Juifs*, *liv.* 3. *chap.* 8.

PONTIFES DES ROMAINS, étoient ceux qui avoient soin de tout ce qui regardoit le culte des dieux, & les ceremonies des sacrifices. Varron dit qu'ils furent ainsi nommés *à ponte faciendo*; parce que les premiers grands prêtres firent bâtir le pont de bois, appellé *Sublicius*, par où ils passoient pour aller faire leurs sacrifices au-deçà & au-delà du Tibre. Mais si Numa, second roi de Rome, institua ces prêtres, & s'il leur donna le nom de pontifes, on ne peut pas dire que l'étymologie de Varron soit juste, puisqu'alors il n'y avoit point encore de ponts à Rome; & que ce fut Ancus Martius, quatriéme roi, qui fit bâtir le premier pont sur le Tibre. D'autres auteurs disent qu'ils furent appellés *Pontifes*, parce que l'ancienne coûtume étoit de sacrifier auprès des ponts; mais cette seconde origine se détruit par la même raison que la premiere. Il y a bien plus d'apparence que ce nom vient de *potis* & de *facere*; ensorte que *Pontifex* se dise pour *Potifex*, & signifie *celui qui peut sacrifier.* Numa en institua d'abord quatre qui devoient être patriciens; mais l'an 454. de la fondation de Rome, & 299. avant J. C. on en créa huit, dont quatre étoient de famille patricienne; les quatre autres étoient tirés des familles plebeïennes. Ce nombre fut augmenté l'an 673. de Rome, & 81. de J. C. par L. Sylla dictateur, qui en créea encore sept: ainsi il y en eut quinze. Les huit premiers furent appellés *Grands Pontifes*; & les sept nouveaux *petits Pontifes*; qui ne faisoient neanmoins qu'un même college. Depuis le regne de Numa, le college des Pontifes choisissoient ceux qui devoient remplir les places vacantes; mais vers l'an 654. & 100. avant Jesus-Christ, il fut ordonné que le peuple les éliroit dans les assemblées. Sylla étant dictateur abrogea cette loy, que Ciceron rétablit pendant son consulat. Enfin l'empereur Auguste ayant permis quelque tems au

college

college des Pontifes d'y admettre ceux qu'ils en jugeroient capables, se reserva ensuite le pouvoir de créer les Pontifes, & tous les autres prêtres des Romains, qui étoient en si grande veneration, qu'ils ne rendoient compte de leurs actions ni au senat, ni au peuple. Ils étoient Juges de tous les differends qui naissoient sur ce qui concernoit le culte des dieux, & les sacrifices. Ils faisoient de nouvelles loix, s'il étoit necessaire. Ils examinoient les magistrats qui avoient soin des choses sacrées, tous les prêtres, & tous les officiers qui servoient aux sacrifices. Celui des Pontifes qui presidoit au college, s'appelloit *tres-grand Pontife*, ou *souverain Pontife*, en latin *Pontifex Maximus*, & étoit élû par le peuple dans l'assemblée des tribuns; dignité qui ne se donna dans les commencemens qu'à des gens de famille patricienne. Dans la suite, après que le peuple eut été admis aux charges & aux honneurs de la republique, on éleva souvent au pontificat des personnes de famille plebeïenne, jusqu'à Jules-Cesar, qui ayant été créé souverain pontife, eut pour successeur Lepidus, & ensuite l'empereur Auguste; après lequel tous les empereurs prirent ce titre. L'empereur Theodose, sous lequel la religion Chrétienne commença à fleurir, abolit entierement le college des Pontifes, & tous les ministres de l'ancienne superstition. Zosime remarque que l'empereur Gratien fut le premier qui défendit expressement par un édit qu'on lui donnât le titre de souverain pontife; & que son successeur confisqua tous les revenus des Pontifes & des prêtres Payens. Le nom de Pontife, & même de grand Pontife, fut depuis donné aux évêques; mais dans la suite, les papes seuls furent ainsi appellés. Les Romains distinguoient trois choses par rapport aux Pontifes; sçavoir, l'élection, *creatio*; la nomination ou cooptation, *cooptatio*; & l'inauguration, *inauguratio*. Le peuple procedoit à l'élection dans l'assemblée des tribuns: il étoit ensuite agréé & associé au college des prêtres, par quelques-uns de leur college, & enfin il étoit sacré par les prêtres, c'est ce qu'on appelloit *inaugurari*. Sur les autres questions qui regardent les prêtres, * *Voyez* Pitiscus, *Lexicon antiquit. Romanarum.* Rosin, *antiquités Rom. l. 3. ch. 22.*

PONTIGNY, abbaye, troisiéme monastere de l'ordre de Citeaux, a été bâtie l'an 1114. dans une vaste plaine sur les bords de la riviere du Serain, diocese d'Auxerre. Elle a eu autrefois une nombreuse filiation tant en France, qu'en Italie, en Pologne, & sur tout en Angleterre. Le schisme & l'heresie lui ont enlevé les monasteres d'Angleterre; les diverses reformes en ont separé les monasteres d'Italie & de Pologne; & il ne lui reste plus que les monasteres de France au nombre de quarante ou environ. La cloture & les bâtimens de l'abbaye de Pontigny sont spacieux, l'eglise grande & assez belle; mais ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est qu'elle a été l'asile de plusieurs saints personnages, entre autres de trois archevêques de Cantorbery, de S. Thomas en 1164. d'Etienne de Lanqueton en 1207. de S. Edme en 1239. On y conserve encore aujourd'hui le corps entier du dernier, & les ornemens sacerdotaux de tous les trois, qui sont d'une étofe à petits carreaux aux armes d'Angleterre. De 49. abbés que Pontigny a eus jusqu'à cette année 1724. il y en a eu trois que leur merite a élevés aux cardinalat; Mainard en 1188. Gerard en 1199. Robert en 1294. D'autres ont été promus aux autres dignités ecclesiastiques, comme Guichard à l'archevéché de Lyon, Guerin de Girard à l'archevêché de Bourges, Hugues & Garmond à l'évêché d'Auxerre, Pierre II. à l'évêché d'Arras &c. Au bout du village de Pontigny, qui est de l'intendance & generalité de Paris, il y a sur la riviere un beau & grand pont, qui sert au passage des troupes, & des rouliers de Lorraine, de Chaumont, de Troyes & de S. Florentin à Auxerre, dans le Nivernois & dans le Berri. * On peut consulter sur l'abbaye de Pontigny les historiens de l'orde de Citeaux.

PONTINE, *la Palus Pontine*, c'est un grand marais de la Campagne de Rome. Il a pris son nom de l'ancienne ville de Pomptina, & il est vers la côte entre la ville de Terracine & le cap d'Antio. Il y a quelques villages mal peuplés, à cause de la grossiereté de l'air; & on y trouve encore quelques restes d'un chemin pavé, que l'empereur Trajan y avoit fait faire. * Maty, *dictionnaire*.

PONTINUS, vaillant Romain, qui suivit Ciceron dans toutes ses disgraces, & qui soûmit les Allobroges.

PONTION ou PONT-YON, maison royale à deux lieuës de Vitri-le-Brûlé en Perthois, petit pays de Champagne, est celebre par le concile que Charles *le Chauve* y fit tenir en 876. On y traita de l'election de ce prince à l'empire, & de diverses autres affaires importantes, comme nous l'apprenons de l'auteur des annales de S. Bertin, & de celui qui a continué Aimoin de Fleuri. On ne doute point que Pontion ne soit le *Pontigo* des auteurs Latins; bien que d'autres l'ayent pris pour Pont-sur-Yonne, à trois lieuës de Sens; & d'autres pour Pontroy, ou pour Pongoin, ville de la province de Perche, dans le diocese de Chartres, sur la riviere d'Eure. Les anciennes annales qui parlent des voyages de nos rois, nous font assez connoître cette verité. *Voyez* la derniere édition des conciles.

PONTIS (Louis de) gentilhomme de Provence, nâquit vers l'an 1583. d'un pere qui avoit long-tems servi dans les armées, & qui avoit pour principal bien la terre de Pontis en Dauphiné. Pontis qui étoit cadet de sa maison, se trouva engagé à travailler lui-même à sa fortune. Il entra jeune dans le regiment des gardes, sous le regne d'Henri IV. & s'éleva par son merite à divers emplois militaires. Son courage lui acquit de la reputation, & le fit connoître au roi Loüis XIII. qui estima en lui sur toutes choses, une fidelité inviolable, jointe à une conduite extraordinaire, & à une tres-grande valeur. Ce prince lui donna une lieutenance dans ses gardes, & ensuite une compagnie; & l'obligea d'acheter la charge de commissaire general des Suisses. Cependant il trouva toûjours des obstacles, qui s'opposerent à son élevation. C'est ce qui lui fit connoître la vanité des choses du monde, & l'avantage qu'il y a de chercher des biens plus solides. Persuadé de ces verités, après avoir servi plus de cinquante ans sous trois rois, & reçu dix-sept blessures, il se retira dans une solitude, où il passa près de vingt années, dans les exercices d'une vie tres-chrétienne; & où il mourut en reputation d'une solide pieté le 14. Juin de l'année 1670. & la 87. de son âge. Nous avons sous son nom des memoires qui contiennent ce qui est arrivé de plus important à M. de Pontis, avec les circonstances remarquables des guerres de son tems, des intrigues de la cour, & du gouvernement des princes sous lesquels il a servi. Ces memoires ont été redigés par Thomas du Fossé, qui s'y est égayé assez souvent aux dépens du cardinal de Richelieu.

PONTIUS (Nicolas) Anglois, homme d'une esprit solide, d'une memoire heureuse, d'une grande doctrine, & d'un merveilleux zele pour la foi (selon Pitseus) vivoit vers l'an 1410. & écrivit un traité contre les sectateurs de Wiclef; & un ouvrage intitulé, *Determinationes scholasticæ*. * Pitseus, *de script. Angl.*

PONTIVY, bourg ou petite ville de Bretagne en France. Il est sur la riviere de Blavet, environ à dix lieuës au-dessus de la ville de ce nom. * Maty, *diction.*

PONT LEVOY, bourg du Blesois en France, avec une abbaye de l'ordre de S. Benoît, & de la congregation de S. Maur, avec college pour l'instruction de la jeunesse. Il est environ à cinq lieuës de Blois, vers le midi. * Maty, *diction.*

PONT DE REMI, bourg de France en Picardie. Il est sur la Somme, à deux lieuës au-dessus d'Abbeville. * Maty, *diction.*

PONT DE ROYAN, bon bourg de France en Dauphiné. Il est chef du marquisat de Royanez, & situé aux pieds des montagnes, à trois lieuës de S. Marcelin vers les midi. * Maty, *diction.*

PONTOISE, ville du Vexin François, dans le gouvernement de l'Isle de France (*Pontisara*, *Pontesium*, *Oesia Pons*, & *Pons ad Oesiam*) est située sur l'Oise, entre l'Isle-Adam & le confluent de cette riviere dans la Seine, à six lieuës de Paris. C'est un passage important sur l'Oise, dont les Ligueurs se rendirent maîtres durant les guerres civiles du XVI. siecle. L'armée du roi Henri III. la prit à composition au mois de Juillet de l'an 1589. en

venant assieger Paris; & le duc de Mayenne la reprit au mois de Janvier suivant. Le roi Charles VII. l'avoit autrefois enlevée aux Anglois en 1441. par un siege memorable qui dura six semaines. Pontoise est située sur le panchant d'une colline, jusques au bord de la riviere, & a un château au haut de cette colline, qui commande à la ville. Outre l'eglise collegiale de S. Mellon qui est la principale, il y en a plusieurs autres, avec divers monasteres, & l'eglise de Notre-Dame, qui donne le nom au fauxbourg, d'où l'on va à l'abbaye de saint Martin, de l'ordre de S. Benoît, & de la congregation de saint Maur, qui n'en est pas éloignée. Les états du royaume avoient été indiqués en 1561. à Pontoise, au commencement du regne de Charles IX. mais la reine Catherine de Medicis les fit transferer pour ses interêts à S. Germain. Cette ville qui a titre de bailliage, prevôté, vicomté, châtellenie, &c. a eu autrefois ses comtes particuliers, comme nous le remarquons à l'article du Vexin François. Elle étoit dès l'an 1240. du domaine royal; car le roi S. Loüis en donna le revenu à la reine Blanche sa mere. * Du Chêne, *recherches des antiq. de France*. Jean Chartier, *histoire de Charles VII.* Du Puy, *droits du roi*. Piganiol de la Force, *nouvelle descr. de la France*. Noël Taillepied, *l'antiquité de Pontoise*, imprimée l'an 1587. à Roüen.

PONTORME (Jacques de) fameux peintre de Toscane, à l'âge de treize ans, se mit sous la discipline de Leonard de Vinci, puis sous celle de Mariotto Albertinelli, qu'il quitta pour Pierre de Cosimo, & celui-ci pour André de Sarte, d'où il se retira, n'ayant encore que dix-neuf ans. Il se mit donc en son particulier, quoique pauvre, & s'adonna tellement à l'étude, que ses premiers ouvrages publics firent dire à Michel-Ange, que ce jeune homme éleveroit la peinture jusqu'au ciel. Pontorme n'étoit jamais content de ce qu'il faisoit: mais les loüanges qu'on lui donnoit soûtenoient son courage. Il fit beaucoup d'ouvrages à Florence, qui lui donnerent de la reputation. Ayant entrepris de peindre la chapelle de saint Laurent pour le duc de Florence, & voulant dans cet ouvrage, qui dura douze ans, se montrer superieur à tous les autres, il fit voir au contraire qu'il étoit devenu inferieur à lui même. Il étoit fort honnête homme & fort humble: mais ce qu'on ne peut assez loüer, c'est que parmi ces bonnes qualités, il ne pouvoit souffrir qu'on dît du mal des absens, dont il prenoit toûjours le parti. Tous ses ouvrages ont été faits à Florence, où il mourut d'hydropisie en 1556. âgé de soixante trois ans. * De Piles, *abregé de l'histoire des peintres*.

PONTORSON, bourg ou petite ville de Normandie en France. Ce lieu est sur la riviere de Coüesnon, aux confins de la Bretagne, & à trois lieuës d'Avranches vers le midi. * Maty, *diction.*

PONTPOOL, bourg d'Angleterre dans le comté de Monmouth. Il est situé entre les montagnes, & fort considerable pour les forges où l'on prepare le fer. * *Diction. Anglois.*

PONTREMOLI, *Pons Tremulus*, *Pontremulum*, anciennement *Apua*, petite ville des états de Toscane. Elle est fortifiée & située sur la riviere de Magra, aux confins des états de Genes & de Parme. Ce lieu étoit une dépendance du duché de Milan; mais les Espagnols le vendirent au duc de Toscane l'an 1650. On voit près de Pontremoli un bois qui porte son nom, & qui est le *Marcius Saltus*, où les Liguriens battirent Quintus Marcius consul Romain * Baudrand.

PONTS DE LA VILLE DE ROME: la ville de Rome s'étant considerablement augmentée de l'un ou de l'autre côté du Tibre, on fut obligé de bâtir des ponts. Ils furent d'abord construits de pierres carrées, dont on incrustoit quelquefois la superficie du plus beau marbre. Les Romains avoient tant d'attention pour l'entretien des ponts, des chemins ou des voyes publiques, qu'ils en confioient le soin & l'inspection aux personnes qui tenoient le premier rang parmi eux. Ce fut d'abord les prêtres qui furent chargés du soin des ponts qui étoient bâtis sur le Tibre, ensuite il passa aux censeurs, & enfin aux empereurs. On mettoit une inscription à la tête du pont, qui marquoit le nom de celui qui avoit fait la dépense, ou qui avoit été chargé de l'inspection, de ceux qui avoient travaillé à le construire: on en compte jusqu'à huit. Le pont Sublicien étoit un pont de bois; car le mot *Sublica* signifie des poteaux de bois qu'on enfonce dans l'eau. Ce fut le premier qu'on fit sur le Tibre. Ancus Martius le fit de bois d'assemblage sans fer ni chevilles. Il étoit au pied du mont-Aventin, & servoit à joindre le Janicule à la ville. C'est celui qu'Horatius Coclés défendit contre l'armée des Toscans: ce pont ayant été ruiné par la longueur des années, il fut rebâti de pierres par Emilius Lepidus, & appellé de son nom. L'empereur Tibere le rétablit de son tems, parce qu'il avoit été ruiné par les frequentes inondations du Tibre. Ensuite ayant encore été miné, Antoine le refit tout de marbre, & il fut appellé *Pons marmoratus*. On jettoit du haut de ce pont dans l'eau les méchans, les vagabons & les simulacres Argéens.

Le pont appellé *Triomphal*, autrement *du Vatican*, étoit au milieu du Tibre, sur lequel passoient tous les triomphateurs. Il est aujourd'hui ruiné.

Le pont qu'on appelloit *Palatinus*, étoit proche du mont-Palatin, autrement *Senatorius*. M. Fulvius en fit faire les piliers, & L. Mummius en acheva les arches pendant sa censure.

Le quatriéme pont fut separé en deux, quand l'isle du Tibre fut faite: l'un fut appellé PONS FABRICIUS de celui qui le fit faire, lorsqu'il étoit grand maître & intendant des chemins. Il joignoit l'isle à la ville, & il se nomme aujourd'hui *Di quatro capi*, à cause des quatre figures de marbre qui ont chacune quatre têtes à l'issuë du pont dans l'isle, ou le Pont des Juifs, parce qu'ils demeurerent là auprès. L'autre s'appelloit *Pons Cestius* ou *Exquilinus*, le Pont Exquilin.

Le cinquiéme se nommoit *Janiculensis & Aurelius*: il fut bâti de marbre par Antonin *le Pieux*; & ayant été ruiné, il fut rétabli par le pape Sixte IV. on l'appelle de son nom, *Ponte di Sixto*.

Le sixiéme s'appelloit *Pons Ælius*, ainsi nommé de l'empereur Ælius Adrianus qui le fit bâtir: il s'appelle aujourd'hui *le Pont S. Ange*.

Le septiéme est le pont Milvius, aujourd'hui de *Mole* ou *Milvio*, qui fut bâti par Ælius Scaurus. Ce fut sur ce pont que Ciceron fit arrêter les ambassadeurs des Allobroges avec leurs lettres, par lesquelles la conjuration de Catilina fut découverte. Ce fut encore proche ce pont que Constantin défit l'empereur Maxence.

On trouve à trois milles de Rome le pont *Salaro*, sous lequel passe le Teveron ou l'Anien. * *Antiq. Rom.* Pitiscus, *Lexicon. antiq. Rom.*

PONTUS HEUTERUS, *cherchez* HEUTER.

PONT SUR SEINE, petite ville de Champagne en France. Elle est sur la Seine, qu'on y passe sur un pont, à sept lieuës au-dessous de Troye. * Maty, *dictionnaire.*

PONT SUR YONNE, bourg du Gastinois, dans l'isle de France. Il est aux confins de la Champagne sur l'Yonne, où il a un pont à trois lieuës au-dessous de Sens. * Maty, *diction.*

PONT DE VAUX, ville de Bresse, avec titre de duché, dont la justice d'appel ressortit au baillage de Bourg, à une demie-lieuë de la Saone, dont les bâteaux remontent jusqu'à ses portes dans les grandes eaux, & au milieu des plus riches & des plus fertiles paroisses de la Bresse. Elle est bâtie dans une plaine, sur un terrain suffisamment élevé auprès de la Ressouze, qui en enferme plus de la moitié, & lui donne la figure d'un croissant. Elle est à six lieuës de Bourg, trois de Mâcon, deux de Tournus & de Bagé: ses foires & ses marchés sont tres-frequentés.

PONT DE VELLE, ville de la Bresse en France, avec titre de comté. Il est sur la Vesle, à une lieuë de la Saone, & de la ville de Mâcon vers le levant, à cinq lieuës de Bourg, & à dix de Lyon. * Maty, *diction.*

PONT-YON, *cherchez* PONTION.

PONZA, isle de la mer Mediterranée sur la côte du royaume de Naples, a été connuë par l'exil de divers Romains illustres. C'est la *Pontia* des anciens. * Tite-Live, *l. 9. &c.*

PONZETA (Ferdinand) cardinal, évêque de Grosfete, étoit natif de Florence, & sortoit d'une famille noble, & originaire de Naples. Il passa une grande partie de sa vie au service du saint Siege, & parvint à l'office de tresorier du pape Leon X. qui lui donna l'évêché de Melfi, puis celui de Grosfete, & enfin le fit cardinal au mois de Juillet de l'an 1517. Garimbert a écrit que Ponzeta étoit medecin; qu'il étoit riche, & qu'il donna 60. mille écus pour devenir cardinal: mais on n'en doit pas croire absolument un auteur naturellement médisant & peu sincere. Ponzeta fit honneur à sa dignité, & se fit estimer par sa prudence & par la bonté de ses mœurs. Les Allemands qui prirent Rome, le traiterent indignement, & le traînerent par les ruës de la ville avec barbarie: ces violences furent la cause de sa mort, qui arriva le 2. Septembre 1527. en la 90. année de son âge. Son corps fut enterré dans l'eglise de la Paix, où l'on voit son épitaphe que lui fit dresser Jacques Ponzeta évêque de Melfi, son neveu. * Ughel, *Ital. sacr.* Garimbert, *l. 6. hist. de repta Urbis.* Aubery, &c.

PONZONE, petite ville d'Italie dans le Montferrat, souffrit beaucoup durant les guerres, jusqu'à la paix de Quierasque en 1631. * Baudrand.

POOL ou POOLE, bon bourg d'Angleterre avec un port dans le sud-est du comté de Dorset. Il est à l'entrée de la mer, & en est environné de tous côtés; si ce n'est au nord, par où l'on n'y peut entrer que par une porte. Ce bourg, ou plûtôt cette ville, qui n'étoit d'abord qu'un petit hameau, où il n'y avoit qu'un petit nombre de maisons de pêcheurs, s'accrut si fort sous le regne d'Edoüard III. qu'il devint une ville marchande; en sorte qu'Henri VI lui accorda les privileges d'un port de mer, & au maire la liberté de l'environner de murailles. Alors les marchands commencerent d'amasser bien des richesses, & acheterent le droit de former une communauté & d'en avoir les privileges. Mais cette ville a perdu presentement une bonne partie de son ancien éclat. * *Diction. Anglois.*

POPAINCOUR ou POUPINCOURT (Jean de) premier president au parlement de Paris, étoit de Roye en Picardie, où sa famille tenoit rang entre les plus nobles de la province. Il prefera l'étude des belles lettres à l'exercice des armes, qui étoit ordinaire dans sa maison; & s'étant établi à Paris, il se distingua tellement par son érudition & par son experience dans les affaires de judicature; qu'après avoir été conseiller au parlement, il fut élu troisiéme president. Enfin le credit qu'il s'étoit acquis auprès du roi Charles VII. & des ducs d'Orleans, de Berry & de Bourgogne, le fit choisir pour être premier president de la premiere cour superieure du royaume, où il fut reçu le 14. Avril 1400. Il mourut le 21. Mai 1403. & fut pere de JEAN DE POPAINCOUR seigneur de Liencourt & de Sarcelles, conseiller du roi & president au parlement de Paris. Les chroniques du roi Louis XI. parlent souvent de ce dernier magistrat; que ce prince employa diverses fois. Il fut ambassadeur en Angleterre, president à la chambre des comptes, commissaire au procès du connétable de S. Paul; & mourut le 21. Mai de l'an 1480. Ce qu'on voit par son épitaphe gravée sur son tombeau à sainte Croix de la Bretonnerie à Paris. * Blanchard, *hist. des presidens.*

POPAYAN, province de l'Amerique meridionale, dans la Castille d'Or, est nommée par les Espagnols *Governation de Popayan.* Elle s'étend du septentrion au midi, entre le Perou, la nouvelle Grenade, la province de Carthagene & la mer du Sud, & a pour ville capitale Popayan, évêché qui donne son nom à la province. Les autres villes sont, Santa Fé d'Antequara, Caramante, Arma, sainte Anne d'Anzerma, Agreda, Timana, Pasto, Carthagene & Cali. Le pays est riche, & les Espagnols en sont les maîtres. * Laët. Sanson.

POPELINIERE (la) *cherchez* LANCELOT.

POPERINGUE, bourg tout ouvert sur une riviere, qui porte son nom dans la Flandre, à deux lieuës d'Ypres, vers le couchant. * Maty, *diction.*

POPES (les) étoient les ministres des sacrifices, dont l'office étoit de fournir les victimes necessaires, & de les égorger après qu'elles étoient assommées. Ils étoient demi-nuds, ayant les épaules, les bras, & le haut du corps découverts jusqu'au nombril, & le reste couvert jusqu'à demi-jambe, d'un tabelier de toile ou de peaux des victimes, portant sur leur tête une couronne qui étoit ordinairement de laurier. C'est ainsi qu'ils étoient dépeints dans la colonne Trajanne. Il y a cependant d'autres figures anciennes qui les representent avec une aube, qui leur pend depuis les aisseilles, & qui étoit retroussée à l'endroit où ils avoient la couteliere attachée. Ce tablier s'appelloit *Limus* selon quelques-uns; & selon d'autres *Linus*, parce qu'il y avoit au bas une bande de pourpre qui étoit cousuë en serpent. Virgile parle de cet ornement dans le 12. livre de l'Eneïde.

Velati limo & verbenâ tempora vincti.

* *Voyez* Servius sur cet endroit de Virgile. Suet. *in Caligul. cap.* 32. Cicero, *de divinat. l.* 2. Seneca, *lib.* 2. *controversiar. controvers.* 11. Pers. *satira.* 6. Spartien, *in Geta.*

POPFINGEN, BOPFINGEN, petite ville du cercle de Soüabe. Elle est imperiale, située dans le comté d'Oetingen, sur l'Eger, à une lieuë & demie au-dessus de Norlingue. * Maty, *diction.*

POPI, bourg du Florentin en Toscane. Il est sur la riviere d'Arno, à dix lieuës de Florence vers le levant. Il est chef de la petite contrée de Casentino, & a eu autrefois ses comtes particuliers. * Maty, *diction.*

POPIEL, roi de Pologne, fils de LESCHUS IV. lui succeda vers l'an 816. & mourut cinq ans après, laissant un fils de même nom que lui. Les auteurs disent que ce Popiel II. fut mangé des rats. Après lui les Polonois mirent sur le thrône Piast, vers l'an 842. * Cromer, *hist. Polon.* *Voyez* POLOGNE.

POPILIUS, dit *Lænas*, consul Romain, quoique né dans une famille plebeïenne, fut élevé quatre fois à cette dignité. Dans son premier consulat, comme il offroit un sacrifice en qualité de prêtre de la déesse Carmenta, *Flamen Carmentalis*, & en habit sacerdotal, que l'on appelloit *Læna*, on lui vint dire qu'il y avoit une émotion du peuple contre les patriciens. Il sortit aussi-tôt en cet habit, & s'étant montré, il appaisa la sedition du peuple, d'où il fut appellé Popilius *Lænas*. Dans son second consulat avec Fabius Ambustus, il fit la guerre aux Tiburtiens, & ravagea leur pays. Dans son quatriéme consulat, il mit les Gaulois en déroute en l'an 404. de Rome, & 350. avant J. C. pendant que son collegue Cornelius Scipion étoit malade à Rome. La famille des Popiliens donna de grands hommes à la republique. Un d'entr'eux, C. POPILIUS, fut député vers Antiochus roi de Syrie, pour l'empêcher d'attaquer Ptolomée & Cleopatre, rois d'Egypte, alliés du peuple Romain. Antiochus cherchoit à éluder par adresse la demande des Romains; mais Popilius connoissant son intention, traça avec sa baguette un cercle à l'entour de ce roi, & lui ordonna de n'en point sortir sans lui donner une réponse décisive de paix ou de guerre. Ce qui intimida tellement ce prince, qu'il renonça à son projet en l'an 168. avant Jesus-Christ. Peut-être ce POPILIUS *Lænas*, qui tua Ciceron, étoit-il de la même famille. Il se deshonora en ôtant la vie à un orateur qui la lui avoit conservée par son éloquence. * Tite-Live. Ciceron. Valere Maxime. Velleius Paterculus, &c. parlent de cette famille, de laquelle sortoit POPILIUS, poëte du tems de Terence.

POPILIUS (Flavius) surnommé *Nepotianus*, étoit fils, à ce que l'on croit, de Nepotien consul en 301. & selon la plus commune opinion, étoit lui-même ce Nepotien qui fut consul en 336. Il étoit fils d'*Eutrope*, sœur du grand *Constantin*. Sa naissance lui faisant croire qu'il étoit digne de l'empire, il assembla une troupe de gladiateurs, avec lesquels, après avoir pris la pourpre le 3. Juin 350. de J. C. il se vint presenter devant Rome. Anicet, prefet du pretoire que Magnence y avoit laissé, sortit contre Popilius avec quelques Romains; mais ils furent défaits, & exposés au carnage par leur chef, qui pour se sauver, rentra dans la ville, & en fit fermer les portes. Il fut pourtant contraint de les ouvrir à Popilius, qui fit un carnage effroyable, dans lequel Anicet lui-même fut enveloppé. La domination de ce nouvel empereur ne fut

pas de longue durée; car Marcellin, grand-maître du palais de Magnence, le vint chercher avec des troupes, & lui livra un combat, où les Romains furent trahis par un senateur nommé Heraclide, & où fut tué Popilius, dont la tête fut portée par toute la ville au bout d'une lance. Sa mort fut suivie de celle de plusieurs personnes du premier rang, & entr'autres de celle d'Eutrope sa mere. * Eutrope. Socrate. Sozomene. Zosime. Aurelius Victor.

POPINCOURT, *cherchez* POPAINCOURT.

POPMEN ou A. POPMA (Ausonius) natif d'Ilst, qui est une petite ville de Frise, vivoit vers l'an 1616. & se signala par son érudition. Il eut trois freres, Sixte, Tite & Cyprien, tous trois auteurs aussi-bien que lui; ce qui est assez rare. Pour lui il étoit habile grammairien, excellent jurisconsulte, & publia des notes sur Varron, sur Velleius, &c. *De differentia verborum. De ordine & more judiciorum, &c.* Valere André, *bibl. Belg.* Sufridus Petri, *de script. Fris.* Pogma. Scaliger. Sioppe. *de arte crit. p.* 18. Baillet, *jugemens des sçavans sur les critiques grammatiens.*

POPOCATEPEC, montagne du Mexique, à douze lieuës de Tlascala, en tirant vers la ville de Mexique. Elle est fort haute & ronde, comme le mont Gibel en Sicile. Elle est couverte de neige vers le haut pendant toute l'année, & elle a au sommet une ouverture de demi-lieuë, faite comme un fourneau de verrerie. Il en sort continuellement une épaisse fumée, & de tems en tems des flammes qui poussent des cendres & des pierres ardentes, jusqu'à la ville de Tlascala, & quelquefois encore plus loin. * Maty, *diction.*

POPOLO, petite ville du royaume de Naples située dans l'Abrusse citerieure, sur la riviere de Pascara, où elle a un pont, à deux lieuës de Sulmonte, vers le nord. Popolo a titre de duché, & elle a été bâtie des ruïnes de l'ancienne *Corfinium*, petite ville des anciens Pelignïens.* Maty, *diction.*

POPPE E, Sabinus, quoique d'une famille obscure, fut, par la faveur de l'empereur, élevé à la dignité de consul, & fut gouverneur de plusieurs provinces pendant 24. ans. Il se donna la mort sous le consulat de Caïus Cestius, & Marcus Servilius.* Tacit. *l.* 6. *annal. c.* 39. Ce même historien fait mention d'un POPPEUS Syllanus consulaire, qui fit declarer pour Vespasien six mille soldats de Dalmatie nouvellement levés, & qui fut ensuite chargé de lever des sommes.* *Idem, hist. lib.* 3. *cap.* 50. & *lib.* 4. *cap.* 47. Et d'un POPPEUS Vopiscus, designé consul par Othon, avec Virginius Rufus. *Idem, hist. l.* 1. *c.* 77.

POPPE E, *Poppæa Sabina*, seconde femme de *Neron*, & fille de *Titus Ollius*, qui avoit été questeur, & de Poppée Sabina, fille de Poppée Sabinus, qui fut depuis mariée à Scipion, avoit pris le nom de son ayeul maternel *Poppæus Sabinus*, comme plus éclatant par les honneurs du consulat & du triomphe. Cette dame possedoit tous les avantages des femmes hors la chasteté. Toutes les fois qu'elle sortoit en public, ce qui arrivoit rarement, elle portoit un voile qui lui couvroit à demi le visage, sans doute pour piquer la curiosité de ceux qui la verroient. Elle étoit mariée à un chevalier Romain, nommé Rufus Crispinus, & en avoit un fils, lorsqu'Othon, qui fut depuis empereur, la débaucha. Il trouva l'art de la charmer par sa jeunesse, par sa dépense, & par sa qualité de favori du prince: ensuite il l'épousa, & soit par un excès d'amour, ou pour conserver par là son credit, il ne cessa de la loüer devant Neron, qui la vit, & en devint amoureux. Elle engagea d'abord ce prince par ses caresses, feignant de mourir d'amour pour lui: mais lorsqu'elle le vit tout-à-fait enflammé, elle commença à faire la prude, & refusa ses longs entretiens. Elle fit même si bien, que ce prince éloigna Othon de Rome, sous le pretexte glorieux de lui donner le gouvernement de la Lusitanie. Quelque-tems après Neron voyant tous ses crimes consacrés par le senat, comme le dit Tacite, repudia Octavie qui étoit sterile, & épousa Poppée, qui devenuë sa femme, après avoir été long-tems sa concubine, porta l'empereur à se défaire de la princesse Octavie sa rivale, l'an 62. sous le consulat de Memmius Regulus, & de Virginius Rufus. Elle accoucha d'une fille: ce qui causa à Neron des transports de joye si violens, qu'il lui donna le nom d'Auguste, aussi bien qu'à la mere. Ces auteurs remarquent que Poppée, pour conserver sa beauté, se baignoit tous les jours dans du lait d'ânesse. Elle mourut d'un coup de pied que Neron lui donna lorsqu'elle étoit grosse, l'an 65. de Jesus-Christ. * Tacite, *lib.* 13. 14. 15. & 16. *annal.* Sueton. *in Nerone & Othone* Dion & Xiphilin, *in Nerone.* Pline, *lib.* 28. *cap.* 12. *lib.* 33. *cap.* 11.

POPPON (saint) abbé de Stavelo dans l'onziéme siecle, nâquit en Flandres en l'année 978. Après avoir porté les armes, il fit le pelerinage de Jerusalem. A son retour il se fit religieux. L'abbé S. Thierry, entre les mains duquel il fit ses vœux, le mit au service des pauvres dans l'hôpital de son monastere. Poppon alla ensuite à l'abbaye de saint Vannes, d'où Richard abbé le mena à S. Vaast d'Arras: il revint quelque-tems après à l'abbaye de S. Vannes, & fut élu abbé de Stavelo en 1020. Abbaye à laquelle étoit jointe celle de Malmedi. On le chargea aussi du soin de l'abbaye de S. Maximin de Treves. Il refusa l'évêché de Strasbourg, que Conrad lui voulut donner; mais il fut obligé d'accepter les abbayes de S. Vaast d'Arras & de Marchienne. Il mourut dans la derniere, l'an 1048. âgé de 70. ans. * *Voyez sa vie* dans Bollandus, Baillet, *au* 25. Janvier.

POPULONIE, *Populonia*, déesse, étoit reverée chez les anciens Romains, qui imploroient son secours, afin qu'elle détournât les ravages & les dégâts des terres qui s'appellent en latin *Populationes*, d'où est venu le nom de cette divinité. Ils croyoient qu'elle garantissoit les champs de ces malheurs, soit qu'ils dûssent être causés par les gens de guerre, ou par les inondations, ou par les grêles, ou par les insectes. * Saint Augustin, *de la cité de Dieu.*

POPULONIA DISTRUTTA: c'étoit anciennement une ville épiscopale de Toscane. Elle fut détruite par Niceas, general des armées de l'empereur de Constantinople. On en voit la place dans la principauté de Piombino, près du village de Porto Barato, & à une lieuë de la ville de Piombino, qui a été bâtie de ses ruines. Son évêché a été transferé à Massa. * Maty, *diction.*

POQUELIN (Jean-Baptiste) fameux poëte comique, *cherchez* MOLIERE.

PORBUS (François) excellent peintre, étoit fils de *François* Porbus, peintre de Bruges en Flandres, & petit-fils de *Pierre*. Il a fait quelques compositions d'histoires, & réüssissoit sur-tout à faire le portrait. On en voit quantité de sa main dans l'hôtel de ville de Paris, qui representent les prévôts des marchands & échevins de ce tems-là: c'est de lui qu'est le tableau du grand autel des Dominicains de la ruë saint Honoré, où est representée une Annonciation. Il mourut vers l'an 1623. * Felibien, *entr. sur les vies des peintres.*

PORCA, ville capitale d'un petit royaume de même nom. Elle est sur la côte du Malabar, où elle a un bon port entre Calicut & Coulan. * Maty, *diction.*

PORCACCHI (Thomas) natif de Castiglione-Aretino, dans la Toscane, mourut en 1585. & laissa divers ouvrages de sa façon, *Le Isole piu famose del mundo. De funerali antichi di diversi popoli e Nazioni, con la forma, pompa e maniera di sepolture, di esequie, di consecrazioni antiche. La nobilità di Como. Historia della Famiglia Malespina, &c.*

PORCELAINE, terre fine, blanche & transparente, vient de la Chine & du Japon, & est la matiere des vases, que l'on appelle aussi *Porcelaines*, du nom de la terre dont ils sont composés. On en fait encore des carreaux de diverses formes, grandeurs & couleurs, qu'employent les Orientaux dans les compartimens de leurs plus beaux édifices. Il y a dans la Chine une tour, appellée *Tour de Porcelaine*, dont on prétend que la beauté & la richesse surpassent les ouvrages les plus vantés de l'antiquité: elle est dans une plaine que les habitans nomment *Paolimsi* ou *Paulingyng*, près de la celebre ville de Nankin, & elle fait partie d'un temple nommé de *la Reconnoissance*, bâti par l'empereur *Tonlo*, au commencement du XIV. siecle. Cette fameuse tour est de figure octogone, large d'environ 40. pieds; de sorte que chaque face en a 15. Elle a

neuf étages, dont chacun est orné d'une corniche de trois pieds à la naissance des fenêtres, & distinguée par des petits toits couverts de tuiles vernissées qui diminuent en saillie à mesure que la tour s'éleve & se retrecit. Le mur de cet édifice a du moins sur le rez de chaussée 12. pieds d'épaisseur, & plus de 8. & demi par le haut : il est incrusté de porcelaine posée de champ, assez grossiere, & dont la pluye & la poussiere ont diminué la beauté. Chaque étage est formé par de grosses poutres mises en travers, qui portent un plancher, & qui forment une chambre, dont le lambris est peint. Le 1. est plus élevé, mais les autres sont entr'eux en égale distance, & les murailles sont percées d'une infinité de petites niches remplies d'idoles en bas relief : ce qui fait une espece de marqueterie tres-propre ; & tout cet ouvrage étant doré paroît de marbre ou de pierre cizelée, quoique selon les connoisseurs, ce ne soit qu'une brique moulée & posée de champ, les Chinois ayant une adresse merveilleuse pour imprimer toutes sortes d'ornemens dans leurs briques. L'escalier qu'on a pratiqué en dedans cette tour, est petit & incommode ; parce que les degrés ont presque tous dix poulces de hauteur, & on y en compte 190. ce qui fait 158. pieds de hauteur, ausquels en joignant la hauteur du massif, celle du neuviéme étage, qui n'a point de degré, & le couronnement, on trouve que la tour est élevée sur le rez de chaussée de plus de 200. pieds. Le comble est formé par un gros mats qui pend au plancher du 8. étage, & qui s'éleve plus de 30. pieds en dehors : il paroit engagé dans une large bande de fer de la même hauteur, tournée en volute, & éloignée de plusieurs pieds de l'arbre ; de sorte qu'elle forme en l'air une espece de cone vuide, & percé à jour, sur la pointe duquel on a posé un globe doré d'une grosseur extraordinaire. C'est là ce que les Chinois appellent la tour de porcelaine, & que quelques Européens nommeroient peut-être la tour de brique, & qui peut passer pour l'ouvrage le mieux entendu, le plus solide, & le plus magnifique qui soit dans l'Orient. Du haut de la tour on découvre presque toute la ville de Nanking, une des plus grandes de la Chine, & sur-tout la grande colline de l'observatoire, qui est à une grande lieuë de là. * Le P. le Comte Jesuite, *Memoires de la Chine, en 1696. lettre 3.*

PORCELLI, anciennement *Osteodes*. C'est une des isles de Lipari. Elle est petite & deserte, & située près de la côte occidentale de celle d'Ustica. * Maty, *dictionnaire*.

PORCELLI, poëte Latin de Naples, florissoit à Rome dans le XV. siecle, & eut beaucoup de part en l'amitié de Frederic duc d'Urbin, prince qui trop prevenu en faveur de son poëte, vouloit le faire passer pour un grand genie. On ne trouvoit rien de louable en ce poëte, que sa facilité à faire des vers, comme le dit Lilio Giraldi, *Porcellis versus naturam potiùs quàm industriam laudaverim.* * Volaterran. *in antrop.* Lilio Giraldi, *dial. 1. de poët. sui ævi.* Vossius, *l. 3. de hist. Lat.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

PORC-ESPIC, ordre de chevalerie, fut institué par Louis de France, duc d'Orleans, & second fils du roi Charles V. à la naissance de son fils Charles en 1394. Cet ordre étoit composé de 25. chevaliers, dont le duc étoit le premier, & qui devoient être nobles de quatre races. Leurs ornemens étoient un mantelet d'hermine, sur lequel on mettoit une chaîne d'or, au bout de laquelle pendoit sur l'estomac un porc-espic d'or, avec cette devise : *Cominus & Eminus*, que le roi Louis XI. prit depuis pour lui. On veut que cet ordre ait été appellé du nom *de Camail*, parce que le duc d'Orleans donnoit avec le colier, une bague d'or garnie d'un camayeu, ou pierre d'agathe, sur laquelle étoit gravée la figure du porc-espic. Le roi Louis XII. abolit cet ordre à son avenement à la couronne. * Sainte-Marthe, *l. 15. hist. geneal.* Fvin, *theat. d'honneur & de cheval.*

PORCHAIRE (saint) étoit abbé de Lerins en 731. lorsque les Sarasins ou Maures d'Espagne descendirent dans cette isle, au retour du siege qu'ils avoient mis devant Arles. Après avoir embarqué seize pensionnaires, & trente-six des plus jeunes religieux, il assembla sa communauté, composée d'environ 500. moines, & les exhorta à mourir genereusement pour la foi de Jesus-Christ. Les Barbares étant entrés dans l'isle, les massacrerent tous, à l'exception de quatre qu'ils emmenerent avec eux ; mais ceux-ci se sauverent ; & étant revenus à Lerins, y trouverent tous leurs confreres massacrés, à l'exception du seul Eleuthere, qui s'étoit caché dans une grotte. Ils firent revenir les trente-six religieux que saint Porchaire avoit envoyés en Italie, & Eleuthere fut choisi pour abbé. * Baralis, *chron. Lirin.* Mabillon, *siecle III. part. 1.* Bulteau, *hist. monast. d'Occident. l. 4.*

PORCHERES D'ARBAUD (François de) gentilhomme Provençal, se distingua par son esprit & par ses poësies sous le ministere du cardinal de Richelieu, & mourut en 1640. Quelques-uns de ses vers ont été imprimés, comme *les pseaumes graduels.* Il étoit de l'académie Françoise, aussi-bien qu'HONORAT LAUGIER de PORCHERES, Provençal, qui vivoit en même-tems, & qui fit imprimer des poësies, &c. * Pelisson, *histoire de l'acad. Franç.*

PORCHERON (dom Placide) natif de Châteauroux en Berry, religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, & bibliothecaire de l'abbaye de S. Germain-des-Prez à Paris, s'est distingué dans le XVII. siecle, par l'exacte connoissance qu'il avoit des langues, de l'histoire, de la geographie, des genealogies & des medailles. Il écrivoit également bien en latin & en françois ; & composa en cette derniere langue une éducation d'un prince. Outre qu'il a beaucoup contribué à l'édition nouvelle de saint Hilaire, il a publié un vieux manuscrit sur l'ancienne geographie, qu'il a intitulé *Anonymi Ravennatis*, parce que cet auteur étoit de Ravenne, qu'il a enrichi de quantité de notes tres-curieuses & tres-sçavantes. Ce pere, digne d'une plus longue vie, mourut à l'âge de 42. ans, au mois de Mars 1694. * *Memoires du tems.*

PORCHET SAUVAGE, *Porchetus de Sylvaticis*, de Genes, vivoit vers l'an 1315. & prit l'habit de Chartreux. Dans sa solitude il composa un ouvrage contre les Juifs, où il prouve par l'écriture & par les livres du Thalmud & des Cabalistes, la verité de la religion Chrétienne. Cet ouvrage fut imprimé à Paris en 1520. par les soins d'Augustin Justiniani évêque de Nebio, sous ce titre : *Victoria Porcheti adversus impios Judæos.* L'auteur copioit dans cet ouvrage Raimond-Martin, comme il en avertit, & fut ensuite copié par Pierre Galatin, qui cacha son vol. On dit qu'il composa un autre traité, *de entibus & unis*, qu'on garde dans la bibliotheque des Dominicains de Genes. * Barthelemi Pascheti, *nelle belleze de Genoa.* Augustin Justiniani, *annal. Genuens. ad A. C. 1299.* Augustin Schiaffino, *hist. eccl. Gen.* Gesner, *in bibl.* Possevin, *in appar. sacr.* Petreius, *bibl. Cart.* Rafaël Soprani, *scripr. della Lygur.* *Voyez* GALATIN.

PORCIE, *Porcia*, fille de Caton d'Utique, femme en premieres nôces de Bibulus, & ensuite de Brutus, avoit appris la philosophie, aimoit les belles lettres ; & par son esprit, aussi-bien que par son courage, s'éleva au-dessus de la foiblesse ordinaire de son sexe. Dans le tems que Brutus devoit executer la conjuration contre Cesar qu'on lui cachoit, elle se fit elle-même une tres-grande blessure ; & voyant son mari allarmé : *Je me suis blessée*, lui dit-elle, *pour vous donner un témoignage de mon amour, & pour vous faire connoître avec quelle constance je me donnerois la mort, si l'affaire que vous allez entreprendre venoit à échoüer, & causoit votre perte.* Quand son mari se retira, elle l'accompagna avec une grande constance, jusqu'au bord de la mer ; mais elle ne put retenir ses larmes, en voyant un tableau qui representoit Hector quand il sortit de la ville de Troye pour aller au combat. Depuis ayant appris la défaite & la mort de Brutus, qui arriva en 712. de Rome, & 42. ans avant Jesus-Christ, elle resolut de mourir. Ses parens s'opposerent à ce funeste dessein, & lui ôterent toutes les armes avec lesquelles elle se pouvoit nuire ; mais elle eut le courage d'avaler des charbons ardens, & se sacrifia par ce genre de mort extraordinaire. Neanmoins Plutarque dit que l'on trouvoit une lettre de Brutus à ses amis, par laquelle il se plaignoit de ce qu'ils avoient laissé mourir sa femme. Il y a eu une autre PORCIE, sœur de Caton

d'*Utique*, & femme de Domitius Ænobarbus, dont Ciceron, Lollius & Varron, ont fait l'éloge. Celle-ci étoit morte avant qu'on eût tué Cesar. * Plutarch. *in Bruto*. Valere Maxime, *l. 3. c. 2. ex. 16. & l. 4. c. 6. ex. 6.* Bocace, *de mulier. c. 8.* Bayle, *dictionnaire critique, 2. édition 1702.*

PORCIUS CATON, *cherchez* CATON.

PORCIUS LATRO (M.) celebre déclamateur, eut grande part à l'amitié & l'estime de Seneque, & étoit originaire de Cordouë en Espagne. Se voyant attaqué d'une fievre quarte, longue & fâcheuse, il se fit mourir pour se délivrer de ce mal, l'an 750. de Rome, & 4. ans avant Jesus-Christ. Nous avons sous son nom une déclamation contre Catilina; mais les connoisseurs soûtiennent qu'elle est indigne d'un homme de cette reputation. * Seneque, *in præf. contr. l. 1.* Vossius, *de rhetor. nat. n. 15. &c.*

PORCIUS LICINIUS, poëte Latin, vivoit au commencement de la seconde guerre Punique, vers l'an 536. de Rome, & 218. avant Jesus-Christ, dans le tems que la poësie latine étoit encore informe & grossiere. * Aulu-Gelle, *l. 17. c. ult.* *Cherchez* LICINIUS.

La famille des PORCIENS, *Porcia Gens*, a été illustre à Rome entre celles du peuple, & étoit originaire de Tusculum. PORCIUS Cato, dont Plutarque fait mention, eut deux fils; CATON *le Censeur*, qui suit; & PORTIUS Licinius, consul en 570. de Rome, & 184. ans avant Jesus-Christ, avec Claudius Pulcher. M. PORCIUS Cato, *dont nous parlons sous le nom de* CATON, eut deux fils; M. PORCIUS, *dont nous parlerons dans la suite*; & PORCIUS Cato Salonianus, qui mourut étant prêteur. Quelques auteurs le font pere de M. PORCIUS, qui fut consul en 640. de Rome, & 114. ans avant Jesus-Christ, avec M. Acilius Balbus; & qui étant depuis banni de Rome, pour avoir mal gouverné la Macedoine, se retira à Tarragone en Espagne. Il laissa un fils de même nom, pere de Caton d'*Utique*, qui fut pere de PORCIUS Cato, tué à la bataille de Philippe, l'an 712. de Rome, & 42. ans avant Jesus-Christ. PORCIUS Cato, fils aîné du Censeur, mourut avant son pere. Il avoit épousé Tertia, fille de Paul-Emile, & laissa d'excellens livres de droit, selon Pomponius. Son fils, qui mourut en Afrique, fut pere de L. PORCIUS Cato. Quelques auteurs croyent que C. PORCIUS, *dont nous avons parlé*, & qui fut consul avec M. Acilius, étoit fils du même Caton le jurisconsulte. L. PORCIUS Cato, fut consul en 665. de Rome, & 89. ans avant Jesus-Christ, avec Cn. Pomponius Strabo, & fut tué peu après en la guerre contre les Marses ou des associés. *Voyez* CATON. * Tite Live, *l. 33. 34. & 39.* Velleius Paterculus, *l. 2.* Pomponius, *l. 2. de orig. jur.* Ciceron. Dion. Valere Maxime. Plutarque. Cassiodore, &c.

PORCUNA, PORCHUNA, bourg de l'Andalousie en Espagne. Il est à deux lieuës du Guadalquivir vers le midi, & à six de Jaën, vers le couchant. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Obolco*; & d'autres pour l'ancienne *Lacippo*, deux petites villes de l'Espagne Betique. * Baudrand.

PORDENONE (le Jeune) peintre, *cherchez* LICINIO (Jule)

PORDENONE (Licinio de) ou JEAN-ANTOINE-REGILLO, excellent peintre d'Italie, né à Pordenone, bourg du Frioul, étoit de la famille de Sacchi, quoiqu'on l'appellât *Licinio*, & même quelquefois *Cuticello*, & ne prit le nom de *Regillo*, que quand l'empereur l'honora du titre de chevalier. Il renonça, dit-on, à celui de sa famille, par la haine qu'il portoit à un de ses freres, qui avoit voulu l'assassiner d'un coup d'arquebuse, dont il fut blessé à la main. Au reste, il y eut une si grande jalousie entre le Titien & Pordenone, que celui-ci craignant quelque insulte, se tenoit toûjours sur ses gardes, & travailloit l'épée au côté, avec une rondache auprès de lui. Après avoir long-tems travaillé à Venise, & dans d'autres villes d'Italie, il alla à Ferrare par ordre du duc Hercule II. pour y achever des desseins de tapisseries, qu'il avoit commencés à Venise: mais à peine y fut-il arrivé qu'il tomba malade, & mourut avant que d'avoir fini cet ouvrage, où il representoit les travaux d'Ulysse. Ce fut en l'année 1540. & en la 56. année de son âge. Le duc de Ferrare lui fit faire de somptueuses funerailles. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

PORDENONE, bourg fortifié dans le Frioul, à six lieuës du golfe de Venise, & à cinq de Ceneda vers le levant. Ce lieu, qui apartenoit aux anciens patriarches d'Aquilée, a été long-tems possedé par les archiducs d'Autriche; mais les Venitiens s'en étant plusieurs fois rendus maîtres, Charles-*Quint* le leur ceda en 1529. Cependant l'empereur ne laisse pas de porter parmi ses titres, celui de seigneur de Pordenone ou de Pordenaw. * Maty, *diction.*

PORENTRU ou BRONDRUST, ville capitale de l'évêché de Basle. Elle est aux confins de Suntgaw, sur la riviere d'Hallen, à sept lieuës de Basle vers le couchant. Porentru n'a rien de considerable, que son eglise cathedrale & son château, où fait sa residence l'evêque de Basle, qui porte le titre de prince de l'empire. * Maty, *diction.*

PORLOCK, bourg ou petite ville maritime d'Angleterre, dans la partie occidentale du comté de Sommerset, qu'on appelle *Carampton*. Elle a un bon port sur la pointe occidentale de la contrée; & est à 136. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PORMON, anciennement *Thermodon*, riviere de l'Amasie en Natolie. Elle se décharge dans la mer Noire, un peu au couchant de la ville de Pormon. * Maty, *dictionnaire.*

PORMON, petite ville de l'Amasie en Natolie. Elle est sur la mer Noire, un peu au couchant de la riviere de Pormon, & au nord de Tocat. On la prend ordinairement pour l'ancienne *Polemonium*, ville de la Cappadoce, quoique quelques geographes mettent cette ancienne ville à Vatiza, qui est un peu au levant de Pormon. * Maty, *diction.*

POROS, c'est une isle de l'Archipel, située dans le golfe d'Egine, sur la côte de la Morée, vis-à-vis du bourg de Saronia. Cette isle n'a pas plus de six lieuës de circuit, mais elle est assez bien cultivée. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Calauria*, où Demosthene s'enfuit & s'empoisonna, pour se dérober aux persecutions d'Antipater. D'autres cependant croyent que Calauria est la Sidra d'aujourd'hui. * Maty, *diction.*

PORPHYRE, *Porphyrius*, poëte Chrétien, & auteur d'un panegyrique de Constantin en vers latins, qu'il presenta à cet empereur vers l'an 329. Il le composa dans l'exil où il étoit, & dont il fut rappellé. Saint Jerôme fait mention de Porphyre en la chronique d'Eusebe. Son ouvrage a été imprimé à Augsbourg pour la premiere fois en 1595. * Fulgence, *l. 2. mythol.* Bede, *de art. metr.* Rabanus Maurus, *prol. l. de laud. sanctæ Crucis &c.* Baronius, *A. C. 325. n. 90. 2. edit.* Baillet, *Jugem. des sçav. sur les poëtes Latins.*

PORPHYRE (saint) *Porphyrius*, comedien d'Adrianopoles, depuis appellée *Andrinople*, s'étant fait baptiser par moquerie devant l'empereur Julien l'*Apostat*, fut éclairé d'une lumiere celeste, & déclara publiquement qu'il étoit Chrétien. Il eut aussi-tôt la tête tranchée, & gagna ainsi la couronne du martyre. * Martyrologe Romain, *au 15. Septembre.*

PORPHYRE, *Porphyrius*, philosophe Platonicien, étoit Tyrien, si l'on en croit son témoignage, ou de Bithanée, bourg de Phenicie, selon l'opinion de ceux qui comme saint Jerôme, l'ont surnommé *Batanceste*. Il étoit d'une famille Syrienne, à ce que l'on conjecture par son nom de *Malc*, lequel en syriaque signifie *roi*; & de là vient qu'étant engagé par Longin à changer de nom, il prit celui de *Porphyre*, qui a quelque rapport à la royauté. Socrate dit qu'il avoit professé la religion Chrétienne; mais qu'ayant été maltraité par quelques Chrétiens à Cesarée de Palestine, il avoit abandonné le Christianisme, contre lequel il écrivit depuis, poussé à cette desertion par la colere & la melancolie, passions ausquelles il étoit fort sujet. Il fut disciple de Longin, celebre professeur de rhetorique & de philosophie, & devint l'ornement de son école à Athenes. De-là il passa à Rome, & s'a-

tacha entierement à Plotin, auprès duquel il passa six années. Le noir chagrin qui s'empara ensuite de son esprit, le porta souvent à se vouloir tuer lui-même : ce qu'il eût executé, si Plotin ne se fût efforcé de combattre ce desespoir. On croit qu'il fit encore quelques voyages en Orient ; mais il est sûr qu'après la mort de Plotin il retourna à Rome ; qu'il y enseigna la philosophie avec une tres-grande reputation ; qu'il s'appliqua même à l'étude de l'éloquence, & qu'il se rendit tres-habile dans la philosophie, dans la geographie, dans l'astronomie & dans la musique. Il prononça en public des discours d'éloquence, qui lui acquirent une grande reputation. Porphyre mourut à Rome, comme le témoigne Eunapius, après avoir vécu, nonseulement jusqu'au regne de Probe, qui mourut en 282. mais même jusqu'à celui de Diocletien, & peut-être au-delà. Il avoit épousé une veuve nommée *Marcelle*, qui étoit mere de cinq enfans; & il y a apparence que ses mœurs furent fort reglées & sans reproche, du moins les Chrétiens ne lui en ont point fait; mais il s'abandonna aussi-bien que les autres Platoniciens de son tems, aux sacrileges & aux superstitions de la magie. Il avoit écrit plusieurs ouvrages, dont Holstenius a publié la plus grande partie. Il nous reste de lui trente deux questions sur Homere ; une dissertation sur l'antre des nymphes, décrit dans le treiziéme de l'Odyssée ; un fragment sur le Styx ; un livre sur les categories d'Aristote ; & quatre autres sur l'abstinence des viandes. Les anciens ont fort connu plusieurs autres productions de ce philosophe, telles que sont cinq livres de l'histoire curieuse, ou entretiens curieux, du premier livre desquels Eusebe nous a conservé un fragment sur les auteurs Plagiaires ; un traité en plusieurs livres de la vie & des dogmes des philosophes; d'autres sur ce qui est en notre pouvoir ; sur le retour de l'ame à Dieu; sur les statuës, &c. Reste à parler de ce qu'il a composé contre la religion Orthodoxe. Il lut exprès toute l'écriture pour y réüssir, non dans le dessein d'y chercher la verité, mais afin d'y trouver de quoi la combattre. Cet ouvrage, qui n'est point parvenu jusqu'à nous, mais qui a rendu le nom de Porphyre tres-odieux aux Chrétiens, est souvent cité dans les saints peres ; & fut refuté par saint Methodius, par Eusebe de *Cesarée* dans son livre *de la preparation évangelique*, par Apollinaire, par saint Augustin dans *son X. livre de la cité de Dieu*, par saint Jerôme *sur Daniel*, & ailleurs, par saint Cyrille, & par Theodoret. * Socrate *l.* 3. *vit. Plotin.* Euseb. *preparat. l.* 4. & 10. Suidas. Theodoret. S. Jerôme, *in prefat. catal. script. eccles.* S. Augustin. *de civit. Dei.* S. Cyrille, *l.* 1. *cont. Julien.* Eunapius, *in vit. philos.* Baronius. Scaliger. Vossius. Henri Valois. Holstenius, *en sa vie.* Tillemont, *hist. des emper.*

☞ On ne doit pas oublier que l'empereur Theodose *le Grand*, fit depuis brûler les livres de Porphyre l'an 388. comme nous le voyons exprimé dans les actes du concile d'Ephese. On avoit cru du tems de saint Augustin, qu'il y avoit eu deux philosophes de ce nom, dont l'un étoit de Tyr, & l'autre de Sicile. La cause de cette erreur venoit de ce que Porphyre avoit demeuré long-tems dans cette isle, comme il l'assûre dans la vie de Platon. Saint Augustin, qui avoit donné dans ce sentiment, s'en dédit dans ses retractations. De même le cardinal Baronius avoit cru dans la premiere édition de ses annales, que Porphyre vivoit encore du tems de Constantin *le Grand*, qu'il fut rappellé de l'exil, & qu'il avoit encore embrassé la religion Chrétienne; mais il s'est retracté dans la seconde édition de cet ouvrage. En effet, il avoit confondu ce philosophe avec *Porphyrius* Optatien.

PORPHYRE, *Porphyrius*, évêque de Gaze, né à Thessalonique, d'une famille illustre, vers l'an 350. passa ses premieres années dans une solitude de Palestine, visitant souvent les lieux saints. Jean, patriarche de Jerusalem, lui confia la garde de la vraye Croix. Enée, évêque de Gaze, étant mort l'an 396. le clergé & le peuple de cette ville le demanderent pour évêque à Jean de *Cesarée*, qui le manda à Cesarée, & l'ordonna évêque de Gaze. Se voyant persecuté par les Payens, qui étoient les plus puissans dans la ville, il ne resista que par sa patience & par ses miracles, qui en convertirent plusieurs. Il obtint de l'empereur Arcadius, qu'on abattroit le temple de Marnas, tres-celebre à Gaze ; mais l'avarice des officiers de ce prince, s'opposa à l'execution de cet arrêt. Porphyre fut obligé de venir à Constantinople, où il obtint sa demande, après un prodige qui arriva au baptême de Theodose *le Jeune*, comme nous le remarquons en parlant de ce prince & d'Amantius. Quand il fut de retour à Gaze, il fit abattre tous les temples des faux dieux qui étoient dans cette ville, & bâtir la basilique Eudoxienne. Il travailla à la converlion des Idolâtres & des Manichéens, & mourut le 26. Fevrier 420. Marc, diacre de Gaze, raconte toutes ces choses dans une relation que le cardinal Baronius rapporte, & que Metaphraste & Surius ont inserée dans la vie de ce saint prelat, dont l'eglise celebre la memoire le 26. Fevrier. * Baillet, *vies des Saints.*

PORPHYRE, *Porphyrius*, évêque d'Antioche, étoit tres-décrié par ses violences, que Palladius décrit dans la vie de saint Chrysostome. Après la mort de saint Flavien en 404. il se mit sur le siege de l'eglise d'Antioche, sans observer aucune formalité canonique, & se fit ordonner par Severien & Antiochus, les portes de l'eglise fermées, sans l'assemblée du peuple. Il corrompit les soldats, se servit de toutes sortes de violences, pour contraindre les habitans de communiquer avec lui, & mourut enfin en 414. & Alexandre fut mis en sa place. * Theodoret, *l.* 5. Baronius, *in annal.*

PORPHYROGENETE, ou PORPHYROGENITE, nom que l'on donnoit aux enfans des empereurs de Constantinople ; parce que les imperatrices avoient coûtume de faire leurs couches dans un appartement nommé *Porphyre*, qui étoit à l'entrée du palais, du côté de la Propontide. Ce nom est composé du grec πορφύρα, & de γένεσις *naissance*, ou de γεννάω *naitre*. Ce fut, dit-on, Constantin *le Grand*, qui fit bâtir ce superbe palais, qu'il destina pour la naissance & l'éducation des princes qui viendroient de sa race. Nicetas rapporte une autre raison de ce surnom, & dit que ces princes étoient appellés *Porphyrogenites*; parce qu'on les recevoit dans un drap de pourpre, en sortant du ventre de leur mere : ce qu'il justifie par l'exemple de l'empereur Emmanuel Comnene. * Nicetas, *l.* 5. Luitprand, *l.* 2. Maimbourg, *hist. des Iconoclastes.*

PORQUEROLLES, anciennement *Prote*, petite isle de la mer Mediterranée. Elle est près de la côte de Provence, au couchant de l'isle de Portcros, & au midi de la ville d'Hieres. Elle n'a que quatre milles de long, & un de large, & elle est défenduë par un château & par trois tours. * Maty, *diction.*

PORRECTA, bourg de l'état de l'Eglise en Italie, Il est renommé à cause de ses bains. Il est dans le Bolonois sur le Reno, environ à sept lieuës de Bologne & de Modene, vers le sud. * Maty, *diction.*

PORRE'E (Gilbert de la) natif de Poitiers, chanoine, puis évêque de cette ville dans le XII. siecle, fut un des plus grands hommes de son tems. Il professa pendant près de trente ans la philosophie & la theologie, dans les meilleures villes du royaume; mais il tomba malheureusement dans quelques erreurs, en s'expliquant sur les personnes de la Trinité, plûtôt selon les topiques d'Aristote, que selon le langage de l'écriture. Selon son systême, l'essence divine n'etoit point Dieu; les proprietés des personnes n'étoient point des personnes; la nature divine n'étoit point incarnée ; il n'y avoit point de merite que celui de Christ ; & personne n'étoit veritablement baptisé, s'il ne devoit être sauvé. Ses archidiacres furent ses accusateurs; & saint Bernard les soûtint auprès du pape Eugene III. qui étoit alors en France. L'affaire fut traitée en deux conferences, l'une à Auxerre, & l'autre à Paris; & fut enfin terminée dans une troisiéme qui se tint à Reims, après le concile assemblé l'an 1147. Le pape ne voulut pas traduire devant une si grande assemblée ce prelat qui promettoit de se soûmettre à ce qui seroit jugé par le concile. Ses propositions furent condamnées, & ce jugement fut reçu de lui avec une soûmission que n'imiterent pas quelques-uns de ses disciples. Ainsi n'ayant pas défendu opiniâtrement ses erreurs, c'est à tort qu'il

est mis par quelques auteurs au nombre des Heretiques. Gilbert gouverna encore l'eglise de Poictiers jusqu'à l'an 1154. qui fut celui de sa mort. Outre son traité de la Trinité, il avoit composé une exposition des pseaumes & des epîtres de saint Paul. * Henri de *Gand*, *de script. eccles. c.* 17. *& in append. c.* 8. Othon de *Frisingen*, *l.* 1. *gest. Frid. imp. l.* 1. *c.* 46. *&* 47. Baronius, *t. XII. annal. A. C.* 1146. 1147. *&c.* Sixte de *Sienne*, *l.* 4. *biblioth.* Ptolomæus *Lucensis*, *A. C.* 1134. Sandere, *hær.* 143. Sammarth. *Gall. Christ. tom. II. pag.* 886.

PORRETE (Marguerite) certaine femme de Hainault, qui vivoit dans le XIII. siecle, étant venuë à Paris, y composa un livre rempli des erreurs renouvellées par les Quietistes modernes. Elle y disoit entr'autres choses, qu'une personne anéantie dans l'amour de son créateur, peut satisfaire librement tous les souhaits de la nature, sans crainte d'offenser Dieu. Elle soûtint opiniâtrement cette doctrine, qui la fit condamner à être brûlée; ce qui fut executé en 1210. Un certain Guyard de Cressonnessart, publioit dans le même tems d'autres erreurs, & disoit qu'il étoit cet ange de Philadelphie, dont il est parlé dans l'apocalypse; mais il fut plus sage que Marguerite Porrete; car il abjura sa doctrine, & ne fut condamné qu'à une prison perpetuelle. * Sponde, *A. C.* 1210. *n.* 6.

PORSENA, roi des Hetrusques, dont la capitale étoit *Clusium*, maintenant *Chiusi* en Toscane, regnoit vers l'an 520. avant Jesus-Christ. A la sollicitation de Tarquin *le Superbe*, il vint assieger Rome l'an 247. de la fondation de cette ville, & 507. avant Jesus-Christ, pour rétablir ce prince qui avoit été chassé du thrône. Ce siege fut long & fâcheux, & les Romains se virent reduits à la derniere extrémité: mais le courage de Clelie, d'Horace, surnommé *Cocles* & de Mutius, dit *Scævola*, fut la principale cause du salut de Rome. Porsena fut contraint de lever le siege, & de se retirer en son pays. Il eut un fils nommé *Aruns*. * Tite-Live, *l.* 2. Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 5. Florus, *l.* 1. *c.* 10. Eutrope. Orose, &c.

PORT ou PORTO, ville d'Italie, située à l'embouchure du Tibre, dans l'état Ecclesiastique, est le titre d'un des six anciens cardinaux évêques. Son port qui avoit été bâti par Claude, & reparé par Trajan, a été autrefois considerable; mais aujourd'hui à peine sçavons-nous le lieu où il a été. La ville est aussi presque détruite & inhabitée à cause du mauvais air. * *Consultez* Leandre Alberti. Les auteurs Latins ont nommé cette ville *Portus Augusti* & *Portus Romanus*.

PORT-ALEGRE, *Portus Alacris*, autrefois *Amæa*, ville de Portugal, avec évêché suffragant de Brague, est dans la province d'Alentejo, vers les frontieres de l'Estremadure. Elle est située sur une riviere, & est assez bien fortifiée. C'est un comté qui appartient à la maison de Silva.

PORT-HERCOLE, ville & port de mer d'Italie en Toscane, appartient à l'empereur, & est au levant d'Orbitello, vers le mont Argentara. C'est le *Portus Herculis* de Strabon, different de Monaco, qui porte ce même nom en latin. * Sanson.

PORT-LOUIS ou BLAVET, port considerable de France en Bretagne, *cherchez* BLAVET, & LOUIS.

PORT-AU-PRINCE, ville sur la côte meridionale de l'isle de Cuba dans l'Amerique, a un port nommé *le Port-Sainte-Marie*. Cette ville est située au milieu d'une grande prairie, où les Espagnols ont quantité de *batos*, qui sont des parcs où ils nourrissent des bêtes à cornes, pour en avoir le suif & les cuirs. Ils ont aussi beaucoup de *materias*, c'est-à-dire, de lieux où leurs boucaniers se retirent pour tuer des bêtes sauvages, & y faire sécher les cuirs. C'est de-là que viennent tous les cuirs qu'on estime tant en Europe, & qu'on appelle *de Havana*; parce que de cette ville du Port-au-Prince, on les porte à celle de Havana, qui est la ville capitale de cette isle, afin d'y être embarqués pour l'Espagne, d'où on les transporte dans tous les autres royaumes de l'Europe. * Oëxmelin, *hist. des Indes Occidentales*.

PORT-AUX-PRUNES, pays de l'isle de Madagascar, dans la partie septentrionale, vers la côte qui regarde l'orient, s'étend depuis le port de Temetava, jusqu'à la baye d'Antongil, & est borné vers l'occident par les montagnes des Vohis-Anghombes & d'Ansianach. C'est un pays riche, & tres-fertile en ris, & en excellens pâturages. Les habitans sont fort adonnés au travail, & mourroient plûtôt de faim, que de manger de la viande d'une bête, qu'un Chrétien, ou un homme du Sud auroit tuée. Ils sont *Zaffeh-brahim*, c'est-à-dire, *de la lignée d'Abraham*, à ce qu'ils disent, & ne connoissent point Mahomet, appellant *Caffres* ceux qui sont de sa secte. D'ailleurs, ils honorent les patriarches Noë, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Moyse & David; mais ils n'ont aucune connoissance des autres prophetes, ni de Jesus-Christ. Ils sont circoncis, & ne travaillent point le Samedi, non plus que les Juifs. Ils ne font ni prieres publiques, ni jeûnes; mais seulement des sacrifices de taureaux, de vaches, de cabrils & de coqs. Leurs villages sont mieux disposés & mieux situés que ceux des autres pays; & dans chaque village il y a un *philoubei*, qui y rend la justice. Tous ces philoubeis obéïssent à un ancien, qui est l'arbitre de leurs differends. Ce sont les femmes & les filles qui plantent le ris, faisant un trou dans la terre avec un bâton pointu, qu'elles tiennent en la main, en jettant deux grains de ris dans ce trou, qu'elles couvrent avec le pied, en dansant & chantant. Tout cela se fait en un même jour, par toutes les femmes & filles de chaque village, qui s'assemblent pour faire ce plantage. Ils sont adonnés à la geomance, qu'ils nomment *Squille, dont il est parlé dans l'article des* OMBIASSES. La riviere de Manangourou, qui a son embouchure vers l'isle de sainte Marie, est fort grande, & ne se bouche point par les sables; de sorte qu'il y peut entrer au moins une petite barque. On voit le long de cette riviere de belles pierres de cristal, dont quelques-unes ont plus de quatre pieds de grosseur. On dit aussi que dans l'isle Amboulnossi, qui est dans cette riviere, on trouve des aigue-marines, & d'autres pierres precieuses de couleur. * Flacourt, *histoire de Madagascar*.

PORT DE S. MARIE, anciennement *Mnesthei Portus*, *Gaditanus Portus*, petite ville avec un grand port, est fort frequentée. Elle est dans l'Andalousie, à l'embouchure de la Guadalete dans le golfe de Cadis, à trois lieuës de la ville de ce nom, & de celles de Xeres de la Frontera, & de saint Lucar de Barrameda. * Maty, *diction.*

PORT-ROYAL bourg & port de l'Amerique septentrionale, *voyez* ACADIE.

PORT-ROYAL, abbaye de Bernardines, étoit située proche de Chevreuse, à six lieuës de Paris. Elle avoit été établie en 1204. par Mathilde de Garlande, femme de Matthieu I. de Marly, cadet de la maison de Montmorency, & sous les auspices d'Odon de Sully évêque de Paris. La conduite de ce monastere fut donnée aux moines de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, de l'ordre de Cîteaux. Les papes lui accorderent plusieurs privileges; & les rois l'enrichirent par leurs liberalités. Elle avoit toûjours eu depuis ce tems-là des abbesses perpetuelles, jusqu'à ce qu'Angelique Arnauld, nommée par le roi abbesse de ce monastere en 1602. après y avoir établi la reforme, la remit sous la jurisdiction de l'évêque de Paris, & obtint du roi Louis XIII. l'an 1629. que l'abbesse seroit élective & triennalle. En 1625. cette communauté vint s'établir à Paris au fauxbourg S. Jacques, & y forma un nouvel institut de l'Adoration perpetuelle du S. Sacrement. Pendant qu'il n'y avoit plus de religieuses dans l'abbaye de Port-Royal des Champs, des solitaires illustres s'y retirerent, entr'autres M. Arnauld d'Andilly, & M. le Maître: cependant les religieuses de cette abbaye avoient fait construire un monastere à Paris; & leur nombre s'augmentant, une partie de ces religieuses retourna au monastere de Port-Royal des Champs, où elles s'établirent sous une prieure dépendante de l'abbesse de Paris. Les affaires du Jansenisme causerent beaucoup de troubles dans ces deux abbayes. Enfin en 1669. les deux maisons de Port-Royal furent separées en deux titres indépendans l'un de l'autre par une bulle du pape, autorisée par des lettres patentes du roi; & ces deux abbayes demeurerent depuis separées. Enfin en 1708. les religieuses de Port-Royal des Champs ayant

ayant refusé opiniâtrement d'obéïr à l'eglise sur le fait de Jansenius, ont été dispersées, & les bâtimens de cette abbaye abbattus par ordre du roi. * *Mémoires du tems.*

PORT (Benoît du) chancelier de la republique de Genes en 1500. écrivit en latin une relation de l'entrée du roi Louis XII. dans la ville de Genes, en 1502. sous ce titre *descriptio adventus Ludovici XII. Francorum regis in urbem Genuam, anno 1502.* Nous avons ce traité à la fin de l'histoire du roi Charles VIII. écrite par Guillaume de Jaligni, & imprimée à Paris en 1617.* Soprani, *scritt. della Ligur.* Le Mire, *in auct. &c.*

PORTA (Jean-Baptiste) gentilhomme Napolitain, a été celebre sur la fin du XVI. siecle & au commencement du XVII. Il sçavoit la philosophie, les mathematiques, & la medecine, & donna dans l'astrologie judiciaire & dans la magie naturelle, dont il écrivit quelques ouvrages. Outre qu'il avoit contribué à l'établissement de l'académie de *gli Oziosi*; il en avoit une autre dans sa maison, qu'il nomma *di Secreti*; parce qu'on n'y recevoit personne qui ne se fût signalé par quelque nouvelle découverte, par quelque experience, ou par quelque secret. Mais la cour de Rome lui défendit de tenir ces assemblées, & de s'appliquer à ces sciences, qui ne sont pas permises. Il obéït: cependant sa maison fut toûjours la retraite des hommes de lettres & des étrangers, admirateurs du merite de Porta, qui mourut en 1615. Nous avons de lui, *Magia naturalis. Elementa curvilinea. De distillatione. De Ziferis. De occultis litterarum notis. De refractione optices. De aëris transmutationibus. De munitione. Della fisionomia.* Des pieces de theâtre, &c. Il composa aussi cinq livres sur les notes occultes des lettres, & sur la maniere de cacher sa pensée dans l'écriture, ou de découvrir celle des autres, qui furent imprimés à Strasbourg, avec une augmentation en 1606. Il y donne plus de cent quatre-vingts manieres de se cacher; & il en laisse encore une infinité d'autres à deviner, & qu'il est aisé d'inventer sur celles qu'il propose. Ainsi il a surpassé de beaucoup tout ce qu'avoit fait Trithême sur ce point, particulierement dans sa polygraphie; soit par sa diligence & son exactitude; soit par son abondance & sa diversité; soit enfin par sa netteté & par sa methode.* Imperialis, *in musæo hist.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Vander Linden, *de script. medic.* Thomasini, &c. *Praf. typograph. ad lector. edit. Argentor.*

PORTA (Simon) Napolitain, disciple de Pomponace de Mantouë, fut soupçonné d'être de l'opinion de son maître, à qui l'on attribuoit faussement une erreur sur l'immortalité de l'ame, parce qu'il avoit soûtenu qu'on ne pouvoit prouver cette immortalité par la raison naturelle d'une maniere demonstrative. Après avoir expliqué long-tems la philosophie d'Aristote à Pise, il commençoit à faire l'histoire des poissons, lorsqu'on lui apporta celle que Guillaume Rondelet en avoit faite, sur les memoires de Guillaume Pellissier évêque de Montpellier: ce qui l'obligea d'abandonner ce dessein. Il mourut à Naples l'an 1553. âgé de 57. ans. On a de lui un traité *De mente humana*, que Gesner assure être un ouvrage plus digne d'un porc, que d'un homme raisonnable. Ses autres livres imprimés sont, *Dictionarium latinum graco-barbarum, &c. De dolore liber. De coloribus oculorum. De rerum naturalium principiis. De fato, &c.* * Thuan. *hist.* Gesner. *in biblioth.*

PORTATORE, riviere de la Campagne de Rome. Elle a sa source près de Sezze, traverse la Palu Pontine, & se décharge dans la mer, près de Terracine.* Maty, *diction.*

PORTCROS ou PORTECROS, isle de la mer Mediterranée. Elle est sur la côte de Provence entre celle de Porquerolles & celle du Levant. Portcros n'a que trois lieuës de circuit, mais il y a un bon port avec un château, & quelques tours pour la garder. * Maty, *diction.*

PORTE Caniculaire, c'étoit une des portes de Rome. *Voyez* CANICULAIRE.

PORTE Capene, c'étoit une des portes de Rome. *Voyez* CAPENE.

PORTE (la) selon l'idée que les Turcs attachent à ce terme, signifie *la cour du grand-seigneur.*

PORTE (Ardicin de la) cardinal, natif de Novarre, se rendit habile jurisconsulte. Après avoir perdu sa femme, il alla à Rome, s'y fit connoître par son merite, & fut en peu de tems clerc de la chambre, correcteur des lettres apostoliques, & avocat consistorial. Le pape Martin V. qui l'avoit souvent employé inutilement, le fit cardinal le 24. de Mai de l'an 1426. Il continua ses services au saint siege, mourut à Rome le 9. Avril de l'an 1434. & fut enterré dans l'eglise du Vatican. * Ciacconius, *in Martin V.* La Rochepozay, *nomencl. card.* Aubery, *hist. des cardinaux.*

PORTE (Ardicin de la) dit *le Jeune*, cardinal, évêque d'Aleria, petit-fils ou neveu de l'autre cardinal de ce nom, n'eut pas plûtôt reçu les honneurs du doctorat, qu'il fut choisi pour être grand-vicaire de l'archevêque de Florence. Il remplit tres-bien les devoirs de ce ministere, & se distingua par sa vigilance, son équité & sa fermeté. Lorsque le pape Paul II. eut declaré la ville de Florence rebelle au saint siege, il fut le seul qui osa y publier l'interdit, malgré les menaces d'une populace mutinée. Une action si ferme & si courageuse lui acquit beaucoup de reputation à la cour de Rome, où le pape l'employa pour d'autres affaires. Il lui donna l'évêché de Novarre sa patrie; puis celui d'Aleria en Corse. Sixte IV. eut beaucoup de consideration pour Ardicin de la Porte, qu'il fit successivement referendaire & dataire, & auquel il confia des legations importantes. Ce prelat appaisa diverses fois les troubles qui s'étoient élevés à Nursie, à Terni, à Perouse, à Tripherne & à Todi; mit les seditieux dans l'impuissance de faire éclorre leurs mauvais desseins, confirma les autres dans l'obéïssance, & rétablit l'autorité des magistrats. Peu après il termina heureusement les differends qui étoient entre l'empereur Frederic III. & Mathias Corvin roi de Hongrie, & leur persuada de s'unir, pour s'opposer aux progrès que faisoient de toutes parts les Infideles. Le pape Innocent VIII. se déchargea sur lui de plusieurs affaires importantes, entr'autres, du soin de répondre aux ambassadeurs des princes; & le fit cardinal au mois de Mars l'an 1489. mais son humilité lui donnoit du dégoût pour toutes ces dignités, & le faisoit soûpirer après la solitude. Il fut se jetter aux pieds du pape, il le pria de recevoir la démission de ses benefices & de son chapeau de cardinal, & de lui permettre de se retirer à l'hermitage de Camaldoli, où il avoit résolu de passer le reste de ses jours, dans les exercices de la penitence. Après avoir obtenu ce qu'il souhaitoit, il sortit de Rome deguisé, & avec un seul domestique. Les cardinaux qui en furent avertis, en temoignerent tant de chagrin, que le pape fut obligé de le rappeller. La Porte écrivit de la maniere du monde la plus pressante, pour obtenir la liberté d'executer le projet qu'il avoit formé. Ce fut inutilement; car il fut obligé de revenir à la cour de Rome, où il fut l'exemple des bons ecclesiastiques, & où il mourut le 4. Novembre 1493. Son corps fut enterré dans l'eglise du Vatican. * Victorel & Ciacconius, *hist. pont. cardin.* Ughel, *Ital. sacr.* Aubery, *histoire des cardinaux.*

PORTE (de la) maison, dont étoit issu le maréchal de la Meilleraye, & dont descendent les ducs de Mazarin d'aujourd'hui, vient de

I. FRANÇOIS de la Porte seigneur de la Lunardiere, la Jobliniere & de Villeneuve, qui épousa 1°. en Mai 1548. *Claude* Bochart, fille d'*Antoine*, seigneur de Farinvilliers, conseiller au parlement, & de *Françoise* Gayant, 2°. en Avril 1559. *Magdelaine* Charles, fille de *Nicolas*, seigneur du Plessis-Picquet, & de *Jeanne* Bochart. Du premier lit vint, *Susanne* de la Porte, mariée à *François* du Plessis, seigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roi, grand-prevôt de France, &c. dont sont issus les cardinaux de Lyon & de Richelieu: & du second lit sortirent CHARLES, qui suit; *François*, seigneur de la Jobliniere; *Raoul*, seigneur de Boissiet; *Amador*, grand-prieur de France, bailli de la Morée, ambassadeur de l'ordre de Malte en France, gouverneur de la ville & château d'Angers en 1619. du Havre de Grace en 1626. lieutenant de roi au pays d'Aunis & d'Oleron en 1633. mort le 31. Octobre 1644. & *Leonore* de la Porte, mariée en 1579.

en 1579. à *François* de Chiuré seigneur du Plessis.

II. Charles de la Porte, premier du nom, seigneur de la Lunardiere, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, acquit la terre de la Meilleraye, & épousa en Mars 1596. *Claude* de Champlais, fille de *François*, seigneur du Cerveau, & de *Jeanne* de Beaumont, dont il eut Charles II. du nom, qui suit; & *Magdelaine* de la Porte, abbesse de Chelles en 1645. morte le 4. Septembre 1671. âgée de 72. ans.

III. Charles de la Porte, II. du nom, duc de la Meilleraye, pair, maréchal, & grand-maître de l'artillerie de France, chevalier des ordres du roi, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, épousa 1°. en Fevrier 1630. *Marie* Ruzé, fille d'*Antoine*, marquis d'Effiat, maréchal de France, &c. & de *Marie* de Fourcy, morte à l'âge de 20. ans, le 22. Avril 1633. 2°. en May 1637. *Marie* de Cossé, fille de *François*, duc de Brissac, morte sans posterité le 14. Mai 1710. en sa 89. année. Du premier lit sortit Armand-Charles de la Porte duc de Mazarin, de la Meilleraye, de Mayenne, &c. qui prit le nom & les armes de Mazarin. *Voyez* MAZARIN.

PORTE (Charles de la) II. du nom, duc de la Meilleraye, pair, maréchal, & grand-maître de l'artillerie de France, & chevalier des ordres du roi, lieutenant general de la haute & basse Bretagne, gouverneur de Nantes & de Brest, fils de Charles de la Porte, I. du nom, seigneur de la Meilleraye, & de *Claude* de Champlais, se distingua à l'attaque du Pas du Suze en 1629. au combat du pont de Carignan, en 1630. au siege de la Mothe en Lorraine, en 1634. & s'avança extrêmement par la faveur du cardinal de Richelieu. Il avoit déja eu le gouvernement du château de Nantes en 1632. fut fait chevalier des ordres en 1633. & grand-maître de l'artillerie en 1634. Depuis, il servit à la bataille d'Avein, aux sieges de Louvain, de Dole, &c. & après la prise de la ville d'Hesdin, il reçut des mains du roi le bâton de maréchal de France sur la breche de cette place, le 30. Juin 1639. Ce maréchal défit les troupes du marquis de Fuentes, le 4. Août suivant, & contribua beaucoup à la prise de la ville d'Arras en 1640. commandant alors l'armée avec les maréchaux de Chaulnes & de Châtillon. Il prit les années suivantes Aire, la Bassée & Bapaume en Flandres, Collioure, Perpignan & Salces dans le Roussillon. En 1644. il fut lieutenant general sous M. le duc d'Orleans; & en 1646. il commanda l'armée en Italie, où il prit Piombino & Portolongone. Le roi érigea depuis en sa faveur la Meilleraye en duché-pairie: ce qui fut verifié au parlement le 15. Decembre 1663. Ce maréchal mourut à l'Arsenal à Paris le 8. Fevrier de l'an 1664. âgé de 62. ans. Il passoit pour l'homme de son temps qui entendoit le mieux les sieges.

PORTE (Maurice de la) natif de Paris, dans le XVI. siecle, écrivit quelques ouvrages, entr'autres, un d'epithetes. Il étoit frere d'Ambroise de la Porte, aussi homme de lettres, & mourut le 23. Avril 1571. âgé de 40. ans. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franç.*

PORTE-CROIX, CRUCIFERES, ou religieux de sainte-Croix, ordre religieux, fut établi vers l'an 1160. sous le pontificat d'Alexandre III. On prétend ridiculement que le pape Cletus avoit donné commencement à cet institut, & que Cyriaque le retablit à Jerusalem, après que sainte Helene, mere de Constantin, y eut trouvé la vraye croix du Fils Dieu. Le pape Alexandre III. lui donna des regles & des constitutions; & Clement IV. ordonna que le premier monastere, chef de l'ordre, seroit à Bologne, à *Santa Maria di Morello*; mais comme cet institut déchut beaucoup dans le XIV. & XV. siecle, on en donna les monasteres en commende; & le cardinal Bessarion eut le prieuré de celui de Venise. Le pape Pie V. retablit vers l'an 1568. cet ordre, qui fut enfin aboli par le pape Alexandre VII. en 1656. On donna les biens des monasteres qui étoient dans l'état de Venise à la republique, pour pouvoir soûtenir la guerre qu'elle avoit contre les Turcs. Ce changement regardoit la congregation des Porte-Croix d'Italie. Il y en a une dans les Pays-Bas, qui comprend les monasteres de France. Les religieux sont vêtus de blanc, & portent un scapulaire noir, avec une croix blanche & rouge par dessus. Le general demeure à Huy, & a des monasteres à Liege, à Maitricht, à Namur, à Bolduc, à Bruges, à Tournay, &c. Celui de sainte Croix de la Bretonnerie de Paris, en dépend aussi. Il y a en Portugal des Porte-Croix, qui ont un riche monastere à Evora. Cet ordre a fleuri autrefois en Syrie. * Maurolicus, *mare Ocean. relig.* Baronius. Le Mire, *histoire des ordres religieux.* Le pere Helyot, *hist. des ordres religieux in 4°. à Paris, chez Jean-Baptiste Coignard.*

PORTE-GLAIVES, ordre militaire de Livonie, fut institué par Engilbert & Thierry de Tissench, ausquels se joignirent quelques riches marchands Allemands pour faire la guerre aux Infideles de Livonie. Ils s'adresserent à Albert, religieux de Bremen, de l'ordre de Citeaux, & alors évêque de Riga, & firent vœu entre ses mains. Albert leur prescrivit de garder la regle de Citeaux, avec la robe de serge blanche, & la chappe noire, sur laquelle ils portoient du côté de l'épaule gauche une épée rouge, croisée de noir, & sur l'estomac, deux pareilles épées passées en sautoir les pointes en bas; & c'est de là qu'ils furent nommés les freres Porte-Glaives. Le premier grand-maître fut Vinno. Le pape Innocent III. approuva cet ordre, qui se voyant trop foible pour resister à divers ennemis qu'il avoit, s'unit avec celui des Teutons, auquel il fut incorporé vers l'an 1237. Depuis ils ne firent plus qu'un même ordre; mais lorsqu'Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre de Prusse, eut abandonné la religion pour suivre les erreurs de Luther en 1525. les Porte Glaives se separerent des Teutoniques. Gautier de Plettemberg fut fait grand-maître, & Guillaume de Furstemberg qui lui succeda en 1535. fut fait prisonnier par les Moscovites, qui ravagerent la Livonie. L'ordre des Porte-Glaives fut aneanti sous Gothard de Ketler, dernier grand-maître qui se fit Lutherien. Il y renonça solemnellement le 5. Mars 1562. en presence du prince Nicolas Radziwil palatin de Vilna, & commissaire de Sigismond-Auguste, roi de Pologne. On ceda les droits & privileges de l'ordre avec la ville de Riga à ce prince, qui donna à Gothard l'investiture des duchés de Curlande & de Semigale. * Chromer. Michou & Neugobod, *hist. Polon.* Alexandre Guaguini, *desc. magn. Sarm.* Chytræus, *Saxon. l.* 20. Bzovius & Sponde, *in annal.*

PORTEL (Laurent de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est une ville de la province d'Alentejo dans le Portugal, a été considerable dans l'ordre de saint François, où après avoir enseigné long-tems la theologie morale, il exerça divers emplois, & fut enfin provincial de la province de Xabregas. On a de lui trois volumes de resolutions de cas de conscience, imprimés à Lisbonne en 1618. 1619. & 1626. & à Lyon en 1633. & 1640. *Dubia regularia. De triplici voto solemni*; des sermons pour toute l'année, & divers autres ouvrages. Il mourut au couvent de Xabregas en 1642. * *Memoires de Portugal.*

PORT'ETOILES & PERROQUETS, noms de deux factions, lesquelles se formerent à Bâle vers l'an 1250. lorsque la noblesse se fut divisée en deux partis, qui se firent long-tems la guerre. Les Perroquets furent ainsi appellés, parce qu'ils portoient à leurs enseignes un perroquet de sinople ou verd dans un champ d'argent: & les Port'Etoiles eurent ce nom, parce que leurs drapeaux étoient chargés d'une étoile d'argent dans un champ de pourpre. * Albertus Argentin, *in chronicis.*

PORTENARE (Ange) a donné en italien l'an 1623. un ouvrage intitulé, *de la felicité de Padoue*, in fol. dont le septiéme livre comprend les illustres écrivains distingués par classes, selon les professions differentes; mais cela n'est ni assez ample ni assez exact. * Baillet, *Jugem. des sçav. sur les critiq. hist.*

PORTES DE LA VILLE DE ROME. Pline dit que de son tems il y avoit trente-sept portes à la ville de Rome. Il en reste encore neuf anciennes, sans celle de Trans-Tevre ou *Transteverona* au-delà du Tibre, & sans celle du Vatican.

La premiere & la principale s'appelloit anciennement *Flumenta* ou *Flaminia*, aujourd'hui *del Popolo*, sur le bord

du Tibre vers le couchant d'hyver, selon la description de Marlian, *l. 1. c. 8.*

La seconde étoit à main droite en tirant vers la colline des jardinages, qu'on appelloit *Collatina*, par où l'on sortoit pour aller à Collatie, ville des Sabins, & le grand chemin se nommoit *via Collatina*.

La troisiéme étoit appellée anciennement *Quirinalis*, parce qu'on passoit par-là pour aller au Quirinal. On la nomme aujourd'hui *Porta Salara*, parce qu'on amene le sel par cette porte dans la ville.

La quatriéme s'appelloit *Viminalis*, à cause du mont Viminal. Elle est nommée aujourd'hui *Mementane*, ou *de sainte Agnés*.

La cinquiéme est l'*Esquiline* ou *la Taurine* & *Tiburtine*, parce qu'on y passoit pour aller à Tivoli.

La sixiéme étoit *Porta Calimontana*, par où on alloit au mont Celion.

La septiéme se nommoit *la porte Latine* ou *Ferentina*, qui conduisoit au pays des Latins.

La huitiéme s'appelloit *Capena* & *Fontinalis*, au pied du mont Aventin & proche le Tibre, & il y avoit-là plusieurs fontaines; ce qui fait que Juvenal l'appelle *Madidam Capenam*. De cette porte on entroit dans un grand chemin nommé *via Appia*. C'étoit par cette porte qu'entroient les triomphateurs & la pompe des triomphes; aussi s'appelloit-elle *Triumphalis*.

La neuviéme étoit appellée *Ostiensis* & *Trigemina*, parce que celui des trois Horaces qui tua les trois Curiaces, entra par-là.

Il y avoit trois portes en Trans-Teve, *In-Trans-Tibetina*; la premiere auprés du port nommé *Ripa*, où abordent les barques qui viennent d'Ostie, & de la mer, qu'on appelloit autrefois *Portuensis* & *Navalis*; la seconde, au haut du Janicule, appellée autrefois *Aurelia*, du chemin qu'un certain Aurelius, homme consulaire fit paver. On alloit de cette porte le long de la mer Toscane jusqu'à Pise; la troisiéme est au pied du Janicule, appellée *Septimana*, de Septimus Severus qui la fit faire. * Rosin, *Antiq. Rom.*

PORTES (Philippe des) natif de Chartres, celebre poëte François, abbé de Tiron, de Josaphat, des Vaux-de-Cernay, de Bon-Port, d'Aurillac, fut chanoine de la sainte-Chapelle de Paris, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de Henri, duc d'Anjou, frere du roi Charles IX. Il suivit ce prince en Pologne, quand il fut élu roi de cet état, & l'accompagna en France à son avenement à la couronne. Après la mort de ce monarque en 1589. il se retira en Normandie, & contribua à ramener cette province sous l'obéissance de Henri *le Grand*. Sa modestie lui fit refuser des évêchés, & même l'archevéché de Bourdeaux, & son amour pour les lettres fit honneur à la France. Nous avons de lui un volume de poësies françoises, entre lesquelles est une traduction des pseaumes en vers françois, excellente pour ce tems-là.

☞ Jamais poëte n'a été si bien payé de ses vers que Philippe des Portes. Il eut du roi Henri III. huit cens écus d'or, & trente mille livres pour mettre ses ouvrages au jour. L'amiral de Joyeuse beau-frere de ce prince, lui donna une abbaye pour un sonnet, & tout ses benefices ensemble, lui produisoient un revenu de dix mille écus; c'est ce qui fait dire à Balzac, que le loisir de dix mille écus que s'est fait des Portes par ses vers, est un écüeil contre lequel les esperances de dix mille poëtes se sont brisées. Mais aussi on peut dire qu'il avoit un genie excellent pour la poësie, le jugement bon & la critique fine. Il fut beaucoup estimé à la cour de Henri III. & ce prince le fit son lecteur, & l'appelloit souvent dans son conseil étroit, où se traitoient les plus importantes affaires de son royaume. La langue françoise lui a obligation d'une partie de sa beauté. Il a purgé la poësie de ce mélange ridicule du grec & du latin. La tendresse & la facilité de ses vers, le firent comparer à Tibulle. Il avoit emprunté des Italiens le style fleuri & enjoüé, les belles figures, les traits brillans & les vives descriptions qui se voyent dans ses ouvrages. Ses envieux le lui sçurent bien reprocher, & firent un livre contre lui intitulé, *la conformité des muses Italiennes & Françoises*. Mais il prit cela en galant homme, & dit seulement que s'il avoit sçu que l'auteur de ce livre eût eu dessein d'écrire contre lui, il lui auroit fourni des memoires: qu'il avoit beaucoup plus pris chez les Italiens, que l'auteur de ce livre ne disoit. Regnier *le Satirique* étoit neveu de des Portes, qui mourut l'an 1606. au 61. de son âge. Il étoit frere de JOACHIM DES PORTES, qui écrivit un abregé de la vie du roi Charles IX. * La Croix du Maine, *bibl. Franç.* Sainte-Marthe, *l. V. & t. V. Gall. Christ.* Baillet, *Jugem. des sçav. sur les poët. mod.*

PORTIER, *cherchez* MARIGNY.

PORTIQUE ou gallerie basse, où l'on se promene entre des colonnes ou arcades. La magnificence & la beauté des portiques, étoit quelque chose d'extraordinaire parmi les Romains. Il y en avoit de particuliers pour la commodité des maisons particulieres, & il y en avoit de publics, qui servoient à l'ornement des theâtres & des basiliques. Ces portiques étoient couverts, & quelquefois découverts. Les portiques couverts étoient de longues galleries, soûtenuës par un ou plusieurs rangs de colonnes de marbre, pour l'ordinaire, & par dedans enrichies de statuës & de tableaux de platte peinture, & d'autres ornemens avec des voûtes superbes & magnifiques. Les côtés étoient percés de plusieurs fenêtres fermées par une pierre speculaire, plus claire que notre verre. On les ouvroit en hyver du côté du midi, pour y laisser entrer le soleil, & l'été on les ouvroit du côté du septentrion. Ces portiques couverts servoient à se promener, & à s'y entretenir agreablement, sans être exposé aux injures du tems. On les appelloit *Stadiata Porticus*. Les portiques découverts, qu'on nommoit *subdiales ambulationes*, servoient aux Athletes pour les combats de la lute. De tous les portiques qui furent bâtis à Rome, les trois plus considerables ont été ceux de Pompée, d'Auguste & de Neron. Pompée fit faire le sien devant sa cour, & c'étoit la plus agreable promenade de la ville, & la plus fraîche en été; c'est ce qui a fait que les poëtes l'appelloient par excellence, *Pompeiam Umbram*, comme fait Ovide.

Tu modo Pompeïa lentus spatiare sub umbra,
Cum sol Herculei terga Leonis adit.

Celui d'Auguste servoit d'ornement à son palais & à sa bibliotheque; les colonnes étoient de marbre de Numidie, & on y voyoit les statuës des cinquante filles de Danaüs rangées par ordre. Neron fit enrichir son palais de trois portiques, chacun de 3000. pas de long, qui furent appellés pour cela *Porticus milliaria*. Les Atheniens furent aussi fort curieux en portiques, & c'étoit-là où leurs philosophes tenoient leurs écoles. Le plus celebre fut celui qu'ils appellerent *Pœcile*, où il y avoit une statuë d'airain, de Mercure, avec de belles peintures, & entre autre celle qui representoit la bataille de Marathon. Ce fut là où Zenon tint son école, à cause de quoi il fut appellé *Stoïque*, & ceux de sa secte *Stoïciens*, du grec στοὰ qui signifie *Portique*. Les anciens avoient aussi des portiques soûterrains, bâtis en forme de galleries voûtées, pour prendre le frais en été. On les appelloit *subterranea porticus* ou *crypto porticus*. * *Antiq. Grec. & Rom.*

PORTIUNCULE, est un petit champ qui appartenoit autrefois aux Benedictins du Mont-Subiac, proche d'Assise en Italie. Il y avoit du tems de saint François d'Assise, une petite eglise sous le nom de Notre-Dame des Anges, ou autrement Notre-Dame de la Portiuncule. Elle portoit le premier nom, parce qu'elle étoit dediée à la Vierge, & que les Anges y étoient quelquefois apparus: & le second, parce que le champ où elle étoit bâtie, n'étoit qu'une petite portion des heritages appartenans au monastere des Benedictins. Elle conserva depuis ces mêmes noms, à cause que saint François y fut, dit-on, visité par la sainte Vierge accompagnée des Anges, & qu'elle étoit au commencement l'unique possession des religieux de cet ordre. On dit que saint François y eut une vision, dans laquelle il obtint de Dieu une indulgence pleniere pour tous ceux qui s'étant bien confessés, feroient leurs prieres dans cette eglise, & eut ordre d'aller demander cette même grace au pape Hono-

rius III. Cette indulgence fut publiée par sept évêques à Assise le premier jour d'Août 1223. & a subsisté depuis, quoique saint François n'ait point voulu en obtenir de bulles, se contentant que le pape l'eût donnée de vive voix. Sixte IV. vers la fin du XV. siecle, Leon X. au commencement du XVI. Paul V. & Gregoire XV. dans le XVII. ont non seulement confirmé cette indulgence, mais aussi l'ont étenduë à toutes les eglises du premier, du second, & du tiers-ordre de saint François. Il se fait tous les ans un si grand concours de monde à la Portiuncule le 2. jour d'Août, qu'il est necessaire que les officiers d'Assise & de Perouse, se mettent sous les armes, pour empêcher le desordre que cette multitude de pelerins pourroit apporter; car on dit qu'il y va quelquefois jusqu'à cent mille personnes. * Bellarmin, *l. 2. des indulgences*. M. Baluse, *l. 4. de ses mélanges*.

PORTIUS (Gregoire) Italien de nation, s'est rendu celebre vers l'an 1630. par le talent qu'il avoit pour la poësie grecque & latine. Il a composé dans ces deux langues des odes, des élegies, des épigrammes, & s'est fait sur-tout admirer par sa facilité & sa maniere naturelle, qualités d'autant plus estimables dans ce poëte, que ceux de sa nation semblent ordinairement affecter l'enflûre & l'hyperbole, soit dans leurs pensées, soit dans leurs expressions.* Leo Allatius, *de Apib. Urban.* M. Baillet, *Jugemens des sçavans*.

PORTLAND, en latin *Vindelis*, isle remarquable, ou plûtôt presqu'isle qui a fait partie du comté de Dorset. Elle est éloignée de trois milles anglois de Weymouth vers le sud-est, & a sept milles de tour, environnée par tout de rochers, excepté du côté du château de Portland, qui est le seul endroit par où elle tient à la terre ferme, & par où on peut y aborder. Le terroir y produit beaucoup de bled, & est passablement bon pour les pâturages; mais il est si dénué de bois & d'autres matieres propres pour le chauffage, que les habitans sont contraints de faire sécher la bouse de vache pour la brûler. Pour les bâtimens, l'Angleterre n'a pas de meilleures pierres que celles de cette presqu'isle, où il y en a de grandes carrieres. Elle a été honorée du titre de comté, dans la personne de RICHARD Weston, par le roi Charles I. en 1632. Ce titre fut éteint par la mort de son fils *Thomas*; mais il fut renouvellé depuis dans la derniere revolution, dans la personne du comte de Benting, favori de Guillaume III. Cette presqu'isle appartient à l'eglise de Winchester, par le don que lui en fit Edouard *le Confesseur*. Elle a une eglise du côté du sud près de la mer, autour de laquelle on a élevé des remparts d'une extrême hauteur, pour la garantir des flots.* *Dictionnaire Anglois*.

PORTO, petite ville du domaine de Venise en Italie. Elle est fortifiée & située sur l'Adige dans le Veronnois, à huit lieuës au-dessus de Veronne. * Maty, *diction*.

PORTO, ville de Portugal, est située vers l'emboûchure du Duero, & est le siege d'un évêché suffragant de Braga. C'est le *Portus Calensis* ou *Ciudad de Puerto*, qui a donné le nom au royaume de Portugal. Ceux du Pays-Bas la nomment *Port-à-Port*. Cette ville est dans la province, entre Duero & Minho, environ à une lieuë de l'Ocean, & est une des plus considerables de Portugal, tant par son commerce que par son ancienneté. Sa situation sur le panchant d'une montagne, ne contribuë pas à la rendre commode; mais du reste, ses ruës sont propres, & sur le bord de la riviere regne un beau quai d'un bout de la ville à l'autre. Son havre est un havre de barre, où les vaisseaux ne peuvent entrer que dans le tems de la pleine mer, & sous la conduite d'un pilote de la ville; d'où vient qu'on ne s'est pas embarrassé de la fortifier. La rade est spacieuse, & peut contenir une grande flotte. Porto n'est pas fort peuplée en tems de guerre; mais en tems de paix le commerce y attire un grand nombre d'étrangers. Il y a un conseil souverain, qui est le second du royaume.* Rosendius, *in antiq. Lusit.*

PORTO-BELO, ville de la côte septentrionale de l'Isthme de Panama, dans l'Amerique meridionale, à dix-huit lieuës de la ville de Panama, est située sur une baye, à l'emboûchure de laquelle il y a deux châteaux tres-forts, nommés de saint Jacques & de saint Philippe. Il y a encore un fort sur une hauteur qui commande à la ville. Les galions du roi d'Espagne y vont tous les ans pour charger l'or & l'argent que l'on amene du Perou à Panama, & que l'on transporte par terre sur plus de deux mille mulets, depuis Panama jusqu'à Porto-Belo, afin d'y être embarqué pour l'Espagne. Toutes les marchandises qui vont au Perou, sont aussi déchargées à Porto-Belo, & portées par la même voye des mulets à Panama, pour y être chargées sur des galions de la mer du Sud. Il n'y a gueres à Porto-Belo que des magasins pour mettre les marchandises: car les marchands demeurent ordinairement à Panama, ne pouvant faire un long séjour à Porto-Belo, parceque le lieu est mal sain, étant environné de montagnes qui cachent le soleil, & l'empêchent de purifier l'air. Il ne laisse pas d'y avoir environ quatre cens hommes capables de porter les armes, outre la garnison qui est d'autant de soldats. Il y a un gouverneur de la ville & deux castellans, c'est-à-dire, gouverneurs de châteaux. Cette ville fut prise & pillée en 1668. par les François & les Anglois. * Oëxmelin, *histoire des Indes Occidentales*.

PORTO D'ASCOLI, bourg de l'état de l'Eglise. Il est dans la marche d'Ancone aux confins de l'Abrusse, & sur l'emboûchure de Tronto. Quelques geographes prennent ce bourg pour celui qu'on nommoit anciennement *Truentum*, que d'autres mettent à *Torre Segura*, village qui n'est separé de Porto d'Ascoli que par la riviere de Fronto. * Maty, *diction*.

PORTOCARRERO, maison considerable d'Espagne, dont l'on ne rapporte ici la posterité que depuis,

I. RAIMOND-GARCIE de Portocarrero, qui eut pour fille aînée & heritiere URRAQUE qui suit;

II. URRAQUE Portocarrero, epousa *Henri-Fernandez* de Tolede, fils d'*Alonso* de Tolede, dont il eut EGAS-ENRIQUEZ Portocarrero qui suit; JEAN-ENRIQUEZ, qui a fait *branche rapportée ci-après*; *Sancie-Enriquez*, mariée 1°. à *Roderic* Gonsalez de Pereira: 2°. à *Pajo* Suarez Romeu; & *Urraque-Enriquez*, alliée à *Guy* Gomez.

III. EGAS-ENRIQUEZ Portocarrero, épousa *Therese* Gonsalez de Curvera, dont il eut *Gonsalve*, dont la posterité finit en la troisiéme generation; RAIMOND-VEEGAS qui suit; *Jean-Veegas*, archevêque de Bragues; & *Laurent*, mort sans posterité d'*Elvire* Fernandez de Coimbre.

IV. RAIMOND-VEEGAS Portocarrero, épousa *Marie* Ouriguez de Nourega, dont il eut JEAN-RAIMOND qui suit; & *Etienne*.

V. JEAN-RAIMOND Portocarrero, épousa *Dordie*, fille de *Dominique* Martinez, dont il eut MARTIN-AGNEZ-RAIMOND qui suit; & *Marie*, alliée à *Jean* Perez-Redondo.

VI. MARTIN-AGNEZ-RAIMOND Portocarrero, épousa *Marie*, fille de *Vasco-Lorenzo* de la Chamusca de Santoren, dont il eut RODRIC-MARTINEZ qui suit; & *Therese*, mariée à *Alfonse* Correa.

VII. RODERIC-MARTINEZ Portocarrero de la Chamuscha, fut pere de JEAN-RODRIGUEZ qui suit;

VIII. JEAN-RODRIGUEZ Portocarrero, majordome de la reine Beatrix, avec laquelle il passa de Portugal en Castille, où Henri III. roi de Castille lui donna l'an 1396. le tiers du revenu de l'évêché de Zamora à droit hereditaire. Il épousa *Beatrix* Barreto, premiere dame de la reine Beatrix, dont il eut *Jean-Rodriguez*, à qui son pere donna pour droit d'aînesse le tiers du revenu de l'évêché de Zamora, & eut un fils unique, mort sans alliance l'an 1440. FERDINAND-RODRIGUEZ qui suit; *Beatrix*, mariée à *Ferdinand* Gutierrez de Vega, seigneur de Valuerde; & *Mencie*, alliée à *Gonsalve-Rodriguez* de Sousa.

IX. FERDINAND-RODRIGUEZ Portocarrero, épousa *Beatrix* de Ulloa, fille de *Pierre-Agnez*, seigneur de la Mota, dont il eut PIERRE qui suit; & *Isabelle*, mariée au docteur *Pierre* Gonsalez de Castillo, seigneur de Sainte-Marie-del-Campo.

X. PIERRE Portocarrero, succeda à son cousin au droit de percevoir le tiers du revenu de l'évêché de Zamora, qu'il laissa à sa posterité, & mourut en 1468. ayant eu entre autres enfans de *Marie* de Escalante-Cabeza-de-Baca, dame de Villanueva & du Val de Gema, ALFONSE qui suit;

XI. Alfonse Portocarrero, seigneur de Villanueva, &c. épousa *Agnés* Pimentel, fille *naturelle* de *Roderic*, comte de Benevent, dont il eut Ferdinand-Rodriguez qui suit; & *Marie*, alliée à *Pierre* de Monroi seigneur de la Tabena.

XII. Ferdinand-Rodriguez Portocarrero, seigneur de Villanueva, &c. épousa *Marie* Tello & Deza sœur de *Diegue*, archevêque de Seville, & fille de *Gomez* Tello, dont il eut entre autres enfans Alfonse-Rodriguez qui suit; & *Louis*, chevalier de l'ordre d'Alcantara.

XIII. Alfonse-Rodriguez Portocarrero, seigneur de Villanueva, &c. épousa *Eleonore* de Silva, fille & heritiere de *Jean*, coseigneur de la troisiéme partie des revenus de l'évêché de Zamora, dont il eut entre autres enfans *Antoine*, mort sans posterité de *Beatrix* de Ulloa; Hierome, qui suit; & *Marie*, alliée à *Gaspard* del Aguila seigneur d'Orcigosa.

XIV. Hierome Portocarrero, seigneur de Villanueva, &c. épousa 1°. *Marie* de Aguilar & Paz, fille de *Dominique* de Aguilar: 2°. *Beatrix* de Bracamonte, fille de *Diegue*, seigneur de Fuentel-Sol. Du premier lit vinrent Alfonse qui suit; & *Eleonore*, mariée à *Diegue* de Vargas chevalier de l'ordre de Calatrava: & du second sortirent *François*, capitaine de cavalerie; & *Antoine*, qui servit en Flandres.

XV. Alfonse Portocarrero, seigneur de Villanueva, &c. épousa *Agueda-Marcella* de Aponte, fille de *Gonsalve* Lopez de Aponte, dont il eut *Louis*, chevalier de l'ordre d'Alcantara, mort à l'âge de dix-sept ans; Hierome qui suit; *François* de Aponte Portocarrero, mort en 1669. sans posterité de *Marie-Anne* de Prado, fille d'*André* de Prado-Marmol & la Torre; *Jean*, chevalier de S. Jacques, mort en 1682. laissant trois filles de *Hieronime* de Saledo dame d'Almoguerra; & *Agathe-Hiacinthe* Portocarrero, mariée à *Jean* de Miranda-Nigno, chevalier de l'ordre de S. Jacques.

XVI. Hierome Portocarrero, seigneur de Villanueva, &c. mort en 1667. avoit épousé *Mencie* de Cosio-Brabo de Cordouë, fille d'*Alfonse* de Cosio, seigneur de Marzales, dont il eut entr'autres enfans Joseph, qui suit; *Emanuel*, Jesuite; & *Ferdinand* Tello Portocarrero, tué au siege de Mons en 1678.

XVII. Joseph Portocarrero & Silva, chevalier de l'ordre de saint Jacques, né en 1644. fut créé marquis de Castrillo en 1680. & épousa *Marie-Emmanuelle* de Prado, fille de *Laurent-François* de Prado, dont il a eu Baltasar qui suit;

XVIII. Baltasar Portocarrero & Silva, né le 28. Octobre 1674.

SECONDE BRANCHE DE PORTOCARRERO.

III. Jean-Enriquez Portocarrero, fils puîné de Henri Fernandez de Tolede, & de *Urraque* Portocarrero, épousa *Major-Veegas* Coronel, fille d'*Egas-Perez* Coronel, dont il eut Pierre-Agnez qui suit; *Ferdinand-Agnez* doyen, de Brague; *Gonsalve*, dont la posterité est éteinte; & *Laurent*, dont la posterité ne subsiste plus.

IV. Pierre-Agnez Portocarrero, épousa *Major-Veegas* de Regaludo, dont il eut entre autres enfans *Martin* Perez Portocarrero, dont la posterité ne subsiste plus; & Ferdinand-Perez, qui suit

V. Ferdinand Perez Portocarrero, épousa *Major*, fille de *Martin-Veegas* Mogudo, dont il eut trois fils du nom de Martin.

VI. Martin Portocarrero qui étoit l'aîné, épousa *Agnés* fille de *Frederic* comte de Pardo en Lombardie, dont il eut Martin-Fernandez qui suit;

VII. Martin-Fernandez Portocarrero, seigneur de Villanueva del Fresno, épousa *Marie* Tenorio, dame de Moguer, fille d'*Alfonse Jufre* Tenorio, seigneur de Moguer, amirante de Castille, dont il eut Alfonse-Fernandez, qui suit;

VIII. Alfonse Fernandez Portocarrero, seigneur de Moguer, Villanueva del Fresno, Palacio, Barcarotta, Cebela, &c. épousa 1°. *Françoise* Sarmiento, fille de *Pierre-Ruiz* Sarmiento, seigneur d'Alisia: 2°. *Therese* de Biedma & Benavides, dame de Mocejon, fille de *Mendez-Rodriguez* de Biedma & Benavides. Du premier lit vinrent Martin, qui suit; & Alfonse-Fernandez qui a fait *la branche des comtes de* Medelin, *rapportée ci-après*; & du second lit sortit *Louis-Mendez* Portocarrero, seigneur de Mocejon & Banacazan, dont la posterite est éteinte.

IX. Martin-Fernandez Portocarrero, seigneur de Moguer, Villanueva del Fresno, &c. épousa *Eleonore* Cabeza de Baca, dont il eut Pierre qui suit; *Beatrix*, mariée à *Diegue* Gomez de Ribera, seigneur de Los-Molarez; *Elvire*, premiere femme du connétable *Alvare* de Luna; & Françoise Portocarrero, laquelle ayant épousé *Gilles* Boccanegre, seigneur de Palma, sa posterité prit le nom & les armes de Portocarrero, & a fait *la branche des comtes de* Palma, *rapportée ci-après*,

X. Pierre Portocarrero, seigneur de Moguer, Villanueva del Fresno, &c. épousa *Beatrix* Enriquez, fille d'*Alfonse* amirante de Castille, dont il eut pour fille unique *Marie* Portocarrero dame de Moguer, Villanueva del Fresno, &c. mariée 1. à *Louis* Boccanegre, seigneur de Palma: 2°. à *Jean-Fernandez* Pacheco, marquis de Villena, premier duc d'Escalone.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES de Palma.

X. Françoise Portocarrero, fille de Martin-Fernandez Portocarrero, seigneur de Moguer & de Villanueva del Fresno, épousa, ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus, *Gilles* Boccanegre, seigneur de Palma, fils d'*Alfonse* seigneur de Palma, & d'*Urraque* Fernandez de Cordouë, dont elle eut *Louis* Boccanegre, seigneur de Palma, mort l'an 1442. sans posterité de *Marie* Portocarrero, dame de Moguer & de Villanueva del Fresno sa cousine, laquelle se remaria à *Jean-Fernandez* Pacheco, marquis de Villena, premier duc d'Escalone, *ainsi qu'il vient d'être remarqué*; & Martin-Fernandez qui suit;

XI. Martin-Fernandez Portocarrero, seigneur de Palma, fit son testament en l'an 1460. Il avoit épousé en l'an 1447. *Marie* de Velasco, sœur de *Jean* premier comte de Sirvela, dont il eut Louis-Fernandez qui suit; *Françoise*, mariée l'an 1470. à *Diegue-Fernandez* de Cordouë, seigneur de la Estrella; & *Eleonore*, morte avant sa mere.

XII. Louis-Fernandez Portocarrero, seigneur de Palma, d'Almenara, &c. fit son testament le 5. Janvier 1503. Il avoit épousé 1°. en l'an 1468. *Beatrix* Carillo, fille de *Diegue-Fernandez* de Cordouë, premier comte de Cabra, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en l'an 1472. *Françoise* Manrique, fille de *Frederic*, seigneur de Hito & de Bagnos, dont il eut Louis qui suit; & Frederic-Manrique, qui a fait *la branche des seigneurs de* Guadamelena, *rapportée ci-après*.

XIII. Louis Portocarrero, créé comte de Palma en 1507. seigneur d'Almenara, Fuentel Alamo & de la Monclava, commandeur d'Azuega de l'ordre de saint Jacques, fit son testament le 21. Juillet 1528. Il épousa 1°. en 1499. *Eleonore* de la Vega & Giron, fille de *Jean* Tellez-Giron comte de Vreda: 2°. *Eleonore* de la Vega, fille de *Garcias* Lasso de la Vega, seigneur de los Arcos. Du premier lit sortirent Louis qui suit; & *Eleonore*, religieuse: du second lit vinrent Antoine qui a fait *la branche des comtes de la* Monclova, *rapportée ci-après*; *Garcias* Lasso Portocarrero seigneur de Valbuena, mort avant l'an 1597. sans posterité de *Jeanne* de Guzman, fille de *Jean* Manuel; *Marie*, alliée à *Louis* de Guzman, marquis de la Algava; & *Eleonore*, mariée à *Pierre* Lopez Portocarrero, marquis d'Alcala de Alameda.

XIV. Louis Portocarrero, comte de Palma, seigneur d'Almenara, Fuentel-Alamo, &c. chevalier de l'ordre de saint Jacques, mort en l'an 1574. épousa 1°. *Therese* de Norogna, fille de *Roderic* Tellez de Menesés seigneur d'Ugnon: 2°. en l'an 1564. *Louise* Manrique de Padilla, fille d'*Antoine* Manrique seigneur de Valdescaray, morte en 1611. Du premier lit vinrent Louis, qui suit; *Antoine*, mort avant son pere sans posterité de *Julienne-Angelique* de Velasco, fille de *Gaston* de Peralta marquis de Falces; *Pierre*, mort l'an 1559. sans alliance; *Françoise* & *Louise*, religieuses; & *Marie*, morte sans alliance: du second lit sortirent Louis-Antoine Fernandez, qui a fait *la branche des marquis d'*Almenara, *rapportée ci-après*; *Antoine*, chanoine & doyen de Tolede, mort en 1651. *Louise* &

Elvire, mortes sans alliance ; & *Françoise* Portocarrero, mariée à *Tello* de Guzman & Cuevara, comte de Villaverde.

XV. Louis Portocarrero, mort en 1557. avant son pere, épousa *Antoinette* d'Abrantes, fille d'*Alvare*, seigneur de Almada, dont il eut pour fille unique *Anne* Portocarrero, mariée à *François* Hurtado de Mendoza, marquis d'Almazan.

BRANCHE DES MARQUIS D'ALMENARA, comtes de Palma.

XV. Louis-Antoine-Fernandez Portocarrero, fils aîné de Louis Portocarrero comte de Palma, & de *Louise* Manrique de Padilla sa seconde femme, fut comte de Palma, & créé comte d'Almenara en 1623. Il mourut en 1639. ayant eu de *Françoise* de Mendoza & Luna, marquise de Montesclaros, fille de *Jean*, marquis de Montesclaros, Louis-Andre Fernandez qui suit; & *Louise-Antoinette*, mariée 1°. à *Roderic* Mesia-Carillo, marquis de la Guardia : 2°. à *Jean* de Mendoza & Luna, marquis de Montesclaros, son oncle.

XV. Louis-Andre'-Fernandez Portocarrero & Mendoza, marquis d'Almenara, &c. chevalier de l'ordre de S. Jacques, mort avant son pere, epousa *Eleonore* de Guzman, fille de *Louis*, marquis de la Algava & Ardalés, dont il eut Ferdinand-Louis-Fernandez qui suit; *Louis-Emmanuel-Fernandez* Portocarrero, doyen de l'eglise de Tolede, qui fut nommé cardinal en 1669. par le pape Clement IX. puis archevêque de Tolede, primat d'Espagne en 1677. commandeur de l'ordre du saint Esprit, & évêque de Palestrine. Il fut aussi viceroi de Sicile, ambassadeur à Rome, lieutenant general de la mer, deux fois gouverneur d'Espagne, & mourut à Madrid le 14. Septembre 1709. âgé de 74. ans; *Agnés-Marie*, alliée 1°. à *Jean* Portocarrero marquis de Villanueva: 2°. à *Louis-Fernandez* de Cordouë, marquis de Guadalcazar : 3°. à *Jean* de Baëza-Manrique, de Luna & S. Domingue, marquis de Castromonte, morte le premier Novembre 1687. & *Augustine*, mariée en l'an 1663. à *Isidore* de Silva & Portugal, marquis d'Oran.

XVII. Ferdinand-Louis-Fernandez Portocarrero, comte de Palma, marquis de Montesclaros, d'Almenara, &c. mort en 1649. à l'âge de dix-neuf ans, épousa en 1648. *Antoinette* de Moscoso, fille de *Lopez* Hurtado de Mendoza Moscoso Osorio, marquis d'Almazan, dont il eut pour fils unique Louis-Antoine-Thomas qui suit;

XVIII. Louis-Antoine-Thomas Portocarrero, Mendoza & Luna, comte de Palma, marquis de Montesclaros, Almenara, &c. né le 7. Mars 1649. a été créé grand d'Espagne en 1697. & nommé viceroi de Catalogne en 1701. Il épousa en 1667. *Marie Eleonore* de Moscoso, fille de *Gaspard* Hurtado de Mendoza Moscoso, Osorio, marquis d'Almazan, dont il a eu *Pierre*, patriarche des Indes, né en Janvier 1671. mort en Février 1708. Joachim qui suit; *Joseph-Antoine*, né le 29. Mai 1684. archidiacre de Talavera, & chanoine de Tolede; *Gaspard*, chevalier de Malte, né le 8. Mars 1687. *Augustin*, né le 19. Mars 1689. & deux filles religieuses au monastere royal de l'Incarnation de Madrid.

XXX. Joachim Portocarrero, marquis d'Almenara, né le 27. Mars 1681.

BRANCHE DES COMTES DE LA MONCLOVA.

XIV. Antoine Portocarrero de la Vega, fils aîné de Louis Portocarrero comte de Palma, & d'*Eleonore* de la Vega sa seconde femme, fut seigneur de la Monclova, & épousa *Sanche* de Guzman, fille de *Garcias* Lasso de la Vega sa cousine, dont il eut Louis, qui suit; & *Eleonore-Marie* de la Vega, mariée à *Bernardin* de Mendoza commandeur de Merida.

XV. Louis Portocarrero de la Vega, seigneur de la Monclova, épousa *Catherine* Enriquez, fille de *Henri* Enriquez-el-Gordo seigneur de Orce, dont il eut pour fils unique Antoine qui suit;

XVI. Antoine Portocarrero de la Vega, premier comte de la Monclova, chevalier de l'ordre de S. Jacques, mort le 28. Octobre 1649. épousa 1°. *Sanche* de Mendoza : 2°. *Marie* de Roxas Manrique de Lara, fille de *François* de Roxas, marquis de Poza, dont il eût *Louis*, mort sans alliance; *Gaspard* comte de la Monclova, gouverneur d'Oran, lieutenant general de la mer, qui se fit prêtre, & mourut au mois de Mai 1693. Melchior qui suit; & plusieurs autres enfans, qui moururent jeunes ou religieuses.

XVII. Melchior Portocarrero de la Vega, comte de la Monclova, commandeur de Zarza de l'ordre d'Alcantara, & viceroi de la nouvelle Espagne, a épousé *Antoinette* Ximenés de Urrea, fille d'*Antoine*, seigneur de Berbedel, dont il a plusieurs enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Guadamelena.

XIII. Frederic Manrique Portocarrero, fils puîné de Louis-Fernandez Portocarrero, seigneur de Palma, & de *Françoise* Manrique sa seconde femme, fut chevalier de l'ordre de S. Jacques, seigneur de Guadamelena, Calonge, &c. & épousa *Jeanne* Ponce de Leon, fille de *Diegue* Ramirez de Guzman, premier comte de Teva, dont il eut *Louis*, mort sans alliance; *Frederic* Manrique Porocarrero, seigneur de Guadamelena, mort l'an 1593. sans posterité de *Françoise* de Montemajor, fille de *Diegue* de Cordouë & Montemajor; Antoine-Manrique qui suit; & *Briande*, mariée à *Antoine-Fernandez* de Cordouë, seigneur de Guadalcazar.

XIV. Antoine-Manrique Portocarrero, seigneur de Guadamelena, épousa *Jeanne* de Mendoza, fille de *Diegue* de Cordouë & Montemajor, dont il eut Frederic-Manrique qui suit; & *Diegue* de Cordouë Portocarrero, chevalier de l'ordre de S. Jacques.

XV. Frederic-Manrique Portocarrero, seigneur de Guadamelena, &c. chevalier de l'ordre de saint Jacques, mourut en 1649. sans posterité de *Jeanne-Antoinette* d'Aguilar dame de Pilas.

BRANCHE DES COMTES DE MEDELIN, ducs de Camina.

IX. Alfonse-Fernandez Portocarrero, second fils d'Alfonse Fernandez Portocarrero, seigneur de Moguer, Villanueva del Fresno, &c. & de *Françoise* Sarmiento sa premiere femme, épousa *Elvire* de Orozco, dont il eut Alfonse Fernandez, qui suit;

X. Alfonse Fernandez Portocarrero, épousa *Eleonore* de Monroy, dont il eut entre autres enfans Roderic qui suit;

XI. Roderic Portocarrero, fut créé comte de Medelin l'an 1452. & mourut l'an 1464. ayant eu de *Beatrix* Pacheco, fille de *Jean*, marquis de Villena, Jean, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Mendés* de Benavides comte de Santistevan; *Catherine*, alliée à *Gutier* seigneur de Monroy; *Marie*, qui épousa *Jean* Arias Davila comte de Puegno-en-Rostro; & *Isabelle* Portocarrero, mariée à *Jean* Manuel de Figueroa seigneur de Salva Leon.

XII. Jean Portocarrero, comte de Medelin, épousa 1°. *Agnés* de Ribera, fille de *Pierre Afan* comte de Los Molarés : 2°. *Marie* Manuel, fille de *Gomés* Suarez de Figueroa, comte de Feria, dont il eut Roderic, qui suit; *Inico*, mort jeune; *Agnés*, mariée à *Pierre* de Solis; *Marie*, alliée à *Jean* d'Orrellana; & *Beatrix*, religieuse.

XIII. Roderic Portocarrero, mort avant son pere, avoit épousé *Eleonore* de Tolede, fille de *Frederic* duc d'Albe, dont il eut Jean, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Jean* duc de Estrada; *Marie*, alliée à *François* Zapata; & *Agnés* Portocarrero, qui épousa *Alfonse* d'Avalos.

XIV. Jean Portocarrero, comte de Medelin, épousa *Marie* Osorio, fille de *Jean* Portocarrero marquis de Villanueva del Fresno, dont il eut Roderic Hierome, qui suit; *Eleonore*, mariée à *Louis* Zapata seigneur de Pelopos & de Bunos; *Jeanne*, alliée à *Louis* Pacheco Giron de Alarcon seigneur de Alvadalejo; & *Marie*, qui épousa *Alfonse* de Monroy Portocarrero.

XV. Roderic Hierome Portocarrero, comte de Medelin, épousa 1°. *Jeanne* de Cordouë, fille de *Louis*, marquis de Comarés : 2°. *François* de Zuniga, fille de *Ferdinand* Ruitz de Castro & Portugal, comte de Lemos : 3°. *Jeanne* de Zuniga, fille de *Ferdinand* Darias & Saavedra, comte de Castelar : 4°. *Magdelaine* de Bobadilla veuve de

Hierôme de Padilla, & fille de *Pierre*, seigneur de Pinos5°. *Marie-Anne* de Bracamonte, sœur du comte de Peneranda. Du premier lit vinrent entre autres enfans Jean-Antoine, qui suit; & Pierre qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné.*

XVI. Jean-Antoine Portocarrero, mourut avant son pere, laissant de *Louise* Faxardo, fille de *François* Hutardo de Mendoza, marquis d'Almazan, pour fille unique *Jeanne* Portocarrero premiere femme de *Louis Fernandez* Manrique, marquis d'Aguilar, morte sans posterité.

XVI. Pierre Portocarrero, fils puîné de Roderic-Hierome, fut comte de Medelin, chevalier de l'ordre de S. Jacques, commandeur de Socabos. Il épousa 1°. *Marie-Anne* de Mendoza, fille de *Garcie*, Ramirez de Cardenas: 2°. *Anne* de Cordouë & Cardonne, fille de *Louis-Fernandez*, comte de Prades. De ce dernier mariage sortirent, *Roderic*, mort enfant; *Louis*, comte de Medelin, mort sans alliance; *Jean*, aussi comte de Medelin, chevalier de l'ordre de saint Jacques, & commandeur de Socabos, mort sans alliance; Pierre, qui suit; *Marguerite*, religieuse; & *Anne*, mariée à *Gonsalve* Messia-Carillo, marquis de la Guardia.

XVIII. Pierre Portocarrero, comte de Medelin, épousa 1°. *Marie-Fernandez* de Cordouë, fille d'*Alfonse* marquis de Priego, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie-Beatrix* de Menesés, marquise de Villareal & duchesse de Camina, veuve de *Michel* de Norogna duc de Camina, dont il eut Pierre Luitgard, qui suit; *Roderic-Hierôme* Portocarrero de Nerogna, auditeur de Grenade & abbé de saint Sauveur de Xerés, mort en Mai 1681. *Julienne-Marie*, alliée 1°. à *François* Ponce de Leon duc d'Arcos: 2°. à *Antoine-Sebastien* de Tolede marquis de Mancera; & *Louise*, mariée à *François* de Moncade marquis d'Ajetone.

XVIII. Pierre Luitgard de Menesés Portocarrero, duc de Camina, marquis de Villareal, comte de Medelin & d'Alcoutin, épousa en Octobre 1662. *Therese* d'Aragon, fille de *Louis*, duc de Segorbe, dont il eut *Marc* comte d'Alcoutin, qui ne vécut que neuf heures; & *Marie* de Menesés Portocarrero, morte au berceau. * *Voyez* Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne.*

PORTO-FAMINE, *cherchez* PHILIPPE, ou CIUDAD DEL RE' PHILIPPE.

PORTOFARINE, petite ville du royaume de Tunis en Barbarie. Elle est au couchant des ruines de Carthage, & au nord de la ville de Tunis. Elle a une fort bonne rade, dans laquelle on passe pour aller à la Goulette, & de-là à Tunis. * Maty, *diction.*

PORTO FERRAIO, anciennement *Argous Portus*, petite ville située sur la côte occidentale de l'isle d'Elbe, à une lieuë & demie de Porto-Longone. Porto-Ferraio que quelques geographes appellent *Cosmopolis*, est une place forte & qui a un fort bon port. Elle appartient au grand-duc de Toscane. * Maty, *diction.*

PORTO-FINO, ville d'Italie sur la côte de Genes, est nommée par les auteurs Latins *Portus Delphini*. Elle a un petit port, environ à vingt milles de Genes, vers le golfe di Ripallo.

PORTO GRUARO, anciennement *Portus Romantinus*, bourg de l'état de Venise en Italie. Il est dans le Frioul sur une petite riviere, à six lieuës de Marano vers le couchant, & environ à une lieuë des ruines de Concordia, à laquelle il a succedé en la dignité épiscopale. * Maty, *diction.*

PORTO-GUISCARDO, bourg avec un port. Il est sur la côte septentrionale de l'isle de Cephalonie. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Samos*, & d'autres pour l'ancienne *Panormus*, deux bourgs de la même isle. * Maty, *diction.*

PORTO-LONGONE, *Portus longus*, forteresse & port de l'isle d'Elbe en la mer de Toscane, fut prise par les François en 1646. sous le maréchal de la Meilleraye: on la rendit aux Espagnols.

PORTO-MALFETAN, anciennement *Cressa*, *Cressa*. C'est un bourg de la Natolie en Asie. Il est sur la côte meridionale, vis-à-vis de l'isle de Rhodes. * Maty, *dictionnaire.*

PORTO-MORISO en Italie, appartient à la republique de Genes, & est nommé *Portus Mauritius*. C'est un bourg agréable sur le penchant d'une colline jusqu'à la mer, près d'Oneille, entre Savone & Nice; mais il n'y a plus de port.

PORTO-NUOVO, bourg situé sur une petite presqu'isle de la côte orientale de l'isle de Corse, environ à trois lieuës de la ville de Bonifacio. Quelques geographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Rubra*, que d'autres placent au bourg de *Solensara*, qui est entre Porto Nuovo & Bonifacio.

PORTO DELLE CAGLIE, c'est un bon village qui a un grand port sur le golfe de Colochine en Morée, au levant de la ville de Maina. Il prend son nom de la grande quantité de cailles qui s'y trouvent. Il est pris par quelques geographes pour l'ancienne *Teuthrone*, petite ville de la Laconie, que d'autres mettent à *Scopia* village voisin. * Maty, *diction.*

PORTO DI PAULA, port d'Italie dans l'état Ecclesiastique dans la Campagne de Rome, & sur la mer Tyrrhene ou de Toscane, vers le mont Circello. Il est assez grand & sûr; mais il se remplit tous les jours de sable. * Leandre Alberti.

PORTO DI PRIMARO, port d'Italie dans le duché de Ferrare, donne son nom à un bras de la riviere du Pô, dit Pô di Primaro, qui se jette dans la mer Adriatique ou golfe de Venise. Ce port est défendu par la tour Gregorienne, & il y a un assez bon bourg. * Leandre Alberti.

PORTO RICO ou S. JEAN DE PORTO RICO, isle située dans la mer du Nord vers l'Amerique, à l'entrée du golfe de Mexique, & à l'orient de l'isle de San-Domingo ou d'Hispaniola, étoit autrefois appellée par les Indiens *Boriquen*. Elle fut découverte l'an 1493. par Christophle Colomb, qui la dedia au nom de saint Jean-Baptiste, & nomma la principale ville *Porto-Rico*, à cause de la bonté de son port, où les plus grands galions sont en toute sûreté. Cette isle est distante de l'isle de San-Domingo d'environ seize lieuës espagnoles, & d'environ cent trente-six du continent de l'Amerique meridionale, qu'elle a au midi. Elle a trente lieuës de long, selon quelques-uns, ou trente-cinq, selon d'autres, de l'orient à l'occident, & vingt de large. Sa figure represente à peu près un carré long. L'air y est fort temperé, excepté en Decembre & en Janvier, qui est le tems d'hiver; & depuis la fin de Mai jusqu'en Septembre, où la chaleur y regne comme ici en été. Il s'y éleve au mois d'Août & de Septembre, des ouragans, qui sont des vents extrémement dangereux par leur violence & leur impetuosité. La terre est fertile, & fournit quantité de bons pâturages; mais, comme nous l'avons dit en parlant de l'Hispaniola, l'abondance des Guajabes en rend inutile une partie. C'est un arbre qui porte un fruit comme une pomme, dont la chair est rouge, & renferme de petis grains, qui tombant en terre, levent aussi-tôt, & croissent en peu de tems; de sorte qu'ils remplissent les pâturages, & empêchent par leur ombrage que les herbes n'y profitent. Cette isle a encore une autre incommodité plus grande; qui est que les vaches & les autres animaux domestiques s'y effarouchent tellement, qu'on ne peut plus les apprivoiser. Il y a plusieurs rivieres; sçavoir celle de Cairabon, Bayamon, de Toa, la Gujane, l'Arezibo, le Gabiabo, & autres, dont quelques-unes ont des havres commodes pour de grands vaisseaux. On y voit aussi des torrens, où l'on trouve de l'or. Les plus celebres sont ceux de Manatuabon & de Cebuco. On y a vû autrefois de tres-riches mines d'or & d'argent, qui sont presentement épuisées ou abandonnées faute d'ouvriers. Entre les arbres qui y croissent, on remarque principalement le *Tabernaculo* ou *Taborucu*, qui distile un bitume blanc fort utile aux peintres, fort propre pour gaudroner les navires, & d'une vertu singuliere pour guerir les playes & les douleurs causées par le froid. On voit aussi dans cette isle un arbre appellé *Saint Bois*, qui est fort different du Gajac, & qui a les mêmes proprietés. Auprès du rivage de la mer il y croît plusieurs arbrisseaux, qui portent des pommes mortelles aux poissons, lorsqu'elles tombent en l'eau, & dont l'ombre même nuit aux hommes, s'ils s'endorment sous leurs branches. Les Espagnols nomment cet

arbrisseau *Macanillo*. Il pousse quantité de fleurs qui se noüent en petites pommes tachetées d'un beau rouge, & dont l'odeur est admirable. L'ombre du Macanillo est dangereuse, en ce qu'elle fait enfler tout le corps de ceux qui dorment sous cet arbre : si quelque goute de rosée tombe des branches sur leur peau, elle l'écorche comme si c'étoit de l'eau forte. Les Sauvages composent de ce fruit un poison sans remede. L'arbre que les insulaires nomment *Guao*, & les Mexicains *Thetlatian*, porte des feüilles rouges veluës, & qui ne tombent jamais. Son fruit est verd, & ressemble à celui d'un arboisier. Son bois est aussi d'un beau verd, & l'on en transporte en Europe pour en faire des pilliers de lit, parce qu'on croit qu'il est ennemi des punaises; mais les ouvriers qui le mettent en œuvre, ont le visage & les mains enflées plusieurs jours après l'avoir manié. Les principales richesses de l'isle de Porto-Rico, sont les cannes de sucre, le gingembre, la casse, & une grande quantité de bœufs, dont on prend seulement la peau, abandonnant la chair sur le champ aux chiens & aux oyseaux. Les Espagnols font seuls le trafic de cette isle, au défaut des habitans originaires, que ces nouveaux maîtres ont presque tous cruellement massacrés. Ils commencerent à s'y établir en 1510. sous le commandement de Jean Ponce de Leon, qui ayant été bien reçu par Argueybana, principal roi des Insulaires, y fonda une colonie au côté du nord. Leur demeure fut ensuite à saint Germain : & en 1514. ils donnerent commencement à la principale ville, qu'on nomme aujourd'hui *Porto-Rico*. Elle est bâtie dans une petite isle jointe à la grande, par une chaussée fait eau travers du havre. C'est la residence ordinaire du gouverneur de l'isle. Il y a une église cathedrale, dont l'évêque est suffragant de l'archevêque de San-Domingo. La structure en est fort belle; mais les fenêtres ne sont fermées que de fin canevas, faute de vîtres. Près de la ville, il y a un grand couvent de Dominicains. Le port est spacieux, & assuré contre les incursions des ennemis; car il reçoit la mer par une étroite emboûchure, sur laquelle commande un château bien fortifié. Un peu plus avant vers le sud-ouest de la ville, il y a un autre château qu'on appelle *Fortalezza*, où l'on garde les tresors du roi d'Espagne, & les munitions de guerre. Du côté de la chaussée on a bâti deux petits forts pour empêcher le passage à l'ennemi. Le chevalier Drac attaqua cette ville l'an 1595. après avoir brûlé quelques navires qui étoient à l'ancre, il fut contraint de se retirer, ayant perdu environ cinquante de ses gens. L'an 1598. le comte de Cumbrie se rendit maître de cette ville, & se contenta d'en emporter un riche butin, avec soixante dix pieces de canon; parce qu'en peu de tems il avoit perdu quatre cens hommes, qui étoient morts de diverses maladies. Baudoüin Henri, general de la flotte que la compagnie Hollandoise des Indes Occidentales avoit envoyée dans le Bresil, entra l'an 1615. dans la ville de Porto-Rico, & desesperant de prendre la forteresse, se retira avec un butin considerable. Saint Germain, autrefois *Nova Salamanca*, est à trente lieuës de Porto-Rico. Il n'y a qu'une rade, qui est incommode & mal assurée. Les François l'ont quelquefois pillée. La petite ville d'Aresibo n'a rien de remarquable. On compte dans l'isle de Porto-Rico quinze cens hommes capables de porter les armes, & un assez bon nombre d'autres habitans. L'isle de Mona située entre celle de Porto-Rico, & de San-Domingo, a de tres-bonnes eaux. Il y croît aussi d'excellens fruits, entr'autres des oranges estimées pour leur grosseur & pour leur bonté. Cette isle a un gouverneur particulier pour le roi d'Espagne. * De Laët, *hist. du nouveau monde*.

PORTO SANCTO, isle appartenante à la couronne de Portugal, dans la mer Atlantique, au couchant de la Barbarie, fut découverte par les Portugais en 1428. & fut nommée *Ilha de Puerto-Santo*. Elle n'est pas éloignée de Madere, & a environ huit lieuës de circuit. * Sanson. Baudrand.

PORTO SEGURO, ville & capitanie du Bresil dans l'Amerique meridionale. Cette province est entre celle du saint Esprit au midi, & celle des isles au septentrion, sur la mer du Bresil. Les Portugais sont maîtres de ce pays. * Baudrand.

PORTO ou PORT VENDRES, *Portus Veneris*, port du comté de Roussillon sur la mer Mediterranée près de Collioure, & vers le cap de Cruz. Ce port n'a que six à sept maisons, qui se touchent à peine, & il n'y en a jamais eu davantage. * *Voyez* Pierre de Marca, dans son livre intitulé, *Marca Hispanica*.

PORTO VENERE, *Portus Veneris*, port d'Italie sur la côte de Genes, près de la Toscane, fut nommé *Portus Veneris*, en l'honneur de saint Venerius, dont le corps repose près de là, dans la petite isle de Tino. Depuis par corruption, on a nommé ce port *Portus Veneris*. Les Genois y bâtirent un château l'an 1113. & acquirent depuis le domaine de Porto Venere, de Grimaldo de Verzano, en 1204. & en 1276. de Nicolas de Fiesque, frere du pape Innocent IV. * Voregine, *in vita S. Veneri*.

PORTO VECCHIO, bon bourg, situé sur un golfe, qui est dans la côte orientale de l'isle de Corse, à cinq lieuës de la ville de Bonifacio. On prend Porto Vecchio pour l'ancienne *Alista*, laquelle pourtant quelques geographes mettent à *Ista*, village situé sur le golfe d'Arsiano. * Maty, *diction*.

PORTO VIEIO, petite ville du Perou. Elle est sur la côte de la contrée de Quito, où elle a un bon port, au couchant de la ville de Quito. * Maty, *diction*.

PORTSEY, isle d'Angleterre, sur la côte du comté de Hamp. Elle est ainsi appellée, à cause d'une ville qui y est située, & qui porte le même nom. Mais elle est surtout remarquable à cause de l'importante ville de Portsmouth la plus forte place d'Angleterre, qui y est bâtie. * Maty, *diction*.

PORTSMOUTH, en latin *Portus Magnus*, ville d'Angleterre, avec un fameux port sur la Manche, dans le comté de Southampton. * Camdem, *descript. Britan.*

PORTUGAL, royaume hereditaire de l'Europe, dans la partie occidentale de l'Espagne, comprend une partie de l'ancienne Lusitanie, & une partie du pays des anciens Callaiques, *Callaici Braccarii*, qui habitoient dans la province, dite aujourd'hui *Tra los Montes*. Cet état est un des plus petits de l'Europe, & est neanmoins des plus considerables par sa fertilité & par ses richesses. Il n'a de longueur qu'environ cent dix lieuës françoises, & à peu près cinquante dans sa plus grande largeur. Le Portugal a la Galice au nord, de laquelle il est separé par le fleuve Minho, au midi & au couchant de l'Ocean; & au levant la Castille, Leon, l'Estremadoure & l'Andalousie. On le divise en cinq parties ou provinces, qui sont *entre Douro & Minho* : au-delà des montagnes, ou *Tra los Montes*; Beira, Estremadoure ou *Estremadoura Portogesa*, & Alentejo ou *Entre Tejo & Guadiana*. Il y a aussi le petit royaume des Algarves, *Reyno de Algarve*. Quoique ce royaume ne fasse pas la sixiéme partie de l'Espagne, sa situation est si fertile qu'il surpasse en bonté tout le reste de ce grand pays. Il est arrosé d'une infinité de belles rivieres, dont il y en a quatre tres-considerables, sçavoir le Minho, le Douro, le Tage & la Guadiana. Elles se déchargent dans le grand Ocean, qui arrose ce royaume, où il y a des ports tres-commodes pour le commerce, que les Portugais ont de tout tems entretenu & fait valoir, principalement dans les Indes Orientales, d'où ils apportent des pierreries, de l'or, de l'argent, de la soïe, &c. & où ils ont nombre de villes, dont Goa est la capitale. Ils possedent encore le Bresil dans l'Amerique, plusieurs places dans le golfe de Bengala, les isles Açores, celle de Madere, celle du cap Verd, Ceuta, Mazagan & Tanger en Afrique, qu'ils ont cedé aux Anglois, & que ces derniers ont abandonné; les forteresses de Mina, d'Arquin, & autres sur la côte de Guinée; d'autres le long des royaumes de Congo & d'Angola; Sofala & Mosambique, au-delà du cap de Bonne Esperance, & en divers endroits: ce qui rend les rois de Portugal puissans sur mer, & riches sur terre. Le Portugal est fertile en vins, fruits, poissons, gibier, sel, chevaux, &c. On y a trouvé des mines; & les Romains venoient chercher en Portugal l'or que les Portugais vont chercher dans les Indes Cet état est si peuplé, & sur-tout vers la mer, qu'on y compte plus de six cens villes ou bourgs privilegiés, & plus de quatre mille paroisses. Entre les villes, la capitale est Lisbonne: les autres sont Evora, Brague, Coimbre,

bre, Elvas, Beja, Porto, Bragance, Portalegre, Viseo, Guarda, Miranda de Douro, avec grand nombre d'autres places. De ces villes, il y en a trois metropoles; Brague, Lisbonne & Evora, avec dix évêchés, sans ceux des autres villes des Indes, &c. soûmis à la couronne de Portugal. Voici un dénombrement des archevêchés & évêchés de Portugal.

ARCHEVE'CHE'S ET E'VECHE'S DE PORTUGAL.

ARCHEVE'CHE' DE BRAGUE.

Evêchés suffragans.

Dans le Portugal, Porto, la Guarda, Viseo, Lamego, Miranda.

ARCHEVE'CHE' DE LISBONNE.

Evêchés suffragans.

Dans le Portugal, Coimbre, Elvas, Leiria Portalegre.

Dans la Barbarie, Ceuta, auquel est uni celui de Tanger.

Dans l'isle Madere, Funchal.

Dans l'isle Tercere, Angra.

Dans le royaume de Congo, San-Salvador.

Dans les isles du cap Verd, Ribera Grande.

Dans l'isle de saint Thomas, San Thome.

Dans l'Afrique meridionale, Angola.

ARCHEVE'CHE' D'EVORA.

Evêchés suffragans.

Dans l'Algarve, Faro.

Dans la Barbarie, Tanger uni à Ceuta.

DU GOUVERNEMENT DE PORTUGAL.

Le Portugal a été tres-long-tems soûmis aux Maures. HENRI de Bourgogne le conquit sur ces Infideles; & par son mariage avec *Therese*, fille *naturelle* d'*Alfonse* VI. roi de Castille, devint paisible possesseur de cet etat. ALFONSE I. son fils, surnommé *Henriquez*, fut salué & couronné roi de Portugal le 27. Juillet de l'an 1139. après avoir défait cinq petits rois, ou generaux Maures, à Ourique, près de la riviere du Tage. Ce prince assembla les états de son royaume à Lamego, dans la province de Beira, & y fit recevoir une loi, qui porte le nom de cette ville, par laquelle les princes étrangers sont exclus de la couronne. Les états assemblés en 1679. & 1680. à Lisbonne, dérogerent à cette loi de Lamego, pour une fois seulement, & en faveur du mariage qu'on croyoit alors devoir être fait entre leur infante *Elisabeth-Marie-Louise*, avec *Victor-Amedée-François* duc de Savoye. En consequence de cette loi, les fils *naturels* au défaut des legitimes peuvent succeder à la couronne. Ainsi JEAN I. de ce nom, dit *le pere de la Patrie*, fils *naturel* du roi PIERRE *le Justicier*, succeda l'an 1385. à *Ferdinand*, son frere, au préjudice de *Beatrix*, sa niece, femme de *Jean* I. roi de Castille. Cet exemple suffira. SEBASTIEN qui succeda à son ayeul JEAN III. en 1557. entreprit en 1574. son premier voyage d'Afrique: & fut tué au second par les Maures, en la journée d'Alcacer, le 4. Août 1578. en la 25. année de son âge, & la 23. de son regne. Après cette mort fatale au Portugal, le cardinal HENRI, cinquiéme fils d'EMMANUEL *le Grand*, fut déclaré roi, & mourut l'année suivante. Louis duc de Beja, frere aîné de *Henri*, avoit épousé *Iolande*, fille de basse naissance. Ce mariage n'avoit plû ni au roi Jean III. son frere, ni aux états du Royaume, qui déclarerent que les enfans qui en sortiroient ne pourroient succeder à la couronne. Cependant ANTOINE, fils du duc de Beja, & legitime heritier du royaume, prit la qualité de roi l'an 1580. Mais PHILIPPE II. roi d'Espagne, qui ne voulut pas perdre une si favorable occasion d'usurper le Portugal, y envoya le duc d'Albe avec une puissante armée. Antoine fut défait à la bataille d'Alcantara, vint en France, & mourut à Paris en 1596. Ainsi les Espagnols se rendirent maîtres de cet état sous Philippe II. Philippe III. & Philippe IV. Mais les Portugais ne pouvant plus supporter le gouvernement de cette nation, dont la fierté ne s'accommodoit pas avec la leur, secouerent un joug si fâcheux en 1640. & élûrent pour roi le duc de Bragance, JEAN IV. pere d'ALFONSE VI. déthrôné, & de PIERRE II. qui a regné depuis l'an 1667. après avoir été regent, dont le fils JEAN V. regne aujourd'hui. On remarque au sujet de la revolution de Portugal en 1640. qu'on y doit admirer, sur-tout le grand secret qui s'observa pendant plus d'une année sur cette affaire, entre plus de deux cens personnes. Toutes les places que les Portugais ont dans les quatre parties du monde, secouerent le joug Espagnol en un même jour. Il n'y eut que Ceuta seule en Afrique qui resta aux Espagnols; parce que le gouverneur, qui étoit de leur nation, ignoroit le secret. Les principaux motifs de cette revolution, furent la permission que le roi d'Espagne donnoit à d'autres qu'à des Portugais, de trafiquer dans les Indes Orientales; les violences des Espagnols, & le tribut imposé en 1635. de cinq pour cent sur tous les revenus & les marchandises du royaume. Les Portugais sont fiers & méprisans, bons soldats, menagers, & aiment fort leur roi. Ils ont fait de grandes pertes dans les Indes. La seule religion Catholique est reçuë parmi eux; de sorte que ceux qui sont de race Juive, ont été contraints de se faire baptiser. Il y a des Inquisitions à Lisbonne, à Coimbre & à Evora; des parlemens à Lisbonne & à Porto; & des generalités, qu'ils appellent *Comarques* & *Almoxarifats*, dans vingt-sept places. Outre le conseil royal, les Portugais ont d'autres tribunaux; comme celui de *la Fazenda*, ou des finances; le conseil de conscience, dit *la Mesada concientia*; le refidor; la camera, le conseil de guerre; la casa de supplication, où l'on juge les affaires en dernier ressort, &c. Ce fut le roi Jean IV. qui établit le tribunal de l'inconfidence, contre ceux qui étoient accusés de découvrir les secrets de l'état aux ennemis, ou de les favoriser. Les rois de Portugal sont grands-maîtres de l'ordre de Christ, qui reside à Tomar, & de ceux d'Avis & de saint Jacques, dont la residence est à Palmella, près de Setubal. Ils prennent les titres suivans, N. roi de Portugal, des Algarves, deça & de-là les mers d'Afrique, seigneur de Guinée, de la navigation, conquête & commerce d'Ethiopie, d'Arabie, de Perse & des Indes. Le fils aîné du roi porte le titre de prince du Bresil.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des rois de PORTUGAL.

Henri de Bourgogne, 1089. & mourut en 1112.

Ans de J. C.		*Durée.*	
1139	Alfonse I. dit *Henriquez*,	46	
1185	Sanche I.	27	
1212	Alfonse II.	21	
1233	Sanche II. dit *Capel*, chassé,	13	
1246	Alfonse III.	33	
1279	Denys, dit *le pere de la Patrie*,	46	
1325	Alfonse IV. surnommé *le Fier*,	32	
1357	Pierre *le Justicier*,	10	
1367	Ferdinand,	17	
1385	Jean I. dit *le pere de la Patrie*,	49	
1433	Edouard,	5	
1438	Alfonse V. surnommé l'*Africain*,	43	
1481	Jean II. dit *le Grand & le Severe*,	14	
1495	Emmanuel *le Grand*,	26	
1521	Jean III.	35	*6. mois.*
1557	Sebastien,	22	
1578	Henri, cardinal,	1	*5. mois.*
1580	Philippe II. roi d'Espagne,	18	
1598	Philippe III. roi d'Espagne,	23	
1621	Philippe IV. roi d'Espagne,	19	
1640	Jean IV. dit *le Fortuné*,	16	
1656	Alfonse-Henri, déthrôné en 1667.		
1667	Pierre II. auparavant regent de Portugal,	39	
1706	Jean V.		

Après cette succession abregée, on a cru devoir ajoûter ici la succession genealogique de tous les rois de Portugal, avec les differentes branches qui en sont sorties.

SUCCESSION GENEALOGIQUE des rois de PORTUGAL.

I. HENRI de Bourgogne, comte de Portugal, quatriéme fils de HENRI, fils aîné de ROBERT I. duc de Bourgogne, conquit le royaume de Portugal sur les Maures (*Voyez* HENRI.) & mourut le 1. Novembre 1112. âgé de 67. ans, selon quelques-uns, & selon d'autres de 50. ayant eu de *Therese*, fille *naturelle* d'*Alfonse* VI. roi de Castille, morte l'an 1130. ALFONSE, qui suit; *Urraque*, mariée à *Veremond* Paxés de Trava, comte de Trastamara; & *Therese*, nommée aussi *Sanche*, mariée 1°. à *Ferdinand*, dit *Sanche* Nunez de Barbosa: 2°. à *Ferdinand* Mendez, seigneur de Bragance. *Il eut aussi un fils naturel*, Pierre-Alfonse, *grand-maître de l'ordre d'Avis, qui fit un voyage en France l'an* 1147. *& passa le reste de ses jours dans le monastere d'Alcobace, où il fut enterré.*

II. ALFONSE, I. du nom, roi de Portugal, surnommé *Henriquez*, fut couronné le 27. Juillet 1139. (*Voyez* ALFONSE) & mourut le 9. Decembre 1185. en sa 76. année. Il avoit épousé en 1146. *Mahaud*, fille d'*Amé*, III. comte de Maurienne, dont il eut *Henri*, né en 1147. mentionné dans une lettre que son pere écrivit à saint Bernard, mort jeune; SANCHE, qui suit; *Jean*; *Urraque*, femme de *Ferdinand* II. roi de Leon & de Galice, dont elle fut separée pour cause de parenté, quoiqu'elle en eût un fils; *Mahaud*, appellée aussi *Therese*, mariée 1°. en 1184. à *Philippe* d'Alsace, comte de Flandres; 2°. à *Eudes* III. duc de Bourgogne, dont elle fut separée en 1195. & mourut le 6. Mai 1218. près de Furnes en Flandres, étant tombée dans un marais; & *Sanche*, vivante en 1158. *Il laissa aussi cinq enfans naturels, qui ne firent point souche; sçavoir*, Ferdinand-Alfonse, *alfier-major du royaume, nommé dans une chartre de* 1166. Pierre-Alfonse, *religieux à Alcobace*; Alfonse, *chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, mort en* 1207. Therese, *mariée* à Sanche *Nunez*; *&* Urraque, *femme de* Pierre-Alfonse *de Viegas*.

III. SANCHE, I. du nom, dit *le Populaire*, roi de Portugal, mourut en 1212. (*Voyez* SANCHE.) Il épousa en 1181. *Douce*, fille de *Raimond* Berenger, IV. du nom, comte de Barcelone, morte en 1198. ayant eu ALFONSE II. qui suit; *Ferdinand*, qui fut comte de Flandres, par sa femme *Jeanne*, fille de *Baudouin* IX. comte de Flandres, élû empereur de Constantinople: il fut pris à la journée de Bouvines en 1214. ne sortit de prison que l'an 1217. & mourut à Noyon sans enfans l'an 1233. *Pierre* comte d'Urgel, puis prince de Majorque, né en 1187. qui épousa *Aramburge*, comtesse d'Urgel, morte en 1231. Il échangea le comté d'Urgel pour la principauté de Majorque avec Jacques *le Conquerant*, roi d'Aragon, & mourut en 1258. sans laisser de posterité; *Henri* & *Raimond*, morts jeunes; *Therese*, femme d'*Alfonse*, IX. du nom, roi de Leon & de Galice, dont elle fut separée pour cause de parenté, morte en 1250. au monastere de Lorvano, qu'elle dota, & où elle vécut saintement; *Mahaud*, femme de *Henri*, I. du nom, roi de Castille, separée aussi pour parenté, morte au monastere d'Arocce, qu'elle fonda; *Sanche*, abbesse de Lorvano, morte en 1229. *Blanche*, dame de Guadalaxara, morte sans alliance en 1240. & *Berengere*, morte jeune. Le roi SANCHE *laissa aussi des enfans naturels; sçavoir*, Martin, *comte de Trastamara en Galice, qui suivit le parti du roi de Leon contre le roi de Portugal son frere, dont il défit les troupes par deux fois. Il mourut sans enfans d'*Olaille *Perés de Castro, fille de* Pierre-Fernandez *de Castro, dit* le Castillan; Roderic, *tué dans un combat près de Porto l'an* 1245. Gilles-Sanche, *mort sans alliance en* 1236. Urraque-Therese-Sanche, *mariée à* Alfonse *Tellez* le Vieux, *qui fit bâtir la ville d'Albuquerque; &* Constance, *morte en* 1269.

IV. ALFONSE, II. du nom, roi de Portugal, surnommé *le Gras*, mourut le 25. Mars 1223. (*Cherchez* ALFONSE.) De son épouse *Urraque*, fille puînée d'*Alfonse*, IX. du nom, roi de Castille, il laissa SANCHE II. qui suit; ALFONSE III. *mentionné après son frere*; *Ferdinand*, dit l'*Infant de Sepe* ou *de Ceuta*, qui assista Ferdinand III. roi de Castille en la guerre qu'il fit aux Maures, épousa *Sanche-Ferdinandine* de Lara, fille de *Ferdinand*, comte de Lara, & mourut en 1246. *Vincent*, mort jeune; & *Leonore*, mariée en 1229. à *Valdemar*, III. du nom, prince de Danemarck, morte de regret de la perte de son mari. *Il laissa aussi un bâtard*, Jean-Alfonse, *mort en* 1234.

V. SANCHE, II. du nom, roi de Portugal, surnommé *Capel*, épousa secretement *Mencie*, fille de *Diego*-Lopés-de-Haro. Il fut chassé de son royaume par ses sujets, à cause de sa foiblesse naturelle, & mourut sans enfans à Tolede l'an 1246. âgé de 39. ans.

V. ALFONSE, III. du nom, roi de Portugal & des Algarbes, né le 5. Mai 1210. succeda à son frere, fut excommunié par le pape, & mourut en Fevrier 1279. (*Cherchez* ALFONSE) Il avoit épousé 1°. en 1235. *Mahaud* comtesse de Boulogne & de Dammartin, veuve de *Philippe* de France, comte de Mante, & fille unique de *Renaud* comte de Dammartin, & d'*Ide* comtesse de Boulogne. Elle fut repudiée, & mourut avant l'an 1258. Le roi Alfonse prit une seconde alliance en 1253. avec *Beatrix*, fille *naturelle* d'*Alfonse* X. du nom, roi de Castille, dont il eut DENYS, qui suit; *Alfonse*, seigneur de Portalegre, qui d'*Iolande* de Castille, fille de *Manuel* infant de Castille, eut *Alfonse*, seigneur de Leiria, mort sans posterité; *Isabelle*, mariée à *Jean*, dit *le Borgne*, comte de Biscaye; *Constance*, alliée à *Gonçalez* Nunez de Lara; *Marie*, qui épousa 1°. *Tellez*, fils d'*Alfonse* infant de Molina, seignour de Montalegre: 2°. *Ferdinand* de Haro, seigneur d'Ordugna; & *Beatrix*, femme de *Pierre-Fernandez* de Castro, seigneur de Lemos. Les autres enfans de ALFONSE III. furent *Blanche*, abbesse de Lorvano, puis de las Huelgas de Burgos; deux garçons & deux filles, morts en bas âge. *Il eut encore sept enfans naturels*, 1. Ferdinand-Alfonse, *chevalier de l'ordre des Templiers*; 2. Gilles, *commandeur de l'eglise de saint Blasse*; 3. Alfonse-Denys, *qui laissa posterité*; 4. Martin-Alfonse, *dit* Chicorro, *qui laissa aussi posterité*; 5. Leonore, *femme d'*Etienne *de Sousa*; 6. Leonore, *dite* la Jeune, *religieuse à sainte Claire de Santaren*; *&* 7. Urraque, *mariée à* Jean *Mendez de Briteros*.

VI. DENYS roi de Portugal, surnommé *le pere de la Patrie*, né le 12. Octobre 1261. mourut le 7. Janvier 1325. (*Voyez* DENYS.) Sa femme fut sainte *Elisabeth* d'Aragon, fille aînée de *Pierre*, III. du nom, roi d'Aragon, qu'il épousa en 1281. Elle prit l'habit du tiers-ordre de saint François après la mort de son mari, mourut le 4. Juillet 1336. & fut canonisée en 1625. (*Cherchez* sainte ELISABETH.) Leurs enfans furent ALFONSE IV. qui suit; *Isabelle* & *Constance*, femme de *Ferdinand*, IV. du nom, roi de Castille, morte en 1350. *Il laissa aussi six enfans naturels, l'aîné* Alfonse-Sanche, *fut comte d'Albuquerque, & grand-maître de Portugal, qui de* Therese *Martinez, fille de* Jean-Alfonse, *seigneur d'Albuquerque, laissa* Jean-Alfonse, *comte d'Albuquerque, qui épousa* Isabelle *de Menesés, & qui mourut en* 1354. *laissant* Martin-Gilles *d'Albuquerque, tué en* 1361. *par Pierre* le Cruel, *roi de Castille; & trois enfans naturels. Le second*, Pierre, *fut comte de Barcellos, & épousa* 1°. Blanche *Perez de Portello*: 2°. Marie *Ximenés, & mourut sans enfans en* 1355. *Ce comte écrivit une histoire des illustres familles de Portugal. Le troisiéme*, Ferdinand-Sanche, *mourut aussi sans posterité de* Froyla *Yannez de Briteros. Le quatriéme*, Jean-Alfonse, *seigneur d'Aronce, fut tué par le roi Alfonse IV. son frere, le* 4. *Juin* 1336. *La cinquiéme*, Marie, *fut alliée selon quelques-uns, à* Jean *de la Cerda*; *& la sixiéme*, Marie, *fut religieuse à Odivellas*.

VII. ALFONSE, IV. du nom, roi de Portugal, &c. surnommé *le Fier*, né le 8. Fevrier 1290. mourut en Mai 1357. (*Cherchez* ALFONSE.) Il avoit épousé *Beatrix*, fille de *Sanche*, IV. du nom, roi de Castille, dont il eut *Alfonse*, *Denys* & *Jean*, morts en bas âge; PIERRE, qui suit; *Marie*, alliée en 1328. à *Alfonse*, XI. du nom, roi de Castille, morte en 1356. & *Leonore*, seconde femme de *Pierre*, IV. du nom, roi d'Aragon, morte en 1348.

VIII. PIERRE, dit *le Justicier* & *le Severe*, roi de Portugal, né le 19. Avril 1320. mourut le 19. Janvier 1367. (*Voyez* PIERRE.) Après avoir repudié sa premiere femme, *Blanche*, fille de *Pierre*, infant de Castille, il épousa en 1340. *Constance* Manuel, fille de *Jean*, duc de Pennafiel, morte en 1344. Il en eut FERDINAND, qui suit; & *Marie*, femme de *Ferdinand* d'Aragon, marquis de

Tortose, &c. *Il eut aussi cinq bâtards*; Alfonse, *mort en jeunesse*; Jean, *duc de Valencia & de Campos, qui épousa 1°.* Marie *Tellez, qu'il fit mourir sous un faux pretexte*; 2°. Constance, *fille* naturelle *de* Henri II. *roi de Castille, desquelles il eut des enfans qui ne firent pas longue posterité*; Denys, *qui épousa* Jeanne *de Castille, fille* naturelle *de* Henri II. *roi de Castille, & qui laissa des enfans, dont la posterité a subsisté sous le nom de* Torres *& de* Portugal, *comtes de Villar: l'un d'eux rendit de grands services au roi d'Espagne Philippe II.* Jean, *qui fut roi de Portugal*; & Beatrix, *épouse de* Sanche, *bâtard de Castille, comte d'Albuquerque.*

IX. Ferdinand roi de Portugal, né le 27. Fevrier 1340. mourut le 20. Octobre 1383. (*Voyez* FERDINAND.) Il avoit contracté en 1371. un mariage illegitime avec *Eleonore* Tellez, mariée à *Jean-Laurent* d'Acugna, dont il eut *Beatrix*, née en 1372. mariée en 1383. à *Jean* I. du nom, roi de Castille. *Jean*, grand maître d'Avis son oncle, bâtard, la priva de la succession. *Ce roi laissa aussi une bâtarde*, Isabelle, *mariée en* 1378. à Alfonse *bâtard de Castille.*

SUITE DES ROIS DE PORTUGAL, issus d'un bâtard du roi Pierre le Justicier.

IX. Jean, I. du nom, fils *naturel* de Pierre roi de Portugal, né le 11. Avril 1350. fut grand-maître de l'ordre d'Avis, s'empara du thrône de Portugal après la mort de son frere *Ferdinand*, au préjudice de sa niece *Beatrix*, (*Cherchez* JEAN) & mourut le 14. Août 1433. Il avoit épousé en Fevrier 1387. *Philippe* d'Angleterre-Lancastre, sœur aînée de *Henri* IV. roi d'Angleterre, morte de peste le 9. Juin 1415. dont il eut *Alfonse*, mort en 1400. Edouard, qui suit; *Pierre*, duc de Coimbre, qui fut regent du royaume de Portugal, & fut tué dans un combat le 20. Mai 1449. (*Cherchez* PIERRE.) Il avoit épousé *Isabelle* d'Aragon, fille aînée de *Jacques* d'Aragon II. du nom, comte d'Urgel, & d'*Isabelle* d'Aragon, dont il eut *Pierre*, qui fut proclamé roi d'Aragon & comte de Barcelone par les Catalans & par quelques grands d'Aragon, au mois de Decembre 1464. Il mourut le 30. Juin 1466. *Jacques*, archevêque de Lisbonne, fait cardinal par le pape Calixte III. en 1456. mort à Florence le 16. Avril 1459. *Jean*, duc de Coimbre, prince d'Antioche, & regent du royaume de Cypre, qui épousa *Charlotte*, fille unique de *Jean* II. roi de Cypre, & d'*Helene* Paleologue. Il fut fait chevalier de la toison d'or par Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, & mourut de poison sans posterité en 1457. *Isabelle*, premiere femme d'*Alfonse* V. roi de Portugal; *Philippe*, religieuse; & *Beatrix*, mariée en 1450. à *Adolphe* de Cleves, seigneur de Ravestein. Le quatriéme fils du roi Jean I. fut *Henri*, duc de Viseo, & grand-maître de l'ordre de Christ, qui travailla beaucoup à la découverte des terres inconnuës, & mourut en 1460. âgé de 67. ans. Le cinquiéme, *Jean*, grand-maître de l'ordre de saint Jacques, & connétable de Portugal, mort en 1442. laissant d'*Isabelle* de Portugal, fille d'*Alfonse* I. duc de Bragance; *Jacques*, grand-maître de saint Jacques, & connétable de Portugal, mort en Afrique en 1443. *Isabelle*, épouse de *Jean* II. roi de Castille, morte le 15. Août 1496. & *Beatrix*, femme de *Ferdinand* de Portugal, duc de Viseo son cousin, morte en 1506. Le roi Jean eut un sixiéme fils, *Ferdinand*, grand-maître de l'ordre d'Avis, mort en ôtage parmi les Sarasins l'an 1443. âgé de 41. ans; & une fille, *Isabelle*, troisiéme femme de *Philippe*, dit *le Bon*, duc de Bourgogne. *Il laissa aussi un bâtard*, Alfonse, *duc de Bragance, dont la posterité sera ci-après déduite*; & Beatrix, *mariée 1°. à* Gilbert *Talbot, V. du nom, baron d'Irchenfeld, chevalier de l'ordre de la Jarretiere*; 2°. à Thomas Fitz-Alan, *comte d'Arondel Anglois.*

X. Edouard roi de Portugal, &c. né l'an 1401. mourut le 9. Septembre 1438. âgé de 37. ans. (*Voyez* EDOUARD.) Il épousa en 1428. *Leonore*, fille puînée de *Ferdinand* IV. roi d'Aragon, morte subitement le 18. Fevrier 1445. dont il eut Alfonse V. qui suit; Ferdinand duc de Viseo, *dont le fils continua la suite des rois de Portugal*; *Philippe*, mort de peste à dix ans; *Eleonore*, mariée le 17. Mars 1452. à *Frederic* IV. du nom, duc d'Autriche, depuis empereur, morte en 1467. âgée de 33. ans; *Catherine*, promise à *Charles* de Navarre prince de Viane, après la mort duquel elle se retira au monastere de sainte Claire de Lisbonne, où elle mourut le 12. Juin 1463. & *Jeanne*, mariée en 1455. à *Henri* IV. du nom, roi de Castille, morte en 1475. Le roi Edouard *laissa aussi un bâtard*, Jean-Emmanuel, *qui prit l'habit de religieux chez les Carmes de Lisbonne, fut évêque de Ceuta en Afrique, & de Guarda, & eut des enfans. De l'un d'eux descend la famille de* Manuel, *rétablie en Portugal, & qui a pris le nom de la mere de ce bâtard.*

XI. Alfonse, V. du nom, roi de Portugal, dit l'*Africain*, né en Janvier 1432. mourut le 24. Août 1481. (*Voyez* ALFONSE.) Il avoit épousé 1°. l'an 1447. *Isabelle*, fille de *Pierre* de Portugal, duc de Coimbre, morte en Decembre 1456. dont il eut Jean II. qui suit; & *Jeanne*, née le 4. Fevrier 1452. qui fut regente du royaume pendant le voyage de son pere en Afrique l'an 1470. Au retour de ce prince, elle se retira dans un monastere, y vécut en grande pieté, & mourut le 14. May 1490. Alfonse prit une seconde alliance en 1475. avec *Jeanne* de Castille sa niece, fille de *Henri* IV. roi de Castille, & de *Jeanne* de Portugal, dont il n'eut point d'enfans; & après sa mort elle se fit religieuse au couvent de sainte Claire à Santaren, qu'elle avoit fondé, & y passa plusieurs années saintement.

XII. Jean, II. du nom, roi de Portugal, &c. surnommé *le Grand* & *le Severe*, né le 3. Mai 1455. mourut le 25. Octobre 1495. (*Cherchez* JEAN.) Il épousa *Eleonore* de Portugal, fille aînée de *Ferdinand*, duc de Viseo, & il en eut *Alfonse* prince de Portugal, qui fut marié en 1490. avec *Isabelle*, fille aînée de *Ferdinand* V. dit *le Catholique*, roi d'Aragon, & d'*Isabelle* reine de Castille. Il mourut sans posterité d'une chute de cheval, le 13. Juillet 1491. âgé de 16. ans. Jean II. *eut aussi un bâtard*, George, *tige des ducs d'Aveiro & des ducs d'Abrantes, marquis de Val de Fuentes en Espagne.* Pour les ducs d'Aveiro, qui prirent le surnom de *Lancastre*, ou *Alencastro*, dont la posterité est rapportée *sous le nom des ducs d'Abrantes*, voyez ABRANTES.

DUCS DE VISEO, TIGE DE LA SUITE des rois de Portugal.

XI. Ferdinand de Portugal duc de Viseo, grand-maître des ordres de Christ & de saint Jacques, & connétable de Portugal, second fils du roi Edouard, accompagna le roi Alfonse son frere à l'expedition d'Afrique, se trouva à la prise d'Alcaeer, prit la ville d'Anose sur les Maures, & mourut le 8. Septembre 1470. âgé de 37. ans. Il avoit épousé *Beatrix*, fille de *Jean* de Portugal, grand-maître de l'ordre de saint Jacques, & connétable de Portugal, dont il eut *Jean*, duc de Viseo, mort sans lignée l'an 1484. Jacques, qui suit; Emmanuel, roi de Portugal, *mentionné après son frere*; *Eleonore*, femme de *Jean* II. du nom, roi de Portugal & *Isabelle*, seconde femme de *Ferdinand* de Portugal II. du nom, duc de Bragance.

XII. Jacques de Portugal, duc de Viseo, conspira contre le roi *Jean*, son beau-frere, & fut tué par la propre main de ce roi avec qui il dînoit le 22. Août 1484. n'ayant encore que 20. ans. *Il laissa un fils naturel* Alfonse, *duc de Viseo, créé par le roi Emmanuel connétable de Portugal l'an* 1500. *qui mourut quatre ans après, pere de* Beatrix *de Portugal, femme de* Pierre, *marquis de Villa-Real.*

XII. Emmanuel de Portugal, duc de Viseo, né le 31. Mai 1469. succeda à la couronne de Portugal au roi Jean son cousin germain l'an 1495. fut surnommé *le Grand*, & mourut le 13. Decembre 1521. (*Cherchez* EMMANUEL.) Il fut marié trois fois, 1°. en 1497. avec *Isabelle* d'Aragon, dite de *Castille*, veuve d'*Alfonse* prince de Portugal, fils aîné du roi *Jean* II. morte en travail d'enfant le 24. Août 1498. en sa 28. année: 2°. le 30. Octobre 1500. avec *Marie* sœur de la precedente, morte aussi en travail d'enfant l'an 1517. 3°. en 1519. avec *Eleonore* d'Autriche, sœur aînée de l'empereur *Charles* V. qui fut remariée avec *François* I. roi de France, morte en 1558. Du premier lit vint *Michel* prince de Portugal, né le 24. Août 1498. mort le 20. Juillet 1500. & du second lit sortirent Jean III. qui suit; Louis, duc de Beja, né le 3. Mars 1506. mort en 1555. laissant Antoine, prieur de Crato, *tige des princes de* Portugal, *mentionnés ci-après*; *Ferdinand*, né

en 1507. mort en 1534. ſans laiſſer d'enfans de *Guyomare* Coutinho, fille de *François*, comte de Marialva; *Alfonſe*, né en 1509. qui fut abbé d'Alcobace, archevêque d'Evora, puis de Liſbonne, créé cardinal par le pape Leon X. en 1517. & qui mourut en 1540. HENRI, cardinal & roi de Portugal, *mentionné ci-après*; *Edouard*, duc de Guimaraens, né en 1515. mort en 1540. ayant eu d'*Iſabelle* de Portugal, fille de *Jacques*, duc de Bragance, trois enfans, ſçavoir *Edouard* II. du nom, duc de Guimaraens & connétable de Portugal, mort en 1576. ſans poſterité; *Marie* de Portugal, mariée en 1566. à *Alexandro* Farneſe, duc de Parme, morte en 1577. & *Catherine* épouſe de *Jean* de Portugal I. du nom, duc de Bragance. Le roi EMMANUEL eut encore du ſecond lit *Iſabelle*, née en 1503. mariée en 1526. à *Charles* V. empereur & roi d'Eſpagne, morte le 1. Mai 1539. & *Beatrix*, née en 1504. mariée en 1521. à *Charles* III. duc de Savoye, morte le 8. Janvier 1538. Du troiſiéme lit il eut *Marie*, née en 1521. morte en 1578. ſans alliance.

XIII. JEAN, III. du nom, roi de Portugal, né le 6. Juin 1502. mourut d'apoplexie le 2. Août 1557. Il avoit épouſé en 1525. *Catherine* d'Autriche, ſœur puînée de l'empereur *Charles* V. morte en 1577. dont il eut entre autres enfans JEAN prince de Portugal, qui ſuit; & *Marie*, née le 15. Octobre 1527. mariée en 1543. à *Philippe* II. roi d'Eſpagne, morte en couches le 12. Juillet 1545. *Il laiſſa auſſi un bâtard* Edouard, *qui fut archevêque de Brague, & mourut en* 1543. *âgé de* 22. *ans.*

XIV. JEAN prince de Portugal, né le 3. Juin 1537. mourut avant ſon pere le 2. Janvier 1554. Il avoit épouſé en 1553. *Jeanne*, ſeconde fille de l'empereur *Charles* V. & d'*Iſabelle* de Portugal, morte en 1578. ayant eu SEBASTIEN, qui ſuit;

XV. SEBASTIEN roi de Portugal, &c. né poſthume le 20. Janvier 1554. ſucceda à ſon ayeul ſous la tutelle & regence de la reine Catherine d'Autriche, & fut tué à la journée d'Alcacer le 4. Août 1578. ſans avoir été marié. *Cherchez* SEBASTIEN.

XIII. HENRI cinquiéme fils du roi EMMANUEL, né le 31. Janvier 1512. fut ſucceſſivement archevêque de Brague, de Liſbonne & d'Evora, créé cardinal par le pape Paul III. en 1545. & reconnu roi de Portugal après la mort du roi Sebaſtien ſon petit-neveu. Il n'en joüit pas long-tems, étant mort le 31. Janvier 1580. Les rois d'Eſpagne s'emparerent de la couronne de Portugal, & Philippe II. Philippe III. & Philippe IV. en furent rois ſucceſſivement.

BASTARDS DE PORTUGAL QUI APRE'S LA MORT du roi Henri prétendirent à la couronne.

XIV. ANTOINE de Portugal, prieur de Crato, fils *naturel* de LOUIS duc de Beja, qui étoit ſecond fils du roi EMMANUEL: d'autres diſent que le duc avoit épouſé la mere d'Antoine, mais que le mariage n'avoit point été approuvé. Quoi qu'il en ſoit, il nâquit en 1531. & prit la qualité de roi de Portugal dans Liſbonne le 24. Juin 1580. Il mourut à Paris le 25. Août 1595. & fut enterré dans l'égliſe des Cordeliers en la chapelle de Gondi. (*Voyez* ANTOINE.) *Il laiſſa des enfans naturels, ſçavoir* EMMANUEL, *qui ſuit*; CHRISTOPHLE, *qui prit le titre de roi de Portugal, mourut à Paris le* 3. *Juin* 1638. *âgé de* 66. *ans, & gît auprès de ſon pere*; Denys *religieux au monaſtere de Valbonne de l'ordre de Cîteaux*; Jean, *mort ſans alliance*; Philippe & Louiſe, *religieuſes.*

XV. EMMANUEL, I. du nom, prince de Portugal, fut viceroi des Indes, & mourut à Bruxelles le 22. Juin 1638. âgé d'environ 70. ans. Il épouſa 1°. en 1597. *Emilie* de Naſſau, fille de *Guillaume* prince d'Orange, & de *Anne* de Saxe ſa ſeconde femme, morte à Geneve après l'an 1624. 2°. *Louiſe* Oſorio. De ſa premiere femme vint *Emmanuel* II. du nom prince de Portugal, qui ſe fit Carme le 15. Juillet 1628. & embraſſa depuis la religion Proteſtante, mort en 1686. Il épouſa en 1646. *Jeanne* comteſſe de Hanaw, fille d'*Albert* comte de Hanaw, morte en 1673. dont il eut *Willelmine-Amelie*, morte jeune; *Eliſabeth-Marie*, née le 20. Novembre 1648. mariée le 11. Avril 1678. à *Adrian* baron de Ghents *Anne-Louiſe*, née en 1649. morte ſans alliance; & *Chriſtine-Delphine*, née le 15. Decembre 1650. auſſi morte ſans alliance. Les autres enfant d'EMMANUEL I. furent LOUIS-GUILLAUME, qui ſuit; *Marie Belgique*; *Emilie-Louiſe*; *Anne-Louiſe*; *Julienne-Catherine*; *Sabine*, morte ſans alliance; & *Maurice-Eleonore*, mariée à *Georges* Frederic prince de Naſſau-Siegen, morte en 1674.

XVI. LOUIS-GUILLAUME prince de Portugal, marquis de Tramoſo, épouſa en 1631. *Anne-Marie* Capece Galeoti, fille de *Jean-Baptiſte* Capece Galeoti, prince de Monteleon, & de *Diane* Spinelli, dont il eut *Emmanuel-Eugene* de Portugal III. du nom, marquis de Troncos & de Tramoſo, mort à Rome ſans alliance en Septembre 1607. & *Ferdinand-Alexandre* de Portugal, chevalier de S. Jacques, abbé de S. Bernard d'Anvers, mort.

DUCS DE BRAGANCE BASTARDS de PORTUGAL, *de qui ſont iſſus les rois d'aujourd'hui.*

X. ALFONSE de Portugal, I. du nom, duc de Bragance, comte de Barcellos & ſeigneur de Guimaraens, fils *naturel* de JEAN I. du nom roi de Portugal, & d'*Agnés* Pirez, mourut en 1461. Il épouſa 1°. *Beatrix*, fille & heritiere de *Nuno-Alvarez* Pereira connétable de Portugal, comte de Barcellos & d'Ourem: 2°. *Conſtance* de Caſtille, dite de *Norogna*, fille d'*Alfonſe* de Caſtille, comte de Gijon, & d'*Iſabelle* de Portugal. Il eut du premier lit ALFONSE de Portugal comte d'Ourem, *tige des comtes de* VIMIOSO; FERDINAND, duc de Bragance, qui ſuit; & *Iſabelle*, femme de *Jean* de Portugal ſon couſin, morte en 1445.

XI. FERDINAND de Portugal, I. du nom, duc de Bragance, marquis de Villaviciosa, ſeigneur de Guimaraens & gouverneur de Ceuta, épouſa *Jeanne* de Caſtro, fille de *Jean*, ſeigneur de Cadaval, dont il eut FERDINAND II. qui ſuit; *Jean* marquis de Montemajor, connétable de Portugal, mort en Caſtille ſans enfans d'*Iſabelle* de Norogna; ALVARE, comte d'Olivença, *tige des marquis de* FERREIRA, *dont la poſterité ſera rapportée ci-après*; ALFONSE, comte de Faro, *qui a fait la branche des comtes d'*ODEMIRA, *rapportée ci-après*; *Catherine*, promiſe à *Jean* Coutigno comte de Marialva, morte avant le mariage; *Beatrix*, épouſe de *Pierre* de Meneſes, marquis de Villereal; & *Guyomare*, femme de *Henri* de Meneſés, comte de Loulle.

XII. FERDINAND de Portugal, II. du nom, duc de Bragance & de Guimaraens, encourut la diſgrace du roi Jean II. qui lui fit faire ſon procès & trancher la tête à Evora le 21. Juin 1483. Il avoit épouſé 1°. *Eleonore* de Meneſés, fille de *Pierre*, comte de Villereal: 2°. *Iſabelle* de Portugal, fille de *Ferdinand*, duc de Viſeo. Il eut du ſecond lit *Philippe*, mort en Caſtille peu après ſon pere, ſans avoir été marié; JACQUES, qui ſuit; DENYS, *tige des comtes de* LEMOS, *dont la poſterité ſera rapportée ci-après*; *Alfonſe*, grand-commandeur de l'ordre de Chriſt, qui épouſa *Jeronyme* de Norogna, mort ſans enfans; *Marguerite* & *Catherine*, decedées ſans alliance.

XIII. JACQUES de Portugal duc de Bragance, marquis de Villaviciosa & comte de Barcellos, fut deſigné roi de Portugal par le roi Emmanuel l'an 1498. s'il venoit à mourir ſans enfans, à l'excluſion de l'empereur Maximilien I. comme étranger, quoique fils d'*Eleonore* de Portugal; & le fit encore general d'une armée navale qu'il envoya en Afrique l'an 1513. Il épouſa 1°. *Eleonore* de Guzman, fille de *Jean*, duc de Medina Sidonia: 2°. *Jeanne*, fille de *Diego* de Mendoze. Il eut du premier lit THEODOSE, qui ſuit; & *Iſabelle*, femme d'*Edouard* de Portugal duc de Guimaraens: & du ſecond lit *Jacques*, mort ſans lignée; *Conſtantin*, grand-chambellan du roi Jean III. ſon ambaſſadeur en France l'an 1549. & viceroi des Indes, mort ſans enfans de *Marie* de Meneſes, fille de *Roderic* de Mello, marquis de Ferreira, & de *Beatrix* de Meneſés; *Fulgence*, prieur de Guimaraens, *qui laiſſa deux enfans naturels*; François, *chanoine à Evora, mort en* 1634. & Angelique, *abbeſſe de Villaviciosa*; *Theoton*, archevêque d'Evora, mort en 1602. *Jeanne*, femme de *Bernardin* de Cardenas duc de Maqueda, *d'où deſcendent les ducs de ce nom*; *Eugenie*, épouſe de *François* de Mello marquis de Ferreira; *Marie*, abbeſſe de Villaviciosa; & *Vincente*, religieuſe au même monaſtere.

XIV. THEODOSE de Portugal, I. du nom, duc de Bra-

pance, &c. épousa 1°. *Isabelle* de Castro, fille de *Denys* de Portugal-Bragance, comte de Lemos: 2°. *Beatrix* de Portugal-Lancastre, fille de *Louis* I. grand-commandeur d'Avis. Du premier lit vint JEAN, qui fuit; & du second sortirent *Jacques*, tué à la journée d'Alcacer, avec le roi Sebastien en 1578. & *Isabelle*, femme de *Michel* de Meneses, duc de Camina.

XV. JEAN de Portugal, I. du nom, duc de Bragance & de Barcellos, connétable de Portugal, s'accorda avec Philippe II. roi d'Espagne, pour ses prétentions sur le Portugal, & fut fait chevalier de la toison d'or en 1581. Il mourut en 1582. ayant eu de *Catherine*, fille puînée d'*Edouard* de Portugal duc de Guimaraens, THEODOSE II. qui suit; EDOUARD, *tige des ducs d'*OROPESA, *rapportée ci-après*; *Alexandre*, archevêque d'Evora; *Marie*, morte promise au duc de Parme; & *Seraphine*, épouse de *Jean-Fernandez* Pacheco duc d'Escalona.

XVI. THEODOSE de Portugal, II. du nom, duc de Bragance & de Barcellos, connetable de Portugal, mourut le 29. Novembre 1630. Il avoit épousé en 1602. *Anne* de Velasco & de Giron, fille de *Jean* Fernandez de Velasco, duc de Frias, gouverneur de Milan, & de *Marie* Giron, dont il eut JEAN IV. roi de Portugal, qui suit; *Edouard* prince de Portugal, qui après avoir servi l'empire en Allemagne plusieurs années, fut arrêté prisonnier à Ratisbonne en 1641. & conduit au château de Milan, où il mourut le 3. Septembre 1649. âgé de 44. ans sans posterité; *Alexandre*, né en 1607. mort le 31. Mai 1637. & *Catherine*, née en 1606. morte jeune.

ROIS DE PORTUGAL DE LA MAISON de BRAGANCE.

XVII. JEAN, IV. du nom roi de Portugal, duc de Bragance & de Barcellos, dit *le Fortuné*, né le 19. Mars 1604. fut proclamé roi de Portugal le 1. Decembre 1640. (*Cherchez* JEAN) & mourut le 6. Novembre 1656. Il avoit épousé en 1632. *Louise* de Guzman, fille aînée de *Jean-Emmanuel* Perez de Guzman duc de Medina Sidonia, qui fut regente pendant la minorité de son fils, & mourut le 28. Fevrier 1666. Leurs enfans furent *Theodose* prince de Portugal, né le 8. Fevrier 1634. mort en 1653 ALFONSE-HENRI qui suit; PIERRE, *mentionné après son frere*; *Marie*, née le 18. Septembre 1636. morte sans alliance; & *Catherine* infante de Portugal, née le 25. Decembre 1638. mariée le 31. Mai 1662. à *Charles* II. roi d'Angleterre, dont elle resta veuve en 1685. Elle se retira à Lisbonne, & y mourut le 31. Decembre 1705. ayant été regente pendant la maladie du roi *Pierre* son frere. *Il laissa aussi une fille naturelle*, Marie, *qui fut religieuse Carmelite*.

XVIII. ALFONSE-HENRI, VI. du nom, roi de Portugal, &c. né le 21. Août 1643. succeda à son pere, & épousa le 25. Juin 1666. *Marie-Elisabeth-Françoise* de Savoye, fille puînée de *Charles-Amedée*, duc de Nemours; mais ayant été reconnu impuissant, son mariage fut declaré nul en 1668. Ses mauvaises qualités & son incapacité le firent interdire du gouvernement de ses états en 1669. On le conduisit dans l'isle de Tercere, d'où on le ramena au château de Cintra à sept lieuës de Lisbonne, où il mourut d'apoplexie le 12. Septembre 1683. *Cherchez* ALFONSE.

XVIII. PIERRE, II. du nom, roi de Portugal, des Algarbes, &c. né le 28. Avril 1648. fut établi regent de Portugal le 22. de Novembre 1667. succeda à la couronne en 1684. & mourut le 9. Decembre 1706. en sa 59. année. Il épousa 1°. le 2. Avril 1668. la reine femme de son frere, morte le 27. Decembre 1683. laissant *Elisabeth-Marie-Louise-Josephe* infante de Portugal, née le 6. Janvier 1669. qui fut accordée en 1679. à *Victor-Amedée* duc de Savoye son cousin germain, & dont le mariage fut proclamé à Lisbonne le 5. Septembre de la même année; la dispense accordée à Rome, & le contrat signé le 25. Mars 1681. Mais ce mariage ne fut pas accompli, quoique la flotte Portugaise eût été jusqu'à Nice pour amener le duc. Cette princesse mourut le 21. Octobre 1690. Ce prince se remaria le 2. Juillet 1687. à *Marie-Sophie-Elisabeth*, de Baviere fille de *Philippe-Guillaume*, duc de Neubourg, electeur Palatin, morte le 4. Août 1699. dont il eût *Jean*, prince du Bresil, né le 30. Août 1688. mort le 17. Septembre suivant; JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE-JOSEPH-BERNARD-BENOIST qui suit; *François-Xavier-Antoine-Urbain*, né le 25. Mai 1691. prieur de Crato en 1695. *Antoine-François-Xavier*, né le 15. Decembre 1695. *Emmanuel*, né le 3. Août 1697. lequel étant sorti de Lisbonne le 4. Novembre 1715. sous pretexte d'aller à la chasse, se mit dans une chaloupe qu'il avoit fait préparer, & alla s'embarquer sur un vaisseau Anglois qui l'attendoit, & qui partit aussi-tôt; n'ayant avec lui que le fils du comte de Taroucca, ambassadeur de Portugal en Hollande, & deux domestiques. Il arriva le 22. du même mois à la Haye, après avoir été poursuivi quelque tems par un corsaire d'Alger, & y resta *incognito* jusqu'à ce qu'étant passé en France sous le nom de comte d'Ourem, il y demeura jusqu'à ce qu'ayant appris les préparatifs des Turcs pour faire la guerre à l'empereur, il partit de Paris le 7. Juillet 1716. & se trouva à la prise de Temeswar sur les Turcs le 13. Octobre suivant; où s'étant derobé à l'ouverture de la tranchée, il eut son cheval tué sous lui d'un coup de canon, qui lui effleura la jambe droite; *Therese-Josephe*, née le 8. Fevrier 1696. morte le 16. Fevrier 1704. & *Marie-Françoise-Xavier*, née le 30. Janvier 1699. *Il laissa aussi une fille naturelle*, Louise, *mariée 1°. en Mai 1695. à* Louis *de Portugal de Mello, de Ferreira, duc de Cadaval: 2°. le 16. Septembre 1702. à* James *de Portugal de Mello, aussi duc de Cadaval, frere de son premier mari; dom* Michel *& dom* Joseph, *lesquels ayant passé le Tage pour une partie de chasse le 13. Janvier 1724. furent surpris en revenant l'après midi à un demi quart de lieuë du rivage de Lisbonne, d'un vent si violent, que le patron du bâtiment sur lequel ils étoient montés fut jetté dans la riviere, & ce même bâtiment renversé un moment après; Dom* Joseph *se sauva à la nage; mais quelque efforts qu'il fit, il ne put sauver son frere, qui fut noyé avec tous les gens de la suite de ces deux seigneurs, dont le corps ne fut trouvé que le 20. du même mois. Dom* Michel *étoitné le 15. Octobre 1699. & avoit épousé le 20. Janvier 1715.* Louise-Casimire *de Nassau & Sousa duchesse de la Foëns, fille de* Charles-Joseph, *prince de Ligne & de l'empire, & heritiere de la maison d'Aronches, dont il laissa* Jeanne, *née le 11. Novembre 1715.* Pierre, *duc de la Foëns, né en Juillet 1718. &* Jean. *Cherchez* PIERRE II.

XIX. JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE-JOSEPH-BERNARD-BENOIST, V. du nom, roi de Portugal, né le 22. Octobre 1689. fut proclamé roi de Portugal le 1. Janvier 1707. & a épousé le 9. Juillet 1708. *Marie-Anne-Josephe-Antoinette-Reine* archiduchesse d'Autriche, fille puînée de l'empereur *Leopold*, & d'*Eleonore-Magdelaine-Therese* de Baviere Neubourg sa troisiéme femme, dont il a eu *Pierre* prince du Bresil, né le 19. Octobre 1712. mort le 29. Octobre 1714. JOSEPH, prince du Bresil après son frere, né le 6. Juin 1714. *Charles*, né la nuit du 2. au 3. Mai 1716. *Alexandre-François-Joseph-Antoine-Nicolas*, né le 24. Septembre 1723. & *Eleonore* infante de Portugal, née le 4. Decembre 1711.

BRANCHES SORTIES DE LA MAISON de PORTUGAL, *& qui ont droit à la couronne.*

DUCS D'OROPESA.

XVI. EDOUARD de Portugal, second fils de JEAN duc de Bragance, fut marquis de Flechilla & comte d'Oropesa par son mariage avec *Beatrix* de Tolede, fille de *Jean-Alvare*, comte d'Oropesa, & de *Louise* Pimentel, & prit une seconde alliance avec *Guiomare* Pardo, fille d'*Ayres* Pardo, seigneur de Malagon. Ses enfans du premier lit furent FERDINAND qui suit; *Jean*, & *François*, morts jeunes.

XVII. FERDINAND-ALVAREZ de Portugal, dit de Tolede, Monroy & Ayala, marquis de Flechilla & de Xarandilla, comte d'Oropesa, &c. épousa *Mencie* Pimentel, fille de *Jean-Alphonse* Pimentel, comte de Benevent, & de *Mencie* Zuniga & Requesens, dont il eut *Jean* mort jeune; EDOUARD qui suit; & *Marie*, alliée à *Pierre* Faxardo, marquis de Los Velés & de Molina.

XVIII. EDOUARD-ALVAREZ de Portugal, dit de Tolede, Monroy & Ayala, faisoit sa demeure ordinaire à la cour d'Espagne, fut créé duc d'Oropesa, & nommé vi-

ceroi de Navarre. Il épousa *Anne* de Modica-de-Cordouë-Pimentel, comtesse d'Alcaudette & marquise de Villar, fille de *Jean* de Zuniga-Requesens-Pimentel, marquis de Viana, & d'*Antoinette-Fernandez* de Cordouë Velasco, dont il eut entre autres enfans MANUEL-JOACHIM-ALVAREZ qui suit;

XIX. MANUEL-JOACHIM-ALVAREZ de Tolede-Portugal, marquis de Xarandilla, duc d'Oropesa, épousa le 26. Juillet 1664. *Isabelle* Pacheco d'Aragon-Velasco, fille d'*Alfonse-Melchior* Tellez-Giron-Pacheco, des comtes de Montaluan, dont il a eu PIERRE-VINCENT qui suit; *Josephe-Antoinette*, née le 8. Octobre 1681. mariée à *Emmanuel-Gaspard* de Sandoval, de Giron, marquis de Belmont; & *Marie-Petronelle* de Portugal-Atocha, née le 19. Juin 1683.

XX. PIERRE-VINCENT de Tolede-Portugal, marquis de Xarandilla, né le 5. Avril 1685.

COMTES DE LEMOS ET DE CASTRO.

XII. DENYS de Portugal, fils puîné de FERDINAND, II. du nom, duc de Bragance, fut comte de Lemos, & établit sa demeure en Castille. Sa posterité prit le nom de Castro à cause de *Beatrix* de Castro comtesse de Lemos son épouse. Il fut pere de FERDINAND qui suit; d'*Alfonse* de Castro grand-commandeur de l'ordre de Christ, ambassadeur à Rome, qui de *Jeronyme* Norogna laissa posterité; de *Pierre*, évêque de Guença, & de Lamego, grand-aumônier de Philippe II. roi d'Espagne; d'*Eleonore* Portugal-Castro, mariée à *Jacques* Sarmiento de Mendoce, comte de Ribadavia; d'*Isabelle* de Portugal-Castro, premiere femme de *Theodose* de Portugal I. du nom, duc de Bragance, son cousin; d'*Antoinette*, alliée à *Alvare* Coutinho maréchal de Portugal; de *Mencie*, premiere femme de *René* comte de Chalant en Savoye; & de *Constance* de Portugal-Castro, religieuse à Lisbonne.

XIV. FERDINAND Ruis de Portugal-Castro, comte de Lemos & marquis de Sarria, fut deux fois ambassadeur à Rome. De *Therese* d'Andrada son épouse, fille & heritiere de *Ferdinand* Perez d'Andrada comte de Villalva, &c. il eut PIERRE-FERDINAND qui suit; *Isabelle*, mariée à *Roderic* de Moscoso comte d'Altamira; & *Françoise*, morte sans laisser de posterité de *Roderic-Hierôme* Portocarrero comte de Medelin.

XV. PIERRE-FERDINAND de Portugal de Castro, comte de Lemos, d'Andrada, &c. servit Philippe II. roi d'Espagne à la conquête du Portugal. D'*Eleonore* de la Cuéva fille de *Bertrand*, duc d'Albuquerque, sa premiere femme, il eut FERDINAND RODERIC qui suit; *Bertrand*, qui servit le roi d'Espagne en Italie, aux Indes & en Espagne, & qui laissa trois bâtards; *Therese*, mariée à *Garcie* Hurtado-de-Mendoce marquis de Cagnete, viceroi du Perou; & *Isabelle*, morte jeune. De *Therese* Bobadilla & de la Cuéva sa seconde femme, fille de *Pierre* de Bobadilla comte de Chinchon, & de *Mencie* de la Cerda, nâquirent *Pierre*, commandeur de l'ordre d'Alcantara, dont la femme *Hierônyme* de Cordouë fut dame d'honneur de la reine Marguerite d'Autriche; *Roderic* de Castro, chanoine de Tolede évêque de Camora & de Conca, puis archevêque de Seville & cardinal en 1583. mort le 26. Octobre 1600. *ayant eu trois enfans naturels*; *André*, commandeur de l'ordre d'Alcantara, fils puîné de PIERRE-FERDINAND, épousa *Agnés* Henriquez de Ribera, fille de *Perez* Afan de Ribera, & d'*Agnés* Henriquez de Tabora, comtesse de la Torre, dont il eut *Pierre* de Portugal-Castro, mort jeune; *Agnés* de Castro, comtesse de Chinchon, marquise de S. Martin & de la Vega, mariée à *Joseph-Alexis-Antoine* de Cardenas-Ulloa-Zuniga, comte de la Puebla; & *Françoise* de Castro, alliée à *François* de Guzman, fils de *Pierre* marquis de la Algava. *Il laissa aussi un bâtard nommé* Roderic. *Leur pere en avoit eu deux*; Antoine, *religieux Benedictin*, *abbé de saint Benoit de Madrid & general de son ordre*; *&* Jean, *religieux du même ordre, archevêque d'Otrante, mort en* 1603.

XVI. FERDINAND-RODERIC de Portugal de Castro, comte de Lemos, fut viceroi de Naples; ambassadeur d'obedience de la part du roi d'Espagne auprès du pape Clement VIII. & mourut en 1601. De *Catherine* de Zuniga de Sandoval, il eut *Pierre-Ferdinand* II. du nom, comte de Lemos & d'Andrada, viceroi de Naples, mort sans posterité de *Catherine* de Sandoval, fille de *François*, duc de Lerme, & de *Catherine* de la Cerda; FRANÇOIS qui suit; & *Ferdinand*, qui épousa *Leonore* de Portugal, comtesse de Gelves, dont il n'eut que *Catherine*, mariée à *Alvare* de Portugal-Colomb, duc de Veraguas.

XVII. FRANÇOIS de Portugal-Castro, duc de Taurisano, comte de Castro, de Lemos, &c. fut viceroi de Naples & de Sicile, & mourut religieux de saint Benoît à Burgos en 1637. De *Lucrece* Gattinara Legana, comtesse de Castro, fille unique d'*Alexandre* Gattinara, comte de Castro, & de *Victoire* Caraccioli, il laissa FRANÇOIS-FERDINAND qui suit; *Alexandre* & *François*, morts jeunes; *Catherine*; *Victoire*; *Claire-Marie*, religieuse Déchaussée; *Elize* & *Marie*.

XVIII. FRANÇOIS-FERDINAND de Portugal de Castro, duc de Taurisano, &c. fut viceroi d'Aragon, puis de Sardaigne, & du Perou, & épousa *Antoinette* Giron, fille de *Pierre*, duc d'Ossone, dont il eut PIERRE-FERDINAND III. du nom qui suit; *Marie-Louise*, seconde femme de *Pierre* Nuno Colomb de Portugal, duc de Veraguas; *Lucie-Antoinette* de Castro; *Marie* & *Catherine*, religieuses.

XIX. PIERRE-FERDINAND de Portugal Castro, II. du nom, duc de Taurisano, &c. grand-d'Espagne, mort en 1678. épousa *Anne*, veuve de *Henri* Pimentel de Guzman, marquis de Tavera, & fille de *Charles* Borgia, duc de Gandie, & d'*Artemise* Dona, dont il a eu *Ginez-Fernandez* de Portugal de Castro, comte de Lemos, de Castro & d'Andrada, viceroi de Sardaigne, qui épousa le 8. Septembre 1687. *Catherine* de Silva-de-Mendoce, fille de *Georges-Marie*, duc de Pastrana & de l'Infantado, dont il n'a point eu d'enfans; SALVADOR qui suit; & *Marie-Alberte* de Portugal de Castro, mariée à *Manuel* Didas Lopez de Zuniga, duc de Bejar.

XX. SALVADOR de Portugal de Castro, comte de Castro, de Lemos, d'Andrada & de Villalva, duc de Taurisano, &c. mourut en 1694. Il avoit épousé *Françoise* Centurion de Cordouë, Mendoce, Carillo, Albornoz, marquise d'Almagnan, fille de *François-Cecil* Centurion, marquis d'Estape & d'Almagnan, dont il a eu *Marie-Antoinette*; *Rose*, & *Raphaelle*.

MARQUIS DE FERREIRA DE MELLO, ducs de CADAVAL.

XII. ALVARE de Portugal, I. du nom, seigneur de Ferreira, troisiéme fils de FERDINAND I. du nom, duc de Bragance, fut président du conseil en Castille, & chef de la justice en Portugal. Il épousa *Philippe* de Mello, fille & heritiere de *Roderic*, comte d'Olivença, dont il eut RODERIC qui suit; GEORGES, comte de Gelves, *mentionné ci-après*; *Isabelle*, alliée à *Alfonse* de Soto-Major, comte de Belcaçar; *Beatrix*, mariée à *Georges* bâtard de Portugal, seigneur d'Aveiro; *Jeanne*, seconde femme de *François* de Portugal, comte de Vimioso; & *Marie*, femme de *Jean* de Sylva, comte de Portalegre.

XIII. RODERIC de Mello & de Portugal, marquis de Ferreira, comte d'Olivença & de Tentugal, fut gouverneur de Tanger, épousa 1°. *Leonore*, fille de *François* d'Almeida viceroi des Indes. 2°. *Beatrix* de Menesés, fille d'*Antoine* d'Almada, capitaine major de Lisbonne, & de *Marie* de Menesés. Du premier lit vinrent, *Alvare* de Mello, mort avant son pere, dont le fils unique *Alvare* III. fut tué à la bataille d'Alcacer en 1578. FRANÇOIS qui suit; & *Philippe*, mariée à *Alvare* de Sylva, comte de Portalegre. Du second lit sortirent, *Alvare*; & *Marie*, femme de *Constantin* de Portugal-Bragance.

XIV. FRANÇOIS de Portugal de Mello, &c. eut d'*Eugenie*, fille de *Jacques* de Portugal, duc de Bragance, *Roderic*, tué à la bataille d'Alcacer; NUGNO-ALVARE qui suit; *Jean*, evêque de Viseo; CONSTANTIN, *tige des comtes d'*AÇUMAR *rapportée cy-après*; & *Jeanne* abbesse de Villaviciosa. *Il laissa aussi deux bâtards*, Joseph, *evêque de Mirande, & archevêque d'Evora*; & François *bâtard de Mello*.

XV. NUGNO-ALVARE de Portugal de Pereira de Mello, comte de Tentugal, &c. mourut en Afrique, ayant eu de *Mariane* de Castro Osorio, fille de *Roderic* Monc-

so, comte d'Altamira, & d'*Isabelle* de Castro; François II. qui suit; *Roderic*, nommé administrateur de l'archevêché d'Evora sur la fin de 1642. *Eleonore*, femme d'*Emmanuel* de Moura-Corteréal, marquis de Castel-Rodrigo, ambassadeur à Rome, gouverneur des Pays-Bas en 1644. & *Jeanne*, femme de *Maurice* de Sylva marquis de Gouvea.

XVI. François Pereira de Portugal de Mello, II. du nom, marquis de Ferreira, &c. chevalier de l'ordre de S. Jacques, grand-veneur de Portugal, & general de la cavalerie Portugaise, suivit le parti du roi Jean IV. qui le fit grand maître de sa maison, & l'envoya ambassadeur extraordinaire en France en 1641. Il assista à la bataille de Badajos, l'an 1644. & mourut le 27. Mars 1645. Il n'eut point d'enfans de *Marie* de Sandoval sa premiere femme, fille de *Lopez*, Moscoso-Osorio, comte d'Altamira, & de *Leonore* de Sandoval: mais de *Jeanne* Pimentel sa seconde femme, fille d'*Antoine* Pimentel, marquis de Tabora, viceroi de Valence, il eut pour enfans, Nugno Alvare, qui suit; & *Theodose* de Mello, mort en 1672.

XVII. Nugno-Alvare Pereira de Portugal de Mello, duc de Cadaval, marquis de Ferreira, & comte de Tentugal, est connétable de Portugal, & grand-maître de la maison de la reine. Il épousa 1°. *Marie* de Faro, comtesse d'Odemira; 2°. en 1671. *Marie-Angelique-Henriette* de Lorraine, fille de *François* comte d'Harcourt, morte le 9. Juin 1674. 3°. en 1675. *Marguerite-Armande* de Lorraine, fille de *Loüis*, comte d'Armagnac, grand écuyer de France, & de *Catherine* de Neuville Villeroi. Du premier lit sortit *Jeanne-Alvare*, morte jeune. Du second vint *Isabelle-Alvare*, mariée à *Rodrigo* Anez de San, de Menesés, marquis de Fontez, morte le 27. Novembre 1699. en sa 28. année. Et du troisiéme lit sont issus *Loüis* de Portugal Pereira de Mello duc de Cadaval, né en 1677. qui épousa en Mai 1695. *Loüise* de Portugal, fille legitimée de *Pierre* roi de Portugal, mort sans posterité le 13. Novembre 1700. James, qui suit; *Anne*, née en Septembre 1683. mariée à *Loüis* de Tavora, comte de S. Jean; *Eugenie Rose*, femme d'*Emmanuel* Tellez de Sylva, comte de Villar-Major; N. mariée à N. comte d'Albos, fils aîné du viceroi des Indes; & *Jeanne*, alliée en Septembre 1699. à *Bernard* de Tavora, comte d'Alvar, grand de Portugal.

XVIII. James de Portugal Pereira de Mello, duc de Cadaval, &c. né le 7. Decembre 1679. a épousé avec dispense le 16. Septembre 1702. *Loüise* de Portugal, fille legitimée de *Pierre* roi de Portugal, veuve de son frere aîné.

COMTES D'ACUMAR, ISSUS DES MARQUIS *de* Ferreira *de* Mello.

XV. Constantin de Portugal-Bragance & de Mello, fils puîné de François de Portugal de Mello I. du nom, fut grand commandeur de l'ordre de Christ, & épousa 1°. *Marie* de Mendozze, fille de *Ferdinand* de Menesés & de *Philippe* de Mendozze, morte sans enfans; 2°. *Beatrix* de Castro, fille de *Garcie*, commandeur de Segura, & d'*Isabelle* de Menesés, dont il eut François, qui suit; *Jean*, qui se fit Carme; *Alvare*, chevalier de Malte, commandeur de Tavera, general de l'artillerie sous le comte son frere, à la bataille de Rocroi; & *Ferdinand*.

XVI. François de Mello, marquis de la Tour de Laguna, comte d'Açumar, viceroi des deux Siciles en 1639. gouverneur du Milanez & des Pays-Bas, grand maître d'hôtel de la reine d'Espagne, perdit la bataille de Rocroi contre les François en 1643. d'*Antoinette* de Villena de Sousa, fille d'*Henri*, comte de Miranda, il eut Gaspard-Constantin, qui suit; *Beatrix*, mariée à *Jean-Michel* Fernandez de Heredia, marquis de Moura; *Mencie*, alliée à *Pierre* de Zuniga de la Cueva, marquis de Florés d'Avila; & *Marie-Therese*, femme de *Didace* d'Avila-Coello de Castilla, marquis de Naval Marquende.

XVII. Gaspard-Constantin de Portugal Mello, comte d'Açumar, & marquis de Villescas, &c. mourut le 18. Août 1683. sans enfans d'*Antoinette* Nugno Henriquez, fille de *Garcias* Nugno de Ribera, *laissant un fils naturel*, Joseph-François *de Portugal de Mello*, *marquis de Villescas*.

COMTES DE GELVES ET DUCS DE VERAGUA *issus des marquis de* Ferreira *de* Mello.

XIII. George de Portugal, I. du nom, fils puîné d'Alvare, seigneur de Ferreira, fut créé comte de Gelves par l'empereur Charles V. à cause de ses services; & fut aussi alcayde d'Alcaçar de Seville. Il épousa 1°. *Guyomare* d'Atayde de Silva, fille de *Jean* de Vasconcellos, comte de Penela, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Isabelle*, fille de *Jacques* Colomb duc de Veragua, amiral des Indes, dont il eut Alvare qui suit; *Antoine*, religieux de l'ordre de saint Dominique; *Georges* XXIV. de Seville, qui eut des enfans de *Geneviéve*, fille de *Jean* Botti, Florentin; *Louis-Philippe*, & *Isabelle*.

XIV. Alvare de Portugal, comte de Gelves, eut de *Leonore*, fille d'*Alvare* de Cordouë & de *Marie* d'Aragon, *Georges* II. qui de *Bernardine*, fille de *Jean-Antoine* Vincentelo, eut pour fille unique *Leonore* de Portugal, comtesse de Gelves, mariée 1°. à *Ferdinand* de Castro de Lemos: 2°. à *Jacques* Pimentel, marquis de Gelves. Le second fils d'Alvare fut Nugno qui suit;

XV. Nugno de Portugal Colomb, duc de Veragua, marquis de la Jamaïque, & amiral des Indes Occidentales, épousa *Aldonce* de Portocarrero, fille de *Jacques* de la Bastide, dont il eut Alvare qui suit; *Christophle*, *Leonore*, *Louise* & *Philippe*, religieuses au monastere de l'Incarnation à Madrid.

XVI. Alvare de Portugal Colomb, duc de Veragua, &c. épousa *Catherine* de Portugal & de Castro, comtesse de Gelves: dont il a eu Pierre qui suit; & *Eleonore*, mariée à *Augustin* Homodei, marquis d'Almonacid.

XVII. Pierre-Nugno Colomb, de Portugal, Castro, de la Cueva, duc de Veragua, marquis de la Jamaïque, chevalier de la toison d'or en 1670. mort en 1674. avoit épousé 1°. en 1645. *Isabelle* Fernandez de la Cueva, veuve de *Georges* Manrique de Cardenas, duc de Nogera & de Cardenas, fille de *François-Ferdinand*, duc d'Albuquerque, morte en 1670. 2°. *Marie-Louise* de Castro, fille de *François*, comte de Lemos. Du premier lit vint Pierre-Emmanuel qui suit;

XVIII. Pierre-Emmanuel Colomb de Portugal, duc de Veragua & de la Vega, marquis de Jamaïque, comte de Gelves, amiral des Indes, chevalier de la toison d'or en 1670. viceroi de Valence en 1679. de Sicile en 1696. conseiller d'état en 1699. a épousé en 1674. *Therese-Marine* de Ayala Tolede, fille de *Ferdinand* III. comte d'Ayala, dont il eut pour fils unique.

XIX. Pierre Colomb de Portugal, marquis de Jamaïque, qui a été envoyé extraordinaire en France par le roi Philippe V. a épousé le 17. Avril 1702. *Marie-Françoise* de Borgia, fille de *Felix*, de Cordouë-Cardonne, duc de Sessa.

COMTES D'ODEMIRA.

XII. Alfonse de Portugal, fils puîné de Ferdinand I. duc de Bragance, fut comte de Faro & d'Odemira. Il mourut en Castille, ayant eu de *Marie* de Norogna, fille & heritiere de *Sanche*, comte d'Odemira, seigneur d'Aveiro & de Vimiero, Sanche qui suit; *François*, qui ne laissa qu'une fille; *Frederic*, évêque de Calahora & de Ciguença, puis archevêque de Saragosse, viceroi de Catalogne; *Antoine*, abbé; Ferdinand, *tige des seigneurs de* Vimiero, *rapportée ci-après*; *Guyomare*, femme de *Henri* d'Arragon, duc de Segorbe, dit *l'Infant de la Fortune*; *Mencie*, épouse de *Jean* de la Cerda, duc de Medina-Celi; & *Catherine*, abbesse de Semide.

XIII. Sanche de Norogna, I. du nom, comte d'Odemira &c. grand alcayde d'Estremos, épousa 1°. *Françoise* de Sylva, fille de *Jacque* Gil Muniz, & de *Leonore* de Sylva: 2°. *Angela*, fille de *Gaspard* Fabia. Du premier lit vinrent Alfonse II. qui suit *Roderic*, qui embrassa l'etat ecclesiastique; & *Mencie*, mariée à N. comte de Fraques en Savoye. Du second lit sortirent, *Jean* de Faror, capitaine de Cassin en Afrique, qui épousa *Isabelle* Freia, d'Andrada, d'où vint *Jean* de Faro, marié à *Marguerite*

de Norogna, fille de *Jean* d'Almeida, qui eut pour fille unique *Louiſe* de Faro, mariée à *Louis* Coutinho, commandeur d'Olivença; *Frederic* de Faro & de Portugal, premier écuyer d'Iſabelle de France, reine d'Eſpagne, qui de *Marguerite*, fille de *Charles* Borgia duc de Gandie, eut une fille unique, nommée *Anne*, mariée à *Roderic* de Sylva, duc de Paſtrane; & *Jeanne* de Faro, &c. qui épouſa *Jean* de la Cerda IV. du nom, duc de Medina-Celi.

XIV. Alfonse de Norogna, II. du nom, fut tué par les Maures du vivant de ſon pere, & laiſſa de *Marie*, fille & heritiere de *Nugno-Ferdinand* d'Ataïde, ſeigneur de Penacoua, capitaine de Caſſin, Sanche II. qui ſuit; & *Marie*, ſeconde femme de *Louis* d'Ataïde, viceroi des Indes.

XV. Sanche de Nogara, II. du nom, comte d'Odemira, &c. grand-maître-d'hôtel de Catherine d'Autriche, reine de Portugal, épouſa *Marguerite*, fille de *Jean* de Sylva, comte de Portalegre, dont il eut pour enfans, Alfonse III. qui ſuit; *Antoine*, tué à la bataille d'Alcacer en 1578. *Nugno*, évêque de Viſeo, & de la Guarda; *Jacques*, religieux de ſaint Dominique; *Marie*, femme de *Louis* d'Atayde, comte d'Atougia; & quatre autres filles religieuſes.

XVI. Alfonse, III. du nom, comte d'Odemira, &c. alcayde major d'Eſtremos, fut auſſi tué à la bataille d'Alcacer en 1578. Il épouſa 1°. *Jeanne* de Villena, fille de *Manuel* Tellez, ſeigneur d'Ugnon, & de *Marguerite* de Villena: 2°. *Jeanne* de Guzman, fille de *Pierre* de Meneſés, capitaine de Septe, & de *Conſtance* de Guzman: 3°. *Iolande*, fille d'*Alvare* de Caſtro, & d'*Anne* d'Atayde; & laiſſa pour fils unique de ſon dernier mariage,

XVII. Sanche de Norogna & de Portugal, III. du nom, comte d'Odemira, grand alcayde d'Eſtremos & majordome de la reine de Portugal, mort en 1642. ſans enfans de *Jeanne* de Lara ſa femme, fille de *Manuel* de Meneſés duc de Villereal.

*SEIGNEURS DE VIMIERO, ISSUS DES comtes d'*Odemira.

XIII. Ferdinand de Faro de Portugal, ſeigneur de Vimiero, cinquiéme fils d'Alfonse de Portugal I. du nom, comte de Faro & d'Odemira, fut grand-maître d'hôtel de la reine Catherine d'Autriche, & laiſſa d'*Iſabelle* de Mello ſon épouſe, François qui ſuit; Denys, *tige des comtes de* Faro *rapportée ci-après*; *Sanche*, mort élu évêque de Leira; *Alfonſe*, doyen de la chapelle du roi Sebaſtien; *Marie*, femme de *Jean* de Meneſés, capitaine de Tanger; & quatre filles religieuſes.

XIV. François de Portugal de Faro, I. du nom, ſeigneur de Vimiero, fut preſident du conſeil du roi Sebaſtien, & épouſa 1°. *Mencie* d'Albuquerque, fille de *Georges* d'Albuquerque, & d'*Anne* Henriquez: 2°. *Guyomare* de Caſtro, fille de *Matthieu* d'Acunha, ſeigneur de Pombeiro, & de *Leonore* Coutigena: 3°. *Marie* de Mendoze, fille de *Manuel*, Cortereal & de *Beatrix* de Mendoze, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme, furent, *Ferdinand-Henriquez*, mort avant ſon pere, & qui de *Jeanne* de Guzman, fille d'*Alvare*, de Carvallo & de *Marie* de Guzman, n'eut qu'un fils & trois filles, qui furent, *Louis*, mort ſans alliance; *Marie*, femme de *Manuel* Coutinho; *Mencie*, mariée à *Pierre* Alvarez Pereira; & *Catherine*, alliée à *Blaiſe* Tellez de Meneſés, capitaine de Maragan; *Georges*, tué avec ſes couſins à Alcacer; & *Marie*, femme de *Ferdinand* Tellez de Meneſés, gouverneur des Indes & d'Algarbe. De ſa ſeconde femme, il eut François II. qui ſuit; & *Marie-Anne*, épouſe de *Louis* de Sylva, preſident du conſeil de Philippe IV. roi d'Eſpagne.

XV. François de Portugal de Faro, II. du nom, fut créé comte de Vimiero par Philippe III. roi d'Eſpagne. Il épouſa *Marie-Anne* de la Guerra, fille de *Pierre* Lopez de Souſa, & d'*Anne* de la Guerra, qui le rendit pere de *Ferdinand*, mort ſans poſterité, de *Thereſe-Antoinette* Hurtado de Mendoce, fille de *Jean* marquis de Cagnete; de *Louis* de Faro, religieux de l'ordre de ſaint Auguſtin; d'*Alfonſe*, eccleſiaſtique; de *Sanche*, qui ſervit en Flandres dans l'armée du roi Catholique, & qui y mourut en 1644. laiſſant des enfans; & de *Marie* femme de *Ruy* de la Camera, comte de Villefranche.

COMTES DE FARO, ISSUS DES SEIGNEURS de Vimiero.

XV. Denys de Portugal, comte de Faro, I. du nom, ſecond fils de Ferdinand, ſeigneur de Vimiero, épouſa *Louiſe* Cabral, fille de *Jean* Alvarez Caminga, dont il eut *Jean*, mort ſans alliance; & Etienne qui ſuit;

XV. Etienne de Portugal, comte de Faro & de ſaint Louis, preſident du conſeil de Philippe III. roi d'Eſpagne, épouſa *Guyomare* de Caſtro, fille de *Jean* Lobo, baron d'Alvito, & de *Leonore* Maſcaregnas, dont il eut Denys II. qui ſuit; *François* de Portugal de Faro, comte d'Odemira, ſurintendant des finances de Philippe III. & Philippe IV. rois d'Eſpagne, qui épouſa *Marie-Anne* de Sylva, morte le 11. Octobre 1648. & en eut pour fille unique *Marie* de Portugal de Faro, mariée 1°. à *N.* Pereira-Pimentel, comte de Fera: 2°. à *Nuno-Alvarez* Pereira de Portugal de Mello, duc de Cadaval; *Jean-Sanche*; *François-Louis*; *Louiſe*, mariée à *Edouard* de Meneſes, comte de Tarouca; & *Leonore*, femme de *Bernardin* de Tavora.

XVI. Denys de Portugal, II. du nom, comte de Faro & de ſaint Louis, mourut en 1633. laiſſant de *Magdelaine*, fille d'*Alvare* d'Alemcaſtro, duc d'Aveiro, une fille unique, *Jeanne-Julienne*, comteſſe de Faro, mariée à *Michel* de Meneſés, duc de Camina, qui eut la tête tranchée à Liſbonne pour crime de leze-majeſté, avec *Louis* duc de Camina ſon pere, le 29. Août 1641. morte en Janvier 1680. âgée de 90. ans.

COMTES DE VIMIOSO SORTIS DE LA maiſon de Bragance.

XI. Alfonse de Portugal, fils aîné d'Alfonse, *bâtard* de Portugal, duc de Bragance, fut comte d'Ourem, marquis de Valença, ſeigneur de Porto-de-Mos, & mourut du vivant de ſon pere en 1460. *laiſſant de* Beatrix *de Souſa ſon amie, un fils naturel qui ſuit*;

XII. Alfonse de Portugal, II. du nom, fils *naturel du* precedent, fut nommé archevêque d'Evora, *& laiſſa de* Philippe *de Macedo, deux bâtards*, François *qui ſuit*; *&* Martin *de Portugal, évêque de Fonchal & d'Algarve, patriarche des Indes, qui eut auſſi de* Catherine *de Souſa deux enfans naturels*; Eliſée, *camerier ſecret des papes* Pie IV. *&* *Gregoire XIII. &* Marie, *ſeconde femme de* Jacques *de Caſtro*.

XIII. François de Portugal, I. du nom, fut comte de Vimioſo, & ſeigneur d'Aguyar, conſeiller d'état des rois Emmanuel & Jean III. & premier gentilhomme de la chambre du prince Jean. Sa pieté, & ſa charité pour les pauvres l'ont rendu celebre: il étoit né à Evora, & y mourut le 8. Decembre 1540. De ſa premiere femme *Beatrix* de Villena, il eut une fille, *Guyomare*, mariée à *François* de Gama comte de Vidiguiera, amiral des Indes Orientales, duquel ſont deſcendus les comtes de Vidiguiera. De ſa ſeconde femme *Jeanne* de Villena, fille d'*Alvare* de Portugal-Tentugal, il eut Alfonse III. qui ſuit; *Manuel*, qui ſuivit le parti d'Antoine roi de Portugal & fut marié deux fois; *Henri*, un de ſes fils, fut fait priſonnier à la bataille d'Alcacer, & laiſſa un fils qui eut poſterité; *Jean*, autre fils de *Manuel*, fut tué à cette bataille. François eut encore un troiſiéme fils, *Jean*, qui fut évêque de la Guarda, & qui ſuivit le parti du roi Antoine.

XIV. Alfonse de Portugal, III. du nom, comte de Vimioſo, mourut à la journée d'Alcacer en 1578. ayant eu de *Louiſe* de Guzman, *François* II. comte de Vimioſo & connétable de Portugal, qui fut fait priſonnier à Alcacer, & qui mourut depuis des bleſſures reçuës dans un combat naval, donné le jour de ſainte Anne en 1582. *Jean*, religieux de ſaint Dominique, fait évêque de Viſeo en 1626. & mort le 26. Fevrier 1629. à l'âge de 70. ans. Il avoit fait imprimer l'an 1619. à Conimbre deux volumes, *de gratia increata*; & en 1626. à Liſbonne un abregé de la doctrine Chrétienne, en portugais: aprés ſa mort on imprima à Conimbre en 1644. ſon traité, *de Spiritu Sancto* en 2. vol. *in fol.* Les autres enfans d'Alfonſe ſont, Louis

que

qui suit; *Manuel*, mort en Afrique; *Alfonse*, mort en Italie; & *Nugno-Alvarez*, president de la chambre de Lisbonne, & l'un des gouverneurs du royaume, qui épousa *Jeanne* de Portugal, fille de *Manuel*, son oncle, dont est issuë entr'autres enfans, *Marguerite* de Portugal, femme d'*Alvarez* Perez de Castro, comte de Mon-Santo, marquis de Cascaës, ambassadeur extraordinaire de Portugal à la cour de France.

XV. Louis de Portugal, comte de Vimioso, se fit religieux de S. Dominique, du consentement de *Jeanne* de Mendoze son épouse, qui se retira dans le monastere du S. Sacrement de Lisbonne avec les religieuses Déchaussées. Ils avoient eu Alfonse IV. qui suit; *Michel*, évêque de Lamego, ambassadeur à Rome, qui mourut en 1644. âgé de 40. ans; *Ferdinand*, mort en la guerre de Flandres au siege de Berghes; *Louise*, religieuse à Evora; & *Philippe*, religieuse avec sa mere, morte au monastere d'Evora, qu'elle étoit allée reformer.

XVI. Alfonse IV. de Portugal, II. du nom, comte de Vimioso, fut créé marquis d'Aguiar l'an 1644. par le roi Jean IV. De *Marie* de Mendozze de Moura, fille de *Christophle*, marquis de Castel Rodrigo, grand d'Espagne, & viceroi de Portugal, il eut Louis qui suit; *Christophle*; *Michel*; *Jeanne*; *Marguerite*; *Louise* & *Beatrix*.

XVII. Louis de Portugal, fut créé marquis de Vimioso en 1643. & épousa la fille de N. comte de Basto.

Tous ceux qui sont sortis de ces differentes branches, soit en ligne directe, soit par les femmes, ou par bâtardise, peuvent prétendre à la couronne de Portugal, au défaut de la ligne qui est sur le thrône, ce qui en rend le nombre presque infini. * Resendius, *antiq. Lusit.* Antonio de Souza, *excellen. de Portug.* Bernardin S. Antonio, *descript. Portug.* Gaspard Estazo, *antiq. de Portug.* Antonio Vasconcellos, *Anaceph. reg. Lusit.* Geofroy Conestagio Duard. Viperan. Edoüard de Nugnez. Texeira, &c. *hist. de Port.* Damien de Goez, *de Olissip.* Mariana. Turquet, &c. *hist. Hisp.* Sainte-Marthe, *geneal. de la maison de France*, & les auteurs qui sont au I. volume, *Hisp. illust.* Le P. Anselme, *hist. geneal. de France*. Imhoff, *stemma regium Lusitanicum. Hist. de Portug.* par Le Quien de la Neufville.

PORTUGALETTE ou PORTOGALLETTE, bourg de Biscaye en Espagne. Il est sur un petit golfe, que forme la riviere d'Ibayçaval, à son emboûchure, un peu au couchant septentrional de la ville de Bilbao. * Maty, *diction.*

PORTUGALLO, ou HUGUES DE PORTO, dit PORTUGALLO, évêque de cette ville, est un des auteurs de l'histoire de Compostelle. * Vasæus, *in chron. hist. c.* 4.

PORTUMNE, *Portumnus* ou *Portunus*, dieu marin, nommé *Melicerte*, & *Palemon* par les Grecs, fils d'Ino, qu'on croyoit présider aux ports. On celebroit des jeux en son honneur, & certains combats en Grece, appellés *Portumnales*, & *Isthmiens*, à cause qu'ils se faisoient dans l'isthme de Corinthe. * *Antiquités Grecques & Rom.*

PORTUS (François) natif de Candie, a été un fort sçavant homme dans le XVI. siecle. Il fut élevé chez Renée de France, fille de Loüis XII. & femme d'Hercule II. duc de Ferrare, & enseigna la langue grecque dans cette ville-là. Mais après la mort du duc, la princesse Renée étant revenuë en France, Portus quitta l'Italie, & afin de pouvoir professer en toute liberté la doctrine qui lui avoit été inspirée à la cour de Ferrare, où Calvin avoit été fort bien reçu, ils s'en alla à Geneve, & y fut fait professeur en langue grecque. Il y enseigna long-tems cette langue, & y publia divers écrits concernans sa profession, comme des commentaires sur Pindare, & sur quelques traités de Xenophon, & sur Thucydide, des notes sur Aphthone, sur Hermogene, sur Longin, sur l'anthologie; des prolegomenes sur Sophocle, &c. Ce fut à lui que Pierre Charpentier adressa la lettre, où tout Protestant qu'il étoit, il excusoit le massacre de la saint Barthelemi, que le P. Denys de sainte Marthe de la congregation de saint Maur a inserée dans ses entretiens sur l'entreprise du prince d'Orange, publiés à Paris en 1689. Cette lettre découvroit l'esprit de cabale qui étoit répandu dans le parti des Calvinistes de France. François Portus se crut obligé d'y répondre. Il mourut à Genéve en 1581. âgé de 70. ans laissant un fils nommé Emilius-Portus, né en 1551. qui a soûtenu la réputation du pere, & a été professeur en langue grecque à Lausanne & à Heidelberg. Le public lui est redevable entr'autres bonnes productions, de la traduction de Suidas. * Thuanus, *histor.* &c.

PORUS, dieu de l'abondance, & fils de Metis déesse de la bonne conduite. Voici ce qu'en rapporte Platon dans son *Festin*, & qu'il attribuë à Socrate, comme ce qu'il y a de plus beau dans tout le dialogue. A la naissance de Venus, les dieux celebrerent une fête, où se trouva avec les autres Porus dieu de l'abondance, fils de Metis déesse de la bonne conduite. Comme ils furent hors de table, la *pauvreté*, qui crut sa fortune faite, si elle pouvoit avoir un enfant de lui, alla adroitement se coucher à ses côtés, & quelque-tems après elle mit l'*amour* au monde. De-là vient que l'amour s'est attaché à la suite & au service de Venus, ayant été conçu le jour de sa fête. Comme le dieu de l'abondance est son pere, & la pauvreté sa mere; aussi tient-t'il de l'un & de l'autre. On peut voir l'explication de cette fable, qu'on croit allégorique dans les commentateurs de Platon. Origenes écrivant contre Celse, dit que par Porus, que la pauvreté surprit, on peut entendre l'homme surpris par le serpent; que par le jardin de Jupiter dont parle Platon dans le même endroit, on peut entendre le paradis terrestre; & par la pauvreté le serpent. Il est sûr néanmoins que ce n'est pas là ce que Socrate avoit en vûë en imaginant ce conte. * *Voyez les livres d'Origenes contre Celse.*

PORUS, roi d'une partie des Indes, entre les fleuves Hydaspes & Acesines, comptoit jusqu'à trois cens villes enfermées dans son royaume. Lorsqu'Alexandre *le Grand*, après la défaite de Darius, voulut penetrer dans les Indes la 1. année de la CXIII. olympiade, & la 328. avant Jesus-Christ, il campa sur les bords de l'Hydaspes pour en défendre le passage; mais Alexandre ayant traversé ce fleuve malgré lui, gagna deux victoires, l'une sur le fils aîné de Porus, l'autre sur ce prince, qui fut fait prisonnier, & qui perdit avec ses deux fils & ses principaux chefs, vingt mille hommes de pied, ses chariots de guerre & tous ses élephans. Lorsqu'on le conduisit devant Alexandre, étant interrogé par ce vainqueur de quelle maniere il vouloit qu'on le traitât: *en roi*, répondit-il. Alexandre insistant pour le faire expliquer: *en roi*, reprit-il, *ce mot comprend tout*. Sa valeur & son intrepidité lui firent obtenir ce qu'il éxigeoit; car Alexandre le reçut au nombre de ses amis, & le rétablit dans son royaume. Porus suivit depuis ce conquerant avec ses troupes, pendant le cour de cette expedition dans les Indes. Un autre Porus neveu du precedent, & roi comme lui, s'enfuit chez les Gangarides, pour n'être point exposé aux armes de son oncle. * Strab. *l.* 15. Quinte-Curce. Arien. Plutarque.

POSEN ou POSNAM, *Posnania*, ville capitale de la basse Pologne, donne son nom au palatinat de Posnanie, & a un évêché suffragant de Gnesne. Elle est située sur le Wart, avec forteresse. * Baudrand.

POSIDIPE, *Posidipus*, poëte Grec, vivoit du tems de Menandre, sous la CXXV. olympiade, & vers l'an 280. avant Jesus-Christ. Il laissa diverses pieces de theâtre, comme Lilio Giraldi, Vossius, &c. l'ont remarqué après les anciens. Suidas fait mention de trente de ses comedies. Ce poëte est different d'un autre Posidipe, qui composa des épigrammes, dont quelques unes sont dans l'anthologie, & qui est cité par Athenée, par Stobée, & par le scholiaste d'Apollonius. C'est peut-être le même qui a écrit un livre de l'histoire de Cnide, qui est alleguée par Clement *Alexandrin*, par Arnobe, *l.* 6. & par Tzetzés, qui rapporte huit vers de lui, *chil.* 7. *hist.* 144. Il y a eu encore un Posidipe, medecin de l'empereur Verus, qui fut cause à ce que l'on croit de la mort de ce prince, en le faisant saigner mal-à-propos. * Jul. Capitolin, *in Marco c.* 15.

POSILYPE, *Posilypus*, montagne tres-agreable de la terre de Labour, à trois milles de Naples. Les anciens lui

avoient donné le nom de *Pausilypus*, qui signifie en grec, *qui fait cesser la douleur*, à cause de la beauté de ce lieu. * Baudrand.

POSSEGA, ville capitale de l'Esclavonie, est située entre les rivieres de Save & de Drave. Cette ville, qui est d'un grand commerce, & de laquelle dépendent près de quatre cens villages, fut prise sur les Turcs par les Imperiaux, le 12. Octobre 1687. Le bey qui y commandoit fit quelque resistance; mais après avoir fait tirer quelques volées de canon, il abandonna la place avec la garnison, dont une partie se retira dans les montagnes, & le reste en differens endroits sur la Save. On y trouva quantité de vivres & de munitions, avec cinq pieces de canon. * *Memoires du tems.*

POSSELIUS (Jean) né dans Meckelbourg, fut professeur à Rostoch, & écrivit divers ouvrages. Il mourut le 15. Août de l'an 1591. * Petrus Bambamius, *in Posselio redivivo.* Crusius, *in annales Suev. l.* 6. Melchior Adam, &c.

POSSESSEUR, *Possessor*, évêque en Afrique, fut chassé par les Ariens vers l'an 517. & se retira à Constantinople. Quelques tems après il consulta le pape Hormisdas sur le livre de Fauste de Riez, que quelques-uns approuvoient, & que d'autres blâmoient, & entr'autres Jean Maxence, moine de Scythie, avec ses confreres. Ce pontife lui écrivit sur cela une lettre, dont les moines furent extrêmement picqués: un d'eux composa une apologie, où il traite Possesseur de Pelagien. * Baronius, *in annal.* Usserius, *ant. Brit. c.* 14. Noris, *hist. Pelag.*

POSSEVIN (Antoine) Jesuite, celebre dans le XVI. siecle, étoit de Mantouë; & ayant été reçu chez les Jesuites en 1559. il s'y distingua par son érudition. Il avoit beaucoup de facilité à parler les langues étrangeres, & prêcha en Italie & en France, avec applaudissement. Ce Jesuite fut envoyé par le pape Gregoire XIII. en Pologne, pour y accorder le roi de cet état avec les Moscovites, & fit d'autres voyages en Suede, en Allemagne, & ailleurs. Il s'acquitta heureusement de ces emplois; & à son retour à Rome, il s'empressa pour faire réüssir la reconciliation du roi Henri *le Grand* avec le saint siege. Ce zele ne plut pas aux Espagnols, qui firent donner ordre à Possevin de sortir de la ville, ce qu'il executa sans peine, & mourut à Ferrare le 26. Fevrier 1611. âgé de 78. ans. Nous avons de lui divers ouvrages, dont les plus importans sont sa bibliotheque & son apparat sacré. *Moscovia miles Christianus. De sanctissimo sacrificio missæ. Theologia catechetica, &c.* L'histoire de sa vie a été donnée au public en 1712. par le pere Dorigny, Jesuite. * Ribadeneira, & Philippe Alegambe, *in biblioth. script. societ. Jesu.* Sponde, *A. C.* 1494. *num.* 1. Le Mire, Vossius, &c. Baillet, *Jugemens des sçavans.*

POSSEVIN (Antoine) medecin de Mantouë, vivoit vers l'an 1628. & composa l'histoire des guerres de Montferrat, celle de Mantouë, & quelques autres ouvrages: sur quoi il est bon de remarquer que quelques auteurs le confondent avec son oncle Antoine Possevin, Jesuite. Scioppius a critiqué le style de Possevin le medecin, dans son traité *de virtutibus styli historici.*

POSSIDE, *Possidius*, évêque de Calame, disciple de S. Augustin, sortit du monastere de ce Saint pour être évêque de Calame en 397. où il établit un monastere semblable à celui d'Hippone. Il voulut s'opposer aux assemblées que les Gentils & les Heretiques faisoient dans son diocese contre les édits des empereurs; mais les Payens s'étant assemblés le jour de la fête, qu'ils celebroient le 1. de Juin, mirent le feu à son église, écarterent les ecclesiastiques, & firent fuir Posside, qui se refugia à Hippone. Ceux qui avoient commis cet attentat, s'en étant repentis, furent les premiers à redemander Posside, qui fut un des chefs de la conference de Carthage. L'irruption des Vandales en Afrique en 428. l'obligea de quitter Calame, pour se retirer à Hippone, où il assista à la mort de saint Augustin en 430. la ville d'Hippone fut prise aussi-tôt après par les Vandales. On ne sçait plus rien depuis de certain de la vie de Posside: il a écrit celle de saint Augustin son maître, d'un style assez simple, & y a joint le catalogue des ouvrages de ce pere. * Augustinus, *epist.* 91. *&* 105. *l.* 3. *contra Crescon. c.* 46. *Vita Augustini per Possidium. Concil. d'Afrique. Sa vie* par Keserloet dans Papebrock. Ruinart, *hist. Vandalorum.* Baillet, *vies des Saints*, 17. *Mai.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du V. siecle.*

POSSIDONIUS, d'Olbiopolis, ville de la Sarmatie d'Europe, écrivit quatre livres de l'histoire d'Attique, onze de celle de Libye, &c. * Suidas, *in nom.* Vossius, &c.

POSSIDONIUS, celebre architecte & ingenieur, vivoit sous la CXIV. olympiade, & vers l'an 324. avant Jesus-Christ, sous le regne d'Alexandre *le Grand*, qu'il suivit dans ses armées, comme ingenieur. Biton, sçavant mathematicien, qui florissoit de son tems, attribuë à Possidonius la construction d'une helepole, ou espece de tour roulante, pour approcher des murailles d'une ville assiegée. On ne sçait si ce n'est point ce même Possidonius qui étoit de Rhodes, & qui a écrit un traité de l'art militaire, que l'on voit encore à present. * Vossius, *l. de univ. mathes.*

POSSIDONIUS, d'Alexandrie, celebre mathematicien, entreprit de mesurer le tour de la terre, & trouva qu'il étoit de trente mille stades. Eratosthene, qui vivoit l'an 500. de la fondation de Rome, avoit déja fait une observation sur le même sujet, & avoit trouvé deux cens cinquante mille stades. Ptolomée, depuis Possidonius, n'en a trouvé que vingt-deux mille cinq cens. Cette diversité est causée par la differente mesure des stades: ceux de la Grece, où Possidonius a fait ses observations, étant plus petits que ceux d'Alexandrie où Ptolomée a fait les siennes. Eratosthenes avoit fait son calcul sur des stades qui avoient beaucoup moins d'étenduë que ceux d'Alexandrie & de la Grece. Les Arabes ont fait depuis des observations sous Almamon, calife de Babylone, & ont trouvé cinquante six mille deux tiers pour degré; mais nous ignorons quelle étoit au juste l'étenduë de leur mille. Depuis 150. ans, on s'est appliqué à faire de nouvelles observations. Jean Fernel, premier medecin du roi Henri II. a trouvé soixante huit mille quatre vingt seize pas geometriques, pour chaque degré, qui valent cinquante six mille sept cens quarante six toises quatre pieds, mesure de Paris. Snellius, Hollandois, a trouvé vingt-huit mille cinq cens perches du Rhin, qui font cinquante deux mille vingt & une toises de Paris. Le pere Riccioli a trouvé soixante-quatre mille trois cens soixante-trois pas de Bologne, qui font soixante-deux mille neuf cens toises. Mais les mathematiciens de l'académie royale des sciences ont trouvé cinquante sept mille soixante toises pour chaque degré, c'est-à-dire, vingt huit lieuës & demie, & soixante toises, qui font dix mille deux cens septante lieuës, mille six cens toises pour les trois cens soixante degrés, mettant pour une lieuë deux mille toises, qui font deux mille quatre cens pas Geometriques. * Perrault, *sur Vitruve, l.* 1. *c.* 6.

POSSIDONIUS, fut envoyé avec Theodote & Mattathias à Judas *Machabée*, par Nicanor, general des troupes du roi de Syrie, pour parler d'accommodement; on fit un traité, mais qui ne dura pas beaucoup, parce que le roi ne l'approuva point. * II. *Machab. XIV.* 19.

POSSIDONIUS d'Apamée, qui se disoit de Rhodes, philosophe Stoïcien, vivoit vers l'an 30. avant Jesus-Christ, du tems de Pompée *le Grand*, dont il a écrit la vie. On croit que c'est lui qui composa une histoire, qui n'étoit que la continuation de celle de Polybe, quoique d'autres veulent que ce soit POSSIDONIUS d'*Alexandrie*. Le tems auquel ce dernier a vécu, ne convient pas avec cette opinion, comme on le peut recueillir des écrits de quelques auteurs qui sont cités par Vossius. * *De phil. sect. c.* 19. §. 12. *& de hist. Græc. l.* 24.

POSTDAM, POSTZEIN, bourg avec un palais de l'électeur de Brandebourg. Il est dans la moyenne Marche, sur le Havel, entre Berlin & Brandebourg, à cinq lieuës de la premiere de ces villes, & à six de la derniere. * Maty, *diction.*

POSTE, course à cheval, pour aller promptement d'un lieu à un autre. On donne aussi ce nom aux loge-

mens qui sont établis dans certaines distances, pour y tenir des chevaux frais & de relais. Herodote nous apprend que les courses publiques, appellées aujourd'hui postes, furent inventées par les Perses, & dit que depuis la mer Egée & la Propontide (qu'on nomme à present l'Archipel & la mer de Marmora) jusques à la ville de Suse, capitale du royaume de Perse, il y avoit cent onze stations, éloignées l'une de l'autre d'une journée de chemin. Xenophon ajoûte que ce fut le roi Cyrus qui établit le premier les postes, faisant bâtir des lieux sur les grands chemins; où il y avoit des hommes & des chevaux tout prêts pour courir. Il ordonna pour une plus grande diligence, que le courier arrivant à une poste, mettroit le paquet de nouvelles entre les mains d'un autre courier qui en partiroit aussi-tôt, & que cela se continuëroit de poste en poste. Cyrus fit cet établissement dans l'expedition qu'il entreprit contre les Scythes, environ 500. ans avant la naissance de Jesus-Christ. A l'égard des Romains on ne sçait pas précisement en quel tems l'usage des postes a commencé parmi eux. Quelques-uns croyent qu'il y avoit des couriers établis dans le tems de la republique, & avant Jules Cesar; qu'on appelloit les lieux où ils s'arrêtoient, *stationes*; & ceux qui portoient les paquets, *statores*. D'autres jugent que c'est Auguste qui a établi les postes publiques. D'abord, comme le rapporte Suetone, il fit bâtir sur les grands chemins des stations destinées aux postes, dans des distances assez proches, & fit choix de jeunes hommes fort habiles à la course, qui couroient d'une poste à l'autre, & donnoient les paquets de main en main. Ensuite il établit des chevaux & des chariots, pour aller plus promptement. Il y eut quelque commencement de postes en France, en Allemagne & en Italie, l'an 807. sous le regne de Charlemagne; mais on croit que l'usage de ces postes fut abandonné sous ses successeurs. On trouve pourtant sous Louis *le Gros*, un Baudouin de Montmorency, qui prend dans une chartre la qualité de grand-maître des postes; mais depuis ce tems-là il n'est plus parlé de postes en France, jusqu'à l'édit de Louis XI. donné en 1464. par lequel il en établit d'ordinaires & de perpetuelles dans son royaume. Alors on donna le nom de postes aux logemens où l'on tenoit les chevaux prêts, aux courses & aux couriers mêmes.

En Allemagne le comte de Tassis introduisit l'usage des postes l'an 1574. & en fit toutes les avances: de-là vient que sa famille conserve encore aujourd'hui la proprieté des postes d'Allemagne, des Pays-Bas, & de quelques villes d'Italie.

Les postes d'Espagne ont été réünies à la couronne par Philippe V. Celles de Portugal sont par engagement dans la famille de Gomez de Mata; & en Angleterre, le roi joüit ordinairement du droit des postes. * Bergier, *Histoire des grands chemins de l'Empire*. Le Quien de la Neuville, de l'académie des inscriptions, *origine des postes en* 1708.

POSTEL (Guillaume) né dans la paroisse de Barenton, au diocese d'Avranche en Normandie, connu pendant quelque tems sous le nom de *la Dolerie*, qui étoit celui d'une terre qui appartenoit à sa famille, perdit à huit ans son pere & sa mere, qui moururent de la peste. La misere l'obligeant à sortir de son village & de sa province, il trouva moyen de se faire recevoir maître d'école, dans un village nommé Sagy en Vexin, proche de Pontoise, n'étant âgé que de 14. ans Il vint ensuite à Paris dans le dessein d'y faire ses études, & s'associa avec quelques particuliers pour éviter la dépense. Mais il ne fut pas long-tems à se repentir de cette démarche, car la premiere nuit qu'il coucha en leur compagnie, ils lui volerent son argent & son habit; ce qui le jetta dans une si extrême misere, qu'il fut obligé de se retirer à l'hôpital, où une grosse maladie l'obligea de rester pendant deux ans. Dès qu'il en fut sorti, la cherté des vivres qui étoit extraordinaire cette année-là, le força de quitter Paris, & de s'en aller en Beausse dans le tems de la moisson, pour s'y occuper à glaner. Son industrie & son travail lui procurerent de quoi acheter un habit, & fournir aux frais du voyage qu'il vint faire à Paris au mois d'Octobre suivant. Si-tôt qu'il y fut arrivé, il trouva moyen de faire ses études dans un college de l'université, où il s'étoit engagé de servir quelques regens. Il s'appliqua si fort à l'étude, qu'en peu de tems il acquit une espece de science universelle, & étoit en grande reputation dès l'an 1512. où Humbert de Mont-Morel lui donne de grands éloges dans un poëme de la guerre de Ravenne. Il fut envoyé par le roi François I. en Orient, d'où il apporta divers manuscrits, puis il enseigna à Paris, où l'on porta differens jugemens de sa science & de ses écrits. Toutes les langues, même les plus difficiles de l'Orient, lui étoient, dit-on, familieres; & il s'en étoit acquis la connoissance dans divers voyages qu'il y avoit faits. Il étoit aussi grand mathematicien, & n'ignoroit rien de tous les secrets des Rabbins & des Cabalistes; mais il donnoit trop dans les rêveries de ces derniers. Pendant qu'il étoit à Venise, il y fit amitié avec une vieille fille; & à son sujet, il s'oublia jusqu'à soûtenir que la redemption des femmes n'avoit pas encore été achevée, & que cette Venitienne, qu'il nommé *la mer Jeanne*, devoit achever elle-même ce grand ouvrage. Florimond de Raimond, qui veut justifier Postel sur ce point, assûre qu'il n'avoit eu dessein que de loüer cette fille, qui lui avoit fait de grands biens pendant ses voyages. On lui attribuë nombre d'erreurs grossieres qui l'ont fait mettre au nombre des Heretiques; comme d'avoir publié que l'ange Raziel lui avoit déclaré divers mysteres, qu'il n'y avoit que six sacremens, &c. Les dernieres années de sa vie ne lui font pas beaucoup d'honneur; car il fut déclaré fou, & comme tel renfermé par arrêt du parlement de Paris, dans le prieuré de saint Martin des Champs à Paris, où il mourut le sixiéme Septembre de l'an 1581. âgé de soixante & seize ans trois mois & neuf jours. On dit qu'il mourut dans le sein de l'eglise Catholique. Quoi qu'il en soit, il composa plusieurs ouvrages, en France, en Allemagne & en Italie, & entr'autres, celui *de orbis concordia*, qui est le plus estimé. Nous en avons divers autres de sa façon. *Clavis reconditorum à constitutione mundi. De magistratibus Atheniensibus. De Hetruria origine. De candelabro Moysis, &c.* Orlandin rapporte dans l'histoire de la compagnie de Jesus, que Postel s'étant presenté à saint Ignace, fut reçu pour novice; que depuis, ce saint l'ayant connu plus particulierement, le renvoya, & défendit à ses religieux de le frequenter. * Prateole, *V. Post.* Bellarmin, *l.* 2. *de Saco, c.* 22. Orlandin, *l.* 5. *hist. soc. n.* 3. Florimond. *de orig. her. l.* 2. *c.* 5. Marquis, *cont. chron. Genebr. A. C.* 1581. Sainte-Marthe, *l.* 3. *elog.* Sponde. *A. C.* 1581. *n.* 16. La Croix du Maine, *biblioth. Franç. &c.* André Tho. *tom.* 8. *virorum illustr. c.* 41. *Memoires de litterature* 1715.

POSTHIUS (Jean) né vers l'an 1537. à Germersheim, au Palatinat du Rhin, quoique medecin de profession, se distingua sur-tout dans la poësie latine, qu'il cultiva avec succès. On peut dire à sa loüange, que hors Melissus de Franconie, il n'y a point de poëte Allemand qui puisse le disputer dans ce genre à Posthius. Il étudia dès ses plus tendres années les humanités dans l'université d'Heidelberg; il voyagea en Italie, & y lia un commerce d'amitié avec les plus habiles medecins du pays. Il alla à Padouë, d'où il passa à Venise, à Bologne, à Florence, à Sienne, & enfin à Rome; il employa deux ans à faire ce voyage; il vint ensuite en France, où il eut peine à arriver, parce qu'il pensa être pris par des Corsaires Turcs; il aborda enfin à Marseille, d'où il vint à Montpellier, & de Montpellier à Paris, où il prit le bonnet de docteur en medecine, après quoi il passa en Hollande. L'évêque de Francfort le choisit pour son medecin: il resta chez lui en cette qualité pendant 17. ans. Ce fut pendant le sejour qu'il fit dans cette ville qu'il se maria le 26. Septembre 1569. & eut plusieurs enfans. Enfin il revint à Heidelberg pour y exercer la fonction de premier medecin de l'électeur Palatin, & mourut à Morsbech le 24. Juin 1597. âgé de 60. ans. * Joan. Petr. Lotichius, *biblioth. poet.* 3. *part.* Baillet, *Jugemens des sçavans tome* 7.

POSTHUMIUS, surnommé *Tubertus*, consul l'an 251. de Rome, & 503. avant Jesus-Christ, avec Agrippa Menenius Lanatus, entra dans cette ville couronné de

myrte, en retournant victorieux des Sabins; & donna ainsi l'origine aux *Ovations* ou petits triomphes. En 258. de Rome, & 496. ans avant Jesus-Christ, il gagna près du lac Regille une victoire contre les Latins qui favorisoient Tarquin. Ce prince y perdit un de ses fils; & desesperant de pouvoir jamais monter sur le thrône, il se retira à Cumes, où il passa le reste de ses jours. *Cherchez* ALBIN POSTHUMIUS. * Tite-Live, *l.* 2.

POSTHUMIUS ALBINUS, general d'armée des Romains contre Jugurtha, s'étant laissé corrompre par ce roi, causa un grand dommage à la republique. Il triompha des Vaccéens & des Lusitaniens, peuples d'Espagne. * Tite-Live. Saluste.

POSTHUMIUS (Lucius) consul après la bataille de Cannes, étant allé dans les Gaules avec une armée, fut défait par les Boyens, & tué dans la bataille. Ces Barbares ayant coupé sa tête firent de son crâne une tasse, qu'ils mirent dans leur temple, & dans lequel ils bûvoient dans leurs fêtes solemnelles. * Tite-Live, *hist. l.* 22.

POSTHUMIUS (Spurius) & Titus Veturius consuls, furent ceux, qui faisant la guerre aux Samnites, laisserent enfermer leur armée dans les fourches Caudines, & n'en sortirent qu'en se rendant, & en consentant que leur armée passât sous le joug. Posthumius étant revenu à Rome, fut d'avis dans le senat qu'on le rendît aux Samnites lui & son collegue, pour mettre à couvert la foi publique du traité honteux qu'ils avoient fait: son avis fut suivi, & fut offert aux Samnites; mais ils ne voulurent point le recevoir. Il y a plusieurs autres consuls du nom de POSTHUMIUS, comme POSTHUMIUS Cominius Auruncus, consul avec Titus Largius Flavius, l'an de la fondation de Rome 253. & avec Sp. Cassius Viscellus, l'an 261. POSTHUMIUS & Lucius Helva consuls, avec Fabius Vibulanus, l'an 313. Entre ceux des grands seigneurs Romains que l'empereur Severe fit mourir, il y avoit un POSTHUMIUS Severus. * *Spart. in Severo.*

POSTHUMIUS (Gui) natif de Pesaro, florissoit à Rome sous le pontificat de Leon X. en 1517. Il étoit bon poëte, & auroit pû s'avancer par ses vers; mais il mourut jeune à Caprée chez le cardinal Rangon, où il s'étoit fait porter pour y changer d'air. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 69.

POSTPOLITE, *Pospolete Prussienne*. La Postpolite signifie la *commune*, & en polonois *Rech Pospolita*, qui revient au mot latin de *Respublica*, *Republique* des anciens Romains. Ce mot comprend toute la noblesse Polonoise, sans exception, parce que c'est elle qui compose proprement la republique. Les nobles sont en tres-grand nombre, & chaque particulier de ce corps a le même droit, la même liberté de voix, la même autorité de suffrage; en sorte qu'un seul noble, & le dernier du royaume, peut empêcher une conclusion de diete, un decret, une élection du roi, les matieres ne se traitant pas en Pologne par ordre, mais tumultuairement; & les affaires ne passant point à la pluralité des voix, mais par un consentement unanime, exprimé par ces mots, *nemine contradicente*, *personne ne s'y opposant*. Ce grand corps de noblesse ne s'assemble pas ordinairement; parce qu'il y auroit dans les conseils une confusion trop monstrueuse. On la voit seulement en corps d'états generaux, dans deux occasions, l'élection des rois, & la convocation de la Postpolite à cheval, qu'on assemble pour quelque besoin pressant. C'est cette noblesse à cheval, qu'on appelle *Postpolite Russienne*, qui ne veut pas dire *Pospolite de Russie*, mais *Pospolite marchante*, ou *à cheval*; le mot polonois s'écrivant *Ruschenie*, & signifiant *un mouvement*. * *Memoires* du chevalier de Beaujeu.

POSTUMUS (Marcus Cassius Latienus) le plus illustre des tyrans qui s'emparerent de diverses provinces de l'empire, est peu connu avant les deux années qui precederent sa revolte. Valerien voulant alors accoûtumer de bonne heure au gouvernement Cornelius Valerianus son petit-fils, le mit à la tête des troupes des Gaules, & fit chef de son conseil Postume, qui y acquit beaucoup de gloire, ayant sçû empêcher les Germains de penetrer dans les Gaules; mais l'imprudence de Sylvain, gouverneur du jeune prince, causa bientôt un grand changement: car Postume ayant laissé aux troupes tout le butin qu'elles venoient de faire, & Sylvain ayant prétendu le faire rapporter aux pieds du prince, les soldats se mutinerent, & après avoir fait mourir le jeune Valerien & son gouverneur, declarerent Postume empereur, au plûtôt vers le commencement de l'an 261. La conduite de Postume justifia le choix des troupes: les Germains furent repoussés en diverses rencontres, & pendant plusieurs années il sçut se maintenir dans sa dignité, quoique Gallien qui étoit le legitime empereur, & à qui on a reproché assez mal à propos la lâcheté, fit des efforts extraordinaires pour le détruire. Il est vray que les conjonctures y contribuerent beaucoup: après avoir remporté quelque avantage dans une premiere action, il vit son armée taillée en pieces, & ne se seroit peut-être pas relevé de cette perte, si Gallien n'avoit été contraint de laisser la conduite des troupes à ses generaux, pour aller remedier à de nouveaux desordres du côté de la Thrace. ce Prince qui revint au bout d'un an commander en personne, retrouva son ennemi plus fort que jamais; & après avoir fait tout ce qu'on devoit attendre d'un brave homme, il abandonna enfin la partie, & se contenta de faire garder soigneusement par Aureole tous les passages des Gaules en Italie, de crainte que Postume fier de lui avoir si bien tenu tête, ne voulût à son tour l'inquieter. On dit que Postume dans le tems que Gallien le pressoit, associa Victorin à l'empire, afin que l'un combattît pour sa dignité, pendant que l'autre feroit tête aux Barbares: mais l'histoire des tyrans des Gaules est extrêmement embroüillée, & il n'y a presque rien de certain de Postume que ce qu'on vient de dire, si ce n'est peut-être qu'il eut encore un nouvel ennemi dans la personne de Lelien, qui prit le titre d'empereur, & ne le porta pas long-tems. Pollion lui donne sept ans de regne, & cela s'accorde assez bien avec ce qu'il met dans la bouche de Marius, qui succeda à Victorin, qu'il ne donnoit dans aucune des débauches, par lesquelles Gallien se deshonoroit; car cela suppose que Gallien vivoit encore alors, & ce prince fut tué en 268. mais comme ce discours est tout de Pollion, il ne sert à prouver autre chose sinon qu'à l'égard de Marius & de Postume cet auteur a sçû ne se pas contredire, ce qui est peu important. Les acclamations du senat, à l'occasion des lettres de l'empereur Claude de l'an 268. sont plus embarrassantes; car on l'y prie de délivrer l'empire de Zenobie, de Victoire & de Tetrique, sans parler de Postume; mais je crains bien qu'elles ne soient de l'invention de Pollion, & ce qui me le feroit croire, c'est 1°. que comme on l'apprend de Vopisque, Zenobie ne regnoit pas en son nom, mais au nom de Vaballat, dont on a effectivement plusieurs medailles; & en second lieu, qu'il est certain que l'autorité de Zenobie n'étoit pas une autorité usurpée, mais une autorité accordée par Gallien, & confirmée par le senat: & enfin que Victoire, qu'on dit mere de Victorin, ne fut pas une personne d'un assez grand poids pour la mettre en comparaison avec Zenobie; & que si elle eut quelque autorité sous Tetrique, elle ne fut pourtant pas regardée comme une ennemie dangereuse: il semble donc qu'il n'y auroit point d'inconvenient à croire que Postume a regné dix ans, comme Eutrope & Orose le disent expressément, & comme Zonaras, & le jeune Victor le donnent à entendre, le premier en supposant que Postume vivoit encore sous le regne de Claude, & le second en assurant que ce fut sous ce regne que Victorin prit la pourpre imperiale. On peut joindre à ces auteurs Aurelius Victor, qui dit que Tetrique se rendit à Aurelien après avoir regné deux ans, car il se rendit en 273. mais ce qu'il y a de plus fort, ce sont les medailles, qui lui donnent dix ans; & ainsi les conjectures du pere Banduri, tout ingenieuses qu'elles sont, n'ont pas de lieu ici; mais d'ailleurs ce sçavant paroît avoir eu raison de ne point reconnoître un Postume fils. C'est Pollion qui a imaginé ce Postume; on a donné des medailles qu'on prétendoit être de lui, sous le nom de *Caius Junius Cassius Postumus*, mais on n'a point dit où elles étoient, & on ne les trouve dans aucun cabinet de curieux, ce qui les a rendu suspectes: les antiquaires au defaut de ces medailles en ont pris quelques-unes de celles du pere, qu'ils ont attribuées au pretendu fils; presentement il paroît cer-

tain qu'ils se sont donné inutilement la peine de partager ainsi les medailles de Postume.

POSTVORTE, *Postvorta*, étoit une déesse du Paganisme, qui prevoyoit l'avenir, & que les Romains invoquoient pour prevenir les maux qui leur pouvoient arriver. ANTEVORTE, *Antevorta*, étoit une autre déesse, qui avoit selon eux, du pouvoir sur le passé, & qu'ils invoquoient pour reparer les maux qu'ils avoient déja ressentis. Ils regardoient ces deux deesses comme les conseilleres de la Providence. Les femmes qui avoient tant de divinités à invoquer dans leurs accouchemens, y joignoient encore les déesses Antevorte & Postvorte. Celle-là faisoit venir l'enfant heureusement, c'est-à-dire, la tête devant; & celle-ci le retournoit lorsqu'il presentoit les pieds; ou bien, selon d'autres, Postvorte diminuoit les douleurs de l'enfantement, & Antevorte guerissoit promptement l'accouchée. Elles auroient eu autant de raison d'invoquer Antevorte pour être soulagées des douleurs qui precedent l'accouchement, & Postvorte pour être preservées des accidens qui peuvent survenir dans la suite. * Macrobe, *Saturnal. l.* 1. Cælius Rhodiginus. Varro, *apud Gell.*

POTAME, *Potamius*, évêque Arien de Lisbone, vivoit dans le IV. siecle, & avoit défendu la foi orthodoxe, qu'il abandonna pour plaire à l'empereur Constance. Depuis ce tems il fit un malheureux progrès dans l'Arianisme, & merita d'être joint par saint Phebade avec Ursace & Valens, comme ayant souvent soûtenu aussi-bien qu'eux, & confessé qu'il n'y avoit que le seul Pere qui fût Dieu, pour ôter ce titre à Jesus-Christ. De plus, Potame écrivit une lettre pleine de blasphêmes, qu'on fit courir de tous côtés. Osius de Cordouë ayant découvert sa prevarication, en écrivit à toutes les églises d'Espagne, & le traita comme un impie & un heretique. Potame, pour s'en venger, fit ensorte que l'empereur le fit venir à Sirmich l'an 357. On croit même que Potame étoit auteur de la confession de foi qu'on y fit. Saint Hilaire reproche encore à ce méchant prélat, d'avoir voulu se signaler par la persecution, ou par la chûte du pape Liberius. Il fut puni de son impieté; car dans le tems qu'il se hâtoit d'aller prendre possession d'une terre que Constance lui avoit donnée, il fut frappé à la langue d'une playe dont il mourut avant que de joüir du prix de son apostasie. * Marcellin, *libell.* Saint Hilaire, *adversf. Arian.* Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de S. Athan. l.* 8. *c.* 2

POTAMIENNE (Sainte) vierge & martyre d'Alexandrie, dans le III. siecle, étoit fille de *Marcelle*, qui l'avoit élevée dans la religion & dans la pieté Chrétienne. Elle étoit esclave, & son maître n'ayant pû la faire condescendre à sa passion, la livra à Aquila prefet d'Egypte. On lui fit souffrir quantité de tourmens, & enfin elle fut jettée dans une chaudiere de poix boüillante. Sa mere Marcelle souffrit aussi le martyre, & un soldat nommé *Basilide*, qui avoit conduit Potamienne au supplice, se fit Chrétien, & souffrit aussi le martyre. On fait memoire de ces martyrs au 2. de Juin. * Eusebe, *hist. l.* 6. *c.* 5. Pallad. *hist. Lausiaca. c.* 3. *Mem. ecclesf.* de Tillemont, *tom.* 3.

POTAMON d'Alexandrie, philosophe, qui vivoit du tems de l'empereur Auguste, vers le commencement de l'ere Chrétienne, fut chef de la secte de philosophes qu'on nomma *Elective*; parce qu'il choisissoit dans les autres ce qu'il jugeoit être le plus veritable, sans s'attacher à aucune en particulier. Il avoit écrit divers traités qui ne sont pas venus jusqu'à nous. * Diogenes *Laërtius*, *in praef. Phil.* Suidas, *in Nom.* Vossius, *de sect. Phil. c.* 21.

POTAMON de Lesbos ou de Mytilene, orateur qui florissoit du tems de Tibere, étoit fils de Lesbonax, philosophe illustre par ses écrits, comme dit Suidas. Tibere lui donna un passeport en ces termes. *Potamonem Lesbonactis filium si quis offendere eique incommodare ausus fuerit, consideret secum an bellum gerere mecum valeat.* Il avoit enseigné à Rome, & avoit publié un éloge du même Tibere, avec une histoire d'Alexandre *le Grand*, des limites des Samiens, un panegyrique de Brutus, & un traité du parfait orateur. * Strabon, *l.* 13. Hesychius. Suidas. Vossius, *de hist. Graec. l.* 2. *c.* 7. Gesner, *in bibliotheca.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

POTAMON, évêque d'Heraclée en Egypte, fut arrêté pour la foi dans la persecution de Maximin Daia, & perdit l'œil dans la prison. Il assista au concile de Nicée en 325. & y soûtint la foi orthodoxe contre les Ariens. Il vint avec saint Athanase en 335. au concile de Tyr, & y reprocha à Eusebe de *Cesarée*, qu'il étoit sorti de la prison avec lui, sans perdre aucun de ses membres. Dans le tems que Gregoire s'empara du siege d'Alexandrie en 342. Potamon fut si maltraité à coups de bâton, qu'il en mourut peu de tems après. * Athan. *apol. & epist. ad orthodox. & ad solitar.* Rufin, *l.* 2. *hist. c.* 4. S. Epiph. *haer.* 68. Baillet, *vies des Saints au* 18. *de Mai.*

POTELITSE', village de Pologne dans le palatinat de Russie, assez grand pour meriter le nom de petite ville. Il est situé dans un fort beau pays, découvert, cultivé, uni, & plein de villages. * *Memoires* du chevalier de Beaujeu.

POTENTIEN (S.) apôtre du Senonois, *voyez* SAVINIEN. (saint)

POTENZA, ville du royaume de Naples dans la Basilicate, avec évêché suffragant de Matera, Gaspar Cardoli, évêque de cette ville, y fit des ordonnances synodales en 1606. Cette ville fut ruinée par un tremblement de terre le 8. Septembre 1694.

POTENZA, riviere de la Marche d'Ancone en Italie. Elle se décharge dans le golfe de Venise, un peu au levant de la ville de Lorette. On voit sur cette riviere, à mille pas de son embouchure, du côté du levant, les ruines de l'ancienne *Potentia*, ville du Picenum. * Maty, *diction.*

POTES, bourg de l'Asturie de Santillana en Espagne. Il est dans les montagnes, environ à dix lieuës de la ville de Santillana. * Maty, *diction.*

POTHERE'E, *Potherens*, fleuve de l'isle de Crete, couloit entre les villes de Gortyne & de Gnossus. On voyoit sur les bords de grands pâturages, mais on a remarqué que les animaux qui paissoient près de Gnossus, avoient une rate, & que ceux qui paissoient de l'autre côté proche de Gortyne, n'en avoient point qui parût. Les anciens qui ont cherché la cause de cette difference, ont trouvé qu'il y croissoit une herbe qui avoit la vertu de diminuer la rate. On appelloit *Asplenon* un remede composé de cette herbe, dont on se servoit pour guerir les maladies de la rate: car α signifie en grec *sans*; & σπλὴν *la rate.* Turnebe croit que ce fleuve est le même que le Cataractus de Ptolomée. * Vitruve, *l.* 1. *c.* 4.

POTHIN, évêque de Lyon & martyr, dans le II. siecle, avoit été envoyé, à ce qu'on croit, dans les Gaules par saint Polycarpe évêque de Smyrne. Il étoit âgé de 90. ans, quand la persecution fut excitée dans les Gaules, la 17. année de l'empire de Marc-Aurele, l'an 177. de Jesus-Christ. On n'avoit point encore vû jusqu'alors, dit Sulpice Severe, des martyrs en ce pays; parce que la religion s'y étoit établie plus tard au-delà des Alpes, que dans les autres lieux. Les eglises de Lyon & de Vienne, qui étoient alors nombreuses & florissantes, furent presque entierement détruites par la cruauté des persecuteurs. Le gouverneur de la ville fit rechercher & arrêter tous les Chrétiens qu'il put découvrir. Plusieurs furent condamnés & executés, d'autres furent exposés aux bêtes, & plusieurs perirent dans la prison. L'évêque de Lyon fut de ce nombre. Il tomba entre les mains des persecuteurs, qui le traînerent par les ruës, & le firent porter par les soldats jusqu'au tribunal du gouverneur. Il y parut en presence des magistrats, à la vûë d'une multitude de Payens, qui crioient contre lui. Il confessa genereusement Jesus-Christ, & le gouverneur lui ayant demandé quel étoit le Dieu des Chrétiens, il lui répondit, si vous en êtes digne, vous le connoîtrez. Après cette réponse on le maltraita cruellement, & on le traîna en prison, où il rendit l'esprit deux jours après. * *Epist. ecclesf. Lugd. & Vienn. ad ecclesf. Asia & Phrygia, apud* Euseb. *l.* 5. *hist. c.* 1. Sever. Sulpit. *l.* 2. *hist.* Gregor. *Turon. de gloria martyr.* Tillemont, *memoires ecclesiastiques.* Ruinart, *acta martyr. sincera.*

POTHON, moine & prêtre du monastere de Prum, dans le diocese de Treves; mais non évêque, comme quelques auteurs le disent, vivoit dans le XII. siecle, &

écrivit en 1152. six livres, *de domo Dei*, & un *de magna domo Sapientia*, imprimés en particulier en 1532. puis mis dans la bibliotheque des peres.* Bellarmin, *de script. eccles.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

POTIDÉE, ville de Macedoine, située sur l'isthme de Pallene, étoit habitée par une colonie de Corinthiens, alliée & tributaire des Atheniens. S'étant revoltée contre ses maîtres, elle fut enfin prise & ruinée après un long siege.* *Thucid.*

POTIER, noble & ancienne famille de Paris, a fourni dès le XV. siecle d'illustres magistrats au parlement de Paris.

Le premier de cette famille, dont on ait connoissance, est SIMON Potier, seigneur de Groslay & de Blancmesnil, qui vivoit sous le regne de Charles VI. & eut pour femme, *Catherine* Aubery, dont il eut NICOLAS qui suit; *Catherine*, mariée à *Jean* Potier, conseiller de Jean & Philippe, ducs de Bourgogne, morte le 23. Juin 1438. & *Alix* Potier, femme de *Philippe* de Nanterre, conseiller au parlement.

II. NICOLAS Potier, seigneur de Groslay & de Blancmesnil, conseiller du roi, & general des monnoyes, servit les rois Charles VII. & Louis XI. Il épousa *Magdelaine* de Merle, dont il eut entr'autres enfans, NICOLAS II. qui suit;

III. NICOLAS Potier, II. du nom, seigneur de Groslay & de Blancmesnil, general des monnoyes, fut obligé par arrêt du parlement en 1499. d'accepter la charge de prevôt des marchands de Paris, qu'il avoit refusée; parce qu'on n'en jugeoit personne plus digne que lui. Il avoit épousé *Marie* Chevalier, fille de *Jacques*, sieur des Prunes, maître des comptes, & de *Jeanne* le Picart, dont il eut JACQUES, qui suit; *Nicolas*, seigneur de Groslay, mort le 11. Novembre 1501. *Denys*, avocat au parlement, mort le 16. Novembre 1502. & *Marie* Potier, femme de *Louis* de Besançon, conseiller au parlement.

IV. JACQUES Potier, seigneur de Blancmesnil, fut reçu conseiller au parlement en 1524. C'est de lui dont Bodin nous a laissé l'éloge dans sa republique, où il assûre que par la force de ses raisonnemens il avoit fait changer de sentiment à tout le parlement, & absoudre une femme innocente, qu'on avoit condamnée à la mort. Le chancelier de l'Hopital, qui lui succeda dans sa charge, parle tres-avantageusement de lui dans une lettre écrite à Marguerite, reine de Navarre, sœur du roi François I. Il mourut le 9. Mars 1555. ayant eu de *Françoise* Cueïllette, dame de Gesvres, fille de *Jean* Cueïllette, seigneur de Freschines & de Gesvres, contrôleur general des finances en Languedoc, & surintendant de la maison du duc de Bourgogne, & de *Jeanne* Roland, morte le 20. Avril 1572. *Nicolas*, *Denys*, *Guillaume*, morts jeunes; NICOLAS III. qui suit; LOUIS, qui a fait *la branche de* GESVRES, *rapportée ci-après*; *Magdelaine*, mariée à *Bernard* Prévôt, seigneur de Morsan, president à mortier au parlement de Paris, morte en Mai 1603. *Françoise*, abbesse de Long-Champ-lès-Paris; *Anne*, morte jeune; *Marie*, alliée à *Claude* le Roux, seigneur de Bougteroude; *Jeanne*, morte jeune; *Françoise*, abbesse de Fontaines-lès-Nonains; *Jeanne* & *Renée*, religieuses; *Guillemette*, morte jeune; & *Marthe* Potier, mariée à *Nicolas* Moreau, tresorier de France à Paris.

V. NICOLAS Potier, III. du nom, seigneur de Blancmesnil, second president au parlement de Paris, & chancelier de la reine Marie de Medicis, l'un des plus sages & des plus heureux magistrats de son tems. En 1564. il fut honoré par sa majesté d'une charge de conseiller au parlement; trois ans après il fut pourvû de celle de maître des requêtes, & enfin en 1578. de celle de president à mortier. Lorsque la ville de Paris se fut déclarée pour la Ligue, oubliant ce qu'elle devoit à son souverain, le president Potier qui n'en avoit pû sortir, fut arrêté prisonnier au Louvre, avec les autres qui improuvoient cette insolente revolte. Depuis, il se retira près du roi Henri IV. qui le nomma pour presider à la chambre du parlement établie à Châlons. Il rendit de grands services à ce monarque & à son fils Louis XIII. pendant la regence de Marie de Medecis; laquelle en reconnoissance de sa fidelité, l'honora de la charge de son chancelier. Ce digne magistrat mourut le premier Juin 1635. à l'âge de 94. ans, avec une force d'esprit qui ne se sentoit point des incommodités de la vieillesse. Il avoit épousé *Isabeau* Baillet, fille de *René* Baillet, seigneur de Sceaux, Tresmes, Silly, &c. president au parlement de Paris, & d'*Isabeau* Guillard, dont il eut *René* Potier, evêque & comte de Beauvais, pair de France, mort le 14. Octobre 1616. *Bernard* Potier, seigneur de Silly, president au parlement de Bretagne, mort le 11. Janvier 1610. âgé de 32. ans, laissant de *Marguerite* Guyot de Charmeaux; *René* son fils unique, mort jeune; NICOLAS, qui suit; ANDRE', qui a fait *la branche de* NOVION, *rapportée ci-après*; *Augustin* Potier, évêque & comte de Beauvais, pair de France, après son frere, & grand aumônier de la reine Anne d'Autriche, mort en 1650. *Isabeau*, mariée à *Oudard* Hennequin, seigneur de Boinville, maître des requêtes de l'hôtel du roi; & *Magdelaine* Potier, alliée à *Theodore* Choart, seigneur de Busenval.

VI. NICOLAS Potier, IV. du nom, seigneur d'Ocquerre, fut président en la chambre des comptes, puis secretaire d'état, sur la démission de M. de Gesvres son oncle, en Octobre 1622. & mourut au siége de la Rochelle en 1628. Il avoit épousé *Marie* Barré, fille d'*Antoine*, seigneur de Cousteau, & de *Jeanne* Tardif, dame d'Oussey, dont il eut *Nicolas*, mort jeune; RENE', qui suit; *Augustin*, seigneur d'Ocquerre & de Blancmesnil, conseiller au parlement, mort le 11. Mars 1704. sans alliance, âgé de 78. ans; *René*, mort jeune; *Jeanne*, mariée à *Michel* de Marillac, conseiller d'état ordinaire, morte en Juin 1681. *Marie*, religieuse à Long-Champ; & *Magdelaine* Potier, mariée à *Guillaume* de Lamoignon, premier président du parlement, morte le 17. Octobre 1705. en sa 82. année.

VII. RENE' Potier, Seigneur de Blancmesnil & du Bourget, fut reçu conseiller au Parlement en 1646. ensuite président en la premiere des enquêtes, & mourut le 17. Novembre 1680. il avoit épousé *Marie* de Grimonville, laquelle se remaria à Henri de Saulx, comte de Tavannes, & mourut le 25. Juillet 1715. ayant eu de son premier mariage pour fille unique *Marie-Renée* Potier, dame de Blancmesnil & du Bourget, morte sans alliance le 16. Janvier 1700. âgée de 22. ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE NOVION.

VI. ANDRE' Potier, I. du nom, chevalier, seigneur de Novion, quatriéme fils de NICOLAS III. du nom, seigneur de Blancmesnil, &c. & d'*Isabeau* Baillet, fut conseiller au parlement de Bretagne, ensuite président au même Parlement, au lieu de *Bernard*, seigneur de Silly son frere, depuis 1610. jusqu'en 1616. que M. de Blancmesnil son pere se démit en sa faveur de sa charge de président au parlement de Paris, dont il fit la fonction jusqu'à sa mort, arrivée en Novembre 1645. Il avoit epousé 1°. *Anne* de Lauzon, fille de *Michel* de Lauzon, conseiller au parlement, & d'*Isabelle* Damours, morte sans laisser de posterité le 20. Decembre 1614. à l'âge de 15. ans, 2°. *Catherine* Cavellier, dont il eut NICOLAS, qui suit; & *Catherine* Potier, mariée à *Jacques* Jubert, seigneur de Bouville, maître des requêtes de l'hôtel du roi, morte en Avril 1643.

VII. NICOLAS Potier, seigneur de Novion, &c. fut reçu conseiller au parlement en 1637. président en 1645. secretaire des ordres du roi en 1656. & premier président du parlement en 1678. dont il se démit en 1689. Il avoit été reçu à l'académie Françoise en 1681. & mourut le premier Septembre 1693. en sa maison de Grignon, âgé de 75. ans, laissant de *Catherine* Gallard, fille de *Claude* Gallard, seigneur de Courances, secretaire du roi & de la cour de Parlement, & de *Marguerite* Mandat, morte le 23. Avril 1685. âgée de 64. ans; ANDRE', qui suit; *Jacques* docteur de Sorbonne, abbé du petit Citeaux, evêque de Sisteron en 1674. puis d'Evreux en 1681. mort le 14. Octobre 1709. en sa 62. année; *Claude* comte de Novion, colonel du regiment de Bretagne, brigadier des armées du roi, qui épousa 1°. *N.* Brossamin, morte le 25. Decembre 1703. laissant deux fils: 2°. le 28. Juillet 1710. N. Maignard; *Marguerite* Potier, mariée à *Charles* Tubeuf baron de Blanzac & de Vert, maître des requê-

tes, morte le 11. Mars 1705. *Catherine*, alliée à *Antoine* de Ribeyre seigneur d'Homme, conseiller d'état & d'honneur au parlement, morte le 29. Decembre 1709. âgée de 63. ans; & *Marthe-Agnés* Potier de Novion, premiere femme d'*Arnaud* de la Briffe, procureur general du parlement, morte en Mai 1686.

VIII. ANDRÉ Potier, II. du nom, Seigneur de Novion, marquis d'Orchies, &c. fut reçu conseiller au parlement en 1657. avocat general au grand conseil en 1661. maître des requêtes en 1663. & president au parlement en survivance de son pere, avant lequel il mourut le 7. Janvier 1676. Il avoit épousé *Catherine-Anne* Malon, fille de *Charles-Henri* Malon, seigneur de Bercy, doyen des maîtres des requêtes, & de *Françoise* Berthelin, morte le premier Septembre 1715. dont il a eu ANDRÉ, qui suit; *Loüis-Nicolas-Anne-Jules* Potier de Novion, seigneur de Montauglan, Germonville, &c. colonel du regiment de Bretagne après son oncle, & brigadier des armées du roi, mort le 1. Mars 1707. laissant entr'autres enfans d'*Antoinette* le Comte de Montauglan, fille unique de *Jean*, seigneur de Montauglan, Germonville, &c. conseiller au parlement, & de *Louise-Antoinette* de la Barde, morte le 1. Juin 1694. à l'âge de 23. ans; 1. *Louis-Anne-Jules* Potier, marquis de Novion; 2. *Antoinette* Potier de Novion, mariée à *Gaspard* de Clermont-Tonnere, marquis de Vauvilliers; 3. N. Potier, dit *le chevalier de Novion*; & 4. *Marie* Potier de Novion, mariée à *Jean-Baptiste-Louis* Berrier, comte de la Ferriere, &c. maître des requêtes, & secretaire des commandemens de la feue reine.

IX. ANDRÉ Potier, III. du nom, seigneur de Novion, marquis de Grignon, &c. fut reçu conseiller au parlement en 1680. maître des requêtes en 1687. président au parlement en 1689. commandeur des ordres du roi, & premier président du parlement en 1723. dont il s'est démis en 1724. Il avoit épousé *Anne* Berthelot, fille de *François* Berthelot, secretaire des commandemens de madame la dauphine, & d'*Anne* Regnault de Duchy, morte le 7. Fevrier 1697. âgée de 35. ans, dont il eut entr'autres enfans N. Potier marquis de Novion, qui suit; *Nicolas*, conseiller au parlement en 1716. N. Potier de Novion, mariée en Fevrier 1713. à *François* de Montholon, inspecteur general de la Marine.

X. N. Potier marquis de Novion, &c. a épousé le 11. Decembre 1708. N. Gallard, fille de *François-Gallyot* Gallard, seigneur de Courances, Poinville, &c. guidon des gensdarmes Flamands, & de *Catherine* Auzanet.

BRANCHE DES DUCS DE TRESMES & de GESVRES.

V. LOUIS Potier, seigneur de Gesvres, secretaire d'état, second fils de JACQUES Potier, seigneur de Blancmesnil, conseiller au parlement, & de *Françoise* Cueillette dame de Gesvres, *dont il sera parlé dans un article separé ci-après*, mourut le 25. Mars 1630. laissant de *Charlotte* Baillet, sœur puînée d'*Isabeau*, femme de *Nicolas*, seigneur de Blancmesnil, président au parlement, son frere aîné; RENÉ, qui suit; *Bernard* Poitier, seigneur de Blerencour, lieutenant general de la cavalerie legere de France, mort en 1662. sans laisser posterité de *Charlotte* de Vieuxpont, dame d'Annebaut, morte en 1646. & *Antoine* Potier, seigneur de Sceaux, aussi secretaire d'état, *qui aura son article ci-après*, après son pere.

VI. RENÉ Poitier comte, puis duc de Tresmes, pair de France, capitaine des gardes du corps du roi, lieutenant general au gouvernement de Champagne, & gouverneur de Châlons, fut nommé chevalier des ordres du roi en 1619. Sa terre de Tresmes en Valois, qui avoit été érigée en comté en 1608. le fut en duche-pairie l'an 1648. sous le nom de Gesvres, ce qui fut verifié au parlement le 15. Decembre 1663. Ce duc mourut à Paris le 1. Fevrier de l'an 1670. âgé de 91. ans. Il avoit épousé *Marie* de Luxembourg, fille de *François*, duc de Piney, chevalier des ordres du roi, & de *Diane* de Lorraine sa premiere femme, dont il eut 1. *Louis* Potier, marquis de Gesvres, lieutenant general des camps & armées du roi, bailli de Valois & de Caën, qui fut accablé au siége de Thionville, sous les ruïnes d'une mine, le 6. Août de l'an 1643. âgé de 33. ans, après s'être signalé extraordinairement, avoir reçu quarante-une blessures, & avoit merité le brevet de maréchal de France; 2. *François*, marquis de Gandelu, puis de Gesvres, maréchal de camp, tué d'une mousquetade au siége de Lerida le 27. Mai 1646. 3. LEON Potier, qui suit; 4. *Louise-Henriette* mariée 1°. à *Emmanuel* de Faudoas Averton, comte de Belin: 2.° à *Jacques* de Saulx, comte de Buzançois & de Tavanes; 5. *Marguerite*, femme de *Henri* de Saulx, marquis de Tavanes, vicomte de Lugny; 6. *Louise*, abbesse de la Barre près Château-Thiery; 7. & *Anne-Magdelaine*, demoiselle de Tresmes, morte le 26. Octobre 1705. & plusieurs autres enfans, morts jeunes.

XVII. LEON Potier duc de Gesvres, pair de France, marquis d'Annebaut, de Gandelu & de Fontenay-Mareüil, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Paris, gouverneur & capitaine des chasses du château royal de Monceaux, & de la Varenne de Meaux, &c. auparavant capitaine des gardes du corps, & gouverneur des pays & comtés du Maine, Laval, & Perche, mourut le 9. Decembre 1704. âgé de 84. ans. Il avoit épousé 1°. en 1651. *Marie-Françoise-Angelique* du Val, fille unique & heritiere de *François* du Val marquis de Fontenay-Mareüil, deux fois ambassadeur à Rome, & une fois en Angleterre, & de *Susanne* de Monceaux d'Auzi, morte le 24. Octobre 1702. âgée de 78. ans: 2°. le 29. Janvier suivant *Marie-Renée* de Romilly, fille de *Louis*, marquis de la Chénelaye, gouverneur de Fougeres, & de *Renée Gabrielle* de Belleforiere-Soyecourt sa seconde femme. Du premier lit il a eu 1. BERNARD-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Leon* Potier de Gesvres, né le 15. Août 1656. abbé, comte & seigneur de S. Geraud d'Aurillac, abbé de Bernay, archevêque de Bourges, nommé cardinal par le pape Clement XI. en 1709. commandeur du S. Esprit en 1724. 3. *Louis* marquis de Gandelu en 1660. colonel du regiment des vaisseaux, brigadier d'infanterie dans les armées du roi, tué au siége d'Oberkirck en 1689. 4. *Jules-Auguste* chevalier de Malte, né le 6. Novembre 1662. lieutenant de roi du baillage de Roüen, & du pays de Caux, ancien colonel du regiment de Bassigny, & gouverneur de Pont-Audemer; 5. *François*, chevalier de Malte, mort jeune; 6. *Charles*, comte d'Annebaut, mort jeune; 7. *François*, chevalier de Malte, né le 2. Juillet 1664. tué par les Turcs au siége de Coron dans la Morée en 1696. 8. *Marie-Therese*, née en 1654. morte en 1669. 9. *Jeanne-Felice* demoiselle de Gesvres, dame de Blerencour, baronne de Monjay-Torigny, qui a herité de sa tante, demoiselle de Tresmes: elle est née en 1657. 10. *Susanne-Angelique* née en 1659. 11. *Louise-Armande* demoiselle de Fontenay, née en 1667. religieuse de la Visitation; 12. *Charlotte-Julie*, demoiselle de Mareüil, née le 2. Novembre 1669. mariée en Juillet 1707. à *Charles-Amedée* de Broglio comte de Revel, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, &c.

VIII. BERNARD-FRANÇOIS Potier duc de Gesvres, pair de France, gouverneur de Paris, chevalier des ordres du roi en 1724. a long-tems porté le nom de marquis de Gesvres. Ce seigneur né le 15. Juillet 1655. a servi à la tête d'un regiment de cavalerie, & a été fait brigadier des armées du roi en 1690. Il fut reçu en survivance de la charge de premier gentilhomme de la chambre en 1670. & du gouvernement du château de Monceaux, &c. en 1677. & fut enfin reconnu duc de Tresmes, pair de France, par la démission de son pere, & reçu au parlement le 2. Juillet 1703. Il avoit épousé le 15. Juin 1690. *Marie-Magdelaine-Geneviéve-Louise* de Seglieres de Bois-franc, fille de *Joachim* de Seglieres seigneur de Bois-franc, chancelier de Monsieur, duc d'Orleans, frere unique du roi, après avoir été surintendant general de la maison de ce prince; elle mourut le 13. Avril 1702. âgée de 38. ans, laissant FRANÇOIS-JOACHIM-BERNARD duc de Tresmes, qui suit; *Louis-Leon*, marquis de Gandelu, né le 28. Juillet 1695. lieutenant de vaisseau en 1716. gouverneur de Monceaux en survivance de son frere; *Etienne-René*, né le 2. Janvier 1697. bachelier de Sorbonne; & *Marie-Françoise* Potier, née le 5. Decembre 1697. mariée à *Louis* comte de Bethune.

IX. FRANÇOIS-JOACHIM-BERNARD Potier, duc de Tres-

mes, pair de France, sur la demission de son pere, premier gentilhomme de la chambre du roi, & gouverneur de Paris, né le 29. Septembre 1692. épousa le 2. Juin 1709. *Marie-Magdelaine-Emilie* Mascranni, fille unique de *Barthelemi*, seigneur de la Verriere, maître des requêtes de l'hôtel du roi, & de *Marie-Jeanne-Baptiste* le Févre de Caumartin, morte sans posterité le 8. Juillet 1717. * *Voyez* Blanchard, *histoire des présidens du parlement de Paris.*

POTIER (Louis) seigneur de Gesvres, secretaire d'état, second fils de JACQUES Potier, seigneur de Blancmesnil, conseiller au parlement, prit la premiere teinture des affaires, sous M. de Villeroi, secretaire d'état, & obtint une charge de secretaire du roi le 2. Avril 1567. puis celle de secretaire du conseil le 26. Janvier 1578. Le roi Henri III. qui estimoit son zele & sa fidelité, voulut l'avoir auprès de sa personne, après la journée des Barricades l'an 1588. Ce prince l'envoya à Meaux & à Senlis, où il avoit grand credit, pour y dissiper les desseins de quelques factieux; & lui commanda de le suivre à Blois, où l'on devoit tenir les états. Il continua de lui confier ses desseins les plus secrets, & voulut qu'il accompagnât le duc de Nevers qui devoit commander une armée en Poitou. M. de Gesvres avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de ce duc, qui souhaitoit extrémement le gouvernement de Champagne; mais comme il étoit alors possedé par le duc de Guise, la chose paroissoit difficile. On le lui fit pourtant esperer; & après que le roi eut executé ses desseins sur messieurs de Guise, on lui envoya les provisions de ce gouvernement, & celles de secretaire d'état pour M. de Gesvres, le 22. Février 1589. Le roi lui remit tous les papiers qu'on avoit trouvés chez M. de Guise, & le nomma pour travailler à un traité qu'on avoit projetté avec le roi de Navarre. Ce sage ministre y réüssit tres-heureusement, & eut le plaisir de voir les effets avantageux de la réünion de ces deux monarques. Il perdit peu après le premier, & reçut de l'autre, qui fut le roi Henri *le Grand*, les mêmes témoignages d'affection & de confiance. M. de Gesvres servit utilement ce prince pendant le cours des affaires de la Ligue, traita depuis avec les deputés de M. de Mercœur gouverneur de Bretagne, & eut ordre d'informer de la conspiration du maréchal de Biron. Ses services lui firent meriter la survivance de sa charge pour M. de Sceaux son troisiéme fils en 1606. mais étant obligé par la mort de ce fils d'y rentrer en 1621. il y fit paroître la même habileté & la même vigueur qu'on y avoit admirée autrefois. Depuis il s'en démit en faveur de M. d'Ocquere son neveu, qu'il eut encore le chagrin de voir mourir en 1628. Enfin il mourut le 25. Mars de l'an 1630.

POTIER (Antoine) seigneur de Sceaux, secretaire d'état & greffier des ordres du roi, troisiéme fils de Louis Potier seigneur de Gesvres, aussi secretaire d'état, fut élevé avec soin par son pere, qui le fit travailler sous M. de Villeroy, puis l'envoya à Rome, où il vécut d'une maniere tres-loüable, & où il merita l'éloge glorieux que lui donne le cardinal d'Ossat dans une de ses lettres. Ensuite il obtint la survivance de la charge de secretaire d'état en 1604. & eut beaucoup de part aux affaires pendant la regence de Marie de Medicis, au traité de sainte Menehould en 1616. à la conference & à la paix de Loudun en 1616. &c. Après la mort du maréchal d'Ancre, il fut envoyé par le roi, ambassadeur extraordinaire en Espagne, pour la ratification du traité de Verceil. A son retour il suivit le roi par tout où l'appellerent les interêts de l'état, & où ceux de la guerre que l'on faisoit aux rebelles de la religion Prétenduë Reformée, l'obligerent d'aller. Mais pendant le siége de Montauban, il mourut au quartier de Pibauquecos le 13. Septembre 1621. sans laisser d'enfans d'*Anne* d'Aumont sa femme, qui prit une seconde alliance avec *Charles* comte de Lannoy chevalier des ordres du roi. * *Voyez* Fauvelet du Toc, *hist. des secretaires d'état.*

POTINE ou POTIQUE, déesse, *cherchez* EDUSE.

POTITIENS & PINARIENS, noms de deux familles de Rome qui étoient employées dans les sacrifices, & dont les chefs appellés *Potitius & Pinarius*, avoient été choisis par Evandre roi d'Italie, pour être les ministres des sacrifices qu'il offrit à Hercule. On dit qu'au commencement les Potitiens bûvoient seuls des liqueurs que l'on présentoit aux dieux, & que leur nom venoit du mot grec πότιζειν qui signifie *boire*. Ils mangeoient aussi seuls des victimes que l'on immoloit, & les Pinariens n'y avoient point de part: c'est pourquoi on croit que leur nom venoit de πεινᾶν qui veut dire *avoir faim, ne point manger.* Ces familles devenuës tres-puissantes, mépriserent cet emploi, & le donnerent à des esclaves publics, par le conseil d'Appius Claudius. * Tite Live. Festus.

POTITUS, l'un des sectateurs de Marcion. * Rhodon *dans* Eusebe. *Voyez la bibliotheque des aut. eccles. de* M. Du Pin, *III. prem. siécles.*

POTNIE, *Potnia* ou *Potnæ*, ville de Béotie, où Glaucus fils de Sisyphe nourrissoit ses jumens de chair humaine, afin que dans les combats, elles se jettassent avec avidité sur les ennemis pour les dévorer. Cette barbarie devint funeste à Glaucus; car il fut dévoré lui-même par ses jumens, lesquelles étoient, dit-on, en fureur, pour avoir bû de l'eau d'une fontaine qui étoit auprès de la ville, & dont les chevaux ne pouvoient boire sans devenir furieux. De-là vient que chez les Grecs, *Potniades* se prenoit pour *Bacchantes.* * Pausanias, *l.* 9. Hygin. *fab.* 250. & 273.

POTNIES, *Potniæ*, déesses ausquelles on sacrifioit des cochons de lait, croyant que ces déesses venoient manger ces victimes, qu'on laissoit sur l'autel après les avoir immolées.

POTON DE SAINTRAILLES, ou Jean dit *Poton*, seigneur de Saintrailles, de Salamac en Limosin, & de Villeton, maréchal de France, prémier écuyer du corps, & maître de l'écurie du roi, bailli de Berry, & senéchal de Limosin, étoit un gentilhomme Gascon qui se signala par ses services sous les regnes de Charles VI. & de Charles VII. Il se trouva l'an 1424. à la bataille de Verneüil, fut blessé au siége d'Orleans le 21. Octobre 1427. défit & arrêta prisonnier Thomas comte d'Arondel, l'an 1435. Depuis il remporta divers autres avantages sur les Anglois en Medoc, pendant les conquêtes de la Normandie & de la Guyenne. Le roi lui donna la ville de saint Macaire, qu'il avoit soûmise à son obéïssance, & le fit maréchal de France en 1454. Poton de Saintrailles, qui est loüé par divers historiens, mourut l'an 1461. à Bourdeaux, sans laisser d'enfans de *Catherine* Brachet dame de Salignac, sa femme. * *Voyez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

POTOSI, ville de Perou dans la province de Charcas, vers le tropique du capricorne, est nommée par les Espagnols *ville Imperiale*, peut-être à cause de ses richesses. Elle est située au pied de la montagne d'Arazassou, & est coupée par un ruisseau qui vient d'un lac enfermé de murailles, lequel est à un quart de lieuë au-dessus de la ville. L'on y compte jusqu'à quatre mille maisons bien bâties, & à plusieurs étages. Les églises y sont magnifiques & richement parées, sur-tout celles des religieux, dont il y a plusieurs couvents de divers ordres. Cette ville est peuplée d'Espagnols, d'étrangers, de gens originaires du pays, que les Espagnols appellent *Indiots*, de Negres, de Métis & de Moulates ou Mulatres. Les *Métis* sont nés d'un Espagnol & d'une Sauvage: les *Moulates*, d'un Espagnol & d'une Negre ou noire. On y compte environ quatre mille Espagnols naturels, capables de porter les armes. Les Metis sont presque en même nombre, & sont fort adroits; mais ils ne s'exposent pas volontiers aux occasions, & ils portent ordinairement trois just-au-corps de buffle les uns sur les autres, qu'une épée ne sçauroit percer. Il n'y a pas beaucoup d'etrangers; & ce sont des Hollandois, des Irlandois, des Genois ou des François, qui passent pour Navarrois & pour Biscayens. Quant aux Indiens, on les fait monter à près de dix mille (sans compter les Moulates & les Sauvages noirs;) mais il ne leur est permis de porter ni épées, ni armes à feu. Ils n'ont pas non plus la permission d'être vêtus à l'espagnole. Les Sauvages noirs ou les Moulates qui sont au service des Espagnols, sont habillés comme eux, & peuvent porter les armes. La police est reglée dans la ville de Potosi par vingt-quatre magistrats, outre le corregidor & le président

dent de Carcas, qui dirigent les affaires à la maniere d'Espagne. Hors ces deux principaux officiers, tant à Potosi que par tout ailleurs dans l'Amerique, les chevaliers & les gentilshommes ont la liberté de se mêler du commerce. Il y en a qui ont jusques à trois & même quatre millions de bien. Le commun peuple y est aussi fort à son aise; mais ils sont tous fort fiers & superbes. On les voit toûjours vêtus de brocard d'or & d'argent, ou d'etofe d'écarlatte & de soye, garnie de dentelle d'or. Ils sont richement meublés chez eux, & il n'y a personne qui ne soit servi en vaisselle d'argent. Les femmes des gentilshommes & des bons bourgeois y sont retenuës avec encore plus de severité qu'en Espagne. Les hommes & les femmes sont accoûtumés à mâcher du coca, qui est une espece de tabac; ce qui les échauffe & les étourdit comme s'ils étoient yvres. Du reste, ils sont assez sobres dans leur boire & leur manger. Le meilleur argent de toutes les Indes Occidentales est celui de Potosi: quoiqu'on ait tiré une prodigieuse quantité d'argent des veines où le métal paroissoit évidemment, & qui sont maintenant épuisées, on en trouve presque aussi abondamment dans les endroits où l'on n'a point encore foüillé. On en tire même, dit-on, des terres qui ont été autrefois jettées à quartier, lorsqu'on a fait les ouvertures des mines; & on a reconnu qu'il s'y en étoit formées tout de nouveau depuis ce tems-là. Outre les mines de la montagne d'Arazassou, tout proche de Potosi, il y en a quantité d'autres aux environs qui sont assez riches: mais celles d'Ouroure que l'on a découvertes depuis quelques années, sont encore meilleurs. Le roi d'Espagne ne fait travailler à aucune des mines par ses officiers; il les abandonne à des particuliers qui en font la découverte, lesquels en demeurent les maîtres & les proprietaires: le roi se reserve seulement le quin & la direction generale des mines, à laquelle il commet des officiers qui obligent tous les Couracas ou chefs des Sauvages, de fournir un certain nombre d'ouvriers pour travailler. * *Voyage du Perou en 1655. dans le recüeil de* Thevenot, *au IV. vol.*

POTOSKI, generalissime des armées de Pologne, servit long-tems sous le fameux general Zolkiefswitz, & se signala souvent contre les Tartares, qui le firent prisonnier. En 1651. après avoir recouvré sa liberté, il porta ses armes contre les Cosaques, dont il termina la guerre par sa valeur & par sa conduite. Il mourut d'apoplexie cette même année 1651. cassé de vieillesse & comblé de gloire. * Pierre Chevalier, *hist. de la guerre des Cosaques contre les Polonois.*

POTTIER (le) famille originaire du Cambresis, sortie de celle de GRAINCOURT, qui sortoit de celle de SAINT AUBERT, qui tiroit son origine de celle d'OISY-CREVECOEUR, qui possedoit anciennement le comté, & successivement la châtellenie de Cambray. ETIENNE de Graincourt fut le premier qui introduisit en sa famille le surnom de LE POTTIER. Il étoit fils de BAUDOUIN de Graincourt, qui fit le voyage d'Orient avec Thierri comte de Flandres, qui se trouva en l'an 1148. au siege de la ville de Damas, y commandoit sous les ordres de ce comte une troupe de volontaires Flamands, & suivit à leur tête l'empereur Conrard, qui commandoit l'arriere-garde de l'armée Chrétienne, lorsqu'il marcha au travers de toute l'armée pour secourir Baudoüin roi de Jerusalem, qui s'étoit emparé des jardins qui étoient au pied des murailles de cette ville, dont les assiegés, qui avoient fait une sortie sur lui avec leurs meilleures troupes, vouloient l'en déloger, où il donna des marques d'une tres-grande valeur.

ETIENNE de Graincourt son fils, fit pareillement le voyage d'Orient, & y suivit Florent comte de Hollande. Il se trouva avec lui au siege de la ville d'*Iconium*, à present Cogny, capitale de la Lycaonie, & à la bataille que donna l'empereur *Barberousse* au soudan de cette province, qui tenta d'en faire lever le siege. Comme son pere avoit commandé au siege de Damas les volontaires Flamands, il y commanda les volontaires Flamands & Hollandois, sous les ordres du comte Florent. A la vûë du duc de Soüabe, fils de l'empereur, il y donna de marques de son courage, & y auroit fait le soudan prisonnier, qu'il suivoit avec une grande ardeur à la tête de sa troupe, sans des Sarasins retranchés dans une mosquée, qui l'arrêterent un moment, & donnerent par ce moyen le tems au soudan de se sauver dans le château, & reçurent bientôt le châtiment de leur témerité; car Etienne de Graincourt ayant fait mettre pied à terre à ceux de sa troupe, ayant fait attaquer la mosquée l'épée à la main, & s'en étant rendu maître, il les fit tous passer au fil de l'épée. La ville ayant été prise d'emblée, l'empereur Chrétien la donna au pillage à ses troupes; & Etienne de Graincourt alloit faire partager à la sienne ce qui se trouva dans la mosquée, lorsqu'un officier Allemand, à la tête de plusieurs cavaliers de sa nation y survint, & prétendit y avoir part. Les Flamands & les Hollandois s'y opposerent, & tous en alloient venir aux mains, lorsque l'empereur qui n'étoit pas loin, en fut averti, & leur envoya défendre les voyes de fait, avec ordre aux chefs de se rendre auprès de lui pour les regler. Ils plaiderent leur cause chacun de leur côté devant l'empereur, qui porté pour sa nation, sembloit pancher du côté des Allemands; mais le duc de Soüabe son fils, qui avoit été témoin des actions de valeur d'Etienne de Graincourt, des Flamands & des Hollandois qui l'accompagnoient, lui en ayant rendu compte, le détermina en faveur des derniers, & la mosquée fut entierement abandonnée au seuls Flamands & Hollandois. Etienne de Graincourt, qui voulut faire voir aux Allemands que l'interêt moins que l'honneur lui avoit fait soûtenir un droit que sa valeur & celle des Flamands & Hollandois leur avoit acquis, fit partager tout ce qui se trouva dans la mosquée entre ceux de sa troupe, sans en rien prendre pour sa part, qu'un petit pot ou vase d'argent, plus précieux pour son antiquité & pour le travail de l'ouvrier que pour sa matiere; ce qui fit tant de peine aux Allemands, qu'ils l'appellerent par dérision *le Pottier*, soit à cause de ce petit vase ou pot antique, qu'il avoit seulement pris pour sa part du pillage de la mosquée, ou pour plusieurs autres pots ou vases qui s'y étoient trouvés, & qu'il avoit fait distribuer à ceux de sa troupe; mais Etienne de Graincourt, loin de s'en offenser, prit ce surnom à honneur; & pour faire connoître aux Allemands le cas qu'il en faisoit, il ajoûta ce petit pot ou vase antique à ses armes, & en fit à son retour en Europe porter le surnom de LE POTTIER à WALERAND, un de ses fils puînés, qui l'a transmis à sa posterité, & de qui est sortie la famille de ce nom, qui a commencé à mi-partir ses armes, de sinople à trois chevrons d'or, qui sont avec un lambel, les armes de la famille de Graincourt, dont il sortoit, & d'azur au pot ou vase antique d'argent, & en chef d'or au lambel à trois pandans de gueule, que la famille de Graincourt portoit sur ses armes, comme étant sortie par un cadet de la famille de saint Aubert, qui portoit d'or à trois chevrons de gueule, & fit supporter ses armes par deux amphisteres naturels avec un croissant d'or pour cimier, pour marque de l'honneur qu'il s'étoit acquis en combattant contre les Sarasins Mahometans. Ce Walerand le Pottier épousa *Mabile* Welu, qui portoit d'azur à trois croissans d'argent, deux en chef & un en pointe, accompagné de trois cœurs d'or & d'une croix de même mise en abîme, avec laquelle il paroît par une chartre de l'abbaye de Premy de l'an 1238. qu'il donna beaucoup de biens à cette abbaye, du consentement de WALERAND II. HUGUES, *Gerard*, tous qualifiés chevaliers, & de *Mabile*, tous surnommés LE POTTIER, & ses enfans. VALERAND II. qui étoit l'aîné, épousa *Gertrude* Hochepied. *Gerard* ne laissa point de posterité. *Mabile*, fut religieuse en l'abbaye du Verger; & HUGUES, qui y fut inhumé, fut capitaine de Cantaing, & épousa *Jeanne* de Douve, de laquelle il eut deux enfans; un dont le nom n'est pas connu, & l'autre fut nommé HUGUES II. qui en l'an 1309. fut échevin de la ville de Cambray, du nombre de ceux qu'on choisissoit entre la premiere noblesse, & épousa *Magdelaine* Rohé, de laquelle il n'eut qu'un fils nommé WATIER, chevalier seigneur de saint Verrin & de Potimban, en la châtellenie de Lille, & gouverneur de saint Quentin, qui épousa *Ide* Genlain, de laquelle il eut trois enfans; *Jean*, qui fut châtelain de Cussy, dont la posterité n'a pas eu de suite; *Magdelaine*, qui épousa *Guillaume* Melo; & Hugues III. qui épousa *Jacqueline* Briast, de laquelle il eut

quatre enfans; *Thomas*, qui n'a point laissé de posterité; GEORGES, qui épousa *Guillemette* Doyen; *Marie*, alliée à *Guillaume* Marquette; & *Nicolas*, qui épousa *Guillemette* Massin, de laquelle il eut quatre enfans; *Etienne*, qui fut chanoine de la cathedrale d'Arras; *Royer*, qui épousa *Jeanne* le Févre, dont il n'est pas resté de posterité; *Pierre*, qui ne se maria pas; & PHILIPPE, qui épousa *Jacquette* Roisin, de laquelle il eut quatre enfans; 1. PHILIPPE, sieur Despreaux, marié à *Jacqueline* le Maire, avec laquelle il eut trois enfans; *Vincent*, *Nicolas* & *François*; 2. *Claude*, écuyer sieur de Verclyte, marié à *Magdelaine* Louchers; 3. *Marguerite*, alliée à *Louis* de la Croix; 4. *Thomas*, qui épousa *Jeanne* Despars; de laquelle il eut deux enfans; *Elisabeth*, qui épousa *Waghe* de Hoënsbrouk; & ANDRIEU, écuyer sieur de Ray, qui épousa *Jeanne* de Cane, pere & mere de *Paul*; *Renée* & JACQUES le Pottier, qui épousa *Marie* Lesconflet, qui n'eut qu'un fils nommé CHRISTOPHLE, pere de JEAN, qui le fut de FRANÇOIS le Pottier, écuyer, seigneur de la Hestrois, marié à *Marie* Porquet, qui fut lieutenant particulier au bailliage de Montreüil, puis lieutenant general de l'amirauté de Flandres, qui a laissé cinq enfans, trois filles, dont l'une est religieuse, & deux garçons; JEAN le Pottier, chevalier seigneur de la Hestrois, Tavernes, lieutenant, general d'épée, & faisant les fonctions de grand balli d'épée au baillage de Montreüil, auparavant lieutenant general de l'amirauté de Flandres; & CHARLES le Pottier, écuyer sieur de Recur.

POTTON, bourg d'Angleterre dans la contrée orientale du comté de Bedford, qu'on appelle Bligesworth, à 3. milles anglois vers le nord de la ville de Biglesworth, & à 37. de Londres. * *diction. Anglois.*

POUCHARD (Julien) nâquit en basse Normandie, près la ville de Domfront. Ses parens lui firent faire ses premieres études au Mans, dans le college des prêtres de l'Oratoire, & alla à l'âge de douze ans à Paris, où il fut mis dans la communauté établie au college de Lizieux, par M. Gillot docteur de Sorbonne, pour les jeunes gens destinés principalement aux emplois ecclesiastiques. Après y avoir passé trois ans, il devint assez habile pour être utile aux autres; on refusa de recevoir sa pension, & il la renvoya à ses parens. Il continua sa demeure dans la même communauté, où il se perfectionna dans l'étude du latin, du grec & de l'hebreu, de la philosophie & de la theologie. Il contribua beaucoup à l'édition que M. Thevenot, bibliothecaire de la bibliotheque du roi, entreprit des anciens mathematiciens Grecs, & cela en conferant les divers manuscrits, & faisant des traductions de quelques-uns. Il avoit commencé celle de Jule Africain; mais il ne l'a pas achevée, & même il n'a pas donné les morceaux qu'il en avoit traduits, soit que le texte en fût trop corrompu, soit parce que cet auteur traite de choses, qu'il vaut mieux ignorer que sçavoir, comme le secret d'empoisonner les fontaines, & autres inventions pernicieuses à la societé des hommes. Il fut employé pendant quelques années à travailler ainsi sur les manuscrits de la bibliotheque du roi: mais cet emploi n'ayant rien de fixe, ni aucuns appointemens reglés, il se chargea de l'éducation, & prit soin des études du jeune marquis de la Marseliere. Il l'éleva jusqu'à ce qu'il fut en âge d'aller à la guerre, & il l'y accompagna. Ce jeune marquis y étant mort, M. Pouchard retourna à Paris, & fut choisi pour gouverneur de M. de S. Ange. La malheureuse étoile de ce sçavant homme lui fit perdre encore son éleve, fils unique de M. de Caumartin, conseiller d'état, & intendant des finances, dans la premiere année que ce jeune seigneur entroit dans le monde où il faisoit paroître un heureux naturel, cultivé par une belle éducation. Le regret que M. Pouchard eut de cette mort, ne lui permit pas de se rengager dans ces sortes d'emplois. Il subsista depuis par les pensions, dont ses services avoient été récompensés. Quand le roi eut donné par son reglement du 16. Juillet 1701. une nouvelle forme à l'académie des inscriptions & medailles, M. Pouchard y eut une des places d'associés, & là il eut souvent des occasions de montrer sa profonde érudition, & cette critique fine & delicate, en quoi il excelloit. Le discours, qu'il y prononça sur l'antiquité des Egyptiens, celui qu'il fit sur les liberalités du peuple Romain, & plusieurs autres ont merité l'applaudissement du public, & fait honneur à cette illustre compagnie. M. le chancelier ayant formé celle qui a travaillé pendant quelque tems au *journal des sçavans*, M. Pouchard y fut appellé & chargé du principal soin de l'impression. Bientôt certains auteurs qui se crurent maltraités, murmurerent contre lui. Les plus animés étoient souvent ceux dont il n'avoit fait qu'exposer simplement les paroles & les sentimens. Mais comme il exerçoit sa critique peut-être avec trop peu de ménagement & dans une entiere liberté, il souffroit volontiers celles que se donnoient ses adversaires, & il méprisoit leurs injures. *Ils sont fâchés*, disoit-il, *de ce que je fais connoître leurs fautes, & moi je le suis de ce qu'ils font de mauvais livres.* Sa trop grande sincerité avoit un caractere de dureté. Quelque tendresse qu'il eût pour ses amis, il en avoit encore plus pour la verité. Sa consideration pour les personnes de distinction ne lui faisoit point prendre le faux pour le vrai, ni le vrai pour le faux; de même que l'interêt ni la crainte ne l'empêchoient pas de rendre méprisables ceux qu'il jugeoit dignes de mépris. Sa conversation étoit enjoüée. Il disputoit avec feu, mais sans aigreur. Il n'étoit pas moins gouté par les ignorans que par les sçavans. La chaire de professeur royal en langue grecque vint à vaquer l'an 1704. Le roi s'étant fait informer des sujets qui étoient les plus capables de la remplir, y nomma M. Pouchard. Il mourut le Samedi 12. de Decembre 1705. âgé de 49. ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il a fait une histoire universelle depuis la creation du monde jusqu'à la mort de Cleopatre. Les faits y sont rapportés avec beaucoup de netteté; le style en est pur, simple & precis. Les mœurs, la discipline, & les loix des differens peuples y sont décrites d'une maniere aussi utile qu'agréable; & quoique d'autres ayent déja travaillé avec succès sur le même dessein, quand cette histoire sera mise au jour, la reputation des premiers n'effacera point le merite de ce dernier ouvrage. * *Journal des sçavans*, de 1706. *tom. XXXIV. pag.* 384. *edit. de Holl.*

POUCHENIUS (Lævinus) de Konigsberg, theologien, né en 1594. & mort en 1648. a laissé un commentaire sur *Joël*; une explication de l'histoire de la passion de Jesus-Christ &c. * Henning. Witte, *in theol. pag.* 686.

POUGET, POGGET, petite ville du comté de Nice. Elle est capitale du vicariat qui porte son nom, & située dans le comté de Bueil, sur le Var, à six lieuës de Nice, vers le nord. * Maty, *diction.*

POUGET (François-Aimé) prêtre de l'Oratoire, né à Montpellier. Après avoir pris le bonnet de docteur en theologie de la faculté de Paris, il est entré dans la congregation des prêtres de l'Oratoire, & a servi utilement l'eglise dans les dioceses de Montpellier & de saint Malo. Il est auteur des *instructions en forme de catechisme*, où l'on explique en abregé par l'écriture-sainte, & par la tradition, *l'histoire & les dogmes de la religion, la morale Chrétienne, les sacremens, les prieres, les ceremonies & les usages de l'Eglise*, imprimées à Paris en 1702. par ordre de messire Charles-Joachim Colbert, evêque de Montpellier, à l'usage des anciens & des nouveaux Catholiques de son diocese, & de tous ceux qui sont chargés de leur instruction, avec deux catechismes abregés à l'usage des enfans. Cet ouvrage est divisé en trois parties, & a été reçu tres-favorablement du public. On en a fait en peu de tems plusieurs éditions, & il a été traduit en italien & en espagnol. Le P. Pouget l'a augmenté depuis & l'a traduit en latin. L'ouvrage est solide, & l'auteur établit les verités qu'il enseigne sur les passages de l'ecriture, sur les décisions des conciles, & sur les témoignages des peres. Il a aussi travaillé au breviaire de Narbonne, imprimé à Paris en 1708. Il étoit de l'assemblée que M. le cardinal de Noailles avoit établie pour examiner & regler les rites & les usages ecclesiastiques du diocese de Paris. * M. Du Pin. *biblioth. des aut. ecclés. du XVII. siécle.*

POUGUES, village du Nivernois, entre Nevers & la Charité, est renommé à cause de deux fontaines, dont les eaux sont estimées depuis long-tems, pour la vertu

qu'elles ont de guerir l'hydropisie. Quoique ces deux fontaines, dont l'une s'appelle de *saint Leger*, & l'autre de *saint Marceau*, ne soient distantes l'une de l'autre que d'un pied, on remarque toutefois quelque difference dans le goût de leurs eaux. Il y a quantité de malades, qui y demeurent huit ou neuf jours pour en boire tous les matins un ou deux verres; on en transporte même à ceux qui ne peuvent venir sur les lieux. Les habitans du pays qui ne boivent point d'autre eau, & qui la trouvent savoureuse, avoüent qu'elle soûtient beaucoup plus que l'eau commune: sur quoi on peut consulter le traité de ces fontaines, qui fut imprimé à Paris en 1581.

POUHATAN, royaume de la Virginie, dans l'Amerique Septentrionale, avoit pour ville capitale, celle de Pomejok, située sur le bord de la mer, dans le tems des premieres découvertes. Lorsque le capitaine Smith fut presenté au roi de Pouhatan, ce prince n'avoit point d'autre palais qu'une cabane faite de branchages d'arbres, & enduite avec du mortier, & n'étoit assis que sur une planche un peu élevée, au milieu de ses courtisans. Les Anglois & les Irlandois se sont établis dans ce royaume, où ils ont plusieurs colonies. * Biart, *de l'Amerique*.

POUILLE (La) province d'Italie dans le royaume de Naples, est nommée par ceux du pays *la Puglia*, & par les auteurs Latins *Apulia*. Elle comprend les villes de Luceria, de Gravina, de Manfredonia, d'Andria, de Bari, d'Ascoli, de Venosa, de Bitonte, de Barleta, de Trani, de Bovina, de Troya, &c. Robert Guischard fut duc de Calabre & de la Poüille dans le XI. siecle. * Collenutio & Summonte, *hist. Nap.* Leandre Alberti, *descript. Ital. &c.*

POUILLI (Jean de) docteur de Paris, prêchoit dans le XIV. siecle quelques propositions hardies au sujet de la confession; car se fondant sur un decret du concile general de Latran, sous Innocent III. il soûtenoit que ceux qui se confessoient à des religieux, étoient obligés de se confesser encore à leur curé, & que le pape même ne les pouvoit dispenser de ce devoir annuel. D'autres ajoûtent qu'il vouloit seulement dire, que la confession faite sans permission du curé, n'ôtoit pas l'obligation de la faire une fois l'année au pasteur, qui doit répondre de l'ame du paroissien. Les moines qu'il attaquoit étant extrêmement puissans auprès du pape Jean XXII. le firent condamner; & les auteurs des catalogues des Heretiques l'y placent, comme s'il avoit voulu pervertir toute la religion, bien qu'à la verité il n'eût dessein que de défendre les droits de la hierarchie ecclesiastique. * Sponde, *A. C.* 1321. *n.* 2. Le concile de Latran, *Cap. omnis utriusque sexus, &c.*

POUILLY, petite ville de France, dans le Nivernois, près de la Loire, à trois lieuës au-dessous de la Charité. * Maty, *diction.*

POULTON, bourg d'Angleterre dans le comté de Lancastre, à 168. milles anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

POUPART (François) nâquit au Mans, on ne sçait en quelle année. Il étoit fils d'un bon bourgeois, allié aux meilleures familles de la ville, qui n'avoit aucun emploi, & étoit chargé de beaucoup d'enfans. Il ne s'occupoit que de leur éducation. Il en mit un dans la marine, qui s'y avança par son merite, jusqu'à devenir capitaine de vaisseau. M. Poupart fit ses études chez les peres de l'Oratoire du Mans. La philosophie scholastique ne fit que lui apprendre, qu'on pouvoit philosopher, & lui en inspirer l'envie. Il tomba bientôt sur les ouvrages de Descartes, qui lui donnerent une grande idée de la nature, & une aussi grande passion de l'étudier. Il passa quelques années chez son pere dans cette seule occupation, encore incertain du parti qu'il prendroit. Enfin il se détermina pour la medecine. Mais comme les secours tant spirituels, pour ainsi dire, que temporels lui manquoient au Mans; il alla à Paris, où il est plus facile d'en trouver de toute espece. Il se chargea de l'éducation d'un enfant pour subsister; mais ayant bientôt éprouvé que les soins de cet emploi lui enlevoient tout son tems, il y renonça, & aima mieux étudier que subsister; c'est-à-dire, que pour être entierement à lui & à ses livres, il se reduisit à un genre de vie fort incommode & fort étroit. Il s'appliqua avec ardeur à la physique, & sur-tout à l'histoire naturelle, qui est peut-être la seule physique à notre portée. Un goût particulier le portoit à étudier les insectes, especes d'animaux si differens de tous les autres, & si differens entr'eux, qu'ils font comprendre en general la diversité infinie des modeles sur lesquels la nature peut avoir fait des animaux pour une infinité d'autres habitations. Il avoit & la patience souvent tres-penible, de les observer pendant tout le tems necessaire, & l'art de découvrir leur vie cachée, & l'adresse de faire, quand il étoit possible, la délicate anatomie de ces petits corps. Il portoit ses découvertes aux conferences de l'abbé Bourdelot, dont il étoit un des bons acteurs: on les faisoit imprimer dans le *Journal des sçavans*; témoin sa dissertation sur la sangsuë, qui fut fort approuvée des physiciens, & leur fit connoître à eux-mêmes, un animal que tout le monde croyoit connoître. Pour se perfectionner dans l'anatomie, il voulut exercer la chirurgie dans l'Hôtel-Dieu, & se presenta à ceux dont il falloit qu'il subît l'examen. Ils l'interrogerent sur des choses difficiles, & par les réponses qu'il leur fit, ils le trouverent déja fort habile dans l'art de la chirurgie, & le reçurent avec éloge. Mais il les étonna beaucoup, quand il leur avoua qu'il ne sçavoit pas seulement saigner, & qu'il n'avoit sur la chirurgie qu'une simple speculation. Ils ne se repentirent pas de l'avoir reçu; ils le jugerent bien propre à apprendre promptement & parfaitement cette pratique, qu'ils ne s'étoient pas apperçus qui lui manquât, & ils l'instruisirent avec l'affection que les maîtres ont pour d'excellens disciples. Il passa trois ans dans ces fonctions, après quoi il ne s'attacha plus qu'à la medecine; & comme il ne cherchoit pas à en borner l'étenduë, il embrassa tout ce qui y avoit rapport, la botanique, la chimie. Il se fit recevoir docteur en medecine dans l'université de Reims. Son envie de sçavoir n'étoit pas renfermée dans les limites de cette profession. La philosophie de Descartes lui donna du goût pour la geometrie; il poussa même jusqu'à étudier l'architecture. Au renouvellement de l'académie royale des sciences en 1699. tous les académiciens qui n'avoient point d'éleves, en ayant nommé, il fut fait éleve de M. Mery, en qualité d'anatomiste. La compagnie étant alors remplie d'un tres-grand nombre d'académiciens nouveaux, qui n'avoient pas des ouvrages prêts à être produits dans les assemblées, ou ne s'en tenoient pas assez sûrs, pour les exposer dans un lieu assez redoutable, M. Poupart fut le premier d'eux tous qui se trouva en état de parler, & qui en eut la noble assurance. Il lut un memoire sur les insectes hermaphrodites, qui fut d'un heureux augure pour la capacité de ceux d'entre les nouveaux venus, que la plûpart des académiciens ne connoissoient pas encore beaucoup. On a vû depuis dans les volumes que l'académie a donnés pour chaque année, son histoire du *Formica-leo*, celle du *Formica-pulex*, ses observations sur les moules, & quantité d'autres observations moins importantes, ou peut-être seulement plus courtes, répanduës dans le même livre. Il tomba malade au mois d'Octobre 1708. & mourut en peu de jours. On le croit auteur d'un livre intitulé la *chirurgie complette*, qui n'est qu'une compilation commode de plusieurs autres traités. Si cela est, on doit pardonner ce livre au besoin qu'il avoit de le faire, & lui sçavoir gré en même tems de ne s'être pas fait honneur d'une compilation. Il a resisté à un grand nombre d'exemples qui l'y pouvoient inviter. Sa place d'eleve de M. Mery a été remplie par M. Enguerard, docteur en medecine de la faculté de Paris. * *Histoire de l'académie des sciences de* 1709. *pag.* 156. *édit. de Holl.*

POURÇAIN (saint) en latin *Portianus*, abbé en Auvergne, dans le VI. siecle, étoit né esclave. Comme il alloit malgré son maître souvent à un monastere proche du lieu où il demeuroit, ce maître en fit une querelle à l'abbé. Mais si l'on en croit Gregoire de *Tours*, il en fut puni par un aveuglement, dont il ne fut gueri qu'après avoir laissé la permission à Pourçain d'entrer dans le monastere. Il y entra, & y mena une vie fort austere. Gre-

goire de *Tours*, rapporte qu'étant venu l'an 520. à l'armée de Thierry, roi d'Austrasie, pour lui faire ses plaintes, au sujet du ravage que ses soldats faisoient dans la province, il entra dans la tente de Sigeval, qui lui presenta une coupe pleine de vin; que le Saint ayant fait le signe de la croix, la coupe se brisa en deux, & qu'il en sortit un serpent, que l'on n'avoit pas apperçu; que ce miracle fit admirer le Saint, & que le roi lui accorda tout ce qu'il demandoit. Saint Pourçain en 540. donna son nom au village & au monastere, qui a perdu il y a près de huit cens ans le titre d'abbaye, & est devenu un prieuré dépendant de l'abbaye de Tournus. On fait mention de lui dans les martyrologes modernes au 24. de Novembre avec S. Romain, prêtre de la ville de Blaye, disciple de saint Martin de *Tours*. * Greg. de *Tours*, *vit. PP. c.* 5. Baillet, *vies des Saints*, *Novemb.*

POURPRE, est une couleur tres-celebre dans l'antiquité, parce qu'elle étoit de tres-grand prix, & qu'elle servoit à teindre les robes des rois & des empereurs. Delà vient que la plûpart des historiens se servent indifferemment de ce terme, *prendre la pourpre* pour *se faire déclarer empereur*. La couleur de pourpre étoit semblable à celle d'une rose parfaitement rouge, & se tiroit d'une espece d'huître, appellée *Pourpre*, qui rendoit en mourant une liqueur de cette couleur, enfermée dans une veine de son gosier. On preferoit la pourpre Tyrienne, qui étoit rouge, à la pourpre ordinaire, qui étoit violette & plus foncée. Nos teinturiers ont perdu le secret de cette teinture, & sont reduits à l'imiter avec la cochenille & la graine d'écarlate. * Pline, *liv.* 15.

POUSSIN (Nicolas) nâquit à Andely, petite ville de Normandie en 1594. Sa famille étoit neanmoins originaire de Soissons, où il y a eu des officiers de son nom dans le presidial. Son pere *Jean* Poussin étoit d'extraction noble, mais né avec peu de bien; ensorte que son fils déterminé par l'état où se trouvoit sa famille, & par la violente inclination qu'il avoit pour la peinture, sortit de la maison de son pere à l'âge de dix-huit ans pour venir à Paris s'instruire des premiers élemens de cet art. Un seigneur du Poitou, qui l'avoit pris en affection, le mit chez Ferdinand, peintre de portraits, que le Poussin quitta au bout de trois mois pour entrer chez un autre peintre nommé Lallemant, où il ne fut qu'un mois; parce que ne croyant pas s'avancer assez sous la discipline de tels maîtres, il les abandonna dans la vûë de tirer plus de profit de l'étude qu'il se proposoit de faire sur les tableaux des grands maîtres. Il travailla quelque tems en détrempe, & il s'y exerçoit avec une grande facilité, lorsque le cavalier Marin, qui se trouva pour lors à Paris, & qui connut le genie du Poussin, voulut l'engager à faire avec lui le voyage d'Italie. Mais soit que le Poussin eût quelque ouvrage qui le retînt à Paris, ou qu'il fût rebuté de deux tentatives qu'il avoit faites inutilement pour aller à Rome, il se contenta de promettre au cavalier, qu'il le suivroit bientôt. En effet, après avoir peint à Paris quelques tableaux, & entr'autres celui qui est à Notre-Dame, & qui represente la mort de la Vierge, il partit pour l'Italie, âgé pour lors de 30. ans. Il trouva à Rome le cavalier Marin, qui lui fit mille caresses, & qui dans la vûë de lui rendre service, en parla avantageusement au cardinal Barberin, en lui disant: *Vederete un giovane chi à una furia di diavolo.* Comme le cavalier, de qui le Poussin attendoit beaucoup de secours & de protection, mourut peu de tems après l'arrivée de ce peintre, & que le cardinal Barberin, qui avoit envie de le connoître, n'en avoit point eu le tems, le Poussin se trouva à Rome sans secours & sans connoissances, & eut toutes les peines du monde pour y subsister; en sorte qu'il étoit contraint de donner ses ouvrages, son unique ressource, pour un prix qui payoit à peine ses couleurs. Neanmoins il ne perdit pas courage, & le parti qu'il prit fut de travailler assiduëment à se rendre habile. La necessité où il étoit de se passer de peu pour sa nourriture & pour son entretien, fit qu'il demeura long-tems retiré, sans frequenter personne, s'occupant entierement à faire de serieuses études sur les belles choses, qu'il dessinoit avec ardeur. Malgré la resolution qu'il avoit faite de copier les tableaux des grands maîtres, il s'y exerça fort peu. Il croyoit que c'étoit assez de les bien examiner, & d'y faire ses reflexions, & que le surplus étoit un tems perdu; mais il n'en étoit pas de même des figures antiques. Il les modeloit avec soin; & il en avoit conçu une si grande idée, qu'il en fit son principal objet, & qu'il s'y attacha entierement. Il étoit persuadé que la source de toutes les beautés & de toutes les graces, venoit de ces excellens ouvrages, & que les anciens sculpteurs avoient épuisé celles de la nature, pour rendre leurs figures l'admiration de la posterité. La grande liaison qu'il avoit avec deux habiles sculpteurs, l'Algarde, & François Flamand, chez lequel il demeuroit, a pû fortifier, & peut-être susciter cette inclination. Quoi qu'il en soit, il ne s'en est jamais éloigné, & elle a toûjours augmenté avec ses années, comme il est aisé de le voir par ses ouvrages. Il copia, dit-on, dans ses commencemens quelques tableaux du Titien, dont la couleur & la touche du paysage lui plaisoit fort, pour accompagner le bon goût de dessein qu'il avoit contracté sur l'antique. L'on remarque en effet, que ses premiers tableaux sont peints d'un meilleur goût de couleur que les autres; mais il fit bientôt paroître par la suite de ses ouvrages, à les regarder dans le general, que le coloris n'étoit dans son esprit que d'une mediocre consideration, ou qu'il croyoit le posseder suffisamment pour ne rien ôter à ses tableaux de la perfection qu'il y voulut mettre. Il est vrai qu'il avoit tellement étudié toutes les beautés de l'antique, l'élegance, le grand goût, la correction, & la diversité des proportions, les expressions, l'ordre des draperies, les ajustemens, la noblesse, le bon air, & la fierté des têtes, les manieres d'agir, la coûtume des tems & des lieux; & enfin tout ce que l'on peut voir de beau dans ces restes de sculpture antique, que l'on ne peut assez admirer l'exactitude avec laquelle il a enrichi ses tableaux. Il auroit pû, comme Michel Ange, surprendre le jugement du public. Celui-ci fit la statuë d'un cupidon; & après en avoir cassé le bras, qu'il retint, il enterra le reste de la figure dans un endroit, où il sçavoit qu'on devoit foüiller, & cet ouvrage y ayant été trouvé, tout le monde le prit pour antique; mais Michel-Ange ayant presenté à son tronc le bras qu'il avoit reservé, convainquit de prévention tous ceux qu'il avoit trompés. On peut croire avec autant de raison, que si le Poussin avoit peint à fraisque sur un morceau de muraille, & qu'il en eût retenu quelque partie, il auroit facilement laissé croire que sa peinture étoit l'ouvrage de quelque fameux peintre de l'antiquité, tant elle a de conformité avec celles que l'on a ainsi découvertes, & qui sont veritablement antiques. Il nourrissoit cet amour des sculptures antiques, en les allant examiner souvent dans les vignes qui sont autour de Rome, où il se retiroit seul, pour y faire plus en repos ses reflexions. C'est aussi dans de semblables retraites, qu'il consideroit les effets extraordinaires de la nature, par rapport au paysage, & qu'il dessinoit des terrasses, des lointains, des arbres, & tout ce qui se rapportoit à son goût, qui étoit excellent. Outre l'étude exacte que le Poussin a faite d'après l'antique, il s'est encore fort attaché à Raphaël & au Dominicain, comme à ceux qu'il croyoit avoir le mieux inventé, le plus correctement dessiné, & le plus vivement exprimé les passions de l'ame: trois choses que le Poussin a toûjours regardées comme les plus essentielles à la peinture. Enfin, ce grand homme n'a rien negligé de toutes les connoissances qui pouvoient le rendre parfait dans ces parties, non plus que pour l'expression de ses sujets en general, qu'il a enrichis de tout ce qui peut reveiller l'attention des sçavans. On ne voit point de grand ouvrage de lui; & la raison qu'on en peut donner, c'est que les occasions ne s'en sont pas presentées. Ainsi l'on ne doit pas douter que ce ne soit le seul hazard qui a fait qu'il s'est attaché à peindre des tableaux de chevalet, d'une grandeur propre à pouvoir entrer dans les cabinets, & tels que les curieux les lui demandoient. Le roi Louis XIII. & M. de Noyers, ministre d'état, & surintendant des bâtimens, lui écrivirent à Rome pour l'obliger de venir en France; il s'y resolut avec beaucoup de peine. On lui assigna une pension, & on lui donna aux thuilleries un logement tout meublé.

Le Poussin fit pour la chapelle du château de saint Germain, le tableau de la Cêne, & celui qui est à Paris dans le noviciat des Jesuites. Il commença dans la galerie du louvre les travaux d'Hercule, dans le tems que la brigue de l'école de Vouet le chagrinoit par les médisances & les mauvais discours qu'elle faisoit des ouvrages dont on vient de parler. Ces obstacles joints à la vie tumultueuse de Paris, dont il ne pouvoit s'accommoder, lui firent prendre la resolution secrete de retourner à Rome, sous pretexte de mettre ordre à ses affaires domestiques, & d'en emmener sa femme. Mais quand il fut à Rome, soit qu'il s'y trouvât comme dans son centre, soit que la mort du cardinal de Richelieu & celle du roi, qui arriverent pendant ce tems-là, le déterminassent, il ne voulut jamais revenir en France. Il continua donc de travailler à ses tableaux de chevalet; car ils ont tous été faits à Rome pour être envoyés à Paris, où les François ont même fait passer ceux qui étoient demeurés en Italie, & qu'ils ont pû avoir pour de l'argent, n'ayant pas moins d'estime pour ces excellens ouvrages, que pour ceux de Raphaël. Felibien, qui a écrit la vie de ce peintre fort soigneusement & fort amplement, donne la liste de tous ses tableaux, & fait la description de ceux qui sont les plus estimés. Le Poussin, après avoir fourni une heureuse carriere, mourut à moitié paralytique en 1665. âgé de 71. ans. Il avoit épousé la sœur du Gaspre, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ses biens ne passoient pas 60000. livres; mais il comptoit pour beaucoup son repos, & le sejour de Rome, où il vivoit sans ambition. Un jour le prelat Massimi, qui a depuis été cardinal, l'étant allé voir, la conversation dura insensiblement jusqu'à la nuit: & comme le prelat s'en alloit, le Poussin, sa lampe à la main, marcha devant lui, l'éclaira le long de l'escalier, & le conduisit ainsi jusqu'à son carrosse. Ce qui fit tant de peine à M. Massimi, qu'il ne put s'empêcher de lui dire: *Je vous plains beaucoup, M. Poussin, de n'avoir pas seulement un valet: Et moi*, répondit le Poussin, *je vous plains beaucoup plus, monseigneur, d'en avoir un si grand nombre.* Il ne faisoit jamais de marché pour le payement de ses tableaux; mais il écrivoit sur le derriere de la toile le prix qu'il en vouloit, & on le lui envoyoit incontinent. Il n'a fait aucun éleve, & la plûpart des peintres l'estiment sans l'imiter, soit qu'ils trouvent sa maniere inaccessible, où qu'y étant une fois entrés, ils n'en puissent assez dignement soûtenir le caractere. * M. de Piles, *abregé de la vie des peintres.*

POWHATAN, province de l'Amerique septentrionale. *Voyez* POUHATAN.

POWIS ou POWISLAND, contrée d'Angleterre dans la province de Galles, étoit autrefois gouvernée par ses princes. On la divisa en Vadoc & Wenwinwyn. Mathrawal en étoit la ville capitale. * Jean Speed & Camden, *desc. Ang.*

POWODOWISKI, ou POVODOVIUS (Jerôme) Polonois, archidiacre de l'eglise cathedrale de Cracovie sa patrie, étoit philosophe, theologien & predicateur, & se rendit celebre par son érudition. Il mourut en 1613. dans un âge avancé, & laissa divers ouvrages: *instructio Confessariorum. Frænum in Hæreticos. Manuale sacramentorum. De cœna Domini. Christologia.* Des sermons & d'autres traités en polonois. * Starovolsius, *de ill. Pol.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

POUZOL ou POZZUOLO, *Puteoli*, ville d'Italie, à 8. milles de Naples, avec évêché, n'a plus que de chetifs restes de son ancienne splendeur. Elle fut bâtie par les Samiens l'an 4. de la LXXIV. olympiade, qui étoit la 232. de Rome. On la nomma *Dicæarchia*; & par contraction *Dicarchia*. Elle appartint quelque-tems à ceux de Cumes qui en firent leur port. Les Romains la subjugerent l'an 538. de Rome, l'erigerent en colonie vingt ans après, & lui donnerent le nom de *Puteoli*, soit à cause de la multitude des puits, soit à cause de la mauvaise odeur de ses eaux chaudes. Cette ville, qui fut un des meilleurs ports des Romains sur cette mer-là, devint tres-considerable par la beauté des temples, des cirques, des theâtres & amphiteâtres que l'on y bâtit: on en voit encore quelques restes. Plusieurs riches bourgeois de Rome, entre autres Ciceron, illustrerent les environs de *Puteoli* par leurs maisons de campagne, & ses bains devinrent tres-renommés. Auguste & Neron y envoyerent de nouvelles colonies. Caligula projetta d'y faire un pont de 3900. pas, pour passer jusqu'à Bayes. Il reste encore douze piliers de ce pont, d'où cet empereur continua l'ouvrage avec deux rangs de navires soûtenus par des ancres, & couverts d'ais, sur lesquels il passa à cheval & en chariot. Suetone marque que ce prince entreprit cet ouvrage pour imiter Xerxés, pour épouvanter les Allemands & les Anglois par sa puissance, & pour accomplir la prophetie d'un mathematicien, qui du tems de Tibere avoit predit, peut-être par ironie, que Caligula seroit empereur, quand il passeroit à cheval sur ce golfe. Cette place fut reduite en cendres par Alaric en 410. & par Genseric en 455. Quatre-vingt-dix ans après ou environ, Totila la fit demanteler & saccager, de maniere qu'elle resta seize ans inhabitée. Les Grecs l'ayant rebâtie, elle se rétablit peu à peu: de sorte qu'elle étoit une bonne place lorsque Romuald II. du nom, duc de Benevent, s'en rendit maître en 715. mais il la désola par le fer & par le feu. Les Hongres la pillerent dans le X. siecle. Enfin après plusieurs changemens, Alfonse d'Aragon roi de Naples, la subjugua dans le XV. siecle. Les tremblemens de terre y ont fait d'étranges ravages en divers tems, surtout en 1538. Il y reste encore de son antiquité un temple dedié dans ses commencemens à Auguste, & consacré par les Chrétiens au Seigneur, sous l'invocation de saint Proclus. * Leandre Alberti. Bayle, *diction. crit.*

POYET (Bertrand) cardinal, évêque d'Ostie, étoit de Pouget, dans le diocese de Cahors. Petrarque, Villani, & quelques autres auteurs, ont osé soûtenir que ce cardinal passoit pour le fils du pape Jean XXII. mais ce qui avoit donné occasion à cette opinion reçuë du peuple, c'est qu'on avoit remarqué beaucoup de ressemblance de visage & d'humeurs entre ce cardinal & le pape, quoiqu'ils ne fussent pas même parens. Ce cardinal fut mis dans le sacré college en 1317. & fut depuis employé par le même pape, qui se servit de lui en Italie. Il mourut à Avignon, non pas en 1346. comme disent Onuphre & Ciacconius, ni en 1349. selon Frizon, Aubery, &c. mais en 1351. * Baluze, *vita pap. Aven. t. 1.*

POYET (Guillaume) chancelier de France, second fils de Guy Poyet, seigneur de Jupilles, avocat à Angers, échevin perpetuele, & juge de la mairie & police de la même ville, & de *Marguerite* Helland, fille de *Jacques* Helland, seigneur de Vallieres, étudia dans les plus celebres universités du royaume. Il parut avec éclat dans le barreau du parlement de Paris, où son éloquence fit tant de bruit, que Louise de Savoye, mere du roi François I. le choisit pour soûtenir son droit, dans les prétentions qu'elle avoit contre le connêtable de Bourbon, touchant la succession aux biens de cette maison. Poyet plaida cette cause avec beaucoup de succès: de sorte que la princesse lui obtint du roi son fils la charge d'avocat general, & ce fut par ce degré qu'il monta aux plus grands honneurs de la robe; car après avoir été president à mortier, il fut créé chancelier de France en 1538. Depuis, en 1542. il fut arrêté; & par arrêt du parlement du 24. Avril 1545. il fut privé de toutes ses dignités, déclaré inhabile à tenir aucune charge, & condamné à cent mille livres d'amende. Il est sûr que la reine de Navarre, sœur de François I. & la duchesse d'Etampes, maîtresse de ce prince, eurent tres-grande part à la disgrace de ce magistrat. La Renaudie, qui plaidoit contre du Tillet, obtint des lettres royaux qu'il porta au sceau, avec une recommandation de la duchesse. Le chancelier, qui soûtenoit du Tillet, refusa de les sceller, à moins que l'on n'y changeât quelque chose qui n'étoit pas de son goût, & ratura tout ce qui ne lui plaisoit point. On porta les lettres en cet état au roi, qui commanda précisément au chancelier de les expedier sans modification. La Renaudie retourna vers ce magistrat, & lui fit son message d'un ton arrogant, en presence de la reine de Navarre, qui le sollicitoit alors pour un de ses domestiques, convaincu d'avoir enlevé une tres-riche heritiere. Le chancelier prit les lettres de la Renaudie; & les montrant à la reine de Navarre, il ajoûta: *voilà le bien que les dames font à la cour. Elles ne se contentent pas d'y exercer leur em-*

pire, elles entreprennent même de violer les loix, & de faire des leçons aux magistrats les plus consommés dans l'exercice de leurs charges. Quoique le chancelier n'eût entendu parler que de la duchesse, il arriva malheureusement pour lui, que la reine de Navarre y prit part, à cause que les termes étoient équivoques, & pouvoient s'expliquer aussi-bien de la sollicitation qu'elle venoit de faire au chancelier, pour le rapt que son domestique avoit commis, que de la violence qu'on lui faisoit en le contraignant de sceller les lettres de la Renaudie. Elle ne fut pas plûtôt sortie de la maison du chancelier, qu'elle alla trouver la duchesse, pour lui faire part de l'emportement de ce magistrat; & ne la quitta qu'après avoir concerté avec elle les moyens de le decrediter auprès du roi: ce qu'elles ne manquerent pas d'executer bientôt après. Il mourut de retention d'urine au mois d'Avril de l'an 1548. âgé de 74. ans. * Le Feron & Godefroy, *hist. des officiers de la couronne.* Blanchard, *hist. des presidens.* Mezeray, *en François I.* Le pere Anselme, *hist. des grands offic.*

POYNINGS (Edouard) de Kent, étoit en même tems grand homme de guerre & grand politique. Il contribua beaucoup à bannir la barbarie d'Irlande, & à en civiliser les habitans. Pour cet effet, il fit resoudre que tous les actes & toutes les loix passées dans le parlement d'Angleterre jusques alors, auroient force de loix & seroient observées en Irlande. Il fit encore ordonner qu'on ne passeroit aucun acte dans le parlement d'Irlande, qu'il n'eût été envoyé auparavant en Angleterre, approuvé par le roi, & scellé de son sceau. Cet acte, qui sembloit prejudiciable aux libertés des habitans d'Irlande, fut pourtant fait à la requête de la chambre des communes de ce royaume, qui aima mieux s'en remettre à la bonté du roi, que de vivre sous l'oppression de leurs loix particulieres. Pour rendre encore l'Irlande plus conforme à l'Angleterre, il fit resoudre que les barons Irlandois paroîtroient dans le parlement en robe, pour donner plus de grandeur à cette assemblée, & lui procurer plus de respect. Après avoir executé tout cela heureusement, il fut rappellé en Angleterre, & créé baron par le roi. Mais il mourut sans enfans legitimes.* *Opuscules de* Fuller.

POZA (Jean-Baptiste) Jesuite, theologien d'Alcala, publia à Lyon en 1648. *Elucidatorium Mariæ.* La Sorbonne l'a condamné pour avoir enseigné, qu'on mangeoit dans l'Eucharistie, les os, la chair & le sang de la Vierge. * Bartholin, *in dissert. de latere Christi aperto, p.* 36. *Dieteric. part.* I. *ant. bibl. p.* 207.

POZZO (Modeste) *cherchez* FONTE MODERATA.

P R

PRADELLES, bourg du Vivarez, situé sur une haute montagne près des sources de l'Allier, & à demi-lieuë du bourg de Langouges. * Maty, *diction.*

PRADO (Jerôme) Jesuite de Baëza en Espagne, se fit religieux à l'âge de 26. ans, après avoir été reçu docteur, & s'être rendu tres-habile dans la connoissance des lettres saintes, qu'il cultiva depuis soigneusement, & qu'il enseigna à Cordouë avec beaucoup de reputation. Il avoit composé divers commentaires sur l'écriture, & alla à Rome pour les y faire imprimer; mais il mourut presque en y arrivant, au mois de Janvier de l'année 1595. qui étoit la 48. de son âge. On publia après sa mort ses commentaires sur les vingt-six premiers chapitres d'Ezechiel. * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI. &c.*

PRADO (Laurent) *cherchez* RAMIREZ.

PRADO (le) c'est le cours de Madrid, entre la ville & le Buen-Retiro. Ce mot signifie *Prairie*, quoique les frequentes promenades n'y laissent jamais croître l'herbe.

PRADON, poëte François, a donné au public quelques pieces de theâtre assez mediocres; sçavoir, la tragedie de *Pirame & Thisbé*; celle de *Tamerlan*, ou *de la mort de Bajazet*; celle de la *Troade*; celle de *Phedre & Hippolyte*; & celle de *Statira*, fille de *Darius*, & veuve d'*Alexandre*. Il mourut au mois de Janvier de l'an 1698. * *Voyez une dissertation sur les tragedies de Phedre & Hipp. de* M. Racine & Pradon. & Baillet, *jugem. des sçavans sur les poetes modernes.*

PRÆNESTE, *cherchez* PALESTRINE.

PRÆPOSITUS (Jean-Antoine) *cherchez* PREPOSITUS.

PRAGMATIQUE SANCTION. Le nom de sanction vient du latin *Sanctio*, qui signifie *ordonnance*, & *Pragmatique* du grec Πραγματικὸς, derivé de πρᾶγμα, qui signifie *affaire*. L'usage a donné le nom de pragmatique sanction aux ordonnances qui concernent les grandes affaires de l'état ou de l'eglise, ou du moins les affaires de quelques communautés. D'autres croyent que l'on a ainsi appellé les ordonnances qui se faisoient dans des assemblées publiques par le conseil de plusieurs jurisconsultes sçavans dans la pratique du droit, que les anciens nommoient πραγματικοί. Quelques-uns veulent que ce nom ait été donné aux ordonnances que les rois faisoient dans une assemblée des grands du royaume, après avoir bien examiné l'affaire dont il s'agissoit. Le roi S. Louis fit une pragmatique sanction l'an 1268. qui ordonnoit 1°. Que les prelats ecclesiastiques, les collateurs des benefices & les patrons joüiroient paisiblement de tous leurs droits. 2°. Que les eglises cathedrales & autres, seroient maintenuës dans la liberté d'élire leurs prelats. 3°. Que l'on aboliroit entierement la simonie & la venalité des benefices. 4°. Que toutes les promotions, & les collations des dignités & autres benefices ou offices ecclesiastiques, se feroient suivant la disposition du droit commun, des sacres conciles & des coûtumes établies par les anciens peres de l'eglise. 5°. Qu'il ne se feroit aucune exaction ni aucune levée de deniers par la cour de Rome, dans toute l'étenduë du royaume, si ce n'étoit pour quelque necessité pressante, avec l'agrement du roi, & du consentement de l'eglise Gallicane. 6°. Que toutes les eglises & tous les ecclesiastiques du royaume seroient maintenus dans les libertés, les franchises & les privileges qui leur avoient été accordés par les rois de France ses predecesseurs. Les lettres furent données à Paris au mois de Mars de l'année 1268. * Bochellus, *decreta ecclesiæ Gallicanæ.*

La pragmatique sanction la plus celebre, est celle de Charles VII. roi de France en 1438. Pour en bien entendre l'histoire, il faut remarquer qu'autrefois les évêques étoient toûjours élûs par les suffrages du clergé & du peuple. Depuis dans l'eglise d'Orient, le peuple fut exclu des élections; mais en Occident l'ancienne coûtume demeura même en l'élection des papes. Tant que les Gaules furent soûmises aux empereurs Romains, le clergé & le peuple élûrent les évêques; mais dans la suite les rois de France voulurent avoir part à la promotion des prelats, qui n'étoient alors élevés à cette dignité que par leurs ordres: ce qui continua non seulement pendant la premiere lignée de nos rois, comme il se voit dans Gregoire de *Tours*, & dans les formules de Marculfe; mais aussi sous les premiers rois de la seconde race, Pepin & Charlemagne; & l'on ne voit aucune élection d'évêque dans les synodes tenus de leur tems, comme l'a remarqué le pere Sirmond, qui ajoûte qu'il croit que Louis *le Debonnaire*, l'an troisiéme de son regne rendit à l'eglise le pouvoir d'élire ses prelats. Ce droit neanmoins fut limité par quelques restrictions, & voici comme on y procedoit. Après le decès d'un évêque, quelques ecclesiastiques & quelques laïcs étoient deputés vers le metropolitain, qui supplioit le roi de donner permission d'élire un évêque à cette eglise, comme aussi de designer un des évêques de sa province, pour assister au nom de sa majesté, à l'assemblée qui se devoit faire pour l'élection; & cet évêque étoit nommé *Visiteur*. Lorsque l'élection étoit faite, on en portoit l'acte au metropolitain, qui l'envoyoit au roi pour l'approuver. Ensuite l'archevêque & les autres évêques de la province examinoient l'élû & le sacroient. Cet ordre continua jusqu'aux premiers rois de la troisiéme race, qui y apporterent le changement suivant. Quand l'archevêché ou l'évêché étoit vacant, le chapitre envoyoit deux ou trois chanoines au roi pour lui donner avis de la vacance, & pour le supplier de leur permettre d'élire un pasteur. Les religieux & les religieuses, après le decès des abbés & des abbesses, donnoient

le même avis à sa majesté. Aussi-tôt les officiers du roi faisoient saisir le temporel de la dignité vacante, & en recevoient le revenu. Après l'élection, le roi donnoit main-levée de la regale, c'est-à-dire, de la saisie faite en son nom. Il y eut encore d'autres changemens depuis, & il s'y glissa de grands abus vers le regne de Charles VI. où l'eglise & l'état se virent dans une étrange confusion.

Pendant les divisions qui s'éleverent entre le concile de Bâle. & le pape Eugene IV. le clergé de France, le roi Charles VII. & son conseil s'assemblerent à Bourges en 1431. On y dressa des memoires qui furent envoyés au concile de Bâle; & au bout de sept ans qui s'écoulerent pendant ce schisme, on y fit la pragmatique sanction l'an 1438. qui fut verifiée au parlement de Paris en 1439. Le pape Eugene envoya ses ambassadeurs vers le roi de France, étant à l'assemblée de Bourges, pour le prier de suspendre l'execution de la pragmatique; mais Charles VII. répondit qu'il avoit dessein de la faire observer inviolablement. Le 2. Septembre 1440. le roi fit lire sa déclaration en presence des ambassadeurs du pape & du concile, qui portoit que puisqu'il ne lui apparoissoit pas que la déposition d'Eugene & l'élection de Felix eussent été faites canoniquement, & qu'il doutoit si alors le concile étoit suffisant pour terminer de si grandes affaires, il reconnoissoit Eugene pour pape, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par un concile general, ou par l'eglise Gallicane. Le roi continuant ses soins, & voyant que les divisions d'Eugene & du concile troubloient son état, fit une ordonnance, par laquelle il défendit à ses sujets de se servir d'aucunes bulles, decrets, ou rescrits émanés du concile ou du pape, & commanda à ses juges d'observer sa pragmatique sanction. Ces lettres patentes furent verifiées au parlement de Paris en 1440. Il faut remarquer ici que les articles de la pragmatique sanction furent dressés sur les decrets du concile de Bâle; qu'en l'année 1433. le pape Eugene ratifia tout ce qui avoit été fait en ce concile; & que la division ne recommença qu'en l'an 1437. Ainsi dans les XXIII. articles contenus dans la pragmatique, il y en a XXI. qui sont approuvés par le pape, en consequence de cette ratification du concile; car il n'y en a que deux qui soient faits depuis la seconde division. Ces deux articles sont tirés de deux decrets du concile, dont l'un regarde les collations, & l'autre les causes; mais le roi les modifia, parce qu'il reconnoissoit Eugene pour le pape. Le I. article de la pragmatique sanction est tiré de la premiere session du concile de Bâle, & concerne l'autorité des conciles generaux. Le II. article est en la session II. & parle de la puissance & de l'autorité du concile de Bâle. Le III. article pris des sessions XII. & XXIII. marque la forme des élections. Le IV. contient l'abolition des reservations, & est tiré de la session XXIII. Le V. article fait après la seconde division l'an 1438. parle de la collation des benefices, & n'admet point les graces expectatives, ni les reserves particulieres du pape & de ses legats: il est tiré de la session XXXI. du concile de Bâle. Le VI. article, qui concerne les causes & les jugemens, est pris de la même session XXXI. Le VII. est contre les folles appellations, & est conforme au decret de la session XX. Le VIII. regarde le fait des possessions paisibles, & est tiré de la session XXI. Le IX. article définit le nombre des cardinaux, suivant le decret de la session XXIII. Le X. parle des annates, & est pris de la session XXI. en 1435. Le XI. regle ce qui regarde le service divin, conformement au decret de la session XXXI. & ajoûte que les loüables coûtumes des eglises particulieres de France seront observées. Les XII. XIII. XIV. XV. XVI. XVII. XVIII. & XIX. articles qui concernent la police des eglises cathedrales, sont de la session XXI. du concile. Le XX. article parle des concubinaires, suivant le decret de la session XX. Le XXI. regle ce qui regarde les excommuniés, & est pris de la session XX. Le XXII. traite des interdits conformement au decret de la session XX. Et le XXIII. article parle de la preuve que l'on peut tirer de ce qui est énoncé dans les lettres ou bulles du pape, suivant le decret de la session XXIII. du concile de Bâle. Voilà sommairement ce qui fut resolu en l'assemblée tenuë à Bourges; & cette pragmatique fut verifiée au parlement de Paris le 13. Juillet 1439. Cette loi tendoit principalement à faire en sorte que les ordinaires du royaume fussent reconnus avant que d'aller en cour de Rome; que les élections fussent rétablies suivant la coûtume ancienne; que l'autorité du concile general fût preferée à celle du pape en particulier; & que les graces expectatives fussent abolies.

Æneas Sylvius, qui avoit été secretaire du concile de Bâle, étant parvenu au pontificat en 1458. sous le nom de Pie II. employa tous les ressorts imaginables pour faire abolir cette pragmatique. Après la mort du roi Charles VII. en 1461. ce pape engagea dans ses interêts l'évêque d'Arras nommé *Jean-Geofroi*, qui fut depuis évêque d'Alby, & enfin cardinal. Cet évêque, pour accommoder l'affaire, promit au roi que le pape envoyeroit un legat en France, qui donneroit les provisions des benefices, afin que l'argent ne sortît point du royaume; mais cette proposition fut sans effet. Enfin l'évêque de Terni, nonce du pape en France, fit si bien auprès du roi, qu'il lui fit agréer l'abolition de la pragmatique: Louis XI. en donna ses lettres le 27. Novembre 1461. adressées au pape Pie II. dans lesquelles il ordonna que les choses fussent rétablies dans l'état où elles étoient avant la publication de la pragmatique. Cette condescendance du roi ne fut pas approuvée par le parlement, & on en porta des plaintes dans les états tenus à Tours au commencement du regne de son successeur Charles VIII. Cependant le pape fit traîner la charte de la pragmatique sanction par les ruës de Rome, faisant publier qu'elle étoit abolie. Pour remercier le roi, il benit durant la Messe de minuit à Noël, une épée dont le fourreau étoit enrichi de pierreries, qu'il lui envoya, avec des vers à sa loüange. Bien que la pragmatique eût été traitée dans Rome comme une ordonnance condamnée & abolie, elle ne laissoit pas d'être observée en France, si ce n'est que les reserves & les graces expectatives y étoient reçuës comme auparavant. Paul II. qui succeda au pape Pie II. en 1464. sçavoit bien que la pragmatique étoit observée en plusieurs points: c'est pourquoi il envoya un legat en France en 1467. avec pouvoir de faire cardinal Jean Baluë évêque d'Evreux, s'il donnoit ses soins pour faire abolir cette loi. Louis XI. accorda au pape ce qu'il desiroit, & commanda que les lettres en fussent expediées l'an 1469. Baluë les fit publier au châtelet; mais il trouva de la resistance au parlement. Jean de saint Romain, procureur general, empêcha l'enregistrement de ces lettres, & remontra qu'en abolissant la pragmatique, on ôtoit les elections aux chapitres, & les collations aux ordinaires; on rétablissoit les elections & les graces expectatives, & les évocations en cour de Rome. Que la pragmatique n'ayant plus lieu, un grand nombre de sujets du roi se retireroient à Rome comme auparavant, pour y obtenir des graces, ou pour y poursuivre leurs affaires: ce qui rendroit les universités dépourvûës de gens capables. Qu'enfin les lettres de l'abolition étant enterinées, il sortiroit du royaume des sommes immenses, pour être portées à Rome. Il remarqua que pendant trois ans que l'execution de la pragmatique avoit été interrompuë du tems de Pie II. on avoit porté de France à Rome trois cens quarante mille écus pour les évêchés, les abbayes, les prieurés & autres dignités qui avoient vaqué, & deux millions d'écus pour les graces expectatives des cures & autres benefices. L'université de Paris s'émut fort contre Baluë, & le recteur alla trouver le legat, & lui déclara qu'il en appelloit au premier concile.

Après la mort de Louis XI. en 1483. le roi Charles VIII. assembla les trois états de son royaume dans la ville de Tours, où l'on demanda avec instance l'execution de la pragmatique sanction. Les évêques qui avoient été promûs sous le regne de Louis XI. contre la forme prescrite par la pragmatique, s'y opposerent avec chaleur; mais le tiers-état leur resista fortement, & les appella les évêques du roi, parce qu'ils n'étoient pas pourvûs canoniquement, ni selon les decrets du concile de Bâle. Le procureur general Jean de Saint Romain, y parla avec sa fermeté ordinaire pour l'observation de la pragmatique, & contre la demande des prelats. En 1484. Jean de Nanterre procureur general forma un appel au parlement contre la legation du cardinal Baluë, & soûtint que

la pragmatique étoit une ordonnance sainte, necessaire pour le bien de l'état. Ainsi du regne de Charles VIII. on proceda aux elections des évêchés; & s'il se formoit quelque debat, le parlement en étoit le juge. On en voit des arrêts pour l'évêché de Tulle en 1485. & pour celui de saint Flour en 1486. Louis XII. ayant succedé à Charles VIII. ordonna en 1499. que la pragmatique fût inviolablement observée; ensuite dequoi le parlement rendit plusieurs arrêts contre des particuliers qui avoient obtenu des bulles en cour de Rome. Mais en Decembre 1512. le pape Jules II. présidant au concile de Latran, ordonna que tous les fauteurs de la pragmatique sanction, quels qu'ils pussent être, rois ou autres, seroient cités à comparoître dans soixante jours: & après sa mort arrivée en Fevrier 1513. Leon X. continua le concile, où il confirma l'ordonnance de Jules II. Le roi Louis XII. envoya ses ambassadeurs au concile de Latran, avec pouvoir de déclarer qu'après la mort de Jules II. il n'avoit plus sujet de défiance, & que renonçant au concile de Pise, il adheroit à celui de Latran comme legitime. Cet acte lû en pleine assemblée, fut ratifié par lettres patentes de Louis XII. données le 26. Octobre 1513. En cette conjoncture le roi mourut le 1. Janvier 1514. & le roi François I. lui succeda. Ce prince passa en Italie en 1515. pour se rendre maître du duché de Milan qui lui appartenoit. Dans le tems qu'il étoit à Pavie, il eut avis de son ambassadeur à Rome, que le pape & le concile avoient decerné une citation peremptoire & finale contre sa majesté, & contre le clergé de France. Alors prevenu par son chancelier, il resolut de traiter avec le pape, lequel ayant sçu la volonté du roi, offrit de venir à Bologne pour y conferer avec lui. Cette entrevuë se fit le 11. Decembre 1515. & François I. retourna ensuite à Milan, ayant laissé le chancelier du Prat, pour convenir des conditions du traité avec les cardinaux d'Ancône & de Santiquatro, que le pape avoit nommés. On accusa en France le chancelier d'avoir trahi la cause publique pour son propre interêt. En effet, il eut dans la suite un chapeau de cardinal, qui peut-être fut la récompense de cette lâche condescendance. Le concordat fut conclu le 16. Août 1516. après quoi la bulle du pape Leon X. portant la revocation de la pragmatique, en date du 19. Decembre 1516. & le concordat fait entre le pape & François I. furent approuvés par le concile de Latran. *Voyez* CONCORDAT. * Pinsson, *Pragm. Sanct.* Mezeray, *hist. de France*.

PRAGUE, ville capitale du royaume de Bohême, avec archevêché & université, est nommée diversement par les auteurs Latins, *Marobudum*, *Bugremum*, *Casurgis* & *Praga*, & par ceux du pays *Prag*. Elle est située sur la riviere de Molde, dans un pays agréable & fertile, environné de palais & de lieux de plaisance, où elle paroît comme au milieu d'un grand amphitheâtre, dont on peut distinguer trois parties. Ce sont la vieille ville, qui est la plus grande, la nouvelle ville, & la petite, qui toutes trois ensemble sont sans contredit, la plus grande cité d'Allemagne, où les ducs, les princes & les empereurs ont tenu long-tems leur cour. Le château, qui est dans la petite ville, a de tres-beaux appartemens, & est appellé aussi *le Château Royal*. La ville nouvelle & la vieille sont à l'orient de la Molde, & la grande est attachée à la petite par un pont de vingt-quatre arches. Prague est extraordinairement peuplée, & l'a été autrefois beaucoup davantage; car on y compta quarante-quatre mille écoliers sous Jean Hus, & il en sortit plus de quarante mille externes, parce qu'on retrancha leurs privileges. Il y a de tres-beaux édifices saints & profanes, entre lesquels on distingue sur-tout l'eglise metropolitaine de saint Vaite. On dit que saint Venceslas patron de Prague, la fit bâtir vers l'an 698. Les voyageurs ne manquent jamais d'y admirer ses beaux tombeaux, & d'aller voir la maison de ville, avec son horloge, le pont & les tours, le college des Jesuites & son eglise, l'université fondée par l'empereur Charles IV. vers l'an 1360. On dit que ce fut à la priere du même prince que le pape Clement VI. érigea l'eglise de Prague en metropole, qui a pour suffragans Leutmeritz, Konigsgratz en Bohême, & Olmuz en Moravie. Cette ville a souffert divers sieges, & ce fut près de ses murailles que Maximilien duc de Baviere remporta une celebre victoire le 8. Novembre 1620. Cette bataille fut donnée à la montagne Blanche, & en moins d'une heure decida de la couronne de Bohême en faveur de l'empereur Ferdinand II. contre Frederic V. electeur Palatin, qui avoit été élu roi par les états du pays. Les tumultes arrivés dans Prague en 1618. donnent lieu de dire que la premiere action des guerres d'Allemagne s'y est passée; & que trente ans après l'on y a vû le dernier acte d'hostilité qui a precedé la paix de Munster en 1648. Ce fut lorsque les Suedois surprirent la petite ville. * Cluvier, *descript. German.* Æneas Sylvius, *hist. de Bohême*. Pertius, *de reb. Germ. script.* Tuldenus, *hist. nostri temp.* Puffendorf, *hist. rer. Suecic.*

CONCILE DE PRAGUE.

Les Hussites & les sectateurs de Jean Wiclef avoient prêché leurs opinions avec tant de succès dans la Bohême, que tout le monde en étoit presque prevenu Pour s'y opposer, on fit agir les armes de la foi & de la verité, contre celles de l'imposture. Ensuite Stankon archevêque de Prague, celebra vers l'an 1405. contre ces errans un concile où leur doctrine fut condamnée; ce que les auteurs d'Allemagne n'ont pas oublié, comme nous le voyons dans la derniere édition des conciles.

PRAGUE est le nom d'un village de Pologne vis-à-vis de Varsovie, & de l'autre côté de la Vistule. Il y avoit autrefois un pont de bateaux sur ce fleuve entre cette ville & ce village, qui sauva les débris de l'armée Polonoise battuë par Charles Gustave roi de Suede, aux environs de ce village, du regne de Casimir; mais qu'on a rompu depuis. On le rebâtit d'ordinaire aux dietes de l'election, pour favoriser le passage de la noblesse, qui se rend en grand nombre à ses assemblées. * *Memoires de Beaujeu*.

PRAIRIES (la riviere des Prairies ou des Hurons.) C'est une riviere du Canada dans l'Amerique septentrionale. Elle se décharge dans la riviere de S. Laurent du côté du nord, vis-à-vis de l'isle de Mont-Real. * Maty, *diction.*

PRASINE, quadrille dans les jeux du cirque, ainsi appellée parce qu'elle portoit un verd-clair. Les cochers, dit Tertullien, *livre des spectacles chap.* 9. se sont revêtus de l'idolâtrie par les couleurs qu'ils portent. Il n'y en avoit d'abord que deux, le blanc & le rouge. Le blanc étoit en l'honneur de l'hiver, & le rouge en l'honneur du soleil. Le prasine ou le verd fut depuis ajoûté en l'honneur de la terre, & le bleu ou azur pour le ciel ou la mer. Le peuple qui assistoit aux jeux du cirque, étoit partagé en quatre factions, chacun étant partisan d'une de ces couleurs, & ces differentes factions excitoient des clameurs, des contestations, même des batteries dans l'assemblée. Cela dura jusqu'au tems de Justinien, sous lequel il arriva un grand combat entre la faction verte & la faction bleuë, dans lequel périrent près de quarante mille hommes, comme Zonare le rapporte. Depuis ce tems-là on abolit le nom des quadrilles. * *Antiq. Gr. & Rom.*

PRASLIN, *cherchez* CHOISEUL.

PRASUTAGUE, *Prasutagus*, roi des Iceniens peuples d'Angleterre, ne laissa que des filles, ausquelles par testament il donna l'empereur Neron pour coheritier, s'imaginant mettre & son pays & sa famille à couvert de toutes sortes d'insultes. Mais le succès n'en fut pas tel qu'il se l'étoit imaginé; car les officiers Romains que l'empereur avoit envoyés, ravagerent le pays, & firent des affronts si sanglans à la reine Boudicée veuve du roi Prasutague, & à ses filles, que pour s'en venger, elle fit prendre les armes à ses sujets & aux peuples voisins, & soûtint quelque tems la guerre contre les Romains, vers l'an 60. de Jesus-Christ. * Tacite, *in Agricol. vit. c.* 15. Dion, *l.* 62.

PRAT, maison originaire d'Auvergne, & non pas d'Italie, comme quelques-uns l'ont cru. Il ne faut pour en convenir, que voir l'épître dedicatoire des commentaires que publia Pierre Anthoni natif d'Issoire, maître des requêtes, sur les traités d'Etienne Aufreri, & qu'il dédia au chancelier du Prat, où l'on voit ces paroles au commencement: *Petrus Anthoni Isiodorensis Arvernus, Arcana*

tonio de Prato Isiodorensi Arverno, &c.

I. Anne du Prat, dit *Ricor*, épousa *Berande* Charrier, dont il eut Antoine qui suit; *Claude*, de qui sont descendus les seigneurs de Hauteribe, Nyols & d'Auzat en Auvergne; & *Beraude* du Prat, mariée à *Astremoine* Bohyer, bourgeois d'Issoire.

II. Antoine du Prat, I. du nom, seigneur de Veyrieres, épousa *Jacqueline* Bohyer sœur d'*Astremoine*, son beaufrere, dont il eut Antoine II. du nom, qui suit; *Thomas* évêque de Clermont, mort à Modene le 19. Novembre 1528. accompagnant Renée de France, duchesse de Ferrare; *Anne*, seigneur de Bos-de-Gondole, Peyrusse, Veyrieres, &c. capitaine de Clermont & d'Issoire, *tige de la branche des seigneurs de* Gondole *&* d'Arson; *Geraude*, mariée 1°. à *Mery* de S. Simon seigneur du Plessis: 2°. à *René* d'Arpajon, seigneur de Severac; & *Charlotte* du Prat, morte sans alliance.

III. Antoine du Prat, II. du nom, chancelier de France, puis cardinal, archevêque de Sens, &c. *dont sera parlé ci-après dans un article separé*, épousa avant que d'entrer dans les dignités ecclesiastiques *Françoise* de Veny, fille de *Michelle*, seigneur d'Arbouse, morte le 19. Août 1527. âgé de 30. ans, dont il eut Antoine III. du nom, qui suit; & *Guillaume* du Prat, évêque de Clermont, *qui aura ci-après son article*. M. de Thou, livre 23. *lui donne pour fils naturel* Nicolas Dangu, *évêque de Sées, puis de Mende en* 1559.

IV. Antoine du Prat, III. du nom, seigneur de Nantoüillet, baron de Thiern & de Thoury, chevalier de l'ordre du roi, & prevôt de Paris en 1547. épousa le 30. Novembre 1527. *Anne* d'Alegre dame de Viteaux & de Precy, fille & heritiere de *François* d'Alegre, seigneur de Precy, & de *Charlotte* de Chalon dame de Viteaux. Elle se remaria à *Georges* de Clermont-d'Amboise, marquis de Galierande, au profit duquel ayant disposé de tous ses biens, au prejudice de huit enfans qu'elle avoit eus de son premier mariage, cela fit la matiere d'un grand procès, qui fut jugé aux états de Blois par le roi Henri II. à l'avantage de la maison de du Prat; ce qui en même tems donna lieu à l'édit des secondes noces. Les enfans qu'elle eut de son premier mariage, furent Antoine IV. du nom, qui suit; *Nicolas*, baron d'Ancienville, mort sans alliance; *Guillaume*, baron de Viteaux, qui tua en duel en 1571. *Antoine* d'Alegre, baron de Millau, son cousin, & qui fut aussi depuis tué en duel en 1583. par *Yves* d'Alegre, baron de Millau, aussi son parent, sans avoir été marié, *laissant une fille naturelle nommée* Fortune; François, qui a fait *la branche de* Thiern *&* de Viteaux, *rapportée ci-après*; *Antoinette*, mariée à *Christophle* d'Alegre, baron de S. Just, morte en 1598. *Renée*, allié à *François* de Chabannes, marquis de Curton, chevalier des ordres du roi, & chevalier d'honneur de la reine; *Marguerite-Françoise* premiere femme de *François* des Essars, seigneur de Sautour, morte sans posterité; & *Jeanne* du Prat, morte sans alliance.

V. Antoine du Prat, IV. du nom, seigneur de Nantoüillet, de Precy, baron de Thoury, &c. fut reçu prevôt de Paris le 19. Fevrier 1553. à la place de son pere, & épousa *Anne* de Barbançon, fille de *François*, seigneur de Cany, & d'*Antoinette* de Waizieres, & sœur de *Louis* de Barbançon, marquis de Cany, qui mourut sans alliance, & laissa & substitua tous ses biens au second fils de *Louis-Antoine* du Prat son petit-neveu, à la charge de porter le nom & les armes de Barbançon. Elle se remaria à *René* Viau seigneur de Chanlivaut, chevalier des ordres du roi: & eut de son premier mariage Michel-Antoine qui suit; *Antoine*, abbé de Beaulieu, mort en 1595. *Louise*, mariée 1°. en Mai 1598. à *René* de Chandio, marquis de Nesle, comte de Joigny, &c. 2°. en Fevrier 1611. à *Charles* de Berbisy, seigneur d'Herouville; *Michelle*, morte sans alliance en 1626. & *Catherine* du Prat, abbesse de Notre-Dame des Clerets.

VI. Michel-Antoine du Prat, seigneur de Nantoüillet, Precy, baron de Thoury, &c. fut tué en duel par le comte de Sault le 12. Mars 1606. Il avoit épousé *Marie* Seguier, fille de *Pierre*, seigneur de Sorel, president au parlement, & de *Marie* du Tillet, dont il eut Louis-Antoine qui suit; & *Magdelaine* du Prat, mariée en Août 1626. à *Gabriel-Aldonce* de Castelnau, comte de Clermont-Lodeve, marquis de Sessac.

VII. Louis-Antoine du Prat, marquis de Nantoüillet, Precy, &c. mort en Avril 1681. âgé de 81. ans, avoit épousé en Novembre 1626. *Magdelaine* de Baradat, fille de *Guillaume*, seigneur de Damery, & de *Susanne* de Romain, dame de Fontaines, dont il eut *Louis*, marquis de Nantoüillet, commandant les gensdarmes du cardinal Mazarin, tué à la bataille de Saint-Antoine en 1652. à l'âge de 22. ans; *Henri*, marquis de Nantoüillet après son frere, commandant le regiment de cavalerie de la reine Anne d'Autriche, mort sans posterité de N. de Gerante de Senas, & d'*Anne* d'Agueſſau, veuve de *Philippe* Gruyn receveur general des finances d'Alençon, ses deux femmes; *Louis-Antoine*, lieutenant dans le regiment de son frere; François qui suit; *Geneviéve*, morte sans alliance; & *Magdelaine* du Prat, mariée à *Gilbert* de Chaslus, marquis de Saint Priest.

VIII. François du Prat, chevalier de Nantoüillet, fut comte de Barbançon, ayant été substitué aux nom & armes de cette maison: il fut aussi capitaine de cavalerie au regiment de la Reine, premier maître d'hôtel de Philippe de France, duc d'Orleans, & mourut le 24. Juin 1695. Il avoit épousé *Anne-Marie* Colbert, fille de *Charles* Colbert, seigneur du Terron, conseiller d'état, dont il a eu François, qui suit; & *Henri* du Prat, chevalier de Malte, dit *le Chevalier de Barbançon*.

IX. François du Prat de Barbançon, comte de Barbançon, colonel d'un regiment d'infanterie, a épousé *Claire-Charlotte-Seraphine* du Tillet, fille de *Jean-François* du Tillet, comte de saint Matthieu, &c. & de *Jeanne* de Bohan de Nanteüil, dont il a un fils & une fille.

BRANCHE DES BARONS DE THIERN, de Viteaux, *marquis de* Formery, *&c.*

V. François du Prat, baron de Thiern, &c. quatriéme fils d'Antoine du Prat, III. du nom, seigneur de Nantoüillet, &c. & d'*Anne* d'Alegre, épousa *Anne* Seguier, fille de *Pierre* Seguier, seigneur de la Verriere, lieutenant criminel au châtelet de Paris, & de *Catherine* Pinot, dont il eut, Antoine, qui suit; *Philippe*, alliée à *Gabriel* baron de Cosnac en Limosin; & *Anne* du Prat, demoiselle de la reine, mariée à *Honorat* Prevost, seigneur du Chastelier-Portaut en Poitou.

VI. Antoine du Prat, baron de Formery, de Thiern, de Viteaux, &c. épousa en 1597. *Chrestienne* de Sayne, dame de Jumeaux, fille de *Claude*, seigneur de Monculot, &c. president des comptes en Bourgogne, & de *Charlotte* Noblet, dont il eut, *René* du Prat, baron de Jumeaux; Antoine, qui suit; & *Charlotte* du Prat, mariée en 1623. à *Pierre* du Fay, seigneur de Mezangeres.

VII. Antoine du Prat, baron de Viteaux, & de Formery, mort en Août 1648. avoit épousé en 1632. *Claude* des Barres, fille de *Pierre*, baron de Ruffey, president au parlement de Dijon, & de *Charlotte* Bourgeois de Moüilleron, dont il eut Louis-Antoine, qui suit; quatre filles, mortes sans alliance; & N. du Prat, religieuse à Châtillon-sur-Seine.

VIII. Louis-Antoine du Prat, baron de Viteaux, &c. épousa *Anne* Lenet, fille de *Pierre* Lenet, procureur general au parlement de Dijon, dont il eut pour fils unique, Antoine-Bernard, qui suit;

IX. Antoine-Bernard, comte du Prat, marquis de Formery, Selors, &c. colonel d'infanterie, mort le 6. Juin 1712. avoit épousé le ... Mai précedent N. le Bourgoin, fille de *Charles*, marquis de Follin, & de *Marguerite-Françoise* Amelot. * *Voyez* Du Chesne, *hist. des chanceliers*; Blanchard, *hist. des Presidens*; Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*, &c.

PRAT (Antoine du) seigneur de Nantoüillet, baron de Thiern & de Thoury, premier president au parlement de Paris, puis chancelier de France, de Bretagne & de Milan, cardinal, archevêque de Sens, fils aîné d'Antoine du Prat, I. du nom, & de *Jacqueline* Bohyer, parut avec reputation entre les avocats du parlement de Paris, & fut fait lieutenant general au bailliage de Montferrant, puis avocat general au parlement de Toulouse. Ses services lui firent donner par le roi Loüis XII. une

charge de maître des requêtes de son hôtel, vacante par la mort de Simon Dani, où il fut reçu le 25. Janvier de l'an 1504. & en cette qualité il présida aux états de Languedoc par ordre du roi. En 1506. il fut fait quatriéme président au parlement de Paris, & premier président en 1507. Enfin, le roi François I. le fit chancelier de France, par lettres du 7. Janvier 1515. & lui donna les sceaux qu'on avoit confiés à Etienne Poncher, évêque de Paris. Les historiens ne parlent point avantageusement de la conduite de ce chancelier. Ils disent que pour s'affermir dans les bonnes graces du roi, qui cherchoit de l'argent pour faire la guerre, il lui suggera de vendre les charges de judicature, & de créer une nouvelle chambre de vingt conseillers, dont on fit la Tournelle, au parlement de Paris. Depuis il lui persuada qu'il étoit en son pouvoir d'augmenter les tailles, & de faire de nouveaux impôts, sans attendre l'octroi des états, contre l'ordre ancien du royaume; s'appuyant dans ces entreprises, de l'affection & du crédit de la princesse mere du roi, qui regloit toutes choses selon ses desirs. Il suivit ensuite le roi en Italie, & se trouva avec lui le 19. Decembre de l'an 1515. à la conference qu'il eut avec le pape Leon X. à Bologne. Ce fut là qu'il persuada à ce jeune prince d'abolir la pragmatique-sanction, & de faire le concordat par lequel le pape remit au roi le droit de nommer aux benefices de France & de Dauphiné; & le roi accorda au pape les annates de ces grands benefices, sur le pied du revenu courant. Ces changemens rendirent le chancelier odieux à tous les gens de bien. Il perdit peu après sa femme, & cette perte lui donna la pensée de se faire ecclesiastique. La faveur le porta aux premieres dignités de l'eglise; car il fut successivement evêque de Meaux, d'Albi, de Valence, de Die & de Gap, & archevêque de Sens, abbé de Fleury, &c. & fut fait cardinal par le pape Clement VII. en 1527. Deux ou trois ans après il fut encore legat *à latere* en France, & couronna la reine Eleonore d'Autriche. Lorenzo Capelloni, auteur Italien, rapporte dans ses exemples politiques, que le cardinal du Prat songea à se faire pape après la mort de Clement VII. en 1534. qu'il se proposa même au roi, auquel il promit de contribuer jusqu'à quatre cens mille écus; mais que ce monarque se moqua de l'ambition du legat, & qu'il retint son argent. Cela paroît pourtant peu vrai-semblable; car outre que Paul III. fut élu deux jours après la mort de Clement VII. il n'y a pas d'apparence que du Prat, qui étoit âgé & incommodé, songeât à sortir de sa maison. On ajoûte qu'il étoit devenu si gros, qu'on fut obligé d'échancrer sa table pour faire place à son ventre. Au reste, nous voyons par les registres du Parlement, qu'après la mort de ce cardinal, le president Poyet eut ordre d'aller à Nantoüillet, pour s'y faire donner cent mille écus au soleil, en titre de prêt. Le cardinal du Prat se voyant valetudinaire, s'étoit fait porter à son château de Nantoüillet, où il mourut le 9. Juillet de l'an 1535. âgé de 72. ans. Il ordonna que son corps fût enterré dans son eglise de Sens, où il n'étoit jamais entré: & l'année même de sa mort, il fit de grands biens à l'Hôtel-Dieu de Paris, qu'il accrut vers le septentrion d'un corps de logis tout entier, dit encore aujourd'hui la *salle du Legat*. Les grands évenemens qui arriverent pendant son ministere dans l'état & dans la religion, soit par la prise & par la detention en Espagne de la personne du roi François I. & des princes ses enfans, soit par le sac de Rome, & la détention du pape Clement VII. & des cardinaux, soit par les nouveautés introduites dans la religion par Luther & ses sectateurs, soit enfin par le schisme d'Angleterre, ont donné lieu au proverbe, *il a autant d'affaires que le legat*.

Un historien moderne parle ainsi de la mort de ce cardinal. « Le 8. Juillet (son épitaphe dit le 9.) de cette année 1535. Antoine du Prat, cardinal, archevêque de Sens, legat en France, & chancelier, mourut d'une phtiriase, ou maladie de poux, en son château de Nantoüillet, fort tourmenté des remords de sa conscience, comme ses soûpirs & ses paroles le firent connoître, pour n'avoir point observé d'autres loix, lui qui étoit si grand jurisconsulte, que ses interrêts propres, & la passion du souverain. C'est lui qui a ôté les élections des benefices & des privileges à plusieurs eglises, qui a introduit la venalité des charges de judicature, qui a appris en France à faire hardiment toutes sortes d'impositions, qui a divisé l'interêt du roi d'avec le bien public, qui a mis la discorde entre le conseil & le parlement, & qui a établi cette maxime si fausse & si contraire à la liberté naturelle, qu'il n'est point de terre sans seigneur. » On accuse aussi le chancelier du Prat, d'avoir irrité Loüise de Savoye contre le connétable de Bourbon, dans l'esperance de profiter d'une partie de la dépoüille de ce prince. En effet, il en eut les baronies de Thiern & de Thouri. Nous avons parlé cy-dessus de ses enfans. * Le Feron & Godefroy, *officiers de la couronne*. D'Athon, *hist.* Capelloni, *l.* 3. Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *histoire des cardinaux*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jacques Tavelle, *de episc. Senon.* Marillac, *hist. de Bourb.* Mezeray, *hist. de France*. Blanchard. *hist. des présidens de Paris & des maîtres des requêtes*. Garimberg, *l.* 4. *annal. de France*, *&c.* Le P. Anselme.

PRAT (Guillaume du) evêque de Clermont en Auvergne, fils d'ANTOINE du Prat, chancelier de France, fut nommé à l'évêché de Clermont l'an 1528. dont il prit possession l'an 1535. Il assista au concile de Trente, sous le pontificat de Paul III. avec Claude de la Guiche, evêque d'Agde. Ce prélat fonda trois colleges pour les Jesuites; à sçavoir, ceux de Billon & de Moriac en Auvergne, & celui de Clermont à Paris, qui sont comme les trois premiers seminaires de cette societé en France; & un couvent de Minimes à Beauregard en Auvergne, proche de son château, où il mourut le 22. du mois d'Octobre de l'année 1560. âgé de 53. ans. * Hilarion de Coste, *hist. Cathol.*

PRATE (Pile de) cardinal & archevêque de Ravenne, sorti d'une illustre maison de Dalmatie, fut créé cardinal l'an 1378. par le pape Urbain VI. & fut envoyé legat vers Venceslas roi des Romains, qu'il porta à approuver l'élection d'Urbain. Après son retour à Rome, il fut gouverneur de la ville de Corneto, & entreprit de retablir la paix entre sa sainteté & Charles roi de Naples; mais n'ayant pû réüssir, il se retira auprès de l'antipape Clement VII. & brûla auparavant son chapeau rouge à la vûë des bourgeois de Pavie. Clement VII. le créa de nouveau cardinal, & lui donna le commandement d'une armée, avec laquelle ce cardinal fit en Italie plusieurs conquêtes sur les Urbanistes, & se rendit maître de la ville d'Orviette, dont il laissa le gouvernement à Conrad & à Luc Monaldi, à la charge d'apporter annuellement le jour de saint Pierre & de saint Paul un épervier au pape. Il renonça ensuite au schisme, & rendit à Boniface IX. toutes les villes qu'il avoit conquises sur les princes protecteurs d'Urbain. Ce pape le créa une troisiéme fois cardinal, ce qui donna lieu à ses ennemis de le nommer *le cardinal aux trois chapeaux*; parce qu'il avoit reçu la pourpre de trois papes. Boniface lui donna le gouvernement de plusieurs provinces, & il le fit enfin son vicaire general à Rome. Il mourut l'an 1401. à Padouë, où il a fondé un tres-beau college. * Ciacconius. Onuphre. Ughel. Aubery, *hist. des cardinaux*.

PRATEOLE, ou du PREAU (Gabriël) curé de saint Sauveur de Peronne, natif de Marcoussi, près de Montleheri, & docteur de la faculté de Paris, de la maison de Navarre, florissoit vers la fin du XVI. siecle. Il écrivit divers ouvrages pour la défense de l'eglise contre les Heretiques; & sur-tout une histoire de l'eglise en deux volumes, qu'il ouvre par la naissance de Jesus-Christ, & qu'il conduit jusqu'en l'année 1580. Un traité de l'autorité des conciles; un traité des sectes & des dogmes des Heretiques, sous le titre d'*Elenchus Hereticorum omnium*, *&c.* dans lequel il a souvent multiplié les sectes sans necessité. Ce docteur mourut à Peronne le 19. Avril 1588. âgé de 77. ans. * Sponde, *in annal.* Possevin, *in appar.* De Launoy, *hist. coll. Navarr.* Du Verdier & la Croix du Maine, *en la bibl. Franç.* Le Mire, *de script. sec. XVI. &c.*

PRATINAS, natif de Phlius, dans le Peloponnese, poëte Grec, florissoit vers la LXXI. olympiade, & l'an 494. avant Jesus-Christ. Il fit d'abord des satyres, s'attacha ensuite à composer des tragedies, & disputa mé-

me le prix à Eschyle. * Athenée, *l.* 9. Suidas, *in* Πρατ.

PRATO, petite ville d'Italie en Toscane, située dans un terroir agréable sur la riviere de Bisentio, entre Florence & Pistoie.

PRATO (Nicolas de) *Cherchez* ALBERTINI (Nicolas)

PRATO MAGNO, anciennement *Etrusci Campi.* C'est une petite campagne du Florentin en Toscane. Elle est au levant de Florence, environnée au couchant, au sud, & au levant par la riviere d'Arno. C'est une des plus belles & des plus peuplées contrées d'Italie. * Maty, *diction.*

PRAXAGORAS, Athenien, après avoir fait à 19. ans deux livres des rois d'Athenes, en écrivit deux autres trois ans après, sur la vie de Constantin, & en composa six à 31. ans, de l'histoire d'Alexandre *le Grand.* Photius nous a conservé un abregé de la vie de Constantin, où nous n'apprenons rien de particulier. Le style en étoit clair & agréable; mais il ne se soûtenoit pas tout-à-fait assez. Praxagoras étoit Payen, & parloit neanmoins fort avantageusement de Constantin. On croit qu'il vivoit sous Constance, vers l'an 345. de Jesus-Christ, aussi-bien que Bemarque sophiste de Cesarée en Cappadoce, qui a écrit en dix livres les actions de Constantin. Il a publié encore des déclarations & des harangues; mais il ne nous reste rien de tout cela. * Phot. *biblioth. c.* 62. Suid. *in Pi.* Vossius *de hist. Græc. l.* 2. *c.* 17. Tillemont, *hist. des empereurs, tom. IV.*

PRAXEAS, Heresiarque dans le II. siécle, étoit d'Asie: il vint à Rome sous le pontificat du pape Eleuthere ou de Victor, & s'y déclara contre les Montanistes, ayant obligé un de ces papes de revoquer les lettres de communion qu'il leur avoit accordées. Depuis il tomba lui-même dans l'heresie, ne reconnoissant qu'une seule personne dans la Trinité, & disant même que le Pere avoit été crucifié: ce qui fut depuis suivi par les Heretiques Noëtiens, par les Sabelliens, & par les Patripassiens. Tertullien étant devenu Montaniste, écrivit avec une extrême vehemence contre ce Praxeas, qui étoit passé de Rome en Afrique: il revint deux ou trois fois dans le sein de l'eglise, qui comme une bonne mere, le reçut toûjours avec une tres-grande douceur; mais il retomba toûjours, & mourut dans l'heresie. * Tertullien, *de præscr. advers. Prax.* Optat, *l.* 1. *contr. Parmen.* Baronius, *in annal.*

PRAXEDE, fille de saint Pudent, senateur Romain, & sœur de sainte Pudentienne, vivoit à ce que l'on croit, du tems du pape Pie I. Son culte étoit établi à Rome dès le VIII. siécle; mais les actes de sa vie, sont la fiction d'un imposteur. * *Calendrier* de Fronton, *au* 21. *Juillet. Martyrologe* d'Usuard. Baronius, *ad an.* 159. *& in notis ad martyrolog.* Bollandus, *au* 19. *de Mai.* Tillemont, *mem. ecclesiast. tom. II.*

PRAXIDICE, *Praxidice*, déesse, avoit soin de marquer aux hommes les justes bornes & les mesures dans lesquelles ils devoient se contenir, soit dans leurs actions ou dans leurs discours. Les anciens ne faisoient jamais de statuës de cette déesse tout entieres, mais la representoient seulement par une tête, pour montrer peut-être, que c'est la tête & le bon sens qui déterminent les limites de chaque chose. On ne lui sacrifioit aussi que les têtes des victimes. Quelques auteurs font cette déesse mere d'Homonoé & d'Areté, c'est-à-dire, de la concorde & de la vertu. Mnaseas, au rapport de Suidas, la fait femme de Soter, qui est le dieu conservateur, sœur de la concorde, & mere de la vertu. Il y a apparence qu'on a prétendu nous marquer par-là, que cette moderation qui retient dans de justes bornes, & qui fait observer exactement cet important precepte de la sagesse, *rien de trop*, est un moyen sûr pour se conserver en quelque état qu'on soit; & que d'ailleurs se renfermant entre ces limites, on ne sort jamais du caractere d'un homme vertueux. Hesychius dit que Menelas au retour de la guerre de Troye, consacra un temple à cette déesse, & à ses deux filles, la concorde & la vertu, sous le nom seul de Praxidice. On remarque que cette divinité avoit tous ses temples découverts, pour marquer son origine, qu'elle tiroit du ciel, comme de l'unique source de la sagesse. Le nom de Praxidice vient des mots grecs πρᾶξις, *action* & δίκη, *jugement, justice.* * Suidas. Hesychius.

PRAXILLE, *Praxilla*, femme de la ville de Sicyone, étoit en grande reputation, par la facilité qu'elle avoit à composer en vers. Elle fut mise entre les neuf poëtes Lyriques, & inventa, dit-on, une sorte de poësie, qui de son nom fut dite *Praxiléenne.* Cette femme vivoit sous la LXXII. olympiade, vers l'an 492. avant Jesus-Christ. On a encore des vers qu'elle envoya à un jeune homme, nommé Calaïs. * Eusebe, *in chron.* Athenée, *l.* 13. Pausanias, *in Lacon, &c.*

PRAXITELES, ancien sculpteur Grec, tres-celebre dans l'antiquité, florissoit sous la CIV. olympiade, & vers l'an 364. avant Jesus-Christ, un peu avant le regne d'Alexandre *le Grand.* Pausanias a pris soin de décrire dans ses Attiques, plusieurs statuës de cet habile maître. On vantoit fort, entre-autres la Venus qu'il fit pour la ville de Gnide, dont Lucien nous a donné une ample description. C'est cette statuë que les Gnidiens refuserent au roi Nicomedes, qui pour l'obtenir, leur offrit de les affranchir du tribut qu'ils lui payoient. Ils préfererent le plaisir de posseder cette incomparable statuë, à celui d'être entierement libres & indépendans. * Pline, *l.* 34. *&* 36. Pausanias, *in Attic.* Lucien.

PRE' (Pierre du) cardinal, archevêque d'Aix, *voyez* PREZ (Pierre des)

PRE'-ADAMITES: ce mot se peut entendre des hommes que l'on feint avoir vécu avant la création d'Adam, ou de ceux qui ont suivi l'opinion d'Isaac de la Peyrere, qui osa publier en 1655. un livre intitulé: *Præ-Adamitæ, sive exercitatio super versibus* 12. 13. *&* 14. *capitis V. epistola D. Pauli ad Romanos*, accompagné d'un autre, qui a pour titre: *Systema theologicum, ex Præ-Adamitarum hypotesi.* Cet auteur feignant d'avoir du respect pour l'eglise Catholique, proteste qu'il soûmet ses écrits à la censure des docteurs orthodoxes; mais c'est pour insinuer son venin avec plus d'adresse, & pour corrompre plus aisément ceux qui aiment les nouveautés; car au fonds, il paroît qu'il a joint l'impieté & l'heresie à l'extravagance. Voici la disposition de son faux systême. Il dit I. Que le sixiéme jour de la creation du monde, Dieu créa l'homme mâle & femelle, c'est-à-dire, comme il l'explique, que Dieu créa des hommes & des femmes le même jour, dans toutes les parties de la terre: de sorte que comme la terre produisit par tout des arbres, des fruits & des animaux, il y eut aussi par tout en même-tems des hommes & des femmes. II. Que long-tems après, Dieu forma Adam, pour être le premier homme de son peuple particulier, qui fut depuis nommé peuple Juif. III. Que cette formation d'Adam avec de la terre, qui est décrite dans le second chapitre de la Genese, est differente de la création des hommes, dont Moyse parle dans le premier chapitre. IV. Que les Gentils, c'est-à-dire, les peuples differens des Juifs, furent les hommes de la premiere création; & qu'Adam, d'où les Juifs ont tiré leur origine, fut une nouvelle production de Dieu, qui le forma pour être chef de son peuple. V. Que l'intention de Moyse n'a pas été d'écrire l'histoire du monde; mais seulement celle des Juifs: c'est pourquoi il dit peu de choses de la premiere création des hommes. VI. Que le deluge de Noé ne fut pas universel par toute la terre, qu'il ne submergea que la Judée. VII. Qu'ainsi tous les peuples du monde ne descendent pas de Noé, ou de ses trois fils, Sem, Cham & Japhet. VIII. Que les Gentils s'abandonnerent à toutes sortes de vices; mais que ces pechés ne leur étoient point imputés: parce que Dieu ne leur avoit point donné la loi; & que ce n'étoit pas proprement des pechés, mais plûtôt des actions mauvaises, comme celle des bêtes qui font tort, & qui ne pechent pas. IX. Que les Gentils mouroient, non pas pour avoir peché; mais parce qu'ils étoient composés d'un corps sujet à la corruption. X. Qu'à l'égard de la seconde creation, c'est-à-dire, de celle d'Adam, il a été formé pour être le premier patriarche du peuple Juif, auquel Dieu se devoit manifester dans la suite des tems, & après aux Gentils, pour ne faire enfin qu'une eglise des uns & des autres. L'auteur de ces opinions se sert des versets 12. 13. & 14. du chapitre V. de l'epître de saint Paul

aux Romains, & principalement de ces paroles: *Jusques à la loi, il y avoit des pechés dans le monde: Or on n'imputoit pas les pechés, n'y ayant point de loi.* D'où il forme ce raisonnement. Il faut entendre ici la loi donnée à Moyse, ou celle qui fut donnée à Adam. Si l'on entend la loi de Moyse, il s'ensuivra qu'il y a eu des pechés avant & jusqu'à Moyse; mais que Dieu ne les imputoit point: ce qui ne se peut soûtenir, puisque l'histoire sacrée nous assûre de la punition de Caïn, de celle des Sodomites, & de tant d'autres. Si l'on entend la loi d'Adam, il faut conclure qu'il y avoit avant lui des hommes, à qui les pechés n'étoient pas imputés. Ceux qui ont écrit contre les erreurs de ce Pré-Adamite, ont fort bien remarqué que cet auteur a imité la plûpart des Heretiques, qui ont tâché d'établir leurs fausses opinions sur des passages de S. Paul, qu'ils n'entendoient pas, & qu'ils ne vouloient pas entendre: ce que quelques-uns faisoient dès le tems de saint Pierre, qui nous avertit qu'il y a dans les écrits de S. Paul plusieurs choses difficiles à entendre, dont les ignorans & les amateurs des nouveautés se servent à contre-sens pour leur propre perte.

Voici de quelle maniere on répond à ce passage. S. Paul parle de la loi donnée à Moyse, laquelle est appellée loi simplement dans l'écriture-sainte; & par cet apôtre même, lorsqu'il dit: *Je n'ai connu le peché que par la loi; car je ne sçaurois pas ce que c'est que la concupiscence, si la loi ne disoit, tu ne convoiteras pas.* Il est certain que c'est la loi de Moyse qui fait cette défense. L'apôtre ne dit pas qu'avant la loi de Moyse, il y avoit des pechés que Dieu n'imputoit pas; mais qu'avant la loi de Moyse, il y avoit des pechés dans le monde, & que l'on n'impute point de pechés, lorsqu'il n'y a point de loi; & par consequent, qu'avant Moyse il y avoit une loi donnée à Adam, dont le peché a introduit la mort dans le monde. Ceux qui expliquent ainsi ce passage, remarquent qu'il y a dans le texte grec *ἐλλογεῖται*, c'est-à-dire *on impute*, non pas *on imputoit*. On donne encore un autre sens à ces paroles, en lisant, *on imputoit*. Avant la loi de Moyse, il y avoit des pechés au monde, que l'on n'imputoit pas; parce qu'c'étoient des pechés de pensées & de concupiscence, qui n'étoient pas encore défendus par cette loi. De quelque maniere qu'on explique ce passage, il est constant que par ces mots, *jusqu'à la loi*. S. Paul ne veut point dire, *jusqu'à la loi d'Adam*, comme l'auteur anonyme l'a faussement supposé.

Peut être ne sera-t-il pas inutile de rapporter à cette occasion ce qui regarde l'antiquité des Chaldéens, des Egyptiens & des Chinois: parce que c'est principalement sur les histoires de ces nations, que l'auteur des Pré-Adamites a fondé son système theologique. Après avoir dit dans sa preface, que ceux qui sont un peu éclairés, voyent assez que l'epoque du monde ne se doit pas prendre de la création d'Adam; il ajoûte qu'il faut remonter jusqu'à l'origine des Chaldéens, des Egyptiens, des Ethiopiens & des Scythes. Mais dans le troisiéme livre, où il touche ces matieres, il ne parle que des Chaldéens & des Egyptiens. Il dit après Diodore, que ces peuples croyoient que le monde étoit de toute éternité, & qu'ils se vantoient de s'être appliqués depuis plus de quatre cens soixante & dix mille ans, à observer les astres; mais les personnes de bon sens ne doutent point de la vanité de cette nation: & Ciceron ne feint point de dire que les Chaldéens étoient des trompeurs. Voici une preuve convainquante de leur mensonge. Lorsqu'Alexandre *le Grand* prit la ville de Babylone, il avoit avec lui Callisthenes celebre philosophe de la ville d'Olinthe. Aristote pria Callisthenes de lui faire voir ce qu'il y avoit de monumens d'antiquité chez les Chaldéens, & cet ami lui envoya les plus anciennes observations astronomiques qu'il put trouver à Babylone, qui ne remontoient qu'à mille neuf cens trois ans avant cette expedition d'Alexandre. Simplicius rapporte cela dans ses commentaires sur Aristote, après l'avoir pris des livres de Porphyre. Selon le calcul de ceux qui suivent la version des Septante, ces observations ne devancent point le tems de Semiramis, qui commença de regner l'an 1215. avant Jesus-Christ. Berose dans son histoire des Chaldéens, compte dix generations depuis Alorus (qui est l'Adam de Moyse) jusqu'à Xisuthrus (qui n'est autre que Noé) & en compte dix autres depuis Xisuthrus, jusqu'à Abraham. D'où l'on voit que les Chaldéens ont voulu faire leur nation aussi ancienne que le monde, & égaler par leurs vingt generations, le nombre des vingt patriarches, qui ont été depuis le premier homme jusqu'au tems d'Abraham. Mais on sçait que la nation des Babyloniens ou Chaldéens ne commença qu'un peu avant la naissance d'Heber. Son origine est marquée dans l'histoire sainte, qui nous apprend que les descendans de Noé ayant quitté les montagnes où ils habiterent assez long tems après le déluge, se répandirent dans les plaines, & donnerent le nom de Sennaar à la premiere terre où ils s'établirent, & bâtirent ensuite la tour & la ville de Babylone. A l'egard des Egyptiens, il est vrai qu'ils ont crû être les premiers hommes du monde; mais il est aisé de voir que leur origine est fabuleuse. Leurs histoires disent qu'il y a eu chez eux des rois pendant l'espace de trente six mille cinq cens vingt-cinq ans, jusqu'à Nectanebe, qui fut chassé du thrône par Ochus, roi des Perses, 19. ans avant la monarchie d'Alexandre *le Grand*. Ils disent que les dieux & les heros ou demi-dieux ont regné dans cet empire pendant l'espace de trente-quatre mille deux cens & un ans; & qu'à ceux-là ont succedé les rois, dont le premier a été Menés. Le fameux Manethon, sacrificateur de la ville d'Heliopolis, qui a écrit l'histoire d'Egypte, par ordre du roi Ptolomée *Philadelphe*, imitant cette ancienne chronique, fait regner sur les terres du Nil, les dieux & les heros; mais il n'en compte pas un si grand nombre, & ne leur donne pas tant d'années de regne. Il est tres-manifeste que ces regnes des dieux & des demi-dieux, ne sont que des fables inventées par les Egyptiens, pour égaler leur antiquité à celle des Chaldéens, ces deux nations ayant toûjours été jalouses l'une de l'autre sur ce point; & s'étant attribué des princes imaginaires, ou des observations astronomiques qui alloient bien au-delà de leur origine. C'est pourquoi Diodore dit des Egyptiens, qu'ils ont renoncé à la verité, pour suivre des mensonges prodigieux & incroyables. Quant à l'antiquité des Chinois, par leurs histoires on voit que jusqu'à l'an 1699. de Jesus-Christ, leur empire a duré quatre mille six cens cinquante & un ans: ce qui iroit environ 600. ans au-delà du déluge; mais outre qu'il y a apparemment de l'erreur dans ce calcul, on doit observer que, suivant la supputation des Septante, ce commencement se trouveroit en l'an 565. après le déluge. Ainsi l'auteur des Pré-Adamites a été chercher en vain dans l'antiquité de ces nations, quelques preuves pour appuyer une opinion si impie & si extravagante. *Voyez* PEYRERE (la) * J. Bapt. Morin, *refutatio detestandi libri de Pra-Adamitis.* A. Hulse, *non ens Pra-Adamiticum.* J. Pythius, *responsio exetastica ad tractatum cui titulus, Pra-Adamita.* J. Hilpert, *disquisitio de Pra Adamitis.* P. Pezron, *antiq. des tems*

PREAU (Gabriel du) docteur en theologie, mort en 1588. a été celebre dans le XVI. siecle par divers ouvrages historiques, dont le plus considerable qui parut en 1583. à Paris en 2 vol. *in fol* est *l'histoire de* l'état & succès de l'eglise depuis la nativité de J. C. jusqu'en 1580. Il y joignit un abregé de l'histoire de France jusqu'à la même année. & l'on réimprima l'un & l'autre ouvrage en 1604. Dès l'an 1562. il avoit publié une harangue sur les causes de la guerre entreprise contre les Calvinistes rebelles: & en 1559. une autre harangue latine *de jucunda Francisci II. apud Remos inauguratione.* * Le Long, *biblioth. histor. de la France.*

PREAUX, abbaye de France dans la Normandie. Elle est sur la Rille à une lieuë au-dessous de Pont-Audemer. * Maty, *diction.*

PREBENDE: ce nom signifioit dans le moyen âge de la latinité les distributions des vivres qui se faisoient aux soldats. Depuis on l'a donné aux distributions qui se faisoient aux chanoines & aux moines; & enfin quand les ecclesiastiques partagerent entr'eux les revenus de l'eglise, on donna le nom de prebende aux portions que chacun en avoit, & de semi-prebendes, à celles qui n'étoient que de moitié: d'où sont venus les noms de prebendes, & de semi-prebendes. * Thomassin.

PRECAIRE : ce mot est assez connu dans le droit civil & canonique. Le pere Paul, que l'on nomme vulgairement *Fra-Paolo*, dit dans son livre des matieres beneficiales, que le contrat nommé *Precaire* a apporté de grandes richesses aux eglises; que le premier usage en fut introduit en France, d'où il passa en Italie. M. Simon remarque dans son histoire des revenus ecclesiastiques, que les vieux cartulaires sont remplis de ces sortes d'actes, qui consistoient en une donation que les particuliers faisoient de leurs biens aux eglises: ensuite dequoi ils obtenoient des mêmes eglises sur des lettres qu'ils appelloient *precarias*, ou *precatorias*, les mêmes biens pour les posseder par une espece de bail emphyteotique. Car la plûpart faisoient un bail pour cinq ou six, & même sept generations, à condition de donner à l'eglise ou monastere un certain revenu tous les ans. Il en rapporte la preuve par des formules de *precaires*, où les particuliers vendoient leur bien aux monasteres, & obtenoient ensuite des lettres pour cela jusques à la cinquiéme generation, *litteras precatorias usque in quintam generationem*. De sorte qu'après la cinquiéme generation, les monasteres pouvoient disposer du bien qui leur avoit été donné en propre, dès le jour qu'on avoit contracté. * Le pere Paul, *traité des matieres beneficiales*.

PRECHANTRE : c'étoit autrefois le premier de ceux qui chantoient dans l'eglise. Depuis on en a fait une dignité dans les eglises cathedrales au-dessus du chantre.

PRECIES, & preclamiteurs, *præcia & præclamitores*, *crieurs*, officiers qui alloient par les ruës de Rome devant le Flamen-Dial, pour faire cesser le travail aux ouvriers aux jours des feries publiques; parceque s'il avoit veu quelqu'un travaillant, le service divin ne se pouvoit faire. * Rosin, *antiq. Romain.*

PRECONIO (Octavien) archevêque de Palerme en Sicile, étoit de Messine, & après s'être distingué par son sçavoir chez les Cordeliers conventuels, fut élû évêque de Monopoli, d'Ariano, &c. Il fut élevé par le pape Pie IV. à l'archevêché de Palerme, se trouva au concile de Trente, & mourut le 18. Juillet 1568. laissant divers ouvrages. * Pirrhus Rochus, *de episc. Sicil.*

PRECONISATION, proposition de celui que le roi de France a nommé pour être archevêque ou évêque, faite dans le consistoire de Rome par un cardinal en vertu des lettres dont il est porteur, afin de la faire agréer au pape, qui donne ensuite sa collation. Voici de quelle maniere le pape & le roi contribuent à la promotion d'un évêque. Lorsque celui qui est nommé a son brevet, & trois lettres que le roi écrit au pape, au cardinal protecteur des affaires de France à Rome, & à l'ambassadeur de sa majesté auprès du pape, il fait faire une information de vie & de mœurs devant le nonce du pape; & en son absence, devant l'évêque du lieu où il est né, ou devant l'évêque du lieu où il demeure. Suivant nos loix & arrêts du parlement, ce devroit toûjours être devant l'évêque. Il fait aussi sa profession de foi entre les mains de son évêque & fait faire aussi une information de l'état de l'évêché auquel il a été nommé. Il envoye à Rome ces trois actes avec les trois lettres du roi. Le banquier expeditionnaire en cour de Rome, à qui il les adresse, porte les lettres à l'ambassadeur; l'ambassadeur met l'*expediatur* sur celle qui s'adresse au pape, & le banquier la porte au datare qui la donne au pape. Le banquier donne ensuite au cardinal protecteur la lettre que le roi lui écrit; en execution de laquelle ce cardinal déclare dans le premier consistoire qui se tient ensuite, qu'il proposera dans le consistoire suivant, une telle eglise pour un tel, & cette declaration s'appelle *preconisation*. Quand le jour du second consistoire est venu, le cardinal protecteur propose l'état de l'évêché à pourvoir, & les qualités de la personne que le roi a nommée; & le pape, après avoir pris l'avis des cardinaux, ordonne qu'on expedie pour celui qui a été proposé, neuf bulles. La premiere & la principale se nomme la bulle de provision, & s'adresse à l'évêque même. Par cette bulle, le pape dit au sujet qui a été nommé par le roi, qu'il le pourvoit d'un tel évêché; la seconde, qu'on appelle *Munus consecrationis*, est la commission que le pape donne à un ou plusieurs évêques pour faire la ceremonie du sacre : cette bulle contient la forme du serment que doit faire l'évêque lorsqu'on le sacre; la troisiéme s'adresse au roi; la quatriéme au metropolitain : & quand ce sont des bulles pour un archevêque, cette quatriéme bulle s'adresse aux évêques suffragans; la cinquiéme au chapitre; la sixiéme au clergé; la septiéme au peuple; la huitiéme aux vassaux; & la neuviéme est la bulle d'absolution. * *Diction. des arts.*

PRECOPS, ville de la Krimée ou petite Tartarie, appellée, *Tartaria Precopensis*. Cette ville qui a eu autrefois le nom de *Taphra*, est située entre le marais de Buges, dit *Suka-Morzi*, & le golfe de Nigropoli. *Cherchez* TARTARE, TARTARIE & TAPHIES.

PREDEMIR, ou PRELEMIR, fils de Tiescemir, dix-huitiéme roi de Dalmatie, qui ne possedoit que la Dioclée, & une petite partie de la Zinta, ne regna pas aussi long temps que dans cette petite Province, ainsi qu'on l'apprend de Constantin Porphyrogenete, qui vers l'an 958. nomme un duc souverain de Trebigne : mais cette province appartenoit à Predemir au temps de sa mort. On ne sçait comment il l'acquit, & il y a bien de l'apparence que ce fut par la voye des armes. Il y ajouta aussi la Rascie vers l'an 980. mais il en laissa la proprieté à son ban, dont il épousa la fille, qu'on nomme Prechuale. On croit que ce ban avoit droit à la couronne de Servie, & qu'il transmit ce droit à son gendre; du moins il est certain que Predemir & ses successeurs furent appellés rois de Servie, quoiqu'ils n'ayent rien possedé dans la Servie que vers le treiziéme siecle. Predemir mourut fort âgé & laissa ses états à ses quatre fils, Hralimir, Boleslas, Draghislas & Suelade, qui les partagerent entre eux. Ces princes se firent haïr de leurs sujets, & Leget leur cousin, souverain de la Dalmatie & de la Croatie, appellé par les peuples, les fit mourir tous, sans qu'on pût sauver de cette famille que Sylvestre fils de Boleslas, qui regna après la mort de Leget. * Le prêtre de Dioclée, *hist. de Dalmatie*. Constantin Porphyr. *gouver. de l'emp.*

PREDESTINATIENS, Heretiques qui s'éleverent dans l'eglise sur la fin du V. siecle, soûtenoient que les bonnes œuvres sont inutiles aux fideles, le tout dépendant de la reprobation ou de la predestination. Les sçavans ne sont pas d'accord sur les Predestinatiens; car il y a eu en effet des Heretiques qui ont été dans ces sentimens, si l'on croit quelques auteurs, comme le pere Piccinardi, Dominicain, dans ses remarques sur le *prædestinatus*, d'autres soûtiennent qu'il n'y en a jamais eu, & que c'est un nom que les Semi-Pelagiens donnoient à ceux qui suivoient les opinions de saint Augustin; c'est le sentiment d'un docteur de Sorbonne, qui a fait une censure du *prædestinatus*, imprimée en Hollande en 1645. Le P. Piccinardi en cite plusieurs autres. *Voyez* GODHESCALQUE. * *Consultez* Baronius, *an.* 490. Prateole *prædestin. Voyez* aussi le P. Noris, dans *son hist. Pelagienne l.* 2. *c.* 15.

PREFET de Rome, fut établi par Auguste. Messala Corvinus fut le premier nommé, & se démit six jours après de cette magistrature, selon la chronique de saint Jerôme, disant qu'elle étoit *incivilis*, c'est-à-dire, que son authorité étoit trop grande, & odieuse à des citoyens Romains. Tacite dit que ce fut Auguste qui déposa Messala, comme n'étant pas capable d'exercer cette charge. Quoi qu'il en soit, depuis il y eut toûjours des préfets de la ville de Rome, dont la jurisdiction s'étendoit à cent milles autour de Rome. *Cherchez* GOUVERNEURS.

PREFETS, étoient originairement les magistrats envoyés de Rome pour gouverner les villes d'Italie. Il y en avoit qui étoient nommés par le peuple, & d'autres que le préteur de Rome envoyoit. * Festus. Rosin, *antiquités Romaines.*

PREFETS des Provinces. Auguste donna le nom de *Préfets* à ceux qu'il envoyoit dans les provinces pour les gouverner. Le premier & le plus considerable fut celui qu'il envoya pour gouverner l'Egypte, après avoir vaincu Antoine & Cleopatre. Il fut appellé *le préfet Augustal*. Le premier qu'il y envoya en cette qualité, fut Cornelius Gallus; & depuis lui, tous les gouverneurs d'Egypte furent appellés *préfets Augustaux*. Il en envoya aussi

dans d'autres provinces; mais il avoit soin, comme remarque Dion, de ne pas choisir pour prefets des Senateurs, mais seulement des chevaliers.

PREFET: on donnoit encore ce nom à ceux qui étoient preposés aux emplois publics. Il y avoit trois prefets du thrésor établis par Auguste, *præfectus ærarii*; un prefet pour les vivres, *præfectus annonæ*; un prefet du camp & de l'armée, qui avoit soin des campemens, des munitions & des vivres; un prefet ou tribun de la cavalerie; un prefet des distributions, *præfectus largitionum*; un prefet des legions en l'absence du commandant. * *Antiq. Rom.*

PREFET DU PRETOIRE, general des cohortes de la garde de l'empereur. Autrefois à Rome tous les magistrats étoient appellés *préteurs*; leur palais, & le lieu où ils rendoient la justice, se nommoit *pretoire*; & la cohorte qui étoit en garde devant le pretoire, étoit appellée *cohorte prétorienne*. Auguste, après avoir usurpé l'empire, ayant besoin de gardes, choisit dix cohortes de bons soldats, dont chacune étoit de mille hommes. Chaque cohorte obéïssoit à un tribun, & toutes étoient commandées en chef par deux generaux, qui furent nommés *prefets du prétoire*. Tibere rëünit les deux charges en faveur de Sejan, qui pour se rendre plus redoutable, ramassa tous les soldats prétoriens qui étoient répandus par la ville, & les logea dans un camp. Depuis que Macrin, qui possedoit cette charge, eût été élû empereur en 214. non seulement les senateurs, mais même ceux qui avoient été consuls, firent gloire de l'exercer. Au commencement, ce prefet ne connoissoit que des differends d'entre des soldats; mais comme il étoit toûjours à la cour, Marc-Antoine trouva bon de l'appeller au jugement de toutes les autres affaires. L'empereur Commode se déchargea entierement sur lui de l'administration de la justice; & enfin Alexandre, fils de Mammée, ajoûtant l'honneur à la puissance, lui donna le titre de senateur: car auparavant il n'étoit tiré que de l'ordre des chevaliers. Le prefet du prétoire eut aussi en quelque façon la surintendance des finances, & étendit encore son autorité sur les presidens ou gouverneurs des provinces. On appelloit de tous les autres tribunaux au sien; & de lui, il n'y avoit appel qu'à l'empereur. Il avoit pouvoir de faire des loix, & il ordonnoit presque de toutes choses. Après avoir été élû par l'empereur, & en avoir reçu une épée, & ceint le baudrier (qu'on nommoit *Perrazonium*) il sortoit en public, monté sur un char doré, tiré par quatre chevaux de front; & le heros dans ses acclamations le nommoit *le pere de l'empire*. Ainsi sa puissance n'étoit gueres inferieure à la puissance souveraine; & on pouvoit l'appeller un empereur sans diadême. Constantin partagea cette charge, & établit quatre prefets du prétoire; l'un dans l'Orient, un autre dans l'Illyrie, un autre dans l'Italie, & un autre dans les Gaules. Il leur ôta le commandement general sur les gens de guerre, & créa deux officiers, qui s'appelloient *maîtres de la milice*. Le prefet du prétoire des Gaules avoit le gouvernement des dix-sept provinces de ce grand pays, des huit d'Espagne, & des cinq de la grande Bretagne. Ce prefet demeuroit ordinairement à Lyon; mais il fit sa residence à Treves, pendant que les empereurs y firent leur sejour. * *Hist. Rom.* Mezeray, *hist. de de France avant Clovis*, *l.* 3.

PREFET DE LA SIGNATURE DE JUSTICE à Rome, est un cardinal jurisconsulte, qui voit & approuve les requêtes, & qui y met son nom à la fin pour servir de *visa*; mais quand elles sont douteuses, il confere avec les officiers de la signature avant que de les signer. Il donne de même des rescrits de droit pour les provinces, qui sont aussi authentiques que si le pape luimême les signoit, suivant une constitution du pape Paul IV. accordée à ce cardinal. * *Memoires historiques.*

PREFET DE LA SIGNATURE DE GRACE, est aussi un cardinal jurisconsulte qui fait les mêmes fonctions que le prefet de la justice dans les signatures de grace; mais avec cette difference, que les expeditions se font le plus souvent en presence du pape: & en son absence, en celle de douze prélats. Il y a encore le PREFET DES BREFS, ou rescrits du pape, qui est chef du college des secretaires, dont les expeditions se font en cire sous l'anneau du pêcheur; les prefets des petites dates; de la componende; & des vacances, *per obitum*. * *Memoires historiques.*

PREFICES, *cherchez* PLEUREUSES.

PREGNITZ: c'est une contrée du marquisat de Brandebourg en haute Saxe. Elle est entre le duché de Meklembourg, la vieille Marche, & la moyenne, dans laquelle quelques geographes la renferment. Ce pays peut avoir vingt lieuës de long, & huit de largeur moyenne. Il est fort chargé de forêts. Ses lieux principaux sont Havelberg capitale, Wilsmack, Wittenberg & Perlberg. * Baudrand.

PREME, *Prema*, étoit une déesse à qui la Gentilité attribuoit le soin d'animer le nouvel époux auprès de sa nouvelle mariée. Son nom vient du mot *premere*, presser. Il y avoit plusieurs autres divinités de cette nature, que l'aveuglement & le libertinage des Payens avoient consacrées pour des emplois peu honnêtes. De ce nombre étoient *Subigus pater*, *Pertunda mater*, & autres, dont saint Augustin fait mention *dans la cité de Dieu*.

PREMISLAW, que les auteurs Latins nomment *Premislia*, & ceux du pays *Przemysl*, ville du royaume de Pologne dans la Russie noire, avec évêché suffragant de Leopol. Cette ville, qui est grande & forte, est située sur la riviere de San, vers les frontieres de la Hongrie. * Baudrand.

PREMONTRE', abbaye, chef d'un ordre de Chanoines reguliers, institué l'an 1119. en Champagne, sous le pontificat de Calixte II. & le regne de Louis *le Gros*, par saint Norbert, depuis évêque de Magdebourg. Barthelemy évêque de Laon, avoit engagé le Saint à prendre le gouvernement de l'abbaye de saint Martin; mais le peu de disposition qu'il trouva dans les Chanoines à embrasser la reforme qu'il vouloit introduire dans cette maison, l'obligea à en sortir, & il accepta Prémontré, où il rassembla treize disciples, qui firent profession le jour de Noël de l'an 1122. Le revenu de ces bons religieux dans les commencemens, ne consistoit que dans la coupe du bois de la forêt de Coucy: un d'entre eux alloit tous les matins à Laon vendre le bois qu'ils avoient coupé la veille, & de l'argent qu'il recevoit, il achetoit du pain, mais en peu de tems ils devinrent très-riches, & trente ans après la fondation de l'ordre, il se trouva au chapitre general près de cent abbés des monasteres, tant de France que d'Allemagne. Ce fut sur-tout dans ce dernier pays que les Prémontrés devinrent puissans: les évêques de Brandebourg, d'Havelberg & de Ratzebourg, devoient être religieux de cet ordre, & ils étoient choisis par les chanoines de leurs cathedrales, qui étoient aussi religieux, & qui ne dépendoient pas d'eux, mais du prévôt de sainte Marie de Magdebourg, lequel avoit toute jurisdiction spirituelle sur ces chanoines, & sur treize abbayes, & étoit indépendant de la jurisdiction de l'abbé general de Prémontré. On assûre aussi qu'il y a eu jusqu'à soixante cinq abbayes de cet ordre en Italie, où presentement il n'y en a pas une seule, & le nombre de ses monasteres dans tout le pays du monde a été si grand, qu'on y a compté mille abbayes, & trois cens prévôtés, sans les prieurés, divisés en trente-cinq cyrcaries ou provinces.

On observe que pendant que les religieux de tous les ordres demandoient à l'envi des privileges au pape Innocent III. qui les accordoit facilement, les Prémontrés furent les seuls qui n'en rechercherent point. L'abstinence de la viande, & tout le reste de la regle de saint Norbert, fut observé religieusement jusques à l'an 1245. Alors on commença à se relâcher de la premiere ferveur: en 1288. le pape Nicolas IV. accorda aux religieux de manger de la viande dans leurs voyages; les sedentaires prétendirent joüir de cette grace, & effectivement ils en joüirent, de sorte que le pape Pie II. se crut obligé en 1460. de dispenser l'ordre de l'abstinence, avec quelques clauses, qui ont encore à present leurs usages dans les maisons de l'observance commune. Peu auparavant, c'est-à-dire, en 1438. Eugene IV. avoit ordonné aux abbés, qui devoient se trouver au chapitre general, de

travailler fortement à la reforme de tout l'ordre; mais soit qu'ils n'eussent pas executé ce decret, ou pour quelque autre raison, la cyrcarie d'Espagne tomba ensuite dans une entiere inobservance de la discipline reguliere, & ce ne fut qu'en 1573. qu'on commença à y apporter remede. Cette cyrcarie forme presentement une congregation particuliere; les abbés qui étoient auparavant perpetuels, y sont triennaux, & ne peuvent être continués dans les mêmes monasteres: le vicaire general, qui ne doit point être abbé, a le même pouvoir que le general, si ce n'est lorsque celui-ci est en Espagne. Une autre congregation, où l'on observe les premiers usages de Prémontré, a été formée en Lorraine au commencement du XVII. siecle, par les soins des peres Daniel, Picart & Servais de Lervels: ses constitutions furent approuvées l'an 1617. par le pape Paul V. & l'an 1621. Louis XIII. leur permit par ses lettres patentes du 2. Fevrier de mettre la reforme dans tous les monasteres du royaume qui voudroient la recevoir. Le vicaire general de cette congregation à l'élection de qui on procede tous les trois ans, en est superieur, & juge immédiat. Il s'y tient tous les ans un chapitre, où tous les abbés & prieurs doivent assister.

Un grand nombre de veuves & de filles ayant voulu embrasser les regles étroites de la perfection, sous la conduite de saint Norbert, il les reçut de même que les hommes, & avant sa mort, il y avoit plus de dix mille religieuses de cet ordre. Il y en avoit entre elles de la premiere condition. Tant que le Saint vécut, les monasteres furent communs aux personnes des deux sexes, qui n'étoient separées que par un mur de clôture; mais le bienheureux Hugues des Fosses son successeur, fit ordonner dans le chapitre de l'an 1137. que les religieuses seroient transferées dans d'autres maisons, où elles seroient entretenuës aux dépens des monasteres d'hommes dont elles étoient sorties. Il n'y en a plus presentement en France, les abbés pour acquerir leurs revenus ayant refusé de recevoir des novices; mais en Allemagne il y a plusieurs couvens de cet ordre, & les abbesses de quelques-uns de ces couvens sont princesses souveraines. Il y en a aussi en Espagne qui sont soûmises au vicaire general de cette cyrcarie.

Il y a eu un tiers ordre de Prémontré pour les personnes seculieres, mais il est supprimé depuis long-tems, & l'on ne sçait ni quel en étoit l'habit, ni quelle regle saint Norbert leur avoit prescrite. Quelques monasteres de Prémontré en Allemagne, & entr'autres celui de sainte Marie de Magdebourg, sont Lutheriens. * Le Paige, *biblioth. Præmonstr.* Aubert le Mire, *chronic. Præmonst.* Maurice Dupré, *annal. Præmonstr.* Hugo, *vie de saint Norbert.* Jean Midot, *vindiciæ commun. Norbert. antiquus rigor.*

PENESTE, ville, *cherchez* PALESTRINE.

PRENSLOW, ville du marquisat de Brandebourg en haute Saxe. Elle est dans la marche Uckerane, & située sur le lac Ucker, près de la riviere de ce nom, environ à vingt lieuës de Berlin vers le nord. * Maty, *diction.*

PREPOSITI (Jacques) Heretique, né dans le Brabant, & religieux Augustin, abandonna cet ordre pour suivre les opinions de Luther, ausquelles il en ajoûta vingt sept. Il en fit une solemnelle abjuration à Bruxelles l'an 1523. mais il retomba bientôt dans sa premiere apostasie, & pervertit les confreres du monastere d'Anvers, qui fut depuis ruiné par ordre du pape Adrien VI. * Prateole, *V. Jacob. Præpos.* Bzovius & Sponde, *A. C.* 1523. Gautier, *chron. facul. XVI. cap.* 2.

PREPOSITIVUS (Pierre) celebre theologien de Paris, fleurit vers l'an 1225. Il a composé une somme de theologie scholastique, qui n'a point encore été imprimée, mais qui se trouve manuscrite dans plusieurs bibliotheques. Saint Thomas la cite quelquefois dans sa somme. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XIII. siecle.*

PREPOSITUS (Jean-Antoine de saint Georges) cardinal, *voyez* GEORGES (Jean-Antoine de saint)

PRE'-SANCTIFIE'S: ce mot est venu des Grecs, qui ont une liturgie, ou messe, qu'ils nomment *la liturgie des Pré-sanctifiés*, parce qu'ils ne sacrifient point ces jours-là le pain & le vin: ils se servent alors du pain qui a été consacré ou sacrifié auparavant. Ils disent cette messe pendant tout le Carême, à la reserve du Samedi, du Dimanche & du jour de l'Annonciation, qui étant des jours de fêtes, ne sont point des jours de jeûne. Les Grecs croyent qu'on ne doit point celebrer le sacrifice de la messe entier dans les jours de jeûne, & ils accusent même les Latins de contrevenir aux canons, parce qu'ils disent la messe pendant le Carême de la même maniere que tous les autres jours de l'année, à la reserve du Vendredi-Saint. En effet cette messe des Pré-sanctifiés se celebre dans l'eglise Latine ce jour-là. Le prêtre ne consacre point le pain ni le vin; mais il se sert d'une hostie qui a été consacrée le jour précedent, ne communiant que sous une espece: car il prend seulement du vin pour l'ablution, & qui par consequent n'a point été consacré. Les Grecs font aussi la même chose, dont on pourroit conclurre que pendant tout le Carême ils ne communient que sous une espece, le vin qu'ils prennent n'ayant point été consacré. Les nouveaux Grecs cependant prétendent communier sous les deux especes dans cette messe des Pré-sanctifiés, bien qu'ils n'ayent point sanctifié ou consacré le vin. Ils disent que le vin étant dans le calice avec le pain qui a été consacré, se change au sang de Jesus-Christ par l'attouchement du pain consacré. * M. Simon.

PRESBOURG sur le Danube, ville capitale de la haute Hongrie, donne son nom à un comté, qui est une province de Hongrie, entre la Moravie, l'Autriche & le Danube. Les auteurs Latins la nommoient *Posonium, Pisonium*, & *Flexum*, & ceux du pays *Poson*. Cette ville est à huit lieuës de Vienne en Autriche, & est fortifiée d'un château considerable contre les courses des Turcs. L'auteur de l'itineraire d'Allemagne, & les auteurs de l'histoire de Hongrie, qu'on a mis dans un même volume, parlent de Presbourg, aussi-bien que Cluvier, Ortelius, Sanson, &c.

CONCILE DE PRESBOURG.

Le pape Clement V. averti que les Hongrois refusoient de se soûmettre à Charles *Martel*, fils de Charles II. roi de Naples, se crut obligé d'envoyer un legat, ou pour appaiser ces désordres, ou pour fortifier le parti du veritable souverain. Il choisit pour cela Gentil de Monte-Fiore, religieux de saint François, & cardinal, qui s'acquitta tout à-fait bien de cette commission. Il se servit d'abord de moyens doux; & voyant qu'ils étoient inutiles, il employa les censures ecclesiastiques, & ramena les Hongrois à leur devoir. Ce prelat celebra à Presbourg en 1309. un concile, où l'on publia des ordonnances salutaires, que le pape approuva depuis. * Rainaldi, *in annal.* Fumée, *hist. Hung.*

PRESBYTERIENS, secte d'Heretiques en Angleterre, veulent que l'eglise soit gouvernée par des anciens, appellés en grec πρεσβύτεροι, & non par des prélats, comme dans l'eglise Romaine, ou dans l'eglise nommée Anglicane. Ils soûtiennent que les anciens ou prêtres étoient aussi évêques & inspecteurs, & qu'ils avoient tous une égale puissance & autorité, sans qu'aucun d'eux fût superieur des autres, si ce n'est que cela arrivât par quelque déference pendant un tems, pour quelque raison particuliere. Au reste, pour les dogmes, ils sont presque entierement conformes aux Calvinistes. * Alexandre Ross, *Religions du monde.* Salmonet, *hist. des troubles de la grande Bretagne.*

PRESCHEURS, *cherchez* DOMINICAINS.

PRESENTATION DE LA VIERGE: il y avoit deux sortes de presentations parmi les Juifs. La premiere étoit commandée par la loi, qui ordonnoit que la femme qui auroit mis un enfant au monde, le presenteroit dans le temple au bout de quarante jours, si c'étoit un garçon; quatre-vingts jours après son accouchement, si c'étoit une fille; & qu'elle offriroit pour son enfant un agneau, avec un petit pigeon ou une tourterelle; ou bien deux petits pigeons, ou deux tourterelles, si elle étoit pauvre. Cette ceremonie s'appelloit *Purification*, à l'égard de la mere. L'autre presentation se faisoit par ceux qui avoient fait vœu. Car dès le commen-

cement de la loi de Moyse, c'étoit un usage religieux parmi les Hebreux, de se vouer eux-mêmes, & de vouer leurs enfans à Dieu, soit irrevocablement & pour toûjours, ou en se reservant le pouvoir de les racheter avec des presens ou des sacrifices. Il y avoit pour cela autour du temple de Jerusalem (selon la remarque de Baronius) des appartemens destinés pour les hommes & les femmes, les garçons & les filles, qui y devoient accomplir le vœu qu'ils avoient fait, ou que leurs parens avoient faits pour eux. Leur emploi étoit de servir aux ministeres sacrés, & de travailler aux ornemens du temple, chacun selon son âge, son état & sa capacité. Ainsi Anne femme d'Elcana, voua à Dieu le fils qu'elle mettroit au monde, qui fut le prophete Samuel. Dans le second livre des Machabées, il est fait mention des vierges qui étoient logées & entretenuës dans le temple; & saint Luc dans son évangile, parlant d'Anne la prophetesse, fille de Phanuel, dit qu'elle ne sortoit point du temple, depuis qu'elle étoit devenuë veuve. La tradition porte, que saint Joachim & sainte Anne, ayant promis à Dieu de lui consacrer l'enfant qu'il leur donneroit, menerent leur fille Marie au temple, en la troisiéme année de son âge, pour la presenter à Dieu. On ne sçait pas qui fut le prêtre qui reçut cette petite vierge: Saint Germain, patriarche de Constantinople, & George archevêque de Nicomedie, ont crû que ce fut vrai-semblablement saint Zacharie. Cette offrande fut sans doute accompagnée d'un sacrifice, comme le fut celle de Samuel; mais il ne fallut point donner les trois sicles qui étoient ordonnés dans le Levitique, pour racheter les filles que l'on offroit depuis un mois jusqu'à cinq ans, puisque ses parens la laissoient au service du temple. La fête de la Presentation de la Vierge est beaucoup plus ancienne parmi les Grecs que parmi les Latins. L'empereur Emmanuel Comnene, qui regnoit en 1150. en fait mention dans une de ses ordonnances, & elle étoit déja fort celebre. Elle n'est passée en Occident qu'en 1372. lorsque Philippe de Maizieres chancelier de Cypre y étant venu, donna avis de cette solemnité au pape Gregoire XI. & au roi Charles V. Le pape prit cette occasion de faire celebrer cette fête de la Presentation dans l'eglise Romaine, & le roi la fit aussi solemniser à Paris dans la sainte Chapelle, en presence du nonce du pape. On voit dans l'histoire du college de Navarre, une lettre de Charles V. aux docteurs de ce college, où il explique plus au long les circonstances de cet établissement.

☞ Anciennement la Presentation de la Vierge se prenoit activement pour la presentation de Jesus-Christ au temple. Depuis on a donné pour objet à cette fête la Presentation de la personne de la Vierge au temple, que l'on supposoit que ses parens avoient faite au jour de la Purification de la mere. Mais comme cette loi n'avoit lieu que pour les mâles premiers-nés, on a encore changé, en supposant qu'elle n'avoit été presentée au temple qu'après être élevée, & être en état d'y rendre service. Mais cela n'a aucun fondement dans l'histoire, ni dans les usages des Juifs. On celebroit cette fête chez les Grecs au 21. de Novembre dès le douziéme siecle, sous le nom d'*entrée de la Mere de Dieu au temple*; terme équivoque qui peut signifier la presentation de Jesus-Christ au temple, comme celle de la Vierge. Mais dans le siecle suivant, Germain, patriarche de Constantinople, expliqua cette fête de la Presentation de la Vierge même au temple; & depuis ce tems-là, les Grecs, les Cophtes & les Moscovites ont fait cette fête. Quoique Gregoire XI. & Charles V. roi de France, eussent recommandé la solemnité de cette fête, on n'en voit aucun vestige dans les calendriers, ni dans les offices de l'eglise des siecles suivans, jusqu'au cardinal Quignonés qui mit cette fête dans son breviaire; mais ce breviaire ayant été supprimé par le pape Pie V. la fête de la Presentation ne fut point encore reçuë à Rome, jusqu'au pontificat de Sixte V. qui la prescrivit par un decret de l'an 1585. Elle fut neanmoins établie en divers lieux; on la mit depuis dans les martyrologes, & on en fait la fête dans toutes les eglises d'Occident. * Baronius, *préface de ses annales*. De Launoy, *hist. du college de Navarre*. Baillet, *vies des Saints*.

PRESENZANO, bourg du royaume de Naples. Il est dans la terre de Labour, près de Volturno, à deux lieuës de Tiano vers le nord Il paroît par une inscription trouvée dans ce bourg, que c'est l'ancienne *Rufræ* ou *Rufæ*, petite ville de la Campanie; aussi son territoire porte le nom de *Costa Rufaria*, qu'il a pris de cette ancienne ville. * Maty, *diction.*

PRESIDI, l'*Etat delli Presidi*, en latin *Status Presidii*. C'est un petit pays du Sienois en Toscane. Il est autour du golfe de Telamone, & ses lieux principaux sont, Orbitelle, Telamone, Porto-Hercole, Porto S. Stephano. Les petites isles de Giglio, d'Hercole, de Monte Christi, de Gianuti & de Pianosa, dépendent de cet état, qui étoit autrefois une partie du territoire de Sienne. Lorsque le duc de Toscane se rendit maître de la republique de Sienne, les Espagnols se saisirent de ce petit pays. Ils y tiennent des garnisons en plusieurs places; & c'est de-là qu'il a pris son nom, qui signifie l'*état aux garnisons*. * Maty, *diction.*

PRESIDIAL, jurisdiction établie dans les villes considerables de France, par édit du roi Henri II. en 1554. Les juges de cette jurisdiction jugent par appel des sentences renduës par les baillis & par les juges des justices seigneuriales; & l'appel des sentences des juges presidiaux se porte aux parlemens dont le presidial releve. Ces juges peuvent juger définitivement jusqu'à la somme de 250. livres, ou dix livres de rente; & par provision jusqu'à 500. livres, ou vingt livres de rente. Il y a au châtelet de Paris une chambre nommée *Presidial*, dont le prevôt de Paris est juge; & en son absence, le lieutenant civil. * *Mem. hist.*

PRESLAIN, ville d'Angleterre dans le comté de Radnor. Elle est belle, grande & bien bâtie, les ruës bien ordonnées & pavées. C'est là où l'on tient les assises, & où sont les prisonniers de la province. Elle est à 148. milles anglois de Londres. * *Diction. angl.*

PRESLE (Raoul de) avocat au parlement de Paris, puis maître des requêtes de l'hôtel du roi Charles V. dit *le Sage*, vivoit l'an 1365. & fut historien & poëte du même roi. Il traduisit par ordre de ce prince, les livres de la cité de Dieu de saint Augustin, imprimés à Abbeville en 1486. & à Paris en 1531. Il fit un traité en latin, qu'il traduisit en françois par ordre du roi, pour prouver que la puissance du pape ne s'étend point sur le temporel; & un livre intitulé *le roi pacifique*. Quelques-uns lui attribuënt *le songe du Verger*, qui est plûtôt de Charles de Louvieres. Son pere Raoul de Presles, seigneur de Pizy, fonda à Paris le college de Presles. * Du Breuil, *antiq. de Paris*. La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.*

PRESPA, anciennement *Apsalces*, petite ville de l'Albanie en Grece. Elle est sur un petit lac qui porte son nom, à six lieuës d'Ocrida vers le nord. * Maty, *dictionnaire.*

PRESTON, bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Lancastre, qu'on nomme *Amounderness*. Il est beau, grand & bien peuplé. Il envoye deux députés au parlement. Il est honoré d'une cour de chancellerie & d'officiers de justice pour le comté de Lancastre. Il est situé sur la riviere de Rible, sur laquelle il y a un pont de pierre. Ce bourg est gouverné par un maire & vingt-quatre conseillers, & est à 162. milles anglois de Londres. * *Diction. Angl.*

PRESTRE (Sebastien le) seigneur de Vauban, &c. chevalier des ordres du roi, grand-croix de l'ordre de saint Louis, maréchal de France, commissaire general des fortifications, gouverneur de Douay & de la citadelle de Lille, fils d'*Urbain* le Prestre, seigneur de Vauban, & d'*Edmée* de Carmignolles, nâquit le 1. May 1633. Il commença de porter les armes en 1650. étant lors âgé de dix-sept ans: & se trouvant dès sa plus tendre jeunesse des talens & un genie particulier pour les fortifications, il fit connoître aux sieges de sainte Menehould en 1652. & 1653. de Stenay en 1654. de Landrecies, de Condé & de saint Guillain en 1655. de Valenciennes en 1656. & de Montmedy en 1657. que sa capacité & sa valeur le rendroient un jour digne des premiers emplois de la guerre. En 1658. il conduisit en chef les sieges de Grave-

lines,

lines, d'Ypres & d'Oudenarde. Le roi lui donna en 1663. une compagnie dans le regiment de Picardie, & une lieutenance aux gardes en 1667. Il obtint en 1668. le gouvernement de la citadelle de Lille; fut fait brigadier des armées du roi en 1674. maréchal de camp en 1676. & commissaire general des fortifications de France en 1678. Le roi lui donna en 1680. le gouvernement de la ville de Douay, & lui donna une seconde fois celui de la citadelle de Lille en 1684. Il fut nommé lieutenant general en 1688. & servit la même année aux sieges & prises de Phililbourg, de Manheim & de Frankendal sous monseigneur le dauphin, qui lui fit don de quatre pieces de canon à son choix, à prendre dans les arsenaux de ces trois places. Il eut en 1689. le commandement en Flandres du côté de la mer; servit aux sieges de Mons en 1691. & de Namur en 1692. fut nommé grand-croix de l'ordre militaire de saint Louis en 1693. eut en 1694. & 1695. le commandement des troupes de terre & de mer dans les quatre évêchés de la basse Bretagne, où il rendit inutiles les projets des ennemis; les repoussa vivement à la descente qu'ils firent au port de Camaret, & les obligea de se rembarquer avec precipitation. Il se trouva en 1697. au siege d'Ath sous le maréchal de Catinat, où il fut blessé; fut nommé maréchal de France le 14. Janvier 1703. dont il prêta serment le 1. Mars suivant; chevalier des ordres du roi en 1705. & eut le commandement d'un corps de troupes en Flandres, après la bataille de Ramillies en 1706. avec lequel il conserva les places du côté de la mer. Il mourut à Paris le 30. Mars 1707. âgé de 74. ans, d'où son corps a été porté en sa terre de Basoches en Bourgogne, ayant porté la maniere de fortifier les places, de les attaquer & de les défendre, à un degré de perfection auquel personne jusqu'à lui n'étoit encore parvenu. Il en avoit fortifié plus de trois cens, & avoit eu la conduite principale & la direction en chef à cinquante-trois sieges, à vingt desquels le roi Louis XIV. commanda en personne, & monseigneur le dauphin à trois autres. Ce qui rend sa memoire recommandable, c'est l'attachement qu'il eut toûjours au bien de l'état, & qui lui fit mepriser les richesses & les dignités dont il fut revêtu: de sorte que les gratifications considerables qu'il avoit reçuës en differens tems, ne l'enrichirent point, les ayant presque toutes employées pour le service du roi: il étoit toûjours prêt à marcher dès qu'il se croyoit necessaire au bien de l'état. Il a composé plusieurs ouvrages, qui ne sont point encore publics, & qui apparemment ne paroîtront pas: l'auteur y examine diverses idées qui se sont presentées à son esprit pour le bien du public: il a intitulé ce vaste recueil ses *Oisivetés*; mais ses oisivetés, s'il étoit possible qu'elles s'executassent, feroient d'une utilité infinie. On lui attribuë un livre qui a pour titre, *la dixme royale*, & il en a paru d'autres où l'on annonce sa veritable maniere de fortifier: mais il n'en avoit point, chaque place differente lui en fournissant une nouvelle selon les diverses circonstances de sa grandeur, de sa situation, de son terrain. Jamais homme ne sçut mieux conduire un siege, & ne sçut si bien ménager les troupes: il n'eut pas d'occasion de montrer son habileté à défendre les places, les ennemis de la France ne s'étant jamais presentés pour assieger celles où il s'étoit renfermé. De *Jeanne* d'Onay, dame d'Epiry, fille de *Claude*, baron d'Epiry, & d'*Urbaine* de Roumiers, qu'il avoit épousée en 1660. & qui est morte en Juin 1705. il n'a laissé que deux filles; *Charlotte*, l'aînée, dame d'Epiry, mariée en Novembre 1679. à *Jacques* de Mesgrigny, comte de Villebertin; & *Jeanne-Françoise* le Prestre, mariée en Janvier 1691. à *Louis* Bernin de Valentiné, marquis d'Ussé, contrôleur general de la maison du roi. * *Voyez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne*.

PRESTRE (Antoine le) chevalier comte de Vauban, lieutenant general des armées du roi, grand-croix de l'ordre militaire de saint Louis, gouverneur de Bethune, directeur general des fortifications d'Artois, neveu du maréchal de Vauban, commença à servir en 1672. Il s'est attaché avec une application, & un zele infatigable à suivre la route qui lui étoit ouverte par son oncle dans le genie, & dans toutes les operations de la guerre, & a toûjours travaillé sous lui dans la plus grande partie des visites des places du royaume, aux projets de fortifications, à un tres-grand nombre d'attaques, & de défenses de places. Il a été chargé de faire en chef plusieurs sieges de places importantes, & d'en défendre de tres-considerables; ensorte que depuis cinquante années qu'il sert le roi, il s'est trouvé à plus de quarante sieges, d'attaques, ou de défenses de places, villes, citadelles, ou châteaux, & particulierement à celle de son gouvernement de Bethune, & à un fort grand nombre d'autres actions à la guerre. Il a vû perir de son tems plus de six cens ingenieurs, & a reçu plus de douze, ou quinze blessures, entre lesquelles il y en a eu plusieurs qui ont mis sa vie dans un extrême peril. Ainsi l'on peut dire que l'intelligence, la valeur, & l'activité dans tous les travaux les plus essentiels de la guerre, dont le maréchal de Vauban avoit donné les premiers exemples, lui ont survécu en la personne du comte de Vauban son neveu.

PRETE-JEAN, & par corruption, PRETRE-JEAN, ancien roi des Indes, ou de la Tartarie, étoit le nom, selon Du Cange, d'un grand roi de l'Inde, qui tiroit son origine d'un *Joannes Presbyter*, Nestorien, lequel en 1145. tua Coirem-Cham, & usurpa la couronne. Godigne assûre que le Prete-Jean étoit un puissant roi Nestorien dans la Tartarie, vers la Chine; & que ceux du pays l'appelloient d'un nom commun à tous les princes de cet empire, *Jubanna*. Il ajoûte que le dernier de ces rois fut défait par Zingés, ou Ginghis-Kam, empereur des Tartares. Scaliger dit que le nom de *Prete-Jean*, vient des mots persans, *Preste-Cham*, qui signifie *roi apostolique* ou *roi Chrétien*. Muller croit aussi que l'on a premierement dit *Preste-Cham*, c'est-à-dire, *cham Chrétien*, ou *empereur des Chrétiens*; *Cham* signifiant *roi* ou *empereur*; & *Preste* ayant été le nom ordinaire des Chrétiens dans l'Orient. D'autres disent que *Prester*, signifie *esclave*, & que *Prester Cham*, c'est-à-dire, *le roi des Esclaves*. Quelques-uns veulent que ce nom soit tiré du persan *Prestcheb-Gehan*, qui signifie l'*ange du monde*; de *Prechteh*, *ange*, & *Gehan* ou *Gian*, *monde*. Ils remarquent que les Mogols qui possedent une bonne partie de l'Inde, ont souvent pris le titre de *Schah-Gehan*, qui signifie *roi du monde*; & qu'on peut dire que le nom de *Gehan*, ajoûté à leur nom, a rapport à celui que portoit ce roi nommé *Prete-Jean*. Enfin, il y en a qui disent, que sur les confins de la Tartarie, de l'Inde & de la Chine, il y a eu des princes Chrétiens Nestoriens, qui étoient appellés *Uncha*, & leurs peuples *Joüau*; & que l'on donna le nom de *Prete-Jean* à ces princes; parce qu'ils faisoient porter devant eux une croix, comme font les évêques. Cette croix, disent-ils, étoit d'or, enrichie de pierreries; mais lorsqu'ils alloient à la guerre, ils en faisoient porter deux, l'une d'or, & l'autre de pierres precieuses, prétendant marquer par là qu'ils étoient défenseurs de la foi. Ceux qui se sont imaginés que le Prete-Jean étoit l'empereur des Abyssins, disent que ces peuples appellent leur roi *Belul-Gian*; & que *Belul* signifie *precieux*, d'où les Latins modernes ont fait *preciosus Joannes*, & les François *Prete-Jean*. Cette grande diversité de sentimens fait connoître que l'on ne sçait pas au vrai l'origine de ce nom. A l'égard de l'histoire du Prete-Jean de l'Inde, on dit qu'il avoit soixante & dix rois pour vassaux; mais il arriva que David, qui regnoit en 1180. perdit son état & la vie, dans une bataille contre les Tartares qui s'étoient revoltés; & selon quelques-uns, Ginghis-Kam qui lui succeda, après avoir épousé sa fille, quitta le titre ou surnom de *Prete-Jean*, pour prendre celui de *Cam du Catay* (qui est la Chine septentrionale, ou la Tartarie meridionale.) D'autres qui suivent la chronique des rois Tartares écrite en persan, disent qu'en 1240. il y avoit encore un de ces princes qui portoit le même nom d'*Uncha* & de *Prete-Jean*; & qu'étant pressé par les Arabes, il eut recours en 1246. au pape Innocent IV. lequel envoya des religieux de l'ordre de saint Dominique au prince Tartare idolâtre, pour le prier de ne point tremper ses mains dans le sang des Chrétiens, & pour le disposer à recevoir la foi. Ainsi le nom de *Prete-Jean* étoit alors fort celebre dans l'église Latine. Dans la suite des tems, & avant que les Portugais eussent fait la découverte des Indes par l'Ocean, Jean II. roi de

Portugal qui regnoit en 1490. fit de grandes diligences pour découvrir un prince Chrétien qui regnoit dans l'Ethiopie, & dont quelques religieux Abyssins lui avoient parlé; parce qu'ils dirent qu'ils étoient sujets d'un roi qui portoit une croix, comme défenseur de la foi: on crut que c'étoit le Prete-Jean si celebre; ce qui augmenta la curiosité d'Emmanuel, successeur de Jean II. Mais on reconnut que le veritable Prete-Jean étoit en Tartarie; & que ce qui avoit peut-être donné lieu à confondre ce roi Tartare avec l'empereur des Abyssins, étoit que les Ethiopiens appelloient leur prince *Belul Gian*, c'est-à-dire, *precieux & puissant*. On fut encore mieux informé de la verité, depuis qu'Estevan de Gama, gouverneur des Indes, passa le détroit de la mer Rouge en 1541. & laissa à David, empereur d'Ethiopie, quatre cens Portugais, sous le commandement de son frere Paul de Gama, pour l'aider à recouvrer son état, que les Mahometans tenoient il y avoit treize ans; car ils coururent toute la contrée, & l'on apprit par ceux qui en revinrent, que ce prince des Abyssins est un Chrétien Jacobite. *Voyez* ABYSSINS. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 10. Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

PRETEUR, magistrat Romain qui exerçoit la justice. Au commencement ce nom se donnoit à tous les magistrats, & même aux generaux d'armée; mais depuis il fut particulier aux magistrats qui rendoient la justice. Spurius Furius Camillus fut le premier qui exerça cette charge l'an 398. de la fondation de Rome; mais parce que beaucoup d'étrangers s'y établirent, on élut un second préteur, pour être le juge des differends qui naîtroient entre les étrangers. Celui-là fut nommé *Prætor Urbanus*, & celui-ci, *Prætor Peregrinus*. Le préteur étoit tiré de l'ordre des patriciens; mais en 416. Philon plebeïen se fit élire préteur, malgré la resistance du consul Sulpicius. Vers l'an de Rome 605. & 149. avant Jesus-Christ, il y eut six preteurs, dont les deux premiers, qui étoient de l'ancienne création, connurent des procès entre les particuliers, & les quatre autres des crimes publics; à sçavoir, des concussions, des brigues contre les loix, des crimes de leze-majesté Romaine, c'est-à-dire, commis contre le peuple Romain, & contre la liberté ou les privileges des citoyens; & enfin du péculat, ou larcin des deniers publics. Cornelius Sylla dictateur en ajoûta encore deux, & on en vit dans la suite du tems jusqu'à quinze dans la ville de Rome. L'exercice de cette magistrature ne duroit qu'un an.

La préture, qui étoit la seconde dignité de Rome, étoit conferée par les mêmes auspices que le consulat: les preteurs avoient toute l'autorité dans la ville en l'absence du consul, dont ils étoient comme les collegues. Ils avoient comme eux la robe *pretexte*, la chaire *curule*, marchoient avec six licteurs, & n'étoient qu'un an en charge, comme les consuls. Leurs fonctions étoient 1°. de rendre la justice aux citoyens & aux étrangers; 2°. d'être presidens des jeux publics; 3°. d'avoir soin des sacrifices. Ils avoient droit de convoquer des assemblées du peuple, d'indiquer des fêtes publiques, & d'en ordonner. Il y avoit outre cela dans Rome deux preteurs de Cerés, qui avoient soin de faire venir les provisions de bled, & qui furent institués par Jules-Cesar lorsqu'il étoit dictateur.

Les preteurs provinciaux étoient des juges qui rendoient la justice dans les provinces Romaines, & qui y commandoient les troupes en tems de guerre, pendant l'année de leur magistrature. Cependant lorsque la guerre étoit dangereuse, & que l'on avoit affaire à un ennemi puissant, le consul alloit lui-même dans la province pour la défendre, & y donner les ordres necessaires.

Les premiers préteurs provinciaux furent ceux qui furent envoyés en Sicile & en Sardaigne, dans le tems que ces pays furent reduits en forme de provinces l'an 520. de la fondation de Rome. La même chose fut pratiquée quand les Espagnes furent subjuguées; & l'on créa alors six préteurs, comme Tite-Live le remarque. Sylla en augmenta encore le nombre de deux. Les triumvirs en firent jusqu'à soixante-quatre, selon Dion. Auguste les reduisit à douze. Tibere requis d'en augmenter le nombre, ne le voulut point faire; neanmoins il en nomma six l'an 786. selon Dion. L'empereur en augmenta le nombre jusqu'à dix-huit; mais dans le tems de la décadence de l'empire, ils se trouverent réduits au nombre de trois. Les préteurs provinciaux étoient élus de la même maniere que les préteurs de Rome, & avoient les mêmes honneurs & la même jurisdiction dans les provinces, que les préteurs de Rome dans la ville de Rome. Quand ils étoient continués après l'année de leur magistrature, ils étoient appellés *propreteurs*. * Rosin, *antiq. Rom. l.* 7. *c.* 11. & 43.

PRETEXTAT, évêque de Roüen, succeda en 544. à saint Evode, & assista au III. concile de Paris de l'an 557. & au II. de Tours en 567. il y parla librement contre les dereglemens de Fredegonde. Il maria en 576. la reine Brunehaud avec Meroüé son neveu. Chilperic irrité de ce mariage, assembla un concile de 45. évêques à Paris en 577. dans lequel Pretextat fut accusé. Saint Gregoire de *Tours* le défendit. Pretextat convint par foiblesse des crimes qu'on lui imputoit, fut condamné par le synode & mis en prison. S'étant voulu sauver, il fut pris & envoyé en exil à Coutance. Après la mort de Chilperic, arrivée en 584. il vint à Paris trouver le roi Gontran, qui le reçut à sa table, & le renvoya à son église avec honneur. Il assista au concile de Mâcon en 585. & fut assassiné dans son eglise le 25. Fevrier 586. On fait memoire de lui dans les martyrologes de Rome & de France au 24. de ce mois. * Gregoire de *Tours*, *l.* 5. *c.* 19. Baillet, *vies des Saints.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du* VI. *siecle.*

PRETEXTE ou LA ROBE PRETEXTE, étoit un vêtement long & blanc, qui avoit une bande de pourpre au bas. Les enfans de qualité à Rome la portoient jusqu'à l'âge de 15. ans, & les filles jusqu'à leur mariage. Les magistrats, les augures, les prêtres & les senateurs, la portoient à certains jours de solemnité, comme on le voit dans les auteurs. Ainsi on appelloit *Pretextati*, les enfans qui avoient encore la robe. Pretexte, *pretextata comedia*, une comedie où l'on faisoit paroître des rois & des magistrats, à qui appartenoit le droit de porter la robe bordée de pourpre par le bas. *Pretextatæ actiones*, celles qui concernoient les actions des rois & des magistrats. * Rosin, *antiq. Rom.*

PRETI (Jerôme) poëte Italien, natif de Toscane, & fils d'*Alexandre* Preti, chevalier de saint Etienne, fut page d'Alfonse II. dernier duc de Ferrare, puis gentilhomme du prince de Melfe à Genes. Il avoit appris les belles lettres, & avoit été obligé par son pere, d'étudier en droit; mais étant porté par son inclination à la poësie, il composa des pieces en vers qu'il a publiées, & qui lui ont acquis beaucoup de reputation. Cet auteur tient encore aujourd'hui son rang parmi les bons poëtes d'Italie: il est un des plus connus & des plus estimés d'entre les modernes, & tout le monde a été curieux de le lire: on l'a traduit en diverses langues, & imprimé en diverses villes de l'Europe. La plus estimable de toutes les pieces de son recueil, est l'idylle de *Salmacis*. Depuis il fit des discours académiques, des epîtres, &c. Il étoit en faveur à la cour de Rome, lorsque le cardinal François Barberin le choisit pour secretaire de sa legation d'Espagne. Ce voyage fut fatal à Preti, qui étoit d'une complexion délicate, & qui mourut à Barcelone le 6. Avril 1626. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. I. imag. illust. c.* 24. &c. Baillet, *jug. des sçav. sur les poëtes modernes.*

PRETOIRE, lieu où le préteur rendoit la justice. C'étoit aussi son palais, & quelquefois sa maison de plaisance. C'étoit encore la tente ou le pavillon du general d'armée, où s'assembloit le conseil de guerre. A Jerusalem c'étoit le palais du gouverneur de la Judée. Il étoit joint à la forteresse *Antonia*, & l'on y montoit, selon Adrichomius, par vingt-huit degrés de marbre qui, à ce qu'on dit, depuis qu'ils furent teints du sang de Jesus-Christ, furent transportés à Rome dans saint Jean de Latran, où on les voit & revere encore aujourd'hui. Ce prétoire est proprement la salle où l'on rendoit la justice. Il falloit marcher environ trente pas à main gauche de la cour qu'on traversoit pour y entrer. Ce fut dans cet appartement que Jesus-Christ fut condamné à la flagellation, puis à la mort. Les Chrétiens firent dans la suite de

ce prétoire une église, & de ses chambres plusieurs chapelles, que l'on distingue encore aujourd'hui. Cette maison sert à present de demeure aux bachas, qui sont les gouverneurs de Jerusalem.

Le *Pretoire* étoit aussi chez les Romains la tente ou le pavillon du general d'armée, où s'assembloit le conseil de guerre, qui étoit aussi quelquefois appellé *Pretoire*. Les sçavans conviennent bien que dès le tems d'Auguste, la tente de l'empereur dans le camp s'appelloit *Pretoire*, & qu'à Rome c'étoit aussi le nom d'un lieu où se tenoient les gardes qu'on appelloit *Prétoriennes*. Mais ils prétendent que le *Pretoire* n'étoit point du tout le tribunal du prefet du pretoire, ou un lieu destiné à rendre la justice. *Pretoire* signifioit seulement *la garde imperiale*. D'autres soûtiennent que le même lieu étoit aussi un auditoire, & le siege où le prefet du pretoire rendoit la justice dans le palais de l'empereur. Voyez *l'epitre aux Philipp. c. 1. v. 13.* Ils ajoûtent que de ce lieu appellé *Pretoire*, les gardes furent appellées *Pretoriennes* ou les *gardes du pretoire*, qui étoit le lieu où elles s'assembloient pour la garde de l'empereur. Perizonius professeur à Leide a fait une dissertation pour prouver que le pretoire n'étoit point un tribunal judiciaire du tems de saint Paul, & que c'étoit le camp & la place où s'assembloient les gardes Pretoriennes. Il ajoûte qu'on n'appella *Pretoires* les lieux où s'administre la justice, que bien avant sous les empereurs, & depuis que la charge de prefet du pretoire eut été convertie en fonction civile.

PRETORIENS, soldats de la garde des empereurs Romains. Scipion l'*Africain* fut le premier qui établit une compagnie des plus braves de son armée, qu'il choisit pour en faire ses gardes, & qui ne le quittoient point dans le combat. Les pretoriens furent institués & partagés en corps par Auguste, qui les choisit pour en faire ses gardes, & qui leur donna pour chefs deux officiers appellés *prefets du pretoire*: il n'y eut qu'un prefet pendant presque tout le regne de Tibere. Les pretoriens avoient le double de la paye que recevoient les autres troupes. Ainsi comme chaque soldat touchoit un denier valant douze *asses* ou sols, le pretorien étoit payé à raison de deux deniers, c'est-à-dire, de vingt-quatre sols par jour. Cette garde des empereurs, qui pouvoit monter à dix mille hommes, divisée en neuf ou dix cohortes, s'attribua une grande autorité dans toutes les revolutions qui survinrent. Il y avoit aussi des pretoriens à cheval. Ceux qui étoient dans la ville n'y avoient point de camp, & les autres étoient distribués dans les villes voisines. La garde pretorienne fut entierement abolie sous le regne de Constantin, l'an 312. de Jesus-Christ.* Dion, *l.* 53. Tacite, *annal. l.* 1. Aurelius Victor. Zosime, *liv.* 2.

PRETRE (Claude le) conseiller au parlement de Paris, est auteur du recüeil d'un tres-grand nombre d'arrêts, dont les plus recens sont d'environ l'an 1621. Quelques-uns prétendent que c'est celui des arrestographes de ce parlement, qui a inseré dans son recüeil de plus belles observations de droit & de belles lettres.* Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit.*

PRETRE. Le mot de prêtre vient du mot grec πρεσβύτερος, qui signifie *ancien*, parce qu'on choisissoit ordinairement les plus anciens pour presider aux choses sacrées. Chez les Hebreux le nom de זקן, c'est-à-dire, *senieur* ou *prêtre*, étoit donné aux anciens des tribus qui rendoient la justice. Il est parlé de ces prêtres plusieurs fois dans l'ancien testament. Le college des Septante établi par Moyse, en étoit composé; & nous voyons qu'il est souvent parlé dans l'évangile & dans les actes des senieurs ou des prêtres des Juifs qui sont joints aux docteurs de la loi, comme ayant autorité. Le nom de prêtre pour signifier non seulement l'âge, mais encore la dignité, a passé des Juifs aux Chrétiens, qui dès la naissance du Christianisme ont donné le nom de prêtre à ceux qui avoient soin de gouverner les eglises. Il est dit dans les actes *chap.* 14. que S. Paul ordonna des prêtres en chaque eglise, & *chap.* 15. qu'il y avoit à Jerusalem, outre les apôtres, des prêtres, que l'on alla consulter sur la question de l'observation des preceptes de la loi. Saint Paul dans l'épître à Tite lui recommande d'établir des prêtres dans chaque ville; & S. Jacques conseille aux Chrétiens qui sont malades, de faire venir les prêtres de l'eglise, afin qu'ils les oignent d'huile, & qu'ils prient pour eux. Saint Paul étant venu à Milet, envoya à Ephese chercher les prêtres de cette eglise, & les avertit d'être attentifs à leur conduite & à celle du troupeau, dont le Saint-Esprit les avoit établis pasteurs pour gouverner l'eglise de Dieu. Saint Pierre exhorte les prêtres de paître le troupeau du Seigneur, & se dit lui-même prêtre comme eux, *compresbyter*. Saint Jean se nomme aussi senieur ou prêtre. Quoique le nom d'évêque se donnât alors à un prêtre, dès le commencement de l'eglise les prêtres ont été distingués des évêques, & ordonnés par l'imposition des mains de l'évêque & du presbytere. Les fonctions principales des prêtres ont toûjours été de consacrer le corps de Jesus-Christ, d'offrir le sacrifice, de baptiser, de lier & de délier en imposant la penitence & donnant l'absolution, d'administrer les Sacremens, à l'exception de l'Ordre & de la Confirmation reservées aux évêques, & cependant accordée pour la Confirmation aux prêtres de l'eglise Grecque; d'instruire le peuple, de presider aux prieres publiques, & de gouverner l'eglise avec l'évêque. Ils devoient en tout obéïr à l'évêque, & l'évêque agir par leur conseil: c'est l'usage de l'ancienne eglise. On leur a quelquefois permis d'ordonner les soûdiacres & les clercs inferieurs. On n'ordonnoit point autrefois de prêtre, sans lui donner un titre, ou une eglise dans laquelle il devoit servir. Il y avoit des prêtres de la ville, qui servoient dans l'eglise cathedrale avec l'évêque, ou qui avoient des eglises particulieres dans la ville, & des prêtres de la campagne, qui avoient soin des eglises de campagne. Autrefois on n'ordonnoit point de prêtre qu'il n'eût 30. ans; à present il suffit d'avoir 25. ans pour être ordonné prêtre.* Morin *de ordinat.* Thomassin, *discipl. de l'eglise.*

Les prêtres des Payens étoient des personnes destinées pour offrir les sacrifices. Ils furent institués à Rome par Numa Pompilius, & nommés *Sacerdotes*. Il y en eut de deux sortes; les uns pour tous les dieux en general, appellés *pontifes*, en latin *pontifices*: il en établit d'abord quatre de race patricienne. On en créa ensuite quatre autres de race plebeïenne l'an 454. de la fondation de Rome, & Sylla étant dictateur en ajoûta sept autres; les autres pour des dieux particuliers, comme les Luperques, *Luperci*, pour le dieu Pan; les collegues Titiens, *Sodales Titii*, pour les dieux des Sabiens; les Saliens, *Salii*, pour le dieu Mars; les Vestales, *Vestales*, pour la déesse Vesta; les Flamines, *Flamines*, pour Jupiter, pour Mars ou pour Quirinus; les Galles, *Galli*, pour Cybele mere des dieux. Il y avoit encore certains magistrats ou officiers nommés *Epulones*, qui étoient comme les intendans ou maîtres d'hôtel, qui presidoient aux festins que l'on faisoit après les sacrifices; le roi du sacrifice, qui étoit comme le maître des ceremonies; les freres Arvales qui avoient le soin des sacrifices que l'on offroit pour l'abondance des biens de la terre; & les freres Curions, preposés pour les sacrifices de chaque curie. Les prêtres portoient diverses couronnes. Elles étoient de laurier pour les prêtres d'Apollon, & de feüilles de peuplier pour ceux d'Hercule. Quelques-uns en avoient de myrte, d'autres de lierre, & d'autres de feüilles de chêne. Le grand-prêtre à Rome, n'étoit obligé de rendre compte de ses actions, ni au senat, ni au peuple, & étoit le seul qui eût droit de venir en litiere au Capitole: il étoit le chef de la religion, & juge souverain des ceremonies; il recevoit les Vestales, avoit l'intendance sur tous les prêtres, des sacrifices, des temples & des autels; & avoit soin de rediger les annales de ce qui se passoit tous les ans. Numa Pompilius fut le premier souverain pontife ou grand-prêtre. Depuis lui l'élection du souverain pontife appartenoit au college des pontifes. Dans la suite Cn. Domitius tribun du peuple transfera ce droit au peuple qui y avoit neanmoins toûjours eu part: si l'on s'en rapporte à ce qu'en dit Ciceron dans son discours de la loi Agraire, la consecration du souverain pontife se faisoit avec des ceremonies extraordinaires. On le faisoit descendre dans une fosse revêtu de ses habits pontificaux, on couvroit la fosse de planches percées, & on immoloit dessus les victimes,

dont le sang couloit par les trous sur le pontife : il s'en frottoit le visage, les yeux, la bouche & même la langue. Ensuite on retiroit les planches, les Flamines tiroient le grand-pontife couvert de sang, & en cet état il étoit salué comme grand-pontife, qualité qui étoit fort honorable. Devant lui marchoit un licteur, & il étoit porté en chaire curule, & sa porte étoit ornée de lauriers. Jules César, & depuis lui les autres empereurs prirent la qualité de souverain pontife, & l'ont conservée même depuis qu'ils furent Chrétiens. Les prêtres de Mars étoient tellement considerés, qu'il falloit être de famille patricienne pour obtenir cette dignité. Les prêtres à Tyr avoient la premiere place auprès du roi, & étoient vêtus de pourpre. Les prêtres du Soleil, parmi les Pheniciens, portoient une longue robe de pourpre & d'or, & sur leur tête une couronne d'or garnie de pierreries. Les Egyptiens élisoient leurs rois entre les prêtres, & honoroient de ce dernier titre tous leurs philosophes. Le prêtre de Jupiter, appellé à Rome *Flamen Dialis*, possedoit cette prerogative, que sa simple parole avoit l'autorité d'un serment. Sa presence tenoit lieu d'un sanctuaire ; & un criminel qui se retiroit chez lui ne pouvoit y être pris. La prêtrise chez les Indiens est hereditaire, comme elle l'étoit anciennement parmi les Juifs. Le fils d'un bramin est prêtre, & épouse une fille de la même condition. * *Antiq. Gr. & Rom.*

PREVESA, forteresse, est située à l'embouchure du golfe de Larta dans l'Epire, province de la Turquie meridionale en Europe. Elle est bâtie sur les ruines de l'ancienne Nicopolis, que l'empereur Auguste fit construire pour conserver le souvenir de la fameuse victoire d'*Actium*, qu'il remporta sur Marc-Antoine. En 1539. Marc Grimani, patriarche d'Aquilée, general des galeres du pape, accompagné d'André Doria, general de la ligue, attaqua vainement cette place occupée par les Turcs, & fut contraint de se retirer. Le generalissime Morosini s'en rendit maître au mois de Septembre 1684. Les assiegés remirent entre les mains du general Strasoldo, toutes les munitions de guerre & de bouche, & tous les drapeaux. Il n'en sortit que trente des plus considerables avec leurs armes : le reste des hommes & des femmes n'eurent que la liberté d'emporter leurs habits à Larta. * P. Coronelli, *description de la Morée*.

PREVOST (Bernard) president au parlement de Paris, troisiéme fils de JEAN Prevôt, seigneur de saint Cyr, de Morsan, &c. conseiller du roi en sa cour du parlement de Paris, president aux requêtes du palais, & frere de *Jean* Prevôt, chanoine de Notre-Dame de Paris, & president aux enquêtes, eut en partage les terres de Morsan & de Villabri, & fut conseiller aux parlemens de Paris & de Bretagne ; puis premier president des requêtes du palais, ensuite conseiller du roi en son conseil privé, & enfin second president au parlement de Paris. Il exerça plusieurs années cette derniere charge avec l'approbation de la cour, qui l'employa souvent dans des affaires importantes, jusqu'au 22. Septembre de l'an 1585. qui fut l'année de sa mort. On voit dans l'eglise des Celestins de Paris sa tombe de cuivre, & de *Magdelaine* Potier de Blancmenil sa veuve, morte en Mai 1603. sans laisser de posterité. La famille des Prevost, originaire de Blois, a été feconde en illustres magistrats : ce qu'on pourra voir dans l'histoire des presidens du parlement de Paris, de Blanchard.

PREVOST (Jean) professeur en medecine, né à Dillsberg dans le diocese de Bâle, le 4. de Juillet 1585. étudia à Dole ; & s'étant arrêté à Padouë, il s'y rendit tres-habile dans la medecine, qu'il y enseigna durant dix-huit ans avec beaucoup de reputation, & y mourut le 3. Août 1631. âgé de 49. ans, après avoir composé divers ouvrages. * *Voyez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres de Padouë, de Jacques Philippe Thomasini.

PREVOST, étoit autrefois le seigneur qui administroit lui-même la justice. Il faisoit la même chose dans les prevôtés, que les baillis & les senéchaux font aujourd'hui dans les bailliages & les senéchaussées. Tel est le prevôt de Paris, juge d'épée. Il préside quelquefois au châtelet, recüeille les voix, & fait prononcer par ses lieutenans. Il n'y a ni sentence ni contrat en forme, qui ne soit autorisé à la tête du nom du prevôt de Paris. L'assemblée de la noblesse de la prevôté de Paris pour l'arriereban, se fait en son hôtel, & il a le droit de la conduire à l'armée.

PREVOST, dignité dans quelques chapitres ecclesiastiques. C'est la premiere à Albi, la seconde au Puy, & à Tulles. Ce sont dans d'autres eglises des dignités dont les benefices passent pour simples.

PREVOST, grand-officier dans les ordres militaires, qui a le soin des ceremonies, & porte le cordon & la croix de l'ordre. Il y en a dans ceux de S. Michel, du S. Esprit, de S. Louis, de S. Lazare & de Mont Carmel.

PREVOST DE L'HOSTEL DU ROI ou GRAND PREVOST DE FRANCE, juge ordinaire de la maison du roi, qui connoît de toutes sortes d'affaires civiles & criminelles, entre les officiers du roi, & pour eux contre ceux qui ne le sont pas. C'est le plus ancien juge royal ordinaire du royaume, son institution étant aussi ancienne que la monarchie, puisque les premiers rois de France ont eu un juge dans leur maison & pour leur suite. Le prevôt de l'hôtel fait tous actes de justice, comme scellés & inventaires dans le louvre, & dans toutes les autres maisons royales où est la cour. Il peut aussi informer dans Paris de tous crimes, pour & contre les gens de la suite du roi. Il a deux lieutenans de robe longue, & quatre de robe courte. Ceux-là jugent les procès civils, & les autres connoissent des crimes souverainement, en y appellant six maîtres des requêtes. Les marques de sa dignité sont deux faisceaux de verges d'or passés en sautoir, liés de cordons d'azur avec la hache d'armes, que les Romains nommoient *consulaire*. * *Mem. hist.*

PREVOST DES MARCHANDS à Paris, magistrat fort considerable, a jurisdiction sur le commerce qui se fait par eau. Il a droit de visiter & de taxer la plus grande partie des marchandises qui sont debitées sur les ports, & donne ordre aux ceremonies publiques de la ville. Ce magistrat est appellé *maire* dans les autres villes de France où il n'y a point de prevôt des marchands.

PREVOST DES MARE'CHAUX, officier royal, reputé du corps de la gendarmerie. Toutes ces sortes d'officiers sont lieutenans des maréchaux de France, & ont jurisdiction sur les vagabons, sur ceux qui volent à la campagne, & sur les faux-monnoyeurs. Ils prennent aussi connoissance des meurtres de guet-à-pend. On compte en France cent quatre-vingts sieges de prevôts des maréchaux. Celui de Paris y est connu sous le nom de *prevôt de l'Isle*.

PREVOST D'ARME'E, officier qui a l'œil sur les deserteurs & sur les soldats coupables, met aussi la taxe sur les vivres de l'armée, & a d'autres officiers sous lui ; sçavoir, un lieutenant & un greffier, avec une compagnie d'archers à cheval, & un executeur de justice. Le prevôt d'un regiment d'infanterie a les mêmes officiers que celui de l'armée ; mais il n'a que six archers.

PREVOST GENERAL DE LA MARINE, officier établi pour instruire les procès des gens de mer qui ont commis quelque crime. Par l'ordonnance de 1674. il a entrée au conseil de guerre, ainsi que ses lieutenans qui y font le rapport de leurs procedures. Il y a dans chaque vaisseau un *prevôt marinier* : c'est un homme de l'équipage, qui a les prisonniers en sa garde, & qui est chargé du soin de faire nettoyer le vaisseau.

PREVOST GENERAL DES MONNOYES, fut créé en 1635. avec un lieutenant, trois exemts, un greffier, quarante archers, & un archer trompette, pour faciliter l'execution des édits & des reglemens touchant le fait des monnoyes ; pour prêter main-forte aux deputés de la cour, tant dans la ville de Paris, que hors la ville, pour executer les arrêts & commissions qui leur viennent de la cour, & pour envoyer plus ou moins d'archers, selon le besoin. Ce prevôt est obligé de faire juger à la cour les procès de fausse monnoye qu'il a instruits : ce qui est cause qu'il y a rang & seance après le dernier conseiller ; mais il n'a pas voix déliberative. Il est seulement present au jugement des procès dont il a fait l'ins-

truction, pour rendre compte de ses procedures. * *Diction. des Arts.*

PREXASPES, *Prexaspes*, mage auquel Cambyse roi de Perse confioit ses plus grands secrets, eut ordre de tuer Smerdis: ce qu'il fit en menant ce prince à la chasse. Après la mort de Cambyse, l'an du monde 3513. & 522. avant Jesus-Christ, voyant le mage Smerdis sur le thrône, il nia fortement qu'il eût tué le frere du roi, pour se mettre à couvert de la vengeance du peuple qui aimoit ce prince, & de la violence des mages qui soûtenoient que Smerdis frere de Cambyse, vivoit encore. Il promit même à ces mages de monter sur une tour qui étoit sur la place publique, & de déclarer à haute voix aux Perses qui y seroient assemblés, que Smerdis frere du roi, & fils de Cyrus, étoit vivant & possedoit le royaume. Mais il fit le contraire, & protesta publiquement qu'il avoit executé le commandement que Cambyse lui avoit fait, de tuer Smerdis son frere, & que celui qui regnoit, étoit un mage qui usurpoit la couronne: ensuite il se precipita du haut de la tour. Les historiens remarquent qu'il parloit avec beaucoup de hardiesse à son roi, & qu'il osa même lui remontrer un jour que ses excès dans le vin obscurcissoient la gloire de ses belles actions. Mais ce fidele avertissement lui fut fatal; car quelques jours après, Cambyse étant yvre, tira une fléche dans le cœur du fils de Prexaspes, & demanda ensuite à ce malheureux pere, s'il connoissoit quelqu'un qui eût plus d'adresse, avant même que d'avoir bû: pour ne pas irriter le roi davantage il lui répondit, qu'un dieu ne pouvoit pas mieux tirer. * Herodote. Justin.

PREZ (des) de Montpezat, maison qui a produit de grands hommes dans l'eglise & dans l'état, descendoit de,

I. RAIMOND seigneur des Prez, qui vivoit en 1286. & qui épousa *Bonne* de Montpezat, heritiere de *Gaillard* seigneur de Montpezat en Quercy, son frere, dont il eut RAIMOND II. qui fuit;

II. RAIMOND des Prez, II. du nom, seigneur de Montpezat, vivoit en 1330. & eut pour enfans *Bertrand* seigneur de Montpezat, chevalier banneret, qui servit à la bataille de Crecy, où il fut blessé dangereusement, fut fait prisonnier près Auberoche par les ennemis, ausquels il paya douze mille deniers d'or à l'écu pour sa rançon; & laissa d'*Alpasie* dame de Montagu, fille unique & heritiere de *Bertrand* seigneur de Montagu, un fils nommé *Pierre* des Prez seigneur de Montagu, mort dans une rencontre contre les Anglois; RAIMOND III. qui suit; & *Pierre* des Prez, archevêque d'Aix & cardinal, *dont sera parlé ci-après dans un article separé.* Quelques auteurs lui donnent encore pour enfans *Jean* des Prez, évêque de Castres, qui fonda la chapelle de Notre-Dame de Montpezat en 1349. mort en Août 1353. & *Raimond* des Prez, évêque de Clermont, mort en 1340.

III. RAIMOND des Prez, III. du nom, viguier de Toulouse, mourut avant l'an 1335. & fut pere de GERAUD qui suit; de *Raimond*, archidiacre de Riviere; de *Jean*; & de *Marguerite* des Prez, nommés dans le testament du cardinal leur oncle.

IV. GERAUD des Prez, chevalier, étoit mort en 1354. & laissa de *Gaucerande* de Mons sa femme, *Pierre-Raimond*, seigneur de Montpezat, qui servoit dans les guerres de Gascogne en 1351. RAIMOND-ARNAUD, qui suit; *Raimond*, protonotaire du S. siege; & *Marguerite* des Prez, nommée dans le testament du cardinal son grand-oncle.

V. RAIMOND-ARNAUD seigneur des Prez, de Montpezat & du Puy-de-la-Roche, recüeillit les successions de son frere & du cardinal son grand-oncle, fit son testament en 1369. & mourut peu après laissant pour fils unique JEAN, qui suit;

VI. JEAN des Prez, seigneur de Montpezat, du Puy-de-la-Roche, &c. vivoit encore en 1409. & fut pere de BERTRAND qui suit; de *Berenger*; & de trois autres fils; & de N. des Prez, mariée à N. Ebrard.

VII. BERTRAND des Prez, seigneur de Montpezat, de Piquequos près Montauban, &c. vivoit en 1423. On lui donne pour femme *Jacqueline* de Cardaillac, fille de *Hugues*, seigneur de Bioulle, & de *Marguerite* de Montbrun; & d'autres *Agnès* de Carmin, fille d'*Arnaud* seigneur de Negrepelice, & de *Marguerite* d'Estaing, & eut pour enfans HUGUES, qui fuit; *Bernard*; *Jean*; & *Anne* des Prez.

VIII. HUGUES des Prez, seigneur de Montpezat, du Puy-de-la-Roche, Piquequos, &c. Chambellan du roi Charles VII. vivoit en 1496. & fut pere d'ANTOINE, qui suit; de *Jean*; & de *Catherine* des Prez, mariée à *Jean* baron de Cazillac.

IX. ANTOINE des Prez, seigneur de Montpezat, &c. accompagna le roi Charles VIII. en son voyage d'Italie, où il fut blessé, & mourut au retour de ce voyage avant son pere. Il épousa *N.* Dame de la Cortade, dont il eut *Pierre* des Prez, seigneur de Montpezat, &c. mort sans enfans de *Jeanne*, de Lusech, ayant fait son testament en 1505. par lequel il institua son frere son heritier, à condition de rendre sa succession au fils aîné de sa sœur; *Jean*, évêque de Montauban, mort en 1539. BLANCHE, qui suit; & *Jeanne* des Prez, mariée à *Robert* Cormier, seigneur de Cramet.

X. BLANCHE des Prez, épousa en 1488. *Antoine* de Lettes, seigneur de Puechlicon, dont elle eut ANTOINE, qui suit; *Jean* de Lettes, abbé de Moissac & evêque de Montauban en 1540. qu'il ceda à son neveu en 1557. s'étant marié & retiré à Geneve, pour faire profession de la nouvelle religion, & où il mourut; *Blanche* de Lettes, mariée à *Charles* seigneur de Roquefeüil; N. mariée à N. seigneur de S. Felix; & N. de Lette, qui épousa N. seigneur de Mervieil.

XI. ANTOINE de Lettes prit le surnom de des Prez, conformement au testament de son oncle, fut seigneur de Montpezat, chevalier de l'ordre du roi, & se fit connoître à la bataille de Pavie, où il demeura prisonnier. Le roi qui paya sa rançon, se servit de lui pour donner de ses nouvelles à madame la Regente sa mere, & lui faire entendre ses ordres secrets: il le depêcha aussi plusieurs fois vers l'empereur, & le fit capitaine de cinquante hommes-d'armes de ses ordonnances en 1525. En 1528. il servit au siege de Naples, fut pourvu de la capitainerie de Montluçon en Bourbonnois la même année, & nommé ambassadeur en Angleterre. Il défendit en 1536. avec sa compagnie de gensdarmes, la ville de Fossan contre les troupes Imperiales, fut établi gouverneur de Languedoc à la place du connétable de Montmorency, & forma l'entreprise du siége de Perpignan en 1541. qui n'eut pas le succès qu'il avoit esperé. Cela n'empêcha pas qu'il ne reçût le bâton de maréchal de France le 12. Mars 1543. après la mort du maréchal d'Aubigny; mais il ne joüit pas long-tems de cette dignité, étant mort le 26. Juin 1544. Il avoit épousé en Decembre 1521. *Lyette* dame du Fou en Poitou, fille unique de *Jacques* seigneur du Fou, dont il eut MELCHIOR, qui suit; *Jacques*, evêque de Montauban, tué près de Caussade le 25. Janvier 1589. *Jacques*, mort au siége de Metz; *Baltasarde*, mariée 1°. à *Jean* de Levis baron de Quelus, 2°. par dispense à *Antoine* de Levis baron de Quelus: senéchal & gouverneur de Roüergue, son beau frere; *Gasparde*, alliée à *Christophle* de S. Priest, seigneur de S. Chamont; & *Hilaire* des Prez, mariée en 1541. à *Claude* de Levis, seigneur de Cousan, morte en 1575.

XII. MELCHIOR des Prez, seigneur de Montpezat & du Fou, maître des eaux & forêts, gouverneur & senéchal de Poitou, chevalier de l'ordre du roi, & son lieutenant en Guyenne, épousa en Juin 1560. *Henriette* de Savoye, marquise de Villars, fille unique d'*Honorat* de Savoye, marquis de Villars, maréchal & amiral de France, & de *Françoise* de Foix. Elle se remaria à *Charles* de Lorraine, duc de Mayenne, & mourut en Octobre 1611. ayant eu de son premier mari, *Emmanuel-Philibert* des Prez, marquis de Villars, nommé chevalier du saint Esprit, tué au siege de Montauban en 1621. sans laisser de posterité d'*Eleonore* Thomassin, fille de *René*, seigneur de Montmartin; *Henri*, seigneur de Montpezat, &c. qui fut nommé à l'évêché de Montauban, qu'il quitta, & fut depuis capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Muret & de Grenade, & mourut le 14. Août 1619. aussi sans lignée de *Susanne* d'Aure, fille d'*Antoine*, vicomte d'Aster, seigneur de Grammont; *Claude*, mort en 1597. *Jacques*, mort en 1616. *Magdelaine*, alliée à

Rostang de la Baume, comte de Suze; *Gabrielle*, seconde femme de *Jean* de Saulx, vicomte de Lugny; *Eleonore*, mariée à *Gaspard* de Pontevez, comte de Carces, senéchal de Provence; & *Magdelaine* des Prez, abbesse de Saints Puis de Nonenque. * *Voyez*. Brantosme *en ses hommes illustres*; Le P. Anselme, &c.

PREZ (Pierre des) archevêque d'Aix & Cardinal, fils puîné de RAYMOND des Prez II. du nom, seigneur de Montpezat, natif de Montpezat en Quercy. Etant docteur en droit civil, il fut commis en 1317. par le pape Jean XXII. pour informer des conspirations faites contre lui par Bernard d'Artige, chantre de Poitiers; fut nommé la même année evêque de Riez, archevêque d'Aix en 1319. créé cardinal en 1320. evêque de Palestrine, & vice-chancelier de l'eglise Romaine. Il se trouva aux élections des papes Benoît XII. & Clement VI. Ce dernier l'envoya legat en France l'an 1342. pour moyenner la paix entre les rois de France & d'Angleterre; il fut aussi present l'an 1346. au serment que l'empereur Charles IV. fit lors de son élection, de garder les droits de l'eglise. Il se trouva encore à l'élection du pape Innocent VI. en 1352. & mourut de peste en Avignon le 13. Mai 1361. Son corps fut porté en l'eglise de saint Martin de Montpezat, où il avoit fondé un college de chanoines, comme il avoit ordonné par son testament. Voyez *Gallia Christiana*.

PRIAM, fils de *Laomedon*, fut amené en Grece avec sa sœur Hesione, quand Hercule prit la ville de Troye: il fut racheté, & c'est de-là qu'on lui donna le nom de Priam, du mot grec πρίαμαι qui signifie *racheter*, il s'appelloit auparavant Podarces. Quand il fut de retour, il rebâtit *Ilium*, & étendit les limites du royaume de Troye, qui devint tres-florissant sous son regne; il épousa Hecube, fille de Cissée, roi de Thrace, dont il eut dix-neuf enfans, selon Homere, & plusieurs autres de ses concubines: en sorte qu'on lui compte cinquante enfans. Les Grecs lui ayant declaré la guerre, ruinerent son empire, & prirent la ville de Troye l'an 1184. avant J. C. 3530. de la periode Julienne, 2851. du monde. Priam fut tué par Pyrrhus, fils d'Achille, au pied d'un autel où il s'étoit refugié, après avoir regné 52. ans. * Homer. Lycophron. Ennius. Cicer. *lib.* 1. *Tusculan.* Virgil. Ovide. Eusebe. *in chronic. & les autres chronologist.* M. du Pin, *biblioth. univers. des histor. profanes.*

PRIAPE, *Priapus*, dieu des Anciens, fils de Bacchus & de Venus, presidoit aux jardins, & étoit adoré à Lampsaque, ville de l'Hellespont, lieu de sa naissance. On dit que Venus éprise d'amour pour Bacchus alla audevant de lui lorsqu'il revenoit des Indes, & qu'elle lui presenta une couronne de roses teinte de son sang, qu'elle lui mit sur la tête, lui ordonnant de la suivre; que se sentant grosse & près d'accoucher, elle se retira à Lampsaque; que Junon jalouse, fit naître cet enfant difforme avec des parties d'une grosseur extraordinaire; que Venus ayant honte d'avoir mis un tel enfant au monde, le laissa à Lampsaque. Cet enfant fut aimé des dames de Lampsaque: les maris à qui cela déplut, le chasserent de la ville; mais ils eurent bientôt lieu de s'en repentir, & en firent un dieu. Quelques-uns ont dit que Priape n'étoit pas un homme, mais la figure des parties qui servent à la generation, qu'Isis fit faire & fit adorer, lorsqu'ayant retrouvé le reste du corps d'Osiris déchiré en pieces par ses ennemis, il n'y eut que celle-ci qu'elle ne put retrouver, & dont elle voulut qu'on reverât l'image. On dit que Sesostris roi d'Egypte ayant subjugué une grande partie du monde, laissa dans toutes les provinces de ces figures, pour marque de la lâcheté de ses habitans & de ses victoires. Le culte de Priape ne s'est introduit qu'assez tard chez les Grecs, quoiqu'il fût honoré chez les Egyptiens, & dans la Palestine sous le nom de *Beelphegor*. Hesiode ne connoissoit point ce dieu; mais les poëtes Grecs qui ont écrit depuis, comme Orphée & Theocrite, en ont fait mention. On lui sacrifioit un âne, & la raison que l'on en donnoit, c'est qu'un jour étant à la fête de la grande déesse avec les autres dieux, après avoir bien bû, bien mangé, comme il vouloit forcer la nymphe Lotis, ou selon d'autres, la déesse Vesta qui dormoit, elle fut éveillée par l'âne de Sylene, qui se mit à braire. Quelques-uns confondent Priape avec Adonis. Selon eux Adonis ou Osiris ayant consacré un *Phallus* d'or, en memoire de la blessure qu'il avoit reçuë dans l'aine, il arriva que l'on oublia la raison du *Phallus*, & que les prêtres de ce dieu introduisirent mille impuretés à cette occasion. Herodote remarque que Melampe de Phenicie envoya un *Phallus* à Bacchus, & qu'il lui apprit quels sacrifices on devoit lui offrir; mais plusieurs ont fait de *Phallus*, un dieu particulier & distingué de Priape, quoiqu'ils soient aussi infames l'un que l'autre. On appelloit Priape *Hyphallus*, c'est-à-dire, le *Phallus* d'*Adonis*, que l'on nommoit *Hyas*. Adonis étoit le dieu des jardins, aussi-bien que Priape: de sorte que l'on a sujet de croire que c'étoit la même divinité. La figure de Priape, que l'on mettoit dans les jardins, étoit un homme nud avec une barbe & une chevelure negligée, tenant d'une main une faucille, & de l'autre le membre viril; ce qui faisoit peur aux voleurs & aux oiseaux, comme le disent les poëtes. Ce qui paroît de plus constant, c'est que Priape est un dieu imaginé, dont il n'y a aucun fondement dans l'histoire, que l'on a fait presider aux actions les plus deshonnêtes. * Vossius, *de idololatria*, *lib.* 2. *cap.* 7. Dempster, *ad Rosin.*

PRIAPENDER, empereur ou roi de l'Isle de Ceylan, dans les Indes, regnoit au commencement du XVII. siecle, se fit Chrétien, & prit au baptême le nom de Jean. Sitôt qu'il eut embrassé le Christianisme, les princes & les prêtres du pays, établirent un autre roi en sa place. Il fit neanmoins tout son possible pour porter son peuple à l'imiter; & pour cet effet il assigna aux Jesuites douze des plus gros villages qui fussent autour de Colombo, afin que du revenu de ces lieux-là on pût nourrir des enfans du pays dans des colleges; & qu'étant bien instruits, ils pussent enseigner aux autres la doctrine Chrétienne, & prêcher l'Evangile. Quelques années après que le roi se fut fait Chrétien, un philosophe de Ceylan nommé *Alagamar Motiar*, c'est-à-dire, *le maître des philosophes*, reçut aussi le baptême, & travailla fort à la conversion des Payens de cette isle. * Tavernier, *voyages des Indes.*

PRIAPOS, ville maritime de l'Asie mineure dans la Mysie. On la nomme aujourd'hui *Laspi*, *voyez* LASPI.

PRICE (Jean) en latin *Pricaus*, a fleuri au XVII. siécle. Il étoit Anglois de nation, d'une litterature vaste, & d'un grand jugement. Après avoir long-tems voyagé, il se retira à Florence, où il se fit Catholique. Il avoit fait un long sejour à Paris, où il avoit publié plusieurs ouvrages, & mourut à Rome l'an 1676. Ses ouvrages sont l'apologie d'Apulée, imprimée à Paris en 1635. & des notes latines sur l'evangile de S. Matthieu, sur l'epitre de saint Jacques, sur les actes des Apôtres, sur les Pseaumes, & sur quelques-autres livres du nouveau testament. Les plus sçavans hommes du siécle dernier ont fait son éloge. * Colomiez, *biblioth. choisie.* Sarrau, *epit.* 169. Usserius, *in epist. Ignatii.* Heinsius. Selden. *de Synedriis.* Vossius, *Harm. evangel.* Morus. *Notes sur le nouveau testament.* Anton. Joan Fabricius. *bibl. latina.* Bayle, *dictionnaire critique*, 2. *édition* 1702.

PRIDEAUX (Jean) évêque de Winchester dans le XVII. siécle, nâquit à Staffort, village du comté de Devonshire en Angleterre l'an 1578. Il fit ses études à Oxford; & après y avoir reçu le titre de docteur en theologie, il fut élu professeur à la place d'Abbot nommé à l'évêché de Salisbury: il étoit en même tems recteur du college d'Exon. Après avoir long-tems exercé ces charges il fut fait evêque de Winchester l'an 1641. & mourut le 29. Juillet 1650. âgé de 72. ans. Il a composé plusieurs ouvrages; sçavoir une apologie pour Casaubon contre le Jesuite Jean l'Heureux, qui avoit pris le nom de *Eudemon Jean*; des leçons de theologie, & quelques ouvrages de logique. Il ne faut pas le confondre avec un autre PRIDEAUX, qui a donné une seconde édition des marbres d'Arundel à Oxford en 1678. * Bayle, *dict. crit.* 2. *édit.* 1702.

PRIE, maison noble & ancienne qui a produit de grands hommes, & divers officiers de la couronne.

I. JEAN, I. du nom, seigneur de Prie, de Busançois & de Moulins en Berry, vivoit en 1274. & eut entr'autres enfans,

II. Jean, II. du nom, seigneur de Prie, de Buzançois, &c. qui est nommé dans un titre d'Auxerre de l'an 1302. servit les rois Philippe *le Bel*, & Philippe *le Long* en leurs guerres contre les Flamands, & vivoit encore en 1328. Il épousa 1°. *Gillette*: 2°. N. de Brosse, fille unique & heritiere de *Helie* de Brosse, seigneur de Châteauclos, &c. Du premier lit sortirent, Philippe seigneur de Prie, qui suit; *Robert*, seigneur de Delouze & de Seilles en 1333. & *Gaultier*, seigneur de Domenges, qui de *Mahaut* sa femme, eut pour fille unique, *Marguerite* de Prie, alliée à *Jean* d'Arentieres, chevalier. Du second lit, vinrent *Jean* de Prie, seigneur de Châteauclos, mort sans enfans de *Jeanne* d'Amboise; & *Heliotte* de Prie, dame de Châteauclos, mariée 1°. à *Pierre* de Naillac, seigneur de Gargilesse: 2°. à *Arnaud* d'Usel, des marches de Bourgogne, morte sans enfans en Janvier 1365.

III. Philippe seigneur de Prie, de Buzançois & de Montpoupon, senéchal de Beaucaire & de Nismes, servit au siége d'Ypres l'an 1328. & ailleurs, & mourut avant l'an 1347. après avoir eu d'*Isabeau* de Sainte-Maure, fille de *Guillaume* III. du nom, seigneur de sainte Maure, & de *Jeanne* de Rançon, Jean de Prie, III. du nom, qui suit; *Philippe*, sire de Moulins, capitaine du bailliage de Bourges, & maître d'hôtel du duc de Normandie; & *André* de Prie, mort sans posterité de *Marguerite* de Rochechoüart, fille d'*Aimery*, seigneur de Mortemar, & d'*Aide* de Pierre Buffiere.

IV. Jean, III. du nom, seigneur de Prie, de Buzançois, &c. & capitaine de la Rochelle, servit dans les armées des rois Philippe *de Valois* & Jean, & se signala au siége de la Charité, & à la bataille d'Auray en 1364. Il eut de *Philippe* Courault sa femme, Jean IV. qui suit; *Geofroy*, chevalier, vivant en 1387. *Paon*, vivant encore en 1406. & *Sarrazine* de Prie, troisiéme femme d'*Esbivart* VI. du nom, seigneur de Preüilly.

V. Jean, IV. du nom, seigneur de Prie, de Buzançois, de Moulins, &c. prit alliance avec *Isabeau* de Chanac, dont il eut *Jean* V. du nom, seigneur de Prie, de Buzançois, grand pannetier de France, & capitaine de la grosse tour de Bourges, qui fut tué l'an 1427. en défendant cette place contre les Anglois, sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Linieres sa femme, fille de *Philippe* seigneur de Rezay, & de *Marguerite* de Chauvigny; Antoine de Prie, qui suit; *Jeanne*, dame de Cors, mariée à *Guy* de Sully, seigneur de Voulon; *Isabeau*, dame de Gargilesse, alliée à *Jean* de Castelnau, seigneur de Luçai; & *Marguerite* de Prie, religieuse à la Ferté en Nivernois.

VI. Antoine de Prie, chevalier, seigneur de Buzançois, de Montpoupon & de Moulins, étoit grand queux de France l'an 1431. & vivoit encore en 1468. Il épousa *Magdelaine* d'Amboise, fille d'*Hugues* d'Amboise, III. du nom, seigneur de Chaumont, &c. dont il eut Louis de Prie, qui suit; *René*, cardinal, *dont sera parlé dans un article separé*; Aimar de Prie, qui a fait *la branche des marquis de* Toucy, *rapportée ci-après*; *Radegonde*, religieuse à Poissi, morte en 1501. *Charlotte*, mariée en 1462. à *Geofroy* de Chabannes, seigneur de la Palisse; & *Catherine*, femme de *Louis* du Puy, seigneur du Coudray en Berri.

VII. Louis de Prie, seigneur de Buzançois, &c. Chambellan du roi, & grand queux de France, épousa *Jeanne* de Salazard, fille de *Jean* de Salazard, seigneur de S. Just & de Marcilly, & de *Marguerite* de la Tremoille, dame de saint Fargeau, dont il eut Emond, qui suit;

VIII. Emond de Prie, seigneur & baron de Buzançois, &c. vivoit en 1505. Il épousa 1°. *Jeanne* de Beauvau, fille de *Charles*, seigneur de Tigny & de Passavant: 2°. *Avoye* de Chabannes, comtesse de Dammartin, fille de *Jean* de Chabannes, comte de Dammartin, &c. & de *Susanne* de Bourbon, comtesse de Roussillon, & dame de Montpensier. Elle se remaria à *Jacques* de la Tremoille, seigneur de Bommiers, & prit une troisiéme alliance avec *Jacques* de Brisay, seigneur de Beaumont, lieutenant de roi en Bourgogne, & n'eut point d'enfans de son premier mari, qui eut pour enfans de sa premiere femme, Gabriel, qui suit; & *René* de Prie, seigneur de Buzançois après son frere aîné, mort en 1524. sans posterité.

IX. Gabriel de Prie, seigneur de Buzançois, &c. épousa *Jacqueline* Desmarets, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES MARQUIS DE TOUCY.

VII. Aymar de Prie, seigneur de Montpoupon, &c. fils puîné d'Antoine de Prie, seigneur de Buzançois, &c. grand queux de France, & de *Magdelaine* d'Amboise, alla à la conquête de Naples avec le roi Charles VIII. en 1495. se trouva à la prise de Capouë en 1501. & au secours de Theroüanne en 1513. Il fut conseiller & chambellan du roi, grand-maître des arbalêtriers de France en 1523. & gouverneur du S. Esprit, & épousa 1°. *Claude* de Traves, fille de *Liebaud*, seigneur de Draci: 2°. *Claudine* de la Baume, fille de *Marc*, comte de Montrevel. Du premier lit sortirent Edme qui suit; *Renée*, mariée le 5. Fevrier 1509. à *François* de Blanchefort, seigneur de S. Janvrin; & *Claude* de Prie, alliée à *Claude* de S. Maure, comte de Joigny: & du second, vinrent *Jacquette*, & *Claude* de Prie, mariée à *Gaspard* de Mailly, seigneur de Clinchamp.

VIII. Edme de Prie, baron de Toucy, Montpoupon, &c. lieutenant du roi en Touraine, Blaisois & Vendômois, épousa *Charlotte* de Rochefort, fille de *Jean* seigneur de Rochefort & de la Croisette, bailli de Dijon, & d'*Antoinette* de Châteauneuf, dont il eut René qui suit; *Renée*, mariée 1°. à *Jean* de Varie, vicomte de Bridiers: 2°. à *Charles* de Bellefontaine, seigneur de Cormier; *Françoise*, alliée à *Claude* Brachet seigneur de Palluau; & *Edme* de Prie, seigneur de Montpoupon, qui épousa le 22. Août 1560. *Anne* de Berulle, dame de Nancray, fille de *Galeas* de Berulle, baron de Ceant-en-Othe, & de *Louise* de Neufuys, dont il eut pour fille unique *Antoinette* de Prie, mariée 1°. en 1577. à *Jacques* Perreau, seigneur de Castillon: 2°. à *Paul* de Cugnac, baron d'Imonville.

IX. René de Prie, baron de Toucy, &c. chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Touraine, épousa le 19. Novembre 1559. *Jossine* de Selle, fille d'*Antoine*, seigneur de Beusville, & de *Magdelaine* de Ravenel, dont il eut Aymar II. du nom, qui suit; *Françoise*, mariée à *Jacques* d'Orleans, seigneur de Bastarde; *Magdelaine*, alliée à *Jacques* de Hoüateville, seigneur de Maigremont; *Charlotte*, femme de *François* Alaman, seigneur de Guepean, & de Concressaut; *Anne*, mariée à *Charles* Chenu, seigneur d'Autruy-la-Ville; *Louise*, mariée à *Charles* Aubert, seigneur d'Aubœuf en Caux; & *René* de Prie, seigneur de Beusville, qui épousa *Aimée* d'Assué, fille de *Loup*, seigneur de Chastenay, & de *Louise* Cenjon, dont il eut un fils nommé *René*.

X. Aymard de Prie, II. du nom, marquis de Toucy, baron de Montpoupon, &c. épousa le 23. Mars 1593. *Louise* du Hautemer, fille de *Guillaume*, seigneur de Fervaques, maréchal de France, & de *Renée* l'Evêque de Marconnay, dont il eut *Aimar* de Prie, tué au service du roi, au siege de Montauban en 1621. Louis qui suit; & François de Prie, qui a fait la *branche rapportée ci-après*.

XI. Louis de Prie, marquis de Touci, &c. épousa *Françoise* de saint Gelais, fille d'*Artus* seigneur de Lanzac, & de *Françoise* de Souvré, morte le 29. Avril 1673. dont il eut *Charlotte* de Prie, mariée le 27. Février 1639. à *Noël* de Bullion, marquis de Gallardon, seigneur de Bonnelle, conseiller d'honneur au parlement de Paris, & commandeur des ordres du roi, morte le 14. Novembre 1700. âgée de 78. ans; & *Louise* de Prie, marquise de Toucy, gouvernante des enfans de France, & surintendante de leurs maisons, alliée le 22. Novembre 1650. à *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, duc de Cardonne, maréchal de France, morte le 6. Janvier 1709. âgée de 85. ans.

BRANCHE PUISNE'E DE LA MAISON de Prie.

XI. François de Prie, troisiéme fils d'Aymar de Prie, II. du nom, marquis de Toucy, &c. & de *Louise* de Hautemer, fut baron de Montpoupon &c. & épousa *Marie*

Brochart, fille de *Pierre*, seigneur de Marigny, maître des requêtes, dont il eut AYMAR-ANTOINE qui suit; *Edme*; & *Jean* de Prie.

XII. AYMAR-ANTOINE de Prie, baron de Plannes, &c. dit *le marquis de Prie*, maréchal des camps & armées du roi, avoit épousé *Jacqueline* de Ferres, fille unique de N. de Ferres, dont il eut LOUIS qui suit; *Rolland-Aymar*, prieur de S. Etienne de Peyrac en Perigord; & *Leonor* de Prie, capitaine de cavalerie.

XIII. LOUIS de Prie, baron de Plannes, dit le marquis de Prie, chevalier des ordres du roi, a été aide de camp de M. le duc de Bourgogne en 1701. & 1703. puis colonel de dragons, & fut fait brigadier d'armée le premier Fevrier 1719. Il a eu l'honneur de tenir sur les fonds de bâtême le roi Louis XV. heureusement regnant, avec la duchesse de la Ferté sa parente le 7. Mars 1712. fut nommé en Decembre 1713. ambassadeur pour le roi à la cour de Turin, où il resta jusqu'en 1719. & dans le mois de Mars de la même année, il fut honoré du titre de seigneur attaché à l'éducation de sa majesté, avec toutes les entrées dans la chambre & dans le cabinet, & a été fait chevalier des ordres du roi, en 1724. Il a épousé le 28. Decembre 1713. *Agnès* Berthelot, fille d'*Etienne*, seigneur de Pleneuf, directeur general de l'artillerie de France, & d'*Agnès* Rioult de Doüilli, dont des enfans. * Le P. Anselme, *hist. des grands offic.*

PRIE (René de) cardinal, évêque de Bayeux, abbé de Bourgueïl, &c. fils d'ANTOINE de Prie, seigneur de Buzançois, de Montpoupon & de Moulins, grand queux de France, & de *Magdelaine* d'Amboise, soûtenu du credit de son cousin germain le cardinal d'Amboise, s'éleva aux dignités de grand archidiacre de Bourges, d'abbé de Bourg-Dieu, de la Prée, &c. d'évêque de Leitoure, de Limoges, de Bayeux, & enfin à celle de cardinal, qu'il obtint du pape Jules II. en 1507. Deux ans après il alla à Rome, & s'y trouva avec le cardinal de Clermont, lorsque le pape Jules II. prit les armes contre le roi Loüis XII. Ce pontife, qui portoit toutes choses à l'extrémité, fit arrêter le cardinal de Clermont, & défendit à l'autre de sortir de Rome, sous peine d'être privé de ses benefices. Mais ces précautions furent inutiles. Les cardinaux de Prie, de Carvayal, de S. Severin & quelques autres se retirerent à Genes, d'où ils vinrent à Pise tenir leur concile. Ce coup irrita furieusement le pape, qui les priva du cardinalat; mais ils furent rétablis sous Leon X. Le cardinal de Prie mourut en France le 9. Septembre 1516. & fut enterré à l'abbaye de la Prée, où l'on voit son tombeau. * Jean d'Auton, *hist. de Louis XII.* Frizon, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *hist. des cardinaux.*

PRIENE, ville de l'Ionie dans l'Asie mineure. Plutarque en parle dans la vie de Periclès & dans celle de Marc Antoine. Strabon, *liv.* XIV. dit qu'elle a été appellée par quelques-uns *Cadme*, parce que Philotas, qui la rétablit, étoit de Beotie. Elle a été la patrie de Bias, un des sept sages de la Grece. Mar. Niger dit qu'elle s'appelle à present *Palatia*. * Lubin, *tables chronolog. sur les vies de Plutarque.*

PRIERAS (Sylvestre) ou de PRIERO, maître du sacré palais, *cherchez* MOZZOLIN.

PRIEUR, est celui qui a la superiorité & la direction dans un monastere de religieux. On appelle *prieur claustral*, celui qui gouverne les religieux dans les abbayes ou prieurés qui sont en commende, & *prieur conventuel*, celui qui ne reconnoît point de superieur dans le couvent où il est. *Prieur seculier*, se dit de celui qui n'est soûmis à aucune regle, & qui possede un benefice simple avec titre de prieuré. Celui qui tient le premier rang dans une abbaye, lorsqu'elle a besoin de plusieurs superieurs, est appellé *grand prieur*, comme dans celle de Clugny & de Fescamp. On comptoit autrefois cinq prieurs dans l'abbaye de saint Denys, & le premier étoit nommé *grand prieur*. Il y a des *grands prieurs* dans l'ordre de Malte.

PRIEUR, se dit aussi de certains officiers qui s'élisent dans les communautés, pour y presider pendant un certain tems. Ainsi on appelle *prieur de Sorbonne*, un bachelier de Sorbonne, qui pendant un an est superieur de la maison de Sorbonne. Il preside aux assemblées de cette maison, & est obligé de faire un discours latin au commencement de chaque sorbonnique qui s'y fait. On donnoit aussi anciennement le nom de prieur à certains magistrats, ou seigneurs temporels, que l'on a depuis appellés comtes. * *Diction. des arts.*

PRIEZAC (Daniel de) conseiller d'état ordinaire, né au château de Priezac en Limosin, fut reçu à l'académie Françoise en 1639. & mourut en 1662. Ses ouvrages sont: *observations contre le livre de l'abbé de Metrose*, intitulé *Philippe le prudent; vindiciæ Gallicæ; trois volumes des privileges de la Vierge; deux volumes de discours politiques*, & un ouvrage latin en faveur des Barberins, contre la chambre apostolique. * Pelisson, *hist. de l'acad. Franç.*

PRIMAQUE, *Primacus*, esclave dans l'isle de Chio, s'enfuit dans les montagnes, & se mit à la tête de tous les fugitifs, qui comme lui y étoient venus chercher un asyle. Les habitans de l'isle envoyerent des troupes contre-eux; mais après plusieurs combats de part & d'autre, ils furent obligés de traiter avec Primaque, auquel ils promirent des vivres pour un prix dont on convint. Ce chef de son côté s'engagea de ne plus recevoir d'esclave, qu'après avoir examiné la cause de sa fuite, & jugé si elle étoit juste ou non. Ce traité fit qu'il y eut beaucoup moins de fugitifs qu'auparavant; car Primaque faisoit observer une exacte discipline à ceux qui étoient sous sa domination, & punissoit avec rigueur les moindres fautes. Dans la suite les habitans de Chio mirent sa tête à prix, & promirent une grande somme à qui la leur apporteroit. Primaque qui étoit fort vieux, lassé de se voir exposé à des embûches continuelles, contraignit un jeune homme qu'il aimoit tendrement, de lui couper la tête pour gagner la recompense qui avoit été promise. Les habitans de Chio, touchés de cette generosité, éleverent une statuë à ce heros, auquel ils sacrifioient aussi bien que leurs esclaves. * Athenée, *lib.* 6. *cap.* 7. *ex Nymphodor.*

PRIMARO, bourg avec un petit fort, qu'on nomme la *tour Gregorienne*. Il est sur l'emboûchure la plus meridionale du Pô, qu'on appelle le Pô d'Argenta, ou de Primaro; & il a été bâti sur les ruines de l'ancienne *Spina*, qui donnoit à cette emboûchure du Pô le nom de *Spineticum ostium*. * Maty, *diction.*

PRIMASE, *Primasius*, évêque d'Adrumete en Afrique, & non pas d'Utique, comme quelques auteurs l'ont assuré, vivoit dans le VI. siecle, se trouva en l'an 553. au V. synode general, tenu à Constantinople, où il s'opposa avec ses confreres à la condamnation des trois chapitres. *Philippe Elssius* met Primase entre les Hermites de S. Augustin, & d'autres assurent avec lui, que ce prelat vivoit en 440. mais ils se trompent. Il composa des commentaires sur les épîtres de saint Paul; ou plûtôt il recüeillit des ouvrages de saint Augustin, & des autres peres, les passages qui pouvoient servir à les expliquer, avec si peu de choix, qu'on n'y remarque aucun systême suivi. Jean ou Gannay, dit *Gagneus*, les publia dans le XVI. siecle l'an 1543. après les avoir tirés de l'abbaye de saint Theudere, dite *de saint Cher* en Dauphiné. Nous avons cet ouvrage dans la bibliotheque des peres, avec des commentaires que le même Primase composa sur l'Apocalypse. Il mit aussi en lumiere trois livres des heresies, pour suppléer à ce qui manquoit à celui que saint Augustin avoit laissé imparfait: il enseignoit dans le premier ce qui fait un homme heretique, & dans les deux autres ce qui peut l'en convaincre. Quelques-uns croyent que ce traité des heresies dont Sigebert fait mention, est celui que le P. Sirmond a donné sous le nom de *prædestinatus*, qui porte le nom de Primasius, dans un manuscrit que le P. Mabillon a trouvé en Allemagne. Mais le sujet des livres des heresies de Primasius, indiqué par Sigebert, est bien different de celui du livre intitulé *prædestinatus*. Junilius évêque d'Afrique dedia à Primase un traité, *de partibus divinæ legis*. * Victor, *in chron.* Cassiodore, *de div. lect. c.* 9. S. Isidore, *in cat. c.* 9. Trithême. Bellarmin. Baronius, &c. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du VI. siecle.*

PRIMAT. Ce nom se donnoit autrefois en Occident à tous les Metropolitains. Dans les siecles suivans, on a distingué le primat du metropolitain, & on a donné le

nom

nom de primat aux évêques de certains sieges, qui ont pretendu avoir une jurisdiction au-dessus des metropolitains. En Orient ces évêques s'appelloient patriarches ou *exarques* : en Occident ils ont pris le nom de primats. Autrefois en Occident tous les metropolitains étoient égaux, à l'exception de l'évêque de Carthage, qui étoit primat de toute l'Afrique. Depuis, quelques metropolitains de villes considerables, se sont arrogés la qualité de primat, ou l'ont demandée au saint siege. Les papes l'accorderent d'abord à l'évêque de Thessalonique. En France, l'évêque d'Arles est le premier qui en fut favorisé par le saint siege. L'archevêque de Reims reçut le même titre des papes Zosime & Adrien I. celui de Sens, de Jean VIII. & celui de Bourges se dit primat d'Aquitaine. La primatie de l'archevêque de Lyon fut établie ou confirmée par Gregoire VII. sur les quatre provinces Lyonnoises. En Espagne, les archevêques de Seville, de Tarragone & de Tolede prennent le même titre. En Allemagne, celui de Mayence, & en Angleterre celui de Cantorbery. Ces primaties, & les droits que les primats se vouloient attribuer, ont toûjours été contestés; & de tous les primats, il n'y a que celui de Lyon qui soit en possession d'exercer sa jurisdiction sur d'autres provinces. La bulle de Gregoire VII. lui adjuge les quatre provinces Lyonnoises qui composoient alors, outre la province de Lyon, celle de Sens, de Tours & de Roüen. Celle de Roüen en a été soustraite par la bulle de Calixte II. & par une possession, dans laquelle elle a été maintenuë par arrêt du conseil du 12. Mai 1702. La province de Sens, qui est presentement divisée en deux, parce que Paris a été érigé en archevêché, & celle de Tours, reconnoissent la primatie de Lyon. Il y a seulement quelque difficulté sur la Bretagne; pour raison de laquelle il y a un procès pendant au parlement de Paris, entre les archevêques de Tours & de Lyon. La primatie de Bourges sur l'archevêque d'Alby, stipulée par le traité de l'érection de l'évêché d'Alby en metropole, a été confirmée par arrêt provisoire. Les autres primaties de toute l'Europe, ne sont plus que des titres, sans aucun exercice ni fonction. Le droit du primat à present, est de juger des appellations interjettées par devant lui, ou pardevant son official, des sentences renduës par les metropolitains, ou par leurs officiaux; & de donner des *visa* sur les refus faits par les metropolitains. * Thomassin, *de la discipline de l'eglise*. M. Du Pin, *de antiqua eccl. discipl. dissertat. histor.*

PRIMATICE, dit *Boulogne*, parce qu'il étoit gentilhomme Boulonnois, peintre celebre dans le XVI. siecle, fut appellé en France par le roi François I. en 1531. & fut employé aux ouvrages que ce prince faisoit faire dans les maisons royales, & particulierement à Fontainebleau. En 1540. le même roi l'envoya à Rome pour acheter des antiques. Il y fit mouler par le Vignole, & quelques autres sculpteurs, le cheval de Marc-Aurele, qui fut longtems exposé en plâtre dans la grande cour de Fontainebleau, qu'on appelle encore à cause de cela, *la cour du cheval blanc*. Le Primatice eut pour recompense une charge de valet de chambre, & en 1544. fut pourvû de l'abbaye de saint Martin de Troyes. Il avoit auprès de lui divers peintres excellens qui travailloient sur ses desseins. Lorsque le roi François II. monta sur le thrône en 1559. le Primatice eut l'intendance generale des bâtimens, qui étoit déja une charge considerable. Après la mort de ce prince, il commença à saint Denys, par ordre de la reine Catherine de Medicis, le mausolée du roi Henri II. orné de statuës & de bas reliefs de bronze & de marbre, qui n'a point été achevé. Avant le Primatice, la peinture en France tenoit encore de la maniere gothique; mais ce peintre fit un si grand nombre de desseins, & forma tant d'excellens eleves, qu'on vit éclore en peu de tems une infinité de pieces de meilleur goût. Il mourut fort âgé. * *Consultez* le Vasari, Baglioni, Malvazi & Felibien.

PRIMAUDAYE (Pierre de la) gentilhomme Angevin, seigneur de la Primaudaye & de la Barrée, vers l'an 1580. composa un ouvrage intitulé, l'*Académie Françoise*, qui fut tres-bien reçu. Sa devise étoit tirée de l'anagramme de son nom, *par priere Dieu m'aide*. * *Consultez* François de la Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, qui parlent de lui & de ses ouvrages.

PRIMECIER, dignité civile & ecclesiastique, ainsi appellée de ce que celui qui l'avoit, étoit écrit le premier sur le catalogue des officiers. *Primus in cera*, c'est-à-dire, *in catalogo*. On donna particulierement ce nom à ceux qui presidoient aux finances, puis il fut donné aux premiers officiers dans chaque ordre. Ce nom passa depuis aux ecclesiastiques: on appelloit primecier de la chapelle du palais, celui qui étoit le premier des officiers de la chapelle imperiale. Dans les eglises cathedrales, c'étoit celui qui avoit soin de l'ordre de l'office public, & qui presidoit au chœur, où il faisoit la fonction de ceux que nous appellons *Chantres*. Il y avoit du tems de saint Gregoire un primecier dans l'eglise Romaine. Il y en avoit aussi dans d'autres eglises, & peut-être de-là sont venus les chefciers, qui sont encore les premiers dans quelques eglises collegiales. * Thomassin, *de la discipline de l'eglise*. Menage, *Antibaillet*, t. 1.

PRIMEROSE (Jacques) natif de Bourdeaux, fils d'un ministre Ecossois, étudia en medecine à Paris avec une pension que lui donnoit Jacques I. roi d'Angleterre. Il a fait un livre imprimé à Roterdam, sous ce titre, *Jacobi Primerosii de vulgi erroribus in medicina*. On dit qu'il y a dans ce livre de fort bonnes choses, & bien curieuses. * *Memoires du tems.*

PRIMIEN, *Primianus*, évêque Donatiste, *Voyez* SUSES, CEBARSUSSI, & MAXIMIN, évêque Donatiste.

PRIMINIUS, est auteur du VIII. siecle, qui a fait des extraits de tous les livres canoniques, donnés par le pere Mabillon dans le IV. tome de ses analectes. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des VII. & VIII. siecles.*

PRIMISLAS, *voyez* LESC ou LESQUE.

PRIMISLAS II. se fit élire roi de Pologne en 1295. dans le tems que ce royaume étoit extrêmement divisé, après la mort de Leschus VI. dit *le Noir*. On n'approuva point l'élection de Primislas, qui fut assassiné pendant les bacchanales, sept ou huit mois après son couronnement. * Chromer, *hist. Polon.* Guaguini *descript. Sarm.*

PRIMISLAS, PREMISLAS ou PRZEMYSK I. fut duc de Bohême après Crocus, qui avoit laissé trois filles. *Bela*, *Techa*, & LIBUSSA. Cette derniere, quoique la plus jeune, fut pourtant choisie pour gouverner le pays à l'âge de 25. ans: ce qu'elle fit avec un grand succès pendant 13. ans; ensuite de quoi elle se maria à *Primislas* qui étoit un villageois. Il établit de bonnes loix, gouverna pendant 44. ans, vécut plus de 90. ans, & mourut non pas en 745. comme quelques-uns le croyent, mais plus probablement vers l'an 676. que *Zenamisle* son fils lui succeda.

PRIMISLAS ou PRZEMYSLAS, II. duc de Bohême, fils de *Ladislas* III. fut surnommé le *Victorieux*, & le *Prince tout d'or*. Il fut couronné d'une couronne d'or en 1199. avec permission de l'empereur Philippe; & après la mort de ce prince, il s'attacha à Othon IV. qui servit dans des occasions importantes. L'empereur témoigna tant d'amitié & tant de gratitude à Primislas, qu'il fut surnommé *Ottocare*, comme qui diroit *le favori d'Othon*. Il mourut en 1231. après un regne de 32. ans.

PRIMISLAS III. dit *Ottocare* II. succeda à *Venceslas* fils de *Primislas* II. en 1253. & conquit la Carinthie, la Stirie, la Carniole, l'Autriche, &c. L'empereur Rodolphe I. lui fit rendre ces provinces, & les donna à son fils Albert, tige des princes de la maison d'Autriche. Ce procedé offensa Primislas, qui pour s'en venger mit des troupes en campagne; mais il perdit la vie dans une bataille le 28. Août 1278. & le 25. de son regne. * *Consultez* Æneas Silvius, & les autres auteurs de l'histoire de Bohême, *in script. rer. Germ. & Hung.*

PRIMUS, évêque d'Alexandrie, avoit gouverné cette eglise depuis l'an 110. jusqu'à l'année 119. * Eusebe, *hist.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesi. des trois premiers siecles.*

PRINCE DE LA JEUNESSE, titre que les premiers empereurs donnoient à leurs fils, ou à ceux qu'ils adoptoient pour être leurs successeurs. La puissance sou-

veraine étant passée de la famille des Cesars dans d'autres. Ceux qui étoient désignés successeurs de l'empereur, furent appellés *Cesars*. Aujourd'hui nous les nommons *rois des Romains*. * Rosin, *Ant. Rom. l. 7. c. 13.*

PRINCE DE L'EMPIRE, *voyez* ce titre dans l'article ALLEMAGNE.

PRINCE (Isle du) qu'on nomme ordinairement *Ilha do Principe*, dans la mer d'Ethiopie, a été découverte par les Portugais, qui en sont les maîtres. * Sanson.

PRINCIPAUTE', pays du royaume de Naples, divisé en *principauté citerieure*, & *principauté ulterieure*. La premiere, que les Italiens nomment *principato citra*, comprend une partie du pays des anciens Picentins & de la Lucanie; & a la principauté ulterieure au septentrion, avec une partie de la Campagne heureuse; la mer de Toscane au midi & au couchant; & au levant la Basilicate. Salerne est sa ville capitale; les autres sont, Nocera, Capacio, Amalfi, Marsico, Sarno, Cana, Scala, Ravello, &c. LA PRINCIPAUTE' ULTERIEURE est entre la citerieure, la Capitanate, le mont Apennin, & la Campagne heureuse. On croit que c'est le pays des anciens Arpins, que les Italiens nomment presentement *Principato oltra*. La ville de Benevent en est la capitale, & appartient au saint siege; avec son territoire, moins considerable que lorsque le pape Clement VI. se le reserva par sa bulle de 1350. Les autres villes de la principauté ulterieure sont, Conza, Avellino, Ariceno, Cedogna, Monte-Marano, Fricenti, &c. * Leandre Alberti, Sanson, &c.

PRINCIPAUTE' DU VAL DE TARO, *voyez* TARO.

PRINCIPAUTE'S, anges du troisiéme ordre de la seconde hierarchie, ainsi appellés, à cause de leur prééminence sur les anges inferieurs. * Saint Denys, *cælestis hierarchia, cap. 6.*

PRINTEMS SACRE', en latin *Ver sacrum*, étoit un sacrifice solemnel que les Romains faisoient aux dieux, dans les occasions les plus importantes, & dans les plus pressans besoins de la republique. Dans ce sacrifice on immoloit tout ce qui étoit ne pendant un printems dans toute l'étenduë de l'état de Rome. On croit que les Sabins ont été les premiers qui ayent celebré ce printems sacré, pendant une guerre qu'ils soûtinrent contre les Umbriens. Après y avoir été battus plusieurs fois, ils firent vœu au Dieu Mars, que s'ils remportoient la victoire, ils lui sacrifieroient tout ce qui naîtroit sur toutes les terres de leur obéïssance, pendant le premier printems. Ils furent effectivement victorieux, & pour accomplir leur vœu, ils immolerent tous les animaux qui nâquirent tant que cette saison dura. Mais comme ils avoient voué generalement tout ce qui naîtroit, sans rien specifier, ils crurent que les enfans qui naissoient, étoient compris dans leur vœu: cependant ils trouvoient une si grande cruauté à les sacrifier, qu'ils ne pouvoient s'y resoudre. Dans ces embarras (pour satisfaire en même tems à leur religion & à leur tendresse paternelle) ils consacrerent au service du dieu Mars, tous les enfans qui nâquirent pendant ce printems, & qu'ils avoient déja voués à ce dieu avant qu'ils fussent nés. Ils les firent servir dans ses temples jusqu'à l'âge de 20. ans: & lorsqu'ils eurent atteint cet âge, ils les mirent tous hors de leur pays, tant garçons que filles, les abandonnant à leur destin. Ces malheureux furent obligés d'aller servir dans les états voisins; & parce qu'ils étoient nés au printems, ils furent nommés *Verna*, comme si on eut dit *Verenati*, *nez au printems*.

La faute que les Sabins avoient faite, en vouant un printems sacré, rendit plus sages ceux qui firent après eux le même vœu. En l'an 536. de Rome, & avant Jesus-Christ 218. P. Licinius étant pontife, déclara que lorsqu'on vouoit un printems sacré, on ne vouoit que tout le bétail qui devoit naître au printems prochain. Q. Fabius Maximus faisant ce vœu solemnellement pendant la guerre d'Annibal, contre lequel il avoit été créé dictateur, s'expliqua en ces termes exprès devant toute l'assemblée du peuple Romain, disant, *Qu'il vouoit aux dieux de leur sacrifier tout autant de fruits que porteroient à la prochaine saison nouvelle les brebis, les truyes, les vaches & les chevres en toutes les montagnes, plaines, rivieres, & prairies d'Italie.* Il y avoit eu aussi un printems sacré l'année 535. de Rome, & 219. avant Jesus-Christ, pendant le consulat de M. Portius & de L. Valerius; & il y en eut encore un sous les consuls P. Scipion, surnommé l'*Africain*, & T. Sempronius, *le Long*. Cette même année, il fut décidé par le pontife, que le printems sacré ne dureroit que depuis le premier jour de Mars, jusqu'au dernier jour d'Avril exclusivement. * Tite-Live, *liv. 33. c. 29. & l. 34. c. 43.* Plutarque, *in Fabio.* Strabon, *liv. 5.*

PRIOLO ou PRIOLI (Benjamin) né à saint Jean d'Angely, le 1. Janvier 1602. perdit ses pere & mere avant qu'il eût atteint sa quinziéme année. Ainsi se trouvant maître de lui, après avoir étudié à Orthez & à Montauban, il alla à Leyde, où il profita beaucoup des leçons de Heinsius & de Vossius, & par une application de trois ans, il se remplit de la connoissance de tous les historiens Grecs & Latins. L'envie de voir Grotius, qui étoit alors à Paris, l'attira dans cette grande ville; d'où il passa à Padouë pour y apprendre à fonds sous Cremonius & sous Licetas, les sentimens d'Aristote & ceux des autres philosophes de l'antiquité. Il revint en France, & retourna une seconde fois en Italie pour essayer à se faire reconnoître parent legitime de la maison de Prioli: le moment n'étoit pas encore venu. Il s'attacha au duc de Rohan, qui étoit alors au service des Venitiens (Priolo étoit filleul du prince de Soubise, frere de ce duc) & se mit si avant dans ses bonnes graces, que M. de Rohan n'eut point de confident plus intime pendant le reste de sa vie. Il l'envoya deux fois en Espagne pour des negociations importantes, & lui laissa le soin de toutes sortes de détails pendant qu'il commandoit les troupes de France dans la Valteline & au pays des Grisons en 1635. Priolo se trouva dans tous les combats, & y paya de sa personne à pied & à cheval. La mort du duc de Rohan, arrivée en 1638. l'obligea de se retirer à Geneve, avec Elisabeth Michaëli, qu'il avoit épousée depuis trois mois: elle tiroit son origine des Michaëli de Luques, & de ceux de Venise, dont il y a eu des doges. Priolo passoit son tems dans une terre qu'il avoit achetée près de Geneve, lorsque le duc de Longueville lui fit proposer de le suivre à Munster, où ce prince alloit en qualité de plenipotentiaire pour la paix: il accepta le parti, & là il lia une amitié tres-étroite avec le nonce Chigi, qui depuis fut pape sous le nom d'Alexandre VII. Le duc de Longueville fut si satisfait de lui, qu'il lui fixa une pension de 1200. livres, sur la principauté de Neufchâtel en Suisse, & que peu de tems avant sa mort, il lui donna une gratification, comme le dernier gage de son affection. Au retour de Munster, Priolo passa à Geneve, d'où il tira sa famille dans le dessein de s'aller établir à Paris: il s'arrêta en chemin six mois à Lyon, & y confera souvent sur la controverse avec le cardinal François Barberin, qui le convainquit si bien de la fausseté de la religion, que lui, sa femme, ses enfans, & ses domestiques l'abjurerent, & reçurent la communion de la main de cette éminence. Lorsqu'il fut à Paris, son malheur le porta à suivre le parti du prince de Condé dans les mouvemens de 1652. malgré les bontés dont la reine mere le combloit, & sans vouloir prêter l'oreille aux favorables promesses du cardinal Mazarin. Il fallut donc qu'il se retirât en Flandres; son bien fut confisqué, & sa famille exilée. Il rentra pourtant peu après dans les bonnes graces du roi, & revint à Paris, où il ne songea plus qu'à vivre en homme privé, & dans la culture des belles lettres. Ce fut dans ce genre de vie, & pour dissiper ses chagrins, qu'il composa en latin avec une liberté bien éloignée de la flatterie, une histoire de France, depuis la mort du roi Louis XIII. jusqu'en 1664. Il en publia d'abord un précis, où il modera la hardiesse de sa plume, qui fut imprimé à Paris chez Cramoisy en 1662. Cependant comme quelques ministres d'état y trouverent trop d'essor, & qu'ils vouloient que cet ouvrage fût tronqué par des examinateurs, l'auteur fit ses remontrances au roi, qui consentit qu'il fit imprimer son ouvrage à Paris, chez Leonard, qui fut achevé en 1665 & dont le debit fut permis sous le titre de *Benjamini Prio-*

li ab excessu Ludovici XIII. de Rebus Gallicis historiarum libri XII. in 4°. Cette édition a depuis été contrefaite à Utrecht une fois, & deux à Leipsic : la derniere est de 1686. & est la meilleure de toutes les precedentes. Il dédia cette histoire au doge & au senat de Venise, qui le recompenserent même avant l'impression de l'ouvrage par des lettres patentes, expediées en 1660. sous le doge Dominique Contarini, par lesquelles la republique le reconnoissoit pour noble chevalier Venitien : elles lui furent données à Paris, par l'ambassadeur Grimani, avec une chaîne & une médaille d'or de 300. pistolles. Le roi Louis XIV. lui donna en 1661. une pension de 2000. livres, en lui faisant expedier le privilege pour son histoire ; & le cardinal Mazarin, qui s'étoit servi de lui dans des negociations, lui en laissa une de 1500. livres par son testament. Enfin M. de Lionne ministre d'état pour les affaires étrangeres, le chargea en 1667. d'aller à Venise pour une affaire secrete ; mais en chemin il mourut d'apoplexie dans la maison archiepiscopale de Lyon ; ce qui détruit ce qu'on lit dans la premiere édition du dictionnaire critique de Bayle, qu'il étoit mort à l'hôpital de cette ville-là. Il fut enterré dans l'eglise de saint Jean de Lyon, où l'on mit une épitaphe que l'on avoit trouvée parmi ses papiers. Il ne faut pas croire ce qu'on lit dans le *Sorberiana*, que son pere étoit bâtard d'un noble Venitien, puisque si cela eût été, la republique ne l'eût jamais avoué pour noble Venitien, puisque Venise est le lieu du monde où les bâtards sont plus rejettés, & moins reconnus : les peres même les méconnoissent & les abandonnent. La Faille dit dans ses *additions aux annales de Toulouse, II. tome*, que Priolo étoit d'Auvergne, & que son veritable nom étoit *Prieu*, qu'il avoit latinisé *Priolus*. Il laissa sept enfans ; l'aîné des deux fils fut avancé par M. Colbert, dans les finances ; le cadet fut reçu dès l'âge de 20. ans dans les gardes du corps, & fut exempt de la compagnie. Des cinq filles, il y en a eu deux qui ont tenu le premier rang auprès de deux duchesses des plus considerables de la cour ; les trois autres furent religieuses, dont l'aînée après avoir été superieure du monastere royal de Chailliot, fut choisie en 1692. par le roi Louis XIV. pour établir dans le monastere de saint Cyr, la regle qu'on y a observée depuis. Priolo promettoit sept ouvrages differens, dont les titres sont dans la derniere page de son histoire, parmi lesquels se trouvoit sa vie, & celle du duc de Rohan, qui n'ont pas encore vû le jour. *Voyez* PRIULI.* Bayle, *dict. critique*. Priolo lui-même, *dans sa préface & dans divers endroits de son histoire. La vie du prince de Condé*, par Gualdo. *La vie du cardinal Mazarin*, par Aubery. Du Morier. *La vie de Priolo*, par Rhodius, *imprimée à Padoüe en 1662. Dictionnaire* de Bayle, *Memoires du tems*.

PRIOTISA, *Castel Priotisa*, petite ville ou bourg de l'isle de Candie. Ce lieu est sur la côte meridionale, près du cap de Matala au midi de la ville de Candie.* Maty, *diction*.

PRISCIEN, *Priscianus*, docte grammairien de Cesarée ou de Rome, étoit en reputation à Constantinople, non vers l'an 440. comme l'a cru Trithême, mais vers l'an 525. comme nous l'apprenons de Cassiodore, qui lui étoit contemporain. Il écrivit divers ouvrages qu'Alde Manuce imprima à Venise en 1476. sur un manuscrit trouvé en France, sur lequel Badius revit encore l'édition qu'il en donna à Paris en 1527. Putschius a mis ces ouvrages dans le corps des anciens grammairiens.* Trithême, *in catal.* Gesner, *in bibl.* Possevin, *in appar. sacr.*

PRISCILLE, *Priscilla*, femme du bourg de Pepuze, qui se joignit à Montan, se mit à prophetiser, & fut beaucoup considerée dans la secte des Montanistes, ausquels elle donna son nom. Elle mourut avant l'an 211.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des trois premiers siecles*.

Au reste il faut eviter de confondre cette femme avec une autre PRISCILLE, dont il est parlé dans les actes, & qui étoit femme d'*Aquila*, faiseur de tentes ; & avec PRISCILLE, dame Romaine, à qui le pape Marcel I. persuada de bâtir un cemetiere, pour faire enterrer les martyrs & les Fideles vers l'an 306. *Cherchez* MAXIMILLE.

PRISCILLIEN, *Priscillianus*, heresiarque, chef des Priscillianistes Espagnols, sortoit d'une famille noble & riche, & avoit beaucoup d'esprit, de doctrine & d'éloquence. Il souffroit sans peine le travail des veilles, des penitences & des mortifications corporelles ; il paroissoit éloigné de toute avarice, & eût passé sans doute pour un grand homme, si l'orgueil n'eût commencé à ternir ses bonnes qualités, & si l'heresie n'eût achevé de le corrompre tout-à-fait. Un Egyptien nommé Marc, Heretique, ayant semé les erreurs des Gnostiques dans les Gaules, le long du Rhône, engagea dans ses sentimens une certaine Agape, & un rheteur nommé Elpidius, qui instruisirent Priscillien. Il couvroit la vanité dont il étoit plein, sous les apparences d'une humilité profonde, & étoit suivi des femmes comme un homme de Dieu. Avec ces secours il lui fut aisé d'entraîner les peuples dans ses opinions : en effet, cette secte se répandit bien loin en peu de tems. Outre les abominations des Gnostiques, Priscillien enseignoit que l'ame étoit de même substance que Dieu, & que descendant en terre par sept cieux, & certains autres degrés de principauté, elle tomboit entre les mains du principe mauvais, qui la semoit dans le corps. Il composoit le corps de douze parties, à chacune desquelles presidoit un signe celeste. Il condamnoit l'usage de la chair des animaux, & le mariage, comme une conjonction illegitime, & separoit les femmes & les maris sans leur consentement. Selon lui, la volonté de l'homme étoit soûmise à la puissance des étoiles, ce qui lui imposoit une necessité invincible. Il disoit que Jesus-Christ étoit la même personne que le Pere & le saint Esprit, confondant les personnes de la Trinité avec Sabellius, & vouloit qu'on jeûnât le Dimanche & le jour de Noël, parce qu'il ne croyoit pas que Jesus-Christ eût pris une veritable chair. Quand les Priscillianistes se trouvoient dans les eglises des Orthodoxes, ils recevoient l'eucharistie ; mais ils ne la consommoient pas : ils tenoient le mensonge pour une chose permise ; enfin ils ramassoient diverses heresies déja condamnées, & ne differoient des Manichéens que de nom. Leur livre favori étoit un volume qu'ils appelloient *la Livre*, à cause qu'en douze questions, comme en douze onces, tous leurs blasphêmes y étoient expliqués. Ce fut en 379. que cette heresie commença à éclater : Hygin ou Adygin, évêque de Cordouë, fut le premier qui s'y opposa, & les déféra à Idace évêque de Munda, qui poussa les choses avec beaucoup de chaleur. L'affaire fut portée au concile tenu à Sarragosse en 381. composé d'évêques d'Espagne & d'Aquitaine. Les Priscillianistes n'oserent s'y presenter : leurs chefs furent condamnés, quoiqu'absens ; sçavoir, Instance & Salvien, évêques ; Elpide & Priscillien, laïques. Après cette condamnation, Instance & Salvien, ordonnerent Priscillien évêque. Idace & Itace chargés de les poursuivre, voyant que les anathêmes étoient un trop foible remede pour déraciner un si grand mal, eurent recours à Gratien, qui par un édit, chassa ces Heretiques, non seulement de toutes les eglises, mais aussi de toutes les villes. La plûpart se cacherent ; mais Salvien, Instance & Priscillien, entreprirent le voyage d'Italie ; & par la faveur de Macedonius, maître des offices, obtinrent de l'empereur un rescrit qui les rétablissoit. Alors ils revinrent triomphans, quoiqu'ils fussent mortifiés de ce que le pape Damase, saint Ambroise & saint Delphin de *Bourdeaux* leur avoient resisté, celui-là à Rome, & ceux-ci à Milan & à Bourdeaux, où ils étoient évêques. Itace qui avoit été chassé, s'adressa à Maxime, qui s'étoit emparé des Gaules, & lui presenta une requête contre les Priscillianistes. Maxime fit venir Instance & Priscillien à Bourdeaux ; on y tint un concile en 385. où Instance fut déposé. Priscillien appella à Maxime, qui avoit usurpé l'empire, & qui residoit à Treves : cet heresiarque ayant été convaincu de s'être servi de malefices, & d'avoir tenu des assemblées nocturnes avec des femmes, & fait souvent l'oraison tout nud, fut condamné à perdre la tête avec ses partisans, ce qui fut exécuté ; plusieurs autres Priscillianistes furent exécutés ou envoyés en exil,

Il est à remarquer que les accusateurs de Priscillien, *Idacius*, & *Ithacius*, étoient de fort mal-honnêtes gens, si l'on en croit Sulpice Severe, & cherchoient plûtôt à satisfaire leur passion particuliere, qu'à soûtenir la verité. Aussi saint Martin de *Tours*, desapprouvant la conduite de ceux qui demandoient la mort de Priscillien, tâcha d'obtenir sa grace; & n'ayant pû en venir à bout, ne voulut plus communiquer avec ceux de la faction de ces deux évêques. Instance fut déposé & envoyé en éxil. Cette éxecution n'éteignit pas la secte de ces Heretiques; au contraire, ceux qui la suivoient en Espagne, honorerent Priscillien comme martyr, & depuis jurerent par son nom avec beaucoup de respect. Symphose évêque de ce parti, ordonna des évêques dans plusieurs eglises, & entr'autres Dictinius qui se presenta au concile de Tolede tenu en 399. ou 400. où il abjura les erreurs des Priscillianistes, avec plusieurs autres évêques de ce parti; mais il y en eut d'autres qui persisterent dans leur égarement. Les Priscillianistes furent condamnés par un rescrit d'Honorius en 407. & le furent encore par deux conciles tenus en Espagne en 417. après que Turribius, évêque d'Asturie ou d'Astorge, eut envoyé au pape S. Leon un diacre avec un memoire, qui contenoit seize principaux chefs des opinions des Priscillianistes. Le pape lui fit réponse, & dans cette épître condamna toutes ses erreurs. C'est la 93. entre les épîtres de ce pontife, qui commence ainsi: *Quam laudabiliter pro Catholica fidei veritate movearis*, &c. Les évêques d'Espagne excités par la lettre de saint Leon, tinrent des conciles dans lesquels ils acheverent de condamner les Priscillianistes; & enfin le concile de Brague de l'an 563. renouvella la condamnation de leurs erreurs. * Saint Jerôme, *catal. script. ecclef.* Sulpice *Severe*, *l. 2. & dial.* 3. Saint Augustin, *her.* 70. Prateole, v. *Priscil.* Sandere, *her.* 84. & 105. Baronius, *A. C.* 381. & *seq.* Godeau, *hist. ecclef.* Tillemont, *Memoires.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du V. siecle.*

PRISCUS, commandoit la sixiéme legion Romaine dans l'armée de Cestius en Judée. Il fut un de ceux qui l'empêcherent de donner l'assaut au temple de Jerusalem dans le tems que ce general y avoit mis le siege, & qui furent cause qu'il fit une honteuse retraite. Deux jours après Priscus fut tué par les Juifs, qui suivirent les Romains. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. II. chap.* 39. & 40.

PRISCUS, autre capitaine Romain, qui ne pouvant souffrir qu'un nommé *Jonathas*, après avoir assassiné Pudens, chevalier Romain, insultât encore à son corps, le tua d'un coup de fléche au siege de Jerusalem, par Tite Vespasien. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. VI. chap.* 17.

PRISCUS, frere de l'empereur Philippe, fut gouverneur de Syrie, & des provinces voisines, & ses exactions l'ayant rendu odieux, on le rappella & on lui donna le gouvernement de Macedoine. Après la mort de son frere en 249. il se fit proclamer empereur; mais ayant été déclaré ennemi de la patrie par le senat, il fut tué quelque tems après. * Aurelius Victor, *de Cæsar.*

PRISCUS HELVIDIUS, questeur d'Achaye sous l'empire de Neron, gendre de Thraseas, homme de probité & aimant la liberté, fut exilé d'Italie après la condamnation de Thraseas, & se retira à Apollonie. Etant revenu sous l'empire de Galba, il conserva toûjours le même esprit de liberté sous ce prince & sous Vespasien. Il témoigna même qu'il auroit souhaité que la liberté de la republique Romaine fût rétablie. On intenta à cause de cela contre lui, une accusation, dont il fut absous. * Juvenal, *sat.* 5. Tacit. *l.* 4. *hist.* Probus le *Grammairien.*

Il ne faut pas le confondre avec PRISCUS JULIUS, l'un des lieutenans generaux de Vitellius, qui fut envoyé avec Alphenus Varus pour garder les Apennins, avec quatorze cohortes pretoriennes, & qui après que le parti de Vitellius fut défait, se tua lui-même. * Tacit. *hist. l.* 3. *c.* 55. & *l.* 4. *c.* 11.

PRISCUS, philosophe, eut beaucoup de part en l'estime de Julien l'*Apostat*, & fut accusé de magie. Il ne faut pas le confondre ni avec PRISCUS Jabolenus, ancien jurisconsulte, ni avec PRISCUS sophiste, dont parle Eunapius, &c. * Gesner, *in biblioth.*

PRISCUS PANITES, sophiste, qui vivoit dans le V. siecle, du tems de Theodose *le Jeune*, fut employé par ce prince en diverses legations. Outre des épîtres & des déclamations, il publia une histoire de Constantinople, & quelques autres ouvrages, que Volaterran dit être dans la bibliotheque du Vatican. * Volaterran, *comment. l.* 18. Evagre, *l.* 5. *c. ult.* Jornandés, *de reb. Get. c.* 24. 35. 42. &c. Vossius, *de hist. Græc. l.* 4.

PRISME, triangle de verre solide, lequel exposé à la lumiere, represente diverses couleurs bien distinguées & tres-vives, comme dans l'arc-en-ciel. * *Memoires de l'academie.* On a vendu aux Chinois un prisme de verre deux cens écus; parce qu'ils ont crû que c'étoit une pierre précieuse. * *Hist. de la Chine.*

PRISRENDI, PREISERENO, anciennement *Justiniana Secunda*, *Vulpianum*, *Vulpiana*, *Ulpiana*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bosnie, sur une petite riviere qui se décharge peu après dans le Drin-blanc, environ à douze lieuës d'Uscup, vers le couchant. Prisrendi a un évêché suffragant d'Antivari, & une magnifique eglise, dont les Turcs ont fait une mosquée. * Maty, *diction.*

PRISTAF: les Moscovites appellent ainsi l'officier du grand-duc de Moscovie, qui a soin de défrayer les ambassadeurs de vivres & de voitures, dès qu'ils entrent sur ses terres. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

PRISTINA, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la contrée de Bosnie, qu'on nomme *Campo Merlino*, à quatorze lieuës de Prisrendi vers le nord. * Maty, *diction.*

PRIVAS, petite ville de France dans le Vivarez, à six lieuës de Viviers, du côté du nord. Privas avoit autrefois quelques fortifications. Louis XIII. les fit abattre après avoir pris la ville sur les Prétendus Reformés l'an 1629. * Maty, *diction.*

PRIVAT (saint) évêque du pays de Gevaudan, fut massacré par les Barbares, qui ayant sous la conduite de Crocus passé le Rhin, sacrifierent un grand nombre de Chrétiens à leur avarice, & à la haine qu'ils avoient pour Jesus-Christ. Gregoire de *Tours* met cet évenement dans le III. siecle. D'autres le placent dans le IV. Saint Privat retiré dans une grotte, ne voulut point s'enfermer dans le château de Gredon, où les habitans du pays s'étoient refugiés. Les Barbares se saisirent de lui, & voulurent l'obliger de sacrifier à leurs idoles; ce qu'ayant refusé de faire, ils lui donnerent tant de coups, qu'il en mourut. On dit que pendant qu'il respiroit encore, l'armée des Barbares tomba dans une si grande disette de vivres, qu'elle fut obligée d'en demander à ceux qui étoient dans le château de Gredon, ce qui leur fut accordé, à condition qu'ils se retireroient; qu'après leur retraite les habitans du pays trouverent leur pasteur expirant, & qu'ils l'enterrerent dans le village de Mende. * Gregor. *Tur. l.* 1. *hist. c.* 31. 32. & *l.* 10. *c.* 29. Aimoin, *hist.* Fortunat, *l.* 8. *Carm.* 4. Sigebert, *in chron.* Tillemont, *memoires ecclesiastiques*, *tome* 4. Baillet, *vies des Saints*, *au* 21. *Août.*

PRIVAT, *Privatus*, heretique, évêque de Lambese en Afrique dans le III. siecle, fut condamné & déposé dans un synode de quatre-vingt-dix évêques. Il alla à Rome pour se faire rétablir sur son siege; mais ce fut inutilement: desorte qu'étant revenu en Afrique, & n'ayant pû avoir entrée dans une assemblée d'évêques, pour s'y purger, comme il le prétendoit, il cabala avec cinq prêtats, coupables d'apostasie, pour élever un autre évêque en la place de saint Cyprien. Fortunat, un des cinq prêtres, qui dans l'eglise de Carthage avoit déja formé un schisme avec Felicissime, leur parut propre pour leur dessein, & fut ordonné évêque. * Saint Cyprien, *epist.* 54. & 55. *edit. Rigalt.* Baronius, *in annal.*

PRIULI ou PRIOLI, famille illustre à Venise, qui a donné deux doges à la republique dans le XVI. siecle; sçavoir LAURENT Priuli, qui fut élu en 1554. & qui après quatre ans de regne eut pour successeur JEROME Priuli son frere, lequel mourut en 1567. LOUIS Priuli, un de leurs parens, fut dans le même siecle, intime ami du

cardinal Polus; de sorte que pendant vingt-six ans il ne le quitta jamais: son attachement fut même si grand, qu'il refusa la pourpre sacrée qui lui étoit offerte par le pape Jules III. par la seule raison qu'il ne pouvoit se resoudre de quitter pour un seul moment son cher ami le cardinal Polus; aussi avoit-il quitté les delices de son pays, & la fortune qu'il pouvoit faire à Rome, pour suivre ce cardinal en Flandres & en Angleterre. Celui-ci en fut si reconnoissant, qu'il laissa en mourant l'an 1558. tous ses biens à ce genereux ami: mais Priuli n'en voulut retenir qu'un petit crucifix de cristal, que ce cardinal avoit coûtume de porter pendu au col; & après avoir satisfait aux legs pieux du défunt, il partagea le reste de l'heredité une moitié aux pauvres, & l'autre moitié aux parens de son ami. * Gregorio Leti, *vie de la reine Elizabeth, partie III.*

ANTOINE Priuli, neveu des deux doges, passa fort jeune en France sous le regne d'Henri II. avec un ambassadeur de la republique: y étant devenu amoureux de la fille d'un gentilhomme de Saintonge qui étoit à Paris, il l'épousa, & l'ayant menée à Venise, la republique & la parenté parlerent de faire casser le mariage; mais l'ambassadeur avoit signé au contract: ainsi on se contenta de prononcer par un decret de 1554. qu'Antoine & sa posterité seroient exclus de toutes les charges du senat. Il revint donc avec ses meilleurs effets s'établir dans la province de sa femme à Saint-Jean-d'Angely. L'aîné de ses enfans MARC Prioli, fut pere de JULIEN Prioli, qui se ruina par les dépenses qu'il fit à la guerre, étant premier officier du regiment de la Force, & par quatre mariages, du dernier desquels sortit BENJAMIN, *dont il est parlé ci-devant à l'article de* PRIOLO. Cette famille fut naturalisée Françoise sous Charles IX. & embrassa entierement le Calvinisme sous Henri IV. & a même eu quelques ministres de la religion Prétenduë Reformée. Quelques-uns de cette famille ont écrit leur nom *Priolo*, & d'autres *Prioleau*.

PRIULI (Pierre) né à Venise le 14. Mars 1669. fut fait cardinal diacre par le pape Clement XI. le 17. May 1706. passa dans l'ordre des prêtres en Avril 1720. & prit le titre de sainte Marie, que prennent ordinairement les plus anciens cardinaux Venitiens. Il étoit alors évêque de Bergame, se trouva au conclave d'Innocent XIII. qui le nomma depuis grand penitencier de l'état de Venise, en reconnoissance de ce que la republique avoit donné en Juin 1721. la noblesse à perpetuité à ses parens de la maison de Conti. * *Memoires du tems.*

PRIULI (François) Venitien, étoit, dit-on, tres-habile dans l'astrologie, si l'on peut-être habile dans un art, qui n'a ni principes ni fondemens. On assure cependant qu'il fit l'horoscope du pape Leon X. qui lui découvrit les actions les plus secretes de sa vie passée, & qui n'étoient connuës que de lui seul; qu'il lui prédit tres-exactement tout ce qui lui arriveroit dans la suite; & que l'evenement justifia jour pour jour tout ce qu'il avoit predit. Ce qui faisoit que le pape avoit accoûtumé de dire, que l'astrologie auparavant éteinte, avoit repris la vie par le seul Priuli: Pierius Valerianus nous apprend sa malheureuse fin, dans son livre *de infelic. litt. p.* 88.

PRIX (saint) en latin *Prejectus* ou *Projectus*, évêque de Clermont en Auvergne, dans le VII. siecle. Après avoir été disciple de saint Genest évêque de Clermont, fut fait superieur d'un monastere de filles par Felix, évêque de Clermont, à la place duquel on voulut l'élire en 665. l'archidiacre Gayroald l'emporta par ses brigues; mais celui-ci étant mort au bout de 40. jours, saint Prix fut élu d'un consentement unanime. Il fut massacré à Volvic près de Clermont, par des assassins envoyés par les parens du patrice Hector, qu'il avoit fait condamner à mort par le roi Childeric. On l'a consideré à cause de cela comme un martyr de la justice, dont on fait la fête au 25. de Janvier. * *Sa vie dans* Bollandus, *dans* Mabillon. Baillet, *vies des Saints, mois de Janvier.*

PRIZI, petite ville de Sicile. Elle est vers le milieu de la vallée de Mazara, près des sources de la riviere de Calatabellota, à neuf lieuës de la ville de Xacca. * Maty, *diction.*

PROBA FALCONIA, *voyez* ANICIUS PROBUS.

PROBUS (M. Aurelius) originaire de Sirmick en Pannonie, étoit fils de Maxime, qui mourut en Egypte. Il y a eu des auteurs de son tems qui ont dit qu'il étoit parent de Claude le Gothique, & qu'il eut une sœur appellée Claudia; mais si cela est douteux, au moins est-il certain qu'il parvint de tres-bonne heure aux charges les plus honorables de la milice, & qu'après avoir été tribun dans un âge où les autres ne font que commencer à apprendre le métier de la guerre, il eut étant encore tres-jeune le commandement d'une legion que Valerien n'avoit eu qu'étant déja fort âgé. Gallien ne l'estima pas moins que son pere avoit fait, & lui donna le commandement des troupes d'Illyrie, & il eut ensuite celui de la X. legion, ce qui parut lui annoncer qu'il parviendroit à l'empire, Aurelien qui le lui donnoit, ayant reçu de Claude, qui l'avoit reçu de Gallien: enfin après avoir repris l'Egypte sous le regne du même Aurelien, il obtint de Tacite son successeur le commandement de l'Orient, & c'est-là qu'il fut nommé pour succeder à cet empereur, mort vers le mois d'Avril de l'an 276. Florien frere de Tacite y avoit été nommé en même-tems, & il étoit alors en Asie avec des troupes bien plus nombreuses que celles de Probus; mais les chaleurs qui survinrent peu après donnerent à Probus, dont les soldats étoient presque tous naturels du pays un avantage dont il sçut bien profiter. Florien ayant été battu se donna la mort à lui-même en se faisant ouvrir les veines, & Probus fut reconnu de tout le monde avec d'autant plus de joye, qu'il signala le commencement de son regne par le pouvoir qu'il donna au senat de nommer les gouverneurs de toutes les provinces, & de revoir les loix qu'il voudroit établir pour y faire leurs remontrances s'il y avoit lieu, sans se reserver autre chose que le commandement des troupes, & l'administration des deniers publics. Tout ce regne qui fut d'un peu plus de six ans, ne fut qu'une suite de victoires: les François, les Bourguignons, les Vandales qui s'étoient répandus dans les Gaules, où ils avoient soixante & dix villes, en furent chassés avec une vivacité étonnante, & virent bientôt les Romains commettre dans leur pays les mêmes desordres qui les avoient rendus si redoutables aux Gaulois, ce qui les contraignit non seulement à ceder presque tous leurs biens au vainqueur, mais à grossir ses troupes de leur plus vigoureuse jeunesse. Les Sarmates dans l'Illyrie, les Gots dans la Thrace ne lui firent pas plus de resistance: les brigands d'Isaurie furent chassés de leurs montagnes, qui furent données aux Veterans, & Ptolemaïde & Copte dans la haute Egypte furent reprises sur les Blemyes, après quoi cent mille Bastarnes enlevés de leurs pays, furent contraints de venir cultiver les terres de l'empire, qui avoient été abandonnées sous les regnes precedens. Enfin Probus se preparoit à aller porter le terreur de son nom jusques dans la Perse, lorsque quelques seditieux d'entre les soldats, qu'il occupoit suivant sa coûtume à des ouvrages publics auprès de Sirmick, le tuerent vers le mois d'Août de l'an 282. Sur ce qui regarde la posterité de Probus, *on peut voir ce qu'on en a dit au mot* BYZANCE. * Tillemont, *hist. des empereurs.* Pagi, *critica hist. chronolog. in annal. Baronii.* Banduri, *Numism. imp. Rom.*

PROBUS, *cherchez* NEPOS CORNELIUS, TITIUS PROBUS, VALERIUS PROBUS, & ELVODUGUS.

PROCAS, roi des Latins, succeda à Aventin son pere l'an 3230. du monde, 805. avant Jesus-Christ, & regna 32. ans. En mourant il laissa deux fils, Amulius & Numitor, dont le dernier fut ayeul de Remus & de Romulus.* Tite-Live, *l.* 8. Denys d'*Halycarnasse.* Eusebe, &c.

PROCESSE (saint) & S. MARTINIEN, martyrs à Rome, du tems de saint Pierre & de saint Paul, c'est-à-dire sous la persecution de Neron, étoient honorés dès le IV. siecle à Rome, s'il est vray ce que dit l'auteur du livre intitulé *Prædestinatus*, qu'un prêtre de la secte des Tertullianistes d'Afrique, s'empara en ce tems-là de leur tombeau. Quoi qu'il en soit, leur nom se trouve dans le calendrier Romain du IV. siecle. Saint Gregoire *le Grand* a prononcé une homelie le jour de leur fête. Les actes de leur martyre n'ont aucune autorité. Les martyrologes mettent leur fête au 2. de Juillet, ou au 30. de May. *

Calendrier de Fronton, *Predest. de bar.* c. 86. Sanct. Greg. *homil.* 32. *in evang.* Bollandus, *tom.* 7. Tillemont, *mem. eccles. tom.* 2.

PROCESSION, ceremonie ecclesiastique, dans laquelle le clergé & le peuple vont à quelque église chantant des litanies ou d'autres prieres. Les anciens Romains, dans les necessités de l'empire, ou après quelques victoires, ordonnoient des processions pour un certain nombre de jours dans tous les temples des dieux, pour leur demander du secours, ou pour leur rendre des actions de graces. Les Juifs alloient aussi en compagnie au temple, pour y faire leurs prieres; & les premiers Chrétiens alloient de compagnie aux tombeaux des martyrs. On nommoit *Procession* la marche des empereurs aux temples, aux lieux publics, & dans leurs palais. Mais en ces occasions on ne voit pas que les prêtres ayent precedé & conduit ces sortes de processions. Les premieres processions dont il soit fait mention dans l'histoire ecclesiastique avec le clergé, sont celles que saint Jean Chrysostome établit à Constantinople, pour opposer à celles que faisoient les Ariens. L'historien Socrate, *l.* 6. *c.* 8. rapporte que les Ariens de Constantinople, qui étoient alors obligés de tenir leurs assemblées hors de la ville, en y allant chantoient la nuit & le matin des antiennes, & y mêloient des impietés contre la doctrine Catholique sur la Trinité. Saint Jean Chrysostome, pour empêcher qu'ils ne pervertissent les Catholiques, fit aussi faire des processions aux derniers, qui chantoient des prieres pendant la nuit, dans lesquelles on portoit des croix, sur lesquelles on avoit mis des flambeaux allumés. Depuis ce tems-là l'usage des processions s'est introduit chez les Grecs, puis chez les Latins; mais elles ont subsisté plus long-tems, & ont été plus communes chez les Latins que chez les Grecs. L'usage de l'église Romaine, dès le tems de saint Gregoire, étoit que le clergé & le peuple allassent processionnellement d'une eglise à une autre, chantant des prieres ou litanies; & quand ils étoient arrivés dans cette eglise, on y chantoit l'office & la messe, qui étoit quelquefois commencée dans l'eglise d'où on sortoit: c'est ce qui s'appelloit *station*. Le nombre de ces processions s'est toûjours depuis augmenté: on en a fait dans les villes & dans les campagnes, pendant les necessités publiques, pour implorer la misericorde de Dieu, & lui demander la paix, l'abondance, & les autres biens temporels, & pour détourner la peste, la famine, & les autres malheurs dont on étoit accablé ou menacé. Les litanies, ou les prieres publiques que l'on fait le jour de saint Marc, & celles des Rogations, établies par saint Mamert, évêque de Vienne, sont de ce genre. On a fait même des processions une ceremonie reglée, que l'on pratique tous les Dimanches de l'année dans les eglises paroissiales. On en a établi d'extraordinaires dans les jubilés, dans les dévotions publiques, & même pour rendre des actions de graces. La procession du jour des Rameaux, pour honorer le triomphe de l'entrée de Jesus-Christ à Jerusalem, a été fort fameuse dans quelques eglises. Enfin depuis que Berenger eut combattu le culte du saint Sacrement de l'Eucharistie, on se fit une religion de la porter en triomphe en procession. Cette coûtume commença dès le XIV. siecle, & fut renduë plus solemnelle, depuis que les Lutheriens & les Calvinistes combattirent ce mystere. On la joignit à la fête du saint Sacrement instituée par Urbain IV. & depuis ce tems-là elle a été observée regulierement en ce jour, dans la plûpart des églises d'Occident.

PROCESSION de la Ligue. Ce fut une procession tout-à-fait extraordinaire, que les religieux & les ecclesiastiques, au nombre de treize cens, firent à Paris en 1590. Rose évêque de Senlis, & le prieur des Chartreux, étoient à la tête, comme capitaines, & portoient chacun une croix dans la main gauche & une hallebarbe dans la droite, pour representer, disoient-ils, les Machabées, qui conduisoient le peuple de Dieu. Après eux marchoient par rangs, de quatre de front, tous les religieux des ordres mandians, même les Capucins, les Minimes & les Feüillans; mais les religieux rentés qui avoient du bien à la campagne, & qui craignoient le dégât sur les terres, comme ceux de saint Germain des Prez, de saint Victor, de sainte Geneviéve, & les Celestins, ne s'y trouverent pas. Ils avoient tous leur robe retroussée à la ceinture, le capuchon abattu sur les épaules, le morion en tête, le corselet ou la jaque de maille sur le dos, & portoient les uns des rondaches & des dagues, les autres des pertuisanes, & les autres des arquebuses, & d'autres armes roüillées, & peu propres à une attaques ou à une défense. Les vieux étoient aux premiers rangs, contrefaisant le mieux qu'ils pouvoient la contenance & la demarche de capitaines. Les jeunes suivoient, tirant à toute heure leurs arquebuses, pour montrer leur adresse & leur courage. Hamilton, curé de saint Côme, Ecossois de nation, faisoit la charge de sergent, avec d'autres. Toute cette bande marchant par les ruës de Paris avec une gravité affectée, se reposoit de tems en tems, & mêloit par intervalles des antiennes & des cantiques, avec le bruit de leurs mousquetades. Le legat du pape, accompagné de Panigarole, de Bellarmin, & de quelques autres Italiens, autorisa cette action par sa presence. Mais il arriva qu'un de ses aumôniers fut tué à la portiere de son carosse, par un coup qu'un de ses mauvais arquebusiers tira mal-à-propos: ce qui pensa faire un grand desordre. Le jour de l'Ascension de la même année, il se fit une autre procession plus serieuse au couvent des Augustins, où se trouverent l'archevêque de Lyon, les évêques de Rennes, de Senlis & de Frejus, tous les prélats de la suite du legat, l'ambassadeur d'Espagne, celui qui l'avoit été de la reine d'Ecosse, & qui portoit le titre d'archevêque de Glascow, le president de Ferrare, les ducs de Nemours, d'Aumale, avec d'autres princes & chefs de guerre; les cours souveraines, les colonels & les capitaines de la ville. Après la messe solemnellement chantée, ils jurerent tous sur le livre des évangiles, de ne jamais recevoir un roi Heretique, & de reveler tout ce qu'ils sçauroient être contraire à la sainte union. * Mezeray, *hist. de France, sous Henri IV.*

PROCHITA ou PROCITA, petite isle de la terre de Labour. Elle est dans le golfe de Naples, entre l'isle d'Ischia & la ville de Pouzol. Elle est fort petite, & il n'y a qu'un bourg, nommé *l'abbaye de saint Michel.* * Maty, *diction.*

PROCHITA (Jean de) ainsi nommé, parce qu'il étoit seigneur de l'isle de Prochita dans le royaume de Naples, eut beaucoup d'autorité dans la Sicile, sous le regne de Mainfroy, & fut dépoüillé de ses biens & de ses charges par Charles d'Anjou roi de Naples & de Sicile. Resolu de s'en venger il entreprit de faire revolter la Sicile contre le roi Charles, & de la reduire sous la puissance de Pierre roi d'Aragon, qui prétendoit que ce royaume lui appartenoit, à cause de sa femme Constance, fille de Mainfroy. Pour disposer ce projet plus secretement, il se déguisa en habit de Cordelier l'an 1280. & après avoir parcouru toute la Sicile sous cet habit, pour pratiquer les esprits, il alla à Constantinople, traiter avec Michel Paleologue, & en obtint un secours d'argent. De là il se rendit à Rome, où il engagea le pape à favoriser cette entreprise. Mais la mort du pape Nicolas, & l'exaltation du cardinal de sainte Cecile, que le roi Charles fit élire pape sous le nom de Martin IV. firent changer la face des affaires. Cependant Prochita ne renonça point à son entreprise, & employa deux ans à tramer sous son habit de Cordelier, l'horrible conspiration, qui fut executée en 1282. Il convint avec les chefs des conjurés, que le jour de Pâques, qui tomboit sur le 30. de Mars, aussi-tôt que l'on entendroit sonner le premier coup de vêpres, on feroit main-basse sur tous les François, qui ne songeoient à rien moins ce jour-là qu'à une si effroyable trahison. Elle fut executée avec tant de rage & de cruauté, par toutes sortes de personnes seculieres & ecclesiastiques, par les prêtres mêmes, & par quelques religieux, qu'en peu de tems tout ce qu'il y avoit de François dans la Sicile, dont le nombre étoit d'environ huit mille, furent tués sans distinction d'âge, ni de sexe, ni de condition. Ils y perirent tous, à la reserve d'un seul homme, qui fut Guillaume de Porcelets, gentilhomme Provençal, que les Siciliens renvoyerent en son pays pour recompenser la bonne foi & la probité avec laquelle il s'étoit comporté dans le gouvernement d'une place. * Surita, *l.* 2. Mun-

na, *l.* 14. P. Maimbourg, *hist. du schisme des Grecs*, *l.* 5.

PROCHORE, *Prochorus*, disciple des apôtres, & l'un des sept premiers diacres, passe pour auteur de la vie de saint Jean l'*Evangeliste*, que nous avons dans la bibliotheque des peres; mais il est sûr que cet ouvrage n'est pas de lui: car sans parler des fables dont il est rempli, il ne faut que prendre garde à ces mots *[illegible] coessentialem Trinitatem*, inconnus en ce tems-là, pour juger qu'il a été composé quelques siecles après lui. Vossius croit que cet ouvrage de Prochore est peut-être le même qu'on appella *Circuitus Johannis*.* *Actes des apôtres*, *c.* 6. Baronius, *A. C.* 44. *n.* 30. & 99. *n.* 4. Bellarmin, *de script. eccles.* Lorinus, *in acta apost.* Vossius, *l.* 2. *de hist. Gr.* Le martyrologe Romain, *ad* 9. *April.*

PROCILIUS, historien Latin, qui vivoit du tems de Pompée *le Grand*, vers l'an 60. avant Jesus-Christ, écrivit divers ouvrages qui ne se sont pas conservés. Il ne nous est connu que parce qu'il est cité par Varron, *l.* 4. *de L. L.* par Pline, *l.* 1. *hist. nat. c.* 2. &c. C'est peut-être ce même PROCILIUS, dont il est fait mention dans Lampridius, qui avoit écrit qu'il avoit lû sur une colonne de Memphis, que l'Egypte seroit libre, quand les faisceaux Romains y viendroient.

PROCLES, fils d'Aristodeme, de la race d'Hercule, & frere d'Eurystene, posseda avec son frere la souveraineté de Sparte ou Lacedemone. Comme ils prétendoient tous deux à la couronne, on consulta l'oracle, qui répondit que deux rois du sang d'Hercule devoient regner dans Sparte. Ainsi Proclés fut le chef des rois nommés *Proclides*, & depuis *Euryponides*; & Euristhene fonda la famille des *Euristhenides*, qui furent ensuite appellés *Agides*. Ils commencerent à regner l'an du monde 2963. & 1072. avant J. C. * Pausanias, *in Lacon.*

PROCLINIATES, heretiques, dans le IV. siécle, nioient l'incarnation de Jesus-Christ, la resurrection des corps, & le jugement universel. * S. Epiphane.

PROCLUS, heretique, disciple de Montan, debitoit ses erreurs dans le II. siécle, & fut confondu par Gaïus, homme tres-sçavant, qui disputa publiquement contre lui, devant le pape Zephyrin. Eusebe dit que cette dispute avoit été publiée, qu'elle tomba entre ses mains, & qu'il y avoit trouvé d'excellentes raisons contre les Montanistes. Tertullien loue beaucoup ce Proclus, & fut peut-être celui qui lui inspira les rêveries de Montan. * Euseb. *l.* 6. *hist.* S. Jerôme, *de scriptor. eccles. in Gayo.* Baronius, *in annal.* &c.

PROCLUS, philosophe Platonicien, qui vivoit vers l'an 500. de Jesus-Christ, est sans doute le même qui fut surnommé *Diadochos*. Il étoit né dans la Lycie, fut disciple de Syrien, & eut beaucoup de part en l'amitié de l'empereur Anastase. Comme il étoit sçavant mathematicien, pendant que Vitalien assiégeoit Constantinople, on dit qu'il brûla ses vaisseaux avec de grands miroirs d'airain, invention que l'on a faussement attribuée à Archimedes. Au reste, Proclus étoit Payen, & écrivit contre la religion Chrétienne un traité que Philoponus refuta. Nous avons encore de lui, *elementa theologica & physica*, traduits en latin par François Patricius, & publié à Ferrare *in quarto* l'an 1583. *theologia Catholica lib. VI.* imprimé l'an 1611. *in folio*, à Hambourg, avec la traduction latine d'Emilius Portus. *Paraphrasis in Ptolomeum de syderum affectionibus*, publiée l'an 1635. à Leyden, *in octavo*. Des commentaires sur quelques livres de Platon, en grec. Plusieurs auteurs se sont trompés, en confondant Proclus avec ce Proclus qui fut précepteur de M. Antonin, ou avec d'autres de ce nom. * Suidas *in [illegible] annal. p.* 3. Gesner. *in biblioth.* Vossius, *de sect. phil. c.* 16. *de math.* &c.

PROCLUS (saint) patriarche de Constantinople, avoit été disciple de saint Jean Chrysostome, & secretaire d'Atticus. Il fut fait evêque de Cyzique par Sisinnius patriarche de Constantinople, qui prétendoit avoir ce droit: mais les Ciziceniens en élurent un autre: de sorte que Proclus fut obligé de s'arrêter à Constantinople, où il acquit beaucoup de gloire par ses prédications. Dans cet intervalle, Sisinnius, Nestorius & Maximien furent patriarches l'un après l'autre. Après la mort du dernier, Proclus fut mis en sa place par la seule consideration de son merite, en 434. Ce fut ce prélat qui avant fait un panegyrique de saint Jean Chrysostome, se joignit à tout le peuple, & alla demander à Theodose *le Jeune*, qu'il lui plût faire rapporter le corps de ce Saint à Constantinople. Il s'opposa avec beaucoup de soin aux heretiques, condamna le livre de Theodore de Mopsueste, & le refuta par écrit. Sa mort qui arriva le 24. Octobre 447. causa un grand trouble dans l'eglise de Constantinople. Nous avons de lui un traité de la tradition de la divine liturgie, quelques homelies, &c. dans la bibliotheque des peres. Vincent Richard, Théatin de Rome, publia toutes ses œuvres en un volume *in quarto*, l'an 1630. elles sont en grec & en latin, & contiennent XX. homelies, des epitres & les interpretations. On voit à la tête de ce livre la vie du même Saint Gerhart Elmenhorst avoit fait une édition des opuscules de Proclus dès l'an 1617. en un volume *in* 12. impression de Leyden. Le ménologe des Grecs, le martyrologe des Latins, le IV. concile general de Calcedoine & le V. de Constantinople, font mention de Proclus, aussi-bien que saint Cyrille d'*Alexandrie*, & divers autres. Ses Sermons sont écrits d'un style coupé & sententieux, plein d'antitheses, d'interrogations, d'exclamations & de pointes; les pensées sont étudiées, subtiles: mais elles sont peu utiles & peu instructives. * Saint Cyrille, *in expos. simbol. Nicæn. & epist.* 31. *ad Joan. Antioch.* Socrate, *l.* 7. *c.* 26. 28. & *seq.* Theodoret, *l.* 5. *c.* 35. Nicephor, *l.* 14. & 38. Photius, *cod.* 52. S. Jean *de Damas.* Baronius. Bellarmin. Possevin, &c. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V. siécle.*

PROCONSUL. Ce nom a été donné dans les commencemens de la republique Romaine, à celui qui étoit continué dans la charge de consul après l'année de son consulat, pour quelque raison importante. Ensuite on appella *Proconsul* celui qui étant sorti du consulat, avoit le gouvernement d'une province consulaire. Du tems des empereurs on nomma *Proconsul* celui qui étoit élu par le senat pour gouverner une des provinces du peuple. Les Proconsuls sortis du consulat n'étoient pas élus par le peuple assemblé, mais ils tiroient au sort le nom d'une des deux provinces consulaires, & prenoient le gouvernement de celle qui leur étoit échuë. Ils y rendoient la justice, & commandoient l'armée qui étoit dans leur province. L'été étoit ordinairement le tems destiné à la guerre; & l'hyver étoit employé à l'exercice de leur jurisdiction. * Rolin, *antiq. Rom. l.* 7. *c.* 42.

PROCOPE, lecteur de Scythople en Palestine, & martyr dans le tems de la persecution de Diocletien & de Maximien, fut le premier qui souffrit la mort pour la religion Chrétienne, en exécution de l'édit de 303. Il étoit né à Jerusalem; mais il étoit venu s'établir à Scythople, où il fut arrêté avec quelques autres en 303. & conduit à Cesarée de Palestine. Le juge lui proposa de sacrifier aux dieux ou au moins aux empereurs; ce qu'ayant refusé de faire, il eut la tête tranchée le 7. de Juillet. On ne fait neanmoins sa fête que le 8. de ce mois. * Euseb. *lib. de martyr. Palæst. c.* 1. & 2. *acta Proconsul. apud* Ruinart. Tillemont, *mem. eccl.*

PROCOPE, *Procopius*, natif de Cilicie, & parent de Julien l'*Apostat*, se fit saluer empereur après s'être revolté contre Valentinien & Valens, & prit la pourpre à Constantinople le 28. Septembre vers l'an 364. Ses premiers progrès furent si rapides, que Valens reduit à de fâcheuses extrémités, songeoit à quitter l'empire, si ses amis ne l'en eussent détourné. Mais l'année suivante les affaires changerent de face, & Procope fut défait dans une campagne de Phrygie nommée *salutaire*. On dit qu'il fut abandonné par ses gens, & qu'étant tombé entre les mains de Valens, ce prince lui fit couper la tête, qu'il envoya à Valentinien dans les Gaules. * Ammien Marcellin, *l.* 25. & 26. Zosime, *l.* 4.

PROCOPE, *Procopius*, fils de l'empereur d'Occident Anthemius, & frere de Marcien & de Romulus, se souleva avec eux contre Zenon vers l'an 479. Ils furent vaincus par les fourbes d'un certain Hillus celebre imposteur.

PROCOPE, *Procopius*, de Cesarée, historien Grec, acquit beaucoup de reputation par ses ouvrages sous l'empire de Justinien. Il fut secretaire de Belisaire pendant

toutes les guerres que ce general fit en Perse, en Afrique & en Italie. Ensuite il fut reçu au nombre des senateurs, obtint le titre d'*illustre*, qui ne se donnoit qu'à peu de personnes; & pour comble d'honneur, fut fait par l'empereur, prefet de Constantinople. Les auteurs sont en peine de sçavoir s'il étoit Payen ou Chrétien; mais il y a apparence qu'il étoit du nombre des Fideles, si l'on considere ce qu'il dit dans son traité des bâtimens de Justinien, divisé en six discours. Tout son ouvrage comprend VIII livres; sçavoir II. de la guerre des Perses, dont Photius a fait l'abregé; II. de celle des Vandales, & IV. de celle des Goths. Il y en a un neuviéme intitulé l'*histoire secrete*, ou *les Anecdotes*, qui est une satire contre Justinien & Theodore son épouse. Le pere Claude Maltret Jesuite fit imprimer l'an 1623. toutes les œuvres de Procope de l'édition du Louvre, à l'exception des Anecdotes que M. de la Monnoye a publiés. Nous avons diverses traductions latines de cet auteur, & depuis on nous en a donné une en notre langue. * Photius, *biblioth. cod.* 63. Vossius, *de hist. Grac. l. 2. c. 22.* La Mothe le Vayer, *jugem. des hist.*

PROCOPE de Gaze, *Procopius*, rheteur & sophiste, vivoit dans le VI. siecle vers l'an 560. & étoit meilleur écrivain que theologien. Il composa des commentaires, ou plûtôt il fit une chaîne des Peres Grecs & Latins qui l'avoient precedé sur les VIII. premiers livres de l'écriture. Photius loue son style & son exactitude, mais il le reprend de ses trop longues digressions, non qu'elles fussent inutiles, mais parce qu'il rapportoit toutes les explications des anciens, bien qu'elles fussent contraires. Il se servoit de la version des Septante, d'Aquila, de Symmaque, de Theodotion, & quelquefois de celle de saint Jerôme, que Sophrone avoit traduite en grec. Conrad Clauser de Zurich, auteur d'une version de cet ouvrage, le publia en 1555. Jean Cartier publia un abregé des commentaires de Procope sur Isaïe en 1580. Louis Lavater de Zurich interpreta ses annotations sur les IV. livres des Rois, & le I. de Paralipomenes; & Herman Hamberger celles qui sont sur le second livre des mêmes Paralipomenes, que Jean Meursius fit imprimer à Leyden en 1620. On pourra consulter les préfaces qui sont à la tête de ces ouvrages. * Photius, *cod.* 160. 206. & 207. Sixte de *Sienne*, *l. 4. biblioth. sacr.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar. sacr.* Godeau, *histoire eccles. &c.*

PROCOPE Holli chef des Hussites après Zisca, soûtint ce parti, & fit une paix avantageuse avec l'empereur Sigismond, qui accorda aux Hussites quatre articles sur la discipline de la religion. *Voyez* les HISTORIENS D'ALLEMAGNE.

PROCRIS *voyez* CEPHALE.

PROCRUSTE, insigne voleur du pays Attique dans la Grece, faisoit sa demeure vers le fleuve Cephise. On dit qu'il exerçoit une étrange cruauté envers les passans qu'il pouvoit prendre. Après les avoir étendus sur un lit, il faisoit couper les pieds & les jambes à ceux qui étoient plus grands que ce lit, & faisoit alonger avec des cordes ceux qui n'étoient pas si grands. Thesée le fit mourir du même supplice. * Plutarque, *en Thesée.*

PROCULE, *Proculus*, fut celui qui avertit les Romains que Romulus étoit parmi les dieux. * Tite Live.

PROCULE, evêque & martyr de Bologne du tems de Diocletien, suivant le témoignage de saint Paulin de Nole, dans son poëme *du jour de la naissance de saint Felix.* Quelques-uns disent qu'il souffrit le martyre sous Theodoric Arien, roi des Goths. Mais le témoignage de S. Paulin fait voir qu'il est plus ancien. Son culte étoit établi dès le tems de S. Gregoire. Il y a une eglise à Bologne en Italie, dediée sous son nom. **Martyrologe Romain de* Baronius.

PROCULE, nom d'un homme qui fut tué de la chûte d'une cloche dans l'eglise de saint Procule à Bologne en Italie, où l'on voit ce distique:

Si procul à Proculo Proculi campana fuisset,
Jam procul à Proculo Proculus ipse foret.

PROCULE, *Proculus*, ancien jurisconsulte, auquel on attribue VIII. livres d'épitres.

PROCULE, *Proculus*, poëte Latin, avoit imité la poësie de Callimaque. Ovide en parle, *lib. 4. de Ponto, eleg. ult.*

Callimachi Proculus molle teneret iter.

PROCULE (Licinius) *Proculus*, ancien jurisconsulte Romain, du tems des empereurs Othon & Vitellius dans le premier siécle de l'eglise, enseigna la jurisprudence par une methode particuliere. On appella *Proculeiens* ceux qui suivoient sa doctrine, comme on donnoit le nom de *Cassiens* à ceux qui étoient sectateurs de Cassius Longinus, autre fameux jurisconsulte. * J. Bertrand, *de jurisperitis.*

PROCULE (Eutychius) *Proculus*, natif de Succa, ville d'Afrique, grammairien celebre dans le II. siécle, fut precepteur de l'empereur M. Antonin *le Philosophe*, & fut élevé par ce prince jusqu'à la dignité de proconsul. Il avoit composé un traité de ce qu'il y avoit d'admirable dans les pays étrangers, qui est cité par Trebellius Pollion dans la vie des trente tyrans, & dans celle d'Emilien en particulier. * Jules Capitolin, *in Anton.* Eusebe, *in chron.*

PROCULE (Titius Ælius) *Proculus*, natif d'Albenga ville de la côte de Genes, se revolta vers l'an 280. dans les Gaules contre l'empereur Probus, à la sollicitation de sa femme Viturgia & des Lyonnois. Mais ne pouvant resister à Probus, il prit la fuite; & ayant été pris il fut tué avec son fils Herennien. * Vopiscus, *en sa vie.*

PROCULUS (Vitellius) capitaine Romain, alla à Doris de la part de Petrone gouverneur de Syrie, pour se saisir de ceux qui avoient profané la synagogue des Juifs, en y mettant la statuë de l'empereur Claude. * Josephe, *antiquit. l. 19. c. 6.*

PROCUPIE, ancienne ville de la haute Mœsie. Elle est dans la Servie sur la riviere de Topliza, à six lieuës de Cratovo du côté du couchant, à quatorze de Novibazar vers le midi. * Maty, *Dictión.*

PROCURATEURS DE S. MARC de Venise, *voyez* l'article VENISE.

PRODENO, petite Isle de la Morée. Elle est dans le golfe de Zonchio, vis-à-vis de la ville de Novarin, dont elle n'est separée que par un fort petit canal. * Maty, *diction.*

PRODICUS, celebre sophiste, natif de l'isle de Coos, l'une des Cyclades, étoit disciple de Protogoras, & florissoit sous la XCVI. olympiade, vers l'an 396. avant Jesus-Christ. Quoiqu'il residât à Athenes en qualité d'ambassadeur de sa patrie, il y enseigna publiquement la rhetorique (profession qui lui acquit beaucoup d'honneur & beaucoup d'argent) & il forma entre autres disciples, Euripide, Socrate, Teramene & Isocrate. Il étoit extrémement couru dans toutes les villes où il alloit faire parade de son éloquence; & entre autres harangues qu'il y prononça, on vante sur-tout un discours d'appareil, où personne n'assistoit (selon quelques sçavans) qu'en payant 50. drachmes par tête, qui font plus de quatre écus de notre monnoye; & de-là vient que cette harangue fut appellée, *discours de cinquante drachmes*, πεντηκοντάδραχμος. Les Atheniens le firent mourir, comme corrupteur de la jeunesse, apparemment en fait de religion: car il est mis par quelques auteurs, au nombre des athées. * Suidas. Platon, *in Menon. & in Pimand.* Philostrate, *in vit. Sophist.* Cicero, *de natura deor. l. 1.* Bayle, *dict. crit.*

PRODICUS de Phocée, poëte Epique, selon Pausanias, Suidas, &c.

PRODICUS, heretique du II. siécle, chef de la secte des Adamites, suivit les erreurs des Carpocratiens. Il croyoit que les ames étoient envoyées dans les corps, afin que par toutes sortes de voluptés, elles rendissent leurs hommages aux anges qui avoient créé le monde. En consequence de ce principe, il permettoit toute sorte de conjonctions abominables entre les hommes & les femmes, & enseignoit que les plus grandes impudicités étoient le mystere de l'initiation. Ses sectateurs se vantoient d'avoir des livres secrets de Zoroastre, & soûtenoient qu'il ne falloit point invoquer Dieu, ni s'exposer au martyre pour la confession de la verité. * Saint Clement

ment d'*Alexandrie*, *l.* 1. *Stromat.* Tertullien, *in Scorpiac.* Theodoret, *haretic. fabul. l.* 1. *c.* 6. *l.* 5. *c.* 10. 20. & 27.

PRODOMIENS, en latin *Prodomus*, étoient les dieux qui présidoient aux fondemens des édifices. On les invoquoit dès qu'on avoit projetté de faire quelque bâtiment: & c'est pour cela que Romulus leur donna le nom de *Prastructores*, c'est-à-dire, *dieux à qui appartient le soin de tout ce qui précede la structure, soit d'un temple, soit d'un palais, soit d'une maison particuliere.* Domitius Calderinus entend par ce mot les dieux qu'on adoroit dès l'entrée des maisons, & dans le vestibule même. Il les appelloit aussi *Dii Vestibulares.* C'est dans l'un & l'autre de ces deux sens qu'on doit expliquer *Prodomia Juno.* * Pausanias, *in atticis.*

PROERESIUS, philosophe & rheteur celebre dans le IV. siécle, faisoit profession de la religion Chrétienne, lorsque Julien l'*Apostat* défendit aux Fideles d'enseigner les belles lettres: il aima mieux abandonner l'école où il enseignoit, que de rien faire contre sa conscience. Musonius & Victorien agirent de la même façon. * Baronius, *A. C.* 362.

PROETUS, fils d'*Abas* roi d'Argos, fut divisé par une étrange antipathie de son frere Acrisius; car on dit que dès le sein de leur mere ils commencerent à se faire la guerre. Leur inimitié éclata après la mort de leur pere Abas; mais Acrisius étant le plus fort, réduisit Prœtus à se retirer auprès de Jobates roi de Lycie, dont il avoit épousé la fille. Ce roi l'assista de ses troupes; & l'ayant ramené dans le pays d'Argos, mit ces deux freres d'accord par un partage égal, assignant Argos à Acrisius, & Tirynthe à Prœtus. Bellerophon s'étant depuis retiré à Tirynthe, fut faussement accusé par Stenobée femme de Prœtus, d'avoir voulu attenter à son honneur. Ce roi trop crédule condamna Bellerophon à combattre la chimere, dont ce prince innocent retourna victorieux; ce qui jetta Stenobée dans un si grand desespoir, qu'elle s'empoisonna. Prœtus eut deux filles, que Bias & Melampus épouserent, après les avoir gueries de la fiévre violente qui les rendoit furieuses, & laissa un fils nommé *Megapenthes*, qui lui succeda. Selon d'autres Prœtus & Acrisius n'étoient pas fils d'Abas, mais de Lyncés. Prœtus commença à regner à Argos l'an 1379. avant Jesus-Christ, l'an 2657. du monde, & regna dix sept ans. * Apollodore. Hygin. M. Du Pin, *bibliotheque univers. des hist. prof.*

PROGNE', fille de *Pandion* roi d'Athenes, épousa *Terée* roi de Thrace, dont elle eut un fils nommé *Itys.* Terée étant un jour allé à Athenes, elle le pria de lui amener sa sœur Philomele, ce qu'il fit: mais il la viola dans le voyage, & lui ayant coupé la langue, il l'enferma dans une obscure prison, feignant qu'elle étoit morte d'un accident extraordinaire. Philomele trouva moyen de faire sçavoir son desastre à sa sœur, & fit manger Itys à son pere Terée, lequel voulant s'en venger, la fable dit que les dieux metamorphoserent Progné en hirondelle, & Philomele en rossignol. Pour Itys, il fut changé en faisan, & Terée en hupe. * Ovid. *metamorph.*

PROLOGUE, discours adressé aux spectateurs d'une tragedie ou d'une comedie, avant que de representer la piece. Il y avoit plusieurs sortes de prologues. La premiere espece étoit de ceux qui se faisoient pour la recommandation du poëte, soit en faisant connoître son procedé, ou en repondant aux invectives de ses adversaires. D'autres ne concernoient que les interêts des comediens, soit pour se concilier la bienveillance du peuple, ou pour obtenir une favorable attention. La maniere la plus ordinaire étoit de mêler le sujet de la comedie aux interêts du poëte ou des comediens. Ces sortes de prologues sont des pieces hors d'œuvre, & n'étoient en usage que dans la comedie. Pour ce qui est des tragedies, un des principaux acteurs venoit ordinairement expliquer aux spectateurs, non le sujet de la piece, mais tout ce qui s'étoit passé de l'histoire concernant la piece, jusqu'au point qui faisoit l'ouverture du theâtre. Quelquefois on faisoit paroître un dieu qui expliquoit non seulement les choses passées, mais aussi les futures; & qui après avoir instruit les spectateurs de la partie de l'histoire précedente, necessaire à l'intelligence de la piece, faisoit encore sçavoir le dénouëment & la catastrophe: ce qui étoit un défaut tres-notable, parce que cette instruction détruit tous les agrémens d'une piece, qui consistent presque toûjours dans la surprise & dans la nouveauté. Aristote & les auteurs qui ont travaillé après lui sur la poëtique, ont encore pris le nom de prologue dans un autre sens, c'est à-dire pour le premier episode ou acte placé au commencement de la piece, & avant l'entrée du premier chœur. Ce prologue fait une partie du poëme, & regarde le sujet de la piece, dont il ne peut être separé. A l'égard des prologues qui sont détachés du poëme, Sophocle & Eschyle ne s'y sont jamais amusés, parce qu'ils ont toûjours sçû développer leur sujet dans la suite de leurs pieces. Aussi voyons-nous que les modernes ne s'en servent point, & ont reconnu qu'au theâtre il faut que l'histoire s'explique par la suite de l'action, & non par ce secours étranger. * Aristote, *in poetic.* Hedelin, abbé d'Aubignac, *pratique du theâtre.*

PROM ou PRON, ville de l'Inde de-là le Gange. Elle est sur la riviere du Menan, au nord de la ville d'Ava, & elle est capitale d'un petit royaume qui porte son nom, & qui dépend du roi d'Ava. * Maty, *diction.*

PROMALANGES, nom d'une ou de plusieurs familles employées dans l'isle de Chypre à l'une des fonctions des Colaces. Ces familles étoient chargées d'informer de la verité des rapports faits aux Anactes par les Gergines, qui composoient l'autre corps des Colaces. Les uns & les autres étoient en honneur auprès des rois, & leur politesse leur facilitoit l'entrée dans toutes les compagnies. * Athenée, *liv.* 6.

PROMETHEE, *Prometheus*, fils de *Japet*, fut frere d'Atlas & d'Epimethée. Les poëtes ont feint qu'ayant formé les premiers hommes de terre & d'eau, il déroba le feu du ciel dont il les anima. Minerve l'aida dans ce travail, & l'on dit que ce fut elle qui l'enleva dans le ciel où il alluma un morceau de bois à la rouë de feu du soleil, & qu'il anima l'homme de ce feu; il forma aussi selon les poëtes, une femme appellée Pandore, à qui Jupiter, pour se venger de Promethée, donna une boëte, dans laquelle il avoit enfermé les calamités & les maladies du genre humain: Pandore l'apporta à Promethée, qui méprisa le present de Jupiter. Elle le donna à son frere Epimethée, qui n'eut pas plûtôt ouvert la boëte, que toutes sortes de maux se répandirent sur le genre humain. Epimethée voulut la refermer, mais il ne resta plus au fond que l'esperance. Jupiter, pour se venger de Promethée, commanda à Vulcain de l'attacher sur le mont Caucase avec des chaînes de fer: dans cette situation, un aigle ou un vautour lui déchiroit tous les jours une partie du foye. Duris de *Samos* rapporte que Promethée ne fut pas puni de ce supplice, pour avoir enlevé le feu du ciel; mais pour être devenu amoureux de Pallas. On tient que Promethée fut délivré par Hercule. Ceux qui cherchent des verités historiques dans l'obscurité des fables, disent que Promethée observa le cours des astres en Scythie, & s'appliqua avec tant d'ardeur à cette connoissance, que ce soin le tint nuit & jour attaché sur cette montagne. Entr'autres choses, il trouva, disent-ils, l'art de faire le feu, soit par le choc des cailloux, soit en ramassant les rayons du soleil dans un miroir. Par ce moyen il pouvoit en tout tems ranimer, pour ainsi dire, les hommes de son voisinage transis du froid de leurs climats. Mais les historiens nous apprennent quelque chose de plus seur sur l'origine de cette fable. Diodore de *Sicile* dit que Promethée gouvernoit une partie de l'Egypte sous le regne d'Osiris. Le Nil s'étant débordé, toute la contrée du gouvernement de Promethée eût été abîmée, si Hercule n'eût arrêté cette irruption par les digues qu'il opposa. Le Nil avoit été nommé autrefois Ocean: cette irruption lui fit donner le nom d'*Aigle*: dans les siecles suivans il fut appellé *Egypte* & *Nil*, du nom de deux rois qui portoient ces mêmes noms. Le chagrin de Promethée, pendant que le fleuve nommé Aigle, ravageoit son pays, donna occasion aux poëtes de feindre que le cœur de Promethée étoit déchiré par un aigle, jusqu'à ce qu'Hercule vint le délivrer de ce supplice. Ce même historien dit ailleurs que, si Promethée passe parmi les poëtes pour avoir volé le feu du ciel,

& l'avoir communiqué aux hommes, c'est parce qu'il inventa les instrumens pour faire du feu. Jupiter l'avoit mis à la chaîne pour punir ce vol : Hercule l'en délivra ayant fait sa paix avec Jupiter. Lucien expose d'une maniere assez vrai-semblable la formation de l'homme par Promethée ; sçavoir qu'il avoit le premier fait des statuës de terre avec tant d'adresse & d'art, ce qu'on attribuë à Minerve, que ces hommes de terre sembloient avoir la vie & le mouvement. Sur ce fondement historique les poëtes ont feint que Promethée étoit le formateur des hommes. Appien raconte dans l'histoire des guerres de Mithridate, que Pompée fut curieux étant dans le Pont, de voir le mont Caucase, où l'on disoit que Promethée avoit été attaché. Arrien rapporte que les Macedoniens qui conquirent l'Asie sous Alexandre, étant entrés dans une caverne du pays des Paropamises, apprirent des habitans du voisinage, ou feignirent eux-mêmes que c'étoit le lieu où Promethée avoit été enchaîné, & où un aigle lui déchiroit le cœur jusqu'à ce qu'Hercule le delivrât, après avoir tué l'aigle à coups de fleches. C'étoit une invention des flatteurs d'Alexandre d'avoir transporté le Caucase du Pont dans les contrées orientales, afin de pouvoir dire qu'Alexandre avoit surmonté le Caucase. On peut dire que la fable de Promethée avoit été transportée de l'Egypte dans le Pont sur le mont Caucase, où l'on feignit aussi qu'un fleuve nommé l'*Aigle* ayant inondé le pays, Promethée fut enchaîné par ses sujets, & enfin delivré par Hercule. Comme on veut que Promethée ait porté le culte des douze dieux dans la Grece, il est plus probable qu'il a été Egyptien d'origine, & que l'histoire ou fable qui le regarde, ait été transportée successivement en Scythie, au Pont & en Grece. Bochart a expliqué historiquement la fable de Promethée dans son *Phaleg. l. 1. c. 2.* où il prétend que le *Magog* de l'écriture, & le Promethée des Payens sont le même. * *Consultez* Ovide, *l. 1. metam.* Horace, Hesiode, Ciceron, Lactance, &c.

PROMONTOIRE, est le nom que les modernes donnent à ces terres élevées qui s'avancent dans la mer, qu'on appelle autrement un cap. Tel est le CAP DE BONNE ESPERANCE dans la partie meridionale d'Afrique ; le CAP BRETEN en Amerique ; le CAP DE ROCA ou pointe de Galice, nommé par les auteurs Latins *Artabrum* ; le CAP DE SAINT VINCENT sur les confins de Portugal & de l'Andalousie, appellé autrefois *Sacrum Promontorium* ; le CAP DE MATAPAN ou Maino, qui fait la pointe de la Morée ; *Tænarium Promontorium* ; le CAP DE NORD en Amerique ; le CAP DES AIGUILLES, le plus meridional d'Afrique ; le CAP DE NOORTKIN ou Nortkaep, dans la Scrikfinnie, dit anciennement *Rutuba* ; le CAP VERD, tout-à fait au couchant d'Afrique ; le CAP DE FINISTERRE, en latin *Celticum* ou *Nerium Promontorium*, le plus occidental de l'Europe en Galice ; le CAP DE PALOS ou promontoire de Saturne, que les autres ont nommé *Scombraria* ; le CAP DE CIRCELI, de Sicile, &c.

PRONAPIDE d'Athenes, selon Diodore de *Sicile* & Theodose *le Grammairien*, *Prosnotides*, selon Tatien ou *Protanides*, selon Eusebe, est nommé par Tatien parmi les auteurs qui ont vécu avant Homere ; & Diodore de *Sicile*, *liv.* 3. dit qu'il a été maître de ce poëte. Il ajoûte que c'est un illustre poëte, qui, à l'exemple d'Orphée & de Linus, s'étoit servi de lettres pelasgiennes ; & Theodose *le Grammairien* remarque qu'il a commencé à écrire de gauche à droit, au lieu qu'auparavant les Grecs écrivoient leurs mots de haut en bas, ou retournoient quand ils étoient venus à la fin de la ligne de droit à gauche. On a attribué à cet auteur un ouvrage intitulé *le premier monde*, ou *de la formation du monde*, écrit en vers. * Diodore de *Sicile*, *l.* 3. M. Du Pin, *bibliotheque des histor. profanes, tom.* 1. *pag.* 208. *édit. de Paris.*

PRONOMUS, Thebain, premier inventeur des flûtes sur lesquelles on pouvoit joüer plusieurs tons. Marsyas en avoit accordé deux ; mais ce fut Pronomus qui trouva le moyen de faire une flûte sur laquelle on joüoit tous les tons. Quelques-uns attribuent cette invention à Diodore de *Thebes*, d'autres à Antigenides. * Pausan. *in Bœot.* Athenée. Saumaise *sur Solin.*

PROPERCE (Sextus Aurelius) *Propertius*, poëte Latin, nâquit selon quelques auteurs à Assise, ou Essise, & selon le plus grand nombre, à Moravia ville d'Ombrie, aujourd'hui *Bevagna*, dans le duché de Spolete : c'est ce qu'il témoigne dans ses vers, où il se designe sous le nom de *Callimaque Romain*. Il prend ce nom, parce qu'il avoit imité les poësies de cet auteur Grec, aussi bien que Mimnerme & Philetas. Son pere, qui étoit de l'ordre des chevaliers, exerça des emplois considerables pendant le triumvirat, & fut du nombre de ceux qui ayant suivi Antoine après la prise de Perouse, furent égorgés par ordre d'Auguste. Properce ayant perdu la plûpart de ses biens, vint à Rome, où il acquit beaucoup de reputation, & eut tres-grande part dans l'estime de Mecenas & de Cornelius Gallus. Ovide, Tibulle, Bassus, & les autres beaux esprits de son tems, furent de ses amis. Il a composé quatre livres de ses amours pour une fille appellée Hostia, ou Hostilia selon Apulée, à laquelle il donna le nom de Cynthie. Quintilien, Ovide, Martial, & divers autres parlent avantageusement de lui. Le premier livre de ses élegies fut surnommé *Monobiblos*, ou *livre unique*. Tout l'ouvrage s'étoit perdu, & on en trouva par bonheur un manuscrit moisi, sur lequel on fit diverses copies. Mais il faut qu'il se soit perdu quelque chose de ce que Properce avoit écrit, ou qu'il y ait eu quelque autre poëte de ce nom, dont Fulgence cite ce vers.

Divitias mentis conficit omnis amor.

Properce mourut après Virgile, c'est-à-dire, après l'an de Rome 735. & 19. avant l'ere Chrétienne. * Lilio Giraldi, *dial.* 4. *poët.* Crinitus, *de poët. Lat.* Scaliger. Passerat. Vossius. Morales, &c. Baillet, *jugemens des sçavans sur les poetes.*

☞ On doit considerer Properce plûtôt comme un bon poëte, que comme un honnête homme. Les élegies qui nous restent de lui nous font connoitre qu'il ne se faisoit pas grande violence pour resister à ses passions. Ce qu'il y a de singulier dans ses ouvrages, c'est le mélange des fables qu'il a employées en toutes rencontres dans ses vers, parce qu'en effet la fable est l'ame de la poësie, & qu'il suivoit en cela le conseil que la celebre Corinne avoit donné à Pindare. C'est par cet endroit que Properce a l'avantage sur Tibulle, parce que la fable & les traits de l'histoire même servent beaucoup à remplir & à soûtenir les élegies : son style est tres-châtié & tres-pur.

PROPHETES, personnes choisies & inspirées de Dieu pour predire l'avenir. Ce mot vient du grec *προφήτης*, qui signifie *celui qui dit les choses avant qu'elles arrivent*, de *πρὸ devant*, & de *φημὶ je dis*. Les Hebreux les appellent *Nabi*, terme qui a une signification étenduë, & qui tire son origine du mot hebreux *noub*, qui signifie *produire & germer*, & par metaphore *parler* : en ce sens les prophetes sont comme des orateurs, ou des prédicateurs, qui parlent aux hommes de la part de Dieu. Dans les premiers tems, les prophetes étoient appellés communement *Roé*, c'est-à-dire, *Voyans*, comme il est marqué dans le premier livre des Rois, *chap.* 9. *v.* 9. Ce nom de *voyans* designe une personne éclairée, qui sçait des choses tant sur le passé que sur l'avenir, qui ne sont pas connuës aux autres hommes. Il est certain que chez les Hebreux le nom de prophete étoit donné à tous ceux qui remplis de l'esprit de Dieu, reveloient aux hommes des verités que Dieu leur avoit revelées. C'est ainsi qu'Abraham, Moyse, Josué, Samuel, Nathan, Elie, Elizée, & plusieurs autres sont appellés prophetes, & que les chantres du temple sont aussi honorés de ce nom. C'est en ce sens que Josephe donne le nom de prophetes aux auteurs des livres sacrés de l'ancien testament, quoiqu'il y en ait plusieurs purement historiques. Les Juifs donnent aussi le nom de *prophetes majeurs* aux livres de Josué, des Juges, de Samuel & des Rois, & de Prophetes *posterieurs* ou *mineurs*, à Isaïe, à Jeremie, Ezechiel, Daniel, & aux douze petits Prophetes. Jesus-Christ donne le nom de prophetes en general à tous ceux qui se mêloient d'instruire le peuple de la part de Dieu, quand il dit, *prenez garde aux faux prophetes*. C'est dans le même sens, que S. Jean-Baptiste est appellé prophete, & qu'il y avoit dans

la primitive eglise des prophetes. Dieu révele aux prophetes des verités de differentes manieres, immediatement par lui-même, ou mediatement par les anges. La revelation immediate est exterieure ou interieure. L'exterieure, quand Dieu fait entendre une voix, qui apprend au prophete ce qu'il doit faire, ou ce qui doit arriver, ou quand il lui presente ce qu'il veut qu'il sçache par des signes ou par des symboles. L'interieure se fait ou pendant le sommeil, ou dans une extase & une émotion qui met l'homme hors de lui-même, ou pendant qu'on est éveillé ou de sens rassis. Il y a aussi plusieurs manieres dont les prophetes se servent, pour faire connoître aux hommes les verités que Dieu leur a revelées. La premiere & la plus ordinaire, est quand ils leur disent de vive voix les choses que Dieu leur a revelées. La seconde, est quand ils font connoître aux hommes ce qui arrivera par des signes, & par des actions qui y ont quelque rapport. La troisiéme, est par des écrits composés, ou par ordre de Dieu, ou par l'inspiration du S. Esprit, ou par leur propre mouvement avec l'assistance du S. Esprit. Il y a eu toûjours parmi les Juifs une succession de prophetes depuis Moyse jusqu'à Esdras. Il y avoit aussi de faux prophetes dans les nations voisines des Juifs, comme Balaam; & il y en a eu plusieurs parmi les Juifs mêmes. Les Egyptiens ont aussi eu des prophetes qui ont écrit leurs histoires, & qui étoient leurs sacrificateurs. Clement d'*Alexandrie*, auteur d'une tres-profonde érudition, dit *dans le livre* 1. *de ses stromates*; que Thalés & Pythagore ont eu des conferences avec les prophetes des Egyptiens. Nous avons aussi une lettre que Porphyre a écrite à Anebo, où il lui donne le nom de prophete. Le titre de cette lettre est conçu en ces termes: *Porphyre à Anebo le prophete, salut.* On peut voir ce même nom de prophete attribué aux sacrificateurs d'Egypte, qui prenoient le soin d'écrire les livres de cette nation, non seulement dans les auteurs profanes, mais aussi dans Eusebe, principalement dans sa *preparation evangelique*. Les Grecs ont eu leurs prophetes & leurs prophetesses, & les Romains crurent aux propheties des sibylles, & à leurs augures. Il y a eu dans toutes les nations des gens qui se méloient de prédire l'avenir. Dans le Christianisme, l'esprit de prophetie y subsista jusqu'au troisiéme siecle. La secte des Montanistes produisit de faux prophetes, & de fausses prophetesses, dont les propheties furent rejettées. Enfin l'on a vû presque dans tous les siecles des Fanatiques qui se sont dits prophetes inspirés de Dieu. Les rabbins de ces derniers tems ont raffiné étrangement sur les differens degrés de prophetie. Rabbi Moyse qui est leur plus sçavant auteur, en a distingué onze dans son livre intitulé *more Nevokim*, où il traite de tous ces degrés avec beaucoup de subtilité. Mais comme il ne s'appuye que sur des raisons de philosophie qui n'ont aucun fondement dans l'écriture sainte, on ne s'y doit pas arrêter. Il y a de l'apparence que c'est sur ces principes imaginaires que les rabbins se fondent, lorsqu'ils assûrent que Daniel n'est point du nombre des prophetes. En effet dans la disposition de leurs bibles hebraïques, ils ne le placent point en ce rang: ce qui a fait dire à Theodoret, qu'ils ne reconnoissoient point Daniel pour un prophete. Mais Josephe l'a mis au nombre des autres prophetes, avec les Juifs de son tems; & les rabbins mêmes qui lui refusent cette qualité, ne nient pas pour cela qu'il n'y ait des propheties dans son livre. * M. Simon, *hist. crit. de l'ancien testament.* M. Du Pin, *differt. preliminaire sur la bible.*

PROPHETES, secte d'heretiques que l'on nomme en Hollande *Prophetantes*. Ils s'assemblent de toute la province à Warmont près de Leyde, les premiers Dimanches de chaque mois, & vaquent tout ce jour à la lecture de la sainte écriture, proposant chacun leurs difficultés, & usant de la liberté de prophetiser, ou plûtôt de raisonner sur l'évangile. D'ailleurs ils se piquent d'être honnêtes gens, & ne different des Remontrans qu'en une plus étroite discipline sur le fait de la guerre, qu'ils condamnent sans aucune exception. La plûpart d'eux s'appliquent à étudier le grec & l'hebreu. * Sorberiana.

PROPITIATOIRE: c'est le nom de la couverture de l'arche d'alliance qui étoit dans le tabernacle, ce que signifie le mot hebreu *caphoret*: il est appellé en grec *ἱλαστήριον* & en latin *propitiatorium*, parce que c'est en ce lieu que Dieu se rendoit present & propice au peuple; & on l'appelle aussi *oracle*, parce que de-là sortoient les reponses que Dieu leur donnoit. Ce couvercle étoit d'or, & aux deux bouts étoient les deux cherubins, entre lesquels Dieu faisoit sa demeure. C'étoit sur ce lieu que reposoit la nuée, & la colonne de feu, symboles de la presence de Dieu. * *Exod.* 24. *v.* 16. *v.* 17. 25. & suivans. *Nomb.* 16. *v.* 42. *Levit.* 16. *v.* 2. & les commentateurs de la bible sur ces endroits. Les Chrétiens ont donné quelquefois le nom de propitiatoire aux dais ou baldaquins qui couvroient l'autel, ou plûtôt au ciboire où reposoit l'Eucharistie, qui étoit suspenduë sous ce dais.

PROPONTIDE: c'est ce que nous appellons la mer de *Marmora*, entre l'Europe & l'Asie, ou entre l'Asie mineure & la Thrace. Ses parties sont le golfe de Comidie, & le golfe de Polmeur.

PROPRETEUR, *Propretor*, nom que les Romains donnoient à celui qui étoit continué dans l'office de preteur après son année, pour quelque raison particuliere. On appella aussi propreteur, celui qui ayant exercé la charge de preteur, avoit ensuite le gouvernement d'une province pretorienne. Du tems des empereurs, on donna le nom de propreteur, à celui qui étoit nommé par le prince pour gouverner une des provinces de l'empire, c'est-à-dire, de celles que l'empereur avoit unies à son domaine. Les propreteurs sortis de la preture, n'étoient pas élus par le peuple: ils tiroient au sort une des provinces pretoriennes, dont ils prenoient le gouvernement pour y rendre la justice, & y commander l'armée. * Rolin, *antiq. Rom. l.* 7. *c.* 43.

PROQUESTEUR étoit chez les Romains, celui qui étoit mis à la place du questeur, soit après sa mort, soit après son départ. * Rolin, *antiq. Rom.*

PROSE ou PRORSE, *Prosa* ou *Prorsa*, déesse du Paganisme, favorable aux femmes dans les accouchemens. Son emploi étoit apparemment de faire venir l'enfant droit, & d'empêcher qu'il ne vînt de travers; car *prosa* signifie *droit* en vieux latin: d'où vient encore aujourd'hui le mot de prose, que nous opposons à la poësie, *prosa oratio*, c'est-à-dire, *recta oratio*, un discours qui va tout droit & naturellement, sans prendre les détours que l'on voit dans la poësie, qui à cause de ses détours, s'appelle *versa oratio*, un discours tourné. Et de-là vient le mot de *vers*. Les anciens Latins ont dit *prosa* au lieu de *prorsa*, pour la douceur de la prononciation. Les statuës de la déesse Prose, la representoient comme celle de toutes les divinités qui avoit la taille plus droite. * Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 16.

☞ On a aussi donné le nom de prose, dans les derniers siecles, à certaines hymnes composées de vers sans mesure; mais de certain nombre de syllabes avec des rimes, qui se chantent après le graduel, d'où on les appelle *Sequence*. L'usage n'en est pas fort ancien: il y en a quatre principales; le *Veni sancte Spiritus*, pour la Pentecôte, que l'on croit fait par le roi Robert; le *Lauda Sion*, qui est de saint Thomas d'Aquin, pour la fête du S. Sacrement; le *Victima Paschali laudes*, dont on ignore l'auteur, pour la fête de Pâques; & le *Dies iræ, dies illa*, pour le service des morts, attribué par quelques-uns à S. Gregoire, & par d'autres à S. Bernard, à Humbert general des Dominicains, &c. A l'imitation de ces proses on en a composé bien d'autres pour des fêtes locales, que l'on a retranchées dans les dernieres reformes des offices divins; & ausquelles on en a substitué plusieurs, particulierement à Paris.

PROSECHIO, PROSECCO, ancien bourg de la Carniole. Il est sur le golfe de Trieste, à deux lieuës de la ville de Trieste vers le couchant. Il naît dans le terroir de Prosechio des vins fort estimés. * Maty, *dict.*

PROSELYTE, mot grec qui signifie *étranger*, *Προσήλυτος advena*, qui vient d'un autre pays, ou d'une autre nation. L'on nommoit ainsi ceux qui passoient de la religion des Payens à celle des Juifs. Il y avoit deux sortes de proselytes, à sçavoir les proselytes de justice, & les proselytes de domicile. Ceux-là se soûmettoient à la loi

de Moyse, & ceux-ci demeuroient parmi les Juifs, en s'obligeant seulement de garder les sept commandemens des enfans de Noé. Ces commandemens sont regardés par les Juifs comme le droit naturel; & il n'y a personne, selon eux, qui ne soit tenu de les observer. Le premier de ces commandemens défend l'idolâtrie. Le II. ordonne de benir le nom de Dieu. Le III. défend l'homicide. Le IV. condamne l'adultere & l'inceste. Le V. défend le larcin. Le VI. commande de rendre la justice & d'y obéïr. Et le VII. défend de manger la chair qui aura été coupée d'un animal qui étoit encore en vie. Tous ces commandemens, disent les Juifs, viennent immediatement de Dieu, qui donna les six premiers à Adam, & le septiéme à Noé; & il n'y en avoit point d'autres avant Abraham. Pour être proselite de justice, il falloit se faire circoncire, recevoir le baptême des Juifs, & offrir un sacrifice: ce qui s'entend des hommes; car les femmes n'avoient besoin que du baptême & du sacrifice. Avant que d'admettre un Gentil à la circoncision, on l'interrogeoit sur la sincerité de sa conversion au Judaïsme, pour sçavoir s'il ne changeoit point de religion par quelque motif de crainte, d'interêt ou d'ambition. Ensuite on lui enseignoit divers articles de la loi; comme ce qui regardoit l'unité de Dieu; l'impieté des Idolâtres; la recompense de la vertu, &c. Après que le proselite étoit gueri de la playe de la circoncision, on le conduisoit au lieu destiné pour la ceremonie du baptême, où il y avoit un grand reservoir d'eau, dans lequel il se plongeoit & se lavoit tout le corps par une seule immersion. Il devoit y avoir trois juges à cette ceremonie; & comme c'étoit un acte judiciaire, on ne pouvoit le faire un jour de fête. Ceux qui n'avoient pas l'usage de raison, sçavoir les garçons au-dessous de treize ans & un jour, & les filles au-dessous de douze ans & un jour, avoient besoin du consentement de leur pere ou de la justice. Ce baptême ne se réïteroit jamais, tant en la personne du proselite, qu'en celle de ses enfans, & étoit bien different de celui des ablutions que les Juifs renouvelloient tous les jours. L'effet de cette nouvelle profession de foi étoit surprenant; car les docteurs Hebreux nous enseignent que le proselite étoit censé renaître de nouveau; de sorte que ceux qu'il avoit pour parens lorsqu'il étoit Gentil, cessoient de l'être après qu'il étoit devenu Juif. Les enfans même qu'il avoit eus avant son changement de religion, n'heritoient pas de ses biens.

A l'égard des proselites de domicile, ils n'avoient besoin ni de circoncision, ni de baptême. Il suffisoit qu'ils promissent solemnellement de garder les sept commandemens des enfans de Noé, en presence de trois personnes; & les Juifs leur permettoient alors de demeurer parmi eux, croyant qu'ils pouvoient être sauvés en gardant ces commandemens. Pour ce qui est de ceux qui ne vouloient pas s'engager à l'observation de ce droit naturel, selon les Juifs, il ne leur étoit pas permis de s'établir dans la Judée. Au reste, la coûtume de recevoir des proselites de domicile, ne dura pas toûjours. Elle cessa lorsque les jubilés prirent fin, & que les tribus de Ruben, de Gad & de Manassé, furent menées en captivité, du tems de Joatham roi de Juda & de Phacée roi d'Israël.

Les Juifs appellent encore aujourd'hui proselytes, ceux qui passent du Gentilisme ou même du Christianisme à leur religion. Voici la ceremonie qu'ils observent en cette occasion. Quand quelqu'un se veut faire Juif, trois rabbins ou hommes d'autorité, sont obligés de sçavoir adroitement de lui quelle pensée le porte à prendre cette resolution, & de bien observer si ce n'est point par quelque raison humaine. S'il persiste, malgré la remontrance qu'on lui fait que la loi de Moyse est fort severe, & que ses sectateurs sont aujourd'hui méprisés, on le circoncit & on le baigne tout entier dans l'eau, en presence de trois rabbins qui l'ont examiné: après quoi il est censé Juif comme les autres. A l'égard des femmes qui se font proselytes, les rabbins disent, conformement à leur talmuld, qu'on les plonge dans l'eau jusqu'au col, & ce sont d'autres femmes qui prennent ce soin-là. Après cela deux rabbins les instruisent de la loi de Moyse. * Ferrand, *reflexions sur la religion Chrétienne*. R. Leon de *Modene coûtumes & ceremonies des Juifs*. Jean Selden, dans ses livres *de jure naturæ gentium*.

PROSERPINE, *Proserpina*, fille de Cerés & de Jupiter, fut enlevée par Pluton dieu des enfers lorsqu'elle cueïlloit des fleurs. Cerés affligée de la perte de sa fille, voyagea long-tems pour la chercher sans en avoir de nouvelle. Ayant appris par la nymphe Cyane comment sa fille avoit été enlevée, elle demanda à Jupiter qu'il la fit venir des enfers, ce que Jupiter lui accorda, en cas qu'elle n'eût rien mangé dans les enfers. Il se trouva par la déposition d'un certain Ascalaphe, qu'elle avoit goûté de quelques grains de grenade. Ainsi Proserpine fut condamnée à demeurer dans les enfers en qualité d'épouse de Pluton, & de reine de ces lieux tenebreux. Quelques-uns ont dit que Ceres obtint depuis de Jupiter que Proserpine passeroit six mois de l'année avec son mari, & qu'elle seroit les autres six mois sur terre avec sa mere. On croit que c'est la même déesse qui est appellée Diane sur la terre, & la lune dans le Ciel: d'où elle a été appellée *Hecate triformis*. Les Pheniciens connoissoient une PROSERPINE plus ancienne que celle des Grecs, qu'ils disoient être fille de Saturne, morte vierge, & fort jeune: ce qui a fait dire qu'elle avoit été ravie par Pluton. Les auteurs ne conviennent pas du pays où elle fut enlevée par Pluton; les uns disent que ce fut en Sicile; les autres dans l'Attique; d'autres dans la Thrace. Quelques-uns disent que ce ne fut pas Pluton; mais Aidoneus ou Orchus, roi des Molosses, qui fit cet enlevement. * Ovide, *l.* 5. *metam*. S. Augustin, *l.* 7. *de Civit*. Eusèb. *l.* 3. *prep. Evang*. Claudien, *de rapt. Proserp*. S. Jerôm. *in chron*. S. Cyrill. d'*Alexand. l.* 1. *contra Julian*. Vossius, *de idololatr*. Rosin. *antiq. Rom. & Grecq*. Th. Dempster.

PROSLAVIZA, PROSTAVIZA, CHIUSTANGE, anciennement *Istropolis*, *Istros*, *Istria*, ville de la Bulgarie. Elle est dans le pays des Tartares Dobruces, sur la branche meridionale du Danube, à deux lieuës de la mer Noire & environ à neuf de Temiswar, vers le nord. * Maty, *diction*.

PROSPER, auteur Latin, qui vivoit du tems de Sylla & de Ciceron, vers l'an 60. avant J. C. écrivit un traité des antiquités d'Etrurie ou Toscane, qui s'est perdu. Celui qu'on a publié depuis est une supposition de Thomas Fœdrus, qui vivoit en 1490. ce qui a été solidement prouvé dans un ouvrage composé à ce sujet, & imprimé à Amsterdam en 1639.

PROSPER (saint) d'Aquitaine ou de Guyenne, fut secretaire du pape saint Leon, & passe même auprès de plusieurs critiques, pour l'auteur de l'épître adressée par saint Leon à Flavien, contre l'heresie d'Eutychés. Il avoit auparavant défendu avec beaucoup d'ardeur les livres de saint Augustin contre les Semipelagiens, dont il lui fit sçavoir en 1429. les erreurs dès leur naissance dans les Gaules. Après la mort de ce saint prelat, voyant que les prêtres de Marseille combattoient la doctrine de ce Saint, & la vouloient faire passer pour heretique, il répondit à leurs objections. Il refuta aussi Cassien, auteur des collations ou conferences. Au reste, le pere Sirmond, les auteurs de la tradition de l'eglise touchant l'Eucharistie, & plusieurs sçavans soûtiennent que ce Saint n'a jamais été évêque, & n'étoit même ni prêtre ni clerc, lorsqu'il écrivit à saint Augustin touchant les erreurs des prêtres de Marseille, puisqu'il nous y apprend lui-même qu'il étoit laïque. On ajoûte encore que ni Victor ni Gennade, ni le pape Gelase, ni saint Fulgence, ni Adon, ni Hincmar, ni plusieurs autres, ne lui ont jamais donné le nom d'évêque. Cependant quelques-uns soûtiennent qu'il a été évêque de Rhege en Italie; & d'autres, qu'il le fut de Riez en Provence. S'il avoit été élevé sur le siege de quelque eglise, il y a plus d'apparence que ç'auroit été sur celui de cette derniere ville, d'où il s'opposa aux prêtres de Marseille, qu'on nomma depuis *Semipelagiens*. On présume aussi qu'ayant fini sa chronique en 455. il mourut vrai-semblablement peu de tems après. Le cardinal Baronius met cette mort en 465. date qui ne s'accorde, ni avec la chronologie des évêques de Riez, ni avec celle de Lerins. On dit que saint Prosper avoit bâti à Riez une église en l'honneur de saint Apollinaire martyr, dans laquelle il choisit sa sépulture; que son corps y demeura

environ deux cens quarante-cinq ans, & que Dieu par ses prieres y fit beaucoup de miracles; qu'au commencement du VII. siecle, il apparut à l'évêque Thomas, & qu'il lui commanda de bâtir une basilique en son nom, & d'y transporter ses ossemens. Thomas, entreprit cet ouvrage, dont on peut conjecturer la magnificence, par les fondemens & par le baptistaire, qui se voit encore tout entier à Riez. Les ouvrages qui nous restent de saint Prosper, montrent quels étoient son esprit, son sçavoir & son éloquence. Voyez *Liber contra collatorem*; & les autres que nous avons dans les differentes éditions de Lyon en 1539. de Louvain en 1566. de Doüay en 1577. de Cologne en 1609. & 1630. &c. Les critiques conviennent que les trois livres de la vie contemplative qu'on a attribués à saint Prosper, sont de Julien Pomere. Ils soûtiennent aussi que les deux livres de la vocation des Gentils, que quelques-uns ont attribués trop legerement à S. Ambroise & à ce Saint, ne sont ni de lui, ni de PROSPER, évêque d'Orleans, qui vivoit en même-tems, & à qui Sidoine Apollinaire a écrit une lettre qui commence ainsi, *Dum laudibus summis S. Anianum, &c.* ni de ce PROSPER qui souscrivit aux conciles de Carpentras en 527. & de Vaison en 529. L'auteur étoit apparemment Africain, & est le même qui a écrit l'épître à la vierge Demetriade, jusqu'ici faussement attribuée à notre saint Prosper. En effet, le style de ces pieces: où l'on trouve tant de rimes & d'antitheses, & le tour des pensées sont tout-à-fait conformes à l'esprit & à la façon d'écrire des Africains. La chronique de saint Prosper a été tres-souvent publiée. Nous avons de saint Prosper d'Aquitaine un poëme tres-considerable contre les ingrats, c'est-à-dire, contre les ennemis de la grace de Jesus-Christ, dans lequel il explique en theologien tres-profond la doctrine Catholique contre les erreurs des Pelagiens & des Semipelagiens. On peut regarder cet ouvrage comme l'abregé de tous les livres de S. Augustin sur cette matiere, & particulierement de ceux qui ont été écrits contre Julien. Les expressions en sont merveilleuses, & on ne sçait comment ce saint a pû accorder la beauté de la versification avec les épines de sa matiere. L'exactitude pour les dogmes de la foi y est regulierement observée, malgré la contrainte des vers & la liberté de l'esprit poëtique. Messieurs de Port-Royal en ont donné une excellente traduction en vers françois. * Victor, *de Cyclo Pasch.* Gennad. *de script. eccl. c.* 84. Gelas. Papa, *de lib. apocr. can. S. Rom. eccl. dist.* 15. S. Fulgence, *l.* 1. *ad Monim. c.* 30. Adon de *Vienne, in chron.* Photius, *cod.* 54. Bellarmin, *de script. eccl.* Baronius, *in annal.* Sirmond, *in not. ad Sidon. Apollin. l.* 8. *ep.* 15. Battel, *in hist. Nomencl. praef. regin.* Les auteurs de la tradition de l'eglise touchant l'Eucharistie, *tab. hist. chron.* & sainte-Marthe, *Gall. Christ. de episc. Aurel. & Regiens. T. II. & III.* Sponde, *in epit. Baron. A. C.* 466. *n.* 4. Godeau, *hist. eccl. V. siecl.* Ferdinand Ughel, *T. II. Ital. sacr. de episc. Rheg.* Vossius, *de haer. Pelag. l.* 1. *c.* 18. *& de hist. Lat. l.* 2. *c.* 17. *&c.* Ant. Godeau, *approb. de la traduction franç. du poëme contre les ingrats. La traduct. anonym. de cet ouvrage dans son avant-propos.* Philip. Briet, *l.* 4. *de poët. Lat. p.* 54.

PROSPER ALPIN, medecin, *voyez* ALPINI.

PROSPER CALANO, autre medecin celebre de Sarzane, professa à Rome & à Bologne en 1524. * Juste, *in chronic. Med.* Vander Linden, *de script. medic. &c.*

PROTAGORAS, roi de Salamine dans l'isle de Cypre, étoit frere de Nicoclés, & petit-fils d'Evagoras I. Il dépoüilla son neveu Evagoras II. du sceptre qui lui appartenoit, & soûtint contre lui & contre Phocion, le siege qui fut mis par l'armée de Perse devant Salamine l'an 350. avant J. C. Enfin appuyé de la faveur d'Artaxerxés Ochus, roi de Perse, auquel il se soûmit, il retint & gouverna paisiblement son royaume. On donna à son neveu Evagoras quelques terres en Asie, par forme de dédomagement. * Diodor. *Sicul. ad annum* 3. *olymp. CVII.*

PROTAGORAS, philosophe de la secte des Stoïciens, est different d'un autre PROTAGORAS qui se mêloit d'astrologie. Diogene *Laerce* fait mention de l'un & de l'autre dans le livre 9.

PROTAGORAS, philosophe d'Abdere, fils d'Artemon ou de Meandre, homme riche de Thrace, reçut Xerxés dans sa maison, & lui fit de grands presens: c'est ce qui a fait croire que Protagoras avoit été instruit par des mages. Il fut disciple de Democrite, & legislateur des Thuriens. Epicure, cité par Athenée, a rapporté que quand Protagoras se mit sous la discipline de Democrite, il étoit portefaix, qu'il gagnoit sa vie à porter des fardeaux, c'est-à-dire, en bon françois, qu'il étoit crocheteur: ce qui ne s'accorde gueres avec ce que les autres ont dit des richesses de son pere. Voici de quelle maniere Aulu-Gelle a conté comment Protagoras étoit devenu philosophe, de portefaix qu'il étoit. « On dit » que Protagoras, homme illustre parmi les philoso» phes, & dont Platon a fait mention, gagnoit sa vie à » porter des fardeaux. Revenant un jour de la campa» gne dans la ville d'Abdere, dont il étoit chargé de fa» gots liés avec une corde; Democrite, citoyen de cette » ville, homme venerable par sa vertu & par sa science, » étant sorti de la ville, le rencontra. Voyant cet hom» me qui marchoit sans peine avec une charge si embar» rassante, il s'approche; & ayant consideré de quelle » maniere ces fagots étoient liés, & reconnu l'adresse du » porteur, il le pria de se reposer. Protagoras l'ayant » fait, Democrite admirant comment il avoit lié ces fa» gots, en sorte qu'ils étoient dans un équilibre geome» trique, lui demanda qui avoit ainsi ajusté cette char» ge de bois. Protagoras lui répondit que c'étoit lui. De» mocrite voulant en être sûr, le pria de les délier & de » les relier; Protagoras le fit sur le champ; & après avoir » delié ces fagots, il les relia de même qu'ils étoient au» paravant. Democrite admirant l'habileté & la pene» tration d'esprit de cet homme, qui n'avoit aucune » science, lui dit: *jeune homme, ayant de l'esprit pour bien » faire comme vous avez, vous pouvez travailler à de » plus grandes & à de meilleures choses avec moi.* Il l'em» mena sur le champ avec lui, fournit à toute sa dé» pense, lui enseigna la philosophie, & en fit un grand » philosophe. » Protagoras enseigna à Athenes dans la maison d'Euripide, ou selon d'autres, de Megaclide, ou dans le Lycée. Il en fut éxilé à cause de sa doctrine trop hardie. Il se sauva dans une petite barque, & voyagea dans les isles, où l'on dit qu'il fut le premier des philosophes qui enseigna pour de l'argent. On rapporte qu'un jeune homme riche, nommé *Evathlus*, s'étant venu presenter pour être son disciple, lui promit de lui donner une grosse somme, dont il lui délivra la moitié sur le champ, & promit de lui donner l'autre moitié, quand il auroit gagné la premiere cause qu'il plaideroit. Après avoir été assez long-tems dans l'école de Protagoras sans se mettre en peine de plaider, quoiqu'il fût capable de le faire, Protagoras lui fit un procès pour être payé, & quand ils furent venus devant les juges, comme Evathlus se défendoit, en disant qu'il n'avoit encore gagné aucune cause, Protagoras lui fit ce dilêmme: *Si je gagne ma cause, tu seras condamné de me payer; & si tu la gagnes, tu me dois, suivant ta convention.* Evathlus bien instruit par son maître, retourna contre lui le dilêmme: *Si les juges me déchargent, je ne te dois rien; s'ils me condamnent à payer, je ne te dois rien, suivant la convention.* Ces dilêmmes embarrasserent si fort les juges, qu'ils laisserent la cause indecise. Philochorus a écrit que Protagoras allant en Sicile, fut submergé. D'autres disent qu'il mourut en chemin âgé de 70. ou de 90. ans. Il avoit pendant 40. ans fait profession de la philosophie, & a fleuri vers la LXXIV. olympiade. Ce philosophe étoit plus subtil que solide; il raisonnoit ordinairement par dilêmmes, & laissoit l'esprit en suspens sur toutes les questions qu'il proposoit, jusqu'à l'existence même d'un Dieu. Voici comme il commença un de ses ouvrages: *Je ne puis dire s'il y a des dieux, ou s'il n'y en a point; plusieurs choses m'empêchent de le sçavoir; comme l'incertitude de la chose en elle-même, & la brieveté de la vie des hommes.* Ce fut ce livre qui le fit chasser d'Athenes, & qui fut brûlé publiquement. Il soûtenoit encore que l'ame n'étoit pas differente des sens, & que tout ce que representoient les sens étoit veritable. Il étoit plûtôt sophiste que philosophe, & s'appliquoit particulierement à four-

nir des argumens subtils, pour surprendre ou pour éblouïr les juges dans les causes que l'on plaidoit ; & il n'avoit pas de honte de publier & d'afficher qu'il enseignoit les moyens de faire gagner une mauvaise cause. Il avoit composé plusieurs ouvrages. Platon a fait un dialogue contre lui. * Diogenes *Laërt. l.* 9. Aulu-Gelle, *l.* 5. Athenée. Menage, *dans ses notes sur Diogene* Laërce.

PROTAGORAS, de Coos, ancien medecin. * Casaub. *in Athen.*

PROTAGORIDE, *Protagorides* de Cyzique, auteur Grec, écrivit des jeux qu'on celebroit à Daphné près d'Antioche. * Athenée, *l.* 3. & 4.

PROTARQUE, *Protarcus*, Trallien, auteur Grec, cité par Macrobe, *l.* 1. *Saturn. c.* 7. *&c.*

PROTASE, premiere partie d'un poëme dramatique, dans laquelle on explique au peuple le sujet de la tragedie qu'on represente. Ce mot est grec *πρότασις*. Aristote l'employe souvent dans la signification de ce qu'on propose pour le sujet d'une dispute. * Hedelin abbé d'Aubignac, *prat. du theat.*

PROTE (saint) & S. Hyacinthe, que l'on honore comme martyrs sous l'empereur Valerien, ou sous Diocletien. Leur culte est établi par l'ancien calendrier de Rome, où l'on apprend que leurs corps reposoient dans le cemetiere de Basile. On dit que le pape Damase découvrit leur tombeau ; que peu de tems après, un prêtre nommé Theodore, y fit bâtir en leur honneur une eglise qui fut depuis ornée & enrichie par le pape Symmaque. On prétend aussi que sous Louis *le Debonnaire*, on envoya une partie des reliques de ces Saints en France, & que depuis leurs corps furent transportés à Como, ville du Milanez ; mais tout cela est fort incertain. * Florent, *M. calendrier de Fronton.* Bollandus, *au* 3. *Mai & au* 1. *Juin.* Baillet, *vies des Saints au* 11. *de Septembre.*

PROTECTOR, *cherchez* MENANDRE.

PROTÉE, *Proteus*, dieu marin, fils de Neptune & de Phœnice, habitoit dans le phare d'Alexandrie. Etant sorti d'Egypte, il épousa Toronée à Phlegra, ville de Thessalie en Grece, dont il eut Tmolus & Telegonus. Ces enfans étant devenus grands, tuoient cruellement les étrangers. Protée ne pouvant souffrir cette barbarie, demanda à son pere Neptune de retourner en Egypte. Neptune exauçant sa priere, le mena en Egypte par un conduit qu'il fit sous la mer, & qui répondoit à un autre de Pallene. D'autres disent que Protée étoit fils de l'Ocean & de Thetis, & lui donnent d'autres enfans. Les poëtes disent que Protée prenoit toutes sortes de formes, & qu'il se changeoit tantôt en animal, tantôt en arbre, tantôt en feu, en eau, & en rocher. Il avoit le don de predire l'avenir, & ne s'expliquoit ordinairement que lorsqu'il y étoit contraint par la force. Ce qui a donné lieu à la fable de ces métamorphoses, c'est dit-on, que Protée étoit un roi Egyptien, qui avoit son état le long de la mer, & qui changeoit presque tous les jours d'habits, sur lesquels il faisoit representer differentes figures. Herodote rapporte que Pâris, après avoir enlevé Helene, fut jetté par la tempête à une des emboûchures du Nil ; qu'il fut pris par Themis, gouverneur de ce pays, qui l'envoya au roi Protée ; & que ce prince ayant appris que Pâris avoit violé l'hospitalité en enlevant Helene, détestant sa perfidie, lui avoit ordonné de sortir dans trois jours de ses états, & avoit retenu Helene ; que Menelaüs ayant sçu après la prise de Troye, que sa femme étoit en Egypte, y avoit été conduit par un pilote nommé Canope, qui donna son nom à une des emboûchures du Nil, & qu'il y avoit trouvé Helene, que Protée lui avoit renduë avec tout ce que Pâris lui avoit enlevé. * Virgile, *Georgic.* Ovide, *l.* 8. *metam.* Diodore, *l.* 2. *biblioth.* Tzetzes, *chil.* 2. *hist.* 44. *&c.*

PROTERE (saint) *Proterius*, évêque d'Alexandrie, fut mis par les prelats Orthodoxes en la place de Dioscore, diffamée par ses violences, par sa vie scandaleuse, par sa cruauté & par son heresie. Cette ordination se fit l'an 452. & causa de grands troubles dans Alexandrie : car les uns redemandoient Dioscore ; les autres soûtenoient Protere ; & les interêts particuliers se mêlant à la querelle publique, des paroles on en vint aux coups, avec tant d'animosité, qu'il y eut beaucoup de gens de tués de part & d'autre. Protere agissoit cependant avec zele & avec douceur, pour ramener les Heretiques Eutychiens : il avoit même fait ordonner dans un concile, qu'on recevroit dans l'eglise ceux qui se soûmettroient à souscrire à la foi Orthodoxe. Mais ces sages précautions devinrent inutiles, & l'empereur Marcien fut contraint d'envoyer ces Heretiques en exil. Après la mort de ce prince, ils revinrent à Alexandrie : un de leurs chefs nommé Timothée se fit ordonner évêque, & ses partisans assassinerent Proter dans le baptistaire, où il celebroit les ceremonies accoûtumées, pendant les fêtes de Pâques de l'an 457. On l'a mis au nombre des martyrs, & on fait sa fête le 28. de Fevrier. * Evagre, *l.* 2. *c.* 2. Liberat, *Brev. c.* 14. & 15. Theodore *le Lecteur*, *l.* 2. *collect.* Baronius, *in annal.* Baillet, *vies des Saints.*

PROTESILAUS, fils d'Iphiclus, regnoit dans une ville de l'Epire, nommée *Phthia*, & épousa Laodamie, fille d'Acaste, dont il fut passionnément aimé. Il lui fut predit qu'il periroit à la guerre de Troye s'il y alloit ; cependant, sans s'arrêter à cette prediction, il s'embarqua avec les autres Grecs pour aller à cette expedition ; & étant sorti le premier des navires des Grecs, il rencontra Hector qui le tua. Sa femme en fut accablée de douleur, & demanda par grace aux dieux de pouvoir embrasser son ombre. On dit qu'elle obtint la grace de pouvoir le voir & l'entretenir pendant trois heures, & qu'elle expira en l'embrassant. D'autres ont rapporté qu'elle fit faire son image de cire, & qu'elle la tenoit toûjours sur son lit pour la baiser & l'embrasser ; que son pere Acaste ôta cet objet de douleur de devant sa fille, qu'il fit brûler cette image dans un bucher, & que Laodamie s'y précipita pour y finir son déplaisir avec sa vie. * Homer. Ovid. *metamorph. l.* 12. *Heroid.* 12. Properce, *l.* 1. Catul. *epigr.* 69. Auson. *edil.* 6. *epigr.* 20. Hygin.

PROTESTANS, nom que plusieurs Allemands, & quelques villes imperiales prirent en 1529. parce qu'ils protesterent contre le decret fait au mois d'Avril dans la diete de Spire, par Ferdinand archiduc d'Autriche, & les autres princes Catholiques. Ils demanderent que suivant le decret de l'année 1626. on permit la liberté de conscience jusqu'à la celebration d'un nouveau concile. Ce nom s'est étendu depuis aux Calvinistes & à ceux de la religion Anglicane. Au reste les Protestans d'Allemagne font profession de suivre la confession d'Augsbourg, dressée par Melanchton, qui contient le pur Lutheranisme avec quelques adoucissemens. Ils ne croyent pas la transsubstantiation ; mais ils enseignent que le corps & le sang de Jesus-Christ sont veritablement & substantiellement presens & distribués dans la Cene avec le pain & le vin. Ils communient sous les deux especes avec du pain levé. Ils rejettent les prieres pour les morts & le purgatoire. Ils n'admettent que deux sacremens, le baptême & l'eucharistie. Ils n'approuvent pas le culte des Saints ni des images. Ils condamnent les vœux, & n'obligent point leurs ministres au celibat. Les bons Protestans sont aussi ennemis des Sacramentaires & des Calvinistes que les Catholiques. * Sleidan, *in comment.* Maimbourg, *histoire du Calvinisme. Voyez* DIETE DE SPIRE en 1529.

PROTEVANGELION : c'est le nom qu'on donne à un livre attribué à saint Jacques, premier évêque de Jerusalem, où il est parlé de la naissance de la sainte Vierge, & de celle de Notre-Seigneur. Guillaume Postel est le premier qui nous ait fait connoître ce livre, qu'il apporta d'Orient écrit en grec, & dont il donna une version latine. Il assûroit qu'on le lisoit publiquement dans les eglises d'Orient, & qu'on n'y doutoit point qu'il ne fût en effet de saint Jacques ; mais les fables dont ce petit ouvrage est rempli, prouvent évidemment le contraire. Eusebe & saint Jerôme n'en ont rien dit dans leurs catalogues des écrivains ecclesiastiques. Cependant d'anciens auteurs l'ont cité, & en ont rapporté des fragmens dans leurs livres. La version latine de Postel a été imprimée à Bâle en 1552. avec quelques reflexions de Theodore Bibliander, qui prit le soin de cette impression. Ce livre a été depuis imprimé en grec & en latin, dans le livre intitulé *Orthodoxographia.* * M. Simon.

PROTHESE, *Prothesis* : les Grecs ont donné ce nom

à une table ou petit autel, sur lequel ils mettent les symboles du pain & du vin avant qu'ils soient portés sur le grand autel, où se fait la consecration. Cette ceremonie est aussi en usage chez la plûpart des autres Chrétiens d'Orient, qui rendent de tres-grands honneurs à ces symboles avant qu'ils soient consacrés: de sorte que quelques Latins leur en ont fait des reproches, comme s'ils adoroient le pain & le vin, avant qu'ils soient changés au corps & au sang de Jesus-Christ. Mais ils distinguent cet honneur de l'adoration qu'ils ne rendent qu'à Dieu seul. Ce mot de *Prothese* signifie en cet endroit *preparation*, parce que l'on prepare sur cette table ou petit autel, le pain & le vin que l'on y met avant qu'ils soient consacrés sur le grand autel. * M. Simon.

PROTOGENE, *Protogenes*, ancien peintre celebre, natif de la ville de Caune en Cilicie, employoit beaucoup de tems à perfectionner ses ouvrages, & travailloit moins pour l'argent que pour la gloire. Il florissoit vers la CXVIII. olympiade, & l'an 308. avant Jesus-Christ. On a écrit que pendant qu'il peignoit le tableau de Jalysus, fameux chasseur de l'isle de Rhodes, il ne vivoit que de lupins trempés (c'est une espece de pois plats & ameres) de crainte que les vapeurs que les autres viandes envoyent d'ordinaire au cerveau, ne diminuassent la force de son genie, & n'offusquassent cette belle imagination qui le faisoit réüssir si heureusement. Appellés fut si surpris de la beauté de ce tableau, qu'il avoüa que c'étoit la plus belle chose du monde. Protogene pour en conserver la durée, le couvrit de quatre couches de couleurs, afin que le tems en effaçant une, il s'en trouvât une autre qui fût toute fraîche. On y voyoit un chien échauffé, dont l'écume étoit admirablement bien representée, & qui devoit sa perfection au hazard; car on dit que ce peintre étant en colere de n'y pouvoir réüssir jetta par dépit son pinceau contre son ouvrage, & que cette écume parut si bien imitée, que l'art n'y pouvoit rien ajoûter. La même chose arriva, dit-on, au peintre Neocles, lorsqu'il vouloit representer l'écume d'un cheval. Les historiens remarquent que ce tableau de Jalysus conserva la ville de Rhodes, lorsque Demetrius Poliorcetes roi de Macedoine, l'assiegea l'an 304. avant Jesus-Christ; car ne pouvant la prendre que du côté où étoit la maison de Protogene, il aima mieux lever le siege que d'y mettre le feu, & de faire consumer cet ouvrage admirable. Ce prince ayant sçû que pendant le siege Protogene ne laissoit pas de travailler dans une maison hors de la ville, malgré le bruit des armes & des trompettes, il le fit venir, & lui demanda comment il osoit demeurer ainsi à la campagne, & se croire en sûreté au milieu des ennemis des Rhodiens. A quoi il répondit, qu'il sçavoit bien qu'un grand prince comme Demetrius, ne faisoit la guerre qu'à ceux de Rhodes, & non pas aux arts: ce qui plut extrémement à ce conquerant, & augmenta son estime pour ce peintre. * Felibien, *Entretiens sur les vies des peintres*.

Il y a eu encore un PROTOGENE celebre par son habileté pour conduire les chariots dans le Cirque, qui vivoit du tems d'Elagabale, dont Lampridius parle dans la vie de cet empereur; & un PROTOGENE, martyr, dont Theodoret fait mention, *hist. l. 4. c. 18.*

PROTONOTAIRE: ce mot signifie autre chose dans l'eglise Grecque, que dans l'eglise Latine, car dans l'eglise Grecque, c'est le nom d'un des grands officiers de l'eglise de Constantinople, appellé *Protonotarios*. Dans le catalogue des officiers de cette eglise, que le pere Goar a fait imprimer, on a attribué au protonotaire la fonction d'être dans le sanctuaire debout auprès du patriarche, pour le servir & pour lui donner à laver les mains dans le tems qu'il va élever l'hostie. Il est aussi de sa charge d'écrire toutes les dépêches que le patriarche veut envoyer aux grands seigneurs. Cet officier a encore droit de visiter tous ceux qui font profession des loix, & il fait cette visite deux fois par an. Il a l'œil sur toutes sortes de contrats d'achat & de vente, sur les testamens, sur la liberté qu'on donne aux esclaves, & fait son rapport de tout cela au patriarche. L'on appelloit autrefois *Protonotaire* dans l'eglise Romaine, le premier des notaires qui étoient chargés d'écrire les actes des martyrs, & les circonstances de leur mort. Le cardinal Baronius a parlé de ces notaires en plusieurs endroits de ses annales ecclesiastiques, & il a même fait un chapitre particulier au commencement de son martyrologe, où il remarque sur le témoignage de l'histoire des papes, qu'on lit sous le nom de Damase, que saint Clement divisa les sept regions de Rome à des notaires, qui recüeilloient avec soin les actes des martyrs chacun dans sa region.

Le titre de protonotaire est aujourd'hui un titre d'honneur dans la cour de Rome, auquel sont attribués plusieurs privileges; comme de legitimer des bâtards, de faire des notaires apostoliques, des docteurs en theologie & des docteurs en droit canon & en droit civil. Ils portent l'habit des prelats de couleur violette, & ont à leur chapeau un cordon de même couleur. Ils peuvent même se servir de la mître & des habits pontificaux en celebrant la messe; ce qu'ils ne doivent pas faire neanmoins sans la permission des ordinaires. Il y a douze de ces protonotaires, que l'on appelle à Rome *Protonotarii participantes*, pour les distinguer des autres protonotaires, qu'on appelle *non participantes*, & dont le nombre n'est pas fixé. Ces derniers peuvent porter hors de Rome le rochet, comme il leur a été accordé par une congregation des rites. Un chanoine qui a le titre de protonotaire, peut porter l'habit violet, si ce n'est lorsqu'il est dans le chœur avec les autres chanoines; car alors il se doit conformer aux autres. * Onuphre. Panvin. M. Simon. *Voyez* NOTAIRES DE ROME.

PROTOPAPAS, *voyez* PAPAS.

PROTOSPATA, *cherchez* LOUP PROTOSPATA.

PROTOSYNCELLE: c'est ainsi qu'il faut écrire ce mot, parce qu'il vient du mot grec πρωτοσύγκελλος, & non pas de πρωτοσύγκελλος, comme quelques-uns l'écrivent. C'est le nom d'une des premieres dignités ecclesiastiques chez les Grecs. Dans la grande eglise de Constantinople, on appelle *Protosyncelle*, le premier domestique du palais patriarchal, qui est comme le vicaire du patriarche. Les autres eglises episcopales ont aussi leur protosyncelle. C'est pourquoi l'on voit souvent dans les titres des écrivains Grecs, *protosyncelle de la grande eglise*: ce qui ne s'entend pas toûjours de l'eglise de Constantinople; mais de l'eglise du lieu où reside celui dont il est parlé. * M. Simon.

PROTUS, affranchi de Berenice, mere du roi Agrippa. Cette princesse l'avoit recommandé par son testament à Antonia, qui le reçut à son service. Il prêta vingt mille dragmes attiques à Martius, affranchi d'Agrippa, qui cherchoit de l'argent par tout pour son maître: & comme Protus dit qu'Agrippa lui en devoit deja deux mille cinq cens, il se fit faire une obligation de vingt mille dragmes. * Josephe, *antiquit. liv. XVIII. chap.* 8.

PROTUTIUS, *cherchez* CELTES PROTUTIUS.

PROVADA, ville de Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie, environ à dix lieuës de Themiswar, vers le couchant. * Maty, *diction.*

PROVEDITEUR, magistrat considerable de la republique de Venise, *voyez* VENISE.

PROVENCE, *Provincia*, province de France, avec titre de comté, est bornée au levant par les Alpes maritimes, & par la riviere du Var; au couchant par le Rhône, & au midi par la mer Mediterranée. Elle faisoit autrefois partie de la Gaule Celtique, de la Ligurie, & de la Gaule, dite *Braccata*, & de la Narbonnoise; & elle a eu le nom de *Celtoligurie*, de *province Narbonnoise*, & de *province des Romains*. Ses peuples particuliers étoient les Voconces, les Cavares, les Salliens, les Decentes, les Oxybiens, &c. Aujourd'hui la Provence comprend le comté de Forcalquier, qui lui est uni; Avignon & le comté Venaissin, qui appartient au saint siege; le comté de Nice, soûmis au duc de Savoye; & la principauté d'Orange, qui a son prince particulier. Aix est la ville capitale, avec archevêché, parlement, université, &c. Les autres sont Arles & Avignon, avec archevêchés, Marseille, Apt, Frejus, Toulon, Digne, Riez, Sisteron, Senés, Carpentras, Cavaillon, Vaison, Vence, Grace; évechés, Castelane, Brignolle, Forcalquier,

saint Maximin, Bargemon, Antibe, le Martegues, Salon, saint Remi, Aups, &c. La Provence a été soûmise aux Liguriens, aux Celtes & aux Gaulois, puis aux Romains, qui la nommoient leur province. Ensuite elle a passé sous la domination des Visigoths, des Bourguignons, des Ostrogoths, des rois de France, des rois de Bourgogne, des rois d'Arles, & enfin des comtes hereditaires & proprietaires de ce pays. Ces comtes, dont le premier a été ROBAUD ou ROTBALD, suivi de BOZON, &c. regnerent vers l'an 900. ou 920. GILBERT mourut en 1101. & laissa une fille nommée DOUCE, qui porta ce pays aux comtes de Barcelone, par son mariage avec RAIMOND BERENGER I. Celui-ci eut divers successeurs jusqu'à RAIMOND-BERENGER V. qui étant mort en 1245. laissa quatre filles. *Beatrix* la derniere porta ce comté à *Charles* de France duc d'Anjou, frere de saint *Louis*; & leurs descendans possederent la Provence, jusques à CHARLES du Maine, neveu du roi René, qui en fit heritier le roi Louis XI. Ainsi ce pays depuis l'an 1481. est uni à la couronne de France. L'air y est extrêmement temperé, & le pays tout-à-fait fertile en grains, en vins, en huiles, en safran & en fruits, comme figues, olives, oranges, citrons, prunes; grenades, sur-tout le long de la mer, où il y a de beaux ports à Marseille, à Toulon, &c. Outre le Rhône & le Var, la Provence a diverses autres rivieres, comme la Durance qui la traverse, & qui reçoit Asse, Bleone, Verdon, &c. Argens qui en reçoit d'autres, & qui se jette dans la mer près de Frejus, Caigne, &c. Il y a plusieurs montagnes en Provence, & peu de bois. Sa longueur depuis le Rhône jusqu'au Var, est de quarante-quatre lieuës de ce pays; sa largeur est de trente-deux; & son circuit de cent cinquante-huit. Les Provençaux sont vifs, sobres, vivent contens de peu, & sont ingenieux. Ce sont ceux qui sous le nom de *Troubadours* ou *Trouveres*, ont inventé les vers en rime, comme Dante & Petrarque l'ont avoüé. Cette province a produit de grands hommes; soit que l'on regarde les siecles d'or de l'eglise, où florissoient Honorat, Maxime, Leonce, Hilaire, Gennade, &c. dans le tems que les solitudes de ce pays étoient le seminaire de la plûpart des évêques des Gaules; soit que l'on regarde les siecles suivans, & même le XVII. qui nous a produit le sçavant M. de Peiresc, & l'illustre Gassendi. Les anciens geographes & historiens parlent amplement de cette province. On peut consulter encore Nostradamus, & Honoré Bouche, *histoire de Provence.* Ruffi, *histoire des comtes de Provence.* Quiqueran de Beaujeu, *de Land. Prov. &c.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES COMTES de PROVENCE.

Ans après J. C.		*Durée de regne.*
900.	Robaud ou Rotbald,	23
923.	Bozon I.	21
944.	Robaud II.	6
950.	Bozon, comte d'Arles, & de la Provence Orientale,	20
970.	Guillaume I.	22
992.	Guillaume II.	26
1018.	Guillaume III. dit *Guilben-Bertrand*,	36
1054.	Geofroi ou Leofroi,	9
1063.	Bertrand,	27
1090.	Gilbert,	12
1102.	Douce, mariée à Raimond Berenger, dit *Arnould*, comte de Barcelone,	29
1131.	Raimond Berenger I.	13
1145.	Raimond Berenger II.	17
1162.	Raimond Berenger III.	3
1166.	Alfonse ou Idelfons, Raimond Berenger IV. Sanche,	30
1196.	Alfonse ou Idelfons II.	13
1209.	Raimond Berenger V.	36
1245.	Beatrix, comtesse de Provence femme de Charles de France, I. du nom, roi de Naples, &c.	40
1285.	Charles II. dit *le Boiteux*,	25
1309.	Robert *le Bon* & *le Sage*,	34
1343.	Jeanne I.	38
1381.	Charles de Duras, dit *de la Paix* ou *le Petit*, prétendu comte de Provence,	5
1386.	Ladislas ou Lancelot, prétendant même droit,	28
1414.	Jeanne II. ou Janelle, sœur de Ladislas, dite comtesse de Provence,	21
1435.	Louis de France duc d'Anjou, &c. I. du nom,	2
1437.	Louis II.	34
1471.	Louis III.	16
1487.	René, dit *le Bon*, roi de Naples, &c.	46
1533.	Charles IV. dit *du Maine*, mourut le 11. Decembre de l'an 1481. & laissa par testament la Provence au roi Louis XI. & aux rois ses successeurs, que nous nommons sous le nom de FRANCE.	1

PROVERBE, en grec παροιμία & en latin *Adagium*, sont des sentences vulgaires, qui contiennent une verité exprimée sous quelque figure. Les anciens proverbes étoient tirés ou des oracles ou des apophthegmes des sages, ou de l'histoire, ou de la fable, ou de quelque poëte comique. Aristote fait un grand cas de la philosophie des proverbes, & ils ont été employés utilement par les anciens; mais ils ont depuis beaucoup degeneré, & on a substitué à la place de ces sentences élevées & pleines d'esprit, des pensées tres communes, exprimées d'une maniere basse & triviale. Ces sortes de proverbes ont été quelque-tems à la mode en France, & les meilleurs auteurs ne faisoient pas difficulté de s'en servir; mais dans la suite on les a bannis des ouvrages d'esprit, & ils ne sont plus demeurés en usage que parmi le peuple. * Erasme, *in praef. Adag.* Vossius, *de philologia.*

PROVERBES, *livre des Proverbes*: c'est le nom que l'on donne à un des livres, qui portent le nom de Salomon. Le propre titre de ce livre est *Sentences* ou *Paraboles* de Salomon, en hebreu *Mislé* ou *Masaloth*, ce que les Septante ont traduit par *Paraboles* ou *Sentences.* Les anciens l'ont appellé le livre de la sagesse de Salomon, & l'ont souvent cité sous ce nom. Il est certain que ce roi en avoit composé plus de trois mille, comme il est marqué dans le IV. livre des Rois, *c.* 3. *v.* 32. & le livre des Proverbes, que nous avons sous son nom, est un recüeil de plusieurs de ses sentences ou paraboles. Son nom est à la tête de l'ouvrage, & au *c.* 25. il est remarqué que les paraboles suivantes sont encore de Salomon, & qu'elles ont été recüeillies par des personnes que le roi Ezechias avoit choisies. Le XXX. chapitre commence par ces mots, *paroles d'Agur fils de Jaché*, & le dernier chapitre est intitulé, *paroles du roi Lamuel.* Ces titres font connoître que les XXIV. premiers chapitres peuvent être l'original de Salomon; que les cinq suivans sont des extraits, ou un recüeil de quelques-unes de ses paraboles, fait du tems du roi Ezechias & par son ordre; & que les deux derniers chapitres ont été ajoûtés, & sont de deux auteurs differens, mais inconnus; car il n'est parlé en aucun endroit de cet Agur fils de Jaché, ni du roi Lamuel, que quelques-uns prétendent être Ezechias. Quoi qu'il en soit, ces deux derniers chapitres sont une addition ajoûtée après coup, & d'un style differend du reste. Le dernier est même composé de deux pieces differentes. La premiere, semblable au reste du livre, est composée de sentences; & la derniere, qui n'est peut-être pas du même auteur, est une description de la femme forte. Il y a encore apparence que la fin du chapitre XXIV. depuis le verset 23. qui commence par ces mots: *Ce qui suit est aussi pour des sages*, ou, comme d'autres traduisent, *ce qui suit est aussi des sages*, est d'un autre auteur. * M. Du Pin, *dissert. prelim. sur la bible.*

PROVIDENCE: les anciens en faisoient une divinité, comme nous l'apprend Ciceron dans son livre *de la nature des dieux.* Ils nous l'ont representée sous la figure d'une dame Romaine, qui tient un sceptre d'une main,

&

& semble montrer de l'autre un globe qui est à ses pieds, pour dire qu'elle gouverne tout le monde, comme une bonne mere de famille. L'empereur Tite la fit graver avec un timon & un globe dans ses mains. Maximien la fit representer par deux dames, qui tiennent des épics de bled dans leurs mains, avec cette legende, PROVIDENTIA DEORUM, QUIES AUGUSTORUM. Alexandre *Severe* nous l'a representée sous la figure d'une déesse, tenant une corne d'abondance, & ayant à ses pieds une amphore pleine d'épics de bled. Le symbole de la Providence est une fourmi, qui tient trois épics de bled à son bec.* *Antiq. Rom.*

PROVINCES de l'empire Romain. Lorsqu'Auguste, après la fameuse bataille d'*Actium*, se vit maître souverain des affaires, il feignit n'en vouloir accepter la conduite que pour dix ans, & ne voulut se charger que des provinces où l'on pouvoit craindre quelque trouble, laissant les autres à la disposition du senat & du peuple. Ainsi il se reserva celles où étoient toutes les troupes, dont il demeura le maître par ce moyen, & laissa au senat celles dont il n'avoit rien à craindre. Celles-ci furent l'Afrique; c'est-à-dire, les pays plus proches de Carthage, la Numidie, l'Asie proprement dite, la Grece, que l'on nomme assez souvent l'Achaye, l'Epire, la Dalmatie, la Macedoine, la Sicile, la Sardaigne, l'isle de Crete, ou Candie, la Libye Cyrenaïque, la Bithynie, avec le Pont qui y confine, & la Betique ou l'Espagne. Les provinces qu'il se reserva furent la Tarragonnoise & la Lusitanie, qui faisoient tout le reste de l'Espagne; toutes les Gaules, c'est-à-dire, la Narbonnoise, la Lyonnoise, l'Aquitaine, la Belgique, la haute & basse Germanie, & avec cela la Cœle-Syrie, la Phenicie, la Cilicie, l'isle de Cypre & l'Egypte. Voilà donc ce qui composoit alors l'empire Romain. Mais l'on peut y joindre encore la Mauritanie, tout le reste de l'Asie Mineure, la Palestine & quelqu'autres parties de la Syrie, bornée par l'Euphrate. Tous ces pays reconnoissoient l'autorité des Romains, quoiqu'ils fussent encore libres ou gouvernés par leurs rois. Ils furent même bientôt après entierement soûmis, comme nous le remarquerons en son lieu, & reduits en provinces, selon la façon de parler des Romains, & toutes ces nouvelles provinces étoient toûjours jointes à celles de l'empereur, & non à celles du peuple. Dion, de qui nous avons pris ceci, nomme les provinces qui avoient chacune leur gouverneur vers l'an 230. de Jesus-Christ; car auparavant on en avoit vû quelquefois deux ou trois ensemble sous un même gouverneur: ainsi la Phenicie avoit été soûmise au gouverneur de Syrie. Cette distribution des provinces n'a pas aussi été entierement fixe; car Auguste même ceda depuis au peuple l'isle de Cypre & la Gaule Narbonnoise, prenant en échange la Dalmatie.

Les provinces du partage du peuple étoient gouvernées par des senateurs, qui avoient été consuls ou préteurs, soit en effet, soit en titre; ils portoient tous neanmoins le titre de proconsuls. On les choisissoit par le sort, hors ceux à qui le nombre de leurs enfans faisoit accorder quelque privilege. Ils étoient envoyés au nom du senat; ils avoient des licteurs comme dans la ville, & d'autres marques de leur dignité, qu'ils prenoient au sortir de Rome, & qu'ils ne quittoient point qu'en y rentrant; mais leur charge n'étoit que pour un an. Ils ne portoient point l'épée ni la cotte d'armes, parce qu'ils n'avoient pas droit de vie & de mort sur les soldats, quoiqu'ils l'eussent sur les autres. Ils avoient droit aussi de lever des impôts; mais avec défense de rien tirer au-delà de la somme qui leur étoit reglée, sans un ordre exprès du senat ou de l'empereur. L'Asie & l'Afrique étoient particulierement destinées pour ceux qui avoient été consuls: d'où vient que dans le IV. & le V. siecle, il n'y avoit que ces deux provinces & celle d'Achaye, dont les gouverneurs gardassent le titre de proconsuls: les autres provinces étoient pour les préteurs. Ni les uns ni les autres ne pouvoient avoir de provinces à gouverner que cinq ans après avoir été préteurs ou consuls. On a quelquefois donné des gouvernemens à de simples chevaliers; mais il paroît que cela a été fort rare. On prétend aussi qu'après Auguste les proconsuls ont porté l'épée. Du tems même d'Auguste, il y avoit en Afrique une legion & d'autres troupes auxiliaires; & tout cela étoit commandé par le proconsul. Comme il arrivoit quelquefois que le sort tomboit sur des gens incapables de gouverner des provinces, les empereurs prirent le droit de nommer autant de personnes qu'il y avoit de gouvernemens à donner; & ces personnes tiroient ensuite entr'eux au sort. Quelquefois même l'empereur y envoyoit d'autorité ceux qu'il vouloit, on les laissoit plus d'un an dans leurs provinces. Ces proconsuls avoient avec eux des tresoriers ou questeurs, qui se tiroient au sort, & des assesseurs ou lieutenans. Ni les uns ni les autres n'avoient droit de juger à mort. Les anciens preteurs n'avoient qu'un assesseur qu'ils choisissoient d'entre ceux qui avoient été preteurs; ou qui étoient d'une dignité inferieure. Ceux qui avoient été consuls en avoient trois, qu'ils choisissoient entre ceux qui étoient arrivés à la même dignité, mais avec l'agrement de l'empereur. Deux consuls par an n'eussent pas pû suffire pour cela; mais il y avoit déja du tems qu'on ne faisoit plus de consuls que pour quelques mois, afin de leur en pouvoir substituer d'autres; & on en a fait quelquefois jusqu'au nombre de 25. Il n'y avoit neanmoins que les deux premiers de chaque année qui passassent pour consuls dans les provinces; les autres ne se connoissoient gueres qu'à Rome & en Italie durant le tems de leur consulat. C'est pourquoi on les appelloit les petits consuls. Nous avons accoûtumé de les appeller *Subrogés*, & de nommer les autres *Ordinaires*. Il paroît que les affaires des provinces proconsulaires venoient par appel aux consuls; & étoient jugées par le senat.

Pour les provinces qu'Auguste s'étoit reservées, il en choisissoit lui-même les gouverneurs, qu'il envoyoit où il vouloit, & quand il vouloit, comme ses lieutenans. Ceux-ci avoient moins d'apparence de grandeur que les autres; mais ils avoient plus d'autorité. C'étoient aussi des senateurs, qui avoient été préteurs ou consuls, ou qui même exerçoient actuellement la préture ou le consulat; & neanmoins ils ne prenoient jamais que le titre de propreteurs ou de lieutenans, n'avoient que six licteurs; comme les preteurs à Rome, ne prenoient les marques de leur dignité, qu'après être arrivés dans leur gouvernement, & les quittoient dès qu'ils n'étoient plus en charge. Mais d'autre part ils avoient la conduite des guerres, & l'autorité entiere sur les soldats: c'est pourquoi ils portoient l'épée & la cotte d'armes. Leur commission n'étoit point pour une seule année, mais pour autant de tems que le prince vouloit. Ils ne levoient point les impôts, & ne pouvoient faire aucune recruë de soldats, sans un ordre exprès de l'empereur ou du senat. Lorsqu'il y avoit dans ces provinces plus d'une legion Romaine, l'empereur y envoyoit pour commander les troupes un senateur qui avoit exercé la preture ou la questure, ou quelqu'autre charge semblable; & il paroît qu'en ce cas le propreteur n'avoit point droit de porter l'épée. Pour les tribuns ou colonels, & les autres moindres officiers, l'empereur les tiroit du nombre des chevaliers Romains. Les proconsuls & les lieutenans recevoient chacun du public une certaine somme d'argent, à proportion de leurs besoins. Lorsqu'ils partoient, l'empereur leur donnoit l'ordre sur ce qu'ils avoient à faire. Quand leur successeur arrivoit dans la province, ils étoient obligés d'en partir aussi-tôt, & de se rendre dans trois mois à Rome.

Outre ces officiers, l'empereur envoyoit dans les provinces, tantôt un chevalier, tantôt un de ses affranchis, avec le titre d'intendant, pour executer les ordres qu'il leur donnoit, pour faire l'emploi des deniers publics, & aussi pour les lever dans les provinces de l'empereur. On les vit dans la suite tenir lieu de gouverneurs en chef, comme Pilate l'étoit dans la Judée. Tibere laissa condamner par le senat, & bannir Lucilius Capito, intendant d'Asie, parce qu'il avoit donné des ordres aux soldats, & avoit agi comme juge; au lieu qu'il ne l'avoit envoyé, disoit-il, que pour gouverner ses esclaves & ses revenus particuliers. Les intendans, dit Dion, plaidoient alors devant les magistrats, & dans les formes ordinaires, comme de simples particuliers; depuis neanmoins on leur attribua quelque jurisdiction, & on leur donna le titre de receveurs ou generaux.

L'Egypte étoit gouvernée d'une maniere toute par-

ticuliere; car l'importance de ce pays, & la legereté des habitans toûjours portés à la sedition, fit qu'Auguste ne la voulut point confier à un senateur, ni même permettre qu'aucun de cette qualité y allât, sans en avoir une permission expresse. Il y mit un simple chevalier; mais il lui donna pouvoir de rendre la justice, avec la même autorité que si c'eût été un magistrat Romain; c'est-à-dire, un consul, un proconsul, un préteur, ou un propréteur; quoiqu'on n'eût point accoûtumé de donner de jurisdiction à de simples chevaliers, depuis les disputes & les guerres mêmes qui s'étoient excitées sur ce sujet. Auguste ne voulut pas non plus, qu'aucun Egyptien fût reçu senateur Romain, ni qu'il y eût un senat ni un conseil public à Alexandrie, comme dans les autres villes, où il laissa par tout l'ancienne forme du gouvernement qu'il y avoit trouvé. Cet ordre qu'il établit pour l'Egypte s'observa toûjours depuis fort exactement; si ce n'est que Severe permit aux Alexandrins d'avoir un senat, & qu'Antonin Caracalla son fils en fit quelques-uns senateurs Romains. L'Egypte ne fut pas long-tems la seule province gouvernée par des chevaliers. Les empereurs leur en donnoient aussi quelquefois d'autres à gouverner, soit en chef, comme Dion le semble dire, soit avec quelque dépendance d'un autre gouverneur, comme ceux de Judée obéïssoient au gouverneur de Syrie. Tous ces chevaliers, hors peut-être le préfet d'Egypte, étoient qualifiés intendans. Aussi, au lieu de chevaliers, les empereurs donnoient quelquefois ces gouvernemens à leurs affranchis, comme Claude donna à Felix celui de Judée. Il falloit necessairement que ces intendans eussent l'administration de la justice: c'est pourquoi on leur accorda presque la même jurisdiction que les préteurs avoient euë; & on voit par l'evangile, que Pilate qui n'étoit qu'intendant, connoissoit même des crimes capitaux. Il paroît neanmoins qu'on mettoit de la distinction entre leur pouvoir & celui des magistrats, jusqu'en l'an 53. auquel Claude, qui vouloit que ce que ses intendans avoient jugé, eût autant de force que s'il l'eût jugé lui-même, fit donner en leur faveur un arrêt par le senat, qui leur attribuoit un pouvoir plus ample & plus exprès qu'on n'avoit fait jusques-là. Et ce pouvoir étoit pour tous les intendans, chevaliers ou affranchis; mais on croit que ce n'étoit que pour ceux, qui par leur intendance étoient gouverneurs de provinces. * Le Nain de Tillemont, *hist. des Empereurs*.

PROVINCES UNIES DU PAIS-BAS, qu'on nomme *les Etats Generaux*, sont ces Provinces, qui dans le XVI. siécle, ayant secoüé le joug de la domination Espagnole, s'unirent ensemble, & formerent une republique. Ceux qui écrivent en latin, les nomment *Provinciæ fœderatæ Belgii* ou *Belgium unitum* & *Batavum*. Ces provinces sont au nombre de sept; la Hollande, la Zelande, la Basse Gueldre avec le comté de Zutphen, la Frise, l'Over-Issel, la seigneurie d'Utrecht, & la seigneurie de Groningue. Nous parlons de chacune de ces provinces en particulier. On doit remarquer en general, qu'elles sont situées vers les embouchures de la Meuse & du Rhin, dans la partie septentrionale du Pays-Bas, entre les états de l'empereur en Flandres, l'Angleterre qui en est separée par la mer, & plusieurs principautés de l'empire. Les guerres civiles du Pays-Bas commencerent vers l'année 1566. & durerent jusqu'à la paix de Munster concluë l'an 1648. Pendant ce tems il y eut une treve de douze ans, qui fut procurée en 1609. par le roi Henry IV. La crainte de l'inquisition, & de perdre les anciens privileges, fut la principale cause de ces guerres, qui furent augmentées par la severité du duc d'Albe, par le changement de religion, & par la demande du dixiéme denier. Le cardinal de Granvelle qui traitoit trop imperieusement les peuples, commença de les porter au murmure, à la revolte. Philippe II. roi d'Espagne, manda à la duchesse de Parme, gouvernante du Pays-Bas, d'y faire publier le concile de Trente, & d'y établir l'inquisition: à quoi les états de Brabant s'opposerent. Les Religionnaires se servirent de cette occasion pour animer le peuple: de sorte que la gouvernante, qui avoit executé les ordres du roi, apprehendant une revolte, fut contrainte de donner une declaration qui revoquoit l'inquisition. Mais le peuple prévenu de la doctrine des Protestans, menaçoit de s'en prendre à la noblesse: de sorte que les seigneurs du pays craignant leur fureur, ou feignant de la craindre, s'assemblerent à Gertruidemberg, & firent une ligue entr'eux pour la conservation de leurs libertés. La gouvernante parut allarmée de cette conspiration; & le comte de Barlemont, qui n'aimoit pas ceux qui l'avoient faite, lui dit que ce n'étoit que des *gueux*. Ceux-ci sçurent cette réponse, & prirent ce mot pour leur devise. Dès-lors tous ceux de ce parti porterent sur leurs habits la figure d'une écuelle de bois, avec ces mots: *serviteurs du roi jusqu'à la besace*. Comme si cette distinction eût été le signal d'un soulevement general, les Religionnaires coururent aux armes, commencerent à tenir des assemblées, à se saisir de quelques villes, & à briser ce que nous estimons de plus sacré. Le roi d'Espagne envoya peu après le duc d'Albe dans les Pays-Bas, il y gouverna cinq ans, & commit des cruautes surprenantes; jusques-là qu'il se vanta d'avoir exterminé dix-huit mille hommes par la main du bourreau, & d'avoir fait monter par an les confiscations à huit millions d'or. Cette conduite aigrit davantage les esprits, qui se laisserent transporter à la fureur après la mutinerie des soldats Espagnols, qui pillerent la ville d'Anvers le 4. Nov. 1576. Ce fut alors que les provinces Catholiques craignant un même malheur, s'unirent le 8. du même mois à Gand, avec celles de Hollande & de Zelande. C'est ce qu'on nomma *la pacification de Gand*. Cependant les états établissoient de plus en plus leur autorité, & diverses provinces s'unirent plus particulierement: d'où vint le nom de *Provinces Unies*.

L'union des sept provinces qui composent les Etats Generaux, se fit à Utrecht le 13. Janvier 1579. & fut signée par le prince d'Orange au mois de May suivant. Voicy quels furent les articles de cette union. I. Que les sept provinces s'unissoient ensemble, de même que si elles n'en faisoient qu'une, sans pouvoir jamais être divisées par aucun accord ou contrat que ce puisse être. II. Qu'on laissoit à chaque province & à chaque ville en particulier, tous les droits, toutes les coûtumes, statuts, &c. dont elles joüissoient auparavant; & que lorsqu'il arriveroit quelque differend entre quelques-unes de ces provinces, les autres ne se s'en mêleroient point, à moins que ce ne fût pour les porter à un accord amiable. III. Qu'elles s'obligeoient de s'assister les unes les autres, d'employer leurs vies & leurs biens contre toutes sortes d'ennemis, & contre toutes les attaques qu'on pourroit donner à quelques-unes d'entr'elles, sous quelque pretexte que ce fût. IV. Que les villes frontieres de l'union qui se trouveroient en mauvais état, seroient fortifiées & rebâties aux dépens des provinces dans lesquelles elles se trouveroient situées, mais qu'on fortifieroit aux dépens de la generalité. V. Que de trois en trois mois on passeroit un bail à ferme, de tous les impôts à lever dans les provinces, à ceux qui en feroient la condition meilleure; & que pour ce qui étoit des droits qu'on payoit à la majesté royale, ils seroient employés pour la defense publique. VI. Que dans un mois, on écriroit tous les noms de tous les habitans du pays depuis l'âge de 18. ans jusqu'à 60. VII. Qu'on ne feroit jamais de paix ni de guerre, que du consentement de toutes les provinces. VIII. Que ni les unes ni les autres ne prendroient aucune resolution, qu'à la pluralité des voix; & que ce seroient les gouverneurs qui termineroient les differends qui arriveroient sur cela entre les provinces. IX. Qu'on recevroit dans l'union tous les princes, seigneurs, terres & villes qui voudroient y entrer, du consentement pourtant des provinces. X. Qu'à l'égard de la religion, ceux de Hollande & de Zelande en agiroient comme bon leur sembleroit: que toutes les autres se regleroient sur ce qu'en ordonneroit l'archiduc Mathias, & comme elles le jugeroient à propos pour la conservation de leurs provinces en particulier, pourvû que tout le monde eût une grande liberte dans sa religion, telle qu'elle fût, sans tourmenter personne sur ce sujet. XI. Qu'en cas qu'il y eut quelque differend entre les provinces, si cela n'en regardoit qu'une en particulier, ce seroit les autres qui l'accommoderoient: que si

la chose les regardoit toutes en general, les gouverneurs y mettroient ordre, & que dans ces deux occasions on prononceroit la sentence dans un mois au plus tard, & cela sans aucun appel. XII. Qu'on tiendroit les états comme on faisoit auparavant; & que pour les monnoyes, les provinces en conviendroient ensemble. XIII. Qu'il n'y auroit que les états qui auroient droit d'interpreter ces articles; mais qu'en cas qu'il s'y élevât quelque dispute, ce seroit les gouverneurs. XIV. Qu'ils s'obligeroient eux-mêmes de saisir & de mettre en prison tous ceux qui feroient en quelque maniere que ce fût, quelque chose qui fût contraire à ces articles, & qu'il n'y auroit ni privilege ni exemtion, qui pût les garantir. Cette union fut ratifiée en 1582. & on y ajoûta que la Religion Prétenduë Reformée auroit libre exercice dans tous les pays soûmis à la republique.

Dans les assemblées elles donnent leur voix en cet ordre; Gueldres avec Zutphen, Hollande, Zelande, Utrecht, Frise, Over-Issel & Groningue, avec les Ommelandes. Chacune de ces provinces envoye ses deputés à la Haye, où il s'en forme trois colleges ou assemblées, les états generaux, le conseil d'état, & la chambre des comptes. Il faut que toutes les provinces consentent aux resolutions qu'on prend aux assemblées des états generaux, parce qu'on n'y suit pas la pluralité des voix. Chaque province en particulier a droit de presider une semaine. On peut envoyer divers deputés; mais ils n'ont tous qu'une même voix. La province de Gueldres est la premiere comme la plus ancienne, & comme celle qui commença à proposer l'union. Le commerce & les manufactures ont rendu ces provinces tres-puissantes. Elles ont des places dans toutes les parties du monde. La Hollande a deux compagnies celebres de marchands, l'une pour les Indes Orientales, l'autre pour les Occidentales. La premiere est la plus puissante, & semble être elle seule une republique: aussi entretient-elle dix-huit mille hommes de guerre, & employe quatre-vingt mille personnes. L'amirauté a cinq sieges & autant de magasins, qui sont ceux de Roterdam, d'Amsterdam, de Hoorn ou Enkhuisen, de Middelbourg & d'Harlingen; les trois premiers en Hollande; le quatriéme en Zelande; & le cinquiéme en Frise. Les Provinces-Unies sont puissantes sur mer, où elles pourroient équiper cent voiles, & leurs armées navales ont souvent battu celles d'Espagne & d'Angleterre. Elles entretiennent en temps de paix environ 30000. hommes & 30. à 40. vaisseaux de guerre, pour servir d'escorte aux vaisseaux marchands contre les Corsaires. Il n'y a point d'état au monde d'une si petite étenduë, qui ait plus grand nombre de forteresses, & qui soit mieux défendu par la nature des lieux; mais ces défenses n'ont pas empêché que Loüis XIV. n'y ait fait des conquêtes surprenantes dans la seule campagne de 1672. par la reduction de trois provinces, & du plus de 60. places considerables. La paix de Nimegue de l'an 1678. retablit le calme dans ces provinces. Pour la religion, la Prétenduë Reformée y est la plus suivie, & plusieurs autres sectes y sont tolerées; mais la religion Catholique y est la moins soufferte: du moins n'y en permet-on point l'exercice public. En 1644. les états generaux prirent le titre de *hauts & puissans seigneurs*: la France y donna les mains, & ils en sont restés en possession. * Strada & Grotius, *de bell. Belg.* Bentivoglio, *des guerres des Pays-Bas.* Guichardin *descr. Belg.* Boxhornius. De Thou. Baillet, *hist. d'Hol.*

PROVINCES-LIBRES, appellées *Frey Ambter* par les Suisses. C'est un petit pays de Suisse, qui est le long du bord occidental de la riviere de Russ. On dit que Meyemberg, Richensée, & Argow, qui en sont les principaux villages, étoient autrefois des villes, qui avoient de grandes franchises, & que c'est de-là que le pays a pris le nom de *Provinces-Libres*. Quoiqu'il en soit, ce petit pays est aujourd'hui un bailliage qui appartient en commun à plusieurs cantons, dont le bailli fait sa residence à Murci, qui est une grande abbaye & bien bâtie. * Maty *diction.*

PROVINS, *Provinum*, ville de France en Brie, dont elle a été la capitale, est sur la Vousie, & est renommée à cause de ses roses. On a cru que Provins étoit l'*Agendicum* des anciens; mais d'autres veulent que ce soit Sens.

PRUCK AN DER AMBER, bourg du duché de Baviere, situé sur l'Amber, à cinq lieuës de Munick, vers le couchant. * Maty, *diction.*

PRUCK AN DER LEYTE, petite ville d'Autriche sur la Leyte, près des confins de la Hongrie, environ à huit lieuës de Vienne, vers le levant. * Maty, *diction.*

PRUCK AN DER MUER, petite ville du cercle d'Autriche. Elle est dans la Styrie sur le Muer, à huit lieuës au-dessus de Gracz. Quelques geographes prennent Pruck pour la petite ville de la Pannonie, nommée *Rhispia*, laquelle d'autres placent à Reckaspurg, petit bourg situé entre le Muer & le Rab, à dix lieuës de Gracz, vers le levant. * Maty, *diction.*

PRUDENCE, evêque de Troyes, *cherchez* GALINDON.

PRUDENCE (Aurelius Clemens) *Prudentius*, poëte Chrétien, qui florissoit dans le IV. siécle, sous l'empire de Theodose *le Grand*, & sous celui de ses enfans, étoit Espagnol, & étoit né, selon quelques-uns, dans la ville de Saragosse en 348. Il fit la profession d'avocat, puis celle de juge: ensuite il fut homme de guerre, & enfin on l'attacha à la cour par un bel emploi; mais il ne fut point consul, comme quelques auteurs l'ont dit. Prudence s'appliqua particulierement à la poësie, qu'il a renduë Chrétienne, par le choix de ses sujets. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages. Entre autres celle de 1667. à Amsterdam, avec des notes de Nicolas Heinsius, & celle de 1687. à Paris *in usum delphini*, par les soins du P. Chamillard Jesuite, peuvent passer pour les plus belles. La vie de Prudence est dans la plûpart des éditions; mais on l'a ômise en celle de 1667. Ses poëmes sont *Psychomachia*, ou du combat de l'esprit; *Cathemerinon*, hymnes pour tous les jours; *περὶ Στεφάνων*, des couronnes des martyrs; *Apotheosis*, de la divinité contre les Heretiques; *Hamartigenia*, de l'origine des pechés; *Enchiridion veteris & novi testamenti*; & deux livres contre Symmaque, prefet de Rome, qui avoit écrit pour le retablissement de la statuë de la Victoire. Prudence avoit composé un poëme de la création du monde, qui ne s'est pas conservé, & n'est pas un excellent poëte: les termes dont il se sert sont souvent barbares, & bien éloignés de la pureté du siécle d'Auguste; mais ses pensées sont assez justes & dignes d'un bon Chrétien. Il y a quelques endroits qui sont élegamment écrits, & qui se font lire agréablement. * Gennade, *c.* 13. *catal.* Walafride Strab. *de reb. eccles. c.* 25. Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Alde Manuce l'Ancien, *in ejus vita.* Lilio Giraldi, *in hist. poëtic.* Baronius. Possevin. Vossius. Godeau, &c. *Consultez* M. Du Pin dans sa *biblioth. des aut. eccles.* Bayle, *diction. critiq.*

PRUDENS ou LE PRUDENT (Henri) Chartreux, prieur du Val de Grace près de Bruges, mourut l'an 1484. Il est auteur du *tetralogue de devotion*, divisé en trois parties, dans lequel il fait parler un ange & un moine, Jesus, le Pere celeste & la Vierge. On croit qu'il est le même qui est nommé VROEDIUS par Sutor, *l.* 2. *vita Cart. tract.* 3. *c.* 7. * Bostius, *l.* 36. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles.*

PRULLY, bourg avec abbaye. Il est dans la Touraine en France, sur la riviere de Caise, à six lieuës de Chastelleraud vers le levant. * Maty, *dict.*

PRUME ou PRUIM, petite ville & abbaye de l'ordre de saint Benoît, dans la forêt d'Ardennes, entre l'electorat de Treves, & le duché de Luxembourg, fut fondée l'an 760. par Pepin roi de France. C'est une principauté ecclesiastique de l'empire, dont l'abbé étoit autrefois seigneur. Depuis l'an 1576. l'administration perpetuelle en a été donnée à l'electeur de Tréves: ce qui a été confirmé dans la diete ou assemblée de Ratisbonne en 1654. Tous les religieux doivent être nobles, comme dans toutes les autres abbayes qui sont principautés de l'empire. C'est là que Lothaire empereur, fils de Loüis *le Debonnaire*, embrassa la vie religieuse, & mourut l'an 855. * Heiss, *hist. de l'empire l.* 6.

PRUSE, ville de Bithynie, bâtie par Prusias, *cherchez* BURSE.

PRUSE, autre ville episcopale de Bithynie dite, so-

lon Thevet, *Cheris*. Il y en a eu une troisiéme episcopale, dite *Bareth*. * Strabon, Pline & Ptolomée en font mention, & Ferrari, *in lexic. geograph.*

PRUSIAS, roi de Bithynie, fut l'un des plus grands politiques de son tems, où les mouvemens qu'excitoient les Romains en Asie, obligerent les princes d'Orient à se tenir extrêmement sur leurs gardes. Il étoit sur le point d'entrer dans la ligue d'Antiochus contre les Romains, lorsque les lettres des Scipions (Lucius & Publius) & l'ambassade de Livius l'en détacherent entierement. Quelques années après, se fiant sur l'experience d'Annibal, qui s'étoit refugié près de lui, il declara la guerre à Eumene roi de Pergame, & fut défait sur terre; mais dans un combat naval qui se donna ensuite, Annibal qui se voyoit près d'être accablé par le nombre, usa de stratagême, & defit la flotte des Pergameniens, qu'il battit encore sur terre. Les Romains allarmés de ces progrès, envoyerent T. Flaminius vers Prusias, pour menager la paix entre Eumene & lui, & l'obliger à livrer Annibal. Ce prince trahissant les droits de l'hospitalité, étoit prêt d'executer cette lâcheté, lorsque ce grand capitaine, pour en éviter les suites, s'empoisonna lui-même, 182. ans avant l'ere Chrétienne. Depuis, Prusias s'entremit auprès des Romains, pour les engager à faire la paix avec Persée, roi de Macedoine. En l'année 167. avant l'ere Chrétienne, il fit un voyage à Rome avec son fils Nicomede. On lui fit une entrée superbe. Il y fut nourri & logé magnifiquement aux dépens de la republique; mais ce fut par des soûmissions serviles qu'il se fit rendre ces honneurs, & qu'il s'assura l'alliance des Romains, dont il étoit venu demander la confirmation. Après son retour, il envoya à Rome Python pour s'y plaindre des irruptions d'Eumene, & ne fut pas plus content dans la suite d'Attale son successeur, avec lequel il entra en guerre ouverte. Il le vainquit, & s'empara même de Pergame, capitale de ses états, où il sacrifia à Esculape. Il emporta la statuë de ce dieu; & après avoir manqué la prise d'Elcé, il pilla un temple de Diane, & un autre d'Apollon: ensuite de quoi sa flotte fut ruïnée par un naufrage presque universel. Les Romains, pour arrêter ses conquêtes, lui envoyerent commander par des ambassadeurs de mettre les armes bas. On prit jour & lieu pour une conference, où Attale & Prusias se devoient trouver chacun à la tête de mille chevaux. Ce dernier, dans l'esperance d'opprimer son ennemi, se fit suivre au rendez-vous par toute son armée, & manqua neanmoins Attale, qui se jetta dans Pergame, où il fut assiegé avec les ambassadeurs Romains qui l'avoient accompagné. Lorsqu'on eut appris à Rome la conduite de Prusias, on dépêcha une nouvelle ambassade, pour le forcer à faire raison au roi Attale de toutes ses violences; mais il n'y eut rien de conclu. Enfin Appius Claudius, Lucius Oppius, & Aulus Posthumius envoyés de nouveau, conclurent entre ces deux princes un traité que Prusias fut obligé d'accepter, quoique tres-honteux pour lui. Par les articles chaque prince rentroit dans les anciennes limites de ses états; mais Prusias étoit obligé de remettre entre les mains d'Attale vingt navires de haut bord, & de lui payer 500. talens dans l'espace de vingt années. Il étoit encore tenu d'en payer 100. aux Methymnéens, aux Ægiens, aux Cuméens, & aux Heracleotes, pour les dédommager des irruptions qu'il avoit faites sur leurs terres. Cette paix qui fut concluë l'an 154. avant l'ere Chrétienne, & l'extrême cruauté de Prusias, le rendirent tres-odieux à ses sujets. Ce Prince jaloux de l'inclination qu'ils avoient pour son fils Nicomede, prit le parti de l'envoyer à Rome; & ayant appris qu'il avoit trouvé le secret de se rendre agréable au senat, il lui envoya ordre de demander la remise de la somme qui restoit à payer au roi Attale. Dans cette negociation, il lui donna pour second, Menas l'un de ses favoris, avec ordre à ce dernier de faire assassiner Nicomede à Rome même, si le senat lui refusoit sa demande. Mais Menas découvrant à ce jeune prince les embûches que lui dressoit Prusias, conspira avec Andronic, ambassadeur d'Attale, pour le mettre sur le thrône de son pere. Ils le remenerent en Orient, où avec le secours d'Attale qui le reçut, il entra dans les etats de son pere, qu'il obligea de s'enfermer dans la citadelle de Nicée. Prusias, qui avoit mis toute son esperance dans l'autorité des Romains, desesperé de voir qu'ils n'envoyoient pour l'appuyer qu'une foible ambassade de trois senateurs estropiés, s'enfuit à Nicomedie, où il fut tué près de l'autel de Jupiter, qu'il avoit choisi pour asyle l'an du monde 3887. & 148. avant Jesus-Christ. Ce fut par son fils même, selon Diodore de *Sicile*, rapporté par Photius, & selon Tite Live *liv.* 50. Cependant Dion, cité par Zonaras, témoigne que ce fut par ses sujets. * Appian *in Syriac. Mitridatic.* Polyb. *legat. & in except. Valesii.* Tite-Live, *l.* 37. *& seq.* Diodore de *Sicile*.

PRUSSE, province de Pologne, avec titre de duché, *Prussia, Borussia & Pruthemia*, a la mer Baltique au septentrion; au couchant la Pomeranie; la Pologne & la Mazovie au midi; & au levant la Lituanie & la Samogitie. La Prusse étoit autrefois divisée en douze parties ou gouvernemens, qui furent selon quelques écrivains, le partage des fils d'un duc nommé *Venede* ou *Venedut*. Ce pays a eu des princes particuliers. Idolâtres jusqu'au XIII. siecle, que les chevaliers de l'ordre Teutonique ou de Prusse y porterent la guerre en 1228. à la persuasion de Conrad duc de Mazovie, qui ne sçavoit plus comment resister à ces peuples cruels & puissans. Après une guerre longue & sanglante, les Prussiens furent soûmis; mais se revolterent souvent; & secoüant le joug des Teutoniques, ils retournerent aux superstitions du Paganisme. Enfin voyant que le rs forces n'étoient pas assez puissantes pour resister à celles de cet ordre, ils se donnerent au roi de Pologne vers l'an 1420. Ce fut un nouveau sujet de guerre tres-desavantageux pour les deux partis; mais les chevaliers, après diverses pertes considerables & divers combats, resterent les maîtres, par les soins & par la valeur du grand-maître Louis d'Erlihusen. Il obtint la paix, à condition d'abandonner aux Polonois la Prusse Royale, & de leur rendre hommage pour le reste. L'an 1500. Valter Plettemberg, grand maître de l'ordre Teutonique, triompha heureusement des Moscovites, qui s'étoient jettés dans la Prusse & la Lithuanie. Mais en 1525. Albert de Brandebourg, ennuyé de faire la guerre, & persuadé par Luther, dont il avoit embrassé les erreurs, s'accorda avec Sigismond roi de Pologne. Ce fut à condition qu'il préteroit à ce roi le serment, qui étoit le principal sujet de la guerre; & que Sigismond le feroit prince seculier, & lui donneroit l'investiture d'une partie de la Prusse, que lui & les siens tiendroient en titre de duché. Par cet accord il renonça au gouvernement de l'ordre. La Prusse fut encore un sujet de guerre, & a été enfin divisée en PRUSSE-ROYALE, qui est au roi de Pologne; & en PRUSSE-DUCALE, qui appartient à l'electeur de Brandebourg. Frederic électeur de Brandebourg, a pris le titre de roi de Prusse en 1701. du consentement de l'empereur. Les villes de la Prusse Royale sont Dantzick, Mariembourg, Elbing, Torn, Konith, &c. Celles de la Prusse Ducale sont Regiomont ou Konigsberg, Memel, Braunsberg, &c. Le pays est fertile en bleds & en chanvres, & couvert d'étangs & de forêts. Il y a grande quantité de gibier, de poissons & d'arbres: on y entretient le commerce par la mer Baltique. Les anciens Prussiens étoient barbares, mangeoient de la chair cruë, bûvoient du sang de cheval dans leurs festins, & pour l'ordinaire du lait, & habitoient dans les forêts. Ils adoroient le soleil, la lune, le tonnerre, les éclairs, le feu, les arbres, les serpens & les bêtes farouches. *Viscaito*, leur principal dieu, avoit soin, selon eux, de la maison & du bétail. Ils en avoient encore deux autres, *Schnetbrato* & *Gurcho*. Ils observoient parmi eux l'hospitalité; & l'attachement qu'ils avoient pour leurs superstitions, les rendoit ennemis des Chrétiens; & même ils tuerent saint Albert évêque de Prague, qui leur étoit allé prêcher la foi. La religion dominante à present, c'est le Lutheranisme, suivant la confession d'Augsbourg; les Catholiques y joüissent pourtant du libre exercice de leur religion. La Prusse abonde en bêtes farouches. On y trouve des bœufs sauvages, que ceux du pays nomment *Thur*, & qui sont les plus grands de toutes les bêtes à quatre pieds après l'elephant. Leur peau est noire, mouchetée de blanc, & ils ont de grandes cornes. L'élan qu'on chasse dans les forêts

de Prusse, a de grandes vertus. Sur les rivages de la mer Baltique dans la Prusse Ducale, on trouve l'ambre jaune, que la mer jette de tems en tems sur le sable par de certains vents. L'électeur de Brandebourg afferme toute cette côte dix-huit à vingt mille écus par an, & quelquefois davantage. Les fermiers y entretiennent des gardes qui courent le long du rivage, afin que personne ne puisse enlever l'ambre que les flots poussent tantôt en un lieu, tantôt en un autre. L'experience fait connoître que l'ambre est une congelation, & comme une espece de gomme; car on en a vû quantité de pieces, où il y avoit des moucherons, & autres insectes, qui étoient congelés au-dedans. * Gaguin, ou Gaguini, *in descript. Sarmat.* Chytræus, *in Saxon.* Chromer, *hist. de Pologne.* Erasme Suller ou Stella, *de antiq. Boruss.* Cluvier, *introd. geograph.* David Chytræus, *de Russor. relig. ac Boruss. sacrif. &c.* Tavernier, *voyage des Indes.*

PRUTH, en latin, *Pruthus, Hierasus, Gerasus:* c'est une grande riviere, qui prend sa source dans le monts Krapach, traverse une partie du palatinat de Lembourg en Russie, ensuite toute la Moldavie, & se décharge dans le Danube, un peu au-dessous d'Axiopoli. * Maty, *diction.*

PRYNN (Guillaume) jurisconsulte Anglois, fameux adversaire des évêques d'Angleterre dans le XVII. siecle, écrivit d'une maniere si violente contre les Episcopaux, qu'il fut condamné en 1637. à avoir les oreilles coupées: ce qui fut executé. Ce traitement le fit élire membre de la chambre des communes dans le parlement assemblé contre le roi; mais il ne répondit pas à ce que les Parlementaires attendoient de lui; & n'ayant pas voulu suivre leurs mouvemens, il fut mis en prison. Il y composa un petit traité adressé au parlement, pour le detourner de faire le procès au roi. Il a encore écrit quantité de livres theologiques, historiques & polemiques. Il mourut le 24. d'Octobre 1669. âgé de 69. ans. * Bayle, *dict. crit.*

PRYTANE'E, étoit le lieu à Athenes, où étoit le siege des juges de la police, & où l'on nourrissoit aux dépens de la republique ceux qui avoient rendu quelque service considerable à l'état. Il y avoit un autel sur lequel on entretenoit un feu perpetuel & sacré en l'honneur de la déesse Vesta. Ce n'étoient pas des vierges qui avoient soin de ce feu, comme à Rome; mais des femmes veuves que l'on appelloit *Prytanitides.* * Suidas. Plutarch. *in Numa.*

PRYTANES, nom que les Atheniens donnoient aux juges de police. On en tiroit cinquante de chaque tribu de l'Attique: ce qui faisoit le conseil des cinq cens, lorsqu'il n'y avoit que dix tribus; mais lorsqu'il y en eut treize, ce conseil fut de six cens cinquante. Le lieu où ils s'assembloient se nommoit *Prytanée.* Voyez BACCHIADES. * J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

PRZIPCOVIUS (Samuel) gentilhomme & chevalier Polonois, conseiller de l'electeur de Brandebourg, fit ses études à Leide, & dès l'âge de 18. ans il composa un traité de la paix & de la concorde de l'eglise. Peu de tems après il répondit au livre de Heinsius, qui a pour titre, *Cras credo, hodie nihil.* Etant de retour en Pologne, il fut honoré de divers emplois civils & militaires. Il s'attacha à la personne du prince Radzivil, dont il fit l'apologie, & fut assez avant dans la faveur du roi de Pologne. Les Sociniens ayant été chassés du pays, tout son credit n'empêcha pas qu'il ne fût enveloppé dans les malheurs de ceux de son parti. Il perdit ses emplois & ses biens. Il est vrai qu'ils eurent permission de les vendre, & qu'on leur donna trois ans pour s'en défaire: mais ces trois ans furent bientôt reduits à un; & la necessité dans laquelle on les voyoit de s'en défaire, fit qu'ils furent contraints de les donner presque pour rien. Przipcovius perdit non seulement ses charges & ses biens; mais aussi quelques-uns de ses ouvrages, & entre-autres l'histoire des eglises de sa secte. S'étant retiré sur les terres de l'electeur de Brandebourg, il fut fait conseiller de ce prince, & employa les revenus de cette charge à soulager ceux de son parti qui s'étoient retirés de Pologne avec lui, & qui étoient dans la derniere misere. Comme il ne suivit pas en tout les sentimens de Socin, & de ceux de sa secte, sur-tout en ce qui regarde les droits du magistrat & la justice de la guerre, il y en eut quelques-uns qui l'attaquerent vigoureusement, ce qui donna lieu à de longues apologies, qu'on trouve parmi ses ouvrages. Il mourut en Prusse, lieu de son exil, le 19. de Juillet de l'année 1670. âgé de près de 80. ans. On a ramassé toutes ses œuvres en un volume *in fol.* imprimé en 1692. Ils peuvent passer pour le VII. volume de la *bibliotheque des freres Polonois.* * *Preface qui est au devant de ces ouvrages.*

PRZIPIEG, PRIPECZ, PREPICE, grande riviere de Lithuanie. Elle prend sa source aux confins de la haute Volhynie, traverse la Polesie, y baigne Pinsk, Petricowicze dans le palatinat de Novogrodeck; Mozir dans le territoire de Rzeczica; Czernobel dans la basse Volhynie, & quelques lieuës au-dessous, elle se décharge dans le Boristhene. * Baudrand.

P S

PSALLANTS ou PRIANS, Heretiques, *cherchez* MASSALIENS.

PSALTERION, instrument de musique, qui a été en usage chez les Hebreux, dont on ne sçait pas précisement la figure. Celui dont on se sert maintenant est triangulaire, avec treize rangs de cordes, les uns d'acier & les autres de laiton. Ce mot est grec ψαλτήριον & vient de ψάλλω qui signifie *toucher*, frapper doucement comme les musiciens font leurs cordes. Quelques uns appellent aussi *psalterion*, une espece d'orgue ou de flute, dont on se sert à l'eglise pour accompagner le chant, & que les Latins nomment *Sambuca* du grec Σαμβύκη, sorte d'instrument de musique. * *Diction. des arts.*

PSAMATHE, fille de Crotopus roi des Argiens, étant devenuë grosse d'Apollon, eut un fils nommé *Linus*, qui fut déchiré par des chiens. * Pausan. *in Lacon.* Stat. *liv.* 1. *Thebaid.* Il y avoit un fleuve & une ville de ce nom dans le pays de Thebes, & un port & une ville dans le Peloponnese. * Valer. Flacc. *liv.* 1. Plin. *liv.* 4. *c.* 1. Pausan. *in Lacon.*

PSAMMENITE, *Psammenitus*, roi d'Egypte, que Ctesias surnomme *Amyrtéen*, étoit fils d'Amasis, qui avoit regné 44. ans, & auquel il succeda l'an du monde 3510. 525. avant l'ere Chrétienne, année remarquable par la pluye de sang qui tomba sur la ville de Thebes en Egypte. Psammenite en montant sur le thrône, se vit attaqué par Cambyse roi de Perse; & après la perte d'une sanglante bataille, il fut obligé de prendre la fuite, & de se retirer en diligence à Memphis, où il ne manqua pas d'être investi. La ville ayant été prise, Psammenite fut logé par mépris dans un fauxbourg. Cambyse pour lui donner encore un déplaisir plus sensible, envoya la princesse sa fille en habit d'esclave avec des dames Egyptiennes de la premiere qualité, pour puiser de l'eau sur une montagne, d'où elles ne pouvoient descendre avec leurs cruches sans être apperçuës de Psammenite. Ce malheureux prince entendoit les cris de sa fille en passant, & la voyoit dans cet état déplorable, sans paroître en être touché. Il vit ensuite son fils avec deux mille Egyptiens, la corde au cou, & un frein dans la bouche; & quoiqu'il sçût qu'on alloit le faire mourir, il témoigna toûjours une constance inébranlable. Mais ayant apperçu de loin un de ses amis qui demandoit l'aumône, il s'écria & se battit rudement la tête. Lorsque Cambyse lui en demanda la raison, il lui répondit, *que les douleurs extrêmes étoient muettes, mais que l'on pouvoit pleurer les malheurs d'un ami.* Cambyse touché de cette réponse, envoya dire qu'on sauvât son fils; mais cet ordre ne put être executé, parce que l'on avoit déja fait mourir ce prince. Ctesias rapporte qu'il relegua Psammenite à Suse. Herodote assûre qu'il considera fort ce prince captif; mais qu'ayant appris qu'il faisoit des brigues secretes, pour porter les Egyptiens à une revolte, il le contraignit de boire du sang de taureau: ce qui lui donna la mort. Ce roi malheureux n'avoit regné que six mois. * Herodote, *liv.* 2. Ctesias.

PSAMMIS, fils de Nechus, ou *Necos*, & petit-fils de *Psammitichus*, leur succeda au royaume d'Egypte, l'an du monde 3435. & 600. avant Jesus Christ. Il fit un expe-

dition en Ethiopie; & après un regne de six années, il laissa son sceptre à Apries, qui regna 25. ans, & qui eut pour successeur Amasis, pere de Psammenite, vaincu par Cambyse roi de Perse.* Herodote, *liv.* 2. Usser, *in annal.*

PSAMMITICHUS, né à Saïs, capitale de la basse Egypte, étoit fils de Bocchoris, qui fut tué par Sabacon d'Ethiopie, lorsque ce dernier s'empara de l'Egypte. Après la retraite de ce tyran, Psammitichus fut l'un des douze seigneurs Egyptiens qui partagerent entr'eux le gouvernement. Un oracle, qui avoit prédit que celui d'entr'eux qui feroit des libations avec une coupe d'airain, possederoit seul la souveraineté, pensa causer la perte de Psammitichus. Car s'étant trouvé avec ses onze collegues dans un sacrifice, où le prêtre n'apporta, pour faire les libations ordinaires, qu'onze tasses d'or, il employa à cet usage son casque qui étoit d'airain, & il lui en eût coûté la vie, si l'on n'eût justifié qu'il n'avoit eu aucune part à la meprise du prêtre. Cependant malgré son credit & ses grandes richesses, il fut relegué dans des marais voisins de la mer. Il couroit risque d'y passer le reste de sa vie; mais ayant levé une armée composée d'Arabes & de pirates d'Ionie & de Carie, qu'il joignit aux Egyptiens de son parti, il livra à ses ennemis une grande bataille, qu'il gagna près de Memphis. Ceux qui en échapperent, & qui ne voulurent point se soûmettre à la domination de Psammitichus, se retirerent dans la Libye. Cette victoire, qui fut remportée l'an du monde 3365. & 670. avant Jesus-Christ, rendit Psammitichus maître de toute l'Egypte. Il donna des terres à habiter aux Grecs qui l'avoient secouru, au-dessus de la ville de Bubaste, & ouvrit à leurs compatriotes l'accès de son pays. Ce fut d'eux qu'il se servit pour bannir la barbarie de son royaume, pour y faire fleurir le commerce, & pour y faire élever les jeunes Egyptiens dans la connoissance des sciences & des arts. On dit aussi qu'il introduisit le premier en Egypte l'usage de boire du vin, qu'il fit chercher les sources du Nil, & qu'il prit la ville d'Azote après un siege de vingt neuf ans. Il détourna à force de presens & de prieres une multitude innombrable de Scythes, lesquels après avoir battu les Medes, venoient fondre sur son pays. Ce prince laissa son royaume à son fils Necos, & mourut l'an du monde 3419. & 616. avant Jesus-Christ. Il fut enterré à Saïs dans le temple de Minerve.* Herodote, *l.* 2. Diodore de *Sicile*, *l.* 1.

PSAMMUTIS ou PSAMMETICHUS, autre roi d'Egypte, regna long-tems après, du tems d'Artaxerxés *Mnemon*, vers l'an du monde 3632. & 405. avant J. C. Il fit massacrer Tamos de Memphis, gouverneur d'Ionie, auquel il avoit de grandes obligations, & qui s'étoit refugié en Egypte après avoir suivi le parti de Cyrus, vaincu par son frere Artaxerxés. Psammitichus ne se porta à cette perfidie envers son ami, que pour s'emparer de sa flotte & de ses richesses. Il ne regna qu'une année, & eut *Nepherités* II. pour successeur.* Diodore, *ad ann.* 1. *olymp. XCV.*

PSAPHON, natif d'une contrée d'Afrique, voisine de la Libye propre, fut entêté d'une folle vanité, & résolut de se faire rendre des honneurs divins. Il prit pour y parvenir quantité d'oiseaux, de ceux dont la langue a de la facilité à prononcer les paroles des hommes (à quoi il n'eut pas beaucoup de peine; car ils s'en trouve en abondance dans l'Afrique) & leur fit apprendre avec grand soin ces trois mots, *μέγας θεὸς Ψάφων*, qui signifient *Psaphon est un grand dieu.* Lorsqu'il les eut instruits de la sorte, il les laissa tous envoler à l'heure qu'il avoit accoûtumé de leur donner à manger. Ces oiseaux étoient faits à repeter ces trois paroles pour avoir dequoi appaiser leur faim: de sorte que n'ayant pas mangé de ce jour-là, ils alloient criant d'un côté & d'autre de toute leur force ce qui leur avoit été enseigné. Le peuple saisi de crainte à ce prodige apparent, ayant sçû la signification de ce qu'il entendoit, conçut une veneration religieuse pour Psaphon: d'où est venu le proverbe, *les oiseaux de Psaphon.** Alex. ab Alex. *l.* 6. *c.* 4. Erasm. *in adag.*

PSARA, la grande Psara, en latin *Psyra Major*, isle de l'Archipel, située à cinq lieuës de celle de Scio, du côté du midi. Elle peut avoir sept lieuës de circuit, & elle est ...erte, de même que la petite Psara, *Psyra Minor*, qui est environ à demi-lieuë de celle-ci, vers le couchant.* Maty, *diction.*

PSATYRIENS, Heretiques sortis des Ariens, se déclarerent dans le synode d'Antioche, qu'ils tinrent vers l'an 360. & soûtinrent que le fils n'étoit pas semblable en volonté à son pere, & qu'il avoit été fait de rien, comme Arius l'avoit enseigné au commencement. Ils ajoûtoient que dans Dieu, engendrer & créer étant la même chose, la generation du Verbe étoit sa création.* Theodoret, *de hær. fab. l.* 4. Baronius, *A. C.* 360.

PSEAUMES, en hebreu *Tehillim*, & en grec *ψαλμοὶ*, sont en general des hymnes ou des loüanges; mais on donne particulierement ce nom à un livre de l'ancien testament, que l'on appelle *le livre des pseaumes*, qui contient 150. pseaumes, & porte le nom de *David*, quoiqu'il soit certain, comme remarque saint Jerôme, qu'ils ne sont pas tous de David, & qu'il y en a qui sont d'autres auteurs, dont les noms sont marqués dans le titre de chaque pseaume. Comme le plus grand nombre porte en titre le nom de David, & qu'il y en a même qui lui conviennent, quoiqu'ils n'ayent point de titre, on a donné au recüeil entier le nom de *David*. Le 89. est attribué à Moyse; plusieurs portent le nom d'Asaph; d'autres ceux de Coré ou d'Idithum, d'Eman & d'Ethan. Il y en a qui ont été visiblement composés depuis la captivité, comme le 64. & le 136. Cette coutume de celebrer les loüanges de Dieu, & de lui rendre grace des insignes bienfaits par des cantiques, & dont le chant étoit souvent accompagné d'instrumens de musique, a subsisté depuis le commencement de l'établissement de la republique des Hebreux jusqu'après la captivité des Juifs à Babylone. Moyse en fut le premier auteur. Cet usage subsista parmi les Juifs, & de tems en tems des personnes inspirées de Dieu firent des cantiques à sa loüange, à l'occasion de quelques bienfaits insignes & remarquables; mais David, que l'ecriture appelle un excellent psalmiste, recüeillit les anciens, en fit plusieurs nouveaux, & prit un soin particulier de les faire chanter. Son fils Salomon fit aussi un grand nombre de pseaumes, & n'eut pas moins d'application que son pere à les faire chanter par les levites. Les troubles qui survinrent ensuite ayant pû apporter quelque negligence & quelque alteration dans une si sainte pratique, Ezechias en fut le restaurateur. Les Juifs étant transportés à Babylone, ne songerent plus à chanter les airs de joye qu'ils chantoient autrefois dans Jerusalem, & s'appliquerent uniquement à décrire & à déplorer leur misere, par des pseaumes lugubres. Enfin, étant de retour, ils recommencerent à chanter leurs anciens pseaumes de loüanges, & en firent de nouveaux, en action de graces. Ce fut alors qu'Esdras ayant pris le soin de revoir les livres sacrés, fit le recüeil de cent cinquante pseaumes, qui composent aujourd'hui le livre des pseaumes, soit qu'il n'en trouvât pas davantage, soit qu'il fit un choix particulier de ceux-ci. Il n'a suivi dans ce recüeil aucun ordre, ni des auteurs, ni des tems, ni des matieres, & il semble avoir ramassé les pseaumes à mesure qu'il les trouvoit. Il en a fait un seul volume, sans les partager en certaines classes. Les Juifs les ont depuis distribués en cinq parties, dont la premiere finit au pseaume 41. la seconde au 71. la troisiéme au 90. la quatriéme au 106. & la derniere contient le reste des pseaumes. Plusieurs peres ont suivi & remarqué cette division; mais elle n'a aucun fondement, puisque dans chaque partie il y a des pseaumes entierement differens. Les pseaumes sont un ouvrage poëtique; mais il est difficile de dire en quoi consistoit la poësie des Hebreux. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit semblable à celle des Grecs & des Latins, & que leurs vers consistoient en un certain nombre de pieds; d'autres prétendent qu'elle consistoit principalement en rimes. On est fort embarrassé à trouver l'un ou l'autre dans les pseaumes; mais on y reconnoît tout d'un coup un stile & un tour poëtique. Les instrumens de musique des Hebreux, dont on trouve les noms dans les titres des pseaumes, ne sont pas moins inconnus que leur poësie.* M. Du Pin, *dissert. prélim. sur la Bible.*

PSEAUTIER: ce nom qui signifie le livre des pseaumes, est donné tant dans l'eglise Grecque que dans la La-

tine, à ces mêmes pseaumes divisés en plusieurs parties, que l'on chante dans l'office divin. Dans l'eglise Latine le pseautier est partagé, pour être recité entier dans l'office d'une semaine. Les Grecs l'ont divisé en vingt parties, qu'ils nomment Καθίσματα, *cathismata* c'est-à-dire, *sessions*, & ils en recitent un certain nombre de sessions durant un jour, dans leur office : de sorte que chaque semaine ils parcourent tout le pseautier. Pendant les six semaines du Carême, ils doublent; car il les recitent tous deux fois la semaine; mais ils ne les chantent qu'une fois pendant la semaine sainte, & ils finissent leur office le Mercredi, ne disant rien du pseautier, depuis le Jeudi saint jusqu'au Samedi d'après Pâques. * Leo Allatius, *dans sa premiere dissertation sur les livres ecclesiastiques des Grecs.*

☞ Le pseautier se chante dans l'eglise à deux choeurs, dont chacun recite un verset alternativement. Cette maniere de chanter les loüanges de Dieu étoit établie, à ce que l'on prétend, dans l'eglise d'Antioche dès le tems de saint Ignace. Quoi qu'il en soit, il est certain que Flavien & Diodore l'établirent ou la renouvellerent sous l'empire de Constance. Des Grecs elle passa en Italie, & saint Ambroise l'établit dans l'eglise de Milan. Les eglises d'Italie la communiquerent aux autres eglises d'Occident. * Socrat. *l.* 6. *c.* 8. *sploem.* Glossar Arch.

PSECADES, femmes de chambre, qui chez les anciens, parfumoient la tête de leurs maîtresses avec des parfums liquides, qu'elles répandoient goutte à goutte; car le mot ψεκὰς signifie *goutte*, & ψεκάζειν *dégoutter, faire tomber goutte à goutte.* * *Antiquités Grecques & Romaines.*

PSELLUS (Michel) auteur Grec, celebre par le grand nombre de ses ouvrages, vivoit sous le regne de l'empereur Constantin *Ducas*, qui succeda à Isaac Comnene en 1059. Il fut precepteur du fils de cet empereur, c'est-à-dire, de Michel VII. *Parapinace*, qui succeda à Romain *Diogene* en 1071. Psellus composa un tres-grand nombre de livres, cités par les auteurs qui parlent avantageusement de lui. * Anne Comnene, *l.* 5. *Alexiad.* Cedrene & Zonare, *in annal.* Leo Allatius, *dissert. de Psellis.* Possevin, *in appar. sacro.* Vossius, *de hist. Grac.* Gesner, *in biblioth.*

PSYCHE', divinité des anciens, étoit proprement l'ame que les Grecs nomment ψυχή. Apulée & Fulgence ont décrit les amours de Cupidon & de cette déesse, & le mariage qu'ils contracterent ensemble. On representoit Psyché avec des ailes de papillon aux épaules, parce que la legereté de ce volatile exprime en quelque façon la nature & les proprietés de l'ame, qui n'étoit selon eux, qu'un air & qu'un souffle. Le papillon étoit aussi le symbole de l'ame, & lorsqu'on peignoit un homme mort, on representoit un papillon qui paroissoit être sorti de sa bouche, & s'envoloit en l'air. On voit dans plusieurs monumens antiques, un Cupidon embrassant Psyché; celui-là presque nud, & celle-ci à demi-vêtuë: par où il semble que les anciens exhortoient les hommes à la volupté, selon la pensée de Fulgence, qui explique ces embrassemens du desir qu'a la cupidité de posseder l'ame. D'autres croyent qu'ils ont voulu faire allusion à la faculté raisonnable & à l'irraisonnable, qu'ils supposoient être dans l'ame; ou à l'esprit marqué par Psyché, & à la concupiscence figurée par Cupidon. * Spon, *recherches curieuses d'antiquités. Voyez* la fable de Psyché dans *Apulee.*

PSYLLES, *Psylli*, peuples d'Afrique, avoient un si grand pouvoir sur les serpens, que ces animaux fuyoient en les voyant. Les anciens en rapportent des choses assez particulieres, dont les modernes se moquent. Dion & Suetone disent qu'Auguste ayant une extrême passion de conserver Cleopatre, pour la mener en triomphe, fit sucer le venin qu'elle avoit tiré par des Psylles. Aulu-Gelle, après Herodote, rapporte que ces Psylles n'ayant point d'eau, resolurent de faire la guerre au vent du sud, qui avoit épuisé leur eau. Ils marchoient vers le midi, lorsque le vent de sud venant à se lever, les ensevelit sous le sable. Xenophane de *Colophon* avoit composé un poëme des Psylles. * Herodote, *l.* 4. Suetone, *in Aug. c.* 17. Dio Cassius, *l.* 51. Pline, *l.* 7. *c.* 2. Plutarch. *in Caton. Utic.* Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 11. Lucain, *l.* 9.

PSYTTALIE, petite isle du golfe Saronique, située entre l'isle de Salamine & le Pyrée. Strabon *liv. IX.* dit qu'elle étoit deserte & toute pleine de rochers, & quelques-uns l'ont appellée le *port de Pirée*. Plutarque en parle dans la vie d'Aristide. * Lubin, *tables geographiques sur les vies de Plutarque.*

P T

PTOLEMAIDE, *Ptolemaïs*, communement appellée *Acre* ou *saint Jean d'Acre*, ville & port de mer dans la Phenicie ou Palestine, & évêché suffragant de Tyr. *Cherchez* ACRE.

PTOLEMAIDE, ville de la Pentapole d'Egypte, a été nommée par les anciens *Ptolemaïs Cyrenaïca*, & par les modernes *Tolometa*. Elle a été autrefois siege d'évêché.

CONCILE DE PTOLEMAIDE.

Le celebre Synesius assembla ce concile en 411. contre Andronic, prefet de la Pentapole d'Egypte, qui avoit commis des impietés execrables contre Dieu & contre la religion. Il avoit fait des concussions extraordinaires, & avoit traité avec une extrême cruauté les peuples, les prêtres & les évêques, prononçant contre ceux ci le blasphême execrable: *Que nul d'entr'eux ne pourroit s'échapper de ses mains, quand il tiendroit les pieds de Jesus-Christ même.* Les évêques ne pouvant plus dissimuler des crimes si énormes, s'assemblerent & fulminerent contre lui une sentence d'excommunication. Synesius dans une épître, en insera la formule, qui merite d'être rapportée. *L'eglise de Ptolemaide*, dit-il, *ordonne ceci à toutes les eglises ses soeurs, qui sont répanduës dans le monde, que nul temple de Dieu ne soit ouvert à Andronic, à Thoante & à leurs satellites, & qu'on leur ferme tous les lieux de pieté. Il n'y a point de part en paradis pour le diable; & quand il y seroit entré par surprise, il en seroit chassé. Tous les particuliers & les magistrats n'auront ni maison ni table commune avec eux, & principalement les prêtres, qui ne les salueront pas s'ils sont en vie, & après la mort ne les conduiront pas à la sepulture. Que si quelqu'un méprise cette ordonnance, comme venant d'une petite eglise, & reçoit ceux qu'elle a condamnés, comme si, à cause de sa pauvreté, il n'étoit pas necessaire de lui obéir, qu'il sçache qu'il fait un schisme dans l'eglise, que Jesus-Christ veut qui soit une. Nous traiterons telles personnes, soit qu'elles soient dans le diaconat, soit qu'elles soient dans l'episcopat, comme Andronic. Même nous ne leur toucherons pas la main, nous ne mangerons pas à même table, bien loin de participer avec eux aux choses sacrées.* Andronic fut tellement épouvanté de cette excommunication, qu'il se jetta aux pieds des évêques, leur demanda pardon, & fut reçu à la penitence. * Synesius, *epist.* 57. 58. & 72. Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccles. du V. siecle. tome V. concil.*

PTOLEMAIDE, *Ptolemaïs Ferarum*, aujourd'hui *Suaquem*, ville d'Ethiopie, près de l'embouchure de la mer Rouge. Les anciens ont parlé d'un autre PTOLEMAIS, dans la Thebaïde, près du Nil.

PTOLEME'E, martyr à Rome du tems de Marc-Aurele, ayant converti une femme Payenne, voulut instruire son mari de cette religion, & le tirer de la débauche où il étoit. N'en ayant pû venir à bout, elle fit divorce avec lui. Le mari, pour se venger, fit arrêter Ptolemée comme Chrétien: il confessa qu'il étoit Chrétien. Il fut condamné à mort, & mené au supplice. Un autre Chrétien nommé Luce, s'étant recrié contre l'injustice de ce jugement, fut aussi sur le champ condamné par le même juge, puis executé. Un troisiéme martyr, dont on ne sçait point le nom, fut joint à Ptolemée & à Luce. Les martyrologes font memoire de ces martyrs au 19. d'Octobre. * Saint Justin, *Apol.* 1. Euseb. *l.* 1. *hist. c.* 17. Ruinart, *acta martyrum sincera.* Tillemont, *mem. eccl. tom.* 2. Baillet, *vies des Saints.*

PTOLEME'E, I. du nom, roi d'Egypte, fut surnommé *Lagus*, parce qu'il passoit pour fils d'un Macedonien de ce nom; mais, selon quelques auteurs, il avoit eu pour pere le roi Philippe de Macedoine, qui maria sa maîtresse

Arsinoé, déja grosse de lui, à Lagus homme de basse extraction, & depuis garde du corps d'Alexandre *le Grand*. Le surnom de *Soter* ou *Sauveur* que porta depuis Ptolemée, lui fut donné par les Rhodiens, en reconnoissance de ce qu'il les avoit sauvés de la fureur de Demetrius & d'Antigonus. C'est sans fondement qu'on a cru qu'il lui avoit été donné, pour avoir sauvé la vie à Alexandre chez les Oxydraces, ou plûtôt chez les Malliens, peuples des Indes voisins des premiers; puisqu'il témoigne lui-même dans son histoire, qu'il étoit absent de cette occasion, & étoit alors employé d'un autre côté. Il est certain qu'il eut grande part aux conquêtes d'Alexandre, & qu'il fut l'un de ses favoris les plus chers. Ce fut à lui que ce prince commanda de lui amener le traître Bessus, qui avoit été pris après avoir assassiné Darius son prince, l'an 3707. du monde, 328. avant l'ere Chrétienne. Ptolemée fut dangereusement blessé d'une fléche empoisonnée au siege de Brachmanes; & fut même tenu pour mort, lorsqu'il fut gueri par une herbe qui fut, dit-on, miraculeusement indiquée dans un songe à Alexandre. Il est vrai-semblable, dit Strabon, qui place cette aventure chez les Orites, qu'Alexandre apprit ce remede de quelqu'un du pays, & que cette revelation supposée est un ouvrage de la flatterie. Après la mort de ce prince, Ptolemée eut tres-grande part au gouvernement; & dans la distribution qui fut faite des provinces, il obtint l'Egypte en partage, où il se fit aimer par ses manieres douces & engageantes. Ses premiers soins furent d'attirer près de lui à force de liberalités, les chefs & les soldats les plus connus, de mettre par tout des garnisons, de lever une bonne armée, & de faire alliance avec les princes ou gouverneurs voisins, pour se maintenir en Egypte contre Perdiccas, qui prétendoit lui enlever cette province. La mort le délivra de cet ennemi dangereux: ensuite dequoi, dans un nouveau partage des provinces qui fut fait par Antipater, on confirma Ptolemée dans la possession de l'Egypte, où il étoit trop bien établi pour pouvoir en être chassé. Il ne songea plus qu'à étendre les bornes de sa domination; & comme la Phœnicie & la Syrie lui étoient tres-commodes, tant pour couvrir l'Egypte que pour attaquer l'isle de Cypre, il y envoya une armée sous la conduite de Nicanor, qui soûmit en peu de tems ces deux provinces. Il surprit ensuite Jerusalem, dont il se rendit maître sous pretexte d'y vouloir sacrifier, & emmena plus de cent mille captifs de la Judée. Les plus jeunes & les plus robustes, au nombre de trente mille, furent distribués dans ses troupes; & les autres inhabiles pour la guerre, furent livrés aux soldats, pour les servir dans les emplois les plus vils. Depuis il y eut une ligue concluë entre Ptolemée, Lysimachus & Cassander, contre Antigonus, qui de son côté se fortifia de l'alliance des Cypriots, des Rhodiens & des Cappadociens. La ville de Tyr se rendit à Antigonus, après un siege de trois ans; & celle de Cyrene en Lybie, avoit suivi cet exemple. Ptolemée, pour qui la citadelle tenoit encore bon, y envoya promptement une armée, qui mit les rebelles à la raison. Poussé depuis par Seleucus, il alla attaquer Demetrius, fils d'Antigonus, qu'il défit dans une grande bataille près de Gaza, dans la basse Syrie, vers l'an 312. avant Jesus-Christ. Il y eut plus de cinq mille hommes tués de l'armée de Demetrius, & plus de huit mille prisonniers. Lorsque ce prince fit redemander les morts pour les enterrer, on les lui renvoya avec ses tentes, son bagage & tous ses esclaves, en lui faisant dire que c'étoit pour la gloire, & non pour le butin, que l'on avoit combattu. Demetrius eut sa revanche l'année suivante, & remporta une grande victoire sur Cillé, general de Ptolemée, qui fut obligé d'abandonner la Syrie & la Phœnicie, & d'y démolir les villes les plus considerables, dont il s'étoit emparé. Enfin il y eut un traité conclu entre Cassander, Ptolemée, Lysimachus & Antigonus: les conditions furent que l'Europe resteroit sous la puissance de Cassander, jusqu'à ce que le jeune Alexandre, fils de Roxane, fût en âge de majorité; que Lysimachus tiendroit la Thrace sous sa domination; que Ptolemée seroit maître de l'Egypte, & des villes frontieres de l'Arabie & de la Libye; & qu'Antigonus commanderoit à toute l'Asie, sous promesse de laisser vivre les Grecs selon leurs coûtumes; mais cette paix ne fut pas de longue durée, & les interêts des uns & des autres leur fournirent bientôt des pretextes pour la rompre. Ptolemée, qui occupoit déja la plûpart des villes de l'isle de Cypre, fit mourir Nicoclés roi de Paphos, qui entretenoit intelligence avec Antigonus. Pour reparer les pertes qu'il avoit faites en Cilicie, il se presenta avec une flotte devant la ville de Phaselis, qu'il emporta d'assaut. De là passant en Lycie, il se rendit maître de plusieurs autres villes. Il fit mourir dans l'isle de Cos, Ptolemée, neveu d'Antigonus, qui avoit abandonné le parti de son oncle; & il grossit son armée de celle de ce general. Les années suivantes il courut les isles, & assura son autorité dans la Libye. L'an du monde 3729. & 306. avant Jesus-Christ il fut defait une fois dans la personne de ses lieutenans; & une autre fois lui-même en personne, dans l'isle de Cypre, qu'il perdit; mais l'année suivante Antigonus échoüa à son tour en Egypte, où Ptolemée demeura vainqueur. La celebre bataille d'Ipsus en Phrygie, qui fut donnée par Ptolemée, Seleucus & Lysimachus, contre Antigonus & Demetrius, l'an du monde 3731. & 304. avant Jesus-Christ fut funeste à Antigonus, qui y fut tué, & à Demetrius son fils, qui y fut entierement défait; mais elle sema la division entre les vainqueurs, dont Seleucus abandonna le parti pour se joindre à Demetrius. Ptolemée, l'an 293. avant Jesus-Christ, reprit l'isle de Cypre sur ce dernier, & une partie de la Syrie & de la Phœnicie. Dans la suite se sentant vieux & infirme, il associa à l'empire & fit couronner son fils Ptolemée, surnommé *Philadelphe*, au préjudice de ceux qu'il avoit eus d'un premier mariage; & partagea avec lui le gouvernement jusqu'à sa mort, qui arriva deux ans aprés, l'an du monde 3752 283. avant la naissance de Jesus-Christ. Ce prince l'un des plus grands qui ayent regné entre les successeurs d'Alexandre, avoit alors 92. ans, & en avoit regné 40. à compter de l'année où mourut Alexandre. Les guerres continuelles qui l'avoient occupé toute sa vie, ne l'empêcherent pas de cultiver les sciences; & Arrien assûre qu'il avoit composé une histoire des conquêtes d'Alexandre *le Grand*. * Pausanias, *in Attic.* Strabon, *liv.* 15. Quinte-Curce. Suidas, *in voce Lagos.* Usser, *in annal.* Justin. Appien, *in Syriac.* Josephe, *antiquit. l.* 12. Arrien. Plutarque. Polybe, *l.* 2.

PTOLEME'E, II. du nom, roi d'Egypte, fut surnommé par ironie, *Philadelphe*, ou *amateur de ses freres*, parce qu'il s'étoit défait d'Argée, l'un d'entr'eux sous prétexte qu'il avoit conspiré contre lui; & avoit fait mourir l'autre, qui étoit né d'Eurydice, le soupçonnant d'avoir voulu causer quelques soûlevemens dans l'isle de Cypre. Il commença de regner seul l'an 283. avant Jesus-Christ. Sa puissance fut encore plus grande que celle de son pere; & l'on dit même qu'il avoit sous sa domination 33339. villes. Il s'attacha beaucoup plus à faire fleurir la paix & les arts, qu'à faire de nouvelles conquêtes. Son amour pour les sciences éclata sur-tout dans la bibliotheque qu'il éleva à Alexandrie; soit qu'elle eût été commencée par son pere, comme le veulent quelques auteurs; soit qu'il eût conçu le premier dessein de la dresser, comme il y a plus d'apparence. Il y assembla plus de deux cens mille volumes, que Demetrius *Phalereus* (auquel il en avoit confié le soin) lui promit de faire bientôt monter jusqu'à cinq cens mille. La dedicace s'en fit avec une magnificence incroyable. Il y eut des jeux institués en l'honneur des Muses & d'Apollon; & des prix ordonnés pour les vainqueurs dans toutes sortes de combats, soit de corps, soit d'esprit. Demetrius conseilla à Ptolemée de faire traduire les livres de la loi de Moyse; & Aristée l'un de ses courtisans lui persuada, pour y mieux réüssir, de racheter tous les Juifs qui étoient esclaves dans son royaume, au nombre d'un million. Il lui en coûta, selon Josephe, plus juste en cela qu'Aristée 460. talens & davantage, à 120. dragmes par tête sans parler d'un nombre infini de vases d'or & d'argent, de presens de pierreries, & de cent talens en argent qu'il envoya au temple de Jerusalem. Sur une lettre qu'il écrivit au grand pontife Eleazar, on lui envoya 72. Juifs, qui firent cette fameuse version de l'écriture, à qui on a donné le nom de version des Septante. *Voyez*

ARISTE'E.

ARISTEE. Ils furent renvoyés chargés de nouveaux présens pour le grand pontife Eleazar, & comblés eux-mêmes d'honneurs & de liberalités. Ce fut l'an 271. avant l'ere Chrétienne, & un an après la victoire que Ptolemée remporta par mer sur Antigonus *Gonatas*, roi de Macedoine. Il eut encore une guerre de plusieurs années à soûtenir contre Antiochus roi de Syrie, surnommé *Theos*, c'est-à-dire, *Dieu*; & pour la terminer, il lui donna en mariage sa fille Berenice, quoique Laodicé femme d'Antiochus, dont il avoit eu deux enfans, fût encore vivante; car Appien s'est trompé, lorsqu'il a cru que Laodicé & Berenice étoient toutes deux sœurs & filles de Ptolemée. Ce prince qui se flattoit follement du privilege de l'immortalité, essuya neanmoins le sort de tous les hommes, & mourut enfin l'an du monde 3789. 246. avant Jesus-Christ. Josephe lui attribuë 39. ans de regne, sans comprendre apparemment le tems qu'il regna avec son pere: son fils Ptolemée *Evergetes* lui succeda. Clement *Alexandrin* veut qu'il en ait regné 37. Ptolemée, dans le canon des rois d'Egypte, Porphyre, Eusebe & autres, en comptent 38. Il a regné seul 37. ans 8. mois, & en tout 39. moins 1. mois. *Consultez* un livre imprimé à Oxford en 1685. intitulé, *contra hist. Aristai dissertatio, &c. auctore Humpfredo Hody*. Cet auteur croit que la version des Septante n'a été faite que sur la fin du regne de Philadelphe: Isaac Vossius lui a répondu l'année suivante dans un livre *in* 4°. imprimé à Londres. *Voyez* PHILADELPHE. * Pausanias, *in Attic.* Justin. Polybe. Athenée, *l.* 12. Josephe, *antiq. l.* 12. Theocrite, *Idyll.* 37. Vitruve, *præfat. l.* 7. Usserius, *in annal.*

PTOLEME'E III. roi d'Egypte, surnommé *Evergetes*, à cause qu'il étoit bienfaisant, succeda à son pere PTOLEME'E *Philadelphe*, l'an du monde 3789. & 246. avant Jesus-Christ. Pour venger la mort de Berenice sa sœur, mariée à Antiochus II. dit *le Dieu*, roi de Syrie, il sortit de son état à la tête d'une puissante armée, se saisit de la Cilicie, de quelques provinces au-delà de l'Euphrate, & presque de toute l'Asie; mais il fut obligé de revenir chez lui, où les Egyptiens s'étoient revoltés. Ptolemée ravagea la Syrie, selon la prediction de Daniel, qui l'appelle *le roi du Midi*. Josephe dit qu'Evergetes offroit à Dieu des sacrifices dans Jerusalem. On dit qu'il remporta des richesses incroyables prises sur l'ennemi, avec deux mille cinq cens simulacres de faux dieux; entr'autres ceux que Cambyses, roi de Perse, avoit enlevés aux Egyptiens du tems de Psammite: ce qui fut si agreable à ces peuples superstitieux, qu'ils donnerent à leur roi le surnom d'*Evergetes*, ou de *Bienfaiteur*. Il mourut, soit de maladie, comme le rapporte Polybe, soit qu'il ait été empoisonné par son fils Ptolemée, selon Justin & Strabon, après un regne de 26. ans, l'an du monde 3814. & le 221. avant Jesus-Christ. * *Daniel, ch.* 11. *v.* 7. Justin, *l.* 29. *&* 30. Polybe, *l.* 2. Eusebe, *in chron.* Saint Jerôme, *in Daniel.* Josephe, *l. contre Appion, &c.*

PTOLEME'E IV. roi d'Egypte, porta le surnom de *Philopator*, c'est-à-dire, *aimant son pere*, qu'on lui donna par antiphrase, parce qu'on le soupçonnoit d'avoir fait mourir son pere, auquel il succeda l'an du monde 3814. & le 221. avant Jesus-Christ. Il se défit aussi de sa mere, de son frere, de sa sœur & de sa femme. Ce prince, qui passa tout le tems de son regne dans une vie extrêmement cruelle & licentieuse, fit mourir son frere Magas fils de Berenice, & sa propre mere Agathoclie; & plusieurs autres personnes qu'il apprehendoit lui être de quelque obstacle au gouvernement; & s'abandonna ensuite uniquement au luxe & à la volupté, ce qui lui fit donner le surnom de *Tryphon*. Il fit mourir aussi Eurydice ou Arsinoé qui étoit sa sœur & sa femme. Antiochus III. dit *le Grand*, roi de Syrie, se servant de cette conjoncture favorable, lui déclara la guerre l'an 217. avant Jesus-Christ, & fut vaincu dans la bataille de Raphia. Ptolemée alla à Jerusalem, & voulut entrer dans le sanctuaire du temple. Le grand pontife Simeon II. s'y opposa; & Dieu seconda cette opposition par une défaillance, qui surprit dans le même tems Ptolemée. Lorsque ce prince fut arrivé à Alexandrie, il voulut se venger du refus du grand prêtre sur les Juifs, qu'il fit enfermer dans le Cirque, pour être foulé aux pieds des élephans: ce qui ne fut pas neanmoins executé. Josephe s'est trompé, en prenant ce roi pour Ptolemée *Physcon*. Il mourut après un regne de 17. ans, l'an 3831. du monde, & 204. avant Jesus-Christ, laissant pour heritier de ses états son fils Ptolemée *Epiphanés*, âgé seulement de 4. ans. * Polybe, *l.* 5. Justin, *l.* 30. Eusebe, *in chron.* Saint Jerôme, *in Daniel.* Torniel & Salian, *in annal. vet. test.* II. des *Machabées*, *l.* 3. Josephe, *l.* 2. *contre Appion.* M. Du Pin, *bibl. prof. tom. II.*

PTOLEME'E V. roi d'Egypte, dit *Epiphanés*, c'est-à-dire, l'*Illustre*, n'avoit que quatre ou cinq ans, quand son pere Ptolemée *Philopator* mourut l'an 204. avant Jesus-Christ. Agathoclés, sa sœur Agathoclée concubine du feu roi, & leur mere Oenante, avoient usurpé le gouvernement. Ils cacherent quelque tems la mort du roi, pillerent ses trésors, & voulurent faire mourir le jeune prince; mais les Egyptiens le délivrerent de ce danger, & le mirent sous la protection des Romains. Antiochus III. dit *le Grand*, voulut se servir de cette conjoncture, pour reprendre les terres que les rois d'Egypte avoient conquises sur ceux de Syrie, mais ce fut inutilement. Pour mieux venir à bout de ces desseins, il donna en mariage à Ptolemée, sa fille Cleopatre, qui préfera neanmoins les interêts de son époux à ceux de son pere. Ptolemée laissa deux fils; & mourut après un regne de 32. ans, l'an du monde 3855. & 180. avant Jesus-Christ. * Eusebe, *in chron.* Saint Jerôme, *in c.* 11. *Daniel.* Polybe. Tite-Live. Justin, &c.

PTOLEME'E VI. roi d'Egypte, dit *Philometor*, porta ce nom par raillerie; car il haïssoit extrêmement Cleopatre, à laquelle il devoit la vie, parce qu'elle lui avoit voulu preferer son jeune frere Ptolemée *Physcon*. Il donna sa fille Cleopatre à Alexandre Bala ou Bales, roi de Syrie, qu'il déthrôna. Ptolemée mourut d'une chûte de cheval, après un regne de trente cinq ans moins trois mois, l'an du monde 3890. & 145. avant Jesus-Christ. *Cherchez* ALEXANDRE I. roi de Syrie.

PTOLEME'E VII. roi d'Egypte, dit *Physcon*, c'est-à-dire, *le Ventru & le Débauché*, & *Evergetes II.* prit lui-même le nom d'*Evergetes*, qui veut dire *bienfaicteur*, & fut nommé par les Alexandrins, *Cacorgetes*, c'est-à-dire, *malfaisant*. Il se rendit maître de l'Egypte, après la mort de Philometor son frere, l'an du monde 3890. & 145. avant Jesus-Christ: étant devenu odieux au peuple d'Alexandrie à cause de ses cruautés, il fut obligé de s'enfuir en Cypre, & le royaume fut déferé à sa femme Cleopatre. Son regne fut de vingt-neuf ans, qu'il passa dans une vie odieuse & débauchée. Il avoit épousé Cleopatre sa sœur; & veuve de son frere Philometor; & il avoit eu de ce mariage un fils nommé Memphis, qu'il fit cruellement mourir, puis couper en morceaux, & servir sur table à sa propre mere, après l'avoir repudiée pour épouser la jeune Cleopatre, fille de Philometor. Dans la vûë de faire plaisir aux peuples de Syrie, ennuyés de la domination de Demetrius *Nicanor*, il leur donna pour roi l'an 126. avant Jesus-Christ le fils d'un marchand nommé Protarque. Ce jeune homme, qui se disoit adopté par Antiochus *Sidetes*, prit le nom d'Alexandre, & fut surnommé *Zebina*. Ptolemée *Physcon* mourut l'an du monde 3918. & 117. avant Jesus-Christ. Athenée parle d'une histoire d'Egypte que ce roi avoit commencée, & dont il avoit déja composé vingt-quatre livres. * Strabon, *l.* 17. Josephe, *liv.* 13. *hist. & cont. Ap. l.* 2. Euseb. *in chron.* Athenée, *l.* 2. 6. 12. *&c.*

PTOLEME'E VIII. roi d'Egypte, dit *Lathurus*, succeda à son pere *Physcon*, l'an du monde 3918. & 117. avant Jesus-Christ. Cleopatre sa mere, qui ne l'aimoit point, le chassa du thrône, pour mettre son frere Ptolemée *Alexandre* en sa place, & se servit à cet effet des forces d'Alexandre *Jannée*; roi des Juifs. Ptolemée voulant s'en venger, entra dans la Judée, & après avoir emporté Azot, défit les Juifs à Asoph près du Jourdain. Les Egyptiens en firent un tel carnage, qu'ils ne cesserent de tuer, que lorsqu'ils furent lassés de frapper. Le reste de l'armée fut pris, ou se sauva par la fuite. Josephe dit qu'ensuite Ptolemée s'étant retiré dans quelques bourgs, fit égorger grand nombre de femmes & d'en-

fans, qu'il y trouva; & que les ayant fait mettre en pieces, il commanda à ses soldats de les jetter dans des chaudieres d'eau boüillante, afin que lorsque les Juifs échappés de la bataille, viendroient en ce lieu, ils crussent que leurs ennemis mangeoient de la chair humaine, & conçussent une plus grande frayeur. Au reste Ptolemée tenta inutilement de se rendre maître de l'Egypte, & se retira dans l'isle de Cypre. Il avoit déja regné 17. ans, moins quelques mois, lorsqu'il fut déthrôné en l'année 101. avant Jesus-Christ; mais après que Ptolemée *Alexandre* eut été tué, il fut rappellé l'an 81. avant Jesus-Christ, & regna encore 8. ans. Il mourut l'an du monde 3954. & 81. avant Jesus-Christ. * Justin, *l.* 26. Josephe, *l.* 13. *&c.*

PTOLEME'E, IX. de ce nom, roi d'Egypte, surnommé *Alexandre* I. fut mis sur le thrône par les brigues de sa mere Cleopatre, qui haïssoit son frere Ptolemée *Lathurus*, legitime heritier de la couronne. Cette orgüeilleuse princesse avoit tant d'aversion pour ce fils, qu'elle donna du secours aux Juifs qui lui faisoient la guerre, qu'elle lui ôta sa femme pour la donner à son plus cruel ennemi, & qu'elle fit mourir le general des troupes, qui l'avoit laissé échapper après l'avoir fait prisonnier. Alexandre même en reçut des traitemens indignes, & prit la fuite, préferant la douceur d'une vie privée aux inquietudes du gouvernement. Cleopatre le rappella neanmoins; mais ce prince sçachant qu'elle avoit quelques mauvais desseins contre lui, la fit assassiner. Les Alexandrins indignés de cet attentat, & ennuyés de sa mauvaise conduite, le chasserent l'an 91. avant Jesus-Christ: il fut tué par un pilote nommé Chereas. * Josephe, *l.* 13. *c.* 20. *&* 21. Justin, *l.* 39. Eusébe, *en sa chronique.*

PTOLEME'E X. roi d'Egypte, surnommé *Alexandre* II. fils du precedent, fut livré à Mithridate; & étant sorti de prison se mit sous la protection de Sylla, qui lui fit rendre le royaume que son pere avoit eu. Il épousa Cleopatre, fille de Ptolemée *Lathurus*, & la tua dix-neuf jours après. Ce prince regna 15. ans, & mourut l'an du monde 3970. & 65. avant Jesus-Christ. * Suetone Appien, *liv.* 1. *des guerres civiles.*

PTOLEME'E XI. roi d'Egypte, dit *Auletes*, c'est à-dire, *le Flûteur* ou *le joueur de flûte*, étoit fils *naturel* de Ptolemée *Alexandre*, ou de *Lathurus*, & fut roi après Alexandre III. l'an du monde 3970. & 65. avant Jesus-Christ. Ses sujets se plaignant qu'il les chargeoit trop de tributs, le chasserent du thrône, & y mirent une de ses filles nommée *Berenice*, qui épousa Archelaüs, prêtre d'une ville de Pont. Auletes vint à Rome, l'an 58. avant Jesus-Christ, pour y demander du secours aux Romains; & n'ayant pas été reçu comme il le souhaitoit, il se retira à Ephese. Mais quelque tems après, Gabinius, proconsul de Syrie, par ordre de Pompée, le remit sur le thrône, d'où il chassa sa fille, & la fit mourir. Il mourut peu de tems après, l'an du monde 3984. & 51. avant Jesus-Christ, comme on l'apprend d'une lettre de Cælius à Ciceron, qui est la 4. du livre 8. La vie de ce prince fut donnée au public à Paris l'an 1698. par M. Baudelot d'Arval. * Strabon, *l.* 17. Dion, *l.* 39. Appien, *l.* 2. *de bell. civil. &c.* Bayle, *diction. critique.*

PTOLEME'E XII. roi d'Egypte, dit *Denys* ou *Bacchus*, regna après son pere *Auletes*, avec sa sœur Cleopatre. Son regne ne fut que de quatre ans. C'est lui qui par le conseil de Theodote son gouverneur, & d'Achillas, general de son armée, fit couper la tête à Pompée, qui après la bataille de Pharsale venoit se refugier chez lui. Ptolemée & ceux par l'avis desquels il se gouvernoit, ne furent pas plus fideles à Jules Cesar: ils lui dresserent des embûches à son arrivée à Alexandrie; mais Cesar en sortit victorieux, & pendant le tumulte Ptolemée se noya dans le Nil en l'an 46. avant Jesus-Christ. * Appien, *l.* 2. *de bell. civil.* Eutrope, *l.* 6. *hist. Rom.* Orose, *l.* 6. *c.* 15. *&* 16. *&c.*

PTOLEME'E I. roi de Cypre, étoit de la même maison que les rois d'Egypte. Sa vie étoit corrompuë par toutes sortes de vices; de sorte que tous ses sujets devinrent ses ennemis. Caton fut envoyé en qualité de questeur ou de tresorier en Cypre, pour dépoüiller ce prince, qui se fit mourir à l'arrivée de ce Romain, l'an 56. avant Jesus-Christ. * Velleius Paterculus, *hist. l.* 2.

PTOLEME'E II. dit *le Jeune*, fils de Ptolemée *Auletes*, & frere de Ptolemée *Denys* ou *Bacchus* roi d'Egypte, épousa sa sœur Cleopatre, & fut nommé roi de Cypre par Jules Cesar. Après la mort de Ptolemée son frere, il joüit de l'Egypte, & accompagna Cleopatre à Rome, où il fut obligé de souffrir le commerce de Jules Cesar avec cette princesse. Il épousa son autre sœur Arsinoé par ordre de Cesar, qui l'envoya ensuite à Ephese, & l'y fit assassiner. Arsinoé ayant osé déclarer la guerre à Cesar, fut vaincuë & menée en triomphe à Rome, où Marc-Antoine la fit mourir à l'instigation de Cleopatre. * Plutarque. Justin.

PTOLEME'E, surnommé *Apion*, roi de Cyrene, entre l'Egypte & la Libye, étoit fils *naturel* de Ptolemée *Physcon*, qui ayant beaucoup d'amitié pour lui, l'établit dans cet état. Il y regna environ vingt ans, jusqu'en l'an 96. avant Jesus-Christ, que se voyant sans enfans, il laissa le peuple Romain son heritier. Le senat ordonna que les villes de ce petit royaume demeureroient libres. * Justin, *l.* 39. Tite-Live, *l.* 70. Eusebe, *in chron. &c.*

PTOLEME'E, dit *Ceraune* ou *la Foudre*, roi de Macedoine, fils de Ptolemée *Lagus*, & de sa premiere femme Eurydice, tua en trahison Seleucus roi d'Asie & de Syrie, l'an du monde 3754. 281. avant Jesus-Christ, & usurpa le royaume de Macedoine. Alors il épousa sa propre sœur Arsinoé veuve de Lysimachus, la relegua aussi-tôt après en l'isle de Samandrachi, & fit mourir les deux fils de cette princesse, Lysimachus âgé de seize ans, & Philippe, de treize ans. Il fit la paix avec ses voisins, & jouit en repos du fruit de ses crimes. Mais ce ne fut que pour un an & cinq mois; car il fut tué en l'an du monde 3755. & 280. avant Jesus-Christ, avec grand nombre des siens par les Gaulois, qui sous la conduite de Belgius, ravageoient l'Illyrie & la Macedoine. Son frere Meleagre lui succeda. * Polybe, *l.* 2. Justin, *l.* 17. & 24. Pausanias, *in Phoc. &c.*

PTOLEME'E, Juif, fils d'*Abode*, épousa la fille de Simon *Machabée* prince des Juifs, & grand sacrificateur. Enflé de cette élevation, il resolut de faire perir la famille des Machabées, & d'usurper la puissance souveraine. En effet, il assassina Simon, dans un festin l'an 3900. du monde, 135. avant Jesus-Christ, & en même tems retint prisonnier sa veuve & deux de ses fils. Ensuite il envoya pour tuer Jean, surnommé *Hyrcan*, qui étoit le troisiéme; mais n'ayant pû réüssir dans son dessein, il se retira à Dagon, forteresse au-dessus de Jericho. Hyrcan l'y vint assieger, & fut empêché par la tendresse qu'il avoit pour sa mere & pour ses freres, de prendre cette place; car Ptolemée les ayant menés sur les murailles, les fit battre à coups de verges à la vûë de tout le monde, & menaça Hyrcan de les precipiter, s'il ne levoit le siege, de sorte qu'il se retira. Le cruel Ptolemée ne laissa pas de les tuer, & s'enfuit ensuite vers Zenon, surnommé *Cotyla*, qui avoit usurpé la tyrannie dans la ville de Philadelphie. On ne sçait pas ce qu'il devint; mais il y a apparence qu'il mourut miserablement. * I. *des Machabées, cap. ult.* Josephe, *l.* 13. *hist. c.* 14. *&* *l.* 3. *de bell. c.* 2.

PTOLEME'E, fils d'*Agesarque*, originaire de Megalopolis, écrivit l'histoire de Ptolemée *Philopator*, citée par Athenée & Clement *Alexandrin*.

PTOLEME'E d'Ascalon, grammairien, dont parlent divers auteurs. Un autre PTOLEME'E de Cythere, poëte. * Suidas. Lilio. Giraldi, *dialog.* 4. *hist. poet.* Gesner, *in biblioth. &c.*

PTOLEME'E Mendesien, avoit fait l'histoire des rois d'Egypte. Apion d'*Alexandrie* dit que ce Ptolemée étoit prêtre & non pas roi, & qu'il a renfermé en trois livres entiers les actions des rois d'Egypte. Pour juger de ce qu'il a pû avoir écrit, & du tems auquel il a vécu, *voyez la bibliotheque universelle des histor. prof. de M.* Du Pin, *tom.* 1. *pag.* 46.

PTOLEME'E, medecin, qui vivoit du tems d'Auguste & de Tibere, étoit prêtre Egyptien, & après la naissance de Jesus-Christ, écrivit l'histoire des rois de son pays, dont Apion avoit transcrit quelque chose. Les

anciens en font mention. * Clement *Alexandrin*, *l. Strom.* Eusebe, *l.* 10. *prap. evang. c.* 12. Tertullien, *in apoc. c.* 19. Saint Cyrille, *l.* 1. *cont. Julian.*

PTOLEME'E d'Alexandrie, surnommé *Chennus*, vivoit du tems de Trajan & d'Adrien, vers l'an 117. après Jesus-Christ. Il étoit grammairien & poëte, & laissa une histoire des choses admirables, dont nous avons quelque chose dans Photius, *cod.* 190. *Consultez* aussi Suidas, &c.

PTOLOME'E (Claude) mathematicien celebre, surnommé par les Grecs *tres-divin & tres-sage*, étoit de Peluse, ou d'*Elseluss*, comme disent les Arabes, & non pas d'Alexandrie, où il fit son sejour dans le deuxiéme siecle, sous l'empire d'Adrien & de Marc-Aurele Antonin, vers l'an 138. avant Jesus-Christ. Ses ouvrages sont assez connus, & sur-tout ses VIII. livres de geographie, son *Almagestum*, en XIII. *de judiciis astrologicis*, en IV. *Planisphærium*, *&c.* Son systême du monde distingue deux regions; l'une ётherée, & l'autre élementaire. La region ётherée ou celeste, commence par le premier mobile, qui dans l'espace de vingt-quatre heures fait son mouvement de l'orient à l'occident. Ce ciel imprime ce même mouvement aux dix cieux inferieurs, qui sont selon son opinion, le double crystallin, le firmament, & ceux des sept planetes; sçavoir, saturne, jupiter, mars, le soleil, mercure, venus & la lune. Il admet les deux crystallins entre le premier mobile & le firmament, pour rendre raison de quelques irregularités qu'il avoit observées dans le premier mobile. La region élementaire qui commence sous la concavité du ciel & de la lune, renferme les quatres élemens, qui sont le feu, l'air, l'eau & la terre. Il compose le globe terrestre de la terre & de l'eau, & le place immobile au centre du monde. L'élement de l'air environne le globe terrestre, & est environné par celui du feu. Les astronomes qui sont venus après Ptolomée, ont fait plusieurs observations, qu'il est difficile d'accorder avec son systéme. * Marcianus Heracleota, *in Periplo*. Suidas, *in* Πτολ. Vossius, *de hist. Græc. & math.* Gesner, *in bibl. &c.*

PTOLOME'E, Heresiarque dans le deuxiéme siécle, étoit disciple de Valentin. Il voulut faire une secte à part, & ajoûta plusieurs rêveries à celles de son maître, donnant à Dieu deux femmes, l'intelligence & la volonté, & disant que par elles il engendroit les autres dieux. On lit une lettre à une certaine femme nommée *Flora*, qui contient les sentimens de cet Heretique sur la loi de Moyse. Il croyoit que les Eons étoient des personnes substantielles hors de Dieu, au lieu que Valentin les avoit renfermées dans la divinité, comme des mouvemens & des sentimens. Il soûtenoit que la loi de Moyse n'étoit pas d'un seul auteur; qu'il y en avoit une partie de Dieu, l'autre de Moyse, & la troisiéme des Juifs; qu'elle contenoit aussi de trois sortes de preceptes, les uns entierement bons, comme le decalogue: d'autres mêlés de justice & d'injustice, comme la loi du talion; & les troisiémes typiques & symboliques, comme les loix ceremoniales. Il eut des sectateurs qui furent nommés de son nom *Ptolemaires*. * S. Irenée, *l.* 1. *c.* 15. Tertullien, *adv. Valent.* S. Epiphane, *her.* 35. Baronius, *A. C.* 175. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des III. premiers siecles*, *édit. de Paris.*

PTOLOME'E de Lucques, *voyez* LUQUES (Barthelemy de)

PU

PUANTS, nation sauvage du Canada, aujourd'hui tres-peu nombreuse. Leur propre nom est *Otchagras*. On les appelle Puants, parce qu'ils ont habité sur le bord d'une riviere fort poissonneuse, sur les bords de laquelle on trouvoit toûjours quantité de poissons pourris qui rendoient l'eau puante. Ils ont donné leur nom à une grande baye, qui fait comme une espece de cul-de-sac au lac Michigan, & au fond de laquelle ils ont demeuré dans le plus charmant endroit qui se puisse voir. Ils sont à present au pied du fort que les François ont un peu plus bas dans la riviere des Renards. * *Memoires du Canada.*

PUBLICAINS, nom que portoient ceux qui étoient chargés chez les Romains du recouvrement des impôts: ils étoient presque par tout en horreur. Chez le Juifs il en est parlé dès le tems de Job & des prophetes; comme des gens d'une profession méprisée & haïe de la nation; & l'on voit que dans le nouveau testament, du tems de Notre-Seigneur, les Juifs les regardoient comme des pecheurs & des scelerats. Cette haine particuliere des Juifs contre les Publicains, venoit de ce qu'ils croyoient être exempts de payer le tribut aux nations étrangeres. Il y avoit même parmi eux du tems de Notre-Seigneur, une secte de gens, qui dura jusqu'à la prise de Jerusalem, laquelle enseignoit cette maxime comme un point de religion. Parmi les Romains, ceux qui prenoient les fermes publiques, & qui levoient toutes sortes d'impôts pour l'état, étoient ordinairement des chevaliers Romains qui s'associoient pour cela, & qui étoient ainsi les fermiers generaux de la republique. Ciceron en a fait un grand éloge, comme d'une compagnie à qui la republique étoit fort redevable, dont la probité étoit si reconnuë, qu'on les choisissoit pour mettre en dépôt les deniers des familles. Tite-Live n'en fait pas un portrait si avantageux. Ces fermiers avoient des commis sous eux, qui pouvoient être de diverses nations. Saint Matthieu, par exemple, qui étoit Juif, ne laissoit pas d'être commis dans l'un des bureaux de ceux qui tenoient la ferme de la Judée. Comme ces gens-là faisoient souvent des violences pour se faire payer, ils s'étoient attiré la haine de tout le monde. Ils abusoient même quelquefois tyranniquement du pouvoir que leur emploi leur donnoit. On en peut voir un exemple dans la vie de Lucullus, où Plutarque rapporte que ces gens-là & les usuriers avoient fait mille maux en Asie, & que Lucullus y mit ordre en faisant certain reglement qu'il rapporte. Mais il ne dit pas qu'il chassa les Publicains de l'Asie, ce qui auroit été perdre la meilleure partie des revenus de l'état, comme on le peut voir dans la harangue de Ciceron, *pro lege Manilia*. * *Evangelia passim.* Plutarque. Titus Livius, *dec.* 3. *l.* 5. Tertull. *l. de pudicitia*, *c.* 9. Cicero, *pro lege Man. & pro Planc. & l.* 15. *ep.* 20.

PUBLICOLA, *cherchez* VALERIUS (P.)

PUBLIE (sainte) veuve, abbesse d'Antioche, vivoit dans le quatriéme siecle sous l'empire de Constance. Elle avoit un fils nommé *Jean*, prêtre de l'eglise d'Antioche, que quelques-uns ont crû être saint Jean Chrysostome, mais sans fondement. Etant restée veuve fort jeune, elle établit une communauté de religieuses à Antioche. Pendant que Julien l'*Apostat* étoit dans cette ville, ces filles, quand il lui arrivoit de passer devant leur maison, affectoient de chanter les endroits des pseaumes, où il est parlé contre les idoles. Julien leur fit dire de se taire; mais comme il passoit une autrefois, Publie fit chanter à ces filles ce verset du pseaume 67. *Que Dieu s'éleve, & que ses ennemis soient dissipés, & que ceux qui le haïssent fuyent de devant sa face.* L'empereur irrité fit venir Publie, & lui fit donner des soufflets par ses gardes. Cette sainte veuve se croyant fort honorée d'avoir souffert pour le nom de J. C. s'en retourna dans sa maison, & continua de chanter des pseaumes, & de mener une vie tres-sainte. On ne sçait pas en quel tems elle mourut. Les Grecs honorent sa memoire au 9. d'Octobre. * Theodoret, *hist. l.* 3. *cap.* 19. Baillet, *vies des Saints*, 9. *Octobre.*

PUBLIUS, étoit un des principaux habitans de l'isle de Malte, dans le tems que le vaisseau qui portoit S. Paul à Rome, fit naufrage auprès de cette isle. Il recüeillit fort humainement saint Paul & ceux qui étoient avec lui, & les traita pendant trois jours. L'apôtre guerit miraculeusement le pere de Publius, malade de la fievre & de la dysenterie. On assure qu'il se fit Chrétien avec tous ceux de sa maison, & qu'il se joignit à saint Paul pour travailler à la conversion de tous les habitans de l'isle, dont il fut fait évêque. Il fit de sa maison une eglise, qui est presentement dediée à l'honneur de cet apôtre. Il y en a qui croyent que Publius étoit gouverneur de Malte pour les Romains; mais saint Luc ne le dit point. * *Actes*, XXVIII. 2. *&c.*

PUBLIUS NONIUS ASPRENAS, consul designé

par Tibere avec M. Aquilius Julianus, fut confirmé par Caligula l'an 38. de Jesus Christ. Il fut tué par les Allemands de la garde de Caligula, après que ce prince eut été massacré l'an 41. de Jesus-Christ. * Dion, *l.* 59. Josephe, *antiq. l.* 19. *c.* 1.

PUBLIUS SYRUS, de Syrie, poëte mimique, florissoit à Rome vers la 710. année de cette ville, & la 44. avant Jesus-Christ, comme nous l'apprenons de saint Jerôme : *Publius Mimographus, natione Syrus, Romæ scenam tenet.* Son esprit lui fit meriter l'estime de Jules Cesar. Macrobe rapporte diverses sentences de lui, *l.* 1. *saturn. c.* 7. Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 14. On a recüeilli ses sentences avec celles de Laberius. Joseph Scaliger, Tanegui le Fevre, & divers autres les ont expliquées. Publius est appellé poëte mimique ou mimographe, c'est-à-dire, *bouffon & baladin*, contrefaisant les actions ou les paroles des autres, pour les rendre ridicules au public. Decimus Laberius chevalier Romain assez estimé pour ses mimes, dont il nous reste quelques fragmens recüeillis dans l'édition de Lyon en 1603. étant mort à Pouzzol, dix mois après l'assassinat de Jules Cesar, en la seconde année de la CLXXXIV. olympiade ; on vit monter sur le theâtre avec plus d'éclat ce Publius venu de Syrie, & il effaça Laberius. Il ne nous reste plus de ses mimes que les sentences qui en furent extraites dès le tems des Antonins : elles ont été souvent imprimées avec des notes de divers critiques. La meilleure édition est celle que M. le Fevre de *Saumur* en a donnée à la fin de son Phedre. Les anciens goûtoient si fort ce qu'avoit fait cet auteur, qu'ils le jugeoient preferable à tout ce que les poëtes tragiques & comiques avoient jamais produit de meilleur, soit dans la Grece, soit dans l'Italie. C'étoit le sentiment de Jules Cesar; ç'a été depuis celui de Cassius Severus, & celui de Seneque *le Philosophe* : parmi les modernes, les deux Scaliger pere & fils faisoient un tres-grand cas de ce poëte. * Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëtes Latins.*

PUBLIUS, *cherchez* EGNATIUS, LICINIUS TEGULA, RUTILIUS, & les autres noms plus connus.

PUCCI (Laurent) cardinal, d'une famille noble & ancienne de Florence, étoit fils d'*Antoine* Pucci ; & après avoir fait du progrès dans l'étude du droit, il vint à Rome, où son merite le fit bientôt connoître. Le pape Jules II. lui donna une charge de dataire, & l'employa dans les affaires les plus importantes. Depuis, Leon X. le fit cardinal en 1513. & par-là il s'acquitta en quelque maniere des grandes obligations que la maison de Medicis avoit à celle de Pucci, dont plusieurs avoient souffert l'exil & la mort pour sa défense. Ce cardinal fut évêque d'Albe & de Palestrine ; & il eut encore les évêchés de Pistoye, de Melfi, de Rapolle, &c. & outre la charge de grand penitencier de l'eglise, il posseda les emplois les plus importans de la cour de Rome. Il fut accusé de concussion & de peculat, & d'avoir donné occasion à Luther de s'emporter contre l'avarice de la cour de Rome, & en particulier contre les indulgences, par la profusion extraordinaire que Pucci en faisoit. Paul Jove avouë qu'il avoit abusé du bon naturel du pape Leon X. par ses flatteries, & par son adresse à moderer la severité des canons par des interpretations commodes & agreables. On dit même qu'il n'avoit point eu honte d'établir cette maxime pernicieuse & détestable, *que cette sorte de gain étoit permise à un souverain pontife.* Cette conduite rendit odieux Pucci, à qui on voulut faire rendre compte de son ministere sous le pontificat d'Adrien VI. Le cardinal de Medicis détourna ce coup par son credit; & étant devenu pape sous le nom de Clement VII. il rétablit Pucci dans son ancienne autorité. Pour lors ce cardinal ménagea plus adroitement sa faveur, & mourut à Rome le 15. ou 16. jour de Septembre de l'an 1531. âgé de 73. ans. * Guichardin, *l.* 2. 3. 9. & 14. Paul Jove, *in vita Leon. X.* Onuphre. Ughel. Aubery, *hist. des cardinaux.*

PUCCI (Robert) cardinal, évêque de Pistoye, & frere du cardinal *Laurent* Pucci, exerça les premiers emplois de la republique de Florence sa patrie, où il fut gonfalonier & prieur de la Liberté. Depuis il fut nommé par Alexandre de Medicis, qui étoit pour lors duc de Florence, entre les quarante-huit prud'hommes que ce prince choisit dans les principales familles nobles, pour être ses conseillers. Il donna dans cet emploi des marques ordinaires de son experience, de son zele & de sa probité ; & après la perte qu'il fit de *Leonora* Lenta son épouse, il s'engagea dans l'état ecclesiastique. Le pape Paul III. lui donna l'évêché de Pistoye, & le fit depuis cardinal en 1542. Il ne joüit que peu d'années de cette dignité, & mourut le 17. Janvier de l'an 1547. le 83. de son âge. * Ughel, *Ital. sacr.* Onuphre. Aubery, &c.

PUCCI (Antoine) cardinal, évêque de Pistoye, fils d'*Alexandre*, & neveu des cardinaux *Laurent* & *Robert*, étudia à Pise, & de-là vint à Florence sa patrie, où il fut pourvu d'un canonicat, & fit valoir le talent qu'il avoit pour la predication. Le cardinal Laurent son oncle, le fit venir à Rome, lui remit l'évêché de Pistoye, & lui procura une charge de clerc de la chambre apostolique. On admira le discours latin qu'il prononça dans la neuviéme session du concile de Latran. Peu après il alla nonce en Suisse, puis en France, fut arrêté à Rome par les Imperiaux qui prirent cette ville en 1527. & fut un des prelats qu'on donna pour ôtages. Ils furent traités de la maniere du monde la plus dure, jusques-là qu'on les traîna honteusement dans le champ de Flore, pour les y faire mourir comme des scelerats : mais ils s'enfuirent la nuit suivante des mains de leurs gardes, & allerent joindre Clement VII. qui envoya Pucci en Espagne, puis en France. Il fut recompensé de ses services par le chapeau de cardinal que le pape lui donna au mois de Septembre de l'an 1531. & il succeda en même tems aux benefices de son oncle, & à la charge de grand penitencier. Après avoir rempli les devoirs d'un bon prelat, il mourut à Bagnarea en Toscane l'an 1544. âgé de 60. ans. On publia l'an 1541. à Bologne, 14. de ses homelies sur les paroles de la consecration. * Guichardin, *l.* 8. 14. & 16. Paul Jove, *in Leone X. & in hist.* Onuphre. Ughel. Aubery, &c.

PUCCI (François) en latin *Puccius*, de la même famille que les trois cardinaux, *dont nous venons de parler*, vivoit sur la fin du XVI. siecle. Il quitta l'eglise Catholique pour embrasser les erreurs de Calvin, & étoit à Lyon lorsqu'il fit cette démarche. Il s'en alla en Angleterre, où il étudia en theologie à Oxford, puis à Londres. Après quoi il alla en Suisse, où il eut une dispute avec Socin sur l'état du premier homme. Cela porte à croire qu'il passoit pour Orthodoxe dans l'esprit des Protestans : mais on se tromperoit fort, si l'on en jugeoit ainsi. Il avoit des opinions pour lesquelles messieurs de Bâle le chasserent. Il s'en retourna à Londres, où on le mit en prison, à cause des dogmes qu'il debitoit. Dès qu'il fut en liberté, il se retira en Flandres, & de-là il fit un voyage en Pologne, où il provoqua Socin à une dispute verbale. Ils disputerent plusieurs fois en presence des ministres de Cracovie, & ne purent s'accorder. Pucci rompant avec les sectaires de ce pays-là, se rendit à Prague, où il rentra dans la communion de l'eglise Catholique en 1595. Etant retombé dans ses erreurs, il fut arrêté par ordre de l'evêque de Saltbourg & envoyé à Rome, où il fut brûlé sur la fin du seiziéme siecle. Il n'avoit aucune science, & il donnoit dans le Fanatisme. Mais le principal dogme dont il s'entêta fut, que tous les hommes auroient part au salut, en vertu du sang de Jesus-Christ ; dogme qu'il établit dans son livre, qui a pour titre : *De Christi Servatoris efficacitate in omnibus & singulis hominibus quatenus homines sunt, assertio catholica.* * Socin. *epist.* 3. *pag.* 380. *tom.* 1. *biblioth. fratrum Polonor.* Hornsbeek, *appar. ad controver. Socinian. pag.* 31. Micrælius, *syntagm. histor. eccl. p. m.* 860. Baillet, *au tom.* 1. *des anti.* Bayle, *diction. critique.*

PUCELLE D'ORLEANS, *cherchez* ARC (Jeanne d')

PUCH (Ausias del) cardinal, nâquit à Xativa au royaume de Valence, dans une famille tres-noble & tres-ancienne. Après avoir pris le bonnet de docteur, il devint chantre de l'eglise de Barcelone, puis conseiller de Jean II. roi d'Aragon. Ce prince lui procura ensuite l'archevêché de Montreal en Sicile, & le charges con-

jointement avec la reine, de l'administration des affaires de Catalogne, qui étoit en troubles. Il accompagna ce monarque à la conference qu'il eut à Sauveterre en Bearn l'an 1462. avec le roi Louis XI. & contribua beaucoup à la ligue qui s'y forma entre ces deux souverains. L'an 1472. il fut ambassadeur à Rome, pour rendre au nom du roi son maître l'obedience au pape Sixte IV. qui le créa cardinal l'année suivante, & le fit vice-camerlingue de la sainte Eglise. Il eut ensuite charge de traiter avec les ambassadeurs des princes d'Italie, au sujet d'une ligue contre le Turc, pour laquelle il passa même en Allemagne, afin d'y animer l'empereur. Ce cardinal fut nommé par le pape à l'archevêché de Saragosse; mais le roi d'Aragon, qui avoit demandé cet archevêché pour Alfonse, fils naturel de son fils Ferdinand II. roi de Castille, se voyant refusé par le pape, qui s'excusoit sur le bas âge de ce bâtard, qui n'avoit que six ans, s'en prit au cardinal, & le menaça de lui faire saisir ses revenus, & ceux de Louis del Puch son oncle, grand-maître de l'ordre militaire de sainte Marie de Montesa, en cas qu'il prétendît se servir de la nomination du souverain pontife. Le prelat renonça donc au droit qu'il avoit sur l'archevêché de Saragosse, & resta à Rome, où il s'occupa à augmenter & à embellir l'eglise de sainte Sabine, qui étoit son titre; il y fonda même des benefices. C'est-là qu'il fut inhumé, étant mort le 7. Septembre 1483. âgé de 60. ans.* Aubery, *hist. des cardinaux*.

PUDENS, senateur Romain, qui fut converti à la religion Chrétienne par S. Paul & par S. Pierre, qu'il retira dans sa maison, & à qui il rendit plusieurs bons offices. On prétend qu'il étoit pere de sainte Pudentiane & de sainte Praxede, & qu'il fut martyrisé à Rome le dix-neuviéme de Mai. * *II. Timothée*. 4. 21.

PUDENS, brave chevalier Romain extrêmement fier & courageux, qui au siege de Jerusalem tua Jonathas, Juif de petite taille & de mauvaise mine, qui insultoit les Romains. *Voyez* JONATHAS. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. VI. ch.* 17.

PUDICITE', divinité qui étoit adorée par les anciens Payens, sous la figure d'une femme voilée & tres-modeste. La pudicité eut deux temples à Rome; l'un dans la place aux bœufs, *in foro boario*; & l'autre dans la ruë longue, *in vico longo*. Le premier, qui étoit fort ancien, étoit consacré à la pudicité patricienne, c'est-à-dire, à la pudicité des nobles dames Romaines; & le dernier, qui avoit été bâti par Virginie, a été dédié à la pudicité plebeïenne ou populaire, comme qui diroit parmi nous à la pudicité des simples bourgeoises. Ce qui avoit donné lieu à cette distinction de deux pudicités, & à ces noms differens qui furent imposés à cette déesse, fut une dispute que les dames patriciennes de Rome avoient euë avec Virginie. Cette derniere qui étoit de famille patricienne, & fille d'Aulus Virginius, avoit épousé un homme du peuple nommé L. Volumnius, tres-considerable par son merite. Un jour qu'elle étoit entrée dans le temple de la pudicité, qui étoit alors unique dans Rome; les matrones Romaines entêtées de leur noblesse & de celle de leurs maris, voulurent en faire sortir Virginie, & prétendirent qu'elle ne devoit plus en avoir l'entrée libre, après avoir dérogé à sa condition par sa mesalliance. Virginie, qui étoit de race patricienne, aussi-bien que les autres, repondit qu'elle n'avoit rien à se reprocher sur le mari qu'elle avoit choisi; qu'il avoit déja été deux fois consul, & qu'il s'étoit acquis par ses actions & par ses emplois, autant de gloire que les leurs pouvoient en avoir par la naissance; mais que pour n'avoir plus aucun démêlé avec elles, elle s'éloigneroit à l'avenir de leur compagnie, avec autant de soin qu'elles avoient affecté de se separer de la sienne. En effet, au sortir de là, Virginie fit le projet d'un temple qu'elle fit bâtir aussi-tôt à côté de sa maison, & le consacra à la pudicité, sous le nom de *Plebeïenne*: après quoi elle assembla plusieurs femmes des plus considerables du peuple; & leur ayant representé l'affront que les patriciennes lui avoient fait, elle les pria de vouloir frequenter le temple qu'elle venoit d'élever, les exhortant à se distinguer autant par leur vertu d'avec les patriciennes, que les patriciennes prétendoient se distinguer d'avec elles par leur noblesse. Cela arriva l'an de Rome 459. & 295. avant Jesus-Christ. * Tite-Live, *l.* 10. Festus.

PUEBLA DE SANABRIA, bon bourg d'Espagne, dans le royaume de Leon, à huit lieuës d'Astorga vers le couchant. * Maty, *diction*.

PUENTE DEL ARCOBISPO, bourg avec un pont sur le Tage. Il est dans la nouvelle Castille en Espagne, à seize lieuës au-dessous de Tolede. Un archevêque de cette ville le fit bâtir l'an 1395. & c'est de-là qu'il a pris son nom. * Maty, *diction*.

PUENTE DE LA REYNA, bon bourg du royaume de Navarre en Espagne. Il est sur la riviere d'Agra à quatre lieuës de Pampelune vers le midi. * Maty, *dictionnaire*.

PUENTE VEDRA, anciennement *Hellenes*, petite ville de Galice en Espagne. Elle est sur la riviere de Loris, à sept ou huit lieuës de Tuy vers le nord. * Maty, *diction*.

PUERTO DE CAVALLOS, ou *Portus Equorum*, port de l'Amerique septentrionale, dans la province de Honduras dans la nouvelle Espagne. PUERTO HERMOSO est dans la partie meridionale de l'isle de saint Dominique. PUERTO DE FRANCISCO BRAC, en la partie occidentale de la Californie. On y trouve sur la côte meridionale le PUERTO DE LA MAGDALENA. Celui de la Paix, PUERTO DE LA PAZ, est situé en la partie septentrionale de l'isle Hispaniola. PUERTO DE S. ANTONIO est en la province de Xalisca dans la nouvelle Espagne. PUERTO DE S. JUAN est dans la province de Nicaragua, à l'embouchure du fleuve Desaguadero. PUERTO REAL est dans la province de Tabasca, tous dans l'Amerique septentrionale.

PUERTO RICO, ou S. JUAN DE PUERTO RICO, *voyez* PORTO.

PUERTO DE SAN PEDRO, port de l'Amerique meridionale, sur la mer de Paraguay, vers l'embouchure de Rio Grande, & au levant de Rio de la Plata.

PUERTO SANCTO, *voyez* PORTO SANTO.

PUERTO SEGURO, *voyez* PORTO SEGURO.

PUERTO VIEJO, ville & port de mer de l'Amerique meridionale dans le Perou, & dans la province de Quitoa, aux Espagnols. Elle est sur la mer Pacifique ou du Sud, à côté de la ville de Quitoa.

PUFENDORF (Samuel) historiographe du roi de Suede, un des habiles hommes du XVII. siecle pour l'histoire & pour la politique, nâquit en Misnie, d'une famille où il ne voyoit que ministres Lutheriens, pere, grand-pere, oncles paternels & maternels. Il ne suivit pourtant pas ce parti; mais il tourna ses études du côté de la philosophie Cartesienne & des mathematiques. Ayant été mis en qualité de gouverneur auprès du fils de l'ambassadeur de Suede, en Danemarck, il fut arrêté à Coppenhague dans le tems que les deux rois en vinrent à se faire la guerre en 1658. Sa prison, qui dura huit mois, lui donna le loisir de faire ses reflexions sur ce qu'il avoit lû de Hobbes & de Grotius, & de les mettre en ordre. Ce premier essay qu'il publia en 1660. lui fit honneur, & lui merita que Charles-Louis électeur Palatin, fonda en sa faveur dans l'université d'Heidelberg une chaire de professeur en droit naturel. Dans ce nouvel emploi. & de plus sollicité par le baron de Boinebourg, chancelier de l'électeur de Mayence, il commença à travailler à l'ouvrage *du droit naturel & des gens*, qu'il fit imprimer l'an 1672. à Lunden dans la province de Schonen, où il avoit été appellé deux ans auparavant par Charles XI. roi de Suede. En 1684. il en fit faire une seconde édition à Francfort, augmentée d'un quart, qui fut traduite en françois par Jean Barbeyrac, avec des notes de sa façon, & imprimée à Amsterdam l'an 1706. Si Puffendorf eut des approbateurs, il ne manqua pas de critiques, contre lesquels il n'oublia pas aussi de se défendre. Le recüeil de ce qui fut dit de part & d'autre, forma un livre imprimé dès l'an 1686. à Francfort sous le titre d'*Eris Scandica*, querelle de Scandinavie. Le roi de Suede voulut ensuite avoir Puffendorf à sa cour, & l'honora du titre de baron: de là il passa à celle de Berlin, en qualité de conseiller d'état de l'électeur de Brandebourg. Il y mourut le 26. Octobre 1694. âgé de 63. ans. Ses ouvrages sont un

abregé de celui du droit naturel, &c. sous le titre de *devoirs de l'homme & du citoyen. Introduction à l'histoire de ce tems*, écrite en allemand. *Histoire de Suede*, depuis l'expedition de Gustave Adolphe en Allemagne, jusqu'à l'abdication de Christine. *Histoire de Charles Gustave* en deux tomes *in fol.* à Nuremberg en 1696. * *Memoires de Trevoux* Octobre 1703.

PUGAN, ville de la Chine, dans la province de Quicheu, aux confins de celles de Quangsi & de Junnan. * Maty, *diction.*

PUGLIENZA, POLENÇA, ancien bourg de l'isle Majorque, sur la côte orientale, à deux lieuës d'Alcudia vers le nord. * Maty, *diction.*

PUI & DU PUI, *cherchez* PUY & DU PUY.

PUINOIX (Jean de) en latin *de Podionucis*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est dans le Limosin, entra dans l'ordre de saint Dominique, & étoit prieur du couvent de Limoges en 1399. lorsque les religieux des provinces de l'obedience de Benoît XIII. l'élurent general. Le soin qu'il eut de maintenir la discipline reguliere, justifia le choix qu'on avoit fait de lui; & Benoît montra qu'il le connoissoit homme de tête, & capable des plus grandes affaires, en l'envoyant en 1408. avec un cardinal & trois archevêques à Ligourne, pour traiter de la paix de l'eglise avec les deputés de Gregoire XII. Les cardinaux mieux intentionnés que les deux precedens à la papauté ayant trouvé moyen de rompre leurs mesures, & fait assembler un concile à Pise en 1409. Puinoix trop attaché à Benoît XIII. ne conserva sous sa dépendance que les trois provinces du royaume d'Aragon; mais enfin en 1416. s'étant rendu au concile de Constance, & ayant paru avec éclat en diverses occasions, il renonça le 11. Novembre 1417. au generalat de l'ordre pour l'évêché de Catane, que lui donna Martin V. qui le choisit en même-tems pour son confesseur, & l'engagea à faire la clôture du concile par une harangue qu'il prononça le 22. Avril 1418. Le même pape donna encore en 1420. une marque de son estime pour Jean de Puinoix, en le nommant nonce apostolique en Sicile; & Alfonse roi d'Aragon le choisit le 24. Septembre 1422. pour gouverner pendant trois ans la même isle avec Nicolas Cattanée de Messine en qualité de viceroi. Cet illustre prélat mourut l'an 1431. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 1.*

PUISEAUX, *cherchez* HUGUES, dit *de Puiseaux.*

PUISSANCES, anges du second ordre de la seconde hierarchie, ainsi nommés à cause du pouvoir qu'ils ont sur les anges inferieurs. * Saint Denys, *cælestis hierarchiæ, cap. 6.*

PUISSANCES. Le titre de *Hautes Puissances* commença à être donné aux états des provinces unies des Pays-Bas vers l'an 1644. Depuis que leur souveraineté a été établie par le traité de paix qu'ils ont fait à Munster avec le roi d'Espagne, les rois d'Angleterre, de Suede & de Danemarck, ainsi que les électeurs & les princes de l'empire, les nomment *tres-hauts & tres-puissans seigneurs*, & leur donnent le titre de *hautes puissances.* Lorsque les états generaux conjointement avec l'empereur & le roi d'Espagne, ont traité avec quelques électeurs ou princes de l'empire, ils ont pris dans ces traités le titre de *hautes puissances*; mais lorsque le traité a été seulement entre l'empereur & les états generaux, ou entre le roi d'Espagne & les mêmes états, ils ont eu seulement le titre d'*états generaux des Provinces-Unies.* Quand les rois de France ont traité avec eux, ils les ont qualifiés tantôt les *sieurs états generaux*, & tantôt, comme il se fait à present, les *seigneurs états generaux.* Lorsque les ministres de l'empereur, du roi de France & du roi d'Espagne, presentent des memoires aux états generaux, ils leur donnent le titre de *seigneuries*; mais tous les autres ministres leur donnent celui de *hautes puissances.* * *Memoires curieux.*

PUITS DES EAUX VIVES, puits celebre dans l'écriture sainte, est entre la ville de S. Jean d'Acre, & celle de Tyr, à une bonne lieuë de celle-ci, à l'entrée d'une plaine ou prairie plantée d'arbres. On y monte par plusieurs degrés qui conduisent à une plate-forme, faite de ciment & de cailloux. Le puits est d'une figure octogone, c'est-à-dire, à huit pans ou faces, & peut avoir environ quinze pas de diametre. Il est si plein d'eau, qu'on la peut puiser à la main; mais parce qu'il n'y a point d'appuis à l'entour, il ne faut pas trop se hazarder d'en prendre. Les habitans des environs assurent que l'ayant sondé quelquefois, ils n'en ont pû trouver le fond. L'eau se décharge dans deux conduits, dont l'un qui est du côté de la mer, fait tourner quelques moulins à bled; & l'autre est vers la terre, sur un grand aqueduc bâti de pierres de taille, d'environ 200. pas de longueur, par où les eaux se vont rendre à deux autres puits plus petits, d'où elles se répandent dans la prairie & dans les jardins par plusieurs petits canaux. Il y en a qui ne peuvent se persuader que ce puits soit le même que celui qui est appellé dans l'écriture *Puteus aquarum viventium*, à cause de ces paroles qui suivent, *quæ fluunt impetu de Libano*, c'est-à-dire, qui coulent avec impetuosité du mont Liban. Leur raison est qu'on ne voit point de ruisseau qui vienne du mont Liban se rendre dans ce puits; & qu'y ayant quinze ou seize lieuës de distance, il n'y a pas lieu de s'imaginer que les eaux y coulent du Liban par quelque canal soûterrain, parce qu'elles se tariroient en un si long espace de chemin. Mais on peut répondre qu'il faut donner quelque créance à une tradition qui est ancienne, & appuyée par l'autorité de plusieurs historiens tres-celebres; qu'à l'égard du canal soûterrain, nous avons des exemples de plusieurs fontaines & rivieres, qui se cachént sous terre, & paroissent après pour continuer leur course. Ainsi le fleuve Timave qui descend des montagnes du Frioul en Italie, s'abîme dans la terre par l'espace de cent trente stades, qui font environ seize milles. Le fleuve Erasino sortant du lac Stymphale en Arcadie, se dérobe sous terre deux cens stades, c'est-à-dire, vingt-cinq milles, & en sort avec impetuosité. Le Tigre en Armenie; le Lyco dans la Natolie; le Niger en Afrique; le Nil en Ethiopie; la Guadiane en Espagne; & le Rhône en France, au bas de l'écluse proche du pont Brezain, coulent de même sous terre pour un tems, & se montrent de nouveau dans les lieux éloignés. Dans la Terre-Sainte même, Josephe croit que le Jourdain prend sa source originaire de la fontaine Phiala dans la Trachonitide, province de la Palestine, que l'on nomme à present *Bocar*; & que cette fontaine lui communique ses eaux par un canal secret & caché sous terre, quoiqu'elle en soit éloignée de 120. stades, ou quinze milles; comme la preuve en a été faite par Philippe le *Tetrarque*, & quelques autres, lesquels ont jetté dans la fontaine de Phiala quantité de paille coupée, qui s'est renduë dans le Jourdain. Les ruines des bâtimens qui s'y voyent encore, ne confirment pas peu cette opinion; car la même tradition tient que ce sont des restes des edifices que Salomon y avoit fait bâtir pour accompagner un jardin de plaisir qu'il avoit auprès de ce puits, à peu près semblable au jardin de la fontaine Scellée. * Doubdan, *voyage.*

PULCHELY, bourg grand & passablement bien bâti, où il y a un bailli. Il est sur la côte du comté de Carnavan en Angleterre, à 177. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PULCHER, *cherchez* CLAUDIUS PULCHER.

PULCHERIE, imperatrice, que son merite a rendu digne des éloges de tous les historiens de son tems, étoit fille de l'empereur *Arcadius*, & sœur de Theodose le *Jeune.* Elle consacra sa virginité à Dieu, persuada ses sœurs d'en faire de même, & à l'âge de 16. ans, fut créée auguste en 414. par Theodose, avec lequel elle partagea la puissance imperiale. Elle n'oublia rien pour l'éducation de ce prince, plus jeune qu'elle, & lui choisit elle-même des maîtres pour tous ses exercices. Depuis elle lui fit épouser en 421. Athenaïs, fille du philosope Leontius, laquelle au baptême prit le nom d'Eudocie. Theodose signoit indifferemment toutes les requêtes qu'on lui presentoit. Pulcherie, pour lui apprendre à y prendre garde de plus près, lui en fit signer une par laquelle elle achetoit Eudocie. L'empereur au lieu de profiter de ce jeu d'esprit, lui en sçut mauvais gré; & quelque-tems après, il la voulut faire ordonner diaconesse: ce qui l'obligea de quitter la cour, & de se retirer dans une maison de campagne. Elle en sortit trois ou quatre ans après, ne pouvant souffrir que Chrysaphius ministre de Theo-

dose, abusant de sa bonté, le portât à soûtenir l'heresiarque Eutychés. L'empereur ouvrit les yeux; & cette sortie de Pulcherie devint tout-à-fait avantageuse à l'église. Après la mort de Theodose en 450. Pulcherie fit élire Marcien, & l'épousa, à condition de vivre avec elle en continence, sous le nom de mariage. C'est par ses soins que fut assemblé en 451. le concile general de Calcedoine, où les peres lui donnerent des éloges tres-magnifiques, de *gardienne de la foi*, & de *nouvelle Helene*. Cette sage princesse mourut âgée de 56. ans, en 454. Le menologe des Grecs & le martyrologe Romain, en font mention le 11. Septembre. *Voyez* S. Leon, *in epist.* les actes du concile de Calcedoine, Theodoret, Nicephore & Baronius, *in annal. eccl.*

PULCI (le) poëte Italien, natif de Florence, & mort vers l'an 1486. a laissé un poëme intitulé *le Morgante*; & il paroît par cet ouvrage qu'il s'étoit laissé gâter aux livres de chevalerie, & aux romans de son tems. Outre cela il ne garde pas la bienseance, & il y confond le serieux avec le plaisant. * René Rapin, *reflex. sur la poëtique du tems*, 2. P. *reflex.* 39. *& reflex.* 116. M. de la Monnoye *sur Baillet*, *t.* 4. *art.* 1241.

PULLUS (Robert) cardinal, Anglois, qui passa en France au commencement du XII. siecle, & y fleurit dans les ecoles de Paris: il repassa ensuite en Angleterre vers l'an 1130. & y rétablit en 1133. l'académie d'Oxford. Il fut pourvû de l'archidiaconé de Rochester; mais l'amour qu'il avoit pour Paris le porta à y revenir. Son évêque fit saisir les revenus de son archidiaconé. Pullus fut obligé de plaider à Rome, où le pape Innocent II. l'appella. Il fut créé cardinal & chancelier de l'église de Rome par Celestin II. l'an 1144. & mourut vers l'an 1150. Son ouvrage des sentences a été donné au public par le pere Mathoud en 1655. Il laissa divers ouvrages dont les plus considerables sont, *sententiarum de Trinitate l. VIII. In apocalypsin S. Joannis. In aliquot psalmos. De contemptu mundi*, &c. * Jean Rossi, *de acad.* Lelande & Pitseus, *de illust. script. Angl.* Possevin, *in appar. sacr.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siecle.*

PULMANNUS (Theodore) de Craneburg, exerça le métier de foulon à Anvers, comme il nous l'apprend lui-même dans sa preface sur Ausone. Ensuite il s'adonna à l'étude, & devint habile philologue. Il nous a donné des notes sur *Virgile*, *Suetone*, *Juvenal*, *Prudence*, *Claudien*, *Ausone*. On a aussi ses *Variæ lectiones*. * Swertius, *p.* 691. Franc. Modius, in *Novant. lect. epist. pag.* 71. 184. C. Bartius lui donne quelque part le nom d'*industrieux* & de *sçavant*.

PULO NERA, c'est une des isles Molucques. Elle est située sur la côte septentrionale de celle de Banda, & appartient aux Hollandois, qui y ont construit le fort Nassaw & le Belgique. * Maty, *diction.*

PULO RON ou PULORIN, c'est une des isles de Banda, qu'on met entre les Molucques. Elle est au couchant de celle de Gumanapi, & dépend des Anglois. * Maty, *diction.*

PULO TYMON, petite isle de la mer des Indes, à l'occident de la grande isle de Borneo, a ses montagnes toutes couvertes d'arbres, & de tres-belles vallées arrosées de quantité d'eaux fraîches. C'est où croît cette herbe si renommée, qu'on appelle *Betel*, dont il n'y a presque pas d'homme ni de femme aux Indes qui ne mâche le matin en se levant, après le repas, & même en allant par les ruës. Mais parce que cette herbe est amere, ils y mêlent du bois d'aloes, du musc & d'autres aromates. Ils croyent que le betel rend l'haleine douce, qu'il fortifie les gencives, & qu'il aide à la digestion. C'est une herbe qui monte comme le houblon, & dont la feüille est plus grande & plus pointuë que celle de l'oranger. Quand on la mâche, elle rend d'abord la salive rouge comme du sang; & on crache cette premiere salive, mais on avale la seconde. Les marchands de Java en viennent charger des barques à Pulo Tymon. * *Ambassade des Hollandois au Japon.*

PULO-WAY, c'est une des isles de Banda, située dans l'Archipel des Molucques au midi de celle de Ceram. Les Hollandois sont maîtres de Pulo-way, & y ont bâti le fort Revenge. * Maty, *diction.*

PULPITRE, *voyez* THEATRE.

PULTAUSK, petite ville ou bourg du royaume de Pologne. Ce lieu appartient en souveraineté à l'évêque de Plocsko, qui y fait son sejour ordinaire. Il est situé dans le palatinat de Czersko en Mazovie, à treize lieuës de Warsovie du côté du nord. * Maty, *diction.*

PULVINARES, coussins sur lesquels on mettoit reposer les statuës des dieux dans les temples, en action de graces de quelque grande victoire: d'où est venuë cette expression latine, *ad omnia pulvinaria supplicare*, faire des processions generales dans tous les temples des dieux, où l'on descendoit leurs statuës, que l'on couchoit sur des coussins. * *Hist. Romaine.*

PUNHALI, ville de Malabar, dans la presqu'isle de l'Inde deça le Gange. Elle est capitale d'un petit royaume, qui porte son nom, & située vers les montagnes de Gate, au levant de Coulan. * Maty, *diction.*

PUPIENUS (Marcus Claudius Maximus) empereur, fut choisi par le senat pour gouverner avec Balbinus, après la mort des Gordiens. Ils s'opposerent aux Maximins; & par leur prudence & leur conduite, ils firent esperer au peuple un heureux gouvernement; mais les soldats qui ne les avoient pas choisis pour empereurs, les assassinerent vers l'an 228. Pupienus étoit âgé de 74. ans, & son collegue de 60. Leur regne ne fut que d'environ 10. mois ou un an. * Jules Capitolin, *in Gord. & Maxim.* Herodien, *l.* 7. Aurelius Victor, *de Cæsar.*

PURBACH ou PURBACHIUS (George) Allemand, que Trithême appelle *Burbach*, né le 13. Mai de l'an 1423. dans un village de ce nom, qui est entre la Baviere & l'Autriche, devint grand mathematicien, & enseigna la philosophie & la theologie à Vienne, où le cardinal Bessarion qui le connut, lui conseilla de le suivre en Italie pour apprendre la langue grecque. Il y alla, & travailla à un abregé de l'Almageste de Ptolomée; mais il n'en avoit pas encore achevé le sixiéme livre, lorsqu'il mourut subitement à Vienne le 8. Avril de l'an 1462. qui étoit le 39. de son âge. Regiomontanus, disciple de Georges Purbach, publia quelques-uns de ses traités. * Trithême, *in catalog.* Vossius, *de mathem. c.* 35. §. 45. *c.* 57. §. 5. Gesner, *in biblioth.* Melchior Adam, *in vit. Germ. philos.* Quenstedt, *de patr. doct.*

PURGATION CANONIQUE, serment par lequel on se purgeoit de quelque accusation en presence d'un nombre de personnes dignes de foi, qui affirmoient qu'ils croyoient le serment veritable. Elle est ainsi appellée parce qu'elle se faisoit suivant le droit canonique, & pour la distinguer de la purgation vulgaire, qui se faisoit par le combat, ou par des épreuves de l'eau ou du feu. Le combat étoit un duel en champ clos, qui se faisoit de l'ordonnance de juges, par les parties ou par leurs champions. *Voyez* CHAMPIONS. A l'égard des épreuves, l'accusé étoit quelquefois obligé de mettre le bras dans de l'eau boüillante; quelquefois il étoit forcé de se jetter dans de l'eau froide & ordinaire, pour voir s'il iroit à fond; souvent il devoit porter un fer rouge dans la main un certain espace de chemin, ou on le faisoit marcher sur des charbons allumés, pour connoître si le feu feroit son effet. Ces manieres de juger se sont conservées pendant plusieurs siecles parmi plusieurs nations, & étoient crûës si legitimes, qu'elles étoient appellées des jugemens de Dieu. C'est pourquoi on les commençoit après les ceremonies ecclesiastiques, & des prieres particulieres que l'on disoit à la messe, outre les exorcismes de l'eau & du feu. La simplicité de ce tems faisoit croire que Dieu étoit obligé de faire des miracles pour découvrir l'innocence; & les historiens rapportent plusieurs évenemens, qui confirmoient cette créance; mais ces abus ont été abolis peu à peu. L'empereur Louis *le Debonnaire* défendit l'épreuve de l'eau froide en 840. & ces défenses furent renouvellées par Lothaire son successeur. L'épreuve du fer chaud & de l'eau boüillante fut défenduë par l'empereur Frederic II. vers l'an 1240. Quant aux duels, l'empereur Charles *le Chauve* fit des ordonnances fort rigoureuses contre ceux qui se serviroient de ce moyen pour justifier leur innocence. * Spelman, *gloss. Archæol.*

PURGATOIRE. Les theologiens Latins entendent par le purgatoire, un lieu où les ames expient après leur

mort, les pechés legers, & qui ne sont point mortels. Les Juifs reconnoissent aussi ce lieu appellé *Purgatoire*. Il y a même une loi chez eux, qui oblige l'enfant de réciter pour l'ame de son pere, pendant un an entier, une certaine priere nommée *Kadis*, afin de le tirer du purgatoire. C'est ce qu'on peut voir dans leurs livres des rites, & dans la synagogue Juive de Buxtorf. La dispute que les Grecs & les autres peuples de l'église Orientale ont sur le purgatoire avec les Latins, ne paroît être qu'une dispute de nom; car bien qu'ils assûrent qu'il n'y a aucun lieu appellé *Purgatoire*, ni aucun feu réel qui tourmente les ames après la separation de leur corps, ils ne laissent pas de reconnoître l'état du purgatoire, puisqu'ils prient Dieu pour les morts, de la même maniere que les Latins: soit qu'ils appellent *Enfer* ou *Purgatoire*, ce lieu où les ames souffrent, cela ne fait rien à la question. Pour concilier les sentimens des deux eglises d'Orient & d'Occident, on rapporte cette priere de l'église Romaine, où le purgatoire est appellé *Enfer*, parce qu'il est dans un lieu soûterrain. *Domine Jesu Christe, libera animas omnium Fidelium de pœnis inferni & de profundo lacu.* Ces paroles, *des peines de l'enfer*, conviennent avec les expressions des Grecs, & des autres sectaires d'Orient, qui ne supposent en effet qu'un lieu qu'ils nomment *Enfer*, où les ames sont retenuës comme dans une prison obscure, & d'où l'on prie qu'elles passent au lieu de lumiere & de repos, qui est le paradis; mais sous ce nom d'*Enfer*, ils reconnoissent un lieu pareil à celui que nous appellons *Purgatoire*, & d'où les ames peuvent être retirées par les prieres des Fideles. * M. Simon.

PURIFICATION, ceremonie des Juifs ordonnée dans le Levitique, où il est dit que la femme qui auroit mis un enfant au monde, demeureroit quarante jours dans la maison, si elle étoit accouchée d'un garçon; & quatre-vingts si c'étoit une fille; & qu'après ce tems elle iroit au temple, où elle offriroit pour son enfant un agneau avec un petit pigeon ou une tourterelle; mais que si elle étoit pauvre, elle n'offriroit que deux tourterelles ou deux pigeons. Il y avoit encore une autre loi écrite dans l'Exode, par laquelle Dieu vouloit qu'on lui offrît tous les premiers-nés, qui seroient rachetés par un certain prix, lequel étoit de cinq sicles pour un fils, & de trois pour une fille. La fête de la Purification parmi les Chrétiens, a été instituée pour honorer le mystere du jour auquel la Vierge Marie alla au temple, comme si elle avoit été une femme ordinaire, & y presenta le petit Jesus, pour qui elle donna une paire de tourterelles. C'est pourquoi cette fête est aussi appellée *la présentation de Jesus dans le temple*. Les Grecs la nomment *Hypapante*, c'est-à-dire, *rencontre*, parce que Joseph & Marie tenant l'enfant Jesus, se rencontrerent dans le temple avec Simeon & Anne la prophetesse. L'établissement de cette fête ne peut pas avoir été fait avant le VI. siécle; car on ne voit point de sermons prononcés le jour de cette fête avant ce tems là. Celui que l'on attribuë à Methodius evêque de Tyr, qui vivoit dans le III. siécle, est beaucoup plus recent. Theophane assûre que cette fête a été établie l'an 542. sous l'empire de Justinien, & du tems du pontificat du pape Vigile. L'eglise d'Occident suivit l'exemple de celle d'Orient. On prétend même que le pape Gelase I. avoit établi cette fête dans l'eglise de Rome, pour abolir les superstitions & les débauches de la fête des Lupercales, qui se celebroient par les Payens le 15. de Février. Depuis ce tems-là on introduisit la coûtume d'allumer des cierges & de les porter en procession. Cette pratique étoit établie dans les eglises d'Orient & d'Occident au VII. siécle, quoique quelques-uns n'en rapportent l'institution qu'au pape Serge I. qui mourut la 1. année du VIII. siécle. Mais on voit par le témoignage d'Ildephonse de Tolede, qu'elle étoit établie auparavant. C'est la premiere des fêtes de la Vierge qui ait été de precepte pour la cessation des œuvres serviles. Elle l'étoit déja en France du tems du Roi Pepin. * Bollandus. Baillet, *vies des Saints, mois de Février*.

PURIM: ce mot qui signifie *sorts*, est le nom que les Juifs donnent à une de leurs fetes, qu'ils celebrent en memoire d'Esther, parce que cette reine empêcha que le peuple d'Israël ne fût entierement exterminé par la conjuration d'Aman, qui fut pendu au gibet qu'il avoit fait dresser pour Mardochée. Le nom de *Purim* a été donné à cette fête, à cause des sorts dont il est parlé dans le 9. chap. d'Esther. R. Leon de *Modene* dit que cette fête dure deux jours; mais qu'il n'y a que le premier qui soit solemnel, & pour lequel on jeûne la veille. Pendant ces deux jours on peut travailler & negocier. On lit le premier jour tout le livre d'Esther, qui est écrit dans un rouleau comme les cinq livres de Moyse. Dans le tems de la lecture, ajoûte ce rabbin, quelques-uns entendant prononcer le nom d'Aman, frappent des mains, pour marquer qu'ils le maudissent. Ils font ce même jour là de grandes aumônes en public. Les parens & les amis s'envoyent les uns aux autres des presens de choses à manger. Les écoliers donnent à leurs maîtres; les chefs de famille aux domestiques; & les grands aux petits. Tout le jour se passe en joye & en festins, comme il est dit au dernier chapitre d'Esther: *Faisant un jour de banquet & d'allegresse, envoyant des presens l'un à l'autre, & des dons aux pauvres.* Chacun en son particulier s'efforce le second jour de faire le repas le plus splendide qu'il peut. * *Voyez* Leon de *Modene*, *traité des ceremonies, part. 3. chap.* 10.

PURITAINS, secte de regides Calvinistes, s'éleverent en Angleterre vers l'an 1565. ou, selon d'autres, en 1568. ou 1569. Ils ont une si grande aversion pour ceux qui n'adherent pas à leurs sentimens, sur-tout pour les Catholiques, qu'ils refusent même de prier dans un lieu qui auroit été consacré par les Orthodoxes. Ils refusent aussi de porter des surplis, un bonet & la soutane à la façon des episcopaux d'Angleterre. Button, Colman, Hallinhgam, Bensen, &c. furent les principaux auteurs de cette secte, qui en divers tems a excité de furieuses séditions en Angleterre. Ils se persuadoient ou vouloient que l'on crût qu'ils étoient plus purs que les autres dans la religion; & sur cette présomption ils commencerent à revoquer en doute la discipline reçuë dans l'eglise d'Angleterre, la liturgie, & l'autorité des evêques, parce qu'ils disoient qu'elle n'étoit gueres differente en apparence de celle de Rome, & qu'on devoit se conformer à celle de Geneve. Bien qu'ils eussent d'abord été arrêtés, ils eurent pourtant un grand nombre de partisans. Il y eut des évêques qui donnerent dans leurs opinions, aussi bien que des gentilshommes, qui prétendoient par ce moyen aux biens ecclesiastiques: le peuple même, qui suit presque toûjours les nouveautés, les favorisa en haine du pape. C'est par ces commencemens que le nom de Puritains éclata long-tems après dans cette isle, qu'il est en vigueur en Ecosse, & qu'il a tant de partisans en Angleterre. Divers d'entr'eux rejettent non seulement les ceremonies de l'eglise Anglicane, mais encore toutes les liturgies, sans en excepter l'oraison Dominicale. Louis Cappel les a refutés dans le recüeil des theses de Saumur, où il renverse une autre erreur de ces gens-là, qui consiste à observer le Dimanche aussi scrupuleusement que les Juifs observoient le Sabbath. * De Thou, *hist. l.* 43. Genebrard, *chron. l.* 4. Sandere, *hæres.* 221. *& de schism. Angl. l.* 3. Florimond de Raimond, *de orig. hæres. l. 6. c.* 12. Sponde, *A. C.* 1565. *n.* 22. 1573. *& seq.*

PURMEREND, ville de la Nord-Hollande. Elle a entrée dans les états de la province, & est située environ à une lieuë d'Edam, vers le couchant, sur le Beemster, qui étoit un grand marais, dont on a fait de fort belles prairies. * Maty, *dict.*

PUSCHIAVO, PUSCHLAW, bourg du pays des Grisons, situé sur les confins de la Valteline au pied du Mont Bernina, à trois lieuës de Tirano, vers le nord. * Maty, *dict.*

PUSSA, déesse des Chinois, que les Chrétiens appellent *la Cybele Chinoise*, est representée sur une fleur de l'arbre nommé en latin *Lotus*, & en françois *Alisier*. Elle est assise sur cette fleur au haut de la tige de l'arbre, & joint les deux mains devant son sein. Outre cela elle a encore seize bras, dont huit s'étendent du côté droit, & huit du côté gauche, & chaque main est armée d'une épée, d'un coûteau, d'un livre, d'un vase, d'une rouë & d'autres choses mysterieuses & symboliques. Ses ornemens sont fort riches, & elle est toute écla-

tante

tante de diamans, & d'autres pierres précieuses. * Kircher, *de la Chine*.

PUSIANO, le lac de Pusiano ou d'Orsilo, est un petit lac du duché de Milan. C'est une des sources du Lambro, & il est situé dans le territoire de Como, à deux lieuës de la ville de ce nom vers le levant. Il prend son nom du village de Pusiano, qui est sur son bord septentrional. * Maty, *diction*.

PUSIO, ou TOPIRO, petite ville episcopale suffragante de Philippopoli, est dans la Romanie, près des confins de la Macedoine, à dix lieuës de Maximianopoli. * Maty, *diction*.

PUTBUS, bourg ou petite ville de Pomeranie. Ce lieu est dans l'isle de Rugen, à deux lieuës de Bergen, vers le sud. * Maty, *diction*.

PUTEANUS, *cherchez* PUY (Henri ou Ericius du)

PUTEOBONELLI (Dommique-Marie) maître du sacré palais, natif de Savone, entra chez les Dominicains de Genes, & se fit connoître dans plusieurs maisons de son ordre, par sa pieté & par sa doctrine. Le pape Alexandre VII. l'appella à Rome pour le nommer commissaire du saint office; & innocent XI. le nomma maître du sacré palais. Ayant paru avec distinction à la cour de Rome l'espace de 23. ans, il mourut au mois de Juillet de l'an 1688. Il a laissé quelques ouvrages; comme *Cursus philosoph. Tractat. de ente supernat. tract. in var. S. Thom. loca*. * *Bibliotb. Prov.* Lombard. *ord. Prad. an.* 1688.

PUTING, ville de la Chine. Elle est petite, mais fortifiée, & située dans la province de Quicheu, aux confins de celle de Suchuen. * Maty, *dict*.

PUTIPHAR, chef de la milice, ou capitaine des gardes de Pharaon, acheta Joseph l'an 2307. du monde, 1728. avant Jesus-Christ; & satisfait de sa prudence & de sa modestie, il se reposa sur lui du soin de toute sa maison. La femme de Putiphar troubla le repos de Joseph par sa passion criminelle; & abusant de la crédulité de son mari, elle le rendit injuste & cruel à l'égard de Joseph, qu'il fit mettre en prison. Quelques auteurs disent que ce Putiphar étoit grand prêtre d Heliopolis, dont Joseph épousa la fille nommée *Aseneth*. * *Genese*, 37. & 39. S. Jerôme, *in Gen. c.* 41. *&c.* 37. *de tradit. Hebraic.* Torniel, *A. M.* 2306. 2311. *&* 2319. *n.* 16.

PUTIWLE, POTIVOL, petite ville de Moscovie. Elle est sur la riviere de Sem, dans le duché de Worotin, aux confins de celui de Novogrod Sewierski, & de la basse Volhynie. * Maty, *diction*.

PUTOMAYO, PUTUMAYE, riviere de l'Amerique meridionale, qui a ses sources aux montagnes des Pastos dans le Popayan, traverse une grande partie de cette province, & plusieurs contrées qui sont au nord de l'Amazone, & se décharge dans ce fleuve, vis-à-vis des isles Homagues. * Maty, *diction*.

PUTSCHIUS (Elie) originaire d'Augsbourg, sur la fin du XVI. siécle, se rendit tres-habile dans les sciences, & se fit estimer par sa probité. Il mit au jour Salustte avec des fragmens & des notes, & trente trois anciens grammairiens. On attendoit d'autres ouvrages de lui, lorsqu'il mourut jeune à Staden, l'an 1606. * *Voyez* sa vie composée par Conrad Rittershusius. Valere André. Melchior Adam, &c.

PUY (le) ou LE PUY NOSTRE-DAME, ville de France, capitale du pays de Velay, près de la Borne & de la Loire, sur la montagne d'Anis, est le siége d'un évêché dependant immediatement du saint siége. Les auteurs Latins la nomment *Vellava* & *Vellavorum Urbs*, *Anicium*, *Avicinum*, & *Podium*. Cette ville assez grande & fort ancienne, est renommée par sa cathedrale de Notre-Dame, où l'on voit un grand nombre de peuples qui y viennent en devotion. Il y a aussi diverses paroisses, & plusieurs maisons ecclesiastiques & religieuses. L'évêque, qui est comte de Velay, a le droit du *Pallium*, & autrefois faisoit battre monnoye. Son chapitre est composé d'un doyen, d'un prevôt, d'un chantre, d'un tresorier, d'un sacristain, de l'abbé de S. Pierre & de 43. chanoines. Lorsqu'on divise le Velay en partie deça & partie delà les bois, le Puy est compris en celle de deça. C'est une des villes les plus celebres du royaume. Entre ses évêques, Georges, Marcellin, Paulien, Evode, Suacre, Armentaire, Aurele, Benigne, Agripan, sont reconnus pour saints. Elle en a eu d'autres, illustres par leur qualité & par leur sçavoir; & entre ceux-ci nous pouvons marquer Durand de Saint Pourçain, Dominicain; & Pierre d'Ailly, depuis évêque de Cambray & cardinal. Raimond de Agiles, qui a écrit une histoire de la guerre sainte, étoit chanoine du Puy. On croit que le nom de cette ville est tiré du latin, qui marque un lieu élevé, ou une éminence dans un amphithéâtre. Quoi qu'il en soit, elle est sous le parlement de Toulouse. Quelques auteurs prennent cette ville pour le *Ruissium* de Ptolomée, & on prétend que saint Paulien, qui en étoit seigneur, y transfera l'évêché. La senéchaussée de cette ville fut érigée en presidial l'an 1689. Il y a dans la même ville une cour commune, qui est en pariage entre le roi & l'évêque. * Ptolomée, *liv.* 2. *c.* 7. Cæsar, *l.* 7. *de bell. Gall.* Strabon, *l.* 4. Gregoire de *Tours*, *l.* 10. *c.* 25. Sidoine Apollinaire, *epist.* Du Chêne, *antiquités des villes*. Le P. Gissei, *hist. de Notre-Dame du Puy*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILE DU PUY.

Les évêques d'Aquitaine s'assemblerent en 1130. au Puy, y condamnerent l'antipape Anaclet, confirmerent l'élection du legitime pontife Innocent II. Gerard, évêque d'Angoulême, qui prenoit le parti de l'antipape, y fut déposé; c'est ce que nous apprenons de la vie de saint Hugues de Grenoble, qui ayant été ami de Pierre Leonis, dit *Anaclet*, l'abandonna, lorsqu'il fut question de travailler à la paix de l'eglise, troublée par cet esprit ambitieux. * *Consultez* cette vie composée par Guigue, general des Chartreux, & rapportée par Surius, *ad* 2. *April.* Baronius, *A. C.* 1130. *T. X. concil. &c.*

PUY EN ANJOU (le) ou LE PUY NOSTRE-DAME, en latin *Podium Andegavense*, bourg de France en Anjou vers les frontieres du Poictou, est située près de la riviere de la Touë, à deux ou trois lieuës de Saumur.

PUY (Raimond du) deuxiéme grand maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, succeda en 1118. à Gerard, instituteur de cet ordre. Il étoit de la province de Dauphiné, & sortoit de l'illustre maison des du Puy, qui subsiste encore aujourd'hui en la personne de M. le marquis de Montbrun, qui en conserve les titres. Raimond fut élu par les freres de l'ordre, suivant la disposition de la bulle du pape Paschal II. donné en 1113. & fut appellé *maître de l'hôpital*, pour marquer son autorité, Gerard n'ayant pris que le nom de *gouverneur de l'hôpital*. Voyant ensuite que dans le grand nombre de freres qui prenoient l'habit de son ordre, il y en avoit beaucoup de gentilshommes, fort capables de manier les armes, il établit une milice pour défendre la religion contre les ennemis de la Terre-Sainte, pendant que les autres auroient soin des pauvres & des malades de l'hôpital. Pour mieux réüssir dans ce pieux dessein, il assembla le premier chapitre general, & distingua l'ordre en trois rangs; sçavoir de chevaliers, de servans d'armes, & de chapelains. Il fit aussi de nouvelles constitutions, pour perfectionner la regle que Gerard avoit établie. Elles furent confirmées en 1123. par le pape Calixte II. & en 1130. par Innocent II. qui leur donna pour enseigne de guerre la croix d'argent, aujourd'hui appellée *de Malte*, en champ de gueules. Raymond du Puy équipa ses troupes, & les presenta à Baudoüin II. roi de Jerusalem, pour le suivre en ses armées contre les Infideles. Depuis ce tems là il n'y eut aucune expedition, ni aucun combat, où les chevaliers de cet ordre ne se trouvassent. L'an 1153. le roi de Jerusalem étoit prêt de lever le siége d'Ascalon; mais le grand maître du Puy obtint que l'on demeurât devant la place, & fit rendre la ville en peu de jours. Cette conquête lui acquit beaucoup de gloire, & lui attira l'estime du pape Anastase IV. lequel accorda de grands privileges à l'ordre. Raimond fit ensuite bâtir un palais magnifique: ce qui donna de l'envie aux prélats de Jerusalem & de la Terre-Sainte; mais la religion fut maintenuë par le souverain pontife, dans ses exemptions & dans ses privileges. Ce grand-maître mourut en 1160. & eut pour successeur Auger de Balben. Quoi-

que l'on dise dans l'article que Raimond soit le second recteur de l'hôpital de S. Jean de Jerusalem, il est cependant vrai qu'il est le premier qui ait pris & à qui on ait donné le titre de *grand-maître de l'ordre*, & qu'il ne s'en servit qu'après que Roger roi de Sicile le lui eut donné dans quelques lettres qu'il écrivit à Raimond. * Bosio & Baudoüin, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jerusalem*. Naberat, *privileges de l'ordre*.

PUY (Girard du) cardinal, & Limousin de nation, de la même famille que celui dont nous avons parlé dans l'article precedent, se consacra jeune à Dieu parmi les religieux Benedictins de la congregation de Clugni, où il avoit un frere, abbé de S. Florent, puis de Marmoûtier. Il lui succeda dans cette derniere abbaye, à laquelle il fit de grands biens, & souhaita de faire le voyage de Rome pour y visiter les lieux saints. Le pape Gregoire XI. qui étoit alors à Avignon, lui fit donner des lettres de recommandation, & peu après le declara son vicaire general dans les gouvernemens de Perouse, de la Campagne de Rome, & de quelques autres provinces voisines. Il y servit avec beaucoup de fidelité, & merita le chapeau de cardinal, qu'il reçut en 1375. Selon Arnoul-Wion, il fut encore évêque de S. Flour & de Carcassone; mais cet auteur se trompe: il se trouva à l'election d'Urbain VI. puis à celle de Clement VII. & mourut sous l'obéïssance de ce dernier à Avignon, le 14. Février de l'an 1389. On doit éviter de le confondre avec IMBERT DU PUY, natif de Montpelier, & parent du pape Jean XXII. qui le fit cardinal en 1327. Villani s'est trompé en le croyant de Cahors; il étoit de la famille des du Puy de Cahors, mais né à Montpellier. Onuphre & Ciaconius mettent sa mort en 1347. cependant il est assûré qu'il souscrivit à une bulle de Clement VI. du 30. Avril 1348. M. Baluze observe qu'il mourut le 26. May suivant. * Arnoul Wion, *in ligno vitæ*. Theodore de Niem, *l. 1. de Schismat. c. 2.* Villani, *l. 10. c. 53.* Bosquet, *in not. ad vit. Joan XXII.* Aubery, *hist. des cardinaux*. Baluze, *vitæ pap. Aven.*

PUY (Henri du) ou ERICIUS PUTEANUS, né à Venloo dans la duché de Gueldres, le 4. Novembre 1574. étudia à Dordrecht, à Cologne, à Louvain, & voyagea en Italie, où Rome, Padouë & Milan s'efforcerent à l'envi de le retenir. Il professa long-tems dans la derniere de ces villes, & se fit d'illustres amis, entr'autres le celebre Vincent Pinelli, chez qui il avoit logé à Padouë. L'archiduc Albert souhaitant de l'avoir dans le Pays-Bas, l'y fit venir en 1606. & lui donna à Louvain la chaire de professeur de Juste Lipse qui avoit été son maître: on lui confia aussi le gouvernement de la citadelle de cette ville, & on lui donna une charge de conseiller d'état. C'étoit la moindre recompense dûë au merite de du Puy, que Philippe IV. honora de sa bienveillance, & que tous les doctes de son tems estimoient infiniment. Dans le tems que l'on traitoit de la treve avec les Hollandois, il fit paroître un ouvrage politique intitulé *Statera belli & pacis*. Le trop grand penchant qu'il y faisoit paroître pour la paix, & les raisons trop solides dont il en appuyoit la necessité, penserent lui causer de fâcheuses affaires. Il est marqué dans sa vie, qu'il mourut au château de Louvain le 17. Septembre 1646. d'autres auteurs ont placé sa mort en 1644. Il a passé pour un des plus doctes & des plus modestes de son tems. Il a laissé un tres-grand nombre de traités d'histoire, de rhetorique, de mathematique, de philosophie & de philologie, dont on peut voir le dénombrement dans la bibliotheque des auteurs du Pays-Bas de Valere André. L'oraison funebre d'Ericius Puteanus fut prononcée à Louvain le 19. Septembre 1646. jour de son enterrement, par Nicolas Vernulæus ou de Vernulz professeur en éloquence dans cette université, ce qui verifie la juste date de sa mort. La ville de Rome l'avoit aggregé l'an 1603. à sa posterité au nombre de ses citoyens & de ses praticiens; & de *Magdelaine Catherine* de la Tour sa femme qu'il avoit épousée à Milan l'an 1604. il eut entr'autres enfans *Jean Estienne* qui se rendit Jesuite; *Fauste*, lequel après avoir porté les armes environ deux ans, entra parmi les Carmes Dechaussés l'an 1628. *Juste*, qui fut secretaire de l'archevêque de Compsa, nonce apostolique; & *Maximilien*, qui étudia auprès de son pere. * Consultez aussi Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Ghilini, *theat. d'huom letter.* Imperialis, *in mus. hist.* Vanden Bede, *in biblioth. Mir. &c.* Vossius, *in epist.* Bayle, *diction. critiq.*

PUY (Jacques du) cardinal archevêque de Bari, né à Nice en Provence, le 9. Fevrier 1497. fut disciple du celebre Pierre de Accoltis, l'un des plus celebres jurisconsultes de son tems. Il lui succeda même dans ses emplois; & après avoir été auditeur de Rote pendant quinze ans, il devint doyen de ce corps. Il fut fait archevêque de Bari, puis cardinal en 1551. par le pape Jules II. ensuite dequoi il fut prefet de l'une & de l'autre signature, president de l'inquisition, & protecteur du royaume de Pologne, de l'ordre des Carmes & de celui de Malte. La grande habileté du cardinal du Puy le rendit l'oracle de la cour de Rome, où on le consultoit sur les plus grandes affaires. Il fut nommé entre ceux que le pape Jules III. commit pour recevoir, & même pour casser les alienations, ou emphyteoses des biens ecclesiastiques, faites contre les formes prescrites par la bulle de Paul II. Depuis il fut nommé par Pie IV. pour presider au concile de Trente, en la place du cardinal Seripando; mais il mourut à Rome dans le tems qu'il se disposoit à partir un Lundi 26. Avril 1563. en la 69. de son âge. Son corps fut enterré dans l'eglise de sainte Marie de la Minerve, où Antoine du Puy son neveu, qui lui avoit succedé à l'archevêché de Bari, fit graver l'épitaphe qu'on y voit. Le cardinal du Puy avoit composé divers ouvrages; *decisiones Rotæ. De mutatione monetarum, &c.* * Joffredy, *in stem. Niciens.* Ughel, *Ital. sacr.* Ghilini, *theat. d'huom. lett.* Aubery, *hist. des cardinaux*. Petramellario, &c.

PUY (Loüis du) natif de Romans en Dauphiné dans le seiziéme siecle, étoit fils d'un celebre medecin nommé *Guillaume* du Puy, & excella lui-même dans cette profession. Il demeura à Poitiers, & traduisit du grec en notre langue divers traités dignes de la reputation que son pere s'étoit acquise à Grenoble & ailleurs. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franc.* Chorier, *hist. de Dauphiné*.

PUY (Jean du) *Puteanus*, religieux de l'ordre des Augustins, professeur en theologie dans l'université de Toulouse, étoit de Cimont dans l'Armagnac. Il enseigna la rhetorique à saint Genis; & de-là il alla étudier en philosophie à Bourdeaux, d'où il vint à Paris commencer son cours de theologie. La maladie contagieuse qui affligea assez long-tems cette grande ville, le contraignit de retourner à Toulouse. Ce voyage ne lui fut pas heureux; car il eut le malheur d'être pris par un parti de Huguenots qui lui brûlerent ses écrits, le battirent cruellement, & le laisserent pour mort. Il se traîna, quoiqu'avec beaucoup de peine, à Toulouse, où il fut choisi en 1593. pour être professeur royal en theologie, & où il mourut en 1623. en reputation d'une grande pieté. Ce pere avoit composé des commentaires sur la somme de S. Thomas. * Cornelius Curtius, *elog. viror. illust. August.* Le Mire, *de script. sec. XVII.*

PUY (Charles du) dit *le brave Montbrun*, l'un des plus vaillans capitaines d'entre les Calvinistes, pendant les guerres du XVI. siecle, rendit de grands services à son parti dans le Dauphiné, où il avoit pris naissance, dans une des premieres maisons de cette province, & tres-Catholique. *N.* du Puy Montbrun, chevalier de Malte, fut tué en 1552. en combattant vaillamment à l'attaque de Zoara en Barbarie; & un autre du même ordre & de la même famille, perdit la vie en 1557. en un combat des galeres de la religion, commandées par François de Lorraine, grand prieur de France. Le brave Montbrun fut d'abord tres-zelé Catholique, & fut perverti par Theodore de Beze, & par la lecture des écrits de Calvin, dont ce ministre lui avoit fait present dans un voyage que Montbrun fit à Geneve, pour ramener une de ses sœurs qui s'étoit engagée dans les opinions nouvelles, & qui s'étoit retirée à Geneve. Elle craignoit le zele de Montbrun; en effet il fut tel, qu'il le porta à l'aller chercher où elle étoit, dans le dessein de la ramener, ou de la tuer. Cette demoiselle ayant sçu l'arrivée de son frere, se cacha, & engagea Beze de le voir pour tâcher

de le gagner. Les efforts de ce ministre furent vains & inutiles pendant environ trois ans, au bout desquels Montbrun fit une profession publique de la nouvelle religion, força ses vassaux à la recevoir, & en fut depuis un des plus hardis & des plus zelés défenseurs. On le vit des premiers à la faire valoir sur la fin du régne de Henri II. & au commencement de celui de François II. en 1560. Marin Bouvier prevôt des maréchaux de France en Dauphiné, eut ordre de l'arrêter. Montbrun ayant eu avis qu'il venoit pour executer cet ordre, marcha contre lui, le prit, & le fit mettre dans la prison de son château de Montbrun. Montbrun jugeant bien qu'après cela on ne le laisseroit point en repos, se mit en campagne, entra dans les terres du pape, exigea de grosses contributions, & s'empara de quelques villes. Le pape, pour arrêter les dégats que l'armée de Montbrun faisoit, s'adressa au cardinal de Tournon oncle de sa femme, pour le prier d'engager Montbrun à discontinuer de ravager ses terres. Ce cardinal eut recours au maréchal de Montmorency, par l'entremise duquel Montbrun fit sa paix avec le pape, sortit de ses états, & revint demeurer à Montbrun. Le parlement de Grenoble ayant été informé de son retour, engagea la Mothe-Gondrin lieutenant de roi de la province, de venger l'outrage que Montbrun leur avoit fait en la personne de leur prevôt, qu'il avoit emprisonné. Cet officier marcha contre Montbrun avec six cens chevaux, mais Montbrun ayant eu avis de cette marche, vint au-devant de lui, & le défit dans les montagnes avec quarante hommes seulement. Gondrin pour se venger, eut recours aux Suisses, dont il obtint un secours de 800. hommes; mais Montbrun, quoique ses gens fussent beaucoup inferieurs en nombre, trouva dans sa valeur & dans leur courage dequoi triompher entierement de ses ennemis, dont il tua la plus grande partie, & en fit quelques-uns prisonniers, & entr'autres le commandant des Suisses, qui dit en rendant son épée, que ceux de sa nation n'avoient jamais été vaincus par une armée inferieure à la leur, *que par Jules Cesar, François I. & par le brave Montbrun.* La vigoureuse résistance de Montbrun lui attira un si grand nombre d'ennemis, qu'il fut obligé de sortir de France, & de se retirer à Geneve avec *Justine Aleman* son épouse, qui se laissa corrompre & seduire par les discours de Calvin & de Beze. Leur maison fut rasée, & toutes les fortifications démolies. Après environ deux ans d'absence, Montbrun rentra en France, reprit les armes, & se rendit maître de plusieurs places du Dauphiné & de Provence. Il se trouva aux batailles de Jarnac & de Montcontour. L'an 1570. étant revenu en Dauphiné, il accompagna l'amiral de Châtillon en Vivarez, & passa le Rhone à la nage avec sa cavalerie, après avoir blessé M. de Gordes de sa propre main, & défait l'armée qu'il commandoit. Après la saint Barthelemi, Montbrun fut des premiers à prendre les armes, & contribua dans la suite à mettre diverses places dans son parti. Il fut assez hardi pour marcher contre l'armée de Henri III. qui faisoit le siege de Livron, & d'ordonner à ses troupes de piller le bagage de ce prince en 1574. Ce ne fut pas tant par avarice, disent les historiens, que par bravoure: aussi répondit-il, lorsqu'on lui reprocha qu'il sembloit avoir oublié qu'il étoit né sujet, *que les armes & le jeu égaloient les hommes.* Enfin le marquis de Gordes lieutenant de roi dans la province, marcha contre Montbrun avec une armée considerable. Le choc fut vif & opiniâtre, Montbrun en étant venu aux mains jusqu'à trois fois dans un même jour, ses troupes diminuées considerablement, & fatiguées de toutes ces attaques, eurent tellement le dessous, que Montbrun se voyant en danger d'être tué ou fait prisonnier, poussa son cheval fatigué pour sauter le canal d'un moulin: mais il tomba, se cassa une cuisse, & fut arrêté. Le roi lui fit faire son procès à Grenoble, où il fut conduit le 29. du mois de Juillet: il y fut condamné à la mort, qu'il souffrit avec beaucoup de constance le 12. Août 1575. La paix de 1576. lui rendit par un article exprès, l'honneur que le genre de sa mort sembloit lui avoir ôté; & le jugement rendu contre lui fut aneanti & revoqué. Sa maison est illustre & ancienne en Dauphiné. HUGUES ou *Hugon* du Puy fit le voyage de la Terre-Sainte sous Godefroi de Bouillon. RAIMOND du Puy fut grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem. CHARLES du Puy dont nous venons de parler, eut JEAN II. du nom, seigneur de Montbrun, &c. qui se distingua durant les guerres de la religion, & fut capitaine de cinquante hommes d'armes. Il laissa *Charles* seigneur de Montbrun, mestre de camp d'infanterie; *Jean* seigneur de Ferrassieres lieutenant general des armées du roi; *Alexandre*, marquis de saint André, lieutenant, & capitaine general des armées du roi, generalissime de la republique de Venise en Candie, dont on a publié la vie; & RENÉ, seigneur de Ville-Franche, aussi maréchal de camp des armées du roi. Celui-ci laissa un fils, qui étant sorti de France pour la religion, se refugia en Angleterre, où il fut fait colonel d'un regiment de François refugiés comme lui, avec lesquels il fut envoyé au service du duc de Savoye. Il se trouva à la bataille de la Marsaille, où il fut blessé, & mourut deux mois après de ses blessures au mois de Decembre 1693. laissant une fille qui revint en France avec sa mere, & s'y convertit. On la connoît à Paris & à la cour sous le nom de la belle mademoiselle de Villefranche. * De Thou, *hist. sui temp.* Chorier, *hist. de Daup.* La Popeliniere. Davila.

PUY (du) ancienne famille de Berri, qui a donné plusieurs officiers & un grand maître des eaux & forêts de France, descendoit de

I. GUILLAUME du Puy, chevalier, seigneur des Dames en Berri, qui vivoit en 1318. & fut pere de PERRIN qui suit; & de *Jeanne* du Puy, mariée à *Guillaume* de Fleuri, seigneur de la Motte.

II. PERRIN du Puy, seigneur des Dames & de Vaux, épousa *Isabelle* Sigoneau, dont il eut PERRIN II. qui suit; *Jean*, abbé du Bourgdieu; & *Guillaume* du Puy, abbé d'Issoudun.

III. PERRIN du Puy, II. du nom, seigneur des Dames & de Vaux, épousa *Jeanne* du Four, dame des Places près Romorantin, dont il eut GEOFROY, qui suit; *Pierre*, échanson & écuyer d'écurie du roi, & du duc de Berri, mort sans posterité de *Guillemette* de Passac; & *Perrette* du Puy, mariée à *Guillaume* Herpin, seigneur de Coudray-Herpin.

IV. GEOFROY du Puy, seigneur des Dames, des Places, acquit la terre du Coudray-Monin; fut chambellan du roi Charles V. & du duc de Berri. Il fit le voyage de Barbarie avec le duc de Bourbon & le seigneur de Coucy, & au retour, il se trouva à la bataille d'Azincourt, en 1415. où il demeura prisonnier, & fut mené en Angleterre, où il demeura un an entre les mains de deux chevaliers, ausquels il paya une grosse rançon, & mourut en 1421. Il avoit épousé le 23. May 1397. *Jeanne* de Pierrebuffiere, dame de Bellefaye, de Chantemilan, & de la Tour-S. Aoustrile, fille de *Jean*, seigneur de Pierrebuffiere, & de Châteauneuf en Limosin, &c. & de *Hiacinthe* dame de Bellefaye, sa seconde femme, dont il eut *Jean*, mort sans lignée; LOUIS qui suit; *Louise*, mariée le 14. Janvier 1416. à *Plotard* de Cluys, seigneur de Briantes; *Jeanne*, alliée le 17. May 1422. à *Robert* seigneur de Neuville & de la Guerche; *Marguerite*, qui épousa le 10. Avril 1428. *Etienne* de Château-Chalon, seigneur de Billy en Sologne; *Isabelle*, mariée le onze Decembre 1430. à *Gilbert* Brandon, seigneur de Fressineau; *Marie*, alliée le 12. Juin 1432. à *Louis* seigneur de Montrognon, seigneur de Salverte & de Chat en Auvergne; *Jacquette*, qui épousa le 24. Avril 1427. *Jacques* seigneur de la Motte-d'Orsan & de Murlault en Auvergne; *Perrette*, femme de *Jean* de Charenton, seigneur de Chezelles *Annette*, mariée à *Louis* de Lezay, seigneur de Chantoliers, de Romoet & de l'Isle-Jourdain; *Catherine*, femme de N. baron de Maumont en Limosin; & *Philippe* du Puy, mariée à N. seigneur de la Roche-Aymon en Auvergne.

V. LOUIS du Puy, seigneur du Coudray-Monin, Vaux, Dames, la Forest, Chantemilan, & la Tour-S. Aoustrile, baron de Bellefaye, &c. fut chambellan des rois Charles VII. & Louis XI. senéchal de la Marche, & gouverneur de Châtelleraut; servit au siege de Castillon en 1453. & y conduisit les troupes du comte de Castres, & vivoit en 1494. Il avoit épousé le 22. Mai 1455. *Catherine* de Prie, fille d'*Antoine*, seigneur de Bulançois & de Moulins, grand queux de France, & de *Magdelaine*

d'Amboise, dont il eut, JEAN, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Thiern, seigneur de Lognac & de Jauvagnac en Auvergne; *Susanne*, femme d'*Odet* d'Archiac, seigneur d'Availle de Fronsignac & de Mortieres; *Gabrielle*, dame de Bagneux, vivante en 1480. *Magdelaine*, alliée à *Guy* de Chastaigner, seigneur de la Rochepofay, &c. *Marie*, qui épousa le 5. Octobre 1480. *Georges* seigneur de Vouhet en Berry; & *Louise* du Puy, mariée à *Charles*, seigneur d'Arbouville & de Buneau en Beausse.

VI. JEAN du Puy, seigneur du Coudray-Monin, baron de Bellefaye &c. chambellan du roi & bailli de Costentin, fut fait lieutenant general & gouverneur de Rovanés, par le duc de Bourbon en 1488. & du duché d'Orleans, par le duc d'Orleans auquel il s'attacha dès sa jeunesse, & avec lequel il fut fait prisonnier à la bataille de saint Aubin du Cormier. Il fit le voyage de Naples avec le roi Charles VIII. le roi Louis XII. le pourvut en 1508. de l'office de grand maître des eaux & forêts, & mourut le 26. Août 1513. Il avoit épousé le 8. Fevrier 1505. *Philippe* de Baissei, l'une des filles d'honneur de la reine Anne, & fille d'*Antoine*, seigneur de Longecourt, baron de Tilchastel, &c. balli de Dijon, colonel des Suisses & Lansquenets, & de *Jeanne* de Lenoncourt-Gondrecourt, morte le 22. Avril 1554. ayant eu pour enfans, GEORGES, qui suit; & *Françoise* du Puy, mariée 1°. le 26. Mai 1527. à *Charles* Acarie, seigneur du Bourdet & de Charroux. 2°. à *Gilles* Sanglier, seigneur de Boisrogues, morte le 30. Juillet 1559.

VII. GEORGES du Puy, seigneur du Coudray-Monin, baron de Bellefaye, &c. né le 4. Juin 1509. fut pannetier du roi François I. & mourut le six Août 1562. Il avoit épousé *Jeanne* Raffin, fille d'*Antoine* dit *Poton*, seigneur de Pecalvari, de Beaucaire & d'Azay-le-Rideau, senéchal d'Agenois, gouverneur de Cherbourg, de Marmande en Gascogne, & de la Sauvetat, & de *Jeanne* de la Lande, dont il eut, CLAUDE, qui suit; *Philippe*, abbé de la Prée, mort en 1560. âgé de 26. ans; *Geofroy*, baron de Bellefaye, né le 26. Août 1544. mort sans alliance au siege de la Rochelle le 24. Juin 1573. *Philippe*, née le 16. Août 1532. mariée à *François* de Gamaches, seigneur de Quinquempoix, & de Jussi, vicomte de Remon, chevalier de l'ordre du roi; *Jeanne*, religieuse à S. Laurent de Bourges, morte en 1580. *Claude*, dame de Chantemilan, & de la Tour S. Aoustrile, née le 16. Janvier 1542. mariée le 15. Janvier 1567. à *Louis* de Chataigner, seigneur d'Abain & de la Rochepofay, chevalier des ordres du roi, gouverneur & lieutenant general de la haute & basse Marche; & *Françoise* du Puy, alliée à *Claude* de saint Quentin, baron de Blet.

VIII. CLAUDE du Puy, seigneur du Coudray, baron de Bellefaye, &c. chevalier de l'ordre du roi, né le 10. Janvier 1536. accompagna le roi Henri III. en son voyage de Pologne, vendit sa terre de Dam.. pour subvenir aux frais de ce voyage, & mourut à Rome le 3. Novembre 1577. Il avoit épousé le 9. Janvier 1561. *Jeanne* de Ligneris, fille de *Theodore*, seigneur de Chauvigni, de la Motte d'Ormoy, de Beaumont en Gatines, &c. & de *Françoise* de Billy, dame de Courville, dont il eut pour fille unique *Jeanne* du Puy, dame du Coudray & de Bellefaye, mariée 1°. en 1579. à *Louis* seigneur de saint Gelais, &c. lieutenant de roi de Poitou. 2°. à *Pregent* de la Fin, vidame de Chartres, seigneur de la Ferté Arnault. * *Voyez* la Thaumaliere, *hist. de Berry*. Le P. Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

PUY (du) famille feconde en hommes illustres, étoit originaire de la ville de saint Galmier en Forez. PIERRE du Puy y mourut vers l'an 1400. & laissa THOMAS du Puy pere de HUGUES du Puy, qui d'*Antoinette* de Chateluz sa femme, eut entr'autres enfans GEOFROI qui suit; *Thomas*, prieur de Jourfieu; *Etienne*, conseiller au parlement de Paris; *François*, general des Chartreux; & *Jean*, qui eut posterité. GEOFROI du Puy eut onze enfans de *Françoise* Trunel sa femme; & entr'autres *Pierre* du Puy, prieur d'Estivalleilles, maître de chœur & chanoine de Notre-Dame de Montbrison, & curé de saint Galmier; *Antoine*, prieur de Salles; JACQUES qui suit; *Philibert*, commandeur de l'ordre de S. Antoine de Viennois: CLEMENT, *dont nous parlerons ci-après*; & *Louis* qui eut des enfans. JACQUES du Puy, capitaine & Châtelain de S. Galmier, épousa *Claire* de Chalançon, & eut entr'autres enfans *Jean*, mort sans alliance; JACQUES qui suit, & *Louis*, qui laissa posterité. JACQUES du Puy II. du nom, s'allia avec *Catherine* de Villars, dont il eut *Claude*, Capucin, qui fut quatre fois provincial; *François*, aussi Capucin; & *Catherine* du Puy, mariée 1°. à *Nicolas* du Pelouz chevalier de l'ordre du roi, gouverneur du Haut Vivarez: 2°. l'an 1626. à *N.* seigneur de Bayard, neveu du sieur du Pelouz.

CLEMENT du Puy, *dont il sera parlé dans un article séparé*, sixiéme fils de GEOFROI du Puy, fut un celebre avocat du parlement de Paris, & eut de *Philippe* Poncet son épouse, *Clement* du Puy, Jesuite, *dont nous parlerons ci-après*; CLAUDE qui suit; & *Judith* du Puy, mariée à *Claude* Seguier seigneur de la Verriere, maitre particulier des eaux & forests. CLAUDE du Puy conseiller au parlement de Paris, *dont l'éloge sera rapporté ci-après*, épousa *Claude* Sanguin, fille de *Jacques* Sanguin, seigneur de Livry, lieutenant des eaux & forêts, & de *Barbe* de Thou, dont il eut *Christophle* du Puy, Chartreux à Bourgfontaine, puis prieur au couvent de Rome, où il mourut en 1654. *dont nous parlerons ci-après*; *Augustin*, chanoine & prevôt d'Inprenay dans l'eglise de Chartres; PIERRE, *dont nous parlerons plus bas*; *Clement*, commissaire de l'artillerie, qui fut dans la bataille d'Avein en 1636. & laissa des enfans de *Catherine* de Longueval sa femme; *Jacques* du Puy, prieur de S. Sauveur, mort le 17. Novembre 1656. *Nicolas* du Puy chevalier de Malte, mort en 1625. *Anne*, mariée à *Pierre* Board, conseiller au parlement de Paris; & *Marie* femme de *Claude* Genoud seigneur de Guibeville & de Toulongeon, secretaire du roi.

PUY (François du) general de l'ordre des Chartreux, natif de saint Bonet en Forez, fut élu après Pierre Rusi ou de Roux en 1503. Il étoit grand jurisconsulte & solide theologien. Pierre Sutor qui a fait son éloge, assure qu'il étoit docteur en droit canon & civil, & qu'il avoit une grande connoissance des lettres humaines & divines. Il fut choisi par les évêques de Valence & de Grenoble pour être leur official, & exerça cette charge avec une égale reputation de sçavoir & de probité. Enfin il renonça au monde, & reçut l'habit de Chartreux des mains de l'évêque de Grenoble. Il fut employé d'abord dans les affaires, puis fut élevé au gouvernement de l'ordre en 1503. composa un ouvrage sur les pseaumes, à l'imitation de S. Thomas; *Catena aurea super psalmos*; & la vie de S. Bruno, qui fut aussi canonisé par ses soins. On met sa mort en 1521. * Sutor, *l. de vita Cart. tract.* 3. *c.* 7. *p.* 582. Petreïus, *biblioth. Cart. p.* 91. Chorier, &c.

PUY (Clement du) avocat celebre du parlement de Paris, s'acquit une tres-grande reputation par son sçavoir, par son éloquence & par sa probité. Il étoit consulté sur toutes les grandes affaires, & fut consideré comme le Papinien de son tems. Sa pieté solide lui donna un grand éloignement pour les opinions nouvelles, qui trouverent tant de partisans dans son siecle. Il avoit été chargé de la cause du sieur d'Oppede premier president au parlement de Provence, dans l'affaire de Cabrieres & de Merindol: mais il tomba malade en même-tems, & mourut peu après le 22. Août 1554 âgé de 48. ans. Dans une lettre de Denys Lambin, écrite de Rome à un de ses amis au mois de Juin 1551. & inserée dans le recüeil des lettres des grands hommes, que Jean-Michel Brutus publia en 1561. à Lyon, on trouve que Clement du Puy avoit la voix foible, le corps menu & infirme, & l'humeur modeste & timide. Plusieurs sçavans honorerent sa memoire d'éloges funebres. * Loysel, *dialogue des avoc. du parlement de Paris*, De Thou, *hist. l.* 108. Papyre Masson, *in elog. Claud. Put. &c.*

PUY (Claude du) conseiller au parlement de Paris fils de CLEMENT du Puy, & de *Philippe* Poncet, resta jeune sous la tutelle de sa mere, qui le fit élever avec grand soin dans les lettres sous Turnebe, Lambin & d'Aurat. Il apprit encore la philosophie, & étudia le droit sous le celebre Cujas. Ensuite il voyagea en Italie, où les plus grands hommes de ce pays, comme Fulvius Ursinus, Paul Manuce, Sigonius, Jean Vincent Pinelli & divers

autres admirerent sa capacité, & voulurent avoir part en son amitié. Il avoit un grand fonds d'esprit, beaucoup de jugement, une érudition profonde : ce qui le fit considerer comme l'homme de son tems qui raisonnoit le plus juste, & qui étoit le meilleur critique. Il fut reçu conseiller au parlement de Paris le 7. Fevrier de l'an 1576. & fut l'un des plus illustres magistrats de cette celebre compagnie. On le nomma entre les quatorze juges qu'on envoya dans la Guyenne, comme il avoit été accordé par le traité de Fleix en 1580. La revolte de la ville de Paris contre le roi pendant la ligue, fut pour son zele un coup qu'il ne souffrit qu'avec peine. Il alla joindre la partie du parlement qui étoit à Tours; & deux ans après il fut député vers le roi avec les sieurs Forget president, & Scarron conseiller. C'étoit au mois de Fevrier, peu avant le sacre de sa majesté, qu'on reçut à Paris le 22. du mois de Mars suivant. Claude du Puy revint dans sa maison, où il mourut le premier Decembre de la même année 1594. qui étoit la quarante-neuviéme de son âge. Joseph Scaliger, Nicolas Bourbon, Scevole de Sainte-Marthe, Florent Chrétien, Nicolas Rapin, Jean Passerat, Etienne Pasquier, Jean Bonnefons, le president Savaron, Nicolas Richelet, Nicolas Rigault, Janus Dousa, Paul Merula, Baudius, Grotius, Heinsius, Meursius, Morel, Casaubon, Vulcatius, & divers autres grands hommes amis particuliers de Claude du Puy, lui consacrerent des éloges en diverses sortes de langues, qu'on peut voir dans la vie de Pierre du Puy son fils. * De Thou, *hist. l.* 148. *ad ann.* 1594. Sainte-Marthe, *in elog. clar. viror. l.* 4. Papyre Masson, *in elog. doct. &c.*

PUY, (Christophle du) fils aîné de CLAUDE du Puy, conseiller au parlement, & de *Claude* Sanguin, suivit à Rome le cardinal de Joyeuse en qualité de son protonotaire, & y rendit service a monsieur de Thou, à l'occasion de la premiere partie de son histoire, que la congregation de l'Indice, vouloit condamner & mettre au nombre des livres heretiques. Etant de retour en France, il se rendit Chartreux à Bourgfontaine, où quelques années après le cardinal Barberin, qui connoissoit son merite, l'alla deterrer, & par son credit l'obligea d'aller à Rome exercer la charge de procureur general de son ordre, & de prieur *in Urbe*. Le pape Urbain VIII. lui auroit donné des marques de son estime; mais la part que messieurs du Puy ses freres avoient euë à la nouvelle édition des libertés de l'eglise Gallicane, empêcherent le pape de lui donner des marques de la bonne volonté qu'il avoit pour lui. Il mourut assez âgé, prieur de la Chartreuse de Rome, où il avoit fait faire tous les embellissemens, dont ce lieu est capable. C'est lui qui à donné au public le *Perroniana*, dont il avoit une copie. * De Vigneüil Marville, *melanges d'histoire*.

PUY (Pierre du) conseiller du roi en ses conseils, & garde de sa bibliotheque, étoit fils de CLAUDE du Puy conseiller au parlement, & de *Claude* Sanguin. Il fut élevé avec un soin extrême par son pere. Il s'attacha si fortement à l'étude, que par son assiduité au travail, il devint sçavant en toute sorte de litterature, principalement en droit & en histoire. M. le president de Thou, qui étoit son allié, & le celebre Nicolas Rigault, étoient ses amis les plus intimes, & il fut tres-uni avec les plus habiles gens de son tems. Il renouvella dans ses voyages l'amitié que son pere avoit entretenuë si long-tems avec les sçavans du Pays-Bas, & principalement avec ceux de Hollande, où il accompagna M. Tumeri de Boissise, que le roi y envoyoit. A son retour il travailla à la recherche des droits du roi, & à l'inventaire du trésor des chartres. Tant de pieces rares qu'il avoit vûës & examinées, lui donnerent une si grande connoissance de tout ce qui regarde notre histoire, que peu de personnes y ont fait d'aussi curieuses découvertes. Il fut employé avec messieurs le Bret & de Lorme, pour justifier les droits du roi sur les trois évêchés, de Mets, Toul & Verdun; & les usurpations des ducs de Lorraine sur ces mêmes évêchés. On est persuadé que tout le poids de cette commission tomba sur M. du Puy, qui en dressa tous les inventaires raisonnés, & qui fournit quantité de titres & de memoires pour la verification de ces droits. Son humeur obligeante l'interessoit pour tous les hommes de lettres qui travailloient, & le portoit à leur communiquer ce qu'il avoit de plus curieux dans ce vaste recüeil de memoires qu'il avoit ramassés depuis 50. ans. Il s'en servit lui-même avantageusement pour la composition des excellens ouvrages que nous avons de sa façon, dont les principaux sont, *traité touchant les droits du roi, sur plusieurs états & seigneuries. Recherches pour montrer que plusieurs provinces & villes du royaume sont du domaine du roi. Preuves des libertés de l'eglise Gallicane. Histoire veritable de la condamnation de l'ordre des Templiers. Histoire generale du schisme qui a été en l'eglise, depuis l'an* 1378. *jusqu'en* 1428. *Memoires de la provision aux prélatures de l'eglise. Different entre le saint siege & les empereurs pour les investitures. Histoire du different entre le pape Boniface VIII. & le roi Philippe* le Bel. *De la loi Salique. De la confiscation pour crime de leze-majesté. Que le domaine de la couronne est inalienable. Considerations sur les traités de Madrid, de Cambray & de Crespy. Si la prescription a droit entre les princes souverains. Traité des appanages des enfans de France. Histoire des favoris. Histoire de la pragmatique-sanction. Du concordat de Boulogne, entre le pape Leon X. & le roi François I. Traité des regences & majorité des rois de France. Traité des contributions que les ecclesiastiques doivent au roi, en cas de necessité. Memoires du droit d'aubaine. Traité de l'interdit ecclesiastique, &c.* Ces ouvrages font parfaitement connoître la vaste érudition de M. du Puy, qui mourut à Paris le 14. Decembre de l'an 1651. âgé de 69. ans & un mois. Nicolas Rigault son ami écrivit sa vie, qui a été imprimée à Londres en 1681. dans un recüeil *in quarto*, intitulé : *Vitæ selectæ*. Henri de Valois fit son oraison funebre. M. du Puy, frere de JACQUES DU PUY, & prieur de saint Sauveur, l'aida dans tous ses ouvrages, & en publia le plus grand nombre. Ce dernier fut aussi garde de la bibliotheque du roi, & mourut en 1656. le 17. Novembre : leur frere Christophle du Puy Chartreux, *dont il est parlé ci-dessus*, a fait le recüeil intitulé *Perroniana* pendant qu'il étoit aumônier du roi, & près du cardinal du Perron. Ce recüeil à été imprimé à Roüen en 1669. par les soins de Daillé le fils. * Menage, *Antibaillet*.

PUY (Clement du) Jesuite, né à Paris, fut en reputation de son tems pour la theologie & pour la chaire. Son merite l'éleva aux principales charges de sa compagnie, comme à celle de provincial de la province de France; & son zele le fit considerer comme le fleau des Heretiques, particulierement dans la Guyenne, où il mourut à Bourdeaux l'an 1598. * Florimond de Raimond.

PUYCERDA, ville capitale du comté de Cerdaigne, au couchant de celui de Roussillon, entre la France & l'Espagne, est située entre le Carol & la Segre, dans une belle plaine, au pied des montagnes. Elle est bien fortifiée, son terroir est fertile, on y trouve quelques carrieres de jaspe, deux fontaines medicinales, & plusieurs simples. Elle fut prise en 1654. par les François, & renduë par la paix des Pyrenées. Le maréchal de Navailles en fit le siege en 1678. & peu de temps après elle fut demolie & renduë à la paix de Nimegue. On s'en saisit dans la guerre suivante: on la rendit encore par la paix de Nimegue. Les habitans s'étant declarés en 1706. pour l'archiduc Charles, le duc de Noailles s'empara de leur ville l'année suivante, & pour les contenir il y fit bâtir un fort, qu'il nomma *de saint Adrien*; cet ouvrage qui est de cinq bastions, fut commencé le 1. Octobre 1707. & se trouva dans sa perfection au bout de six semaines.

PUY EN ANJOU, bourg de France dans l'Anjou, sur la riviere d'Argenton, environ à une lieuë de Monstreuil-Bellay, vers le couchant. * Maty, *diction.*

PUY DE DOMME, montagne d'Auvergne fort près de Clermont du côté du couchant. C'est au haut de cette montagne qu'on a fait les premieres experiences remarquables en France, pour prouver la pesanteur de l'air. * Rohault, *physique*. Paschal, *de l'equilibre des liqueurs*.

PUY-LAURENT, en latin *Podium-Laurentii*, petite ville de France en Languedoc, à trois lieuës de Castres. C'est de cette ville qu'étoit natif GUILLAUME de Puy-Laurent, chapelain de Raymond *le Jeune* comte de

Toulouse, qui a écrit l'histoire des Albigeois, & dont la chronique est fort recherchée. Il vivoit en 1245. & est cité comme témoin dans un acte de cette année-là, rapporté par Catel dans l'avis au lecteur de son *histoire des comtes de Toulouse*. * Baudrand.

PUY-GUILLON, ou PINGUILLON (Emery) poëte Provençal, dans le XIII. siecle, né à Toulouse, composa des satires & autres pieces ingenieuses, & mourut vers l'an 1250. Petrarque fait assez souvent mention de lui en son triomphe de l'amour & de l'amitié. * Nostradamus, *vies des poëtes Prov.* François de la Croix du Maine, &c.

PUY-HERBAULT (Gabriel) religieux de l'ordre de Fontevrault, natif de Touraine, & docteur de la faculté de Paris dans le XVI. siecle, fut un excellent prédicateur, & un veritable homme de bien. Il employa 30. ans ou à prêcher, ou à travailler sur l'écriture sainte, & étoit nommé ordinairement *le docteur & le reformateur de Haute Bruyeres*, à cause des grands services qu'il rendit à cette maison, & parce qu'il y composa la plûpart de ses ouvrages. Au reste, ce religieux fut le fleau des Heretiques, & mourut au monastere de Notre-Dame de Colinance en Picardie, l'an 1566. dans le tems qu'il se disposoit à celebrer la messe. * Possevin, *in appar. sacr.* Niquet, *hist. de Fontev. l. 5. c. 25.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franc.* Le Mire, *de script. sac. XVI.* Hilarion de Coste, *vie de François le Picard, &c.*

PUYSAYE, petite contrée du Gatinois en France. Elle est vers les confins du Berry & du Nivernois. Saint-Amand en Puysaye & Saint-Fargeau en sont les lieux principaux. * Maty, *diction.*

PUYSEGUR (Jacques de Chastenet, seigneur de) colonel du regiment de Piémont, & lieutenant general des armées du roi, sous les regnes de Louis XIII. & de Louis XIV. avoit porté les armes pendant quarante ans sans discontinuation depuis l'an 1617. iusqu'en 1658. Il s'étoit trouvé en plus de six-vingts sieges où le canon avoit tiré, en plus de trente combats, batailles, ou rencontres, ayant passé par tous les degrés militaires, sans avoir jamais été malade, ni avoir reçu aucune blessure dans les armées. Cependant il n'y fit pas grande fortune, parce qu'il fut toûjours plus attaché au roi qu'aux ministres, & qu'il avoit trop de franchise pour s'accommoder à toutes les maximes des courtisans. C'est ce qu'il témoigne dans ses memoires, qui sont bien écrits, & qui ont vu le jour à Paris & à Amsterdam en 1690. par les soins de M. Du Chêne, historiographe de France. On y voit divers évenemens remarquables, concernant les campagnes où il s'est trouvé; & il y a à la fin des instructions militaires de la composition de M. de Puysegur.

La famille de Chastenet est originaire du comté d'Armagnac. BERNARD de Chastenet, VII. ayeul de celui *qui a donné lieu à cet article*, étoit en 1365. conseiller & chambellan du roi de Navarre. ROGER de Chastenet, seigneur de Puysegur, petit-fils de BERNARD, fit son testament en 1459. Il fut bisayeul de NICOLAS de Chastenet aussi seigneur de Puysegur, dont il rendit hommage aux roi & reine de Navarre le 27. Janvier 1541. à cause de leur comté de Fezenzac; & eut pour fils BERNARD de Chastenet, seigneur de Camp-Seguet, qui épousa l'an 1556. *Marguerite* de Pins, maison dont il y a eu deux grands-maîtres de saint Jean de Jerusalem. D'eux nâquit JEAN de Chastenet, seigneur de Puysegur & de Camp Seguet, qui épousa en 1590. *Magdelaine* d'Espagne, fille d'*Onuphre*, baron de Ramefort, (qui disputa long-temps la seigneurie de Montespan contre Paule d'Espagne sa cousine) & de *Catherine* de Foix-Rabat, & petite-fille de *Charles* d'Espagne, baron de Ramefort, & de *Marie* d'Aure, fille de *Jean* d'Aure, vicomte d'Aster, & de *Jeanne* de Foix, fille de *Gaston* IV. comte de Foix, & d'*Eleonore* roi & reine de Navarre. JEAN de Chastenet laissa en mourant quatorze enfans, *dont celui qui a donné lieu à cet article étoit le septiéme*: quelques-uns des autres servirent, entre autres N. de Chastenet, seigneur de Camp-Seguet, qui commandoit la garnison de Laitoure, lorsque le duc de Montmorency y fut conduit prisonnier après la perte du combat de Castelnaudary en 1632. La fidelité du seigneur de Camp-Seguet fut si grande qu'il refusa plus de deux cens mille livres qu'on lui offrit pour laisser évader ce duc. Un autre frere N. de Chastenet, seigneur de la Grange, capitaine dans le regiment de Piémont, se signala au siege de Spire en 1635. & y fut blessé: il eut le même sort dans la Picardie en 1639. & y fut tué la même année. Quant à notre Puysegur, il commença en 1617. à porter les armes dans le regiment des gardes, d'où le roi Louis XIII. le tira en 1622. pour le mettre dans sa compagnie des mousquetaires, lorsque sa majesté ôta à sa compagnie des carabins leurs carabines pour leur donner des mousquets, d'où elle fut nommée la compagnie des mousquetaires: il y resta dix-huit mois, & en 1624. le roi lui donna une enseigne dans le regiment des gardes, qu'il garda jusqu'en 1632. qu'il obtint la charge de major du regiment de Piémont, avec une compagnie dans le même corps. Il fut fait prisonnier au combat de Honnecourt en 1642. & le roi lui donna en 1649. une charge de maître d'hôtel de sa maison. En 1655. il fut fait mestre de camp de Piémont, & fut pris à Valenciennes en 1656. avec son fils aîné, qui étoit enseigne colonel de son regiment. Il étoit alors aussi lieutenant general, ayant été fait sergent de bataille avant 1644. & maréchal de bataille en 1651. enfin il mourut après l'an 1681. âgé de 82. ans. Il avoit épousé 1°. N. dont il eut un fils, qui servit quelque temps. 2°. *Marguerite* du Bois-du-Liege, fille de N. seigneur d'Anconin près de Soissons, maréchal de camp, dont il eut entre autres enfans JACQUES, qui suit; & N. de Chastenet, nommé abbé de saint Epure de Toul en 1678. JACQUES de Chastenet de Puysegur comte de Busancy, l'un des quatre comtes de Soissons, lieutenant general des armées du roi en 1704. maréchal general des logis des mêmes armées, gouverneur de Condé, gentilhomme de la manche de M. le duc de Bourgogne depuis dauphin, & chevalier de l'ordre de saint Louis, qui a épousé en Octobre 1714. N. de Fourcy, fille d'*Henri-Louis*, comte de Chesly, maître des requêtes, & de *Jeanne* de Villers. Une branche de cette maison a donné des conseillers au parlement de Toulouse.

PUYSET (le) bourg de France dans la Beauce. Il est près de Janville, entre Orleans & Chartres. * Maty, *diction.*

PUZZOLE, *cherchez* POUZOL.

P Y

PYGMALION, *cherchez* PIGMALION.

PYGMÉES, peuples habitans des montagnes des Indes Orientales, selon Pline, ou selon Strabon, des extrêmités de l'Afrique. On tient que ces hommes n'avoient pas tout-à-fait une coudée de haut, & l'on en dit bien des choses qui ont un air de fables, par exemple, qu'ils ne vivent pas plus de huit ans, que leurs femmes engendrent à cinq, qu'ils font la guerre contre les gruës, qu'ils cachent leurs enfans dans des trous, de peur que les gruës ne les avallent tout d'un coup. Le prophete Ezechiel dans le 27. chapitre de sa prophetie, *dit que les Pygmées qui étoient sur les tours, avoient suspendu leurs carquois à l'entour des murailles.* Sur quoi Nicolas de Lira, suivant l'opinion la plus commune, dit qu'en effet les Pygmées furent postés sur les tours des murailles de Tyr, non pas pour défendre la place, mais pour faire connoître aux ennemis, par la vûë de ces foibles défenseurs, qu'elle étoit assez forte pour se défendre par sa propre situation. Ce qui a quelque rapport avec ce que firent auparavant les Jebuséens, qui n'opposerent à David, pour défendre la forteresse de Sion, que des aveugles & des boiteux, comme pour témoigner qu'il y avoit de la temerité à former une entreprise si hardie. Le P. Prade dans son commentaire sur Ezechiel, expliquant ce passage qui parle des Pygmées, dit que les murailles de Tyr étoient si hautes, que ceux qui les défendoient paroissoient petits comme des Pygmées, à ceux qui les regardoient d'en bas. Cette interpretation, qui paroît la plus raisonnable, n'empêche pas quelques interpretes plus credules de soûtenir que, du tems d'Ez-

chiel, les Pygmées, dans l'idée que nous en avons, n'étoient point inconnus. Selon d'autres auteurs, Ezechiel ne parle des *Pygmées*, que dans la vulgate, & dans les écrits de quelques interpretes. Il y a dans l'hebreu *gammadin*, mot qui ne se trouve qu'une fois dans l'écriture, & qui est interpreté tres-diversement. L'explication la plus vrai-semblable est celle de Fuller, qui croit que le prophete entend ici les habitans d'une ville de la Phenicie. Homere est le premier qui ait fait mention des Pygmées. Aristote ne se contente pas de dire qu'il y en a eu; il assûre même qu'ils habitoient dans le voisinage du Nil; qu'ils étoient toûjours en guerre avec les gruës; & que c'etoient des hommes d'une fort petite taille, qui logeoient dans des cavernes : c'est pourquoi les Grecs les ont appellés *Troglodytes*. Saint Augustin ne convient pas de ces faits. Pline, Strabon, Solin, & les autres geographes ont parlé des peuples appellés Pygmées, & les ont placés les uns en Ethiopie, & les autres dans les Indes, & Solin dans la Thrace. Les Samoiedes, qui sont des peuples de Moscovie, vers le détroit de Waigaz, peuvent être mis au nombre des Pygmées, aussi bien que les Lapons, à cause de la petitesse de leur stature; mais tout ce que l'on a dit des Pygmées anciens paroît fabuleux. * *Ezechiel, c.* 27. Arist. *l.* 8. *de hist. animal.* Saint Augustin, *l.* 16. *de civit.* Hom. *l.* 3. *Iliad.* Oppian, *l. de piscibus.*

PYGMEES (l'isle des) c'est une des isles Westernes d'Ecosse. Il y a une chapelle où les habitans croyent que les Pygmées étoient autrefois enterrés ; parce qu'en creusant bien avant dans la terre, on y a trouvé de petites têtes rondes, & de petits os des autres parties du corps humain, n'y ayant rien qu'on puisse opposer à ce que les anciens ont rapporté des Pygmées. * Buchanan.

PYLA ou SCHNEIDEMUHL, en latin *Pyla* ou *Mylotene*, bourg de Pologne, sur le Netec, dans le palatinat de Posnanie, à douze lieuës de la ville de ce nom vers le nord. * Maty, *diction.*

PYLADE, *Pylades*, est celebre dans l'histoire Grecque par son union tres-étroite avec Oreste, qu'il accompagna dans tous ses malheurs & dans tous ses dangers, jusqu'à son entiere guerison. Il étoit fils de *Strophius*, à la garde duquel Oreste avoit été confié; & il fut élevé dès sa plus tendre jeunesse avec ce jeune prince. Lorsqu'ils furent sortis de l'enfance, il lui aida à venger la mort du grand Agamemnon par celle du perfide Egyste, & par celle de Clytemnestre même. Ensuite il suivit son ami dans la Tauride, où l'oracle de Delphes l'avoit envoyé pour y être gueri de sa fureur, & pour en rapporter la statuë de Diane. Là ils furent tous deux sur le point d'être immolés par les mains d'Iphigenie même, prêtresse de Diane, & sœur d'Oreste. Mais après qu'elle les eut reconnus, elle leur livra le simulacre de la déesse, & s'enfuit avec eux en Grece. Pylade y épousa Electre, autre sœur d'Oreste, lorsque ce prince fut demeuré paisible possesseur du royaume de Mycenes, par la mort d'Alethés, fils d'Egyste, qu'il vainquit & qu'il tua. * Euripide. Sophocle. Appollodore. Hygin. Natalis Comes.

PYLADE, *Pylades*, celebre pantomime, natif de Cilicie, parut à Rome du tems de l'empereur Auguste, & inventa une sorte de danse composée de sujets tragiques, de comiques, & de satiriques, dans laquelle il representoit par des gestes ingenieux, tout ce que le discours auroit exprimé. Il fit une troupe à part, sans se mêler dans les tragedies & comedies ordinaires, & se fit admirer du peuple par l'artifice de ces comedies muettes, dont les acteurs ne parloient que par les divers mouvemens du corps, des doigts & des yeux. Bathylle exerça avec lui le même art ; mais il n'excelloit que dans les sujets comiques ou satiriques; & Pylade réüssissoit beaucoup mieux dans les sujets tragiques, graves & serieux. C'est pourquoi ils firent deux bandes. C'est ce Pylade qui disputa contre Hyllus son disciple, en presence du peuple Romain, pour sçavoir qui des deux joüeroit le personnage d'Agamemnon. Hyllus, pour le representer grand, s'éleva sur pieds; Pylade au contraire le fit réveur, insinuant par-là que le principal devoir d'un grand prince étoit de penser au bien de ses sujets. Pylade dit alors à son disciple : *Tu le fais long, & non pas grand.* * Plutarque, *sympos. l.* 7. Lucian, *de Pantomimi scena.*

PYLÆMENE, *Pylamenes*, ancien roi de Paphlagonie dans l'Asie mineure, vers la côte du Pont-Euxin, laissa son nom aux rois qui lui succederent, & le rendit aussi commun entr'eux, que l'étoit celui d'Ariarathe aux rois de Cappadoce, de Ptolemée aux rois d'Egypte, & de Cesar aux empereurs Romains. Homere dans le second livre de l'iliade, fait mention d'un Pylæmene qui étoit chef des Paphlagoniens au siege de Troye; & dans le cinquiéme livre il dit qu'il fut tué par Menelaüs. Justinien parlant de l'alliance contractée entre Mithridate & Nicomede, pour la conquête de la Paphlagonie, qu'ils partagerent entr'eux, dit que Nicomede donna le nom de Pylæmene à son fils, pour retenir ce royaume, sous prétexte de ce nom supposé, comme s'il l'eût remis entre les mains d'un prince de la race royale. Ce fut la raison pourquoi, selon le témoignage de Pline, la Paphlagonie fut appellée *Pylamenie*. Xenophon parle d'un Corylas & d'un Otys ou Cotys, rois des Paphlagoniens; mais cela n'empêche pas que ces rois n'eussent aussi le nom commun aux princes de ce pays. Le nom de Pylæmene étant propre aux monarques de cette nation, on les distingua par des surnoms tirés des vertus, ou d'autres qualités du corps & de l'esprit. Il est donc vrai qu'avant l'entrée des Romains en Asie, il y a eu plusieurs Pylæmenes rois de Paphlagonie; mais leurs actions ne se lisent point dans les histoires qui sont venuës jusqu'à nous. Orose est le premier qui en fait mention, lorsqu'il parle de la guerre des Romains contre Aristonicus, frere d'Attalus, l'an de la fondation de Rome 672. & 82. avant Jesus-Christ. Quelque tems après le roi Pylæmene, ami du peuple Romain, ayant été dépoüillé de son royaume par Mithridate, fut remis sur le thrône par les Romains; & après sa mort la Paphlagonie fut reduite en province. Les historiens neanmoins ne sont pas d'accord touchant le rétablissement de Pylæmene & la fin du royaume de Paphlagonie. * Spon, *recherches curieuses d'antiquité.*

PYLE, *cherchez* PILE.

PYLOS, petite ville du Belvedere en Morée. Elle est sur la petite riviere de Penée, à deux lieuës de la mer, & environ autant de Castel Tornese, vers le nord. * Maty, *diction.*

PYNACKER (Corneille) étoit de Delft. Il nâquit en 1570. & mourut en 1645. Il fut professeur en droit à Groningue. Il composa un indice sur les controverses de Fachinæus. Il avoit de plus composé des commentaires sur divers livres des pandectes, & un nombre presque innombrable de conseils; mais on ne put jamais le porter à donner ces ouvrages au public : & la raison qu'il alleguoit, c'est qu'on ne pouvoit rien dire de nouveau. * *Voyez l'auteur des vies des professeurs de Groningue, pag.* 63.

PYRACMON, l'un des forgerons du dieu Vulcain, qui étoit toûjours à l'enclume pour battre le fer. C'est ce qui est marqué par son nom; car πῦρ signifie *le feu*, & ἄκμων veut dire une *enclume*.

PYRAME, Babylonien, aima passionnément une jeune fille nommée Thysbé. Ces deux amans s'étant donné un rendez-vous sous un meurier, Thysbé y arriva la premiere, & fut attaquée par un lion, dont elle se sauva, mais ayant laissé tomber son voile en fuyant, la bête le déchira & l'ensanglanta. Pyrame ayant trouvé le voile de sa maîtresse ensanglanté, crut qu'elle avoit été devorée, & se tua de desespoir. Thysbé qui vit son amant mort se perça aussi le sein avec la même épée. Ovide décrit leurs amours *dans la quatriéme de ses metamorphoses*; & dit que leur mort a fait changer les meures de couleur, & qu'elles sont devenuës rouges de blanches qu'elles étoient auparavant. * Ovid. *metamorph. l.* 4.

PYRAMIDES, superbes monumens de l'antiquité, elevés par les rois d'Egypte. Elles sont à deux milles du Caire, & on commence à les voir dès qu'on est sorti de la petite ville de Dezize, qui en est à six milles. Ce qui les fait paroître de si loin, c'est qu'elles sont situées sur un terrain pierreux & infertile, qui est beaucoup plus élevé que la plaine. L'on ne peut voir sans étonnement ces

masses énormes, que l'on n'admire pas tant pour la dépense incroyable qu'il a fallu faire pour achever un bâtiment si prodigieux, que parce qu'on ne peut comprendre comment il a été possible de monter si haut des pierres aussi grandes que celles que l'on y voit, dans le tems où la plûpart des inventions mechaniques étoient inconnuës. Il y a trois grosses pyramides distantes l'une de l'autre d'environ deux cens pas; mais l'on ne sçauroit entrer que dans la plus grande, qui est du côté du nord. Elle est d'une élevation si prodigieuse, qu'on dit qu'elle a 520. pieds de hauteur, & de largeur 682. en carré. Quelques-uns tiennent qu'elle fut bâtie il y a plus de 3000. ans par un roi d'Egypte appellé *Cophtus*, par d'autres *Cheospes*, ou *Chemnis*; & disent que cette dépense lui fut inutile, parce qu'ayant opprimé le peuple, par la longue fatigue de ce bâtiment, on le menaça de brûler son corps après sa mort: ce qui l'empêcha d'y choisir sa sepulture, & l'obligea de commander qu'on l'enterrât dans un autre lieu secret. Plusieurs ne sçavent d'où on a pû tirer ces grosses pierres, & en si grande quantité, parce qu'on ne voit que du sable aux environs; mais ils n'ont pas pris garde que sous ce sable il y a de la roche vive qui fournissoit ces pierres, outre qu'il y a plusieurs montagnes fort peu éloignées, où la pierre ne manque pas. Quelques-uns disent aussi qu'on en amenoit de Saïd, c'est-à-dire, de la haute Egypte, sur le Nil. On dit que ce prince employa pendant vingt-trois années, trois cens soixante mille ouvriers à ce travail. Pline qui en parle, ajoûte qu'il y fut dépensé dix-huit cens talens seulement en raves & en oignons, les anciens Egyptiens étant grands mangeurs de raves & de legumes. Plusieurs croyent que ces pyramides étoient autrefois plus élevées sur terre qu'elles ne le sont presentement, & que le sable a caché une partie de leur base. Cela pourroit être puisque le vent de tramontane soufflant de ce côté-là avec plus de violence qu'aucun autre vent, il y a plus porté de sable que n'ont fait les autres vents aux autres côtés. L'ouverture de la grande pyramide où l'on peut entrer, est un trou presque carré d'un peu plus de trois pieds de haut. Il est rélevé du reste du terrain, & l'on y monte sur des sables que le vent jette contre, & qui le bouchent souvent: en sorte qu'on est obligé de le faire ouvrir. On dit qu'autrefois il y avoit auprès de l'entrée une grosse pierre, qu'on avoit taillée exprès pour boucher cette ouverture, lorsque le corps devoit être mis dedans. Cette pierre la fermoit si juste, qu'on n'auroit pû reconnoître qu'on l'eût ajoûtée; mais un bacha la fit enlever, quelque grande qu'elle fût, afin qu'on ne pût fermer cette pyramide. Sa forme est carrée, & en sortant de terre elle a onze cens soixante pas, ou cinq cens quatre-vingts toises de circuit. Toutes les pierres qui la composent ont trois pieds de haut & cinq ou six de longueur, & les côtés qui paroissent en-dehors sont tous droits, sans être taillés en talus: chaque rang se retire en dedans de neuf ou dix poulces, afin de venir se terminer en pointe à la cime; & c'est sur ces avances que l'on grimpe pour aller jusqu'au sommet. Vers le milieu il y a à l'un des coins, des pierres qui manquent, & qui font une breche ou petite chambre de quelques pieds de profondeur. Elle ne perce pourtant point jusqu'au dedans. On ne sçait si les pierres en sont tombées, ou si elles n'y ont jamais été mises. Il y a grande apparence qu'on se servoit de cet endroit pour assûrer les machines, qui tiroient les matereaux en haut. C'est encore une raison qui a obligé de bâtir la pyramide, avec des degrés à chaque rang; puisque si les pierres eussent été taillées en talus, & posées l'une sur l'autre sans qu'il y fût demeuré aucun rebord, il auroit été absolument impossible de conduire jusqu'à son sommet, les lourdes masses qu'on y a portées. On se repose ordinairement dans cette breche, le travail étant grand à s'élancer ainsi trois pieds chaque fois, pour monter jusqu'au faîte.

Il y a environ deux cens huit degrés formés par le rebord de ces grosses pierres, dont l'épaisseur fait la hauteur de l'un à l'autre. Ce qui semble être pointu d'embas, a quinze à seize pieds en carré, & fait une plate-forme qui peut contenir quarante personnes. On a remarqué qu'un homme bien fort étant sur cette plate-forme ne pouvoit jetter une pierre au-delà de la pyramide, mais seulement sur le douziéme degré, ou un peu plus bas; mais il n'est pas vrai qu'on ne puisse tirer une fleche plus loin que la pyramide; car il est certain qu'une fleche tirée d'un bon bras, passera facilement trois cens quarante & un pieds, qui font la largeur de la moitié de la pyramide. Ceux qui y montent découvrent de-là une partie de l'Egypte, & le desert sablonneux qui s'étend dans le pays de Barca, & ceux de la Thebaïde de l'autre côté. Le Caire ne paroît presque pas éloigné de ce lieu, quoiqu'il en soit à neuf milles. On entre aussi dans la même pyramide, & il faut se pourvoir de lumieres pour cela. On passe la premiere entrée en se courbant, & l'on trouve comme une allée, qui va en descendant environ 80. pas. Elle est voûtée en dos d'âne, & apparemment toute entiere dans l'épaisseur du mur, puisqu'on n'y voit rien qui ne soit solide de tous côtés. Cette allée a assez d'élevation & de largeur pour y pouvoir marcher, mais son pavé baisse encore bien plus droit qu'un glacis, sans avoir aucun degré, & la pierre n'a que de legeres picqûres de pas en pas pour retenir les talons; de sorte que pour s'empêcher de tomber, on est obligé de se tenir avec les mains aux deux côtés du mur. Les pierres sont si bien unies ensemble, qu'à peine peut-on appercevoir les jointures. Au bout de cette allée, on trouve un passage qui n'a d'ouverture que ce qu'il en faut pour laisser passer un homme. Il est ordinairement rempli de sable, qui n'est pas si-tôt poussé par le vent dans la premiere ouverture, qu'il suit le penchant de la pierre, & se vient tout rassembler en ce lieu-là. Lorsqu'on a ôté ce sable & qu'on a passé ce trou, en se traînant huit ou dix pas sur le ventre, on voit une voûte à la main droite qui semble descendre à côté de la pyramide. On trouve aussi un grand vuide, avec un puits d'une grande profondeur. Ce puits va en bas par une ligne perpendiculaire à l'horison, qui ne laisse pas de biaiser un peu; & quand ceux qui y descendent sont environ à soixante sept pieds, comptant de haut en bas, ils trouvent une fenêtre carrée qui entre dans une petite grotte creusée dans la montagne, qui en cet endroit n'est pas de pierre vive: ce n'est qu'une espece de gravier fortement attaché l'un contre l'autre. Cette grotte s'étend en long, de l'orient à l'occident; & de-là à quinze pieds en continuant de descendre en bas, est une coulisse fort penchante, & entaillée dans le roc. Elle approche presque de la ligne perpendiculaire, & est large environ de deux pieds & un tiers, & haute de deux pieds & demi. Elle descend cent vingt-trois pieds en bas, après quoi elle est remplie de sable & de fiente de chauve-souris. On croit que ce puits avoit été fait pour y descendre les corps que l'on déposoit dans les cavernes qui sont sous la pyramide.

Après qu'on est arrivé à ce grand vuide, où le puits est à la gauche, on est obligé de monter sur un rocher, dont la hauteur est de vingt cinq ou trente pieds. Au dessus est un espace long de dix ou douze pas; & quand on l'a traversé, on monte par une ouverture qui n'est pas plus large que le passage où l'on est obligé de se traîner; mais qui a pourtant assez d'élevation pour y marcher sans qu'on se baisse. Il n'y a point de degrés non plus qu'au reste: on y fait seulement des trous de chaque côté, qui sont de distance en distance. On y met les pieds en s'écartant un peu, & l'on s'appuye contre les murs, qui sont de pierres de taille fort polies, & jointes ensemble, avec autant d'adresse que toutes les autres. Les niches vuides que l'on y voit, de trois en trois pieds, & qui en ont un de largeur, & deux de hauteur, donnent lieu de croire qu'elles étoient autrefois remplies d'idoles. Ce passage est haut de quatre-vingts pas, & on n'y sçauroit monter sans beaucoup de peine. On trouve au-dessus un peu d'espace de plein-pied, & ensuite une chambre qui a trente deux pieds de long & seize de large. Sa hauteur est de dix-neuf pieds; & au lieu de voûte, elle a un plancher ou lambris tout plat. Il est composé de neuf pierres, dont les sept du milieu sont larges chacune de quatre pieds, & longues de seize. Les deux autres qui sont à l'un & à l'autre bout, ne paroissent larges que de deux pieds seulement: cela vient de ce que l'autre moitié de chacune est appuyée sur la muraille.

muraille.* Elles sont de la même longueur que les sept autres, & toutes les neuf traversent la largeur de cette chambre, ayant chacune un bout appuyé sur la muraille qui est de l'autre côté. Cette chambre dont les murs sont fort unis, ne reçoit aucun jour; & dans le bout qui est opposé à la porte, il y a un tombeau vuide fait tout d'une piece. Il est long de sept pieds*, & large de trois, & a trois pieds quatre poulces de hauteur, & cinq poulces d'épaisseur. La pierre en est d'un gris tirant sur le rouge pâle, & à peu près semblable au porphyre. Quand on la frappe, elle rend un son clair comme une cloche. Elle est fort belle lorsqu'elle est polie, & d'ailleurs si dure, que le marteau a peine à la rompre. Il y a une autre chambre à côté de celle-ci; mais plus petite, & sans aucun sepulcre. C'est-là le plus haut endroit où l'on puisse aller au dedans de la pyramide, qui n'a pour toute ouverture, que le passage d'en bas, au-dessus duquel est une pierre en travers, qui a onze pieds de long & huit de large. Vers cette entrée est un écho qui repete les paroles jusqu'à dix fois. Le défaut de jour dans toute la pyramide, est cause qu'on y respire un air extrémement étouffé. La flamme des flambeaux que l'on y porte paroît toute bleuë, & l'on s'en fournit toûjours d'un fort bon nombre, puisque s'ils venoient à s'éteindre lorsqu'on est monté bien haut, il seroit absolument impossible d'en sortir. Les deux autres pyramides ne sont ni si hautes*, ni si grosses que la premiere. Elles n'ont aucune ouverture, & bien qu'elles soient aussi bâties par degrés, on n'y peut monter, à cause que le ciment dont l'une & l'autre est enduite, n'est pas assez tombé. Elles paroissent d'enbas tout-à-fait pointuë dans leur sommet. On attribuë ces superbes monumens à celui des Pharaons, qui fut englouti dans la mer Rouge. On prétend que les deux moindres étoient pour la reine sa femme, & pour la princesse sa fille, & que leurs corps y ayant été mis, on les a fermés ensuite, en sorte que l'on ne peut reconnoître de quel côté en étoit l'entrée. La grande étoit, dit-on, destinée pour ce monarque; & comme il n'a pas eu besoin de tombeau, elle est toûjours demeurée ouverte. Devant chacune des trois pyramides, il paroît des restes de certains bâtimens carrés, qui semblent avoir été des temples. A quelques pas de la pyramide ouverte, on voit une idole, que les Arabes appellent *Abou-elhaoun*, c'est-à-dire, *pere de Colonne*; & Pline l'appelle *Sphinx*. C'est un buste taillé dans le roc vif, qui semble être de cinq pierres ajustées les unes sur les autres; mais y regardant attentivement, on reconnoît que ce qui paroissoit être les jointures des pierres, ne sont que des veines de roc. Ce buste represente un visage de femme, avec son sein; mais il est d'une prodigieuse grandeur, ayant vingt-six pieds de haut; & depuis son oreille jusqu'à son menton, il y a quinze pieds. Le haut de sa tête est ouvert, & ce trou par où un homme peut entrer aisément, va s'étrecissant en-dedans jusqu'au sein, où il finit. Les Payens adoroient cette idole, & la consultoient pour en recevoir des oracles au soleil levant. Ce qui fait présumer que celui qui vouloit seduire le peuple par ses fausses predictions, montoit la nuit avec une échelle sur la tête de ce Sphinx, & descendoit dans le trou, d'où sa voix sortoit dès que le soleil étoit levé. Les anciens Egyptiens croyoient que le corps du roi Amasis étoit enfermé dedans; d'autres disent que ce fut un roi d'Egypte qui fit tailler cette figure, en memoire d'une certaine Rhodopé, Corinthienne qu'il aimoit fort. Il y a une autre pyramide à seize ou dix-sept milles du Caire, qu'on appelle *la pyramide des momies*, à cause qu'elle est proche du lieu où elles se trouvent. Elle est aussi grande que les deux moindres des trois dont il vient d'être parlé, mais bien plus rompuë. Elle a cent quarante-huit degrés de grosses pierres, pareilles à celles des autres, & il manque un espace à son sommet, qui semble n'avoir jamais été achevé. Son ouverture qui est du côté du nord, a trois pieds & demi de largeur, & quatre de hauteur. On descend au-dedans encore plus bas qu'à la grande pyramide, & il n'y a rien à observer qu'une salle au fond, dont le plancher est d'une élevation extraordinaire. Quelques-uns font venir le mot de pyramide du grec *πυρὸς*, *froment*, & de *ἀμάω*, *j'assemble*, *je moissonne*, prétendant que le patriarche Joseph fit bâtir plusieurs greniers en pointe, pour y amasser le bled d'Egypte: ce qui a fait inventer les pyramides. Les autres le dérivent de *πῦρ*, *feu*, à cause qu'elles s'élevent de même que le feu monte.* Pline, *l.* 36. *c.* 12. Vartier, *Egypte*. Poulet, *voyage de Levant*. Vincent le Blanc. Monconis. Thevenot, *voyage*. *Dict. des Arts*.

PYRENEES, montagnes, separent la France de l'Espagne & s'étendent de la mer Mediterranée à l'Ocean l'espace de quatre-vingt cinq lieuës en longueur, leur largeur est differente selon les lieux; la plus grande est de quarante à cinquante lieuës. Elles commencent au port de Vendres, dans le Roussillon, sur la Mediterranée, & à saint Jean de Luz dans la Biscaye Françoise sur l'Ocean, d'où elles s'étendent jusqu'à saint Sebastien, fameux port dans la Biscaye Espagnole, à Pampelune dans la Navarre, à Venasca dans l'Aragon, à Lerida & à Tortose dans la Catalogne. Dans la France, il y a cinq petits pays le long de ces montagnes: la Biscaye, la principauté de Bearn, & les comtés de Bigorre, de Cominges, & de Roussillon. Dans l'Espagne il y en a quatre; la Biscaye, la Navarre, l'Aragon, & la Catalogne: elles ont divers noms, selon les divers lieux qu'elles voisinent. Ainsi on les nomme *Col de Pertuis*, entre la Catalogne & le Roussillon; & il y a du même côté *Monte Canigo*, *Sierra de Guara*, *Col de la Prexa*, *Col de l'Argentiere*, & *Porto de Viella*. Celles qu'on voit entre la Gascogne & l'Aragon, sont *Monts de Jacca* & *de sainte Christine*, dans la Navarre; *Monts d'Aldule*, entre Pampelune & saint Jean Pié-de-Port. Les anciens ont crû que les Pyrenées s'étendoient par toute l'Espagne jusqu'à l'Ocean Atlantique; & ils n'avoient pas tout-à-fait tort, toutes les autres montagnes d'Espagne, n'étant que des rameaux de celles-ci. Elles sont effroyablement hautes, & si serrées, qu'elles laissent à peine cinq routes étroites pour passer de France en Espagne. La premiere, de saint Jean de Luz, à S. Sebastien, & de-là le long du mont *S. Adrien* à Vittoria dans la Biscaye. La seconde, de Bayone par Annoa, à Maya, qui est à l'extrémité orientale de la Navarre, & de Maya à Pampelune. La troisiéme, de saint Jean-Pié-de-Port à Taraffa, & à Pampelune. La quatriéme, du comté de Cominges en Aragon. La cinquiéme, du Languedoc en Catalogne par la montagne de Salses, & par Perpignan. Tous ces passages sont si étroits, si rudes, & si montueux, qu'il n'y a qu'un mulet qui puisse y passer. La quatriéme route a encore ceci de particulier, que les montées & les descentes en sont si rudes, qu'à peine un mulet peut s'y soûtenir; & la cinquiéme est coupée de marêts.* Strabon, *l.* 3. Dion. *l.* 53. Ortelius. Briet. Merula. Sanson. Duval. Alv. de Colmenar, *delices de l'Espagne*.

PYRGOTELE, fameux sculpteur, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*. Ce prince en faisoit si grand cas, qu'il défendit à tout autre ouvrier que lui, de le representer en relief; comme il voulut que le seul Appellés eût permission de le peindre. C'est ce que nous dit Pline dans le livre VII. *de son histoire naturelle*, *chap.* 38. selon la division du pere Hardouin. Horace, qui dit que le seul Appellés eut permission de peindre Alexandre, & le seul Lysippe de le jetter en fonte, ne nous dit rien de Pyrgotele. Quinte-Curce ne dit pas un mot de tout cela. On prétend que le cachet de Michel Ange, que l'on possede en France, & qui est une cornaline, sur laquelle on croit voir la figure d'Alexandre, & une vendange, est un ouvrage de Pyrgotele.

PYRMONT, bourg celebre pour ses eaux minerales. Il est dans le cercle de Westphalie, à six lieuës de Lemgow vers le levant. Pyrmont est chef du comté qui porte son nom, situé au levant de celui de Lemgow. Il appartient aux comtes de Waldeck, à la reserve de la petite ville de Lugde, dont les évêques de Paderborn sont les maîtres.* Maty, *diction*.

PYRRHA, *voyez* DEUCALION.

PYRRHIQUE, danse de gens armés, qui étoit en usage chez les anciens, & tiroit son origine de Pyrrhus, selon quelques-uns, ou selon d'autres, de Pyr-

rhicus, Lacedemonien. Quoiqu'elle se dansât ordinairement à pied, quelques auteurs, & Festus entr'autres, en ont étendu le nom jusques sur les combats de chevaux qui se faisoient par de jeunes gens, tel qu'étoit celui dont Virgile nous a laissé la description dans le V. livre de l'Eneïde. C'étoit sur-tout à Sparte que les jeunes gens armés de toutes pieces, s'éxerçoient à cette danse. Jule Scaliger témoigne de lui-même, qu'étant encore jeune, il la representa plusieurs fois en presence de l'empereur Maximilien; & que ce prince surpris de le voir se remuer avec tant de facilité, sous des armes si pesantes, s'écria qu'il falloit que cet enfant n'eût point d'autre lit ou d'autre berceau que sa cuirasse. * Pline, *l. 7. c. 55.* Athenée. Scaliger, *poet.*

PYRRHON, philosophe Grec, natif d'Elide au Peloponnese, chef de la secte des Sceptiques, exerça la profession de peintre, & fut ensuite auditeur de Dryson. Depuis il devint disciple d'Anaxarque d'Abdere, & s'attacha si fort à lui, qu'il le suivit dans les Indes, pour voir les Gymnosophistes. Il consulta aussi les mages, & les autres sçavans. Selon ses principes, il prétendit que la nature des choses dépendoit du préjugé des loix & de la coûtume; & qu'il n'y avoit rien d'honnête ou de malhonnête, d'injuste ou d'équitable, de bon ou de mauvais en soi. Pyrrhon étoit extrémement solitaire, & attaché à ses meditations philosophiques. Il vécut près de 90. ans, & fut tellement respecté par ceux de son pays, qu'ils le créerent souverain pontife de leur religion. Ce philosophe vivoit du tems d'Epicure & de Theophraste, vers la CXX. olympiade, & l'an 300. avant Jesus-Christ. Ses sectateurs n'ont pas été seulement appellés *Pyrrhoniens*, de son nom: ils ont eu trois ou quatre autres noms, qui se rapportent tous aux doutes dont ces philosophes faisoient profession, dans une recherche continuelle de la verité. C'est ce qui les a fait nommer *Ephetiques*, *Zetetiques*, *Aporetiques*, & plus communément encore *Sceptiques*, c'est-à-dire, *inquisiteurs*, *suspendans*, *douteux*, *examinateurs*. La fin dans laquelle cette secte établissoit son souverain bien, étoit de posseder une situation d'esprit, exemte de toute passion, par le moyen de l'*Ataraxie*, qui regle les opinions; & de la *Metriopathie*, qui modere les passions, de telle sorte qu'il joüisse d'un parfait repos, tant à l'égard de la volonté, que de l'entendement. Ils disoient qu'il n'y a que la seule époque ou suspension d'esprit, qui puisse nous mettre dans cet heureux état. Cette époque, dont on a tant parlé, ne se peut acquerir que par un examen bien exact des apparences du vrai & du faux, qui se trouvent en toutes choses. Pour cela les Sceptiques avoient inventé une topique particuliere, qui contenoit dix moyens pour examiner tout ce qu'on leur proposoit. Quelques-uns les ont reduits à trois, & ceux-ci se rapportent à un, qui est le plus general de tous. C'est celui de la relation, par lequel les Sceptiques prétendent que nous ne jugeons que par comparaison: ce qu'ils énoncent en ces termes, *omnia sunt ad aliquid.* * Les curieux pourront consulter Diogene *Laërce*, *in vita Pyrrhon. liv. 9.* Sextus, *l. 1. Hypot. c. 14.* La Mothe le Vayer, *de la vertu des Payens*, *part.* II. Vossius, *de sect. philos. c. 20.* Bayle, *diction. critique.*

PYRRHUS, surnommé *Neoptoleme*, fils du fameux *Achille*, & de *Deidamie*, fut élevé à la cour du roi Lycomedes son ayeul maternel, jusqu'au tems que les Grecs persuadés qu'on ne pouvoit prendre Troye sans lui, le firent venir au siége de cette ville, après la mort d'Achille son pere. Il s'y distingua par plusieurs exploits, qui dégenererent souvent en cruautés; car ce fut lui qui massacra le roi Priam, & qui precipita le jeune Astyanax, fils d'Hector, du haut d'une tour. Andromaque, veuve de ce dernier, lui échut en partage, après la prise de Troye, & il en fit sa femme, selon quelques-uns, ou sa maitresse, selon d'autres. Quoiqu'il en soit, elle donna un fils à Pyrrhus, qui selon quelques-uns, s'établit à Phtia dans la Thessalie; & selon d'autres dans l'Epire. Pyrrhus avoit évité le naufrage, dans lequel avoit eté ensevelie une partie des princes Grecs, à leur retour de Phrygie; & ce fut par les conseils du devin Helenus, fils de Priam. Depuis, il devint amoureux d'Hermione, fille de Menelaüs, laquelle il épousa, quoiqu'il eût encore une autre femme nommée *Lanasse*, outre Andromaque. Mais Hermione, jalouse de cette derniere, resolut de s'en défaire; & n'y ayant pû réüssir, elle communiqua ses chagrins à Oreste, qui avoit été amoureux d'elle avant que Pyrrhus l'eût épousée. Oreste vengea Hermione en se vengeant lui-même, & assassina Pyrrhus dans le temple de Delphes. * Homere. Euripide. Ovide, *in Heroid.* Eustathius, *in Homer.* Servius, *in Æneid.* Dictys, *l. 6.* Bayle, *dictionnaire critique.*

PYRRHUS, de Berée, pere de *Sopater* ou *Sopatre*, celui qui devoit accompagner saint Paul jusques en Asie. Il faut remarquer que le mot de *Pyrrhus* ne se trouve que dans la vulgate, & peut-être dans un petit nombre d'autres exemplaires au livre des *actes*, *chap. XX. vers* 4. où il est parlé de Sopater. Il y a seulement dans la plûpart des exemplaires grecs, *Sopater de Berée.*

PYRRHUS, roi des Epirotes, étoit du sang des Æacides, & descendoit d'Achille. Son pere l'avoit laissé extrêmement jeune, sous la tutelle de Glaucias, qui refusa de le remettre entre les mains de ceux qui ne le demandoient que pour le faire mourir. Il se retablit malgré ses ennemis, & se défit de Neoptoleme, qui étoit son competiteur à la couronne. Pyrrhus étoit extrêmement ambitieux, & après avoir rempli toute la terre du bruit de sa valeur, il monta sur divers thrônes; mais il étoit aussi propre à perdre des royaumes, qu'à les acquerir. Il commença de donner des marques de sa bravoure à la bataille d'Ipsus, sous la CXIX. olympiade, vers l'an 304. avant Jesus-Christ. Dans la suite, il défit Demetrius, qui avoit été chassé de Macedoine par ses sujets, & se rendit maître de son état, vers la CXXII. olympiade, & l'an 292. avant Jesus-Christ. Mais sept mois après il fut chassé par les Macedoniens, qui ne vouloient point d'un étranger pour leur souverain. Quelque tems après, à la sollicitation des Tarentins, Pyrrhus eut guerre contre les Romains, & passa la mer avec toutes les forces de l'Epire, de la Macedoine & de la Thessalie. On compte trois principales batailles qu'il leur donna. La premiere fut livrée en l'an 281. avant Jesus-Christ, près d'Heraclée, dans la grande Grece, sur la riviere de Siris. Pyrrhus y perdit plus de monde que les Romains, qui ne lui abandonnerent le champ de bataille, que par la terreur des élephans, jusqu'alors inconnus dans l'Italie. Le vainqueur fut si peu satisfait de sa victoire, qu'il avoüa qu'il étoit perdu, s'il en remportoit encore une autre qui lui coûtât si cher. On députa vers lui C. Fabricius, pour retirer les prisonniers, qui furent délivrés sans rançon: depuis, Fabricius livra à ce prince son medecin, qui s'étoit obligé de le faire mourir. Cyneas, qui demandoit la paix, fut renvoyé sans avoir pû faire recevoir des presens tres-considerables, dont il étoit chargé pour eux. Ces honnêtetés reciproques furent suivies de la bataille d'Ascoli dans la Poüille, l'an 279. avant Jesus-Christ. La victoire fut assez douteuse: Pyrrhus y perdit pourtant plus d'hommes que les Romains, & y fut lui-même blessé. Peu après il passa dans la Sicile, & y gagna en l'an 276. & 277. avant Jesus-Christ, deux batailles contre les Carthaginois, & prit Eryx, avec quelques autres places. Mais l'insolence des siens le rendit odieux: de sorte qu'après avoir levé le siege de Lylibée, il fut contraint de repasser en Italie, où il étoit rappellé par ceux de Tarente, extrêmement pressés par les Romains. Alors dans une troisiéme bataille donnée dans la Lucanie, il fut entierement défait en l'an 265. avant Jesus-Christ, par le consul Curius Dentatus: de sorte que l'année suivante, qui étoit la 3. de la CXXVI. olympiade, il repassa en Epire avec sept mille hommes de pied & cinq mille chevaux. Il leva bientôt une nouvelle armée, attaqua Antigone Gonatas roi de Macedoine, le défit, & peu après se rendit maître de cet état. Ensuite il entra dans le Peloponnese, & ravagea le pays des Lacedemoniens; mais il fut obligé de lever le siege de devant Sparte. De-là il prit la route d'Argos, où il fut assommé d'une tuile que lui jetta sur la tête une femme, dont il vouloit tuer le fils, la 5. année de la CXXVII. olympiade, & 272. avant J.C. Elien remarque

qu'une chouette se posa sur la javeline de ce prince, la nuit avant qu'il fut tué. C'est à lui qu'on attribuë l'invention du jeu des échecs. * Elien, *l.* 10. *c.* 7. *hist. animal.* Justin, *l.* 17. 24. *&* 25. Plutarque, *en sa vie*, Tite-Live, *l.* 13. *&* 14. Polybe. Florus. Orose. Bayle, *diction. critique.*

PYRRHUS, roi d'Epire, petit-fils du précedent, succeda à son pere *Alexandre*, & fut sous la tutelle de sa mere Olympias. Sa minorité rendit les Etoliens assez injustes pour entreprendre de lui enlever une partie de l'Acarnanie. C'étoit celle qui étoit échuë à son pere dans un partage de conquêtes qu'il avoit fait avec eux. Olympias eut recours à Demetrius roi de Macedoine; & pour l'engager plus fortement à la secourir, elle lui donna en mariage Phthia sa fille. Justin qui raconte tout cela dans son Livre XXVIII. nous laisse là, sans nous apprendre d'autres suites du dessein des Etoliens, que l'irruption qu'ils firent sur les frontieres de l'Epire au tems de Ptolemée, frere & successeur de notre Pyrrhus. Il faut qu'il y ait là du vuide; car sans doute il se passa quelques années entre la minorité & la mort de Pyrrhus. La princesse Olympias fit empoisonner une maîtresse qu'avoit ce prince, & qui ne lui plaisoit pas. Ptolemée, qui succeda à Pyrrhus son frere, ne lui survécut pas beaucoup. Leur mere les suivit bientôt, ayant été accablée de la perte de ses deux fils. Il ne restoit que deux princesses de la famille royale, *Nereis* & *Deidamie*, sœurs d'Olympias, & filles de Pyrrhus l'ayeul de celui-ci. Nereis fut femme de Gelon roi de Sicile. Deidamie fut tuée auprès de l'autel de Diane, pendant une sedition. Les dieux, pour punir ce crime, affligerent les Epirotes en tant de manieres qu'ils furent presque reduits à rien par la famine, & par les guerres civiles & étrangeres. * Justin. Athenée.

PYRRHUS, moine Monothelite, fut fait patriarche de Constantinople après Sergius vers l'an 639. Il fut convaincu d'avoir eu part à la mort de l'empereur Constantin fils d'Heraclius en 641. La crainte du châtiment le fit fuir en Afrique, où ayant trouvé Maxime, qui étoit un tres-saint & tres-docte religieux, il fut instruit par lui dans la créance orthodoxe. De-là il passa à Rome, où il presenta au pape Theodore, successeur de Jean IV. une profession de foi, par laquelle il abjuroit son heresie: ensuite de quoi il fut reçu à la communion de l'eglise. Mais il ne fut pas plûtôt sorti de Rome, qu'il répandit son poison dans Ravenne: ce qui le fit condamner & priver du sacerdoce par ce pontife, qui se voyant obligé de signer ce juste anathême, trempa sa plume dans le calice, où l'on avoit consacré le sang de Jesus Christ. Depuis, Pyrrhus fut rétabli sur le siege episcopal de Constantinople en 655. mais il ne le tint que quatre mois & quelques jours. Par sa mort il fit place à Pierre, qui étoit infecté des mêmes erreurs. * Theophane, *in annal.* Nicephore, *in chron.* Baronius, *A. C.* 639. 642. 652. Anastase, *in vit. pont. &c.*

PYRRO LIGORIO, *voyez* LIGORIO.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, philosophe, auteur de la secte dite l'*Italique*, nâquit à Sidon vers la XLVII. olympiade, environ 593. ans avant Jesus-Christ. Son pere nommé *Mnesarchus* ou *Mnemarchus*, joüaillier, rapporta son fils à Samos, lieu de sa demeure, & le donna à élever à Hermodamas. Dans la suite pour s'instruire à fond de toutes les sciences, il consulta les plus grands hommes de la Grece & voyagea en Egypte, en Phenicie & dans la Chaldée, où il conversa avec les Mages, qui étoient les philosophes du pays. On prétend qu'il apprit plusieurs choses des Juifs. A son retour à Samos, ne pouvant souffrir la tyrannie de Polycrate, ou selon d'autres, de Silo son frere, qui lui avoit succedé, il se retira dans cette partie d'Italie, qu'on appelloit *la grande Grece*, d'où sa secte a pris le nom d'*Italique*. Il fit sa demeure ordinaire à Croton, à Metaponte, à Tarente, & dans les villes voisines, & eut beaucoup de part au gouvernement. On convient que rejettant le nom de *sage*, qu'on lui vouloit donner, il se contenta de celui de *philosophe*, ou d'*ami de la sagesse*. Jamblique ajoûte qu'avant que de recevoir ceux qui se presentoient pour être ses disciples, il les éprouvoit par un silence rigoureux de plusieurs années. Il possedoit diverses sciences; & quoique quelques-uns prétendent qu'il n'avoit rien écrit, les anciens nous assûrent qu'il avoit composé plusieurs ouvrages, que nous n'avons plus, & dont Diogene *Laërce* fait mention: mais il excella particulierement dans les mathematiques; car ce fut lui qui inventa de nouvelles regles d'arithmetique, & qui perfectionna la geometrie, dont on ne connoissoit auparavant que les premiers élemens, trouvés par un certain Mœris. On remarque qu'il a été le premier des philosophes qui ait soûtenu l'immortalité des ames: mais il enseignoit en même tems la metempsycose, ou transmigration des ames après la mort dans d'autres corps, & même des corps des hommes dans ceux des bêtes, & des corps des bêtes dans ceux des hommes. On croit que c'est la raison pour laquelle les Pythagoriciens s'abstenoient de manger de la viande; mais d'autres prétendent que ce n'étoit que le pretexte. Ils s'abstenoient aussi de manger des féves. Pythagore a enseigné, comme plusieurs autres anciens, que c'étoit la terre & non pas le ciel qui tournoit. Il enseignoit de deux manieres; 1. par des discours suivis. 2. par des sentences courtes & énigmatiques, sous lesquelles il comprenoit les plus importantes maximes de la morale. Il est le premier, selon Platon, qui enseigna que tout devoit être commun entre les amis; & ses disciples suivant cette maxime, mettoient tout ce qu'ils avoient en commun. Au reste on dit qu'on ne le vit jamais ni rire ni pleurer; & que ses disciples avoient tant de respect pour tout ce qui venoit de lui, que, pour assurer quelque chose, ils s'expliquoient ordinairement par ces mots, *il l'a dit* *αὐτὸς ἔφα*. Divers auteurs l'ont accusé de magie; mais avec peu de raison, & ont publié à ce sujet cent contes fabuleux. Les uns ni les autres ne s'accordent pas entre eux touchant les diverses avantures de la vie de ce philosophe, ni avec Justin, qui dit que ceux de Metaponte l'adorerent comme un dieu. Cylon jeune homme de Crotone qu'il n'avoit pas voulu recevoir au nombre de ses disciples, mit le feu au logis où il s'étoit retiré avec plusieurs de ceux qui étudioient sous lui: ils y perirent tous excepté Pythagore, qui s'en sauva luy troisiéme. Dans sa fuite les Locriens lui refuserent l'entrée de leur ville; ceux de Tarente le firent sortir de la leur; & enfin il fut tué à Metaponte dans une emeute populaire âgé de 90. ans dans la quatriéme année de la LXX. olympiade, 497. ans avant Jesus-Christ. Dicearque assûre que Pythagore s'étant retiré dans le temple des muses à Metaponte, s'y laissa mourir de faim. Hermippe rapporte que la guerre s'étant élevée entre les Agrigentins, & les Syracusains, Pythagore & ses disciples porterent les armes pour les Agrigentins; que ceux-ci ayant été défaits, Pythagore, plûtôt que de fouler un champ planté de féves, en fit le tour & se livra lui-même aux ennemis. Ce même auteur rapporte une autre histoire de Pythagore; mais qui paroît fabuleuse. Il dit qu'étant venu en Italie, il fit une fosse en terre, dans laquelle il se fit descendre; qu'il en sortit après bien du tems, comme s'il revenoit des enfers; & qu'ayant été instruit par sa mere de ce qui s'étoit passé pendant qu'il avoit été sous terre, il le rapporta aux assistans, pour les persuader qu'il étoit descendu veritablement aux enfers, où il avoit appris tout ce qui s'étoit passé sur terre. Pytagore étoit, selon Heraclide, âgé de 80. ans quand il mourut, quoique d'autres lui donnent 90. ou 99. ans de vie. Il avoit une femme nommée *Theano*, fille de Brontin Crotoniate, que quelques-uns disent n'avoir été que sa disciple. Cependant il eut d'elle un fils nommé *Telanges*, & une fille appellée *Damo*, qu'il éleva dans la philosophie. On dit qu'en mourant il recommanda à sa fille de ne point donner ses ouvrages à lire publiquement, & qu'elle ne voulut pas les vendre, quoiqu'on lui en offrit une grosse somme. Quelques-uns ont dit que Pytagore a fleuri en Italie sous le regne de Numa Pompilius; mais il est beaucoup plus recent; car il ne peut être venu en Italie que sous le regne de Servius Tullius, comme le remarquent Ciceron & Tite-Live. On a encore à present un ouvrage attribué à Pythagore, intitulé *les vers dorés*; mais il est constant qu'ils ne sont point de lui. L'on peut voir dans Lucien un entretien agréable au sujet de Pythagore, dans *le dialogue des sectes*, ou des *philosophes à l'en-*

can, où l'on voit toute la doctrine de Pythagore tournée d'une façon tres-ingenieuse. De tous les auteurs qui avoient écrit sa vie, il ne nous en reste que cinq; sçavoir Diogene *Laërce*, Malchus dit *Porphyre*, Jamblique & l'Anonyme, dont Photius rapporte l'extrait dans sa bibliotheque, *cod.* 259. & M. Dacier de l'accadémie Françoise, qui a donné la vie de ce philosophe l'an 1706.

Il y a eu plusieurs autres PYTHAGORES. Diogene *Laërce* fait mention de quatre; l'un tyran de Crotone; le second, athlete de Phliase; le troisiéme, de Zacynthe, que l'on dit avoir enseigné une philosophie mysterieuse, à qui l'on attribuë l'*italicon* & un quatriéme, de Samos, peintre & sculpteur; à celui-ci on ajoûte deux autres sculpteurs, l'un de Reggio, & l'autre de Samos. On met un Pythagore athlete dans l'olympiade XLVIII. que l'on croit aussi philosophe; un medecin; un orateur; un auteur Grec, dont le siécle est incertain. Athenée fait aussi mention d'un autre PYTHAGORE; mais il y a bien de l'apparence que la plûpart de ces Pythagores ne sont que le philosophe, que l'on a multiplié suivant les diverses sciences ausquelles il s'étoit appliqué. * Athenée, *l.* 4. & 14. Elien, *l.* 17. *hist. animal. c.* 8. Diogene *Laërce, in Pythagor.* Diodore de *Sicile*. Plutarque. Clement *Alexandrin*. Aulu-Gelle. Eusebe, &c. cités par Naudé, *apologie des grands hommes*, *c.* 10. Vossius, *de sect. philos. c.* 6. & *l.* 4. *de hist. Grec.* La Mothe le Vayer, *de la vertu des Payens*, *II. part. &c.* Menage, *sur* Diogene *Laërce*. *Voyez* M. Dacier, *sur la traduction Françoise des vers dorés de Pythagore*.

PYTHARCHUS, de Cyzique, gagna la bienveillance de Cyrus, le fondateur de l'empire des Perses, qui lui donna les revenus de six villes voisines de Cyzique. Il voulut ensuite se rendre souverain de sa patrie, & il marcha contre elle avec des troupes; mais l'union de ses compatriotes rendit ses efforts inutiles. Agathocles cité par Athenée *liv.* 1. nomme les villes données à Pytharchus: c'étoit Pedase, Olympie, Camantie, Sceptres, Artypse, & Tortyra.

PYTHEAS, *Pytheas*, geographe de Marseille, vivoit vers le tems d'Alexandre *le Grand*, & l'an 325. avant J. C. Il écrivit un traité *de ambitu terræ*, cité souvent par les anciens, & sur-tout par Strabon, qui l'a convaincu de diverses impostures, comme de ce qu'il dit qu'au-dessus de Thule on ne trouvoit plus ni mer ni terre; mais un corps composé de deux élemens. * Strabon, *l.* 2. 3. 4. & 7. Pline, *l.* 37. *c.* 2. Vossius, *de hist. Grec. l.* 1. *c.* 18. & *l.* 4. *c.* 11. *de philos. c.* 11. §. 6. *de mathem. c.* 43. §. 1. &c. Bayle, *diction. critiq.*

PYTHEAS, *Pytheas*, Athenien, rheteur, contemporain, & ennemi de l'orateur Demosthene vers la CXII. olympiade, & l'an 330. avant J. C. osa parler en public, quoique fort jeune, pour dire son sentiment sur les resolutions que la republique prenoit au sujet d'Alexandre *le Grand*. Un citoyen, qui n'approuvoit point cette hardiesse, lui dit: *Et quoi, vous osez parler si jeune des choses si importantes?* A quoi Pytheas répondit sans se déconcerter: *Cet Alexandre, que vous estimez un dieu, n'est-il pas encore plus jeune que moi; pourquoi vous étonnez-vous qu'à mon âge je parle comme un homme doit parler?* * Plutarch. *in Apophtheg.*

PYTHERME, *Pythermus*, d'Ephese, historien Grec cité par Athenée. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Athenée, *l.* 7.

PYTHES, *Pythes*, certain homme tres-riche en Lydie dans l'Asie mineure, du tems de Xerxés, vers l'an 480. avant J. C. s'appliquoit uniquement à faire valoir des mines d'or qu'il avoit découvertes. Comme il y faisoit perir un tres-grand nombre de gens, sa femme touchée de pitié, s'avisa de cette adresse pour guerir son mari de sa passion. Au retour d'un voyage, elle lui fit servir sur table plusieurs sortes de mets d'or massif. L'éclat de ces viandes extraordinaires lui plût d'abord; mais il se plaignit bientôt de leur dureté, & de ce qu'elles ne pouvoient servir à rassasier sa faim: d'où sa femme prit occasion de lui faire connoître son aveuglement, & le malheur où il s'exposoit, en ne cherchant que l'or. * Plutarque, *des vertus des femmes*. Polyen, *l.* 8. *c.* 42. Plin. *l.* 33. *c.* 10. Le pere Hardoüin *sur* Pline, *liv.* XXXIII. *sect.* 47.

PYTHIAS, fille d'*Aristote*, porta le nom de sa mere. Elle fut mariée trois fois. 1.° à *Nicanor*, selon le testament de son pere. 2.° à *Proclus*, issu de *Demarate* roi de Lacedemone. 3.° à *Metrodore*, le medecin, disciple de *Chrysippe* de Cnide, & maître d'*Erasistrate*. Les deux fils qu'elle eut de son second mariage, étudierent en philosophie sous Theophraste. Celui qu'elle eut de Metrodore porta le nom d'*Aristote*. Il paroît par quelques sentences, qui sont attribuées à Pythias, qu'elle avoit reçu de son pere une bonne éducation. * Sextus Empericus, *advers. Mathem. cap.* 12. Ammonius *in vita Aristotel.* Diogenes *Laërt.* &c.

PYTHIUS (J.) a écrit pour combattre le livre des Préadamites. Il y a deux ouvrages de ce nom; l'un sous le titre de *Præadamitæ, sive exercitationes super versibus* 12. 13. & 14. *capitis quinti epistolæ D. Pauli ad Romanos*; l'autre sous celui-ci, *systema theologicum, ex Præadamitarum hypothesi*.

PYTHOCLES, *cherchez* PITHOCLES.

PYTHOLEON, *cherchez* PITHOLEON.

PYTHOM, ou *Python*, fils de *Mica*, & arriere-petit-fils de *Jonathan*, qui l'étoit de *Saül* premier roi d'Israël. Il en est parlé *I. Paralip. VIII.* 35.

PYTHON, rheteur de Byzance, n'est connu que par un trait qui donne une bonne idée de son esprit. Ses citoyens divisés étoient près de s'attirer beaucoup de malheurs; pour les detourner, voici comme il s'y prit: *Messieurs*, dit-il aux Byzantins assemblés, en leur faisant remarquer sa taille, *vous voyez comme je suis gros & replet: ma femme l'est encore plus, & neanmoins un seul lit nous reçoit l'un & l'autre, quand nous sommes d'accord; lorsque nous sommes brouillés, la maison entiere n'est pas assez grande pour nous deux.* Ce trait d'ingenuité produisit l'effet que Python s'étoit proposé, & franchement elle le meritoit bien. * Leon, cité par Athenée, *liv.* 1.

PYTHON, serpent d'une prodigieuse grandeur, fut produit par la terre après le déluge de Deucalion. La fable dit que Junon se servit de ce monstrueux serpent pour empêcher l'accouchement de Latone, aimée de Jupiter; & qu'il l'obligea de s'enfuir dans l'isle Asterie, qui fut depuis nommé *Delos*, où elle mit au monde Apollon & Diane. Mais Apollon étant devenu grand, tua ce serpent à coup de fléches; en memoire de quoi l'on institua les *jeux Pythiens*. Strabon croit qu'il faut entendre par ce serpent, un tres-méchant homme, qu'Apollon tua; mais les naturalistes disent que Python est un nom grec, tiré d'un mot, qui signifie *pourrir*, ou *putrefaction*; & qu'il marque les vapeurs & les exhalaisons épaisses qui sortirent de la terre après le déluge, & que le soleil dissipa par ses rayons. *Voyez* JEUX PYTHIENS. * Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 17.

PYTHON, nom de certains devins, que les Payens croyoient être inspirés d'Apollon, surnommé *Pythien*. D'autres disent que l'on donnoit ce nom à ceux qui rendoient des oracles, & qu'il vient du mot grec [illegible], qui signifie *interroger*, *consulter*. * Plutarch. *de defectu oraculorum*.

PYTHONISSE DE L'ECRITURE. Il est souvent parlé dans l'Ecriture-sainte des personnes qui avoient l'esprit de Python, & il est défendu aux Israëlites de les consulter. La plus fameuse est celle que Saül consulta; & qui fit revenir l'ame de Samuel. L'histoire en est rapportée. I. *Reg. c.* 28. Cette femme n'est point nommée. L'ancienne tradition des Hebreux, rapportée par saint Jerôme, portoit qu'elle étoit mere d'Abner, fils de Ner, general de l'armée de Saül; mais cette tradition n'a aucun fondement. L'histoire sacrée porte qu'après la mort de Samuel, Saül étant prêt d'en venir aux mains avec les Philistins, consulta le Seigneur: mais que le Seigneur ne lui repondit rien, ni en songe, ni par les prêtres, ni par les prophetes; qu'il dit à ses officiers: Cherchez-moi une femme qui ait un esprit de Python, pour la consulter. On lui dit qu'il y en avoit une à Endor: il se déguisa & s'en alla accompagné seulement de deux hommes chez cette femme, où il arriva la nuit. Il lui dit: Consultez pour moi l'esprit de Python, & invoquez celui que je

vous dirai. Elle fit d'abord difficulté de l'exécuter à cause des défenses qu'on avoit faites le roi Saül; mais celui qui la consultoit, qui étoit Saül même, qu'elle ne connoissoit point, l'ayant assuré qu'il ne lui seroit fait aucun mal, la Pythonisse lui demanda qui il vouloit qu'elle lui fit voir. Saül lui répondit : Faites-moi venir Samuel. La femme ayant vû paroître Samuel, jetta un grand cri, & dit à Saül : pourquoi m'avez vous trompé? vous êtes Saül. Le roi lui demanda ce qu'elle avoit vu, & elle dit, qu'elle voyoit des dieux ou un dieu (c'est-à-dire, un homme plein de majesté) qui sortoient de la terre. Saül l'interrogea comment il étoit fait. Elle lui dit que c'étoit un vieillard couvert d'un manteau. Saül reconnut que c'étoit Samuel, se prosterna devant cette ombre, & lui demanda ce qui lui devoit arriver. Il lui fut predit qu'il devoit être livré aux Philistins, & que demain Saül & ses enfans seroient en la compagnie de celui qui leur parloit. C'est ainsi que cette histoire est rapportée dans le texte de l'ecriture. La question est de sçavoir si ce fut veritablement l'ame de Samuel qui revint, & qui parla à Saül, & si cela se fit par les enchantemens de la Pythonisse, ou si ce fut seulement un phantôme, ou si tout se passa dans l'imagination de Saül, ou si ce ne fut qu'une illusion de la Pythonisse. S. Justin, Origene, Sulpice *Severe*, Anastase *sinaïte*, & plusieurs autres commentateurs, croyent que ce fut veritablement l'ame de Samuel. S. Augustin traite la chose problematiquement; mais il parle d'une maniere qui fait connoître que son sentiment particulier est que ce ne fut qu'un phantôme. S. Eucher, évêque de Lyon, Bede, S. Anselme, Raban, & plusieurs autres commentateurs, ont suivi le système de S. Augustin. Theodoret, & Leon Patricie, ont cru que c'étoit un ange ou une figure de Samuel. Eustache d'*Antioche* a condamné ouvertement le sentiment d'Origene, & a prétendu que cette apparition pretenduë de l'ame de Samuel n'étoit qu'un effet des prestiges du démon. C'est le sentiment de Tertullien, dans le livre de l'ame, des auteurs des questions attribuées à saint Justin & à saint Augustin, de Methodius, de saint Basile, de saint Gregoire de *Nazianze*, de saint Gregoire de *Nysse*, de saint Jerôme, de saint Cyrille d'*Alexandrie*. Philastre, evêque de Bresse, le tient si certain, qu'il met au nombre des heresies, le sentiment de ceux qui tiennent que la Pythonisse a eu le pouvoir d'évoquer l'ame de Samuel. La plûpart des nouveaux commentateurs sont de l'avis d'Eustathe & se fondent principalement sur ce qu'il n'est pas à croire que les ames des Justes fussent soûmises à l'empire des démons. Cependant le texte de l'Ecriture parle de ce spectre comme de la veritable ame de Samuel; Saül le reconnoît pour Samuel; ils se parlent, & Samuel lui prédit ce qui lui devoit arriver. Ceux qui disent que ce ne fut pas par la vertu de la Pythonisse, mais par une permission particuliere de Dieu, que l'ame de Samuel revint pour parler à Saül, & que la Pythonisse fut elle-même surprise, quand elle vit paroître l'ame de Samuel, évitent la principale difficulté qu'il y a dans l'opinion de ceux qui croyent que c'est l'ame veritable de Samuel qui apparut à Saül. Dieu permet quelquefois que les faux prophetes, comme Balaam, disent la verité; il a pû de même permettre que la Pythonisse fit revenir veritablement l'ame de Samuel. Le texte semble porter plus naturellement à cette explication qu'aux autres.* Eusthath. *de Engastrimyto.* Leo Allatius, *in Syntagmate de Engastrimyto.* Les Commentateurs sur le *chap. 28. du I. Liv. des Rois.* Il est parle dans les actes des apôtres, *chap. XVI. v.* 16. d'une servante possedée d'un esprit de Python, qui rendit témoignage à la verité de la religion de Jesus-Christ, que Paul annonçoit, & qui suivoit cet apôtre & ses compagnons, criant : Ces hommes sont des serviteurs du Dieu tres-haut, qui vous annoncent la voye du salut. Saint Paul commanda au nom de Jesus-Christ à cet esprit de sortir du corps de cette fille; & il en sortit à l'heure même.* *Act.* 16. *v.* 16.

PYTHONISSE ou PYTHIENNE, prêtresse d'Apollon, laquelle rendoit des oracles à Delphes, dans le temple consacré à ce dieu, surnommé *Pythien. Voyez* DELPHES. On donnoit aussi ce nom à toutes les femmes qui se mêloient de prédire l'avenir, & se vantoient d'être inspirées de ce dieu. Les Grecs les appellent *Engastrimuthoi*, comme qui diroit ayant la parole dans le ventre; parce qu'on croyoit qu'elles étoient possedées du démon, qui les faisoit parler. On croit que le poëte Euryclés est le premier inventeur de cette sorte de devination. Les personnes qui étoient agitées de cet esprit, paroissoient tout en furie, faisoient des mouvemens extraordinaires, parloient d'une voix basse, grêle & inarticulée; enfin elles se vantoient de prédire l'avenir, de faire des miracles, & même d'évoquer les morts des enfers. * Leo Allatius, *in Eustathium. Syntagma de Engastrimyto.*

PYTHONISSE, fameuse courtisane d'Athenes, maîtresse d'Harpalus, qu'il entretint comme un reine pendant sa vie, & à qui il fit dresser un tombeau magnifique après sa mort. * Diod. *l.* 17.

PYTHOPOLE, ville d'Asie dans la Mysie, & une autre ville de même nom dans la Carie. * Stephan. Polien. *l.* 8. *c.* 42.

PRUNELE' ancienne maison, considerable par ses charges & par ses dignités, dont l'on ne rapporte ici la posterité que depuis;

I. GUILLAUME de Prunelé, chevalier, seigneur d'Herbaut & de la Porte, chevalier banneret, du temps du roi Philippe *Auguste*, fut l'un des seigneurs qui tenoient fiefs du même roi dans le baillage d'Etampes, & vivoit en 1180. Il eut pour freres *Adam* & *Pierre*, morts sans posterité, & pour femme *Agnés*, dont il eut GUILLAUME II. qui suit; *Pierre* & *Geofroy*, morts sans alliance.

II. GUILLAUME de Prunelé, II. du nom, chevalier, seigneur d'Herbaut & de la Porte, fut l'un des seigneurs qui par lettres donnés à Montpensier en 1226. jurerent & promirent au roi Louis VIII. de faire couronner son fils, qui fut le roi S. Louis, en cas qu'il vînt à mourir pendant le voyage de la Terre-Sainte, qu'il meditoit. Il eut d'*Anne* sa femme GUILLAUME III. qui suit;

III. GUILLAUME de Prunelé, III. du nom, chevalier, seigneur d'Herbaut & de la Porte, fit la reduction l'an 1268. des armes de sa maison, qui étoient de gueule semée d'annelets d'or, qu'il reduisit au nombre de six, posés 3. 2. 1. ainsi que sa posterité les porte depuis, pardevant Jean de Chastillon, comte de Blois. Il avoit épousé *Agathe*, dont il eut GUILLAUME IV. qui suit;

IV. GUILLAUME de Prunelé, IV. du nom, seigneur d'Herbaut & de la Porte, épousa *Jeanne*, fille de *Geofroy* d'Averton, & de *Marguerite*, dont il eut GUY, qui suit; HUGUES, qui donna origine à la *branche des seigneurs de la* PORTE, *rapportée cy-après*; & *Isabeau* de Prunelé, mariée en 1335. à *Jean* le Jay.

V. GUY de Prunelé, chevalier, seigneur d'Herbaut, servit le roi Jean en 1363. en la guerre de Normandie. Il avoit épousé *Marguerite* de Pathay, fille de *Pierre*, chevalier, seigneur de Machenainville & Beauverger, dont il eut JEAN, qui suit; *Billis*, capitaine de Bois-commun, mort sans posterité; & *Jeanne* de Prunelé, mariée à *Robert* d'Harcourt, seigneur de Beaumenil.

VI. JEAN de Prunelé, chevalier, seigneur d'Herbaut, étoit bailli & gouverneur d'Orleans en 1398. fut chambellan du roi Charles V. & gouverneur de Charles, duc d'Angoulesme, fils de Louis duc d'Orleans. Il avoit épousé *Marguerite* le Baveux, fille de *Guy*, baron de Tillieres, & de *Marie* d'Amboise, dont il eut GUILLAUME V. qui suit; *Guy*, évêque d'Orleans en 1378. mort en 1425. *Jacquin*; *Perinet*; & *Catherine* de Prunelé, mariée à *Louis* de Manissart, seigneur d'Arebloy & Noir-Epinay.

VII. GUILLAUME de Prunelé, V. du nom, chevalier, seigneur d'Herbaut, Machenainville, Beauverger, &c. gouverneur & chambellan de Charles duc d'Orleans, & gouverneur de Blois, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé en 1394. *Philippe*, fille de *Guillaume* de Machery, seigneur de Voise, & de *Marguerite* de Coutes, heritiere de *Philippe* de Guyencourt son oncle, seigneur d'Oüarville & de Gaseran, dont il eut GUILLAUME VI. qui suit; & *Jean* de Prunelé, abbé de S. Lomer de Blois.

VIII. GUILLAUME de Prunelé, VI. du nom, chevalier, seigneur d'Herbaut, Gaseran, Oüarville &c. capitaine

de Bonneval, balli de Caux, conseiller & chambellan du roi Charles VI. avoit épousé *Bertrande* d'Illiers, sœur de *Miles*, évêque de Chartres, & fille de *Pierre* d'Iliers, chevalier, & de *Marguerite* de Taillecourt, dont il eut GUILLAUME VII. qui suit; *Jean*, prieur de S. Nicolas d'Auneau, nommé à l'évêché de Chartres par le pape Eugene IV. *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Cugnac, seigneur de Dampierre, &c. & *Pierre* de Prunelé, seigneur d'Oüarville, qui étoit le second fils, lequel épousa *Anne* de Tillay, dont il eut *Antoine* de Prunelé, seigneur d'Oüarville, qui de *Jeanne* de Mornay-d'Acheres eut *Jacques*, seigneur d'Oüarville, que *Jeanne* de Fontenay sa femme rendit pere de *Jeanne* de Prunelé, dame d'Oüarville, mariée à *Jean* du Puy, seigneur du Moulin.

IX. GUILLAUME de Prunelé, VII. du nom, chevalier, seigneur d'Herbaut, Gaseran, &c. chambellan de Charles duc d'Orleans, & gouverneur du roi Louis XII. son fils pendant sa jeunesse, avoit épousé *Catherine* de Beauvau, fille de *Pierre*, chevalier, seigneur de la Bessiere & du Rivau & de *Marie* de Fontenay, dont il eut FRANÇOIS, qui suit;

X. FRANÇOIS de Prunelé, chevalier, seigneur d'Herbaut, Gaseran, &c. avoit épousé *Antoinette* le Roy, fille de *René*, chevalier, seigneur de Chavigny, &c. gouverneur du Maine, & de *Magdelaine* Gouffier, dont il eut RENÉ, qui suit; *François*, seigneur de Machenainville, mort sans alliance; *Jacques*, abbé de Bourgdieu en Berry, dont il se démit pour épouser *Magdelaine* Payen, veuve de *Claude* le Roux; *Louise*, abbesse de S. Remy des Landes; & *Bonaventure* de Prunelé, alliée à *Nicolas* de Chambray.

XI. RENÉ de Prunelé, chevalier, seigneur d'Herbaut, Gaseran, &c. chevalier de l'ordre du roi, & pannetier du roi Henry II. substitua à perpetuité avec *François* & *Jacques* ses freres, la terre de Gaseran & le fief de Lavau au plus prochain hoir mâle portant le nom & les armes de sa maison. Il avoit épousé en 1470. *Anne* de Dreux, fille de *Jacques*, chevalier seigneur d'Esneval & de Pavilly, vidame de Normandie, & de *Magdelaine* de Haines, dont il eut 1. ANDRÉ qui suit, 2. *Louis*, seigneur d'Herbaut, qui épousa *Marie* de Marolles-Longorme, dont il eut pour fille unique *Marie* de Prunelé, alliée à *Jean* de la Personne, morte sans posterité; 3. & *Françoise* de Prunelé, alliée à N. seigneur de la Beaudere.

XII. ANDRÉ de Prunelé, chevalier, seigneur d'Esneval, Gaseran, vidame de Normandie, &c. avoit épousé en 1558. *Marguerite* le Veneur, fille de *Jean*, baron de Tilliers & de Carouge, &c. & de *Gilonne* de Montejan, dont il eut CHARLES qui suit; *Claude*, seigneur de Criquetot, mort sans posterité; *Claudine*, mariée à *Jean* de Laval, seigneur de la Faigne; N. alliée à N. seigneur de Chevillé; & N. de Prunelé, religieuse à Poissy.

XIII. CHARLES de Prunelé, chevalier, seigneur d'Esneval, Gaseran, Herbaud, vidame de Normandie, &c. fut capitaine de cinquante hommes d'armes, & ambassadeur en Ecosse. Il avoit épousé *Magdelaine* Pinart morte en 1654 fille de *Claude* Pinart; seigneur de Cramailles, premier baron de Valois, vicomte de Comblisy, baron de Louvois, &c. secretaire d'état sous le roi Henri III. & de *Claude* de l'Aubêpine, dont il eut, 1. *Nicolas*, mort sans alliance en 1653. 2. FRANÇOISE, qui suit; 3. *Isabelle*, dame d'Herbaut, de Gaseran, &c. alliée à *Jean* le Boutellier de Senlis, comte de Moucy, dont elle eut *Marie* le Bouteiller de Senlis, alliée à Henry Auguste d'Orleans, marquis de Rothelin; 4. *Marie* de Prunelé, abbesse de la Guiche; & trois autres filles religieuses.

XIV. FRANÇOISE de Prunelé, vidame de Normandie baronne d'Esneval, vicomtesse de Comblisy, dame de Pavilly, fut mariée en 1615. à *Anne* Tournebu, baron de Livet, president au parlement de Roüen, dont elle eut pour fille unique, *Magdelaine* de Tournebu, alliée à *Claude* le Roux, dont les descendans sont seigneurs d'Esneval, &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de la PORTE.

V. HUGUES de Prunelé, fils puiné de GUILLAUME, IV. du nom, chevalier, seigneur d'Herbaut, &c. & de *Jeanne* d'Averton, fut seigneur de la Porte, & épousa *Perronelle* de Liouville, dont il eut GUILLAUME qui suit,

VI. GUILLAUME de Prunelé, chevalier seigneur de la Porte, Tierceville en Brie, &c. épousa *Jeanne* Lange, fille d'*Edoüard*, vicomte de Troyes, dont il eut *Jean*, mort sans posterité; GUY, qui suit; *Catherine*, mariée à *Geofroy* de Beauvillier S. Aignan, alliée à N. seigneur des Hayes; & *Colinet* de Prunelé, qui étoit le troisiéme fils, lequel fut seigneur de Liouville, & épousa 1°. *Alexie* de Paviot: 2°. *Jeanne* de Frouville. Du premier lit, il eut 1. *Pierre*, seigneur de Richarville, qui de *Jeanne* de Nacelle, eut *Marguerite*, alliée à *Pierre* Coüette, seigneur de Riolle; & *Marthe* de Prunelé, qui épousa *Louis* de Cugnac, seigneur de Dampierre; 2. *Jean*, seigneur de Lesanville, qui de *Jeanne* Duplessis, eut pour fille unique, *Marie*, morte sans alliance; & 3. *Huguette*, mariée à *Jean* de Nacelle. Et du second lit de *Colinet*, vinrent *Jean* & *Pierre* de Prunelé, morts sans posterité.

VII. GUY de Prunelé, chevalier, seigneur de la Porte, &c. épousa 1°. en 1425. *Colinette* de la Barre, fille de *Jean*, seigneur de Gaudreville: 2°. *Marguerite* Dalonville. Du premier lit sortirent HUGUES II. qui suit; *Isabeau*, mariée à *Guillaume* de Valenne, seigneur de la Queüe-aux-Loups; *Françoise*, alliée à *Perceval* de Vauvier, seigneur de Chatenay; & *Jeanne* de Prunelé, qui épousa *Guyon* Droüe. Et du second lit vint, *Claudine*, mariée à *Hector* de Boissy, seigneur de Rouville.

VIII. HUGUES de Prunelé, II. du nom, chevalier, seigneur de la Porte, Gaudreville, Guillerval, &c. épousa 1°. en 1452. *Guillemette*, fille de *Guillaume* de Tussay, & de *Gillonne* d'Illiers: 2°. *Jeanne* Duplessis, fille de *Guillaume*, seigneur de la Rochepichemer. Du premier lit vinrent, ETIENNE, qui suit; *Jean*, qui fut d'église; *Magdelaine*, alliée à *Jean* Dalonville, seigneur de Louville; & *Marie*, qui épousa *Jean* Doüart, seigneur de Rochefort. Et du second lit sortirent, LIONET, qui a fait *la branche des seigneurs de* GUILLERVAL, *rapportée ci-après*; *Pierre*, prieur de S. Nicolas Dauneau, *Catherine*, mariée à N.... *Perrette*, alliée à *Colinet* de Verdun; *Barbe*, qui épousa N. seigneur de Crapinville; *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Lion, seigneur de Coulis; & *Bertrande* de Prunelé, épouse d'*André* de la Taille, seigneur de Monceau.

IX. ETIENNE de Prunelé, chevalier, seigneur de la Porte, &c. épousa *Louise* de Balu, fille de *Jean* de Balu, & de *Catherine* des Ormes, niece & heritiere de *Gilles* des Ormes, seigneur de S. Germain, & de Jodainville, dont il eut GILLES, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Jean* de Rimbar, seigneur de la Chapelle; *Jeanne*, mariée à *Jean* de Bavrenne; & *Philippe* de Prunelé, qui épousa *Pierre* des Moutiers, seigneur de Mereville.

X. GILLES de Prunelé, chevalier, seigneur de la Porte, S. Germain, Godainville, &c. gentilhomme de l'hôtel du roi, épousa *Renée*, fille de *Christophle*, seigneur de Mesangé, & de *Jeanne* Girard, dont il eut *René*, mort sans posterité; EDME, qui suit; JACQUES, qui a fait la *branche des seigneurs de* S. GERMAIN, *rapportée ci-après*; *Gilles*, seigneur de Godreville; *Yolande*, mariée à *Guillaume* de Biart. *Françoise*, alliée à *Guillaume* le gentilhomme, seigneur de la Barre, d'Icy; & *Lucrece* de Prunelé, qui épousa *Robert* Piedefer, seigneur de Guyencourt.

XI. EDME de Prunelé, chevalier, seigneur de la Porte, &c. épousa en 1570. *Marie*, fille d'*Odon* de Godin, dont il eut *Urbain*, mort sans posterité; RENÉ qui suit; & *Jacqueline* de Prunelé, mariée à *Joachim* de Lescot, seigneur de la Motte-Mouton.

XII. RENÉ de Prunelé, chevalier, seigneur de la Porte &c. épousa en 1598. *Marie* de Riollé, dont il eut *René*, mort page du duc de Guise; *Lucrece*, religieuse à la Pommeraye; *Marie*, religieuse au Lys; *Henriette*, religieuse à Orleans; *Isabelle*, mariée à N. seigneur de Champgrand, morte sans posterité; & *Diane* de Prunelé, heritiere de sa branche, mariée 1°. à *Charles* de S. Simon, seigneur de Monbleru, dont elle eut des enfans: 2°. à N. seigneur de Freingent.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de SAINT GERMAIN

XI JACQUES de Prunelé, troisiéme fils de GILLES, chevalier, seigneur de la Porte, &c. & de *Renée* de Me-

fangé, fut feigneur de S. Germain, & époufa *Jacqueline* de Graffard, fille de *François*, feigneur d'Aunay, & de *Marie* des Fougerayes, dont il eut EDME, qui fuit;

XII. EDME de Prunelé, chevalier, feigneur de S. Germain, époufa *Ifabelle* de Boulehart, dont il eut *Jacques*, mort fans pofterité; autre *Jacques*, qui époufa *Magdelaine* de Mervilliers Sigogne, dont il n'eut point d'enfans; PIERRE, qui fuit; *Marie*, alliée 1°. à N. feigneur de la Riviere; 2°. à N. feigneur de Boisgillet. *Magdelaine*, qui époufa *Guillaume* de S. Martin, feigneur de Bercy; *Jacqueline*, mariée, 1°. à N. feigneur de Hallot la Carriere, 2°. à N. feigneur de Soucy; & *Marthe* de Prunelé, alliée 1°. à N. feigneur de la Jonchere, 2°. à N. feigneur de Prully.

XIII. PIERRE de Prunelé, chevalier, feigneur de S. Germain, Mervillier, &c. époufa *Cecile* de Mondoré du Rondeau, dont il eut JACQUES II. qui fuit; *Edme*, mort fans pofterité; & *Marie* de Prunelé, alliée à *Jean* Sachet, feigneur de Villebourgeon.

XIV. JACQUES de Prunelé, II. du nom, chevalier, feigneur de S. Germain, Mervillier, &c. époufa *Jeanne-Agnés* de Rigné, dont il eut JULES, qui fuit; *Antoine-Agnés*, prieur de S. Gilles du Tartre; *Jeanne*, religieufe à Blois, nommée abbeffe de S. Geneviéve de Chaillot près Paris en 1714. *Louife* & *Magdelaine* de Prunelé, religieufes à Blois.

XV. JULES de Prunelé, chevalier, feigneur de S. Germain, & Mervillier, capitaine au regiment des gardes Françoifes, époufa 1°. *Louife* de Mervillier, dame de Viabon: 2°. *Marguerite* Dorat. Du premier lit eft iffu JULES-CESAR, qui fuit; Et du fecond, *Marie-Jeanne*, alliée en 1718. à N. de Courtaruel, feigneur de S. Remy; *Marguerite-Charlotte* & *Louife-Antoinette* de Prunelé, religieufes aux Cordelieres de la ruë de Grenelle à Paris.

XVI. JULES-CESAR de Prunelé, feigneur de S. Germain &c. a époufé en 1717. *Antoinette* Pailhes, dont il a *Jules-Etienne-Honoré*, né le 16. Mai 1722.

BRANCHE DES SEIGNEURS de GUILLERVAL.

IX. LIONET de Prunelé, fils d'HUGUES II. du nom, chevalier, feigneur de la Porte, & de *Jeanne* Dupleffis fa feconde femme, fut feigneur de Guillerval. Il avoit époufé *Beatrix* de Molians, dont il eut URBAN, qui fuit; *Jean*, qui fut d'eglife; & *Anne* de Prunelé, mariée à *Juft* de Primeric.

X. URBAN de Prunelé, chevalier, feigneur de Guillerval, fous-lieutenant des genfdarmes de François duc d'Enguyen, duquel il avoit gagné les bonnes graces, fut tué dans une rencontre par les ennemis près de Bologne. Il avoit époufé en 1525. *Jeanne* des Ligneries, fille de *Jean*, feigneur de Tachere, & de *Louife* de Balu, veuve d'*Etienne* de Prunelé, feigneur de la Porte, dont il eut FRANÇOIS, qui fuit; *Gilles* & *Claude*, morts fans pofterité; *Gilone* & *Charlotte*, religieufes à Montargis; *Jacqueline*, mariée à *Claude* de Languedoüe, feigneur de Retreville; *Marie*, alliée à *Jean* du Rut, feigneur de Baudreville; *Louife*, qui époufa *Gabriel* de Barbançois, feigneur d'Ozan, chevalier de l'ordre du roi; & *Marie* de Prunelé, alliée à *René* de Tachere, feigneur de Beaulieu.

XI. FRANÇOIS de Prunelé, chevalier, feigneur de Guillerval, baron de Caniel en Caux, chevalier de l'ordre du roi, fut fait guidon des genfdarmes du duc d'Enguyen à l'âge de 16. ans, & fut bleffé d'un coup de lance à la bataille de Cerifolles. Après la mort de ce prince, il fut lieutenant de la compagnie d'ordonnance du feigneur d'Eftrées, & en haine des nouvelles opinions de ces tems qu'il avoit adoptées, il fut affaffiné en 1508. par fept Ligueurs, les Reitres étant à Guillerval & ès environs. Il avoit époufé en 1567. *Marguerite* du Monceau, fille de *Lancelot*, feigneur de Tignonville, premier maître d'hôtel de la reine de Navarre, & de *Marguerite* d'Alençon, fille de *Charles* bâtard d'Alençon, legitimé de *René* duc d'Alençon, & de *Germaine* la Baluë. De ce mariage vinrent JOSIAS, qui fuit; ETIENNE, qui a fait la *branche des feigneurs de* TIGNONVILLE, *rapportée cy-après*; *Anne*, mariée à *Abel* de Poiloüe, feigneur de Saclas; *Jeanne*, alliée à *Antoine* de Fourneaux, feigneur de la Jonchere & de Lumery; *Magdelaine*, qui époufa *Efprit* de Poiloüe, feigneur d'Alenville; *Sufanne*, mariée à *René* de Villeran; & *Theodore* de Prunelé, feigneur de Jodainville, qui étoit le fecond fils, lequel époufa *Marie* de la Lande, fille de *Moyfe*, feigneur de Montpolin & de *Renée* de Chardon, dont il eut, *François*, feigneur de Montpolin, mort fans pofterité; *Charlotte*, mariée à *Simon* d'Heroüard feigneur de Courtainville. Autre *Charlotte*, alliée à *Samuel* de la Ferriere, feigneur de la Gafterie; *Marie*, qui époufa N. feigneur de Levifton, Ecoffois; & *Louife* de Prunelé.

XII. JOSIAS de Prunelé, chevalier, feigneur de Guillerval, baron de Caniet en Caux, fut élevé près d'Henri IV. alors roy de Navarre, & commanda pour fon fervice pendant la Ligue, une compagnie de carabins & arquebufiers à cheval. Il avoit époufé *Jeanne* de S. Pol, fille de N. feigneur de Lemondan, dont il eut JACQUES, qui fuit; *François*, mort fans alliance; *Efther*, mariée à *Claude* Fretard, feigneur d'Outreville-aux-Conins; *Gabrielle*, alliée à *Jean* de Hellin, feigneur de Villeneuve; & *Marguerite* de Prunelé, qui époufa *Jacques* de Bouville, feigneur de Modetour.

XIII. JACQUES de Prunelé, chevalier, feigneur de Guillerval, baron de Caniel, &c. époufa *Julie* de la Taille, dont il eut pour fille unique *Julie* de Prunelé, heritiere de cette branche, mariée à *Jacques* de la Taille, feigneur de Marcinvilliers & des Effars, dont des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de TIGNONVILLE.

XII. ETIENNE de Prunelé, troifiéme fils de FRANÇOIS, chevalier, feigneur de Guillerval, baron de Caniel, &c. & de *Marguerite* du Monceau, fut feigneur de Tignonville, Jodainville, &c. & capitaine de cinquante hommes d'armes. Il avoit époufé en 1615. *Marie* de Cormont, fille d'*Antoine*, feigneur de Villeneuve, & de *Magdelaine* de Hotman, dont il eut *Antoine*, capitaine de cavalerie dans le regiment de Lillebonne, mort fans alliance; & CHARLES, qui fuit;

XIII. CHARLES de Prunelé, chevalier, feigneur de Tignonville, &c. commandoit le regiment de la Rabliere cavalerie en Catalogne, où il fut tué en 1676. Il avoit époufé en 1658. *Judith* de Jaucourt, fille de *Pierre*, baron d'Efpeüilles, feigneur de Brinon, Huban, &c. & de *Françoife* d'Anlezy, dont il eut FRANÇOIS ANTOINE, qui fuit; *Charlotte-Judith*, mariée à *Louis* de Villereau, feigneur de Genonville; *Charles-Pierre*, mort jeune; JACQUES-PHILIPPE, *dont il fera parlé après fon frere*; & *Marie-Mauricette* de Prunelé, alliée en Angleterre à *Pierre* Carle, lieutenant general des armées du roi de Portugal.

XIV. FRANCOIS-ANTOINE de Prunelé, chevalier, feigneur de Tignonville, &c. époufa *Sufanne* de Cormont, dont il a pour fils unique *François-Antoine*, II. du nom, mariée en 1713. à *Angelique* Raulin, dont des enfans.

XV. JACQUES-PHILIPPE de Prunelé, chevalier, feigneur des Carneaux & Challot S. Marc en partie, ancien lieutenant general de l'artillerie, a époufé en 1695. *Marie* de Savoye, fille de *Benoît*, feigneur de Nançeau, & d'*Anne* Parfaict, dont il a quatre fils & deux filles, dont l'aîné eft PARFAICT, qui fuit;

XVI. PARFAICT de Prunelé, a époufé le 11. de May 1724. *Marie* des Acres de Laigle, fille aînée de *Jacques-Louis* marquis de Laigle, chevalier de l'ordre de S. Louis, brigadier des armées du roi, & lieutenant de roi en la province de Normandie, & de *Marie* Chopin, dame d'honneur de S. A. S. mademoifelle de Charolois, & petite-fille de *Marie-Charlotte* de Lancy-Raraify, veuve de *Louis* marquis de Laigle, morte le 27. Août 1724. après avoir été 28. ans dame d'honneur de S. A. S. madame la ducheffe de Bourbon Condé, dont des enfans.

* Du Chefne. Du Tillet. La Roque, *hift. de la maifon d'Harcourt*. Le Laboureur. *Les antiquités d'Etampes*. La Sauffaye, *annales d'Orleans*. Sainte Marthe. Le P. Anfelme, *&c.*

De l'Imprimerie de JEAN-BAPTISTE COIGNARD, Pere, Imprimeur ordinaire du Roi.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google